







NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME DIX-SEPTIÈME.

—

Faesch. — Floris.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE JACOB, 56.

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Dix-Septième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LVIII.

NOUVELLE

BIOGRAPHIE

GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

F

FAESCH ou FESCH (*Remi*), jurisconsulte et antiquaire suisse, né à Bâle, en 1595, mort le 1er mars 1667. Il étudia le droit à Genève, Lyon, Bourges et Marbourg, et visita la France, l'Allemagne et l'Italie. Il montra un goût prononcé pour la numismatique et les antiquités. Sa collection et sa bibliothèque, léguées par un fidéicommis à l'Académie de Bâle, et connues sous la dénomination de cabinet Faesch, excitent encore aujourd'hui la curiosité des voyageurs.

Hoffmann, *Lex. univ.* — Freher, *Theat. erudit.*

FAESCH (*Sébastien*), antiquaire suisse, né à Bâle, le 8 juillet 1647, mort le 27 mai 1712. Il étudia la jurisprudence à Bâle et à Grenoble, visita ensuite d'autres parties de la France, l'Angleterre et la Hollande. En 1678, il se rendit à Vienne et en Italie, pour s'y livrer à des recherches numismatiques. A Padoue il fut reçu membre de l'Académie des *Ricovrati*. A Milan, il seconda le comte Mediobarbus dans la publication des *Numismata Imperatorum Romanorum*. En ... Faesch fut chargé de professer les Institutes ... 1695 le Code. En 1706 il laissa l'enseignement pour l'emploi, plus lucratif, de greffier de la ... On a de lui : *Dissertatio de Insignibus ...que Jure*; Bâle, 1672, in-4°; — *De Numno Pylæmenis Evergetæ*; Bâle, 1680, in-4°, et dans le *Thesaur. Antiq. Græc.* de *Gronovius*, IX.

Eckhel, *Doctr. Numorum.* — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FAESCH (*Boniface*), jurisconsulte suisse, né à Bâle, le 25 août 1651, mort le 23 décembre 1713. Il étudia et prit ses grades dans sa ville natale. Il voyagea ensuite pour compléter ses connaissances, devint professeur de rhétorique en 1686, de morale en 1689, d'Institutes en 1692 et de Code en 1706. En 1709 il fut nommé syndic. Il laissa des *Dissertations* sur la jurisprudence.

Allem. Merc.

FAESCH (*Jean-Louis*), jurisconsulte et peintre suisse, né à Bâle, mort à Paris, en 1778. Après avoir étudié la jurisprudence, il peignit le portrait, et fit des caricatures qui curent du succès. Ses productions étaient également recherchées en France et en Angleterre, où il avait représenté l'acteur Garrick dans un grand nombre de rôles.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

FAESCH (*Jean-Rodolphe*), ingénieur allemand d'origine suisse, mort à Dresde, en 1742. Il fut officier supérieur au corps des ingénieurs et architecte au régiment des cadets de Dresde. On a de lui : *Vorschlag wie ein Fürst seine Kinder in allen zur Mathematik gehœrigen Wissenschaften kann unterrichten lassen* (Plan d'après lequel un prince pourrait faire instruire ses enfants dans toutes les branches des sciences mathématiques); Dresde, 1713, in-4°; — *Von den Mitteln die Flüsse schiffbar zu machen* (Des Moyens de rendre les fleuves navigables); Dresde, 1728, in-8°; — *Kriegs-ingénieur-Artillerie-und See-Lexicon* (Dictionnaire de l'Ingénieur de la guerre, de l'artillerie et de la marine); Dresde, 1735, in-8°; — *Anfangsgründe der Fortification* (Principes élémentaires de Fortification); ibid., sans date, in-fol.; — *Architectura civilis*; sans date, in-fol.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

FAESCH (*Georges-Rodolphe*), fils de Jean Rodolphe, ingénieur allemand, né en 1710, mort le 1er mai 1787. Il fut un des ingénieurs de la Saxe, et dirigea les fortifications de Dresde. On a de lui : une traduction allemande de l'*Art de la Guerre* par Puységur; Leipzig, 1753, in-4°; — une traduction française des *Instructions militaires du roi de Prusse pour ses généraux*; 1761, in-4°; — *Règles et Principes de l'Art de la Guerre*, traduit aussi en allemand; Leipzig, 1771, 4 vol. in-8°; — *Histoire de la Guerre de*

la succession d'Autriche de 1740 à 1748; Dresde, 1787, in-8° (en allemand).

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

FAESI (*Jean-Jacques*), astronome suisse, natif de Zurich, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Outre les *Almanachs* de Zurich, on a de lui : *Deliciæ Astronomiæ*, 1697; — *Planetoglobium;* 1713, in-4°.

Catalogue de la Bibl. imp.

FAGAN (*Christophe-Barthélemy*), auteur dramatique français, né à Paris, en 1702, mort en cette ville, le 28 avril 1755. Fils d'un employé au grand bureau des consignations, il obtint une place près de son père, ce qui lui permit de se livrer à ses goûts pour la littérature et le plaisir; malheureusement le plaisir l'emporta toujours sur le travail, et l'empêcha d'obtenir tout le succès dû à son talent. Fagan a donné au Théâtre-Français : *Le Rendez-vous*, comédie en un acte, en vers, un de ses meilleurs ouvrages, resté longtemps à la scène; 1733; — *La Pupille*, comédie en un acte, en prose; 1734; — *L'Amitié rivale*, comédie en cinq actes, en vers; 1736; — *Le Marié sans le savoir*, comédie en un acte, en prose; 1740; — *Joconde*, comédie en un acte, en prose; 1741; — *L'Heureux Retour*, comédie en un acte, en vers libres, en société avec Panard; 1744; — *L'Étourderie*, comédie en un acte, en prose; 1761; — *Les Originaux*, comédie en un acte, en prose; 1763: cette dernière pièce obtint un grand succès; elle a été remise au théâtre en 1802 par Dugazon, qui y ajouta trois scènes nouvelles. Il a aussi fait jouer au Théâtre-Italien plusieurs pièces assez applaudies : *La Jalousie imprévue;* 1740; — *L'Isle des Talents;* 1743; — *La Fermière*, etc. Enfin il a donné au Théâtre de la Foire sept opéras comiques faits en collaboration avec Panard : *Le Sylphe supposé; Le Temple du Sommeil; Momus à Paris*, etc. Deux autres de ses pièces, composées en société avec Favart, ont été imprimées dans le *Théâtre* de ce dernier, et *Isabelle grosse par vertu*, parade d'une folie charmante, jouée au Théâtre de la Foire, a été imprimée dans le *Théâtre des Boulevards* de Corbie; 1756. Ses *Œuvres* ont été publiées par Pesselier; Paris, 1760, 4 vol. in-12. H. MALOT.

Pesselier, *Éloge historique de Fagan*. — La Harpe, *Cours de Littérature*. — Quérard, *La France littéraire*.

FAGE (LA). *Voy.* LAFAGE.

FAGE (*Durand*), un des prophètes des Cévennes, né à Aubais (Languedoc), en 1681, et mort probablement en Angleterre, vers le milieu du dix-huitième siècle. Les sentiments religieux, surexcités par la persécution, avaient poussé à l'illuminisme un grand nombre de protestants. L'enthousiasme a sa contagion. Fage, homme sans instruction et fortement attaché à son culte, se laissa gagner par la maladie régnante. Après avoir été témoin, à trois reprises différentes, de scènes d'inspiration, il finit aussi par prophétiser. On a de lui dans le *Théâtre sacré des Cévennes : Les Prophètes protestants;* Londres, 1707, in-12, réimprimé sous un nouveau titre à Paris, 1847, in-8°; il y raconte la manière dont il fut conduit peu à peu à l'inspiration. Après la défaite à peu près complète des camisards, en 1705, il fit sa soumission, et fut conduit jusqu'aux frontières de Genève. Il se rendit de là en Hollande, et vers l'automne de 1706 il arriva à Londres, avec Élie Marion et Jean Cavalier. On avait entendu dire en Angleterre des choses si surprenantes de ce qui venait de se passer dans les Cévennes, que la curiosité publique fut vivement excitée par la présence de ces trois camisards : on accourut de tous côtés pour les voir et les entendre. Le célèbre mathématicien Nicolas Fatio, Jean Daudé, et Charles Portalès se firent, pour ainsi dire, leurs patrons, et recueillirent avec soin leurs discours. On ne tarda pas à se diviser sur le compte de ces prophètes. Quelques personnes, mais en petit nombre, crurent qu'il y avait quelque chose de surnaturel dans leurs extases; d'autres suspendirent leur jugement jusqu'à plus ample information; d'autres, enfin, les regardèrent comme des fourbes, ayant l'intention d'armer les puissances étrangères pour la défense des protestants français. Par ordre de l'évêque de Londres, le consistoire de l'Église française de la Savoie instruisit cette affaire. Sa décision fut peu favorable aux inspirés. Un grand nombre d'écrits parurent aussitôt, les uns pour, les autres contre les prophètes des Cévennes, mais tous également empreints de passion. Ce n'est que de nos jours que des médecins philosophes ont porté un jugement sain, et dégagé de tout préjugé, sur ce singulier phénomène, qui s'est reproduit si souvent dans l'histoire de l'Église, au sein des sectes exaltées par les persécutions. On prétend que Fage finit par se calmer et par revenir à des sentiments plus raisonnables.

Michel NICOLAS.

Théâtre sacré des Cévennes. — Court, *Histoire des Camisards*, t. I, p. 132, et t. III, p. 186, 222-227.

FAGEL, nom d'une famille d'hommes d'État hollandais, dont les principaux membres sont les suivants :

FAGEL (*Gaspard*), né à Harlem, en 1629, mort le 15 décembre 1688. Jeune encore, en 1663 il fut nommé *pensionnaire* dans sa ville natale. Ayant su mériter ensuite la confiance des frères de Witt, il fut nommé greffier des états généraux en 1670. Le 20 août 1672, le jour même du meurtre de ses protecteurs, Fagel succéda à l'un d'eux, Jean, dans les fonctions de grand-pensionnaire. Il fut récompensé ainsi du dévouement qu'il montra pour la cause du prince d'Orange, dévouement qui paraît avoir été le fruit de la conviction et que rien ne put altérer désormais. Fagel se montra zélé partisan des entreprises de ce prince contre la France. A l'intérieur, il s'attacha de même au système orangiste. C'est ainsi qu'il contribua à faire proposer au prince d'Orange la souveraineté du duché de Gueldres, par les états de

ce pays, proposition que le prince refusa en acceptant seulement le titre de stathouder de la province (1675). Enfin, ce fut lui qui porta la ville de Harlem à proposer pour la première fois, le 23 janvier 1674, l'hérédité du stathoudérat. Il combattit vivement le traité de Nimègue; et à cette occasion il se prononça avec amertume contre le premier ambassadeur, Beverningk. Mais le pays lui-même était pour la paix; et Fagel dut se contenter de lutter par toutes les voies contre les atteintes portées par Louis XIV à la liberté européenne. A l'ambassadeur français d'Avaux, qui lui offrait, dit-on, deux millions, pour l'attirer à la cause du roi, Fagel répondit que sa patrie était assez riche pour récompenser dignement ses services. Il déploya la même énergique opposition lors de la proposition faite par la France d'une trêve de vingt années avec l'Espagne et l'empereur d'Allemagne : « Sans doute, la république est en danger, dit-il, mais le danger ne fut pas moindre un siècle plus tôt, lorsque, après la perte de Harlem, un miracle seul put sauver Alkmar et Leyde. Le dieu d'alors est encore là, et mieux vaut chevaucher de Bruxelles et d'Anvers que de Bréda et de Dordrecht à la rencontre des Français; mieux, enfin, vaut mourir que de tomber aux mains de l'inexorable Louvois ou de quelques laquais français chargés de la levée des contributions. En combattant pour la patrie, nos ancêtres se sont couverts d'une immortelle gloire; à nous de marcher sur leurs traces. » Cependant la trêve fut conclue le 29 juin 1684. Fagel eut une grande part à la prise de possession du trône d'Angleterre par le prince d'Orange; il en prépara les voies en représentant le gendre de Jacques II comme le défenseur du protestantisme; mais la mort l'empêcha de voir s'opérer cette révolution. Sans avoir l'énergie des de Witt, Fagel comprit parfaitement la situation de son pays, qu'il sut diriger dans le sens des alliances qui lui convenaient.

Ersch et Gruber, Allg. Enc. — Van Hasselt, *Univ. Pat.* — Macaulay, *Hist. of Engl.*

FAGEL (*François-Nicolas*), général hollandais, neveu de Gaspard, mourut en 1718. Il entra dans l'armée en 1672, et devint général d'infanterie au service des états généraux et feld-maréchal-lieutenant au service de l'Empire. Il se signala à la bataille de Fleurus en 1690, commanda lors de la célèbre défense de Mons en 1691, et fit preuve de grands talents militaires au siége de Namur, à la prise de Bonn, puis dans le Portugal en 1703, en Flandre en 1711 et 1712, ainsi qu'aux batailles de Ramillies et de Malplaquet.

Enc. des G. du M. — *Conver.-Lex.*

FAGEL (*Henri*), né à La Haye, en 1706, mort en 1790. En 1744, il devint greffier des états généraux, et contribua en cette qualité à l'élévation de Guillaume V au stathoudérat, en 1747. Il ne prit pas une moindre part aux événements qui signalèrent le règne de ce prince, et fit tous ses efforts pour empêcher l'expulsion de la maison d'Orange. On lui attribue une traduction des *Lettres de lady W. Montagu*, publiée en société avec deux Français; Rotterdam, 1764.

Biog. étr. — *Conv.-Lex.*

FAGEL (*Henri*, baron), petit-fils du précédent, natif de La Haye, mort dans la même ville, le 24 mars 1834. Il devint secrétaire d'État après son père. Au mois de novembre 1793, il fut envoyé à la cour de Copenhague pour engager le Danemark à entrer dans la coalition contre la France. Au mois de juillet 1794, le baron de Fagel se rendit au quartier général du prince de Cobourg pour signer le traité d'alliance des états généraux avec les rois de Prusse et d'Angleterre. Après la conquête de la Hollande par les Français, il s'exila avec les princes de la maison d'Orange. Il rentra avec eux dans sa patrie en 1813, et signa le manifeste par lequel le prince d'Orange invitait les Hollandais à secouer le joug de la France. En 1814, il alla à Londres en qualité de ministre plénipotentiaire, et y conclut un traité d'alliance entre les Pays-Bas et la Grande-Bretagne. Rappelé en 1824, il fut nommé ministre secrétaire d'État.

Biogr. étr. — *Conv. Lex.* — *Enc. des G. du M.*

*** **FAGEL** (*Robert*, baron DE), frère du précédent, diplomate et général néerlandais, né en 1772. Entré de bonne heure au service, il se distingua dans les campagnes de 1793 et de 1794 contre la France. Il s'exila lors de la chute de la maison d'Orange et de la conquête de la Hollande, et ne revint dans sa patrie qu'en 1813. Accrédité à Paris depuis 1814 par le roi Guillaume I[er], il resta dans cette ville jusqu'au mois de janvier 1854, époque à laquelle il prit sa retraite.

Biogr. étr. — *Conversations-Lexikon.* — Lesur, *Ann. hist. univ.*

FAGET DE BAURE (*Jacques-Jean*, baron), magistrat et historien français, né à Orthez (Béarn), le 30 octobre 1755, mort le 30 décembre 1817. Envoyé fort jeune au collége de Juilly, il acheva rapidement ses études, et fut dès l'âge de dix-neuf ans appelé à remplir les fonctions d'avocat général au parlement de Pau. Il se tint à l'écart pendant la révolution et les premières années de l'empire. En 1809 il obtint, sur la recommandation de Daru, son beau-frère, la place de rapporteur du conseil du contentieux de la maison de Napoléon. Il fut élu en 1810 membre du corps législatif, et nommé en 1811 président de chambre à la cour impériale de Paris. Maintenu sous la Restauration dans cette haute position judiciaire, il fut envoyé à la chambre des députés par les électeurs des Basses-Pyrénées, et siégea parmi les membres les plus modérés du côté droit. On a de lui : *Histoire du Canal du Languedoc*; Paris, 1805, in-8°; — *Essai historique sur le Béarn*; Paris, 1818, in-8°; — divers morceaux de littérature, insérés sans nom d'auteur dans *Le Spectateur du Nord*.

Son fils, *Henri*, né en 1802, est conseiller à la cour impériale de Paris.

Rabbe, Boisj., etc., *Biog. univ. et port. des Contemp.*

FAGGIUOLA (*Uguccione* DELLA), prince italien, né à Maia-Trebara, dans la seconde moitié du treizième siècle, mort à Vérone, en 1319. Il se signala dans le parti gibelin au commencement du quatorzième siècle. Uni aux Tarlati d'Arezzo, il fit la guerre aux Florentins, qu'il battit à plusieurs reprises. Il mit ensuite au service de Pise sa petite armée d'aventuriers, et il devint bientôt seigneur de cette ville. Son premier soin fut d'enlever Lucques au parti guelfe. Il se servit dans ce but de certaines familles lucquoises dévouées au parti gibelin; ces familles excitèrent une émeute, et, à la faveur du tumulte, elles ouvrirent à Faggiuola une des portes de Lucques. Celui-ci pénétra dans la ville, que ses soldats mirent au pillage. Le trésor de l'église de Rome, qu'on avait depuis peu transporté à Lucques pour le mettre à l'abri de l'empereur Henri VII, tomba entre les mains du vainqueur. Ces richesses le rendirent très-puissant, dans un temps où l'on pouvait avoir pour de l'argent autant de soldats que l'on voulait. Les Florentins, voyant que Faggiuola avait joint la seigneurie de Lucques à celle de Pise, qu'il avait conquis toutes les forteresses des guelfes dans la vallée inférieure de l'Arno et dans la Valdinievole, implorèrent le secours du roi Robert d'Anjou, qui leur envoya son frère Pietro, duc de Gravina. Faggiuola assiégeait Montecatini dans la Valdinievole. Pietro marcha contre lui avec des forces supérieures. Faggiuola, se voyant coupé du seul passage par lequel il pût recevoir des vivres, leva le siége, et se retira. Les ennemis essayèrent de lui barrer le chemin; mais ils furent enfoncés par les cavaliers allemands. Le duc Pietro périt dans la bataille, livrée le 29 août 1315. Montecatini se rendit aussitôt après. La fortune de Faggiuola ne tarda pas à changer. Son fils Neri, qui gouvernait la seigeurie de Lucques, fit arrêter, pour cause de brigandage et d'actes sanguinaires, Castruccio, jeune homme de la famille des Interminali, tandis que lui-même faisait trancher la tête à Banduccio Buonconte, citoyen important de Pise, et à son fils, comme coupables de correspondance avec Robert. Ces deux actes d'autorité excitèrent à Lucques et à Pise un soulèvement, auquel Faggiuola et son fils ne crurent pas pouvoir résister. Ils quittèrent leurs seigneuries, et se rendirent auprès de Can della Scala, seigneur de Vérone. En 1317, Faggiuola essaya de rentrer dans Pise, avec le secours de della Scala. Cette tentative échoua complétement; et deux ans après Faggiuola mourut, d'une maladie contractée au siége de Padoue, où il avait accompagné le seigneur de Vérone.

Villani, *Istorie Florentine*, c. 80. — *Memorie et documenti per serv. all' istor. del princ. di Lucca*, vol. I, p. 213. — Capriolo, *Ritratti di cento Capitani illustri*, p. 17. — Leo et Botta, *Histoire de l'Italie* (traduite par M. Dochez), t. II, p. 68-71.

FAGGOT (*Jacques*), célèbre ingénieur et économiste suédois, né dans l'Upland, le 23 mars 1699, mort en 1778. Après avoir étudié dans sa ville natale, il entra à vingt-deux ans au collége des mines. Dès cette époque il fit des cours de physique expérimentale; en même temps il fut chargé par le bureau des arpenteurs de professer la géométrie. En 1726 il obtint dans la même administration un emploi d'ingénieur, qu'il dut abandonner pour se consacrer à l'exploitation des mines d'alun situées aux environs de Calmar et dans l'île d'Aaland. A son retour il fut nommé inspecteur du bureau des arpenteurs. Les indications qu'il donna ensuite pour la réforme du système des poids et mesures lui firent confier la surveillance de cette branche de l'économie publique. Sur la proposition de Faggot, le bureau des arpenteurs obtint, en 1734, le privilége de la levée des cartes de la Suède. Les résultats de ses opérations furent la suppression légale des communes et un système d'agriculture plus intelligent : on ne confia plus à de simples mercenaires le soin de cultiver le sol. Il publia même sur ce sujet un important ouvrage. Après la guerre de Finlande (1741), Faggot, consulté sur le mode d'administration de cette province, indiqua, d'après la connaissance qu'il avait du cadastre, d'utiles mesures. En 1747, il succéda à Nordenkreutz dans la direction du collége des arpenteurs. Il indiqua les moyens d'améliorer la fabrication du salpêtre, proposa un nouvel établissement de greniers publics, enfin fit introduire d'utiles modifications dans la régie des domaines de la couronne. Secrétaire de l'Académie des Sciences depuis plusieurs années, il enrichit de plusieurs mémoires le recueil de cette compagnie, qui fit frapper une médaille en l'honneur de Faggot. Son éloge funèbre, écrit en suédois par Nicander, a été publié à Stockholm, en 1779. On a de Faggot : *Von den Hindernissen und der Aufhelfung der Landwirthschaft* (Des Obstacles qui entravent l'économie rurale et des moyens d'y remédier).

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.* — Hirsching, *Hist. literar. Handb.*

FAGIUOLI (*Jean-Baptiste*), poëte italien, né à Florence, le 24 juin 1660, mort le 12 juillet 1742. Il se rendit célèbre par ses poésies burlesques, et fut l'un des fondateurs de l'académie des *Apatistes*. Après avoir longtemps voyagé et éprouvé toutes les vicissitudes de la fortune, il revint mourir dans sa patrie. On a de lui : *Rime piacevoli*; Florence, 1729, 2 vol. in-8°; — un recueil de *Comédies*; Florence, 1734-1736, 7 vol. in-12; — des *Ouvrages en prose*; Florence, 1737, in-12.

Giulianelli, *Orazione funebre di J.-B. Fagiuoli*; Florence, 1742.

FAGIUS (*Paul* BUCHHEIM, plus connu so[us] le nom latin DE), savant hébraïsant, né à [Saverne], en 1504, mort à Cambridge, le 13 [no]vembre 1549. Il eut pour premier maître [...]

père, qui tenait une école dans le lieu de sa naissance. Envoyé en 1515 à Heidelberg, où il fit ses humanités, il alla en 1522 étudier la théologie à Strasbourg ; il se livra surtout à l'étude de l'hébreu, qu'il apprit de Wolfgang Capiton. La pauvreté l'obligea, en 1527, d'accepter la place de maître d'école à Isny, petite ville de la Souabe. Il occupa cet emploi pendant dix ans, consacrant tout le temps que lui laissait l'accomplissement de ses devoirs à des travaux de théologie et de philologie hébraïque. En 1537 il changea ces modestes fonctions pour celles de ministre dans la même localité. Cette amélioration dans sa position lui permit de se procurer quelques livres et de joindre à l'étude de l'hébreu celle du chaldéen. Cependant il avait le projet de chercher un poste plus avantageux, quand un riche marchand d'Isny, Pierre Buffler, lui offrit de faire les fonds pour l'établissement d'une imprimerie, à condition qu'il se chargerait lui-même de la diriger. Fagius accepta, fit venir d'Italie Elias Levita, et avec son aide publia de bonnes éditions de divers ouvrages en langue hébraïque. Ces publications lui firent en Allemagne la réputation d'un orientaliste distingué, et presque au même moment le landgrave de Hesse lui proposa une chaire de théologie à l'université de Marbourg, la ville de Strasbourg celle d'hébreu, laissée vacante par la mort de Capiton, et la ville de Constance une place de pasteur, en remplacement de l'éloquent prédicateur Jean Zwick. Fagius consentit à desservir pendant deux ans l'église de Constance, et en 1544 il alla occuper la chaire d'hébreu de Strasbourg. Deux ans après, l'électeur palatin, Frédéric II, le chargea de la réorganisation de l'université de Heidelberg ; Fagius retourna ensuite à Strasbourg, où il continua de professer jusqu'à la publication de l'*intérim*. Ayant refusé de l'accepter, il fut déposé ainsi que Bucer. Ils passèrent tous les deux en Angleterre, au mois d'avril 1549. Thomas Cranmer les fit nommer l'un et l'autre professeurs à Cambridge ; mais à peine étaient-ils rendus à leur poste, que Fagius fut emporté, à l'âge de quarante-cinq ans, par une fièvre violente. Quelques-uns de ses amis soupçonnèrent qu'il avait été empoisonné. Sa dépouille mortelle, déposée dans l'église Saint-Michel, en fut tirée, sept ans après, sous le règne de Marie, pour être brûlée publiquement, en même temps que le corps de Bucer, qui était mort en 1551. Élisabeth fit recueillir en 1560 les cendres de ces deux savants protestants et réhabiliter leur mémoire.

On a de Fagius : *Lexicon Chaldaicum, authore Elija Levita, quod nullum hactenus a quoquam absolutius editum est, cum præfatione triplici, una hebraica ipsius authoris a P. Fagio latine reddita, reliquis duabus latinis ab eodam præfixis* ; Isny, 1541, in-fol. ; — *Liber Thesbitis a doctissimo hebræo Elija Levita germano grammatice elaboratus, per P. Fagium latinitate donatus* ; Isny, 1541, in-4° ; 2ᵉ édit., Bâle, 1557, in-4° ; — *Commentarius hebraicus R. David Kimchi in X primos psalmos Davidicos, cum versione latina* ; Isny, 1541, in-fol. ; — *Sententiæ vere elegantes, piæ miræque veterum sapientium Hebræorum, in latinum versæ scholiisque illustratæ* ; Isny, 1541, in-4° ; — *Exegesis sive expositio dictionum hebraicarum litteralis et simplex in IV cap. Geneseos* ; Isny, 1542, in-4° ; réimp. dans les *Critici sacri* ; — *Sententiæ morales ordine alphabetico Ben Syræ, cum succincto commentariolo, hebraice et latine* ; Isny, 1542, in-4° ; — *Tobias hebraico ut is adhuc hodie apud Judæos invenitur, omnia ex hebræo in latinum translata* ; Isny, 1542, in-4° ; — *Liber Fidei seu Veritatis, in latinum translatus* ; Isny, 1542, in-4° : la même année, Fagius avait publié le texte hébreu de cet ouvrage ; — *Translationum præcipuarum Veteris Testamenti inter se variantium Collatio* ; Isny, 1543, in-4°, réimp. dans les *Critici sacri* ; — *Compendiaria Isagoge in Lingua Hebræa* ; Constance, 1543, in-4° ; — *Prima IV Capita Geneseos hebraica cum versione germanica, hebraicis tamen characteribus exarata, una cum succinctis scholiis et ratione legendi hebræo-germanico* ; Constance, 1543, in-4° ; 2ᵉ édit., Strasbourg, 1546 ; — *Paraphrasis Onkeli chaldaica in sacra Biblia, ex chaldæo in latinum fidelissime versa : additis in singula fere capita succinctis annotationibus* ; Strasbourg, 1546, in-fol. Les annotations ont été reproduites dans les *Critici sacri*. — M. Weiss, dans la *Biographie universelle*, lui attribue par erreur une *Metaphrasis et enarratio in Epistolam sancti Pauli ad Romanos* : cet ouvrage est de Martin Bucer. (Michel NICOLAS.

MM. Haag, *La France protest.* — Boissard, *Bibliot. Virorum illustr.* — Schelhorn, *Amœnitates*, t. XIII. — *De Vita, Obitu, Combustione et Restitutione Mart. Buceri et Pauli Fagii* ; Strasbourg, 1562, in-8°.

FAGIUS. *Voyez* FAU (*Jean-Nicolas*).

FAGNAN (*Marie-Antoinette* dame) romancière française, née à Paris, et morte dans la même ville, vers 1770. Les détails biographiques manquent sur cette dame, qui cependant obtint une certaine célébrité littéraire. On connaît d'elle : *Minet bleu et Louvette* ; ce conte a été imprimé d'abord dans le *Mercure de France*, réimprimé depuis dans la *Bibliothèque des Fées et des Génies*, dans *Le Cabinet des Fées*, tome XXXV, et dans les *Contes merveilleux* ; 1814, 4 vol. in-12. L'auteur y prouve qu'il ne peut exister de véritable laideur chez les femmes qui ont de l'âme, du sentiment et une véritable tendresse. Quelques critiques malins ont prétendu que Mᵐᵉ Fagnan avait gagné sa propre cause dès son premier ouvrage ; — *Kanor*, conte traduit du sauvage ; Amsterdam (Paris), 1750, in-12 : la scène de ce conte se passe sur le bord du fleuve des Amazones. Le but de l'auteur est de prouver

que le véritable amour peut faire des prodiges : des détails ingénieux et une critique plaisante des usages français de l'époque rendent agréable la lecture de cet opuscule ; — *Le Miroir des Princesses orientales* ; Paris, 1755, in-12 : c'est un miroir qui révèle tout ce qui se passe dans les âmes. L'idée n'est pas nouvelle : elle se trouve dans les *Mille et une Nuits* de Galland ; Lesage de Pitténée en avait fait le sujet d'un opéra-comique ; — *Le Miroir magique*, représenté en 1734. Barbier et plusieurs autres bibliographes attribuent encore à Mme Fagnan une plaisanterie de mauvais goût, intitulée : *Histoire et Aventures de mylord Pet*, par Mme F*** ; La Haye (Paris), 1755, in-12. L'épître dédicatoire est signée *Jean Fesse*. Ersch, refusant de croire que cette œuvre fût l'ouvrage d'une dame, l'a mise sur le compte du chevalier Duclos. A. Jadin.

Ersch, *La France littéraire*. — Barbier, *Dict. des Anonymes*. — Chaudon et Delandine, *Dict. hist.*

FAGNANI (*Jean-Marc*), poëte italien, né à Milan, en 1524, mort en 1609. Il obtint dans sa patrie des magistratures éminentes, et cultiva avec succès la poésie latine. Le seul de ses ouvrages qui ait été publié est intitulé : *De Bello Ariano Libri VI* ; Milan, 1604, in-4°. Argelati cite encore de lui : *Versus de natali suo* ; — *Carmina ad Franciscum Civellium*, parmi les *Epigrammata de Civelli*.

Argelati, *Biblioth. Mediolanensis*, t. I, p. 588. — Tiraboschi, *Storia della Letterat. Ital.*, t. VIII, p. 408.

FAGNANI (*Raphael*), archéologue italien, né à Milan, vers le milieu du seizième siècle, mort le 22 septembre 1623. Tout en exerçant la profession de jurisconsulte, il s'occupa particulièrement des antiquités de Milan. On a de lui : *Nobiles Familiæ Mediolanenses*, t. VIII ; resté en manuscrit dans la bibliothèque des avocats de Milan ; — des poésies latines dans les *Poesie latine ed italiane di diversi, per la partenza di Zaccaria Sagredo, podestà di Verona* ; Vérone, 1618, in-4°.

Argelati, *Bibliotheca Mediolanensis*, t. I, p. 590. — Tiraboschi, *Storia della Letterat. Ital.*, t. VIII, 341.

FAGNANI (*Prosper*), canoniste italien, né en 1598, mort en 1678. Considéré comme le premier jurisconsulte de son temps en tout ce qui touchait le droit ecclésiastique, Fagnani fut pendant quinze ans secrétaire de la Sacrée Congrégation. Il perdit la vue à quarante-quatre ans, et n'en poursuivit pas moins ses importants travaux sur la jurisprudence canonique. On a de lui un *Commentaire sur les Décrétales* ; Rome, 1661, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage, entrepris par l'ordre du pape Alexandre VII, témoigne d'un grand savoir. L'index est un chef-d'œuvre d'autant plus extraordinaire qu'il a été dressé par un aveugle. La meilleure édition du *Commentaire* est celle de Venise 1697, qui contient en entier le texte des *Décrétales*.

Tiraboschi, *Storia della Letterat. Ital.*, t. VIII, 281. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

FAGNANI ou **FAGNANO** (Le comte *Jules-Charles*), marquis de Toschi, mathématicien italien, né à Sinigaglia, le 6 décembre 1682, mort le 26 septembre 1766. Il montra une aptitude précoce pour les lettres et les sciences, et dès l'âge de seize ans il était membre de l'Académie des Arcades. Divers mémoires publiés dans des journaux italiens et dans les *Actes* de Leipzig le placèrent bientôt au premier rang des mathématiciens de son pays. Il recueillit ces mémoires sous le titre de *Produzioni matematiche* ; Pesaro, 1750, 2 vol. in-4°. On trouve dans le premier volume une *Théorie générale des proportions géométriques* que Montucla trouve « un peu volumineuse ». Le second contient un *Traité des diverses Propriétés des Triangles rectilignes*, « qui en contient en effet, dit Montucla, un grand nombre de curieuses et de remarquables ». Parmi les autres pièces de ce second volume, on en distingue plusieurs relatives aux propriétés et à quelques usages de la courbe appelée *lemniscate*. Aussi l'auteur en a-t-il fait graver la figure dans le frontispice de son livre. Le comte Fagnani laissa un fils, *Jean-François de Toschi e Fagnano*, archidiacre de Sinigaglia et habile géomètre. On a de Jean-François divers mémoires intéressants de géométrie et d'analyse mathématique, dans les *Acta Erud.* de Leipzig (1774, 75, 76).

Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. III, p. 288. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. Ier, p. 160.

FAGNIER. *Voyez* Fanier.

FAGON (*Gui-Crescent*), médecin et botaniste français, né à Paris, le 11 mai 1638, mort en 1718. Il était fils d'un commissaire des guerres, qui fut tué en 1640, au siége de Barcelone. Son oncle, Gui de La Brosse, était intendant du Jardin du Roi. Il fut de bonne heure destiné à la médecine, prit le bonnet de docteur en 1664, et soutint à cette occasion une thèse sur la circulation du sang : action hardie alors, que les vieux docteurs ne pardonnèrent au jeune étudiant qu'en faveur de l'esprit avec lequel il avait défendu ce prétendu paradoxe, aujourd'hui reconnu comme une vérité. Vallot, premier médecin du roi, avait entrepris de repeupler le Jardin royal, le livre commun de tous les botanistes ; Fagon lui offrit ses soins. Il parcourut les Alpes, les Pyrénées, l'Auvergne, la Provence, le Languedoc, et en revint avec une riche moisson de plantes. Son zèle fut récompensé par les places de professeur de botanique et de chimie au Jardin du Roi. Sa réputation le fit choisir, en 1680, pour premier médecin de la dauphine (Marie-Christine de Bavière). Quelques mois après, il le fut de la reine (Marie-Thérèse d'Autriche), et après la mort de cette princesse, le roi le chargea du soin de la santé des enfants de France. Enfin, Louis XIV le nomma, en 1693, son premier médecin, poste éminent, où Fagon ne se fit pas moins remarquer par son désintéressement que par son habileté. « Quoique parvenu à la première dignité de sa profession, Fagon, dit Fontenelle, ne se relâcha

nullement du travail qui l'y avait élevé. Il voulait la mériter encore de plus en plus après l'avoir obtenue. Les fêtes, les spectacles, les divertissements de la cour, quoique souvent dignes de curiosité, ne lui causaient aucune distraction. Tout le temps où son devoir ne l'attachait pas auprès de la personne du roi, il l'employait ou à voir des malades, ou à répondre à des consultations, ou à étudier. Tous les malades de Versailles lui passaient par les mains, et sa maison ressemblait à ces temples de l'antiquité où étaient en dépôt les ordonnances et les recettes qui convenaient aux maux différents. Il est vrai que les suffrages des courtisans en faveur de ceux qui sont en place sont assez équivoques, qu'on croyait faire sa cour de s'adresser au premier médecin, qu'on s'en faisait même une espèce de loi; mais, heureusement pour les courtisans, ce premier médecin était aussi grand médecin. » Devenu, en 1698, surintendant du Jardin royal, Fagon donna à Louis XIV l'idée d'envoyer Tournefort dans le Levant pour enrichir ce jardin de nouvelles plantes. Il devint l'année suivante membre de l'Académie des Sciences. Sa santé avait toujours été très-faible; elle ne se soutenait que par un régime presque superstitieux, et « il pouvait, dit Fontenelle, donner pour preuve de son habileté, qu'il vivait ». Mais l'art céda enfin, et il mourut âgé de près de quatre-vingts ans. Il laissa deux fils : l'aîné, *Antoine*, évêque de Lombez, puis de Vannes, mourut le 16 février 1742; et le second, *Louis*, conseiller d'État ordinaire au conseil royal, intendant des finances, mourut à Paris, le 8 mai 1744, sans avoir été marié. Outre un profond savoir dans sa profession, Fagon avait une érudition très-variée. Il eut part à la rédaction du Catalogue du Jardin royal, publié en 1665, sous le titre d'*Hortus regius*. Il orna ce recueil d'un petit poëme latin, intitulé : *Carmen gratulatorium illustrissimo Horti Regii restauratori D. D. Antonio Vallot, archiatrorum principi*. On a encore de lui : *Les Qualités du Quinquina*; Paris, 1703, in-12; — plusieurs *Observations* publiées dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, une entre autres *Sur le blé cornu en ergot et sur l'espèce de gangrène qu'il procure à ceux qui en mangent la farine*.

Fontenelle, *Éloges des Académiciens*, t. II. — Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*. — Saint-Simon, *Mémoires*.

* **FAGUNDES** (Le P. *Estevam*), théologien portugais, né à Viana, dans la deuxième moitié du seizième siècle, mort le 31 janvier 1645. Il entra à dix-sept ans chez les Jésuites, qui l'envoyèrent professer la théologie à Braga, puis à Portalegre. C'était une des lumières de son ordre; il a donné : *Quæstiones de christianis officiis et casibus conscientiæ*, etc.; Lyon, 1626, in-fol. : livre prohibé par l'inquisition; — *Informatio pro opinione esus ovorum et lacticiniorum tempore Quadragesimæ*; 1630, in-fol., imp. à Salamanque, au collége de la Compagnie. Ce livre a paru de nouveau sous ce titre : *Apologeticus tractatus ad quæstionem de lacticiniorum ovorumque esu tempore quadragesimali*; Lyon, 1631, in-8°. F. DENIS.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

* **FAHLCRANTZ** (*Charles-Jean*), peintre paysagiste suédois, né le 29 novembre 1774. Il se forma dans son art à l'aide de ses seuls efforts : il s'appliqua surtout à l'étude de la nature, qui depuis l'inspira toujours. Il ne connut guère que les paysages septentrionaux, et ne visita point l'Italie. Renommé comme peintre dès le commencement du siècle, il fut nommé professeur en 1815. Ses tableaux les plus remarquables sont en la possession du roi de Suède; il peignit aussi des *Vues du Nord* pour le roi de Danemark Frédéric VI. Quelques-unes de ses productions, tirées du *Frithiofssage* de Tegner, ont été lithographiées par Ancharsward.

Conversat.-Lex. — Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.* — Ehrenstroem, *Notice sur la Littérature et les Beaux-Arts en Suède*; 1826.

* **FAHLCRANTZ** (*Christian-Eric*), frère du précédent, poëte et théologien suédois, né à Upsal, en 1790. Nommé professeur à Upsal en 1829, il devint ensuite évêque de Westeras. On a de lui : *Noach's Ark* (L'Arche de Noé); 1825-1826; — *Ansgarius*, poëme épique; Upsal, 1846; — *Evangelische Alliancen* (Alliances évangéliques); Upsal, 1847. Fahlcrantz publie depuis 1839, avec Knös et Almquist, *Die ecclesiastik Tidskrift* (Le Journal ecclésiastique).

Conversations-Lexikon.

FAHLENIUS (*Eric*), théologien suédois, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. De 1701 à 1708, il professa le grec et les langues orientales à Pernau. Ses ouvrages sont : *Disputationes duo priora : capita ex comment. R. Isaac Abarbanelis in prophetam Jonam, in linguam latinam translata*; 1696; — *Oratio introductoria de triplici Judæorum libros sacros commentandi ratione eorumdemque scriptorum usu et utilitate in scholis christianorum*; 1701; — *Disputatio de promulgatione Decalogi*; 1706.

Gadebusch, *Liefl. Bibl.*

FAHRENHEIT (*Gabriel-Daniel*), physicien allemand, né à Dantzig, en 1690, mort en 1740. Destiné au commerce par ses parents, il préféra à cette carrière les spéculations scientifiques. Il construisit des instruments, et visita ensuite la France et l'Angleterre pour compléter ses connaissances. Établi plus tard en Hollande, il y vécut dans la société des hommes les plus distingués. Après avoir adopté l'alcool comme liquide thermométrique, il eut l'idée, vers 1720, de choisir le mercure comme moyen de mesurer la chaleur. « Ce métal, dit M. Figuier, réunit en effet toutes les conditions désirables : il n'entre en ébullition qu'à une température très-élevée, et peut servir, par conséquent, à mesurer la cha-

leur dans des termes fort étendus : il ne se congèle qu'à une température qui ne se réalise jamais dans nos régions; enfin, et c'est là le point capital pour son application comme agent thermométrique, il se dilate uniformément, c'est-à-dire que son augmentation de volume est exactement proportionnelle, au moins dans une échelle très-étendue, à la quantité de calorique qu'il reçoit. » Fahrenheit prit l'ébullition de l'eau pour point fixe supérieur, et pour l'inférieur il adopta le degré de froid éprouvé à Dantzig en 1709, et qu'il reproduisit au moyen d'un mélange de neige et de sel ammoniac. L'intervalle qui séparait ces deux points fut divisé en 212 parties égales, de telle sorte que le point de la congélation de l'eau correspondait à 32 degrés, celui de la température du corps humain à 96 degrés, et celui de l'ébullition de l'eau à 212 degrés. Le thermomètre de Fahrenheit n'est plus aujourd'hui en usage qu'en Angleterre; en France on adopta celui de Réaumur, construit vers 1730, et dont les deux points fixes sont le terme de la glace fondante et celui de l'ébullition de l'eau, avec un intervalle de 80 parties égales. Le thermomètre de Réaumur a fait depuis lors place au thermomètre centigrade. « En multipliant, les degrés du thermomètre de Réaumur par $^5/_4$, on les transforme en degrés centigrades; et réciproquement, en multipliant les degrés centigrades par $^4/_5$, on les transforme en degrés de Réaumur. Pour convertir en degrés centigrades une température exprimée en degrés de Fahrenheit, il suffit d'en retrancher 32 et de multiplier le reste par $^5/_9$ ». Fahrenheit construisit aussi un aéromètre, pris ensuite pour modèle par Tralles, Nicholson et Charles. Dans ses dernières années, il inventa une machine à dessécher les contrées inondées et pour laquelle il se fit accorder un privilége; il légua à son ami S'Gravesande le soin de perfectionner cette machine. Le légataire y introduisit des changements qui la rendirent impraticable, et l'invention de Fahrenheit tomba dans l'oubli. On trouve dans les *Philosophical Transactions* (1724, t. XXXIII) cinq mémoires scientifiques de Fahrenheit ayant pour titres : *Experimenta circa gradum caloris liquorum nonnullorum ebullientium instituta; — Experimenta et Observationes de congelatione aquæ in vacuo factæ; — Materiarum quarumdam gravitates specificæ, diversis temporibus ad varios scopos exploratæ; — Aræometri novi Descriptio et usus*; — *Barometri novi Descriptio.* V. R.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclop.* — *Convers.-Lexik.* — Figuier, *Expos. et Hist. des principales Découvertes scientifiques modernes*, p. 112 — F. Hoefer, *Dict. de Physique et de Chimie*, p. 421-422.

* **FAIDER** (*Charles*), jurisconsulte belge, né vers 1805. Il étudia le droit, fut reçu avocat à Bruxelles, et plus tard nommé avocat général. En novembre 1852, le roi Léopold lui confia le ministère de la justice. M. Faider avait déjà mérité, par ses écrits, d'être reçu au nombre des membres correspondants de l'Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique. On a de lui : *Coup d'œil historique sur les institutions provinciales et communales en Belgique, suivi de quelques mots sur les principes d'organisation*; Bruxelles, 1834, in-8°; — *Études sur les constitutions nationales* (*Pays-Bas autrichiens et pays de Liége*); Bruxelles, 1842, in-8°; — *Esquisse du développement social de la Belgique* (dans le *Trésor national*, livraison de septembre 1842); — *État de l'instruction primaire en Belgique, de* 1830 à 1840; Bruxelles, 1842, in-8°; — *Remarques sur Hembyse*, histoire gantoise à la fin du seizième siècle (dans la *Revue belge*, tome III, 2e livraison); — *De la Nationalité littéraire en Belgique et du nouveau drame de M. Prosper Noyer* (*ibid.*, 5e livraison); — *Paroles d'un Voyant ;* Bruxelles, 1834, in-18; œuvre de jeunesse, inspirée par les *Paroles d'un Croyant* de l'abbé de Lamennais; — *De la Personnification civile des Associations religieuses en Belgique ;* Bruxelles, 1846, in-8°; — *Jurisprudence scandée;* Bruxelles, 1847, in-8° (extrait de la *Belgique judiciaire*, année 1847, n° 52); — *De la Désuétude des Lois;* Bruxelles, 1848 (extrait du *Moniteur belge*); — *Particularités sur les anciennes fondations de bourses de l'université de Louvain ;* in-8° (extrait du tome XV des *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, et reproduit dans l'*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, année 1849); — *Étude sur l'Application des lois Inconstitutionnelles;* in-8° (extrait du tome XVII des *Bulletins de l'Académie royale*). M. Faider, dans cet ouvrage, se range à l'avis de ceux qui pensent que les tribunaux doivent appliquer la loi, sans en examiner préalablement la constitutionnalité. Cet ouvrage a été réfuté par M. Eugène Verhægen, sous ce titre : *Lettre à M. Ch. Faider, avocat général à la cour d'appel de Bruxelles, sur son examen de la brochure intitulée* : Des Lois inconstitutionnelles; Bruxelles, 1850, in-8°; — Des articles bibliographiques, dans la *Belgique judiciaire ;* — des rapports étendus et raisonnés, dans les *Bulletins de la Commission centrale de Statistique*, etc.

Moniteur belge, n° 289, 17 octobre 1852. — *Bulletin du Bibliophile belge*, t. VII. — *Biographie générale des Belges.* — *Dict. des Hommes de Lettres de la Belgique.*

FAIDIT (*Gaucelm*), célèbre troubadour, né à Uzerche, mort vers 1220. Il était fils d'un bourgeois de cette ville, et eut une jeunesse des plus orageuses. S'étant ruiné au jeu de dés, il se fit histrion et jongleur, et se maria à une fille de mauvaises mœurs, nommée Guillelma Monja. Ils parcoururent ensemble le monde en chanteurs ambulants (*e cantava piegz dome del mon*). La réputation de Faidit se fit longtemps attendre, et il parut s'en consoler avec Guillelma, en vidant des brocs de vin et en faisant bonne chère,

eur donna un embonpoint de Silène, et souvent dans le besoin. Le marquis de rat vint à leur secours en des jours de ; il les mit en *avoir*, et leur fit présent s et d'armes (*mes lo en aver et en rau- m armes*). Lorsque Faidit eut acquis le troubadour, il fut recherché par le fils ri II, Richard Cœur de Lion, comte de qui devait monter sur le trône de l'An- et venir mourir dans la patrie de Faidit, Chalus, non loin du castel d'Hélias autre troubadour limousin. Il existe sur de Richard des vers de Faidit, et ce sont beaux de sa muse : « La mort, s'écrie- é au monde tout l'honneur, toutes , ous les biens, en frappant Richard. ne peut garantir d'elle, devrait-on tant de mourir? » Les autres poésies de ulent en partie sur l'amour, et les au- plaisent à parler de celles qu'il adressa de Ventadour. Faidit l'aima passionné- lle le souffrit, à raison du mal qu'elle ait, et leur amour dura sept ans (*et en ret lur amor be sept ans*). C'était du côté e de Ventadour un amour vaniteux et , qui porte la femme à sourire au poète être chantée et appelée la plus belle entre s belles. Faidit voulait d'autres faveurs, avant les obtenir, il fut jusqu'à implorer Il compare Marie de Ventadour à la ta- qui fait mourir en riant, et lui souhaite it dont les infidélités le vengent. « Il l'ai- jours, ajoute-t-il, quoiqu'il sache bien t la une folie. » Marie, fatiguée de ses ob- et voulant conserver son poëte, sans se pourtant à ses désirs, alla consulter la oble Audière de Malemont, qui prit sur elle l'affaire. Celle-ci écrivit à Faidit ut à aimer mieux un petit oiseau sur le l'une grue volant dans le ciel ». Faidit couru lui demander l'explication de cette reçut la réponse suivante : « Marie r, et je suis le petit oiseau que vous sur le poing : je vous veux pour amant, us ferai don de moi et de mon amour. » ces mots fut transporté de joie, et l'oublier Marie de Ventadour ; mais il ne s a se convaincre que les paroles d'Au- Malemont n'étaient point sincères. « Ce vous ai promis, lui dit-elle, ce n'est pas aimer d'amour ; mais j'ai voulu vous de la prison où vous étiez. » Faidit mplora grâce, il lui fallut chercher d'au- ours. Il ne fut pas plus heureux auprès rquise d'Aubusson, qui donna rendez- n amant, Hugues Brun, dans la maison lit, pendant que ce dernier était ui Guillelma qui les reçut. Faidit, r, apprit cet outrage, et s'en vengea n satirique, où il dit qu'il « con- qui ne logea jamais l'honneur ». Il fit part de ces vers à Marie de Ventadour, dans l'espoir de rentrer dans ses bonnes grâces, mais elle ne voulut plus le revoir. Faidit partit alors pour la croisade : c'était Marie de Ventadour qui l'avait engagé à se faire croisé, pour être plus digne d'elle. Les adieux du poëte ressemblent à ceux de Marie Stuart quittant la France : « Adieu, s'écrie-t-il, gentil Limousin ; je quitte votre doux pays, pays si agréable, des seigneurs et des voisins, des dames d'un mérite distingué, fleurs de courtoisie ; aussi je languis, je gémis, je soupire nuit et jour. » De retour de la croisade, Faidit fut reçu par le marquis de Montferrat, puis par messire d'Agoult, seigneur de Sault et provençal. Ce qui surprendra, après ses mésaventures en amour, c'est qu'il aima encore une noble châtelaine, Jordana de Brun, et il eut pour rival Alphonse II, comte de Provence. La jalousie le jeta dans le plus profond désespoir. Il crut que Jordana payait le comte de retour ; mais détrompé, il implora sa grâce, et dit à Jordana qu'il lui serait aussi fidèle que le lion de Gouffier de Lastours. Faidit a laissé un grand nombre de chansons et plusieurs autres pièces de vers. Nous citerons *Le Triomphe de l'Amour*, que Pétrarque a imité ; — *L'Hérésie des Prêtres*, espèce de comédie, dans laquelle il favorise les sentiments des Vaudois et des Albigeois. Il en composa d'autres, qu'il vendit, dit-on, jusqu'à 3,000 livres. Martial Audoin.

Nadaud, mss., t. IV, p. 195-196. — J. de Nostre-Dame, *Hist. poet. prov.*, ch. 14. — La Croix du Maine, *Bibl. franç.*, p. 11. — Du Verdier de Vauprivas, *Bibl. franç.*, t. I, p. 13, 16. — *Bib. imp.*, Mss. 7225. — Vaissette, *Hist. du Languedoc*, t. II, p. 518. — *Hist. litt. de la Fr.*, t. XVII. — *Hist. littéraire des Troubadours*, t. I, p. 354. — *Dict. des Mœurs des Français*, poésie. — Marchangy, *Gaule poetique*. — Pétrarque, *Poëme du Triomphe de l'Amour*, chant 4.

FAIEL. *Voyez* FAYEL.

FAIGUET DE VILLENEUVE (*Joachim*), et non *Faignet*, économiste français, né à Moncontour (Bretagne), le 16 octobre 1703, mort en 1780. Il fut d'abord maître de pension à Paris, puis trésorier au bureau des finances de Châlons-sur-Marne. On a de lui : dans l'*Encyclopédie méthodique*, les articles *Citation*, *Dimanche*, *Épargne*, *Études ;* l'*Économie politique contenant des moyens pour enrichir et pour perfectionner l'espèce humaine* ; Paris, 1763, in-12. L'auteur y propose d'établir en France une régie ou compagnie perpétuelle, destinée à recevoir les économies des artisans, des domestiques, etc. ; cette idée, on le voit, a été réalisée de nos jours par la création des caisses d'épargne. Faiguet donna à plusieurs exemplaires de son ouvrage le titre de *L'Ami des Pauvres, ou l'économe politique ;* 1766, in-12. Il y joignit un *Mémoire sur la diminution des fêtes*, imprimé avec des signes ou caractères nouveaux, qui le rendent fort difficile à lire. Il y essayait de rapprocher l'orthographe de la prononciation ; — *Mémoire sur la conduite des finances et sur d'autres objets intéressants ;* Amsterdam, 1720 (1770), in-12. On y trouve les *Moyens de*

subsistance pour nos troupes, à la décharge du roi et de l'État, imprimés séparément en 1769; — *Légitimité de l'usure légale, où l'on prouve son utilité*, etc.; Amsterdam, 1770, in-12. L'auteur y discute les passages de l'Ancien et du Nouveau Testament sur l'usure ou prêt à intérêt; et il démontre clairement que les casuistes sont en contradiction avec eux-mêmes. A la fin de son livre, on lit les deux vers suivants :

A cinquante-cinq ans, avocat de l'usure,
J'instruisais la Sorbonne et la magistrature;

— *L'Utile emploi des Religieux et des Communautés, ou mémoire politique à l'avantage des habitants de la campagne*; Amsterdam, 1770, in-12. Faiguet se fit encore connaître par différents morceaux de prose et de vers, insérés dans le *Mercure* et dans d'autres journaux. Il inventa, pour le service des armées, une sorte de fours mobiles et portatifs, dont les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1761, font une mention honorable. Il est aussi le premier qui ait fabriqué en France un pain composé de trois parties égales de froment, de seigle et de pommes de terre. P. Levot.

Barbier, *Examen critique et Complément des Dictionnaires historiques*.

* **FA-HIAN** ou **CHI-FÀ-HIAN**, célèbre voyageur chinois, vivait au quatrième siècle de J.-C. Il se livra dès sa jeunesse à l'étude des idées religieuses que les disciples de Bouddha avaient nouvellement introduites en Chine. Instruit par un des plus zélés missionnaires venus de l'Hindoustan, Kieou-Ma-Lo-Chi, il voulut l'imiter et contribuer à répandre dans le monde les principes samanéens. Accompagné de quelques religieux, il partit vers 400 de Tchhang'An, et parcourut successivement les royaumes de Khian-Kouei, de Néou-Than, de Chen-Chen, de Ou-I, de Kiè-Tchha, de Tho-Ly, d'Ou-Tchang, de Su-Ho-To, et plus de vingt-cinq autres qu'il serait trop long d'énumérer; il traversa des déserts, tels que le Cha-Ho (*Fleuve de Sable*), large de 150 lieues, passa le Gange, ainsi que beaucoup d'autres fleuves, gravit les plus hautes montagnes, escalada les rochers, rampa sur le bord d'immenses précipices, affronta les tempêtes dans les mers de Ceylan, et revint sain et sauf à Tchhang'An, près de quinze années après son départ, ayant fait plus de trois mille lieues européennes. Il s'occupa aussitôt de la rédaction des notes qu'il avait prises durant sa route, et les publia, vers 419, sous le titre de *Foe-Koue-Ki*, avec la collaboration d'un certain Pa-Lo-Thsan. Ce livre a eu en Chine un grand nombre d'éditions; on le considère comme un des plus importants pour l'étude de la géographie et de l'histoire. M. Rémusat, qui en a fait le sujet d'une étude spéciale et très-consciencieuse, dit du *Foe-Koue-Ki* qu'il est écrit dans un style très-simple et sans difficultés. Il ajoute qu'il contient des renseignements que l'on chercherait vainement dans les écrits des Occidentaux et peut-être dans ceux des Indiens eux-mêmes. « Sa relation est donc aussi précieuse pour la géographie comparée que pour l'histoire des régions orientales. » L'édition de M. Abel Rémusat est ainsi intitulée : *Foe-Koue-Ki, ou relation des royaumes bouddhiques, vo*[illegible] *dans la Tartarie, dans l'Afghanis*[illegible] *dans l'Inde, à la fin du quatrième si*[illegible], [illegible] *Chi-Fa-Hian*; Paris, imprimerie roya[illegible], [illegible], in-4°. Il est accompagné d'un commentaire très-précieux, et d'autant [illegible]ritoire [illegible] tous les monuments décrits [illegible] Fa[illegible] ont disparu depuis des siècles et qu'un [illegible] nombre des lieux qu'il indique ont [illegible] nom. M. Charton a donné, en 1854, une nouvelle édition du *Foe-Koue-Ki* dans son *Histoire des Voyages* (I[er] vol., p. 356). Louis Lacour.

Documents inédits.

FAIL (*Noël* du). *Voy.* Dufail.

FAILLE (De La). *Voyez* La Faille.

FAIN (*Agathon-Jean-François*, baron), historien français, né le 11 janvier 1778, à Paris, mort dans la même ville, le 16 septembre 1837. Entré comme surnuméraire, dès l'âge de seize ans, au comité militaire de la Convention nationale, il fut admis dans les bureaux du Directoire après le 13 vendémiaire an IV par Barras et Letourneur (de la Manche), et de Lagarde, alors secrétaire général, en fit le chef de son bureau particulier. Devenu bientôt après chef de division, Fain se trouva chargé de la direction de tous les travaux du secrétariat général. Sous le consulat, il passa à la secrétairerie d'État. Il eut d'abord la division des archives, et bientôt il obtint la confiance de Maret, depuis duc de Bassano. En 1806, c'est-à-dire à vingt-huit ans, il entra avec le titre de secrétaire-archiviste au cabinet particulier de l'empereur. Depuis lors il suivit Napoléon dans toutes ses campagnes et dans ses différents voyages. Ce prince le créa baron de l'empire en 1809, et deux ans après maître des requêtes. Au commencement de 1813, après la campagne de Russie, le baron Fain fut nommé secrétaire du cabinet. Il ne quitta plus l'empereur jusqu'à l'abdication de Fontainebleau. Le soir même du 20 mars 1815, il fut réinstallé dans ses fonctions aux Tuileries avec le titre de premier secrétaire du cabinet de l'empereur, qu'il accompagna à Waterloo. Le baron Fain, qui le 6 juillet avait été porté, après la seconde abdication de Napoléon, aux fonctions d'adjoint au ministre secrétaire d'État près le gouvernement provisoire, se retira dès le 8 du même mois, jour où les Bourbons rentraient à Paris. Il employa les loisirs de cette retraite de quinze années à rédiger ses souvenirs sur l'empereur, et il a inscrit avec honneur son nom parmi les annalistes du règne de Napoléon I[er]. Rappelé aux Tuileries, dès le mois d'août 1830, par le roi des Français, avec le titre de premier secrétaire du cabinet, il fut également rétabli l'année suivante, dans la dignité de commandeur de la Légion d'Honneur, qui lui avait été con-

815. Lorsqu'à deux reprises les trans- s du ministère appelèrent M. de Mon- département de l'intérieur, le roi remit s du baron Fain l'administration de sa Lors des élections de 1834, il fut ition par l'arrondissement de Laurel), lieu de sa retraite pendant on. Aucune circonstance particulière ni l'attention publique durant la lé- uit il fit partie. Il fut aussi membre du État. On a du baron Fain : *Manuscrit (1794-1795), contenant les premiè- actions de l'Europe avec la Républi- aise et le tableau des derniers évé- du régime conventionnel, pour servir e du cabinet de cette époque;* Paris, 8°; — *Manuscrit de mil huit cent ontenant le précis des événements année pour servir à l'histoire de*; Paris, 1827, 2 vol. in-8°; — *Ma- le mil huit cent treize, contenant des événements de cette année, pour l'histoire de l'empereur Napoléon;* , 2 vol. in-8°; — *Manuscrit de mil quatorze, contenant l'histoire des ers mois du règne de Napoléon;* Pa- in-8°. Les trois derniers de ces ou- au nombre des livres les plus exacts intéressants qui aient été écrits sur temps de l'empire. Le *Mémorial de Hélène* les apprécie en ces termes : « Il ile d'exposer avec plus d'intérêt et de présente cette peinture d'événe- importants et néanmoins aussi peu , surtout l'immortelle et courte campa- 1814. C'est un épisode de véritables les..... M. le baron Fain nous a enrichis bleau de juste orgueil national; la re- ce des citoyens lui est assurée. » CHAMBROBERT, *Encycl. des G. du M.*]

FAIPOULT. *Voyez* FAYPOULT.

FEATLEY (*Daniel*). *Voy.* FEATLY.

FAIRFAX (*Edouard*), célèbre poëte anglais. a date de sa naissance; il mourut . Il était fils de Thomas Fairfax de contrairement aux habitudes guerrières . il vécut retiré à Newhall, unique- upé de ses travaux littéraires et de de ses enfants et de ses neveux, parmi t le célèbre lord Fairfax. Quant à ses il dit lui-même dans ses écrits qu'il ne papiste superstitieux ni un fanatique . Édouard Fairfax est surtout connu duc n de la *Jerusalem délivrée* du en 1600, dédiée à la reine Élisa- marquable par la fidélité et l'harmonie sation. On a préféré longtemps la tra- ode, quoique inférieure en mérite. récentes témoignent de la justice à l'œuvre de Fairfax le public an- tion du Tasse, on a de Fairfax *Prince Noir* et des *Églogues*.

Biogr. Brit. — *Preface to Fairfax's Tasso*, édit. de 1749. — Cooper, *Muses Library*.

FAIRFAX (*Thomas*), général et homme politique anglais, né à Otley, en 1611, mort le 12 février 1671. Il étudia quelque temps au collége Saint-Jean de Cambridge; mais, entraîné par son goût pour la carrière militaire, il alla servir en Hollande, sous les ordres de lord Vere. Revenu en Angleterre, il épousa la fille de ce général, dont il embrassa les doctrines presbytériennes. Lorsque le roi et le parlement en vinrent à une guerre ouverte, Fairfax prit parti pour cette assemblée. Il fut d'abord battu en plusieurs rencontres par les royalistes, notamment à Adderton-Moor, en 1643. Plus tard, il répara ses échecs par d'importantes victoires, celle, par exemple, de Marston-Moor. Il succéda, après cette affaire, au comte d'Essex dans le commandement de l'armée. Après la victoire de Naseby, à laquelle il contribua puissamment par sa valeur, il s'avança vers l'ouest, et continua de combattre pour la cause qu'il avait embrassée. Il réduisit Colchester en 1648, et fit passer par les armes Lisle et Lucas, qui avaient défendu la place au nom du roi. La conduite de Fairfax parut se modifier lorsque Charles fut tombé au pouvoir des parlementaires; il eût voulu empêcher le parti victorieux de pousser les choses à l'extrême. Malheureusement la force de son caractère n'était pas à la hauteur de ses intentions. Il se borna à quelques démonstrations respectueuses envers l'infortuné monarque. Dominé par Cromwell, il se laissait entraîner, et devenait sans le vouloir l'instrument de projets dont il n'avait pu sonder la profondeur. C'est ainsi qu'il marcha contre les derniers débris du parti royaliste et les anéantit à Colchester (1648). De retour à Londres, il établit son quartier-général à Whitehall. Il espérait sans doute en imposer au parlement et à la cité; mais ses bonnes intentions furent paralysées. Cromwell et les révolutionnaires arrivèrent à leur but, et Charles Ier fut mis en jugement. Fairfax ne voulut point assister à cet acte; et lorsqu'à l'appel des membres du parlement on prononça son nom, lady Fairfax, placée dans une des tribunes de la salle où se tenait l'assemblée, s'écria : « Il est trop honnête homme pour se trouver ici. » Fairfax fit d'inutiles tentatives pour empêcher l'exécution du roi : la sentence fut exécutée. Néanmoins, aussi ambitieux que faible, il accepta le commandement des troupes en Angleterre et en Irlande. Il battit complétement les niveleurs à Burford, et apaisa les troubles du Hampshire. En 1650, les Écossais s'étant déclarés pour Charles II, Fairfax refusa de marcher contre eux; Cromwell s'empressa de le remplacer. Débarrassé d'emplois qui lui pesaient, Fairfax se retira dans sa terre de Nunappleton, dans l'Yorkshire. Là, revenu de toutes les erreurs où l'avait jeté un caractère impétueux, irréfléchi, il se livra aux douceurs d'une vie paisible, partageant ses loisirs entre l'étude et la culture de ses terres,

et faisant des vœux pour le rétablissement de la famille des Stuarts, bien décidé cette fois à les aider de tout son pouvoir pour remonter sur le trône d'Angleterre. Au premier signal que donna Monk (*voy.* ce nom), et qui fit naître l'espoir d'une restauration, il sortit de sa retraite (3 déc. 1659), suivi d'un corps d'habitants de sa province et de 1,200 Irlandais, qu'il avait enlevés aux drapeaux du général Lambert. Monk étant entré en Angleterre, Fairfax s'empara d'York. Devenu membre du parlement réparateur et chargé d'aller à La Haye prier Charles II de venir reprendre la couronne, Fairfax sut faire agréer à ce prince son repentir. Après la restauration, il alla dans sa retraite reprendre ses paisibles occupations. Il mourut des suites d'anciennes blessures.

Sa fille, *Marie* FAIRFAX, épousa le duc de Buckingham.

Fairfax contribua à la publication de la *Polyglotte*. Il est compté au nombre des poëtes et des orateurs de l'époque où il a vécu. On trouve dans les catalogues anglais la liste de ses ouvrages, la plupart peu importants. Ses *Mémoires* ont été publiés en 1699, in-8°. [DE LATENA, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec add.]

Hume, *Hist. of Engl.* — Lingard, *Hist. of Engl.* — Guizot, *Hist. de la Rev. d'Angl.* — Villemain, *Hist. de Cromwell.*

FAISTENBERGER ou **FEISTENBERGER** (*Antoine*), peintre allemand, né à Inspruck, en 1678, mort à Vienne, en 1721. Il apprit le paysage chez Bontisch, et perfectionna son style à l'école de Gaspard Poussin à Rome. Les paysages de Faistenberger sont encadrés dans des ornements d'architecture romaine; les figures y sont peintes par Jean Graf et Alexandre Bredael. Les tableaux de Faistenberger ont du coloris et une grande vigueur d'expression.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexik.* — Ersch et Gruber, *Allg.-Enc.*

FAITHORN ou **FAYTHORNE** (*William*), peintre et graveur anglais, né à Londres, en 1616, mort dans la même ville, en 1691. Il était élève de Peake. Ce peintre ayant pris les armes pour soutenir Charles Ier, Faithorn suivit son maître, et tomba entre les mains des puritains à l'affaire de Bassinghouse. Amené à Londres, il y fut enfermé dans la prison de l'Aldersgate. Pour se distraire des ennuis de la captivité, il se mit à graver, et exécuta le portrait de *Villiers, duc de Buckingham.* Ses amis obtinrent sa mise en liberté; mais, ayant refusé de prêter serment à Olivier Cromwell, il reçut l'ordre de quitter l'Angleterre. Il se retira en France, où il étudia sous Philippe de Champaigne; il se lia aussi avec le célèbre Nanteuil, qui lui donna d'excellents conseils, et lui fit prendre une manière plus large. De retour dans sa patrie, vers 1650, Faithorn ouvrit à Londres un commerce d'estampes; il gravait pour les libraires, et exerçait son talent pour la peinture en miniature. « Ses portraits, dit Gori Gandellini, sont d'une exécution admirable, d'un style libre, délicat et d'une couleur vigoureuse. Ses tableaux d'histoire ... bons, et laissent à désirer dans la co... dessin. » Faithorn signait ordinairemen... tampes de son nom et quelquefois F.F. ... cipales gravures sont les portraits ... *liam Paston*, regardé comme so... ouvrage; — *Lady Paston*, d'après Va... — *Marguerite Smith*, femme de sir ... *Herbert;* — *Montagu, comte de Li...* — *William Saunderson;* — *Charles II* ... d'Angleterre; — *Sir Thomas Fairfax;* — *J... Milton;* — *John Hacket;* — *Armand, ... nal de Richelieu:* ces quatre derniers mo... sont très-rares; — Une *Sainte Famille*, d... Vouët; — *La Sainte Vierge caressant l'... Jésus*, d'après La Hire; — le portrait ... *veur tenant un globe du monde*, d'aprè... phael; — *Le Christ mort*, d'après Van ... — *La Sainte Cène*, etc. Il a publié ... traité sur le dessin, la gravure au burin ... forte; 1662.

Strutt, *Biographical Dictionary of Engravers;* 1786, 2 vol. — Basan, *Dictionnaire des Graveu...* — G. Gori Gandellini, *Notizie degli Intagliatori.*

FAITHORN (*William*), dit *le jeune*, ... veur et dessinateur anglais, fils du préc... né à Londres, en 1656, et mort en 1686. ... élève de son père, mais renonça à grave... rin pour prendre la *manière noire*. Il gra... avec succès des portraits et quelq... jets. Mais sa dissipation et sa pa... duisirent à la misère et bientôt au t... principales productions sont les portr... *mas Flantmann* (premier ouvrage de F... — *Marie Stuart, princesse d'Orange*, ... Hanneman, faussement attribuée par ... Faithorn père; — *Sir William Read*, ... oculiste; — *Frédéric, duc de Schomberg;* — *Richard Haddock*, d'après Clostermann; *Anne*, reine d'Angleterre; — *John Morr*, ... que d'Ély; — *Lady Catherine Hyde*, etc.

Giov. Gori Gandellini, *Notizie degli Intagliatori.*

FAKHR-ED-DIN (*le Faux*), histor... vivait en 701 de l'hégire (1302 de J.-C.). ... dénomination de cet écrivain était jusque ici ... inconnue, car son titre honorifique et son ... manquent dans le manuscrit, et son ... illisible. Mais M. Reinaud a décou... pelait : Schérif *Safi ed-Din-Moha...* ... *ben-Thébatheba*, surnommé *Ibn-al-Tho...* Il comptait parmi ses ancêtres I... thaba, qui joua un certain rôle ... viles qui signalèrent le troisièm... On a de lui : *Al-Fakhri fi'l-Ada...* *we ad-dowel al-islamiyet* (Le Fakhri, ... de la conduite des rois, et histoire des dyn... musulmanes). Cet ouvrage a reçu le titre *Fakhri*, parce qu'il était dédié à Al-Melik Moatzem *Fakhr* al-Melet-we-ed-din-Isa-... Ibrahim, prince de Moussoul. La prem... est un traité de politique, la seconde ... du khalifat depuis Abou-Bekr jusqu'à la

(656-1258). C'est une des his- ... écieuses qui nous soient restées ... elle est écrite d'un style simple, ... d'anecdotes intéressantes sur ... personnages, et se distin- ... impartialité et de saine cri- ... connaît qu'un seul exemplaire, ... iothèque impériale, n° 895 de ... arabe. Le texte et la traduction de ... fragments ont été publiés ; savoir : les ... le Haroun-ar-Raschid, et de Mostasim- ... les droits des souverains sur leurs su- ... Silvestre de Sacy, dans le t. Ier de la ... thie Arabe ; — la translation de ... des Ommiades en celles des ..., par ... am. Jourdain, dans le t. V des ... ben des Orients (Mines de l'Orient) ; 816, in-fol. ; — *L'Histoire des quatre Califes*, par M. Freytag, à la suite ... *Fabulæ*, etc. : Bonn., 1823, in-8°, ... ses *Fragmenta Arabica* ; Saint- ... 1828, in-8° ; — *Les Califats* d'A- ... noun, de Motasim, de Watsic, de ... et de Montasir, par M. Cherbonneau, ... *Journal Asiatique* de Paris, an. 1846, 1847, t. I. E. BEAUVOIS.

... Sacy, *Chrest. Ar.*, t. I. — Cherbonneau, ... *Asiat.*, 1846, t. I, p. 296. — *Omdet al-* ... arabe, n° 6.., f° 108 de l'ancien fonds. — ... *communiqués* par M. Reinaud.

... AR-RAZI. L'iman *Abou-ab-* ... *-ben-Omar-ben-al-Huséin-* ... *-Ta* ..., *al-Beeri*, *at-Thabarestani*, *Ibn-al-Khatib* (le Fils du Prédica- ... *Fakhr-ed-din-ar-Razi*, célèbre docteur de la secte de Schaféi, né à Réi (ville ... adjemi), en 543 ou 545 de l'hégire (1149 de J.-C.), mort à Hérat, le 1er schewal ... 1210). C'est auprès de son père qu'il ... premiers éléments des sciences : après ... celui-ci, il se rendit à Merw pour y ... ons de Kemal-ed-Din-Al-Simnani. ... de sa naissance, il se plaça sous ... de Madjd-ed-Din-Al-Djili, qu'il suivit ... Lorsqu'il eut terminé ses études, il ... le Khowarezin, puis dans le Mawar- ... Les doctrines d'Ibn-Keram, qui profes- ... morphisme, avaient trouvé un grand ... ctateurs dans ces contrées. Fakr-ed- ... de les combattre, et ne le fit pas ... Les chefs de cette hérésie, irrités ... par le nombre de leurs adhérents, ... contre Fakhr-ed-Din. Malgré ... celui-ci fut forcé de sortir du ... a dans sa patrie. Il ne ... pour se rendre à Ghaz- ... ed-Din-ben-Sam, sultan des Gaurides. Ce prince le combla de richesses. Peu de temps après, ... dans le Khowarezm, et ... Mohammed Khothb-ed-Din- ... a pour lui un collége à ... ès de lui pour le reste de ses jours. Les sciences les plus diverses, la philosophie, la théologie, la jurisprudence, les mathématiques, la médecine, l'astrologie, l'alchimie, l'histoire, les traditions, la théologie, la philologie furent l'objet des études de Fakhr-ed-Din ; il a laissé des écrits sur toutes ces matières, et même quelques pièces de poésie. Il s'exprimait avec éloquence en arabe et en persan ; quelquefois il était tellement ému de componction, qu'il pleurait lui-même à ses discours. Il est, avec Al-Gazali, l'un des premiers qui aient introduit la logique dans les discussions théologiques ; aussi quelques zélés musulmans l'ont-ils traité de novateur, d'impie, de rationaliste, de corrupteur de la morale et de la religion. Mais, malgré ces reproches, il n'a pas laissé de conserver une belle réputation ; ses ouvrages se sont répandus dans toutes les contrées soumises à l'islamisme, sont devenus classiques, et ont fait oublier les autres écrits relatifs aux mêmes sujets. Parmi les ouvrages de Fakhr-ed-Din on remarque : *Khamsin fi ossoul-ed-Din* (Les Cinquante Questions sur les Principes de la Religion) ; — *Arbaïn* (Quarante Questions), sur la métaphysique. On trouve la liste de ses autres écrits dans Hadji-Khalfa, dans Ibn-Khallikhan, dans Khondemir, et dans un passage du *Tarikh-al-Hokama* (Histoire des Philosophes), publié par Casiri.

E. BEAUVOIS.

Ibn-al-Atsir, *Kamil at-Tewarikh*. — Abou'l-Faradj, *Hist. Dynast.*, trad. par Pococke, p. 298, 317. — Ibn-Khallikan, *Biogr. Diction.*, trad. par M. Mac-Guckin de Slane, t. II, p. 652. — Abou'l-Féda, *Ann. Moslem.*, trad. par Reiske t. IV, p. 178, 239. — Khondemir, *Hubil, as-siyer*. — Léon l'Africain, *Vie des Médec. et des Philos.*, dans le t. XIII, p. 289 de la *Biblioth. Græca* de J. Alb. Fabricius. — Hadji-Khalfa, *Lexic. bibliog. et encyclop.*, trad. et publ. par Fluegel, t. II, n° 3132, et passim. — Casiri, *Bibl. Arab. Hispana*, t. I, p. 181, 198-466, 518.

* **FAKHR-ED-DIN BINAKITI** (*Abou-Souleyman Daoud ben-abou'l-Fadhl ben-Mohammed*, plus connu sous le titre honorifique de), historien persan, né à Binakit ou Finakit (ville du Mawar-an-Nahr), mort en 730 de l'hégire (1329 de J.-C.). Il remplissait la charge de poëte lauréat à la cour de Ghazan-Khan. On a de lui : quelques pièces de vers ; — *Rawdhet ouli'l-albab fi towarikh al-akabir w'al-ansab* (Le Jardin des Savants relativement à l'histoire des grands hommes et des généalogies), ou plus brièvement *Tarikh-i-Binakiti* (Chronique du Binakiti). Elle a été achevée en 717 (1317) et dédiée au sultan Abou-Saïd. C'est un abrégé du *Djami-at-Tewarikh* de Raschid-ed-Din. On n'y trouve aucun fait nouveau ; aussi cette histoire a-t-elle beaucoup perdu de sa valeur depuis la récente découverte de l'ouvrage original. Il y est traité des prophètes jusqu'à Abraham, des rois de Perse, des khalifes jusqu'à la mort de Mostasem-Billah, des Juifs, des Francs, du christianisme, de l'Inde, de la Chine et des Mogols. Le VIIIe chapitre de cette chronique a été traduit en latin et publié par André Müller, sous le titre erroné de : *Abdallæ Beidhavæi Historia*

Sinensis (Histoire chinoise), Berlin, 1677, in-4°; et réimprimée par son fils, avec des additions, Iéna, 1689, in-4°. Il en existe une traduction anglaise par Weston; 1820. E. BEAUVOIS.

Doulatschah, *Tedzkiret as-Schoara*, liv. IV — Hadji-Khalfa, *Lexic. Bibliogr.*, édit. Fluegel, t. III, n° 6638. — J. de Hammer, *Gesch. der schönen Redekünste Persiens*, p. 242. — Art. dans les *Wiener Jahrbücher*, an. 1835. — *Bullet. de la Soc. Geogr. de Paris*, an. 1835, p. 51.—M. Ét. Quatremère, *Hist. des Mongols de Raschid-ed-Din*, t. I, préf., p. 88, 424. — H. Elliot, *Bibliogr. Judex to the Historians of Muhammedan India*, t. I, p. 70.—W.H. Morley, *A descr. Catal. of the Histor. mss. in the Arabic and Persian lang. preserv. in the libr. of the R. Asiat. Soc. of Gr.-Britain and Ireland*; Lond., 1854, in-8°.

FAKHR-ED-DIN (1), **FAKKARDIN** et quelquefois **FACARDIN**, grand-émir des Druses, né en 1584, décapité le 13 avril 1635. Il était de la famille de Maan Monogly, et fut élevé par un chrétien maronite, qui l'initia aux sciences et aux arts. Son père ayant été empoisonné en 1586, sa mère, Setnesep, prit la régence, et gouverna avec tant d'intelligence, que sous sa direction le fils reconquit les provinces que le père avait perdues et fut même proclamé grand-émir par les chefs des Druses. Il profita des guerres que soutint successivement le sultan Achmet I[er] contre ses pachas d'Asie révoltés, contre la Hongrie et la Perse, pour obtenir des concessions importantes du monarque ottoman. En 1608, Fakhr-ed-Din s'allia avec Ferdinand, grand-duc de Florence, qui lui fournit une flotte. Il attaqua alors la Perse, et s'empara de Séida, de Balbek et des pays de Libanon. Le sultan Achmet, inquiet d'un tel voisin, lui donna ordre de discontinuer ses conquêtes, et l'invita à venir à Constantinople pour déterminer les frontières de leurs États réciproques. L'émir y consentit; mais il se rendit d'abord à Florence, où Cosme II de Médicis, qui venait de succéder à son père, le reçut en ami. Sur les conseils intéressés de son allié, Fakhr-ed-Din fit détruire et combler les ports florissants de Saint-Jean-d'Acre, de Tyr, de Séida et de Beyrouth. Le sultan, irrité, envahit les États de Fakhr-ed-Dyn; mais Setnesep repoussa les Turcs, et obtint une suspension d'armes que le retour de son fils changea en paix. Plus tard Fakhr-ed-Din, confiant dans les promesses du pape, du roi d'Espagne et du grand-duc de Toscane, recommença la guerre; il prit Antioche, soumit les montagnards des monts Sajou, et s'engagea dans une guerre injuste et désastreuse contre les Arabes. Setnesep mourut sur ces entrefaites, et avec elle la bonne fortune de son fils s'évanouit. Abandonné par les princes chrétiens, attaqué par les pachas de Damas et de Jérusalem, battu par les Arabes et trahi par ses principaux chefs, Fakhr-ed-Din fut envoyé à Constantinople, où le sultan Amurath IV le reçut avec quelque considération et lui aurait peut-être rendu la liberté si les Druses, conduits par les petits-fils de l'émir, n'eussent recommencé les hostilités. Amurath crut alors être bon politique en faisant d[illegible] ed-Din et tous les membres de sa [illegible] tenait entre ses mains.

(1) Mot qui signifie dans l'Orient *Gloire de la Religion*.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire hist.*

* **FAI[illegible]RI [illegible]RAWI**, persan, v[illegible] ue[illegible] gire (1540 de J.-C.). Il était am[illegible] Au-S[illegible] a de *Djewahir al-a[illegible]* (P[illegible] biographies de [illegible] gt femmes p[illegible] en turc ou en [illegible]san. Cet ouv[illegible] Mohammed [illegible] han, souverain du [illegible] *Tohfet al-Hu[illegible]* [illegible] 'Ami[illegible], ouv[illegible] dédié à Habib-A[illegible] tique de *ghazals* ([illegible]) tirées [illegible] vains. [illegible]

A. Sprenger, *A Catal. of the arab., pers.* [illegible] *dustany mss. of the Libraries of the king of Oudh*; [illegible]cutta, 1854, in-8°, t. I, p. 9.

* **FAJARDO** (*Alonso Guajardo*), p[illegible] moraliste espagnol du seizième siècle, né à [illegible]doue. Il écrivit une série de 280 quatrains[illegible] sont parfois des dictons [illegible] mais le plus souvent des [illegible] mo[illegible]s: *Proverbios morales en redondillas* (1) [illegible] à Cordoue, 1588, in-8°, et ils furent [illegible] à Paris, 1614, in-12, avec une comédie [illegible] *sofia moral*, composée par Hurtado de la [illegible] (*voy.* ce nom). César Oudin a placé 50 de[illegible] *Proverbios* à la suite de quelques éditi[illegible] *Refranes castellanos*, et notamment [illegible] de 1604 et de 1659. [illegible]

G. Duplessis, *Bibliographie parémiologique*, p[illegible]

FAJARDO (*Diego*). Voyez SAAVEDRA.

* **FALAIZE** (M[me] *Caroline-Philiberte*), JACQUEMAIN, femme de lettres franç[illegible] à [illegible]teauroux, le 4 mars 1792, morte à Bour[illegible] janvier 1852. Elle a publié plusieurs ouv[illegible] ducation : *Leçons d'une mère à sa fille* [illegible] *religion*. Ce livre a eu une seconde éd[illegible] le titre de *Leçons d'une mère à ses en[illegible]* Paris, 1837, 2 vol. in-8°; — *Hommage* [illegible] *sainte couronne*; Bourges, 1840, in-18; — [illegible] *tilde, ou le triomphe du christianisme* [illegible] *les Francs*; Lille, 1848, in-12; — *So[illegible] et Courage, ou la pieuse Madeleine*, [illegible] 1850, in-8°; — *Confidences d'une jeune* [illegible] Paris, 1851, 3 vol. in-8°. — M[me] [illegible] publié dans divers recueils des pièces [illegible] fort gracieuses, a laissé en manuscr[illegible] sieurs pièces de théâtre, dont quelques [illegible] vers; 2° un poëme sur les guerres de [illegible] intitulé *La Fiancée du Bocage*; 3° [illegible] *de sainte Jeanne de Valois*. H.

Documents inédits. — Girardot, *Notice*, dans [illegible] *Province de* 1852.

FALBAIRE DE Q[illegible]GEY. Voyez FENO[illegible]

FALCAM. Voyez KE[illegible]

FALCAND (*Hugues*), [illegible]lien. [illegible] rigine normande, vivait dans la sec[illegible] du douzième siècle. Sa vie est tout à fait [illegible] connue. Muratori le croit Sicilien; M[illegible] au contraire, pense qu'il fut élevé seulement [illegible]

(1) *Redondilla*, stance en quatre vers.

plus à la Norman-
qu'il ait passé plusieurs
pays. Suivant les auteurs
les dates, le véritable
it *Fulca* ou *Fou-*
F Français
, avait suivi
he, oncle,
du archevê-
et archi-chancelier du royaume
oire littéraire de France, qui
à l'appui deux passages
lesquels semblent établir
t qu'il écrivit son *His-*
Deux autres passages
recueil prouvent que l'abbé de
écrit sur les malheurs de la
autre , l'auteur, quel qu'il soit, de
se dit *alumnus Siciliæ*; ce
qu'il était né dans cette île,
y avait été élevé, ce qui ren-
nable l'identité établie par l'*Art de*
les dates entre Falcand et Foucault.
re trancher la question, contentons-
que *Falcandus* pour *Fulcaudus* est
copiste très-facile à concevoir; que,
le manuscrit conservé à Ca-
iothèque de Saint-Nicolas de
e nom de l'auteur, et que
thèque impériale n° 6262,
écrit *Hugo Falcandus*, sur l'au-
as, faites toutes d'après celle de

and ou Foncault roule en-
les troubles de la Sicile sous le
aume Ier et de Guillaume II; il se
à la mort de ce dernier prince,
On a donné quelquefois à Falcand le titre
sicilien, et Gibbon a fait de lui un
« Son récit, dit-il, est rapide et
hardi et élégant; ses observations
portée. On voit qu'il connaissait bien
et qu'il pensait lui-même comme
L'histoire de Falcand ne contient
un récit intéressant des révolutions
elle offre aussi des détails très-cu-
dustrie manufacturière et agricole
ville de Palerme, alors partagée
rs, renfermait un grand nombre
d'étoffes en laine et en soie,
et de pierreries. Les Palermitains
ures laines de France, où l'art
était alors moins avancé.
aux qui croissaient ou qu'on
irons de Palerme, Falcand
ou carroubes, et surtout la
nom, dit-il, qui lui vient de la
qu'elle renferme. Une légère
la saveur du miel; mais
assez longtemps, il prend
alité du sucre.
de Sicile de Falcand est intitulée
De Tyrannide Siculorum; elle fut publiée pour la première fois par Gervais de Tournay, sur un manuscrit de Matthieu de Longue-Joue, Paris, 1550, in-4°; elle a été réimprimée dans le *Recueil des Historiens de Sicile*, Francfort, 1579; dans la *Bibliothèque de Sicile* de Carusius en 1723, et enfin en 1735, dans les *Scriptores Rerum Italicarum*, t. VII. D'après l'*Histoire littéraire de France*, « toutes ces éditions ne sont que des répétitions de la première, à quelques légères corrections près, qui ne sont fondées sur l'autorité d'aucun manuscrit. »

Fabricius, *Bibliotheca Latina mediæ et infimæ ætatis*. — Vossius, *De Historicis Latinis*. — Mongitore, *Bibliotheca Sicula*, append., t. II, p. 51. — *Art de vérifier les dates*, t. III, p 813. — Brequigni, *Dissertation sur Étienne du Perche*, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, t. XLI, p. 622. — *Histoire littéraire de France*, t. XV, p. 276.

* **FALCE** (*Antonio* LA), peintre de l'école napolitaine, né à Messine, vers 1640, mort en 1712. Élève d'Agostino Scilla, il peignit avec succès l'ornement à la détrempe et à l'huile: Ayant voulu, dans un âge déjà assez avancé, essayer de la fresque, il ne réussit pas également, et, suivant l'expression de Lanzi, il n'y parut qu'un peintre de taverne. E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* **FALCETTI** (*Giovanni-Battista*), architecte bolonais, mort en 1629. En 1620 il travailla à Bologne, au palais Bentivoglio; mais on ignore quelles parties de ce bel édifice doivent lui être attribuées. Il décora dans la même ville une des chapelles de San-Martino-Maggiore. En 1627, il donna des dessins pour la façade et deux chapelles de la cathédrale de Carpi; mais il n'est pas bien certain que le portail en bossage qui fut construit quelques années après sa mort soit celui qu'il avait projeté. E. B—N.

Campori, *Gli Artisti Italiani e stranieri negli Stati Estensi*. — Malvasia, *Pitture, Scolture e Architetture di Bologna*. — M. A. Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*.

* **FALCIATORE** (*Filippo*), peintre de l'école napolitaine, vivait en 1740. On a de lui de charmants tableaux avec des figures de petite proportion représentant des scènes de brigands, des batailles, des incendies, etc.

Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*.

* **FALCIDIUS** (*P*...), jurisconsulte romain, vivait vers l'an 40 avant J.-C. Il ne doit pas être confondu avec un C. Falcidius contemporain de Cicéron et mentionné par cet orateur dans son discours *Pro lege Manilia*. P. Falcidius, dont il est question ici, donna son nom à la loi *Falcidia*, qui assurait à l'héritier inscrit le quart des biens du testateur. La loi *Falcidia*, incorporée aux *Institutes* de Justinien, fut remise en vigueur à dater du sixième siècle. V. R.

Dion Cassius, XLVIII. — *Inst.* de Justinien, passim. — Cicéron, *Pro lege Manil.*

* **FALCIERI** (*Biagio*), peintre de l'école vénitienne, né à San-Ambrogio (Véronais), en 1628, mort en 1703. Il fut élève à Vérone de Giacomo Locatelli, et à Venise du cav. Liberi. Il

imita ce dernier dans ces teintes grasses et chaudes qui sont le plus grand charme de ses ouvrages. Plein de feu, d'imagination, de fécondité, Falcieri avait une grande habileté de main, et ses nombreux travaux lui procurèrent une brillante fortune. C'est à Vérone que se trouvent la plupart de ses ouvrages; le plus remarquable est un grand tableau placé au-dessus de la porte de la sacristie dans l'église de Sainte-Anastasie; il représente le *Concile de Trente*, et dans sa partie supérieure *saint Thomas terrassant les hérétiques*; cette œuvre brille surtout par la richesse de la composition et la variété des expressions. Citons encore dans la même ville les peintures de l'orgue de la cathédrale et celles qui entourent un ancien crucifix vénéré à Saint-Luc. Au nombre des travaux les plus importants de Falcieri figure la galerie qu'il peignit dans le château de La Mirandole pour le duc Alexandre II. E. B—N.

Pozzo, *Vite de' Pittori Veronesi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Bennassuti, *Guida di Verona*.

* FALCK (*Antoine-Reinhard*, baron), homme d'État hollandais, né à Utrecht, en 1777, mort le 16 mars 1843. Après avoir suivi les cours de l'athénée d'Amsterdam où professait Wyttenbach il compléta ses études dans les universités d'Allemagne, pour se préparer à la carrière diplomatique. Peu de temps après son retour à Amsterdam, il fut nommé secrétaire de l'ambassade hollandaise en Espagne. Lorsqu'il revint dans sa patrie, elle était sur le point de devenir un royaume, destiné à servir de dotation à un frère de Napoléon. Falck fut du petit nombre des hommes publics qui ne voulurent pas servir directement le souverain imposé à leur patrie. Il se tint à l'écart, et ne voulut accepter que la place, très-lucrative il est vrai, de secrétaire général de l'administration des affaires de l'Inde, affaires qui alors se réduisaient à peu de chose; Falck eut ainsi du loisir pour se livrer à la littérature, qu'il aimait. Nommé membre de la troisième classe de l'Institut royal de Hollande, classe qui répondait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en France, il y lut un mémoire traitant de l'influence de la civilisation hollandaise sur les peuples du nord de l'Europe, particulièrement sur les Danois. Ce travail, plein de remarques intéressantes, fait partie du tome Ier des *Mémoires de la troisième classe de l'Institut de Hollande*; Amst., 1817. Lors de la retraite des troupes françaises, en 1813, Falck provoqua une révolution dans la Hollande, et favorisa l'entrée des alliés, dans l'espoir de parvenir au rétablissement d'un gouvernement indépendant. Aussi fut-il nommé secrétaire du gouvernement provisoire; puis l'année suivante, lors de l'organisation du royaume des Pays-Bas, il fut appelé au poste important de secrétaire d'État, et eut beaucoup de part à l'établissement des nouvelles institutions de sa patrie. Ce fut lui qui rétablit, en 1816, l'Académie de Bruxelles et lui donna des statuts. Il fut élu membre de cette Académie deux ans après. Dans la même année 1818, le roi des Pays-Bas, qui lui accordait une confiance illimitée, le chargea à la fois des ministères de l'instruction publique, de l'industrie nationale et des colonies. Le baron Falck encouragea et améliora beaucoup l'instruction primaire, et les universités ne se ressentirent pas moins de sa direction éclairée. Le rapport qui fut distribué en 1827 aux états généraux sur la situation des écoles du royaume fit voir tout ce que le ministre avait fait pendant ses fonctions et tout ce avait reçu de lui sa première [illegible]ulsion. Mai[illegible] embarras du gouv[illegible] croiss[illegible] Les Belges exp[illegible] avec [illegible] les qu'ils avaient contre le système [illegible] ministère auquel le baron Falck appartenait [illegible] tait pas lui-même entièrement d'accord. [illegible] Maanen, ministre de la justice, [illegible] partie par sa véhémence le [illegible] que [illegible] cherchait à faire dans la haute [illegible] raillé en dedans et en dehors, le ministère enfin dissous, et Falck se retira avec ses collègues, de Nagell et le baron Gobbau, [illegible] sant le champ libre à Van Maanen. C[illegible] traite fut vivement blâmée par le parti [illegible] dais; mais sans doute les ministres qui don[illegible] leur démission avaient jugé impossible [illegible] maintenir avec dignité. En 1840 Falck s[illegible] sa retraite pour remplir les fonctions d'a[illegible] deur à Bruxelles, qu'il garda jusqu'à [DEPPING, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Quetelet, *Hommage à la mémoire de l'ambassadeur A. R. F.*; Bruxelles, 1846. — *Convers.-Lexikon*.

FALCKEMBERG. *Voyez* JEAN de FALCKENBERG.

FALCKENBOURG (*Gérard*), en latin *Falcoburgius*, philologue belge, né à Nimègue, vers 1535, mort en 1578. Il voyagea en France, et suivit les cours de Cujas à Bourges. Il était attaché au comte Hermann de Niewenair. Un jour que, pris de vin, il se rendait à Steinfurt, il tomba de cheval, et se tua. On a de lui : *Notæ in Nonni Panopolitani Dionysiaca*; Anvers (Plantin), 1560, in-4°; Francfort, 1606, in-8°; — des vers grecs que Janus Dousa inséra dans son *Schediasma in Tibullum*; — des *Notes* sur Catulle et des *Observations* sur le *Promptuarium Juris* d'Harmenopule, restées en manuscrit dans la Bibliothèque de Leyde.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*.

FALCKENSTEIN (*Jean Henri* DE), histor[illegible] allemand, né le 6 octobre 1682, [illegible] le 3 [illegible]vrier 1760. Préparé aux étu[illegible] [illegible] par des précepteurs particuliers, i[illegible] universités allemandes et hollandaises. [illegible] en 1715 prodirecteur de l'académie [illegible] d'Erlangen, et y fit des cours de [illegible] de généalogie et d'art héraldique. En 17[illegible] se convertit du protestantisme au catholici[illegible] et obtint aussitôt de l'évêque d'Eichs[illegible]

ographe. En 1730, après douze ... fonctions, et par suite d'intrigues de ...nstein abandonna Eischstædt, gou... un nouvel évêque, et vint s'établir ..., où il devint conseiller du mar...ries-G... aume-Frédéric de Branden... Tout en vaquant à ses fonc... avec ardeur aux recherches De 1736 à 1740 il rassembla à Er... ériaux de son Histoire de Thuringe. ...ières années furent troublées par des ...ies dues en partie à son changement de ... Ses ouvrages sont : *Antiquitates ...enses*; Francfort et Leipzig, 1733; — *...topograpraphicæ Norimbergenses*; ...fol.; — *Antiquitates Sudgavienses*: ... 1733 et formant le *prodrome* de ... publié en 1763; — *Analecta Thu...ordgaviensia*; Schwabach, 1734-1743, ...s; une quatrième partie est intitulée : *...arum Nordgaviensium Codex diplo...*; Neustadt, 1738, in-fol.; — *Thuringi...onica*; Erfurt, 1737-1739; — *Civitatis ...sis Historia critica et diplomatica*; ...739-1740; Schwabach, édition de Mau..., in-4°; — *Cronicon Suabacense*; ...40, in-4°; — *Tugend und Ehrenspie... Thuringischen Princessin und fraen... Kœnigin, der heil. Radegundis* (Le ... l... nneur et vertu de sainte Rade...se de Thuringe et reine de Franco...); ...bourg, 1740, in-4°; — *Wahre und ...haltende Beschreibung der heuti...es weltberühmten reichsfreien Stadt ...rg* (Description véridique et détaillée de ...ibre et renommée de Nuremberg); Er..., in-4°; — *Antiquitates et Memora...rchiæ Brandenburgicæ*; 1751, 1752; *...ndige Geschichte des grossen Her... und ehemaligen Kœnigreichs* ... (Histoire complète du Grand-Duché, ...oyaume, de Bavière); Munich, 1763.

Lex... vom Jahre 1750-1800. — *Verstor...rifsteller* — Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. ...* — Hirsching, *Hist. liter Handb.*

... (*Benoît*), grammairien et historien ...é à Naples, vivait dans la première par... siècle. Très-versé dans la philo..., il possédait de plus le latin, le ...breu. Il enseigna avec succès cette ... Naples. On a de lui : *De Origine He...um, Græcarum Latinarumque Litte... deque numeris omnibus libellus*; 1510, in-4°; — *De Syllabarum poetica...tate noscenda*; Naples, 1529, in-4°; ...; Naples, 1535, in-4°; — *La Dichia...re molti luoghi dubbiosi d'Ariosto e ... del Petrarcha; escusatione fatta ...nte*; in-4°; — *La Descrittione ...chi di Napoli e del suo dis...* 1539, 1568, 1580, 1589, in-8°. ... géographique et historique

fut traduite en latin par Sigebert Havercamp, d'après la sixième édition italienne, Naples, 1679, in-4°, et insérée dans le *Thesaurus Antiquitatum Italiæ* de Burmann, t. IX.

Toppi, *Bibliotheca Napolitana*. — Fabricius, *Bibliotheca Latina mediæ et infimæ ætatis*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. II, p. 416; VII, p. 111, 401.

FALCO ou **FALCON** (*Aymar*), théologien français, né dans la seconde moitié du seizième siècle, mort en 1544. Issu d'une famille illustre du Dauphiné, il fut d'abord curé du bourg ou petite ville de Saint-Antoine (Isère), puis il obtint la grande commanderie de Bar-le-Duc. Il était chanoine régulier de Saint-Antoine. Le chapitre général de son ordre le députa à Rome, auprès du pape Clément VII. A son retour, il fut choisi pour gouverner l'ordre sous le titre de vicaire général. On a de lui : *Antonianæ Historiæ Compendium*; Lyon, 1532. C'est une histoire de l'ordre de Saint-Antoine; — *De tuta Fidelium Navigatione inter varias peregrinorum dogmatum, nec non claudicantium opinionum fluctuationes, Dialogi decem*; Lyon, 1536; — *De Exhilaratione Animi, quem metus mortis angit et excruciat*; Vienne, 1541, in-8°; — *De compendiosa Ratione qua quis ditari possit; et de Fœdere cum Turco non ineundo*; sans indication de date.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FALCO. *Voy*. **CONCHILLOS**.

* **FALCON** (*Q. Sosius*), homme d'État romain, vivait dans la seconde moitié du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Né d'une famille illustre, possédant une grande fortune, et consul en 193, il était un de ceux que Commode avait résolu de faire mettre à mort la nuit même où il fut assassiné. Les prétoriens, dégoûtés des réformes de Pertinax, proposèrent le trône à Falcon, et le proclamèrent empereur. Ce mouvement échoua, et les chefs furent mis à mort. Falcon, dont la complicité dans le mouvement était bien loin d'être prouvée, obtint sa grâce, et se retira dans ses domaines, où il mourut, de sa mort naturelle.

Dion Cassius, LXXII, 22; LXXIII, 8. — Capitolin, *Pertinax*, 8.

* **FALCON** ou **FAUCON**, moine de Tournus, vivait vers la fin du onzième siècle. Certains écrivains ont prétendu qu'il appartenait à la maison de Mercœur et était neveu de saint Odon de Cluny. L'abbé de Tournus Pierre Ier, voulant voir mettre en ordre différents monuments historiques qui se conservaient dans son monastère, s'adressa au moine Falcon, que recommandait son érudition. Falcon, après quelques difficultés, accepta le travail, et composa la Chronique de Tournus. Cet ouvrage, assez curieux, peut se diviser en quatre parties, bien distinctes : 1° les actes de saint Valérien, l'apôtre du pays, martyrisé en 179, et dont le corps repose à Tournus; 2° l'origine légendaire du monastère de Luçon, érigé depuis en évêché;

3° l'histoire de la translation du corps de saint Philibert en différents endroits, en dernier lieu à Tournus, avec l'histoire des abbés de la communauté errante qui accompagnait pendant ce temps les saintes reliques, sujet déjà traité avec détails au neuvième siècle par l'abbé Ermentaire ; et 4° l'histoire des abbés de Tournus de 875 à 1087, époque où s'arrête la chronique. Falcon écrivait mieux que beaucoup de chroniqueurs du moyen âge. Un autre moine de Tournus, Garnier, qui vivait au douzième siècle, et qui a développé la partie du livre relative à saint Valérien, a sauvé le nom de Falcon de l'oubli, en expliquant l'initiale F, sous laquelle il écrivit, et nous apprend que l'initiale P désigne l'abbé Pierre I, auquel fut dédiée la Chronique de Tournus. Mabillon fait assez de cas de Falcon, et le P. Chifflet s'en est beaucoup servi dans son *Histoire de Tournus*, in-4°, publiée à Dijon, en 1664. L'abbé Juenin y a corrigé quelques erreurs dans son *Histoire de l'Abbaye de Saint-Philibert et de la ville de Tournus*. Ern. Bréhaut.

Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti*. — *Gallia christiana nova*. — Jacques Lelong, *Bibliothèque historique de France*. — Moréri, *Dict. hist.* — L'abbé Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*. — *Hist. de la Littérature française*, par des Bénédictins de Saint-Maur.

*FALCONBRIDGE (*Alexander*), voyageur anglais, mort à Sierra-Leone, en 1792. Il fit plusieurs voyages en Afrique, le plus souvent en qualité de chirurgien, à bord des bâtiments négriers. Il publia le résultat de ses observations, sous ce titre (en anglais) *Précis de la Traite des Nègres sur la côte d'Afrique* ; 1789, in-8°. L'auteur y raconte d'affreux épisodes, et plaide vivement la cause de l'humanité, prise même au point de vue de *l'intérêt des traitants*.

Catalogue de la Bibl. imp.

FALCONBRIDGE (*Anna-Maria*), femme du précédent, vivait encore en 1795. Elle suivit son mari dans quelques voyages, dont elle donna la relation sous ce titre (en anglais) : *Deux Voyages a Sierra-Leone, dans les années* 1791, 1792 et 1793, *dans une suite de lettres* ; Londres, 1793, in-8, 1794 et 1795, in-12. Cet ouvrage, écrit avec conscience, offre des détails remplis d'intérêt sur les mœurs des habitants de la côte ouest de l'Afrique. A. de L.

Chaudon et Delandine, *Dict. hist.*

FALCONCINI (*Benedetto*), biographe italien, né en 1657, à Volterra, mort à Arezzo, le 6 mars 1724. Après avoir fait ses premières études dans sa patrie, il alla étudier la théologie, la philosophie et la jurisprudence à Pise, où il obtint, jeune encore, la chaire de droit canon. En 1704 il fut nommé évêque d'Arezzo. Il jouissait d'un grand crédit à la cour de Rome et à celle de Côme III, grand-duc de Toscane. On a de lui : *La Vita del nobil uomo et buon servo di Dio Raffaello Maffey, detto il Volterano* ; Rome, 1722, in-4°.

Chaudon et Delandine, *Dict. universel. hist. et crit.*

FALCONE (*Benedetto* di), historien italien, né à Bénévent, vivait dans le douzième siècle. Quoique juif d'origine, il devint notaire du palais apostolique, et secrétaire du pape Innocent II. Il écrivit une histoire ou chronique des principaux événements arrivés particulièrement à Bénévent de 1102 à 1140. D'après Le Mire, la narration de Falcone est si vive, que le lecteur croit assister aux événements racontés. La latinité de ce chroniqueur est d'ailleurs barbare, même pour le temps. L'ouvrage de Falcone fut publié pour la première fois avec trois autres chroniqueurs par Ant. Caraccioli, sous le titre de *Antiqui chronologi quatuor* ; Naples, 1626, in-4° ; il a été réimprimé dans l'*Historia Principum Longobardorum*, de Camille Peregrin, Naples, 1643, in-4° ; dans la *Bibliotheca historica Siciliæ*, de Carusius, Palerme, 1720, in-fol., t. I ; dans les *Rerum Italicarum Scriptores* de Muratori, t. II et V, et dans le *Thesaurus Antiquitatum Italiæ* de Burmann, t. IX.

Le Mire, *Bibliotheca ecclesiastica*, t. I, p. 241. — Fabricius, *Bibl. Lat. med. et inf. ætat.*

FALCONE (*Aniello*), peintre italien, né à Naples, en 1600, mort en France, en 1665. Il se distingua surtout comme peintre de batailles. Lanzi vante la correction de son dessin, la vigueur de son coloris, la vivacité, la variété et le naturel de ses figures. Falcone eut de nombreux élèves, parmi lesquels on remarque Salvator Rosa, qui le surpassa en l'imitant. Il prit avec toute son école une part active à l'insurrection de Mas Aniello, et lorsque les Espagnols eurent repris le dessus, il se réfugia en France, où il composa un grand nombre d'ouvrages.

Lanzi, *Storia della Pittura*, t. II, 418.

*FALCONE (*Andrea*), sculpteur napolitain, vivait à la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle. Élève de Cosimo Fanzaga, il ne brilla guère plus que son maître par la pureté de son goût, et ne contribua pas peu à propager à Naples le style dégénéré de l'école du Bernin. Ses ouvrages ne se recommandent guère que par une grande habileté d'exécution. E. B—n.

Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

*FALCONE (*Joseph*), annaliste et prédicateur italien, né à Plaisance (Italie), mort en 1597, après avoir exercé plusieurs dignités dans l'ordre des Carmes, auquel il appartenait. On cite de lui : *Chronicon Ordinis Carmelitici* ; Plaisance, 1593, in-4° ; — *Sermones quadragesimales* ; Venise, 1594. N. M—y.

Possevin, *Apparatus sacer*. — Labbe, *Bibliotheca bibliothecarum*. — Antonio, *Bibliotheca Hisp. nova*.

FALCONER (*William*), poëte anglais, né vers 1730, naufragé en décembre 1769. Fils d'un pauvre barbier d'Édimbourg, il reçut d'abord l'éducation que comportait la modeste posit[illegible] de son père. Il avait cependant quelques notions de littérature, lorsque, jeune encore, il prit du service à bord d'un vaisseau marchand. Plus tard il entra chez le poëte Campbel,

ns naturelles et prit la peine
Falconer répondit à l'attente de
. En 1751, il composa un poëme sur
e Frédéric, prince de Galles. Devenu
à bord d'un bâtiment frété pour
e du Levant, il fut témoin d'un
i lui inspira un de ses plus beaux
: *Shipwreck*. Il écrivit aussi de
parmi lesquelles le chant popu-
rude Boreas. Le duc d'York, de-
protecteur par suite de la dédicace du
, que lui avait adressée le poëte, lui
né le conseil d'entrer dans la marine
lconer s'embarqua à bord du *Royal-*
qualité de midshipman. Après avoir
n poeme de circonstance, sous le
on the Duke of York's departure
land as rear-admiral, il fut nommé
des vivres (*purser*) de la frégate
1763; et en 1769 il remplit les mêmes
sur la frégate *Aurora*, en partance
e. Ce bâtiment, qui devait transporter
le plusieurs inspecteurs de la Compa-
ile d'Angleterre le 30 septembre 1769,
au Cap au mois de decembre de la
e. Depuis on n'en entendit plus parler.
ue qu'il périt dans le canal de Mozam-
mme poëte descriptif, Falconer mérite
gué : son chef-d'œuvre, *The Ship-*
duit d'une manière pittoresque et
s grandes scènes de l'Océan. On lui
voir abusé des termes techniques,
etre souvent inintelligible pour ceux
trangers à la marine. Les autres poésies
er n'ont guère survécu aux circon-
ui les avaient inspirées. On a en outre
Universal Marine Dictionary, publié
rage ou se trouvent d'utiles docu-
V. R.

L. *Biogr. Dict.* — Clarke, en tête de son
Shipwreck.

R (*William*), médecin et littéra-
, né à Chester, en 1741, mort en
la médecine à Édimbourg, et s'é-
e a Bath. Il s'appliqua à la littéra-
u'à la médecine. Ses ouvrages sont :
de Nephritide vera; Édimbourg,
An Essay on the Bath Waters,
arts, with a prefatory introduction
tudy of mineral waters; Londres,
ervations on Dr Cudogan's Dis-
the gout and all chronic disea-
, 1771; — *Observations and Ex-*
on the Poison of copper; Londres,
an Essay on the Waters commonly
at Bath; Londres, 1776; — *Ex-*
and Observations; Londres, 1777;
on some articles of diet
usually recommended to vale-
es, 1778; — *Remarks on*
climate, situation, nature
on, nature of food, and
way of life; On the disposition and temper, manner, and behaviour, intellects laws and customs, forms of government and religions of mankind; Londres, 1781; — *Account on the epidemic catarrhal Fever commonly called the Influenza, as it appeared at Bath in* 1782; — *Dobson on fixed air; with an appendix on the use of the solution of fixed alkaline salts in the stone and gravel*; Londres, 1785; — *A Dissertation upon the influence of passions upon the disorders of body*; Londres, 1788; — *An Essay on the Preservation of the Health of persons employed in agriculture, and on the cure of diseases incident to that way of life*; Londres, 1789; — *A practical Dissertation on the medical Effects of the Bath Waters*; Londres, 1790; — *Miscellaneous Tracts and collections relating to natural history, selected from the principal writers of antiquity on that subject*; Londres, 1795, in-4°; — *An Account of the use, application and success of the Bath Waters in rheumatic cases*; Bath, 1796; — *Observations respecting the Pulse*; Londres, 1796; — *An Essay on the Plague*, etc.; Bath, 1801; — *An Account of the epidemical catarrhal Fever in the winter and spring of* 1802; Bath, 1803; — *A Dissertation on Ischias*, etc.; Londres, 1805.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

*FALCONET, troubadour provençal, vivait au commencement du treizième siècle; on manque de détails sur sa vie, mais il reste de lui deux pièces de vers, dont l'une offre une forme singulière : c'est une satire contre divers seigneurs de l'époque. Falconet suppose qu'ils servent d'enjeu à une partie qu'il engage avec un autre troubadour, nommé Fabre ou Faure; il les pèse et donne à chacun une valeur; ce qui amène des railleries mordantes. G. B.

Millot, *Hist. des Troubadours*, III, 399. — Pichon, *Hist. de Provence*, II, 411. — Raynouard, *Choix de Poésies*, V, 147. — *Hist. litt. de la France*, t. XVII, p. 888.

FALCONET (*Ambroise*), jurisconsulte français, mort en avril 1817. Avocat au parlement de Paris en 1790, il donna ses conseils à Beaumarchais, dans l'affaire Lablache, et concourut, dit-on, à la réduction des mémoires publiés à cette occasion. Il plaida avec succès plusieurs autres causes importantes. On a de lui : *Le Début, ou premières aventures du chevalier de...*; Londres et Paris, 1770, in-12. On trouve quelques exemplaires de cet ouvrage sous le titre de *Mémoires du chevalier de Saint-Vincent*; Londres et Paris, 1770; — *Essai sur le Barreau grec, romain et français*; Paris, 1773, in-8°; — une édition des *Œuvres choisies de Lemaistre*; 1806, in-4°; — *Le Barreau français moderne*; 1806-1807, 2 vol. in-4°; — *Lettre à S. M. Louis XVIII sur la vente des biens nationaux*; 1814, in-8°.

Quérard, *La France littéraire*.

FALCONET (*André*), médecin français, né

à Roanne, le 12 novembre 1612, mort en 1691. Après avoir fait ses études chez les jésuites de Roanne, il se rendit à Montpellier, où il se fit recevoir docteur en 1634 ; il s'établit à Lyon en 1636, et ne se fit agréger qu'en 1641 au collége des médecins de cette ville. La même année il alla prendre à Valence le grade de docteur en droit. En 1663 il fut appelé à Turin pour donner ses soins à Christine de France, fille d'Henri IV, et cette princesse lui donna le titre de son premier médecin. Falconet profita de son séjour à Turin pour inspirer au duc Charles-Emmanuel II l'idée de faire réparer les bains de la ville d'Aix en Savoie, abandonnés depuis longtemps et presque ruinés. Il était en correspondance avec Charles Spon et Guy Patin. On a de lui : *Moyens préservatifs et méthode assurée pour la parfaite guérison du scorbut*; Lyon, 1642, in-8°; ibid., 1684, in-8°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

FALCONET (*Noël*), médecin français, fils d'André, né à Lyon, le 16 novembre 1644, mort à Paris, le 14 mai 1734. Il fit ses études à Paris en 1658, sous la direction de Guy Patin. Il alla les achever à Montpellier, où il fut reçu docteur en 1663. Il revint ensuite à Lyon, et se fit agréger au collége des médecins en 1666. Ayant obtenu en 1678, par le crédit du comte d'Armagnac, la place de médecin des écuries du roi, et ensuite celle de médecin consultant du roi, il s'établit à Paris, et y resta jusqu'à la fin de sa vie. On a de lui : *La Méthode de M. de Lucques sur la maladie de madame Dugué, femme de l'intendant de Lyon, réfutée*; Lyon, 1675, in-4°; — *Système des Fièvres et des crises, selon la doctrine d'Hippocrate; des fébrifuges, des vapeurs, de la petite vérole, de l'éducation des enfants, de l'abus de la bouillie*; Paris, 1723, in-8°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

FALCONET (*Camille*), médecin et littérateur français, fils de Noël Falconet, né à Lyon, le 1er mars 1671, mort à Paris, le 8 février 1762. Il étudia la médecine à Montpellier, où il eut pour professeur Chirac et pour condisciple Chicoyneau, avec lesquels il se lia d'une étroite amitié. Il alla prendre le grade de docteur à Avignon, et s'établit à Lyon. En 1707 il vint à Paris, où il obtint d'abord la survivance de la place de médecin des écuries du roi, et plus tard les titres de médecin de la famille de Bouillon et de médecin de la chancellerie, et enfin celui de médecin consultant du roi. Il fut reçu en 1709 à la Faculté de Médecine de Paris. Sept ans après, il fut élu à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Il avait formé une riche collection de livres, augmentée par le legs que lui fit Mlle de Bouillon de la bibliothèque qu'elle tenait du duc son père. En 1742, il disposa en faveur de la Bibliothèque du Roi de ceux de ses livres, au nombre de onze mille environ, que cette bibliothèque ne possédait pas, en s'en réservant seulement l'usage pendant sa vie. Falconet mourut âgé de quatre-vingt-onze ans. Parmi ses ouvrages nous citerons : *Dissertation historique et critique sur ce que les anciens ont cru de l'aimant* (dans les *Mémoires de l'Acad. des Insc.*, tom. IV); — *Dissertation sur les Assassins* (*ibid.*, tom. VII); — *Dissertation sur les principes de l'étymologie par rapport à la langue française* (*ibid.*, tom. XX); — *Dissertation sur Jacques de Dondis* (*ibid.*, ibid.); — *Observations sur nos premiers traducteurs français, avec un Essai de bibliothèque française* (*Histoire de l'Acad.*, tom. VII). Il a retouché l'*Éloge de la Folie*, traduit du latin d'Érasme par P. Gueudeville; Paris, 1757, in-12. On lui attribue l'édition des *Amours pastorales de Daphnis et Chloé*, traduction d'Amyot, Paris, 1731, in-12°; et (avec Lancelot) l'édition du *Cymbalum Mundi* de Bonaventure Desperriers, Amsterdam, 1732, in-12. Falconet avait légué à Lacurne de Sainte-Palaye, son ami, cinquante mille cartes sur lesquelles il avait consigné le résultat de ses lectures et de ses réflexions. Rigolley de Juvigny a fait usage d'un certain nombre de ces cartes pour l'édition qu'il a donnée en 1772 des *Bibliothèques françaises* de La Croix du Maine et de Du Verdier. On a publié le *Catalogue de la bibliothèque de feu M. Falconet*; Paris, 1763, 2 vol. in-8°. Les livres donnés à la Bibliothèque du Roi sont compris dans ce catalogue, et placés entre crochets.

E. REGNARD.

C. Lebeau, *Éloge historique de Falconet*; Paris, 1763, in-4°. — *Avertissement*, en tête du *Catalogue de la bibl. de feu M. Falconet*. — Quérard, *La France litt.*

FALCONET (*Étienne-Maurice*), sculpteur français, né à Paris, en 1716, mort en 1791. Sa famille était peu aisée, et plus d'une fois son maître, Lemoine, ne l'aida pas moins de sa bourse que de ses conseils. Tout en se livrant à son art avec ardeur, Falconet trouva le temps d'étudier le grec et le latin et d'acquérir une instruction dont, malheureusement pour lui, il n'a pas toujours fait le meilleur emploi. Doué d'un esprit remuant, inquiet, porté à la contradiction et au paradoxe, il écrivit une foule de brochures, de mémoires, de libelles, d'articles de journaux, attestant tous une immense estime de lui-même et presque toujours une égale disposition à dénigrer les autres. L'antiquité même ne fut pas à l'abri de ses attaques. Il préférait hautement le Puget aux plus habiles artistes de la Grèce et de Rome, « qui, disait-il, n'ont jamais rendu comme le sculpteur marseillais le sentiment des plis de la peau, la mollesse des chairs et la fluidité du sang ». Selon lui, les anciens n'ont jamais su faire un cheval; les chevaux de Venise, ceux de Marc-Aurèle et des Balbus seraient au nombre des plus pitoyables productions de l'art. Le Marc-Aurèle surtout, dont il n'avait vu que le plâtre placé dans la grande cour de Fontainebleau, tandis qu'il ne connaissait les chevaux de Venise et d'Hercula

ns, le Marc-Aurèle, dis-je, fut
a ses incessantes diatribes. Fal-
es plus indulgent, mais cette fois
aison, pour le cheval de Constantin
par le . val l appelle
u ses et et roduc-
voir sc ire.
au avec un semblable caractère
: prendre de conseils que de
: aussi ses ouvrages sont-ils em-
o qui trop souvent dé-
; s'il avait eu autant de
que d'imagination et de
occuperait un poste plus élevé parmi
s modernes.
up de ses ouvrages, placés dans des
nt été détruits à la révolution; tel fut
ne grande *Assomption*, placée à Saint-
Paris et que surmontait une gloire cé-
ée par un transparent. Ces étranges
, excellentes pour des décorations de
de fêtes publiques, étaient devenues
mode au dix-huitième siècle, et déjà
siècle précédent le Bernin en avait
avant-goût à Rome dans la chaire de
re et dans la chapelle Sainte-Thérèse
de la Victoire. Falconet n'avait pas
rentième année quand une statue de
Crotone, qu'il ne craignit pas d'entre-
près le Puget, lui ouvrit les portes de
e royale des Beaux-Arts. Un *Pygmalion*
Baigneuse, qu'il offrit ensuite au
rent accueillis avec une égale faveur;
it pas de même d'un *Amour me-*
qui fut vivement critiqué : toutefois ses
de sculpture et ses nombreux écrits
peut-être pas sauvé de l'oubli le nom
et, s'il n'eût eu le bonheur de se voir
une de ces entreprises gigantesques
it dans l'histoire de l'art, ne fût-ce
eur importance matérielle.
, Catherine II appela Falconet à Saint-
rg, et le chargea d'une statue équestre
de Pierre le Grand, destinée à sur-
n immense bloc de granit du poids de
ns de kilogrammes, qu'un habile ingé-
parvenu a extraire du fond d'un ma-
ner sur des boulets, d'une distance
mètres, jusque sur la place de l'église
. Il faut reconnaître que dans cette en-
conet fit preuve d'un véritable talent
ure énergie. Abandonné par les fon-
couragés ou gagnés par ses ennemis, au
le moule était à moitié rempli, il ne
pas du succès, et parvint à vaincre
les grandes difficultés de la fusion en
mplir le moule quand la moitié
déjà refroidie. La statue de
3^{m},66 de hauteur et le cheval
e pèse 18,000 kil. L'ar-
un cheval fougueux qui
la roche escarpée; calme sur son cheval frémissant, il jette un regard sur sa ville, qui s'élève florissante du sein des marais, et paraît étendre sur elle sa main protectrice. Cette pose est extrêmement hardie et serait impossible à tenir si la queue du cheval, posant sur le roc, ne servait de contre-poids, artifice ingénieux qui a été imité par Bosio dans la statue de Louis XIV à Paris. On prétend que lorsque Falconet eut arrêté son projet, il le soumit à l'impératrice, en lui exposant la difficulté qu'il y aurait à représenter un homme et un cheval dans une position si hardie sans avoir un modèle sous les yeux, et qu'alors le général Melissino, très-habile écuyer, offrit de monter chaque jour devant lui un cheval dressé à cet effet et de le faire cabrer sur le bord d'une plate-forme présentant la forme du roc. Cette expérience eut un plein succès, et le cheval de Pierre le Grand se cabre réellement avec beaucoup de vérité. La figure du czar est moins parfaite; les draperies sont d'une ampleur excessive et traîneraient à terre si le cavalier pouvait descendre de sa monture. On dit que la tête, qui est d'une grande ressemblance, avait été modelée par un autre artiste français, Mlle Collot, qui avait saisi parfaitement le caractère du modèle. Malgré son mérite incontestable, ce groupe fut en butte à de nombreuses critiques, qu'avait peut-être provoquées l'amour-propre démesuré de son auteur. Desservi par un personnage puissant, dont il s'était attiré l'inimitié, Falconet ne fut pas dignement récompensé, et en 1778 il quitta la Russie, et revint en France. Il se préparait à aller visiter l'Italie quand, au commencement de mars 1783, il fut frappé de paralysie; il conserva intactes ses facultés intellectuelles; mais il ne fit plus que languir jusqu'à sa mort, qui arriva en 1791.

Falconet était studieux, et il fit preuve d'une parfaite connaissance des classiques en publiant les trois livres de Pline sur les arts, accompagnés de nombreuses illustrations et de commentaires intéressants. Dans ses nombreux opuscules, qui ne forment pas moins de 6 vol. in-8°, il attaque vigoureusement et de front les préjugés les mieux établis, et en cela il fit preuve de courage; mais il attaqua avec le même fiel Winckelmann, Hubert, Mengs et les autres artistes ou écrivains sur les arts. En un mot, dans ses écrits il blâme tout le monde, et ne loue que lui seul. « Peut-être, dit Cicognara, n'eut-il d'autre tort que celui de dire tout haut et avec franchise ce que tant d'autres se contentent de penser tout bas d'eux-mêmes. » E. Breton.

Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Orlandi, *Abbecedario*. — *Magasin pittoresque*, t. I, 1833.

* **FALCONETTO** (*Giovanni-Antonio*), peintre de l'école vénitienne, né à Vérone, à la fin du quinzième siècle. Il était, ainsi que son frère Giovanni-Maria, issu d'une famille de peintres. Son père, Jacopo, artiste très-médiocre, était fils d'un autre Giovanni-Antonio, qui n'était pas sans ta-

lent, mais qui avait été complétement éclipsé par son frère, l'un des grands peintres véronais, Stefano da Verona, plus connu sous le nom de Stefano da Zevio (*voy.* ce nom). G.-A. Falconetto reçut sans doute de son père les premières notions de son art ; mais on pense que, ainsi que son frère, il étudia sous le Melozzo ; il devint habile peintre de fruits et d'animaux, et a laissé un assez grand nombre de tableaux à Vérone et dans divers lieux du Véronais, ainsi qu'à Rovereto, château du territoire de Trente, dans lequel il passa les dernières années de sa vie.

E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

FALCONETTO (*Giovanni-Maria*), peintre et architecte de l'école vénitienne, frère du précédent, né à Vérone, en 1458, mort à Padoue, en 1534. Il étudia la peinture d'abord sous son père Jacopo, puis sous le Melozzo. Il ne montra pour cet art que des dispositions médiocres, et il sentit lui-même que sa vocation l'entraînait vers l'architecture. Il étudia avec ardeur les monuments et les antiquités de Vérone ; puis, ce champ ne suffisant plus à ses recherches, il partit pour Rome, où il ne resta pas moins de douze années, dessinant et mesurant tous les restes de l'antiquité ; il ne laissa pas non plus inexplorés le royaume de Naples et le duché de Spolette, et ne revint à Vérone que l'esprit retrempé à la vraie source du beau et le portefeuille rempli de tous les chefs-d'œuvre de l'art romain. Il était pauvre alors, et Vasari dit que pendant son séjour à Rome il dut consacrer deux ou trois jours par semaine à aider dans leurs travaux les peintres à réputation pour pouvoir donner le reste de son temps à ses études favorites.

Lorsqu'il revint dans sa patrie, il la trouva dans un état politique qui ne laissait aucune occasion aux grandes entreprises de l'architecture, et il dut pendant quelque temps en revenir à ses premiers travaux.

Vérone étant, en 1509, tombée au pouvoir de l'empereur Maximilien, par la victoire que ses troupes remportèrent sur les Vénitiens à la Ghiara d'Adda, Falconetto obtint le privilége de peindre seul sur les édifices publics les armes impériales, triste privilége pour un artiste de ce mérite ; mais il fut largement récompensé de son travail. C'est à la même époque qu'il peignit à fresque sur la façade de l'église de Saint-Pierre martyr, alors consacrée à saint Georges, divers sujets de l'Écriture, accompagnés des figures de deux seigneurs allemands qui les lui avaient commandés ; il n'en reste plus qu'une belle *Annonciation*.

Vérone étant en 1517 retombée au pouvoir des Vénitiens, l'artiste, favorisé par l'empereur, dut songer à sa sûreté, et il se retira à Trente ; plus tard, les affaires s'étant arrangées, il alla s'établir à Padoue, où l'appelaient la protection du cardinal Bembo et l'amitié du noble Luigi Cornaro, grand amateur des arts, écrivain distingué, auteur du traité *Della Vita sobria*, chez lequel il passa les dernières années de sa vie. Pendant ce long séjour à Padoue, il fit de fréquents voyages à Rome, soit seul, soit en compagnie de Luigi Cornaro. Il avait pris une telle habitude de ce voyage, que la moindre occasion suffisait pour l'y décider. Vasari raconte que, n'étant pas tombé d'accord avec un autre architecte sur la mesure d'un certain entablement antique : « Nous saurons bientôt qui a raison, » dit-il. Il rentre chez lui, fait son paquet et part pour Rome le même jour. Il fit aussi un voyage en Istrie pour dessi t mesurer l'amphithéâtre de Pola, dont, à son il publia les détails en même temps que o l'amphithéâtre de Vérone. Ses ouvrages en architecture sont peu nombreux dans cette dernière ville ; on lui attribue seulement le dessin de grande porte de l'église Santa-Maria Scala. Il a beaucoup plus travaillé à Padoue. En 1530 il y construisit les deux belles portes de Saint-Jean et de Savonarole ; en 1532 il éleva le superbe portail dorique du palais del Capitanio ; en 1533 il acheva dans l'église Saint-Antoine la magnifique chapelle du saint, commencée en 1500 par les deux Minello, et continuée par Sansovino. On lui doit aussi une salle de concert ou odéon, dite *la Rotonde de Padoue*, que Palladio ne dédaigna pas d'imiter dans la belle maison de campagne des comtes Capra, appelée aussi *la Rotonde*. Le chef-d'œuvre de Falconetto est le palais qu'il bâtit, en 1524, pour Luigi Cornaro, non loin de l'église Saint-Antoine, et qui est connu aujourd'hui sous le nom de palais Giustiniani *al Santo* ; on vante surtout la galerie ou *loge* construite en avant de la cour, et consistant en deux étages chacun de cinq arcades décorées en bas d'un ordre dorique, et au-dessus d'un ordre ionique. Ce fut dans ce palais même que, souffrant depuis longtemps d'une goutte cruelle, Falconetto rendit le dernier soupir, dans les bras de son ami, qui voulut que ses restes fussent déposés dans le tombeau où il devait reposer lui-même. Falconetto avait aussi commencé à Usopo dans le Frioul, pour le comte de Savorgnano, un magnifique palais, que la mort de ce seigneur ne permit pas d'achever.

Au milieu de ses travaux d'architecture, il n'avait jamais renoncé entièrement à la peinture ; ainsi nous voyons à Saint-Joseph de Vérone un beau tableau, portant la date de 1523, représentant *la Madone entre saint Augustin et saint Joseph*. Dans la même ville, il a laissé un *Christ au tombeau à Sainte-Hélène* ; il a peint à fresque, à la voûte et aux pendentifs de la chapelle Saint-Blaise à Saint-Nazaire et Saint-Celse, quatre docteurs, deux évêques, une *Annonciation* et une *Adoration des Mages*, aujourd'hui très-ruinée ; enfin, dans la sacristie de Sainte-Anastasie existent quatre allégories sacrées, d les figures sont de petite proportion. Fa

à Osimo, dans la ma e d'Ancône, pour L de e. brave, ruit. très- e des ués a . ués de eût commandés, vaux ordi- leuliers. contem- a le

leur épouse le peintre Vero- Ridolfi, et trois fils, dont les , Ottaviano et Provolo, furent ses élèves; le troisième, nommé , embrassa la carrière des armes, et la tête d'une compagnie d'infanterie mandait au siége de Turin. E. Breton.

— Orlandi, *Abbecedario*. — Cicognara, *Scultura*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — *Notizie* — Paolo Faccio, *Nuova Guida di* ... *Guida di Verona*. — Quatremère *Dictionnaire d'Architecture*.

(*Proba*), poëtesse latine, très- jeune âge, mais dont le nom réel et naissance sont incertains, vivait dans siècle de l'ère chrétienne. Les divers donnent les noms de *Faltonia* *Anicia*, de *Valeria Fla-* et *Proba Valeria*; Rome, Orta autres villes réclament l'hon- naissance. Plusieurs historiens litté- identifient avec la noble Anicia Faltonia femme d'Olybrius Probus ou Hermoge- brius, dont le nom apparaît dans les comme celui d'un collègue d'Ausone en Proba, mère d'Olybrius et de Pro- les consulats réunis ont été célébrés , livra, selon Procope, les portes Alaric; mais cette identification est certaine. Le témoignage d'Isidore se mots : « Proba, uxor Adelfii pro- on peut y ajouter ces lignes, d'un dixième siècle, citées par Mont- son *Diarium Italicum* : « Proba, mater Olibrii et Aliepii, cum Con- adversus Magnentium conscrip- et hunc librum. »

ne Falconia un *Cento Virgi-* à l'empereur Honorius, et écrit Ce poëme en vers hexamètres, et con- principales histoires de l'Ancien et Testament, est composé tout entier de vers, et de mots empruntés poëmes de Virgile. Un pareil que exécuté avec beaucoup certainement pas les éloges Boccace et Henri Estienne. centon nous apprend que Fal- plusieurs autres ouvrages, un entre autres sur les guerres civiles; il n'en reste pas de traces. Les *Homerocentones*, attribués quelquefois à Falconia, appartiennent en réalité à Eudocie.

Le *Cento Virgilianus* fut imprimé pour la première fois à Venise, 1472, in-fol., avec les épigrammes d'Ausone, la *Consolatio ad Liviam*, les pastorales de Calpurnius, et quelques autres pastorales et poëmes. Le *Cento Virgilianus* fut réimprimé à Rome, 1481, in-4°; Anvers, 1489, in-4°; Brescia, 1496, in-8°. Les meilleures éditions sont celles de Meibomius, Helmstadt, 1597, in-4°, et de Kromayer, Halle, 1719, in-8°.

Isidore de Séville, *Orig.*, I, 38; *De Script. eccles.*, 5. — *Bibliotheca Max. Patrum*; Lyon, 1677, vol. V, p. 1218. — Smith, *Diction. of Greek and Roman Biography*.

FALCONIERI (*Octave*), archéologue italien, né en 1646, mort à Rome, en 1676. Issu d'une ancienne famille florentine, et pourvu de dignités éminentes dans l'Église romaine, il s'occupa spécialement d'archéologie. On a de lui plusieurs dissertations insérées dans les *Antiquitates Romanæ* de Grævius, t. IV, et dans les *Antiquitates Græcæ* de Gronovius, t. VIII; — A la première édition de la *Roma antica* de Famiano Nardini, Rome, 1666, in-4°, Falconieri ajouta un discours sur la pyramide de C. Cestius; — *Inscriptiones athleticæ*; Rome, 1668, in-4°: Falconieri inséra dans cet ouvrage une curieuse dissertation sur une médaille d'Apamée représentant le déluge.

Apostolo Zeno, *Note al Fontanini*, t. II, p. 282. — Tiraboschi, *Storia Della Lett. Italiana*, t. VIII, p. 295.

FALCUCCI (*Nicolas*), ou Nicolas de Florence, médecin italien, né vers le milieu du quatorzième siècle, mort en 1411. Sa vie est presque entièrement inconnue; on sait seulement qu'il professa et pratiqua la médecine avec assez de succès pour être surnommé *le Divin*. On a de lui : *Sermones medicinales septem*; Pavie, 1484, in-fol., et Venise, 1491, in-fol.; — *Commentaria super Aphorismos Hippocratis*; Bologne, 1522, in-8°; — *Liber de Medica Materia*; Venise, 1535, in fol.; — Une dissertation sur les fièvres, dans le recueil *De Febribus Opus aureum*; Venise, 1576, in-fol. On lui a attribué par erreur l'*Antidotarium Nicolai*, médecin de Salerne, qui vivait vers 1350.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Ital.*, t. V, p. 222.

* **FALCULA** (*C. Fidiculanius*), sénateur romain, vivait en 69 avant l'ère chrétienne. Il siégea comme juge lors du procès capital intenté à Statius Albius Oppianicus, prévenu en 74 d'avoir voulu empoisonner son beau-fils Cluentius, qui se portait accusateur. Falcula fut enveloppé dans l'indignation produite par la condamnation d'Oppianicus. Cette condamnation fut prononcée à très-peu de voix de majorité. A son tour, Falcula fut accusé par le tribun L. Quintius, qui lui reprochait son immixtion illégale parmi les juges et, chose plus grave, l'accusait de s'être vendu pour 20,000 sesterces à Cluentius. Cependant Falcula fut acquitté. Il n'a plus été ques-

tion de ce personnage que dans les discours de Cicéron pour Cluentius, accusé à son tour en 66, et pour Cæcina, en l'an 69 avant l'ère chrétienne. La première de ces harangues est considérée comme une des meilleures du grand orateur romain. V. R.

Cicéron, *Pro Cluent.*, 37, 41; *Pro Cæcina*, 10. — *Schol. Gronov. in orat. I in Verrem*, p. 386, éd. Orelli.

FALDA (*Giovanni-Baptista*), graveur italien, né vers 1640, à Valdugia (Milanais), mort vers 1700. Il passa presque toute sa vie à Rome. On ignore quel fut son maître; mais ses gravures rappellent le genre de Sylvestre. Ses estampes les plus recherchées sont des vues des principaux monuments de Rome; voici les titres de quelques-unes : *Il nuovo Teatro delle fabriche ed edifici di Roma moderna;* 4 parties en un vol. in-fol., contenant 142 pièces; — *Li Giardini di Roma*; Rome, 1683, in-fol.; — *Le Fontane di Roma;* Rome, 4 tomes en un vol. in-fol., contenant 107 pièces.

Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*, avec le supplément de Luigi de Angelis, t. VIII.

* **FALDI** (*Antonio*), architecte italien, né à Pistoja, en 1763, mort en 1819. Il fut élève de Beneforti et de Giacinto Giusti. Il dut sa réputation au bel amphithéâtre qu'il érigea en 1791 sur la place Saint-François de Pistoja pour la représentation de la *Liberazione di Despina*, drame tiré du *Ricciardetto*, dans une fête offerte au grand-duc de Toscane Ferdinand III, en l'honneur de son avénement. E. B—n.

F. Tolomei, *Guida di Pistoja*.

FALDONI (*Giovanni-Antonio*), peintre et graveur de l'école vénitienne, né vers 1690, dans la Marche Trévisane. Il quitta la peinture de paysage pour la gravure au burin, prenant pour modèles et pour guides Sadeler et Claude Mellan, qu'il imita avec succès. Parmi ses estampes, généralement estimées, les principales sont : les portraits d'un doge et de plusieurs autres grands personnages de Venise; — une *Sainte Famille*, dans un beau paysage; - une *Conception de la Vierge*, d'après Sebastiano Ricci; — la *Nativité de Jésus-Christ; — David jouant de la harpe devant Saül*, et *David fuyant la colère de Saül*, d'après Pierre de Cortone; — enfin, une *Partie de campagne* d'après Pietro Longhi.

E. B—n.

Ticozzi, *Dizionario*. — Siret, *Dict. hist. des Peintres*.

FALEDRO. *Voy*. Falieri.

FALEIRO (*Francisco*), navigateur portugais, vivait au seizième siècle; il a laissé *Tratado de la Esfera y del arte de marear con el Regimiento de las Alturas*; Séville, 1535, in-4°. Devenu très-rare, ce livre n'offre d'intérêt que sous le rapport des matériaux qu'il présente pour l'histoire des progrès de la science nautique.

G. B.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*, t. II, p. 158.

* **FALEIRO** ou **FALERO** (*Ruy*), géographe astronome portugais, collaborateur de Magellan; né, selon toute probabilité, à Cubilla en Portugal, à la fin du quinzième siècle, mort ver Il avait déjà acquis une grande renommée mathématicien astrologue, lorsqu'il lia s rêts à ceux de Magellan. Comme l'ill gateur, il croyait avoir à se pl re D. Manoel, et il alla en 1518 r en] ses services à Charles-Quint. 'ass qui eut lieu alors entre les deux fugitifs, apportait un projet longuement élaboré possibilité de gagner les îles aux épices, au dit les Moluques, en suivant une voie n ce qu'il y a de certain, c'est que la capitulat avec l'empereur accordait au géographe mes droits qu'à Magellan. En arrivant à S vers la fin de 1518, et après avoir confié clarations au docteur Juan Fernandez de L il fut revêtu, comme son associé Mage titre de commandeur de l'ordre de Sant- premiers temps qui marquent le séjou leiro en Espagne se lient si intimemen biographie de son célèbre compatriote, q renvoyons à l'article Magellan. — nous représente l'astronome port un homme d'un esprit subtil, e voyait d'ordinaire profondément enfon l'étude; l'homme aux théories, associé à l d'action, perdit complétement son intellige qu'il fallut en venir aux faits; l'expéd lait partir, et Faleiro était à Séville q malheur arriva. « César, nous dit enc naliste, le fit soigner et guérir. » Ce q de positif, c'est qu'une vive mésintellige tait manifestée précédemment entre les d sociés, et que Faleiro, livré à ses prop sources, n'avait pas tardé à être mis de c écrivains contemporains donnent néanmoi tendre qu'en le privant d'un droit r on lui réservait la direction, si ce n'est l mandement d'une autre expédition, de succéder immédiatement à celle de 1519 le départ de Magellan, et probablemen dès qu'il eut été guéri de sa triste mala leiro quitta Séville et se rendit en Portu le gouvernement de D. Manoel le fit inca toute la science astrologique de l'habile maticien n'avait pas été jusqu'à prévo mésaventure, qu'un homme de sens eût c Rendu à la liberté après une détention as gue, il vint en Espagne, et termina ses jou un hôpital de fous. — Son frère, qui éta avec lui en Espagne, était un mathémat mographe distingué; il a laissé sur n tières dont il s'occupait un ouvrage te rare aujourd'hui, que Navarrete n'a pu s' curer un seul exemplaire et le cite mên l'avoir consulté. F.

Franc. de Navarrete, *Coleccion de Viages*, *Ensayo sobre la historia de la Nautica*; in-8°. Denis, dans la *Notice sur Magellan* qui fait p *Voyageurs anciens et modernes*, pub. par M. Charton, t. III

* **FALERI** (*Domenico*), peintre de l'é Sienne, né dans cette ville, en 1595, mort e

s : de l'hôpital de Monagnèse, : nativité, et il a laissé aussi à Vi ı di Barontoli, , situé aux envi- ... E. B—n.

... Cenni storico-artistici di Siena.

FALLETTI (*Geronimo*), poëte né à Trino, (Montferrat), , ... Padoue, le 3 octobre 1564. ... toute l'Europe pour compléter ... Se trouvant, en 1542, à Louvain ... la guerre entre Charles-Quint et ... il publia à ce sujet un poëme en ... Il revint ensuite en Italie, et se fit ...eur en droit à Ferrare. Le duc Her- ...rit à son service, et lui confia plusieurs auprès de l'empereur Charles-Quint et rinces. Alfonse II, qui succéda à Her- ...559, témoigna aussi beaucoup de bien- à Faletti, et l'employa dans des négo- ...mportantes. On a de Faletti : *Della li Germania in tempo di Carlo V;* 552, in-8°; — *Della Resurrezione,* Athénagoras, avec un discours *Della di Christo;* Venise, 1556, in-4°; — *Sicambrico, libri IV, et alia poe- libri VIII;* Venise, 1557, in-4°; — *s XII;* Venise, 1558, in-fol.; — *Rime,* lans les *Rime scelte* de Barufaldi; — ... *degli Principi Estensi;* Francfort, fol.

...ldi, *De Poetis sui temporis, dial.* II. — Vin-... *Historia Savonæ,* l. VII. — Ghilini, ...menti letterati. — Soprani et Giustiniani, ...ella Liguria.

...ASI (*Gaspare*), peintre de l'école flo- ...é à Florence, dans les premières années ...tième siècle. Il fut élève de Valerio et s'adonna exclusivement au paysage, lequel il tient un rang honorable contemporains. Ses nombreux ou- ...trouvent dans toutes les galeries d'I- malheureusement ils se reconnaissent qui ont tellement poussé au noir, pas possible de juger du talent du ...e coloriste. E. B—n.

...onario. — Lanzi, *Storia della Pittura.*

...I ou FALEDRI, nom d'une ancienne ...nitienne (1), dont les principaux per- sont, par ordre chronologique :

... Faliero, trente-troisième doge de Ve- ...t en 1096. La flotte vénitienne ayant ...le partie détruite devant Durazzo, ...rt Guiscard, duc normand de la Pouille, ...s s'en prirent à leur doge Dome- ...o, et le déposèrent. Vitale Faliero, qui ...é le peuple contre le prince vaincu, ...r le trône ducal. Il continua la guerre Normands, mais ne fut pas plus heureux prédécesseur. Vitale s'allia avec Alexis Comnène, empereur de Grèce; il stipula avec ce monarque que les Vénitiens seraient désormais considérés à Constantinople comme nationaux, que tous les négociants d'Amalfi qui aborderaient sur les côtes de l'empire payeraient une redevance de trois *perperi* au trésor de Saint-Marc. Alexis accorda en même temps au doge le titre de *protosébaste,* en y attachant un revenu considérable. En 1094, Vitale Faliero, désirant augmenter le commerce intérieur de Venise, et remarquant que les cérémonies religieuses attiraient le plus les nationaux et les étrangers, il fit rechercher le corps de saint Marc, dont la sépulture était oubliée depuis longtemps; il institua des fêtes splendides en l'honneur de ce saint, accorda des franchises aux voyageurs et marchands qui viendraient à Venise lors de ces fêtes, et obtint de l'Église des indulgences pour les pèlerins. Le saint manifesta d'ailleurs sa présence par de fréquents miracles qui ajoutèrent un nouvel attrait pour les dévots et les curieux. C'est ainsi que Venise dut à l'adroit Vitale sa foire de Saint-Marc, qui resta longtemps un des principaux marchés du monde.

(1) ...ille comptait parmi les douze électeurs qui ...en 697, à l'élection de Paul-Luc Anafeste ...premier doge de Venise.

Sabellico, *Historia Rerum Venetarum,* déc. I, liv. V. — Sébastiano Crotta, *Memorie storico-civili sopra le successive forme del governo de' Veneziani.* — Andrea Dandolo, *Chron.* — Carlo-Antonio Marino, *Storia civile e politica del Commercio de' Veneziani,* t. II, lib. IV, cap. IV. — Daru, *Hist. de Venise,* t. I, liv. II, § 33, p. 104.

Ordelafo Faliero, trente-cinquième doge de Venise, tué près de Zara, en 1117. Il avait une belle réputation comme homme de guerre et comme diplomate, lorsqu'il fut, en 1102, élu doge en remplacement de Vitale Michieli. Il arma pour la Terre Sainte une flotte de cent voiles, qui concourut aux siéges de Ptolémaïs (Saint-Jean d'Acre), de Sidon et de Bérythe. Baudoin I[er] (de Bouillon), successeur de Godefroy sur le trône de Jérusalem, récompensa les services des Vénitiens en leur abandonnant un quartier de Ptolémaïs, la permission de commercer en franchise dans toute la Palestine, et le privilége de ne reconnaître d'autres magistrats que ceux de leur nation. En 1110, les Padouans ayant fait irruption sur le territoire vénitien, Ordelafo marcha à leur rencontre, les battit complétement et leur fit six cents prisonniers. Mais l'empereur Henri V étant intervenu en faveur de Padoue, le doge fut obligé d'indemniser les Padouans et d'accorder à l'Empire le tribut d'un manteau d'or à chaque avénement. Peu de temps après, Venise éprouva de grandes calamités : deux incendies successifs détruisirent la moitié de la ville, le palais ducal et les principaux édifices. Presqu'au même instant le même fléau ravagea Malamocco, et la mer, s'élevant à une hauteur prodigieuse, rompit ses digues, et submergea au loin les campagnes. Venise semblait un volcan au milieu des eaux : le commerce fut ruiné, les citoyens sans habitations. Le doge déploya une activité sans égale et une intelligence supérieure : bientôt des palais de marbre s'élevèrent sur les débris des maisons

de bois, la ville fut agrandie, embellie, et, grâce à Ordelafo, devint une des plus belles capitales du monde. En 1115, Étienne II, surnommé *le Foudre*, entreprit d'expulser les Vénitiens de la Dalmatie. Il se présenta devant Zara, dont les habitants lui ouvrirent les portes. Ordelafo traversa aussitôt l'Adriatique, et commença le siége de la ville révoltée. Étienne II accourut pour la secourir; le doge marcha à sa rencontre, et remporta une victoire signalée, qui décida la reddition de la place. Il punit les rebelles, poursuivit les Hongrois au delà des montagnes, et rentra dans Venise en triomphe, précédé de ses prisonniers et de trophées de guerre. Pour perpétuer le souvenir de cette victoire, le sénat décréta que le doge ajouterait désormais à ses titres celui de *duc de Croatie* (1). En mars 1116, Ordelafo reçut splendidement l'empereur Henri V, qui vint lui rendre visite à Venise. En 1117, Étienne II envahit de nouveau la Dalmatie; Ordelafo lui livra bataille près de Zara, et, donnant l'exemple, se précipita courageusement dans la mêlée. Mais, atteint de plusieurs coups mortels, il tomba. Son armée, demeurée sans chef, ne combattit plus avec confiance; presque tous les Vénitiens furent pris ou tués, un petit nombre seulement put se rembarquer. Le corps d'Ordelafo, rapporté à Venise, fut enterré pompeusement à Saint-Marc. Son épitaphe lui donne toutes les vertus d'un héros chrétien; cependant Bernardino Zendrini lui reproche d'avoir usé de ses priviléges pour enrichir sa famille et lui distribuer les principales charges de l'État.

Sabellico, *Hist. Ven.*, déc. I, lib. VI. — Lunig, *Codex Italiæ diplomaticus*. — Bernardino Zendrini, *Memorie storiche dello stato antico e moderno delle Lagune di Venezia* (Padoue, 1811, 2 vol. in-4°), liv. I, p. 17. — Daru, *Histoire de Venise*, t. I, livre II, § 26-28.

* *Vitale* Faliero vivait en 1175. Il était considéré comme l'un des plus illustres citoyens de Venise, lorsque le doge Vitale Michieli II fut massacré dans une sédition, le 27 mai 1173. La constitution fut alors complétement changée; le peuple perdit une grande partie de ses priviléges, « entre autres, dit Daru, le plus grand, le plus essentiel de tous, celui d'élire son souverain ». L'élection du doge fut confiée à onze citoyens désignés par le sénat. Ces onze délégués choisissaient le prince parmi eux, et à la pluralité de neuf voix. Telle fut l'origine du Conseil des Dix, dont la puissance effaça bientôt celle des doges, qui n'en furent plus qu'une émanation. Vitale Faliero fut l'un des premiers électeurs choisis pour former ce suprême conseil.

Pietro Giustiniani, *Historia Rerum Venetarum*, lib. II. — Daru, *Histoire de Venise*, t. I, liv. II, p. 163.

Angelo Faliero vivait en 1225. Il était procurateur de la république vénitienne, lorsque le doge Pietro Ziani, après avoir consulté les principaux patriciens, prop[illegible] g[illegible] d[illegible] transporter le siége [illegible] a Co[illegible] qui appartenait aux Latins [illegible] 1204. Il fit valoir l'importance des établissements que la république possédait dans le Le[illegible]t, la fertilité de Corfou, l'étendue et [illegible] tion de Candie, celle de Négrepont et des [illegible] îles de l'Archipel soumises aux Vénitiens, [illegible] fond de cet archipel une ville superbe. [illegible] leuse, assise entre deux mers. Les [illegible] jusque là sans cesse révoltées contre [illegible] pole éloignée, obéiraient sans murmures [illegible] dominatrice du commerce de l'Europe et [illegible] sie. « D'ailleurs, ajoutait Ziani, nous a[illegible] État et pas de territoire, et sans territ[illegible] ment maintenir notre puissance? » [illegible] spective brillante séduisit l'assemblée, et le [illegible] seil allait sanctionner la proposition lorsque Angelo Faliero prit parole, et [illegible] senta les difficultés de l'entrep[illegible] : ce disait-il, abandonner Ho[illegible] adriatiques; il faudrait [illegible] par[illegible] assujettir les Français p[illegible] de [illegible] tinople, s'assurer de l'ob[illegible] d[illegible] Grecs, combattre ou inti[illegible] le roi des [illegible] gares, le prince de Thessalie, les empereurs [illegible] Trébizonde et de Nicée, enfin les Turcs qui s'avançaient redoutables. Il leur p[illegible] suite Venise abandonnée, dépeuplée, ra[illegible] par les étrangers. « Non, s'écria-t-il en [illegible] nant et en se précipitant aux pieds d'un [illegible] qui décorait la salle, non, vous ne [illegible] pas, ô notre divin Sauveur! que nous [illegible] nions la patrie que vous nous a[illegible] as c'est vous qui en avez posé les fo[illegible] l'abîme des mers; faites que ce peuple ne montre pas ingrat envers vous, que l'histoire dise pas que, par une ambition inquiète, [illegible] avons renoncé aux bienfaits les plus [illegible] la Providence et détruit l'un des monum[illegible] plus admirables de l'industrie humaine. » [illegible] alla aux voix, et la proposition de Ziani, [illegible] elle eût été acceptée, eût certainement [illegible] la face du monde, fut rejetée à une voix [illegible] ment de majorité.

Savina, *Cronica*. — Barbaro, *Cron.* — Sandi, *Prin[illegible] di Storia civile di Venezia*. — Abbé Tentori, *Essai [illegible] l'Histoire de Venise*, t. IV. — Tomaso Teman[illegible] *antica Pianta della città di Venezia*, etc. — [illegible] *Histoire des Républiques italiennes*, t. III, p. [illegible] Daru, *Histoire de Venise*, t. I, liv. V, p. 277-288.

Marino Faliero, comte de Val de Marina, cinquante-sixième doge de Venise, né en 1274, décapité à Venise, le 17 avril 1355. Il av[illegible] des services sérieux, bien mérité de sa p[illegible] lorsqu'en 1346 il fut chargé de réduire [illegible] de Zara, insurgée pour la septième fois [illegible] les Vénitiens. « Cette nouvelle révolte, dit [illegible] ne prouvait pas tant l'inconstance des sujets [illegible] l'injustice des maîtres. » Marco Justiniani v[illegible] d'échouer contre la défense des Zarétins, lor[illegible] Marino Faliero lui succéda. Il fut mis à la [illegible] d'une armée de vingt-sept mille hommes et

(1) Cet usage dura jusqu'à la paix conclue en 1358 entre Louis Ier, dit *le Grand*, roi de Hongrie, et le doge Giovanni Delfino. Les Vénitiens ayant perdu toutes leurs possessions sur les côtes illyriennes, Louis exigea que leur prince cessât de prendre le titre de *duc de Croatie*.

Les Zarétins coulèrent leurs
dans le port pour le rendre
s. « Les Véni-
avec des efforts
vables. Il y
1) qui était
capables de
poids de trois mille livres.
idée de la balistique et de la
l'industrie humaine était
époque. » Ces moyens
lents; Louis Ier, dit *le*
», s'avança avec quatre-
hommes, et obligea les Vénitiens à se
dans leur camp. Attaqué avec impé-
ro se défendit avec bravoure, et re-
assauts. Louis, découragé, se
perte de sept à huit mille hom-
Zarétins furent obligés de se rendre
Après avoir occupé les principales
que et amassé de grandes
quoique presque octo-
doge le 11 octobre 1354 : il se
alors en ambassade à Rome. Le com-
de son règne fut marqué par un dé-
Le 4 novembre, Paganino Doria (*voy.* ce
à Porto-Longone (île de Sapienza)
, forte de soixante-et-un bâti-
grandeurs et commandée par
Les Vénitiens perdirent quatre
et toute leur flotte; Pisani fut fait
avec cinq mille huit cent soixante-dix
compatriotes. Venise se crut perdue; Fa-
hâta d'ouvrir des négociations avec les
et fut assez heureux pour signer (le
1355) une trêve de quatre mois. Après
rendu un repos momentané à sa patrie, le
conspira contre elle, et faillit la livrer aux
de la guerre civile. Voici à quelle occa-
Faliero donnait une fête le jeudi gras
un jeune patricien, nommé Michele
se permit à l'égard d'une des dames de
quelques privautés que la gaieté
le mystère du masque rendaient peut-
excusables. Le doge ordonna que l'on fît
sur-le-champ l'insolent qui avait oublié le
à sa cour. Steno, ulcéré de cet af-
par la salle du conseil, et écrivit
« *Marin Falieri dalla bella*
la gode ed egli la mantiene. »
ieux pour la vertu de la doga-
grand scandale. On informa contre
Steno avoua sa faute, et s'en excusa;
Faliero, inflexible dans son ressentiment,
que le coupable fût traduit devant le Con-
et jugé comme criminel d'État. Les
pensèrent autrement, et renvoyèrent
la *quarantie* criminelle, dont il était

Barche. Il fut, dit-on, une des pre-
de son invention au moment où il
de ses catapultes, elle le lança lui-même au
la ville qu'on assiégeait.

l'un des trois chefs. Ce tribunal, ayant égard à l'âge du coupable et aux circonstances qui atténuaient sa faute, le condamna à deux mois de prison, suivis d'un an d'exil. Une satisfaction si ménagée parut au doge une nouvelle injure. Il éclata en plaintes qui furent mal écoutées; alors il étendit sa haine et son désir de vengeance non-seulement à la quarantie, qui s'était montrée si indulgente, mais à toute la noblesse, qui n'avait point pris assez vivement parti pour lui.

Il régnait parmi le peuple de Venise, alors comme toujours et partout, une haine secrète contre la noblesse, qui s'était emparée exclusivement de la souveraineté, et avait privé la nation de ses droits naturels. L'insolence de quelques patriciens alimentait l'animosité du peuple. Sûrs de l'impunité, ils séduisaient les filles, enlevaient les femmes et maltraitaient ensuite les pères et les époux. Israele Bertuccio, plébéien, (*ammiraglio*) chef des patrons de l'arsenal, avait été insulté de cette manière par un gentilhomme de la famille des Barbari. Furieux, le visage ensanglanté, il se présenta à l'audience du doge et demanda justice. « Comment veux-tu que je te fasse justice d'un noble, répondit Faliero, puisque je ne puis l'obtenir moi-même? N'ai-je pas été insulté comme toi, et la punition prétendue du coupable n'a-t-elle pas été pour moi, pour la couronne ducale, une nouvelle offense? — Ah! s'écria Bertuccio, il ne tiendrait qu'à nous de punir ces insolents! Si vous vouliez me seconder, je vous promets que nous mettrions ces nobles à la raison, et que je vous rendrais le seul maître de Venise. » Le doge, loin de réprimander Bertuccio d'une telle proposition, lui témoigna de l'intérêt, le questionna à l'écart, et remit son affaire à un autre jour. Bertuccio, encouragé par la bienveillance du doge, attroupa quelques-uns de ses matelots et annonça hautement l'intention de se venger lui-même. Barbaro écrivit au doge pour obtenir une sauvegarde. Bertuccio fut appelé devant la seigneurie, et en présence de tous Faliero le réprimanda vivement, et lui ordonna de cesser ses poursuites armées; mais le soir même un émissaire amena mystérieusement l'*ammiraglio* dans le palais ducal : le doge et le patron convinrent d'unir leurs haines et leurs moyens d'action pour exterminer la noblesse vénitienne et établir le gouvernement populaire. Bertuccio fit connaître à Faliero un nommé Filippo Calendaro, sculpteur suivant les uns, ouvrier de l'arsenal suivant d'autres; tous deux amenèrent au doge les principaux et les plus influents mécontents parmi les plébéiens; les conspirateurs s'assemblèrent plusieurs nuits de suite au palais. On choisit seize chefs, qui se distribuèrent les divers quartiers de la ville, après s'être assuré chacun de soixante hommes intrépides et bien armés. On devait se borner à dire à ces associés qu'on agissait par ordre de la seigneurie, qui voulait surprendre et punir les gentilshommes dont les

désordres avaient excité la colère du peuple. Le 15 avril 1355 fut choisi pour agir. Le signal devait être donné au point du jour par la cloche du palais de Saint-Marc (1); aussitôt les conjurés devaient se réunir en criant que les Génois étaient dans les lagunes, courir vers la place du palais et massacrer tous les nobles, à mesure qu'ils arriveraient au conseil. Tous les préparatifs étaient terminés, et le secret de la conjuration avait été gardé jusqu'à la veille de l'exécution, lorsqu'un pelletier, nommé Beltrame, de Bergame, voulant sauver le patricien Nicolo Leoni, membre du Conseil des Dix, se rendit chez lui, et le conjura de ne pas sortir le lendemain, quelque chose qu'il pût arriver. Leoni voulut en connaître la raison, et, n'obtenant de Beltrame que des réponses évasives et mystérieuses, il le fit arrêter, lui déclarant que la liberté ne lui serait rendue qu'après une complète explication du conseil qu'il lui avait donné. Le conjuré sentit qu'il avait été trop loin pour reculer, et révéla tout ce qu'il savait. Ni l'un ni l'autre ne soupçonnaient le doge d'être à la tête de l'entreprise. Leoni courut donc la dénoncer à Faliero. Celui-ci feignit d'abord de l'étonnement; puis il déclara être déjà instruit et avoir pourvu à la tranquillité publique. Ces contradictions éveillèrent les soupçons de Leoni, qui consulta deux autres membres du Conseil des Dix, Giovanni Gradenigo et Marco Cornaro, et leur fit part des révélations de Beltrame. Ces trois patriciens convoquèrent aussitôt au couvent de Saint-Sauveur les Dix, la seigneurie, les avogadors, les chefs de la quarantie criminelle, les seigneurs de nuit, les chefs des six quartiers de la ville et les cinq juges de paix. Beltrame ne pouvait dire ni les liaisons ni les projets de ses complices, mais il dénonça Israele Bertuccio, Filippo Calendaro et plusieurs autres. Ils furent arrêtés aussitôt et appliqués à la torture. A mesure qu'ils nommaient quelque conjuré, on s'assurait de sa personne. Cette nuit même, Bertuccio et Calendaro furent pendus devant les fenêtres du palais, et huit des autres chefs, qui s'étaient enfuis vers Chiozza, furent arrêtés, soumis à la question et exécutés. D'après les révélations arrachées aux torturés, des gardes furent distribuées dans la ville, aux clochers et à la tour Saint-Marc, afin d'empêcher de sonner l'alarme. Enfin, on apprit avec étonnement que le doge et son frère Bertuccio Faliero étaient à la tête de la conjuration. Aussitôt on s'assura des issues du palais ducal, et le procès du chef de l'État fut évoqué. Le Conseil des Dix, obligé, pour la première fois, d'interpréter la constitution de l'État, recula devant une si lourde responsabilité; il demanda que vingt membres choisis parmi les plus nobles ou les plus riches lui fussent adjoints. C'est ainsi que commença un corps puissant et permanent qu'on nomma la *Giunta* ou

(1) Elle ne pouvait être sonnée que par ordre du doge.

Zonta, et qui bientôt déplaça le pou
sans le rendre plus ferme ni plus l
parti vaincu, la démocratie, ne fut
ment pas représenté.

La journée du 15 fut employée à la
dans la même nuit, le doge, revêtu
marques de sa dignité, vint subir un
toire et sa confrontation avec les
avoua tout. Le 17, à la pointe du jour
du palais furent fermées ; on amena
liero au haut de l'escalier des Géan
doges reçoivent la couronne ; on lui
net ducal. Un moment après, le pi
Conseil des Dix, sur le grand balcon
tenant à la main une épée sanglante
Justice a été faite d'un grand cou
portes furent ouvertes, et la foule pi
core la tête du prince, roulant sur
Dans la salle du grand conseil, où é
les portraits des doges, un cadre
crêpe fut mis à l'endroit que devait
mage de Faliero avec cette inscriptio
di Marino Faliero, decapito.

La conspiration et la fin tragique
Faliero ont fourni aux principaux litt
tous les pays le sujet de belles compo
1817, Byron reproduisit le premier
forme du drame, les événements qu
nons d'esquisser. Hoffmann en fit l'
de ses meilleures nouvelles, et Cas
vigne l'appropria pour la scène fran
une pièce en cinq actes et en vers
au Théâtre de la Porte-Saint-Martin
le 30 mai 1829, avec un immense su

Alfred DE L.

Marino Sanuto, *Vite de' Duchi de Venezi*
— Julio Farodo, *Annal. Venet.* — *Storia*
e della Ricupera di Zara. — Sabellico, liv. I
d'Este. — Bonficius, *Rerum Hungaricaru*
lib. X, p. 259. — Johannes de Kikullew, *C*
garor., dans les *Scriptores Rerum Hunga*
6 vol. in-fol., 1726). — Giovanni Villani, *Isto*
cap. LVIII, p. 938, pars III, cap VIII, p. 17
Villani, *Istorie*, liv. IV et V, p. 249-312. —
gerio, *Storia Veneziana*, t. XIII, p. 1038 10
Folieta, *Historia Genuens.*, liv. VII, p. 452
Stella, *Ann. Genues.*, p. 1093. — Vittor S
civile Venez., part. II, liv. V, cap. v, p. 126-
dotes des Republiques, 1re part. (Paris, 1771,
— Sismondi, *Hist. des Rep. italiennes*, t V
128-148. — Daru, *Histoire de Venise*, t. I.

* **FALIERO** (*Micheli*), capitaine v
la famille des précédents, vivait en 135
distingué dans les guerres contre les
Hongrois, et avait reçu le comman
l'importante ville de Zara (Dalmatie),
ban de Bosnie, général de Louis Ier, dit
roi de Hongrie, vint assiéger cette pl
Faliero se défendit avec succès durant
entière, et déjà l'ennemi songeait à
lorsque deux officiers allen ls de l'a
groise s'entendirent avec
triotes, prieur du monastère de
gone (1), dont les murailles touchaie

(1) *Santa-Croce*, selon Daniello Cldnazzo.

du 23 décembre 1357, ce
... échelles aux assiégeants, et
... église; la garde de la
... sacrée, et les Hongrois se
... ville. Micheli Faliero, après
... résistance, se réfugia dans le
... paix ayant été conclue en février
... fut accusé de lâcheté et d'impré-
malgré ses anciens services et sa
..., fut traduit devant la quarantie
... sur le premier chef, il fut
... second, et puni d'une forte
... de prison et de l'exclusion per-
... charges publiques.

A. de L.

... *Cronica della Guerra da Chiozza*, ... *Italicarum Scriptores*, t. XV, p. 701. — *Istorie* liv. VIII, c. XIX, p. 477. — Ma- ... *de' Duchi di Venezia*, p. 646. — Glo- ... *Chron. Mutinense*, t. XV, p. 672. — ... *Padovana*, p. 43. — Bonficius, *De Rebus* ... lib. X, p. 369. — Sismondi, *Histoire des* ... *italiennes*, t. VI, p. 276. — Daru, *Histoire* ..., p. 3.

... Voy. Gratius.

...*-Pierre*), médecin suédois, né ... le 30 mars 1774. Il étudia à Upsal, avec une ardeur peu commune aux ... Mais dès lors il éprouva ... symptômes d'une hypocondrie qui ... ses jours. Linné, qui lui confia ... son fils, voulant le distraire de ..., le chargea de rechercher les ... zoophytes de l'île de Gothland. ... avec zèle de cette tâche scienti- ... suivit Forskaal à Copenhague. De ... il y devint docteur en 1762; il fut ... professeur au jardin de pharmacie ...tersbourg, et en 1768 il fut désigné ... de cette ville pour faire partie d'une ... voyageurs ayant pour but d'enrichir le ... la géographie et de l'histoire natu- ... mélancolie qui le consumait l'arrêta ... voyage. Revenu à Casan en novembre ... brûla la cervelle au mois de mars ... notes et observations, recueillies par ... Laxman, ont été publiées, sous le ... *oire pour servir a la connais- ... graphique de l'empire russe*; Saint- ..., 1785-1786, 3 vol. in-4°. Thumberg ... nom de *falkia* à un genre de plantes ... des borraginées.

...

...*Daniel*), poëte satirique et phi- ...lemand, né à Dantzig, en 1768, mort ... 1826. Fils d'un pauvre perruquier, ... à surmonter les obstacles que sa ... créait; ses parents mirent tout en ... empêcher de suivre son penchant ... Ce penchant fut cependant irré- ... de treize ans, il confiait dans ... ami la honte que lui faisait ... à laquelle on le condam- ... tous les jours, écrivait-il; on m'en fait compliment. Autant vaut compli- menter un âne sur sa croissance. Que me fait de grandir si je ne puis étudier? » Pendant que son père recourait même aux châtiments cor- porels pour lui faire prendre goût à la confec- tion des perruques, son grand-père maternel, qui était de Genève, se montra plus indulgent, et lui apprit le français. Il apprit aussi la musique, que lui enseigna un organiste catholique. Jamais en- fant ne fit plus d'efforts personnels pour acqué- rir de l'instruction. Il consacrait ses épargnes à louer dans un cabinet de lecture les classiques allemands, Gellert, Wieland, Lessing, etc., qu'il lisait souvent à la lueur peu coûteuse d'un réverbère. Enfin, la répugnance que lui inspi- rait la profession de son père alla si loin, qu'il résolut de s'embarquer. Il erra quelques jours sur le bord de la mer; mais trouvé trop jeune, et ne sachant pas l'anglais, il lui fallut revenir à la maison paternelle, où enfin on ne s'op- posa plus à ce qu'il étudiât. Il entra à seize ans au gymnase de Dantzig, dont un excellent homme, le recteur Payne, qui ne se fâchait que lorsque la rétribution scolaire se faisait attendre, lui donna une solide instruction. L'amour fit de Falk, comme de tant d'autres, un poëte. Sa bien aimée Jeannette appartenait à une famille de fonctionnaires. Malgré l'inégalité de conditions, elle paraissait distinguer le jeune étudiant; mais un matin elle prêta l'oreille aux propositions d'un riche Anglais, qu'elle épousa, et Falk alla pleurer à Halle ses espérances évanouies. Les secours d'amis éclairés le soutinrent à l'univer- sité de cette ville, où il compléta ses études sous la direction de savants tels que Wolf. Les lettres et surtout la poésie satirique l'attirèrent parti- culièrement. Perse fut son premier modèle. Quelques-unes de ses productions dans le même genre : *Die Helden* (Les Héros), *Der Mensch* (L'Homme), parurent d'abord dans *Neue Teutsche Merkur* (Nouveau Mercure allemand), 1796, et fixèrent l'attention du célèbre Wieland, qui salua ces débuts dans un genre où les poëtes nationaux s'étaient encore peu exercés. Tou- tefois, Wieland n'épargna pas les conseils à Falk, dont l'imagination, disait-il, avait besoin encore d'être domptée. Le jeune poëte fit paraî- tre presque en même temps deux autres pièces satiriques, la première intitulée : *Die heiligen Græber zu Kom* (Les saints Tombeaux à Kom) et *Die Gebete* (Les Prières); 1796. Ces deux productions étaient le pendant l'une de l'autre. Une erreur assez concevable fit imprimer *Rom* au lieu de *Kom*, lieu de la scène, situé en Asie, ce qui exigea un avertissement au public. Wie- land prôna encore, trop peut-être, ces nouvelles œuvres; le public n'en fut que plus exigeant pour l'auteur, qui se montrait quelque peu enivré de son succès. Conseillé par son illustre critique, il étudia les anciens. De 1797 à 1803 il publia, d'abord à Leipzig, ensuite à Weimar, une sorte d'almanach sous ce titre : *Taschenbuch für*

Freunde des Scherzes und der Satyre (Manuel des Amis de la Plaisanterie et de la Satire). Cette publication, où il flagellait les ennemis des lumières, lui suscita des haines assez vives. Une pièce pantomime, jouée par des marionnettes et intitulée *Die Uhus* (Les Chats-huants), parce que ces oiseaux de nuit y figuraient comme personnages principaux, causa surtout un grand émoi, et pendant quelque temps il ne fut question que d'*Uhus*. Venu à Berlin dans cette même année 1796, il signala avec courage l'état insuffisant des hôpitaux (*Heilanstalt*) dans les *Reisen des Skaramuz* (Voyages de Scaramouche), qui font partie du *Taschenbuch* de 1798. Un bibliothécaire, appelé Biester, eut la malencontreuse idée de combattre Falk dans une occurrence où ce poëte plaidait la cause de l'humanité. Falk répliqua par un petit écrit devenu rare, et intitulé : *Denkwürdigkeiten der Berliner Charité auf das Jahr* 1797 (Faits mémorables de La Charité de Berlin ; 1797). Le roi et la reine prirent parti pour Falk. Une commission d'enquête fut nommée ; et le poëte contribua ainsi aux améliorations de ce grand hôpital par quelques vers assez plaisants ; on cite particulièrement les stances qui, en preuve du goût des administrateurs pour la simplicité, rappelaient qu'ils fournissaient quinze chemises pour vingt malades. Biester eût voulu poursuivre la discussion ; mais Falk refusa de lui donner cette satisfaction. « Le docteur Biester, écrivait-il, paraît vouloir vivre quelque temps encore de *charité*, comme il a vécu déjà de jésuitisme et de magnétisme. »

A l'occasion de son mariage avec Caroline Rosenfeld, Falk adressa à la jeune femme un poëme intitulé : *An Karolinen* (A Caroline). Établi à Weimar, Falk continua de se livrer à la poésie ; seulement il eut le tort d'abandonner les types généraux qui relèvent le genre satirique, pour fustiger des types particuliers, à l'occasion de quelques querelles individuelles, sans intérêt pour le public vraiment éclairé. Falk tenta cependant un genre poétique plus élevé. De 1803 à 1804 parut à Halle son *Amphitryon*, comédie, et à Tubingue son *Prometheus*, drame. Ce dernier ouvrage, dont la forme était plus philosophique que dramatique, ne manque ni d'éclat ni de profondeur. On y admire surtout le chœur des fleuves et des sources. *Der Schmied von Apolda* (Le Forgeron d'Apolda), 1805, termina en quelque sorte la carrière poétique de Falk. Il fonda un journal de critique intitulé : *Elyseum und Tartarus*, ou *Zeitung für Poesie Kunst und neuere Zeitgeschichte* (L'Élysée et le Tartare, ou Journal de la poésie, de l'art et de l'histoire modernes). En 1812 Falk donna le commencement du *Komisches Theater der Franzosen und Britten* (Théâtre comique des Français et des Anglais), qu'il ne continua point. Dans la même année parurent ses *Seestuecke* ou *Océanides* (Pièces maritimes), qui n'arrivèrent également pas jusqu'à la fin. Lié avec le coryphée de la littérature allemande, il laissa un ouvrage intitulé : *G... aus næherem persœnlichen Umgange dargestellt* (Goëthe représenté d'après des relations intimes) ; Leipzig, 1832, in-12. Outre les ouvrages cités et de nombreux articles dans recueils et journaux contemporains, on a Falk : *Leben des Johannes von der Ostsee* (... de Jean de la mer Baltique) ; 1805 : c'est sorte d'autobiographie sous forme romane ... — *Dr Martin Luther und die Refor...* ... *Volksliedern* (Dr Martin Luther et ... tion en chants populaires) ; Weimar, 1830 ; ... thume. Adolphe Wagner a publié les *Auserle...* *Werke* (Œuvres choisies) de Falk, en tr... ties. Il a consacré aussi une notice sous ... de : *Falks Liebe, Leben und Leiden in* ... (Vie, amour et souffrances en Dieu ... Leipzig, 1818. V. Rosenwald.

Horn, *Poesie und Beredsamkeit der Teutsch...* Gervinus, *Geschichte der poetischen National-Lit...* *der Teutschen*. — Meusel, *Gel. Teutschl.*

* falk (*Niels-Nicolas*), publiciste ... né à Emmerlef, le 25 novembre 1784 ... 11 mai 1850. Il étudia d'abord la th... philosophie, puis il entra comme pré... chez le comte Adam de Moltke. Il ... alors à l'étude du droit. Après avoir ... son examen sur cette matière, il fut ... chancellerie du Schleswig-Holstein. ... suite professeur de droit à Kiel, il se ... en même temps comme écrivain. En ... 1836 il représenta l'université de Kiel aux ... du Schleswig-Holstein, qui le choisirent p... président. Il siégea dans les rangs de l... tion libérale, proposa l'émancipation des ... se prononça pour la liberté de la presse. ... vénement de Christian VIII, Falk prit p... polémique soulevée par la question de ... en ce qui concernait le Schleswig, p... intitulé : *Das Staats-und Erbrecht des ... zogthums Schleswig* (Le Droit public et ... soral du duché de Schleswig) ; Kiel, 1840. ... des événements de 1848, le publiciste ... s'éloigna des affaires ; cependant, il fu... de l'assemblée constituante. ... temps il rédigea la *Wochenbla...* (... domadaire), destinée à combattre l'... cratique. Outre l'ouvrage mentionné, on a ... lui : *Das Herzogthum Schleswig in s... gegenwærtigen Verhæltnisse zu D... und zu dem Herzogthum Holstein* (Le ... de Schleswig dans ses rapports avec le ... mark et le duché de Holstein) ; — *Han... des Schleswig-Holsteinschen Privatr...* (Manuel du Droit privé du Schleswig-H... 1825-1840 ; — *Juristische Encyclopä...* (... cyclopédie juridique) ; Leipzig, 1839.

Conversations-Lexikon.

falkner (*Thomas*), chirurgien et ... naire anglais, né à Manchester, vers 17..., ... à Plownden-Hall (Salopshire), le 3... Il appartenait à une famille presby...

hirurgien. Il suivit lui-même la . fit ses études à Londres, Brésil. Il tomba malade par u ues lé l, ue i u et à grégauou. par urgie et ses c le très grands services a ud. pendant quarante an- s missions. Il sé- , le Paraguay, le u fut chargé par le par mer le relevé situés entre le Brésil et de la dissolution de son oyé en Espagne, et devint le ses compatriotes, qu'il suivit en a de lui : *A Description of Pa- the adjoining parts of South- d some particulars relating to ands*, etc.; Hereford et Londres, eorges Allan a publié un abrégé de sous le titre de : *A Treatise of the* ., Darlington, 1788, in-4°; au, Gotha, 1775, in-8°; et en (Bourrit), sous le titre de *les Terres Magellaniques et des ts;* Genève et Paris, 1788, 2 vol. vre de Falkner offre des notions r les contrées que l'auteur a par- les mœurs des peuples qui les ha- les productions naturelles que l'on Patagons qu'il a vus étaient grands ls lui ont paru avoir sept pieds et es (anglais ; mais il n'a point en- le la race gigantesque citée par teurs. » Il a laissé beaucoup d'écrits gues, entre autres : *De Anatome ni;* 2 vol.; — *Botanical, mi- e Observations, made by him- ducts of America;* 4 vol. in-fol.; *on American Distempers, cured Drugs;* etc. A. DE LACAZE.

Catal., n° 1517. — Quérard, *La France* . Inocdado Caballero, *Supplem. Biblio- Societatis Jesu.* — August. et Alois de *ue des Ecrivains de la Comp. de Jesus.*

D (*Henri* CARY, vicomte), poly- , mort en 1633. Il était fils d'Ed- Berkhamstead, dans le comté e ans il entra au collége Exeter il fut créé chevalier du Bain, r de la maison royale et mem- ré, enfin le 10 novembre 1620 e Falkland, dans le comté de en 1622 il alla en Irlande en député, et y séjourna jusqu'en il fut rappelé sur les instances que, qu'il avait traité avec trop de lui : *A History of that le prince Edward II;* 1680, — *Letter to James I;* — *Epi- ess of Huntingdon;* — *Let- ters to the Duke of Buckingham*. Ces derniers ouvrages sont restés manuscrits, à l'exception de quelques lettres.

Biog. Brit. — Walpole, *Royal and noble Authors.* — Wood, *Athen. Oxon.*

FALKLAND (*Lucien*-CARY, vicomte), homme d'État anglais, fils aîné du précédent, né à Burford, dans l'Oxfordshire, vers 1610, tué le 20 septembre 1643. Il étudia d'abord au collége de La Trinité à Dublin, lors du séjour de son père dans cette ville, et plus tard au collége Saint-Jean à Cambridge. Après les écarts de la première jeunesse, il contracta avec une personne peu fortunée un mariage qui mécontenta son père. Il voyagea ensuite à l'étranger. A son retour, il donna tout son temps à la littérature : son château, situé à quelques milles d'Oxford, était le rendez-vous de ce qu'il y avait de plus considérable dans les lettres et l'université. A vingt-trois ans il avait lu tous les Pères de l'Église. Toutefois, il vivait à une époque trop agitée pour n'être pas appelé bientôt à se mêler aux événements. Gentilhomme de la chambre de Charles Ier depuis 1633, il prit part, en 1639, à l'expédition dirigée contre les Écossais; puis il entra comme volontaire dans l'armée du comte d'Essex. En 1640 il fut élu membre du parlement pour Newport, dans l'île de Whigt. Il marcha de concert avec cette assemblée, et manifesta un vif mécontentement lorsque le gouvernement en prononça la dissolution. Dans le parlement qui suivit, il se montra rigide observateur des lois et ennemi des abus, au point que, contrairement à la bonté naturelle de son caractère, il fit une assez violente opposition à Strafford et à lord Finch. Il contribua aussi à enlever aux évêques le droit de voter dans la chambre des lords. Plus tard, à mesure qu'il eut des doutes sur les projets ultérieurs du parlement, il se relâcha de cette opposition. Il rentra même pendant quelque temps dans la vie privée. Mais la loyauté de son caractère, ses lumières peu communes, le rendirent bientôt à la vie publique. Il accepta une place dans les conseils de la couronne, et fut nommé secrétaire d'État. Il porta dans ces hautes fonctions une droiture peu ordinaire; c'est ainsi qu'il refusa de jamais recourir à l'espionnage ou de violer le secret des lettres. Dans tout le reste il remplit les devoirs de sa charge en homme expérimenté autant qu'éclairé. Falkland fut un des lords qui, le 5 juin 1642, signèrent la déclaration que le roi n'avait pas l'intention de faire la guerre au parlement. Puis il leva vingt chevaux pour le service royal. Il avait, dit-on, dès cette époque le pressentiment de sa mort prématurée. Se trouvant à Oxford avec Charles Ier, ils visitèrent ensemble la bibliothèque de cette ville. En ouvrant au hasard un Virgile, le roi tomba sur le passage du IVe liv. (v. 614) commençant par ce vers,

At bello audacis populi vexatus et armis,

et fut frappé de l'analogie qu'il y trouvait avec

sa destinée. Falkland, s'étant aperçu de cette impression, voulut y faire diversion en cherchant à son tour dans le poëte latin quelque rapport avec sa propre situation; c'était d'ailleurs la mode d'alors : on appelait cela consulter les *sorts virgiliens*. Il rencontra le passage si touchant où Évandre pleure la mort de son fils :

Non hæc, ô Pallas, dederas promissa parenti.

Falkland continua de demeurer fidèle à la cause du roi : il se trouva à la bataille d'Edge-Hill et au siége de Glocester. Mais un profond découragement s'était emparé de lui; peut être cette âme honnête n'était-elle pas tout à fait à la hauteur de la situation qu'il fallait défendre contre les plus audacieux. La paix! la paix! telle était la parole qu'il faisait volontiers entendre, mais que les événements se hâtaient peu de réaliser. L'amertume où le plongeait le triste spectacle dont il était témoin ne fut sans doute pas étrangère à la mort de Falkland. Il se précipita en quelque sorte dans le feu de la bataille de Newbury, où il reçut une balle dans le bas-ventre. Son corps ne fut retrouvé que le lendemain matin. Falkland prit part, dit-on, à l'ouvrage de Chillingworth, intitulé : *Religion of Protestants*. On a en outre de lui plusieurs discours politiques, parmi lesquels : *A Speech on ill counsellors about the King;—A Speech against the Bishops*; 1640; — *A Discourse on the Infallibility of the Church of Rome*; 1645. V. R.

Biog. Brit. — Clarendon, *History*. — Walpole, *Royal and noble Authors*.

* **FALLA** (Fra *Antonio* DA), religieux portugais, vivait au seizième siècle. Son nom est lié à l'un des incidents les plus singuliers et les moins connus du règne de D. Sébastien. Ce jeune monarque, neuf ans avant l'expédition désastreuse dans laquelle il succomba, fit, dit-on, ouvrir les tombes de ses ancêtres, afin de juger par lui-même des ravages exercés par le temps sur ces morts illustres auxquels il venait payer un tribut de vénération. Antonio da Falla fut choisi pour dresser le procès-verbal de ces exhumations, qui eurent lieu seulement dans le couvent d'Alcobaça. On éprouva, dit-on, alors une vive surprise en voyant que tant de siècles écoulés n'avaient point eu d'influence sur la personne de dona Urraca, femme d'Alfonse II, qui était ensevelie depuis 352 ans, et dont les vêtements mêmes avaient été préservés dans la tombe de toute souillure. Le procès-verbal de ces séances mémorables, qui eurent lieu en 1569, a été donné par le moine dominicain sous le titre : *Relação dos Reys e Reynhas que estão sepultadas em Alcobaça*, manuscrit conservé probablement dans le monastère même, mais dont l'historien Brandam possédait une copie. On a encore de ce religieux : *Instituição do Mosteiro de Jesus da villa de Aveiro, juntamente con a vida da princeza santa Joanna que nella foy religiosa*, ms.; — *Fragmentos da istoria de Espanha*, ms. Ferd. Denis.

Fr. Ant. Brandão, 4ª *parte da Monarchia Lu[...]* XIII, cap. 19. — Barbosa Machado, *Bibl. Lu[...]*

FALLATI (*Jean*), économiste alle[...] à Hambourg, le 15 mars 1809, mort e[...] 1823, à la mort de son père, il reçut s[...] instruction à Stuttgard, et étudia le d[...] bingue et à Heidelberg. Il fut ensuite m[...] tribunal civil de Stuttgart. Lors de la [...] sation de la faculté d'économie politi[...] chargé de professer en qualité de rép[...] toire et la statistique économique. [...] obtint le titre de professeur titulaire. [...] contribua à la réunion du congrès de [...] universitaire qui eut lieu à Iéna; il fit e[...] tie des chambres wurtembergeoises e[...] semblée nationale de Francfort. Au moi[...] la même année, il fut nommé sous-secr[...] tat au département du commerce dans [...] tère de l'Empire. Il travailla à la réfor[...] tème existant de navigation fluviale [...] des consulats. Fallati se retira avec le [...] Gagern, et quitta l'assemblée nationale [...] 1849. Revenu à Tubingue, il fut nom[...] bibliothécaire de l'université. Ses ouv[...] *Die statistichen Vereine der Englæn[...]* Sociétés statistiques des Anglais); Tubin[...] in-8°; — *Ueber die sogenannte n[...] Tendenz der Gegenwart* (Des Tendan[...]rielles de l'époque); ibid., 1842, in-12 [...] *leitung in die Wissenschaft der* [...] (Introduction à la Science de la Sta[...] ibid., 1843, in-8°; — un grand no[...] ticles dans la *Zeitschrift fuer die* [...] *Staatswissenschaft* (Journal des Scien[...]miques), qu'il dirigea depuis 1846.

Dict. de l'Écon. polit. — *Conversat.-Lex.*

* **FALLARO** (*Giacomo*), peintre [...] vénitienne, florissait à Venise dans la [...] moitié du seizième siècle. Vasari fait [...] honorable mention dans la vie du S[...] l'indiquant comme l'un des plus habile[...] à fresque de l'école vénitienne, et d[...] grands éloges aux peintures des vol[...]gue de l'église des Dominicains dell[...] sur lesquels il a représenté la *Prise d[...] bienheureux Giovanni Colombini*, en [...] de nombreux cardinaux. E.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia della Pit[...]* cozzi, *Dizionario*. — Orlandi, *Abbecedario*.

FALLE (*Philippe*), géographe ang[...] Jersey, en 1655, mort à Shenby, en 1[...] dia à Oxford, entra dans les ordres, d[...]teur de Saint-Sauveur dans son pays [...] représenta ensuite auprès du roi Guilla[...] la reine Marie, lorsqu'il s'agit de soll[...] moyens de défense contre une mena[...]sion des Français. Outre des *Sermons* [...] lui : *An Account of the isle of Je[...] greatest of those island that are [...] only remainder of the English d[...] in France, with a new and accu[...] of that Island*; 1694, in-4°.

Wood, *Ath. oxon.* — Hutchinson, *Hist. of*

LET (*Nicolas*), auteur dramatique fran- à Langres, en 1753, mort à Paris, le 22 re 1801. Fils d'un chapelier, il fut des- barreau; mais un penchant irrésistible na vers la carrière des lettres. Arrivé à il s'y lia avec Duruflé et Gilbert, et publia, genre de Dorat : *Les Aventures de Chæ- e Callirhoé*, trad. du grec; 1775; — *Bar- ou le stathoudérat aboli*, tragédie en es; 1795; — *La Fatalité*, épître; 1779; — ru, *ou les deux soupers*, opéra-comique actes, musique de Dalayrac, représenté sur le théâtre de Fontainebleau, le 12 sep- 1783, donné à Paris, peu de temps après, sez peu de succès pour faire dire que s deux soupers il n'y avait pas même un passable; remis au théâtre l'année sui- ous le titre des *Deux Tuteurs*; — *Mes tes*, *ou les torts de ma jeunesse*, con *Phaeton*, poëme héroï-comique en six mite de l'Allemand Zacharie; 1776; — *Mes es*, recueil de poésies; 1773; — *Tibère*, en cinq actes, accueillie avec froideur, et cependant par Radet; cette pièce a eu itions : la seconde a paru sous le titre de *et Serenus*; Toulouse, 1783; — *Les Nouvelles*, comédie; — *Alphée et Za- gelie*. Fallet a aussi collaboré à la *Ga- e France*, au *Journal de Paris*, et au *naire universel, historique et critique turs, lois, usages et coutumes civiles*; vol. in-8° H. Malot.

Corresp. — Rivarol, *Petit Almanach des Grands* ... — Arnault, Jouy, etc., *Biographie des* ... — Quérard, *La France litt.*

LETTI. *Voy.* Faletti.

LLMERAYER (*Philippe-Jacques*), his- et voyageur allemand, né à Tchotsch, le embre 1791. Fils d'un pauvre paysan, il acqui de quelques ecclésiastiques de pou- mencer ses études à Brixen. Plus tard, lzbourg, où il continua de s'instruire, donnant des répétitions pour vivre. Il se ensuite à l'université de Landshut, où ra à l'étude du droit, de l'histoire, de la ie et de la philologie. Entré comme tenant dans un régiment bavarois en combattit en maintes rencontres, notam- res de Hanau et en France. A la paix, il ce pays avec le corps d'occupation, a pendant six mois près d'Orléans, sur un du général Spreti, ce qui lui permit de avec fruit la langue française. A son en Allemagne, il reprit ses études de pré- , quitta le service militaire, s'appliqua gues de l'Orient, et devint d'abord pro- de latin à Augsbourg, ensuite professeur gie à Landshut. En 1831 il accompa- vement le général russe Tolstoï, visita la Palestine, la Syrie, Chypre, Rhodes, mirnes, enfin Constantinople, où il étudia Revenu en Allemagne par la Grèce et Naples, il trouva sa place occupée. Il se rendit alors en France, et de là à Florence, à Rome et à Pise, et passa quatre années chez le comte Ostermann Tolstoï, à Genève. En 1840, il entreprit un nouveau voyage en Orient. Il visita Trébizonde, Constantinople, le mont Athos, la Macédoine, la Thessalie et une grande partie de la Grèce. En 1847, il retourna une troisième fois dans les parages orienta .x, vit de nouveau Constantinople, et parcourut la Palestine, la Syrie; mais les événements de 1848 le ramenèrent de Smyrne en Allemagne, où le sultan lui envoya l'ordre du Nischan-Iftichar. Fallmerayer fut nommé membre du parlement de Francfort par les électeurs de Munich. Il passa l'hiver de 1849-1850 en Suisse. Depuis il a vécu dans la retraite à Munich. On a de lui : *Geschichte des Kaiserthums Trapezunt* (Histoire de l'Empire de Trébizonde); Munich, 1831; — *Geschichte der Halbinsel Morea im Mittelalter* (Histoire de la presqu'île de Morée au moyen âge); Stuttgard, 1830-1836.

Conversat. Lexikon.

FALLOPE, FALLOPIO ou **FALLOPIUS** (*Gabriele*), célèbre anatomiste italien, né à Modène, vers 1523, mort en 1562. La date de sa naissance est incertaine. Tomassini la place en 1490, Castellan et d'autres en 1528. Haller est de ce sentiment. Il le prouve par le *Traité des Tumeurs* dont Fallope est l'auteur, et où il est dit qu'il n'avait que cinq ou six ans en 1528. Guilandini prétend que Fallope mourut avant l'âge de quarante ans; De Thou, à l'âge de trente-neuf ou quarante. Cette opinion, qui est aussi celle de Haller, paraît incontestable; si on l'adopte, on ne saurait admettre que Fallope ait enseigné pendant vingt-quatre ans dans la seule université de Padoue, car il n'a pu monter en chaire avant l'âge de seize ans. Fallope fut un des trois savants qui, d'après Cuvier, restaurèrent ou plutôt créèrent l'anatomie au seizième siècle. Les deux autres sont Vesale et Eustachi. Fallope succéda à Vesale dans les chaires réunies d'anatomie et de chirurgie à Padoue. Eustachi professait vers le même temps à Rome avec moins de succès et plus d'habileté peut être que Fallope. Les écrits de ces savants témoignent d'une jalousie mutuelle.

Fallope paraît avoir occupé pendant quelque temps un emploi ecclésiastique dans la cathédrale de Modène. Il le quitta pour se vouer à l'étude des sciences. Il eut pour maîtres Antonio Brassavola, Giovanni-Baptista Monti et Luca Ghini; mais l'on doute qu'il ait suivi les cours de Vesale. Après avoir parcouru les principales contrées de l'Europe, pour profiter des leçons des plus célèbres professeurs, il vint enseigner l'anatomie à Ferrare, où il avait fait ses études médicales. Comme cette université n'offrait à ses talents qu'un champ très-étroit, il la quitta pour Pise, où il professa pendant plusieurs années sous le patronage du premier grand-duc de Toscane,

Cosme Ier. Les offres du sénat vénitien le rappelèrent à Padoue. Il y succéda à Vesale, forcé de résigner ses fonctions académiques par un de ces cruels incidents qui répandent un intérêt romanesque sur la dernière partie de sa vie. Fallope ne se borna pas à l'anatomie, il s'occupa aussi de botanique. Le premier jardin botanique avait été établi à Pise par Cosme de Médicis en 1543, et se trouvait alors placé sous la direction de Césalpin. Le second jardin fut établi deux ans plus tard, à Padoue. L'administration en fut confiée à Fallope peu après son arrivée à Padoue. Les recherches et les collections qu'il avait faites dans ses voyages, son séjour à Pise, à portée des meilleures sources d'information, lui permirent de remplir ces nouvelles fonctions aves beaucoup d'habileté et de succès. On n'est pas sûr qu'il ait jamais enseigné expressément la botanique, ou du moins il n'a pas écrit de traité spécial à ce sujet, mais il en parle incidemment dans ses ouvrages, parmi lesquels on remarque des traités sur la préparation et l'usage des diverses herbes médicinales aussi bien que sur les substances minérales employées en pharmacie. Fallope ne fut pas seulement un savant naturaliste, un excellent professeur, il fut encore un fort habile chirurgien. Douglas a dit de lui : *In docendo maxime methodicus, in medendo felicissimus, in secando expeditissimus*. On lui reproche d'avoir un peu trop fait mystère de ses remèdes, d'en avoir un peu trop vanté les vertus curatives, c'est-à-dire de n'avoir pas été, malgré tout son génie, exempt de charlatanisme. Ce défaut, qui diminue un peu sa réputation aux yeux de la postérité, dut l'augmenter au contraire pour ses contemporains. Après une courte et brillante existence, Fallope mourut en laissant sa chaire à son éleve favori, Fabrice d'Aquapendente.

Le principal ouvrage de Fallope est intitulé *Observationes anatomicæ, in libros quinque digestæ*; Venise, 1561, in-8°; Paris, 1562, in-8°, avec les ouvrages de Columbus; Cologne, 1562; Helmstædt, 1585, 1588, in-8°. C'est un des meilleurs traités d'anatomie du seizième siècle. Fallope a très-bien corrigé les fautes échappées à Vesale. « Son ouvrage, dit Cuvier, est plein d'observations utiles. L'auteur y fait voir que le crâne du fœtus est composé d'un plus grand nombre de pièces que celui de l'adulte. Il montre aussi les différences du système vasculaire chez l'un et chez l'autre. L'os, fort compliqué, qui a reçu le nom d'*ethmoïde* y est mieux décrit que dans Vesale. C'est aussi à Fallope que nous devons la description du trou ovale du sphénoïde, par où passent les nerfs de la cinquième paire; celle des sinus sphénoïdaux et pétreux. Il a encore décrit les alvéoles dans lesquelles sont enchâssées les dents, les veines et les nerfs qui s'y rendent. Ce qu'il a surtout étudié, c'est la structure de l'oreille interne. Fallope a découvert les vestibules, les canaux semi-circulaires, le limaçon, sa lame spirale, le cadre et la corde du tympan, enfin le [...]tueux ou aqueduc qui porte encore s[...] a fait plusieurs remarques important[...] férents muscles, particulièrement sur l[...] de l'oreille, soit intérieure, soit exté[...] muscles du voile du [...]is n'ont ét[...] crits que par Fallope [...] s [...] descr[...] a faite de c[...] de [...]s. il [...]u[...] à Vesale. Il a [...] que[...] tins la [...]e, [...] comi[...] replis fo[...] par [...] intestins. Pou[...] petits [...] les [...] au grand c[...] Vesale [...] e multiplier, car il av[...] une ém[...] générale. Fallope a pas[...] vingt ans à recueillir ses observations, [...] pas étonnant que, travaillant avec a[...] aidé des facilités que lui donnait le [...] ment de Venise, qui favorisait [...] savants (1), il ait fait à l'ouvrage [...] multitude d'additions intéressantes qu[...] nons de rapporter. » Toutes ces add[...] taient pas neuves, et Fallope a plus [...] donné pour des découvertes des fai[...] depuis longtemps. Il prétend avoir [...] premier les muscles pyramidaux, d[...] Jacques Dubois ou Sylvius avaient [...] avant lui. Il se vante aussi d'avoir [...] premier la difficulté indiquée par O[...] lien sur le mouvement de la paupière [...] après que le muscle orbiculaire est [...] assure avoir découvert en 1550 le r[...] sert à relever cette partie. On trouve [...] comme une description très-claire de [...] et Realdus Columbus l'avait décrit [...] exactement dans un ouvrage imprimé [...] Fallope passe généralement pour av[...] vert une partie de la matrice, qu'il no[...] *uteri*, et que nous appelons de so[...] *trompe de Fallope*; mais ce canal é[...] d'Érophile et de Rufus d'Éphèse, q[...] ont laissé des descriptions fort exact[...] tres ouvrages sont : *Libelli duo, alte[...] ribus, alter de tumoribus præter* [...] Venise, 1563, in-4°; — *De Thermali[...] libri septem; De Metallis et Fossili[...]* Venise, 1564, in-4° : c'est un recueil de[...] Fallope sur Dioscoride; — *De Mort[...] Tractatus*; Venise, 1564, in-4°; — *D[...] cibus Medicamentis purgantibus*; [...] 1566, in-4°; — *Opuscula varia*; Pad[...] — *Expositio in librum Galeni D[...]* Venise, 1570, in-4°; — *De Composi[...] dicamentorum*; Venise, 1570, in-4[...] *parte medicinæ quæ Chirurgia nu[...] nec non in librum Hippocratis De v[...]*

(1) Le grand-duc lui donnait encore plus de fac[...] on le voit par ce curieux passage de Fallop[...] « Princeps jubet ut nobis dent hominem q[...] modo interficimus, et illum anatomisamus. [...] que le grand-duc livrait au scalpel du chir[...] un criminel condamné à mort. L'affreuse [...] disséquer des vivants existait chez les ancie[...] décrit énergiquement. (*Voy.* CELSE.)

dilucidissima Interpretatio; Venise, 4°; — *De humani Corporis Anatome* dium; Venise, 1571; — *Opera genuina tam practica quam theorica*; Venise, 1606, 3 vol. in-fol.; Francfort, 1600, ol. La plupart des opuscules dont on cette dernière édition etaient des dictées esseur. Le botaniste Loureiro lui a congenre *Fallopia*.

ti, *Bibliotheca Modenese*, t. II, p. 236. — Niceron, *Mémoires*, t. IV, p. 396. — Éloy, *Diction.*

LLOUX (*Frédéric-Alfred-Pierre*, vicomte, historien et homme politique franà Angers le 11 mai 1811. Issu d'une fa'honnêtes commerçants, son père créa, restauration, un majorat au titre de r. Le jeune de Falloux fit de bonnes , et, dès 1840, il publia une *Histoire de XVI* qui faisait connaître ses sympathies es; trois ans plus tard, ce premier out suivi d'une *Histoire de saint Pie V*, qui nt ses tendances religieuses. Élu député ine-et-Loire en 1846, M. de Falloux prit rôle des chefs du parti légitimiste et ne depuis de réclamer la liberté de l'enseigne-Lors de la revolution de 1848, il imprima onvictions une direction conforme aux cires, et le 25 février il conjura ses concine la Vendée de se rallier franchement au nouveau. Membre de l'assemblée constiil prit une part active aux travaux de ses . Chargé de rendre compte de la situation teliers nationaux et des mesures à adopter leur dissolution, M. de Falloux, dans un rt qui précéda de peu de jours les événe de juin, se prononça pour cette dernière re, nécessaire sans doute, mais qui avait bellire amenée avec prudence. En opposition pouvoir exécutif, il désapprouva le projet dans les départements de deputes chardoter l'esprit du pays. Répondant à ceux ient devoir fonder la république : « La , dit-il, a été fondée le 4 mai, jour rce de la population de Paris tout face d'un soleil, comme les cœurs, nous sommes venus, tous ensemble ription, proclamer la république. » En temps, M. de Falloux ajoutait, que « la ré avait été fondée encore par la double remportée le 15 mai et en juin sur les du pouvoir etabli ». Lors de la discusl'article de la constitution, relatif a ment, M. de Falloux demanda pour , comme il le fit depuis, la concurrence l'université, sous la surveillance de l'État. niversité a besoin, dit-il, de relever le de l'éducation, comme je le crois, et le dis franchement, les maisons qui elle le lui apprendront; et si les rs ruses ont besoin elles-mêmes de l'esprit du siecle, si elles ont de se sentir un peu pressées et stimulées de cet aiguillon humain, l'émulation, la concurrence, la liberté enfin, la leur apprendront. » Nommé ministre de l'instruction publique par le prince président, le 20 décembre 1848, M. de Falloux proposa un projet de loi conforme à cette déclaration de principes; cette loi, concernant l'organisation de la liberté de l'enseignement, fut votée en 1850. A l'assemblée législative, lorsqu'il fut question des mesures que réclamait la position du pape, M. de Falloux plaida avec chaleur la cause du souverain pontife. Le 31 octobre 1849, il fut remplacé au ministère de l'instruction publique par M. de Parieu; et après le coup d'État du 2 décembre, il voyagea. Retiré aujourd'hui dans ses domaines, il consacre, à la manière des anciens, ses loisirs à l'exploitation de ses terres et à la culture des lettres. La première lui valut une médaille d'or pour la beauté de ses bœufs, à l'exposition agricole de 1856, et la seconde lui mérita son entrée à l'Académie française. V. R.

L. Louvet, dans le *Dict. de la Conv.* — *Moniteur*, 1848-1850. — *Le Correspondant*, mars et juin 1856.

* FALSTALF (1) ou FALSTOLF (Sir *John*), fameux capitaine anglais, né vers 1377, à Caister-Castle, dans le Norfolkshire, mort le 15 octobre 1459. Il fut d'abord *ward* ou pupille de Jean, duc de Bedford, frère du roi Henri V. Bientôt il fut attaché à Thomas de Lancastre, duc de Clarence, lieutenant général en Irlande. Vers 1410, selon toute vraisemblance, il accompagna en France le duc de Clarence, et par actes authentiques des 10 avril et 19 octobre 1413, Charles, duc d'Orléans, versa entre les mains de Falstalf, écuyer du duc de Clarence, diverses sommes dues à ce dernier et assignées à sir John pour la rançon de Jean comte d'Angoulême (2). En 1415, après la prise de Harfleur par les Anglais, Falstalf fut établi lieutenant dans cette ville pour le comte de Dorset. Peu de temps après, il se signala contre les Français à la bataille d'Azincourt, où il fit prisonnier le duc d'Alençon. Il était alors écuyer de la retenue de Henri V, ayant sous son commandement dix lances et trente archers. Bientôt il s'empara du château de Bec-Crépin et de plusieurs places importantes en Normandie, et fut élevé au degré de chevalerie. Il prit part en cette qualité aux sièges de Montereau (1420), de Meaux (1421) et de Meulan (1422). Après la mort de Henri V, il devint grand maître d'hôtel de Jean, duc de Bedford, sénéchal de Normandie, lieutenant du roi et du régent aux bailliages de Rouen, Évreux, Alençon; gouverneur d'Anjou et du Maine. Fait chevalier banneret avant la bataille de Verneuil, il conduisit en vainqueur les sieges ou actions militaires de Gennuye-en-Maine, Beaumont-le-Vicomte, Sillé-le-Guillaume, Saint-Ouen Lestray près Laval, La Gravelle, et fut enfin créé, en 1425,

(1) Ce nom s'écrit aussi *Falscaf*, *Fastol*, *Fastolf*, *Fascol*, etc.

(2) Archives du palais Soubise, K, 63, n° 4.

par le régent, chevalier de l'ordre de la Jarretière. Le fameux Talbot, en 1426, fut nommé, au lieu de Falstalf, gouverneur d'Anjou et du Maine. Ce dernier en conçut un grand dépit, auquel devaient se rattacher de graves conséquences historiques. Falstalf eut encore les honneurs de la *journée des harengs*, qui eut lieu le 12 février 1429. Jusque là ce capitaine ainsi que les armées anglaises n'avaient connu en France que la victoire; bientôt il se trouva en présence de la Pucelle, et la scène changea. Les Anglais furent battus : lord Talbot tomba prisonnier au pouvoir des Français, et Falstalf, obligé de plier, se retira sur Corbeil. Les historiens anglais, peu riches d'ailleurs en chroniques originales sur cette époque, spécialement Hollinshed, qui vivait du temps d'Élisabeth, ont représenté la conduite du chevalier banneret comme une fuite honteuse. Quelques-uns prétendent que Falstalf, par suite de cette action, fut dégradé de la Jarretière. Ils ajoutent que cet ordre lui fut rendu sur ses excuses ou explications, malgré les instances de Talbot, qui imputait aux graves torts de son compagnon d'armes et sa captivité et la perte de la bataille. Les textes français, plus circonstanciés, autorisent à penser que Falstalf, aussi bien que Talbot, en cette circonstance, ne fut trahi que par la fortune et par la supériorité de ses adversaires. De 1430 à 1436, Falstalf continua de jouir des bonnes grâces du régent, et fut employé en diverses ambassades importantes, notamment au concile de Bâle et aux négociations qui amenèrent la paix d'Arras. Depuis 1430, il était lieutenant du roi d'Angleterre à Caen. Dans l'intervalle des voyages mentionnés, il était occupé à guerroyer en Bretagne et en Normandie, jusqu'en 1440, époque où, atteint par l'âge, il quitta le continent et vint se retirer dans ses foyers. Les loisirs de la paix et de l'opulence remplirent sa longue vieillesse. Il avait acquis en France, par droit de conquête ou par la concession des rois d'Angleterre conquérants, d'importantes possessions territoriales, dont il ne jouit que temporairement. Il était en outre, du chef de lady Falstalf et du sien, baron de Cilliquillin, seigneur de nombreux et riches manoirs sis en Norfolk, en Yorkshire, en Wiltshire, etc. Falstalf fit un généreux emploi de sa richesse. Dans sa demeure de Caister-Castle, qui subsiste encore, il construisit de somptueux bâtiments. La tradition porte que l'œuvre fut exécutée par un prisonnier du seigneur (le duc d'Alençon?) et selon le style de l'architecture française. Il y fonda en outre un collége, composé d'un maître, de six prêtres et de sept pauvres clercs. Il fut aussi le bienfaiteur des universités d'Oxford et de Cambridge. Falstalf entretenait de ses deniers des clercs ou écoliers qui se livraient à l'étude des lettres et des sciences. Parmi ces élèves on cite W. Wyrcester, serviteur de Falstalf et auteur d'écrits estimables sur l'histoire et sur d'autres branches des connaissances humaines. Il avait rédigé une biographie spéciale de son maître, qui ne nous est pas parvenue.

Nous venons de retracer en termes succincts mais exacts le personnage de Falstalf, tel que nous le représente l'histoire. Celui-ci est peu connu, même en Angleterre, où il manque dans la plupart des dictionnaires de biographie. Tout le monde en revanche connaît un autre type de *sir John Falstalf*; c'est celui qu'a créé et immortalisé le génie comique de ...kspeare. Pour expliquer le lien qui unit ... nages si dissemblables, nous ... article par les lignes judicieuses qui ... vre. Nous les empruntons à John Antis, le ... éditeur du *Register* ou Ann... de l'ordre de la Jarretière : « Shakes... ne saurait accusé de mauvaise ... la mémoire de notre chevalier, au ... où il posa ses comédies; car sir John ... d'abord introduit et mis en scène par ... les traits du même personnage. Mais, ... ressentiment qu'avait causé aux descend... de cette famille cette personnification ou ... lité, Shakspeare changea le rôle, qui ... tisé désormais *sir John Falstalf*. Shakspeare se crut pour cette fois à l'abri de toute ... Ce changement même manifest... en évidence que son unique but ... de ... sur la scène un type de fanfaron ... vain, poltron, ivrogne, vieux-beau, ... débauches du jeune Henri V, comme ... de rire et de ridicule. Ce dessein, Sh... l'a rempli avec un incomparable esprit, avec ... *humour* inimitable. L'impression dont il a fr... la généralité des spectateurs est si vive, que c... ci ont dû être amenés à se figurer que ce ... de théâtre avait été fourni par la vérité de l'histoire. » VALLET DE VIRIVILLE.

Antis, *Register of Garter*, 1724, in-folio, tome II. — *Biographia Britannica*, 1750, in folio, tome III. — *Sketch of the history of Caister-Castle, including biographical notices of sir John Falstalf*; London, 1852, in-8°. — *Chroniqueurs français du quinzième siècle* réunis dans le *Procès de la Pucelle* par M. Quicherat, 1841 et années suivantes, in-8° (à la table) — *Registres du Trésor des Chartes*, n° 172 et 175. — Mss. de la Bibliothèque impériale, n° 9037, 7; suppl. franç. n° 2542, fol. 23-27; Bréquigny, vol. 80, ann. 1418-9, février 20; et vol. 85, ann. 1425, sept. 24.

FALTO. *Voy.* VALERIUS.

FALTONIA. *Voy.* FALCONIA.

* **FALUGI** (*Domenico*), poëte italien, ... vait au commencement du seizième siècle. ... manque de détails sur sa vie; il se qualifie *poeta laureato*, et dédia au car... lyte de Médicis une épopée dont les ... d'Alexandre avaient fourni le sujet; cet ou... est intitulé : *Triompho magno nel qual contiene le famose guerre d'Alexandro Magno imperador di Grecia*; Rome, 1521, in-4°. ... rareté seule lui donne quelque prix. G.

Melzi, *Bibliografia delle Poesie romanzesche* ... an. 1831.

FAMIN (*Pierre-Noël*), physicien et p... français, né à Paris, en 1740, mort en 1...

bonnes études au collége ... pour condisciple et pour ... La Harpe, Famin entra dans ... nommé en 1772 à la cure de ... Fontainebleau, et attaché en ... éducation des enfants du duc d'Orléans. 1784 un cours gratuit de physique qu'il occupait au Palais- ... na jusqu'en 1798, époque à ... forcé ... quitter ce logement. Il ... fort ... urément jusqu'à un âge ... de lui : *Le Mariage impromptu*, en un acte; Paris, 1775, in-8°; — *...régé de Physique expérimentale portée de tout le monde*; Paris, 1791, *Carmen Pacis* (le Chant de la Paix); et française; Paris, 1801, in-8°; — *...itions sur le danger des lumières s pour l'organe de la vue et sur les le s'en garantir*; Paris, 1802, in-8°; *...ement pour fêter le jour de nais... a princesse Louise de Rohan*; Paris, ...; — *L'Obligeant maladroit*, comé... actes et en vers; Paris, 1793, in-8°; *...uscules et Amusements littéraires*; in-8°; recueil de poésies qui avaient ... la plupart aux séances de l'Athé... ...s de l'Athénée des Arts, dont l'au... membre. Famin a aussi traduit le *Scandal* de Sheridan, sous le titre *la Medisance*; Paris, 1807, in-8°.

...ry, etc., Biogr. des Contemporains.

...**S** (*Stanislas-Marie-César*), publiciste ...é à Marseille, le 3 juillet 1799, mort le ...bre 1853. Il était d'une ancienne fa... Picardie, et entra de bonne heure dans ...ration des affaires étrangères. Il fut le 1er juillet 1823, chancelier du con... France à Palerme. Ce fut dans cette ... commença ses intéressantes études et il les continua aux consulats de ... Gênes, où il publia un livre qui parut sous le titre de *Peintures, bronzes et ...tiques, formant la collection du ...cret du Musée de Naples*; Paris, ...; ce livre, très-recherché des curieux, destiné par l'auteur à dépasser le seuil ...s bibliothèques. En septembre 1838, Fa... ...pelé à remplir le poste de chancelier de ... française à Lisbonne. Pendant qu'il ...me vaste collection de monnaies por... imprimer son *Histoire des In... ...s Sarrazins en Italie du septième au siècle*; Paris, Didot, 1843, in-8°. La ...ide cet excellent livre a été interrompue de l'auteur; mais il est complete-... Famin revint en France en 1848, successivement chancelier des lé... ...es de Londres et de Saint-Peters... ...écompensa de ses services en l'ap... ...aux fonctions de consul à Yassy, ...n. De retour à Paris de-puis quelques mois, il venait d'être nommé consul à Mogador lorsqu'une attaque de choléra l'enleva inopinément. Quelque temps avant sa mort, Famin avait publié un livre où il faisait preuve à la fois d'une grande sagacité et d'une connaissance incontestable des faits qui ont contribué à allumer la dernière guerre; ce volume, intitulé : *Histoire de la Rivalité et du Protectorat des Églises chrétiennes en Orient*, Paris, Didot, 1853, in-8°, eut un grand succès. L'ouvrage le plus important de Famin n'a pas encore paru; c'est une *Histoire monétaire du Portugal*, grand in-4°, dont toutes les planches sont gravées avec un soin minutieux et dont le texte se trouve en grande partie terminé : résultat de dépenses considérables et de recherches incessantes, ce livre manque tout à fait à la science, car on ne possède sur la numismatique portugaise que les travaux, fort abrégés, de Severim de Faria et ceux de Caetano de Souza, qui sont perdus dans un vaste recueil. Famin a donné encore : *Traduction inédite d'un fragment de Dicéarque de Messine*; Paris, 1833, in-8°; — Une *Histoire des Amazones*, 1834, et un livre pratique, *Des Traités de Commerce et de Navigation*; Paris, 1837, in-8°. Outre de nombreux articles dans la collection de l'*Univers pitt.*, tels que ceux qui ont pour objet l'*Histoire de la Crimée, de la Circassie, de la Géorgie, du Paraguay et du Chili*, il a écrit dans la *Revue des Deux Mondes*, dans la *Revue littéraire* et dans le *Magazin pittoresque*. Il eut pendant quelque temps la direction de l'*Encyclopédie catholique*, et il a été l'un des collaborateurs de l'*Encyclopédie moderne* et de celle *des Gens du Monde*. Nous ajouterons à cette série d'écrits utiles un livre d'imagination, intitulé *Les Légendes rouges*; Paris, 2 vol. in-8°.

Parmi ses ouvrages inédits, il faut citer une *Histoire de Gênes*, un travail sur les *Expéditions maritimes des Portugais*, un *Essai sur les Colonies portugaises*, écrit de 1845 à 1847, qui ne comprend par conséquent que les possessions de l'Inde et de l'Afrique, enfin un *Essai sur l'industrie agricole au Portugal*.

Le jeune fils de Famin, que le gouvernement a fait entrer à l'École des Langues orientales, en récompense des services de son père, poursuit avec diligence l'étude de la philologie orientale, sans mettre en oubli les Langues du midi de l'Europe, et pourra probablement faire imprimer un jour quelques-uns des travaux que nous venons de signaler. Ferdinand Denis.

Renseignements particuliers.

FALZAGALLONI. *Voy.* Ferrare (*Stefano* de).

FAMUEL (*Matthieu*), mathématicien français, né à Metz, vivait au dix-septième siècle. Il était chanoine de la cathédrale de Toul, quand le roi le chargea d'enseigner les mathématiques dans l'École des Cadets, qu'il venait d'établir à Metz. Cette école fut ensuite transférée à Sar-

rélouis. Famuel publia, en 1690, pour l'usage de ses élèves, une arithmétique *décimale*, sous le titre suivant : *La Logistique, ou arithmétique française*; Metz, in-8°. Cet ouvrage, dédié au marquis de Boufflers, lieutenant général des armées du roi, est orné de vignettes en taille-douce dessinées par l'auteur; on les suppose gravées par Sébastien Leclerc. Émile Bégin.

Biographie de la Moselle. — *Documents inédits.*

FANCELLI, nom d'une famille d'artistes italiens classés ci-dessous par ordre chronologique.

* **FANCELLI** (*Luca*), architecte, vivait dans le quinzième siècle. Il était élève du célèbre Brunelleschi, et aida son maître, en 1440, dans la construction primitive du palais Pitti à Florence. Cet architecte a donné des plans pour plusieurs autres édifices de la même ville. G—p—d.

J.-C. Fulchiron, *Voyage dans l'Italie méridionale.*

* **FANCELLI** (*Giovanni*), sculpteur florentin, vivait vers le milieu du seizième siècle. Élève de Bandinelli, il fut chargé par lui d'exécuter pour une grotte du jardin du palais Pitti des chèvres jetant de l'eau et un paysan vidant un baril dans un bassin. Il a aussi travaillé à la cathédrale d'Orviète.

Vasari, *Vite.* — P. Guglielmo della Valle, *Storia del Duomo d'Orvieto.*

* **FANCELLI** (*Chiarissimo*), sculpteur, né à Settignano, en Toscane, travaillait à Pise à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. En 1588 il a exécuté deux statues colossales, qui existent encore dans la cathédrale, et en 1627 il a concouru à la restauration de la chaire. E. B—n.

Morrona, *Pisa illustrata.*

* **FANCELLI** (*Antonio*), architecte et sculpteur, né à Sienne, en 1606, mort en 1646. On lui doit le dessin et la sculpture de plusieurs autels de la cathédrale de Sienne, et du magnifique maître autel de l'église Saint-François. E. B—n.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena.*

* **FANCELLI** (*Jacopo-Antonio*), sculpteur originaire de Settignano, en Toscane, mais né à Rome, au commencement du dix-septième siècle. Il fut un des meilleurs élèves du Bernin, qui lui confia l'une des statues colossales de la fontaine de la place Navonne, celle du *Nil*. On prétend que le voile qui couvre la tête de cette figure, au lieu d'être une allusion au mystère de la source du fleuve, est une épigramme contre le Borromini, rival du Bernin, et que le Nil se cache la tête pour ne pas voir la façade de l'église Sainte-Agnès, qui est pourtant la moins bizarre des productions du Borromini. E. B—n.

Cicognara, *Storia della Scultura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Valery, *Voyages hist. et litt. en Italie.*

* **FANCELLI** (*Pietro*), peintre italien, né à Bologne, en 1764, mort en 1850. Fils d'un peintre assez estimé, il chercha à imiter à la fois les Carrache et l'école vénitienne, et il y réussit assez bien pour être regardé comme le meilleur peintre moderne de Bologne. Il peignait avec un égal succès l'histoire et la décoration. La toile théâtre de Bologne représentant l'en lexandre à Babylone passa pour un chef Les ouvrages de Fancelli sont assez dans sa patrie; il nous suffira d'indique d'une chapelle à la Madonna di G. San-Paolo, des anges accompagnant *ronnement de la Vierge* peint par Berl restauration entière d'une voûte de peinte par Lorenzo Garbieri, enfin à tomo Maggiore *le bienheureux Simon et saint Thomas de Villeneuve faisa mône*. Il a décoré avec son frère Giuseppe de San-Giovanni *al Monte*, et il restauré en 1829 l'ornement d'une cl San-Martino *Maggiore*, peinte par Ma Une chapelle de la cathédrale de Pis décorée sur ses dessins par Ippolito Enfin, Modène possède plusieurs ou cet artiste aux palais Rangoni et Camp ce dernier, il a peint, en 1812 et 1813 plafond représentant *Prométhée aid nerve animant sa statue.* E. F

Massini, *Cenno biografico di Pietro Fancel* 1850. — M. A. Gualandi, *Tre ... orni in* G. Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi.* — *Guida di Pistoja.*

FANCOURT (*Samuel*), théologien a en 1678, mort en 1768. Pasteur d'une tion de dissidents à Salisbury, il fut quitter cette place parce que ses op s'accordaient pas avec les doctrines sur les élus et les réprouvés. Il se Londres, et eut le premier l'idée d'u cabinet de lecture (*circulating librar* entreprise ne réussit pas; Fancourt pour la soutenir, et sa bibliothèque mains de ses créanciers. Il se retira à Square, et y vécut dans la plus grande

Chalmers, *General biographical Dictionar*

* **FANELLI** (*Pier-Simone*), peintr cole romaine, mort à Recanati, en 17 de Giovanni Peruzzini, il eut un vérita et a beaucoup travaillé à Recanati, Jesi, Fermo, Montolmo, Macerata et au des Marches, et cependant il a été Lanzi, Orlandi, Ticozzi et la plupart graphes. E.

Calcagni, *Memorie istoriche di Recanati* Maggiore, *Le Pitture, Sculture e Archite città d'Ancona.*

* **FANELLI** (*Virgilio*), sculpteur mort à Tolède, en 1678. En 1646 il à Gênes; le roi d'Espagne Philippe envoyé au marquis de Vista-Allègre, s sadeur à Gênes, le dessin d'un grand tiné à éclairer le panthéon de l'Escu ordre de le faire exécuter par le me tiste en ce genre qui fût en Italie. choisi, et, ayant terminé son œuvre, l' gna lui-même en Espagne. Ce lustre a vingt-quatre branches, dont plusieurs tenues par des anges; dans la partie

... se termine ... En 1655 ... rône de ... dessin de ... qu'il ... va ... on cite ... les ... le, ... la Vi ...

... ologne italien, né ... at du dix-hui- ... inue; on sait seule- ... On a de lui : ... la ... principi, colla ... de ... etc.; venise, 1707, in-4°, ... médiocre en tout ce ... ouvrage contient des ... état d'Athènes depuis larque.

... Lips.. Supplem. IV, 181. — Château- ... aire, pref. — De Laborde, Athènes au siècle.

... m Augustin), polygraphe français, ... tel (Lorraine), vers 1720, mort ... de dom Calmet, il entra dans la ... des Bénédictins de Saint-Vannes, ... de Senones après la mort de son ... On a de lui : *Vie du très-révé- ... Augustin Calmet, abbé de Se-* ... un *catalogue raisonné de tous ses* ...; Senones, 1762, in 8°. On lui attribue ... *pour servir à l'histoire de la barbe* ...; Liège, 1773, in-8°. Il acheva *l'His- ... verselle* et la *Notice de Lorraine.*

La France littéraire. — *Bibl. lorraine* de

... ou PHANGO (*C. Fuficius*), général ... rt en 40 avant J.-C. Il était probable ... naire d'Afrique. Il commença par être ..., et Jules César l'éleva au rang de ... en 40, Octave ayant annexé la Numidie de l'Afrique romaine aux provinces ... son lot dans le partage de l'empire, ... gouvernement à Fango. Celui-ci se ... son titre par T. Sextius, gouverneur ... ine. Fango et Sextius en appelèrent ... après des alternatives de victoire et ... Fango fut rejeté dans les montagnes. ... une nuit, ayant pris l'irruption d'un ... pour une attaque de la cava- ... il se tua. Dans les lettres de Ci- ..., il faut lire probablement *Fan- ... de Frangones*, et rapporter ce mot ...

..., XLVIII, 22-23. — Appien, *Bel. civ.*,

... FAGNIER DE VIAIXNES. *Voy.*

... FANNIER (*Alexandrine-* ... française, née à Cambray, le ... 1760, morte à Montmartre près Paris, le 3 juin 1821. Elle débuta à la Comédie-Française le 11 janvier 1764, dans les rôles de Finette et de Lisette, du *Dissipateur* et du *Préjugé vaincu*. Malgré son inexpérience, elle ne laissa pas d'être assez bien accueillie. Rivale en beauté de mademoiselle Luzy, elle n'eut bientôt plus rien à envier au talent de cette actrice. M[lle] Fanier, bien qu'étant d'une santé assez délicate, fournit une assez longue carrière théâtrale : elle prit sa retraite le 1[er] avril 1786, avec deux pensions : l'une, de 1,500 livres sur la Comédie; l'autre, de 1,000 livres, accordée par le roi en 1765 et 1786. La dernière représentation où elle parut pour faire ses adieux au public mit également fin à la carrière de trois autres acteurs célèbres de la Comédie-Française : Préville, sa femme, et Brizard, réunis à elle dans la *Partie de Chasse de Henri IV*.

Ed. DE MANNE.

Mercure de France, ann. 1764 et 1786. — *Mémoires de Bachaumont*, 1765, 1786. — *Journal de Paris*, id. — *Correspondance littéraire de Grimm*. — *Almanach des Spectacles*, 1765, 1787. — *Documents inédits*.

* FANCAN, écrivain français, vivait au commencement du règne de Louis XIII; il publia en 1626 un *Discours pour et contre les romans*. Lenglet-Dufresnoy dit que cet ouvrage est fort rare, et il ajoute : « J'ai lu quelque part que l'auteur était mort à la Bastille. » C'est tout ce que nous en savons. G. B.

Lenglet-Dufresnoy, *Bibliothèque des Romans*.

* FANNIA, femme romaine, connue pour avoir donné asile à Marius, vivait vers 90 avant J.-C. Bien qu'elle fût de mœurs suspectes, C. Titinius l'épousa, parce qu'elle possédait une fortune considérable. Peu après il la répudia pour cause de mauvaise conduite, et en même temps il tâcha de garder la dot. Marius, appelé à décider entre eux, pressa d'abord le mari de restituer la dot. Voyant que celui-ci s'y refusait, il déclara Fannia coupable d'adultère; mais il n'en condamna pas moins Titinius à restituer la dot, parce qu'il connaissait les mauvaises mœurs de Fannia avant de l'épouser. Fannia fut reconnaissante de ce jugement. Lorsque plus tard Marius, pendant les proscriptions, chercha un refuge à Minturnes, elle le reçut dans sa maison, et le soigna de son mieux.

Valère Maxime, VIII, 2. — Plutarque, *Marius*, 38.

* FANNIA, seconde femme d'Helvidius Priscus, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Sous le règne de Néron, elle accompagna son mari, exilé en Macédoine, et sous celui de Vespasien, elle le suivit une seconde fois en exil. Après le meurtre d'Helvidius Priscus, elle persuada à Herennius Senecion d'écrire sa vie. L'imprudent biographe fut mis à mort par l'ordre de Domitien, et Fannia fut punie par l'exil du conseil qu'elle avait donné.

Pline, *Epist.*, I, 5, VII, 19. — Suétone, *Vesp.*, 15.

FANNIUS (*Gens Fannia*), maison plébéienne romaine. Elle commence à paraître dans l'histoire avec C. Fannius Strabon, consul en 161

avant J.-C. Le seul nom de famille que l'on trouve dans cette maison est celui de Strabon (*voy.* ce nom). Quant aux autres membres de la *Gens Fannia*, ils ne portent aucun surnom. Les principaux sont :

FANNIUS (*Caius*), tribun du peuple en 187 avant J.-C. Quand L. Scipion l'Asiatique fut condamné à payer une forte somme au trésor, le préteur Q. Terentius Culleo déclara qu'en cas de refus de payement, il ferait arrêter et emprisonner Scipion. Fannius déclara en son propre nom et au nom de tous ses collègues (excepté Tiberius Gracchus) qu'il ne se joindrait pas au préteur pour faire exécuter cette menace.

Tite-Live, XXXVIII, 60.

FANNIUS (*Lucius*), général romain, vivait vers 90 avant J.-C. Il servait avec L. Magius, dans l'armée de Flavius Fimbria, pendant la guerre contre Mithridate, en 84. Tous deux passèrent à l'ennemi, et conseillèrent à Mithridate de négocier avec Sertorius. Il y consentit, et en 74 il envoya les deux déserteurs en Espagne pour y traiter avec Sertorius. Celui-ci promit à Mithridate, pour prix de son alliance, la Bithynie, la Paphlagonie, la Cappadoce, la Gallo-Grèce; il lui envoya Varius pour discipliner ses soldats. Fannius et Magius revinrent en même temps dans le Pont. Par leurs conseils, Mithridate commença sa troisième guerre contre les Romains. A la suite de leur trahison, Fannius et Magius furent déclarés ennemis publics par le sénat. Nous trouvons plus tard Fannius commandant un détachement de l'armée de Mithridate contre Lucullus.

Appien, *Mithrid.*, 68. — Plutarque, *Sertorius*, 24. — Orose, VI, 2. — Cicéron, *In Verr.*, I, 34. — Pseudo-Ascon., *In Verr.*, p. 183, édit. Orelli.

FANNIUS (*Caius*), homme politique romain, vivait vers 50 avant J.-C. Il fut un des citoyens qui signèrent l'accusation contre Clodius, en 61 avant J.-C. Peu d'années après, en 59, on le voit figurer avec L. Vetius dans une prétendue conspiration contre Pompée. Orelli l'identifie, probablement à tort, avec avec C. Fannius, tribun en 59 avant J.-C. Cicéron, qui parle de lui, ne lui donne pas ce titre. C'est peut-être le même que le Fannius envoyé par Lépide auprès de Sextus Pompée en 43, proscrit à la fin de la même année, se réfugiant auprès de Sextus Pompée, et le trahissant en 36 pour passer du côté d'Antoine.

Cicéron, *Ad Att.*, II, 24; *Philipp.*, XIII, 6. — Appien, *Bel. civ.*, IV, 84; V, 139.

FANNIUS (*Caius*), tribun du peuple en 59, sous le consulat de J. César et de Bibulus. Fannius se joignit à Bibulus pour repousser la loi agraire proposée par César. Il appartenait au parti de Pompée, qui, en 49, l'envoya comme préteur en Sicile. La chute de Pompée, l'année suivante, entraîna probablement celle de Fannius.

Cicéron, *Pro Sext.*, 53; *In Vatin.*, 7; *Ad Att.*, VII, 15; VIII, 15; XI, 6.

FANNIUS (*Caius*), historien latin, vivait vers 70 de l'ère chrétienne. Il composa sonnes exécutées ou exilées par l'or ron un ouvrage intitulé *Exitus Occis Relegatorum*. Cet ouvrage, qui cont livres, et qui aurait été plus étendu avait vécu plus longtemps, paraît avoi populaire, tant à cause du style qu'à sujet; il n'en reste plus rien.

Pline, *Epist.*, V, 5.

FANNIUS (*Cæpion*). *Voy.* CÉPION.

FANNIUS (*Quadratus*). *Voy.* QUAD

* **FANO** (*Bartolommeo* DE), peint cole romaine, né vers 1460, mort ap Quoique doué de qualités réelles, il jamais se départir de l'imitation de maîtres, et, se souciant peu de la ré l'art avait subie dans le monde enti gnit à San-Michele de Fano une *Hi saint Lazare* qui, par la sécheresse tours, serait attribuée à un artiste des années du quinzième siècle, si un cart tait le nom de son auteur et la date Bartolommeo fut aidé dans ce travai fils et élève Pompeo. E.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizi* Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

* **FANO** (*Pompeo* DE), peintre de l' maine, vivait dans la première n seizième siècle. Fils et élève de Bartolo peignit avec lui en 1534 l'*Histoire Lazare* à San-Michele de Fano. Comme il avait pris à tâche d'imiter la sécheres ciens maîtres, et Lanzi cite de lui à Sa de Pesaro un tableau représentant saints qui aurait fait honneur à un p siècle précédent. Dans les derniers ten vie, il modifia cependant un peu sa m eut la gloire d'être l'un des maîtres d Zuccaro. E. B-

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Civalli, *Vi nale, Antichità Picene*, t. XXV. — Ticozzi, *I*

FANSAGA (*Cosimo*, chevalier), arc sculpteur italien, né à Clusone, près Ber 1591, mort à Naples, en 1678. Il vint à R jeune, et étudia sous Pietro Bernini, chevalier Bernin. A peine avait-il quitté qu'il construisit la façade de l'église Sant de' Napoletani. Quoique cette façade fort critiquée par les connaisseurs, ell pas moins à son auteur d'être appelé où il passa le reste de sa longue carrièr honoré, et continuellement chargé d'in travaux. Ses principaux ouvrages à Na le cloître, le grand réfectoire et le maîtr San-Severino, le maître autel de la Mador tantinopoli, les trois autels principaux nuovo, l'escalier de l'église de San-Gau façades de la Sapienza, de Saint-Fran vier, de Sainte-Thérèse *degli Scalzi*, chapelle du trésor de Saint-Janvier. Le de Naples, duc de Medina-las-Torres, Fansaga, qu'il avait créé chevalier, sur la place du Château-Neuf une font

les vicissitudes : ce beau
de Domenico d'Auria, avait
de l'Arsenal, transporté
is du roi, et en 1633
..., en face du château
que Fansaga le prit pour le
lieu où nous le voyons aujourd'hui. Il
l nombre de tritons, de
qui accompagnent as-
, dont le trident jette de
pointes. Ce travail fait plus
que les deux aiguilles ou
chargé d'élever en l'honneur
et de saint Janvier, et
desquelles il déploya tous les
son imagination. Ce ne sont
bizarres, ornements impos-
ordues et maniérées, entassées les
des autres, sans motif et sans
architecte semble avoir pris à tâche
artiste grec qui, ne pouvant faire
, la surchargea d'ornements et la fit
le Borromini lui-même ou le
sont arrivés à ce degré d'extra-
Fansaga peut être regardé comme ayant
Naples cette déplorable école qui pro-
monuments bizarres qui affligent à
esprit du voyageur arrivant de Rome,
de pureté des chefs-d'œuvre an-
cette école que sortirent Andrea
Vaccaro, Matteo Bottiglieri,
suivirent la même voie, en-
l'abîme où achevèrent de le
Persico, Celebrano et Sammartino.
eut un fils nommé *Carlo*, qui fut
architecte, et auquel Naples doit la
du *Sebeto*. Il survécut peu à son père,
jeune en Espagne. E. B—N.

Storia della Scultura. — Tassi, *Vite degli ... masch*i. — M.-A. Gualandi, *Memorie ori- ... Arti*. — L. Galanti, *Napoli e contorni*

(*Richard*), poëte et diplomate
Ware-Park, en juin 1608, mort
1666. Il était le dixième fils d'un
Fanshawe. Privé de son père
ans, il fut confié par sa mère
d'un instituteur renommé, Thomas
1623 il alla continuer ses études
Jesus de Cambridge; puis en juin 1624
au Temple, pour y étudier le droit.
de sa mère, il abandonna cette étude
livrer à celle des lettres. Il se rendit
, en France, pour connaître les
les langues de ces pays. A son re-
Angleterre, il fut nommé secrétaire de
de Madrid sous lord Alton. Il garda
jusqu'en 1638. Se trouvant en Angle-
commencement de la guerre civile, il
pour la couronne, et fut employé à di-
négociations. En 1644 Fanshawe obtint le
pour la guerre auprès du
et celui de trésorier de la marine sous le prince Robert en 1648. En 1650 il fut envoyé à Madrid pour placer sous les yeux de Philippe IV la position de son souverain, et lui demander son concours. Ayant été fait prisonnier à la bataille de Worcester, en 1651, il obtint sa liberté conditionnelle, à raison de son état de maladie. A la mort de Cromwell, il alla rejoindre Charles II à Bréda. A la restauration il fut nommé maître des requêtes et secrétaire latin. En 1661 et en 1662 il alla en mission extraordinaire à Lisbonne. L'objet de son second voyage fut la négociation du mariage de son souverain avec l'infante Catherine de Portugal. Il y réussit, et se disposait à retourner en Angleterre, quand une fièvre subite le conduisit au tombeau. Comme poëte, il s'éleva au-dessus du médiocre. On a de lui une traduction en vers de *Il Pastor Fido* de Guarini, sous le titre : *The Faithful Shepherd;* la 8[e] édition de cet ouvrage contient une version du 4[e] livre de l'*Énéide* de Virgile; des *Odes* d'*Horace*; — de la *Lusiade;* 1655, in-fol.; — *Querer per solo Querer; — To love only for love's sake; — Fiestas de Aranjuez.* On a publié en 1701 la correspondance de Fanshawe sous ce titre : *Original Letters of his excellency sir Richard Fanshawe during his embassy in Spain and Portugal;* 1701, in-8°.

Chalmers, *Gen. biog. Dict.* — *Biog. Brit.*

* FANSHAWE (*Ann*), dame anglaise, femme du précédent, née en 1625, morte en 1680. Elle était la fille aînée de sir John Harrison, gentilhomme établi dans le comté d'Hertford et royaliste zélé. En 1644, Ann Harrison épousa sir Richard Fanshawe, et fit avec lui, dans l'intérêt de la royauté, de dangereux voyages en France, en Irlande, en Espagne. Ils furent une fois au moment d'être capturés par un corsaire algérien. La restauration de Charles II les trouva retirés à Paris; sir Fanshawe fut nommé ambassadeur à Lisbonne, poste qu'il quitta en janvier 1664 pour occuper celui de Madrid; il y mourut, laissant cinq enfants. Sa veuve revint en Angleterre, et, pour charmer les ennuis de sa retraite, elle écrivit des *Mémoires*, qui ont été publiés pour la première fois en 1829, et qui ont obtenu un juste succès. Il y règne une bonne foi, une sincérité, qui donnent une très-haute idée des qualités de lady Fanshawe. Ses *Mémoires* renferment de curieux détails sur les mœurs de différentes nations européennes à cette époque; ils donnent d'utiles renseignements historiques, qui rectifient ou complètent des assertions émises par des écrivains en renom, mais qui n'ont pas toujours été aussi bien informés qu'elle. G. B.

Westminster Review, n° XXII, octobre 1829.

‡ FANTASTICI (*Maximine*, veuve ROSSELLINI), femme poëte italienne, née le 8 juin 1789, à Florence. Elle eut pour premier maître sa mère, Fortunée Sulgher, qui cultivait les lettres et la poésie avec succès. On a d'elle : *Ode sur une jeune femme de Pistoie; Ode sur la mort de Labindo;* et le poëme de *Céphale et Procris*,

publiés en 1809; — un recueil de *Comédies*, dédié aux enfants; Florence, 1830; souvent réimprimé depuis; — *Amerigo Vespucci*, poëme; 1843; — *Guillaume Visconti*, roman; Florence, 1853.

G. VITALI.

Il Messaggero delle Donne Italiane de Lucques (1844).

FANTETTI (*Cesare*), graveur italien, né à Florence, vers 1660, mort dans la première partie du dix-huitième siècle. Il vécut presque toujours à Rome. Il grava pour la *Bible* de Raphael trente-sept sujets; les autres estampes de ce livre sont d'Aquila. Le burin de Fantetti est plus facile, mais moins correct que celui d'Aquila; ses principales gravures sont : *L'Orazione di Gesù-Cristo*, d'après Louis Carrache; — *La Carità con due bambini*, d'après Annibal Carrache; — *Latona insultata da Niobe*, d'après le même; — *La Morte de santa Anna*, d'après Andrea Sacchi.

Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*, avec le supplément de Luigi de Angelis.

FANTI (*Sigismondo*), écrivain italien, né à Ferrare, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il mit au jour à Venise, en 1527, sous le titre de *Triompho di fortuna*, un ouvrage singulier et d'un genre alors à la mode. On y trouve les réponses à soixante-douze demandes différentes sur le sort qui attend, dans les diverses circonstances de la vie, les personnes qui font ces questions; des calculs basés sur les règles de l'astrologie judiciaire amènent des solutions, toujours arbitraires et quelquefois ridicules. A l'exception du frontispice, du privilége et de la table des questions, le volume ne se compose que de figures gravées sur bois. Quant aux procédés que Fanti met en œuvre afin de dévoiler les oracles du destin, ils sont trop compliqués pour que nous les exposions ici; nous renverrons le lecteur à un journal allemand où il trouvera d'amples détails à cet égard.

G. B.

Serapeum, Leipzig, 1850, pag. 53-62.

FANTI (*Ercole-Gaetano*), peintre de l'école bolonaise, né à Bologne, en 1687, mort à Vienne, en 1759. Élève de son beau-père, A. Chiarini, il peignit avec succès l'architecture et l'ornement à fresque.

E. B—N.

Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

FANTIN DES ODOARDS (*Antoine-Étienne-Nicolas*), publiciste et historien français, né le 26 décembre 1738, au Pont-de-Beauvoisin, où son père était subdélégué de l'intendant du Dauphiné, mort à Paris, le 25 septembre 1820. Il était chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, grand-vicaire de l'archevêque d'Embrun et prieur de Betteville en Normandie, lorsque arriva la révolution de 1789, dont il adopta les principes. On l'a souvent cité, mais par erreur, comme l'ami de Robespierre et de Danton. Accusé de modérantisme à l'époque de la terreur, il ne parvint à sauver sa tête qu'en se cachant. Relevé de ses vœux par le pape Pie VII, en même temps que Talleyrand, ancien évêque d'Autun, Fantin des Odoards s'était marié. Il e d'un grand nombre d'écrits, dont les p sont : *Dictionnaire raisonné du G ment, des lois, des usages et de la d de l'Église, conciliés avec les libert franchises de l'Église gallicane*, etc 1788, 6 vol. in-8°; — *Nouvel Abrégé logique de l'histoire de France, depuis la mort de Louis XIV jusqu de 1783*; Paris, 1788, 2 vol. in-8°. fo tomes IV et V de l'ouvrage du p nault; 4e édit., continuée jusqu'au Louis XVIII, Paris, 1820, in-4°; — *philosophique de : Révolution franç* Paris, 1796, 2 vol. in-8°; 6e édit., jusqu'à l'abdication de N. Bo 1817, 6 vol. in-8°; — *Histoire la chute de la République Romaine ju premières années du dix-neuvième* Paris, 1802-1803, 9 vol. in-8°; — *de France*, commencée par Velly, V Garnier; seconde partie, *depuis la n de Henri IV jusqu'à la mort de Lo* Paris, 1808-1810, 26 vol. in-12. Le ving volume, saisi par la police impériale rendu à l'auteur qu'en 1814; — *Les Mo inédits de l'Antiquité, expliqués pa kelmann, gravés par David et Mlle avec des explications françaises* par Odoards; Paris, 1808-1809, 3 vol. in-4 des Odoards a laissé un grand nomb nuscrits, dont aucun n'a été livré à l'im Ses ouvrages, écrits avec rapidité, sont ral dépourvus de méthode, de clarté et critique.

E. REG

Mahul, *Annuaire nécrolog.*, année 1820. - *Journal de la Librairie*, année 1821. — Fel univ., edit. Weiss. — *Documents particuli*

* **FANTIN DES ODOARDS** (*Lou mond*), général français, neveu du p né le 23 décembre 1778, à Embrun, où était subdélégué de l'intendant du D Entré, en 1800, comme sous-lieuten légion vaudoise, devenue plus tard le ment d'infanterie légère, il fit avec ce campagnes de l'an VIII et de l'an IX celles de l'an XII et de l'an XIII à l'armée de l'Océan, et celles de 1806 à 1809 à armée. Blessé en Italie, il fut nommé li puis capitaine. Sa belle conduite à Frie il fut blessé au bras d'un coup de feu, son nom à l'ordre de l'armée. Il fut de cité à l'occasion de la prise de Porto en Après avoir servi de 1809 à 1811 en E en Portugal, le capitaine Fantin des passa, en 1811, avec son grade et le chef de bataillon, dans les grenadiers la garde. En 1812, à Moscou, il obtin de major du 17e d'infanterie de ligne, suivante, pendant la campagne de S Bohême, il reçut des mains mêmes de l' la croix d'officier de la Légion d'Honn

col d'infanterie de ligne. Mis
-accu les événements politiques
, il s au service dans les Cent Jours,
le et à Wavre, à la tête du
avec l'armée de la Loire;
vité en 1819, sous le minis-
ivion Saint-Cyr. En 1823,
agne, il fut cité à l'ordre
le pont de Molins-
cheval tué sous lui.
réchal de camp le
Gouverneur de
cette campagne, puis inspec-
rie 1823, le général
de 1826 à 1829,
ment des places
1832 à il fut membre du
l'infanterie et de la cavalerie au mi-
guerre, et de 1834 à 1838, du jury
l'École militaire de Saint-Cyr et de
d'état-major. Enfin, après avoir
lement successif des départements
de la Marne, il est, depuis la fin de
dans la section de réserve de l'état-
de l'armée. E. Regnard.

— Revue de l'Empire, année
... particuliere.

... (*Albert*), théologien italien, né
vivait au quinzième siècle; il entra
... des frères Mineurs, et il composa
... de philosophie scolastique; un
été imprimé, sans lieu ni date (vers
... le titre de *Destructio universalium*
contra reales. G. B.

... degli Scrittori Bolognesi, t. 1, part.
— Hain, *Repert. bibliogr.*, t. I, part. III, p. 188.

... (*Jean-Baptiste*), médecin italien,
Piémont, en 1652, mort à Embrun, en
... ordinaire et premier médecin de Vic-
... II, duc de Savoie, professeur d'a-
à l'université de Turin, il laissa plu-
manuscrits, auxquels il ne put met-
... main et que son fils Jean Fan-
sous le titre de *Observationes ana-*
... selectiores; Turin, 1699, in-4°;
713, in-4°.

... *hist. de la Médecine*.

... (*Jean*), médecin et anatomiste
du précédent, né à Turin, en 1675,
1758. Il parcourut l'Allemagne, la
Pays-Bas pour perfectionner ses
... médicales, et revint à Turin, où il
... atomie avec distinction. On a de
... *corporis humani, ad usum*
... accommodata; Turin, 1711,
Dissertationes duæ de structura et
... et lymphaticorum vasorum,
... Pacchionum conscriptæ; Rome,
... : — *Dissertationes duæ de Ther-*
... Aquis Gratianis, Mauria-
; Genève, 1725, in 8°; — *Opuscula*
physiologica; Genève, 1738, in-4°;
... anatomicæ septem priores
renovatæ, de abdomine; Turin, 1745, in-8°;
— *Comment. de Aquis Vindoliensibus, Augus-*
tanis et Anfionensibus; Turin, 1747, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

FANTONI (*Jean*), poëte lyrique italien, né le 27 novembre 1755, à Fivizzano (Toscane), mort dans la même ville, le 1er novembre 1807. Élevé au monastère des Bénédictins de Subbiaco, il y prit l'habit religieux; mais il ne tarda pas à y renoncer pour étudier la jurisprudence, et occuper un emploi au secrétariat d'État. Dégoûté bientôt de sa nouvelle position, il se fit soldat, et s'éleva jusqu'au grade de sous-lieutenant dans le régiment de Chablais, de l'armée piémontaise. Mais comme il s'occupait beaucoup plus de poésie, de plaisirs et de duels que du service militaire, il perdit son grade, et fut mis en prison pour dettes. Il n'en sortit que lorsque son père eut payé ses créanciers. En revenant dans sa patrie, il s'arrêta à Gênes, où il composa quelques odes et les *Quattro Parti del Piacere*, poëme dédié à la marquise Marina Doria, qui y est désignée sous le nom de *Lesbie*. Ces essais poétiques, suivis en 1782 des *Scherzi*, et en 1785 des *Odi oraziane ed anocreontiche*, firent recevoir Fantoni à l'Académie des Arcades, où il prit le nom de *Labindo*, par lequel on le désigne ordinairement. Lors de l'invasion des Français en Italie, Fantoni se compromit auprès des vainqueurs en protestant contre l'incorporation du Piémont à la France. Il fut même mis en prison. Le général Joubert l'en tira pour faire de lui un capitaine d'état-major. Fantoni servit en cette qualité dans l'armée française, jusque après la bataille de Marengo. Il donna alors sa démission, et fut nommé professeur d'éloquence à l'université de Pise. Mais comme il passait trop souvent des préceptes de la rhétorique aux affaires d'État, le nouveau gouvernement toscan lui enleva sa place. Il se retira à Massa, où il cultiva plus que jamais la poésie. Nommé secrétaire de l'académie de Massa, puis président de la même académie, quand l'État de Massa fut réuni à celui de Lucques et passa sous la domination de la grande-duchesse Élisa, il s'ennuya bientôt de sa nouvelle position, et l'abandonna avec son inconstance ordinaire. Il était en route pour le royaume d'Italie, lorsqu'il fut atteint à Fivizzano d'une fièvre maligne, qui l'emporta. La meilleure édition de ses poésies a été publiée à Prato, avec l'indication d'Italie, 1823, 3 vol. in-8°. Le troisième volume contient les mémoires autobiographiques de Fantoni.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. I, p. 235.

***FANTONI** (*Francesca*), peintre de l'école bolonaise, florissait en 1760. Nièce et d'abord élève de Gian Gioseffo del Sole, elle étudia ensuite sous A.-M. Cavazzoni. Elle a laissé un grand nombre de bonnes copies et quelques tableaux originaux justement estimés. E. B—n.

Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*.

publiés en 1809; — un recueil de *Comédies*, dédié aux enfants; Florence, 1830; souvent réimprimé depuis; — *Amerigo Vespucci*, poëme; 1843; — *Guillaume Visconti*, roman; Florence, 1853.

G. VITALI.

Il Messaggero delle Donne Italiane de Lucques (1844).

FANTETTI (*Cesare*), graveur italien, né à Florence, vers 1660, mort dans la première partie du dix-huitième siècle. Il vécut presque toujours à Rome. Il grava pour la *Bible* de Raphael trente-sept sujets; les autres estampes de ce livre sont d'Aquila. Le burin de Fantetti est plus facile, mais moins correct que celui d'Aquila; ses principales gravures sont : *L'Orazione di Gesù-Cristo*, d'après Louis Carrache; — *La Carità con due bambini*, d'après Annibal Carrache; — *Latona insultata da Niobe*, d'après le même; — *La Morte de santa Anna*, d'après Andrea Sacchi.

Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*, avec le supplément de Luigi de Angelis.

FANTI (*Sigismondo*), écrivain italien, né à Ferrare, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il mit au jour à Venise, en 1527, sous le titre de *Triompho di fortuna*, un ouvrage singulier et d'un genre alors à la mode. On y trouve les réponses à soixante-douze demandes différentes sur le sort qui attend, dans les diverses circonstances de la vie, les personnes qui font ces questions; des calculs basés sur les règles de l'astrologie judiciaire amènent des solutions, toujours arbitraires et quelquefois ridicules. A l'exception du frontispice, du privilége et de la table des questions, le volume ne se compose que de figures gravées sur bois. Quant aux procédés que Fanti met en œuvre afin de dévoiler les oracles du destin, ils sont trop compliqués pour que nous les exposions ici; nous renverrons le lecteur à un journal allemand où il trouvera d'amples détails à cet égard.

G. B.

Serapeum, Leipzig, 1850, pag. 53-62.

FANTI (*Ercole-Gaetano*), peintre de l'école bolonaise, né à Bologne, en 1687, mort à Vienne, en 1759. Élève de son beau-père, A. Chiarini, il peignit avec succès l'architecture et l'ornement à fresque.

E. B—N.

Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

FANTIN DES ODOARDS (*Antoine-Étienne-Nicolas*), publiciste et historien français, né le 26 décembre 1738, au Pont-de-Beauvoisin, où son père était subdélégué de l'intendant du Dauphiné, mort à Paris, le 25 septembre 1820. Il était chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, grand-vicaire de l'archevêque d'Embrun et prieur de Betteville en Normandie, lorsque arriva la révolution de 1789, dont il adopta les principes. On l'a souvent cité, mais par erreur, comme l'ami de Robespierre et de Danton. Accusé de modérantisme à l'époque de la terreur, il ne parvint à sauver sa tête qu'en se cachant. Relevé de ses vœux par le pape Pie VII, en même temps que Talleyrand, ancien évêque d'Autun, Fantin des Odoards s'était marié. Il [...] d'un grand nombre d'écrits, dont les [...] sont : *Dictionnaire raisonné du* [...] *ment, des lois, des usages et de la* [...] *de l'Église, conciliés avec les libert*[...] *franchises de l'Église gallicane*, et[...] 1788, 6 vol. in-8°; — *Nouvel Abrég*[...] *logique de l'histoire de France*, [...] *depuis la mort de Louis XIV jusqu*[...] *de 1783*; Paris, 1788, 2 vol. in-8°, fo[...] tomes IV et V de l'ouvrage du prés[...] nault; 4e édit., continuée jusqu'au [...] Louis XVIII, Paris, 1820, in-4°; — [...] *philosophique de* [...] *Révolution franç*[...] Paris, 1796, 2 vol. in-8°; 6e [...] jusqu'à l'abdication de N. Bona[...] 1817, 6 vol. in-8°; — *Histoire d'*[...] *la chute de la République Romaine* [...] *premières années du dix-neuvièm*[...] Paris, 1802-1803, 9 vol. in-8°; — [...] *de France*, commencée par Velly, [...] Garnier; seconde partie, *depuis la* [...] *de Henri IV jusqu'à la mort de Lo*[...] Paris, 1808-1810, 26 vol. in-12. Le vi[...] volume, saisi par la police impéria[...] rendu à l'auteur qu'en 1814; — *Les M*[...] *inédits de l'Antiquité, expliqués p*[...] *kelmann, gravés par David et M*[...] *avec des explications françaises* par [...] Odoards; Paris, 1808-1809, 3 vol. in-[...] des Odoards a laissé un grand nomb[...] nuscrits, dont aucun n'a été livré à l'i[...] Ses ouvrages, écrits avec rapidité, son[...] ral dépourvus de méthode, de clarté [...] critique.

E. RE[...]

Mahul, *Annuaire nécrolog.*, année 1820. *Journal de la Librairie*, année 1821. — *F*[...] *univ.*, edit Weiss. — *Documents particuli*[...]

* **FANTIN DES ODOARDS** (*Lo*[...] *mond*), général français, neveu du [...] né le 23 décembre 1778, à Embrun, o[...] était subdélégué de l'intendant du [...] Entré, en 1800, comme sous-lieutena[...] légion vaudoise, devenue plus tard le[...] ment d'infanterie légère, il fit avec ce[...] campagnes de l'an VIII et de l'an IX [...] celles de l'an XII et de l'an XIII à l'armé[...] de l'Océan, et celles de 1806 à 1809 à [...] armée. Blessé en Italie, il fut nommé [...] puis capitaine. Sa belle conduite à Fri[...] il fut blessé au bras d'un coup de feu, [...] son nom à l'ordre de l'armée. Il fut d[...] cité à l'occasion de la prise de Porto en [...] Après avoir servi de 1809 à 1811 en [...] en Portugal, le capitaine Fantin des [...] passa, en 1811, avec son grade et [...] chef de bataillon, dans les grenadiers [...] la garde. En 1812, à Moscou, il obti[...] de major du 17e d'infanterie de ligne, [...] suivante, pendant la campagne de S[...] Bohême, il reçut des mains mêmes de l[...] la croix d'officier de la Légion d'H[...]

col d'infanterie de ligne. Mis
n-acu ... les événements politiques
4. II ... ervice dans les Cent Jours,
... rre et à Wavre, à la tête du
... licencié avec l'armée de la Loire;
... activité en 1819, sous le minis-
... Saint-Cyr. En 1823,
... il fut cité à l'ordre
... neve le pont de Molins-
... voir eu son cheval tué sous lui.
... de de maréchal de camp le
... même année. Gouverneur de
... cette campagne, puis inspec-
... rie en 1825, le général
... ile, de 1826 à 1829,
... mixte de l'armement des places
1832 à 1834 il fut membre du
... nterie et de la cavalerie au mi-
... guerre, et de 1834 à 1838, du jury
... l'École militaire de Saint-Cyr et de
... -major. Enfin, après avoir
... successif des départements
... e, il est, depuis la fin de
... la section de réserve de l'état-
... de l'armée. E. REGNARD.

... la guerre. — Revue de l'Empire, année ... particulières.

... (*Albert*), théologien italien, né ... vivait au quinzième siècle; il entra ... des frères Mineurs, et il composa ... de philosophie scolastique; un ... imprimé, sans lieu ni date (vers ... titre de *Destructio universalium ... realés*. G. B.

... degli Scrittori Bolognesi, t. 1, part. — Hain, Repert bibliogr., t. I, part. III, p. 185.

... (*Jean-Baptiste*), médecin italien, ... Piémont, en 1652, mort à Embrun, en ... militaire et premier médecin de Vic- ... II, duc de Savoie, professeur d'a- ... l'université de Turin, il laissa plu- ... manuscrits, auxquels il ne put met- ... main et que son fils Jean Fan- ... sous le titre de *Observationes ana- ... selectiores*; Turin, 1699, in-4°; ... 713, in-4°.

... de la Medecine.

... (*Jean*), médecin et anatomiste ... précédent, né à Turin, en 1675, ... 1758. Il parcourut l'Allemagne, la ... Pays-Bas pour perfectionner ses ... médicales, et revint à Turin, où il ... avec distinction. On a de ... *corporis humani, ad usum ... accommodata*; Turin, 1711, ... *Dissertationes duæ de structura et ... lymphaticorum vasorum, ... Pacchionum conscriptæ*; Rome, ... — *Dissertationes duæ de Ther- ... Gratianis, Mauria- ...* Genève, 1725, in-8°; — *Opuscula ... medica et physiologica*; Genève, 1738, in-4°; ... *anatomicæ septem priores renovatæ, de abdomine*; Turin, 1745, in-8°; — *Comment. de Aquis Vindoliensibus, Augustanis et Anfionensibus*; Turin, 1747, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Medecine.*

FANTONI (*Jean*), poëte lyrique italien, né le 27 novembre 1755, à Fivizzano (Toscane), mort dans la même ville, le 1er novembre 1807. Élevé au monastère des Bénédictins de Subbiaco, il y prit l'habit religieux; mais il ne tarda pas à y renoncer pour étudier la jurisprudence, et occuper un emploi au secrétariat d'État. Dégoûté bientôt de sa nouvelle position, il se fit soldat, et s'éleva jusqu'au grade de sous-lieutenant dans le régiment de Chablais, de l'armée piémontaise. Mais comme il s'occupait beaucoup plus de poésie, de plaisirs et de duels que du service militaire, il perdit son grade, et fut mis en prison pour dettes. Il n'en sortit que lorsque son père eut payé ses créanciers. En revenant dans sa patrie, il s'arrêta à Gênes, où il composa quelques odes et les *Quattro Parti del Piacere*, poëme dédié à la marquise Marina Doria, qui y est désignée sous le nom de *Lesbie*. Ces essais poétiques, suivis en 1782 des *Scherzi*, et en 1785 des *Odi oraziane ed anocreontiche*, firent recevoir Fantoni à l'Académie des Arcades, où il prit le nom de *Labindo*, par lequel on le désigne ordinairement. Lors de l'invasion des Français en Italie, Fantoni se compromit auprès des vainqueurs en protestant contre l'incorporation du Piémont à la France. Il fut même mis en prison. Le général Joubert l'en tira pour faire de lui un capitaine d'état-major. Fantoni servit en cette qualité dans l'armée française, jusque après la bataille de Marengo. Il donna alors sa démission, et fut nommé professeur d'éloquence à l'université de Pise. Mais comme il passait trop souvent des préceptes de la rhétorique aux affaires d'État, le nouveau gouvernement toscan lui enleva sa place. Il se retira à Massa, où il cultiva plus que jamais la poésie. Nommé secrétaire de l'académie de Massa, puis président de la même académie, quand l'État de Massa fut réuni à celui de Lucques et passa sous la domination de la grande-duchesse Elisa, il s'ennuya bientôt de sa nouvelle position, et l'abandonna avec son inconstance ordinaire. Il était en route pour le royaume d'Italie, lorsqu'il fut atteint à Fivizzano d'une fièvre maligne, qui l'emporta. La meilleure édition de ses poésies a été publiée à Prato, avec l'indication d'Italie, 1823, 3 vol. in-8°. Le troisième volume contient les mémoires autobiographiques de Fantoni.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. I, p. 235.

* **FANTONI** (*Francesca*), peintre de l'école bolonaise, florissait en 1760. Nièce et d'abord élève de Gian Gioseffo del Sole, elle étudia ensuite sous A.-M. Cavazzoni. Elle a laissé un grand nombre de bonnes copies et quelques tableaux originaux justement estimés. E. B—N.

Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*.

***FANTOSME** (*Jordan*), poëte et historien, vivait en Angleterre dans la seconde moitié du douzième siècle. On manque de détails sur sa vie; on a avancé qu'il était d'origine italienne, mais il est vraisemblable qu'il descendait d'une famille normande; il fut chancelier spirituel du diocèse de Winchester et régent d'une école ou collége dans cette ville. Il composa en vers normands une chronique de la guerre entre les Anglais et les Écossais pendant les années 1173 et 1174; il fut témoin oculaire des faits qu'il raconte, et son ouvrage est important pour l'histoire d'Angleterre. Quoique appartenant au parti d'Henri II, il montra de l'impartialité pour le fils de ce monarque, chef de la faction opposée. Louis le Jeune, roi de France, se déclara contre Henri II, et William le Lion, roi d'Écosse, voulut profiter de la circonstance pour reprendre le duché de Northumberland. Le poëme qui raconte toutes ces querelles se compose de 2,071 vers; il renferme des morceaux où se révèle un certain talent, et il contient de curieux détails sur les mœurs de l'époque. Il en existe deux manuscrits, l'un dans la bibliothèque du chapitre de Durham, l'autre dans celle de la cathédrale de Lincoln. M. Francisque Michel l'a publié pour la première fois (Paris, 1839, in-8°), pour le compte d'une association littéraire d'Écosse (*The Furtees Society*). Il y a joint une traduction anglaise placée en regard, une introduction et un appendice de pièces justificatives qui présentent une grande masse de documents sur les événements dont Fantosme a tracé le récit. G. B.

Francisque Michel, *Rapport au ministre de l'instruction publique*, 1839, in-4°, p. 205 et 243 — Monmerqué, *Analyse et Extrait de la Chronique de Jordan Fantosme*, dans la *Revue anglo-française*, 1re série, t. V, p. 400-418.

FANTUCCI ou **FANTUZZI** (Le comte *Marc*), archéologue italien, né à Ravenne, le 15 août 1740, mort à Pesaro, le 10 janvier 1806. Après avoir fait ses études à Rome auprès de son oncle paternel le cardinal Gaetan, il revint à Ravenne, où il fut élevé à la première magistrature. Cette ville était alors dans le plus triste état. La municipalité, obérée, ne pouvait ni payer ses dettes ni faire exécuter les travaux d'utilité publique les plus indispensables : Fantucci sut intéresser Clément XIV et Pie VI au sort de sa ville natale; il lui consacra sa bourse, son temps et sa plume. Ses ouvrages ont tous pour objet l'amélioration de Ravenne; en voici la liste : *De Gente honesta*; Césène, 1786, in-fol.; belle et rare édition; l'auteur la fit tirer seulement à deux cents exemplaires; — *Monumenti Ravennati de' secoli di mezzo, per la maggior parte inediti*; Venise, 1801-1804; VI vol. in-4°; — *Memorie di vario argomento*; 1804, in-4° (sans indication du lieu d'impression).

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. II, p. 88.

***FANTUZZI** (*Antonio*), peintre et graveur de l'école bolonaise, né au commencement du seizième siècle à Trente, selon quelques biographes; à Viterbe, selon d autres. On fut élève du Primatice, avec lequel il Fontainebleau. Il est plus connu com que comme peintre; ses principales fort recherchées des amateurs, sont : *de Silene*, d'après Roux; 1543; — l *Muses et des Piérides*;—*Alexandre* — *Fêtes données par Alexandre tris*; 1543; — *Mort de Sardanapa piter entouré des dieux*, d'après tice; — *Titan reposant dans le sein* 1544; — enfin, quatre pièces repré *Vertus*. E. B-

Ticozzi, *Dizionario*. — Stret, *Dict. hist.*

FANTUZZI (*Giovanni*, surnommé savant italien, né à Bologne, dans la sec du seizième siècle, mort dans la mên 1646. Issu d'une illustre famille bolo avait produit des jurisconsultes et des distingués, il professa avec succès la la philosophie à l'université de Bologr lui : *Universi orbis Structura et pa motus et quietis peripateticis prin stabilita*; Bologne, 1637; — *Eversi trationis ocularis loci sine locato imaginario dando in fistula vit curio in ea descendente*; Bologne,

Fantuzzi, *Notizie degli Scrittori Bologne*

FANTUZZI (*Giovanni*), biographe la même famille que le précédent, né vivait vers la fin du dix-huitième si de lui un ouvrage d'un grand mérite *Notizie degli Scrittori Bolognesi*; 1781-1794, 9 vol. in-fol. Les biograph tuzzi et ses indications bibliographiqu néralement très-exactes; on ne peut lu qu'une extrême prolixité.

Biografia universale (édit. de Venise).

***FANTUZZI** (*Rodolfo*), paysagis né à Bologne, mort en 1832. Il fut él cenzo Martinelli, et a laissé dans sa patr breux tableaux, justement estimés.

M.-A. Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*.

FANUCCI (*Giambatista*), histori né à Pise, le 7 mars 1756, mort dan ville, le 11 février 1834 Fils d'un n mes, il suivit d'abord la profession de puis il la quitta pour étudier à l'un Pise, et se fit recevoir avocat. Il n'en moins avec ardeur la poésie et l'histoi professeur de droit maritime lorsque l occupèrent la Toscane, en 1800, il l'époque du rétablissement du gou grand-ducal, et se retira à Gênes. Toscane après trois ans d'exil, il reprit travaux historiques. On a de lui : *academica sull' Istoria militare* Pise, 1788, 1 vol. in-4°; — *Storia lebri popoli marittimi dell' Ital ziani, Genovesi e Pisani, e delle gazioni e commerzio nei bassi se* 1817-1822, 4 vol. in-8°; — des artic

ales G. B. F. dans l'ou-
u uomini illustri Toscani;
1800, 4 vol. in-8°.
degli Italiani illustri, t. VIII.

ONI (*Ferraù*), dit aussi
, de l'école bolonaise,
1585, mort en 1645. Quelques
à tort *Faenzone*, croyant voir
mination un surnom tiré du lieu
ce. Il fut élève à Rome de Fran-
Fort jeune encore, en compagnie
ncona, de Gentileschi, Salimbeni
Croce, il peignit à fresque divers
Nouveau Testament à Sainte-Marie-
à Saint-Jean-de-Latran et à la Scala-
paraît certain que, revenu dans sa pa-
quenta quelque temps l'école des Car-
moins fit une etude particulière de
rages, car son style subit une modifi-
marquable, s'eloignant de celui du pein-
pour se rapprocher de la manière
es bolonais. Ce changement est
dans les ouvrages qu'il exécuta
que la chapelle Saint-Charles à la
Descente de croix aux religieuses
minique, et *La Piscine parabolique*
rie de Saint-Jean, la mieux conservée
atures qui soit restée dans sa patrie
offre le plus de conformité avec le
Carrache. Lanzi cite encore parmi
de ce maître un *Saint Onuphre*, placé
thédrale de Foligno. Ses peintures sont
a Ravenne et dans les autres villes
agne.
dessinait correctement et avec facilité;
coloris agréable, d'un empâtement
peignait la fresque avec une grande ha-
fut accusé d'avoir tué par envie un
de Faenza, nommé Manzoni, qui
des espérances. Quoi qu'il en
avec soin ses deux filles : Teresa
travailla beaucoup dans sa patrie,
elice, qui, supérieure à sa sœur, pei-
Bologne, ou elle mourut, en 1703.

E. B—N.

pittorica. — Orlandi, Abbecedario. —

STO. *Voy.* GIORDANO (*Luca*).

(A...), historien et prélat sarde, vi-
la fin du seizième siècle. Il était évêque
ville maritime de Sardaigne. On a de lui
Sardous, *Corografia Sarda*; « chro-
curieuse, dont le manuscrit, dit M.
consulté par le petit nombre d'écri-
aux qui ont voulu parler de leur pays
et conscience. » Il a été imprimé
1835, in-4°; Cagliari, 1838, 3 vol.

CH—P—C.

re de la Sardaigne.

(*Ishac ben-Ibrahim al-*), gram-
, mort vers l'an 350 de l'hégire
J.-C.). Il eut pour disciple le lexico-
, qui était son neveu. Parmi ses
ouvrages on remarque le *Diwanal-Edeb* (Di-
van de la Philologie), grammaire qui jouit d'une
grande autorité. On en trouve des exemplaires à
la Bibl. bodleyenne et à celle de Leyde. E. B.

Soyouthi, *Mozhir*. — Hadji-Khalfa, *Lexic.*, t. I, n° 338; III, n° 5278. — Hamaker, *Spec. Catal.*, p. 50. — De Hammer-Purgstall, *Literatur Gesch. der Araber.*

FARABY. *Voyez* ALFARABI.

*FARADAY (*Michel*), célèbre physicien an-
glais, né en 1794, l'un des huit associés étran-
gers de l'Académie des Sciences de l'Institut de
France, et décoré de la croix d'officier de la
Légion d'Honneur à la suite de l'Exposition
universelle de 1855. La vie tout entière de
M. Faraday est dans ses travaux scientifiques,
et ce fut de même l'aptitude qu'il montra pour
les sciences d'observation qui détermina l'adop-
tion de l'illustre chimiste Davy, sous la direction
duquel M Faraday passa de l'état de simple
préparateur de chimie au rang de l'un des sa-
vants qui font le plus d'honneur à leur patrie
d'abord et à l'esprit humain en général.

M Faraday commença par être en apprentissage
chez un relieur de Londres. Son père, qui était
un simple maréchal-ferrant, le plaça dans cet
atelier presque dès son enfance, et il y resta plu-
sieurs années. Les biographes rapportent que le
jeune apprenti s'occupait dès lors d'instruments
de physique, et qu'il réussit à construire une
machine électrique. Ces appareils ayant été mis
sous les yeux d'un des directeurs de l'*Institution
royale* de Londres, où le célèbre Davy était
professeur, le jeune M. Faraday obtint la faveur
d'assister à quelques leçons du cours de ce grand
chimiste. Il rédigea ces leçons, et adressa son
manuscrit au professeur avec une lettre où il lui
demandait la faveur d'être employé par lui comme
préparateur dans le laboratoire de l'Institution
royale. Davy fut frappé du mérite que décelait
l'écrit du jeune homme, et il lui donna, en
1813, une place de préparateur devenue va-
cante à cette époque. M. Faraday était alors dans
sa dix-neuvième année. Presque immédiatement
après, Davy, ayant fait un voyage sur le conti-
nent, emmena avec lui son subordonné, qui n'a-
vait point encore le titre de son collaborateur.

Revenu en Angleterre, en 1814, M. Faraday
reprit les fonctions modestes du laboratoire. Ce
n'est guère que depuis 1820 qu'il publia des
travaux de chimie et de physique qui émanaient
de sa propre initiative. Il étudia la fabrication
de l'acier et les qualités qu'il prend par son al-
liage avec l'argent et le platine. Il parvint à li-
quéfier et même à solidifier plusieurs gaz classés
parmi les gaz permanents, en employant habi-
lement d'une part l'effet de la pression, de
l'autre l'effet d'un froid très-intense. L'acide
carbonique est au rang des gaz auxquels il enleva
l'état de fluide élastique, non sans courir quel-
ques dangers par la force avec laquelle de sem-
blables substances tendent à briser les vases
qui les contiennent. M. Faraday est l'auteur d'un

travail admirable sur la fabrication du verre destiné aux usages de l'optique, et qu'il forma de silice, d'acide borique et d'oxyde de plomb, Ce mémoire a ouvert la voie à des essais subséquents qui ont servi utilement les intérêts de l'industrie comme ceux de la science. L'électro-magnétisme fut d'abord redevable à M. Faraday du fait remarquable de la rotation d'un aimant sur lui-même par l'action d'un courant électrique convenablement dirigé, expérience qu'Ampère regardait comme fondamentale pour sa théorie électrique du magnétisme; mais il était réservé à M Faraday de faire faire un pas immense à l'électro-magnétisme. Voici la découverte qui, même après les recherches d'Œrsted, d'Ampère, de Davy et d'Arago, frappa d'admiration le monde savant.

Ampère avait fait des aimants avec des courants électriques transmis le long de fils métalliques pliés en hélice. Ces fils avaient montré des pôles; ils s'étaient dirigés nord et sud, comme l'aiguille aimantée. Il était donc bien probable que l'état d'aimant n'était autre chose qu'un état électrique particulier. Arago, de son côté, par d'autres recherches qui n'avaient rien de commun avec l'électricité, avait constaté que tandis que l'aiguille aimantée n'éprouve aucune action de la part des métaux autres que le fer, le nickel et le cobalt, elle est fortement influencée dans le voisinage d'une plaque tournante faite d'un métal quelconque. M. Faraday, combinant ces deux découvertes, en conclut que l'aimant, au moyen du mouvement, devait faire naître dans la plaque d'Arago ou dans un fil métallique une électricité que l'on pourrait faire agir comme toute autre électricité, et qu'il devait être possible avec des barreaux d'acier aimanté de remplacer l'action de la pile de Volta. Ces phénomènes d'induction offraient la curieuse particularité de forces qui n'ont qu'une durée instantanée, contrairement à tout ce que l'on connaissait déjà dans les autres actions physiques. Ampère avait fait des aimants avec de l'électricité, M. Faraday fit de l'électricité avec des aimants. Qu'auraient dit les savants de la fin du siècle dernier et même ceux du commencement du dix-neuvième siècle, habitués à regarder la propriété magnétique comme la plus mystérieuse et la plus occulte de toutes les qualités physiques, s'ils avaient vu l'aimant entre les mains de M. Faraday donner des étincelles, produire une chaleur intense, de la lumière même, composer et décomposer les corps, donner de violentes secousses aux êtres vivants, et enfin transmettre les dépêches sur les fils des télégraphes électriques? Quand Thalès, six siècles avant notre ère, attirait un morceau de fer avec la pierre de Magnésie appelée pierre herculéenne, il était bien loin de soupçonner que l'agent muet qui poussait le fer à l'aimant était le même que la nature met en jeu dans les violentes explosions des orages de la foudre. Par les découvertes de M. Faraday comme par cel [illegible] agent théorique, le fluide [illegible] de la nature à jamais. [illegible] duisit tout et expliqua tout. [illegible] est une [illegible] plifications qui honorent le plus l'esprit [illegible] et l'un des plus heureux fruits des travai[illegible] vants modernes, et de M. Faraday en pa[illegible]

On doit encore à M. Faraday la d[illegible] du diamagnétisme, c'est-à-dire du ma[illegible] *en travers*. Là on voit les substance[illegible] gnétiques se diriger en travers de la [illegible] que leur donne l'aimantation ordinair[illegible] près comme une aiguille aimantée qui [illegible] gerait de l'est à l'ouest, et non du nor[illegible] Ces faits merveilleux attendent leur [illegible]

Mentionnons encore les travaux [illegible] cieux de M. Faraday sur toutes les br[illegible] l'électricité, et notamment sur les eff[illegible] agent quand il parcourt les fils plon[illegible] l'eau qui servent à la télégraphie sou[illegible] Partout l'art de l'observateur est ré[illegible] par des découvertes aussi inattendue[illegible] gitimement conquises par le travail et [illegible] gence. Parmi ces découvertes, qui au[illegible] trouver des incrédules s'il en pouvai[illegible] quand M. Faraday parle, nous choisir[illegible] incroyable qu'un gaz peut être magn[illegible] que l'oxygène qui dans l'atmosphère [illegible] notre globe est, comme les minerai[illegible] susceptible d'action magnétique. Un be[illegible] de M. Edmond Becquerel sur le mên[illegible] associé la France à la découverte angl[illegible] fert de nouveaux faits à la curiosité [illegible] monde savant.

Diverses lectures de M. Faraday a[illegible] la Société royale de Londres, qui est p[illegible] gleterre ce que l'Académie des Sciences [illegible] la France, ont eu pour objet de montr[illegible] chaleur, la lumière et l'électricité sont [illegible] tats d'une même cause agissant div[illegible] Sans doute l'attraction et les actions [illegible] sont aussi des effets de la même caus[illegible] selle. La nature s'ennoblit par la simplit[illegible] son mécanisme, mais il reste à faire [illegible] diverses forces ce qu'on a fait pour l[illegible] tisme en le ramenant à l'électricité, et [illegible] qu'enfin tout se réduira à un seul pri[illegible] mouvement Ces hypothèses entre les [illegible] M. Faraday n'ont point été des spécula[illegible] productives; elles l'ont conduit à une d[illegible] aussi inattendue que celles qui l'avaient [illegible] savoir l'action de l'électricité sur la [illegible] Pour concevoir cette singulière action [illegible] dire que relativement à son plan de p[illegible] un rayon de lumière est analogue à une [illegible] mée d'un fer aplati qui dans le mouv[illegible] la flèche peut être situé soit de haut e[illegible] de droite à gauche; on peut encore ima[illegible] dans le mouvement de la flèche sa po[illegible] change de situation, et qu'au lieu d'être [illegible] elle devient horizontale. Or, c'est pr[illegible] ce qui arrive au plan qu'on peut recon[illegible]

sés. En faisant agir sur eux l'é-
lay a déplacé la direction du
il l'a fait tourner sur lui-
que porte la lumière a été entraîné
par l'action électrique. Mais il reste
recherches théoriques à faire
a clef de ces énigmes

professeur de chimie à l'Insti-
et à l'École militaire de Woolwich;
versité d'Oxford, et membre
de Londres. Nous répéte-
huit associés étrangers de
de Paris, et ce titre, qui
qu'aux plus grandes illustra-
scientifiques du monde entier, place son
sur le même pied que sa va-
On peut d'ailleurs rendre à
s'est toujours montré
de jalousie ou même
ressé de faire va-
autres autant que les siens
Il peut être cité comme caractère ho-
bien que comme génie inventif.

BABINET (de l'Institut).

Men of the Time; London, 1856.

DAK. Voyez AL-FARAZDAK.

(Joseph-Jean-Chrysostome), éco-
français, né à Senlis, le 8 avril 1744,
3 août 1815. Entré jeune dans la con-
l'Oratoire, il y professa successive-
sophie, la physique et les mathé-
1779, des affaires de famille le
quitter sa congrégation; il fonda à
blissement de commerce, qu'il diri-
1793. En 1789 il fut élu suppléant
de Paris, et en 1795 membre
du département de la Seine. Ap-
1798 à faire partie du Conseil des An-
déclina cet honneur, et s'occupa d'é-
bureaux de prêt dans les quartiers
institution, destinée à détruire
en 1805. Malgré cet échec,
continua pas moins à s'occuper avec
politique et d'institutions cha-
de lui : *Questions constitution-
le commerce et l'industrie, et
impôt indirect*; Paris, 1790, in-8°;
*relatives à l'influence du
sur les arts et le commerce*;
in-8°; — *Mémoire sur les moyens
les découvertes utiles*; Paris,

Notice sur Farcot; dans la *Revue encyclo-*
t. III.

(Jean-Georges), publiciste français,
le 2 novembre 1800, tué dans la
le 29 juillet 1830. Après avoir ter-
il entra, en 1819, à l'École Nor-
jusqu'en 1822, époque de la
école. Il se retira alors au-
son maître et son ami, et
continua ses études sous la direction de ce litté-
rateur éminent. Farcy publia vers 1825 quelques
traductions de l'anglais, et coopéra à la rédaction
du journal *Le Globe*. En septembre 1826, il
partit pour l'Italie, visita Rome, Naples, et s'arrêta
à Ischia, où il composa plusieurs poésies. En
décembre 1827 il revint à Paris, et passa en
Angleterre, d'où il s'embarqua pour le Brésil. De
retour à Paris en 1829, il alla professer la phi-
losophie à Fontenay-aux-Roses, chez M. Morin,
instituteur. Il demeurait à Aunay lors de la publi-
cation des ordonnances royales qui provoquèrent
la révolution de 1830. Le 28 juillet il accourut
à Paris, s'arma chez son ami le peintre Colin, et
prit une part active au combat commencé la
veille. Le lendemain, malgré les conseils de
M. Cousin, qui voulait le retenir auprès de lui à
la mairie du onzième arrondissement, il retourna
au feu, et se distingua parmi les plus braves. Il
fut frappé en pleine poitrine d'une balle tirée
d'un premier étage par des gardes royaux, au
coin des rues de Rohan et de Montpensier, et
expira deux heures après. On a de lui : outre
une trad. de l'anglais du troisième volume des
*Éléments de la Philosophie de l'esprit hu-
main* de Dugald Stewart; — de nombreux ar-
ticles dans les écrits périodiques de 1824 à 1830;
— un volume de mélanges en prose et en vers
recueilli par les amis de l'auteur et intitulé :
J.-G. Farcy Reliquiæ; Paris, 1831, in-18, avec
portr. et une *Notice* de M. Sainte-Beuve. Quel-
ques uns des morceaux qui figurent dans ce vo-
lume se distinguent par de grandes qualités de
pensée et de style. M. Cousin a dédié à la mé-
moire de Farcy sa traduction des *Lois* de Platon.

A. DE L.

Le Globe et le *Moniteur universel* des 30 et 31 juillet 1830. — Sainte-Beuve, *Critiques et portraits littéraires*. — Paulin Pâris, dans *Le Temps* du 13 janvier 1832. — Louandre et Bourquelot, *La Litt. française contemporaine*.

FARCY *(François-Charles)*, homme de let-
tres français, né à Paris, le 30 août 1792. L'un des
fondateurs en 1830 de la Société libre des Beaux-
Arts, qui existe encore aujourd'hui, il a aussi
dirigé comme rédacteur en chef le *Journal des
Artistes*, de 1827 à 1835. Outre un grand nom-
bre d'articles publiés dans le *Journal de Paris*,
La Presse, le *Moniteur parisien*, etc., on a de
lui : *De l'Esprit du Ministère, depuis le com-
mencement de la Révolution jusqu'à nos jours*;
Paris, 1818, in-8°; — *Essai sur le Dessin et
la Peinture*, nouveau précis de perspective;
1819, in-8°, avec planches, — *Résumé et ap-
plication des principes élémentaires de la
perspective*; 1822, in-4°, avec planches; 2e édit.,
1826; — *Cours de Perspective à l'usage des
dames*; 1822, in-8°, avec planches; — *Recher-
ches historiques sur l'Aigle*; 1826, in-4°; —
*De l'Origine et du Progrès de la Philosophie
en France*; 1826, in-4°; — *Aperçu philoso-
phique des connaissances humaines au dix-
neuvième siècle*; 1827, un vol. in-8°; — *De*

l'Avantage et de l'Inconvénient d'une Direction ou administration générale des Arts; 1830, in-8°; — *Lettre à M. Victor Hugo*, suivie d'un *Projet de charte romantique;* 1830, in-8°; — *De la Force en matière de Gouvernement;* 1832, in-8°; — *Traduction*, avec *discours préliminaire* et *notes, de la Relation des trois Expéditions du capitaine Dupaix*, etc.; 1834, grand in-fol.; — *Du Gouvernement parlementaire; du Gouvernement constitutionnel*, etc.; 1840, in-8°; — *Simple Histoire de Napoléon*, d'après les notes des Mémoires de Las Cases, Ségur, Norvins, etc.; un vol. in-36, 1840 (anonyme); — *De l'Aristocratie anglaise, de la Démocratie américaine et de la Libéralité des institutions françaises;* 1842; 2e édit., 1843; — *Mémoire à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sur les Antiquités mexicaines;* 1843, in-8°. A. R.

Renseignements particuliers.

FARDEAU (*Louis-Gabriel*), auteur dramatique français, né à Paris, en 1730, mort en cette ville, vers 1806. Il acquit en 1757 une charge de procureur au Châtelet; mais ne trouvant point dans l'étude des lois un aliment pour son esprit, il voulut se faire poëte, et se mit à composer des drames et des comédies; il ne put jamais parvenir à faire représenter une seule de ses pièces, toutes plus que médiocres, et il dut se contenter de les faire imprimer à ses frais pour les distribuer à ses amis; le titre de poëte qu'il se donnait ne lui paraissant pas assez illustrer sa personne, il y ajouta, après la révolution, celui de *sapeur de la garde nationale*, ce qui ne fit que rendre plus vives les épigrammes qu'on lui lançait ainsi que les plaisanteries sur son talent et sur son nom, dont l'anagramme est : *Il a l'air du bœuf gras*. On a de lui : *Les Amusements de la société;* 1774; — *Le Cabaretier jaloux, ou la Courtille*, comédie en un acte, en prose; 1780; — *Le Mariage à la mode*, drame en un acte, en vers : « Cette pièce, dit Quérard, a eu plus de quinze éditions » ; nous n'avons pas vérifié l'exactitude de cette assertion, mais nous ne pouvons comprendre la cause d'un aussi grand succès; — *Le Merite discrédité, ou le temps present*, comédie en un acte, en prose; 1778; — *Le Service récompensé*, comédie en un acte, en prose; — *Le Triomphe de l'Amitié*, drame en un acte, en prose; — *Recueil de Poésies patriotiques et de société, offert à l'Assemblée nationale et aux amis du bon goût;* Paris, 1792. H. MALOT.

Rivarol, *Petit Almanach des Grands Hommes inconnus*. — Barbier, *Examen des Dictionnaires*. — Quérard, *La France littéraire*.

FARDELLA (*Michel-Ange*), philosophe et géomètre sicilien, né à Trapani, en 1650, mort à Naples, le 2 janvier 1718. Il entra à l'âge de quinze ans dans l'ordre de Saint-François. Il professa la philosophie dans des couvents de son ordre à Trapani et à Messine. Il se rendit à Rome en 1676, et y professa la géométrie dans le collége sicilien de Saint-Paul. Il alla ensuite [illegible] et demeura trois ans à Paris, occup[é à se per]fectionner dans la connaissance de la [philosophie] de Descartes et de la géométrie anal[ytique, en] fréquentant Arnauld, Régis, et les [Male]branche et Lami. Ses supéri[eurs le r]appelèrent à Rome, et lui confièrent [l'enseignement de la] théologie scolastique dans le couvent [des Saints-]Cosme et Saint-Damien. Il se lassa [de] cette occupation; et comme son inc[lination le] portait vers les sciences naturelles, il [fonda dans] son couvent une académie de physic[que expéri]mentale. Le duc de Modène l'attira [dans ses] États, et lui donna une chaire de phil[osophie et] de géométrie. Il quitta ce poste pour [Venise]. Le gouvernement de cette ré[publique le] nomma d'abord professeur d'astron[omie et de] physique dans l'université de Padou[e, et en] 1700 professeur de philosophie. En [...] vit à Barcelone l'archiduc Charles, [qui le prit] pour son théologien et son mathémati[cien. Il eut] dans cette ville une attaque d'apopl[exie, se] rendit à Naples dans l'espoir de rétabli[r sa santé;] il réussit en effet à prolonger sa vi[e de quel]ques années. « C'était, dit Nicéron, [un homme] d'un esprit vif et d'une imaginatio[n ...]. L'habitude qu'il avait de méditer l'a[vait rendu] si abstrait, qu'il semblait quelque[fois avoir] perdu l'esprit. Son application au t[ravail] lui faisait négliger ses affaires dome[stiques, et] sa générosité envers ses amis ont été [cause que,] malgré les gros appointements qu'il [a eus, il a] toujours été pauvre. Il était versé da[ns tous les] genres de littérature, mais il excellai[t particuliè]rement dans la physique et dans la g[éométrie. »] Comme philosophe, Fardella adopta [en les outrant] encore les tendances idéalistes de l'éc[ole de Des]cartes. Il soutint avec Malebranche [que l'exis]tence des corps ne nous est connue [que par la] révélation. On a de lui : *Universæ P[hilosophiæ] Systema;* Venise, 1691, in-12; — [*Universæ*] *usualis Mathematicæ Theoria;* Ve[nise, 1691,] in-12; — *Prolusio;* Venise, 1693, [...]; — *Animæ humanæ Natura, ab Aug[ustino de]tecta;* Venise, 1698, in-fol.; — plusi[eurs écrits] sur des sujets philosophiques, inséré[s dans la] *Galleria di Minerva;* Venise, 1696, [...].

Mongitore, *Bibliotheca Sicula*. — Nicéro[n, *Mémoires*] *pour servir à l'histoire des hommes illus[tres]*.

FARDULFE, théologien et poëte lati[n, lombard] de nation, mort en 807. Il fut e[mmené en] France avec le roi Didier, après la [prise de] Pavie. Tant que ce prince vécut, F[ardulfe lui] demeura fidèle. Il s'attacha ensuit[e à Charle]magne, et mérita sa faveur en lui dé[couvrant la] conspiration de Pepin le Bossu, un [de ses fils] naturels. Il obtint en récompense l'[abbaye de] Saint-Denys, qu'il garda jusqu'à la [mort.] On a de lui trois épigrammes dans [Duchesne,] *Franc. Script.* (t. II, p. 645), de [Duchesne] les attribue par erreur à Alcuin.

Histoire littéraire de la France, t. IV, p[...]

sainte) ou BURGUNDOFARA, née en ... le 3 avril 655. Elle était fille d'Agné... principaux officiers de la cour de ... roi d'Austrasie. Elle eut pour ... évêque de Laon, et saint ... aux. Elle reçut le voile sa... de Gundoald, évêque de Meaux, ... à cinq lieues de cette ... elé Éboriac, et qu'on ... emoutier. Elle fut jus... esse de ce couvent. ... que nous ayons sur cette ... dans les *Vies* de saint Co... de saint Eustase, écrites en deux li... moine de Bobio.

... des Saints, t. III, 7 décembre.

... La FARE.

... *Guillaume*), un des plus célèbres ... français, né au hameau des Farels, ... de Gap, en 1489, et mort à Neuf... 13 septembre 1565. Il appartenait à ... de gentilshommes, et ce ne fut que ... aux désirs et aux projets de son ... s'appliqua à l'étude, qui avait pour ... attrait. A Paris, ou il se rendit ... connaissances, il fut le disciple ... Lefèvre d'Étaples, qui le fit entrer ... au collége du cardinal Lemoine. ... encore en lui le futur réforma... époque de sa vie, il se distinguait ... par son amour des lettres que par ... pour toutes les pratiques de l'É... « Pour vray, dit-il dans une de ... en parlant de ce qu'il était alors, la ... et n'est tant papale que mon ... » Il est probable que ce fut Lefè... qui jeta dans son esprit les pre... sur les croyances catholiques. ... soit, Farel eut recours à l'étude de ... mettre fin aux agitations de sa ... Il fut fort ébahi, dit-il lui-même, en ... sur la terre tout estoit autrement en ... que ne porte la saincte Escripture. » ... housiaste, il n'était pas homme ... termes moyens. Dès que ses ... convictions religieuses eurent été ... il s'avança d'un pas rapide, quoique ... pénibles luttes intérieures, vers les ... nouvelles. Il venait à peine de prendre ... la cause de la réforme, quand Le... appelé à Meaux par l'évêque ... , avec Gérard Roussel et ... hommes animés du même es... ville, qui comptait déjà dans son ... nombre de partisans du luthé... Farel, trouvant des auditeurs bien ... à prêcher avec ardeur contre ... Les choses allèrent si loin, ... déjà en lutte avec son clergé, ... d'éloigner des amis si compro-mettants. Ils retournèrent à Paris (1523). Farel ne s'y arrêta que peu de temps. Au commencement de 1524 il était à Bâle, où, le 15 février, il soutint publiquement des thèses, au nombre de treize, sur les principaux points controversés. Le court séjour qu'il fit dans cette ville fut interrompu par quelques excursions à Constance, Schaffhouse, Berne et Zurich. Il se lia alors d'une étroite amitié avec Grebel, Myconius, Haller et Zwingle. Mais, tandis qu'il se rapprochait des chefs du mouvement protestant, il se brouillait avec Érasme (1). La fougue de l'un et la prudente réserve de l'autre formaient un contraste trop prononcé pour qu'ils pussent vivre en paix l'un à côté de l'autre dans le même lieu. Il paraît que Farel commença le premier les hostilités, en comparant la conduite indécise du spirituel humaniste à celle de Balaam. Ce qui est certain, c'est qu'il fut vaincu. Érasme, s'unissant aux adversaires de la réforme, réussit à le faire chasser de Bâle, vers la fin de mars 1524. Farel se retira alors à Strasbourg, où il vécut quelque temps dans l'intimité de Bucer et de Capiton. Une lettre d'Œcolampade le décida, en juin de cette même année, à aller s'établir à Montbéliard, qui dépendait du duc de Wurtemberg. La réforme y avait déjà pénétré. Joignant ses efforts à ceux de Jean Geyler, prédicateur du duc, il lui gagna en peu de temps de nombreux partisans; mais l'impétuosité de son caractère arrêta bientôt ses succès, et manqua même de lui être funeste. Il s'était déjà aliéné, par la violence de son zèle pour la propagation de la réforme, une partie de la population, quand un jour, se jetant au milieu d'une procession, il arracha une statuette de saint Antoine des mains d'un prêtre, et la jeta dans la rivière. Il ne dut son salut qu'à l'extrême surprise de la foule à la vue de cet acte audacieux; mais il fut obligé de sortir de Montbéliard. C'était au printemps de 1525. Ses amis, Œcolampade entre autres, le blâmèrent vivement et l'engagèrent à se modérer à l'avenir, en lui représentant que la violence ne pouvait que compromettre la cause de la réforme. Il reconnut la sagesse de ces avis; mais il faut avouer que pendant le reste de sa vie il les oublia plus d'une fois.

En passant à Bâle, il rencontra Pierre Tossany, ancien chanoine de Metz, qui s'était rangé du côté des réformateurs. Il le suivit dans cette ville; mais il ne put y faire un long séjour. Il parcourut alors le pays Messin, l'Alsace et une partie de la Suisse, prêchant partout où il pouvait réunir quelques auditeurs. Au commencement de 1527, il alla, par le conseil de Haller, à Aigle, le seul pays de la Suisse romande qui dépendît entièrement des Bernois. Il s'y présenta comme un maître d'école, sous le nom supposé de *Guill. Ursinus*. Ayant reçu bientôt de la seigneurie de Berne l'autorisation de prêcher pu-

... protestants français furent appelés ... temps les *hérétiques de Meaux*.

(1) *Voyez* l'article ÉRASME.

bliquement, il reprit son véritable nom, et commença à enseigner ouvertement. Après que le canton de Berne se fut déclaré protestant (15 février 1528), Farel put étendre son action sur toute la partie de la Suisse romande qui était liée à cet État par des traités de combourgeoisie, et, à la suite de ses prédications, Aigle, Bex et Olon embrassèrent la réforme cette même année, Bienne, La Neuville et Le Vully l'année suivante, Morat et Neufchâtel en 1530, et Orbe en 1531. Ce ne fut pas sans soutenir de nombreuses luttes et sans exposer plus d'une fois sa vie, qu'il obtint ces résultats; mais il aimait à affronter le danger, et d'ailleurs le gouvernement bernois, qui avait intérêt à la propagation de la réforme en Suisse, lui prêta constamment son concours, chaque fois que les circonstances le demandèrent. En 1532, les églises réformées qu'il venait de fonder l'envoyèrent, avec Antoine Saunier, au synode que les Vaudois du Piémont tinrent au mois de septembre, à Chanforans, dans la vallée d'Angrogue, pour tendre la main d'association, au nom des nouveaux protestants, à ces anciens dissidents de l'Église de Rome. A son retour, il s'arrêta à Genève. Il prêcha dans des assemblées secrètes, et il eut bientôt gagné un assez grand nombre de partisans pour que le conseil épiscopal, dont l'autorité avait été déjà fortement ébranlée dans les derniers mouvements politiques, en conçût des craintes sérieuses. Une conférence lui fut proposée, il l'accepta; mais au lieu d'une discussion pacifique, ce fut une dispute orageuse, dans laquelle les coups remplacèrent les arguments. Il y aurait peut-être laissé la vie sans l'intervention des magistrats. Ceux-ci, pour maintenir la paix, le forcèrent à quitter la ville. Il y envoya presque aussitôt Ant. Froment, et il y retourna lui-même au mois de mai de l'année suivante. Les mêmes oppositions l'obligèrent encore à se retirer; mais vers le commencement de 1534 il y entra avec des lettres de recommandation de la seigneurie de Berne. Dès ce moment rien ne put arrêter la marche envahissante de la réforme. Les protestants, dont le nombre augmenta chaque jour, s'emparèrent successivement de toutes les églises. Le clergé catholique, déjà odieux au parti patriote pour la part qu'il avait prise à toutes les tentatives du duc de Savoie et de l'évêque contre la liberté de la ville, et auquel ni les séditions du bas peuple, qui lui était encore attaché, ni les prédications du docteur Furbity, dont il avait appelé la savante habileté à son aide, ne purent rendre son ancienne autorité morale, céda la place aux réformateurs, et se retira à Lausanne et à Fribourg. Une tentative d'assassinat sur Farel, Froment et Viret, qu'une servante d'auberge, aveuglée par le fanatisme, essaya d'empoisonner, n'eut pas d'autre effet réel que de les rendre plus puissants. La timide circonspection du conseil céda enfin devant l'opinion publique, et le 27 août 1535, dix-huit mois environ après le retour de Farel, l'édit de la réformation fut pron

Il s'agissait maintenant de constituer à Genève l'Église réformée. Farel, homme de lutte plutôt que d'organisation, était peu propre à cette œuvre. Mais, au mois d'août de l'année suivante, il réussit à retenir à Genève Calvin, qui passait dans cette ville pour se rendre en Allemagne. Lui cédant aussitôt la conduite des affaires, il se contenta, avec le plus rare désintéressement, de l'aider dans la réalisation de ses plans. De nouvelles difficultés ne tardèrent pas à surgir. Calvin et Farel se trouvèrent en présence d'hommes qui, partant des principes invo par les réformateurs contre l'Église catholi repoussaient toute autorité en matières re ses, et rendaient par là impossible l'établissement d'une nouvelle Église. Ces hommes, que les réformateurs désignèrent sous le r *libertins*, parvinrent à les faire expulser de Genève à la fin d'avril 1538. Farel accompagna Calvin à Berne, à Zurich, puis à Bâle; là il se sépara de lui, pour se rendre à Neufchâtel. Le plus déplorable désordre régnait dans cette Église, qui passée, sans y être assez préparée, du régime de l'autorité catholique à celui de la liberté protestante, faisait au sein de l'a le difficile apprentissage de l'art de se soi-même. Farel sentit la nécessité de r les liens de la discipline; mais, encore sous l pression des idées, singulièrement despot de Calvin, il proposa aux Neufchâtelois donnances ecclésiastiques qui soulevèren vive opposition. Ce ne fut qu'après des lo longs et orageux qu'il parvint à les faire ad le 1er février 1542. Mais si les règlements sévères, il faut dire qu'il ne les fit exé qu'en ce qui concerne les mœurs. Tolérant autant qu'on pouvait l'être à cette époque, il ne s'en servit jamais pour opprimer et persécuter ceux qui ne pensaient pas comme lui sur des points difficiles et abstraits de théologie. Une seule fois il se décida à laisser censurer un ministre nommé Chapponneaux, qui avait avancé une opinion hétérodoxe sur la Trinité, et encore il ne le fit qu'obsédé par les demandes réitérées de Calvin.

Dès que l'Église de Neufchâtel, régulièrem organisée, n'offrit plus à son activité un alii suffisant, il chercha un nouveau champ d Précisément en ce moment les protest Metz réclamèrent son aide; il se hâta de pour cette ville, où il arriva le 3 septembre Le lendemain il prêcha dans le cimetière Jacobins, au bruit étourdissant des cloches couvent, que les moines sonnaient à t pour couvrir sa voix. Le 2 du mois voulut prêcher dans l'église de Saint-Pierre-Images; le conseil des Treize l'en empêcha. pour couper court à toute nouvelle te semblable, il lui défendit d'enseigner villе, soit publiquement, soit en particulier. retira alors à Montigny (à 2 kilom. de Metz),

u deux après, à Gorze, où il se mit
rotection de Guill. de Furstenberg. Il
:er abandonner bientôt ce poste.
i 25 mars 1543, Claude de
nuue, à la tête d'un corps de
ur une assemblée réunie autour de
, blessé dans la mêlée, se réfugia dans
L était entre les mains des protes-
au cette place eut été obligée de se
i n'eut d'autre moyen de salut que
e place dans un chariot, au milieu de
mt il avait revêtu le costume. Il réus-
i gagner Pont-à-Mousson, et de là
'urstenberg le conduisit à Strasbourg.
séjour de quelques mois dans cette
l retourna à Neufchâtel, qu'il ne quitta
ant longtemps, si ce n'est pour faire
ourtes visites à Calvin. Ce fut pendant
s visites qu'il accompagna au bûcher
reux Michel Servet, qu'il exhorta en
sser la doctrine de la Trinité. En
oyé avec Théodore de Bèze au-
p es protestants de l'Allemagne,
rer leur intervention en faveur des
a son retour, il entreprit de répandre
dans le Jura. Il le fit avec assez de
ar éveiller les craintes du parlement de
, qui porta plainte à la seigneurie de
peu près à cette époque, il épousa
el, de Rouen, réfugiée à Neufchâtel avec
Ce mariage d'un vieillard de soixante-
fut généralement désapprouvé de ses
: suis muet d'étonnement, écrivit Calvin
casion. Il y a un demy-an que le povre
l prononcé hardiment qu'il eust fallu
omme un homme radoteur celluy qui
de vieillesse eust prétendu d'avoir
. .. Il faut dire, cependant, à la
ur Farel, que Marie Torel n'était pas
que Calvin veut bien le dire. Peu de
es il retourna en Allemagne pour im-
re la protection des princes protes-
cette fois pour les protestants de
peine était-il revenu à Neufchâtel, qu'il
r le Dauphiné, établit une église pro-
Grenoble, et passa plusieurs mois à
hant contre le catholicisme avec au-
ugue que pendant sa jeunesse. Jeté en
14 novembre 1561, il fut délivré par
s, qui le descendirent du haut du rem-
corbeille. Il ne s'éloigna pas ce-
r la ville, et il y rentra quelques mois
ud les protestants s'en furent rendus
1er mai 1562. Ce fut là son dernier
la propagation du protestantisme.
'é à Neufchâtel, il ne quitta plus
ue pour faire, en 1564, une dernière
in mourant, et pour passer l'année
lques jours à Metz, dont les protes-
l invité à venir être témoin de la
ue leur église. Les fatigues de ce
brent ses infirmités, et quelques semaines après son retour à Neufchâtel il mourut, à l'âge de soixante-seize ans, laissant un fils nommé Jean, qui ne lui survécut que trois ans.

Farel avait des connaissances étendues; il possédait entre autres assez bien l'hébreu et les langues classiques; Calvin avait eu un moment le désir de l'attacher comme professeur à l'école de Lausanne : ce n'était pas là le rôle qui lui convenait. Il était essentiellement un homme d'action, peu propre aux spéculations théologiques, auxquelles il attachait d'ailleurs peu d'importance. Tandis que Calvin, porté par la nature de son esprit à tout considérer à un point de vue abstrait et logique, regardait la réformation comme un retour à la véritable intelligence de la doctrine chrétienne, Farel, plus touché du côté pratique de la religion, n'y voyait qu'un retour à une foi plus simple, à des croyances plus unies et par cela même plus saisissables que l'ensemble si compliqué des dogmes et des pratiques de l'Église catholique. Mais par ces différences même ils se complétaient l'un l'autre, si l'on peut ainsi dire, pour leur œuvre commune. L'un, écrivain habile et logicien consommé, s'adressait par ses écrits aux intelligences d'élite; l'autre, prédicateur ardent, missionnaire infatigable, parlait au peuple le langage éloquent du sentiment, et entraînait les masses en leur prêchant une foi agissante par la charité. Farel avait toutes les qualités de l'orateur, la parole facile, animée, brillante, le geste pathétique, la voix sonore et puissante. Ses contemporains s'accordent à parler avec admiration de ses discours émouvants, de ses prières si ferventes qu'on ne pouvait entendre sans ravissement. Il est à regretter qu'aucun de ses sermons ne nous soit parvenu; mais il les improvisait, et ne les écrivait pas. Quant aux ouvrages, assez nombreux, qu'il a laissés, ils sont peu propres à nous donner une idée avantageuse de ses talents d'écrivain. Ils ne sont en général que des écrits de circonstance, composés à la hâte et sans beaucoup de soin, ou que des instructions familières, appartenant plutôt à la morale qu'à la théologie proprement dite. Ces ouvrages sont : *Themata quædam latine et germanice proposita*; Bâle et Berne, 1528. Ce sont les thèses soutenues à Bâle en 1524; — *Sommaire: c'est une briève déclaration d'aulcuns lieux fort nécessaires à un chacun chrestien pour mettre sa confiance en Dieu et à ayder son prochain.* On ne connaît pas la date de la 1re édition de cet ouvrage, publié sans nom auteur; la 2e édit. est de 1537, in-8°. Il y a eu plusieurs autres éditions, dont la meilleure et la plus complète est celle de Genève, 1552, in-8°; — *De Oratione dominica*; 1524, in-8°. Farel remania cet ouvrage, et le publia plus tard en français sous le titre : *La très-saincte Oraison que N. S. J.-C. a baillée à ses apostres, avec un recueil d'aulcuns passages de la Saincte Escripture, faict en manière de prières*; Genève, 1543, in-12; — *A tous sei-*

gneurs et peuples et pasteurs à qui le Seigneur m'a donné accez, qui m'ont aidé et assisté en l'œuvre de N. S. Jésus; daté de Morat 1530, et imprimé dans l'appendice du t. II de la nouvelle édit. de l'*Hist. de la Réforme de la Suisse*, de Ruchat : cet écrit contient de nombreux détails sur la manière dont Farel fut conduit au protestantisme; — *A tous mes très-chers frères en N. S., tous les amateurs la Saincte Parole;* daté de Morat 1532, et imprimé dans le t. III de l'*Hist. de la Réforme en Suisse*, de Ruchat; — *Lettres certaines d'aulcuns grands troubles et tumultes advenus à Genève, avec la disputation faicte l'an* 1534; Genève, 1534, in-8°; publié aussi la même année en latin et en français; la traduction latine seule, Genève, 1544, in-8° : c'est le compte rendu de sa conférence avec Furbity; — *Confession de la foy, laquelle tous bourgeois et habitants de Genève et subjects du pays doibvent jurer de garder et tenir;* Genève, 1537, in-24; souvent réimprimée; — *Épistre envoyée au duc de Lorraine;* Genève, 1543, in-12; 2e édit., 1545, in-8° : cette lettre est datée de Gorze le 11 février 1543; — *Épistres de maistre Pierre Caroly, docteur de la Sorbonne de Paris, faicte en forme de deffiance et envoïée à maistre Guill. Farel, serviteur de J.-Ch. et de son Église, avec la response;* Genève, 1543, in-8°; — *La seconde Épistre envoïée au doct. P. Caroly par G. Farel, prescheur de l'Évangile;* Genève, 1543, in-8°; — *Traité du Purgatoire;* Genève, 1543, in-12; — *Épistre exhortatoire à tous ceux qui ont cognoissance de l'Évangile, les admonestant de cheminer purement et vivre selon iceluy, glorifiant Dieu et édifiant le prochain par parolles;* 1544, in-12; — *Épistre envoïée aux reliques de la dissipation horrible de l'Antéchrist;* 1544, in-12; — *A tous ceux qui aiment et désirent ouir la Saincte Parole de Dieu;* 1544; — *A tous ceux affamés du désir de la prédication du saint Évangile et du vray usage des sacrements;* daté de Neufchâtel 1545, et imprimé dans les *Actes des Martyrs;* — *Le Glaive de la parolle véritable, tiré contre le Bouclier de défense, duquel un Cordelier libertin s'est voulu servir pour approuver ses fausses et damnables opinions;* Genève, 1550, in-8°; *De la saincte Cène de N. S. Jésus et de son Testament, confirmé par sa mort et passion;* (Genève) 1553, in-8°; — *Du vray usage de la croix de J.-Ch. et de l'abus et idolâtrie commise autour d'icelle, et de l'autorité de la parole de Dieu et des traditions humaines, avec un advertissement de P. Viret touchant l'idolâtrie et les empeschements qu'elle baille au salut des hommes;* (Genève) 1560, pet. in-8°; — *Forme d'oraison pour demander à Dieu la saincte prédication de l'Évangile et le vray et droict usage des sacrements;* Genève, 1545, in-8°; — D'après le *Syllabus aliquot synodorum et colloquiorum*, 1628, Farel serait auteur du *Livret auquel, sans s'arrester à toutes les aultres disputes et différens, est demandée seulement la réformation dans la liturgie, pour pouvoir prier Dieu tous ensemble et parvenir peu à peu à une réconciliation;* 1536, in-16. Florimond de Raimond lui attribue les fameux placards répandus à Paris en 1534. Enfin beaucoup de lettres de Farel ont été insérées dans divers recueils, et entre autres dans la dernière [illegible] de l'*Hist. de la Réform. en Suisse* de R[illegible] La bibliothèque des pasteurs de Neufchâtel, [illegible] de Genève, les archives de la même ville [illegible] en conservent un beaucoup plus grand [illegible] d'inédites. Michel NICOLAS.

Melch. Adam, *Vitæ Theologorum exterorum.* — Chouart, *Hist. de Guill. Farel.* — Ancillon, *Idée du fidèle ministre de J.-C., ou la vie de Guill. Farel;* Amsterdam, 1691, in-12. — Bayle, *Dict. hist.* — Moréri, *Dict. hist.* — Senebier, *Hist. littéraire de Genève.* — *Musée des Protestants célèbres.* — *Das Leben Wilh. Farels*, [illegible] *Melch. Kirchhofer;* Zurich, 1831, 2 vol. in-8°. — Schmidt, *Études sur Farel;* Strasbourg, 1834, in-4. — Mignet, *Établissement de la Réforme à Genève*, dans ses *Notices et Mémoires historiq.* — Ch. Chenevière, *Farel, Froment, Viret, réformateurs religieux au seizième siècle;* Genève, 1835, in-8°. — Sayous, *Études litt. sur les écrivains de la Réforme.* — MM. Haag, *La France protestante.*

* **FARELLI** (Le chev. *Giacomo*), pein[illegible] l'école napolitaine, né en 1624, mort en [illegible] Élève d'Andrea Vaccaro, il imita sa manière avec un tel succès qu'il fût devenu un rival redoutable même pour Luca Giordano; mais, ayant vu les peintures du Dominiquin à la chapelle [illegible] trésor de Saint-Janvier, et rendant plus de [illegible]tice que ses compatriotes au grand [illegible] nais, il voulut changer de manière [illegible] sur ses traces; il ne put y réussir, et de [illegible] ne fit plus aucun ouvrage remarquable. [illegible] essai malheureux est surtout sensible [illegible] fresques dont Farelli a décoré la sacristie [illegible] au trésor de Saint-Janvier, où il a p[illegible] sieurs sujets tirés de la vie de la Vie[illegible] trouve de la grâce et quelques jolies [illegible] fants aux pendentifs, mais génér[illegible] loris est jaunâtre et le dessin peu correct. [illegible] l'église Sainte-Brigitte, un tableau de la sa[illegible] nous montre au contraire toutes les espérances que dans sa jeunesse Farelli avait dû faire concevoir. E. B—N.

Dominici, *Vite de' Pittori Napolitani.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Ticozzi, *Dizionario.*

FARET (*Nicolas*), littérateur français, né à Bourg en Bresse, vers 1600, mort à Pa[illegible] 1646. Venu jeune de Bourg à Paris, il se li[illegible] Vaugelas et Boisrobert, et s'attacha le [illegible] prosateurs de ce temps, Coëffeteau, en [illegible]diant une traduction d'Eutrope (1621). [illegible] temps après, il devint secrétaire du comte d'[illegible]court, et sut, par l'intermédiaire de [illegible]isrobert, persuader à Richelieu que le meilleu[illegible] baisser la maison de Lorraine, c'ét[illegible]

qu'il y arriverait facilement en s'attachant
; d'Harcourt, sans chercher à rallier ou
on le duc d'Elbeuf, son aîné. Telle fut l'o-
rtune du comte d'Harcourt. Quand
ne expédition contre les îles de
; Sainte-Marguerite, Faret le sui-
res du prince Saint-Amant le poëte,
; surtout dans ses vers de débauche.
et D ia, à l'imitation du comte
uvre de *L'Honnête Homme*,
ons, de *L'Homme du Monde*.
à cette occasion par Maleville, au petit
se réunissait chez Conrart, et qui de-
démie Française, Faret lut avec succès
dès lors partie de la société;
fut constituée, c'est lui qui
« dresser le projet de l'Académie ».
n dont il y jouissait n'a pas em-
comédie des *Académistes* de
qui, comme Saint-Amant,
corps. « Il avoit, dit Pel-
bien fait, beaucoup de pureté et
le, beaucoup de génie pour
et éloquence. »
ont : *Histoire chronologique*
, à la fin de l'*Histoire de Georges*
, recueillie par Jacq. de Lavardin;
621, in-4°; — *Histoire Romaine d'Eu-*
traduit en français; Paris, 1621, in-18
.; — *Des Vertus nécessaires à un*
pour *bien gouverner ses sujets*; Paris,
: — *Recueil de Lettres nouvelles*,
éré dix des siennes); Paris, 1 vol.
, 1634, 2 vol. in-8°; — *Préface* à
e la 1re édition des *Œuvres de Saint-*
— *L'Honnête Homme, ou l'art de*
la cour; — *Poésies diverses* (rares),
recueils de son temps, et entre autres
à *Richelieu*, dans *Le Sacrifice des Mu-*
Vers, à la tête de la *Vesontis* de Chifflé;
s du comte d'Harcourt, inédits.
qui indique cet ouvrage d'après Gui-
peut-être confondu avec les rapports
secr ire du comte, envoyait en son
de ses expéditions. On a
en re un long mémoire
ré par . Eug. Sue en tête des
le Sourdis dans la *Collection des*
inédits; — une suite (inédite et ina-
l'*Histoire Romaine* de Coëffeteau;
d'après une lettre de Malherbe à Faret
1625), une *Histoire de France* (ina-
inédite). Ch. Livet.

Hist. de l'Acad. — Guichenon, *Hist. de Bugey*. *Hist. de Paris*, I, 228. — Maynard, . — Saint-Amant, *Poésies*, passim. — Saint *Comédie des Académistes*. — *Menagiana*.

(*Anaïs*), actrice française, née
eur de l'Opéra-Comique,
théâtre, où elle se montra
mante, mais cantatrice assez
renonça-t-elle bientôt au chant
entièrement au vaudeville et
à la comédie. Ses débuts au théâtre du Vaudeville furent très-brillants, et bientôt au Palais-Royal et au Gymnase dramatique elle se plaça au premier rang. Après une assez longue absence, elle reparut, en 1852, sur le théâtre du Vaudeville, où tout Paris est venu l'applaudir dans *Les Filles de marbre*. H. Malot.

Dict. de la Conv. — *Les Théâtres de Paris*. — *Galerie dramatique*.

FAREYDY-BASRI. *Voyez* Khalyl-ben-Ahmed.

* **FARFUSOLA** (*Bartolommeo*), peintre de l'école vénitienne, né à Vérone, vivait en 1640. Il a laissé plusieurs tableaux dans les églises de Vérone, entre autres une *sainte Ursule*, dans la petite église dédiée à cette sainte.

Bennassuti, *Guida della città di Verona*.

FARGANI (Al) *Voyez* Alfergany.

FARGET ou **FERGET** (*Pierre*), traducteur français, vivait à Lyon, vers la fin du quinzième siècle. Il était religieux de l'ordre de Saint-Augustin, et docteur en théologie. Sa vie est inconnue, mais ses livres ont assez occupé les bibliographes pour mériter une mention; ce sont des traductions du latin en français, ou des révisions d'anciennes traductions; en voici les titres : *Le Nouveau Testament en français, vu et corrigé par F.-F.-Julien Macho et Pierre Ferget, de l'ordre des Augustins*; à Lyon (chez Bartolomieu Buyer), petit in-fol. gothique; cette édition, qui est très-rare, ne porte point de date, et on ne sait à quelle année la rapporter. La date 1477, indiquée par le P. Lelong, paraît assez vraisemblable; — *Fleurs et Manières des temps passés et des faits merveilleux*, etc.; Paris, 1478, in-fol. : c'est une traduction du *Fasciculus Temporum*, composé par Werner Rolewinck, chartreux de Cologne; — *Miroir de la Vie humaine*; Strasbourg, 1482, pet. in-fol., traduction française du *Speculum Vitæ humanæ*, de Roderic, évêque de Zamora; — *Procès fait et démené entre Bélial, procureur d'enfer, et Jhesus, fils de la vierge Marie et rédempteur de nature humaine, translaté du latin en commun langage, par vénérable et discrète personne frère Pierre Farget, de l'ordre des Augustins*; Lyon, 1482, in-fol. Cette traduction d'un ouvrage de Jacques de Teramo a été souvent réimprimée, avec quelques modifications dans le titre; — *Le Propriétaire des choses, lequel traicte moult amplement de plusieurs nobles matières*; Lyon, 1485, in-fol. C'est une traduction de Jean Corbichon, chapelain de Charles V; Farget n'a fait que la revoir.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises*, t. II (édit. de Rigoley de Juvigny). — Prosper Marchand, *Dictionnaire historique*.

* **FARGIS** (*Madeleine*, dame du), née vers la fin du seizième siècle ou le commencement du dix-septième, morte à Louvain, en septembre 1639. Elle était fille d'Antoine de Silly, comte de La Rochepot, gouverneur d'Anjou, et de Marie de

Lannoy. De bonne heure elle eut des galanteries avec le duc de Rouanez, puis avec de Créquy, ensuite avec le comte de Cramail, enfin avec Beringhen, premier écuyer. « Elle était, dit Tallemant, marquée de petite vérole, mais fort agréable, vive, pleine d'esprit et la plus galante personne du monde. » A la suite d'un scandale causé par sa légèreté à Amiens, elle se retira aux carmelites du faubourg Saint-Jacques, où elle vécut trois ans sans faire de vœux, ce qui lui permit, lorsqu'elle hérita de son père, de rentrer dans le monde. Du Fargis d'Angennes, cousin germain du marquis de Rambouillet, homme de cœur, d'esprit et de savoir, dit encore Tallemant, mais d'une légèreté étrange, l'épousa, et l'emmena en Espagne, où il allait comme ambassadeur. A son retour, elle fut faite dame d'atours de la reine mère Marie de Médicis; c'est alors qu'elle se livra contre Richelieu à toutes sortes d'intrigues, détaillés dans le Journal du cardinal. Elle suivit la reine dans son exil; aussi l'arrêt de la chambre de justice de l'Arsenal, qui la condamnait à mort, ne put être exécuté que sur son effigie (1631) : la découverte de lettres en chiffres, qu'elle écrivait au comte de Cramail, avait motivé sa condamnation. — Elle eut deux enfants, un fils, qui mourut de ses blessures au siége d'Arras (1640), et une fille, religieuse à Port-Royal, morte en 1691. LIVET.

Tallemant des Réaux, *Hist.*, édit. in-18, II, 237. — *Répert. des Femmes celebres.* — *Journal de monsieur le card. duc de Richelieu, qu'il a fait durant le grand orage de la cour, es annees* 1630 *jusques en* 1642; MDCXLIX, in-18, passim. — Aubery, *Hist. du Card. de Richelieu*, in-fol., p. 136, 139, 161. On trouve des copies des lettres chiffrees : 1° a la Bibl. Mazar., n° 2795, ms.; 2° a la Bibl. de l'Arsenal, dans la collect. gr. in-fol. de Conrart, XI, 325. Elles ont ete imprimees : 1° dans le *Journal du Card.*, deja cite, p. 98 et suiv.; 2° dans l'*Hist. du Card. de Rich.*, par Leclerc, 1753, 6 vol. in-12.

FARGUE. *Voyez* LA FARGUE.

FARGUES (*Balthasar* DE), gentilhomme français, pendu le 27 mars 1665. Il suivit d'abord la carriere des armes, passa ensuite dans l'administration des subsistances militaires, et devint major du régiment de Bellebrune. Il prit parti pour la Fronde, s'empara de Hesdin, et s'y défendit à la fois contre les Espagnols et contre le roi de France. Le prince de Condé fit comprendre de Fargues dans la paix des Pyrénées. « On sait, dit Le Bas, que Louis XIV pendant toute sa vie poursuivit avec acharnement les auteurs et les souvenirs de la Fronde. En voici un odieux exemple, raconte par Saint-Simon (t. IV, p. 118) : « A une chasse du roi, en 1665, plusieurs seigneurs s'egarèrent et trouvèrent asile dans une maison pres de Dourdan, chez un gentilhomme appele Fargues, qui avait figuré dans la Fronde, et qui vivait obscurement dans ses domaines. A leur retour, ces seigneurs racontèrent leur aventure, en vantant l'hospitalite qu'ils avaient reçue. Le roi leur demanda le nom de leur hôte, et des qu'il l'eut appris : — « Comment, Fargues est-il si pres d'ici? » — Puis il manda le premier président Lamoignon, et le chargea d'éplucher la vie de ce gentilhomme, en lui montrant « un extrême désir qu'il pût trouver le moyen de le faire pendre ». Fargues fut recherché pour cause d'anciennes déprédations dans les vivres, et malgré l'amnistie il fut jugé souverainement et sans appel par une commission composée des juges du présidial, qui le condamna à mort et le fit pendre le 27 mars 1665. L'arrêt de Fargues portait qu'il avait été condamné pour « péculat, larcins, faussetés, abus, et malversations commises à la fourniture du pain à la garnison de Hesdin et autres troupes ». Ses biens furent en partie confisqués (1) : le roi les donna au président Lamoignon, dont la terre (Bâville) était voisine de la terre de Courson, appartenant à Fargues. » A. DE L.

De La Place, *Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire.* — Lemontey, *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, p. 198. — Le Bas, *Dict. hist. de la France*.

FARGUES (Comte DE). *Voyez* MÉALLET.

FARIA (*Antonio* DE), aventurier portugais, né vers 1505, mort vers 1550 (2). Il se rendit aux Indes en 1530, auprès d'un parent qui était alors gouverneur de Malacca. Dès les premiers temps de son arrivée, il équipa un petit bâtiment, qu'il arma en corsaire, et sur lequel montèrent avec lui dix-huit Portugais; aussitôt il se dirigea vers le royaume de Siam; quatorze de ses hommes furent tués près de la rivière de Lugor; il se sauva à la nage avec ses quatre compagnons, et fut secouru par une Indienne. De là il gagna Patane : il savait que le corsaire qui l'avait attaqué s'était acquis une grande réputation sous le nom de Caza-Azem; après mainte aventure, Faria le joignit, et le tua de sa propre main. Il fut riche alors, et put armer une flottille de jonques. Une de ses embarcations s'étant perdue et l'équipage en ayant été fait prisonnier par les Chinois de la ville de Nonday, Faria, avec trois cents hommes, s'empara de la ville, délivra ses compagnons, et réduisit les maisons en cendre. Il alla s'établir ensuite à Liampo. Dans cette résidence portugaise le gouvernement le combla d'honneurs; et il est bien étrange, nous l'avouerons, que ses hauts faits n'aient ici pour historien que Mendes Pinto. De Liampo, Faria partit pour aller piller les tombeaux des souverains de la Chine, qui s'elevaient dans l'île de Calempluy; il opéra sa descente avec audace, s'empara de quelques richesses, mais fut oblige de fuir devant cinq mille Chinois, qu'un ermite gardien des dix-sept tombeaux imperiaux etait parvenu a réunir. A

(1) Ses ennemis les evaluaient a quatre millions.

(2) Malgre la pretendue celebrite qui est accordée à ce personnage, nous avouerons que nous avons cherché vainement son nom dans les Decades circonstanciees de Barros et de Couto, et que toute sa réputation lui vient de [illegible] Mendez Pinto, qui peut bien avoir personnifie en lui le genie aventureux de quelques-uns de ses contemporains. On sait l'epithete que Shakspeare ajoute [illegible] de Pinto, nous ne serons pas tout a fait aussi rigoureux, mais nous renverrons pour les details au fameux voyageur.

cette expédition, il gagna la mer en mais une tempête s'éleva, et il fut écueils, où il périt avec ses compa-

Antão Faria, qui était né à Mangalor avec le vice- Noronha. Ce personnage pé- une circonstance où il fit preuve mais il n'a qu'une ressemblance de heros de Mendez.

historien signale les exploits d'un qui commandait un galion sur les Malabar, à l'époque où Lopo Vaz de it gouverneur des Indes, et dont la lante commença par le blocus du r; il fut plus tard capitão-mór il continua à servir dans les , et reçut successivement les am- rois d'Arou et d'Achem, avant de Cananor, où finit sa carrière.

tinho Lopez) vient ensuite; il se Sinde en 1555, et il accompagna, le capitaine du navire, Pero Barreto que celui-ci se rendit comme ambas- du roi du Sinde. Ayant été com- des côtes pendant que les Abys- ent Damão, S. Gens et Tarapor, il ce dernier lieu après avoir fait acte

ncore un Faria (*Francisco* de) qui le de Baharem. F. Denis.

Pinto, *Peregrinação em que da ... e muito estranhas cousas que vio e ... da China, no da Tartaria, no de Sornau ... se chama Siam*, etc.; Lisbonne, 1614, ... de Couto, *Decadas*.

Manoel Severim de), historien bio- ... né à Lisbonne, dans la deuxième ... siècle, mort le 23 septembre . dignitaire de l'église d'Évora. Il ... un zèle infatigable la plupart déposés depuis dans les archives ... thèque royale de Lisbonne. A sa ... ection de livres précieux il joignit ... d'une tête couronnée. La con- ... qu'il s'était acquise le fit choisir pour fonctions de doyen du chapitre par de Savoie, duchesse de Mantoue, ... à Évora, le 18 décembre 1634, Lisbonne, où elle allait prendre le ... du Portugal. Ce fut l'incident le de sa paisible existence. Lorsqu'il d'années, il résigna ses béné- ... veu, Manoel de Faria-Severim. A ... cessa d'être chantre de l'église ... 2, le Portugal avait recouvré son ... il employa une partie de sa for- les moyens de défense de la ville Il contribua aussi à la fondation orphelins de cette cité littéraire. , Severim de Faria compte chez ... les classiques, mais il a peu ... vrage le plus utile et le plus re- cherché porte le titre suivant : *Noticias de Portugal, offerecidas a Elrey D. João IV, declaram se as grandes commodidades que tem para crescer em gente, industria, commercio, riquezas, e forças militares por mar e terra, as origens de todos os appellidos, e armas das familias nobres do Reino, as moedas que correram n'estes provincias do tempo dos Romanos até o presente e se referem varios elogios de principes e varões illustres Portuguezes*; Lisbonne, 1655, petit in-fol. D. Jozé Barbosa a donné une nouvelle édition de ce livre avec des additions en 1740, petit in-fol.; enfin, il y en a une troisième, Lisbonne, 1791, 2 tomes, in-8°. Ce curieux traité avait été précédé par les deux ouvrages suivants : *Discursos varios; Vidas de João de Barros, Diego de Couto et Luiz de Camões*; Evora, 1624, in-4°; Lisbonne, 1791, in-8°, et 1805, in-8°. Ce volume est précieux, surtout dans sa première édition, en raison des portraits dont on l'a orné; — *Relação universal do que succedeo em Portugal, e mais provincias do occidente e oriente de mars 625 ate todo setembro de 626 : contem muitas particularidades e curiosidades*; Lisbonne, 1626. Cet opuscule rarissime n'est point paginé; — *Discurso sobre a origem e grande antiguedade das vestes que usa por habito ecclesiastico o clero de Portugal. E o quinto dos seus discursos varios*; Evora, 1634, in-4°. Ce dernier volume, à peu près inconnu en France, a eu deux autres éditions : l'une en 1791, in-8°; l'autre sortie des presses de l'imprimerie royale de Lisbonne, ... même format. On trouve dans Barbosa Machado le catalogue des ouvrages manuscrits laissés par Severim de Faria. Ferd. Denis.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — João-Baptista de Castro, *Mapa de Portugal*. — César de Figanière, *Bibliotheca historica*.

FARIA (Don *F.-Thomé* de), humaniste portugais, né à Lisbonne, vers 1558, mort le 23 octobre 1628. Il se fit carmélite, devint coadjuteur de l'archevêque de Lisbonne, et fut appelé à l'épiscopat de Targa le 2 août 1616. On a de lui : *Lusiadum Libri decem, authore domino fratre Thoma de Faria, episcopo Targensi, regioque consiliario, ordinis Virginis Mariæ de Monte-Carmeli, doctore theologo Ulyssiponensi*; Lisbonne, 1622, in-8°. Faria y Souza prétend que l'évêque de Targa acquit plus d'honneur par son admiration pour les *Lusiades*, qu'il n'en fit à Camoens par sa latinité. On l'a néanmoins réimprimé, dans la grande collection donnée à Lisbonne, en 1745, sous le titre suivant : *Corpus Poetarum Lusitanorum qui latine scripserunt, nunc primum in lucem editum ab Antonio dos Reys, congregationis Oratorii, S. Philippi Nerii Lisbonensis presbytero, regio historico latino Portugalliæ et regiæ Academiæ censore, Joanni V, Lusitanorum regi consecratum, nonnullisque poetarum vitis auctum ab Em-

manuele Monteiro, *ejusdem congregationis presbytero regiæque Academiæ socio;* Lisbonne, 7 vol. in-4°. Cette vaste collection, à laquelle il faut ajouter un huitième volume, presque introuvable en France, existe à la bibliothèque de la ville de Paris, et la traduction du poëme de Camoens est contenue dans le 5e vol. sous ce titre : *D. Fr. Thomæ de Faria, Targensis episcopi, Lusiadæ lib. X, cum annotationibus.* Le même tome renferme l'*Ignitiados* d'Ant. Figueira-Duram; *Laurus Parnass.* et *Templum æternitatis.* Ferd. DENIS.

Emmanuel Monteiro, *Vita, etc.* — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana.* — L'abbé Coupé, *Les Soirées littéraires.* — Adamson, *Memoirs of the Life and Writings of Camoens;* 1820, 2 vol. in-8°, fig.

FARIA Y SOUZA (*Manoel* DE), célèbre historien portugais, né à Pombeiro (1) en 1590, mort en 1649. Il fit ses études dans un couvent dont un membre de sa famille était le prieur. Il se maria à l'âge de vingt-quatre ans, avec une femme d'un esprit élevé et d'une rare énergie. Faria y Souza aimait à raconter une circonstance de son premier voyage hors du Portugal. Fixé d'abord à Madrid, il avait reçu en 1630 une mission diplomatique du gouvernement pour Rome et était allé s'embarquer dans un des ports de la Péninsule; une tempête terrible l'attendait dans le golfe du Lion. On voulait faire descendre dans l'entre-pont les passagères, parce que l'on redoutait leurs clameurs et l'expression de leur effroi sur l'esprit de l'équipage. « Ai-je crié? dit en souriant dona Catharina Machado, la femme du poëte; laissez-moi voir au moins de quelle couleur est le visage de la mort. »

La légation près du saint-siége n'exigeait pas à cette époque une très-grande activité; le diplomate vécut à Rome comme il avait vécu à Lisbonne et à Madrid, se vouant complétement à la retraite, et employant son temps à la culture de la poésie espagnole, ou à de vastes recherches historiques sur son pays. C'est à Rome que furent commencés la plupart de ses grands ouvrages historiques, et l'on sera plus surpris de leur variété et de leur nombre en ayant présent à la pensée que chacun de ces épais volumes fut recopié par leur auteur jusqu'à six fois. C'est que Faria était essentiellement artiste en même temps qu'un annaliste laborieux; le grand mal fut qu'il ne sut pas se modérer et qu'il appartint à une époque où le goût était faussé. Son séjour à Rome fut de quatre ans environ, et il revint à Madrid en 1634. Une surdité, qu'il avait contractée dès 1628, ne fit que s'accroître; il s'occupa fort peu d'affaires diplomatiques, et se livra plus que jamais à ses investigations littéraires. Cependant, il paraît qu'il prit une part assez active à la conspiration qui mit le duc de Bragance sur le trône de Portugal; un de ses biographes affirme même qu'il alla baiser secrètement la main du prétendant avant que la révolution eût éclaté, et que, fervent admirateur de la gloire portugaise, [illegible] qu'il ait écrit la plupart de ses ouvrages en [illegible] tillan, il eut une joie profonde à la nouvelle [illegible] l'événement qui reconstituait l'indépen[illegible] son pays. Il y avait douze ans environ [illegible] époque, que Faria y Souza avait publié [illegible] mière histoire générale sous le titre d'*Epitome de las Historias Portuguezas*, [illegible] drid, 1[illegible] 2 part. in-4°; et ce livre avait eu un [illegible] éclatant pour faire prévoir [illegible] réimprimé à Lisbonne où [illegible] pays. Néanmoins, il n'avait pas [illegible] son auteur [illegible] courtisan, comme on l'a vu, et chargé [illegible] d'une nombreuse famille, lorsqu'un ou[illegible] d'une tout autre nature, et auquel il tra[illegible] depuis près de vingt-cinq ans avec une [illegible] réelle, vint aggraver sa situation; ce fut son [illegible] commentaire aux poésies de Camoens. [illegible] commença à publier en Espagne sous ce [illegible] *As Lusiadas de Luis de Camões, princ*[illegible] *los poetas de España. Al rey N. señor* [illegible] *lipe quarto el Grande, commentadas por* [illegible] nuel de Faria y Souza, *cavallero de la orden* [illegible] *Christo, i de la Casa real. Contienen lo* [illegible] *de principal de la historia i geografia* [illegible] *mundo, i singularmente de España*, [illegible] *politica excelente i catolica: varia moralid*[illegible] *i doctrina; aguda y entretenida, satira comun á los vicios: i de profession los* [illegible] *ces de la poesia verdadera i grave: i su alto i solido pensar; todo sen salir de la* [illegible] *del poeta;* Madrid, 1639, 3 tomes en 2 vol. Malgré le surnom de *Grand* donné à [illegible] en dépit des réserves faites par l'[illegible] mentateur, dans ce long titre, qui [illegible] exposé de ses principes, ce livre valut [illegible] auteur les honneurs de la persécution.

Ceux qui se sont familiarisés avec les [illegible] éditions publiées dans la Péninsule ont [illegible] qué certaines protestations placées en [illegible] ouvrages de pure littérature les moins [illegible] inquiéter l'autorité; il y est dit [illegible] que toute allusion aux dieux de [illegible] culte dont ils furent jadis l'objet [illegible] sidérée comme étant absolument [illegible]

(1) Il règne une certaine incertitude sur le lieu précis de sa naissance. Selon Barbosa, il serait né dans la Quinta do Souto, et il aurait été baptisé seulement dans la paroisse de Santa-Maria de Pombeiro, antique monastère des Bénédictins, entre Guimaraens et Amaranthe. C'était, dans tous les cas, le lieu d'habitation de sa famille. Son père s'appelait Amador Perez de Erro, sa mère était héritière de l'ancienne maison de Faria, et portait dans ses armes la fleur de lys. Notre historien prit le nom de sa mère, quoique son père fût bon gentilhomme.

(1) Il le fut en effet, avec ses compléments, sous [illegible] titres qui diffèrent d'une manière assez essentiell[illegible] que nous les reproduisions ici : *Epitome de las* [illegible] *rias Portuguezas, dividido en quatro partes;* Bru[illegible] 16[illegible], in-fol., portr. — *Historia del Reyno de Port*[illegible] *dividida en cinco partes, que contienen en compe*[illegible] *sus poblaciones, las entradas de las naciones se*[illegible] *trunales en el reyno, su descripcion antigua y* [illegible] [illegible], *las vidas y las hazañas de sus reyes, con* [illegible], *sus conquistas, etc.;* nueva edicion; Bruxel. 1[illegible]30, in-fol.

de l'écrivain. L'esprit qui a dicté cette a, tout au moins bizarre, fut précisé- qui excita à la persécution dont le commentateur devint la victime. Il s les *Lusiades* l'alliance d'un sources antiques, et ser- épopée chrétienne; son ima- trop subtile. avait cru voir dans des deux s quelque chose érité des croyances honorait son esprit reli- d'ailleurs, l'intervention de inités païennes ne se produisait là re en relief des vertus révérées Ce fut surtout ce qui éveilla les s de l'inquisition. Rien dans la con- ne tivait le soupçon d'incrédu- rement attaché aux dogmes s, comme on l'était en ce temps dans la Le saint-office lui prêta d'autres sen- a liberté fut un moment compromise; st pas juste de dire, comme l'affirme rva, qu'il fut mis en prison en raison our à Rome, et pour crime d'*incon-* de trahison. En dernier lieu, la traitée à Madrid comme étant de équence, et les gens d'esprit en rirent; pas de même à Lisbonne, où le saint- de nouveau contre ce livre aussitôt ur fut sorti de prison. L'un de ses pense même que ce fut la cause de l volontaire auquel il se condamna demeurer à Madrid. Celui qui avait sa detention, le secrétaire d'État mo de Villanova, lui avait annoncé, mt en liberté, que le roi d'Espagne de nouveau utiliser ses talents et lui une pension. Nous ne voyons pas qu'il ílé aux affaires; mais il se vit privé derniers temps du traitement qui lui accordé, et il paraît avoir vécu dans ju'à la fin de ses jours, qu'il passa retraite studieuse, veillant à l'éduca- s enfants ou à l'établissement de quel- d'entre eux. Sur six, il n'y en eut que lui survécurent, et ses deux filles se gieuses.

ons si, comme on l'affirme, il s'était à écrire chaque jour douze longues o; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il sur volume, souvent au profit contemporaine, mais aussi parfois de sa réputation comme écrivain. ce dans un travail qui n'ad- distraction finit par compro- sa santé; les dernières années furent marquées par des infirmités it à la fois de la pierre et d'une r. Ces deux maladies l'enlevèrent, de Madrid, à l'âge de cinquante- opposé le courage le plus ré- atroces qui le tourmentaient; il mourut en fervent catholique. Il fallut obtenir une permission, qu'on accordait rarement alors, pour faire l'autopsie de son corps, et l'on ne trouva pas moins de cent-cinquante calculs, que les chirurgiens n'avaient pas su extraire. On l'enterra à Madrid, dans le couvent des Prémontrés, où il fut conduit en grande pompe, et l'on grava sur sa tombe cette épitaphe en pur castillan: *Aqui yace Manuel de Faria y Souza, caballero de la orden de Christo y hidalgo de la Casa real, morió á 3 y fue sepultado á 4 de junio de* 1649. Cette inscription est transcrite d'une manière peu exacte par Barbosa Machado. L'épouse de Faria ne laissa pas les ossements de son mari en terre étrangère: elle les fit transporter au bout de vingt ans dans l'église de Santa-Maria de Pombeiro. Sur une tombe voisine de la sacristie on lit encore: *Inclitus hic jacet, cum uxore sua sepultus, scriptor ille lusitanus. Emmanuel de Faria e Souza, die* 6 *septembris* 1669.

Faria y Souza ne demandait que huit ans pour achever la lourde tâche qu'il s'était imposée; le programme qu'il s'était tracé ne fut pas accompli. La bibliographie de son œuvre embrasse cependant un ensemble de volumes qu'on ne peut parcourir sans surprise: il s'était proposé d'écrire l'histoire de son pays non-seulement en Europe, mais dans toutes les régions où le Portugal avait porté ses armes; malheureusement celui de ces traités historiques dont on pourrait tirer aujourd'hui le secours le plus efficace nous fait complétement défaut. L'*America Portugueza* fut, dit-on, achevée par l'historien, mais ne put pas être imprimée. Voici l'ordre dans lequel se présentent ces dernières publications, imprimées longtemps après la mort de l'auteur: *Europa Portugueza;* Lisbonne, 1667, 3 vol. petit in-fol.; réimprimés avec des améliorations en 1678. Le 3[e] vol. va jusqu'à Philippe IV; — *Asia Portugueza;* Lisbonne, 1666, 1674 et 1675, 3 vol. petit in-fol., fig.; — *Africa Portugueza*; Lisbonne, 1681, petit in-fol. Ces divers ouvrages furent édités sous la direction du capitaine Faria y Souza.

Parmi les ouvrages en prose de Faria on remarque: *Imperio de China, i cultura evangelica en él, por los religiosos de la Compañia de Jesus, compuesto por el P. Alvarado Semmedo* (Manuel de Faria y Souza; Madrid, 1642, petit in-4°). C'est un des premiers écrits véridiques donnés sur la Chine. Le père Semmedo, qui avait fait un long séjour dans le Céleste Empire, emprunta pour le publier la plume de l'auteur fécond auquel on a dû l'*Asie portugaise*. Ce livre a été traduit en italien et en français. Comme traducteur, on lui doit encore un recueil généalogique des plus importants. C'est le livre du comte de Barcellos; il le publia sous ce titre: *Nobiliario de D. Pedro de Barcelos, hijo del rey D. Dionis de Portugal, traduzido, castigado y con nuevas ilustraciones de varias*

notas por Manuel de Faria y Souza; Madrid, 1646, petit in-fol.

Faria y Souza occupe un certain rang parmi les poëtes espagnols et les poëtes portugais; mais il appartient à l'école de Gongora, et ici encore sa fécondité est vraiment déplorable. Que dire d'un auteur qui a laissé plus de six cents sonnets, écrits dans un style souvent incorrect et presque toujours prétentieux? Quelle analyse peut-on présenter d'une multitude d'églogues qui apparaissent, dans le recueil où elles sont réunies (à part les premières), sous ces titres bizarres: *Eclogas amorosas*, *Eclogas maritimas*, *Eclogas venatorias*, *Eclogas genealogicas*, *criticas*, *monasticas*, *eremeticas*, *justificatorias*, *arbitrarias*, *phantasticas e rusticas*? Lope de Vega a décerné à Faria y Souza le titre de *prince des critiques*. A la lecture de titres pareils, on est tenté de se demander si le fameux dramatique espagnol avait lu tous les écrits de son contemporain. Ce qui excuse ici l'historien et l'habile commentateur, c'est que la plupart de ses poésies furent composées au début de sa carrière; il voulait, comme il le dit lui-même, déguiser quelques faits réels sous une forme poétique très-acceptée de son temps. La plupart de ces vers furent rassemblés dans ces deux recueils, pour ainsi dire introuvables aujourd'hui: *Las Noches claras* et *La Fuente de Aganipe*, 4 vol. petit in-4°; le 1er vol. de ce dernier ouvrage, que l'on ne possède pas même complet à la Bibliothèque royale de Lisbonne, renferme un choix des *Églogues*; il y en a douze écrites en portugais, huit autres sont en espagnol. Pour justifier le succès qu'eut au début du dix-septième siècle *La Fuente de Aganipe*, nous dirons qu'il y a de la vivacité, un coloris poétique très-réel et souvent une grande richesse d'expressions.

Portugais par la naissance et par ses sympathies, Faria y Souza doit être rangé néanmoins parmi les écrivains espagnols, et l'un de ses biographes modernes a fait remarquer, avec raison, qu'il écrivait d'une façon parfois incorrecte dans sa propre langue; il a de l'éclat, de l'élégance, mais il rencontre rarement la juste propriété des expressions. Le comte d'Ericeira fait remarquer qu'en dépit de l'analogie qui existe entre les deux idiomes, il est bien rare qu'un écrivain initié aux secrets des deux langues puisse se servir de l'une et de l'autre avec la même supériorité. Malgré l'habileté qu'on remarque chez Faria y Souza, lorsqu'il fait usage de l'idiome maternel, cette proposition générale peut trouver ici son application: le pur castillan est évidemment son instrument de prédilection. Par le cœur il était resté Portugais: les circonstances dans lesquelles se trouva son pays durant la première moitié du dix-septième siècle l'empêchèrent seules d'écrire tous ses ouvrages en prose dans la langue du poëte pour lequel il avait conservé une sorte de passion: il en est résulté que son nom a disparu pour ainsi dire de l'histoire littéraire du Portugal, sans que l'on puisse lui assigner l'un des premiers rangs parmi les Espagnols.

Ferdinand Denis.

D. Francisco Moreno Porcel, *Retracto de Manoel de Faria e Sousa*. — Nicolas Antonio, *Bibl. Hisp.*, t. I p. 366. — Leo Allatius, *in Apibus urbanis*. — Barbosa Machado, *Bibl. Lusit.* — La Clède, *Hist. de Portugal*. — John Adamson, *Lusitania illustrata; selection of sonnets*; New-Castle-upon-Tyne, 1842, petit in-8°. — Joze-Maria da Costa e Sylva, *Ensaio biografico-critico sobre os melhores Poetas Portuguezes*; Lisbonne, 8 vol. in-8°.

* **FARIA** (L'abbé *Joseph* Custodi de), magnétiseur, d'origine portugaise, né à Goa (Indes orientales), vers 1755, mort à Paris, le 20 septembre 1819 (1). La vie de ce personnage fut à peu près celle d'un aventurier. Fils d'un nègre idolâtre, il fut amené dès sa jeunesse à Lisbonne pour y être instruit des vérités de la religion catholique, et reçut la prêtrise à Rome quelque temps après. Lorsque la révolution éclata, il vint en France, et prit une part active aux événements d'alors; le 13 vendémiaire il marcha contre la Convention à la tête d'un corps d'insurgés. Il quitta plus tard la capitale pour aller professer la philosophie dans différents lycées de province, à Marseille, à Nîmes, etc. Enfin, de retour à Paris, il ne tarda pas à se faire une certaine réputation comme magnétiseur. Son physique répondait parfaitement au rôle d'illuminé, qu'il affectait. On alla jusqu'à le mettre sur la scène dans la *Magnetismomanie*, vaudeville joué aux Variétés. Il mourut d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Dans ces dernières années, l'abbé Faria a été remis à l'ordre du jour par Châteaubriand, qui lui fait jouer un rôle bizarre dans un passage de ses *Mémoires d'Outre-tombe*, et par Alexandre Dumas dans son roman de *Monte-Christo*. L'ouvrage suivant a été publié après sa mort: *De la Cause du Sommeil lucide, ou étude de la nature de l'homme, par l'abbé Faria, bramine, docteur en théologie*, 1819, in-8°, dédié au marquis de Chastenet-Puységur. C'est un premier volume; le second et le troisième sont restés manuscrits. Louis Lacour.

Moniteur des 1er et 3 octobre 1819. — Henin de Cuvillers, *Archives du Magnétisme animal*, t. Ier, mai 1820, p. 135. — E.-T.-A. Hoffman, *Œuvres complètes*, 1830, in-8°, t. IV, p. 385. — Burdin et Dubois, *Hist. acad. du magnétisme*; in-8°, 1841. — *L'Ordre*, journal, 3 décembre 1851. — Rabbe, *Biog. des Contemporains*.

FARIN (*Nicolas-François*), historien français, né à Rouen, dans les premières années du dix-septième siècle, mort en cette ville, en 1675. La vie de Farin fut des plus simples; elle s'écoula tout entière en Normandie, à Notre-Dame-de-Val; et ce fut là que Farin, qui avait obtenu le privilége de ce prieuré, se livra à son goût pour les recherches historiques et composa son *Histoire de la ville de Rouen*, 3 vol. in-12; Rouen, 1668. Pleine de faits nouveaux, clairement exposés, cet ouvrage a été plusieurs fois édité, malheureusement avec des changements assez peu

(1) Date vérifiée sur les registres de décès du 2e arrondissement de Paris.

; Rouen, 1706, 3 vol. in-12, et 1721, . On doit encore à Farin : *La Norrétienne* ; Rouen, 1669, in-4°.

HECTOR MALOT.

notres biog. et litt. sur les hommes qui marquer dans la Seine-Inférieure ;

A (l brizio), sculpteur toscan, flo- ru seizième siècle. Il se rendit fa- é et sa patience à sculpter le ra cite de lui un buste du grand- , qui depuis a disparu et a été rem- e vestibule de la galerie publique par , également de porphyre, sculpté Farina prit part aussi aux grands porphyre et autres pierres dures exé- la chapelle des Médicis à Saint-Lau- E. B—N.

Notizie. — Cicognara, *Storia della Scultura*. *Dizionario.*

A (Frà *Ubaldo*), sculpteur bolonais, à Bologne en 1716. Ce fut à cette il exécuta deux évangélistes en terre e voient à l'église de S.-Giovanni-In-

andi. *Tre Giorni in Bologna.*

(A *Pier-Francesco*), peintre de naise, vivait dans la seconde moitié tième siècle. Sous la direction des Antonio et Giuseppe Roli, il devint itre d'ornements, et fut employé à ce décoration du palais de Carlsruhe et urs églises de Bologne.

Moredario. — Malvasia, *Pitture di Bologna*. *Felsina pittrice.* — M.-A. Gualandi, *Tre ...ogna.*

CCI (*Prosper*), célèbre jurisconsulte à Rome, le 30 octobre 1554, mort le 1613. Il étudia le droit à Padoue, et cat à Rome, où il eut le triste mé- aider les causes les plus opposées. suite procureur fiscal, il exerça cette c une rigueur d'autant plus surpre- souvent il se rendait lui-même cou- délits qu'il punissait chez les autres. son tour d'un crime trop commun en chappa à la vindicte des lois par l'in- du cardinal Salviati, qu'il amusait par et qui sollicita pour lui l'indulgence lement VIII. « Votre farine peut être rait dit à cette occasion le pontife en r le nom du coupable ; mais le sac rue est bien souillé. » Si comme arinacci était peu estimable, comme le il eut une autorité qui dura jus- huitième siècle. Il fut d'ailleurs infa- travail, a tel point qu'on disait de lui de fer. Il rédigea ses traités avec une thode, imitée depuis par plusieurs célèbres, et qui consistait dans l'ex- mes diverses ou contradictoires, à le mettait lui-même ses opinions. ns de ses traités sont : *Consilia et variæ Decisiones* ; — *Praxis et Theoria criminalis* ; — *De Testibus* ; — *De Immunitate Ecclesiæ* ; — *Decisiones Rotæ Romanæ* ; — *Repertorium de contractibus* ; — *Repertorium de ultimis voluntatibus* ; — *Repertorium judiciale* ; — *Variæ Quæstiones* ; — *Decisiones posthumæ*. Les Œuvres complètes de Farinacci ont été publiées à Anvers, en 1620, et à Francfort, 1670, 1676, 13 vol. in-fol. V. R.

Ghilini, *Teatro d'Huomini letterati*. — Tiraboschi, *Storia della Letterat. Ital.*, VII, part. II, 132. — Tomasini, *Elog. ill. Vir.* — Jan.-Nic. Érythrée, *Pinac.* — Mandose, *Bibl. Rom.* — Crasso, *Elog. d'Huom. letter.* — Oldoin, *Athen. Rom.* — Simon, *Bibl. hist. des Auteurs de Droit.* — Taisand, *Les Vies des Jurisconsultes.*

FARINATO (*Paolo*), peintre italien, né à Vérone, en 1525, mort dans la même ville, en 1606. Après avoir fréquenté l'école de Giolfino, il se rendit à Venise, et étudia sous Titien et le Giorgione. Pour le dessin il semble avoir imité surtout Jules Romain. Ses tableaux manquent de correction, mais ils ont de l'originalité. Son coloris est faible et terne. Farinato réussissait mieux dans les fresques que dans les tableaux à l'huile. Ses dessins et les modèles de cire qu'il faisait pour ses personnages furent longtemps recherchés.

Lanzi, *Histoire de la Peinture en Italie.*

* FARINATO (*Orazio*), peintre et graveur de l'école vénitienne, fils du précédent, né à Vérone, vers 1560, mort après 1615. La plupart de auteurs prétendent qu'il mourut très-jeune ; mais c'est évidemment une erreur, car on sait qu'il grava d'après, son père un *Passage de la mer Rouge* qui porte la date de 1585, et son meilleur tableau, la *Descente du Saint-Esprit*, à l'église Santo-Spirito de Vérone, est de 1615. Cette peinture est une des plus belles qui existent dans la ville, si l'on en excepte celles de Paolo Veronese ; l'auteur y a placé son portrait, qui indique déjà un homme d'un âge mur. E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Bennassuti, *Guida di Verona*. — Oretti, *Memorie*. — Pozzo, *Vite de' Pittori Veronesi.*

FARINATOR (*Mathias*), théologien allemand, vivait au quinzième siècle. On a de lui : *Lumen fidelis animæ* ; 1477, 2 vol. ; — *De Exemplis naturarum.*

Fabricius, *Bibl. med. et inf. Æt.*

FARINELLI (*Carlo* BROSCHI, surnommé), célèbre chanteur, né le 24 janvier 1705, à Naples selon quelques biographes, et selon d'autres à Andria, mourut à Bologne, le 15 juillet 1782. On croit que le surnom de *Farinelli* lui vint de la profession de meunier ou marchand de farine que son père exerçait, ou plutôt du nom des frères *Farina*, amateurs distingués de la ville de Naples, qui furent les premiers protecteurs du jeune virtuose. Farinelli subit tout jeune l'opération de la castration, à laquelle il dut une des plus belles voix de *soprano* qu'on ait jamais entendues. Après avoir reçu de son père les premières leçons de musique, Farinelli entra dans l'école de Porpora, dont il devint bientôt l'élève

de prédilection. En 1722 il accompagna son maître à Rome, et débuta dans l'opéra d'*Eomène*, que Porpora venait d'écrire pour le théâtre Aliberti de cette ville. Farinelli avait alors dix-sept ans; ses débuts furent couronnés du plus éclatant succès. En 1724 il se rendit à Vienne, et l'année suivante à Venise, où il chanta dans la *Didone* de Métastase, mise en musique par Albinoni, puis retourna à Naples, où il excita l'admiration dans une sérénade dramatique de Hasse. Après s'être fait entendre à Milan, en 1726, dans le *Ciro* de François Ciampi, il vint à Rome, où il était impatiemment attendu. L'année suivante il alla se mesurer à Bologne avec Bernacchi, surnommé *le roi des chanteurs*, dont il reçut d'utiles conseils. De 1728 à 1730, Farinelli fit un second voyage à Vienne, et visita ensuite plusieurs fois Venise, Rome, Naples, Plaisance et Parme, luttant partout avec les plus célèbres chanteurs du temps, tels que Gizzi, Nicolini, la Faustina, la Cuzzoni, et les surpassant tous. Jusque alors son talent avait été basé sur l'improvisation et l'exécution des difficultés; une circonstance vint lui faire modifier sa manière. En 1732, il avait fait un troisième voyage à Vienne; il allait souvent à la cour, où l'empereur Charles VI, qui était lui-même excellent musicien, se plaisait quelquefois à accompagner le virtuose sur le clavecin : « Farinelli, lui dit un soir ce « prince, ces gigantesques traits, ces longs et « interminables passages, ces difficultés que « vous exécutez si merveilleusement, excitent, « il est vrai, l'étonnement et l'admiration, mais « ne touchent point le cœur; il vous serait cependant bien facile de faire naître l'émotion « si vous vouliez être plus simple et plus expressif. » Cette observation ne fut pas perdue pour l'artiste, qui abandonna le style de bravoure, que Bernacchi avait mis à la mode, et devint bientôt le chanteur le plus pathétique, comme il avait été le plus brillant.

Le retour de Farinelli en Italie fut signalé sur les théâtres de Rome, de Ferrare, de Lucques et de Turin par des triomphes qui mirent le comble à la renommée du chanteur. En 1734 il se rendit à Londres, et débuta dans l'*Artaserce* de Hasse, qui fut représenté sur le théâtre de Lincoln's-Inn-Fields, dont Porpora venait de prendre la direction. Malheureusement pour Hændel, qui avait l'entreprise du théâtre de Hay-Market, on ne voulut bientôt plus entendre que Farinelli; c'était à qui lui ferait les plus magnifiques présents, et pendant chacune des trois années qu'il resta en Angleterre son revenu ne s'éleva pas à moins de 125,000 francs.

Vers la fin de 1736, Farinelli partit pour l'Espagne. En passant par la France, il produisit une vive sensation à la cour de Louis XV. Peu de temps après, il arrivait à Madrid, dans l'intention de n'y faire qu'un court séjour, ayant contracté un engagement avec la direction de l'Opéra de Londres; mais le sort en decida autrement. A partir de ce moment commença la haute fortune dont Farinelli a joui pendant près de vingt-cinq ans à la cour d'Espagne. En effet, après être parvenu, par le prestige de son talent, à distraire le roi Philippe V de la profonde mélancolie dans laquelle il était tombé, il devint le favori de ce prince, qui l'attacha à son service avec un traitement annuel de 50,000 francs, sous la condition de ne plus chanter en public. Farinelli conserva cette position auprès de Ferdinand VI lorsque celui-ci hérita de la couronne de son père, comme il avait hérité de sa tristesse. Ayant remarqué l'effet que la musique produisait sur l'esprit de ce roi, il lui persuada facilement d'établir un spectacle dans le palais de Buen-Retiro, où il appela les plus habiles artistes de l'Italie; il fut nommé directeur de ce théâtre. Ses [illegible]
tions ne se bornaient pas là. Il avait [illegible]
de l'ordre de Calatrava; son cr[illegible]
immense; toutes les grâces s'ou[illegible]
canal; mais on doit dire à sa loua[illegible]
cordait ses faveurs qu'au mérite, [illegible]
furent jamais l'objet d'une spéculatio[illegible]
niaire. On cite plusieurs traits qui font [illegible]
à son caractère et à sa générosité. On r[illegible]
entre autres, que, traversant [illegible] our la [illegible]
gardes pour se rendre à l'appar[illegible] du [illegible]
où il avait ses entrées à toute heure, [illegible]
un officier dire à un de ses camarades : « [illegible]
honneurs pleuvent sur ce [illegible] le h[illegible]
moi je sers depuis trente [illegible]
En sortant de chez le roi, [illegible]
l'officier, et s'adressant à lui : « Je [illegible]
entendre dire que vous serviez de[illegible]
mais vous avez eu tort d'ajouter que [illegible]
récompense; » et il lui remit un brevet [illegible]
nait d'obtenir pour lui. Outre l'infl[illegible]
exerçait sur le roi et sur la reine, [illegible]
doué de la prudence, de l'adresse et de [illegible]
prit de conduite qui caractérisent les h[illegible]
de sa nation, était souvent employé [illegible]
faires politiques; il avait de fréq[illegible]
rences avec le ministre La Ensen[illegible] et [illegible]
pour l'agent des ministres des d[illegible]
de l'Europe, qui avaient intérêt à ce[illegible]
de famille proposé par la France au [illegible]
lique ne s'effectuât pas. Enfin, si Far[illegible]
point ministre en titre, il en eut au[illegible]
l'influence. A l'avénement de [illegible]rles [illegible]
d'Espagne (1759), le favori de [illegible]ippe et [illegible]
dinand tomba en disgrâce; q[illegible]
il reçut l'ordre de quitter le ro[illegible]
lui conserva son traitement, à [illegible]
s'établir à Bologne. Farinelli avait alors cin[illegible]
sept ans; il fit bâtir dans les environs de Bol[illegible]
palais, qu'il décora avec autant de [illegible]
somptuosité : on y voyait une curi[illegible]
d'instruments et une galerie de t[illegible]
nant les portraits des princes qui avaient été [illegible]
protecteurs. Farinelli passa le reste de ses j[illegible]
dans cette retraite; depuis longtemps déjà [illegible]
chantait plus, mais il jouait quelquefois de la [illegible]

lu clavecin, et composait pour ces ins-
. il s'a ...sait surtout à parler de ses
mourut à l'âge de soixante-
...quelques mois.

Dieudonné Denne-Baron.

le, *Essai sur la Musique*. — Burney, *A ge-*
ry of Music. — Le P. Giovenale Sacchi, *Vita*
i Carlo Broschi, detto Farinelli; Venezia,
i. *Biographie universelle des Musiciens*. —
...yelle, *Dict. hist. des Musiciens*.

(*Jean*), mathématicien italien, né à
le Ravenne, le 10 avril 1778, mort
...re 1822. Attaché d'abord comme
... l'arsenal de Venise, il fut ensuite
de mathématiques transcendantes à
le Padoue. Il se fit connaître par
...émoires très-remarquables, entre
celui sur le *bélier hydraulique*, in-
le tome III des Mémoires de la Société
...nent de Milan, et par celui sur la
... *tour a plusieurs cylindres ayant*
...*ure*, mémoire que l'on trouve dans le
l'Académie des Sciences de Padoue.

Guyot de Fère.

...tionn. histor., suppl.

... *Abou-Ali al-Hasan ben-Ahmed*
...en arabe, né à Fasa (dans le
... de l'hégire (901 de J.-C.), mort
... 377 (987). Il eut pour maître le
... Zedjadj, et il eut lui-même pour
...rs hommes distingués, tels que
... Au ben-Isa ar-Rebi. Dans le cours
...l entreprit après avoir terminé
... s'arrêta à la cour de Seifed-Daulet,
d'Alep. Les disputes qu'il eut à sou-
...Motenebbi le décidèrent à s'en
... se rendit à Bagdad auprès d'Adhod
, qui le combla de ses faveurs. Il
...ur l'usage de ce prince plusieurs ou-
...maticaux, parmi lesquels on re-
...*-Idhah fi'l-nahw* (Exposition de la
) : — *At-tekmilet* (Supplément) ; —
... Les cent Particules régentes); —

E. Beauvois.

..., *Biogr. Dict.*, trad. par M. Mac-Guckin
... 379. — Aboulféda, *Ann. Mosl.*, trad. de
II, p. 605. — Hadji-Khalfa, *Lex. bibliogr.*,
... I. n° 1545 ; III, n° 4810 ; IV, n°s 7699, 8158,
..., n°s 10170, 10386, 10819, 10896, 11182. — J. de
...mmer, *Literatur Gesch. der Araber*, t. V.

... Voy. Pernizol.

... *nent*, graveur français, né à Lyon,
... vers le commencement du dix-hui-
... Il étudia les éléments de son art
... Château, et suivit son maître à
... des progrès rapides, et acquit
...ur et de mollesse de burin. Pen-
...habitait Rome, il épousa la fille du
...agiste Francesco Grimaldi, connu
de *Bolognese*. Il grava d'après les
maîtres italiens un grand nombre
qui sont très-recherchées des con-

...*Notizie degli Intagliatori*, avec les addi-
Luigi de Angelis.

FARLATI (Le P. *Danielle*), historien illyrien, né en 1690, à San-Daniele dans le Frioul, mort à Padoue, le 23 avril 1773. Élevé au collége des Jésuites de Goritz, il entra dans cette société, et fut envoyé en 1722 à Padoue pour aider le père Philippe Riceputi dans son travail sur l'histoire ecclésiastique de l'Illyrie. Après la mort du P. Riceputi, le P. Farlati resta seul chargé de mettre en œuvre les immenses matériaux recueillis par lui et par son confrère. Il les publia sous le titre d'*Illyricum sacrum*; Venise, 1750 à 1775, 5 vol. in-fol. On a encore dn P. Farlati : *De Artis criticæ Inscitia antiquitati objecta*; Venise, 1777, in-4°.

Tipaldo, *Biographia degli Italiani illustri*, t. I. — Aug. et Aloïs de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Société de Jésus*.

FARMER (*Hugh*), théologien anglais, né en 1714, dans le Shropshire, mort en 1787. Il étudia à Northampton, sous le docteur Doddrige, et fut ensuite pasteur d'une congrégation de dissidents à Walthamstow. Il a écrit plusieurs ouvrages de théologie ou de controverse religieuse; les principaux sont : *Enquiry into the Nature and Design of Our Lord's temptation in the wilderness*; 1761, in-8°; — *Dissertation on Miracles*; 1771, in-8°; — *Essay on the Demoniacs of the New Testament*; 1775, in-8°; — *General Prevalence of the worship of human spirit in the ancient heathen nations, asserted and proved*; 1783, in-8°. Ces deux derniers ouvrages engagèrent Farmer dans une vive polémique avec le docteur Worthington et Fell.

Chalmers, *General biographical Dictionary*.

FARMER (*Richard*), philologue et archéologue anglais, né à Leicester, en 1735, mort à Cambridge, en 1797. Il commença ses études dans sa ville natale, les acheva à Cambridge, au collége Emmanuel, et obtint, en 1760, la cure de Swavesey, près de cette dernière ville. Reçu membre de la Société des Antiquaires en 1763, il recueillit sur l'histoire de Leicester de nombreux matériaux, qu'il remit plus tard à son ami Nichols. Trois ans après il fonda sa réputation comme critique et érudit par son savant *Essai sur les Connaissances de Shakspeare*. En 1775 il fut élu principal du collége Emmanuel, et en 1778 il obtint la place de bibliothécaire de l'université. Il fut successivement chanoine de la cathédrale de Lichtfield, de celle de Canterbury et enfin de Saint-Paul. Il refusa, dit-on, un évêché, pour ne pas renoncer à son plaisir favori, qui était de voir jouer les pièces de Shakspeare. Ses manières libres étaient d'un homme du monde plutôt que d'un prêtre, et il s'occupait beaucoup moins de théologie que de vieille poésie. Dans son épitaphe il est appelé *vir facetus et dulcis, in explicanda veterum Angelorum poesi subtilis et elegans*. Sa bibliothèque, particulièrement riche en ouvrages de la vieille littérature anglaise, se vendit, en 1798, 2,210 l. s. (55,000 f.). On n'a de Farmer qu'un seul ouvrage, intitulé : *Essay*

on the Learning of Shakspeare; 1766, in-8°. On avait longtemps discuté sur le degré de savoir du grand auteur dramatique anglais. Il était facile de montrer par beaucoup de passages de ses ouvrages qu'il connaissait la mythologie et l'histoire ancienne; mais avait-il puisé ses connaissances dans les originaux ou dans des traductions? Là était la question. Grâce à son savoir bibliographique, Farmer put montrer que du temps de Shakspeare il existait des traductions de beaucoup d'auteurs classiques. En indiquant certaines expressions, certaines méprises même des traducteurs reproduites par le poëte, il prouva que celui-ci avait lu les traductions et non les originaux. Ce savant *Essai* a eu trois éditions, et il a été réimprimé dans les éditions de Shakspeare par Steevens (1793), par Reed (1803) et par Harris (1812).

Nichols, *Lit. Anecd.* — Chalmers, *Gener. biog. Dict.*

FARNABY ou **FARNABIE** (*Thomas*), en latin **FARNABIUS**, philologue anglais, né en 1575, à Londres, où son père était charpentier, mort en 1647. Il commença ses études à Oxford; puis, quittant brusquement sa patrie et sa religion, il se rendit en Espagne, et entra dans un collége de jésuites. Dégoûté par la sévérité de ses nouveaux maîtres, il retourna en Angleterre et accompagna Francis Drake et John Hawkins dans leurs courses maritimes. De retour de ses voyages, il se fit soldat dans les Pays-Bas, déserta et revint dans sa patrie. Telle était son indigence que pour vivre il fut obligé d'apprendre à lire aux enfants. Il prit alors le nom de *Bainrafe*, anagramme de celui de Farnabie. Peu à peu il s'éleva à une position plus digne de son savoir. Il ouvrit une école de langue latine dans le comté de Sommerset, puis alla continuer le même travail à Londres, et s'acquit la réputation d'un maître fort habile. Aucune autre école de son temps ne fournit autant de bons élèves. Son attachement à la cause des Stuarts lui attira des persécutions de la part des républicains. On délibéra même à la chambre des communes si on ne le déporterait pas hors d'Angleterre; on se contenta de le transférer à Ely-House, où il resta un an. Il mourut peu après. Il publia un grand nombre d'éditions qui ont été longtemps très-répandues dans les écoles d'Angleterre et du continent. « Farnabe, dit Niceron, est un des meilleurs scoliastes de ces derniers temps; il ne dit presque point de choses inutiles, et il a eu du cours principalement à cause de sa brièveté, quoiqu'elle ait trouvé ses censeurs, aussi bien que la longueur et l'étendue des gros commentateurs. » Voici la liste des éditions de Farnaby : *Notæ ad Juvenalis et Persii Satyras*; Londres, 1612, in-8°; — *Notæ ad Senecæ Tragœdias*; Londres, 1613, in-8°; — *Notæ ad Martialis Epigrammata*; Londres, 1615, in-8°; — *Notæ ad Lucanum*; Londres, 1618, in-8°; — *Index rhetoricus scholis et institutioni tenerioris ætatis accommodatus*; Londres, 1625, in-8°; — *Florilegium epigrammatum græcorum, eorumque latino versu a variis redditorum*; Londres, 1629, in-8°; — *Notæ ad Virgilium*; Londres, 1634, in-8°; — *Notæ in Ovidii Metamorphoses*; Paris, 1637, in-fol.; — *Systema Grammaticum*; Londres, 1641, in-8°; — *Notæ in Terentium*. Farnaby n'avait encore composé de notes que sur les quatre premières comédies lorsqu'il mourut; Casaubon le fils acheva l'ouvrage, et le publia; Londres, 1651, in-12.

Wood, *Athenæ Oxonienses.* — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres.*

FARNÈSE, maison princière d'Italie, dont l'arbre généalogique remonte jusqu'au milieu du treizième siècle. Elle possédait dès lors le château de Farneto, près Orvieto, et donna à l'Église et à la république de Florence plusieurs hommes célèbres, parmi lesquels, outre le pape *Paul III* (*voy.* ce nom), on remarque les suivants, dans leur ordre chronologique :

FARNÈSE (*Pierre*), mort de la peste, le 19 mai 1363. Il eut la renommée d'un bon capitaine. Il commandait les Florentins dans la bataille qu'ils gagnèrent, le 7 mai 1363, sur les Pisans à San-Piero, près de Bagno-alla-Vena.

FARNÈSE (*Pierre-Louis*), premier duc de Parme et de Plaisance, né vers 1490, mort en 1547. Fils d'Alexandre Farnèse, qui devint pape sous le nom de Paul III, il fut l'un des hommes les plus dissolus de son temps. Il est particulièrement connu par la biographie de Benvenuto Cellini. Comme son père avait inutilement essayé d'obtenir pour lui le duché de Milan, qu'il avait osé demander à Charles-Quint en lui offrant une somme énorme, il prit la résolution de convertir en duché les États de Parme et de Plaisance, que Jules II avait conquis sur les Milanais, et il céda ce duché à son fils (avril 1545). Pierre-Louis se retira à [illegible]sance, où il établit une citadelle et [illegible] gouvernement tyrannique par de mauvais [illegible]cédés à l'égard de la noblesse, qui avait [illegible] libre jusque alors et dont il restreignit [illegible]ment les droits. Comme la violence de sa [illegible] allait en augmentant, la plupart des nobles se soulevèrent, après s'être lig[illegible] Ferdinand de Gonzague, gouverneur [illegible] Sous prétexte de présenter leurs hommages [illegible] duc, trente-sept conjurés se rendirent à [illegible]tadelle de Plaisance, le 10 septembre 1547, en occupèrent les issues. Jean Anguissola [illegible] précipita dans la chambre du duc, qui, à [illegible] des maladies honteuses qui l'accablaient, ne [illegible] opposer aucune résistance : il tomba sous [illegible] poignard de son ennemi, et aussitôt Gonz[illegible] prit possession de Plaisance au nom de l'[illegible]reur. — Pierre Farnèse eut de sa femme, [illegible]nyme Orsini, trois fils, savoir : Alexandre, [illegible] cardinal, en 1589; Octave, qui lui succéda; [illegible]nuce, cardinal et archevêque de Naples : et [illegible] fille nommée Victoire, qui épousa le d[illegible] d[illegible]bin, Gui Ubalde II. Il eut de plus

race, qui prit le titre de duc de Cas-
ı Diane d'Angoulême, fille d'Henri II,
e, et fut tué en 1553, au siége d'Hesdin.

Famil illustri d'Italia. — Bonav. d'An-
Parma, l. V. Sismondi, *Histoire des* chap. XLVII.

(*Octave*), fils et successeur du
vers 1520, mort le 18 septembre
du meurtre de son père, il se trou-
avec Paul III. Parme, où il se
re avec une armée papale, se
; mais il échoua dans une attaque
ace, et dut conclure avec Gonzague
d'armes pendant qu'il réclamait
de la France. Le successeur de son
Jules III, par attachement pour la
, remit Octave en possession du
sance, et le nomma gonfalonier
is l'alliance qu'Octave conclut
avec Henri II, roi de France, lui
contentement de l'empereur et du
jeta plus tard dans de grands em-
il sortit deux ans après au moyen
ction honorable. Il se réconcilia avec
d'Autriche, grâce aux excellentes
a femme, Marguerite, fille naturelle
ur Charles-Quint, qui administra
oup de modération les Pays-Bas
ernante, jusqu'à ce qu'en 1567 elle
a place au duc d'Albe. Elle rendit
ourte visite à son époux; mais ils
le temps ensemble, et Marguerite
Abruzze. Octave mourut après
dant un règne de trente ans d'une
fut jamais troublée; il en avait pro-
riger les désordres occasionnés par
ment précédent, et pour travailler
de ses sujets. Octave Farnèse eut
ite d'Autriche, veuve d'Alexandre
un fils nommé Alexandre, qui lui
laissa aussi trois filles naturelles.

les dates, t. XVII (édit. de 1819).

Alexandre), fils et successeur du
en 1546, mort le 3 décembre
un des premiers capitaines de son
irement élevé par sa mère, femme
courage, dans des habitudes belli-
donna dès sa jeunesse des preuves
pidité téméraire. Il aimait à parcou-
obscurité de la nuit, les rues de
le Madrid, pour provoquer les pas-
duel nocturne, selon les mœurs du
1571, il prit part, sous don Juan
à la bataille de Lépante contre les
élança les armes à la main sur une
re. Plus tard, il fut envoyé dans les
l'insurrection durait depuis plusieurs
le 31 janvier 1578, il contribua à la
fut remportée sur les *gueux*, auprès
Son plus grand plaisir était l'attaque
: il mettait lui-même la main
it aux dangers avec un sang-froid imperturbable, parcourait les tranchées, les batteries, s'informant de tout et donnant ses ordres. Pendant le siége d'Oudenarde, en 1582, comme il dînait avec d'autres généraux sur la batterie de brèche, un boulet de canon tua près de lui trois officiers et en blessa un autre : Alexandre resta tranquillement assis, ordonna d'enlever les morts, et fit changer le couvert ainsi que le service. En 1585, il courut un danger encore plus grand au siége d'Anvers. Continuellement favorisé par la fortune, il n'échoua que dans une seule entreprise, l'expédition contre l'Angleterre, sur la flotte dite *invincible*, montée par 30,000 hommes de pied et 1,800 chevaux, et dont Philippe II, roi d'Espagne, lui avait donné le commandement. Profondément affecté de son manque de succès, il retourna aux Pays-Bas, où le roi le mit à la tête de l'armée qu'il envoyait en France au secours des catholiques. A son arrivée, en 1590, il força le roi de Navarre (Henri IV), à lever le siége de Paris. Le continuel défaut d'argent dans lequel le roi d'Espagne le laissait, et qui avait fait naître l'insubordination et la désobéissance parmi ses soldats, le réduisit à l'impossibilité de passer l'hiver en France : il gagna les Pays-Bas avec 12,000 hommes, faibles débris d'une armée nombreuse. Il retourna en France au printemps de 1592; mais il fut si mal secondé par les ligueurs qu'à la fin il dut céder à Henri IV. Alexandre Farnèse mourut des suites d'une blessure qu'il avait reçue devant Rouen. Son corps fut transporté à Parme, dont il avait fait construire la citadelle. Sa statue équestre en bronze par Jean de Bologne est un des ornements de la place de Plaisance. Alexandre Farnèse était intrépide de sa personne, sévère en ce qui concernait le service, mais doux et bon à l'égard de ses soldats, qui l'aimaient, le respectaient et le traitaient presque comme un être surhumain. De son mariage avec Marie de Portugal, il eut Ranuzio ou Ranuce, qui lui succéda; Odoard, cardinal en 1591, et Marguerite, qui épousa Vincent, depuis duc de Mantoue.

De Thou, *Historia sui temporis*. — Strada, *De Bello Belgico*. — Litta, *Famiglie nobili de l'Italie*.

FARNÈSE (*Ranuce Ier*), fils et successeur du précédent, né en 1569, mort au mois de mars 1622. Ranuce ne posséda aucune des brillantes qualités de son père, car il était sombre, austère, cupide et défiant. Le mécontentement que son gouvernement causait à la noblesse l'irrita contre elle : il accusa les chefs des familles les plus distinguées d'avoir tramé une conjuration, leur intenta un procès, fit exécuter, le 19 mai 1612, la sentence de mort portée contre eux et confisqua leurs biens. Ce procédé inouï révolta plusieurs princes italiens, et sans la mort du plus irrité d'entre eux, le duc de Mantoue, Vincent Gonzague, la guerre eût infailliblement éclaté. Ranuce laissa misérablement languir en prison son fils naturel Octave, qui possédait l'amour du

peuple. Cependant, malgré la rudesse de son caractère, il montra du goût pour les sciences et les arts, et ce fut sous son gouvernement que le fameux théâtre de Parme fut construit, dans le style antique, par Aleotti. — De son mariage avec Marguerite Aldrovandini, nièce du pape Clément VIII, Ranuce eut trois fils : *Alexandre*, *Odoard*, qui lui succéda, et *François-Marie*, cardinal en 1645, et deux filles, *Marie* et *Victoire*, qui devinrent l'une et l'autre duchesses de Modène.

Muratori, *Annales*. — Litta, *Familles nobles de l'Italie*.

FARNÈSE (*Odoard* ou *Édouard*), fils et successeur du précédent, né le 28 avril 1612, mort le 12 septembre 1646. Comme il avait besoin d'argent, il engagea au mont-de-piété de Rome le duché de Castro et le comté de Ronciglione ; il entra ensuite, presque seul des princes italiens, dans l'alliance de la France contre l'Espagne, en 1633. Réduit à ses seules forces pour résister à la maison d'Autriche, il fut sur le point de perdre ses États, et n'obtint la paix que par l'entremise de son parent le pape Urbain VIII et du grand-duc de Toscane. En 1639, le même Urbain VIII entreprit d'enlever à Odoard le duché de Castro, sous prétexte du non-remboursement des sommes pour lesquelles ce duché avait été engagé. Après cinq ans de chicanes et de négociations, Odoard obtint la restitution de Castro par la médiation de la France et des Vénitiens. « Ce duc était compté, dit Muratori, parmi les beaux esprits de son temps. Il enchantait le monde par ses beaux discours, dans lesquels néanmoins il montrait un peu de penchant à la satire, défaut dangereux dans les particuliers, et beaucoup moins convenable encore à des princes et à des souverains. Ses plus remarquables qualités étaient la magnificence, la grandeur d'âme et la libéralité. Il avait auprès de lui des ministres, non pour prendre leurs avis, mais pour leur faire exécuter ses volontés, croyant sa tête capable de tout ; et comme il avait la cervelle chaude et portée aux grandes choses, il lui était facile de se méprendre et de former des résolutions supérieures à ses forces. » De Marguerite de Médicis, sa femme, Odoard eut quatre fils : Ranuce, qui lui succéda, Alexandre, Horace, Pierre et deux filles.

Muratori, *Annales*.

FARNÈSE (*Ranuce II*), fils et successeur du précédent, né en 1630, mort le 11 décembre 1694. Ce prince, à qui une obésité héréditaire dans la famille Farnèse depuis Odoard Ier, enlevait presque toute activité, se laissa gouverner par ses favoris. L'un d'eux, nommé Jacques Godefroy ou Gaufridi, Provençal, qui de simple maître de langue française était devenu premier ministre, fit assassiner un certain Christophe Giarda, qu'Innocent X avait nommé évêque de Castro, malgré Ranuce. Le pape, irrité, envoya des troupes assiéger Castro. Gaufridi, accouru pour la defendre, fut vaincu, et sa défaite hâta la reddition de la place. Innocent X [...] Castro et élever sur l'emplacement d[...] une colonne, sur le piédestal de laquelle [...] ces mots : *Qui fù Castro* (Ici fut Cas[...] nuce, effrayé, abandonna au pape le [...] Castro et le comté de Ronciglione. Il [...] ouvrir les yeux sur les malversation[...] ministre Gaufridi, lui fit couper la tête, et le remplaça par Giosepino, fils d'u[...] de Pavie. Ce Giosepino s'était intro[...] cour par son talent pour la musique ; il [...] la faveur de Ranuce jusqu'à la fin de [...] ce prince. Muratori, jugeant trop favor[...] Ranuce II, dit que c'était un hom[...] temps (*uomo dei vecchi tempi*), plein de valeur, économe, mais géné[...] béral dans l'occasion, zélé jusqu'à la [...] pour la justice, ce qui le fit moins a[...] redouter. Ranuce eut de sa deuxième [...] Isabelle d'Este, un fils nommé Odoard, [...] rut avant lui, en 1693, et de Marie d[...] troisième femme, François et Antoin[...] succédèrent.

Muratori, *Annales*.

FARNÈSE (*François*), fils et succe[...] précédent, né le 19 mai 1678, mort le [...] 1727. Ce prince, qui n'avait pas moins [...] point que son père et ses frères, s'e[...] garder la neutralité entre les puissanc[...] faisaient la guerre en Italie. Son règne [...] marquable que par une célèbre transa[...] plomatique. Par l'article 5 du traité co[...] Haye, le 17 février 1720, entre l'An[...] France, l'Autriche et l'Espagne, il fu[...] que les duchés de Parme et de Plaisa[...] que celui de Toscane seraient tenus [...] masculins de l'Empire ; que lorsque la s[...] de ces États serait ouverte, on les don[...] fils aîné d'Élisabeth Farnèse, reine d[...] et fille du prince Odoard ; et qu'au [...] ce prince, ou de sa postérité mas[...] duchés passeraient aux autres fils d[...] ou à leur postérité masculine. Le duc [...] vit cet arrangement avec peine, et le p[...] cent XIII protesta, soutenant que le [...] Parme, fief mouvant du saint-siége, [...] revenir. Les puissances contractante[...] rent aucun compte des sentiments de [...] ni de la protestation du pape. Fran[...] épouse la veuve de son frère Odoard, [...] fille de l'électeur palatin Philippe-G[...] il mourut sans laisser d'enfants.

Lemontey, *Hist. de la Régence*. — Duclos, *Mé*[...]

FARNÈSE (*Antoine*), frère et succ[...] précédent, né le 29 novembre 1679, [...] 20 janvier 1731. Ce prince, d'une corpu[...] traordinaire, n'aimait que la bonne c[...] tranquillité. Il épousa Henriette-Marie [...] Renaud, duc de Modène. Il n'eut pas [...] mais en mourant, pensant qu'il laiss[...] la duchesse sa femme, il désigna p[...] ritier son fils posthume, et à [...] ue

n Carlos, fils de sa nièce Élisabeth L'empereur Charles VI séquestra succession, déclarant qu'il la restiinfant don Carlos, si la grossesse de se ne se vérifiait pas. Bientôt il fut la duchesse n'était pas enceinte; et une convention conclue à Vienne, au eptembre 1731, don Carlos prit posde Parme. Avec Antoine s'éou de Farnèse.

...oria de España. — Art de vérifier les ...ous les Farnèse, Litta, *Familles nobles*

R (*Élisabeth*). *Voy.* ÉLISABETH.

(*Henri*), philologue belge, né à 1550, mort à Pavie, en 1616. Il était dans la jurisprudence et les langues S'étant rendu en Italie pour se perdans les sciences, il fut nommé pro... d'éloquence à l'université de Pavie, se qu'il termina sa carrière. On a de *...utatione Ciceronis, seu de scriben... ...istolarum ratione;* Anvers, 1571, *De Verborum splendore et delectu ... dux;* Venise, 1590; — *De Simu...ublicæ, sive de imaginibus politicæ ...icæ virtutis, lib. IV;* Pavie, 1595, *Diphtera Jovis, sive de antiqua ...institutione, libri III;* Milan, 1607,

...-Hamal, *Biographie Liégeoise*, t. I.

(Frà *Andre* DE), missionnaire pordans les Algarves, mort en 1678. Il se ain, et s'embarqua, avec onze de ses ..., pour prêcher la foi chrétienne en ... bout de quinze jours, il parvint à ...apitale des îles du Cap-Vert, où une ...die le retint. Convalescent à peine, il l'intérieur de la Guinée, et il parcou...ions inconnues, avec un zèle qui triom...s grands obstacles. Après avoir couru extraordinaires, il fonda plusieurs revint en Portugal, où il mourut. Le Villa-Viciosa conservait le manuscrit raconte ses voyages, sous le titre de *...storica da Missão de Guiné.* Ce consulte par plusieurs auteurs, et nopar Manoel de Monforte, qui en a trait dans sa *Chronica da provincia de.* F. D.

...achado. *Bibliotheca Lusitana.*

(Saint), *sanctus Faro* ou *Burgun...* vers 592, mort le 28 octobre 672. ...ric, l'un des principaux officiers de ..., roi d'Austrasie, il fut élevé à la prince. Il passa en 613 à celle du II, auprès duquel il jouit d'un Il renonça ensuite au monde avec de Blidechilde, son épouse, reçut cléricale dans l'église de Meaux, et évêque de cette ville en 627. Il ...orèse avec un zèle infatigable, et de Sens en 657. Il fut enterré dans l'abbaye de Sainte-Croix, située près de Meaux et appelée plus tard Saint-Faron.

D. Mabillon, *Act. Benedict.*, t. II. — Baillet, *Vies des Saints*, t. III, 28 oct.

FARQUHAR (*Georges*), auteur dramatique anglais, né à Londonderry (Irlande), en 1678, mort à Londres, en 1707. Il abandonna l'université de Dublin, où ses parents l'avaient envoyé achever son éducation, pour se faire comédien; mais, un jour, jouant dans *L'Empereur indien* de Dryden et représentant *Guyomar*, personnage qui tue un général espagnol, il frappa si malheureusement de son épée l'acteur chargé de ce rôle, qu'il lui fit une blessure dangereuse. Ce regrettable accident décida de sa carrière, et il renonça au théâtre comme acteur, pour n'y plus reparaître que comme auteur. Sa pièce de début *Love and a Bottle*, jouée à Londres en 1698, obtint un succès assez grand, et ses autres ouvrages, qui se succédèrent rapidement, rendirent bientôt son nom populaire; il obtint alors une commission de lieutenant, ce qui lui permit, en l'affranchissant d'un travail suivi et régulier, de se livrer à ses goûts pour le plaisir; il le fit malheureusement avec une ardeur trop grande (les lettres qu'il a laissées sont là pour l'attester), et les succès qu'il obtint dans le monde nuisirent beaucoup à sa santé et beaucoup plus encore à sa fortune; aussi, à son retour de Hollande, où des créanciers impitoyables l'avaient forcé de fuir, résolut-il de refaire sa fortune au moyen d'un riche mariage. Une jeune fille très-belle et qui l'aimait voulut devenir la femme de ce spirituel libertin; mais comme sa fortune était loin d'égaler sa beauté, elle se fit fabriquer de faux titres de noblesse, parla de biens qu'elle ne possédait pas, et parvint ainsi à réaliser ses projets; Farquhar l'épousa. La ruse ne tarda pas à être découverte; mais le poëte, au lieu de faire casser ce mariage, qui était nul selon les lois britanniques, donna tout son amour à celle qui l'avait trompé. Cette union fut de courte durée, et quelques jours après la représentation de *The Beaux Stratagem*, Farquhar mourut, au moment où son talent, développé et mûri, allait lui donner la gloire et peut-être la fortune.

Rival de Congrève, Farquhar a laissé huit comédies, qui sont toutes très-spirituelles et très-faciles; mais on y remarque beaucoup de traits d'un goût un peu équivoque, et une morale trop légère et trop conforme à la vie de l'auteur. Voici les titres des pièces de Farquhar : *Love and a Bottle;* 1699, in-4°; — *Constant Couple;* 1700, in-4°; — *Sir Harry Wildair;* 1701, in-4°; — *Inconstant;* 1702, in-4°; — *Twin Rivals;* 1703, in-4°; — *Stage Coach;* 1705, in-4°; — *Recruiting Officer;* 1705, in-4°; — *The Beaux Stratagem;* 1707, in-4°. H. MALOT.

Biographia Britannica. — *Biographia dramatica.* — Cibber, *Lives.* — Spence, *Anecdotes.*

FARREN (*Élisabeth*), comédienne anglaise, née à Liverpool, en 1759, morte le 23 avril 1829.

Son père, d'abord chirurgien, puis apothicaire, enfin acteur, étant mort en laissant sa famille dans le dénûment le plus complet, Élisabeth fut forcée de monter sur le théâtre; elle débuta à Liverpool en 1773 et à Londres en 1777. Quoique douée d'un talent plein de grâce et de délicatesse, elle dut surtout sa réputation à sa remarquable beauté, et ce fut cette beauté qui lui valut les hommages des hommes les plus illustres de l'Angleterre, tels que Fox, le duc de Richemond et lord Derby; ce dernier poussa même la passion jusqu'à prendre pour femme la fille du pauvre comédien de Liverpool; et en 1797 miss Farren devint comtesse de Derby, et prit rang dans la plus haute aristocratie de la Grande-Bretagne. H. MALOT.

Arbiter (Petronius), *Memoirs of the present Countess (Élizabeth Farren) of Derby, including anecdotes of several distinguished persons*; Londres, 1797.

*FARRENC (Madame *Césarie*), née GENSOLLEN, femme de lettres française, né à Draguignan (Var), le 21 juillet 1802. Son père, qui était médecin, fut son seul instituteur. Dans une épître, qu'elle composa à l'âge de sept ans, elle disait à la Mort :

Dès l'âge de trois ans tu m'enlevas ma mère,
Ma sœur est au linceul; conserve-moi mon père.

Elle cultivait aussi la langue latine, et Lacépède encouragea une traduction de *La Henriade* en vers latins, qu'elle avait entreprise étant encore enfant. Elle épousa en 1819 M. Farrenc, officier de cavalerie, et continua à se livrer à l'étude et à la poésie. Restée veuve avec trois enfants, la perte de sa fortune la força de chercher des ressources dans ses travaux littéraires. Dans ce but, elle vint à Paris en 1834, et se mit à faire de petits livres destinés à l'instruction morale et au plaisir du jeune âge. Ces ouvrages eurent du succès, et le nombre en est aujourd'hui très-grand. Quelques-uns font partie de la collection publiée sous le titre de *Bibliothèque de la Jeunesse chrétienne*. On a d'elle, en outre : *Le Mariage de raison et le Mariage d'inclination*; 1838, in-8°; — *L'Homme du peuple et la grande Dame*, drame; 1840, in-8°; — *Le Petit Homme gris, ouvrage philosophique et moral*; 1843, in-12; — *Petit Théâtre pour les jeunes Filles*; 1844, in-12. GUYOT DE FÈRE.

Constant Berryer, *Notice* en tête de *L'Ami de la Jeunesse*, ouvrage de mad. Farrenc. — *Journal de la Librairie*.

FARRIL (Don O'). *Voy.* O' FARRIL.

FARSETTI (*Cosimo*), jurisconsulte italien, né à Carrare, en 1619, mort à Florence, en 1689. Conseiller d'Alberic II, duc de Massa, il fut successivement ambassadeur auprès des républiques de Venise et de Lucques et du grand-duc Ferdinand II. S'étant fixé à Florence, il fut comblé de faveurs par Cosme III. Farsetti publia quelques livres de droit, aujourd'hui tout à fait oubliés

T.-G.-Farsetti, *Notizie della Famiglia Farsetti*.

FARSETTI (L'abbé *Philippe*), antiquaire italien, né à Venise, le 13 janvier 1705, mort le 25 septembre 1774. Possesseur d'une grande fortune, il fit mouler à ses frais les chefs-d'œuvre de sculpture antique dispersés dans les principales villes d'Italie, recueillit un grand nombre de bronzes précieux, et fit exécuter des modèles en liége et en pierre ponce des anciens monuments de Rome. Il forma ainsi un magnifique musée, qu'il ouvrit au public. L'abbé Lastesio a décrit ce musée, dans une *Lettre à l'Académie de Cortone*; Venise, 1764, in-4°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*.

FARSETTI (*Joseph-Thomas*), littérateur italien, né à Venise, mort dans la même ville, en 1775. Il entra dans l'ordre de Malte, ce qui ne l'empêcha pas de se livrer à l'étude des lettres avec ardeur. Ses œuvres ont paru à Venise en 1763; elles se composent de poésies italiennes et de deux tragédies; la première traduite des *Trachiniennes* de Sophocle, la seconde inspirée par la tragique aventure de Guillaume de Cabestaing et de dame Marguerite, femme de Raymond de Castel-Roussillon. On a encore de lui une traduction du *Philoctète* de Sophocle, quelques élégies et un recueil de vers latins, publié à Paris, en 1755, in-8°, et à Parme, en 1776. H. MALOT.

Biografia universale, édit. de Venise.

*FARSIT (*Hugues*), écrivain français, vivait au douzième siècle. Il était chanoine régulier de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons. On a de lui : une *Relation de Miracles arrivés depuis 1128 jusqu'en 1132 dans l'église de Notre-Dame de Soissons*, insérée par Michel Germain dans son *Histoire de Notre-Dame de Soissons*; — une *Lettre à un chapitre de Prémontrés*, conservée à la Bibl. imp., n° 2842; — une *Lettre à sa sœur Helvide*, existant dans la même Bibl., n° 2484. Louis LACOUR.

Germain, *Hist. de l'Abb. de N.-D. de Soissons*, preuves, p. 481. — *Hist. littéraire de France*, t. XII, p. 294.

FARULLI (*Georges-Ange*), historien italien, né vers 1650, mort en 1728. Camaldule de la maison de Sainte-Marie-des-Anges à Florence, il composa un grand nombre d'ouvrages relatifs à l'histoire ecclésiastique et à l'hagiographie; les principaux sont : *Storia cronologica del nobile et antico monastero degli Angioli di Firenze, dell' ordine Camaldolese*; Lucques, 1700, 20 vol. in-4°; — *Annali e Memorie dell antica e nobile città di S.-Sepulcro*; Foligno, 1713, in-4°; — *Annali di Arezzo in Toscana*; Foligno, in-4°; — *Vita della B. Elisabetta Salviati*; Bassano, 1723, in-4°.

Nuovo Dizionario istorico (publié à Bassano).

*FASANO (*Tommaso*), peintre de l'éc[illegible] litaine, mort vers 1700. Il fut un des bons [illegible] de Luca Giordano; mais il n'a laissé qu'un [illegible] nombre de fresques, s'étant consacré exclusivement à un genre éphémère dans lequ[illegible] il se fit une grande réputation; il excellait à [illegible] à la détrempe de grandes composi[illegible]

l'ornement de saints-sépulcres, de crèches, d'expositions du saint-sacrement et autres pompes religieuses. E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

FASCH (*Augustin-Henri*), médecin allemand, né à Arnstadt (Thuringe), le 19 février 1639, mort le 22 janvier 1690. Il étudia la médecine à l'université d'Iéna, fut reçu docteur en 1667, et devint professeur de la faculté en 1673. Il y enseigna la chirurgie, la botanique et l'anatomie. On a de lui : *Ordo et methodus cognoscendi et curandi causum; — De Morbo dominorum et domino morborum*; 1670; — *De Vesicatoriis*; 1673; — *De Myrrha*; 1677; — *De Castoreo*; 1677; — *De* Ἀντοχειρία, 1681; — *De Ovario Mulierum*; 1681; — Παρωτίδες *physiologice et pathologice consideratæ*; 1683; — *De Febre amatoria*; 1690.

Biog. Dict. hist. de la Medecine.

***FASCH** (*Charles-Frédéric-Chrétien*), compositeur allemand, né à Zerbst, en 1736, mort à Berlin, en 1800. Fils d'un maître de chapelle, il annonça de bonne heure sa vocation musicale. Il se forma ensuite sous le virtuose Hærtel de Strelitz. En 1756 il obtint un emploi dans la chapelle de Frédéric II. Fasch fonda l'Académie de Chant de Berlin. Avant de mourir il brûla les manuscrits de ses œuvres musicales.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

FASCITELLI (*Honoré*), en latin **FASITELLUS**, poete latin moderne, né à Isernia, en 1502, mort à Rome, en mars 1564. Il entra chez les bénédictins de la congrégation du Mont-Cassin, et devint gouverneur du cardinal Innocent del Monte, neveu de Jules III. Nommé, en 1555, évêque d'Isola, il assista au concile de Trente. Deux ans avant sa mort il résigna son évêché pour vaquer plus librement à des exercices de piété. Ses poésies latines, qui pour l'élégance peuvent se comparer aux meilleures du temps, ont été insérées dans les *Deliciæ Poetarum Italorum*, p. 952, et dans les *Carmina illust. Poetar. Ital.*, IV, 191; elles ont été réimprimées avec des additions par J.-Vinc. Meola; Naples, 1776. On a encore de Fascitelli une bonne édition de Lactance; Venise, Alde, 1535, in-4°.

Meola, *Vie de Fascitelli*, en tête de ses *Poésies*. — Tiraboschi, *Storia della Lett. Ital.*, t. VII, part. III, p. [illegible]

FASEL (*Jean-Frederic*), médecin allemand, né à Berka (duché de Weimar), le 24 juin [illegible], mort le 16 février 1767. Il fit ses études [illegible] à l'université d'Iéna, sous Kaltschmidt, et obtint, en 17[illegible]8, la place de professeur [illegible]. On n'a de lui que des opuscules [illegible] le plus important fut publié après la [illegible] l'auteur, sous le titre de *Elementa medicinæ forensis accommodata*; Iéna, 1767, [illegible] trad. en allemand par Chretien-Godefroy [illegible] 176[illegible], in-8°; Wurtzbourg, 1770, [illegible] [illegible] *Institutiones medicinæ legalis vel forensis* de Teichmeyer; Iéna, 1764, in-8°.

Biographie medicale.

***FASOLATO** (*Agostino*), sculpteur vénitien, travaillait à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième. Cédant au mauvais goût de son époque et doué d'une prodigieuse habileté à tailler le marbre, il chercha moins à atteindre la perfection de l'art qu'à en vaincre les difficultés matérielles. Il se fit connaître par de véritables tours de force, dont le plus étonnant est le fameux groupe de *La Chute des Anges rebelles*, que tous les étrangers vont visiter à Padoue, dans le palais Trento-Pappafava. Soixante figures entièrement nues, d'environ $0^{m},30$ de proportion, forment une espèce de pyramide d'un seul bloc de marbre de près de trois mètres de hauteur, qui ne présente de tous côtés qu'un incroyable entrelacement de corps, de têtes, de jambes, de bras enchevêtrés dans les poses les plus extraordinaires, les plus singulières. Chaque figure est presque entièrement isolée des autres, et l'imagination ne peut concevoir que le ciseau de l'artiste ait pu fouiller ainsi le marbre, et par d'étroites ouvertures arriver à terminer chaque ange, chaque démon avec le fini le plus précieux. Fasolato avait exécuté ce groupe pour le bailly de Malte, Trento, qui lui en commanda un second du même genre dont il voulait faire présent au grand-maître de l'ordre. Ce groupe, dont on ignore le sujet, fut pris en mer par des corsaires barbaresques, et l'on ne sait ce qu'il est devenu. Fasolato a sculpté pour le palais Maldura de Padoue un troisième groupe, composé seulement de six figures, de plus grande proportion, représentant *L'Enlèvement des Sabines*. E. B—N.

Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Paolo Faccio, *Nuova Guida di Padova*.

FASOLO (*Jean*), en latin **FASEOLUS**, érudit italien, né à Padoue, dans la première partie du seizième siècle, mort dans la même ville, au mois de décembre 1571. Il succéda à Robortel dans la chaire de belles-lettres à l'université de Padoue. On a de lui la première traduction du *Commentaire* de Simplicius sur le *Traité de l'Ame* d'Aristote; Venise, 1543, in-fol.

Nuovo Dizionario istorico (édit. de Bassano).

***FASOLO** (*Jean-Antoine*), peintre italien, né à Vicence, en 1528, mort à Vérone, en 1572. Elève de Zeloti et de Paul Véronèse, il imita surtout ce dernier. Il excellait à peindre des sujets allégoriques. Il mourut d'une chute qu'il fit en peignant la salle du podestat de Vérone. Parmi ses œuvres les plus remarquables, on cite : *La Piscine*, à Saint-Roch de Verone; et dans la galerie royale de Dresde, un portrait de femme vêtue d'étoffe blanche parsemée de fleurs d'or.

Lanzi, *Historia della Pittura*, t. III.

***FASOLO** (*Bernardin*), peintre italien, né à Pavie, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il fut un des meilleurs élèves de

Léonard de Vinci. On voit de lui au Musée du Louvre un beau tableau daté de 1518, lequel représente *La Vierge assise sur son trône et tenant son fils dans ses bras.*

Lanzi, *Historia della Pittura*, t. IV.

* **FASSARI** (*Vincent*), théologien sicilien, né à Palerme, en 1599, mort dans sa ville natale, en 1663. Il entra dans la Société de Jésus en 1614, et enseigna successivement les belles-lettres, la philosophie, la théologie et l'Écriture Sainte. On a de lui beaucoup de *Meditationi* sur des sujets religieux, et d'autres ouvrages de philosophie et de piété; les principaux sont: *Disputationes philosophicæ de quantitate, ejusque compositione, essentia*, etc.; Palerme, 1644, in-fol.; — *Immaculata Deiparæ Conceptio theologicæ commissa trutinæ*; Lyon, 1666, in-fol.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula*. — Aug. et Al. de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Comp. de Jésus*.

* **FASSETTI** (*Giovanni-Battista*), peintre de l'école de Modène, né à Reggio, en 1686, mort après 1772. Issu de parents pauvres, il dut se mettre au service de Giuseppe Dallamano, dont il broyait les couleurs; ce ne fut qu'à l'âge de vingt-huit ans qu'il essaya de peindre à son tour. Ayant quitté son premier maître, il s'attacha à Francesco Bibbiena, et sous sa direction il ne tarda pas à devenir un des plus habiles peintres de décoration de son temps. Il peignait encore à l'âge de quatre-vingt-six ans. E. B—N.

Tiraboschi, *Notizie degli Artifici Modenesi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

FASSIN (*Nicolas-Henri-Joseph* DE), peintre belge, né à Liége, le 20 avril 1728, mort le 21 janvier 1811. A l'âge de vingt ans il entra dans les mousquetaires gris du roi de France. En 1754 il quitta son corps pour organiser une compagnie de cavalerie; mais à la paix il revint dans son pays, et s'adonna à la peinture, qu'il avait déjà cultivée dans sa jeunesse. A quarante ans il fit le voyage d'Italie. Il se fixa ensuite à Genève, et ne tarda pas à se faire une réputation d'habile paysagiste. Malgré les offres de Catherine II, qui voulait l'attirer à Saint-Pétersbourg, Fassin revint en Belgique, et après avoir habité successivement Bruxelles et Liége, il alla se fixer à Spa, où il termina ses jours. Les compositions originales de Fassin ont de la richesse et de la variété; elles offrent un dessin correct, un coloris naturel et pur; ses copies de Both et de Berghem sont des chefs-d'œuvre.

Van Hulst, *Notice biographique sur Fassin*; Liége, 1837, in-8° — Becdelièvre Hamal, *Biographie Liégeoise*.

* **FASSOLO** (*Bernardino*), peintre de l'école milanaise, né à Pavie, florissait au commencement du seizième siècle. Il est incroyable qu'un artiste d'un aussi grand mérite soit resté pendant près de trois siècles inconnu à tous les biographes; ce ne fut pourtant qu'à la fin du siècle dernier qu'apparut à Rome une madone du plus beau style léonardesque avec cette inscription: *Bernardinus Faxalus de Papia fecit* 1518. Ce chef-d'œuvre indique évidemment que son auteur fut un des meilleurs élèves d[e] de Vinci. De la galerie Braschi il es[t] Musée du Louvre, où il est resté. E

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi. — F. Villot, *Notice des Tableaux du Musée*

FASSONI (*Libérat*), théologien i[t] vers 1700, mort à Rome, en 1767. Il gieux des écoles Pies, et professait dans le collége de son ordre à Rome lui: *De Leibnitiano Rationis Princ[ipio]* gaglia, 1754, in-fol.; — *De græca S[...] Litterarum editione a LXX inter[...]* Urbin, 1754, in-4°; — *De Piorum Abrahæ beatitudine ante Christi* Rome, 1760, in-4°.

Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*.

* **FASTIDIUS**, moine ou évêque [...] cinquième siècle. On manque de déta[ils ...] vie; il reste de lui un *Traité de la [...]tienne*, qu'Holstenius a publié à Rome d'après un manuscrit fort ancien; les pélagiennes, alors répandues en Angl[eterre ...] montrent dans cet écrit. (

Galland, *Bibliotheca Patrum*, vol. IX, p. [...] *gomena*, p. XXIX. — Ceillier, *Histoire des [auteurs] ecclésiastiques*, t. XIV, p. 286.

* **FASTOUL** ou **FATOUL** (*Baude*, *Balduinus*), trouvère, né à Arras, pendant le treizième siècle dans cette [...]conde en poëtes renommés et connus [...] chants romans-wallons. Nous ignorons [les par]ticularités de la vie de Baude Fastoul [...] temps où, peu après avoir assisté à un [...] comme il nous l'apprend, il fut pris d[e ma]ladie incurable, la lèpre très-probablem[ent ...] avait été atteint aussi son compatri[ote le fa]meux Jean Bodel, mort au commenc[ement du] treizième siècle (*voir* ce nom). Comm[e le] monde fuyait le pauvre trouvère, il se [...] de quitter Arras. Selon l'habitude de [...] il formula dans un *Congié*, à l'imitatio[n] d'Adam de La Halle (*voir* ce nom), s[es adieux] à ses compatriotes et à ses bienfaiteu[rs de la] même ville. Cette pièce, très-remarqua[ble, com]mence ainsi:

Si je savoie dire ou faire
Cose ki antrui deust plaire,
J'en aroie moult bien loisir.

Il y cite ensuite un très-grand nombre [...] de personnes qui existaient alors dan[s ...] d'Arras, et parle des rapports qu'il a[...] avec le mayeur:

Pitiés, par mon consel vias
Congié prendre au mayeur d'Arras.
Car il me solait avoir kier (me cherissait

Entre autres choses encore, il y dit: [...] faut aller dans une maison où je devrai [...] bon gage avant d'avoir une bonne ou [...] nourriture, car les échevins ont d[...] devais me mettre en possession du [...] Bodel. »

Eskievin ont trouvé un brief,
Ke je doi recevoir le fief
Ki vient de par Jehan Bodel

d'indication, préciser à
hospice fut affectée cette
-ce à la léproserie de Meulan.
e Fastoul, qui figurait au n° 2736
de la bibliothèque du duc de La
se maintenant au n° 7218
çais de la Bibliothèque im-
ses *Fabliaux et Contes*,
p. 111 et suiv., a publié le *Congié*
al, d'à peu près 700 vers.

Jules Perin.

t. *Trouvères, jongleurs et ménestrels du* ... *et du midi de la Belgique. Trouvères* ... t. III, 1843

de France, morte en 794,
nte ans. Elle était fille de
, duc de Franconie (1). Char-
rances (2), l'épousa à Worms, en
mois après la mort de sa seconde
garde. Le duc de Franconie était un
seigneurs dont la cour égalait
ndeur celle de leur souverain;
avaient des nobles pour domes-
grands-officiers de toutes déno-
nouvelle reine se montra altière,
dure; ses défauts la firent haïr des
Les mécontents se réuni-
dit *le Bossu* fils de Char-
concubine ou femme du second
s'était séparé avant d'épouser la
Lombardie, Hermengarde. Blessé
dont l'accablait Fastrade, Pepin
son père, qui ne lui avait pas
ge. Cette conspiration ayant
, les complices du jeune prince
rents supplices, à l'instigation de
nt le caractère était cruel; et mal-
it elle jouissait d'un grand ascen-
ont du roi, qui pour lui complaire
Eginhard, de sa bonté et de sa
les ». Les conseillers de Char-
cependant sur la reine en ce
Pepin. Au lieu de le condamner à
raser et enfermer dans un mo-
le eut deux filles, Théodrade et
devinrent abbesses, la première
seconde de Faremoutiers. Après
ariage, cette reine mourut, à Franc-
in. Charles se consola promptement
en épousant, en quatrièmes noces,
allemande, nommée Luitgarde.

C. Lebrun.

de Charlemagne. — Daniel, *Histoire*

Flaster ou Fastrade, et plus
, abbé de Cîteaux, né dans les
es du douzième siècle, mort à
Paris, le 11 avril 1163. Il succéda à saint Bernard dans la charge de prieur des Cisterciens de Clairvaux et embrassa les intérêts de l'Église dans le schisme qui suivit l'élection du pape Alexandre III. Fastrède a écrit deux lettres; l'une est imprimée dans les *Opera* de saint Bernard, l'autre dans le X[e] vol. des *Conciles* du P. Labbe.

Louis Lacour.

Gallia christiana, t. III, p. 171, t. V, p. 800. — Dubois, *Histoire ecclesiastique de Paris*, t. XIII, ch. IV. — *Hist. littéraire de France*, t. XII, p. 625.

fuit son nom de la colonie de Francs
établie en ce pays, pour protéger la
des Thuringiens.
ou Grand ne fut donné à
temps après sa mort. Comme ce
empereur d'Occident qu'en 800,
impératrice.

FATH (*Abou-Nasr*). *Voy*. Al-Fath ibn-Khacan.

FATHIME ou FATHIMET, fille de Mahomet et de Khadidja, née à La Mecque, en 606 de J.-C., morte en 632. A l'âge de quinze ans, en l'an 2 de l'hégire (623 de J.-C.), elle épousa Ali, dont elle fut la première et la seule femme tant qu'il vécut. Elle fut mère de Hosséin, Hassan et Mohsen. C'est d'elle que prétendaient descendre les khalifes fathimites d'Égypte. Encore aujourd'hui les *seyyids* et les *schérifs*, qui seuls ont titre de noblesse dans les pays musulmans, et qui portent le turban vert pour marque de distinction, font remonter leur origine jusqu'à Fathime. Celle-ci est au nombre des quatre femmes que Mahomet regardait comme douées de la perfection.

E. Beauvois.

Abulféda, *Vie de Mahomet*, trad. par Gagnier, p. 17, 62. — Abulfaradj, *Hist. Dynast.*, trad. par Pococke, p. 103. — M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'hist. des Arabes avant l'islamisme*, t. p. 329-330; t. III, p. 84, 85, 329. Mort de Fathime, extr. du *Deh. Medjlis*; dans les *New Asiatic Miscellanies* Calcutta, 1789, in-4°.

FATHIMET fille de Yousouf ben-Yahya al-Moghamir de Cordoue morte en 319 de l'hégire (931). Elle est la première des femmes arabes qui aient exercé la profession de jurisconsulte et écrit sur le droit.

E. B.

Ahmed ben-Yahya ad-Dhobi, *Boghiet al-Moltemis*. J. de Hammer, *Literatur-Geschichte der Araber*, t. IV, p. 145.

* **FATIK AL-MEDJNOUN** (*Abou-Schodja*), émir d'Égypte, né en Asie Mineure, de parents grecs, mort au Caire, en 350 de l'hégire (961 de J.-C.). Fait prisonnier par des musulmans, dans le château de Dzou'l-Kelaat, il vint en la possession d'Ikhschid, khalife d'Égypte. Après la mort de ce prince, il se retira dans ses propriétés du Fayyoum, pour éviter d'obéir à Kafour, naguère son égal, mais alors devenu régent du royaume. L'insalubrité du climat de cette province et sa mauvaise santé le forcèrent à retourner au Caire. Il y fit connaissance de Motenebbi, qui l'a immortalisé par ses célèbres kassidets intitulées *Fatikiyet*.

E. B.

Ibn-Khallikan, *Biogr. Diction.*, trad. par M. Mac-Guckin de Slane, t. I, p. 110, t. II, p. 453-455. — Abulfeda, *Ann. Mosl.*, trad. de Reiske, t. II, p. 473. — Motenebbi, trad. en all. par M. J. de Hammer; Vienne, 1823, in-8°.

FATIMIDES ou FATHÉMIDES. *Voy*. Al-Mahdy.

FATIO DE DUILLERS (*Nicolas*), savant géomètre et célèbre fanatique, né à Bâle, le 16

février 1664, et mort en 1753, dans le comté de Worcester. Il fut élevé à Genève et reçu bourgeois de cette ville. Après avoir ensuite passé quelque temps à Paris et à La Haye, il adopta l'Angleterre pour sa patrie. De bonne heure il donna des preuves d'une grande aptitude pour les sciences exactes. Il commença à se faire connaître par une lettre qu'il écrivit, à l'âge de dix-huit ans, à Cassini, et qui contenait une nouvelle théorie de la terre et une hypothèse pour expliquer la forme de l'anneau de Saturne. S'étant rendu à Paris au commencement de 1683, il reçut des membres de l'Académie des Sciences des témoignages flatteurs de leur estime pour ses connaissances précoces. Cette même année, en mars et en avril, l'attention du monde savant fut attirée par l'apparition d'une lumière semblable en couleur et en intensité à celles de la queue des comètes, et qui se montrait tantôt après le crépuscule, tantôt avant l'aurore. Cassini, pour expliquer ce phénomène, établit la théorie de la lumière zodiacale. Fatio, qui avait suivi ce savant dans ses observations, et qui eut occasion l'année suivante de les répéter à Genève, donna, en 1685, à cette hypothèse des développements nouveaux, qui furent reçus avec faveur (1). En outre de travaux importants sur l'astronomie mathématique, on doit à ce savant plusieurs applications utiles ou curieuses des sciences à la navigation et à l'industrie, par exemple une nouvelle manière de mesurer la vitesse de la marche d'un vaisseau, un moyen d'utiliser comme moteur le mouvement des eaux occasionné par le sillage d'une embarcation, un procédé pour percer les rubis, ce qui les rendait propres à être employés dans l'horlogerie. Fatio fut la cause première de la discussion soulevée entre Leibnitz et Newton sur l'invention du calcul différentiel. Piqué, dit-on, de n'avoir pas été mis au nombre des mathématiciens auxquels Leibnitz proposait la solution de problèmes difficiles, il vengea son amour-propre offensé en contestant les droits que celui-ci croyait avec raison avoir à la découverte du calcul différentiel (calcul des fluxions).

Cet homme, qui s'était fait connaître de si bonne heure comme un habile mathématicien, qui justifia par ses travaux les espérances qu'il avait fait concevoir, qui fut reçu à vingt-quatre ans membre de la Société royale de Londres et qui aurait été admis plus jeune encore à l'Académie des Sciences de Paris s'il avait consenti à renoncer au culte protestant, se laissa égarer en religion jusqu'aux dernières limites de l'extravagance. Non-seulement il se fit à Londres en 1706 l'ardent défenseur des prophètes des Cévennes (*voyez* l'article Fage), mais encore il se crut lui-même inspiré par l'esprit divin et capable de prophétiser et de faire des miracles. Des discussions très-vives éclatèrent sur les prétentions des prétendus prophètes. La *Lettre sur l'enthousiasme* de Shaftesbury, écrite à cette occasion, ne suffit pas pour ramener les esprits au sens commun. Il fallut avoir recours à des mesures sévères. Fatio et deux autres fanatiques furent condamnés à l'exposition publique, avec un écriteau attaché au chapeau (1). Loin de le corriger, cette punition poussa son exaltation jusqu'au dernier paroxysme. Il conçut le projet de convertir au christianisme tous les habitants de la terre, et il partit pour l'Asie dans le dessein de commencer son œuvre. Le reste de sa vie est peu connu. On sait seulement qu'il retourna en Angleterre, qu'il y vécut dans la retraite, et qu'il persista jusqu'à la fin de ses jours dans ses croyances extravagantes, tout en continuant cependant à s'occuper de travaux scientifiques.

Outre plusieurs articles d'astronomie mathématique publiés dans la *Bibliothèque universelle* en 1687, dans les *Acta Erudit. Lips.* en 1700, dans les *Transactions philosophiques* en 1713 et dans le *Gentleman's Magazine* en 1737 à 1738, on a de lui : *Lettre à M. Cassini sur une lumière extraordinaire qui paraît dans le ciel depuis quelques années;* Amsterdam, 1686, in-8° ; — *Epistola de Mari Æneo Salomonis ad Bernardum, in qua ostenditur geometrice satisfieri posse mensuris quæ de Mari Æneo in Sacra Scriptura habentur;* Oxford, 1688, in-8° ; — *Lineæ brevissimæ Descensus, investigatio geometrica duplex, cui addita est investigatio geometrica solidi rotundi in quo minima fiat resistentia;* Londres, 1699, in-4° ; — *Navigation improved, being the Method for finding the latitude at sea as well as by land* (La Navigation perfectionnée, ou méthode pour trouver la latitude en mer aussi bien que sur terre); Londres, 1728, in-fol. Il s'agit principalement dans ce livre de la détermination de la latitude au moyen de deux observations de la hauteur du soleil et du temps écoulé entre elles. — Bœhmer et Senebier lui attribuent un ouvrage anonyme intitulé : *Fruit-walls improved* (Espalier perfectionné); Londres, 1699, in-4°, et dans lequel est décrite une nouvelle espèce de terrasse inclinée propre à la culture des fruits en espalier. Fatio avait publié aussi quelques écrits en faveur des prophètes des Cévennes; nous n'avons pu en retrouver les titres. Il laissa en mourant un assez grand nombre d'ouvrages inédits, qui passèrent entre les mains du professeur Le Sage de Genève : aucun d'eux n'a été publié.

Michel Nicolas.

Senebier, *Hist. litt. de Genève*, t. III.

FATIO DE DUILLERS (*Jean-Christophe*), frère aîné du précédent, se livra, com à l'étude des sciences, principalement à [illegible] nomie et à la physique. Ses travaux lui ou

(1) Voir une communication de Choüet sur l'explication développée par Fatio dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, 1686, mars, p. [illegible].

(1) Senebier, dans son *Hist. littér. de Genève*, prét que cette exposition n'eut lieu qu'en effigie.

rent en 1706 les portes de la Société royale de Londres. Le 2e vol. de l'*Histoire de Genève* de Spon contient quelques observations de lui sur l'histoire naturelle des environs du lac de Genève, et le no 306 des *Transact. philos.* un extrait de la description d'une éclipse de soleil qu'il avait observée à Genève. Enfin, il a aussi publié un petit écrit pour prouver la fausseté du prétendu manuscrit sur l'histoire de Genève trouvé dans le château de Prangius, et dont Gregorio Leti, qui le premier en fit usage, fut vraisemblablement l'auteur. Michel NICOLAS.

Senebier, *Hist. litt. de Genève*, t. III.

* **FATOU** (*Nicolas*), écrivain mystique français, né à Arras, en 1644, mort à Saint-Omer, le 17 août 1694. Il prononça ses vœux au couvent des Dominicains de sa ville natale, et se fit ensuite agréger au couvent de Saint-Omer, où il termina ses jours. On a de lui : *Le Paradis terrestre du saint Rosaire de l'auguste Vierge, mère de Dieu; divisé en douze jardins à huit parterres, autrement en douze octaves à huit discours, excepté le onzième, qui en a douze. Idée qui, sans aucun trait de [illegible], en produire une rose à cent feuilles en cent discours très-propres sur la même matière du Rosaire, en 4 tomes*; Saint-Omer et Lille, 1692, un vol. in-12. On peut juger du style par le titre singulier de cet ouvrage : les trois tomes, qui devaient suivre, n'ont pas paru. Le P. Fatou a traité aussi du fameux miracle de la sainte Chandelle, dont se sont occupés Gazet et tant d'autres; son livre est intitulé : *Discours sur les Prodiges du Saint Cierge apporté par la très-auguste et très-miséricordieuse mère de Dieu comme remède souverain contre le [illegible] l'église cathédrale d'Arras*, [illegible]; Arras, 1696, petit in-8o. Une [illegible] dans cette ville, en 1744, [illegible] la première édition de ce petit livre curieux et assez rare est de Saint-Omer, 1693.

Jules PERIN.

[illegible] *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire* [illegible], t. I, p. 169. — Caron et d'Héricourt, *Recherches sur les livres imprimés à Arras*; 1854-1855.

FATOUVILLE (NOLANT DE), auteur dramatique français, vivait vers la fin du dix-septième siècle. Il était conseiller au parlement de Normandie, et composa pour l'ancien Théâtre-Italien [illegible] comédies en prose qui ont été imprimées, [illegible] d'auteur, soit en entier, soit seulement [illegible] dans le *Théâtre-Italien* de Gherardi; [illegible], Amsterdam, 1701, 6 vol. in-12; ces [illegible] sont : *Arlequin chevalier du Soleil*; *Arlequin-Jason, ou la Toison d'Or*; *Arlequin lingère du palais*; *Arlequin Mercure galant*; *Arlequin Protée*; *Le Banqueroutier*; [illegible] *avocat pour et contre*; *La Fille savante*; *Grapignan, ou Arlequin procureur*. [illegible], qui obtint un grand succès et qui [illegible] -parfaitement l'âpreté au gain des [illegible] de l'époque, âpreté que Fatouville dans ses fonctions avait pu observer mieux que personne, a eu plusieurs éditions, dont la première parut en 1684, in-12. On lui attribue aussi *Isabelle médecin*, *Le Marchand dupé*, *La Matrone d'Éphèse* et *La Précaution inutile*.

Hector MALOT.

Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres*. — Du Gérard, *Tables alphabétiques et chronologiques des Pièces représentées sur l'ancien Théâtre-Italien*. — Quérard, *France littéraire*.

FATTORE (*Il*). *Voy.* PENNI (*Giovanni-Francesco*).

FAU (*Jean-Nicolas*), en latin **FAGIUS**, poëte latin moderne, né à Besançon, vers 1600, mort le 16 juillet 1655. Il entra chez les Minimes, et parcourut comme provincial de son ordre l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. On a de lui plusieurs recueils de poésies latines sur des sujets de piété; savoir : *Speculum Vigilantium, Memoria Dormientium*; Prague, 1640, in-12; — *S. Maria liberatrix*; Munich; 1644; — *Florida Corona boni Militis, seu Encomia P. Gasparis Boni ord. Minim. provincialis*; Munich, 1652, in-8o.

Fau, dans ses *OEuvres*, passim.

FAUCCI (*Charles*), graveur italien, né à Florence, en 1729, mort vers la fin du dix-huitième siècle. Il étudia son art sous Carlo Gregori, et grava beaucoup de planches pour la galerie du marquis Gerini. Il alla ensuite s'établir à Londres, où il travailla longtemps pour Boydell. Parmi ses estampes on cite : La *Nativité de la Vierge*, d'après P. de Cortone; — L'*Adoration des Bergers*, d'après le même; — Le *Couronnement de la Vierge*, d'après Rubens; — Une *Bacchanale*, d'après le même.

Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*, avec les additions de Luigi de Angelis, t. II et VIII.

FAUCHARD (*Pierre*), chirurgien français, né en Bretagne, vers la fin du dix-septième siècle, mort à Paris, le 22 mai 1761. Pendant quarante ans, il exerça à Paris, avec beaucoup de succès, la profession de chirurgien dentiste. On a de lui : *Le Chirurgien dentiste, ou traité des dents*; Paris, 1728, 2 vol. in-12. D'après Éloy, cet ouvrage est le meilleur qui ait été écrit sur les maladies des dents.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

FAUCHE-BOREL (*Louis*), agent politique suisse, né à Neufchâtel, en 1762, mort dans la même ville, le 7 septembre 1829. Issu d'une ancienne famille de Franche-Comté réfugiée en Suisse après la révocation de l'édit de Nantes, il dirigeait à la révolution, dans sa ville natale, un vaste établissement typographique, qui rendit beaucoup de services aux émigrés. En 1795 il abandonna toutes ses affaires pour se vouer sans réserve à la cause des Bourbons, et il fut chargé par le prince de Condé de faire à Pichegru des propositions de trahison. Dès le début sa mission réussit; mais le Directoire reçut quelques avis, et Pichegru fut rappelé. Fauche lui-même fut arrêté, le 21 décembre 1795, à

Strasbourg. Comme ses précautions étaient bien prises, on ne trouva aucune charge contre lui, et il fut remis en liberté. Au mois de juin 1796, Louis XVIII l'envoya renouer des intelligences avec Pichegru, alors retiré à Arbois. Le plan de contre-révolution était prêt lorsque le général fut nommé membre du Conseil des Cinq Cents. Aussitôt Fauche-Borel se rendit à Paris, d'après les intentions des princes. La révolution du 18 fructidor vint renverser tous les projets du parti royaliste, et la correspondance de Fauche avec Pichegru, saisie dans les équipages du général Klinglin, servit de base à l'exposé de la conspiration que publia le Directoire. Cependant, dès le lendemain même du 18 fructidor cet audacieux agent s'occupa de nouer les fils d'un nouveau complot. Il se mit en rapport avec Barras, qui ne s'était opposé au mouvement royaliste que parce qu'on ne s'était pas confié à lui (*voyez* BARRAS). Quelques jours après, le directeur lui fit remettre un passe-port pour sortir de Paris. Fauche passa en Angleterre pour attendre des communications que Barras s'était engagé à faire au prétendant. Des conflits et des malentendus, qui naquirent entre lui et un des instruments de ses menées, retardèrent l'envoi des lettres de Barras. Fauche-Borel eut toutefois, en Angleterre, la satisfaction de *serrer dans ses bras son admirable Pichegru* (ce sont les expressions de ses *Mémoires*) et d'informer ce général des dispositions de Barras. Dès qu'on eut pu s'entendre avec lui sur ce que le directeur exigeait du roi pour prix de ses services, on porta à Mittau ces dernières communications. Fauche reçut l'ordre de continuer à correspondre avec Barras, et profita du départ d'un courrier que le cabinet prussien envoyait à Paris, pour faire parvenir une lettre au directeur. Cette lettre était conçue de manière que les collègues de Barras pouvaient en prendre communication, et celui-ci n'en fit pas mystère. Talleyrand proposa de communiquer avec Fauche, par le moyen d'Eyriès, qu'il envoyait alors en mission à Clèves. Fauche-Borel, néanmoins, ne jugeant pas cette voie assez sûre, attendit que Barras lui envoyât son confident intime, le chevalier Tropez de Guérin, auquel il remit les lettres patentes de Louis XVIII. La révolution du 18 brumaire vint encore anéantir ces projets.

Les préparatifs de la paix d'Amiens ne ralentirent pas les menées des royalistes. Elles semblaient au contraire prendre alors une grande activité. Fauche-Borel fut choisi pour être le médiateur entre Moreau et Pichegru; mais à peine arrivé à Paris, il fut arrêté et conduit au Temple. Après une détention de dix-huit mois, les instances de l'ambassadeur de Prusse et une lettre de S. M. Prussienne elle-même déterminèrent Bonaparte à lui rendre la liberté. Reconduit à la frontière par les gendarmes, il partit alors pour Berlin reçut un accueil flatteur du roi et de la reine, et ne cessa de rendre à la cause des Bourbons des services tels, que Napoléon envoya, à la fin de 1805, trois commissaires à Berlin, pour faire de nouvelles réclamations contre lui. Instruit à temps par la reine il partit pour Londres, conférant sur sa route avec le ministre suédois, puis avec le roi de Suède. En Angleterre, il fut chargé, avec d'Entraigues et de Puisaye, de la correspondance royaliste, et eut à ce sujet de nombreuses relations avec l'ancien journaliste Perlet, qu'il dénonça plus tard comme un espion de la police impériale.

De retour à Paris au mois d'octobre 1814, après diverses missions, il essaya plusieurs fois de faire parvenir des renseignements utiles aux Tuileries. Mais le duc de Blacas, l'homme de confiance du roi, le repoussa, ne lui témoignant que des soupçons injurieux. Cependant il continua à être l'agent du roi de Prusse, et voyagea, avec ses instructions, à Vienne, puis à Gand. A peine fut il arrivé dans ce foyer de l'émigration que le duc de Blacas lui fit intimer, par le directeur de la police, l'ordre de quitter la ville dans les vingt-quatre heures. Fauche multiplia pendant trois jours ses démarches auprès de plusieurs personnages influents, et s'efforça de parvenir jusqu'au roi. Deux gendarmes lui furent d'abord donnés pour escorte; puis, transféré à Bruxelles, il fut jeté dans un cachot, où il resta huit jours. Il ne dut sa liberté qu'aux vives réclamations du ministre du roi de Prusse. Il paraît qu'un semblable traitement ne lui inspira pas la moindre rancune pour les Bourbons; car il se mit, à la première nouvelle de la bataille de Waterloo, en devoir de concourir à la réintégration de la monarchie. Il publia : *Précis historique des différentes missions dans lesquelles M. L. Fauche-Borel a été employé pour la cause de la monarchie, suivi de pièces justificatives*; Paris, 1815, in-8°, fig., avec cette épigraphe: *Pœnam pro munere*. Cet ouvrage fut lu avec beaucoup d'empressement, et l'on y remarqua surtout les accusations formulées contre Perlet, qui répondit en accusant lui-même son adversaire d'avoir trahi la cause qu'il défendait. mémoires très-curieux furent publiés affaire, et il fut enfin établi, par un ju du tribunal de police correctionnelle, en 24 mai 1816, que Perlet était un escroc. calomniateur, et que Fauche n'avait manqué à l'honneur. Cependant, ce tri ne lui donnait aucun moyen de payer ses Après l'avénement de Georges IV, se v oublié par ceux qui lui devaient tant, il se en Angleterre, où il vécut d'une pension cabinet de Saint-James lui avait au cordée. Le roi de Prusse ne lui envoya lettres qui lui permirent d'ajouter à son particule noble et le titre de conseiller d'am sade prussien. Il fit encore plusieurs voy et reparut à Paris, où sa dernière r de faire publier, à grands frais, des

Tous ces mécomptes tour-
... malheureux agent de la di-
regard douloureux sur les
consumés au service des
sa patrie en juillet 1829,
ques semaines, cédant à son
précipita du haut d'une fenêtre de
Telle fut la fin de l'homme qui di-
ent avoir fait pour la ruine de Na-
que les huit cent mille baïonnettes
lent on a vu un moment la France

Précis historique cité plus haut, on
: *Notices sur les généraux*
; Londres, 1807, in-8°; —
*L. Fauche-Borel, contre Per-
journaliste*; Paris, 1816, in-4°;
*de M. Fauche-Borel à M. Riffé,
de M. le procureur du roi*; Paris,
; — *Mémoires*; Paris, 1828, 4 vol.

...tion. *encyc. de la France*. — Rabbe, Bois-
...gr. *univ. et portative des Contemp*. — Ar-
Jay, etc., *Biogr. nouv. des Contemporains*.

(*Denis*), théologien français, né
1487, mort à l'abbaye de Lérins, en
fit bénédictin dans le couvent de Po-
de Mantoue, et prononça ses vœux le
Il fut envoyé en 1515 au monastère
il en devint prieur dans un âge
ouvrages, parmi lesquels on cite :
*e laudibus insulæ Lerinensis; De
Mortis Elegia; Annalium Pro-
bri V*, ont été recueillis par Vincent
Salerne, à la suite de l'ouvrage qu'il a
le titre de *Chronologia Sanctorum
Virorum illustrium ac Abbatum
Lerinensis*; Lyon, 1613, in-4°.

...rand *Dict. historique*.

Jean), médecin et érudit fran-
caire, en 1530, et mort à Nîmes,
...ième siècle. Le cardinal Georges
, d'abord archevêque de Toulouse
archevêque d'Avignon, connu par la
éclairée qu'il accorda aux lettres, lui
constamment autant d'estime que de
re; mais il ne paraît pas que J. Fau-
mais cherché à tirer parti de la faveur
auprès de ce prince de l'Église pour
s la carrière de la fortune et des
...ous ne connaissons de lui qu'une
en vers latins d'un poëme d'Avicenne
decine. Cet écrit est intitulé : *Cantica
... te elegiaco ex arabico latine*
..., 1630, in-12. J. Faucher nous
son avertissement au lecteur, que
de plusieurs médecins de l'anti-
en vers sur les sciences médi-
e qu'Apollon, le dieu de la poésie,
de la médecine :

... inventor medicinæ et carminis auctor,

et que ce qui est exposé en vers se grave plus facilement dans la mémoire :

Nam facile inserpunt docili modulata cerebro.

Michel Nicolas.

Biographie du Gard.

* **Faucher** (*Guillaume*), fils du précédent, né à Beaucaire, médecin et poëte latin comme lui. On lui doit un poëme latin en quatre chants, intitulé : *Maumorantiados Libri quatuor, ad Henricum Secundum, Maumorantionum et Dampvillæorum ducem serenissimum et semper victorem*; Nîmes, 1632, in-12. Ce poëme est consacré à célébrer les hauts faits de Montmorency :

Dicam acies populosque tuos moresque tuorum
Principum, et insignes revocabo ex ordine pugnas.

Dans des stances françaises qui précèdent le poëme latin, et qui sont de T. de Chillac, il est fait un éloge pompeux de G. Faucher. M. N.

Biographie du Gard.

* **Faucher** (*Jean*), controversiste protestant, mort à Nîmes, en avril 1628. Il était ministre à Uzès, quand, en 1611, il fut député par les églises protestantes du bas Languedoc à l'assemblée de Sommières et en 1615 à celle de Grenoble. Cette dernière assemblée ayant été transportée à Nîmes l'année suivante, Faucher, dont le consistoire de cette ville apprécia le mérite, fut nommé pasteur et professeur de théologie dans cette église. Il suivit cependant l'assemblée dont il faisait partie, à La Rochelle, où elle avait décidé d'aller siéger, et il ne retourna à Nîmes qu'en 1617, après la conclusion de la paix. Homme d'une grande énergie, il partageait l'opinion de ceux de ses coreligionnaires qui espéraient encore sinon faire triompher par les armes la cause du protestantisme en France, du moins s'assurer par une résistance armée la liberté de conscience. Il contribua pour sa part à faire prévaloir ces principes dans l'assemblée de 1615 à 1617, une des plus énergiques qu'aient eues les réformés. Ce fût encore ces principes qu'il soutint quand, en août 1622, le duc de Rohan, convaincu de l'impossibilité d'une plus longue résistance, proposa à une réunion de ministres qu'il avait convoqués à Nîmes de déposer les armes et de faire la paix. Faucher, au nom de ses collègues, s'éleva contre ce projet, prétendant qu'ouvrir les villes protestantes au roi, c'était sacrifier toutes leurs libertés. Le duc de Rohan essaya en vain de dissiper ces craintes : irrité enfin de ne pouvoir vaincre l'opposition, il renvoya l'assemblée en s'écriant qu'ils étaient tous des républicains et leurs peuples des séditieux, et qu'il aimerait mieux avoir à conduire un troupeau de loups qu'une assemblée de ministres.

Nous ne connaissons de Faucher que les deux écrits suivants : *Exorcismes divins, ou propositions chrétiennes pour chasser les démons et les esprits abuseurs qui troublent les royaumes*; Nîmes, 1626, petit in-8°; — *Zacharie, ou la sainteté du mariage et particulièrement*

du mariage des ecclésiastiques, contre l'usage des sous-introduites et autres impuretés des consciences cautérizées; Nîmes, 1627, pet. in-8°.

Michel NICOLAS.

Biog. du Gard. — Haag, *La France protestante.*

FAUCHER (*César* et *Constantin*, frères), généraux français, nés à La Réole, le 20 mars 1759, fusillés à Bordeaux, le 27 septembre 1815. Nés le même jour et à la même heure, nourris, élevés ensemble, ils étaient d'une ressemblance si parfaite, que leurs parents eux-mêmes ne pouvaient les distinguer que par la couleur différente de leurs vêtements. Mêmes traits, même taille, mêmes goûts, mêmes aptitudes, mêmes succès, mêmes malheurs : tout leur fut commun. On eût dit que la nature s'était plu à former un seul homme en deux êtres. Aussi a-t-on dit de leur existence phénoménale : « Chacun était deux, tous deux étaient un. » Leur famille jouissait d'une grande considération dans le département de la Gironde. Faucher père, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Michel, y exerçait les fonctions de commissaire des guerres ; il fit donner à ses enfants, qu'on appelait déjà les *Jumeaux de La Réole*, une éducation forte et brillante. A l'âge de quinze ans, il les fit admettre dans les chevau-légers de la maison du roi. Par un goût singulier chez des militaires, durant les loisirs de garnison, ils étudièrent, et se firent recevoir avocats. En 1780 ils passèrent, en qualité d'officiers, dans un régiment de dragons. Jusqu'en 1789 les frères Faucher restèrent dans l'oubli, ne s'occupant que d'études scientifiques et littéraires. A cette époque, ils vinrent à Paris. Partisans d'une sage réforme, et dévoués aux intérêts du peuple, ils se lièrent avec Necker, Bailly et Mirabeau. En 1791 César fut nommé président du district de La Réole et commandant des gardes nationales de la Gironde. Constantin fut en même temps nommé commissaire du roi et chef de la municipalité du même district. Leur administration fut signalée par les services qu'ils rendirent au pays, alors affligé par la disette et les inondations. Lorsqu'en 1793 l'ennemi envahit les frontières, et que la guerre civile éclata dans la Vendée, les frères Faucher formèrent un corps franc d'infanterie connu sous le nom d'*enfants de La Réole*, et qui fut dirigé sur la Vendée. Dans cette guerre malheureuse, César et Constantin firent preuve du même courage, coururent les mêmes dangers et obtinrent successivement, sur les mêmes champs de bataille, les mêmes grades. A Fontenay, Constantin reçoit un coup de sabre ; César, blessé, se précipite au-devant de lui, le couvre de son corps, panse sa blessure, et ne reparaît à l'armée que lorsque son frère guéri peut y reparaître avec lui. Le 13 mai 1793, à l'attaque de la forêt de Vouvans, Constantin est démonté ; César accourt à son secours ; son cheval tombe aussi percé de coups, lui-même est atteint de dix coups de sabre et d'une balle dans la poitrine ; mais leurs cavaliers [illegible] à fond qui les dégage tous deux et [illegible] victoire. Après une nouv[illegible] mune aux deux frères, ils [illegible] més généraux de brigade. Les nombre[illegible] sures qu'ils avaient reçues les forcèren[illegible] le service ; enfants de la Gironde, les fr[illegible] cher n'avaient pas caché leur attacher[illegible] les girondins, dont ils partageaient [illegible] ments ; aussi, accusés de fédéralisme, arrêtés par les ordres du représentant Laignelot, et traduits, le 1[er] janvier [illegible] vant le tribunal révolutionnaire séant [illegible] fort. Leur condamnation à mort, pro[illegible] décidée, les trouva résignés : déjà [illegible] montés sur les premières marches de l'[illegible] lorsque le représentant du peuple L[illegible] l'ordre de surseoir à l'exécution. Le [illegible] fut revisé, le jugement annulé, et bie[illegible] ils furent remis en liberté. L'état de l[illegible] était tel à cette époque qu'on fut obl[illegible] reporter en litière à La Réole. Cependant [illegible] rappelés au service et destinés pour l'[illegible] Rhin et Moselle ; leurs infirmités ne [illegible] mettaient plus un service actif, et Kl[illegible] ami, écrivait à cette occasion : « Ils n[illegible] plus aller en avant ; mais qu'on les pla[illegible] pièces de position, cela leur conviendr[illegible] connais, ils n'aiment point à aller en [illegible] Bonaparte, devenu premier consul, no[illegible] avril 1800, Constantin Faucher sous-pr[illegible] Réole, et le 15 mai de la même an[illegible] membre du conseil général de la Girond[illegible] plirent ces fonctions jusqu'en 1803, [illegible] laquelle ils donnèrent ensemble leur d[illegible] Rentrés dans la vie privée, ils se livrè[illegible] opérations commerciales. La majeure [illegible] leurs biens était engagée dans la banq[illegible] toriale ; la faillite de cet établissement [illegible] enleva ; ils résolurent alors de termi[illegible] jours à La Réole dans l'obscurité. [illegible] qu'en 1814 ils virent le territoire fra[illegible] vahi, leur patriotisme se réveilla ; [illegible] ment auquel ils étaient tout à fait [illegible] faillit les compromettre. Le 12 mars 1[illegible] deaux ouvrit ses portes aux Anglais, [illegible] poste fut placé à Saint-Macaire ; le dépôt [illegible] qui était en ce moment à La Réole, [illegible] poste ; on accusa aussitôt les frères Fa[illegible] voir organisé ce coup de main ; il n'y [illegible] de preuves pour les poursuivre, mais [illegible] tion n'en subsista pas moins dans l'esp[illegible] catif de la réaction, et plus tard elle f[illegible] velée avec plus de succès. Appelés à [illegible] la fin de 1814, par des affaires parti[illegible] les frères Faucher s'y trouvaient e[illegible] 20 mars 1815 ; séduits, entraînés pa[illegible] messes que Napoléon faisait alors d'as[illegible] libertés constitutionnelles, César et C[illegible] consentirent à descendre encore une [illegible] l'arène politique. César fut nommé rep[illegible] par le collége électoral de La Réole, et C[illegible]

. Le 14 juin tous deux fu-
de la Légion d'Honneur et
maréchaux de camp à l'armée
lorsque le dé-
t de siége,
des arron-
Le 21 juillet
, commandant à Bordeaux,
frères que, par suite d'une
donnée par Louis XVIII, rentré
nt immédiatement cesser leurs
atin fit aussitôt part de cet
mandant de la gendarmerie, seul
ce moment à La Réole, et le
qualité de maire, il fit enlever
lores qui flottaient sur les édi-
et les fit remplacer, par des dra-
; puis, ce devoir rempli, il résigna
de maire entre les mains du pré-
22 juillet des soldats détachés, de
la ville, insultèrent le drapeau royal
èrent. La ville ne prit aucune part
envers le gouvernement,
fut point troublée. Cepen-
e de cet attentat parvint bientôt
on, comme toutes les rumeurs pu-
les ments d'agitation, elle prit
antesques. Les vieilles haines
forcenés, qui prenaient le
aires royaux, accompagnés d'un
s aveu, arrivèrent le 24 à
ent retentir l'air de leurs me-
« A bas les frères Faucher! à
La Réole! » Cet état de dé-
du 25 au 30. Durant ce temps, les
er, sans cesse menacés, avaient dû
x autorités une protection et pren-
ures pour leur défense. Le 29 juillet
rit au général Clauzel une lettre
ervit contre eux, et dans laquelle on
ut ces mots : « Dans cet état de
e maison est réellement en état de
moment où nous écrivons, nos
, nos avenues éclairées, le corps
en défense, et nous ne craignons
rtion de la garnison. » Le général
moment où il reçut cette lettre, venait
qu'il était lui-même porté sur la
ription insérée dans l'ordonnance du
t dans laquelle figuraient les noms
l Ney, de Labédoyère, de Réal, etc.
t plus préoccupé de sa position que
autres, le général se contenta d'en-
lettre au préfet, afin qu'il fît droit
ons qu'elle pouvait contenir. Le
voir lu la lettre, rendit, le 29 juil-
dans lequel il est dit : « Con-
la lettre signée *César* et *Cons-*
cher résulte l'aveu que les frères
leur maison un amas d'armes,
réuni des individus armés,
ant de la gendarmerie du

département de la Gironde de faire une perquisition dans la maison des frères Faucher. » Cet officier exécuta l'ordre; et voici, d'après son procès-verbal, ce qu'il y trouva : deux fusils doubles de chasse, huit fusils simples de chasse, dont trois hors de service, un fusil de munition, une carabine de chasse, deux pistolets en cuivre, une paire idem d'arçon, trois sabres de cavalerie légère, deux briquets sans fourreaux, huit petits pétards, et sept piques, dont deux pour drapeaux. On trouva en outre trente-neuf cartouches de guerre et six pierres à fusil. A peine cette visite domiciliaire était-elle terminée que l'ordre d'arrêter César et Constantin Faucher arriva, et le même jour ils furent conduits dans les prisons de la ville. Deux jours après, sur l'ordre du procureur général de la ville de Bordeaux, ils furent transférés au fort du Ha, non sans courir de grands dangers, car plus de six cents furieux étaient allés au-devant d'eux sur le chemin de Bouhaut, manifestant hautement l'intention de les massacrer; mais le capitaine de gendarmerie, pour soustraire ses prisonniers à leur fureur, les avait fait embarquer secrètement sur un bateau qui les conduisit jusqu'à Bordeaux. Après un mois environ d'une étroite captivité dans la partie du fort du Ha appelée *la Tour*, ils furent interrogés, et apprirent, à leur grande surprise, qu'ils étaient accusés d'avoir résisté aux ordres du gouvernement; d'avoir conservé, malgré sa volonté, le commandement dont ils avaient été chargés pendant les Cent Jours; d'avoir excité les citoyens à la guerre civile, en réunissant chez eux des personnes armées qui faisaient un service militaire; d'avoir enfin détourné des soldats du roi, en les engageant à se joindre à la bande d'un chef de partisans nommé Florian. L'instruction était arrivée à son terme; les débats allaient s'ouvrir, il fallait choisir un défenseur. Les frères Faucher avaient eu pendant longtemps des relations d'estime et d'amitié avec un avocat de Bordeaux qui depuis a occupé un poste éminent dans les régions parlementaires; ils s'adressèrent à lui pour le prier de se charger de leur défense, ils furent refusés! L'abbé Montgaillard dit à ce sujet dans son *Histoire de France :* « L'avocat poussa la réserve jusqu'à refuser d'eux un magnifique camée antique, représentant la tête de Démosthène, que César Faucher avait rapporté d'Italie. Il ne voulait rien conserver qui pût lui rappeler d'anciens et bons amis qu'il effaçait de son souvenir dès l'instant qu'ils avaient trahi la cause de la légitimité. » Ce ne fut pas, du reste, la seule déception qui vint attrister les derniers moments des Jumeaux de La Réole; le barreau de Bordeaux, illustré jadis par tant d'hommes de cœur et de talent, ne put pas leur fournir un défenseur!... Deux jours seulement les séparaient de celui du jugement sans qu'ils eussent pu obtenir les pièces qui pouvaient les justifier.

du mariage des ecclésiastiques, contre l'usage des sous-introduites et autres impuretés des consciences cautérizées; Nimes, 1627, pet. in-8°.

Michel NICOLAS.

Biog. du Gard. — Haag, *La France protestante.*

FAUCHER (*César* et *Constantin*, frères), généraux français, nés à La Réole, le 20 mars 1759, fusillés à Bordeaux, le 27 septembre 1815. Nés le même jour et à la même heure, nourris, élevés ensemble, ils étaient d'une ressemblance si parfaite, que leurs parents eux-mêmes ne pouvaient les distinguer que par la couleur différente de leurs vêtements. Mêmes traits, même taille, mêmes goûts, mêmes aptitudes, mêmes succès, mêmes malheurs : tout leur fut commun. On eût dit que la nature s'était plu à former un seul homme en deux êtres. Aussi a-t-on dit de leur existence phénoménale : « Chacun était deux, tous deux étaient un. » Leur famille jouissait d'une grande considération dans le département de la Gironde. Faucher père, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Michel, y exerçait les fonctions de commissaire des guerres ; il fit donner à ses enfants, qu'on appelait déjà les *Jumeaux de La Réole*, une éducation forte et brillante. A l'âge de quinze ans, il les fit admettre dans les chevau-légers de la maison du roi. Par un goût singulier chez des militaires, durant les loisirs de garnison, ils étudièrent, et se firent recevoir avocats. En 1780 ils passèrent, en qualité d'officiers, dans un régiment de dragons. Jusqu'en 1789 les frères Faucher restèrent dans l'oubli, ne s'occupant que d'études scientifiques et littéraires. A cette époque, ils vinrent à Paris. Partisans d'une sage réforme, et dévoués aux intérêts du peuple, ils se lièrent avec Necker, Bailly et Mirabeau. En 1791 César fut nommé président du district de La Réole et commandant des gardes nationales de la Gironde. Constantin fut en même temps nommé commissaire du roi et chef de la municipalité du même district. Leur administration fut signalée par les services qu'ils rendirent au pays, alors affligé par la disette et les inondations. Lorsqu'en 1793 l'ennemi envahit les frontières, et que la guerre civile éclata dans la Vendée, les frères Faucher formèrent un corps franc d'infanterie connu sous le nom d'*enfants de La Réole*, et qui fut dirigé sur la Vendée. Dans cette guerre malheureuse, César et Constantin firent preuve du même courage, coururent les mêmes dangers et obtinrent successivement, sur les mêmes champs de bataille, les mêmes grades. A Fontenay, Constantin reçoit un coup de sabre ; César, blessé, se précipite au-devant de lui, le couvre de son corps, panse sa blessure, et ne reparaît à l'armée que lorsque son frère guéri peut y reparaître avec lui. Le 13 mai 1793, à l'attaque de la forêt de Vouvans, Constantin est démonté ; César accourt à son secours ; son cheval tombe aussi percé de coups, lui-même est atteint de dix coups de sabre et d'une balle dans la poitrine ; mais leurs cavaliers e[...] à fond qui les dégage tous deux et [...] victoire. Après une nouv[...] mune aux deux frères, ils [...] més généraux de brigade. Les [...] sures qu'ils avaient reçues les forcèren[...] le service ; enfants de la Gironde, les F[...] cher n'avaient pas caché leur attacher[...] les girondins, dont ils partageaient [...] ments ; aussi, accusés de fédéralisme, arrêtés par les ordres du représentant Laignelot, et traduits, le 1er janvier [...] vant le tribunal révolutionnaire séant [...] fort. Leur condamnation à mort, pro[...] décidée, les trouva résignés : déjà [...] montés sur les premières marches de l'[...] lorsque le représentant du peuple L[...] l'ordre de surseoir à l'exécution. L[...] fut revisé, le jugement annulé, et bie[...] ils furent remis en liberté. L'état de l[...] était tel à cette époque qu'on fut obl[...] reporter en litière à La Réole. Cependan[...] rappelés au service et destinés pour l[...] Rhin et Moselle ; leurs infirmités ne [...] mettaient plus un service actif, et Kl[...] ami, écrivait à cette occasion : « Ils n[...] plus aller en avant ; mais qu'on les pla[...] pièces de position, cela leur conviendr[...] connais, ils n'aiment point à aller en [...] Bonaparte, devenu premier consul, no[...] avril 1800, Constantin Faucher sous-pr[...] Réole, et le 15 mai de la même an[...] membre du conseil général de la Girond[...] plirent ces fonctions jusqu'en 1803, [...] laquelle ils donnèrent ensemble leur d[...] Rentrés dans la vie privée, ils se livrè[...] opérations commerciales. La majeure [...] leurs biens était engagée dans la banq[...] toriale ; la faillite de cet établissement [...] enleva ; ils résolurent alors de termi[...] jours à La Réole dans l'obscurité. [...] qu'en 1814 ils virent le territoire fra[...] vahi, leur patriotisme se réveilla ; [...] ment auquel ils étaient tout à fait [...] faillit les compromettre. Le 12 mars 1[...] deaux ouvrit ses portes aux Anglais, [...] poste fut placé à Saint-Macaire ; le dépôt [...] qui était en ce moment à La Réole, [...] poste ; on accusa aussitôt les frères Fa[...] voir organisé ce coup de main ; il n'y [...] de preuves pour les poursuivre, mais [...] tion n'en subsista pas moins dans l'esp[...] catif de la réaction, et plus tard elle f[...] velée avec plus de succès. Appelés à P[...] la fin de 1814, par des affaires parti[...] les frères Faucher s'y trouvaient e[...] 20 mars 1815 ; séduits, entraînés pa[...] messes que Napoléon faisait alors d'as[...] libertés constitutionnelles, César et C[...] consentirent à descendre encore une [...] l'arène politique. César fut nommé rep[...] par le collége électoral de La Réole, et C[...]

Le 14 juin tous deux fu-
la Légion d'Honneur et
chaux de camp à l'armée
es. Enfin, lorsque le dé-
nis t de siége,
arron-
La juillet
, commandant à Bordeaux,
x frères que, par suite d'une
s par Louis XVIII, rentré
édiatement cesser leurs
aussitôt part de cet
de la gendarmerie, seul
ce moment à La Réole, et le
sa qualité de maire, il fit enlever
tricolores qui flottaient sur les édi-
et les fit remplacer, par des dra-
puis, ce devoir rempli, il résigna
de maire entre les mains du pré-
22 juillet des soldats détachés, de
la ville, insultèrent le drapeau royal
èrent. La ville ne prit aucune part
l'hostilité envers le gouvernement,
ilité ne fut point troublée. Cepen-
relle de cet attentat parvint bientôt
on, comme toutes les rumeurs pu-
s les moments d'agitation, elle prit
ns gigantesques. Les vieilles haines
des forcenés, qui prenaient le
aires *royaux*, accompagnés d'un
gens sans aveu, arrivèrent le 24 à
s faisaient retentir l'air de leurs me-
: « A bas les frères Faucher! à
aux de La Réole! » Cet état de dé-
du 25 au 30. Durant ce temps, les
r, sans cesse menacés, avaient dû
autorités une protection et pren-
res pour leur défense. Le 29 juillet
écrit au général Clauzel une lettre
servit contre eux, et dans laquelle on
out ces mots : « Dans cet état de
re maison est réellement en état de
moment où nous écrivons, nos
là, nos avenues éclairées, le corps
en défense, et nous ne craignons
rtion de la garnison. » Le général
moment où il reçut cette lettre, venait
qu'il était lui-même porté sur la
cription insérée dans l'ordonnance du
s laquelle figuraient les noms
ey, de Labédoyère, de Réal, etc.
plus préoccupé de sa position que
autres, le général se contenta d'en-
lettre au préfet, afin qu'il fît droit
ns qu'elle pouvait contenir. Le
voir lu la lettre, rendit, le 29 juil-
dans lequel il est dit : « Con-
la lettre signée *César* et *Cons-*
cher résulte l'aveu que les frères
s leur maison un amas d'armes,
réuni des individus armés,
nt de la gendarmerie du département de la Gironde de faire une perquisition dans la maison des frères Faucher. » Cet officier exécuta l'ordre; et voici, d'après son procès-verbal, ce qu'il y trouva : deux fusils doubles de chasse, huit fusils simples de chasse, dont trois hors de service, un fusil de munition, une carabine de chasse, deux pistolets en cuivre, une paire idem d'arçon, trois sabres de cavalerie légère, deux briquets sans fourreaux, huit petits pétards, et sept piques, dont deux pour drapeaux. On trouva en outre trente-neuf cartouches de guerre et six pierres à fusil. A peine cette visite domiciliaire était-elle terminée que l'ordre d'arrêter César et Constantin Faucher arriva, et le même jour ils furent conduits dans les prisons de la ville. Deux jours après, sur l'ordre du procureur général de la ville de Bordeaux, ils furent transférés au fort du Ha, non sans courir de grands dangers, car plus de six cents furieux étaient allés au-devant d'eux sur le chemin de Bouhaut, manifestant hautement l'intention de les massacrer; mais le capitaine de gendarmerie, pour soustraire ses prisonniers à leur fureur, les avait fait embarquer secrètement sur un bateau qui les conduisit jusqu'à Bordeaux. Après un mois environ d'une étroite captivité dans la partie du fort du Ha appelée *la Tour*, ils furent interrogés, et apprirent, à leur grande surprise, qu'ils étaient accusés d'avoir résisté aux ordres du gouvernement; d'avoir conservé, malgré sa volonté, le commandement dont ils avaient été chargés pendant les Cent Jours; d'avoir excité les citoyens à la guerre civile, en réunissant chez eux des personnes armées qui faisaient un service militaire; d'avoir enfin détourné des soldats du roi, en les engageant à se joindre à la bande d'un chef de partisans nommé Florian. L'instruction était arrivée à son terme; les débats allaient s'ouvrir, il fallait choisir un défenseur. Les frères Faucher avaient eu pendant longtemps des relations d'estime et d'amitié avec un avocat de Bordeaux qui depuis a occupé un poste éminent dans les régions parlementaires; ils s'adressèrent à lui pour le prier de se charger de leur défense, ils furent refusés! L'abbé Montgaillard dit à ce sujet dans son *Histoire de France :* « L'avocat poussa la réserve jusqu'à refuser d'eux un magnifique camée antique, représentant la tête de Démosthène, que César Faucher avait rapporté d'Italie. Il ne voulait rien conserver qui pût lui rappeler d'anciens et bons amis qu'il effaçait de son souvenir dès l'instant qu'ils avaient trahi la cause de la légitimité. » Ce ne fut pas, du reste, la seule déception qui vint attrister les derniers moments des Jumeaux de La Réole; le barreau de Bordeaux, illustré jadis par tant d'hommes de cœur et de talent, ne put pas leur fournir un défenseur!... Deux jours seulement les séparaient de celui du jugement sans qu'ils eussent pu obtenir les pièces qui pouvaient les justifier.

Quelques-unes de ces pièces, qui pouvaient compromettre des autorités intéressées à ce que les débats fussent courts, avaient disparu. Le 22 septembre le conseil de guerre permanent de la 11e division militaire s'assembla au Château-Trompette. Les accusés se présentèrent sans défenseur. Cette difficulté fut bientôt levée. Le conseil, considérant que le refus des défenseurs choisis par les accusés, ou nommés d'office par le rapporteur, et l'impossibilité d'en trouver un, ne pouvait retarder la convocation ni le terme de sa séance, en conformité de l'art. 20 de la loi du 13 brumaire an v, ordonna qu'il serait passé outre aux débats. En conséquence, il fut procédé aux interrogatoires. Les débats restèrent inconnus; le soir du second jour le jugement fut prononcé : César et Constantin Faucher furent condamnés à mort. Lecture du jugement leur fut donnée dans la nuit du 24 au 25, à deux heures du matin. Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, et se tinrent étroitement embrassés pendant quelques moments. Les instances de leur famille les déterminèrent à se pourvoir en revision; cette fois du moins, pour l'honneur du barreau, ils trouvèrent des défenseurs. Me Roullet, avocat consultant, se chargea de faire valoir les moyens de cassation; son peu d'habitude de plaider lui ayant fait désirer qu'il lui fût adjoint un conseil, Me Denucé, bâtonnier de l'ordre, désigna pour former ce conseil, dont il consentit à faire partie lui-même, Mes Albespi, Emerigo et Gergères. Six moyens de nullité furent présentés le 26 septembre devant le conseil de révision, qui confirma purement et simplement le jugement du conseil de guerre. César et Constantin apprirent avec résignation qu'il ne leur restait plus d'espoir. « Le terme ordinaire de la vie, dirent-ils à l'un de leurs défenseurs qui témoignait devant eux sa douleur et ses regrets, est de soixante ans; nous en avons cinquante-six : ainsi ce n'est que de quatre ans que s'abrège le terme probable de notre existence. » Ils passèrent la nuit du 26 et la matinée du 27 à faire leurs dernières dispositions. Avertis que le moment de l'exécution était arrivé, César et Constantin se couvrirent de vêtements pareils, et craignant qu'au moment suprême leur sensibilité n'affaiblît la fermeté de leur courage, ils se donnèrent le dernier baiser avant de sortir de leur cachot. Pendant le trajet, qui dura près d'une heure, ils marchèrent d'un pas ferme, se donnant le bras, et sans perdre un instant ce calme sans ostentation qu'ils avaient conservé depuis leur arrestation; ils saluèrent avec reconnaissance quelques amis qui n'avaient pas craint de se trouver sur leur passage pour leur donner une dernière preuve d'affection. Arrivés au lieu du supplice, ils refusèrent de se laisser bander les yeux et de se mettre à genoux; puis, se pressant affectueusement la main et présentant la tête haute, leur poitrine découverte, ils attendirent la mort. César, d'une voix ferme, commanda le feu, et ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre. Ce fut ainsi que ces deux frères, nés le même jour, à la même heure, après avoir, pendant cinquante-six ans, vécu de la même vie, goûté les mêmes plaisirs, couru les mêmes dangers, tombèrent le même jour sous les mêmes coups. Une longue pierre indique seule dans le cimetière de la Chartreuse l'endroit où reposent les deux Jumeaux de La Réole. A. JADIN.

Moniteur universel, ann. 1815, nos 581, [illegible], [illegible], [illegible]-1093. — *Mosaïque du Midi*. — *Renseignements particuliers*.

FAUCHER (*Léon*), économiste et publiciste français, né à Limoges, le 8 septembre 1803, mort à Marseille, le 14 décembre 1854. Amené tout enfant à Toulouse, il fit son éducation au collége de cette ville, en passant une partie de ses nuits à exécuter des dessins de broderie, afin d'être en état de continuer ses études et pour venir en aide à sa mère. Sans fortune, mais ayant le goût des études sérieuses, il vint à Paris avec l'idée de se vouer à l'enseignement. Il commença d'abord par être répétiteur cl maître de pension de la Chaussée d' il entra chez M. Dailly, maître de poste, précepteur de ses enfants. En 1827, il fut concours, déclaré admissible à l'agrégat les classes de philosophie; mais il ne p nir à se placer dans l'université. En 1o2o trouve discutant avec les saint-simoniens leurs réunions publiques. Il se tourna dès vers la littérature, et commença par tr grec *Les Aventures de Télémaque*, blia, dans les *Annales de l'Institut* *pondance archéologique de Rome*. l'exp d'un vase peint trouvé à Nola, une adressée à M. Panofka sur les mo crits par les poëtes. Il salua avec en la révolution de 1830, et fut bientôt pelé à prendre une part active aux lutte presse politique. Léon Faucher entra d'ab journal *Le Temps*. « Il refusa, dit M. L. de vergne, de s'associer à l'ardente croisade de Carrel contre la monarchie nouvelle, et tout en se plaçant dans les rangs de l'opposition de che, où l'appelaient ses convictions, il porta ses opinions une modération qui n'ex l'énergie. Ses principaux articles du *Te* rent des fragments sur la philosophie toire : il n'arriva que progressivement à la tique proprement dite. » Il essaya bi créer un journal du dimanche, qu'il i *Bien public*. Ce journal ne put se m faute d'un capital suffisant pour suppo charges prolongées du premier étab et Léon Faucher s'imposa spo lourds sacrifices pour désintéresser naires. En 1833 et 1834 il eut la *Constitutionnel*, qu'il lança dans l'op de la gauche dynastique. La faiblesse par les propriétaires de ce journal dans un

vec *Le National* à propos de la créa-
a *Presse* le détermina à se retirer. Il
Courrier français, et à la mort
il devint rédacteur en
r.
e dans la presse périodique,
posa carrément sa personnalité
ses articles. Ce n'était guère l'usage
, pour der plus de li-
nt, comme
sociétés ano-
collectif. La hardiesse de Léon
Il se fit plus rapidement con-
des grands défenseurs de la coalition,
des conseils habituels du minis-
mars 1840, présidé par M. Thiers.
incontestable ne suffit pas pour pré-
mille qu'il dirigeait du coup qui lui
par l'établissement de la presse à bon
1842 *Le Courrier français* changea
et les nouveaux propriétaires annon-
ntion d'en modifier la couleur. Léon
na immédiatement sa démission. Il
dès lors presque tout entier aux
nomiques, qui devaient illustrer son
rant parfois des articles dans le jour-
rle.
, il avait publié dans la *Revue des
ides* un article sur *L'état et la ten-
la propriété en France*, qui a été
éloge par Rossi, que Léon Faucher
tard remplacer à l'Institut; il écrivit
projet d'une grande association com-
tre la France, la Belgique, l'Espagne
, qu'il appela l'*Union du Midi*, et
servir de contre-poids à l'association
allemande. En 1837, il imprima, au
jeunes libérés, un traité intitulé *Ré-
Prisons*. « S'écartant des routes battues
dit M. Amedee Thierry en parlant de
Faucher ne cherchait la solution du
dans des conceptions abstraites ni
d'essais tentés au dehors chez
race, de mœurs, d'état social
il se demanda ce qu'une telle insti-
être particulièrement en France,
notre passé, à nos habitudes, à notre
Partant de là, il repoussait l'empri-
cellulaire, et demandait pour les dé-
et le travail en commun, par caté-
principales étaient les condamnés
condamnés de la campagne. Ces
vaient être attachés à des colonies
avait, suivant lui, grand péril à
ateur condamné un ouvrier qu'on
dans les villes, où il augmentait
honnêtes les inconvénients de
, et s'exposait lui-même à des
nombreuses de récidive. »
descendit dans la lice où les par-
commerciale joûtaient avec
protecteur. « La nature de son
esprit, éminemment sensé et pratique, dit encore M. Am. Thierry, ne lui permit d'accepter ni les théories absolues des premiers ni l'immobilité des seconds; il voulait que non-seulement les intérêts évidents du pays, mais ses habitudes, fussent pris en grande considération dans les questions de tarif; en un mot, il regardait le temps comme le premier élément d'une réforme commerciale raisonnable. » Néanmoins, quand l'association française pour la liberté des échanges s'organisa sur le modèle de la fameuse *ligue* qui venait d'obtenir tant de succès en Angleterre, il en fut un des membres les plus zélés. Il y fit quelques discours, qui furent fort applaudis. Mais cette association étant tombée dans quelques exagérations, Léon Faucher s'en retira, par une lettre qu'il rendit publique.

Le 1er octobre 1843, il avait fait paraître dans la *Revue des Deux Mondes* un article sur *White Chapel*, qui fut le premier d'une série d'études considérables sur l'Angleterre industrielle, et qui comprirent Saint-Gilles, Liverpool, Manchester, Leeds, Birmingham, etc. Le tout fut réuni en deux volumes en 1845; c'est là le principal ouvrage de Léon Faucher, le seul qu'il ait eu le temps d'achever. « Nulle part la sagacité de l'écrivain, au jugement de M. Am. Thierry, son rare esprit d'observation et sa tendance à ramener toujours la réflexion à des résultats pratiques ne se montrèrent avec plus de variété et de vigueur. Ce livre, qui a dévoilé à nos voisins plus d'un vice de leur état social, jouit chez eux d'une estime qui honore les savants français, et la France peut y trouver, par la comparaison des deux pays, tantôt un encouragement à des réformes salutaires, tantôt un préservatif contre des engouements irréfléchis. »

Vers le même temps, Léon Faucher lut à l'Académie des Sciences morales et politiques des *Recherches sur l'or et sur l'argent considérés comme étalons de la valeur*. Un des premiers collaborateurs du *Journal des Économistes*, il y fit un grand nombre d'articles sur les questions économiques à l'ordre du jour, notamment sur les tarifs de douanes, objets constants de ses études. Ses travaux l'avaient naturellement porté à s'occuper des grandes questions industrielles. Quand de puissantes compagnies se constituèrent, à l'instar de celles de l'Angleterre, pour établir des chemins de fer en France, celle qui avait pour but l'exploitation de la ligne de Paris à Strasbourg l'appela dans son sein en qualité de membre du conseil d'administration. Il avait acquis une grande importance comme publiciste. Il voulut tenter la vie politique comme député. Aux élections générales de 1846, il l'emporta sur M. Chaix d'Est-Ange dans la ville manufacturière de Reims, où ses opinions en matière de tarifs lui avaient concilié de vives sympathies.

A la chambre, il se plaça sur les bancs de la gauche. Il traita, à la tribune, quelques ques-

tions économiques et parla notamment sur l'organisation des banques, en demandant dès 1847 la création des billets de cent francs. Il proposa aussi la révision des tarifs sur les substances alimentaires et sur les fers.

Un des promoteurs de la réforme électorale, il s'associa à ce qu'on a appelé la *campagne des banquets patriotiques;* protestant néanmoins de toutes ses forces contre ce qui pouvait sortir des voies constitutionnelles. Ainsi nous le voyons figurer, le 31 août 1847, au banquet réformiste de Reims, où il prononça un long discours, qu'il termina par ce toast : « A la réforme électorale, qui comprend toutes les réformes ! » Mais il refusa ensuite d'assister au banquet de la capitale, malgré les clameurs soulevées contre lui dans son propre parti. Cependant, quand il vit la gauche constitutionnelle engagée dans la plus ardente résistance, il crut ne pas devoir reculer, et il signa la mise en accusation des ministres. La révolution de Février emporta monarchie, ministère et chambre.

« Quand les anciennes oppositions, un moment englouties dans le naufrage, sentirent, dit M. de Lavergne, le devoir de relever les ruines qu'elles avaient faites, L. Faucher entra, avec sa résolution ordinaire, dans cette croisade réparatrice. » Dès le 1er avril 1848, il publiait dans la *Revue des Deux Mondes* une première étude sur *L'Organisation du travail.* Il y combattait, suivant son expression, des « doctrines qui élevaient le désordre à la hauteur d'une théorie ». Élu représentant à l'Assemblée constituante par le département de la Marne, il lutta contre les tendances révolutionnaires avec une nouvelle énergie, et conquit une des premières places dans l'Assemblée. Dès le 27 mai, il développait une proposition tendant à ouvrir un crédit de 10 millions pour l'établissement d'ateliers nationaux appliqués aux travaux de terrassement des grandes lignes de chemins de fer. Son but était d'employer les bras oisifs à des travaux utiles, et d'éloigner de la capitale cette masse de travailleurs inoccupés et mal payés, que le gouvernement provisoire avait enrégimentés sous le nom d'*ateliers nationaux.* « Seriez-vous bien rassurés, s'écriait Léon Faucher, si l'on vous disait qu'il y a là autour de vous une armée de cent vingt mille hommes sans discipline, sans organisation, vivant pour la plupart dans l'oisiveté, véritables lazzaroni tout prêts à devenir des prétoriens ? » Dans la discussion sur la limitation des heures de travail, il prit la parole pour s'opposer à cette mesure, qui devait gêner la liberté des transactions. Il attaqua aussi plus tard la proposition de M. Turck et autres, qui demandaient l'émission de deux milliards de titres hypothécaires sous la garantie du gouvernement. « Le papier-monnaie, disait-il à cette occasion, c'est de la fausse monnaie. » Dans un rapport qu'il fit à l'Assemblée au nom de son comité des finances, dont il faisait partie, il repoussa la proposition de M. Po[...] tendait à remplacer l'impôt des quara[...] centimes, l'impôt sur les créances hyp[...] et l'impôt sur les successions, par [...] forcé de 200 millions. A diverses rep[...] défendit le principe du cautionnement d[...] naux, demanda la suppression des clubs, [...] battit presque toutes les mesures financ[...] gouvernement provisoire. Il ne se fit p[...] remarquer par ses attaques contre la com[...] exécutive et par la lutte ardente qu'il [...] contre le parti *montagnard.*

Après l'élection du président de la rép[...] il fut nommé ministre des travaux pu[...] 20 décembre 1848. Quelques jours après [...] crosse lui succédait dans ce départemen[...] même remplaçait M. Léon de Maleville [...] nistère de l'intérieur. Son premier soi[...] rappeler à leur poste la plupart des préfe[...] sous-préfets révoqués par la rév[...]n[...] n'avons pas en France, disait-il, d[...] *de rechange.* » Par ses soins actifs et éne[...] tout reçut une impulsion nouvelle. On [...] quelle résolution il comprima le désordre [...] journée du 29 janvier 1849. Attaqué viol[...] à l'Assemblée, il tint tête à l'orage, [...] nisa cet ensemble de mesures qui forcèr[...] ralement l'Assemblée constituante à se [...] Les élections à l'Assemblée législative [...] sous son influence. A la veille des élec[...] adressa à tous les préfets une dépêche [...] phique dans laquelle il leur disait que la [...] sition de blâme faite par M. Jules Favre [...] le ministère, à propos des affaires d'Ital[...] été repoussée par l'Assemblée. « Ce vote [...] tait-il, consolide la paix publique; les ag[...] n'attendaient qu'un vote de l'Assemblée [...] au ministère pour courir aux barricades [...] renouveler les journées de juin. Paris e[...] quille. Parmi les représentants du dé[...] ont voté pour l'ordre du jour et pour le [...] nement : MM.....; se sont abstenus ou [...] absents : MM..... » Cette dépêche fut [...] d'une discussion pleine de tumulte. On y [...] manœuvre électorale, et l'on parla d'ann[...] élections faites sous l'influence de cett[...] mais la majorité renvoya cette question [...] semblée législative. Cependant le ministè[...] blait rendre tous ceux qui n'avaient p[...] pour le gouvernement solidaires avec le[...] tiers. Léon Faucher s'empressa de dé[...] une pareille intention, et allégua, pour [...] de la publicité des votes, qu'il n'avait f[...] ticiper sur la publication du *Moniteur.* [...] plications furent mal accueillies. M. O. [...] son collègue et président du conseil, n'[...] défendre les termes de la dépêche. [...] semblée adopta un ordre du jour [...] lequel elle blâmait la dépêche du [...] l'intérieur aux préfets en date du 1[...] l'issue de la séance, Léon Faucher [...] démission entre les mains du p[...]

ne. Du reste, amis et ennemis se plai- le ses ... s brusques, de son abord sévère ; on lui reconnaissait une ... ne pouvaient ébranler ni ...

... janvier 1849, l'Académie des ... et politiques avait choisi Léon ... un de ses membres dans la ...

... l'élut à une grande ... l'Assemblée législative. Un des ... de cette assemblée fut une sorte envers l'ancien ministre. A la suite elle valida les élections attaquées, décision qui infirmait moralement ... stituante. A plusieurs reprises, ... lative nomma Léon Faucher ... sident. ... parfois à des majorités assez ... uent de toutes les commis- ..., et notamment de celle qui ... la fameuse loi du 31 mai 1850, avait pour but de restreindre autant le s... e universel, commission ... rapporteur, il eut souvent ... « S'il ne s'y montra pas ... des renommées oratoires qui l'a- ...efois, dit M. de Lavergne, il ... des qualités qui étaient alors ... la précision et la fermeté. » Il ... nt de M. Grévy, qui de- ... au chemin de fer de Lyon par ... ort remarquable sur la pro- ... ud, qui voulait que les tra- ... ussent adjugés aux associations ...; il attaqua la proposition de Saint- ... relativement à l'usure, et soutint la li- ... en matière de prêts à intérêts; ... défendit jusqu'à la fin la loi du 31 mai, ... l'application de ses principes aux ... nicipales.

... temps il fournit à la *Revue des* ... des articles importants sur les ... cières, par exemple : sur l'*Impôt* ... sur la *Reprise des payements en* ... *la Banque de France;* sur les ... le 1850 *et de* 1851; sur les *Banques* ... sur la *Demonetisation de l'or*, etc. ... antérieures, dit M. de Lavergne, l'a- ... a traiter à fond les problèmes éco- ... soulevait le socialisme; il fut à cet ... en tout, le plus hardi champion ... On peut signaler entre autres ... prononcé à la tribune sur l'organisa- ... travaux publics, et un examen du *Bud-* ... publié dans la *Revue.* »

... l'Assemblée législative, partagée ... fractions, traînait péniblement ... unie seulement pour résister, ... hétérogène, la minorité tur- ... en lutte avec elle-même, ne ... Chaque jour le pouvoir exé- ... la faiblesse de ce corps dé- libérant, que la constitution avait pourtant voulu établir au-dessus de tout pouvoir, et profitait de ses divisions. Dans les partis qui composaient cette assemblée, il en était un qui avait rêvé le gouvernement parlementaire avec la présidence de Louis-Napoléon. C'est à ce parti-là, selon M. de Lavergne, qu'appartenait Léon Faucher, et ce fut pour essayer de réaliser ce programme qu'il rentra dans le ministère au mois d'avril 1851. Il y resta six mois, mais sans pouvoir conjurer le choc qui se préparait entre le président et l'Assemblée. La révision de la constitution ayant été repoussée, le président voulut revenir au suffrage universel. Léon Faucher, qui croyait à la vertu du suffrage restreint, donna sa démission, le 26 octobre, et fut remplacé par M. de Thorigny. Quelques semaines après, l'Assemblée fut dissoute par l'acte du 2 décembre 1851.

Pendant ce second ministère, Léon Faucher avait présenté et fait adopter par l'Assemblée un projet de loi qui consacrait 50 millions à l'ouverture de la rue de Rivoli et à l'achèvement des halles centrales en participation avec la ville de Paris. A la pose de la première pierre des halles, le président lui donna le cordon de commandeur de la Légion d'Honneur. Léon Faucher fut, dit-on, surpris de cette distinction : il n'était pas encore chevalier. Toujours inquiet sur la tranquillité publique, il avait fait mettre plusieurs départements en état de siége; il avait fait attribuer au préfet de Lyon la police des communes urbaines. Son dernier acte ministériel fut encore une circulaire aux préfets pour les engager à la plus vive répression des désordres. Les découvertes des monuments du Tigre et les fouilles de Rome avaient obtenu ses encouragements. Sur le point de quitter le ministère, il créa des prix à donner chaque année aux auteurs de pièces de théâtre morales jouées sur nos premières scènes ou sur les petits théâtres.

Le jour même du 2 décembre le président de la république inscrivait son nom parmi ceux des membres de la commission consultative qu'il instituait. Léon Faucher refusa avec éclat. Il avait répondu une fois à un membre de l'Assemblée qui l'accusait de travailler sourdement à la destruction des libertés publiques : « Je ne suis rien que par la presse et par la parole, et si jamais cette tribune doit être renversée, je resterai enseveli sous ses débris! »

Depuis ce temps un noir chagrin s'était emparé de lui. Le système qu'il avait voulu fonder, l'avenir qu'il avait rêvé pour son pays, tout était détruit « La ruine de ses espérances le frappa au cœur, » dit M. de Lavergne. Nommé membre du conseil d'administration de la Société du Crédit foncier de France à sa création, il crut trouver là un aliment à son activité; il reprit aussi le cours de ses travaux économiques. L. Faucher avait épousé en 1837 Mlle Wolowska; cette union resta stérile. Atteint d'une affection de la gorge, qui prit peu à peu un caractère alarmant, il alla

passer l'été de 1854 aux différentes eaux des Pyrénées, quittant l'une pour l'autre sans trouver de soulagement. Déjà aux prises avec la fièvre, il publia dans la *Revue des Deux Mondes* un travail intitulé *Finances de la guerre*. Sympathique à l'alliance anglaise et opposé à la Russie, il analysait dans ce travail les finances de ce géant du Nord, et comparait les budgets des trois puissances qui entraient en lutte. Le gouvernement russe, alarmé de cette publication, y fit répondre par un des grands fonctionnaires de l'empire, M. Tengoborski. Le 15 novembre parut une vive réplique de Léon Faucher. Un mois après il n'était plus. Il était revenu un moment à Paris pour mettre ordre à ses affaires. Les médecins lui avaient conseillé d'aller passer l'hiver en Italie. En arrivant à Marseille il fut saisi d'une crise terrible. Après quinze jours d'une lutte violente contre la mort, il succomba à une fièvre typhoïde. Sa veuve, qui ne l'avait quitté ni jour ni nuit dans sa longue agonie, eut encore le courage de rapporter ses restes mortels à Paris, où ils ont été inhumés au cimetière du Père La Chaise.

« Si M. Léon Faucher avait vécu, dit M. L. Wolowski, il aurait donné à la France un ouvrage qui lui manque, l'histoire financière et économique de la révolution de Février. Ses travaux et la part active qu'il a prise aux débats parlementaires ont légué d'utiles et nombreux matériaux pour cette œuvre importante. Il y a plus : ces documents retracent d'une manière saisissante et avec un remarquable enchaînement les principales discussions de ces dernières années; ils forment un livre dont chaque chapitre conserve en quelque sorte la saveur de l'époque à laquelle il appartient. La lecture de ces pages permet de mesurer l'étendue de la perte qu'a faite le pays par la mort prématurée de M. Léon Faucher. Ayant à peine accompli sa cinquantième année, il aurait consacré à des travaux de haute portée le fruit de longues études et d'une expérience rudement acquise. » Pour remplir un pieux devoir, M. L. Wolowski n'a donc eu qu'à grouper ces matériaux, en respectant la forme donnée par l'auteur à l'expression de sa pensée et en y joignant des notes tracées de sa main. Il en est résulté le livre intitulé : *Mélanges d'Économie politique et de Finances*, par Léon Faucher, avec une introduction de M. L. Wolowski.

Un décret du mois d'octobre 1855 a autorisé l'Académie des Sciences morales et politiques à accepter la donation, faite par madame veuve Léon Faucher, sur la recommandation de son mari, d'une somme de 20,000 fr. pour la fondation d'une récompense de 3,000 fr. qui sera décernée tous les trois ans, par cette société savante, sous le nom de *Prix Léon Faucher*, à l'auteur du meilleur mémoire sur une question d'économie politique, ou sur la vie d'un économiste célèbre, soit français, soit étranger, proposé par ladite académie.

Léon Faucher a fait imprimer à par *tures de Télémaque, traduites en De la Réforme des Prisons;* Pari in-8°; — *L'Union du Midi; Associ douanes entre la France, la Belg Suisse et l'Espagne; avec une Intr sur l'union commerciale de la Fra la Belgique;* Paris, 1842, in-8°; — *l sur l'or et sur l'argent, considéré étalons de la valeur;* mémoire lu à l'. des Sciences morales et politiques dans le du 16 et du 23 avril 1843; Paris, 1843, *Études sur l'Angleterre;* Paris, 184 in-8°; 2e édition, considérablement au Paris, 1856, 2 vol. in-12, dans la *Bibl des Sciences morales et politiques* laumin; — *Lowell;* Reims, 1847, in-8 *Système de M. Louis Blanc, ou le l'association et l'impôt;* Paris, 184 *Du Droit au Travail;* Paris, 1849, trait de la *Revue des Deux Mondes; Situation financière et du Budget* 1849, in-8°; — *De l'Impôt sur le* Paris, 1849, in-8°, extrait de la *Deux Mondes*. Il a aussi donné des l'*Annuaire de l'Économie politiqu* lesquels on cite : *Marché aux Enfan Travail dans les maisons de détenti couvents*. Une grande partie de ses la *Revue des Deux Mondes*, de ses et de ses rapports financiers et économ retrouvent dans les *Mélanges d'Écon litique et de Finances;* Paris, 1856, 2 et in-12, faisant partie de la collection *nomistes et publicistes contempora* la *Bibliothèque des Sciences morale tiques*. L. Lou

Léonce de Lavergne, *Biographie de Léon* dans la *Revue des Deux-Mondes*, n° du 1er j — *Discours de M. Amédée Thierry aux M. L. Faucher;* dans le *Journal des Débats* du 1854. — *Dict. de la Conversation*, 2e édition. - et Bourquelot, *La Littérature française raine*. — *Dict. de l'Économie politique*. — *B presentants*. — *Moniteur*.

FAUCHET (*Claude*), historien fra le 3 juillet 1530, et non en 1529 (1) Paris, vers la fin de 1601. Contraint guerres civiles à quitter Paris, il se Provence, traînant à sa suite une par nombreuse bibliothèque. Vers 1554, il a quelque temps les études historiques e Italie le cardinal de Tournon. Député fois par celui-ci à la cour de Franc

(1) La vraie date de sa naissance a été réta près un manuscrit conservé à la Bibliothèqu et coté 997 Saint-Victor : on y lit sur la feuille « Je naquis l'an 1530, le 3e *jour de juillet*, *manche, entre cinq et six heures du matin*. C'est au milieu d'un nombre infini de dessi sans suite, de phrases, de maximes et d'anagr le genre de ce qui suit que nous avons rec seignement : « *Claude Fauchet, chaude fa du cache*. » « *Aimer Dieu, c'est recevoir luy en sa pensée*. » « *Bona mea mecum*

nouvelles du siége de Sienne et des
s entreprises, il se fit bien venir, et
tard, en souvenir des services ren-
ce de premier président de la cour
es. ch e honorable et lucrative dont
r revêtu, s'il ne s'était pas vu
e la vendre pour payer ses dettes.
our se tirer des embarras où l'a-
vie dissipée, adressait de pompeuses
a roi ou à de grands seigneurs, qui le
ement. Un jour il se rendit
a Saint-Germain, un livre nouveau
. Henri IV, traversant le jardin, aper-
. dont la barbe imposante le frappa :
-t-il, en le désignant à l'un de ses
voilà votre affaire! » A quelques
notre historien apprit la cause de
n royale : on avait fait sur son mo-
e d'un fleuve couché près d'un bassin.
n sentit blessé, et décocha les vers

dedans Saint-Germain
ages travaux le salaire :
e bronze m'a fait faire,
t courtois et benin !
ut aussi bien de faim
ur que mon image,
j'aurais fait bon voyage!
rerais des demain.
cite, Salluste, et toi
at bo. ore Padoue,
a faire la moue,
ne recoit comme moi.

beaucoup de l'épigramme, et donna à
pension de 600 écus, avec le titre
raphe. La publication de son premier
onte à l'année 1579; c'est un in-4°,
*Les Antiquitez gauloises et fran-
ntenant les choses advenues en
ans l'an du monde 3379, jusqu'à
a deux livres*. Cet ouvrage, remar-
dos d'un titre, est précédé d'un aver-
eux, ainsi conçu : « *L'autheur au*
Ces antiquitez se sentent du mauvais
ils este aussi mal menees par la
r moi-mesme, c'est-à-dire transpor-
ivers endroits, perdues, déchirees,
partie, voire prisonnieres et mises
: seulement que, n'ayant peu les ra-
l transportees hors le royaume, elles
urees en la main de ceux qui en ont
r profit, sans que je les aye peu re-
mais seulement racoustrer, sur ce que
retenu. C'est pourquoi, lecteur, tu
tant de blancs, n'ayant peu avec la
remplir ce qui defailloit en ma copie :
mon retour a Paris, j'ai trouvé ma
ipee, et en laquelle estoient mes
et plus de deux mille volumes de
s, principalement d'histoires escrites
. en tres-bon nombre. Toutes fois ce
s blancs ne rompt point telle-
, que les moyennement sçavans
ne les puissent remplir *s'ils ont*
quantité de livres; ce que je prie faire quel-
qu'un pour moi, s'il advient que je meure avant
que d'y satisfaire. Car, veu mon âge, il est temps
de songer à partir, et avant qu'estre surpris,
d'amasser ce que je veux laisser pour l'usage de
la postérité. Car jaçoit que ce quint des anti-
quitez que maintenant je donne ne soit pas en
l'estat que j'eusse bien désiré, ains seulement
publié pour conserver ceste planche de mon
bris, si me semble-il pouvoir servir, sinon
pour un autre vaisseau, à tout le moins pour
quelque parement. Que si me proumenant sur
les bords de nostre mer (Dieu merci et nostre
vaillant roy, non plus tempestée), j'en puis
recouvrer d'autres de même, j'esseray si non
d'en bastir le navire entier, dont j'avoy bien
avancé le corps, à tout le moins d'en faire as-
sez bon esquif pour vaquer à nostre antiquité,
tout obscure qu'elle est. Jouy donc, lecteur,
de ce que je te présente, en attendant le reste,
si Dieu me donne repos et longue vie. »

Fauchet compléta successivement cet ou-
vrage par les suivants, parus en 1599 : *Anti-
quités, etc., augmentées de trois livres conte-
nant les choses advenues jusqu'à l'an* 851 ;
— *Fleur de la maison de Charlemagne,
parti en trois livres, contenant les faits de
Pepin et ses successeurs depuis l'an* 851 *jus-
qu'à l'an* 840. Il faut y joindre ces deux
traités posthumes : *Déclin de la maison de
Charlemagne, divisé en quatre livres, conte-
nant l'histoire de Charles le Chauve et de ses
successeurs depuis l'an* 840-987 ; — *Origines
des Dignités et Magistrats de France*. On
a encore du même auteur : *Recueil de l'ori-
gine de la Langue et Poésie françoise, ryme
et romans, plus les noms et sommaires des
œuvres de* 127 *poëtes françois vivans avant
l'an* 1300; Paris, 1581, in-4°; — *Les Œuvres
de Corn. Tacitus, chevalier romain, tradui-
tes en françois;* Paris, 1582, in-fol.; les cinq
premiers livres sont traduits par Étienne de La
Planche, et avaient déjà paru en 1548, in-4°; le
reste est de Fauchet; — *De la ville de Paris,
et pourquoi les rois l'ont choisie pour leur ca-
pitale;* 5 pages in-4°; — *Traité des Libertez de
l'Église gallicane;* Paris, 1608, in-8°. Ces
quelques pages furent composées l'an 1591, à
l'occasion de la dissidence du pape Grégoire XIV
et du roi Henri IV; — *Pour le Couronnement
du roi Henri IV, et que pour n'être sacré il
ne laisse pas d'être roi et légitime seigneur;*
Tours, 6 janvier, 1593, et présenté au roi le 25
février suivant. A l'exception de la traduction de
Tacite, les différents ouvrages ci-dessus men-
tionnés ont été réunis sous ce titre : *Les Œuvres
de feu M. Claude Fauchet, revues et corrigées
en cette dernière édition, suppléées et aug-
mentées sur la copie, mémoires et papiers
de l'auteur de plusieurs passages et additions
en divers endroits;* Paris, 1610, in-4°, ou Ge-
nève, 1611. Cette dernière édition est une con-

trefaçon. Le manuscrit de Saint-Victor 997, dont nous avons parlé en commençant, contient entre autres les écrits autographes suivants : *Veilles, ou observations de plusieurs choses dignes de mémoire en la lecture d'aucuns autheurs françois; — De l'utilité des histoires; — Que les* Mémoires de Ph. de Commines, *tels que nous les avons, sont imparfaits; — Que la ville anciennement dite Lutèce est-il bastie là où est maintenant la Cité de Paris, et non à Melun; — Que signifie ce mot Pallefroi?* etc.

Louis LACOUR.

Nicéron, *Mémoires*, t. XXV, p. 322. — Sainte-Marthe, *Éloges*, l. V. — Du Verdier, *Bibliothèque franç.*, I, p. 138. — Goujet, *Bibl. franç.*, passim. — Lelong, *Bibl. hist.*, n° 15640. — *Catal. des Mss. de la Bibl. imp.*

FAUCHET (*Claude*), homme politique français, né à Dornes (Nièvre), le 22 septembre 1744, d'une famille aisée, décapité à Paris, le 31 octobre 1793. Après de brillantes études, il se voua à l'état ecclésiastique, et entra dans la communauté libre des prêtres de Saint-Roch à Paris. Il fut pendant quelque temps précepteur des enfants du marquis de Choiseul, parent du ministre de ce nom. Il avait à peine trente ans lorsqu'il prononça à l'Académie Française le panégyrique de saint Louis. Il fut bientôt nommé grand-vicaire de l'archevêque de Bourges Phélypeaux, puis prédicateur du roi et abbé de Montfort-Lacarre, en Bretagne. Il prononça, en 1785, l'oraison funèbre du duc d'Orléans petit-fils du régent, et l'année suivante celle de l'archevêque Phélypeaux. En 1788, ce fut lui qu'on chargea du dernier sermon de la fête de la Rosière à Surènes. Il manifesta à cette occasion l'influence que les idées nouvelles prenaient sur lui, en donnant à son discours, malgré l'innocence du sujet, une teinte politique et faisant allusion aux événements du jour. Cette manifestation, qui fut suivie de plusieurs autres, où l'abbé Fauchet témoigna hautement son enthousiasme pour les nouvelles doctrines, excita le mécontentement de la cour, et il fut rayé de la liste des prédicateurs du roi. Quand la révolution éclata, elle le trouva prêt à aider de son action ce mouvement rénovateur. En 1789 il anima de sa parole brûlante les assemblées primaires et les sections de Paris, et fut un de ceux qui conduisirent le peuple à l'attaque de la Bastille, où, le sabre en main, il guida la députation qui venait sommer le gouverneur de rendre la forteresse. Fauchet fut à cette époque nommé membre de la commune de Paris. Il coopéra à la réorganisation de l'Église, en composant le livre de la *Religion nationale*, qui fut distribué dans les départements et où il provoquait le renouvellement de sa discipline et des modifications dans ses rapports avec l'État. On peut rapporter à la même époque ses trois *Discours sur la liberté* et le *Discours sur l'accord de la religion et de la liberté*. Fauchet voyait dans ces questions, qui touchaient à ce que la conscience a de plus intime, le nœud des événements contemporains. Le 25 février 1790 il prononça dans Saint-Étienne-du-Mont l'*Oraison funèbre de l'abbé de L'Épée*, et le 21 juillet suivant l'*Éloge de Franklin*; l'un et l'autre ont été imprimés. Dans chacune de ces productions, il suit la marche ascendante des événements par une progression d'ardeur dans les opinions. A cette époque Fauchet, orateur du club de *La Bouche de Fer*, prenait une part très-active à la rédaction du journal de ce nom, journal écrit d'une manière bizarre, où l'emphase s'unit au mysticisme et touche au ridicule. En 1791 il fut nommé évêque constitutionnel du Calvados. Pendant le cours de son épiscopat il publia une brochure en faveur de la loi agraire. Poursuivi pour cette œuvre, il n'en fut pas moins appelé par les électeurs de son département à la présidence de leur assemblée électorale et envoyé député à la Législative. Dans cette assemblée, il vota contre le traitement fait aux prêtres insermentés, prétendant qu'on ne devait pas payer ses ennemis. Le Calvados le renvoya encore à la Convention. Zélé républicain, mais ennemi des excès, il vit d'un œil inquiet les tendances effrénées des exaltés, et se rapprocha dès lors des girondins. Dans le procès de Louis XVI, il vota l'appel au peuple, la prison et le bannissement après la guerre finie. La mort du roi l'affligea profondément, en lui faisant prévoir les désordres qui allaient ensanglanter l'avenir. Ses tendances politiques s'en ressentirent; il vota contre le mariage des prêtres et pour le maintien du culte catholique. A cette époque il rédigeait le *Journal des Amis*, où il développa les opinions qu'il avait déjà manifestées à la tribune et dans ses derniers votes. Cette conduite et son alliance avec la faction girondine, de laquelle il se rapprochait de plus en plus et dont il partageait le fédéralisme, le signalaient à la haine de la montagne. Il fut compris dans la liste des vingt-et-un députés dont le parti montagnard demandait la proscription. Il brava les premières dénonciations faites contre lui, et continua à exercer les fonctions de secrétaire de l'assemblée, qui lui avaient été déférées, jusqu'à la séance du 31 mai 1793, où les girondins furent décrétés d'accusation. Indigné de ce décret et pressentant le sort qui l'attendait, il abandonna le bureau de la Convention, et déclara qu'il allait se mettre sous la sauvegarde du peuple. Mais il vit en cette occasion combien la popularité est mensongère. La faveur du peuple était ailleurs; on le conjura de fuir, il refusa. « J'ai bien gâté ma vie, dit-il à ceux qui le pressaient de quitter la France; mais, quoi qu'il puisse arriver, je ne me déterminerai jamais à colporter mon existence à l'étranger, convaincu que je ne pourrais espérer une hospitalité digne de mon ancienne position. » Cependant le parti montagnard ne s'endormait pas, et provoquait de toutes ses forces la mise en accusation des girondins arrêtés le 31 mai. Le 18 juillet Chabot accusa à tribune l'abbé Fauchet de fédéralisme et complicité dans l'attentat de Charlotte Corday.

rétait à cette accusation, c'est que le ne de l'arrivée de Charlotte à Paris, il ur sa demande, conduite à la Convention, incidence qui se justifiait par ce fait, que Normande, ne connaissant personne à était adressée de préférence, pour être le dans les tribunes, à l'évêque de son i d'ailleurs ne la vit que cette seule fois. compris dans le décret d'accusation la Gironde, fut enfermé à la Concier- en fallait croire une lettre de l'abbé du 27 juillet 1797, insérée au tome IV catholiques, saisi dans sa prison r, Fauchet aurait rétracté toutes ses abjuration de son passé révolution- rentré entièrement dans le sein de la s se serait confessé et aurait confessé Sillery. Mais l'origine de ce document remière partie au moins de ces asser- s que suspecte. Les débats du procès adins furent courts, bien que trop longs le la montagne. Traduits devant le tri- volutionnaire le 25 octobre, ils furent coupables et condamnés à mort le 30; main 31 ils tombaient sous le fatal cou- l'abbé Fauchet avec eux. Tous les dis- s les sermons mentionnés plus haut, e la brochure de la *Religion nationale*, livrés à l'impression du vivant de l'au- ur compléter ses titres littéraires, il qu'on lui doit une partie du texte ... *de la Revolution* (1790-1791).

H. BOYER.

ne, *Histoire des Girondins*. — Michelet et ..., *Histoires de la Revolution*. — L'abbé Val- ..., *Vie de l'abbé Fauchet*, de Clamecy. — ... *Clergé du diocèse de Bourges*. — ... *particuliers*.

...GNY DE LUCINGE (Le comte *L.-C.-A.*) ...cier supérieur et homme politique fran- en Bresse, vers 1750, mort en Franconie, Il appartenait à l'une des familles les res de la Savoie. Entré fort jeune au ... France, le comte de Faucigny était ...olonel au régiment de Normandie ... révolution. En 1789, élu député aux ...ux par la noblesse de Bresse (1), il ... plus fougueux défenseurs des pré- s de son ordre. Il s'opposa à toute ré- ...e fit remarquer par ses violentes in- . Le 19 juin 1790, de concert avec , il voulut arrêter la lecture d'un le vicomte de Macaye, député du ..., faisait sur les troubles provoqués à ... les ultra-catholiques, et s'écria : « Il singulier qu'on nous dise tant de sottises s le souffrions! » L'assemblée décida ort devait être continué. Le 21 juin ...ite de Faucigny s'opposa vivement à la suppression des titres nobiliaires, et le 3 juillet, à ce que les députés fussent tenus d'être présents lors des fêtes de la Fédération. Le 21 août, au sujet de la censure infligée à son collègue Lambert de Frondeville, Faucigny s'élança au milieu de la salle, et s'écria : « Ceci a l'air d'une guerre ouverte de la majorité contre la minorité; et pour la faire finir, il n'y a qu'un moyen : c'est de tomber le sabre à la main sur ces gredins-là ! » Faucigny désavoua le mouvement qui l'avait entraîné, et sur la proposition de Dubois-Crancé, « l'Assemblée nationale, ayant égard aux excuses et aux témoignagnes de repentir de M. Faucigny, lui remet la peine grave qu'il avait encourue ». Le 11 avril 1791, Faucigny s'opposa à la diminution des traitements des ministres, prétendant « qu'il ne fallait pas mettre ces places au rabais, car elles n'étaient pas recherchées depuis qu'elles n'offraient plus que la perspective de la potence et du carcan ». Le 24 mai, lors d'un appel nominal sur les affaires d'Avignon, il protesta contre le secrétaire, qui ne l'appelait pas *M. le comte de Faucigny-Lucinge;* quelques membres de la gauche demandèrent son incarcération immédiate; mais la majorité s'écria : « Il est fou! » L'incident n'eut pas de suite. Faucigny signa les protestations des 12 et 15 septembre 1791, et émigra à la fin de la session. Il parut quelque temps dans l'armée de Condé, et mourut obscurément.

H. LESUEUR.

Moniteur universel, an 1790, n°s 168, 172, 184, 234, 276. an 1791, 103, 146. — *Biographie moderne*.

FAUCON (*Jean*), en latin **FALCO**, médecin espagnol, né à Sarinena (Aragon), vers 1470, mort à Montpellier, en 1532. Il étudia la médecine à Montpellier, s'y fit recevoir docteur, devint professeur en 1502, et doyen en 1529. « Ses ouvrages, dit la *Biographie médicale*, se réduisent à des commentaires lourds et prolixes, qui sont la plupart du temps plus obscurs que le texte auquel ils doivent servir de glose. » On a de lui : *Additiones ad practicam Antonii Guainerii;* Pavie, 1518, in-4°; — *Notabilia supra Guidonem;* Lyon, 1559, in-4°.

Biographie medicale.

FAUCON ou **FALCON** (*Nicolas*), historien français, né à Poitiers, vivait au commencement du quatorzième siècle. Après avoir pris l'habit de prémontré, il servit de secrétaire à Ayton, seigneur de Coucy, né en Arménie, et parent d'un autre Ayton, roi de ce pays. Il écrivit en 1305, sous la dictée d'Ayton, une *Histoire d'Orient* Deux ans après, il traduisit cet ouvrage en latin, sous le titre d'*Historia orientalis*. Un manuscrit de cette traduction, trouvé, suivant La Croix du Maine, dans la bibliothèque du roi de Navarre à Vendôme, fut imprimé d'abord par Mesnard-Molther; Haguenau, 1529, in-4°. Gryneus l'inséra dans son *Novus Orbis;* Bâle, 1532-1555, in-fol. André Muller le fit réimprimer avec Marco-Polo; Berlin, 1671, in-4°.

(1) ... par erreur que la *Biographie nouvelle des* ... le fait député de Brest.
... ...ard, petit pays de la Gascogne, dont Bayonne ...

Une traduction flamande de l'*Historia orientalis* par J.-H. Glazemacherus, a été imprimée à Amsterdam, 1664, in-4°.

Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibliothèques françaises*. — A. Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ Latinitatis*. — Dreux du Radier, *Hist. litt. du Poitou*.

* **FAUCONNIER** (*Laurence*), dame du Petit-Verdet, peintre verrier de Bourges, au seizième siècle. En 1528, elle épousa l'échevin Pragueau, auquel elle survécut, et dont elle eut une fille nommée Claude. En 1567 elle vivait encore; mais on ignore la date de sa mort. Il reste de cette artiste un beau vitrail dans une chapelle fondée par elle dans l'église Saint-Bonnet de Bourges. H. B.

La Thaumassière, *Hist. du Berry*.

* **FAUDOAS** (*Pierre-Paul*, baron DE), prélat français, né à Lalanne, le 1[er] avril 1750, mort en 1819. Il appartenait à une famille noble fort ancienne, mais d'une fortune médiocre. Entré dans les ordres, il devint titulaire de l'abbaye de Gaillac en 1788. Les événements de la révolution le firent émigrer. Rentré en France après le 18 brumaire, il se trouva compromis dans quelques menées royalistes; mais il n'en fut pas moins pourvu de l'évêché de Meaux au mois de janvier 1805. L'abbé de Faudoas s'attacha dès lors fortement à l'empereur, et à l'occasion de la bataille d'Austerlitz il publia un mandement plein de déférence pour l'homme du siècle. Il eut plus tard des relations fréquentes avec le pape Pie VII pendant sa captivité en France, et reçut du pontife des marques d'estime. L'évêque de Meaux assista à la cérémonie du champ de mai en 1815. A son retour, Louis XVIII le laissa dans une espèce de disgrâce jusqu'à sa mort. L. LOUVET.

Dictionnaire de la Conversation, supplément.

* **FAUGÈRE** (*Arnaud-Prosper*), littérateur français, né à Bergerac (Dordogne), le 17 février 1810. Chef du secrétariat au ministère de l'instruction publique en 1839, il donna sa démission lorsqu'en 1840 M. Villemain quitta ce ministère. Il entra la même année dans les bureaux du ministère des affaires étrangères, où il est aujourd'hui l'un des sous-directeurs dans la direction politique. M. Faugère débuta dans la carrière des lettres en publiant : *Vie et bienfaits de La Rochefoucauld-Liancourt*; Paris, 1835, in-8° de 36 pages Bientôt après il obtint trois fois le prix d'éloquence proposé par l'Académie Française : en 1836, pour son ouvrage intitulé *Du Courage civil, ou Lhôpital chez Montaigne*; en 1838, pour l'*Éloge de Gerson*; et en 1842, pour l'*Éloge de Blaise Pascal*. Continuant ses études sur l'auteur des *Provinciales*, M. Faugère a mis au jour : *Pensées, fragments et lettres de Blaise Pascal, publiés pour la première fois conformément aux manuscrits originaux*; Paris, 1844, 2 vol. in-8°, trad. en allemand et en anglais. Aucune édition des *Pensées* de Pascal entièrement digne de confiance n'avait encore été donnée; celle de M. Faugère, résultat d'une collation attentive des textes originaux, est très-appréciée; — *Lettres, opuscules et mémoires de madame Périer et de Jacqueline, sœurs de Pascal, et de Marguerite Périer, sa nièce, publiés sur les manuscrits originaux*; Paris, 1845, in-8°; — *Abrégé de la vie de Jésus-Christ, par Blaise Pascal; publié d'après un manuscrit récemment découvert, avec le testament de Blaise Pascal*; Paris, 1846, in-8°. — M. Faugère a traduit sous le titre de *Génie et Écrits de Pascal*, Paris, 1847, in-8° de VIII et 71 pag., un article de l'*Edinburg-Review* (numéro de janvier 1847). Enfin, M. Faugère est auteur d'une brochure politique : *Un mot de vérité sur la crise ministérielle et sa solution possible*, Paris, 1839, in-8°; et les journaux *Le Temps* et *La Constitution de 1830* l'ont compté parmi leurs rédacteurs. Il a fourni de nombreux articles à l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle* et à divers recueils périodiques, notamment au *Moniteur religieux* (dont il avait été, en 1836, l'un des fondateurs), à la *Revue du dix-neuvième siècle* et au *Correspondant*. Parmi ses travaux dans cette dernière publication, on remarque une *Notice sur Turgot* et les articles intitulés *La Circassie* et *Les Richesses de la Californie*. M. Faugère est sur le point de faire paraître un mémoire sur le *Zollverein*, qui a remporté en 1843 le premier prix dans le concours ouvert par la Société pour l'Encouragement de l'Industrie nationale. E. REGNARD.

Journal de la Librairie. — *Documents particuliers*.

FAUGÈRES (*Marguerite* BLEECKER), femme auteur américaine, née en 1771, morte à New-York, en 1801. Élevée avec soin par sa mère, qu'elle perdit de bonne heure, elle suivit son père à New-York, vers la fin de la guerre de l'indépendance. En 1792, elle épousa un médecin de cette ville, du nom de Faugères, avec lequel elle fut loin d'être heureuse. En 1796 elle se trouva réduite à vivre dans un grenier, avec son enfant. Veuve en 1798, elle devint l'auxiliaire d'une institution de New-Brunswick. En 1799 elle entreprit à Brooklyn l'éducation de plusieurs enfants appartenant aux principales familles du pays. Outre des poésies insérées dans le *Magazine* de New-York et dans l'*American Museum*, on a de Marguerite Faugères les *Mémoires* de M[me] Bleecker, sa mère; — des *Essais*; — *Bélisaire*, tragédie, 1795 ou 1796.

Prudhomme, *Biog. univ. et hist. des Femmes célèbres*.

FAUJAS DE SAINT-FOND (*Barthé*[illegible] célèbre géologue et voyageur fran[illegible], — à Montélimart, le 17 mai 1741, mort à [illegible] (Dauphiné) (1), le 18 juillet 1819. Ap[illegible] fait ses études au collége des Jésuites de Ly[illegible] il fit son droit à Grenoble, et y fut reçu av[illegible] En 1765 il devint président de la sénéch[illegible] mais, entraîné par son goût pour l'étu[illegible]

(1) Et non à Paris, comme l'écrivent les rédacteurs [illegible] la *Biographie nouvelle des Contemporains*.

il se lia avec Buffon, qui le décida à Paris, et lui fit obtenir l'emploi d'ad-aliste au Muséum, aux appointements rancs, et plus tard celui de commissaire r les mines avec un nouveau traitement Faujas parcourut alors la plus grande 'Europe, la France, l'Angleterre, l'É- Hollande, l'Allemagne, la Bohême, e Piémont, s'occupant presque exclu-'étudier la surface du globe, sa cons-les matières qui la composent. C'est ment sur les produits volcaniques qu'il s observations, et les géologues lui doi-ers documents exacts qui servirent développement de leur science. En e Velay, il découvrit, en 1775, dans e de Chenavary, une riche mine de . qu'il fit ouvrir à ses frais et dont le se servit pour la construction du uuu et quelques autres travaux pu-lui doit aussi la découverte de la *fa-le* et celle de la riche mine de fer de :Vivarais). C'est lui qui signala le pre-ltes et la grotte de Fingal dans l'île (une des Hébrides). La république aujas dans sa position au Muséum, et, e Conseil des Cinq Cents lui accorda ncs comme indemnité des dépenses : faites pour augmenter les collections et d'Histoire naturelle. Lorsque le l'Histoire naturelle reçut son organi-oelle, en 1793, Faujas fut nommé pro-Jardin des Plantes, et remplit cet em-'en 1818, époque à laquelle, devenu ctogénaire, il se retira dans ses terres ine. On a de lui : *Mémoire sur les bois ossiles trouvés en 1775 à Montéli-auphine*); Paris, 1776-1779, in-4°; - *Recherches sur la pouzzolane, sur e de la chaux et sur la dureté du avec la composition de divers ci-la manière de les employer*, etc.; et Paris, 1778, in-8°; — *Recherches lcans eteints du Vivarais et du Velay; 'iscours sur les volcans brûlants; 'ires analytiques sur le schorl, la les basaltes*, etc.; Grenoble, 1778, ec 20 planch. C'est dans cet écrit que veloppe sa théorie sur la formation des une plus ingénieuse que toutes celles alors sur ce sujet. Elle repose sur ique de l'eau, qui, suivant l'auteur, ouver infailliblement en communica-le foyer des volcans qu'elle entretient omposition; — *Mémoire sur la ma-reconnaître les différentes espèces 'ane et de les employer dans les is sous l'eau et hors de l'eau;* (Paris,, 1780, in-8°; — *Histoire le la province du Dauphiné*, avec ures; Paris, 1781 et 1782, 4 vol. *cription des expériences de la machine aérostatique de MM. Montgolfier et de celles auxquelles cette découverte a donné lieu*, suivie de *Mémoires sur le gaz inflammable, sur l'art de faire les machines aérostatiques*, etc., d'une *Lettre sur les moyens de diriger ces machines*; Paris, 1783-1784, 2 vol. in-8°, avec pl.; cet ouvrage est un des plus complets que l'on ait sur cette matière; — *Minéralogie des Volcans, ou description de toutes les substances produites ou rejetées par les feux souterrains*; Paris, 1784, in-8°; — *Essai sur l'histoire naturelle des roches de trapps*, etc.; Paris, 1788, in-12, et 1813, in-8°, avec fig.; — *Essai sur le goudron du charbon de terre et sur la manière de l'employer pour caréner les vaisseaux*; Paris, 1790, in-8°; — *Voyage en Angleterre, en Écosse et aux îles Hébrides*, etc.; Paris, 1797, 2 vol. in-8°, et in-4°, avec fig. Cet ouvrage a été traduit en allemand, augmenté des *Notes* de J. Mac-Donald, par Wiedemann; Gœttingue, 1799, et en anglais, ibid., 2 vol. in-8°. Cette relation, principalement scientifique, a été fort goûtée en Angleterre, où elle a été trouvée aussi judicieuse qu'instructive; — *Histoire naturelle de la montagne de Saint-Pierre de Maëstricht*; Paris, 1799, in-4° et in-fol.; — *Dictionnaire des Merveilles de la Nature*; Paris, 1802, 3 vol. in-8°; — *Mémoire sur le* trass *ou* tuffa volcanique *des environs d'Andernach*; dans les *Annales du Muséum d'Histoire naturelle*, avec pl., t. I, 1802; — *Description des Carrières souterraines et volcaniques de Niedermendig près Andernach, d'où l'on tire des laves poreuses*, etc.; 3 planch., ibid.; — *Mémoire sur le Caoutchouc ou Bitume élastique fossile du Derbyshire*; ibid.; — *Sur un poisson fossile trouvé dans une des carrières des environs de Nanterre* (près de Paris); avec pl., ibid.; — *Description des mines de* tuffa *des environs de Bruhl et de Liblar, connues sous les dénominations impropres de* mines de terre d'ombre *ou* de terre brune de Cologne; 2 pl., ibid.; — *Essai de Géologie, ou mémoires pour servir à l'histoire naturelle du globe*; Paris, 1803-1809, 2 vol. en 3 parties, in-8°, avec 39 pl.; la première partie traite des coquilles, des madrépores, des quadrupèdes fossiles, des bois siliceux, etc.; la seconde est relative à tous les minéraux considérés géologiquement; la troisième est consacrée à l'histoire naturelle des volcans, et forme à cet égard une minéralogie complète; — *Sur une défense fossile d'éléphant trouvée à cinq pieds de profondeur dans un* tuffa volcanique *près d'Ardres* (*Ardèche*); dans les *Annales du Muséum d'Histoire naturelle*, t. II, 1803, avec pl.; — *Sur une grosse dent de requin et sur un écusson fossile de tortue, trouvés dans les carrières des environs de Paris*; ibid., avec pl.; — *Sur deux espèces de bœufs dont on trouve les crânes fossiles en Allemagne, en France, en*

Angleterre, dans le nord de l'Amérique et dans d'autres contrées; ibid., avec pl.; — *Sur des plantes fossiles de diverses espèces qu'on trouve dans les couches d'un schiste marneux, recouvert par des laves, dans les environs de Roche-Sauve (Ardèche);* ibid., avec pl.; — *Sur quelques fossiles rares de Vestena-Nova* (Véronais); mêmes *Annales*, t. III, 1804; — *Essai d'une Classification des produits volcaniques, ou prodrome de leur arrangement méthodique;* ibid.; — *Sur un essai de culture de la* patate rouge de Philadelphie, *dans les environs de Paris;* mêmes *Annales*, t. V, 1804; — *De la* Prehnite, *désignée sous la dénomination de* zoolithe de Deux-Ponts; *de la roche qui lui sert de gangue, et du lieu véritable où l'on peut la trouver*, ibid.; — *Voyage géologique depuis Mayence jusqu'à Oberstein, par Creutznach, Marstenstein et Kirn;* ibid.; — *Classification des produits volcaniques;* ibid.; — *Voyage géologique à Oberstein;* mêmes *Annales*, tom. VI, 2 pl.; — *Voyage géologique au volcan éteint de Beaulieu (Bouches-du-Rhône), où l'on trouve de grandes quantités de laves poreuses au milieu de dépôts calcaires;* mêmes *Annales*, tom. VIII, 1806; — *Notice sur le gisement des poissons fossiles et sur les empreintes de plantes d'une des carrières à plâtre des environs d'Aix (Bouches-du-Rhône);* ibid.; — *Voyage géologique sur le Monte Ramazzo, dans les Apennins de la Ligurie : Découverte de la véritable* variolite; *du calcaire; de l'arragonite; des pyrites martiales, magnétiques, cuivreuses et arsénicales dans la roche stéatitique; Fabrique de sulfate de magnésie;* ibid.; — *Lettre à M. de Lacépède sur les poissons du golfe de la Spezzia et de la mer de Gênes;* ibid.; — *Des Coquilles fossiles des environs de Mayence;* ibid., avec pl.; — *Sur le* madréporite *à odeur de truffe noire des environs de Monte-Viale, dans le Vicentin;* mêmes *Annales*, tom. IX, 1807; — *Description géologique des brèches coquillières et osseuses du rocher de Nice, du Montalban, de Cimiès et de Villefranche; Observations critiques au sujet du clou de cuivre que Sulzer dit avoir été trouvé dans l'intérieur d'un bloc de pierre calcaire dure de Nice, etc.;* mêmes *Annales*, tom. X, 1807; — *Notice;* adressée à Vauquelin, *sur la sarcolithe de Montechio-Majore et de Castel;* mêmes *Annales*, t. XI, 1808; — *Sur une espèce de charbon fossile découverte près de Naples;* ibid.; — *Voyage géologique de Nice à Menton, Vintimille, Port-Maurice, Noli, Savone, Voltri et Gênes, par la route de La Corniche;* ibid.; — *Sur un nouveau genre de coquille bivalve;* ibid., avec pl.; — *Sur une mine de charbon fossile du Gard dans laquelle on trouve du succin et des coquilles marines;* mêmes *Annales*, t. XIV, 1809; — *Sur le piquant ou l'aiguillon pétrifié d'un poisson du genre des raies; Sur l'os maxillaire d'un quadrupède trouvé dans une carrière près de Montpellier; Observations sur les corps organisés fossiles ou pétrifiés que l'on trouve dans les environs de cette ville;* ibid.; — *Addition au* Mémoire sur les coquilles fossiles des carrières de Mayence; mêmes *Annales*, tom. XV, 1810, avec pl.; — *Lettre à Thouin sur la floraison du* phormium tenax (vulgairement appelé *lin de la Nouvelle-Zélande);* mêmes *Annales*, t. XIX, 1812, avec pl.; — *Sur les roches de trapps;* ibid., avec pl.; — *Histoire naturelle de différentes substances minérales siliceuses et porphyritiques passées à l'état* de pechstein, *ou* pierre de poix, *par l'action des feux souterrains;* dans les *Mémoires du Muséum d'Histoire naturelle*, t. II, 1815; — *Sur les plantes fossiles renfermées dans un schiste marneux des environs de Chaumerac et de Roche-Sauve (Ardèche);* avec pl., ibid.; — *Des Émaux, des Verres et des Pierres ponces des volcans brûlants et des volcans éteints;* mêmes *Mémoires*, t. III, 1817; — *Sur quelques coquilles fossiles des environs de Bordeaux;* ibid.; — *Sur quelques-unes des plantes fossiles qu'on trouve dans les couches calcaires du Monte-Bolea (Véronais) et de Vestena-Nova (Vicentin), dans les mêmes gisements que les poissons fossiles;* mêmes *Mémoires*, tom. V, 1819, avec 3 pl. — Faujas de Saint-Fond fut éditeur avec Gobet des *Œuvres de Bernard Palissy;* Paris, 1777, in-4°. Il a fourni des *Notes* au *Voyage dans les Deux Siciles*, traduit de l'italien de Spallanzani par Amaury-Duval et Toscan; Paris, an VIII (1800), 6 vol. in-8°, fig. Il a laissé en outre quelques manuscrits fort intéressants *Sur le passage du Rhône et des Alpes par Annibal; Sur la fontaine de Vaucluse*, etc., et un ouvrage intitulé : *Réflexions bien imparfaites sur le genie.* A. DE L.

Louis de Freycinet, *Essai sur la Vie, les opinions et les Ouvrages de B. Faujas de Saint Fond;* Valence, 1820, in-8°; — Arnault, Jay, etc., *Biographie des Contemporains.* — Desessarts, *Les Siècles littéraires.* — Quérard, *La France littéraire;* — *Revue encyclopédique*, t. VIII (1820), p. 387.

FAULCON (*Marie-Félix*), homme politique et jurisconsulte français, né à Poitiers, le 14 août 1758, mort dans la même ville, le 31 janvier 1843. Après avoir fait son droit à Poitiers, il fut pourvu d'une charge de conseiller au présidial de cette ville. Jusqu'en 1789, tout en remplissant avec exactitude ses fonctions judiciaires, il s'occupa beaucoup de littérature, de poésie, et prépara une nouvelle édition de la *Coutume du Poitou* commentée par Boucheul. Élu, au commencement de la revolution, suppléant aux états généraux, il siégea dans l'Assemblée constituante a partir du mois d'avril 1790. Pendant la
il fut poursuivi et obligé de se cacher. En
les électeurs de Poitiers l'envoyerent au

Cinq Cents. Réélu en 1799, il devint du corps législatif après le 18 brumaire, et le président en 1803, pendant la dis- du le Civil. Nommé correspondant ... nal (classe d'histoire et de lit- ...) en 1803, il fut investi de la ... l'école de droit de Poitiers, sous le doyen d'honneur. Élu de nouveau législatif en 1809, il présidait cette as- lorsqu'elle adhéra en 1814 à la dé- de Napoléon, et donna à Louis XVIII le ... le Désiré. Il fut un des commis- ... urs de la Charte constitutionnelle. ... plus éligible d'après les condi- ... par la Charte, il ne put être re- ... chambre des députés. Il ne figura les affaires publiques pendant les vingt- ... qui s'écoulèrent jusqu'à sa mort. On *Pot-pourri national, ou matériaux ... à l'histoire de la Révolution;* Pa- in-8°; — *Extraits de mon Journal, ... mânes de Mirabeau;* Paris, 1791. *Le Robespierrisme*, poème suivi du ... et de quelques *épitaphes révolu- ...;* Poitiers, 1795, in-8°; — *Fruits de ... et du malheur;* Paris, 1796, in-8°; ... *sur le divorce et sur les minis- ... cultes;* Paris, 1797, in-8°; — *Précis ... de l'établissement du divorce;* ... in-8°; — *Mélanges législatifs, ... et politiques pendant la durée ... constitution de l'an* III; Paris, 1801, 8°: c'est le plus important des ouvra- ... aulcon; — *Voyages et opuscules;* ..., in-8°. Outre ces publications, Faul- ... ni beaucoup d'articles à divers jour- ... ruels, par exemple à la *Correspon- ...ique* (1791 et 1792), à *L'Historien* ..., au *Journal de Poitiers*, à ... *des Muses*.

... de Layre, *Notice historique et biographique* ... Faulcon, dans le *Nécrologe universel du ... siècle*.

...ON. Voyez FAUCON.

...ONNIER (*Pierre*), historien français, ...kerque, mort dans cette ville, le 26 ... 1735. Après avoir fait son droit à ... fut installé, en 1676, dans la charge ...bailli de Dunkerque, et devint, en ...sident de la chambre de commerce de ... On a de lui : *Description historique ...rque, ville maritime et port de mer ... dans la Flandre occidentale*, etc.; ...730, 2 vol. in fol. Cette histoire, ornée ... imprimées dans le texte, s'arrête à 718. Elle contient des notices sur les célèbres nés à Dunkerque. E. REGNARD.

...HABER

... (*Jean*), mathématicien et in-..., né à Ulm, le 5 mai 1580, mort ... ville en 1635. Fils d'un tisserand, ... l'état de son père; en même temps il étudia avec ardeur, devint professeur d'arithmétique, puis inspecteur des poids et mesures dans sa ville natale. Malheureusement, entraîné par les goûts de son époque, il tomba dans les folies du mysticisme, de l'astrologie. En 1602 il subit une détention de quelques mois pour avoir soutenu le pseudo-prophète Kolb. En 1621 il proclama qu'en peu de jours avec un grain d'or il produirait deux autres grains du même métal, et de la plus grande pureté. Il prétendait aussi pouvoir prédire, au moyen de la cabale, l'apparition des comètes. Cependant la solide connaissance qu'il avait des mathématiques le rendit célèbre, même à l'étranger. Lorsque, jeune encore, Descartes vint, en 1620, à Ulm, il ne manqua point de rendre visite à Faulhaber, qui pensa embarrasser le philosophe en lui proposant un de ces problèmes dont il prétendait posséder seul la solution, que Descartes lui présenta dès le lendemain. En 1618 Faulhaber obtint du landgrave Philippe de Hesse une gratification de cinquante florins, pour le récompenser de ses découvertes en mathématiques et en mécanique. En 1625 il reçut des propositions du prince d'Orange, qui désirait se l'attacher, et en 1629 des ouvertures analogues lui furent faites de la part du cardinal prince Dietrichstein. En 1630 il fut appelé à Francfort pour la reconstruction des remparts de cette ville. Enfin en 1632 il fut l'objet, de la part du roi de Suède, de propositions dans le genre de celles qui lui avaient déjà été adressées. Faulhaber dirigea les travaux de fortifications de Memmingen et de Lauingen. Il mourut de la peste (choléra). Les principaux de ses nombreux ouvrages sont : *Arithmetischer-cubicossischer Lustgarten, mit neuen Inventionibus gepflanzet* (Jardin de plaisance arithmetico-cubique, planté d'inventions nouvelles); Tubingue, 1604, in-4°; — *N... ...dener Gebrauch eines niederlændischen Instruments zum Abmessen und Grundlegen, mit sehr geschwindem Vortheil zu practiciren* (Nouvelle Manière d'appliquer avec facilité un instrument néerlandais pour l'arpentage et le cadastre du sol); Augsbourg, 1610, in-4°; — *Neue geometrische und perspectivische Inventiones zu Grundrissen der Basteyen und Vestungen* (Nouvelles Inventions géométriques et de perspective pour servir aux plans des bastions et fortifications); Francfort, 1610, in-4°. Ces trois derniers ouvrages ont été traduits en latin par Jean Remmelin; Francfort, même année, in-4°; — *Neuer mathematischer Kunstspiegel* (Nouveau Miroir artistique des mathématiques); Ulm, 1612, in-4°. Cet ouvrage a été également traduit en latin; — *Andeutung einer unerhœrten neuen Wunder-Kunst welche der Geist Gottes in etlichen prophetischen und biblischen Geheimnissen, Zahlen bis auf die letzte Zeit hat wollen versiegelt und verborgen halten;* Nuremberg, 1613, in-4°; traduit en latin, sous ce titre, qui

rend littéralement le précédent : *Ansa inauditæ et novæ artis, quam spiritus Dei arcanis aliquot propheticis et biblicis ad ultima hæc tempora obsignare et operire voluit*; Ulm, 1613, in-4°. La publication de cet ouvrage donna lieu à l'apparition d'un mémoire qui en était la réfutation, et dont voici le titre : *Phantasma quæ Joh. Faulhaber de ansa inauditæ et admirabilis artis*, etc., *et de Magia Arcana Cœlesti*, etc., *somniavit, explicata, discussa*; 1614, in-4° ; — *Himmlische geheime Magia, oder neue cabalistische Kunst und Wunderrechnung von Gog und Magog* (Magie céleste mystérieuse, ou nouveau calcul artistique et merveilleux de Gog et de Magog); Nuremberg, 1613, in-4°. L'énoncé même du titre montre qu'il s'agissait encore d'un recueil de rêveries mystiques; — *Arithmetischer Wegweiser* (Le Guide de l'Arithmétique); Ulm, 1614, in-8°. Ce traité a été souvent réimprimé, et à dater de 1762, sous cet autre titre : *Arithmetischer Tausendkünstler*, etc. (Le Magicien en Arithmétique, etc.) ; — *Gemein und offen Ausschreiben an alle Philosophos, mathematicos sonderlich arithmeticos und Künstler Europæ* (Adresse commune et publique à tous les Philosophes, mathématiciens, surtout arithméticiens et artistes de l'Europe); Augsbourg, 1615; — *Neue Invention einer Haus und Handmühle* (Nouvelle Invention d'un Moulin de maison et à bras, d'après Weyermann); Ulm, 1617, in-8°, et, d'après Kæstner, Augsbourg, 1616, in-4° ; — *J. Faulhaber's zwey und vierzig Secreta* (Les quarante-deux Secrets de J. Faulhaber); 1621, in-4° ; — *Miracula arithmetica zu der Continuation des Arithmetischen Wegweisers* (*Miracula arithmetica*, pour la continuation du *Guide de l'arithmétique*), édité par David Verbez; Augsbourg, 1622, in-4°, et 1631 ; — *Geheime Kunstkammer* (Chambre mystérieuse des arts); Ulm, 1628, in-4°; — *Ingenieurs-Schul* (L'École de l'Ingénieur); Francfort, 1630-1633, 4 parties; — *Appendix* à l'ouvrage précédent ; — *Canon Triangulorum logarithmicus*; Augsbourg, 1631 ; — *Zehntausend Logarithmi der absolut oder ledigen Zahlen von 1 bis 10,000* (Dix mille Logarithmes de nombres absolus depuis 1 jusqu'à 10,000); Augsbourg, 1631; — *Academia Algebræ*; Augsbourg, 1631, in-4°.

Kæstner, *Gesch. der Mathemat.* — Montucla, *Hist. des Mathematiques.*

FAULHABER (*Christophe-Ehrhardt*), de la famille de Jean Faulhaber, mathematicien allemand, né à Ulm, le 10 août 1708, mourut le 16 juillet 1781. Après avoir etudié à Wittemberg et à Iéna, il fut chargé de professer les mathématiques à Ulm en 1737. Deux ans plus tard il devint pasteur, et remplit en divers endroits des fonctions ecclésiastiques. Il était homme de science autant que théologien. On a de lui : *De Effectu Lentium simplicium, tam extra oculum quam in oculo*; Wittemberg, 1735, in-4°; — *Duæ ex optica Controversiæ*; Wittemberg, 1735, in-4° ; — *De incerta Mutabilitate Obliquitatis eclipticæ*; Ulm, 1740, in-4° ; — *De Mensura geometrica constante nondum detecta*; Ulm, 1744, in-4° ; — *De Motus perpetuitate in Machinis impossibili*; Ulm, 1751, in-4° ; — *De Virtute Speculorum causticorum*; Ulm, 1755, in-4°; — *Sammlung von Meinungen grosser Gelehrten vom Blutregen* (Recueil d'Opinions de grands Savants au sujet de la Pluie de Sang); Ulm, 1755 ; — *Dissertatio ubi mechanica sessionis nostræ consideratio sistitur*; Ulm, 1760, in-4°.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FAULHABER (*Albert-Frédéric*), médecin allemand, né à Ulm, le 2 mai 1741, mort le 26 juin 1773. Il étudia la médecine à Tubingue, à Strasbourg, à Paris, et devint médecin de sa ville natale. On ne connaît de lui que sa thèse intitulée : *Dissertatio sistens theoriam solutionis chemicæ*; Tubingue, 1765, in-4°. Il a traduit du latin en allemand, avec des notes, un ouvrage de Jean-Frédéric Closius sur une *Nouvelle Manière de traiter la petite vérole*; Ulm, 1769, in-8°.

Biographie medicale.

FAULHABER (*Élie-Matthieu*), mathématicien allemand, né à Ulm, le 2 septembre 1742, mort le 28 mai 1794. Il étudia à Erlangen et à Iéna la théologie, les sciences et le droit public. En 1766 il retourna dans sa ville natale, et devint professeur de mathématiques en 1767, et en 1769 il remplit des fonctions pastorales. On a de lui : *De Oppositis Mathematicarum quantis*; Ulm, 1768, in-4° ; — *De Attractione*; Ulm, 1779, in-4°.

Schlichtegroll, *Nekrolog.*, 1796.

FAULISIO (*Joseph*), médecin sicilien, né en 1630, mort en 1669. On a de lui : *De Viribus Jalappæ, quod non sit venenosa, neque hepati, neque cordi aut ventriculo inimica, neque denique nimis laxativa, medica Discussio*; Palerme, 1658, in-8°.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula.*

FAULKNER (*Georges*), imprimeur irlandais, né vers 1700, mort en 1775. Il fit son apprentissage à Londres, sous le célèbre Bowyer, et vint, peu après 1726, s'établir à Dublin comme imprimeur-libraire. Son *Journal* et d'autres entreprises bien conduites lui valurent une fortune considérable ainsi que d'illustres amitiés. Il fut l'imprimeur et le confident de Swift, et jouit de la bienveillance du comte de Chesterfield. Lorsqu'il mourut il était alderman de Dublin. Ses qualités comme homme privé étaient bien supérieures à son mérite d'auteur. Son principal défaut était une excessive vanité, qui le fit souvent tourner en ridicule, même par ses amis. On peut voir des échantillons de son talent épistolaire dans les *Anecdotes* de Bowyer et dans le second volume du *Supplement* à Swift.

Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

Voyez Constance.

Joachim), bibliophile français, 626, mort à Paris, le 12 mars ... parlement de Paris, il fut re- Louis XIV, qui le recommanda à ... l'employa dans diverses ..., où il ... ntra autant d'intégrité que ... r, nommé intendant du Hai- ... fonctions jusqu'en 1688. Il se ... un logement que le roi lui ... nal, et consacra le reste de sa ... des lettres. Le *Catalogue* de ... que, très-nombreuse et bien choisie, ... après sa mort; on trouve en tête ... son *Éloge* latin par Baluze.

... *Dict. historique*.

...RGE (*Clément* DE), greffier ... dans le courant du quin- ... auteur de *Notes historiques* ... pour l'histoire de Charles VII ... Arc. Elles ont été publiées com- ... pour la première fois par M. J. Qui- L. L.

Condamnation de Jeanne d'Arc, t. IV, d'après le registre conservé aux Archives de ... judic. conseil, n° 18).

...ES (*Marianne-Agnès* DE), roman- ...ise, née à Avignon, vers 1720, morte ... où elle vivait encore en 1777. Elle fut ... un couvent, où, malgré son peu de ... pour la vie monastique, sa famille la ... à prendre le voile. Après dix années ..., durant lesquelles elle ne cessait de ... énergiquement tout en supportant les ... qui lui étaient infligées, Agnès de Fau- ... de l'autorité ecclésiastique un bref ... ses vœux et lui rouvrait le monde. ... par sa famille, elle vint à Paris, où, ..., sans conseils, elle fut séduite par ... anglais, qui l'emmena en Angleterre ... bientôt. Elle prit dès lors le nom ... *uques de Vaucluse* ou *de La Cepé-* ... courageusement une ressource de ses ...aires, et composa de nombreux ou- ... urent un grand succès. Lady Craven ... grave d'Anspach) lui confia l'édu- ... de ses filles. Sir William Jones ... Mlle de Fauques pour maîtresse de ... lui fut, dit-on, fort utile par son ex- ... littérature. Les principaux écrits de ... ques sont : *Le Triomphe de l'Amitié*, ... adapt du grec (traduction supposée); Paris, 17.1, in-12. Ce livre pourrait ... plus justement : *Le Triomphe de l'A-* ... vant Mme Marguerite Bernier - Bri- ... style ne manque pas de naturel, et on ... les pensées qui, nées du sujet, font ... l'ouvrage; en voici quelques-unes : ... quelquefois des malheurs que ... jamais, et cette crainte en est ... de ceux que les préjugés ... grand des crimes, c'est d'être éclairé. — Il n'est point de divinité qui nous soit plus chère que l'espérance, nos cœurs lui sont des autels et nos jours des sacrifices. » — *Abassaï*, histoire orientale; Paris, 1753, 3 vol. in-12; trad. en anglais, 1757, 2 vol. in-12; — *Contes du Sérail*, traduits du turc; La Haye, 1753, in-12; — *Les Préjugés trop bravés et trop suivis*; Londres, 1755, 2 part. in-12; réimprimés sous le titre de : *Les Dangers des Préjugés, ou mémoires de Mlle d'Oran*; Paris, 1754, 2 part. in-12; — *La dernière Guerre des Bêtes*; fable pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle; Londres, 1758, in-12; trad. en anglais, 1758, in-8°; — *Frédéric le Grand au Temple de l'Immortalité*; Londres (Bruxelles), 1758, in-8°, trad. en anglais; — *Mémoire de Mme F*** de La C**** (Fauques de La Cépédès), contre M. C. (Celesia, ministre de la république de Gênes); Londres, 1758, in-8°; ce *Mémoire* n'a été tiré qu'à un très-petit nombre d'exemplaires; — *Histoire de Mme la marquise de Pompadour, traduite de l'anglais* (traduction supposée); *Londres, aux dépens de S. Hooper, à la tête de César* (Hollande); 1759, 2 part., petit in-8°. Le comte d'Affry, ministre de France en Hollande, fut chargé par Louis XV d'acheter l'édition entière du livre de Mlle de Fauques; mais il échappa un exemplaire à ses recherches, lequel servit à faire une nouvelle édition et une traduction anglaise. Les deux éditions françaises sont presque introuvables; — *Les Zélindiens*; in-12; — *Les Vizirs, ou le labyrinthe enchanté*, conte oriental (en anglais), 2 vol.; l'introduction de ce conte est attribuée à William Jones; — *La belle Assemblée anglaise, ou les amusements de la bonne compagnie*, etc. (en anglais); 1774; — *Dialogues moraux et amusants* (en anglais et en français); Londres, 1777-1784, 2 vol. in-12. L'abbé Sabathier porte le jugement suivant sur Mlle de Fauques : « On ne peut lui refuser de l'esprit et du talent pour écrire; mais dans ses ouvrages, qui ne sont que des romans, elle a plus consulté l'imagination que la nature. » A. Jadin.

Œuvres posthumes du duc de Nivernais (publiées par François de Neufchâteau); Paris, 1807, t. II, p. 202. — L. Prudhomme, *Biogr. des Femmes célèbres*. — L'abbé Sabathier, *Les Siècles littéraires*. — Mme Bernier-Briquet, *Dict. hist. des Françaises*; Paris, 1834, in-8°.

FAUR (***), littérateur français, né vers 1755, mort vers 1815. Il était secrétaire du dernier duc de Fronsac, et termina ses jours dans le découragement et dans un état voisin de la misère. Il n'est connu que par ses nombreuses productions, dont les principales sont : *Le Déguisement forcé*, comédie-féerie en deux actes; Théâtre-Italien, 1780; — *Montrose et Amélie*, drame en quatre actes et en prose, tiré de l'allemand; Paris, 1783, et Toulouse, 1784, in-12 : ce drame eut un grand succès; — *Isabelle et Fernand, ou l'alcade de Zolaurée*, comédie en trois actes et en vers libres, mêlée d'ariettes, musique de Champin; Théâtre-Italien, 1784;

— *L'Amour à l'épreuve*, comédie en vers; Paris, 1784, in-8°; — *Colombine et Cassandre le pleureur*, opéra-comique en deux actes; 1786; — *La Prévention vaincue*, drame en trois actes; 1786; — *La Veuve anglaise*, comédie; 1786; — *Vie privée du maréchal de Richelieu;* Paris, 1790, 3 vol. in-8°, et 1792, 3 vol. in-12. Cet ouvrage, conçu dans un esprit de scandale, atteignit parfaitement son but. On y trouve des anecdotes piquantes, entre autres l'intrigue, vraie ou supposée, du maréchal avec Mme Michelin, la belle tapissière du faubourg Saint-Germain. Monvel et Alexandre Duval (*voy.* ces noms) ont tiré de ce sujet *Le Lovelace français, ou la jeunesse du duc de Richelieu*, drame en cinq actes, joué au Théâtre-Français, en 1796; — *L'Intrigant sans le vouloir*, opéra-comique en deux actes; Théâtre Louvois, 1794; — *Alphonsine et Séraphine*, drame en trois actes; Théâtre de la Cité, 1795; — *Plus de peur que de mal*, opéra-comique; Théâtre Feydeau; — *Phanor et Angèle*, opéra-comique en trois actes; même théâtre; — *La Fête de la cinquantaine*, opéra en deux actes; Paris, 1796, in-8°; — *Le Confident par hasard*, comédie en vers et en quatre actes; Théâtre-Français, an IX (1801), in-8°; — *Rien pour lui*, comédie-féerie, en trois actes; Paris, 1805, in-8°; — *Le Sabot fidèle*, mélodrame en trois actes; Paris, an XIV (1805), in-8°; — *Arlequin dans l'Ile de la Peur*, avec Desaugiers; Théâtre du Vaudeville, 1812; — *La Comedie de société*, en trois actes; Odéon. A. JADIN.

Biographie des Contemporains. — Laporte et Chamfort, *Dictionnaire dramatique.*

FAUR. *Voy.* PIBRAC et SAINT-JORRY.

FAURE (*Charles*), théologien français, né à Luciennes, près de Paris, en 1594, mort le 4 novembre 1644. Il fut le premier superieur general des chanoines reguliers de la Congrégation de France, et consacra sa vie à la réforme des ordres religieux. On a de lui plusieurs ouvrages religieux, entre autres le *Dictionnaire des Novices;* Paris, 1711, in-4°

Les PP. Lallemant et Chartonnet, *Vie du R. P. Charles Faure*

FAURE (*François*), theologien français, né le 8 novembre 1612, mort le 11 mai 1687. Entré à l'âge de dix-sept ans dans l'ordre de Saint-François, il s'eleva aux premières charges de son ordre, devint sous-précepteur de Louis XIV, et fut nommé évêque d'Amiens. On a de lui une censure des *Lettres provinciales;* — *Une ordonnance contre le Nouveau Testament de Mons;* en 1673; — *Un Panégyrique de Louis XIV;* Paris, 1680, in-4°; — *Une Oraison funèbre de la reine Anne d'Autriche*, morte en 1666; — Une *Oraison funèbre de Henriette-Marie de France, reine de la Grande-Bretagne;* Paris, 1670, in-4°.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

* **FAURE** (*J.*), auteur dramatique français, vivait vers le milieu du dix-septieme siecle. Il était horloger, et demeurait dans la cour du Palais; on manque d'ailleurs de détails sur sa vie. Il fit paraître en 1662 une tragédie en cinq actes et en vers, *Manlius Torquatus*, devenue fort rare, et c'est là son unique mérite. Il s'y trouve des vers ridicules; c'est ainsi qu'en apprenant la mort de Manlius, Sulpicie s'évanouit, et Fabrice s'écrie :

Ariste, au nom des dieux, qu'on me donne de l'eau!

G. B.

Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, t. I, p. 319.

FAURE (*Pierre-Joseph-Denis-Guillaume*), homme politique français, né au Havre, le 17 août 1726, mort le 7 octobre 1818. D'abord officier de marine, il quitta cette profession pour se faire avocat, et fut nommé juge au Havre en 1791. Élu député à la Convention, il fit preuve d'opinions très-modérées, et s'efforça d'empêcher le jugement de Louis XVI. Arrêté à la suite du 31 mai, il rentra à la Convention après le 9 thermidor. A la fin de la session, il revint au Havre reprendre sa place de juge. Il fut anobli par Louis XVIII après la première restauration. On a de lui : *Réflexions d'un citoyen sur la marine*; 1759, in-12; — *Parallèle de la France et de l'Angleterre à l'égard de la marine;* 1779, in-8°. Faure a aussi fourni l'article *Marine* à l'*Encyclopédie par ordre alphabétique.*

Arnault, Jouy, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.*

FAURE (*Louis-Joseph*, chevalier), jurisconsulte et magistrat français, fils aîné du précédent, né au Havre, le 6 mars 1760, mort à Paris, en juin 1837. Avocat à vingt ans, il fut nommé en 1791 commissaire du roi près les tribunaux provisoires de la capitale; puis il devint juge au tribunal de cette ville, et substitut de l'accusateur public près le tribunal criminel et extraordinaire. Après le coup d'État du 18 brumaire, il devint membre du Tribunat, et s'y occupa surtout de matières judiciaires. Il y défendit le projet de loi sur l'organisation judiciaire, et apporta au corps legislatif le vœu du Tribunat sur l'adoption du Code Civil. Secretaire du Tribunat et membre de la commission chargée de l'examen de la motion de Curée tendant a confier le gouvernement de la republique à un empereur, il désapprouva la conduite de Carnot (*voyez* ce nom), qui seul vota contre cette proposition, et chercha à lui prouver ses torts. Napoléon le créa chevalier de la Légion d'Honneur. En 1806, Faure fit au corps legislatif un rapport sur les premiers livres du Code de Procedure. A la dissolution du Trib[illegible] en 1807, il entra au conseil d'État, où il fit p[illegible] de la section de legislation. Le 12 septembre [illegible] la même annee, il lut au corps législatif l'ex[illegible] des motifs d'un projet de loi sur la cour de [illegible]sation. En 1810 il fit un rapport sur le nou[illegible] Code Penal. A la fin de la meme année il [illegible] membre de la commission de gouvernem[illegible] departements formés des villes hanséatiques,

...ultérieurement chargé de l'organisation des tribunaux. En 1813, Napoléon le promut officier dans la Légion d'Honneur. ..., Faure adhéra au rétablissement des ..., et passa au conseil du roi dans le ... contentieux. L'empereur l'exclut du ... État à son retour de l'île d'Elbe; mais ... de Louis XVIII il fut réintégré dans ... Le 12 novembre 1828, il fut nommé ... à la cour de cassation, place qu'il ... encore à sa mort. L. LOUVET.

...des Gens du Monde.

... (Guillaume-Stanislas), hydro..., frère du précédent, né au ... mars 1765, mort le 30 mars 1826. ...avant la révolution la profession d'im... Nommé sous-préfet du Havre en ... il devint membre du corps législatif au 1810. Il fut en cette qualité membre ... des députés de 1814 et 1815. Il vécut ... la retraite. On a de lui : *Nouveau ...le la Mer, ou description nautique ... d'Angleterre, d'Irlande, d'Écosse ...nce, depuis Saint-Jean-de-Luz, ex...traduit des meilleures ouvrages an... français*; Le Havre, 1822, in-8°; — *Flambeau de la Mer, ou description ... des côtes d'Espagne et de Portu... de celles de la Méditerranée et îles ...dent*, etc.; Le Havre et Paris, 1824,

Jouy, Jay, etc. *Biographie nouvelle des ...* — Quérard, *La France littéraire.*

...E (Joseph-Désiré-Félix), magistrat ... est né à Grenoble, le 18 mai 1780. Son ...e maternel, ingénieur à Vienne (Isère), ...ire dans cette ville les quais du Rhône ... de la Gère. Son père, commis à la re...ral du Dauphiné, avocat au parlement ..., fut député de cette ville aux états ... convoqués à Romans en 1788. Le ...se trouvait à Lyon, où il faisait ses ... du siége de cette ville, en 1793, par ... de la Convention. Reçu docteur en ...aris en 1810, il fut l'année suivante ...nseiller auditeur à la cour impériale de ... En 1817 il devint substitut du pro...éral, en 1819 avocat général, et enfin ...conseiller à la même cour royale de ... En 1828, Augustin Périer ayant été ...é dans trois arrondissements de l'Isère, ... Grenoble; M. Faure fut élu à sa place ...ondissement de Vienne. Il parla l'an... dans la discussion de la loi présen...tignac sur les conseils d'arrondisse... département. Nommé président de ... à ... cour royale de Grenoble, il refusa ...ment, ayant pour principe que tout ... acceptait des fonctions publiques ... soumettre à la réélection. Il vota en ... dite des deux cent vingt-et-un, ... la chambre élective avertissait le roi que ses ministres n'avaient pas la confiance du pays. Après la dissolution de la législature, il fut réélu. Il était à Grenoble lorsqu'il apprit la nouvelle de la révolution de Juillet. En arrivant à Paris, il sut qu'il venait d'être nommé procureur général à la cour de Grenoble : il ne crut pas encore pouvoir accepter, parce qu'il regardait ces fonctions comme incompatibles avec celles de député. La nouvelle charte n'eut point son vote : il trouvait son mandat insuffisant pour modifier celle de 1814 ; mais il ne refusa pas son serment à l'état de chose qu'elle instituait, et dans la session qui suivit il fut rapporteur de plusieurs lois ou propositions, entre autres de la loi sur l'organisation municipale et de celle pour la réélection des députés. A la fin de 1830, il fut nommé premier président de la cour royale de Grenoble, vacante par suite de la condamnation de Chantelauze. M. Faure se soumit à la réélection, et revint prendre part à la nouvelle loi électorale. Le 11 octobre 1832 il fut nommé pair de France. Assidu à la chambre, il fit partie des commissions chargées de l'examen de projets de loi importants, notamment sur la législation coloniale, sur le rétablissement du divorce, sur les effets de la séparation de corps, sur les crieurs publics, sur la responsabilité des ministres, sur l'organisation de la gendarmerie dans les départements de l'ouest, sur la non-révélation des complots et attentats sur la personne du roi, sur les justices de paix, les faillites, sur la propriété littéraire, sur les brevets d'invention, sur les commissaires-priseurs, etc. Il présenta même les rapports de quelques-unes de ces commissions. Il fit également partie de plusieurs des commissions chargées de préparer les procès déférés à la cour des pairs. Nommé conseiller à la cour de cassation en 1836, il fut admis à faire valoir ses droits à la retraite, et après la révolution de Février il devint président honoraire à la cour d'appel de Grenoble.

L. LOUVET.

Biographie des Hommes du Jour, tome IV, 2e partie, p. 303

* FAURE (*Pascal-Joseph*), avocat français, est né le 3 mars 1798, à Reculson, près de Gap. Destiné au barreau, il fut envoyé de bonne heure à Grenoble, où il fit son droit. Reçu licencié en 1817, il plaida presque aussitôt à Gap, et devint plusieurs fois bâtonnier de son ordre. Membre du conseil municipal de Gap et du conseil général des Hautes-Alpes, qu'il présida à différentes reprises, il fut nommé député en 1831. Assis sur les bancs de la gauche à la chambre, il combattit les mesures proposées par le gouvernement contre les crieurs publics, contre les associations politiques, contre la presse et contre le jury. Il signa en 1832 le fameux compte-rendu de l'opposition. Rapporteur de la proposition de M. Roger (du Loiret) relative à la liberté individuelle, il défendit le droit de pétition contre la proposition Jouffroy, et

c'est lui qui en 1833, à propos du projet de loi tendant à modifier le Code Pénal, présenta et fit adopter l'amendement relatif aux circonstances atténuantes en matière criminelle. Réélu en 1834, il échoua aux élections suivantes en 1837, et rentra dans la vie privée. Après la révolution de 1848, il fut élu par le département des Hautes-Alpes à l'Assemblée constituante, puis à l'Assemblée législative, où il vota avec le parti modéré. En 1852 le même département l'a réélu député au corps législatif. L. LOUVET.

Biographie des Représentants.

* **FAURE-DÈRE** (*Bertrand-Marie*), magistrat français, est né à Bouillac (Tarn-et-Garonne), le 4 novembre 1787, d'une famille bourgeoise. Il fit ses études au collége de Sorèze, et se destinait à la carrière militaire ; mais en 1806 son père lui fit suivre les cours de droit de la faculté de Toulouse, qui venait de se rouvrir. Reçu licencié en 1810, il fut nommé conseiller auditeur à la cour impériale de Toulouse, par décret daté d'Erfurt, le 15 novembre 1811. Il exerça ces fonctions jusqu'à la fin d'avril 1816, ayant eu seulement à présider par intérim le tribunal de Moissac dans les Cent Jours. Destitué en 1816, il ne rentra dans la magistrature que le 2 décembre 1828. Le ministère Martignac le nomma alors juge au tribunal de Montauban. Le 29 octobre 1830, Dupont (de l'Eure) le fit nommer conseiller à la cour royale de Toulouse. Élu député par l'arrondissement de Castel-Sarrazin en 1831, M. Faure-Dère fut réélu en 1834, échoua en 1837, mais l'emporta en 1839. En 1842 sa santé le condamna à la retraite. Il avait toujours voté avec l'opposition. Après la révolution de Février, il fut élu par le département de Tarn-et-Garonne à l'Assemblée constituante, mais il ne se mit pas sur les rangs pour l'Assemblée législative. L. LOUVET.

Biographie des Hommes du Jour, tome VI, 1re partie, page 78. — *Biographie des Représentants.*

FAURE (Le P.). *Voy.* MAMACHI.

FAURIEL (*Claude*), critique et historien français, né à Saint-Étienne, le 21 octobre 1772, mort à Paris, le 15 juillet 1844. Il appartenait à une honnête famille d'artisans, qui possédait quelque fortune. Il passa une partie de son enfance à Saint-Barthélemy-le-Plain, en Vivarais, commença ses études au collége des oratoriens de Tournon et les acheva à Lyon. Il venait de les terminer lorsque la révolution éclata. Trop jeune pour y jouer un rôle, Fauriel en partagea les idées et les espérances. Homme de pensée plutôt que d'action, il se mêla rarement aux affaires, s'en dégagea le plus vite possible, et eut toujours hâte de se réfugier dans la retraite, pour y poursuivre à loisir ses lectures et ses méditations. Les dangers de la France envahie par les armées étrangères l'arrachèrent à ses paisibles études. Le ministre Beurnonville le nomma, à la date du 26 mars 1793, sous-lieutenant dans la légion des montagnes en garnison à Perpignan. Fauriel se rendit aussitôt a l'armée des Pyrénées. Il servit

dans la compagnie de La Tour d'Au
put entendre ce modeste et savant ca
serter sur la langue bretonne et les ant
tiques. Il fut aussi attaché, comme s
général Dugommier. Au bout d'un an
donna sa démission, et revint à Saint-E
il remplit les fonctions d'officier muni
démit bientôt de cette place pour ne p
part à la réaction thermidorienne, qui c
opinions républicaines. « Fauriel, dit
M. Sainte-Beuve, était et resta toujou
cain au fond. Sous la discrétion extrê
paroles en politique, sous l'aménité
ses manières, on aurait pu distinguer
fin en lui cette noble fibre persistante,
leur d'une conviction patriotique int
vant même à toutes les étincelles. »
plus tard on retrouve Fauriel secr
lier de Fouché, ministre de la p
fait dans l'intervalle ? On l'ignore ;
affirmer qu'il n'avait pas cessé d'étu
ses premiers essais, qui datent du
ment du dix-neuvième siècle, atteste
érudit et un critique de premier ordr
Paris un peu avant le 18 brumaire,
mandé à Fouché, soit par Français de N
le protégeait vivement, soit par quelqu
anciens professeurs de l'Oratoire, Fau
le secrétaire du ministre. Il marqua s
à la police par une conduite honorable
sa place au printemps de 1802, lorsc
magistrature temporaire de Bonaparte
transformée en consulat à vie. Pendan
années, il avait noué de nombreuses rel
des personnages littéraires éminents.
remarquables articles de lui sur le li
Littérature considérée dans ses
avec les institutions sociales l'ava
duit auprès de madame de Staël et dan
qui l'entourait. Une amitié plus intim
à madame de Condorcet et à Cabanis
aussi avec de Tracy et de Gerando. Il
pait en même temps, par des études
tous sens, le cercle si étendu de se
sances. Possédant parfaitement les de
classiques et les principales langues v
étudia l'arabe sous M. de Sacy, et l'u
miers en France, et même en Europe,
sanscrit. Il recueillit une énorme q
matériaux sur des dialectes peu connu
le basque, le breton, le gallique, le
mand. Malgré des recherches aussi pr
aussi austères, il n'en restait pas
sible aux œuvres poétiques. Son pr
vrage, publié sous le voile de l'anonyr
traduction de *La Parthénéide*, poèm
du Danois Jean Baggesen. Dans un
liminaire, modèle de haute critiqu
classe les divers genres poétiques, n
leurs formes extérieures, mais d'aprè
qu'ils expriment et l'impression qu'ils p
La Parthenéide est une espèce d'ép

k ules du style homérique sont ap-
a s de la vie de famille et des
s. Ce poëme contient des
s et une description des
que magnifique ; mais en
peu plus singulier qu'original,
traduisant Fauriel obéissait moins à
aire qu'à son affection pour l'au-
es deux sentiments lorsque, treize
asser en français les deux tra-
nzoni. Il s'était, en 1806,
avec ce poëte, alors jeune
t des années d'une douce
lui av servi de conseiller littéraire.
appris a se débarrasser de toutes ces
rhétorique et d'académie, de toutes
fausses et usées, de toutes ces ba-
ou moins élégantes qui com-
poésie, pour revenir au senti-
ntané, sorti du fond du cœur et
sincérité et simplicité. Il l'engagea
poser « des tragédies historiques, in-
ent de toute règle factice, en com-
le sévère et la passion, la fidélité à
x mœurs et aux caractères particu-
oque, et les sentiments humains gé-
primant dans un langage digne et na-
Manzoni remplit en grand poëte ce
d'un grand critique. Son *Carmagnola*
Fauriel. Celui-ci joignit à sa traduc-
pièce un morceau considérable en
lequel Manzoni discutait les points les
ts de la théorie dramatique clas-
umeuses unités y étaient attaquées
elles ont de gênant et de contraire à
lance. Par cette publication, Fauriel
des premiers à cette tentative de
nue sous le nom de romantisme,
réussir complétement, a cependant
de la littérature française de notre

nnées auparavant, il avait préparé
n moindre en philosophie.
s'était peu occupé en France de
octrines. On n'y avait touché que
ment et pour y chercher des armes
es croyances ; jamais on ne l'avait
et esprit vraiment philosophique
rte à comprendre toutes les opinions
t à les juger avec équité. Fauriel
t été mis en rapport avec les phi-
teuil, qu'il les dirigea vers cette par-
nore des connaissances humaines,
la vraie méthode qu'on doit ap-
ces études, c'est-à-dire l'impartia-
et un esprit exempt de dédain et
nis a parfaitement défini cette
Lettre sur les causes finales,
et en partie inspirée par lui.
comme l'a fort bien remarqué

Sainte-Beuve *Portraits contemporains*, t. II,

M. Sainte-Beuve, le principe de l'éclectisme. Non content de guider les autres dans cette voie, Fauriel se mit lui-même à l'œuvre, et rassembla les matériaux d'une histoire du stoïcisme. Mais cet érudit, qui ne reculait devant aucune recherche, et dont l'activité intellectuelle devait devancer sur presque tous les points les investigations de la critique contemporaine, se dispensait volontiers du pénible travail de la rédaction, et il laissait à d'autres le soin d'interpréter ses découvertes et de revêtir ses idées d'une forme littéraire. Son histoire du stoïcisme ne fut jamais achevée. Les documents très-nombreux recueillis par l'auteur, les esquisses et les cadres qu'il avait tracés ont péri pour avoir été enterrés dans un jardin à la campagne pendant les événements de 1814. Fauriel gagna du moins à ce travail de se familiariser de plus en plus avec la langue grecque, et il fit de cette connaissance un usage éclatant, qui le déroba enfin à sa volontaire et trop longue obscurité. Il publia en 1824 et 1825 les *Chants populaires de la Grèce moderne*. Ce livre eut un grand succès, et il a exercé une influence durable. C'est de sa publication que datent en France le goût et l'étude attentive des poésies populaires.

Fauriel, malgré son immense érudition, préféra toujours aux plus belles œuvres d'art la poésie inculte, naturelle, spontanée, « cette poésie enfin, comme il le dit lui-même, qui vit non dans les livres d'une vie factice et qui n'est qu'apparente, mais dans le peuple même et de toute la vie du peuple ». En entendant réciter à ses amis Mustoxidi, Bassili, Piccolos, les chants populaires de la Grèce, il pensa que ces poésies incultes mais originales, hardies et parfois pleines de grâce et de fraîcheur, étaient parfaitement propres à faire connaître les Grecs modernes, et qu'elles pouvaient ouvrir à notre littérature épuisée des sources poétiques nouvelles. Il recueillit donc tous les chants que purent lui fournir la mémoire et les notes des nombreux amis qu'il possédait parmi les philologues grecs ; il les divisa en trois classes : 1° les chansons historiques et héroïques consacrées à la longue lutte de la population indigène contre les Turcs ; 2° les chansons romanesques et les légendes populaires ; 3° les chansons qui célèbrent les fêtes et les solennités de la famille, le mariage, les funérailles. Fauriel fit précéder son recueil d'un excellent discours préliminaire qui, pour l'originalité et la profondeur des idées, est un des chefs-d'œuvre de la critique historique au dix-neuvième siècle. Il y caractérise avec un rare bonheur cette poésie qui est l'expression spontanée, l'effusion naturelle du génie populaire. Il compare « l'impression qui en résulte à l'impression que l'on éprouve à contempler le cours d'un fleuve, l'aspect d'une montagne, une masse pittoresque de rochers, une vieille forêt ; car le génie inculte de l'homme est aussi un des phénomènes, un des produits de la nature ». Le système de tra-

duction que Fauriel appliquait à ce recueil n'était pas moins nouveau que le recueil lui-même. Il n'avait pas même songé à travestir sous une élégance banale et de convention des poésies qui plaisaient surtout par leur spontanéité hardie et parfois sauvage. Mais en restant fidèle il fallait éviter d'être pénible et barbare : Fauriel y réussit, grâce aux tournures vives et faciles qui s'offraient à lui comme d'elles-mêmes. « La traduction, dit M. Leclerc, est un genre d'écrire où il est maître par le naturel encore plus que par l'élégance ; et le naturel est ce qui échappe le plus à ceux qui traduisent. Là où l'effort est presque un devoir, il conserve l'allure souple et légère : il ne semble pas copier le modèle ; il en a, sans aucune gêne, le mouvement, le nombre, les nuances, les caprices. »

Ces traductions, plus riches en idées neuves que bien des ouvrages prétendus originaux, ne suffisaient pas à cet esprit si entreprenant, si hardi, toujours en quête d'études et de conquêtes nouvelles. Depuis bien des années déjà ses pensées les plus chères et ses investigations les plus suivies s'étaient dirigées vers un seul but : l'histoire du midi de la France. Cette histoire devait avoir trois parties : la première depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin de l'occupation romaine ; la seconde, depuis l'invasion des barbares jusqu'au démembrement de l'empire franc sous les descendants de Charlemagne ; la troisième, depuis les premières années du dixième siècle jusqu'à la fin du treizième. De ce grand corps d'histoire l'auteur n'a achevé et publié que la seconde partie : l'*Histoire de la Gaule méridionale sous les conquérants germains*. Rarement la critique avait été appliquée à l'histoire avec autant de rigueur et en même temps de réserve et de sagacité. Jeté au milieu d'un chaos de récits confus, tronqués, de documents contradictoires, de fables, l'auteur écarte ces traditions populaires qui sont devenues notre histoire, recueille dans Sidoine Apollinaire et dans Grégoire de Tours les moindres paroles qui éclairent l'origine des peuples barbares établis dans les Gaules sur les ruines de l'empire romain, va chercher des renseignements jusque dans les secs et stériles chroniqueurs arabes, et parvient ainsi à présenter sous un jour exact et nouveau bien des faits jusque là douteux et obscurs de l'histoire du midi de la Gaule. En élevant ce beau monument historique, Fauriel était prodigue de conseils et d'indications pour ceux qui suivaient la même carrière. M. Augustin Thierry lui a rendu à ce sujet le plus noble hommage : « Dans le choix toujours si délicat, dit-il, d'une amitié littéraire, mon cœur et ma raison s'étaient heureusement trouvés d'accord pour m'attacher à l'un des hommes les plus aimables et les plus dignes d'une haute estime. Cet ami, ce conseiller sûr et fidèle, était le savant, l'ingénieux M. Fauriel, en qui la sagacité, la justesse d'esprit et la grâce du langage semblent s'être personnifiés. Ses jugements, pleins de finesse et de mesure, étaient ma règle dans le doute, et la sympathie avec laquelle il suivait mes travaux me stimulait à marcher en avant. Rarement je sortais de nos longs entretiens sans que ma pensée eût fait un pas, sans qu'elle eût gagné quelque chose en netteté et en décision. » On voit qu'en histoire, comme en critique, en poésie, en philosophie, dans toutes les branches enfin de la littérature, Fauriel exerça la plus vive et la plus salutaire influence.

Pendant qu'on imprimait à Paris les *Chants grecs*, Fauriel partit pour l'Italie. Il y passa près de trois ans, et ne revint en France qu'en 1826. Il se remit alors avec une grande ardeur à l'étude des langues orientales, de l'arabe, du sanscrit, et fonda bientôt après, avec Abel de Rémusat, Saint-Martin et de Lasteyrie, la Société Asiatique. Nommé en 1829 professeur de littérature française à l'académie de Genève, il hésita un instant à accepter ; mais la révolution de survint, et le nouveau gouvernement lui en France une position digne de son M. de Broglie, ministre de l'instruction fit créer pour lui, le 20 octobre 1830, une de littérature étrangère à la Faculté des L Paris. Ce fut pour Fauriel une oc duire les idées et les faits qu'il a sés dans quarante années d'études et de tions. Pendant près de quatorze ans il successivement, devant un auditoire d' notions générales de la philologie co origines de la langue italienne et de française, les grandes épopées du comparées aux poëmes homériques, élevée et si compliquée de Dante, le pagnol, la poésie serbe ; et sur tous ces il fut neuf, vrai, fécond. Plus d'un de se teurs n'eut besoin que d'une bonne mémo se créer des titres littéraires sérieux, car le sort de Fauriel d'inventer sans cesse vaste champ de la littérature et de la d'autres le bénéfice de ses créations.

Fauriel fut élu le 25 novembre 18 de l'Académie des Inscriptions et Belles- et le 19 avril 1839 il succéda à Ém vid dans la commission de l'*Histoire litt de France*. Il contribua à ce mo d'excellents articles sur des écriv ouvrages du treizième siècle. Ces compo qui étaient pour lui plutôt un plaisir qu'u vail, remplirent ses derniers jours. Une o qui ne paraissait pas devoir être fune tirpation d'un polype des fosses na sionna un erysipèle et une fièvre dont les résistèrent à tous les efforts des médecins. riel mourut laissant des œuvres peu nomb et une réputation inférieure à son mérite. n'avait pas composé beaucoup d'ouv avait formé beaucoup de disciples et e grande influence ; depuis sa mort sa répu n'a cessé de s'accroître, et personne aujou

le … mière place parmi les his- … re … notre époque. Comme l'a … n. « Fauriel, sans avoir … redit l'homme de … qui a mis en circulation le plus d'i- … gué le plus de branches d'études, … l'o … des travaux historiques le … ».

… le Fauriel : *Par- … voyage aux Alpes*, idylles tra- … mand de Baggesen ; Paris (Didot), — *Les Fugitifs de Parga*, poëme … de l'italien, de Berchet ; Pa- … — *Le Comte de Carmagnola* … traduites de l'italien, de … *article de Goethe* et de … *sur la théorie de l'art dra-* … Paris, 1823, in-8° ; — *Chants popu-* … *èce moderne*, recueillis et pu- … *traduction française*, des *éclair-* … *des notes* ; Paris (Didot), 1824- … in-8° ; — *Histoire de la Gaule* … *sous la domination des conqué-* … ; Paris, 1836, 4 vol. in-8° ; — … *la croisade contre les hérétiques* … *écrite en vers provençaux par un* … *mporain*, traduite et publiée avec … *tle et une carte*, dans la *Collec-* … *ments inédits sur l'histoire de* … ection ; Paris, 1837, in-4°. Les vers … nombre de 9,578, tous de douze … , excepté dans chaque couplet … qui n'a ordinairement que six syl- … verso, et la traduction française … recto. Cette traduction est suivie de … cédée comme introduction d'un des … morceaux d'histoire qui aient été écrits … : — *Histoire de la Littérature* … is, 1846, 3 vol. in-8° ; c'est la … cours professé par Fauriel à la … lettres dans les années 1831-1832. … n'avait accordé aux poëtes pro- … talent lyrique, et on avait attri- … français le génie épique et les … ions romanesques. Fauriel, le … pour les Provençaux la con- … veloppement primitif de la plu- … de chevalerie, non-seulement … roulent sur la lutte des chrétiens … Sarrasins d'Espagne, ou sur les ré- … chefs aquitains contre les princes … et constituent le cycle de … encore de ces autres romans … sujet tout à fait étrangers au … et qui forment le cycle de la … Fauriel rattachait ainsi à la littéra- … non-seulement la poésie fran- … la vieille poésie allemande. Ces … être excessives, trouvèrent dès … ardents contradicteurs parmi … : elles furent appréciées avec … par Guillaume de Schlegel, bien que celui-ci fût intéressé dans la question en qualité d'Allemand. La cause n'est pas encore jugée. Mais cette opinion, quelles qu'en soient la nouveauté et l'importance, n'occupe dans l'ouvrage qu'une place secondaire. « Les longues études de M. Fauriel sur la littérature provençale, dit M. Mérimée, ne se bornent pas à une appréciation de son originalité et du mérite plus ou moins contestable de ses écrivains. Il dirigea ses recherches vers un but plus élevé, car elles ne tendent à rien moins qu'à soulever le voile qui couvre les origines de notre civilisation moderne. D'où sont venues ces idées d'honneur, d'amour exalté, de galanterie, en un mot ces sentiments chevaleresques qui ont si complétement modifié les mœurs de l'Europe au moyen âge, et qui ont exercé sur tous les peuples une influence régénératrice? Tel est le problème que M. Fauriel s'était proposé, et dont il avait entrevu que la solution se trouverait dans l'histoire de la Gaule méridionale; — *Dante et les origines de la langue et de la littérature italiennes* ; Paris, 1854, 2 vol. in-8°. Ces deux ouvrages ont été publiés par M. J. Mohl d'après les manuscrits de Fauriel. Malheureusement une moitié à peu près du *Cours sur Dante* (professé en 1833 et 1834) ne s'est pas retrouvée dans les papiers de Fauriel. Celui-ci écrivait ses leçons, et il les prêtait à ceux qui lui en demandaient communication. Après avoir fait vainement appel aux détenteurs des cahiers manquants, M. J. Mohl a été obligé de les recomposer sur les brouillons de l'auteur. Aussi certaines parties du livre sont décousues et tronquées. Malgré ce défaut, le *Cours sur Dante* est d'une lecture aussi instructive qu'intéressante, à cause de la quantité de faits, de vues, d'idées qu'il contient. On y trouve une savante esquisse de la formation des langues indo-européennes en général et de l'italien en particulier. M. Mohl se propose de donner au public d'autres travaux inédits de Fauriel, entre autres son cours sur les poëmes homériques. Fauriel a fourni des articles à divers recueils littéraires, tels que la *Décade*, les *Annales encyclopédiques de Millin*, la *Revue encyclopédique*. On a encore de lui, dans la *Revue des deux Mondes : Sur l'Origine de l'épopée du moyen âge* (1er septembre — 15 novembre 1832) ; — *Dante* (1er octobre 1834) ; — *Lope de Vega* (1er septembre 1839) ; — *Les Amours de Lope de Vega, la Dorothée* (15 septembre 1843) ; — dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes : Du Système de M. Raynouard sur l'origine des langues romanes* ; t. II, p. 513 ; — *De la Poésie provençale en Italie* ; t. IV, p. 23 ; — *Notice sur Sordello* ; ibid., p. 93 ; — *De la Poésie provençale italienne* ; ibid., p. 189 ; — Dans l'*Histoire littéraire de France*, un grand nombre d'excellentes notices, entre autres *Brunetto Latini* (t. XX) ; le *Roman du Renart* (t. XXII).

LÉO JOUBERT.

Guignaut et V. Leclerc, *Discours prononcés aux fu-*

duction que Fauriel appliquait à ce recueil n'était pas moins nouveau que le recueil lui-même. Il n'avait pas même songé à travestir sous une élégance banale et de convention des poésies qui plaisaient surtout par leur spontanéité hardie et parfois sauvage. Mais en restant fidèle il fallait éviter d'être pénible et barbare : Fauriel y réussit, grâce aux tournures vives et faciles qui s'offraient à lui comme d'elles-mêmes. « La traduction, dit M. Leclerc, est un genre d'écrire où il est maître par le naturel encore plus que par l'élégance ; et le naturel est ce qui échappe le plus à ceux qui traduisent. Là où l'effort est presque un devoir, il conserve l'allure souple et légère : il ne semble pas copier le modèle ; il en a, sans aucune gêne, le mouvement, le nombre, les nuances, les caprices. »

Ces traductions, plus riches en idées neuves que bien des ouvrages prétendus originaux, ne suffisaient pas à cet esprit si entreprenant, si hardi, toujours en quête d'études et de conquêtes nouvelles. Depuis bien des années déjà ses pensées les plus chères et ses investigations les plus suivies s'étaient dirigées vers un seul but : l'histoire du midi de la France. Cette histoire devait avoir trois parties : la première depuis les temps les plus anciens jusqu'à la fin de l'occupation romaine ; la seconde, depuis l'invasion des barbares jusqu'au démembrement de l'empire franc sous les descendants de Charlemagne ; la troisième, depuis les premières années du dixième siècle jusqu'à la fin du treizième. De ce grand corps d'histoire l'auteur n'a achevé et publié que la seconde partie : l'*Histoire de la Gaule méridionale sous les conquérants germains*. Rarement la critique avait été appliquée à l'histoire avec autant de rigueur et en même temps de réserve et de sagacité. Jeté au milieu d'un chaos de récits confus, tronqués, de documents contradictoires, de fables, l'auteur écarte ces traditions populaires qui sont devenues notre histoire, recueille dans Sidoine Apollinaire et dans Grégoire de Tours les moindres paroles qui éclairent l'origine des peuples barbares établis dans les Gaules sur les ruines de l'empire romain, va chercher des renseignements jusque dans les secs et stériles chroniqueurs arabes, et parvient ainsi à présenter sous un jour exact et nouveau bien des faits jusque là douteux et obscurs de l'histoire du midi de la Gaule. En élevant ce beau monument historique, Fauriel était prodigue de conseils et d'indications pour ceux qui suivaient la même carrière. M. Augustin Thierry lui a rendu à ce sujet le plus noble hommage : « Dans le choix toujours si délicat, dit-il, d'une amitié littéraire, mon cœur et ma raison s'étaient heureusement trouvés d'accord pour m'attacher à l'un des hommes les plus aimables et les plus dignes d'une haute estime. Cet ami, ce conseiller sûr et fidèle, était le savant, l'ingénieux M. Fauriel, en qui la sagacité, la justesse d'esprit et la grâce du langage semblent s'être personnifiés. Ses jugement finesse et de mesure, étaient ma rè doute, et la sympathie avec laquell mes travaux me stimulait à marche Rarement je sortais de nos longs ent que ma pensée eût fait un pas, sans gagné quelque chose en netteté et On voit qu'en histoire, comme poésie, en philosophie, dans toutes l enfin de la littérature, Fauriel exerça l et la plus salutaire influence.

Pendant qu'on imprimait à Paris l *grecs*, Fauriel partit pour l'Italie. Il y de trois ans, et ne revint en France qu se remit alors avec une grande arde des langues orientales, de l'arabe, d et fonda bientôt après, avec Abel d Saint-Martin et de Lasteyrie, la S tique. Nommé en 1829 professeur d française à l'académie de Genève, i instant à accepter ; mais la révolutio survint, et le nouveau gouvernemen en France une position digne de s M. de Broglie, ministre de l'instructio fit créer pour lui, le 20 octobre 1830 de littérature étrangère à la Faculté de Paris. Ce fut pour Fauriel une occas duire les idées et les faits qu'il a sés dans quarante années d'études et tions. Pendant près de quatorze ans successivement, devant un auditoire notions générales de la philologie co origines de la langue italienne et d française, les grandes épopées du comparées aux poëmes homériques, élevée et si compliquée de Dante, le pagnol, la poésie serbe ; et sur tous il fut neuf, vrai, fécond. Plus d'un teurs n'eut besoin que d'une bonne mé se créer des titres littéraires sérieux, le sort de Fauriel d'inventer sans ce vaste champ de la littérature et d d'autres le bénéfice de ses créations.

Fauriel fut élu le 25 novembre 18 de l'Académie des Inscriptions et Bel et le 19 avril 1839 il succéda à l vid dans la commission de l'*Histoire de France*. Il contribua à ce mon d'excellents articles sur des écriva ouvrages du treizième siècle. Ces co qui étaient pour lui plutôt un plaisir vail, remplirent ses derniers jours. Une qui ne paraissait pas devoir être fu tirpation d'un polype des fosses nas sionna un érysipèle et une fièvre dont résistèrent à tous les efforts des méd riel mourut laissant des œuvres peu r et une réputation inférieure à son mé n'avait pas composé beaucoup d u avait formé beaucoup de disciples et grande influence ; depuis sa mort sa n'a cessé de s'accroître, et personne

place parmi les his-
... époque. Comme l'a
... zan, « Fauriel, sans avoir
... sans contredit l'homme de
... a mis en circulation le plus d'i-
le branches d'études,
... travaux historiques le
... veaux ».
... ouvrages de Fauriel : *Par-*
... *voyage aux Alpes*, idylles tra-
... de Baggesen ; Paris (Didot),
... — *Fugitifs de Parga*, poëme
l'italien, de Berchet ; Pa-
... — *Le Comte de Carmagnola*
... gédies traduites de l'italien, de
... d'un *article de Gœthe* et de
... eaux *sur la théorie de l'art dra-*
... aris, 1823, in-8° ; — *Chants popu-*
... *Grèce moderne*, recueillis et pu-
... *traduction française*, des *éclair-*
... des *notes* ; Paris (Didot), 1824-
... in-8° ; — *Histoire de la Gaule*
... *sous la domination des conqué-*
... *ains* ; Paris, 1836, 4 vol. in-8° ; —
... *la croisade contre les hérétiques*
... *écrite en vers provençaux par un*
... *orain*, traduite et publiée avec
... et une *carte*, dans la *Collec-*
... *uments inédits sur l'histoire de*
... ection ; Paris, 1837, in-4°. Les vers
... au nombre de 9,578, tous de douze
... , excepté dans chaque couplet
qui n'a ordinairement que six syl-
... le verso, et la traduction française
... recto. Cette traduction est suivie de
... comme introduction d'un des
... eaux d'histoire qui aient été écrits
... ps ; — *Histoire de la Littérature*
... : Paris, 1846, 3 vol. in-8° ; c'est la
... le cours professé par Fauriel à la
... lettres dans les années 1831-1832.
... n'avait accordé aux poëtes pro-
... le talent lyrique, et on avait attri-
... français le génie épique et les
... itions romanesques. Fauriel, le
... a pour les Provençaux la con-
... développement primitif de la plu-
... mans de chevalerie, non-seulement
... i roulent sur la lutte des chrétiens
... ans d'Espagne, ou sur les ré-
... fs aquitains contre les princes
... qui constituent le cycle de
..., mais encore de ces autres romans
... sur sujet tout à fait étrangers au
... et qui forment le cycle de la
... Fauriel rattachait ainsi à la littéra-
... non-seulement la poésie fran-
... la vieille poésie allemande. Ces
... être excessives, trouvèrent dès
... ents contradicteurs parmi
... ; elles furent appréciées avec
... par Guillaume de Schlegel,
bien que celui-ci fût intéressé dans la question en qualité d'Allemand. La cause n'est pas encore jugée. Mais cette opinion, quelles qu'en soient la nouveauté et l'importance, n'occupe dans l'ouvrage qu'une place secondaire. « Les longues études de M. Fauriel sur la littérature provençale, dit M. Mérimée, ne se bornent pas à une appréciation de son originalité et du mérite plus ou moins contestable de ses écrivains. Il dirigea ses recherches vers un but plus élevé, car elles ne tendent à rien moins qu'à soulever le voile qui couvre les origines de notre civilisation moderne. D'où sont venues ces idées d'honneur, d'amour exalté, de galanterie, en un mot ces sentiments chevaleresques qui ont si complétement modifié les mœurs de l'Europe au moyen âge, et qui ont exercé sur tous les peuples une influence régénératrice? Tel est le problème que M. Fauriel s'était proposé, et dont il avait entrevu que la solution se trouverait dans l'histoire de la Gaule méridionale; — *Dante et les origines de la langue et de la littérature italiennes;* Paris, 1854, 2 vol. in-8°. Ces deux ouvrages ont été publiés par M. J. Mohl d'après les manuscrits de Fauriel. Malheureusement une moitié à peu près du *Cours sur Dante* (professé en 1833 et 1834) ne s'est pas retrouvée dans les papiers de Fauriel. Celui-ci écrivait ses leçons, et il les prêtait à ceux qui lui en demandaient communication. Après avoir fait vainement appel aux détenteurs des cahiers manquants, M. J. Mohl a été obligé de les recomposer sur les brouillons de l'auteur. Aussi certaines parties du livre sont décousues et tronquées. Malgré ce défaut, le *Cours sur Dante* est d'une lecture aussi instructive qu'intéressante, à cause de la quantité de faits, de vues, d'idées qu'il contient. On y trouve une savante esquisse de la formation des langues indo-européennes en général et de l'italien en particulier. M. Mohl se propose de donner au public d'autres travaux inédits de Fauriel, entre autres son cours sur les poëmes homériques. Fauriel a fourni des articles à divers recueils littéraires, tels que la *Décade*, les *Annales encyclopédiques de Millin*, la *Revue encyclopédique*. On a encore de lui, dans la *Revue des deux Mondes : Sur l'Origine de l'épopée du moyen âge* (1er septembre — 15 novembre 1832) ; — *Dante* (1er octobre 1834) ; — *Lope de Vega* (1er septembre 1839) ; — *Les Amours de Lope de Vega, la Dorothée* (15 septembre 1843) ; — dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes : Du Système de M. Raynouard sur l'origine des langues romanes* ; t. II, p. 513 ; — *De la Poésie provençale en Italie* ; t. IV, p. 23 ; — *Notice sur Sordello* ; ibid., p. 93 ; — *De la Poésie provençale italienne* ; ibid., p. 189 ; — Dans l'*Histoire littéraire de France*, un grand nombre d'excellentes notices, entre autres *Brunetto Latini* (t. XX) ; le *Roman du Renart* (t. XXII).

LÉO JOUBERT.

Guignant et V. Leclerc, *Discours prononcés aux fu-*

néraillés de Fauriel; Paris (Didot), 1844, in-4°. — Ozanam, *Discours à la Faculté des Lettres de Paris*; dans le *Correspondant* du 10 mai 1855. — Sainte-Beuve, *Étude sur Fauriel*; dans la *Revue des deux Mondes*, 15 mai et 1er juin 1845, et dans les *Portraits contemporains*, t. II. — Piccolos, *Article sur Fauriel*; dans le journal grec *L'Espérance* (Athènes, 28 août 1844). — Mérimée, article dans *Le Constitutionnel* du 16 février 1846. — V. Leclerc, *Notice sur Fauriel*, dans l'*Histoire littéraire de France*, t. XXI; article dans les *Débats*, 8 septembre 1846. — Guillaume de Schlegel, *OEuvres françaises*, t. Ier, p. 8. — H. Fortoul, dans la *Revue des deux Mondes*, 15 mai 1846. — Renan, *Ibid.*, 15 décembre 1855.

FAURIN (*Jean*), historien français, né à Castres, vers 1530, mort vers 1605. Il consigna dans un journal qu'il se plut à tenir les événements qui se passèrent dans sa ville natale depuis 1559 jusqu'à 1602. Cette chronique, intéressante pour l'histoire du pays, est écrite avec simplicité; on y trouve une modération rare à cette époque. Le recueil des *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France* (édité par Ménard et d'Aubay, 1759, 3 vol. in-4°) a publié ce journal. Faurin était protestant, circonstance qu'il ne faut pas perdre de vue en lisant ses récits. G. B.

Nayral, *Biogr. et chroniques castraises*, t. II, p. 161.

FAURIS DE SAINT-VINCENS (*Jules-François-Paul*), archéologue français, né en 1718, à Aix (Provence), mort dans la même ville, en 1798. Président au parlement d'Aix, il s'adonna avec ardeur à la culture des sciences et des lettres. Il était associé libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. On a de lui : *Tables des Monnaies de Provence*; Aix, 1770, in-4°; — *Mémoires sur les Monnaies et les Monuments des anciens Marseillais*; Aix, 1771, in-4°; — *Mémoire sur les Monnaies qui eurent cours en Provence depuis la fin de l'empire d'Occident jusqu'au seizième siècle*, inséré dans l'*Histoire de Provence* par Papon, t. II et III.

Notice biographique sur Fauris de Saint-Vincens, dans le *Magasin encyclopédique*, 1798, t. IV.

FAURIS DE SAINT-VINCENS (*Alexandre-Jules-Antoine*), archéologue français, fils du précédent, né à Aix, en 1750, mort dans la même ville, le 13 novembre 1819. Arrière-petit-fils de Pauline de Grignan, marquise de Simiane et petite-fille de madame de Sévigné, il suivit comme son père la carrière de la magistrature; mais il s'occupa encore moins de législation que de numismatique et d'archéologie. Lorsque la révolution arriva, il était déjà président à mortier depuis dix ans. Élu maire d'Aix, il dut bientôt se démettre de cette place, à cause de la modération de ses idées. Heureux de se faire oublier dans ces temps orageux, et consacrant ses loisirs à des travaux d'érudition, il ne rentra dans la vie publique qu'en 1809, comme député du département des Bouches-du-Rhône au corps législatif. En 1811 il fut nommé président à la cour impériale d'Aix, place qu'il remplit jusqu'à sa mort. En 1816 il devint un des associés libres de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Il avait rassemblé un riche cabinet de médailles et d'antiquités. Outre un grand nombre de mémoires insérés dans le *Magasin encyclopédique* et dans les *Annales encyclopédiques*, Fauris de Saint-Vincens a publié : *Notice sur Jules-François-Paul Fauris de Saint-Vincens*; Aix, 1800, in-4°; — *Mémoire sur l'ancienne position d'Aix*; Paris, 1812, in-8°; — *Notice sur les lieux où les Cimbres et les Teutons ont été défaits par Marius, et sur le séjour et la domination des Goths en Provence*; Paris, 1814, in-8°; — *Mémoire sur l'état des lettres et des arts et sur les mœurs et usages suivis en Provence dans le seizième siècle*; Paris, 1814, in-8°; — *Mémoire sur les bas-reliefs des murs et portes extérieurs de Notre-Dame de Paris, et sur les bas-reliefs extérieurs du chœur de la même église*; Aix, 1815, in-8°.

Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biographie univ. et port. des Contemporains*. — Quérard, *France litt.*

FAUST (*Jean*), personnage dont l'existence a été contestée, mais qui paraît cependant avoir été un être fort réel; seulement son histoire a été surchargée de récits fabuleux. Au dire de ses anciens biographes, Faust naquit à la fin du quinzième siècle; on indique pour sa patrie Knittlingen en Souabe ou Kundlingen dans la marche de Brandebourg; il était fils d'un paysan qui avait de l'aisance; il alla étudier à Wittemberg et ensuite à Ingolstadt, où il reçut le bonnet de docteur. Il s'adonna à l'étude de la médecine, de l'astrologie, de la magie, et il professa, dit-on, les sciences occultes à Cracovie. Héritier d'un de ses oncles, il dépensa promptement tout l'argent de la succession en orgies avec des étudiants de Wittemberg, et ce fut alors, à ce que racontent ses biographes, qu'il voulut faire un pacte avec le diable, afin de se procurer les fonds nécessaires aux plaisirs dont il ne voulait pas se priver. Après deux ans de séjour chez un opticien, nommé Christophe Kayllinger, fort expert en nécromancie, après des études persévérantes dans des livres de grimoire, il réussit enfin à se mettre en relations avec le démon, et conclut avec lui un pacte dont le résultat fut qu'un esprit familier, du nom de Méphistophélès, serait à son service pendant vingt-quatre ans. Une fois ce marché conclu, Faust parcourut l'Allemagne, résidant tour-à-tour à Leipzig, à Erfurt, à Salzbourg, à Francfort; il parut à la cour de Maximilien Ier, et il évoqua l'âme d'Alexandre le Grand pour le faire paraître devant cet empereur. Il se retira ensuite à Wittemberg, où il épousa Hélène, la célèbre et infidèle épouse de Ménélas; Méphistophélès lui avait rendu le service de la ressusciter, afin de satisfaire la passion de Faust, épris de cette belle qu'Homère a immortalisée; enfin, en 1550, à Wittemberg, selon les uns, à Rimlich, selon d'autres, la période de vingt-quatre ans étant expirée, le diable tordit le cou à Faust, et mit son corps en lambeaux; la cervelle se trouva écrasée contre le mur, les jambes brisées et mises en morceaux.

du temps ces contes a fort occupé
€ e ; ils ont en général
u ... d Faust avec Fust,
... de l ... L'idée la
... la ... nent ad-
... existe, qu'il s'est
... de sorcellerie (cir-
... seizième siècle), et qu'il
... m. comme on en a
... histoire, ou plutôt
... première fois en Alle-
... 1588 ; elle forme un livret
... dé l'anonyme ; elle expose,
... du titre, *les aventures*
...aires, horribles et affreux pé-
...ces et la fin cruelle et épouvantable
... Un livre de ce genre ne pou-
... lecteurs ; aussi les éditions s'en
... avec rapidité : les traducteurs le
... dans presque toutes les langues de
On imprima en anglais, vers 1590,
of the damnable Life and deserved
of John Faustus. Dès l'an 1588, les
pouvaient lire *De Historie von Dr*
...tus, et les imprimeurs des Pays-Bas
... singulièrement. En 1598, Palma-
... à Paris l'*Histoire prodigieuse*
...table de Jean Fauste, magicien,
... testament et sa mort épouvan-
... de l'allemand), ouvrage réim-
...03, en 1604, en 1616, en 1667, en
1674, etc., et qui est écrit d'une façon
. L'édition donnée à Bruxelles, sous la
de Cologne, en 1712, est la plus jolie
... Il ne faut pas (comme on l'a fait
...) confondre cette *Histoire de Faust*
... qu'a rédigée George-Rodolphe Wid-
qui est plus étendue, tout en racon-
... les mêmes événements. Elle parut
, en 1599, in-4°, et elle a été repro-
... fois. Le nécromancien allemand
... depuis plus d'un siècle tombé
lorsqu'il fut soudain rappelé avec
mémoire par l'apparition du drame
... Gœthe. Il ne peut être question de
cette production, fort connue, et que
continua plus tard sous le nom de *second*
...). Nous dirons seulement que, malgré tout l'éclat de son génie, malgré sa fameuse création de Marguerite, la jeune fille séduite, le poëte de Weimar reste au-dessous de la donnée originale et profonde de la légende primitive, empreinte d'une foi naïve. Un écrivain anglais, qui était loin d'être dépourvu de talent, Christophe Marlowe, mit sur le théâtre le docteur retrouvé : *The tragical Histories of the Life and Death of Dr. Faustus*, 1604, 1631, etc., et la conception de son drame est plus saisissante que celle de l'œuvre de Gœthe. N'oublions pas que Marlowe écrivait à une époque où douter de l'existence des sorciers eût été un crime : la bonne foi a guidé sa plume ; on sent que l'imagination de l'auteur s'est parfois laissé prendre aux plaisirs dont le diable enivrait ceux avec lesquels il passait des marchés ; on ne trouve point dans la pièce anglaise, comme dans la composition de Gœthe, un homme blasé, dégoûté de tout ; Faust est un libertin, qui jouit gaiement de ce que lui rapporte son pacte infernal. L'auteur de *Werther* vivait à une époque où il n'était pas possible de traiter sérieusement la séduction de Faust par le diable ; il a fait une satire admirable : il a mis le scepticisme en action, tandis que chez Marlowe Méphistophélès n'est pas un Mascarille intellectuel, mais un des habitants de l'enfer, tel qu'on se les représentait lorsque les exécutions pour crime de sorcellerie se multipliaient sans cesse. La dernière scène chez l'écrivain anglais est d'un effet saisissant : Faust voudrait lever les mains au ciel ; il ne le peut, parce que les diables les lui tiennent (1). Le rôle de Faust dans le théâtre espagnol a été l'objet d'une notice de M. Philarète Chasles dans la *Revue de Paris*, 3[e] série, 1840, t. XVI. Faust apparut plusieurs fois, mais sans grand succès, sur la scène française. En 1829 on imprima à Paris *Faust, ou les premières amours d'un métaphysicien* : l'auteur de cette pièce en quatre actes fait de Faust un contemporain, et transforme Méphistophélès en un mauvais sujet qui a essayé de toutes les professions, qui a été évêque et galérien. En 1827, *Le Cousin de Faust*, pièce *trouvée dans les papiers de Nicolas Flamel*, fut représentée à la Gaîté. D'habiles artistes se sont inspirés de la légende germanique ou de l'œuvre de Gœthe ; une édition de la traduction de M. Stapfer, Paris, 1828, in-fol., est accompagnée de lithographies faites d'après de très-remarquables dessins de M. Eugène Delacroix. Les esquisses dessinées par Retsch (Paris, 1830, in-4° oblong., 26 figures) sont également dignes d'attention.

Gustave Brunet.

... traduction française de *Faust* fait partie des *...matiques de Gœthe*, traduites par M.A. Stapfer, Paris, 1828, 4 vol. in-8°. On la trouve aussi *...fs-d'Œuvre des Théâtres étrangers*. Nou... *Faust*, suivi du *second Faust*, traduit par ... Nerval ; Paris, 1840 ; — *Faust, traduction précédée d'un Essai sur Gœthe*, accompa... et de *commentaires* et suivie d'un *Essai ...ique du Poëme*, par Henri Blaze ; Paris, 1841 ; ... *traduit en vers français* et précédé de *Con... — l'histoire de Faust*, par Alph. de Les... ; foule d'auteurs ont apprécié, à divers ..., l'œuvre de Gœthe ; citons seulement ; *Au delà du Rhin*, t. II, p. 208 et suiv. ... *de Genève*, t. LVI. — Blaze de Barry, *Re... des Mondes*, 1[er] juin 1839. — *London and ... Review*, juillet 1834 ; — *Foreign quarterly Review*, octobre 1843. — La traduction anglaise de lord Levison-Gower a été l'objet d'un article dans le *Quarterly Review*, tom. XXXIV.

J.-C. Neumann, *Disquisitio historica de Fausto præstigiatore* ; Viterb, 1683, in-4°. — C.-H. Weiss, *Dissert. de doctore quem vocant J. Fausto*; Altenbourg, 1728, in-fol.—

(1) Consulter sur le drame de Marlowe le *Blackwood's Magazine*, t. I, p. 388, et un article signé E. D. dans *Le Globe*, t. IV, n° 53.

C.-A. Heumann, *Glaubwürdige Nachricht von Dr Faust*, dans la *Bibliotheca magica* d'Hauber, t. XXVII, p. 184-204. — J.-F. Köhler, *Historische Remarquen über d. J. Faustens geführtes Leben*; Zwickau (1722). — Görres, *Deutschen Volksbücher*, 1807, p. 207. — Van der Bourg, notice insérée dans le *Mercure de France*, 1809, t. XXXVII. — A. Pichot, *Les trois Faust*, dans la *Revue de Paris*, t. XLVIII. — Du Roure, *Analecta Biblion*, t. II, p. 97. — Reiffenberg, *Diction. de la Conversation*. — Le Bas, *Allemagne*, t. I, p. 393. — Marmier, *Études sur Gœthe*, p. 63-248. — Meyer, *Studien zu Göthes Faust*; Altona, 1847. — Düntzer, *Die Sage von Dr Faust untersucht*; Stuttgard, 1846, in-12. — Henri Heine, *La Legende de Faust*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1852. — Un bibliographe laborieux, S. Peter, a entrepris de recueillir l'indication de tous les ouvrages relatifs à Faust; son travail, intitulé : *Die Litteratur der Faustsage*, publié a Leipzig, en 1848, a obtenu en 1851 une seconde édition, et des suppléments ont paru dans l'*Anzeige* du docteur J. Petzholdt, *Fur Bibliothekwissenschaft*; 250 ouvrages environ sont énumérés.

FAUST (*Jean-Frédéric*), dit *l'ancien*, savant néerlandais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il a publié : *Jo.-Gensbein Limburgenses Fasti, seu fragmentum Chronici urbis et dominorum Limburgensium ad Lohnam, e codd. manuscriptis*; 1617, in-8°, et Wetzlar, 1746, in-8°.

Struve, *Bibl. hist.* — Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*

FAUST D'ASCHAFFENBOURG (*Jean-Frédéric*), dit *le jeune*, supposé fils du précédent, jurisconsulte et historien allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Der Stadt Frankfurt, Herkunft und Aufnehmen* (Origine et développement de la ville de Francfort); Francfort, 1660, in-12; — *Tractatus de contractibus Judæorum matrimonialibus Talmudicus; Latiis donatus musis*; Bâle, 1699, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg.-Gel.-Lex.*

FAUST D'ASCHAFFENBOURG (*Maximilien*), jurisconsulte allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième. Il fut avocat et syndic à Francfort-sur-le-Mein. On a de lui : *Consilia pro ærario*; Francfort, 1641, in-fol.

Jöcher, *All. Gel.-Lex.*

FAUST, imprimeur allemand. *Voyez* FUST (*Jean*).

* **FAUSTA CORNELIA**, fille du dictateur L. Cornelius Sylla et de sa quatrième femme Cæcilia Metella, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Née en 88, l'année même où Sylla obtint son premier consulat, elle reçut le nom de Fausta, qui faisait allusion à l'heureuse fortune de son père. Fausta fut mariée très-jeune à C. Memmius. Après avoir divorcé d'avec son premier mari, elle épousa, vers la fin de 55, T. Annius Milon. Elle l'accompagnait dans ce voyage à Lanuvium pendant lequel Clodius fut tué. Fausta se rendit celèbre par ses deportements. L'historien Salluste fut, dit-on, un de ses amants, et s'étant laissé surprendre avec elle, il fut fustigé d'importance par l'ordre du mari. Quant au Villius qui fut aussi un des gendres de Sylla, suivant la plaisante expression d'Horace, c'était probablement Sex. Villius, mentionné par Cicéron comme un ami de Milon. On trouve dans Macrobe les noms de deux autres amants de Fausta.

Plutarque, *Sylla*, 34. — Ciceron, *Ad Att.*, V, 8; *Ad Fam.*, II, 6. — Ascon., *In Scaur.*, p. 29; *in Milon.*, p. 33, édit. Orelli. — Aulu-Gelle, XVII, 18. — Servius, *Ad Virg. Æn.*, VI, 612. — Horace, *Sat.*, I, 2. — Macrobe, *Saturn.*, II, 2.

* **FAUSTA** (*Flavia-Maximiana*), impératrice romaine, née vers 289, morte en 326. Elle était fille de Maximien Hercule et d'Eutropie. Au commencement de l'année 307, son père l'emmena avec lui dans la Gaule, que gouvernait Constantin. Il offrit à ce prince, avec la pourpre impériale, dont il se dépouillait volontairement pour la seconde fois, la main de sa fille Fausta. Constantin accepta cette offre, imitant en cela Constance Chlore, son père, à qui ce même Maximien avait imposé pour épouse Theodora, sa belle-fille, en se démettant pour lui de la dignité d'auguste. Cependant l'analogie de situation entre le père et le fils n'était pas complète, s'il est vrai, comme d'anciens auteurs l'assurent, que Minervine, première femme de Constantin, n'existait plus à l'époque du mariage de ce prince avec Fausta. On sait que Constance Chlore avait dû répudier Hélène, mère de Constantin, pour épouser Theodora.

Le mariage de Fausta fut célébré à Trèves, le 31 mars, avec une grande pompe. Deux ans s'étaient à peine écoulés depuis cette alliance, quand l'ambition turbulente de Maximien, se réveillant de nouveau, dramatisa, par un sanglant épisode, la vie de la jeune impératrice. Les égards et la déférence que Constantin avait pour son beau-père ne parurent pas à celui-ci une compensation suffisante à l'autorité suprême dont encore une fois il regrettait de s'être dépouillé. Une entreprise des Francs ayant forcé Constantin à passer le Rhin pour les refouler dans la Germanie, Maximien, profitant de l'éloignement de son gendre, voulut reprendre la pourpre; il s'empara des trésors mis en réserve à Arles par Constantin, et les distribua aux légions restées dans les provinces méridionales de la Gaule, en répandant le faux bruit de la mort de l'empereur. A la nouvelle de cette perfidie, Constantin accourut avec son armée; le père de Fausta s'était réfugié dans Marseille, dont le siége aurait duré longtemps si les légions qui s'y trouvaient renfermées avec Maximien n'eussent ouvert les portes de la ville à Constantin. Dans cette conjoncture, les sentiments de Fausta furent mis à une terrible épreuve.

Soit que la clémence de l'empereur, qui venait d'accorder un généreux pardon à Maximien, ne parût pas sincère à ce dernier, soit que l'insuccès de sa tentative eût surexcité ses idées de domination, il forma le projet désespérément criminel d'assassiner son gendre. Avant de mettre à exécution ce projet, il osa le communiquer à l'impératrice, lui promettant en même temps une position plus brillante encore et un époux plus digne d'elle, si elle le secondait en laissant ouverte et libre, le soir, une des portes de la chambre dans laquelle couchait l'empereur.

frappée de stupéfaction, Fausta écouta d'abord Maximien dans un silence qui permit à ce prince d'insister. Prières, promesses, larmes, il mit tout en usage pour persuader sa fille, et celle-ci, éperdue, accéda à tout ce qu'il lui demandait. Mais à peine son père se fut-il éloigné que la princesse courut avertir Constantin du danger qui le menaçait; les deux époux se concertèrent ensemble, et la nuit suivante Maximien, guidé par Fausta, pénétra sans obstacle jusqu'au lit de son gendre. Là il fut arrêté avant qu'il eût eu le temps de faire usage de son poignard, ou, selon une autre version, après qu'il eut immolé un eunuque qu'on avait substitué à Constantin pour surprendre Maximien et le convaincre d'assassinat.

Fausta, en instruisant son mari du perfide projet de Maximien, avait imploré et obtenu la grâce de son père; néanmoins, Constantin ne tint pas sa promesse. Maximien eut pour toute faveur le choix du genre de mort qui devait terminer ses jours; et il s'étrangla de ses propres mains. On ne voit pas que Fausta ait fait de grands efforts pour empêcher l'exécution de ce rigoureux arrêt. Craignit-elle d'attirer inutilement sur elle-même, par son intercession renouvelée, la méfiance de l'empereur? ou bien l'attachement de l'épouse étouffa-t-il dans son âme jusqu'à la commisération filiale? Ces doutes planeront toujours sur la conduite, au moins entachée d'indifférence, que la fille de Maximien tint en cette triste occasion. Peut-être cette indifférence, qui semblait attester que Fausta ne voyait plus dans l'auteur de ses jours que l'assassin de son époux, rendit-elle la princesse encore plus chère à Constantin; on peut le supposer d'après les marques d'affection et les honneurs dont il la combla. Une catastrophe terrible devait rompre cette union, après une période de vingt années.

L'impératrice avait donné à son mari trois fils, Constantin, Constance et Constant, et deux filles, Constantine et Hélène. Le second de ces jeunes princes n'avait pas plus de huit ans et demi lorsqu'en 326 son père, qui venait de le nommer césar, résolut d'aller faire un séjour à Rome, d'où il était absent depuis longtemps. Constantin n'avait pas de résidence fixe; dans les voyages presque continuels qu'il faisait, toujours en compagnie de son épouse, il s'arrêtait tantôt à Arles, tantôt à Milan, tantôt à Trèves, à Vienne, à Nicomédie. Ce fut de cette dernière ville qu'il arriva à Rome, au commencement de juillet, avec toute sa famille, pour célébrer les vicennales de son règne. Au milieu de ces fêtes solennelles, Fausta, pour qui le césar Crispus, fils de Constantin et de Minervine, était l'objet d'une profonde inimitié, suivant les uns, d'un incestueux amour, suivant les autres, accusa ce jeune prince, auprès de l'empereur, d'avoir voulu attenter à l'honneur de sa belle-mère. La colère dont fut saisi Constantin, jointe à l'inquiétude qu'avait instillée dans son esprit l'enthousiaste attachement des peuples et des légions pour son fils aîné, servit les desseins odieux de Fausta. Condamné sans examen, Crispus fut immédiatement arrêté et conduit à Pola, en Istrie, où le vertueux et infortuné césar périt par le fer ou par le poison.

Le crime de Fausta ne devait cependant pas rester impuni. Poursuivie par l'indignation publique et par la désolation d'Hélène, aïeule de Crispus, l'impératrice vit son infamie dévoilée aux yeux de son époux et du monde. On découvrit que cette princesse, parvenue alors à l'âge où les passions se taisent, effaçant honteusement par son inconduite le respect que lui avaient valu vingt ans d'une vie conjugale sans nuage, se livrait à des amours coupables et à des désordres obscurs. La même précipitation irréfléchie dont Constantin avait fait preuve en condamnant sans l'entendre un fils digne de sa tendresse et de sa confiance, précipita la fin de la vie de Fausta. Sa mort fut pourtant enveloppée de plus de mystère que celle de Crispus; on étouffa cette princesse dans une étuve chauffée excessivement à cet effet par les ordres de l'empereur. Malgré les témoignages de plusieurs annalistes païens et chrétiens, qui ne nous semblent pas laisser de doute sur la culpabilité de Fausta, cette princesse a trouvé des apologistes qui ont nié ses crimes et son supplice, alléguant, pour soutenir leur opinion, le silence d'Eusèbe sur la mort violente du fils aîné et de la seconde épouse de Constantin, et les éloges donnés à la vertu, ainsi qu'au bonheur et à la beauté de l'impératrice, par quelques orateurs, sous le règne suivant; ces allégations ne sauraient être d'un grand poids. Les successeurs de Constantin étant fils de cet empereur et de Fausta, tout discours relatif à la mémoire d'elle et de lui ne pouvait être qu'à leur louange. Quant à la *Vie de Constantin* par l'évêque de Césarée, on la regarde plutôt comme un panégyrique que comme une histoire. Une autre question, plus difficile à résoudre, est celle de la conversion de Fausta au christianisme. Suivant toutes probabilités, cette princesse avait adopté les croyances religieuses de son mari; mais aucun fait authentique ne vient corroborer cette conjecture. Camille Lebrun.

Zozime, II, 10, 29. — Julien, *Orat.*, 1. — Lactance, *De Morte Persecut.*, 27. — Eutrope, X, 2, 4. — Aurelius Victor, *Epit.*, 40, 41. — Philostorge, *Hist. eccl.*, II, 4. — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, vol. IV. — Eckhel, *Doctrina Nummorum*, vol. VIII, p. 98. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*. — Gibbon, *Decline and Fall of the Roman Empire*.

FAUSTE. *Voy.* Faustus.

FAUSTIEN, évêque de Dax, vivait à la fin du sixième siècle. Il avait été ordonné évêque de Dax par l'autorité de l'aventurier Gundovald ou Gondebaud, qui, en se faisant passer pour un fils de Clotaire I[er], avait failli devenir roi d'Aquitaine. Gontran, roi de Bourgogne, ayant as-

G.-A. Heumann, *Glaubwürdige Nachricht von Dr Faust*, dans la *Bibliotheca magica* d'Hauber, t. XXVII, p. 184-204. — J.-F. Köhler, *Historische Remarquen über d. J. Faustens geführtes Leben*; Zwickau (1722). — Görres, *Deutschen Volksbücher*, 1807, p. 207. — Van der Bourg, notice insérée dans le *Mercure de France*, 1809, t. XXXVII. — A. Pichot, *Les trois Faust*, dans la *Revue de Paris*, t. XLVIII. — Du Roure, *Analecta Biblion*, t. II, p. 97. — Reiffenberg, *Diction. de la Conversation*. — Le Bas, *Allemagne*, t. I, p. 393. — Marmier, *Études sur Gœthe*, p. 63-245. — Meyer, *Studien zu Göthes Faust*; Altona, 1847. — Düntzer, *Die Sage von Dr Faust untersucht*; Stuttgard, 1846, in-12. — Henri Heine, *La Légende de Faust*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1852. — Un bibliographe laborieux, S. Peter, a entrepris de recueillir l'indication de tous les ouvrages relatifs à Faust; son travail, intitulé : *Die Litteratur der Faustsage*, publié à Leipzig, en 1848, a obtenu en 1851 une seconde édition, et des suppléments ont paru dans l'*Anzeige* du docteur J. Petzholdt, *Fur Bibliothekwissenschaft*; 250 ouvrages environ sont énumérés.

FAUST (*Jean-Fréderic*), dit *l'ancien*, savant néerlandais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il a publié : *Jo.-Gensbein Limburgenses Fasti, seu fragmentum Chronici urbis et dominorum Limburgensium ad Lohnam, e codd. manuscriptis*; 1617, in-8°, et Wetzlar, 1746, in-8°.

Struve, *Bibl. hist.* — Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*

FAUST D'ASCHAFFENBOURG (*Jean-Frédéric*), dit *le jeune*, supposé fils du précédent, jurisconsulte et historien allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Der Stadt Frankfurt, Herkunft und Aufnehmen* (Origine et développement de la ville de Francfort); Francfort, 1660, in-12; — *Tractatus de contractibus Judæorum matrimonialibus Talmudicus; Latiis donatus musis*; Bâle, 1699, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg.-Gel.-Lex.*

FAUST D'ASCHAFFENBOURG (*Maximilien*), jurisconsulte allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième. Il fut avocat et syndic à Francfort-sur-le-Mein. On a de lui : *Consilia pro ærario*; Francfort, 1641, in-fol.

Jöcher, *All. Gel.-Lex.*

FAUST, imprimeur allemand. *Voyez* FUST (*Jean*).

* **FAUSTA CORNELIA**, fille du dictateur L. Cornelius Sylla et de sa quatrième femme Cæcilia Metella, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Née en 88, l'année même où Sylla obtint son premier consulat, elle reçut le nom de Fausta, qui faisait allusion à l'heureuse fortune de son père. Fausta fut mariée très-jeune à C. Memmius. Après avoir divorcé d'avec son premier mari, elle épousa, vers la fin de 55, T. Annius Milon. Elle l'accompagnait dans ce voyage à Lanuvium pendant lequel Clodius fut tué. Fausta se rendit celèbre par ses deportements. L'historien Salluste fut, dit-on, un de ses amants, et s'étant laissé surprendre avec elle, il fut fustigé d'importance par l'ordre du mari. Quant au Villius qui fut aussi un des gendres de Sylla, suivant la plaisante expression d'Horace, c'était probablement Sex. Villius, mentionné par Cicéron comme un ami de Milon. On trouve dans Macrobe les noms de deux autres amants de Fausta.

Plutarque, *Sylla*, 34. — Cicéron, *Ad Att.*, V, 8; *Ad Fam.*, II, 6. — Ascon., *In Scaur.*, p. 29; *in Milon.*, p. 32, édit. Orelli. — Aulu-Gelle, XVII, 18. — Servius, *Ad Virg. Æn.*, VI, 612. — Horace, *Sat.*, I, 2. — Macrobe, *Saturn.*, II, 2.

* **FAUSTA** (*Flavia-Maximiana*), impératrice romaine, née vers 289, morte en 326. Elle était fille de Maximien Hercule et d'Eutropie. Au commencement de l'année 307, son père l'emmena avec lui dans la Gaule, que gouvernait Constantin. Il offrit à ce prince, avec la pourpre impériale, dont il se dépouillait volontairement pour la seconde fois, la main de sa fille Fausta. Constantin accepta cette offre, imitant en cela Constance Chlore, son père, à qui ce même Maximien avait imposé pour épouse Theodora, sa belle-fille, en se démettant pour lui de la dignité d'auguste. Cependant l'analogie de situation entre le père et le fils n'était pas complète, s'il est vrai, comme d'anciens auteurs l'assurent, que Minervine, première femme de Constantin, n'existait plus à l'époque du mariage de ce prince avec Fausta. On sait que Constance Chlore avait dû répudier Hélène, mère de Constantin, pour épouser Theodora.

Le mariage de Fausta fut célébré à Trèves, le 31 mars, avec une grande pompe. Deux ans s'étaient à peine écoulés depuis cette alliance, quand l'ambition turbulente de Maximien, se réveillant de nouveau, dramatisa, par un sanglant épisode, la vie de la jeune impératrice. Les égards et la déférence que Constantin avait pour son beau-père ne parurent pas à celui-ci une compensation suffisante à l'autorité suprême dont encore une fois il regrettait de s'être dépouillé. Une entreprise des Francs ayant forcé Constantin à passer le Rhin pour les refouler dans la Germanie, Maximien, profitant de l'éloignement de son gendre, voulut reprendre la pourpre; il s'empara des trésors mis en réserve à Arles par Constantin, et les distribua aux légions restées dans les provinces méridionales de la Gaule, en répandant le faux bruit de la mort de l'empereur. A la nouvelle de cette perfidie, Constantin accourut avec son armée; le père de Fausta s'était réfugié dans Marseille, dont le siége aurait duré longtemps si les légions qui s'y trouvaient renfermées avec Maximien n'eussent ouvert les portes de la ville à Constantin. Dans cette conjoncture, les sentiments de Fausta furent mis à une terrible épreuve.

Soit que la clémence de l'empereur, qui venait d'accorder un généreux pardon à Maximien, ne parût pas sincère à ce dernier, soit que l'insuccès de sa tentative eût surexcité ses idées de domination, il forma le projet désespérément criminel d'assassiner son gendre. Avant de mettre à exécution ce projet, il osa le communiquer à l'impératrice, lui promettant en même temps une position plus brillante encore et un époux plus digne d'elle, si elle le secondait en laissant ouverte et libre, le soir, une des portes de chambre dans laquelle couchait l'em

frappée de stupéfaction, Fausta écouta d'abord Maximien dans un silence qui permit à ce prince d'insister. Prières, promesses, larmes, il mit tout en usage pour persuader sa fille, et celle-ci, éperdue, accéda à tout ce qu'il lui demandait. Mais à peine son père se fut-il éloigné que la princesse courut avertir Constantin du danger qui le menaçait; les deux époux se concertèrent ensemble, et la nuit suivante Maximien, guidé par Fausta, pénétra sans obstacle jusqu'au lit de son gendre. Là il fut arrêté avant qu'il eût eu le temps de faire usage de son poignard, ou, selon une autre version, après qu'il eut immolé un eunuque qu'on avait substitué à Constantin pour surprendre Maximien et le convaincre d'assassinat.

Fausta, en instruisant son mari du perfide projet de Maximien, avait imploré et obtenu la grâce de son père; néanmoins, Constantin ne tint pas sa promesse. Maximien eut pour toute faveur le choix du genre de mort qui devait terminer ses jours; et il s'étrangla de ses propres mains. On ne voit pas que Fausta ait fait de grands efforts pour empêcher l'exécution de ce rigoureux arrêt. Craignit-elle d'attirer inutilement sur elle-même, par son intercession renouvelée, la méfiance de l'empereur? ou bien l'attachement de l'épouse étouffa-t-il dans son âme jusqu'à la commisération filiale? Ces doutes planeront toujours sur la conduite, au moins entachée d'indifférence, que la fille de Maximien tint en cette triste occasion. Peut-être cette indifférence, qui semblait attester que Fausta ne voyait plus dans l'auteur de ses jours que l'ennemi de son époux, rendit-elle la princesse encore plus chère à Constantin; on peut le supposer d'après les marques d'affection et les [illegible] dont il la combla. Une catastrophe devait rompre cette union, après une [illegible] de vingt années.

[illegible]ratrice avait donné à son mari trois [illegible]antin, Constance et Constant, et deux [illegible]onstantine et Hélène. Le second de ces princes n'avait pas plus de huit ans et lorsqu'en 326 son père, qui venait de [illegible] césar, résolut d'aller faire un séjour à Rome, d'où il était absent depuis longtemps. Constantin n'avait pas de résidence fixe; dans les voyages presque continuels qu'il faisait, toujours en compagnie de son épouse, il s'arrêtait tantôt à Arles, tantôt à Milan, tantôt à Trèves, à Vienne, à Nicomédie. Ce fut de cette dernière ville qu'il arriva à Rome, au commencement de juillet, avec toute sa famille, pour célébrer les vicennales de son règne. Au milieu de ces fêtes solennelles, Fausta, pour qui le césar Crispus, fils de Constantin et de Minervine, était l'objet d'une profonde inimitié, suivant les uns, d'un [illegible] amour, suivant les autres, accusa ce jeune prince, auprès de l'empereur, d'avoir voulu attenter à l'honneur de sa belle-mère. La [illegible] fut saisi Constantin, jointe à l'inquiétude qu'avait instillée dans son esprit l'enthousiaste attachement des peuples et des légions pour son fils aîné, servit les desseins odieux de Fausta. Condamné sans examen, Crispus fut immédiatement arrêté et conduit à Pola, en Istrie, où le vertueux et infortuné césar périt par le fer ou par le poison.

Le crime de Fausta ne devait cependant pas rester impuni. Poursuivie par l'indignation publique et par la désolation d'Hélène, aïeule de Crispus, l'impératrice vit son infamie dévoilée aux yeux de son époux et du monde. On découvrit que cette princesse, parvenue alors à l'âge où les passions se taisent, effaçant honteusement par son inconduite le respect que lui avaient valu vingt ans d'une vie conjugale sans nuage, se livrait à des amours coupables et à des désordres obscurs. La même précipitation irréfléchie dont Constantin avait fait preuve en condamnant sans l'entendre un fils digne de sa tendresse et de sa confiance, précipita la fin de la vie de Fausta. Sa mort fut pourtant enveloppée de plus de mystère que celle de Crispus; on étouffa cette princesse dans une étuve chauffée excessivement à cet effet par les ordres de l'empereur. Malgré les témoignages de plusieurs annalistes païens et chrétiens, qui ne nous semblent pas laisser de doute sur la culpabilité de Fausta, cette princesse a trouvé des apologistes qui ont nié ses crimes et son supplice, alléguant, pour soutenir leur opinion, le silence d'Eusèbe sur la mort violente du fils aîné et de la seconde épouse de Constantin, et les éloges donnés à la vertu, ainsi qu'au bonheur et à la beauté de l'impératrice, par quelques orateurs, sous le règne suivant; ces allégations ne sauraient être d'un grand poids. Les successeurs de Constantin étant fils de cet empereur et de Fausta, tout discours relatif à la mémoire d'elle et de lui ne pouvait être qu'à leur louange. Quant à la *Vie de Constantin* par l'évêque de Césarée, on la regarde plutôt comme un panégyrique que comme une histoire. Une autre question, plus difficile à résoudre, est celle de la conversion de Fausta au christianisme. Suivant toutes probabilités, cette princesse avait adopté les croyances religieuses de son mari; mais aucun fait authentique ne vient corroborer cette conjecture. Camille Lebrun.

Zosime, II, 10, 29. — Julien, *Orat.*, 1. — Lactance, *De Morte Persecut.*, 27. – Eutrope, X, 2, 4. – Aurelius Victor, *Epit.*, 40, 41. — Philostorge, *Hist eccl.*, II, 4. — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, vol. IV. — Eckhel, *Doctrina Nummorum*, vol. VIII, p. 98. – Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*. — Gibbon, *Decline and Fall of the Roman Empire*.

FAUSTE. *Voy.* Faustus.

FAUSTIEN, évêque de Dax, vivait à la fin du sixième siècle. Il avait été ordonné évêque de Dax par l'autorité de l'aventurier Gundovald ou Gondebaud, qui, en se faisant passer pour un fils de Clotaire Ier, avait failli devenir roi d'Aquitaine. Gontran, roi de Bourgogne, ayant as-

semblé un concile à Mâcon, le 23 octobre 585, pour juger les évêques qui avaient embrassé le parti de l'imposteur, Faustien fut déposé et remplacé. Cependant, une décision assez curieuse des Pères du concile statua que les trois évêques Bertrand de Bordeaux, Pallade de Saintes et Oreste de Bazas, qui l'avaient ordonné, le nourriraient tour à tour et lui payeraient cent sous d'or par an. Ern. BRÉHAUT.

Grégoire de Tours, *Epitome historiæ Francorum*. — Labbe, *Histoire des Conciles*. — *Histoire littéraire de la France*, t. IV.

***FAUSTIN** (Saint), évêque de Lyon, vivait dans la seconde partie du troisième siècle. Il succéda à l'évêque Hélie vers 250, et se distingua par son zèle pour la pureté de la foi et l'ardeur avec laquelle il poursuivit Marcien, évêque d'Arles, qui, seul des évêques gaulois, avait embrassé l'hérésie de Novatien. Ne pouvant rien faire par lui-même, il s'assura du concours des évêques de la Narbonnaise, qui comprenait, comme division ecclésiastique la Lyonnaise et la Viennoise, et écrivit au pape saint Étienne pour faire déposer Marcien. Le pape hésita, et Faustin, pour stimuler ses lenteurs, s'adressa à saint Cyprien, évêque de Carthage. Les deux lettres qu'il lui écrivit ne subsistent plus, mais elles forment la matière de la 67e lettre de Cyprien au pape Étienne, qui donne ainsi un tableau curieux de l'Église gauloise à cette époque. Marcien persistait dans son schisme, refusait la paix aux pénitents, la communion aux mourants, et laissait dévorer par les loups leurs corps non ensevelis. On ne connaît pas d'une manière certaine l'issue de cette affaire; mais il est probable que Marcien fut déposé, car son nom a été effacé des diptyques, tables sur lesquelles étaient inscrits les noms des évêques morts dans la communion de l'Église, et ne se retrouve pas dans la liste des évêques d'Arles. Ern. BRÉHAUT.

Tillemont, *Histoire des Empereurs*. — *Gallia christiana*, t. IV. — J. de Launoy, *Discussio de duobus Dionysiis*. — Grégoire de Tours, *Epitome historiæ Francorum*. — *Histoire littér. de la France*.

FAUSTINA BORDONI. *Voy*. HASSE (Mme).

FAUSTINE, nom commun à trois impératrices romaines, qui sont :

FAUSTINE (*Annia-Galeria*), fille d'Annius Verus, issu de Numa, tante de Marc-Aurèle, et femme d'Antonin le Pieux, née en 104 après J. C., morte en 141. Elle s'exposa par ses galanteries aux traits de la satire. Jul. Capitolinus dit d'elle : « *Multa dicta sunt ob nimiam libertatem et vivendi facilitatem quæ iste* (*Antonius Pius*) *cum animi dolore compressit*. » Elle mourut la troisième année de son règne. Elle avait eu quatre enfants : M. Galerius Antoninus, Aurelius Fulvus, Aurelia Fadilla, qui moururent en bas âge, et Faustine la jeune, femme de Marc-Aurèle, dont il sera question plus loin. Antonin, soit qu'il eût fermé les yeux sur les écarts de sa femme ou qu'il n'y crût pas, la fit placer au rang des déesses, lui éleva des temples et des autels, et fit frapper en son honneur des médailles dont une consacre l'institution des filles *faustiniennes*, jeunes Romaines dont la fortune ne répondait point à la naissance, et qui étaient élevées aux frais de l'État, sous la protection de l'impératrice. [J. DE LATENA, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Capitolin, *Anton. Pius*, 3, 5. — Eckhel, *Doct. Num.*, VII, p. 37.

FAUSTINE (*Annia* junior), fille de la précédente, née vers 125, morte en 175. Elle épousa son cousin germain Marc-Aurèle, destiné à l'empire (138). Elle surpassa, dit-on, par ses débordements, sa mère et Messaline. Son nom était devenu le surnom des plus viles courtisanes. Ce fut à la suite de ses amours adultères qu'elle donna le jour à Commode. Suivant les mêmes auteurs, elle se serait prostituée à Lucius Verus, dont elle aurait ensuite puni par le poison les révélations indiscrètes. De plus, elle aurait pris part à la conspiration d'Avidius Cassius. Lorsque celui-ci, vaincu, tomba au pouvoir de Marc-Aurèle, Faustine écrivit à ce prince : « Vous ne seriez pas empereur si vous « ne saviez assurer la vie de votre femme et de « vos enfants. Notre fils Commode est dans la « plus tendre jeunesse; Pompeianus est déjà « vieux, et n'est pas de notre sang. Prononcez « donc sur Cassius et ses complices, et gardez- « vous de pardonner à des hommes qui, s'ils « eussent réussi, auraient immolé vous, moi, « nos enfants, sans crainte pour les dieux et « sans respect pour vos vertus. » Quand cette lettre arriva, Cassius avait déjà payé de sa tête son imprudente rébellion, et sa tombe renfermait le secret de Faustine. Les railleries des méchants, les murmures du peuple, les conseils de ses amis, ne purent décider Marc-Aurèle à sévir contre son indigne épouse. « Il faudrait lui rendre sa dot » (l'empire), répondait Marc-Aurèle à ceux qui lui conseillaient de la répudier. On doit ranger ce propos au rang des fables : l'empire ne fut point la dot de Faustine; il était destiné à Marc-Aurèle par Adrien, qui en le faisant adopter par Antonin, l'avait fiancé à Fabia, fille de Lucius Verus. Faustine suivit Marc-Aurèle en Asie (174); elle mourut au village nommé Halala, au pied du Taurus. Son indulgent époux, suivant l'empereur Julien, la pleura, et au lieu d'abandonner sa mémoire à l'oubli, il prononça son oraison funèbre, lui éleva un temple et fonda en son honneur la ville de Faustinopolis. Faustine avait eu un grand nombre d'enfants : Commode et Antoninus Geminus, jumeaux, Annius Verus, T. Aurelius Antoninus et T. Ælius Aurelius; et quatre filles; Lucilla, mariée à L. Verus, Vibia Aurelia, Sabina et Fadilla. [J. DE LATENA, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Dion Cassius, LXXI, 10, 22, 29, 31. — Capitolin, *Marc. Aurel.*, 6, 19, 26. — Eutrope, VIII, 5. — Eckhel, *Doct. Num.*, vol., VII, p. 76.

FAUSTINE (*Annia*), probablement petite-fille de Marc-Aurèle et de la précédente, vivait

dans la première moitié du troisième siècle de l'ère chrétienne. Elle avait épousé Pomponius Bassus. Lorsque le Syrien Élagabale devint empereur, par la volonté des légions d'Asie, il fit assassiner Pomponius Bassus, afin de s'assurer la possession de Faustine. Elle se vit contrainte à devenir la femme de ce nouveau Sardanapale. Un caprice l'avait couronnée, un caprice la détrôna : Élagabale reprit Julia Aquilia Severa, vestale, qu'il avait répudiée pour Faustine. Depuis, cette femme, recommandable par sa beauté et ses vertus, vécut dans l'obscurité ; aucun temple et probablement aucune médaille ne lui furent consacrés ; l'histoire seule a conservé son nom et le souvenir de ses malheurs.
[J. de Latena, dans l'*Encycl. d. G. du M.*]

Dion Cassius, LXXIX, 5. — Hérodien, V, 14. — Eckhel, *Doct. Num.*, vol. VII, p. 261.

FAUSTINUS, schismatique latin, vivait vers la fin du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il adhéra à la secte de Lucifer. Sa vie ne nous est connue que par quelques détails contenus dans ses ouvrages, dont voici la liste : *De Trinitate, seu de fide contra Arianos, ad Flacillam imperatricem, libri VIII*. Ce traité, divisé en sept livres ou chapitres et composé avant 385, fut imprimé pour la première fois dans les *Orthodoxograph.* de Hérolde; Bâle, 1555, in-fol.; — *Fides Theodosio imperatori oblata* : cette courte profession de foi, écrite probablement pendant le séjour de l'auteur à Eleutheropolis (379-381), a été publiée par Quesnel dans les *Canones et Constitut. Eccles. Rom.*; Paris, 1675, in-4°, vol. II, p. 138; — *Libellus Precum* : ce traité, adressé à Valentinien et à Théodose vers 384, paraît être l'œuvre commune de Faustinus et de Marcellinus. La préface nous apprend que deux ans auparavant les auteurs s'étaient prononcés avec énergie en faveur d'Ursinus contre Damase. Le *Libellus* fut publié par Sirmond; Paris, 1650, in-8°, et 1636, in-fol., dans les *Opera* de Sirmond, avec le rescript de Théodose et d'anciens témoignages touchant la controverse d'Ursinus et de Damase. Les trois ouvrages de Faustinus se trouvent dans la *Biblioth. max. Patrum*; Lyon, 1677, vol. V, p. 637, et dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland, vol. VIII, p. 441.

Gennadius, *De Viris Ill.*, II.

FAUSTO (*Sébastien*), traducteur italien, [illegible] *da Longiano*, du nom de sa ville située dans la Romagne, vivait au seizième siècle. Sa vie nous est tout à fait inconnue. [illegible] principal ouvrage est une traduction de [illegible]; Venise, 1542, in-8°. Fausto a aussi [illegible] les *Lettres* de Cicéron; Venise, 1544, [illegible], in-8°; — les *Discours* du même; Venise, 1556, 3 vol. in-8°; — l'*Histoire du Duc de* [illegible] *François Sforce*, par Simonetta; Venise, [illegible]; — la *Vie d'Ezzelino*; Venise, [illegible].

[illegible]. *Biblioteca de' Volgariz.*, t. I, p. 207. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII.

* **FAUSTULUS**, personnage qui figure dans les traditions relatives à la fondation de Rome au huitième siècle avant J. C. Berger des troupeaux d'Amulius et mari d'Acca Laurentia, il trouva Romulus et Remus allaités par une louve, et les remit à sa femme pour qu'elle les élevât. Selon la tradition, il fut tué par ses proches parents tandis qu'il cherchait à apaiser une dispute survenue entre eux. On plaça sa sépulture dans le Forum, près des Rostres, à un endroit indiqué par un lion de pierre. Selon d'autres, au contraire, ce lion recouvrait le tombeau de Romulus.

Festus, au mot *Niger Lapis*. — Denys d'Halicar., I, 87. — Hartung, *Die Relig. der Röm.*, vol. II, p. 190.

* **FAUSTUS** (Saint) *d'Agaune*, né vers 460. Il professa la vie monastique au couvent d'Agaune, ou Saint-Maurice, en Valais. Saint Severin, qui en était abbé, appelé à Paris en 505 par le roi Clovis Ier pour le guérir d'une fièvre invétérée qui le tenait depuis deux ans, emmena avec lui deux moines, Fauste et Vital. Severin mourut au retour à Château-Landon en Gâtinais, et y laissa ses compagnons de voyage. Fauste resta en France, et le roi Childebert, après avoir fait bâtir une église sur le tombeau de Severin, lui ordonna d'écrire sa vie. L'ouvrage de Fauste se recommande par la simplicité et la précision; il ne rapporte que peu de miracles. Magnon, évêque de Sens, le fit corriger par la suite, sous prétexte que le style avait besoin d'être embelli : l'anonyme qui se chargea du travail ne fit que dire plus de mots sans dire plus de choses. L'original est devenu fort rare; un manuscrit de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où manque le commencement, a permis à Mabillon de le publier à la suite des Actes des Saints de l'Ordre de Saint-Benoît. Bolland assigne pour date dans son grand recueil à saint Fauste d'Agaune le 11 février. Ern. Bréhaut.

Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis Sancti Benedicti*. — Bolland, *Acta Sanctorum*. — Adrien Baillet, *Vies des Saints*. — L'abbé Fleury, *Histoire eccles.* — *Hist. litt. de la France*, par des Bénédictins de Saint-Maur.

* **FAUSTUS** (Saint), moine de Glanfeuil (1), fut au nombre des moines que saint Maur amena en France en 543 pour y établir la règle de Saint-Benoit. Ils fondèrent le monastère de Glanfeuil en Anjou, qui fut le premier de cet ordre en France. En 585, deux ans après la mort de saint Maur, Fauste revint en Italie, et se retira au monastère de Latran à Rome, où les moines du mont Cassin s'étaient réfugiés après la destruction de leur monastère. A la prière de ses frères, et en particulier de l'abbé Théodore, il écrivit la vie de saint Maur et la présenta au pape Boniface IV, qui l'approuva, vers 607. Il mourut à Rome quelque temps après, et fut enterré dans son monastère de Latran. Bolland, dans ses *Acta Sanctorum*, en place la mort au 15 février. L'ouvrage de Fauste fut peu répandu, et ne fut guère connu en France que par les soins d'Odon, abbé

(1) En latin *Glannafolium* : c'est l'ancien nom du monastère de Saint-Maur-sur-Loire.

de Glanfeuil, qui avait retouché et altéré le manuscrit primitif. On y retrouve l'esprit du temps, la croyance au merveilleux, beaucoup de détails sans intérêt et peu de précision. Il est adressé, par une sorte d'épître dédicatoire, à tous les moines du monde chrétien; l'auteur y fait le récit abrégé de sa propre histoire en se qualifiant de *serviteur des serviteurs de Jésus-Christ*, titre que prenaient souvent aux sixième et septième siècles les évêques, les abbés et même les simples moines. Surius, Jacques Du Breuil et Bolland, et, d'après ces deux derniers, dom Mabillon, ont édité la *Vie de saint Maur*, de Faustus de Glanfeuil. Ern. BRÉHAUT.

Bolland, *Acta Sanctorum*. — D. Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis Sancti Benedicti*. — *Histoire de la littérature française*, par des Bénédictins de Saint-Maur. — G. Cave, *Hist. litt. Scriptorum ecclesiasticorum*.

FAUSTUS DE BYZANCE (en arménien *Posdos*, *Piouzant*, *Pouzant*, ou *Pouzancatsi*), historien arménien, né à Constantinople, vers 320 de J.-C., mort vers la fin du quatrième siècle. Il s'établit en Arménie, et fut chargé par le patriarche de l'administration des établissements de bienfaisance. Plus tard il fut nommé évêque du pays des Saharhouniens. On a de lui : *Piouzantazan Badmouthioun* (Histoire du Byzantin); Constantinople, 1730, in-4°; Venise, 1832. Elle contient le récit de ce qui se passa en Arménie entre les années 342 et 392. C'est une continuation de l'ouvrage d'Agathangelos. L'original écrit en grec n'existe plus, mais on en a une traduction arménienne faite par l'auteur lui-même ou au moins par un de ses contemporains. Le style barbare et le défaut de critique que l'on reproche à Faustus ont fait tomber son histoire en discrédit. On y trouve cependant des détails précieux et très-utiles pour compléter le récit des autres historiens. E. BEAUVOIS.

Tchamtchian, *Badmouthioun Haiots*, t. I, p. 11, 12, 91, 447, 748. — Gl. Suklas Somal, *Quadro della Storia letter. di Armenia*; Venise, 1829, in-8°, p. 13. — Fr. Neumann, *Versuch ein Gesch der armen. Liter.*; — art. dans les *Wiener Jahrbucher*, an. 1833, vol. 62, p. 85. — Saint-Martin, fragm. d'une *Hist. des Arsacides*, t. I, p. 234; — *Journ. Asiat.*, an 1828, t. I, p. 82.

***FAUSTUS**, surnommé *Reiensis*, *Regensis* ou *Regiensis*, théologien latin, né en Bretagne, dans la première partie du cinquième siècle de l'ère chrétienne, mort vers 490. Contemporain et ami de Sidoine Apollinaire, il passa sa jeunesse dans la retraite d'un cloître, et succéda à Maxime, d'abord comme abbé de Lérins, puis en 472 comme évêque de Riez. Pendant longtemps il fut le chef des semipélagiens. L'ardeur et le succès avec lesquels il défendit leurs doctrines lui attira le nom d'hérétique de la part des catholiques partisans de saint Augustin, tandis que son zèle contre les ariens excita la haine d'Euric, roi des Visigoths, qui l'envoya en exil vers 481. Il ne revint qu'en 484, après la mort de son persécuteur. Malgré les graves charges élevées contre l'orthodoxie de ce prélat, il est certain qu'il jouissait d'une excellente réputation, possédait une grande influence de son vivant et fut après sa mort honoré comme un saint par les habitants de Riez, qui élevèrent une basilique en son honneur, et pendant longtemps célébrèrent sa fête, le 18 janvier. Les écrits de Faustus n'ont jamais été recueillis; on les trouve dispersés dans plusieurs grandes collections; les plus importants sont : *Professio fidei, contra eos qui per solam Dei voluntatem alios dicunt ad vitam attrahi, alios in mortem deprimi*; dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, Lyon, 1677, vol. VIII, p. 523; — *De Gratia Dei et humanæ mentis liberio Arbitrio, libri II*; dans la même *Biblioth.*, vol. VIII, p. 525 : ces deux traités, composés vers 475, offrent une exposition très-claire et très-détaillée des sentiments de l'auteur touchant le péché originel, la prédestination, la volonté libre, l'élection, la grâce, et démontrent que ses opinions sur tous ces sujets étaient parfaitement conformes à celles de Cassien; — *Responsio ad objecta quædam de ratione fidei catholicæ* : cette réponse à quelques objections des ariens a été imprimée dans la *Collection des anciens Écrivains ecclésiastiques français* du P. Pithou; 1586, in-4°; — *Sermones sex ad monachos*, avec une *Admonition* et des *Exhortations*, toutes adressées aux moines de Lérins; se trouvent dans les recueils suivants : Martene et Durand, *Scriptor. et Monumentor. ampliss. Collectio*, vol. IX, p. 142; Paris, 1733, in-fol.; Brockie, *Codex Regularum, appendix* 469; *Bibliotheca maxima Patrum*; Lyon, 1677, vol. VIII, p. 545, 547; Basnage, *Thesaurus Monumentorum*, Amsterdam, 1725, vol. I, p. 350; — *Homilia de S. Maximi laudibus*, attribuée par erreur à Eusèbe Emesène, et insérée dans la *Bibliotheca magna Patrum*, Cologne, 1618, in-fol., t. V; — *Epistolæ*; dans la *Bibl. mag. Pat.* de Cologne, dans la *Bibl. max. Pat.* de Lyon, vol. VIII, p. 524, 548-554, et dans Basnage, *Thesaur. Mon.*, vol. I, p. 343.

Cave, *Scriptorum eccles. Historia*, t. I, p. 453. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclesiastiques*, t. IV, p. 262. — Tillemont, *Mémoires*, t. XVI, p. 408. — Oudin, *Comment. de Scriptoribus Ecclesiæ antiquis*, t. I, p. 1201. — Ceillier, *Bibl. des Écrivains ecclesiastiques*, t. XV, p. 157. — *Histoire litteraire de la France*, t. II, p. 305. — Bollandus, *Acta Sanctorum, collegit Bollandus*, t. II, janvier, p. 28. — Wiggers, *Geschichte des Pelagianismus*, II, 226.

FAUVEAU ou **FULVIUS** (*Pierre*), poëte latin moderne, né à Noaillé, en Poitou, dans la première partie du seizième siècle, mort en 1562. Élève de Marc-Antoine Muret, et condisciple de Joachim du Bellay, Fauveau se distingua jeune par son talent pour la poésie latine. Il composa quelques tragédies à l'imitation de Sénèque; d'après Sainte-Marthe, il mourut de peur, à la vue des désordres commis par les calvinistes dans la ville de Poitiers. Il nous reste de Fauveau quelques poésies latines insérées dans les *Deliciæ Poetarum Gallorum* de Gruter, t. Ier.

Sainte-Marthe, *Elogia*. — Dreux du Radier, *Histoire littéraire du Poitou*.

i ! *Félicie* DE), sculp-
. a rro 3. s les premiè-
, ue françaiS. Ses
groupe de *L'Abbé*,
ler Scott, qui obtint
puis *Christine et Monal-*
à son auteur la médaille d'or.
Juillet 1830 apporta un grand
carrière artistique ; entraînée
amille tombée du trône,
compromise dans l'insurrec-
où elle montra un courage et
des temps antiques. Réfu-
condamnée par contu-
déportation. Elle quitta la
Italie, et s'établit à Florence, où
la rejoindre. C'est de là que sont
œuvres remarquables, statues et
et bas-reliefs, vases sacrés
et profanes du salon, qui ont fait
l'Europe. Voici les principaux
Mlle Fauveau : *Le Combat de*
de La Chataigneraye ; — Sainte
en marbre ; *Saint Georges terras-*
dragon, en bronze ; — une *Judith*
Béthuliens, en marbre ; — *Le Mo-*
Dante, où l'épisode de Francesca
est traité avec une poésie digne de
inspiré. — A l'exposition univer-
1855, elle a envoyé le *Martyre de*
athée ; — une *Petite Fontaine*, en
Seravezza, pleine de délicatesse et
et un *Christ sur la croix*, qui est un
vre. En ce moment, Mlle de Fauveau
tombeau d'une jeune fille morte à
, qui sera placé à côté de ceux de
Galilee et de Michel-Ange, place
accordee par le souverain de la Tos-

a un frère, M. *Hippolyte*
, sous la direction de sa sœur,
architecte et sculpteur distingué.
Russie possèdent de lui plusieurs
remarquables.

H. MALOT.

de 1852. — *La Revue franco-italienne.* — *particuliers.*

EL (*Amédée*), littérateur français, né
12 juin 1808, mort le 14 octobre 1842.
des principaux fondateurs de la *Revue*
dos et de L'Etudiant, journal qui
après 1830. Il a donné dans ces recueils
dans *Le Pilote* un grand nombre de
vers et en prose, tels que : *Les Cam-*
d'Ecosse, *L'Abbaye d'Ardennes*,
Guibray au temps de Louis XIII,
cher, etc.

N. M—Y.

normand.

TOC (*Antoine*), historien
du dix-septième siècle. Il était
ers de Monsieur, frère de
Louis XIV. Ses ouvrages sont : *Histoire de Henri, duc de Rohan ;* Paris, 1666, in-12. Fauvelet du Toc n'a fait que signer l'épître dédicatoire et retoucher le style de cet ouvrage, dont l'auteur est resté inconnu ; — *Histoire des Secrétaires d'État*, *contenant l'origine et les progrès de leurs charges*, *avec les éloges*, *armes*, *blasons et généalogies de ceux qui les ont possédées ;* Paris, 1668, in-4°. Cette histoire commence en 1547 et finit en 1657.

Le P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France.*

*FAVA (Le comte *Pietro-Ercole*), peintre de l'école bolonaise, né à Bologne, en 1669, mort en 1744. La vue des belles fresques des Carrache et de leur école qui ornent encore le palais qu'il habitait dut contribuer au développement de ses dispositions naturelles pour la peinture ; aussi entra-t-il jeune dans l'atelier de Lorenzo Pasinelli. Bientôt, secondé par Donato Creti et son élève Ercole Graziani, qu'il logea longtemps dans son palais, il exécuta de grands tableaux, dans lesquels il fit preuve d'un véritable talent. Trois de ses ouvrages, qu'il donna à l'évêque d'Ancône Lambertini, plus tard Benoît XIV, furent placés dans la cathédrale de cette ville ; l'un d'eux, une *Vierge de douleurs*, a disparu, mais les deux autres sont restés en place, la *Résurrection du Christ* au fond du chœur, et l'*Adoration des Mages* sur l'autel de Sainte-Palatie. Malvasia mentionne un autre tableau du comte Fava, une *Madone* avec plusieurs saints, qui se trouvait à Bologne, dans l'église de S. Tommaso del Mercato. Ses études d'après les Carrache sont fort estimées des connaisseurs. Fava fut membre de l'Académie Clémentine.

E. B—N.

Crespi, *Felsina pittrice.* — Zanotti, *Storia dell' Academia Clementina.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Aless. Maggiore, *Le Pitture della città d'Ancona.* — Malvasia, *Pitture di Bologna.*

FAVA (*Giovanni-Giacomo*). *Voy.* MACRINO D'ALBA.

*FAVANNE (*Henri* DE), peintre français, né vers 1669, mort à Paris, le 27 avril 1752. Il avait été reçu en 1704 membre de l'Académie royale de Peinture, et il devint en 1748 recteur de cette compagnie. Le roi d'Angleterre Jacques II l'avait choisi pour son grand-veneur, emploi assez singulier donné à un artiste. « Il ne manquait pas de génie, mais il n'a rien fait de piquant. » Tel est le jugement qu'en porte Mariette. G. B.

Mémoire pour servir à la vie de M. de Favanne ; Paris, 1753, in-12. — Mariette, *Abbecedario*, 1853, t. II, p. 225.

FAVARD DE LANGLADE (*Guillaume-Jean*, baron), jurisconsulte français, né à Saint-Floret, près d'Issoire, le 20 avril 1762, mort à Paris, le 14 novembre 1831. Il était depuis 1785 avocat au parlement de Paris, lorsqu'en 1792 il fut nommé commissaire national près le tribunal d'Issoire. Élu en 1795 et 1799 membre du Conseil des Cinq Cents, il s'y fit remarquer par sa modération et la part qu'il prit à la discussion des lois relatives au droit civil. Après l'acte

de Glanfeuil, qui avait retouché et altéré le manuscrit primitif. On y retrouve l'esprit du temps, la croyance au merveilleux, beaucoup de détails sans intérêt et peu de précision. Il est adressé, par une sorte d'épître dédicatoire, à tous les moines du monde chrétien; l'auteur y fait le récit abrégé de sa propre histoire en se qualifiant de *serviteur des serviteurs de Jésus-Christ*, titre que prenaient souvent aux sixième et septième siècles les évêques, les abbés et même les simples moines. Surius, Jacques Du Breuil et Bolland, et, d'après ces deux derniers, dom Mabillon, ont édité la *Vie de saint Maur*, de Faustus de Glanfeuil. Ern. BRÉHAUT.

Bolland, *Acta Sanctorum*. — D. Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis Sancti Benedicti*. — *Histoire de la Littérature française*, par des Bénédictins de Saint-Maur. — G. Cave, *Hist. litt. Scriptorum ecclesiasticorum*.

FAUSTUS DE BYZANCE (en arménien *Posdos*, *Piouzant*, *Pouzant*, ou *Pouzancatsi*), historien arménien, né à Constantinople, vers 320 de J.-C., mort vers la fin du quatrième siècle. Il s'établit en Arménie, et fut chargé par le patriarche de l'administration des établissements de bienfaisance. Plus tard il fut nommé évêque du pays des Saharhouniens. On a de lui : *Piouzantazan Badmouthioun* (Histoire du Byzantin); Constantinople, 1730, in-4°; Venise, 1832. Elle contient le récit de ce qui se passa en Arménie entre les années 342 et 392. C'est une continuation de l'ouvrage d'Agathangelos. L'original écrit en grec n'existe plus, mais on en a une traduction arménienne faite par l'auteur lui-même ou au moins par un de ses contemporains. Le style barbare et le défaut de critique que l'on reproche a Faustus ont fait tomber son histoire en discrédit. On y trouve cependant des détails précieux et tres-utiles pour compléter le récit des autres historiens. E. BEAUVOIS.

Tchamtchian, *Badmouthioun Haiots*, t. I, p. 11, 12, 91, 447, 748. — Gl. Suklas Somal, *Quadro della Storia letter. di Armenia*; Venise, 1829, in-8°, p. 13. — Fr. Neumann, *Versuch ein Gesch. der armen. Liter.*; — art. dans les *Wiener Jahrbucher*, an. 1833, vol. 62, p. 88. — Saint-Martin, fragm. d'une *Hist. des Arsacides*, t. I, p. 234; — *Journ. Asiat.*, an 1828, t. I, p. 82.

***FAUSTUS**, surnomme *Reiensis*, *Regensis* ou *Regiensis*, théologien latin, né en Bretagne, dans la première partie du cinquième siècle de l'ère chrétienne, mort vers 490. Contemporain et ami de Sidoine Apollinaire, il passa sa jeunesse dans la retraite d'un cloître, et succéda à Maxime, d'abord comme abbé de Lérins, puis en 472 comme evêque de Riez. Pendant longtemps il fut le chef des semipelagiens. L'ardeur et le succès avec lesquels il défendit leurs doctrines lui attira le nom d'hérétique de la part des catholiques partisans de saint Augustin, tandis que son zèle contre les ariens excita la haine d'Euric, roi des Visigoths, qui l'envoya en exil vers 481. Il ne revint qu'en 484, apres la mort de son persécuteur. Malgré les graves charges élevées contre l'orthodoxie de ce prelat, il est certain qu'il jouissait d'une excellente réputation, possédait une grande influence de son vivant et fut après sa mort honoré comme un saint par les habitants de Riez, qui élevèrent une basilique en son honneur, et pendant longtemps célébrèrent sa fête, le 18 janvier. Les écrits de Faustus n'ont jamais été recueillis; on les trouve dispersés dans plusieurs grandes collections; les plus importants sont : *Professio fidei, contra eos qui per solam Dei voluntatem alios dicunt ad vitam attrahi, alios in mortem deprimi*; dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, Lyon, 1677, vol. VIII, p. 523; — *De Gratia Dei et humanæ mentis liberio Arbitrio, libri II*; dans la même *Biblioth.*, vol. VIII, p. 525 : ces deux traités, composés vers 475, offrent une exposition très-claire et très-détaillée des sentiments de l'auteur touchant le péché originel, la prédestination, la volonté libre, l'élection, la grâce, et démontrent que ses opinions sur tous ces sujets étaient parfaitement conformes à celles de Cassien; — *Responsio ad objecta quædam de ratione fidei catholicæ* : cette réponse à quelques objections des ariens a été imprimée dans la *Collection des anciens Écrivains ecclésiastiques français* du P. Pithou; 1586, in-4°; — *Sermones sex ad monachos*, avec une *Admonition* et des *Exhortations*, toutes adressées aux moines de Lérins; se trouvent dans les recueils suivants : Martene et Durand, *Scriptor. et Monumentor. ampliss. Collectio*, vol. IX, p. 142; Paris, 1733, in-fol.; Brockie, *Codex Regularum*, *appendix* 469; *Bibliotheca maxima Patrum*; Lyon, 1677, vol. VIII, p. 545, 547; Basnage, *Thesaurus Monumentorum*, Amsterdam, 1725, vol. I, p. 350; — *Homilia de S. Maximi laudibus*, attribuée par erreur à Eusèbe Emesène, et insérée dans la *Bibliotheca magna Patrum*, Cologne, 1618, in-fol., t. V; — *Epistolæ*; dans la *Bibl. mag. Pat.* de Cologne, dans la *Bibl. max. Pat.* de Lyon, vol. VIII, p. 524, 548-554, et dans Basnage, *Thesaur. Mon.*, vol. I, p. 343.

Cave, *Scriptorum eccles. Historia*, t. I, p. 453. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclesiastiques*, t. IV, p. 262 — Tillemont, *Mémoires*, t. XVI, p. 408. — Oudin, *Comment. de Scriptoribus Ecclesiæ antiquis*, t. I, p. 1291. — Ceillier, *Bibl. des Écrivains ecclesiastiques*, t. XV, p. 157. — *Histoire litteraire de la France*, t. II, p. 308. — Bollandus, *Acta Sanctorum, collegit Bollandus*, t. II, janvier. p. 28. — Wiggers, *Geschichte des Pelagianismus*, II, 226.

FAUVEAU ou **FULVIUS** (*Pierre*), poète latin moderne, né à Noaille, en Poitou, dans la première partie du seizième siècle, mort en 1562. Elève de Marc-Antoine Muret, et condisciple de Joachim du Bellay, Fauveau se distingua jeune par son talent pour la poésie latine. Il composa quelques tragedies à l'imitation de Sénèque; d'après Sainte-Marthe, il mourut de peur, à la vue des desordres commis par les calvinistes dans la ville de Poitiers. Il nous reste de Fauveau quelques poesies latines insérées dans les *Deliciæ Poetarum Gallorum* de Gruter, t. Ier.

Sainte-Marthe, *Elogia*. — Dreux du Radier, *Histoire litteraire du Poitou*.

[illegible]AU (Mademoiselle *Félicie* DE), sculp-[illegible], née à Florence, dans les premiè-[illegible] de ce siècle, de parents français. Ses ouvrages furent un groupe de *L'Abbé*, [illegible] roman de Walter Scott, qui obtint [illegible] *Christine et Monal-*[illegible] ur la médaille d'or. [illegible] 1830 apporta un grand [illegible] sa carrière artistique; entraînée [illegible] à la famille tombée du trône, [illegible] compromise dans l'insurrec-[illegible] où elle montra un courage et [illegible] des temps antiques. Réfu-[illegible] fut condamnée par contu-[illegible] de la déportation. Elle quitta la [illegible] Italie, et s'établit à Florence, où vint la rejoindre. C'est de là que sont d'œuvres remarquables, statues et, bustes et bas-reliefs, vases sacrés et vases profanes du salon, qui ont fait [illegible] de l'Europe. Voici les principaux de Mlle Fauveau : *Le Combat de de La Chataigneraye; — Sainte* [illegible]re; *Saint Georges terras-*[illegible] en bronze; — une *Judith* [illegible], en marbre; — *Le Mo-*[illegible]*nte*, où l'épisode de Francesca [illegible] traité avec une poésie digne de l'a[illegible]é. — A l'exposition univer-[illegible] 1855, a envoyé le *Martyre de* [illegible]; — une *Petite Fontaine*, en [illegible] vezza, pleine de délicatesse et [illegible] *Christ sur la croix*, qui est un [illegible] ce moment, Mlle de Fauveau le tombeau d'une jeune fille morte à [illegible], qui sera placé à côté de ceux de Galilée et de Michel-Ange, place accordée par le souverain de la Tos-[illegible]

[illegible] Fauveau a un frère, M. *Hippolyte* [illegible] qui, sous la direction de sa sœur, [illegible] artiste et sculpteur distingué. [illegible] possèdent de lui plusieurs remarquables.

H. MALOT.

[illegible] 1848. — *La Revue franco-italienne.* — [illegible] particuliers.

[illegible]EL (*Amédée*), littérateur français, né [illegible] 12 juin 1808, mort le 14 octobre 1842. [illegible] des principaux fondateurs de la *Revue* [illegible] et de *L'Étudiant*, journal qui [illegible] après 1830. Il a donné dans ces recueils [illegible] *Le Pilote* un grand nombre de [illegible] et en prose, tels que : *Les Cam-*[illegible] *Écosse*, *L'Abbaye d'Ardennes*, [illegible] *Gaubray au temps de Louis XIII*, [illegible], etc.

N. M—Y.

[illegible].

[illegible] TOC (*Antoine*), historien [illegible] dix-septième siècle. Il était [illegible] de Monsieur, frère de Louis XIV. Ses ouvrages sont : *Histoire de Henri, duc de Rohan*; Paris, 1666, in-12. Fauvelet du Toc n'a fait que signer l'épître dédicatoire et retoucher le style de cet ouvrage, dont l'auteur est resté inconnu; — *Histoire des Secrétaires d'État, contenant l'origine et les progrès de leurs charges, avec les éloges, armes, blasons et généalogies de ceux qui les ont possédées*; Paris, 1668, in-4°. Cette histoire commence en 1547 et finit en 1657.

Le P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France.*

***FAVA** (Le comte *Pietro-Ercole*), peintre de l'école bolonaise, né à Bologne, en 1669, mort en 1744. La vue des belles fresques des Carrache et de leur école qui ornent encore le palais qu'il habitait dut contribuer au développement de ses dispositions naturelles pour la peinture; aussi entra-t-il jeune dans l'atelier de Lorenzo Pasinelli. Bientôt, secondé par Donato Creti et son élève Ercole Graziani, qu'il logea longtemps dans son palais, il exécuta de grands tableaux, dans lesquels il fit preuve d'un véritable talent. Trois de ses ouvrages, qu'il donna à l'évêque d'Ancône Lambertini, plus tard Benoît XIV, furent placés dans la cathédrale de cette ville; l'un d'eux, une *Vierge de douleurs*, a disparu, mais les deux autres sont restés en place, la *Résurrection du Christ* au fond du chœur, et l'*Adoration des Mages* sur l'autel de Sainte-Palatie. Malvasia mentionne un autre tableau du comte Fava, une *Madone* avec plusieurs saints, qui se trouvait à Bologne, dans l'église de S. Tommaso del Mercato. Ses études d'après les Carrache sont fort estimées des connaisseurs. Fava fut membre de l'Académie Clémentine.

E. B—N.

Crespi, *Felsina pittrice.* — Zanotti, *Storia dell' Academia Clementina.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Aless. Maggiore, *Le Pitture della città d'Ancona.* — Malvasia, *Pitture di Bologna.*

FAVA (*Giovanni-Giacomo*). *Voy.* MACRINO D'ALBA.

***FAVANNE** (*Henri* DE), peintre français, né vers 1669, mort à Paris, le 27 avril 1752. Il avait été reçu en 1704 membre de l'Académie royale de Peinture, et il devint en 1748 recteur de cette compagnie. Le roi d'Angleterre Jacques II l'avait choisi pour son grand-veneur, emploi assez singulier donné à un artiste. « Il ne manquait pas de génie, mais il n'a rien fait de piquant. » Tel est le jugement qu'en porte Mariette. G. B.

Mémoire pour servir à la vie de M. de Favanne; Paris, 1753, in-12. — Mariette, *Abbecedario*, 1853, t. II, p. 225.

FAVARD DE LANGLADE (*Guillaume-Jean*, baron), jurisconsulte français, né à Saint-Floret, près d'Issoire, le 20 avril 1762, mort à Paris, le 14 novembre 1831. Il était depuis 1785 avocat au parlement de Paris, lorsqu'en 179[illegible] il fut nommé commissaire national près le tribunal d'Issoire. Élu en 1795 et 1799 membre du Conseil des Cinq Cents, il s'y fit remarquer par sa modération et la part qu'il prit à la discussion des lois relatives au droit civil. Après l'acte

du 18 brumaire, il devint membre du Tribunat, dont il fut presque aussitôt président. En 1804, il vota pour l'établissement de l'empire, et l'année suivante, ayant fait partie de la députation chargée par le Tribunat de complimenter Bonaparte sur la victoire d'Austerlitz, il proposa à son retour de frapper une médaille en l'honneur du conquérant. A cette époque, Favard donna une édition du *Code Civil des Français, suivi de l'Exposé des motifs sur chaque loi, présenté par les orateurs du gouvernement; des Rapports faits au Tribunat; des Opinions émises dans le cours de la discussion*, etc.; Paris, F. Didot, 1804 et suiv., 12 vol. in-12. Il publia aussi la *Conférence du Code Civil avec la discussion particulière du Conseil d'État et du Tribunat, avant la rédaction définitive de chaque projet de loi*, par un jurisconsulte qui a concouru à la confection du Code; Paris, F. Didot, an XIII (1805), 8 vol. in-12 et in-8°. Le Tribunat ayant été supprimé en 1807, Favard devint membre du corps législatif, dont il présida la section de l'intérieur. Nommé conseiller à la cour de cassation en 1809, et maître des requêtes en 1813, il conserva sous la première restauration ces deux places, qu'il ne perdit point après le second retour du roi, bien qu'il eût pendant les Cent Jours fait partie de la chambre des représentants et conservé son siége à la cour de cassation. Appelé par le roi à présider le collége électoral de la Corrèze, il fut envoyé par les électeurs du Puy-de-Dôme à la chambre des députés de 1815, où il siégea dans les rangs de la minorité. Réélu en 1816, après l'ordonnance du 5 septembre, il fut jusqu'à la dissolution du 31 mai 1831 membre de la chambre élective, où il votait avec le ministère. Conseiller d'État en service ordinaire en 1817, il devint en 1828 président à la cour de cassation. Magistrat exact et jurisconsulte laborieux, Favard a laissé, outre les publications déjà citées, plusieurs ouvrages dont les principaux sont: *Répertoire de la Législation du Notariat*; Paris, 1807, in-4°; 2ᵉ édit., ibid., 1829-1830, 2 vol. in-4°; — *Manuel pour l'ouverture et le partage des Successions, avec l'analyse des principes sur les donations entre vifs, les testaments et les contrats de mariage*; Paris, 1811, in-8°; — *Traité des Priviléges et Hypothèques*; Paris, 1812, in-8°; — *Supplément au Code Civil, ou collection raisonnée des lois et décrets rendus depuis 1789 et qui se rattachent au Code Civil*, etc.; Paris, 1821, 2 parties en 1 vol. in-12; — *Répertoire de la nouvelle Législation civile, commerciale et administrative*; Paris, 1823-1824, 5 vol. in-4°. E. REGNARD.

Moniteur universel. — Arnault, Jay, Jouy, etc., *Biog. nouv. des Contemporains.* — Camus, *Lettres sur la prof. d'avocat*, 5ᵉ édit., tom II.

FAVART (*Charles-Simon*), auteur dramatique français, né à Paris, le 13 novembre 1710, mort à Belleville, près Paris, le 12 mai 1792. Son père, simple pâtissier, fit des chansons et inventa les échaudés; il célébra son invention dans des couplets où il critiquait, « le peuple français, qui comme un échaudé prend toutes sortes de formes et dont l'esprit léger l'emporte sur celui des autres nations comme la légèreté de ce gâteau l'emporte sur celle de tous ses rivaux ». Le jeune Favart fit ses études au collége Louis-le-Grand, et obtint le prix de l'Académie des Jeux floraux par son poëme: *La France délivrée par la Pucelle d'Orléans*. Cependant, pour nourrir sa mère il continua le métier de son père, mort sans laisser de fortune. Tout en faisant des gâteaux, il composa son premier vaudeville, *Les Deux Jumelles*, qui obtint un véritable succès; ce fut à l'occasion de cette pièce qu'arriva l'aventure si connue du fermier général venant pour complimenter le poëte et ne trouvant que le jeune pâtissier. Grâce à l'heureuse protection de ce financier, Favart put se consacrer tout entier à l'art dramatique et en peu de temps il donna au Théâtre de la Foire plus de vingt ouvrages anonymes: *La Chercheuse d'esprit*, joué en 1741, est le premier auquel il ait mis son nom. Devenu directeur de l'Opéra-Comique, Favart épousa, en 1745, Mˡˡᵉ Duronceray, qui avait débuté avec le plus grand éclat sous le nom de Mˡˡᵉ Chantilly, et leurs talents réunis élevèrent ce théâtre à un tel degré de prospérité, que les Comédiens Français et Italiens s'en émurent et dans leur jalousie le firent supprimer l'année même de cette union. Cette injuste suppression laissait Favart sans ressources; mais le maréchal de Saxe, qui avait vu la jeune comédienne que tout Paris admirait et qui en était devenu épris, proposa au mari de prendre la direction de la troupe de comédie qu'il entretenait dans son camp, afin d'avoir la femme auprès de lui. Le poëte, qui ne voyait là qu'un acte généreux, accepta avec reconnaissance; il se rendit en Flandre, et chaque action nouvelle devint pour lui l'occasion d'une pièce et d'un couplet de circonstance; celui qu'il composa la veille de la bataille de Raucoux a été conservé par l'histoire:

> Demain nous donnerons relâche,
> Quoique le directeur s'en fâche;
> Vous voir comblerait nos désirs:
> On doit céder tout à la gloire.
> Nous ne songeons qu'à vos plaisirs;
> Vous, ne songez qu'à la victoire.

Il n'y eut pas d'autre ordre du jour, et dats sortirent du spectacle répétant: « bataille, » comme ils répétaient chaque vaudeville de la pièce. Par esprit d'imit ennemis voulurent aussi avoir un théâtre, s'adressèrent à Favart, qui obtint la permi de jouer dans les deux camps, et les jo l'on ne se battait pas on allait à la com L'heureux directeur était au comble de vœux; malheureusement il eut l'imprud céder aux désirs du maréchal et de faire

mais celle-ci comprit bien- ... de Maurice de Saxe, et ... melles, sous la protection de ... En app ... f ... coiere ro ... au- ... de cachet. ... oreux poëte parvint à ga- ... resta caché ci ... uré de ... e. où, à ... d'une ... ils p ... vivre. Pen- ... ; mais ... tou- ... , elle ... ientôt ... dans un couvent des ... à A ... s. où on la traitait comme ... re ... Succombant sous une ... aussi h ... . Mme Favart céda ... avec ... le déshonneur ... employant auprès d'une ... aussi honteux. Peu de temps ... le maréchal mourut.

... son puissant ennemi, Favart put ... ir à P ... et recommencer le cours ... cès ... iques ; ce fut à cette épo- ... Voisenon se lia intimement ... disent les mémoires contem- ... orateur à plus d'un titre, ce ... vraisemblable lorsqu'il s'agit d'une ... aussi noblement résisté que Mme Fa- ... se le plus illustre de son temps ; ... part que le galant abbé a pu avoir ... ouvrages du poëte, on peut s'en rap- ... pinion de La Harpe. « Favart, dit-il, ... oup plus d'esprit que l'abbé de Voise- ... e ... isait bonnement protéger par ... und lui devait sa petite répu- ... é lui-même a d'ailleurs pris soin ... collaboration dans une lettre ... : « Vous ne croiriez pas, malgré les ... (Favart) a données des grâces de ... a l'injustice de lui ôter ses ou- ... les attribuer. Je suis bien sûr ... omberez pas dans cette erreur. » ... de faire la fortune du Théâtre- ... heureuse fécondité produisit ces ... ants qui peuvent être placés a ... Sedaine et de Marmontel. La ... le rendit longtemps inconso- ... âgé de plus de soixante ans et ... de cé ... presque complet, ce fut ... chercha quelques distrac- ... jusque dans les premières ... , et mourut d'un catarrhe ... sa petite maison de Belleville, depuis près d'un quart de siècle.

... de Favart furent nombreux, et l'on ... il fut le père de l'opéra-comique et ... de Lesage, de Vadé, de ... Pi ... . Le nombre de ses pièces ... ante ; voici les principales : ... t, chef-d'œuvre inspiré par le conte de La Fontaine : *Comment l'esprit vient aux filles ;* ce fut à l'occasion de cette pièce que Crébillon fit le quatrain suivant :

Il est un auteur en crédit
Qui de tous les temps saura plaire.
Il fit *La Chercheuse d'esprit*,
Et n'en chercha pas pour la faire.

Le Coq du Village, joué le 31 mars 1743 ; — *Bastien et Bastienne* (26 septembre 1753) : charmante parodie du *Devin du Village* de J.-J. Rousseau ; — *Ninette à la cour* (12 février 1755) : « très-jolie petite comédie, fort supérieure à toutes ces pièces d'un acte ou deux ou même de trois jouées depuis quarante ans au Théâtre-Français, » dit La Harpe ; — *Les Trois Sultanes*, (9 avril 1761) : cette pièce, tirée d'un conte de Marmontel, eut un immense succès ; — *L'Anglais à Bordeaux* (14 mars 1763) : composée à l'occasion de la paix avec l'Angleterre, et qui réussit brillamment.

Les œuvres de Favart ont été publiées plusieurs fois : *Théâtre de Favart ;* Paris, 1763-1772, 10 vol. in-8° ; — *Théâtre choisi ;* Paris, 1810, 3 vol., in-8° ; — *Œuvres choisies ;* Paris, F. Didot, 1813, 3 vol. in-18 ; — *Bibliothèque dramatique, Théâtre de Favart* (le premier volume seulement a paru) ; — *Œuvres de M. et de Mme Favart ;* Paris, in-18. — *Les Mémoires et la Correspondance* de Favart, qui donnent de précieux détails sur le monde littéraire et le théâtre au dix-huitième siècle, ont été publiés en 1809, in-8°, par A.-P.-C. Favart, son petit-fils, et H.-F. Dumolard. H. MALOT.

Étienne et Martainville. *Hist. du Théâtre français.* — *Notice* de M. Auger dans l'édition Didot. — *Notice* de M. L. Castel dans la *Bibl. dram.* — *Galerie hist. des Contemp.* — Desnoiresterres ; *Rév. fr.*, fév. avril 1855.

FAVART (*Marie-Justine-Benoîte* DURONCERAY, madame), épouse du précédent, actrice française, née à Avignon, le 15 juin 1727, morte à Belleville, près Paris, le 22 avril 1772. Elle était fille d'un musicien de la chapelle du roi Stanislas, et ce prince contribua lui-même à l'éducation de la jeune fille, en la faisant élever sous ses yeux, à Lunéville. En 1744 elle vint avec sa mère à Paris, parut à l'Opéra-Comique, sous le nom de Mlle Chantilly, et débuta par le rôle de Laurence, dans *Les Fêtes publiques ;* son succès fut immense, et Favart, qui était alors directeur de ce théâtre, devint passionnément amoureux de la jeune actrice, et l'épousa. Ce fut peu de temps après ce mariage que le maréchal de Saxe s'éprit de Mme Favart (*voy.* l'article précédent). Le 5 août 1749 elle débuta au Théâtre-Italien ; mais ayant été enlevée, elle ne put y reparaître que deux années après ; elle créa successivement les principaux rôles dans les pièces écrites par son mari, et se fit surtout remarquer dans : *Bastien et Bastienne*, où elle atteignait la perfection (c'est dans le costume de Bastienne que Vanloo la peignit) ; *Ninette à la Cour ; Annette et Lubin ; La Fée Urgèle ; Les Trois Sultanes*, où dans le personnage de

Roxelane elle faisait admirer son triple talent d'actrice, de danseuse et de cantatrice. Elle jouait avec une vérité surprenante les soubrettes, amoureuses, paysannes; les rôles naïfs, ceux de caractère, tout lui devenait propre; en un mot, elle se multipliait à l'infini, et l'on était étonné de lui voir jouer le même jour, dans quatre pièces différentes, des rôles entièrement opposés. Ce fut elle qui eut le courage de commencer la révolution dans le costume de théâtre que devait continuer Mlle Clairon, et dans *Bastienne*, au lieu de paraître en bergère de Watteau, elle mit un habit de laine tel que les villageoises d'alors en portaient, des sabots, et sa chevelure fut plate et sans poudre.

On a publié sous le nom de Mme Favart le cinquième volume des *Œuvres* de son mari; cependant elle n'a pas seule composé les ouvrages contenus dans ce volume, mais elle y a eu part néanmoins pour les sujets, le choix des airs, les pensées, les couplets qu'elle composait et les différents vaudevilles, dont elle faisait la musique; elle est aussi l'auteur de plusieurs contes charmants : *Les A-propos*, *Il eut tort*, *Il eut raison*, qui ont été imprimés dans les œuvres de l'abbé de Voisenon. H. Malot.

Calendrier hist. et chronol. des Théâtres, 1773. — *Nécrologie des hommes célèbres de France*, 1773. — *Mémoires de l'abbé de Voisenon.* — Mme de Bricquet, *Dict. des Franç.* — Dumolard, dans les *Mémoires* de Favart. — Léon Gozlan, dans l'édition Eug. Didier.

FAVART (*Charles-Nicolas-Joseph-Justin*), fils des précédents, auteur dramatique et comédien français, né à Paris, en 1749, mort en cette ville, le 1er février 1806. Il n'était point destiné au théâtre, mais il y entra vers l'âge de trente ans, poussé plus peut-être par la nécessité que par la vocation. Il débuta au Théâtre-Italien dans Cassandre du *Tableau parlant*, et il acquit bientôt une certaine réputation dans les rôles de *vieillards*, sans cependant pouvoir s'élever au-dessus des rôles ordinaires; il se retira vers 1796, pour occuper un modeste emploi à la bibliothèque du Tribunat. On a de lui : *Le Déménagement d'Arlequin, marchand de tableaux*, compliment de clôture du Théâtre-Italien; — *Le Diable boiteux, ou la chose impossible*, divertissement; 1782; — *Le Départ du Seigneur*; — *Les Trois Folies*, opera-comique; 1786; — *Le Mariage singulier*, comédie; 1787; — *La Famille réunie*, comedie en deux actes; 1790; — *La Sagesse humaine*, comédie en deux actes; 1798; en collaboration avec l'abbé Valent. Mullot; — *Joseph, ou la fin tragique de Mme Angot*, bagatelle; en collaboration avec le même. Il est encore l'auteur de poésies fugitives. H. Malot.

Biogr. des Cont. — Quérard, *La France litt.*

*FAVART (*Antoine-Pierre-Charles*), fils du précédent, auteur dramatique et peintre français, né à Paris, en 1784. M. Favart a occupé divers emplois dans la diplomatie, et il a été successivement secrétaire du duc de Caraman, ambassadeur de France en Autriche, et du duc de Polignac au ministère des affaires étrangères. Après la révolution de Juillet, il fut chargé de nombreuses missions diplomatiques; et c'est dans le cours de ces missions qu'il recueillit les documents nécessaires à un grand ouvrage qu'il prépare sur les œuvres d'art contenues dans toutes les galeries de l'Europe. Il est aujourd'hui consul à Mons. Il a publié en 1809, avec H.-F. Dumolard, *Les Mémoires et la Correspondance de Charles-Simon Favart*, son grand-père; et il a fait représenter quelques pièces, parmi lesquelles nous citerons : *La Jeunesse de Favart* (1808), en collaboration avec Gentil; — *Le Rival par amour*, avec Dumolard (1810), et *Les Six Pantoufles, ou la revue des Cendrillons*, avec Dupin et Dartois. H. Malot.

Doc. partic. — *Biographie des Contemporains.* — Quérard, *La France littéraire.*

FAVART D'HERBIGNY (*Nicolas-Remy*), général français, né à Reims, en 1735, mort à Paris, le 5 mai 1800. Entré au service dans le corps du génie en 1756, il prit part à la défense de Belle-Isle contre les Anglais, en 1761. Les services qu'il rendit soit à la Martinique, soit dans la courte expédition de Genève en 1782, lui valurent les plus hauts grades de son arme. Partisan sage et modéré de la révolution, Favart comprima, en 1792, l'insurrection de Neuf-Brisach, et dirigea les grands travaux de fortification exécutés dans les places de l'Alsace. Il composa des *Mémoires sur la défense des côtes et les reconnaissances militaires.*

Son frère, né à Reims, en 1727, mort le 4 septembre 1793, est l'auteur d'un *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, qui concerne *les testacés et coquillages de mer, de terre et d'eau douce*; Paris, 1775, 3 vol. petit in-8°. Cet ouvrage a été attribué à tort au général Nic. Favart.

Arnault, Jouy, Jay, etc., *Biogr. nouv. des Contemp.*

*FAVÉ (*Alphonse*), stratégiste [illegible] né à Dreux, le 12 février 1812. Après [illegible] études, il entra en 1830 à l'École Polytec[illegible] où il professe l'art militaire et la top[illegible] M. Favé est un des officiers les plus [illegible] de notre époque; il occupe dans l'armée [illegible] de lieutenant-colonel d'artillerie. Il [illegible] confiance l'empereur, qui l'a attaché à sa pers[illegible] en qualité d'officier d'ordonnance. M. Favé [illegible] auteur des travaux suivants : *Nouveau Sys[illegible] de Défense des Places fortes*; Paris, [illegible] in-8°, un atlas in-fol.; les con[illegible] construites par les Russes dans [illegible] Sebastopol ont de l'analogie avec [illegible] émises dans cet ouvrage; — *Histoire [illegible] tique des Trois Armes, et plus partic[illegible] ment de l'Artillerie de campagne*; [illegible] in-8°, avec atlas, in-4°; — *Du Feu Grég[illegible] des feux de guerre et des origines de [illegible] poudre à canon*, en collaboration avec [illegible] naud, membre de l'Institut; Paris, 1845;

— *uvelles Carabines et de* : *historique sur les pro-* *en France depuis quelques* *l'accroissement des portées et* *tesse* *ir des armes à feu por-* *; — Projet de loi sur* *armée*; 1848, br. in-8°; *d'Artillerie de Campagne* *-Napoléon Bonaparte*; 1850-

. — Moniteur. — Journal de

(*François*), médecin fla-, au fort de Perle, près d'An- 1743. Il étudia la médecine de succès, qu'il reçut le titre ait ainsi l'étudiant qui, dant trois mois les exer- disputes publiques, devait ses dans le même intervalle s acquitta fort honorablement tâche. Voulant joindre la pra-, il alla passer plusieurs années ire de Malines. De retour à Paris, successivement professeur de bo- atomie, de chirurgie et enfin de velet était médecin de l'archidu- eth, gouvernante des Pays-Bas, et cié de l'Académie des Sciences. ssi décidé du système de la fer- l était ennemi déclaré de celui , Favelet, dit Éloy, n'épargna ses leçons publiques, soit dans , pour saper les fondements de ce a de lui : *Prodromus apologiæ in animalibus*; Louvain, 1721, *tarum quæ in medicina a paucis ularunt Hypotheseon lydius La-* lle, 1737, in-12.

— pour servir a l'hist. litt. des Pays-, *Dict. hist. de la Médecine.*

(*Paul-Marie*), voyageur italien, vivait en 1620. Il était de l'ordre eurs. En 1615 ses supérieurs en Arménie en qualité de visitateur ral, et le pape lui confia les fonc- apostolique. Il fut très-bien ac- de Perse, fit quelques conversions, Rome, vers 1620. On a de lui : *stiana, ove catechismo; — Mi- mezzo della santissima Eucha- rosario della madona operati; del Viaggio et della visitazione arti dell' Armenia.* Ces ouvrages inédits. E. Beauvois.

Ordin. Prædicatorum, t. II, p. 420.

(*Jacques*), poete et juriscon- né à Cognac, en 1590, mort en , puis conseiller à la cour des aides, au barreau par son eloquence et ses graves fonctions, Fa- succès la poésie, la mu- . On a de lui : *Mercurius redivivus, sive varii lusus de Mercurii loculos manu præferentis simulacro*; Poitiers, 1613, in-4° : c'est un recueil d'épigrammes composées sur une statue de Mercure trouvée dans les fondations du palais que Marie de Médicis faisait bâtir dans le faubourg Saint-Germain; — *La France consolée, épithalame pour les noces de Louis XIII*; Paris, 1615, in-8°; — Deux poëmes latins en l'honneur de Louis XIII : l'un a été imprimé dans le recueil publié par Boisrobert, sous le titre de *Palmæ regiæ invictissimo Ludovico XIII, regi christianissimo, a præcipuis nostri ævi poetis in trophæum erectæ*; 1634, in-8°. On lui attribue un des pamphlets qui excitèrent le plus violemment la colère de Richelieu. Cette satire, connue sous le nom de *La Milliade*, parce qu'elle se compose de mille vers, fut publiée en 1638, sans indication de ville, sans nom d'imprimeur et sans date, avec ce titre : *Le Gouvernement présent, ou éloge de Son Éminence.* Cette audacieuse attaque contre le tyran de l'aristocratie fut accueillie avec un extrême empressement. D'après le P. Lelong, *La Milliade* fut imprimée d'abord à Anvers, 1637, in-8°. Le même auteur en cite une nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée; Paris, 29 mars 1649, in-4°. Le cardinal, que l'écrit anonyme faisait *enrager*, suivant l'expression de Tallemant des Réaux, « emprisonna bien des gens pour cela; mais il n'en put rien découvrir. Je me souviens, ajoute le même auteur, qu'on fermait la porte sur soi pour le lire. Je crois que cette satire vient de chez le cardinal de Retz; on n'en sait pourtant rien de certain. » En effet, Barbier, qui en indique une édition de Paris, 1643, in-8°, dit qu'elle pourrait bien être d'Estelan, fils du maréchal de Saint-Luc, ou du sieur Beyz, poëte du dix-septième siècle. C'est à ce dernier en effet que l'attribue le P. Lelong, d'après un manuscrit du temps. D'un autre côté, voici ce qu'on lit dans le *Patiniana*. « Le vrai auteur des *Mille vers*, qui est une satire contre le cardinal de Richelieu et ses adhérents, faite en l'an 1636, laquelle commence ainsi :

Peuples, élevez des autels
Au plus éminent des mortels,

est, selon quelques-uns, M. Favereau..... D'autres disent que c'est M. d'Estelan, fils du maréchal de Saint-Luc; mais il n'est pas vrai. Je vous prie de croire que c'est ce M. Favereau, qui de peur d'en être soupçonné l'auteur, fit en même temps un éloge latin à l'honneur du cardinal de Richelieu. Ce M. Favereau était un bon et savant poëte, et fort honnête homme, qui haïssait mortellement le cardinal. » C'est à l'amour de Favereau pour les beaux arts que l'on doit l'ouvrage de l'abbé de Marolles, intitulé : *Tableaux du Temple des Muses, représentant les Vertus et les Vices, sur les plus illustres fables de l'antiquité, tirés du cabinet de Favereau*, avec les figures, dessinées par Diepen-

brock et gravées par Bloemaert; Paris, 1655, in-fol.

Moréri, *Grand Diction. hist.* — Le P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France.* — Tallemant des Réaux, *Historiettes.* — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes.*

FAVIER (*Nicolas*), historien français, né à Troyes, vers 1540, mort en 1590. Il fut d'abord conseiller au parlement de Paris, et ensuite directeur des monnaies du royaume. On a de lui : *Figure et exposition des pourtraicts et dictons contenus ès médailles de la conspiration des rebelles de France, opprimée et éteinte par le roi, le* 24 *août* 1572; Paris, 1572, in-8°; — *Discours sur la mort de Gaspard de Coligny, qui fut amiral de France, et ses complices;* Paris, 1572, in-12; — *Recueil pour l'histoire de Charles IX, avec l'histoire abrégée de sa vie;* Paris, 1574, in-8°.

Le P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France.*

FAVIER (*Jean-Louis*), publiciste français, né à Toulouse, vers 1720, mort à Paris, en 1784. Secrétaire de La Chétardie, ambassadeur à Turin, puis employé par d'Argenson à la rédaction de plusieurs mémoires, notamment des *Réflexions contre le traité de* 1756, entre la France et l'Autriche, cet homme habile, destiné à remplir des rôles diplomatiques aussi périlleux qu'obscurs, fut chargé de missions secrètes en Espagne et en Russie sous le ministère Choiseul; ensuite il composa pour le comte de Broglie, qui au nom de Louis XV correspondait secrètement avec les ambassadeurs, plusieurs mémoires dirigés contre le système et les instructions ostensibles du ministère. Le ministre surprit quelques pièces de cette correspondance, et obtint un ordre d'arrestation contre Favier. Mais le roi avait à peine signé cet ordre, qu'il écrivit à son agent de s'enfuir et de mettre ses papiers en sûreté. Favier se trouva enveloppé dans l'affaire mystérieuse de Dumouriez, Bon et Ségur. Enlevé à Hambourg, il fut conduit à Paris comme perturbateur de la paix de l'Europe. Sa correspondance avec le prince Henri de Prusse fut jugée coupable, et on le renferma à la Bastille. Il y resta jusqu'à l'avénement de Louis XVI. Il se mit alors à composer des *Mémoires* sur les affaires du temps, dissipant le fruit de son travail aussitôt qu'il l'avait reçu. Le comte de Vergennes lui fit donner une somme de quarante mille francs pour payer ses dettes, et une pension de six mille francs. On cite de Favier une foule de mots spirituels. Un jour qu'il se trouvait à l'audience de Malesherbes, chargé de la direction de la librairie, on parla de l'*Esprit des Lois*, qui venait de paraître. « Il est temps, « disait le magistrat, d'éclairer le monde. — « Ce n'est pas avec un bout de chandelle, » reprit Favier en se tournant vers un de ses amis. Choiseul l'ayant rencontré à Versailles après son retour de Chanteloup, lui dit très-haut : « Favier, vous avez écrit contre moi. — Cela est « vrai, monsieur le duc, répondit-il, mais alors vous « étiez en place. » Ségur a rec[illegible] des œuvres de Favier dans son Ouv[illegible] *Politique de tous les Cabinets* [illegible] *pendant les règnes de Louis X*[illegible] *Louis XVI;* 1793, 2 vol. in-8°, et 1[illegible] Les autres ouvrages de Favier, la [illegible] nom d'auteur, sont : *Le Spectateur* [illegible] Paris, 1746, in-12; — *Essai histori*[illegible] *litique sur le Gouvernement prés*[illegible] *Hollande;* Londres, 1748, 2 vol. in-[illegible] *Poëte réformé, ou apologie pour l*[illegible] mis *de Voltaire;* Amsterdam, 1748, *Mémoires secrets de Bolingbroke* [illegible] (Paris), 1754, 2 vol. in-8°; — *Dou*[illegible] *tions sur le Traité de Versailles,* [illegible] *de France et l'impératrice reine* [illegible] *grie;* Paris, 1778 et 1791, in-8°. Favi[illegible] avec Fréron à la rédaction du *Journal* [illegible] On lui attribue *Lettres sur la Holl*[illegible] Haye, 1780, 2 vol. in-12. D'après B[illegible] ouvrage est de Pilati de Tassulo.

Le Bas, *Diction. enc. de la France.* — Ségu[illegible] *de tous les Cabinets.* — *Biographie toulousa*[illegible]

FAVIER DU BOULAY (*Henri*), [illegible] français, né à Paris, en 1670, mort à [illegible] 31 août 1753. D'abord bénédictin da[illegible] grégation de Cluny, il obtint ensuite [illegible] risation, et fut nommé prieur de Saint[illegible] Provins. On a de lui : *Lettre d'un A*[illegible] *Académicien sur le discours de M.* [illegible] *nelle au sujet de la question de l*[illegible] *nence entre les anciens et les* [illegible] Rouen, 1699, 1703, in-12; — *Orais*[illegible] *du duc de Berry;* Paris, 1714, in-4°; [illegible] *funèbre de Louis XIV;* 1715, in-4°; [illegible] *en vers à l'auteur du poëme sur* la [illegible] ris, 1724, in-8°; — Trois *Lettres au*[illegible] *choses surprenantes arrivées à Sain*[illegible] *en la personne de l'abbé Beschera*[illegible] in-4°; — *l'Histoire universelle* d[illegible] traduite en français; Paris, 1733, 2 [illegible]

Chaudon, *Dict. univ.* — Quérard, *La Fra*[illegible]

FAVIÈRES (*Étienne-Guillaume-* [illegible] DE), auteur dramatique français, né à [illegible] 1755, mort en cette ville, le 18 m[illegible] D'abord conseiller au parlement, de[illegible] vit sa carrière brisée par la révolution [illegible] et il dut demander à la littérature c[illegible] événements politiques étaient venus [illegible] On a de lui : *Mauvaise Tête et* [illegible] comédie en trois actes; 1790; — *Les* [illegible] *ries de Garnison,* comédie en trois [illegible] — *Paul et Virginie,* comédie [illegible] 1791; — *Lisbeth,* drame lyrique [illegible] 1797; — *Elisca, ou l'amour* [illegible] lyrique en trois actes; 1799; — *Fann*[illegible] drame lyrique en trois actes; 1800; — [illegible] *cert interrompu,* opéra-comique en [illegible] 1802; — *Aline, reine de Golconde,* [illegible] lyrique en trois actes; 1803 : grâce à [illegible] de Berton, cette pièce est [illegible] au [illegible] — *L'Aimable Vieillard,* c[illegible]

ouée au Théâtre-Français en 1801 ; — et *Verner, ou les militaires*, comédie tes.

—, *Alexandre*, a fait représenter : *Le tre*, opéra-comique (14 octobre 1805), t *et Goddam* (1er août 1837).

H. Malot.

men critique. — *Biogr. des Contempo-* drum. de M. de Soleinne.

—, second roi des Asturies et de Léon, Il succéda à son , ne que deux aucun é nt digne mort fut pr urée et tra- aux de la guerre . Un jour il at- . Cet animal, quoique t le chasseur et l'é- que Favila eut, dit-on, laissé des son beau-frère, don Alphonse, dé- n populaire, lui succéda.

— *Hispaniæ.*

Voyez Favyn (*André*).

—us (*Remus*), littérateur italien, du siècle. Tout ce qu'on sait à son égard, rit des *Carmina de Ponderum um Vocabulis;* cet ouvrage, difficile de rendre attrayant, à Leipzig, en 1494. G. B.

. *Poetarum et Poematum medii ævi,*

ou Favolius (*Hugues*), poëte, voyageur néerlandais, né à Middel- la Zélande, en 1523, mort à Anvers, Son père, Pisan d'origine, l'envoya es à Padoue. Favoli suivit d'abord philosophie, et s'appliqua ensuite à la En quittant l'université, il voyagea et rencontra à Venise l'ambassadeur van Veltwyck, qui l'emmena à . Favoli y arriva dans l'automne séjourna peu de temps, visita quel- la Grèce, côtoya l'Épire, aborda in de l'hiver, et retourna à Ve- ite dans les Pays-Bas, et onnaire d'Anvers en 1563 : place jusqu'à sa mort. On a de *rici Byzantini Libri tres;* Lou- 12. Cette relation est en vers tres. D'après Paquot, « on y trouve de la pureté, mais peu de vivacité, l'élévation ». L'auteur s'étend par- sur les mœurs des Turcs. Il fait assez curieuse des fêtes du Rha- relation a été réimprimée avec achements dans le *Recueil de* vers latins, publié par Nicolas 1580, in-8° ; — *Acrosticha adventum Annæ Austriacæ, rationem urbis Antuer-* 1570 ; — *De classica ad Nau- Turcas Victoria per Joannem* 1572. Ce poëme est de Jean Sambucus, Favoli n'en fut que l'éditeur ; — *Enchiridion Orbis terrarum, carmine illustratum ;* Anvers, 1585, in-4°.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt.*, t. VII.

* **Favonius** (*Marcus*), homme d'État romain, né en 42 avant J.-C. Il joua un rôle plutôt bruyant qu'important dans les troubles qui remplirent les dernières années de la république romaine. Ce fut une de ces médiocrités inquiètes qui s'agitent sans cesse sans aboutir jamais à aucun acte mémorable. Bien qu'il appartînt au parti des *Optimates*, il n'en fit pas moins une opposition acharnée à Pompée. Il prit Caton pour modèle, et se joignit à lui dans toutes les circonstances importantes. Après avoir plusieurs fois échoué dans ses candidatures, il fut élu préteur l'année même de la rupture de César et de Pompée. Il s'enfuit à Capoue avec les consuls et la majorité du sénat, et fut un de ceux qui ne voulurent écouter aucune proposition de conciliation. Malgré son aversion personnelle pour Pompée, il le suivit en Grèce. En 48 on le voit servir en Macédoine sous les ordres de Metellus Scipion. En l'absence de ce dernier, Favonius, resté avec huit cohortes sur les bords de l'Haliacmon, se laissa surprendre par Domitius Calvinus, et ne fut sauvé que par le retour soudain de Scipion. Après la bataille de Pharsale, Favonius, oubliant ses anciens ressentiments, se montra l'ami fidèle de Pompée ; il l'accompagna dans sa fuite, et le combla de témoignages d'affection et de respect. Après la mort de Pompée, il retourna en Italie, obtint sa grâce de César, et se rallia à l'autorité du dictateur, parce que, disait-il, il préférait la monarchie à la guerre civile. Aussi ceux qui conspiraient contre César ne voulurent-ils pas l'initier à la conjuration. Mais une fois le dictateur tué, il se joignit aux meurtriers, et occupa avec eux le Capitole. Il suivit Brutus et Cassius hors de l'Italie, et fut proscrit en 43. Fait prisonnier à la bataille de Philippes, et conduit enchaîné devant les vainqueurs, il salua Antoine avec respect et éclata en invectives contre Octave, parce que celui-ci avait fait tuer plusieurs républicains. Ces invectives furent le signal de son arrêt de mort. Ainsi se termina, non sans grandeur, une vie où les animosités personnelles et l'humeur tracassière tiennent plus de place que le véritable dévouement à la chose publique. L'acte le plus honorable de sa vie fut sa conduite à l'égard de Pompée après la défaite de Pharsale. Salluste, dans une de ses lettres à César, caractérise fort bien Favonius en disant de lui et de L. Postumius qu'ils étaient *quasi magnæ navis supervacua onera*.

Cicéron, *Ad Att.*, I, 14 ; II, 1, 4 ; VII, 1, 15 ; XV, 11 ; *Ad Quint. fr.*, II, 3, 11 ; *Ad Fam.*, VIII, 9, 11 ; *Pro Mil.*, 9, 16. — Valère Maxime, VI, 2. — Plutarque, *Cat. Min.*, 32, 46 ; *Pomp.*, 60. 67 ; *Brut.*, 12, 34 ; *Cæs.*, 41. — Dion Cassius, XXXVIII, 7 ; XXXIX, 14, 34, etc. ; XL, 45 ; XLVI, 48 ; XLVII, 49. — César *Bel. civ.*, III, 36. — Velleius Paterculus, II, 53. — Appien, *Bel. civ.*, II, 119, etc. — Suétone, *Octav.*, 13.

* **FAVONIUS EULOGIUS**, contemporain et élève de saint Augustin, qui le nomme dans son traité *De cura pro morte*, c. XI. Il ne reste de ses écrits qu'un traité sur un des ouvrages de Cicéron, le *Songe de Scipion;* on y trouve des explications où se reproduisent les principes de l'école de Pythagore. Ce traité, publié pour la première fois par A. Schott dans les *Quæstiones Tullianæ*, Anvers, 1613, a reparu dans l'édition de Cicéron donnée par Grævius, 1688, et dans celle d'Orelli, t. V, p. 397. G. B.

Pauly, *Real-Enc.*

FAVORINUS (Φαβωρῖνος), philosophe et rhéteur gaulois, né à Arles, vivait dans le deuxième siècle de l'ère chrétienne. Il était hermaphrodite ou eunuque de naissance. Il n'en fut pas moins accusé d'adultère par un noble romain. Élevé aux écoles de Marseille (*Massilia trilinguis*, comme l'appelle Varron), il apprit à se servir éloquemment des langues celtique, grecque et romaine. Il paraît aussi avoir visité de bonne heure Rome et la Grèce. Dion Chrysostome fut un de ses maîtres. Le temps ayant détruit toutes les œuvres de Favorinus, c'est par tradition, par les éloges de ses contemporains, que nous savons la haute estime où l'avaient placé ses improvisations, son éloquence et ses doctrines. Rome et la Grèce en effet le regardèrent comme un des orateurs et des philosophes les plus distingués, à une époque où florissaient pourtant Épictète, Hérode Atticus, Plutarque et Polémon. On dit que, lorsqu'il parlait en public, ceux même qui ne comprenaient pas le grec venaient admirer l'art de son débit et le charme de sa voix. Il avait l'habitude de dire : « Il y a dans ma vie trois choses étranges : Gaulois, je parle grec; eunuque, on m'accuse d'adultère; et je vis, quoique étant mal avec l'empereur. » Adrien en effet, qui tenait beaucoup à sa réputation d'homme de lettres, avait été gravement offensé d'une réponse de ce philosophe à ses amis, étonnés de l'avoir vu céder si facilement à une observation grammaticale du prince : « Comment, leur avait-il dit en riant, ne dois-je pas regarder comme le plus savant des hommes celui qui commande à trente légions? » A la nouvelle de la disgrâce où venait de tomber le philosophe gaulois, les Athéniens abattirent la statue qui lui avait été élevée : « Plût à Dieu, dit-il, que les Athéniens s'en fussent pris aussi à quelque statue de Socrate, au lieu de lui faire boire la ciguë! » La vie de Favorinus s'écoula dans l'enseignement des théories platoniciennes, dans des luttes d'éloquence, dans la publication de ses ouvrages, où il fixait avec beaucoup d'habileté l'objet, le but et la méthode du scepticisme. Aucun des ouvrages de Favorinus n'est venu jusqu'à nous, à moins qu'on ne lui attribue, avec Emperius, le dernier éditeur de Dion Chrysostome, le discours sur Corinthe, inséré ordinairement dans les œuvres de ce philosophe. Voici les titres des principaux ouvrages qu'on mentionne de lui : [illegible] ταληπτικῆς φαντασίας; — Ἀλκιβιαστη[illegible] traité adressé à Épictète et refuté par G[illegible] un ouvrage sur Socrate attaqué égale[illegible] Galien; — Πλούταρχος ἢ περὶ τῆς Ἀ[illegible] Διαθέσεως; — Περὶ Πλάτωνος; — [illegible] Ὁμήρου φιλοσοφίας; — Πυρρώνειοι τ[illegible] traité, dans lequel Favorinus développ[illegible] motifs de doute. [illegible] dont l'invention [illegible] avoir été son ouv[illegible] plus i[illegible] montrait que la philosophie de [illegible] utile à ceux qui se destinaient au [illegible] Παντοδαπὴ Ἱστορία; — Ἀπομνημονευμ[illegible] gène Laerce en cite le troisième livre [illegible] μολογικά. — Aulu-Gelle nous a cons[illegible] cours sur le danger de confier ses [illegible] nourrices, qui est assurément com[illegible] pages éloquentes de Rousseau. Ce [illegible] traduit du grec; le texte en est perdu. [illegible] fragments originaux de Favorinus se [illegible] dans Stobée, Diogène de Laerte, etc., [illegible] riteraient d'en être extraits, de manièr[illegible] avec ses propres œuvres. [illegible] à un ho[illegible] comme philosophe et [illegible] a jeté [illegible] éclat sur la Gaule, un [illegible] di[illegible] Favorinus mourut vers la [illegible] ère. [F. Dehèque, dans l'*Enc.* [illegible] avec additions.]

Philostratus, *Vit. Sophist.*, I. — Diogène [illegible] 40; VIII, 12, 47. — Lucien, *Eunuch.*, 7. — [illegible] II, 22; XII, 1; XVII, 12. — Suidas, au mot Φ[illegible] — J.-F. Gregor, *Duæ Commentationes de* [illegible] Lauban, 1755, in-4°. — Forsmann, *Dissertati*[illegible] *rino, philosopho academico;* Abo, 1789, in-[illegible] *litt. de la France*, t. Ier. — Ampère, *Hist.* [illegible] *France*, t. Ier.

FAVORINUS, VARINUS ou **CAMER**[illegible] GUARINO.

FAVORITI (*Augustin*), poëte latin [illegible] né à Lucques, en 1624, mort le 13 [illegible] 1682. Il entra dans les ordres, et dev[illegible] taire des brefs sous Innocent XI. Il ét[illegible] de l'Académie des Humoristes, et fai[illegible] de la *Pléiade Alexandrine*. On nom[illegible] sept écrivains qui s'illustrèrent sous [illegible] dre VII par leurs poésies latines. Les [illegible] Favoriti furent recueillies avec celles d[illegible] auteurs de la *Pléiade*, sous le titre d[illegible] *illustrium virorum Poemata;* A[illegible] (Elzevier), 1672, in-8°.

Olaus Borrichius, *Dissert. ad Poetas latinos*; [illegible] *Jugements des Savants*, t. IV.

FAVRAS (*Thomas*, marquis DE). [illegible] MAHI.

FAVRAT (*Louis*), médecin allema[illegible] de Wurtzbourg, vivait dans la seconde [illegible] dix-huitième siècle. Il exerça la m[illegible] Payerne, en Suisse. On a de lui : *Aure*[illegible] *Homeri, id est concatenata natura* [illegible] *physico-chimica;* Francfort et Lei[illegible] C'est [illegible] traduction de l'ouv[illegible]

sous le titre de *Aurea Catena* ... de Favrat est estimée.

... *Allg. Enc.*

F (F ... -André de), général ... rt le 5 septembre 1804. ... service de la Prusse et ... Il se rendit célèbre autant ... que par sa bravoure. On ... conserva un cheval avec son ca... une pièce de ... soldat porte son ... *... pour servir à* ... *de la révolution de la* ... *jusqu'en* 1796; Berlin, ...

... *Nouv. Dict. universel.*

... **FABER** (*Antoine*), juris... né à Bourg en Bresse, le 4 ... à Chambéry, le 1[er] mars ... bonne heure chez les jésuites ... à Turin, il s'appliqua au ... ardeur qu'il fut reçu docteur ... vingt-deux ans. C'est alors aussi ... le commencement des *Conjectura... civilis Libri*, 1580, in-4°. L'ouvrage ... dont trois parurent à cette épo... l'auteur, dit Taisand en parlant ... vre, est d'éclaircir entièrement plu... obscures et nouvelles dans la ... et même contrairement aux senti... anciens interprètes du droit. » C'est ... ne craignit pas de s'éloigner des pa... (*verba magistri*). Favre déploya ... *Conjecturæ* une grande connaissance ... « Ce jeune homme a du sang ... lui Cujas; s'il vit âge d'homme, ... Le grand jurisconsulte ne se ... avocat au sénat de Chambéry, ... tellement remarquer par son élo... sa habileté, que le duc de Savoie, ... uel I[er], le nomma, en 1581, juge-... vinces de Bresse, Bugey, Valro-... quoiqu'il n'eût pas encore atteint ... trente ans. Trois ans plus tard, il ... re du sénat de Chambéry. En 1596, ... de du duc et de la duchesse de ... du consentement du duc de Savoie, ... ler à Annecy le conseil du duché de ... lia dans cette ville avec saint ... Sales, à qui il dédia le livre XII de ... ouvrage. Le saint et le jurisconsulte ... unirent en 1606 pour fonder à ... *Florimontane*, qui avait pour ... rant un oranger: *Flores fructusque* ... Malgré cette gracieuse légende, cette ... dura que jusqu'en 1618. Favre rem... ... missions à Modène, à Turin ... fut chargé de réclamer, au nom ... de Nemours, une partie de la ... duc de Ferrare. De Paris, où il ... de la même princesse, qui l'y ... rédaction d'un testament, il re-tourna en Savoie en 1611 pour y lever des troupes, et en 1614 il se rendit à Turin à l'occasion de la succession de Montferrat. Il fut élu alors membre de l'Académie des Belles-Lettres récemment fondée dans cette ville par le cardinal Maurice de Savoie. En 1618 il fut chargé, avec saint François de Sales, d'aller conclure à Paris le mariage du prince de Piémont, Victor-Amédée, avec Christine de France. En le présentant à Louis XIII, le premier président du parlement de Paris répondit au roi, qui demandait si c'était le président Favre dont il avait ouï parler : « C'est lui-même, sire, et je puis assurer votre majesté que c'est le premier homme de l'Europe pour notre profession, un magistrat incomparable et le plus grand sujet de ce siècle. » La cour de France voulait s'attacher Favre : on lui offrit la première présidence du parlement de Toulouse. Il refusa, satisfait de la haute position qu'il occupait en Savoie depuis 1610, celle de président du sénat de ce pays, où bientôt il reçut une nouvelle et éclatante preuve de confiance. Le marquis de Lans ayant été envoyé en mission, Favre fut appelé à le remplacer dans le commandement général de la Savoie et des provinces situées en deçà des monts. Au milieu de tous ces honneurs, de toutes ces dignités, il resta pauvre. Il est certain que son patrimoine ne s'accrut pas au delà de 500 livres de rente. Sa bienfaisance était inépuisable. Ses sentiments d'ordre et d'équité respirent dans son testament, reproduit par Taisand. Favre a éclairci plusieurs points obscurs de la législation. Il eut le défaut de quelques écrivains de son temps : une certaine subtilité dans l'examen de quelques difficultés en matière de droit. On voudrait aussi plus de vigueur et de décision dans le style; mais on ne saurait refuser à Favre une grande érudition. On a de lui : *Conjecturarum Juris civilis Libri XX;* Lyon, 1580-1581, in-4°; — *De Erroribus Pragmaticorum et Interpretum Juris;* Lyon, 1598, in-4°; — *Rationalia in Pandectas ;* Genève, 1604, in-4°; — *Jurisprudentiæ Papinianæ Scientia, ad ordinem Institutionum imperialium efformata;* Lyon, 1607, in-4°; — *Codex Fabrianus definitionum forensium et rerum in senatu Sabaudiæ tractatarum, in novem libros distributus, secundum ordinem titulorum Codicis;* Lyon, 1606, in-fol.; — *De Montis-Ferrati Ducatu, contra ducem Mantuæ, pro duce Sabaudiæ Consultatio;* Lyon, 1619, in-4°; — *De Religione tuenda in Republica;* Francfort, 1665, in-4°, avec les notes de Fritsch. Outre ces traités sur le droit, Antoine Favre a composé quelques ouvrages de poésie et de morale; en voici les titres : *Les Gordians et Maximins, ou l'ambition*, tragédie; Chambéry, 1589, in-4°; réimprimée à Lyon, 1596, in-8°; — *Entretiens spirituels, divisés en trois catégories de sonnets;* Paris, 1602, in-8°; — *Centurie de quatrains moraux,* imprimés d'abord séparément, puis

* **FAVONIUS EULOGIUS**, contemporain et élève de saint Augustin, qui le nomme dans son traité *De cura pro morte*, c. XI. Il ne reste de ses écrits qu'un traité sur un des ouvrages de Cicéron, le *Songe de Scipion;* on y trouve des explications où se reproduisent les principes de l'école de Pythagore. Ce traité, publié pour la première fois par A. Schott dans les *Quæstiones Tullianæ*, Anvers, 1613, a reparu dans l'édition de Cicéron donnée par Grævius, 1688, et dans celle d'Orelli, t. V, p. 397. G. B.

Pauly, *Real-Enc.*

FAVORINUS (Φαβωρῖνος), philosophe et rhéteur gaulois, né à Arles, vivait dans le deuxième siècle de l'ère chrétienne. Il était hermaphrodite ou eunuque de naissance. Il n'en fut pas moins accusé d'adultère par un noble romain. Élevé aux écoles de Marseille (*Massilia trilinguis*, comme l'appelle Varron), il apprit à se servir éloquemment des langues celtique, grecque et romaine. Il paraît aussi avoir visité de bonne heure Rome et la Grèce. Dion Chrysostome fut un de ses maîtres. Le temps ayant détruit toutes les œuvres de Favorinus, c'est par tradition, par les éloges de ses contemporains, que nous savons la haute estime où l'avaient placé ses improvisations, son éloquence et ses doctrines. Rome et la Grèce en effet le regardèrent comme un des orateurs et des philosophes les plus distingués, à une époque où florissaient pourtant Épictète, Hérode Atticus, Plutarque et Polémon. On dit que, lorsqu'il parlait en public, ceux même qui ne comprenaient pas le grec venaient admirer l'art de son débit et le charme de sa voix. Il avait l'habitude de dire : « Il y a dans ma vie trois choses étranges : Gaulois, je parle grec; eunuque, on m'accuse d'adultère; et je vis, quoique étant mal avec l'empereur. » Adrien en effet, qui tenait beaucoup à sa réputation d'homme de lettres, avait été gravement offensé d'une réponse de ce philosophe à ses amis, étonnés de l'avoir vu céder si facilement a une observation grammaticale du prince : « Comment, leur avait-il dit en riant, ne dois-je pas regarder comme le plus savant des hommes celui qui commande à trente légions? » A la nouvelle de la disgrâce où venait de tomber le philosophe gaulois, les Athéniens abattirent la statue qui lui avait été élevée : « Plût à Dieu, dit-il, que les Athéniens s'en fussent pris aussi à quelque statue de Socrate, au lieu de lui faire boire la ciguë! » La vie de Favorinus s'écoula dans l'enseignement des théories platoniciennes, dans des luttes d'éloquence, dans la publication de ses ouvrages, où il fixait avec beaucoup d'habileté l'objet, le but et la méthode du scepticisme. Aucun des ouvrages de Favorinus n'est venu jusqu'à nous, à moins qu'on ne lui attribue, avec Emperius, le dernier éditeur de Dion Chrysostome, le discours sur Corinthe, inséré ordinairement dans les œuvres de ce philosophe. Voici les titres des principaux ouvrages qu'on mentionne de lui : Περὶ τῆς καταληπτικῆς φαντασίας; — Ἀλκιβιάδης; — un traité adressé à Épictète et refuté par Galien; — un ouvrage sur Socrate attaqué également par Galien; — Πλούταρχος ἢ περὶ τῆς Ἀκαδημαϊκῆς Διαθέσεως; — Περὶ Πλάτωνος; — Περὶ τῆς Ὁμήρου φιλοσοφίας; — Πυρρώνειοι τρόποι; ce traité, dans lequel Favorinus développait les dix motifs de doute, les dix arguments sceptiques dont l'invention est attribuée à Pyrrhon, paraît avoir été son ouvrage le plus important. Il y montrait que la philosophie de Pyrrhon était utile à ceux qui se destinaient au barreau; — Παντοδαπὴ Ἱστορία; — Ἀπομνημονεύματα; Diogène Laerce en cite le troisième livre; — Γνωμολογικά. — Aulu-Gelle nous a conservé un discours sur le danger de confier ses enfants à des nourrices, qui est assurément comparable aux pages éloquentes de Rousseau. Ce discours est traduit du grec; le texte en est perdu. Les seuls fragments originaux de Favorinus se trouvent dans Stobée, Diogène de Laerte, etc., et ils mériteraient d'en être extraits, de manière à élever avec ses propres œuvres, à un homme qui comme philosophe et orateur a jeté un si vif éclat sur la Gaule, un monument digne de lui. Favorinus mourut vers la 135e année de notre ère. [F. Dehèque, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec additions.]

Philostratus, *Vit. Sophist.*, I. — Diogène Laerce, III, 40; VIII, 12, 47. — Lucien, *Eunuch.*, 7. — Aulu-Gelle, II, 22; XII, 1; XVII, 12. — Suidas, au mot Φαβωρῖνος. — J.-F. Gregor, *Duæ Commentationes de Favorino*; Lauban, 1755, in-4°. — Forsmann, *Dissertatio de Favorino, philosopho academico;* Abo, 1789, in-4°. — *Hist. litt. de la France*, t. Ier. — Ampère, *Hist. litt. de la France*, t. Ier.

FAVORINUS, VARINUS ou **CAMERS**. Voyez GUARINO.

FAVORITI (*Augustin*), poëte latin moderne, né à Lucques, en 1624, mort le 13 novembre 1682. Il entra dans les ordres, et devint secrétaire des brefs sous Innocent XI. Il était membre de l'Académie des Humoristes, et faisait partie de la *Pléiade Alexandrine*. On nommait ainsi sept écrivains qui s'illustrèrent sous Alexandre VII par leurs poésies latines. Les poésies de Favoriti furent recueillies avec celles des autres auteurs de la *Pléiade*, sous le titre de *Septem illustrium virorum Poemata;* Amsterdam (Elzevier), 1672, in-8°.

Olaus Borrichius, *Dissert. ad Poetas latinos.* — *Jugements des Savants*, t. IV.

FAVRAS (*Thomas*, marquis DE). MAHI.

FAVRAT (*Louis*), médecin allemand de Wurtzbourg, vivait dans la seconde dix-huitième siècle. Il exerça la [illegible] Payerne, en Suisse. On a de lui : *Aurea* [illegible] *Homeri, id est concatenata naturæ physico-chimica;* Francfort et L C'est une traduction de l'ouvrage allemand publié par un anonyme du

sous le titre de *Aurea Catena* l'édition de Favrat est estimée.

Feller, *Allg. Enc.*

F (*L... ois-André* DE), général ..., mort le 5 septembre 1804. ... au service de la Prusse et ... de ..., il se rendit célèbre autant ... celle que par sa bravoure. On ... son ca... ...ce de ... ...ure son ... *moires pour servir à la guerre de la révolution de la ... 1794 jusqu'en 1796*; Berlin,

... *Nouv. Dict. universel.*

en latin FABER (*Antoine*), juris... ...oyard, né à Bourg en Bresse, le 4 ...57, mort à Chambéry, le 1er mars ... de bonne heure chez les jésuites ... ensuite à Turin, il s'appliqua au ... ardeur qu'il fut reçu docteur ... ...-deux ans. C'est alors aussi ... ...ement des *Conjectura... ...ilis Libri*, 1580, in-4°. L'ouvrage ...res, dont trois parurent à cette épo... ...t de l'auteur, dit Taisand en parlant ...vre, est d'éclaircir entièrement plu... ...s obscures et nouvelles dans la ... ...ne contrairement aux senti... ... prètes du droit. » C'est... ... pas de s'éloigner des pa... (*... magistri*). Favre déploya ...*ecturæ* une grande connaissance ...main. « Ce jeune homme a du sang ... de lui Cujas; s'il vit âge d'homme, ...it. » Le grand jurisconsulte ne se ... Avocat au sénat de Chambéry, ...ellement remarquer par son élo... ...abileté, que le duc de Savoie, ... Ier, le nomma, en 1581, juge... ...ces de Bresse, Bugey, Valro... ... quoiqu'il n'eût pas encore atteint ...rente ans. Trois ans plus tard, il ... du sénat de Chambéry. En 1596, ... du duc et de la duchesse de ... du consentement du duc de Savoie, ...ler à Annecy le conseil du duché de ... lia dans cette ville avec saint ... Sales, à qui il dédia le livre XII de ... ouvrage. Le saint et le jurisconsulte ...irent en 1606 pour fonder à ...mie *Florimontane*, qui avait pour ... un oranger : *Flores fructusque* ... cette gracieuse légende, cette ... que jusqu'en 1618. Favre rem... ...erses missions à Modène, à Turin ... il fut chargé de réclamer, au nom ... de Nemours, une partie de la ... duc de Ferrare. De Paris, où il ... de la même princesse, qui l'y ...édaction d'un testament, il re-tourna en Savoie en 1611 pour y lever des troupes, et en 1614 il se rendit à Turin à l'occasion de la succession de Montferrat. Il fut élu alors membre de l'Académie des Belles-Lettres récemment fondée dans cette ville par le cardinal Maurice de Savoie. En 1618 il fut chargé, avec saint François de Sales, d'aller conclure à Paris le mariage du prince de Piémont, Victor-Amédée, avec Christine de France. En le présentant à Louis XIII, le premier président du parlement de Paris répondit au roi, qui demandait si c'était le président Favre dont il avait ouï parler : « C'est lui-même, sire, et je puis assurer votre majesté que c'est le premier homme de l'Europe pour notre profession, un magistrat incomparable et le plus grand sujet de ce siècle. » La cour de France voulait s'attacher Favre : on lui offrit la première présidence du parlement de Toulouse. Il refusa, satisfait de la haute position qu'il occupait en Savoie depuis 1610, celle de président du sénat de ce pays, où bientôt il reçut une nouvelle et éclatante preuve de confiance. Le marquis de Lans ayant été envoyé en mission, Favre fut appelé à le remplacer dans le commandement général de la Savoie et des provinces situées en deçà des monts. Au milieu de tous ces honneurs, de toutes ces dignités, il resta pauvre. Il est certain que son patrimoine ne s'accrut pas au delà de 500 livres de rente. Sa bienfaisance était inépuisable. Ses sentiments d'ordre et d'équité respirent dans son testament, reproduit par Taisand. Favre a éclairci plusieurs points obscurs de la législation. Il eut le défaut de quelques écrivains de son temps : une certaine subtilité dans l'examen de quelques difficultés en matière de droit. On voudrait aussi plus de vigueur et de décision dans le style; mais on ne saurait refuser à Favre une grande érudition. On a de lui : *Conjecturarum Juris civilis Libri XX;* Lyon, 1580-1581, in-4°; — *De Erroribus Pragmaticorum et Interpretum Juris;* Lyon, 1598, in-4°; — *Rationalia in Pandectas;* Genève, 1604, in-4°; — *Jurisprudentiæ Papinianæ Scientia, ad ordinem Institutionum imperialium efformata;* Lyon, 1607, in-4°; — *Codex Fabrianus definitionum forensium et rerum in senatu Sabaudiæ tractatarum, in novem libros distributus, secundum ordinem titulorum Codicis;* Lyon, 1606, in-fol.; — *De Montis-Ferrati Ducatu, contra ducem Mantuæ, pro duce Sabaudiæ Consultatio;* Lyon, 1619, in-4°; — *De Religione tuenda in Republica;* Francfort, 1665, in-4°, avec les notes de Fritsch. Outre ces traités sur le droit, Antoine Favre a composé quelques ouvrages de poésie et de morale; en voici les titres : *Les Gordians et Maximins, ou l'ambition*, tragédie; Chambéry, 1589, in-4°; réimprimée à Lyon, 1596, in-8°; — *Entretiens spirituels, divisés en trois catégories de sonnets;* Paris, 1602, in-8°; — *Centurie de quatrains moraux*, imprimés d'abord séparément, puis

avec ceux de Pibrac. Favre publia, en 1603, les *Épîtres morales* d'Honoré d'Urfé, son ami.

Taisand, *Vies des Jurisconsultes*. Denis Simon, *Bibliothèque des Auteurs du Droit*. Ferrière, *Histoire du Droit romain*. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XIX.

FAVRE (*Pierre*), *Voy.* LEFÈVRE.

FAVRE. *Voy.* VAUGELAS.

*FAVRE (*Ferdinand*), homme politique français, né en février 1779, à Couvet, canton de Neufchâtel (Suisse), où sa famille s'était retirée par suite de la révocation de l'édit de Nantes. La révolution de 1789 ramena ses parents en France, et en 1793, à peine âgé de quatorze ans, il figurait parmi les défenseurs de la ville de Nantes, attaquée par les généraux vendéens. En 1814, il fut appelé comme officier dans la garde nationale. Après la révolution de Juillet, il devint maire de Nantes, et il occupait encore ces fonctions à la révolution de février 1848. Il protesta alors contre une décision du commissaire du gouvernement provisoire, qui, en le révoquant, voulait faire entrer dans le conseil plusieurs nouveaux membres sans recourir à l'élection. Bientôt il fut choisi pour représentant à l'Assemblée constituante par le département de la Loire-Inférieure. Membre de la réunion de la rue de Poitiers, il fut réélu à l'Assemblée législative, et y vota avec la majorité. A la suite du coup d'État du 2 décembre 1851, il a été envoyé au corps législatif par la circonscription de Nantes, comme candidat du gouvernement. Il est maintenant sénateur L. LOUVET.

Biographie des Représentants.

*FAVRE (*Jules-Gabriel-Claude*), avocat et homme politique français, né à Lyon, le 31 mars 1809, d'une famille de commerçants. Il faisait son droit à Paris, lorsque éclata la révolution de Juillet 1830, à laquelle il prit une part active. Peu de temps après, il débuta au barreau de la capitale. L'indépendance de son caractère, la nature acerbe de son talent, et le radicalisme de ses opinions lui acquirent bien vite une grande réputation. En 831, il plaida pour les mutuellistes de Lyon; en 1835, il se présenta devant la cour des pairs comme un des défenseurs des accusés d'avril, et commença sa plaidoirie par une énergique profession de foi républicaine. Après la révolution de Février, il fut nommé secrétaire général du ministère de l'intérieur, et rédigea cette fameuse circulaire, tant reprochée à l'administration de M Ledru-Rollin, portant la signature de ce ministre et adressée aux commissaires du gouvernement provisoire dans les départements pour les engager à agir vigoureusement dans l'intérêt du nouvel ordre de choses et à se servir hardiment des pouvoirs dictatoriaux qui leur étaient conférés. On lui a reproché aussi les célèbres *Bulletins* du ministère de l'intérieur, qu'on affichait alors dans toute la France; mais on sait qu'ils sont d'une autre plume, qui pour être féminine n'en était pas moins passionnée. Élu représentant à l'Assemblée constituante par le d de la Loire, M. J. Favre donna sa dé fonctions qu'il e: c au ministèr rieur, et qu'il co in avec son n ... s dout était pas de ... de sou d'État au départe... al position qu'il accepta ... mais qu'il ne conserva pas long... teur de la commission chargée ... demande en autorisation de pours par MM. Portalis et Landrin contre Blanc et Caussidière, à la suite de la 5 mai, il donna sa démission quand eut rejeté cette proposition, qu'il ap prononça dans cette assemblée un gr de discours, et soutint souvent le go avec talent; mais on lui reprocha anguleuses et hautaines, une fierté ti ritaine qui ne pouvait supporter la tion. Il défendit alors la loi qui ré cautionnement des journaux, et cor torieusement les propositions de M. Sur le préambule de la constitution cet amendement, qui ne fut pas ado (la république) doit garantir l'ex citoyens par le travail dispensé dans de ses ressources, et par l'assistance sont hors d'état de travailler. » Apr du président de la république, M. J. naturellement dans l'opposition, et a tout ouvertement l'expédition de Rom d'abord aux élections pour l'Ass tive; mais, par suite de l'option du missaire, il fut nommé à sa place da tement du Rhône. Il continua dans c blée ses attaques contre la politique é nouveau gouvernement, défendit la presse, et combattit la loi de déportati laquelle il tenta vainement de faire celle du bannissement. Élu membre général dans les départements de la Rhône après le coup d'État du 2 déce il annonça qu'il ne prêterait pas le ser Reprenant alors ses travaux du barr vit en 1852 plaider en police corr les magnétiseurs et défendre B dans l'affaire dite du complot ... mique.

On a de M. J. Favre : *De la Co Chefs d'atelier de Lyon*; Lyon, 18 — *Sixième procès du* Précurseur, *de M. J. Favre*; Lyon, 1833, in-8°; *thème*; Lyon, 1833, in-8°; *Cou de Mézières : affaire Lavocat et lenois; procès d'un député contre teur; plaidoirie complète de M*e. Paris, 1847, in-8°; — *La liberté de* discours; Paris, 1849, in-fol.; — *pour M. et M*me *Mongruel*, so Paris, 1850, in-8°; — *Notes pour Rovère;* Paris in-4°, 1852. L. L

Conversation, 2e édition. — Biog. des Re-

D, historien français, né à Pa- moitié du seizième siècle. Il au parlement de cette ville; mais nous apprennent aucune autre vie. Il s'était occupé de unés de sa patrie. On a de *Navarre, contenant l'ori- et conquestes de ses roys, de- commencement jusques a pré-* , 1612, in-fol. (dédié au roi ; — *Traictez des premiers offi- nne de France soubz noz première, seconde et troisiesme* 1613, petit in-8° (dédié au chan- ry); — *Le Thédtre d'Honneur et rie, ou l'histoire des ordres mi- roys et princes de la chrestienté, néalogie; de l'institution des armes roys, héraulds et poursuivants duels, joustes et tournois*; Paris, 4°, fig.; rare. Ces trois ouvrages au-dessus de la médiocrité. Le cite par erreur l'*Histoire de Na-* de l'*Histoire de Navarre*, par

E. REGNARD.

tionnaire historique.

(*Guillaume*), guerrier et écrivain à Shipdenhall, en 1728, mort le . Il étudia dans une école libre du et s'appliqua particulièrement aux Il entra de bonne heure dans la militaire, et suivit le général Eliot en le grade d'aide de camp. A la il remplit les mêmes fonctions marquis de Granby. A son retour en après une campagne où il s'était par sa valeur, il fut présenté au roi à qui il rendit compte des derniers militaires, et il obtint le commande- compagnie de la garde avec le grade colonel. Il devint major général, lieutenant général en 1782, général en gouverneur de Chelsea en 1804. Tout tant de ses devoirs militaires, il s'était travaux littéraires. On a de lui : une anglaise des *Rêveries ou Mémoires* par le maréchal de Saxe, sous ce *Reveries or Memoirs upon the art field-marshal count Saxe*; 1757, *Regulations for the Prussian ca-* 57, traduit de l'allemand; — *Regula- the Prussian infantry*; 1757, égale- uit de l'allemand.

1804. — Faulkner, *Hist. of Chelsea.*

(*Guy*), conspirateur anglais, exé- de janvier 1606. Il était fils d'É- kes, notaire à York et archiviste consistoriale de la cathédrale. On ne es premières années; cela seulement qu'ayant dissipé son patrimoine, il s'enrôla dans l'armée espagnole des Pays-Bas et assista à la prise de Calais par l'archiduc Albert en 1598. A son retour en Angleterre, il y trouva les catholiques violemment persécutés. Une conspiration s'ourdit : elle avait pour chefs Catesby et Percy. Fawkes y entra sous le nom de Johnson et comme domestique de Percy. Il y fut affilié par Winter, autre conjuré, qui l'avait connu à Ostende. Son courage, sa fidélité et son expérience militaire faisaient de lui un précieux auxiliaire. On ne lui révéla pas d'abord le rôle qui lui était destiné dans l'action, une des plus audacieuses que l'on eût jamais conçues. Il ne s'agissait de rien de moins que de faire sauter le parlement à sa première réunion. Cependant, les procédures, qui se succédèrent rapidement contre leurs coreligionnaires, imprimèrent une nouvelle ardeur aux conspirateurs. Ils s'exhortèrent l'un l'autre à se sacrifier, comme les Machabées, pour la délivrance de leurs frères, et se mirent en mesure d'exécuter le plan qui devait leur faire atteindre ce but. Ils louèrent, au nom de Percy, gentilhomme pensionnaire et comme tel obligé à résider dans le voisinage de la cour, une maison située auprès du vieux palais de Westminster, avec un jardin propre à l'exécution du complot. Ils employèrent seize heures par jour à pratiquer une mine. Quant à Fawkes, le prétendu domestique de Percy, il fut d'abord chargé de faire la garde autour de la maison. La prorogation du parlement du 7 février au 3 octobre fit ajourner les opérations. On se sépara immédiatement pour aller passer en famille les fêtes de Noël, après avoir décidé que l'on ne s'enverrait ni lettres ni messages. Cependant, des scrupules s'étaient élevés dans l'esprit de quelques conjurés : ils se demandaient s'il leur était permis de frapper en même temps les innocents et les coupables. Catesby leva ces scrupules, au moyen d'une consultation prise auprès du père Garnet, jésuite, pour un cas analogue, celui de la participation possible à une guerre entreprise pour une cause juste et devant faire tomber des hommes parfaitement étrangers aux griefs des puissances belligérantes. La nécessité de s'affilier des personnages riches, tels que Everard Digby et Francis Tresham, fit avorter le complot. Il paraît certain que, sans désigner ses complices, Tresham fut le révélateur de leurs projets. Quelque temps avant l'époque fixée pour l'exécution, on donna avis à plusieurs conjurés que le complot était découvert; mais Percy les raffermit dans leur résolution. Vint enfin le jour désigné pour l'ouverture de la session (5 novembre 1606). La veille au soir, le lord chambellan, dont le devoir était de s'assurer de l'accomplissement des préparatifs usités, commença la visite des bâtiments où devait siéger le parlement, et, accompagné de lord Monteagle, il entra dans le cellier. Il y vit Fawkes, qui s'y tenait comme domestique de Percy; il lui fit observer que son maître avait

fait une grande provision de charbon. Cette remarque ne déconcerta point le conspirateur, qui, après avoir averti Percy, revint à son poste avec la détermination de se faire sauter en même temps que ses ennemis à la première apparence de danger. Le 5 novembre, à deux heures du matin, le jour même de l'ouverture du parlement, Fawkes, qui devait mettre le feu aux poudres, vint ouvrir la cave; au même moment il fut appréhendé au corps par sir Thomas Knevet, magistrat de Westminster, et une compagnie de soldats. Il était habillé et botté comme un homme disposé à voyager. On le fouilla; on trouva dans ses poches trois allumettes; dans un coin, derrière la porte, il y avait une lanterne sourde contenant de la lumière. Les recherches eurent lieu immédiatement; on enleva le charbon, et l'on découvrit deux muids et trente-deux barils de poudre. Quelques heures plus tard, Fawkes comparaissait devant le roi et son conseil. Il était ferme et recueilli. « Son nom, disait-il, était Johnson, et Percy celui de son maître; qu'il eût ou nom des complices, c'est ce que l'on ne saurait jamais de lui. » Quant à son but, il le proclama sans hésiter : il voulait détruire le parlement, cause unique des persécutions religieuses. Puis il refusa de rien ajouter à ces explications. Cependant, dans les intervalles des interrogatoires, il répondait avec beaucoup de présence d'esprit aux questions des courtisans. A un noble écossais, qui lui demandait pourquoi il avait amassé au même endroit une si grande quantité de poudre : « C'est pour faire voler, dit-il, les mendiants d'Écosse vers les montagnes de leur patrie. » Au roi Jacques, qui l'interpellait sur les raisons qui l'avaient pu porter à vouloir attenter à la vie de tant de personnes innocentes, il répondit qu'aux grands maux il fallait de grands remèdes.

Renfermé à la Tour, et torturé jusqu'à l'extrémité, par ordre même du roi, il fut inébranlable et refusa de rien réveler avant que ses complices se fussent dénoncés eux-mêmes, en se présentant les armes à la main. Ils furent en effet ou frappés à mort ou pris. La procédure de ceux qui étaient captifs traîna en longueur, à cause des soupçons que l'on avait au sujet des jésuites, présumés complices. Enfin, le 27 janvier 1606, les huit conjurés faits prisonniers comparurent devant leurs juges. Ils furent tous condamnés, et subirent le châtiment édicté contre les traîtres. Sur l'échafaud ils montrèrent l'assurance qu'ils avaient déployée pendant le jugement, et Fawkes ne se montra pas un des moins impassibles. V. R.

Lingard, *Hist. of Engl.* — *Library of Entertaining Knowledge, criminal Trials*, II. — Hume, *Hist. of Engl.*

FAWKES (*François*), poète et polygraphe anglais, né dans le Yorkshire, vers 1731, mort en 1777. Il fut élève au collège Jésus de Cambridge, où il fut reçu maître ès arts. Il entra ensuite dans les ordres, devint curé de Bramham, et plus tard vicaire d'Orpington. En 1774 il fut nommé recteur de Hayes. Ses principaux ouvrages sont : *Bramham Park*, poëme descriptif; 1745; — *The poetical Calendar*; — *The poetical Magazine*, en collaboration avec Woty; — des traductions d'écrivains classiques, tels que *Anacréon*, *Sapho*, *Bion*, *Moschus*, *Musæus*; 1760; — *Théocrite*; 1767; — *Apollonius de Rhodes*, œuvre posthume, publiée par Meen; 1780.

Aikin, *Gen. Biog.* — Nichols, *Lit. Anecd.*

FAXARDO (*Diego*). *Voy.* SAAVEDRA.

FAY (Du). *Voy.* DUFAY.

* **FAY** (*André*), poëte hongrois, né à Kohany, le 30 mai 1786. Il étudia le droit et la philosophie, devint avocat, puis juge à Pesth. Le mauvais état de sa santé l'obligea de renoncer à ses fonctions. Il se livra alors à l'étude des belles-lettres. La politique l'occupa également : il fut, jusqu'à l'apparition de Kossuth sur cette scène agitée (1840), l'orateur de l'opposition dans le comitat de Pesth. Plus tard, dans la mesure de ses forces, il ne cessa pas d'être l'un des représentants de la cause nationale et libérale, en même temps qu'il fut le promoteur d'un grand nombre de mesures utiles. C'est ainsi qu'il contribua à la fondation d'un théâtre national et de la caisse d'épargne de Pesth-Ofen; qu'il devint directeur de la Société industrielle, de la Société des Arts, enfin de l'Académie des Sciences. Il a publié un grand nombre de poëmes et d'écrits en langue hongroise. Ses œuvres littéraires ont paru à Pesth, 1843-1844, huit volumes in-8°.

Conversations-Lexicon.

* **FAYARD** (*Henri*), médecin français, vivait dans le Limousin au milieu du seizième siècle. Il publia à Limoges, en 1548, une traduction du traité de Galien *Sur la Faculté des simples médicamans*, in-8°. Ce volume, devenu fort rare, se recommande aux curieux par l'originalité de l'orthographe et de la diction; elle est plutôt grecque et latine que française; on croirait entendre l'écolier limousin dont Rabelais s'est tant moqué. G. B.

Catalogue de la Bibliothèque impériale.

* **FAYDERBE** ou **FAY D'HERBE** (*Lucas*), sculpteur belge, né à Malines, le 20 janvier 1617, mort dans la même ville, le 31 décembre 1694 (1). Il fut élève de Rubens pendant trois années, et exécuta à Anvers, pour le cabinet de son maître, et d'après ses propres dessins, de remarquables travaux en ivoire et en marbre, qui passèrent plus tard dans la galerie de l'électeur-palatin. Fayderbe s'adonna à la sculpture, et vint s'établir dans sa ville natale, qu'il ne quitta plus. Il exécuta d'abord la statue *Notre-Dame* pour l'église du Bé[illegible] lines; puis l'un des plus beaux morceaux

(1) La *Biographie générale des Belges* prolonge la vie de Fayderbe jusqu'en 1697.

son ciseau, une fontaine d'après une de Rubens, représentant *Triton entre trois naiades et d'un génie*. Fayrint un des meilleurs architectes de ... i ..., en 1678, l'église de Notre-... à Malines, dont le dôme, ... n pleine de hardiesse, fut orné ... deux magnifiques bas-reliefs re... *l'Adoration des Bergers* et le ... *de la Croix*. Il construisit aussi ... n collège des Jésuites, à Malines, et ... le véritables chefs-d'œuvre l'église mé... ne de Saint-Rombaut. On y voit de lui ... *autel; le Tombeau de l'archevêque* ...*eusen; Saint Charles Borromée* et ...*pè*. Il se maria en 1640, avec Marie ... ui lui donna six garçons et autant de ... xécuta depuis les statues de *Saint Si-*... *Saint Jacques*, placées dans la grande ... glise S... e-Gudule, à Bruxelles, et le ... *ue Saint Joseph et l'Enfant-*... ... se de la même ville. Un grand ... statues, bas-reliefs, mauso-... , se trouvent dans les principales villes ... ue.

... *générale des Belges*.

... T (*Pierre*), controversiste et critique ... ne à Riom (Auvergne), dans la pre-... ie du dix-septième siècle, mort en ... d prêtre de l'Oratoire, il fut ren-... congrégation en 1671, pour avoir ... n ouvrage cartésien, *De Mente hu-*... malgré la défense de ses supérieurs. ... e avec un esprit ardent et singulier, ne ... à faire du bruit dans le monde. Au ... le plus vif de la querelle du pape Inno-... tre le cour de France, Faydit, dans un ... ur saint Polycarpe, prêcha contre Inno-... t compara sa conduite envers la France ... n pape Victor envers les évêques asia-... e refuta, dit-on, lui-même dans un ... n, publié a Liége. Il répliqua à cette ... en faisant imprimer à Maëstricht, en ... rait de son premier sermon, avec ... des faits qui y sont avancés. Un ... *sur la Trinité*, dans lequel il semblait ... le trithéisme, le fit enfermer, en ... Saint-Lazare, emprisonnement qui ne ... ra pas de la manie d'écrire d'une ma-... esque sur des sujets sérieux. Il reçut ... dre de se retirer dans sa ville natale, où ... le composer des ouvrages ridicules ... ulter de tout, même de la mort, sur ... l fit des épigrammes. Outre les ouvra-... nes plus haut, on a de lui : *Mémoi-*... *sur les* Mémoires de l'histoire ecclésias-... *Lenain de Tillemont*; Bâle, 1695, ... sous le nom anagrammatique de ... ...; — *La Telemacomanie, ou la* ... *critique du roman intitulé : Les* ... *de Tel... ...*. Eleuthérople, Pierre ... ... C'est une burlesque et grossière satire du chef-d'œuvre de Fénelon; 1700, in-12; — *Supplément des* Essais de Littérature *pour la connaissance des livres*; Paris, 1703 et 1704; 6 parties in-12; — *Remarques sur Virgile, sur Homère et sur le style poétique de l'Écriture Sainte*; Paris, 1705-1710, 2 vol. in-12.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

FAYDIT. *Voy*. FAIDIT.

*FAYE (*Jean* DE), prélat français, né dans la seconde moitié du douzième siècle, d'une famille noble de Touraine, mort le 23 ou le 26 avril 1228. Il était doyen de l'église cathédrale de Tours, quand, en l'année 1208, il fut appelé sur le siége métropolitain de cette ville par la majorité des évêques suffragants. Ce fut toutefois une élection orageuse, car un grand nombre de suffrages se portèrent sur Robert de Vitré, chantre de l'église de Paris; et la mort presque subite de Robert décida seule le choix d'Innocent III, qui ne savait trop, en la présence des deux compétiteurs, à quelles mains confier le pallium. L'ordination de Jean de Faye se fit en 1209, par les soins d'Hamelin, évêque du Mans. Ce fut un archevêque fort occupé. On trouve son nom dans un grand nombre de chartes relatives à l'administration ecclésiastique de sa province : en outre, en ces temps pleins de tumultes civils, il fut souvent prié par les souverains pontifes d'intervenir dans les affaires intérieures de la France, de la Bretagne et même de l'Angleterre. Les lettres qu'il reçut d'Honorius III se trouvent pour la plupart dans le tome XIX du *Recueil des Historiens de France*; mais on en peut lire plusieurs, qui n'ont pas encore vu le jour, parmi les précieuses copies faites à Rome par La Porte du Theil (Bibl. impér., département des mss.). C'est Jean de Faye qui introduisit les Minimes dans la ville de Tours. Il eut de grands démêlés avec Maurice, évêque du Mans, qu'il suspendit de ses fonctions pastorales, et excommunia Pierre Mauclerc, à cause des persécutions qu'il avait exercées contre Étienne, évêque de Nantes. B. H.

Maan, *Sancta Metropol. Turonensis*, p. 133. — *Rer. Gallic. Scriptores*, t. XIX. — *Epistolæ Honorii III*; dans la collection de La Porte du Theil. — D. ..., *Probat. Hist. Brit.*, t. I. — Baluzius, *Epist. ... tii III*, lib. XI. — *Gallia christ.*, t. XIV.

FAYE (*Barthélemy*), sieur d'ESPEISSES, jurisconsulte lyonnais, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Sa famille était une des plus anciennes du Lyonnais. Nommé conseiller au parlement de Paris, il s'acquitta de ces fonctions en magistrat expérimenté. Plus tard il fut appelé à la présidence de la chambre des enquêtes. C'est à lui que sont dédiés les deux premiers livres des *Observations* de Cujas. On a de Faye : *Energumenicus et Alexiacus*; Paris, 1571, in-8°.

Cujas, *Opera*.

FAYE (*Jacques*), seigneur d'ESPEISSES, fils du précédent, homme d'État et jurisconsulte

français, né à Paris, en 1543, mort à Senlis, le 30 octobre 1590. Après une jeunesse dissipée, il s'attacha au duc d'Anjou, depuis Henri III, et devint son maître des requêtes. Il accompagna ce prince en Pologne. Après la mort de Charles IX, il fut dépêché en France pour y annoncer le prochain retour d'Henri III, et remettre à Catherine des lettres de régence. Henri III, assuré de la couronne de France, songea à conserver celle de Pologne, et confia à Jacques Faye le soin d'aller gagner les palatins polonais. Faye se donna beaucoup de mouvement, et déploya une grande habileté pour remplir cette difficile mission. Un moment il crut avoir réussi, et un éloquent discours latin, qu'il prononça à la diète de Stendzic, sembla faire pencher la balance du côté d'Henri III ; mais, après plusieurs mois de discussions, le parti contraire l'emporta. De retour en France, Faye fut récompensé de son zèle par la place de maître des requêtes au conseil d'État. Il acheta peu après la charge d'avocat général au parlement de Paris. Dans cette position, que les circonstances politiques rendaient très-difficile, Faye montra une grande décision de caractère et une rare fidélité à Henri III. Moins savant peut-être que la plupart de ses collègues, il l'emportait sur eux par son éloquence précise, ferme, allant droit au but, sans s'embarrasser de citations pédantesques et de redondances oratoires. « Notre parler, disait-il, doit être mâle, habillé de court comme les hommes, et non de long comme les femmes. » Après la journée des Barricades, il suivit Henri III à Tours, et fut nommé président à mortier. Aux états de Blois, il s'opposa très-vivement à l'admission en France des décrets du concile de Trente, sous prétexte que ces décrets étaient moins l'œuvre du concile que celle de la cour de Rome. « Pendant que le concile délibère a Trente, disait-il, tout se décide à Rome. Les honnêtes gens sont indignés et s'écrient : Le Saint-Esprit ne réside donc pas a Trente, puisque chaque semaine on l'envoie de Rome en valise. » L'assassinat du duc de Guise, acte que Faye désapprouva tout en restant fidèle à Henri III, consomma la rupture entre la Ligue et le parti royaliste Le parlement resté à Paris destitua Faye : celui-ci travailla et réussit a constituer à Tours un parlement rival de celui de Paris. Il en fut le président. Il usa aussi de toute son influence sur le roi pour le rapprocher d'Henri de Navarre, et fut un des premiers a se rallier à ce prince apres l'attentat de Jacques Clément. Il suivit Henri IV au siege de Paris, et déploya a cette occasion l'intrépidite d'un capitaine aussi bien que la fermete d'un magistrat. Atteint d'une fievre maligne, il fut transporte a Senlis, ou il mourut, a l'âge de quarante-six ans. « Faye, dit Loisel, etait un homme de grand sens et d'une profonde doctrine, joints a une merveilleuse eloquence ; il negligeait les formalites de justice, en quoi il se trompait; mais il avait d'ailleurs tant de belles qualités, que ce défaut était supportable à son égard. » On a de lui : *Avertissement sur la réception et la publication du concile de Trente.* Cette pièce, publiée en 1583, a été insérée dans les *Mémoires* de Duplessis-Mornay, t. Ier, dans la *Bibliothèque canonique* de Bouchel, et dans l'*Histoire de la réception du concile de Trente*, par l'abbé Mignot, t. II ; — des *Lettres* de Faye et le *Discours* latin qu'il prononça à la diète de Stendzic se trouvent dans l'ouvrage publié par son fils, Charles Faye, sous le titre de *Recueil de diverses pièces servant à l'histoire ;* Paris, 1635, in-8°.

Gillot, *Lettre sur la vie de Jacques Faye ;* dans le *Recueil de diverses pièces.* — Loisel, *Opuscules.* — Pasquier, *Lettres.* — De Thou, *Historia*, l. XCV. — Taisand, *Vies des plus celèbres Jurisconsultes.* — Le Cte Ed. Faye, *Trois Jurisconsultes célèbres au seizième siècle.*

FAYE (*Charles*), sieur d'ESPEISSES, négociateur français, fils du précédent, né à Paris, vers 1577, mort le 5 mai 1638. Il fut conseiller au parlement de Paris et ambassadeur en Hollande On a de lui : *Mémoires sur les événements du temps, de* 1607 *à* 1609 ; Paris, 1632, in-8°. Les *Négociations diplomatiques* de Charles Faye forment six vol. in-fol., et se trouvent à la Bibliothèque impériale de Paris.

Le P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France.*

FAYE (*Charles*), controversiste français, oncle du précédent, vivait vers la fin du seizième siècle. Il était conseiller-clerc du parlement de Paris, abbé de Saint-Fuscien et archidiacre de Notre-Dame. On a de lui : *Discours des raisons et moyens contre les bulles monitoriales de Grégoire XIV;* Tours, 1591-1593, in-8°. On lui attribue une réponse à l'écrit de Génébrard *sur l'Excommunication*, etc.

Le P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France.*

FAYE (LA). *Voy.* LA FAYE.

FAYEL. *Voy.* COUCY et VERGY.

* **FAYET** (*Pierre*), historien français, né vers 1545. Il était fils d'Antoine Fayet, sieur de Maugarny, conseiller du roi et trésorier extraordinaire des guerres, et il exerça l'emploi de greffier de la prévôté d'Étampes. On lui doit l'ouvrage publié par M. Victor Luzarche sous le titre suivant : *Journal historique de Pierre Fayet sur les troubles de la Ligue ;* Tours, 1852, in-8°, tiré à 150 exemplaires seulement. Les incidents domestiques de la vie de l'auteur y sont racontes, en même temps que les plus grands événements du seizième siècle, avec une naiveté qui n'est par sans charme. Le manuscrit de Fayet, que n'ont point cité les auteurs de la *Bibliothèque historique de la France*, a eté acheté, en 1850, a la vente de la bibliothèque de Villeneuve, dans le catalogue de laquelle il est décrit sous le n° 1610. E. R.

Preface de l'editeur, en tête du *Journ. hist.* de P. Fayet

FAYET (*Jean-Jacques*), prelat français a Mende, le 26 juillet 1787, mort le 4 avril

Son père, d'abord avocat au bailliage du Gévaudan, puis juge de paix de Mende, n'échappa à la mort lors de la révolution qu'en se cachant longtemps dans un four. Le jeune Fayet, qui avait alors six ans, passa chez une tante les funèbres jours de la terreur. A dix ans, on le fit entrer chez un instituteur de Lyon, qui eut depuis pour élève M. de Lamartine. Il vint ensuite à Paris étudier le droit, et se fit recevoir licencié. Destiné par son père à des fonctions qui ne lui convenaient point, il prit la résolution d'entrer à Saint-Sulpice. Après avoir reçu les ordres mineurs et le sous-diaconat, on le chargea de l'œuvre des catéchismes de Saint-Sulpice, très-renommés à cette époque. C'est lui qui dirigea le premier les catéchismes de persévérance, qu'on appelait *l'Académie*. En 1811 Fayet fut ordonné prêtre par l'évêque de Mende, qui l'avait appelé dans son diocèse pour lui confier l'organisation de catéchismes semblables à ceux qu'il avait dirigés à Paris. L'abbé Fayet quitta Mende, où il rentra pour professer le dogme, après un séjour de deux ans à Quézac en qualité de vicaire. Il était principal du collége de Mende lors des événements de 1814 et 1815. Ses compatriotes le placèrent à la tête de l'administration civile ; il sut se rendre utile dans ces difficiles conjonctures, et par son énergie il put maintenir l'ordre dans un département où les esprits étaient surexcités. Pour le récompenser de ses services, le duc d'Angoulême le nomma chevalier de la Légion d'Honneur. L'œuvre des missions venait d'être créée ; l'abbé Fayet fut un de ceux qu'on choisit pour aller évangéliser dans la province. La Touraine, Clermont et Bordeaux reçurent successivement de sa bouche les enseignements de l'Église. Rentré à Paris, il coopéra avec de Bonald, Lamennais, Chateaubriand, etc., à la fondation du journal *Le Conservateur*, publication dirigée contre le ministère Decazes. De là il alla à Rouen pour y remplir les fonctions de grand-vicaire ; puis il fut nommé professeur de morale à la Faculté de théologie. Mais un brevet d'inspecteur général des études, qu'il devait à Frayssinous, le fit revenir de Rouen. Ayant cherché en cette qualité à faire élever au rang de collége royal le collége municipal de Mende, les habitants de cette ville, dans leur reconnaissance, lui proposèrent de les représenter [illegible] à la chambre des députés. L'abbé Fayet [illegible] profession de foi, dans laquelle il ne craignit pas de dire que la [illegible] monarchie s'engageait parmi des écueils. Combattue par le pouvoir, cette élection tourna à son avantage ; au second tour de scrutin, il obtint la majorité. Mais il se désista, on n'a pas dit pourquoi, en faveur du lieutenant général Brun de Villeret. Ici l'abbé Fayet disparut pendant quelque temps. Des bruits scandaleux avaient couru sur son compte ; il les laissa passer, et alla s'enfermer à la Trappe. Vers la fin de 1832, le prince de Croi, cardinal-archevêque de Rouen, lui confia l'administration de son diocèse. Il est de notoriété publique que les mandements du cardinal (lui-même ne s'en cachait pas) étaient écrits par le grand-vicaire. Ces instructions pastorales ont été beaucoup remarquées à l'époque où elles parurent. Curé de Saint-Roch vers 1841, Fayet ne tarda pas à être promu à l'épiscopat, et devint évêque d'Orléans en 1842. Ce diocèse lui doit l'érection d'un petit séminaire. Il fut un des évêques qui cherchèrent à s'opposer à la réforme des bréviaires non conformes à celui de Rome, proposée par dom Guéranger. Sa polémique contre le supérieur des Bénédictins de Solesme fut loin d'être victorieuse. L'introduction depuis cette époque du bréviaire romain dans un grand nombre de diocèses a infirmé son opinion, qui n'a plus d'ailleurs qu'un petit nombre d'adhérents. En 1848 le département de la Lozère nomma Fayet un de ses représentants à l'Assemblée nationale. Il n'y brilla point, si ce n'est par des mots spirituels, qui lui ont fait une certaine célébrité. Il est mort du choléra, au moment où l'Assemblée nationale allait terminer sa session. Fayet a joui longtemps d'une grande réputation comme orateur chrétien ; il paraît qu'il fut vraiment éloquent. On a de lui : *Examen impartial de l'avis du Conseil d'État touchant la lettre de M. le cardinal de Clermont-Tonnerre.* A. R.

L'Ami de la Religion. — *Biographie du Clergé contemporain.* — *Biographie impartiale des Représentants du peuple à l'Assemblée nationale.* — *Renseignements particuliers.*

FAYETTE (LA). *Voy.* LA FAYETTE.

* **FAYEN** (*Jean*), médecin, géographe et poëte français, né à Limoges, au seizième siècle. Avec une réserve digne de l'avare de Molière, il signa le fameux procès-verbal de conciliation entre les médecins de Limoges : « Sans préjudice, dit-il, des droictz de preférence qui me sont acquis depuis *la mort de feu* monsieur Pâris de Buat. » Il prit fait et cause pour Chabodie dans la grande querelle de ce dernier avec Jean David (*voy.* ce nom). Fayen est auteur de *Poesies latines et françaises* et d'une *Carte du Limousin*, enrichie d'un plan de Limoges fortifiée, avec des remarques sur les mœurs et coutumes de ce pays. Cette carte a eu de nombreuses éditions, dont une renferme ces vers de Blanchon Joachim :

Homère, Démosthène et Archimède ensemble,
Lymoges a nourri, ou la vertu s'assemble,
Muret, Dorat, Fayen, trois excellents esprits :
Muret son Démosthène, et Dorat son Homère ;
Fayen, son Archimède, ayant sa ville mere,
Sa province et son plan heureusement compris.

Martial AUDOIN.

Deuxième Registre consulaire de Limoges. — Auguste du Boys et l'abbé Arbellot, *Biog. des Hom. illust. du Limousin.*

FAYOLLE (*François-Joseph-Marie*), poëte, éditeur, musicien, littérateur, critique et mathématicien français, né à Paris, le 15 août 1774, mort dans la même ville, le 2 décembre 1852. Il était fils d'un dentiste. Après avoir fait à Juilly d'excellentes études, le jeune Fayolle étudia avec succès

les sciences exactes sous Lagrange, Prony et Monge, lors de la formation de l'École centrale des Travaux publics (depuis École Polytechnique), où il fut admis comme élève en 1794. Cependant, il préféra se livrer exclusivement à la littérature, et publia plusieurs éditions assez correctes de certains poëtes de second ordre pour les éditions stéréotypes de Didot, presque toutes précédées de ses notices. Fayolle, doué d'une imagination fort vive, étudia aussi la musique avec ardeur, et son talent sur le violon et le violoncelle lui valut bientôt la réputation d'un amateur distingué. C'est à cette époque (1809) qu'il traduisit ou plutôt fit traduire de l'allemand, selon M. Fétis, qui lui reproche de nombreux contre-sens, le *Dictionnaire historique des Compositeurs célèbres*, ouvrage estimé d'Ernest-Ludwig Gerber. Fayolle ajouta au texte original plusieurs notices sur les musiciens français. Il avait proposé à Choron, son ancien condisciple, de s'associer pour la publication de ce dictionnaire; mais celui-ci n'y prit qu'une part très-minime, plus estimée que celle de son collaborateur. Fayolle, qui avait mal administré sa fortune, se vit forcé, en 1820, de passer en Angleterre, où il vécut du produit de ses leçons de mathématiques, de musique et de littérature, tandis que ses créanciers faisaient vendre sa belle bibliothèque et sa riche collection d'instruments. En l'année 1829, il rentra dans sa patrie, et à l'aide des minces ressources qu'il s'était faites, il put se retirer dans la maison de Sainte-Perrine, à Chaillot, où il mourut. Fayolle, dont la mémoire était très-meublée, avait la repartie prompte et son esprit avait généralement l'allure frondeuse. Cette disposition naturelle avait engendré chez lui la singulière manie de faire des distiques sur tout et à propos de tout. On a de Fayolle : *Discours en vers sur la Littérature et les Littérateurs*; 1801, in-8°; réimprimé en 1814; — *Les Quatre Saisons du Parnasse*, recueil de prose et de vers; Paris, 1805-1809, 16 vol. in-12; — *L'Esprit de Rivarol*; Paris, 1808, in-12 (anonyme); — *Dictionnaire des Musiciens*; 1810-1812, 2 vol. in-8° : il y a des exemplaires portant la date de 1817, mais c'est la même édition, dont le frontispice seul a été changé : — *Petit Magasin des Dames*; 1802-1810, 8 vol. in-8°; — *Notices sur Corelli, Tartini, Gaviniés, Pugnani et Viotti*; 1810, in-8° : ces notices sont detachées d'une *Histoire du Violon*, que l'auteur avait commencée et qu'il n'acheva point; — *Notice sur la Vie et les Ouvrages de Colardeau*; (Paris, 1811), in-8°; — *Dialogue des Morts : Racine et Mme de Sévigné : sur l'Opinion*; Paris, 1814, in-8° (anonyme); — *Esprit de Sophie Arnould*; Paris, 1813, in-12 (anonyme); — *Le Génie*, ode; Paris, 1814, in-8°, tirée à 100 exemplaires seulement, et non livrée au commerce; — *Le Goût*, ode; 1814, in-8°; — *Pour et contre Delille, ou recueil des divers jugements portés sur ses ouvrages par des critiques célèbres, Voltaire, Lebrun, Geoffroy*, etc; Paris, 1816, in-8°; — *Acontologie, ou dictionnaire d'Épigrammes*, par ordre alphabétique; Paris, 1817, in-12; — *Cours de Littérature en exemples*; Paris, 1817-1820, in-12. Une nouvelle édition, en 2 vol. in-12, parut en 1822; — *Paganini et Bériot*, 1830, br. in-8°, dirigée contre le premier. Comme éditeur, Fayolle a publié : *Le Calcul des Probabilités* de Condorcet; 1805, in-8°; — *Les Mélanges littéraires*, composés de morceaux inédits de Caylus, Diderot, André Chénier, etc.; 1816, in-12; — *Œuvres de Collé*; 1809, 3 vol. in-8°; — *La Chandelle d'Arras*, de Dulaurens; 1807; — *Œuvres de Gresset*; 1806; — *Œuvres choisies de Bernard*; 1815; — *Œuvres diverses de La Fontaine*; 1814; — *Œuvres choisies de Châteaubrun et de Guimond de La Touche*; 1814, in-12. — Il a aussi coopéré à la publication des *Œuvres de J.-J. Rousseau*, avec Naigeon et Bancarel; Paris, 1801, 20 vol. in-8°. On doit aussi à Fayolle une traduction du sixième livre de l'*Énéide*, 1808, et une traduction du *Cimetière de Campagne*, élégie de Gray, 1814. Ed. DE MANNE.

Fétis, *Biographie des Musiciens*. — Beuchot, *Journal de la Librairie*. — Quérard, *France littéraire*.

FAYOLLE (*Paul-Antoine*), publiciste français, cousin du précédent. Né à Paris, en 1778, mort à Charenton, en 1828. Il se fit remarquer par ses opinions bonapartistes, qui le compromirent plusieurs fois après la chute du gouvernement impérial. En juin 1820, il fut arrêté comme affilié à une société insurrectionnelle, et fut condamné à quelques mois de prison. Ses facultés intellectuelles se dérangèrent peu après, et sa famille fut obligé de le faire consigner dans une maison de santé, où il mourut. On connaît de lui : *Lettre d'un Français au Roi*; Paris, 1815, in-8°; — *Journée du Mont-Saint-Jean*; Paris, 1818, in-8°, publié sous le nom de Paul. — *Adresse à la Chambre des Députés sur le rappel des bannis, l'organisation des vétérans, et le renvoi des Suisses*; Paris, 1819, in-8°. C'est à tort que Quérard, dans sa *France littéraire*, a attribué ces ouvrages à *François-Joseph-Marie* Fayolle. A. JADIN.

Biographie des Contemporains.

* **FAYOT** (*Alfred-Charles-Frédéric*), historien et publiciste français, né à Paris, le 25 décembre 1797. Il fut, jeune encore, attaché, comme rédacteur, au ministère des affaires étrangères, puis au bureau des archives de la commission de liquidation des créances étrangères. Il puisa dans ces deux emplois des documents curieux, qui lui permirent de publier une suite de piquantes brochures sur les questions politiques du moment et un travail complet historique sur les discussions qui eurent lieu dans le parlement d'Angleterre en 1716 relativement au bill septennal. Il publia aussi la

... du comte de ... en 1828 M. Fayot ... er activement à la ... s journaux de l'é... à rentrer dans les ... les honorables relations qu'il ... avec la plupart des hommes ... ne voulut plus rien devoir ... dévouement qu'il professait ... e contribua surtout à ... ses nombreuses pro... mes, nous citerons : ... é Kosciusko; Paris, ... itre de *Notice* ... *Kosciusko;* Paris, ...; — *Conjuration de quatre-vingt-* ... *polonais, écossais, sué-* ... *contre le gouvernement massacrés dans les ruines du châ-* ... *Macijowicke*, trad. de l'anglais (tra... supposée); Paris, 1821, in-8°; réim... le titre de *Conjuration de Maci-* ...; Paris, 1822, in-8°; — *Histoire de* ... *depuis* 1793 *jusqu'à l'avénement de* ... *X, pour servir de continuation à l'his-* ... *Anquetil;* Paris, 1830, 16 vol. in-8°; — ... *de Pologne, depuis son origine jus-* ... 31; Paris, 1831-1832, 3 vol. in-18, avec cartes; — *Précis historique sur le* ... *chstadt*, avec portrait; Paris, 1832, ... le *Livre des Cent-et-un*, t. XII, ... *Carême*, et t. XIII, *Un Parisien à* ...; — une réfutation de l'*Histoire* ... de Walter Scott; — *Causeries de* ... *rs et de Gourmets*, almanach des *Chas-* ... — *Revue du Comfort*, publiée dans la ... *de toutes les Chasses;* — une col... romans traduits ou refaits de Mme la ... Mole, parmi lesquels : *Un Mariage du* ... *monde, Trevelyan, Une Faute, Lucie* ... *Marguerite Lindsay*, etc. On doit ... Fayot une édition complète des *Œu-* ... *Carême;* M. Fayot y a joint une *Notice* ... sur la vie de ce célèbre cuisinier; ... *rnal de Sainte-Hélène*, illustré par ..., 2 vol. in-4° : c'est la reproduc... et sagement réduite des ouvrages ..., Warden, O'-Méara et Antomarchi, ... *Retour des cendres de Napoléon en* ... précédée d'un judicieux *Commen-* ... édition a eu un immense succès; ... *siques de la Table*, dans lequel se ... *La Gastronomie* de Berchoux, *L'Art* ... *en ville* de Colnet, la *Physiologie du* ... Brillat-Savarin, des fragments de ..., Lalane, Parny, etc. Cinq éditions ... dernière est de 1855) n'ont pas épuisé la ... recueil; — les *Œuvres choisies de* ... d'une *Notice détaillée* sur l'au... ouvrages; Paris, 1821, 2 vol. in-8°; — ... écrit de nombreux articles de critique ... dans presque toutes les publications périodiques, ainsi que des biographies intéressantes dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, dans le *Dictionnaire de la Conversation*, dans la *Biographie générale*, etc. A. DE L.

Documents particuliers.

FAYPOULT DE MAISONCELLE (*Guillaume-Charles*, chevalier), homme d'État français, né en Champagne en 1752, mort à Paris, en octobre 1817. Il fit ses études à l'école militaire de Mézières, d'où il sortit avec le grade de lieutenant du génie. Attaché aux fortifications du port de Cherbourg, il devint rapidement capitaine; mais, n'ayant pu se faire employer dans l'expédition d'Amérique, il se retira du service. Faypoult se montra partisan des idées nouvelles. En 1792 il était électeur de Paris et membre du club des Jacobins. Ses qualités solides, son caractère conciliant le firent apprécier des membres du gouvernement d'alors; Roland le nomma chef de division au ministère de l'intérieur, et Garat, plus tard, lui confia les fonctions de secrétaire général du même ministère. Il ne prit aucune part aux luttes qui ensanglantèrent la France, et se renferma strictement dans les devoirs de sa place. Néanmoins, frappé par le décret qui proscrivait tous les nobles, il dut chercher en province un asile ignoré. Après le 9 thermidor il rentra dans l'administration, et fut nommé ministre des finances, à l'avénement du directoire (octobre 1795). Il quitta le ministère quelques mois après, fut remplacé par Ramel et envoyé à Gênes en qualité de ministre plénipotentiaire. Cette ville était depuis longtemps le quartier général des agents royalistes et de ceux des puissances coalisées contre la république française. Faypoult exigea dès son arrivée l'expulsion des émigrés et le renvoi de l'ambassadeur autrichien. Le vice-amiral anglais Nelson s'était emparé (11 septembre 1796) d'un bâtiment français, la frégate *La Modeste*, dans le port même de Gênes, et malgré les conditions de neutralité. Faypoult somma le gouvernement génois de mettre l'embargo sur les navires anglais qui se trouvaient dans les eaux du Ponant et de rompre toutes relations avec le gouvernement britannique. Son énergie, appuyée par la marche de quelques bataillons français, triompha de toutes les résistances, et la France obtint une ample réparation. Quelques historiens ont accusé Faypoult d'avoir fomenté les troubles qui le 21 mai 1797 mirent aux mains dans les rues de Gênes les démocrates et les partisans de l'oligarchie. Toujours est-il qu'après le triomphe de ces derniers, il fut menacé et insulté par la populace, qui avait pris parti pour la noblesse. Il informa de sa position le général en chef Bonaparte; celui-ci détacha aussitôt de son armée victorieuse un corps de 12,000 hommes, commandé par Salinguet, « pour aller rétablir dans Gênes l'ordre troublé ». Il fit précéder ces troupes de son aide de camp La Vallette, porteur d'une lettre pour le sénat génois. A la lecture

les sciences exactes sous Lagrange, Prony et Monge, lors de la formation de l'École centrale des Travaux publics (depuis École Polytechnique), où il fut admis comme élève en 1794. Cependant, il préféra se livrer exclusivement à la littérature, et publia plusieurs éditions assez correctes de certains poëtes de second ordre pour les éditions stéréotypes de Didot, presque toutes précédées de ses notices. Fayolle, doué d'une imagination fort vive, étudia aussi la musique avec ardeur, et son talent sur le violon et le violoncelle lui valut bientôt la réputation d'un amateur distingué. C'est à cette époque (1809) qu'il traduisit ou plutôt fit traduire de l'allemand, selon M. Fétis, qui lui reproche de nombreux contre-sens, le *Dictionnaire historique des Compositeurs célèbres*, ouvrage estimé d'Ernest-Ludwig Gerber. Fayolle ajouta au texte original plusieurs notices sur les musiciens français. Il avait proposé à Choron, son ancien condisciple, de s'associer pour la publication de ce dictionnaire; mais celui-ci n'y prit qu'une part très-minime, plus estimée que celle de son collaborateur. Fayolle, qui avait mal administré sa fortune, se vit forcé, en 1820, de passer en Angleterre, où il vécut du produit de ses leçons de mathématiques, de musique et de littérature, tandis que ses créanciers faisaient vendre sa belle bibliothèque et sa riche collection d'instruments. En l'année 1829, il rentra dans sa patrie, et à l'aide des minces ressources qu'il s'était faites, il put se retirer dans la maison de Sainte-Perrine, à Chaillot, où il mourut. Fayolle, dont la mémoire était très-meublée, avait la repartie prompte et son esprit avait généralement l'allure frondeuse. Cette disposition naturelle avait engendré chez lui la singulière manie de faire des distiques sur tout et à propos de tout. On a de Fayolle : *Discours en vers sur la Littérature et les Littérateurs*; 1801, in-8°; reimprimé en 1815; — *Les Quatre Saisons du Parnasse*, recueil de prose et de vers; Paris, 1805-1809, 16 vol. in-12; — *L'Esprit de Rivarol*; Paris, 1808, in-12 (anonyme); — *Dictionnaire des Musiciens*; 1810-1812, 2 vol. in-8° : il y a des exemplaires portant la date de 1817, mais c'est la même edition, dont le frontispice seul a été changé : — *Petit Magasin des Dames*; 1802-1810, 8 vol. in-8°; — *Notices sur Corelli, Tartini, Gaviniès, Pugnani et Viotti*; 1810, in-8° : ces notices sont detachées d'une *Histoire du Violon*, que l'auteur avait commencée et qu'il n'acheva point; — *Notice sur la Vie et les Ouvrages de Colardeau*; (Paris, 1811), in-8°; — *Dialogue des Morts : Racine et M*me *de Sevigné : sur l'Opinion*; Paris, 1814, in-8° (anonyme); — *Esprit de Sophie Arnould*; Paris, 1813, in-12 (anonyme); — *Le Genie*, ode; Paris, 1814, in-8°, tirée à 100 exemplaires seulement, et non livrée au commerce; — *Le Goût*, ode; 1814, in-8°; — *Pour et contre Delille*, ou recueil des divers jugements portés sur ses ouvrages par des critiques célèbres, *Voltaire*, *Lebrun*, *Geoffroy*, etc; Paris, 1816, in-8°; — *Acontologie, ou dictionnaire d'Épigrammes*, par ordre alphabétique; Paris, 1817, in-12; — *Cours de Littérature en exemples*; Paris, 1817-1820, in-12. Une nouvelle édition, en 2 vol. in-12, parut en 1822; — *Paganini et Bériot*, 1830, br. in-8°, dirigée contre le premier. Comme éditeur, Fayolle a publié : *Le Calcul des Probabilités* de Condorcet; 1805, in-8°; — *Les Mélanges littéraires*, composés de morceaux inédits de Caylus, Diderot, André Chénier, etc.; 1816, in-12; — *Œuvres de Collé*; 1809, 3 vol. in-8°; — *La Chandelle d'Arras*, de Dulaurens; 1807; — *Œuvres de Gresset*; 1806; — *Œuvres choisies de Bernard*; 1815; — *Œuvres diverses de La Fontaine*; 1814; — *Œuvres choisies de Châteaubrun et de Guimond de La Touche*; 1814, in-12. — Il a aussi coopéré à la publication des *OEuvres de J.-J. Rousseau*, avec Naigeon et Bancarel; Paris, 1801, 20 vol. in-8°. On doit aussi à Fayolle une traduction du sixième livre de l'*Énéide*, 1808, et une traduction du *Cimetière de Campagne*, élégie de Gray, 1814. Ed. DE MANNE.

Fétis, *Biographie des Musiciens*. — Beuchot, *Journal de la Librairie*. — Quérard, *France littéraire*.

FAYOLLE (*Paul-Antoine*), publiciste français, cousin du précédent. Né à Paris, en 1778, mort à Charenton, en 1828. Il se fit remarquer par ses opinions bonapartistes, qui le compromirent plusieurs fois après la chute du gouvernement impérial. En juin 1820, il fut arrêté comme affilié à une société insurrectionnelle, et fut condamné à quelques mois de prison. Ses facultés intellectuelles se dérangèrent peu après, et sa famille fut obligé de le faire consigner dans une maison de santé, où il mourut. On connait de lui : *Lettre d'un Français au Roi*; Paris, 1815, in-8°; — *Journée du Mont-Saint-Jean*; Paris, 1818, in-8°, publié sous le nom de Paul. — *Adresse à la Chambre des Députés sur le rappel des bannis, l'organisation des vétérans, et le renvoi des Suisses*; Paris, 1819, in-8°. C'est à tort que Quérard, dans sa *France littéraire*, a attribué ces ouvrages à *François-Joseph-Marie* Fayolle. A. JADIN.

Biographie des Contemporains.

* **FAYOT** (*Alfred-Charles-Frédéric*), historien et publiciste français, né à Paris, le 25 décembre 1797. Il fut, jeune encore, attaché, comme rédacteur, au ministère des affaires étrangères, puis au bureau des archives de la commission de liquidation des créances étrangères. Il puisa dans ces deux emplois des documents curieux, qui lui permirent de publier suite de piquantes brochures sur les que politiques du moment et un travail compar historique sur les discussions qui eurent dans le parlement d'Angleterre en 1716 r vement au bill septennal. Il publia aussi la

... du comte de ... 1821 ... En 1828 M. Fayot ... er activement à la ... journaux de l'é... à rentrer dans les ... re ... ns qu'il ... avec ... hommes ... devoir ... *La* dévouement qu'il professait ... ienne contribua surtout à ... Parmi ses nombreuses pro... anonymes, nous citerons : ... *sur Thadée Kosciusko*; Paris, ... imprimé sous le titre de *Notice de Thaddeus Kosciusko*; Paris, ...; — *Conjuration de quatre-vingt-... ilshommes polonais, écossais, sué... français, contre le gouvernement ... massacrés dans les ruines du châ... Maciyowicke*, trad. de l'anglais (tra... supposée); Paris, 1821, in-8°; réim... le titre de *Conjuration de Maci-...* Paris, 1822, in-8°; — *Histoire de ... depuis 1793 jusqu'à l'avénement de ... X, pour servir de continuation à l'his... nquetil*; Paris, 1830, 16 vol in-8°; — *de Pologne, depuis son origine jus-...* ... is, 1831-1832, 3 vol. in-18, avec ...; — *Précis historique sur le ... ssadt*, avec portrait; Paris, 1832, ... *Livre des Cent-et-un*, t. XII, ... *arême*, et t. XIII, *Un Parisien à ... lène*; — une réfutation de l'*Histoire ... on* de Walter Scott; — *Causeries de ... rs et de Gourmets*, almanach des *Chas-...* — *Revue du Comfort*, publiée dans la ... *de toutes les Chasses*; — une col... romans traduits ou refaits de M[me] la Mole, parmi lesquels : *Un Mariage du ... onde, Trevelyan, Une Faute, Lucie ... rguerite Lindsay*, etc. On doit ... ayot une édition complète des *Œu-... arême*; M. Fayot y a joint une *Notice ... rêt* sur la vie de ce célèbre cuisinier; ... *morial de Sainte-Hélène*, illustré par ... Paris, 2 vol. in-4° : c'est la reproduc... ente et sagement réduite des ouvrages ... Warden, O'-Méara et Antomarchi, *Retour des cendres de Napoléon en ...* et précédée d'un judicieux *Commen-...* édition a eu un immense succès; ... *ssiques de la Table*, dans lequel se *La Gastronomie* de Berchoux, *L'Art ... en ville* de Colnet, la *Physiologie du ... ar* Brillat-Savarin, des fragments de ..., Lalane, Parny, etc. Cinq éditions ... ernière est de 1855) n'ont pas épuisé la ... ce recueil; — les *Œuvres choisies de ... éces* ... d'une *Notice détaillée* sur l'au... ouvrages; Paris, 1821, 2 vol. in-8°; — ... écrit de nombreux articles de critique ... presque toutes les publications périodiques, ainsi que des biographies intéressantes dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, dans le *Dictionnaire de la Conversation*, dans la *Biographie générale*, etc. A. DE L.

Documents particuliers.

FAYPOULT DE MAISONCELLE (*Guillaume-Charles*, chevalier), homme d'État français, né en Champagne en 1752, mort à Paris, en octobre 1817. Il fit ses études à l'école militaire de Mézières, d'où il sortit avec le grade de lieutenant du génie. Attaché aux fortifications du port de Cherbourg, il devint rapidement capitaine; mais, n'ayant pu se faire employer dans l'expédition d'Amérique, il se retira du service. Faypoult se montra partisan des idées nouvelles. En 1792 il était électeur de Paris et membre du club des Jacobins. Ses qualités solides, son caractère conciliant le firent apprécier des membres du gouvernement d'alors; Roland le nomma chef de division au ministère de l'intérieur, et Garat, plus tard, lui confia les fonctions de secrétaire général du même ministère. Il ne prit aucune part aux luttes qui ensanglantèrent la France, et se renferma strictement dans les devoirs de sa place. Néanmoins, frappé par le décret qui proscrivait tous les nobles, il dut chercher en province un asile ignoré. Après le 9 thermidor il rentra dans l'administration, et fut nommé ministre des finances, à l'avénement du directoire (octobre 1795). Il quitta le ministère quelques mois après, fut remplacé par Ramel et envoyé à Gênes en qualité de ministre plénipotentiaire. Cette ville était depuis longtemps le quartier général des agents royalistes et de ceux des puissances coalisées contre la république française. Faypoult exigea dès son arrivée l'expulsion des émigrés et le renvoi de l'ambassadeur autrichien. Le vice-amiral anglais Nelson s'était emparé (11 septembre 1796) d'un bâtiment français, la frégate *La Modeste*, dans le port même de Gênes, et malgré les conditions de neutralité. Faypoult somma le gouvernement génois de mettre l'embargo sur les navires anglais qui se trouvaient dans les eaux du Ponant et de rompre toutes relations avec le gouvernement britannique. Son énergie, appuyée par la marche de quelques bataillons français, triompha de toutes les résistances, et la France obtint une ample réparation. Quelques historiens ont accusé Faypoult d'avoir fomenté les troubles qui le 21 mai 1797 mirent aux mains dans les rues de Gênes les démocrates et les partisans de l'oligarchie. Toujours est-il qu'après le triomphe de ces derniers, il fut menacé et insulté par la populace, qui avait pris parti pour la noblesse. Il informa de sa position le général en chef Bonaparte; celui-ci détacha aussitôt de son armée victorieuse un corps de 12,000 hommes, commandé par Sahuguet, « pour aller rétablir dans Gênes l'ordre troublé ». Il fit précéder ces troupes de son aide de camp La Vallette, porteur d'une lettre pour le sénat génois. A la lecture

de cette missive (29 mai 1797) (1), les sénateurs accomplirent eux-mêmes la révolution qu'ils avaient comprimée. Ils mirent en liberté les démocrates compromis, et prièrent Faypoult d'aller avec trois délégués recevoir des mains du général français une constitution démocratique. Cette mission s'accomplit à la satisfaction des deux partis, car le gouvernement génois fit frapper une médaille commémorative avec cette légende : *A Napoléon Bonaparte et à Guillaume Faypoult, la Ligurie reconnaissante.* Remplacé à Gênes par Belleville peu après, Faypoult fut tour à tour chargé de missions diplomatiques ou financières à Rome, à Milan et à Naples. Il concourut activement à la courte émancipation des peuples italiens et à la création des diverses républiques qui se partagèrent un instant la Péninsule italique. Il s'éleva vivement contre les dilapidations que commettaient les états-majors français, et accusa surtout Bonamy et Championnet (*voy.* ces noms). Ces généraux, d'abord condamnés, furent réhabilités, et Faypoult se vit à son tour, en 1799, accusé de concussion par Bertrand du Calvados. Le Directoire fit instruire le procès; mais ces poursuites n'aboutirent point : la journée du 18 brumaire vint les mettre à néant, et Faypoult fut appelé à la préfecture de l'Escaut. En 1808 la mer rompit les digues et inonda le département confié à l'administration de Faypoult. Une enquête eut lieu : il en résulta que des sommes importantes destinées à l'entretien des travaux d'endiguement avaient été dissipées dans les bureaux de la préfecture. Faypoult fut accusé de négligence et destitué. Il se retira alors à Audenarde, où il créa une filature de coton. Cette entreprise semblait en pleine voie de prospérité lorsqu'un incendie, dont les causes sont restées inconnues, vint anéantir complétement bâtiments, marchandises et mécaniques. Il se rendit alors en Espagne, où le roi Joseph Bonaparte lui confia par intérim le portefeuille de la guerre et plus tard celui des finances. Faypoult remplit ces difficiles fonctions avec une intelligence remarquable : mais il dut rentrer en France à la suite des événements de 1813. Napoléon lui confia alors une mission auprès de Joachim Murat; les efforts du diplomate, que n'appuyait plus la victoire, ne purent empêcher le roi de Naples d'abandonner la cause de l'empire. Faypoult resta sans emploi sous la Restauration; en avril 1815 il accepta de Napoléon la préfecture de Saône-et-Loire. Après l'invasion de la Bourgogne par les Autrichiens, il remit ses pouvoirs à de Rigny, nommé préfet par Louis XVIII, et se retira quelque temps à Gand. Sa mauvaise santé le ramena à Paris, où il mourut, ne laissant qu'une fille adoptive, mariée au baron de Ségonville, ancien colonel de hussards. On a de lui : *Essai sur les Finances*; Paris, an III (1795), in-8°; — *Statistique de l'Escaut*; Gand et Paris, an X. H. LESUEUR.

Moniteur universel, ans IV, 89, 91, 95, 188, 276, 290; VI, 23, 193, 356; VII, 27, 273, 323; VIII, 687, 1222; X, 427, 1353, 1382. — *Mémoires de Bourienne*, liv. Ier, ch. 10. — *Galerie historique des Contemporains.* — *Biographie de tous les Ministres.* — Vincens, *Histoire de Gênes*, t. III, chap. VI, p. 417.

FAYTHORNE (*William*). *Voy.* FAITHORN.

FAZARI. *Voy.* FEZARI.

FAZELLI (*Thomas*), historien sicilien, né à Sacca, en 1490, mort à Palerme, le 8 avril 1570. Il entra dans l'ordre des Dominicains, professa la philosophie à Palerme, et acquit une grande réputation de savoir et de piété. Il ne tint qu'à lui d'être élevé à la dignité de général de son ordre; il refusa cette dignité, qui l'aurait détourné de ses études. Invité par Paul Jove à écrire l'histoire de la Sicile, il consacra vingt ans à ce travail difficile. Son ouvrage est intitulé : *De Rebus Siculis Decades duæ*; Palerme, 1558, 1560, in-fol.; inséré dans les *Rerum Sicularum Scriptores veteres et recentiores præcipui*, Francfort, 1579, in-fol.; traduit en italien par Remigio; Venise, 1574, in-4°. La meilleure édition des *Décades* de Fazelli est celle de Catane, 1749-1753, 3 vol. in-fol., avec des notes et des additions par Statella.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula.*

* **FAZIL**, surnom poétique d'*Omer*, poëte turc, mort en 1225 de l'hégire (1810 de J.-C.). Il était fils de Dhaher ou Thahir, pacha d'Acre, entra au service de la Porte, et devint khodjah. On a de lui : Quelques *Tarikh* (chronogrammes), long poëme qui contient la description ethnographique des femmes de trente-cinq villes ou nations différentes. Il a été imprimé à Constantinople; mais on en a prohibé la mise en circulation, à cause des passages indécents qui s'y rencontrent. De nombreux extraits de cet ouvrage ont été traduits en vers allemands par M. de Hammer : *Zenan-Nameh* (Livre des Femmes). E. B.

J. de Hammer, *Gesch. der Osmanischen* [illegible] tom. IV, p. [illegible]. — *Jahrbücher der Lit.* [illegible], t. LXXIV, p. [illegible].

* **FAZIO DEGLI UBERTI**, poëte italien, né à Florence, dans le quatorzième siècle. Il fut banni de sa patrie, comme ardent gibelin, et mourut à Vérone, en 1367, en proie à la plus profonde misère. Il se distingua d'abord par ses sonnets et ses *canzonnette*. Il a laissé en outre un long poëme descriptif et encyclopédique intitulé : *Ditta Mundi*, dont on a donné plusieurs éditions; celle de Vicence, 1474, est la première; elle est fort rare. Cet exemplaire, unique, dit M. G. Brunet, se trouvait dans la bibliothèque d'un avocat de Paris, nommé Floncel, amateur passionné de la littérature italienne,

(1) Bonaparte exigeait : 1° la liberté immédiate des Français incarcérés, 2° l'arrestation des Génois qui avaient excité le peuple contre la France, 3° le désarmement de la populace, « faute de quoi, ajoutait le général, le représentant de la république française sortira de la ville à l'instant et l'aristocratie génoise aura existé. Les têtes des sénateurs me répondront de la sûreté de tous les Français qui sont à Gênes, comme les États entiers de la république me répondront de leurs propriétés. »

. reum de vingt mille volumes, avait pas été admis un langue de Pétrarque et fut adjugé à 800 francs, l'époque (1774); il ur anglais avait donné pour lui sans fixer de qu'il fallait payer 800 francs posséder ce bouquin, le bibliophile, ieta le livre au feu aussitôt qu'il s. » Ce n'était pas une grande l'étendue du poëme et son nombreuses fautes d'im-es, le rendait à peu près dit M. E. Lefranc, dans *de la Littérature italienne*, c'est descriptif s lequel l'auteur s'était et de faire connaître le son devancier avait fait con-esprits; mais il s'en faut de l'imitateur ait égalé son modèle. » éditions, de 1474 et de 1501, que nous l'avons dit, remplies de dernière, donnée à Milan, en 1826, ait été corrigée en maints endroits, beaucoup plus exacte.

Ch—p—c.

Storia della Letteratura Italiana, t. V, Brunet, dans *l'Histoire de la Littérature* Em. Lefranc.

(*Barthélemy*), historien italien, né à vers le commencement du quinzième ort à Naples, en 1457. Il fut l'émule saire de Laurent Valla. Alphonse d'A- de Naples, l'appela auprès de lui, le bienfaits et le chargea d'écrire son a de Fazio : *De Differentiis verborum*; Rome, 1491, in-4° : cet ou- si rare que quelques érudits en avaient ence; Meermann, qui en possédait un le communiqua à Sax, et ce savant er dans le t. II de son *Onomasti-* traduction latine d'Arrien, *De Rebus* et *Indica*; Pise, 1508, in-fol.; — *Veneto Clodiano cum Genuensibus* 1377; Lyon, 1568, in-8°, inséré *saurus Italiæ* de Burmann, t. V, *De Rebus gestis ab Alphonso I*, *usque ad obitum Nicolai V*, *Commentariorum Libri X*; in-4°; inséré dans le *Thesaurus* IX; — *De Origine Belli inter Gallos*; publié pour la première fois par dans ses additions à la *Bibliotheca* Paris, 1731, in-fol.; — *De Viris sui*, publié par Laurent Mehus, Flo- in-4°.

Hist. ... Latinis, t. III. — Fabricius, *Latinæ mediæ et infimæ ætatis*, t. II. — t. II, p. ...

FADHLI (*Carah*), poëte turc, né ople, mort en 971 de l'hégire . Il fut disciple de Dzati, et il occupa la charge de secrétaire du divan. On a de lui : *Gul we Bulbal* (La Rose et le Rossignol), charmant poëme allégorique, édité et traduit en vers allemands par M. de Hammer, Pesth et Leipzig, 1834, in-8°; — *Humaï we Humayoun* (L'Empereur et l'Impératrice), poëme; — un *Diwan*; — un commentaire du *Diwan* de Hafiz.

E. B.

J. de Hammer, *Gesch. der Osm. Dichtkunst*, t. III, p. 309, art. dans les *Jahrbücher der Litteratur* de Vienne, t. LXI, p. 20; LXVI, 30; XCI, 196; CII, 66; CXI, 181. — Hadji-Khalfah, *Lex. bibliogr.*, édit. Fluegel, t. III, nos 5371, 5604; V, nos 10641, 11422.

* FAZY (*Jean-James*), publiciste et homme d'État suisse, né le 12 mai 1796, à Genève, d'une famille de protestants français expatriée par suite de la révocation de l'édit de Nantes. Après avoir publié quelques ouvrages, il fonda en 1826 le *Journal de Genève*, et coopéra à sa rédaction pendant la première année. En 1827 il devint un des rédacteurs de *La France chrétienne*, journal politique de l'opposition libérale, publié à Paris, et que supprima la censure; il y rédigeait les articles d'économie politique. Il travailla aussi au *Mercure de France au dix-neuvième siècle*. En juillet 1830, il fut un des signataires de la protestation des journalistes; il était alors rédacteur du journal *Le Mouvement*. Devenu gérant du journal *La Révolution*, en 1833, il fut poursuivi pour avoir fait paraître cette feuille sans cautionnement, et condamné à six mois de prison et 1,200 francs d'amende. Il retourna en Suisse, et publia la *Revue de Genève*, en se livrant à quelques travaux littéraires. Il prit part au mouvement politique qui, vers 1846, amena la réforme de la constitution de Genève et fit passer le pouvoir aux mains du parti démocratique. Depuis cette époque il a toujours été dans les conseils de ce canton, et y a exercé une influence qui l'a fait considérer longtemps comme le chef du gouvernement. Ses ouvrages sont : *Du Privilége de la Banque de France considéré comme nuisible aux transactions commerciales*; 1819, in-8°; — *Observations sur les Fabriques de Genève*; 1821, in-8°; — *L'Homme aux portions, ou conversations philosophiques et politiques*; 1821, in-12 : espèce de commentaire critique, sous la forme de conte, de l'état industriel de la France; — *Les Voyages d'Ertelib*, conte politique sur la sainte-alliance; 1822, in-12; — *La Mort de Lavater*, tragédie nationale génevoise, en trois actes et en vers; 1826, in-8°; — *De la Gérontocratie, ou abus de la sagesse des vieillards dans le gouvernement de la France*; 1828, in-8°; — *Principes d'organisation industrielle pour le développement des richesses en France; explication du malaise des classes productives, et moyens d'y porter remède*; Paris, 1830, in-8°; — *De l'état périlleux des finances et du 4 pour 100 Chabrol*; 1830, in-8°; — *Jean d'Yvoire au bras de fer, ou la Tour du Lac en* 1554; Genève, 1840,

de cette missive (29 mai 1797) (1), les sénateurs accomplirent eux-mêmes la révolution qu'ils avaient comprimée. Ils mirent en liberté les démocrates compromis, et prièrent Faypoult d'aller avec trois délégués recevoir des mains du général français une constitution démocratique. Cette mission s'accomplit à la satisfaction des deux partis, car le gouvernement génois fit frapper une médaille commémorative avec cette légende : *A Napoléon Bonaparte et à Guillaume Faypoult, la Ligurie reconnaissante*. Remplacé à Gênes par Belleville peu après, Faypoult fut tour à tour chargé de missions diplomatiques ou financières à Rome, à Milan et à Naples. Il concourut activement à la courte émancipation des peuples italiens et à la création des diverses républiques qui se partagèrent un instant la Péninsule italique. Il s'éleva vivement contre les dilapidations que commettaient les états-majors français, et accusa surtout Bonamy et Championnet (*voy.* ces noms). Ces généraux, d'abord condamnés, furent réhabilités, et Faypoult se vit à son tour, en 1799, accusé de concussion par Bertrand du Calvados. Le Directoire fit instruire le procès; mais ces poursuites n'aboutirent point : la journée du 18 brumaire vint les mettre à néant, et Faypoult fut appelé à la préfecture de l'Escaut. En 1808 la mer rompit les digues et inonda le département confié à l'administration de Faypoult. Une enquête eut lieu : il en résulta que des sommes importantes destinées à l'entretien des travaux d'endiguement avaient été dissipées dans les bureaux de la préfecture. Faypoult fut accusé de négligence et destitué. Il se retira alors à Audenarde, où il créa une filature de coton. Cette entreprise semblait en pleine voie de prospérité lorsqu'un incendie, dont les causes sont restées inconnues, vint anéantir complètement bâtiments, marchandises et mécaniques. Il se rendit alors en Espagne, où le roi Joseph Bonaparte lui confia par intérim le portefeuille de la guerre et plus tard celui des finances. Faypoult remplit ces difficiles fonctions avec une intelligence remarquable : mais il dut rentrer en France à la suite des événements de 1813. Napoléon lui confia alors une mission auprès de Joachim Murat; les efforts du diplomate, que n'appuyait plus la victoire, ne purent empêcher le roi de Naples d'abandonner la cause de l'empire. Faypoult resta sans emploi sous la Restauration; en avril 1815 il accepta de Napoléon la préfecture de Saône-et-Loire. Après l'invasion de la Bourgogne par les Autrichiens, il remit ses pouvoirs à de Rigny, nommé préfet par Louis XVIII, et se retira quelque temps à Gand. Sa mauvaise santé le ramena à Paris, où il mourut, ne laissant qu'une fille adoptive, mariée au baron de Ségonville, ancien colonel de hussards. On a de lui : *Essai sur les Finances*; Paris, an III (1795), in-8°; — *Statistique de l'Escaut*; Gand et Paris, an X. H. LESUEUR.

Moniteur universel, ans IV, 89, 91, 95; 155, 276, 290; VI, 23, 193, 356; VII, 27, 273, 323; VIII, 687, 1232; X, 627, 1343, 1382. — *Mémoires de Bourienne*, liv. Ier, ch. 10. — *Galerie historique des Contemporains*. — *Biographie de tous les Ministres*. — Vincens, *Histoire de Gênes*, t. III, chap. VI, p. 417.

(1) Bonaparte exigeait : 1° la liberté immédiate des Français incarcérés ; 2° l'arrestation des Génois qui avaient excité le peuple contre la France ; 3° le désarmement de la populace, « faute de quoi, ajoutait le général, le représentant de la république française sortira de la ville à l'instant et l'aristocratie génoise aura existé. Les têtes des sénateurs me répondront de la sûreté de tous les Français qui sont à Gênes, comme les États entiers de la république me répondront de leurs propriétés. »

FAYTHORNE (*William*). *Voy.* FAITHORN.

FAZARI. *Voy.* FEZARI.

FAZELLI (*Thomas*), historien sicilien, né à Sacca, en 1490, mort à Palerme, le 8 avril 1570. Il entra dans l'ordre des Dominicains, professa la philosophie à Palerme, et acquit une grande réputation de savoir et de piété. Il ne tint qu'à lui d'être élevé à la dignité de général de son ordre; il refusa cette dignité, qui l'aurait détourné de ses études. Invité par Paul Jove à écrire l'histoire de la Sicile, il consacra vingt ans à ce travail difficile. Son ouvrage est intitulé : *De Rebus Siculis Decades duæ*; Palerme, 1558, 1560, in-fol.; inséré dans les *Rerum Siculorum Scriptores veteres et recentiores præcipui*, Francfort, 1579, in-fol.; traduit en italien par Remigio; Venise, 1574, in-4°. La meilleure édition des *Decades* de Fazelli est celle de Catane, 1749-1753, 3 vol. in-fol., avec des notes et des additions par Statella.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula*.

* **FAZIL**, surnom poétique d'*Omer*, poète turc, mort en 1225 de l'hégire (1810 de J.-C.). Il était fils de Dhaher ou Thahir, pacha d'Acre, entra au service de la Porte, et devint khodjah. On a de lui : Quelques *Tarikh* (chronogrammes), long poème qui contient la description ethnographique des femmes de trente-cinq villes ou nations différentes. Il a été imprimé à Constantinople; mais on en a prohibé la mise en circulation, à cause des passages indécents qui s'y rencontrent. De nombreux extraits de cet ouvrage ont été traduits en vers allemands par M. de Hammer : *Zenan-Nameh* (Livre des Femmes). E. B.

J. de Hammer, *Gesch. der Osmanischen* [illegible], tom. IV, p. 528-603. — *Jahrbucher der* [illegible], t. LXXIV, p. 29.

* **FAZIO DEGLI UBERTI**, poète italien, né à Florence, dans le quatorzième siècle. Il fut banni de sa patrie, comme ardent gibelin, et mourut à Vérone, en 1367, en proie à la plus profonde misère. Il se distingua d'abord par ses sonnets et ses *canzonnette*. Il a laissé en outre un long poème descriptif et encyclopédique intitulé : *Ditta Mundi*, dont on a donné plusieurs éditions; celle de Vicence, 1474, est la première; elle est fort rare. « Cet exemplaire, unique, dit M. G. Brunet, se trouvait dans la bibliothèque d'un avocat de Paris, nommé Floncel, amateur passionné de la littérature italienne,

reuni plus de vingt mille volumes, parmi lesquels il n'en avait pas été admis un qui ne fût dans la langue de Pétrarque et ... Cet exemplaire fut adjugé à 800 francs, prix fort élevé pour l'époque (1774); il ... Un amateur anglais avait donné ... de l'acheter pour lui sans fixer de ... tant qu'il fallait payer 800 francs ... ce bouquin, le bibliophile, ... le livre au feu aussitôt qu'il ... . » Ce n'était pas une grande ... l'étendue du poëme et son ... aux nombreuses fautes d'im... genres, le rendait à peu près ... C'est, dit M. E. Lefranc, dans ... de la Littérature italienne, c'est ... descriptif dans lequel l'auteur s'était ... iter Dante et de faire connaître le ... comme son devancier avait fait con... ... des esprits; mais il s'en faut de ... l'imitateur ait égalé son modèle. » ... éditions, de 1474 et de 1501, ... que nous l'avons dit, remplies de ... dernière, donnée à Milan, en 1826, ... ait été corrigée en maints endroits, beaucoup plus exacte.

CH—P—C.

... *Storia della Letteratura Italiana*, t. V, ... Brunet, dans l'*Histoire de la Littérature* par Em. Lefranc.

... (*Barthélemy*), historien italien, né à ... vers le commencement du quinzième ... et à Naples, en 1457. Il fut l'émule ... ... de Laurent Valla. Alphonse d'A... ... de Naples, l'appela auprès de lui, le ... de bienfaits et le chargea d'écrire son ... On a de Fazio : *De Differentiis verbo... ...orum*; Rome, 1491, in-4° : cet ou... ... rare que quelques érudits en avaient ... : Meermann, qui en possédait un ..., le communiqua à Sax, et ce savant ... dans le t. II de son *Onomasti*... ... traduction latine d'Arrien, *De Rebus ...* ... et *Indica*; Pise, 1508, in-fol.; — ... *Veneto Clodiano cum Genuensibus ...anno* 1377; Lyon, 1568, in-8°, inséré ... *Thesaurus Italiæ* de Burmann, t. V, — *De Rebus gestis ab Alphonso I, ...* ... *usque ad obitum Nicolai V, anno* 1455, *Commentariorum Libri X*; ... in-4°; inséré dans le *Thesaurus* ... t. IX; — *De Origine Belli inter Gallos ...*; publié pour la première fois par ..., dans ses additions à la *Bibliotheca* ..., Paris, 1731, in-fol.; — *De Viris sui ...*, publié par Laurent Mehus, Flo... ..., in-4°.

..., *De Historicis Latinis*, l. III. — Fabricius, ... *Latina mediæ et infimæ ætatis*, t. II. — ..., t. II, p. 45, 578.

... FADHLI (*Carah*), poëte turc, né ... ople, mort en 971 de l'hégire ... . Il fut disciple de Dzati, et il occupa la charge de secrétaire du divan. On a de lui : *Gul we Bulbal* (La Rose et le Rossignol), charmant poëme allégorique, édité et traduit en vers allemands par M. de Hammer, Pesth et Leipzig, 1834, in-8°; — *Humaï we Humayoun* (L'Empereur et l'Impératrice), poëme; — un *Diwan*; — un commentaire du *Diwan* de Hafiz.

E. B.

J. de Hammer, *Gesch. der Osm. Dichtkunst*, t. III, p. 309, art. dans les *Jahrbücher der Literatur* de Vienne, t. LXI, p. 20; LXVI, 30; XCI, 196; CII, 66; CXI, 181. — Hadji-Khalfah, *Lex. bibliogr.*, édit. Fluegel, t. III, nos 5371, 5604; V, nos 10841, 14422.

* **FAZY** (*Jean-James*), publiciste et homme d'État suisse, né le 12 mai 1796, à Genève, d'une famille de protestants français expatriée par suite de la révocation de l'édit de Nantes. Après avoir publié quelques ouvrages, il fonda en 1826 le *Journal de Genève*, et coopéra à sa rédaction pendant la première année. En 1827 il devint un des rédacteurs de *La France chrétienne*, journal politique de l'opposition libérale, publié à Paris, et que supprima la censure; il y rédigeait les articles d'économie politique. Il travailla aussi au *Mercure de France au dix-neuvième siècle*. En juillet 1830, il fut un des signataires de la protestation des journalistes; il était alors rédacteur du journal *Le Mouvement*. Devenu gérant du journal *La Révolution*, en 1833, il fut poursuivi pour avoir fait paraître cette feuille sans cautionnement, et condamné à six mois de prison et 1,200 francs d'amende. Il retourna en Suisse, et publia la *Revue de Genève*, en se livrant à quelques travaux littéraires. Il prit part au mouvement politique qui, vers 1846, amena la réforme de la constitution de Genève et fit passer le pouvoir aux mains du parti démocratique. Depuis cette époque il a toujours été dans les conseils de ce canton, et y a exercé une influence qui l'a fait considérer longtemps comme le chef du gouvernement. Ses ouvrages sont : *Du Privilége de la Banque de France considéré comme nuisible aux transactions commerciales*; 1819, in-8°; — *Observations sur les Fabriques de Genève*; 1821, in-8°; — *L'Homme aux portions, ou conversations philosophiques et politiques*; 1821, in-12 : espèce de commentaire critique, sous la forme de conte, de l'état industriel de la France; — *Les Voyages d'Ertelib*, conte politique sur la sainte-alliance; 1822, in-12; — *La Mort de Lavater*, tragédie nationale génevoise, en trois actes et en vers; 1826, in-8°; — *De la Gérontocratie, ou abus de la sagesse des vieillards dans le gouvernement de la France*; 1828, in-8°; — *Principes d'organisation industrielle pour le développement des richesses en France; explication du malaise des classes productives, et moyens d'y porter remède*; Paris, 1830, in-8°; — *De l'état périlleux des finances et du 4 pour 100 Chabrol*; 1830, in-8°; — *Jean d'Yvoire au bras de fer, ou la Tour du Lac en 1554*; Genève, 1840,

de cette missive (29 mai 1797) (1), les sénateurs accomplirent eux-mêmes la révolution qu'ils avaient comprimée. Ils mirent en liberté les démocrates compromis, et prièrent Faypoult d'aller avec trois délégués recevoir des mains du général français une constitution démocratique. Cette mission s'accomplit à la satisfaction des deux partis, car le gouvernement génois fit frapper une médaille commémorative avec cette légende : *A Napoléon Bonaparte et à Guillaume Faypoult, la Ligurie reconnaissante*. Remplacé à Gênes par Belleville peu après, Faypoult fut tour à tour chargé de missions diplomatiques ou financières à Rome, à Milan et a Naples. Il concourut activement à la courte émancipation des peuples italiens et à la création des diverses républiques qui se partagèrent un instant la Péninsule italique. Il s'éleva vivement contre les dilapidations que commettaient les états-majors français, et accusa surtout Bonamy et Championnet (*voy.* ces noms). Ces généraux, d'abord condamnés, furent réhabilités, et Faypoult se vit à son tour, en 1799, accusé de concussion par Bertrand du Calvados. Le Directoire fit instruire le procès ; mais ces poursuites n'aboutirent point : la journée du 18 brumaire vint les mettre à néant, et Faypoult fut appelé à la préfecture de l'Escaut. En 1808 la mer rompit les digues et inonda le département confié à l'administration de Faypoult. Une enquête eut lieu : il en résulta que des sommes importantes destinées à l'entretien des travaux d'endiguement avaient été dissipées dans les bureaux de la prefecture. Faypoult fut accusé de négligence et destitué. Il se retira alors à Audenarde, où il créa une filature de coton. Cette entreprise semblait en pleine voie de prospérité lorsqu'un incendie, dont les causes sont restées inconnues, vint anéantir complétement bâtiments, marchandises et mécaniques. Il se rendit alors en Espagne, où le roi Joseph Bonaparte lui confia par interim le portefeuille de la guerre et plus tard celui des finances. Faypoult remplit ces difficiles fonctions avec une intelligence remarquable ; mais il dut rentrer en France à la suite des événements de 1813. Napoléon lui confia alors une mission auprès de Joachim Murat ; les efforts du diplomate, que n'appuyait plus la victoire, ne purent empêcher le roi de Naples d'abandonner la cause de l'empire. Faypoult resta sans emploi sous la Restauration ; en avril 1815 il accepta de Napoléon la préfecture de Saône-et-Loire. Après l'invasion de la Bourgogne par les Autrichiens, il remit ses pouvoirs a de Rigny, nommé préfet par Louis XVIII, et se retira quelque temps à Gand. Sa mauvaise santé le ramena à Paris, où il mourut, ne laissant qu'une fille adoptive, mariée au baron de Ségonville, ancien colonel de hussards. On a de lui : *Essai sur les Finances* ; Paris, an III (1795), in-8° ; — *Statistique de l'Escaut* ; Gand et Paris, an X. H. Lesueur.

Moniteur universel, ans IV, 89, 91, 93, 183, 276, 290 ; VI, 23, 193, 356 ; VII, 27, 273, 323 ; VIII, 687, 1322 ; X, 627, 1353, 1382. — *Mémoires de Bourienne*, liv. Ier, ch. 10. — *Galerie historique des Contemporains*. — *Biographie de tous les Ministres*. — Vinceus, *Histoire de Gênes*, t. III, chap. VI, p. 417.

FAYTHORNE (*William*). *Voy.* Faithorne.

FAZARI. *Voy.* Fezari.

FAZELLI (*Thomas*), historien sicilien, né à Sacca, en 1490, mort à Palerme, le 8 avril 1570. Il entra dans l'ordre des Dominicains, professa la philosophie à Palerme, et acquit une grande réputation de savoir et de piété. Il ne tint qu'à lui d'être élevé à la dignité de général de son ordre ; il refusa cette dignité, qui l'aurait détourné de ses études. Invité par Paul Jove à écrire l'histoire de la Sicile, il consacra vingt ans à ce travail difficile. Son ouvrage est intitulé : *De Rebus Siculis Decades duæ* ; Palerme, 1558, 1560, in-fol. ; inséré dans les *Rerum Sicularum Scriptores veteres et recentiores præcipui*, Francfort, 1579, in-fol. ; traduit en italien par Remigio ; Venise, 1574, in-4°. La meilleure édition des *Décades* de Fazelli est celle de Catane, 1749-1753, 3 vol. in-fol., avec des notes et des additions par Statella.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula*.

* **FAZIL**, surnom poétique d'*Omer*, poëte turc, mort en 1225 de l'hégire (1810 de J.-C.). Il était fils de Dhaher ou Thahir, pacha d'Acre, entra au service de la Porte, et devint khodjah. On a de lui : Quelques *Tarikh* (chronogrammes), long poëme qui contient la description ethnographique des femmes de trente-cinq villes ou nations différentes. Il a été imprimé à Constantinople ; mais on en a prohibé la mise en circulation, à cause des passages indécents qui s'y rencontrent. De nombreux extraits de cet ouvrage ont été traduits en vers allemands par M. de Hammer : *Zenan-Nameh* (Livre des Femmes). E. B.

J. de Hammer, *Gesch. der Osmanischen Dichtkunst*, tom. IV, p. 523-603. — *Jahrbücher der Literatur* de Vienne, t. LXXIV, p. 22.

* **FAZIO DEGLI UBERTI**, poëte italien, né à Florence, dans le quatorzième siècle. Il fut banni de sa patrie, comme ardent gibelin, et mourut à Vérone, en 1367, en proie à la plus profonde misère. Il se distingua d'abord par ses sonnets et ses *canzonnette*. Il a laissé en outre un long poëme descriptif et encyclopédique intitulé : *Ditta Mundi*, dont on a donné plusieurs éditions ; celle de Vicence, 1474, est la première ; elle est fort rare. « Cet exemplaire, unique, dit M. G. Brunet, se trouvait dans la bibliothèque d'un avocat de Paris, nommé Floncel, amateur passionné de la littérature italienne,

(1) Bonaparte exigeait : 1° la liberté immédiate des Français incarcérés, 2° l'arrestation des Génois qui avaient excité le peuple contre la France, 3° le désarmement de la populace, « faute de quoi, ajoutait le général, le représentant de la république française sortira de la ville à l'instant et l'aristocratie génoise aura existé. Les têtes des sénateurs me répondront de la sûreté de tous les Français qui sont à Gênes, comme les États entiers de la république me répondront de leurs propriétés. »

de vingt mille volumes, avait pas été admis un e de Pétrarque et adjugé à 800 francs, pour l'époque (1774); il Un amateur anglais avait donné beter pour lui sans fixer de qu'il fallait payer 800 francs ce bouquin, le bibliophile, le livre au feu aussitôt qu'il » Ce n'était pas une grande car l'étendue du poëme et son ntées aux nombreuses fautes d'im- genres, le rendait à peu près « C'est, dit M. E. Lefranc, dans *e de la Littérature italienne*, c'est descriptif dans lequel l'auteur s'était r Dante et de faire connaître le, comme son devancier avait fait con- onde des esprits; mais il s'en faut de que l'imitateur ait égalé son modèle. » es éditions, de 1474 et de 1501, que nous l'avons dit, remplies de dernière, donnée à Milan, en 1826, ait été corrigée en maints endroits, eaucoup plus exacte.

CH—P—C.

Storia della Letteratura Italiana, t. V, r Brunet, dans l'*Histoire de la Littérature* ur Em. Lefranc.

Barthelemy), historien italien, né à ers le commencement du quinzième rt à Naples, en 1457. Il fut l'émule aire de Laurent Valla. Alphonse d'A- de Naples, l'appela auprès de lui, le bienfaits et le chargea d'écrire son n a de Fazio : *De Differentiis verbo- orum*; Rome, 1491, in-4° : cet ou- si rare que quelques érudits en avaient nce; Meermann, qui en possédait un , le communiqua à Sax, et ce savant imer dans le t. II de son *Onomasti-* e traduction latine d'Arrien, *De Rebus* , et *Indica*; Pise, 1508, in-fol.; — *Veneto Clodiano cum Genuensibus* no 1377; Lyon, 1568, in-8°, inséré *saurus Italiæ* de Burmann, t. V, *Rebus gestis ab Alphonso I, mo rege, usque ad obitum Nicolai V,* no 1455. *Commentariorum Libri X*; , in-4°; inséré dans le *Thesaurus* IX; — *De Origine Belli inter Gallos* nos; publié pour la première fois par dans ses additions à la *Bibliotheca* Paris, 1731, in-fol.; — *De Viris sui* us, publié par Laurent Mehus, Flo- , in-4°.

Hist. rerum latinis, I. III. — Fabricius, *Latina medii et infimæ ætatis*, t. II. — ateros, t. II, p. 457. 578.

FADHLI (*Carah*), poëte turc, né ople, mort en 971 de l'hégire ... Il fut disciple de Dzati, et il occupa la charge de secrétaire du divan. On a de lui : *Gul we Bulbal* (La Rose et le Rossignol), charmant poëme allégorique, édité et traduit en vers allemands par M. de Hammer, Pesth et Leipzig, 1834, in-8°; — *Humaï we Humayoun* (L'Empereur et l'Impératrice), poëme; — un *Diwan*; — un commentaire du *Diwan* de Hafiz.

E. B.

J. de Hammer, *Gesch. der Osm. Dichtkunst*, t. III, p. 309, art. dans les *Jahrbücher der Literatur* de Vienne, t. LXI, p. 20; LXVI, 30; XCI, 196; CII, 66; CXI, 181. — Hadji-Khalfah, *Lex. bibliogr.*, édit. Fluegel, t. III, nos 5371, 5604; V, nos 10841, 14482.

* **FAZY** (*Jean-James*), publiciste et homme d'État suisse, né le 12 mai 1796, à Genève, d'une famille de protestants français expatriée par suite de la révocation de l'édit de Nantes. Après avoir publié quelques ouvrages, il fonda en 1826 le *Journal de Genève*, et coopéra à sa rédaction pendant la première année. En 1827 il devint un des rédacteurs de *La France chrétienne*, journal politique de l'opposition libérale, publié à Paris, et que supprima la censure; il y rédigeait les articles d'économie politique. Il travailla aussi au *Mercure de France au dix-neuvième siècle*. En juillet 1830, il fut un des signataires de la protestation des journalistes; il était alors rédacteur du journal *Le Mouvement*. Devenu gérant du journal *La Révolution*, en 1833, il fut poursuivi pour avoir fait paraître cette feuille sans cautionnement, et condamné à six mois de prison et 1,200 francs d'amende. Il retourna en Suisse, et publia la *Revue de Genève*, en se livrant à quelques travaux littéraires. Il prit part au mouvement politique qui, vers 1846, amena la réforme de la constitution de Genève et fit passer le pouvoir aux mains du parti démocratique. Depuis cette époque il a toujours été dans les conseils de ce canton, et y a exercé une influence qui l'a fait considérer longtemps comme le chef du gouvernement. Ses ouvrages sont : *Du Privilége de la Banque de France considéré comme nuisible aux transactions commerciales*; 1819, in-8°; — *Observations sur les Fabriques de Genève*; 1821, in-8°; — *L'Homme aux portions, ou conversations philosophiques et politiques*; 1821, in-12 : espèce de commentaire critique, sous la forme de conte, de l'état industriel de la France; — *Les Voyages d'Ertelib*, conte politique sur la sainte-alliance; 1822, in-12; — *La Mort de Lavater*, tragédie nationale génevoise, en trois actes et en vers; 1826, in-8°; — *De la Gérontocratie, ou abus de la sagesse des vieillards dans le gouvernement de la France*; 1828, in-8°; — *Principes d'organisation industrielle pour le développement des richesses en France; explication du malaise des classes productives, et moyens d'y porter remède*; Paris, 1830, in-8°; — *De l'état périlleux des finances et du 4 pour 100 Chabrol*; 1830, in-8°; — *Jean d'Yvoire au bras de fer, ou la Tour du Lac en 1554*; Genève, 1840,

in-8°. Il a donné des articles au *Journal des Économistes*. GUYOT DE FÈRE.

Ch. Louandre, *La Littérature contemporaine*. — *Moniteur*, 23 octobre 1830. — *Journal de la Librairie*.

FAZZELLO. *Voy.* FAZELLI.

FEA (*Carlo*), antiquaire piémontais, né le 2 février 1753, à Pigna, près d'Oneille (Piémont), mort à Rome, le 18 mars 1834. Il quitta de bonne heure sa famille, qui était pauvre, pour se rendre à Rome auprès d'un oncle, ecclésiastique distingué, qui le guida dans ses études. Le jeune Fea étudia les droits civil et canonique dans l'université de la Sapienza; il y fut reçu docteur, et suivit quelque temps le barreau, mais sans goût, sans succès, et il ne tarda pas à reconnaître que l'étude de l'archéologie avait pour lui plus d'attrait que la procédure : il entra alors dans les ordres. L'*Histoire de l'Art* par Winckelmann eut la plus grande influence sur sa vocation d'antiquaire; on lui a même attribué la traduction italienne de cet ouvrage, qui parut à Milan, en 1779, 2 vol. in-4° ; mais elle n'est pas de lui, seulement il la revit avec un soin scrupuleux, et la reproduisit à Rome, en 1783, avec un troisième volume, qui contient sa docte et curieuse dissertation *Sulle Rovine di Roma* et quelques opuscules de Winckelmann. Une nouvelle édition (Rome, 1786, in-4°) est augmentée d'une réponse de l'abbé Fea aux attaques publiées contre lui par Onofrio Boni dans les *Memorie per le Belle Arti*. Ce fut là le prélude d'assez nombreux ouvrages, pleins de critique et d'érudition, qui ont assuré à l'abbé Fea une place distinguée parmi les archéologues modernes. Sous le pontificat de Pie VII, l'abbé Fea avait été chargé de la direction des travaux que les Français exécutèrent sur plusieurs points de la Romagne. Il contribua dans ces fonctions à plusieurs découvertes importantes pour l'histoire et l'archéologie. Il était bibliothécaire du prince Chigi et membre de l'Académie romaine d'Archéologie et de celle des *Arcadi*. Les plus remarquables de ses ouvrages sont : *Miscellanea filologico-critica ed antiquaria*; Rome, 1790, in-8°. Ce volume contient : une lettre au cardinal Borgia sur Pline l'ancien et plusieurs autres auteurs latins; des Mémoires sur les fouilles faites à Rome; des morceaux inédits d'Alucci, de Luc Holstenius, de J.-M. Suares et du P. Kircher; — *L'Integrità del Panteone di Marco Agrippa*; Rome, 1801, in-8°; — *Relazione d'un Viaggio ad Ostia ed alla villa di Plinio*; 1802, in-8° : — *Dei Diritti del principato nell' antichi edifizi pubblichi*; Rome, 1806, in-8°; — *Conclusioni per l'Integrità del Panteone di Marco Agrippa*; Rome, 1807, in-8°; — *Horatii Flacci Opera omnia, ad codices manuscr. Vaticanos, Chisianos, Angelicos, Barberinos, emend., notis illust.*; Rome, 1811, 2 vol. in-8° : c'est une des meilleures éditions d'Horace. Les notes sont très-précieuses pour tout ce qui concerne l'archéologie. Cette édition a été réimprimée avec des additions par Bothe (à Heidelberg), 1820-1821, 2 vol. in-8° ; — *Della Statua di Pompeio Magno del palazzo Spada*; Rome, 1812, in-8° ;— *Iscrizioni di monumenti pubblichi trovate nell' attuali escavazioni*; Rome, 1813, in-8°;— *Degli Scavi dell' Anfiteatro Romano*; ibid.;— *Ammonizione due critiche antiquarie*; ibid.; — *Descrizione di Roma e dei contorni, con vedute*; Rome, 1822, et Milan, 1824, 3 vol. in-12 ; — *Notizie intorno Raffaello Sanzio d'Urbino ed altri autori*; Rome, 1822.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, X, 100. — F. Dehèque, dans l'*Encycl. des G. du Monde*.

***FÉABLE** (*Louis*), en latin **FIDELIS**, théologien hollandais, né dans les environs de Tournay, mort dans cette ville, en 1555 (1). Il termina ses études à l'université de Paris, et s'y fit recevoir docteur en théologie. Il y professa quelque temps cette science, et revint ensuite à Tournay, où il fut fait chanoine et *hostelier* (2). On lui doit la restauration et l'embellissement de plusieurs édifices religieux ainsi que la fondation d'établissements de bienfaisance ou d'instruction publique. On a de lui : *De Militia spirituali*, dédié à Charles de Croi, évêque de Tournay; Paris, 1540, in-12. C'est un ouvrage de morale, où les vertus et les vices sont représentés d'une manière typique. Les sept péchés capitaux y sont désignés par les sept peuples qui habitèrent anciennement le pays de Canaan; les Amorrhéens sont le symbole de l'envie; les Héréens, de la colère, etc.; — *De Mundi Structura*; Paris, 1556, in-8°. Ce sont des réflexions morales sur la création; — *De Humana Restauratione*; Anvers, 1559, in-8°. Ce livre traite de l'Incarnation. Les ouvrages de Féable sont assez bien écrits, et dénotent du savoir.

J. Cousin, *Histoire de Tournay*, part. IV, 302. — Sweert, *Athenæ Belgicæ*, 520. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, 635. — Lelong, *Bibliotheca sacra*, 788. — Paquot, *Mém. pour l'hist. litt. des Pays-Bas*, XVII, 37.

FEATLY ou **FEATLEY** ou **FAIRCLOUGH** (*Daniel*), théologien anglais, né à Charlton-sur-Otmore, en 1582, mort le 17 avril 1644. Il étudia à Oxford, ou il se livra surtout à la [illegible]ture des Pères de l'Église; puis il suivit à [illegible] en qualité de chapelain, l'ambassadeur d'A[illegible]terre. Revenu dans ce pays trois ans [illegible], il y obtint de l'archevêque Abbot le [illegible] de Lambeth. Une controverse qu'il a[illegible] cette époque contre deux jésuites, et [illegible]blication fut ordonnée par le même prélat, [illegible] Featly en évidence, et il fut pourvu de trois [illegible]veaux bénéfices. Enfin, il fut nommé pré[illegible] collège de Chelsea. Lors de l'accusation [illegible] l'archevêque Laud fut l'objet, Featly se [illegible]nonça vivement contre lui. En 1643 il fit p[illegible] de l'assemblée du clergé réunie à Westminster. Son attachement aux doctrines de l'Église d'Angleterre lui attira plus tard des persécutions

(1) Et non pas en 1562, comme l'a écrit le P. Lelong, *Bibliotheca sacra*.

(2) Directeur de l'hôpital.

a de lui : *Clavis* ... *ers difficult texts* ... *ures;* ... fol.; — *The Dipper Dipt,* ... *plunged over head and* ... *k in the washing;* in-4° ; — ... *six cordials to strengthen* ... *the terror of death;* 1637,

... é), auteur dramatique ... , en 1605, mort le 8 fé- ... études dans sa ville natale, ... de l'Oratoire, à Aix, ... les humanités avec ... collèges de son ordre. ... particulier pour la poésie pro- ... composa dans ce patois plusieurs co- ... qui furent jouées avec un grand succès, ... ment sur les théâtres des colléges dans ... il professait, mais dans toutes les *bas-* ... la Provence. On trouve dans ces ... un fonds inépuisable de gaieté; quel- ... d'entre elles ont été publiées dans le ... du recueil intitulé : *Lou Jardin deys* *... provençales* (sans indication de lieu); ... : recueil devenu très-rare. Les pièces ... Féau les plus connues sont : *L'Em-* ... ; — *L'Intérest*, ou *la Ressem-* ... *personnagis*; — *L'Assemblée* ... *diants de Marseille*; — *Le Procès du* ... ; — *Brusquet* Ier et *Brusquet II*. ... comedie, imitée du *Sosie* de ... a pour sujet les tours plaisants que le ... Brusquet joua souvent au maréchal ... Le P. Bougerel fait remarquer que l'édi- ... pièces de l'abbé Féau y avait interpolé ... obscénités qui n'étaient certainement ... l'original. Elles furent supprimées du ... l'auteur. A. Jadin.

... Bougerel, *Mémoires pour servir à l'histoire* ... *hommes illustres de Provence* (Paris, 1752,

... (*Giovanni-Battista*), sculpteur ... à Crémone, vers 1700. Il exécuta, en ... du Vénitien G.-B. Gasparini, les belles ... de Saint-Dominique de Crémone. Il ... seul, et probablement d'après ses pro- ... , l'autel de bois doré de l'église col- ... de Saint-Barthélemy à Busseto, bourg ... de Parme. On ignore l'époque de ... E. B—n.

... *Guida storico-sacro della R. città e sob-* ... *Cremona*. — Ticozzi, *Dizionario*.

... (*Giuseppe*), sculpteur en bois, ... en 1725, mort en 1785. Fils et ... précédent, il paraît l'avoir surpassé. ... raison sa statue de *S. Gaetano* ... Abbon tio de Crémone, et les *qua-* ... adossées aux piliers de l'église de ... del Campo, située hors de la ville. ... l'oratoire de Saint-Nicolas, il a sculpté une *Sainte Trinité*, groupe achevé avec le plus grand soin. Il mourut d'apoplexie.

E. B—n.

... qu'on nomme les maisons de campagne ...

G. Grasselli, *Guida storico-sacro della R. città e sobborghi di Cremona*. — Ticozzi, *Dizionario*.

FEBRONIUS, pseudonyme de Hontheim (*voy.* ce nom).

FÉBURE ou **FÈVRE** (*Michel*), en religion le P. Justinien de Tours, missionnaire et orientaliste français, né vers 1640, vivait en 1684. Il appartenait à l'ordre des Capucins, et rapporte lui-même que durant dix-huit ans il voyagea en diverses provinces de l'Empire Ottoman, « à savoir dans la Syrie, Mésopotamie, Caldée, Assyrie, Curdistan, Arabie déserte, Palestine, Judée, Caramanie, Cilicie, Phrygie, Bithynie, Natolie, Romanie, Chipres, Archipel, etc. » Malheureusement on n'a aucun détail sur la vie du P. Justinien. Cependant, on a de lui plusieurs ouvrages curieux et estimés : *Specchio, overo descrittione della Turchia*; Rome, 1674, in-12, trad. en français par l'auteur, sous le titre de : *État présent de la Turquie, où il est traité des vies, mœurs et coutumes des Ottomans et autres peuples de leur empire*; Paris, 1675, in-12; le même ouvrage a été traduit postérieurement en espagnol et en allemand; — *Præcipuæ Objectiones muhametica legis sectatorum adversus catholicos, earumque solutiones*; Rome, 1679, in-12, traduit en arabe en 1680 et en arménien en 1681; — *Catéchisme ou Doctrine chrétienne* (en arabe). — *Theâtre de la Turquie, où sont représentées les choses les plus remarquables qui s'y passent aujourd'hui*; Paris, 1682 et 1688, in-4°, trad. en italien par l'auteur sous le titre de *Teatro della Turchia*; Venise, 1684, in-4°. L'auteur, après avoir affirmé qu'il n'écrit que ce qu'il a vu lui-même, dit « qu'il ne se propose pas de faire la description des terres de la Turquie, mais seulement de signaler l'état dans lequel elles se trouvent, ainsi que celui des quatorze nations qui les habitent ». Il insiste sur les causes de la décadence de l'Empire Ottoman, révèle les abus odieux et la faiblesse réelle de son gouvernement, et indique les moyens d'en accélérer la chute. L'ouvrage de Michel Fébure a servi à beaucoup d'écrivains postérieurs. A. de L.

Bernard de Bologne, *Bibliotheca Scriptorum Capuccinorum*.

FÉBURE ou **FEBVRE**. *Voyez* Le Fébure et Le Febvre.

FECHT (*Jean*), théologien allemand, né à Saltzbourg, le 26 décembre 1636, mort à Rostock, le 5 mai 1716. Il étudia la théologie à Strasbourg, Tubingue et Heidelberg; puis il visita les écoles d'Iéna, Wittemberg, Giessen et Leipzig. En 1666 il devint pasteur de Langendenzlingen. Après avoir été ensuite adjoint à son père, qui était surintendant (évêque protestant) du margraviat de Hochberg, il fut nommé prédicateur de la cour à Dourlach en 1668. Il devint aussi membre du conseil ecclésiastique et du consistoire, pro-

in-8°. Il a donné des articles au *Journal des Économistes*. GUYOT DE FÈRE.

Ch. Louandre. *La Littérature contemporaine*. — *Moniteur*, 23 octobre 1830. — *Journal de la Librairie*.

FAZZELLO. *Voy.* FAZELLI.

FEA (*Carlo*), antiquaire piémontais, né le 2 février 1753, à Pigna, près d'Oneille (Piémont), mort à Rome, le 18 mars 1834. Il quitta de bonne heure sa famille, qui était pauvre, pour se rendre à Rome auprès d'un oncle, ecclésiastique distingué, qui le guida dans ses études. Le jeune Fea étudia les droits civil et canonique dans l'université de la Sapienza; il y fut reçu docteur, et suivit quelque temps le barreau, mais sans goût, sans succès, et il ne tarda pas à reconnaître que l'étude de l'archéologie avait pour lui plus d'attrait que la procédure : il entra alors dans les ordres. L'*Histoire de l'Art* par Winckelmann eut la plus grande influence sur sa vocation d'antiquaire; on lui a même attribué la traduction italienne de cet ouvrage, qui parut à Milan, en 1779, 2 vol. in-4°; mais elle n'est pas de lui, seulement il la revit avec un soin scrupuleux, et la reproduisit à Rome, en 1783, avec un troisième volume, qui contient sa docte et curieuse dissertation *Sulle Rovine di Roma* et quelques opuscules de Winckelmann. Une nouvelle édition (Rome, 1786, in-4°) est augmentée d'une réponse de l'abbé Fea aux attaques publiées contre lui par Onofrio Boni dans les *Memorie per le Belle Arti*. Ce fut là le prélude d'assez nombreux ouvrages, pleins de critique et d'érudition, qui ont assuré à l'abbé Fea une place distinguée parmi les archéologues modernes. Sous le pontificat de Pie VII, l'abbé Fea avait été chargé de la direction des travaux que les Français exécutèrent sur plusieurs points de la Romagne. Il contribua dans ces fonctions à plusieurs découvertes importantes pour l'histoire et l'archéologie. Il était bibliothécaire du prince Chigi et membre de l'Académie romaine d'Archéologie et de celle des *Arcadi*. Les plus remarquables de ses ouvrages sont : *Miscellanea filologico-critica ed antiquaria*; Rome, 1790, in-8°. Ce volume contient : une lettre au cardinal Borgia sur Pline l'ancien et plusieurs autres auteurs latins; des Mémoires sur les fouilles faites à Rome; des morceaux inédits d'Alucci, de Luc Holstenius, de J.-M. Suares et du P. Kircher; — *L'Integrità del Panteone di Marco Agrippa*; Rome, 1801, in-8°; — *Relazione d'un Viaggio ad Ostia ed alla villa di Plinio*; 1802, in-8°; — *Dei Diritti del principato nell' antichi edifizi pubblichi*; Rome, 1806, in-8°; — *Conclusioni per l'Integrità del Panteone di Marco Agrippa*; Rome, 1807, in-8°; — *Horatii Flacci Opera omnia, ad codices manuscr. Vaticanos, Chisianos, Angelicos, Barberinos, emend., notis illust.*; Rome, 1811, 2 vol. in-8° : c'est une des meilleures éditions d'Horace. Les notes sont très précieuses pour tout ce qui concerne l'archéologie. Cette édition a été réimprimée avec des additions par Bothe (à Heidelberg), 1820-1821, 2 vol. in-8°; — *Della Statua di Pompeio Magno del palazzo Spada*; Rome, 1812, in-8°; — *Iscrizioni di monumenti pubblichi trovate nell' attuali escavazioni*; Rome, 1813, in-8°; — *Degli Scavi dell' Anfiteatro Romano*; ibid.; — *Ammonizione due critiche antiquarie*; ibid.; — *Descrizione di Roma e dei contorni, con vedute*; Rome, 1822, et Milan, 1824, 3 vol. in-12; — *Notizie intorno Raffaello Sanzio d'Urbino ed altri autori*; Rome, 1822.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, X, 198. — F. Dehèque, dans l'*Encycl. des G. du Monde*.

***FÉABLE** (*Louis*), en latin **FIDELIS**, théologien hollandais, né dans les environs de Tournay, mort dans cette ville, en 1565 (1). Il termina ses études à l'université de Paris, et s'y fit recevoir docteur en théologie. Il y professa quelque temps cette science, et revint ensuite à Tournay, où il fut fait chanoine et *hostelier* (2). On lui doit la restauration et l'embellissement de plusieurs édifices religieux ainsi que la fondation d'établissements de bienfaisance ou d'instruction publique. On a de lui : *De Militia spirituali*, dédié à Charles de Croï, évêque de Tournay; Paris, 1540, in-12. C'est un ouvrage de morale, où les vertus et les vices sont représentés d'une manière typique. Les sept péchés capitaux y sont désignés par les sept peuples qui habitèrent anciennement le pays de Canaan; les Amorrhéens sont le symbole de l'envie; les Héréens, de la colère, etc.; — *De Mundi Structura*; Paris, 1556, in-8°. Ce sont des réflexions morales sur la création; — *De Humana Restauratione*; Anvers, 1559, in-8°. Ce livre traite de l'Incarnation. Les ouvrages de Féable sont assez bien écrits, et dénotent du savoir.

J. Cousin, *Histoire de Tournay*, part. IV, 322. — Swert, *Athenæ Belgicæ*, 520. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, 635. — Lelong, *Bibliotheca sacra*, 738. — Paquot, *Mém. pour l'hist. litt. des Pays-Bas*, XVII, 317.

FEATLY ou **FEATLEY** ou **FAIRCLOUGH** (*Daniel*), théologien anglais, né à Charlton-sur-Otmore, en 1582, mort le 17 avril 1644. Il étudia à Oxford, où il se livra surtout à la lecture des Pères de l'Église; puis il suivit à Paris, en qualité de chapelain, l'ambassadeur d'Angleterre. Revenu dans ce pays trois ans plus tard, il y obtint de l'archevêque Abbot le bé[néfice] de Lambeth. Une controverse qu'il s[outint à] cette époque contre deux jésuites, et [dont la pu]blication fut ordonnée par le même prélat, [mit] Featly en évidence, et il fut pourvu de trois [nou]veaux bénéfices. Enfin, il fut nommé prévôt [du] collège de Chelsea. Lors de l'accusation [dont] l'archevêque Laud fut l'objet, Featly se prononça vivement contre lui. En 1643 il fit pa[rtie] de l'assemblée du clergé réunie à West[minst]er. Son attachement aux doctrines de l'Église d'Angleterre lui attira plus tard des persécutions

(1) Et non pas en 1572, comme l'a écrit le P. Le Long, *Bibliotheca sacra*.

(2) Directeur de l'hôpital.

lui fit perdre ses bénéfices. On a de lui : *Clavis mystica, a Key opening divers difficult texts of Scriptures*; 1636, in-fol.; — *The Dipper Dipt, or the anabaptist plunged over head and ears and shrunk in the washing*; in-4°; — *Hexalexium, or six cordials to strengthen the heart, against the terror of death*; 1637, in-fol.

Adam, Gen. Biog.

FÉAU (*Charles*, abbé), auteur dramatique provençal, né à Marseille, en 1605, mort le 8 février 1677. Il fit ses études dans sa ville natale, et entra dans la congrégation de l'Oratoire, à Aix, le 5 mai 1627. Il enseigna les humanités avec distinction dans plusieurs colléges de son ordre. Il avait un goût particulier pour la poésie provençale, et composa dans ce patois plusieurs comédies, qui furent jouées avec un grand succès, non seulement sur les théâtres des colléges dans lesquels il professait, mais dans toutes les *bastides* (1) de la Provence. On trouve dans ces petites pièces un fonds inépuisable de gaieté; quelques-unes d'entre elles ont été publiées dans le tome III du recueil intitulé : *Lou Jardin deys Musos provençales* (sans indication de lieu); 1665, in-12 : recueil devenu très-rare. Les pièces de l'abbé Féau les plus connues sont : *L'Embarquement*; — *L'Intérest*, ou *la Ressemblanço a huech personnagis*; — *L'Assemblée des Mendiants de Marseille*; — *Le Procès du Carnaval*; — *Brusquet Ier* et *Brusquet II*. Cette dernière comédie, imitée du *Sosie* de Plaute, a pour sujet les tours plaisants que le bouffon Brusquet joua souvent au maréchal Strozzi. Le P. Bougerel fait remarquer que l'éditeur des pièces de l'abbé Féau y avait interpolé quelques obscénités qui n'étaient certainement pas dans l'original. Elles furent supprimées du vivant de l'auteur. A. JADIN.

Le P. Bougerel, *Mémoires pour servir à l'histoire de plusieurs hommes illustres de Provence* (Paris, 1752, in-12).

*FEBBRARI (*Giovanni-Battista*), sculpteur italien, né à Crémone, vers 1700. Il exécuta, en compagnie du Vénitien G.-B. Gasparini, les belles stalles de Saint-Dominique de Crémone. Il sculpta seul, et probablement d'après ses propres dessins, l'autel de bois doré de l'église collégiale de Saint-Barthélemy à Busseto, bourg du territoire de Parme. On ignore l'époque de sa mort. E. B—N.

G. Grasselli, *Guida storico-sacra della R. città e sobborghi di Cremona*. — Ticozzi, *Dizionario*.

*FEBBRARI (*Giuseppe*), sculpteur en bois, né à Crémone, en 1725, mort en 1785. Fils et élève du précédent, il paraît l'avoir surpassé. On cite avec raison sa statue de S. *Gaetano* (...) à San-Abbondio de Crémone, et les *quatre statues* adossées aux piliers de l'église de (...)na del Campo, située hors de la ville. (...)mo, dans l'oratoire de Saint-Nicolas, il a sculpté une *Sainte Trinité*, groupe achevé avec le plus grand soin. Il mourut d'apoplexie.
E. B—N.

G. Grasselli, *Guida storico-sacra della R. città e sobborghi di Cremona*. — Ticozzi, *Dizionario*.

FEBRONIUS, pseudonyme de HONTHEIM (*voy.* ce nom).

FÉBURE ou FÈVRE (*Michel*), en religion le P. JUSTINIEN DE TOURS, missionnaire et orientaliste français, né vers 1640, vivait en 1684. Il appartenait à l'ordre des Capucins, et rapporte lui-même que durant dix-huit ans il voyagea en diverses provinces de l'Empire Ottoman, « à savoir dans la Syrie, Mésopotamie, Caldée, Assyrie, Curdistan, Arabie déserte, Palestine, Judée, Caramanie, Cilicie, Phrygie, Bithynie, Natolie, Romanie, Chipres, Archipel, etc. » Malheureusement on n'a aucun détail sur la vie du P. Justinien. Cependant, on a de lui plusieurs ouvrages curieux et estimés : *Specchio, overo descrittione della Turchia*; Rome, 1674, in-12, trad. en français par l'auteur, sous le titre de : *État présent de la Turquie, où il est traité des vies, mœurs et coutumes des Ottomans et autres peuples de leur empire*; Paris, 1675, in-12 : le même ouvrage a été traduit postérieurement en espagnol et en allemand; — *Præcipuæ Objectiones muhametica legis sectatorum adversus catholicos, earumque solutiones*; Rome, 1679, in-12, traduit en arabe en 1680 et en arménien en 1681; — *Catéchisme ou Doctrine chrétienne* (en arabe). — *Théâtre de la Turquie, où sont représentées les choses les plus remarquables qui s'y passent aujourd'hui*; Paris, 1682 et 1688, in-4°, trad. en italien par l'auteur sous le titre de *Teatro della Turchia*; Venise, 1684, in-4°. L'auteur, après avoir affirmé qu'il n'écrit que ce qu'il a vu lui-même, dit « qu'il ne se propose pas de faire la description des terres de la Turquie, mais seulement de signaler l'état dans lequel elles se trouvent, ainsi que celui des quatorze nations qui les habitent ». Il insiste sur les causes de la décadence de l'Empire Ottoman, révèle les abus odieux et la faiblesse réelle de son gouvernement, et indique les moyens d'en accélérer la chute. L'ouvrage de Michel Febure a servi à beaucoup d'écrivains postérieurs. A. DE L.

Bernard de Bologne, *Bibliotheca Scriptorum Capucinorum*.

FÉBURE ou FEBVRE. *Voyez* LE FÉBURE et LE FEBVRE.

FECHT (*Jean*), théologien allemand, né à Saltzbourg, le 26 décembre 1636, mort à Rostock, le 5 mai 1716. Il étudia la théologie à Strasbourg, Tubingue et Heidelberg; puis il visita les écoles d'Iéna, Wittemberg, Giessen et Leipzig. En 1666 il devint pasteur de Langendenzlingen. Après avoir été ensuite adjoint à son père, qui était surintendant (évêque protestant) du margraviat de Hochberg, il fut nommé prédicateur de la cour à Dourlach en 1668. Il devint aussi membre du conseil ecclésiastique et du consistoire, pro-

(1) C'est ainsi qu'on nomme les maisons de campagne en Provence.

fesseur de théologie au gymnase de Dourlach, enfin surintendant. Obligé de changer de résidence par suite des guerres dont le pays était le théâtre, il passa à Rostock en qualité de professeur de théologie, et plus tard il eut la surintendance du cercle (évêché) de cette ville, où il finit ses jours. Il composa de nombreux ouvrages de controverse, et attaqua surtout la secte des piétistes. Parmi les publications de ce genre, dont Jœcher a donné la liste, on remarque : *Compendium universæ Theologiæ asceticæ et polemicæ ;* Leipzig, 1744 ; — *Historia indifferentismi ;* — *Apparatus ad suppl. histor. ecclesiast. sæculi* XVI ; — *De Pelagianismo.*

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

FECKENHAM (De), abbé anglais. *Voyez* Howman.

* **FEDE** (*Annunzio* ou *Monzio*), peintre de l'école milanaise, né à Trente, vivait à Milan en 1593. Il fut très-habile miniaturiste et le premier maître de sa fille Galizia.

P. Morigia, *Della Nobiltà Milanese.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Siret, *Dict. hist. des Peintres.*

* **FEDE** (*Galizia*), fille du précédent, peintre de l'école milanaise, née à Trente ou à Milan, florissait au commencement du dix-septième siècle. Elle reçut de son père les premiers principes de l'art, et prit de lui un goût de peinture soigné aussi bien dans les figures que dans le paysage. Par son style elle se rapproche des peintres qui précédèrent les Carrache. On voit plusieurs beaux tableaux de cette artiste dans les églises et les galeries de Milan. E. B—n.

Lanzi, *Storia della Pittura.* — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres.*

FEDÈLE (*Cassandra*). *Voy.* Mapelli.

* **FEDELI** (*Aurelia*), poëte et comédienne italienne, vivait en 1666. Elle fut en grande réputation, tant en Italie qu'en France, durant le dix-septième siècle. Ses poésies, composées en dialecte toscan, et dédiées au roi de France Louis XIV, ont été imprimées sous le titre de : *Rifiuti di Pindo ;* Paris, 1666, in-12. A. J.

Baillet, *Jugements des Poëtes modernes*, n° 1558.

* **FEDELI** (*Francesco*), architecte italien, né à Côme. Il commença à Sienne, en 1479, l'*Eglise de Fonte-Giusta*, qu'il termina dans l'espace de trois années.

Romagnoli, *Siena.*

* **FEDELI** (*Vito*), homme politique italien, né à Recanati, mort à Civita-Castellana, le 18 octobre 1832. Il prit les armes en 1821 dans les Marches, et fit tous ses efforts pour que la révolution qui avait éclaté dans les Abruzzes s'étendît dans les États Romains. La défaite des carbonari recula ses espérances sans les détruire. En 1830 Fedeli était maître d'hôtel chez le prince Musignano à Rome, et se livrait avec une ardeur nouvelle à ses menées révolutionnaires ; mais il fut découvert, et prit la fuite. Arrêté à la frontière de Toscane et renvoyé à Rome, il fut condamné à mort. Sa peine fut commuée en vingt ans de travaux forcés. Renfermé dans la prison de Civita-Castellana, il y mourut. G. Vitali.

Atto Vannucci, *I Martiri della Libertà italiana;* Turin, 1851.

FEDELISSIMI (*Giambattista*), médecin et poëte italien, né à Pistoie, vivait en 1636. On a de lui : *Il Giardino morale*, poëme lyrique; Florence, 1594 ; — *Carmina de laudibus cardinalis Nic. Fortiquerræ ;* 1598 ; — *Pastorale Carmen ;* Florence, 1599 ; — *Panegyricum in Henrici IV et Mariæ Medices nuptias ;* 1600; — *Della Vita è Morte di S. Catarina*, poëme épique en vers *sciolti ;* 1614 ; — *Centurie d'Osservazioni thaumafisiche ;* Bologne, 1619 ; — *Opuscula de Febri*, dans les *Opusc. celeberr. Medic.;* Pistoie, 1627 ; — *Lexicon Herbarum;* Pistoie, 1636. Fedelissimi a laissé en manuscrit plusieurs autres pièces de poésie, ainsi qu'une histoire inachevée de sa patrie.

Dizionario istorico (édit. de Bassano).

FEDELISSIMI (*Rainero*), médecin italien, frère du précédent, vivait en 1617. On a de lui: *Enchiridion pharmaceuticum Medicamentorum omnium quæ in Antidotario Florentino continentur ;* Bologne, 1617, in-12.

Dizionario istorico (édit. de Bassano).

* **FEDER** (*Jean-Georges-Henri*), philosophe allemand, né en 1740, à Schornweisbach, près Bayreuth, mort en 1821, à Hanovre. Il professa les langues anciennnes à Cobourg et la philosophie à Gœttingue; il était éclectique dans ses doctrines, qu'il formait de principes empruntés à Locke et à Leibnitz, y mêlant des idées wolfiennes et y joignant, mais avec réserve, quelques idées, alors nouvelles, du système de Kant. Ses nombreux ouvrages sont aujourd'hui presque oubliés; en voici les principaux : *Manuel de Philosophie pratique ;* 1770 ; — *Recherches sur la Volonté humaine ;* 1779, 1793 ; — *Traité des Principes généraux de Philosophie pratique ;* 1792 ; — *Du Sentiment moral;* 1792, etc. Il inséra aussi un grand nombre d'articles dans divers journaux. G. B.

Autobiographie de Feder, publiée par son fils ; Leipzig, 1825, in-8°. — *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, t. II, p. 390.

* **FÉDÉRIC** (*Francisco-Gil* de), missionnaire espagnol, né à Tortose (Catalogne), le 14 décembre 1702, décapité à Kecho (Tong-King) le 22 janvier 1745. Il avait quinze ans lorsqu'il entra dans l'ordre des Dominicains à Barcelone. En 1729 il obtint d'aller prêcher le c[illegible] dans les Indes, et partit avec vi[illegible] ses confrères pour Manille (îles [illegible]) où il arriva vers la fin de novembre 1[illegible] fut envoyé en 1735 dans le Tong-King ou Annam septentrional (ancien royaume de l'*Indo-Chine*), et s'y occupait à visiter les *chrétien*[illegible] ou églises fondées dans cette contrée par les [illegible]minicains. Il avait fixé le lieu de sa rési[illegible] à Luc-Thuy, et voyait chaque jour augm[illegible] nombre de ses prosélytes, lorsque, le 3 août [illegible]

...té par un bonze nommé Thay-Tinh. ... a Kecho ou Bac-King, capitale du ... éric y fut emprisonné et chargé ... oup à souffrir des habitants : ... uisait de sa prison de- ... qu'on le ramenait après ... it l'objet des insultes les ... il fut condamné à perdre ... cause restée inconnue, ... différée plusieurs ... ier 1745 que Fédéric ... autre dominicain espa- ... Leziniana. A. DE L.

... oire des Hommes illustres de l'Ordre ... s, VI, 688. — Richard et Giraud, Bi- ...

...ICI (*Stefano*), jurisconsulte italien, ...scia, vivait en 1496. Il descendait de ... famille seigneuriale du Val-Canonica. ... ses études à Paris, et occupa dans sa ...erses charges judiciaires. On a de lui : ...*pretatione Juris*; Brescia, 1496, in-fol. ... plusieurs ouvrages manuscrits, entre ... histoire chronologique de sa famille.

...ICI (*Luigi*), poëte et jurisconsulte ...rent du précédent, né à Brescia, vers ...rt vers 1607. Il occupait une place dis- ... le barreau de sa ville natale, et rem- ...ablement plusieurs emplois publics. Il ... poésie ... ne et italienne avec un égal ... des fondateurs de l'Académie ... laquelle il portait le nom d'*Il* ... L'E...eli). On a de lui : *Orazione*, ... à la réception du doyen Leonardo ... Venise, 1606, in-4°, et quelques *Car-* ...*mine* publiés dans le *Recueil de l'A-* ...*des Occulti*. Il a laissé manuscrits des ... plusieurs ouvrages de jurisprudence, ... : *Della vera Filosofia e delle Legi*. ... Taygeto a dédié à Luigi Federici une ... intitulée : *Idmon*; Brescia, 1571, et 1572, dans le recueil des *Poésies* de ...

... de Luigi Federici, dans le *Specimen* ... II, 259.

...ICI (*Geronimo*), jurisconsulte italien, ...mille du précédent, vivait vers 1600. ... lui plusieurs traités sur le droit crimi- ... traités ont été imprimés à la suite de ... de Prospero Farinacci, *Responsa cri-* ...; Venise, 1616, in-fol.

... *De ... Legum Interpret.*

... Dom *Placido*, antiquaire ecclé- ...siastique, né à Gênes, en 1739, mort en ... appartenait à la congrégation du Mont- ... devint vicaire général de l'abbaye de ... de lui : *Rerum Pomposianarum* ...*umentis illustrata*, dédiée au ...ne, 1781, in-4°.

... Bibl ... imp ...

... (*Francesco*), général napolitain, ...748, pendu dans la même ville ... fit ses études à Bologne, et en-tra au service de Frédéric II, roi de Prusse. En 1794 il servit avec quelque distinction dans les armées coalisées contre la France. De retour à Naples, le roi Ferdinand IV lui accorda le grade de général de brigade; mais en 1799, après la fuite de ce monarque devant les troupes françaises, Federici accepta du gouvernement républicain napolitain le commandement de Naples. Mal secondé par le ministre Manthone, Federici, battu le 13 juin au pont de La Madelena, essaya de se défendre dans les forts de la capitale contre les bandes calabraises aux ordres du cardinal Ruffo, soutenues par les escadres anglaise, russe et turque. Son énergique résistance lui mérita une honorable capitulation, signée par Ruffo et les chefs des troupes alliées du roi des Deux-Siciles. Les garnisons devaient sortir avec les honneurs de la guerre; les propriétés et les personnes devaient être respectées; tous les individus compromis et leurs familles pouvaient s'embarquer pour Toulon sur des vaisseaux parlementaires ou rester à Naples sans craindre d'être inquiétés. Lorsque les républicains eurent déposé les armes (17 juin), l'amiral anglais Nelson, séduit par les charmes de lady Hamilton, confidente de la reine Caroline, eut la coupable faiblesse de refuser de reconnaître la capitulation « comme contraire, dit-il, à la dignité du trône napolitain ». Ruffo livra alors la capitale à ses Calabrais et aux lazzaroni. La plume se refuse à retracer les scènes de meurtre et de carnage dont Naples fut alors le théâtre; les femmes, les enfants, les vieillards furent indistinctement massacrés avec des raffinements inouïs. La lassitude seule arrêta les meurtriers. Le ministre Acton (*voyez* ce nom) accourut ensuite (30 juin), et ne fit qu'organiser la vengeance. L'échafaud et la potence remplacèrent le poignard et l'espingole. Federici, trop confiant dans la foi jurée, négligea de se cacher; il fut arrêté chez lui. Peu de jours après, il fut condamné à être pendu avec tout son état-major. L'exécution suivit immédiatement le jugement. H. LESUEUR.

Biographie étrangère. — A. Coppi, *Annali d'Italia*, 327. — Henri Leo et Botta, *Histoire d'Italie*.

FEDERICI (Le P. *Dominique-Marie*), savant italien, né à Vérone, en 1739, mort à Trévise, en 1808. Voué à la vie religieuse, il fit partie de l'ordre de Saint-Dominique, et occupa successivement les chaires de théologie d'Udine, de Padoue et de Trévise. Il a publié les ouvrages suivants : *Storia de' cavalieri Gaudenti*; Venise, 1787, 2 vol. in-4° : les *frères Joyeux*, chevaliers de la Vierge Marie, formaient une espèce d'ordre, dont l'établissement remontait au treizième siècle; — *Memorie Trevigiane sullo Designo*; Venise, 1803, 2 vol. in-4° : on y trouve des recherches curieuses sur l'origine et les progrès des arts dans le Trévisan, mais aussi des idées bizarres et paradoxales; — *Memorie Trevigiane sulla Tipografia del secolo XV*; 1803, in-4°. Suivant l'auteur, la petite ville de Feltre

fesseur de théologie au gymnase de Dourlach, enfin surintendant. Obligé de changer de résidence par suite des guerres dont le pays était le théâtre, il passa à Rostock en qualité de professeur de théologie, et plus tard il eut la surintendance du cercle (évêché) de cette ville, où il finit ses jours. Il composa de nombreux ouvrages de controverse, et attaqua surtout la secte des piétistes. Parmi les publications de ce genre, dont Jœcher a donné la liste, on remarque : *Compendium universæ Theologiæ asceticæ et polemicæ;* Leipzig, 1744; — *Historia indifferentismi;* — *Apparatus ad suppl. histor. ecclesiast. sæculi* XVI; — *De Pelagianismo.*

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

FECKENHAM (DE), abbé anglais. *Voyez* HOWMAN.

***FEDE** (*Annunzio* ou *Monzio*), peintre de l'école milanaise, né à Trente, vivait à Milan en 1593. Il fut très-habile miniaturiste et le premier maître de sa fille Galizia.

P. Morigia, *Della Nobiltà Milanese.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Siret, *Dict. hist. des Peintres.*

***FEDE** (*Galizia*), fille du précédent, peintre de l'école milanaise, née à Trente ou à Milan, florissait au commencement du dix-septième siècle. Elle reçut de son père les premiers principes de l'art, et prit de lui un goût de peinture soigné aussi bien dans les figures que dans le paysage. Par son style elle se rapproche des peintres qui précédèrent les Carrache. On voit plusieurs beaux tableaux de cette artiste dans les églises et les galeries de Milan. E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura.* — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres.*

FEDÈLE (*Cassandra*). *Voy.* MAPELLI.

***FEDELI** (*Aurelia*), poëte et comédienne italienne, vivait en 1666. Elle fut en grande réputation, tant en Italie qu'en France, durant le dix-septième siècle. Ses poésies, composées en dialecte toscan, et dédiées au roi de France Louis XIV, ont été imprimées sous le titre de : *Rifiuti di Pindo;* Paris, 1666, in-12. A. J.

Baillet, *Jugements des Poëtes modernes*, n° 1558.

***FEDELI** (*Francesco*), architecte italien, né à Côme. Il commença à Sienne, en 1479, l'*Église de Fonte-Giusta*, qu'il termina dans l'espace de trois années.

Romagnoli, *Siena.*

***FEDELI** (*Vito*), homme politique italien, né à Recanati, mort à Civita-Castellana, le 18 octobre 1832. Il prit les armes en 1821 dans les Marches, et fit tous ses efforts pour que la révolution qui avait éclaté dans les Abruzzes s'étendît dans les États Romains. La défaite des carbonari recula ses espérances sans les détruire. En 1830 Fedeli était maître d'hôtel chez le prince Musignano à Rome, et se livrait avec une ardeur nouvelle à ses menées révolutionnaires; mais il fut découvert, et prit la fuite. Arrêté à la frontière de Toscane et renvoyé à Rome, il fut condamné à mort. Sa peine fut commuée en vingt ans de travaux forcés. Renfermé dans la prison de Civita-Castellana, il y mourut.

G. VITALI.

Atto Vannucci, *I Martiri della Libertà italiana*; Turin, 1851.

FEDELISSIMI (*Giambattista*), médecin et poëte italien, né à Pistoie, vivait en 1636. On a de lui : *Il Giardino morale*, poëme lyrique; Florence, 1594; — *Carmina de laudibus cardinalis Nic. Fortiquerræ;* 1598; — *Pastorale Carmen;* Florence, 1599; — *Panegyricum in Henrici IV et Mariæ Medices nuptias;* 1600; — *Della Vita è Morte di S. Catarina*, poëme épique en vers *sciolti;* 1614; — *Centurie d'Osservazioni thaumafisiche;* Bologne, 1619; — *Opuscula de Febri*, dans les *Opusc. celeberr. Medic.;* Pistoie, 1627; — *Lexicon Herbarum;* Pistoie, 1636. Fedelissimi a laissé en manuscrit plusieurs autres pièces de poësie, ainsi qu'une histoire inachevée de sa patrie.

Dizionario istorico (édit. de Bassano).

FEDELISSIMI (*Rainero*), médecin italien, frère du précédent, vivait en 1617. On a de lui: *Enchiridion pharmaceuticum Medicamentorum omnium quæ in Antidotario Florentino continentur;* Bologne, 1617, in-12.

Dizionario istorico (édit. de Bassano).

***FEDER** (*Jean-Georges-Henri*), philosophe allemand, né en 1740, à Schornweisbach, près Bayreuth, mort en 1821, à Hanovre. Il professa les langues anciennnes à Cobourg et la philosophie à Gœttingue; il était éclectique dans ses doctrines, qu'il formait de principes empruntés à Locke et à Leibnitz, y mêlant des idées wolfiennes et y joignant, mais avec réserve, quelques idées, alors nouvelles, du système de Kant. Ses nombreux ouvrages sont aujourd'hui presque oubliés; en voici les principaux : *Manuel de Philosophie pratique;* 1770; — *Recherches sur la Volonté humaine;* 1779, 1793; — *Traité des Principes généraux de Philosophie pratique;* 1792; — *Du Sentiment moral;* 1792, etc. Il inséra aussi un grand nombre d'articles dans divers journaux. G. B.

Autobiographie de Feder, publiée par son fils; Leipzig, 1825, in-8°. — *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, t. II, p. 390.

***FÉDÉRIC** (*Francisco-Gil* DE), missionnaire espagnol, né à Tortose (Catalogne), le 14 décembre 1702, décapité à Kecho (Tong-King) le 22 janvier 1745. Il avait quinze ans lorsqu'il entra dans l'ordre des Dominicains à Barcelone. En 1729 il obtint d'aller prêcher le c[illegible] dans les Indes, et partit avec vingt-qu[illegible] ses confrères pour Manille (îles Philip[illegible] où il arriva vers la fin de novembre 1[illegible] fut envoyé en 1735 dans le Tong-King ou nam septentrional (ancien royaume de l'In[illegible] Chine), et s'y occupait à visiter les chrétien[illegible] ou églises fondées dans cette contrée par les [illegible]minicains. Il avait fixé le lieu de sa résidence à Luc-Thuy, et voyait chaque jour augme[illegible] nombre de ses prosélytes, lorsque, le 3 août 1

...té par un bonze nommé Thay-Tinh. à Kecho ou Bac-King, capitale du ... y fut emprisonné et chargé ... coup à souffrir des habitants : ... le conduisait de sa prison de... ou ...n le ramenait après ... objet des insultes les ... ondamné à perdre ... : restée inconnue, ... ut différée plusieurs ... qu'en janvier 1745 que Fédéric ... qu'un autre dominicain espa... Leziniana. A. de L.

... *des Hommes illustres de l'Ordre* ..., VI, 688. — Richard et Giraud, *Bi*...

... (*Stefano*), jurisconsulte italien, ... en 1496. Il descendait de ... seigneuriale du Val-Canonica. ... études à Paris, et occupa dans sa ... charges judiciaires. On a de lui : ... *latione Juris*; Brescia, 1496, in-fol. ...eurs ouvrages manuscrits, entre ...ire chronologique de sa famille.

... (*Luigi*), poëte et jurisconsulte ... du précédent, né à Brescia, vers ...t vers 1607. Il occupait une place dis... le barreau de sa ville natale, et rem... plusieurs emplois publics. Il ... latine et italienne avec un égal ... l'un des fondateurs de l'Académie ..., dans laquelle il portait le nom d'*Il* L'Enseveli). On a de lui : *Orazione*, à la réception du doyen Leonardo Venise, 1606, in-4°, et quelques *Car*... publiés dans le *Recueil de l'A*... *les Occulti*. Il a laissé manuscrits des ... plusieurs ouvrages de jurisprudence, ... : *Della vera Filosofia e delle Legi*. ... Taygeto a dédié à Luigi Federici une ... : *Idmon*; Brescia, 1571, et ..., dans le recueil des *Poésies* de ...

... *di Luigi Federici*, dans le *Specimen* ... II, 259.

... (*Girolamo*), jurisconsulte italien, du précédent, vivait vers 1600. ... plusieurs traités sur le droit crimi... traités ont été imprimés à la suite de de Prospero Farinacci, *Responsa cri*... Venise, 1616, in-fol.

... *De ... Interpret.*

...ci (Dom *Placido*), antiquaire ecclé... ..., né à Gênes, en 1739, mort en ... tenait à la congrégation du Mont-... fut vicaire général de l'abbaye de ... de lui : *Rerum Pomposianarum* ... *monumentis illustrata*, dédiée au ... VI; Rome, 1781, in-4°.

... *de la Biog. ...*

... (*Francesco*), général napolitain, ..., en 1748, pendu dans la même ville ...799. Il fit ses études à Bologne, et entra au service de Frédéric II, roi de Prusse. En 1794 il servit avec quelque distinction dans les armées coalisées contre la France. De retour à Naples, le roi Ferdinand IV lui accorda le grade de général de brigade; mais en 1799, après la fuite de ce monarque devant les troupes françaises, Federici accepta du gouvernement républicain napolitain le commandement de Naples. Mal secondé par le ministre Manthone, Federici, battu le 13 juin au pont de La Madelena, essaya de se défendre dans les forts de la capitale contre les bandes calabraises aux ordres du cardinal Ruffo, soutenues par les escadres anglaise, russe et turque. Son énergique résistance lui mérita une honorable capitulation, signée par Ruffo et les chefs des troupes alliées du roi des Deux-Siciles. Les garnisons devaient sortir avec les honneurs de la guerre; les propriétés et les personnes devaient être respectées; tous les individus compromis et leurs familles pouvaient s'embarquer pour Toulon sur des vaisseaux parlementaires ou rester à Naples sans craindre d'être inquiétés. Lorsque les républicains eurent déposé les armes (17 juin), l'amiral anglais Nelson, séduit par les charmes de lady Hamilton, confidente de la reine Caroline, eut la coupable faiblesse de refuser de reconnaître la capitulation « comme contraire, dit-il, à la dignité du trône napolitain ». Ruffo livra alors la capitale à ses Calabrais et aux lazzaroni. La plume se refuse à retracer les scènes de meurtre et de carnage dont Naples fut alors le théâtre; les femmes, les enfants, les vieillards furent indistinctement massacrés avec des raffinements inouïs. La lassitude seule arrêta les meurtriers. Le ministre Acton (*voyez* ce nom) accourut ensuite (30 juin), et ne fit qu'organiser la vengeance. L'échafaud et la potence remplacèrent le poignard et l'espingole. Federici, trop confiant dans la foi jurée, négligea de se cacher; il fut arrêté chez lui. Peu de jours après, il fut condamné à être pendu avec tout son état-major. L'exécution suivit immédiatement le jugement. H. Lesueur.

Biographie étrangère. — A. Coppi, *Annali d'Italia*, 327. — Henri Leo et Botta, *Histoire d'Italie*.

FEDERICI (Le P. *Dominique-Marie*), savant italien, né à Vérone, en 1739, mort à Trévise, en 1808. Voué à la vie religieuse, il fit partie de l'ordre de Saint-Dominique, et occupa successivement les chaires de théologie d'Udine, de Padoue et de Trévise. Il a publié les ouvrages suivants : *Storia de' cavalieri Gaudenti*; Venise, 1787, 2 vol. in-4° : les *frères Joyeux*, chevaliers de la Vierge Marie, formaient une espèce d'ordre, dont l'établissement remontait au treizième siècle; — *Memorie Trevigiane sullo Designo*; Venise, 1803, 2 vol. in-4° : on y trouve des recherches curieuses sur l'origine et les progrès des arts dans le Trévisan, mais aussi des idées bizarres et paradoxales; — *Memorie Trevigiane sulla Tipografia del secolo XV*; 1803, in-4°. Suivant l'auteur, la petite ville de Feltre

aurait été le véritable berceau de l'imprimerie ; — *Esame critico-apologetico della Letteratura Travigiana del secolo XVIII;* Venise, 1807, in-8°. GUYOT DE FÈRE.

Feller, *Dictionnaire historique*. Supplement.

FEDERICI (*Camillo*). *Voy.* VIASSOLO.

* **FEDERIGHI** (*Antonio*), dessinateur et sculpteur de l'école de Sienne, florissait à la fin du quinzième siècle. Il se rendit célèbre par le dessin et l'exécution d'une partie du célèbre pavé de la cathédrale de Sienne, cette prodigieuse nielle de marbre qui n'a point d'analogue dans le monde. En 1481, il grava *La Sibylle d'Erythrée*, *Les Sept Ages de l'Homme* et plusieurs *Vertus*. En 1483, Bastiano del Francesco a gravé sur ses dessins l'énergique composition de la *Bataille de Jephté*. E. B—N.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — Meucci, *Siena*. — P.-G. della Valle, *Lettere Sanesi*.

* **FEDERMANN** (*Nicolas*), navigateur allemand, né à Ulm, mort vers 1550. Il s'embarqua à San-Lucas de Barrameda, le 2 octobre 1529, avec cent-vingt-trois soldats espagnols et vingt-quatre mineurs allemands, qu'il commandait ; il était commissionné par Ulrich Ehinger, au nom des riches banquiers Welser, qui avaient obtenu de Charles-Quint de vastes concessions dans le Nouveau Monde. Federmann raconte que dès le début de son voyage il trouva aux îles Canaries des Maures embusqués qui l'attaquèrent (habitants qu'ils ne faut pas confondre avec les Guanches, déjà anéantis en partie à cette époque). Après avoir débarqué à Saint-Domingue, il se dirigea sur le Venezuela, et partit de la ville de Coro pour ses expéditions dans l'intérieur, où périrent tant d'Indiens, impitoyablement massacrés. A partir de l'année 1530, où il occupe le rang de lieutenant du capitaine général, la vie de Federmann s'écoule dans des expéditions armées, durant lesquelles il soumet plusieurs nations, dont les noms même sont perdus aujourd'hui, ou que l'on rencontre à grand'peine, quoiqu'elles soient citées par Piedrahita ou par Castellaños. Fatigué sans doute de cette vie aventureuse, Federmann fut de retour à Coro le 17 mars 1531, et dans cette ville, récemment fondée, il se démit de son commandement, pour retourner en Allemagne. Notre conquistador allemand était probablement à la cour de Charles-Quint lorsqu'on y apprit la mort de Dalfinger, l'ancien gouverneur du Venezuela ; il fit valoir ses droits à l'emploi du hardi capitaine dont il était naguère le lieutenant, et l'obtint ; mais les Welser firent révoquer sa nomination, pour choisir à sa place Georges de Spire. Habitué à tous les hasards de la vie des forêts, Federmann comprit à merveille qu'il recouvrerait bientôt le commandement absolu des troupes qui lui étaient confiées dès qu'il aurait quitté le littoral : il accepta en conséquence le titre de lieutenant du gouverneur, et arriva à Coro avec celui-ci en 1537. On devait d'abord tenter des découvertes vers le sud, et les troupes, qui s'étaient divisées sous le commandement des deux chefs allemands, devaient, après avoir reconnu la région, se réunir dans le voisinage de Barquicemeto. Tandis que Georges de Spire se dirigeait vers l'est, Federmann, qui avait pris à l'ouest, bien loin de rétrograder, continua sa marche dans cette direction ; après avoir surmonté des obstacles prodigieux, fort bien exposés par Piedrahita, dont on peut lire la chronique espagnole à défaut de la relation allemande. Federmann arriva dans la Nouvelle-Grenade, et par une circonstance fortuite, qui tient réellement du prodige, il apparut sur le plateau de Bogota au moment où Quesada et Sébastien de Benalcazar s'y présentaient à la tête de leurs troupes : l'un y était parvenu en suivant les sinuosités du Rio-Magdalena, l'autre par le Pérou (*voy.* BENALCAZAR). De tels hommes, campés à quelques lieues les uns des autres, dans une région qui jouissait d'une réputation incontestée de richesse, ne pouvaient demeurer si près les uns des autres sans faire valoir leurs droits avec quelque emportement. Après une vive discussion, qui avait eu lieu pour savoir auquel des *conquistadores* appartiendrait cette porvince opulente, siége d'une civilisation presque aussi avancée que celle du Mexique et du Pérou, mais fort différente dans ses caractères distinctifs, il fut convenu que l'on porterait la cause en Espagne et que l'empereur déciderait. Federmann reçut alors le prix de son insubordination. Les Welser, irrités de sa conduite avec Georges de Spire, oublièrent les services très-réels qu'il leur avait rendus, et prétendirent un moment lui intenter un procès ruineux. On affirme qu'il ne put résister à une telle injustice, et que ce courage indomptable dont il avait donné tant de preuves, qu'il faut mettre sur la même ligne que celui des plus hardis conquérants du Nouveau Monde, s'éteignit dans le chagrin.

La relation dans laquelle on raconte une partie des exploits de Federmann n'a pas été écrite par le conquistador lui-même, quoiqu'il y parle à la fois comme s'il narrait les faits qui s'exécutèrent sous son commandement ; elle ne co malheureusement que la première de ses a tures, et a été rédigée par un notaire, compagnait l'expédition. Nous aimons à c pour le bien des braves qui en faisaient p que cet officier public mettait plus d'ex dans ses notes que dans ses récits de voy mais plusieurs de ses assertions nous p tout au moins douteuses, et nous avons que peine à croire à cette nation des *Ayama* presque uniquement composée de nains l queux, n'ayant pas plus de cinq ou six p haut, et qui arrêtèrent un moment les l La relation en elle-même n'en est pas m fort curieuse à consulter sur l'histoire prin de ces régions connues à peine. Confiée dermann à son beau-frère Jean Kieffhaber.

celui-ci après ... au, en 1557. ... M H. Ternaux-Compans, ... une traduction annotée, imprimée ... : *Narration du premier* ... *Nicolas* ... *le jeune*; Paris, ... dans l'ordre des pu... collection en 20 vol. ..., *Relations et Mémoires* ... *servir à l'histoire de la dé... Amérique*; Paris, Arthus Ber... es suivantes. Aidé de sa ..., le savant éditeur est par... passages du vieil auteur ... les noms de quelques ..., et qui ont disparu. Piedra... on trouve un portrait de Fe... au besoin accroître cette série ... recueillis par M. Ternaux tou... vraiment prodigieuse du con... FERDINAND DENIS.

Compans, *Préface de l'éditeur français* en ... — Le P. Simon, *Noticias historiales* ... — Castellaños, *Elogios de Varones ... Indias*. — D. Lucas, Fernandez Piedra... *general de las Conquistas del Nuevo ... a la S. C. R. M. de D. Carlos Se... las Españas y de las Indias*, etc.; sans lieu ... La dédicace est datée du 12 août 1676. — ... *de l'Amérique*. — *Recueil de Documents et ... sur l'Histoire des Possessions espa... l'Amérique*, pub., par Ternaux-Compans; ... vol. in-8°.

...IWANOWITCH, czar de Russie, fils ..., né en 1557, mort en 1598. Bien ... lorsqu'il monta sur le trône, ... ne lui avait pas moins donné ... un conseil composé de cinq boïards, ...islavski, Yourief, Belzki et Boris ... voyez ce nom); mais bientôt tout le pou... à ce dernier, qui, après avoir écarté ses collègues, finit par gouverner la ... maître absolu, de l'aveu de Fédor et ... de régent. Quant à Fédor, maladif, ... de minutieuses pratiques de dévo... ambition habile de Godounof lui ... du pouvoir et les honneurs du ..., il ne prit pour ainsi dire point ... événements de son règne, qui occupe ... une place importante dans l'histoire ... Sa mort excita les regrets de ses su... regardaient comme un saint, et qui ... à ses prières la prospérité de l'em... tint la race des Varègues et la dy...

... *Histoire de l'Empire de Russie*, traduction ... t. IX, X.

..., ALEXIEWITCH, czar de Russie, ... Michel ...owitch, et petit-fils de Mi... né en 1657, mort en 1682. Il suc... en 1676. Quoiqu'il fût d'une ... santé, il se montra ferme dans la ... Il travailla comme son ... Russie. Il fit brûler d'un seul ... nobiliaires des boïards, et réforma immédiatement l'aristocratie en assurant la première place aux principaux fonctionnaires. Il augmenta le nombre des écoles, et projeta de fonder une académie, où l'on eût enseigné la grammaire, la rhétorique, la philosophie, le droit ecclésiastique et le droit civil. Le plan qu'il en a laissé est surtout remarquable par sa sévérité. On y punit du knout et des batogues le professeur qui s'écarte de la religion orthodoxe. Si le coupable persiste dans ses opinions, il est condamné au feu, aussi bien que celui qui enseignerait la magie, ou qui manquerait de respect aux saintes images. La seconde année du règne de Fédor fut troublée par la guerre. Les Tartares réunis aux Turcs vinrent assiéger Tchignirin, place que les Cosaques Zaporogues avaient cédée au czar Alexis. Les Tartares furent défaits; mais les Turcs emportèrent la ville, qu'ils rendirent bientôt après, à la suite d'un traité conclu en 1681. Le sultan renonça à toute prétention sur l'Ukraine, et les Cosaques furent reconnus indépendants sous la protection de la Russie. Fédor mourut après un règne de cinq ans et demi. Bien qu'il eût été marié deux fois (d'abord avec Agathe Groucheski, puis avec Marthe Apraxine), il ne laissa pas d'enfants. Il désigna pour son successeur son frère Pierre, âgé de dix ans, et qui fut depuis Pierre le Grand.

Esneaux et Chennechot, *Histoire philosophique et politique de Russie*, t. III.

FÉDOR IWANOWITCH (*Charles-Frédéric*), peintre russe, d'origine kalmouke, né en 1765, mort en 1821. Pris dans une horde de Kalmoucks de la frontière chinoise, vers 1770, il fut conduit à Saint-Pétersbourg, où il eut la protection de l'impératrice Catherine II, qui le fit baptiser et lui donna les noms sous lesquels il est placé en tête de cet article. Plus tard, Catherine le donna à la princesse Amélie de Bade, qui s'occupa de l'éducation du jeune converti. Il fut envoyé à Carlsruhe pour y étudier, et choisit lui-même la profession de peintre. Il se rendit ensuite en Italie, et séjourna pendant sept ans à Rome. D'Italie il passa en Grèce avec lord Elgin, en qualité de dessinateur, et vint ensuite à Londres pour y surveiller la gravure des monuments auxquels lord Elgin a attaché son nom. Trois ans plus tard, il retourna à Carlsruhe, et y remplit jusqu'à sa mort les fonctions de peintre de la cour du grand-duc. Charles-Frédéric-Fédor étudia particulièrement les vieux maîtres de l'école florentine. Ses *têtes* ont de la vigueur et de l'originalité; mais les figures de femmes ne lui réussissaient point. On lui doit quelques gravures habilement exécutées, celle, entre autres, des *Portes de Ghiberti* de Florence, et une *Descente de croix* d'après Daniel de Volterre.

Conversations-Lexikon.

FÉDOR. *Voy.* FOEDOR.

FÉDORA. *Voy.* Foedora

FEDRICI (*Cesare*), voyageur vénitien, vi-

serait été le véritable berceau de l'imprimerie ; — *Esame critico-apologetico della Letteratura Trarigiana del secolo XVIII;* Venise, 1807, in-8°. GUYOT DE FÈRE.

Feller, *Dictionnaire historique* Supplement.

FEDERICI (*Camillo*). *Voy.* VIASSOLO.

* **FEDERIGHI** (*Antonio*), dessinateur et sculpteur de l'école de Sienne, florissait à la fin du quinzième siècle. Il se rendit célèbre par le dessin et l'exécution d'une partie du célèbre pavé de la cathédrale de Sienne, cette prodigieuse nielle de marbre qui n'a point d'analogue dans le monde. En 1481, il grava *La Sibylle d'Erythrée*, *Les Sept Ages de l'Homme* et plusieurs *Vertus*. En 1483, Bastiano del Francesco a gravé sur ses dessins l'énergique composition de la *Bataille de Jephté*. E. B—N.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena.* — Meucci, *Siena.* — P.-G. della Valle, *Lettere Sanesi.*

* **FEDERMANN** (*Nicolas*), navigateur allemand, né à Ulm, mort vers 1550. Il s'embarqua à San-Lucas de Barrameda, le 2 octobre 1529, avec cent-vingt-trois soldats espagnols et vingt-quatre mineurs allemands, qu'il commandait ; il était commissionné par Ulrich Ehinger, au nom des riches banquiers Welser, qui avaient obtenu de Charles-Quint de vastes concessions dans le Nouveau Monde. Federmann raconte que dès le début de son voyage il trouva aux îles Canaries des Maures embusqués qui l'attaquèrent (habitants qu'ils ne faut pas confondre avec les Guanches, déjà anéantis en partie à cette époque). Après avoir débarqué a Saint-Domingue, il se dirigea sur le Venezuela, et partit de la ville de Coro pour ses expéditions dans l'intérieur, où périrent tant d'Indiens, impitoyablement massacrés. A partir de l'année 1530, ou il occupe le rang de lieutenant du capitaine général, la vie de Federmann s'écoule dans des expéditions armées, durant lesquelles il soumet plusieurs nations, dont les noms même sont perdus aujourd'hui, ou que l'on rencontre à grand'peine, quoiqu'elles soient citées par Piedrahita ou par Castellaños. Fatigué sans doute de cette vie aventureuse, Federmann fut de retour à Coro le 17 mars 1531, et dans cette ville, récemment fondée, il se démit de son commandement, pour retourner en Allemagne. Notre conquistador allemand etait probablement a la cour de Charles-Quint lorsqu'on y apprit la mort de Dalfinger, l'ancien gouverneur du Venezuela ; il fit valoir ses droits à l'emploi du hardi capitaine dont il etait naguère le lieutenant, et l'obtint ; mais les Welser firent révoquer sa nomination, pour choisir a sa place Georges de Spire. Habitue a tous les hasards de la vie des forêts, Federmann comprit a merveille qu'il recouvrerait bientôt le commandement absolu des troupes qui lui étaient confiees dès qu'il aurait quitté le littoral : il accepta en conséquence le titre de lieutenant du gouverneur, et arriva à Coro avec celui-ci en 1537. On devait d'abord tenter des decouvertes vers le sud, et les troupes, qui s'étaient divisées sous le commandement des deux chefs allemands, devaient, après avoir reconnu la région, se réunir dans le voisinage de Barquicemeto. Tandis que Georges de Spire se dirigeait vers l'est, Federmann, qui avait pris à l'ouest, bien loin de rétrograder, continua sa marche dans cette direction ; après avoir surmonté des obstacles prodigieux, fort bien exposés par Piedrahita, dont on peut lire la chronique espagnole à défaut de la relation allemande. Federmann arriva dans la Nouvelle-Grenade, et par une circonstance fortuite, qui tient réellement du prodige, il apparut sur le plateau de Bogota au moment où Quesada et Sébastien de Benalcazar s'y présentaient à la tête de leurs troupes : l'un y était parvenu en suivant les sinuosités du Rio-Magdalena, l'autre par le Pérou (*voy.* BENALCAZAR). De tels hommes, campés à quelques lieues les uns des autres, dans une région qui jouissait d'une réputation incontestée de richesse, ne pouvaient demeurer si près les uns des autres sans faire valoir leurs droits avec quelque empo[illegible]ent. [illegible] une vive discussion, qui avait [illegible] savoir auquel des *conquistadores* appart[illegible] cette porvince opulente, siége d'une civ[illegible] presque aussi avancée que celle du Mexique [illegible] du Pérou, mais fort différente dans ses [illegible]tères distinctifs, il fut convenu que [illegible] la cause en Espagne et que l'empereur [illegible] Federmann reçut alors le prix de son [illegible] nation. Les Welser, irrités de sa co[illegible] Georges de Spire, oublièrent les [illegible] réels qu'il leur avait rendus, et pr[illegible] moment lui intenter un procès ruin[illegible] firme qu'il ne put résister à une telle [illegible] et que ce courage indomptable do[illegible] donné tant de preuves, qu'il [illegible] t m[illegible] même ligne que celui des [illegible] rants du Nouveau Monde, s [illegible] grin.

La relation dans laquelle on raconte [illegible] tie des exploits de Federmann n'a pas [illegible] par le conquistador lui-même, quoiqu'il [illegible] à la fois comme s'il narrait les faits qui [illegible] tèrent sous son commandement ; elle ne [illegible] malheureusement que la première de ses [illegible] tures, et a été rédigée par un notaire, [illegible] compagnait l'expédition. Nous aimons à [illegible] pour le bien des braves qui en faisaient [illegible] que cet officier public mettait plus d'ex[illegible] dans ses notes que dans ses récits de vo[illegible] mais plusieurs de ses assertions nous [illegible] tout au moins douteuses, et nous av[illegible] peine a croire à cette nation des [illegible] presque uniquement composée de nains [illegible] queux, n'ayant pas plus de cinq ou six [illegible] haut, et qui arrêtèrent un moment les [illegible] La relation en elle-même n'en est pas [illegible] fort curieuse a consulter sur l'histoire [illegible] de ces régions connues à peine. C[illegible] [illegible]dermann à son beau-frère Jean Ki[illegible]

i-ci après
au, en 1557.
I. ernaux-Compans,
traduction annotée, imprimée
: *Narration du premier
lermann le jeune*; Paris,
dans l'ordre des pu-
collection en 20 vol,
, *Relations et Mémoires
servir à l'histoire de la dé-
ique*; Paris, Arthus Ber-
es suivantes. Aidé de sa
. le savant éditeur est par-
passages du vieil auteur
les noms de quelques
qui ont disparu. Piedra-
on trouve un portrait de Fe-
au besoin accroître cette série
recueillis par M. Ternaux tou-
vraiment prodigieuse du con-
and. FERDINAND DENIS.

Préface de l'éditeur français en
— Le P. Simon, *Noticias historiales*
— Castellaños, *Elegios de Varones*
— D. Lucas, Fernandez Piedra-
*neral de las Conquistas del Nuevo
a la S. C. R. M. de D. Carlos Se-
España y de las Indias*, etc.; sans lieu
dédicace est datée du 12 août 1676. —
Amérique. — *Recueil de Documents et
sur l'Histoire des Possessions espa-
gnoles*, pub., par Ternaux-Compans;

...OWITCH, czar de Russie, fils
en 1557, mort en 1598. Bien
lorsqu'il monta sur le trône,
ne lui avait pas moins donné
conseil composé de cinq boiards,
lavski, Yourief, Belzki et Boris
ce nom); mais bientôt tout le pou-
dernier, qui, après avoir écarté
collègues, finit par gouverner la
absolu, de l'aveu de Fedor et
régent. Quant à Fédor, maladif,
minutieuses pratiques de dévo-
ambition habile de Godounof lui
du pouvoir et les honneurs du
ne prit pour ainsi dire point
ments de son règne, qui occupe
place importante dans l'histoire
excita les regrets de ses su-
aient comme un saint, et qui
prières la prospérité de l'em-
la race des Varègues et la dy-
ique.

re de l'Empire de Russie (traduction
et Invoff, vol IX, X.

...LEXIEWITCH, czar de Russie,
lowitch, et petit-fils de Mi-
en 1657, mort en 1682. Il suc-
en 1676. Quoiqu'il fût d'une
. il se montra ferme dans la
s. Il travailla comme son
de. Il fit brûler d'un seul
nobiliaires des boiards, et réforma immédiatement l'aristocratie en assurant la première place aux principaux fonctionnaires. Il augmenta le nombre des écoles, et projeta de fonder une académie, où l'on eût enseigné la grammaire, la rhétorique, la philosophie, le droit ecclésiastique et le droit civil. Le plan qu'il en a laissé est surtout remarquable par sa sévérité. On y punit du knout et des batogues le professeur qui s'écarte de la religion orthodoxe. Si le coupable persiste dans ses opinions, il est condamné au feu, aussi bien que celui qui enseignerait la magie, ou qui manquerait de respect aux saintes images. La seconde année du règne de Fédor fut troublée par la guerre. Les Tartares réunis aux Turcs vinrent assiéger Tchignirin, place que les Cosaques Zaporogues avaient cédée au czar Alexis. Les Tartares furent défaits; mais les Turcs emportèrent la ville, qu'ils rendirent bientôt après, à la suite d'un traité conclu en 1681. Le sultan renonça à toute prétention sur l'Ukraine, et les Cosaques furent reconnus indépendants sous la protection de la Russie. Fédor mourut après un règne de cinq ans et demi. Bien qu'il eût été marié deux fois (d'abord avec Agathe Groucheski, puis avec Marthe Apraxine), il ne laissa pas d'enfants. Il désigna pour son successeur son frère Pierre, âgé de dix ans, et qui fut depuis Pierre le Grand.

Esneaux et Chennechot, *Histoire philosophique et politique de Russie*, t III.

FËDOR IWANOWITCH (*Charles-Frédéric*), peintre russe, d'origine kalmouke, né en 1765, mort en 1821. Pris dans une horde de Kalmoucks de la frontière chinoise, vers 1770, il fut conduit à Saint-Pétersbourg, où il eut la protection de l'impératrice Catherine II, qui le fit baptiser et lui donna les noms sous lesquels il est placé en tête de cet article. Plus tard, Catherine le donna à la princesse Amélie de Bade, qui s'occupa de l'éducation du jeune converti. Il fut envoyé à Carlsruhe pour y étudier, et choisit lui-même la profession de peintre. Il se rendit ensuite en Italie, et séjourna pendant sept ans à Rome. D'Italie il passa en Grèce avec lord Elgin, en qualité de dessinateur, et vint ensuite à Londres pour y surveiller la gravure des monuments auxquels lord Elgin a attaché son nom. Trois ans plus tard, il retourna à Carlsruhe, et y remplit jusqu'à sa mort les fonctions de peintre de la cour du grand-duc. Charles-Frédéric-Fédor étudia particulièrement les vieux maîtres de l'école florentine. Ses *têtes* ont de la vigueur et de l'originalité; mais les figures de femmes ne lui réussissaient point. On lui doit quelques gravures habilement exécutées, celle, entre autres, des *Portes de Ghiberti* de Florence, et une *Descente de croix* d'après Daniel de Volterre.

Conversations-Lexikon.

FÉDOR. *Voy*. FOEDOR.

FÉDORA. *Voy*. Foedora

FEDRICI (*Cesare*), voyageur vénitien, vi-

aurait été le véritable berceau de l'imprimerie ; — *Esame critico-apologetico della Letteratura Trarigiana del secolo XVIII*; Venise, 1807, in-8°. GUYOT DE FÈRE.

Feller, *Dictionnaire historique*. Supplement.

FEDERICI (*Camillo*). *Voy.* VIASSOLO.

* **FEDERIGHI** (*Antonio*), dessinateur et sculpteur de l'école de Sienne, florissait à la fin du quinzième siècle. Il se rendit célèbre par le dessin et l'exécution d'une partie du célèbre pavé de la cathédrale de Sienne, cette prodigieuse nielle de marbre qui n'a point d'analogue dans le monde. En 1481, il grava *La Sibylle d'Erythrée*, *Les Sept Ages de l'Homme* et plusieurs *Vertus*. En 1483, Bastiano del Francesco a gravé sur ses dessins l'énergique composition de la *Bataille de Jephté*. E. B—N.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — Meucci, *Siena*. — P.-G. della Valle, *Lettere Sanesi*.

* **FEDERMANN** (*Nicolas*), navigateur allemand, né à Ulm, mort vers 1550. Il s'embarqua à San-Lucas de Barrameda, le 2 octobre 1529, avec cent vingt-trois soldats espagnols et vingt-quatre mineurs allemands, qu'il commandait; il était commissionné par Ulrich Ehinger, au nom des riches banquiers Welser, qui avaient obtenu de Charles-Quint de vastes concessions dans le Nouveau Monde. Federmann raconte que dès le début de son voyage il trouva aux îles Canaries des Maures embusqués qui l'attaquèrent (habitants qu'ils ne faut pas confondre avec les Guanches, déjà anéantis en partie à cette époque). Après avoir débarqué à Saint-Domingue, il se dirigea sur le Venezuela, et partit de la ville de Coro pour ses expéditions dans l'intérieur, où périrent tant d'Indiens, impitoyablement massacrés. A partir de l'année 1530, où il occupe le rang de lieutenant du capitaine général, la vie de Federmann s'écoule dans des expéditions armées, durant lesquelles il soumet plusieurs nations, dont les noms même sont perdus aujourd'hui, ou que l'on rencontre à grand'peine, quoiqu'elles soient citées par Piedrahita ou par Castellaños. Fatigué sans doute de cette vie aventureuse, Federmann fut de retour à Coro le 17 mars 1531, et dans cette ville, récemment fondée, il se démit de son commandement, pour retourner en Allemagne. Notre conquistador allemand était probablement à la cour de Charles-Quint lorsqu'on y apprit la mort de Dalfinger, l'ancien gouverneur du Venezuela; il fit valoir ses droits à l'emploi du hardi capitaine dont il était naguère le lieutenant, et l'obtint; mais les Welser firent révoquer sa nomination, pour choisir à sa place Georges de Spire. Habitué à tous les hasards de la vie des forêts, Federmann comprit à merveille qu'il recouvrerait bientôt le commandement absolu des troupes qui lui étaient confiées dès qu'il aurait quitté le littoral : il accepta en conséquence le titre de lieutenant du gouverneur, et arriva à Coro avec celui-ci en 1537. On devait d'abord tenter des découvertes vers le sud, et les troupes, qui s'étaient divisées sous le commandement des deux chefs allemands, devaient, après avoir reconnu la région, se réunir dans le voisinage de Barquicemeto. Tandis que Georges de Spire se dirigeait vers l'est, Federmann, qui avait pris à l'ouest, bien loin de rétrograder, continua sa marche dans cette direction; après avoir surmonté des obstacles prodigieux, fort bien exposés par Piedrahita, dont on peut lire la chronique espagnole à défaut de la relation allemande. Federmann arriva dans la Nouvelle-Grenade, et par une circonstance fortuite, qui tient réellement du prodige, il apparut sur le plateau de Bogota au moment où Quesada et Sébastien de Benalcazar s'y présentaient à la tête de leurs troupes : l'un y était parvenu en suivant les sinuosités du Rio-Magdalena, l'autre par le Pérou (*voy.* BENALCAZAR). De tels hommes, campés à quelques lieues les uns des autres, dans une région qui jouissait d'une réputation incontestée de richesse, ne pouvaient demeurer si près les uns des autres sans faire valoir leurs droits avec quelque emportement. Après une vive discussion, qui avait eu lieu pour savoir auquel des *conquistadores* appartiendrait cette porvince opulente, siége d'une civilisation presque aussi avancée que celle du Mexique et du Pérou, mais fort différente dans ses caractères distinctifs, il fut convenu que l'on porterait la cause en Espagne et que l'empereur déciderait. Federmann reçut alors le prix de son insubordination. Les Welser, irrités de sa conduite avec Georges de Spire, oublièrent les services très-réels qu'il leur avait rendus, et prétendirent un moment lui intenter un procès ruineux. On affirme qu'il ne put résister à une telle injustice, et que ce courage indomptable dont il avait donné tant de preuves, qu'il faut mettre sur la même ligne que celui des plus hardis conquérants du Nouveau Monde, s'éteignit dans le chagrin.

La relation dans laquelle on raconte une partie des exploits de Federmann n'a pas été écrite par le conquistador lui-même, quoiqu'il y parle à la fois comme s'il narrait les faits qui s'exécutèrent sous son commandement ; elle ne contient malheureusement que la première de ses aventures, et a été rédigée par un notaire, qui accompagnait l'expédition. Nous aimons à pour le bien des braves qui en faisa que cet officier public mettait plus [illegible] dans ses notes que dans ses récits de vov mais plusieurs de ses assertions nous pa tout au moins douteuses, et nous avons peine à croire à cette nation des Ay presque uniquement composée de nains [illegible] queux, n'ayant pas plus de cinq ou six palmes haut, et qui arrêtèrent un moment les Esp La relation en elle-même n'en est fort curieuse à consulter sur l'histoire p de ces régions connues à peine. Confiée [illegible] dermann à son beau-frère Jean Ki

elle fut publiée par celui-ci après voyageur, à Haguenau, en 1557. éclairé de M H. Ternaux-Compans, ons une traduction annotée, imprimée suivant : *Narration du premier Nicolas Federmann le jeune*; Paris, Cet ouvrage est dans l'ordre des pu- le second de la collection en 20 vol. *Voyages, Relations et Mémoires pour servir à l'histoire de la dé- de l'Amérique*; Paris, Arthus Ber- 1837 es suivantes. Aidé de sa , le savant éditeur est par- eurs passages du vieil auteur auver les noms de quelques , et qui ont disparu. Piedra- uel on trouve un portrait de Fe- ait au besoin accroître cette série recueillis par M. Ternaux tou- vraiment prodigieuse du con- allemand. FERDINAND DENIS.

Compans, *Préface de l'éditeur français* en lation. — Le P. Simon, *Noticias historiales* — Castellanos, *Elogios de Varones Indias*. — D. Lucas, Fernandez Piedra- *general de las Conquistas del Nuevo Granada a la S. C. R. M. de D. Carlos Se- de las Españas y de las Indias*, etc.; sans lieu La dédicace est datée du 12 août 1676. -- *de l'Amérique*. - *Recueil de Documents et originaux sur l'Histoire des Possessions espa- l'Amérique*, pub.. par Ternaux-Compans; 1 vol. 1840.

…NOWITCH, czar de Russie, fils …, né en 1557, mort en 1598. Bien majeur lorsqu'il monta sur le trône, son père ne lui avait pas moins donné un conseil composé de cinq boiards, , Mstislavski, Yourief, Belzki et Boris voyez ce nom); mais bientôt tout le pou- ce dernier, qui, après avoir écarté ses collègues, finit par gouverner la maître absolu, de l'aveu de Fédor et de regret. Quant à Fédor, maladif, … de minutieuses pratiques de dévo- l'ambition habile de Godounof lui … du pouvoir et les honneurs du il ne prit pour ainsi dire point … de son règne, qui occupe une place importante dans l'histoire … excita les regrets de ses su- regardaient comme un saint, et qui … prières la prospérité de l'em- … la race des Varègues et la dy- …

…, *… de l'Empire de Russie*, traduction … t. IX, X.

… ALEXIEWITCH, czar de Russie, … fils de Mi- … né en 1657, mort en 1682. Il suc- … en 1676. Quoiqu'il fût d'une …, il se montra ferme dans la … affaires. Il travailla comme son … la Russie. Il fit brûler d'un seul titres nobiliaires des boiards, et réforma immédiatement l'aristocratie en assu- rant la première place aux principaux fonction- naires. Il augmenta le nombre des écoles, et pro- jeta de fonder une académie, où l'on eût ensei- gné la grammaire, la rhétorique, la philosophie, le droit ecclésiastique et le droit civil. Le plan qu'il en a laissé est surtout remarquable par sa sévérité. On y punit du knout et des batogues le professeur qui s'écarte de la religion ortho- doxe. Si le coupable persiste dans ses opinions, il est condamné au feu, aussi bien que celui qui enseignerait la magie, ou qui manquerait de respect aux saintes images. La seconde année du règne de Fédor fut troublée par la guerre. Les Tartares réunis aux Turcs vinrent assiéger Tchighirin, place que les Cosaques Zaporogues avaient cédée au czar Alexis. Les Tartares furent défaits; mais les Turcs emportèrent la ville, qu'ils rendirent bientôt après, à la suite d'un traité conclu en 1681. Le sultan renonça à toute pré- tention sur l'Ukraine, et les Cosaques furent re- connus indépendants sous la protection de la Russie. Fédor mourut après un règne de cinq ans et demi. Bien qu'il eût été marié deux fois (d'abord avec Agathe Groucheski, puis avec Marthe Apraxine), il ne laissa pas d'enfants. Il désigna pour son successeur son frère Pierre, âgé de dix ans, et qui fut depuis Pierre le Grand.

Esneaux et Chennechot, *Histoire philosophique et politique de Russie*, t. III.

FÉDOR IWANOWITCH (*Charles-Frédéric*), peintre russe, d'origine kalmouke, né en 1765, mort en 1821. Pris dans une horde de Kalmoucks de la frontière chinoise, vers 1770, il fut con- duit à Saint-Pétersbourg, où il eut la protection de l'impératrice Catherine II, qui le fit baptiser et lui donna les noms sous lesquels il est placé en tête de cet article. Plus tard, Catherine le donna à la princesse Amélie de Bade, qui s'oc- cupa de l'éducation du jeune converti. Il fut en- voyé à Carlsruhe pour y étudier, et choisit lui- même la profession de peintre. Il se rendit en- suite en Italie, et séjourna pendant sept ans à Rome. D'Italie il passa en Grèce avec lord Elgin, en qualité de dessinateur, et vint ensuite à Londres pour y surveiller la gravure des mo- numents auxquels lord Elgin a attaché son nom. Trois ans plus tard, il retourna à Carlsruhe, et y remplit jusqu'à sa mort les fonctions de peintre de la cour du grand-duc. Charles-Frédéric-Fédor étudia particulièrement les vieux maîtres de l'é- cole florentine. Ses *têtes* ont de la vigueur et de l'originalité; mais les figures de femmes ne lui réussissaient point. On lui doit quelques gra- vures habilement exécutées, celle, entre autres, des *Portes de Ghiberti* de Florence, et une *Des- cente de croix* d'après Daniel de Volterre.

Conversations-Lexikon.

FÉDOR. *Voy.* FOEDOR.

FÉDORA. *Voy.* Foedora

FEDRICI (*Cesare*), voyageur vénitien, vi-

vait en 1587. Il s'embarqua en 1563 pour les Indes. Il descendit à Tripoli (Syrie), puis gagna Alep, où il se joignit à une caravane qui partait pour Bagdad. De cette capitale il se rendit à Ormuz, traversa le golfe Persique, et prit terre sur la côte de Malabar. Il se livra alors au commerce, se fixa quelque temps dans le Pégu, et pendant dix-huit ans parcourut l'Inde et les mers environnantes. Cependant, d'après son récit, il ne poussa pas ses excursions au delà de Malacca, alors aux Portugais. Lorsque Fedrici, après bien des épreuves, eut enfin réalisé une belle fortune, il opéra son retour en Europe par la route qu'il avait suivie en allant, route très-fréquentée à cette époque. Il s'embarqua à Ormuz pour Bassora, revit Bagdad, traversa le désert jusqu'à Alep, prit la mer à Tripoli pour aller en Palestine, visita en détail Jérusalem, Jaffa et les autres lieux saints, revint à Tripoli, et y mit à la voile pour Venise, où il arriva le 5 novembre 1581. Il publia en italien la relation de son voyage sous ce titre : *Viaggio nel India è oltra l'India*, et dans lequel sont contenues des remarques sur les usages et les mœurs de ce pays, et sont décrites les épices, les drogues, les perles et pierreries qui en viennent, etc.; Venise, 1587, in-12. Cette relation se trouve aussi dans Giambattista Ramusio ou Rannusio, *Raccolta delle Navigazioni e de' Viaggi*, suppl. au t. III de l'édit. de Venise, 1606, in-fol. Elle a été trad. en anglais dans Richard Hakluyt, t. II de la *Collection of Voyages and Discoveries*; Londres, 1599, in-fol., et dans le t. I des *Asiatick Miscellanies*. Elle est très-estimée sous le rapport de la véracité, et fournit encore des documents curieux pour l'histoire de la Perse et de l'Inde. Il est fâcheux qu'elle n'ait jamais été traduite en français. A. DE L.

Placido Zurla, *Di Marco Polo, degli altri Viaggiatori Veneziani più illustri*; Venise, 1818, in-4°, t. II, p. 232. — *Asiatic Journal and mounthly Register*, an. 1823, t. I, p. 332.

FEDRIGOTTI (*Geronimo*), poëte italien, né en 1742, à Sacco di Roveretto, mort en 1776. Il commença ses études a Roveretto, et les termina en Allemagne. Son père voulait en faire un jurisconsulte; mais la nature en fit un poëte. On a de lui des poésies pastorales et lyriques pleines de grâce et d'élégance. Il s'essaya aussi dans la tragédie, et composa deux livres d'un poëme épique en octaves. Le sujet de ce poëme était Marc-Antoine. Atteint d'une maladie de consomption, Fedrigotti mourut à la fleur de l'âge, sans avoir voulu consulter les médecins. Ses poésies sont éparses dans les *Raccolti* de la littérature de son temps et surtout dans celui de l'Académie des *Agiati*, dont il etait membre.

Clemente Vannetti, *Elogio di Geronimo Fedrigotti*, dans la *Recolta d'Opuscoli* de D. Mandelli.

* **FÉE** (*Antoine-Laurent-Apollinaire*), botaniste et littérateur français, né a Ardentes (Indre), le 7 novembre 1789. Il fit les dernières campagnes de l'empire en Espagne, ou il était employé dans les hôpitaux militaires, et là déjà, tout en herborisant et interrogeant la nature, il s'exerçait à l'art difficile d'écrire en composant une tragédie. Après la Restauration, il s'établit comme pharmacien à Paris, et pendant huit années il se consuma en efforts, trop souvent infructueux, pour améliorer sa profession. En 1819, il fonda une société des pharmaciens du département de la Seine, demanda pour eux une chambre de discipline, dans le but d'opposer une digue au charlatanisme, créa une caisse de bienfaisance pour les pharmaciens, et organisa un mode régulier de placement pour les élèves. De ces fondations, les deux dernières seules survécurent. Rentré dans l'armée, et nommé pharmacien-major en 1828, nous le trouvons démonstrateur, puis professeur à l'hôpital militaire de Lille, d'où il passa à celui de Strasbourg en qualité de pharmacien principal de seconde classe. Reçu docteur en médecine, il obtint au concours la chaire d'histoire naturelle médicale à la faculté de médecine de Strasbourg, ville qu'il n'a plus quittée. Il est maintenant premier professeur et pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Strasbourg, membre de la Société impériale de Médecine et membre de la Société de Pharmacie de Paris, dont il est secrétaire, etc.

Botaniste laborieux et intelligent, scrutateur infatigable, M. Fée se plaît à cacher les profondeurs de la science sous le charme de la diction. On lui doit : — *Lettre adressée aux Pharmaciens du departement de la Seine, sur les devoirs de leur profession*; Paris, 1819, in-4°; — *Éloge de Pline le naturaliste*, Paris, 1821, in-8°; inséré dans le *Journal de Pharmacie*; une 2e édition, dans les *Mémoires de la Société des Sciences et Arts de Lille*, 1827, in-8°; — *Flore de Virgile, ou nomenclature méthodique et critique des plantes, fruits et produits végétaux mentionnés dans les ouvrages du prince des poëtes latins*; Paris, F. Didot, 1822, grand in-8° : un index de ce livre, avec quelques additions, a été inséré dans l'édition de Virgile publiée par Panckouke en 1835. « La flore antique que M. Fée présente au public, disait alors Bory de Saint-Vincent dans la *Revue Encyclopedique*, est embellie d'un style pur et même élégant. Le nom de cha[illegible] les végétaux mentionnés par le prince des p[illegible] soigneusement rapporté, et M. Fée che[illegible] l'épithète ou dans les deux ou trois mo[illegible] compagnent ce nom les moyens de reco[illegible] chaque espèce. Il y réussit avec bonheur, [illegible] avec sagacité qu'il trouve le mot de l'énigme [illegible] — *Essai sur les cryptogames des ecorces [illegible]ques officinales*; 1re partie, Paris, 1824, avec 33 planches coloriées; 2e partie (sup[illegible] et revision), Strasbourg, 1837, in-4, 4 planches. « En examinant attentivement [illegible] écorces précieuses d'arbres exotiques, a[illegible] le docteur Isidore Bourdon, non-seulement [illegible]

mais plusieurs autres écorces
Fée y découvrit des lichens qui
partenir à diverses espèces encore
avec de la persévérance, il s'as-
ient des lichens inédits, des cryp-
nveaux. décida dès lors d'en
— *thode lichénographique*
ses caractères des genres
des lichens, avec leurs
F. Didot, 1824, gr. in-4°
deux ouvrages, disait le
de Férussac, ne font pas
typographique qu'au zèle
entre les premiers cryp-
méthode lichénographique de
olument irréprochable, elle
meilleure qu'on ait encore
d'Acharius, dont les travaux
pour résultat le renversement
, y sont redressées avec
que de sagacité, et M Fée,
mérite de ses compatriotes,
our, Mougeot et Delille, démontre
supériorité de nos lichénogra-
concordance synonymique et mo-
que du genre Cinchona *et genres voi-*
le *Journal de Chimie médicale*,
Entretiens sur la Botanique; dans
de Maître Pierre, Strasbourg,
; — *Observations sur le projet de*
la création des écoles secondaires
et de pharmacie, présentées aux
et au ministre de l'intérieur par
de Pharmacie; Paris, 1825; — *Code*
tique français; traduction du doc-
. 2ᵉ édition, avec une introduction,
ues et des additions par M. Fée;
, in-8°; — *Mémoire botanique et*
sur les Monocotylédones; dans le
le Chimie médicale, 1826; — *Essai*
et critique sur la Phytonomie, ou
végétale; Lille, 1827, in-8°;
, en 1828; — *Notice sur les*
avec le redoul (coriaria myrti-
le *Journal de Chimie médicale*,
sur les Sénés, et notamment
de Moka; 1830, in-8°; — *Cours*
naturelle pharmaceutique, ou his-
substances usitées dans la théra-
les arts et l'economie domestique;
2 vol. in-8°; 2ᵉ édition, Paris,
in-8°; — *Monographie du genre*
; dans les *Annales des Sciences na-*
1829, et dans les *Mémoires de*
de Lille, même année; — *Prome-*
la Suisse occidentale et le Va-
1829, in-8°; 2ᵉ édition, sous ce
en Suisse, Paris, 1835; — *Ca-*
, *Sueci, D. M., Systema Naturæ,*
regna naturæ systematice proposita
ordines, genera et species; editio
, *curante A.-L.-A. Fée*; Paris,
1830, gr. in-8°; — *Monographie du genre* Trypethelium; dans les *Annales des Sciences naturelles*, 1830, in-8°; — *Commentaires sur la Matière médicale et la Botanique de Pline*; Paris, 1830, 3 vol. in-8°, composés pour l'édition de Pline de Panckoucke; — *Notice sur le Choléra-Morbus*; Lille, 1832, in-8°; — *Flore de Théocrite et des autres bucoliques grecs*; Paris, 1832, in-8°; — *Vie de Linné, rédigée sur les documents autographes laissés par ce grand homme et suivie de l'analyse de sa correspondance avec les principaux naturalistes de son époque*; Paris, 1832, in-8°; — *De la Reproduction des Végétaux*; Strasbourg, 1833, in-4°; — *Mémoire sur le groupe des phyllériées, avec une monographie des genres* Erineum, Taphria *et* Cronartium; Strasbourg, 1833, in-8°; — *Examen de la Théorie des rapports botanico-chimiques*; Strasbourg, 1833, in-4°; — *Histoire du Jardin botanique de la Faculté de Médecine de Strasbourg*; Strasbourg, 1833, in-8°; — *Discours prononcé en Faculté, dans l'année* 1834, *sur les progrès de la botanique en* 1832 *et* 1833; in-4°, avec une planche représentant l'*Hugelia cyanea* de Reichenbach; — *Mémoire sur trois* Sphæria *exotiques* (espèces brésiliennes); Strasbourg, 1834, in-8°; — *Promenade à Bade pendant l'automne de* 1834; dans la *Revue Germanique*, 1835; — *Stuttgard pendant l'automne de* 1835, in-8°; traduit en allemand l'année suivante; — *Catalogue méthodique des Plantes du Jardin botanique de Strasbourg*; Strasbourg, 1836, in-8° : quelques espèces nouvelles y sont décrites; — *Monographie du genre* Zaulia, dans la *Linnæa*; Halle, 1836, in-8°; — *Entretiens sur la zoologie*, pour la collection de *Maître Pierre*; Strasbourg, 1836, in-18; — *Monographie du genre* Gassicurtia, dans la *Linnæa*; Halle, 1837, in-8°, planches coloriées; — *Les Jussieu et la méthode naturelle*; Strasbourg, 1837, grand in-8°; — *Mémoires lichénographiques : Monographies des genres* Sarcographa, Glyphis, Pyrenodium, Parmentiera, Melanotheca *et* Messneria; dans les *Actes de la Société des Curieux de la Nature*; Breslau, 1838, in-4°, planches coloriées; — *Entretiens sur les Oiseaux*, pour la collection de *Maître Pierre*; Strasbourg, 1838, in-18; — *Mémoire sur l'Ergot du seigle* (Sphacelidium clavus) *et sur quelques agames parasites sur les épis de cette céréale*; Strasbourg, 1843, grand in-4° : l'auteur y établit le genre *malacharia*; — *Examen microscopique de l'Urine normale*; Strasbourg, 1844, in-4°; — *Mémoires sur la famille des Fougères* : 1ᵉʳ mémoire, *Examen des bases qui ont servi dans la classification des Fougères, et en particulier de la Nervation*, Strasbourg, 1844, grand in-fol; 2ᵉ mémoire, *Histoire des Acrostichum*, Strasbourg, 1844-1845; — *Une excursion en Corse pendant l'été de* 1845; Strasbourg, in-12; — *Mé-*

moire sur la Sensitive (Mimosa pudica, L.) *et les plantes dites* sommeillantes; Strasbourg, 1846; — *Voceri, chants populaires de la Corse, précédés d'une excursion dans cette île;* Strasbourg, 1850, in-8°; — *Genera Filicum : Polypodiacées;* Strasbourg, 1850-1852, in-4°; — *Histoire des Vittariées;* Strasbourg, 1851-1852, in-fol., planches; — *Histoire des Anthophyées;* Strasbourg, in-fol. avec pl., 1851-1852; — *Études philosophiques sur l'Instinct et l'Intelligence des Animaux;* Strasbourg, 1853, in-12; — *Iconographie des espèces nouvelles décrites dans le* Genera; Strasbourg, 1853, 8 planches in-4°; — *Il ne faut pas maltraiter les animaux;* dans le *Bulletin de la Société protectrice des animaux*, janvier 1855. Dans sa jeunesse, M. Fée a publié quelques poésies, entre autres une tragédie en cinq actes, *Pelage*, Paris 1818, in-8°. Enfin, il a donné des articles de matière médicale au grand *Dictionnaire des Sciences médicales* de Panckoucke; de bibliographie au *Bulletin* de Ferussac; de medecine, de botanique, d'histoire naturelle médicale et de biographie dans le *Journal de Chimie médicale;* de botanique des anciens dans le *Journal de Pharmacie;* de cryptogamie dans le *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle;* plusieurs notices dans divers recueils et encyclopédies ainsi que dans la présente *Biographie générale*.

Mme *Cécile* FÉE, son épouse, née à Orléans, le 22 janvier 1799, morte à Strasbourg, le 5 janvier 1840, femme aussi distinguée par les qualités du cœur que par celles de l'esprit, a fait imprimer en 1832 un volume de *Pensées*. Ce livre l'aurait placée très-haut parmi les moralistes, si sa modestie lui eût permis de le répandre dans le commerce.

L. LOUVET.

Biogr. univ. et port. des Contemporains. — Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*. — *Dict. de la Conversation*, Suppl. à la 1re édition. — *Liste méthodique des ouvrages publiés par le professeur Fée*, in-8°.

FÈFRE (Saint). *Voy.* FIACRE.

FEHLING (*Henri-Christophe*), peintre allemand, né à Sangerhausen, en 1653, mort en 1725. Élève et parent de Botschild, il suivit ce maître à Rome, où il séjourna pendant quelques années. Il fut rappelé en Allemagne, à Dresde, par l'électeur Georges IV. Auguste Ier lui confia la direction de l'Académie, et en 1707, après la mort de Botschild, les fonctions d'inspecteur du Musée. Fehling peignit des plafonds dans le palais de l'électeur et dans celui du prince Lubomirski.

Nagler, *Neues Allg. Kunstl.-Lexic.*

FEHR (*Jean-Michel*), médecin allemand, né le 9 mai 1601, mort le 15 novembre 1688. Il étudia à Schweinfurt, et reçut à Leipzig son instruction médicale. Il fut nommé directeur du laboratoire de chimie à Dresde. En 1639 il se rendit à Altorf; de là il passa en Italie, où il fut reçu docteur à Padoue, en 1641. A son retour en Allemagne, il s'établit à Schweinfurt, devint, sous le nom d'*Argonauta*, membre, puis président de l'Académie des *Curieux de la Nature*. En 1686, il fut nommé médecin de l'empereur Léopold. On a de lui : *Anchora sacra, seu de Scorzonera;* Breslau, 1664, in-8°; — *Hiera Picra, seu de Absinthio analecta;* Leipzig, 1667, in-8°; — *Epistolæ mutuæ Argonautæ ad Nestorem*; Vienne, 1677, in-4°. C'est la correspondance de Fehr avec Welsch.

Biographie médicale. — Éloy, *Dict. de Méd.*

FEHR (*Jean-Laurent*), fils du précédent, médecin allemand, né à Schweinfurt, mort dans cette ville, le 22 septembre 1706. Comme son père, il fut médecin et membre de l'Académie des *Curieux de la Nature*, dans les mémoires de laquelle il a inséré un assez grand nombre d'observations.

Biographie médicale.

FEHR (*Jean-Henri*), médecin allemand du dix-huitième siècle. On a de lui : *Dissertatio de Calculo vesicæ ejusque per sectionem auferendi methodo;* 1716, in-4°. L'auteur se prononce pour le procédé de Rau, dont il fait la description.

Callisen, *Med.-Lex.*

FEHRE (*Chrétien-Auguste*), poëte allemand, né le 25 mars 1744, mort le 29 août 1823. Il fit ses premières études à Altenbourg et celles de droit à Leipzig. Il plaida ensuite à Pirna, à Chemnitz, à Dresde, devint procureur de la chambre en 1781 et des finances en 1784. De 1797 à 1817, il fut chargé d'administrer les domaines de Gorlitz. On a de lui : des *Poésies* de circonstance et autres, publiées dans plusieurs recueils, tels que les *Fides* de Leipzig, 1768 et 1769, et dans l'*Anthologia* de Schmid; Leipzig, 1770, t. I.

Schmid, *Anthol. der Deutsch.*

FEHRMANN (*Daniel*), médailleur suédois, né à Stockholm, en 1710, mort en 1780. Il eut pour maître le célèbre Hedlinger, qu'il accompagna en Russie et en Danemark. A son retour dans sa patrie, il fut attaché comme graveur à la monnaie de Stockholm. Il grava en artiste habile une grande quantité de médailles, d'armoiries, etc. Son fils devint également un médailleur remarquable.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.* — Hirsching, *Hist. liter. Handb.*

* **FEI** (*Alessandro*), dit *del Barbiere*, pe[illegible] de l'école florentine, né à Florence, en 1543 [illegible] vers la fin du seizième siècle. Après avoir [illegible] disciple de Ridolfo del Ghirlandajo et de [illegible] Francia, il devint le compagnon et sans [illegible] aussi l'élève de Tommaso da Santo-Friano. [illegible] n'avait d'abord peint que des sujets de [illegible] proportion; mais bientôt il osa aborder la [illegible] peinture, à laquelle semblait l'appeler une ima[illegible]gination brillante et féconde. Il peignit à fre[illegible] [illegible] nombreuses compositions, qu'il enrichi[illegible]

et d'élégantes arabesques ;
... un coloris est généralement
... sin, excepté toutefois dans
..., que l'on cr... avoir été ses
... à ... où il aurait
...bre par ... ouvrages
... son ... au pr... rang est
... se v... Croce de
... la ..., au-dessus d'une
..., il a peint à fresque
... nant un baldaquin,
... te, mais d'un coloris rouge
...ore parmi ses fresques plu-
...uveau Testament à Santo-
... cle de saint Domini-
... cloître de Sainte-Marie-
... tableaux une *Annonciation*
... une *Madone* à Santo-Petro in
... dans la galerie publique un *Ate-*
...rerie de sa première manière. Pis-
... aussi plusieurs peintures de ce
Assomption à Santa-Maria delle
... *Annonciation*, l'un de ses meilleurs
... plusieurs petits sujets à fresque à
... delle' Umilità. E. B—n.

R...pos. — Boschini, *Carta del navegar* ... - Lanzi, *Storia della Pittura*. — F. Fan... di Firenze. — Tolomei, *Guida di Pis*... *Abbecedario*.

...v. Fein.

Voy. Feizi.

... *Voy*. Feyjoo y Monte-Negro.

...(*Georges*), homme politique allemand,
...t, le 8 janvier 1803. Il fut élevé en
...wick, où sa mère, devenue veuve,
.... De 1822 à 1826, il visita les uni-
... Berlin, de Gœttingue et de Heidel-
...y étudier le droit ; mais dès lors il
... penchant décidé pour l'histoire et
... politique. Les voyages qu'il fit en-
... le reste de l'Allemagne et dans les
...vnt sa pensée vers la politique.
... ...ich la *Deutsche Tribune* (la
...ande), lorsque Wirth, qui diri-
..., eut été emprisonné. Incarcéré
... puis expulsé de la Bavière, Fein
... même sort dans les pays de Hesse et
..., d'où il fut transféré à Brunswick.
... également des persécutions, aux-
... déroba, en 1833, en passant secrè-
... France. Renvoyé aussi de ce pays,
... Zurich, où il rédigea pendant six
... *Zuricher Zeitung* (Nouvelle Ga-
...). La part qu'il prit alors à la
... *Société des Travailleurs* lui
... et transporté dans le canton
... trouve quelque repos à Lies-
... de Bâle, où il fut interné,
... de prendre une part impor-
... de la société secrète dite *la*
..., qu'il présida même pendant
... Le séjour de la Suisse lui fut
... ainsi qu'à quelques autres mem-
bres de la même société. Il passa l'hiver de 1836-1837 à Paris, sous un nom d'emprunt; mais, reconnu par la police, il passa en Angleterre. Après quelques mois de détention, il se rendit à Christiania. Il quitta la Norvège en 1844 pour retourner en France et en Suisse. Dans ce dernier pays il s'affilia aux sociétés secrètes ; mais il fit une opposition déclarée aux communistes et aux athées. Il participa aux mouvements des corps francs contre Lucerne en 1844 et 1845, et fut emprisonné à cette occasion. Quoique, dans l'intervalle, Bâle lui eût accordé le droit de cité, Lucerne le fit conduire enchaîné jusqu'au Piémont, d'où on le transféra à Milan, puis à Vienne ; la ville de Brunswick n'ayant pas osé réclamer Fein, ce dernier, sous la promesse de ne pas rentrer en Europe avant trois ans, fut embarqué de Trieste pour New-York. Arrivé à Philadelphie et à Cincinnati, il y fut invité à faire des lectures sur le progrès de la vie civile en Allemagne et sur l'histoire de l'Église. Après la révolution de 1848, il retourna en Allemagne. Revenu à Brême, il y fut élu membre du congrès de Berlin. A l'issue de cette assemblée, il s'établit dans le pays de Bâle, s'y maria, et paraît ne plus s'occuper que de travaux littéraires.

Conversat.-Lexikon.

*FEIN (*Édouard*), frère du précédent, jurisconsulte allemand, né à Brunswick, le 22 septembre 1813. Il fit ses premières études dans sa ville natale, puis, en 1831, il se rendit à Heidelberg, où il suivit les cours de Mittermaier, de Thibaut et de Zachariæ. Reçu docteur en droit en 1833, il devint avocat à Brunswick en 1834, et se créa en peu de temps une nombreuse clientèle. Le goût des spéculations théoriques le fit renoncer à la pratique des affaires. Il se prépara, sous Savigny à Berlin, puis à Heidelberg, aux fonctions du professorat. Il débuta par la thèse intitulée : *Das Recht der Collation* (Le Droit de Collation) ; Heidelberg, 1842. Il fut ensuite nommé professeur suppléant à Heidelberg. Son enseignement eut tout d'abord un si grand succès, qu'à la fin de l'année il fut nommé professeur titulaire de droit romain à Zurich, en remplacement de Keller. Il passa en la même qualité à Iéna, et fut nommé assesseur au tribunal des échevins de cette ville. En 1852, il fut appelé à Tubingue pour y professer les Pandectes. On a de lui : la continuation de l'ouvrage de Glück, intitulé : *Ausfuehrliche Erläuterung der Pandekten* (Explication analytique des Pandectes). Le tome 44, contenant *Das Recht der Codicille* (Le Droit de Codicilles) a paru à Erlangen, en 1851 ; — *Beitraege zu der Lehre von der Novation und Delegation* (Mémoires pour servir à l'enseignement de la Novation et de la Délégation) ; Iéna, 1850.

Conversations-Lexikon.

*FEIND (*Berthold*), *l'ancien*, théologien allemand, né en 1633, mort en 1691. Il étudia à Hambourg. On a de lui : *Antisophistica* ; —

Gerræ Sociniani cujusdam de SS. Trinitatis mysterio dissipatæ; — *Portula Linguæ Latinæ*; — *Hortus comicus*; — *Phraseologia Plautino-Terentiana*; — une *Astronomie expérimentale* en allemand.

Möller, *Cimbr. litt.*

FEINES. *Voy.* FEYNES.

***FEIO** (Frà *Antonio*), prédicateur portugais, né à Lisbonne, en 1573, mort en 1627. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique. Son éloquence le rendit recommandable, et il fut nommé prédicateur général de son ordre. On a de lui : *Tratados quadragesimaes, e da Paschoa*; Lisbonne, 1609 et 1612, 2 vol., in-fol., trad. en français et en castillan; — *Tratados das Festas das Vidas dos Santos*; Lisbonne, 1612-1615, in-fol.; Barcelone, 1614, 2 vol. in-4°; — *Tratados das Festas da V. N. Senhora*; Lisbonne, 1615, in-fol.; — *Sermaõ das Exequias de Filippe III*; Lisbonne, 1621, in-4°.

Summario da Bibliotheca Lusitana, I, 126. — Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, II.

FEITAMA (*Sibrand*), poëte et auteur dramatique hollandais, né à Amsterdam, en 1694, mort en cette ville, en 1758. Ses parents le destinèrent d'abord à la théologie, puis, après qu'il eut fait ses études, au commerce; mais il se lassa en peu de temps de cette profession peu compatible avec ses goûts littéraires, et il se mit à travailler pour le théâtre. Ses deux premières pièces, *Fabricius* et *Le Triomphe de la Poésie*, obtinrent un succès mérité; mais Feitama était d'un caractère timide autant que modeste : il se laissa effrayer par la réputation de Marre de Mauritius, et, abandonnant l'originalité et l'invention, il se réfugia dans les traductions. Courageux lorsqu'il eut avec lui un grand nom pour le soutenir, il donna successivement : *Romulus* et *Les Machabées* de Houdart de Lamotte; *Stilicon* et *Darius* de Th. Corneille; *Pertharite* de Pierre Corneille; *Pyrrhus* de Crébillon; *Brutus* de Voltaire; *Jonathan* de Duché; puis *le Télémaque* et *La Henriade*; d'après les critiques hollandais, ces deux ouvrages sont de beaucoup préférables à ses tragédies. Ses œuvres ont été publiées en 1735, 2 vol. in-4°. François van Steenwyck, son ami, a publié un volume in-4° d'œuvres posthumes, dans lequel on trouve deux drames originaux : *Les Dangers de l'Égoïsme* et *La Sentinelle chrétienne*, une traduction de l'*Alzire* de Voltaire et des poésies mêlées. H. MALOT.

Notice dans les Chefs-d'Œuvre du Théâtre hollandais. Biographie Neerland.

FEITH (*Everard*), en latin **FEITHIUS**, antiquaire et helléniste hollandais, né à Elburg (Gueldre), vers 1597, disparu à La Rochelle, vers 1625. Il était d'une famille riche et qui occupait les charges les plus importantes de la Gueldre. Il fit d'excellentes études, et s'appliqua principalement à la connaissance du grec, de l'hébreu et de la philosophie péripatéticienne. Après avoir voyagé plusieurs années et visité surtout les académies du midi de la France, il retourna dans sa patrie; mais il la trouva occupée par les troupes espagnoles du marquis Spinola. Feith revint alors en France, y professa la langue grecque, et se lia d'amitié avec Isaac Casaubon, Jacques-Auguste De Thou, Pierre Du Puy et autres savants de l'époque. Étant à La Rochelle, il se promenait accompagné d'un seul valet, lorsqu'il fut prié d'entrer chez un bourgeois de cette ville : il se rendit à cette invitation, et l'on n'a jamais su depuis ce jour ce qu'il est devenu. Toutes les recherches des magistrats demeurèrent inutiles. Feith était encore très-jeune lorsqu'il disparut si étrangement. On trouva dans son cabinet quantité d'ouvrages importants inachevés. Henri Bruman, petit-neveu de Feith, a fait publier : *Everhardi Feithii Antiquitatum Homericarum Libri IV*; Leyde, 1677, in-12; réimprimé avec corrections par Salomon Schouten, Amsterdam, 1726, petit in-12, puis à Strasbourg, 1743, enfin dans le tome VI du *Thesaur. Antiquit. Græc.* de Gronovius. Cet ouvrage, écrit en beau latin, renferme des choses curieuses sur la religion, les lois, les mœurs, etc., des Grecs. Chaque article est appuyé par les passages des auteurs anciens qui s'y rapportent. Le P. de Longuerue disait « qu'il aimait mieux les *Antiquitates homericæ* qu'Homère lui-même ». On connaît encore de Feith, quoique restés en manuscrits : *Antiquitatum Atheniensium Libri octo*; — des fragments de leçons critiques, dans lesquelles l'auteur rétablissait le texte et expliquait les passages obscurs d'Hesychius, de Suidas, des scoliastes et des poëtes grecs.

Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, IV, 300. — L'abbé Dufour de Longuerue, *Dissertationes.*

FEITH (*Rhynvis*), poëte hollandais, descendant du précédent, né à Zwoll (Over-Yssel), 7 février 1753, mort dans la même 8 février 1824. Après avoir étudié le [illegible] Leyde, il retourna, en 1776, dans sa vi[illegible] pour s'y livrer à son goût décidé pour [illegible] Nommé bourgmestre et bientôt après [illegible] du collége de l'amirauté à Zwoll, il n'en [illegible] pas moins à cultiver la littérature holla[illegible] Il devint membre de l'Institut des Pays [illegible] de plusieurs sociétés savantes ou littéraires [illegible] sa patrie, et vit souvent ses ouvrages couron[illegible] dans les concours académiques. En 1[illegible] ciété Poétique de Leyde accorda les [illegible] miers prix à deux de ses odes à la [illegible] l'amiral Ruyter; Feith ayant refusé les [illegible] d'usage, la société lui en envoya les [illegible] en cire dans une boîte en argent, avec le [illegible] trait de Ruyter et ces mots gravés [illegible] vercle : *Immortel comme lui*. Fe[illegible] saye dans presque tous les genres de [illegible] Ses premiers écrits annoncent une gr[illegible] pension au *sentimentalisme*, que son ex[illegible] contribua à faire prévaloir pendant q[illegible]

la littérature hollandaise. Parmi ... productions, on remarque surtout ... et *Constance;* 1785, 2 vol. in-8°. ... ensuite *Het Graf* (Le Tombeau); ... 1792 : poëme didactique, où à ... morceaux, et avec un plan bien ... uvent encore quelques traces du ... Cet ouvrage a été traduit en ... lorff (1821). Ce défaut ne ... déjà dans son *De Ouderdom* ...), Amst., 1802, poëme auquel ... reprocher cependant du vague dans la ... mi les poésies lyriques de Feith, ... *lten* (Odes et Poésies diverses), ... -1810, on trouve plusieurs ... arquables par l'enthou... qui y brillent. Quelques-... ont été traduites en français ... au; Bruxelles, 1827, in-18. Quant ... les plus estimées sont : *Thirza,* ... *gray;* Amsterdam, 1791 ; *Mucius Cor-* ... *Inès de Castro;* Amsterdam, ... travailla, avec Bilderdyk, à donner ... noble au chant patriotique si connu, intitulé *De Geuzen* (Les Gueux), ... les premiers combats livrés pour ... néerlandaise. Ses épîtres en vers ... sur l'esprit de la philosophie de Kant, ... *Sophie over den geest van de* ... *Wijsbegeerte, vooral met be-* ... *het Christendom*, Amsterdam, ... fruit de sa vieillesse. Parmi ses ... prose, nous citerons *Briven over* ... *Onder werpen* (Lettres sur diffé-... jets de littérature), 6 vol., in-8°, 1784-... elles se distinguent par le style et la ... les observations.

...*Lexikon.* — *Galeries historiques des* ...

(*Peter-Rutger*), poëte hollandais, ... vivait en 1838. Il était juge ... au tribunal d'Almelo (Over-Yssel). ... en 1816 un prix à la Société des ... et de la Littérature de Gand, pour ... *le sur la bataille de Waterloo.* On ... plusieurs pièces de vers insérées dans les œuvres de la Société Poétique de ... et dans les *Letter œfeningen.*

... *des Contemporains.*

...-ALLAH-EFFENDI (*Seyyid*), mufti et ... turc, né à Erzeroum, décapité à Andri... 20 rebi al-akhir 1115 (de J.-C. sep... 1703). Il descendait de Scheims ed-Din ... re de Djelal ed-Din Roumi, et avait ... de Wani, prédicateur de Moham-... la faveur de cette alliance, il obtint ... accès auprès du sultan, qui lui confia ... de ses fils Ahmed et Moustafa. ... scheikh ul-islam (chef de la religion) ... Ahmed II, il conserva cette haute ... le règne de Moustafa II, dont il ... précepteur. Son influence même s'accrut, mais il n'en fit que trop souvent un mauvais usage; il distribua à ses parents et à ses créatures les charges les plus honorables et les plus lucratives, sans observer les règles de l'avancement. Cette conduite, jointe à un caractère impérieux, le fit détester du corps des oulémas. Un de ceux qui lui devaient leur élévation, le grand-vizir Moustafa-Daltaban-Pacha, ne montra pas tout le dévouement nécessaire aux intérêts de son protecteur; il contre-balança l'influence du mufti, et tenta de l'empoisonner; aussi ne tarda-t-il pas à être renversé et remplacé par Rami. Des mesures impopulaires contribuèrent à faire éclater la révolte de 1703. Le sultan, dans l'espoir d'apaiser les rebelles, consentit à la destitution de Feiz-Allah et de ses créatures le 13 rebi al-ewwel (27 juillet 1703). Quelques rebelles à qui ce malheureux fut livré lui firent subir les plus cruels traitements, et le mutilèrent après lui avoir tranché la tête. Il fut surnommé *Schahid* (Martyr), en considération de sa triste fin. Abdallah Koprilizadeh, gendre de Feiz-Allah, composa à sa louange une cassidet intitulée *Al-Ghorrat* (La Brillante). On a de Feiz-Allah : *Nesaih al-Molouk* (Conseils aux Rois), traité de politique; — *Lethaïf* (Facéties); — *Haschiyet Tefsir Beidhawi* (Gloses sur le Commentaire de Beidhawi); — *Haschiyet souret neba* (Gloses sur la 78e sourate du Coran, intitulée *Al-Neba*); — *Adzkar al-abkar* (Invocations matinales); — traduction turque du *Raudhat* de Khathib Casim. E. Beauvois.

Scheikhi, *Biographie* 1395°. — Ahmed Hanifzadeh, continuat. du *Lexic.-bibliog.* de Hadji-Khalfah, t. VI, nos 14587, 14667 8; 14911-31-81 91. — La Motraye, *Voyages*, t. I, ch. XVI. — J. de Hammer, *Hist. de l'Empire Ottoman*, trad. de Hellert, t. XII, p. 396-439; t. XIII, p. 9, 68, 76, 86, 92, 108, 110, 117, 119, 120, 130.

* FEIZI ou FEYAZI (*Abou'l-Feiz-Hindi*, connu sous les noms poétiques de), écrivain persan de l'Inde, né à Agra, en 954 de l'hégire (1547 de J.-C.), mort en 1004 (1595). Il était frère du célèbre Abou'l-Fazl, ministre d'Akbar. Élevé sous la direction de son père, nommé Mobarek-Schah, qui était un libre penseur, il se distingua de bonne heure par sa science et ses talents poétiques. Sur le bruit de sa renommée, l'empereur Akbar l'appela à sa cour en 1568, et lui donna le titre de *melik as-schoara* (roi des poëtes). Il le combla d'honneurs, le pourvut de places lucratives, et lui confia l'éducation de ses fils. Feizi était plus studieux et vivait plus retiré que son frère : il était fort versé dans l'histoire, la grammaire, l'art épistolaire, la médecine, les mathématiques et la théologie. Chargé d'examiner les dogmes de la religion des brahmes, il en fit un rapport très-favorable, et en plus d'un passage de ses écrits il laisse percer son admiration pour ce système théologique et pour celui des adorateurs du feu. Aussi quelques zélés musulmans lui ont-ils prodigué les épithètes les plus injurieuses et lui ont-ils dénié toute espèce de mérite; mais ce jugement sévère n'a pas été confirmé par la postérité, car Feizi conserve

encore parmi ses compatriotes la réputation d'un excellent poëte. Il avait réuni une bibliothèque de 12,000 manuscrits arabes et persans. On a de lui : un *Diwan*, contenant 18,000 vers; *Inscha*, recueil de lettres; — *Sewathi al-ilham* (Arguments de l'inspiration), commentaire sur le Coran; — *Mewarid al-kelim* (Réservoir de sentences). Ces deux ouvrages sont entièrement composés de lettres qui n'exigent pas de points diacritiques; — la traduction persane de *Lilawati*, traité d'arithmétique, écrit en sanscrit par Bhascara Atcharya, imprimé à Calcutta, 1827, in-8°; — *Merkez-i-adwar* (Le Centre des Cercles), poëme persan, dans la préface duquel il donne de curieux renseignements sur ses projets et ses travaux littéraires; — *Nal we Daman*, épisode du *Mahabharata*, traduit en vers persans, lithographié à Calcutta, 1831, in-8°, et à Lucknow, 1833; — *Soliman we Bilkhis* (poëme inachevé); — *Heft kischwar*; — *Akbar-nameh*, poëme à la louange d'Akbar, interrompu par la mort de l'auteur. Ces cinq poëmes sont une imitation des cinq poëmes de Nitzami. Feizi présida aux traductions, en persan, du *Mahabharkata*, du *Ramayana*, de l'*Histoire de Kaschmir* et des *Évangiles*. E. BEAUVOIS.

Lothf Ali-Beg, *Atesch Kedah*. — Kischen Tchand, *Hamyschah behar*. — Hadji-Khalfah. *Lexic. bibliogr.*, édit. Fluegel, t. II, n° 3531; III, n° 7279; VI, nos 13339-13998. — Ouseley, *Biogr. Notices of Persian Poets*, p. 171. — Elphinstone, *The Hist. of India*, t. II, p. 317. — Elliot, *Bibliogr. Index to the historians of Muham. India*, t. I, p. 231-235, 301. — Dozy, *Catal. de Leyde*, nos 293-680. — Sprenger, *Catal. des Biblioth. du roi d'Oudh*, t. I, p. 401.

FEKHR-EDDIN. *Voyez* FAKHR-EDDYN.

* **FELDBAUSCH** (*Felix-Sebastien*), pédagogue allemand, né à Manheim, le 25 novembre 1795. Il reçut sa première instruction au lycée de cette ville et à Rastadt; en 1817 il se rendit à Heidelberg, où il s'appliqua, sous Schlosser et Creutzer, aux études classiques. Ses progrès furent si rapides qu'il fut nommé professeur à Donaueschingen en 1820 et plus tard à Rastadt. En 1844 il accepta les fonctions de directeur du lycée de Heidelberg, qui, grâce à son impulsion, parvint à un haut degré de prospérité. En récompense de ce résultat, Feldbausch devint en 1850 membre du conseil supérieur d'instruction publique à Carlsruhe et conseiller privé. Il contribua à l'amélioration des méthodes d'enseignement dans son pays. On a de lui : *Griechische Grammatik* (Grammaire grecque); Heidelberg, 1823, et 1845, 3e éd.; — *Lateinische Schulgrammatik* (Grammaire latine à l'usage des écoles); ib., 1837; — *Kleines lateinisches Woerterbuch* (Petit Vocabulaire Latin); ib., 1848, 3e éd.; — *Griechische Chrestomathie* (Chrestomathie grecque); ib., 1851; — *Deutsche Metrik nach Beispielen aus classischen Dichtern* (Métrique allemande, d'après des exemples tirés des poëtes classiques); Heidelberg, 1841; — des éditions de Cornelius Nepos; ib., 1828; — des *Metamorphoses* d'Ovide; Carlsruhe, 1835 et 1848; — *Bemerkungen zu der dritten Satire des Horaz im ersten Buche* (Remarques sur la troisième satire du premier livre d'Horace); Rastadt, 1843; — *Zur Erklärung des Horaz* (Commentaire sur Horace); Heidelberg, 1851.

Convers.-Lex.

FELDMANN (*Bernard*), médecin et naturaliste allemand, né à Coeln, le 11 novembre 1701, mort en janvier 1777. Il étudia à Berlin et à Halle, où il séjourna quatre ans. Revenu à Berlin, il y fit un cours d'anatomie, à l'issue duquel il se rendit en Hollande, où il se lia avec Seba et Vilhoorn. A Leyde, il suivit les leçons de Boerhaave et de Gaubius, et fut reçu docteur après avoir soutenu une thèse intitulée : *De comparatione plantarum et animalium*, qui témoignait de sa prédilection pour l'histoire naturelle. Il revint alors en Allemagne, fut nommé médecin pensionné et sénateur de Neu-Ruppin, et cinq ans plus tard médecin du cercle de Ruppin. En 1740 sa réputation lui valut d'être attaché comme médecin militaire aux armées du grand Frédéric. Il employait ses loisirs à cultiver l'histoire naturelle, son étude favorite. On a de lui des *Observationes*; dans le *Commercium literarium Norimbergense*, 1734, 1743, et dans le *Berliner Magazin*.

Biographie medicale.

* **FELDMANN** (*Léopold*), poëte comique allemand, né à Munich, en 1803. En 1815 il fut mis en apprentissage chez un sellier et un peu plus tard chez un cordonnier, qui le chassa pour avoir exprimé trop vivement, dans un poëme glissé dans une paire de souliers qu'il avait été chargé de raccommoder, les sentiments que lui inspirait une jeune cliente de son maître. En 1817 Feldmann écrivit un petit opéra intitulé : *Der falsche Eid* (Le faux Serment), qui fut représenté sur un théâtre de sa ville natale. Il entra ensuite dans une maison de commerce à Pappenheim, et trois ans plus tard il devint commis dans un magasin de bijouterie à Munich. Cependant la poésie continuait à occuper ses loisirs. Il inséra dans les journaux plusieurs compositions, qui eurent du succès. En 1829 il se lia avec le poëte Saphir, puis il abandonna la carrière commerciale pour se livrer uniquement à la culture des lettres. Il entreprit ensuite un voyage en Grèce, et séjourna cinq ans dans cette contrée. A son retour il visita Smyrne et Constantinople. Revenu en Allemagne, il fit jouer avec succès sur les théâtres de Vienne de nombreuses comédies. Ses ouvrages sont intitulés : *Der Sohn auf Reisen* (Le Fils en Voyage) : cette comédie, la première en date, fut jouée à Munich; — *Reisebilder* (Voyages) pour l'*Europa* de Lewald; — *Deutsche Originallustspiele* (Comédies allemandes originales); Vienne, 1844-1852, 6 vol.

Convers.-Lexik.

FELEKI, c'est-à-dire *céleste* (*Abou'l-nitzam Mohammed*), décoré des titres honorifiques de

d-Din (Gloire de la Religion), *Schems ... ra* (Soleil des Poëtes), *Melik al-Fo...* (Roi des Excellents) poëte persan, né à ...hi, dans le Schirwan, mort en 577 de (1181 de J.-C.). Il eut pour maître le ...bou'l-ola Guendjewi. Il étudia l'astrolo... se concilier la faveur d'un astrologue ... sa fille. Les progrès qu'il fit dans ... le mirent à même de composer un ... *Akham an-Nodjoum* (Jugements ... outcheher, roi du Schirwan, ... pension en qualité de poëte de sa ... Feleki un *Diwan*, composé de plus ... vers. E. B.

...chah. *Tedzkiret as-Schoara*, ch. II. — Lothf ... en tête des *Exped. d'Alexandre contre les Russes*, trad. par Charmoy; Saint-...rg, 1829, in 4°, p. 28 38, 69. — Taki ed-Din Kas...*al-aschaar*, ch. I — D'Herbelot, *Bibl.* ... — J. de Hammer, *Gesch. der schönen ... Persiens*, p. 125. — Sprenger, *A Catal. of ... pers. and hindustany mss., of the Libraries ... of Oudh*, t. I

...TZ (*Charles-Marie* DORIMOND, abbé ...) ...ue français, né à Grimont, près ... Gaillarde (bas Limousin), le 3 jan... ...rt en 1850. Il était d'une famille no...ienne. Il vint à Paris en 1782, fit ... au collége de Sainte-Barbe, et y fut trois années maître de conférences de ...ie et de théologie. Il entra ensuite dans .... L'abbé de Feletz se montra dès le ... très-opposé aux doctrines révolution... ...sut conserver depuis ses opinions, ...ération ni faiblesse. Il refusa tous les ... qu'on voulut exiger de lui comme ec...ue; ce qui à deux reprises faillit en... ...la déportation en Amérique. La pre... ... il resta onze mois sur un ponton dans ... Brest, et sur sept cent soixante pré... ...partageaient son sort, il fut des deux ...environ qui survécurent aux souf... ... genres que les déportés eurent à ... La seconde fois, arrêté à Orléans, après ...tor, il fut assez adroit pour s'échap...mains de ses gardiens. Il resta quelque ...che, errant d'asile en asile. De retour à 1801, il se voua à la culture des lettres, ... à la rédaction du *Journal des Dé...* ...dant vingt-cinq ans, compagnon de ...le Dussault, l'abbé Feletz propagea ...euille les doctrines sévèrement clas... ... lutta activement et utilement contre ... et les aberrations des novateurs en ... Ses articles, signés d'un A, se dis... ...par une érudition profonde, ne se ...amais que sous des formes gracieu... ... remarquables par la pureté du style et par l'excellent ton de ses plaisanteries, toujours de bon goût et pleines de finesse. En 1809 il fut nommé conservateur de la Bibliothèque Mazarine, et contribua à la même époque à la rédaction du *Mercure de France*. En 1812 il fut nommé membre de la commission des livres classiques de l'université. Il perdit sa place pendant les Cent Jours, mais elle lui fut rendue aussitôt après la rentrée de Louis XVIII. En mars 1816 il fut inscrit au nombre des littérateurs pensionnés par l'État. En 1820, appelé dans l'université aux fonctions d'inspecteur de l'académie de Paris, il fit une opposition sage aux prétentions des congréganistes, qui l'attaquèrent à plusieurs reprises. L'abbé de Feletz fut élu membre de l'Académie Française en remplacement de Villar, dont les principes avaient été si différents des siens. Il prononça son discours de réception le 27 avril 1827. Sa candidature avait été vivement combattue par certains journaux, qui lui reprochaient de n'avoir écrit aucun ouvrage de longue haleine; cette critique ne pouvait empêcher son élection, car ce blâme injuste aurait frappé alors, comme il frapperait maintenant, un grand nombre d'académiciens qui ont beaucoup moins et moins bien écrit que l'abbé Feletz. Il sut d'ailleurs, par son zèle, sa modestie et son atticisme, se montrer digne de la distinction qu'il venait de recevoir. En qualité de directeur de l'Académie, il fut chargé plusieurs fois de parler au nom de ce corps; ce fut lui qui prononça le discours académique funèbre sur la tombe de François de Neufchâteau (14 janvier 1828); il accomplit le même devoir le 16 mars 1830 pour le baron Fourier, et répondit le 22 mai suivant, lors de la réception de M. Lebrun, successeur de François de Neufchâteau. Il harangua Charles X au nom de l'Académie Française, le 12 avril 1830, anniversaire de la rentrée de ce prince en 1815, et le 19 mai suivant le roi des Deux-Siciles, François Ier, lors de sa venue à Paris. Dans ces deux circonstances, l'orateur se soumit aux convenances du moment, et sa parole fut digne et éloquente. Après les événements de 1830, l'abbé de Feletz donna sa démission d'inspecteur d'académie.

L'abbé de Feletz avait eu trois frères, *Jean-Marie*, *Jean-François*, et *Antoine-Joseph*; tous trois étaient officiers avant la révolution. Les deux premiers firent les campagnes de l'émigration, et obtinrent la croix de Saint-Louis le 11 octobre 1814. Le troisième, ancien officier au régiment de Champagne, fut tué à l'affaire de Quiberon; l'abbé de Feletz a publié à son sujet un article touchant dans le *Journal des Débats* du 15 avril 1815.

Quelques articles critiques de l'abbé de Feletz avaient été imprimés dans *Le Spectateur français*. Depuis 1815, M. Amar en a fait un choix judicieux, qu'il a publié sous le titre de *Mélanges de Philosophie et de Littérature*; Paris, 1828, 6 vol. in-8°. L'abbé de Feletz figure aussi parmi les

... biographes ont donné à l'abbé de Feletz le ...te de ... Il ne porta jamais ce titre, mais ... être ... lorsque la révolution éclata. Ce ... du reste l'antique noblesse de la famille de Feletz. C'est que pour être admis au chapitre ... prouver quatorze quartiers de noblesse, Feletz avait fourni ses preuves.

encore parmi ses compatriotes la réputation d'un excellent poëte. Il avait réuni une bibliothèque de 12,000 manuscrits arabes et persans. On a de lui : un *Diwan*, contenant 18,000 vers; *Inscha*, recueil de lettres; — *Sewathi al-ilham* (Arguments de l'inspiration), commentaire sur le Coran; — *Mewarid al-kelim* (Réservoir de sentences). Ces deux ouvrages sont entièrement composés de lettres qui n'exigent pas de points diacritiques; — la traduction persane de *Lilawati*, traité d'arithmétique, écrit en sanscrit par Bhascara Atcharya, imprimé à Calcutta, 1827, in-8°; — *Merkez-i-adwar* (Le Centre des Cercles), poëme persan, dans la préface duquel il donne de curieux renseignements sur ses projets et ses travaux littéraires; — *Nal we Daman*, épisode du *Mahabharata*, traduit en vers persans, lithographié à Calcutta, 1831, in-8°, et à Lucknow, 1833; — *Soliman we Bilkhis* (poëme inachevé); — *Heft kischwar*; — *Akbar-nameh*, poëme à la louange d'Akbar, interrompu par la mort de l'auteur. Ces cinq poëmes sont une imitation des cinq poëmes de Nitzami. Feizi présida aux traductions, en persan, du *Mahabharkata*, du *Ramayana*, de l'*Histoire de Kaschmir* et des *Évangiles*. E. BEAUVOIS.

Lothf Ali-Beg, *Atesch Kedah*. — Kischen Tchand, *Humyschah behar*. — Hadji-Khalfah, *Lexic. bibliogr.*, édit. Fluegel, t. II, n° 3531; III, n° 7279; VI, n°s 13339-13998. — Ouseley, *Biogr. Notices of Persian Poets*, p. 171. — Elphinstone, *The Hist. of India*, t. II, p. 317. — Elliot, *Bibliogr. Index to the historians of Muham. India*, t. I, p. 251-255, 301. — Dozy, *Catal. de Leyde*, n°s 298-680. — Sprenger, *Catal. des Biblioth. du roi d'Oudh*, t. I, p. 401.

FEKHR-EDDIN. *Voyez* FAKHR-EDDYN.

* **FELDBAUSCH** (*Felix-Sebastien*), pédagogue allemand, né à Manheim, le 25 novembre 1795. Il reçut sa première instruction au lycée de cette ville et à Rastadt; en 1817 il se rendit à Heidelberg, où il s'appliqua, sous Schlosser et Creutzer, aux études classiques. Ses progrès furent si rapides qu'il fut nommé professeur à Donaueschingen en 1820 et plus tard à Rastadt. En 1844 il accepta les fonctions de directeur du lycée de Heidelberg, qui, grâce à son impulsion, parvint à un haut degré de prospérité. En récompense de ce résultat, Feldbausch devint en 1850 membre du conseil supérieur d'instruction publique à Carlsruhe et conseiller privé. Il contribua à l'amélioration des méthodes d'enseignement dans son pays. On a de lui : *Griechische Grammatik* (Grammaire grecque); Heidelberg, 1823, et 1845, 3e éd.; — *Lateinische Schulgrammatik* (Grammaire latine à l'usage des écoles); ib., 1837; — *Kleines lateinisches Woerterbuch* (Petit Vocabulaire Latin); ib., 1848, 3e éd.; — *Griechisch. Chrestomathie* (Chrestomathie grecque); ib., 18..; — *Deutsche Metrik nach Beispielen aus classischen Dichtern* (Métrique allemande, d'après des exemples tirés des poëtes classiques); Heidelberg, 1841; — des éditions de ... s Nepos; ib., 1828; — des *Métamorphoses* d'Ovide; Carlsruhe, 1835 et 1848; — *Bemerkungen zu der dritten Satire des Horaz im ersten Buche* (Remarques sur la troisième satire du premier livre d'Horace); Rastadt, 1843; — *Zur Erklærung des Horaz* (Commentaire sur Horace); Heidelberg, 1851.

Conversat.-Lex.

FELDMANN (*Bernard*), médecin et naturaliste allemand, né à Coeln, le 11 novembre 1701, mort en janvier 1777. Il étudia à Berlin et à Halle, où il séjourna quatre ans. Revenu à Berlin, il y fit un cours d'anatomie, à l'issue duquel il se rendit en Hollande, où il se lia avec Seba et Vilhoorn. A Leyde, il suivit les leçons de Boerhaave et de Gaubius, et fut reçu docteur après avoir soutenu une thèse intitulée : *De comparatione plantarum et animalium*, qui témoignait de sa prédilection pour l'histoire naturelle. Il revint alors en Allemagne, fut nommé médecin pensionné et sénateur de Neu-Ruppin, et cinq ans plus tard médecin du cercle de Ruppin. En 1740 sa réputation lui valut d'être attaché comme médecin militaire aux armées du grand Frédéric. Il employait ses loisirs à cultiver l'histoire naturelle, son étude favorite. On a de lui des *Observationes*; dans le *Commercium literarium Norimbergense*, 1734, 1743, et dans le *Berliner Magazin*.

Biographie médicale.

* **FELDMANN** (*Léopold*), poëte comique allemand, né à Munich, en 1803. En 1815 il fut mis en apprentissage chez un sellier et un peu plus tard chez un cordonnier, qui le chassa pour avoir exprimé trop vivement, dans un poëme glissé dans une paire de souliers qu'il avait été chargé de raccommoder, les sentiments que lui inspirait une jeune cliente de son maître. En 1817 Feldmann écrivit un petit opéra intitulé : *Der falsche Eid* (Le faux Serment), qui fut représenté sur un théâtre de sa ville natale. Il entra ensuite dans une maison de commerce à Pappenheim, et trois ans plus tard il devint commis dans un magasin de bijouterie à Munich. Cependant la poésie continuait d'occuper ses loisirs. Il inséra dans les journaux plusieurs compositions, qui eurent du succès. En 1829 il se lia avec le poëte Saphir, puis il abandonna la carrière commerciale pour se livrer uniquement à la culture des lettres. Il entreprit ensuite un voyage en Grèce, et séjourna cinq ans dans cette contrée. A son retour il visita Smyrne et Constantinople. Revenu en Allemagne, il fit jouer avec succès sur les théâtres de Vienne de nombreuses comédies. Ses ouvrages sont intitulés : *Der Sohn auf Reisen* (Le Fils en Voyage) : cette comédie, la première en date, fut jouée à Munich; — *Reisebilder* (Voyages) pour l'*Europa* de Lewald; — *Deutsche Originallustspiele* (Comédies allemandes originales); Vienne, 1844-1852, 6 vol.

Conversat.-Lexik.

FELEKI, c'est-à-dire *céleste* (*Abou'l-nitzam Mohammed*), décoré des titres honorifiques

l-*Din* (Gloire de la Religion), *Schems* *ra* (Soleil des Poëtes), *Melik al-Fo*- (Roi des Excellents) poëte persan, né à hi, dans le Schirwan, mort en 577 de (1181 de J.-C.). Il eut pour maître le [illegible]-ola Guendjewi. Il étudia l'astrolo- [illegible] la faveur d'un astrologue [illegible]. Les progrès qu'il fit dans [illegible] mirent à même de composer un intitulé *Akham an-Nodjoum* (Jugements [illegible] utcheher, roi du Schirwan, [illegible] n en qualité de poëte de sa [illegible] un *Diwan*, composé de plus [illegible]

E. B.

[illegible] *zkiret as-Schoara*, ch. II. — Lothf [illegible], en tête des *Expédit. d'Alexandre contre les Russes*, trad. par Charmoy; Saint-rg, 1829, in 4°, p. 28, 38, 69. — Taki ed-Din Kas- [illegible] *al-aschaar*, ch. I. — D'Herbelot, *Bibl.* [illegible] — J. de Hammer, *Gesch. der schönen* [illegible], p. 123. — Sprenger, *A Catal. of* [illegible] *pers. and hindustany mss., of the Libraries* [illegible] *of Oudh*, t. I.

TZ (*Charles-Marie* DORIMOND, abbé critique français, né à Grimont, près [illegible]-la-Gaillarde (bas Limousin), le 3 jan- [illegible], mort en 1850. Il était d'une famille no- [illegible]-ancienne. Il vint à Paris en 1782, fit [illegible] au collége de Sainte-Barbe, et y fut trois années maître de conférences de [illegible] et de théologie. Il entra ensuite dans [illegible] L'abbé de Feletz se montra dès le [illegible] opposé aux doctrines révolution- [illegible] sut conserver depuis ses opinions, [illegible]gération ni faiblesse. Il refusa tous les [illegible] qu'on voulut exiger de lui comme ec- [illegible]que; ce qui à deux reprises faillit en- [illegible] déportation en Amérique. La pre- [illegible] il resta onze mois sur un ponton dans [illegible] Brest, et sur sept cent soixante prê- [illegible] partageaient son sort, il fut des deux [illegible] environ qui survécurent aux souf- [illegible] tous genres que les déportés eurent à La seconde fois, arrêté à Orléans, après [illegible]idor, il fut assez adroit pour s'échap- [illegible] de ses gardiens. Il resta quelque [illegible], errant d'asile en asile. De retour à [illegible], il se voua à la culture des lettres, [illegible] à la rédaction du *Journal des Dé-* [illegible] ant vingt-cinq ans, compagnon de [illegible] de Dussault, l'abbé Feletz propagea [illegible] feuille les doctrines sévèrement clas- [illegible] y lutta activement et utilement contre [illegible] et les aberrations des novateurs en [illegible]. Ses articles, signés d'un A, se dis- [illegible] par une érudition profonde, ne se [illegible] jamais que sous des formes gracieu- [illegible] ent remarquables par la pureté du style et par l'excellent ton de ses plaisanteries, toujours de bon goût et pleines de finesse. En 1809 il fut nommé conservateur de la Bibliothèque Mazarine, et contribua à la même époque à la rédaction du *Mercure de France*. En 1812 il fut nommé membre de la commission des livres classiques de l'université. Il perdit sa place pendant les Cent Jours, mais elle lui fut rendue aussitôt après la rentrée de Louis XVIII. En mars 1816 il fut inscrit au nombre des littérateurs pensionnés par l'État. En 1820, appelé dans l'université aux fonctions d'inspecteur de l'académie de Paris, il fit une opposition sage aux prétentions des congréganistes, qui l'attaquèrent à plusieurs reprises. L'abbé de Feletz fut élu membre de l'Académie Française en remplacement de Villar, dont les principes avaient été si différents des siens. Il prononça son discours de réception le 27 avril 1827. Sa candidature avait été vivement combattue par certains journaux, qui lui reprochaient de n'avoir écrit aucun ouvrage de longue haleine; cette critique ne pouvait empêcher son élection, car ce blâme injuste aurait frappé alors, comme il frapperait maintenant, un grand nombre d'académiciens qui ont beaucoup moins et moins bien écrit que l'abbé Feletz. Il sut d'ailleurs, par son zèle, sa modestie et son atticisme, se montrer digne de la distinction qu'il venait de recevoir. En qualité de directeur de l'Académie, il fut chargé plusieurs fois de parler au nom de ce corps; ce fut lui qui prononça le discours académique funèbre sur la tombe de François de Neufchâteau (14 janvier 1828); il accomplit le même devoir le 16 mars 1830 pour le baron Fourier, et répondit le 22 mai suivant, lors de la réception de M. Lebrun, successeur de François de Neufchâteau. Il harangua Charles X au nom de l'Académie Française, le 12 avril 1830, anniversaire de la rentrée de ce prince en 1814, et le 19 mai suivant le roi des Deux-Siciles, François Ier, lors de sa venue à Paris. Dans ces deux circonstances, l'orateur se soumit aux convenances du moment, et sa parole fut digne et éloquente. Après les événements de 1830, l'abbé de Feletz donna sa démission d'inspecteur d'académie.

L'abbé de Feletz avait eu trois frères, *Jean-Marie*, *Jean-François*, et *Antoine-Joseph*; tous trois étaient officiers avant la révolution. Les deux premiers firent les campagnes de l'émigration, et obtinrent la croix de Saint-Louis le 11 octobre 1814. Le troisième, ancien officier au régiment de Champagne, fut tué à l'affaire de Quiberon; l'abbé de Feletz a publié à son sujet un article touchant dans le *Journal des Débats* du 15 avril 1815.

Quelques articles critiques de l'abbé de Feletz avaient été imprimés dans *Le Spectateur français*. Depuis 1815, M. Amar en a fait un choix judicieux, qu'il a publié sous le titre de *Mélanges de Philosophie et de Littérature*; Paris, 1828, 6 vol. in-8°. L'abbé de Feletz figure aussi parmi les

[illegible] biographes ont donné à l'abbé de Feletz le [illegible] de Lyon. Il ne porta jamais ce titre, mais [illegible] être [illegible] lorsque la révolution éclata. Ce [illegible] du reste l'antique noblesse de la famille de Feletz, c'est que pour être admis au chapitre [illegible] il fallait prouver quatorze quartiers de noblesse. Feletz avait fourni ses preuves.

traducteurs des *Œuvres d'Horace* de la collection Panckoucke et parmi les collaborateurs du *Plutarque français* et de l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. On trouve de lui une *Notice abrégée de la vie de Fénelon* en tête du *Télémaque*, édition de J.-M. Eberhart; Paris, 2 vol. in-4°. Il a enrichi de *Notes historiques et littéraires* le poëme de *L'Imagination*, édition de Didot; Paris, 1815, 2 vol. in-8°. Enfin, il a fourni beaucoup d'articles aux *Lettres champenoises* (1820).

A. Jadin.

Moniteur universel, année 1828, p. 1676; année 1830, p. 326, 329 et 406. — Dufal dans la *Revue de Paris*. — De Sacy, *Journal des Debats*, du 10 février 1842 — *Jugements historiques et littéraires sur quelques écrivains et écrits du temps* (Paris, 1840, in-8°).

FELGENHAUER (*Paul*), illuminé bohémien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il étudia à Wittemberg, fut diacre au château de cette ville, et revenu en Bohême, après avoir refusé un emploi de prédicateur, il commença la publication de ses ouvrages, où se remarque un véritable dérangement d'esprit. Il étudia ensuite la médecine. A Amsterdam, où il se trouvait en 1623, il continua de faire imprimer les productions les plus étranges et de l'effet le plus dangereux. Emprisonné en 1657 à Suhlingen, il persista à soutenir qu'il avait reçu une mission divine. Rendu à la liberté en 1659, il alla se fixer à Hambourg, et publia de nouveaux écrits jusqu'en 1660. Depuis cette époque on ne sait plus rien de lui. Les principaux de ses nombreux ouvrages sont : *Speculum Temporis*; 1620, in-4°; — *Apologeticus contra invectivas æruginosas Rostii*; 1622, in-4°; — *Aurora Sapientiæ*; 1628, in-4°; — *Sphæra Sapientiæ*; 1650, in-12, et 1753, in-8°; — *Refutatio Paralogismorum Socinianorum*; Amsterdam, 1658, in-12; — *Prognosticon astrologico-propheticum*; 1656. Cet ouvrage est « dédié à tout l'univers et à toutes les créatures; » — *Nova Cosmographia et Dimensio circuli*; 1660, in-12.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

FÉLIBIEN (*André*), sieur des Avaux et de Javercy, architecte et historiographe français, né à Chartres, en mai 1619, mort le 11 juin 1695. Il commença ses études à Paris, puis, se rendit à Rome, en qualité de secrétaire du marquis de Mareuil, ambassadeur français. En 1647, étant dans cette ville, il rencontra parmi les manuscrits de la bibliothèque du cardinal Barberini la *Vie de Pie V*, écrite en italien par Agatio di Somma, et la traduisit; c'est cette traduction qu'il publia plus tard Paris, 1672, in-12), après la canonisation de ce pape : il cultivait ainsi en même temps et les lettres et les arts. Le Poussin reconnut en lui des qualités précieuses, et ne dédaigna pas de l'honorer de son amitié et de lui prodiguer ses conseils. De retour à Chartres, il se maria, puis vint de nouveau habiter Paris, où l'appelaient de hauts personnages, ses protecteurs; Fouquet, puis Colbert, l'employèrent et le comblèrent de dignités. On le voit devenir successivement, en 1666 historiographe des Bâtiments, en 1671 secrétaire de l'Académie d'Architecture, en 1673 garde du Cabinet des Antiques. Malgré tant d'emplois, il trouvait le moyen de consacrer chaque jour plusieurs heures à la rédaction de nombreux ouvrages : personne avant lui n'avait tant étudié l'histoire de la sculpture, de la peinture et de l'architecture; personne n'était plus capable de l'écrire, et il l'a fait avec une admirable habileté : chez lui tout est à la fois profond et clair, savant et plein d'intérêt; jamais le jugement ne lui a fait défaut, rarement son goût l'a trompé. Le privilége de la *Vie de Pie V*, dont nous avons déjà parlé, donne une idée de la confiance qu'on avait en lui : « Il est permis au sieur Félibien de faire imprimer par tel imprimeur qu'il voudra choisir *tous les ouvrages qu'il fera*, et ce durant l'espace de quinze années. » André Félibien a aussi cultivé la poésie. Son coup d'essai, *Le Songe de Philomathe* (1688), n'est pas un coup de maître; mais l'on devine un habile écrivain, qui aurait pu réussir à s'exprimer en vers d'une façon peu ordinaire. Outre les ouvrages mentionnés on a de lui : *Paraphrases des Lamentations de Jérémie, du Cantique des Trois Enfants, et du Miserere*; réunies en 1646, in-12; — *Relation de la disgrâce du comte duc Olivarès*, traduite de l'italien de Camille Guido; Paris, 1650, in-4°; Amsterdam, 1660, in-12; — *Origine de la Peinture*, suivie d'autres pièces; 1660, in-4°; — *Entretiens sur les vies et sur les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes*; Paris, 1666, in-4°; première livraison de ce fameux livre : les autres parurent successivement, la seconde en 1672, la troisième en 1679, la quatrième en 1685, la cinquième en 1688, et suivie du *Songe de Philomathe*. L'ouvrage entier fut réimprimé à Amsterdam, en 1706, 5 vol. in-12; on y ajouta : *Les Conférences de l'Académie de Peinture*; *l'Idée du Peintre parfait*; — des *Traités des Dessins, estampes, de la connaissance des tableaux et du goût des nations*, tous ouvrages inédits; — *La Vie du P. Louis de Grenade*, de l'ordre des Prêcheurs; Paris, 1668, in-12; — *Conférences de l'Académie de Peinture*, Paris, 1669, in-4°; Amsterdam, 1706, in-12; — *Le Château de l'âme*, traduit de [illegible] de Sainte Thérèse; 1670, in-12; — [illegible] *de l'abbaye de La Trappe*; Paris, [illegible], 1682, 1689, in-12, et traduite en a[illegible]; — [illegible]*cription de la Grotte de Versailles*; [illegible] in-4°; — *Description sommaire du* [illegible] *Versailles*; Paris, 1674; réimprimée [illegible] dam, avec la date de 1603 pour 1703; — [illegible]*cipes de l'Architecture, de la Sculpture, Peinture et des autres arts qui* [illegible]*dent*, avec un *Dictionnaire des te*[illegible]*pres*; Paris, 1676-1690, in-4°; — *Descri*[illegible] *des Tableaux, Statues et Bustes des*

; Paris, 1677, [illegible]°: — André Félibien [illegible] écrit : une [illegible] e des *Châteaux* [illegible], conservée à [illegible] impériale, A. de [illegible] prochaine- [illegible] — *Étude sur les Habits* [illegible]*liques*, qu'il mentionne dans [illegible]*ise*, mais dont on ignore le sort. [illegible]eur des inscriptions dont on orna [illegible] de [illegible] depuis 1660 jusqu'en [illegible] de ses *Lettres* dans la [illegible] abbé Nicaise.

L'aîné, *Nicolas-* [illegible], mort le 16 sep- [illegible] chanoine et doyen de la cathé- [illegible]res : on conserve de lui, dans la [illegible] cette ville, six volumes inédits, [illegible] par demandes et réponses, inti- [illegible]*tions pratiques et canoniques sur* [illegible] *livres des Décrétales de Grégoire IX.*

Louis Lacour.

[illegible], *Mémoires*, t. II. — Archives de l'empire, [illegible] *des Bâtiments du roi.* — Nicaise, *Correspon-* [illegible] t. IV — *Archives de l'Art français*, t. IV. — [illegible]

[illegible] (*Jacques*), théologien français, [illegible]cedent, né à Chartres, en 1636, mort [illegible] ville, le 23 novembre 1716. Il fit [illegible] des, et s'appliqua particulière- [illegible] de l'Écriture Sainte. N'étant encore [illegible], il fut appelé, en 1661, au séminaire [illegible]res pour faire des conférences sur les [illegible]. En septembre 1668 il fut pourvu [illegible] de Vineuil (Blaisois), et le 10 mai [illegible] chanoine à Chartres. Le 2 juillet [illegible] fut promu à l'archidiaconat de Vendôme. [illegible] lui : *Les Cérémonies du Baptême mises* [illegible]*çais, avec des réflexions et des prières*; 1673; — *Traité du sacrement du Bap-* [illegible] *des obligations que les chrétiens y* [illegible], avec des *Prières du matin et du* [illegible] *les prières de l'Église*, et un *Ca-* [illegible]*gé pour l'usage des enfants*; [illegible]; — *Instructions morales en forme* [illegible] *sur les commandements de* [illegible]*vres de l'Écriture*; Chartres, 1693, — *Le Symbole des Apôtres expliqué* [illegible] *Écriture Sainte*; Blois, 1696, in-12; [illegible] à Chartres; — *Entretiens sur l'his-* [illegible] *la conversion d'un jeune gentilhomme* [illegible], dédiés à la reine d'Angleterre; Pa- [illegible]; — *Commentarium in Oseam*; Char- [illegible], in 4°; — *Pentateuchus historicus,* [illegible]*que libri historici, Josue, Judices,* [illegible]*mus et secundus Regum, cum com-* [illegible], *ex fonte hebraico, versione septua-* [illegible]*terpretum*, *et variis auctoribus col-* [illegible] *artres*, 1703. L'auteur fut vivement [illegible] les théologiens orthodoxes pour avoir [illegible] en parlant de Gédéon et de Manoé, qu'ils [illegible] des sacrifices, non par eux-mêmes, [illegible] ministère des anges, *qui proprie et* [illegible] *Deo sacrificabant*, contre le prin- [illegible] Paul : *Omnis pontifex ex homi-* *nibus assumptus*, etc.; 2° parlant du vieillard qui avait donné retraite au lévite (*Juges*, cap. X), l'auteur s'exprimait de façon à faire nécessairement conclure que l'ignorance excuse dans des choses de droit naturel; 3° en parlant de David, Félibien mettait dans la bouche de ce roi des jurements populaires, tels que *Diabolus me auferat!* etc., écart pour lequel on avait réprimandé le fameux Richard Simon, quoiqu'en matière moins grave. Pour éviter toute contrariété, Félibien supprima volontairement les passages incriminés. Son livre donna lieu à un autre débat, qui eut un grand retentissement. Félibien l'avait fait imprimer avec la seule permission de Paul Godet des Marais, évêque de Chartres, dont le mandement fut mis en tête de l'ouvrage; le chancelier écrivit, le 1er décembre 1703, à l'évêque de Chartres, qu'il avait outrepassé ses pouvoirs; qu'il pouvait recommander ou défendre dans son diocèse la lecture des livres qu'il jugerait utiles ou dangereux pour la doctrine spirituelle, mais que les lois interdisaient formellement à qui que ce soit d'imprimer ou débiter aucun ouvrage dans le royaume sans qu'il fût revêtu de l'autorisation expresse du roi. Le prélat répliqua dans plusieurs lettres et mémoires, et le 11 décembre 1703 intervint un arrêt royal ordonnant la suppression du livre, la confiscation des exemplaires, avec peine de cent livres d'amende contre l'imprimeur (Vve Étienne Massot de Chartres), par les raisons « que l'auteur ni l'imprimeur n'ont eu soin d'obtenir de sa majesté la permission ou le privilége nécessaire, nonobstant les ordonnances et règlements intervenus sur le fait de la librairie ». Félibien se soumit, et l'affaire n'eut pas d'autres suites. Cet auteur a laissé beaucoup d'autres ouvrages manuscrits; parmi ceux qui sont complétement achevés on remarque : la Traduction du *Missel* et du *Bréviaire*; — celle de quelques ouvrages de *saint Éphrem*, de *saint Grégoire de Nazianze*; — *La Vie de saint Fulgence*, celle *de Pierre de Blois*; — *Entretiens sur les menaces, punitions et imprécations contenues dans l'Écriture Sainte*; — enfin, une *Chronologie française depuis le commencement du monde jusqu'à la centième année de J.-C.*

Abbé Jacques Boileau, *De Librorum circa res theologicas Approbatione*, nomb. V (Anvers, 1708, in-16). — Dom Liron, *Bibliothèque Chartraine*, 282 et 318. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FÉLIBIEN (*Jean-François*), fils aîné d'André, architecte français, né vers 1658, mort le 23 juin 1733. Grâce aux services rendus par son père, il fut investi d'emplois éminents : l'Académie d'Architecture et celle des Inscriptions se l'associèrent de bonne heure; le roi le fit son conseiller. Toutefois, nous devons l'avouer, ses travaux sont en général superficiels; les érudits les considèrent comme d'imparfaites ébauches; mais leur forme assez soignée a plu à une certaine classe de lecteurs. En voici les titres : *Re-*

cueil historique de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes ; Paris, 1687, in-4° ; — *Plans et dessins de deux maisons de campagne de Pline, avec des remarques et une dissertation touchant l'architecture antique et gothique ;* Paris, 1699, in-12 (une traduction italienne de ces deux ouvrages a été publiée par Fossati à Venise, en 1755, in-8°) ; — *Description de la nouvelle Église des Invalides, avec plans ;* Paris, 1702, in-12 ; ouvrage plusieurs fois réédité, même format et in-fol., entre autres en 1725, à la suite des *Entretiens* de son père. — On lui attribue encore deux travaux qui doivent être conservés manuscrits à la bibliothèque de l'Institut : *Description historique de l'ancien Louvre ;* — *Manuscrits anciens de la ville de Paris.* Louis LACOUR.

Histoire de l'Académie des Inscriptions, tables. — *Histoire de Chartres.*

FÉLIBIEN (*Michel*), historien français, fils d'André, né à Chartres, le 14 septembre 1666, mort le 25 septembre 1719. Il quitta de bonne heure sa famille pour venir faire ses études au collége des Bons-Enfants de Paris, et se fit bénédictin. L'*Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Denis en France* (Paris, 1706, in-fol.) fut son ouvrage le plus important ; il y fit preuve d'une habile méthode, d'un goût sain et éclairé. « J'ai eu recours aux originaux, dit-il, la vérité n'estant jamais plus pure que dans sa source. » Sur ces entrefaites (1710), Bignon, prévôt des marchands de Paris, désirant posséder une histoire de la ville, ne trouva pas un écrivain plus apte à remplir ses vues que Michel Félibien : celui-ci accepta l'offre, malgré les infirmités que des études trop prolongées lui avaient attirées. Il prépara un projet auquel Louis XIV donna son approbation. Le livre fut commencé et poursuivi pendant huit années avec persévérance : Félibien succomba à la besogne. Lobineau (*voy.* ce nom) acheva l'œuvre commencée, et fut aidé dans ce travail par un certain de Varigny, secrétaire de Félibien. L'*Histoire de la ville de Paris* parut en 1725, 5 vol. in-fol. Voici la liste des autres travaux de notre historien : *Lettre circulaire sur la mort de Mme d'Harcourt, abbesse de Montmartre ;* Paris, 1699, in-4° ; — *Vie d'Anne-Louise de Brigneul, fille du maréchal d'Humières, abbesse de Mouchy ;* Paris, 1711, in-8° ; — *Projet d'une Histoire de la ville de Paris ;* Paris, 1713, in-4°.

Louis LACOUR.

Niceron, *Mémoires*, t. XXVIII. — Lobineau, *Histoire de la ville de Paris*, Préface. — Voltaire, éd. Beuchot, tables.

FÉLICE (*Costanzo*), en latin *Constantius Felicius Durantinus*, latiniste italien, né à Castel-Durante (marche d'Ancône), vers 1500, vivait encore en 1584. Baillet le cite au nombre des enfants célèbres. Felice fit ses études au collége de Pérouse, et lorsqu'il composa ses premiers ouvrages, « à peine, dit Cochlée, était-il sorti de l'âge de l'enfance pour entrer dans celui de l'adolescence ». Il étudia le droit et la médecine, et vécut fort âgé, puisqu'il publiait encore des ouvrages en 1584. On a de lui : *De Conjuratione Catilinæ ; De Exilio Ciceronis ; De Reditu Ciceronis*, réunis en un volume, dédié au pape Léon X, Rome, 1518, in-4° ; réimprimé par J. Cochlée, avec une préface, Leipzig, 1536, in-4° : *De Conjuratione Catilinæ* a été publié séparément ; Bâle, 1564 ; — *Calendario overo effemerida storica ;* Urbin, 1577, in-4° ; — *Trattato del grand'Animale o gran bestia, così detta volgarmente, e delle sue parti e facultà*, Rimini, 1584, in-8° ; trad. de l'ouvrage d'Apollonio Menabene intitulé : *De magno Animali quod Alcen vocant ;* Milan, 1581, in-4°. La traduction de Felice est suivie d'un *Trattato delle Virtù e Proprietà del Lupo.*

Hank, *De Scriptoribus Romanis*, 122. — Baillet, *Jugements des Savants*, III ; *Enfants célèbres*, n° 37.

FELICE (*Fortuné-Barthélemy* DE), publiciste italien, né à Rome, en 1723, mort le 7 février 1789. Sa famille était originaire de Naples ; il étudia chez les jésuites, et professa à Rome et à Naples. Réfugié à Berne, après avoir enlevé une religieuse d'un couvent, il embrassa le protestantisme. Plus tard il établit une imprimerie à Yverdun, et publia, avec Tscharner, *L'Estate della Letteratura Europea*, qu'il continua pendant neuf ans. On a de lui : *Principes du Droit de la Nature et des Gens*, d'après Burlamaqui ; — un abrégé du même ouvrage sous ce titre : *Leçons du Droit de la Nature et des Gens*, 1769, 4 vol. in-8° ; et Paris, 1830, 2 vol. in-8° ; — *Encyclopédie, ou dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines ;* Yverdun, 1770-1780 ; — *Éléments de la Police d'un État*, 1781, 2 vol. in-12.

Keller, *Biographie universelle* (éd. Weiss).

* **FÉLICE** (*Frédéric-Charles* DE), théologien protestant et helléniste français, mort à la fleur de l'âge, le 21 avril 1809. Il était professeur d'humanités au lycée de Metz et pasteur de l'église réformée de la même ville. On a de lui deux *Lettres pastorales* très-bien écrites : l'une est date du 28 vendémiaire an XIV, Metz, in-4°, l'autre en date du 10 août 1806, in-4° ; elles sont relatives aux actes belliqueux et pacifiques de Napoléon Ier (1). Émile BÉGIN.

G.-F. Teissier, dans l'*Almanach des Protestants* pour 1810, 2e partie, p. 38. — *Essai philologique sur la Typogr. à Metz*, p. 228.

FELICIANO (*Felice*), surnommé *Antiquario*, ou *l'Antiquaire*, archéologue italien, né à Vérone, vivait au quinzième siècle. Il fut premiers à rassembler des débris de l tique et à recueillir des inscriptions ; mais comme il ne publia rien à ce sujet, Maffei prétend que Ferrarini, Marcanuova et Bologni profi de ses travaux manuscrits et lui en dérobe l'honneur. D'après le même Maffei, Felic

(1) Felice a été omis par M. Quérard dans sa *France littéraire.*

porte; malheureusement il donna dans [illegible] rêveries de l'alchimie. Voici ce qu'on [illegible] dans les *Novelle* de Sabadino, pu[illegible] 483 : « Dans votre terre, magnifique [illegible] nombreux gentilshommes, et vous, très[illegible] vous de[illegible] avoir connu un certain [illegible] e, d'un esprit bril[illegible] et plein de qualités dignes [illegible] conversation aimable et rem[illegible], et surnommé *l'Antiquaire*, [illegible] consumé ses années en recherchant [illegible] nités de Rome, de Ravenne [illegible] Celui-ci donc ayant, outre [illegible] tout son zèle et tout son [illegible] et scruter le grand art, c'est[illegible] sence, il se transporta pour [illegible] la marche d'Ancône, pour [illegible] ermite. » Le même Sabadino ajoute [illegible] autre endroit que Feliciano consacra [illegible] de recherche son patrimoine, celui de [illegible] et pour ainsi dire sa vie même; et il [illegible] réduit à la mendicité. Ce fut proba[illegible] our rétablir sa fortune que Feliciano se [illegible]. Il donna, avec Innocente Ziletti, [illegible] des *Uomini famosi* de Pétrarque, [illegible] *mento* de lui; Pogliano, près de [illegible] 476, in-fol. Cette belle et rare édition [illegible] produit connu des presses des deux [illegible] ici indique un ouvrage de Feliciano [illegible] *Felicis Feliciani, Veronensis, Epi[illegible], ex vetustissimis per ipsum fide[illegible] ibus inscriptorum, ad splendis. An[illegible] Mantegnam, Patavum pictorem incom[illegible]*. — Le même auteur cite encore de [illegible] *Rime* et un recueil d'*Antiche rime.*

[illegible], *Novelle*, III, XIV. — Maffei, *Verona* part. II, p. 1[illegible]. — Apostolo Zeno, *Note al* [illegible] II, p. [illegible]. — Tiraboschi, *Storia della lette*[illegible] VI, p. I, p. [illegible].

[illegible] (*Giovanni-Bernardino*), méde[illegible] vénitien, né vers 1490, vivait en[illegible] Il professait l'éloquence dans [illegible] la méthode d'Isocrate, habi[illegible] à parler publiquement sur les [illegible] questions de la politique ou de l'ad[illegible]. La connaissance qu'il avait des [illegible] le mit à même de traduire un [illegible] d'auteurs anciens. Il se fit recevoir [illegible] et montra beaucoup de goût pour l'a[illegible], pourtant que ses recherches aient [illegible] progrès de cette science. On pré[illegible] sans preuve, qu'il enseigna la mé[illegible] [illegible] ersité de Paris. On a de lui : [illegible] *Liber sextus de Chirurgia*; [illegible] — *Galeni De Hippocratis et Pla[illegible] tus*; ibid.; — *De Anatomia matricis; Fœtuum Formatione*; ibid. Ces di[illegible] se trouvent aussi dans les [illegible] Froben; — *Eustathii et alio[illegible] peripateticorum Comment. in* [illegible] *De Moribus*, etc.; Venise, 1541; [illegible] 1543, in-fol.; — *Porphyrius et* [illegible] *Prædicamenta Aristotelis*; Venise, 1546, in-fol.; — *Porphyrii De Abstinentia ab esu animalium*; Venise, 1547, in-4°. Suivant Jacques de Rhoër, cette traduction est jusqu'ici la meilleure; — *Alexander Aphrodisiensis in priorem librum Aristotelis Analyticorum*; Venise, 1548, in-fol.; — *De Xenophane, Zenone et Gorgia*, publié par les Junte à la suite de leur *Aristote*; Venise, 1552; — *Explanatio veterum SS. Patrum Græcorum, seu catena in Acta Apostolorum et Epistolas ab Œcumenio*; Bâle, 1552, in-8°, et Venise, 1556, in-8°; — une traduction du dixième livre du traité d'Aristote *De Animalibus*, etc. Huet trouve Feliciano trop diffus : « Ses traductions, ajoute-t-il, tiennent de la paraphrase et n'ont pas assez de simplicité; en un mot, il n'a pu parvenir à cette netteté que demande une traduction fidèle. »

P.-D. Huet, *De clar. Interpret.*, lib. II, 168. — Voss, *De Scriptoribus math.* — Gesner, *Epitome.* — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.* — Baillet, *Jugem. des Savants*, II, *Traducteurs latins*, n° 827 *bis*.

FELICIANO (*Bernardino*), orateur vénitien, mort à Venise, en 1577. Il était lecteur de la secrétairerie ducale de Venise. On a de lui un recueil de *Orationes* prononcés publiquement : *Pro munere legendi suscepto; De virtutis præstantia; De optimo imperatore; De studiis humanitatis; De poetarum laudibus*, etc.; Venise, 1564, in-4°.

Agostini, *Scrittori Veneziani.*

* **FELICIANO** (*Francesco*), mathématicien italien, né à Lazise (Véronais), vivait en 1563. On a de lui : *Scala Grimadelli*; Vérone, 1563, et très-souvent réimprimé depuis. Sous ce titre bizarre l'auteur a réuni trois livres d'arithmétique et de géométrie.

Maffei, *Verona illustrata*, lib. IV, 208.

* **FELICIANO** (*Porfirio*), prélat et poëte italien, né dans le pays de Vaud, en 1562, mort à Foligno, le 2 octobre 1632. Il savait la philosophie, les mathématiques, la jurisprudence, les belles-lettres, écrivait avec beaucoup de netteté en latin, et, ajoute Janus Nicius Erythræus, « ses égaux étaient en fort petit nombre pour la poésie italienne ». Attaché d'abord au cardinal Salviati, il devint secrétaire du pape Paul V, qui le nomma évêque de Foligno. Il a laissé *Rime diverse*, *morali*, *espirituali*, Foligno, 1630, et plusieurs volumes de lettres en latin et en italien.

J.-N. Erythræus, *Pinacoth.*, I; *Imag. illust.*, n° 35, p. [illegible] — Luigi Jacobilli, *Bibliotheca Umbriæ*, 232. — J.-B. Lauro, *De Viris illustribus sui temporis*; — César Alexis, *De Viris illustribus Perus.*, cent. II. — Baillet, *Jugements des Savants*, IV; *Poëtes modernes*, n° 1381.

* **FELICIANUS HISPALENSIS**, théologien espagnol, mort entre 1730 et 1740. Il appartenait à l'ordre des Capucins. On a de lui : *Instructio vitæ spiritualis brevis et clara*; Séville, 1696, in-8°; — *Cantiones spirituales de obligationibus christianis et adversus cantica vitiosa*; Séville, 1698-1705, en trois parties in-8°; — *De Angelis principibus Empyrei*; Séville, 1704, in-8°; — *Cymbalum igneum*

id est De Suffragiis pro Animabus defunctorum; ibid., 1704, in-4°; — *Sol increatus, Deus trinus et unus, ubi cultus devotioque fidelis excitatur;* Cadix, 1707, in-4°; — *Lux apostolica;* ibid., 1716, in-8°; — *Canistrum mysticum offerendum puero Jesu in suo sacro natali;* ibid., 1719.

Bern. de Bologne, *Bibl. Capucc.*

* **FELICIATI** (*Lorenzo*), peintre de l'école siennoise, né à Sienne, en 1732, mort en 1779. On trouve de ses tableaux aux confréries des Saints-Clous et de Saint-Sébastien, à l'église de San-Pellegrino, au couvent des Observantins, et dans plusieurs autres édifices religieux de Sienne. Aux environs, on voit de lui à la villa dell' Agazzara, une *Vierge; Saint Just* à l'église de S. Casciano; et *Saint Étienne* à celle de Cerreto. E. B—N.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena.*

FÉLICIEN (Saint), martyrisé à Normento, en 286 ou 287. Arrêté à Rome comme chrétien, avec son frère Primus, tous deux ils furent amenés devant l'empereur Maximien Hercule, qui, sur leur refus de sacrifier aux idoles, les fit fouetter publiquement. Il les envoya ensuite à Promotus, juge de Normento, ville à quatre ou cinq lieues de Rome. Promotus n'ayant pu ébranler aucun des deux frères, les fit décapiter. Moréri dit que « les actes de ces martyrs ne paraissent pas authentiques »; quoi qu'il en soit, l'Église honore saint Félicien le 9 juin.

Surius, *Acta Sanctorum.* — Les Bollandistes. — Baillet, *Vies des Saints*, II. — Moreri, *Grand Dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

FÉLICIEN, théologien arien, vivait vers 410. Il soutenait qu'on devait examiner les questions de religion par la raison avant de consulter l'Écriture. Il fut condamné comme hérétique Saint Augustin a écrit contre lui son livre *De Unitate Trinitatis.*

Prateolus, *De Vitis, Sectis et Dogmatibus Hæreticorum* etc. — Sanders, *De Her.*, 94. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

* **FÉLICIEN DE SAINTE-MAGDELEINE**, religieux de l'ordre des Carmes, né dans les premières années du dix-septième siècle, à Nantes, où il mourut, en 1685. Il fit profession dans sa ville natale, enseigna la théologie à Bordeaux, fut ensuite prieur à Agen, et enfin définiteur de la province de Touraine. Il se distingua dans ces divers emplois par des connaissances variées et une grande régularité de mœurs. Soupçonné d'être janséniste, et tracassé comme tel, il revint passer les dernières années de sa vie à Nantes. On a de lui : *Defensio Providentiæ divinæ, juxta doctrinam divi Augustini et sancti Thomæ, Ecclesiæ catholicæ luminum;* Bordeaux, 1657, 3 vol. in-4°; — *Nova Eloquentiæ Methodus, quæ complectitur rhetoricam Aristotelis et Raymundi Lullii;* Paris, 1666, in-12. P. LEVOT.

Cosme de Villiers, *Bibliotheca Carmelitana.*

* **FELICIAN** (Saint), martyr en 61 de l'ère chrétienne, né à Cordoue, (dalousie), province d'Esp :. Ami de dont il fréquentait la maison lorsqu'il Rome, il se convertit au christianism appris que les chrétiens, accusés de l de Rome, étaient persécutés par l'ordi ron, il se réfugia dans sa patrie. Co tribunal du juge et ayant refusé de sa idoles, il fut battu de verges, incar mis à mort. V. MAR

Martyrolog. Hispanum, l. IV, de Tava de

* **FÉLICISSIME** (*Saint*), martyris thage, vers la fin de 250. D'après les au la *Bibliothèque sacrée*, Félicissime n' laïque. Il devint, sous la persécution de reur Dèce, le compagnon de saint Rogatie de Carthage; « tous deux, disent les furent mis en prison, mais en sortir phants des ennemis de leur foi ». Ce deux confesseurs que saint Cyprien, év Carthage, confia l'administration de son lorsque Dieu lui commanda, dans une ré de fuir la persécution. En son absence, donna aussi à ses deux vicaires la com de combattre et d'excommunier un au cissime (*voy.* l'art. suivant), qui sout propositions nouvelles. Les martyrolo mention de saint Rogatien et de saint Fé comme de deux martyrs, quoique quel teurs croient qu'ils sont morts en pa glise les honore le 26 octobre.

S. Cyprien, *Epistolæ*, 38 et 81. — Baillet, *Saints*, III. — Tillemont, *Mémoires*, III. *Grand Dict. hist.* — Richard et Giraud, *Bibl.*

* **FÉLICISSIME**, schismatique du t siècle. Il était diacre dans l'église de C En 248, il s'opposa fortement à l'éle saint Cyprien comme évêque de cette pendant la fuite de ce prélat, il jeta sion parmi les chrétiens. Il chercha à saint Cyprien des confesseurs qui acc une absolution précipitée aux *libellatiq* quelquefois à ceux qui étaient to s apostasie publique. Félicissime alla voulut que l'on reçût les *laps* à la sans aucune pénitence et sur une simpl mandation des martyrs. Il forma une É parée, se joignit à cinq autres prêtres, tous ceux de son parti, et, se retirant montagne hors la ville, lança l'anathèm chrétiens qui ne le suivaient pas. De avec Privatus et quelques évêques déclar tats, il assembla un synode dans leq Cyprien fut déposé et le prêtre Fortun en sa place. Félicissime fut ensuite

(1) Chrétiens qui, pour n'être pas obligés de aux dieux en public, selon les édits des empe laient trouver les magistrats, et obtenaient grâce ou par argent, des certificats par lesqu testait qu'ils avaient obéi aux ordres souver défendait de les inquiéter davantage sur le gion. Ces certificats se nommaient en latin l'on donnait à ceux qui en étaient porteu *libellatiques.*

le pape Corneille pour obtenir la
le ce changement; mais sa demande
rar une contradiction singulière, il
s à Novat et à Novatien (*voy.* ces
prêtres, qui soutenaient qu'il ne
recevoir à la pénitence ceux qui
e péché après le bap-
le la secte des *no-*
cathares (du grec κα-

olæ, 39, 39, 40, 55, etc. — Baronius,
258. — Pearson, *Annales Cypriani.*
oires pour servir à l'histoire ecclé-
II, 702. — J. Bingham, *Origines eccle-*
, *Bibliothèque des Auteurs eccle-*
les trois premiers siècles.

TÉ (Sainte), patricienne romaine,
à Rome, en 164. Elle était d'une
sance, et jouissait d'une grande con-
par sa fortune et sa vertu. Après la
mari, elle garda le veuvage, et con-
ses sept fils dans la religion chré-
se nommaient Janvier, Félix, Phi-
vain, Alexandre, Vital et Martial.
ar ses bonnes œuvres et son exemple,
que jour de nouveaux prosélytes au
me. Suivant les récits des hagiogra-
res païens en prirent ombrage, et
à l'empereur Marc-Aurèle An-
chargea Publius, préfet de Rome,
cette affaire. Ce magistrat manda
Félicité, lui lut les décrets des em-
l'invita à sacrifier aux idoles; elle s'y
ment. Publius lui donna jusqu'au
pour réfléchir. Ce terme écoulé, il la
nouveau, mais cette fois avec ses
renouvela sa proposition, lui dé-
son opiniâtreté entraînerait non-
sa mort, mais celle de ses fils. Féli-
: « Votre pitié est une impiété réelle, et
compassion à laquelle vous m'exhor-
it la plus cruelle des mères. » Se
ses enfants, elle ajouta : « Re-
ciel, où Jésus-Christ vous attend avec
persistez dans son amour, et com-
sement pour vos âmes. » Publius
, pour avoir donné un pareil avis,
a chacun des enfants séparément,
obtenir une rétractation. Tous persis-
croyance. Publius les fit fouetter,
procédure à l'empereur. Marc-Aurèle
fit traduire devant des juges spé-
ci, n'ayant pas été plus heureux que
ndamnèrent les enfants de Félicité à
supplices. Janvier, l'aîné d'entre eux,
jusqu'à la mort avec des fouets garnis
le plomb. Félix et Philippe eurent la
à coups de massue. Sylvain fut
précipité. Alexandre, Vital et Mar-
tête tranchée. Félicité mourut de la
quatre mois après. Quelques au-
s ont attaqué l'authenticité des
tyrs, prétendant que l'histoire de sainte Félicité était une imitation de celle des sept Machabées. « Cette légende, écrivent-ils, est tirée de Surius, moine du seizième siècle, décrié pour ses absurdités. Aucun document contemporain ne vient d'ailleurs confirmer le récit de cet hagiographe, tout rempli d'invraisemblances. » D'un autre côté, Richard et Giraud disent que « les actes de ces saints martyrs sont bons et fidèles, quoiqu'ils n'aient pas tous les caractères des originaux ». D'ailleurs, Grégoire le Grand et Pierre Chrysologue font mention de sainte Félicité et de ses enfants. L'Église honore les sept frères le 10 juillet et sainte Félicité le 13 novembre.

Grégoire le Grand, *Homeliæ*, III, super *Evangelia.* — Pierre Chrysologue, *Sermones*, n° 134. — Surius, *Acta Sanctorum.* — Dom Ruinart, *Acta primorum Martyrum sincera.* — Alban Butler, *Lives of Feathers.* — Tillemont, *Mem. pour servir à l'hist. ecclesiastique*, II. — Baillet, *Vies des Saints.* — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée.*

FÉLICITÉ (Sainte), martyrisée à Carthage, en mai 202 ou 203. Elle était d'une condition servile, et professait le christianisme. Elle fut emprisonnée comme catéchumène, avec un de ses compagnons nommé Revocatus et deux personnages de nobles familles, Saturnin Secundule et Vivia Perpetua. Interrogée par le proconsul, elle se déclara chrétienne et refusa de sacrifier aux idoles. Elle fut condamnée à être exposée dans le cirque et déchirée par les bêtes. Elle était alors enceinte de huit mois; « mais ayant, dit son hagiographe, prié Dieu de la délivrer avant le jour de son exposition, elle fut exaucée et accoucha instantanément ». Les chrétiens furent amenés dans l'amphithéâtre le jour de la fête donnée pour célébrer l'anniversaire de la naissance du césar Antonin Geta. Félicité fut livrée à une vache sauvage, qui la maltraita fort; sur la demande du peuple, elle fut achevée par un gladiateur. Samuel Basnage de Flottemanville avait placé sainte Félicité et ses compagnons au nombre des *montanistes* (1); le cardinal Orsi lui répondit, et prouva l'orthodoxie de ces martyrs dans un ouvrage intitulé : *Dissertatio apologetica pro sanctarum Perpertuæ, Felicitatis, et sociorum martyrum orthodoxia, adversus Samuelem Basnagium.* L'Église honore sainte Félicité le 7 mars.

S. Augustin, *Sermones* CCLXXXI et CCLXXXII. — S. Corneille de Compiègne, *Passio sanctæ Perpetuæ et sanctæ Felicitatis*; dans le recueil de Luc Holste (Rome 1663). — Dom Ruinart, *Acta Sanctorum sincera.* — Tillemont, *Memoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, III. — Basnage de Flottemanville, *Exercitationes historico-criticæ de rebus sacris.* — Drouet de Maupertuy, *Les véritables Actes des Martyrs*, I, 150. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*, liv. V. — Baillet, *Vies des Saints*, I, mois de mars. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*, XIX, 242.

* **FÉLICULE** (Sainte), martyrisée à Rome, vers 89. Elle fut accusée de christianisme. Sous le règne de Domitien, elle subit plusieurs tortures, fut mise à mort et son corps fut jeté dans

(1) On appelait ainsi les sectateurs du schismatique Montan (*voy.* ce nom).

un cloaque. Saint Nicodème alla retirer ce cadavre, et l'enterra dans une de ses terres située aux environs de Rome, sur la route d'Ardée. Le clergé de l'église Saint-Paul à Parme affirme posséder cette relique. L'Église honore sainte Félicule comme vierge le 13 juin.

Baillet, II, *Vies des Saints*, 13 juin. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **FÉLIX** (Saint) ou **FELINUS**, martyrisé à Pérouse, vers 250. Il était soldat, et se convertit au christianisme avec Secondien, Marcellien, Vérien et Gratinien. Lui et ses compagnons furent arrêtés à Rome, en vertu des ordres de l'empereur Dèce, et y subirent diverses tortures. On les envoya ensuite a Pérouse, où ils furent, dit-on, mis à mort par le glaive. L'Église honore saint Félin le 9 août.

Alban Butler, *Life of Feathers*. — Baillet, *Vies des Saints*, II, août. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacree*, XII, 268.

* **FELINA** (*Clément-Marie*), théologien latin, de l'ordre des Carmes, natif de Bologne, mort le 18 avril 1699. Il fut trois fois vicaire général de sa congrégation. On a de lui : *Proludium pro morali lectura*; Bologne, 1666, in-4°; — *Sacrum Museum Mantuana congregationis Carmelitarum de observantia*; ibid., 1691, in-4°; — *I sacri Notturni delle nove lezioni di Giobbe, ridotti in versi*; Milan, 1694, in-8°.

Fantuzzi, *Scritt. Bologn.*

FELINO (Marquis *Guillaume-Léon* DE), homme d'État italien. *Voyez* TILLOT (DU).

* **FELINSKA** (*Emilie*), cousine du suivant, traduisit en vers polonais la cantate de *Circé* de J.-B. Rousseau.

Une autre dame polonaise du même nom est connue par son patriotisme : elle fut envoyée arbitrairement par ordre du czar Nicolas Ier en Sibérie. Avant de mourir, elle écrivit l'*Histoire de sa Captivité et de ses malheurs*, trad. en anglais à Londres, en 1853, par M. Christin Lach-Szyrma. L. CH.

Doc. partic.

FELINSKI (*Alois*), littérateur polonais, né à Ossow, près de Luck (Wolhynie), en 1771; mort a Krzémienietz (Wolhynie), le 23 février 1820. Il fit ses études chez les Piaristes a Dombrowiça, plus tard à Wlodzimierz sur le Bug, chez les Basiliens. Il se trouvait a Varsovie à l'époque de la mémorable diète constituante (1788-1792), et composa a cette occasion un ouvrage intitulé : *Senatus-consulte sous le règne de Jean Sobieski*, et plusieurs écrits anonymes, tendant à la réforme du gouvernement de Pologne. En 1791, on lui confia l'éducation de Jean Tarnowski, neveu de Thade Czacki. En 1794, il se distingua comme soldat a la défense de Varsovie, et remplissait en même temps les fonctions de secrétaire des correspondances françaises auprès de Kosciuszko. En 1819, il accepta le titre de professeur de la littérature polonaise et de directeur du lycée de Krzemienietz, et mourut peu après. Felinski connaissait a fond les littératures grecque, latine, française et italienne, traduisit en partie Boileau, Racine, Voltaire, Crébillon, Delille, et fit en langue polonaise des odes à Kosciuszko, à Trembecki, etc., et enfin *Barbe Radziwill*, tragédie en vers, puisée dans l'histoire de Pologne, et traduite en prose française dans les *Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers*, à Paris. Il a laissé un écrit remarquable sur la réforme de l'orthographe de la langue polonaise. Gustave Olizar, a publié les œuvres posthumes de Felinski. Léonard CHODZKO.

Documents particuliers.

FELINUS SANDÆUS, jurisconsulte italien. *Voyez* SANDEI (Felino).

* **FÉLIX** (Saint), martyrisé à Sedeloé, dans la province Lyonnaise (aujourd'hui *Saulieu*) (*Bourgogne*), vers 170. Il était marchand, lorsque saint Andoche et saint Thyrse, disciples de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, vinrent prêcher l'Évangile dans les Gaules; ils furent accueillis par Félix, qui les logea dans sa maison et se fit chrétien. Lors de la persécution de l'empereur Marc-Aurèle, ayant été dénoncés tous trois au gouverneur de la province Lyonnaise, ils furent, sur leur refus de sacrifier aux idoles, mis à mort. Félix fut assommé à coups de bâton. Son corps fut enterré, dit-on, dans une abbaye de filles fondée à Autun par la reine Brunehaut sous l'invocation de la sainte Vierge et de saint Andoche. Quelques hagiographes ont écrit pourtant que le corps de saint Félix avait été brûlé avec celui de saint Andoche, lors du martyre de ces confesseurs. L'Église honore saint Félix le 24 septembre.

Baillet, *Vies des Saints*, IV, 24 septembre. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacree*, II, 194.

FÉLIX (Saint), né à Scillite, martyrisé à [illegible]thage, en juillet 200. Il fut arrêté comme [illegible]tien, et conduit avec Spérat, Na[illegible], Voiture, Azyllin, Letance, Janvière, [illegible] Vestine, Donate et Seconde devant [illegible] proconsul en Afrique pour les empereurs [illegible] et Antonin Caracalla. Ayant déclaré de[illegible] magistrat leur religion et refusé de [illegible] leurs livres sacrés, ils furent condamnés [illegible] et decapités. L'Église honore ces [illegible] 19 juillet, sous le nom de *martyrs* [illegible]

Baronius, *Annales*. — Dom Ruinart, *Acta* [illegible] *Martyrum*. — Drouet de Maupertuy, *Les véri[illegible] Actes des Martyrs*.

FÉLIX (Saint), évêque de Tubise, [illegible] ou Thibare [illegible] dans la province proconsulai[illegible] frique), né en 247, décapité à Venuze (P[illegible]) le 30 août 303. Les empereurs Dioclétien [illegible] Maximien ayant ordonné la destruction de[illegible] les livres chrétiens dans l'étendue de [illegible] romain, leur édit fut publié en Afrique le [illegible] vrier 303 et affiché à Thibiare le 5 juin. [illegible]lien, procureur du fisc et intendant de la pro[illegible]manda, en l'absence de l'evêque Félix, [illegible] Carthage, le prêtre Aper et les lecteurs [illegible] Vital (selon Surius, le prêtre se nommait [illegible] et les lecteurs Fortunat et Septimien); il [illegible]

demanda les livres sacrés pour les brûler. Ils reconnurent que leur évêque en était seul dépositaire. Au retour de Félix, Magnilien lui ordonna d'obéir à l'édit impérial. Félix refusa de le faire : le magistrat romain lui donna trois jours pour réfléchir. Ce délai expiré et l'évêque ayant persisté dans son refus, il fut appelé au tribunal de Carthage, où il comparut devant le proconsul Anulinus. Félix lui répondit avec la même résolution; Anulinus le fit conduire le 7 juillet au préfet du prétoire, qui se trouvait alors en Afrique. Celui-ci, non plus [illegible] les magistrats précédents, ne se [illegible] prononcer la condamnation de l'év[illegible] l'avoir gardé neuf jours en prison, [illegible] -rouer et l'envoya aux empereurs [illegible]. Ceux-ci déléguèrent un commissaire. [illegible] ivée de Félix à Venuse, [illegible] et le condamna à perdre la [illegible] menait le saint au supplice, la [illegible] parut toute sanglante; au moment [illegible] le coup mortel, il leva les yeux [illegible] s'écria : « Seigneur Jésus, je vous [illegible] ce que vous remettez mon âme [illegible] sur la terre cinquante- [illegible] avec ma première innocence [illegible] vierge et je meurs vierge; j'ai [illegible] es de votre Évangile et j'ai ap- [illegible] à les [illegible] comme une vic- [illegible] , je baisse la tête [illegible] m'ôter la vie. » L'Église [illegible] le 24 octobre.

[illegible], *Acta Sanctorum*. — Baronius, *Annales eccles.* — Dom Ruinart, *Acta primorum Martyrum sincera*. — Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*. — Baillet, *Vies des Saints*. — Drouet de Maupertuy, *Les véritables Actes des Martyrs*, I, [illegible].

[illegible] de Nole (Saint), prêtre, né à Nole [illegible] rt dans la même ville, vers 256 [illegible] d'un Syrien, nommé Her- [illegible] les armées romaines, et qui [illegible] xer en Italie. Saint Maxime, évêque [illegible] ayant pris en affection le jeune Félix, [illegible] la religion chrétienne, et le fit [illegible] lecteur et exorciste : plus tard, [illegible] au sacerdoce, et se déchargea sur [illegible] partie du gouvernement de son diocèse. [illegible] s'étant caché durant la persécution de Valérien, Félix fut arrêté à [illegible], chargé de fers et [illegible] cachot parsemé de têts de pots. [illegible] les hagiographes, un ange le [illegible] qu'il pût aller secourir, son évêque, [illegible] de froid et de faim dans les mon- [illegible] retiré. Il le trouva sans con- [illegible] champ plein de ronces. Ayant [illegible] la permission de Dieu, des raisins [illegible] de ces ronces, Félix en pressa une [illegible] la bouche de saint Maxime, ce qui [illegible] Félix le chargea ensuite sur ses [illegible] rapporta dans Nole, où il le mit en [illegible] -même reparut dans la ville, et conti- [illegible] prédications. Les idolâtres qui le cherchaient l'épée à la main l'eussent infailliblement tué, si Dieu ne l'eût dérobé à leur fureur par un double miracle qu'il fit sur-le-champ en les aveuglant pour les empêcher de le reconnaître, et en le couvrant d'une toile d'araignée subitement formée devant une masure dans laquelle il s'était caché. La nuit suivante il se retira dans une vieille citerne à demi sèche, où il demeura près de six mois, durant lesquels la Providence lui procura la nourriture de chaque jour par le ministère d'une femme dont la maison tenait à la citerne, sans qu'elle sût ce qu'elle faisait ni la personne qu'elle servait. »

Le danger passé, Félix sortit de la citerne, et reprit son ministère avec un nouveau zèle. Après la mort de Maxime, il déclina les honneurs de l'épiscopat, et poussa le désintéressement jusqu'à refuser les biens qu'une dame nommée Archélaïde lui offrait. Il se contenta d'un jardin d'un arpent et demi qu'il cultivait lui-même, et acheva ainsi sa carrière. Son corps a toujours été en grande vénération à Nole, et, selon saint Paulin, saint Augustin, Sulpice Sévère et le pape Damase, un grand nombre de miracles s'accomplirent sur son tombeau. Son culte passa bientôt en Afrique. Sa fête est célébrée à Rome et à Nole le 14 janvier. L'histoire de saint Félix a été traitée par saint Paulin en quatre poëmes, dont saint Grégoire de Tours a composé un abrégé. Les poëmes de saint Paulin ont été publiés par Muratori, dans ses *Anecdota ex Ambros. Bibliot. Cod.*; Milan, 1697-1698, et Padoue, 1713, 2 vol. in-4°.

Saint Paulin, *Nat. de sancto Felice*, *Carmine XX*. — Saint Augustin, *De cura pro mortuis*, *Epistolæ* 78 et 137. — Sulpice Sévère, *Epist.* IX, *Ad Severum*. — Saint Grégoire de Tours, *De Gloria Martyrum*. — Bollandus, *Acta Sanctorum*. — Dom Ruinart, *Acta sincera Martyrum*. — Du Fosse, *Vie de saint Felix de Nole*. — De Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, IV. — Baillet, *Vies des Saints*, I, 14 janvier. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FÉLIX OCTAVIUS (Saint), martyrisé à Abitine, dans la province proconsulaire d'Afrique, en 304. Il était lecteur du prêtre saint Saturnin et avait ouvert sa demeure à la célébration des mystères de la religion chrétienne. En exécution des décrets des empereurs Dioclétien et Maximien, il fut arrêté un dimanche de collecte avec quarante-huit de ses coreligionnaires, parmi lesquels se trouvaient deux autres Félix. Conduits devant le proconsul Anulinus, ils confessèrent hardiment leur foi et furent mis aux fers. Félix Octavius périt sous le bâton; un second Félix partagea son supplice; le troisième, dit Félix *le jeune*, subit la mort quelques jours plus tard. L'Église honore ces martyrs le 12 février.

Les Bollandistes, *Acta Sanctorum*. — Dom Ruinart, *Acta sincera primorum Martyrum*. — Drouet de Maupertuy, *Les véritables Actes des Martyrs*, II, 25.

* **FÉLIX** (Saint), évêque de Ravenne, mort dans cette ville, le 25 novembre 716. Il fut ordonné en 708 : il était abbé de l'église Saint-Barthélemy et économe de celle de Ravenne, lorsque son savoir et son éloquence le firent élire au siége

épiscopal de Ravenne, devenu vacant par la mort de Damien. Oubliant les promesses qu'il avait faites lors de sa consécration et ses devoirs comme prêtre et comme sujet, il engagea le peuple de Ravenne à secouer le joug de l'empereur Justinien II et le clergé à se soustraire à l'obéissance au pape. Justinien, informé des menées de Félix, envoya contre lui le patrice Théodore, général de l'armée de Sicile. Théodore prit Ravenne, et emmena prisonniers l'archevêque et ses principaux adhérents. A leur arrivée à Constantinople, l'empereur fit crever les yeux au prélat rebelle, et l'envoya en exil dans le Pont. Philippicus, successeur de Justinien, rétablit Félix dans son siége (vers 712). Depuis lors ce dernier ne s'occupa plus que de l'administration de son diocèse. Se sentant près de mourir, il pria ceux qui l'entouraient de lui apporter les homélies et les ouvrages qu'il avait dictés, et fit brûler le tout, disant qu'étant aveugle, et par conséquent hors d'état de revoir ses écrits, comme il pouvait s'être trompé, ou que son secrétaire pouvait être infidèle, il ne voulait pas que ceux qui viendraient après lui fissent passer des fautes pour ses pensées. Il laissa néanmoins, en les recommandant fort aux assistants, les sermons de saint Pierre Chrysologue, l'un de ses prédécesseurs; ils ont été publiés avec un *prologue* par Casimir Oudin, dans son *Supplementum de scriptoribus vel scriptis ecclesiasticis a Bellarmino omissis ad ann.* 1460; Paris, 1686, in-8°. Il reste encore de saint Félix de Ravenne une explication de l'Évangile du dernier dimanche de la Pentecôte, où il est question du jugement dernier. On lui attribue aussi les vers qui étaient gravés sur la porte de la sacristie qu'il fit bâtir à Ravenne à son retour de l'exil. Félix fut enterré dans l'église de Saint-Apollinaire, où on mit une épitaphe qui lui donne de grandes louanges et le qualifie de *sanctissimus episcopus*. Il est au surplus considéré comme tel par l'Église.

Ughel, *Italia sacra*, XII, 342. — Andrea Agnelli, *Vitæ Pontificum Ravennatum*. — Dom Liron, *Singularites historiques et litteraires*, 466. — Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés et ecclesiastiques*, XVIII, 35. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacree*.

FÉLIX (Saint), seizième évêque de Nantes, né vers 512 et mort vers 583. Il appartenait à une ancienne et illustre famille d'Aquitaine, et se glorifiait de compter au nombre de ses aïeux trois consuls et un préfet du prétoire des Gaules. L'histoire est muette sur les premières années de saint Félix. Il les passa sans doute à Bourges, que l'on regarde généralement comme le lieu de sa naissance. Évemerus ou Eumerius, évêque de Nantes, étant mort en 549, il fut choisi pour lui succéder. L'éclat de son nom et probablement aussi son habileté et son talent d'orateur le désignèrent aux suffrages. Il était marié; mais, en prenant la mitre il se sépara de sa femme (1). La position d'évêque à Nantes était des plus diffic[illegible] suffisait pas pour la remplir dignement [illegible] apostoliques, qu'on accordait si [illegible] aux évêques de cette époque; il fall[illegible] qui sût manier les choses du monde; [illegible] faut de force, eût assez d'adresse et [illegible] matie pour arrêter les empiétements [illegible] tons sans irriter leur ambition, et [illegible] tance les prétentions des Francs. [illegible] plein de périls, Félix paraît avoir [illegible] remarquable habileté politique. Placé [illegible] d'une société que la politesse des [illegible] maines avait à peine [illegible] rée, il ré[illegible] d'une fois à faire pré[illegible] les sentiments [illegible] tigation Canao, [illegible] de [illegible], qui [illegible] gorger trois de ses frères, pour réuni[illegible] mains l'héritage paternel, épargna le [illegible] Plus tard, quand, pour la premièr[illegible] de Nantes tomba, par [illegible] ort des [illegible] mains de Clotaire, [illegible] ite de Chramme, [illegible] reçut du [illegible] vernement de [illegible] de Nantes. Il [illegible] les premières [illegible] de tranquillité qui [illegible] à faire exécuter dans certaines parties [illegible] de grands travaux d'utilité publique, [illegible] montra pas moins zélé pour le bien-êt[illegible] pulations que pour leurs intérêts spirit[illegible] creuser entre les prairies de Mauves et [illegible] deleine un canal qui porte encore son [illegible] établir des moulins sur l'[illegible] re, [illegible] it [illegible] les bords, y fit construire [illegible] là contribua à assainir des quartiers qu[illegible] stagnantes rendaient dangereux pour [illegible] des habitants. Félix ne négligeait pas [illegible] les affaires de l'Église. En 557, il all[illegible] part au concile de Paris, où, entre autr[illegible] remarquables, les évêques, protes[illegible] l'immixtion des rois francs dans les [illegible] ecclésiastiques, rappelaient « que nul [illegible] être ordonné évêque sans le libre choi[illegible] ple et du clergé (1) ». Félix prit aussi p[illegible] vaux des conciles de Tours de 559 e[illegible] Dans ce dernier on [illegible] orts finis jusque là, des [illegible] avec l'évêque mét[illegible] (568). Félix fit à Nantes [illegible] d'[illegible] drale commencée par son [illegible] décesse[illegible] Euphrone de [illegible] rs, a [illegible] présidait à [illegible] 569 dignement [illegible] Saxons du Croisic, que saint [illegible] glise. En même temps qu'il rem[illegible] sur la barbarie, il envoyait son [illegible] liser les populatio[illegible]

Il serait [illegible] de ne pas [illegible] lents [illegible] de Félix et son [illegible] fendre ses [illegible] ue son diocèse; il [illegible] difficile de [illegible] éloge de la douceur

(1) (Felix) ad episcopatum conjugatus assumitur, sed sponsam postea dimisit, ornatus infula. (Gallic christ., t. III, nov. edit., p. 761.)

(1) Nullus civibus invitis ordinetur episcopus [illegible] populi et clericorum electio plenissima quæsi[illegible] tate (8e canon du 3e concile de Paris

de de son caractère. Plus d'un fait contraire la roideur et l'instinct de do- le Félix. Sa nièce ayant été enlevée par homme auquel elle était fiancée, Félix e prendre le voile. Il voulut disposer près de Nantes, et qui rele- Tours. Grégoire, évêque de ,...sa de le céder. De là échange récriminations et de lettres pleines ; de là un vif dissentiment entre les : Félix surtout semblait avoir devait à son métropolitain. Lors de Grégoire et de Riculfe, Félix peut-être excita l'animosité de ce der- , après le concile de Brain (580), Gré- gné sa cause, et qu'un synode se ours pour juger Riculfe, Félix s'abstint par son attitude dans la discussion, des de sa malveillance pour Grégoire. Bien servit par ses intrigues à faire sortir monastère où il avait été enfermé, et avec empressement auprès de lui, au sentence du synode. Les dernières ...eux furent troublées par ces dissen- Nous n'avons rien dit des rapports poète Fortunat et de Félix ; ils com- probablement vers 567 ou 568, épo- tenait le deuxième concile de Tours.

B. Aubé.

de Tours, *Hist. Eccles. Franc.*, l. V, passim. , liv. III, et passim. — *Gallia christiana*, . — *Acta Sanctorum*, tom. II, p. 471. — des *Benedictins de Saint-Maur*, tom. III, Travers, tom. I, ch. 17, p. 69. — August. ... *meror.*, 3e recit. — M. Guepin, *Hist.* p. 18. — *Hist. de saint Félix*, dediée à M. du ... de Nantes, in-24, Nantes, 1848.

de Valois (Saint), l'un des fondateurs de la Trinité ou de la Rédemption des ...si *des Mathurins*, né le 19 avril à Cerfroid, le 4 novembre 1212. Il fut *de Valois*, non parce qu'il sortait de la ... de ce nom, comme les auteurs de *universelle* de Michaud l'ont parce qu'il était originaire du Va- ... de se consacrer tout entier au ...u, il se retira dans le bois de Gale- extrémités du Valois, de la Brie et , et y construisit un ermitage, qu'il qu'à l'âge de soixante ans, époque saint Jean de Matha (*voy.* ce nom) sous sa conduite et lui suggéra la ... de se dévouer à la délivrance pris par les infidèles. Ils partirent ... sur la fin de 1197, et communiquèrent ... au pape Innocent III, qui l'approuva à cette intention un nouvel ordre re- *de la Trinité* ou *de la Rédemp-* *aptifs*, et dont saint Jean de Matha fut nommé ministre général. Félix et Jean, à leur retour, fondèrent le monastère qui a passé depuis pour la souche de l'ordre, à Cerfroid, près Gandelu (Picardie). Saint Félix propagea son ordre avec beaucoup de zèle ; il forma un établissement à Paris, à l'endroit où s'élevait une chapelle dédiée à saint Mathurin, ce qui fit donner à ses religieux le nom de *Mathurins*. L'Église honore saint Félix de Valois.

pays de l'Île de France dont Crespy était la ... Les habitants étaient, du temps de César, ... *Sylvanectes*. Comté en 1214, duché en ... fut toujours l'apanage d'un prince de la ... de France.

Baillet, *Vies des saints*, III, 20 novembre. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FÉLIX, nom commun à plusieurs papes.

FÉLIX Ier (Saint), vingt-sixième pape, mort le 22 décembre 274. Il était fils de Constantius, et fut élevé au pontificat après la mort de saint Denis, le 28 ou le 29 décembre 269. Il ordonna que des messes se célébreraient dans les tombeaux des martyrs, appelés alors *memoriæ* (souvenirs). Il eut beaucoup à lutter contre les novateurs et surtout contre Sabellius et Paul de Samosate. Sous le gouvernement de Félix eut lieu la neuvième persécution contre les chrétiens. Elle fut ordonnée par l'empereur Aurélien, et causa une grande frayeur dans l'Église. Félix est qualifié de martyr par le concile d'Éphèse et par Cyrille ; il acquit cette dénomination comme plusieurs de ses prédécesseurs, et suivant le langage du temps, « en souffrant beaucoup pour Jésus-Christ, » mais non toutefois par une mort violente. Il fut enterré dans le cimetière de la voie Aurélienne, là où fut consacré depuis un temple par Félix II (1). L'Église honore saint Félix Ier le 30 mai. Il avait écrit une lettre à Maxime, évêque d'Alexandrie, contre Paul de Samosate et pour la défense des mystères de la Trinité et de l'Incarnation ; il en reste un fragment dans les *Concil. Ephes. et Chalced.* On lui en attribue trois autres : la première adressée à Paternus, évêque ; la seconde, aux prélats des Gaules ; la troisième à Benigne, évêque ; elles n'ont aucun caractère authentique.

Eusèbe, *Hist.*, lib. VII, cap. 26. — Anastase, *De Rom. Pont.* — Baronius, *Annales*, 272-275. — Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* — Artaud de Montor, *Hist. des souv. Pontifes romains*, I, 124. — Ciaconi, *Vitæ Pontificum*.

FÉLIX II (Saint), trente-septième pape, selon plusieurs autorités ecclésiastiques, anti-pape selon d'autres, mort le 22 novembre 365. On conteste à Félix non-seulement le titre de pape, mais encore celui de saint. Il était en 355 archidiacre de l'église de Rome, lorsque le pape Libère, ayant refusé de souscrire à la condamnation de saint Athanase, fut exilé à Bérée par l'empereur Constance. Félix et ses collègues firent serment de ne reconnaître aucun autre évêque de Rome (c'était alors le titre des successeurs de saint Pierre) du vivant de Libère ; mais Constance ayant offert le sacerdoce à Félix, celui-ci l'accepta, et se laissa ordonner par Épictète, évêque de Centum-Celles. Saint Jérôme et Socrate rapportent qu'Acacius eut part à cette ordination et accusent Félix d'arianisme ; mais Rufin et Théodoret af-

(1) Cette consécration, affirmée par Artaud de Montor, semble douteuse (voy. Félix II).

épiscopal de Ravenne, devenu vacant par la mort de Damien. Oubliant les promesses qu'il avait faites lors de sa consécration et ses devoirs comme prêtre et comme sujet, il engagea le peuple de Ravenne à secouer le joug de l'empereur Justinien II et le clergé à se soustraire à l'obéissance au pape. Justinien, informé des menées de Félix, envoya contre lui le patrice Théodore, général de l'armée de Sicile. Théodore prit Ravenne, et emmena prisonniers l'archevêque et ses principaux adhérents. A leur arrivée à Constantinople, l'empereur fit crever les yeux au prélat rebelle, et l'envoya en exil dans le Pont. Philippicus, successeur de Justinien, rétablit Félix dans son siége (vers 712). Depuis lors ce dernier ne s'occupa plus que de l'administration de son diocèse. Se sentant près de mourir, il pria ceux qui l'entouraient de lui apporter les homélies et les ouvrages qu'il avait dictés, et fit brûler le tout, disant qu'étant aveugle, et par conséquent hors d'état de revoir ses écrits, comme il pouvait s'être trompé, ou que son secrétaire pouvait être infidèle, il ne voulait pas que ceux qui viendraient après lui fissent passer des fautes pour ses pensées. Il laissa néanmoins, en les recommandant fort aux assistants, les sermons de saint Pierre Chrysologue, l'un de ses prédécesseurs; ils ont été publiés avec un *prologue* par Casimir Oudin, dans son *Supplementum de scriptoribus vel scriptis ecclesiasticis a Bellarmino omissis ad ann.* 1460; Paris, 1686, in-8°. Il reste encore de saint Félix de Ravenne une explication de l'Évangile du dernier dimanche de la Pentecôte, où il est question du jugement dernier. On lui attribue aussi les vers qui étaient gravés sur la porte de la sacristie qu'il fit bâtir à Ravenne à son retour de l'exil. Félix fut enterré dans l'église de Saint-Apollinaire, où on mit une épitaphe qui lui donne de grandes louanges et le qualifie de *sanctissimus episcopus*. Il est au surplus considéré comme tel par l'Église.

Ughel, *Italia sacra*, XII, 342. — Andrea Agnelli, *Vitæ Pontificum Ravennatum*. — Dom Liron, *Singularites historiques et litteraires*, 466. — Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés et ecclésiastiques*, XVIII, 25. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacree*.

FÉLIX (Saint), seizième évêque de Nantes, né vers 512 et mort vers 583. Il appartenait à une ancienne et illustre famille d'Aquitaine, et se glorifiait de compter au nombre de ses aïeux trois consuls et un préfet du prétoire des Gaules. L'histoire est muette sur les premières années de saint Félix. Il les passa sans doute à Bourges, que l'on regarde généralement comme le lieu de sa naissance. Évemerus ou Eumerius, évêque de Nantes, étant mort en 549, il fut choisi pour lui succéder. L'éclat de son nom et probablement aussi son habileté et son talent d'orateur le désignèrent aux suffrages. Il était marié; mais, en prenant la mitre il se sépara de sa femme (1). La position

d'évêque à Nantes était des plus diffic
suffisait pas pour la remplir dignement
apostoliques, qu'on accordait si lib
aux évêques de cette époque; il fallait
qui sût manier les choses du monde;
faut de force, eût assez d'adresse et
matie pour arrêter les empiétements
tons sans irriter leur ambition, et te
tance les prétentions des Francs. Dan
plein de périls, Félix paraît avoir dé
remarquable habileté politique. Placé
d'une société que la politesse des m
maines avait à peine effleurée, il r
d'une fois à faire prévaloir dans les c
sentiments d'humanité. C'est ainsi qu
tigation Canao, comte de Nantes, qui v
gorger trois de ses frères, pour r
mains l'héritage paternel, é
Plus tard, quand, pour la
de Nantes tomba, par le
mains de Clotaire, aprè
de Chramme, Félix reçut du vainque
vernement de la ville de Nantes. Il
les premières années de tranquillité qui
à faire exécuter dans certaines parties
de grands travaux d'utilité publique,
montra pas moins zélé pour le bien-êtr
pulations que pour leurs intérêts spirit
creuser entre les prairies de Mauves et
deleine un canal qui porte encore son
établir des moulins sur l'Erdre, en fit
les bords, y fit construire des barrage
là contribua à assainir des quartiers qu
stagnantes rendaient dangereux pour
des habitants. Félix ne négligeait pas
les affaires de l'Église. En 557, il
part au concile de Paris, où, entre autr
remarquables, les évêques, protesta
l'immixtion des rois francs dans les
ecclésiastiques, rappelaient « que nul
être ordonné évêque sans le libre choi
ple et du clergé (1) ». Félix prit aussi pa
vaux des conciles de Tours de 559 et
Dans ce dernier on régla les rapports
finis jusque là, des évêques de basse
avec l'évêque métropolitain. L'année
(568). Félix fit à Nantes la dédicace d'u
drale commencée par son prédécess
Euphrone de Tours, assisté de
présidait à cette cérémonie. Cette
569 dignement inaugurée par la
Saxons du Croisic, que saint Félix
glise. En même temps qu'il rempo
sur la barbarie, il envoyait son
liser les populations du midi de la

Il serait injuste de ne pas recon
lents administratifs de Félix et so
fendre les intérêts de son diocèse; il
difficile de faire l'éloge de la douceur

(1) (Felix) ad episcopatum conjugatus assumitur, sed sponsam postea dimisit, ornatus infula (*Gallia christ.*, t. III, anc. édit., p. 761.)

(1) Nullus civibus invitis ordinetur episcopus, populi et clericorum electio plenissima quæsi tale (8e canon du 3e concile de Paris

le de son caractère. Plus d'un fait contraire la roideur et l'instinct de dole Félix. Sa nièce ayant été enlevée par homme auquel elle était fiancée, Félix prendre le voile. Il voulut disposer é près de Nantes, et qui relees Tours. Grégoire, évêque de sa de le céder. De là échange récriminations et de lettres pleines ; de là un vif dissentiment entre les ques : Félix surtout semblait avoir l devait à son métropolitain. Lors de Grégoire et de Riculfe, Félix ttre excita l'animosité de ce derès le concile de Brain (580), Grésa cause, et qu'un synode se pour juger Riculfe, Félix s'abstint par son attitude dans la discussion, des sa malveillance pour Grégoire. Bien par ses intrigues à faire sortir nastère où il avait été enfermé, et avec empressement auprès de lui, au la sentence du synode. Les dernières Félix furent troublées par ces dissen-Nous n'avons rien dit des rapports poète Fortunat et de Félix ; ils comprobablement vers 567 ou 568, épovenait le deuxième concile de Tours.

B. Aubé.

le Tours, *Hist. Eccles. Franc.*, l. V, passim. ., liv III, et passim. — *Gallia christiana*, 791. — *Acta Sanctorum*, tom II, p. 471. — les *Bénédictins de Saint-Maur*, tom. III, Fraser, tom. I, ch. 17, p. 69. - August. cats meroc., 3e récit. -- M. Guepin, *Hist.* p. 18. — *Hist. de saint Félix*, dédiée à M. du de Nantes, in-24, Nantes, 1848.

de Valois (Saint), l'un des fondateurs de la Trinité ou de la Rédemption des it aussi des *Mathurins*, né le 19 avril à Cerfroid, le 4 novembre 1212. Il fut de Valois, non parce qu'il sortait de la e de ce nom, comme les auteurs de le universelle de Michaud l'ont s parce qu'il était originaire du Vaolu de se consacrer tout entier au dieu, il se retira dans le bois de Galeux extrémités du Valois, de la Brie et e, et y construisit un ermitage, qu'il ju'à l'âge de soixante ans, époque Jean de Matha (*voy.* ce nom) sous sa conduite et lui suggéra la pensée de se dévouer à la délivrance s pris par les infidèles. Ils partirent ur à la fin de 1197, et communiquèrent au pape Innocent III, qui l'approuva à cette intention un nouvel ordre rede *la Trinité* ou *de la Rédemptifs*, et dont saint Jean de Matha fut nommé ministre général. Félix et Jean, à leur retour, fondèrent le monastère qui a passé depuis pour la souche de l'ordre, à Cerfroid, près Gandelu (Picardie). Saint Félix propagea son ordre avec beaucoup de zèle ; il forma un établissement à Paris, à l'endroit où s'élevait une chapelle dédiée à saint Mathurin, ce qui fit donner à ses religieux le nom de *Mathurins*. L'Église honore saint Félix de Valois.

Baillet, *Vies des saints*, III, 20 novembre. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FÉLIX, nom commun à plusieurs papes.

FÉLIX Ier (Saint), vingt-sixième pape, mort le 22 décembre 274. Il était fils de Constantius, et fut élevé au pontificat après la mort de saint Denis, le 28 ou le 29 décembre 269. Il ordonna que des messes se célébreraient dans les tombeaux des martyrs, appelés alors *memoriæ* (souvenirs). Il eut beaucoup à lutter contre les novateurs et surtout contre Sabellius et Paul de Samosate. Sous le gouvernement de Félix eut lieu la neuvième persécution contre les chrétiens. Elle fut ordonnée par l'empereur Aurélien, et causa une grande frayeur dans l'Église. Félix est qualifié de martyr par le concile d'Éphèse et par Cyrille ; il acquit cette dénomination comme plusieurs de ses prédécesseurs, et suivant le langage du temps, « en souffrant beaucoup pour Jésus-Christ, » mais non toutefois par une mort violente. Il fut enterré dans le cimetière de la voie Aurélienne, là où fut consacré depuis un temple par Félix II (1). L'Église honore saint Félix Ier le 30 mai. Il avait écrit une lettre à Maxime, évêque d'Alexandrie, contre Paul de Samosate et pour la défense des mystères de la Trinité et de l'Incarnation ; il en reste un fragment dans les *Concil. Ephes. et Chalced.* On lui en attribue trois autres : la première adressée à Paternus, évêque ; la seconde, aux prélats des Gaules ; la troisième à Benigne, évêque ; elles n'ont aucun caractère authentique.

Eusèbe, *Hist.*, lib. VII, cap. 26. — Anastase, *De Rom. Pont.* Baronius, *Annales*, 272-275. — Louis Jacob, *Biblioth. Pontif.* — Artaud de Montor, *Hist. des souv. Pontifes romains*, I, 124. — Ciaconi, *Vitæ Pontificum*.

FÉLIX II (Saint), trente-septième pape, selon plusieurs autorités ecclésiastiques, anti-pape selon d'autres, mort le 22 novembre 365. On conteste à Félix non-seulement le titre de pape, mais encore celui de saint. Il était en 355 archidiacre de l'église de Rome, lorsque le pape Libère, ayant refusé de souscrire à la condamnation de saint Athanase, fut exilé à Bérée par l'empereur Constance. Félix et ses collègues firent serment de ne reconnaître aucun autre évêque de Rome (c'était alors le titre des successeurs de saint Pierre) du vivant de Libère ; mais Constance ayant offert le sacerdoce à Félix, celui-ci l'accepta, et se laissa ordonner par Épictète, évêque de Centum-Celles. Saint Jérôme et Socrate rapportent qu'Acacius eut part à cette ordination et accusent Félix d'arianisme ; mais Rufin et Théodoret af-

pays de l'île de France dont Crespy était la ville. Les habitants étaient, du temps de César, s ou *Sylvanectes*. Comté en 1294, duché en il fut toujours l'apanage d'un prince de la de France.

(1) Cette consécration, affirmée par Artaud de Montor, semble douteuse (voy. Félix II).

firment « qu'il n'a été arien que de communion et non pas de doctrine ». « Quoi qu'il en soit, ajoute Moréri, tous les anciens conviennent que son ordination n'était pas légitime. » Saint Athanase, dans son *Epistola ad Solitarios*, dit « qu'il fut ordonné dans le palais sans le consentement du peuple et sans être élu par le clergé, et que son ordination fut faite par Épictète en présence de trois eunuques et de trois évêques, qui pouvaient passer plutôt pour des espions que pour des prélats; que le peuple ne lui permit pas d'entrer dans l'église, et ne voulut pas communiquer avec lui ». Marcellin et Faustin assurent la même chose dans la préface de leur requête aux empereurs Valentinien, Théodose et Arcade; Optat et saint Augustin ne mettent point Félix dans le catalogue des papes, et saint Jérôme le qualifie d'anti-pape. Suivant le *Livre pontifical*, Libère aurait donné son consentement à l'élection de Félix. D'autres auteurs prétendent qu'il n'aurait été élu que comme *vicaire* ou coadjuteur de Libère, et pour le temps seulement de l'absence de celui-ci. En effet, Libère ayant obtenu son rappel, le sénat romain, d'accord avec le peuple, le rétablit comme seul et légitime évêque de Rome. Félix se retira dans ses domaines, et y mourut paisiblement. « C'est donc à tort, conclut Moréri, que quelques nouveaux auteurs mettent Félix dans le *Catalogue des Papes*; et c'est avec moins de raison encore qu'on l'a mis au nombre des saints martyrs. » S'il faut en croire Artaud de Montor, « Félix, pendant qu'il était revêtu de la dignité suprême, osa condamner Constance comme arien; et au retour de Libère, l'empereur, par vengeance, condamna Félix II à l'exil dans la petite ville de Cori, sur la voie Aurelia, à dix-sept milles de Rome. Là il souffrit le martyre avec un grand courage. Le corps de Félix, transporté à Rome, fut enterré dans les thermes de Trajan, et ensuite placé, par saint Damase, dans la basilique que Félix lui-même avait fait construire sur la voie Aurélienne, à deux milles de Rome, d'où il fut transféré dans l'église des saints Côme et Damien. » Ces details ne s'appuient sur aucune preuve, et les constructions attribuées par Artaud de Montor à Félix semblent en contradiction manifeste avec le peu de durée qu'il accorde lui-même au gouvernement légitime de ce pontife (du 29 août 358 au 11 novembre 359). Voici ce que Marcellin et Faustin rapportent: « Constance étant venu à Rome deux ans après l'ordination de Félix, le peuple lui demanda le retour de Libère : l'empereur y consentit, et Libère revint la troisième année de son exil, le 2 août 358; Félix fut aussitôt chassé de Rome, mais il y revint s'établir, dans la basilique de Jules, dont il fut expulsé de nouveau. » Théodoret confirme ces détails, et ajoute « que Constance, cédant aux vœux des dames romaines et leur accordant le rappel de Libère, ordonna que Libère et Félix gouverneraient tous deux l'église de Rome, et que chacun administrerait son parti

mais le peuple ayant entendu cet ordre,
« Il n'y a qu'un Dieu, qu'un Christ, qı
que. » Libère étant revenu, Félix se re
une de ses terres, comme il est écrit d
cien *Catalogue des Papes* et dans Philo
Quant au droit de Félix II de figurer aı
rologe, dans le temps de la réforme du
rologe romain, sous Grégoire XIII,
composa une dissertation pour prouver
n'était ni saint ni martyr. Le cardinal
prit la défense de Félix; cependant, son
rait été rayé du martyrologe si, par u
singulier, on n'eût découvert pendant l
sion et la veille même de la fête du sain
1582), sous un autel de l'église de Saint
Saint-Damien à Rome, un cercueil de m
d'un côté étaient les reliques des marty
Marcellin et Tranquillin, et de l'autre un
avec cette inscription : *Corpus S. Féli
pæ et martyris, qui damnavit Const*
Baronius se rendit à ce témoignage, q
peut-être de quelque poids s'il n'était
à ce que les anciens ont écrit de Félix et
toire du prétendu martyre de ce ponti
insoutenable; car il reste certain que F
vécut à Constance, et que jamais Con
été excommunié par Félix. L'inscrip
dans l'église Saint-Côme et Saint-Da
donc évidemment fausse. On attribue
quelques lettres, qui sont également su
L'Église honore saint Félix le 29 juillet.

Rufin, lib. I, cap. II. — Saint Jérôme, *De Vi
tribus*; et dans sa *Chron.* — Socrate, *Histori
Sozomène, lib. IV, cap. 11. — Théodoret, lib.
— Philostorge, *Historia ecclesiastica*, lib. IV,
Baronius, *Annales*. — Bellarmin, *De Scripto
clesiasticis*. — Le P. J. Gresser, *Defensio Bel
— Le cardinal Duperron, *Replique a Jacque
de la Grande-Bretagne*. — Noël Alexandre,
ecclésiastique. — Fleury, *Histoire ecclesiastiq
defroy, *Chronol. Cod. Theodosiani*, notes sur
du XVI[e] livre. — Hermant, *Histoire des Heres
Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire
tique*, VI. — Papebroeck, *Acta Sanctorum : D
ad Papas*. — Le P. Fonteau, *De Cultu Sanctor
les Dissertationes de Kalendar. Rom.* — More
Dictionnaire historique. — Artaud de Montor,
des souverains Pontifes romains, I, 171.

FÉLIX II ou III (Saint), quarante-sep
quarante-huitième pape, mort à Rome,
le 25 février 492. Il était fils du prêtre-car
lix Anicius, et appartenait à l'une des fa
plus nobles et les plus riches de Rome. L
à saint Simplice, le 2 mars 483. « Ce
clara, dit Artaud de Montor, p
sûreté du dogme à tout respect
prudence terrestre. » Il débuta par rejet
notique ou *édit d'union* (1) de l'empe
non, et excommunia tous ceux qui l'acc
Le 28 juillet 484, dans le prem concil
blé à Rome, où se trouvaient
ques, Félix condamna Pierre
faux évêque d'Alexandrie; le
Acace, patriarche de Constantinople,

(1) Cet edit, nommé aussi *unitif*, avait pour bu
cilier les catholiques et les eutychéens.

[première] fois dans les diptiques et qua-[...]tique ; Vital, évêque de Trente, et Mi-[...] de Cumes, légats à Constantinople, [...] le même concile déposés et excom-[...] avoir communiqué avec Acace (1). [...] 5 octobre 485), dans le second [...]me, Félix fit confirmer devant [...] évêques la condamnation d'A-[...] Pierre Le Foulon, ou *Gnaf-*[...]che d'Antioche et en-[...] nécessaire de [...] ple. Par [...]auche, peu [...]u'Acace [...]ment à la métropole, des [...]chèrent à son manteau épis-[...]communication de Félix. Les envoyés [...]payèrent de leur vie leur obéissance. [...]rs 489, dans le troisième concile de [...]élix donna lecture d'une épître synodale [...] évêques d'Afrique, concernant la [...] de ceux qui s'étaient fait rebaptiser durant la persécution des Van-[...]temps, il refusa la communion [...]urs d'Acace, à moins qu'il ne lui [...] complète satisfaction. Félix fut le [...] qui ait traité l'empereur de *fils* en [...]ant. Il fut également le premier qui ait [...]l'indiction dans ses lettres. Il avait été [...] saint Grégoire le Grand l'appelle son [...] On connaît de lui les lettres suivantes [...] : une à l'empereur Zénon, touchant l'au-[...]concile de Chalcédoine ; — une à Acace [...]tantinople, à laquelle il joignit un acte [...] de plainte à l'empereur Zénon ; — [...], pour lui marquer les motifs de sa [...]on ; — trois à Zénon ; — plusieurs [...] au peuple de Constantinople ; — une [...] Rufin, Talassius, et aux moines de [...]ple ; — deux à Fravita, prêtre de [...] et successeur d'Acace ; — une à [...] abbés de Constantinople, pour [...] communiquer avec leur pa-[...] ; — une à l'empereur Anastase ; — une [...]éaire d'Arles (quelques-uns croient cette [...] de Félix IV) ; — enfin, une à Zénon, évê-[...]ille : cette dernière lettre a été perdue. [...]pistolæ sont attribuées à Félix III ; [...] lettres adressées à Pierre Le Foulon, [...]che. L'auteur y reconnaît Le Fou-[...]eur, et déclare qu'il est, ainsi qu'A-[...]communion avec lui. L'Église honore [...] 25 février.

[...] le Grand, *Homeliæ*, XXVIII ; in *Evang.* [...] IV, cap. 16. — Baronius, *Annales.* — [...] *Acta Sanctorum.* — François Pagi, *Breviá-*[...]*chronologico-criticum, illustrium Pon-*[...] *gesta complectens.* — Ciaconi, [...] *Pontificum Romanorum.* — Le P. Pape-[...] *Chron. Pap.* — Baillet, *Vies des Saints.* [...] Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs* [...]*siastiques*, XV, 168. — Moréri, *Grand*

(1) [...] relevé de cette condamnation par le [...] dans le quatrième concile tenu à Rome, en [...] était mort auparavant.

Dictionnaire historique. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, I, 230.

FÉLIX III ou **IV**, cinquante-troisième ou cinquante-quatrième pape, né à Bénévent, mort le 18 septembre ou au commencement d'octobre 530. Il était fils de Castorius Fimbri et prêtre-cardinal des titres de Saint-Sylvestre et Saint-Martin *a' Monti*. Il fut nommé, par le roi des Goths Théodoric, en remplacement de saint Jean Ier. Le peuple et le clergé romains repoussèrent quelque temps le choix de Théodoric, et Félix IV, inauguré le 12 juillet 526, ne fut ordonné que vers la fin de septembre. Il montra, dans son gouvernement du zèle, de l'intelligence et de la piété. Il résista avec fermeté à l'oppression des Goths, et obtint du roi Athalaric un édit en faveur des catholiques. Il dédia à saint Côme et à saint Damien le temple qui avait été élevé à Rémus et à Romulus dans le Forum, et rebâtit l'église de Saint-Saturnin, qui était devenue la proie des flammes. On a de lui une lettre à saint Césaire, approuvant le règlement des évêques des Gaules et décrétant que les laïques ne seraient plus ordonnés prêtres que sur des certificats de mœurs irréprochables. Deux autres lettres attribuées à Félix IV, l'une adressée à tous les évêques et l'autre à Sabinus, sont reconnues supposées.

Platina, *Historia de Vitis Pontificum*, f° 73. — Gennade, *De Scriptoribus ecclesiasticis*, cap. 86. — François Pagi, *Breviarium historico-chronologico criticum, illustrium Pontificum Romanorum gesta complectens.* — Baronius, *Annales eccles.*, ann. 526-530 et 607. — Novaes, *Dissertazioni*, I, 12. — Duchêne, *Vies des Papes.* — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs eccles.*, sixième siècle. — Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés et ecclésiastiques*, XVI, 208. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, I, 251. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

FÉLIX V, anti-pape. *Voyez* SAVOIE (*Amédée VIII*, duc DE).

* **FÉLIX BULLA**, célèbre chef de brigands, vivait vers 200 de J.-C. A la tête d'une bande de six cents hommes, il ravagea l'Italie pendant deux ans, sous le règne de Septime Sévère, défiant tous les efforts des officiers impériaux. A la fin, il fut livré par sa maîtresse et exposé aux bêtes du Cirque. On trouve dans Dion Cassius le récit de plusieurs de ses exploits, qui attestent à la fois une extrême audace et une prudence consommée.

Dion Cassius, LXXVI, 21.

* **FÉLIX LÆLIUS**, jurisconsulte romain, vivait dans la première moitié du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Dans un fragment du jurisconsulte Paul, il est question d'un Lælius qui aurait vu dans le palais d'Adrien une femme libre venue d'Alexandrie en Égypte pour montrer à l'empereur quatre enfants qu'elle aurait mis au monde le même jour et un cinquième, né quarante jours après les autres. Gaius, qui reproduit cette histoire, appelle cette femme Sérapia, mais ne dit rien de cet intervalle de quarante jours. Selon Ant. Augustinus, qui ne cite aucune preuve à l'appui de cette assertion, Lælius ne serait autre que Gaius

Paul fait une nouvelle mention de Félix Lœlius, à propos de la législation relative à l'hérédité. Selon Grotius, Heineccius et d'autres jurisconsultes, le Lœlius du *Digeste* est identique avec Lœlius Felix, auteur de notes sur Q. Mucius Scævola (*librum ad Q. Mucium*), dont Aulu-Gelle a donné d'intéressants extraits. Dans ce même ouvrage, Félix cite Labéon. Selon Zimmerin, le style archaïque des passages cités par Aulu-Gelle fait supposer que Félix Lœlius est plus ancien encore que le Lœlius du *Digeste*. Enfin, d'après Pline, il est incertain s'il faut lire Lœlius ou Ælius. Il résulte de toutes ces opinions que rien n'est moins établi que l'identité du personnage qui porte ce nom. V. R.

Dirksen, *Bruchstuecke aus den Schriften der Römischen Juristen*. — Malansius, *ad XXX, Ictorum Fragm. Comment.*, II. Smith, *Dict. of Greek and Roman Biography*.

* **FÉLIX SEXTILIUS**, général romain, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Antonius Primus le laissa sur les frontières de la Rhétie pour surveiller les mouvements de Porcius Septiminus, procurateur de cette province sous Vitellius. Félix resta dans la Rhétie jusqu'à l'année suivante, où on le voit occupé à reprimer une insurrection des Trévires.

Tacite, *Hist.*, III, 5; IV, 70.

FÉLIX ANTONIUS, administrateur romain, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Frère de l'affranchi Pallas, il fut lui-même un affranchi de l'empereur Claude I. Suidas l'appelle Claudius Félix. Il est probable en effet qu'il portait le nom de son patron aussi bien que celui de la mère de l'empereur, Antonia, à laquelle il devait peut-être son affranchissement. La date de sa nomination au gouvernement de Judée est incertaine. Il semblerait, d'après le récit de Tacite, que Ventidius Cumanus et Félix furent à la fois procurateurs de ce royaume, le premier dans la province de Galilée, le second dans celle de Samarie. « Les Samaritains et les Galiléens, dit Tacite, étaient toujours à se piller entre eux, à se lancer les uns contre les autres des bandes de brigands, à se tendre des embûches; ils en vinrent même à des combats en règle. Comme des deux parts on reportait le butin et les dépouilles aux procurateurs, ceux-ci furent d'abord enchantés de ces troubles. Bientôt le désordre devenant alarmant, les procurateurs voulurent le réprimer par la force; les soldats qu'ils envoyèrent furent tués. Toute la province eut pris feu, si Quadratus, gouverneur de Syrie, ne fût accouru. Le sort des Juifs qui avaient tué des soldats romains ne fut pas longtemps douteux; Quadratus les fit mettre à mort. Cumanus et Félix l'embarrassaient davantage; car l'empereur, instruit de la cause des troubles, lui avait donné pouvoir de statuer aussi sur les procurateurs. Quadratus sauva Félix en le plaçant au nombre des juges et en empêchant ainsi les accusations de se produire. Cumanus seul fut puni des délits communs à tous deux et le calme se rétablit dans la province. » D'après Josèphe, au contraire, Cumanus était seul procurateur en Judée pendant les troubles en question, et lorsqu'il eut été condamné et destitué, Félix fut envoyé de Rome pour le remplacer, et réunit sous son autorité la Judée, la Samarie, la Galilée et l'Arabie Pétrée. Dans sa vie privée comme dans sa carrière politique, Félix se montra sans scrupules et déréglé. C'est à bon droit que Tacite, avec son énergique concision, dit que « Félix, au milieu de toutes sortes de cruautés et de débauches, exerça le pouvoir souverain avec le caractère d'un esclave. » Devenu amoureux de Drusilla, fille d'Agrippa Ier et femme d'Azizus, roi d'Émèse, il l'engagea à quitter son mari, et l'épousa. Il fit assassiner le grand-prêtre Jonathan, coupable de lui avoir donné de sévères avis. Si le gouvernement de Félix fut cruel et oppresseur, il fut aussi fort, et délivra la Judée des bandes de voleurs qui l'infestaient, des fourbes de toutes espèces, magiciens, faux prophètes, faux messies qui excitaient des troubles continuels. Félix fut rappelé en 62, et remplacé par Porcius Festus. Les principaux Juifs de Césarée, siége du gouvernement romain, envoyèrent une députation à Rome, pour accuser Félix auprès de l'empereur; l'influence de son frère Pallas, alors tout-puissant auprès de Néron, le sauva d'une juste condamnation. Quant à son mariage avec une Drusilla, petite-fille d'Antoine et de Cléopâtre et différente de la fille d'Agrippa Ier, *voy.* DRUSILLA.

Tacite, *Ann.*, XII, 54; *Hist.*, V, 9. — Josèphe, *Ant.*, XX, 5-8; *Bell. Jud.*, II, 12, 13. — Eusèbe, *Hist. Eccles.*, ... 21. — *Acta Apostolorum*, XXI, 38; XXIV, 2 — Suétone, *Claude*, 28, avec les notes de Casau...

* **FÉLIX MAGNUS**, contempo[illegible] pondant de Sidoine Apollinaire, vivan[illegible] et 480. Il était de la famille des [illegible] fut élevé au rang de patricien. [illegible] Sidoine à Félix contiennent les fait[illegible] téressants sur la détresse et le dén[illegible] des provinces romaines au nord des [illegible] le cinquième siècle. Outre ces l[illegible] au n[illegible] de cinq, Félix Magnus a au[illegible] de vers à Sidoine Apollinaire.

Sidoine Apollinaire, *Epist.*, II, 3; III, 4, 7; IV, [illegible] *Carm.*, IX; *Propempt. ad Libell.*, 90. — *Histoire* [illegible] *raire de France*, t. II.

* **FÉLIX FLAVIUS**, poëte afri[illegible] la fin du cinquième siècle de l'ère [illegible] On a de lui cinq petites pièces dans l'[illegible] *latine*. Les quatre premières célèbr[illegible] gnificence et l'utilité des *Thermæ Alian*[illegible] truits dans le voisinage de Car[illegible] Thrasimond, dans l'espace d'une [illegible] cinquième est une pétition pour [illegible] ecclésiastique adressée à Victo[illegible] secrétaire du roi des Vandales.

Anthologia Latina, III, 34-37; VI, 86, éd. ... n°s 291 295, éd. Meyer.

FÉLIX SECURUS MELIOR ou [illegible] teur, vivait au commencement du [illegible] cle. On ne connait pas sa patrie, mais qu'il était chrétien et qu'il occup[illegible] soit [illegible]

de la
une … or-
… de spécial
… à Clermont en au-
… , ainsi que son nom,
… assez fréquemment dans quel-
… provinces, qu'il était Gaulois,
… , en 534, sous le consulat
… probablement son emploi de
… qu'il corrigea les sept livres
… Capella, qui passaient pour
… secrets des arts libéraux, et qui
… re de Tours étaient fort ré-
Ce … nous apprend que
… de Capella,
… lui-même à son exem-
… , et qui se lit encore au bas d'un
de Parme. Il fut aidé dans ce travail
… disciple distingué, Deutère, à qui saint
… une lettre et un petit poëme. La
… que nous ayons aujourd'hui de
Kopp, Francf., 1336 (*voy*. l'ar-
… Ern. Brehaut.

… *Opera* – Tillemont, *Histoire des Empe*… *goire de Tours*, *Epitome historiæ Fran*… *Vossius*, *De Historicis latinis*.

… **d'Urgel**, célèbre schismatique espa-
… en 818. On ne sait rien sur les pre-
… de sa vie. En 779, il succéda à Do-
… épiscopal d'Urgel, et gouverna
… qu'en 791. Quelque temps
… , archevêque de To-
… Félix, lui demanda
… Jésus-Christ en tant qu'homme
… , et dans ce cas s'il le croyait
… ou seulement par adoption. Félix
Jésus-Christ, selon la nature hu-
… fils adoptif et nuncupatif (c'est-
… *seulement*), comme les hommes
… l'Écriture *enfants de Dieu* et
… *minicale* disent « *Pater nos-*
… *Fils de Dieu* exprime d'une
… lière le choix que Dieu avait
… de Jésus-Christ; car selon la
… impossible qu'un homme ait deux
… donc naturel, et l'autre adoptif.
… que Jésus-Christ, comme homme,
… patif. Félix ajoutait : « Sui-
… de Jésus-Christ lui-même,
… *dieux* ceux à qui la parole de
… à cause de la grâce qu'ils ont
… Jésus-Christ participe à la
… participe aussi à cette déno-
… Divinité comme a toutes les au-
Jésus-Christ étant un nouvel homme
… un nouveau nom, mais sans pour
… ération première et charnelle ne
… endant d'Adam par Marie, sa mère.
… dès qu'il a été conçu dans le sein
… comment expliquer ces paroles
… que Dieu l'a formé son serviteur

dans le sein de sa mère. » Sa filiation humaine est d'ailleurs constatée par les Saintes Écritures, qui le font naître de la maison de David. La génération spirituelle du Christ n'est arrivée qu'après son baptême volontaire et n'est dès lors qu'une adoption de Dieu. — Saint Pierre dit que Jésus-Christ faisait des miracles parce que Dieu était avec lui (1). — Saint Paul dit que Dieu était en J.-C. en réconciliant le monde (2). Mais ils ne disent pas que J.-C. était Dieu. » J.-C. est donc un médiateur, un avocat auprès de Dieu pour les pécheurs, ce qu'on ne doit pas entendre du vrai Dieu, mais de l'homme dont il a pris la forme. — On le voit, Félix divisait par là Jésus-Christ en deux fils, l'un adoptif et nuncupatif, l'autre propre et naturel, « ce qui, selon Alcuin, était soutenir que Jésus-Christ n'était ni vrai Dieu ni vrai fils de Dieu ». Quelque obscure que puisse paraître aujourd'hui cette distinction, de pareilles subtilités préoccupaient alors fortement les chefs de l'Église chrétienne, dont, il est vrai, le dogme n'était pas encore arrêté ou du moins formulé d'une manière précise. Élipand répandit la doctrine de Félix dans les Asturies et la Galice, d'où elle se propagea dans la Septimanie et de là en Allemagne. Pour prévenir les suites de ce schisme, le pape Adrien I[er], d'accord avec l'empereur Charlemagne, convoqua le 27 juin 791 un concile à Narbonne. Daniel, archevêque diocésain, y présida; vingt-neuf prélats, presque tous espagnols ou aquitains, s'y rencontrèrent. Félix s'y trouva en personne, mais il ne fut rien statué sur ses opinions, dont l'examen fut renvoyé à un autre concile tenu l'année suivante à Ratisbonne. Les évêques francs et allemands se trouvèrent cette fois en grande majorité. Charlemagne y assista lui-même. Félix y présenta sa défense, mais il fut condamné, et l'empereur l'envoya au pape sous la conduite d'Angilbert, abbé de Centule. Le procès de Félix s'instruisit à Rome, et il fut déclaré coupable d'hérésie. Il simula alors une abjuration de ses erreurs, et obtint d'être renvoyé dans son diocèse. Dès son retour (793), Félix recommença à dogmatiser selon son opinion, et engagea à ce sujet une vive controverse avec Alcuin, qui lui reprochait son manque de foi. L'évêque d'Urgel se vit également attaqué par Paulin d'Aquilée, Richbode de Trèves et Théodulfe d'Orléans. En 794, le grand concile de Francfort blâma de nouveau la doctrine de Félix et d'Élipand. Ceux-ci n'en persévérèrent pas moins dans leur cause. Le pape Léon III les frappa alors d'anathème, sans cependant que ce nouveau coup arrêtât les progrès du schisme. L'empereur eut alors recours à des mesures plus énergiques et plus efficaces : il dépêcha vers Félix, Leidrade de Lyon, Néfride ou Nébride de Narbonne, et saint Benoît, abbé d'Aniane. Ces ambassadeurs n'ayant pu convaincre le prélat espagnol, lui persuadèrent de

(1) *Act.*, X, 38.
(2) II, *Cor.*, IV, 19.

venir à Aix-la-Chapelle. Aussitôt Charlemagne fit assembler un grand nombre d'évêques, de barons et de moines, et fit comparaître Félix devant cette cour exceptionnelle; celui-ci, intimidé renonça à son hérésie, et signa la *profession de foi* que nous avons encore. En conséquence, il fut reçu à la communion de l'Église (décembre 799). Néanmoins, il fut déposé et relégué à Lyon pour le reste de ses jours. Il ne put demeurer tranquille dans son exil, et bientôt il chercha à faire de nouveaux disciples. Agobard, évêque de Lyon, le força encore à se rétracter publiquement. Mais Félix n'en mourut pas moins dans sa croyance, comme il paraît dans un écrit qu'il laissa en mourant. Les ouvrages qu'il mit au jour, tant pour soutenir sa doctrine que pour la rétracter, ne sont pas arrivés jusqu'à nous ou seulement par fragments et dans les auteurs qui prenaient soin de le réfuter. Il ne nous reste en entier que sa *Profession de foi* faite à Aix-la-Chapelle en 799. On la trouve dans les *Opera* d'Alcuin, Paris, 1617, in-fol.; dans le supplément de Pierre de Lalande aux *Concilia antiqua Galliæ*, Paris, 1666, in-fol.; du P. Sirmond, dans ceux du P. Labbe, Paris, 1171, in-fol.; et dans J. Saëns, *Collectio maxim. Concil. Hispaniæ*, Rome 1694, in-fol.

A. DE L.

Alcuin, *Contra Elipandum*. — Eginhard, *Annales*. — Agobard, *Opera*, t. I, p. 1-69. — *Bibliotheca Hispana vet.*, t. III, l. VI, chap. II, n° 27. — Le Cointe, *Annales ecclesiastici Francorum*, n° 42. — Baluze, *Miscellan.*, t. I, p. 413-415. — *Gallia christiana nova*, t. IV, p. 53-56. — Sigebert, *Annales*, 793. — Feu Ardent, *App. ad cast. V. Christ. Hær.*, 3. — Sander, *Hæres.*, 151. — Baronius, *Ann.*, 792-794. — Marca, *De Hisp.* — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques du huitième siècle*. — Dom Rivet, *Hist. littéraire de la France*, t. IV, p. 428-433, 450-571.

FÉLIX surnommé *Pratensis*, hébraïsan toscan, né à Prato, mort en 1557. Il était fils d'un rabbin, et apprit dès l'enfance les langues orientales. Son père étant mort, Félix voyagea en Italie, se fit baptiser, et, vers 1506, entra dans l'ordre des Ermites de Saint-Augustin. On a de lui : *Psalterium ex hebræo ad verbum fere tralatum adjectis notationibus*; Venise, 1515; Haguenau, 1522; et Bâle, 1524, in-4° : cette version a été imprimée dans le *Psalterium sextuplex*; Lyon, 1530, in-8°; — *Biblia sacra Hebræa, cum utraque Masora et Targum, item cum Commentariis rabbinorum*, etc.; Venise, 1518, 4 vol. in-fol. Félix a fait aussi une version de Job et de quelques autres livres de la Bible, mais elle est restée manuscrite.

Dom Gandolfo, *Dissertatio de ducentis Augustinianis*. Humphred Hody, *De Bibliorum Textibus originalibus*; Oxford, 1705, in-fol. — Colomiès, *Italia et Hispania orientalis*. — Phil. Elssius, *Encomiasticon Augustinianum*.

FÉLIX *de Cantalicio* (Saint), capucin italien, né à Cantalicio (Ombrie), en 1513, mort le 18 mai 1587. Il garda d'abord les troupeaux, puis entra au service (1521) d'un gentilhomme de Citta-Ducale, chez lequel il demeura vingt-deux ans. Il prit ensuite (1543) l'habit de capucin à Ascoli. En 1546 il fut envoyé à Rome comme frère quêteur. « Quoique cet office fût dissipant par lui-même, dit son biographe, le P. Jean-François de Dieppe, le recueillement du P. Félix était tel qu'on se plaçait dans les rues de Rome pour le voir passer les yeux baissés, dans un silence édifiant et récitant son chapelet. Il ne parlait à personne que quand la nécessité, la charité ou la bienséance l'y forçait, et trouvait partout de pressants besoins d'élever à Dieu les âmes les plus attachées au monde. Il marcha plus de trente-six ans nu-pieds. Son lit se composait de deux courtes planches et d'un fagot de sarments. Il ne prenait que deux heures de sommeil, à genoux, la tête appuyée sur sa main. Il jeûnait sept carêmes par an, et ne prenait les lundis, mercredis et vendredis, que du pain et de l'eau. Toutes les nuits il se donnait une discipline sanglante, malgré une colique bilieuse qui le tourmentait cruellement, mais dont il faisait ses délices ainsi que de toutes ses autres douleurs, qu'il appelait les *fleurs du paradis*. » Ce qui est surtout louable et plus c'est que dans la peste qui désola R[illegible] Félix se fit remarquer par un [illegible] chrétien; il en fut de même dans [illegible] arrivée en 1585. Malgré ses priva[illegible] pénitences, il vécut jusqu'à soixante-[illegible] ans. Urbain VIII le déclara *bienh*[illegible] sa bulle *In specula* du 1er octobre [illegible] cent X en commença la canonisation le [illegible] 1652, et Clément XI la termina le 8 [illegible]

Le P. Jean-François de Dieppe, *Vie de saint [illegible] Cantalice* (Rouen, 1714). — Richard et Giraud, [illegible]*thèque sacrée*.

FÉLIX BRANDIMARTE, théolo[illegible] mort en 1685. Il appartenait à l'o[illegible] pucins, et devint provincial de la [illegible] Palerme, consulteur et cens[illegible] « Il était, disent Richard et [illegible] quent et prudent. » On a de lui : *Arcu*[illegible]*phalis, panegyricus in laudem sa*[illegible]*saliæ, virginis Panormitanæ*; [illegible] 1659; — *Sapientiæ tubæ sc*[illegible] *tractatus scholasticus de arte* [illegible]*nandi*, etc.; Palerme, 1667, in-4[illegible]; — [illegible]*mones*; ibid.; — *Cursus theologicus ad* [illegible]*tem Scoti per quatuor annos juxta* [illegible] *sententiarum libros commodis le*[illegible] *distributus*, etc.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula*, I. — Le P. [illegible] Saint-Antoine, *Bibliotheca univ. Francisc.*, I, — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*.

FÉLIX DE TASSY (*Charles-François*), [illegible]rurgien français, né à Paris, mort le [illegible] 1703. Il était fils aîné de Franç[illegible] Tassy (1), premier chirurgien de L[illegible] homme remarquable par son savoir. [illegible] son père, Charles-François Félix acq[illegible]pides connaissances, qu'il mit en pratique [illegible] hôpitaux et dans les armées. Il devint [illegible] la communauté de Saint-Côme, et [illegible]

(1) Né à Avignon, mort le 8 août 1676.

père en qualité de premier chirurgien du roi. Ce fut lui qui opéra, le 21 novembre 1687, Louis XIV d'une fistule à l'anus. On avait appelé les chirurgiens les plus célèbres ; aucun ne connaissait ni ne pouvait pratiquer l'opération. Celse et Paul d'Égine en avaient pourtant fait mention, et d'après eux, Jean Arderne (*voy.* ce nom), chirurgien anglais du quatorzième siècle, avait déjà traité cette maladie par l'incision et la ligature. Félix fit d'abord des essais sur des roturiers, et après deux mois d'études, il opéra le roi, et réussit complétement.

Eloy, *Dictionn. historique de la Médecine.* — Bayle, *Encyclopédie des Sciences médicales*, II, 153, 199. — Docteur Barjavel, *Dictionnaire historique du département de Vaucluse.*

* **FÉLIX DE COMMERCY**, pseudonyme de Prosper Marchand. C'est sous ce nom qu'il s'est caché pour publier à Amsterdam, en 1711, l'édition du *Cymbalum Mundi* de Bonaventure Desperriers accompagné d'une *Lettre critique*, etc. C'est par erreur que dom Calmet a consacré un article court mais très-confus et très-embrouillé à ce masque de Prosper Marchand. *Voy.* Prosper Marchand.

Barbier, *Anonymes*, n° [illegible]. — Quérard, *Supercheries littéraires*, I. [illegible].

* **FÉLIX ALAMIN**, théologien espagnol, vivait en 1727. Il appartenait à l'ordre des Capucins, et se fit remarquer par son savoir et son talent comme prédicateur. On a de lui de nombreux ouvrages, entre autres : *Espejo de la verdadera é de la falsa Contemplacion*, lib. IV; Madrid, 1691, in-4° ; — *De los Engaños de los Demonios, é de los vicios*; Madrid, 1693, 2 vol. in-4°, et 1694 et 1714, in-fol. ; — *El Retrato de uno verdadero Sacerdote, é el manual de sus obligaciones*; Madrid, 1704, in-fol.; — *De la Beatitud natural é sobrenatural del Hombre*; Madrid, 1723, in-fol.; — *La Puerta del Salud, e espejo de la verdadera e de la falsa confesion*; Madrid, 1724, in-fol. ; — *Exortacion á la exacta observancia del Decalogo*; Madrid, 1714, in-fol. ; — *El Tesoro de los Beneficios escondos en Simbolo de los Apostoles*; Madrid, 1727, in-8° ; — *Los Judios mahometanos é los heréticos combatidos*, ibid.

Le P. Jean de Saint-Antoine, *Bibl. univ. Francisc.*

* [illegible] Le père [illegible], capucin missionnaire, né en [illegible], au commencement du dix-huitième siècle, [illegible] se rendit célèbre par ses nombreux voyages [illegible], en Allemagne, en Hollande et en Italie, [illegible] les relations étendues qu'il avait dans les [illegible] parties du monde. On le considérait comme [illegible], le trésorier des Capucins de l'Europe. Vers 1751, le P. Félix, ayant mis un terme à ses pérégrinations lointaines, habita Remiremont, puis Nancy, où il mourut. Le fameux [illegible] et le P. Félix étaient liés intimement. Ils ont pris une grande part dans la scission qui s'est opérée entre les jésuites et les franciscains.

Émile Bégin.

Chevrier *Vie du P. Norbert.* — Michel, *Biog. de Lorraine*, p. 180. — Chevrier, *Mém. pour servir a l'hist. des hommes illustres de Lorraine*, t. II, p. 82.

FÉLIX MINUTIUS. *Voyez* Minutius (*Marcus.*)

FÉLIX CASSIUS. *Voy.* Cassius.

FÉLIX MALLEOLUS. *Voy.* Hammerlein (*Félix*).

FÉLIX DE SAINT-ARSÈNE. *Voy.* Lemarié.

FÉLIX. *Voy.* Rachel (Mlle).

FELL (*John*), célèbre théologien et helléniste anglais, né à Longworth, en 1625, mort en 1686. Il étudia d'abord à l'école libre de Thame; à onze ans il fut envoyé à Oxford, et à seize ans il obtint le titre de maître ès-arts. Vers la même époque, il figura parmi les défenseurs de Charles Ier à Oxford, et devint enseigne (*ensign*). Il perdit cet emploi en 1648; depuis lors jusqu'à la restauration de Charles II, il vécut dans une studieuse retraite. A l'avénement de Charles II, il fut pourvu du bénéfice de Chichester et du canonicat de Christ-Church. Il fut nommé doyen en 1660, puis chapelain ordinaire du roi. De 1666 à 1669, Fell remplit les fonctions de vice-chancelier de l'université, au sein de laquelle il introduisit de nombreuses améliorations. En 1676, il fut élevé à l'épiscopat d'Oxford. Wood fait de ce prélat le plus grand éloge, et le représente à la fois comme zélé pour le bien de l'Église de l'Angleterre et comme porté à encourager l'instruction et à pratiquer la charité. On a de John Fell : *Alcinoi in Platonicam Philosophiam Introductio*; 1667 ; — *In laudem Musices Carmen sapphicum*; 1674, in-4° ; — *Saint Clement's two Epistles to the Corinthians, in greek and latin, with notes*; 1677 ; — Τῆς καινῆς Διαθήκης ἅπαντα *Novi Testamenti libri omnes*, etc.; 1675, in-8°, et Leipzig, 1697, 1702; Oxford, 1702 ; — une édition d'*Aratus*, excellente au rapport de Fabricius ; Oxford, 1672, in-8°.

Wood, *Athen. Oxon.* — *Biog. Brit.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca.*

FELL (*John*), théologien et érudit anglais, né à Cockermouth, en 1735, mort le 6 septembre 1797. Il appartenait à une famille pauvre, qui le fit entrer chez un tailleur de Londres, où il employa ses loisirs à l'étude des auteurs classiques. Il fut admis ensuite à l'académie des Indépendants à Mile-End. Il manifesta alors son désir d'entrer dans la carrière ecclésiastique, et bientôt il remplit l'office de prédicateur au sein de la congrégation de Beccles, d'où il se rendit à Thaxted, dans le comté d'Essex. Quelques années plus tard, il fut ministre de la secte des dissidents d'Homerton; mais s'étant permis de lire le journal un dimanche, il perdit immédiatement cet emploi. Cependant il obtint un secours annuel de 100 liv. sterl., et fut invité à faire des lectures publiques sur l'évidence du christianisme. Il les fit à l'église écossaise de Lon-

don-Wall. Outre ces lectures, publiées en 1798, on a de Jean Fell : *Genuine Protestantism;* 1773, in-8°; — *A Fourth Letter to M. Pickard on Genuine Protestantism;* 1774, in-8°; — *The Justice and utility of penal Laws for the direction of conscience;* 1774, in-8°; — *Dæmonias;* 1779, in-8°; — *Remarks on the Appendix of the editor of Rowley's Poems; an Essay towards an English Grammar;* 1784, in-12; — *The Idolatry of Greece and Rome distinguished from that of other heathen nations;* 1785, in-8°.

Chalmers, *Gen. biog. Dictionary.*

FELLE (*Guillaume*), théologien et voyageur français, né à Dieppe, en 1633, mort à Rome, en 1710. Il fit profession chez les Dominicains, à Metz, en 1660. Il parcourut presque toute l'Europe et voyagea en Afrique et en Asie. Il se fit ensuite recevoir docteur en théologie, et devint aumônier de Jean III, roi de Pologne. On a de lui : *Brevissimum Fidei Propugnaculum;* 2e édit., Venise, 1684, in-4°; — *Lapis Theologorum*, ou *Resolutissima ac profundissima omnium difficilium argumentorum quæ unquam a Christi nativitate potuerunt afferre hæretici contra beatæ Virginis cultum;* 1687, in-4° : dans ce petit livre, G. Felle prétend combattre et anéantir, en latin et en allemand, tous les arguments soulevés contre les mystères qui accompagnent le culte de la Vierge et l'immaculée Conception; — *La Ruina del quietismo, e dell' amor puro;* Gênes, 1702, avec le portrait de l'auteur : Felle dit dans la préface de ce livre qu'il a déjà composé trente volumes : il se déclare : *Apprime vero patribus Societatis Jesu addictissimus;* — *Fel Jesuiticum* (sans date ni lieu), in-4°. Moréri pense que si l'auteur est fidèle a sa déclaration precedente, son ouvrage doit contenir tout autre chose que ce que le titre offre d'abord a l'esprit. Les autres écrits de Felle sont restés inconnus.

Le P. Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, II, 775. — Moreri, *Grand Dict. hist.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

FELLENBERG (*Philippe-Emmanuel* DE), philanthrope et agronome suisse, fondateur des instituts d'Hofwyl, né le 27 juin 1771, à Berne, mort le 21 novembre 1844. Il reçut de son père, qui était membre du gouvernement de cette ville, les premiers éléments de son education; mais ce fut sa mère, arrière-petite-fille du fameux amiral hollandais Van Tromp, qui lui inspira l'amour de l'humanité et l'ardent désir d'être utile à ses semblables. Cette femme respectable lui disait souvent : « Les grands ont assez d'amis; sois celui des pauvres. » Après avoir passé quelque temps à l'université de Tubingue (1789), où il étudia le droit, le jeune de Fellenberg fut employé (1795) à l'institut d'Éducation de Colmar, et y resta quelques années; mais le mauvais état de sa santé le força de revenir dans son pays natal. Peu de temps après, il commença ses voyages en Suisse, en France et en Allemagne, cherchant partout la société des artisans et du peuple des villages, de préférence à celle des riches oisifs habitants des villes. Son but était d'étudier à fond les hommes pour connaître leurs mœurs et leurs besoins, afin de pouvoir un jour contribuer à améliorer leur condition. Il s'attacha aussi à connaître les méthodes d'enseignement des arts les plus usuels et les plus utiles, et se convainquant, dès ses premières observations, combien était vicieuse la routine suivie par les maîtres, il déplora le temps qu'elle faisait perdre aux élèves, dont l'instruction d'ailleurs restait toujours très-incomplète. Frappé de cette vérité, il conçut le projet d'établir un nouveau mode d'enseignement pratique pour l'agriculture et les arts qui s'y rattachent. De retour dans sa patrie, il fut nommé, par suite de la révolution de 1798, commandant de quartier à Berne, et en cette qualité il rendit d'importants services à ses concitoyens dans une révolte des paysans de l'Oberland : il apaisa les révoltés en leur faisant des promesses que le gouvernement ne tint point. Cela le décida à se démettre de sa place pour se consacrer exclusivement à l'agriculture et à l'éducation, qu'il entreprit de perfectionner en marchant sur les traces de Pestalozzi. Dans ce double but, il fit l'acquisition de la terre d'Hofwyl, à deux lieues de Berne, et y fonda successivement un *institut d'agriculture* théorique et pratique, une *fabrique d'instruments aratoires et de machines* employées à l'agriculture, une *école rurale* pour les pauvres, un grand *institut supérieur* destiné à l'éducation de la jeunesse des classes elevées de la société, une *école intermédiaire* consacrée à la classe qui désire acquérir une éducation industrielle, enfin une *école normale*, où les régents ou instituteurs du canton de Berne venaient passer leurs vacances et jouir des leçons des professeurs et de l'hospitalité de Fellenberg.

L'établissement d'Hofwyl acquit à son fondateur une très-grande réputation; bientôt les élèves accoururent de tous les pays du monde, et plusieurs princes y envoyèrent des pensionnaires; mais en même temps les succès de l'intelligent agronome lui suscitèrent beaucoup d'envieux, qui osèrent même le dénoncer au gouvernement de Berne comme un mauvais [illegible] toyen : « il enrégimentait, disait-on, la classe [illegible] vre, sous prétexte de lui donner de [illegible] tion, et en faisait des corvéables à son [illegible] il arrêtait le développement de ses [illegible] le travail continuel auquel il les [illegible] sait, etc., etc. » La diete générale de Suisse se [illegible] obligée d'intervenir. Le landamann no[illegible] commission qui se rendit sur les l[illegible]x. [illegible] commission, composée d'un m[illegible] ecclesiastique et de trois citoyens, [illegible] unanime dans lequel on rendait une [illegible] pleine et entière a Fellenberg (1).

(1) Parmi les nombreux écrits qui ont paru relatifs

nombre
et l'édu-
Pictet de Ge

rapport sur les instituts
de l'Académie de l'In-
's Leben und Wirken;

nd, né à
le 5
à l
de la
de Leip
1678

mus à
ux ouvra-
codicum ... scrip-
raulinæ Li ... is; —
Academiæ Lipsiensis
Leipzig, 1676; ibid., 1686,
et cor ... as; ibid., 1744,
G ... Jöcher. L'ou-
des Corollaria
-vingts formules de
de plusieurs ma-
; — Supplemen-
mentarium in Hora-
167 ... ; — Vindiciæ ad-
ricum Eggelingium;
; — Cygni quasi modo
aliquot cygnæi ab obli-
. in-4°; — Epis-
le intolera-
orum quorum, specialim
., 1687, ... sous le pseu-
; — De Fratribus calen-
a Historia Collegii imperia-
, avec des notes de l'éditeur
res philosophici ex Virgilio;
Lotichii De Origine Domus
Palatinæ.

Gelehrten-Lexikon. — Clarmund,

Joachim-Frederic), historien al-
précédent, né à Leipzig, le 26 dé-
mort le 15 février 1726. Reçu doc-
dès l'âge de quinze ans, il
compléter ses études. A
chez Kirchmaier, et à

wyl, on remarque les suivants :
fait au parlement anglais,
; Rapport fait à l'empereur de
d'Istrie; Voyage à Hofwyl,
de la princesse de Schwartz-
Instituts d'Hofwyl, par le comte
wyl, par M. Charles Pictet; No-
de Gérando; Rapport rédigé
d'une commission; Letters
bridge, publiées à Boston, dans
Education.

Fribourg chez Bayer. A Zwickau, il fut chargé par le sénat de cette ville de dresser le catalogue de la bibliothèque de Chrétien Daum. La mort de son père l'ayant obligé d'interrompre ce travail pour retourner à Leipzig, il vint le reprendre quelque temps après, et ne quitta Zwickau qu'après l'avoir achevé. A son retour à Leipzig, en 1693, il s'adonna à l'étude du droit sous Titus, Menckenius et Franckenstein. En 1696, il recommença ses voyages. A Wolfenbuttel, il vit Leibnitz, qu'il seconda dans ses travaux littéraires, et principalement dans la composition de l'*Histoire de la Maison de Brunswick*, pour laquelle il lui fournit de nombreux matériaux. Après s'être séparé de Leibnitz, Feller alla trouver, à Francfort-sur-le-Mein, Ludolf, qu'il aida dans sa composition de l'*Histoire du Monde*. Mais déjà âgé, Ludolf ne sut pas utiliser tous les documents mis à sa disposition par Feller. En 1701, ce dernier s'arrêta quelque temps chez Godefroy Thomasius, médecin à Nuremberg, dont il mit à profit la riche bibliothèque. Venu en France avec des recommandations de Leibnitz, il fut admis chez les personnages notables du temps, le marquis de L'Hôpital, de Longuerue, etc. En passant à Ratisbonne, lors de son voyage de retour en Allemagne, en 1701, il y fut retenu par Schrader, envoyé du duc de Zell, qui lui confia l'éducation de son fils unique. En 1706, Feller devint secrétaire du duc de Weimar. Il se rendit ensuite à Vienne avec Lyncker, qui allait complimenter l'empereur sur son avénement, puis à Wittemberg, en 1708 et 1720. Il dressa dans cette ville l'état des archives que la maison de Saxe y possède. L'excès de travail abrégea, dit-on, les jours de Feller. Ses principaux ouvrages sont : *Monumenta varia inedita variisque linguis conscripta, nunc singulis trimestribus prodeuntia*; Iéna, 1714 et années suivantes, en 12 parties, 1 vol. in-4°; — *Genealogische Historie des chur-fürstl. Braunschweigischen Hauses* (Généalogie de la maison électorale de Brunswick); Leipzig, 1717, in-8°; — *Otium Hanoveranum, sive miscellanea ex ore et schedis G.-G. Leibnitii*; ib., 1717, in-8°.

Acta Erud. Lips. — Nicéron, *Mém.* XIX.

FELLER (*Jean-David*), polygraphe allemand, natif de Chemnitz, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut recteur à Luckau dans la basse Lusace. Ses principaux ouvrages sont : *Disputatio de Paulo philosopho plane divino*; 1740, in-4°; — *Von dem rechtmæssigen Gebrauch der Weisheit und Vernunft in Erlernung gelehrter Sprachen* (Du convenable Usage de la Sagesse et de la vertu dans l'enseignement des langues savantes); Wittemberg, 1741; — *Untersuchung von dem welches sey ein vernuenftiger Gottesdienst* (Recherche sur la question de savoir quel serait le culte divin rationnel); 1742; — *Frueh aufgelesene Sammlung zur deutschen Spra-*

che (Collection choisie pour la Langue Allemande); ib., 1746, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

FELLER (*François-Xavier* DE), publiciste belge, né à Bruxelles, le 18 août 1735, mort le 23 mai 1802. Son père, secrétaire des lettres du gouvernement des Pays-Bas autrichiens, fut anobli en 1741, par l'impératrice Marie-Thérèse. Jusqu'à l'âge de dix-sept ans, François Feller fut élevé auprès d'un aïeul maternel. A la mort de celui-ci, on l'envoya dans un pensionnat des jésuites à Reims, pour y faire un cours de philosophie; il y montra une grande propension pour la géométrie et la physique. Deux ans après (1754), il entrait au noviciat des jésuites à Tournay; c'est à cette époque que sa grande prédilection pour l'apôtre des Indes et du Japon lui fit ajouter à son prénom celui de Xavier. Sorti de ce noviciat, il enseigna la rhétorique à Luxembourg d'abord, ensuite à Liége. Sa prodigieuse mémoire lui permettait d'expliquer les principaux auteurs classiques sans avoir besoin de recourir aux textes. Pendant les deux premières années de son cours de théologie, qu'il commença à Luxembourg en 1763, on le chargea de prêcher le carême en latin devant un grand nombre de théologiens, de philosophes et d'humanistes. Il paraît qu'il parlait cette langue avec beaucoup de facilité. La suppression des Jésuites en France, qui eut lieu en 1764, fit refluer dans les colléges des Pays-Bas autrichiens une multitude de jeunes religieux, et cette hospitalité nécessita l'envoi dans d'autres provinces d'élèves qui n'avaient pas achevé leur cours de théologie. Alors le P. Feller fut envoyé à Thyrnau, en Hongrie, où son érudition fut appréciée. Il parcourut tout le pays, puis une partie de l'Italie, de la Pologne, de l'Autriche, de la Bohême, en prenant toujours des notes qui lui servirent pour écrire ses *Voyages*, qui n'ont été publiés qu'après sa mort. Lors de son retour dans les Pays-Bas, il remplit encore pendant un an les fonctions de professeur à Nivelles. En 1771 il fit sa profession solennelle. La suppression de la Société de Jésus ayant eu lieu dans les Pays-Bas en 1773, au moment où il était prédicateur du collége de Liége, le P. Feller se livra tout entier à la vie d'écrivain. De Liége, où une révolution survint en 1789, il passa à Maëstricht; de là il alla en Westphalie (1794). Retenu dans ce pays par le prince-évêque de Paderborn, qui lui confia le ministère de l'enseignement dans son collége, il se rendit à Ratisbonne en 1797. L'accueil qu'il reçut dans cette ville l'engagea à résister aux instances qu'on faisait auprès de lui pour l'attirer en Italie et en Angleterre. Attaqué d'une fièvre lente en 1801, il mourut moins d'un an après, avec la résignation d'un vrai chrétien.

Le P. de Feller a beaucoup écrit; mais il n'est guère connu que par son *Dictionnaire historique*. Cet ouvrage, qui, il faut l'avouer, doit beaucoup à celui de Chaudon, a eu un grand succès. Les nombreuses éditions qui en ont été faites, les suppléments successifs qu'on y a ajoutés jusqu'en 1848, témoignent de sa réussite. On pourrait sans doute y relever beaucoup de fautes: quelle œuvre de ce genre pourrait sortir victorieuse d'un examen de détails! mais il avait un mérite incontestable sur son devancier, qu'il avait fortement mis à contribution; nous voulons parler de l'unité de jugements qu'il présente. Feller avait en vue, en composant son Dictionnaire, d'être utile à l'Église; il reprochait à Chaudon son langage ambigu à l'égard des impies. Lui, au contraire, repoussait toutes sortes de compromis avec ses ennemis; aussi mit-il souvent trop de vivacité dans sa polémique: c'était l'ardeur de son zèle qui l'entraînait. On ne peut lui reprocher d'avoir agi ainsi dans le but de tirer de plus gros bénéfices de ses livres: il n'en retirait aucun profit. Nous croyons donc qu'il faut voir dans Feller un homme rempli de zèle pour les intérêts de la religion, au service de laquelle il a mis beaucoup d'érudition et une activité remarquable.

Nous nous bornerons à donner la liste de ses principaux ouvrages. A l'un d'entre eux se rattache une particularité qui nous a paru assez curieuse pour n'être point passée sous silence. Il s'agit du *Catéchisme philosophique*, dont la première édition remonte à 1773, et qui fut livré au public sous le pseudonyme de *Flexier de Reval*, anagramme du nom de Xavier de Feller. Mme de Genlis, qui a publié un nombre de livres qui ferait envie à Mlle de Scudéry, eut un jour la fantaisie d'accompagner ce livre de notes, de l'enrichir d'un discours préliminaire de Grégoire, de l'habiller à la mode du temps (c'était sous la Restauration) et de le présenter avec ce déguisement: *Catéchisme critique et Moral*. Et cette femme d'esprit était dans une telle ignorance de la source de ce livre, qu'elle l'attribuait à plusieurs pères jésuites: il était cependant de notoriété publique que Feller l'avait seul écrit.

Outre les ouvrages cités dans le courant de cet article, on a de lui: *Coup d'œil sur le congrès d'Ems*; 1788, in-12; — *Cours de Morale chrétienne et de Littérature religieuse*; Paris, 1824, 5 vol. in-8°; — *Défense des Réflexions sur les 73 articles du P. M. Ratisbonne*; 1789, in-8°; — *Dictionnaire géographique*; Liége, 1788-1792, 2 vol. in-8°; — *Discours sur divers sujets de religion et de morale*; Luxembourg, 1777, Paris, 1778, 2 vol. in-12, publiés sous le pseudonyme de *Flexier de Reval*; — *Dissertatio de Deo unico*; Luxembourg, 1780, in-8°; — *Entretien entre Voltaire et un docteur de Sorbonne sur la nécessité de la foi catholique au salut*; Liége, 1771, in-8°; — *Examen impartial des Époques de la Nature de M. le comte de Buffon*; Luxembourg, 1780, in-12, réimprimé plusieurs fois; — *Journal historique et littéraire*; Luxembourg et Maestricht, 60 vol. in-8°; col-

lection devenue rare; — *Jugement d'un Écrivain protestant touchant le livre de Febronius intitulé* : De Statu Ecclesiæ et de legitima potestate Romani Pontificis; Liége, 1771, in-12; — *Lettre critique sur l'*Histoire naturelle *de Buffon*; *Mélanges de politique, de morale et de littérature*, extraits de journaux rédigés par Feller; Louvain, 4 vol. in-8°; — *Musæ Leodienses*; Louvain, 2 vol. in-8° : cet ouvrage contient diverses poésies des élèves de Feller; — *Observations philosophiques sur les systèmes de Newton, de Copernic*, etc.; 1778, in-12; — *Observations sur la juridiction attribuée aux hérétiques*, etc.; Liége, 1794, in-12; — *Observations sur les rapports physiques de l'huile avec les flots de la mer*; Paris, 1778, in-8°; — *Opuscules théologico-philosophiques*; Malines, 1824, in-12; — *Recueil des représentations, protestations, etc., faites à S. M. I. par les représentants des provinces des Pays-Bas autrichiens*; *Sermons, Panégyriques et Discours de religion et de morale*; nouv. édit., Lyon, 1819, 2 vol. in-8° A. R.

L'Ami de la Religion, passim. — Stassart, *Notices biographiques*.

* FELLETTI (*Nicolas*), littérateur italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il a traduit du français : *I Caratteri d'Epitteto, con la Spiegazione della Tavola di Cebete*; Venise, 1714, in-12; — *Le Filippiche di Demostene, con osservazioni*; ib., 1715, in-8°.

Paitoni, *Bibl. degli Volgarizz.* — Haym, *Notizia*, etc.

* FELLINI (*Giulio-Cesare*), peintre de l'école bolonaise, né avant 1600, mort vers 1671. Élève de Gabriele Ferrantini et d'Annibale Carrache, il peignit habilement les chevaux, la nature et surtout l'ornement. Son frère Marcantonio eut les mêmes maîtres et partagea ses travaux. E. B—N.

Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti*.

FELLON (Le P. *Thomas-Bernard*), prédicateur français, né à Avignon, le 17 juillet 1672, mort à Lyon, le 25 mars 1759. Il fit ses études dans sa ville natale, et entra dans la Société de Jésus le 28 décembre 1687. Il enseigna la grammaire et les humanités pendant six ans, puis la rhétorique durant trois autres années. Il cultivait en même temps les belles-lettres et réussissait dans la poésie latine. Plus tard, il s'adonna à la prédication et à la composition de divers ouvrages de théologie. Il acquit une grande réputation de piété. « On le voyait, disent ses biographes, entraîné par son zèle, s'exposer dans des circonstances où la prudence humaine semblait condamner ses démarches pour retirer du désordre de jeunes personnes que l'indigence ou le libertinage avaient précipitées dans la débauche. » Une des maximes favorites du P. Fellon était pourtant celle-ci, « qu'il fallait prendre garde si sous l'ombre de faire une bonne œuvre on ne cherchait pas à contenter une secrète passion ». On a de lui : *Faba Arabica* (1), *carmen*; Lyon, 1696, in-8°; — *Magnes, carmen*, suivi d'une *Lettre de M. D. P.* (Louis de Puget, le physicien) *sur l'aimant*, pour servir à expliquer le poëme précédent; ibid. Ces deux petits poëmes ont été réimprimés dans les *Poemata didascalica*; Paris, 1749 et 1813, 3 vol. in-12; — *Oraison funèbre de monseigneur Louis, dauphin, prononcée à Marseille*; Marseille, 1711, in-4°; — *Oraisons funèbres de Louis dauphin de France* (2), *et de Marie-Adélaïde de Savoye, son épouse*; 1712, in-4°; — *Oraison funèbre du très-haut, très-puissant et très-excellent prince Louis XIV, roi de France et de Navarre, surnommé le Grand*, prononcée dans l'église du séminaire royal de la marine à Toulon le 16 octobre 1715, Lyon, 1716, in-4°; réimprimée dans le *Recueil des Oraisons funèbres de Louis XIV*, 1716, 2 vol. in-12; — *Catéchisme spirituel du P. Surin*, jésuite, retouché; Lyon, 1730, 2 vol. in-12; — *Paraphrase des Psaumes de David et des Cantiques de l'Église, avec une application suivie de chaque Psaume et de chaque Cantique à un sujet particulier, propre à servir d'entretien avec Dieu*; Lyon, 1731, 4 vol. in-12; — *Traité de l'Amour de Dieu*, divisé en douze livres, avec un *Discours préliminaire* à la tête de chaque livre, et à la fin de chaque tome un *Recueil de Maximes spirituelles, de Sentences et de pieuses affections tirées du corps de l'ouvrage, selon la doctrine, l'esprit et la méthode de saint François de Sales*; Lyon, 1738, 3 vol. in-12; Paris, 1747, 4 vol. in-12; — *Heures chrétiennes, tirées uniquement des Psaumes*; Lyon, 1740, in-12.

Ersch, *La France littéraire* (edit. de 1769). — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, n°s 25697 et 25714. — L'abbé de Capris de Beauvezer, dans le *Dictionnaire de la Provence*. — Barbier, *Examen critique des Dictionnaires historiques*. — Augustin et Aloys de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jesus*.

* FELMER (*Martin*), historien transylvain, né à Hermannstadt, mort le 28 mars 1767. Il fut membre de l'Académie de Leipzig, de celle de Roveredo, recteur à Hermannstadt, prédicateur à Helten, enfin chef d'église (*kirchenvorsteher*) à Hermannstadt. Ses ouvrages sont : *Ein Schreiben ueber zehn alte ungarische Muenzen*) Un Mot sur dix Monnaies anciennes de la Hongrie); Nuremberg, 1764, in-8°; — *Primæ Lineæ Principatus Transylvaniæ historiæ antiqui, medii et recentioris ævi*; Hermannstadt, 1780, in-8°.

Benkoe, *Transylv.*, II.

FELS (*Jacques*), jurisconsulte et historien allemand, né le 6 janvier 1730, mort le 26 décembre 1773. On a de lui : *Disputatio de Retractu, præcipue secundum statuta R. I. civitatis Lindaviensis competente*; Iéna, in-4°; — *De Confœderationibus liberarum S. R. I.*

(1) Le café.
(2) Ce dauphin était fils du précédent.

Civitatum; 1752, in-4°; — *Beytrag zu der Deutschen Reichstagsgeschichte* (Mémoire pour servir à l'histoire des diètes allemandes, etc.); Lindau, 1765.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

* **FELSING** (*Jacques*), graveur allemand, né à Darmstadt, en 1802. Initié à l'art de la gravure par son père, il fut envoyé comme pensionnaire du prince de Darmstadt à l'Académie de Milan. Plus tard, il se rendit à Florence, où il exécuta une de ses meilleures gravures, *le Christ au mont des Oliviers*, d'après Carlo Dolce, ouvrage qui lui valut le grand prix de l'Académie de Milan. Puis il entreprit la reproduction de la *Madone* dite *del Trono*, chef-d'œuvre de Sarto. A Rome et à Naples, il étudia soigneusement les beautés de la nature et de l'art. Sa liaison avec Toschi, qu'il connut à Parme, lui apprit à éviter les extrêmes dans l'exécution de ses œuvres. L'Académie de Florence le nomma professeur. En 1832, il retourna a Darmstadt, où il grava le *Joueur de violon* de Raphael, d'après le tableau de la galerie Sciarra à Rome. Il reproduisit aussi la *Jeune fille à la fontaine* de Bendemann. Il visita ensuite Munich et Paris. Revenu en Allemagne, il grava une *Sainte Famille* d'après Overbeck, 1839. Felsing s'est toujours attaché à rendre exactement non-seulement le sujet, mais la manière du maître. Outre les gravures déjà mentionnées, on doit citer les suivantes : *Le Christ avec la Croix*, d'après Crespi; — *Les Fiançailles de sainte Catherine*, d'après Corrége.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.* — *Conversations-Lexikon.*

* **FELSZTYNSKI** (*Sébastien*), musicien et compositeur polonais, né vers 1490, mort vers 1550. Il termina ses etudes à l'université de Cracovie, en 1518, et fut le premier professeur de musique de cette université. Plus tard, il embrassa la carrière ecclesiastique, et devint successivement curé de Sambor, de Kalisz et de Sanok. On a de lui : *Opusculum utriusque Musicæ, tam choralis quam etiam mensuralis*; Cracovie, 1519; — *Aliquot hymni ecclesiastici, vario melodiarum genere editi*; Cracovie, 1522; — *Opusculum Musices noviter congestum, pro institutione adolescentum in cantu simplici, seu Gregoriano*; Cracovie, 1534; — *Directiones Musicæ ad cathedralis ecclesiæ Premisliensis usum*; Cracovie, 1544, in-4°. Leonard CHODZKO.

Janotzki, *Bibliothèque de Zaluski.* — Soltykowicz, *Hist. de l'Academie de Cracovie.* — Chodynicki, *Les Polonais savants et artistes*; Leopol, 1833.

* **FELOAGA Y OZCOYDE** (Don *Antonio*), jurisconsulte espagnol, né à Pampelune, mort à Madrid, le 24 novembre 1658. Il passait en Navarre pour un des hommes les plus savants de son temps. Il enseigna la jurisprudence civile et le droit canonique à l'université de Salamanque, puis fut nommé chevalier de Saint-Jacques et avocat du roi au Conseil des Indes. On a de lui plusieurs ouvrages de droit, entre autres : *Phenix juridica*, etc.; Pincia, 1649, in-4°; — *Ad L. quisquis C. ad Leg. Jul. Majest.*; Pincia, etc.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Scriptorum Hispaniæ.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

* **FÉLOT** (*Jean*), sieur DU PONCEAU, médecin français, né en Anjou, vivait au seizième siècle. Il fut médecin de Marguerite de France, reine de Navarre, fille du roi Henri II. On a de lui plusieurs traités sur l'art de guérir, tant en latin qu'en français. CH—P—C.

J.-F. Bodin, *Recherches historiques sur l'Anjou et ses Monuments*, *Biographie Angevine*, t. II, p. 318.

* **FELTON** (*Jean*, sire DE), fameux capitaine anglais du quatorzième siècle. Il fut du nombre de ceux qui, après la rupture du traité de Brétigny (1364), envahirent de nouveau la France. A la tête d'une troupe de douze cents Anglais, il débarqua à La Hougue, et pénétra en Bretagne. Il s'approcha avec sa troupe du château de Pontorson, défendu par Du Guesclin, qu'il defia avec arrogance. Le héros breton y repondit par une sortie vigoureuse, et mit la troupe de Felton en déroute dans les landes de Meillac, près de la petite ville de Combourg, et retint prisonnier leur chef. Celui-ci, rendu à la liberté contre rançon, recommença ses ravages : il fut repris par Du Guesclin, et on n'en entendit plus parler. CH—P—C.

Chevalier de Fréminville, *Hist. de Du Guesclin.*

FELTON (*Jean*), criminel irlandais, exécuté le 23 août 1628. Il était lieutenant dans l'armée qui assiégeait l'île de Ré, lorsqu'un passe-droit dont il fut l'objet lui fit prendre le service militaire en dégoût. En même temps il conçut une grande animosité contre le duc de Buckingham, qu'il considérait comme un obstacle au bonheur de son pays. Il résolut en conséquence de faire périr ce personnage, dans la chambre duquel il s'introduisit un matin : il le blessa mortellement au cœur avec un couteau. Arrêté immédiatement, il fut condamné et exécuté. Il subit sa peine avec le courage habituel aux fanatiques.

Hume, *Hist. of Engl.*

FELTON (*Henri*), littérateur anglais, né en 1679, mort en 1740. Il étudia a Oxford, et entra dans les ordres en 1704. En 1708 il eut la direction de l'église anglaise d'Amsterdam, et l'année suivante il revint en Angleterre, et entra comme chapelain dans la maison du duc de Rutland. Il exerça cet emploi sous les trois ducs de ce nom qui se succédèrent. En 1711 il fut nommé recteur de Whitewell, et principal d'Edmond-Hall en 1722. En 1736, il dut au duc de Rutland, devenu chancelier du duché de Lancastre, sa nomination au rectorat de Berwick in-Elmet. Felton écrivit sur l'éducation et sur diverses matières ecclésiastiques. On a de lui : *Dissertation on reading the classics and forming a juste style*; 1711; in-12, et 1757. (dernière édition est la meilleure; — *The Resrection of the same numerical Body*

the … *soul, against M. Locke's* … *and identity;* 1725; … *People taught to defend* … *the Church of En-* … *the attempts and Insinuations* … *ssaries*; 1727; — *Nineteen Ser-* … (posthume).

Biog. Dict. — Adelung, Suppl. à Jöcher.

…w), … russe, d'origine … en 1801. Il a … bourg … *is d'Hiver*, … *l'Aca* … et le *grand bâtiment*. … acquit la répu- … hitecte, et mourut directeur … ale des Arts.

… *rique* (édit. de 1822). — *Dictionn.* … *pittoresque.*

… DE). *Voy.* CLARKE.

… (*Andrea*), peintre de l'école … vers 1490, mort vers 1554. On … nom de cet artiste, qui porta … *ndrea di Cosimo* ROSSELLI, en … premier maître, et qui se fit … lorsqu'il eut étudié sous Morto … ture d'arabesques, dans laquelle … ppliqua son talent en ce genre non- … décoration des édifices, mais en- … nces des fêtes et cérémonies publi- … pre … le regarder comme chef … l répandit le goût à … était brillante; ses … plus riches et plus nombreux … , et il y mêlait les figures … pour élèves et pour aides … de Mettidoro. Il avait épousé … Sansovino; il fuyait la société, et … campagne tout le temps dont ses tra- … mettaient de disposer. E. B—N.

… *Notizie.* – Lanzi, *Storia della Pittura.* … *Abecedario.*

… RTO DA), peintre de l'école vé- … , vers 1474, tué près de Zara, … croit qu'il put être le même … eltro, dit aussi Zarotto. Il alla … la vue des arabesques antiques … ce genre de peinture, qu'il remit … et qu'il rapporta à Venise. Il acquit … une grande réputation, et vers 1505 … avec le Giorgione à la décoration … *Fondaco de' Tedeschi*; malheu- … ses arabesques ont disparu, et il ne … plus de traces des figures du Gior- … ses succès … quitta le pinceau … , s'embarqua pour … un combat près de … portraits de peintres … , on attribue au Morto … apocryphe, sans autre … de mort dans laquelle on a … à son nom. E. B—N.

… *Pittori Veneti.* – Cambrucci, *Istoria* … – Vasari, *Vite.* — Lanzi, *Storia*

*FELTZ (*Jean-Henri*), jurisconsulte français, mort vers 1750. Il professa le droit à Strasbourg. On a de lui : *Disputationes I et II de Jure venandi;* Strasbourg, 1708, in-4°; — *Disputatio de Electorum Juribus ac prærogativis;* ibid., 1711, in-4°; — *Specimina differentiarum juris communis et juris gallicani circa materiam restitutionis in integrum;* ibid., 1713, in-4°; — *Disputationes I et II ex historia Henrici sancti;* ibid., 1712, 1714, in-4°; — *Schediasma de methodo juris publici*, dans la *Collectio de fatis Methodo Juris publici*, etc., de Franken; Leipzig, 1739, in-4°; — *Opuscula de dignitate nobilitatis immediatæ S. R. I.*; ibid., 1747, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

FELTZ (*Guillaume-Antoine-François*, baron DE), administrateur belge, né à Luxembourg, le 5 février 1744, mort en 1820. Il était fils de Jean-Ignace, échevin du Luxembourg, conseiller-receveur des aides et subsides du duché. Il entra fort jeune dans la carrière administrative, et fut nommé en 1766 directeur et en 1770 commissaire général du cadastre de sa province. Il devint ensuite conseiller de la chambre des comptes, membre et trésorier du comité de religion, assesseur au conseil du gouvernement. La révolution brabançonne l'ayant forcé de s'éloigner de la Belgique, où son dévouement connu à la maison d'Autriche pouvait lui attirer des périls, il se retira en Hollande. Après les troubles, en 1790, il vint à Bruxelles avec les titres de conseiller d'État et de secrétaire du gouvernement général. Il fut alors élu membre de l'Académie de Bruxelles. Les victoires de Dumouriez obligèrent Feltz à chercher un refuge en Autriche. L'empereur François II l'attacha à son ministère des affaires étrangères, le créa chevalier-noble de la basse Autriche et membre du conseil aulique pour les finances. Il l'envoya ensuite en qualité de ministre plénipotentiaire en Hollande. Feltz garda cette position jusqu'à la réunion de ce pays à la France (1810). Rentré en 1814 dans sa patrie, il fut nommé par le roi des Pays-Bas, Guillaume Ier, conseiller d'État et commandant de l'ordre du Lion-Belgique. Feltz devint en même temps membre de la première chambre des états généraux, l'un des curateurs de l'université de Louvain, et en 1816 président de l'Académie royale de Bruxelles. On a de lui : *Réponse au discours d'installation* prononcé par Repelaër van Driel, ministre de l'instruction publique des Pays-Bas, le 18 novembre 1816, à l'Académie royale de Bruxelles. Ces discours ont été insérés dans le t. II des *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Bruxelles*, p. 4-6; — *Discours* prononcé le 7 mai 1817; même recueil, p. 16-17.

Annuaire de l'Académie de Bruxelles; 1835. — *Bibliothèque générale des Belges.*

FELVINTZKI (*Alexandre*), orientaliste hongrois du dix-septième siècle. Il étudia à Leyde

et à Groningue, et devint ministre protestant. On a de lui : *Hæresiologia*; Debreczen, 1680, in-8o : recueil dans lequel il fait connaître par ordre alphabétique toutes les hérésies qui se sont produites dans le christianisme depuis le moyen âge. Alex. B.

Cuittinger, *Specim. Hong. lit.*

FELVINTZKI (*Georges*), poëte hongrois, natif de Kolosvar, vivait vers la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui plusieurs poëmes en langue hongroise, parmi lesquels *Echo; Samaritanus; Schola Salernitana; Mausoleum regum ducumque Hungariæ.*

Horanyi, *Memoria Hung.* — Benkoe, *Transylv.*, II, p. 475.

* **FELWINGER** (*Jean-Paul*), théologien allemand, né à Nuremberg, en 1616, mort en 1681. Après avoir été professeur à Altorf, il prit part aux controverses religieuses de l'époque, et se signala par son zèle contre les écrivains sociniens, auxquels il opposa entre autres ouvrages : *Anti-Ostorodus; — Defensio pro A. Grawero contra Smalzium.* G. B.

Zeltner, *Theat. corr.*, p. 176. — Hugen, *Mem. Philos.*, p. 158. — Baillet, *Jugements des Savants*, t. VI, p. 17.

FENAROLI (*Camilla* SOLAR D'ASTI, signora), poétesse italienne, née à Brescia, vers 1705, morte en 1769. Quoique d'une famille noble et aisée, son éducation fut très-négligée. Néanmoins la lecture des romanciers et des poëtes développa chez elle le goût de la littérature. Elle cultiva avec succès la poésie, apprit les langues grecque et latine, et se livra même à l'étude de la philosophie et de la métaphysique. On trouve plusieurs de ses pièces de vers dans le *Recolte degli Autori Bresciani viventi* de Carlo Roncalli.

Biografia universale, édit. de Venise.

FENAROLI (*Fedele*), compositeur napolitain, né à Lanciano (Abruzzes), en 1732, mort à Naples, le 1er janvier 1818. Il fut élevé au Conservatoire de Saint-Onuphre, à Naples, où il reçut les leçons de Durante. Il entra ensuite au Conservatoire de Santa-Maria-di-Loreto comme maître d'accompagnement, et passa ensuite à celui della Pietà de' Turchini, où il professa jusqu'à sa mort. Il a formé d'excellents élèves ; toute sa science n'était que de tradition et de sentiment, mais sa méthode était simple et facile : elle est bornée à un petit nombre de règles que l'auteur a exposées avec lucidité dans ses *Regole per i principianti di Cembalo*, suivies de *Partimenti*, trad. en français par Imbembo et reproduites en partie dans les *Principes de Composition des Ecoles d'Italie* de Choron ; Paris, 1808.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

FENARUOLO (*Geronimo*), poete italien, né à Venise, mort à Rome, vers 1570. Sa famille etait originaire de Brescia. Il acquit une belle reputation comme litterateur dans sa patrie, qu'il quitta pour s'attacher au cardinal Farnèse. S'il faut en croire le Quadrio, Fenaruolo embrassa l'etat ecclesiastique, et vécut à Rome où il devint prélat. On a de ce poëte quatre *Satire en terza rima*, insérées dans le VIIe livre des *Satire* recueillies et publiées par Francesco Sansovino; Venise, 1563, in-8° : ces satires ou plutôt ces épîtres semblent avoir été composées vers 1544.

Quadrio, *Let. Ven.*

* **FENDI** (*Pierre*), peintre allemand, né à Vienne, le 4 septembre 1796, mort le 28 août 1842. Il étudia le dessin à l'Académie de cette ville. En 1818, à la mort de Mannsfeld, dessinateur en titre du cabinet des antiques, il fut désigné pour le remplacer dans cet emploi. En 1821 il accompagna à Venise le directeur de Steinbüchel, et mérita la médaille d'or pour son tableau de la *Grotte de Corgnole*. Il dessina presque tous les monuments d'or et d'argent renfermés dans le cabinet des monnaies et antiques de Vienne. Il peignit aussi pour le cabinet des médailles les portraits des principaux numismates européens. Fendi réussissait particulièrement à rendre avec vérité les antiques; peut-être apportait-il parfois trop d'élégance dans cette reproduction. Ses peintures historiques sont presque toujours empruntées à l'histoire allemande. On voit à Raiz, au château du comte Hugues de Salm, les œuvres suivantes, dues à son pinceau : *Eginhard et Emma*; *L'Anneau de la Fidélité; La Ville de Saltzbourg; La Fille au bureau de poste*, des aquarelles tirées des poésies de Schiller. Il fit aussi des illustrations pour le *Bibliographical Tour in France and Germany* de Dibdin et pour la *Geschichte von Wien* (Histoire de Vienne) d'Hormayr.

Conversations-Lexikon.

FÉNEL (*Charles-Maurice*), historien ecclésiastique, mort vers 1720. Il était doyen de l'église de Sens. On a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire des Archevêques de Sens jusqu'en* 1716 ; 3 vol. in-fol. Les Bénédictins se sont utilement servis de cet ouvrage pour leur *Gallia christiana.*

Lelong, *Bibl. historique de la France*, n° 1[illegible]

FÉNEL (*Jean-Baptiste-Paschal*), [illegible] français, neveu du précédent, né à [illegible] 1695, mort dans la même ville, le 19 [illegible] 1753. Il dut son éducation aux soins de [illegible] avocat renommé, et à ceux du [illegible] ami de sa famille. Cet enseignement [illegible] et soigneux développa rapidement les [illegible]tions naturelles du jeune Fénel, et [illegible] treize ans, il pouvait passer pour [illegible] ses professeurs lui avaient trop laissé [illegible] de ses études pour qu'il se formât [illegible] et quoiqu'il travaillât sans relâche, [illegible] eurent peu de résultats pour la science. [illegible] il remporta un prix à l'Académie des [illegible]tions, et l'année suivante cette société [illegible] dans son sein. Il y lut de nombreux et [illegible]neux *mémoires*, qui la plupart restèr[illegible]vés. Il avait embrassé l'état eccl[illegible]

et de tre-
. du
... so-
se ... résister ... une mélan-
... travail soulageait mal. Il
... dans un état complet d'épuise-
... d'une faim vorace que
... On a de lui : *Recueil de*
...ences, essais et raison-
... meilleure construction du
... et aux usages auxquels
... vaisseaux, présenté à
... 740 et imprimé dans
... t. V ; — *Dissertation*
... de la Bourgogne par les fils
... couronnée par l'Académie de
... ; Paris, 1744, in-12 : cette *Dis-*
... des recherches très-intéres-
... e sur l'état des sciences en
... la mort de Philippe le Bel
de Charles V, couronné par
... Inscriptions en 1744 ; — *Essai*
... un passage du troisième livre
Deorum ; inséré dans les
... démie des Inscriptions,
— *mémoire sur ce que les an-*
... ont pensé de la résurrection ;
tome XIX ; — *Remarques*
du mot Dunum ; mêmes
... X, p. 39-51 ; — *Plan sys-*
... religion et des dogmes des
Gaulois ; ibid., tome XXIV, 345-388.
... et curieuse dissertation est divisée
parties. La première traite, en trois
de la religion des Gaulois, de leur mé-
et de leur morale. D'après l'auteur
... vrais polythéistes, quoiqu'ils ne
que deux divinités principales,
... et l'autre de la terre, auxquelles
... culte sanguinaire. Ils croyaient
de l'âme, et qu'après sa sépara-
corps elle retournait dans un
... e partie développe les change-
... la religion des Gaulois et dans
... depuis Jules César jusqu'à
... a laissé en manuscrits l'*Histoire*
de Sens et une *Histoire des Ma-*
... les Anciens.

... *historique de la France*, n°s ...,
— Quérard, *La France littéraire.* —

... nom d'une ancienne famille origi-
... rd, dont les personnages remar-

... trand DE SALAGNAC (1), mar-
...), diplomate français, mort
... militaire distingué. Ambas-
... e en Angleterre en 1572, il fut
... es IX de calmer le ressentiment d'Élisabeth au sujet du massacre de la Saint-Barthélemy. Quelques biographes rapportent qu'il refusa cette mission, en disant au roi : « Adressez-vous, sire, à ceux qui vous l'ont conseillée. » Cette réponse n'est pas probable, car Fénelon conserva son emploi. Le 31 mai 1574, Catherine de Médicis lui annonça la mort de Charles IX et son avénement à la régence. Elle le chargeait en outre « de se condouloir avec la reine d'Angleterre de ce triste et fâcheux inconvénient, dont elle ne doute pas que la dite reine ne porte beaucoup de déplaisir ». En même temps elle recommande à Fénelon « d'avoir l'œil soigneusement ouvert aux nouvelles délibérations qu'elle (Élisabeth) prendra, lesquelles, comme elle s'assure, tendront toujours à troubler le royaume, pour l'extrême désir qu'elle à de trouver moyen d'y entreprendre, afin d'y avoir si elle pouvoit un autre Calais ». Catherine prit encore La Mothe-Fénelon pour confident lorsque le comte de Montgommery fut tombé en son pouvoir. « J'eusse volontiers fait différer son jugement et exécution jusqu'à l'arrivée du roi, monsieur mon fils ; mais l'on n'a pu retarder, craignant qu'il n'advint quelque émotion, tant le peuple étoit animé contre lui. » Ici Catherine trompait son ambassadeur : ce fut elle-même qui pressa la condamnation de Montgommery et ordonna son supplice immédiat, auquel elle voulut assister. Fénelon revint en France peu après. On a de lui : *Le Siége de Metz en* 1552 ; Paris, 1553, et Metz, 1665, in-4°, avec carte ; — *Lettres au cardinal de Ferrare sur le voyage du roi* (Henri II) *aux Pays-Bas de l'empereur en l'an* 1554, Paris, 1554, in-4° ; réimprimées sous le titre de : *Le Voyage du roi aux Pays-Bas de l'empereur* en 1554, etc. ; Paris et Lyon, 1554, et Rouen, 1555, in-8° ; ce sont quatre *Lettres* dans lesquelles l'auteur raconte comme témoin oculaire tout ce qui s'est passé dans cette campagne. La troisième contient un récit fort détaillé de la bataille de Renty. Ce journal est assez bien coordonné ; — *Mémoires touchant l'Angleterre et la Suisse, ou sommaire de la négociation faite en Angleterre, l'an* 1571, *par François de Montmorency, par Paul de Foix et par de La Mothe-Fénelon* ; insérés dans le tome Ier des *Mémoires* de Castelnau, Paris, 1659, in-fol. ; — *Négociations de La Mothe-Fénelon et de Michel, sieur de Mauvissière, en Angleterre ;* mêmes *Mémoires*, édit. de Bruxelles, 1731. Cet ouvrage contient cent une lettres très-curieuses, entre autres celles du roi Charles IX et de sa mère, avec les réponses ; elles sont relatives à la reine Élisabeth, à la liberté de Marie Stuart et à la journée de la Saint-Barthélemy ; — *Dépêches de M. de La Mothe-Fénelon : Instructions au sieur de La Mauvissière ;* mêmes *Mémoires*.

L'Estoile, *Journal de Henri III*, 99. — De Thou, *Historia*, lib. LVIII, 67. — La Popelinière, *Hist. de France*, liv. XXXVIII, fol. 227. — Secousse, dans les *Mém. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, XVII, 640.

(1) ... *Salagnac* a été changé depuis en celui ... pendant, on trouve encore dans des actes ... un comte de Fénelon qui prend tou... ... le nom de *Salagnac*. On lit *Sala-* ... plus anciens.

et à Groningue, et devint ministre protestant. On a de lui : *Hæresiologia*; Debreczen, 1680, in-8o : recueil dans lequel il fait connaître par ordre alphabétique toutes les hérésies qui se sont produites dans le christianisme depuis le moyen âge. Alex. B.

Cuittinger, *Specim. Hong. lit.*

FELVINTZKI (*Georges*), poëte hongrois, natif de Kolosvar, vivait vers la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui plusieurs poëmes en langue hongroise, parmi lesquels *Echo; Samaritanus; Schola Salernitana; Mausoleum regum ducumque Hungariæ.*

Horanyi, *Memoria Hung.* — Benkoe, *Transylv.*, II, p. 475.

* **FELWINGER** (*Jean-Paul*), théologien allemand, né à Nuremberg, en 1616, mort en 1681. Après avoir été professeur à Altorf, il prit part aux controverses religieuses de l'époque, et se signala par son zèle contre les écrivains sociniens, auxquels il opposa entre autres ouvrages : *Anti-Ostorodus; — Defensio pro A. Grawero contra Smalzium.* G. B.

Zeltner, *Theat. corr.*, p. 178. — Hugen, *Mem. Philos.*, p. 158. — Baillet, *Jugements des Savants*, t. VI, p. 17.

FENAROLI (*Camilla* Solar d'Asti, signora), poétesse italienne, née à Brescia, vers 1705, morte en 1769. Quoique d'une famille noble et aisée, son éducation fut très-négligée. Néanmoins la lecture des romanciers et des poëtes développa chez elle le goût de la littérature. Elle cultiva avec succès la poésie, apprit les langues grecque et latine, et se livra même à l'étude de la philosophie et de la métaphysique. On trouve plusieurs de ses pièces de vers dans le *Recolte degli Autori Bresciani viventi* de Carlo Roncalli.

Biografia universale, édit. de Venise.

FENAROLI (*Fedele*), compositeur napolitain, né à Lanciano (Abruzzes), en 1732, mort à Naples, le 1er janvier 1818. Il fut élevé au Conservatoire de Saint-Onuphre, à Naples, où il reçut les leçons de Durante. Il entra ensuite au Conservatoire de Santa-Maria-di-Loreto comme maître d'accompagnement, et passa ensuite à celui della Pietà de' Turchini, où il professa jusqu'à sa mort. Il a formé d'excellents élèves ; toute sa science n'était que de tradition et de sentiment, mais sa méthode était simple et facile : elle est bornée à un petit nombre de règles que l'auteur a exposées avec lucidité dans ses *Regole per i principianti di Cembalo*, suivies de *Partimenti*, trad. en français par Imbembo et reproduites en partie dans les *Principes de Composition des Ecoles d'Italie* de Choron ; Paris, 1808.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

FENARUOLO (*Geronimo*), poëte italien, né à Venise, mort à Rome, vers 1570. Sa famille était originaire de Brescia. Il acquit une belle réputation comme littérateur dans sa patrie, qu'il quitta pour s'attacher au cardinal Farnèse. S'il faut en croire le Quadrio, Fenaruolo embrassa l'état ecclésiastique, et vécut à Rome où il devint prélat. On a de ce poëte quatre *Satire en terza rima*, insérées dans le VIIe livre des *Satire* recueillies et publiées par Francesco Sansovino; Venise, 1563, in-8° : ces satires ou plutôt ces épîtres semblent avoir été composées vers 1544.

Quadrio, *Let. Ven.*

* **FENDI** (*Pierre*), peintre allemand, né à Vienne, le 4 septembre 1796, mort le 28 août 1842. Il étudia le dessin à l'Académie de cette ville. En 1818, à la mort de Mannsfeld, dessinateur en titre du cabinet des antiques, il fut désigné pour le remplacer dans cet emploi. En 1821 il accompagna à Venise le directeur de Steinbüchel, et mérita la médaille d'or pour son tableau de la *Grotte de Corgnole.* Il dessina presque tous les monuments d'or et d'argent renfermés dans le cabinet des monnaies et antiques de Vienne. Il peignit aussi pour le cabinet des médailles les portraits des principaux numismates européens. Fendi réussissait particulièrement à rendre avec vérité les antiques; peut-être apportait-il parfois trop d'élégance dans cette reproduction. Ses peintures historiques sont presque toujours empruntées à l'histoire allemande. On voit à Raiz, au château du comte Hugues de Salm, les œuvres suivantes, dues à son pinceau : *Eginhard et Emma; L'Anneau de la Fidélité; La Ville de Saltzbourg; La Fille au bureau de poste*, des aquarelles tirées des poésies de Schiller. Il fit aussi des illustrations pour le *Bibliographical Tour in France and Germany* de Dibdin et pour la *Geschichte von Wien* (Histoire de Vienne) d'Hormayr.

Conversations-Lexikon.

FÉNEL (*Charles-Maurice*), historien ecclésiastique, mort vers 1720. Il était doyen de l'église de Sens. On a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire des Archevêques de Sens jusqu'en* 1716 ; 3 vol. in-fol. Les Bénédictins se sont utilement servis de cet ouvrage pour leur *Gallia christiana.*

Lelong, *Bibl. historique de la France*, n° 11

FÉNEL (*Jean-Baptiste-Pa*... français, neveu du précédent, ne ... 1695, mort dans la même ville, le 19 ... 1753. Il dut son éducation aux soins de ... avocat renommé, et à ceux du célèbre ami de sa famille. Cet enseignement et soigneux développa rapidement ... tions naturelles du jeune Fénel, et dès treize ans, il pouvait passer pour ... ses professeurs lui avaient trop ... de ses études pour qu'il se formât et quoiqu'il travaillât sans relâche, ... eurent peu de résultats pour la science ... il remporta un prix a l'Académie des ... tions, et l'année suivante cette soc... dans son sein. Il y lut de nombreu... neux *mémoires*, qui la plupart restè... vés. Il avait embrassé l'état ecclési...

vint chanoine de Sens et prieur de Notre-Dame d'Andresy. Son insociabilité l'éloignait du monde; Fénel demeura seul, et prit en goût la solitude. Cependant, il ne put résister à une mélancolie que l'excès de travail soulageait mal. Il tomba rapidement dans un état complet d'épuisement, et mourut, dit-on, d'une faim vorace que rien ne pouvait apaiser. On a de lui : *Recueil de différentes expériences, essais et raisonnements sur la meilleure construction du cabestan, par rapport aux usages auxquels il s'applique dans les vaisseaux*, présenté à l'Académie des Sciences en 1740 et imprimé dans le *Recueil des Prix*, t. V; — *Dissertation sur la Conquête de la Bourgogne par les fils de Clovis Ier*, couronnée par l'Académie de Soissons en 1743; Paris, 1744, in-12 : cette *Dissertation* contient des recherches très-intéressantes; — *Mémoire sur l'état des sciences en France, depuis la mort de Philippe le Bel jusqu'à celle de Charles V*, couronné par l'Académie des Inscriptions en 1744; — *Essai pour rétablir un passage du troisième livre de Cicéron* De Natura Deorum; inséré dans les *Mémoires sur l'Académie des Inscriptions*, tome XVIII; — *Mémoire sur ce que les anciens païens ont pensé de la résurrection; mêmes Mémoires*, tome XIX; — *Remarques sur la signification du mot* Dunum; mêmes *Mémoires*, tome XX, p. 39-51; — *Plan systématique de la religion et des dogmes des anciens Gaulois*; ibid., tome XXIV, 345-388. Cette savante et curieuse dissertation est divisée en deux parties. La première traite, en trois sections, de la religion des Gaulois, de leur métaphysique et de leur morale. D'après l'auteur ils étaient de vrais polythéistes, quoiqu'ils ne reconnussent que deux divinités principales, l'une du ciel et l'autre de la terre, auxquelles ils rendaient un culte sanguinaire. Ils croyaient à l'immortalité de l'âme, et qu'après sa séparation d'avec un corps elle retournait dans un autre. La seconde partie développe les change[illegible] arrivés dans la religion des Gaulois et dans [illegible] Germains depuis Jules César jusqu'à [illegible] Fénel a laissé en manuscrits l'*Histoire* [illegible] *la ville de Sens* et une *Histoire des Manufactures chez les Anciens*.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, nos 384, [illegible] — Quérard, *La France littéraire*. —

[illegible], nom d'une ancienne famille originaire [du] Périgord, dont les personnages remar[illegible]

[illegible] *Bertrand* de Salagnac (1), mar[illegible] de La [illegible], diplomate français, mort [illegible]. C'[illegible] distingué. Ambas[illegible] de France en A[illegible]erre en 1572, il fut [illegible] par Charles IX de [illegible] le ressentiment d'Élisabeth au sujet du massacre de la Saint-Barthélemy. Quelques biographes rapportent qu'il refusa cette mission, en disant au roi : « Adressez-vous, sire, à ceux qui vous l'ont conseillée. » Cette réponse n'est pas probable, car Fénelon conserva son emploi. Le 31 mai 1574, Catherine de Médicis lui annonça la mort de Charles IX et son avénement à la régence. Elle le chargeait en outre « de se condouloir avec la reine d'Angleterre de ce triste et fâcheux inconvénient, dont elle ne doute pas que la dite reine ne porte beaucoup de déplaisir ». En même temps elle recommande à Fénelon « d'avoir l'œil soigneusement ouvert aux nouvelles délibérations qu'elle (Élisabeth) prendra, lesquelles, comme elle s'assure, tendront toujours à troubler le royaume, pour l'extrême désir qu'elle à de trouver moyen d'y entreprendre, afin d'y avoir si elle pouvoit un autre Calais ». Catherine prit encore La Mothe-Fénelon pour confident lorsque le comte de Montgommery fut tombé en son pouvoir. « J'eusse volontiers fait différer son jugement et exécution jusqu'à l'arrivée du roi, monsieur mon fils; mais l'on n'a pu retarder, craignant qu'il n'advint quelque émotion, tant le peuple étoit animé contre lui. » Ici Catherine trompait son ambassadeur : ce fut elle-même qui pressa la condamnation de Montgommery et ordonna son supplice immédiat, auquel elle voulut assister. Fénelon revint en France peu après. On a de lui : *Le Siége de Metz en* 1552; Paris, 1553, et Metz, 1665, in-4°, avec carte; — *Lettres au cardinal de Ferrare sur le voyage du roi* (Henri II) *aux Pays-Bas de l'empereur en l'an* 1554, Paris, 1554, in-4°; réimprimées sous le titre de : *Le Voyage du roi aux Pays-Bas de l'empereur* en 1554, etc.; Paris et Lyon, 1554, et Rouen, 1555, in-8°; ce sont quatre *Lettres* dans lesquelles l'auteur raconte comme témoin oculaire tout ce qui s'est passé dans cette campagne. La troisième contient un récit fort détaillé de la bataille de Renty. Ce journal est assez bien coordonné; — *Mémoires touchant l'Angleterre et la Suisse, ou sommaire de la négociation faite en Angleterre, l'an* 1571, *par François de Montmorency, par Paul de Foix et par de La Mothe-Fénelon*; insérés dans le tome Ier des *Mémoires* de Castelnau, Paris, 1659, in-fol.; — *Négociations de La Mothe-Fénelon et de Michel, sieur de Mauvissière, en Angleterre*; mêmes *Mémoires*, édit. de Bruxelles, 1731. Cet ouvrage contient cent une lettres très-curieuses, entre autres celles du roi Charles IX et de sa mère, avec les réponses; elles sont relatives à la reine Élisabeth, à la liberté de Marie Stuart et à la journée de la Saint-Barthélemy; — *Dépêches de M. de La Mothe-Fénelon : Instructions au sieur de La Mauvissière*; mêmes *Mémoires*.

L'Estoile, *Journal de Henri III*, 99. — De Thou, *Historia*, lib. LVIII, 67.—La Popelinière, *Hist. de France*, liv. XXXVIII, fol. 227. — Secousse, dans les *Mém. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, XVII, 649.

(1) [illegible] de Salagnac a été changé depuis en celui [illegible]. Cependant, on trouve encore dans des actes [illegible] un comte de Fénelon qui prend toujours ce titre. Le nom de *Salagnac*. On lit *Sala*[illegible] dans les titres plus anciens.

— Castelnau, *Mém.*, III, 365, 405, 407. — Prosper Marchand, *Dict. hist.* — Lelong, *Bibl. hist. de la France*, II, nos 17662, 17668, 26219; III, nos 30138, 30139, 30140.

FÉNELON (*François* DE SALIGNAC DE LA *Mothe*), célèbre prélat français, archevêque duc de Cambray, né au château de Fénelon, en Périgord, le 6 août 1651, mort à Cambray, le 7 janvier 1715. De la famille du précédent, il fut élevé dans la maison paternelle jusqu'à l'âge de douze ans. Son précepteur, qui paraît avoir eu le goût des lettres grecques et latines, s'appliqua à lui enseigner ces deux langues ainsi que les beautés que renferment les chefs-d'œuvre des littératures classiques. On l'envoya à l'âge de douze ans à l'université de Cahors, où il acheva ses cours d'humanités, et commença l'étude de la philosophie, qu'il continua à Paris au collége du Plessis. Dans cette célèbre maison, il apprit le théologie, et fit connaissance avec l'abbé de Noailles, qui devait arriver aux premières dignités de l'Église. Il n'avait encore que quinze ans quand on lui fit prêcher son premier sermon, qui, assure-t-on, eut un succès extraordinaire. Singulière coïncidence! Bossuet avait au même âge débuté dans la prédication à l'hôtel de Rambouillet. Fénelon entra ensuite au séminaire de Saint-Sulpice, qui était alors placé sous la direction de Tronson. C'est de ce directeur qu'il reçut les principes et les sentiments de cette charité pure et affectueuse, de cet amour de Dieu pour lui-même, qui plus tard l'entraînèrent dans la voie dangereuse du quiétisme. Vers l'an 1675, il reçut les ordres sacrés au séminaire de Saint-Sulpice. Pendant trois ans l'abbé de Fénelon remplit les fonctions du ministère sacerdotal dans la communauté des prêtres de la même paroisse. Il fut chargé d'y expliquer l'Écriture Sainte au peuple les dimanches et les jours de fête; il prenait aussi une part très-active aux catéchismes, et l'église de Saint-Sulpice conserve encore les *Litanies de l'Enfant-Jésus* qu'il composa pour l'usage des sulpiciens. Il songeait alors à se consacrer aux missions du Levant; mais des circonstances l'ayant empêché de réaliser ce dessein, l'archevêque de Paris le nomma supérieur des *Nouvelles Catholiques*. Cette communauté, qui avait pour protecteurs Louis XIV et Turenne, récemment converti, avait pour objet d'affermir dans l'orthodoxie les nouvelles converties, et d'instruire celles qui se montraient disposées à abandonner l'hérésie. La connaissance qu'il fit de Bossuet date à peu près de cette époque. Il assista pendant quelque temps aux *Promenades philosophiques* et aux *Conférences sur l'Écriture Sainte* qui eurent lieu à Saint-Germain et à Versailles sous la direction de l'évêque de Meaux, de 1672 à 1685. L'évêque de Sarlat, son oncle, ayant résigné en sa faveur, en 1681, le doyenné de Carenas, qui valait 3 à 4,000 livres, Fénelon quitta un moment la direction des *Nouvelles Catholiques* pour aller se mettre en possession de ce bénéfice. Il ne tarda pas à revenir reprendre le gouvernement de cette communauté, qu'il conserva pendant dix ans. Vers ce temps, Fénelon écrivit son premier ouvrage, qui commença sa réputation, et qui porte le titre *De l'Éducation des Filles*. Ce traité, composé à la sollicitation de la duchesse de Beauvilliers, qui voulait un guide pour diriger l'éducation de ses enfants, est devenu un livre élémentaire à l'usage de toutes les familles; il est consulté avec profit par tous ceux qui écrivent sur ce sujet. Il aimait le commerce de Bossuet; et quand ce grand prélat allait goûter à Germigny quelques jours de repos, Fénelon se rendait dans cette retraite, où il recevait les conseils de celui que l'opinion publique considérait comme le chef de l'Église gallicane. De la communauté de vues de ces deux esprits à l'égard d'une question fort agitée alors, résulta la *Réfutation du système de Malebranche sur la nature et la grâce*. Bossuet avait revu ce travail, et y avait fait quelques corrections. A cet ouvrage théologique succéda promptement un livre de polémique intitulé : *Traité du Ministère des Pasteurs*, dans lequel il établit que les ministres protestants n'ont ni caractère ni mission légitimes. A cette époque le public prêtait beaucoup d'attention aux écrits de ce genre; les femmes mêmes s'y intéressaient vivement. Il ne faut pas s'en étonner : on touchait au moment où la révocation de l'édit de Nantes allait être prononcée. Dès que cet acte politique eut été signé par Louis XIV, des missions catholiques furent organisées dans les diverses provinces. Sur la proposition de Bossuet, l'abbé de Fénelon fut chargé de celles du Poitou; au nombre de ses collaborateurs, qu'il fut autorisé à choisir lui-même, se trouvait l'abbé Fleury. La simplicité, la douceur et la charité fu[...] moyens qu'il employa avec beaucoup [...] cès pour obtenir des conversions qui se [...] plièrent rapidement. Il ne se fit point [...] sur le nombre de ses conquêtes; toutes [...] pas sincères. Cependant les fruits de sa [...] furent encore très-satisfaisants. Il eut à [...] culper de certaines imputations dont il fut [...] on lui reprochait trop de condescendance [...] les hérétiques; sa méthode de conversion [...] attaquée. Il n'eut pas de peine à se j[...] ces entrefaites, le siége épiscop[...] étant venu à vaquer, on proposa à Louis [...] placer Fénelon à la tête de ce diocèse; ce [...] narque y consentit. Mais sa nomination [...] point lieu, et cette disgrâce fut attribuée [...] trigues de l'archevêque de Paris, de Har[...] voyait avec déplaisir que le futur préla[...] tînt des rapports d'amitié avec Bossuet. [...] desservit également auprès de Louis XIV [...] ment où l'évêque de La Rochelle le d[...] coadjuteur. Il fut bientôt dédommagé de [...] insuccès.

Le duc de Beauvilliers, à qui furent [...] les fonctions de gouverneur du duc de

it agréer Fénelon comme précep-
prince. Le choix ne pouvait être
xons principalement par Saint-
impétueux et peu ma-
ue cet élève, doué, il est vrai,
nes heureuses. La douceur unie
ce jointe à la dignité firent
peu les aspérités d'un naturel
emportements les plus
tous ceux qui l'entouraient.
abord, dans des *Fables* qu'il
, à corriger les inclinations
le son élève. Les *Dialogues des*
Il écrivit aussi pour le duc de Bour-
ent en partie le même but. Partout,
les plus petits détails de cette édu-
parait l'intention très-marquée du
le former un roi vertueux et instruit,
trône, selon les apparences. Fénelon
erger vers ce point toutes les par-
cation de l'héritier présomptif. Pour
la pratique du plan d'études
eté, ne contrariât ses vues, lui-
sait les matières de thèmes et de
les loin il sera question du *Télé-*
était destiné à cette éducation. On
us côtés des heureux fruits de ce
, et l'opinion favorable qui se for-
duc de Bourgogne fit naître l'espé-
heureux. Bossuet voulut s'as-
des talents du jeune prince ;
qu'il le soumit lui démontra que la
se n'était nullement exagérée. Féne-
ussi ses soins à l'éducation des ducs
le Berry, également fils du dauphin.
loigna de la cour peu de temps après
ence celle du dernier de ces princes.
à Versailles se fit remarquer par un
ressement. Jouissant d'un grand cré-
de madame de Maintenon, il n'en
pour lui ni pour les membres de
était imposé cette règle, dont il ne
ment. Et cependant on voit par sa
re que pendant qu'il vécut à la
uva plusieurs fois des embarras d'ar-
l n'eût encore publié que les deux
us plus haut, l'Académie Française
s sur lui à la mort de Pélisson. Il est
après un usage constant de l'illustre
tous les précepteurs des princes de la
y étaient appelés. Est-il néces-
remarquer que Fénelon n'avait pas
re titre pour faire partie du docte
ns boules d'exclusion lui furent
données. D'Alembert, dans son *His-*
mbres de l'Académie Française,
, et il termine en ces termes :
pour eux, et surtout pour nous,
leur historien, ils seront à ja-
Madame de Maintenon le plai-
lois sur sa nouvelle qualité ; elle
point l'Académie comme un
corps sérieux. Dans l'éloge qu'il fit de son prédécesseur, lors de sa réception, le 31 mars 1693, on lit ces paroles : « Pour montrer sa vertu, il ne lui manquait que d'être malheureux ; il le fut. » Lui aussi éprouvera la disgrâce de son souverain, et la réponse du directeur de l'Académie renferme un jugement sur le récipiendaire que confirmera la postérité. On voit par ce discours que Fénelon jouissait déjà d'une grande réputation. De plus en plus apprécié par madame de Maintenon, il fut un de ceux auxquels cette femme célèbre soumit les règlements qu'elle avait préparés pour l'institution de Saint-Cyr. Elle alla même jusqu'à demander au prélat de lui indiquer ses défauts. La tâche était délicate. Fénelon s'en acquitta non-seulement en homme d'esprit, il en avait *à faire peur*, selon l'expression de Bossuet, mais encore avec toute la sincérité que comportait la matière. Voici quelques traits de caractère qui paraissent bien saisis : « Vous êtes bonne à l'égard de ceux pour qui vous avez du goût et de l'estime, mais vous êtes froide dès que ce goût vous manque : quand vous êtes sèche, votre sécheresse va assez loin ; ce qui vous blesse vous blesse vivement..... Vous êtes naturellement disposée à la confiance pour les gens de bien dont vous n'avez pas assez éprouvé la prudence ; mais quand vous commencez à vous défier, votre cœur s'éloigne d'eux trop brusquement. »

Madame de Maintenon eut l'intention de le prendre pour son directeur ; mais, par des motifs qu'on ne connaît pas bien, elle en choisit un autre. Pour récompenser les services qu'il avait rendus, Louis XIV le nomma, en 1694, à l'abbaye de Saint-Valery, monastère de l'ordre de Saint-Benoît, situé dans le diocèse d'Amiens. Vers la fin de cette même année, Fénelon rédigea le projet de la fameuse lettre anonyme à Louis XIV, que D'Alembert a publiée pour la première fois dans le III[e] vol. de son *Histoire des Membres de l'Académie Française*. Après un préambule où l'auteur proteste de son zèle, de son respect et de sa fidélité pour Louis XIV, les abus du règne de ce roi sont successivement signalés, entre autres l'injustice de plusieurs guerres, notamment de celle de Hollande en 1672, l'indignité de certains sujets auxquels le souverain accordait sa confiance, etc. L'authenticité en a été fort longtemps contestée, mais tous les doutes ont été levés en 1825, par la découverte du manuscrit original dont M. Augustin Renouard, libraire, fit l'acquisition à la vente des livres de M. Gentil. Louis XIV a-t-il eu connaissance de cette lettre ? Rien ne le prouve. Il est même très-vraisemblable que s'il la connut un jour, il ne la lut point dès le principe, puisque nous voyons Fénelon nommé à l'archevêché de Cambray au mois de février 1695. En apprenant sa nomination, le nouveau prélat fit observer à Louis XIV que les lois ecclésiastiques ne lui permettaient pas d'accepter

l'honneur qu'il avait bien voulu lui faire. Il était encore précepteur des enfants du dauphin. Le roi lui répondit : « Non, non, les canons ne vous obligent qu'à neuf mois de résidence ; vous ne donnerez à mes petits-fils que trois mois, et vous surveillerez de Cambray leur éducation pendant le reste de l'année, comme si vous étiez à Versailles. » Pourvu d'un siége dont les revenus étaient importants, il crut ne pas pouvoir conserver l'abbaye de Saint-Valery. La cérémonie du sacre eut lieu dans la chapelle de Saint-Cyr, le 10 juillet 1695 ; Bossuet fut un de ses consécrateurs. Ici doit trouver place une anecdote qui a fait beaucoup de bruit et qu'ont répétée beaucoup d'écrivains à la suite de Voltaire. Après une conférence qu'il venait d'avoir avec Fénelon sur la politique, peu de temps après sa nomination au siége de Cambray, Louis XIV aurait dit avec humeur « qu'il venait de s'entretenir avec le plus bel esprit et le plus chimérique de son royaume ». Ce jugement de Louis XIV sur un prélat qu'il avait récemment élevé à un poste éminent aurait besoin, pour mériter créance, d'une autorité moins suspecte que celle de Voltaire. On ne voit d'autre source à cette anecdote que le témoignage du chancelier d'Aguesseau, qui n'est pas, il est vrai, à beaucoup près, aussi favorable à Fénelon que le propos de l'auteur du *Siècle de Louis XIV*. Mais s'il paraît peu vraisemblable que Louis XIV à l'époque indiquée se soit exprimé sur l'archevêque de Cambray en termes aussi peu flatteurs pour le prélat, il est vrai de dire que le crédit de Fénelon à la cour va bientôt s'amoindrir et que le temps des tribulations n'est pas éloigné. Les sympathies qu'il ne cessa de montrer pour madame Guyon, et les opinions qu'il professa sur les conditions et l'état de la perfection chrétienne, furent l'origine et la cause de sa disgrâce.

La nature du *quiétisme* et surtout les graves conséquences sociales que comporte cette doctrine, l'éclatante illustration des deux prélats qu'elle mit aux prises, l'importance des personnages qui furent mêlés à cette controverse, l'attention publique qu'elle tint en éveil pendant plusieurs années, la multitude d'écrits qu'elle suscita, principalement ceux des deux adversaires, enfin la solution qu'elle a reçue du saint-siége, ne permettent pas de résumer en quelques mots cette fameuse polémique, qui restera toujours la partie la plus attachante de la biographie de Fénelon. Le *quiétisme*, dans son sens le plus général, n'est autre chose qu'une spiritualité exclusive. Il prend sa source dans la disposition de certains esprits que ne peut satisfaire l'exercice des vertus recommandées à tous les fidèles par l'Église, et qui, par des voies moins frayées, aspirent à un degré de perfection singulier. Arriver par la contemplation pure jusqu'à l'anéantissement de soi-même, perdre le sentiment de sa personnalité dans un état entièrement passif, telle est la fin suprême que cherchent à atteindre les partisans de cette doctrine. Avant Molinos et madame Guyon, il y a eu des sectes chrétiennes, les *hésychastes*, les *beggards*, etc., etc., qui se firent remarquer par des singularités analogues à celles des quiétistes du dix-septième siècle. Il faut distinguer cependant et établir entre tous ces sectaires deux catégories bien tranchées. Les uns, comme les *adamites*, par exemple, n'ont cherché dans les doctrines qu'ils professaient qu'un moyen de couvrir les déréglements de leur vie ; d'autres, voulant réaliser ici-bas un idéal de perfection chimérique, ont seulement méconnu les forces et les limites de notre nature. Fénelon abhorrait les principes de Molinos ; il trouvait répréhensibles certaines expressions de madame Guyon, mais il proclamait l'innocence des intentions de cette dame. Dans quel sens donc ce prélat fut-il quiétiste ? On le verra par l'historique qui va suivre de la dispute qu'ont soulevée ses opinions sur cette matière. On parlait déjà depuis quelque temps de madame Guyon et du P. Lacombe, son directeur, de ses voyages à Genève, à Annecy et d'autres villes, où elle répandit ses idées sur la mystique chrétienne, quand F[illegible] connut dans la société de madame de B[illegible] où elle avait été chaudement accueillie[illegible] que les grâces de son esprit et de sa [illegible] rendaient très-sympathique ; elle se c[illegible] vite l'amitié de madame de Chevreuse [illegible] dame de Maintenon, qui la reçut à Saint-Cyr[illegible] elle se fit des prosélytes, madame de La[illegible] sonfort entre autres. A cette époque, v[illegible] commencement de 1689, elle ven[illegible] de le couvent dans lequel on l'avait [illegible] la suite de son arrestation avec le [illegible] Les rapports de ces deux amants d'une [illegible] lité raffinée ont donné lieu dans le te[illegible] insinuations malveillantes et à des [illegible] tiriques que n'arrêta point le tém[illegible] chevêque de Paris, qui proclam[illegible] que procédure de son official il n'avait rien [illegible] qui pût inculper les mœurs de madame [illegible] Si la vie de cette dame a été [illegible] e. prouve en effet qu'elle n'ait pas e[illegible] ses opinions et que la piété qu'elle [illegible] jours ait été feinte un seul instant. C[illegible] sens droit de madame de Mai[illegible] tôt concevoir des doutes sur les ma[illegible] qu'on faisait entendre à ses demoise[illegible] Cyr ; elle crut devoir consulter son [illegible] l'évêque de Chartres, qui voulut [illegible] contre le danger auquel serait [illegible] maison si l'on y professait une [illegible] sous prétexte d'abandon à Dieu et [illegible] ment à soi-même, invitait « à ne se [illegible] rien, à s'oublier entièrement, etc. ». [illegible] Maintenon commençait à s'in[illegible] suite de son attachement pour [illegible] risait cette doctrine ou du moins qui [illegible] propagatrice, elle ne s'arrêta point à cet[illegible] consultation. Bossuet, Noailles, evêque

ame et depuis archevêque de Paris, et d'autres théologiens célèbres fu- le donner leur avis sur cette matière. s degrés divers, trouvèrent dange- maximes du nouveau mysticisme. Fé- n'était pas encore archevêque, en- me Guyon à se soumettre à l'examen prélat o[illegible] t des explications qui [illegible] sen [illegible] is comme il avait [illegible] , extraits des écrits [illegible] pur amour, et que le pré- [illegible] Bourgogne n'y trouvait à [illegible] expressions inexactes, Bos- [illegible] rit déplaisir cette approbation [illegible] l considéra tout d'a- [illegible] pour l'Église. Il s'en [illegible] Guyon, se voyant de nouveau [illegible] manda des commissaires pour juger e et ses écrits. Bossuet, l'évêque [illegible]. Tronson, directeur de Saint-Sul- [illegible] nommes. Les conférences eurent ; Fénelon souscrivit d'avance à tout it docile dans ces réunions. Pendant était à Issy, l'archevêque de Paris e ordonnance contre les livres du e et de madame Guyon, et Féne- nome archevêque de Cambray. Alors it admis aux conférences d'Issy. Les missaires s'étaient mis d'accord, et ait préparé un projet en trente ar- llait être adopté, quand Fénelon, trou- avait négligé l'amour désintéressé, fit atre nouveaux articles. Tous ces ar- nt pour but principal de prévenir les [illegible] fausse spiritualité. Nonobstant, ma- on ne se tint pas tranquille, comme promis, et on l'incarcéra à Vincennes, enelon, qui apprit cette nouvelle dans [illegible], sentit bien que les dispositions de la change et qu'il fallait se tenir sur e réserve.

[illegible] temps on réforma la direction spi- [illegible] la maison de Saint-Cyr. Bossuet y [illegible] pour détruire l'effet qu'a- [illegible] madame Guyon et Fénelon, dont [illegible] si bien écoutée naguère. L'orage [illegible] éclater sur la tête de l'une attei- [illegible] l'autre. Madame de Maintenon [illegible] dans l'établissement de Saint-Cyr de l'ar[illegible] vêque de Cambray. Bos- [illegible] l'or[illegible] de cette dispute n'avait [illegible] mystiques, se mit à les étu- [illegible] a ensuite son *Instruction* *[illegible]*, qu'il destina aux *fidèles*, [illegible] d'Issy, conçus en des termes [illegible], ne pouvaient suffisamment éclai- [illegible] c'était d'abord montré disposé à y [illegible], changea d'avis, et refusa [illegible] l'auteur attendait de lui. Après la [illegible] mémoire pour justifier son re- [illegible] extrêmement mécontente Bossuet, [illegible] fait paraître l'*Expli-*cation des Maximes des Saints*, qui devait lui causer tant de peines et lui fournir l'occasion d'un grand acte d'obéissance. Ce livre, où l'auteur croyait seulement soutenir la doctrine du pur amour telle qu'elle avait été enseignée par les écrivains mystiques les plus autorisés, renfermait, contre son intention sans doute, un quiétisme à peine mitigé, dont le principe fondamental était un état *habituel de pur amour, dans lequel le désir des récompenses et la crainte des châtiments n'ont plus de part.* La lecture de cet ouvrage augmenta les appréhensions de Bossuet et les mauvaises dispositions de ce prélat contre Fénelon. L'évêque de Meaux crut le danger si grand qu'il alla jusqu'à demander pardon à Louis XIV de ne lui avoir pas révélé plus tôt le *fanatisme de son confrère*. Ce monarque, qui avait déjà moins de goût pour Fénelon et aux yeux duquel toutes les nouveautés étaient suspectes, vit dans cette démarche de Bossuet un grand péril pour la religion. Il en fut très-irrité. Naturellement la cour, sauf quelques amis intimes, se tourna contre l'archevêque de Cambray. D'autres causes de chagrin s'ajoutèrent à celle-ci. L'abbé de Rancé écrivit à Bossuet des lettres qui furent publiées, et dans lesquelles le célèbre réformateur de la Trappe jugeait très-sévèrement le livre des *Maximes*. La grande réputation de sainteté dont jouissait l'auteur de ces lettres dut entraîner un grand nombre d'esprits du côté de Bossuet. Ce prélat, dont le crédit à la cour était considérable, et que presque tout le clergé de France regardait comme la colonne de l'Église gallicane, demanda que Fénelon signât une rétractation. Celui-ci s'y refusa. On convint alors que le livre des *Maximes* serait l'objet d'un examen. Mais Bossuet n'ayant point envoyé les *Remarques* qu'il avait promises, l'archevêque de Cambray prit la résolution de soumettre son livre au jugement du pape. Indépendamment de l'examen qu'on en faisait à Rome, des conférences eurent lieu dans le même but à l'archevêché de Paris. Au moment où Fénelon écrivait au souverain pontife, trois religieuses, qu'on soupçonnait être très-attachées à la doctrine de ce prélat, reçurent l'ordre de quitter le monastère de Saint-Cyr. Fénelon lui-même est renvoyé de la cour dans son diocèse. Quelques mois après l'envoi du livre des *Maximes* à Rome, Louis XIV écrivit au pape une lettre rédigée par Bossuet dans le but d'influencer le saint-siége. Le livre de l'archevêque de Cambray y est signalé comme très-mauvais et très-dangereux. Pendant que les dix consulteurs nommés par Innocent XII se livraient à l'examen du livre qui leur était soumis, la polémique se continuait en France, et chaque jour elle devenait plus acerbe. Les écrits succédaient aux écrits, et en les lisant aujourd'hui on est émerveillé des ressources infinies de ces deux esprits.

On ne saurait trop admirer la flexibilité du génie de Fénelon, qui dans une cause qu'il croyait bonne

sut toujours se défendre habilement contre les attaques d'un lutteur tel que Bossuet. Ce prélat, voyant que la cour de Rome ne se prononçait point, employa d'autres armes que celles dont il s'était servi jusque là. La controverse changea de nature. Aux discussions purement doctrinales vinrent se mêler des faits personnels. Bossuet publia au mois de juin 1698 sa *Relation du Quiétisme*. Dans cet ouvrage, où la personne et les écrits de Mme Guyon sont ridiculisés, l'archevêque de Cambray est représenté comme le fauteur de sa doctrine, comme le partisan de ses extravagances, en un mot comme le *Montan de cette nouvelle Priscille*. Cette relation fut accueillie avec enthousiasme, et devint la matière des entretiens du salon de Marly, où se trouvait la cour. Sollicité instamment par l'abbé de Chanterac, son agent à Rome, Fénelon répond au livre de Bossuet. Il s'attache à montrer la fausseté des faits qui lui étaient imputés ; il repousse victorieusement l'indigne assimilation à l'hérétique Montan, que son adversaire avait eu le courage de faire. Cet ouvrage, un des meilleurs qu'ait produits cette polémique, opéra un changement dans les esprits en faveur de Fénelon. L'examen de l'affaire à Rome paraissait également tourner à l'avantage de ce prélat. Après soixante-quatre congrégations, les dix consulteurs se trouvèrent partagés *ex æquo*. Ce résultat, conformément aux règles ordinaires du saint-siége, aurait dû être favorable à Fénelon. Mais Louis XIV ayant conjuré le souverain pontife de condamner une doctrine qu'il représentait comme capable de troubler la paix de son royaume, Innocent XII porta l'examen définitif du livre des *Maximes* à la congrégation des cardinaux du saint-office. En attendant, le roi de France obtint une censure des docteurs de la Sorbonne. Ce moyen, ainsi que d'autres de ce genre, avait été imaginé par l'abbé Bossuet, l'un des agents de l'évêque de Meaux à Rome. Cet ecclésiastique, d'un caractère violent et qui ne manquait pas d'esprit, entraîna Bossuet dans la voie périlleuse des personnalités. Il est probable que, sans les incitations constantes et passionnées de cet abbé, la lutte qui nous occupe aurait conservé jusqu'au bout son vrai caractère de discussion doctrinale. Au mois de janvier 1699, Louis XIV enleva à Fénelon le titre de précepteur des enfants de France et la pension qui y était attachée. Enfin, le 12 mars de cette même année, Innocent XII signa le décret convenu et arrêté entre les cardinaux du saint-office contre le livre des *Maximes*, qui avait été déféré à leur examen. Vingt-trois propositions furent extraites de ce livre et déclarées respectivement téméraires, scandaleuses, malsonnantes, offensives des oreilles pieuses, pernicieuses dans la pratique et même erronées Le bref exprimait en outre les dispositions d'usage pour les livres condamnés, à l'exception de la clause qui les condamne au feu. Avant l'enregistrement de ce bref à la cour du parlement et dès qu'il en eut reçu l'autorisation du roi, Fénelon fit un mandement dans lequel il accepta sa condamnation avec une simplicité et une dignité remarquables. Cette soumission fut généralement admirée ; toutefois, les protestants et les jansénistes en furent mécontents. Vers la fin de sa vie, l'archevêque de Cambray constata de nouveau sa soumission par un ostensoir d'or qu'il offrit à son église, et qui représentait un personnage symbolique foulant aux pieds plusieurs livres hérétiques, sur l'un desquels on lisait ces mots : *Maximes des Saints*. Ainsi finit ce fameux débat, dans lequel Bossuet, par intérêt pour la religion, qu'il croyait menacée, se montra quelquefois emporté, dur et même injurieux. Fénelon n'est pas non plus exempt de reproches. Par égard pour une femme dont la doctrine était généralement réprouvée, il ne parut pas toujours sincère dans ses protestations de déférence qu'il prodiguait à ses adversaires. La situation qu'il s'était faite lui créa des difficultés ; elle l'obligea, par exemple, à se défendre par des subtilités, qui prouvèrent [illegible] souplesse de son esprit, mais qui g[illegible]ent [illegible] fois sa cause. Ces deux prélats y [illegible] pendant quelque chose : Bossuet, [illegible] sance de la théologie mystique qu'il n'ava[illegible] et qui lui servit à corr[illegible] ses idées sur la [illegible] rité ; Fénelon, une [illegible] cir[illegible] dans la matière ex[illegible] épineuse [illegible] spiritualité. Si le triomphe de [illegible] rieux, la défaite de l'autre n'est pas [illegible] d'éloges.

Après un acte de soumission aussi m[illegible] les amis de Fénelon espéraient qu'il re[illegible] à la cour, où il ferait de nouveau brille[illegible] infinies de sa conversation. C'était là [illegible] de l'amitié. Louis XIV ne lui par[illegible] l'obstination qu'il avait mise à défend[illegible] trine où le roi ne voyait que des [illegible] des éblouissements de l'esprit qui [illegible] son bon sens pratique.

Une autre circonstance allait [illegible] tuation de l'archevêque de Cambray. [illegible] temps après sa condamnation, parut le [illegible] l'a rendu le plus populaire et qui, après l'*Imitation de Jésus-Christ*, est un [illegible] ont eu le plus d'éditions : *Les Aven*[illegible] *maque*. On doit la publication de [illegible] l'infidélité d'un domestique auquel Fénelon [illegible] confié son manuscrit pour lui en faire [illegible] Cette transcription circula clandestinement [illegible] quelques sociétés dès le mois d'octo[illegible] et la curiosité qu'elle fit naître enc[illegible] piste à la vendre à un libraire [illegible] d'auteur. La veuve Barbier obt[illegible] et l'ouvrage s'imprimait, lorsque, a[illegible] 1699, la cour, ayant été informée que [illegible] *maque* était de l'archevêque de Ca[illegible] saisir les exemplaires des feuilles im[illegible] prit les mesures les plus sévères pour [illegible] truction totale. Mais quelques exemp[illegible]

ce notice . c édi-
se
ce l'ouvrage dans
li-
n à
n. les

a va-
qu n e
La biogr-
1743 témoigne
re en ces termes : « A peine
à la curiosité du
ns fussent pleines
hes il était fa-
. » Ce fut le
, le continua-
de la république des
:
ages des nis, les
qui exi alors
. » Les premières éditions
ent point de divisions. Plus tard
livres. Les
livres
p à
1717 que
de l'auteur,
conforme au manuscrit
ne faudrait pas trop se fier à cette
D'abord le nouvel éditeur a divisé
en vingt-quatre livres, tandis
scrit original est absolument dé-
divisions ; ensuite le marquis de
pouvoir corriger des expressions
qui n'avaient pas son agrément :
des libertés du siècle où il vivait.
dans les éditions de Versailles qu'on
vraiment conforme au manus-
revues par Fénelon. D'autres
en Hollande et ailleurs, dont
une catégorie à part, sont ac-
Remarques satiriques où l'on
clef de ce livre en appliquant à
principaux personnages de sa
et les actions de ceux que l'au
scène. Parmi les éditions enri-
biographiques et littéraires, on
celle de Lefèvre qui fait partie
des *Classiques français*. Des
que ont été faites en vers
c moderne, en
toutes les langues de
e. Dès n du livre, plu-
entre autres
aydit. Elles étaient
; t Fénelon
ques-unes Boileau, au
va fort. Dans une lettre écrite
. on lit : « L'avidité avec la-
voir que si on tradui-
mots il ferait l'effet qu'il doit faire et qu'il a toujours fait, etc. » Bayle, qui d'ailleurs avoue ne l'avoir point lu, l'apprécie sous un autre rapport. La vogue de *Télémaque* tiendrait à ce que l'auteur « y a parlé selon le goût des peuples qui, comme la France, ont le plus senti les mauvaises suites de la puissance arbitraire (1) ».

En écrivant son livre, Fénelon a-t-il eu le dessein, comme on l'a supposé, de faire la satire de Louis XIV et de son gouvernement ? Plusieurs raisons militent pour la négative ; d'abord l'auteur s'exprime ainsi à ce sujet : « Je n'ai jamais songé qu'à amuser M. le duc de Bourgogne et qu'à l'instruire en l'amusant par ces aventures, sans jamais vouloir donner cet ouvrage au public. » Pour invalider une pareille affirmation, faite par un homme dont le caractère et la vertu ont toujours été admirés, il faudrait des preuves bien concluantes ; or, il n'y en a point de cette nature. Des suppositions, des inductions plus ou moins ingénieuses, voilà tout ce qui a été produit. L'époque probable de la composition du *Télémaque* n'est pas favorable à l'hypothèse d'une intention satirique. D'après le témoignage de Bossuet, qui aurait eu communication de la première partie du *Télémaque*, cet ouvrage paraît avoir été écrit en 1694 ou 1695. Cette date s'accorde d'ailleurs avec ces paroles de Fénelon : « Je l'ai fait dans un temps où j'étais charmé des marques de bonté et de confiance dont le roi me comblait. » Il est difficile de croire que dans cette situation où il se trouvait alors Fénelon ait songé à déprimer un roi auquel il avait souvent donné des marques publiques d'estime. Sans doute le *Télémaque* renferme beaucoup de vues politiques et administratives peu conformes à celles de Louis XIV et de son gouvernement. Fénelon exprime même des idées qu'on peut prendre pour des indications de réformes ; mais le livre dans son ensemble ne saurait être considéré comme un traité de politique pratique. A côté de maximes très-sages, on trouve des pensées chimériques et des détails un peu puérils. On sent en le lisant qu'on n'a pas affaire à un homme d'État. Si le *Télémaque* a été une satire du gouvernement de Louis XIV, ce n'est qu'indirectement et comme la conception de l'idéal peut l'être de la réalité.

Voyons maintenant Fénelon dans son diocèse, où ses qualités personnelles seront plus en saillie. Le mécontentement de Louis XIV après la condamnation du livre des *Maximes*, qu'accrut la publication du *Télémaque*, fit craindre

(1) Fénelon est-il bien l'auteur du *Télémaque ?* Cette question étonnera sans doute, et personne assurément ne suppose l'auteur capable d'une supercherie littéraire. Il existe cependant un journal anglais du mois de janvier 1806, où le *Télémaque* est présenté comme la traduction d'un roman grec, imprimé à Florence, en 1468, sous le titre de *Athène Skelkate ;* pour donner quelque crédit à cette fable, qui ne mérite pas une réfutation, le plaisant inventeur a prétendu que le président Cousin avait approuvé le *Télémaque comme traduit fidèlement du grec*

à Fénelon qu'on ne lui créât des difficultés qui le paralyseraient dans l'exercice de son ministère épiscopal et l'empêcheraient par conséquent de faire tout le bien que comportait sa charge. Cette appréhension était naturelle; cependant, il put reconnaître dans la suite qu'il s'était un peu trompé à cet égard. Le roi avait le sentiment de ses devoirs, et son éloignement pour les personnes n'allait pas jusqu'à le faire renoncer au bénéfice des vertus qu'elles pouvaient avoir. Il eut souvent recours à la protection de Louis XIV, et le monarque accueillait ordinairement avec intérêt les observations que lui présentait Fénelon par le canal du P. Tellier.

L'archevêque de Cambray se levait de grand matin, après un sommeil de quelques heures seulement. Tous les samedis il confessait indistinctement tous ceux qui se présentaient. D'une sobriété extrême, il avait néanmoins une table servie avec magnificence, où étaient admis tous les ecclésiastiques attachés à son service. Fénelon faisait les honneurs de sa table et de sa maison avec une politesse noble et facile; une modestie pleine de charme et au besoin une autorité toujours tempérée par les grâces d'une diction incomparable lui valurent l'affection de tous ceux qui l'entouraient. La promenade était la seule récréation qu'il se permît; il aimait beaucoup la campagne, différent en ce point de la plupart de ses contemporains, et dans ses perambulations champêtres il se plaisait, comme Cicéron, à causer avec ses amis. Dans ces entretiens sur des sujets variés, il s'abandonnait aux douces inspirations de son tendre et facile génie. Tous ses contemporains, Saint-Simon parmi eux, et celui-là n'est pas suspect, attestent que personne ne possédait mieux le talent d'une conversation aisée, légère et toujours décente, et que son commerce était enchanteur. Il allait visiter les paysans dans leurs cabanes, et se faisait un plaisir de partager le repas qu'ils ne craignaient pas d'offrir à un prélat si simple, si affable et si parfaitement aimable. Sa réputation européenne lui facilita l'accomplissement d'un des principaux devoirs de son ministère. Ses visites pastorales ne furent point interrompues pendant la guerre; il eut la liberté de parcourir toutes les parties de son diocèse occupées par les armées ennemies. Les Anglais, les Allemands, les Hollandais professaient pour lui une très-grande vénération. On lui offrit même des escortes militaires, qu'il refusa. Il avait sur la prédication des idées particulières, qui se trouvent développées dans ses *Dialogues sur l'Éloquence de la Chaire*. Voici quelques-uns de ses principes. « Ne point écrire un sermon ni le débiter par cœur; s'abstenir de divisions et de sous-divisions, qui dessèchent et gênent le discours; instruire les peuples de l'histoire de la religion, ordinairement trop négligée. » On connaît peu Fenelon comme prédicateur; cela tient particulièrement à ce qu'il a rarement parlé devant les illustres auditoires de

Bossuet, de Bourdaloue et de Mas
fermé dans son diocèse, il chercha
instruire les simples fidèles et non à
des discours d'apparat. Il a mont
dans plusieurs circonstances qu'il
étranger aux beautés de l'art orato
très-compétent dans ces matières,
Maury, nous a fait connaître son se
l'éloquence de Fénelon : « La premiè
discours pour le sacre de l'électeur
est écrite, dit-il, avec l'énergie et l'
Bossuet; la seconde suppose une se
n'appartient qu'à l'archevêque de
La Bruyère et Vauvenargues ne po
jugement moins favorable. Voici les
premier : « On sent la force et l'a
ce rare esprit, soit qu'il prêche de
préparation, soit qu'il prononce
étudié et oratoire, soit qu'il explique
dans la conversation. Toujours ma
reille et du cœur de ceux qui l'éco
leur permet pas d'envier ni tant d'é
tant de facilité, de délicatesse, de poli
Le second s'est exprimé de cette
« Mais toi, qui les a surpassés
Pascal) en aménité et en grâces, om
aimable génie, toi qui fis régner l
l'onction et par la douceur, pou
blier le charme et la noblesse de ta
qu'il est question d'éloquence? » C
Fénelon aurait pu ajouter le titre
ceux que la voix publique lui a de

L'établissement d'un séminaire à
un des premiers objets de sa sollicitude
ces institutions étaient alors assez ré
étaient la réalisation d'un des vœu
par le concile de Trente. Voulant e
direction au séminaire de Saint-Sul
manda, dans ce but, des ecclésiastiq
Tronson. Des obstacles ayant empê
à exécution de son projet, Fénelon fi
à Cambray le séminaire de Valencie
ainsi connaître par lui-même tous le
se destinaient au saint ministère. I
de la discipline dans son diocèse e
défenseur zélé et ferme, mais pruden
sures des sévérité qu'il se vit obligé
contre des pasteurs indignes sont
coin de la sagesse. Il attachait surtou
importance à la présentation aux bé
trop souvent étaient accordés aux s
de personnages en crédit. Les recom
qui ne s'appuyaient pas sur des titr
il n'hésitait pas à les repousser. Son
sement éclata dans plusieurs occasio
son premier voyage à Cambray, e
besoins de l'État et les dépenses de
ayant obligé Louis XIV à établir po
mière fois une *capitation générale*
ses sujets, il écrivit à de P
trôleur général des finances, p
tenir de sa majesté qu'il lui fût

personnelle la totalité de la pension avait en qualité de précepteur des princes petits-fils. Des historiens ont cité plusieurs ... Il se montra toujours très- ... fréquemment atta- ... imbus des maximes ... épiscopale se porta sur ... que la quatrième règle ... les fidèles la lecture vulgaire. Des dif- ... dans le diocèse ... à l'évêque de ce siége, ... une savante dissertation dans ... et justifie la différence qui entre la discipline ancienne ... siècles de l'Église. Une ... qui a fait beaucoup de bruit dans ..., sur certaines cérémonies religieuses jésuites de la Chine avaient cru devoir ... dans l'intérêt de la propagation du ..., mit de nouveau en relief la circulaire de Fénelon. Consulté par ... Chaise sur la question en litige, il ... manière à dissiper les préjugés fâ- ... les ennemis des jésuites faisaient ... à l'occasion de cette affaire. ... il s'agit ici, lancées cette ... supérieurs des Missions étrangè- Paris contre les disciples de Loyola, ... que le renouvellement de celles qui ... formulées quarante ans plus tôt Dominicains. Clément XI termina cette ... en 1704, en proscrivant plusieurs ce- ... comme superstitieuses.

... de son commerce et sa bienveil- ... naturelle lui attiraient beaucoup de vi- ... étrangers. Parmi eux figure le cheva- ... de Ramsay. Les déchirements du ... incomptes que lui avait fait éprou- ... principe du libre examen le conduisirent ..., où il s'entretint avec Fénelon sur ... religieuses. Le résultat de ces con- ... connu; on peut en lire les détails ... de Fenelon que publia, en 1723, ... converti. On ne peut s'empêcher de ... nombre des personnes qui recherchè- ... entretiens de l'illustre prélat le maré- ..., fait prisonnier à la bataille de ... par ses campagnes de Crimée, ..., plus connu sous le titre de *che- ... Saint-Georges*. Les lignes suivantes ... expliquent l'empressement qu'on ... le voir et à l'entendre : « On ne pou- ... quitter, dit-il, ni s'en défendre, ni ne ... à le retrouver. » Ce n'est pas seu- ... Cambray et directement qu'on le con- ... toutes sortes de questions délicates ... sur les voies qui conduisent ... Sa clientèle était nombreuse; il ... beaucoup de lettres écrites à ses cor- ... de règles de conduite aussi ... raisonnables. Réunies sous le titre de *Lettres spirituelles*, elles viennent d'être éditées de nouveau par les soins de M. de Sacy, qui les a fait précéder d'une préface excellente.

Les controverses religieuses étaient fréquentes au dix-septième siècle. La plus considérable de toutes fut celle qui occasionna la propagation en France, par l'abbé de Saint-Cyran, des opinions sur la grâce contenues dans un livre intitulé *Augustinus*, et qui avait pour auteur Jansenius, évêque d'Ypres. Après la signature d'un formulaire dressé dans le but d'obtenir une adhésion expresse du corps épiscopal français à la condamnation de cinq propositions extraites du livre de Jansenius prononcée par plusieurs souverains pontifes, la paix régna dans l'Église pendant trente-quatre ans. La soumission ne fut pas d'abord générale ni sans réserves. Ce n'est qu'à la suite de contestations subtiles et animées que les récalcitrants se rendirent, et encore quelques-uns ne souscrivirent pas sincèrement à l'acte émané du saint-siége. L'acceptation n'en fut pas demandée seulement aux évêques, les ecclésiastiques séculiers et réguliers et même les religieuses et les instituteurs de la jeunesse durent également la donner. On connaît la résistance opiniâtre des religieuses de Port-Royal, dont l'archevêque de Paris de Péréfixe a dit avec raison « qu'elles étaient pures comme des anges et orgueilleuses comme des démons ». Pour concilier l'obéissance due par tout catholique aux jugements réguliers de la cour pontificale avec les sentiments sur la grâce qu'ils voulaient conserver, les jansénistes imaginèrent plusieurs subterfuges à l'aide desquels ils cherchèrent à éluder la sentence qui les frappait. La distinction du droit et du fait, le *silence respectueux*, etc., ne furent que des moyens artificieux employés par cette secte pour paraître orthodoxes et enfants soumis de l'Église. Fénelon ne fut pas mêlé à cette controverse pendant la première phase, qui s'arrêta à 1669, époque de la pacification connue sous le nom de *paix de Clement XI*. Mais quand la guerre se ralluma, en 1702, par la publication d'un livre intitulé *Le Cas de Conscience*, l'archevêque de Cambray fut un des premiers à signaler le danger et à réfuter les erreurs qu'on voulait répandre de nouveau. Il démontre très-bien que le système qu'on veut faire revivre ébranle tous les jugements de l'Église, et que s'il était adopté, il n'y a pas d'hérétique qui ne pût se soustraire aux anathèmes de l'Église. Fénelon revient plusieurs fois sur les procédés captieux des jansénistes; il s'attache à dévoiler les ruses et les piéges cachés sous leur protestation d'obéissance. Il fait voir surtout combien le *silence respectueux* favorise l'hypocrisie, le parjure et même les *restrictions mentales*, dont ils avaient fait la matière de tant de plaisanteries contre leurs ennemis les Jésuites. La part que prit Fénelon dans cette seconde période de la controverse nous montre ce prélat animé d'un grand zèle pour les intérêts de l'Église, qui se trouvait

alors menacée d'un schisme. Mais, avant de retracer les faits principaux dans lesquels intervint l'archevêque de Cambray, il convient de faire connaître les principes sur lesquels repose le système de Jansenius. Ces principes ayant été parfaitement exposés par l'abbé Gosselin, qui a fait une étude approfondie du jansénisme, nous ne pouvons mieux faire que de les transcrire de l'*Histoire littéraire des Œuvres de Fénelon*, où nous les avons trouvés. Ils sont au nombre de quatre : « 1° La volonté humaine, par le péché d'Adam, a perdu son libre arbitre, c'est-à-dire la force de se déterminer à son gré au bien ou au mal ; 2° le libre arbitre, perdu par le péché d'Adam, a été remplacé par deux délectations : l'une terrestre, qui porte au mal, l'autre céleste, qui porte au bien ; 3° ces deux délectations agissent l'une sur l'autre par degrés, de sorte que la délectation supérieure l'emporte nécessairement sur l'autre, comme le plus fort poids d'une balance enlève nécessairement le plus léger ; 4° La nécessité où se trouve la volonté de suivre la délectation supérieure n'est pas une *nécessité absolue et immuable*, mais une *nécessité relative aux circonstances ;* c'est-à-dire, par exemple, que la volonté se trouvant actuellement sollicitée au mal par la délectation supérieure, ne peut en ce moment faire le bien, quoiqu'elle le pût en d'autres circonstances où les degrés de la délectation terrestre seraient inférieurs à ceux de la délectation céleste. C'est en ce sens que l'évêque d'Ypres et ses partisans donnent à la délectation supérieure en degré le nom de *délectation victorieuse.* » On comprend à quelles conséquences désastreuses pour la morale peut entraîner une pareille doctrine, qui enlève à l'homme son libre arbitre et en fait dès lors un être irresponsable. L'Église, qui avait condamné des erreurs analogues dans Luther et dans Calvin, ne pouvait se taire en présence des nouveaux hérétiques. On a vu plus haut que la lutte, longtemps assoupie, se réveilla à l'occasion d'un livre qui portait pour titre *Cas de Conscience*. Louis XIV, très-hostile aux jansénistes, qui lui paraissaient dangereux non-seulement comme fauteurs d'hérésie, mais aussi comme étant peu dociles à l'autorité politique, demanda au pape une bulle qui mît un terme aux factieuses contentions qui venaient de se renouveler. Fénelon écrivit à cet effet un *Mémoire* dans lequel il fit ressortir la nécessité de définir l'infaillibilité de l'Église dans le jugement qu'elle porte sur des textes dogmatiques et d'exiger de tous les fidèles une adhésion intérieure et absolue à cette définition. Ce *Mémoire* fut mis sous les yeux du souverain pontife par le cardinal Gabrielli, à qui l'archevêque de Cambray l'avait adressé, et on reconnaît en lisant la bulle *Vineam Domini*, par laquelle Clément XI condamne les nouvelles erreurs, qu'il a tenu compte des recommandations de Fénelon. Les sentiments de l'archevêque de Cambray sur l'infaillibilité de l'Église le conduisirent à exposer dans une dissertation latine l'opinion qu'il s'était formée sur l'autorité du souverain pontife, et principalement sur les questions agitées dans la célèbre assemblée de 1682. Il n'admit dans cette dissertation qu'avec d'importantes modifications la doctrine des théologiens ultramontains sur l'infaillibilité du souverain pontife. Il explique aussi dans cet écrit, extrêmement remarquable, la conduite des papes qui ont autrefois déposé des princes temporels. Cette question, très-agitée à différentes époques et que la passion a singulièrement envenimée, a reçu de Fénelon des éclaircissements qui ont mis sur la voie d'une véritable solution. A ses yeux la puissance spirituelle ne possède, ni par sa nature ni par son institution, aucun pouvoir de juridiction sur les princes dans l'ordre temporel, et elle n'exerçait pas un pouvoir *civil* et *juridique*, mais un pouvoir purement *directif* et *ordinatif*, c'est-à-dire la faculté d'interpréter le serment de fidélité et d'apprendre aux peuples les obligations de conscience qui en résultent. Quesnel, à la mort d'Arnauld, étant devenu le chef des jansénistes, Fénelon lui écrivit dans l'intention d'apaiser cet esprit inquiet et turbulent. Ce fut en vain. La dispute continua ; elle engendra une multitude d'écrits qu'il serait impossible de citer ici. Fénelon en publia plusieurs, entre autres une *Instruction pastorale*, qui eut un grand succès. Elle fut louée avec beaucoup de feu et d'esprit par Houdard de La Motte, ce malencontreux correcteur d'Homère. L'archevêque de Cambray ne devait pas voir la fin de cette controverse. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, qui avait donné son approbation à l'ouvrage de Quesnel intitulé *Réflexions morales, etc.*, ayant persisté dans sa résolution de ne la point retirer, il en résulta de nombreux démêlés, où nous ne voulons point entrer. Ce prélat, d'un caractère très-irrésolu, montra dans toute cette affaire qu'il n'était que l'instrument du parti, et quoiqu'il fût naturellement doux et très-versatile, rien ne put le fléchir, ni les instances de Louis XIV ni les prières de Mme de Maintenon. Il alla même jusqu'à défendre dans un mandement l'acceptation de la bulle *Unigenitus*, qui avait condamné le livre de Quesnel. Peu de temps avant de mourir, Fénelon écrivit un *Mémoire* où se trouvent exposés les moyens de rigueur qu'on pouvait employer contre le cardinal de Noailles et les autres prélats qui s'étaient associés à son opposition. La voie d'un concile national lui [illegible] préférable, et il paraît que Louis XIV fut [illegible] avis, car il envoya à Rome le marquis de [illegible] nay pour s'entendre avec le pape dans le [illegible] convoquer cette assemblée ecclésiastique. [illegible] la négociation ayant éprouvé de longs [illegible] et le roi étant mort dans l'intervalle, la [illegible] choses changea entièrement.

Toutes ces controverses et les soins qu'il [illegible] nait à son diocèse n'épuisèrent point

esprit. On doit à sa plume féconde et [illegible] un grand nombre d'écrits politiques, [illegible] tous destinés au duc de Bourgogne et [illegible] prince, depuis la disgrâce de son précep[illegible] recevait que par des intermédiaires [illegible] opuscules, n'habite plus les [illegible] rée où son imagination se com[illegible] est descendu sur la terre, [illegible] le plus près. Son [illegible] *de Consc[illegible] sur les devoirs de la* [illegible] coup de vues très-judi[illegible] observations pleines de finesse et [illegible] des calamités qui suivirent la [illegible] d'Espagne, qui a inspiré [illegible] *Mémoires* très-instructifs, [illegible] Cambray proposa la convoca[illegible] *assemblée de Notables*. S'adresser [illegible] dans un [illegible] où elle était acca[illegible] moyen le plus efficace [illegible] situation désespérée. Un pa[illegible] pouvait être goûté de Louis XIV, [illegible] jamais consenti à l'amoindrissement [illegible] royal. Un peu plus tard, dans un [illegible] *vernement*, dressé en vue de [illegible] élève, que la mort du dau[illegible] héritier du trône, Fénelon proposa [illegible] d'*États provinciaux* et d'*États* [illegible]. Ce prélat tenait beaucoup à ces as[illegible] qu'il considérait comme un tempéra[illegible] dans un gouvernement absolu; tou[illegible] voulait qu'ils fussent des conseils de la [illegible] et non des coparticipants de la puis[illegible] publique. Sur l'étendue du pouvoir royal, [illegible] les mêmes idées que presque tous les [illegible] de son temps. Comme Bossuet, il pen[illegible] l'autorité du roi n'admet aucun juge qui [illegible] supérieur, et que les sujets n'ont aucune [illegible] active contre elle. Il condamnait donc [illegible] espèce de révoltes et d'insurrections. Le [illegible] *le Gouvernement* est remarquable dans [illegible] de parties; il suppose chez l'auteur des [illegible] connaissances très-variées et des études spéciales [illegible] les branches de l'administration. Sans [illegible] les nombreuses réformes qu'il in[illegible] pourrait facilement en découvrir quel[illegible] qui ne seraient point déplacées dans [illegible] *que*; mais il est juste de reconnaître [illegible] inspiration générale est toujours élevée et [illegible] le grand esprit de l'auteur. Il est un des [illegible] écrivains du dix-septième siècle qui aient [illegible] intérêts du peuple. Si c'était une chi[illegible] règne de Louis XIV, elle était au moins [illegible] *reuse*. Après la mort inopinée du [illegible] e, Fénelon dut perdre toute [illegible] se réaliser les idées politiques [illegible] depuis longtemps. Nonobstant, il [illegible] devoir se taire dans les conjonctures [illegible] se trouvait alors la France. Il écrivit [illegible] *moires*, où l'on remarque, entre [illegible], celui de fonder un conseil de [illegible] fonctionnerait sous l'œil exercé de [illegible] qui après la mort de ce monarque, alors très-vieux, pourrait faire traverser sans secousses les années de minorité du jeune prince à qui devait échoir le gouvernement du royaume. Ce projet, on le pense bien, ne fut point accueilli.

En même temps qu'il écrivait tous les opuscules politiques qui viennent d'être mentionnés, Fénelon s'occupait de travaux littéraires et philosophiques, dont il nous reste à parler. Dacier, au nom de l'Académie Française, dont il était le secrétaire perpétuel, ayant prié l'archevêque de Cambray de lui communiquer ses vues sur le plan que devait suivre l'illustre compagnie dans la nouvelle édition du *Dictionnaire* qui se préparait alors, Fénelon écrivit cette *Lettre à l'Académie* que tout le monde a lue et qui a été justement vantée par les meilleurs critiques. On y sent partout le souffle d'un génie heureux et nourri des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Il ne se borne pas à des conseils sur la manière de composer un dictionnaire, il voudrait que l'Académie s'occupât également d'une grammaire, d'une poétique et d'un traité sur l'histoire. La partie qui concerne la poétique est toute parfumée des senteurs de la muse virgilienne. Il dit anathème à ceux qui resteraient froids en entendant ces vers du poëte de Mantoue :

Fortunate senex, hic inter flumina nota
Et fontes sacros, frigus captabis opacum.

Ce n'est pas que Fénelon eût pour les grands écrivains de l'antiquité cette admiration outrée et ce culte superstitieux que beaucoup de ses confrères à l'Académie professaient alors; il savait aussi goûter les modernes, et il ne craignit point de louer le mérite de ces derniers. Il resta donc neutre dans la querelle que fit naître l'attaque de Perrault contre les anciens, qu'il ne connaissait guère. Pendant que l'Académie le consultait sur ses travaux lexicographiques, le duc d'Orléans, futur régent du royaume, lui témoignait le désir d'entrer en correspondance sur certaines questions philosophiques. La première partie du *Traité de l'Existence de Dieu*, la seule qui parut du vivant de l'auteur et à son insu, venait d'être publiée. Le succès de ce livre fut très-grand. Un juge compétent, Leibnitz, dans une lettre écrite en 1712, à Grimaret, en parle en ces termes : « J'ai lu avec plaisir le beau livre de M. de Cambray sur *l'Existence de Dieu*. Il est fort propre à toucher les esprits, etc. » Pour déférer au vœu du prince, Fénelon exposa, dans trois *Lettres* que nous avons, les meilleurs arguments rationnels sur lesquels peuvent être établis *le culte de la divinité, l'immortalité de l'âme* et *le libre arbitre*. Ces trois points de philosophie sont ceux au sujet desquels le duc d'Orléans avait demandé des explications. Ce n'était point une règle de doctrine qu'il voulait; cette discussion devait rester étrangère à tous les témoignages et à toutes les autorités d'une révélation positive. Ne reconnaissant que l'existence de Dieu, tous les raisonnements devaient dé-

couler de ce seul principe fondamental. Mais ces *Lettres* ne traitant que des dogmes de la *religion naturelle*, Fénelon jugea à propos d'en écrire d'autres sur la *vérité de la religion chrétienne* et sur l'*autorité de l'Eglise catholique*, auxquelles plusieurs théologiens postérieurs ont fait quelques emprunts.

Fénelon, sentant que son dernier jour approchait, écrivit à Louis XIV pour lui recommander, entre autres choses, de choisir pour le remplacer un prélat dont les opinions sur la matière du jansénisme fussent notoires et solides. Les partisans de cette secte étaient nombreux dans son diocèse, et il était urgent d'arrêter la propagande des nouveaux hérétiques. Deux jours avant de rendre son âme à Dieu, il rédigea son testament, dans lequel il renouvelle sa parfaite soumission au siége apostolique. En apprenant sa mort, Clément XI parut regretter de ne l'avoir point fait cardinal, par condescendance pour Louis XIV. Sur le mausolée que fit ériger le marquis de Fénelon, on lisait une longue épitaphe latine composée par le P. Sanadon, que D'Alembert a trouvée froide. Dans celle que ce savant avait proposée, on lit cette phrase recherchée : « Sous cette pierre repose Fénelon : Passant, n'efface pas par tes pleurs cette épitaphe, afin que d'autres la lisent et pleurent comme toi. » Les restes de ce prélat trouvèrent grâce devant les révolutionnaires. Tirées de son cercueil, ses dépouilles mortelles furent replacées dans le caveau où elles avaient été déposées. Un monument funéraire en l'honneur de Fenelon fut élevé en 1824 aux frais de la ville de Cambray. On le voit aujourd'hui dans une chapelle de la cathédrale. Il convient de donner ici quelques traits du portrait qu'en a tracé le duc de Saint-Simon : « Ce prelat, dit-il, etait un grand homme maigre, bien fait, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie telle que je n'en ai vu qui y ressemblât, et qui ne pouvait s'oublier, quand on ne l'aurait vue qu'une fois. Elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient point; elle avait de la gravite et de l'agrément, du sérieux et de la gaieté; elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur, etc. »

Les qualités les plus saillantes du caractère de Fénelon furent la douceur et la dignité. Cette dernière, poussée un peu loin dans certaines circonstances, a fait croire a beaucoup de personnes qu'il était fier. Comme la plupart des nobles du dix-septième siècle, il avait a un très haut degré le prejuge de la naissance, et si chez lui le grand seigneur se montrait toujours, ce n'était jamais avec ces formes hautaines et blessantes qui rendent odieux et haïssable. Au contraire, par l'affabilité de son ton et l'amenité de ses manières, il se concilia l'affection de tous ceux qui eurent des rapports avec lui.

La vie de ce prélat a ete singulierement defigurée dans certaines notices biographiques. Les protestants d'abord, par haine pour le saint-siége et pour Bossuet, ont altéré son caractère et travesti ses opinions; les philosophes du dernier siècle, principalement les écrivains encyclopédistes, en ont fait ensuite une espèce de libre penseur et un philanthrope. La charité de Fénelon était grande assurément, mais elle ne ressemblait point à cette bienfaisance vague et administrative à laquelle on a donné le nom de philanthropie. Quant à son affiliation à la secte nombreuse des libres penseurs, sa piété profonde et son obéissance absolue aux décrets de l'Église protestent suffisamment contre cette prétention. Enfin, les républicains qui ont ménagé ses dépouilles étaient sous l'influence d'une singulière illusion en croyant que Fénelon avait été un ennemi de la royauté.

Les *Œuvres* de Fénelon ne sont complètes que dans l'édition de Versailles, 34 vol. in-8°, commencée à Versailles en 1820, chez Lebel, et terminée à Paris en 1830, chez Leclerc. L'édition de Besançon (1830, 27 vol. in-8°) comprend à peine la moitié de la correspondance. En 1782 l'assemblée du clergé de France décida qu'elle avancerait 40,000 livres à l'abbé Gallard, qui devait diriger une édition des *Œuvres* de Fénelon. Cet hommage public rendu à la mémoire de ce grand prélat ne reçut pas son accomplissement total. Le P. de Querbeuf, qui fut chargé de poursuivre cette œuvre, retrancha un grand nombre d'écrits, particulièrement ceux relatifs au quiétisme et au jansenisme. On a publié également beaucoup d'éditions d'*Œuvres choisies* de Fénelon : la meilleure est celle qu'a donnée la maison Périsse frères en 1842, 4 vol. grand in-8°. A. R.

Le chevalier de Ramsay, *Vie de Fenelon*. — Le marquis de Fénelon, *Abrege de la Vie* du même. — Le P. de Querbeuf, *Vie* du même. — Le cardinal de Bausset, *Histoire de Fenelon*, etc., 4 vol. in-8°. — D'Aguesseau, *Mémoires*. — Saint-Simon, *Memoires*. — *Recueil des Dépeches, instr. et mem. des ambass. au seizième siècle*, publ. par M. Teulet; Paris, 1838-41, 7 vol. in-8°. — *Hist. littéraire de Fenelon*, 1843, 1 vol. in-8°, par l'abbé Gosselin.

FENELON (*Gabriel-Jacques* DE SALIGNAC, marquis DE LA MOTHE-), général et diplomate [illegible]çais, neveu du precédent, né en 1688, tué à [illegible]coux, le 11 octobre 1746. Il avait épousé, [illegible] décembre 1721, Mlle Le Pelletier, fut n[illegible] mai 1724 ambassadeur en Hollande, et [illegible] d'août 1727 il représenta la France au co[illegible] Soissons. Il s'y fit remarquer par son es[illegible]ciliant, et reussit a conclure avec [illegible] Hollande un traite de neutralite ([illegible] 1733). Il obtint en recompense le titre de [illegible]seiller d'État d'epee, et fut nommé c[illegible] ordres du roi. Devenu lieutenant géné[illegible] il servait sous les ordres du marechal de [illegible] lorsqu'il fut tue par un boulet à la bat[illegible] Raucoux, gagnee sur les bords de [illegible] les Français contre les Anglais, les Autr[illegible] les Hanovriens et les Hollandais, commandés [illegible] le prince Charles de Lorraine. On a du ma[illegible] de Fénelon des *Mémoires diplomatiques*, [illegible]tenant les diverses missions dont il a été

Il a publié la première édition complète des *Aventures de Télémaque*, avec une *Épître dédicatoire*; Paris, Delaulne, 1717, 2 vol. in-12; cette édition est recherchée.

Gabriel d'Espagnac, *Hist. du Maréchal de Saxe*, liv. IX, [illegible]. — Maurice, maréchal de Saxe, *Lettres et Mém.*, III, 240. — Voltaire, *Siècle de Louis XV*, ch. XVIII.

FÉNELON (*François-Louis de* SALIGNAC, marquis de LA MOTHE-), littérateur français, fils du précédent, né en 1722, mort vers 1780. Il était capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis. On a de lui : *Alexandre*, tragédie; Paris, 1761, in-8°; — *Nouvelle Histoire de messire F. de Salignac de La Mothe-Fénelon, archevêque-duc de Cambray*; La Haye, 17[illegible], in-8°. C'est une réimpression du *Recit abrégé de la Vie de Fénelon*.

La France litt.

FENESTELLA, historien romain, né en 49 avant J.-C., mort l'an 21 de l'ère chrétienne. Il paraît avoir joui chez les anciens de beaucoup de célébrité. Son grand ouvrage, intitulé : *Annales*, souvent cité par Asconius, Pline, Aulu-Gelle et autres, comprenait au moins vingt-deux livres. Il contenait un récit minutieux, mais souvent inexact, des affaires intérieures de Rome. Les rares fragments qui nous restent de cette composition se rapportent exclusivement à des événements postérieurs aux guerres puniques. On ignore si le récit de Fenestella s'étendait depuis la fondation de Rome jusqu'à la chute de la république, ou s'il comprenait seulement une portion de cette vaste période; nous savons du moins qu'il embrassait la plus grande partie de la carrière de Cicéron. Outre les *Annales*, Diomède cite encore « Fenestellam in libro Epitomarum secundo; » mais cet *Epitome* de Fenestella n'est mentionné nulle part ailleurs. Saint Jérôme parle de *Carmina Fenestellæ*. Quant aux *Archaica* attribuées à Fenestella dans quelques éditions de Fulgentius, si un pareil ouvrage a jamais existé, c'était probablement l'œuvre de quelque écrivain d'une époque bien postérieure.

Un traité *De Sacerdotiis et Magistratibus Romanorum Libri II*, publié à Vienne, en 1510, sous le nom de Fenestella, et souvent réimprimé, est en réalité la production de Andrea Domenico Fiocchi, juriste florentin du quatorzième siècle (*voir ce nom*).

Pline, *Hist. Nat.*, VIII, 7; IX, 17, 35, XV, 1, XXX, 11. — Sénèque, *Epist.*, 108. — Suétone, *Vit. Terent.* — [illegible], XV, 28. — Lactance, *De falsa Religione*, I, 6. — Saint Jérôme, *In Euseb. Chron.*, *Olym.* CXCIX. — [illegible], ed. Putsch. — Nonius Marcellus, aux mots [illegible], *Reticulum*; *Rumor*. — Madrig, *De As*[illegible].

* **FÉNÉTRANGES** (*Bernard* DE), guerrier vivait en 1336. Il avait une grande réputation de courage parmi les plus hardis chevaliers de son siècle belliqueux. Jean, roi de France, ayant été fait prisonnier à Poitiers par les Anglais, Charles, son fils, duc de Normandie et régent durant la captivité de son père, acheta les secours de Bernard de Fénétranges, moyennant une somme d'argent considérable. Fénétranges entra aussitôt en Champagne, accompagné de cinquante chevaliers et de cinq cents hommes d'armes qu'il avait à ses gages. Il se joignit aux troupes françaises, attaqua Eustache d'Aubericourt, chevalier du Hainaut, qui commandait les Anglais, et le battit près de Nogent-sur-Seine. Poursuivant activement son succès, il expulsa les ennemis de toute la Champagne. Ayant ainsi rempli ses engagements, Fénétranges réclama au duc Charles trente mille livres qui lui restaient dues. Charles éluda le payement. Fénétranges, furieux de cette fourberie, envoya défier le prince à un combat singulier; il se saisit en même temps de Bar-sur-Seine, qu'il mit au pillage, fit cinq cents prisonniers et commit plusieurs dégâts en Champagne. Charles, pour arrêter ces désordres, se décida à payer ce qu'il avait promis.

Mézerai, *Abrégé de l'histoire de France*. — Dom Calmet, *Bibliothèque de Lorraine*.

FENILLE. *Voyez* VARENNE.

* **FÉNIN** (*Pierre* DE), gentilhomme artésien, né au quatorzième siècle, mort à Arras, le 5 juin 1433. Il fut marié à Marguerite de Marne, dont il était veuf en 1410. Vers cette époque il remplit l'office de pannetier auprès du roi Charles VI, qui le fit, par lettres du 18 février 1412 (nouv. style), chevalier de la *Cosse de Genêt*. Il fut ensuite garde du scel de la prévôté de Beauchêne, poste qu'il occupait encore en septembre 1421. Il devint en 1424 prévôt d'Arras, et y mourut. Pierre de Fénin a été longtemps regardé comme l'auteur d'une chronique connue sous son nom (*voyez* l'article suivant.) V. DE V.

* **FÉNIN** (*Pierre* DE), chroniqueur français, fils du précédent, né dans l'Artois, mort en 1506. La chronique qu'il a laissée avait été jusque aujourd'hui attribuée à son père; c'est Mlle Dupont, l'un des éditeurs de cette chronique, qui la première a signalé cette méprise (1). On ne connaît de la vie du chroniqueur que son épitaphe, conservée dans le recueil de Jean de Pitpance : « Cy-gist Pierre de Fenin, esq., sire de Grincourt, 1506. » Son livre est l'histoire abrégée de la terrible lutte des familles d'Orléans et de Bourgogne. Il complète Monstrelet sous plusieurs rapports, et fournit au moraliste quelques sujets d'étude : cinq éditions en ont été faites, dont la plus soignée est celle de Mlle Dupont, pu-

(1) Le nom de Pierre de Fénin ne figura peut-être d'abord que sur un *ex libris*, comme étant le nom de l'un des possesseurs, et non celui de l'auteur de cette chronique. Quoi qu'il en soit, la *Chronique de Fenin* paraît être une compilation, dont le commencement et la fin manquent. Elle se compose de deux parties : l'une s'étend de 1407 à 1422 (fin du règne de Charles VI); l'autre embrasse les cinq premières années de Charles VII. Ces deux parties sont écrites suivant deux méthodes, et peut-être par deux écrivains distincts. Elle ressemble, sous beaucoup de rapports, pour le fond et souvent pour la forme, à Monstrelet. Ce fragment semble appartenir à la classe des écrits anonymes, et auxquels on ne saurait donner légitimement un nom d'*auteur*. V. DE V.

bliée par la Société de l'Histoire de France, 1837, in-8°. Louis LACOUR.

D. Godefroy, *Appendices à l'hist. de Charles VI par Juvénal des Ursins*, p. 448. — Petitot, *Collection de Mémoires*, VII, p. 237, etc. — Fenin, *Mémoires*, éd. Dupont, préface.

FENIUS RUFUS. *Voy.* RUFUS.

FENIZER *Voy.* FENNIZER.

FENN (*John*), antiquaire anglais, né à Norwich, en novembre 1739, mort à East Dercham, le 14 février 1794. Il fut élevé à Scarning et à Boresdale. Il vint ensuite étudier à l'université de Cambridge, où il fut reçu maître ès arts, en 1764. Il entra dans la carrière des emplois en devenant membre du comité de la paix; puis il remplit les fonctions de schérif du comté de Norfolk en 1791. Il fit revivre l'usage d'assister en personne, comme magistrat, au supplice des condamnés, pour imprimer à l'exécution plus de solennité. Il s'appliqua particulièrement à l'étude des chroniques et de l'histoire d'Angleterre. On a de lui : *Original Letters, written during the reigns of Henry VI, Edward IV, Richard III and Henry VII*, 1787, 2 vol. in-4°, d'après les papiers de la famille Paston, établie jadis dans le comté de Norfolk. Deux autres volumes, dédiés au roi Georges III, qui donna le titre de chevalier à l'éditeur, parurent en 1789, avec notes et illustrations. Le cinquième volume a paru en 1823 à Londres (chez Murray). Le recueil de ces lettres renferme de curieuses anecdotes, relatives non-seulement au comté de Norfolk, mais encore à tout le royaume. Au *recto* de chaque page se trouvent les originaux des pièces citées et au *verso* la traduction en anglais moderne. Des planches gravées reproduisent des *fac-simile* d'écritures et de cachets.

Gentleman's Magaz., LXIV. — Malcolm. *Granger's Letters.*

* **FENNACCIOLI** (*Thomas*), théologien italien, né à Ascoli, vivait en 1761. On a de lui : *Summæ theologicæ S. Thomæ Aquinatis, quinti Ecclesiæ doctoris, Catena argentea, ipsius Angelici præceptoris verbis contexta, ordine alphabetico disposita*, etc.; Fano, 1761, in-fol. Cet ouvrage, par son ordre, permet de trouver immédiatement le sentiment de saint Thomas sur chaque matière.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **FENNER DE FENNEBERG** (*Jean-Henri-Christophe-Matthieu*), balnéographe et médecin allemand, né à Kirchhain, le 25 décembre 1774, mort le 16 décembre 1849. Il étudia à l'université de Marbourg, et fut reçu médecin à l'âge de dix-sept ans. Attaché d'abord comme tel aux bains, encore peu fréquentés, de Schwalbach, il devint ensuite médecin de la ville de Rastadt. Quelques années plus tard il retourna à Schwalbach, où il s'occupa spécialement de médecine minérale et thermale. Ses principaux ouvrages sont : *Schwalbach und seine Heilquellen*, (Schwalbach et ses eaux minérales); Darmstadt, 1834, 3e édition; — *Zur Geschichte Schwalbachs* (Ouvrage pour servir à l'Histoire de Schwalbach); Darmstadt, 1836; — *Schlangenbad and sein Heilwerth* (Schlangenbad et son efficacité en médecine); Darmstadt, 1840; — *Taschenbuch fuer Gesundbrunnen und Bæder*, (Manuel des Sources et Bains minéraux); 1816-1818.

Conversat.-Lex.

* **FENNER DE FENNEBERG**, révolutionnaire allemand, natif du Tyrol. Il fut élève à l'Académie militaire, devint cadet, puis officier dans l'armée en 1837, et se démit de son grade en 1843. Il consigna bientôt après ses souvenirs militaires dans un ouvrage intitulé : *Oestreich und seine Armee* (l'Autriche et son Armée); 1847. Cet ouvrage révélait trop d'abus pour que l'auteur pût rester dans le pays qui fut l'objet de ses critiques; il alla donc demeurer dans l'Allemagne méridionale. Il revint en Autriche en 1848, et fut un des chefs des insurgés d'octobre. Lors de la prise de Vienne par les troupes impériales, Fenner n'eut que le temps de gagner les frontières bavaroises. Il se rendit dans le Palatinat à l'époque du soulèvement de la population de ce pays en 1849, et fut nommé commandant de l'armée dite du peuple; une tentative malheureuse sur la forteresse de Landau l'obligea à résigner ses fonctions. Il se rendit alors en Suisse, à Zurich, dont le séjour lui fut interdit. Venu ensuite en Amérique, il fonda à New-York, en 1851, un journal hebdomadaire ayant pour titre : *Atlantis*. On a en outre de lui : *Geschichte der Wiener Octobertage* (Histoire des Journées d'Octobre à Vienne); Leipzig, 1849; — *Zur Geschichte der Rheinland. Revolution* (Documents pour servir à l'histoire de la révolution dans les provinces rhénanes); Zurich, 1850.

Conversat.-Lexik.

FENNIZER ou **FENIZER** (*Jean*), coutelier et philanthrope allemand, mort le 21 novembre 1629. Tout en se livrant à sa profession, il consacra ses loisirs à favoriser la propagation des lumières et de l'instruction au sein des masses. C'est ainsi qu'il fonda des bourses pour les étudiants en théologie, et qu'en 1615 il fit les fonds d'une bibliothèque ecclésiastique, enrichie depuis par des fondations nouvelles et dont le catalogue fut dressé, en 1736, par Michel Weis, avec une biographie de Fennizer, et, en 1776, par Léonard Rinder.

Wurz, *Memorabilia Bibl. Norimberg.*

FENOLLAR (*Bernardo*), poëte espagnol, né à Valence, au treizième siècle. Il fut chanoine sa patrie, et il cultiva avec zèle la poésie. (prima quelques-uns de ses écrits sous le *Lo Proces de los olives e disputa del jovens y dell Vells*; Valence, 1497, in-fol. Ce volume, extrêmement rare, reparut en 1561, sous le titre *Lo proces de los olives y summi de Joan J. ordonat principalment per lo reuirent mo Bernat Fenollar*; Valence, in-8°. C'est à

nollar que revient la majeure partie du *Certamen poetich en lohor de la Concecio;* Valence, 1474, in-4°. Ce volume, le premier avec une date qui ait été imprimé en Espagne, renferme trente-six pièces de vers composées par différents auteurs à l'occasion d'un concours poétique ouvert à Valence le 25 mars 1474. A l'exception de quatre de ces pièces qui sont en espagnol et d'une en italien, elles sont toutes écrites dans le dialecte limousin. Les bibliographes indiquent un autre ouvrage de Fenollar, qui est aussi d'une extrême rareté : *Historia de la Passió de nostre Senyor Deu Jesu Christ;* Valence, 1494. Ce poëte ne saurait prétendre à occuper un rang élevé sous le rapport du talent; mais il offre un intérêt réel, si l'on considère l'époque à laquelle il écrivait. G. B.

N. Antonio, *Bibliotheca Hispana*, t. II, p. 336. — Rodriguez, *Bibliotheca Valentina*, (1747), p. 81. — Ximenez, *Escritores del regno de Valencia*, p. 59. — Velasquez, *Origenes de la Poesia Castellana*, p. 88. — F. Torres Amat, *Memorias para ayudar a formar dicionario critico de los Autores Catalanos;* Barcelone, 1836, in-8°.

FENOUILLET ou **FENOILLET** (*Pierre* DE), évêque de Montpellier, né à Annecy (Savoie), mort à Paris, le 23 novembre 1652. Il fit ses études dans sa ville natale, embrassa la carrière ecclésiastique, et devint théologal à Gap. Ses talents le décidèrent à venir à Paris, où Henri IV le choisit pour son prédicateur ordinaire. En 1607, après la mort de Jean Granier, il fut nommé à l'évêché de Montpellier. En 1609 il assista au concile provincial de Narbonne, et signa les décrets de cette assemblée. Ces décrets, partagés en quarante-neuf chapitres, contiennent divers statuts sur la discipline ecclésiastique, qui, selon dom Vaissette, avait grand besoin de réforme. Il y est defendu entre autres, dans le XXXIII° chap., « de faire des danses et des festins et de tenir des marchés dans les églises; d'y chanter *Memento*, *Domine*, *David sans truffe*; d'y représenter les prophètes et les bergers la nuit de Noel; d'y chanter les prophéties des sibylles; d'y faire voler des pigeons et pleuvoir de l'eau et du feu le jour de la Pentecôte, etc. ». Fenouillet dans son diocèse se signala par son zèle pour le catholicisme. Les moines qui avaient été chassés lui durent d'être réintégrés dans leurs monastères, et il fonda une nouvelle cathédrale à Montpellier, mais il ne put l'achever. Les protestants élevèrent de vives plaintes contre son administration, et la guerre de religion se ralluma. Fenouillet abandonna Montpellier, et se rendit au-devant de l'armée royale, le 20 juillet 1621. Suivant de Montchal, « il harangua Louis XIII à Béziers au nom des trois ordres de son diocèse, et le pressa vivement de venir enlever Montpellier aux religionnaires, dont il représenta particulièrement les violences et les excès qu'ils exerçaient sur les catholiques du pays. On ne goûta pourtant pas qu'il voulût engager sa majesté à faire le siége durant l'automne. » En 1635, Fenouillet assista à l'assemblée générale du clergé de France, et signa la délibération qui annulait le mariage de Gaston, duc d'Orléans, avec Marguerite de Lorraine, « attendu qu'il n'avait pas été contracté avec l'agrément du roi ». Le cardinal de Richelieu l'envoya ensuite à Rome pour y poursuivre la confirmation de cette délibération; mais elle rencontra des difficultés qui retinrent Fenouillet hors de son diocèse jusqu'au 20 septembre 1636. En 1652, ayant été amené à Paris par quelques affaires relatives à son diocèse, il mourut dans cette capitale, et fut enterré à l'église de Saint-Eustache. On a de lui : *Harangue au roi* (Louis XIII), imprimée dans le tome VIII du *Mercure françois;* — *Recueil de pièces touchant la nullité ou la validité du mariage de Monsieur avec Marguerite de Lorraine*, en 1634, 1635 et 1636, in-fol.; conservé à la Bibliothèque impér., sous les n°s 9242, 9244; — *Oraison funèbre du chancelier Pompone de Bellièvre;* Paris, 1607, in-8°; — *Oraison funèbre de Henri Ier, duc de Montpensier;* Paris, 1608, in-8°; — *Discours funèbre sur la mort de Henri le Grand;* Paris, 1610, in-8°; — *Remontrance au roi contre les duels, prononcée au nom du clergé de France à la tenue des États, le* 26 *janvier* 1615; Paris, 1615, in-8°; — *Oraison funèbre de Louis XIII;* 1643, in-4°.

De Grefeuille, *Histoire ecclésiastique de Montpellier*, liv. V, chap. 5. — Jean Riolan, *Recherches sur les Écoles de Médecine de Paris et de Montpellier*, 283. — De Montchal, *Mémoires*. — *Archives des États du Languedoc*. — *Le Mercure français*, ann. 1622. — Labbe, *Concil.*, XV, 1574. — Dom Vaissette, *Hist. générale du Languedoc*, V, 502-536. — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, n°s 5936, 7380, 20020, 20253, 22138, 25869 et 31515.

***FENOUILLOT DE LAVANS** (*François*), économiste français, était en 1815 conseiller à la cour royale de Besançon; on ignore les détails de sa vie et l'époque de sa mort. Il n'est connu que par une brochure intitulée : *Moyens proposés pour rétablir les finances de l'État, en unissant d'une manière avantageuse les intérêts des familles à ceux du gouvernement;* Besançon, 1815, in-8°. A. J.

Biographie des Contemporains. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

FENOUILLOT DE FALBAIRE DE QUINGEY (*Charles-Georges*), auteur dramatique français, frère du précédent, né à Salins, le 16 juillet 1727, mort à Sainte-Ménehould, le 28 octobre 1800 selon les uns, et selon les autres en mai 1801. Il fit ses études au collége Louis-le-Grand, abandonna l'état ecclésiastique, que ses parents voulaient lui faire prendre, pour entrer dans les finances, et débuta au théâtre en 1767 par *L'Honnête criminel*, drame en cinq actes et en vers, inspiré par le dévouement et les malheurs de Jean Fabre. Cette pièce fut accueillie avec enthousiasme, et c'est à elle que Jean Fabre dut son entière réhabilitation; elle a été souvent réimprimée et traduite en allemand, en italien et en hollandais. En 1772 Fenouillot de Falbaire obtint, dit-on, par l'influence de sa femme, la baronnie de Quingey, dont il prit le nom, et la place très-lucrative d'inspecteur gé-

alors menacée d'un schisme. Mais, avant de retracer les faits principaux dans lesquels intervint l'archevêque de Cambray, il convient de faire connaître les principes sur lesquels repose le système de Jansenius. Ces principes ayant été parfaitement exposés par l'abbé Gosselin, qui a fait une étude approfondie du jansénisme, nous ne pouvons mieux faire que de les transcrire de l'*Histoire littéraire des Œuvres de Fénelon*, où nous les avons trouvés. Ils sont au nombre de quatre : « 1° La volonté humaine, par le péché d'Adam, a perdu son libre arbitre, c'est-à-dire la force de se déterminer à son gré au bien ou au mal ; 2° le libre arbitre, perdu par le péché d'Adam, a été remplacé par deux délectations : l'une terrestre, qui porte au mal, l'autre céleste, qui porte au bien ; 3° ces deux délectations agissent l'une sur l'autre par degrés, de sorte que la délectation supérieure l'emporte nécessairement sur l'autre, comme le plus fort poids d'une balance enlève nécessairement le plus léger ; 4° La nécessité où se trouve la volonté de suivre la délectation supérieure n'est pas une *nécessité absolue et immuable*, mais une *nécessité relative aux circonstances ;* c'est-à-dire, par exemple, que la volonté se trouvant actuellement sollicitée au mal par la délectation supérieure, ne peut en ce moment faire le bien, quoiqu'elle le pût en d'autres circonstances où les degrés de la délectation terrestre seraient inférieurs à ceux de la délectation céleste. C'est en ce sens que l'évêque d'Ypres et ses partisans donnent à la délectation supérieure en degré le nom de *délectation victorieuse*. » On comprend à quelles conséquences désastreuses pour la morale peut entraîner une pareille doctrine, qui enlève à l'homme son libre arbitre et en fait dès lors un être irresponsable. L'Église, qui avait condamné des erreurs analogues dans Luther et dans Calvin, ne pouvait se taire en présence des nouveaux hérétiques. On a vu plus haut que la lutte, longtemps assoupie, se réveilla à l'occasion d'un livre qui portait pour titre *Cas de Conscience*. Louis XIV, très-hostile aux jansénistes, qui lui paraissaient dangereux non-seulement comme fauteurs d'hérésie, mais aussi comme étant peu dociles à l'autorité politique, demanda au pape une bulle qui mît un terme aux factieuses contentions qui venaient de se renouveler. Fénelon écrivit à cet effet un *Mémoire* dans lequel il fit ressortir la nécessité de définir l'infaillibilité de l'Église dans le jugement qu'elle porte sur des textes dogmatiques et d'exiger de tous les fidèles une adhésion intérieure et absolue à cette définition. Ce *Mémoire* fut mis sous les yeux du souverain pontife par le cardinal Gabrielli, à qui l'archevêque de Cambray l'avait adressé, et on reconnaît en lisant la bulle *Vineam Domini*, par laquelle Clément XI condamne les nouvelles erreurs, qu'il a tenu compte des recommandations de Fénelon. Les sentiments de l'archevêque de Cambray sur l'infaillibilité de l'Église le conduisirent à exposer dans une dissertation latine l'opinion qu'il s'était formée sur l'autorité du souverain pontife, et principalement sur les questions agitées dans la célèbre assemblée de 1682. Il n'admit dans cette dissertation qu'avec d'importantes modifications la doctrine des théologiens ultramontains sur l'infaillibilité du souverain pontife. Il explique aussi dans cet écrit, extrêmement remarquable, la conduite des papes qui ont autrefois déposé des princes temporels. Cette question, très-agitée à différentes époques et que la passion a singulièrement envenimée, a reçu de Fénelon des éclaircissements qui ont mis sur la voie d'une véritable solution. A ses yeux la puissance spirituelle ne possède, ni par sa nature ni par son institution, aucun pouvoir de juridiction sur les princes dans l'ordre temporel, et elle n'exerçait pas un pouvoir *civil* et *juridique*, mais un pouvoir purement *directif* et *ordinatif*, c'est-à-dire la faculté d'interpréter le serment de fidélité et d'apprendre aux peuples les obligations de conscience qui en résultent. Quesnel, à la mort d'Arnauld, étant devenu le chef des jansénistes, Fénelon lui écrivit dans l'intention d'apaiser cet esprit inquiet et turbulent. Ce fut en vain. La dispute continua ; elle engendra une multitude d'écrits qu'il serait impossible de citer ici. Fénelon en publia plusieurs, entre autres une *Instruction pastorale*, qui eut un grand succès. Elle fut louée avec beaucoup de feu et d'esprit par Houdard de La Motte, ce malencontreux correcteur d'Homère. L'archevêque de Cambray ne devait pas voir la fin de cette controverse. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, qui avait donné son approbation à l'ouvrage de Quesnel intitulé *Réflexions morales*, etc., ayant persisté dans sa résolution de ne la point retirer, il en résulta de nombreux démêlés, où nous ne voulons point entrer. Ce prélat, d'un caractère très-irrésolu, montra dans toute cette affaire qu'il n'était que l'instrument du parti, et quoiqu'il fût naturellement doux et très-v[illegible] rien ne put le fléchir, ni les i[illegible] Louis XIV ni les prières de Mme de [illegible] Il alla même jusqu'à défendre dans [illegible] ment l'acceptation de la bulle *Unigenitus* [illegible] avait condamné le livre de Quesnel. [illegible] avant de mourir, Fénelon écrivit un [illegible] se trouvent exposés les moyens de [illegible] pouvait employer contre le cardinal [illegible] et les autres prélats qui s'étaient associés [illegible] position. La voie d'un concile national [illegible] préférable, et il paraît que Louis XIV [illegible] avis, car il envoya à Rome le marquis de [illegible] nay pour s'entendre avec le pape dans le [illegible] convoquer cette assemblée ecclésiastique. [illegible] la négociation ayant éprouvé de longs [illegible] et le roi étant mort dans l'intervalle, [illegible] choses changea entièrement.

Toutes ces controverses et les s[illegible] nait à son diocèse n'épuisèrent [illegible]

esprit. On doit à sa plume féconde et
un grand nombre d'écrits politiques,
destinés au duc de Bourgogne et
, depuis la disgrâce de son précep-
recevait que par des intermédiaires
, dans ces opuscules, n'habite plus les
le l'Empyrée où son imagination se com-
naguère; il est descendu sur la terre,
es choses humaines de plus près. Son
de Conscience sur les devoirs de la
renferme beaucoup de vues très-judi-
et des observations pleines de finesse et
été. Lors des calamités qui suivirent la
le la succe n d'Espagne, qui a inspiré
Mémoires très-instructifs,
Cambray proposa la convoca-
assemblée de Notables. S'adresser
on dans un moment où elle était acca-
le moyen le plus efficace
ation désespérée. Un pa-
pouvait être goûté de Louis XIV,
amais consenti à l'amoindrissement
royal. Un peu plus tard, dans un
ernement, dressé en vue de
en élève, que la mort du dau-
héritier du trône, Fénelon proposa
États provinciaux et d'*États*
. Ce prélat tenait beaucoup à ces as-
considérait comme un tempéra-
un gouvernement absolu; tou-
voulait qu'ils fussent des conseils de la
et non des coparticipants de la puis-
blique. Sur l'étendue du pouvoir royal,
les mêmes idées que presque tous les
es de son temps. Comme Bossuet, il pen-
l'autorité du roi n'admet aucun juge qui
supérieur, et que les sujets n'ont aucune
active contre elle. Il condamnait donc
espèce de révoltes et d'insurrections. Le
Gouvernement est remarquable dans
de parties; il suppose chez l'auteur des
sances très-variées et des études spéciales
es les branches de l'administration. Sans
les nombreuses réformes qu'il in-
pourrait facilement en découvrir quel-
es qui ne seraient point déplacées dans
époque; mais il est juste de reconnaître
piration générale est toujours élevée et
grand esprit de l'auteur. Il est un des
rains du dix-septième siècle qui aient
intérêts du peuple. Si c'était une chi-
temps de Louis XIV, elle était au moins
uerreuse. Après la mort inopinée du
e, Fénelon dut perdre toute
réaliser les idées politiques
it depuis longtemps. Nonobstant, il
devoir se taire dans les conjonctures
se trouvait alors la France. Il écrivit
moires, où l'on remarque, entre
, celui de fonder un conseil de
fonctionnerait sous l'œil exercé de
, et qui après la mort de ce monarque,
alors très-vieux, pourrait faire traverser sans secousses les années de minorité du jeune prince à qui devait échoir le gouvernement du royaume. Ce projet, on le pense bien, ne fut point accueilli.

En même temps qu'il écrivait tous les opuscules politiques qui viennent d'être mentionnés, Fénelon s'occupait de travaux littéraires et philosophiques, dont il nous reste à parler. Dacier, au nom de l'Académie Française, dont il était le secrétaire perpétuel, ayant prié l'archevêque de Cambray de lui communiquer ses vues sur le plan que devait suivre l'illustre compagnie dans la nouvelle édition du *Dictionnaire* qui se préparait alors, Fénelon écrivit cette *Lettre à l'Académie* que tout le monde a lue et qui a été justement vantée par les meilleurs critiques. On y sent partout le souffle d'un génie heureux et nourri des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Il ne se borne pas à des conseils sur la manière de composer un dictionnaire, il voudrait que l'Académie s'occupât également d'une grammaire, d'une poétique et d'un traité sur l'histoire. La partie qui concerne la poétique est toute parfumée des senteurs de la muse virgilienne. Il dit anathème à ceux qui resteraient froids en entendant ces vers du poëte de Mantoue :

> Fortunate senex, hic inter flumina nota
> Et fontes sacros, frigus captabis opacum.

Ce n'est pas que Fénelon eût pour les grands écrivains de l'antiquité cette admiration outrée et ce culte superstitieux que beaucoup de ses confrères à l'Académie professaient alors; il savait aussi goûter les modernes, et il ne craignit point de louer le mérite de ces derniers. Il resta donc neutre dans la querelle que fit naître l'attaque de Perrault contre les anciens, qu'il ne connaissait guère. Pendant que l'Académie le consultait sur ses travaux lexicographiques, le duc d'Orléans, futur régent du royaume, lui témoignait le désir d'entrer en correspondance sur certaines questions philosophiques. La première partie du *Traite de l'Existence de Dieu*, la seule qui parut du vivant de l'auteur et à son insu, venait d'être publiée. Le succès de ce livre fut très-grand. Un juge compétent, Leibnitz, dans une lettre écrite en 1712, à Grimaret, en parle en ces termes : « J'ai lu avec plaisir le beau livre de M. de Cambray sur *l'Existence de Dieu*. Il est fort propre à toucher les esprits, etc. » Pour déférer au vœu du prince, Fénelon exposa, dans trois *Lettres* que nous avons, les meilleurs arguments rationnels sur lesquels peuvent être établis *le culte de la divinité, l'immortalité de l'âme* et *le libre arbitre*. Ces trois points de philosophie sont ceux au sujet desquels le duc d'Orléans avait demandé des explications. Ce n'était point une règle de doctrine qu'il voulait; cette discussion devait rester étrangère à tous les témoignages et à toutes les autorités d'une révélation positive. Ne reconnaissant que l'existence de Dieu, tous les raisonnements devaient dé-

couler de ce seul principe fondamental. Mais ces *Lettres* ne traitant que des dogmes de la *religion naturelle*, Fénelon jugea à propos d'en écrire d'autres sur la *verité de la religion chrétienne* et sur l'*autorité de l'Eglise catholique*, auxquelles plusieurs théologiens postérieurs ont fait quelques emprunts.

Fénelon, sentant que son dernier jour approchait, écrivit à Louis XIV pour lui recommander, entre autres choses, de choisir pour le remplacer un prélat dont les opinions sur la matière du jansénisme fussent notoires et solides. Les partisans de cette secte étaient nombreux dans son diocèse, et il était urgent d'arrêter la propagande des nouveaux hérétiques. Deux jours avant de rendre son âme à Dieu, il rédigea son testament, dans lequel il renouvelle sa parfaite soumission au siége apostolique. En apprenant sa mort, Clément XI parut regretter de ne l'avoir point fait cardinal, par condescendance pour Louis XIV. Sur le mausolée que fit ériger le marquis de Fénelon, on lisait une longue épitaphe latine composée par le P. Sanadon, que D'Alembert a trouvée froide. Dans celle que ce savant avait proposée, on lit cette phrase recherchée : « Sous cette pierre repose Fénelon : Passant, n'efface pas par tes pleurs cette épitaphe, afin que d'autres la lisent et pleurent comme toi. » Les restes de ce prelat trouvèrent grâce devant les révolutionnaires. Tirées de son cercueil, ses dépouilles mortelles furent replacees dans le caveau ou elles avaient été deposees. Un monument funéraire en l'honneur de Fénelon fut eleve en 1824 aux frais de la ville de Cambray. On le voit aujourd'hui dans une chapelle de la cathédrale. Il convient de donner ici quelques traits du portrait qu'en a tracé le duc de Saint-Simon : « Ce prelat, dit-il, était un grand homme maigre, bien fait, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie telle que je n'en ai vu qui y ressemblât, et qui ne pouvait s'oublier, quand on ne l'aurait vue qu'une fois. Elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient point; elle avait de la gravite et de l'agrément, du sérieux et de la gaieté; elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur, etc. »

Les qualités les plus saillantes du caractère de Fénelon furent la douceur et la dignité. Cette dernière, poussée un peu loin dans certaines circonstances, a fait croire a beaucoup de personnes qu'il etait fier. Comme la plupart des nobles du dix-septieme siecle, il avait a un très haut degré le prejuge de la naissance, et si chez lui le grand seigneur se montrait toujours, ce n'était jamais avec ces formes hautaines et blessantes qui rendent odieux et haïssable. Au contraire, par l'affabilité de son ton et l'amenite de ses manières, il se conciliа l'affection de tous ceux qui eurent des rapports avec lui.

La vie de ce prelat a ete singulierement défigurée dans certaines notices biographiques. Les protestants d'abord, par haine pour le saint-siége et pour Bossuet, ont altéré son caractere et travesti ses opinions; les philosophes du dernier siècle, principalement les écrivains encyclopédistes, en ont fait ensuite une espèce de libre penseur et un philanthrope. La charité de Fenelon était grande assurément, mais elle ne ressemblait point à cette bienfaisance vague et administrative à laquelle on a donné le nom de philanthropie. Quant à son affiliation à la secte nombreuse des libres penseurs, sa piété profonde et son obéissance absolue aux décrets de l'Église protestent suffisamment contre cette prétention. Enfin, les républicains qui ont ménagé ses dépouilles étaient sous l'influence d'une singulière illusion en croyant que Fénelon avait été un ennemi de la royauté.

Les *Œuvres* de Fénelon ne sont complètes que dans l'édition de Versailles, 34 vol. in-8°, commencée à Versailles en 1820, chez Lebel, et terminée à Paris en 1830, chez Leclerc. L'édition de Besançon (1830, 27 vol. in-8°) comprend à peine la moitié de la correspondance. En 1782 l'assemblée du clergé de France décida qu'elle avancerait 40,000 livres à l'abbe Gallard, qui devait diriger une édition des *Œuvres* de Fénelon. Cet hommage public rendu à la mémoire de ce grand prélat ne reçut pas son accomplissement total. Le P. de Querbeuf, qui fut chargé de poursuivre cette œuvre, retrancha un grand nombre d'écrits, particulièrement ceux relatifs au quiétisme et au jansenisme. On a publié également beaucoup d'éditions d'*Œuvres choisies* de Fénelon : la meilleure est celle qu'a donnée la maison Périsse frères en 1842, 4 vol. grand in-8°. A. B.

Le chevalier de Ramsay, *Vie de Fenelon*. — Le marquis de Fenelon, *Abrege de la Vie* du même. — Le P. de Querbeuf, *Vie* du même. — Le cardinal de Bausset, *Histoire de Fenelon*, etc., 4 vol. in-8°. — D'Aguesseau, *Memoires*. — Saint-Simon, *Memoires*. — *Recueil des Dépêches, instr. et mem. des ambass. au seizième siècle*, publ. par M. Teulet : Paris, 1838-41, 7 vol. in-8°. — *Hist. littéraire de Fenelon*, 1843, 1 vol. in-8°, par l'abbe Gosselin.

FÉNELON (*Gabriel-Jacques* DE SALIGNAC, marquis DE LA MOTHE-), général et diplomate [illegible]çais, neveu du précédent, né en 1688, tué [illegible]coux, le 11 octobre 1746. Il avait épous[illegible], décembre 1721, Mlle Le Pelletier, fut n[illegible] mai 1724 ambassadeur en Hollande, [illegible] d'août 1727 il représenta la France a[illegible] Soissons. Il s'y fit remarquer par [illegible]ciliant, et réussit à conclure avec [illegible] Hollande un traité de neutralité (4 [illegible] 1733). Il obtint en recompense le [illegible]seiller d'État d'épée, et fut nommé [illegible] ordres du roi. Devenu lieutenant gén[illegible] il servait sous les ordres du mar[illegible] lorsqu'il fut tué par un boulet à [illegible] Raucoux, gagnee sur les bords de [illegible] les Français contre les Anglais, les Au[illegible] les Hanovriens et les Hollandais, comman[illegible] le prince Charles de Lorraine. On a du [illegible] de Fenelon des *Mémoires diplo*[illegible] tenant les diverses missions dont [illegible]

Il a publié la première édition complète des *Aventures de Télémaque*, avec une *Épître dédicatoire*; Paris, Delaulne, 1717, 2 vol. in-12; cette édition est recherchée.

Grimoard d'Espagnac, *Hist. du Maréchal de Saxe*, liv. IX, 288-289. — Maurice, maréchal de Saxe, *Lettres et Mém.*, III, 240. — Voltaire, *Siècle de Louis XV*, ch. XVIII.

FÉNELON (*François-Louis* de SALIGNAC, marquis de LA MOTHE-), littérateur français, fils du précédent, né en 1722, mort vers 1780. Il était capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis. On a de lui : *Alexandre*, tragédie; Paris, 1761, in-8°; — *Nouvelle Histoire de messire F. de Salignac de La Mothe-Fénelon, archevêque-duc de Cambray*; La Haye, 1747, in-8°. C'est une réimpression du *Récit abrégé de la Vie de Fénelon*.

La France litt.

FENESTELLA, historien romain, né en 49 avant J.-C., mort l'an 21 de l'ère chrétienne. Il paraît avoir joui chez les anciens de beaucoup de célébrité. Son grand ouvrage, intitulé : *Annales*, souvent cité par Asconius, Pline, Aulu-Gelle et autres, comprenait au moins vingt-deux livres. Il contenait un récit minutieux, mais souvent inexact, des affaires intérieures de Rome. Les rares fragments qui nous restent de cette composition se rapportent exclusivement à des événements postérieurs aux guerres puniques. On ignore si le récit de Fenestella s'étendait depuis la fondation de Rome jusqu'à la chute de la république, ou s'il comprenait seulement une portion de cette vaste période; nous savons du moins qu'il embrassait la plus grande partie de la carrière de Cicéron. Outre les *Annales*, le même cite encore « Fenestellam in libro Epitomarum secundo; » mais cet *Epitome* de Fenestella n'est mentionné nulle part ailleurs. Saint Jérôme parle de *Carmina Fenestellæ*. Quant aux *Arcæica* attribuées à Fenestella dans quelques éditions de Fulgentius, si un pareil ouvrage a jamais existé, c'était probablement l'œuvre de quelque écrivain d'une époque bien postérieure. Un traité *De Sacerdotiis et Magistratibus Romanorum Libri II*, publié à Vienne, en 1510, sous le nom de Fenestella, et souvent réimprimé, est en réalité la production de Andrea Domenico Fiocchi, juriste florentin du quatorzième siècle (voir ce nom).

Pline, *Hist. Nat.*, VIII, 7; IX, 17, 35; XV, 1; XXX, 11. — Sénèque, *Epist.*, 108. — Suétone, *Vit. Terent.* — Aulu-Gelle, XV, 28. — Lactance, *De falsa Religione*, I, 6. — Saint Jérôme, *In Euseb. Chron.*, *Olym.* CXCIX. — Fulgentius, p. 561, éd. Putsch. — Nonius Marcellus, aux mots *Præsente*, *Reticulum*; *Rumor*. — Madvig, *De Ascon. Ped.*, p. 56.

* **FÉNÉTRANGES** (*Bernard* DE), guerrier lorrain, vivait en 1336. Il avait une grande réputation de courage parmi les plus hardis chevaliers de son siècle belliqueux. Jean, roi de France, ayant été fait prisonnier à Poitiers par les Anglais, Charles, son fils, duc de Normandie et régent pendant la captivité de son père, acheta les secours de Bernard de Fénétranges, moyennant une somme d'argent considérable. Fénétranges entra aussitôt en Champagne, accompagné de cinquante chevaliers et de cinq cents hommes d'armes qu'il avait à ses gages. Il se joignit aux troupes françaises, attaqua Eustache d'Aubercicourt, chevalier du Hainaut, qui commandait les Anglais, et le battit près de Nogent-sur-Seine. Poursuivant activement son succès, il expulsa les ennemis de toute la Champagne. Ayant ainsi rempli ses engagements, Fénétranges réclama au duc Charles trente mille livres qui lui restaient dues. Charles éluda le payement. Fénétranges, furieux de cette fourberie, envoya défier le prince à un combat singulier; il se saisit en même temps de Bar-sur-Seine, qu'il mit au pillage, fit cinq cents prisonniers et commit plusieurs dégâts en Champagne. Charles, pour arrêter ces désordres, se décida à payer ce qu'il avait promis.

Mézeral, *Abrégé de l'histoire de France*. — Dom Calmet, *Bibliothèque de Lorraine*.

FENILLE. *Voyez* VARENNE.

* **FÉNIN** (*Pierre* DE), gentilhomme artésien, né au quatorzième siècle, mort à Arras, le 5 juin 1433. Il fut marié à Marguerite de Marne, dont il était veuf en 1410. Vers cette époque il remplit l'office de pannetier auprès du roi Charles VI, qui le fit, par lettres du 18 février 1412 (nouv. style), chevalier de la *Cosse de Genêt*. Il fut ensuite garde du scel de la prévôté de Beauchêne, poste qu'il occupait encore en septembre 1421. Il devint en 1424 prévôt d'Arras, et y mourut. Pierre de Fénin a été longtemps regardé comme l'auteur d'une chronique connue sous son nom (*voyez* l'article suivant.) V. DE V.

* **FÉNIN** (*Pierre* DE), chroniqueur français, fils du précédent, né dans l'Artois, mort en 1506. La chronique qu'il a laissée avait été jusque aujourd'hui attribuée à son père; c'est Mlle Dupont, l'un des éditeurs de cette chronique, qui la première a signalé cette méprise (1). On ne connaît de la vie du chroniqueur que son épitaphe, conservée dans le recueil de Jean de Pitpance : « Cy-gist Pierre de Fenin, esq., sire de Grincourt, 1506. » Son livre est l'histoire abrégée de la terrible lutte des familles d'Orléans et de Bourgogne. Il complète Monstrelet sous plusieurs rapports, et fournit au moraliste quelques sujets d'étude : cinq éditions en ont été faites, dont la plus soignée est celle de Mlle Dupont, pu-

(1) Le nom de Pierre de Fenin ne figura peut-être d'abord que sur un *ex libris*, comme étant le nom de l'un des possesseurs, et non celui de l'auteur de cette chronique. Quoi qu'il en soit, la *Chronique de Fenin* paraît être une compilation, dont le commencement et la fin manquent. Elle se compose de deux parties : l'une s'étend de 1407 à 1422 (fin du règne de Charles VI); l'autre embrasse les cinq premières années de Charles VII. Ces deux parties sont écrites suivant deux méthodes, et peut-être par deux écrivains distincts. Elle ressemble, sous beaucoup de rapports, pour le fond et souvent pour la forme, à Monstrelet. Ce fragment semble appartenir à la classe des écrits anonymes, et auxquels on ne saurait donner légitimement un nom d'*auteur*. V. DE V.

couler de ce seul principe fondamental. Mais ces *Lettres* ne traitant que des dogmes de la *religion naturelle*, Fénelon jugea à propos d'en écrire d'autres sur la *verité de la religion chrétienne* et sur l'*autorité de l'Eglise catholique*, auxquelles plusieurs théologiens postérieurs ont fait quelques emprunts.

Fénelon, sentant que son dernier jour approchait, écrivit à Louis XIV pour lui recommander, entre autres choses, de choisir pour le remplacer un prélat dont les opinions sur la matière du jansénisme fussent notoires et solides. Les partisans de cette secte étaient nombreux dans son diocèse, et il était urgent d'arrêter la propagande des nouveaux hérétiques. Deux jours avant de rendre son âme à Dieu, il rédigea son testament, dans lequel il renouvelle sa parfaite soumission au siége apostolique. En apprenant sa mort, Clément XI parut regretter de ne l'avoir point fait cardinal, par condescendance pour Louis XIV. Sur le mausolée que fit eriger le marquis de Fénelon, on lisait une longue épitaphe latine composée par le P. Sanadon, que D'Alembert a trouvée froide. Dans celle que ce savant avait proposée, on lit cette phrase recherchée : « Sous cette pierre repose Fénelon : Passant, n'efface pas par tes pleurs cette épitaphe, afin que d'autres la lisent et pleurent comme toi. » Les restes de ce prelat trouvèrent grâce devant les révolutionnaires. Tirées de son cercueil, ses dépouilles mortelles furent replacées dans le caveau ou elles avaient été déposées. Un monument funéraire en l'honneur de Fenelon fut élevé en 1824 aux frais de la ville de Cambray. On le voit aujourd'hui dans une chapelle de la cathédrale. Il convient de donner ici quelques traits du portrait qu'en a tracé le duc de Saint-Simon : « Ce prelat, dit-il, etait un grand homme maigre, bien fait, avec un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent, et une physionomie telle que je n'en ai vu qui y ressemblât, et qui ne pouvait s'oublier, quand on ne l'aurait vue qu'une fois. Elle rassemblait tout, et les contraires ne s'y combattaient point; elle avait de la gravite et de l'agrément, du sérieux et de la gaieté; elle sentait également le docteur, l'évêque et le grand seigneur, etc. »

Les qualités les plus saillantes du caractère de Fénelon furent la douceur et la dignité. Cette derniere, poussée un peu loin dans certaines circonstances, a fait croire a beaucoup de personnes qu'il etait fier. Comme la plupart des nobles du dix-septieme siecle, il avait a un très haut degré le prejuge de la naissance, et si chez lui le grand seigneur se montrait toujours, ce n'était jamais avec ces formes hautaines et blessantes qui rendent odieux et haïssable. Au contraire, par l'affabilite de son ton et l'amenité de ses manières, il se conciliia l'affection de tous ceux qui eurent des rapports avec lui.

La vie de ce prelat a ete singulierement defigurée dans certaines notices biographiques. Les protestants d'abord, par haine pour le saint-siége et pour Bossuet, ont altéré son caractere et travesti ses opinions; les philosophes du dernier siècle, principalement les écrivains encyclopédistes, en ont fait ensuite une espèce de libre penseur et un philanthrope. La charité de Fenelon était grande assurément, mais elle ne ressemblait point à cette bienfaisance vague et administrative à laquelle on a donné le nom de philanthropie. Quant à son affiliation à la secte nombreuse des libres penseurs, sa piété profonde et son obéissance absolue aux décrets de l'Église protestent suffisamment contre cette prétention. Enfin, les républicains qui ont ménagé ses dépouilles étaient sous l'influence d'une singulière illusion en croyant que Fénelon avait été un ennemi de la royauté.

Les *Œuvres* de Fénelon ne sont complètes que dans l'édition de Versailles, 34 vol. in-8°, commencée à Versailles en 1820, chez Lebel, et terminée à Paris en 1830, chez Leclerc. L'édition de Besançon (1830, 27 vol. in-8°) comprend à peine la moitié de la correspondance. En 1782 l'assemblée du clergé de France décida qu'elle avancerait 40,000 livres à l'abbe Gallard, qui devait diriger une édition des *Œuvres* de Fénelon. Cet hommage public rendu à la mémoire de ce grand prélat ne reçut pas son accomplissement total. Le P. de Querbeuf, qui fut chargé de poursuivre cette œuvre, retrancha un grand nombre d'écrits, particulièrement ceux relatifs au quiétisme et au jansénisme. On a publié également beaucoup d'éditions d'*Œuvres choisies* de Fénelon : la meilleure est celle qu'a donnée la maison Périsse frères en 1842, 4 vol. grand in-8°. A. B.

Le chevalier de Ramsay, *Vie de Fenelon*. — Le marquis de Fénelon, *Abrege de la Vie* du même. — Le P. de Querbeuf, *Vie* du même. — Le cardinal de Bausset, *Histoire de Fenelon*, etc., 4 vol. in-8°. — D'Aguesseau, *Mémoires*. — Saint-Simon, *Memoires*. — *Recueil des Depeches, instr. et mem. des ambass. au seizième siècle*, publ par M. Teulet; Paris, 1838-41, 7 vol. in-8°. — *Hist. littéraire de Fenelon*, 1843, 1 vol. in-8°, par l'abbe Gosselin.

FÉNELON (*Gabriel-Jacques* DE SALIGNAC, marquis DE LA MOTHE-), général et diplomate français, neveu du précédent, né en 1688, tué à R[illegible]coux, le 11 octobre 1746. Il avait épousé, [illegible] décembre 1721, M[elle] Le Pelletier, fut n[illegible] mai 1724 ambassadeur en Holl[illegible] et [illegible] d'août 1727 il représenta la France au [illegible] Soissons. Il s'y fit remarquer par [illegible] ciliant, et réussit à conclure ave[illegible] Hollande un traité de neutralite ([illegible] 1733). Il obtint en récompense le titre [illegible] seiller d'État d'épée, et fut nommé che[illegible] ordres du roi. Devenu lieutenant [illegible] il servait sous les ordres du ma[illegible] lorsqu'il fut tué par un boulet [illegible] Raucoux, gagnee sur les bords de la [illegible] les Français contre les Anglais, les Au[illegible] les Hanovriens et les Hollandais, co[illegible] le prince Charles de Lorraine. On a [illegible] de Fénelon des *Mémoires diplom*[illegible] tenant les diverses missions dont il [illegible]

Il a publié la première édition complète des *Aventures de Télémaque*, avec une *Épître dédicatoire*; Paris, Delaulne, 1717, 2 vol. in-12; cette édition est recherchée.

[illegible] d'Espagne, *Hist. du Maréchal de Saxe*, liv. IX, [illegible]. — Maurice, maréchal de Saxe, *Lettres et Mém.*, III, 240. — Voltaire, *Siècle de Louis XV*, ch. XVIII.

FÉNELON (*François-Louis de* SALIGNAC, marquis de LA MOTHE-), littérateur français, fils du précédent, né en 1722, mort vers 1780. Il était capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis. On a de lui : *Alexandre*, tragédie; Paris, 1761, in-8°; — *Nouvelle Histoire de messire F. de Salignac de La Mothe-Fénelon, archevêque-duc de Cambray*; La Haye, 17[illegible], in-8°. C'est une réimpression du *Récit abrégé de la Vie de Fénelon*.

La France litt.

FENESTELLA, historien romain, né en 49 avant J.-C., mort l'an 21 de l'ère chrétienne. Il paraît avoir joui chez les anciens de beaucoup de célébrité. Son grand ouvrage, intitulé : *Annales*, souvent cité par Asconius, Pline, Aulu-Gelle et autres, comprenait au moins vingt-deux livres. Il contenait un récit minutieux, mais souvent inexact, des affaires intérieures de Rome. Les rares fragments qui nous restent de cette composition se rapportent exclusivement à des événements postérieurs aux guerres puniques. On ignore si le récit de Fenestella s'étendait depuis la fondation de Rome jusqu'à la chute de la république, ou s'il comprenait seulement une portion de cette vaste période; nous savons du moins qu'il embrassait la plus grande partie de la carrière de Cicéron. Outre les *Annales*, [illegible] cite encore « Fenestellam in libro Epitomarum secundo; » mais cet *Epitome* de Fenestella n'est mentionné nulle part ailleurs. Saint Jérôme parle de *Carmina Fenestellæ*. Quant aux *Arcsaica* attribuées à Fenestella dans quelques éditions de Fulgentius, si un pareil ouvrage a jamais existé, c'était probablement l'œuvre de quelque écrivain d'une époque bien postérieure. Un traité *De Sacerdotiis et Magistratibus Romanorum Libri II*, publié à Vienne, en 1510, sous le nom de Fenestella, et souvent réimprimé, est en réalité la production de Andrea Domenico Fiocchi, juriste florentin du quatorzième siècle (voir ce nom).

Pline, *Hist. Nat.*, VIII, 7; IX, 17, 35; XV, 1; XXX, 11. — Sénèque, *Epist.*, 108. — Suétone, *Vit. Terent.* — [illegible], XV, 28. — Lactance, *De falsa Religione*, I, 6. — Saint Jérôme, *In Euseb. Chron.*, *Olym.* CXCIX. — [illegible], p. [illegible], éd. Putsch. — Nonius Marcellus, aux mots [illegible], *Reticulum*; *Rumor*. — Madrig, *De As-* [illegible], p. [illegible].

* **FENÉTRANGES** (*Bernard* DE), guerrier [illegible] vivait en 1336. Il avait une grande réputation de courage parmi les plus hardis chevaliers de ce siècle belliqueux. Jean, roi de France, ayant été fait prisonnier à Poitiers par les Anglais, Charles, son fils, duc de Normandie et régent durant la captivité de son père, acheta les secours de Bernard de Fénétranges, moyennant une somme d'argent considérable. Fénétranges entra aussitôt en Champagne, accompagné de cinquante chevaliers et de cinq cents hommes d'armes qu'il avait à ses gages. Il se joignit aux troupes françaises, attaqua Eustache d'Aubersticourt, chevalier du Hainaut, qui commandait les Anglais, et le battit près de Nogent-sur-Seine. Poursuivant activement son succès, il expulsa les ennemis de toute la Champagne. Ayant ainsi rempli ses engagements, Fénétranges réclama au duc Charles trente mille livres qui lui restaient dues. Charles éluda le payement. Fénétranges, furieux de cette fourberie, envoya défier le prince à un combat singulier; il se saisit en même temps de Bar-sur-Seine, qu'il mit au pillage, fit cinq cents prisonniers et commit plusieurs dégâts en Champagne. Charles, pour arrêter ces désordres, se décida à payer ce qu'il avait promis.

Mézerai, *Abrégé de l'histoire de France*. — Dom Calmet, *Bibliothèque de Lorraine*.

FENILLE. *Voyez* VARENNE.

* **FÉNIN** (*Pierre* DE), gentilhomme artésien, né au quatorzième siècle, mort à Arras, le 5 juin 1433. Il fut marié à Marguerite de Marne, dont il était veuf en 1410. Vers cette époque il remplit l'office de pannetier auprès du roi Charles VI, qui le fit, par lettres du 18 février 1412 (nouv. style), chevalier de la *Cosse de Genêt*. Il fut ensuite garde du scel de la prévôté de Beauchêne, poste qu'il occupait encore en septembre 1421. Il devint en 1424 prévôt d'Arras, et y mourut. Pierre de Fénin a été longtemps regardé comme l'auteur d'une chronique connue sous son nom (*voyez* l'article suivant.) V. DE V.

* **FÉNIN** (*Pierre* DE), chroniqueur français, fils du précédent, né dans l'Artois, mort en 1506. La chronique qu'il a laissée avait été jusque aujourd'hui attribuée à son père; c'est M[lle] Dupont, l'un des éditeurs de cette chronique, qui la première a signalé cette méprise (1). On ne connaît de la vie du chroniqueur que son épitaphe, conservée dans le recueil de Jean de Pitpance : « Cy-gist Pierre de Fenin, esq., sire de Grincourt, 1506. » Son livre est l'histoire abrégée de la terrible lutte des familles d'Orléans et de Bourgogne. Il complète Monstrelet sous plusieurs rapports, et fournit au moraliste quelques sujets d'étude : cinq éditions en ont été faites, dont la plus soignée est celle de M[lle] Dupont, pu-

(1) Le nom de Pierre de Fenin ne figura peut-être d'abord que sur un *ex libris*, comme étant le nom de l'un des possesseurs, et non celui de l'auteur de cette chronique. Quoi qu'il en soit, la *Chronique de Fenin* paraît être une compilation, dont le commencement et la fin manquent. Elle se compose de deux parties : l'une s'étend de 1407 à 1422 (fin du règne de Charles VI); l'autre embrasse les cinq premières années de Charles VII. Ces deux parties sont écrites suivant deux méthodes, et peut-être par deux écrivains distincts. Elle ressemble, sous beaucoup de rapports, pour le fond et souvent pour la forme, à Monstrelet. Ce fragment semble appartenir à la classe des écrits anonymes, et auxquels on ne saurait donner légitimement un nom d'*auteur*. V. DE V.

bliée par la Société de l'Histoire de France, 1837, in-8°. Louis LACOUR.

D. Godefroy, *Appendices à l'hist. de Charles VI par Juvénal des Ursins*, p. 448. — Petitot, Collection de *Mémoires*, VII, p. 237, etc. — Fenin, *Mémoires*, éd. Dupont, préface.

FENIUS RUFUS. *Voy.* RUFUS.

FENIZER *Voy.* FENNIZER.

FENN (*John*), antiquaire anglais, né à Norwich, en novembre 1739, mort à East Dercham, le 14 février 1794. Il fut élevé à Scarning et à Boresdale. Il vint ensuite étudier à l'université de Cambridge, où il fut reçu maître ès arts, en 1764. Il entra dans la carrière des emplois en devenant membre du comité de la paix; puis il remplit les fonctions de schérif du comté de Norfolk en 1791. Il fit revivre l'usage d'assister en personne, comme magistrat, au supplice des condamnés, pour imprimer à l'exécution plus de solennité. Il s'appliqua particulièrement à l'étude des chroniques et de l'histoire d'Angleterre. On a de lui : *Original Letters, written during the reigns of Henry VI, Edward IV, Richard III and Henry VII*, 1787, 2 vol. in-4°, d'après les papiers de la famille Paston, établie jadis dans le comté de Norfolk. Deux autres volumes, dédiés au roi Georges III, qui donna le titre de chevalier à l'éditeur, parurent en 1789, avec notes et illustrations. Le cinquième volume a paru en 1823 à Londres (chez Murray). Le recueil de ces lettres renferme de curieuses anecdotes, relatives non-seulement au comté de Norfolk, mais encore à tout le royaume. Au *recto* de chaque page se trouvent les originaux des pièces citées et au *verso* la traduction en anglais moderne. Des planches gravées reproduisent des *fac-simile* d'écritures et de cachets.

Gentleman's Magaz., LXIV. Malcolm. *Granger's Letters.*

* **FENNACCIOLI** (*Thomas*), théologien italien, né à Ascoli, vivait en 1761. On a de lui : *Summæ theologicæ S. Thomæ Aquinatis, quinti Ecclesiæ doctoris, Catena argentea, ipsius Angelici præceptoris verbis contexta, ordine alphabetico disposita*, etc.; Fano, 1761, in-fol. Cet ouvrage, par son ordre, permet de trouver immédiatement le sentiment de saint Thomas sur chaque matière.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **FENNER DE FENNEBERG** (*Jean-Henri-Christophe-Matthieu*), balnéographe et médecin allemand, né à Kirchhain, le 25 décembre 1774, mort le 16 décembre 1849. Il étudia à l'université de Marbourg, et fut reçu médecin à l'âge de dix-sept ans. Attaché d'abord comme tel aux bains, encore peu fréquentés, de Schwalbach, il devint ensuite médecin de la ville de Rastadt. Quelques années plus tard il retourna à Schwalbach, où il s'occupa spécialement de médecine minérale et thermale. Ses principaux ouvrages sont : *Schwalbach und seine Heilquellen*, (Schwalbach et ses eaux minérales); Darmstadt, 1834, 3e édition; — *Zur Geschichte Schwalbachs* (Ouvrage pour servir à l'Histoire de Schwalbach); Darmstadt, 1836; — *Schlangenbad and sein Heilwerth* (Schlangenbad et son efficacité en médecine); Darmstadt, 1840; — *Taschenbuch fuer Gesundbrunnen und Bæder*, (Manuel des Sources et Bains minéraux); 1816-1818.

Conversat.-Lex.

* **FENNER DE FENNEBERG**, révolutionnaire allemand, natif du Tyrol. Il fut élève à l'Académie militaire, devint cadet, puis officier dans l'armée en 1837, et se démit de son grade en 1843. Il consigna bientôt après ses souvenirs militaires dans un ouvrage intitulé : *Oestreich und seine Armee* (l'Autriche et son Armée); 1847. Cet ouvrage révélait trop d'abus pour que l'auteur pût rester dans le pays qui fut l'objet de ses critiques; il alla donc demeurer dans l'Allemagne méridionale. Il revint en Autriche en 1848, et fut un des chefs des insurgés d'octobre. Lors de la prise de Vienne par les troupes impériales, Fenner n'eut que le temps de gagner les frontières bavaroises. Il se rendit dans le Palatinat à l'époque du soulèvement de la population de ce pays en 1849, et fut nommé commandant de l'armée dite du peuple; une tentative malheureuse sur la forteresse de Landau l'obligea à résigner ses fonctions. Il se rendit alors en Suisse, à Zurich, dont le séjour lui fut interdit. Venu ensuite en Amérique, il fonda à New-York, en 1851, un journal hebdomadaire ayant pour titre : *Atlantis*. On a en outre de lui : *Geschichte der Wiener Octobertage* (Histoire des Journées d'Octobre à Vienne); Leipzig, 1849; — *Zur Geschichte der Rheinland. Revolution* (Documents pour servir à l'histoire de la révolution dans les provinces rhénanes); Zurich, 1850.

Conversat.-Lexik.

FENNIZER ou **FENIZER** (*Jean*), coutelier et philanthrope allemand, mort le 21 novembre 1629. Tout en se livrant à sa profession, il consacra ses loisirs à favoriser la propagation des lumières et de l'instruction au sein des masses. C'est ainsi qu'il fonda des bourses pour les étudiants en théologie, et qu'en 1615 il fit les fonds d'une bibliothèque ecclésiastique, enrichie depuis par des fondations nouvelles et dont le catalogue fut dressé, en 1736, par Michel Weis, avec une biographie de Fennizer, et, en 1776, par Léonard Rinder.

Wurz, *Memorabilia Bibl. Norimberg.*

FENOLLAR (*Bernardo*), poëte esp[illegible] Valence, au treizième siècle. Il fut c[illegible] sa patrie, et il cultiva avec zèle la poésie. [illegible] prima quelques-uns de ses écrits sous le titre [illegible] *Lo Proces de los olives e disputa del Jo[illegible] dell Vells*; Valence, 1497, in-fol. Ce vol[illegible] trêmement rare, reparut en 1561, sous l[illegible] *Lo proces de los olives y sumni de Joan*, *ordonat principalment per lo reuirent* [illegible] *Bernat Fenollar*; Valence, in-8°. C'est à

nollar que revient la majeure partie du *Certamen poetich en lohor de la Concecio;* Valence, 1474, in-4°. Ce volume, le premier avec une date qui ait été imprimé en Espagne, renferme trente-six pièces de vers composées par différents auteurs à l'occasion d'un concours poétique ouvert à Valence le 25 mars 1474. A l'exception de quatre de ces pièces qui sont en espagnol et d'une en italien, elles sont toutes écrites dans le dialecte limousin. Les bibliographes indiquent un autre ouvrage de Fenollar, qui est aussi d'une extrême rareté : *Historia de la Pasió de nostre Senyor Deu Jesu Christ;* Valence, 1494. Ce poëte ne saurait prétendre à occuper un rang élevé sous le rapport du talent ; mais il offre un intérêt réel, si l'on considère l'époque à laquelle il écrivait. G. B.

N. Antonio, *Bibliotheca Hispana*, t. II, p. 336. — Rodriguez, *Bibliotheca Valentina*, (1747), p. 81. — Ximenez, *Escritores del regno de Valencia*, p. 59. — Velasquez, *Origenes de la Poesia Castellana*, p 88. — F. Torres Amat, *Memorias para ayudar a formar diccionario critico de los Autores Catalanos;* Barcelone, 1836, in-8°.

FENOUILLET ou FENOILLET (*Pierre* DE), évêque de Montpellier, né à Annecy (Savoie), mort à Paris, le 23 novembre 1652. Il fit ses études dans sa ville natale, embrassa la carrière ecclésiastique, et devint théologal à Gap. Ses talents le décidèrent à venir à Paris, où Henri IV le choisit pour son prédicateur ordinaire. En 1607, après la mort de Jean Granier, il fut nommé à l'évêché de Montpellier. En 1609 il assista au concile provincial de Narbonne, et signa les décrets de cette assemblée. Ces décrets, partagés en quarante-neuf chapitres, contiennent divers statuts sur la discipline ecclésiastique, qui, selon dom Vaissette, avait grand besoin de réforme. Il y est défendu entre autres, dans le XXXIIIe chap., « de faire des danses et des festins et de tenir des marchés dans les églises ; d'y chanter *Memento, Domine, David sans trufe* ; d'y représenter les prophètes et les bergers la nuit de Noel ; d'y chanter les prophéties des sibylles ; d'y faire voler des pigeons et pleuvoir de l'eau et du feu le jour de la Pentecôte, etc. ». Fenouillet dans son diocèse se signala par son zèle pour le catholicisme. Les moines qui avaient été chassés lui durent d'être réintégrés dans leurs monastères, et il fonda une nouvelle cathédrale à Montpellier, mais il ne put l'achever. Les protestants élevèrent de vives plaintes contre son administration, et la guerre de religion se ralluma. Fenouillet abandonna Montpellier, et se rendit au-devant de l'armée royale, le 20 juillet 1621. Suivant de Montchal, « il harangua Louis XIII à Béziers au nom des trois ordres de son diocèse, et le pressa vivement de venir enlever Montpellier aux religionnaires, dont il représenta pathétiquement les violences et les excès qu'ils exerçaient sur les catholiques du pays. On ne goûta pourtant pas qu'il voulût engager sa majesté à faire le siége durant l'automne. » En 1635, Fenouillet assista à l'assemblée générale du clergé de France, et signa la délibération qui annulait le mariage de Gaston, duc d'Orléans, avec Marguerite de Lorraine, « attendu qu'il n'avait pas été contracté avec l'agrément du roi ». Le cardinal de Richelieu l'envoya ensuite à Rome pour y poursuivre la confirmation de cette délibération ; mais elle rencontra des difficultés qui retinrent Fenouillet hors de son diocèse jusqu'au 20 septembre 1636. En 1652, ayant été amené à Paris par quelques affaires relatives à son diocèse, il mourut dans cette capitale, et fut enterré à l'église de Saint-Eustache. On a de lui : *Harangue au roi* (Louis XIII), imprimée dans le tome VIII du *Mercure françois ;* — *Recueil de pièces touchant la nullité ou la validité du mariage de Monsieur avec Marguerite de Lorraine*, en 1634, 1635 et 1636, in-fol.; conservé à la Bibliothèque impér., sous les nos 9242, 9244 ; — *Oraison funèbre du chancelier Pompone de Bellièvre ;* Paris, 1607, in-8° ; — *Oraison funèbre de Henri Ier, duc de Montpensier ;* Paris, 1608, in-8° ; — *Discours funèbre sur la mort de Henri le Grand ;* Paris, 1610, in-8° ; — *Remontrance au roi contre les duels, prononcée au nom du clergé de France à la tenue des États, le* 26 *janvier* 1615; Paris, 1615, in-8° ; — *Oraison funèbre de Louis XIII ;* 1643, in-4°.

De Grefeuille, *Histoire ecclésiastique de Montpellier*, liv. V, chap. 5. — Jean Riolan, *Recherches sur les Écoles de Médecine de Paris et de Montpellier*, 283. — De Montchal, *Mémoires*. — *Archives des États du Languedoc*. — *Le Mercure français*, ann. 1622. — Labbe, *Concil.*, XV, 1574. — Dom Vaissette, *Hist. générale du Languedoc*, V, 502-536. — Lelong, *Biblioth hist. de la France*, nos 5936, 7380, 20020, 20253, 22138, 25869 et 31515.

***FENOUILLOT DE LAVANS** (*François*), économiste français, était en 1815 conseiller à la cour royale de Besançon ; on ignore les détails de sa vie et l'époque de sa mort. Il n'est connu que par une brochure intitulée : *Moyens proposés pour rétablir les finances de l'État, en unissant d'une manière avantageuse les intérêts des familles à ceux du gouvernement ;* Besançon, 1815, in-8°. A. J.

Biographie des Contemporains. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

FENOUILLOT DE FALBAIRE DE QUINGEY (*Charles-Georges*), auteur dramatique français, frère du précédent, né à Salins, le 16 juillet 1727, mort à Sainte-Ménehould, le 28 octobre 1800 selon les uns, et selon les autres en mai 1801. Il fit ses études au collége Louis-le-Grand, abandonna l'état ecclésiastique, que ses parents voulaient lui faire prendre, pour entrer dans les finances, et débuta au théâtre en 1767 par *L'Honnête criminel*, drame en cinq actes et en vers, inspiré par le dévouement et les malheurs de Jean Fabre. Cette pièce fut accueillie avec enthousiasme, et c'est à elle que Jean Fabre dut son entière réhabilitation ; elle a été souvent réimprimée et traduite en allemand, en italien et en hollandais. En 1772 Fenouillot de Falbaire obtint, dit-on, par l'influence de sa femme, la baronnie de Quingey, dont il prit le nom, et la place très-lucrative d'inspecteur gé-

néral des salines de l'est. Outre *L'Honnête criminel*, on a de Fenouillot de Falbaire : *Le Premier Navigateur*, pastorale lyrique en trois actes, qui ne fut pas jouée, mais qui donna l'idée du ballet de ce nom; Falbaire se plaignit de ce plagiat sans obtenir justice ; — *Les Deux Avares*, opéra-comique, musique de Grétry, joué avec succès au Théâtre-Italien, en 1770 ; — *Le Fabricant de Londres*, drame en cinq actes, en prose, tombé au Théâtre-Français, le 12 janvier 1771, et cependant traduit en allemand et en italien; cette chute fut causée par le bon mot d'un plaisant, qui s'écria, lorsqu'au cinquième acte on annonce la faillite du fabricant : « J'y suis pour vingt sous » (c'était le prix du billet de parterre à cette époque) ; — *L'École des Mœurs, ou les suites du libertinage*, drame en cinq actes, en vers, tombé en 1776, repris sans succès en 1790, traduit en allemand et en hollandais; — *Les Jammabos, ou les Moines japonais*, tragédie en cinq actes, non représentée, dirigée contre les Jésuites. Ces pièces ont été imprimées dans les *Œuvres dramatiques* de l'auteur; Paris, 1787, 3 vol. in-8°. On a encore de lui des poésies assez faibles et deux morceaux intitulés *L'Insensibilité* et *Description des Salines de la Franche-Comté;* dans l'*Encyclopédie*. H. MALOT.

Mercure de France. – Rivarol, *Petit Almanach des Grands Hommes*. – *Galerie des Contemporains*. — *Dictionnaire de la Conversation*.

FENOUILLOT (*Jean*), publiciste français, frère des précédents, né à Salins, en 1748, mort à Besançon, le 27 mai 1826. Il était avocat du roi au bureau des finances, et inspecteur de la librairie pour la Franche-Comté, lorsque la révolution éclata. Il se prononça très-énergiquement contre les idées nouvelles, demanda la fermeture des clubs, refusa de prendre part aux élections faites en vertu des lois constitutionnelles, et fit paraître plusieurs écrits dirigés contre les mesures révolutionnaires, et pleins de la plus amère critique. Dénoncé à l'administration départementale, Fenouillot en fut quitte pour une sévère admonestation; cependant, après un court voyage à Paris, il crut prudent d'émigrer; il rejoignit l'armée de Condé, et s'attacha à la personne du prince. Intimement lié avec Fauche-Borel (*voyez* ce nom), Fenouillot eut part à tous les projets royalistes, et accomplit plusieurs missions délicates et périlleuses. Ce fut lui qui, pendant la négociation entamée pour détacher Pichegru du parti républicain, était chargé de rédiger et de répandre une foule de petits pamphlets écrits en style populaire et destinés à agir sur la classe ouvrière et sur l'armée. En juin 1795, il fut envoyé en Franche-Comté pour y sonder l'opinion publique. Il alla ensuite à Bâle se mettre en communication avec l'agent anglais Wickham. Fenou[illegible] [illegible]rofita de l'amnistie accordée aux émigrés [illegible] 18 brumaire. Il se fixa à Lyon, et reprit avec distinction son ancienne profession d'a[illegible] En 1811 il fut [illegible]mmé conseiller à la cour impériale de Besançon; la Restauration ne changea pas sa position. On a de lui : *Lettres à mes Commettants ;* Besançon, 1790 : cette lettre renferme une critique très-vive de la constitution civile du clergé. — *Les Pourquoi du peuple à ses représentants, à leur retour de l'Assemblée;* Paris, 1791, in-8° : le but de cette brochure était de démontrer qu'en parlant beaucoup d'économies, on avait réellement augmenté les dépenses, et que les impôts étaient presque doublés depuis la révolution; — *Le Dîner du Grenadier à Brest;* Paris, 1792, in-8° : c'est un *dialogue en style picard* contre la constitution du clergé; — *La Table d'Hôte à Provins, ou la croisée des diligences;* ibid. : ce pamphlet traite du même objet que le précédent et affecte le même langage; — *Précis historique de la vie de Louis XVI et de son martyre, suivi du Précis historique de l'horrible assassinat de son auguste épouse;* Neufchâtel, 1793, et Besançon, 1821 ; — *La Rencontre imprévue, ou le souper de l'auberge de la Cigogne à Bâle*, dialogue politico-tragi-comique; Neufchâtel, 1793, in-8° : — *Le meilleur des Almanachs pour 1794*, in-4° ; — *Les Fruits de l'arbre de la liberté française en Suisse* ; 1798, in-8° ; — *Adresse des Requins de la Méditerranée au Directoire exécutif;* Constance, 1798, et Paris 1799 in-8° ; — *La France à ses enfants;* Bâle (Besançon), 1814, in-8° ; — *Le Cri de la vérité sur les causes de la révolution de 1815;* Besançon, 1815. Cet écrit a été attribué à tort à Fenouillot de Lavans. A. JADIN.

Fauche-Borel. *Mémoires*, I, 277, et II, *passim*. — *Versailles, Paris et la Province*, II, 253. — *Archives du Rhône*, IV, 79. — Brunet, *Manuel du Libraire*. — *Documents particuliers*.

* **FENSONI** (*Giambattista*), jurisconsulte italien, né à Faenza (Romagne), vivait vers 1600. Il fut d'abord attaché au cardinal Borghèse, puis investi d'un emploi dans la judicature romaine. Il a composé des Commentaires sur les coutumes de Rome et quelques autres ouvrages de jurisprudence.

Victor Rossi, *Biog. Fensonii*, dans la *Pinacoth. imag. illust.*, cap. XXVIII.

FENTON (*Edward*), navigateur anglais, né dans le Nottinghamshire, vers 1550, mort à Deptford, en 1603. Fort jeune encore, il réalisa le petit patrimoine que lui avait laissé sa famille, et prit du service dans les troupes anglaises envoyées pour réduire les Irlandais. Il se d[illegible]gua en diverses occasions. En 1576, [illegible] Martin Frobisher, de retour de son [illegible] voyage au nord-ouest, organisait une [illegible]gnie ayant pour but la recherche d'une c[illegible]nication entre les mers du [illegible]rd et du Sud [illegible] moyen rapide d'arriver à la [illegible] et aux [illegible] Fenton s'intéressa dans c[illegible] [illegible] tint le second grade et le [illegible] *[illegible]briel*, navire de vingt-cinq tonneaux. L'[illegible] partit d'Harwich le 31 mai 1578; un [illegible]

n Groenland occidental, auquel on donna l'*Angleterre occidentale;* le 9 août on , 63° de lat. septentrionale, le dé- a vé le nom de *Frobisher;* mais ês êtes empêchèrent la flottille plus avant; le 31 août on dé- retour (1). Une nouvelle tempête dispersa a. et fit périr trois de ses bâtiments de ré de son chef, atteignit pé- de septembre. Ce mau- pas; il prit part à une dans le même but et dans ; le résultat ne fut pas plus Fenton persista néanmoins dans sa e d'un passage au nord, et obtint du con- le commandement d'une troisième ex- ; mais cette fois il devait chercher le par l'Amérique. Il devait aussi explorer u Sud, et quoiqu'on ne fût pas alors en overte avec l'Espagne, il était autorisé à faire tout le mal possible à cette r. Fenton appareilla au printemps de 1582 bâtiments bien armés et montés par nombreux et déterminés. Il se le Brésil pour gagner le détroit de ; mais, ayant appris que les Espagnols le et tenaient en force ce passage, il re- Vicente, où il attaqua trois vaisseaux espagnols, qu'il prit ou brûla. Content ultat, qui était probablement le but réel édition, il revint dans sa patrie en mai reçut un brillant accueil. En 1588 il le vaisseau *The Antilope*, et se dis- ses talents et sa bravoure dans les combats livrés contre la fameuse *armada* r. La guerre terminée, Fenton finit ses la retraite. Son gendre Richard, comte lui fit élever un monument à Dept-

A. DE LACAZE.

Pilgrims. — *Biog. Brit.* — Rees, *Cycl.* — *Worthies*

FENTON (*Elijah*), poète anglais, né à Shelton, 1683, mort le 13 juillet 1730. Il fit de au collége Jésus à Cambridge, et uite en Flandre, comme secré- Charles d'Orrery, avec qui il re- Angleterre en 1705. Il remplit alors di- fonctions dans l'enseignement à Lea- et à Sevenoak. Accueilli par le célèbre Bolingbroke), il était sur le point que place importante, quand un chan- administration fit tout avorter et laissa Heureusement que son premier pa- Orrery, lui confia l'éducation d'un fils, de sept ans. Six ans plus tard, Fenton avec Pope, qui, ayant entrepris, succès de sa version de l'*Iliade*, aussi l'*Odyssée*, prit des auxiliaires. la traduction de douze chants, et ré- entre Fenton et Broome. Au rap- et de Warton, ce fut Fenton qui traduisit les premier, quatrième, dix-neuvième et vingtième chants de cette épopée. Selon Orrery, Fenton aurait contribué à l'œuvre dans une plus grande proportion, sans avoir eu beaucoup à se louer de Pope, dont il vantait peu le cœur et à qui il appliquait ces paroles de l'évêque Atterbury : *Mens curva in corpore curvo*. Quoi qu'il en soit de ces rapports entre le poëte et ses traducteurs, ceux-ci s'acquittèrent de cette tâche avec un tel zèle qu'on ne put pas distinguer leur version d'avec celle de Pope. Une tragédie intitulée *Marianne*, que Fenton fit représenter en 1723, eut le plus grand succès, et lui rapporta plus de mille livres; ce qui lui permit de payer enfin ses dettes. L'œuvre de Fenton avait un mérite réel, quoiqu'elle fût empreinte d'un peu de recherche. En 1727 Fenton donna une édition des *Poëmes de Milton*, qu'il fit précéder d'une élégante et impartiale biographie du grand poëte. En 1729, il publia une magnifique édition des *Œuvres* de Waller. La fin de sa vie s'écoula paisiblement au sein d'une famille où il était précepteur. Outre les ouvrages cités, on a de lui : *Miscellaneous Poems;* 1717. V. R.

(1) Pour les détails de ce voyage l'art. FROBISHER.

Johnson et Chalmers, *Poets.* — *Biog. Brit.* — Bowle, *Edition of Pope.* — *Gentl. Magaz.*, LXI, LXIV.

FENTON (*Geoffrey*, sir), homme politique, polygraphe anglais, frère d'Edward, mort à Dublin, le 19 octobre 1608. Il reçut une éducation soignée. Outre les langues anciennes, dans lesquelles il était versé, il savait l'espagnol, l'italien et le français. Il quitta l'Angleterre pour aller servir dans l'armée de la reine en Irlande. Particulièrement protégé par Arthur Grey, lord député de ce pays, il fut nommé membre du conseil privé. Il usa de sa position pour conseiller à Élisabeth l'application d'une politique équitable à l'Irlande, et la reine avait souvent recours aux conseils de Fenton, qui prévint plus d'une rébellion et gagna à la couronne d'Angleterre plus d'une province irlandaise. On a de lui : *The History of the Wars of Italy, by Guicciardini;* 1579 : ouvrage dédié à la reine Elisabeth; — *Certain tragical Discourses, written out of french and latin;* 1567, in-4°, et 1579; — *Golden Epistles;* c'est un recueil d'œuvres de divers auteurs, notamment de Guevarra; — *Mon heur viendra;* 1577.

Biog. Brit. — Warton, *Hist. of Poetry.* — Lloyd, *Worthies.*

* **FENYES** (*Alexis*), géographe et statisticien hongrois, né à Csokaj, en 1807. Il étudia à Debreczin, Grosswardein et Presbourg, fut avocat en 1829, et siégea comme ablégat à la diète de Presbourg de 1830. Rendu à la vie privée, il s'occupa exclusivement des études géographiques et statistiques, surtout en ce qui concernait la Hongrie, qu'il parcourut pendant plusieurs années. En 1836, il s'établit à Pesth, y devint directeur de la Société Industrielle, président du *Radikalkoer*, référendaire de la Société d'Économie politique, enfin rédacteur de deux journaux d'industrie :

l'*Ismerletoe* et le *Hetilap*. Fenyes fut nommé chef de la section de statistique au ministère hongrois de l'intérieur en 1848 et président du tribunal de guerre à Pesth en 1849. A l'issue des troubles dont la Hongrie fut le théâtre, il rentra dans la vie privée, et reprit ses travaux géographiques, qui contribuèrent beaucoup aux progrès de la Hongrie dans cette branche de la science. On a de lui : *Magyarorszagnak's a hozzá kapcsolt tartományoknak mostani allapotja statistikai's geographiái tekintetben* (État de la Hongrie et des pays circonvoisins sous le double rapport géographique et statistique) ; Pesth, 1839-40, 6 vol. Cet ouvrage obtint un prix académique de 200 ducats ; — *Magya rország' statistikaja* (Statistique de la Hongrie) ; Pesth, 1842-43, 3 vol. ; — *Közönségés kézi's iskolai atlasz* (Atlas manuel et général des écoles) ; Pesth, 1845.

Conversat.-Lexik.

* **FEO** (*Francesco*), compositeur italien, né à Naples, en 1699. Il eut Dominique Gizzi pour maître, et étudia à Rome le contre-point sous Pitoni. Il composa ensuite son premier opéra, *Ipermnestra*, que le public applaudit. De 1728 à 1731, il composa trois autres opéras. Revenu à Naples en 1740, il y prit la direction de l'école de chant. Ses œuvres ont de la correction et beaucoup d'expression. Outre ses opéras, il composa des *Psaumes*, des *Messes*, entre autres une *Messe* à dix voix, un *Oratorio*, des *Litanies* et un *Requiem*.

Conversat.-Lexik.

* **FEO** (Frà *Antonio*). *Voy.* FEIO.

FEO ou **FEIO** nom de plusieurs écrivains portugais : *Bento Teixeira* FEO, né à Pombal. On a de lui : *Successo do galeaõ Santiago* ; Lisbonne, 1601 ; et *Relaçaõ do naufragio que fizeraõ as naõs Sacramento, e N. Senhora da Atalaya* ; id., 1650, in-4° ; — Frà *Goa* FEO, franciscain auteur d'un *Calendario perpetuo* ; id. 1588, in-8° ; — Feo (*Goao* MALO), auteur d'un recueil de poésies : *Musa entretenida* ; Coimbre, 1656.

Antonio, *Biblioth. Scriptorum hispaniæ*, t. III, p. 731.

FER (*Nicolas* DE), graveur et géographe français, né en 1646, mort le 15 octobre 1720. Il avait parcouru les principales contrées de l'Europe, et mourut géographe du roi. Peu de géographes ont autant travaillé que lui : malheureusement son exactitude ne fut pas toujours en rapport avec sa fécondité, et beaucoup de ses cartes ne durent leur succès qu'aux ornements et aux dessins ingénieux dont elles étaient accompagnées. Son œuvre compte plus de six cents planches, parmi lesquelles on distingue : *La France triomphante sous le règne de Louis le Grand*, 6 feuilles, 1693, 1747, 1761. Cette carte est chargée de plus de deux cents cartouches, où se voient les portraits des rois, tirés des médailles, des tombeaux, des anciens monuments, etc. ; — *Plusieurs Cartes de la France, avec ses routes et le plan des principales villes* ; Paris, 1698, 1726, 1730, 1755, 1760 et 1763 ; — *La France divisée par generalites* ; Paris, 1718 ; — *Les Postes de France et d'Italie* ; Paris, 1700, 1728, 1761 ; — *Les Côtes de France sur l'Océan et la Méditerranée avec leurs fortifications* ; Paris, 1695 ; — Les cartes des diverses provinces de France : *Alsace* (1691) ; *Berry*, *Nivernois*, *Beauce*, *Sologne* (1713) ; *Bourgogne*, *Bresse*, *Bretagne* (1713-1760) ; *Champagne* (1710) ; *Dauphiné* (1693-1760) ; *Flandre françoise* (1693) ; *Franche-Comté* (1689) ; *Guyenne*, *Saintonge*, *Gascogne* (1711-1760) ; *Ile-de-France* (1668) ; *Languedoc*, *Lorraine*, *Barrois*, *Trois-Évêchés*, *Lyonnois*, *Forez*, *Beaujolois*, *Bourbonnois*, *Soissonnois* (1713-1760) ; *Maine*, *Anjou*, *Touraine* (1713-1760) ; *Normandie* (1710-1760) ; *Picardie* et *Artois* (1709) ; *Poitou* et *Aulnis* (1737-1740) ; *Provence* (1708-1760) ; *Roussillon* (1706-1760) ; *Angoumois*, *Marche*, *Limosin* (1711) ; quelques-unes de ces cartes comprennent plusieurs feuilles et la plupart ont eu plusieurs éditions. — Cartes des principaux cours d'eau de la France, entre autres : *la Moselle*, *la Saare*, *l'Oise*, *l'Aisne*, *la Somme* (3 feuilles, 1697) ; *le canal d'Orléans et de Briare* (1697) ; *le canal du Languedoc* (1669, 1712, 1716) ; le Rhin (1691-1702), etc. ; — *la France ecclésiastique* (1674-1714) et les cartes des principaux diocèses : l'*évêché d'Angers* (1697) ; *l'archevêché de Paris* (4 feuilles, 1714), etc. ; — les plans et descriptions de quelques villes de France ; *Bourges*, *Dijon*, *Douay*, *Fontainebleau, son château et sa forêt* ; — *Paris* (1701), *ses environs* (4 feuilles, 1690-1764) ; *Versailles, ses jardins, ses fontaines et ses bosquets* (1700) ; — *les Cévennes* (1705) ; — *les frontières de France et d'Espagne* ( ) ; *le Comté de Nice, le Marquisat de S[illegible] Principauté de Monaco, le Piémont, [illegible] ferrat, la Savoye, le Palatinat, l'Él[illegible] Mayence* (1689) ; *les dix-sept provinces [illegible] Pays-Bas* (5 feuilles, 1691-1762) ; *la [illegible] espagnole* (1696), etc. ; — *Histoire des France, depuis Pharamond jusqu'à L[illegible]* Paris, 1722, in-4° : c'est simplement [illegible] lection de portraits, avec des notices [illegible] gées. De Fer a publié aussi différents [illegible] tructifs ; tels sont ceux des *Constellati[illegible]*, *Métamorphoses*, *des Nations*, *des France*, etc., et une *Introduction à [illegible] graphie* ; Paris, 1708, in-12.

Journal de Verdun, août 1720. — Lelong, *Bibl. historique de la France*, t. I, II et IV. — Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier la géographie*. — *Éphémérides géographiques* ; Weimar, 1803.

FER DE LA NOUERRE (DE), hyd[illegible] économiste français, né vers 1740. [illegible] 1790. Il était capitaine d'artillerie. [illegible] temps dans les colonies, et prit [illegible] 1770. Il devint ensuite inspecteu[illegible] chaussées, et compta parmi les [illegible] académies de Dijon et de Turin. I[illegible] particulièrement des améliorations à [illegible] dans les moyens de circulation par [illegible] eau ; ses plans, démontrant des é[illegible]

de vifs adver-
... gouvernement
... ministres; aussi les
... rer restèrent-elles sans ré-
... qu'ayant obtenu, le 3 novem-
... concession du canal destiné à
... de l'Yv... à Paris, il ne put
... ravaux nécessaires,
... en 1790. De Fer,
... soumis au comte
... de Louis XVI et depuis
... s et devis d'un canal qui,
... petites rivières de l'Eure et
... parc de Versailles, puis se
... Rouen, faisant ainsi de Ver-
... pôt commercial important (1).
... avait également proposé la cons-
... écluse destinée à maintenir les
... Seine à un niveau permanent et
... pour la navigation. On a de De Fer :
... *sur la théorie des écluses;* Paris,
... *ire sur le pont de Neuilly;*
... *de l'Académie des Sciences,*
... — *Mémoire sur le projet d'a-*
... *les eaux de l'Yvette;* même
1783; — *La Science des Ca-*
... *gables, ou théorie générale de*
... *ruction;* Paris, 1786, 2 vol. in-8°,
... ; *Reflexions sur le projet de l'Y-*
... 1786, in-8°; — *Nouveau Mémoire*
... *de l'Yvette;* Paris, 1790, in-4°;
... *re sur la navigation de la Seine,*
... *res et sur les travaux de charité;*
... in-4°.

... *biographique et pittoresque.*

... (*Bernardino*), peintre de l'école
... florissait en 1700. Élève de Solimène,
... connaître par des fresques et par de
... compositions peintes en détrempe. Il
... qui fut également peintre et élève
... re; mais Dominici ne nous en pas
... prénom. E. B—N.

... *Vite de' Pittori Napolitani.* — Orlandi,
...

...BOSCO (*Pietro*), peintre italien, vi-
...16. On le croit de Lucques, quoiqu'il
... à l'Académie de Rome, où peut-être
... ; cependant son brillant coloris,
... du Titien, a plutôt du rapport avec
... e. Il passa la plus grande partie
... en Portugal. On trouve en ce pays
... productions de Ferabosco, entre
... demi-figures qui portent la date

... contin. de l'*Abbecedario pittorico*
... Orlandi. — Lanzi, *Storia pittorica*, !, 231.

... *Voy.* FORABOSCO.

... (*Raymond*). *Voyez* FERAUDI.

... *Voyez* LA FÉRANDIÈRE.

... XIV. il avait été question d'amener
... les plans avaient été dressés et
... commencés. Les nécessités de la guerre
... ser ces travaux.

FÉRAUD (*Jean-François*), philologue français, né le 17 août 1725, à Marseille, mort dans cette ville, le 8 février 1807. Destiné à l'état ecclésiastique, il étudia la théologie sous les jésuites, au collége de Belsunce. Dès qu'il eut reçu les ordres, il se livra à la prédication, mais n'y obtint que de médiocres succès; il donna bientôt une autre direction à ses travaux, et il fit paraître le *Nouveau Dictionnaire des Sciences et des Arts*, etc.; Avignon, 1753, in-8° : cet ouvrage était regardé comme un supplément au *Dictionnaire de l'Académie*. Plus tard, il publia un *Dictionnaire général de la Langue Française;* Avignon, 1761, in-8°. Il en a paru plusieurs éditions; la 5e est de 1786, 2 vol. in-8°. Enfin, on a de lui un *Dictionnaire critique de la Langue Française*, 1787-1788, 3 vol. in-4°. Féraud avait travaillé longtemps à un traité de la langue provençale; mais ses manuscrits ont été détruits ou égarés. Forcé d'émigrer, il alla en Italie pendant la révolution, et ne revint à Marseille qu'en 1798. Malgré son âge et ses infirmités, il tint avec assiduité, pendant plusieurs années, des conférences religieuses dans l'église de Saint-Laurent. Il mourut dans la plus profonde misère. La deuxième classe de l'Institut l'avait mis au nombre de ses correspondants. GUYOT DE FÈRE.

Statistique morale de la France (dép. des Bouches-du-Rhône).

FÉRAUD. *Voy.* FERRAUD.

FERAUDI DE THOARD (*Raymond*), troubadour provençal, mort vers 1324. Il appartenait à l'ancienne famille de Glandevès. Sa jeunesse fut fort agitée. Il suivit d'abord Charles Ier d'Anjou à la conquête du royaume de Naples, et se fit assez remarquer par sa valeur pour être admis au nombre des cent chevaliers qui devaient combattre en champ clos, avec ce prince, contre Pierre d'Aragon. Plus tard, après avoir suivi Robert, dit le Sage, duc de Calabre, Feraudi vécut à la cour de Charles II, roi de Naples et comte de Provence. Il était alors fort estimé de la reine Marie de Hongrie. Devenu amoureux de la dame de Curban, l'une des présidentes de la cour d'amour de Provence, il l'enleva du château de Romanie, et passa dans son intimité de douces années. L'âge ayant éteint les feux des deux amants, d'un commun accord ils embrassèrent l'état monastique. Feraudi, après avoir brûlé toutes ses poésies mondaines « pour ne donner, dit Nostradamus, mauvais exemple à la jeunesse, » obtint de Marie de Hongrie un prieuré dans l'île de Lérins; et la dame de Curban prit le voile dans un couvent de Sistéron. Feraudi ne renonça pas pourtant à la *gaie science*, car il composa, vers 1309, plusieurs pièces de vers en l'honneur de Robert le Sage, devenu roi de Naples et de Sicile. Il avait précédemment dédié à Marie de Hongrie une traduction en vers provençaux de la *Vie de saint Andronic de Hongrie* (plus connu sous le nom de saint Honorat),

premier abbé et fondateur de Lérins. Cette traduction se trouve parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris. C'est le seul des ouvrages de Feraudi qui soit parvenu jusqu'à nous ; il est suivi d'un fragment de sonnet.

A. JADIN.

Chronique dite *du Moine des Iles d'Or*. — Nostradamus, *Histoire de Provence*, 3e partie, p. 270.

* **FÉRAULT** ou **FERRAULT** (et non pas **FERRAND**) (*Jean*), jurisconsulte français, né à Angers, vivait en 1515. Son père fut successivement garde de la monnaie, échevin, puis maire de la ville d'Angers en 1450 et 1451. Jean Férault fit ses études dans sa ville natale, fut reçu licencié en droit, et devint en 1509 conseiller du fisc et procureur du roi au Mans. On a de lui : *Tractatus jura seu privilegia aliqua regni Franciæ continens ;* la première édition de cet ouvrage est en lettres gothiques, sans date, mais publiée avant 1515. Cette première édition fut dédiée au roi Louis XII « *ut notes*, dit Du Moulin, *barbariem et imperitiam temporis* ». On en possède d'autres éditions de Paris, 1545 et 1555, in-8° ; le *Tractatus jura* est aussi imprimé dans le *Stylus Parlamenti*, 1550 et 1558, où il occupe la partie IV ; dans le t. XVI des *Tract. Juris*, Venise, 1584, in-fol. ; et dans le t. II des *Œuvres* de Du Moulin, p. 535, Paris, 1661, in-fol. Cet ouvrage est le même que le suivant, qui est néanmoins mentionné comme différent par beaucoup de bibliographes : *Insignia peculiaria christianissimi Francorum regni numero viginti, seu totidem illustrissima Francorum coronæ prærogativa ac præeminentiæ ;* Paris, 1520, in-8° ; — on a aussi de Férault une *Topographie du Duché de Bourbonnais*, in-fol., restée en manuscrit à la Bibliothèque impér., n° 9865.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, t. I, n° 2192 ; t. II, n° 26794 ; t. III, n° 27581 bis ; t. II, et IV, n° 26885. — Dom Liron, *Singularités historiques*, t. III, p. 289. — *Catalogue de la Bibliothèque impériale*.

FERBER (*Jean-Jacques*), minéralogiste suédois, né à Karlskrona, le 9 septembre 1743, mort le 12 avril 1790. Élevé avec soin par son père Jean-Henri Ferber, assesseur au Collége royal de Medecine, il fut lui-même destiné à étudier l'art de guérir. Cependant il avait un goût prononcé pour la minéralogie, goût qu'il contracta, dit-on, après avoir assisté aux travaux chimiques d'Antoine Schwaab. Les leçons de Wallerius, de Kronstedt et de Linné, qu'il suivit à Upsal en 1760, ne firent qu'accroître sa passion. Logé dans cette ville chez Mallet, il étudia, sous la direction de ce savant, les mathématiques et l'astronomie. Puis il se lia avec Bergmann, dont il publia plus tard la *Sciagraphia Regni Mineralis*. En 1763 il se rendit d'Upsal à Stockholm, où il fut attaché au Collége des Mines, visita les provinces suédoises, riches en gîtes métalliques, et revint à Karlskrona pour y travailler au *Diarium Flor. Carolicoronensis*. Il commença ses voyages en 1765, séjourna à Berlin pour y étudier la chimie sous Pott et Markgraf, s'arrêta quelque temps à Leipzig, visita les mines de l'Italie, du Harz, du Palatinat, de la Bavière, du pays de Nassau, de l'Autriche, de la Bohême, de la Hongrie, vint en France, alla en Hollande, en Angleterre, où il étudia la situation des mines des comtés de Derby et de Cornouailles. Revenu en Suède, il devint, en 1774, professeur d'histoire naturelle et de physique à Mittau. En 1781, sur la demande du roi de Pologne, il fit un voyage minéralogique dans ce pays. Deux ans plus tard il accepta une chaire d'histoire naturelle que lui offrait l'impératrice Catherine II. Ne pouvant supporter les rigueurs du climat, il refusa la direction des mines de la Sibérie. En 1786 il passa au service de la Prusse. En 1788 il entreprit un nouveau voyage dans le pays d'Anspach, le duché de Deux-Ponts, la Suisse et la France. En 1[illegible] il se rendit en Suisse, sur l'appel [illegible] liorer l'exploitation [illegible] attaque d'apoplexie qui le surprit [illegible] cursion dans les m[illegible] Ferbe[illegible] et précieuses observ[illegible] ouvrages contribuèrent aux p[illegible] graphie physique du globe. Les pr[illegible] *Dissertatio de prolepsi plantar*[illegible] 1763, in-4° ; — *Briefe aus Welschland* [illegible] *natuerliche Merkwuerdigkeiten d*[illegible] *des*, etc. (Lettres écrites d'Italie sur [illegible] tés naturelles de ce pays, etc.) : P[illegible] in-8°. Ces lettres ont été trad[illegible] par le baron de Dietrich ; Strasbo[illegible] Ce traducteur améliora et rec[illegible] ont été traduites en anglais par [illegible] dres, 1776, in-8° ; — *Beytraege zu* [illegible] *ralgeschichte von Boehmen* [illegible] l'histoire minéralogique de la Bo[illegible] 1774, in-8° ; — *Beschreibung des Queck*[illegible] *bergwerks zu Idria* (Description des Mercure d'Idria) ; Berlin, 1774, in-8° ; — [illegible] *such einer Oryktographie von Derbyshir*[illegible] *England* (Essai d'un Oryktographie du [illegible] byshire en Angleterre) ; Mittau, 17[illegible] — *Bergmannische Nachrichten* [illegible] *mineralischen Merkwuerdigkeiten* [illegible] *zogl. zweybrueckischen, Churpfael*[illegible] *Rheingraflichen und Nassauisch*[illegible] (Rapports de Bergmann sur [illegible] néralogiques du duché des [illegible] Palatinat, des pays du Rhin [illegible] Berlin, 1776, in-8° ; — *Neue Beytr*[illegible] *Mineralgeschichte* (Nouveaux Mém[illegible] l'histoire des Mines) ; 1778, in-8° ; — [illegible] *lisch-metallurgische Abhandl*[illegible] *die Gebirge in Ungarn*, etc. (Diss[illegible] sico-métallurgiques sur les m[illegible] Hongrie, etc. ; Berlin, 1780, in-8° ; — [illegible] *ten vom Anquiken der gold- und* [illegible] *tigen Erze, Kuffersteine* etc., *in Un*[illegible] *Boehmen, nach eigenen Bemer*[illegible] Notice sur l'affinage des minerai[illegible]

ne, etc.); Berlin, 1787, in-8°; Leipzig 1787, in-8°; — *Untersuchung der von der* ... *lung der mine-* ... *nder* (Essai sur ... des corps); ... *Nova Acta* ... Ferber ... cette ... *mineralogischen* ... sujet est minéra- ... in-8°; — ... *eralogi-* ... *sungen in* ... *Bourgogne* ... ues et métallurgiques ... la Franche-Comté, et ... 1789, in-8°; — *Nach-* ... *eibungen einiger che-* ... *nebst J.-Chr. Fabricius* ... *d technologischen Be-* ... *Reise durch verschie-* ... *England und Schottland* ... minéralogiques et technologiques ... durant un voyage dans diverses con- ... terre et de l'Écosse); Halber- ... : — *Zusaetze zu einem* ... *geschichte von Liefland* ... ur l'histoire naturelle de la ... a, 1784, in-8°, avec des ... à la géographie de la Cour- ... observations dans divers recueils, ... sur le Solfatare; en italien, dans les ... *le acque acidule medicinali*, ... *Monti di Arzignoro*; Padoue, ... ; — le catalogue des principales mines ... re et du haut Palatinat; dans le *Na-* ... ; — la description des gisements du ... les *Memoires* de la Société ... de Berlin, 1786.

— *Nekrolog. auf das Jahr* 1790. — *Salz-* ... *würdigkeiten aus dem Leben ausgezei-* ... *des* 18e *Jahrhund.* — Meusel, *Lexik.* ... 1750-1800 *verstorbenen Teutschen* ... — A.-J.-L. Jourdan, dans la *Biog. médicale.*

... DE RÉAUMUR. *Voy.* RÉAUMUR.

... (1), nom commun à un grand ... souverains (empereurs, rois, ducs, etc.), ... par ordre alphabétique des ... ont régné; les princes non ... classés dans la seconde caté-

... *dinand princes souverains.*

... er, empereur d'Allemagne, roi ... grie et des Romains, landgrave ... Alsace, second fils de Philippe le ... d'Autriche et roi de Castille, et de ... reine d'Aragon et de Castille, né ... arès, le 10 mars 1503, mort à ... 1564. A la mort de son père, ... sous les yeux et par les soins de son grand-père Ferdinand V, dit *le Catholique*, roi d'Aragon et de Castille. Envoyé ensuite aux Pays-Bas, il y reçut les leçons du célèbre Érasme. A la mort de l'empereur Maximilien Ier, il eut en partage les provinces autrichiennes et le landgraviat de la haute Alsace. Lorsque son beau-frère, Louis II le Jeune, roi de Hongrie, eût péri à la bataille de Mohacz contre les Turcs, Ferdinand lui succéda : il fut reconnu roi de Bohême le 24 février 1527, et de Hongrie le 28 octobre suivant. C'est à dater de cette époque que la Bohême et la Hongrie furent considérées comme parties intégrantes de l'Empire. Toutefois, la possession de la Hongrie fut vivement disputée à Ferdinand par le prétendant Jean Zapolya, que soutenait Soliman II. Le sultan, après s'être avancé jusqu'aux frontières de la Styrie, fut d'abord repoussé par Nicolas Jarissiz, puis forcé à la retraite par une diversion d'Andrea Doria (*voy.* ce nom). L'éloignement de Soliman ne fit pas cesser les hostilités entre Zapolya et Ferdinand; elles durèrent jusqu'au traité de Gross-Wardein, en 1538, traité en vertu duquel Jean Zapolya devait garder le titre de roi jusqu'à sa mort. A ce moment, la guerre éclata de nouveau au nom de Jean-Sigismond, son fils, et par suite des menées de Martinuzzi, prélat remuant et ambitieux. La Turquie se mêla encore du conflit. Ferdinand eut recours au crime pour se défaire de Martinuzzi, qui fut assassiné, le 19 décembre 1551. La guerre se continua plus vivement, et ne finit qu'en 1562, après la conclusion d'un armistice de huit années et d'un engagement à payer tribut à Soliman. Cependant Ferdinand ne jouit jamais paisiblement de la possession de la Hongrie. Mécontent des traités, qui ne lui assuraient que la domination sur la Transylvanie, Jean-Sigismond continua de faire des incursions en Hongrie. L'état de la Bohême n'était guère plus calme que celui de la Hongrie. Les calixtins et les luthériens y suscitaient des troubles. A peine débarrassé de la guerre avec Soliman, Ferdinand s'appliqua à l'énergique répression des sectaires : il poussa les choses jusqu'à la persécution. Il livra l'instruction publique aux Jésuites, et établit une censure sur les livres nouveaux.

Roi des Romains dès le 9 janvier 1531, du fait de Charles-Quint, Ferdinand devint empereur d'Allemagne le 24 février 1558, par l'abdication de son frère, qui ne put, comme il l'aurait voulu, assurer la couronne impériale à son fils Philippe, auquel il avait déjà transmis depuis deux ans la monarchie espagnole. Mais ce prince n'avait pas les sympathies de l'Allemagne. Trop âgé déjà lorsqu'il monta sur le trône impérial d'Allemagne, Ferdinand ne put réaliser tout le bien qu'il méditait. Il opéra cependant quelques réformes utiles, réorganisa le conseil aulique, et, devenu plus tolérant à mesure qu'il avançait en âge, il se constitua le défenseur de la liberté religieuse de ses sujets de-

... on juste l'étymologie du nom ... oit être dérivé de *ferdienen* et ... que d'autres expliquent diffé- ... ne contestant pas cette étymologie.

premier abbé et fondateur de Lérins. Cette traduction se trouve parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris. C'est le seul des ouvrages de Feraudi qui soit parvenu jusqu'à nous ; il est suivi d'un fragment de sonnet.

A. Jadin.

Chronique dite du Moine des Iles d'Or. — Nostradamus, *Histoire de Provence*, 3e partie, p. 270.

* **FÉRAULT** ou **FERRAULT** (et non pas **FERRAND**) (*Jean*), jurisconsulte français, né à Angers, vivait en 1515. Son père fut successivement garde de la monnaie, échevin, puis maire de la ville d'Angers en 1450 et 1451. Jean Férault fit ses études dans sa ville natale, fut reçu licencié en droit, et devint en 1509 conseiller du fisc et procureur du roi au Mans. On a de lui : *Tractatus jura seu privilegia aliqua regni Franciæ continens ;* la première édition de cet ouvrage est en lettres gothiques, sans date, mais publiée avant 1515. Cette première édition fut dédiée au roi Louis XII « *ut notes*, dit Du Moulin, *barbariem et imperitiam temporis* ». On en possède d'autres éditions de Paris, 1545 et 1555, in-8° ; le *Tractatus jura* est aussi imprimé dans le *Stylus Parlamenti*, 1550 et 1558, où il occupe la partie IV ; dans le t. XVI des *Tract. Juris*, Venise, 1584, in-fol. ; et dans le t. II des *Œuvres* de Du Moulin, p. 535, Paris, 1661, in-fol. Cet ouvrage est le même que le suivant, qui est néanmoins mentionné comme différent par beaucoup de bibliographes : *Insignia peculiaria christianissimi Francorum regni numero viginti, seu totidem illustrissimæ Francorum coronæ prærogativæ ac præeminentiæ ;* Paris, 1520, in-8° ; — on a aussi de Férault une *Topographie du Duché de Bourbonnais*, in-fol., restée en manuscrit à la Bibliothèque impér., n° 9865.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, t. I, n° 2192 ; t. II, n° 26794 ; t. III, n° 27581 bis ; t. II, et IV, n° 26881. — Dom Liron, *Singularités historiques*, t. III, p. 389. — *Catalogue de la Bibliothèque impériale.*

FERBER (*Jean-Jacques*), minéralogiste suédois, né à Karlskrona, le 9 septembre 1743, mort le 12 avril 1790. Élevé avec soin par son père Jean-Henri Ferber, assesseur au Collége royal de Médecine, il fut lui-même destiné à étudier l'art de guérir. Cependant il avait un goût prononcé pour la minéralogie, goût qu'il contracta, dit-on, après avoir assisté aux travaux chimiques d'Antoine Schwaab. Les leçons de Wallerius, de Kronstedt et de Linné, qu'il suivit à Upsal en 1760, ne firent qu'accroître sa passion. Logé dans cette ville chez Mallet, il étudia, sous la direction de ce savant, les mathématiques et l'astronomie. Puis il se lia avec Bergmann, dont il publia plus tard la *Sciagraphia Regni Mineralis*. En 1763 il se rendit d'Upsal à Stockholm, où il fut attaché au Collége des Mines, visita les provinces suédoises, riches en gîtes métalliques, et revint à Karlskrona pour y travailler au *Diarium Flor. Carolicoronensis*. Il commença ses voyages en 1765, séjourna à Berlin pour y étudier la chimie sous Pott et Markgraf, s'arrêta quelque temps à Leipzig, visita les mines de l'Italie, du Harz, du Palatinat, de la Bavière, du pays de Nassau, de l'Autriche, de la Bohême, de la Hongrie, vint en France, alla en Hollande, en Angleterre, où il étudia la situation des mines des comtés de Derby et de Cornouailles. Revenu en Suède, il devint, en 1774, professeur d'histoire naturelle et de physique à Mittau. En 1781, sur la demande du roi de Pologne, il fit un voyage minéralogique dans ce pays. Deux ans plus tard il accepta une chaire d'histoire naturelle que lui offrait l'impératrice Catherine II. Ne pouvant supporter les rigueurs du climat, il refusa la direction des mines de la Sibérie. En 1786 il passa au service de la Prusse. En 1788 il entreprit un nouveau voyage dans le pays d'Anspach, le duché de Deux-Ponts, la Suisse et la France. En 1789 il se rendit en Suisse, sur l'appel des magistrats, pour y améliorer l'exploitation des mines. Il succomba à une attaque d'apoplexie qui le surprit pendant une excursion dans les montagnes. Ferber fit d'exactes et précieuses observations en minéralogie. Ses ouvrages contribuèrent aux progrès de la géographie physique du globe. Les principaux sont : *Dissertatio de prolepsi plantarum ;* Upsal, 1763, in-4° ; — *Briefe aus Welschland ueber natuerliche Merkwuerdigkeiten dieses Landes*, etc. (Lettres écrites d'Italie sur les curiosités naturelles de ce pays, [illegible]) : [illegible], 1[illegible] in-8°. Ces lettres ont été [illegible] par le baron de Dietrich ; Stras[illegible] Ce traducteur améliora et rectifia l'o[illegible] ont été traduites en anglais par R.-E. [illegible] dres, 1776, in-8° ; — *Beytraege zu der [illegible]ralgeschichte von Boehmen* [illegible] l'histoire minéralogique de la Bo[illegible] 1774, in-8° ; — *Beschreibung des Queck[illegible]bergwerks zu Idria* (Descript[illegible] Mercure d'Idria) ; Berlin, 1774, [illegible] ; — [illegible]*such einer Oryktographie von Der[illegible] England* (Essai d'un Oryktographi[illegible] [illegible]byshire en Angleterre) ; Mittau, 1[illegible] — *Bergmännische Nachrichten* [illegible] *mineralischen Merkwuerdigkeiten* [illegible] *zogl. zweybrueckischen. Churpfa[illegible] Rheingraflichen und N[illegible]* [illegible] (Rapports de Bergmann [illegible] [illegible]néralogiques du duché [illegible] Palatinat, des pays du Rhin e[illegible] Berlin, 1776, in-8° ; — *Neue B[illegible] Mineralgeschichte* (Nou[illegible] l'histoire des Mines) ; 177[illegible] ; — [illegible] *lisch-metallurgische Ab[illegible] die Gebirge in Ungarn*, etc. ([illegible] sico-metallurgiques sur les [illegible] Hongrie, etc. ; Berlin, 1780, in-8 ; — [illegible] *ten vom Anquiken der gold-und [illegible]tigen Erze, Kuffersteine etc., in Un[illegible] Boehmen, nach eigenen Bemer[illegible]* Notice sur l'affinage des minerai[illegible]

, etc.); Berlin, 1787, in-8°; Leipzig 1787, in-8°; — *Untersuchung der von der Verwandlung der mine- Kærper in einander* (Essai sur la transmutation des corps); in-8°. et dans les *Nova Acta* int-Pétesbourg : Ferber es mémoire contre cette — *Br eralogischen* e est minéra- ; — *eralogi- B sungen in ne- Bourgogne* ses n dans la Franche-Comté, et ; Berlin, 1789, in-8°; — *Nach- Beschreibungen einiger che- Fabriken, nebst J.-Chr. Fabricius tischen und technologischen Be- auf einer Reise durch verschie- in England und Schottland* ralogiques et technologiques voyage dans diverses con- re et de l'Écosse); Halber- ; — *Zusaetze zu einem urgeschichte von Liefland* à l' sai sur toire naturelle de la): R . 1784, in-8°, avec des graphie de la Cour- divers recueils, le Solf ; talien, dans les *le acque medicinali, Monti di Arzignoro*; Padoue, ; — le catalogue des principales mines et du haut Palatinat; dans le *Na-* ; — la description des gisements du ; dans les *Mémoires* de la Société naturelle de Berlin, 1786.

Nekrolog. auf das Jahr 1790. — Salz- *würdigkeiten aus dem Leben ausgezei- Männer des 18e Jahrhund.* — Meusel, *Lexik. verstorbenen Teutschen* 1750-1800. — A.-J.-L. Jourdan, dans la *Biog. médicale.*

T DE RÉAUMUR. *Voy.* RÉAUMUR.

ND (1), nom commun à un grand souverains (empereurs, rois, ducs, etc.), classés par ordre alphabétique des ils ont régné; les princes non classés dans la seconde caté-

Ferdinand princes souverains.

AND Ier, empereur d'Allemagne, roi de Hongrie et des Romains, landgrave l'Alsace, second fils de Philippe le d'Autriche et roi de Castille, et de reine d'Aragon et de Castille, né s, le 10 mars 1503, mort à 1564. A la mort de son père, élevé sous les yeux et par les soins de son grand-père Ferdinand V, dit *le Catholique*, roi d'Aragon et de Castille. Envoyé ensuite aux Pays-Bas, il y reçut les leçons du célèbre Érasme. A la mort de l'empereur Maximilien Ier, il eut en partage les provinces autrichiennes et le landgraviat de la haute Alsace. Lorsque son beau-frère, Louis II le Jeune, roi de Hongrie, eût péri à la bataille de Mohacz contre les Turcs, Ferdinand lui succéda : il fut reconnu roi de Bohême le 24 février 1527, et de Hongrie le 28 octobre suivant. C'est à dater de cette époque que la Bohême et la Hongrie furent considérées comme parties intégrantes de l'Empire. Toutefois, la possession de la Hongrie fut vivement disputée à Ferdinand par le prétendant Jean Zapolya, que soutenait Soliman II. Le sultan, après s'être avancé jusqu'aux frontières de la Styrie, fut d'abord repoussé par Nicolas Jarissiz, puis forcé à la retraite par une diversion d'Andrea Doria (*voy.* ce nom). L'éloignement de Soliman ne fit pas cesser les hostilités entre Zapolya et Ferdinand; elles durèrent jusqu'au traité de Gross-Wardein, en 1538, traité en vertu duquel Jean Zapolya devait garder le titre de roi jusqu'à sa mort. A ce moment, la guerre éclata de nouveau au nom de Jean-Sigismond, son fils, et par suite des menées de Martinuzzi, prélat remuant et ambitieux. La Turquie se mêla encore du conflit. Ferdinand eut recours au crime pour se défaire de Martinuzzi, qui fut assassiné, le 19 décembre 1551. La guerre se continua plus vivement, et ne finit qu'en 1562, après la conclusion d'un armistice de huit années et d'un engagement à payer tribut à Soliman. Cependant Ferdinand ne jouit jamais paisiblement de la possession de la Hongrie. Mécontent des traités, qui ne lui assuraient que la domination sur la Transylvanie, Jean-Sigismond continua de faire des incursions en Hongrie. L'état de la Bohême n'était guère plus calme que celui de la Hongrie. Les calixtins et les luthériens y suscitaient des troubles. A peine débarrassé de la guerre avec Soliman, Ferdinand s'appliqua à l'énergique répression des sectaires : il poussa les choses jusqu'à la persécution. Il livra l'instruction publique aux Jésuites, et établit une censure sur les livres nouveaux.

Roi des Romains dès le 9 janvier 1531, du fait de Charles-Quint, Ferdinand devint empereur d'Allemagne le 24 février 1558, par l'abdication de son frère, qui ne put, comme il l'aurait voulu, assurer la couronne impériale à son fils Philippe, auquel il avait déjà transmis depuis deux ans la monarchie espagnole. Mais ce prince n'avait pas les sympathies de l'Allemagne. Trop âgé déjà lorsqu'il monta sur le trône impérial d'Allemagne, Ferdinand ne put réaliser tout le bien qu'il méditait. Il opéra cependant quelques réformes utiles, réorganisa le conseil aulique, et, devenu plus tolérant à mesure qu'il avançait en âge, il se constitua le défenseur de la liberté religieuse de ses sujets de-

(1) n'est pas au juste l'étymologie du nom semble être dérivé de *verdienen* et , mais que d'autres expliquent diffé- ne contestant pas cette étymologie.

vant le concile de Trente, qui s'était rouvert en 1562. Il acheta en 1558 pour cinquante mille florins la landvogtie d'Alsace, que Charles-Quint avait rendue aux électeurs palatins. Depuis ce temps les archiducs d'Autriche furent landvogts d'Alsace. Ce fut sous son règne aussi que la diète d'Augsbourg de 1559 s'occupa du système monétaire en Allemagne. Ferdinand Ier mourut après avoir fait élire roi des Romains, en 1562, son fils Maximilien. [*Enc. des G. du M.*, avec add.]

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FERDINAND II, empereur d'Allemagne, roi de Hongrie et de Bohême, petit-fils du précédent, naquit le 9 juillet 1578, et mourut le 15 février 1637. Il était fils de l'archiduc Charles de Carinthie et de Styrie, et de Marie, fille du duc de Bavière Albert III. Son père était le troisième fils de l'empereur Ferdinand Ier. Dès 1617, son cousin Matthias, qui n'avait point d'enfants, lui assura sa succession. Il devint roi de Bohême en 1617, roi de Hongrie en 1618 et empereur en 1619. Il monta sur le trône à une époque où la guerre de Trente Ans mettait en feu l'Allemagne et menaçait de renverser la puissance de la maison d'Autriche. D'un caractère sombre et taciturne, entièrement dévoué aux Jésuites, qui l'avaient élevé à Ingolstadt, adversaire déclaré de toute opinion qui s'écartait de la doctrine proclamée au concile de Trente, il différait essentiellement sous le rapport religieux de ses prédécesseurs Ferdinand Ier et Maximilien II, et même de Rodolphe II et de Matthias. Après avoir forcé à la retraite les Bohêmes, qui assiégeaient Vienne sous la conduite de Thurn, il sut se faire couronner empereur, en 1619, malgré leur opposition et celle de l'Union. Soutenu par la ligue catholique et par l'électeur de Saxe, Jean-Georges Ier, il vainquit les Bohêmes, chassa et mit au ban de l'Empire l'électeur palatin Frédéric V, qu'ils s'étaient choisi pour roi, et soumit les protestants aux plus cruelles persécutions. Il expulsa les prédicateurs de la réforme, força à émigrer des milliers de Bohêmes industrieux, rappela les Jésuites, et déchira de sa propre main la lettre impériale de Rodolphe II. Pour prouver sa reconnaissance au duc de Bavière, Maximilien, qui l'avait secondé dans la guerre, il le nomma électeur palatin en 162?, en dépit des réclamations de l'électeur de Saxe. Ses généraux, Tilly et Wallenstein, défirent Christiern IV, roi de Danemark, Christian duc de Brunswick-Lunebourg et le comte de Mansfeld. Les deux ducs de Mecklembourg, qui avaient donné des secours au roi de Danemark, furent mis au ban de l'Empire et dépouillés de leurs États, dont Ferdinand investit Wallenstein, pour le récompenser de ses services. Désireux de se rendre maître du commerce de la Baltique, il fit assiéger Stralsund, que les villes hanséatiques défendirent vaillamment. Son projet favori cependant était l'extirpation du protestantisme. Ce fut pour atteindre ce but qu'il publia, en 1629, l'*édit de restitution*. Tous les biens immédiats enlevés au clergé catholique par les protestants devaient être rendus aux évêques et prélats; les réformés étaient exclus de la paix de religion et les sujets protestants des souverains catholiques devaient rentrer immédiatement au giron de l'Église. Mais le renvoi de Wallenstein, demandé unanimement par les États de l'Empire, les menées de Richelieu, qui faisait jouer tous les ressorts de la politique pour donner à la France une influence prépondérante en Europe et pour mettre des bornes à la puissance de la maison de Habsbourg; l'entrée de Gustave-Adolphe en Allemagne, et la ligue que formèrent avec ce monarque les protestants, dont les yeux s'étaient dessillés par suite du siége de Magdebourg, où l'édit de religion devait être mis à exécution; toutes ces circonstances vinrent arrêter Ferdinand dans la réalisation de ses projets. Ce qu'il n'avait pu obtenir encore, il espérait y parvenir après la mort de Gustave-Adolphe, et surtout lorsque son fils Ferdinand eut battu à Nœrdlingue, en 1634, Bernard de Weimar, et que la Saxe eut signé à Prague, l'année suivante, une paix particulière avec lui. Mais restation de l'électeur de Trèves, enlevé par ordre et par celui de Philippe IV, roi d'[illegible] parce qu'il avait demandé la pro[illegible] France et reçu garnison française [illegible] fortes; cette arrestation, jointe [illegible] des soldats français par les tro[illegible] donna à la France un prétexte pour [illegible] guerre à l'Autriche et à l'Espagne. La [illegible] put agir dès lors avec plus de vigueur. (*voy.* ce nom) défit les Saxons unis aux [illegible] riaux près de Wittstock, en 1[illegible] les [illegible] la Hesse, et Ferdinand mourut [illegible] tât même l'espoir que ses projets se [illegible] sent un jour. [*Enc. des G. du M.*, a[illegible]

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FERDINAND III, empereur d'Allem[illegible] et successeur du précédent, né à [illegible] mort le 2 avril 1657. Il avait [illegible] de Bohême en 1625, roi de Hongrie [illegible] se montra plus disposé à la paix [illegible] Ce qui contribua surtout à l'entr[illegible] sentiments pacifiques, ce fu[illegible] les [illegible] cessives que Baner et le duc [illegible] mar firent essuyer à ses troupes. [illegible] diète convoquée à Ratisbonne, en 16[illegible] lut pas entendre parler de faire ces [illegible] lités. L'écrit pseudonyme d'*Hippolytus* [illegible] intitulé : *Dissertatio de ratione* [illegible] *perio nostro Romano-Germanico* [illegible] ne fut pas sans influence sur sa [illegible] Cet écrit, composé par le conseiller [illegible] riographe suédois Bogislav-Philippe de [illegible] nitz, à l'instigation de l'électeur de [illegible] avait pour but de prévenir les É[illegible] paix qui aurait été d'autant [illegible] l'Empire que les concessions faites [illegible]

mdes. ... oué aux in-
... des Jésuites
... les amnis-
... qui avaient
... aussi qui
... , dont les
... résultat;
... temps encore avant que
... ster et d'Osnabrück vint pro-
... . Pendant la tenue du
... pas été conclu d'ar-
... avec diverses chances
... n'à ce que l'occupa-
... les Suédois,
... signature du
...

... les ... es, l'empe-
... roi ... ou des Ro-
... IV, qui ... t en 1654.
... suivit dans la tombe, au
... venait de conclure avec les Polo-
... contre la Suède. ...
... la co...
... uiète
... rent ... encou-
... , qu'il cultivait lui-même. On
... compositions, imprimées à
... , par les soins de l'organiste de
... g Ebner et dans la *Musurgie* de
... eut pour successeur son second
... [*Enc. des G. du M.*, avec add.]
... *Allg. Enc.*

...ND Ier (1) (*Charles-Léopold-Jo-...ois-Marcellin*), empereur d'Au-... de François Ier et de sa seconde ...ie-Thérèse, l'une des filles du roi ..., de Naples, naquit à Vienne, le ... . Ce prince eut une enfance mala-...ition fut peu soignée, d'abord ... uvaise santé, ensuite à cause ... ses gouverneurs, dont le pre-...fié le jour même de la mort de ... mère de Ferdinand, et dont le se-...qué d'une maladie mentale avant l'éducation de l'archiduc héritier. ... par le maréchal comte de Belle-... le titre de *Oberhofmeister*, ou grand-maître de cour); et ... grand âge de ce gouverneur ...uveau mentor, on choisit le grand-... le Hoyow-Sprinzenstein. La santé ... t raffermie; mais son moral se ... de sa première faiblesse phy-...ître aussi de l'état imparfait de ...rtion. En 1815, on le fit voya-... hér... s de sa maison, en ... dans ... tie de la France; ... rquées en lui ... douceur de son caractère. Son père, François Ier, lui conféra le grade de feld-maréchal impérial, et bientôt il jugea prudent, à l'exemple de quelques-uns de ses prédécesseurs, de faire couronner de son vivant son fils en qualité de roi de Hongrie. Cette cérémonie eut lieu en présence de la diète hongroise, le 28 septembre 1830; l'archiduc prit le nom de Ferdinand V, *rex junior* de Hongrie. Le 27 février 1831, il fut marié à la princesse sarde Marie-Anne-Caroline, fille du roi Victor-Emmanuel, née le 19 septembre 1803.

Par la mort de son père, le 2 mars 1835, Ferdinand se trouva appelé au trône à l'âge de quarante-deux ans. On s'attendait alors à un changement dans le gouvernement autrichien, d'autant plus que Ferdinand marquait beaucoup de déférence pour un des archiducs ses oncles; mais les personnes qui connaissaient mieux l'esprit du cabinet autrichien furent persuadées que son système, toujours le même depuis tant de siècles, ne varierait point. Ferdinand accorda en effet à M. de Metternich la même confiance que son père lui avait témoignée, le laissa régler les affaires de l'extérieur, tandis que la politique intérieure resta absolument invariable, ainsi que Ferdinand l'avait annoncé par sa proclamation lors de son avénement. Cependant, le 6 septembre 1838, date de son couronnement comme roi de Lombardie, il promulgua une amnistie générale pour les crimes et délits politiques commis dans les provinces italiennes. Sous son règne l'industrie autrichienne prit un essor inaccoutumé; on améliora les routes, on construisit des voies ferrées. Le soulèvement de la Gallicie en 1846 amena l'incorporation de Cracovie et de ses dépendances à l'empire. Lorsque, à la fin de 1847, les agitations révolutionnaires commencèrent, l'empereur fit les concessions commandées par les circonstances. Il consentit, au mois de mars 1848, à la démission de M. de Metternich, à la formation d'un ministère responsable; enfin, il posa les bases d'une constitution impériale. Les troubles qui éclatèrent ensuite à Vienne l'obligèrent de se réfugier à Inspruck avec sa famille. Revenu à Vienne au mois d'août, il dut encore fuir cette capitale en octobre. Venu à Olmütz, il abdiqua le 2 décembre suivant, en faveur de son neveu, le prince François-Joseph. Depuis lors Ferdinand vit retiré à Prague. Ses occupations sont peu connues, et paraissent toutes renfermées dans l'intérieur de son palais. Il a montré du goût pour la technologie et le blason. Son mariage est resté stérile.

Enc. des G. du M. — Conversat.-Lex.

FERDINAND II, landgrave d'*Alsace* et comte de Tyrol, né le 14 juin 1529, mort le 24 janvier 1595. Il était second fils de Ferdinand Ier, empereur d'Allemagne, qui lui laissa en mourant l'Alsace et le Tyrol (25 juillet 1564). Le règne de Ferdinand n'offre aucune particularité digne de remarque. Il accepta le calendrier julien réformé par le pape Grégoire, et commença à l'exé-

(1) ... d'Allemagne ayant été supprimé depuis ... 1806, les empereurs d'Autriche ont ... dynastique.

cuter dès le 17 novembre 1583, qui fut alors compté pour le 27; mais Strasbourg et les protestants d'Alsace refusèrent d'adopter ce changement, qui ne devint d'un usage général qu'en 1682, sur l'ordre positif de Louis XIV. Ferdinand avait épousé en 1550 Philippine Welser de Zinnenberg, morte le 24 avril 1580, laissant de son mariage deux fils : Charles, margrave de Burgau, et André, dit *le cardinal d'Autriche*, évêque de Constance et de Brixen. Ces deux princes furent déclarés d'une filiation maternelle trop inférieure pour succéder à leur père. La seconde femme de Ferdinand II, Anna-Catharina de Gonzague, mariée en mai 1582, morte en 1620, ne laissa qu'une fille, Anna, qui épousa l'empereur Matthias. Les biens de Ferdinand passèrent à ses neveux, qui étaient l'empereur Rodolphe et ses frères.

Sedler, *Univ. Lex.* — *Chronologie des Landgraves de la haute Alsace*, dans l'*Art de vérifier les dates*, édit. de 1819, t. XIV, p. 28.

*FERDINAND-CHARLES, dernier landgrave de la haute *Alsace*, né le 17 mai 1628, mort à Inspruck, le 30 décembre 1662. Il était fils de Léopold IV, landgrave et landvogt d'Alsace et comte du Tyrol. Il succéda à son père sous la tutelle de sa mère, Claudia de Médicis. Ce fut pendant sa minorité que les Suédois, qui avaient fait la conquête de l'Alsace, la cédèrent, par le traité de Paris (1er novembre 1634), au roi de France, Louis XIII. En 1648, la paix de Munster, et en 1659, celle des Pyrénées confirmèrent cette cession. En compensation, Louis XIV, par un traité passé le 16 décembre 1660, s'engagea à payer à Ferdinand-Charles 3,000,000 de livres tournois. Cette somme fut acquittée le 3 décembre 1663 entre les mains de Sigismond-François, frère et héritier du landgrave. Dès lors l'Alsace, le comté de Ferette et la landvogtie d'Haguenau furent définitivement acquis à la France. Ferdinand-Charles avait épousé, le 10 juin 1646, Anna de Médicis, dont il n'eut pas d'enfants.

Traités de Paix, III, p. 805-825. — Monglat, *Mémoires*, p. 109. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXIV, p. 896. — Sedler, *Univ. Lex.*, au mot *Alsatia*.

*FERDINAND-MARIE, électeur de *Bavière*, né le 31 octobre 1636, mort à Schleisheim, le 26 mai 1679. Il était fils aîné de Maximilien Ier, électeur de Bavière, et de Marie-Anne d'Autriche. Il succéda à son père, le 27 septembre 1651, sous la tutelle de son oncle Albert, landgrave de Leuchtenberg et comte de Halle. Après la mort de l'empereur Ferdinand III (1657), le comte de Furstemberg, député de Bavière à la diète électorale, brigua pour son maître le trône impérial. Ferdinand-Marie désavoua son représentant, et déclara que si les électeurs lui imposaient la couronne impériale, il secouerait la tête pour la faire tomber. Sa mère lui ayant fait de vifs reproches sur son peu d'ambition, il répondit : « Madame, j'aime mieux être un riche électeur qu'un pauvre empereur. » Il entra cependant en contestation avec Charles-Louis, électeur palatin, au sujet du vicariat de l'Empire. Ce différend ne fut terminé qu'en 1724, après la mort des deux compétiteurs. Ferdinand-Marie sut toujours conserver une prudente neutralité au milieu des longues guerres qui affligèrent alors l'Europe. Il avait épousé, le 22 juin 1652, Henriette-Adélaïde de Savoie (morte le 18 mars 1676), et eut de ce mariage Maximilien-Emmanuel, qui lui succéda; Marie-Anne-Christine-Victoire, mariée, le 7 mars 1680, à Louis, dauphin de France; Joseph-Clément, électeur de Cologne, évêque de Liége, de Ratisbonne et d'Hildesheim, et Violante-Béatrix, mariée, en 1689, à Ferdinand, prince-héréditaire de Toscane.

Sedler, *Univ. Lex.*

FERDINAND I, II, III, rois de *Bohême*. *Voy.* FERDINAND I, II, III, empereurs d'*Allemagne*.

FERDINAND-ALBERT, ducs de *Brunswick*. *Voy.* BRUNSWICK.

FERDINAND DE BAVIÈRE, quatre-vingt-et-unième archevêque de *Cologne*, et soixante-et-unième prince-évêque de *Liége* et de *Munster*, né le 7 octobre 1577, mort à Arnsberg, le 13 [illegible]tembre 1650. Il était fils de Guillaume V, [illegible] Bavière et de Renée de Lorraine. Dès [illegible] fance, prévôt de l'église de Cologne, [illegible] de Mayence et de Trèves, il succéda, le [illegible] 1612, à son oncle Ernest de Bavière, non-s[illegible] ment dans l'archevêché de Cologne, [illegible] dans les évêchés de Liége (16 [illegible] 1612, Munster (11 avril 1612). En [illegible] rendit à Francfort et contribua [illegible] l'empereur Matthias d'Autriche, d[illegible] même mois le couronnement, con[illegible] Jean Suicard de Cronenbourg, [illegible] Mayence. Après la mort de Matthias, [illegible] de Bavière prit encore une part active à [illegible] tion de l'empereur Ferdinand II, qui [illegible] naissance lui conféra l'évêché de Pa[illegible] 1630, il conduisit lui-même des tro[illegible] les Suédois et les protestants allema[illegible] 1637, il chassa les Français de la ci[illegible] renbreitstein. En 1641, il accu[illegible] Médicis, mère de Louis XIII, que [illegible] de Richelieu forçait de quitter la F[illegible] donna un asile au couvent de S[illegible] 1642 à 1648, Ferdinand de Bavière [illegible] occupés et ravagés par les Français, [illegible] et les Suédois. Ce fut seule[illegible]nt lors d[illegible] de Munster, qu'il recouvra [illegible] core fut-il obligé de payer aux [illegible] demnité de six cent mille rixdalers. [illegible] de Liége le gouvernement de Ferdi[illegible] vière fut une suite de révoltes, de [illegible] ments, de tortures et de massacres, [illegible] les prétentions réciproques de l'év[illegible] peuple. Le prélat soutenait le parti [illegible] la bourgeoisie celui de la France. [illegible] modement fut enfin conclu le 7 avril 1[illegible] Ferdinand se retira à Bonn. En mai 1[illegible] recommença : les Impériaux, appelés [illegible] que, vinrent, sous la conduite de Ch[illegible]

.de Piccolomini et de Jean de Werth, Les bourgeois chassèrent les cha- les armes, et, commandés par lle, leur bourgmestre, ils se at, firent des sorties heu- de Werth. Le nonce mé- l'évêque et ses sujets. le e l'empereur, et au prélat et à ses on siége, Fer- ses empiéte- plainte au pape bourgmestre La Ruelle (voy. l'âme de la résistance des bour- comte René de Renesse, seigneur de e, agent du parti espagnol, invita ce ma- grand repas, et le fit égorger, le 15 avril Liégeois, exaspérés, écrasèrent les sol- ingers. prirent de force la maison de le brent le coups, le pen- avoir brûlé, jetèrent use. Ferdinand aurait eu eu la précaution de se de ses châteaux avant l'accom- du meurtre de La Ruelle. Mais ses partisans et ceux de l'Espagne furent es de la colère populaire. Les jésuites furent très-maltraités et expulsés Ferdinand eut beaucoup de peine à l'assassinat du bourgmestre. Ce- avec le temps, le peuple se calma, et, griefs, rouvrit ses portes au prélat. de Liége lui accordèrent même, en sep- 641, cent cinquante mille florins, au esquels Frederic-Maurice de La Tour, Sedan, renonça à ses pretentions sur de Bouillon. Quelques écrivains ecclé- ont vante la piete, la bienfaisance et mœurs de Ferdinand de Baviere; ces dent peu d'accord avec l'histoire. que Liege lui dut en particulier l'eta- de nombreuses congregations reli- etablit des augustins du Saint-Se- 1614, des carmes dechaussés et des 1617, des ursulines l'année sui- deux ans apres, des celestins, des des capucins, des recollets, des des religieuses de la Conception, des des filles du tiers ordre de magnifiques monasteres furent ces societes, qui etaient en outre dotées de la ville. A. DE L.

[illegible] franç., t. XVII, ann. 1638. — Abbé d'Ar- [illegible] critique, t. II, p. 322 — [illegible] Leg. 187, in 4° — Foul- [illegible] de Liege. — L. Polain, Le Banquet de [illegible] la Revue belge, 2e ann., p. 191. — Comte [illegible] biographie Liegeoise, t. I, p. 479.

[illegible] Ier, dit le Juste et l'Honnête, [illegible] de Sicile ne en 1373, mort à Catalogne, le 2 avril 1416. Il etait le de Juan Ier, roi de Castille, et d'E- Aragon. Il refusa la couronne de Cas- tille, que lui offraient les états à la mort de son frère aîné, Henri III, dit *le Maladif*. Content du titre de régent, il gouverna la Castille pendant la minorité de son neveu Jean II, à qui il laissa plus tard le gouvernement de la Vieille-Castille. La sagesse avec laquelle il dirigea les affaires et ses succès contre les Maures lui donnèrent la plus haute influence. Il en profita pour augmenter sa puissance et celle de sa famille. Le troisième et le quatrième de ses fils furent élevés aux maîtrises d'Alcantara et de Santiago. Lorsque le roi d'Aragon et de Sicile D. Martin, frère de sa mère, D. Léonore, lui fit offrir sa succession à la couronne d'Aragon, Ferdinand assiégeait Antequera, dont il ajouta ensuite le nom au sien. La prise de cette ville, la plus forte que possédassent encore les Maures, de Grenade, lui donna une grande prépondérance et décida les députés d'Aragon, de Catalogne et de Valence, réunis à Caspé, à le reconnaître dès le 30 juin 1412. Ses compétiteurs étaient Federigo, comte de Luni, fils naturel de don Martin, Matthieu de Castelbon, comte de Foix, gendre de Juan Ier, frère aîné de don Martin; Alfonso, duc de Candie; le marquis de Villena; Jayme II, comte d'Urgel. Ce dernier osa seul lui disputer l'héritage du roi d'Aragon. Ferdinand non-seulement repoussa son attaque, mais l'assiégeant dans Balaguer, il l'obligea de se rendre à discrétion, confisqua ses biens, et l'envoya prisonnier en Castille. Le vainqueur rentra ensuite dans Saragosse, où il se fit couronner solennellement, en 1414. Il éprouva aussi quelque difficulté à établir son pouvoir en Sicile. La reine Blanca de Navarre, veuve de Martin Ier, roi de Sicile, fils de don Martin et mort avant son père, jouissait alors de la régence en vertu du testament de son mari: Ferdinand la confirma vice-reine; mais il nomma en même temps un conseil supérieur de huit vice-gérants. Blanca avait refusé avec dédain la main de Bernardo Caprera, comte de Modica, favori de Martin Ier, et qui aspirait aussi à la royauté. Celui-ci s'en vengea en chassant la régente de Palerme; Ferdinand eut à réduire l'audacieux prétendant, qui fut expulsé de Sicile. Blanca, néanmoins, voyant ses pouvoirs limités par l'autorité des vice-gérants, se retira en Navarre. Ferdinand dans tout le cours de son règne ne trompa nullement la bonne opinion qu'il avait fait concevoir de lui. Il sut joindre à l'habileté, qui inspire la confiance, la fermeté, qui commande le respect, la justice et la clémence, qui lui concilièrent l'amour de ses sujets. Aussi son influence fut-elle grande au dedans comme au dehors. Le roi d'Angleterre et l'empereur d'Allemagne recherchèrent son alliance, et son intervention fut reclamée dans les affaires de l'Église. Jusqu'au concile de Constance, Ferdinand avait suivi le parti de Benoît XIII; mais Gregoire XII ayant donné sa démission et Jean XXIII ayant été déposé, Ferdinand crut devoir engager Benoît à se retirer aussi, afin de rendre la paix à l'Église. Il se trans-

porta auprès de lui à Perpignan, et épuisa toutes les voies de persuasion sans rien en obtenir : il l'abandonna alors, et se soumit à l'obéissance de Martin V. Ferdinand mourut en revenant de cette entrevue. Il avait épousé Léonore d'Albuquerque, dont il laissa quatre fils : Alfonse V, dit *le Sage* et *le Magnanime*, qui lui succéda; Juan II, roi de Navarre, puis d'Aragon; don Enrique; don Pedro; et deux filles : Maria, qui épousa en 1420 Juan II, roi de Castille; et Eleonora, mariée en 1428 avec don Duarte, infant de Portugal. V. MARTY.

Mariana, *Hist. Hisp.* — Garibal, *Historia de todos los Reinos di España*. — Zurita, *Anales de la Corona de Aragon*. — Ferreras, *Hist. gen. de España*.

FERDINAND II, roi d'Aragon. *Voyez* FERDINAND V, dit *le Catholique*, roi de Castille.

FERDINAND Ier, *le Grand*, roi de Castille, de Léon, de Galice, mort à Léon, le 27 décembre 1065, était le second fils de Sanche III, *le Grand* (*voy.* ce nom), roi de Navarre, qui força Bermude III, roi de Léon, à renoncer à tout droit sur la Castille, ainsi érigée en royaume indépendant (1032). Ferdinand épousa en même temps la sœur du roi vaincu, doña Sancha, qui avait été fiancée à Garcia (*voy.* ce nom), comte de Castille. Bermude crut que la mort de Sanche III lui offrait une occasion favorable de recouvrer la Castille, et envahit cet État, malgré les liens de parenté qui l'unissaient à son possesseur. Ferdinand le vainquit, et le tua; il fit alors valoir les droits de sa femme et de la victoire, et, par l'occupation des Asturies et de Léon, il devint le plus puissant souverain de l'Espagne chrétienne. Bermude III était le dernier rejeton mâle d'une dynastie de rois qui, par Pélage, remontait aux rois Goths. Ferdinand, qui ne la représentait que par les femmes, eut à faire oublier le titre d'étranger que lui donnaient ses nouveaux sujets. Il plut au peuple par la confirmation des fueros d'Alfonse V, completés, et imposa par sa fermeté et sa justice. Il employa treize ans à la restauration des antiques lois des Goths, appropriées à son époque. La révolte de son frère, Garcia, roi de Navarre, vint l'arracher a ces utiles travaux. Il marcha contre lui, le défit, et le tua a Pennalène, dans les plaines d'Atapuerca, appelées depuis *Champ du Meurtre;* par l'occupation de la Rioja, des Asturies et de la Galice, il limita à l'Èbre la Navarre, qui resta à Sanche, son neveu. Se voyant à la tête de troupes grossies par la victoire, il tourna ses armes contre les infidèles. Il avait à les punir de l'assistance prêtée contre lui au roi de Navarre. Envahissant le Portugal, il emporta d'assaut Viseu, malgré l'énergie de sa défense, puis Lamego, et vint mettre le siége devant Coïmbre. Six mois après, il faisait son entrée dans cette dernière place, la plus importante du pays, 26 juillet (1058). L'année suivante, maître de San-Estevan de Gormas, il poussa son expédition jusqu'à Medina-Celi (1060), en détruisant la ligne d'*atalayas* (espèces de vedettes), que l'ennemi avait élevées sur les frontières de la Cantabrie, dont il occupa plusieurs places. Il se jeta ensuite sur le royaume de Tolède, dévastant tout sur son passage, et sans laisser prendre haleine ni à ses soldats, ni à l'ennemi, il remonta jusque vers Madrid et Alcala de Hénarès. Les riches présents d'Al-Mamoun, émir de Tolède, purent seuls arrêter sa conquête. Après un traité en vertu duquel l'émir se reconnut son vassal, Ferdinand se retira chargé de butin. Il dépensa ces richesses en améliorations intérieures. Il restaura Zamora, et réédifia à Léon l'église de Saint-Jean-Baptiste, destinée à recevoir les reliques des saints enfouies dans les lieux qu'occupaient encore les infidèles. Il porta ses ravages dans l'Andalousie, et força Ebn-Ab, émir de Séville, à se reconnaître son tributaire et à lui rendre les reliques de saint Isidore, qu'il transporta dans sa nouvelle église (1063), où il passait de longues heures en prières. Atteint d'une grave maladie, c'est là qu'il se fit transporter au retour d'une expédition dirigée contre Valence, et qu'il voulut terminer, sous le cilice du pénitent, sa vie de roi législateur et guerrier. Aussi actif et non moins habile à gouverner pendant la paix que pendant la guerre, Ferdinand fut un des plus grands rois de l'Espagne. Fondateur du royaume de Castille, il éleva au titre d'empereur des prétentions (1) qui lui furent contestées. Le Cid de Bivar, élevé à sa cour, vint à Toulouse pour soutenir contre l'ambassadeur d'Henri le Noir, empereur d'Allemagne, la discussion élevée à ce sujet. La médiation du pape y mit fin. Ferdinand mourut au comble de la gloire et de la puissance. Des trois fils qu'il eut de doña Sancha, son épouse, Sanche fut roi de Castille; Alonso, de Léon; Garcia, de Galice. V. MARTY.

Roderic de Tolède, *Chronicon*. — D. Diego de [illegible]dra, *Corona Gothica, Castellana*. — Fe[illegible], *gen. de España*. — La Fuente, *id.*, t. IV.

FERDINAND II, roi de Léon, [illegible] d'Alfonse VIII, régna de 1157 à 1[illegible] prince gai, libéral, brave et plein de [illegible] ardente, particulière aux rois d'Esp[illegible] leur lutte continuelle avec le [illegible] man : il se répandit en largesses [illegible] et fut très-heureux dans ses guerres. [illegible] son frère, roi de Castille, s[illegible]t déclar[illegible] teur des grands de ses États [illegible]és [illegible] il prévint les hostilités en se r[illegible] en Castille et en faisant droit [illegible] de plaignants. Il épousa Urraque, [illegible] Henriquez, roi de Portugal, ce qui ne l'e[illegible] pas d'être en guerre avec son beau-[illegible] vahit les possessions de ce [illegible] leva plusieurs villes, e[illegible] Ayant pris le roi son beau-père [illegible] il l'obligea de faire la paix. Alarmes de [illegible]

(1) Le P. Pag[illegible] dit positivement : « Ce prince se qu[illegible] d'empereur dans ses diplômes, ce que nous avons [illegible] [illegible] quelques-unes de ces pièces. »

rtifications de Ciudad-Rodrigo, les Salamanque reprirent les armes, et ss par Ferdinand, qui fit mourir leur la ville à se rendre à discrétion. ensuite successivement les Mu- avarrais. Il réprima la révolte des rio, et, profitant des troubles la gouverna cet État pendant l'ora- l'Alonzo VIII (ou IX), dit *le No-* à son fils Alonzo IX
V. MARTY.

Chronicon. — Schott, *Hispania* *Compendio.*

, *le Saint*, roi de *Castille*, en 1230 à 1252. Il dut son trône que mit sa mère, Bérengère, à succession de son oncle Henri I[er], au détriment de Blanche, femme de France, sœur comme elle de , et son aînée. Devenu ainsi roi é l'opposition de son père, Al- Léon, qu'il sut apaiser, il ré- des Lara, qui suscitaient sans veaux troubles. Il tourna ensuite contre les Maures, força le wali de naître sa suzeraineté, et se fit céder rtes par Al-Mamoun, dont il soutint . Il s'ouvrit ainsi les portes de l'An- ont il entreprit la conquête, après é du royaume de Léon, qu'il unit à gré les dispositions de son père, avoir fait déclarer nul son mariage ère, avait désigné pour lui succéder nne ses filles Sanche et Douce, nées nier mariage. « Brave, actif, patient ambition, et mêlant habilement la au courage (1) », il rallia autour de de chevaliers, qui forcèrent sous ses loue à capituler, en 1236. Il continua par la prise d'Ubeda et de Truxillo, par l'occupation de Séville, qui se embre 1248), après un siége qui ux ans. En enlevant la forte place 245), il avait réduit l'émir de Gre- payer tribut et à lui fournir le con- es contre ses coreligionaires de suivant l'unité politique à ses États Ferdinand commença l'unité législa- olie par son fils Alonzo X (ou XI). décerna le surnom de *Saint*, qu'il ses libéralités envers les prêtres, ernit par la cruauté avec laquelle et fit brûler les albigeois réfugiés s.

sé, en 1220, Béatrix de Souabe, ereur Philippe et sœur de l'em- : II. Il en eut : 1° Alfonse, qui lui rédéric ; 3° Ferdinand ; 4° En- pe ; 6° Sancho ; 7° Manuel, r ; D. Bérengère, religieuse. De Jeanne, fille du comte de Ponthieu, sa seconde épouse, il eut D. Fernand de Ponthieu, D. Louis et doña Leonor, qui par son mariage avec Édouard I[er], roi d'Angleterre, porta dans cette maison les comtés de Ponthieu et de Montreuil.
V. MARTY.

Saint-Hilaire, *Hist. d'Esp.*, t. V.

Schott, *Hisp. illustrata.* — Romey, *Hist. génér. d'Esp.* — *Chron. de Santo rey Fernando III.* — La Fuente, *Hist. gener. de Esp.*

FERDINAND IV, roi de *Castille*, dit *l'Ajourné*, régna de 1295 à 1312. Il n'était âgé que de dix ans lorsqu'il succéda à son père, D. Sanche IV, le Vaillant, sous la tutelle de la reine Marie de Molina, sa mère. Sa minorité fut des plus orageuses : on ne vit que meurtres et brigandages de toutes sortes se manifester impunément à la faveur de la plus complète anarchie. Le gouvernement, sans force, eut recours aux moyens de conciliation. Le peuple, toujours peu exigeant, fut apaisé par la suppression de l'impôt sur les denrées ; mais les grands, avides de pouvoir, continuèrent les troubles et les factions. Don Juan Nuñez de Lara, qui voulait agrandir ses possessions, et l'infant D. Henri, qui ambitionnait la régence, se mirent à la tête des mécontents. Les infants D. Juan et D. Alonzo de La Cerda revendiquèrent la couronne, le premier soutenu par le roi de Portugal, le second par le roi d'Aragon ; l'un et l'autre se préparant à démembrer la Castille. Trop faible pour tenir tête à tant d'ennemis, la reine les divisa par la ruse. Elle attira dans son parti l'héroïque défenseur de Tarifa, D. Perez de Guzman, qui réprima les Maures (1296), tandis que D. Alfonse de Lara repoussait les Navarrais. Le roi d'Aragon, absorbé par ses propres affaires, fut obligé d'abandonner la lutte, et la paix fut scellée avec le roi de Portugal par le mariage de doña Constance, sa fille, avec le jeune roi de Castille, et celui de doña Béatrix, sœur de Ferdinand, avec l'infant de Portugal, fils du roi Denis (1298). Réduits ainsi à leurs seules forces, les prétendants furent obligés de traiter à leur tour. Jouissant de la paix à l'intérieur, Ferdinand fit avec le roi d'Aragon une alliance qu'il resserra par le mariage de l'infante Léonore, sa sœur, avec D. Jayme, infant d'Aragon. Les deux alliés profitèrent des divisions qui régnaient parmi les Maures pour diriger contre eux une attaque. Ferdinand se prépara à la guerre sainte par un trait de piété filiale et par un acte de clémence (1305) : il fit transporter le corps du roi son père dans le superbe mausolée que lui avait préparé la reine mère. Comme il y avait en Galice un grand soulèvement, il appela près de lui les révoltés, et, par un pardon généreux, s'en fit d'ardents auxiliaires. Étant ensuite parti de Tolède, il mit le siége devant Algesiras, le 25 juillet 1305. Il l'abandonna après des attaques vigoureuses, surpris par la rigueur de la saison et surtout par la mort de D. Diègue-Lopez de Haro. Mais il avait dans l'intervalle enlevé Gibraltar, et il

cuter dès le 17 novembre 1583, qui fut alors compté pour le 27 ; mais Strasbourg et les protestants d'Alsace refusèrent d'adopter ce changement, qui ne devint d'un usage général qu'en 1682, sur l'ordre positif de Louis XIV. Ferdinand avait épousé en 1550 Philippine Welser de Zinnenberg, morte le 24 avril 1580, laissant de son mariage deux fils : Charles, margrave de Burgau, et André, dit *le cardinal d'Autriche*, évêque de Constance et de Brixen. Ces deux princes furent déclarés d'une filiation maternelle trop inférieure pour succéder à leur père. La seconde femme de Ferdinand II, Anna-Catharina de Gonzague, mariée en mai 1582, morte en 1620, ne laissa qu'une fille, Anna, qui épousa l'empereur Matthias. Les biens de Ferdinand passèrent à ses neveux, qui étaient l'empereur Rodolphe et ses frères.

Sedler, *Univ. Lex.* — *Chronologie des Landgraves de la haute Alsace*, dans l'*Art de vérifier les dates*, édit. de 1819, t. XIV, p. 28.

***FERDINAND-CHARLES**, dernier landgrave de la haute *Alsace*, né le 17 mai 1628, mort à Inspruck, le 30 décembre 1662. Il était fils de Léopold IV, landgrave et landvogt d'Alsace et comte du Tyrol. Il succéda à son père sous la tutelle de sa mère, Claudia de Médicis. Ce fut pendant sa minorité que les Suédois, qui avaient fait la conquête de l'Alsace, la cédèrent, par le traité de Paris (1er novembre 1634), au roi de France, Louis XIII. En 1648, la paix de Munster, et en 1659, celle des Pyrénées confirmèrent cette cession. En compensation, Louis XIV, par un traité passé le 16 décembre 1660, s'engagea à payer à Ferdinand-Charles 3,000,000 de livres tournois. Cette somme fut acquittée le 3 décembre 1663 entre les mains de Sigismond-François, frère et héritier du landgrave. Dès lors l'Alsace, le comté de Ferette et la landvogtie d'Haguenau furent définitivement acquis à la France. Ferdinand-Charles avait épousé, le 10 juin 1646, Anna de Médicis, dont il n'eut pas d'enfants.

Traités de Paix, III, p. 803-823. — Monglat, *Mémoires*, p. 109. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXIV, p. 806. — Sedler, *Univ. Lex.*, au mot *Alsatia*.

***FERDINAND-MARIE**, électeur de *Bavière*, né le 31 octobre 1636, mort à Schleisheim, le 26 mai 1679. Il était fils aîné de Maximilien Ier, électeur de Bavière, et de Marie-Anne d'Autriche. Il succéda à son père, le 27 septembre 1651, sous la tutelle de son oncle Albert, landgrave de Leuchtenberg et comte de Halle. Après la mort de l'empereur Ferdinand III (1657), le comte de Furstemberg, député de Bavière à la diète électorale, brigua pour son maître le trône impérial. Ferdinand-Marie désavoua son représentant, et déclara que si les électeurs lui imposaient la couronne impériale, il secouerait la tête pour la faire tomber. Sa mère lui ayant fait de vifs reproches sur son peu d'ambition, il répondit : « Madame, j'aime mieux être un riche électeur qu'un pauvre empereur. » Il entra cependant en contestation avec Charles-Louis, électeur palatin, au sujet du vicariat de l'Empire. Ce différend ne fut terminé qu'en 1724, après la mort des deux compétiteurs. Ferdinand-Marie sut toujours conserver une prudente neutralité au milieu des longues guerres qui affligèrent alors l'Europe. Il avait épousé, le 22 juin 1652, Henriette-Adélaïde de Savoie (morte le 18 mars 1676), et eut de ce mariage Maximilien-Emmanuel, qui lui succéda ; Marie-Anne-Christine-Victoire, mariée, le 7 mars 1680, à Louis, dauphin de France ; Joseph-Clément, électeur de Cologne, évêque de Liége, de Ratisbonne et d'Hildesheim, et Violante-Béatrix, mariée, en 1689, à Ferdinand, prince-héréditaire de Toscane.

Sedler, *Univ. Lex.*

FERDINAND I, II, III, rois de *Bohême*. *Voy.* FERDINAND I, II, III, empereurs d'Allemagne.

FERDINAND-ALBERT, ducs de *Brunswick*. *Voy.* BRUNSWICK.

FERDINAND DE BAVIÈRE, quatre-vi[illegible]
unième archevêque de *Cologne*, et soix[illegible]
unième prince-évêque de *Liége* et de [illegible]
né le 7 octobre 1577, mort à A[illegible]
tembre 1650. Il était fils de G[illegible] V, [illegible]
Bavière et de Renée de Lorraine. [illegible]
fance, prévôt de l'église de Co[illegible]
de Mayence et de Trèves, il succ[illegible] le 17
1612, à son oncle Ernest de Ba[illegible] non-
ment dans l'archevêché de Co[illegible]
dans les évêchés de Liége (16[illegible]
Munster (11 avril 1612). En [illegible]
rendit à Francfort et contribua à l'é[illegible]
l'empereur Matthias d'Autriche, dont i[illegible]
même mois le couronnement, conjoint[illegible]
Jean Suicard de Cronenbourg, a[illegible]
Mayence. Après la mort de [illegible]
de Bavière prit encore une [illegible]
tion de l'empereur Ferdinand [illegible], qui [illegible]
naissance lui conféra l'évêché de Pad[illegible]
1630, il conduisit lui-même des troupes [illegible]
les Suédois et les protestants al[illegible]
1637, il chassa les Français de [illegible]
renbreitstein. En 1641, il [illegible]
Médicis, mère de Louis XIII, que [illegible]
de Richelieu forçait de quitter [illegible] F[illegible]
donna un asile au couvent de [illegible]
1642 à 1648, Ferdinand de Ba[illegible]
occupés et ravagés par les F[illegible]
et les Suédois. Ce fut seulem[illegible]
de Munster, qu'il recouvra ses [illegible]
core fut-il obligé de payer aux [illegible]
demnité de six cent mille rix[illegible]
de Liége le gouvernement de [illegible]
vière fut une suite de révoltes, [illegible]
ments, de tortures et de massacres. [illegible]
les prétentions réciproques de l[illegible]
peuple. Le prélat soutenait le p[illegible]
la bourgeoisie celui de la F[illegible]
modement fut enfin conclu le [illegible]
Ferdinand se retira à Bonn. En mai 16[illegible]
recommença : les Impériaux, appelés [illegible]
que, vinrent, sous la conduite de Charles [illegible]

…ine, de Piccolomini et de Jean de Werth, … Les bourgeois chassèrent les cha… … les armes, et, commandés par … La Ruelle, leur bourgmestre, ils se … mment, firent des sorties heu… … Jean de …rth. Le nonce mé… …revêque et ses sujets. … l'empereur, et … au prélat et à ses … rétabli sur son siége, Fer… recommença ses empiéte… portèrent plainte au pape … La Ruelle (voy. … tance des bour… … seigneur de … parti espagnol, invita ce ma… … repas, et le fit égorger, le 15 avril … geois, exaspérés, écrasèrent les sol… …angers, prirent de force la maison de …, le percèrent de mille coups, le pen… …suite, et, après l'avoir brûlé, jetèrent …res dans la Meuse. Ferdinand aurait eu … sort s'il n'eût eu la précaution de se … ses châteaux avant l'accom… … re de La Ruelle. Mais ses … et ceux de l'Espagne furent … colère populaire. Les jésuites … très-maltraités et expulsés … nand eut beaucoup de peine à … du bourgmestre. Ce… …, le peuple se calma, et, … rouvrit ses portes au prélat. … de Liége lui accordèrent même, en sep… …641, cent cinquante mille florins, au … lesquels Frédéric-Maurice de La Tour, … Sedan, renonça à ses prétentions sur … de Bouillon. Quelques écrivains ecclé… … ont vanté la piété, la bienfaisance et … …eurs de Ferdinand de Bavière; ces … …ient peu d'accord avec l'histoire. … Liége lui dut en particulier l'éta… … nombreuses congrégations reli… … établit des augustins du Saint-Sé… …1614, des carmes déchaussés et des … 1617, des ursulines l'année sui… … deux ans après, des celestins, des …, des capucins, des recollets, des …, des … …euses de la Conception, des … …ses filles du tiers ordre de … De magnifiques monastères furent … sociétés, qui étaient en outre dotées … de la ville. A. de L.

…re français, t. XXII, ann. 1639. — Abbé d'Ar… … d'histoire critique, t. II, p. 322 — … Liége, 1637, in-4° — Foul… … de Liége. — L. Polain, Le Banquet de … la Revue belge, 2e ann., p. 191. — Comte … Biographie Liégeoise, t. I, p. 479.

…ND Ier, dit *le Juste* et l'*Honnête*, …gon et de Sicile né en 1373, mort à … Catalogne, le 2 avril 1416. Il était le … de Juan Ier, roi de Castille, et d'E… … Il refusa la couronne de Castille, que lui offraient les états à la mort de son frère aîné, Henri III, dit *le Maladif*. Content du titre de régent, il gouverna la Castille pendant la minorité de son neveu Jean II, à qui il laissa plus tard le gouvernement de la Vieille-Castille. La sagesse avec laquelle il dirigea les affaires et ses succès contre les Maures lui donnèrent la plus haute influence. Il en profita pour augmenter sa puissance et celle de sa famille. Le troisième et le quatrième de ses fils furent élevés aux maîtrises d'Alcantara et de Santiago. Lorsque le roi d'Aragon et de Sicile D. Martin, frère de sa mère, D. Léonore, lui fit offrir sa succession à la couronne d'Aragon, Ferdinand assiégeait Antequera, dont il ajouta ensuite le nom au sien. La prise de cette ville, la plus forte que possédassent encore les Maures, de Grenade, lui donna une grande prépondérance et décida les députés d'Aragon, de Catalogne et de Valence, réunis à Caspé, à le reconnaître dès le 30 juin 1412. Ses compétiteurs étaient Federigo, comte de Luni, fils naturel de don Martin, Matthieu de Castelbon, comte de Foix, gendre de Juan Ier, frère aîné de don Martin; Alfonso, duc de Candie; le marquis de Villena; Jayme II, comte d'Urgel. Ce dernier osa seul lui disputer l'héritage du roi d'Aragon. Ferdinand non-seulement repoussa son attaque, mais l'assiégeant dans Balaguer, il l'obligea de se rendre à discrétion, confisqua ses biens, et l'envoya prisonnier en Castille. Le vainqueur rentra ensuite dans Saragosse, où il se fit couronner solennellement, en 1414. Il éprouva aussi quelque difficulté à établir son pouvoir en Sicile. La reine Blanca de Navarre, veuve de Martin Ier, roi de Sicile, fils de don Martin et mort avant son père, jouissait alors de la régence en vertu du testament de son mari: Ferdinand la confirma vice-reine; mais il nomma en même temps un conseil supérieur de huit vice-gérants. Blanca avait refusé avec dédain la main de Bernardo Caprera, comte de Modica, favori de Martin Ier, et qui aspirait aussi à la royauté. Celui-ci s'en vengea en chassant la régente de Palerme; Ferdinand eut à réduire l'audacieux prétendant, qui fut expulsé de Sicile. Blanca, néanmoins, voyant ses pouvoirs limités par l'autorité des vice-gérants, se retira en Navarre. Ferdinand dans tout le cours de son règne ne trompa nullement la bonne opinion qu'il avait fait concevoir de lui. Il sut joindre à l'habileté, qui inspire la confiance, la fermeté, qui commande le respect, la justice et la clémence, qui lui concilièrent l'amour de ses sujets. Aussi son influence fut-elle grande au dedans comme au dehors. Le roi d'Angleterre et l'empereur d'Allemagne recherchèrent son alliance, et son intervention fut réclamée dans les affaires de l'Église. Jusqu'au concile de Constance, Ferdinand avait suivi le parti de Benoît XIII; mais Grégoire XII ayant donné sa démission et Jean XXIII ayant été déposé, Ferdinand crut devoir engager Benoît à se retirer aussi, afin de rendre la paix à l'Église. Il se trans…

porta auprès de lui à Perpignan, et épuisa toutes les voies de persuasion sans rien en obtenir : il l'abandonna alors, et se soumit à l'obéissance de Martin V. Ferdinand mourut en revenant de cette entrevue. Il avait épousé Léonore d'Albuquerque, dont il laissa quatre fils : Alfonse V, dit *le Sage* et *le Magnanime*, qui lui succéda; Juan II, roi de Navarre, puis d'Aragon; don Enrique; don Pedro; et deux filles : Maria, qui épousa en 1420 Juan II, roi de Castille; et Eleonora, mariée en 1428 avec don Duarte, infant de Portugal. V. Marty.

Mariana, *Hist. Hisp.* — Garibal, *Historia de todos los Reinos di España.* — Zurita, *Anales de la Corona de Aragon.* — Ferreras, *Hist. gen. de España.*

FERDINAND II, roi d'Aragon. *Voyez* Ferdinand V, dit *le Catholique*, roi de Castille.

FERDINAND Ier, *le Grand*, roi de Castille, de Léon, de Galice, mort à Léon, le 27 décembre 1065, était le second fils de Sanche III, *le Grand* (*voy.* ce nom), roi de Navarre, qui força Bermude III, roi de Léon, à renoncer à tout droit sur la Castille, ainsi érigée en royaume indépendant (1032). Ferdinand épousa en même temps la sœur du roi vaincu, doña Sancha, qui avait été fiancée à Garcia (*voy.* ce nom), comte de Castille. Bermude crut que la mort de Sanche III lui offrait une occasion favorable de recouvrer la Castille, et envahit cet État, malgré les liens de parenté qui l'unissaient à son possesseur. Ferdinand le vainquit, et le tua; il fit alors valoir les droits de sa femme et de la victoire, et, par l'occupation des Asturies et de Léon, il devint le plus puissant souverain de l'Espagne chrétienne. Bermude III était le dernier rejeton mâle d'une dynastie de rois qui, par Pélage, remontait aux rois Goths. Ferdinand, qui ne la représentait que par les femmes, eut à faire oublier le titre d'étranger que lui donnaient ses nouveaux sujets. Il plut au peuple par la confirmation des fueros d'Alfonse V, complétés, et imposa par sa fermeté et sa justice. Il employa treize ans à la restauration des antiques lois des Goths, appropriées à son époque. La révolte de son frère, Garcia, roi de Navarre, vint l'arracher à ces utiles travaux. Il marcha contre lui, le défit, et le tua à Pennalène, dans les plaines d'Atapuerca, appelées depuis *Champ du Meurtre*; par l'occupation de la Rioja, des Asturies et de la Galice, il limita à l'Èbre la Navarre, qui resta à Sanche, son neveu. Se voyant à la tête de troupes grossies par la victoire, il tourna ses armes contre les infidèles. Il avait à les punir de l'assistance prêtée contre lui au roi de Navarre. Envahissant le Portugal, il emporta d'assaut Viseu, malgré l'énergie de sa défense, puis Lamego, et vint mettre le siége devant Coïmbre. Six mois après, il faisait son entrée dans cette dernière place, la plus importante du pays, (26 juillet 1058). L'année suivante, maître de San-Estevan de Gormas, il poussa son expédition jusqu'à Medina-Celi (1060), en détruisant la ligne d'*atalayas* (espèces de vedettes), que l'ennemi avait élevées sur les frontières de la Cantabrie, dont il occupa plusieurs places. Il se jeta ensuite sur le royaume de Tolède, dévastant tout sur son passage, et sans laisser prendre haleine ni à ses soldats, ni à l'ennemi, il remonta jusque vers Madrid et Alcala de Hénarès. Les riches présents d'Al-Mamoun, émir de Tolède, purent seuls arrêter sa conquête. Après un traité en vertu duquel l'émir se reconnut son vassal, Ferdinand se retira chargé de butin. Il dépensa ces richesses en améliorations intérieures. Il restaura Zamora, et réédifia à Léon l'église de Saint-Jean-Baptiste, destinée à recevoir les reliques des saints enfouies dans les lieux qu'occupaient encore les infidèles. Il porta ses ravages dans l'Andalousie, et força Ebn-Ab, émir de Séville, à se reconnaître son tributaire et à lui rendre les reliques de saint Isidore, qu'il transporta dans sa nouvelle église (1063), où il passait de longues heures en prières. Atteint d'une grave maladie, c'est là qu'il se fit transporter au retour d'une expédition dirigée contre Valence, et qu'il voulut terminer, sous le cilice du pénitent, sa vie de roi législateur et guerrier. Aussi actif et non moins habile à gouverner pendant la paix que pendant la guerre, Ferdinand fut un des plus grands rois de l'Espagne. Fondateur du royaume de Castille, il éleva au titre d'empereur des prétentions (1) qui lui furent contestées. Le Cid de Bivar, élevé à sa cour, vint à Toulouse pour soutenir contre l'ambassadeur d'Henri le Noir, empereur d'Allemagne, la discussion élevée à ce sujet. La médiation du pape y mit fin. Ferdinand mourut au comble de la gloire et de la puissance. Des trois fils qu'il eut de doña Sancha, son épouse, Sanche fut roi de Castille; Alonzo, de Léon; Garcia, de Galice. V. Marty.

Roderic de Tolède, *Chronicon.* — D. Diego de [illegible]dra, *Corona Gothica, Castellana.* — Fe[illegible], *gen. de España.* — La Fuente, *id.*, t. IV.

FERDINAND II, roi de Léon, [illegible] d'Alfonse VIII, régna de 1157 à 1[illegible] prince gai, libéral, brave et plein de c[illegible] ardente, particulière aux rois d'Espagne[illegible] leur lutte continuelle avec le[illegible] man : il se répandit en largesses[illegible] et fut très-heureux dans ses guerres[illegible] son frère, roi de Castille, s[illegible]t dé[illegible] teur des grands de ses États [illegible] il prévint les hostilités en se [illegible] en Castille et en faisant dro[illegible] de plaignants. Il épousa Urraque, [illegible] Henriquez, roi de Portugal, ce qui ne l[illegible] pas d'être en guerre avec son beau-[illegible] vahit les possessions de ce [illegible] leva plusieurs villes, entre autres [illegible] Ayant pris le roi son beau-père dans [illegible] il l'obligea de faire la paix. Alarmés de [illegible]

1. Le P. Pagi dit positivement : « Ce prince se qu[illegible] d'empereur dans ses diplômes, ce que nous avons [illegible] quelques-unes de ces pièces. »

stions de Ciudad-Rodrigo, les
manque reprirent les armes, et
as par Ferdinand, qui fit mourir leur
a la ville à se rendre à discrétion.
ensuite successivement les Mu-
. Il réprima la révolte des
, et, profitant des troubles
gouverna cet État pendant l'ora-
Alonzo VIII (ou IX), dit *le No-*
à son fils Alonzo IX
V. MARTY.

onicon. — Schott, *Hispania*
pendio.

, *le Saint*, roi de *Castille*, en
se 1230 à 1252. Il dut son trône
que mit sa mère, Bérengère, à
succession de son oncle Henri I[er],
au détriment de Blanche, femme
le France, sœur comme elle de
, et son aînée. Devenu ainsi roi
é l'opposition de son père, Al-
Léon, qu'il sut apaiser, il ré-
des Lara, qui suscitaient sans
troubles. Il tourna ensuite
les Maures, força le wali de
re sa suzeraineté, et se fit céder
par Al-Mamoun, dont il soutint
. Il s'ouvrit ainsi les portes de l'An-
il entreprit la conquête, après
au royaume de Léon, qu'il unit à
les dispositions de son père,
déclarer nul son mariage
désigné pour lui succéder
ses nues Sanche et Douce, nées
nier mariage. « Brave, actif, patient
ambition, et mêlant habilement la
au courage (1) », il rallia autour de
e de chevaliers, qui forcèrent sous ses
loue à capituler, en 1236. Il continua
par la prise d'Ubeda et de Truxillo,
par l'occupation de Séville, qui se
bre 1248), après un siége qui
ans. En enlevant la forte place
), il avait réduit l'émir de Gre-
payer tribut et à lui fournir le con-
armes contre ses coreligionaires de
donnant l'unité politique à ses États
Ferdinand commença l'unité législa-
plie par son fils Alonzo X (ou XI).
décerna le surnom de *Saint*, qu'il
ses libéralités envers les prêtres,
par la cruauté avec laquelle
fit brûler les albigeois réfugiés

épousé, en 1220, Béatrix de Souabe,
pereur Philippe et sœur de l'em-
II. Il en eut : 1° Alfonse, qui lui
Frédéric ; 3° Ferdinand ; 4° En-
pe ; 6° Sancho ; 7° Manuel,
D. Bérengère, religieuse. De
Jeanne, fille du comte de Ponthieu, sa seconde épouse, il eut D. Fernand de Ponthieu, D. Louis et doña Leonor, qui par son mariage avec Édouard I[er], roi d'Angleterre, porta dans cette maison les comtés de Ponthieu et de Montreuil.

V. MARTY.

Schott, *Hisp. illustrata.* — Romey, *Hist. génér. d'Esp.* — *Chron. de Santo rey Fernando III.* — La Fuente, *Hist. gener. de Esp.*

FERDINAND IV, roi de *Castille*, dit *l'Ajourné*, régna de 1295 à 1312. Il n'était âgé que de dix ans lorsqu'il succéda à son père, D. Sanche IV, le Vaillant, sous la tutelle de la reine Marie de Molina, sa mère. Sa minorité fut des plus orageuses : on ne vit que meurtres et brigandages de toutes sortes se manifester impunément à la faveur de la plus complète anarchie. Le gouvernement, sans force, eut recours aux moyens de conciliation. Le peuple, toujours peu exigeant, fut apaisé par la suppression de l'impôt sur les denrées ; mais les grands, avides de pouvoir, continuèrent les troubles et les factions. Don Juan Nuñez de Lara, qui voulait agrandir ses possessions, et l'infant D. Henri, qui ambitionnait la régence, se mirent à la tête des mécontents. Les infants D. Juan et D. Alonzo de La Cerda revendiquèrent la couronne, le premier soutenu par le roi de Portugal, le second par le roi d'Aragon ; l'un et l'autre se préparant à démembrer la Castille. Trop faible pour tenir tête à tant d'ennemis, la reine les divisa par la ruse. Elle attira dans son parti l'héroïque défenseur de Tarifa, D. Perez de Guzman, qui réprima les Maures (1296), tandis que D. Alfonse de Lara repoussait les Navarrais. Le roi d'Aragon, absorbé par ses propres affaires, fut obligé d'abandonner la lutte, et la paix fut scellée avec le roi de Portugal par le mariage de doña Constance, sa fille, avec le jeune roi de Castille, et celui de doña Béatrix, sœur de Ferdinand, avec l'infant de Portugal, fils du roi Denis (1298). Réduits ainsi à leurs seules forces, les prétendants furent obligés de traiter à leur tour. Jouissant de la paix à l'intérieur, Ferdinand fit avec le roi d'Aragon une alliance qu'il resserra par le mariage de l'infante Léonore, sa sœur, avec D. Jayme, infant d'Aragon. Les deux alliés profitèrent des divisions qui régnaient parmi les Maures pour diriger contre eux une attaque. Ferdinand se prépara à la guerre sainte par un trait de piété filiale et par un acte de clémence (1305) : il fit transporter le corps du roi son père dans le superbe mausolée que lui avait préparé la reine mère. Comme il y avait en Galice un grand soulèvement, il appela près de lui les révoltés, et, par un pardon généreux, s'en fit d'ardents auxiliaires. Étant ensuite parti de Tolède, il mit le siége devant Algesiras, le 25 juillet 1305. Il l'abandonna après des attaques vigoureuses, surpris par la rigueur de la saison et surtout par la mort de D. Diègue-Lopez de Haro. Mais il avait dans l'intervalle enlevé Gibraltar, et il

(1) Saint-Hilaire, *Hist. d'Esp.*, t. V.

porta auprès de lui à Perpignan, et épuisa toutes les voies de persuasion sans rien en obtenir : il l'abandonna alors, et se soumit à l'obéissance de Martin V. Ferdinand mourut en revenant de cette entrevue. Il avait épousé Léonore d'Albuquerque, dont il laissa quatre fils : Alfonse V, dit *le Sage* et *le Magnanime*, qui lui succéda; Juan II, roi de Navarre, puis d'Aragon; don Enrique; don Pedro; et deux filles : Maria, qui épousa en 1420 Juan II, roi de Castille; et Eleonora, mariée en 1428 avec don Duarte, infant de Portugal. V. MARTY.

Mariana, *Hist. Hisp.* — Garibal, *Historia de todos los Reinos di España.* — Zurita, *Anales de la Corona de Aragon.* — Ferreras, *Hist. gen. de España.*

FERDINAND II, roi d'Aragon. *Voyez* FERDINAND V, dit *le Catholique*, roi de Castille.

FERDINAND Ier, *le Grand*, roi de Castille, de Léon, de Galice, mort à Léon, le 27 décembre 1065, était le second fils de Sanche III, *le Grand* (*voy.* ce nom), roi de Navarre, qui força Bermude III, roi de Léon, à renoncer à tout droit sur la Castille, ainsi érigée en royaume indépendant (1032). Ferdinand épousa en même temps la sœur du roi vaincu, doña Sancha, qui avait été fiancée à Garcia (*voy.* ce nom), comte de Castille. Bermude crut que la mort de Sanche III lui offrait une occasion favorable de recouvrer la Castille, et envahit cet État, malgré les liens de parenté qui l'unissaient à son possesseur. Ferdinand le vainquit, et le tua; il fit alors valoir les droits de sa femme et de la victoire, et, par l'occupation des Asturies et de Léon, il devint le plus puissant souverain de l'Espagne chrétienne. Bermude III était le dernier rejeton mâle d'une dynastie de rois qui, par Pélage, remontait aux rois Goths. Ferdinand, qui ne la représentait que par les femmes, eut à faire oublier le titre d'étranger que lui donnaient ses nouveaux sujets. Il plut au peuple par la confirmation des fueros d'Alfonse V, complétés, et imposa par sa fermeté et sa justice. Il employa treize ans à la restauration des antiques lois des Goths, appropriées à son époque. La révolte de son frère, Garcia, roi de Navarre, vint l'arracher à ces utiles travaux. Il marcha contre lui, le défit, et le tua à Pennalène, dans les plaines d'Atapuerca, appelées depuis *Champ du Meurtre;* par l'occupation de la Rioja, des Asturies et de la Galice, il limita à l'Èbre la Navarre, qui resta à Sanche, son neveu. Se voyant à la tête de troupes grossies par la victoire, il tourna ses armes contre les infidèles. Il avait à les punir de l'assistance prêtée contre lui au roi de Navarre. Envahissant le Portugal, il emporta d'assaut Viseu, malgré l'énergie de sa défense, puis Lamego, et vint mettre le siége devant Coïmbre. Six mois après, il faisait son entrée dans cette dernière place, la plus importante du pays, (26 juillet 1058). L'année suivante, maître de San-Estevan de Gormas, il poussa son expédition jusqu'à Medina-Celi (1060), en détruisant la ligne d'*atalayas* (espèces de vedettes), que l'ennemi avait élevées sur les frontières de la Cantabrie, dont il occupa plusieurs places. Il se jeta ensuite sur le royaume de Tolède, dévastant tout sur son passage, et sans laisser prendre haleine ni à ses soldats, ni à l'ennemi, il remonta jusque vers Madrid et Alcala de Hénarès. Les riches présents d'Al-Mamoun, émir de Tolède, purent seuls arrêter sa conquête. Après un traité en vertu duquel l'émir se reconnut son vassal, Ferdinand se retira chargé de butin. Il dépensa ces richesses en améliorations intérieures. Il restaura Zamora, et réédifia à Léon l'église de Saint-Jean-Baptiste, destinée à recevoir les reliques des saints enfouies dans les lieux qu'occupaient encore les infidèles. Il porta ses ravages dans l'Andalousie, et força Ebn-Ab, émir de Séville, à se reconnaître son tributaire et à lui rendre les reliques de saint Isidore, qu'il transporta dans sa nouvelle église (1063), où il passait de longues heures en prières. Atteint d'une grave maladie, c'est là qu'il se fit transporter au retour d'une expédition dirigée contre Valence, et qu'il voulut terminer, sous le cilice du pénitent, sa vie de roi législateur et guerrier. Aussi actif et non moins habile à gouverner pendant la paix que pendant la guerre, Ferdinand fut un des plus grands rois de l'Espagne. Fondateur du royaume de Castille, il éleva au titre d'empereur des prétentions (1) qui lui furent contestées. Le Cid de Bivar, élevé à sa cour, vint à Toulouse pour soutenir contre l'ambassadeur d'Henri le Noir, empereur d'Allemagne, la discussion élevée à ce sujet. La médiation du pape y mit fin. Ferdinand mourut au comble de la gloire et de la puissance. Des trois fils qu'il eut de doña Sancha, son épouse, Sanche fut roi de Castille; Alonso, de Léon; Garcia, de Galice. V. MARTY.

Roderic de Tolède, *Chronicon.* — D. Diego de [illegible]dra, *Corona Gothica, Castellana.* — Ferreras, [illegible] *gen. de España.* — La Fuente, *id.*, t. IV, 1851.

FERDINAND II, roi de Léon, deuxième [illegible] d'Alfonse VIII, régna de 1157 à 1188. C[illegible] prince gai, libéral, brave et plein de [illegible] ardente, particulière aux rois d'Es[illegible] leur lutte continuelle avec le fanati[illegible] man : il se répandit en largesses en[illegible] et fut très-heureux dans ses guer[illegible] son frère, roi de Castille, s'étant [illegible] teur des grands de ses États soulevés [illegible] il prévint les hostilités en se rendant [illegible] en Castille et en faisant droit aux p[illegible] de plaignants. Il épousa Urraque, fille [illegible] Henriquez, roi de Portugal, ce qui ne [illegible] pas d'être en guerre avec son beau-père. [illegible] vahit les possessions de ce m[illegible] leva plusieurs villes, entre autres [illegible] Ayant pris le roi son beau-père [illegible] il l'obligea de faire la paix. Alarmés [illegible]

(1) Le P. Pagi dit positivement : « Ce prince se qu[illegible] d'empereur dans ses diplômes, ce que nous avons [illegible] [illegible] quelques-unes de ces pièces. »

-Rodrigo, les
repri les armes, et
par ... nd, qui nourir leur
ville ... rendre a ...rétion.
... ensuite successivement les Mu-
... varrais. Il réprima la révolte des
... orio, et, profitant des troubles
gouverna cet État pendant l'ora-
...lonzo VIII (ou IX), dit *le No-*
... il transmit à son fils Alonzo IX
...mi. V. MARTY.

...lède, *Chronicon*. — Schott, *Hispania* ...; *Compendio*.

...AND III, *le Saint*, roi de *Castille*, en ... de 1230 à 1252. Il dut son trône
sa mère, Bérengère, à
... de son oncle Henri I[er],
... ment de Blanche, femme
... de France, sœur comme elle de
...ri. et son aînée. Devenu ainsi roi
l'opposition de son père, Al-
... Léon, qu'il sut apaiser, il ré-
des Lara, qui suscitaient sans
...eaux troubles. Il tourna ensuite
contre les Maures, força le wali de
...maître sa suzeraineté, et se fit céder
...ortes par Al-Mamoun, dont il soutint
... Il s'ouvrit ainsi les portes de l'An-
...dont il entreprit la conquête, après
...ré du royaume de Léon, qu'il unit à
malgré les dispositions de son père,
avoir fait déclarer nul son mariage
...ère, avait désigné pour lui succéder
ses filles Sanche et Douce, nées
... mariage. « Brave, actif, patient
... ambition, et mêlant habilement la
au courage (1) », il rallia autour de
...le de chevaliers, qui forcèrent sous ses
...doue à capituler, en 1236. Il continua
...ar la prise d'Ubeda et de Truxillo,
par l'occupation de Séville, qui se
...tembre 1248), après un siége qui
... deux ans. En enlevant la forte place
1245), il avait réduit l'émir de Gre-
payer tribut et à lui fournir le con-
... armes contre ses coreligionaires de
... donnant l'unité politique à ses États
Ferdinand commença l'unité législa-
... par son fils Alonzo X (ou XI).
...écerna le surnom de *Saint*, qu'il
... ses libéralités envers les prêtres,
... ternit par la cruauté avec laquelle
... fit brûler les albigeois réfugiés

...é, en 1220, Béatrix de Souabe,
...eur Philippe et sœur de l'em-
... II. Il en eut : 1° Alfonse, qui lui
... Frédéric; 3° Ferdinand; 4° En-
...ippe; 6° Sancho; 7° Manuel,
...; 9° D. Bérengère, religieuse. De
Jeanne, fille du comte de Ponthieu, sa seconde épouse, il eut D. Fernand de Ponthieu, D. Louis et doña Leonor, qui par son mariage avec Édouard I[er], roi d'Angleterre, porta dans cette maison les comtés de Ponthieu et de Montreuil.

V. MARTY.

Schott, *Hisp. illustrata.* — Romey, *Hist. génér. d'Esp.* — *Chron. de Santo rey Fernando III.* — La Fuente, *Hist. gener. de Esp.*

(1) ... Saint-Hilaire, *Hist. d'Esp.*, t. V.

FERDINAND IV, roi de *Castille*, dit *l'Ajourné*, régna de 1295 à 1312. Il n'était âgé que de dix ans lorsqu'il succéda à son père, D. Sanche IV, le Vaillant, sous la tutelle de la reine Marie de Molina, sa mère. Sa minorité fut des plus orageuses : on ne vit que meurtres et brigandages de toutes sortes se manifester impunément à la faveur de la plus complète anarchie. Le gouvernement, sans force, eut recours aux moyens de conciliation. Le peuple, toujours peu exigeant, fut apaisé par la suppression de l'impôt sur les denrées; mais les grands, avides de pouvoir, continuèrent les troubles et les factions. Don Juan Nuñez de Lara, qui voulait agrandir ses possessions, et l'infant D. Henri, qui ambitionnait la régence, se mirent à la tête des mécontents. Les infants D. Juan et D. Alonzo de La Cerda revendiquèrent la couronne, le premier soutenu par le roi de Portugal, le second par le roi d'Aragon; l'un et l'autre se préparant à démembrer la Castille. Trop faible pour tenir tête à tant d'ennemis, la reine les divisa par la ruse. Elle attira dans son parti l'héroïque défenseur de Tarifa, D. Perez de Guzman, qui réprima les Maures (1296), tandis que D. Alfonse de Lara repoussait les Navarrais. Le roi d'Aragon, absorbé par ses propres affaires, fut obligé d'abandonner la lutte, et la paix fut scellée avec le roi de Portugal par le mariage de doña Constance, sa fille, avec le jeune roi de Castille, et celui de doña Béatrix, sœur de Ferdinand, avec l'infant de Portugal, fils du roi Denis (1298). Réduits ainsi à leurs seules forces, les prétendants furent obligés de traiter à leur tour. Jouissant de la paix à l'intérieur, Ferdinand fit avec le roi d'Aragon une alliance qu'il resserra par le mariage de l'infante Léonore, sa sœur, avec D. Jayme, infant d'Aragon. Les deux alliés profitèrent des divisions qui régnaient parmi les Maures pour diriger contre eux une attaque. Ferdinand se prépara à la guerre sainte par un trait de piété filiale et par un acte de clémence (1305) : il fit transporter le corps du roi son père dans le superbe mausolée que lui avait préparé la reine mère. Comme il y avait en Galice un grand soulèvement, il appela près de lui les révoltés, et, par un pardon généreux, s'en fit d'ardents auxiliaires. Étant ensuite parti de Tolède, il mit le siége devant Algesiras, le 25 juillet 1305. Il l'abandonna après des attaques vigoureuses, surpris par la rigueur de la saison et surtout par la mort de D. Diègue-Lopez de Haro. Mais il avait dans l'intervalle enlevé Gibraltar, et il

obligea les Maures, par un traité, de lui céder les villes de Quesada et de Bedmar.

Ferdinand obtint du pape Clément V la permission de lever un décime sur tous les biens de l'Église, et se désista, à cette condition, de poursuites contre la mémoire de Boniface VIII. Il confisqua, en vertu d'une bulle du même Clément V, les biens des Templiers, acquittés cependant au concile de Salamanque, et les distribua entre les ordres de chevalerie de Calatrava et autres. En se rendant à son armée pour une nouvelle guerre contre les Maures, il fit mourir les frères Carvajal, malgré leurs protestations d'innocence. Ajourné par les deux suppliciés à comparaître devant Dieu trente jours après, il mourut en effet au bout de ce terme, des suites d'un excès de table, et fut surnommé *l'Ajourné*.

V. Marty.

Schott, *Hispania illustrata*. — Estevan de Garibay, *Compendio historial de la Chronica de todos Reinos de España*.

FERDINAND V, dit *le Catholique*, roi de Castille et d'Aragon, né le 10 mars 1452, mort à Madrigalejo, le 23 janvier 1516. Il était fils de Juan II, roi de Navarre et d'Aragon, et de Juana Henriquez, fille de Federigo Henriquez, amirante de Castille. Juana Henriquez prépara de longue main la splendeur de son fils, par la ruine et la mort de don Carlos et de doña Bianca (*voyez* ces noms), enfants aînés de don Juan II et d'un premier lit (1). Ferdinand, resté seul prince royal, fut, devant les états du royaume tenus à Saragosse en 1468 déclaré par son père roi de Sicile et associé à la couronne d'Aragon. La même année, se trouvant pour la première fois à la tête d'une armée, il marcha contre le duc Jean de Lorraine, qui s'était emparé de Girone. Il espérait surprendre ce capitaine, mais il fut lui-même obligé de se retirer après une perte considérable. De grands troubles agitaient alors la Castille; Isabelle, princesse des Asturies, sœur du roi Henri IV, dit *l'Impuissant*, venait d'obtenir de son frère qu'il répudiât sa femme, Juana de Portugal, et deshéritât, comme illégitime, la fille de cette princesse (elle se nommait Juana, comme sa mère, et reçut dès lors le surnom de *Beltraneja*, Bâtarde). Cette concession avait été obtenue par une révolte et avec l'aide de Juan II, qui demandait la main d'Isabelle pour son fils, quoique Ferdinand n'eût encore que dix-sept ans. Deux puissants rivaux se présentaient : c'étaient Alfonso V, roi de Portugal, pour lui-même, et le roi de France, Louis XI, pour son frère le duc de Guyenne. A force d'intrigues et de présents, le monarque aragonais fit pencher la balance en faveur de son fils; et afin qu'Isabelle ne pût se raviser, il envoya vers elle Ferdinand, déguisé. Le jeune prince fut bien accueilli,

(1) Suivant Zurita, Miguel Carbonel et quelques autres historiens espagnols, lorsque Juana mourut, à Tarragone (13 février 1468), elle s'écria plusieurs fois dans ses derniers moments : « Ferdinand, mon fils, que tu coûtes cher à ta mère! »

et son mariage consacré presque clai ment, le 18 octobre 1469, à Valladolid, chevêque de Tolède. Irrité de cette ha Henri IV reconnut de nouveau sa fille Ju héritière et la fiança avec le duc de G mais celui-ci mourut avant d'avoir r son union (12 mars 1472). A cette épo dinand aidait son père à soumettre Ba et jusqu'en 1474 il tint habilement la c contre les Français. La même année il le pouvoir royal à Saragosse (1). Voyant ses intérêts en Castille, il chercha à se cher de son beau-frère. Il se rendit avec à Ségovie, où Henri IV se trouvait alor de Castille consentit à une réconciliatio après un superbe repas pris en famille, bitement attaqué d'un mal de côté et de douleurs d'entrailles qui le conduisirent beau, le 12 décembre suivant. Le len Isabelle et Ferdinand furent proclamés nus souverains par la plupart des seign sents à Ségovie. Le puissant don Juan de marquis de Villena, favori de Henri IV tisan déclaré de l'infante Juana la Be avait, par un hasard singulier, précédé de jours son maître dans la tombe; néan laissait un fils, héritier de son esprit ambitieux. Ce seigneur se ligua avec do de Carillo, archevêque de Tolède, et tou la tête d'une puissante faction, firent p doña Juana à Palencia. En même temps posèrent pour femme cette princesse a Portugal, Alfonso V, son oncle maternel. se laissa tenter par cette offre; il entra tement en Estramadure, et fit demande la dispense nécessaire pour épouser En attendant, il se fiança avec elle, pri de roi de Castille, et occupa quelques les partisans du marquis de Villena lui les portes. Ferdinand n'hésita pas à att ennemis. Abandonné par une partie d blesse et du clergé, il appela aux a milices des villes et saisit l'argenterie de Il reprit bientôt Baeza, Truxillo, Villena et Zamora; poursuivant l'armée portug sa retraite, il l'atteignit près de Toro. plusieurs heures d'un combat opiniâtr en déroute. Cette victoire jeta le décour

(1) Voici, d'après Zurita, la manière énergique dinand rétablit l'ordre dans Saragosse : « Il y dans cette ville un homme du peuple app Gordo qui avait tant de crédit qu'on ne pouvait sans son consentement; il avait eu l'adress élever ses parents et ses alliés aux premie municipales, et ceux-ci encourageaient le peu désobéissance aux lois. Don Ferdinand, ne voy moyen de remédier au désordre par les voies de la justice, manda Ximen Gordo au palais; duit dans une chambre particulière, où l'on [illegible] ; [illegible] le laissa entre les mains d'un pr bourreau, et après qu'il eut été exécuté, so exposé au public. Don Ferdinand se rendit l'assemblée des états, auxquels il dit que c'é à faire le reste. Ils firent arrêter les créatures leur procès fut fait, et ils furent livrés au supp

ans de l'infante, qui se soumirent
D'un autre côté, les Français
. .e Roussillon; ils s'étaient rendus
et de Perpignan, qui avait capitulé
1475; mais Louis XI, ayant vu ses
repoussées trois fois devant Fontarabie,
préocc de la puissance du duc
lut la paix avec la Castille,
1478. Ferdinand et Isabelle ob-
s du pape, qui avait accordé
le mariage de doña Juana
qu'il révoquât cette dispense.
s sans moyens de légitimer
tarda pas à déposer les armes,
Alcocebas (24 septembre 1479)
le roi de Castille. Juana la
de tous, aima mieux re-
que de souscrire aux condi-
que sa tante Isabelle lui dictait.
e voile dans le couvent de Sainte-Claire

tranquilles de la Castille, Ferdi-
nouvelle s'occupèrent à purger leur
des bandits qui l'infestaient. C'étaient
des de guerre, accoutu-
et de pillage, et qui aus-
ne avaient plus à satisfaire leur
pays ennemi ravageaient leur
ai uai les voyageurs et les
les routes, les autres
de que château et mettaient à
n pays environnant, enlevant les
onnant les habitants. La jus-
im ante à réprimer ces
; les s urs, occupés de leurs
particuliers, ne prêtaient à l'autorité
me aide précaire: plusieurs d'entre eux
es complices des malfaiteurs, et
avec eux le produit de leurs crimes.
adressa aux villes, et surtout aux
avaient le plus grand intérêt à faire
désordre; il les réunit dans une
force nationale, qui reçut le nom de
dad (fraternité). Il posa les bases de
association, dans les cortès réunies,
à Madrigal. Les membres de cette so-
parmi les citoyens établis, furent
spécialement de veiller à la sûreté gé-
d'assurer par tous les moyens la ré-
des crimes. Dans une assemblée de
une organisation militaire fut donnée
dad; elle eut ses lois et ses juges
; on forma un fonds spécial qui ser-
deux mille cavaliers et un grand
de fantassins, dont on donna le com-
à don Alonzo, duc de Villa-Hermosa
force, frère naturel du roi. Le duc
poursuite des routiers avec une in-
; il dispersa leurs bandes, prit
eaux qui leur servaient de re-
ne parvint pas à extirper entière-
dage, cette plaie invétérée de la

Péninsule, au moins en diminua-t-il considérablement le mal. Plus tard, le 29 juillet 1498, la constitution de la hermandad fut modifiée; mais jamais, ainsi que les romanciers étrangers à l'histoire d'Espagne l'écrivent encore, elle ne fut une dépendance du saint-office et de l'inquisition (1).

Le 19 janvier 1479 mourut Juan II, roi d'Aragon et de Navarre; Ferdinand V lui succéda. Il réunit la couronne d'Aragon à celles de Castille, de Léon et de Sicile; mais il n'osa pas alors s'emparer de la Navarre, dont sa sœur Léonor, veuve du comte de Foix, prit le titre de reine. De ce jour date véritablement le royaume d'Espagne. Désormais les plus grandes forces de cette péninsule se trouvèrent concentrées en une seule main et son peuple prit rang parmi les grandes nations. Tout jusque ici avait réussi à l'ambitieux Ferdinand; mais il restait beaucoup à faire pour consolider son pouvoir. Les privilèges arrachés par les Castillans à leurs précédents monarques gênaient le nouveau souverain : en 1480 ils furent abolis; les franchises disparurent, les impôts arriérés furent rappelés, et 30 millions de *maravedis* (2) entrèrent dans le trésor royal ou servirent à récompenser des agents dévoués. Ferdinand ne s'en tint pas là : les Maures et les Juifs possédaient d'immenses richesses dans ses États et avaient accepté le baptême pour échapper aux confiscations prononcées contre les infidèles. Le plus grand nombre d'entre eux pratiquaient cependant leur religion d'une façon occulte. L'Andalousie présentait le plus d'exemples de ce genre d'apostasie. Sur la proposition du cardinal de Mendoza, le roi et la reine firent eux-mêmes au pape Sixte IV la demande d'autoriser l'établissement d'un tribunal chargé spécialement de rechercher les relaps. Cette institution fut approuvée par le saint-père. Les juges, laissés à la nomination des souverains, étaient au nombre de trois, et s'engageaient strictement à ne rien épargner pour trouver les délinquants; ils avaient un pouvoir illimité sur la propriété et la vie de tous les criminels en matière de religion. Un tiers des biens confisqués revenait à la couronne; les deux autres étaient abandonnés au saint-siége et aux inquisiteurs. Ferdinand comprit tout le parti qu'il pouvait retirer d'un si redoutable établissement : il trouvait dans l'inquisition le moyen de remplir son trésor; puis ce tribunal, qui frappait dans l'ombre, qui condamnait sans contrôle, sans publicité, devait aider l'artificieux monarque à se défaire de ceux de ses ennemis qu'il n'oserait pas attaquer en face. L'inquisition devait abattre individuellement tous ces grands

(1) « Si on lui donne quelquefois le nom de *sainte hermandad*, écrit Hernando del Pulgar, ce n'est pas qu'elle se rapporte en aucune manière aux matières religieuses, mais c'est chose *sainte* que celle qui a trait au service du roi et à l'administration de la justice. » (Voir le texte même de la loi rendue par Ferdinand et Isabelle à Cordoue, le 7 juillet 1496, liv. VIII, de la *Recopilacion* de don Felipe II.)

(2) Petite monnaie espagnole qui valait environ un centime et demi.

obligea les Maures, par un traité, de lui céder les villes de Quesada et de Bedmar.

Ferdinand obtint du pape Clément V la permission de lever un décime sur tous les biens de l'Église, et se désista, à cette condition, de poursuites contre la mémoire de Boniface VIII. Il confisqua, en vertu d'une bulle du même Clément V, les biens des Templiers, acquittés cependant au concile de Salamanque, et les distribua entre les ordres de chevalerie de Calatrava et autres. En se rendant à son armée pour une nouvelle guerre contre les Maures, il fit mourir les frères Carvajal, malgré leurs protestations d'innocence. Ajourné par les deux suppliciés à comparaître devant Dieu trente jours après, il mourut en effet au bout de ce terme, des suites d'un excès de table, et fut surnommé *l'Ajourné*.

V. Marty.

Schott, *Hispania illustrata*. — Estevan de Garibay, *Compendio historial de la Chronica de todos Reinos de España*.

FERDINAND V, dit *le Catholique*, roi de Castille et d'Aragon, né le 10 mars 1452, mort à Madrigalejo, le 23 janvier 1516. Il était fils de Juan II, roi de Navarre et d'Aragon, et de Juana Henriquez, fille de Federigo Henriquez, amirante de Castille. Juana Henriquez prépara de longue main la splendeur de son fils, par la ruine et la mort de don Carlos et de doña Bianca (*voyez* ces noms), enfants aînés de don Juan II et d'un premier lit (1). Ferdinand, resté seul prince royal, fut, devant les états du royaume tenus à Saragosse en 1468 déclaré par son père roi de Sicile et associé à la couronne d'Aragon. La même année, se trouvant pour la première fois à la tête d'une armée, il marcha contre le duc Jean de Lorraine, qui s'était emparé de Girone. Il espérait surprendre ce capitaine, mais il fut lui-même obligé de se retirer après une perte considérable. De grands troubles agitaient alors la Castille; Isabelle, princesse des Asturies, sœur du roi Henri IV, dit *l'Impuissant*, venait d'obtenir de son frère qu'il répudiât sa femme, Juana de Portugal, et déshéritât, comme illégitime, la fille de cette princesse (elle se nommait Juana, comme sa mère, et reçut dès lors le surnom de *Beltraneja*, Bâtarde). Cette concession avait été obtenue par une révolte et avec l'aide de Juan II, qui demandait la main d'Isabelle pour son fils, quoique Ferdinand n'eût encore que dix-sept ans. Deux puissants rivaux se présentaient : c'étaient Alfonso V, roi de Portugal, pour lui-même, et le roi de France, Louis XI, pour son frère le duc de Guyenne. A force d'intrigues et de présents, le monarque aragonais fit pencher la balance en faveur de son fils; et afin qu'Isabelle ne pût se raviser, il envoya vers elle Ferdinand, déguisé. Le jeune prince fut bien accueilli, et son mariage consacré presque clandestinement, le 18 octobre 1469, à Valladolid, par l'archevêque de Tolède. Irrité de cette hardiesse, Henri IV reconnut de nouveau sa fille Juana pour héritière et la fiança avec le duc de Guyenne; mais celui-ci mourut avant d'avoir régularisé son union (12 mars 1472). A cette époque Ferdinand aidait son père à soumettre Barcelone, et jusqu'en 1474 il tint habilement la campagne contre les Français. La même année il rétablit le pouvoir royal à Saragosse (1). Voyant péricliter ses intérêts en Castille, il chercha à se rapprocher de son beau-frère. Il se rendit avec Isabelle à Ségovie, où Henri IV se trouvait alors. Le roi de Castille consentit à une réconciliation; mais, après un superbe repas pris en famille, il fut subitement attaqué d'un mal de côté et de violentes douleurs d'entrailles qui le conduisirent au tombeau, le 12 décembre suivant. Le lendemain, Isabelle et Ferdinand furent proclamés et reconnus souverains par la plupart des seigneurs présents à Ségovie. Le puissant don Juan de Pacheco, marquis de Villena, favori de Henri IV, et partisan déclaré de l'infante Juana la Beltraneja, avait, par un hasard singulier, précédé de quelques jours son maître dans la tombe; néanmoins, il laissait un fils, héritier de son esprit actif et ambitieux. Ce seigneur se ligua avec don Alonso de Carillo, archevêque de Tolède, et tous deux, à la tête d'une puissante faction, firent proclamer doña Juana à Palencia. En même temps ils proposèrent pour femme cette princesse au roi de Portugal, Alfonso V, son oncle maternel. Alfonso se laissa tenter par cette offre; il entra immédiatement en Estramadure, et fit demander à Rome la dispense nécessaire pour épouser sa nièce. En attendant, il se fiança avec elle, prit le titre de roi de Castille, et occupa quelques villes, dont les partisans du marquis de Villena lui ouvrirent les portes. Ferdinand n'hésita pas à attaquer [illegible] ennemis. Abandonné par une partie de [illegible] blesse et du clergé, il appela aux [illegible] milices des villes et saisit l'argenterie [illegible] Il reprit bientôt Baeza, Truxillo, Villena [illegible] et Zamora; poursuivant l'armée [illegible] sa retraite, il l'atteignit près de Toro, [illegible] plusieurs heures d'un combat [illegible] en deroute. Cette victoire jeta le [illegible]

(1) Suivant Zurita, Miguel Carbonel et quelques autres historiens espagnols, lorsque Juana mourut, [illegible] (13 fevrier 1468), [illegible] dans ses derniers moments : « Ferdinand, mon fils, que tu coutes cher a ta mere! »

(1) Voici, d'après Zurita, la manière énergique [illegible] dinand retablit l'ordre dans Saragosse : « Il y avait dans cette ville un homme du peuple appele [illegible] Gordo qui avait tant de credit qu'on ne pouvait [illegible] sans son consentement; il avait eu l'adresse de [illegible] elever ses parents et ses allies aux premières [illegible] municipales, et ceux-ci encourageraient le peuple [illegible] desobeissance aux lois. Don Ferdinand, ne voyant [illegible] moyen de remedier au désordre par les voies ordi[illegible] de la justice, manda Ximen Gordo au palais; il fut [illegible] duit dans une chambre particuliere, ou l'on se [illegible] [illegible] le laissa entre les mains d'un prêtre et [illegible] bourreau, et apres qu'il eut ete exécuté, son corp[s] [illegible] expose au public. Don Ferdinand se rendit après [illegible] l'assemblee des etats, auxquels il dit que c'etait [illegible] a faire le reste. Ils firent arrêter les creatures de Gor[do] [illegible] leur proces fut fait, et ils furent livres au suppl[ice] [illegible]

partisans de l'infante, qui se soumirent rement. D'un autre côté, les Français avahi le Roussillon; ils s'étaient rendus l'Elne et de Perpignan, qui avait capitulé en 1475; mais Louis XI, ayant vu ses repoussées trois fois devant Fontarabie, préoccupé de la puissance du duc conclut la paix avec la Castille, 1476. Ferdinand et Isabelle ob- du pape, qui avait accordé le mariage de doña Juana révoquât cette dispense. sans moyens de légitimer da pas à déposer les armes, (24 septembre 1479) de Castille. Juana la de tous, aima mieux re- que de souscrire aux condi- sa tante Isabelle lui dictait. dans le couvent de Sainte-Claire

tranquilles de la Castille, Ferdi- Isabelle s'occupèrent à purger leur des bandits qui l'infestaient. C'étaient plupart des gens de guerre, accoutu- de rapine et de pillage, et qui aus- ne trouvaient plus à satisfaire leur sur le pays ennemi ravageaient leur attaquaient les voyageurs et les sur les grandes routes, les autres de quelque et mettaient à le pays env , enlevant les ants. La jus- à réprimer ces , occupés de leurs particuliers, ne prêtaient à l'autorité une aide précaire: plusieurs d'entre eux les complices des malfaiteurs, et avec eux le produit de leurs crimes. s'adressa aux villes, et surtout aux avaient le plus grand intérêt à faire désordre; il les réunit dans une nationale, qui reçut le nom de fraternité. Il posa les bases de association, dans les cortès réunies, drigal. Les membres de cette so- parmi les citoyens établis, furent spécialement de veiller à la sûreté gé- l'assurer par tous les moyens la ré- crimes. Dans une assemblée de organisation militaire fut donnée mandad; elle eut ses lois et ses juges ; on forma un fonds spécial qui ser- deux mille cavaliers et un grand de fantassins, dont on donna le com- a don Alonzo, duc de Villa-Hermosa , frère naturel du roi. Le duc poursuite des routiers avec une in- activité; il dispersa leurs bandes, prit châteaux qui leur servaient de re- s'il ne parvint pas à extirper entière- brigandage, cette plaie invétérée de la Péninsule, au moins en diminua-t-il considérablement le mal. Plus tard, le 29 juillet 1498, la constitution de la hermandad fut modifiée; mais jamais, ainsi que les romanciers étrangers à l'histoire d'Espagne l'écrivent encore, elle ne fut une dépendance du saint-office et de l'inquisition (1).

Le 19 janvier 1479 mourut Juan II, roi d'Aragon et de Navarre; Ferdinand V lui succéda. Il réunit la couronne d'Aragon à celles de Castille, de Léon et de Sicile; mais il n'osa pas alors s'emparer de la Navarre, dont sa sœur Léonor, veuve du comte de Foix, prit le titre de reine. De ce jour date véritablement le royaume d'Espagne. Désormais les plus grandes forces de cette péninsule se trouvèrent concentrées en une seule main et son peuple prit rang parmi les grandes nations. Tout jusque ici avait réussi à l'ambitieux Ferdinand; mais il restait beaucoup à faire pour consolider son pouvoir. Les priviléges arrachés par les Castillans à leurs précédents monarques gênaient le nouveau souverain : en 1480 ils furent abolis; les franchises disparurent, les impôts arriérés furent rappelés, et 30 millions de *maravedis* (2) entrèrent dans le trésor royal ou servirent à récompenser des agents dévoués. Ferdinand ne s'en tint pas là : les Maures et les Juifs possédaient d'immenses richesses dans ses États et avaient accepté le baptême pour échapper aux confiscations prononcées contre les infidèles. Le plus grand nombre d'entre eux pratiquaient cependant leur religion d'une façon occulte. L'Andalousie présentait le plus d'exemples de ce genre d'apostasie. Sur la proposition du cardinal de Mendoza, le roi et la reine firent eux-mêmes au pape Sixte IV la demande d'autoriser l'établissement d'un tribunal chargé spécialement de rechercher les relaps. Cette institution fut approuvée par le saint-père. Les juges, laissés à la nomination des souverains, étaient au nombre de trois, et s'engageaient strictement à ne rien épargner pour trouver les délinquants; ils avaient un pouvoir illimité sur la propriété et la vie de tous les criminels en matière de religion. Un tiers des biens confisqués revenait à la couronne; les deux autres étaient abandonnés au saint-siége et aux inquisiteurs. Ferdinand comprit tout le parti qu'il pouvait retirer d'un si redoutable établissement : il trouvait dans l'inquisition le moyen de remplir son trésor; puis ce tribunal, qui frappait dans l'ombre, qui condamnait sans contrôle, sans publicité, devait aider l'artificieux monarque à se défaire de ceux de ses ennemis qu'il n'oserait pas attaquer en face. L'inquisition devait abattre individuellement tous ces grands

(1) « Si on lui donne quelquefois le nom de *sainte hermandad*, écrit Hernando del Pulgar, ce n'est pas qu'elle se rapporte en aucune manière aux matières religieuses, mais c'est chose *sainte* que celle qui a trait au service du roi et à l'administration de la justice. » (Voir le texte même de la loi rendue par Ferdinand et Isabelle à Cordoue, le 7 juillet 1496, liv. VIII, de la *Recopilacion* de don Felipe II.

(2) Petite monnaie espagnole qui valait environ un centime et demi.

d'Aragon et de Castille, toujours prêts à se soulever, toujours menaçants pour le souverain. Aussi, sans s'inquiéter de ce que ce tribunal avait d'odieux pour l'humanité, de dangereux pour les prérogatives royales et d'attentatoire aux libertés du pays, il s'empressa de l'établir à Séville. Le 6 janvier 1481 six condamnés furent livrés aux flammes, le 26 mars dix-sept eurent le même sort, le 4 novembre deux cent quatre-vingt-dix-huit victimes avaient déjà subi la peine du feu dans Séville seulement, et environ deux mille dans le reste de l'Andalousie. Dix-sept mille avaient été frappés de peines diverses et un plus grand nombre de contumaces avaient été exécutés en effigie. Beaucoup d'Espagnols, recommandables par leur position et leur fortune, se trouvaient au nombre des condamnés, et leurs biens avaient été répartis entre le fisc et le saint-office. Les supplices devinrent si nombreux qu'on construisit sur le champ de la Tablada une plate-forme en pierre à laquelle on donna le nom de *Quemadero* (Brûloir). On y éleva quatre grandes statues de pierre nommées les *quatre prophètes*. Les condamnés y étaient enfermés et consumés par le feu qu'on allumait autour des statues. Le dominicain Thomas Torquemada (*voyez* ce nom), confesseur de la reine Isabelle, fut le premier grand-inquisiteur qui présida à ces horreurs. Ferdinand lui adjoignit comme conseillers Alonzo de Carillo, évêque de Mazara (Sicile), et les docteurs en droit Sancho Velasquez de Cuellar et Ponce de Valencia. Les règles de l'ancienne inquisition, rédigées, il y avait un siècle, par Nicolas Eymeric (*voyez* ce nom), inquisiteur d'Aragon, ne suffirent plus au nouveau tribunal; il lui fallut des lois plus sévères, et le 29 octobre 1484 Ferdinand V promulgua un nouveau code de l'inquisition en vingt-huit articles, qui fut publié sous le nom d'*Instructions*. Cette réforme, appliquée d'abord à toute la Castille, fut étendue à l'Aragon; mais son application y souleva une résistance presque générale. On invoqua les *fueros* du pays, qui défendaient la confiscation. Ferdinand ne se pressa pas de statuer sur les réclamations qui lui furent adressées à ce sujet. Sur ces entrefaites, Pedro Arbuès y Epila, inquisiteur principal de Saragosse, fut assassiné dans une église par quelques désespérés. Alors le gouvernement tira parti de ce meurtre pour frapper toute la population, et la proscription ne connut plus de bornes. Le propre neveu de Ferdinand, don Jayme, infant de Navarre, fut jeté dans les cachots de l'inquisition, et n'en sortit que pour subir une punition publique et dégradante.

Au commencement de 1482, il s'éleva entre le roi d'Espagne et le pape Sixte IV un différend au sujet de l'évêché de Cuença. Le pape avait conféré cette prélature au cardinal son neveu, malgré les remontrances de Ferdinand V, qui avait recommandé un de ses serviteurs. La conduite du saint-père était contraire aux conventions passées entre les cours d'Espagne et de Rome; mais les souverains pontifes avaient tenté plusieurs fois de ces usurpations avec un plein succès. Cette fois Ferdinand envoya l'ordre à tous ses sujets de quitter les États Romains, refusa de donner audience au légat, et soutint ses droits avec tant d'énergie que non-seulement le pape conféra l'évêché à celui que le roi désignait, mais que par une bulle il accorda au roi de Castille de pourvoir directement aux siéges épiscopaux. Ferdinand et Isabelle montrèrent toujours la même fermeté contre les empiétements des papes. En 1491, la reine ayant appris que la chancellerie de Valladolid avait toléré un appel au pape dans une affaire civile, en destitua tous les membres.

Quand Ferdinand, par la création de la hermandad, eut assuré dans ses États la répression des délits, et que l'extension donnée à l'inquisition fut devenue pour lui une source abondante de revenus, il tourna toutes ses pensées et toutes ses forces vers son grand but : l'expulsion complète des Maures du territoire espagnol. La discorde qui régnait entre les princes musulmans était une circonstance favorable; le monarque chrétien sut habilement en profiter. En 1478 le roi de Grenade, Muley-Abu'l-Hasan, s'était refusé à acquitter le tribut que les rois de Castille avaient imposé à son pays; sa fière réponse fut « que dans tous les lieux où jadis l'on battait l'or et l'argent pour payer le tribut on forgeait maintenant des lances et des cimeterres pour s'en affranchir ». Ferdinand, embarrassé alors dans une guerre contre le Portugal, dissimula et renouvela même la trêve qui existait entre les chrétiens et les Maures; mais le 27 février 1482 (8 moharrem 887 de l'hégire), le marquis de Cadix s'empara tout à coup d'Alhama, ville forte située sur le Rio-Frio, à sept lieues de Grenade. Muley-Abu'l-Hasan rassembla à la hâte une armée de 50,000 fantassins et de 3,000 cavaliers, et tenta jusqu'à trois fois, mais sans succès, de rentrer dans Alhama; il força néanmoins Ferdinand de lever le siége de Loxa, le 13 juillet 1482 (26 djoumada prior 887), avec une perte considérable, et se rendit maître de Canète. Tandis qu'il était occupé à cette expédition, la plus grande p[illegible] habitants de Grenade se révoltèrent, e[illegible] mèrent souverain Abu'-Abd-Allad (ca[illegible] *Boabdil*), fils aîné du roi et de la [illegible] Muley-Abu'l dut se réfugier à M[illegible] d'Abdoullah-El-Zagal, son frère. [illegible] tiens reprirent Canète; mais en mars (saphar 888), étant entrés au n[illegible] cavaliers dans l'Axarquia (1), ils y [illegible] minés par les Maures. La fortune [illegible] bientôt, le 21 avril suivant (13 rabia [illegible] le célèbre Gonzalve de Cordoue battit [illegible] mans devant Lucena, et fit prisonnier [illegible] Il s'ensuivit un traité par lequel le roi [illegible] nade se reconnaissait vassal du roi de

(1) C'est le nom d'une partie de la campagne [illegible] située au levant.

aîné et douze de ses
, se soumettait en outre à l'obli-
aux cortès générales du royaume
tribut annuel de 12,000 écus. Les
rent de reconnaître ces honteuses
le trône Abdoullah-
Alors Ferdi ... ue d'entretenir
... na Boabdil,
... le territoire grenadin,
... , Cazarabonela,
... rbella et Ronda (1). Le
... sept mois de siége, Baza,
... royaume de Grenade, se
... Abdoullah-Zagal, désespé-
... qui lui restait, et continuel-
par son neveu, se rendit avec
au camp de Ferdinand, et s'en-
livrer Almeria, Cadix et toutes les
at en son pouvoir; il stipula
les habitants conserveraient leurs
rté et leur religion. Le roi chré-
ces conditions, et assura à Zagal des
et des terres considérables. Celui-ci
année suivante en Afrique, et fixa son
Tlemcen, où sa postérité existe encore.
s villes qui essayèrent de se défendre
réduites par la force, et bientôt l'heureux
nd vint sommer Boabdil de lui remettre
e. Celui ... reconnut trop tard les fautes
mit ... ; resté sans alliés, il dut se ré-
... espoir. Après une héroïque
... succès et de revers, pressé par
il capitula le 2 janvier 1492 (1er rabia
. Son vainqueur lui offrit de riches
dans les Alpuxarres; mais Boabdil
... de 80,000 ducats comptant,
... rique avec sa famille. Enfin, après
... acharnée de dix années, Ferdinand
... entrerent dans l'Alhambra (6 janvier).
... rcièrent la Providence de les avoir fait
le la domination musulmane, établie
depuis près de huit siècles (2). Cette
conquête mérita à Ferdinand et à Isa-
... titre de *rois catholiques*, qui leur fut
par le pape Innocent VIII et confirmé
Alexandre VI (3).
... ent des barons castillans et ara-
, la création de l'hermandad, la soumis-
des Maures avaient donné à Ferdinand le
pouvoir en Espagne. L'établisse-
inquisition l'entraîna à vouloir plus.

Dès qu'il fut maître de Grenade, lui et son épouse rendirent un décret pour obliger les juifs à recevoir le baptême ou à sortir dans quatre mois de leurs États. Les habitants chrétiens des villes commerçantes virent avec alarme le coup fatal qu'une telle mesure allait porter à la prospérité nationale. Des représentations furent faites aux souverains; ce fut en vain: la cupidité et le fanatisme eurent le dessus. A l'expiration du délai, selon la plupart des écrivains espagnols, cent vingt mille familles (1) se retirèrent à l'étranger, emportant des richesses immenses, car les juifs s'étaient emparés de toutes les branches de commerce, que l'indolence et les distractions guerrières des Espagnols et des Maures leur abandonnaient exclusivement. Plusieurs d'entre les proscrits feignirent de se convertir plutôt que de quitter leur patrie et leurs richesses, mais les cachots et les bûchers retentirent bientôt de leurs plaintes; la plupart d'entre eux furent condamnés comme relaps, et leurs biens confisqués. On frappa jusque dans les héritiers la croyance des parents. Cette mesure terrible et impolitique entraînait la persécution des mahométans. Ceux-ci éprouvèrent bientôt que les traités qui garantissaient solennellement l'exercice de leur croyance étaient de peu de poids sur la conscience d'un prince qui n'hésitait jamais à violer sa parole lorsqu'il s'agissait de ses intérêts. Cependant, le nombre des Maures, leur habitude des armes, l'assistance qu'ils pouvaient recevoir d'Afrique, firent ajourner leur proscription en masse. Ce fut dans le même temps qu'après bien des peines et des sollicitations réitérées le Génois Christophe Colomb signa à Santa-Fé, le 17 avril 1491, un traité avec la reine Isabelle pour la découverte d'une nouvelle partie du monde. On trouvera sur cette grande entreprise les détails les plus intéressants à l'art. Colomb.

Sur ses entrefaites (7 décembre), la vie de Ferdinand fut mise en danger à Barcelone par un nommé Juan Canamares, qui le frappa d'un coup de poignard entre la tête et le dos. La pointe du fer rencontra la chaîne d'or que le roi portait au cou, et ne lui fit qu'une légère blessure. Le meurtrier, arrêté aussitôt, fut reconnu privé de raison, et Ferdinand sollicita sa grâce; néanmoins, sur l'ordre du cardinal ministre Ximenès de Cisneros, l'assassin fut étranglé publiquement, puis écartelé.

Pendant que Christophe Colomb augmentait la puissance des rois catholiques d'une immense étendue de terre et de richesses incalculables, ces princes recouvraient sans coup férir le Roussillon et la Cerdagne, que trente années auparavant don Juan II avait mis en gage à Louis XI contre une somme de 200,000 écus d'or. Le 19 janvier 1492 intervint, à Barcelone, un traité avec Charles VIII, par lequel Ferdinand et Isa-

(1) ... fut prise le 23 mai 1488 (... djumada prior 890). ... siége de cette place importante que les chré... pour la première fois usage de projectiles ... historiens de l'époque, après avoir décrit les ... dont on se servait déjà, ajoutent : ... fabriquèrent avec de la fonte de fer ... de grosses et petites boules creuses, qu'ils ... la ville, ou elles faisaient d'affreux ra-

(2) Mariana, sept cent soixante-dix-neuf années ... neuf jours.

(3) ... n'était pas nouveau : les papes l'avaient déjà ... Récarède Ier, roi des Visigoths d'Espagne, et ... Ier, roi des Asturies.

(1) Mariana dit 800,000 âmes.

belle s'engagèrent à ne jamais marier leurs enfants avec les souverains d'Autriche et d'Angleterre, ni avec les descendants de ces princes, ni avec aucun autre ennemi de la France. Ils firent de plus avec le monarque français une alliance offensive et défensive, alliance contre tous leurs ennemis, quels qu'ils fussent. En considération de ce traité, Charles VIII renonça au payement des 200,000 écus, et remit les deux provinces qui en faisaient la garantie. Le roi d'Espagne en prit aussitôt possession; mais lorsque Charles, après avoir soumis l'Italie septentrionale, s'avança sur Naples, Ferdinand lui déclara qu'ayant lui-même des prétentions sur ce royaume, il ne souffrirait pas que les Français avançassent plus loin. Charles VIII répondit qu'en vertu du traité par lequel il avait rendu le Roussillon et la Cerdagne, Ferdinand s'était engagé de ne point s'opposer à ses entreprises sur des tiers. Il eût été difficile de repousser cet argument par de bonnes raisons : aussi Antonio de Fonseca, l'ambassadeur castillan, ne l'essaya-t-il pas; mais prenant l'original du traité de Barcelone, il le lacéra en présence du roi de France (29 janvier 1495), déclarant que son maître se dégageait ainsi de toute promesse antérieure. Charles eut beaucoup de peine à empêcher les seigneurs français de faire justice immédiate du téméraire envoyé. Il ne répondit qu'en précipitant sa marche, et le 22 février il entra vainqueur à Naples. Se croyant trop faible pour combattre seul son rival, Ferdinand parvint à former, sous le nom de *sainte ligue*, une coalition avec l'empereur, le pape, le duc de Milan et la république de Venise. En vain Charles VIII écrasa l'armée des confédérés dans les plaines de Fornoue, Gonzalve de Cordoue força le duc de Montpensier à évacuer le royaume de Naples, qui demeura aux Espagnols. En même temps Ferdinand lança un corps d'armée dans le Languedoc. De ce côté le maréchal Albon de Saint-André, qui commandait en ce pays, contraignit les ennemis à la retraite, et leur reprit une partie du Roussillon. Une trêve fut alors consentie; l'avénement au trône du roi Louis XII la changea en paix définitive, et les Français abandonnèrent l'Italie.

Tout paraissait s'accorder pour faire de Ferdinand le Catholique un des monarques les plus puissants et les plus heureux de la terre. Maître absolu chez lui, obéi aveuglément par une nation asservie, possesseur d'immenses provinces dans les deux mondes, secondé par des capitaines et des hommes d'État éminents, époux d'une reine que distinguaient de grandes qualités, rien ne semblait manquer à la satisfaction de l'ambitieux monarque. Cependant ce cours de félicités ne tarda pas à être troublé par l'anéantissement de sa famille. Pour resserrer la coalition contre la France et contrairement au traité de Barcelone, le roi catholique avait marié (4 août 1497) son unique fils, don Juan, prince des Asturies, avec l'archiduchesse Marguerite, fille de l'empereur Maximilien. Le prince Juan mourut soixante jours après son mariage (4 octobre), et sa veuve, qu'il avait laissée enceinte, accoucha d'un enfant mort. Doña Isabelle, fille aînée de Ferdinand, et femme en secondes noces (1) de don Manuel, roi de Portugal, fut alors proclamée héritière de la monarchie espagnole; mais elle mourut elle-même le 23 août 1498, en mettant au monde un fils (Miguel) qui ne lui survécut que deux années. On reconnut alors pour héritière de la couronne de Castille la seconde fille des rois catholiques, doña Juana, épouse de l'archiduc Philippe d'Autriche, dit *le Beau*. La raison de cette princesse se troubla à la suite d'une couche (10 mars 1503). La reine Isabelle prit tant de chagrin de ces pertes successives, qu'elle en mourut, laissant le royaume de Castille à cette même fille (connue sous le nom de *Jeanne la Folle*), mais en instituant Ferdinand V régent jusqu'à la majorité de son petit-fils Charles d'Autriche, duc de Luxembourg (depuis Charles-Quint). Les cortès convoquées à Toro, prenant en considération la maladie de doña Juana, ratifièrent le testament d'Isabelle. L'archiduc Philippe protesta contre cette décision, rassembla des troupes pour revendiquer ses droits les armes à la main, et chercha à s'appuyer sur le roi de France; mais l'adroit Ferdinand rompit toutes les mesures de son gendre en demandant à Louis XII la main de sa nièce, Germaine de Foix (*voy.* ce nom), promettant d'assurer la couronne de Naples aux enfants qu'il aurait de cette princesse. Louis XII consentit volontiers à ce mariage, et renonça en faveur de sa nièce à tous ses droits sur le royaume de Naples. Cette union fut un coup sensible pour l'archiduc : il se hâta de passer en Espagne, où il [illegible] nombreux partisans. Parti de Midd[illegible] 10 janvier 1506, avec une nombreuse [illegible] jeté sur les côtes d'Angleterre, où il [illegible] près de trois mois. Il débarqua [illegible] La rogne, et ne fut pas plus tôt à terre qu[illegible] de seigneurs mécontents s'empressèrent [illegible] rir à lui. Le roi catholique, se voyant a[illegible] céda aux circonstances. Il sollicita une [illegible] de l'archiduc : elle eut lieu à Remesal; le [illegible] en fut la suite, souscrit le 27 juin 1506. [illegible] Ferdinand à résigner la re[illegible] et à se r[illegible] ses États d'Aragon. Il se réser[illegible] ministration et les rentes des [illegible] trises des ordres militaires de Calatrava, d'A[illegible] de Santiago, plus la moitié des revenus d'A[illegible] rique. Cette convention fut immédiat[illegible] cutée; mais Philippe ne jouit pas l[illegible] son triomphe. Trois mois après, il m[illegible] nement à Burgos, le 25 septembre 15[illegible] nombre d'historiens attribuent cett[illegible] rée au poison; d'autres prétendent que ce roi mourut pour s'être trop échauffé en j[illegible]

(1) Elle était déjà veuve de l'infant don [illegible] unique du roi João II de Portugal. L'infant [illegible] d'une chute de cheval, après neuf mois de m[illegible]

qu'il en soit, Ximenès de Cisneros, le Tolède, réussit à faire remettre e les mains de Ferdinand V. Ce alors en Italie ; il récompensa aus- par chapeau de cardinal et le eur. Après s'être abouché, XII et avoir terminé selon es de Naples, Ferdinand dé- en juillet 1507, et se rendit trouva une vive opposition or- son pouvoir ; mais, à force d'a- il rétablit la tranquillité, et fut reconnue par tout le après il conclut un traité , qui revendiquait es de Luxembourg. de cinquante mille ducats, ésista de ses prétentions, et offrit inand le titre d'*empereur d'Italie ;* c avec raison de blesser , eut le bon esprit de

et d'avoir détruit en Espagne la do- musulmans, le roi catholique, à du cardinal Ximenès, porta ses ar- ue. Ximenès se chargea de tous les expédition, Ferdinand ne fournit eaux nécessaires au transport d'une mille hommes de pied et de quatre x. L'entreprise réussit complète- fut emporté après une courte résis- suivante. Bougie capitula ; Alger, cen et autres places se reconnurent l'Espagne. Une autre expédition ré- i. En 1511, Ferdinand, sollicité par le de secourir l'Église contre les schis- soutenaient la France et l'Empire, trairement à ses traités, des troupes pontife, et la guerre se ralluma dans Les alliés du pape furent défaits à Ra- avril 1512 ; mais cette guerre amena orable. Désirant porter les hos- , Ferdinand V demanda à Jean de Navarre, le passage pour ses refusa, déclarant qu'il voulait stricte neutralité. Le roi d'Espagne lors des troupes nombreuses dans le prétexte de les faire passer en les ports de la Guipuscoa. Le flotte anglaise de quatre-vingts er au Passage, et débarqua une par le duc de Dorset. Ferdi- d'employer ces troupes en Guyenne ation conclue avec le roi d'An- III, profita de leur présence pour erre sans déclaration de guerre. s'empara ainsi de Pampelune moindre resistance, et bientôt la entiere fut réunie à l'Espagne. ique avancé en âge, nourrissait avoir un héritier qui recueillit les . de Navarre, de Naples et de Sicile. En 1509, Germaine de Foix avait mis au monde un fils nommé Juan, qui mourut au bout de quelques jours. En 1513, le roi prit une potion aphrodisiaque, qui devait, croyait-on, rappeler sa virilité ; mais ce remède mal préparé ou mal administré, causa au monarque une maladie de langueur, à laquelle il succomba trois ans plus tard.

Ferdinand fut sans doute l'un des princes les plus capables qui portèrent le sceptre de l'Espagne. Il est justement regardé comme le fondateur de cette monarchie, à laquelle il donna une puissance redoutable. Il sut faire la guerre avec courage et bonheur, et conquit plusieurs royaumes. Ce dont il faut surtout le louer, c'est d'avoir rétabli l'ordre et la tranquillité dans un pays bouleversé depuis tant de siècles par les discordes civiles. Il abaissa les nobles, réprima leurs excès, et institua une milice civile chargée de poursuivre le vol et le brigandage ; l'imprimerie fut par ses soins importée en Espagne, et la conquête d'une partie de l'Amérique suffirait seule pour illustrer son règne. Cependant il fut craint et peu aimé. Cruel, perfide, intéressé, tous les moyens lui semblèrent légitimes pour satisfaire une ambition sans frein, et son ingratitude se fait détester surtout dans deux grands exemples : Christophe Colomb et Gonzalve de Cordoue.

Henri Lesueur.

Hier. Blanca, *Comment. Rerum Aragon.* — Zurita, *Anales de Aragon.* — Miguel Carbonel, *Chroniques de Espanya ;* Barcelone, 1536. — Ælius Antonius Nebrissensis, *Rerum Hispanarum Decades, I,* lib. VI. — Lucius Marineus Siculus, *De Rebus Hispaniæ,* lib. XX. — Hernando del Pulgar, *Cronica de los señores Reyes Catolicos.* — Lemos, *Histoire générale de Portugal.* — Alvar Gomez, *De Rebus gestis a Francisco Ximenes Cisnerio.* — Condé, *Historia de la Dominacion de los Arabes.* — Mariana, *De Rebus Hispanicis,* lib. XXVIII. — Moret, *Anales de Navarra,* III. — Fr. Tarapha, *De Regibus Hispanicis.* — Ch. Paquis et Dochez, *Histoire d'Espagne,* II.

FERDINAND VI, roi d'Espagne, né le 23 septembre 1713, mort le 10 août 1759. Il était fils de Philippe V et de Louise-Marie de Savoie. Il succéda à son père le 10 août 1746. C'était un prince d'une santé faible, et par cette raison plus ami de la paix que de guerres et de conquêtes. Il débuta sur le trône par des actes de bienfaisance, accorda de nombreuses grâces et assigna deux jours par semaine pour entendre lui-même les plaintes de ses sujets. Secondé par son ministre La Ensenada, il mit son application à rendre ses sujets heureux et à les délivrer des calamités de la guerre ; il y réussit en signant, le 28 juin 1748, le traité d'Aix-la-Chapelle, qui rendit la paix à l'Europe. Ferdinand VI était sujet à des accès de mélancolie que le chant de Farinelli (*voy.* ce nom) était seul capable de dissiper. Aussi l'Opéra est un des établissements dus à ce monarque, ainsi que l'Académie de Saint-Ferdinand, destinée aux beaux-arts, et le Jardin de botanique à Madrid. Il se fit sous son règne quelques réformes dans l'administration des finances et plusieurs améliorations dans l'agriculture, la marine et l'industrie du royaume.

Par un concordat avec Rome, il s'assura la nomination à tous les bénéfices ecclésiastiques, à l'exception de cinquante-deux; vivant économiquement, il entassa beaucoup d'argent. En 1758 il perdit Marie-Madeleine-Thérèse de Portugal, qu'il avait épousée le 19 janvier 1729. Cette mort, dont il ne put se consoler, augmenta sa mélancolie, qui, devenue permanente, dégénéra en démence. Il n'avait point d'enfants de son mariage avec Marie-Thérèse de Portugal, et après sa mort ce fut son frère Charles (*voy.* ce nom), roi des Deux-Siciles, qui, sous le nom de Charles III, lui succéda, conformément au traité de paix qui avait été conclu en 1748.

W. Coxe, *L'Espagne sous les Bourbons*, t. III et IV, ch. XXXIV à LVIII. — Le maréchal de Villars, *Journal*, t. LXX, p. 214-408. — Voltaire, *Siècle de Louis XV*, ch. XIX, p. 201. — Soulavie, *Memoires de Richelieu*, t. VI, ch. XXIX, p. 355. — D'Argenson, *Memoires*, p. 402. — Flassan, *Diplomatie*, V. - Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXVII, XXVIII, XXIX. — J. Lavallée, *Espagne*, dans l'*Univers pittoresque*, II, p. 106.

FERDINAND VII, roi d'Espagne, né à Saint-Ildefonse, le 13 octobre 1784, mort à Madrid, le 29 septembre 1833. Il était fils de Charles IV et de Louise-Marie de Parme. En 1789, il fut reconnu prince des Asturies ou héritier du trône. Il eut pour gouverneur le duc de San-Carlos, et pour précepteur Escoïquiz (*voy.* ces noms). Son instruction fut ensuite continuée par les plus savants hommes de l'Espagne. Mais ce prince témoigna moins de goût pour la science que pour les intrigues de cour. Dominé par son précepteur Escoïquiz, il se prêta aux vues ambitieuses de son entourage, et devint d'abord le chef nominal du parti ennemi du prince de la Paix, c'est-à-dire du parti anglais. La princesse Marie-Antoinette-Thérèse de Naples, qu'il épousa le 21 août 1802, et qui mourut en 1806, acheva de le jeter dans ce parti, opposé à l'influence française, qui pesait sur le gouvernement du prince de la Paix. Le voyant ainsi parmi ses ennemis les plus déclarés, Godoï (*voy.* ce nom) provoqua l'éloignement d'Escoïquiz, et plus que jamais il écarta le prince des affaires du gouvernement, auquel il était si impatient de prendre part. « Réduit, dit Toreno, à la plus complète solitude, sans aucune participation aux affaires, Ferdinand, coulait tristement les plus belles années de son adolescence, assujetti à la monotone et sévère étiquette du palais, entouré d'espions qui l'observaient dans ses moindres démarches. » Irrité d'une telle contrainte et de l'inutilité des réclamations qu'elle lui inspirait, le prince se montra d'autant plus rebelle aux volontés de ses parents et plus hostile que jamais au ministre qui était leur conseiller. Veuf depuis seize mois, il repoussa obstinément le mariage qu'ils voulaient lui faire contracter avec D. Maria-Luisa de Bourbon, sa cousine; par cela seul qu'elle était sœur de la princesse de la Paix. Bien plus, voyant que, malgré ses antagonistes, le *favori* ne faisait que grandir en influence et en crédit, il prit un parti extrême en abandonnant ses anciens amis politiques : conseillé par Escoïquiz et encouragé par Beauharnais, ambassadeur de France, il se décida à s'adresser à l'empereur Napoléon. Dans une lettre pleine de flatteries, il déclara à ce souverain que, se mettant sous sa protection, il sollicitait l'honneur de s'unir avec une princesse de sa famille. Mais les espions de la reine s'aperçurent qu'il passait ses nuits à écrire. Dénoncé au roi, il fut surpris dans son cabinet à six heures du matin (octobre 1807). On lui ôta son épée; on l'enferma dans une salle du palais, et on se saisit de ses cachets et de ses papiers. On y trouva deux longs mémoires où il dénonçait les menées de Godoï, des projets de lettres adressées à Napoléon; le tout copié par lui, mais rédigé par Escoïquiz. « Alors eut lieu, continue Toreno, ce scandaleux procès de l'Escurial, qui soumet à la censure sévère de la postérité ceux qui y prirent part, ceux qui le provoquèrent, ceux qui le terminèrent, en un mot, les accusés, les accusateurs, les juges. » Le prince, s'avouant coupable,
remis en liberté après avoir dénoncé ses
plices, ses amis, les ducs de San-Carlos,
l'Infantado (*voy.* ce nom) et Escoïquiz.
furent exilés. Les événements qui s
furent le juste châtiment de sa coup
tion. L'occupation de l'Espagne par
les scènes d'Aranjuez et de l'Escurial,
à Charles IV son abdication. Salué roi
empressée, Ferdinand parut dans Madri[illegible]
de l'allégresse générale. « Ce n'était pas [illegible]
prince, dit le général Foy (*Guerre de la* [illegible]
sule, t. IV), eût reçu de la nature les fo
duisantes et les qualités inspiratrices qu
ment la multitude. On eût cherché en v[illegible]
les traits de son visage la bonhomie de la
de Charles IV. Il ressemblait
mère; quoiqu'il fût grand et bien
nure manquait d'élégance, ses
étaient brusques, son regard incer
nesse sans fraîcheur. Il parlait peu, [illegible]
pénétrait pas si c'était par timidité ou par
mulation. On ne connaissait de lui ni
vertus. » A peine parvenu à la c
lieu de chercher un point d
tion de ses sujets, il préféra [illegible]
verain étranger, déjà plus roi que [illegible]
pagne. Mais le protectorat qu'il imp[illegible]
tait rien moins qu'assuré. M[illegible] venait
Madrid (mars 1808), et se [illegible]
l'abdication de Charles IV, [illegible]
voir cédé à l'émeute. L'empereur [illegible]
pérer sa présence en Espagne, la [illegible]
en jour. Ferdinand se laissa persuader [illegible]
devant de ce potentat. Avançant [illegible]
le rencontrer, il lui adressa, de V[illegible]
lettre assez humble. Dans la
fut faite, on ne lui donnait que le
des Asturies. L'empereur revenait [illegible]
de s'informer des circonstances de l'[illegible]
Malgré les efforts de ses conseil[illegible]

avisés, sans se fier au dévouement de ceux qui offraient d'arriver en force pour favoriser son évasion du milieu des troupes françaises, échelonnées sur son passage sous prétexte de lui rendre honneur; bien que tout dût l'avertir du danger où il se précipitait, aveuglé par Escoïquiz, Ferdinand se laissa entraîner à Bayonne. Alors eurent lieu ces conférences fameuses où l'on vit le père et le fils, le roi déchu et le nouveau roi, plaider leur cause respective en présence du puissant arbitre qui voulait « tout pour le peuple, mais rien par le peuple ». Juge de ce triste conflit, Napoléon le trancha en déclarant que la maison de Bourbon *avait cessé de régner en Espagne*. Vainement Ferdinand tenta de résister aussi énergiquement que le lui permettaient le lieu et le moment, il lui fallut opter entre l'abdication ou la mort. C'est le 6 mai 1808 qu'il signa son acte de renonciation au trône d'Espagne. De Bayonne il passa alors au château de Valençay, où il résida, avec son frère, D. Carlos, et son oncle D. Antonio, jusqu'en 1814.

Ferdinand n'eut pas même la dignité de sa position nouvelle. Sorti de Bayonne pour se rendre au lieu de sa captivité, il s'empressa de transmettre à l'empereur « ses sincères compliments sur l'installation de son frère bien aimé (Joseph) sur le trône d'Espagne ». Non content de sup- [illegible] dique le roi Joseph de l'honorer [illegible] n demanda a ce prince le grand- [illegible] ordres, en lui transmettant des [illegible] où il engageait les Espagnols à se [illegible] leur nouveau souverain. Il célébrait par des feux d'artifice, par des illuminations splendides, les victoires remportées par Napoléon non-seulement sur l'étranger, mais encore sur ses anciens sujets. En outre, après avoir vainement sollicité son union avec une princesse impériale, il écrivait à un des principaux membres du sénat : « Ce qui m'occupe à présent, c'est le désir bien vif et bien cher de devenir le *fils adoptif* de S. M. l'empereur *notre auguste* souverain (1). » Il était le premier à dénoncer ceux qui tentaient de le rendre à la liberté. La Navarre et une rente de 800,000 francs lui avaient été promises. Les événements qui empêchèrent l'exécution du traité de Bayonne durent lui donner davantage. Tandis que les grands et les hauts fonctionnaires espagnols ne songeaient la plupart qu'à conserver leurs positions, alors que leur roi s'était contenté d'assurer sa vie sauve, le peuple, blessé dans son orgueil national, préféra les dangers, les maux et les horreurs d'une lutte terrible aux douceurs d'une paix obtenue sans son consentement et sans qu'il eût même été consulté dans ce changement soudain de dynastie. Le sang versé à Madrid (2 mai) criant vengeance, il passe tout à coup de l'épouvante à la fureur. Le même cri d'indignation et le même appel au patriotisme trouvent de l'écho dans toutes les âmes. Des Asturies, où elle éclata, l'insurrection gagna la Galice, Santander, Léon, la Vieille-Castille, et de l'Andalousie remonta en Estradamure. De sourdes commotions ébranlèrent la Nouvelle-Castille; bientôt, enfin, des Baléares à la Navarre, du Portugal aux Provinces Basques, l'embrasement fut général. Amis et ennemis se trouvèrent partout en présence. Les guerillas s'organisèrent; enfin, la résistance de Saragosse (*voy.* PALAFOX) eut pour couronnement la mémorable journée de Baylen (*voy.* REIDING et DUPONT).

A une junte insuffisante succédèrent les cortès, qui inaugurèrent leur retour par la constitution de 1812. Secourue par les Anglais, triomphante à Salamanque et à Vittoria, après six années d'efforts héroïques contre des armées aguerries et les généraux les plus renommés, l'Espagne revit enfin son roi légitime. Elle espéra que le prince dont elle avait jadis salué avec bonheur l'avénement, instruit par le malheur, s'empresserait de calmer les maux dont il pouvait voir partout les déplorables traces; mais cet espoir fut déçu.

L'adversité, qui élève les âmes fortes, avait produit un effet tout opposé sur Ferdinand. Il devint fanatique et dissimulé. L'isolement dans lequel il avait vécu à l'Escurial s'était d'ailleurs continué à Valençay. Pilote inexpérimenté, il était appelé à diriger un navire constamment battu par les orages. « En remontant sur le trône de ses pères, Ferdinand, dit Manuel (séance du 27 février 1823, n'avait pas à punir, mais à récompenser. » Or, voici comment il interpréta et comment il remplit ce devoir de la royauté. Poussé par les funestes conseils des *serviles* (c'était ainsi que l'on appelait les partisans du pouvoir absolu) et par son propre penchant à rejeter la constitution de 1812, qu'il avait promis de reconnaître, il s'avança, accompagné par la division du général Elio, sur Madrid, où le précédèrent le comte de Montijo et le général Eguia, le premier ayant à disposer le peuple à l'acceptation des volontés telles quelles du monarque, le second à en assurer l'exécution.

Avant même d'entrer dans sa capitale, Ferdinand rendit à Valence ce décret du 4 mai 1814, qui marquera si tristement dans les annales de la Péninsule (1). Après une longue énumération de

(1) Vaulabelle, t. V, p. 8, *Histoire des Deux Restaurations*.

(1) C'est le 11 mai que les habitants de Madrid lurent, à la pointe du jour, affiché sur les murs, le placard suivant : « Victime de la cruelle perfidie de Bonaparte, et privé de ma liberté par un attentat atroce, sans exemple dans l'histoire des nations civilisées, j'ai été retenu pendant six ans en prison; une assemblée des cortès, convoquée d'une manière tout à fait inusitée en Espagne, a mis à profit ma captivité, usurpé mes droits, en imposant à mes peuples les lois les plus arbitraires ainsi qu'une constitution anarchique, séditieuse, basée sur les principes démocratiques de la révolution française. Ayant égard à l'extrême répugnance des Espagnols pour une constitution où l'on affecte de repousser tout ce qui rappelle le nom de *roi*, où l'on nomme *nationales* les ar-

ses griefs contre les cortès de 1812; après une promesse formelle de donner lui-même des institutions à son peuple, Ferdinand, s'appuyant sur son pouvoir absolu, annule et abolit tout ce qui s'est fait en son absence; puis il proscrit en masse et condamne à mort, comme coupables du crime de lèse-majesté, tous ceux qui avaient osé substituer à ses droits ceux de la nation. A ce début, de si fâcheux augure, succéda pour l'Espagne un long régime de despotisme et de terreur. « L'inquisition, dit Viardot, fut rétablie et dotée de toute la puissance qu'elle avait sous les Torquemada; les Jésuites, chassés par Charles III, furent rappelés et chargés de l'éducation publique; dix mille Espagnols, qu'on appelait *afrancesados* (*francisés*), parce qu'ils avaient cru possible et praticable la réunion de l'Espagne à l'empire, condamnés à l'exil et dépouillés de leurs biens, allèrent vivre d'aumônes sur la terre étrangère; enfin, tous les membres des cortès, des régences et des ministères, tous ceux qui avaient coopéré au travail de la constitution ou s'en étaient montrés les zélés partisans, furent traduits devant des commissions et jugés sans forme légale. Les échafauds furent dressés, les présides ouverts, les prisons encombrées, et des hommes qui avaient honoré leur pays, les Arguelles, les Calatrava, les Martinez de la Rosa, échappant avec peine à la mort, et ne pouvant, comme Toreno et d'autres, obtenir la faveur d'un bannissement, allèrent expier dans les bagnes d'Afrique le crime d'avoir imposé des conditions au trône en le sauvant. L'Espagne, affaiblie par sa longue lutte et frappée de stupeur, resta pendant six années la proie d'un despote sanguinaire (1). »

L'exil du cardinal de Bourbon et de plusieurs autres royalistes modérés témoigna que tout était livré aux courtisans, qui s'efforçaient de faire oublier leurs défections passées par l'exagération de leur zèle présent. On institua une chambre ardente pour le jugement des constitutionnels, dont les arrestations se multipliaient de jour en jour. « Si parfois ces juges féroces et altérés de sang, dit Toreno, n'osaient condamner, Ferdinand prononçait la condamnation, de son chef, sans l'assistance d'aucune autorité. » Réputés dangereux, les hommes les plus éclairés, que l'on ne pouvait poursuivre comme révolutionnaires ou comme *afrancesados*, étaient persécutés comme suspects de franc-maçonnerie. C'est par les gibets de Madrid, de Pampelune, de Valence, c'est par la guerre à outrance faite aux libéraux et la disgrâce des modérés, que le roi *netto* (absolu) prétendait substituer le régime du bon plaisir aux réformes dont le besoin se faisait si vivement sentir dans un pays dépourvu d'industrie, de commerce, de voies de communication, de finances, de crédit, où tous les services publics étaient dans le désordre, où la marine était nulle, les chantiers et les arsenaux dégarnis, où l'armée restait sans solde et sans vêtements. En même temps les colonies, travaillées par les Anglais, achevaient de s'émanciper. Ferdinand, qui attendait qu'elles fussent rentrées dans l'obéissance pour convoquer les cortès auxquelles chacune devait envoyer ses représentants, dut s'apercevoir enfin, en présence des maux toujours croissants de l'État, qu'ajourner les difficultés, c'était les aggraver. Lorsqu'il se décida à convoquer l'assemblée, l'insurrection était générale, dans le pays, où le supplice de Porlier, de Lacy, de Richard, de Vidal, de Bertrand de Lys (*voy.* ces noms), l'exil ou l'emprisonnement de beaucoup d'autres libéraux, révoltaient au lieu d'intimider les patriotes. L'armée destinée à l'Amérique, retenue à Cadix, faute de transports et d'argent, poussée à des insurrections partielles par la dureté de L'Abisbal, se souleva en masse après le remplacement de ce général en chef. C'est dans l'île de Léon que, le 5 janvier 1820, elle proclama la constitution de 1812. Quiroga et Riego (*voy.* ces noms) en prirent le commandement, sous le titre d'*armée nationale*. O'Donnel, qui s'avança pour la combattre, fut arrêté par son frère D. Henri O'Donnel (*voy.* ce nom), comte de L'Abisbal, gouverneur de Cadix, qui se déclara en faveur du mouvement. Les cortès ne vinrent que pour sanctionner la révolution triomphante. Depuis la proclamation ... au duc de l'Infantado, président du ... tille, pour la convocation immédiate ... le roi ne fit plus, jusqu'à la contre-re... que contre-signer les volontés de ... tout aussitôt s'empara de la ... faires d'État. Il hésitait encore a... tution. Rempli d'effroi par l' ... dans la nuit du 7 au 8 mars 1820, il ... aussitôt, entre les mains du ... junte, son serment à ... pierre fut relevée ... drid.

Le 9 juillet 1820, à l'ouverture des cortès, debout, la main sur l'É... dinand renouvela son serment en ... « Moi, don Ferdinand VII, par la g... et la constitution de la monarchie es... des Espagnes, je jure par Dieu et ... Évangiles que je défendrai et co... ligion catholique, apostolique et ... en permettre d'autre dans le roya... ; que ... serverai et ferai observer la constitution ... que et les lois de la monarchie espagnole.

mées et les institutions qui depuis si longtemps s'honoraient du titre de *royales*, je la proclame nulle et de nul effet, ainsi que les autres institutions politiques nouvellement établies, pour le passé comme pour l'avenir. Quiconque osera, par fait, par écrit ou par parole, exciter ou engager qui que ce soit à l'observation ou exécution desdites constitutions et institutions, se rendra coupable du crime de lèse-majesté, et sera, comme tel, *puni de mort*.

« *Daté de Valence, 4 mai.*

« *Signé* FERDINAND. »

(1) Viardot, *Études sur l'Espagne*, p. 81 et suiv.

se que je ferai d'autre fin que son bien
; que je n'aliénerai, ne céderai ni ne
rai aucune partie du royaume; que je
jamais d'impôts en argent ou de quel-
re nature que ceux que les Cortès auront
; que je ne prendrai jamais à personne
lui appartient; que, par-dessus tout, je
erai la liberté politique de la nation et la
individuelle; et si j'agissais contre ce que
é en tout ou partie, je désire n'être pas
ce qui serait ordonné en con-
lé comme nul et non avenu.
en aide et en protection. »
depuis tout ce qu'on voulut,
occasion d'éluder les pro-
violer plus tard. Il ne se
guerre sourde à ses adver-
en se montrant en apparence d'accord avec
l'ouverture de la session de 1821, il écri-
ministre Bardaji, chef du nouveau cabinet,
nommé pour ministre de la guerre le
or. Personne ne connaissait ce gé-
nach militaire seul faisait men-
vice-amiral de ce nom, âgé de quatre-
retiré du service depuis près d'un
content de refuser la démission
roi renchérit encore sur la
injurieuse qui les portait à cette
nation. Il substitue à Contador Rodri-
général qu'on sut être enfermé
ison de fous, depuis une blessure
reçue au siége de Badajoz, en 1813.
vit Ferdinand non-seulement mettre
à plusieurs décrets importants, ou re-
la plus capricieuse obstination d'ouvrir
lui-même les sessions, mais abuser
rogative au point de laisser à l'ouver-
dernières sessions le gouvernement sans
tion, en renvoyant le ministère au mo-
les cortes s'assemblaient. On l'avait vu
à l'ouverture de la session de 1821, s'in-
dans la lecture de son discours offi-
lancer une amère diatribe contre ses
l'assemblée a laquelle il venait de
ment. Son entente parfaite avec les
intérieurs et extérieurs de cet ordre de
les conspirations qu'il ne cessait d'our-
ne pouvaient manquer d'amener
rophe. Le 7 juillet 1822, après l'as-
Landaburru (voy. ce nom), on vit la
yale, en pleine révolte contre le gouver-
constitutionnel, s'élancer dans la capi-
de Vive le roi absolu (1)! Les mi-
vainquirent, en répondant Vive la cons-
et ils arrachèrent à la vengeance popu-
instigateur du complot, et le même
plus tard ses sauveurs.
VII ne dut son salut qu'aux se-
étranger et aux divisions de ses ad-
partagés en tragalistes, paste-

leros (pâtissiers), communistes, qui comprenaient les exaltados et les descamisados (sans chemise), zurriagistes. Certains actes de l'assemblée suscitèrent des mécontentements. Les principaux chefs libéraux s'attirèrent de justes reproches en s'assurant de gros revenus aux dépens de l'État, c'est-à-dire en faisant ce qu'ils auraient critiqué chez leurs adversaires. Impatients de l'atteinte portée à leurs fueros, les pays Basques, soulevés, devinrent le noyau de l'armée de la Foi, recrutée par les moines, commandée par les ultra-royalistes (voy. D'ÉROLES, D'ESPAGNE, ROMAGOSA, MIRALLÉS, MERINO, etc.). Cependant, les succès d'Espoz y Mina (voy. ce nom) donnèrent à l'assemblée une prépondérance qu'elle justifia par l'activité de ses mesures.

« Le premier emploi que firent de leurs mains, encore meurtries par les fers, les hommes qui passèrent des présides au gouvernement, ce fut de signer une amnistie générale. Tout le monde y fut compris, proscrits et proscripteurs, afrancesados et apostoliques, et cette mesure témoignait certes d'un sentiment de force en même temps que d'une véritable grandeur d'âme. L'abolition de l'inquisition, que le despotisme restauré n'osa plus relever avec lui; la suppression de la Compagnie de Jésus et l'organisation toute nouvelle de l'instruction publique; la liberté rendue au commerce, à l'industrie, à l'agriculture; la suppression des substitutions, des majorats et des biens de main morte; l'extinction des monopoles, priviléges et maîtrises; la réduction des dîmes et prémices, la taxe des bulles et la suppression des droits payés à Rome; la division du territoire et la création d'autorités civiles telles qu'on les voit aujourd'hui; l'organisation uniforme des douanes; la liberté de la presse s'exerçant dans toute sa plénitude, sans entraves, sans limites; les associations politiques reconnues, autorisées et mises seulement en surveillance; la formation de milices nationales; l'établissement du crédit public, la reconnaissance des dettes anciennes et la vente des biens domaniaux; un code pénal, un code militaire (1) : » tels sont les actes par lesquels l'assemblée légitimait le triomphe de la révolution. Le roi, qui n'y remplit d'autre rôle que celui d'en contrarier l'action, dominé par la peur, signa tout, consentit à tout. Il attendait avec impatience le secours de l'étranger, qu'il appelait de tous ses vœux.

Les progrès d'une insurrection qui avait réagi dans le Piémont et à Naples attirèrent toute l'attention de la sainte-alliance. Après avoir reçu, au congrès de Vérone, la mission d'intervenir militairement en Espagne, s'alarmant d'ailleurs de la position du roi, de jour en jour plus difficile, depuis surtout la journée du 7 juillet 1822, où il avait été contraint de revêtir de sa signature plusieurs actes révolutionnaires, craignant que le

(1) el rey netto.

(1) Louis Viardot, p. 88, Étud. sur l'Esp.

peuple ne se portât à de nouveaux et plus grands excès, redoutant enfin le contre-coup du mouvement en France, le gouvernement français résolut d'agir avec une armée de cent mille hommes. Le retour de Bessières (*voy.* ce nom), sa marche sur Madrid, et sa victoire sur le général O'Daly furent d'un triste présage pour les constitutionnels.

Leur gouvernement avait montré plus de dignité que de prudence vis-à-vis des grandes puissances. Plus irrité cependant qu'effrayé par une invasion opérée sans déclaration préalable de guerre, n'ayant pas à opposer aux Français des forces suffisantes et voyant qu'ils s'avançaient sur Madrid, il prit le parti de transporter son siége à Séville. Raffermi par les premiers succès de l'intervention, le roi commença de se montrer moins docile aux volontés des parlementaires. Non-seulement il refusa de partir, mais encore il renvoya deux fois ses ministres, qu'il accabla d'injures; la peur de l'émeute le décida encore à suivre le gouvernement. Quand il fallut passer de Séville à Cadix, il fit bien plus de difficultés encore. Il ne s'y résigna qu'après la nomination d'une régence (*voy.* Galiano) et l'avortement d'un complot tramé pour sa délivrance (12 juin 1823) par l'Anglais Dawnie. Il partit dès le lendemain, et arriva le 15 à Cadix, où il fut reçu par les régents avec les mêmes honneurs que s'il eût joui de la plénitude de son pouvoir.

Pour appuyer ses déterminations énergiques, il eût fallu au gouvernement des forces autres que celles dont il disposait. Mais ses armées étaient mal organisées, insuffisantes, et il n'avait pas même les finances nécessaires à la solde des troupes déjà sur pied. Les défections de L'Abisbal, de Ballesteros, de Morillo, de Manso (*voy.* ces noms) vinrent, en même temps que la défaite et la prise de Riego, précipiter sa ruine, avec la reddition de Cadix, hâtée à prix d'argent (*voy.* Ouvrard). Mina seul, par l'opiniâtreté de sa résistance, sauva l'honneur des armes espagnoles. Contraintes de céder à la force, les cortès (28 septembre 1823) abdiquèrent leur autorité entre les mains de Ferdinand, qui promit à son tour « de préserver de toute vengeance et de toute persécution toutes les personnes compromises; se réservant, quant au reste, de consulter l'intérêt et l'honneur de la nation ». Le 29 il accorda un édit d'union et d'oubli à la milice, qui refusait de se rendre à discrétion. A peine était-il arrivé au port Sainte-Marie, dans le quartier général des Français (1er octobre), que, libre de contrainte, il oublia toutes ses promesses, annula tous ses actes depuis le 7 mars 1820. Vandiola, Quiroga, Alava et Valdès, sachant à quoi s'en tenir sur les caresses et les invitations qu'il leur faisait, s'étaient rembarqués à temps. La foule des fanatiques et des absolutistes, qui vinrent pousser autour de lui les cris de *Vive le roi absolu! Mort aux negros!* avait rendu Ferdinand à ses dispositions naturelles. » Entendez-vous les *viva?* dit-il au duc d'Angoulême, qui lui parlait d'institutions. Mais l'acte qui caractérisa le mieux ses intentions futures, ce fut le titre de *premier ministre* qu'il donna au moine don Victor Saez, son confesseur.

Le 13 novembre, Ferdinand fit son entrée dans Madrid, « sur un char de triomphe de forme antique, haut de vingt-cinq pieds, et que traînaient cent hommes uniformément habillés de vestes et de pantalons verts et roses. Ce char gigantesque était précédé et suivi de nombreux groupes de danseuses et de danseurs revêtus de costumes brillants, et qui se livraient aux démonstrations de l'enthousiasme le plus frénétique; des fleurs tombaient de toutes les fenêtres et de tous les balcons; des cris d'allégresse sortaient de toutes les bouches. Des revues, des danses publiques, des courses de taureaux et des illuminations prolongèrent durant plusieurs jours les joies de cette journée (1). »

« Peu après, dit à son tour un autre historien (2), un morne silence avait succédé aux fêtes; l'aspect de la ville était sombre et menaçant; la défiance et le soupçon s'étaient glissés peu à peu dans le sein de chaque famille; personne n'osait ouvrir sa maison ni recevoir du monde : la terreur des cachots semblait passée dans tous les salons. » La province n'offrait pas un spectacle moins triste. Nul n'était à l'abri des coups d'un despotisme sanguinaire. Altéré du sang des révolutionnaires, Ferdinand n'en trouvait pas moins lourde la contrainte des *ultras*. Après le départ des volontaires royaux venus pour le saluer, il s'écria : « Ce sont les mêmes chiens, avec des colliers différents. » Impitoyable envers ses ennemis, il fut ingrat envers ses plus dévoués serviteurs (*voy.* Palafox, Mataflorida, etc.). Le clergé reprit sa domination; en 1826 on fut témoin à Valence d'un auto-da-fé. Du reste, Ferdinand VII ne s'arrachait à l'influence du moment que pour tomber dans de nouvelles contradictions. Prenant au sérieux son titre de *roi absolu*, il finit par en user au détriment de ceux-là même qui ne le lui attribuaient que pour l'exercer à leur profit. Déjà trois fois veuf (3), il se trouvait encore sans postérité, lorsqu'il épousa, en quatrièmes noces, le 11 octobre 1829, Marie-Christine, fille de François, roi de Naples. Cédant aux suggestions de cette princesse, et s'appuyant sur une loi signée en 1789, mais non promulguée, il rendit, de sa propre autorité, le décret fameux qui rétablissait le droit des femmes à la succession au trône. Ainsi devenu pouvoir constituant, il mettait en opposition la constitution de la Castille et celle d'Aragon, jetait la division entre son frère et sa veuve,

(1) Vaulabelle, t. VI, p. 190.

(2) Ouvrard, *Mém.*, t. II, p. 266.

(3) Sa seconde femme était Marie-Françoise d'Ar[illegible] princesse portugaise, qu'il épousa et qu'il perdit en [illegible] La troisième fut Marie-Joséphine-Amélie, nièce d[illegible] de Saxe, et qu'il épousa le 8 août 1819.

, le 13 octobre, sa fille Isabelle
.. sturies, née trois jours aupara-
erre civile à ses États. Ce-
.. son frère D. Ca .. il
a .. le
.. ui
.. de Pau..
.. ue. C.. au milieu de
.. née que succomba le mé-
VII.

V. Marty.

.. de la Guerra, revolucion y levanta-
.. — Miraflores, 1° Apuntes historico-
.. la historia de la Revolucion de
.. Helleria (J. Antoine-Lorente),
.. ria de la Revolucion, de España;
.. trad., 1818-1819. — De Pradt., Mém.
.. Paris, 1816, in-8°. — Martignac,
.. Esp.; 1820-1823, 3 vol. in-8°,
.., Résumé histor. de la Rév.
.., 1830, 6 vol. in-8°. — Hist.
.. -1823, par un Espagnol témoin
..); 2 vol. in-8°, Paris, 1828. — Godoï,
.., trad. en fr. — Mém. historiq. sur Fer-
.. des Espagnes, par D***, avocat, trad.
.. angl. par M. G.-R***, 1824. — Southey, Pe-
.. 6 v. in-8°. — Génér. Foy, Guerre de la
.. in-8°. — Le comte Victor du Hamel,
.. de l'Esp.; 2 v. in-8°, 1846. — Louis
.. l'Esp.; 1 v. in-8°; — Ouvrard, Mém.;
.. — Congrès de Vérone. — Vaulabelle,
.. tom. 4, 5 et 6. — Lesur, Ann.
— Monit. univ., 1807-33. — Anto-
.., 6 vol. in-8°.

.. comtes de *Guastalla*. Voy.

.., duc de *Mantoue*. Voy. Gon-

.. Ier, II, III, rois de *Hongrie*.
.. I, II, III, empereurs d'Alle-

.. IV d'Autriche, roi de *Hongrie*,
.. Romains, né en 1634, mort le
.. était fils de Ferdinand III, em-
.., et de Mariana d'Espagne.
.. père le fit couronner roi de
16 juin 1647 roi de Hongrie.
.. cérémonie se fit à Presbourg, selon
.. ré (1). Ferdinand IV fut aussi élu
.. en 1653: mais il succomba à la
.. .. Sous son règne la
.. ité, malgré les
.. se plaignaient de
.. ses qui leur étaient faites
.. d'un prince autrichien au
..

.. Lexik.

.. archiduc d'Autriche, duc de
.. ra, né le 1er juin 1754, mort le
. Il était le troisième fils de l'empereur François Ier de Lorraine et de Marie-Thérèse d'Autriche. Le 15 octobre 1771 il épousa Maria-Béatrice d'Este, princesse souveraine de Massa et Carrara, et unique héritière des États de Modène, Reggio et La Mirandole. Lui-même fut nommé gouverneur de la Lombardie pour l'Autriche. Les victoires des Français et l'insurrection des Italiens dépossédèrent les deux époux (1796). A la paix de Lunéville, on assigna à Hercule-Renaud d'Este, duc de Modène, le Brisgaw et l'Ortenaw, en échange de ses États héréditaires; mais ce prince refusa, et fit la cession de ces provinces à son gendre Ferdinand. Celui-ci n'en conserva la souveraineté que jusqu'en 1805, où Napoléon les réunit au grand-duché de Bade, par suite du traité de Presbourg. Ferdinand mourut peu après, laissant sept enfants : 1° Marie-Thérèse, épouse de Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne; 2° Marie-Léopoldine, veuve de Charles-Théodore, électeur palatin; 3° François IV d'Autriche, qui devint duc de Modène en 1814; 4° Ferdinand, prince de Modène, né le 25 avril 1781, et qui servit dans les armées autrichiennes comme général de cavalerie; 5° Maximilien, né le 14 juillet 1782, feld-maréchal lieutenant au service d'Autriche; 6° Charles-Ambroise, né le 2 novembre 1785, mort en 1809; 7° Marie-Louise-Béatrix, qui épousa l'empereur d'Autriche François Ier.

Conversat.-Lexik.

FERDINAND, infant et duc de Parme, fils de don Philippe d'Espagne et d'Élisabeth de France, fille de Louis XV, naquit à Parme, le 20 janvier 1751, et mourut dans la même ville, le 9 octobre 1802. Il eut pour précepteur Keralio, et Condillac composa pour lui son *Cours d'Études*. Millot et Mably perfectionnèrent encore son éducation. Il put apprendre dans le *Discours sur l'étude de l'histoire* quelles sont les limites de l'autorité royale et le respect que doit avoir le souverain des droits de ses sujets. Pendant que le jeune prince s'instruisait dans la philosophie et dans la politique, le ministre Felino (1) augmentait les revenus de l'État de quinze cent mille livres. Ferdinand succéda à son père en 1765. Ses goûts le portant vers la vie paisible, il laissa les soins du gouvernement au marquis Felino. Il voulut introduire dans le duché de Parme des réformes utiles, et suivre l'exemple de Joseph II, empereur d'Allemagne. A cet effet, au mois de janvier 1768, il fit publier une pragmatique-sanction dans laquelle il faisait défense absolue à ses sujets de porter sans sa permission les affaires contentieuses devant des tribunaux étrangers, et déclarait nuls les brefs, décrets et bulles non revêtus de l'*exequatur*. Ces mesures ne tardèrent pas à le brouiller avec Clément XIII, et une querelle s'éleva au sujet de la limitation des privilèges de main morte, et des appels à l'autorité suprême

(1) .. cérémonie, le roi monta à cheval, tra-
.. faubourg de la ville, et lorsqu'il fut
.. qui domine le Danube, il la gravit au
.., et, parvenu au sommet, figura qua-
.. en se tournant vers les quatre points

(1) Son nom de famille était *Du Tillot*.

du pape; en outre, il refusa le tribut réclamé par le saint-siége pour les investitures. Malgré les menaces du Vatican, il expulsa de ses États les Jésuites, et abolit l'inquisition. Ces réformes, toutes imprégnées de l'esprit de l'époque, allaient attirer sans doute sur le duc Ferdinand un monitoire de Clément XIII; les foudres de Rome étaient prêtes à le frapper, lorsque le pape mourut dans l'intervalle; et le cardinal Ganganelli, qui lui succéda sous le nom de Clément XIV, se montra moins hostile à ces innovations.

Ferdinand épousa à cette époque Marie-Amélie, fille de l'impératrice Marie-Thérèse. L'influence du cabinet de Vienne se fit bientôt sentir à la cour de Parme. Le ministre Felino fut renvoyé en 1773, pour faire place à Llano, dont la faveur fut de courte durée.

A l'approche des troupes de la république française, le duc essaya d'opposer quelque résistance; mais l'apparition de Bonaparte sur les frontières du duché de Parme fit tomber les illusions de Ferdinand. La paix lui fut accordée moyennant un tribut de deux millions de francs, dix-sept cents chevaux, dix mille quintaux de blé, cinq mille d'avoine et la cession de vingt de ses plus beaux tableaux, entre autres le *Saint Jérôme* du Corrége, qu'en vain il voulut racheter au prix d'un million, et qui tous furent envoyés au Musée de Paris. Il dut à ces conditions de pouvoir garder ses provinces pendant cinq années. Il assista ainsi, en simple spectateur, aux démêlés qui s'élevèrent entre la France et l'Autriche et à ces batailles qui ensanglantèrent et achevèrent d'énerver l'Italie, pays toujours destiné à devenir la proie des vainqueurs étrangers.

En 1801, les traités de Lunéville, de Madrid et de Florence réglèrent une fois encore le sort de la péninsule. Contraint par le cabinet espagnol, Ferdinand dut renoncer à son duché en faveur de la France, et recevoir en échange la Toscane, érigée en royaume d'Étrurie. Le duc refusa d'abord obstinément, et il ne céda ensuite qu'à la force : tout ce qu'il put obtenir fut que ce traité ne serait mis à exécution qu'après sa mort. En conséquence de ce refus, son fils Louis fut envoyé à sa place en Toscane. Pendant les dix-huit mois qu'il vécut encore, Ferdinand continua à protester; mais à partir du 21 mai 1801 il ne fut plus que le souverain nominal de Parme, car le véritable maître était le résident français, Moreau de Saint Méry. Le duc ne survécut que peu de temps à la perte de son trône, quoique le résident eût pour lui tous les égards, en faisant respecter une autorité devenue très-précaire. Ce ne fut qu'après la mort de ce prince que l'incorporation du duché à la république française fut officiellement proclamée.

La veuve de Ferdinand mourut en 180[illegible].

G. VITALI.

Botta, *Histoire d'Italie*. — Zeller, *Histoire d'Italie*. — *Enciclopedia popolare Torinese*. — Montholon, *Mémoires de Napoléon*.

FERDINAND Ier, DE MÉDICIS, troisième grand-duc de Toscane, né en 1549, mort le 17 février 1609 (1608, selon le style florentin). Il était le quatrième fils de Côme Ier, dit *le Grand*, premier grand-duc de Toscane, et d'Éléonore de Tolède. Il avait à peine quatorze ans lorsque le pape Pie IV le créa cardinal-diacre du titre de Sainte-Marie *in Dominica*, puis de Saint-Eustache et de Sainte-Marie *in Via Lata*. Il fixa son séjour à la cour de Rome, et y acquit une grande influence. Le 19 octobre 1587, son frère François-Marie, grand-duc de Toscane, étant mort sans enfants mâles légitimes, il fut appelé à lui succéder. S'il est vrai qu'il monta sur le trône par un double empoisonnement, ainsi que quelques historiens contemporains l'ont écrit sans preuves, il effaça ce crime par la sagesse de son règne. En prenant le pouvoir, il trouva des trésors immenses accumulés par son frère, et s'empressa de les employer à la prospérité de son pays. Par les conseils de Catherine de Médicis, reine de France, il céda son chapeau de cardinal à Francesco del Monte, et épousa, le 30 avril 1589, Christine de Lorraine, petite-fille de Catherine. Il obtint adroitement des Espagnols l'investiture de Sienne (1604), et purgea ensuite la Toscane d'une multitude de bandits qui, sous la conduite d'Alfonso Piccolomini, duc de Monte-Marciana, semblaient vouloir s'y établir. Devenu maître de ce chef le 2 janvier 1591, Ferdinand le fit pendre, le 16 mars suivant. Peu après il équipa une flotte avec laquelle il fit donner [illegible] aux corsaires musulmans qui désolaien[illegible] lie. Les chevaliers de l'ordre de Saint-[illegible] dèrent ses vues avec beaucoup de courage, [illegible] plusieurs avantages obtenus sur ces écumeurs [illegible] mer, les Florentins assiégèrent Fam[illegible] pre[illegible] en 1607 et prirent Bone (l'ancie[illegible] en Afrique, l'année suivante. [illegible] de la Ligue, Ferdinand de Mé[illegible] mes considérables à Henri IV, [illegible] précautions d'un marchand qu[illegible] avec [illegible] d'un prince : pour sûreté de son pr[illegible] paré des îles d'If et de Pomègues, [illegible] Provence, et ce ne fut qu'avec [illegible] Henri vint à bout de les lui [illegible] Ferdinand montra une [illegible] intérêts italiens en cherchant [illegible] torité puissante à la France, qu[illegible] tenir tête à l'Espagne et empêcher [illegible] restes d'indépendance de l'Italie. I[illegible] avec succès pour rendre le pape plu[illegible] à Henri IV, et le poussa à entraver les [illegible] l'Espagne relativement à la F[illegible]. Les [illegible] en vinrent au point que l'ambassadeur [illegible] Olivarès, menaça le pape d'un cou[illegible] guerre; mais Sixte V répondit pa[illegible] d'excommunier Philippe II et de [illegible] croisade contre l'Espagne. Ferdinand [illegible] très-froid envers la cour d'Autriche,

meilleurs termes avec les princes
embellit considérablement les
s de son duché : Pise et Li-
par ses soins; la dernière
un refuge pour les juifs et
chrétiens persécutés en Espagne.
, entre autres monuments, il com-
1604, la *real capella de' depositi*,
à la sépulture des grands-ducs. A sa
trouva dans ses coffres dix millions
de deux millions en pierreries.
Galuzzi, se montra toujours
complaisant et accessible
e pr r des princes de
sa bienfaisance
ment. Il était sincère,
dans ses résolutions, cou-
l'exécution de ses projets.
écrouvait. de le décourager,
e. balancer habile-
». Ferdinand
le 20 décembre
, qui lui succéda ; Charles,
1615 mort en 1666; François et
: Éléonore ; Catherine, ma-
, duc de Mantoue; et Claude,
-Ubalde de La Rovère, puis de
archiduc d'Autriche.

, *Istoria di Firenze*, lib. XXII. — Muratori, XV, — De Thou, *Historia*, lib. XXII. *Genealogiæ illustrium in Italia Familiarum*. *Histoire de l'Italie*, III, 164, 173, 189.

FERDINAND II, DE MÉDICIS, grand-duc de petit-fils du précédent, né le 14 juil- mort le 23 mai 1670. Il était fils de et de Marie-Madeleine d'Autriche. Il son père le 28 février 1620 (1621, se- florentin), sous la tutelle des grandes- sa mère et son aïeule (Christine de da une prudente neutralité du- que la France et l'Espagne se : mais il intervint auprès de dinand II, son oncle, en faveur , duc de Nevers, qui revendiquait à de Mantoue et de Mont- pour ce prince la restitution et fiefs en litige. Ferdinand II 26 septembre 1631, Victoire de La cousine. En vertu de ce mariage, il prétendre au duché d'Urbin après la beau-père François-Marie; mais il cet État à celui de l'Église, dont il dévolu par le défaut d'héritiers se contenta de recueillir les biens allo- du duc. En 1644, il s'entremit effica- réconcilier Odoard, duc de Parme, Urbain VIII, et lui fit recouvrer son tro. Dans la querelle qui s'éleva, cour de France et celle de Rome, suite faite à l'ambassadeur la garde corse du pape, Ferdi- comme médiateur, et réussit à le 12 février 1664, le traité de Pise, qui rapprocha les deux puissances. Son zèle pour la religion l'engagea, en 1668, à fournir des secours aux Vénitiens contre les Turcs, qui assiégeaient Candie. Ferdinand était, comme tous ceux de sa maison, grand amateur des lettres, des arts, et généreux protecteur des savants. Il aimait beaucoup la chimie, possédait un laboratoire, et fit plusieurs essais pour fixer le mercure; il inventa divers instruments de physique, et plusieurs sociétés scientifiques possèdent encore des thermomètres de sa façon. Il encouragea par ses libéralités la fondation, par son frère le cardinal Léopold de Médicis, de l'Académie del Cimento (19 juillet 1657), et lui-même se fit recevoir au nombre des membres fondateurs de cette société savante. « Ferdinand II, dit Silhouette, était d'ailleurs grand politique et l'un des princes les plus adroits de l'Europe. Sous son règne disparurent dans son pays les dernières traces des mœurs républicaines. » Il laissa deux fils : Come III, qui lui succéda, et François-Marie, créé cardinal par Innocent XI, en 1686. Ce cardinal rendit la barrette en 1709, pour épouser Éléonore de Gonzague-Guastalla, et mourut en 1711.

Muratori, *Annales Ital.* — Nelli, *Saggio di Storia letteraria Fiorentina del secolo XVII.* — Silhouette, *Voyage de France, d'Espagne, etc.* — Dochez, *Histoire de l'Italie*, III, 210-289.

FERDINAND III (*Joseph-Jean-Baptiste*), grand-duc de Toscane, archiduc d'Autriche, prince royal de Hongrie et de Bohême, né à Florence, le 6 mai 1769, du grand-duc Pierre-Léopold et de Marie-Louise infante d'Espagne, mort dans la même ville, le 18 juin 1824. Son père, appelé à la couronne impériale d'Allemagne, le mit en possession de la Toscane le 7 mai 1791, et le maria à Louise-Amélie, fille du roi de Naples. Les temps étaient difficiles, et la révolution venait d'éclater en France. En vain le Piémont, excité par l'Autriche, essayait-il de s'opposer à la marche triomphale des troupes françaises, qui avaient franchi les Alpes. Ferdinand, quoique frère de François II, empereur d'Allemagne, fut le premier des princes italiens qui, par son ambassadeur Carletti, reconnut la république française (février 1793). La neutralité qu'il garda à l'époque des conquêtes du général Bonaparte lui valut la conservation de ses États jusqu'en 1799 ; mais une coalition des princes détrônés imposa au gouvernement de la république le devoir de réunir entièrement l'Italie à la France. Le 25 mars, Berthier, frère du maréchal, entra sur le territoire de la Toscane, enjoignit au grand-duc de se retirer, et installa à Florence un gouvernement provisoire aux tendances républicaines. Les victoires de Kray et de Souwaroff, au moment où Bonaparte cueillait de nouveaux lauriers en Égypte, obligèrent Schérer, Moreau et Macdonald à battre en retraite. Le gouvernement provisoire de Florence tomba avec ceux de Sienne et de Livourne, et l'autorité de Ferdinand y fut rétablie le 16 juin.

Le retour soudain de Bonaparte et la journée mémorable de Marengo changèrent une fois encore les destinées de la péninsule. En vain Sommariva, gouverneur de la Toscane pour le grand-duc, agissant d'après les instigations de l'Angleterre, avait-il armé les paysans; six mille Français ou Cisalpins entrèrent en Toscane, occupèrent Florence, Sienne, Arezzo, etc., et les traités qui en 1801 réglèrent le sort de l'Italie transformèrent l'héritage de Ferdinand en royaume d'Étrurie, avec garnison française à Livourne. Don Louis de Parme fut nommé roi en titre de ces provinces. Le grand-duc dépossédé se retira à Vienne. Le recès de février 1803 lui donna, à titre d'électeur de l'Empire, l'ancien archevêché de Salzbourg. Il devint à la fin de 1805 électeur de Wurtzbourg, et en 1806, échangeant ce titre contre celui de grand-duc, il fut admis dans la Confédération du Rhin.

Ferdinand rentra en possession de ses anciennes provinces après l'abdication de Fontainebleau. Le peuple accueillit au milieu de *vivat* enthousiastes, le 7 septembre, son ancien seigneur, dont l'absence n'avait pas duré moins de quinze ans.

Aussitôt que la bataille de Waterloo lui permit de se croire assis solidement sur son trône, Ferdinand dirigea ses soins vers l'achèvement des judicieuses reformes commencées par son père. Seul, entre les princes italiens, il eut horreur du sang et des procès politiques; seul il rendit son peuple heureux. Il donna la publicité aux procès criminels, améliora le commerce, ouvrit des routes nouvelles à l'industrie, restaura l'instruction publique, protegea les beaux-arts et les lettres, accueillit les refugiés des autres contrées d'Italie, et gagna ainsi l'affection des Toscans. Les revolutions de Naples et du Piémont, en 1821, ne l'effrayèrent pas; au contraire, il osa resister aux influences et aux suggestions de l'Autriche, qui voulait que les procès sanguinaires faits aux *carbonari* des differentes provinces d'Italie fissent oublier les prisons du Spielberg.

Ferdinand legua a son fils Leopold II une domination raffermie par d'utiles reformes et de beaux exemples a suivre. G. VITALI.

Zeller, *Histoire d'Italie.* — La Farina, *Histoire d'Italie depuis 1815 jusqu'à 1850.* — Montanelli, *Mémoires sur l'Italie et spécialement sur la Toscane.*

FERDINAND Ier d'Aragon, premier roi de *Naples*, né en 1423, mort le 25 janvier 1494. Depuis que les Vêpres siciliennes avaient arraché à Charles d'Anjou le plus beau fleuron de sa couronne, cent cinquante années s'étaient écoulées pendant lesquelles Naples et la Sicile avaient été divisées. Le continent était au pouvoir des Angevins, l'île obéissait aux Aragonais. Le sort des armes se declara pour ces derniers : Alfonse V, dit *le Magnanime*, reunit les deux Etats, et le premier s'intitula *roi des Deux-Siciles*. A sa mort, qui arriva l'an 1458, Alfonse legua ses Etats de Sicile, de Navarre et d'Aragon, a Jean son frere, et ceux de Naples a Ferdinand, son fils illégitime et adultérin. Ce dernier était fils d'une Castillane de basse condition, nommée Carlina Villardone. Ses ennemis prétendaient que cette femme l'avait supposé fils d'Alfonse V, tandis qu'en réalité il était né d'un cordonnier mahométan de Valence, heureux rival du roi d'Aragon. Sous le pontificat de Nicolas V, un traité avait été conclu à Naples entre ce pape, Alfonse le Magnanime, et quelques autres puissances, à l'effet de pacifier l'Italie et de faire la guerre aux Turcs. Dans ce traité, le prince Ferdinand avait été reconnu héritier présomptif des États de Naples. A son avénement au pontificat, Calixte III ratifia le traité, mais refusa l'investiture a Ferdinand, sous prétexte que sa naissance était entachée d'opprobre; et à peine Alfonse V eut-il fermé les yeux que le pontife déclara, par une bulle datée du 12 juillet 1458, le royaume de Naples dévolu à l'Église; défenses furent faites, sous peine de censure, à tous les ordres de l'État, ecclésiastiques et séculiers, de reconnaître d'autre souverain que le saint-siége. Cet événement ranima les espérances et les prétentions des Angevins, et on vit Charles VII, qui occupait alors le trône de France, donner le gouvernement de Gênes à Jean d'Anjou, duc de Calabre, afin de mettre ce prince à portée de saisir la première occasion de reconquérir les domaines de ses ancêtres.

Ferdinand ne se laissa point ab[illegible]re : il ap[illegible] de la bulle au futur concile, conv[illegible] le [illegible]ment, et reçut des principaux b[illegible] le serment de fidélité. La mort [illegible] de relever le parti des Aragonais. [illegible] (le 17 octobre 1458) avec Ferdinand un traité [illegible] lequel il reconnaissait ce prince en [illegible] roi de Naples, a la condition que [illegible] rembourserait a la chambre apost[illegible] rérages du cens, prêterait secours [illegible] toutes les fois qu'il en serait requis. [illegible] au pape la ville de Bénevent imm[illegible] et celle de Terracine dans dix [illegible] pellerait enfin, en employant la force necessaire, le général comte Pic[illegible] tête des troupes aragonai[illegible] de l'Eglise. Dans la [illegible] date du 10 novembre suivant, on retrouva [illegible] clause, *sauf le droit d'autrui*; [illegible] ressource que le pape se réservait p[illegible]tualite du succès des Angevins.

Une fois en possession de son trône, [illegible]nand ne songea qu'a s'y affermir. Il [illegible] barons napolitains de faveurs [illegible] de[illegible] diminua les impôts, et ne n[illegible] gner l'affection de ses suj[illegible] (1444) Isabelle, fille de [illegible] jeune et belle personne, douée [illegible] dessus de son sexe, et dont l'é[illegible] bua pas mediocrement, en diverses circonstances, a soutenir le trône chancelant de son [illegible]

Des orages continuels troublèrent le

Ferdinand. Le comte Piccinino, à qui on n'avait pu donner aucune compensation pour les places qu'il avait été forcé de rendre au saint-siége dans le duché de Spolète et l'Ombrie, rentra dans le royaume de Naples à la tête d'une armée d'Angevins, tandis que le duc de Calabre opérait une descente à la vue de Gaëte, et envoyait sa flotte jeter l'ancre dans le golfe de Naples. Le prince de Tarente, le marquis de Crotone, le duc de Sessa et une foule de barons de la Terre de Labour et des Abruzzes embrassèrent le parti de la maison d'Anjou. Le 7 juillet 1460, Ferdinand perdit contre Jean d'Anjou une grande bataille sur les bords du Sarno, près de Nole. Sa déroute fut telle qu'il eut peine à gagner Naples avec vingt cavaliers. Ferdinand se vit quelque temps réduit à la plus dure condition. L'argent lui manquant, on vit la reine Isabelle, sa femme, une bourse à la main, quêter de maison en maison. L'épuisement de ses finances et la fidélité chancelante des seigneurs napolitains l'obligèrent d'une part à engager ses plus précieux joyaux aux marchands de Florence et de Venise, et de l'autre à faire avec les barons un traité onéreux, dans lequel il dut passer par toutes les conditions qu'il plut à ceux-ci de lui imposer. Louis XI avait à cœur les intérêts de Jean d'Anjou : il sollicita le pape Pie II d'accorder à ce prince l'investiture du royaume de Naples. Pour y déterminer le pape, le roi de France offrait de révoquer la pragmatique-sanction et d'envoyer soixante-dix mille hommes contre les infidèles. Pie II, loin de se rendre aux offres du monarque, fit venir d'Albanie le fameux Scanderberg (*voy.* ce nom), et le mit à la tête des partisans de Ferdinand. Ce dernier, avec le secours du prince grec, remporta une victoire décisive, le 18 août 1462, près de Troja (Capitanate) sur son compétiteur. Il acheva en 1463 de reconquérir son royaume. Dès ce moment ses actes ne justifièrent pas les espérances que le commencement de son règne avait fait concevoir. Il fit jeter dans une prison le duc de Sessa, au mépris des traités faits avec ce seigneur ; il fit traîtreusement assassiner Piccinino, qui avait fait sa paix avec lui ; il enleva au pape le duché de Sora, et refusa de payer les arrérages du cens qui avaient été formellement promis. En 1475, la reine Isabelle étant morte, Ferdinand épousa l'année suivante Jeanne, fille de Jean II, roi d'Aragon et de Sicile [illegible] le 9 janvier 1517).

[illegible] sous le règne de ce prince qu'une es[illegible]ottomane opéra une descente sur les cô[illegible] la Pouille et s'empara d'Otrante (11 août [illegible]. Douze mille habitants sur vingt-deux [illegible] passés au fil de l'épée. Otrante fut [illegible] année suivante, par les chrétiens.

[illegible] Charles VIII, roi de France, héri[illegible] des droits de la maison d'Anjou sur le [illegible] de Naples, avait terminé les formida[illegible] préparatifs de son expédition en Italie. [illegible] vit se former l'orage, il ne le vit pas éclater. Ce prince mourut après trente-six ans de règne, laissant la réputation d'un habile politique, mais d'un prince cruel et de mauvaise foi. Naples lui dut une partie de sa grandeur ; ce fut lui qui le premier introduisit l'imprimerie dans cette cité (1474) ; il protégea les belles-lettres, veilla à la bonne administration de la justice, et favorisa très-efficacement les progrès de l'industrie manufacturière et le développement du commerce. Il est le premier souverain qui ait pris le titre de *roi de Naples*. Il laissa la couronne à son fils aîné, Alphonse II. [*Enc. des G. du M.*, avec addit.]

Franc. Guicciardini, *Istoria d'Italia*, lib. I. — Onofrio Panvini, *Vitæ Pontificum* (Innocent VIII). — Juan Mariana, *Historia de Rebus Hispaniæ*, lib. XXV, cap. VII. — Bzovius, *Annales*. — Giov.-Anton. Summonte, *Hist. della città e regno di Napoli*, t. III, lib. VI, p. 481. — Angelo di Costanzo, *Ist. del Regno di Napoli*, lib. XIX, p. 187-201. — Philippe de Comines, *Chron.*, lib. VII. — Mezerai, *Hist. de France* (Charles VIII). — Artaud, *Italie*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 194. — Sismondi, *Hist. des Franç.*, t. XIV, p. 41-48 ; XV, 140-153. — Le même, *Républiques italiennes*, t. X, chap. LXXVI, p. 76-106.

FERDINAND II, roi de Naples, petit-fils du précédent et fils d'Alphonse II et d'Ippolita Sforce, mort à Naples, le 7 octobre 1496. Il n'était encore que duc de Calabre et héritier présomptif de la couronne lorsque son père lui confia le commandement de l'armée destinée à agir contre Charles VIII, qui s'avançait en ce moment à la conquête du royaume de Naples. Ferdinand pénétra dans la Romagne à la tête de soixante escadrons, d'un corps nombreux d'infanterie, et vint camper sous les murs de Faenza. Charles VIII lui opposa Eberard d'Aubigny. Refoulé par la marche victorieuse du roi de France, le duc de Calabre rentra à Naples dans les premiers jours de l'année 1495, et le 23 janvier, lendemain du jour où son père avait abdiqué, il fut sacré dans l'église métropolitaine, et parcourut, la couronne en tête, tous les quartiers de la ville. Il prit ensuite des mesures pour la défense du royaume ; mais le peuple, qui n'avait point perdu le souvenir des vices et des cruautés de ses deux derniers souverains, se montra peu disposé à seconder les efforts du nouveau monarque. Ferdinand II vint camper à San-Germano, où Louis d'Armagnac (depuis duc de Nemours) le battit complétement. Un malheur en entraîne souvent un autre : Jacques Trivulce, qui commandait à Capoue pour le roi de Naples, passa au service du monarque français et le mit en possession de cette ville. Ces revers, joints aux mauvaises dispositions des habitants de la capitale, obligèrent Ferdinand à abandonner son royaume (21 février 1495). Il s'enfuit en Sicile avec la princesse Jeanne, sa fille, et la reine Juana d'Aragon, sa femme et sa tante, veuve de Ferdinand Ier (décédée le 27 août 1518).

Le traité de la sainte-union, signé à Venise, le 4 avril 1495, entre l'empereur Maximilien Ier, le roi d'Espagne Ferdinand V, dit *le Catholique*,

le duc de Milan, Ludovic-Marie Sforce, dit *le Maure*, les Vénitiens et le pape Alexandre VI, rendit bientôt au prince fugitif l'espoir de rentrer dans ses États. En effet, à peine les événements de la guerre eurent-ils contraint Charles VIII à sortir de Naples, que Ferdinand II, secondé par la flotte espagnole et par l'armée que lui avait amenée Gonzalve de Cordoue, se rendit maître de Reggio et de plusieurs autres places de la Calabre. Il en remit une partie entre les mains de Gonzalve, conformément à ses engagements. C'était le premier pas de l'usurpation que méditait le roi d'Espagne. Fier de ses succès, Ferdinand II voulut se rendre à Naples, malgré les avis de Gonzalve; mais en route il rencontra d'Aubigny et Percy, qui lui firent éprouver une sanglante défaite. Une heureuse inspiration sauva le prince vaincu. Tandis que Gonzalve rassemblait les débris de l'armée espagnole, Ferdinand se rendit à Messine, s'embarqua sur la flotte qui stationnait dans ce port, et parut inopinément dans le golfe de Naples, où sa présence fit lever en masse toutes les populations riveraines. Le drapeau aragonais fut arboré de nouveau, et Ferdinand rentra dans sa capitale le 7 juillet, aux acclamations de la foule.

Le duc de Montpensier défendit longtemps les châteaux de Naples, où il s'était enfermé avec les débris de l'armée française; s'étant ensuite retiré dans la Pouille avec 5,000 Français, il s'y maintint jusqu'à la fin du mois de juillet 1496. Obligé alors de capituler, il obtint des conditions honorables, qui ne furent point exécutées loyalement. Montpensier et environ 3,500 soldats de son armée périrent victimes des retards que le roi de Naples apporta à leur fournir les vaisseaux qu'il s'était engagé à mettre à leur disposition. Ferdinand ne jouit de son triomphe que pendant peu de mois. Il mourut sans laisser d'enfants. Son oncle *Frédéric*, prince d'Altamura, lui succéda. [*Enc. des G. du M.*, avec additions.]

Franc. Guicciardini, *Istoria d'Italia*, lib. I, 31-38. — Philippe de Comines, *Chron.*, liv. VII, chap. VIII, p. 172. — Paul Jove, *Historia sui temporis*, lib. II, p. 37. — Le même, *De Vita magni Consalvi Cordubensis*, lib. I, p. 1[illegible]; Florence, 1551, in-fol. — Franc. Belcari, *Comment.*, l. V, p. 148. — Summonte, *Hist. di Napoli*, liv. VI, p. 560. — André de La Vigne, *Journal du Voyage de Charles VIII*, p. 115. — Bern. Oricellarius, *Comment.* — Guillaume de Villeneuve, *Mémoires*, t. XIV. — Muratori, *Annales*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XV, p. [illegible]. — Le même, *Hist. des Républiques italiennes*, chap. LXXXVIII, p. 115.

* **FERDINAND III**, roi de Naples ou **FERDINAND II** roi de Sicile est le même que **FERDINAND V**, dit *le Catholique* (*voy.* ce nom), roi d'Espagne.

FERDINAND Ier, roi du *royaume-uni des Deux-Siciles*, porta jusqu'en 1817 le titre de **FERDINAND IV**, *roi de Naples et de Sicile*: il naquit à Naples, le 12 janvier 1751, et mourut dans la même ville, le 4 janvier 1825. Il était le troisième fils de don Carlos, roi de Naples, [illegible] roi d'Espagne, sous le nom de Charles III, et de Marie-Amélie de Saxe. Le 5 octobre 1759, il succéda à son père, appelé au trône d'Espagne à la mort de Ferdinand VI, en vertu des traités qui interdisaient la réunion sur une même tête des couronnes de Naples et d'Espagne. Trop jeune pour régner, il fut confié aux soins d'un conseil de régence, présidé par le marquis de Tanucci. Son gouverneur, le prince de San-Nicandro, grand seigneur parfaitement nul, le laissa grandir dans une ignorance presque complète, et s'attacha seulement à développer en lui le goût des exercices corporels. Au lieu de se préparer au maniement des affaires, le jeune prince consacra tous ses instants à la pêche, à la chasse, au jardinage, au jeu de paume. Aussi à l'époque de sa majorité, se trouvant incapable de régner, il laissa sa femme et ses ministres se disputer le gouvernement de ses États. Il avait épousé, en avril 1768, Marie-Caroline-Louise, archiduchesse d'Autriche, fille de Marie-Thérèse. Une clause du contrat stipulait qu'après la naissance d'un premier fils, elle aurait voix délibérative au conseil. Mais l'impérieuse princesse n'attendit même pas ce moment pour prendre part aux affaires et combattre l'influence de Tanucci, qu'elle finit par renverser. Le marquis de La Sambuca, qui le remplaça, ne resta pas longtemps au pouvoir. Il ne ménagea pas assez la reine, et fut exilé. [illegible] lui succéda en 1784. La reine et son [illegible] vernèrent fort mal le royaume, dont [illegible] leur laissait aveuglément la direction, [illegible] par faire perdre momentanément aux [illegible] la couronne de Naples. Pendant toute [illegible] riode si agitée de 1792 à 1806, Ferdinand [illegible] guère revendiquer personnellement [illegible] acte: il fit en 1792 un voyage à Rome, [illegible] avec le pape tous les différends qui [illegible] entre Naples et le saint-siége. Par ce [illegible] cour de Rome céda une partie de ses [illegible] nominations et aux évêchés, et renon[illegible] vement à l'hommage de la ha[illegible] aussi convenu que les rois de [illegible] paye[illegible] à leur avénement 500,000 ducats aux [illegible] 1792, il fut sur le point d'adhé[illegible] contre la France, et il fallut [illegible] touche-Tréville avec une escadre [illegible] lui faire ajourner ses projets de [illegible] il se rangea ouvertement du [illegible] de la France, et unit sa flotte à celles d[illegible] gne et de l'Angleterre. En 1795, cédant à [illegible] pération publique, il renvoya Acton [illegible] dant sa place, garda son crédit. En [illegible] paix avec la France. Il ne l'observa [illegible] et renouvela la guerre après le [illegible] naparte pour l'Égypte. Soixante [illegible] tains, commandés par le général [illegible]

1 Jusqu'à Ferdinand Ier les rois de N[illegible] été tenus d'offrir annuellement une haquenée [illegible] aux souverains pontifes. Cette présentation avait lieu [illegible] juillet, à la veille de la Saint-Pierre. La suppression [illegible] par Ferdinand Ier en 1789, donna lieu [illegible] une protestation au pape Pie VI.

États du Pape, alors occupés par
aise sous les ordres général
Fer nd, se à
ivision s,
2,000 n
me le 24
es de l
précipi nent en re-
a, eux-même. me-
se le
dinand sa
sur la
on, il se retira à Pa-
au moins prématurée;
parut qu'un mois plus
ples, livrée à une com-
aroni seuls se battirent
abandonnés; mais la bour-
accueillirent fort bien les
rent une *République Parthé-*
événements survenus dans le
ayant forcé les Français d'aban-
, le 7 mai 1799, la République
e succomba sous les attaques des
aises commandées par le cardinal
e dura plusieurs jours. Les répu-
èrent les armes le 17 juin, en
onvention qui leur garantissait le
, Ferdinand arriva avec son mi-
dans la rade de Naples, et sans
re il enleva à la ville de Naples
constitution, supprima les *seggi*
e, érigea un tribunal d'État (*una*
to) pour rechercher les traîtres, et
ission de purger son royaume
s. La convention conclue avec
scandaleusement violée (*voy.*
ville fut abandonnée à la discré-
roni, qui, sous prétexte de punir les
la France, égorgèrent et pillèrent
jours. La commission, de son
apidement les coupables ou les
blicanisme. Les historiens s'ac-
peser la responsabilité de cette
sur la reine Caroline et sur Nel-
Ferdinand, il sembla n'être venu
ir couler le sang de ses sujets.
lazzaroni et les bourreaux eurent
euvre, il retourna à Palerme, après
le cardinal Ruffo capitaine général
s. Il ne rentra dans sa capitale
800. Les succès des Fran
en Italie le forcèrent de
(1801). Les présides de Toscane,
de Piombino et Porto-Longone
vainqueurs; les ports de Naples
être fermés aux Anglais. Une
e à tous les proscrits. Par
il fut encore stipulé que
nçais occuperaient la côte des
au Sangro, douze mille la pro-
squ'au Brandano; qu'ils y res-

teraient en attendant la paix entre la France et l'Angleterre, et que ces troupes seraient entretenues par le royaume de Naples. Ce traité plaçait Naples sous la domination de la France. Il n'est pas étonnant que Ferdinand, inspiré par l'altière Caroline, cherchât à secouer le joug. Il crut trouver une occasion dans la guerre qui éclata en 1805 entre la France et l'Autriche. Au mépris du traité de Paris, il accueillit avec empressement un corps de treize mille Anglais et Russes, mit ses troupes sous les ordres d'un général russe, et fit de grands préparatifs; ils n'étaient pas encore achevés, lorsque l'Autriche, vaincue à Austerlitz, signa le traité de Presbourg. Dès le 26 novembre 1805, un violent article du *Moniteur* fit prévoir le sort réservé aux Bourbons de Naples. Il y était dit : « De trois filles de Marie-Thérèse, l'une a perdu la monarchie des Bourbons, l'autre a causé la perte de la maison de Parme, la troisième vient de perdre Naples. Une reine furieuse et insensée, une femme méchante et sans mœurs, est le présent le plus funeste que le ciel, dans sa colère, puisse faire à un souverain, à un époux, à une nation. » Après la trêve qui suivit la bataille d'Austerlitz, Napoléon fit marcher sur Naples une trentaine de mille hommes, placés sous les ordres de son frère Joseph Bonaparte et dirigés par Masséna. Ferdinand se hâta de s'enfuir en Sicile, en laissant Caroline conjurer comme elle pourrait l'orage qu'elle avait soulevé. La reine essaya vainement de négocier, elle dut fuir à son tour; et, par un décret du 30 mars 1806, le royaume de Naples et de Sicile fut donné à Joseph Napoléon, grand-électeur de France. La conquête du royaume de Naples ne coûta pas plus de deux mois. Gaëte seule se défendit jusqu'au 18 juillet, et la Calabre devint le siége d'une insurrection qui ne fut complétement apaisée que sous le règne de Murat. Mais la Sicile, protégée par les flottes de l'Angleterre, échappa à la conquête française. Dans ce royaume diminué de moitié, Ferdinand aurait enfin trouvé le calme si la reine ne s'était brouillée avec les Anglais. Ceux-ci exerçaient sur la Sicile un protectorat bienfaisant, mais trop hautain pour ne pas blesser la fierté de Caroline, et trop libéral pour ne pas choquer ses idées despotiques. Elle essaya de leur résister et de briser le parlement qui s'était établi sous leur influence. Sir William Bentinck, ambassadeur auprès de Ferdinand, fit approcher des troupes de Palerme; et quand il eut acquis la preuve que Caroline ne cachait plus sa haine contre l'Angleterre et qu'elle avait même tenté de nouer des intelligences avec Napoléon, il la força de quitter la Sicile à la fin de 1811. Deux ans auparavant Ferdinand avait marié la princesse Amélie, l'une de ses filles, au duc d'Orléans (depuis le roi Louis-Philippe). Le départ de la reine ne lui rendit pas l'autorité; car lui aussi était suspect de peu aimer les idées anglaises, et

il dut, le 16 janvier 1812, abandonner le gouvernement à son fils aîné François, duc de Calabre, qui reçut le titre d'*alter ego* (vicaire général) de la Sicile. En 1814, Bentinck ayant quitté la Sicile, Ferdinand reprit le pouvoir. L'année d'après, le trône de Naples, perdu par Murat, fut rendu à son ancien maître, et le 17 juin 1815 Ferdinand rentra dans sa capitale. Il confirma l'état de choses existant, et parut disposé à continuer l'administration française. La tentative de Murat si promptement réprimée ne donna lieu qu'à une réaction passagère. La réunion de la Sicile et de Naples en une seule puissance, sous le titre de royaume-uni des Deux-Siciles, en 1817, deux tremblements de terre en Sicile (1818 et 1819), un concordat avec le pape, tels furent les principaux événements du règne de Ferdinand de 1816 à 1820. Sous cette tranquillité apparente se cachaient les menées des carbonari. La classe moyenne, accablée d'impôts, désirait un changement politique. Dans la nuit du 1er au 2 juillet 1820, quelques escadrons partirent de Nola avec armes et bagages, et se dirigèrent sur Avellino au cri de *Vive la constitution !* La garnison d'Avellino se joignit à eux. Le gouvernement voulut d'abord arrêter ce mouvement, et envoya à cet effet quelques troupes sous les ordres du général Carrascosa. Celles-ci passèrent en partie sous les ordres des insurgés. Ferdinand, découragé, ne poussa pas la résistance plus loin. A la foule qui demandait une constitution il répondit : « Oui, mes enfants, vous aurez une constitution, vous en aurez même deux si vous voulez. » Les insurgés ne se contentant pas de cette promesse et réclamant immédiatement la constitution espagnole, Ferdinand céda encore une fois le gouvernement à son fils, avec le titre d'*alter ego*. Le duc de Calabre s'empressa de donner au royaume uni la constitution des Cortès; les Siciliens, qui voulaient plus, ou du moins autre chose, et qui songeaient à se constituer en État indépendant, furent ramenés à l'obéissance par le général constitutionnel Pepe. Le vieux roi jura la constitution à l'ouverture du parlement le 1er octobre. Les empereurs de Russie et d'Autriche et le roi de Prusse s'inquiétèrent de cette révolution, et écrivirent au roi de Naples pour l'inviter à se rendre à Laybach, où devait se tenir un congrès. Ferdinand demanda au parlement l'autorisation de faire ce voyage, et déclara qu'il avait l'intention de défendre auprès des souverains la cause de la liberté. Le parlement ne fut pas dupe de cette promesse; mais il ne s'opposa pas au départ de Ferdinand, qui s'embarqua le 13 décembre. Le 26 il arriva à Livourne, et le 8 janvier 1821 à Laybach. Les Napolitains ne purent pas se faire longtemps illusion sur le résultat du congrès. L'armée autrichienne s'ébranla vers le sud, et le 28 janvier 1821 Ferdinand adressa à ses peuples une proclamation par laquelle il ordonnait de recevoir les Autrichiens et de dissoudre le parlement. Le parlement répondit c pas d'ordres à recevoir d'un roi priso prépara à la résistance. Elle ne pouva gue : les Autrichiens, commandés pa de Frimont, avaient l'avantage du n l'organisation militaire. Ils franchire tière napolitaine dans les derniers j vrier, et le 25 mars ils entrèrent après quelques rencontres peu impo rétablissement du pouvoir absolu fut réaction qui rappela celle de 1799. eut le malheur d'attacher encore nom à des rigueurs qu'il n'approuva pas. Il se rendit au congrès de Véro Là les souverains réunis lui décla pour assurer la tranquillité de son r Autrichiens l'occuperaient pendant années. Ferdinand, qui depuis longt habitué à n'être pas maître chez lui, pas contre cette mesure; il revint à trois ans plus tard (4 janvier 1825 rut subitement. Après la mort de line sa première femme, il avai 27 novembre 1815, la princesse de Partana, qu'il créa duchesse de Flori eu de Marie-Caroline un grand no fants. Ceux qui vécurent au delà d furent : François Ier, son successeu prince de Salerne, et cinq filles, mari pereur d'Autriche François Ier, au de Toscane Ferdinand III, au roi de Charles-Félix, à Louis-Philippe duc au prince des Asturies, depuis Ferd roi d'Espagne.

A. Coppi, *Annali d'Italia dal mille se quanta*. — Botta, *Storia d'Italia dal* 178 Thiers, *Hist. de la Révolution française Consulat et de l'Empire*. — Le général Pep

* **FERDINAND II**, roi des Deux le 12 janvier 1810. Il monta sur le tr vembre 1830, et commença par se re laire en suivant une marche oppose François Ier, son père. Il renvoya Vi mérier et les anciens ministres, Amati, della Scaletta, etc., réalisa des sur le budget particulier de la cour traitements de certains employés, l'organisation de l'armée, qui se trouv plus déplorable état. Il entreprit voyages dans les provinces, afin d soins du peuple de plus près. L'unio nand II avec Christine-Marie de Savo vembre 1832, ne fut pas de longue d princesse mourut le 31 janvier 1836 avoir donné un fils. Le roi visita alo rentes cours d'Italie, celle de Piém et épousa à Vienne, le 9 janvier 18 Thérèse-Isabelle, fille de l'archidu L'arrivée de la nouvelle reine fut sui bles dans l'intérieur de ille prince de Capoue, héri déjà éloigné, et nar ue tiques et de s avec

Ferdinand II contracta une alliance
vec l'Autriche, alliance à laquelle il
fidèle. Mais bientôt ses tendances
ui suscitèrent de graves embarras,
érieur qu'au dedans. C'est ainsi
brouiller avec l'Angleterre à pro-
des so ; ce différend ne
1840. par rmédiaire de la
l'intérieur se tra-
qu'il réprima par
viol .
lu choléra en Sicile fut
à Syracuse : cinquante-
s par ordre du roi. L'in-
es, qui s'emparèrent de
. la suppression de l'an-
nne, l'établissement du
tabacs excitèrent un mé-
universel. La population se souleva
1841. à Cosenza en 1844; mais la
d rétablirent l'ordre. Le 25
reres ndiera, Ricciotti, Lu-
d' es citoyens payèrent
e descente en Ca-

de 1845 fut signalée par la visite du
e à la cour de Naples; le motif de
e séjour de la czarine à Palerme

e IX et les réformes qui la
le signal d'une insurrection
royaume des Deux-Siciles. Le
retentit encore en Sicile, à Messine
La e de Messine, le bombarde-
, exécution militaire de vingt-
comprimèrent d'abord le mou-
s le 12 janvier 1848 les Palermi-
evèrent, et bloquèrent dans la cita-
s royales qui formaient la garni-
jours la Sicile entière était en
mois, dix mille hommes en
sur Naples pour demander un
ral. Une constitution leur
it modelée sur la charte
tous les princes d'Italie suivi-
le du roi de Naples, et le régime
un instant sur la péninsule
us du royaume Lombard-Vé-
arda pas à suivre l'élan donné.
nouvellement affranchis voulut
éclatante revendication de l'in-
ale, et le contingent napoli-
e du Pô, sous les ordres du gé-
vétérans de la cause de la liberté
Fe d II n'était pas de bonne
siasme. Le 15 mai 1848
uvement réactionnaire
: on se hâta de dissoudre les
ies, de rappeler les troupes
éral Pepe, avec deux divi-
rie, l'autre de cavalerie),
a cause du peuple. La ba-
taille de Custoza enleva tout espoir aux Siciliens qui voulaient s'organiser en royaume indépendant, avec le duc de Gênes pour monarque; l'ancien ordre de choses fut rétabli, avec l'aggravation de l'état de siége, et sous la protection d'une police tracassière autant qu'odieuse, qui règne encore souverainement dans les Deux-Siciles. Sur ces entrefaites, le pape Pie IX s'enfuit de Rome, quelques jours après l'assassinat de Rossi, et vint se mettre à Gaète sous la protection de Ferdinand II, de préférence à l'appui que lui offrait le gouvernement français. A partir de cette époque, les Napolitains ont été en butte à toutes sortes de vexations, les uns emprisonnés pour la forme de leur chapeau et de leur barbe, les autres soumis sans contrôle à la commission des bastonnades, dirigée par le fameux Mazza; en un mot, l'état de ce pays est tel que l'a décrit M. Gladstone dans ses *Lettres*, dont on a vainement essayé de contester la véracité. Les sympathies de Ferdinand II pour la Russie et l'Autriche ont dans les derniers temps fait naître entre ce prince et les puissances occidentales des difficultés qui ne sont pas encore aplanies.

La physionomie de Ferdinand II offre le type bourbonien : ce prince est robuste et notablement chargé d'embonpoint; il a huit enfants du second lit; l'aîné, son héritier présomptif, *François-Marie-Léopold*, duc de Calabre, est né le 16 janvier 1836. G. VITALI.

Giuseppe La Farina, *Storia d'Italia, dal 1815 al 1850*; Turin, 1852. — Massa, *Rivoluzione di Sicilia*; Turin, 1849. — Farini, *Lo Stato Romano*; Turin, 1850. — Montanelli, *Memorie sulla Toscana*; Turin, 1853-1855. — D'Arlincourt, *L'Italie rouge*. — Gualterio, *Storia dei Rivolgimenti Italiani*; Florence, 1852. — *Storia documentata della Rivoluzione Siciliana*. — *Correspondence respecting the affairs of Italy*. — *Archivio triennale delle Cose d'Italia*. — *Memorie del general Pepe*; Turin, 1852. — *Correspondence respecting the affairs of Naples and Sicily*, 1848-1849; *presented to both Houses of Parliament by command of Her Majesty*, 4 mai 1849.

FERDINAND (Dom), septième roi de *Portugal*, né à Coïmbre, le 13 octobre 1345, mort à Lisbonne, le 22 octobre 1383. Fils aîné de D. Pedro le Justicier et de sa femme dona Constança, il avait vingt-deux ans lorsqu'il monta sur le trône, fortifia prudemment ses frontières, et, après la mort tragique de Pierre le Cruel, réclama, en sa qualité d'arrière-petit-fils de D. Sanche IV, la couronne de Castille. Pour soutenir ses prétentions, il alléguait la bâtardise de D. Henrique de Transtamare plus encore peut-être que le crime dont celui-ci venait de se souiller en poignardant son frère. En vain Ferdinand s'allia-t-il avec le roi maure de Grenade, en vain réclama-t-il le secours de D. Pedro, roi d'Aragon, l'événement prouva qu'il avait obéi à de fatales suggestions : une première guerre ruineuse pour les deux partis désola l'Espagne et le Portugal, jusqu'à ce que, le pape Grégoire XI intervenant, on conclut à Evora le traité de 1371.

Un fatal amour alluma bientôt une guerre plus désastreuse encore : bien qu'il eût demandé tour à tour la main de dona Léonor d'Aragon et

il dut, le 16 janvier 1812, abandonner le gouvernement à son fils aîné François, duc de Calabre, qui reçut le titre d'*alter ego* (vicaire général) de la Sicile. En 1814, Bentinck ayant quitté la Sicile, Ferdinand reprit le pouvoir. L'année d'après, le trône de Naples, perdu par Murat, fut rendu à son ancien maître, et le 17 juin 1815 Ferdinand rentra dans sa capitale. Il confirma l'état de choses existant, et parut disposé à continuer l'administration française. La tentative de Murat si promptement réprimée ne donna lieu qu'à une réaction passagère. La réunion de la Sicile et de Naples en une seule puissance, sous le titre de royaume-uni des Deux-Siciles, en 1817, deux tremblements de terre en Sicile (1818 et 1819), un concordat avec le pape, tels furent les principaux événements du règne de Ferdinand de 1816 à 1820. Sous cette tranquillité apparente se cachaient les menées des carbonari. La classe moyenne, accablée d'impôts, désirait un changement politique. Dans la nuit du 1er au 2 juillet 1820, quelques escadrons partirent de Nola avec armes et bagages, et se dirigèrent sur Avellino au cri de *Vive la constitution !* La garnison d'Avellino se joignit à eux. Le gouvernement voulut d'abord arrêter ce mouvement, et envoya à cet effet quelques troupes sous les ordres du général Carrascosa. Celles-ci passèrent en partie sous les ordres des insurgés. Ferdinand, découragé, ne poussa pas la résistance plus loin. A la foule qui demandait une constitution il répondit : « Oui, mes enfants, vous aurez une constitution, vous en aurez même deux si vous voulez. » Les insurgés ne se contentant pas de cette promesse et réclamant immédiatement la constitution espagnole, Ferdinand céda encore une fois le gouvernement à son fils, avec le titre d'*alter ego*. Le duc de Calabre s'empressa de donner au royaume uni la constitution des Cortès; les Siciliens, qui voulaient plus, ou du moins autre chose, et qui songeaient à se constituer en État indépendant, furent ramenés à l'obéissance par le général constitutionnel Pepe. Le vieux roi jura la constitution à l'ouverture du parlement le 1er octobre. Les empereurs de Russie et d'Autriche et le roi de Prusse s'inquiétèrent de cette révolution, et écrivirent au roi de Naples pour l'inviter à se rendre à Laybach, où devait se tenir un congrès. Ferdinand demanda au parlement l'autorisation de faire ce voyage, et déclara qu'il avait l'intention de défendre auprès des souverains la cause de la liberté. Le parlement ne fut pas dupe de cette promesse; mais il ne s'opposa pas au départ de Ferdinand, qui s'embarqua le 13 décembre. Le 26 il arriva à Livourne, et le 8 janvier 1821 à Laybach. Les Napolitains ne purent pas se faire longtemps illusion sur le résultat du congrès. L'armée autrichienne s'ébranla vers le sud, et le 28 janvier 1821 Ferdinand adressa à ses peuples une proclamation par laquelle il ordonnait de recevoir les Autrichiens et de dissoudre le parlement. Le parlement répondit pas d'ordres à recevoir d'un roi pri prépara à la résistance. Elle ne pou gue : les Autrichiens, commandés de Frimont, avaient l'avantage du l'organisation militaire. Ils franchi tière napolitaine dans les derniers vrier, et le 25 mars ils entrè après quelques rencontres rétablissement du pouvoir [illegible] réaction qui rappela celle de 179 eut le malheur d'attacher encore nom à des rigueurs qu'il n'approu pas. Il se rendit au congrès de Vé Là les souverains réunis lui déc pour assurer la tranquillité de son Autrichiens l'occuperai pend années. Ferdinand, qui [illegible] habitué à n'être pas maître [illegible] pas contre cette mesure; il re[illegible] trois ans plus tard (4 janvier 18[illegible] rut subitement. Après la mort de line sa première femme, il av 27 novembre 1815, la princesse Partana, qu'il créa duchesse de Flo eu de Marie-Caroline un grand fants. Ceux qui vécurent au delà furent : François Ier, son successe prince de Salerne, et cinq filles, ma pereur d'Autriche François Ier, de Toscane Ferdinand III, au roi Charles-Félix, à Louis-Philippe d au prince des Asturies, depuis Fe roi d'Espagne.

A. Coppi, *Annali d'Italia dal mille* . *quanta*. — Botta, *Storia d'Italia dal* Thiers, *Hist. de la Révolution françai* *Consulat et de l'Empire*. — Le général P

* **FERDINAND II**, roi des Deu le 12 janvier 1810. Il monta sur le vembre 1830, et commença par se laire en suivant une marche oppo François Ier, son père. Il renvoya mérier et les anciens ministres, Amati, della Scaletta, etc., réalisa d sur le budget particulier de la co traitements de certains employés, l'organisation de l'armée, qui se tro plus déplorable état. Il entreprit a voyages dans les provinces, afin d'é soins du peuple de plus près. L'un nand II avec Christine-Marie de Sav vembre 1832, ne fut pas de longue princesse mourut le 31 [illegible] avoir donné un fils. Le [illegible] rentes cours d'Italie, celle de [illegible] et épousa à Vienne le 9 jan Thérèse-Isal [illegible] de [illegible] L'arrivée de la [illegible] bles dans l'intéri[illegible] prince de Capoue, héritier p déjà éloigné, et, par suite de ce tiques et de différends a

Fer II contracta une alliance
avec l'Autr , alliance à laquelle il
fidèle. bientôt ses tendances
lui sus de graves embarras,
au dedans. C'est ainsi
avec l'Angleterre à pro-
des soufres; ce différend ne
s'en 1840, par l'intermédiaire de la
mécontentement à l'intérieur se tra-
série de révoltes, qu'il réprima par
violents.
on du choléra en Sicile fut
à Syracuse : cinquante-
par ordre du roi. L'in-
, qui s'emparèrent de
:, la suppression de l'an-
sicilienne, l'établissement du
les tabacs excitèrent un mé-
La population se souleva
, à Cosenza en 1844; mais la
échafaud rétablirent l'ordre. Le 25
les frères Bandiera, Ricciotti, Lu-
beaucoup d'autres citoyens payèrent
la tentative d'une descente en Ca-

de 1845 fut signalée par la visite du
sie à la cour de Naples; le motif de
ait le séjour de la czarine à Palerme
le santé.
de Pie IX et les réformes qui la
le signal d'une insurrection
le royaume des Deux-Siciles. Le
retentit encore en Sicile, à Messine
La prise de Messine, le bombarde-
ggio, l'exécution militaire de vingt-
iers comprimèrent d'abord le mou-
le 12 janvier 1848 les Palermi-
nt, et bloquèrent dans la cita-
royales qui formaient la garni-
jours la Sicile entière était en
même mois, dix mille hommes en
it sur Naples pour demander un
libéral. Une constitution leur
elle était modelée sur la charte
Tous les princes d'Italie suivi-
mple du roi de Naples, et le régime
un instant sur la péninsule
du royaume Lombard-Vé-
tarda pas à suivre l'élan donné.
nouvellement affranchis voulut
éclatante revendication de l'in-
, et le contingent napoli-
du Pô, sous les ordres du gé-
vétérans de la cause de la liberté
Ferdinand II n'était pas de bonne
ait enthousiasme. Le 15 mai 1848
un mouvement réactionnaire
: on se hâta de dissoudre les
s, de rappeler les troupes
ral Pepe, avec deux divi-
rie, l'autre de cavalerie,
la cause du peuple. La ba-

taille de Custoza enleva tout espoir aux Siciliens qui voulaient s'organiser en royaume indépendant, avec le duc de Gênes pour monarque; l'ancien ordre de choses fut rétabli, avec l'aggravation de l'état de siége, et sous la protection d'une police tracassière autant qu'odieuse, qui règne encore souverainement dans les Deux-Siciles. Sur ces entrefaites, le pape Pie IX s'enfuit de Rome, quelques jours après l'assassinat de Rossi, et vint se mettre à Gaëte sous la protection de Ferdinand II, de préférence à l'appui que lui offrait le gouvernement français. A partir de cette époque, les Napolitains ont été en butte à toutes sortes de vexations, les uns emprisonnés pour la forme de leur chapeau et de leur barbe, les autres soumis sans contrôle à la commission des bastonnades, dirigée par le fameux Mazza; en un mot, l'état de ce pays est tel que l'a décrit M. Gladstone dans ses *Lettres*, dont on a vainement essayé de contester la véracité. Les sympathies de Ferdinand II pour la Russie et l'Autriche ont dans les derniers temps fait naître entre ce prince et les puissances occidentales des difficultés qui ne sont pas encore aplanies.

La physionomie de Ferdinand II offre le type bourbonien : ce prince est robuste et notablement chargé d'embonpoint; il a huit enfants du second lit; l'aîné, son héritier présomptif, *François-Marie-Léopold*, duc de Calabre, est né le 16 janvier 1836. G. VITALI.

Giuseppe La Farina, *Storia d'Italia, dal* 1815 *al* 1850; Turin, 1852. — Masa, *Rivoluzione di Sicilia;* Turin, 1849. — Farini, *Lo Stato Romano;* Turin, 1850. — Montanelli, *Memorie sulla Toscana;* Turin, 1852-1855. — D'Arlincourt, *L'Italie rouge.* — Gualterio, *Storia dei Rivolgimenti Italiani;* Florence, 1852. — *Storia documentata della Rivoluzione Siciliana.* — *Correspondence respecting the affairs of Italy.* — *Archivio triennale delle Cose d'Italia.* — *Memorie del general Pepe;* Turin, 1852. — *Correspondence respecting the affairs of Naples and Sicily,* 1848-1849; *presented to both Houses of Parliament by command of Her Majesty,* 4 mai 1849.

FERDINAND (Dom), septième roi de *Portugal*, né à Coïmbre, le 13 octobre 1345, mort à Lisbonne, le 22 octobre 1383. Fils aîné de D. Pedro le Justicier et de sa femme dona Constança, il avait vingt-deux ans lorsqu'il monta sur le trône, fortifia prudemment ses frontières, et, après la mort tragique de Pierre le Cruel, réclama, en sa qualité d'arrière-petit-fils de D. Sanche IV, la couronne de Castille. Pour soutenir ses prétentions, il alléguait la bâtardise de D. Henrique de Transtamare plus encore peut-être que le crime dont celui-ci venait de se souiller en poignardant son frère. En vain Ferdinand s'allia-t-il avec le roi maure de Grenade, en vain réclama-t-il le secours de D. Pedro, roi d'Aragon, l'événement prouva qu'il avait obéi à de fatales suggestions : une première guerre ruineuse pour les deux partis désola l'Espagne et le Portugal, jusqu'à ce que, le pape Grégoire XI intervenant, on conclut à Evora le traité de 1371.

Un fatal amour alluma bientôt une guerre plus désastreuse encore : bien qu'il eût demandé tour à tour la main de dona Léonor d'Aragon et

celle de doña Leonor de Castille, Ferdinand devint éperdûment épris de Léonor Tellez de Menezes, épouse de João Lourenço da Cunha, seigneur de Pombeiro. Le roi de Portugal parvint à faire annuler le mariage de son vassal, et plaça sur le trône la femme artificieuse qui lui faisait oublier à la fois ses devoirs comme gentilhomme et comme souverain. Vainement aussi un homme énergique, Fernand Vasquez, se rendit l'interprète du peuple, qui s'était soulevé; Leonor Tellez prit sur son mari un ascendant qu'elle ne devait plus quitter, et seul des grands du royaume, le fils d'Inez, D. Diniz, refusa de lui rendre hommage comme reine en lui baisant la main. Il sut se dérober par la fuite à cet acte de vasselage qu'exigeait son frère irrité. Lourenço da Cunha passa en Castille, et de là fit une guerre sourde à son rival couronné, vraie guerre du quatorzième siècle, où le poison et la trahison jouaient leur rôle tour à tour; on confisqua ses biens, et il fut mis au ban du royaume.

Obéissant à la plus étrange des politiques, Ferdinand, qui venait d'élever de si hautes prétentions sur la Castille, s'unit à Jean, duc de Lancastre, fils du roi Edouard III d'Angleterre, qui, par son mariage avec l'infante dona Constança, fille de Pierre le Cruel, réclamait aussi la couronne d'Espagne : c'était le jeu de cette diplomatie cauteleuse qui marcha si souvent avec la violence durant le moyen âge. Ferdinand oubliait si peu ses prétentions antérieures au traité de 1371, que son nom était déjà proclamé dans quelques villes espagnoles : une guerre nouvelle s'alluma, guerre terrible, qui amena les Espagnols sous les murs de Lisbonne; guerre d'autant plus désastreuse, que les nouveaux alliés de Ferdinand étaient plus redoutés encore pour leur cruauté que les Espagnols. Tandis que Henri de Transtamare s'était logé hors des murs dans le couvent de San-Francisco, les habitants de Lisbonne mettaient eux-mêmes le feu par désespoir à leurs faubourgs; et retiré paisiblement à Santarem, sur les bords du Tage, Ferdinand voyait les bandes pillardes accourir vers sa capitale et la flamme dévorer une partie des édifices que les trésors de son père servaient naguère à réparer. Le saint-siége intervint encore; ce fut le cardinal Guido de Montfort, qui fut chargé d'établir les préliminaires de la paix, signée le 19 mars 1373.

Ce fut sur le Tage que l'entrevue des deux rois eut lieu, en vue de Lisbonne. Aussi Henri de Transtamare ne put-il s'empêcher de dire au retour : « Je viens de voir belle ville et beau roi. » La tradition prête à D. Ferdinand un propos qui montre à quel point il avait été subjugué par les manières à la fois nobles et insinuantes de son rival (1). Un événement très-significatif suivit ce traité : dona Brites, l'infante de Portugal, fut solennellement fiancée avec l
trône de Castille.

Les années qui succédèrent à ce
ient employées par Ferdinand à d'uti
et à de sérieuses améliorations. Le
royaume furent de nouveau fortifiées,
parts de Lisbonne, commencés à la
tembre 1373, se trouvèrent complé
minés au mois de septembre 1375. Da
multiplier les moyens d'étude, l'u
Coïmbre fut transportée dans la cap
sieurs hommes éminents, appelés des
gers, n'avaient consenti à venir en P
pour séjourner à Lisbonne. Les lo
ciales subirent également de notab
ments, et plusieurs ordonnances fure

On a de la peine à concilier l'es
gesse qui dictait ces réformes à Fer
la légèreté déplorable qu'il apportait
cution des traités; celui de 1373
brisé, et le Portugal ne demeura pas
paix. L'alliance avec l'Angleterre fut c
plus d'insouciance encore; l'agent l
de cette ligue qui allait désoler le ro
du reste, un favori dont la mémoire
odieuse au peuple. Fernandez Ande
tilhomme galicien qui précipita l
vers sa ruine, punit Ferdinand de
faiblesses par l'éclat d'un insolent a
de la reine, il put faire comprendre
monarque ce que valaient les
femme telle que Leonor Tellez. E
avec les Espagnols éclata de nouveau
des Anglais, que Ferdinand avait app
à son aide, fut bientôt considérée pa
tion entière comme un fléau plus g
lutte qui se renouvelait; et lorsque
succession d'incendies, de pillages,
de toutes espèces, l'union de doña
D. Juan I[er], roi de C . vint rendr
nément la p à la p on
bitants des
jetaient à genoux, en
ciel de ce qu'ils allaient être
des Anglais. Il est certain que nulle p
l'histoire du Portugal ne saurait êtr
à celle-ci et aux misères intérieures q
révèle. Dans les derniers temps de
Ferdinand ouvrit les yeux sur la
Leonor Tellez, surtout lorsqu'elle
sans sa participation le meurtre du
viz, qui bientôt, mais après une
devait le remplacer sur le trône,
Jean I[er]. Cet esprit léger, si peu fait
verner un peuple, sentit e alors,
atteintes du remords. Il
de la paix conclue en 1 .
année même à Lisbonne,
mbeiro. Sa tombe se vo
chœur du couvent de S. , à

(1) Fernão Lopez nous l'a transmis : « Quanto eu ... ganrricado reinho. »

Monarquia Lusitana, parte VIII. —

t. publ. par l'Acad. des Sciences de Lis-
s soins de Correa de Serra. — Faria y Souza,
ouesa. — Henry Schæffer, *Geschichte*, etc.,
ate par Henri Soulange-Bodin; Paris, 1840,
erdinand Denis, *Portugal*, dans l'*Univers*
- Vicomte de Santarem, *Quadro elementar*.

(***Auguste-François-Antoine***),
rortugal, duc de Saxe-Cobourg-
**ctobre 1816. Fils aîné de Fer-
-auguste et de Marie-Antonia-**
de sérieuses études sous la di-
conseiller . Il épousa, en 1836,
, et reçut officiel-
roi-époux. De ce mariage
**princes et deux princesses : le
le 16 septembre 1837;** le duc
ble du royaume, le 31 octo-
D. João, le 16 mars 1842;
-Anna, le 21 juillet 1843; l'in-
-Maria, le 17 février 1845; l'in-
rnando, le 23 juillet 1846, l'infant
le 4 novembre 1847.
ce qui lui a été dévolue en
il fit preuve d'une rare ap-
ies, en adoptant une poli-
de conciliation. Il se renferma sévè-
ns la ligne que lui imposait sa situa-
, et offrit l'exemple si rare d'une
trouble. On lui doit aussi la con-
plusieurs monuments historiques
, parmi lesquels on remarque le
a de Cintra. Il a exécuté lui-
peintures à fresque, indépen-
nombreuses gravures à l'eau-forte
ent d'une grande délicatesse d'exécu-
planches se trouvent réunies dans di-
ets. Il y a dix ans le musée de Berlin
ait déja plus de quarante; il en existe
la Bibliothèque impériale de Paris (1).
trouveront une liste à peu près
ces planches, dont les premières
1837, dans l'ouvrage du comte A. Ra-
Les Arts en Portugal. F. D.

ynski, *Dictionnaire historico-artistique*
. — Le même, *Les Arts en Portugal*. — *Mé-*
moires.

Ferdinand non souverains.

ANDO ou D. FERNANDO, *de Portugal*,
le saint Infant, né à Santarem, le 29
1402, mort à Fez, le 5 juin 1443. Il était
du roi Jean Ier, fondateur de la
Aviz. Très-jeune encore, il fut nommé
de l'ordre célèbre régi par son père;

il en était par son titre administrateur et gouverneur perpétuel. A l'âge de trente-quatre ans, il accompagna l'infant D. Henrique, son frère, dans l'expédition hasardeuse que celui-ci méditait contre les États Barbaresques. Après avoir obtenu, non sans difficultés, la permission du roi Édouard, pour entreprendre ce voyage, il partit, le 22 août 1437, sur la flotte qui portait en Afrique les forces portugaises destinées à conquérir Tanger et à porter plus loin les armes des chrétiens, en conservant toujours pour base d'opération la ville de Ceuta, dont la prise avait coûté naguère tant d'efforts au fondateur de la dynastie d'Aviz.

Cette expédition aventureuse, annoncée avec pompe dans tout le royaume et favorisée par le pape, ne trouva en réalité qu'une faible adhésion : sur 14,000 hommes promis par les villes du royaume, 8,000 seulement s'embarquèrent. Ces troupes, si peu nombreuses, gagnèrent heureusement la côte d'Afrique, après cinq jours de navigation, et marchèrent vers la cité arabe, dont on prétendait s'emparer. Les péripéties de cette expédition furent nombreuses, le courage des chrétiens s'y montra avec l'éclat le plus chevaleresque; mais il ne put rien contre le nombre et contre la trahison. D. Henrique fut contraint de subir les conséquences d'une convention déplorable, sans laquelle sa petite armée eût été infailliblement anéantie. Le chef de l'expédition s'embarqua pour le Portugal avec les débris de cette espèce de croisade, dont les résultats avaient été prévus par tant de gens; mais il eut la douleur de laisser comme otage entre les mains de Çala-ben-Çala ce prince au courage si résigné qu'on s'accoutuma à appeler dès cette époque *le saint Infant*, ou *le Prince constant*. Rien en effet dans l'histoire de Portugal ne peut être comparé à l'inaltérable constance, à la résignation sublime que D. Fernando sut montrer durant sa longue captivité. Il fut livré par Çala-ben-Çala au roi de Fez; celui-ci espéra un moment obtenir en échange de son captif la ville de Ceuta, regardée alors comme la clef des possessions africaines convoitées par les chrétiens; mais le prince ne lui laissa pas longtemps cette illusion : il refusa les sacrifices que le roi D. Duarte (Édouard) voulait faire en sa faveur. Enfermé dans une cave infecte et employé aux travaux les plus durs, il mourut à l'âge de quarante-et-un ans. Son corps même fut outragé; on le fit pendre nu, le long des murailles de Fez, au-dessus d'une des portes de la cité; il y resta suspendu jusque sous le règne d'Alfonse V; plus tard il fut rapporté à Lisbonne et déposé d'abord dans le couvent des religieuses du Sauveur, puis dans celui de Batalha. Sans qu'il ait été canonisé, le saint infant a, dans le couvent magnifique où il repose, un autel où chaque jour on disait naguère une messe particulière en souvenir de son martyre. Les Bollandistes ont placé sa vie et même son portrait dans leur vaste recueil, avec cette ra-

(1) A. de Raczynski a dit, à propos de ces
Il y en a dans le nombre qui reunissent sur
planche plusieurs sujets : tantôt des copies de
quarelles, tantôt des compositions. Quel-
principal est encadré dans une série de
d'autres objets, que l'impression du
autre et qui se suivent sans ordre et
diverses. Sur quelques-unes de ces
a représenté des membres de la famille
d'autres des personnes de la cour ou de la

celle de doña Leonor de Castille, Ferdinand devint éperdûment épris de Léonor Tellez de Menezes, épouse de João Lourenço da Cunha, seigneur de Pombeiro. Le roi de Portugal parvint à faire annuler le mariage de son vassal, et plaça sur le trône la femme artificieuse qui lui faisait oublier à la fois ses devoirs comme gentilhomme et comme souverain. Vainement aussi un homme énergique, Fernand Vasquez, se rendit l'interprète du peuple, qui s'était soulevé; Leonor Tellez prit sur son mari un ascendant qu'elle ne devait plus quitter, et seul des grands du royaume, le fils d'Inez, D. Diniz, refusa de lui rendre hommage comme reine en lui baisant la main. Il sut se dérober par la fuite à cet acte de vasselage qu'exigeait son frère irrité. Lourenço da Cunha passa en Castille, et de là fit une guerre sourde à son rival couronné, vraie guerre du quatorzième siècle, où le poison et la trahison jouaient leur rôle tour à tour; on confisqua ses biens, et il fut mis au ban du royaume.

Obéissant à la plus étrange des politiques, Ferdinand, qui venait d'élever de si hautes prétentions sur la Castille, s'unit à Jean, duc de Lancastre, fils du roi Édouard III d'Angleterre, qui, par son mariage avec l'infante dona Constança, fille de Pierre le Cruel, réclamait aussi la couronne d'Espagne : c'était le jeu de cette diplomatie cauteleuse qui marcha si souvent avec la violence durant le moyen âge. Ferdinand oubliait si peu ses prétentions antérieures au traité de 1371, que son nom était déjà proclamé dans quelques villes espagnoles : une guerre nouvelle s'alluma, guerre terrible, qui amena les Espagnols sous les murs de Lisbonne; guerre d'autant plus désastreuse, que les nouveaux alliés de Ferdinand étaient plus redoutés encore pour leur cruauté que les Espagnols. Tandis que Henri de Transtamare s'était logé hors des murs dans le couvent de San-Francisco, les habitants de Lisbonne mettaient eux-mêmes le feu par désespoir à leurs faubourgs; et retiré paisiblement à Santarem, sur les bords du Tage, Ferdinand voyait les bandes pillardes accourir vers sa capitale et la flamme dévorer une partie des édifices que les trésors de son père servaient naguère à réparer. Le saint-siége intervint encore; ce fut le cardinal Guido de Montfort, qui fut chargé d'établir les préliminaires de la paix, signée le 19 mars 1373.

Ce fut sur le Tage que l'entrevue des deux rois eut lieu, en vue de Lisbonne. Aussi Henri de Transtamare ne put-il s'empêcher de dire au retour : « Je viens de voir belle ville et beau roi. » La tradition prête à D. Ferdinand un propos qui montre à quel point il avait été subjugué par les manières à la fois nobles et insinuantes de son rival (1). Un événement très-significatif suivit ce traité : dona Brites, l'infante de Portu-

gal, fut solennellement fiancée avec l'
trône de Castille.

Les années qui succédèrent à ces
rent employées par Ferdinand à d'utile
et à de sérieuses améliorations. Les
royaume furent de nouveau fortifiées,
parts de Lisbonne, commencés à la
tembre 1373, se trouvèrent complét
mines au mois de septembre 1375. Dan
multiplier les moyens d'étude, l'uni
Coïmbre fut transportée dans la capi
sieurs hommes éminents, appelés des
gers, n'avaient consenti à venir en Po
pour séjourner à Lisbonne. Les loi
ciales subirent également de notable
ments, et plusieurs ordonnances furen

On a de la peine à concilier l'esp
gesse qui dictait ces réformes à Ferdi
la légèreté déplorable qu'il apportait
cution des traités; celui de 1373 f
brisé, et le Portugal ne demeura pas
paix. L'alliance avec l'Angleterre fut co
plus d'insouciance encore; l'agent le
de cette ligue qui allait désoler le roy
du reste, un favori dont la mémoire
odieuse au peuple. Fernandez Andeir
tilhomme galicien qui précipita la
vers sa ruine, punit Ferdinand de
faiblesses par l'éclat d'un insolent am
de la reine, il put faire comprendre a
monarque ce que valaient les serm
femme telle que Leonor Tellez. En 138
avec les Espagnols éclata de nouveau.
des Anglais, que Ferdinand avait appe
à son aide, fut bientôt considérée
tion entière comme un fléau plus
lutte qui se renouvelait; et lorsque
succession d'incendies, de pillages, d
de toutes espèces, l'union de doña Br
D. Juan I[er], roi de Castille, vint re
nément la paix à la péninsule, on
bitants des campagnes s'emb
jetaient à genoux, en rendant grâces
ciel de ce qu'ils allaient être enfin dé
des Anglais. Il est c [illegible] nulle pér
l'histoire du P [illegible] ne saurait être
à celle-ci et aux [illegible] rieures qu
révèle. Dans les [illegible] ns de
Ferdinand ouvrit ses yeux [illegible]
Leonor Tellez, surtout lo [illegible]
sans sa participation le m [illegible] re au
viz, qui bientôt, mais aprè [illegible]
devait le remplacer sur le trône, sous
Jean I[er]. Cet esprit léger, si peu fait
verner un peuple, sentit même al
atteintes du remords. Il ne s [illegible]
de la paix conclue en 1 [illegible].
année même à Lisbonne,
nceiro. Sa tombe se vo
chœur du couvent de S. [illegible]

(1) Fernão Lopez nous l'a transmis : « *Quando eu* [illegible] *Aquerendo* [illegible] »

[illegible] *Monarquia Lusitana*, parte VIII. — [illegible]

[illegible] publ. par l'Acad. des Sciences de Lis-[illegible] soins de Correa de Serra. — Faria y Souza, [illegible] — Henry Schæffer, *Geschichte*, etc., [illegible] par Henri Soulange-Bodin; Paris, 1840, [illegible] Ferdinand Denis, *Portugal*, dans l'*Univers* [illegible] Vicomte de Santarem, *Quadro elementar*.

[illegible] (*Auguste-François-Antoine*), [illegible] Portugal, duc de Saxe-Cobourg-[illegible] octobre 1816. Fils aîné de Fer-[illegible] Auguste et de Marie-Antonia-[illegible] de sérieuses études sous la di-[illegible] conseiller Dietz. Il épousa, en 1836, [illegible] de Portugal, et reçut officiel-[illegible] roi-époux. De ce mariage [illegible] princes et deux princesses : le [illegible] le 16 septembre 1837; le duc [illegible] du royaume, le 31 octo-[illegible] João, le 16 mars 1842; [illegible]-Anna, le 21 juillet 1843; l'in-[illegible]-Maria, le 17 février 1845; l'in-[illegible] ndo, le 23 juillet 1846, l'infant [illegible] le 4 novembre 1847.

[illegible] régence qui lui a été dévolue en [illegible] Ferdinand fit preuve d'une rare ap-[illegible] les affaires, en adoptant une poli-[illegible] de conciliation. Il se renferma sévè-[illegible] la ligne que lui imposait sa situa-[illegible], et offrit l'exemple si rare d'une [illegible] trouble. On lui doit aussi la con-[illegible] plusieurs monuments historiques [illegible], parmi lesquels on remarque le [illegible] Penha de Cintra. Il a exécuté lui-[illegible] des peintures à fresque, indépen-[illegible] nombreuses gravures à l'eau-forte [illegible] d'une grande délicatesse d'exécu-[illegible] planches se trouvent réunies dans di-[illegible] ets. Il y a dix ans le musée de Berlin [illegible] déjà plus de quarante; il en existe [illegible] la Bibliothèque impériale de Paris (1). [illegible] trouveront une liste à peu près [illegible] de ces planches, dont les premières [illegible] 1837, dans l'ouvrage du comte A. Ra-[illegible] *Les Arts en Portugal*. F. D.

[illegible] *Dictionnaire historico-artistique* [illegible] — Le même, *Les Arts en Portugal*. — *Mé-* [illegible]

Ferdinand non souverains.

[illegible] ou D. FERNANDO, *de Portugal*, [illegible] *le saint Infant*, né à Santarem, le 29 [illegible] 1402, [illegible] à Fez, le 5 juin 1443. Il était [illegible] du roi Jean Ier, fondateur de la [illegible] Aviz. Très-jeune encore, il fut nommé [illegible] de l'ordre célèbre régi par son père; il en était par son titre administrateur et gouverneur perpétuel. A l'âge de trente-quatre ans, il accompagna l'infant D. Henrique, son frère, dans l'expédition hasardeuse que celui-ci méditait contre les États Barbaresques. Après avoir obtenu, non sans difficultés, la permission du roi Édouard, pour entreprendre ce voyage, il partit, le 22 août 1437, sur la flotte qui portait en Afrique les forces portugaises destinées à conquérir Tanger et à porter plus loin les armes des chrétiens, en conservant toujours pour base d'opération la ville de Ceuta, dont la prise avait coûté naguère tant d'efforts au fondateur de la dynastie d'Aviz.

Cette expédition aventureuse, annoncée avec pompe dans tout le royaume et favorisée par le pape, ne trouva en réalité qu'une faible adhésion : sur 14,000 hommes promis par les villes du royaume, 8,000 seulement s'embarquèrent. Ces troupes, si peu nombreuses, gagnèrent heureusement la côte d'Afrique, après cinq jours de navigation, et marchèrent vers la cité arabe, dont on prétendait s'emparer. Les péripéties de cette expédition furent nombreuses, le courage des chrétiens s'y montra avec l'éclat le plus chevaleresque; mais il ne put rien contre le nombre et contre la trahison. D. Henrique fut contraint de subir les conséquences d'une convention déplorable, sans laquelle sa petite armée eût été infailliblement anéantie. Le chef de l'expédition s'embarqua pour le Portugal avec les débris de cette espèce de croisade, dont les résultats avaient été prévus par tant de gens; mais il eut la douleur de laisser comme otage entre les mains de Çala-ben-Çala ce prince au courage si résigné qu'on s'accoutuma à appeler dès cette époque *le saint Infant*, ou *le Prince constant*. Rien en effet dans l'histoire de Portugal ne peut être comparé à l'inaltérable constance, à la résignation sublime que D. Fernando sut montrer durant sa longue captivité. Il fut livré par Çala-ben-Çala au roi de Fez; celui-ci espéra un moment obtenir en échange de son captif la ville de Ceuta, regardée alors comme la clef des possessions africaines convoitées par les chrétiens; mais le prince ne lui laissa pas longtemps cette illusion : il refusa les sacrifices que le roi D. Duarte (Édouard) voulait faire en sa faveur. Enfermé dans une cave infecte et employé aux travaux les plus durs, il mourut à l'âge de quarante-et-un ans. Son corps même fut outragé; on le fit pendre nu, le long des murailles de Fez, au-dessus d'une des portes de la cité; il y resta suspendu jusque sous le règne d'Alfonse V; plus tard il fut rapporté à Lisbonne et déposé d'abord dans le couvent des religieuses du Sauveur, puis dans celui de Batalha. Sans qu'il ait été canonisé, le saint infant a, dans le couvent magnifique où il repose, un autel où chaque jour on disait naguère une messe particulière en souvenir de son martyre. Les Bollandistes ont placé sa vie et même son portrait dans leur vaste recueil, avec cette ra-

[illegible] A. de Raczynski a dit, à propos de ces [illegible] y en a dans le nombre qui représentent sur [illegible] plusieurs sujets : tantôt des copies de [illegible] querelles, tantôt des compositions. Quel-[illegible] principal est encadré dans une série de [illegible] d'autres objets, que l'impression du [illegible] autre et qui se suivent sans ordre et [illegible] proportions diverses. Sur quelques-unes de ces [illegible] a représenté des membres de la famille [illegible] d'autres des personnes de la cour ou de la [illegible]

brique : *Sanctus princeps Ferdinandus, infans Lusitaniæ, obiit Fessæ apud Mauros, obses, A. D. MCCCCXLIII*, v *Junii* (1).

Ferdinand Denis.

Acta Sanctorum, t. I du mois de juin. — Jorge Cardoso, *Agiologio Lusitano*, 1651, et ann. suiv., 3 vol. petit in-fol. — Le P. Antonio de Vasconcellos, *Anaceph. reg. Lusitaniæ*, p. 173-194. — Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana*. — F. Jeronymo Ramos, *Cronica do Infante D. Fernando*. — Figueyredo, *Elogios e Retratos*, etc., in-4°. — Ferdinand Denis, *Portugal*, dans l'*Univers pittoresque*. — Schæffer, *Hist. du Portugal*.

* **FERDINAND**, second duc de Bragance, marquis de Villa-Viçosa, comte de Barcellos, etc., né en 1403, mort à Villa-Viçosa, le 1er avril 1478. Il était fils d'Alfonse Ier et de dona Brites Pereira, qui avait pour père Nuno Alvarez, le grand-connétable. Il joignait à l'instruction une maturité de jugement, une noblesse de caractère, qui le rendit l'arbitre des dissensions qui s'élevèrent entre son père et le duc de Coïmbre, D. Pedro d'Alfarrobeira. Lors de l'expédition dirigée en 1437 contre Tanger, il remplit les fonctions de connétable, et donna des preuves d'un grand courage. En 1445 il fut choisi par Alfonse V pour commander dans Ceuta; il n'en sortit que pour venir à Lisbonne rétablir la bonne intelligence entre le roi et son oncle: c'est à lui en effet que sont adressées les lettres si remarquables de ce prince dont la Bibliothèque impériale de Paris possède des copies authentiques du quinzième siècle; il retourna en Afrique en 1449, puis il passa de nouveau à Lisbonne, lorsque Alfonse V voulut accomplir ses croisades, parfois si malheureuses. A la seconde de ces expéditions, en 1463, il leva à ses frais un corps d'infanterie de 2,000 hommes, auquel il joignit 70 lances. Lors de la troisième expédition d'Alfonse sur les côtes de Barbarie, en 1471, D. Fernando fut chargé des pleins pouvoirs du roi pour gouverner le royaume; il mourut à soixante-quinze ans, dans sa délicieuse retraite de Villa-Viçosa. Outre ses lettres restées manuscrites, on en trouve plusieurs qui ont été imprimées dans l'*Historia genealogica da Caza real;* telles sont les trois suivantes : *Carta escrita de Villa-Viçoza em XIX de outubro de* 1468 *a el rey D. Affonso V; — Carta escrita de Villa-Viçosa, a 2 de Março de* 1469 *a D. Affonse V ; — Voto acerca de casar D. Affonso V com a princeza D. Joanna filha de Henrique IV de Castella*. Parmi ses mémoires manuscrits, il y en a un qui porte le titre : *Voto acerca de que se era licito entregar Ceuta pelo resgate do Infante D. Fernando;* on le gardait dans la bibl. du marquis de Gouvea. On a aussi de lui imprimé un écrit politique : *Voto que deu a el Rey D. Duarte acerca de não dilatar as Cortes, que tinha convocado logo que subio ao Trono ;* cet ouvrage se trouve dans l'Histoire généalogique de Souza.

F. D.

Ruy de Pina, *Chronica de D. Duarte*, cap. 16. — Duarte Nunez de Liam, *Chronica de don Duarte*. — Souza, *Historia genealogica da Casa real portugueza*. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

FERDINAND D'ESPAGNE, cardinal-infant et gouverneur des Pays-Bas, né le 17 mai 1609, mort à Bruxelles, le 9 novembre 1641. Il était le troisième fils de Philippe III, roi d'Espagne, et de Marguerite d'Autriche, fut nommé fort jeune archevêque de Tolède, puis cardinal, et en 1631 il fut désigné par son frère, Philippe IV, pour succéder à l'archiduchesse-infante Isabelle-Claire-Eugénie. A la mort de cette princesse (2 décembre 1633), le cardinal Ferdinand se trouvait à Milan; il en partit aussitôt avec un corps de dix à douze mille hommes. Chemin faisant, il eut part à la victoire remportée par les Impériaux sur les Suédois à Nordlingue (Souabe) le 6 septembre 1634. Il fit son entrée à Bruxelles le 4 novembre suivant. Le 8 février 1635, une ligue offensive fut signée à Paris entre les Français et les Hollandais; le cardinal-infant se vit attaqué par une armée de quarante mille hommes, sous les ordres des maréchaux de Châtillon et de Brézé, tandis que le prince Frédéric-Henri de Nassau agissait vigoureusement de son côté. Il perdit rapidement Arschot, Diest, Tirlemont et quelques autres places non moins importantes; mais ayant reçu des renforts amenés par les habiles généraux Piccolomini et Jean de Werth, il reprit l'offensive, obligea les Français à lever le siége de Louvain, et envahit la Picardie (juillet 1636). La Capelle, Fonsommes, Fervaques, le Catelet tombèrent entre ses mains presque sans coup férir. Il força alors le passage de la Somme, qu'essaya de défendre le comte de Soissons : Roye et Corbie lui ouvrirent leurs portes; bientôt

(1) Tous les princes issus de Jean Ier étaient essentiellement lettrés, surtout si l'on considère le siècle où ils vivaient; dom Fernando ne dérogea pas à cette disposition si naturelle dans sa famille : on posséda longtemps une lettre de lui inscrite ainsi dans les archives : *Carta escrita em Fez a 12 de junho de 1441, em que narra diffusamente os trabalhos que padecia no Cativeiro*. Cette lettre précieuse était conservée encore à la fin du seizième siècle dans le couvent de Batalha; les discours du prince, ses exhortations éloquentes à ses compagnons de captivité, sont contenus dans l'ouvrage suivant, toujours mal indiqué : *Cronica do sancto e virtuoso Iffante D. Fernando, filho del rey do Johã Primeiro deste nome, que se finou em terra de Mouros, dirigida a sua alteza ;* in-fol.

On lit ces mots à la page suivante :

Começa se a Cronica da Vida e Feitos do muy virtuoso Iffante dom Fernando, que se finou em terra de Mouros, escripta por frey Joham, Alvres (sic) *cavalheiro da ordem d'Avis, secretario do dito senhor, e que com elle esteve no cativeiro até sua morte, e depoys cinco annos*.

Et à la fin du volume :

Acabouse de emprimir a Vida e Cronica do muy catholico e virtuoso Iffante dom Fernando, filho del rey dom Joham Primeiro de Portugal, aos XVIII dias de janeiro de mile quinhentos e vinte sete annos (1527), *por German Galharde imprimidor. Corregida e emendada por Jeronimo Lopes, escudeiro, fidalgo da casa del rey nosso senhor*.

Ce livre rarissime fut réimprimé et altéré, sous prétexte de correction, en 1577. Cette seconde édition est aussi fort difficile à rencontrer.

La pièce célèbre qui a été consacrée par Caldéron de La Barca à la mémoire du saint Infant est intitulée : *El Principe constante y martir de Portugal*. M. La Beaumelle en a donné la traduction dans les *Chefs-d'Œuvre des Théâtres etrangers*. Tarrega a traité le même sujet, en conservant à sa pièce pour ainsi dire le même titre.

... de l'Oise, et ... Werth vinrent ... de la capitale. ... , et ... tion ... année de ... et ... Mais l'armée ... ment ... vit ... , qui, ... r en ... le ... vieilles ... card ... rale- ... , et ... ses opé- ... les Flandres avec ... 1640, Ferdinand, ... Lorraine, attaqua avec trente- ... les maréchaux de Châtillon ... ye, qui assiégeaient Arras; il ... perte, et la ville fut prise. En ... de même réduire sous ses ... d'Aire en Artois. Le mois suivant, ... de reprendre cette ville; mais, tombé gravement malade, il remit le commandement de son armée à D. Francisco de Mello, et s'en fut mourir à Bruxelles. Ce prince montra quelques vertus privées et surtout une grande honnêteté de mœurs. Toujours en guerre pour défendre les provinces dont le gouvernement lui avait été confié, il ne put s'occuper d'améliorer le sort de ses sujets. On peut lui reprocher également d'avoir trop sacrifié à la barbare coutume qui permettait aux chefs de l'Église de se changer en chefs d'armée; mais il imitait en ceci Richelieu, La Valette et autres prélats de son siècle.

Richelieu, *Mémoires*, t. VIII et IX. — Puffendorf, *De Rebus Suecis*, lib. VI, p. 102. — Coxe, *Histoire de la Maison d'Autriche*, chap. 56, p. 388. — Schiller, *Dreyssigjährige Krieg*, lib. IV, p. 346. — Le Vassor, *Histoire de Louis XIII*, liv. XL, p. 166-199. — Bassompierre, *Vie de Louis XIII*, t. III, p. 336. — Monglat, *Memoires*, t. XLIX, 188-272. —Bazin de Baucou, *Histoire de France sous Louis XIII*, t. III, p. 440. — Capefigue, *Richelieu, Mazarin, la Fronde*, etc., t. V, p. 314-318. — Sismondi, *Histoire des Français*, XXIII, 245-463.

FERDINAND - PHILIPPE, duc d'Orléans, prince royal de France. Voyez ORLÉANS.

* **FERDINAND-CHARLES-JOSEPH D'ESTE**, archiduc d'Autriche, prince royal de Hongrie et de Bohême, et prince de Modène, né le 25 avril 1781, mort le 5 novembre 1850. Il était le second fils de Ferdinand-Charles-Antoine-Joseph, frère des empereurs Joseph et Léopold, et de Marie-Béatrix d'Este. A vingt-quatre ans, il reçut le commandement supérieur du troisième corps de l'armée autrichienne dans la campagne de 1805 contre la France. Cette division, forte de 80,000 hommes, s'empara de la Bavière et entra en Souabe. Mais ce fut en réalité le général Mack, feldzeugmeister, qui dirigea toutes les opérations en qualité de chef de l'état-major général. Lorsque ce dernier eut laissé tourner ses positions sur l'Iller, entre Ulm et Güntzbourg, et couper ses communications avec la Bavière, l'Autriche et le Tyrol, Ferdinand, qui commandait l'aile gauche, fut battu le 9 octobre par le maréchal Ney. Malgré le feu des Autrichiens, les Français passèrent sur la rive droite du Danube, au moyen des traverses des ponts qui avaient été détruits. Ferdinand, le prince de Schwartzenberg, le général Kollowrath et d'autres chefs pressèrent alors Mack de s'emparer de la rive gauche et de gagner Nœrdlingen, pour sortir de la position désavantageuse où il se trouvait près d'Ulm. Ce fut en vain : le 14 octobre l'armée autrichienne se vit cernée de tous côtés et enfermée dans Ulm. Ferdinand déclara alors qu'il était résolu de s'ouvrir un passage à la tête de douze escadrons. Le prince de Schwartzenberg en prit le commandement, et il réussit effectivement à traverser les lignes françaises et à atteindre Geflingen, où il espérait faire sa jonction avec le corps du général Werneck; mais celui-ci fut obligé de capituler le 18, près de Trochtelfingen. Ferdinand se retira dès lors vers Œttingen, où il rallia les débris de la division Hohenzollern. Toute sa troupe ne s'élevait pas à plus de 3,000 hommes, dont 1,800 de cavalerie. Atteint près de Günzenhausen, sur l'Altmühl, par la cavalerie de Murat, il ne dut son salut qu'aux pourparlers du prince de Schwartzenberg et du général français Klein, pourparlers qui lui laissèrent le temps de s'échapper avec quelques escadrons. Toute l'infanterie et la grosse cavalerie tombèrent entre les mains des Français. Atteint une seconde fois près d'Eschenau, il fut sauvé encore par la résistance héroïque de son arrière-garde commandée par le général Mecserey, qui fut blessé à mort et fait prisonnier. Après avoir parcouru cinquante milles allemands en huit jours, au milieu de combats sans cesse renouvelés, l'archiduc arriva enfin à Eger avec moins de 1,500 hommes. Ce fut dans cette ville qu'il reçut l'ordre d'aller prendre le commandement supérieur de la Bohême. Il y organisa la *landsturm* et disputa pied à pied le terrain aux Bavarois, qu'il vainquit dans plusieurs combats. A la tête de 18,000 hommes, il fut chargé ensuite de couvrir l'aile droite de la grande armée coalisée jusqu'à la bataille d'Austerlitz. Nommé, en 1809, commandant du 7e corps d'armée, fort de 36,000 hommes, il traversa la Piliça et entra, le 15 avril, dans le grand-duché de Varsovie. Ce fut en vain qu'il publia une proclamation pour appeler les Polonais à la révolte contre Napoléon et le roi de Saxe. Poniatowski lui opposa, le 19 avril, une résistance vigoureuse à Rascyn; mais il n'en fut pas moins obligé, le 22, de rendre Varsovie par capitulation et de se retirer à Praga et sur la rive droite

de la Vistule. Ferdinand d'Este marcha alors contre Kalisch, et attaqua inutilement Thorn. Poniatowski réussit à tourner les Autrichiens, battit plusieurs corps détachés, et excita un soulèvement populaire à Lublin, qui faisait partie de la Gallicie autrichienne. Les Polonais conquirent ensuite Sandomir, Zamosc, et le 28 mai Léopol. Dombrowsky traversa la Bzura, et força les Autrichiens à évacuer Varsovie. Il est vrai que Ferdinand reprit la Gallicie; mais il ne put empêcher les Polonais de faire leur jonction avec le corps auxiliaire russe sous les ordres du prince Gallitzin. Poniatowski chassa les Autrichiens de Lemberg et de Sandomir, et prit possession de la Gallicie au nom de Napoléon. Il entra à Cracovie le 15 juillet. Ferdinand se retira en Hongrie, et l'armistice de Znaïm, signé le 12 juillet, vint mettre un terme à cette guerre. Dans la campagne de 1815, l'archiduc prit le commandement supérieur de la réserve autrichienne, qui comptait 44,000 hommes. Il traversa le Rhin le 26 juin avec deux divisions de cette réserve, et s'avança sur Lunéville, tandis que le prince de Hohenzollern marchait contre Strasbourg et que le général Colloredo forçait Lecourbe à se rejeter dans Belfort.

En 1826, Ferdinand d'Este assista, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, au couronnement de l'empereur Nicolas à Moscou, et parut jouir à un haut degré de la confiance du nouveau souverain de la Russie. Gouverneur général du royaume de Gallicie depuis 1830, il se démit de ces fonctions après les troubles de 1846, et vécut depuis lors presque toujours en Italie [*Enc. des G. du M.*]

Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire.*

* **FERDINAND-MARIE** (*Albert-Amédée*), duc de Gênes, fils de Charles-Albert, roi de Sardaigne, et de Marie-Thérèse, archiduchesse de Toscane, né à Florence, le 15 novembre 1822, et mort à Turin, le 10 février 1855. Il se distingua à la prise de Peschiera dans la campagne de 1848, qui fut si funeste à la cause de l'indépendance italienne. Il dirigea l'assaut de Rivoli, et à la désastreuse bataille de Custoza il soutint avec moins de 4,000 hommes les attaques renouvelées d'une division autrichienne trois fois plus forte, et défendit avec bravoure les positions de la Bicocca. Son frère, le roi Victor-Emmanuel, fut assez grièvement blessé à la journée de Goïto. Comme ses compagnons le pressaient de quitter le champ de bataille: « Non, répondit-il, mon frère serait bien content d'avoir reçu une pareille blessure. » Ce mot peint la bravoure du duc de Gênes. Il fut appelé au trône de Sicile par le parlement réuni à Palerme, et les cabinets de Londres et de Paris agréèrent ce choix; mais la retraite de l'armée piémontaise de Lombardie l'empêcha d'accepter.

Le 22 avril 1852, lors de l'explosion de la poudrière de Turin, il se précipita au milieu des décombres enflammés, et dirigea lui-même les secours.

La guerre d'Orient et l'alliance du Piémont avec les puissances occidentales allaient offrir au duc de Gênes une occasion nouvelle de se signaler, lorsque au moment où il allait conduire le contingent sarde en Crimée il fut emporté par une maladie de poitrine, suite de ses fatigues et de ses exercices violents. Marié, le 22 avril 1850, avec la princesse Marie-Élisabeth de Saxe, le duc de Gênes a laissé deux enfants, la princesse Marguerite, née le 20 novembre 1851, et le prince Thomas, né le 6 février 1854. Sa veuve se dispose, dit-on, à publier des *Mémoires sur la campagne de 1848*; ils seraient un des monuments curieux de cette époque. G. VITALI.

Annuaire militaire de 1855. — Le *Spectateur militaire de 1855.* — Gualterio, *Storia dei Rivolgimenti italiani.* — Farini, *Storia d'Italia*, en continuation de celle de Carlo Botta. — Ranalli, *Storie Italiane.* — Thouar, *Letture di famiglia.* — *Almanacco nazionale*, Turin, 1855.

FERDINAND D'ARAGON, prince, prélat et historien espagnol, mort le 20 janvier 1575. Il était fils d'un bâtard de Ferdinand V, dit *le Catholique*, roi d'Aragon et de Castille. Philippe II lui confia la vice-royauté de l'Aragon. Il se fit surtout remarquer par son goût pour les belles-lettres, et écrivit plusieurs ouvrages sur l'histoire : on cite de lui : *La Historia de los Reyes de Aragon;* — *Catalogo de todos los Prelados del Reyno de Aragon;* — *Nobiliario de las Casas principales de España, esto es, Castilla, Aragon, Cataluña, Navarra y Vizcaya.* Ces ouvrages n'ont pas été publiés; mais ils ont amplement servi aux historiens postérieurs.

N. Antonio, *Bibliotheca nova. Hispana.*

FERDINAND DE CORDOUE, savant espagnol, vivait en 1501. Théodore Godefroi rapporte « qu'il n'étoit chevalier en armes et en fait de guerre nul plus expérimenté; qu'il se servoit merveilleusement bien d'une épée à deux mains, et que quand il voyoit son ennemi, il ne manquoit point à saillir sur lui vingt ou vingt-quatre pas en un saut; qu'il savoit jouer de tous instruments, chanter et danser mieux que nul autre, peindre et enluminer mieux qu'homme qu'on sût à Paris ni ailleurs. Et vraiment, ajoute-t-il, si un homme pouvoit vivre cent ans sans boire, ni manger, ni dormir, il ne sauroit apprendre ce que le dit jeune homme fait. » A cet éloge, Trithème et d'autres historiens ajoutent que Ferdinand de Cordoue « savoit l'hébreu, le grec, le latin, le chaldéen, les droits canon et civil, les mathématiques, la médecine et la théologie. Il savoit par cœur non-seulement toute la mythologie, mais encore les livres d'Aristote, d'Hippocrate, de Galien, d'Avicenne, d'Albert le Grand, de Nicolas de Lyra, de saint Thomas, de saint Bonaventure, d'Alexandre de Halès, de Scot et d'autres philosophes anciens et modernes, qu'il répétoit facilement et citoit très à propos. » A cette époque, la

extraor ... il le ... sur ... v. dit ... lique, roi de Castille ... à lui confier diverses ... Rome et à Paris (1475); ... beaucoup de monde par son ha... la mort de Charles le Témé... (1) ... longtemps avant sa ... de Cordoue : *Com... Ptolemæi; — Com... apocalypsim S. Joannis Apos...* — opuscules sur diverses par... ; — *De Artificio omnis et in... inveniendi natura scibilis;* ... cardinal Bessarion; — *De pontificii ... sterio;* dédié au cardinal Francesco ... — *De Jure Beneficiorum vacan... fructus annatasque exigenti, et ... Papæ in temporalibus;* dédié au ... ; — *An sit licita pax cum Sara...* — *Præfatio* à l'ouvrage d'Albert le ... *De Animalibus;* Rome, 1478, in-fol.

Journal d'un Bourgeois de Paris. — Godefroi, *Observations sur l'histoire du roi Charles VI.* — Bzovius, ... cont. année 1801, n° 18-19. — Hottinger, *Hist.* ..., sect. III, p. 118. — Nicolas Antonio, ... nova.

... (Le P.), prédicateur et ... né à Jaen, en 1571, mort à ... En 1588 il entra à Grenade ... des Carmes réformés par sainte ... possédait déjà une vaste érudition; ... que profane, et était familier avec les ... savan... Il se fit tellement remarquer par ... éloquence ... se, que ses compatriotes le ... *Chrysostome espagnol*, et que ... l'une ville, les magistrats, le ... de la population se portaient ... sa rencontre et le recevaient triomphalement. ... rdinand de Jésus parcourut la plus grande partie ... l'Espagne comme prédicateur, et enseigna en ... elques villes les théologies scolastique et mo... le. Ses biographes lui accordent une vie aussi ... qu'austère. Le nombre de ses écrits ... à quarante-huit : il faut là-dessus con... lter les écrivains de son ordre. On y trouve ... aires sur la logique, la physique, ... Aristote (*De Anima*), la *Somme* de ... s, les prophètes Abdias, Nahum, ... ; des traités sur la Trinité, les Sacre... Justice et le Droit, les Miracles, l'É... évêques; des introductions à l'étude ... Écriture-Sainte et autres écrits pour en fa... ; des grammaires grecques ... ; ... ues ouvrages historiques, ... son ordre; cent soixante... sermons, etc. Plusieurs de ces ouvrages ... en latin, les autres sont en espagnol.

... de S. Jean-Baptiste, *Bibliotheca Scrip-torum utriusque congregationis et sexûs Carmelitarum*, etc., p. 168. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

(1) Tué devant Nancy en 1477.

FERDINAND DE SANTIAGO, ou DE SAINT-JACQUES, prédicateur espagnol, né à Séville, vers 1541, mort dans la même ville, presque centenaire, en avril 1639. Il appartenait à l'ordre de la Merci, et passa pour un des plus habiles prédicateurs de son siècle. Il fut en grande faveur auprès des rois Philippe II et Philippe III et du pape Paul V. Il devint préfet de son ordre à Grenade. On a de lui : *Consideraciones sobre los Evangelios de los Santos, con una breve parafrasis de las letras de los Evangelios;* Madrid, 1593, in-4°; Saragosse, 1605; Salamanque, 1615, in-4°; — *Consideraciones sobre los domingos y ferias de Quaresma;* Salamanque, 1597; Barcelone, 1598, in-4°; Valladolid, 1604, in-4°; — *Sermon que predicó a Malaga en las honras del rey D. Felipe II;* Séville, 1598, in-4°; — *Sermon en las honras del rey Felipe III;* Grenade, 1621, in-4°; — *Tratado del Acto de Contricion;* Séville, 1634; — *Marial*, ou *Sermones de Nuestra Señora;* — *Apologia pro usu æreæ monetæ in Hispania*, et quelques autres ouvrages aujourd'hui perdus ou restés manuscrits.

Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispana nova.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

FERDINAND DE TALAVERA, prélat et théologien espagnol, né à Talavera-la-Reyna (Castille-Vieille), en 1445, mort à Grenade, le 14 mai 1507. Il était religieux hiéronymite, devint évêque d'Avila, confesseur et conseiller de Ferdinand V, dit *le Catholique*, roi de Castille, et de sa femme Isabelle. Il les encouragea surtout dans les entreprises qu'ils firent contre les Maures, entreprises qui eurent pour résultat la conquête de Grenade. Ferdinand de Talavera obtint l'archevêché de cette ville, et travailla avec zèle à la propagation de la religion catholique. Les biographes prétendent qu'il mourut en odeur de sainteté et que plusieurs miracles eurent lieu sur son tombeau. On a de lui : *Provechosa doctrina de lo que debe saber todo fiel Christiano;* — *Confesional*, ou *Avisacion de las maneras de pecados;* — *Del restituir y satisfacer;* — *De como hemos de comulgar;* — *Contra el murmurar;* — *De las Ceremonias de la Misa;* Antonio croit que cet ouvrage est le même que celui publié sous le titre de *Memoria de nuestra Redencion en los santissimos mysterios de la Misa;* Salamanque, 1673, in-8°; — *Contra la Demasia en el vestir y en el comer;* — *De como debemos aprovechar el tiempo;* — *Impugnacion catholica en defensa de nuestra Fe;* — *Ceremonial de todos los Oficios divinos*, en latin et en espagnol; — *Forma de visitar Iglesias, y conventos de Monjas;* — *Instruccion para las Monjas de un Monasterio de Avila;* et divers autres ouvrages de piété.

Josef de Siguenza, *Hist. de la Ord. de S. Geron.* — Alonzo de Madrid, *Historia urbis Palentinæ.* — Pedro Gonzalez de Mendoza, *Domus Salicetanæ.* — Francisco Bermudez de Pedraza, *Histor. Rerum Granatensium* — Pierre Martyr, *Epistol.*, XI, XII, XVI et XXXVIII. — Luc. Marin, *Laud. de Hisp.*, lib. VII. — Nicolas Antonio, *Bibl. Hispana Nova.*

FERDINAND, pseudonyme de plusieurs auteurs dramatiques modernes. *Voyez* DUPEUTY, LALOUE, LANGLÉ, VILLENEUVE.

FERDINAND DE SAINTE-MARIE. *Voy.* MARTINEZ (*Fernando*).

FERDINAND. *Voy.* FERRAND et FERNAND.

FERDINANDI (*Epifanio*), médecin italien, né à Messagna (Otrante), le 2 octobre 1569, mort en 1638. Il se rendit à Naples en 1583, et y fut reçu docteur en philosophie et en médecine le 24 août 1594. Il revint ensuite dans sa ville natale, et y pratiqua l'art de guérir avec succès. Il s'y maria en 1597. En 1616, Julia Farnèse, princesse d'Aretraria, l'attacha à sa personne; il visita avec elle Parme, Rome et Padoue, mais ne voulut s'arrêter dans aucune de ces villes, malgré les offres honorables qui lui furent faites. « Ferdinandi, écrit Éloy, était un homme vraiment philosophe. Renfermé dans lui-même, les honneurs, les distinctions, les avantages de la fortune, rien n'était capable de l'en faire sortir. Un jour qu'il expliquait un aphorisme d'Hippocrate, on vint lui apprendre qu'un de ses fils, âgé de vingt ans, était mort à Naples, où il étudiait; il se contenta de dire : *Dominus dedit, Dominus abstulit,* et continua son discours. A la mort de sa femme, il répondit à un de ses amis qui lui adressait des paroles de consolation : « Je serais indigne du nom de philosophe, si je ne savais pas me consoler moi-même d'une semblable perte. » Ferdinandi a composé : *Theoremata medica et philosophica;* Venise, 1611, in-fol.; — *De Vita proroganda, seu juventute conservanda et senectute retardanda;* Naples, 1612, in-4°; — *Centum Historiæ, seu observationes et casus medici;* Venise, 1621, in-fol. Ce recueil a été plusieurs fois réimprimé en Allemagne et en Hollande; — *Aureus de Peste Libellus;* Naples, 1631, in-4°.

Biographie médicale — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

* **FERDINANDI** ou **FERNANDI** (*Francesco*), dit IMPERIALI, peintre de l'école romaine, travaillait à Rome en 1730. On y voit de lui à l'église Saint-Eustache un excellent *martyre* du saint, tableau d'un bon coloris. On doit supposer que cet artiste, qui donnait les plus belles espérances, mourut jeune ou qu'il passa en pays étranger, car à l'exception d'un *saint Romuald mourant,* également à Rome, on ne connaît de lui aucun autre tableau en Italie. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario.* — Siret, *Dict. hist. des Peintres.*

FERDOUCY. *Voy.* FIRDOUCY (*Aboul-Cacem-Mansour*).

* **FÉRÉDETH**, roi des Pictes, tué au commencement du neuvième siècle. Il était, selon Buchanan, contemporain d'Alpin, soixante-huitième roi d'Écosse, contre lequel il fit constamment la guerre. Dans une rencontre décisive, Férédeth, voyant ses troupes mises en désordre, rallia l'élite de ses guerriers, pénétra au centre de l'armée écossaise, et tomba accablé sous le nombre : il était, ajoute l'historien, à la fleur de la jeunesse.

Buchanan, *Hist. Scott.*

* **FERER** (*Jacques*), et non *don Jaens*, comme on l'a dit à tort, navigateur français du quatorzième siècle, qui, d'après les cartes catalanes, aurait découvert le cap Bojador en 1346; voici le passage qui l'indique : « *Canaria; Partich luxer dn. Jác. Ferer per anar al rui de l'or, al gorn de sen Lorens qui es a X. de agost a fo en l'ayn M. CCC. XLVI.* » Jusqu'à l'interprétation de ces cartes, écrites, comme on le voit, dans un mélange de plusieurs langues, on croyait que cette découverte n'avait été faite qu'en 1365 par des voyageurs dieppois. Louis Lacour.

Huot, édition des *Œuvres de Malte-Brun.* — Paulin Pâris, *Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*, t. I, p. 244.

* **FÉRET** (*Denys*), littérateur français, né à Moret, près Fontainebleau, en 1573, mort vers 1630. Il était avocat, mais paraît s'être beaucoup plus occupé de belles-lettres que de jurisprudence. On manque de détails sur sa vie. D'après les quelques ouvrages de Féret qui sont parvenus jusqu'à nous et l'opinion de ses contemporains, il avait reçu de la nature plus de facilité que de talent, et s'exerça dans divers genres, sans s'élever au-dessus du médiocre. On connaît de lui : *Les Prémices, dites Le vrai François, ou poëmes, advis et mémoires pour le bien du S. Père, du clergé*, etc.; 1614, in-8°. Ce recueil, devenu rare, contient entre autres les pièces suivantes : *Les Amours conjugales en Dieu; Acrostiches, Anagrammes; Plaintes et Doléances pour les Estats de 1614; Paraphrase de la table des portraits des empereurs de Constantinople; l'Hymne de saint Denis; Sonnets sur la loi Salique; Quatrains sur* le même sujet; *Élégie de Solon paraphrasée;* l'*Y, martel d'hérésie, en sonnets; Poëmes des affaires de justice.*

Lelong, *Bibl. française*, II, 394.

* **FEREY** (*François-Placide-Nicolas*), jurisconsulte français, né au Neubourg, près d'Évreux, en 1735, mort à Paris, le 5 juillet 1807. Après avoir fait de fortes études en droit à l'université de Caen, il fut reçu avocat, et vint en exercer la profession devant le modeste siége de Beaumont-le-Roger et ensuite au présidial d'Évreux. La nature lui avait refusé les dons d'une élocution facile et brillante; mais elle l'avait amplement dédommagé par une pénétration peu commune. Il devint en peu d'années l'un des meilleurs interprètes de la coutume de Normandie, et fut considéré sous ce rapport comme un des oracles de la province. Chargé des intérêts du

duc de Bouillon, il parvint à faire reconnaître les droits contestés que ce prince prétendait avoir à la propriété du duché de Château-Thierry. Il soutint au barreau de Paris la réputation de dialecticien consommé et d'habile jurisconsulte qu'il s'était acquise en Normandie, et ne cessa de la conserver sous l'empire des lois nouvelles, dont quelques-unes froissaient ses sentiments. Ces qualités solides, généralement reconnues, appelèrent sur lui l'attention du premier consul, qui, malgré son peu de sympathie pour les avocats, le nomma membre de la Légion d'Honneur. Ferey fit aussi partie du conseil des études de droit. Son éloge fut prononcé par M. Bellart, son confrère, *dans la bibliothèque du lycée Charlemagne*, *le* 5 *février* 1810, *en présence de S. A. S. l'archichancelier de l'empire*. L'orateur rapporte plusieurs traits de désintéressement de Ferey qui recommandent sa mémoire à la reconnaissance de l'ordre des avocats, auquel il légua sa bibliothèque et une rente de six cents francs pour son entretien et dix-sept volumes in-fol., d'extraits du corps de droit et des factums des jurisconsultes les plus célèbres, que, dans ses moments de loisir, Ferey s'était plu à écrire lui-même. J. L.

Bellart, *Éloge de M. Ferey*. — *Docum. particuliers.*

FERG (*François-Paul*), peintre allemand, né à Vienne, en 1689, mort en 1738 ou 1740. Il étudia pendant plusieurs années à Bamberg. Plus tard il se forma à la peinture de portraits sous Jean Graaf et à celle du paysage chez Lorient. Ayant acquis ensuite une certaine célébrité, il se rendit à Dresde, où il eut du succès. Puis il visita l'Angleterre : son talent fut surtout apprécié à Londres. Il y acquit quelque fortune, mais à la suite d'un mariage malheureux il fut réduit à une extrême pauvreté. Ses œuvres consistent principalement en paysages conçus dans le style de Berghem. Elles se font remarquer par l'éclat des couleurs.

Descamps, *Vies des Peintres flamands, allemands*, etc.

FERGENT. Voyez BRETAGNE (*Alain IV*, duc DE).

* **FERGIONI** (*Bernardino*), peintre de l'école romaine, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Il peignit d'abord des animaux et des fleurs; mais bientôt il s'adonna exclusivement à la marine, genre dans lequel il devint un des premiers peintres de son temps. Ses modèles étaient généralement des ports de mer qu'il savait animer par des groupes intéressants, originaux et bien composés. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario* — Winckelmann, *Neues Mahler lexikon*.

FERGOLA (*Nicolas*), géomètre napolitain, né à Naples, en octobre 1753, mort le 21 juin 1824. Il était professeur de mathématiques à l'université de Naples et membre de l'Académie des Sciences de cette ville. On a de lui : *Risoluzione di problemi sulla misura delle volte a spira*, *e il metodo per la soluzione de' difficili problemi di sito e posizione*; dans le *Recueil de l'Académie des Sciences de Naples*; — plusieurs dissertations et problèmes importants; dans les *Atti della R. Società Borbonica*, t. Ier; — *Prelezioni sui principii mathematici della filosofia naturale del Newton*; Naples, 1792; — *L'Arte euristica*; Naples, 1811; — *Trattato delle Sezioni coniche*; Naples, 1817; — *Trattato analitico de' Luoghi geometrici*; Naples, 1818. Fergola laissa en manuscrit deux traités intitulés : *Introduzione all' Analisi degl' Infiniti*; — *Trattato del Calcolo differenziale e integrale*.

Le marquis de Villarosa, *Ritratti*; Naples, 1836, p. 148. — Gatti, *Elogi*; Naples, 1832, vol. Ier, p. 160. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. III, p. 345.

FERGUS Ier, fondateur du royaume d'Écosse, mort en 356 ou 357. Il était fils d'un roi d'Irlande. Il aida en 332 les Écossais à repousser les Pictes, et fut reconnu roi par ceux qu'il avait secourus. Quelques auteurs le font vivre jusqu'en 404, époque à laquelle il serait retourné en Irlande.

Lesley, *De Origine, moribus et rebus gestis Scotorum*. — Buchanan, *Rerum Scoticarum Historia*. — Rose, *New biographical Dictionary*.

FERGUS II, roi d'Écosse, mort vers 427. Il succéda à Eugène, son aïeul ou son oncle, en 411. Ayant su que le tyran Constantin avait été tué dans les Gaules, il envahit la Grande-Bretagne. Il y donna tant de peine aux Romains que l'empereur Valentinien fut obligé d'envoyer contre le roi calédonien une partie des troupes d'Aétius, sous la conduite de Gallio.

Lesley, *De Origine Scotorum*. — Buchanan, *Historia Rerum Scoticarum*. — Calvisius, *Chron*.

FERGUS III, roi d'Écosse, empoisonné en 767. Il était fils du roi Ethuvin, et succéda à Eugène VIII, en 764. Son court règne ne fut qu'une suite de débauches, auxquelles sa femme mit fin en l'empoisonnant.

Lesley, *De Origine Scotorum*. — Buchanan, *Historia Rerum Scoticarum*. — Calvisius, *Chron*.

FERGUSON (*James*), astronome et mécanicien écossais, né en 1710, à Keith (Banffshire), mort en 1776. D'une famille pauvre, il apprit à lire en écoutant les leçons que son père donnait à son frère aîné. Il annonça de bonne heure un goût particulier pour la mécanique, en fabriquant une horloge en bois, d'après les pièces intérieures d'une horloge qu'on lui avait montrées. Un cultivateur l'employa à garder ses brebis, et cette position lui fournit l'occasion d'acquérir la connaissance des astres et de construire un globe céleste. Des personnes distinguées du voisinage, ayant appris cette aptitude extraordinaire du jeune berger, le mirent à même d'étudier les mathématiques et le dessin, et il fit dans ce dernier art des progrès si rapides qu'il se rendit à Édimbourg, où il fit des portraits en miniature au lavis, et trouva dans cette occupation des moyens d'existence pendant plusieurs années. En 1743 il partit pour Londres, où il publia des tables et des leçons d'astronomie. Il enseigna aussi les

sciences naturelles, et il compta au nombre de ses auditeurs Georges III, alors prince de Galles, qui, lorsqu'il fut monté sur le trône, lui accorda une pension annuelle de 50 livres sterling. En 1763, il fut nommé membre de la Société royale. On a de lui : *Astronomical Tables and Precepts*; — *Astronomy explained*; Londres, 1756, in-4°; — *An easy Introduction to Astronomy*; 2e éd., 1769; — *Lectures on select subjects in Mechanics, Hydrostatics, Pneumatics and Optics*; Londres, 1760, Édimbourg, Brewster, 2 vol. in-8°; — *Select Mechanical Exercises*, suivis d'une autobiographie de l'auteur; Londres, 1773; — *The art of drawing in perspective*; 1775; — une *Introduction à l'électricité*; — *Three Letters to Dr John Kennedy*; — divers articles insérés dans les *Transactions philosophiques*. Ferguson fut surtout remarquable par ses talents en mécanique. Il possédait bien l'astronomie et les sciences physiques et naturelles; mais ses connaissances mathématiques étaient à peu près nulles. Il ne savait de l'algèbre que le nom, et s'avouait lui-même incapable de démontrer une proposition d'Euclide.

Hutton, *Math. Dict.* — Nichols, *Bowyer.*

* **FERGUSON** (*David*), ministre écossais, né à Dumferline, mort en 1598. Il s'était occupé à réunir les proverbes en usage dans son pays, et il en laissa en mourant une collection curieuse, rangée d'après l'ordre alphabétique. Elle a été imprimée plusieurs fois, notamment en 1641, 1675 (édition qui contient 940 proverbes), 1706 et 1785. Une collection semblable et bien plus complète a été formée par Kelly; l'ouvrage de Ferguson n'est cependant pas inutile. G. B.

Biogrph. Néerlandaise.

FERGUSON (*Jacques*), mathématicien hollandais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il a écrit en hollandais un ouvrage intitulé : *Labyrinthus Algebræ;* La Haye, 1667, in-4°.

Chaudon et Delandine, *Nouveau Dict. hist.*

FERGUSON ou **FERGUSSON** (*Adam*), philosophe écossais, né en 1724, à Logierait, dans le comté de Perth (Écosse), paroisse dont son père était pasteur, mort le 22 février 1816. Il reçut son éducation à Perth et à l'université de Saint-André, d'où il se rendit à Édimbourg (1739), dans l'intention d'y faire les études propres au ministère ecclésiastique. Il resta attaché comme chapelain au 42e régiment d'infanterie jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748. Il retourna alors à Édimbourg, devint en 1757 gouverneur des enfants de lord Bute, et fut nommé, en 1759, professeur des sciences naturelles, puis de philosophie morale à l'université d'Édimbourg. En 1767 il publia son *Essay on the history of civil Society*. On en a une traduction française par Bergier et Meunier; Paris, 1783, 2 vol. in-12, et 1796, in-8°. En 1773 il accompagna le comte de Chesterfield dans ses voyages. En 1776 il fit une réponse au traité du docteur Price sur la liberté civile, et reçut, en récompense de son ouvrage, la charge de secrétaire de la légation envoyée en Amérique, en 1778, pour travailler à une réconciliation entre les deux pays. A son retour, il reprit ses fonctions de professeur, et composa son ouvrage sur l'*Histoire de la République Romaine*. En 1785 il résigna ses fonctions de professeur, et fut remplacé par Dugald Stewart. Adam Ferguson fit ensuite un voyage à Rome, et se proposait de prolonger son séjour sur le continent, lorsque les événements de la révolution française le forcèrent de retourner en Écosse. Il y vécut dans sa terre de Paebles, près d'Édimbourg, et mourut à Saint-André, après avoir joui d'une heureuse vieillesse. Ferguson mérite un rang distingué dans les lettres, soit comme historien, soit comme philosophe. Son ouvrage sur l'histoire romaine est moins un exposé de faits qu'un commentaire pouvant servir d'introduction à l'ouvrage de Gibbon et aux recherches de Niebuhr. Comme philosophe, Ferguson est de l'école de Bacon : il recommande l'expérience et l'étude des faits. Il se rapproche de Locke sur la question de l'origine des idées. En morale il reconnaît trois motifs d'action : la disposition à se conserver, la disposition à l'état social, enfin la disposition à la perfectibilité. Ce qui distingue Ferguson, c'est une rare justesse de sens, souvent une grande sagacité, enfin une véritable étendue d'esprit. Outre l'ouvrage cité sur la société civile, on a de lui : *Pneumatic, etc., ou Analyse de Psychologie;* Édimbourg, 1666; — *History of the Progress and the Termination of the Roman Republic;* 1783, 3 vol. in-4°; — *Principles of Moral and Political Science;* 1792, 2 vol. in-4°; — *Institutes of moral Philosophy*, 1769; plusieurs fois reproduit depuis; traduit en français par Reverdil, Genève, 1775, in-12. [*Enc. des G. du M.*, avec add.]

Dict. des Sciences phil. — *Penny Cycl.* — De Remusat, *L'École écoss.*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1856.

FERGUSON ou **FERGUSSON** (*Robert*), poëte écossais, né à Édimbourg, en 1751, mort en 1774. Il fit ses études dans sa ville natale, puis à Dundee, enfin à l'université de Saint-André, où il s'acquit la protection de Wilkie, poëte lui-même. Chassé ensuite pour quelques écarts dans sa conduite, il retourna à Édimbourg. Le besoin le rendit poëte. Abandonné par un parent qui l'avait d'abord accueilli, il composa deux élégies, l'une intitulée *The Decay of Friendship*, l'autre ayant pour titre *Against repining at fortune*. Sa fortune ne s'améliora cependant pas. Après de rares intervalles de bonheur, il s'abandonna à des excès qui altérèrent en même temps sa santé et sa raison. Il mourut dans un hospice d'aliénés. Burns lui éleva un monument. Le recueil de ses poésies, dont la plupart avaient paru dans le *Weekly Magazine*, précédé de sa vie

écrite par D. Irving, parut à Glasgow, 1813, 2 vol. in-12; celles qu'il composa en langue anglaise n'ont rien de bien saillant, mais ses poésies écossaises sont pleines de vie et d'enthousiasme.

Irving, Life of Rob. Ferguson. — *Conver.-Lex.*

FERHAD-KHAN, général persan, vivait dans la dernière moitié du seizième siècle. Il rendit de grands services à son pays dans les guerres contre les Turcs et les Ouzbeks, et parvint au plus haut degré de faveur sous le règne d'Abbas le Grand; mais l'influence dont il jouissait lui inspira de coupables desseins. Il trama une conspiration contre Abbas, et profita, pour le perdre, de l'invasion que les Ouzbeks firent en 1597 sur le territoire persan. Les deux armées s'étant rencontrées près d'Hérat, et le roi se trouvant engagé assez avant avec un corps peu considérable, Ferhad, au lieu de le renforcer, fit reculer les troupes, livrant ainsi son maître à une perte à peu près certaine. Mais les autres chefs placés sous ses ordres, comprenant bientôt la pensée de Ferhad, se précipitèrent au secours d'Abbas, le sauvèrent, et forcèrent les Ouzbeks à prendre la fuite. Convaincu de trahison, Ferhad fut mis à mort. Quelques historiens mahométans prétendent cependant que la mort de ce général n'eut d'autre cause que ses exigences, toujours plus grandes, qui finirent par lasser la patience du schah. Al. Bonneau.

Malcolm, *Histoire de Perse.* — Anthony Sherley, *Voyages*, pages 60 et 61

FERHAD-PACHA, ministre et général ottoman, mort en 1596. Il était d'abord cuisinier d'une des odas des janissaires. Un jour, de grand matin, un inconnu le rencontra sur la place du marché, parlant et jurant, parce que, malgré sa diligence, il n'avait plus rien trouvé pour sa chambrée, et s'emportant contre le kiaia (officier chargé de prendre des mesures pour assurer l'approvisionnement de la ville), qui, disait-il, n'entendait rien à son métier. Quelques heures à peine s'étaient écoulées, que Ferhad, mandé au palais, se trouva en présence de l'inconnu, qui n'était autre que le sultan Amurath III. Investi par ce prince des fonctions de kiaia, il s'en acquitta à la satisfaction générale, et se distingua par son intégrité autant que par ses qualités administratives. En 1581, Sinan-Pacha ayant été disgracié pour avoir parlé trop franchement au sultan, Ferhad fut nommé grand-vizir à sa place, et administra l'empire avec une rare habileté; mais un nouveau caprice d'Amurath le fit bientôt rentrer dans les rangs obscurs de la foule, d'où il fut tiré ensuite pour remplir les fonctions de pacha. Placé à la tête d'une armée, Ferhad marcha contre les Persans, fut tantôt vainqueur, tantôt vaincu comme les généraux qui l'avaient précédé, et redevint grand-vizir, pour être fait encore mazoul, c'est-à-dire pour retomber dans la plus complète disgrâce. Il se vit même enlever par le sultan toutes les richesses qu'il avait acquises en faisant la guerre en Asie, et qui s'élevaient, dit-on, à trois millions, de sorte qu'après avoir consacré quinze années au service de l'État, dans l'exercice des plus hauts emplois, il se trouva plus pauvre qu'à l'époque où il était simple cuisinier. Après la mort d'Amurath, la faveur vint encore le trouver. Mahomet III le mit à la tête de l'armée chargée d'opérer au nord du Danube. Ferhad s'avança avec des forces imposantes vers Nicopolis, qui fut prise et pillée sous ses yeux, et il fut bientôt vaincu dans une grande bataille où il perdit 28,000 hommes, ses canons, ses étendards et tous ses magasins. Rappelé sur-le-champ à Constantinople, et accusé par Sinan-Pacha, son ennemi acharné, d'avoir détourné le khan de Crimée d'envoyer des secours aux Ottomans, il reçut le cordon fatal, et fut forcé de s'étrangler. Al. B.

De Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman.* — Salaberry, *Histoire de l'Empire Ottoman.* — *La Turquie*, dans l'*Univers pittoresque*.

* **FERHAT OU FARHAT BEN SAÏD**, chef arabe en Algérie, mort en novembre 1841. Il appartenait à une ancienne famille de la province de Constantine, les Darbou-Eukous, qui disputait à la famille de Ben-Gannah le titre de chéik des Arabes du désert. Lorsque, après la chute du bey de Tittery, le général Clausel eut pris la résolution de remplacer Hadji-Ahmed, bey de Constantine, celui-ci, se défiant de Ferhat Ben Saïd, le destitua des fonctions de chéik, et en investit Ben Aziz Ben Gannah. Ferhat avait pour lui l'affection de plusieurs tribus puissantes. Il repoussa Ben Gannah. Hadji-Ahmed marcha contre lui, et le vainquit, mais sans l'abattre. Ferhat entama alors des négociations avec le duc de Rovigo, et ne cessa depuis d'écrire aux généraux français pour les presser de marcher sur Constantine, promettant qu'à sa voix les tribus se lèveraient contre Ahmed-Bey. Il n'arriva cependant à Constantine que quelques jours après que cette ville fut tombée au pouvoir des Français. Néanmoins le général Valée le nomma chéik du désert, et le chargea de poursuivre Hadji-Ahmed. Il revint après avoir exécuté quelques razzias insignifiantes, et fut revêtu des insignes de ses fonctions. Il habitait de préférence les environs d'Ouled-Djedal sur l'Oued Djidi. Sa conduite devint bientôt indécise et tortueuse. On apprit qu'au mois de mai 1837, il était entré, sous le patronage d'Abd-el-Kader, dans une ligue des chefs du sud contre Ahmed; on sut aussi qu'il était allé devant Aïn-Madhi faire acte de soumission à l'émir. Le gouverneur général se décida alors à le remplacer. Au commencement de 1839, Ben Azis Ben Gannah reçut solennellement le burnous d'investiture de cheik-el-Arab. Le nouveau chéik eut aussitôt à combattre l'influence des kalifas nommés par Abd-el-Kader. Au mois de juin 1841 un avantage qu'il remporta sur Ferhat Ben Saïd lui ouvrit les portes de Biskara; mais les habitants se soulevèrent, et Ben Gannah ne put s'y

maintenir. Vers le mois de novembre suivant, Ferhat Ben Saïd fut tué, dans un engagement contre un parti d'Arabes. L. LOUVET.

Dictionnaire de la Conversation, suppl. a la 1[re] édition. — *L'Illustration*, tome IX, page 341, numéro du 31 juillet 1847.

FERID ED-DIN ATHAR (*Schéikh Abou Hamid Mohammed ben-Ibrahim Atthar Nischapouri*, connu sous le nom DE), sofi et poëte persan, né en 573 de l'hégire (1179 de J.-C.), à Kerken près de Nischapour, massacré par les Mogols, en 619 (1222), lors de la prise de Schadyakh. Il étudia dans sa jeunesse, sous la direction du schéikh Kothb ed-din Haïder, et quoiqu'il se fût initié de bonne heure à la connaissance des doctrines des sofis, il ne laissa pas d'embrasser la profession de son père, qui était marchand de drogues et de parfums. Maître d'une immense fortune, il en disposait avec magnificence et ne négligeait pas d'en consacrer une partie au soulagement des malheureux. Mais craignant que la possession des biens de ce monde ne le détournât de rechercher ceux de l'autre vie, il abandonna ses richesses, et se retira dans le monastère du schéikh Rokn ed-din Asaf. Sa conversion fut si radicale qu'il parvint à l'*anéantissement*, c'est-à-dire au détachement absolu des jouissances corporelles. Lors de son pèlerinage à La Mecque, il lia connaissance avec les plus illustres sofis de son temps. Il avait réuni plus de quatre cents ouvrages de théologie, dont il s'était si bien approprié la substance qu'il passait pour l'un des plus savants personnages de sa secte. Tous ses écrits, sans en excepter ses poëmes, ont une tendance mystique; c'est pourquoi ils ont trouvé peu de lecteurs en Europe. Les plus souvent cités sont le *Tedzkiret al-Ewliya* (Mémorial des Saints), ouvrage en prose, contenant la vie de 70 sofis; — *Pend-Nameh* (Livre des Conseils), recueil de préceptes de piété, de morale, de politique, d'hygiène, de décence, édité par Hindley, Londres, 1809, in-12; par Silvestre de Sacy, avec une traduction française dans le t. II des *Mines de l'Orient*, et à Paris, 1819, in-8°; imprimé à Boulac, 1244 (1828); 1253 (1838); 1257 (1842), in-8°; à Constantinople, 1251 (1834), in-8°; lithographié à Calcutta et à Lucknow, 1264 (1847); traduit en turc par Hafitz Mohammed Mourad, et imprimé à Constantinople en 1256 (1836). Le commentaire turc d'Ismaïl Hakki sur le *Pend-Nameh* a paru à Constantinople 1250 (1834), in-8°; — *Manthic at-Thair fi aradet al-Kheir* (Entretien des oiseaux sur la recherche du bien), poëme dont M. Garcin de Tassy a donné des extraits et une analyse étendue dans la *Revue Contemporaine*, 1856. — *Aszar-Nameh* (Livre des Secrets); — *Bulbul-Nameh*, poëme relatif aux amours de la rose et du rossignol; — *Ilahi-Nameh* (Livre divin); — *Tefsir al-Fatihet* (Commentaire sur la première sourate du Coran). E. BEAUVOIS.

Lothf Ali Beg, *Atesch Kedah*. — Mohammed Awfi, *Lobab al-Albab*, X. — Taki ed-din Kaschi, *Kholasset al-Aschaar*, I. — Doulet Schah IV, fragm. en tête de la trad. du *Pend-Nameh*, par de Sacy. — Khondemir, *Habib as-Siyer*. — Siradj ed-din Hoscini Aurangabadi, *Diwan*. — Hadji-Khalfah, *Lexic. bibliogr.*, t. I, n° 661, 1170; II, 1829, 1901, 1941, 2787, 3859, 4235-96; III, 4658, 6710, 7040; IV, 7415; V, 12207-83; VI, 14776-14780. — Silvestre de Sacy, art. dans les *Notices des Manuscrits de la Bibl. impér.*, t. I, p. 597; XII, p. 307. — Tholuck, *Ssufismus*; Berlin, 1821, in-8°. — Hammer, *Gesch. der schönen Redekünste Persiens*. — G. Ouseley, *Biogr. Not. of Persian Poets*, p. 236. — Duncan Forbes, *Biogr. dict. of the Soc. for the Diffus. of Knowledge*, au mot *Attar*. — Sprenger, *Catal. des bibl. du roi d'Oude*, t. I, p. 346-358. — Zenker, *Bibl. orient.*, 574-580.

* **FERIDOUN BEN-AHMED AT-TÉWKI** (*Ahmed*), écrivain turc, mort en 991 de l'hégire (1583). Il était secrétaire d'État pour le chiffre du sultan, et il épousa une princesse de la famille impériale. Lors de la disgrâce de son protecteur le grand-vizir Mohammed Sokolli, en 1577, Feridoun obtint le gouvernement de Belgrade. On a de lui : *Al-Moraselat we al-Mekatib* (Lettres et Écrits), aussi intitulés : *Mounschiat as-Selathin* (Lettres des Sultans), ouvrage terminé en 982 (1575), et offert au sultan Mourad III. C'est un précieux recueil de pièces diplomatiques et d'itinéraires des armées ottomanes. Il contient 1,800 pièces. M. de Hammer en a tiré un grand parti pour la composition de l'*Histoire de l'Empire Ottoman*. Feridoun écrivit aussi quelques poésies en turc et en arabe. E. BEAUVOIS.

Hadji-Khalfah, *Lexic. bibliogr.*, édit. Fluegel, t. V, n° 11760. — J. de Hammer, *Literaturgesch. der Osmanischen Dichtkunst*, t. II, p. 401. — *Hist. de l'Emp. Ottom.* trad. de Hellert, t. VI, 290, 292; t. VII, 16, 19, 56.

FERINO (*Pierre-Marie-Barthélemy*, comte), général français, né à Caravaggio (Milanais), en 1747, mort à Paris, le 28 juin 1816. Fils d'un sous-officier du régiment autrichien de Bender, il débuta dans la guerre de Sept Ans, et obtint (1779) le brevet de capitaine. Victime d'une injustice commise à son égard par le gouvernement autrichien, Ferino vint en France, y obtint (1[er] août 1792) le grade de lieutenant-colonel de la légion de Biron, devenue *chasseurs du Rhin*; passa (13 décembre 1792) à l'armée du général Custine; présida, dans la cathédrale de Mons, l'assemblée qui vota la réunion de la Belgique à la France, et obtint successivement les grades de général de brigade (fin de décembre 1792), et de division le 23 août 1793. « Destitué pour avoir fait observer la discipline avec trop de sévérité (1), » mais bientôt rétabli dans son grade, Ferino passa à l'armée de Rhin et Moselle, que commandait Moreau, et prit une part des plus actives aux succès remportés à Lindau, à Bregentz, sur le lac de Constance, ainsi qu'à la mémorable retraite de Bavière. Le courage qu'il déploya tant à la défense du pont de Huningue qu'aux combats qui suivirent lui mérita (14 juin 1804) le grade de grand-officier de la Légion d'Honneur, ainsi que le titre de sénateur (5 février 1805). Deux ans après (1807)

(1) Mémoires du duc de Rovigo.

il reçut de Napoléon la sénatorerie de Florence, le gouvernement de la ville et du port d'Anvers, et enfin le titre de comte (1808). Ayant voté la déchéance de Napoléon, Ferino reçut de Louis XVIII la croix de Saint-Louis, ainsi que les lettres de naturalisation qui, par suite de la distraction du Milanais de la France, lui devenaient nécessaires pour siéger à la nouvelle chambre des pairs. Il mourut bientôt après. Le nom de ce général est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile côté est. A. Sauzay.

Archives de la guerre. — *Vict. et Conq.*, t. VI, VII, VIII, X. — *Fastes de la Légion d'Honneur*, t. III, où Du Rozoir cite une assez curieuse conversation de Louis XVIII avec Ferino.

FÉRIOL. *Voy.* Pont-de-Veyle.

FÉRIOL. *Voy.* Ferréol.

* **FERISCHTAH** (*Mohammed-Casim-Hindou-Schah*, surnommé), célèbre historien musulman de l'Inde, né à Asterabad, dans le Mazanderan, vers 957 de l'hégire (1550 de J.-C.) selon M. Mohl, ou vers 978 (1570) selon le général Briggs, vivait encore en 1036 (1626). Gholam-Ali-Hindou-Schah, son père, vint s'établir à Ahmed-Agar, dans le Deccan, où il fut chargé d'enseigner le persan au prince Miran-Hoséin; mais il mourut quelque temps après, et Ferischtah resta orphelin dans un âge très-tendre. En 996 (1587) il était conseiller intime et capitaine des gardes de Mortedha-Nitzam-Schah, souverain de Ahmednagar; dépouillé de ces fonctions lorsque ce prince fut détrôné par son fils, il n'échappa à la mort que grâce à l'intervention de Miran-Hoséin. Ce dernier périt lui-même après quelques mois de règne, et, au milieu des troubles civils, la faction des sunites s'empara du pouvoir. Ferischtah, qui était schiite, voyant sa carrière brisée, se rendit à Bidjapour en 998 (1589), auprès de Dilawer-Khan, qui gouvernait pendant la minorité d'Ibrahim-Adil-Schah II. Il fit partie du corps de troupes que le régent mena au secours de Borhan-Schah, neveu de Mortedha et ennemi des sunnites. Lors de la défaite qu'essuya Dilawer-Khan, Ferischtah fut blessé et fait prisonnier; mais il parvint à recouvrer sa liberté. Vers 1002 (1595) il fut présenté à Ibrahim-Adil-Schah, qui lui fit don d'un exemplaire du *Raudhet as-sefa* de Mirkhond, et l'engagea à écrire d'après ce modèle une histoire générale de l'Inde. Ferischtah se rendit d'autant plus facilement à cette demande, qu'il avait déjà depuis longtemps formé le projet d'entreprendre ce travail. En 1015 (1606) il fut envoyé en qualité d'ambassadeur auprès de Djihanguir, successeur d'Akbar, pour le féliciter de son avénement au trône. On a de lui : *Tarikh-i Ferischtah* (Histoire de Ferischtah). Cet ouvrage, aussi intitulé *Gulschen-i-Ibrahim* (Parterre de Roses, dédié à Ibrahim), et *Neurouz-Nameh* (Livre écrit dans la ville de Newrouz), a été lithographié à Bombay, 1831, 2 vol. in-fol., par les soins du major-général Briggs, assisté de Mounschi-Mir-Khairat-Ali, Khan-mouschtak de Akberabad. Cette édition est écrite d'une main élégante. Malheureusement on n'y trouve pas de variantes, et les dates ajoutées en marge par l'éditeur ne sont pas toujours placées en regard des faits auxquels elles correspondent. Ferischtah acheva son histoire en 1015 (1606); il y fit postérieurement plusieurs additions et changements. Son style est pur, clair, mais quelquefois entremêlé de mots qui manquent dans nos dictionnaires. Il a mis à contribution plus de trente histoires, dont il a extrait tous les faits dignes d'être recueillis; aussi a-t-il fait oublier toutes les autres histoires, qui sont devenues fort rares, même dans l'Inde; la sienne, au contraire, est tellement répandue, que toutes les villes importantes en possèdent des exemplaires. C'est un honneur dont il est bien digné; car s'il ne tient aucun compte du peuple, de ses institutions, de ses tendances, s'il se montre étranger à toute idée générale, il a le rare mérite de raconter les faits avec impartialité, de n'adresser aucune flatterie au prince régnant, et de se mettre presque toujours au-dessus des préjugés de ses compatriotes. L'introduction contient une histoire fort incomplète de l'Inde avant la conquête musulmane; livre I, histoire des rois de Lahore; II, de Dehli; III, du Deccan; IV, de Guzzerate; V, de Malwa; VI, de Kandisch; VII, de Bengale et de Behar; VIII, du Sind et de Tatta; IX, du Moultan; X, du Kaschmir; XI, des musulmans de la côte de Malabar; XII, saints musulmans de l'Inde; conclusion, géographie de l'Inde. Alex. Dow a publié sous le titre de *The History of Hindustan*, Londres, 1768, 2 vol. in-4°; 1770-72, 3 vol. in-4°; 1792, 3 vol. in-8°; 1813, 3 vol. in-8°, une traduction très-inexacte du premier et du deuxième livre, faite probablement d'après une version hindoustani, sous le titre de *Ferishta's History of Dekkan*. Jonathan Scott a donné une traduction libre du troisième livre, suivie de mémoires sur Aurengzeb; Shrewsbury, 1794, 2 vol. in-4°; Londres, 1800, 2 vol. in-4°, et 3 vol. in-8°; le texte et la traduction de fragments du onzième livre ont été publiés par Anderson, dans *The Asiatick Miscellany*, Calcutta, 1786, t. II, p. 278, et dans *The Asiatic annual Register*, année 1802, t. II. Stewart a donné un fragment du livre X dans le Catalogue de la Biblioth. de Tippo-Saheb, p. 257. Enfin, le général Briggs a publié *The History of the Rise of the Mohammedan Power in India*, Londres, 1829, 4 vol. in-8°; il a fait quelques additions à l'ouvrage de Ferishtah, mais il a omis tout le douzième livre et quelques passages qui se trouvent dans le texte lithographié postérieurement; sa traduction est néanmoins très-préférable aux précédentes. E. Beauvois.

Briggs, préf. de la trad. et art. dans *The Journal of the R. As. Society*, t. II, 1835, p. 341. — Mohl, article dans le *J. Asiat.*, 1839, II, et dans le *J. des Sav.*, 1840. — Hammer, article dans les *Wiener Jahrbücher*, t. LI, p. 36. — Elliot, *Biogr. Index to the Hist. of Muh. India*, I, p. 174, 310. — W. H. Morley, *A descr. Catal. of the hist.*

mss. preserved in the libr. of the R. As. Society of G. Britain and Ireland; Londres, 1854, in-8°, p. 63. — Zenker, *Bibl. orient.*, n°s 866-869.

***FERIUS**, dit **HELPERIC**, auteur de la fin du huitième siècle et du commencement du neuvième. Il fit une description en vers héroïques de ce qui se passa dans l'entrevue du pape Léon III avec Charlemagne en 799. Quelques-uns ont attribué cette pièce à Alcuin, et il est difficile de savoir si ce nom de Ferius Helpericus est véritable ou supposé.

Vossius, *Hist. Lat.*, lib. II. — Barthius, *Advers.*, lib. V, cap. II.

FERLET (Abbé *Edme*), littérateur français, mort à Paris, le 24 novembre 1821. Il fut successivement avant 1789 professeur de belles-lettres à Nancy, secrétaire de l'archevêché de Paris et chanoine de Saint-Louis-du-Louvre. On a de lui : *Sur le bien et le mal que le commerce des femmes a faits à la littérature*, ouvrage couronné par l'Académie de Nancy, précédé d'un *Discours* du chevalier Solignac; Nancy, 1772, in-8°; — *De l'Abus de la Philosophie par rapport à la littérature;* Nancy, 1773, in-8°; — *Éloge de M. le chevalier de Solignac, secrétaire du cabinet du feu roi de Pologne;* Londres et Paris, 1774, in-8°; — *Réflexions sur une lettre adressée par l'abbé Massillon à M. de Beauvais, évêque de Senez, au sujet de son Oraison funèbre de Louis XV;* Louvain (Paris), 1776, in-8°; écrit attribué à Ferlet, mais sans preuves; — *Oraison funèbre de M. de Beaumont, archevêque de Paris;* 1784, in-8°; — *Observations littéraires, critiques, politiques, militaires, géographiques*, etc., *sur les Histoires de Tacite*, avec six cartes et un *Tableau du mouvement des légions romaines*, etc.; Paris, 1801, 2 vol. in-8°; — *Réponse à un écrit anonyme intitulé:* Avis au lecteur sans partialité (sur les Observations concernant les Histoires de Tacite); Paris, 1801, in-8°.

Mahul, *Annuaire nécrologique*, année 1821.

FERLUS (*François*), littérateur français, né à Castelnaudary, en mai 1748, mort à Sorrèze, le 11 juin 1812. Il entra en 1764 dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur, et professa les belles-lettres et la philosophie dans différents colléges. Il prêta serment à la constitution civile du clergé, et fit, en l'an V, l'acquisition du collége de Sorrèze, dont il conserva la propriété jusqu'à sa mort. Lors de la création de l'Institut, il fut nommé correspondant de la classe des Sciences morales. On cite de lui : *Le Patriotisme chrétien*, discours prononcé aux états de Languedoc en 1787; Montpellier, 1787, in-8°; — *La Cour du Collége;* Montpellier, 1787, in-8°; — *De l'Influence que doit avoir la Révolution sur l'éducation de la jeunesse;* Carcassonne, 1790, in-8°; — *Discours sur l'histoire naturelle*, suivi d'un *Discours sur la langue italienne;* Carcassonne, 1790, in-8°; — *Le Génie dans l'homme public*, éloge funèbre de Mirabeau; Toulouse, 1791, in-8°; — *Projet d'Education nationale*, présenté à l'Assemblée nationale le 10 juin 1791; in-8°; — *Casseno et Zamé, ou l'affranchissement des nègres*, drame en trois actes; Revel, in-8°, — et plusieurs opéras mis en musique par Azaïs.

Darde, *Notice historique de l'École de Sorrèze.* *Écho de l'Aude* des 29 mai, 5 et 19 juin 1852. — Querard *La France littéraire.*

FERLUS (*Raymond-Dominique*), littérateur français, frère du précédent. Il fit d'abord partie de la congrégation des Doctrinaires, puis devint officier de l'université et de la Légion d'Honneur. En 1812, il succéda à son frère dans la direction du collége de Sorrèze. Il la conserva jusqu'en 1825. On a de lui plusieurs *Discours*, des *Odes*, des *Épîtres*, des *Élégies*, et quelques autres pièces de vers insérées dans divers journaux littéraires de l'époque et surtout dans l'*Almanach des Muses*. Il a traduit en vers français les *Fables* de Phèdre ainsi que les chefs-d'œuvre des satiriques latins.

Journal des Débats, année 1824. — *Biographie et chroniques castraises.* — *Écho de l'Aude*, n°s des 29 mai, 5 et 19 juin 1852. — Dardé, *Notice historique de l'École de Sorrèze.*

FERMANEL (***), voyageur français, vivait en 1633. Il était conseiller au parlement de Rouen. Il fit en 1630 un voyage avec Fauvel d'Oudeauville, maître des comptes à Rouen, Beaudouin de Launay (de Rouen), et de Stochore, gentilhomme de Bruges. Ils quittèrent Paris le 9 mars, s'embarquèrent à Toulon, visitèrent Livourne, Florence et Gênes, revinrent à Livourne, qu'ils quittèrent de nouveau, le 8 septembre, touchèrent à Smyrne, et descendirent à Constantinople en novembre. Ils reprirent la mer en avril 1631, explorèrent en détail l'archipel Ionien et les côtes de Natolie, gagnèrent l'Égypte, s'arrêtèrent à Alexandrette, de là à Alep. Ils prirent la route de la Perse, et franchirent l'Euphrate à Bir; mais, arrivés à Bagdad, alors assiégé par les Turcs, ils durent retourner sur leurs pas et rentrer à Alep. Ils prirent ensuite par la Syrie, et traversèrent le Liban. Suivant leur rapport, les montagnes habitées par les Maronites comprenaient à cette époque environ quarante villages, dont la population s'élevait à 90,000 âmes, sur lesquelles vingt mille hommes étaient en état de porter les armes. Fermanel et ses compagnons faillirent périr de froid dans ces régions élevées. Ils y admirèrent des cèdres remarquables par leur âge et leur développement. « On ne peut rien voir, disent-ils, de plus vieux que ces arbres; ils ont le tronc si gros que cinq personnes auraient de la peine à en embrasser un : ils sont de moyenne hauteur et étendent fort leurs rameaux; le bois en est odoriférant et peu sujet à la pourriture. Le nombre de ces arbres est peu considérable, nous n'en comptâmes que vingt-deux, placés dans deux vallées étroites que dominent de hautes montagnes. » Arrivés à Balbec, les voyageurs gravirent avec beaucoup de fatigue les pentes de l'Anti-Liban et de Damas, et

se rendirent à Beyrouth. Des moines grecs leur expliquèrent, à leur façon, la légende de saint Georges vainqueur d'un dragon; c'était comme une réminiscence de la fable de Persée et d'Andromède. La fille d'un roi de Beyrouth avait été exposée près de la ville pour être dévorée par un monstre redoutable. Saint Georges se présenta pour la délivrer. Les moines indiquèrent à Fermanel le lieu où le saint engagea le combat et celui où il se termina par la mort du dragon; ils lui montrèrent aussi la caverne qui servait d'asile au miraculeux animal. Les voyageurs traversèrent ensuite Séyde, Sour, Acre, Nazareth, le Thabor, Tibériade, Naplouse, atteignirent Jérusalem, et parcoururent les saints lieux avec un recueillement sincère. Ils parlent ainsi de la vallée Royale ou de Josaphat : « Cette vallée commence au sépulcre de la Vierge, et finit vers le mont de Sion. Elle a environ onze cents pas de long et cent de large; le torrent de Cédron passe au milieu. Cette vallée nous est grandement recommandable, parce que la commune opinion est qu'en icelle se doit faire le dernier jugement; les Turcs et les Juifs ont la même croyance, et il y a de ces Juifs si simples qu'ils viennent expressément demeurer à Jérusalem, afin d'être enterrés dans cette vallée et d'être des premiers a la résurrection. » Fermanel visita ensuite la mer Morte et Jéricho; il décrit ainsi les arbustes nommés par les indigènes *figuiers d'Adam* (bananiers), et fait connaître le système particulier de reproduction de ces végétaux : « Ces arbustes, dit-il, croissent a la hauteur d'une pique; ils n'ont point de branches; mais toutes les feuilles sortent du tronc, et sont si larges qu'une seule peut couvrir un homme : son fruit croît par bouquets, comme une grappe de raisin; chaque grain est de la grandeur et de la forme d'un moyen concombre : l'écorce s'enlève d'elle-même. Le dedans est fort jaune, moelleux et doucereux, et d'un goût assez fade. Ces arbres ne portent qu'une fois, qui est la troisième année de leur être; puis ils se dessèchent, et jettent une certaine liqueur blanche de laquelle croît un autre arbre. Cette liqueur prolifique est leur seul moyen de reproduction. » Les quatre voyageurs s'embarquèrent à Jaffa, virent à Damiette le débordement du Nil, montèrent au Caire, visitèrent les pyramides, Suez, le Tor, le Sinaï, revinrent à Seyde, qu'ils quittèrent le 2 novembre, et prirent terre à Livourne le 31 décembre 1632. Ils parcoururent l'Italie et le midi de la France, enfin furent de retour à Rouen le 4 août 1633. Le voyage de Fermanel et de ses compagnons, d'abord publié en français à Bruxelles, par les soins et sur la relation de Stochove, eut trois éditions. Plus tard, sur un original de Fauvel d'Oudeauville, il parut à Rouen, 1664, in-4°, et 167[illegible] [illegible] titre : *Le Voyage d'Italie et du Levant* [illegible] *MM. Fermanel, Fauvel, Beau*[illegible] [illegible], Robert Fauvel fit paraître [illegible] *curieuses sur le voyage du Levant fait en 1630 par MM. Fermanel*, etc.; Rouen, 1668, in-4°. Si l'on veut juger sans trop de sévérité ce voyage, on doit se reporter au temps où il fut exécuté et imprimé. Tout ce qu'on y rapporte ne peut être cru; mais les auteurs sont de si bonne foi dans leur récit, qu'on excuse volontiers leur manque de critique. Quelques détails sur les villes de la Judée inspirent encore de l'intérêt, malgré tout ce qu'on a écrit depuis sur ce sujet. Alfred DE LACAZE.

Guilbert, *Mémoires biographiques et littéraires sur la Seine-Inférieure.*

FERMAT (*Pierre* DE), célèbre géomètre français, naquit au mois d'août 1601, à Beaumont-de-Lomagne près de Montauban (1) (et non à Toulouse, en 1595), et mourut en janvier 1665. D'après un acte authentique, découvert par M. Taupiac dans les archives de Beaumont, il était « fils de Dominique Fermat, bourgeois et second consul de la ville de Beaumont, et de Françoise de Cazeneuve ou Cazenave. » La vie du grand géomètre offre peu d'incidents remarquables. Il passa son enfance auprès de ses parents, honnêtes marchands de cuir; il étudia ensuite le droit à Toulouse, débuta avec succès dans la carrière d'avocat, et fut nommé, par un arrêt du 14 mai 1631, conseiller à la chambre des requêtes du parlement de Toulouse. Quelques jours après son entrée en fonctions, il épousa Louise du Long, fille d'un conseiller au même parlement (2). Dans les intervalles de repos que lui laissaient ses devoirs de magistrat, il se livrait, en guise de délassement, à la culture des lettres et surtout des mathématiques; les problèmes difficiles qu'il résolut ou qu'il proposa de résoudre, et dont les plus importants attendent encore une solution générale, le mirent bientôt en rapport avec les hommes les plus éminents de son temps, avec Descartes, Roberval, Mersenne, Frenicle, Toricelli, Wallis; et c'est non comme jurisconsulte, mais comme mathématicien, qu'il s'acquit une gloire immortelle. On admire ce vaste génie dans sa correspondance, dans ses écrits, çà et là dispersés, qui attendent encore un intelligent éditeur.

Newton et Leibnitz se disputaient l'invention du calcul différentiel, de ce calcul qui servit à l'un à expliquer le système du monde, et à l'autre à fonder une nouvelle école de philosophie. La Société royale de Londres fut appelée à prononcer entre les antagonistes, les deux plus grands philosophes de l'époque : les Anglais déclarèrent leur compatriote seul créateur du nouveau calcul, et essayèrent, mais en vain, de faire passer Leibnitz pour un indigne plagiaire. Mais

(1) Voy. M. Libri, 3e article sur Fermat, dans le *Journal des Savants*, novembre 1845, et M. Taupiac, dans la *France méridionale* du 16 avril 1844.

(2) Ce n'est que postérieurement à ce mariage que Fermat fit précéder son nom de la particule nobiliaire *de*, qui n'est point dans son acte de baptême. On ignore s'il fut réellement anobli par un arrêt spécial, ou si sa charge de conseiller donnait implicitement ce qu'on appelait la *noblesse de robe*.

une étude plus attentive de l'histoire de la science, qu'on a si tort de négliger, a montré depuis que l'honneur de cette découverte revient en grande partie à Fermat. D'Alembert réclama le premier en faveur de son compatriote dans l'*Encyclopédie*; en déclarant qu'on devait à Fermat « la première application du calcul aux quantités différentielles pour trouver les tangentes. » Lagrange, dans ses *Leçons sur le calcul des fonctions*, le proclama sans hésiter « le premier inventeur des nouveaux calculs »; et Laplace, dans sa *Théorie analytique des Probabilités*, se range complétement de cette opinion. M. Libri (dans son article sur Fermat dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 mai année 1845, p. 683) montre très-bien pourquoi la revendication de cette découverte en faveur de Fermat ne fut pas acceptée sans contestation par les savants anglais, qui, après avoir repoussé d'abord si outrageusement les droits de Leibnitz, n'avaient admis l'illustre philosophe allemand à partager la gloire de Newton qu'afin de mieux masquer leur opposition contre Fermat. « Tant qu'on n'avait, ajoute M. Libri, à discuter que les droits de Leibnitz, on pouvait les méconnaître; mais dès qu'un concurrent français se présente avec des titres incontestables, Newton et Leibnitz s'embrassent, et l'Angleterre se ligue avec l'Allemagne contre la France. De l'autre côté du détroit on a toujours mis habilement en pratique le système des coalitions. »

Quoi qu'il en soit, c'est dans la méthode de Fermat, *De Maximis et Minimis*, que l'on trouve la première idée du calcul différentiel (1). Et à ce sujet nous ne saurions mieux faire que de laisser parler ici Lagrange : « Fermat y égale, dit-il, l'expression de la quantité dont on recherche le *maximum* et le *minimum* à l'expression de la même quantité dans laquelle l'inconnue est augmentée d'une quantité indéterminée. Il fait disparaître dans cette équation les radicaux et les fractions, s'il y en a, et après avoir effacé les termes communs dans les deux membres, il divise tous les autres par la quantité indéterminée qui se trouve les multiplier; ensuite il fait cette quantité nulle, et il a une équation qui sert à déterminer l'inconnue de la question. Or, il est facile de voir au premier coup d'œil que la règle déduite du calcul différentiel (qui consiste à égaler à zéro la différentielle de l'expression qu'on veut rendre au *maximum* ou au *minimum*, prise en faisant varier l'inconnue de cette expression) donne le même résultat, parce que le fond est le même, et que les termes qu'on néglige comme infiniment petits dans le calcul différentiel sont ceux qu'on doit supposer comme nuls dans le procédé de Fermat. Sa méthode des tangentes dépend du même principe. Dans l'équation entre l'abscisse et l'ordonnée, qu'il appelle la propriété spécifique de la courbe, il augmente et diminue l'abscisse d'une quantité indéterminée, et il regarde la nouvelle ordonnée comme appartenant à la fois à la courbe et à la tangente; ce qui fournit une équation qu'il traite comme celle d'un cas de *maximum* ou de *minimum*. On voit encore ici l'analogie de la méthode de Fermat avec celle du calcul différentiel; car la quantité indéterminée dont on augmente l'abscisse répond à la différentielle de celle-ci, et l'augmentation correspondante de l'ordonnée répond à la différentielle de cette dernière. Il est même remarquable que, dans l'écrit qui contient la découverte du calcul différentiel, imprimé dans les *Acta Erudit. Lips.* d'octobre 1684, sous le titre *Nova Methodus pro maximis et minimis*, etc., Leibnitz appelle la différentielle de l'ordonnée une ligne qui soit à l'accroissement arbitraire de l'abscisse comme l'ordonnée à la sous-tangente, ce qui rapproche son analyse de celle de Fermat. On voit donc que ce dernier a ouvert la carrière par une idée très-originale, mais un peu obscure, qui consiste à introduire dans l'équation une indéterminée qui doit être nulle par la nature de la question, mais qu'on ne fait évanouir qu'après avoir divisé toute l'équation par cette même quantité. Cette idée est devenue le germe des nouveaux calculs qui ont fait faire tant de progrès à la géométrie et à la mécanique. Mais on peut dire qu'elle a porté aussi son obscurité sur les principes de ces calculs. Maintenant qu'on a une idée bien claire de ces principes, on voit que la quantité indéterminée que Fermat ajoutait à l'inconnue ne servait qu'à former la *fonction dérivée*, qui doit être nulle dans le cas du *maximum* et du *minimum*, et qui sert en général à déterminer la position des tangentes et des courbes. Mais les géomètres contemporains de Fermat ne saisirent pas l'esprit de ce nouveau genre de calcul : ils ne le regardèrent que comme un artifice particulier, applicable seulement à quelques cas et sujet à beaucoup de difficultés. Aussi cette invention, qui parut un peu avant la *Géométrie de Descartes*, demeura-t-elle stérile pendant près de quarante ans. Enfin Barrow imagina de substituer aux quantités qui doivent être supposées nulles, suivant Fermat, des quantités réelles, mais infiniment petites, et il publia, en 1674, sa méthode des tangentes, qui n'est que la construction de celle de Fermat par le moyen du triangle infiniment petit (1). »

(1) On donne le nom de méthode *de maximis et minimis* à la règle qui détermine la croissance ou la décroissance d'une grandeur jusqu'à son *maximum* d'augmentation ou à son *minimum* de diminution. Cette méthode avait déjà été entrevue par Kepler, dans sa *Stereometria Doliorum*, savoir que lorsqu'une grandeur, par exemple l'ordonnée d'une courbe, est parvenue à son *maximum* ou à son *minimum*, dans une situation infiniment voisine, son accroissement ou sa diminution est nulle. (Comp. Montucla, *Hist. des Math.*, t. II, p. 187.)

(1) Voici en quels termes Fermat expose sa méthode : *Methodus ad disquirendam maximam et minimam.* Omnis de inventione maximæ et minimæ doctrina, duabus positionibus ignotis innititur, et hac unica præceptione; statuatur quilibet quæstionis terminus esse A, sive planum, sive solidum, aut longitudo, prout proposito satisfieri par est, et inventa maxima aut minima in

Fermat avait été mis en rapport avec Descartes par l'intermédiaire du P. Mersenne. Ce fut par la même voie qu'il reçut (en 1637) le premier exemplaire de la *Dioptrique* de Descartes; il s'empressa de le lire et d'en exprimer son jugement dans une lettre que le P. Mersenne fit remettre à l'auteur. Cette lettre contenait des objections et des critiques qui déplurent à Descartes. Celui-ci se contenta de lui envoyer sa *Géométrie;* Fermat y répondit par l'envoi de son traité *De Maximis et Minimis.* Tout cela avait bien l'air d'un défi, et ce fut là en effet le commencement de ce que Fermat appelait sa *petite guerre contre M. Descartes,* et ce que Descartes nommait son *petit procès de mathématiques contre M. de Fermat* (*voy.* l'article DESCARTES). Descartes tardant à faire connaître ses remarques sur le traité de Fermat, ce dernier s'imagina que le P. Mersenne ne voulait pas les lui faire voir, de crainte d'envenimer la querelle. « S'il y a, lui écrivit Fermat, quelque petite aigreur dans ces réponses ou dans ces remarques, comme il est difficile qu'il n'y en ait, vu la contrariété qui se trouve entre nos sentiments, cela ne doit point vous détourner de me les faire voir; car je vous proteste que cela ne fera aucun effet dans mon esprit, qui est si éloigné de vanité, que M. Descartes ne sauroit m'estimer si peu, que je ne m'estime encore moins. Ce n'est pas que la complaisance me puisse obliger de me dédire d'une vérité que j'auroy connue; mais je vous fais par là connoître mon humeur. Obligez-moi, s'il vous plaît, de ne différer plus à m'envoyer des écrits auxquels par avance je vous promets de ne faire point de réplique (1). »

Peu de temps après (en 1638), le P. Mersenne reçut les observations de Descartes sur l'écrit de Fermat. Ces observations sont perdues; mais, à en juger par la lettre qui les contenait, elles étaient peu bienveillantes. « J'ay cru, lui dit-il, devoir retenir l'original de cet écrit, et me contenter de vous en envoyer une copie, vu principalement qu'il contient des fautes qui sont si apparentes, qu'il m'accuseroit peut-être de les avoir supposées, si je ne retenois sa main pour m'en défendre. En effet, selon que j'ay pu juger par ce que j'ay vu de luy, c'est un esprit vif, plein d'invention et de hardiesse, qui s'est à mon avis précipité un peu trop, et qui, ayant acquis tout d'un coup la réputation de sçavoir beaucoup en Algèbre pour en avoir peut-être été loué par des personnes qui ne prenoient pas la peine ou qui n'étoient pas capables d'en juger, est devenu si hardy, qu'il n'apporte pas, ce me semble, toute l'attention qu'il faudroit à ce qu'il fait..... Que s'il vous parle de vous envoyer encore d'autres écrits pour me les faire voir, priez-le, s'il vous plaît, de les mieux digérer que les précédents. Autrement, vous m'obligeriez de ne point prendre la peine de me les adresser (1). »

Le P. Mersenne, au lieu d'envoyer les observations de Descartes directement à Fermat, les communiqua à deux amis de ce dernier, à Roberval et au père du célèbre Pascal. Ils en écrivirent à Descartes, qui railla le « conseiller *De Minimis* » d'avoir besoin d'avocats pour se défendre. La « petite guerre » se ralluma donc, et elle aurait peut-être duré jusqu'à la mort des combattants, si Fermat n'avait pas pris le sage parti de s'en expliquer avec Descartes loyalement et laissant de côté tout amour-propre. Descartes, radouci, en écrivit au P. Mersenne, et celui-ci s'empressa de communiquer la lettre à Fermat. Il y prie son ami de l'excuser auprès de Fermat s'il lui était échappé des paroles trop aigres. Puis, le naturel reprenant le dessus : « Mais, ajoute-t-il, son écrit *De Maximis* me venant en forme de cartel de la part d'un homme qui avait déjà tâché de réfuter ma *Dioptrique* avant même qu'elle fût publiée, comme pour l'étouffer avant sa naissance, en ayant eu un exemplaire que je n'avois point envoyé en France pour ce sujet, il me semble que je ne pouvois luy répondre avec des paroles plus douces que j'ay fait, sans témoigner quelque lâcheté ou quelque faiblesse. Et comme ceux qui se déguisent au carnaval ne s'offensent point que l'on se rie du masque qu'ils portent et qu'on ne les salue pas lorsqu'ils passent par la rue, comme l'on feroit s'ils étoient dans leurs habits accoutumez, aussi ne doit-il pas, ce me semble, trouver mauvais que j'aye répondu à son écrit tout autrement que je n'aurois fait à sa personne, laquelle j'estime et honore comme son mérite m'y oblige...... La civilité m'obligeroit de ne plus parler de cette affaire, si M. de Fermat n'assuroit, nonobstant cela, que sa méthode est incomparablement plus simple, plus courte et plus aisée que celle dont j'ai usé pour les tangentes. A quoi je suis obligé de répondre que dans mon premier écrit et dans les suivants j'ai donné des raisons qui montrent le contraire, et que ni lui ni ses défenseurs (Roberval et Pascal) n'y ayant rien répondu, ils les ont assez confirmées par leur silence. Encore que l'on puisse recevoir sa règle pour bonne, étant corrigée, ce n'est pas une preuve qu'elle

terminis sub A gradu ut libet involutis; ponatur rursus idem qui prius esse terminus A + E, iterumque inveniatur maxima aut minima in terminis sub A et E gradibus ut libet coefficientibus. Adæquentur, ut loquitur Diophantus, duo homogenea omnia ex parte alterutra ab E, vel ipsius gradibus afficiuntur, applicentur omnia ad E vel ad elatiorem ipsius gradum, donec aliquod ex homogeneis, ex parte utra vis affectione sub E omnino liberatur. Elidantur deinde utriusque homogenea sub E, aut ipsius gradibus quomodolibet involuta et reliqua æquentur. Aut, si ex una parte nihil superest, æquentur sane, quod eodem recidit negata affirmatis. Resolutio ultima istius æqualitatis dabit valorem A, qua cognita, maxima aut minima ex repetitis prioris resolutionis vestigiis innotescet. » Fermat, *Varia Opera mathematica*, p. 63.

(1) *Lettres de Descartes*, t. III, p. 167 et 168.

(1) Fermat venait de lui envoyer son nouveau traité : *De Locis planis ac solidis*, concernant la solution des problèmes plans et solides.

soit si simple ni si aisée que celle dont j'ay usé, si ce n'est qu'on prenne les mots de *simple* et *aisée* pour la même chose qu'*industrieuse :* en quoy il est certain qu'elle l'emporte, parce qu'elle ne suit que la manière de prouver qui réduit *ad absurdum.* Mais si on les prend en un sens contraire, il en faut aussi juger le contraire par la même raison. Pour ce qui est d'être *plus courte*, on pourra s'en rapporter à l'expérience qu'il serait aisé d'en faire dans l'exemple de la tangente que je lui avois proposée. Si je n'ajoute rien davantage, c'est par le désir que j'ay de ne point continuer cette dispute ; et si j'ay mis ici quelque chose qui ne soit pas agréable à M. de Fermat, je le supplie très-humblement de m'en excuser et de considérer que c'est la nécessité de me défendre qui m'y a contraint et sans aucun dessein de luy déplaire (1). »

Cette lettre amena la réconciliation des deux adversaires, et Fermat ne cessa point d'être au nombre des admirateurs les plus sincères du génie de Descartes (2). L'écrit *De Maximis et Minimis*, qui ne paraît avoir été imprimé du vivant de Fermat qu'à un très-petit nombre d'exemplaires (si toutefois il l'a été), a été reproduit dans les *Mélanges* publiés par Samuel Fermat (le fils de l'auteur), sous le titre de : *Varia opera mathematica D. Petri de Fermat, senatoris Tolosani ; accesserunt selectæ quædam ejusdem epistolæ, vel ad ipsum a plerisque doctissimis viris gallice, latine, vel italice, de rebus ad mathematicas disciplinas aut physicam pertinentibus scriptæ ;* Toulouse, 1679, in-fol. (avec portrait). Ce recueil posthume est dédié au prince Ferdinand de Furstemberg, évêque de Paderborn. Après l'Avis au lecteur vient l'*Éloge de Fermat*, extrait du *Journal des Savants* du 9 février 1665. Puis, on y trouve successivement : — *Observation de M. de Fermat sur Synesius, rapportée à la fin de la traduction du livre de la mesure des eaux courantes de Benedetto Castelli.* Fermat y explique de la manière la plus exacte un passage d'une lettre de Synesius à la savante Hypathia, passage qu'aucun interprète n'avait jusque alors pu comprendre. Il y est question d'un instrument appelé *baryllion ;* c'était un véritable *aréomètre* ou *hydroscope*, ainsi que le donne à entendre Fermat : « C'est un tuyau en forme de cylindre, qui a la figure et la grandeur d'une flûte ; sur sa longueur il porte une ligne droite qui est coupée en travers par de petites lignes, par lesquelles nous jugeons du poids des eaux. L'un des bouts est couvert d'un cône, qui est posé également dessus, en telle sorte que le tuyau et le cône ont une même base. Si on le met dans l'eau par la pointe, il y demeurera debout, et l'on peut aisément compter les sections qui coupent la ligne droite, et par là l'on connaît le poids de l'eau.... Cet instrument servait pour examiner le poids des différentes eaux pour l'usage des malades ; car les médecins sont d'accord que les plus légères sont les meilleures : le terme ῥοπή, dont se sert Synesius, le montre clairement. Il ne signifie pas ici *libramentum*, nivellement, comme a cru le P. Petau, mais le poids, que les Latins appellent *momentum*, et de là le traité des équipondérants d'Archimède, qui a pour titre ἰσοῤῥοπικῶν, etc. » — *Ad Locos planos et solidos Isagoge*, suivi d'un appendice *ad Isagogem topicam*, et de la restitution de deux livres d'Apollonius de Perga (*Apollonii Pergæi libri duo De Locis planis restituti*, et *de Apollonii Pergæi Propositiones de Locis planis restitutæ* (p. 1-44) : Dans son traité *Des Lieux plans et solides*, il détermine les diverses formes de l'équation d'une section conique, et l'application de ces formes à l'établissement des équations solides les plus compliquées ; — *De Æquationum localium transmutatione et emendatione ad multimodam curvilinearum inter se, vel cum rectilineis, comparationem* (p. 44). L'auteur y propose des moyens ingénieux pour ramener la quadrature de plusieurs courbes à celle du cercle et de l'hyperbole, et montre mieux que ne l'avait fait Descartes qu'il suffit que le produit des degrés des courbes que l'on emploie ne soit pas moindre que le degré de l'équation ; — *Novus secundarum et ulterioris ordinis radicum in analyticis Usus*, suivi d'un *Appendice* (p. 58-63). Il y expose un procédé algébrique pour faire disparaître des équations les *asymetries* (quantités irrationnelles). — *Methodus ad disquirendam maximam et minimam* (p. 63-74), traité déjà mentionné. A ce traité se rattachent plus ou moins directement ceux qui suivent (p. 74-119), savoir *De contractibus sphæricis ; De linearum curvarum cum lineis rectis comparatione ; Appendix ad dissertationem de linearum curvarum cum lineis rectis comparatione ; De solutione problematum geometricorum per curvas simplicissimas ; Porismatum Euclidæorum renovata Doctrina*, etc. La fin du recueil (p. 121-210) comprend une série de lettres scientifiques adressées à divers savants de l'époque, tels que le P. Mersenne, Roberval, Pascal père, Frenicle, Carcavi, le chevalier Digby, Wallis, Gassendi, etc. On trouve aussi des lettres de Fermat dans le recueil de Descartes, dans les œuvres de Wallis (*Commercium epistolicum*), et dans quelques bibliothèques publiques. Les autres écrits

(1) *Lettres de Descartes*, t. III, p. 338 et suiv.

(2) Dans une de ses lettres à Descartes, Fermat s'exprime ainsi : « Je n'ay pas eu moins de joie de recevoir la lettre par laquelle vous me faites la faveur de me promettre votre amitié, que si elle me venait de la part d'une maîtresse dont j'aurois passionnement désiré les bonnes grâces. Et vos autres écrits qui ont precedé me font souvenir de la Bradamante de nos poëtes, laquelle ne vouloit recevoir personne pour serviteur, qui ne se fût auparavant éprouvé contre elle au combat. Ce n'est pas toutefois que je prétende me comparer à ce Roger, qui étoit seul au monde capable de lui résister, mais, tel que je suis, je vous assure que j'honore extrêmement votre mérite. » (*Lettres de Descartes*, t. III, p. 347.)

de Fermat sont disséminés dans les notes sur Diophante (1), édition précédée de *Doctrinæ Analyticum inventum novum*, extrait de la correspondance de Fermat par le P. de Billy. Enfin, M. Libri a découvert dans les manuscrits d'Arbogaste plusieurs lettres ou documents inédits de Fermat, dont il a communiqué quelques fragments dans le *Journal des Savants*, septembre 1839, p. 539 et suiv. (2).

Au jugement de Laplace, Fermat partage avec Pascal l'honneur de l'invention du calcul des probabilités. On en trouve quelques indices dans la correspondance insérée à la fin des *Varia Opera*. Mais c'est surtout dans la théorie des nombres que Fermat était plus avancé qu'on ne l'est aujourd'hui. « Il savait, dit M. Libri, des choses que nous ignorons; pour l'atteindre, il faudrait des méthodes plus perfectionnées que celles qu'on a inventées depuis. En vain les plus beaux génies s'y sont exercés; en vain Euler, Lagrange ont redoublé d'efforts; un seul homme jouit du privilége unique de s'être avancé plus loin que ses successeurs, et cet homme, c'est Fermat (3). »

Il importe donc de faire connaître ici les principales propositions de Fermat relatives à la théorie des nombres et surtout, comme il disait lui-même, « à l'invention de la somme *omnium potestatum in infinitum* » (4). — *Un nombre composé de trois carrés seulement en nombres entiers ne peut jamais être divisé en deux carrés, pas même en fractions.* « Cette proposition de Diophante, écrivit Fermat au P. Mersenne, personne ne l'a jamais encore démontrée; et c'est à quoi je travaille, et crois que j'en viendrai à bout : cette connaissance est de grandissime usage, et il semble que nous n'avons pas assez de principes pour en venir à bout... Si je puis étendre en cela les bornes de l'arithmétique, vous ne sauriez croire les propositions merveilleuses que nous en tirerons (5). » A cette proposition se rattache la suivante : *Un nombre moindre de l'unité qu'un multiple du quaternaire n'est ni carré, ni composé de deux carrés, ni en entiers ni en fractions* (1). C'est la reproduction de son *Observation* sur la 12[e] quest. du 5[e] livre de Diophante, ainsi conçue : *Numerus* 21 *non potest dividi in duos quadratos in fractis. Hoc autem facillime demonstrare possumus, et generalius omnis numerus cujus triens non habet trientem non potest dividi in duos quadratos, neque in integris, neque in fractis* (2). — Dans la lettre à Roberval, Fermat formule ainsi plus nettement sa proposition : « Si un nombre donné est divisé par le plus grand carré qui le mesure, et que le quotient se trouve mesuré par un nombre premier moindre de l'unité qu'un multiple du quaternaire, le nombre donné n'est ni carré, ni composé de deux carrés, ni en entiers, ni en fractions. Exemple : soit donné 84; le plus grand carré qui le mesure est 4; le quotient 21, lequel est mesuré par 3 ou bien par 7, moindres de l'unité qu'un multiple de 4. Autre exemple : soit donné 77; le plus grand carré qui le mesure est l'unité; le quotient 77, qui est ici le même que le nombre donné, se trouve mesuré par 11 ou par 7, moindres de l'unité qu'un multiple du quaternaire; je dis que 77 n'est ni carré, ni composé de deux carrés, ni en entiers, ni en fractions. » Puis il ajoute : « Je vous avoue que je n'ai rien trouvé en nombres qui m'ait tant plu que la démonstration de cette proposition, et je serais bien aise que vous fassiez effort pour la trouver, quand ce ne seroit que pour apprendre si j'estime mon invention plus qu'elle ne vaut. »

(1) Fermat avait crayonné sur son exemplaire de Diophante (édit. de Bachet) quelques observations relatives aux problèmes du mathématicien grec. Cet exemplaire [illegible] la base d'une nouvelle édition publiée par le [illegible] de Fermat, sous le titre de *Diophanti Alexandrini Arithmeticorum libri VI; et De numeris multangulis liber unus cum commentariis C. G. Bacheti et observationibus D. P. de Fermat*; Toulouse, 1670, in-fol.

(2) Le gouvernement du roi Louis-Philippe (M. Villemain étant ministre de l'instruction publique) avait le projet de réunir tous les fragments épars du célèbre géomètre français et d'en former un corps d'ouvrage qui serait publié aux frais de l'État (voy. le *Rapport* de M. Arago à la chambre des députés, en 1844). Ce projet n'a point été réalisé.

(3) M. Libri, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 mai, 1845, p. [illegible].

(4) *Varia Opera*, p. 148. Lettre à Roberval, 16 déc. 1686.

(5) *Lettre* du 2 sept. 1636. *Opera Varia*, p. 123. Dans la même lettre Fermat précise ainsi le sens de sa proposition : « Quand nous parlons d'un *nombre composé de trois carrés* seulement, nous entendons un nombre qui n'est ni carré ni composé de deux carrés; et c'est ainsi que Diophante et tous ses interprètes l'entendent, lorsqu'ils disent qu'un nombre composé de trois carrés seulement en nombres entiers ne peut jamais être divisé en deux carrés pas même en fractions. Autrement, et au sens que vous semblez donner à votre proposition, il n'y auroit que le seul nombre de 3 qui fût composé de trois carrés seulement en nombres entiers. Car premièrement tout nombre est composé d'autant de carrés entiers qu'il y a d'unités; secondement vos nombres 11 et 14 se trouvant composés chacun de 5 carrés : le premier de 4+4+1+1+1, le second de 4+4+4+1+1. Que si vous entendez que le nombre que vous demandez soit composé de trois carrés seulement, et non pas de quatre, alors la question tient moins du hasard que d'une conduite assurée, et si vous m'envoyez la construction, peut-être vous le ferai-je avouer. De sorte que j'avois satisfait à votre proposition, au sens de Diophante, qui semble être le seul admissible en cette sorte de questions. »

Dans la lettre suivante (16 août 1636), adressée par Pascal père et Roberval à Fermat, on trouve un passage assez curieux sur la théorie de la pesanteur : « .. D'autres sont d'avis que la descente des corps procède de l'*attraction* d'un autre corps qui attire celui qui descend, comme de la Terre. Il y a une troisième opinion, qui n'est pas hors de vraisemblance ; c'est que c'est une *attraction mutuelle* entre les corps, causée par un désir naturel que les corps ont de s'unir ensemble. »

(1) Cet énoncé se trouve dans la lettre où Fermat écrit à Roberval : « ..... M. Frenicle m'a donné depuis quelque temps l'envie de découvrir les mystères des nombres; en quoy il me semble qu'il est extrêmement versé. »

(2) Diophante, *Arith.*, p. 224; comparez aussi p. 228 : « Oportet datum numerum non esse imparem, neque duplum ejus unitate auctum per maximum quadratum ex quo mensuratur divisum dividi a quovis numero primo unitate minori quam multiplex quaternarii. »

2° « Si un nombre est composé de deux carrés premiers entre eux, je dis qu'il ne peut être divisé par aucun nombre premier moindre de l'unité qu'un multiple du quaternaire. Comme, par exemple, ajoutez l'unité, si vous voulez, à un carré pair, soit le carré 100, lequel avec 1 fait 101 ; je dis que 101 ne peut être divisé par aucun nombre premier moindre de l'unité qu'un multiple de 4. Et ainsi, lorsque vous voudrez éprouver s'il est nombre premier, il ne faudra point le diviser ni par 3, ni par 7, ni par 11, etc. (1). »

3° « Tout nombre premier mesure infailliblement une des puissances — 1 de quelque progression que ce soit, et l'exposant de ladite puissance est sous-multiple du nombre donné — 1. Et après qu'on a trouvé la première puissance qui satisfait à la question, toutes celles dont les exposants sont multiples de l'exposant de la première satisfont de même à la question. Exemple : soit la progression donnée :

1	2	3	4	5	6
3	9	27	81	243	729, etc.,

avec ses exposants au-dessus.

« Prenez, par exemple, le nombre premier 13 : il mesure la 3[e] puissance — 1, de laquelle 3 exposant est sous-multiple de 12, qui est moindre de l'unité que le nombre 13. Et parce que l'exposant de 729, qui est 6, est multiple du premier exposant 3, il s'ensuit que 13 mesure aussi ladite puissance de 729 — 1.

« Cette proposition est généralement vraie en toutes progressions et en tous nombres premiers (2). Mais il n'est pas vrai que tout nombre premier mesure une puissance + 1 en toutes sortes de progressions. Car si la première puissance — 1, qui est mesurée par ledit nombre premier, a pour exposant un nombre impair, il n'y aura aucune puissance + 1 dans toute la progression qui soit mesurée par ledit nombre premier. Exemple : parce que dans la progression double 23 mesure la puissance — 1 qui a pour exposant 11, ledit nombre 23 ne mesurera aucune puissance + 1 de ladite progression à l'infini ; que si la première puissance — 1, qui est mesurée par le nombre premier donné, a pour exposant un nombre pair, la puissance + 1, qui a pour exposant la moitié dudit premier exposant, sera mesurée par le nombre premier donné.

« Toute la difficulté consiste à trouver les nombres premiers qui ne mesurent aucune puissance + 1 en une progression donnée ; car cela sert, par exemple, à trouver que les deux nombres premiers mesurent les radicaux des nombres parfaits, et à mille autres choses, comme, par exemple, d'où vient que la 37[e] puissance — 1 en la progression double (selon la table ci-dessus indiquée) est mesurée par 223. En un mot, il faut déterminer quels nombres premiers sont ceux qui mesurent leur première puissance — 1, et en telle sorte que l'exposant de ladite puissance soit un nombre impair, ce que j'estime fort mal aisé en attendant un plus grand éclaircissement..... » Puis Fermat ajoute : « Voici une de mes propositions que j'estime beaucoup, bien qu'elle ne découvre pas tout ce que je cherche. En la progression double, si d'un nombre carré, généralement parlant, vous ôtez 2 ou 8 ou 32, etc., les nombres premiers moindres de l'unité qu'un multiple du quaternaire, qui mesureront le reste feront l'effet requis ; comme de 25, qui est un carré, ôtez 2, le reste, 23, mesurera la 11[e] puissance — 1 ; ôtez 2 de 49, le reste, 47, mesurera la 23[e] puissance — 1 ; ôtez 2 de 225, le reste, 223, mesurera la 37[e] puissance — 1, etc.

« En la progression triple, si d'un nombre carré, *ut supra*, vous ôtez 3, ou 27, ou 243, etc., les nombres premiers moindres de l'unité qu'un multiple du quaternaire qui mesureront le reste feront l'effet requis ; comme, ôtez 3 de 25, le reste, 22, est mesuré par 11 qui est premier et moindre de l'unité qu'un multiple de 4 ; aussi 11 mesure la 5[e] puissance — 1 ; ôtez 3 de 121, le reste 118 est mesuré par 59, moindre de l'unité, etc. ; aussi 59 mesure la 29 puissance — 1.

« En la progression quadruple, il faut ôter 4, ou 64, etc., à l'infini en toutes progressions, procédant de la même façon (1). »

4° « Si d'un carré vous ôtez 2, le reste ne

(1) *Oper. Var.*, p. 161-162. Cette proposition de Fermat a été autrement énoncée : « Tout nombre premier qui surpasse de l'unité un multiple de 4 peut être décomposé en deux carrés, et ne peut l'être que d'une seule manière. » — Il est certain que les propriétés du quaternaire avaient particulièrement attiré l'attention de Fermat et de son ami Frenicle. « Frenicle, dit-il, m'a donné depuis quelque temps l'envie de découvrir le *mystère* des nombres, en quoy il me semble qu'il est extrêmement versé ; je lui ai envoyé les belles propositions sur les progressions géométriques, qui commencent à l'unité, lesquelles j'ay non-seulement trouvées, mais encore démonstrées, bien que la *démonstration en soit assez cachée*. » Et plus loin, p. 178, dans la lettre au père Mersenne, il dit : « Pour M. Frenicle, ses inventions en arithmétique me ravissent ; et je vous déclare ingénûment que j'admire le génie qui, sans l'aide de l'algèbre, pousse si avant dans la connoissance des nombres entiers, et ce que j'y trouve de plus excellent consiste en la vitesse de ses opérations, de quoy font foy les nombres aliquotaires qu'il manie avec tant d'aisance. S'il vouloit m'obliger de me mettre dans quelques-unes de ses routes, je lui en aurois très-grande obligation, et ne ferois jamais difficulté de l'advouer ; car *les voyes ordinaires me lassent*, et lorsque entreprends quelqu'une de ces questions, il me semble que je voie devant moy :

Magnum maris æquor arandum,

à cause de ces fréquentes divisions qu'il faut faire pour trouver les nombres premiers. » (P. 161, lettre à Roberval.)

(2) C'est ce qu'on a aussi énoncé ainsi : Si on élève à la puissance p *moins un* tout autre nombre qu'un multiple de p, le résultat diminué d'une unité sera divisible par p (en désignant par p un nombre premier quelconque). Si la plus petite puissance d'un nombre quelconque qui diminuée d'une unité se divise par p est impaire, aucune puissance de ce nombre augmentée de l'unité ne pourra se diviser exactement par p, et le contraire arrivera si cette puissance est *paire*. Fermat n'a pas donné la démonstration de cette proposition : « de quoy, dit-il (dans sa lettre du 18 oct. 1640, à M. de...) je vous envoyerois la démonstration, si je n'appréhendois d'être trop long. » (*Op. Var.*, p. 163).

(1) *Opera Varia*, p. 163-164.

peut être divisé par aucun nombre premier, qui surpasse de 2 un carré. Exemple : prenez pour carré 100,000, duquel ôtez 2, reste 99,998. Je dis que ledit reste ne peut être divisé ni par 11, ni par 83, ni par 167, etc. Vous pouvez éprouver la même règle aux carrés impairs, et si je voulais, *je vous la rendrais belle et générale*; mais *je me contente de l'avoir indiquée seulement* (1). »

« 5° Les nombres moindres de l'unité que ceux qui procèdent de la progression double, comme

1	2	3	4	5	6	7	8, etc.
1	3	7	15	31	63	127	255, etc.,

je les appellerai *nombres parfaits*, parce que toutes les fois qu'ils sont premiers, il les produisent. Mettez au-dessus de ces nombres autant en progression naturelle, 1, 2, 3, etc., qui soient appelés leurs exposants. Cela supposé, je dis que,

« *a*. lorsque l'exposant d'un nombre radical est composé, son radical est aussi composé; comme parce que 6, exposant de 63, est composé, je dis que 63 est aussi composé;

« *b*. Lorsque l'exposant est nombre premier, je dis que son radical moins l'unité est mesuré par le double de l'exposant; comme parce que 7, exposant de 127, est nombre premier, je dis que 126 est multiple de 14;

« *c*. Lorsque l'exposant est nombre premier, je dis que son radical ne peut être mesuré par aucun nombre premier que par ceux qui sont plus grands de l'unité qu'un multiple du double de l'exposant ou que le double de l'exposant; comme, parce que 11, exposant de 2047, est nombre premier, je dis qu'il ne peut être mesuré que par un nombre plus grand de l'unité que 22, comme 23, ou bien par un nombre plus grand de l'unité qu'un multiple de 22. En effet, 2047 n'est mesuré que par 23 et par 89, duquel, si vous ôtez l'unité, reste 88, multiple de 22. »

Fermat faisait grand cas de ces trois propositions : il les appelait les *fondements de l'invention des nombres parfaits*. C'est à cette occasion qu'il s'écria : *mi par di veder un gran lume* (2).

« 6° Touver un cube qui, ajouté à ses parties aliquotes, fasse un carré. Exemple : 343 est le cube de 7; ses parties aliquotes sont, 1, 7, 49, qui, ajoutées à 343, donnent 400, carré de 20. Trouver un autre cube du même genre. »

Il demandait aussi un carré qui ajouté à ses parties aliquotes donne un cube. La proposition resta sans reponse (3).

(1) *Ibid.*, p. 164.

(2) *Op. Var.*, p. 177. « Ce que j'estime le plus est cet abrégé pour l'invention des nombres parfaits, à quoi je suis resolu de m'attacher, si M. de Frenicle ne me fait part de sa méthode.... J'espère faire sur ces propositions un grand bastiment. »

(3) Ces problèmes avaient été adressés en latin aux mathématiciens etrangers. *Has solutiones expectamus*, ajoute Fermat; *quas si Anglia aut Gallia Belgica et Celtica non dederint, dabit Gallia Narbonensis, easque in pignus nascentis amicitiæ De Digby offeret et dicabit.* (*Op. Var.*, p. 188.) Dans une lettre au chevalier Digby (20 juin 1657), il dit que « si mylord Brouncker repond qu'en entiers il n'y a que le seul nombre 343 qui satisfasse à la question, je vous promets et à lui aussi de le désabuser en lui en exhibant un autre. » Mais cet *autre* ne fut pas *exhibé*. Un défi du même genre a été formulé ainsi : *Dato quovis numero non quadrato, dantur infiniti quadrati qui in datum numerum ducti, adscita unitate, conficiant quadratum. Ex. Datur 3, numerus non quadratus; ille ductus in quadratum 1, adscita unitate, conficit 4, qui est quadratus. Item idem 3 ductus in quadratum 16, adscita unitate, facit 49, qui est quadratus. Et loco 1 et 16, possunt alii infiniti quadrati idem præstantes inveniri.* Il demandait pour cette proposition une règle générale (*canonem generalem, dato quovis numero non quadrato, inquirimus*; (Ibid, p. 190).

« 7° Dans l'infinité des nombres entiers, il n'y a qu'un seul carré qui, joint à 2, fasse un cube; et il n'y en a que deux qui, ajoutés à 4, fassent un cube (1). »

« 8° Trouver autant de nombres que l'on voudra dont la somme ou la différence soit toujours un carré (2). »

« 9° L'aire d'un triangle rectangle en nombres entiers ne peut point être un carré (*Area trianguli in numeris non potest esse quadratus*). » C'est la seule proposition (qui se rattache indirectement au théorème des puissances) dont Fermat ait laissé la démonstration (3).

10° Voici une proposition dont Fermat n'a point donné à dessein la démonstration, parce qu'il aurait probablement trahi le secret du théorème d'où il tirait ses problèmes les plus embarrassants : *In progressione naturali quæ ab unitate sumit exordium, quilibet numerus in proxime majorem facit duplum sui trianguli, in trianguli proxime majoris facit triplum suæ pyramidis, in pyramidem proxime majoris facit quadruplum sui triangulo trianguli, et sic uniformi et generali in infinitum methodo.* — « Je ne pense pas, ajoute l'auteur, qu'il y ait dans les nombres un théorème plus beau ou plus général (*pulchrius aut generalius*); mais je ne puis ni ne veux en donner ici la démonstration (*cujus demonstrationem margini inserere nec vacat nec libet*) (4). »

« 11° La somme ou la différence de deux cubes n'est jamais un cube, la somme ou la différence d'un carré-carré (4[e] puissance) n'est jamais un carré-carré, et en général au-dessus du carré,

(1) Le carré 25 satisfait au premier cas : en y ajoutant 2 on a 27, qui est le cube de 3. Les carrés 4 et 121 (carrés de 2 et de 11) satisfont au second cas : 4 + 4 = 8, cube de 2; 121 + 4 = 125, cube de 5. C'est ce que Fermat nous apprend lui-même. Mais pourquoi? Voilà ce qui n'a pas été démontré. Fermat avait proposé ce problème aux mathématiciens anglais et à Frenicle. « Je ne sais, dit-il dans sa lettre au chevalier Digby, ce que disent vos Anglois de ces propositions négatives, et s'ils les trouveront trop hardies. J'attends leur solution, et celle de monsieur Frenicle. » (*Op. Var.*, p. 192; comp. Diophante, p. 320.)

(2) *Invenire quotcunque numeros ut unius cujusque quadratus summa omnium sive addita sive detracta quadratum faciat.* Diophante, *Arith.*, lib. V, quæst., 10. (*Observat.*, Fermat, p. 221), et *Inventum novum*, p. 28.

(3) Diophante, *Arith.*, p. 220 et 338.

(4) Dioph., *De multiangulis numeris*, p. 16.

aucune puissance à l'infini n'est décomposable en deux puissances de même nom. » — C'est le plus important des problèmes de Fermat, et celui qui attend encore sa solution générale. Voici les termes mêmes de Fermat : *Cubum in duos cubos aut quadratoquadratum in quadratoquadratos, et generaliter nullam in infinitum ultra quadratum potestatem in duos ejusdem nominis fas est dividere.* Puis il ajoute : *cujus rei demonstrationem mirabilem sane detexi; hanc marginis exiguitas non caperet.* Comme si ailleurs et dans sa correspondance avec Roberval et Frénicle il n'avait eu assez de marge pour démontrer sa proposition!

Non, je le répète, Fermat *n'a pas voulu révéler au monde* le théorème général où il puisait ses questions pour embarrasser les mathématiciens. Il s'était sans doute proposé de publier là-dessus un ouvrage *ex professo*, lorsque la mort vint arrêter ce projet. Quoi qu'il en soit, celui qui découvrira un jour le grand *théorème de toutes les puissances à l'infini*, ainsi que la démonstration de ce théorème embrassant tous les cas particuliers ci-dessus énoncés et bien d'autres encore, celui-là aura seul le droit d'y attacher inséparablement son nom; l'appeler *théorème de Fermat*, ce serait une injustice, contre laquelle il faudrait protester hautement. F. H.

Montucla, *Histoire des Mathématiques*. — Genty, *De l'influence de Fermat sur son siècle*; 1784 (ouvrage couronné par l'Académie de Toulouse). — Libri, *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1845; le même, trois articles sur les manuscrits inédits de Fermat. *Journal des Savants*, septembre 1839, mai 1841, novembre 1845. — Renouvier, article dans l'*Encyclopédie nouvelle*. — E. Brassine, *Précis des œuvres mathématiques de Fermat*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres de Toulouse*, 1853, p. 1-164.

FERMAT (*Samuel* DE), poëte et jurisconsulte français, fils du précédent, né à Toulouse, en 1632, mort en 1690. Il se fit recevoir avocat, et acheta peu de temps après une charge de conseiller au parlement. Il cultivait les belles-lettres avec succès et faisait les vers avec facilité : il était lié avec Antoinette de Salvan de Saliez, et entretint avec cette dame une correspondance restée manuscrite. On a de Fermat : *Variorum Carminum Libri IV*; Toulouse, 1680, in-8° : on trouve dans ce volume des vers français et des vers latins, mais ces derniers sont de beaucoup supérieurs; — *Dissertationes de Re militari; De Autoritate Homeri apud jurisconsultos; De Historia naturali : accessit opusculum De Mirandis pelagi*; Toulouse, 1680, in-8°; et dans le *Supplément* au *Thesaurus novi Juris civilis* de Meermann; La Haye, 1680, in-fol. : l'auteur dans son traité *De Autoritate Homeri*, avance qu'Homère a fait grande autorité dans la rédaction des *Pandectes* et des *Institutes*, et que son nom y figure plus souvent que celui de tous les autres poëtes ensemble. Ménage s'est donné la peine de réfuter cette assertion, en montrant « qu'Homère n'est cité que six fois dans le *Digeste*, et trois fois dans les *Institutes*. » — *Traités de la Chasse*, trad. d'Arrian et d'Oppian, suivis d'une *Lettre* de Synesius, évêque de Cyrène, et d'une *Homélie* de saint Basile sur le même sujet; Paris, 1680, in-12.

Ménage, *Anti-Baillet*, tit. XIV, p. 211. — Lallemand, *Bibl. des Théreuticographes*, 28. — Julien d'Héricourt, *De Academia Suessionensi*. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — *Biog. Toulousaine*.

FERME-L'HUIS (*Jean-Baptiste*), panégyriste français, vivait en 1721. Il professait la médecine à Paris. On a de lui : *Éloge funèbre d'Élisabeth-Sophie Chéron* (femme de M. Le Hay), *de l'Académie royale de Peinture et Sculpture*; Paris, 1712, in-8°; — *Éloge funèbre de M.* (Antoine) *Coysevox, sculpteur du roi*; Paris, 1721, in-8°.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, n°s 47856, 47869.

FERME-L'HUIS (***), auteur lyrique, fils du précédent, mort à Paris, en 1742. On a de lui : *Pyrrhus*, opéra, musique de Royer, et représenté en 1730.

Lelong, *Bibl. hist.*

FERMELUYS (*Jean*), écrivain et maître d'école à Paris au commencement du dix-septième siècle; tels sont les titres qu'il prend en tête d'un *Poëme spirituel contenant l'histoire de la vie, mort et miracles de saint Roch*; Paris, 1619, in-8°. L'auteur convient naïvement « qu'il n'a jamais eu le bonheur de la connaissance des lettres, mais il a voulu témoigner sa reconnaissance à un saint auquel il attribue d'avoir vu sa femme guérie et d'avoir été lui-même préservé de la contagion ». Cette histoire est écrite avec bonne foi, avec simplicité, et avec moins d'incorrection qu'on pourrait le supposer. G. B.

Viollet-Leduc, *Bibl. poétique*, t. I, p. 393.

FERMIN (*Philippe*), médecin et voyageur hollandais, né à Maëstricht, vivait en 1778. Après avoir exercé plusieurs années la médecine dans sa patrie, il s'embarqua en 1754 pour Surinam, la plus grande et la plus occidentale des îles de la Sonde (1), et sur laquelle les Hollandais possédaient d'importants établissements depuis 1599. Il séjourna dans cette contrée jusque vers 1764, époque à laquelle il revint à Amsterdam. Ses relations continuelles avec les diverses populations indigènes et ses connaissances personnelles en histoire naturelle lui avaient permis de recueillir de nombreuses et intéressantes observations, qu'il a consignées dans plusieurs ouvrages encore estimés. Fermin finit ses jours dans sa patrie, où il remplissait un emploi dans la magistrature urbaine. On a de lui : *Traité des Maladies les plus fréquentes à Surinam*, etc.; suivi d'une *Dissertation sur le fameux crapaud de Surinam*, nommé

(1) Elle a 380 lieues du nord-ouest au sud-est et 90 lieues dans sa plus grande largeur; elle est située entre 5° 40' de latitude nord et 8° 30' de latitude sud, et entre 92° 38' et 103° 40' de longitude est.

Pipa, etc.; Maëstricht, 1764, in-8°, et Amsterdam, 1765, in-8°; la *Dissertation* a été trad. en allemand par J.-A.-E. Gœtze, Brunswick, 1776, in-8°, fig. et addit.; — *Histoire naturelle de la Hollande équinoxiale ou de Surinam*; Amsterdam, in-8°; — *Instructions importantes au peuple sur les maladies chroniques, pour faire suite à l'Avis de Tissot sur les maladies aiguës*; Paris, 1768, 2 vol. in-12; — *Description générale, historique, géographique et physique de la colonie de Surinam*; Amsterdam, 1769, 2 vol. in-8°, avec figures et une carte topographique : nouvelle édition, avec de nombreuses additions de l'*Histoire naturelle de la Hollande équinoxiale*. Cet ouvrage, un des meilleurs sur Surinam, pèche cependant par le peu d'exactitude des descriptions locales. Il a été traduit en allemand par F.-H.-W. Martini; Berlin, 1775, 2 vol. in-8°, avec fig. et remarques; — *Dissertation sur la question s'il est permis d'avoir des esclaves en sa possession*; Maëstricht, 1770, in-8° : c'est une apologie de l'esclavage; — *Tableau historique et politique de l'état ancien et actuel de la colonie de Surinam et des causes de sa décadence*; Maëstricht, 1778, in-8°; ce tableau est le complément de la *Description générale*, etc., *de Surinam*. Il a été traduit en allemand par F.-G. Canzler; Gœttingue, 1788, in-8°. A. de L.

Quérard, *La France littéraire*. — *Biogr. médicale*.

* FERMO (*Lorenzino* da), peintre, italien, né à Fermo, florissait en 1660. On ignore quel fut le maître de cet habile artiste, dont le style est tellement varié qu'il est difficile de le rattacher positivement à aucune école. Ses tableaux sont nombreux dans les villes de la Marche d'Ancône; on admire surtout une *Sainte Catherine*, placée dans l'église des Conventuels de Fermo. Lorenzino eut pour élève Giuseppe Ghezzi. E. B—n.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

FERMO (*Thomas* de). *Voyez* Tomaso di Fermo.

* FERMOR (*Guillaume*, comte de), général russe, né a Pleskow, en 1704, mort en 1771. Il se distingua dans les guerres du maréchal Munnich contre les Turcs, et fut élevé en 1758 au commandement général de l'armée russe, lorsque le général Apraxin eut été destitué pour s'être retiré vers les provinces orientales de la Prusse sans l'ordre exprès de l'impératrice Élisabeth. Fermor s'empara de Thorn et d'Elbing, poussa jusqu'aux rives de l'Oder, et assiégea Kustrin. Surpris à Zorndorf par Frédéric II, il n'abandonna le champ de bataille qu'après une lutte tellement acharnée, qu'il ne craignit pas de s'attribuer la victoire, et fut pour ce fait nommé comte par l'impératrice Élisabeth. Il se retira ensuite en Pologne, et dut laisser le commandement de son armée au comte Soltikow, sous les ordres duquel il ne dédaigna point de servir ensuite comme simple général.

Conversat.-Lexik.

* FERNAND (*Gonzales*), premier comte de Castille, né et mort à Burgos, vivait de 910 à 970. Il descendait des juges de Castille par son père Gonçalo Fernandez, comte de cet État. Vaillant guerrier, rusé diplomate, il négocia et combattit avec autant de bonheur que de succès. Devenu populaire par ses victoires sur les musulmans, il sut aussi se rendre redoutable aux rois de Léon et de Navarre. Ayant peuplé Sepulveda, il constitua le comté de Castille qu'il agrandit par ses conquêtes et qu'il affranchit par son habileté. Sa vie aventureuse et agitée fut remplie des chances les plus diverses, où la politique ne lui fut pas moins utile que le courage. En 933, les infidèles envahirent la Castille; il les vainquit à Osma, avec le secours de Ramire II, roi de Léon. A son tour il vint en aide à ce monarque l'année suivante, et força le wali don Aben Ayeb à reconnaître la suzeraineté de Ramire. En 938, il assista à la bataille de Simancas, où Abd-el-Rahman, émir de Cordoue, perdit trente mille hommes. Il défit encore à Dozio les Maures qui avaient de nouveau envahi la Castille. Il s'éleva si haut dans l'estime des peuples et se montra si actif à s'agrandir, que le nouveau roi de Léon, Garcia, en fut alarmé. Ce monarque, de concert avec la reine de Navarre doña Teresa, résolut de se défaire du puissant comte. Doña Teresa avait à venger la mort de son père, Sancho Abarca, tué par Fernand. Elle appela le comte à sa cour, sous le prétexte de lui faire épouser sa sœur doña Sancha et le déclara son prisonnier. Mais Fernand fut délivré par doña Sancha, et se rendit à Burgos, où il épousa sa libératrice, qui l'avait suivi dans sa fuite. L'adroite princesse enleva encore son époux des mains du fils et successeur de Garcia, Sancho III, qui avait, lui aussi, surpris et emprisonné le trop redoutable comte de Castille. Redevenu libre, Fernand força le roi de Léon de renoncer à tout droit de suzeraineté sur son comté. Selon la chronique, c'est dans l'impossibilité où se vit Sancho de payer un cheval de grand prix (1), que lui avait cédé Fernand, qu'il fut réduit à affranchir ce vassal. Quoi qu'il en soit, pour ôter à son acte toute couleur d'usurpation, Fernand fit épouser sa fille Uraca, répudiée par Ordogno III (*voy.* ce nom), roi de Léon, à Ordogno le Mauvais ou *l'Intrus*, fils d'Alonzo IV. Il régna ensuite paisiblement sous le nom de son gendre. Fomentant aussi des troubles dans le royaume de Léon, il força Sancho d'aller chercher un refuge chez les Maures. Il y envoya bientôt Vela, qui, pour avoir osé protester contre l'exil de son roi, encourut, avec la même peine, la perte de son comté d'Alava. Almanzor s'avança à la tête de

(1) La somme devait doubler de jour en jour, si elle n'était soldée à échéance, ce qui la grossit d'une manière exorbitante.

ses Maures pour soutenir le parti des exilés; Fernand Gonzalès les battit après trois jours de combat. Les romanciers se sont exercés à l'envi à célébrer et à exagérer les aventures de ce prince, qui laissa sa succession à son fils Garcia. Il fut enterré dans l'église de San-Pedro de Arlansa à Burgos. V. Marty.

Estevan de Garibay, *Compendio historial de las Chronicas y Hist. univ. de todos los Reynos de España*. — El R.-P. Franc.-Benito Montejo, *Disertat. sobre el princip. de la independencia de la Cast., y soberan de sus cond. desde el cel. Fern. Gonzal.* — Florez, *Esp. sagrada*, t. XXVI. — La Fuente, *Hist. gen. de España*. — Rosseuw-Saint-Hilaire, *Hist. d'Esp.*

FERNAND ou **PHERNANDUS** (selon Paquot), **FERDINAND** ou **FERRAND** (selon Moréri), **FRENAND** (selon la *Biographie* de Michaud) (*Charles*), canoniste et réformateur ecclésiastique belge, probablement originaire d'Espagne, né à Bruges, vers 1450, mort en 1496. Il perdit la vue dans son enfance (selon Paquot), ou naquit aveugle (selon dom Calmet et dom Berthelet), ce qui ne l'empêcha pas d'apprendre la philosophie, la théologie, l'éloquence, la poésie et la musique. D'après toute probabilité, ce fut à Paris qu'il étudia ces sciences; du moins est-il certain qu'un roi de France, sans doute Charles VIII, lui confia une chaire pour enseigner les belles-lettres à l'université de Paris et lui accorda un traitement considérable. Le Mire et Possevin disent qu'il professa aussi la théologie (*sacras litteras*); mais Sanders en doute, Trithème n'en parle pas, et Paquot le nie. Quoi qu'il en soit, Fernand s'acquit beaucoup de réputation, et expliqua avec succès les meilleurs auteurs latins. En 1490 il prit l'habit de bénédictin dans le monastère de Chézal-Benoît (1), fondé en 1488, par Pierre du Mats, qui venait d'y établir la réforme monacale dite l'*étroite observance*. Le pape Innocent VIII permit à Fernand de prendre l'ordre de diacre (*levita*) (2), en vertu duquel il exerça la prédication. Sa cécité ne l'empêcha pas de composer les ouvrages suivants : *Epistolæ Caroli Phernandi, Brugensis*, Paris (sans date), in-4°. Il y en a un exemplaire dans la Bibliothèque impériale de Paris; — *De S. Catharina Oratio*; Paris, 1505, in-fol.; — *Epistola parænetica Caroli Fernand ad Sagienses monachos observationis Benedictinæ*, ou *De observatione regulæ Benedictinæ, Epistola parænetica*; Paris, 1512 (d'après Possevin), 1516 (d'après Valère André). C'est une réponse aux moines de Saint-Martin de Séez, qui demandaient si en n'observant pas le jeûne ils pouvaient être en sûreté de conscience. Dans une épître détaillée, Fernand leur dit (3) que ni l'ignorance volontaire, ni le défaut d'intelligence, ni la coutume, fût-elle immémoriale, n'excusent pas devant Dieu ceux qui ne gardent pas la règle dont ils ont fait profession; que les moines ne seront pas jugés sur la coutume, mais d'après leurs règles, comme les autres hommes d'après leur serment; qu'ayant fait vœu de les observer, ils sont obligés, sous peine de damnation, de faire tous leurs efforts pour les pratiquer. Il répond à ceux qui alléguaient la faiblesse de leur complexion : qu'ils ne devaient pas embrasser un ordre où l'abstinence est expressément recommandée. « Saint Bernard, ajoutait-il, voulait que ceux qui entraient dans les monastères laissassent leur corps à la porte : aujourd'hui il n'entre dans les cloîtres que des corps pour s'y engraisser et y vivre dans la mollesse. » — *De Animi Tranquillitate Libri duo*; Paris, 1512; — *Speculum monasticæ disciplinæ, religiosi, docti, et perquam diserti Patris Benedicti Magni, asseclæ maximi*; etc.; Paris, 1515, in-fol.: Dom Calmet attribue cet ouvrage à saint Benoît d'Aniane ou à Bernard, abbé du Mont-Cassin; — *Monasticarum Confabulationum Libri quatuor, cum vocum et sententiarum quarumdam explanatione*; Paris, 1515 ou 1516 : Le Mire désigne cet ouvrage sous le titre de *Collationes monasticæ*; — *In decertationem metricam Ruperti Gaguini*; *De purissima conceptione sacræ Dei genetricis et virginis Mariæ, adversus Vincentium, de Castro-Novo* (le père Bandelli, général des Dominicains), *ordinis Prædicatorum, opus elegantissimum commentariorum*; Paris; — *De Conceptione, contra Vincentium*, etc.; Paris; — *Carmen iambicum de eadem*, etc.; — *De Conceptione, ad Carthusienses*; — *Elegiæ de Contemptu Mundi*; — *Odarum in laudem Christi Libri*; — *De Beatissima Virgine* : poëmes en vers ïambiques; — *Laudes ordinis Carmelitarum*; — *Carmina*; Trithème dit que ces poésies étaient « presque innombrables. » — *De quatuor Novissimis*; — et beaucoup d'autres ouvrages, perdus aujourd'hui ou mal désignés; car, s'écrie Paquot à ce sujet, « C'est une chose pitoyable que la manière dont nos vieux bibliographes ont dressé leurs catalogues. »

Trithème, *Scriptores eccl.*, c. 938, p. 225. — Le Mire, *Elogia Belgica*, 162. — Possevin, *Apparatus sacer*, I, 296. — Sanders, *De Brugensibus eruditionis fama claris*, etc.; Tongres, 1624. — Sweert, *Athenæ Belgicæ* 167. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, 120. — Dom Gr. Berthelet, *Traité de l'Abstinence*, 220. — Dom Calmet, *Comment. sur la règle de Saint-Benoît*, I. 78 et 593. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, VII, 405. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Champier, *Des Hommes illustres de France*. — *Catalogue de la Bibliothèque impériale*.

FERNAND ou **PHERNANDUS** (*Jean*), latiniste belge, frère du précédent, vivait en 1494. Il cultiva avec succès les belles-lettres, et s'acquit une grande réputation comme musicien. Le roi de France Charles VIII l'attacha à sa personne, et le rétribua généreusement. On a de Jean

(1) Ce monastère acquit une grande célébrité. Il était situé dans une épaisse forêt, à douze lieues de Bourges. Le Mire, Possevin, Valère André, Moréri le confondent à tort avec celui de Saint-Vincent du Mans.

(2) Possevin dit : « l'ordre de la prêtrise », contre le sentiment de Trithème et de Paquot.

(3) « *Non ingenii inopia, nec ignorantia voluntaria, nec consuetudine mala a peccato quisquam excusatur; proinde formidanda illa Apostoli sententia : Ignorans ignorabitur* ».

Fernand; *Horæ S. Crucis*, *et compassionis sanctæ Mariæ Virginis*, en vers (qualifiés par Trithème d'*élégants*); Paris 1592; — *De sancto Johanne Baptista*, autre poëme, et des *Orationes*, *Carmina*, *Epigrammata*, *Epistolæ* et autres pièces latines en grand nombre.

Trithème, *Script. eccles.*, c. 936.

FERNAND (*Francisco*), missionnaire espagnol, né près de Tolède, en 1557, mort à Chatigam (Bengale), le 14 novembre 1602. Il était bachelier en droit civil lorsqu'en 1570 il entra dans la congrégation de Jésus et fut envoyé par Francisco Borgia, en 1573, aux Indes orientales avec Alessandro Valignani. En 1575 il devint visiteur des missions portugaises de Goa, y professa la théologie, et fit avec succès plusieurs missions dans le Concan et dans le Bengale. Ayant voulu intervenir à Chatigam dans les querelles qui divisaient les Portugais et les Indiens, ces derniers le jetèrent en prison après l'avoir maltraité si cruellement qu'il mourut peu après. On a de lui deux Catéchismes traduits en langue bengalaise.

Dictionnaire biographique et pittoresque.

FERNAND CORTEZ. *Voy.* CORTEZ.

FERNAND GOMEZ. *Voy.* GOMEZ.

FERNAND NUÑES (Comte de), diplomate et grand d'Espagne, né à Madrid, en 1778, mort à Paris, le 26 octobre 1821. Son père, ambassadeur en France sous Louis XVI, écrivit un bon ouvrage, imprimé à Madrid, en 1796, qu'il consacra à l'éducation de ses enfants. Le jeune Fernand profita heureusement d'une aussi sage direction. A la cour, où il parut de bonne heure, il se distingua par ses connaissances et l'indépendance de ses opinions. Au lieu de faire sa cour au tout-puissant ministre prince de la Paix, il se rapprocha de l'infant Ferdinand, qu'il voyait sans influence et persécuté. Il s'éleva hautement contre la violence qui fut faite à ce prince, incarcéré par suite d'un intrigue de cour. Le comte Fernand Nuñes n'ayant pu dissuader Ferdinand VII du funeste voyage de Bayonne, alla peu après l'y rejoindre. Néanmoins, lorsque Napoléon le nomma grand-veneur du roi Joseph, 4 juillet 1808, il ne crut pas devoir décliner cette faveur. Le comte suivit le roi Joseph à Madrid, mais ne se servit de l'influence que lui donnait sa charge que pour mieux trahir ce roi. Il employa dans ce but 40,000 réaux (10,000 francs), qu'il remettait chaque mois à la caisse des secours nationaux, et le concours de ses vassaux, qu'il faisait armer en secret. Joseph, apprenant qu'en outre le comte soudoyait des insurgés dans la Castille, le déclara (décret du 3 nov. 1808) ennemi de la France, de l'Espagne, et traître aux deux couronnes. Fernand Nuñes n'eut que le temps de se réfugier dans ses terres. Il servit dans l'armée de l'indépendance, et se rallia d'abord aux cortès, puis abandonna les constitutionnels pour se ranger du parti de l'opposition ultra-royaliste. Il contribua beaucoup à soutenir l'autorité royale contre les attaques de l'assemblée. Ferdinand VII, rétabli sur le trône, récompensa les services d'un partisan si dévoué, et l'envoya en ambassade à Londres en 1815, et en mai 1817 il le chargea de représenter son gouvernement près de la cour de Louis XVIII, en qualité de ministre plénipotentiaire. Le comte de Fernand Nuñes, remplacé, en 1820, par décret du gouvernement des cortès, continua de résider à Paris, où il mourut, des suites d'une chute de cheval. V. MARTY.

M. Nellerto (Antoine Llorente), *Memorias por la Revol., de Esp.*; Paris, 1814-16, 3 vol. in-8°. — Toreno, *Guerra revolut. y levantamiento de España.*

FERNAND. *Voyez* FERDINAND.

FERNANDES (*Diniz*), navigateur portugais. *Voy.* DIAS (*Diniz*).

***FERNANDES** (*Mattheus*), architecte portugais, mort le 3 avril 1515. Cet artiste, dont la critique moderne s'est vivement préoccupée, ne peut pas réclamer l'honneur qu'on lui accordait jadis, d'avoir présenté les premiers plans du couvent de Batalha; il ne vivait pas, comme on l'a cru d'abord, sous le règne de Jean Ier, fondateur de ce magnifique édifice, et il n'appartenait point non plus à la race israélite. Comme tous les architectes de ce temps, il avait fait des études qui permettent de le ranger parmi les ingénieurs habiles de la Péninsule. En 1480 nous le voyons chargé des œuvres de Santarem, et il ne quitte cette ville que pour prendre la direction des immenses travaux qui s'exécutaient à Batalha. Ce fut donc à lui que l'on dut les précieux détails ajoutés au plan primitif de ce bâtiment religieux, et l'admirable ornementation, qui en font un des plus beaux monuments gothiques existant encore dans la Péninsule. On lui attribue généralement la chapelle inachevée (*capella imparfeita*) qui se trouve reproduite dans tant d'ouvrages à figures et dans beaucoup d'albums illustrés. Il travailla également au beau monastère d'Alcobaça, où reposent les cendres d'Inez. Tout prouve la haute faveur dont il jouissait à la cour : la moindre ne fut pas d'être enterré dans l'intérieur du couvent de Batalha, où il repose, à l'entrée de la porte principale de l'église, entouré des siens : on y voit aussi son portrait, sculpté au sommet d'un pilastre à l'un des angles de la salle du chapitre.

Son fils *Mattheus* lui succéda, le 23 avril 1516, dans la direction de ces travaux, mais il ne fournit pas une longue carrière, et mourut en 1528.

Il y a eu en Portugal plusieurs architectes et plusieurs autres artistes de ce nom. Nous citerons *Pedro* FERNANDES, né à Abrantes, et qui vivait au temps de Jean III, en 1542; il fut chargé de la construction du portique en pierre de Ourem;

Pedro FERNANDES DE TORRES, architecte, vivant également au seizième siècle;

Thomas Fernandes, maître des travaux de fortification aux Indes orientales en 1508;

Marco Fernandes, maître des conduits d'eau du palais de Cintra, exerçant en 1533 l'office de maître du palais dans cette ville;

Gil Fernandes, architecte en 1521;

Laurent Fernandes, maître des travaux du couvent de Belem vers 1511, et qui à ce titre mérite une mention particulière. Nous ignorons, toutefois, s'il n'a pas été confondu avec *Luis* Fernandes, autre architecte du même couvent, vivant à la même époque;

Balthazar Fernandes, architecte au temps de D. Sébastien;

Michel Fernandes, qui vivait au commencement du dix-huitième siècle, et qui, en 1725, fournit le plan du monastère des Bénédictins de Saint-Jean de Pendorada. Ferdinand Denis.

Retratos e elogios dos varoens e donas, voir les deux notices contradictoires sur Mattheus Fernandes. — *O Panorama, jornal literario*. — Cardinal Saraiva, connu sous les denominations de *Patriarche* et de *Bispo-Conde*, *Liste de quelques Artistes portugais*; Lisbonne, 1839. — James Murphy, *Travels in Portugal*, in-4°. Le même, *Plan, Views*, etc., *of Batalha*; 1798, in-fol. — Damaso-J.-L. de Souza Moureiro, *Biographia das Personagens illustres de Portugal*. — Comte Raczynski, *Dictionnaire historico-artistique du Portugal*; Paris, 1847. — Le même, *Lettres*, etc.

FERNANDES (*Joham*), voyageur portugais, vivait au quinzième siècle. Il était écuyer de l'infant D. Henrique; mais selon toute probabilité, avant de remplir cet office, il avait été fait prisonnier sur la Méditerranée et emmené en esclavage sur les côtes de Barbarie. Là il apprit l'arabe et recueillit quelques notions sur l'intérieur de l'Afrique. Azurara l'avait connu personnellement, et il a soin de dire que « c'était un homme de bonne conscience, suffisamment chrétien-catholique ». Lors de l'expédition maritime de Gonçalo de Cintra et d'Antão Gonçalves, en 1445, Fernandes résolut de se faire déposer à l'embouchure du Rio do Ouro, afin de recueillir sur les tribus des Azénègues, qui fréquentaient ces parages, des renseignements propres à guider les expéditions ultérieures. Débarqué sur ces rives désolées, il s'avança parmi les Maures, demeura avec eux durant sept mois, se contentant de la bouillie de doura et du lait de chameau qui font la base de la nourriture de ces peuples. « En arrivant au douar, dit Barros, il avait été débarrassé de tout ce qu'il avait apporté, c'est-à-dire d'un peu de biscuit de froment et de quelques légumes; on ne lui avait pas même laissé ses vêtements d'Europe; on s'était contenté de lui donner un mauvais manteau pour couvrir sa nudité. Le hardi voyageur non-seulement ne se plaignit pas, mais s'offrit de lui-même pour accomplir tous les travaux qu'on lui voudrait imposer. Nous supposons qu'il employa quelque stratagème analogue à celui qu'imagina René Caillé, pour traverser l'Afrique, car il ne fut pas réduit en esclavage; il se fit, au contraire, aimer de ces barbares, et l'étrange régime auquel il fut soumis, loin de nuire à sa santé, le laissa dans une prospérité apparente sur laquelle Barros insiste, tout en disant qu'au lait de chamelle succédaient quelquefois, dans ses repas, les lézards et les sauterelles séchées, comme on les prépare au désert, en y joignant néanmoins de temps à autre du gibier en assez grande abondance et la chair de quelques oiseaux. Barros avait recueilli sur ce premier voyageur aux terres africaines d'amples renseignements, qu'il promet dans sa première décade et que malheureusement il mit en réserve pour un autre ouvrage; Fernandes donna en effet, au quinzième siècle, les premières notions que l'on eût eues sur la manière de se diriger dans le désert. Il paraît que le dialecte arabe qu'il trouva en usage chez les Azénègues différait de l'arabe des villes, comme le portugais diffère du castillan. Fernandes demeura parmi ces tribus de pasteurs jusqu'à ce qu'il jugea convenable de gagner le douar d'un chéik nommé Ouad, ou Huad-Meimon. Cet Arabe se montra plein d'humanité à l'égard de son hôte, et il lui permettait d'errer sur la côte dans l'attente des navires. Hâlé par le soleil, vêtu de haillons, il avait si bien l'air d'un Azénègue lorsque l'expédition envoyée à sa recherche l'aperçut, qu'on le prit pour un pasteur arabe qui venait de son plein gré vers les navires, afin de racheter quelques captifs; « mille cris de joie partirent des caravelles lorsqu'on l'eut reconnu, nous dit la vieille chronique d'Azurara, et l'on peut supposer quel aspect devait avoir le noble écuyer, ajoute-t-il, lui accoutumé aux mets et aux vins de l'Europe, et qui s'était vu condamné à vivre depuis plusieurs mois d'un peu de poisson et de lait de chamelle. » Ces derniers mots, chez un contemporain qui avait connu le hardi voyageur, nous font soupçonner quelque exagération chez Barros, lorsqu'il nous vante son embonpoint. Fernandes n'en suivit pas moins ses compagnons, et il put donner à l'infant, dans son austère solitude de Sagres, plus de renseignements qu'on n'en avait encore recueillis sur les tribus de pasteurs errantes dans ces régions. Durant l'expédition, commandée par Diego Gil, « homme de très-bon savoir, » nous dit Barros, et qui avait été expédié en 1447, pour établir des relations avec les Maures de Meça, à douze lieues au delà du cap de Gué, Fernandes fut embarqué probablement en qualité d'interprète. Il fut envoyé à terre, et fit avec les Maures l'échange de quelques prisonniers contre une cinquantaine de noirs. Une tempête subite s'étant élevée, le commandant de l'expédition s'éloigna de terre, et Fernandes demeura dans le pays d'Arguim, parmi les Maures, où il utilisa son séjour pour lier des relations commerciales avec les habitants. C'est à cette époque qu'il faut fixer la venue en Portugal d'un lion pris sur la côte, et que Diego Gil rapporta à l'infant D. Henrique, qui en fit présent à son tour à un gentil-

homme irlandais, avec lequel il se trouvait en bonnes relations et qui demeurait à Galway (1). Si l'on en croit le vieux chroniqueur, ce serait pour la première fois qu'un animal de cette espèce aurait été transporté en Irlande. Barros se tait sur le sort de Fernandes, et c'est ce qui a fait croire que le hardi écuyer fut abandonné à tout jamais sur cette côte inhospitalière. Ce silence a trompé beaucoup de biographes. Azurara nous apprend que Fernandes ne resta dans ces parages que jusqu'à l'année suivante.

Les renseignements fournis par cet explorateur sur les peuples de l'intérieur de l'Afrique sont beaucoup plus précis et plus nombreux qu'on ne le supposerait par l'analyse sommaire qu'en fournit l'élégant auteur des *Décades ;* c'est dans Gomez Eanez de Azurara qu'il faut examiner ces documents; c'est sur son rapport qu'il faut peser leur valeur. Entre autres choses curieuses, on voit que jusqu'au milieu du quinzième siècle les Berbères n'avaient point abandonné l'écriture qui leur était propre pour adopter celle des Arabes. Ferdinand DENIS.

Gomez Eanez de Azurara, *Conquista de Guine*, mss. de la Bib. imp. de Paris, reprod. par le vicomte da Carreira. — João de Barros, *Da Asia, decada* I. — Cardinal Saraiva, *Indice chronologico.*

FERNANDES (Le P. *Luiz*), missionnaire portugais, né à Lisbonne, en 1550, mort dans les Moluques, vers 1609. Il entra prêtre dans la Compagnie de Jésus en 1580, et passa aux missions des Indes orientales. Il fut supérieur à Baçaim ou Basséin, ville maritime Mahratte (2), puis aux îles Moluques, où il vécut de nombreuses années. On a de lui : *Epistola ad præpositum provincialem apud Indos*, datée de Malucco, 1603. Cette lettre se trouve p. 147-151 des *Litteræ Societatis Jesu*, années 1602 et 1603, Mayence, 1607, et dans la *Carta annua de Moluco*, recueil traduit en italien, Rome, 1605, in-8°, et en français sous ce titre : *Lettre annuelle du Japon de l'an mil six cens et trois*, avec une *Espitre de la Chine et des Moluques ;* Douay, 1606, in-12 ; — *Carta escrita de Amboina*, imprimee dans la *Relaç. Annual* de 1606.

Augustin et Alois de Baker, *Bibliotheque des Écrivains de la Compagnie de Jesus*. — Nathanael Southwell, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu.* — *Summario da Bibliotheca Lusitana.*

* **FERNANDES** (*Vasco*), peintre portugais, né le 18 septembre 1552, à Viseu, mort au commencement du dix-septième siècle. Il ressort d'immenses recherches faites sur la vie de cet artiste par le comte Raczynski, que c'est le peintre auquel on peut imposer le surnom de *Gran Vasco*, surnom qui commença à se répandre dans la péninsule seulement au dix-huitième siècle. Il était fils d'un peintre nommé Francisco Fernandes. Sa mère s'appelait Maria Henriques. Il ne paraît pas qu'il ait été étudier en Italie, ou qu'il ait même quitté sa ville natale : on suppose qu'il eut pour se former dans son art des gravures allemandes et flamandes, fort répandues en Portugal sous les règnes d'Emmanuel et de Jean III ; dans cette hypothèse même il serait demeuré étranger au mouvement artistique de son époque. De l'aveu du savant critique allemand, c'est dans ce peu de lignes que se résume la biographie du peintre le plus renommé qu'ait produit le Portugal. M. Raczynski ajoute : « Au fond Gran Vasco n'est qu'un mythe, car, quoique nous ayons découvert Vasco Fernandes, peintre de Viseu, quoique ce peintre ait eu du mérite, que nous ayons vu de ses ouvrages à Viseu, qu'un auteur contemporain l'ait jugé grand, cependant ce n'est pas à celui-là que ce surnom revient de droit ; car aucun des auteurs qui ont écrit sur Gran Vasco, et qui eussent été à même de juger de son mérite (Guarienti Cyrillo, Taborda), n'a vu les ouvrages de Vasco Fernandes. On attribue à Gran Vasco, on ne sait pourquoi, l'immense quantité de tableaux gothiques peints sur bois qui se trouvent répandus dans tout le Portugal, et dont, excepté les tableaux de Viseu, pas un n'est de Vasco Fernandes. Le Grand Vasco de la tradition est supposé auteur de tous ces tableaux. » Ces données n'ajoutent rien à la vie, à peu près inconnue, de cet artiste. On trouve, éparse çà et là dans les deux volumes publiés par M. le comte Raczynski, l'indication des divers ouvrages attribués à Vasco Fernandes. F. D.

Orlandi, *Abecedario pittorico.* — Le Comte A. Raczynski, *Les Arts en Portugal, lettres adressées à la Société artistique et scientifique de Berlin;* Paris, 1846. — Le même, *Dictionnaire historico-artistique du Portugal ;* Paris, 1847, in-8°.

FERNANDES ou **FERDINAND** (*Valentin*), typographe et traducteur allemand, vivait à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle. Il était originaire de la Moravie, et possédait parfaitement bien le latin. On ignore l'époque précise à laquelle il vint se fixer en Portugal. Tout ce que nous a transmis Barbosa à son sujet est rempli de confusion; il n'avait de portugais que la dénomination sous laquelle il s'était fait connaître. Quoi qu'il en soit, sa qualité d'étranger ne l'avait pas empêché d'être bien accueilli à Lisbonne, et l'épouse de D. Manoel, la reine dona Lianor, lui avait accordé dans sa maison les fonctions d'écuyer; il n'en continua pas moins, comme il le dit lui-même, d'exercer le noble art de la typographie dans cette capitale. Dès 1492 ses fonctions étaient laborieuses, et il est incertain qu'il en tira grand profit. Bien que depuis longtemps D. Pedro d'Alfarrobeira eût rapporté de ses voyages un Marco Polo manuscrit, que lui avait donné la seigneurie de Venise, Valentin Fernandes traduisit du latin en portugais une sorte de recueil renfermant plusieurs versions dues à Fr. Pipino

(1) Galven, selon Azurara et Barros ; cette ville se trouve située dans une baie du même nom, en Irlande.

(2) Elle faisait partie de l'Aureng-Abad, et appartient aux Anglais depuis 1780.

de Bologne et à Pogge le Florentin, auxquelles il joignit celle du voyageur vénitien. Ce livre, qu'il édita lui-même, est intitulé : *Marco Paulo.* (sic) *Ho liuro de Nycolao Veneto. O trallado da carta de hũu genoues das ditas terras;* au-dessus du frontispice on voit une sphère, et au bas, à la partie inférieure du feuillet : *Com priuilegio del Rey nosso senhor. que nenhum faça a impressam deste liuro. ne ho venda em todos seos regnos e senhorios, sem licença de Valentim Fernandez, so pena conteuda na carta do seu previlegio. Ho preço delle cento e dez reaes.* Au verso on lit : *Começa se a epistola sobre a trasladaçam do liuro de Marco-Paulo. Feyta por Valẽtym Fernãdez escudeiro da excellentissima raynha doña Lyanor. Endereçanda ao serenissimo e inuictissimo rey e senhor dom Emanuel o Primeiro, rey de Portugal e dos Algarues. daquem e alem mar en Africa, senhor de Guinee, e da conquista da naueguaçom e comercio de Ethiopia, Arabia, Persia, e da India.* La pagination commence à la neuvième page, où se trouve placée la rubrique suivante : *Começase ho liuro primeiro de Marco Paulo, de Veneza, das condiçoões e custumes das gentes et das terras et prouincias orientaes.* — Vient ensuite le voyage de Nicolas le Vénitien, ou si, on l'aime mieux, de Nicolas de Conti ; c'est à la suite de cette relation que se trouve placée la date de l'impression : *Imprimido per Valẽntym-Fernãdez Alemadо. Em a muy nobre cidade Lyxboa, era de mil e quinhentos e dous* (1502), *aos qũatro dias do mes de feureyro;* in-fol., goth.

Comme on le devine aisément, ce livre, presque introuvable aujourd'hui, et qui fut ignoré du savant Barbosa, dut produire une sensation profonde à l'époque où il parut, c'est-à-dire trois ans après le retour de Gama, et au début des grandes expéditions du Portugal vers les régions de l'Inde. Aussi, en joignant aux deux relations qu'il donne, celle de Santi-Estevam, marchand génois, qui écrivit en 1492, Fernandes a-t-il soin de faire remarquer qu'il offre cette collection pour guider ceux qui se rendent aux Indes, et dont il demande humblement les corrections géographiques, afin d'améliorer son travail. Il est remarquable, pour l'époque, que Ferdinand s'occupe déjà de la réforme des noms de lieux et même des distances.

Cet érudit zélé avait imprimé, de concert avec Nicolas de Saxe, un livre célèbre, *Vita Christi,* qui parut en 1495. Les lettres de Cataldus Siculus furent imprimées également par Valentin Fernandes ou Ferdinand le Morave, à Lisbonne, le 21 février 1500, et le comte d'Alcoutim, qui lui confia l'impression de ce beau volume, vrai chef-d'œuvre de la typographie portugaise à cette époque, lui adresse quelques paroles qui servent parfaitement à apprécier à quel degré d'estime s'était élevé l'habile imprimeur dans la patrie nouvelle qu'il s'était choisie volontairement.

Ferd. Denis.

César de Figanière, *Bibliotheca historica.* — Cataldus Siculus, *Epist.*; Lisbonne, 1500, pet. in-fol. — Gomez Eanez de Azurara, *Nota du vicomte de Santarem,* p. 22.

FERNANDES (*Alvaro*), navigateur portugais, vivait au seizième siècle. Il embrassa la carrière de marin, et se familiarisa de telle sorte avec les mers de l'Orient, qu'il acquit dans l'Inde une grande réputation. Il était le gardien (*guardião*) du navire *Le Saint-Jean*, lorsque Manoel de Souza s'embarqua sur ce vaisseau, avec sa femme Lianor de Sá et ses enfants; une effroyable tempête accueillit ce navire le 24 juin 1552, et il alla se briser sur les écueils de la côte du Natal. Échappé au naufrage, Fernandes raconta ce douloureux événement, qui devait inspirer Camoens et Corte-Real ; ou peut-être n'a-t-il fourni que les documents pour la composition de cet opuscule rarissime, dont nous restituons ici le titre : *Historia da mui notavel perda do galedo grande* S. João. *Em que se contam os grandes trabalhos e lastimosas cousas que aconteceram ao capitão Manuel de Souza. E o lamentavel fim que elle e sua mulher e filhos, e toda a mais da gentehouveram. O qual se perdeu o anno de* 1552 *a* 24 *de junho, na terra do Natal, em trinta e hum graus; Lisboa, por Antonio Alvares,* 1625. Cette relation si émouvante, qui circula probablement longtemps en manuscrit, se conserve à la bibliothèque royale de Lisbonne; elle consiste en 16 feuillets in-4°, non chiffrés ; elle a été réimprimée à Lisbonne dans la même typographie, 1633, in-4° ; enfin, on la trouve dans l'*Historia tragica maritima* et dans la *Colecção de Naufragios.* F. Denis.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana.* — César de Figanière, *Bibliotheca historica de Portugal.* — Leon Pinelo, *Bibliotheca historica de Portugal.*

FERNANDES (*Alvaro*), navigateur portugais, vivait au milieu du quinzième siècle. Il était neveu de J. Gonçalvez Zarco, auquel on attribue la découverte de Madère, et qui était devenu gouverneur de Funchal. Il faisait partie de l'expédition de Lançarote, lorsque celui-ci eut dépassé, le long de la côte d'Afrique, le lieu où s'était arrêté le marin que Barros appelle Diniz Fernandes, mais que Azurara nomme Diniz Dias (*voy.* Dias). Après avoir combattu vaillamment contre six almadias de noirs, qui étaient venues l'attaquer et dont une tomba en son pouvoir, il passa jusqu'à un endroit qu'il désigna sous le nom de *Cabo dos Mastos* (1), en raison de deux palmiers dépourvus de feuillage qui se dressaient sur la plage. Il y inscrivit la devise de l'infant don Henrique : *Talent de bien faire.* Tel est, du moins, en substance, le récit qui nous a été transmis par Barros, lorsqu'il raconte l'expédition de Lançarote, parti en 1447, à la tête d'une

(1) Ou mieux *Cabo dos Matos.* Voy. Azurara, *Conquista de Guiné*, p. 157.

e n sortie du port de Lagos, et composée de quatorze caravelles, auxquelles vinrent se joindre plusieurs embarcations qui avaient mis à la voile de différents ports et notamment de l'île de Madère. Ce récit, adopté depuis des siècles, diffère en bien des points de celui qui nous a été transmis par Azurara, qui ne lie pas ainsi le voyage d'Alvaro Fernandes à celui de Lançarote, et qui le présente comme formant une expédition isolée, infiniment plus intéressante à nos yeux, puisqu'elle était essentiellement scientifique et ne devait se mêler à aucun intérêt commercial. Par reconnaissance pour son protecteur, Gonçalvez Zarco, est-il dit, expédia de Madère vers l'Afrique son neveu Fernandes, jeune marin plein d'activité et de résolution, et qui avait été élevé dans la maison de l'infant don Henrique. « Il lui ordonna, ajoute le chroniqueur, de n'avoir en vue d'autre gain que la possibilité d'examiner et de savoir tout ce qu'il pourrait connaître, sans se préoccuper de faire des sorties en terres de Maures; il devait pousser son voyage directement vers la terre des nègres, en augmentant sa relation dorénavant de ce qui pourrait l'accroître et en s'efforçant lorsqu'il retournerait vers l'infant, son seigneur, de lui apporter quelques nouveautés de nature à lui faire comprendre qu'on voulait lui être agréable. » Le navire d'Alvaro Fernandes était d'une construction supérieure, et rien n'avait été négligé pour son équipement. Alvaro Fernandes se dirigea d'abord vers le Sénégal (le Nil des noirs), et là il remplit deux pipes d'eau, dont l'une fut plus tard débarquée à Lisbonne (1). Après avoir dépassé le Cap-Vert, il aborda à une île que l'on suppose être Gorée, par les 14° 39' 55" de lat. nord. Cette île était complétement déserte, mais laissait voir dans ses campagnes des chèvres apprivoisées; ce fut là que le marin portugais cloua sur un tronc d'arbre l'écusson aux armes de don Henrique, avec la devise de l'infant dont Barros fait mention; un peu plus loin, comme il se préparait à poursuivre ses explorations, sa caravelle fut abordée par six canots remplis de noirs, avec lesquels il eut d'abord les relations les plus pacifiques, mais qui finirent par l'attaquer cauteleusement, et auxquels il enleva deux hommes. Il poursuivit son voyage cette fois jusqu'au cap dos Matos, et revint à Madère, sans que rien indique des rapports ultérieurs avec les navires de Lançarote.

L'année suivante, Gonçalvez Zarco poursuivit son dessein, toujours dans le but de servir les nobles préoccupations de don Henrique, et Alvaro Fernandes, parti de Madère sur sa belle caravelle, continua ses explorations. Ses incursions sur la terre des noirs au delà du Cap-Vert faillirent lui être fatales; l'humanité d'ailleurs ne paraît pas avoir été la vertu favorite de ce bouillant jeune homme; et s'il fit mettre à terre les deux nègres faits prisonniers pendant son premier voyage, il ensanglanta durant celui-ci les lieux qu'il visitait; la cruauté de ses compagnons ne respecta pas même une pauvre mère, qu'on attacha dans le désert, parce qu'elle ne voulait pas suivre ses ravisseurs, et qui dut y périr. Il est vrai que les tribus nomades de ces parages faisaient usage de traits empoisonnés et qu'Alvaro Fernandes, atteint à la jambe par une flèche, aurait succombé rapidement lui-même s'il n'avait résolument arraché l'arme dont une main vengeresse venait de le frapper et si des lotions d'urine n'avaient précédé un pansement dans lequel entrait de l'huile et de la thériaque. Il ne mourut pas, mais il resta languissant, et eut néanmoins le courage de continuer sa navigation. Il avança même quarante lieues au delà du Cap-Vert, et, après avoir passé jusqu'au Rio-Grande, il parvint jusqu'au Rio-Tabite; c'était plus loin qu'on n'était encore allé. Il fallait tenter d'explorer l'intérieur du pays; il y fit débarquer quelques Portugais; mais 120 noirs bien armés, et qui vinrent au devant des Européens en dansant leur danse belliqueuse, leur ôtèrent le désir de prendre part à la fête, nous dit naïvement le vieux narrateur. Alvaro Fernandes avait reculé notablement encore le point de démarcation des premières découvertes; mais sa santé avait subi une rude atteinte; il ne put aller plus loin : contraint de rétrograder, il se dirigea sur l'île d'Arguim. A défaut de truchement, il communiqua avec les Maures, par le moyen d'une négresse intelligente qu'on lui donna, puis il fit voile pour le Portugal. Non-seulement Fernandes fut bien accueilli de l'infant don Henrique, qui lui accorda cent *dobras* d'or de gratification; mais il reçut la même somme de don Pedro, duc de Coïmbre, dont on méconnaît trop souvent la part active dans les grandes découvertes du quinzième siècle, et qui, régent du royaume durant la minorité d'Alfonse V, ne fit servir son pouvoir passager qu'à l'amélioration intellectuelle du pays et au développement de ses relations à l'extérieur. Fernandes reçut de ses deux protecteurs d'autres récompenses; mais après avoir rapporté ce fait, Azurara ne songe plus à le nommer. S'il cessa de naviguer, il est probable qu'il alla se fixer à Madère, où son oncle Gonçalvez Zarco gouvernait l'île pour le comte de l'infant don Henrique. Ferd. DENIS.

Gomez Eanez de Azurara, *Historia de la Conquistà de Guine*. — João de Barros, *Da Asia*, *decada* I. — *Os Portuguezes em Africa, Asia*, etc.; Lisbonne, 1849, t. I.

(1) Azurara fait remarquer qu'Alexandre, avec toute sa puissance, n'avait jamais bu probablement d'eau puisée en des régions si lointaines.

* **FERNANDES** (Le P. *Manoel*), missionnaire portugais, né à Olivença, mort à Fremona, le 25 décembre 1593. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fit ses vœux dans l'institut des Jésuites, le 9 septembre 1553. Au bout de deux années de séjour dans le collége de Coïmbre, il partit pour les Indes, et débarqua à Goa, le 7 septembre 1555. Le patriarche d'Éthiopie, Jean-Nunes Barreto, ve-

nait d'arriver dans cette métropole avec l'évêque don André de Oviedo; il voulait s'assurer de l'état religieux de l'Afrique chrétienne; il envoya le P. Manoel Fernandes en Abyssinie avec l'évêque dont il était accompagné; ils débarquèrent dans les premiers mois de 1557 au port d'Arquiço. Là ils se présentèrent à l'empereur Claudios, auquel fut signifiée l'incorporation de ses États dans la circonscription des royaumes catholiques. Bien qu'il n'admît pas les prétentions du saint-siége, ce souverain accueillit avec une bienveillance pleine de grandeur les deux délégués ecclésiastiques. Par suite de la mort du patriarche, le P. Manoel Fernandes resta chargé de l'administration apostolique de ce vaste empire, dans lequel il compta de nombreux néophytes. Il se trouvait à Fremona, ville du Tigré, lorsqu'il termina sa carrière. On a de cet infatigable religieux des lettres publiées dans divers recueils ou demeurées en manuscrits; elles ne roulent pas toutes sur l'Abyssinie : — *Carta escrita de Moçambique a 6 de agosto* 1555, *ao provincial de Portugal, em que lhe da conta da jornada; carta escrita de Goa, ao Padre Ant. Correa*, etc.; ces deux lettres étaient conservées dans la maison professe des jésuites, à Saint-Roch de Lisbonne; — *Carta escrita de Etiopia a* 29 *de julho de* 1562, *ao geral Diego Laines;* imp. dans l'*Hist. d'Éthiopie* du P. Telles; — *Carta escrita da Etiopia o* 3 *de junho de* 1566, *aos padres e irmãos do collegio de Santo-Paulo de Goa*; imp. *Relac. anal. do annal. orient. dos ann.* 1607 e 1608 par le P. Guerreiro; — *Carta escrita na Etiopia a* 10 *de junho de* 1568, *ao padre geral; carta escrita da Etiopia em* 20 *de dezembro de* 1585, *ao provincial da India;* imp. dans le P. Telles, liv. II, chap. 37, et dans le P. Guerreiro, *Ann. do Oriente*, liv. III, cap. XI. Ferd. DENIS.

FERNANDES-VILLAREAL (*Manoel*), écrivain portugais, natif de Lisbonne, étranglé dans la même ville, le 10 octobre 1652. Selon toute probabilité, il était de race juive, et dès son bas âge il partit pour Madrid, d'où on l'emmena à Paris. Il y fut nommé par la suite consul de Portugal. De retour à Lisbonne, il fut mis dans les cachots de l'inquisition. Une enquête constata qu'il suivait ostensiblement la loi de Moïse, et il fut en conséquence, nous dit Barbosa, livré au bras séculier. Ce malheureux abjura, et, ce qui est horrible à rappeler, il n'en fut pas moins étranglé. Il est l'auteur d'un livre célèbre qui se lie à l'un des événements les plus étranges de ce temps, où le Portugal disputait encore sa nationalité à l'Espagne, et il a cherché à expliquer par quelles trames odieuses le frère de Jean IV fut retenu prisonnier en Allemagne; cet ouvrage curieux porte le titre suivant : *El principe vendido, o venta del innocente y libre principe D. Duarte, infante de Portugal, celebrada en Viana a* 25 *de junio de* 1642 *annos. El rey de Ungria vendador y el rey de Castilla comprador. Stipulantes em el acuerdo por el rey de Castilla, D. Frãcisco de Mello, governador de sus exercitos em Flandes; D. Manoel de Corta-Real, su embaxador en Alemania; por el rey de Ungria, Fr. Diego de Quiroja, su confessor, el doctor Navarro, secretario de la reyna de Ungria;* Paris, Juan Palé, 1643, in-8°. Ce volume, un peu verbeux, comme l'indique son titre, avait été écrit primitivement en latin. — Fernandes-Villareal avait publié deux ans auparavant : *El politico Christianismo, o discursos politicos sobre algunas acciones de la vida del emminentissimo* (sic) *señor cardinal duque de Richelieu;* Pampelune, 1641 : ce livre fut traduit en italien et en français par Chatonnière de Grenailles; Paris, 1643, in-4°. On a encore de cet écrivain, dont Mme de Sainte-Oronge vante l'agréable commerce, un livre de discussion politique qui cherchait à réfuter un livre très-passionné; il est intitulé : *Anti-Caramuel, o defensa del Manifiesto del reyno de Portugal que escrevio D. Juan Caramuel Lobkovitz, religioso de Dunas, doctor de santa théologia, abade de Melorsa y vicario de la orden de Cister;* Paris, 1643, in-8°. Il fut aussi l'éditeur du continuateur de Barros en publiant : *Cinco livros da decada XII da Historia da India por Diego do Couto, chronista e guardamór da torre do Tombo do Estado da India;* Paris, 1645, pet. in-fol. On trouve en tête de ce livre une longue épître dédicatoire à D. Vasco Luiz da Gama, comte da Vidigueira, alors ambassadeur du Portugal en France, et qui fut un protecteur bien peu zélé pour l'infortuné écrivain.

Fernandes-Villareal était aussi quelque peu poëte, et faisait même des vers en français, qu'il publiait, il est vrai, à Lisbonne; il donna en Espagne quelques vers castillans sous ce titre bizarre : *El Color verde, a la divina Celia*. C'est tout simplement un éloge de la couleur verte, mêlé à quelques madrigaux dans le style de l'époque. Ferd. DENIS.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — *Documents particuliers*.

FERNANDES (*Antonio*), musicien portugais, né à Villa de Souzel (Alem-Téjo), vivait au dix-septième siècle. Il entra dans les ordres, et devint maître des chœurs de l'église de Sainte-Catherine de Lisbonne; il mourut fort âgé, car il composait encore à quatre-vingt-cinq ans. On a de lui : *Arte da Musica de canto de orgão, e canto chão, e proporçoens da musica dividida harmonicamente;* Lisbonne, 1625, in-4°; — *Explicação dos Segredos da Musica*, inédit, manuscrit de la Bibliothèque royale de Lisbonne.

F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

* **FERNANDEZ** (*Juan*), capitaine (*conquistador*) et navigateur espagnol, mort en 1538. En 1531 il était à Nicaragua, et amena avec le capitaine don Sébastien de Benalcaçar un secours

e hommes et de douze chevaux à Fran- tarro, au moment où ce célèbre aventurier e s'emparer de la province de Puerto- lécontent du service de Pizarro, Fer- passa (1533) à celui de don Pedro de o, officier qui s'était distingué dans la e du Mexique et avait été nommé *adelan-* gouverneur, de toute la partie du Pérou urrait découvrir hors des pays déjà pos- Pizarro. Fernandez avait fait plusieurs rajet entre le Chili et le Pérou en cô- s terres ; l'adelantado lui confia sa flotte té de pilote, et le chargea d'explorer la mérique depuis Puerto-Viejo jusqu'aux du gouvernement de Pizarro, et d'en possession devant notaire. Fernandez ite envoyé à Nicaragua et à Panama pour ier les troupes laissées par Alvarado, et dre (1534) de longer le rivage avec sa ndis que l'adelantado marchait par terre to. Don Diego de Almagro, qui tenait le Pizarro, écrivit aussitôt à Nicola de et à ses partisans de Pachacamà de se Fernandez et de le pendre; mais ce pi- appa au danger en ne relâchant pas sur où l'embuscade était tendue. Peu après, ayant fait une convention avec Pizarro ro, par laquelle, moyennant 120,000 *cas-* (1), il renonçait à toute prétention sur et cédait ses navires à ses competi- ernandez se vit contraint de repasser torité de Pizarro, qui lui pardonna et a même au commandement d'un galion. Fernandez accompagna don Antonio de chargé par le gouvernement d'Hispa- le soumettre l'ile de la Trinidad. Sedeño idez, au lieu de s'acquitter de leur mis- arquèrent sur le continent pour décou- ovince de *Meta*, qu'on prétendait riche d'or et d'argent. Après avoir défait et onnier le licencié Frias qui voulait les rer dans le devoir, ils s'avancèrent dans ices d'*Anapuya* et de *Orocomay*, où reçus amicalement. A leur entrée dans *Gotoguaney*, ils furent obligés d'enle- ort construit en bois, dont les pieux, s de joncs, laissaient de petites ouver- lesquelles les Indiens lançaient une flèches empoisonnées. Repoussés le our, les Espagnols revinrent à la charge nain. Après un combat meurtrier, les retirèrent dans leurs forêts, mais sans sse entamer. Sedeño fut obligé de quelques jours en cet endroit, pour es blessés. L'expédition se remit en ır le 12° de latitude nord, à travers une serte, coupée de rivières. La chaleur lante, le gibier était abondant, mais vivres manquaient. Une partie de la troupe se mutina, et les chefs ne trouvèrent moyen de rétablir l'ordre qu'en faisant pendre un officier nommé Ochoa et un autre révolté. Sedeño passa de là dans le *Cataparo*, où il y avait du maïs en abondance. Il résolut d'y hi- verner ; mais il tomba malade, et mourut. Juan Fernandez, acclamé chef suprême, lui survé- cut peu. Les Espagnols revinrent sur leurs pas, et après mille fatigues, mille privations et des combats continuels, qui les décimèrent, attei- gnirent enfin les uns Venezuela, sous la con- duite de Ger. Reinoso, les autres Cubagua, sous celle de Diego de Lusada. Alfred DE LACAZE.

a, Zarate et d'autres historiens disent 100,000 00 marcs.

Saint-Domingue et Haïti.

Gomara, *Hist. de las Indias*, lib V, cap. III. — Her- rera, *Descripcion de las Indias occidentales*, décad. VI, lib. III, cap. XVI, et lib. V, cap. VIII. — Agostino de Za- rate, *Hist. della Conquista del Peru*, lib II, cap. 1. — Garcilasso de La Vega, *Coment. real.*, lib. I, cap. XIII, XIV et XV.

FERNANDEZ (*Juan*), navigateur espagnol, mort en 1576. Il n'existe pas de renseignements biographiques sur la première partie de la vie de ce navigateur. Plusieurs auteurs le confondent à tort avec le précédent. Juan Fernandez était pilote, et naviguait sur les côtes de l'Amérique espagnole; il remarqua que les vents du sud ré- gnaient presque constamment dans ces parages et gênaient les rapports maritimes entre le Pérou et le Chili, et dont la traversée n'exigeait pas alors moins de six mois. Il imagina que peut-être cet obstacle n'existait pas au large, et s'aventura assez loin en mer pour chercher des vents plus favora- bles. Cette idée ingénieuse fut couronnée de suc- cès, et Juan Fernandez, arrivé à une certaine dis- tance, fut porté sur les côtes du Chili avec une grande rapidité, ce qui lui permit de passer de Calao au Chili en trente jours (1), merveille nautique qui lui valut une accusation en règle comme pratiquant la sorcellerie. Par bonheur, les inquisiteurs de Lima voulurent bien l'absoudre, lorsqu'il eut prouvé au saint-office que cette pré- tendue sorcellerie pour laquelle on l'avait amené devant le tribunal avait son explication naturelle dans la connaissance de certains courants qu'il fallait aller chercher à 400 lieues des côtes. Il recommença plusieurs fois cette traversée, et en 1563, allant de Lima à Valdivia, il découvrit à 150 lieues ouest des côtes du Chili, par 33° 40' de lat. sud et 80° 18' 40" de long. ouest, deux îles qui depuis ont porté son nom. La plus grande, appelée *Isola Mas-a-Tierra* (île Plus près de Terre), porte plus spécialement le nom de *Juan Fernandez* : c'est une île de forme irrégulière, s'étendant de l'est à l'ouest, ayant environ cinq lieues de long sur cinq de large. La seconde, nom- mée *Isola Mas-a-Fuero* (île Plus en Dehors), n'a qu'une lieue d'étendue. Un troisième îlot ou plutôt un rocher porte le nom d'*Isola del Ca- brito* (île du Cabri). L'extérieur de ces terres présente un aspect sauvage et désolé ; l'accès en est difficile : néanmoins Juan Fernandez y des-

(1) Ce passage s'accomplit aujourd'hui en seize ou dix- huit jours avec des vents favorables.

cendit. Il n'y rencontra aucun habitant, mais il fut enchanté de la fertilité de sa découverte. Partout il trouva de gracieux paysages, fécondés par de belles nappes d'eau tombant de rocher en rocher et se perdant dans d'ombreuses forêts de cèdres rouges, d'arbres à piment, de myrtes et d'autres végétaux utiles ou précieux. Une quantité innombrable d'oiseaux d'espèces diverses animaient ces solitudes; de nombreuses troupes de phoques sommeillaient sur les rivages, où fourmillaient les tortues, les crustacés et les coquillages de toutes espèces. La mer environnante contenait en abondance des congres, des brêmes, des morues, des anges de mer, des cavaliers, et quantité d'autres poissons délicieux; tout enfin y promettait à l'homme une nourriture facile et abondante. Juan Fernandez tint sa découverte cachée durant plusieurs années, pendant lesquelles il en sollicita la concession du gouvernement espagnol. Il ne l'obtint que vers 1572. Il établit alors à Mas-a-Tierra une petite colonie qui aurait pu vivre heureuse; mais la nostalgie, la paresse, l'inconduite, découragèrent les arrivants. Ils partirent bientôt, ne laissant d'autre trace de leur court séjour que quelques chèvres qui se multiplièrent tellement, que durant de longues années les navigateurs des mers du Sud allaient aux îles Fernandez s'approvisionner de ces animaux, et qu'aujourd'hui encore ils forment la principale richesse de ce groupe (1). Fernandez, dégoûté du métier de colon, reprit la mer, et découvrit, en 1574, les îles *San-Felice* et *San-Ambor* ou *Ambrogio* (2), situées par 27° de lat., 82° 7' de long. et à cent quatre-vingts lieues ouest de Copiapo (Chili). Ces deux îles étaient désertes. On n'y trouva que des phoques et des crabes. Leur sol semblait être le produit d'anciens volcans éteints. San-Felice était surtout remarquable par un rocher qui, dans presque tous ses points de vue, offrait l'image d'un vaisseau sous toutes voiles. En 1576, Fernandez s'avança encore plus au large, et après une navigation d'environ un mois il atteignit, rapporte-t-on, une grande terre, dont les naturels l'accueillirent avec bienveillance. Ils étaient blancs, bien faits et couverts de vêtements de toile. Les Espagnols convinrent de garder le secret sur leur prétendue découverte, et en effet à leur retour au Chili il n'en fut pas question. Ce n'est qu'après la mort de Fernandez que quelques personnes affirmèrent que ce navigateur leur avait confié une partie de son secret. Juan-Luiz Arias, dans le livre qui renferme cet épisode, nomme un officier auquel Fernandez aurait montré la carte de la terre qu'il avait reconnue. Quoi qu'il en soit, l'affaire en resta là, et aucune tentative ne fût faite pour retrouver le mystérieux continent. Plusieurs géographes modernes se sont épuisés en conjectures sur la découverte de Fernandez; les uns ont voulu y voir la Nouvelle-Zélande, malgré l'espace immense qui la sépare du Chili, la faiblesse du bâtiment espagnol, son mauvais équipement, son peu de vivres, etc.; d'autres ont supposé une grande terre existant dans le grand Océan, vers le 40° austral, et échappée jusque ici aux recherches des navigateurs. Ces deux hypothèses paraissent également inadmissibles, et tout porte à croire que l'on doit rejeter la révélation attribuée à Juan Fernandez au rang des mystifications géographiques assez nombreuses à l'époque du pilote espagnol, où le merveilleux et même l'impossible trouvaient facilement créance.

(1) Ces îles devinrent ensuite le séjour de quelques naufragés, entre autres de l'Écossais Alexandre Selkirk (*voy.* ce nom), dont les aventures ont fourni à Daniel de Foé le sujet du roman si connu sous le nom de *Robinson Crusoé*.

(2) Ces deux îles, ainsi qu'un rocher qui les avoisine, ont été appelées aussi *Terre de Davis*.

Selon une tradition admise par plusieurs biographes, l'île de Pâques, vue en 1722, par Roggewin, aurait eu pour premier explorateur Juan Fernandez, et cette découverte se serait accomplie en 1576, c'est-à-dire en l'année même où le marin espagnol cessa de vivre. L'île de Pâques, si rarement visitée, n'est qu'à 600 lieues de la côte, et il est infiniment probable que Juan Fernandez put l'atteindre durant la série d'expériences nautiques qu'il tentait. D'autres historiens espagnols supposent que cette découverte fut reculée jusqu'en 1670, et qu'elle fut due à don Philippe Gonçalez, commandant d'un navire nommé la *Rosalia*. Le commandant Duperrey, dont le nom fait si bien autorité en ces sortes de matières, paraît être persuadé qu'il faut en restituer l'honneur à Juan Fernandez, auquel du reste on attribue encore d'autres découvertes. F. D. et A. DE L.

Jean Luiz Arias, *Mémoire pour recommander au roi la conversion des îles nouvellement découvertes* (en espagnol); 1609. — Anson, *Voyage round the World in the years 1740 to 1743.* — Alex. Dalrymple, *A Collection of South Sea Voyages.* — Fréville, *Voyages de la mer du Sud par les Espagnols et les Hollandais.* — Don Ulloa, *Relacion del Viage*, lib. II, cap. IV. — Molina, *Saggio Sulla Storia naturale di Chili* (Bologne, 1810), lib. I, § 1, 2 et 3.

* FERNANDEZ (*Thomas*). Selon Cordova, il y eut au seizième siècle un navigateur de ce nom, que le célèbre Candish trouva seul vivant dans cette cité imaginaire que l'on supposait exister vers les régions Magellaniques et que l'on désignait sous le nom de la *Ciudad de los Cesares*; mais cet unique habitant d'une espèce d'Eldorado, qui ne vit plus aujourd'hui que dans les légendes, n'a probablement pas plus de réalité que la ville enchantée qu'il habitait.

Ferd. DENIS.

Claudio Gay. *Historia fisica y politica de Chili*, t. II — Du Petit-Thouars, *Voyage autour du Monde sur la fregate* La Vénus.

* FERNANDEZ (*Alfonso*), poëte espagnol peu connu; il choisit Gonzalve de Cordoue pour le héros d'un poëme qu'il publia sous le titre d'*Historia Parthenopea*, et qui, divisé [illegible] huit livres, parut à Rome, en 1516. C'

bibliographique fort difficile à rencontrer, mais qui n'offre d'ailleurs rien d'intéressant. G. B.

Antonio, *Biblioth. Hispana nova*, t. I, p. 23.

FERNANDEZ (*Diego*), capitaine (*conquistador*) et historien espagnol, né à Palencia (royaume de Léon), vivait en 1571. Il embrassa la carrière des armes, s'embarqua pour le Pérou vers 1545, et prit part aux différentes luttes qui eurent lieu entre les chefs espagnols. En 1553 et 1554, il combattit pour la cause royale sous les ordres de don Alonso de Alvarado, corregidor et capitaine général de los Charcos, contre Francisco Hernandez Giron (*voy.* ce nom), capitaine espagnol, qui avait levé l'étendard de la révolte et s'était fait proclamer juge suprême dans Cusco (27 novembre 1553). Après des succès variés, Giron ayant été abandonné par ses lieutenants, fut arrêté dans la vallée de Xauxa (24 novembre 1554) et décapité à Lima. Cependant le calme ne fut complétement rétabli au Pérou que par l'arrivée (6 juillet 1555) de don Hurtado de Mendosa, marquis de Cañete. Ce nouveau vice-roi attacha à sa personne Diego Fernandez en qualité d'historiographe. Ce fut alors que Fernandez commença son *Historia del Peru*. Plus tard, il revint en Espagne, et, sur l'invitation de don Sandoval, président du conseil des Indes, étendit de beaucoup son travail, auquel il ajouta une première partie. L'ouvrage complet fut publié sous ce titre : *Primera et secunda parte de la Historia del Peru* (1); Séville, 1571 (2), in-fol. Garcilasso de Vega attaque vivement Diego Fernandez, et lui reproche sa partialité; il est probable qu'un motif contraire décida le conseil des Indes a interdire la publication de l'*Historia del Peru* dans les provinces soumises à sa juridiction. Diego Fernandez avait beaucoup vu : il avait été acteur dans les premiers drames qui suivirent la découverte du Pérou; il en connaissait tous les personnages, et savait les motifs secrets qui avaient fait agir chacun d'eux; ses révélations devaient donc effrayer plusieurs de ses contemporains haut placés. Quoi qu'il en soit, l'œuvre de Diego Fernandez est aujourd'hui regardée comme le plus fidèle récit des faits relatifs à la conquête du Pérou. A. DE LACAZE.

Garcilasso de Vega, *Coment. real.*, part II, lib. VI et VII. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca* (*nova*) *Scriptorum Hispaniæ*, III, 283.

FERNANDEZ (*Gonzalo*) **DE OVIEDO Y VALDEZ**, voyageur et historien espagnol. *Voy.* OVIEDO.

* **FERNANDEZ** (*Lucas*), écrivain dramatique espagnol, né à Salamanque, vivait au commencement du seizième siècle. Il publia en 1514 dans sa patrie un volume petit in-folio, devenu excessivement rare, et intitulé : *Farsas y Eglogas al modo y estilo pastoral y castellano.* Il renferme six compositions dramatiques; l'une d'elles est qualifiée de *comedia*; une autre est désignée sous le nom d'*auto, o farsa*, et deux sous celui de *farsa, o quasi comedia*. Fernandez imita le genre de Juan de La Enzina (*voy.*), qui avait été accueilli avec grande faveur; mais il offre peu d'intérêt. G. B.

(1) Et non *Piru*, comme l'écrit Nicolas Antonio.

(2) Et non 1571, comme l'écrit Eyriès, dans la *Biographie Michaud*.

Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 226.

* **FERNANDEZ** (*Jacobo*), peintre espagnol, vivait en 1535. Il appartenait à l'école de Séville et peignait l'histoire. On connaît de lui la décoration de l'ancien maître autel de la chapelle de Saint-Pierre dans la cathédrale de Séville. Ces tableaux ne sont pas sans mérite, quoique d'un style sec, selon la manière du temps.

F. Quilliet, *Vie des Peintres espagnols*.

FERNANDEZ (*Francisco*), peintre et graveur espagnol, né à Madrid, en 1605, tué en 1646. Il était élève de Vicente Carducho. Il peignait le portrait et l'histoire avec beaucoup de talent, et fut employé à la décoration du palais royal de Madrid. On possède de lui plusieurs tableaux dans le couvent de la Victoria, entre autres les *Obsèques de saint François de Paule; Saint Joachim; Sainte Anne*. Ces morceaux, quoique détériorés, montrent à quel point Francisco Fernandez savait dessiner. Un jour, après avoir dîné chez son intime ami le maître d'école Francisco de Varras, une dispute s'éleva entre eux, et devint si vive que Varras, échauffé par le vin et la colère, frappa son ami d'un coup de poignard et l'étendit mort. Fernandez fut le premier maître de José Donoso, et fit une partie des eaux-fortes destinées à l'ouvrage de Carducho (*voy.* ce nom) intitulé *Dialogo de la Pintura*; Madrid, 1633, in-4°.

Palomino Velasco, *El Museo pictorico*. — F. Quilliet, *Vie des Peintres espagnols*.

* **FERNANDEZ** (*Luis*), peintre espagnol, né à Séville, vivait en 1580. Ce peintre peignait l'histoire. Il possédait une couleur brillante, avait de l'expression et donnait à ses compositions de genre un grand charme. Ses tableaux, qui ont été souvent confondus avec ceux de Luis Zambrano, sont aujourd'hui perdus ou inconnus. Luis Fernandez a formé d'excellents élèves, entre autres Herrera le Vieux, Agustin del Castillo, et Francisco Pacheco.

F. Quilliet, *Vie des Peintres espagnols*.

* **FERNANDEZ** (*Luis*), peintre espagnol, né à Madrid, en 1596, mort dans la même ville, en 1654. Il était élève d'Eugenio Caxes, dont il suivit le dessin, la couleur et le style. Il se faisait remarquer, comme son maître, par une imitation franche de la nature, des teintes suaves et une grande pureté de trait. On admire surtout de cet artiste la *Vie de saint Raimond*, série de tableaux qui orne le couvent de la Merceda, à Madrid, et que Fernandez termina en 1625. Il avait décoré à fresque, à l'aquarelle et à l'huile, une chapelle de l'église de Santa-Cruz : la vie de la Vierge y était représentée dans toutes ses phases; un incendie dévora cette œuvre.

Palomino Velasco, *El Museo pictorico*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

FERNANDEZ (*Juan-Patricio*), missionnaire espagnol, mort en 1672. Il appartenait à la Compagnie de Jésus, fut envoyé dans les missions du Paraguay, et y demeura plusieurs années. On a publié sous son nom *Relacion historica de la Mision en la nacion Chiquitos;* Madrid, 1726, in-8°; trad. en allemand, Vienne, 1729, in-8°; en latin, ibid., 1733, in-4°. Cet ouvrage donne peu de détails intéressants. Il ne renferme guère que des faits particuliers à la mission.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*.

* **FERNANDEZ DE CASTRO** (*Antonio*), peintre espagnol, mort à Cordoue, le 22 avril 1739. Il était prébendier de la cathédrale de Cordoue. Il manifesta son goût pour la peinture par deux tableaux qu'il fit pour la salle capitulaire de son église; l'un représentait *la Conception*, l'autre *Saint Ferdinand;* il fit ensuite plusieurs compositions assez vastes. Quoique Fernandez de Castro ait été classé par Quilliet parmi les peintres de l'école de Séville, on ne peut guère voir en lui qu'un habile amateur.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

* **FERNANDEZ DE GUADALUPE** (*Pedro*), peintre espagnol, vivait en 1527. Il résida constamment à Séville, où il laissa de nombreuses peintures à fresque. Plus que tout autre artiste, il contribua à la décoration de la cathédrale de cette ville, dont il coloria en 1509 les vingt-deux statues de la coupole, et en 1510 les cinq situées près de la cour des Orangers. *La Cène* et les cinq statues en grisaille qui se trouvent dans la même coupole sont aussi de Fernandez. En 1527 il exécuta le grand écusson pour le maître autel et décora l'autel antique de la chapelle Saint-Paul.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

* **FERNANDEZ DE HEREDIA**, (*Juan-Francisco*), littérateur espagnol, vivait vers la fin du dix-septième siècle. Il publia à Madrid, en 1682, in-4°, une espèce de recueil d'emblèmes qu'il intitula *Trabajos y Afanes de Hercules*, et qui est une des plus médiocres productions qu'offre ce genre, justement délaissé. G. B.

Latana, *Biblioth. nova*, t. IV, p. 3. — Ticknor, *Hist. of Spanish Literature*, t. III, p. 196.

FERNANDEZ DE LAREDO (*Juan*), peintre espagnol, né à Madrid, en 1632, mort en 1692. Il était élève de Francisco Rizzi, qu'il aida pour l'ornementation du Retiro. Fernandez de Laredo devint un des plus habiles fresquistes de son temps, et ses talents lui méritèrent de Charles II le titre de peintre du roi (24 janvier 1687). Il remplaça Rizzi dans la direction des travaux de peinture exécutés dans les propriétés royales, et peignit plusieurs tableaux pour quelques établissements religieux.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

* **FERNANDEZ Y PERALTA** (*Juan*), écrivain espagnol, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il composa un recueil de contes et nouvelles qu'il intitula *Para si* (Pour soi-même), prenant ainsi la contre-partie des titres que Montalvan et Matias de los Reyes avaient donnés à leurs ouvrages (*Para todos* et *Para algunos*). Le volume de Fernandez, imprimé en 1621, est devenu presque impossible à rencontrer. G. B.

Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 106

FERNANDEZ DE CORDOUE. *Voy.* GONSALVE.

FERNANDEZ XIMENEZ DE NAVARETTE. *Voy.* NAVARETTE.

FERNANDEZ (*Geronimo*). *Voy.* TORIBIO.

FERNANDEZ. *Voy.* HERNANDEZ.

FERNANDI (*Francisco*), surnommé l'*Imperiali*, peintre italien, vivait à Rome vers 1730. On a de lui : *Le Martyre de saint Eustache*, qui décore l'église du même nom à Rome. C'est un ouvrage bien conçu et d'un bon coloris.

Guida di Roma. — Filippo Titi de Città di Castello, *Descrizione delle Pitture, etc.* — Lanzi, *Storia pittorica*

* **FERNAU** (*Charles*), connu sous le nom de *Sébastien-François Daxemberger*, poëte allemand, né à Munich, le 3 octobre 1809. Il est fils d'un chaudronnier, qui le fit étudier dans sa ville natale et plus tard à Berlin et à Gœttingue, où il se prépara à la pratique du droit. Employé d'abord au ministère de l'intérieur, il devint ensuite secrétaire du prince héréditaire, depuis roi de Bavière, Maximilien II. En 1843 il fut nommé conseiller d'État et en 1847 conseiller ecclésiastique et d'instruction publique. En 1849 il fut élu membre de l'assemblée nationale de Francfort. Il s'y posa en défenseur de la monarchie constitutionnelle et de l'indépendance de la Bavière. Outre des contes et des légendes en vers, insérés dans le *Damenzeitung* (Journal des Dames) de Spindler, on a de Fernau : *Edgar, oder Blaetter aus dem Leben eines Dichters* (Edgar, ou pages de la vie d'un Poëte); Munich, 1838; — *Mythische Gedichte* (Poëmes mythiques); Munich, 1835; — *Gedichte* (Poésies); Ratisbonne, 1845; — *Beatrice Cenci;* — *Ulrich Schwarz;* — *Bianca Capello;* — *Das Fest der Musen* (La Fête des Muses); Munich, 1844.

Conversations-Lexikon.

* **FERNEHAM** (*Nicolas* DE), médecin et naturaliste anglais, mort à Durham, en 1241. Il fut élève de l'université d'Oxford, puis des universités de Paris et de Bologne. Son goût pour la botanique lui fit entreprendre de longs voyages, après lesquels il revint dans sa patrie, où l'attendait une réputation brillante. Le roi Henri III se l'attacha comme médecin; il s'occupa beaucoup d'astrologie judiciaire, et cette étude agit de telle sorte sur son esprit qu'abandonnant l'art de guérir, il ne s'occupa plus que de théologie. On voulut le nommer évêque de Chester, mais il s'y refusa. Vaincu plus tard par des sollicitations puissantes, il monta sur le siége de Durham, et mourut dans un âge avancé, laissant sur la médecine, les sciences naturelles et la religion, beaucoup d'écrits, qui sont probablement perdus aujourd'hui. Émile BEGIN.

Documents manuscrits de la Bibliothèque d'Oxford.

FERNEL (*Jean*), célèbre médecin français, surnommé *le Galien moderne*, naquit en 1497, suivant la version la plus probable, à Clermont en Beauvoisis, et mourut le 26 avril 1558. Il fit ses premières études dans sa ville natale, et vint à l'âge de dix-neuf ans les terminer à Paris, au collége de Sainte-Barbe, qui jouissait dès lors d'une grande célébrité. Là, grâce à une remarquable aptitude, secondée par une opiniâtre application, il se distingua tellement dans les mathématiques, la philosophie et les lettres, qu'à peine reçu maître ès arts il fut pressé d'accepter une chaire importante dans un collége de la capitale; et peut-être eût-il été perdu pour la science sur laquelle il devait jeter tant d'éclat, s'il n'eût préféré se consacrer tout entier dans la retraite à ses études favorites. Obligé, à peu de distance de là, de quitter Paris pour rétablir sa santé, fatiguée par de longues veilles, il y revint bientôt, avec l'intention d'y choisir une carrière. Après quelque hésitation, il se détermina pour la médecine; et comme sa famille avait peu d'aisance, il résolut pour subvenir aux frais de son séjour à Paris, d'enseigner la philosophie au collége de Sainte-Barbe tout en poursuivant ses études médicales. Reçu docteur en 1530, et marié deux ans plus tard, il finit, sur les instances de sa femme et de son beau-père, par abandonner, bien qu'il s'y montrât fort habile, l'étude des mathématiques et de l'astronomie, qui l'entraînait dans des dépenses ruineuses, parce qu'il faisait construire à grands frais des instruments chez lui. Livré exclusivement dès lors à la pratique, et nommé professeur aux écoles de médecine en 1534, Fernel se trouva en quelques années à la tête de l'enseignement, et acquit la réputation d'un des premiers praticiens de son temps. C'est alors qu'au milieu des occupations multipliées de l'enseignement et de la plus vaste clientèle, trouvant encore le temps de se livrer à des travaux de cabinet, il conçut la pensée de rassembler ce que les auteurs grecs, latins et arabes pouvaient lui offrir d'excellent, pour en composer un corps de doctrine approprié aux besoins de son siècle et qui fût l'expression la plus complète de la science d'alors : « quæ vera ac solida ab optimis quibusque, tum Græcis, tum Arabibus, firmissimis argumentis probata ad medendi usum conducere observaveram, excerpsi et in unum contuli. (*Epist. dedic.*, p. 3.) Tam peccant qui a veteribus pervestigata omnia comprehensaque esse contendunt, quam qui eisdem primam rerum cognitionem detrahunt, illosque de veteri doctrinarum possessione dejiciunt. » (*De abdit. Rerum Causis*, *præf.*, 478). On a quelquefois regardé l'éclectisme comme l'indice d'une certaine timidité d'esprit ou d'une tendance au scepticisme; certes, c'était faire preuve d'une indépendance d'esprit et d'une fermeté de raison peu communes que de s'en déclarer hautement le partisan, à une époque où douter de l'infaillibilité des anciens, et en particulier de Galien, passait pour une hérésie au premier chef.

Regardant la connaissance du corps humain comme le point de départ de la médecine, Fernel consacra ses premières publications et ses premiers cours à l'anatomie et à la physiologie. Le traité de *Pathologie*, son plus beau titre, suivit de près. Professeur éloquent, écrivain non moins élégant que disert, artiste en l'art d'exposer et d'enchaîner avec lucidité les doctrines qu'il conciliait, tels furent ses succès, que de son vivant même ses ouvrages, placés au rang des classiques, furent lus et commentés dans les cours comme ceux des pères de la science. Aux suffrages des savants et du public vint s'ajouter la faveur des grands. Satisfait des soins que Fernel avait donnés à Diane de Poitiers dans une maladie grave, Henri II, devenu roi de France, avait désiré l'attacher à sa personne à titre de premier médecin. Fernel, alléguant l'état de sa santé et le respect des convenances, avait décliné cet honneur, qui lui paraissait revenir de droit au médecin du feu roi; mais à la mort de l'archiâtre, n'ayant plus de prétexte à faire valoir, il fut contraint d'accepter ce poste, dont les exigences allaient assez mal aux goûts du savant et aux habitudes de sa vie. Obligé peu de temps après de quitter Paris pendant un hiver rigoureux pour suivre le roi au siége de Calais, puis de revenir à Fontainebleau, où se trouvait la cour, il y perdit Madeleine Tournebue, sa femme. Frappé douloureusement par ce coup imprévu, et atteint lui-même, à ce qu'il paraît, de la fièvre à laquelle sa compagne avait succombé, Fernel ne lui survécut que quelques semaines. Il fut inhumé à Paris, dans l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Il laissait deux filles, alliées à la haute magistrature.

L'amour de l'étude fut chez Fernel une passion dominante, au point de lui sacrifier les soins de sa santé. De mœurs rigides, d'un caractère défiant, avec une nuance de mélancolie, il se plaisait surtout dans les fonctions de l'enseignement et dans les travaux de cabinet. Et ce qui ne laisse pas que de surprendre, c'est qu'avec de tels goûts, ordinairement si peu compatibles avec la poursuite du gain, il devint le plus riche praticien de son époque. Mais on peut dire que la fortune vint le trouver plutôt qu'il n'alla au-devant d'elle, grâce à la libéralité des grands de son temps, à l'affluence des malades que lui attirait son immense réputation, et enfin aussi à l'économie et à l'esprit d'ordre qu'il portait en toute chose. Fernel eut quelques détracteurs. On lui reprocha de ne point user assez fréquemment de la saignée. Duret, qui ne pouvait comprendre qu'on admît d'autre autorité que celle d'Hippocrate, disait de lui assez plaisamment, mais à coup sûr très-injustement : *Fæces Arabum melle latinitatis condidit.* En revanche, Fernel compte parmi ses admirateurs les plus enthousiastes, j'allais dire les plus prévenus,

Bordeu, qui n'hésite pas à le placer *un peu au-dessous d'Hippocrate et presque de niveau avec Galien*. Voyons donc ce qu'un examen rapide de ses œuvres nous permettra de penser, à cent ans de distance, du jugement porté sur lui par le médecin béarnais.

Partisan déclaré de l'analyse, possédant la méthode de l'art des divisions à un degré inconnu jusqu'à lui en médecine, Fernel partage cette science en trois grandes divisions : anatomie et physiologie, pathologie, thérapeutique. Chacune de ces divisions renferme sept livres; peut-être sacrifie-t-il même en ceci plus qu'il ne convient à la symétrie de son plan. Quelques mots sur chacune de ces parties. Quoique Vésale se soit fait gloire d'avoir été son disciple, et que Riolan fasse l'éloge de ses connaissances anatomiques, on ne doit à Fernel aucune découverte en ce genre. Cependant il rectifia plusieurs erreurs de Galien et d'Aristote, et s'efforça de faire considérer l'anatomie comme la base ferme et immuable de toute doctrine médicale. « La connaissance du corps humain, dit-il, est à l'art de guérir ce que la géographie est à l'histoire; c'est comme le sol sur lequel tout s'appuie. » On trouve dans les derniers livres de sa pathologie de nombreuses relations d'autopsie, dont plusieurs ne sont pas dénuées d'intérêt. En *physiologie* Fernel suit tous les errements de Galien, et, quittant le domaine de l'observation pour se lancer dans celui de la spéculation pure (car la physiologie expérimentale n'était pas encore née), il explique avec la foi inébranlable d'un dogmatisme absolu les mystères les plus intimes de l'organisme, *quæ sola cogitatione discentur*, dit-il; fidèle néanmoins, lors même qu'il s'égare, à cette belle méthode d'exposition qui ne l'abandonna jamais, et qui constitue l'un de ses principaux mérites.

C'est encore pour ne pas se départir de la régularité de son plan, et pour procéder du général au particulier qu'il aborde la *Pathologie* par des considérations abstraites sur l'étiologie et sur la séméiotique, qu'il donne comme des axiomes, mais qui ne sont en réalité que des théories *a priori*, de subtiles hypothèses, reflet des doctrines arabo-galéniques, alors acceptées sans contrôle dans l'école comme la base inébranlable de l'art de guérir. Ces généralités, qui comprennent les trois premiers livres, correspondent à la *Pathologie générale* de nos jours. L'auteur, analysant chaque symptôme, cherche à remonter à sa cause et à en déduire les signes qu'il peut fournir à l'histoire des maladies, les indications qu'il peut présenter à la thérapeutiqne. Le *pouls* et l'*urine* sont pour Fernel, comme pour tous les médecins de ce temps, la base du pronostic et du traitement : « le premier, en nous faisant connaître, dit-il, l'état du cœur et des artères, nous montre l'énergie dont jouit la faculté vitale; la seconde, en nous décelant l'état du foie et les qualités des humeurs, nous éclaire sur les maladies qui en dérivent. » (*Path.*, lib. III, cap. 1). L'uroscopie était tellement dans la tradition de ce temps, « qu'il était passé en usage, dit Bayle, pour les petites gens qui n'avaient pas le moyen d'appeler le médecin, de lui envoyer leur urine, sur l'inspection de laquelle l'Esculape consulté décidait du traitement à suivre. » Les trois derniers livres de la *Pathologie* sont consacrés à la nosographie proprement dite, c'est-à-dire à une brève description des maladies alors admises. L'auteur les divise en deux grandes classes : 1° celles qui n'occupent aucun siége déterminé, *incertæ sedis* : ce sont les fièvres; 2° les maladies spéciales ou locales, lesquelles sont internes ou externes, situées au-dessus ou au dessous du diaphragme, et en outre desquelles il admet des maladies *totius substantiæ*, telles que les épidémies et les affections contagieuses. On a reproché à Fernel trop de laconisme dans ses descriptions, mais c'est un défaut du genre. Ce qui s'explique moins, c'est qu'on ne trouve pas dans ce traité de description spéciale des *fièvres éruptives*, bien connues pourtant depuis les travaux des Arabes. Il n'y est pas question non plus de quelques affections récemment observées, telles que le scorbut, la coqueluche : à l'exception cependant de la syphilis, dont Freind érigea même le premier en doctrine la virulence, l'attribuant à un agent occulte, contagieux, qui une fois absorbé porte ses effets sur l'économie tout entière, bien qu'il affecte de préférence certains tissus et certaines régions. Néanmoins, Fernel rejetait le mercure, et lui substituait le gayac. Malgré ses défauts, il reste dans la pathologie supérieur à tout ce qui avait paru à cette époque, au point de vue surtout de la clarté, de la précision et de la simplicité de la classification. Certes personne n'a mieux compris le rôle du médecin en présence du malade que celui qui a écrit ces lignes :

« Equidem nunquam ullum plane cognitum penitusque perspectum morbum esse putaverim, nisi compertum habeatur et quasi oculis cernatur quæ in humano corpore sedes primario laboret, quis in ea affectus sit præter naturam, unde is processit, utrum in ea sede genitus, an aliunde profectus, an denique causa interior aliqua illum foveat. »

Ne croirait-on pas, à la vue de ce programme, lire la profession de foi d'un médecin de nos jours? — Parmi les faits curieux que relate notre auteur, je me bornerai à citer, parce que des observations analogues ont été publiées récemment comme nouvelles, des vomissements par luxation de l'appendice xyphoïde. Rappelons aussi qu'en proclamant le cœur susceptible de toutes les affections qui atteignent les autres organes (*cor morbi omne genus obsidet*), et en décrivant quelques-unes d'entre elles avec soin, il ouvrit une voie nouvelle à cette branche, jusque là si peu avancée, de la *Pathologie*.

Fernel suit dans sa *Thérapeutique* un plan

logue à celui qu'il a adopté dans sa *Pathologie*; c'est-à-dire que, procédant du général au particulier, il part de ce qu'il considère comme les principes généraux de la science pour passer aux règles particulières de la pratique. Le fameux axiome *Contraria contrariis curantur* est pour lui la boussole du praticien, le pivot de la médecine pratique, et il appelle à son aide dans le développement de cette proposition fondamentale toutes les ressources de la dialectique la plus subtile. Sans entrer dans une discussion qui serait ici déplacée sur la valeur de cet axiome et sur le sens qu'il faut donner particulièrement au mot *contraires*, bornons-nous à dire que telle est l'extension démesurée qu'il prend sous la plume de notre auteur, qu'à force de s'étendre et de vouloir tout expliquer, cet adage thérapeutique finit par ne rien expliquer du tout, et qu'il peut s'appliquer à toute espèce de traitement. Mais on retrouve le grand praticien dans les considérations qui suivent, et où Fernel pose d'une main sûre les limites dans lesquelles doit se renfermer la médecine expectante, dont la théorie de la *Nature médicatrice*, mise en vogue par l'hippocratisme, avait fait tant abus. Un précepte sur lequel Fernel revient fréquemment aussi dans plusieurs de ses ouvrages, c'est de chercher à détruire la cause d'une maladie avant de s'en prendre à la maladie elle-même. A cette occasion, il fait remarquer qu'il y a souvent dans les affections pathologiques une série de causes qu'il faut combattre et détruire dans l'ordre de génération où elles se sont produites, en commençant par les plus anciennes. Cette methode peut avoir quelque chose de spécieux, mais elle est d'une application bien difficile, sinon impossible, sur le terrain de la pratique, en raison des complications inextricables qui naissent de ces causes, des phénomènes pathologiques qui en résultent et des indications complexes auxquelles celles-ci donnent lieu. Aux subtilités dans lesquelles tombe l'auteur à propos de la distinction des causes, on reconnait le disciple de Galien. Mais ce qui a plus lieu de surprendre, c'est de voir ce grand esprit payer sa dette aux superstitions de son temps par sa foi a l'uroscopie, voire même (qui le croirait?) à la magie et à la démonologie (*De abditis Rerum Causis*; lib. II, cap. 16).

Dans son *Methodus medendi*, il réduit à trois tous les modes de médication: 1° *evacuer l'excédant des humeurs*; et à ce propos il entre dans de longs développements sur la question, alors tant controversée, de la révulsion et de la dérivation; 2° *purger*, et par là il entend toute médication de nature à provoquer la sortie d'une humeur, par quelque voie que ce soit; 3° *altérer* ou restituer, c'est-à-dire ramener à l'état normal les parties viciées dans leur constitution. Sa distinction des qualités des médicaments en primaires, secondaires et tertiaires repose en grande partie sur des vues hypothétiques et confuses, auxquelles l'analyse expérimentale n'a pas présidé. — Les trois derniers livres de la thérapeutique renferment la matière médicale proprement dite, d'où Fernel s'efforce d'élaguer beaucoup de remèdes mis en faveur par une aveugle polypharmacie, et dont l'efficacité ne lui paraissait pas démontrée par l'expérience. Il passe même sous silence les préparations mercurielles, aurifères, antimoniales et cuprifères récemment introduites dans la pratique par les alchimistes, et à l'égard desquelles sa position scientifique lui commandait une sage réserve. Il prétendait que les substances médicinales qui se trouvent en chaque pays ont une certaine affinité avec la constitution de leurs habitants : argument emprunté à la philosophie des causes finales. Il est fâcheux (ce fut même son plus vif regret à son lit de mort) qu'une fin prématurée n'ait pas permis à Fernel de publier les observations qu'il avait faites sur l'action de plusieurs substances médicinales, la partie expérimentale ou empirique de ses travaux eût eu tout à gagner d'être séparée de la partie dogmatique. Aujourd'hui on ne lit plus guère Fernel que pour connaître l'état de la médecine à cette époque. La faveur extraordinaire dont avaient joui ses ouvrages ne fut pas même de longue durée; le crédit des doctrines arabo-galéniques avait baissé en proportion des progrès que faisaient l'hippocratisme et la chimiâtrie. Enfin, un siècle plus tard, la découverte de la circulation du sang amenait une profonde révolution dans la science. Fernel n'en restera pas moins au premier rang dans cette grande œuvre de restauration accomplie à l'époque érudite de la science. « *Artem medicam pene sepultam in vitam revocavit* » a dit de lui Guy Patin. Si les théories galéniques tiennent malheureusement plus de place dans ses écrits que l'esprit d'observation, la faute en est à son siècle, et on ne refait pas son temps. On ne peut du moins refuser à Fernel d'avoir été la personnification la plus intelligente du sien dans l'art de systématiser les sciences et de coordonner les doctrines de ses prédécesseurs, en les présentant sous la forme la plus attrayante, dans un style d'une pureté et d'une élégance soutenues.

Voici les titres des principaux ouvrages de Fernel : *De naturali parte Medicinæ libri septem*; Paris, 1542, in-fol.; traité de physiologie devenu rare, parce qu'il fut réuni plus tard aux autres; — *De evacuandi ratione liber*; Paris, 1545, in-8°. L'auteur s'y élève contre l'abus de la saignée; — *De abditis Rerum Causis libri duo*; Paris, 1548, in-fol., réimprimé au moins trente fois : cet ouvrage, dans lequel Fernel s'efforce d'expliquer le *quid divinum* d'Hippocrate, est sous forme de dialogue; il a moins de valeur que les suivants; — *Jos. Fern. Medicina*; Paris, 1554, in-fol. : cet ouvrage comprend la physiologie, la pathologie, la thérapeutique et le traité précédent; il en a paru

plus de trente éditions en différents formats. Une des plus estimées est celle qui a pour titre : *Jos. Fern. Ambiani Universa Medicina, tribus et viginti libris absoluta*; Paris, 1567, in-fol. Cette édition est due à G. Plancy, neveu de l'auteur, qui y a ajouté, dans les réimpressions posthumes, une vie de Fernel. Le père de Fernel était originaire d'Amiens : c'est sans doute le motif pour lequel il prend lui-même le surnom d'*Ambianus*; — *Therapeutices universalis, seu medendi rationis libri septem*; Lyon, 1571, in-8°; plusieurs éditions en différents formats, et une traduction française par Duteil; Paris, 1648-1668, in-8°; — *Febrium curandarum Methodus generalis*; Francfort, 1577, in-8°; traité posthume, publié par Lancy, et traduit en français par Ch. de Saint-Germain; Paris, 1665, in-8°; — *Consiliorum medicinalium Liber*; Paris, 1582, in-8°; — *De Luis Venereæ Curatione perfectissima liber*; Anvers, 1579, in-8°; publié par Giselinus; traduit en français par Lelong; Paris, 1633, in-12.

La *Pathologie* de Fernel, le plus estimé de ses ouvrages, et qui se trouve, ainsi que les précédents, dans ses œuvres réunies, a été publiée à part, et traduite en français en 1655 par A. D. M.; in-8°. La partie chirurgicale des œuvres de Fernel a eu aussi les honneurs d'une traduction française, par Siméon de Provenchières; Paris, 1579, in-12. Enfin, Fernel, qui était un très-habile mathématicien, très-versé dans l'astronomie, a publié, au début de sa carrière scientifique, un traité de la sphère et un traité de cosmologie. Il y donne, l'un des premiers, la mesure à peu près exacte d'un degré du méridien.

Dr C. SAUCEROTTE.

De Thou, *Historia mei temporis*, l. XXI. — Sainte-Marthe, *Elogia Doct. Gall.*, l. I. — Guill. Plantius, *Vita Fernelii*, en tête des *Œuvres* de Fernel. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*. — Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

FERNER (*Benoît*), érudit et homme politique suédois, du dix-huitième siècle. Il fit ses études scientifiques à Upsal, et voyagea ensuite dans plusieurs pays de l'Europe avec le fils d'un négociant suédois. A son retour dans sa patrie, il fut chargé de continuer l'éducation du prince royal, depuis roi sous le nom de Gustave III. Il obtint le titre de conseiller de chancellerie, et fut membre de l'Académie de Stockholm. Le discours qu'il lut au sein de cette société sur l'abaissement des eaux de la mer donne une haute idée de ses connaissances scientifiques. Un extrait de ce travail a été inséré dans l'*Encyclopédie méthodique*.

Enc. méth. — Chaudon et Delandine, *Nouv. Diction. historique*.

FERNO ou **FERNUS** (*Michel*), biographe italien, mort en 1513. Il fut avocat et notaire à Milan. Il plaida quelque temps à Rome, où il acquit les bonnes grâces du pape Alexandre VI. En 1500, il entra dans la carrière ecclésiastique, et devint chanoine. Ses ouvrages sont : *Historia nova Alexandri VI*; Rome, 1493, in-4°; — *De Legationibus italicis ad Alexandrum VI*; ib., 1493, in-4°; — *Jo. Antonii Campani Opera, cum ejus Vita a Ferno scripta et annotata*; ib., 1495, in-fol.; — *Epitome de Regno Siciliæ et Apuliæ*; 1496, in-4°; — *Universæ Curiæ Compendium*; — *Cento Facetie*; — *De Vita Virorum doctrina illustrium*.

Argelati, *Bibl. Mediol.*, II.

FERNOW (*Charles-Louis*), critique allemand, né le 19 novembre 1763, à Blumenhagen, village de l'Uckermark (Prusse), mort le 4 décembre 1808. Ayant gagné l'amitié du seigneur dont son père était un des serviteurs, il fut placé par lui, à l'âge de douze ans, chez un notaire en qualité de clerc, et plus tard chez un apothicaire. Pendant qu'il apprenait à préparer les drogues, il eut le malheur de tuer d'un coup de feu un chasseur, et fut longtemps inconsolable de cet accident. Son apprentissage achevé, il se rendit à Lubeck, où il trouva une place qui lui laissa assez de loisir pour pouvoir travailler à s'instruire encore. De bonne heure il avait donné des preuves de son goût pour la poésie et la peinture. Il s'exerça dans l'une et dans l'autre, et la connaissance qu'il fit du peintre Carstens lui donna des idées plus élevées et plus justes sur l'art. Il renonça dès lors à l'état d'apothicaire pour se consacrer tout entier à ses études favorites. A Iéna, où le conduisit un amour romanesque, il se lia avec Reinhold et Baggesen; ce dernier lui proposa de l'accompagner dans un voyage en Suisse et en Italie. Rien ne pouvait être plus agréable à un jeune homme avide d'instruction. Plein d'admiration à l'aspect des chefs-d'œuvre antiques, Fernow étudia avec ardeur, sous la direction de son ami Carstens, qu'il avait retrouvé à Rome, la théorie et l'histoire de l'art, ainsi que la langue et la poésie italiennes. De retour en Allemagne (1803), il obtint la place de professeur extraordinaire à Iéna, puis celle de bibliothécaire de la duchesse douairière Amélie de Weimar. On a de lui : *Ital. Sprachlehre fuer Deutsche* (Cours de Langue italienne à l'usage des Allemands); Tubingue, 1804, 2 vol.; — *Rœmische Studien* (Études romaines); 1806-08; — *Leben des Kuenstlers Carstens* (Vie de l'artiste Carstens); Leipzig, 1806; — *Ariosto's Lebenslauf* (Vie de l'Arioste); Zurich, 1809; — *Francesco Petrarca*; Leipzig, 1818 (posthume). Ses œuvres complètes ont été publiées à Leipzig, 1829. [*Enc. des G. du M.*, avec addit.]

Jeanne Schopenhauer, *Fernow's Leben*. — *Conversat.-Lex.*

FÉROUX (*Christophe-Léon*, dom), économiste français, né à Frévent (Artois), en 1730, mort à Paris, en 1803. Il entra dans l'ordre des Bernardins, et y devint prieur en 1757. Il se fit remarquer par l'intelligence avec laquelle il administra les diverses possessions monacales qui lui furent confiées. Il prit dans sa gestion des idées pratiques qui le décidèrent à publier plu-

sieurs écrits ayant pour but de diviser les grandes propriétés et d'augmenter ainsi le nombre des propriétaires, c'est-à-dire des citoyens intéressés à conserver et à féconder le sol. Féroux était très-partisan du système d'association, et affirmait que de ce côté les communautés religieuses avaient fait beaucoup plus pour l'humanité que les individualités, quelque puissantes, quelque riches, quelque bienveillantes qu'elles fussent. « En effet, disait-il, quel est le laïque propriétaire de la maison de Saint-Lazare qui voulût nourrir trois cents pauvres par semaine? » Dom Féroux avait des connaissances très-étendues en agronomie et en arboriculture; il était membre de la Société académique des Sciences. On a de lui : *Vues d'un solitaire patriote* (anonyme); la Haye et Paris, 1784, 2 vol. in-12; — *Nouvelle Institution nationale*; Paris, 1788, 2 vol. in-12; avec cette épigraphe tirée de *La Balance naturelle* d'Antoine Lasalle : « Une collection d'hommes vicieux ne fera jamais une nation d'hommes vertueux : faites des hommes sains, éclairés, puis vous les combinerez »; — *Vues politiques sur la division légale des grandes propriétés*; 1793, in-12.

Gence, *Biographie littéraire*; 1835, in-8°. — Quérard, *La France littéraire*.

FERQUARD Ier, roi d'Écosse, vivait au septième siècle. En 622, il succéda à Eugène III, son père. Au rapport de quelques historiens, il regna dix ans; selon d'autres, il fut déposé par ses sujets, qu'il opprimait, et se donna la mort dans la prison où il était détenu. On lui reprochait surtout de manifester trop de sympathie pour le pélagianisme.

FERQUARD II, roi d'Écosse, fils du précédent, vivait au septième siècle. En 641, il remplaça sur le trône son oncle Donald. Son règne dura dix-huit ans, et fut signalé par les vertus qui distinguent les rois dignes de ce nom.

Buchanan, *Hist. Scot.*

* **FERRABOSCO** (*Pietro*), peintre italien, florissait au commencement du dix-septième siècle. On croit qu'il naquit à Lucques, mais qu'il étudia a Rome. Il figure en effet parmi les membres de la célèbre Académie de Saint-Luc, quoique par son coloris il semble plutôt avoir pris pour modèles les maîtres vénitiens. Vers l'âge de trente ans il passa en Portugal, et ce n'est que dans ce pays que son talent peut être apprécié, aucun tableau de lui n'étant connu en Italie.

E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Siret, *Dict. hist des Peintres*.

FERRACINO (*Bartolomeo*), ingénieur italien, né à Solagna, près Bassano, le 18 août 1692, mort dans la même ville, le 24 janvier 1777. Né d'une famille fort pauvre, il travaillait tout le jour avec son père et ses frères à abattre des arbres et à les scier en planches. Doué de rares dispositions pour la mécanique, il inventa une machine qui, mise en activité par le vent, faisait mouvoir une scie et divisait les planches sans l'intervention d'un ouvrier; il trouva ensuite un appareil pour fabriquer des tonneaux d'une grande solidité, quoique sans cercles, et quelques autres ingénieuses combinaisons du même genre. Il construisit en 1716 pour l'archiprêtre de Sologna une horloge en fer fort juste et très-simple, puis une machine hydraulique peu compliquée, par le moyen de laquelle il fabriquait de grandes roues dentelées. Il mit aussi une trompette à la bouche d'une statue, et par un courant d'eau cette trompette modulait cinq tons différents. Ces diverses inventions le firent connaître, et bientôt il trouva des protecteurs qui l'appelèrent d'abord à Bassano, puis à Padoue. En 1749, il construisit, pour mettre la ville de Trente à l'abri des inondations du Fersina, une machine hydraulique qui élevait l'eau à trente-cinq pieds et qu'une jeune fille suffisait pour mettre en mouvement. C'était l'application de la vis d'Archimède. Il fit ensuite l'horloge de la place Saint-Marc à Venise, et dirigea la construction de la voûte de la grande salle à Padoue. Ce fut à Ferracino que la ville de Bassano dut son fameux pont de bois sur la Brenta, œuvre aussi admirable par la hardiesse que par la solidité. Le marquis de Poleni disait de lui « qu'il était étonné de deux choses : la première, de ce que toutes les fois qu'on présentait à Ferracino une machine, quelque parfaite qu'elle semblât, cet habile mécanicien trouvait le moyen de la simplifier; la seconde, de ce qu'il produisait tous ces chefs-d'œuvre sans avoir jamais pu apprendre à lire ». Un monument fut élevé en l'honneur de Ferracino par la ville de Bassano.

F. Memmo, *Vita e Macchine di Bartolomeo Ferracino*. — Verci, *Elogio storico del famoso ingegnere Bartol. Ferracino*. — Giambattista Baseggio, dans la *Biografia degli Italiani* de Tipaldo, t. VI, p. 464. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*.

* **FERRACUTI** (*Giovanni-Domenico*), peintre de l'école romaine, né à Macerata (Marche d'Ancône), florissait à la fin du dix-septième siècle. Il se fit connaître par de bons paysages et surtout par des effets de neige qu'il se plaisait à reproduire de préférence. Il fut élève de Claude Lorrain qui l'avait comblé de bienfaits, et qu'il paya de la plus noire ingratitude. Des envieux ayant fait courir le bruit que Claude faisait faire une partie de ses tableaux, Giovanni Domenico, au lieu de démentir cette calomnie, contribua à la propager en réclamant le salaire de travaux prétendus dont il aurait été chargé par Claude Lorrain; le grand maître le fit venir, et, sans lui faire aucun reproche, lui paya tout ce qu'il demandait; mais de ce jour il ne voulut plus avoir d'élèves. E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Siret, *Dict. hist. des Peintres*.

* **FERRADIS** (*Vincent*), poëte espagnol du quatorzième siècle, né dans la province de Valence. Le *Cancionero general*, Anvers, 1573, renferme de lui trois pièces sur des sujets pieux.

Catalogue de la Bibl. imp.

FERRAJUOLI ou **FERRAJUOLO** (*Nunzio*), dit *degli Afflitti*, peintre de l'école bolonaise, né en 1660, à Nocera-dei-Pagani (royaume de Naples), mort à Bologne, en 1735. Il avait puisé à Naples les premières notions de l'art à l'école de Luca Giordano ; mais, étant allé jeune encore se fixer à Bologne, il entra dans l'atelier de Gian-Giuseppe del Sole. Il réussit assez bien dans la peinture d'histoire, et cependant, entraîné par sa vocation, il quitta ce genre pour le paysage, dans lequel en effet il se montra supérieur à la plupart de ses contemporains, sans cependant qu'on puisse, avec Orlandi, oser le placer au niveau de Claude Lorrain et du Poussin. Sa manière rappelle celle de l'Albane, mais avec moins de vérité dans le coloris, et quelquefois aussi celle de Paul Brill. Peu d'artistes poussèrent aussi loin la connaissance de la perspective ; ses paysages sont pour la plupart entièrement d'invention, et rarement ils rappellent même de loin un site connu. Les petites figures qui les animent furent souvent peintes par Angelo Malavena. Nunzio eut pour élèves Carlo Lodi et Bernardo Linozzi.

E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*. — M. A. Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*.

* **FERRAMOLA** (*Fioravante*), peintre italien, né à Brescia, mort en 1528. Il se trouvait à Brescia lors de la prise de cette ville par Gaston de Foix (1512). Non-seulement le général français fit sauvegarder la personne et les propriétés de Ferramola, mais il lui fit de riches cadeaux, honorant en lui l'un des plus habiles peintres de l'époque. Ferramola a suivi complétement le goût de Muziano, dont peut-être était-il élève ; il a laissé des preuves de son mérite dans quelques églises de son pays natal. Celle des Grazie renferme un *Saint Jérôme*, tableau bien conçu et embelli par un riche paysage.

Baldassare Zamboni, *Memorie intorno alle pubbliche Fabbriche più insigni della città di Brescia* ; Brescia, 1778, in-fol. — Lanzi, *Storia pittorica*, III, 80.

FERRAND, nom commun à plusieurs personnages français, classés ci-dessous par ordre chronologique :

FERRAND (*David*), poëte et imprimeur normand, vivait à Rouen dans le dix-septième siècle. On n'a pas de détails sur sa vie. Ses ouvrages sont : *Réjouissances de la Normandie sur le triomphe de la paix* ; Rouen, 1616, in-8° ; — *Figures des Métamorphoses d'Ovide, sommairement décrites en vers* ; Rouen, 1641, in-12 ; — *Inventaire général de la Muse normande, divisé en vingt-huit parties, où sont décrites les choses remarquables arrivées à Rouen depuis quarante ans* ; Rouen, 1655, in-8°. Ce recueil contient des épîtres, des ballades, des chants royaux, des stances, des complaintes, des sonnets, des épigrammes, etc. La plupart de ces pièces sont, pour nous servir des expressions de l'auteur, écrites en *langue purinique* ou *gros normand*.

Ferrand, préface de son *Inventaire general*.

FERRAND (*Jacques*), médecin français, né à Agen, vivait dans le dix-septième siècle. On a de lui : *Traité de la Maladie de l'amour, ou mélancholie érotique* ; Paris, 1623, in-8°. Ferrand regarde l'amour moins comme une passion que comme une affection, une infirmité physique. Éloy attribue à Jacques Ferrand des *Lettres apologétiques* imprimées à Paris, 1685, in-12. Il est difficile que deux publications séparées par un intervalle de soixante-deux ans appartiennent au même auteur.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*.

FERRAND (*Antoine*), poëte français, né à Paris, en 1678, mort dans la même ville, en 1719. Il était conseiller à la cour des aides de Paris. Il s'exerça avec succès dans la poésie légère, fit des chansons fort agréables et des épigrammes dignes de Rousseau. Ses poésies galantes, auxquelles on reproche parfois trop de licence, ne manquent d'ailleurs ni de grâce ni de naturel ; on en jugera par la charmante petite pièce suivante :

D'amour et de mélancolie
Célemnus enfin consumé
En fontaine fut transformé,
Et qui boit de ses eaux oublie
Jusqu'au nom de l'objet aimé.
Pour mieux oublier Égérie,
Hier j'y courus vainement :
A force de changer d'amant
L'infidèle l'avait tarie.

La plupart des poésies de Ferrand ont été insérées dans le recueil intitulé : *Pièces libres et Poésies de quelques auteurs sur divers sujets* ; Londres, 1737, 1744, 1747, 1760, 1762, in-8°. Ce qui appartient à Ferrand dans ce recueil ne va pas au delà de la page 20. Le président Henault attribue à Ferrand *Les Caractères de l'Amour*, opéra donné sous le nom de l'abbé Pellegrin.

La femme de Ferrand, née de Belizani et morte en 1740, est auteur d'un roman intitulé : *Histoire des amours de Cléante et de Bélise* ; Leyde, 1691, in-12.

Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Hénault, *Mémoires* — Quérard, *France littéraire*.

FERRAND (*Jean*), théologien français, né au Puy-en-Velay, en 1586, mort à Lyon, le 30 octobre 1672. Il entra dans la Société de Jésus en 1604, professa la rhétorique et la théologie dans les écoles de son ordre, et devint recteur du collége d'Embrun. On a de lui plusieurs ouvrages peu importants ; le principal est intitulé : *Disquisitio reliquiaria, sive de suscipiendo et suspecto earumdem numero reliquiarum quæ in diversis ecclesiis servantur multitudine* ; Lyon, 1647, in-4°.

Sotwel, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*.

FERRAND (*Louis*), orientaliste et controversiste français, né à Toulon, le 3 octobre 1645, mort le 11 mars 1699. Il commença ses étu

dans sa ville natale, et les acheva à Lyon, où il apprit l'hébreu et d'autres langues orientales. Il se rendit à Paris, à l'âge de vingt ans, et fit ensuite un voyage à Mayence, pour travailler à une traduction du texte hébreu de la Bible. Ce projet n'ayant pas réussi, il revint en France, étudia le droit, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Mais il s'occupa beaucoup moins de sa nouvelle profession que d'écrits de controverse et de travaux sur l'histoire de l'Orient. « Ferrand, dit Dupin, avait beaucoup d'érudition; il savait les langues et avait lu l'antiquité. Il accable son lecteur de citations rapportées assez confusément et sans beaucoup de choix. Il n'écrit pas d'une manière sublime, et n'est pas extrêmement fort dans le raisonnement. » On a de Ferrand : *Conspectus seu Synopsis libri hebraici qui inscribitur: Annales Regum Franciæ et regum domus Othomanicæ*; Paris, 1670, in-8°; — *Réflexions sur la Religion chrétienne, contenant les prophéties de Jacob et de Daniel, sur la venue du Messie*, etc.; Paris, 1679, 2 vol. in-12; — *Liber Psalmorum, cum argumentis, paraphrasi et annotationibus*; Paris, 1683, in-4°; — *Traité de l'Église, contre les herétiques, et principalement contre les calvinistes*; Paris, 1685, in-12; — *Réponse à l'Apologie pour la Réformation, pour les réformateurs et pour les réformés*; Paris, 1685, in-12; — *Psaumes de David en latin et en français selon la Vulgate*; Paris, 1686, in-12; — *Lettre à Mgr l'évêque de Beauvais sur le monachisme de saint Augustin*; dans le *Journal des Savants* (30 août et 6 septembre 1688); — *Discours où l'on fait voir que saint Augustin a été moine*; Paris, 1689, in-12; — *Summa Biblica, seu dissertationes prolegomenicæ de Sacra Scriptura*; Paris, 1690, in-12. C'est le premier volume d'un ouvrage qui devait en avoir huit. Ferrand laissa en manuscrit des extraits considérables des Pères et des conciles.

Son frère, *Henri* FERRAND, publia un recueil d'inscriptions, sous ce titre : *Inscriptiones ad res notabiles spectantes ab anno* 1707 *ad annum* 1726; Avignon, 1726, in-4°.

Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, dix-septième siècle, t. IV. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. Ier et X.

FERRAND (.....), voyageur français, né vers 1670, vivait encore en 1713. Médecin du khan des Tartares, il fit partie de l'expédition que le fils de ce prince dirigea contre la Circassie. Le bey de Cabartha, dont il avait gagné l'affection, voulut lui faire épouser une de ses nièces. Ferrand ne se prêta pas à ce dessein; mais, touché des attentions du bey, il se proposa de le baptiser avec toute sa famille; il différa pourtant l'exécution de ce projet jusqu'à ce qu'il pût envoyer de Batchi-Seraï un missionnaire pour leur enseigner les principes du christianisme. Cette mission de Crimée était peu florissante à cette époque; mais en 1706 Ferrand fit venir de Constantinople quelques jésuites, qui changèrent entièrement la face des choses. Il fut toujours traité avec beaucoup de considération par les khans et les principaux personnages de la Crimée. On a de lui : *Réponse à quelques questions faites au sujet des Tartares Circasses*, et *Voyage de Crimée en Circassie par le pays des Tartares Nogaïs*, insérés dans le t. III de la nouvelle édition des *Lettres édifiantes*, et dans le t. X du *Recueil des Voyages au Nord*; — *Relation du sieur Ferrand, touchant la Crimée, les Tartares Nogaïs et ce qui se passe au sérail du kan des Tartares*; dans le t. IV du *Recueil des Voyages au Nord*. Dans ces divers opuscules, Ferrand fait connaître les mœurs des Tartares, leurs relations avec les Moscovites, et l'état physique des pays qu'il a visités. E. B.

Ferrand, *Ses ouvrages*.

FERRAND (*Jacques-Philippe*), peintre français, né à Joigny (Bourgogne), vers 1653, mort à Paris, en 1732. Fils d'un médecin de Louis XIII, il apprit le dessin chez Mignard et la miniature chez Samuel Bernard. Le jeune Ferrand se forma de lui-même à peindre sur émail, et excella dans ce genre. En 1684, il eut une place de valet de chambre de Louis XIV, et en 1690 il fut reçu à l'Académie royale de Peinture et de Sculpture. Il voyagea ensuite en Italie, séjourna à Turin, à Gênes, à Florence, à Rome, et fut partout reçu avec beaucoup de distinction. Ses dernières années furent troublées par des chagrins domestiques. On a de lui un curieux traité intitulé : *L'Art du Feu, ou la manière de peindre en émail*; Paris, 1723.

Mercure de France, mars 1732. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

FERRAND DE MONTHELON, peintre français, né à Paris, au commencement du dix-huitième siècle, mort dans la même ville, en 1752. D'abord professeur de l'Académie de Saint-Luc à Paris, et ensuite professeur de dessin à Reims, il composa un *Mémoire sur l'établissement de l'École des Arts à Reims*; Reims, 1748, in-4°.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*. — Quérard, *La France littéraire*.

FERRAND (*Jacques*), général français, né le 11 novembre 1746, à Ormoy, (Franche-Comté), mort à Amance (Haute-Saône), le 30 novembre 1804. Entré au service en 1766, il était colonel en 1791. Sa conduite au siége de Lille lui valut le grade de général de brigade. Nommé peu après général de division, il eut quelque temps le commandement en chef de l'armée des Ardennes. Il passa ensuite à l'armée du nord, puis à celle du Rhin. Élu en 1797 membre du Conseil des Cinq Cents par le département de la Haute-Saône, il suivit la même ligne politique que Pichegru, son ancien général en chef et son ami. Cependant, il ne fut pas compris au 18 fructidor sur la liste des déportés; le gouvernement se contenta d'annuler

son élection. Depuis cette époque jusqu'à sa mort Ferrand vécut dans la retraite.

Archives de la guerre. — *Moniteur* (année 1797).

FERRAND DE LA CAUSSADE (*Jean-Henri-*BÉCAYS), général français, né à Montflanquin (Agenais), en 1736, mort à La Planchette, près Paris, en 1805. Il fut destiné de bonne heure à la profession des armes, et nommé très-jeune lieutenant au régiment de Normandie (infanterie). Il fit avec ce corps les campagnes de 1747 et 1748, et assista au siége de Berg-op-Zoom, à la prise du fort Lillo, et à la bataille de Lanfelt. A Clostercamp (1760), il se signala par sa bravoure et fut grièvement blessé. Cette belle conduite lui valut le grade de capitaine. Il devint ensuite major-commandant de Valenciennes, et remplit ces fonctions jusqu'en 1790, époque de la suppression des états-majors de place. En 1792, les habitants de Valenciennes, dont Ferrand s'était concilié l'affection, le nommèrent commandant de la garde nationale de leur ville. La même année, il fut promu au grade de maréchal de camp et envoyé à l'armée du nord, dont il commanda l'aile gauche à la bataille de Jemmapes. Il contribua au succès de cette journée, par l'intrépidité avec laquelle il emporta à la baïonnette les villages de Carignan et de Jemmapes, et par l'habileté qu'il déploya en manœuvrant sur le flanc droit de l'ennemi. Après la victoire, il fut nommé commandant de Mons. Devenu général de division le 15 mars 1793, il reçut de Dumouriez l'ordre de se rendre à Condé et à Valenciennes; mais il ferma les portes de ces places aux troupes du général transfuge, et les conserva ainsi à la France. Bientôt Ferrand fut investi dans Valenciennes par 150,000 hommes de l'armée des coalisés, commandés par le prince de Cobourg, le duc d'York et le général Ferraris. Il n'avait avec lui que 9,000 hommes. Avec une si faible garnison, il défendit pendant trois mois les remparts qu'il avait arrachés à la trahison, et ne capitula qu'en désespoir d'être secouru, après avoir soutenu quatre assauts et défendu trois brèches praticables dans le corps de la place. Ferrand, destitué ensuite comme ancien noble, fut arrêté et détenu jusqu'après le 9 thermidor. Bonaparte, devenu premier consul, le nomma, en 1800, préfet de la Meuse-Inférieure. Après deux années d'exercice de ces fonctions, Ferrand fut remplacé en novembre 1801, ses infirmités le forçant à renoncer à la carrière administrative. Il se retira dans une terre qu'il possédait près de Paris. On a de lui : *Précis de la Défense de Valenciennes*; 1805, in-8°.

De Courcelles, *Dict. des Généraux français.* — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. univ. et port. des Contemporains.*

FERRAND (*Marie-Louis*), général français, né à Besançon, le 12 octobre 1753, mort à Porto-Hincado (île Saint-Domingue), le 7 novembre 1808. Il venait de terminer ses études lorsque son frère, nommé chirurgien en chef de l'armée de Rochambeau, l'emmena en Amérique, où il fit, comme volontaire, les premières campagnes de la guerre de l'indépendance. De retour en France, Ferrand entra dans un régiment de dragons, où il fut nommé lieutenant en 1792 et chef d'escadron en 1793. Arrêté à cette époque sous l'accusation de *fayettisme*, il ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. Nommé bientôt après général de brigade, il commanda en cette qualité aux armées de l'ouest, des Ardennes et de Sambre et Meuse. Il devint commandant du département du Pas-de-Calais, et fit ensuite partie de l'expédition de Saint-Domingue, sous les ordres du général Leclerc. En moins de quatre mois, cette colonie se trouva de nouveau soumise à la France; mais la tranquillité ne tarda pas à être troublée par une insurrection générale des hommes de couleur, qui éclata en novembre 1802. Sur ces entrefaites, le général en chef Leclerc mourut, emporté par la fièvre jaune. Ferrand fut alors chargé de défendre la partie française de la colonie; mais Dessalines occupant le Cap, il se vit contraint de se retirer à Santo-Domingo, dont les habitants, d'un commun accord, lui confièrent le commandement. Investi par Dessalines à la tête de 22,000 noirs, il le combattit, et le força de lever le siége, le 18 mars 1803. Ferrand se maintint à son poste, et se fit respecter pendant près de cinq ans. A la fois administrateur et guerrier, il s'était concilié les suffrages de tous les habitants, lorsqu'on apprit aux Antilles que la guerre venait d'éclater entre la France et l'Espagne. Le gouverneur de Porto-Rico n'eut pas plus tôt été instruit de ces hostilités, qu'il résolut de traiter en ennemi le général français : celui-ci, désirant épargner de grands malheurs aux colons, essaya de faire comprendre à l'Espagnol qu'il était de l'intérêt commun de vivre en bonne harmonie, et de ne pas épouser les différends entre les deux métropoles. Il répugnait à une inutile effusion du sang, et il mit tout en œuvre pour l'éviter; mais le gouverneur de Porto-Rico, sourd à la voix de la raison et de l'humanité, fomenta une insurrection à Barabonde, et le général Ferrand se vit réduit à prendre les armes pour la réprimer. Le nombre des rebelles s'élevait à plus de 2,000, et il avait à peine 500 soldats à leur opposer. Il tenta d'abord la voie des pourparlers; mais ses propositions ayant été rejetées, il ne balança pas à marcher; son intention était d'attaquer les insurgés avant que la révolte eût fait des progrès plus étendus. En vain les habitants s'efforcèrent-ils de le détourner de ce projet, et lui représentèrent les dangers de son exécution. Ferrand, à la tête de sa petite troupe, sortit de Santo-Domingo, et le 7 novembre 1808 il se trouva en présence de l'ennemi, qui avait pris position à Porto-Hincado. Aussitôt il engagea l'action : le premier choc fut terrible. Bientôt la cavalerie ennemie débordant les deux ailes de la colonne française, les rangs furent

rompus, la plupart des officiers et des soldats furent tués, et le reste s'enfuit sans pouvoir se rallier. Ferrand, réduit au désespoir, se fit alors sauter la cervelle d'un coup de pistolet.

Arnault, Jouy, Jay, etc., *Nouv. Biogr. des Contemporains.* — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port des Contemporains.*

FERRAND (*Antoine - François - Claude*, comte), magistrat et publiciste français, pair de France, conseiller d'État, membre de l'Académie française, etc., né à Paris, le 4 juillet 1751, mort dans la même ville, le 17 janvier 1825. Appartenant à une famille de robe, il avait à peine atteint sa dix-huitième année que, par dispense d'âge, il entra au parlement de Paris comme conseiller aux enquêtes. Il partagea la résistance de sa compagnie aux mesures du chancelier Maupeou, et fut envoyé en exil. Il en adoucit les rigueurs par la culture des lettres, et débuta par quelques ouvrages de poésie et des compositions dramatiques. Chargé en 1787 de la rédaction des remontrances du parlement à l'enregistrement forcé des édits royaux et de l'impôt du timbre, il ne répondit qu'imparfaitement à l'attente de ses collègues. Il se releva quelque temps après, à la séance royale du 19 novembre, par un discours dans lequel il rappelait au roi la conduite de son prédécesseur Louis XV, qui, en 1770, avait cédé aux vœux du parlement. Bientôt Ferrand combattit le projet de convocation des états généraux. Ce fut encore lui cependant que le parlement chargea de la rédaction des troisièmes remontrances contre les impôts du timbre et la subvention territoriale, remontrances dans lesquelles l'allégation d'incompétence de la cour plénière devait être motivée sur ce que aux états généraux seuls appartenait le droit de consentir les impôts.

Dès le mois de septembre 1789, Ferrand émigra. Son zèle éclata alors dans une multitude de petits factums monarchiques. Le prince de Condé l'admit à son conseil, et en 1793 il fut appelé à faire partie du conseil de régence. Il se rendit à l'armée des princes, puis en 1794 il se retira à Ratisbonne, où il reprit ses travaux littéraires, et s'occupa de la composition d'un livre qu'il destinait à l'éducation de son fils unique, qui mourut à l'âge de seize ans. En 1801, profitant des facilités offertes par le nouveau gouvernement aux émigrés qui voulaient rentrer en France, il y vint, suivant l'expression du marquis de Clermont-Tonnerre, « avec l'autorisation du roi, attendre paisiblement que les circonstances ramenassent la royauté légitime ». Peu de temps après il fit paraître son *Esprit de l'histoire*. « Ce livre, dit un biographe, fut accueilli avec le plus grand empressement, et par les hommes qui s'étaient toujours montrés opposés aux idées de la révolution, et par ceux qui, produits par cette même révolution, cherchaient déjà à entraîner l'opinion publique dans un mouvement rétrograde, favorable aux projets de Bonaparte. » *L'Esprit de l'histoire* est un long plaidoyer en faveur de ce qu'on a appelé depuis le principe d'autorité. Le corps enseignant en aida le débit, et le donna fréquemment en prix. Cependant, la censure prit ombrage d'un discours adressé par Viomandus à Childéric, roi légitime des Français, qu'il rétablit sur son trône. Il était facile d'y voir un conseil indirect adressé au chef de l'État, et l'ouvrage dut recevoir quelques changements. D'un autre côté, l'empereur de Russie envoya à l'auteur une lettre flatteuse avec une bague de prix. A la mort de Rulhière, Ferrand fut chargé de finir l'*Histoire de l'Anarchie de Pologne*, que l'auteur laissait inachevée; mais Ferrand ne craignit point de faire subir au manuscrit des corrections considérables pour l'approprier à ses idées, et au moment où l'ouvrage allait paraître la police fit enlever la copie en déclarant que Rulhière ayant été pensionnaire de l'État, son ouvrage ne pouvait être publié sans le consentement du gouvernement. Daunou, devenu alors l'éditeur de Rulhière, accusa hautement Ferrand d'avoir altéré le texte de son auteur. Le travail de Ferrand parut néanmoins plus tard. Au moment de l'entrée des armées étrangères à Paris, Ferrand, qui faisait partie d'une sorte de comité royaliste, se rendit, avec M. Sosthène de La Rochefoucauld et Châteaubriand, chez M. de Nesselrode pour demander le rétablissement des Bourbons sur le trône de France, bien qu'il eût été d'avis d'abord de s'adresser au sénat.

Le 13 mai 1814, Ferrand fut nommé ministre d'État et directeur général des postes. Il fut en outre appelé dans la commission chargée d'élaborer la Charte constitutionnelle. Bourrienne l'accuse d'avoir dit de cette charte « que c'était une bonne chose, mais qu'il lui manquait d'avoir été enregistrée au parlement ». A cette époque une brochure ayant pour titre : *Protestations du parlement de Paris contre sa suppression*, parut avec des initiales qui permettaient de l'attribuer au comte A. Ferrand. Lanjuinais dénonça cet écrit à la chambre des pairs; mais Ferrand formula une espèce de rétractation habile. Il contre-signa comme ministre du roi l'acte par lequel Louis XVIII ordonna le séquestre des biens de Napoléon et de sa famille. Au mois de juillet, il fut nommé membre de la commission chargée d'examiner les demandes en restitution des biens non vendus des émigrés, et le 13 septembre il présenta un projet de loi à ce sujet. C'est alors qu'il alarma si fort les esprits en établissant la fameuse distinction entre les royalistes de *la ligne droite* et ceux de *la ligne courbe*. « Il est bien reconnu, disait-il, que les régnicoles comme les émigrés appelaient de tous leurs vœux un heureux changement, lors même qu'ils n'osaient encore l'espérer. A force de malheurs et d'agitations, tous se retrouvaient donc au même point; tous y étaient arrivés, les uns en suivant une *ligne droite*, *sans jamais dévier*, les autres après avoir parcouru

FERRAJUOLI ou **FERRAJUOLO** (*Nunzio*), dit *degli Afflitti*, peintre de l'école bolonaise, né en 1660, à Nocera-dei-Pagani (royaume de Naples), mort à Bologne, en 1735. Il avait puisé à Naples les premières notions de l'art à l'école de Luca Giordano ; mais, étant allé jeune encore se fixer à Bologne, il entra dans l'atelier de Gian-Giuseppe del Sole. Il réussit assez bien dans la peinture d'histoire, et cependant, entraîné par sa vocation, il quitta ce genre pour le paysage, dans lequel en effet il se montra supérieur à la plupart de ses contemporains, sans cependant qu'on puisse, avec Orlandi, oser le placer au niveau de Claude Lorrain et du Poussin. Sa manière rappelle celle de l'Albane, mais avec moins de vérité dans le coloris, et quelquefois aussi celle de Paul Brill. Peu d'artistes poussèrent aussi loin la connaissance de la perspective ; ses paysages sont pour la plupart entièrement d'invention, et rarement ils rappellent même de loin un site connu. Les petites figures qui les animent furent souvent peintes par Angelo Malavena. Nunzio eut pour élèves Carlo Lodi et Bernardo Linozzi.

E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*. — M. A. Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*.

* **FERRAMOLA** (*Fioravante*), peintre italien, né à Brescia, mort en 1528. Il se trouvait à Brescia lors de la prise de cette ville par Gaston de Foix (1512). Non-seulement le général français fit sauvegarder la personne et les propriétés de Ferramola, mais il lui fit de riches cadeaux, honorant en lui l'un des plus habiles peintres de l'époque. Ferramola a suivi complétement le goût de Muziano, dont peut-être était-il élève ; il a laissé des preuves de son mérite dans quelques églises de son pays natal. Celle des Grazie renferme un *Saint Jérôme*, tableau bien conçu et embelli par un riche paysage.

Baldassare Zamboni, *Memorie intorno alle pubbliche Fabbriche più insigni della città di Brescia* ; Brescia, 1778, in-fol. — Lanzi, *Storia pittorica*, III, 80.

FERRAND, nom commun à plusieurs personnages français, classés ci-dessous par ordre chronologique :

FERRAND (*David*), poëte et imprimeur normand, vivait à Rouen dans le dix-septième siècle. On n'a pas de détails sur sa vie. Ses ouvrages sont : *Réjouissances de la Normandie sur le triomphe de la paix* ; Rouen, 1616, in-8° ; — *Figures des Métamorphoses d'Ovide, sommairement décrites en vers* ; Rouen, 1641, in-12 ; — *Inventaire général de la Muse normande, divisé en vingt-huit parties, où sont décrites les choses remarquables arrivées à Rouen depuis quarante ans* ; Rouen, 1655, in-8°. Ce recueil contient des épîtres, des ballades, des chants royaux, des stances, des complaintes, des sonnets, des épigrammes, etc. La plupart de ces pièces sont, pour nous servir des expressions de l'auteur, écrites en *langue purinique* ou *gros normand*.

Ferrand, préface de son *Inventaire general*.

FERRAND (*Jacques*), médecin français, né à Agen, vivait dans le dix-septième siècle. On a de lui : *Traité de la Maladie de l'amour, ou mélancholie érotique* ; Paris, 1623, in-8°. Ferrand regarde l'amour moins comme une passion que comme une affection, une infirmité physique. Éloy attribue à Jacques Ferrand des *Lettres apologétiques* imprimées à Paris, 1685, in-12. Il est difficile que deux publications séparées par un intervalle de soixante-deux ans appartiennent au même auteur.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*.

FERRAND (*Antoine*), poëte français, né à Paris, en 1678, mort dans la même ville, en 1719. Il était conseiller à la cour des aides de Paris. Il s'exerça avec succès dans la poésie légère, fit des chansons fort agréables et des épigrammes dignes de Rousseau. Ses poésies galantes, auxquelles on reproche parfois trop de licence, ne manquent d'ailleurs ni de grâce ni de naturel ; on en jugera par la charmante petite pièce suivante :

D'amour et de mélancolie
Célemnus enfin consumé
En fontaine fut transformé,
Et qui boit de ses eaux oublie
Jusqu'au nom de l'objet aimé.
Pour mieux oublier Égérie,
Hier j'y courus vainement :
A force de changer d'amant
L'infidèle l'avait tarie.

La plupart des poésies de Ferrand ont été insérées dans le recueil intitulé : *Pièces libres et Poésies de quelques auteurs sur divers sujets* ; Londres, 1737, 1744, 1747, 1760, 1762, in-8°. Ce qui appartient à Ferrand dans ce recueil ne va pas au delà de la page 20. Le président Hénault attribue à Ferrand *Les Caractères de l'Amour*, opéra donné sous le nom de l'abbé Pellegrin.

La femme de Ferrand, née de Belizani et morte en 1740, est auteur d'un roman intitulé : *Histoire des amours de Cléante et de Bélise* ; Leyde, 1691, in-12.

Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Hénault, *Mémoires* — Quérard, *France littéraire*.

FERRAND (*Jean*), théologien français, né au Puy-en-Velay, en 1586, mort à Lyon, le 30 octobre 1672. Il entra dans la Société de Jésus en 1604, professa la rhétorique et la théologie dans les écoles de son ordre, et devint recteur du collége d'Embrun. On a de lui plusieurs ouvrages peu importants ; le principal est intitulé : *Disquisitio reliquiaria, sive de suscipiendo et suspecto earumdem numero reliquiarum quæ in diversis ecclesiis servantur multitudine* ; Lyon, 1647, in-4°.

Sotwel, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*.

FERRAND (*Louis*), orientaliste et controversiste français, né à Toulon, le 3 octobre 1645, mort le 11 mars 1699. Il commença ses

sa ville natale, et les acheva à Lyon, où il . l'hébreu et d'autres langues orientales. . .. rendit à Paris, à l'âge de vingt ans, et fit ensuite un voyage à Mayence, pour travailler à une traduction du texte hébreu de la Bible. Ce projet n'ayant pas réussi, il revint en France, étudia le droit, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Mais il s'occupa beaucoup moins de sa nouvelle profession que d'écrits de controverse et de travaux sur l'histoire de l'Orient. « Ferrand, dit Dupin, avait beaucoup d'érudition; il savait les langues et avait lu l'antiquité. Il accable son lecteur de citations rapportées assez confusément et sans beaucoup de choix. Il n'écrit pas d'une manière sublime, et n'est pas extrêmement fort dans le raisonnement. » On a de Ferrand : *Conspectus seu Synopsis libri hebraici qui inscribitur: Annales Regum Franciæ et regum domus Othomanicæ*; Paris, 1670, in-8°; — *Réflexions sur la Religion chrétienne, contenant les prophéties de Jacob et de Daniel, sur la venue du Messie, etc.*; Paris, 1679, 2 vol. in-12; — *Liber Psalmorum, cum argumentis, paraphrasi et annotationibus*; Paris, 1683, in-4°; — *Traité de l'Église, contre les hérétiques, et principalement contre les calvinistes*; Paris, 1685, in-12; — *Réponse à l'Apologie pour la Réformation, pour les réformateurs et pour les réformés*; Paris, 1685, in-12; — *Psaumes de David en latin et en français selon la Vulgate*; Paris, 1686, in-12; — *Lettre à Mgr l'évêque de Beauvais sur le monachisme de saint Augustin*; dans le *Journal des Savants* (30 août et 6 septembre 1688); — *Discours où l'on fait voir que saint Augustin a été moine*; Paris, 1689, in-12; — *Summa Biblica, seu dissertationes prolegomenicæ de Sacra Scriptura*; Paris, 1690, in-12. C'est le premier volume d'un ouvrage qui devait en avoir huit. Ferrand laissa en manuscrit des extraits considérables des Pères et des conciles.

Son frère, *Henri* FERRAND, publia un recueil d'inscriptions, sous ce titre : *Inscriptiones ad res notabiles spectantes ab anno* 1707 *ad annum* 1726; Avignon, 1726, in-4°.

Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, dix-septième siècle, t. IV. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. Ier et X.

FERRAND (.....), voyageur français, né vers 1670, vivait encore en 1713. Médecin du khan des Tartares, il fit partie de l'expédition que le fils de ce prince dirigea contre la Circassie. Le bey de Cabartha, dont il avait gagné l'affection, voulut lui faire épouser une de ses nièces. Ferrand ne se prêta pas à ce dessein; mais, touché des attentions du bey, il se proposa de le baptiser avec toute sa famille; il différa pourtant l'exécution de ce projet jusqu'à ce qu'il pût envoyer de Batchi-Seraï un missionnaire pour leur enseigner les principes du christianisme. Cette mission de Crimée était peu florissante à cette époque; mais en 1706 Ferrand fit venir de Constantinople quelques jésuites, qui changèrent entièrement la face des choses. Il fut toujours traité avec beaucoup de considération par les khans et les principaux personnages de la Crimée. On a de lui : *Réponse à quelques questions faites au sujet des Tartares Circasses*, et *Voyage de Crimée en Circassie par le pays des Tartares Nogaïs*, insérés dans le t. III de la nouvelle édition des *Lettres édifiantes*, et dans le t. X du *Recueil des Voyages au Nord*; — *Relation du sieur Ferrand, touchant la Crimée, les Tartares Nogaïs et ce qui se passe au sérail du kan des Tartares*; dans le t. IV du *Recueil des Voyages au Nord*. Dans ces divers opuscules, Ferrand fait connaître les mœurs des Tartares, leurs relations avec les Moscovites, et l'état physique des pays qu'il a visités. E. B.

Ferrand, *Ses ouvrages*.

FERRAND (*Jacques-Philippe*), peintre français, né à Joigny (Bourgogne), vers 1653, mort à Paris, en 1732. Fils d'un médecin de Louis XIII, il apprit le dessin chez Mignard et la miniature chez Samuel Bernard. Le jeune Ferrand se forma de lui-même à peindre sur émail, et excella dans ce genre. En 1684, il eut une place de valet de chambre de Louis XIV, et en 1690 il fut reçu à l'Académie royale de Peinture et de Sculpture. Il voyagea ensuite en Italie, séjourna à Turin, à Gênes, à Florence, à Rome, et fut partout reçu avec beaucoup de distinction. Ses dernières années furent troublées par des chagrins domestiques. On a de lui un curieux traité intitulé : *L'Art du Feu, ou la manière de peindre en émail*; Paris, 1723.

Mercure de France, mars 1732. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

FERRAND DE MONTHELON, peintre français, né à Paris, au commencement du dix-huitième siècle, mort dans la même ville, en 1752. D'abord professeur de l'Académie de Saint-Luc à Paris, et ensuite professeur de dessin à Reims, il composa un *Mémoire sur l'établissement de l'École des Arts à Reims*; Reims, 1748, in-4°.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*. — Quérard, *La France littéraire*.

FERRAND (*Jacques*), général français, né le 11 novembre 1746, à Ormoy, (Franche-Comté), mort à Amance (Haute-Saône), le 30 novembre 1804. Entré au service en 1766, il était colonel en 1791. Sa conduite au siége de Lille lui valut le grade de général de brigade. Nommé peu après général de division, il eut quelque temps le commandement en chef de l'armée des Ardennes. Il passa ensuite à l'armée du nord, puis à celle du Rhin. Élu en 1797 membre du Conseil des Cinq Cents par le département de la Haute-Saône, il suivit la même ligne politique que Pichegru, son ancien général en chef et son ami. Cependant, il ne fut pas compris au 18 fructidor sur la liste des déportés; le gouvernement se contenta d'annuler

son élection. Depuis cette époque jusqu'à sa mort Ferrand vécut dans la retraite.

Archives de la guerre. — *Moniteur* (année 1797).

FERRAND DE LA CAUSSADE (*Jean-Henri-Bécays*), général français, né à Montflanquin (Agenais), en 1736, mort à La Planchette, près Paris, en 1805. Il fut destiné de bonne heure à la profession des armes, et nommé très-jeune lieutenant au régiment de Normandie (infanterie). Il fit avec ce corps les campagnes de 1747 et 1748, et assista au siége de Berg-op-Zoom, à la prise du fort Lillo, et à la bataille de Laufelt. A Clostercamp (1760), il se signala par sa bravoure et fut grièvement blessé. Cette belle conduite lui valut le grade de capitaine. Il devint ensuite major-commandant de Valenciennes, et remplit ces fonctions jusqu'en 1790, époque de la suppression des états-majors de place. En 1792, les habitants de Valenciennes, dont Ferrand s'était concilié l'affection, le nommèrent commandant de la garde nationale de leur ville. La même année, il fut promu au grade de maréchal de camp et envoyé à l'armée du nord, dont il commanda l'aile gauche à la bataille de Jemmapes. Il contribua au succès de cette journée, par l'intrépidité avec laquelle il emporta à la baïonnette les villages de Carignan et de Jemmapes, et par l'habileté qu'il déploya en manœuvrant sur le flanc droit de l'ennemi. Après la victoire, il fut nommé commandant de Mons. Devenu général de division le 15 mars 1793, il reçut de Dumouriez l'ordre de se rendre à Condé et à Valenciennes; mais il ferma les portes de ces places aux troupes du général transfuge, et les conserva ainsi à la France. Bientôt Ferrand fut investi dans Valenciennes par 150,000 hommes de l'armée des coalisés, commandés par le prince de Cobourg, le duc d'York et le général Ferraris. Il n'avait avec lui que 9,000 hommes. Avec une si faible garnison, il défendit pendant trois mois les remparts qu'il avait arrachés à la trahison, et ne capitula qu'en désespoir d'être secouru, après avoir soutenu quatre assauts et défendu trois brèches praticables dans le corps de la place. Ferrand, destitué ensuite comme ancien noble, fut arrêté et détenu jusqu'après le 9 thermidor. Bonaparte, devenu premier consul, le nomma, en 1800, préfet de la Meuse-Inférieure. Après deux années d'exercice de ces fonctions, Ferrand fut remplacé en novembre 1801, ses infirmités le forçant à renoncer à la carrière administrative. Il se retira dans une terre qu'il possédait près de Paris. On a de lui : *Précis de la Défense de Valenciennes*; 1805, in-8°.

De Courcelles, *Dict. des Généraux français.* — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. univ. et port. des Contemporains.*

FERRAND (*Marie-Louis*), général français, né à Besançon, le 12 octobre 1753, mort à Porto-Hincado (île Saint-Domingue), le 7 novembre 1808. Il venait de terminer ses études lorsque son frère, nommé chirurgien en chef de l'armée de Rochambeau, l'emmena en Amérique, où il fit, comme volontaire, les premières campagnes de la guerre de l'indépendance. De retour en France, Ferrand entra dans un régiment de dragons, où il fut nommé lieutenant en 1792 et chef d'escadron en 1793. Arrêté à cette époque sous l'accusation de *fayettisme*, il ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. Nommé bientôt après général de brigade, il commanda en cette qualité aux armées de l'ouest, des Ardennes et de Sambre et Meuse. Il devint commandant du département du Pas-de-Calais, et fit ensuite partie de l'expédition de Saint-Domingue, sous les ordres du général Leclerc. En moins de quatre mois, cette colonie se trouva de nouveau soumise à la France; mais la tranquillité ne tarda pas à être troublée par une insurrection générale des hommes de couleur, qui éclata en novembre 1802. Sur ces entrefaites, le général en chef Leclerc mourut, emporté par la fièvre jaune. Ferrand fut alors chargé de défendre la partie française de la colonie; mais Dessalines occupant le Cap, il se vit contraint de se retirer à Santo-Domingo, dont les habitants, d'un commun accord, lui confièrent le commandement. Investi par Dessalines à la tête de 22,000 noirs, il le combattit, et le força de lever le siége, le 18 mars 1803. Ferrand se maintint à son poste, et se fit respecter pendant près de cinq ans. A la fois administrateur et guerrier, il s'était concilié les suffrages de tous les habitants, lorsqu'on apprit aux Antilles que la guerre venait d'éclater entre la France et l'Espagne. Le gouverneur de Porto-Rico n'eut pas plus tôt été instruit de ces hostilités, qu'il résolut de traiter en ennemi le général français : celui-ci, désirant épargner de grands malheurs aux colons, essaya de faire comprendre à l'Espagnol qu'il était de l'intérêt commun de vivre en bonne harmonie, et de ne pas épouser les différends entre les deux métropoles. Il répugnait à une inutile effusion du sang, et il mit tout en œuvre pour l'éviter; mais le gouverneur de Porto-Rico, sourd à la voix de la raison et de l'humanité, fomenta une insurrection à Barahonde, et le général Ferrand se vit réduit à prendre les armes pour la réprimer. Le nombre des rebelles s'élevait à plus de 2,000, et il avait à peine 500 soldats à leur opposer. Il tenta d'abord la voie des pourparlers; mais ses propositions ayant été rejetées, il ne balança pas à marcher; son intention était d'attaquer les insurgés avant que la révolte eût fait des progrès plus étendus. En vain les habitants s'efforcèrent-ils de le détourner de ce projet, et lui représentèrent les dangers de son exécution. Ferrand, à la tête de sa petite troupe, sortit de Santo-Domingo, et le 7 novembre 1808 il se trouva en présence de l'ennemi, qui avait pris position à Porto-Hincado. Aussitôt il engagea l'action : le premier choc fut terrible. Bientôt la cavalerie ennemie débordant les deux ailes de la colonne française, les rangs furent

ns. la part [illegible] et des soldats [illegible] sans [illegible] oir se [illegible] les [illegible] alors [illegible] de [illegible].

Arnault, Jouy, Jay, etc., [illegible] Biogr. des Contemporains. — Rabbe, Boisjolin, [illegible] *Biographie univ. et port. des Contemporains.*

FERRAND (*Antoine-François-Claude*, comte), magistrat et publiciste français, pair de France, conseiller d'État, membre de l'Académie française, etc., né à Paris, le 4 juillet 1751, mort dans la même ville, le 17 janvier 1825. Appartenant à une famille de robe, il avait à peine atteint sa dix-huitième année que, par dispense d'âge, il entra au parlement de Paris comme conseiller aux enquêtes. Il partagea la résistance de sa compagnie aux mesures du chancelier Maupeou, et fut envoyé en exil. Il en adoucit les rigueurs par la culture des lettres, et débuta par quelques ouvrages de poésie et des compositions dramatiques. Chargé en 1787 de la rédaction des remontrances du parlement à l'enregistrement forcé des édits royaux et de l'impôt du timbre, il ne répondit qu'imparfaitement à l'attente de ses collègues. Il se releva quelque temps après, à la séance royale du 19 novembre, par un discours dans lequel il rappelait au roi la conduite de son prédécesseur Louis XV, qui, en 1770, avait cédé aux vœux du parlement. Bientôt Ferrand combattit le projet de convocation des états généraux. Ce fut encore lui cependant que le parlement chargea de la rédaction des troisièmes remontrances contre les impôts du timbre et la subvention territoriale, remontrances dans lesquelles l'allégation d'incompétence de la cour plénière devait être motivée sur ce que aux états généraux seuls appartenait le droit de consentir les impôts.

Dès le mois de septembre 1789, Ferrand émigra. Son zèle éclata alors dans une multitude de petits factums monarchiques. Le prince de Condé l'admit à son conseil, et en 1793 il fut appelé à faire partie du conseil de régence. Il se rendit à l'armée des princes, puis en 1794 il se retira à Ratisbonne, où il reprit ses travaux littéraires, et s'occupa de la composition d'un livre qu'il destinait à l'éducation de son fils unique, qui mourut à l'âge de seize ans. En 1801, profitant des facilités offertes par le nouveau gouvernement aux émigrés qui voulaient rentrer en France, il y vint, suivant l'expression du marquis de Clermont-Tonnerre, « avec l'autorisation du roi, attendre paisiblement que les circonstances ramenassent la royauté légitime ». Peu de temps après il fit paraître son *Esprit de l'histoire*. « Ce livre, dit un biographe, fut accueilli avec le plus grand empressement, et par les hommes qui s'étaient toujours montrés opposés aux idées de la révolution, et par ceux qui, produits par cette même révolution, cherchaient déjà à entraîner l'opinion publique dans un mouvement rétrograde, favorable aux projets de Bonaparte. » *L'Esprit de l'histoire* est un long plaidoyer en faveur de ce qu'on a appelé depuis le principe d'autorité. Le corps enseignant en aida le débit, et le donna fréquemment en prix. Cependant, la censure prit ombrage d'un discours adressé par Viomandus à Childéric, roi légitime des Français, qu'il rétablit sur son trône. Il était facile d'y voir un conseil indirect adressé au chef de l'État, et l'ouvrage dut recevoir quelques changements. D'un autre côté, l'empereur de Russie envoya à l'auteur une lettre flatteuse avec une bague de prix. A la mort de Rulhière, Ferrand fut chargé de finir l'*Histoire de l'Anarchie de Pologne*, que l'auteur laissait inachevée; mais Ferrand ne craignit point de faire subir au manuscrit des corrections considérables pour l'approprier à ses idées, et au moment où l'ouvrage allait paraître la police fit enlever la copie en déclarant que Rulhière ayant été pensionnaire de l'État, son ouvrage ne pouvait être publié sans le consentement du gouvernement. Daunou, devenu alors l'éditeur de Rulhière, accusa hautement Ferrand d'avoir altéré le texte de son auteur. Le travail de Ferrand parut néanmoins plus tard. Au moment de l'entrée des armées étrangères à Paris, Ferrand, qui faisait partie d'une sorte de comité royaliste, se rendit, avec M. Sosthène de La Rochefoucauld et Châteaubriand, chez M. de Nesselrode pour demander le rétablissement des Bourbons sur le trône de France, bien qu'il eût été d'avis d'abord de s'adresser au sénat.

Le 13 mai 1814, Ferrand fut nommé ministre d'État et directeur général des postes. Il fut en outre appelé dans la commission chargée d'élaborer la Charte constitutionnelle. Bourrienne l'accuse d'avoir dit de cette charte « que c'était une bonne chose, mais qu'il lui manquait d'avoir été enregistrée au parlement ». A cette époque une brochure ayant pour titre : *Protestations du parlement de Paris contre sa suppression*, parut avec des initiales qui permettaient de l'attribuer au comte A. Ferrand. Lanjuinais dénonça cet écrit à la chambre des pairs; mais Ferrand formula une espèce de rétractation habile. Il contre-signa comme ministre du roi l'acte par lequel Louis XVIII ordonna le séquestre des biens de Napoléon et de sa famille. Au mois de juillet, il fut nommé membre de la commission chargée d'examiner les demandes en restitution des biens non vendus des émigrés, et le 13 septembre il présenta un projet de loi à ce sujet. C'est alors qu'il alarma si fort les esprits en établissant la fameuse distinction entre les royalistes de *la ligne droite* et ceux de *la ligne courbe*. « Il est bien reconnu, disait-il, que les régnicoles comme les émigrés appelaient de tous leurs vœux un heureux changement, lors même qu'ils n'osaient encore l'espérer. A force de malheurs et d'agitations, tous se retrouvaient donc au même point; tous y étaient arrivés, les uns en suivant une *ligne droite, sans jamais dévier*, les autres après avoir parcouru

plus ou moins les phases révolutionnaires au milieu desquelles ils se sont trouvés. » Durant la maladie et après la mort de Malouet, Ferrand remplit par intérim les fonctions de ministre de la marine, jusqu'à la nomination de Beugnot. Ce fut pendant ce temps qu'il rédigea un projet de loi pour l'abolition de la traite des noirs en Afrique.

Le 20 mars 1815, Ferrand occupait encore le poste de directeur général des postes quand le comte de Lavalette vint l'en déposséder. Avant de quitter l'hôtel, Ferrand demanda un sauf-conduit, que Lavalette refusa d'abord; mais Mme Ferrand insista tellement, qu'elle obtint enfin cette pièce, qui devait plus tard former la principale charge du procès intenté à l'ex-directeur général des postes de l'empire. Ferrand ne ménagea guère alors son compétiteur dans sa déposition. Il n'alla pas rejoindre le roi à Gand. Il se rendit en Vendée, et après y avoir séjourné quelque temps il vint à Orléans, où on le laissa parfaitement tranquille. A la seconde restauration, il reprit la direction générale des postes; mais ce ne fut pas pour longtemps. Il fut de plus nommé pair de France, membre du conseil privé, grand-officier et secrétaire des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, et nommé par le roi membre de l'Académie Française lors de la réorganisation de l'Institut en 1816.

Malgré ses infirmités, impotent et aveugle, Ferrand suivit avec assiduité les séances de la chambre des pairs, où il vota constamment en faveur des projets ministériels. Il soutint comme rapporteur le projet de loi sur l'établissement des cours prévôtales, provoqua une loi sur la compétence et un règlement sur les formes de procéder de la cour des pairs, et demanda une loi qui permit au roi d'autoriser par une simple ordonnance les communautés de femmes. Il mourut le jour même où il devait présenter un rapport sur ce sujet. Casimir Delavigne lui succéda à l'Académie Française.

On a de Ferrand : *Accord des principes et des lois sur les évocations, commissions et cassations;* Paris, 1786, in-12; 1789, avec notes et additions; — *Essai d'un citoyen;* Paris, 1789, in-8°; — *Nullité et despotisme de l'Assemblée prétendue nationale;* Paris, 1789; — *Les Conspirateurs démasqués, par l'auteur de Nullité et despotisme*, etc.; Turin, 1790, in-8°; — *État actuel de la France;* Paris, 1790; — *Les Français à l'Assemblée nationale, ou Réponse aux pamphlets de l'Assemblée nationale aux Français;* Paris, 1790; — *Adresse d'un citoyen très-actif aux questions présentées aux états généraux du Manége, vulgairement appelés Assemblée nationale;* février 1790; — *Douze Lettres d'un commerçant à un cultivateur sur les affaires du temps;* Paris, 1790; — *Le Dernier Coup de la ligue;* octobre 1790; — *Réponse au post-scriptum de M. Lally-Tollendal à M. Burke;* 1791 ou 1793; — *De la révolution sociale;* 1793, in-8°; — *Le Rétablissement de la monarchie française;* Nice, septembre 1792, in-8°; 2e édition, Liége, 1794, in-8°; — *Lettres d'un ministre d'une cour étrangère sur l'état actuel de la France;* 1793; — *Considérations sur la révolution sociale;* Neufchâtel et Londres, 1794, in-8°; — *L'Esprit de l'histoire, ou lettres politiques et morales d'un père à son fils sur la manière d'étudier l'histoire en général et particulièrement celle de la France;* Paris, 1802, 4 vol. in-8°; 2e édit., 1803; 3e édit., 1804; 4e édit., 1805; 5e édit., 1809; avec de nouveaux titres, 1816; 6e édition, précédée d'une notice biographique de l'auteur; par Héricart de Thury, son neveu; Paris, 1826, 4 vol. in-8°, ou 5 vol. in-12; — *Éloge historique de madame Élisabeth de France, suivi de plusieurs lettres de cette princesse;* Paris, 1814, in-8° : une première édition de cet éloge, mais bien différente, avait déjà paru à Lyon en 1795, in-8°; — *Œuvres dramatiques de M. A. F.*; Paris, 1817, in-8°. Ce volume contient *Le Siége de Rhodes*, tragédie en cinq actes (1784); *Zoari*, tragédie en cinq actes (1799), reçue au Théâtre-Français en 1786; *Philoctète*, tragédie en trois actes (1780), imprimée en 1786, à Paris, in-8°; *Alfred*, tragédie en cinq actes (1785); — *Théorie des révolutions rapprochée des principaux événements qui en ont été l'origine, le développement ou la suite, avec une table générale et analytique;* Paris, 1817, 4 vol. in-8°; — *Histoire des trois Démembrements de la Pologne, pour faire suite à l'Histoire de l'Anarchie de Pologne, de Rulhière;* Paris, 1820, 3 vol. in-8°; — *Vues d'un pair de France sur la session de 1821;* Paris, 1821, in-8°; — *Réflexions sur la question du renouvellement intégral de la chambre des députés;* Paris, 1823, in-8°. On a en outre du comte Ferrand des *Opinions* et des *Rapports* exprimées ou présentés à la chambre des pairs et imprimés par ordre de cette assemblée. On a aussi fait paraître de lui un ouvrage posthume intitulé : *Testament politique de M. le comte Ferrand;* Paris, 1830, in-8°. L. LOUVET.

Biographie universelle et portative des Contemporains. — *Encyclopédie des Gens du Monde.* — *Dictionnaire de la Conversation.* — *La France littéraire.* — *Eloge du comte Ferrand*, prononcé par M. de Clermont-Tonnerre à la Chambre des Pairs, le 7 juin 1825. — *Discours de réception* de Casimir Delavigne à l'Académie Française.

FERRAND (*Anthelme*), homme politique français, né en 1757, à Arandax (Bugey), mort en 1833. Élu en 1792 suppléant à la Convention, il n'entra dans cette assemblée qu'après le jugement de Louis XVI. Il vota toujours avec le parti modéré. Il siégea au Conseil des Cents de 1795 à 1797, et prit une a ... ive à la réaction royaliste. Il fut n ... président du tribunal civil de Belley, et c ... ces fonctions jusqu'à sa mort.

Arnault, Jouy, Jay, *Biographie nouvelle des Contemporains.*

FERRAND. *Voyez* FERRAND (*Charles*).

FERRAND, comte DE *Guastalla. Voy.* GONZAGUE.

FERRAND FULGENCE. *Voy.* FERRANDUS.

* **FERRANDINO** (*Leonardo*), sculpteur génois, vivait au commencement du dix-septième siècle. Élève de Taddeo Carlone, il eut un style gracieux, dont il a laissé un seul exemple dans sa *Madone* de l'église de la Nunziata del Guastato à Gênes. Il mourut dans un âge avancé.

E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario.*

FERRANDO (*Raymond*). *Voyez* FÉRAUD.

FERRANDO (*Gonsalve*). *Voyez* FERNANDEZ.

FERRANDUS (*Fulgentius*), théologien africain, né vers le commencement de l'ère chrétienne, mort vers 550. Élève de saint Fulgence, il suivit ce saint dans son exil de Sardaigne, et y embrassa l'état monastique. De retour en Afrique, il devint diacre de l'église de Carthage. On voit dans ses écrits qu'il était en grande réputation, et plus d'une fois les théologiens de Constantinople et de Rome le consultèrent sur des points de dogme et de discipline. On a de lui : *Breviatio Canonum*, publiée pour la première fois par Pierre Pithou dans le *Breviarium* de Cresconius; — *Epistola ad S. Fulgentium de duabus quæstionibus super salute Æthiopis moribundi; — Ep. ad eundem de quinque quæstionibus; — Ep. ad Eugyppium, abbatem, de Trinitate et de duobus Christi naturis; — Vita sancti Fulgentii, Ruspensis episcopi.* Cette vie, ainsi que les trois ouvrage précédents, ont été généralement insérés parmi les œuvres de saint Fulgence; — *Ep. ad Severum Scholasticum C. P., quod unus de Trinitate passus dici possit; — Epist. ad Anatolium R. E. Diaconum*, sur le même sujet; — *Paræneticus ad Reginum comitem, de septem regulis innocentiæ; — Ep. ad Pelagium et Anatolium, R. E. diaconos.* Les œuvres complètes de Ferrandus parurent par les soins de Chifflet; Dijon, 1649, in-4°; elles furent réimprimées dans la *Bibliotheca Patrum.*

Cave, *Historia litteraria.*

* **FERRANTE** (Le chev. *Giovanni-Francesco*), peintre de l'école bolonaise, né à Bologne, vers 1600, mort à Plaisance en 1652. Après avoir étudié dans sa patrie sous le Gessi, il fut appelé à Plaisance, qu'il embellit de nombreuses peintures à l'huile et à fresque. On trouve aussi quelques-uns de ses ouvrages à Bologne, tels que *saint Paul battu par la tempête*, à l'église Saint-Paul; *Apparition de Jésus-Christ à saint Antoine; Sainte Lucie* à Santa-Maria-della Misericordia. Ferrante eut pour élève Bartolommeo Baderna.

E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — M. A. Gualandi, *Memorie originali di Belle Arti.* — Malvasia, *Pitture di Bologna.*

* **FERRANTI** (*Agosto* et *Decio*), peintres de l'école milanaise, florissaient vers 1500. Agosto fut le fils et l'élève de Decio; tous deux peignirent la miniature avec une rare perfection. Dans la cathédrale de Vigevano on conserve d'eux un évangéliaire, un livre d'épîtres et un missel, qui sont au nombre des plus beaux livres à miniatures qui soient parvenus jusqu'à nous.

Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.*

* **FERRANTI** (*Hieronimo* DE), charlatan italien du dix-septième siècle, natif d'Orvieto, d'où le surnom d'*Orviétan*. Il vint de bonne heure à Paris, et s'installa sur le Pont-Neuf, où il débita pendant longtemps la fameuse panacée qui porte son nom. S'étant enrichi à ce métier, il vendit son secret à un certain Blegny, apothicaire du roi, qui, dit-on, s'enrichit également.

Louis LACOUR.

Guy Patin, *Lettre* du 6 janvier 1654. — *Livre commode des Adresses pour* 1690, chap. des *Matières médicinales.* — Moïse Charas, *Pharmacopée*, 1753, 2 vol. in-4°, table. — Furetière, éd. Fournier, *Bibl. elzevirienne*, p. 106.

FERRANTINI (*Gabriele*), plus connu sous le nom de *Gabriele degli Occhiali* (des lunettes), peintre italien, né à Bologne, à la fin du seizième siècle. Malvasia, et après lui tous les autres biographes, disent qu'il florissait en 1588; Ticozzi ajoute même qu'il naquit vers 1550; mais en même temps ils le font élève de Denis Calvart, né seulement en 1565. Une preuve plus positive encore de leur erreur résulte d'une pièce publiée par Gualandi; c'est un acte en date du 18 mai 1599, par lequel Ermete Ferrantini, père de Gabriele, l'émancipe; par conséquent à cette époque il n'avait pas encore atteint sa majorité. Nous avons donc ainsi la certitude que cet artiste doit être né au plus tôt en 1580. Son père, ancien soldat, mourut à Bologne, à l'âge de cent-six ans. La manière de Gabriele est plus moderne et plus colorée que celle de Calvart, et l'on voit qu'il s'efforça souvent d'imiter les Carrache; aussi quelques auteurs et Lanzi lui-même l'ont-ils cru sorti de leur école. Il eut lui-même de nombreux élèves, et son plus beau titre de gloire est d'avoir enseigné à peindre à fresque à l'immortel Guido Reni. Il excella en effet dans la pratique de cet art, qu'il préféra toujours à la peinture à l'huile, et vers lequel le portait une grande habileté de main et un talent de dessinateur facile, quoique correct. Gabriele avait laissé à Bologne de nombreux ouvrages; beaucoup ont malheureusement disparu; parmi ceux qui ont survécu, les plus remarquables sont un *Saint François de Paule* à l'église de San-Benedetto, *Les quatre Évangélistes* peints à fresque au porche de San-Domenico, et un *Saint Jérôme*, tableau à l'huile, à l'église presque abandonnée de Saint-Mathias. E. B—N.

Malvasia, *Felsina pittrice.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Orlandi, *Abbecedario.* — M. A. Gualandi, *Memorie originali di Belle Arti.*

* **FERRANTINI** (*Ippolito*), peintre de l'école bolonaise, frère du précédent, florissait au com-

mencement du septième siècle. Il paraît avoir comme lui étudié sous les Carrache, dont il ne fut pas un des meilleurs disciples. On voit de lui à l'église Saint-Mathias de Bologne un tableau représentant *L'archange saint Michel*, et dans le haut *La sainte Trinité* et *La Vierge*.

E. B—N.

Malvasia, *Felsina pittrice*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*.

* **FERRANTINI** (*Orazio*), peintre de l'école bolonaise, né à Florence. On le trouve inscrit à l'année 1600 parmi les membres de l'Académie de Bologne; on pense qu'il fut parent de Gabriele et d'Ippolito.

Orlandi, *Abbecedario*.

FERRAR (*Nicolas*), enthousiaste religieux anglais, né à Londres, en 1592, mort le 5 novembre 1637. Il fut élevé à l'université de Cambridge, et se fit recevoir docteur en 1610. La faiblesse de sa santé lui rendant les voyages nécessaires, il suivit la princesse Élisabeth dans le Palatinat en 1613, et ne revint en Angleterre qu'en 1618, après avoir visité les universités d'Allemagne. Peu après son retour, il devint secrétaire de la Société de la Virginie, et fut nommé membre du parlement en 1624. Il n'occupa cette place que peu de temps, et quitta le monde pour mener la vie monastique au cœur d'un pays protestant. Dans ce dessein, il acheta la propriété seigneuriale de Little-Gidding, dans le comté de Huntingdon, et alla s'y établir avec sa mère, sa sœur, et des parents, en tout quarante personnes. Pour mieux remplir ses fonctions de directeur de monastère, il se fit ordonner diacre par le docteur Laud, alors évêque de Saint-David. Il était aussi médecin, et apprenait aux jeunes femmes de cette pieuse congrégation à soigner les vieillards et les malades. Il se levait régulièrement à une heure du matin, et passait souvent toute la nuit en prières. Ferrar composa quelques ouvrages de piété, mais il ne fit imprimer qu'une traduction anglaise de l'ouvrage espagnol de Valdesso, intitulé : *Cent dix Considérations*.

P. Peckard, *Life of Ferrar*. — Chalmers, *General biographical Dictionary*.

FERRARA (*Camillo* ou *Gabriele*), chirurgien italien, vivait au seizième siècle. Il exerça son art à Milan. Il entra dans un ordre monastique, et quitta son prénom de *Camillo* pour prendre celui de *Gabriele*. Ferrara fut un des premiers médecins qui osèrent conseiller d'ouvrir la dure-mère pour donner issue à l'humeur épanchée entre cette membrane et la pie-mère. On a de Ferrara : *Nuova Selva di Cirurgia*; Venise, 1596, in-8°; trad. en latin par Pierre Uffenbach; Francfort, 1625, in-8°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

FERRARA (*Michele*), chimiste napolitain, né dans la Terre de Labour, le 6 février 1763, mort le 16 juin 1817. Il étudia les sciences à l'université de Naples, sous les professeurs Joseph Vaira, Dominique Cirillo et Antoine Barba. Il s'adonna particulièrement à la chimie appliquée. Les manufactures du royaume de Naples lui durent d'utiles améliorations. On a de lui : *Istituzioni di Farmacia chimica*; t. I[er], Naples, 1805, in-8°; t. II, Naples, 1811, in-8°; — *Dello Stato dell' arte vetraria nel regno di Napoli e de' mezzi per migliorarla* (dans les *Atti del regio Istituto d'Incorragiamento*); Naples, 1811, in-4°, t. I[er]; — *Memoria dell' Imbiancamento delle Tele*; ibid.; — *Memoria sulla depurazione della canfera greggia*; dans les *Atti del regio Istituto*, Naples, 1818, in-4°, t. II; — *Rapporto della classe chimica del regio Istituto d'Incoraggiamento sulle Memorie risguardanti l'indaco estratto dal Guado*; ibid.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. I[er].

FERRARA (*Alfio*), médecin italien, né à Trestacagne (Sicile), en 1777, mort à Paris, le 27 octobre 1829. Il fit ses études à Catane, sous la direction de son frère aîné, savant naturaliste. Pendant l'occupation de la Sicile par l'armée anglaise, il obtint la place de médecin en chef de l'hôpital de Messine. Il suivit, comme chirurgien major, les troupes anglaises d'abord en Angleterre, puis en Espagne et enfin à Sainte-Maure (île Ionienne) : il profita du voisinage de la Grèce pour visiter ce pays. Après avoir obtenu sa retraite, il vint s'établir à Paris, où il mourut. On a de lui : *Memoria sopra le acque della Sicilia*; Londres, 1811; — *Sur le corail de la Sicile* (en anglais); Londres, 1813; — *Coup d'œil sur les maladies les plus importantes qui règnent dans une des îles les plus célèbres de la Grèce, ou topographie médicale de l'île de Leucade ou Sainte-Maure*; Paris, 1827, in-8°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. I[er].

* **FERRARA** (*Francesco*), homme politique et économiste sicilien, né à Palerme, en 1810. Il fut nommé en 1834 directeur du bureau de statistique à Palerme, et fonda le *Giornale di Statistica*. Nommé secrétaire de la chambre de commerce de Palerme et sociétaire de l'Institut d'encouragement de la même ville, il fut ensuite appelé, comme professeur d'économie politique, au lycée Tullien, fondé à Palerme en 1847 : ses leçons et ses écrits contribuèrent beaucoup au mouvement insurrectionnel du 12 janvier 1848. Arrêté au commencement de la lutte, il ne sortit de captivité que le 5 février suivant. La ville de Palerme l'élut député à la presque unanimité. Persécuté pour ses opinions, il obtint d'aller avec les délégués offrir la couronne de Sicile au duc de Gênes. Pendant son séjour à Turin, il publia dans le *Risorgimento* un travail qui attira sur lui l'attention du comte de Cavour. Ce ministre lui fit donner une chaire d'économie politique et la direction d'un journal consacré à la défense du parti de M. de Cavour. Il se sépara depuis de ce ministre, et soutint la politique du centre gauche dans un nouveau journal, *La*

Croix de Savoie, qui ne subsista que deux ans. Il entreprit alors, avec M. Pomba, la publication de la *Bibliothèque des Économistes*, où de savantes préfaces précèdent les divers ouvrages étrangers ou italiens contenus dans cette collection. M. Ferrara met la dernière main à la composition d'un *Cours complet d'Économie politique*. G. VITALI.

Renseignements particuliers. — *Dictionnaire de l'Économie politique.*

* FERRARE (*Gelasio* DI NICOLO), le plus ancien peintre de l'école de Ferrare. On croit qu'il florissait en 1242, époque où Cimabuë n'était encore âgé que de douze ans. Il fut élève à Venise d'un peintre grec, Théophane de Constantinople, dont il est probable qu'il adopta le style sans y apporter de grandes modifications. Quoi qu'il en soit, on peut le regarder comme le premier peintre du moyen âge qui ait osé aborder un sujet païen; en 1242, Azzo d'Este, premier seigneur de Ferrare, lui commanda une peinture représentant *La Chute de Phaéthon*, sujet éminemment national, puisque c'est dans le Pô que périt le malheureux fils d'Apollon. Philippe, évêque de Ferrare, fit faire à Gelasio une *Madone* et une *Bannière de Saint-Georges*, avec laquelle il alla à la rencontre de Tiepolo, ambassadeur de la république de Venise. E. B—N.

Baruffaldi, *Vite de' Pittori Ferraresi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* FERRARE (*Cristoforo* DE), peintre de l'école ferraraise, florissait en 1380. On le trouve quelquefois désigné sous les noms de Cristoforo *de Modène* ou *de Bologne;* car les trois villes se disputent l'honneur de lui avoir donné naissance. Toutefois, il paraît probable qu'il naquit à Ferrare, mais qu'il passa une grande partie de sa vie à Bologne, où il a beaucoup travaillé sur bois et sur mur. Il y avait peint le tableau du maître autel de la Madona di Mezzaratta, et on conservait de lui dans la même ville, au palais Malvezzi, un tableau divisé en dix compartiments dont les nombreuses figures étaient d'un dessin assez barbare et d'un coloris pâle, qui ne rappelaient en rien le style du Giotto, en vogue à cette époque. Le musée de Ferrare possède un petit *Christ* sur fond d'or de cet artiste.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Vasari, *Vite*.

* FERRARE (*Antonio* DE), peintre de l'école de Ferrare, florissait au milieu du quinzième siècle. Lanzi croit que son nom de famille était *Alberti*. Suivant Vasari, il étudia à Florence, sous Agnolo Gaddi, et laissa de beaux ouvrages à Saint-François d'Urbin et à Città-di-Castello. Ailleurs, en parlant de Timoteo della Vite, Vasari dit que celui-ci naquit à Urbin de Calliope, fille de maître Antonio Alberti, de Ferrare, fort bon peintre pour son temps, ainsi qu'on peut en juger par les ouvrages qu'il fit à Urbin et ailleurs. Antonio avait peint, en 1438, pour Albert d'Este, marquis de Ferrare, dans des salles du palais aujourd'hui détruites, le *Concile général convoqué à Ferrare* pour la réunion des Grecs à l'Église catholique, en présence du pape Eugène IV et de l'empereur Jean Paléologue. Antonio représenta dans une autre salle *La Gloire des bienheureux;* il était resté de cette fresque quelques fragments d'après lesquels Lanzi a pu encore reconnaître que les têtes avaient plus de beauté, le coloris plus de moelleux, les poses plus de variété que dans les ouvrages de Galasso Galassi, son contemporain. Orlandi fait vivre Antonio jusqu'en 1500, ce qui n'est guère admissible. E. B—N.

Baruffaldi, *Vite de' più insigni Pittori e Scultori Ferraresi*. — Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* FERRARE (*Stefano* DE), peintre de l'école vénitienne, vivait vers le milieu du quinzième siècle. Suivant Vasari, il aurait été élève du Squarcioné; mais il est plus probable qu'il ne fut que son contemporain, puisque déjà en 1430 J. M. Savonarola parle de son principal ouvrage, le *cercueil de saint Antoine de Padoue*, qu'il avait décoré de peintures représentant les miracles du saint, et dont les figures semblaient vivantes. Ce cercueil n'existe plus, mais on conserve encore dans l'église Saint-Antoine de Padoue une *demi-figure de la Vierge* que Vasari attribue au même maître. Baruffaldi croit qu'il vécut jusqu'à l'année 1500. E. B—N.

Savonarola, *De Laudibus Patavii*. — Vasari, *Vite*. — Baruffaldi, *Vite de' Pittori Ferraresi*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*.

FERRARA (*Stefano* FALZAGALLONI, dit *Stefano* DE), peintre de l'école de Ferrare, florissait au commencement du seizième siècle. Il faut se garder de le confondre avec le précédent, comme l'ont fait la plupart des biographes. En 1531, il avait peint pour l'église de Santa-Maria-in-Vado de Ferrare un tableau, aujourd'hui au musée de cette ville, représentant *La Vierge sur un trône entre saint Jérôme et un saint évêque*. On voit de lui au même musée *Les douze Apôtres*, en six tableaux, qui ont été attribués au Garofalo, honneur qui suffit pour donner la mesure du talent de Stefano. E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — N. L. Cittadella, *Indice delle cose più rimarcabili di Ferrara*.

* FERRARE (*Giovanni-Battista* DE), peintre de l'école de Ferrare, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Vers 1563, en compagnie de plusieurs autres peintres, il décora de fresques le casino di Soprà près Novellara; ces fresques, transportées sur toile, ont été récemment acquises par le comte de Chambord, qui en a orné la galerie de son palais à Venise. Giovanni-Battista peignit aussi au château de Bagnolo en 1567. Il est probable que ce peintre est le même que celui indiqué dans les notes de Baruffaldi à l'année 1597 et nommé par Zani comme vivant en 1600.

Davolio, *Memorie storiche mss.* — Baruffaldi, *Vite de' Pittori Ferraresi.* — Zani, *Materiali per servire alla Storia dell' Incisione.* — Campori, *Gli Artisti Italiani e stranieri negli Stati Estesi.*

* **FERRARE** (*Pietro* DE), peintre de l'école bolonaise, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Malvasia dit qu'il fut un des bons élèves de Louis Carrache; mais il est probable qu'il mourut jeune, car on ne connaît aucune peinture qui puisse lui être attribuée avec certitude.

Malvasia, *Felsina pittrice.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.*

FERRARE (*Galasso* DE). *Voy.* GALASSI.

FERRARE (*Ercole* DE). *Voy.* GRANDI.

FERRARE. *Voyez* ESTE.

FERRARE (*Renée de France*, duchesse DE). *Voy.* RENÉE.

FERRARE (*Anne* DE). *Voyez* GUISE, NEMOURS et SAVOIE.

FERRARESINO. *Voy.* BERLINGHIERI (*Camillo*).

FERRARI, nom commun à un grand nombre de personnages italiens, classés ci-dessous par ordre chronologique.

FERRARI, troubadour italien, né à Ferrare, vivait durant la première moitié du treizième siècle. Il occupait un rang honorable auprès du marquis d'Este. Il connaissait fort bien l'idiome provençal, et il improvisait les réponses qu'il faisait aux troubadours qui venaient animer les fêtes de la petite cour du prince. Aucun de ses ouvrages ne s'est conservé. G. B.

Raynouard, *Choix de Poésies*, t. V, p. 147. — *Histoire littéraire de la France*, XIX, 812.

* **FERRARI** (*Jean-François*), poëte italien, de la seconde moitié du seizième siècle. On manque de détails sur sa vie; mais on acquiert la preuve qu'il ne manquait ni de verve ni de gaieté si l'on prend la peine de parcourir ses *Rime burlesche*; Venise, 1570, in-8°. Ce volume peu connu renferme 53 pièces facétieuses, contre Aristote, contre Cicéron, à la louange de la gale, etc. Plusieurs de ces morceaux sont en patois bergamasque, modenais ou romagnol; il y en a deux en argot; l'auteur a même pris la peine de faire passer en argot une épître d'Horace; on trouve chez lui la fable de *La Cigale et de la Fourmi*, que La Fontaine semble avoir traduite mot pour mot. G. B.

Catalogue de la bibliothèque Libri, n° 1539.

* **FERRARI** (*Andreolo* DE'), architecte italien et religieux franciscain du quatorzième siècle. Il fut un des juges choisis pour prononcer sur les différends élevés entre les architectes et les ingénieurs italiens au sujet de la construction de la cathédrale de Milan.

Cicognara, *Storia della Scultura.*

* **FERRARI** (*Antonio*), peintre de l'école de Crémone, florissait en 1419. Il n'était pas né dans cette ville, comme le prétend Ticozzi, mais bien à Pavie, car ses ouvrages sont signés *Ant. Ferrari de Papia.* Il avait peint à fresque à Saint-Luc de Crémone la chapelle Saint-Jean-Baptiste. Ces peintures, que l'on croyait perdues, ont été retrouvées sous le badigeon au commencement de ce siècle, par Giuseppe Grasselli, biographe Crémonais, qui croit pouvoir attribuer au même artiste une *Madone entre saint Luc et saint François*, peinte au-dessus de la porte de la même église. E. B—N.

Zaist, *Notizie storiche de' Pittori Cremonesi.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Orlandi, *Abbecedario.*

FERRARI (*Giovanni-Matteo*), médecin italien, né au commencement du quinzième siècle, au château de Grado (Milanais), ce qui le fit surnommer *de Gradibus*, mort à Padoue, en décembre 1472. Reçu docteur à Milan, il exerça la médecine dans cette ville, et fut ensuite appelé à la première chaire de médecine de Padoue. Il occupa cette place jusqu'à sa mort. Ses ouvrages ne sont que de longs et ennuyeux commentaires de Rhazès et d'Avicenne. En voici les titres : *Practicæ Pars prima et secunda, vel commentarius textualis cum ampliationibus et additionibus materiarum in nonum Rhazis ad Almansorem*; Pavie, 1471, in-fol.; — *Expositiones super vigesimam secundam fen tertiæ canonis Avicennæ*; Milan, 1494, in-fol.; — *Consiliorum secundum vias Avicennæ ordinatorum utile Repertorium*; Pavie, 1501, in fol.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine.*

FERRARI (*Antoine*), surnommé *Galateo*, en latin *Galateus Leccensis*, naturaliste et archéologue italien, d'origine grecque, né à Galatina (terre d'Otrante), en 1444, mort à Lecce, le 22 novembre 1516. Après avoir fait ses premières études à Nardo et à Otrante, il alla suivre à Ferrare les cours de médecine de Nicolo Leoniceno et de Girolamo Castelli, et se fit recevoir docteur. De retour à Naples, il devint médecin de Ferdinand Ier et de ses successeurs, et se lia avec Sannazar, Pontanus, et d'autres érudits napolitains. Mais ni la faveur des princes ni l'estime des savants ne le mirent à l'abri de la pauvreté et des infirmités. Il fut aussi victime des troubles qui agitèrent le royaume de Naples, et resta quelque temps en prison vers 1504. Il passa ses dernières années à Lecce. Homme d'esprit et de savoir, il cultiva à la fois la philosophie, la médecine, l'archéologie, l'histoire, la poésie. On a de lui : *De Situ Japygiæ; Descriptio urbis Gallipolis; De Villa Vallæ*; Bâle, 1558, in-8°; Naples, 1624, in-4°. La meilleure édition est celle de Lecce, 1727, in-8°, avec les notes de Jean-Bernardin Taffuri; cette édition contient plusieurs opuscules de Ferrari, entre autres son morceau *De Laudibus Venetiarum*. Le *De Situ Japygiæ* a été inséré par Burmann dans le *Thesaurus Antiquit. Italiæ*, t. IX; par Dominique Giordano, dans le *Delectus Scriptorum Rerum Neapolitanarum*; et par Calogera, *Raccolta d'opuscoli scientifici*. t. VII; — *De Situ Elementorum, de*

terrarum, de mari et aquis et fluviorum origine; Bâle, 1558, in-8°. Marziano attribue à Ferrari les ouvrages suivants : *Successi dell' armata turchesca nella città d'Otranto dall' anno* 1480; *Progressi dell' esercito ad armata condotavi da Alfonso, duca di Calabria;* Cupertino, 1583; Naples, 1612, in-4°.

Dominique de Angelis, *Vite de' Letter. Salentini.* — G.-J.-B. Pollidoro, dans Calogera, *Raccol.* — Toppi, *Biblioth. Napolet.* — Cinelli, *Bibliot. volante.* — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, p. 11.

FERRARI (*Gaudenzio*), peintre et sculpteur de l'école milanaise, né à Valdugia (territoire de Novare), en 1484, mort à Milan, en 1550 ou vers la fin de 1549. Il étudia d'abord la peinture à Verceil, sous la direction de Girolamo Giovenone, puis à Milan, sous Stefano Scotto et Bernardino Luini, et même, selon le P. della Valle, sous Léonard de Vinci. Novare se vantait de posséder un de ses premiers tableaux à l'un des autels de sa cathédrale; il est divisé en plusieurs compartiments et enrichi de dorures selon l'usage qui régnait encore à cette époque. Dès l'âge de vingt ans, en 1504, il exécuta des fresques remarquables dans la chapelle della Pietà del Sacro Monte à Varallo. C'est sans doute aussi a cette première période de sa vie qu'appartiennent quelques petits tableaux qui sont d'un fini extrême, mais qui tiennent encore un peu de la manière du quinzième siècle, sans pour cela rappeler en rien l'école du Pérugin, dont quelques-uns prétendent qu'il devint aussi le disciple. Nous croyons plutôt que dans son premier voyage à Rome il connut Raphael, qu'il se proposa pour modèle, et que c'est ainsi qu'il se forma un style plus grand et un coloris plus agréable que ceux d'aucun autre peintre milanais. Vers 1510 Gaudenzio revint à Varallo, où en 1513 il peignit dans la chapelle Sainte-Marguerite une suite considérable de fresques tirees du Nouveau Testament. En 1516 nous le retrouvons à Rome aidant Raphael dans ses fresques du Vatican, et dans l'*Histoire de Psyché* à la Farnésine. Après la mort du Sanzio, en 1520, Gaudenzio continua à travailler avec Jules Romain et Pierino del Vaga, et il s'appropria tellement leur style qu'il est certainement de tous les auxiliaires de Raphael celui qui approcha le plus de ses deux illustres élèves. De retour à Varallo, en 1524, il exécuta au sanctuaire du Sacro-Monte de nombreuses statues en plastique et des peintures à fresque qui appartiennent à sa seconde manière. Il orna aussi le chœur de l'église du couvent de peintures qui rappellent la manière de Raphael.

Ces divers travaux acquirent à Gaudenzio une reputation qui engagea Bernardino Lanini, Fermo Stella, G.-B. della Cerra, Cesare Luini, et plusieurs autres jeunes artistes à se faire ses disciples, et c'est ainsi que Ferrari devint le chef d'une seconde école milanaise, presque digne de rivaliser avec la première, ouverte par Léonard de Vinci. Il compta aussi parmi ses élèves le malheureux Paolo Lomazzo, qui plus tard, devenu aveugle, devait être le biographe de son maître. En 1531, Gaudenzio travailla à Verceil dans l'église Saint-Christophe; il peignit au-dessus de l'autel le saint, et sur les parois divers traits de la vie de Jésus-Christ et de la Madeleine. Il a déployé dans ce grand ouvrage plus que dans aucun autre une grâce, une beauté que l'on reconnait bien avoir été puisées à l'école de Raphael. Les petits anges qu'il a introduits dans ses compositions ont autant de charme dans leur forme que d'esprit dans leurs mouvements. Ces peintures sont au nombre des meilleures productions de leur auteur. Ce fut en 1534 ou 1535 que Gaudenzio peignit la coupole de l'église de Notre-Dame de Saronno; il y avait représenté l'*Assomption de la Vierge en présence des Apôtres;* mécontent de ces figures, il les détruisit lui-même, et les remplaça par des chœurs d'anges chantant et jouant de divers instruments. Cette fresque est parfaitement conservée ainsi que les quatre ovales des pendentifs, représentant *La Création de la Femme, La Tentation d'Ève, L'Exil du paradis terrestre* et *Le travail de la terre.* Les figures de ces diverses fresques sont belles, variées, bien groupées; mais on retrouve encore dans ces peintures quelques traces de l'ancien style, un peu de dureté, une disposition un peu symétrique des personnages, quelques draperies pliées à la manière du Mantegna et, ce qui est moins pardonnable, quelques reliefs en stuc colorié. Les fresques de Gaudenzio à l'église delle Grazie de Milan datent de 1542; elles représentent *La Passion de Jésus-Christ*, et là surtout il a imprimé à ses personnages le caractère de la force, non pas qu'il ait fait sentir les muscles d'une manière trop marquée, mais parce qu'il a choisi des attitudes à la fois imposantes et terribles. Ces fresques sont malheureusement en mauvais état. Le même caractère énergique se retrouve peut-être encore à un plus haut degré dans *La Chute de saint Paul,* tableau de l'église des Conventuels de Verceil.

A la suite de ses fresques de l'église delle Grazie, Gaudenzio avait espéré obtenir la commande du tableau du maître autel; mais le Titien lui fut préféré, et peignit alors ce magnifique *Couronnement d'épines* qui, conquis par les Français en 1797, est resté au Musée du Louvre. Pour dédommager Gaudenzio, on le chargea de peindre pour la même église *Saint Paul en méditation*, qui, enlevé en même temps que le tableau du Titien, est, comme lui, resté à Paris. Ce tableau, l'un des meilleurs du maître, au dire de Baldinucci et de Scaramuccia, porte la date de 1543. Indiquons encore rapidement les plus célèbres parmi ses autres ouvrages : à Milan, au musée de Brera, plusieurs fragments de fresques provenant de Santa-Maria della Pace, église convertie en magasin militaire, et le *Martyre de sainte Catherine* tableau comprenant

de nombreuses figures un peu plus grandes que nature ; à Santa-Maria di S. Celso, le *Baptême de Jésus-Christ ;* à Santa-Marta, autrefois San-Giorgio al Palazzo, un magnifique *Saint Jérôme;* à Saint-Ambroise, *La Vierge entre saint Barthélemy et saint Jean*, et les restes d'un *Christ mort*, d'une *Madelaine pleurant* et de quelques autres figures ; au palais Andriane, *La Crèche* avec *Saint Jérôme*, l'un des chefs-d'œuvre du maître ; enfin à Santa-Maria della Passione, *La Cène*, peinture pleine de feu et colorée avec une grande énergie, mais que la mort ne lui permit pas d'achever entièrement ; à Côme, dans la cathédrale, *La Fuite en Égypte* et *Le Mariage de la Vierge ;* à Rome, au palais Sciarra, une *Vision*, et au musée du Capitole, une *Madone*, *La Femme adultère*. et *La Crèche*, esquisse ; à Venise, au palais della Rovere, *La Nativité ;* à Bruxelles, au musée, une *Madone avec trois anges et un donataire agenouillé ;* enfin, à Berlin, une autre *Nativité* et un portrait d'homme.

Gaudenzio Ferrari fut après Léonard de Vinci le premier peintre de l'école milanaise, et l'un des plus illustres de son époque ; ses compositions sont nobles, ses expressions vraies et animées, son coloris vif et agréable, ses carnations variées, ses attitudes gracieuses, ses étoffes brillantes et bien choisies ; il eut, comme Pierino del Vaga et Jules Romain, une étonnante fécondité d'idées, mais dans un genre différent, car, à l'exception des peintures de la Farnésine, qu'il ne fit qu'exécuter d'après Raphael, il ne traita jamais que des sujets sacrés. Il l'emporta sur tous ses rivaux par le talent d'exprimer la majesté divine, les mystères de la religion et les sentiments de piété auxquels lui-même fut toujours fidèle. Dessinateur habile, il se plut souvent à rechercher les raccourcis les plus difficiles. Lorsqu'il enrichissait ses compositions de paysages ou d'architectures, il faisait preuve d'une parfaite entente de la perspective ; en un mot, il fut digne d'être mis par Lomazzo au nombre des sept plus grands peintres qu'ait produits l'Italie.

E. Breton.

Lomazzo, *Idea del Tempio della Pittura*. — G. Bordiga, *Vita di G. Ferrari*. — Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Scaramuccia, *Le Finezze de' Pennelli Italiani*. — G. della Valle, *preface* du dixième volume de Vasari. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Orlandi, *Abbecedario*. — *Memorie sull' insigne tempio di Nostra Signora presso Saronno*. — Pirovanno, *Guida di Milano*. — Villot, *Musée du Louvre*.

FERRARI (*Jérôme*), philologue italien, né à Correggio, en 1501, mort à Rome, en 1542. Il entra dans les ordres, se distingua par son savoir, et obtint la protection de plusieurs cardinaux, entre autres d'Alexandre Cesarini, qui le logea dans son palais. On a de lui : *Emendationes in Philippicas Ciceronis ;* Rome, 1542.

Ortensio Landi, *Cataloghi*, p. 460. — Paul Manuce, *Dédicace* de son édition de la 3[e] partie des *Discours de Cicéron*. — Colleoni, *Scrittor. di Correggio*, p. XXXII. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. II, p. 253.

* **FERRARI** (*Benedetto*), peintre de l'école de Mantoue, florissait au commencement du seizième siècle. Il n'est connu que par un document précieux conservé dans les archives des Gonzagues, et publié récemment par M. A. Gualandi. C'est un état des sommes payées à cet artiste pour des travaux exécutés dans le palais de Mantoue du 12 avril au 9 juillet 1518, travaux consistant en architectures à fresque enrichies de figures et de chevaux de grandeur naturelle, et pour lesquels l'auteur reçut la somme de 188 liv. 10 s. E. B.—n.

M. A. Gualandi, *Memorie originali di Belle Arti;* Bologna, 1842.

FERRARI (*Bartolomeo*), nommé quelquefois, mais à tort, Ferrera, fondateur italien d'ordres religieux, né à Milan, en 1497, mort en novembre 1544. Il était fils de Luigi Ferrari et de Catarina de Castiglione, et appartenait à une des premières familles du Milanais. Il perdit ses parents dans une extrême jeunesse. Resté sans guides, il se fit néanmoins remarquer par sa piété, sa charité et la pureté de ses mœurs. Une grande conformité de sentiments le porta à se lier avec Antonio-Maria Zaccario de Crémone et Giacomo-Antonio Morigia, gentilhomme de Milan. Ils instituèrent ensemble la congrégation des *Clercs réguliers de Saint-Paul*, qu'on appela ainsi parce qu'ils prirent cet apôtre pour leur patron ; mais on leur donna communément le nom de *Barnabites*, de l'église de Saint-Barnabé de Milan, qui leur fut accordée en 1545. Cette congrégation fut approuvée en 1530, par Clément VII, et confirmée trois ans après par Paul III. Les règles du nouvel ordre obligeaient ses membres à renoncer aux biens temporels et à ne fonder leur subsistance journalière que sur la libéralité des fidèles ; mais ils se lassèrent bientôt de cette manière de vivre, et ils prirent dans la suite le soin d'assurer à leur communauté des fonds et des revenus fixes. Leur principale fonction était d'aller de ville en ville, comme les apôtres, pour convertir les pécheurs et les ramener dans le chemin du repentir et de la foi. Ferrari fut élu supérieur en 1542 ; mais il ne gouverna son ordre que deux années. Les barnabites se répandirent en Allemagne, en Bohême, en Savoie, en France, etc., et enseignèrent dans les principales universités. On vit bientôt aussi s'élever des communautés de femmes nommées *Angéliques*, qui observaient la règle des Barnabites, sous la direction de ces pères ; mais la discipline de ces religieux ne garda pas longtemps sa pureté primitive.

Morigia, *Istor. dell. Orig. di tutte le Relig.*, lib. I, cap. LXV. — Anaclet Sicco et Val. Madio, *Synops. de Cleric. reg. congregationis Sancti Pauli*. — Mosheim, *Histoire ecclésiastique ancienne et moderne*, t. IV. p. 904. — Hélyot, *Hist. des Ordres*, t. IV, chap. XVI. p. 100.

FERRARI (*Ottaviano*), philosophe et archéologue italien, né à Milan, le 23 septembre 1518,

à la même ville, en 1586. Après avoir étudié la philosophie et la médecine dans les plus célèbres universités d'Italie, il devint professeur au collége Canobio à Milan. Le sénat de Venise l'appela à Padoue pour y enseigner la philosophie d'Aristote. Au bout de quatre ans, il retourna à Milan, où il continua de professer la philosophie jusqu'à sa mort. On a de lui : *De Sermonibus exotericis*; Venise, 1575, in-8°. Cet ouvrage, fort utile pour l'intelligence des doctrines d'Aristote, fut réimprimé avec les additions de Melchior Goldast et une nouvelle dissertation de Ferrari intitulée : *De Disciplina encyclica*, sous le titre de *Clavis Philosophiæ peripateticæ aristotelicæ*; Francfort, 1606, in-8°; — *De Origine Romanorum*; Milan, 1607, in-8°; réimprimé dans les *Antiquitates Romanæ* de Grævius, t. 1er.

Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. V. — Argelati, *Bibliot. Script. Mediol.*, t. I, part. II.

* FERRARI (*Bernardo*), peintre de l'école milanaise, né à Vigevano, ville du Piémont, qui alors appartenait au Milanais, florissait à la moitié du seizième siècle. Il fut élève et imitateur de Gaudenzio Ferrari. Deux panneaux d'orgue peints par lui dans la cathédrale de Vigevano ne justifient pas complétement les éloges que Lomazzo a donnés à cet artiste. E. B.—N.

Lomazzo, *Idea del Tempio della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*.

FERRARI (*Louis*), mathématicien italien, né à Bologne, le 2 février 1522, mort dans la même ville, en 1565. Né de parents pauvres, il entra, à l'âge de quatorze ans, sans aucune teinture des lettres, à l'école de Cardan, et fit des progrès si rapides qu'il put à dix-huit ans faire un cours public d'arithmétique et sortir vainqueur de luttes publiques soutenues contre Giovanni Colla et Niccolò Tartaglia. Il était de plus très-versé dans l'architecture, la géographie, l'astronomie, la philologie grecque et latine. « Pour les mathématiques, dit Tiraboschi, il n'avait pas son pareil. » Les princes italiens se le disputaient : il donna la préférence au cardinal Ercole de Gonzague et à son frère don Ferrante, gouverneur de Milan. Celui-ci lui confia le soin de lever la carte du Milanais. En quittant le service du prince Ferrante, il retourna à Bologne, où Cardan lui procura une chaire de mathématiques. Il mourut moins d'un an après l'avoir obtenue. On doit à Ferrari la première solution des équations du quatrième degré. Il n'a laissé aucun ouvrage.

Cardan, *Opera*, t. IX. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana*. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. II.

FERRARI (*Philippe*), géographe italien, né à Ovillo (Milanais), vers le milieu du seizième siècle, mort à Milan, en 1626. Il entra dans l'ordre des Servites, professa pendant quarante-huit ans les mathématiques, et fut élu deux fois général de son ordre. Il composa divers livres, tels que : *Topographia in martyrologium Romanum*; *Epitome Geograph. lib. IV*; *Catalogus SS. Italiæ*; il les réunit dans son *Lexicon Geographicum*, imprimé après la mort de l'auteur par Jean Côme; Milan, 1627, in-4°; réimprimé, avec des additions, par Baudrand; Paris, 1670, in-fol.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

FERRARI (*François-Bernardin*), archéologue italien, né à Milan, en 1576, mort dans la même ville, le 3 février 1669. Entré dans la congrégation de Saint-Ambroise, il s'appliqua avec succès à la philosophie, à la théologie, ainsi qu'aux langues anciennes et modernes, et se fit recevoir docteur du Collége ambrosien. Par ordre du cardinal Frédéric Borromée, archevêque de Milan, il parcourut l'Espagne et l'Italie pour recueillir des livres et des manuscrits. Il en fit une ample collection, qui fut le commencement de la célèbre Bibliothèque ambrosienne. Vers 1638, il devint directeur du Collége des Nobles établi à Padoue. Il occupa cette place pendant deux ans, au bout desquels sa mauvaise santé l'obligea à revenir à Milan, où il resta jusqu'à sa mort, arrivée dans un âge très-avancé. On a de Ferrari plusieurs ouvrages pleins d'érudition et de recherches curieuses. En voici les titres : *De antiquo ecclesiasticarum epistolarum genere Libri tres*; Milan, 1612, in-8°; — *De Ritu sacrarum Ecclesiæ catholicæ concionum Libri tres*; Milan, 1618, in-8°; 1620, in-4°. Ce savant ouvrage était devenu extrêmement rare lorsqu'on en fit une troisième édition ; Paris, 1664, in-8°. Il fut encore réimprimé à Utrecht, 1692, in-8°, par les soins de Grævius, et à Vérone, 1729, in-8°; — *De Veterum acclamationibus et plausu Libri septem*; Milan, 1627, in-4°, réimprimé par Grævius, dans son *Thesaurus Antiquit. Romanarum*, t. VI.

Ghilini, *Teatro d'Huomini letterati*. — F. Picinelli, *Ateneo de i Letterati Milanesi*. — Argelati, *Bibliot. Script. Mediol.*, t. I, part. II, p. 602. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXVIII.

FERRARI (*Ottavio*), archéologue italien, neveu du précédent, né à Milan, le 20 mai 1607, mort à Padoue, le 7 mars 1682. Élevé par les soins de son oncle François-Bernardin, il fit ses études au Collége Ambrosien. Ses progrès furent si rapides, qu'à l'âge de vingt-et-un ans il obtint dans ce collége une chaire de rhétorique. Six ans après, c'est-à-dire en 1634, la république de Venise l'appela à Padoue pour y enseigner l'éloquence et la langue grecque. L'université de Padoue était fort déchue. Ferrari lui rendit son ancien lustre. La république l'en récompensa en augmentant ses appointements, qui de cinq cents ducats furent portés jusqu'à deux mille. Après la mort de Ripamonte, il lui succéda dans la place d'historiographe de Milan, avec une pension de deux cents écus. Il commença une histoire de cette ville; mais, n'ayant pu obtenir communication des pièces contenues dans les archives de Milan, il laissa son œuvre inachevée, et défendit

à ses héritiers de la publier. La réputation et le mérite de Ferrari lui valurent des présents et des pensions de la part des princes étrangers. La reine de Suède, Christine, lui donna une chaîne d'or, et Louis XIV lui accorda une pension de cinq cents écus. Ferrari était de mœurs si douces, qu'on lui donna le surnom de *Conciliateur* et de *Pacificateur;* il avait des connaissances très-étendues; son style, plein d'élégance, manque quelquefois de simplicité et de précision. Voici la liste de ses ouvrages : *De Re Vestiaria Libri tres;* Padoue, 1642, in-8°; 2° *editio: libri VII; quatuor postremi nunc primum prodeunt, reliqui emendatiores et auctiores, adjectis iconibus;* Padoue, 1654, in-4°; *editio nova : accedunt Analecta de Re Vestiaria, et Dissertatio de Lucernis sepulchralibus veterum;* Padoue, 1685, in-4°. Ces deux derniers traités avaient déjà paru à Padoue, 1670, in-4°. Le *De Re Vestiaria* et les *Analecta* ont été insérés dans le tome VI des *Antiquitates Romanæ* de Grævius, et la *Dissertatio de Lucernis* dans le tome XII du même ouvrage. Cette dissertation est dirigée contre les archéologues qui attribuaient aux anciens l'invention de lampes inextinguibles. Ferrari prouve que ces prétendues lampes éternelles sont des chimères d'érudits; — *Prolusiones XXVI. Epistolæ. Formulæ ad capienda doctoris insignia. Inscriptiones. Pars I et II;* Padoue, 1664, in-4°; *Pars III, cui accessit panegyricus, Ludovicorum magno Francorum regi dictus;* Padoue, 1668, in-4°. Ces petits ouvrages et quelques autres imprimés séparément ont été recueillis et mis en ordre par Jean Fabricius sous le titre d'*Opuscula;* Helmstædt, 1710, 2 vol. in-8°; — *Origines Linguæ Italicæ;* Padoue, 1676, in-fol.; — *Electorum Libri duo;* Padoue, 1679, in-4°; — *De Pantomimis et mimis Dissertatio nunc primum edita;* Wolfenbüttel; 1714, in-8°. Ce petit traité, publié pour la première fois par Jean Fabricius, a été inséré dans le second volume des *Antiquités Romaines* de Sallengre; — *Dissertationes duæ, altera de Balneis, de Gladiatoribus altera, nunc demum in lucem editæ a Joanne Fabricio;* Helmstædt, 1720, in-8°.

Charles Patin, *Lyceum Patavinum*. — J. Fabricius, *Vita Ferrarii*, en tête de ses *Opuscula*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. V. — Le Clerc, *Bibliot. anc. et mod.*, t. VI, p. 177.

FERRARI ou **FERRARIUS** (*Jean-Baptiste*), orientaliste et naturaliste italien, né à Sienne, en 1584, mort dans la même ville, en 1655. Il entra dans la Société de Jésus à l'âge de dix-huit ans, et se distingua également par sa piété et par l'étendue de ses connaissances. Il occupa pendant vingt-huit ans la chaire d'hébreu au collége romain. On a de lui : *Nomenclator Syriacus;* Rome, 1622, in-4°. L'auteur déclare dans sa préface qu'il s'est principalement appliqué à expliquer les mots syriaques de la Bible. Il fut aidé dans son travail par des savants maronites. Bochart faisait peu de cas de cet ouvrage; — *De Christi liberatoris Obitu Oratio;* Rome, 1623, in-4°; — *Orationes;* 1625, in-12; — *De Florum Cultura Libri IV;* Rome, 1633, in-4°; traduit en italien par Lodovico Aurelio; Rome, 1638, in-4°; — *Hesperides, sive de malorum aureorum cultura et usu libri quatuor;* Rome, 1646, in-fol.; — *Collocutiones;* Sienne, 1646, in-4°.

Sothwel, *Scriptores Societatis Jesu*. — Aug. et Al. de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Comp. de Jésus.*

FERRARI (*Sigismond*), historien et controversiste italien, né à Vigevano (Milanais), en 1589, mort à Rome, en 1646. Il entra dans l'ordre des Dominicains, et fit ses études en Espagne. Il fut ensuite envoyé comme directeur des études à Gratz, à Vienne, et finit par être nommé procureur général des Dominicains en Autriche, et commissaire de la mission de Hongrie. Il passa ses dernières années à Rome, dans le couvent de Sainte-Sabine. On a de lui : *De Rebus Hungaricæ provinciæ sacri Ordinis Prædicatorum;* Vienne, 1637, in-4°; — *Correctorium poematis super universam S. Thomæ Summam;* Vienne, 1646.

Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum.*

FERRARI (*Giovanni-Andrea* DE'), peintre italien, né à Gênes, en 1599, mort en 1669. Issu d'une des premières familles de son pays, il renonça à la carrière qui eût pu être ouverte à son ambition, pour se livrer entièrement à son goût pour la peinture. Il fut successivement élève de Bernardo Castello et de Bernardo Strozzi. Il se fit prêtre, ou plutôt, comme dit Orlandi, il prit l'habit ecclésiastique pour éviter les embarras d'un ménage; car on ne voit pas que les devoirs de son nouvel état l'aient détourné un seul instant de ses travaux artistiques. Dans un âge déjà avancé, il ne quittait le pinceau que quand il y était absolument forcé par de cruels accès de goutte aux pieds et aux mains; aussi a-t-il énormément produit, et n'y a-t-il dans l'État de Gênes presque pas d'église ou de palais qui ne possède quelques-uns de ses ouvrages. Ferrari fut un artiste presque universel; histoire, paysages, fleurs, animaux, portraits en grand et en miniature, il peignit tout, il aborda tous les genres, et dans tous il réussit avec le même bonheur. Ses premiers ouvrages se ressentent un peu de la langueur puisée à l'école du Castello; mais plus tard Ferrari se montre habile imitateur du Strozzi, comme en font preuve *La Crèche* de la cathédrale de Gênes, et la *Nativité de la Vierge* placée dans une église de Voltri. Quoique cet artiste ne soit pas assez connu, et que le Soprani se soit peut-être montré envers lui un peu trop sobre de louanges, il est sans contredit du nombre des premiers peintres de Gênes. Il suffit d'ailleurs pour faire son éloge de dire qu'il fut le maître de G. Bernardo Carbone, le premier peintre de portraits de l'école Génoise. E. B—N.

Soprani, *Vite de' Pittori Genovesi*. — Baldinucci, *No*

tisie. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*.

* **FERRARI** (*Leonardo*), dit le *Leonardino* ou le *Lonardino*, peintre de l'école bolonaise, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle, et mourut vers 1648. Élève de Lucio Massari, il aima à peindre des sujets familiers et des caricatures, genre vers lequel le portait un esprit tourné à la facétie, et qui sous plus d'un rapport avait de l'analogie avec celui de Salvator Rosa; comme le grand maître napolitain, à chaque carnaval il paraissait sous le masque et traînait après lui la foule avide d'entendre ses lazzis et ses piquantes saillies. Il peignit cependant à l'huile et à fresque, et avec un égal succès, des sujets religieux, et on trouve un assez grand nombre de ses ouvrages en ce genre dans les églises de Bologne. M Gualandi a publié le testament du Lonardino écrit peu de temps avant sa mort, le 13 février 1648; par cet acte, il laisse à un peintre de ses amis, Filippo Menzani, tous ses dessins, esquisses, chevalets, toiles, pinceaux, etc., à la charge de terminer tous les tableaux qui lui avaient été commandés en en touchant le prix, ou à son choix de restituer les arrhes qu'il avait reçues.

Le Lonardino laissa un frère, surnommé *Culepiedi*, ce qui supposerait qu'il était cul-de-jatte. Il fut, dit-on, excellent copiste. E. B—N.

Malvasia, *Felsina pittrice*. — Orlandi, *Abbecedario*. — M. A. Gualandi, *Memorie originali di Belle Arti*.

* **FERRARI** (*Luca*), dit *Luca de Reggio*, peintre, né à Reggio de Modène, en 1603, mort à Padoue, en 1654. Par le lieu de sa naissance, il appartiendrait à l'école de Modène; Lanzi le classe parmi les peintres de l'école vénitienne, parce que pendant longtemps il vécut et enseigna à Padoue; nous croyons que l'école bolonaise doit le revendiquer à plus juste titre, car il fut élève du Guide, et ses peintures à Santa-Maria della Ghiara de Reggio ont un caractère grandiose qui a fait croire à Scanelli qu'il s'était proposé d'imiter le Tiarini. Cependant on reconnaît à ses airs de tête et à certains mouvements pleins de bonheur qu'en cherchant à agrandir son style il n'a pas oublié la grâce de son maître. Son coloris est admirable, ainsi que le prouve l'une de ses meilleures toiles, *La Descente de croix* de Saint-Antoine de Padoue. Il réussissait moins bien dans les compositions qui comprenaient un grand nombre de figures, telles que *La Peste de* 1630, aux Dominicains de la même ville. Citons encore parmi les bons ouvrages de Luca de Reggio, *Élie* et *Saint Jean* à la Madonna delle Lagrime de Bologne. Son portrait peint par lui-même fait partie de la collection de la galerie de Florence. Ferrari eut pour élèves Minorello, Cirello et Francesco Zanella. E. B—N.

Scanelli, *Il Microcosmo della Pittura*. — Tiraboschi, *Notizie degli Artefici Modenesi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi *Dizionario*. — Siret, *Dict. hist.*

* **FERRARI** (*Orazio*), peintre de l'école génoise, né en 1606, à Voltri (État de Gênes), mort en 1657. Suivant Orlandi, il fut neveu et élève d'Andrea Ansaldi; mais Lanzi croit qu'il ne fut que son compatriote et son ami. Il fut habile dessinateur et bon coloriste; il peignit bien à fresque, mais encore mieux à l'huile, témoin le tableau de *La Cène* à l'oratoire de San-Siro de Gênes. Protégé par beaucoup de grands personnages, et principalement par le souverain de Monaco, il vécut quelque temps à la cour de ce prince, qui le fit chevalier. De retour à Gênes, il fut enlevé par la peste de 1657, avec son fils Giovanni-Andrea et sa famille entière.

Soprani, *Vite de' Pittori Genovesi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* **FERRARI** (*Giovanni-Andrea*), peintre de l'école génoise du dix-septième siècle. Fils et élève du précédent, il peignit dès l'âge de douze ans un portrait conservé dans la bibliothèque de Vintimille. Il fut avec toute sa famille enlevé jeune par la peste qui désola Gênes en 1657.

Soprani, *Vite de' Pittori Genovesi*. — Orlandi, *Abbecedario*.

* **FERRARI** (*Francesco*), peintre de l'école de Ferrare, né aux environs de Rovigo, en 1634, mort à Ferrare, en 1708. Il avait appris d'un Français à peindre la figure; il étudia ensuite la perspective et l'ornement sous le Bolonais Gabriele Rossi. On ne connaît plus aucun des ouvrages de celui-ci; mais les auteurs qui avaient pu leur comparer ceux de son élève disent que Ferrari ne l'égala pas par la majesté de ses architectures, mais le surpassa par le relief et la force du coloris. Il peignit aussi quelques tableaux d'histoire pour les églises de Ferrare; mais ils sont inférieurs en mérite à ses architectures et à ses perspectives, car là était sa véritable vocation Après avoir peint de nombreux décors pour les théâtres d'Italie, il travailla assez longtemps à Vienne pour l'empereur Léopold Ier; mais l'état de sa santé le força de revenir en Italie, où il ouvrit une école d'où sortirent Mornassi, Grassaleoni, Paggi, Raffanelli, Giacomo Filippi, et son fils Antonio-Felice Ferrari, qui les surpassa tous. E. B—N.

Baruffaldi, *Vite de' Pittori Ferraresi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* **FERRARI** (*Antonio-Felice*), peintre de l'école de Ferrare, fils et élève du précédent, né dans cette ville, en 1668, mort en 1719. Il peignit avec une rare habileté l'architecture, l'ornement et la décoration; au style délicat de son père, il sut réunir une noblesse d'invention qui lui concilia tous les suffrages. Il travailla beaucoup à Ferrare, à Ravenne, à Venise, etc.; mais sa santé ayant été altérée par une pratique trop assidue de la fresque, il prit cet art en telle aversion que, par son testament, il déclara son fils déchu de sa succession s'il voulait embrasser

la profession de son père. Ferrari compta parmi ses élèves Giuseppe Facchinetti, Maurelio Goti et Girolamo Mengozzi. E. B—N.

Baruffaldi, *Storia de Pittori Ferraresi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Orlandi, *Abbecedario*.

*FERRARI (*Gregorio*), peintre de l'école génoise, né à Port-Maurice, en 1644, mort à Gênes, en 1726. Après avoir fréquenté l'atelier de Domenico Fiasella, dit *le Sarzana*, il alla à Parme étudier les ouvrages du Corrége, qu'il parvint à copier avec une rare perfection. Il se forma ainsi un style large, neuf, original, qu'il n'eût jamais pu puiser à l'école du Sarzana; il acquit un coloris vrai et vigoureux dans ses peintures à l'huile, quoique pâle et languissant dans ses fresques; mais pour la science du clair-obscur il n'approcha pas de son divin modèle, et il conserva une incorrection de dessin surtout sensible dans les raccourcis. Les draperies flottantes, qu'il affectionnait, choquent souvent par l'affectation et le défaut de naturel. Parmi ses meilleurs ouvrages, on cite *Saint Michel* à la Madonna delle Vigne de Gênes, et deux tableaux aux Théatins de San-Pier d'Arena. Il a travaillé également à Turin et à Marseille. Il mourut à quatre-vingt-deux ans, laissant son fils Lorenzo digne héritier de son talent. E. B—N.

Ratti, *Vite de' Pittori Genovesi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

*FERRARI (*Lorenzo*), dit *l'abbé Ferrari*, peintre de l'école génoise, fils et élève du précédent, né en 1680, mort en 1744. Quoique ayant embrassé l'état ecclésiastique, il n'en fut pas moins le meilleur élève de son père, Gregorio. Il alla se perfectionner à Rome sous Carlo Maratta; aussi trouve-t-on dans sa manière beaucoup du style de l'école romaine, quoiqu'il ait, comme son père, imité souvent le Corrége, surtout dans les raccourcis. Son dessin est plus correct que celui de Gregorio; son coloris, qui tombe parfois dans la langueur lorsqu'il n'a à craindre aucune comparaison, sait dans la fresque atteindre la vigueur de l'huile lorsqu'il est exposé au voisinage de fresques des Carloni ou de quelque autre coloriste. Il excella à peindre les camaïeux, et les églises aussi bien que les palais de Gênes sont remplis de ses travaux en ce genre. Parmi ses fresques, celles du palais Carega représentent des sujets tirés de l'*Énéide*. Un des meilleurs tableaux de l'abbé Ferrari est celui qu'il peignit pour l'église de la Visitation des Augustins déchaussés, et dans lequel il a réuni plusieurs saints de cet ordre. Cet artiste n'était pas moins distingué pour son esprit et son excellente éducation, et Orlandi dit qu'il charmait tout le monde par l'énergie et la grâce de ses discours. E. B—N.

Ratti, *Vite de' Pittori Genovesi*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

FERRARI (*Bartolomeo*), mécanicien italien, né à Bologne, vivait dans le dix-septième siècle. Il était docteur en philosophie et en médecine. Il construisit pour Gonzague, duc de Sabionetta, une horloge compliquée, dont il publia la description sous le titre de *Dello Sferologio e sue operazioni*; Bologne, 1683, in-8°.

Cinelli, *Bibl. volante*.

*FERRARI (*Eusebio*), peintre de l'école piémontaise, né à Verceil, florissait vers 1660. Doué d'un esprit élevé et intelligent, il fit de son art une longue et consciencieuse étude, dont témoignent de nombreux tableaux existant dans les églises de Verceil, et notamment dans celle de Saint-Paul des Dominicains.

Orlandi, *Abbecedario*.

*FERRARI (*Giacomo*), peintre de l'école de Crémone, mais originaire de Mantoue, florissait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On voit de lui dans l'église Saint-Georges-et-Saint-Pierre de Crémone quatre grands tableaux. Les deux principaux, placés dans le chœur, représentent les *Martyres de saint Guarini* et *saint Alexandre*, et portent les dates de 1657 et 1658. Dans le second, l'artiste prend la qualification de *Mantouan*. Les deux autres tableaux, dont les sujets sont tirés de la légende de *Pepin* et *Plectrude*, surmontent les portes latérales et sont datés de 1664. Ferrari a laissé à Saint-Dominique un très-grand tableau, représentant le saint et *Simon de Monfort chassant les Albigeois*. Dans sa vieillesse, Ferrari, s'étant adonné à l'alchimie, perdit à la fois la raison et tout ce qu'il avait acquis par son travail, et mourut misérablement. E. B—N.

Zaist, *Notizie storiche de' Pittori, Scultori e Architetti Cremonesi*. — Ticozzi, *Dizionario*. — G. Grasselli, *Guida storico-sacro di Cremona*.

FERRARI (*Gui*), biographe et publiciste italien, né à Novare, en 1717, mort en 1791. Il entra dans la Société de Jésus, et professa dans les colléges de son ordre. Il cultiva presque tous les genres littéraires, sans exceller dans aucun. Ses nombreux ouvrages ne sont guère remarquables que par une latinité élégante. On a de lui : *De Rebus gestis Eugenii principis a Sabaudia, bello Pannonico, Libri III*; Rome, 1747, in-4°; La Haye, 1749, in-8°; — *Epistola de Institutione Adolescentiæ*; Milan, 1750, in-8°; — *De Politica arte oratio dicta*; Nimègue, 1750, in-4°; — *De optimo Statu Civitatis*; Nimègue, 1751; — *De Rebus gestis Eugenii principis bello Italico, Libri IV*; Milan, 1752; — *De Jurisprudentia*; 1755, in-4°; — *Orationes actionesque academicæ*; Augsbourg, 1756, in-4°; — *De Rebus gestis Eugenii principis bello Germanico, Libri II, bello Belgico, Libri III*; Zutphen, 1773, in-8°; — *Res bello gestæ auspiciis M.-Theresiæ Augustæ, ab ejus regni initio ad annum 1763, inscriptionibus explicatæ*; Vienne, 1773, in-8°, — *De Vita quinque Imperatorum Germanorum*; Vienne, 1775, in-8°. Ces cinq généraux sont Brown, Daun, Nadasti, Serbelloni et Laudon.

Biographie univers. Italiana.

FERRARI (*Giambattista*), biographe italien, né à Trieste, le 21 juin 1732, mort à Padoue, en 1806. Latiniste distingué, il se voua à l'enseignement, et devint préfet des études au collége de Padoue. Ses principaux ouvrages sont : *Laudatio in funere Clementis XIII*; Padoue, in-4°; — *Vita Ægidii Forcellini*; ibid., 1792, in-4°; — *Vitæ illustrium Virorum Seminarii Patavinensis*; ibid., 1799, in-8°; — *Vita Jacobi Facciolati*; ibid., 1799, in-8°; — *Vita Pii VI, cum appendice*; ibid., 1802, in-4°.

Biografia universale.

FERRARI (*Pietro*), ingénieur italien, né à Spolète, en 1753, mort à Naples, le 7 décembre 1825. Pendant la domination française en Italie, il fut nommé ingénieur en chef du département du Trasimène, s'occupa de grands travaux d'utilité publique, et commença le tracé d'un canal de jonction entre la Méditerranée et l'Adriatique. La chute de l'empire français fit abandonner ce projet; mais Ferrari ne cessa d'en faire l'objet de ses études et de ses méditations, et vers la fin de sa vie il publia, en 1826, une livre intitulé : *De l'Ouverture d'un canal navigable qui de la mer Adriatique, en traversant l'Italie, deboucherait par deux endroits dans la mer Méditerranée.*

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biogr. univ. et port. des Cont.*

***FERRARI** (*Bartolomeo*), sculpteur italien, né à Venise, en 1780, mort le 8 février 1844. Élève de son oncle Giovanni Ferrari-Torretti, il a laissé un grand nombre de statues et de monuments funèbres, ainsi que de remarquables sculptures en bois et quelques morceaux en bronze. En 1815, il restaura le célèbre *Lion ailé de Saint-Marc* de Venise. CH—P—C.

Folchiron *Voyage en Italie.*

***FERRARI** (*Joseph*), écrivain français, d'origine italienne, né à Milan, en 1811. Étant encore à Milan, il publia, en 1834-1835, une édition complete des *Œuvres de Vico*, en 6 vol. in-8°, qui est très-estimée. Arrivé à Paris, il publia, en 1839, un ouvrage intitulé *Vico et l'Italie*, 1 vol. in-8°. L'influence de Vico sur l'Italie, l'histoire de la *Science nouvelle* et ses rapports avec les systèmes plus récents forment le principal sujet de ce livre. En 1842, il fit paraître des *Idees sur la politique de Platon et d'Aristote, exposées en quatre lettres à la Faculte des lettres de Strasbourg*, suivies d'un *Discours sur l'histoire de la philosophie à l'epoque de la Renaissance*, in-8°. Chargé de suppléer l'abbé Bautain à la Faculté des lettres de Strasbourg, il fut vivement attaque par la parti catholique, qui l'accusait d'avoir professé la communauté des biens et des femmes. M. Ferrari s'éleva contre cette accusation, qui occupa beaucoup la presse à cette époque, et M. Hambourg prit sa defense dans une brochure intitulée : *Opinions exaltées sur l'enseignement universitaire, et reproduction veridique de la philosophie sociale de M. J. Ferrari*. On a, en outre, de M. Ferrari deux thèses, l'une intitulée : *De religiosis Campanellæ Opinionibus*, 1840, in-8°; l'autre : *De l'Erreur*, 1840, in-8°. GUYOT DE FÈRE.

Louandre, *Litterat. contempor.* — *Journal de la Librairie.*

FERRARI (*Gabriele* DE'), imprimeur italien. Voyez GIOLITO.

* **FERRARIIS** (*Théophile* DE), philosophe scolastique italien, né à Crémone, vers 1431. Il entra à Venise dans le couvent des Dominicains, se livra à l'étude de la philosophie péripatéticienne, et publia, en 1493, un volume in-4° intitulé : *Propositiones ex omnibus libris Aristotelis collectæ*; il fut en outre éditeur des *Commentaires de saint Thomas* sur divers livres d'Aristote. G. B.

Quétif, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 867. — Arisi, *Cremona litteraria*, t. I, p. 328. — Fabricius, *Bibliotheca Latina*, t. VI, p. 585.

FERRARINI (*Michel-Fabrice*), archéologue italien, né à Reggio, au quinzième siècle, mort dans la même ville, en 1492. Il entra dans l'ordre des Carmes, et devint prieur de son couvent en 1481. Il recueillit avec beaucoup de soins toutes les inscriptions qu'il put trouver concernant l'Italie, les copia avec une grande exactitude, et en composa un gros volume in-4°, sur vélin et orné de dessins et d'arabesques. Ce précieux manuscrit fut conservé longtemps à la bibliothèque des Carmes à Reggio. La Bibliothèque impériale de Paris en possède une copie. Ferrarini donna la première édition de l'ouvrage de Valerius Probus, *Significatio Litterarum antiquarum*; Bononi de Bononis, 1586; on l'a croit imprimée à Brescia.

G. Guasco, *Stor. dell' Accad. di Reggio.*

FERRARIS (*Joseph*, comte DE), général autrichien, né à Lunéville, le 20 avril 1726, mort à Vienne, le 1er avril 1814. Issu d'une famille noble du Piémont établie en Lorraine, il fut admis en 1735 dans les pages de l'impératrice Amélie, veuve de Joseph Ier. En 1741, il entra avec le grade d'enseigne dans le régiment de Grune, fut blessé à la bataille de Czaslau, en 1742, et obtint avant la fin de la campagne une compagnie d'infanterie. Colonel pendant la guerre de Sept Ans, il se signala particulièrement à la bataille de Hochkirchen. En 1761 il fut promu au grade de général-major, et en 1763 à celui de lieutenant général. Nommé en 1767 directeur général de l'artillerie des Pays-Bas il s'occupa de la carte de Belgique. Cet ouvrage, composé sur le modèle de la carte de France par Cassini, fut achevé en 1777. Quoique déjà avancé en âge, Ferraris prit une part active à la campagne de 1793 contre la France. Il alla ensuite occuper à Vienne la place de vice-président du conseil aulique. Il fut élevé en 1808 à la dignité de feld-maréchal. Ferraris joignit à de remarquables talents militaires une grande culture d'esprit et beaucoup d'aménité dans les manières.

Conversations Lexicon. - Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.*

la profession de son père. Ferrari compta parmi ses élèves Giuseppe Facchinetti, Maurelio Goti et Girolamo Mengozzi. E. B—N.

Baruffaldi, *Storia de Pittori Ferraresi.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Orlandi, *Abbecedario.*

* FERRARI (*Gregorio*), peintre de l'école génoise, né à Port-Maurice, en 1644, mort à Gênes, en 1726. Après avoir fréquenté l'atelier de Domenico Fiasella, dit *le Sarzana*, il alla à Parme étudier les ouvrages du Corrége, qu'il parvint à copier avec une rare perfection. Il se forma ainsi un style large, neuf, original, qu'il n'eût jamais pu puiser à l'école du Sarzana; il acquit un coloris vrai et vigoureux dans ses peintures à l'huile, quoique pâle et languissant dans ses fresques; mais pour la science du clair-obscur il n'approcha pas de son divin modèle, et il conserva une incorrection de dessin surtout sensible dans les raccourcis. Les draperies flottantes, qu'il affectionnait, choquent souvent par l'affectation et le défaut de naturel. Parmi ses meilleurs ouvrages, on cite *Saint Michel* à la Madonna delle Vigne de Gênes, et deux tableaux aux Théatins de San-Pier d'Arena. Il a travaillé également à Turin et à Marseille. Il mourut à quatre-vingt-deux ans, laissant son fils Lorenzo digne héritier de son talent. E. B—N.

Ratti, *Vite de' Pittori Genovesi.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.*

* FERRARI (*Lorenzo*), dit *l'abbé Ferrari*, peintre de l'école génoise, fils et élève du précédent, né en 1680, mort en 1744. Quoique ayant embrassé l'état ecclésiastique, il n'en fut pas moins le meilleur élève de son père, Gregorio. Il alla se perfectionner à Rome sous Carlo Maratta; aussi trouve-t-on dans sa manière beaucoup du style de l'école romaine, quoiqu'il ait, comme son père, imité souvent le Corrége, surtout dans les raccourcis. Son dessin est plus correct que celui de Gregorio; son coloris, qui tombe parfois dans la langueur lorsqu'il n'a à craindre aucune comparaison, sait dans la fresque atteindre la vigueur de l'huile lorsqu'il est exposé au voisinage de fresques des Carloni ou de quelque autre coloriste. Il excella à peindre les camaïeux, et les églises aussi bien que les palais de Gênes sont remplis de ses travaux en ce genre. Parmi ses fresques, celles du palais Carega représentent des sujets tirés de l'*Énéide*. Un des meilleurs tableaux de l'abbé Ferrari est celui qu'il peignit pour l'église de la Visitation des Augustins déchaussés, et dans lequel il a réuni plusieurs saints de cet ordre. Cet artiste n'était pas moins distingué pour son esprit et son excellente éducation, et Orlandi dit qu'il charmait tout le monde par l'énergie et la grâce de ses discours. E. B—N.

Ratti, *Vite de' Pittori Genovesi.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.*

FERRARI (*Bartolomeo*), mécanicien italien, né à Bologne, vivait dans le dix-septième siècle. Il était docteur en philosophie et en médecine. Il construisit pour Gonzague, duc de Sabionetta, une horloge compliquée, dont il publia la description sous le titre de *Dello Sferologio e sue operazioni*; Bologne, 1683, in-8°.

Cinelli, *Bibl. volante.*

* FERRARI (*Eusebio*), peintre de l'école piémontaise, né à Verceil, florissait vers 1660. Doué d'un esprit élevé et intelligent, il fit de son art une longue et consciencieuse étude, dont témoignent de nombreux tableaux existant dans les églises de Verceil, et notamment dans celle de Saint-Paul des Dominicains.

Orlandi. *Abbecedario.*

* FERRARI (*Giacomo*), peintre de l'école de Crémone, mais originaire de Mantoue, florissait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On voit de lui dans l'église Saint-Georges-et-Saint-Pierre de Crémone quatre grands tableaux. Les deux principaux, placés dans le chœur, représentent les *Martyres de saint Guarini* et *saint Alexandre*, et portent les dates de 1657 et 1658. Dans le second, l'artiste prend la qualification de *Mantouan*. Les deux autres tableaux, dont les sujets sont tirés de la légende de *Pepin* et *Plectrude*, surmontent les portes latérales et sont datés de 1664. Ferrari a laissé à Saint-Dominique un très-grand tableau, représentant le saint et *Simon de Monfort chassant les Albigeois*. Dans sa vieillesse, Ferrari, s'étant adonné à l'alchimie, perdit à la fois la raison et tout ce qu'il avait acquis par son travail, et mourut misérablement. E. B—N.

Zaist, *Notizie storiche de' Pittori, Scultori e Architetti Cremonesi.* — Ticozzi, *Dizionario.* — G. Grasselli, *Guida storico-sacro di Cremona.*

FERRARI (*Gui*), biographe et publiciste italien, né à Novare, en 1717, mort en 1791. Il entra dans la Société de Jésus, et professa dans les colléges de son ordre. Il cultiva presque tous les genres littéraires, sans exceller dans aucun. Ses nombreux ouvrages ne sont guère remarquables que par une latinité élégante. On a de lui : *De Rebus gestis Eugenii principis a Sabaudia, bello Pannonico, Libri III*; Rome, 1747, in-4°; La Haye, 1749, in-8°; — *Epistola de Institutione Adolescentiæ*; Milan, 1750, in-8°; — *De Politica arte oratio dicta*; Nimègue, 1750, in-4°; — *De optimo Statu Civitatis*; Nimègue, 1751; — *De Rebus gestis Eugenii principis bello Italico, Libri IV*; Milan, 1752; — *De Jurisprudentia*; 1755, in-4°; — *Orationes actionesque academicæ*; Augsbourg, 1756, in-4°; — *De Rebus gestis Eugenii principis bello Germanico, Libri II, bello Belgico, Libri III*; Zutphen, 1773, in-8°; — *Res bello gestæ auspiciis M.-Theresiæ Augustæ, ab ejus regni initio ad annum* 1763, *inscriptionibus explicatæ*; Vienne, 1773, in-8°, — *De Vita quinque Imperatorum Germanorum*; Vienne, 1775, in-8°. Ces cinq généraux sont Brown, Daun, Nadasti, Serbelloni et Laudon.

Biographia univers. Italiana.

FERRARI (*Giambattista*), biographe italien, né à Trieste, le 21 juin 1732, mort à Padoue, en 1806. Latiniste distingué, il se voua à l'enseignement, et devint préfet des études au collége de Padoue. Ses principaux ouvrages sont : *Laudatio in funere Clementis XIII*; Padoue, in-4°; — *Vita Ægidii Forcellini*; ibid., 1792, in-4°; — *Vitæ illustrium Virorum Seminarii Patavinensis*; ibid., 1799, in-8°; — *Vita Jacobi Facciolati*; ibid., 1799, in-8°; — *Vita Pii VI, cum appendice*; ibid., 1802, in-4°.

Biografia universale.

FERRARI (*Pietro*), ingénieur italien, né à Spolète, en 1753, mort à Naples, le 7 décembre 1825. Pendant la domination française en Italie, il fut nommé ingénieur en chef du département du Trasimène, s'occupa de grands travaux d'utilité publique, et commença le tracé d'un canal de jonction entre la Méditerranée et l'Adriatique. La chute de l'empire français fit abandonner ce projet; mais Ferrari ne cessa d'en faire l'objet de ses études et de ses méditations, et vers la fin de sa vie il publia, en 1826, une livre intitulé : *De l'Ouverture d'un canal navigable qui de la mer Adriatique, en traversant l'Italie, déboucherait par deux endroits dans la mer Méditerranée.*

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biogr. univ. et port. des Cont.*

* **FERRARI** (*Bartolomeo*), sculpteur italien, né à Venise, en 1780, mort le 8 février 1844. Élève de son oncle Giovanni Ferrari-Torretti, il a laissé un grand nombre de statues et de monuments funèbres, ainsi que de remarquables sculptures en bois et quelques morceaux en bronze. En 1815, il restaura le célèbre *Lion ailé de Saint-Marc* de Venise. CH—P—C.

Falchiron. *Voyage en Italie.*

* **FERRARI** (*Joseph*), écrivain français, d'origine italienne, né à Milan, en 1811. Étant encore à Milan, il publia, en 1834-1835, une édition complète des *Œuvres de Vico*, en 6 vol. in-8°, qui est très-estimée. Arrivé à Paris, il publia, en 1839, un ouvrage intitulé *Vico et l'Italie*, 1 vol. in-8°. L'influence de Vico sur l'Italie, l'histoire de la *Science nouvelle* et ses rapports avec les systèmes plus récents forment le principal sujet de ce livre. En 1842, il fit paraître des *Idées sur la politique de Platon et d'Aristote, exposées en quatre lettres à la Faculté des lettres de Strasbourg*, suivies d'un *Discours sur l'histoire de la philosophie à l'époque de la Renaissance*, in-8°. Chargé de suppléer l'abbé Bautain à la Faculté des lettres de Strasbourg, il fut vivement attaqué par le parti catholique, qui l'accusait d'avoir professé la communauté des biens et des femmes. M. Ferrari s'éleva contre cette accusation, qui occupa beaucoup la presse à cette époque, et M. Hambourg prit sa défense dans une brochure intitulée : *Opinions exaltées sur l'enseignement universitaire, et reproduction véridique de la philosophie sociale de M. J. Ferrari.* On a, en outre, de M. Ferrari deux thèses, l'une intitulée : *De religiosis Campanellæ Opinionibus*, 1840, in-8°; l'autre : *De l'Erreur*, 1840, in-8°. GUYOT DE FÈRE.

Louandre, *Littérat. contempor.* — *Journal de la Librairie.*

FERRARI (*Gabriele DE*), imprimeur italien. Voyez GIOLITO.

* **FERRARIIS** (*Théophile DE*), philosophe scolastique italien, né à Crémone, vers 1431. Il entra à Venise dans le couvent des Dominicains, se livra à l'étude de la philosophie péripatéticienne, et publia, en 1493, un volume in-4° intitulé : *Propositiones ex omnibus libris Aristotelis collectæ*; il fut en outre éditeur des *Commentaires de saint Thomas* sur divers livres d'Aristote. G. B.

Quétif, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 887. — Arisi, *Cremona litteraria*, t. I, p. 326. — Fabricius, *Bibliotheca Latina*, t. VI, p. 686.

FERRARINI (*Michel-Fabrice*), archéologue italien, né à Reggio, au quinzième siècle, mort dans la même ville, en 1492. Il entra dans l'ordre des Carmes, et devint prieur de son couvent en 1481. Il recueillit avec beaucoup de soins toutes les inscriptions qu'il put trouver concernant l'Italie, les copia avec une grande exactitude, et en composa un gros volume in-4°, sur vélin et orné de dessins et d'arabesques. Ce précieux manuscrit fut conservé longtemps à la bibliothèque des Carmes à Reggio. La Bibliothèque impériale de Paris en possède une copie. Ferrarini donna la première édition de l'ouvrage de Valerius Probus, *Significatio Litterarum antiquarum*; Bononi de Bononis, 1586; on l'a croit imprimée à Brescia.

G. Guasco, *Stor. dell' Accad. di Reggio.*

FERRARIS (*Joseph*, comte DE), général autrichien, né à Lunéville, le 20 avril 1726, mort à Vienne, le 1er avril 1814. Issu d'une famille noble du Piémont établie en Lorraine, il fut admis en 1735 dans les pages de l'impératrice Amélie, veuve de Joseph Ier. En 1741, il entra avec le grade d'enseigne dans le régiment de Grüne, fut blessé à la bataille de Czaslau, en 1742, et obtint avant la fin de la campagne une compagnie d'infanterie. Colonel pendant la guerre de Sept Ans, il se signala particulièrement à la bataille de Hochkirchen. En 1761 il fut promu au grade de général-major, et en 1763 à celui de lieutenant général. Nommé en 1767 directeur général de l'artillerie des Pays-Bas il s'occupa de la carte de Belgique. Cet ouvrage, composé sur le modèle de la carte de France par Cassini, fut achevé en 1777. Quoique déjà avancé en âge, Ferraris prit une part active à la campagne de 1793 contre la France. Il alla ensuite occuper à Vienne la place de vice-président du conseil aulique. Il fut élevé en 1808 à la dignité de feld-maréchal. Ferraris joignit à de remarquables talents militaires une grande culture d'esprit et beaucoup d'aménité dans les manières.

Conversation's Lexicon. — Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.*

* **FERRARO** (*Jean-Baptiste*), médecin vétérinaire italien, né à Naples, vivait au seizième siècle. Il fut écuyer de Philippe II, roi d'Espagne. On a de lui : *Due Anatomie, una delli membri e viscere, l'altra dell' ossa de' cavalli*; Bologne, 1573, in-12. Ferraro avait aussi composé sur l'art d'améliorer les différentes races de chevaux et de guérir les maladies auxquelles ils sont sujets, un traité imprimé en tête du livre intitulé : *Il Cavallo frenato*; Naples, 1602, in-fol.; Venise, 1620, in-fol.; ibid., 1653, in-fol., composé par son fils, *Pierre-Antoine Ferraro*, écuyer comme lui du roi d'Espagne.

Cinelli, *Bibliotheca volante*. — Toppi, *Biblioteca Napoletana*, avec les additions de Nicodemi.

FERRARO (*André*), hagiographe italien, né à Nole (royaume de Naples), vivait dans la première partie du dix-septième siècle. Il était chanoine et trésorier de la cathédrale de Naples. On a de lui : *Del Cemeterio Nolano, con le vite d'alcuni santi che vi furono sepeliti*; Naples, 1644, in-4°.

Toppi, *Biblioteca Napoletana*, avec les additions de Nicodemi.

FERRARS (*Georges*), jurisconsulte, historien et poëte anglais, né près de Saint-Alban, vers 1512, mort à Flamstead (Hertford-Shire). Élevé à Oxford, il se distingua de bonne heure par ses talents d'avocat. Lord Cromwell le remarqua, et l'attira à la cour. Ferrars fut en faveur auprès de Henri VIII, d'Édouard VI et de Marie; cependant, il n'acquit pas une grande fortune, et resta dans une position politique secondaire. On lui attribue, sur l'autorité de Stowe, *History of the Reign of queen Mary*, publiée sous le nom de Richard Grafton. Ferrars avait aussi traduit en latin et en anglais l'original français de la *Grande Charte*. On trouve dans le *Mirror for Magistrates*, de William Baldwin (1587, seconde édit.), ses ouvrages en vers; savoir : *The Fall of Robert Tresilian, chief justice of England, and other his fellows, for misconstruing the laws, and expounding them to serve the prince's affections*; *The Tragedy or unlawful Murder of Thomas of Woodstock, duke of Gloucester*; *The Tragedy of king Richard II*; *The Story of dame Eleanor Cobham, duchess of Gloucester*; *The Story of Humphry Plantagenet, duke of Gloucester, protector of England*; *The Tragedy of Edmund, duke of Somerset*.

Biographia Britannica. — Warton, *History of Poetry*.

FERRARS (*Henri*), archéologue anglais, parent du précédent, né en 1549, mort en 1633. Il s'adonna particulièrement à l'étude du blason, des généalogies et des antiquités. Il ne publia pas d'ouvrages, mais il laissa de volumineux manuscrits, qui servirent de base aux *Antiquities of Warwickshire illustrated* de Dugdale.

Wood, *Athenæ Oxonienses*.

* **FERRARY** (*Eusèbe*), aumônier supérieur adjoint de l'armée d'Orient, né à Collonges (Ain), le 18 août 1818, mort à Constantinople, le 7 décembre 1854. Il fit ses études au séminaire de Saint-Sulpice, reçut les ordres en 1841, et fut attaché à la paroisse de Saint-Médard, où il fonda l'œuvre de Sainte-Élisabeth de Hongrie pour les jeunes filles pauvres. En 1854, lorsque la guerre contre la Russie éclata, il fut appelé, sur la demande du maréchal Saint-Arnaud, aux fonctions d'aumônier en chef adjoint de l'armée d'Orient. Au camp de Varna, pendant les ravages du choléra, il déploya une admirable activité. Il suivit l'état-major général dans l'expédition de Crimée; après avoir assisté les mourants, à l'Alma, sous le feu de l'ennemi, il fut chargé d'accompagner les blessés de cette journée mémorable, évacués dès le lendemain sur Constantinople; puis il alla rejoindre l'armée devant Sébastopol. Les transports de blessés et de malades entre Kamiesch et Constantinople furent encore confiés à ses soins, et quatre fois en moins d'un mois il traversa la mer Noire au milieu des plus violentes tempêtes. D'une constitution très-délicate, il ne put résister à tant de fatigues; atteint d'une attaque de choléra, à bord du *Titan*, dans le port de Constantinople, amenant de Crimée un nouveau convoi de blessés, il fut transporté à Galata, dans le couvent de Saint-Benoît des Lazaristes, où il expira. M. Ch.

Doc. et corresp. particul. — *Moniteur universel* du 5 janvier 1855. — *La Croix et l'Épée, récits de la guerre d'Orient* (1856). — Eug. Veuillot, *L'Église, la France et le schisme en Orient* (1855). — *Faits religieux de l'armée d'Orient* (1855). — *Gazette de France* du 6 janvier 1855.

* **FERRARY** (*François*), chimiste et naturaliste français, né le 20 février 1780, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), mort dans la même ville, le 13 février 1842. Il voyagea pendant vingt ans comme chirurgien de la marine, et se consacra ensuite tout entier à l'étude des sciences naturelles. On a de lui : *Essai sur l'histoire naturelle du département des Côtes-du-Nord, par François Ferrary, pharmacien, docteur ès sciences, membre correspondant de l'Académie royale de Médecine, des Sociétés de Géologie, d'Histoire naturelle, des Sciences naturelles de France*, etc.; Saint-Brieuc, 1836 et années suiv., in-18. P. L.

Annuaire des Côtes-du-Nord. — *Biographie Bretonne*.

FERRATA (*Ercole*), célèbre sculpteur italien, né à Pelsotto (diocèse de Côme), vers 1610, mort à Rome, en 1685. Il travailla d'abord dans l'atelier d'Orsolino, artiste assez médiocre; il vint plus tard à Rome, où, sur la recommandation de Spada, il fut chargé de l'exécution de quelques-uns des enfants qui sur les piliers de Saint-Pierre soutiennent les attributs pontificaux. A la même époque il sculpta pour le maître autel de Sainte-Françoise-Romaine un bas-relief de la sainte lisant un livre soutenu par un ange. S'étant lié d'amitié avec plusieurs des élèves de l'Algarde, il entra dans l'atelier de ce maître, et fit sous sa direction la statue de *La*

Force que nous voyons sur le tombeau de Léon XI à Saint-Pierre. L'Algarde lui confia aussi l'exécution de la figure de saint Pierre dans le grand bas-relief d'Attila qui surmonte l'autel de Saint-Léon dans la même basilique. Le séjour que Ferrata fit dans l'atelier de l'Algarde eut sur son talent une grande influence; et en effet on retrouve plutôt le style de ce maître que celui du Bernin dans les nombreux ouvrages qui remplirent le reste de sa carrière. Nous ne ferons qu'indiquer les principaux, tels que *Saint Joseph et Saint Nicolas de Tolentino*, placés dans l'église consacrée à ce saint, la statue de *La Charité* qui orne le tombeau de Clément IX à Sainte-Marie-Majeure, et surtout les sculptures qui décorent l'église de Sainte-Agnès de la place Navone. Sur le maître autel est la statue de la sainte au milieu des flammes, et sur les autels latéraux figurent deux grands bas-reliefs représentant les *Martyres de sainte Émerance* et de *saint Eustache livré aux lions avec ses enfants*. Ce dernier avait été commencé par l'un de ses élèves, Melchior Caffa, Maltais; mais une mort prématurée ne lui avait pas permis de l'achever, non plus qu'une statue de *Sainte Anastasie* à l'église de cette sainte, et un *Saint Thomas de Villeneuve* à Saint-Augustin, ouvrages que Ferrata termina également. Au commencement du règne d'Alexandre VII, il aida le Bernin à faire les modèles des colosses qui portent la fameuse chaire de Saint-Pierre, et ceux des deux enfants qui la surmontent et tiennent des clefs. Successivement il fut chargé de faire, pour l'église de la Minerva, le *Tombeau du cardinal Bonelli*, avec une figure de l'*Éternité soutenant un médaillon*; pour la façade de Saint-André della Valle, *La Renommée* et les statues de *Saint André apôtre*, et du *B. André d'Avellino;* pour le pont Saint-Ange, l'*Ange colossal tenant la croix;* pour Saint-Augustin, *Le Père éternel et deux anges* qui surmontent l'entrée de la chapelle Panfili; pour la place de la Minerva, l'*Éléphant de marbre* qui porte l'obélisque; pour Saint-Jean des Florentins, une statue de *La Foi*, placée au côté du maître autel, et les *Tombeaux d'Ottaviano Acciajuoli* et du *cardinal Falconieri*; pour l'église della Pace, un *Saint Bernard* et *Quatre Enfants* qui soutiennent le frontispice de la chapelle décorée des Sibylles de Raphael; pour Nepi, *Saint Romain avec sainte Sabine et des anges;* pour la chapelle Chigi de la cathédrale de Sienne, *Saint Bernardin* et la statue d'*Alexandre VII*, d'après un médiocre modèle du Bernin; pour la cathédrale de Modène, l'effigie de l'*Evêque Roberto Fontana;* pour le baptistère de Reggio, *Sainte Jeanne Chantal;* pour la Sicile, un *Christ bénissant;* enfin, pour le Portugal, *Neptune avec trois tritons*, *des dauphins et des poissons* destinés à une fontaine. En 1677, le grand-duc de Toscane, Côme III, voulant faire apporter de Rome, où ils étaient encore, les trois précieux groupes de la *Vénus de Médicis*, des *Lutteurs* et du *Rémouleur*, chargea Ferrata d'assister à Florence à leur déballage et de réparer quelques petites parties qui manquaient. Ce fut ainsi qu'il refit à la *Vénus* plusieurs doigts, au *Rémouleur* quelques fragments de draperies derrière l'épaule, et plusieurs morceaux aux *Lutteurs*. Content de ce travail, le grand-duc voulut que le même artiste restaurât diverses autres statues antiques qui avaient été mal réparées dans le siècle précédent; et il lui donna à cet effet un logement dans le Palais-Vieux. Après un assez long séjour, consacré à ces restaurations, mais sans les avoir toutes entièrement terminées, Ferrata voulut retourner à Rome, où l'appelaient d'autres travaux, tels que la statue de *Clément X* pour son tombeau à Saint-Pierre, un *Saint Antoine abbé* et une *Sainte Élisabeth de Hongrie*, enfin un *Hercule enfant luttant contre un serpent*. Ce groupe, fait pour Venise, et un buste du *cardinal Cibo*, furent ses derniers ouvrages; car en 1685 il fut pris d'une fièvre, qui l'enleva en quelques jours; il fut inhumé honorablement dans l'église de San-Carlo al Corso. Personne n'a mieux connu l'antique que Ferrata, personne surtout ne l'a mieux restauré ou copié; et cependant on ne trouve dans aucun de ses ouvrages la moindre trace du style de la Grèce ou de Rome. Le désir de gagner beaucoup d'argent lui faisait accepter un grand nombre de commandes, qu'il était forcé d'exécuter avec une rapidité qui dut nuire à la perfection de son travail; ce ne fut d'ailleurs qu'en sacrifiant au goût de son siècle qu'il put obtenir la vogue dont ces nombreuses commandes étaient la conséquence et qui dès 1657 lui avait valu l'honneur d'être admis parmi les membres de l'Académie de Saint-Luc.

Ferrata eut de nombreux élèves, la plupart florentins; outre Melchior Caffa, que nous avons déjà nommé, on compte parmi les plus connus Filippo Carcani, Giuseppe Mazzuoli, Carlo Marcellino Giovanni-Battista Foggini, Giuseppe Piamontini, Antonio-Francesco Andreozzi, Camillo, Cateni, Giuseppe Nusman, Lorenzo Lottone et Pietro Balestri. E. Breton.

Cicognara, *Storia della Scultura*. — Baldinucci, *Notizie*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Romagnoli, *Cenni di Siena*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*.

* **FERRATINI** (*Gaetano-Felice*), peintre de l'école bolonaise, né en 1697, mort en 1765. Il fut élève de M.-A. Franceschini, dont il imita assez heureusement la manière. On voit plusieurs de ses tableaux dans les églises de Bologne. E. B—n.

Malvasia, *Pitture di Bologna*. — M. A. Gualandi, *Memorie originali di Belle Arti*.

FERRAUD ou **FÉRAUD** (***), homme politique français, né en 1764, dans la vallée d'Aure, massacré à Paris, le 1er prairial an III (26 mai 1795). Il avait embrassé avec ardeur les principes de la révolution, et fut envoyé à la Convention nationale (septembre 1792) par le département des Hau-

tes-Pyrénées. Il se distingua par ses connaissances en économie politique, et s'occupa particulièrement des questions relatives aux subsistances. Lorsque les partis se séparèrent ostensiblement, il se rallia aux girondins, et combattit avec énergie les mesures violentes proposées par la montagne; cependant, dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort sans appel ni sursis (1). Il se prononça vivement contre Pache, et demanda que cet ex-ministre de la guerre fût forcé de rendre ses comptes. Il proposa également à la Convention de déclarer que les vingt-deux députés, accusés par ce fonctionnaire, à la tête des sections insurgées, avaient bien mérité de la patrie. Plus tard, il fut nommé commissaire près l'armée des Pyrénées orientales, et dut à cette circonstance de ne pas être compris parmi les proscrits du 31 mai 1793. Dans sa mission, Ferraud montra autant de talent que de courage, et chargea plus d'une fois à la tête des colonnes républicaines. Il fut même blessé au côté droit en délogeant les Espagnols du camp d'Argelès. Rappelé à la Convention aussitôt après sa guérison, il fut, le 9 thermidor, adjoint à Barras comme général de la garde nationale, dirigea une des trois colonnes qui investirent l'hôtel de Ville, et contribua à l'arrestation de Robespierre et de ses partisans. Depuis lors il vota avec la nouvelle majorité qui s'était formée des débris des girondins et des dantonistes. Il prit une part active à la nouvelle organisation des comités du gouvernement. En l'an III, il fut envoyé successivement aux armées du nord et de Rhin et Moselle, où il se signala encore par son intrépidité. Rentré à l'assemblée après l'insurrection du 12 germinal (1er avril 1795), il s'occupa jour et nuit, avec un dévouement sans bornes, de parcourir les environs de Paris pour rassembler des subsistances et en presser les arrivages dans la capitale. Les montagnards, désireux de reprendre le pouvoir, excitaient sourdement le peuple, rendu facile à émouvoir par la misère et la disette. Le 1er prairial, le comité révolutionnaire de la rue Mauconseil donna le signal du mouvement. A sa voix, une foule de femmes, mêlées à des hommes ivres et criant : « Du pain et la constitution de 93 ! » des troupes de bandits brandissant des piques, des sabres, des armes de toutes espèces; des flots de la plus vile populace; enfin, les sections régulièrement organisées des quartiers Saint-Antoine, Saint-Marceau, du Temple, Saint-Denis, Saint-Martin et de la Cité, se ruèrent sur les Tuileries, ou siegeait la Convention. Les portes furent brisées, les couloirs envahis. Ferraud vole au-devant de la foule, et la conjure de ne pas pénétrer plus avant : « Tuez-moi ! s'écrie-t-il en découvrant sa poitrine; vous n'entrerez qu'après avoir passé sur mon corps ! J'ai été atteint plus d'une fois du feu ennemi : voilà mon sein couvert de cicatrices, je vous abandonne ma vie; mais respectez le sanctuaire des lois. » Il est bientôt renversé et foulé aux pieds par la multitude; une mêlée sanglante s'engage dans la salle même, où les députés Auguis, Legendre, M.-J. Chénier, Delecloy, Bergoeng et Kervelégan, le sabre à la main, et à la tête de quelques gardes nationaux rassemblés à la hâte, essayent une résistance désespérée, mais impuissante. Les furieux se précipitent vers le bureau où présidait Boissy d'Anglas, immobile et calme; toutes les baionnettes, toutes les piques sont dirigées sur lui. Ferraud, qui s'est relevé à demi brisé, s'élance au pied de la tribune, et voyant le danger du président, veut le couvrir de son corps. L'un des factieux le saisit par l'habit; un officier, pour dégager Ferraud, assène un coup de poing à l'homme qui le retenait; celui-ci riposte en déchargeant un pistolet dont la balle atteint Ferraud à l'épaule; l'infortuné jeune homme tombe; aussitôt on le traine par les cheveux hors de la salle. Une folle furieuse, Aspasie Migelli, lui écrase le visage avec ses galoches. Cent assassins le frappent à la fois. Sa tête, séparée de son corps, apparait au bout d'une baionnette, et est présentée à Boissy d'Anglas, qui s'incline avec respect devant ce triste trophée, et n'en persiste pas moins à résister aux injonctions des insurgés. Les restes sanglants de Ferraud furent ensuite promenés par la ville. S'il faut en croire quelques historiens, une cruelle méprise fut cause de la mort du malheureux Ferraud : son nom l'avait fait confondre avec son collègue Fréron, objet de la haine particulière des jacobins. Un serrurier, nommé Boucher, convaincu d'avoir porté la tête de Ferraud, fut condamné à mort. Au moment de l'exécution, il fut délivré et porté en triomphe dans le faubourg Saint-Antoine. Mais, arrêté après le désarmement des insurgés, il subit son châtiment, le 4 prairial. La Convention décréta l'érection d'un monument funèbre pour immortaliser l'héroïsme de son courageux membre; des honneurs touchants furent rendus à sa mémoire, et les députés J.-B. Louvet et Dulaure prononcèrent son éloge, le premier à Paris, le second à Brives.

H. Lesueur.

Moniteur universel, an 1792, nos 322-324; an 1er (1793), nos 36, 78 an II, 113, 236, 251 ; an III, 37, 222, 236. — Thiers, *Hist. de la Revolution française*. t. XXVIII. — Rabbe, Boisjolin, etc. *Biog. univ. et portative des Contemporains* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

FERRAUOLO. *Voy.* Ferrajuoli (*Nunzio*).

FERRÉ ou dit le **GRAND FERRÉ**, chef de paysans au quatorzième siècle. Il etait à la tête des *Jacques*, qui, révoltés contre les nobles du Beauvoisis, ravagèrent les châteaux des environs de Compiegne. En 1359, il se fit remarquer par sa

(1) Voici le texte de son vote : « Fidele à la Declaration des Droits, je vote pour la mort; je n'attends rien pour ma patrie de la reclusion du ci-devant roi, son existence ne fait rien aux autres despotes; tous nos succès extérieurs dependent du courage de nos soldats, contre les ennemis interieurs, du règne des lois, du retour de l'ordre, et de la cessation des mefiances. Je vote pour la mort. »

(*Moniteur* du 20 janvier 1793 (an I), p. 100)

force herculéenne, et tua un grand nombre d'Anglais. Ceux-ci n'osèrent passer l'Oise pendant qu'il se tenait à Rivecourt. « Ces paysans, au nombre de 200, dit M. Michelet d'après le continuateur de Nangis, (1359), s'étaient établis dans le château de Longueil, sous les ordres du capitaine Guillaume Alaud ou aux Alouettes. Les Anglais, qui campaient à Creil, n'en tinrent grand compte, et dirent bientôt : « Chassons ces paysans ; la place est forte et bonne à prendre. » On ne s'aperçut pas de leur approche ; ils trouvèrent les portes ouvertes, et entrèrent hardiment. « Ceux du dedans qui étaient aux fenêtres sont d'abord tout étonnés de voir ces gens armés. Le capitaine est bientôt blessé mortellement. Alors le Grand-Ferré et les autres se disent : « Descendons, « vendons bien notre vie ; il n'y a pas de merci à attendre. » Ils descendent en effet, sortent par plusieurs portes, et se mettent à frapper sur les Anglais, comme s'ils battaient leur blé dans l'aire ; les bras s'élevaient, s'abattaient, et chaque coup était mortel. Ferré voyant son maître et capitaine frappé à mort, gémit profondément, puis il se porta entre les Anglais et les siens, qu'il dominait également des épaules, maniant une lourde hache, frappant et redoublant si bien qu'il fit place nette ; il n'en touchait pas un qu'il ne fendît le casque ou n'abattît les bras. Voilà tous les Anglais qui se mettent à fuir ; plusieurs sautent dans le fossé et se noient. Ferré tue leur porte-enseigne, et dit à un de ses camarades de porter la bannière anglaise au fossé. L'autre lui montrant qu'il y avait encore une foule d'ennemis entre lui et le fossé : « Suis-moi donc, » dit Ferré. Et il se mit à marcher devant, jouant de la hache à droite et à gauche, jusqu'à ce que la bannière eût été jetée à l'eau... Il avait tué en ce jour plus de quarante hommes... Quant au capitaine, Guillaume aux Alouettes, il mourut de ses blessures... Les Anglais furent encore battus une autre fois par Ferré, mais cette fois hors des murs. Plusieurs nobles anglais furent pris, qui auraient donné de bonnes rançons, si on les eût rançonnés *comme font les nobles ;* mais on les tua, afin qu'ils ne fissent plus de mal. » Cette fois, Ferré, échauffé par une si rude besogne, but de l'eau froide en quantité, et fut saisi de la fièvre. Il s'en alla à son village, regagna sa cabane, et se mit au lit, non toutefois sans garder près de lui sa hache de fer, qu'un homme ordinaire pouvait à peine lever.

« Les Anglais, ayant appris qu'il était malade, envoyèrent un jour douze hommes pour le tuer. Sa femme les vit venir, et se mit à crier : « O mon pauvre le Grand, voilà les Anglais, que faire ?... » Lui, oubliant à l'instant son mal, se lève, prend sa hache, et sort en chemise (*in curtiuncula*) dans la petite cour : « Ah, brigands ! vous venez donc me prendre au lit ; vous ne me tenez pas encore... » Alors, s'adossant à un mur, il en tue cinq en un moment ; les autres s'enfuirent. « Le Grand Ferré se remit au lit ; mais il avait chaud, il but encore de l'eau froide ; la fièvre le reprit plus fort, et au bout de quelques jours, ayant reçu les sacrements de l'église, il sortit du siècle, et fut enterré au cimetière de son village. Il fut pleuré de tous ses compagnons, de tout le pays ; car lui vivant jamais les Anglais n'y seraient venus. »

Le continuateur de Nangis. — Michelet, *Histoire de France*, t. III, p. 449.

FERREIN (*Antoine*), médecin français, né à Frespech (Agenais), le 25 octobre 1693, mort le 28 février 1769. Il fit ses études chez les jésuites d'Agen, et s'occupa d'abord de mathématiques et de théologie ; ce fut seulement à l'âge de vingt-deux ans qu'il alla suivre à Montpellier les cours de médecine. Il passa ensuite plusieurs années à Marseille, où il enseigna l'anatomie et la chirurgie. En 1732, il fut présenté par les professeurs de Montpellier pour remplir la chaire d'anatomie vacante par la démission de Didier ; mais le gouvernement donna cette place à Fizes. Ferrein, blessé de cette injustice, quitta Montpellier, et se rendit à Paris. Il obtint peu après la place de premier médecin de l'armée française en Italie. Il entra à l'Académie des Sciences en 1741, succéda à Adry dans la chaire de médecine du Collége de France en 1742, et fut nommé en 1758 professeur d'anatomie et de chirurgie au Jardin des Plantes, à la place de Winslow. « Ferrein, dit la *Biographie médicale*, forma d'illustres élèves ; il professa la médecine, et l'exerça pendant longtemps avec le plus grand éclat. Il passe avec raison pour un des plus grands anatomistes du siècle dernier. » Ferrein n'a publié aucun livre, mais c'est d'après ses leçons qu'ont été rédigés les ouvrages suivants : *Introduction à la matière médicale en forme de thérapeutique ;* Paris, 1751 ; — *Cours de Médecine pratique*, par Arnauld de Nobleville ; Paris, 1769, 3 vol. in-12 ; — *Éléments de Chirurgie pratique*, par Gauthier ; Paris, 1771. On a aussi de Ferrein des thèses et plusieurs mémoires insérés dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences ;* un des plus importants a pour objet la formation de la voix de l'homme (1741). Ferrein y soutient que l'organe de la voix est un instrument à cordes, et que les différents tons sont déterminés par les différentes vibrations que l'air, en sortant des poumons, imprime aux fibres tendineuses des bords de la glotte. L'auteur donne à ces fibres le nom de *cordes vocales* ou *rubans de la glotte*. Ce mémoire suscita une vive polémique.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*. — *Biogr. médicale*.

* **FERREIRA** (*Bernarda*), dame portugaise, vivait au commencement du dix-septième siècle. Elle se consacra à la littérature. La plupart de ses écrits ne virent pas le jour ; il faut cependant excepter son poëme, *L'Espagne délivrée*, qui est divisé en deux parties : la première parut en 1618, la seconde en 1673, longtemps après la

mort de l'auteur. Ce n'est qu'une chronique erronée, dont rien ne rachète la sécheresse. Cette chronique devait sans doute être conduite jusqu'à la prise de Grenade, mais elle s'arrête brusquement au règne d'Alfonse le Sage. G. B.

Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, p. 500.

FERREIRA (*Antonio*), poëte célèbre, surnommé *l'Horace portugais*, né en 1528, mort en 1569 (1). Sa de Miranda, Camoens et Ferreira forment une triade peu connue en France, à l'exception du grand poëte épique; mais on ne les sépare guère dans l'histoire littéraire du Portugal. Ferreira ne quitta jamais son pays; il occupa une chaire à Coïmbre, et sa courte vie, partagée entre l'étude de l'antiquité et les soins que réclamait le professorat, ne présente aucun incident. Il fut reçu docteur en droit à Coïmbre; mais on ignore à quelle époque il quitta cette ville pour visiter Lisbonne et Porto, ni dans laquelle de ces trois villes il devint amoureux de la femme qu'il célébra dans ses poésies et qu'il épousa. Il paraît bien avéré qu'il avait contracté cette union lorsqu'il était encore professeur, et que même l'épouse qu'il s'était choisie lui avait donné un fils avant qu'il quittât Coïmbre pour venir se fixer à Lisbonne. Nommé *desembargador da relação* (juge de la cour suprême), et revêtu de cette haute magistrature, il vécut dans l'intimité des plus grands personnages de la cour de Jean III. D. Constantin de Bragance, le vice-roi des Indes, qui sut si bien apprécier Camoens, D. Jorge de Tavora, qu'on devait voir s'illustrer à Alcaçar-Kebir, Alfonse d'Albuquerque, le fils du conquérant des Indes, D. Jean de Lancastre, fils du duc d'Aveiro, le secrétaire d'État Pero d'Alcaçova Carneiro, et bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, faisaient partie de sa société habituelle. Jean III l'honorait d'une faveur particulière, et cette faveur se perpétuait dans l'esprit des deux princes qui reçurent la couronne après lui. Une si brillante existence fut interrompue par la peste qui ravagea Lisbonne en 1569, à l'époque où Camoens revit l'Europe. Les deux poëtes, qui avaient pu se connaître à Coïmbre, n'eurent cependant aucun rapport intime entre eux. Outre que Ferreira fut l'une des premières victimes de l'épidémie de 1569, il jouissait alors, sans avoir rien publié, d'une réputation comme poëte infiniment supérieure à celle de son ancien condisciple (2). Si Camoens en effet avait acquis une juste renommée à Goa, son nom devait être à peu près ignoré alors à Lisbonne.

Ferreira faisait d'abord circuler ses poésies en manuscrits, avec discrétion cependant, à raison des fonctions qu'il remplissait. Dès l'année 1557, étant encore à Coïmbre, il avait formé un recueil qu'il destinait à l'impression; certaines observations amères, auxquelles il répondit et qui se dirigeaient contre le magistrat poëte, lui firent très-probablement retarder cette impression; il était d'ailleurs fort amoureux de la forme, et celui que Diego Bernardes ainsi que l'élégant Caminha regardaient comme leur maître ne trouvait pas qu'il eût donné à sa versification, déjà si correcte, ce degré de perfection dont les auteurs de l'antiquité lui offraient l'inimitable modèle. Aucune de ses poésies ne fut donc imprimée de son vivant; et ce fut même bien longtemps après sa mort, lorsque le Portugal avait perdu son indépendance, que son fils, Miguel-Leyte Ferreira, songea à lui rendre cet hommage tardif. Caminha ne devait être imprimé que durant le dix-neuvième siècle. Le recueil intitulé : *Poemas Lusitanos*; Lisbonne, Crasbeeck, 1598, in-4°, parut en un temps où vingt années de domination étrangère avaient modifié le génie portugais, jadis si fier, si abattu sous les trois Philippe; hâtons-nous de le dire, jamais volume ne tint mieux ce que son titre promettait : ce sont bien des poésies nationales, écrites exclusivement pour le pays qu'elles enseignent. Sa de Miranda, Diego Bernardes, Caminha, Camoens lui-même, ont mêlé des vers castillans à leurs vers. Ferreira, qui connaissait si bien les idiomes issus de la langue latine, ne veut écrire qu'en portugais, et il reprend même avec une sorte d'amertume ceux des poëtes contemporains qui font des vers espagnols; il fait mieux : on lui voit adresser à ce sujet quelques strophes vraiment touchantes au spirituel Caminha, l'un des poëtes contemporains dont les tendances vont le mieux à son génie. A ses yeux le roi Diniz est le plus grand roi qui ait gouverné son pays, parce qu'il a donné une impulsion favorable à l'esprit national; quant à lui, la seule gloire qu'il ambitionne, c'est elle qu'il réclame dans ces deux vers :

Eu desta gloria so fico contente
Que a minha terra amei e a minha gente.

(1) C'est par erreur que divers biographes l'ont fait naître à Porto : il vint au monde à Lisbonne; son père, Martim Ferreira, chevalier de l'ordre de Sant-Iago, administrateur des biens du duc de Coïmbre, l'envoya à l'université pour l'y faire étudier le droit. Le jeune Antonio, à peu près contemporain de Camoens, fit comme lui à Coïmbre de solides études. On peut supposer qu'il eut pour professeur, de même que l'auteur des *Lusiades*, la plupart de ces doctes écrivains que Jean III avait envoyés se perfectionner à Sainte-Barbe, sous les maîtres habiles qui y professaient.

(2) Au milieu du trouble que causa dans la capitale du Portugal l'épidémie la plus redoutable que l'on y eût ressentie, Ant. Ferreira fut enterré avec une certaine solennité, dans le chœur du magnifique couvent des Carmes, fondé au quinzième siècle par le grand connétable Nuno Alvares Pereira. Ce vaste édifice fut renversé en 1755 par le tremblement de terre qui fit un monceau de ruines de tant de monuments; la tombe du poëte ne fut pas épargnée, sans être détruite complétement : elle portait une inscription en vers latins qu'on peut lire tout au long dans Barbosa Machado : on s'était contenté d'écrire en portugais comme commentaire à ces vers redondants : « Épitaphe du docteur Antonio Ferreira, jadis professeur à l'université, conseiller à la cour suprême, poëte rare; il mourut en l'année 1569. » En 1771, la pierre tombale se voyait encore; mais elle était brisée. L'église étant devenue l'atelier d'un scieur de long, on ignore complétement où l'on a pu transporter les restes de l'Horace portugais.

Ainsi qu'on l'a fait remarquer, Ferreira ne fut jamais un poëte populaire ; il était trop imitateur des anciens, trop savant dans les mètres qu'il adopta, trop amant de la simplicité antique, pour acquérir ce titre envié ; mais, bien qu'il n'eût rien fait imprimer, son jugement sûr, sa haute raison, son indépendance, étaient respectés dès le seizième siècle par les autres poëtes, et même par les sommités sociales, qui le savaient apprécier. Son langage est toujours sévère ; l'amour national qu'il recommande aux poëtes, il l'exige des souverains. Les œuvres d'Antonio Ferreira se composent de sonnets nombreux, qu'on place immédiatement après ceux de Sa de Miranda, et auxquels il faut joindre quelques épigrammes, quelques épitaphes ; de treize odes, divisées en deux livres ; de plusieurs élégies, parmi lesquelles on remarque diverses imitations libres de Moschus et d'Anacréon ; on a enfin de lui deux livres d'épîtres, vrais chefs-d'œuvre, infiniment supérieurs à ses autres écrits : c'est sous cette forme élevée et familière à la fois que le poëte donne ses meilleurs préceptes. Habile disciple d'Horace, il est devenu maître à son tour, et a réuni des enseignements assez féconds pour ranimer le goût national après une décadence qui a duré près de deux siècles.

Ferreira occupe une place à part parmi les poëtes dramatiques de son pays. Après avoir composé, à l'imitation des Italiens et dans le but d'animer des fêtes qui se célébraient à Coimbre, la comédie intitulée *Le Bristo*, il donna successivement : une comédie de caractère, *Cioso* (le Jaloux), et une tragédie avec chœurs, calquée absolument sur les formes du théâtre grec : dans cette pièce, destinée surtout à être lue, il mit en action l'événement le plus tragique et le plus populaire à la fois dont il soit fait mention dans les chroniques portugaises : la catastrophe d'Inez de Castro. A cette époque l'Italie ne possédait encore que la *Sophonisbe* du Trissin. On peut donc considérer la pièce de Ferreira comme la seconde tragédie régulière qui ait paru en Europe. Un critique portugais, auquel nous accordons plus de zèle que de perspicacité, a émis dernièrement une opinion qui tendrait à déposséder le poëte portugais de la gloire légitime qui lui est dévolue depuis tant de siècles : selon M. Costa e Sylva, l'*Inez de Castro* pourrait bien n'être qu'une traduction de la *Nise lastimosa*, publiée par Frai Jeronymo Bermudez, moine galicien, qui sous le pseudonyme d'Antonio de Sylva, fit imprimer cette pièce à Madrid dès 1577, et osa la compléter par la *Nise laureada*, seconde partie, en réalité fort défectueuse. M. Martinez de la Rosa a restitué heureusement à Ferreira l'honneur qui lui appartient. Les raisons qu'il allègue sont éminemment littéraires, puisque elles ressortent d'un examen approfondi du style. Nous ajouterons que de son vivant Diego Bernardes complimente son maître et son ami sur cette composition, vraiment grandiose. M. Patin a signalé récemment les rares beautés qu'on rencontre dans la pièce de Ferreira en la considérant comme une pure émanation de la tragédie grecque. Dès son apparition, ces mêmes beautés frappèrent assez vivement les érudits du seizième siècle pour qu'un Français, que nous supposons avoir été Nicolas Grouchy, le traducteur de Castanheda, ait songé à en donner une version française, aujourd'hui introuvable. En 1825 elle a été traduite en anglais par M. Musgrave, et l'auteur de cet article en a publié une version française insérée dans le *Théâtre européen*, Paris, 1835, avec un extrait de la chronique de Fernand Lopes qui raconte si naïvement les malheurs d'Inez. Il demeure désormais acquis à l'histoire littéraire que Antonio Ferreira est l'auteur de la première comédie de caractère qu'ait produite la Péninsule et qu'on lui doit aussi la seconde tragédie régulière qui ait signalé l'époque si féconde de la Renaissance.

Ferdinand Denis.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — Francisco Dias Gomes, *Analyses et combinações filosoficas sobre a elocução de Sá de Miranda, Ferreira, Bernardes*, etc.; *Mémoires de l'Académie des Sciences de Lisbonne*, année 1790. — J.-M. da Costa e Sylva, *Ensaio biografico-critico sobre os melhores Poetas Portuguezes*; Lisb., 1852, t. II. — Sylvestre Ribeiro, *Primeiros Traços d'uma Resenha da historia litteraria*; Lisb., 1853. — Ferdinand Denis, *Résumé de l'histoire littéraire de Portugal*. — Le même, *Camoens et ses contemporains*. — Le même, *Le Jaloux*, trad. avec *notice*, insérée dans le *Théâtre européen*. — Adamson, *Lusitania illustrada; Notices on the history, antiquities, literature*, etc., *of Portugal*, New-Castle-upon-Tyne, 1842, in-8°. — Martinez de la Rosa, *Obras*; Paris, in-12, t. I.

FERREIRA ou **FERREYRA** (*Antonio*), chirurgien portugais, né à Lisbonne, en 1626, mort en 1679. Il était fils d'un chirurgien de Lisbonne, prit ses degrés à l'université de Coïmbre, et alla exercer à Tanger, où il gagna la peste, dont il parvint à se guérir. Après son retour à Lisbonne, il fut pendant vingt ans chirurgien de l'hôpital de Tous les Saints, et il rendit à cet établissement d'utiles services ; nommé chirurgien du roi, il fut choisi pour accompagner en la même qualité l'infante dona Catharina, lorsqu'elle alla, en 1662, épouser Charles II en Angleterre ; il revint en Portugal, et mourut à Lisbonne. Ferreira laissa trois fils, qui se distinguèrent dans des facultés diverses. L'ouvrage dans lequel il avait consigné ses observations fut longtemps recherché ; il est intitulé : *Luz verdadeira, e recopilado exame de toda a Cirurgia*; Lisbonne, 1670, in-fol.; 2° édit., augmentée, Lisbonne, 1705, in-fol.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

* **FERREIRA** (*Christovam*), missionnaire portugais, né à Zibreria, vers 1578, martyrisé au Japon, en 1652. Il fit profession chez les Jésuites dès 1596. Ses supérieurs l'envoyèrent à Goa, d'où il se rendit au Japon. C'était l'époque où commençaient les grandes persécutions contre les chrétiens. Plus ses prédications ardentes étaient suivies de succès, plus il avait à redouter les lois promulguées récemment contre les mis-

sionnaires; il fut condamné en effet au supplice de *la fosse*, martyre effroyable, durant lequel le chrétien était suspendu par les pieds dans un sépulcre ténébreux. L'infortuné missionnaire recula devant cette longue agonie, et pour avoir la vie sauve, il embrassa la religion de ses persécuteurs. Il vécut au Japon durant dix-neuf ans; mais, vaincu par le remords, il appela lui-même la condamnation sur sa tête, et implora, pour laver sa honte, le supplice qu'il avait redouté. Il a donné: *Relação da Perseguição contra a fé levantada no reyno de Taicu no anno de* 1627. Ce livre a été traduit en italien. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana.*

FERREIRA DE LA CERDA. *Voy.* LACERDA.

FERREIRA (Le P. *Manoel*), missionnaire portugais, né en 1630, à Lisbonne, mort après 1694. Il entra dans l'ordre des Jésuites, occupa d'abord une chaire de littérature, et fut en 1658 envoyé aux Indes par ses supérieurs. Après un séjour de plusieurs années dans l'extrême Orient, pendant lesquelles il explora des régions pour ainsi dire inconnues, il revint en Europe; mais ce fut pour se consacrer à de nouvelles missions, et il partit en 1694 pour l'Indo-Chine, sur laquelle on n'avait que les données les plus confuses. On affirme que dans le Tonquin seulement plus de 20,000 idolâtres reçurent le baptême grâce à lui. Le livre dans lequel il fit connaître à l'Europe la Cochinchine a paru sans nom d'auteur sous ce titre: *Noticias summarias das Perseguições da missão de Cochinchina principiada e continuada pelos padres da Companhia de Jesus;* Lisbonne, 1700, in-fol.

Durant la première moitié du dix-huitième siècle deux hommes du même nom ont publié des travaux curieux pour l'histoire de l'Amérique méridionale; le premier, FERREIRA DA SYLVA (*Sylvestre*), avait visité le Rio de la Plata, et a donné l'ouvrage suivant: *Relação do sitio que o governador de Buenos-Ayres D. Miguel de Salzedo, poz no anno de* 1735, *á praça da nova colonia do Sacramento, sendo governador da mesma praça* Antonio Pedro Vasconcellos, brigadeiro dos exercitos de sua Magestade; *com algumas plantas necessarias, para a intelligencia da mesma Relação;* Lisbonne, 1748, in-4°.

Le second, FERREIRA MACHADO (*Simão*), né à Lisbonne, a publié: *Triumpho eucharistico, exemplar da christandade lusitana, em publica exaltação da fé na solemne trasladação do divinissimo Sacramento, da Igreja da Senhora do Rosario, para um novo templo da Senhora do Pilar em Villa-Rica, corte da capitania das Minas, aos* 24 *de maio de* 1733; Lisbonne, 1734, in-4°. Ferd. DENIS.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana.*

* **FERREIRA** (*Joze-Martins*), écrivain portugais, né à S. Pedro de Roriz, près Porto, mort dans la première moitié du dix-septième siècle. L'exécution du maréchal de Biron trouva en lui un narrateur fidèle, et cela ferait supposer qu'il était venu en France. Ce livre fut publié en 1604; mais son ouvrage le plus recherché est une espèce de roman dont la scène est aux Indes; il est intitulé: *Relacão que contem os venturosos e prodigiosos successos de João-Baptista Gallinato, e como veyo a ser rey das provincias e reynos de Cambaya, que esta junto com o grande e potentissimo reyno de China;* Lisbonne, 1607, in-4°. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana.*

FERREIRA (*Diogo-Fernandes*), écrivain portugais, né vers 1646, mort dans la première moitié du dix-septième siècle. Il était fils de Pedro Ferreira, page de la chambre et veneur du célèbre infant D. Luiz, frère de Jean III. Ferreira devint lui-même chasseur en titre de D. Francisco de Mello; et à l'âge de soixante-dix ans il publia un livre fort recherché aujourd'hui: *Arte da caça de altenaria;* Lisboa, 1616, in-4°. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana.*

* **FERREIRA** (*Alexandre-Rodrigues*), surnommé *le Humboldt brésilien*, célèbre voyageur brésilien, né à Bahia, ancienne capitale du Brésil, le 27 avril 1756, mort le 23 avril 1815. Il étudia à Coïmbre, où il devint démonstrateur du cours d'histoire naturelle. Le gouvernement portugais se préoccupait singulièrement à cette époque de la nécessité d'explorer enfin, sous le double rapport de la géographie et de l'histoire naturelle, les vastes régions si imparfaitement connues alors sous le nom, bien vague, d'Amazonie. Le docteur Domingos Vandelli reçut l'ordre conjointement avec une commission de présenter un sujet capable de remplir cette mission difficile; l'habile professeur n'hésita point: Rodriguez Ferreira fut proposé, il accepta sans hésitation; et le 15 juillet 1778 il quitta Coïmbre, et se rendit à Lisbonne, où l'attendaient ses instructions. Des circonstances, restées jusqu'ici ignorées, retardèrent son départ, et il eut cinq ans pour se préparer à ses immenses excursions; ce retard ne fut perdu ni pour la science ni pour l'industrie du Portugal. De concert avec João da Sylva Feijo, le jeune naturaliste fit l'examen des mines de charbon de terre de Buarcos; puis il donna la description des produits naturels du muséum d'Ajuda, et publia plusieurs mémoires importants. L'Académie des Sciences de Lisbonne récompensa les efforts de Ferreira en l'admettant au nombre de ses correspondants, le 22 mai 1780. Ce fut trois ans plus tard qu'il quitta Lisbonne pour remplir sa mission. Au mois d'octobre 1783 il débarquait à Santa-Maria-de-Belem, capitale du Para. Il commença la série de ses travaux par l'exploration de la grande île de Marajo ou de Joannes, dont l'hydrographie a été faite depuis avec tant de soin par M. Le Serrec, lors de la mémorable expédition de M. Tardy de Montravel.

Bientôt il revint sur le continent, et ce fut pour suivre dans leurs détours, presque inextricables, les grands fleuves tributaires de l'Amazone, tels que le Rio-Negro, le Rio-Branco, le Madeira, le Guaporé; il visita des territoires tout à fait inconnus avant lui, au nombre desquels nous citerons la Serra de Cannuru, le Mato-Grosso, le district de Guyaba, et tant d'autres régions, qui n'avaient pas encore reçu de dénominations sur les cartes imparfaites de ce temps, et qui servaient de refuge, comme elles en servent encore, aux nations décimées du bord de la mer. L'homme de la race indienne, au point de vue physiologique, ses coutumes parfois si étranges, ses langues si habilement construites, l'occupèrent essentiellement, dans l'intérêt de l'ethnographie. Une nation nombreuse et vagabonde, redoutée des autres tribus, les Muras, l'arrêta longtemps, et fut étudiée par lui avec un soin particulier. A ces recherches vinrent se joindre des travaux imposés par la politique. Des discussions s'étaient élevées entre l'Espagne et le Portugal touchant la ligne de division qui séparait les possessions des deux puissances, ou plutôt les Espagnols avaient envahi quelques lieues désertes faisant partie de la capitainerie de Mato-Grosso; il fallut étudier la question sur les lieux et y trouver une solution : neuf années furent employées par le voyageur philosophe à la poursuite de ces travaux si variés, et qui ne pouvaient même s'exécuter qu'en bravant des périls de tous genres ou bien en se condamnant aux plus rudes privations. Rodriguez Ferreira revint enfin dans la capitale du Para; il y fit un séjour de neuf mois avant de se rendre en Europe. Là il épousa la fille d'un brave militaire, qui était demeuré dépositaire de ses vastes collections, et qui avait dépensé des sommes considérables pour seconder le voyageur dans ses généreux efforts. Arrivé à Lisbonne en 1793, Ferreira remplit d'abord un emploi au ministère de la marine, puis il fut chargé de l'administration du cabinet royal d'histoire naturelle fondé à Lisbonne et du jardin botanique qui y était annexé. Ferreira avait travaillé au sein même des solitudes qu'il avait parcourues pendant neuf ans; sa santé s'en était ressentie, et en proie à une profonde mélancolie, il succomba un 23 avril, quelques instants après avoir ordonnancé les comptes administratifs qui devaient clore le budget de l'année 1814. Dès cette époque, le gouvernement portugais avait fait des dépenses fort considérables en dessins et en gravures pour la publication du voyage dans l'Amazonie. On persista durant près d'un demi-siècle à multiplier ces documents iconographiques. Malgré cela, presque toutes les cartes qui devaient accompagner ce voyage, les nombreux mémoires dont il devait se composer, et dont le catalogue occupe huit pages in-8°, sont à peu près perdus aujourd'hui. Nous ne connaissons d'écrits publiés et portant le nom de Rodriguez Ferreira que divers opuscules imprimés dans des collections académiques ou des revues; nous citerons entre autres *Descripção da Grûta do Inferno, feita em Cuyaba*; voy. *Revista trimensal*, t. IV, p. 363. — *Propriedade e posse das terras do Cabo do Norte, pela corôa de Portugal; memoria escripta no pará em* 1792; même recueil, t. III, p. 339. — *Viagem a Gruta das Onças;* même recueil, t. XII, p. 87.

On nous affirme que les nombreux manuscrits de Ferreira, déposés naguère dans la bibliothèque de l'Académie des Sciences de Lisbonne, en ont disparu. Un jeune naturaliste brésilien, M. Capanema, qui s'est livré récemment à quelques recherches sur ce point, n'est pas éloigné de croire que diverses vicissitudes les ont réunis à Paris, où ils demeurent sans doute ignorés. Dans l'intérêt de la science, il est à souhaiter que ces manuscrits se retrouvent : ils signalent l'existence de plusieurs nations jadis considérables, aujourd'hui anéanties. On nous affirme que les planches gravées du voyage de Ferreira font aujourd'hui partie des collections rassemblées par ordre de l'empereur D. Pedro II, dont on connaît la sollicitude pour le progrès des sciences.

Ferdinand DENIS.

Revista trimensal, t. IV. — *Memorias da Acad. das Sciencias de Lisboa*; mémoire présenté à l'Académie par le conseiller Manuel-José da Costa e Sà.

FERRELO (*Barthélemy*), navigateur espagnol. *Voy.* FERRER.

FERRÉOL (Saint), martyr et premier évêque de Besançon, décapité le 16 juin 211. Il était d'une illustre famille d'Athènes, embrassa le christianisme avec son frère Ferrutien ou Ferjeux, et tous deux suivirent Irénée dans les Gaules. Lorsque ce saint évêque eut succédé à saint Pothin sur le siége de Lyon, il envoya Ferréol et Ferrutien, l'un prêtre, l'autre diacre, prêcher l'Évangile dans la Séquanie (1). Ils y opérèrent de nombreuses conversions. Mais Claude, préfet romain, les fit arrêter; et après les avoir sommés de sacrifier aux idoles, sur leur refus, les fit décapiter. Leurs corps furent retrouvés en 370, par les soins de saint Agnan. L'Église célèbre la fête de ces martyrs le 16 juin, et celle de l'invention de leurs reliques le 5 septembre.

Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, III, p. 174. — Dunod, *Histoire de l'Église de Besançon*, I. — Dom Rivet, *Histoire littéraire de la France*, I, 296.

* **FERRÉOL** (Saint), né à Limoges, mort dans la même ville, le 18 septembre 597. Après la mort de saint Exotius, on le nomma évêque de Limoges, et il vint, la tête couverte de cendres, prier Dieu à l'église Saint-Martial, pour que les Limousins fussent délivrés d'un fléau. En 579, Chilpéric Ier ayant envoyé lever de nouveaux impôts en Aquitaine, les habitants de Limoges se révoltèrent et voulurent massacrer le référendaire Marc, qui était chargé de percevoir ces impôts.

(1) Aujourd'hui *Franche-Comté*.

Marc ne dut son salut qu'à l'intervention de Ferréol; mais les registres du référendaire furent lacérés et brûlés. Chilpéric, voulant tirer vengeance de cette sédition, envoya des officiers pour rechercher les coupables, et Ferréol ne put arrêter les violences dont furent victimes les citadins. En 584, Gondebaud étant venu, à la tête de ses troupes, saccager le Limousin, l'église de Saint-Martin de Brives fut brûlée, et elle ne dut sa reconstruction qu'à Ferréol, qui l'année suivante assista au deuxième concile de Mâcon, et en 588 au troisième concile de Clermont. Ferréol était, disent quelques auteurs, parent de saint Yrieix, abbé d'Attane. Il mourut à Limoges : son corps, après avoir été transféré de l'église Saint-Paul à celle de Saint-Augustin, passa au château de Lastours; ses cendres reposent aujourd'hui dans l'église de Nexon. Martial AUDOIN.

Grégoire de Tours. — *Le Bréviaire de Limoges de* 1736. — Legros, *Manuscrits du séminaire de Limoges.*

FERRÉOL (*Tonance*), homme d'État gaulois, né vers 420, au château de Trevidon (Rouergue), mort vers 490. Son père avait été préfet de la Gaule, sous l'empereur Honorius; sa mère, Papianilla, était fille du consul Afranius Syagrius. Lui-même épousa la fille de l'empereur Avitus, et fut élevé comme son père à la préfecture des Gaules. Il en remplissait les fonctions en 450, à l'époque de l'invasion d'Attila. Il décida les Gaulois à se joindre à Aétius pour repousser les Huns. Un peu plus tard, il persuada à Thorismond, roi des Goths, de lever le siége d'Arles. En 468, les Gaulois l'envoyèrent, avec Thaumaste et Pétrone, porter plainte à Rome contre leur ancien préfet Arvande. Ferréol possédait aux bords du Gardon, entre Nîmes et Clermont, une magnifique maison de campagne appelée Prusiane; il y avait rassemblé la plus belle bibliothèque des Gaules. Sidoine Apollinaire nous a laissé une longue description de cette opulente demeure, et il fait le plus grand éloge de l'hospitalité de Ferréol. On ignore la date de la mort de celui-ci, mais l'on sait par Sidoine Apollinaire qu'il vivait encore en 485.

Sidoine Apollinaire, *Carm.* et *Epist.* — *Histoire littéraire de la France*, t. II

* **FERRER** (*Rafael*), missionnaire espagnol, né à Valence, mort en 1611. Il appartenait à l'ordre des Jésuites, et se voua à la prédication dans les déserts de l'Amazonie. Il eut le courage d'aller seul parmi les *Cofanes*, nation nombreuse et féroce, qui n'avait jamais reçu de missionnaires, et qui occupait dans la Cordillère, à soixante lieues de Quito, un territoire qu'on n'osait pas soumettre. Ce peuple redoutable, divisé en 20 tribus, avait déjà détruit la ville d'Ecija et nombre de villages. Le P. Ferrer, n'ayant d'autre arme que son bréviaire, entra sans hésitation chez la tribu la plus nombreuse; et au bout de quatorze mois d'apostolat, le 29 juin 1603, la belle mission de *San-Paulo et de San-Pedro de los Cofanes* était régulièrement organisée; en 1604, deux autres villages faisaient monter ce pieux établissement à 6,500 âmes. Non content d'avoir soumis au christianisme ces peuples naguère l'effroi des colons, le P. Ferrer partit, en 1605, pour suivre le cours de l'Aguarico, pénétrer dans le Napo, et s'avancer ainsi parmi les nations indomptées du grand fleuve. Il fit de cette façon plus de 1,000 lieues; et nul à son époque ne pouvait se vanter de connaître comme lui les nations sauvages de l'Amazonie. Après deux ans et sept mois d'explorations incessantes, il était de retour à la fin de 1608 parmi les Cofanes. Durant un séjour de quelques mois dans cette mission florissante, Ferrer s'appliqua à l'étude de la langue cofane, et composa un *arte* de cet idiome américain, si peu connu; il traduisit même pour ses Indiens convertis le Catéchisme. Il fallait à cette âme ardente sans cesse de nouveaux périls. L'apôtre des Cofanes résolut de se rendre à Quito, afin de décider l'autorité temporelle à fonder de nouvelles missions. Il se garda bien de suivre une route déjà frayée pour gagner cette ville : il entra dans les forêts jusque là inexplorées, et ce fut durant ce voyage qu'il découvrit non-seulement un lac magnifique, mais le fleuve Putumayo, dont la navigation intérieure peut rendre de si grands services. Après avoir obtenu ce qu'il souhaitait et lutté avec succès contre l'autorité militaire, qui prétendait s'immiscer dans les affaires de la mission et soumettre les Indiens à un joug auquel ils préféraient leur vie errante, il retourna chez les Cofanes. Son zèle lui coûta la vie; il prêchait avec véhémence contre la polygamie; un des *curacas*, ou chefs de tribu, qu'il avait contraint de se séparer de ses concubines, le précipita du haut d'un rocher étroit, servant à franchir un torrent. Bien des années après on fit une enquête sur cet événement, à la suite de laquelle il fut prouvé que l'intrépide apôtre avait prêché ses meurtriers au fond même de la ravine où il allait trouver la mort. Ferd. DENIS.

D. Juan de Velasco, *Historia del Reino de Quito*; Quito, 1841, pet. in-4°. — Le P. Casani, *Varones ilustres.*

* **FERRER** (*Jayme*), cosmographe catalan, mort dans la première moitié du seizième siècle (1). Dès l'époque de la découverte du Nouveau Monde, il avait acquis une grande réputation; et le premier ministre des rois catholiques, l'archevêque de Tolède, D. Pedro Gonzalez de Mendoza, lui écrit de Barcelone, le 26 août 1496, pour l'attirer à la cour, en lui donnant le titre d'ami (2); il le prévient que, voulant conférer avec lui de matières importantes, il le prie de se rendre à Barcelone, muni de sa mappemonde et des autres instruments nécessaires à la connaissance de la cosmographie. L'intervention de

(1) Il prend dans un de ses ouvrages la dénomination de Mosen Jayme Ferrer de Blanes, ce qui peut faire supposer qu'il était né dans cette ville de Catalogne.

(2) *Especial amigo. Voy.* NAVARRETE, *Disertacion sorbe la historia de la nautica*, p. 120.

devenait en effet nécessaire, au milieu
es agitations que causaient dans la Pé-
les grandes découvertes accomplies par
. découvertes qui avaient provoqué les
ions du roi Jean II. Le traité du 7 juin
ant en effet eu lieu, et l'Océan allant
rtagé entre les deux puissances rivales
en d'une ligne de démarcation qui de-
e fixée à 370 lieues à l'ouest des îles du
rt, Isabelle et Ferdinand voulaient avoir
l'éminent cosmographe sur cette opéra-
er se rendit à la cour, et quoique procé-
les méthodes imparfaites du temps,
oya pas moins une grande habileté. Fer-
de Navarrete ne s'est pas contenté de
le savoir de Ferrer, il a expliqué les
que celui-ci mit en usage pour en venir à
et ils dénotent une science peu commune
où vivait ce mathématicien.

un autre Catalan portant le même nom,
s Ferrer, dont les explorations vers les
Afrique, accomplies en 1346, ont soulevé
derniers temps une vive polémique. Les
nts biographiques sur ce marin du moyen
nquent complétement (1); on ne sait pas
d'une manière bien nette s'il s'appelait
s ou *Jean*. Il partit de la ville de Ma-
le 10 août de l'année citée plus haut,
rendre au fleuve de l'Or. Le navigateur
se dirigea vers cette contrée, dans la-
n a voulu voir le Rio do Ouro, dont les
is revendiquent la découverte, postérieure
cle; mais il ne revint jamais. Plusieurs
s, en tête desquels il faut placer M. Walc-
n'admettent pas cette priorité, que con-
alement M. de Santarem. M. d'Avezac
ente pas seulement comme certain le
de Jacques Ferrer en 1346; il ajoute
expédition génoise avait dès longtemps
celle du navigateur catalan. (Il s'agit ici
pédition de Thedisio Doria, d'Ugolino di
et de Guy son frère, que l'on peut faire
r, selon les sources, de 1285 à 1290).
cord apparent, ajoute M. d'Avezac, et
end uniquement de la manière de lire le
caractère d'une date énoncée en chiffres
. » Nous renvoyons aux traités spéciaux,
entent tous les éléments de la discussion.

Ferdinand Denis.

1er nom: Fernandez de Navarrete, *Historia*
utica — Pour le 2e: Le vicomte de Santarem,
es sur la decouverte des pays situes sur la côte
de d'Afrique au delà du cap Bojador, et sur
s de la science geographique apres les navi-
les Portugais au quinzième siècle; Paris, 1842.
D'Avezac, *Notice des decouvertes faites au*
moyen âge dans l'océan Atlantique, antérieurement
aux grandes explorations portugaises du quinzième
siècle, lue à l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres de
l'Institut, etc.; Paris, 1845, in-8°. — Le même, *Note sur*
la première expédition de Bethencourt aux Canaries;
Paris, 1846. — Le même, *Note sur la véritable situation*
du mouillage marqué au sud du cap de Bogador; Paris,
1846, in 8°.

... simplement sur la fameuse carte catalane de
... de Paris:
... *l'uxer d'En. Jac Ferer, per anar*
de l'Or, al gorn de Sen Lorens qui
de agost, et fo en l'any M. CCCLVI.
... manuscrit de date plus récente et qui avait jadis
... aux archives secrètes de Gênes, qui, en répetant
... avec quelques variantes, affirme que le bâ-
... Ferrer ne revint pas.

FERRER, et non pas **FERRELO** (1) (*Bartolomeo*), navigateur espagnol, vivait en 1543. Il fit partie, comme premier pilote, de l'expédition commandée par João-Rodrigo Cabrillo et destinée par don Antonio de Mendoza, alors vice-roi du Mexique, à la reconnaissance de la côte occidentale de la Californie. Cette expédition, composée des deux navires *Le San-Salvador* et *La Victoria*, mit à la voile de La Navidad (Nueva-España) le 27 juin 1542. Le lendemain elle doubla le cap Corrientes, le 2 juillet elle reconnut le port que Fernand Cortez avait nommé de la Cruz (aujourd'hui *San-José*), et elle vint mouiller à San-Lucas, par 23° de latitude nord. Longeant ensuite la côte occidentale, les navigateurs relevèrent avec soin tous les caps, entrées et coupures. Le 8 ils arrivèrent à la *punta* de *La Trinidad*, extrémité sud-est de l'île Santa-Margarita. Le 19 ils découvrirent le beau port de *La Magdalena*, et les jours suivants ceux de *Santa-Catalina* et de *Santiago*, situés dans la *Enseñada de Abrojos de Santa-Anna* (île de l'Assomption); le *puerto fondo de San-Pedro Advencula* (port de San-Bartolomé); l'île de *San-Esteban* (la Natividad); celle de *los Cedros* (Cerros); les ports de *Santa-Clara*, *Mal-Abrigo* (punta de Canoâs), *San-Bernardo* (île San-Geronimo). Le 20 août l'expédition doubla la *punta del Engaño* (Cabo-Bazo), et entra dans un excellent port, qui reçut le nom de *Puerto de la Posesion* (Port des Onze mille Vierges), parce que Cabrillo y prit possession du pays au nom du roi d'Espagne. Les naturels informèrent les navigateurs que des Espagnols avaient déjà pénétré dans ces contrées, et que plusieurs d'entre ces premiers explorateurs résidaient à cinq journées de marche dans l'intérieur. Cabrillo leur adressa une lettre par un Indien, et remit à la voile le 27 août. Il aborda à *Puerto San-Agustino* (île San-Martin). Il doubla ensuite les caps *San-Quintino*, de *La Cruz* et *San-Mateo* (aujourd'hui de Todos los Santos), dont il prit possession et où il vit des troupeaux d'animaux semblables aux brebis du Pérou (*lamas*). Ferrer conduisit ensuite l'expédition devant *los Coronados*, groupe d'îles désertes, et fit jeter l'ancre dans le port de *San-Miguel* (aujourd'hui San-Diego, situé par 32° 43' latitude nord et 111° 5' de longitude ouest). On y apprit encore qu'il y avait des Espagnols dans les terres. Le 7 octobre l'expédition découvrit les îles *San-Sal-*

(1) La *Biographie* des frères Michaud, le *Dictionnaire historique* (édit. de 1822), le *Dictionnaire biographique universel et pittoresque*, ont écrit *Ferrelo*. Leur erreur vient de ce qu'ils ont consulté les écrivains hollandais et leurs traducteurs, au lieu de puiser directement aux sources espagnoles.

Marc ne dut son salut qu'à l'intervention de Ferréol; mais les registres du référendaire furent lacérés et brûlés. Chilpéric, voulant tirer vengeance de cette sédition, envoya des officiers pour rechercher les coupables, et Ferréol ne put arrêter les violences dont furent victimes les citadins. En 584, Gondebaud étant venu, à la tête de ses troupes, saccager le Limousin, l'église de Saint-Martin de Brives fut brûlée, et elle ne dut sa reconstruction qu'à Ferréol, qui l'année suivante assista au deuxième concile de Mâcon, et en 588 au troisième concile de Clermont. Ferréol était, disent quelques auteurs, parent de saint Yrieix, abbé d'Attane. Il mourut à Limoges : son corps, après avoir été transféré de l'église Saint-Paul à celle de Saint-Augustin, passa au château de Lastours; ses cendres reposent aujourd'hui dans l'église de Nexon. Martial Audoin.

Grégoire de Tours. — *Le Bréviaire de Limoges de* 1736. — Legros, *Manuscrits du séminaire de Limoges.*

FERRÉOL (*Tonance*), homme d'État gaulois, né vers 420, au château de Trevidon (Rouergue), mort vers 490. Son père avait été préfet de la Gaule, sous l'empereur Honorius; sa mère, Papianilla, était fille du consul Afranius Syagrius. Lui-même épousa la fille de l'empereur Avitus, et fut élevé comme son père à la préfecture des Gaules. Il en remplissait les fonctions en 450, à l'époque de l'invasion d'Attila. Il décida les Gaulois à se joindre à Aétius pour repousser les Huns. Un peu plus tard, il persuada à Thorismond, roi des Goths, de lever le siége d'Arles. En 468, les Gaulois l'envoyèrent, avec Thaumaste et Pétrone, porter plainte à Rome contre leur ancien préfet Arvande. Ferréol possédait aux bords du Gardon, entre Nîmes et Clermont, une magnifique maison de campagne appelée Prusiane; il y avait rassemblé la plus belle bibliothèque des Gaules. Sidoine Apollinaire nous a laissé une longue description de cette opulente demeure, et il fait le plus grand éloge de l'hospitalité de Ferréol. On ignore la date de la mort de celui-ci, mais l'on sait par Sidoine Apollinaire qu'il vivait encore en 485.

Sidoine Apollinaire, *Carm.* et *Epist.* — *Histoire littéraire de la France*, t. II.

* **FERRER** (*Rafael*), missionnaire espagnol, né à Valence, mort en 1611. Il appartenait à l'ordre des Jésuites, et se voua à la prédication dans les déserts de l'Amazonie. Il eut le courage d'aller seul parmi les *Cofanes*, nation nombreuse et féroce, qui n'avait jamais reçu de missionnaires, et qui occupait dans la Cordillère, à soixante lieues de Quito, un territoire qu'on n'osait pas soumettre. Ce peuple redoutable, divisé en 20 tribus, avait déjà détruit la ville d'Ecija et nombre de villages. Le P. Ferrer, n'ayant d'autre arme que son bréviaire, entra sans hésitation chez la tribu la plus nombreuse; et au bout de quatorze mois d'apostolat, le 29 juin 1603, la belle mission de *San-Paulo et de San-Pedro de los Cofanes* était régulièrement organisée; en 1604, deux autres villages faisaient monter ce pieux établissement à 6,500 âmes. Non content d'avoir soumis au christianisme ces peuples naguère l'effroi des colons, le P. Ferrer partit, en 1605, pour suivre le cours de l'Aguarico, pénétrer dans le Napo, et s'avancer ainsi parmi les nations indomptées du grand fleuve. Il fit de cette façon plus de 1,000 lieues; et nul à son époque ne pouvait se vanter de connaître comme lui les nations sauvages de l'Amazonie. Après deux ans et sept mois d'explorations incessantes, il était de retour à la fin de 1608 parmi les Cofanes. Durant un séjour de quelques mois dans cette mission florissante, Ferrer s'appliqua à l'étude de la langue cofane, et composa un *arte* de cet idiome américain, si peu connu; il traduisit même pour ses Indiens convertis le Catéchisme. Il fallait à cette âme ardente sans cesse de nouveaux périls. L'apôtre des Cofanes résolut de se rendre à Quito, afin de décider l'autorité temporelle à fonder de nouvelles missions. Il se garda bien de suivre une route déjà frayée pour gagner cette ville : il entra dans les forêts jusque là inexplorées, et ce fut durant ce voyage qu'il découvrit non-seulement un lac magnifique, mais le fleuve Putumayo, dont la navigation intérieure peut rendre de si grands services. Après avoir obtenu ce qu'il souhaitait et lutté avec succès contre l'autorité militaire, qui prétendait s'immiscer dans les affaires de la mission et soumettre les Indiens à un joug auquel ils préféraient leur vie errante, il retourna chez les Cofanes. Son zèle lui coûta la vie; il prêchait avec véhémence contre la polygamie; un des *curacas*, ou chefs de tribu, qu'il avait contraint de se séparer de ses concubines, le précipita du haut d'un rocher étroit, servant à franchir un torrent. Bien des années après on fit une enquête sur cet événement, à la suite de laquelle il fut prouvé que l'intrépide apôtre avait prêché ses meurtriers au fond même de la ravine où il allait trouver la mort. Ferd. Denis.

D. Juan de Velasco, *Historia del Reino de Quito*; Quito, 1841, pet. in-4°. — Le P. Casani, *Varones ilustres.*

* **FERRER** (*Jayme*), cosmographe catalan, mort dans la première moitié du seizième siècle (1). Dès l'époque de la découverte du Nouveau Monde, il avait acquis une grande réputation; et le premier ministre des rois catholiques, l'archevêque de Tolède, D. Pedro Gonzalez de Mendoza, lui écrit de Barcelone, le 26 août 1496, pour l'attirer à la cour, en lui donnant le titre d'ami (2); il le prévient que, voulant conférer avec lui de matières importantes, il le prie de se rendre à Barcelone, muni de sa mappemonde et des autres instruments nécessaires à la connaissance de la cosmographie. L'intervention de

(1) Il prend dans un de ses ouvrages la dénomination de Mosen Jayme Ferrer de Blanes, ce qui peut faire supposer qu'il était né dans cette ville de Catalogne.

(2) *Especial amigo.* Voy. Navarrete, *Disertacion sobre la historia de la nautica*, p. 130.

der effet nécessaire, au milieu
›us que causaient dans la Pé-
›es grandes découvertes accomplies par
, découvertes qui avaient provoqué les
tions du roi Jean II. Le traité du 7 juin
'ant en effet eu lieu, et l'Océan allant
rtagé entre les deux puissances rivales
en d'une ligne de démarcation qui de-
e fixée à 370 lieues à l'ouest des îles du
rt, Isabelle et Ferdinand voulaient avoir
: l'éminent cosmographe sur cette opéra-
rrer se rendit à la cour, et quoique procé-
près les méthodes imparfaites du temps,
loya pas moins une grande habileté. Fer-
de Navarrete ne s'est pas contenté de
le savoir de Ferrer, il a expliqué les
que celui-ci mit en usage pour en venir à
et ils dénotent une science peu commune
›oque où vivait ce mathématicien.
un autre Catalan portant le même nom,
FERRER, dont les explorations vers les
Afrique, accomplies en 1346, ont soulevé
derniers temps une vive polémique. Les
nts biographiques sur ce marin du moyen
quent complétement (1); on ne sait pas
l'une manière bien nette s'il s'appelait
ou *Jean*. Il partit de la ville de Ma-
le 10 août de l'année citée plus haut,
rendre au fleuve de l'Or. Le navigateur
se dirigea vers cette contrée, dans la-
a voulu voir le Rio do Ouro, dont les
is revendiquent la découverte, postérieure
cle; mais il ne revint jamais. Plusieurs
, en tête desquels il faut placer M. Walc-
n'admettent pas cette priorité, que con-
alement M. de Santarem. M. d'Avezac
ente pas seulement comme certain le
de Jacques Ferrer en 1346; il ajoute
expédition génoise avait dès longtemps
celle du navigateur catalan. (Il s'agit ici
›édition de Thedisio Doria, d'Ugolino di
et de Guy son frère, que l'on peut faire
'r, selon les sources, de 1285 à 1290).
cord apparent, ajoute M. d'Avezac, et
end uniquement de la manière de lire le
caractère d'une date énoncée en chiffres
. » Nous renvoyons aux traités spéciaux,
entent tous les éléments de la discussion.

Ferdinand DENIS.

1er nom : Fernandez de Navarrete, *Historia*
utica — Pour le 2e : Le vicomte de Santarem,
es sur la découverte des pays situés sur la côte
de d'Afrique au delà du cap Bojador, et sur
ès de la science géographique après les navi-
es Portugais au quinzième siècle; Paris, 1842.
D'Avezac, *Notice des découvertes faites au*
moyen âge dans l'océan Atlantique, antérieurement aux grandes explorations portugaises du quinzième siècle, lue à l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres de l'Institut, etc.; Paris, 1845, in-8°. — Le même, *Note sur la première expédition de Bethencourt aux Canaries*; Paris, 1846. — Le même, *Note sur la véritable situation du mouillage marqué au sud du cap de Bogador*; Paris, 1846, in 8°.

implement sur la fameuse carte catalane de
. de Paris.
l'uxer d'En. Jac Ferer, per anar
le l'Or, al gorn de Sen Lorens qui
de agost, et fo en l'any M CCCLVI.
nanuscrit de date plus récente et qui avait jadis
aux archives secrètes de Gênes, qui, en répétant
ion avec quelques variantes, affirme que le bâ-
Ferrer ne revint pas.

FERRER, et non pas **FERRELO** (1) (*Bartolomeo*), navigateur espagnol, vivait en 1543. Il fit partie, comme premier pilote, de l'expédition commandée par João-Rodrigo Cabrillo et destinée par don Antonio de Mendoza, alors vice-roi du Mexique, à la reconnaissance de la côte occidentale de la Californie. Cette expédition, composée des deux navires *Le San-Salvador* et *La Victoria*, mit à la voile de La Navidad (Nueva-España) le 27 juin 1542. Le lendemain elle doubla le cap Corrientes, le 2 juillet elle reconnut le port que Fernand Cortez avait nommé de la Cruz (aujourd'hui *San-José*), et elle vint mouiller à San-Lucas, par 23° de latitude nord. Longeant ensuite la côte occidentale, les navigateurs relevèrent avec soin tous les caps, entrées et coupures. Le 8 ils arrivèrent à la *punta* de *La Trinidad*, extrémité sud-est de l'île Santa-Margarita. Le 19 ils découvrirent le beau port de *La Magdalena*, et les jours suivants ceux de *Santa-Catalina* et de *Santiago*, situés dans la *Enseñada de Abrojos de Santa-Anna* (île de l'Assomption); le *puerto fondo de San-Pedro Advencula* (port de San-Bartolomé); l'île de *San-Esteban* (la Natividad); celle de *los Cedros* (Cerros); les ports de *Santa-Clara*, *Mal-Abrigo* (punta de Canoãs), *San-Bernardo* (île San-Geronimo). Le 20 août l'expédition doubla la *punta del Engaño* (Cabo-Bazo), et entra dans un excellent port, qui reçut le nom de *Puerto de la Posesion* (Port des Onze mille Vierges), parce que Cabrillo y prit possession du pays au nom du roi d'Espagne. Les naturels informèrent les navigateurs que des Espagnols avaient déjà pénétré dans ces contrées, et que plusieurs d'entre ces premiers explorateurs résidaient à cinq journées de marche dans l'intérieur. Cabrillo leur adressa une lettre par un Indien, et remit à la voile le 27 août. Il aborda à *Puerto San-Agustino* (île San-Martin). Il doubla ensuite les caps *San-Quintino*, de *La Cruz* et *San-Mateo* (aujourd'hui de Todos los Santos), dont il prit possession et où il vit des troupeaux d'animaux semblables aux brebis du Pérou (*lamas*). Ferrer conduisit ensuite l'expédition devant *los Coronados*, groupe d'îles désertes, et fit jeter l'ancre dans le port de *San-Miguel* (aujourd'hui San-Diego, situé par 32° 43' latitude nord et 111° 5' de longitude ouest). On y apprit encore qu'il y avait des Espagnols dans les terres. Le 7 octobre l'expédition découvrit les îles *San-Sal-*

(1) La *Biographie* des frères Michaud, le *Dictionnaire historique* (édit. de 1822), le *Dictionnaire biographique universel et pittoresque*, ont écrit *Ferrelo*. Leur erreur vient de ce qu'ils ont consulté les écrivains hollandais et leurs traducteurs, au lieu de puiser directement aux sources espagnoles.

vador (San-Clemente) et de *La Victoria* (Santa-Catalina). De là elle se rendit dans la baie de *Fumos*, puis dans un golfe spacieux, sur le bord duquel s'élevait un village dont les maisons étaient aussi bien construites que celles de la Nouvelle-Espagne. Les habitants vinrent au-devant des Espagnols dans de grands canots, et leur confirmèrent qu'il se trouvait des Européens à sept journées de distance. Cabrillo écrivit encore, et donna à cette peuplade le nom de *las Canoas* (1). Le 13 on remit à la voile, et on passa près de deux grandes îles inhabitées, qui furent nommées *Santa-Cruz* et *San-Miguel*. On longea ensuite une côte délicieuse, bien peuplée, dont les habitants apportèrent aux navigateurs des fruits et du poisson frais. On atteignit ainsi le cap de *La Galera* (aujourd'hui *punta de la Concepcion*, située par 34° 24' de latitude nord). A dix lieues en mer, Ferrer fit relâcher dans le groupe *San-Lucas* (San-Bernardo). Il en sortit le 25; mais, ayant éprouvé un grand froid et des mauvais temps, il abrita les navires derrière le cap de La Galera, dans un port qui reçut le nom de *Todos-Santos*. De là il passa à celui de *Las Sardinas*, où il fit de l'eau et du bois. Plusieurs Indiens, accompagnés de leur cacique, se rendirent à bord. On apercevait quelques hautes montagnes boisées, qui furent appelées de *San-Martin*. Une violente tempête, qui dura deux jours, sépara les deux navires, qui ne se rejoignirent que le 15 novembre. Le 17 on jeta l'ancre dans une grande baie, nommée *Los Pinos*, à cause des hauts pins qui l'environnaient (2). Cabrillo y renouvela la cérémonie de la prise de possession. Après s'être avancé jusqu'au 38° 40', il revint dans les îles San-Lucas pour hiverner. Il y mourut, le 3 janvier 1543 (3), et laissa le commandement général à Bartolomeo Ferrer. Celui-ci, pressé par la disette, mit à la voile le 19 janvier pour gagner le continent; mais les vents contraires le retinrent dans les San-Lucas jusqu'au 12 février, ou il fut encore obligé de se réfugier dans l'île San-Salvador. Après s'y être ravitaillé, il reprit la mer, et découvrit quatre grandes îles et une petite, dont il ne put approcher; il se dirigea alors vers le cap de Los Pinos, où il atterrit le 1er mars, par un froid très-rigoureux. Le 3, entre les 41° et 43° de latitude nord, il découvrit l'embouchure d'une grande rivière, que l'on croit être celle que Martin de Aguilar reconnut, en 1603, près du Cabo-Blanco. De là Ferrer revint à l'île Juan-Rodriguez : un ouragan lui fit perdre sa conserve, qu'il retrouva cependant le 24 mars à l'île de Los Cedros. Manquant de tout et hors d'état de tenir plus longtemps la mer, il fit voile le 2 avril pour la Nouvelle-Espagne, et mouilla le 14 dans le port de La Navidad, d'où il était parti neuf mois et demi auparavant. Les détails de l'expédition de Cabrillo et de Ferrer se trouvent rapportés très au long dans Herrera et dans Navarette; on les trouve aussi dans l'*Histoire des Indes* de J. de Laët. Ils offrent peu d'intérêt pour le philosophe et le naturaliste; il en sera question dans la notice de Sebastian Vizcaino (*voy.* ce nom), qui a visité les mêmes contrées que Ferrer, en 1596. Alfred de Lacaze.

(1) On croit que ces Indiens résidaient sur les bords du golfe San-Juan-Capistrano.

(2) Cette baie est celle de *Monterey*.

(3) L'île où mourut Cabrillo, d'abord appelée de *La Posesion*, reçut dès lors le nom de *Juan-Rodriguez*. Elle n'était habitée que par de pauvres pêcheurs.

Herrera, dec. VIII, lib. V, cap. III et IV. — Lorenzana, *Historia de Nueva-España*; Mexico, 1770. — Navarette, *Relacion del Viage hecho por las goletas* Sutil y Mexicana *en el año* 1792, introd., p. 29-36; Madrid, 1802. — M. de Fleurieu, introduction au *Voyage d'Étienne Marchand*. - M. Humboldt, *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*. — Venegas, *Noticia de la California*.

FERRERA. Voyez Ferrari (*Barthélemy*).

FERRERAS (*Juan de*), historien espagnol, naquit à Labañeza, en 1652, d'une famille noble, mais pauvre, et mourut en 1735. Il fut élevé par son oncle, qui le fit recevoir au collége des jésuites de Montfort de Lemos. Après y avoir appris les langues grecque et latine, il étudia successivement dans trois couvents de dominicains la poésie, l'art oratoire, la philosophie et la théologie; il se fit remarquer par une grande sagacité, par son assiduité au travail et par la régularité de sa conduite. Destiné à l'état ecclésiastique, il acheva ses études à l'université de Salamanque. Comme prêtre, il se fit une grande réputation par son éloquence. Le commerce qu'il entretint avec le savant marquis de Mendoza ne contribua pas seulement à l'accroissement de ses connaissances, mais lui procura encore l'occasion de développer ses talents comme historien. Son mérite et la protection dont il jouit le firent avancer en dignités; il fut même agrégé à la congrégation de l'Inquisition; mais il refusa plusieurs autres postes, bien plus élevés que celui-ci, et entre autres un évêché. Philippe V le nomma son bibliothécaire. L'Académie de Madrid le choisit pour un de ses membres l'année même de sa fondation, en 1713. Il fut très-utile à l'académie naissante, et l'aida surtout dans la composition du *Dictionnaire espagnol* publié par cette compagnie en 1739, 6 vol. in-fol. Les écrits de Ferreras sont nombreux, mais ils n'ont pas tous été publiés. Le plus important est *La Historia de España*; Madrid, 1700-1727, 16 vol. in-4°, traduite en français par Vaquette d'Hermilly, sous le titre de *Histoire générale d'Espagne, traduite de l'espagnol, avec des notes historiques et critiques*, Paris, 1751, 10 v. in-4°; et en allemand, avec des observations de Baumgarten, Halle, 1754-72, 13 vol. in-4°. Il conduit l'histoire jusqu'en 1589; et bien que son style ne soit point à beaucoup près comparable à la narration de Mariana, il donne toutefois un aperçu clair des événements.

Mémoires de Trévoux (août 1768). -- Moreri, *Grand Dictionnaire historique*.

FERRERI (*Zacharie*), poëte latin moderne, né à Vicence, en 1479, mort à Rome, vers 1530. Il fut d'abord moine au Mont-Cassin, puis évêque

de Guardia, dans le royaume de Naples. Membre du concile de Pise en 1511, il se prononça énergiquement contre l'ambition de Jules II, et fut chargé de rédiger les actes du concile. Léon X l'envoya comme nonce apostolique en Hongrie. Il a laissé plusieurs ouvrages consacrés à des sujets de piété et de controverse; le plus important est intitulé : *Hymni novi ecclesiastici juxta veram metri et latinitatis normam;* Rome, 1525, in-4°; ibid, 1549, in-8°.

Tiraboschi, *Giornale di Modena*, t. XXVI.

FERRERI (*Mathias*), théologien italien, né à Casalmaggiore, en Piémont, vivait au dix-septième siècle. Il professa la théologie dans plusieurs maisons de son ordre. On a de lui : *Jus regnandi apostolicum per missiones ecclesiasticas religiosorum totius ordinis hierarchici, ab initio Ecclesiæ;* Turin, 1659, 2 vol. in-fol.

Bernard de Bologne, *Bibliotheca Capuccinorum*.

* **FERRERI** (*Andrea*), sculpteur et peintre italien, né à Milan, en 1673, mort à Ferrare, en 1744. Il quitta sa patrie dès son enfance, et vint habiter Bologne, où plus tard il étudia la sculpture sous Giuseppe Mazza; à cette école, il devint surtout habile modeleur en stuc et en terre cuite, quoiqu'il ait aussi travaillé le marbre. Il a laissé peu d'ouvrages à Bologne, où l'on ne connaît guère de lui qu'une statue de *Notre-Dame du Mont-Carmel*, placée sur une colonne près de l'église de San-Martine-Maggiore. Il quitta cette ville en 1722 pour Ferrare, où il passa le reste de sa vie, et qu'il a enrichie d'innombrables travaux, tels que deux autels à la cathédrale, une statue de *La Vigilance*, deux *Enfants soutenant une lampe*, et quelques médaillons dans l'escalier de l'archevêché, plusieurs saints en terre cuite à San-Maurelio, enfin une *Vierge* en marbre, placée sur une colonne de granit oriental devant l'église Saint-Georges hors la porte Romaine. Le style de cet artiste est froid et maniéré; mais cependant ses ouvrages ont une certaine grâce qui les fait souvent préferer à ceux de la plupart de ses contemporains. Ferreri composa quelques dessins d'architecture et peignit des ornements à fresque. Il eut pour élève son fils *Giuseppe*, qui probablement mourut sans avoir beaucoup produit, car nous n'avons trouvé de lui qu'une buste en terre cuite de *Saint Mathias*, destiné à remplacer dans la cathédrale de Ferrare celui qui manquait à la série des *Apôtres* par Alfonso Lombardi. E. B—n.

Cicognara, *Storia della Scultura*. — Malvasia, *Pitture, Sculture e Architetture di Bologna*. — M. A. Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*. — N.-L. Cittadella, *Guida di Ferrara*.

FERRERO (*Guido*), théologien italien, né en août 1537, à Bielle (Piémont), mort à Rome, le 16 mai 1585. Il était fils de Sébastien, marquis de Romagnano, et de Madeleine Borromée. Cette dame fonda à Milan un monastère de filles pénitentes. Guido Ferrero, héritier du titre de son père, fut élevé sous la direction de son oncle le cardinal Pierre-François Ferrero. Il entra dans les ordres, et fut placé sur le siége épiscopal de Verceil. Pie IV le créa cardinal en 1565. Il administra avec sagesse les légations de Ravenne et de la Romagne : On a de lui : *Sommario di Decreti conciliari e diocesani spettanti al culto divino;* 1572; — *Synodus in qua multa pro cleri et populi reformatione decreta sunt;* 1567, 1572; — *Decretum Gratiani emendatum*; Rome, 1582.

Ughelli, *Italia sacra*.

* **FERRERO** (*Girolamo*), sculpteur romain, travaillait à Rome en 1650, quand il fut appelé en Espagne par Philippe IV pour exécuter en bronze plusieurs statues que Velasquez avait rapportées d'Italie. Ces travaux lui valurent la faveur du roi, qui lui donna un logement dans l'ancien palais royal de Madrid, où il passa le reste de sa vie. E. B—n.

Ticozzi, *Dizionario*.

* **FERRERO** (*Jacinthe*), naturaliste piémontais, né à Turin, en 1785, mort dans cette ville, en 1833. Reçu docteur en médecine, il consacra une partie de son temps à l'étude de la botanique et de l'entomologie. On lui doit de nombreuses observations sur l'entomologie des Alpes piémontaises, où il faisait chaque année de fructueuses excursions. La belle collection qu'il avait formée fut léguée par lui à la ville de Gênes. Guyot de Fère.

Henrion, *Annuaire biographique*.

FERRET. *Voy.* Ferré et Ferreti.

FERRETI (*Émile*), jurisconsulte italien, né à Castelfranco, le 14 novembre 1489, mort le 15 juillet 1552. Envoyé à Pise à l'âge de douze ans, il y étudia le droit civil sous Petrucci et le droit canon sous Jean Croto. Il compléta ses connaissances à l'université de Sienne; et deux ans plus tard il devint secrétaire du cardinal Salviati. Docteur en droit à dix-neuf ans, après avoir soutenu des thèses brillantes, il remplaça son prénom de Dominique par celui d'Émile. Nommé professeur de droit à Rome, il débuta par une leçon si remarquable, que Léon X le choisit pour son secrétaire. Après avoir exercé ces fonctions pendant plusieurs années, il vécut quelque temps dans une retraite studieuse à Castelfranco. A la mort de son père, Ferreti se retira à Trente avec son frère Nicolas. Quatre ans plus tard, il suivit à Rome et à Naples le marquis de Montferrat. Tombé à son retour aux mains des Espagnols, il recouvra sa liberté au moyen d'une rançon, et vint demeurer en France, où il professa le droit à Valence. Nommé conseiller au parlement de Paris par François Ier, il fut député par ce souverain à Venise et à Florence. Il fut envoyé ensuite par le marquis de Montferrat vers Charles-Quint, qu'il suivit en Afrique. Revenu en France, il se rendit ensuite à Florence pour le service du roi de France. Il se démit quelque temps après de sa charge de conseiller au parlement, et se fit donner le droit de bourgeoisie à Florence; enfin, il

fut appelé à professer le droit à Avignon, où il mourut. On a de lui : *Marci Tullii Ciceronis Orationes Verrinæ ac Philippicæ, ad codicum veterum fidem castigatæ;* Lyon, Gryphe, 1541, in-8°. Ses œuvres sur le droit, contenant plusieurs traités, ont été publiées à Lyon, en 1553.

Gui Allard, *Bibl. du Dauphiné*. – Panzirole, *De clar. Leg. Interp.* — J. Lami, *Vitæ Erudit.* — Buder, *Vit. Clariss. Jurisc.* — Bayle, *Dict. hist.*

FERRETI (*Nicolas*), grammairien italien, né vers 1450, mort en 1523. Il tint à Venise une célèbre école de grammaire. On a de lui : *De Eloquentia Linguæ Latinæ servanda in epistolis et orationibus componendis Præcepta;* Forli, 1495, in-4°; Paris (sans date), in-4°. Cet ouvrage a été réimprimé dans un recueil d'opuscules grammaticaux de Ferreti, publié à Venise, 1507, in-fol.

Ginani, *Memorie storico-critiche degli Scrittori Ravennati.*

FERRETI (*Jules*), jurisconsulte italien, fils du précédent, né à Ravenne, en 1480, mort à San-Severo (Pouille), en 1547. Il se fit la réputation d'un bon jurisconsulte, et fut nommé gouverneur de la Pouille par l'empereur Charles-Quint. Ses ouvrages ne furent imprimés qu'après sa mort; en voici les titres : *Consilia et Tractatus varii;* Venise, 1562, in-4°; — *De Re et Disciplina militari;* Venise, 1575, in-fol.; — *De Jure et Re Navali, et de ipsius rei navalis et belli aquatici præceptis legitimis Liber;* Venise, 1579, in-4°. Cet ouvrage a été inséré dans les *Tractatus magni universi regis;* Venise, 1584, t. XII, ainsi que deux autres petits traités du même auteur, savoir : *De Gabellia, publicanis muneribus et oneribus,* et *De Duello.*

Jérôme Rossi, *Vita Ferreti*, en tête du *De Re et Disciplina Militari.*

FERRETI (*Jean-Pierre*), historien et poëte italien, frère du précédent, né à Ravenne, en 1482, mort en 1557. Il entra dans les ordres, et devint évêque de Milazzo, en Sicile. Il fut ensuite transféré à Lavello, dans le royaume de Naples, et garda cet évêché jusque dans un âge avancé. Il s'en démit peu de temps avant sa mort. Il composa un grand nombre d'ouvrages, restés presque tous manuscrits ; les moins insignifiants sont des *Mémoires sur l'exarchat de Ravenne,* et deux poëmes latins, l'un sur l'*Origine de Rovigo*, et l'autre *sur la ville d'Hadria.*

Ginani, *Scrittori Ravennati.*

FERRETI (*Jean-Baptiste*), archéologue italien, né à Vicence, en 1639, mort en 1682. Il entra dans l'ordre des Bénédictins de la congrégation du Mont-Cassin. On a de lui : *Musæ lapidariæ antiquorum in marmoribus Carmina, seu deorum donaria, hominumque illustrium obliterata monumenta et deperdita epitaphia;* Vérone, 1672, in-fol. C'est un recueil de toutes les inscriptions en vers contenues dans Gruter. L'auteur y a ajouté quelques pièces inédites, et des explications en général satisfaisantes. Cependant Sax lui reproche avec raison de n'avoir pas fait usage des *Epigrammata et Poematia veterum Poetarum* de P. Pithou, qui lui aurait fourni d'excellentes corrections. Ferreti dédia son recueil au dauphin fils de Louis XIV, et en fut récompensé par un présent considérable.

Sax, *Onomasticon literarium*, pars V, p. 194.

* **FERRETI** (*Giovanni-Domenico*), peintre de l'école florentine, né à Florence, en 1692, mort après 1750. Suivant Orlandi, il serait mort vers 1730; mais nous savons qu'en 1745 il peignait encore à Sienne ses fresques du palais Sansedoni. Cet artiste est quelquefois nommé *Domenico d'Imola*, sans qu'il nous ait été possible de découvrir l'origine de ce surnom, que rien ne semble justifier. Il étudia à Bologne sous Gian-Giuseppe del Sole ; mais il a passé tout le reste de sa vie en Toscane, où il a laissé de nombreuses preuves de son talent. On trouve dans ses ouvrages un dessin correct et délicat, un coloris vif et agréable, qui lui acquirent une réputation méritée. Il l'emporta sur ses deux compagnons d'étude, M. Soderini et Ven. Meucci par son imagination et, comme dit Lanzi, par son instinct de la peinture. C'est sans doute cette imagination même qui fut cause qu'il réussit moins bien dans la peinture à l'huile que dans la fresque, genre dans lequel il déploya une grande habileté. Quelques-uns de ses tableaux ne sont cependant pas à dédaigner, et l'on regarde comme l'un de ses meilleurs ouvrages le *Martyre de saint Barthélemy*, dans l'église de ce nom à Pise; la *Translation du corps de saint Guide*, dans la cathédrale de la même ville, est au contraire, quoique ne manquant pas de pittoresque, une des productions les moins heureuses de son auteur. Parmi les nombreux tableaux de ce maître qui existent à Florence, nous citerons : à San-Martino, *La Conception de la Vierge;* à l'église del Carmine, une *Descente de Croix;* à Saint-Paul, *L'Adoration des Mages* et la *Mort de Saint-Joseph*, autrefois placée dans la cathédrale, et attribuée à Soderini ; à San-Procolo, une *Gloire d'Anges* ajoutée si habilement à une *Visitation* du Ghirlandajo, qu'on a peine à distinguer la manière des deux artistes, enfin une *Descente de croix* au palais Rinuccini (1). Parmi ses fresques, les plus célèbres sont celles de la voûte de l'église Saint-Philippe de Pistoja ; la même ville possède de lui, à l'église de l'Annunziata, des fresques représentant des saints de l'ordre des Servites ; à Santa-Maria dell' Umilità, une lunette offrant les mystères de *La Passion ;* enfin, une voûte d'escalier au palais Amati.

A Florence, nous trouvons à l'église d'Ogni-Santi la coupole de la chapelle de la croisée de droite ; à la Badia, au-dessus du maître autel,

(1) Le portrait de Ferretti peint par lui-même fait partie de la collection iconographique de la galerie de Florence.

une grande lunette offrant le *Martyre de saint Étienne*, et à la voûte du chœur une *Assomption*; à l'église des Dominicaines, plusieurs lunettes; *Sainte Catherine de' Ricci en procession avec des anges; Saint Louis Beltrando; Moïse et Aaron; L'Arche de Noé; Le Sacrifice d'Abraham*, et *Saint Dominique délivrant une possédée*; à Saint-Sauveur, *Les douze Apôtres*; en camaïeu, la coupole et la tribune représentant *La Nativité*; Ogni-Santi, deux médaillons, *La Vierge* et *Saint Joseph*, et une petite coupole avec *La gloire du nom de Jésus*. A Pise, il existe quelques fresques de Ferretti, dans les palais Curini et Ceoli; enfin, à Sienne, le palais Sansedoni offre dans ses appartements des fresques représentant *La Nuit, Les Arts libéraux, Les Travaux d'Hercule, L'Hymen, La Renommée, Les Saisons, Dédale*, et *La Grandeur d'Ame*; ces peintures, exécutées en 1745, paraissent être la dernière grande entreprise du maître. E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Morrona, *Pisa*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — Fantozzi, *Nuovo Guida di Firenze*. — Tolomei, *Guida di Pistoja*.

FERRETO, historien italien, né à Vicence, vers la fin du treizième siècle, mort vers 1335. Il était issu d'une famille noble. Sa vie est inconnue. On sait seulement qu'après avoir cultivé avec succès la poésie latine, il s'adonna à l'histoire. On le regarde comme un des précurseurs de la Renaissance. On a de lui : *Ferreti, poetæ Vicentini, suorum et paulo ante actorum temporum Historia*. Cette histoire, divisée en cinq livres, commence à la mort de Frédéric II, en 1250, et va jusqu'à l'année 1280. Elle est intéressante; mais on a reproché à l'auteur de s'être quelquefois rendu inintelligible par élégance, c'est-à-dire en désignant les peuples modernes par des noms classiques; ainsi, au lieu de Vicentins, il dit Cimbriens (*Cimbrici*); au lieu de Florentins, Fésulans (*Fæsulani*). L'*Histoire* de Ferreti a été insérée dans les *Scriptores Rerum Italicarum* de Muratori, t. IX. Ce volume contient encore les opuscules poétiques suivants du même auteur : *De Scaligerorum Origine Libri IV*; *In obitum Dantis, poetæ Florentini*; *In excessum Benevenuti de Campesanis, poetæ Vicentini*; *ad Albertum Mussatum, vatem Patavinum*. Ferreto avait aussi laissé des *Priapeia*; Pagliarini en a publié le commencement, dans le VIe livre de son *Histoire de Vicence*.

Fabricius, *Bibliotheca Latina mediæ et infimæ ætatis*. — Vossius, *De Historicis Latinis*.

FERRI (*Alfonse*), plus connu sous le nom latinisé de *Ferrus* ou *Ferrius*, médecin italien, né à Faenza, vers 1510, mort à Rome, vers 1595. Il enseigna la chirurgie à Naples avec beaucoup de succès, et se rendit ensuite à Rome, où il devint médecin du pape Paul III. Il y donna aussi des leçons publiques d'anatomie. On a de lui : *De Ligni sancti multiplici Medicina et vini exhibitione Libri quatuor*; Rome, 1527, in-4°. Ce traité est consacré aux propriétés médicinales du gaïac : l'auteur préconise ce bois comme une espèce de panacée universelle, particulièrement propre à la guérison des maladies vénériennes. Cette dissertation a été insérée dans le recueil de Luisini; Venise, 1566, 1567, 2 vol. in-fol.; — *De Sclopetorum sive archibusorum Vulneribus Libri tres : corollarium de sclopeti ac similium tormentorum pulvere; de caruncula, sive callo quæ cervici vesicæ innascitur opusculum*; Rome, 1552, in-4°. Cet ouvrage est un des premiers qui aient paru sur les plaies d'armes à feu. On y trouve des détails intéressants; mais l'auteur, supposant que ces blessures étaient vénéneuses, indique un très-mauvais traitement. Il avait inventé un instrument pour l'extraction des balles, et l'avait appelé de son nom *Alphonsina*. Par la description qu'il en donne, on voit que cet instrument était d'un usage peu commode; aussi n'a-t-il été jamais adopté.

Toppi, *Biblioteca Napoletana*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

FERRI (*Ciro*), peintre, architecte et graveur de l'école romaine, né à Rome, en 1634, mort en 1689. Il avait hérité de son père une fortune assez considérable, qui lui permit de se livrer sans préoccupation à l'étude de son art. Il suivit les leçons de Pierre de Cortone, et fut de tous ses élèves celui qui s'attacha le plus à lui, et par son affection, et par l'imitation de son style, qu'il sut s'approprier mieux encore que Romanelli et Pietro Testa; aussi, après la mort de son maître, qu'il avait aidé dans presque tous ses travaux, fut-il chargé de terminer plusieurs de ses ouvrages, tels que la *coupole de Saint-Nicolas de Tolentino* à Rome, et le *plafond de la salle d'Apollon* au palais Pitti de Florence. Il reproduisit si exactement le faire de Pierre de Cortone, qu'il est impossible de reconnaître ce qui appartient au maître ou à l'élève. Vers 1640, Pierre de Cortone, appelé à Florence par Ferdinand II pour peindre les plafonds du palais Pitti, y avait apporté son style et jeté les fondements d'une nouvelle école. Ciro Ferri ne contribua pas peu à son développement, le grand-duc Côme III l'ayant chargé, lorsqu'il retourna à Rome, de diriger les jeunes Toscans qui allaient y étudier.

Ferri déploya dans ses compositions de la grandeur et de l'imagination; mais il y montre généralement moins de grâce que son maître, et c'est avec raison que Winckelmann accuse ses figures d'être un peu lourdes. Ses draperies ont aussi moins d'ampleur que celles de Pierre de Cortone, et son coloris est plus faible. Lui-même avait reconnu ce défaut; car lorsque la mort le surprit, il se proposait d'aller à Venise étudier les grands coloristes de son école. Ciro Ferri fut un artiste presque universel; il fit des cartons pour le Vatican, beaucoup de miniatures pour des bréviaires, de dessins pour des thèses et des titres de livres, dont plusieurs furent gra-

vés par Spierre et Bloëmaert, enfin d'innombrables peintures à l'huile ou à fresque. Il fut architecte distingué, ainsi que le prouvent les beaux autels de Saint-Sébastien-hors-les-murs, de Saint-Jean-des-Florentins et de la Chiesa-Nuova à Rome; enfin, il a laissé un assez grand nombre d'eaux-fortes, soit de sa composition, soit d'après des tableaux d'autres maîtres; elles ont le grand mérite de rendre parfaitement le caractère de l'original.

Parmi ses tableaux, nous signalerons : à Rome, *Saint Ambroise*, dans l'église dédiée à ce saint; à Saint-Marc, *Sainte Martine* et *Une Madone*; au palais de Monte-Cavallo, une *Annonciation* et l'*Histoire de Cyrus*; à Florence, dans la galerie publique, *L'Annonciation*, *Le Christ sur la Croix*, *Alexandre lisant Homère*, et *son portrait* peint par lui-même; dans la galerie Corsini, *La sainte Famille* et *Saint Jean Gualberti*; à Pérouse, dans l'église Saint-Philippe, *La Conception de la Vierge*, excellente copie exécutée d'après Pierre de Cortone, en 1658; à Milan, dans Santa-Maria-incoronata, *Saint Augustin*; à Sienne, dans la salle capitulaire de la cathédrale, plusieurs *Vertus*, et *Sainte Thérèse* à l'hôpital de la Scala; enfin, à Cortone, dans l'église des Franciscains, un tableau représentant *La Conception*, *Saint Louis évêque*, *Saint Louis roi*, *Sainte Marguerite* et *Le B. Guido de Cortone*. Gualandi a publié le traité fait en 1660 pour l'exécution de ce tableau, qui fut payé 180 écus.

On trouve des peintures de Ciro Ferri dans divers musées de l'Europe; à celui de Dresde, *Didon et Enée* et la *Mort de Didon* sur le bûcher; à la pinacothèque de Munich, deux *Repos en Égypte*; à Londres, le *Triomphe de Bacchus*; à Vienne enfin, *Le Christ apparaissant à la Madeleine*.

A Sainte-Marie-Majeure de Bergame se voit, à gauche du maître autel, une voûte peinte à fresque, qui passe pour l'un des ouvrages les plus remarquables de Ciro Ferri. Le cul-de-four de l'église San-Firenze à Florence présente une *Gloire de saint Thomas de Cantorbéry*, grande composition à personnages de proportions colossales, mais faible de coloris. Le dernier ouvrage du maître fut la *coupole de Sainte-Agnès* de la place Navone à Rome, terminée maladroitement après sa mort par Corbellini, son élève, sur le refus de Carlo Maratte, que Ferri avait prié de s'en charger. On dit que le chagrin qu'éprouva Ferri en voyant combien son coloris était pâle auprès de celui des pendentifs du Baciccio ne fut pas étranger à la maladie qui termina ses jours. Il fut enterré en grande pompe à Santa-Maria-in-Trastevere, où l'on voit encore son épitaphe. Il n'a laissé aucun élève qui ait hérité de son talent et de sa réputation, et ce sont des noms assez obscurs que ceux de Corbellini, Urbano, Romanelli et Giovanni Odazzi.

E. Breton.

Orlandi, *Abbecedario*. — Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — D'Argenville, *Histoire des Peintres italiens*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle Arti*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — Gambini, *Guida di Perugia* — Pirovano, *Guida di Milano*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie*.

* **FERRI** (*Gesualdo*), peintre de l'école florentine, né à San-Miniato, en 1728, vivait encore en 1776. Il fut élève de Pompeo Batoni, et assez bon dessinateur. On cite parmi ses meilleurs ouvrages quelques peintures à Poggio-impériale, villa du grand-duc, et à Florence, à l'église del Carmine, *L'Exaltation de la Croix*, et dans l'oratoire de San-Firenze *Le rideau de l'orgue*, et au dessous, deux *Traits de la vie de saint Philippe* peints à l'huile sur mur. E. B—n.

Orlandi, *Abbecedario*.— Fantozzi, *Nuova Guida di Firenze*.

FERRI (*Jérôme*), archéologue italien, né le 5 février 1713, à Longiano (Romagne), mort à Ferrare, le 27 juin 1786. Il entra dans les ordres, et professa successivement les belles-lettres dans les colléges de Massa, de Faenza et de Rimini, et enfin dans l'université de Ferrare. Il possédait un savoir assez étendu, et écrivait fort bien en latin. On a de lui : *Epistolæ pro linguæ latinæ usu, adversus Alembertium*; Faenza, 1771, in-8°; — *De Tabulario azuriniano ad sex viros Faventinos Commentariolum*, dans le *De Litteratura Faventinorum*, de Mittarelli; Faenza, 1775, in-fol.; — *De Alexandri Sardii Vita Commentarius*; Rome, 1775; — *De Vita et scriptis Balth. Castilionis*; Mantoue, 1780

Adam Baricheviсh, *Vita di Ferri*; dans la *Biblioth. ecclesiastica*.

FERRI. *Voy*. Ferry.

* **FERRI-PISANI** (Comte *de Saint-Anastase*) administrateur français, conseiller d'État, né à Ajaccio (Corse), en 1770, mort à Paris, le 21 octobre 1846. Venu dans la capitale vers 1801, il fut attaché comme chef de division au ministère des relations extérieures du royaume d'Italie établi près de l'empereur, et plus tard il devint chef d'une division de la secrétairerie d'État qui embrassait l'expédition de toutes les affaires de ce royaume. Après la bataille d'Austerlitz il reçut l'ordre de suivre le prince Joseph Napoléon, qui partait pour Naples. Nommé secrétaire du cabinet, conseiller d'État et surintendant des postes du nouveau gouvernement napolitain, il épousa alors la fille aînée du maréchal Jourdan. Joseph ayant été appelé au trône d'Espagne, Ferri-Pisani l'accompagna, et aux emplois qu'il remplissait à Naples il joignit à Madrid la présidence de la section des finances du conseil d'État. Rentré en France après la désastreuse bataille de Vittoria, l'empereur le créa comte, sous le titre *de Saint-Anastase*. A son retour de l'île d'Elbe, Napoléon l'envoya comme préfet dans le département de la Vendée. Ferri-Pisani resta étranger aux affaires publiques pendant la Restauration; mais après la révolution de Juillet 1830 son nom fut com-

pris dans la première liste des conseillers d'État en service ordinaire. Il était depuis 1845 conseiller d'État honoraire, lorsqu'il mourut.

L. LOUVET.

Documents particuliers.

FERRIER (Saint). *Voy.* VINCENT.

FERRIER (*Boniface*), théologien espagnol, frère de saint Vincent Ferrier, né à Valence, en 1355, mort le 27 avril 1417. Il étudia d'abord le droit, et se fit la réputation d'un habile jurisconsulte. Ayant perdu sa femme et neuf de ses enfants sur onze, il distribua toute sa fortune aux pauvres, en réservant 476 florins à chacun des fils qui lui restaient, et entra dans l'ordre des Chartreux à l'âge de quarante-et-un ans. Il fut élu général de son ordre le 23 juin 1402. L'Église était alors divisée par le grand schisme. Les chartreux d'Italie, qui relevaient de l'obédience d'Urbain VI, prirent pour général Etienne de Sienne. Ferrier se démit alors de sa place; il la reprit à la demande de l'antipape Benoît XIII, qui était son ami; il l'abandonna de nouveau après que ce pape eut été condamné par le concile de Constance, en 1416. Il a composé divers ouvrages, restés inédits, entre autres une traduction de la Bible en espagnol.

Trithème, *De Scriptoribus eccles.* — Petreius, *Bibliotheca Carthusiana.* — Sainte-Marthe, *Gallia christiana.*

FERRIER (*Arnaud* DU), jurisconsulte français, né à Toulouse, vers 1506, mort en 1585. Il commença ses études de droit en France, et les acheva en Italie, à l'université de Padoue. Il professa ensuite la jurisprudence dans sa ville natale, où il devint conseiller au parlement. Il passa de là au parlement de Paris comme président aux enquêtes, et devint maître des requêtes. Chargé de représenter le roi de France au concile de Trente, il y prononça une harangue si hardie que les prélats demandèrent son éloignement. Ferrier fut en effet envoyé en ambassade à Venise. De retour en France, il se retira à la cour du roi de Navarre, depuis Henri IV, y fit profession de protestantisme, et devint garde des sceaux du jeune prince. On conserve à la Bibliothèque impériale un recueil manuscrit de sa correspondance diplomatique.

De Thou, *Historia sui temporis.* — La Croix du Maine, *Bibliothèque française.* — Blanchard, *Histoire des Maîtres des requêtes.* — Denys Simon, *Biblioth. hist. des Auteurs de droit.* — Bayle, *Diction. histor. et crit.* — Lelong, *Bibl. hist. de la France.*

FERRIER (*Auger*), médecin français, né dans les environs de Toulouse, en 1513, mort dans cette ville, en 1588. Après avoir fait ses études médicales à Montpellier, il se rendit à Paris, où le garde des sceaux Jean Bertrand, plus tard cardinal, l'introduisit auprès de la reine Catherine de Médicis, qui le nomma son médecin ordinaire. Cette place, qui était sans doute honoraire, ne l'empêcha pas d'accompagner le garde des sceaux à Rome, et de s'établir ensuite à Toulouse, où il resta jusqu'à la fin de sa vie. Ses dernières années furent signalées par une violente polémique avec Jean Bodin, à propos de la *République* de ce dernier. « Cette dispute fut menée vivement, dit Éloy, et avec toute l'aigreur dont les gens de lettres sont capables quand ils s'oublient. » Ferrier réussit dans le monde et à la cour, moins par son savoir, qui était médiocre, que par sa prétendue habileté dans l'astrologie judiciaire, espèce de jonglerie alors fort à la mode. On a de lui plusieurs ouvrages, tous oubliés aujourd'hui; en voici les titres : *De Diebus secretoriis secundum pythagoricam doctrinam et astronomicam observationem;* Lyon, 1541, in-16; — *Liber de Somniis; Hippocratis De Insomniis Liber; Galeni Liber de Somniis; Synesii Liber de Somniis;* Lyon, 1549, in-16; — *De Pudendagra, lue hispanica, Libri duo;* Toulouse, 1553, in-12. Jules-César Scaliger, grand ami de Ferrier, fait le plus pompeux éloge de ce traité, que la *Biographie médicale* déclare « plus qu'insignifiant »; — *De radice China Liber, quo probatur diversam esse ab apio;* Toulouse, 1554, in-8°; — *Vera Methodus medendi, duobus libris comprehensa; Castigationes practicæ Medicinæ,* Toulouse, 1557, in-8°, — *Avertissement à Jean Bodin sur le quatrième livre de sa* République; Toulouse, 1580, in-8°. Moréri lui attribue encore un traité intitulé: *Remèdes préservatifs et curatifs de la Peste;* Paris, 1619, in-8°.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises.* — Sainte-Marthe, *Elog. Doct. Galliæ,* l. III. — Éloy, *Dictionn. historique de la Médecine.* — *Biograph. médicale.* — Moréri, *Grand Dictionn. histor.*

FERRIER (*Jérémie*), controversiste français, né vers 1560, mort à Paris, le 26 septembre 1626. Ministre protestant et professeur de théologie à Nîmes, il soutint en 1602, dans une thèse publique, que « le pape Clément VIII était proprement l'antechrist ». Le parlement de Toulouse le décréta de prise de corps à cause de cette thèse, et il fallut l'intervention d'Henri IV pour le dérober aux suites d'une procédure criminelle. Par reconnaissance pour ce prince, Ferrier se montra favorable aux mesures restrictives adoptées par la cour à l'égard des protestants. Cette conduite le rendit suspect à ses coreligionnaires, qui le regardèrent comme un traître. Le synode de Privas lui interdit la prédication en 1612, et les habitants de Nîmes faillirent l'assommer à coups de pierres. Cette émeute le décida à changer de religion. Il se fit catholique, et se rendit à Paris. Son traité *De l'Antechrist et de ses marques, contre les ennemis de l'Église catholique;* Paris, 1615, acheva de lui concilier la bienveillance de la cour. Louis XIII le nomma conseiller d'État, et le cardinal de Richelieu l'honora d'une estime toute particulière. Moréri attribue à Jérémie Ferrier *Le Catholique d'État, ou discours des alliances du roi très-chrétien, contre les calomnies des ennemis de son État;* 1625, in-8°.

Moréri, *Grand Dictionn. histor.* — Bayle, *Dictionn. histor. et crit.*

FERRIER (....), mécanicien français, vivait en 1640. Il se distingua par son habileté à construire des instruments de mathématiques. Descartes, à qui il avait été recommandé par Mydorge, lui fit exécuter sous sa direction des instruments d'optique. Il essaya même de l'emmener avec lui en Hollande. Malgré cette illustre protection, Ferrier vécut dans la gêne et mourut dans l'obscurité.

Baillet, *Vie de Descartes*. — Moréri, *Grand Dict.*

FERRIER DU CHATELET (*Pierre-Joseph* DE), général français, né au Châtelet, près de Béfort, le 25 mai 1739, mort à Luxeuil, le 29 décembre 1828. Entré au service en 1754, il était maréchal de camp lorsque éclata la révolution française, dont il adopta les principes avec ardeur. Il commanda le corps de troupes mis à la disposition des commissaires envoyés pour rétablir la paix dans le comtat Venaissin. Il ne fit pas preuve d'énergie dans cette mission difficile, et laissa s'accomplir les massacres de la Glacière. Nommé peu après général de division, il servit sans beaucoup de distinction sous les ordres de Custine, et fut mis à la retraite au mois de septembre 1793.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. univers. et port. des Contemporains*. — *Archives de la guerre.*

FERRIER DE LA MARTINIÈRE (*Louis*), poëte et auteur dramatique français, né à Arles, en 1652, mort en Normandie, en 1721. Il vint dans sa jeunesse; habiter Avignon; mais, accusé d'avoir composé quelques pièces entachées d'hérésie, et dans lesquelles on signalait, entre autres, ce vers :

L'amour pour les mortels est le souverain bien,

il fut poursuivi par l'inquisition. Il se rendit alors à Paris, obtint une place de précepteur chez le duc de Saint-Aignan, et abandonna bientôt cette position pour diriger l'éducation de Charles-Louis d'Orléans, chevalier de Longueville; ses soins furent généreusement récompensés par un bénéfice assez important en Normandie. On a de lui un volume de vers : *Préceptes galants;* 1678, in-12; — trois tragédies, *Anne de Bretagne*, 1679; *Adraste*, 1680; et *Montezuma*, 1702. Toutes ces pièces sont assez faibles, surtout *Montezuma*, qui n'eut que cinq représentations et ne fut point imprimée. « La singularité et la nouveauté des personnages employés dans la pièce, jointes à la manière brillante dont elle fut représentée, en faisaient tout le mérite, disent les frères Parfaict; et ce qui séduisit le plus les spectateurs fut un décor neuf, chose extraordinaire à une époque où toutes les tragédies se jouaient avec le même portique pour décoration. » On attribue en outre à Ferrier une traduction de l'*Histoire universelle* de Justin, qui parut en 1693 sans nom d'auteur. Hector MALOT.

Mercure galant de 1702. — Les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre français*. — *Dict. de la Provence.*

*FERRIER DE TOURETTES (*Alexandre*), historien français, né à Draguignan (Var), en 1810, d'une famille espagnole. Il se fit connaître vers 1832 par un perfectionnement du télégraphe, qu'il cherchait à appliquer aux relations civiles et commerciales. Une société formée dans ce but établit une première ligne de Paris à Rouen; mais le gouvernement ne permit pas qu'elle fût mise à la disposition du public. M. Ferrier fut appelé en Belgique pour y exécuter son système télégraphique : l'invention du télégraphe électrique mit fin à cette entreprise. Il s'occupa alors de recherches historiques, et publia des descriptions de plusieurs localités de la Belgique et de la Hollande. On a de lui : *Description historique et topographique de Malines;* Bruxelles, 1831-1832, in-12; 2e édit., 1841, in-18; — *Description historique et topographique d'Anvers;* Bruxelles, 1835, in-18; — *Description historique et topographique de Bruges;* Bruxelles, 1836, in-12; — *Description historique et topographique de Liége;* Bruxelles, 1838 et 1841, in-18; — *Géographie de la Belgique et de la Hollande, sur le plan du Manuel de l'abbé Gaultier;* Bruxelles, 1840, in-18; — *Du Voyageur sur le chemin de fer belge;* Bruxelles, 1840, in-8° (a été traduit en anglais); — *La Russie;* 1841, in-8°, orné de cartes et de plans; — *Description historique et topographique de Louvain;* 1840, in-18; — *Guide pittoresque du Voyageur en Belgique;* Bruxelles, 1841, in-18; — *Description historique et topographique de Gand;* Bruxelles, 1841, in-18; — *L'Histoire de Belgique racontée aux enfants;* Bruxelles, 1842, in-12; — *La Belgique nouvelle, guide pittoresque et artistique du voyageur à Bruxelles;* 1844, in-18, avec cartes et plans; — *Introduction à l'histoire philosophique et pratique de la phrénologie;* Bruxelles, 1845, in-8°. GUYOT DE FÈRE.

Ch. Louandre, *Littér. contemporaine.*

FERRIÈRE (*Claude* DE), jurisconsulte français, né à Paris, le 6 février 1639, mort à Reims, le 11 mai 1715. Il étudia le droit dans sa ville natale, où il obtint le grade de docteur, et devint en 1690 agrégé de la Faculté de droit. En 1695 il fut appelé à Reims pour y occuper une chaire de droit civil et de droit canon. La même année le chancelier Boucherat lui accorda, en outre, la chaire de droit français, qui se trouvait vacante. De Ferrière a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *La Jurisprudence du Digeste conférée avec les ordonnances royaux, les Coutumes de France et les décisions des cours souveraines*, etc.; Paris, 1677 et 1688, 2 vol. in-4°; — *Nouveau Commentaire sur la coutume de la prévôté et vicomté de Paris;* Paris, 1679, 2 vol. in-12, souvent réimprimé; — *Traité des Fiefs, suivant les coutumes de France*, etc.; Paris, 1680, in-4°; — *Introduction à la pratique*, etc.; Paris, 1684, in-12; — *La Science parfaite des Notaires*, etc.; Paris, 1684, in-4°; — *La Jurisprudence du Code de Justinien, conférée avec*

les ordonnances royaux, etc.; Paris, 1684, 2 vol. in-4°; — *Traité des droits de patronage, de présentation aux bénéfices, de préséance et droits honorifiques*; Paris, 1686, in-4°; — *La Jurisprudence des Novelles de Justinien, conférés avec les ordonnances royaux*, etc.; Paris, 1688, 2 vol. in-4°; — *Corps et compilation de tous les commentateurs, anciens et modernes, sur la Coutume de Paris*; Paris, 1688, 3 vol. in-fol.; — *Les Institutes de Justinien, traduites en français avec des notes*; Paris, 1692, 2 vol. in-12; — *Nouvelle Institution coutumière*, etc.; Paris, 1692, 2 vol. in-12; ibid., 1702, 3 vol. in-12. Il a publié comme éditeur : *Les Œuvres de J. Bacquet, augmentées de questions, décisions, arrêts*, etc.; Paris, 1688, in-fol. De Ferrière était instruit et laborieux; mais il écrivait pour vivre, et ses ouvrages se ressentent de la rapidité avec laquelle ils ont été composés. E. REGNARD.

Taisand, *Vies des plus célèbres Jurisconsultes*. — Nicéron, *Mémoires*, tom. XI. — Moréri, *Dict. histor.* — Barbier, *Examen critique des Dict. hist.*

FERRIÈRE (*Claude-Joseph* DE), jurisconsulte français, fils du précédent, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort vers 1748. Il devint en 1694 agrégé et en 1703 professeur à la Faculté de droit de Paris, dont il fut plus tard le doyen. On a de lui : *Nova et methodica Juris civilis Tractatio*; Paris, 1702, 2 vol. in-12; souvent réimprimée; — *Histoire du Droit romain*; Paris, 1718 et 1726, in-12. L'auteur s'est presque borné à traduire l'ouvrage de V. Gravina. Il a publié, comme éditeur : *Institutes de Justinien, traduites en français, par Claude de Ferrière*; Paris, 1721, 6 vol. in-12. C.-J. de Ferrière y a joint des notes relatives à l'application du droit français au droit romain; — *Dictionnaire de Droit et de pratique*; Paris, 1717, in-4°; ibid., 1734, 2 vol. in-4°; nouv. édit., augmentée par Boucher d'Argis; Paris, 1749, 1755, 1771, 2 vol. in-4° : c'est l'ouvrage que Cl. de Ferrière avait donné sous le titre d'*Introduction à la pratique*; — *Les Œuvres de Jean Bacquet, augmentées par Claude de Ferrière et par Claude-Joseph de Ferrière*; Lyon, 1744, 2 vol. in-4°; — *La Science parfaite des Notaires, par Claude de Ferrière, augmentée par C.-J. de Ferrière*; Paris, 1715, 1721, 1728, 1733, 1771, 2 vol. in-4°. Mabé a donné le *Nouveau parfait Notaire, ou la Science des Notaires de feu C.-J. de Ferrière, mise en harmonie avec les dispositions du Code Civil*, etc.; Paris, 1805, 2 vol. in-4°; 6e édit., ibid., 1828, 3 vol. in-4°. On attribue à de Ferrière l'édition des *Vies des plus célèbres Jurisconsultes de toutes les nations*, par Taisand; Paris, 1737, in-4°.

E. REGNARD.

Nicéron, *Mémoires*, tom. XI. — Barbier, *Examen critiq. des Diction. hist.*

FERRIÈRE. *Voy.* LA FERRIÈRE.

FERRIÈRES (*Charles-Élie*, marquis DE), historien français, né à Poitiers, le 27 janvier 1741, mort au château de Marsay, près de Mirebeau, le 30 juillet 1804. Il servit dans les chevau-légers, fut député de la noblesse aux états généraux, et publia des *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Assemblée constituante et de la révolution de* 1789; an VII, 3 vol. in-8°, réimprimés en 1821 et continués jusqu'à la mort du roi, sur un manuscrit de l'auteur, avec une notice sur l'auteur, avec des notes et des éclaircissements par MM. Berville et Barrière. Cet ouvrage est remarquable par son impartialité. « Je n'écris point l'histoire de la révolution française, dit-il en commençant son livre : c'est aux hommes qui ont vu et suivi les événements à fournir les matériaux à l'histoire, ce n'est point à eux à l'écrire. » Il ne parut point à la tribune de l'Assemblée constituante, mais il fit imprimer ses opinions *Sur la constitution qui convient aux Français*, 1789; *Contre l'arrestation du roi à Varennes*, 1791, etc. Le marquis de Ferrières a aussi publié *Le Théisme, ou recherches sur la nature de l'homme et sur ses rapports avec les autres hommes dans l'ordre moral et dans l'ordre politique*; Paris, 1791, 2e édit., 2 vol. in-12 : la première édition avait paru sous le voile de l'anonyme, en 1785; — et *Justine et Saint-Flour, précédé d'un Entretien sur les femmes considérées dans l'ordre social*; Paris, 1792, 2 vol. in-12. L. LOUVET.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. univ. et port. des Contemp.*

FERRIÈRES-SAUVEBŒUF (Comte DE), voyageur et agent politique français, né en Champagne, assassiné à Montmort (Marne), en 1814. Il suivit d'abord la carrière militaire; mais il la quitta vers 1782, pour aller remplir une mission diplomatique à Constantinople et à Ispahan, et parcourut, s'il faut l'en croire, la Turquie, la Perse et l'Arabie durant six années. De retour en France vers 1789, il affecta les principes ultra-révolutionnaires, et se fit affilier à la Société des Jacobins de Paris. Il y fut dénoncé en 1794, comme ayant, en sa qualité de membre du comité des défenseurs officieux, fait rendre la liberté à plusieurs détenus et entre autres à Mlle Fleury, comédienne; il représenta que si parmi ces élargis il y avait quelques *culottés*, c'est qu'ils avaient, ainsi que la citoyenne Fleury, rendu des services à des *sans-culottes*. Il fut néanmoins exclu de la Société et traduit devant le comité de sûreté générale, qui le fit écrouer au Luxembourg. Mais cette persécution ne sembla qu'apparente, et Ferrières-Sauvebœuf fut soupçonné de remplir le rôle d'agent provocateur auprès de ses compagnons de prison. Après le 9 thermidor, Lecointre de Versailles le désigna à la tribune sous l'épithète de *mouton* (dénonciateur, terme d'argot). En 1799, le Directoire l'envoya en mission secrète dans la Cisalpine auprès de l'armée de Schérer, et au moment où ce général venait d'être repoussé par les Autrichiens. Ferrières, n'ayant pu représenter de pouvoirs réguliers,

Schérer le fit arrêter et enfermer dans la citadelle de Milan, d'où il s'évada. De retour à Paris, il publia un pamphlet contre Schérer; celui-ci porta plainte contre le libelliste, qui fut détenu quelques mois au Temple. Après le coup d'État du 18 brumaire, Ferrières-Sauvebœuf se retira en Champagne, où il vécut jusqu'en 1814. A cette époque, il leva un corps franc pour combattre l'invasion étrangère; mais peu après il fut assassiné en plein jour dans les rues de Montmort. Quoique le meurtrier fût connu, il demeura impuni. Le comte de Ferrières-Sauvebœuf avait épousé la fille du marquis de Montmort. Cette union contractée sous la terreur ne fut point heureuse. Il avait un frère qui se montra toujours aussi opposé à la révolution que lui-même y avait été attaché. On a de lui : *Mémoires historiques et politiques de mes Voyages faits depuis* 1782 *jusqu'en* 1789, *en Turquie, en Perse et en Arabie, mêlés d'observations sur le gouvernement, les mœurs, la religion et le commerce de tous les peuples de ces différents pays, avec les relations exactes de tous les événements qui ont eu lieu dans l'Empire Ottoman depuis* 1774 *jusqu'à la rupture des Turcs avec les deux cours impériales; suivis de tous les détails de ce qui s'est passé de remarquable entre les deux armées de ces trois puissances belligérantes et d'un calcul raisonné des avantages que les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg peuvent retirer de leurs victoires sur les Ottomans;* Maëstricht et Paris, 1790, 2 vol. in-8°; L'auteur y attaque violemment Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France près la Porte Ottomane, et critique le *Voyage en Syrie et en Égypte* de Volney, ainsi que les *Considérations sur la guerre des Russes et des Turcs* du même auteur; Paris, 1787, 2 vol. in-4°; — *Précis des lettres écrites par le cit. F. S., pendant sa détention au Temple, au cit. Merlin*, alors président du Directoire; Paris, 1799, in-8°. H. LESUEUR.

Le Moniteur universel, 1er juillet 1790, n° 183; 10 octobre 1790, n° 284. — *Biographie moderne*, édit. de 1806. — Quérard, *La France littéraire*.

FERRINI (*Luc*), biographe et hagiographe italien, né à Florence, vivait au seizième siècle. Il entra dans l'ordre des Servites. Il publia les ouvrages laissés manuscrits par son confrère le P. Poccianti; les plus importants sont : *Catalogus Scriptorum Florentinorum omnis generis;* Florence, 1589, in-4°; Ferrini y ajouta près de deux cents noms nouveaux; — *Vite di sette beati Fiorentini fundatori dell' ordine de' Servi;* Florence, 1589, in-8°. Ferrini inséra dans ce volume deux opuscules de lui; *Della Nobilità de' Fiorentini*, et *Della Religione de' Servi*.

Negri, *Storia degli Scrittori Fiorentini*.

FERRINI (*Vincenzo*), théologien italien, né à Castel-Nuovo-de-Garfagnana (Toscane), vivait à Venise en 1596. Il entra dans l'ordre des Dominicains, devint vicaire général du saint-office à Parme en 1583, et l'année suivante provincial de Hongrie, de Styrie, de Carinthie. C'était un habile et zélé prédicateur. On a de lui : *Alfabetto spirituale;* Venise, 1586, in-12; — *Alfabetto essemplare*; Venise, 1590; in-12; — *Lima universale de' Vitii;* Venise, 1596, in-4°.

Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 313.

FERRIOL ou FÉRIOL (*Charles, marquis* D'ARGENTAL, comte DE), ambassadeur français, né en 1637, mort à Paris, en 1722. Après avoir pendant plusieurs années accompagné, en qualité de commissaire, le révolté hongrois Tekeli, il fut nommé ambassadeur de France à la Porte Ottomane, le 18 mai 1699. Lors de la première audience qu'il devait obtenir du grand-seigneur, le 5 janvier 1700, il se présenta avec une épée cachée sous son caftan. Les officiers chargés de l'introduire essayèrent inutilement de la lui enlever; et comme on ne put nullement le décider à s'en dessaisir, il dut se retirer sans avoir été présenté au sultan; il ne le fut même jamais pendant tout le temps de sa mission. Quelques mois après, se promenant dans le Bosphore, sur un yacht semblable à celui du sultan, on le menaça de le couler à fond s'il continuait à affecter les marques d'une dignité qui n'était pas la sienne. Il ne contribua pas peu, par sa conduite irréfléchie, à confirmer les Turcs dans l'opinion qu'ils ont conçue de la légèreté du peuple français. C'est lui qui, à l'instigation des Jésuites, fit enlever à Khios le patriarche arménien Avedikh. Il fut rappelé en 1710, et revint en France, amenant avec lui Mlle Aïssé. Il avait perdu la raison quelque temps auparavant. Le Hay publia, d'après les tableaux de Ferriol, un *Recueil de cent estampes représentant différentes nations du Levant;* Paris, 1714, in-fol., avec un texte explicatif. E. BEAUVOIS.

Explicat. du Recueil, p. 4. — *Journ. de Verdun*, an. 1722, p. 76. — La Motraye, *Voyages*, t. I, ch. XVII, XIX. — J. de Hammer, *Hist. de l'Emp. Ottom.*, t. XII, p. 354; XIII, 38-42, 130, 184, 227-228. — Sainte-Beuve, *Derniers Portraits littéraires*.

*FERRIS (*François* DE), moraliste français du seizième siècle. Il était médecin à Toulouse. Il a traduit du latin et considérablement développé le livre de Jehan de La Case ayant pour titre : *Des Offices mutuels qui doivent être entre les grands seigneurs et leurs courtisans;* Paris, 1571, in-8°. On doit au même écrivain un *Traité du Devoir entre les maîtres et serviteurs privés;* Paris, 1572, in-8°.

Émile BÉGIN.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, I, p. 217; Du Verdier, *Bibl. franç.*, I, p. 448.

* FERRO (*Scipion*), mathématicien italien, né à Bologne, vers 1465. Il professa depuis 1496 jusqu'en 1525 dans cette ville, et fit faire à l'algèbre un progrès des plus notables en découvrant une méthode pour résoudre les équations du troisième

degré. Il ne publia point sa découverte, et ce n'est que par hasard que son nom est arrivé jusqu'à nous ; les écrivains de l'époque n'en parlent pas ; Cardan est le premier qui dans son *Ars magna* l'ait cité avec de grands éloges. G. B.

Libri, *Hist. des Sciences math. en Italie*, t. III, p. 148.

FERRO (*Jean-François*), historien italien, né à Comacchio, dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il a publié une *Istoria dell' antica città di Comacchio;* Ferrare, 1701, in-4°. Lenglet-Dufresnoy attribue cette histoire à Barthélemy Ferro, né comme le précédent à Comacchio et auteur d'une *Storia delle Missioni de' Clerici regolari Teatini;* Rome, 1704, 2 vol. in-fol.

Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*, *Catalogue des historiens.* — Coletti, *Catal. delle storie particol. delle città d'Italia.*

* **FERROKHI**, poëte persan, vivait à la fin du quatrième siècle de l'hégire (dixième de J.-C.). Il était disciple d'Ansari, et florissait à la cour de Mahmoud le Ghaznewide. On a de lui : un *Diwan ;* — *Terdjeman-al-belaghet* (Interprète de l'Éloquence), le premier traité de métrique et de poétique qui ait été écrit en persan. Cet ouvrage jouit d'une grande autorité. B—e.

Doulestchah, *Tedskiret as-schoara*, I. — Hadji-Khalfah, *Lex. bibl.*, t. II, n° 2894 ; III, 5589. — J. de Hammer, *Gesch. der schœnen Redek. Persiens*, p. 48.

FERRON (*Arnoul* Le). *Voy.* Le Ferron.

* **FERRONI** (*Girolamo*), peintre et graveur de l'école milanaise, né à Milan, en 1687. Après avoir reçu dans sa patrie les premières notions de l'art, il partit pour Rome, où il étudia sous Carlo Maratta. Il ne fit que de médiocres progrès, à en juger d'après la *Mort de saint Joseph* à San-Eustorgio, qui passe pour le meilleur de ses ouvrages. Il eut plus de talent comme graveur, et les amateurs recherchent les planches qu'il a exécutées d'après Carlo Maratta, telles que *Josué arrêtant le soleil*, *Débora chantant un hymne*, *Jael tuant Sisara*, *Judith coupant la tête à Holopherne*, *La Chasteté de Joseph*, etc. E. B—n.

Ticozzi, *Dizionario*.

FERRONNAYS. *Voyez* La Ferronnays.

* **FERRONNIÈRE** (La belle), maîtresse de François Ier, morte vers 1540. Suivant l'opinion générale, elle était née en Castille, et avait passé en France, mêlée à la troupe de vagabonds et de saltimbanques qui suivirent François Ier à son retour de captivité. Le roi se trouvait à Compiègne en 1538, lorsque le bruit se répandit qu'il était dangereusement frappé d'une maladie honteuse dans son origine, dégoûtante dans ses symptômes, et contre laquelle on n'avait encore trouvé aucun remède efficace. On racontait, pour expliquer la cause du mal, que le roi avait séduit une femme désignée seulement par le nom de la *belle Ferronnière* (1) ; que le mari, appelé Jean Ferron, vieux et austère bourgeois, logé à Paris, dans la rue Barbette, en face de cet hôtel Notre-Dame d'où étaient sortis jadis les assassins de Louis d'Orléans, avait conçu, dans les transports de sa jalousie, le projet d'une vengeance horrible ; qu'il s'était infecté à dessein d'un mortel venin, et l'avait communiqué à sa jeune et belle compagne, pour qu'à son tour, sans le savoir, elle l'inoculât au roi. François Ier ne parvint jamais, dit-on, à se guérir, et il mourut de ce mal redoutable, après huit ans de souffrances.

L'histoire de la Ferronnière aura peut-être le sort de l'admirable portrait de Léonard de Vinci, conservé au Louvre, et qui, disait-on, la représentait : longtemps on le regarda comme authentique, et aujourd'hui il est reconnu apocryphe ; il représente une femme dont le front est ceint d'une ganse noire, retenue par un diamant. [Comtesse de Bradi, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Le Bas, *Diction. encyc. de la France.* — Garnier, *Histoire de France*, t. XIII, p. 186. — Mézeray, t. II, p. 1065.

FERROUX (*Étienne-Joseph*), homme politique français, né le 25 avril 1751, mort à Salins, le 12 mai 1834. Il était fils d'un conseiller au parlement de Besançon. Il était lorsque éclata la révolution attaché au ministère des finances. En 1789 il fut élu député extraordinaire près l'Assemblée nationale par la ville de Salins, puis en septembre 1792 envoyé comme représentant du département du Jura à la Convention, et siégea parmi les girondins. Il s'opposa d'abord à la mise en jugement de Louis XVI, mais, dans le cours du procès de ce monarque, il vota pour la mort avec appel au peuple et sursis. Orateur peu brillant, on ne le vit pas figurer dans les grandes et terribles luttes de l'époque ; mais, après le 31 mai, il signa courageusement la fameuse protestation des soixante-treize, et fut compris dans le nombre des représentants proscrits. Arrêté aussitôt, il fut incarcéré au Luxembourg. Les événements du 9 thermidor an II (27 juillet 1794) préservèrent sa tête, et le 18 frimaire an III (8 décembre 1794) il fut rappelé à la Convention. Le 10 prairial de la même année, il fut envoyé en mission dans les départements de l'Ain, de l'Isère, du Rhône, de la Loire et de Saône-et-Loire. Le 11 thermidor (29 juillet 1795), il écrivit à la Convention pour demander que Péthion, Buzot et Barbaroux eussent part aux honneurs décernés aux députés morts victimes du parti ultra-révolutionnaire. Le Directoire rappela Ferroux en brumaire an IV. Il venait d'être élu simultanément par la Haute-Saône et le Jura, et reprit sa place au Conseil des Anciens. C'est sur son rapport au Corps législatif que fut abrogé, le 16 mai 1796, le décret rendu par la Convention contre les administrateurs de Longwy, accusés

(1) Les uns prétendent que son mari était un ferronnier (marchand de fer, fabricant ou marchand de gros ouvrages de ce métal) ; d'autres ont dit que c'était un avocat nommé Ferron. Guyon, qui affirme avoir vu la belle Ferronnière, se refuse à donner des détails sur sa famille, « parce qu'elle a laissé des enfants, gens de bonne renommée et pourvus de hauts emplois. Elle mourut jeune, et fut, ajoute-t-il, ensevelie dans le couvent de Saint-Maur, sa paroisse. »

en 1792 d'avoir rendu leur ville aux Prussiens. Le 18 août il fut élu secrétaire; le 11 mai il fit un bon rapport sur l'administration des salines. Il se laissa entraîner dans les rangs des réactionnaires, et par suite de la journée du 18 fructidor an V (4 septembre 1797) il fut compris sur la liste des déportés à Cayenne. Poulain-Grandprey et plusieurs autres de ses collègues, connaissant ses principes modérés, le firent rayer de la proscription. Il cessa de faire partie du Conseil des Anciens le 1er prairial an VI (20 mai 1798), et fut bientôt nommé commissaire du Directoire pour les salines du Jura. Le premier consul, Bonaparte, le fit passer à la direction des contributions directes du Jura, puis aux mêmes fonctions dans le Doubs. Après quarante ans de services, il fut mis à la retraite par les Bourbons, le 20 juillet 1814, et privé de sa pension le 1er janvier 1816 et obligé de sortir de France en vertu de la loi dite d'*amnistie*, rendue le 12 du même mois. Il se réfugia à Nyons (Suisse), où il vécut pauvre et infirme jusqu'en septembre 1830, époque à laquelle le gouvernement issu de la révolution de Juillet lui permit de venir mourir dans sa patrie. Il a publié : *Compte-rendu à mes commettants;* juin 1793; — *Testament politique de M. Ferroux, ex-conventionnel;* 1829, in-8°. H. LESUEUR.

Biographie moderne, édit. de 1806. — *Petite Biographie conventionnelle*. — Arnault, A. Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie universelle des Contemporains*. — Louandre et Bourquelot, *la Littérature française*.

*FERRUCCI (*Andrea*), sculpteur italien, né à Fiesole, vers la moitié du quinzième siècle, mort à Florence, en 1522. Ce grand artiste, auquel Vasari n'a pas rendu justice, avait commencé par sculpter l'ornement; mais bientôt il aborda la figure, devint dessinateur gracieux, simple et vigoureux à la fois; et il tailla le marbre avec tant de grâce, de charme, de *morbidesse*, que ses œuvres peuvent être comptées au nombre des meilleures productions de son temps, et ne le cèdent pas même à celles de son illustre compatriote Mino da Fiesole. Ayant vécu à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle, il participa du style des deux siècles, et rappelle à la fois Donatello et Michel-Ange. Ce mélange des deux manières est surtout sensible dans les sculptures dont il avait enrichi l'église Saint-Jérôme de Fiesole, devenue aujourd'hui, avec le couvent dont elle dépendait, la villa Ricasoli. Les deux bas-reliefs de l'autel, *Saint Jérôme respecté par le lion*, et *La Mule adorant le Saint-Sacrement*, ont de la grâce et de l'expression, mais conservent encore quelques restes de la simplicité un peu naïve du quinzième siècle, tandis que *Les deux Anges adorant la croix* n'eussent pas été désavoués par Michel-Ange. Ces sculptures ont été publiées par Cicognara. On voit aussi à Fiesole, dans la cathédrale, un superbe rétable de marbre enrichi par Ferrucci de statuettes et de bas-reliefs du travail le plus fini et le plus délicat. A Florence, il a laissé dans la cathédrale une statue de *Saint André apôtre*, et le buste de *Marsile Ficin* sur son tombeau; à Sainte-Marie-Nouvelle, le *mausolée du* célèbre *jurisconsulte Antonio Strozzi*, ouvrage de sa vieillesse, dans lequel il fut aidé par deux de ses compatriotes, Silvio et Boscoli, qu'employa aussi Michel-Ange. A Pistoja, il a sculpté les élégants fonts baptismaux ornés des figures du *Christ* et de *Saint Jean*, d'enfants et de petits sujets en demi-relief. Enfin, dans une église de Volterra, on conserve *deux anges* sortis de son ciseau. Ferrucci mourut dans un âge avancé, et fut enseveli dans l'église des Servites de Florence.

Il faut se garder de confondre cet artiste avec un autre *Andrea* FERRUCCI, qui vécut au commencement du dix-septième siècle, et encore moins, ainsi que l'ont fait plusieurs auteurs, avec un ancien sculpteur connu comme lui sous le nom d'*Andrea* DA FIESOLE. E. B—N.

Baldinucci, *Notizie*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Nuovo Guida di Firenze*. — Tolomei, *Guida di Pistoja*. — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie*.

*FERRUCCI (*Francesco*), surnommé *del Tadda*, sculpteur florentin, originaire de Fiesole, florissait vers le milieu du seizième siècle, et mourut en 1585. Il se rendit célèbre par la découverte de l'art de tremper les outils d'acier de manière à pouvoir tailler le porphyre. C'est à l'aide de ce procédé qu'il exécuta dans cette matière si dure la grande *coupe de la fontaine du palais Pitti*, une *tête de Christ*, et les *bustes de Côme Ier* et *de sa femme*. En 1564, il fut chargé par ce prince de l'exécution de la statue de *La Justice*, qui fut placée, en 1580, sur la colonne érigée devant l'église de la Sainte-Trinité. N'ayant rien voulu perdre du bloc de porphyre long et mince qui lui avait été confié, Ferrucci avait fait la figure trop svelte, défaut qui devint surtout sensible lorsqu'elle fut mise en place, et auquel il dut remédier à l'aide d'une draperie flottante de bronze. On cite parmi les rares ouvrages en marbre de Ferrucci le *tombeau de Giovanni-Francesco Vogio*, dans le Campo-Santo de Pise, monument exécuté vers 1550. Après une brillante carrière, pendant laquelle il fut estimé et protégé par Côme Ier et François Ier, il mourut dans un âge assez avancé, et fut inhumé dans l'église Saint-Jérôme de Fiesole, où dès 1576 il s'était préparé une sépulture de famille. E. B—N.

Baldinucci, *Notizie*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Morrona, *Pisa*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

*FERRUCCI (*Pompeo*), sculpteur de l'école florentine, originaire de Fiesole, vivait à Rome sous le pontificat de Paul V, et mourut sexagénaire, vers 1625. Neveu de Romolo Ferrucci, il fut le dernier de cette nombreuse famille d'artistes; malheureusement il n'eut pas la pureté de goût de ses ancêtres, s'il hérita de leur habi-

leté à tailler le marbre. Il n'en obtint pas moins, et peut-être à cause de ce défaut même, qui était celui de son temps, une grande réputation, et fut *prince* de l'Académie de Saint-Luc. Il se fit connaître par la restauration de monuments antiques et par un grand nombre de statues, telles que *La Religion* sur le tombeau du cardinal Alexandrin, neveu de Pie V, à la Minerva; *La Vierge* placée sur la grande porte du Quirinal; et *Deux Vertus*, au tombeau de Paul V, dans la chapelle Pauline de Sainte-Marie-Majeure. Le plus important de ses ouvrages est un grand bas-relief presque de ronde-bosse à la chapelle Vidoni de l'église della Vittoria; c'est une *Assomption* avec *Saint Jérôme* et un cardinal de la famille Vidoni. Cette sculpture est traitée avec amour; mais elle est peut-être encore plus maniérée que les autres productions de son auteur. E. B—n.

Cicognara, *Storia della Scultura*. — Baldinucci, *Notizie*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Baglioni, *Vite de' Pittori, Scultori, etc., dal 1572 al 1642*. — Orlandi, *Abbecedario*.

* **FERRUCCI** (*Nicodemo*), peintre de l'école florentine, né à Fiesole, mort à Florence, en 1650. Il fut le disciple favori du Passignano, qu'il suivit à Rome et qu'il aida dans la plupart de ses travaux. Il tint beaucoup de la manière hardie et animée de son maître, et il eut une grande habileté de main, une rare franchise de touche, surtout dans la fresque. Malgré le prix élevé qu'il mettait à ses ouvrages, il n'en eut pas moins à exécuter de nombreuses commandes. En 1619, avec le Passignano et les principaux artistes de Florence, il peignit à fresque la précieuse *façade du palais de' signori del Borgo*, sur la place de Santa-Croce. Parmi ses autres fresques de Florence, les plus remarquables sont *deux Apôtres* à Saint-Simon-et-Saint-Jude, *six sujets de la vie de saint François* au cloître d'Ogni-Santi, *plusieurs lunettes* au réfectoire du couvent de Santa-Trinità, enfin, sous le portique de l'hôpital de San-Bonifazio, une grande lunette où est représentée *Sainte Catherine d'Alexandrie entourée de jeunes filles*, dont les têtes sont aussi jolies que variées. On voit aussi quelques bonnes fresques de Ferrucci au couvent des Capucins de Fiesole. Les principaux tableaux de ce maître sont une *Conception* à Saint-Simon-et-Saint-Jude, *Le Christ au jardin des Olives* et *La Vierge* avec *saint Charles* à Sainte-Verdiane, *La Madone du Rosaire* dans l'église de l'hôpital de San-Bonifazio; enfin, dans la galerie consacrée à la gloire de Michel-Ange dans le palais Buonarotti, Ferrucci a peint au plafond les plus célèbres peintres, sculpteurs et architectes qui se soient inspirés des œuvres du grand artiste. E. B—n.

Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Nuovo Guida di Firenze*. — *Reminiscenze pittoriche di Firenze*, in-4°; Firenze, 1845.

* **FERRUS** (*Guillaume-Marie-André*), médecin français, né au Château-Queyras, près Briançon (Dauphiné), le 2 septembre 1784. Son père, député à l'Assemblée législative, laissa le jeune Ferrus aux soins d'un frère qui était chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Briançon. Plus tard, l'élève fit ses études à Paris, et fut nommé, sur la recommandation du maréchal Bessières, chirurgien de troisième classe à l'ambulance de la garde impériale, et fit en cette qualité, sous les ordres de Larrey, la campagne d'Austerlitz. Il devint chirurgien-major des chasseurs à cheval de la garde, et partagea les fatigues et les dangers de l'armée française dans les campagnes de Prusse, de Pologne, d'Espagne, d'Autriche et dans la retraite de Russie.

Après le licenciement de la garde, en 1814, il vint se fixer à Paris, et pendant les Cent Jours Corvisart le fit nommer médecin par quartier près de l'empereur. En 1818 M. Ferrus fut adjoint à Pinel pour le service de l'hôpital de la Salpétrière. En 1826 il devint médecin en chef des aliénés de Bicêtre. Avant de prendre possession de cet emploi important, il alla visiter les hôpitaux de la Grande-Bretagne pour perfectionner son instruction dans le traitement des aliénés. A son retour, il introduisit à l'hospice de Bicêtre une nouvelle discipline, adoucit le traitement des fous, les soumit au travail, surtout à celui de l'agriculture en obtenant la création de la ferme de Sainte-Anne. Il introduisit en outre à Bicêtre l'enseignement clinique des maladies mentales. Plusieurs fois ses élèves ont recueilli et inséré dans les journaux de médecine une analyse de ses leçons. Ses succès, toutefois, furent un moment troublés par un événement déplorable. Le conseil des hospices avait appelé l'attention de M. Ferrus sur quelques-uns des moyens préconisés pour le traitement de l'épilepsie, lorsque ce médecin conçut la pensée d'employer l'acide hydrocyanique sur plusieurs malades, dont l'état serait observé comparativement; mais, par une déplorable fatalité, au lieu du *sirop hydrocyanique de M. Magendie*, qui était le seul connu dans la pratique, et que le docteur Ferrus avait voulu employer, on administra le sirop hydrocyanique préparé d'après la formule placée en appendice dans le nouveau *Codex* : peu d'heures après, quelques épileptiques étaient morts. Du reste, une enquête, provoquée par M. Ferrus lui-même, le justifia complétement. En 1830 il fut nommé médecin consultant du roi et membre du conseil supérieur de santé. Dans le sein de ce conseil, il a vivement combattu le système des prohibitions, des quarantaines et des cordons sanitaires pour cause d'insalubrité. Chargé depuis 1835 des fonctions d'inspecteur général des établissements d'aliénés, il a visité presque toutes les maisons de ce genre qui existent en France, et ses importantes observations ont provoqué la loi sur les aliénés. Membre de l'Académie de Médecine depuis sa création, il y a lu un grand

nombre de rapports et de mémoires, parmi lesquels on remarque : un *Mémoire Sur les blessures du cœur;* — un rapport étendu *sur les eaux minérales en France;* — un autre plus détaillé encore *Sur l'état sanitaire et moral des maisons de détention entretenues par le gouvernement*. Il a donné dans le *Dictionnaire de Médecine* les articles *Asthme*, *Cancer*, *Épidémie*, *Foie*, *Ictère*, *Goutte*, *Néphrésie*, *Rhumatisme*, etc. On a en outre de lui : *Notice sur le docteur Esparron;* 1818, in-8°; — *Notice historique sur Corvisart;* 1821, in-8°; — *Rapport médico-légal sur quelques cas douteux de folie;* 1831, in-8° (Extr. de la *Gazette médicale*); — *Sur quelques questions de médecine légale et de législation relatives à l'état civil*, 1834, in-8°, avec 2 pl. et 5 tableaux. GUYOT DE FÈRE.

Sarrut, *Biograph. des Hommes du Jour.* — Sachaille, *Les Médecins de Paris.* — Louandre, *Littérature contemporaine.*

FERRUZ (....), littérateur espagnol, vivait vers le milieu du seizième siècle. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il figure, avec la qualification de *maestro*, et comme auteur d'une composition dramatique en vers sur le meurtre d'Abel, dans un recueil manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de Madrid.

Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, p. 236.

FERRY (*Paul*), théologien protestant, né à Metz, le 24 février 1591, mort dans cette ville, le 28 décembre 1669. Il appartenait à une famille honorable; sa mère était la sœur du procureur général Joly. Pendant le cours de ses études à l'académie protestante de Montauban, il publia un recueil de poésies diverses, comprenant des sonnets, des stances et une pastorale en six actes. Mais, regardant la culture de la poésie comme incompatible avec la gravité du ministère évangélique, auquel il se préparait, il annonça lui-même au public, dans l'avertissement placé en tête de ce volume, qu'il renonçait pour toujours à ce genre frivole d'occupation. Reçu ministre en 1612, il exerça les fonctions pastorales à Metz pendant l'espace de soixante ans. D'après dom Calmet, Ferry était l'homme le plus éloquent de la province. Une belle prestance, un air vénérable, des manières gracieuses et polies donnaient un nouveau lustre à la considération qu'il devait à ses talents. Doué d'une grande activité d'esprit, et à la fois d'une rare prudence et d'un esprit conciliant, il s'acquit l'estime des hommes influents de son temps, et il eut de bonne heure une grande autorité morale aussi bien auprès des catholiques qu'auprès de ses propres coreligionnaires. La vaste correspondance qu'il laissa prouve qu'on le consultait de tous les points de la France. On a donné une idée de la considération dont il jouissait dans le jeu de mots du distique suivant mis au bas de son portrait :

Tales si multos ferrent hæc sæcula ferri,
In ferri sæclis aurea sæcla forent.

Affligé des divisions qui régnaient entre les diverses fractions du protestantisme, et ne désespérant pas de pouvoir contribuer en quelque chose à les faire disparaître, il entretint à ce sujet une correspondance avec Duræus, théologien anglais, grand partisan de la réunion de toutes les communions chrétiennes. Celui-ci se rendit même à Metz en 1662, pour conférer avec lui sur les moyens de rapprocher les diverses églises protestantes. Ce projet échoua devant la roideur dogmatique des théologiens de tous les partis. Le pasteur de Metz semble même avoir porté plus loin encore l'amour de la conciliation. On a prétendu qu'il ne regardait pas comme impossible la réunion des protestants et des catholiques. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il eut sur ce sujet une longue correspondance avec Bossuet. Voici comment se noua cette affaire : Ferry avait publié en 1654 un *Catéchisme général de la Réformation*, Sedan, 1654, in-8°, 2ᵉ édit., Genève, 1656, dans lequel il prouvait que la réformation avait été une réaction nécessaire contre la corruption de l'Église. Bossuet, alors chanoine et archidiacre de Metz, débuta dans la controverse par une réfutation de ce petit ouvrage. Cette discussion, loin de diviser les adversaires, leur inspira l'un pour l'autre une estime réciproque; et quand, en 1667, on s'occupa, par suite des désirs de la cour, d'un projet de réunion des protestants et des catholiques, on s'adressa à Ferry, qui se mit en relation avec Bossuet. Sa correspondance a été imprimée dans le t. XXV des *Œuvres de Bossuet* (édit. de Versailles). Guy Patin déclare, dans une lettre du 14 mars 1670, que Ferry était un des ministres gagnés par le cardinal de Richelieu pour parler et agir en faveur de la réunion des deux religions, et qu'il touchait cinq cents écus de pension en récompense du service demandé. Cette déclaration, qu'on a essayé de combattre, a été depuis mise hors de doute par une quittance de Ferry trouvée dans les manuscrits (cahier de comptes et quittances) de la Bibliothèque impériale.

Ferry laissa un grand nombre d'écrits, dont la plupart sont restés inédits. Ceux qui ont été publiés sont, en outre de son *Catéchisme général de la Réformation* : *Les Premières Œuvres poétiques de Paul Ferry, Messin, où, sous la douce diversité de ses conceptions, se rencontrent les honnestes libertez d'une jeunesse;* Montauban et Lyon, 1610, in-8°, — *Scholastici orthodoxi Specimen, hoc est salutis nostræ methodus analytica, ex ipsis scholasticorum veterum et recentiorum intimis juxta normam Scripturarum adornata et instructa;* Genève, 1616, in-8°; 2ᵉ édit., Leyde, 1630, in-8°. L'objet de ce livre, qui eut du succès, est de montrer qu'un grand nombre de scolastiques ont professé sur la grâce le même sentiment que les réformés; — *Le Dernier Désespoir de la Tradition contre l'Écriture;* Sedan, 1618, in-8° : c'est une réfutation d'un livre du jésuite

français Véron contre les protestants; — *Réfutation des calomnies semées nouvellement contre certain endroit d'un livre publié il y a plusieurs années et intitulé* : Le dernier Désespoir, etc.; Sedan, 1624, in-8°, sans nom d'auteur; — *Remarques d'histoire sur le* Discours de la vie et de la mort de saint Livier et le récit de ses miracles *publiés par le sieur de Ramberviller;* 1624, in-8°, sans nom d'auteur; — *Vindiciæ pro scholastico orthodoxo, adversus Leon. Perinum, Jesuit., in quibus agitur de prædestinatione et annexis, de gratia et libero arbitrio, de causa peccati et justificatione;* Leyde, 1630, in-8°. in-8°. C'est une défense et comme un supplément de son *Scholastici orthodoxi Specimen;* — *Quatre Sermons prononcés en divers lieux et sur différents sujets;* La Ferté-au-Col, 1646, in-12; — *Lettre aux Ministres de Genève,* dans le t. II de la *Bibliothèque anglaise.* Cette lettre fut écrite en faveur d'Anthoine, condamné à mort à Genève pour cause d'impiété et d'incrédulité. Ses nombreux manuscrits se composent de centaines de sermons, de plusieurs volumes d'écrits théologiques, d'une foule de pièces diverses, d'une correspondance très-riche et de 4 vol. in-fol. de recherches sur l'histoire de Metz. S'il faut en croire Bayle, la partie de ces recherches qui concerne l'histoire de la réformation était assez travaillée pour pouvoir être livrée à l'impression. Ferry avait dessein de la publier, pour réfuter l'*Histoire de la naissance et de la décadence de l'Hérésie dans la ville de Metz*, par Meurisse. La plupart de ces manuscrits se trouvent actuellement à la bibliothèque publique de Metz. Michel Nicolas.

Bayle, *Dict. hist.* — E.-A. Begin, *Biogr. de la Moselle.* — MM. Haag, *La France protestante.* — *Docum. part.*

FERRY (*André*), géomètre français, né à Reims, en 1714, mort le 5 septembre 1773. Il entra dans l'ordre des Minimes. Il fit servir à l'utilité publique ses profondes connaissances en physique et en hydraulique. Les villes d'Amiens, de Dôle et de Reims lui doivent les fontaines qui les décorent. Il fut le premier professeur des écoles de mathématiques et de dessin établies à Reims sur ses plans. On a de lui, en l'honneur du cardinal de Tencin, un poëme en vers latins.

Desessarts, *Siècles littéraires.*

FERRY DE SAINT-CONSTANT (*Jean-L.*), littérateur italien, né en 1755, à Fano (États Romains), mort dans la même ville, le 16 juillet 1830. Il s'établit de bonne heure en France, et obtint la place de secrétaire de l'ambassadeur français en Hollande. Il quitta la France pendant la révolution, et n'y revint qu'après le 18 brumaire. Il fut nommé en 1807 proviseur du lycée d'Angers, et envoyé à Rome en 1811, pour y organiser l'instruction publique. Après la chute de l'empire français, il revint dans sa patrie. On a de lui : *Le Génie de Buffon, avec un discours préliminaire;* Paris, 1778, in-12; — *Les Portraits, caractères et mœurs du dix-huitième siècle;* Amsterdam, 1780, in-12; — *Considérations sur les révolutions des Provinces-Unies;* Paris, 1788, in-8°; — *De l'Éloquence et des orateurs anciens et modernes;* Paris, 1789, in-8°; — *Londres et les Anglais;* Paris, 1804, 4 vol. in-8°; — *Les Rudiments de la Traduction*, ou l'art de traduire le latin en français; 1818, in-12; —*Spettatore italiano;* Milan, 1824, 4 vol. in-8°.

Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire.*

*FERRY (*Claude-Joseph*), homme d'État, savant et littérateur français, né en 1756, à Raon-l'Estape, près Saint-Dié (Lorraine), mort à Liancourt (Oise), le 1er mai 1845. Il fit de brillantes études, commencées à l'École militaire de Paris, et continuées sous la direction et d'après les conseils du célèbre D'Alembert, qui plus tard l'honora de sa protection et de son amitié. A peine âgé de trente ans, Ferry fut nommé professeur à l'École du Génie, alors établie à Mézières. Élu membre de la Convention par le département des Ardennes en 1792, il s'y distingua par une rare netteté d'esprit. Lors du procès du roi Louis XVI, persuadé, comme beaucoup de ses collègues, que les actes contradictoires émanés de la couronne n'étaient que les résultats de la trahison, il vota la mort de l'accusé. En 1793, il fut envoyé en mission dans les départements du centre, et présida, de concert avec Monge, aux mesures propres à repousser l'étranger qui envahissait la France. Ils surveillèrent et activèrent la fabrication des armes, la fonte des canons, etc. Son mandat expiré, Ferry reprit ses fonctions de professeur à l'École du Génie, transférée à Metz. Lors de la création de l'École Polytechnique (appelée d'abord *École centrale des Travaux publics*), il y fut attaché en qualité d'examinateur, et revint à Paris. Ses opinions, sincèrement républicaines, l'empêchèrent de se rallier au gouvernement de Napoléon; et lors de l'établissement du consulat il se démit de ses fonctions publiques, pour se livrer à la culture des sciences et des lettres. Il acquit de grandes connaissances pratiques dans de longs voyages scientifiques qu'il fit au nord de l'Europe, et particulièrement en Russie. A son retour, Ferry reprit ses fonctions de professeur à l'École du Génie, et en 1812 succéda à Malus comme examinateur à l'École Polytechnique. Il conserva ce poste jusqu'en 1814, où il fut destitué comme régicide. Fidèle aux convictions de sa vie entière, quand vinrent les Cent Jours, il refusa de signer l'acte additionnel aux constitutions de l'empire. A la seconde rentrée des Bourbons, Ferry ne fut pas exilé : il reçut au contraire une pension. Il put ainsi se livrer aux études et aux travaux qui avaient fait le charme de sa longue vie. On a de lui : *Notice sur l'organisation, l'administration et l'état présent des colonies militaires en Russie*, trad. de l'anglais du docteur Lyall; Paris, 1825, in-8°; — *Nouvelles*

nombre de rapports et de mémoires, parmi lesquels on remarque : un *Mémoire Sur les blessures du cœur;* — un rapport étendu *sur les eaux minérales en France;* — un autre plus détaillé encore *Sur l'état sanitaire et moral des maisons de détention entretenues par le gouvernement.* Il a donné dans le *Dictionnaire de Médecine* les articles *Asthme, Cancer, Épidémie, Foie, Ictère, Goutte, Néphrésie, Rhumatisme,* etc. On a en outre de lui : *Notice sur le docteur Esparron;* 1818, in-8°; — *Notice historique sur Corvisart;* 1821, in-8°; — *Rapport médico-légal sur quelques cas douteux de folie;* 1831, in-8° (Extr. de la *Gazette médicale*); — *Sur quelques questions de médecine légale et de législation relatives à l'état civil,* 1834, in-8°, avec 2 pl. et 5 tableaux. GUYOT DE FÈRE.

Sarrut, *Biograph. des Hommes du Jour.* — Sachaille, *Les Médecins de Paris.* — Louandre, *Littérature contemporaine.*

FERRUZ (....), littérateur espagnol, vivait vers le milieu du seizième siècle. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il figure, avec la qualification de *maestro*, et comme auteur d'une composition dramatique en vers sur le meurtre d'Abel, dans un recueil manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de Madrid.

Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, p. 220.

FERRY (*Paul*), théologien protestant, né à Metz, le 24 février 1591, mort dans cette ville, le 28 décembre 1669. Il appartenait à une famille honorable; sa mère était la sœur du procureur général Joly. Pendant le cours de ses études à l'académie protestante de Montauban, il publia un recueil de poésies diverses, comprenant des sonnets, des stances et une pastorale en six actes. Mais, regardant la culture de la poésie comme incompatible avec la gravité du ministère évangélique, auquel il se préparait, il annonça lui-même au public, dans l'avertissement placé en tête de ce volume, qu'il renonçait pour toujours à ce genre frivole d'occupation. Reçu ministre en 1612, il exerça les fonctions pastorales à Metz pendant l'espace de soixante ans. D'après dom Calmet, Ferry était l'homme le plus éloquent de la province. Une belle prestance, un air vénérable, des manières gracieuses et polies donnaient un nouveau lustre à la considération qu'il devait à ses talents. Doué d'une grande activité d'esprit, et à la fois d'une rare prudence et d'un esprit conciliant, il s'acquit l'estime des hommes influents de son temps, et il eut de bonne heure une grande autorité morale aussi bien auprès des catholiques qu'auprès de ses propres coreligionnaires. La vaste correspondance qu'il laissa prouve qu'on le consultait de tous les points de la France. On a donné une idée de la considération dont il jouissait dans le jeu de mots du distique suivant mis au bas de son portrait :

Tales si multos ferrent hæc sæcula ferri,
In ferri sæclis aurea sæcla forent.

Affligé des divisions qui régnaient entre les diverses fractions du protestantisme, et ne désespérant pas de pouvoir contribuer en quelque chose à les faire disparaître, il entretint à ce sujet une correspondance avec Duræus, théologien anglais, grand partisan de la réunion de toutes les communions chrétiennes. Celui-ci se rendit même à Metz en 1662, pour conférer avec lui sur les moyens de rapprocher les diverses églises protestantes. Ce projet échoua devant la roideur dogmatique des théologiens de tous les partis. Le pasteur de Metz semble même avoir porté plus loin encore l'amour de la conciliation. On a prétendu qu'il ne regardait pas comme impossible la réunion des protestants et des catholiques. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il eut sur ce sujet une longue correspondance avec Bossuet. Voici comment se noua cette affaire : Ferry avait publié en 1654 un *Catéchisme général de la Réformation*, Sedan, 1654, in-8°, 2ᵉ édit., Genève, 1656, dans lequel il prouvait que la réformation avait été une réaction nécessaire contre la corruption de l'Église. Bossuet, alors chanoine et archidiacre de Metz, débuta dans la controverse par une réfutation de ce petit ouvrage. Cette discussion, loin de diviser les adversaires, leur inspira l'un pour l'autre une estime réciproque; et quand, en 1667, on s'occupa, par suite des désirs de la cour, d'un projet de réunion des protestants et des catholiques, on s'adressa à Ferry, qui se mit en relation avec Bossuet. Sa correspondance a été imprimée dans le t. XXV des *Œuvres de Bossuet* (édit. de Versailles). Guy Patin déclare, dans une lettre du 14 mars 1670, que Ferry était un des ministres gagnés par le cardinal de Richelieu pour parler et agir en faveur de la réunion des deux religions, et qu'il touchait cinq cents écus de pension en récompense du service demandé. Cette déclaration, qu'on a essayé de combattre, a été depuis mise hors de doute par une quittance de Ferry trouvée dans les manuscrits (cahier de comptes et quittances) de la Bibliothèque impériale.

Ferry laissa un grand nombre d'écrits, dont la plupart sont restés inédits. Ceux qui ont été publiés sont, en outre de son *Catéchisme général de la Réformation* : *Les Premières Œuvres poétiques de Paul Ferry, Messin, où, sous la douce diversité de ses conceptions, se rencontrent les honnestes libertez d'une jeunesse;* Montauban et Lyon, 1610, in-8°, — *Scholastici orthodoxi Specimen, hoc est salutis nostræ methodus analytica, ex ipsis scholasticorum veterum et recentiorum intimis juxta normam Scripturarum adornata et instructa;* Genève, 1616, in-8°; 2ᵉ édit., Leyde, 1630, in-8°. L'objet de ce livre, qui eut du succès, est de montrer qu'un grand nombre de scolastiques ont professé sur la grâce le même sentiment que les réformés; — *Le Dernier Désespoir de la Tradition contre l'Écriture;* Sedan, 1618, in-8° : c'est une réfutation d'un livre du jésuite

français Véron contre les protestants; — *Réfutation des calomnies semées nouvellement contre certain endroit d'un livre publié il y a plusieurs années et intitulé :* Le dernier Désespoir, etc.; Sedan, 1624, in-8°, sans nom d'auteur; — *Remarques d'histoire sur le* Discours de la vie et de la mort de saint Livier et le récit de ses miracles *publiés par le sieur de Ramberviller;* 1624, in-8°, sans nom d'auteur; — *Vindiciæ pro scholastico orthodoxo, adversus Leon. Perinum, Jesuit., in quibus agitur de prædestinatione et annexis, de gratia et libero arbitrio, de causa peccati et justificatione;* Leyde, 1630, in-8°. in-8°. C'est une défense et comme un supplément de son *Scholastici orthodoxi Specimen;* — *Quatre Sermons prononcés en divers lieux et sur différents sujets;* La Ferté-au-Col, 1646, in-12; — *Lettre aux Ministres de Genève,* dans le t. II de la *Bibliothèque anglaise.* Cette lettre fut écrite en faveur d'Anthoine, condamné à mort à Genève pour cause d'impiété et d'incrédulité. Ses nombreux manuscrits se composent de centaines de sermons, de plusieurs volumes d'écrits théologiques, d'une foule de pièces diverses, d'une correspondance très-riche et de 4 vol. in-fol. de recherches sur l'histoire de Metz. S'il faut en croire Bayle, la partie de ces recherches qui concerne l'histoire de la réformation était assez travaillée pour pouvoir être livrée à l'impression. Ferry avait dessein de la publier, pour réfuter l'*Histoire de la naissance et de la décadence de l'Hérésie dans la ville de Metz*, par Meurisse. La plupart de ces manuscrits se trouvent actuellement à la bibliothèque publique de Metz. Michel NICOLAS.

Bayle, *Dict. hist.* — E.-A. Begin, *Biogr. de la Moselle.* — MM. Haag, *La France protestante.* — *Docum. part.*

FERRY (*André*), géomètre français, né à Reims, en 1714, mort le 5 septembre 1773. Il entra dans l'ordre des Minimes. Il fit servir à l'utilité publique ses profondes connaissances en physique et en hydraulique. Les villes d'Amiens, de Dôle et de Reims lui doivent les fontaines qui les décorent. Il fut le premier professeur des écoles de mathématiques et de dessin établies à Reims sur ses plans. On a de lui, en l'honneur du cardinal de Tencin, un poëme en vers latins.

Desessarts, *Siècles littéraires.*

FERRY DE SAINT-CONSTANT (*Jean-L.*), littérateur italien, né en 1755, à Fano (États Romains), mort dans la même ville, le 16 juillet 1830. Il s'établit de bonne heure en France, et obtint la place de secrétaire de l'ambassadeur français en Hollande. Il quitta la France pendant la révolution, et n'y revint qu'après le 18 brumaire. Il fut nommé en 1807 proviseur du lycée d'Angers, et envoyé à Rome en 1811, pour y organiser l'instruction publique. Après la chute de l'empire français, il revint dans sa patrie. On a de lui : *Le Génie de Buffon, avec un discours préliminaire;* Paris, 1778, in-12; — *Les Portraits, caractères et mœurs du dix-huitième siècle;* Amsterdam, 1780, in-12; — *Considérations sur les révolutions des Provinces-Unies;* Paris, 1788, in-8°; — *De l'Éloquence et des orateurs anciens et modernes;* Paris, 1789, in-8°; — *Londres et les Anglais;* Paris, 1804, 4 vol. in-8°; — *Les Rudiments de la Traduction*, ou l'art de traduire le latin en français; 1818, in-12; —*Spettatore italiano;* Milan, 1824, 4 vol. in-8°.

Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouv. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire.*

***FERRY** (*Claude-Joseph*), homme d'État, savant et littérateur français, né en 1756, à Raon-l'Estape, près Saint-Dié (Lorraine), mort à Liancourt (Oise), le 1er mai 1845. Il fit de brillantes études, commencées à l'École militaire de Paris, et continuées sous la direction et d'après les conseils du célèbre D'Alembert, qui plus tard l'honora de sa protection et de son amitié. A peine âgé de trente ans, Ferry fut nommé professeur à l'École du Génie, alors établie à Mézières. Élu nombre de la Convention par le département des Ardennes en 1792, il s'y distingua par une rare netteté d'esprit. Lors du procès du roi Louis XVI, persuadé, comme beaucoup de ses collègues, que les actes contradictoires émanés de la couronne n'étaient que les résultats de la trahison, il vota la mort de l'accusé. En 1793, il fut envoyé en mission dans les départements du centre, et présida, de concert avec Monge, aux mesures propres à repousser l'étranger qui envahissait la France. Ils surveillèrent et activèrent la fabrication des armes, la fonte des canons, etc. Son mandat expiré, Ferry reprit ses fonctions de professeur à l'École du Génie, transférée à Metz. Lors de la création de l'École Polytechnique (appelée d'abord *École centrale des Travaux publics*), il y fut attaché en qualité d'examinateur, et revint à Paris. Ses opinions, sincèrement républicaines, l'empêchèrent de se rallier au gouvernement de Napoléon; et lors de l'établissement du consulat il se démit de ses fonctions publiques, pour se livrer à la culture des sciences et des lettres. Il acquit de grandes connaissances pratiques dans de longs voyages scientifiques qu'il fit au nord de l'Europe, et particulièrement en Russie. A son retour, Ferry reprit ses fonctions de professeur à l'École du Génie, et en 1812 succéda à Malus comme examinateur à l'École Polytechnique. Il conserva ce poste jusqu'en 1814, où il fut destitué comme régicide. Fidèle aux convictions de sa vie entière, quand vinrent les Cent Jours, il refusa de signer l'acte additionnel aux constitutions de l'empire. A la seconde rentrée des Bourbons, Ferry ne fut pas exilé : il reçut au contraire une pension. Il put ainsi se livrer aux études et aux travaux qui avaient fait le charme de sa longue vie. On a de lui : *Notice sur l'organisation, l'administration et l'état présent des colonies militaires en Russie*, trad. de l'anglais du docteur Lyall; Paris, 1825, in-8°; — *Nouvelles*

Idées sur la population, avec des remarques sur les théories de Malthus et Godwin, traduit de l'anglais d'Alexandre-H. Everett; Paris, 1826, in-8°. Ferry a donné de nombreux articles dans la *Revue encyclopédique* et dans le *Dictionnaire de la Conversation*.

Ch—c.

Renseignements particuliers. — Ch. Dupin, *Essai hist. sur Monge.*

FERRY. *Voy.* Ferri.

FERSEN (*Axel*, comte de), homme d'État suédois, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il appartenait à une ancienne famille de Livonie, qui marqua dans l'histoire de Suède durant les règnes de Christine, de Charles X et de Charles XI. Lui-même servit plusieurs années en France, d'où il revint dans son pays avec le grade de maréchal de camp. Il eut ensuite un commandement en Poméranie, et devint trois fois maréchal de la diète. Son influence se manifesta particulièrement dans l'assemblée des états en 1756, époque à laquelle on découvrit un complot dont le but était une révolution en faveur de la cour. Cette découverte fut suivie de l'exécution de plusieurs personnages importants, tels que le comte Brahé, le baron Horn, ordonnée par les états. Opposé aux changements dans la forme du gouvernement médités par Gustave III, et ne pouvant lutter à la fois contre le roi et le peuple, Fersen quitta Stockholm, et devint sénateur lorsque tout fut consommé. Mais l'abaissement du pouvoir de ce corps politique le détermina ainsi que d'autres sénateurs à donner sa démission. Membre de l'ordre de la noblesse durant les diètes de 1778 et de 1786, il déploya son ancienne activité politique. Ce fut dans la première de ces assemblées qu'il demanda une enquête sur le comité de la banque qui empêchait le gouvernement de recourir à cet établissement dans ses embarras. Le roi, mécontent de ces interpellations de Fersen, l'accusa d'empiéter sur sa prérogative. « Une telle accusation dans la bouche d'un roi, répondit le courageux membre de la diète, est souvent un arrêt de mort; mais en me vouant au service de ma patrie je lui ai fait le sacrifice de mes jours. Je ne changerai rien à mes convictions. J'attache peu de prix à ma vie, accablée qu'elle est d'années et d'infirmités; cependant ma tête ne tomberait pas sans danger pour le roi. » En 1789 Fersen essaya de défendre les droits de la noblesse contre le roi, qui témoigna contre lui une vive irritation : « Vous avez plus d'une fois ébranlé le trône de mon père, lui dit Gustave; gardez-vous de jamais toucher au sceptre de mon fils. » Fersen fut arrêté ainsi que quelques autres membres de la noblesse. Rendu ensuite à la liberté, il dut assister sans pouvoir y porter obstacle au triomphe du roi, qui s'empara du pouvoir absolu. Lors de l'assassinat de Gustave, Fersen alla, avec le comte Brahé, présenter ses hommages à ce souverain, qui lui témoigna le plaisir qu'il avait de se réconcilier avec le vieux représentant de la noblesse.

Geyer, *Hist. de la Suède.* — Le Bas, *La Suède*, dans l'*Univ. pitt.*

FERSEN (*Axel*, comte de), maréchal de Suède, fils du précédent, né à Stockholm, en 1750, massacré le 20 juin 1810. Après avoir terminé ses études sous la direction de son père, il vint en France, où il fut nommé colonel du régiment royal suédois. Il fit ensuite les guerres d'Amérique, visita l'Angleterre et l'Italie, et à son retour en France, lorsque la révolution éclata dans ce pays, il se fit remarquer par son attachement à Louis XVI et à la famille royale. Ce fut lui qui disposa leur fuite à Varennes; déguisé en cocher, il les conduisit hors de Paris. Le décret d'amnistie lui ouvrit les portes de la prison où le mauvais succès de ce projet d'évasion l'avait fait enfermer; et malgré les dangers auxquels il venait ainsi d'échapper, le comte de Fersen n'abandonna pas la famille royale déchue, et accablée par le malheur. Il trouva moyen de faire parvenir des consolations aux nobles victimes dans leur prison du Temple. Forcé enfin de quitter la France, il séjourna tour à tour à Vienne, à Dresde et à Berlin. A la fin il retourna en Suède, où le roi le promut successivement aux dignités de grand-maître de sa maison, de chancelier de l'université d'Upsal et de maréchal du royaume. Mais bientôt il s'attira la haine du peuple. La mort subite du prince Christian de Holstein-Augustenbourg (28 mai 1810), qui peu de temps auparavant avait été nommé successeur au trône et avait su mériter l'affection générale, porta cette haine au plus haut degré. Le bruit se répandit que Fersen et la comtesse Piper (*voy.* ce nom), sa sœur, avaient eu part, de concert avec d'autres grands de la cour, à la mort de Christian, que l'on supposait avoir été empoisonné. Aussi le 20 juin 1810, lorsque le corps du prince fut transporté solennellement de Liljeholm à Stockholm, le peuple lança des pierres contre la voiture du comte, qui se vit forcé de se réfugier dans une maison. Celle-ci ayant été assaillie, le général Silfversparre ne put le soustraire pour quelques instants à la mort, dont les furieux le menaçaient, qu'en promettant au peuple de conduire immédiatement Fersen comme prisonnier à l'hôtel de ville. Mais à peine le malheureux comte y fut-il arrivé, que la multitude qui l'y avait suivi l'arracha des mains de ses gardes, le précipita du haut de l'escalier, le tua et exposa son cadavre sur la place du marché. La sœur de Fersen, cherchée en vain dans la ville, avait su échapper à la colère du peuple. Il est reconnu aujourd'hui que cette colère n'avait aucun fondement. L'investigation judiciaire la plus sévère n'a jamais pu fournir le moindre indice d'empoisonnement du prince Christian. [*Enc. des G. du M.*, avec add.]

Lamartine, *Hist. des Girondins.* — Geffroy, dans la *Rev. des Deux Mondes*, 1855. — Le Bas, *La Suède*,

l'Univ. pitt. — Conversations-Lexikon. — Brown, Les Cours du Nord.

FERTÉ-IMBAUT (Le maréchal de La). Voy. Étampes.

FERTÉ-SENNETERRE (De La). Voy. La Ferté.

FERTEL (*Martin-Dominique*), imprimeur français, né à Saint-Omer, vers 1672, mort dans la même ville, en 1752. On a de lui : *Science pratique de l'Imprimerie*; Saint-Omer, 1723, in-4°. Ce curieux ouvrage a été réimprimé avec des additions par Annoy van de Wyder; Bruxelles, 1822, in-4°.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist. et crit.*

FERTIAULT (*François*), littérateur français, né à Verdun (Saône-et-Loire), le 25 juin 1814. De parents sans fortune, il suivit d'abord l'enseignement de l'école des Frères, puis il entra au collége de Châlons. Des vers qu'il publia à seize ans furent l'objet des louanges unanimes de la société de la ville, qui se cotisa pour lui donner les moyens d'achever ses études. Venu à Paris en 1835, il s'adonna à la culture des lettres, tout en occupant l'emploi de caissier chez un banquier. On a de lui : *La Nuit du Génie*, poëme; Chalons-sur-Saône, 1835, in-8°; — *Arthur, ou le dîner des sept châtelains*, poëme en 3 parties; Paris, 1837, in-8°; — *Le Dix-neuvième Siècle*, satires morales en vers, avec Eugène Nus; Paris, 1840, in-8°; — *Les Noëls bourguignons*, de B. de La Monnoye, texte et traduction littérale; 1842, in-16; — *Le Sélam*, langage des fleurs illustré; 1844, in-64; — *Paquerettes et Boutons d'or*, nouvelles pour la jeunesse; 1844, in-8°, avec gravures; — *La Bonne Étoile;* 1845, in-8°; — *Les Contes de Perrault*, avec une moralité pour chaque conte; 1846, in-8°; — *Les Rimes de Dante*, traduction littérale (Sonnets, canzones, ballades); 1848 et 1854, in-16; — *Histoire pittoresque et anecdotique de la danse*. Il a en outre coopéré à diverses publications : *Les Français peints par eux-mêmes* (1840); — *Paris chantant* (1844); — *Le Feuilleton de Paris* (1847-1851); — *Le Moyen Age et la Renaissance* (1847), et a inséré beaucoup de vers et de nouvelles dans des revues ou recueils littéraires, tels que la *Revue française*, *Le Voleur*, le *Journal des Dames*, *Le Conseiller des Dames et des Demoiselles*, *Le Conseiller des Enfants*, *Le Souvenir*, etc. M. Ch.

Documents particuliers. — Journal de la Librairie.

FERUS (*Georges*), controversiste et philologue français, né à Teyn (Bohême), en 1585, mort à Brezniz, le 21 janvier 1655. Il entra dans la Société de Jésus à l'âge de dix-sept ans, et professa au collége de Prague pendant plus de trente ans. Il composa un grand nombre d'ouvrages religieux, oubliés aujourd'hui; on ne connaît que sa *Grammatica Linguæ Bohemicæ;* Prague, 1642, in-8°.

Sotwell, *Bibliotheca Societatis Jesu.* — Balbinus, *Bohemia docta.*

FERUS, prédicateur anglais. Voy. Wild.

FÉRUSSAC (*Jean-Baptiste-Louis* d'Audebard, baron de), naturaliste français, né à Clérac (Languedoc), en 1745, mort en 1815. Il appartenait à une ancienne famille d'épée, originaire de Férussac, près d'Agen. Il s'occupa avec un égal succès de l'art militaire, de l'artillerie surtout, des mathématiques, de la physique, de la zoologie, de la géologie, de l'histoire, et des questions les plus élevées de littérature et de philosophie. Capitaine de vaisseau au commencement de la révolution, il crut devoir émigrer, comme la plupart des officiers de marine. Il joignit l'armée du prince de Condé, où il servit jusqu'en 1801, époque où une amnistie lui rouvrit les portes de la France. Il reçut à la première restauration le grade honorifique de colonel. Outre un grand nombre de mémoires et d'articles insérés dans divers recueils, le baron de Férussac a publié : *Observations sur l'Encyclopédie;* 1782, in-8°; — *Essai d'une méthode conchyliologique appliquée aux mollusques fluviatiles et terrestres, d'après la considération de l'animal et de son test*; et *Mémoires de la Société médicale d'Émulation*, année 1802, t. IV; Paris, 1807, in-8°. M. de Férussac fils le fit réimprimer, avec des additions très-importantes. Le baron de Férussac a laissé des matériaux pour une histoire générale des mollusques.

Biog. des Contemporains.

FÉRUSSAC (*André-Étienne-Just-Paschal-Joseph-François* d'Audebard, baron de), naturaliste français, fils du précédent, né en 1786, mort à Paris, en 1836. Entré dans les vélites à dix-sept ans, il ne tarda pas à fixer l'attention des savants de la capitale par divers travaux d'histoire naturelle présentés à l'Institut. Appelé en Espagne, il se signala au siége de Saragosse, prit part à toutes les affaires où se trouva son régiment, et recueillit de nombreux matériaux sur la géographie ancienne, l'archéologie, la géologie et l'histoire naturelle du pays. Il reçut à Moguer un coup de feu qui lui traversa la poitrine, et se vit obligé de prendre sa retraite au moment où il venait d'être nommé capitaine. Il reprit alors à Paris ses relations et ses travaux scientifiques. Son *Coup d'œil sur l'Andalousie* eut un grand succès. L'empereur voulut lire cet ouvrage, se fit rendre compte de la position du jeune invalide, et le nomma sous-préfet d'Oleron. A l'approche des alliés, Férussac se rendit à Agen, ensuite à Bordeaux, où il alla se présenter au duc d'Angoulême, qui le renvoya reprendre ses fonctions, et lui fit obtenir plus tard le grade de chef de bataillon de la garde nationale de Paris. Pendant les Cent Jours Férussac fut nommé à une sous-préfecture; il refusa d'apposer sa signature à l'acte additionnel et de prêter son serment au préfet. A la seconde restauration il remit ses fonctions à son prédécesseur, et reprit ses travaux scientifiques. Devenu, en

1817, chef d'état-major de la 2e division militaire, il fut nommé successivement membre de la commission chargée de l'organisation de l'École d'Application d'État-Major, et professeur de géographie et de statistique militaire à cette école.

En 1823, Férussac, sentant combien il importait d'établir, après le long isolement où la guerre avait retenu les savants des divers pays, un lien commun et des rapports habituels, jeta les fondements du *Bulletin universel des Sciences et de l'Industrie*. Les huit recueils dont se composait le *Bulletin* attirèrent l'attention, et consignèrent les travaux les plus remarquables de tous les savants et industriels du globe. Malheureusement la publication en fut arrêtée quelques années après la révolution de Juillet, parce que les chambres refusèrent d'allouer la somme nécessaire pour soutenir une si vaste entreprise. On a de Férussac : *Considérations générales sur les mollusques terrestres et fluviatiles et sur les fossiles des terrains d'eau douce*; Paris, 1812, in-4°; — *Extrait du journal de mes campagnes en Espagne, contenant un coup d'œil sur l'Andalousie, une dissertation sur Cadix et sur son île, une relation historique du siége de Saragosse*; Paris, 1813, in-8°; — *Mémoires géologiques sur les terrains formés sous l'eau douce par les débris fossiles des mollusques vivant sur la terre ou dans l'eau non salée*; Paris, 1814, in-4°; — *Chambres départementales considérées comme moyen d'arrêter toute usurpation sur la puissance légitime, et de rétablir la liberté convenable aux communes*; Paris, 1816, in-8°; — *Histoire naturelle, générale et particulière des mollusques terrestres et fluviatiles, tant des espèces que l'on trouve aujourd'hui vivantes que des dépouilles fossiles de celles qui n'existent plus, classés d'après les caractères essentiels que présentent ces animaux et leurs coquilles*; ouvrage posthume de Jean-Baptiste de Férussac, continué, mis en ordre et publié par son fils; Paris, 1817, in-4° et in-fol. Cet important ouvrage, dont J.-B. de Férussac avait en partie rassemblé les matériaux, a été conduit par An.-Et. de Férussac jusqu'à la 29e livraison. Il a été continué depuis par M. G.-P. Deshayes; — *De la Nécessité de fixer et d'adopter un corps de doctrine pour la géographie et la statistique*; Paris, 1819, in-8°; — *De la Géographie et de la Statistique, considérées dans leurs rapports avec les sciences qui les avoisinent de plus près*; Paris, 1821, in-8°; — *Tableaux systématiques des Animaux mollusques, classés en familles naturelles*; Paris, 1822, in-4°; — *Monographie des espèces vivantes et fossiles du genre Mélanopsides*; Paris, 1823, in-4°; — *Additions et corrections au Tableau méthodique de la classe des Céphalopodes*; Paris, 1827, in-8°; — *Catalogue des espèces de mollusques terrestres et fluviatiles recueillies par M. Sander-Rang dans un voyage aux grandes Indes*; Paris, 1827, in-8°; — *Examen analytique de la conférence de Mgr l'évêque d'Hermopolis, dans laquelle Moïse est considéré comme historien des temps primitifs*; Paris, 1827, in-8°; — *Histoire naturelle des Aplysiens*, avec M. Sander-Rang; Paris, 1828, 4 livraisons in-fol.; — *De la Nécessité d'une Correspondance régulière et sans cesse active entre tous les Amis des Sciences et de l'Industrie*; Paris, 1829, in-4°; — *Mémoire sur la Colonisation de la régence d'Alger*; Paris, 1833, in-8°; — *De l'État actuel de la France et de la nécessité de s'occuper de son avenir*; Paris, 1834, in-8°; — *Histoire naturelle, générale et particulière des Céphalopodes cryptodibranches* (avec M. d'Orbigny); Paris, 1834-1842, 20 livraisons in-fol.; — *Note sur la Seiche à six pattes et sur deux autres espèces de Seiches*; Paris, 1835, in-8°. Indépendamment des ouvrages que nous venons de citer, on doit au baron de Férussac un grand nombre de mémoires et d'articles insérés dans divers recueils.

Le Bas, *Dict. hist. de la France*. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. univ. et port. des Contemporains*. — Charles Dupin, dans le *Moniteur* du 21 janvier 1836. — Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *Littérature française contemporaine*.

FERYD. *Voyez* CHYR-SCHAH.

FERYD-EDDYN. *Voyez* FERID-EDDYN.

FESCA (*Frédéric-Ernest*), musicien compositeur allemand, né le 17 février 1789, à Magdebourg, mort à Carlsruhe le 24 mai 1826. Fils d'un amateur de musique et d'une cantatrice qui avait été attachée à la chambre de la duchesse de Courlande, Fesca puisa dans sa famille le goût de son art. Il fut maître des concerts du grand-duc de Bade. Ses productions consistent en quatuors et quintettes pour instruments à cordes, symphonies, ouvertures, etc. Il a écrit des psaumes, des chorals à quatre parties, et d'autres morceaux de musique religieuse qui attestent le mérite de leur auteur. On connaît aussi de lui deux opéras, *Cantemire*, en deux actes, et *Omar et Leïla*, en trois actes; des chants allemands à quatre parties; des chansons de table pour deux ténors et deux basses; etc. Une collection complète des quatuors et des quintettes de Fesca a été publiée à Paris. Le style de ce compositeur a de la grâce et porte le cachet d'une sensibilité expansive; sa musique abonde en modulations, et se distingue par l'élégance des détails; mais ses idées manquent souvent de profondeur et de développement.

Dieudonné DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — *Documents inédits*.

FESCH (*Joseph*), cardinal francais, né à Ajaccio, le 3 janvier 1763, mort à me. 13
1839. Son père, François Fesch,
service de Gênes, avait épousé

Angèle-Marie Pietra-Santa, mère de Lætitia Bonaparte. Après avoir fait ses études au collége d'Aix en Provence, il entra dans les ordres. Au moment où éclata la révolution il était archidiacre et prévôt du chapitre d'Ajaccio. Il protesta avec ses collègues contre la constitution civile du clergé, et à la suite de la suppression des chapitres il rentra dans sa famille. Cette famille, ayant pris énergiquement parti pour la France contre les Anglais appelés par Paoli, fut proscrite et forcée de quitter la Corse, en 1793. Fesch suivit les Bonaparte à Toulon; et comme il se trouvait sans ressources, il fut obligé, pour vivre, de quitter l'habit ecclésiastique et d'entrer dans l'administration des armées. D'abord garde-magasin dans une division de l'armée des Alpes, il fut nommé, en 1795, commissaire des guerres à l'armée d'Italie, dont son neveu Napoleon Bonaparte venait d'obtenir le commandement. Après le 18 brumaire, lorsque le rétablissement du culte catholique eut été arrêté dans la pensée du premier consul, Fesch reprit le costume ecclésiastique, et s'employa très-activement dans les négociations qui préparèrent le concordat signé le 15 juillet 1801. Son neveu, qui, déjà premier magistrat de la France, aspirait à en devenir le souverain héréditaire, le nomma archevêque de Lyon. Le 15 août 1802, Fesch prit possession du siége de Lyon, après avoir été sacré par le cardinal-légat. Six mois après il reçut la barrette, comme cardinal du titre de Saint-Laurent *in Lucina*. En 1804 il remplaça Cacault dans le poste d'ambassadeur auprès du saint-siége. Il était accompagné du vicomte de Châteaubriand, qui venait d'entrer dans la carrière diplomatique: le célèbre écrivain s'entendait assez mal avec son chef, et de nombreux dissentiments survinrent entre eux. Napoléon venait d'être proclamé empereur. Comme il voulait être sacré, il écrivit à Pie VII une lettre qui fut remise au pontife par le cardinal et dans laquelle on le priait de faire le voyage de Paris. Cettre lettre consterna le pape, et, après délibération, un mémoire fut rédigé; il concluait à un refus. L'empereur y fit répondre, et Pie VII ne résista point aux conseils que lui donna le cardinal Consalvi. Cette mission du cardinal Fesch a été très attaquée par des hommes de différents partis. Il faut dire cependant que sa position était difficile: il était à la fois oncle de l'empereur et prince de l'Église. Il assista au couronnement de Napoléon et à toutes les cérémonies qui s'y rattachèrent. Ses services à Rome furent récompensés par la charge de grand-aumônier, par la collation du grand-cordon de la Légion d'Honneur et par un siége au sénat. Le prince électeur, archevêque de Ratisbonne, archi-chancelier de l'empire, le choisit pour son coadjuteur et futur successeur. Il reçut, en attendant, le titre d'altesse éminentissime, avec une subvention annuelle de 150,000 florins. Tous ces honneurs ne lui firent point négliger l'éducation des clercs dans son diocèse, où il fonda une maison de hautes études ecclésiastiques. Les dissentiments de Napoléon avec le saint-siége vinrent bientôt placer le cardinal Fesch dans une position dont il ne put surmonter les difficultés. Malgré sa soumission à son tout-puissant neveu, il respecta toujours dans Pie VII les droits du souverain pontife et du malheur, et refusa de s'associer aux mesures prises par le gouvernement français contre l'autorité pontificale. Napoléon, qui tenait à avoir un de ses parents à la tête du clergé français, le nomma, en 1809, archevêque de Paris. Fesch déclina cette dignité, pour laquelle il n'aurait pu recevoir l'institution canonique, et malgré les instances du chapitre, il refusa même l'administration du diocèse de Paris. L'empereur, qui n'avait rien pu obtenir de satisfaisant des deux commissions ecclésiastiques qu'il avait nommées afin de terminer ses différends avec le pape, convoqua un concile en 1811, qui fut présidé par le cardinal Fesch. Il y a lieu de croire que dans cette circonstance il ne satisfit pas le chef du pouvoir, car on le relégua dans son diocèse. Une lettre qu'il écrivit en 1812 au pape, alors transféré à Fontainebleau, lettre qui fut interceptée, attira sur lui une plus grande rigueur. Sa subvention de 150,000 florins lui fut enlevée. Des historiens, M. Thiers entre autres, ont blâmé sévèrement cette opposition du cardinal Fesch aux volontés de l'empereur. Ils l'ont accusé d'ambition; mais il paraît, au contraire, que la conduite du cardinal eut pour principal mobile des convictions religieuses vives et sincères. Il se montra toujours le promoteur déclaré de tout ce qui pouvait contribuer à l'éclat et à la grandeur du catholicisme. Il introduisit en France l'Institut des frères des écoles chrétiennes, établit à Lyon un collége des missions intérieures, et fut un de ceux qui concoururent le plus au rappel des Jésuites, qu'on admit d'abord sous le nom de *Pacanaristes*. Lors de la chute de Napoléon I[er], il se rendit à Rome, où Pie VII l'accueillit très-bien. Les Cent Jours le ramenèrent en France et dans son archevêché. L'empereur l'appela à Paris, et le nomma membre de la chambre des pairs le 4 juin 1815. Le cardinal Fesch ne siégea pas à cette assemblée, et après la bataille de Waterloo, il retourna à Rome. Il refusa de donner sa démission d'archevêque de Lyon, et passa les vingt-quatre dernières années de sa vie dans une retraite embellie par le goût des beaux-arts et remplie d'exercices de piété. Il possédait une fort belle galerie de tableaux; il en légua une partie à la ville de Lyon. En 1856, M. Vital-Dubray a fait pour la ville d'Ajaccio la statue en bronze du cardinal Fesch. A. R.

Biographie du Clergé contemporain. — *L'Ami de la Religion*, passim. — Lyonnet (L'abbé), *Le Cardinal Fesch, fragments biographiques*; Lyon, 1841, 2 vol. in-8°. — *La Vérité sur le cardinal Fesch*; Lyon, 1842, in-8°. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XIII.

FESCH (*Joseph*). *Voy.* FAESCH.

FESSARD (*Pierre - Alphonse*), statuaire français, né à Paris, en 1798, mort à Paris, en

1844. Élève de Bridan et de Bosio, il remporta quelques médailles à l'École des Beaux-Arts. Il exécuta successivement : en 1822, une statue de *Capanée foudroyé sous les murs de Thèbes;* — en 1824, *Adonis mourant changé en fleur*, pour lequel il reçut une médaille d'or; — en 1827, *Daphné suppliante à l'autel de Diane, qui la change en laurier*. Ces trois statues parurent aux expositions du Louvre; — un bas-relief en plâtre représentant *Saint Paul prêchant à Éphèse*, pour l'église du couvent des sœurs de Saint-Paul, à Cherbourg; — une statue de *La ville de Mâcon*, pour l'hôtel de ville de Mâcon; un bas-relief en marbre, représentant *La première Visite au tombeau*, pour la famille Guttierez, et placé dans l'église de Campêche (Mexique) (exposé au salon de 1835); — un grand bas-relief pour le monument de Mlle Diaz Sanctos, au cimetière de l'Est, à Paris, ayant pour sujet une *Jeune fille se dégageant de son linceul en entendant la voix de l'ange de la résurrection;* — le *buste* en bronze du monument de *Fourier*, au même cimetière; le *buste* en marbre de *Boyer*, à l'École de Médecine de Paris, et celui, aussi en marbre, qui est chez le fils de ce célèbre médecin; — le *buste* en marbre *de Simon Vouet* et *de Valentin*, placés au musée du Louvre; — celui en marbre de *Mme Cottereau*, pour l'hospice de Villeneuve-Saint-Georges; — un second *buste* en marbre *de Vouet*, pour le musée de Versailles; — un second *buste* en marbre de *Fourier*, pour le musée de Grenoble; — une *esquisse de Fabert* pour le musée de Metz; — une statue de *L'abbé Grégoire demandant l'abolition de l'esclavage*, laquelle est à Haïti; — une autre semblable, qui était chez le président Boyer. Fessard, malgré ses succès, resta plusieurs années sans travaux, et mourut à peu près de misère, dans un âge peu avancé. GUYOT DE FÈRE.

Doc. partic. — *Journal des Beaux-Arts*, 1844.

* **FESSIN** (*Pierre-Joseph*), fondeur et moraliste français, né à Paris, le 14 septembre 1774, mort dans la même ville, le 20 avril 1852. Il fut pendant cinquante ans économe du tribunal civil de première instance. Cet emploi ne suffisant pas à son activité, il établit une fonderie en caractères. Il inventa un nouveau genre de *filets* d'imprimerie dits *filets mixtes*, et obtint à l'exposition de 1839 une médaille de bronze. On a de lui : *Le Petit Portefeuille d'un anonyme ouvert à ses amis;* Paris, 1828, et 1850, in-8°. Ce volume, tiré à un petit nombre d'exemplaires, contient des chansons et un *Essai sur la Bienveillance; L'ouvrier homme comme il faut*; 1850, in-8°; — *Lettre à M. Dartley;* Paris, 1841, in-fol. : c'est un traité sur l'immortalité de l'âme. Si les arguments de l'auteur ne sont pas d'un métaphysicien profond, ils annoncent du moins un doux et aimable moraliste. N. M—Y.

Bulletin du Bibliophile, juillet et août 1853.

FESSLER (*Ignace-Aurélien*), historien hongrois, né à Czurendorf (basse Hongrie), en juillet 1756, mort à Saint-Pétersbourg, le 15 décembre 1839. Destiné par sa mère, fervente catholique, à l'état ecclésiastique, il entra dans l'ordre des capucins en 1773. En 1784 il fut nommé lecteur de l'empereur Joseph, à qui il avait révélé les habitudes intérieures des couvents et des moines, qui ne le lui pardonnèrent jamais. Il fut bientôt appelé à la chaire de langues orientales et d'herméneutique de l'Ancien Testament, à l'université de Lemberg. Il entra ensuite dans la société des francs-maçons, et renonça au titre de capucin. En 1787 il fit jouer une tragédie intitulée *Sidney*, que ses ennemis qualifièrent d'impie. Les persécutions qu'il éprouva à cette occasion le contraignirent à se démettre de l'emploi qu'il occupait et à se réfugier en Silésie, où le prince de Carolath lui confia l'éducation de ses fils. En 1791 Fessler se fit protestant. Après avoir longtemps séjourné à Berlin, il alla en Russie, où il fut nommé professeur de langues orientales à l'Académie de Saint-Alexandre Newski. Accusé d'athéisme, il perdit cet emploi. Après avoir été ensuite membre de la commission de législation, il vint en 1817 à Sarepta, siége du principal établissement des Herrnhutes (1) dans la Russie d'Europe. En 1820 il obtint la surintendance (évêché) de la communauté évangélique de Saratow. Enfin, en 1833, il fut nommé surintendant général (archevêque) de la communauté luthérienne de Pétersbourg. Ses ouvrages sont : *Marc-Aurel*, roman historique; Breslau, 1790-1792, 3 vol.; — *Matthias Corvinus;* Breslau, 1793; — *Aristides und Themistokles;* Berlin, 1792 et 1818, 3e édition; — *Attila;* Breslau, 1794; — *Geschichte der Ungarn*, etc. (Histoire des Hongrois); Leipzig, 1812-1825; — *Rückblicke auf meine 70 jaehrige Pilgerschaft* (Coup-d'œil rétrospectif sur mes soixante-dix années de pèlerinage); Breslau, 1826.

Conversations-Lexikon.

* **FESTA** (*Constant*), compo[illegible]ur de [illegible]ole romaine, né vers la fin [illegible]ne [illegible]e, mort le 10 avril 1545. Il [illegible]7. au collége des chapelains-chant[illegible] pontificale. Aaron fait un très-[illegible] musicien. L'abbé Baini cite [illegible] remarquables plusieurs de ses compo[illegible]s. notamment son *Te Deum*, [illegible]e chante [illegible] à Rome [illegible] les occasi[illegible]. La part des [illegible] [illegible] [illegible]. Ceux [illegible] [illegible] soit de son [illegible] se trouvent dans les recueils suivants : [illegible]

(1) Ou *frères Moraves*, association religieuse formée en 1457 des débris des Hussites. Établis d'abord à Ful[illegible]neck (Moravie), sous le nom de *Frères de l'Unité* [illegible] *Frères Bohèmes*, ils vinrent, en 1721, chercher un [illegible] à Hernhut (Haute-Lusace), chez le comte Zinzen[illegible] (voy. ce nom), qui se déclara leur protecteur.

tion des Motets de la Couronne à quatre et cinq voix, par Petrucci; Fossombrone, 1519; — *Raccolta del Fiore;* Venise, 1539; — *Madrigaux d'Arcadelt*, 3e livre; Venise, 1541; — *Motetti a tre voci;* Venise, 1543; — *Motetta trium vocum, a pluribus auctoribus composita*, publiés par Jérôme Scoto; Venise, 1543; — Recueil publié par le même en 1554; — *Madrigali a tre voci;* Venise, 1556. — Le *Te Deum* de Festa a été imprimé à Rome, en 1596.

Dieudonné Denne-Baron.

Aaron, *Lucidario in musica di alcune opinioni antiche e moderne;* Venise, 1545. — Baini, *Memorie storico-crit. della Vita e delle Opere di Gio.-Pierluigi da Palestrina.* — Fétis, *Biographie univ. des Musiciens.*

FESTA-MAFFEI (*Francesca*), cantatrice italienne, née à Naples, en 1778, morte à Saint-Pétersbourg, en 1836. Elle était sœur de l'habile violoniste Joseph Festa. Après avoir chanté avec succès sur les divers théâtres de l'Italie, elle vint à Paris, et débuta en 1809 à l'Odéon, où elle balança le succès de Mme Barilli. De retour en Italie, elle épousa M. Maffei, et quitta le théâtre pour quelques années; elle y reparut en 1828, et alla ensuite se fixer à Saint-Pétersbourg. Mme Festa se fit surtout applaudir dans les deux opéras de Paesiello, *La Nina*, et *I Zingari in Fiera.*

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

FESTARI (*Jérôme*), médecin italien, né à Valdagno, le 12 octobre 1738, mort dans la même ville, le 3 juillet 1801. Fils d'un médecin, il étudia lui-même la médecine, et fut nommé, en 1778, directeur de l'établissement des eaux minérales de Recoara. Il accompagna le sénateur Querini dans son voyage en Suisse, et en composa une relation qui, après être restée longtemps inédite, a été publiée par Emmanuel Cicogna; Venise, 1835. Outre cet ouvrage et plusieurs autres restés manuscrits, Festari a laissé : *Saggio di Osservazioni sopra alcune Montagne e Alpi altissime del Vicentino confinanti collo Stato Austriaco;* dans le *Giornale d'Italia* de Griselini, Venise, 1773, vol. IX; — *Description d'une butte basaltique qui s'élève presque vis-à-vis de celle d'Altissimo, du côté opposé de la vallée de l'Agno;* dans les *Mémoires* de l'abbé Fortis, *pour servir à l'histoire naturelle de l'Italie;* Paris, 1802, in 8°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, vol I.

* **FESTIVUS AURELIANUS**, biographe romain, vivait dans la seconde moitié du troisième siècle de l'ère chrétienne. Affranchi d'Aurélien, il écrivit la vie d'un obscur usurpateur nommé Firmus, en s'attachant plutôt aux détails de la vie privée qu'aux grands faits historiques. « Cet écrivain, dit Vopiscus, raconte que Firmus, oint d'huile de crocodile, nageait au milieu de ces animaux ; qu'il dressait des éléphants, qu'il montait des hippopotames, et qu'assis sur d'énormes autruches, il semblait voler avec elles. Mais quel fruit peut-on tirer de tout cela? »

F. Vopiscus, *Firmus*, VI.

* **FESTUS PORCIUS**, administrateur romain, vivait vers le milieu du premier siècle de l'ère chrétienne. En 62 il succéda à Antonius Félix comme procurateur de la Judée. Il proclama l'innocence de saint Paul, qui cette année même comparut à son tribunal et se défendit en personne. Il réprima vigoureusement les voleurs et les assassins qui infestaient sa province. Il fut remplacé par Albinus.

Josèphe, *Ant.*, XX, 8, 9; *Bel Jud.*, II, 14. — *Acta Apostolorum*, XXIV, 27; XXV, XXVI.

* **FESTUS**, affranchi, favori de Caracalla, mort vers 215 après J.-C. Il était *aide-mémoire* de l'empereur (τῆς βασιλείας μνήμης προεστώς). Caracalla le fit ensevelir dans la Troade avec toutes les cérémonies observées aux obsèques de Patrocle. D'après un bruit public rapporté par Hérodien, l'empereur ayant eu l'idée d'imiter le deuil d'Achille, et n'ayant perdu aucun ami dont il pût déplorer la mort, y suppléa en faisant empoisonner le plus cher de ses affranchis.

Il ne faut pas confondre ce Festus avec un chambellan de Caracalla, nommé aussi Festus, puisque Dion Cassius nous représente ce dernier comme vivant sous Macrin, et prenant une grande part aux intrigues qui placèrent Héliogabale sur le trône.

Hérodien, IV, 14. — Dion Cassius, LXXVIII.

* **FESTUS PESCENNIUS**, historien latin, vivait probablement dans le troisième siècle de l'ère chrétienne. Lactance le cite à propos des sacrifices humains pratiqués à Carthage, et désigne son ouvrage sous le titre de *Satura.*

Un sénateur du même nom fut mis à mort sans jugement par l'ordre de Septime Sévère, après la défaite d'Albinus.

Lactance, *Instit.*, I, 21. — Spartien, *Severus*, 13. — Dion Cassius, LXXV, 8. — Hérodien, III.

FESTUS (*Sextus Pompeius*), grammairien latin, d'une époque incertaine. Il vivait après Martial (premier siècle de l'ère chrétienne), qu'il mentionne au mot *Vespæ*, et avant Macrobe (cinquième siècle de l'ère chrétienne), qui le cite plusieurs fois. D'après ses remarques sur le mot *Supparus*, on voit qu'il écrivait à une époque où les cérémonies du christianisme étaient familières au commun des lecteurs, c'est-à-dire au plus tôt vers la fin du troisième siècle de notre ère. Son nom est attaché à un glossaire latin divisé en vingt livres et portant ordinairement le titre de *Sexti Pompei Festi De Significatione Verborum*. Ce livre est d'une grande importance pour la connaissance des antiquités romaines, de la mythologie et de la grammaire latine; mais avant de l'apprécier il est indispensable de raconter comment il est venu jusqu'à nous et de quels éléments il se compose.

Marcus Verrius Flaccus, célèbre grammairien du siècle d'Auguste (*voy.* Flaccus Verrius), était l'auteur d'un volumineux traité intitulé : *De Significatu Verborum*. Festus abrégea cet ouvrage, y fit des changements, le critiqua quelquefois très-vivement, et le compléta en y insé-

rant de nombreux passages extraits d'autres écrits de Verrius, tels que *De obscuris Catonis*, *De Plauti Calculis*, *De Jure sacro et augurali*, etc.; mais en même temps il omit un certain nombre de mots tombés en désuétude (*intermortua et sepulta verba*), réservant ces vocables antiques et inusités pour un livre séparé qui devait porter le titre de *Libri priscorum Verborum, cum exemplis*. Quatre ou cinq siècles plus tard, Paul, fils de Warnefrid, plus connu sous le nom de Paul Diacre, fit de l'*Epitome* de Festus un abrégé qu'il dédia à Charlemagne.

L'*Epitome* de Festus avait fait oublier le grand ouvrage de Verrius Flaccus, qui a péri tout entier, à l'exception de fragments peu étendus; l'abrégé de Paul Diacre eut presque le même résultat pour le livre de Festus. On le cita rarement, on ne le transcrivit plus. Aussi n'est-il fait mention que de quatre manuscrits de Festus; et des quatre un seul est venu jusqu'à nous. Ces manuscrits sont : 1° celui que possédait Macrobe au commencement du cinquième siècle de notre ère : il n'existe plus; 2° celui que possédait Placidus, grammairien d'une époque incertaine, et auteur de *Glossæ* publiées par Angelo Maï (*Auctores classici e Vat. codd.*, t. III, p. 427): il est également perdu; 3° celui dont se servit Paul Diacre : il est perdu comme les deux autres; 4° enfin le manuscrit *farnésien*. L'histoire de ce dernier manuscrit est curieuse et mérite d'être racontée en détail. Il fut, dit-on, apporté d'Illyrie, et tomba entre les mains de Pomponius Lætus, célèbre philologue du quinzième siècle. Ce savant, par des raisons qui nous sont inconnues, ne garda qu'un petit nombre de feuillets, et donna les autres à un certain Manilius Rallus. Ange Politien les transcrivit en 1485, ainsi que les feuillets restés en la possession de Pomponius Lætus. Le manuscrit de Rallus passa dans la Bibliothèque farnesienne de Parme, et de là, en 1736, dans celle de Naples, où il est encore aujourd'hui. La portion gardée par Lætus était déjà perdue en 1581, époque où Ursinus donna son édition de Festus; heureusement il en existait des copies, d'après lesquelles on put la publier. Le manuscrit original écrit sur parchemin, probablement dans le douzième ou le treizième siècle, semble s'être composé, quand il était entier, de cent vingt-huit feuillets ou deux cent cinquante-six pages, à deux colonnes; mais lorsque les savants l'examinèrent pour la première fois, il y manquait les cinquante-huit premiers feuillets, comprenant toutes les lettres jusqu'à M. Trois lacunes, formant en tout dix feuillets, existaient dans l'intérieur du manuscrit, et le dernier feuillet en avait été arraché, de sorte qu'il n'en restait que cinquante-neuf. Si de ce reste on retranche les dix-huit gardés par Lætus, et aujourd'hui perdus, on trouve que le contenu du manuscrit *farnésien* se réduit à quarante-et-un feuillets. Outre les mutilations qu'il a eu à subir et les ravages que lui ont causés la pou sière, l'humidité, les vers et les souris, ce m nuscrit a cruellement souffert d'un incendie. tiers environ de la largeur de chaque feuille été consumé. La première et la quatrième colon sont intactes; les deux autres sont plus d'à m tié détruites. Les vides causés par le feu ont ingénieusement remplis par Scaliger et Ursin soit au moyen de conjectures, soit à l'aide passages correspondants de Paul Diacre. M cet abréviateur est si ignorant, si infidèle et incomplet, que son ouvrage est d'un bien fai secours pour la restitution du texte de Fest

Par ce qui précède, on voit que le livre, qu'il a été imprimé généralement sous le nom Festus, se compose de quatre parties distinct 1° les fragments de Festus contenus dans le m nuscrit *farnésien;* 2° les fragments conser par Pomponius Lætus : ces deux parties peuv être regardées comme des extraits un peu m gres, mais fidèles, du savant traité de Verr Flaccus; 3° l'*Epitome* de Paul Diacre: c'est mauvais abrégé d'un abrégé, l'ombre d'u ombre; mais ces traces, si imparfaites et si bles, de l'œuvre primitive n'en sont pas mo très-précieuses; 4° les restitutions conjectura de Scaliger et d'Ursinus. Curieuses comme spé mens du savoir de ces érudits, elles n'ont d' leurs aucune autorité.

Ces quatre parties, si diverses d'origine et valeur, ont été, dans la plupart des éditio amalgamées en un seul tout, de sorte qu'il é impossible, sans beaucoup de travail, de retr ver les débris authentiques sous cette tri couche d'additions hétérogènes. On était s cesse exposé à prendre les barbarismes de P Diacre et les conjectures de Scaliger et d'U sinus pour des locutions de bonne et antique tinité. Enfin, l'admirable édition d'Ottfried Mul a mis de l'ordre dans ce chaos. Grâce aux t vaux de ce grand philologue, on peut aujourd'h apprécier en toute sûreté l'œuvre de Verr Flaccus abrégée par Festus.

Le système suivant lequel les mots de ce le que sont classés n'est ni le plus naturel ni le p intelligible. Cet arrangement est alphabétiq en ce sens que tous les mots commençant pa même lettre sont placés ensemble. Mais chac série de mots se divise elle-même en deux p ties. Dans la première, les mots sont grou non-seulement d'après la lettre initiale, m d'après la deuxième, la troisième et même quatrième lettre. Ces groupes se succèdent ir gulièrement; ainsi la série R commence non les noms en *Ra*, mais par ceux en *Ru;* p viennent ceux en *Ro*, puis ceux en *Rum*, p ceux en *Rh*, puis ceux en *Re* et en *Ri* mê puis ceux en *Ra*, puis de nouveau *Re* et *Ri* m les. Dans la seconde partie, il est simplem tenu compte de la lettre initiale. Cependant, en ces mots jetés au hasard, on demêle certa lieux de convention. Ainsi, dans la seconde pa

du P, on trouve une suite de locutions, telles que *Palatualis*, *Portenta*, *Postularia*, *Pestifera*, *Peremptalia*, *Pullus*, qui toutes appartiennent aux rites sacrés, et particulièrement aux auspices; plus loin, *Propius sobrino*, *Possessio*, *Præfecturæ*, *Parret*, *Postum*, *Patrocinia*, *Posticam lineam*, termes relatifs au droit civil; *Pomptina*, *Papiria*, *Pupinnia*, *Pupillia*, noms de tribus, et ainsi de suite. Remarquons encore que certains mots figurent à la fois dans les deux parties, et qu'ils n'y sont pas toujours expliqués de la même manière. De ces faits et de quelques autres qu'il serait trop minutieux de relever ici, on peut tirer les conclusions suivantes. Les mots groupés dans la première partie de chaque lettre sont empruntés directement au *De Significatu Verborum* de Verrius Flaccus; les mots de la seconde partie forment une espèce de supplément, recueilli par Festus dans divers écrits du même auteur. Verrius lui-même ne s'assujettit pas à un système alphabétique régulier. Il écrivit ses observations sur des groupes de mots dont les deux ou trois premières lettres étaient identiques, et il réunit ces groupes au hasard en tenant seulement compte de la lettre initiale. Tous ces points sont parfaitement discutés et établis dans la préface de Muller.

L'édition publiée à Milan par Zarotus, 3 août 1471, sous le titre de *Sext. Pompeius Festus, De Verborum Significatione*; celle de Joannes de Colonia et Joannes Manthen de Gherrezen, Venise, 1784, in-4°; une très-ancienne édition, peut-être antérieure aux deux précédentes, et probablement imprimée à Rome par G. Lauer; une dizaine de réimpressions exécutées dans les dernières années du quinzième siècle, n'offrent que l'*abrégé* de Paul Diacre. En 1510 on imprima à Milan un volume contenant Nonius Marcellus, Festus, Paul Diacre et Varron. Cette édition, commencée par J.-B. Pius, fut achevée par un certain Conagus, qui avait eu connaissance des deux portions du manuscrit de Festus, et qui les incorpora avec Paul Diacre, donnant ainsi lieu à une confusion qui se perpétua dans les éditions subséquentes. Festus, Nonius Marcellus et Varron furent réimprimés dans la même forme à Paris, 1511, 1519, et à Venise par Alde Manuce dans son *Thesaurus Cornucopiæ*, 1513, 1517, et en 1527 avec quelques notes de Michel Bentinus.

Le *Thesaurus Cornucopiæ* fut souvent reproduit dans la première moitié du seizième siècle, sans que les éditeurs songeassent à améliorer le texte donné par Conagus. Antoine-Augustin, évêque de Lerida, et depuis archevêque de Tarragone, essaya de le faire dans son édition de Venise, 1559, in-8°. Il collationna les fragments de Festus sur le manuscrit *farnésien*, les distingua de l'*abrégé* de Paul Diacre, et y ajouta de bonnes notes. Ce fut sur cette édition que Joseph Scaliger rédigea son commentaire et ses suppléments; Paris, 1565, in-8°. Ce travail de restitution fut continué par Fulvius Ursinus; Rome, 1581, in-8°. Son édition est une espèce de fac-similé du manuscrit *farnésien*, dont elle reproduit les pages avec leurs mutilations et leurs lacunes que Ursinus, à l'exemple de Scaliger, essaya de combler. L'édition de Dacier, *ad usum Delphini*, Paris, 1681, quoique souvent réimprimée, n'offre aucun mérite particulier. Lindemann, dans son *Corpus Gramm. Latin. vet.*, t. II, Leipzig, 1832, in-4°, a séparé Festus de Paul Diacre; le texte de ces deux auteurs, revu avec soin, est enrichi de notes nombreuses; mais si cette édition est supérieure aux précédentes, elle a été bien surpassée par celle de K.-O. Müller, Leipzig, 1839, in-4°. Celle-ci contient : 1° une préface, dont nous avons déjà signalé le mérite; 2° le texte de Paul Diacre, d'après les meilleurs manuscrits; 3° le texte de Festus d'après le manuscrit *farnésien*, collationné en 1833, expressément pour cette édition, par Arndts. Les fragments sont imprimés exactement comme ils s'offrent dans le manuscrit, sur deux colonnes, et vis-à-vis des passages correspondants de Paul Diacre, de manière à permettre facilement la comparaison. Les conjectures les plus plausibles de Scaliger et d'Ursinus sont insérées, mais avec un caractère différent, qui empêche la confusion; 4° le texte des feuillets de Pomponius Lætus, imprimé aussi sur deux colonnes: cette disposition détruite par les copistes de ces feuillets a été rétablie au moyen de calculs rigoureux; 5° un recueil des meilleurs commentaires. Un peu avant le grand et définitif travail de Muller, M. Egger avait fait paraître à Paris, 1838, in-16, une élégante et correcte édition, qui reproduit fidèlement (moins les fautes) le texte et la pagination d'Ursinus. On y trouve de bons index et une collection de fragments de Verrius Flaccus, plus complète que celles qui avaient été publiées jusque alors.

Léo JOUBERT.

Charisius, II, p. 195, au mot *Sarcte* pour *Integre*. — Macrobe, *Sat.*, III, 8, 5, 8. — Fabricius, *Bib. Lat.*, t. III, p. 320. — Funccius, *De Inert. ac Decrep. Ling. Lat. senect.* IV, 6. — Bergk, dans les *Hallischen allgem. Litter. Zeitung*, n° 103

FESTUS (*Sextus*). *Voyez* RUFUS.

FESULANUS (*Prosper*). *Voyez* INGHIRAMI (*Curzio*).

FETH-ALI-SCHAH, connu avant son avénement au trône sous le nom de *Baba-Khan*, roi de Perse, né vers 1762, mort en 1834. Déclaré héritier présomptif de son oncle Agha-Mohammed, il se trouvait à Chiraz, dont il était gouverneur, à l'époque où le roi fut assassiné. A la première nouvelle qu'il reçut de cet événement, il se rendit en toute hâte à Téhéran pour y faire reconnaître ses droits (1797). Mais déjà plusieurs autres prétendants avaient pris les armes pour lui disputer la couronne. C'était : Sadik-Khan, chef de la tribu des Schekakis, maître de l'Adherbaïdjan, et l'instigateur du meurtre commis sur Agha-Mohammed; il fut vaincu, amnistié, comblé d'honneurs et de bien-

rant de nombreux passages extraits d'autres écrits de Verrius, tels que *De obscuris Catonis*, *De Plauti Calculis*, *De Jure sacro et augurali*, etc.; mais en même temps il omit un certain nombre de mots tombés en désuétude (*intermortua et sepulta verba*), réservant ces vocables antiques et inusités pour un livre séparé qui devait porter le titre de *Libri priscorum Verborum, cum exemplis*. Quatre ou cinq siècles plus tard, Paul, fils de Warnefrid, plus connu sous le nom de Paul Diacre, fit de l'*Epitome* de Festus un abrégé qu'il dédia à Charlemagne.

L'*Epitome* de Festus avait fait oublier le grand ouvrage de Verrius Flaccus, qui a péri tout entier, à l'exception de fragments peu étendus; l'abrégé de Paul Diacre eut presque le même résultat pour le livre de Festus. On le cita rarement, on ne le transcrivit plus. Aussi n'est-il fait mention que de quatre manuscrits de Festus; et des quatre un seul est venu jusqu'à nous. Ces manuscrits sont : 1° celui que possédait Macrobe au commencement du cinquième siècle de notre ère : il n'existe plus; 2° celui que possédait Placidus, grammairien d'une époque incertaine, et auteur de *Glossæ* publiées par Angelo Maï (*Auctores classici e Vat. codd.*, t. III, p. 427): il est également perdu; 3° celui dont se servit Paul Diacre : il est perdu comme les deux autres; 4° enfin le manuscrit *farnésien*. L'histoire de ce dernier manuscrit est curieuse et mérite d'être racontée en détail. Il fut, dit-on, apporté d'Illyrie, et tomba entre les mains de Pomponius Lætus, célèbre philologue du quinzième siècle. Ce savant, par des raisons qui nous sont inconnues, ne garda qu'un petit nombre de feuillets, et donna les autres à un certain Manilius Rallus. Ange Politien les transcrivit en 1485, ainsi que les feuillets restés en la possession de Pomponius Lætus. Le manuscrit de Rallus passa dans la Bibliothèque farnesienne de Parme, et de là, en 1736, dans celle de Naples, où il est encore aujourd'hui. La portion gardée par Lætus était déjà perdue en 1581, époque où Ursinus donna son édition de Festus; heureusement il en existait des copies, d'après lesquelles on put la publier. Le manuscrit original écrit sur parchemin, probablement dans le douzième ou le treizième siècle, semble s'être composé, quand il était entier, de cent vingt-huit feuillets ou deux cent cinquante-six pages, à deux colonnes; mais lorsque les savants l'examinèrent pour la première fois, il y manquait les cinquante-huit premiers feuillets, comprenant toutes les lettres jusqu'à M. Trois lacunes, formant en tout dix feuillets, existaient dans l'intérieur du manuscrit, et le dernier feuillet en avait été arraché, de sorte qu'il n'en restait que cinquante-neuf. Si de ce reste on retranche les dix-huit gardés par Lætus, et aujourd'hui perdus, on trouve que le contenu du manuscrit *farnésien* se réduit à quarante-et-un feuillets. Outre les mutilations qu'il a eu a subir et les ravages que lui ont causés la po[ussière], l'humidité, les vers et les souris, ce m[a]nuscrit a cruellement souffert d'un incendie. [Le] tiers environ de la largeur de chaque feuille[t a] été consumé. La première et la quatrième colon[ne] sont intactes; les deux autres sont plus d'à m[oi]tié détruites. Les vides causés par le feu ont [été] ingénieusement remplis par Scaliger et Ursin[us,] soit au moyen de conjectures, soit à l'aide [des] passages correspondants de Paul Diacre. M[ais] cet abréviateur est si ignorant, si infidèle e[t] incomplet, que son ouvrage est d'un bien fai[ble] secours pour la restitution du texte de Fest[us.]

Par ce qui précède, on voit que le livre, [tel] qu'il a été imprimé généralement sous le nom [de] Festus, se compose de quatre parties distinct[es :] 1° les fragments de Festus contenus dans le m[a]nuscrit *farnésien*; 2° les fragments conser[vés] par Pomponius Lætus : ces deux parties peuv[ent] être regardées comme des extraits un peu m[ai]gres, mais fidèles, du savant traité de Ver[rius] Flaccus; 3° l'*Epitome* de Paul Diacre : c'est [un] mauvais abrégé d'un abrégé, l'ombre d'[une] ombre; mais ces traces, si imparfaites et si [fai]bles, de l'œuvre primitive n'en sont pas mo[ins] très-précieuses; 4° les restitutions conjectur[ales] de Scaliger et d'Ursinus. Curieuses comme sp[éci]mens du savoir de ces érudits, elles n'ont d'[ail]leurs aucune autorité.

Ces quatre parties, si diverses d'origine e[t de] valeur, ont été, dans la plupart des éditio[ns,] amalgamées en un seul tout, de sorte qu'il é[tait] impossible, sans beaucoup de travail, de retr[ou]ver les débris authentiques sous cette tri[ple] couche d'additions hétérogènes. On était s[ans] cesse exposé à prendre les barbarismes de P[aul] Diacre et les conjectures de Scaliger et d'U[r]sinus pour des locutions de bonne et antique [la]tinité. Enfin, l'admirable édition d'Ottfried Mü[ller] a mis de l'ordre dans ce chaos. Grâce aux t[ra]vaux de ce grand philologue, on peut aujourd'[hui] apprécier en toute sûreté l'œuvre de Ver[rius] Flaccus abrégée par Festus.

Le système suivant lequel les mots de ce li[vre] que sont classés n'est ni le plus naturel ni le p[lus] intelligible. Cet arrangement est alphabétiq[ue] en ce sens que tous les mots commençant pa[r la] même lettre sont placés ensemble. Mais cha[que] série de mots se divise elle-même en deux p[ar]ties. Dans la première, les mots sont grou[pés] non-seulement d'après la lettre initiale, m[ais] d'après la deuxième, la troisième et même [la] quatrième lettre. Ces groupes se succèdent i[rré]gulièrement; ainsi la série R commence non [par] les noms en *Ra*, mais par ceux en *Ru*; p[uis] viennent ceux en *Ro*, puis ceux en *Rum*, p[uis] ceux en *Rh*, puis ceux en *Re* et en *Ri* mêl[és,] puis ceux en *Ra*, puis de nouveau *Re* et *Ri* [mê]lés. Dans la seconde partie, il est simplem[ent] tenu compte de la lettre initiale. Cependant, e[n] ces mots jetés au hasard, on démêle certa[ins] liens de convention. Ainsi, dans la seconde pa[rtie]

du P, on trouve une suite de locutions, telles que *Palatualis*, *Portenta*, *Postularia*, *Pestifera*, *Peremptalia*, *Pullus*, qui toutes appartiennent aux rites sacrés, et particulièrement aux auspices; plus loin, *Propius sobrino*, *Possessio*, *Præfecturæ*, *Parret*, *Postum*, *Patrocinia*, *Posticam lineam*, termes relatifs au droit civil; *Pomptina*, *Papiria*, *Pupinnia*, *Pupillia*, noms de tribus, et ainsi de suite. Remarquons encore que certains mots figurent à la fois dans les deux parties, et qu'ils n'y sont pas toujours expliqués de la même manière. De ces faits et de quelques autres qu'il serait trop minutieux de relever ici, on peut tirer les conclusions suivantes. Les mots groupés dans la première partie de chaque lettre sont empruntés directement au *De Significatu Verborum* de Verrius Flaccus; les mots de la seconde partie forment une espèce de supplément, recueilli par Festus dans divers écrits du même auteur. Verrius lui-même ne s'assujettit pas à un système alphabétique régulier. Il écrivit ses observations sur des groupes de mots dont les deux ou trois premières lettres étaient identiques, et il réunit ces groupes au hasard en tenant seulement compte de la lettre initiale. Tous ces points sont parfaitement discutés et établis dans la préface de Muller.

L'édition publiée à Milan par Zarotus, 3 août 1471, sous le titre de *Sext. Pompeius Festus, De Verborum Significatione*; celle de Joannes de Colonia et Joannes Manthen de Gherrezen, Venise, 1784, in-4°; une très-ancienne édition, peut-être antérieure aux deux précédentes, et probablement imprimée à Rome par G. Lauer; une dizaine de réimpressions exécutées dans les dernières années du quinzième siècle, n'offrent que l'abrégé de Paul Diacre. En 1510 on imprima à Milan un volume contenant Nonius Marcellus, Festus, Paul Diacre et Varron. Cette édition, commencée par J.-B. Pius, fut achevée par un certain Conagus, qui avait eu connaissance des deux portions du manuscrit de Festus, et qui les incorpora avec Paul Diacre, donnant ainsi lieu à une confusion qui se perpétua dans les éditions subséquentes. Festus, Nonius Marcellus et Varron furent réimprimés dans la même forme à Paris, 1511, 1519, et à Venise par Alde Manuce dans son *Thesaurus Cornucopiæ*, 1513, 1517, et en 1527 avec quelques notes de Michel Bentinus.

Le *Thesaurus Cornucopiæ* fut souvent reproduit dans la première moitié du seizième siècle, sans que les éditeurs songeassent à améliorer le texte donné par Conagus. Antoine-Augustin, évêque de Lerida, et depuis archevêque de Tarragone, essaya de le faire dans son édition de Venise, 1559, in-8°. Il collationna les fragments de Festus sur le manuscrit *farnésien*, les distingua de l'*abrégé* de Paul Diacre, et y ajouta de bonnes notes. Ce fut sur cette édition que Joseph Scaliger rédigea son commentaire et ses suppléments; Paris, 1565, in-8°. Ce travail de restitution fut continué par Fulvius Ursinus; Rome, 1581, in-8°. Son édition est une espèce de facsimilé du manuscrit *farnésien*, dont elle reproduit les pages avec leurs mutilations et leurs lacunes que Ursinus, à l'exemple de Scaliger, essaya de combler. L'édition de Dacier, *ad usum Delphini*, Paris, 1681, quoique souvent réimprimée, n'offre aucun mérite particulier. Lindemann, dans son *Corpus Gramm. Latin. vet.*, t. II, Leipzig, 1832, in-4°, a séparé Festus de Paul Diacre; le texte de ces deux auteurs, revu avec soin, est enrichi de notes nombreuses; mais si cette édition est supérieure aux précédentes, elle a été bien surpassée par celle de K.-O. Müller, Leipzig, 1839, in-4°. Celle-ci contient: 1° une préface, dont nous avons déjà signalé le mérite; 2° le texte de Paul Diacre, d'après les meilleurs manuscrits; 3° le texte de Festus d'après le manuscrit *farnésien*, collationné en 1833, expressément pour cette édition, par Arndts. Les fragments sont imprimés exactement comme ils s'offrent dans le manuscrit, sur deux colonnes, et vis-à-vis des passages correspondants de Paul Diacre, de manière à permettre facilement la comparaison. Les conjectures les plus plausibles de Scaliger et d'Ursinus sont insérées, mais avec un caractère différent, qui empêche la confusion; 4° le texte des feuillets de Pomponius Lætus, imprimé aussi sur deux colonnes: cette disposition détruite par les copistes de ces feuillets a été rétablie au moyen de calculs rigoureux; 5° un recueil des meilleurs commentaires. Un peu avant le grand et définitif travail de Muller, M. Egger avait fait paraître à Paris, 1838, in-16, une élégante et correcte édition, qui reproduit fidèlement (moins les fautes) le texte et la pagination d'Ursinus. On y trouve de bons index et une collection de fragments de Verrius Flaccus, plus complète que celles qui avaient été publiées jusque alors.

Léo JOUBERT.

Charisius, II, p. 195, au mot *Sarcte* pour *Integre*. — Macrobe, *Sat.*, III, 8, 5, 8. — Fabricius, *Bib. Lat.*, t. III, p. 320. — Funccius, *De Inert. ac Decrep. Ling. Lat. senect.* IV, 6. — Bergk, dans les *Hallischen allgem. Litter. Zeitung*, n° 103

FESTUS (*Sextus*). *Voyez* RUFUS.

FESULANUS (*Prosper*). *Voyez* INCHIRAMI (*Curzio*).

FETH-ALI-SCHAH, connu avant son avénement au trône sous le nom de *Baba-Khan*, roi de Perse, né vers 1762, mort en 1834. Déclaré héritier présomptif de son oncle Agha-Mohammed, il se trouvait à Chiraz, dont il était gouverneur, à l'époque où le roi fut assassiné. A la première nouvelle qu'il reçut de cet événement, il se rendit en toute hâte à Téhéran pour y faire reconnaître ses droits (1797). Mais déjà plusieurs autres prétendants avaient pris les armes pour lui disputer la couronne. C'était: Sadik-Khan, chef de la tribu des Schekakis, maître de l'Adherbaidjan, et l'instigateur du meurtre commis sur Agha-Mohammed; il fut vaincu, amnistié, comblé d'honneurs et de bien-

faits; mais deux ans après, sur un léger prétexte, le roi le condamna à mourir de faim. Hoséin-Couli-Khan, frère de Baba-Khan, échoua dans la tentative qu'il dirigea contre Téhéran, obtint son pardon, et fut nommé gouverneur de Schiraz. Sa seconde révolte se termina de même par une réconciliation; mais à la troisième il fut fait prisonnier et privé de la vue; Ali-Couli-Kan, frère du défunt roi, et Mohammed-Khan, fils de Zeki-Khan, membre de la famille des Zends, subirent le même supplice que Hoséin; Nadir-Mirza, fils de Schah-Rokh-Schah, maître du Khorassan, fut mis à mort avec tous ses fils; enfin, Djafar-Couli-Khan, gouverneur de Khoï, fut vaincu, et s'enfuit chez les Russes en 1799. Feth-Ali-Schah se vit alors possesseur paisible de l'Adherbaidjan, du Ghilan, du Mazenderan, du Kurdistan, de l'Irak, du Farsistan, du Laristan et du Kerman. Le Khorassan était encore inquiété par les incursions des Ouzbeks, et la Géorgie continua longtemps encore à être un objet de dispute entre la Perse et la Russie. Ce royaume avait été enlevé par les Persans à Héraclius II. Gourgaï-Khan (Georges), fils de ce prince, rétabli sur le trône par les Russes, réclama de nouveau leur intervention contre Feth-Ali-Schah, qui favorisait Alexandre Mirza, frère et rival du roi de Géorgie. En 1803, l'armée russe, par une suite non interrompue de succès, s'avança jusqu'à Tauriz; mais, forcée de céder aux armes de Feth-Ali-Schah et de son fils Abbas-Mirza, elle fut entièrement expulsée de Géorgie. La guerre se prolongea pendant dix ans avec des chances variées. Pendant cette période la Perse s'allia successivement avec l'Angleterre et la France, selon l'intérêt du moment. Déjà en 1799 Mehdi-Khan avait été envoyé par le gouverneur de l'Inde comme ambassadeur auprès de la cour de Perse. En 1801 le colonel Malcolm avait conclu avec la Perse un traité d'alliance contre les Afghans; mais en 1806, l'Angleterre s'étant alliée avec la Russie contre la France, la politique de Feth-Ali-Schah dut éprouver un revirement: il confia à un marchand arménien la mission d'aller demander l'amitié de Napoléon. Depuis le voyage d'Olivier, qui visita la Perse en 1798, le gouvernement français avait perdu de vue ce royaume, et on était fort mal renseigné sur sa situation actuelle. M. Jaubert partit secrètement en 1805 pour prendre à cet égard toutes les informations nécessaires. Deux ans plus tard le général Gardanne (*voy.*), envoyé auprès de Feth-Ali, promit que, par l'intervention de la France, la Géorgie serait restituée à la Perse. L'inaccomplissement de cette promesse, l'incapacité de l'ambassadeur, l'exiguïté des ressources pécuniaires que l'on avait mises à sa disposition, enfin la redoutable rivalité des ambassadeurs anglais, qui éblouirent le roi par leur générosité et la magnificence de leur train de vie, toutes ces causes contribuèrent à faire passer aux Anglais l'influence dont les Français avaient joui à la cour de Perse. Sir Gore-Ouseley compléta les essais d'organisation militaire tentés avec succ par des officiers de la suite du général Gardann il s'engagea au nom de son gouvernement fournir un subside de 200,000 livres sterlin destiné à l'entretien de 12,000 hommes d'infa terie. En 1813, à la suite des succès obtenus p les Russes, Feth-Ali-Schah se vit forcé de sign le traité de Gulistan, par lequel il cédait le D ghestan et renonçait à toutes ses prétentions s la Géorgie et ses annexes; la Russie seule av le droit d'entretenir une marine militaire sur mer Caspienne; et elle obtenait des conditio favorables à son commerce avec la Perse. 1821, éclata une guerre entre la Perse et l'Emp Ottoman, au sujet des exactions et des mauv traitements que les fonctionnaires turcs faisaie subir aux pèlerins persans. Elle se termina p un traité signé le 25 juillet 1823. La Perse re dait les pays conquis sur la Turquie avant et pe dant la guerre; et les pèlerins persans n'étaie plus soumis qu'aux taxes anciennement établi Le traité de Gulistan n'avait pas mis fin à tou difficulté; un de ses articles portait que les mites des deux empires seraient ultérieureme fixées par des commissaires nommés à cet eff On restait depuis plus de douze ans dans cet ét d'incertitude, lorsque l'empereur Alexandre vi à mourir, en 1825. A la nouvelle des troubl qui accompagnèrent l'avénement de Nicolas, schah se flatta d'avoir trouvé l'occasion de r couvrer les provinces cédées en 1813. Il fit do mettre son armée sur le pied de guerre, et hâtait les armements, tandis que le prince Me chikoff venait de la part du nouvel emper pour terminer les difficultés relatives aux fro tières. Accueilli à son entrée en Perse par feintes démonstrations d'amitié, il se rendit sa défiance à Sultanieh, où le schah résidait penda la saison d'été. Quelques pourparlers eurent lie mais bientôt l'envoyé reçut l'ordre de s'éloign et sur son chemin il fut arrêté, et retenu un mois Érivan. Pendant ce temps les tribus du Cauca se soulevaient, et les Persans s'emparaient plusieurs places du territoire russe. Le gouve neur, pris au dépourvu, se trouva d'abord da l'impossibilité de résister à ces attaques; ma le général Madatoff battit à Schamkor un dét chement de dix mille hommes, formant l'avan garde de l'armée persane, et reprit Élisabethp A peu de distance de cette ville 9,000 Russe sous le commandement du général Paskewitc mirent en déroute 39,000 Persans. L'année s vante, le vainqueur, nommé gouverneur des p vinces transcaucasiennes, poursuivit les ava tages de la campagne précédente; il pénétra da l'Arménie persane, resta maître d'Edchmiadz résidence du grand patriarche des Arménien défit les Persans à Djiwan-Boulak, où Abb Mirza faillit être fait prisonnier; il s'empara d'A basahad, de Serdarabad, d'Érivan dont la g nison, composée de 3,000 hommes, se rendit discrétion après une vigoureuse résistance; enf

de Tauriz, capitale de l'Adherbaïdjan et la seconde ville du royaume. Accablé de ces désastres, Feth-Ali-Schah se décida à faire des ouvertures de paix, et sur la fin de 1826 son fils Abbas-Mirza signa dans le camp des Russes les préliminaires d'un traité par lequel la Perse cédait tous les pays situés au nord de l'Araxe et s'engageait à payer une indemnité de vingt millions de roubles. Malgré ces tentatives d'arrangement, les hostilités furent reprises, parce que les Russes tardaient à évacuer les provinces situées au sud de l'Araxe. La victoire se prononça de nouveau en leur faveur; les villes de Ourmiah et d'Ardébil étant tombées entre leurs mains, Feth-Ali-Schah fit de nouvelles propositions de paix; enfin, les préliminaires de 1826 furent convertis en un traité définitif, signé au village de Tourkmantchaï, le 10-22 février 1827. Un déplorable accident, qui arriva quelque temps après, faillit occasionner une nouvelle rupture. L'envoyé Griboïedoff, chargé par l'empereur Nicolas de ramener dans leur patrie les Géorgiens et les Arméniens nés dans les provinces nouvellement acquises par la Russie, s'acquittait de cette mission avec une rigueur excessive. Ayant voulu, contre toute justice, enrôler parmi les sujets de la Russie deux femmes arméniennes de Turquie*, il fut massacré à Téhéran par la population soulevée. Abbas-Mirza avait, par ordre de son père, fait tous ses efforts pour prévenir ce malheur, et il avait amené 2,000 hommes au secours de l'envoyé. Le schah n'était cependant pas rassuré sur les suites qui pouvaient résulter de cette violation du droit des gens; il dépêcha à Saint-Pétersbourg un fils d'Abbas-Mirza, qui fit au czar un récit fidèle de ce qui s'était passé, et lui présenta des excuses de la part de son aïeul. Grâce à cette démarche, la paix n'eut à souffrir aucune brèche. Feth-Ali eut la douleur de se voir précédé au tombeau par son héritier présomptif Abbas-Mirza. Quoiqu'il eût d'autres fils, il les écarta du trône, parce que leur mère n'était pas de la tribu des Khadjars, et il choisit pour successeur Mohammed, fils d'Abbas-Mirza. Ce prince resta en effet maître du pouvoir, quoiqu'il se fût présenté plusieurs concurrents pour le lui disputer. Feth-Ali-Schah ne possédait pas de bien grands talents militaires : aussi s'abstint-il ordinairement de se mettre à la tête des armées; mais il aimait à s'occuper du gouvernement, et dirigeait tout par lui-même. L'on doit reconnaître qu'à l'intérieur son règne a été paisible et assez heureux pour la Perse. C'est à des *mirzas* ou gens de loi qu'il confiait les détails de l'administration. Ses passe-temps étaient la chasse, et la culture des lettres. Il a laissé un *Divan* (recueil d'odes et de chansons), qui se trouve à la Bibliothèque impériale. E. BEAUVOIS.

Malcolm, *The History of Persia*, t. II. — Price, *A Journal of the British Embassy to Persia*; Londres, [illegible], in-4°. — Sir Harford Jones Brydges, *An Account of His Majesty's Mission to the court of Persia in the years 1807-1811*; Londres, 1834, 2 vol. in-8°. *The Dynasty of the Kajars, translated from the original persian mss.*; Londres, 1833, in-8°. — W. Ouseley, *Travels in various countries of the East*; Londres, 1823, in-4°, III° vol. — Jaubert, *Voyage en Arménie et en Perse*; Paris, 1821, in-8°. — Cirbied, *Détails sur la situation actuelle du royaume de Perse*; Paris, 1816, in-4°. — F. Fonton, *La Russie dans l'Asie Mineure*; Paris, 1840, in-8°. — B. Cazalès, art. dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1838. — M. Dubeux, *La Perse*, dans l'*Univ. pittor.* — *Asiatic Journal and Monthly Register*.

FETI (*Domenico*), peintre de l'école romaine, né à Rome, en 1589, mort à Venise, en 1624. Il fut élève de Cigoli; mais, ayant été conduit à Mantoue par le cardinal Ferdinand de Gonzague (depuis duc de Mantoue), il s'éprit du style de Jules Romain, et s'efforça de l'imiter. Il fit par l'étude de ce maître de rapides progrès, puisa à son école la fierté des caractères, la vérité de l'expression, et eut une touche plus grasse, plus large et plus moelleuse que son modèle; mais il ne l'égala pas par la pureté du dessin, la science, la correction et la vigueur. On trouve plus de force et de vérité dans ses derniers ouvrages, exécutés pendant son séjour à Venise; mais quelquefois ses tableaux poussent au noir à force de rechercher la vigueur du coloris. Feti était doué d'une imagination féconde : cependant on lui reproche un peu trop de symétrie dans la disposition de ses groupes. Cet artiste a peu travaillé pour les églises, et la plupart de ses ouvrages sont des tableaux de chevalet; aussi ne connaît-on de lui qu'un très-petit nombre de fresques, dans lesquelles il se montra inférieur à lui-même. Ses plus importants et ses meilleurs ouvrages en ce genre sont la voûte du chœur et le cul-de-four de la cathédrale de Mantoue, où il a représenté *La Sainte-Trinité*, *La Vierge*, *Saint Jean-Baptiste* et des *Groupes d'Anges*. Lanzi donne quelques éloges mérités à une *Visitation* peinte dans le cloître de l'église de la Minerva à Rome.

Les tableaux de Feti sont répartis dans toutes les galeries de l'Europe; nous n'indiquerons ici que les principaux. A l'Académie des Beaux-Arts de Mantoue est sa plus grande composition sur toile, *La Multiplication réelle*; — à Rome : au palais Doria, une *Madeleine*; — à Florence : au palais Pitti, à la galerie publique, *Artémise*, les *Paraboles de la Vigne* et *de la Perle perdue*; au palais Corsini, trois sujets de la *Passion*; — à l'Académie des Beaux-Arts de Venise : une *Tête de vieille femme*, *La Bénédiction de Jacob*, *La Mélancolie*, et les *Paraboles du Samaritain* et *du Trésor caché*; — à Correggio, dans l'église de San-Quirino : *Le Christ dans des nuages, avec saint Martin en prière*; — à la Pinacothèque de Munich : *L'apôtre saint Paul*, demi-figure; *Tancrède blessé, soutenu par son écuyer*; *Herminie chez les bergers*; — au musée de Dresde : *Le Retour de l'Enfant prodigue*; le *Martyre de sainte Agnès*; *David vainqueur de Goliath*; les *Paraboles de la Pièce d'argent* et *de l'Agneau perdu et retrouvé*; celle *de l'A-*

faits; mais deux ans après, sur un léger prétexte, le roi le condamna à mourir de faim. Hoséin-Couli-Khan, frère de Baba-Khan, échoua dans la tentative qu'il dirigea contre Téhéran, obtint son pardon, et fut nommé gouverneur de Schiraz. Sa seconde révolte se termina de même par une réconciliation; mais à la troisième il fut fait prisonnier et privé de la vue; Ali-Couli-Kan, frère du défunt roi, et Mohammed-Khan, fils de Zeki-Khan, membre de la famille des Zends, subirent le même supplice que Hoséin; Nadir-Mirza, fils de Schah-Rokh-Schah, maître du Khorassan, fut mis à mort avec tous ses fils; enfin, Djafar-Couli-Khan, gouverneur de Khoi, fut vaincu, et s'enfuit chez les Russes en 1799. Feth-Ali-Schah se vit alors possesseur paisible de l'Adherbaidjan, du Ghilan, du Mazenderan, du Kurdistan, de l'Irak, du Farsistan, du Laristan et du Kerman. Le Khorassan était encore inquiété par les incursions des Ouzbeks, et la Géorgie continua longtemps encore à être un objet de dispute entre la Perse et la Russie. Ce royaume avait été enlevé par les Persans à Héraclius II. Gourgaï-Khan (Georges), fils de ce prince, rétabli sur le trône par les Russes, réclama de nouveau leur intervention contre Feth-Ali-Schah, qui favorisait Alexandre Mirza, frère et rival du roi de Géorgie. En 1803, l'armée russe, par une suite non interrompue de succès, s'avança jusqu'à Tauriz; mais, forcée de céder aux armes de Feth-Ali-Schah et de son fils Abbas-Mirza, elle fut entièrement expulsée de Géorgie. La guerre se prolongea pendant dix ans avec des chances variées. Pendant cette période la Perse s'allia successivement avec l'Angleterre et la France, selon l'intérêt du moment. Déjà en 1799 Mehdi-Khan avait été envoyé par le gouverneur de l'Inde comme ambassadeur auprès de la cour de Perse. En 1801 le colonel Malcolm avait conclu avec la Perse un traité d'alliance contre les Afghans; mais en 1806, l'Angleterre s'étant alliée avec la Russie contre la France, la politique de Feth-Ali-Schah dut éprouver un revirement: il confia à un marchand arménien la mission d'aller demander l'amitié de Napoléon. Depuis le voyage d'Olivier, qui visita la Perse en 1798, le gouvernement français avait perdu de vue ce royaume, et on était fort mal renseigné sur sa situation actuelle. M. Jaubert partit secrètement en 1805 pour prendre à cet égard toutes les informations nécessaires. Deux ans plus tard le général Gardanne (voy.), envoyé auprès de Feth-Ali, promit que, par l'intervention de la France, la Géorgie serait restituée à la Perse. L'inaccomplissement de cette promesse, l'incapacité de l'ambassadeur, l'exiguïté des ressources pécuniaires que l'on avait mises à sa disposition, enfin la redoutable rivalité des ambassadeurs anglais, qui éblouirent le roi par leur générosité et la magnificence de leur train de vie, toutes ces causes contribuèrent à faire passer aux Anglais l'influence dont les Français avaient joui à la cour de Perse. Sir Gore-Ouseley compléta les essais d'organisation militaire tentés avec succ par des officiers de la suite du général Gardann il s'engagea au nom de son gouvernement fournir un subside de 200,000 livres sterlin destiné à l'entretien de 12,000 hommes d'infa terie. En 1813, à la suite des succès obtenus p les Russes, Feth-Ali-Schah se vit forcé de sig le traité de Gulistan, par lequel il cédait le D ghestan et renonçait à toutes ses prétentions s la Géorgie et ses annexes; la Russie seule av le droit d'entretenir une marine militaire sur mer Caspienne; et elle obtenait des conditic favorables à son commerce avec la Perse. 1821, éclata une guerre entre la Perse et l'Emp Ottoman, au sujet des exactions et des mauv traitements que les fonctionnaires turcs faisai subir aux pèlerins persans. Elle se termina p un traité signé le 25 juillet 1823. La Perse re dait les pays conquis sur la Turquie avant et pe dant la guerre; et les pèlerins persans n'étai plus soumis qu'aux taxes anciennement établi Le traité de Gulistan n'avait pas mis fin à to difficulté; un de ses articles portait que les mites des deux empires seraient ultérieureme fixées par des commissaires nommés à cet eff On restait depuis plus de douze ans dans cet é d'incertitude, lorsque l'empereur Alexandre vi à mourir, en 1825. A la nouvelle des troubl qui accompagnèrent l'avénement de Nicolas, schah se flatta d'avoir trouvé l'occasion de r couvrer les provinces cédées en 1813. Il fit do mettre son armée sur le pied de guerre, et hâtait les armements, tandis que le prince Me chikoff venait de la part du nouvel empere pour terminer les difficultés relatives aux fro tières. Accueilli à son entrée en Perse par feintes démonstrations d'amitié, il se rendit sa défiance à Sultanieh, où le schah résidait pend la saison d'été. Quelques pourparlers eurent lie mais bientôt l'envoyé reçut l'ordre de s'éloign et sur son chemin il fut arrêté, et retenu un moi Érivan. Pendant ce temps les tribus du Cauca se soulevaient, et les Persans s'emparaient plusieurs places du territoire russe. Le gouv neur, pris au dépourvu, se trouva d'abord da l'impossibilité de résister à ces attaques; ma le général Madatoff battit à Schamkor un dé chement de dix mille hommes, formant l'ava garde de l'armée persane, et reprit Élisabethp A peu de distance de cette ville 9,000 Russ sous le commandement du général Paskewit mirent en déroute 39,000 Persans. L'année s vante, le vainqueur, nommé gouverneur des pr vinces transcaucasiennes, poursuivit les ava tages de la campagne précédente; il pénétra da l'Arménie persane, resta maître d'Edchmiadzi résidence du grand patriarche des Arménien défit les Persans à Djiwan-Boulak, où Abb Mirza faillit être fait prisonnier; il s'empara d'A basabad, de Serdarabad, d'Érivan dont la g nison, composée de 3,000 hommes, se rendi discrétion après une vigoureuse résistance; en

de Tauriz, capitale de l'Adherbaïdjan et la seconde ville du royaume. Accablé de ces désastres, Feth-Ali-Schah se décida à faire des ouvertures de paix, et sur la fin de 1826 son fils Abbas-Mirza signa dans le camp des Russes les préliminaires d'un traité par lequel la Perse cédait tous les pays situés au nord de l'Araxe et s'engageait à payer une indemnité de vingt millions de roubles. Malgré ces tentatives d'arrangement, les hostilités furent reprises, parce que les Russes tardaient à évacuer les provinces situées au sud de l'Araxe. La victoire se prononça de nouveau en leur faveur; les villes de Ourmiah et d'Ardébil étant tombées entre leurs mains, Feth-Ali-Schah fit de nouvelles propositions de paix; enfin, les préliminaires de 1826 furent convertis en un traité définitif, signé au village de Tourkmantchaï, le 10-22 février 1827. Un déplorable accident, qui arriva quelque temps après, faillit occasionner une nouvelle rupture. L'envoyé Griboïedoff, chargé par l'empereur Nicolas de ramener dans leur patrie les Géorgiens et les Arméniens nés dans les provinces nouvellement acquises par la Russie, s'acquittait de cette mission avec une rigueur excessive. Ayant voulu, contre toute justice, enrôler parmi les sujets de la Russie deux femmes arméniennes de Turquie*, il fut massacré a Téhéran par la population soulevée. Abbas-Mirza avait, par ordre de son père, fait tous ses efforts pour prévenir ce malheur, et il avait amené 2,000 hommes au secours de l'envoyé. Le schah n'était cependant pas rassuré sur les suites qui pouvaient résulter de cette violation du droit des gens; il dépêcha à Saint-Pétersbourg un fils d'Abbas-Mirza, qui fit au czar un récit fidèle de ce qui s'était passé, et lui présenta des excuses de la part de son aïeul. Grâce à cette démarche, la paix n'eut à souffrir aucune brèche. Feth-Ali eut la douleur de se voir précédé au tombeau par son héritier présomptif Abbas-Mirza. Quoiqu'il eût d'autres fils, il les écarta du trône, parce que leur mère n'était pas de la tribu des Khadjars, et il choisit pour successeur Mohammed, fils d'Abbas-Mirza. Ce prince resta en effet maître du pouvoir, quoiqu'il se fût présenté plusieurs concurrents pour le lui disputer. Feth-Ali-Schah ne possédait pas de bien grands talents militaires : aussi s'abstint-il ordinairement de se mettre à la tête des armées; mais il aimait à s'occuper du gouvernement, et dirigeait tout par lui-même. L'on doit reconnaître qu'à l'intérieur son règne a été paisible et assez heureux pour la Perse. C'est à des *mirzas* ou gens de loi qu'il confiait les détails de l'administration. Ses passe-temps étaient la chasse, et la culture des lettres. Il a laissé un *Divan* (recueil d'odes et de chansons), qui se trouve à la Bibliothèque impériale. E. BEAUVOIS.

Malcolm, *The History of Persia*, t. II. — Price, *A Journal of the British Embassy to Persia*; Londres, 1825, in-4°. — Sir Harford Jones Brydges, *An Account of His Majesty's Mission to the court of Persia in the years 1807-1811*. Londres, 1834, 2 vol. in-8°. *The Dynasty of the Kajars, translated from the original persian mss.*; Londres, 1833, in-8°. — W. Ouseley, *Travels in various countries of the East*; Londres, 1823, in-4°, III° vol. — Jaubert, *Voyage en Arménie et en Perse*; Paris, 1821, in-8°. — Cirbied, *Détails sur la situation actuelle du royaume de Perse*; Paris, 1816, in-4°. — F. Fonton, *La Russie dans l'Asie Mineure*; Paris, 1840, in-8°. — B. Cazalès, art. dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1838. — M. Dubeux, *La Perse*, dans l'*Univ. pittor.* — *Asiatic Journal and Monthly Register.*

FETI (*Domenico*), peintre de l'école romaine, né à Rome, en 1589, mort à Venise, en 1624. Il fut élève de Cigoli; mais, ayant été conduit à Mantoue par le cardinal Ferdinand de Gonzague (depuis duc de Mantoue), il s'éprit du style de Jules Romain, et s'efforça de l'imiter. Il fit par l'étude de ce maître de rapides progrès, puisa à son école la fierté des caractères, la vérité de l'expression, et eut une touche plus grasse, plus large et plus moelleuse que son modèle; mais il ne l'égala pas par la pureté du dessin, la science, la correction et la vigueur. On trouve plus de force et de vérité dans ses derniers ouvrages, exécutés pendant son séjour à Venise; mais quelquefois ses tableaux poussent au noir à force de rechercher la vigueur du coloris. Feti était doué d'une imagination féconde: cependant on lui reproche un peu trop de symétrie dans la disposition de ses groupes. Cet artiste a peu travaillé pour les églises, et la plupart de ses ouvrages sont des tableaux de chevalet; aussi ne connaît-on de lui qu'un très-petit nombre de fresques, dans lesquelles il se montra inférieur à lui-même. Ses plus importants et ses meilleurs ouvrages en ce genre sont la voûte du chœur et le cul-de-four de la cathédrale de Mantoue, où il a représenté *La Sainte-Trinité*, *La Vierge*, *Saint Jean-Baptiste* et des *Groupes d'Anges*. Lanzi donne quelques éloges mérités à une *Visitation* peinte dans le cloître de l'église de la Minerva à Rome.

Les tableaux de Feti sont répartis dans toutes les galeries de l'Europe; nous n'indiquerons ici que les principaux. A l'Académie des Beaux-Arts de Mantoue est sa plus grande composition sur toile, *La Multiplication réelle;* — à Rome: au palais Doria, une *Madeleine;* — à Florence: au palais Pitti, à la galerie publique, *Artémise*, les *Paraboles de la Vigne* et *de la Perle perdue;* au palais Corsini, trois sujets de la *Passion;* — à l'Académie des Beaux-Arts de Venise: une *Tête de vieille femme, La Bénédiction de Jacob, La Mélancolie*, et les *Paraboles du Samaritain* et *du Trésor caché;* — à Correggio, dans l'église de San-Quirino: *Le Christ dans des nuages, avec saint Martin en prière;* — à la Pinacothèque de Munich: *L'apôtre saint Paul*, demi-figure; *Tancrède blessé, soutenu par son écuyer; Herminie chez les bergers;* — au musée de Dresde: *Le Retour de l'Enfant prodigue;* le *Martyre de sainte Agnès*; *David vainqueur de Goliath;* les *Paraboles de la Pièce d'argent* et *de l'Agneau perdu et retrouvé;* celle *de l'A-*

veugle; enfin le *Martyre de saint Sébastien*, provenant de la galerie ducale de Modène ; — à Saint-Pétersbourg : une *Nativité* ; — à Vienne : *Un Marché*; *La Fuite en Égypte*; *Le Buisson ardent*; le *Mariage de sainte Catherine*; la *Mort de Léandre*; le *Triomphe de Galatée*; et *Sainte Marguerite*; — au Louvre : *L'empereur Néron*; *La Vie champêtre*; *La Mélancolie*; et *L'Ange gardien*; — au musée de Marseille : un autre *Ange Gardien* ; — au Musée de Rouen : une troisième figure de *La Mélancolie* ; — au musé de Nantes : *Une vieille femme filant* et *Sainte Pudentienne tenant un vase plein du sang des martyrs*.

Les dessins du Feti sont très-rares ; ils sont généralement largement heurtés à la pierre noire et rehaussés de crayon blanc ; d'autres sont à la sanguine, hachés de droite à gauche également partout, ce qui est d'un effet peu agréable ; enfin, on en voit aussi de lavés au bistre avec un bout à la plume. Dans tous on trouve de la couleur, de l'expression et une grande habileté de touche. Feti serait devenu sans aucun doute l'un des meilleurs peintres du dix-septième siècle, s'il ne fût mort à l'âge de trente-cinq ans, des suites de sa conduite déréglée. Il laissa une sœur, son élève, qui se fit religieuse après la mort de son frère, et a enrichi de nombreuses peintures les couvents de Mantoue.

Baglione parle d'un *Mariano* FETI qui fut également peintre, mais il ne dit pas s'il fut parent de Domenico. E. B—N.

Baglione, *Vite de' Pittori*, etc., *dal* 1573 *al* 1642. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — D'Argenville, *Vies des Peintres italiens*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — G. Susani, *Nuovo Prospetto di Mantova*. — Villot, *Musée du Louvre*. — *Catalogues des musées de Florence, Venise, Munich, Dresde, Vienne, Saint-Pétersbourg, Marseille, Rouen, Nantes*, etc

FÉTIS, *François-Joseph*, maître de chapelle du roi des Belges et directeur du Conservatoire de musique de Bruxelles, né le 25 mars 1784, à Mons, où son père était organiste. Destiné à suivre la même profession, il apprit la musique dès son enfance, et à l'âge de neuf ans il remplissait déjà les fonctions d'organiste du Chapitre noble des Dames de Sainte-Vaudru. En 1800, on l'envoya à Paris pour y suivre les cours du Conservatoire ; il fut admis dans la classe d'harmonie dirigée par Rey, et prit des leçons de piano de Boieldieu, puis de Pradher. Rey enseignait l'harmonie d'après le système de Rameau, et n'admettait même pas qu'il y en eût d'autre possible, lorsqu'en 1802 parut le *Traité* de Catel, qui, attaquant de front la théorie de Rameau, souleva de vives discussions. La lecture de ce *Traité*, sa comparaison avec celui de Rameau et avec les systèmes de Kirnberger et de Sabbatini, impressionnèrent le jeune Fétis, et firent naître en lui des idées qui marquèrent ses premiers pas dans la carrière qu'il était appelé à parcourir. Au commencement de 1803, M. Fétis quitta Paris, et fit un long voyage, dont il profita pour se familiariser avec les ouvrages des grands maîtres italiens et allemands. Il revint ensuite à Paris, et contracta en 1806 un riche mariage, qui lui donna les loisirs nécessaires pour se livrer à une étude approfondie de l'histoire de l'art et particulièrement de celle du moyen âge ; mais en 1811 des revers de fortune le contraignirent à se retirer en province et à accepter les fonctions d'organiste de la collégiale de Saint-Pierre, à Douai, et de professeur de chant et d'harmonie à l'École municipale fondée dans cette ville. Il avait remarqué que dans les écoles de ce genre les dégoûts éprouvés par la plupart des commençants provenaient de ce que l'élève était obligé de partager son attention sur des éléments complétement distincts, tels que les signes de la musique, la mesure, l'intonation, dont il lui fallait acquérir simultanément la connaissance. M. Fétis remédia à cet inconvénient en établissant dans son école la division des études qui a servi de base aux *Solféges progressifs* qu'il publia plus tard. Il composait en même temps des morceaux à trois et à quatre voix pour ses élèves ; il écrivit aussi beaucoup de musique pour l'orgue et un *Requiem* qui fut exécuté, le 20 avril 1814, en commémoration de la mort de Louis XVI. Au milieu de ses nombreuses occupations, M. Fétis continuait ses recherches sur la théorie de l'harmonie ; elles l'amenèrent à conclure que la tonalité est la seule base de la combinaison des sons, que les lois de cette tonalité, appliquées à l'harmonie, sont absolument identiques à celles qui régissent la mélodie, et que par conséquent dans la tonalité moderne ces deux branches de l'art sont inséparables. Cette nouvelle théorie fut l'objet d'un mémoire qu'il envoya, en 1816, à l'Institut de France. En 1818, M. Fétis revint à Paris. Diverses publications musicales signalèrent son retour dans la capitale ; il composa aussi plusieurs opéras, dont quelques-uns furent représentés pendant le cours des années suivantes. En 1821 il avait été nommé professeur de composition au Conservatoire ; il publia en 1824 sa *Méthode élémentaire d'Harmonie et d'Accompagnement*, et fit paraître en 1825 son *Traité de la Fugue et du Contrepoint*, ouvrage dans lequel il prit la tonalité pour base de la mélodie, origine du contrepoint, comme il l'avait prise précédemment pour l'harmonie et la modulation. En 1826 il fut nommé bibliothécaire du Conservatoire ; l'année suivante il fonda le premier journal musical qui ait paru en France, la *Revue musicale* ; ce recueil jouit bientôt d'une grande autorité, qui s'est maintenue sans interruption jusqu'en 1835. M. Fétis se trouvait alors engagé dans d'immenses travaux. En même temps qu'il rédigeait tous les articles de la *Revue musicale*, il s'était chargé de feuilletons de musique dans les journaux *Le National* et *Le Temps* : il publiait deux volumes intitulés, l'un *La Musique mise à la portée de tout le monde*, l'autre, *Curiosités historiques de la Musique*

à la compléments du premier de ces deux . Dans plusieurs écrits, il avait essayé que si l'histoire de l'art indique un ... nt progressif dans les formes et ... dans les moyens, il n'y a eu que ... rmation dans le but, qui est d'émouvoir. ... jugés répandus non-seulement parmi les ... u monde, mais aussi chez les artistes, ... sidérant ... musique comme étant dans une ... ...ante, et ont pour résultat de ... comme suranné tout ce qui n'est ... époque et d'ébranler la foi de l'artiste ... réalité de son art. Pour combattre ces ...s, M. Fétis fonda, en 1832, ses *Concerts ...ues*, dont il est juste cependant de faire ... idée première à Choron. Les concerts ...que des seizième et dix-septième siè... ... de l'origine et des développements ...ra en Italie, en France et en Allemagne, ... ent le plus vif intérêt, et prouvèrent qu'à ... les époques, et quels que soient les moyens, ...nsiste dans le vrai. Vers la fin de la ... année M. Fétis se rendit en Belgique, où, ...s de mars suivant, il fut nommé maître ...elle du roi et directeur du conservatoire ...xelles. Depuis lors il a publié une *Bio... e universelle des Musiciens*, précédée ... uable résumé de l'histoire dela mu... ... travail est le plus complet qui ait paru ... re. Il a donné aussi un *Traité complet ... héorie et de la pratique de l'Harmo...* ...vrage dans lequel il a développé les idées ... ait formulées d'une manière succincte dans ...*hode elémentaire d'Harmonie et d'Ac... gnement*.

... la liste des principales productions ... Fétis : Opéras : *L'Amant et le Mari*, ...ctes, au théâtre Feydeau (1820); — *Les Jumelles*, un acte, au même théâtre ...); — *Marie Stuart en Écosse*, trois ... 1823); — *Le Bourgeois de Reims* (1824), ...e composé à l'occasion du sacre de Char... — *La Vieille*, un acte, au théâtre Fey... 1826); — *Le Mannequin de Bergame*, ...e, au théâtre Ventadour (1832); — *Phi... ...* deux actes, pour l'Opéra (non représenté). ...sique de chant : Deux nocturnes et une ...nette. — Musique d'église : *Miserere*, pour ... d'homme, sans accompagnement; messe ... et chœurs, avec orgue, violoncelle obligé ... rebasse; messe de *Requiem*, pour 4 voix ... ur, avec accompagnement de 6 cors, ...ettes, 3 trombones, cor à clef, serpent, ...ale et orgue, composé pour le service des ...es belges et exécuté à Bruxelles le 23 sep... ... 1833; plusieurs messes, motets, litanies, ... et ... ennes pour 3, 4 et 5 voix avec orgue ... ... chapelle de la reine des Belges; ...*tions de Jérémie*, à 6 voix et orgue. ...ue instrumentale : M. Fétis a publié ... d'harmonie à 8 parties, des sonates, ... et variations pour le piano; un grand duo pour piano et violon; un sextuor pour piano à 4 mains, 2 violons, alto et basse; il a écrit en outre un grand nombre d'autres morceaux de musique instrumentale, qui sont restés manuscrits et qui consistent en pièces d'orgue de tous genres, quatuors, quintettes, sextuors, symphonies, etc. — Ouvrages didactiques, historiques et critiques : *Méthode élémentaire et abrégée d'Harmonie et d'Accompagnement*; Paris, 1824; — *Traité de la Fugue et du Contrepoint*, composé pour l'usage du Conservatoire; Paris, 1825; — *Traité de l'Accompagnement de la Partition*; Paris, 1829; — *Solféges progressifs, avec accompagnement de piano*, précédés de *l'Exposition raisonnée des Principes de la Musique*; Paris, 1827; — *Revue musicale*, huit années (1827-1834), 15 vol. dont 10 in-8° et 5 in-4°; — *Mémoire* sur cette question mise au concours en 1828 par l'Institut des Pays-Bas : *Quels ont été les mérites des Néerlandais dans la musique, principalement aux quatorzième, quinzième et seizième siècles*; etc.? — *La Musique mise à la portée de tout le monde*; Paris, 1830, in-8°; — *Curiosités historiques de la Musique*; Paris, 1830, 1 vol. in-8°; — *Biographie universelle des Musiciens et Bibliographie générale de la Musique*; Paris et Bruxelles, 1834 à 1844, 8 vol. in-8°; — *Manuel des Principes de Musique à l'usage des professeurs et des élèves de toutes les écoles, particulièrement des écoles primaires*; Paris, 1837, in-8°; — *Traité du Chant en chœur, à l'usage des directeurs des écoles de chant et des chefs de chœur des théâtres*; Paris, 1837, in-4°; — *Manuel des jeunes Compositeurs, des chefs de musique militaire et des directeurs d'orchestre*; Paris, 1837, grand in-4°; — *Méthode des Méthodes de Piano*; Paris, 1837; — *Méthode des Méthodes de Chant*; — *Traité complet de la théorie et de la pratique de l'Harmonie*. — *Notice historique sur N. Paganini*, précédée d'une *Esquisse de l'histoire du Violon*; Paris, 1851, in-8°. — On annonce comme devant paraître prochainement une *Philosophie de la Musique*, une *Histoire générale de la Musique*, et le *Plain-Chant grégorien ramené et restitué à ses véritables sources*.

Mme Fétis (*Adélaïde-Louise-Catherine*), née à Paris, le 23 septembre 1792, s'est livrée à l'étude des arts sous la direction de son mari. On lui doit une traduction française du livre de W.-C. Stafford intitulé *A History of Music*, publiée en 1832, sous le titre de : *Histoire de la Musique, traduite de l'anglais avec des notes, des corrections et des additions*.

Dieudonné Denne-Baron.

Revue musicale — *Biographie universelle des Musiciens*; voir dans cet ouvrage la notice faite sur lui-même par M. Fétis. — J. d'Ortigue, *Dictionnaire de la Conversation*.

* Fettahi Nischabouri (*Iahya-ben-Sem-*

mak, surnommé *Asrari*, *Khomari* et), poëte persan, mort en 852 de l'hégire (1448 de J.-C.). On a de lui : *Schebistan-i-Khial* (l'Appartement de nuit de l'Imagination), poëme qui a été commenté par Sorouri; — *Hosn we Dil* (la Beauté et le Cœur), poëme traduit en anglais sous le titre de *Beauty and Heart*, par Arthur Browne; Dublin, 1801, in-4°, et par W. Price; Londres, 1828, in-4°; — *Asrar-i-Khomar* (les Mystères de l'ivresse). E. B.

Douletschah, *Tedzkiret as-Schoara*, ch. V. — Ilahi, *Khazineh kendj*. — Taki ed-din Kaschi, *Kholasset al-Aschaar*, ch. III. — Hadji-Khalfah, *Lexic. bibliog.*, édit. Fluegel, t. III, n° 4802, IV, 7415. — J. de Hammer, *Gesch. der schœnen Redek. Persiens*, p. 291.

*FETTI (*Giovanni*), sculpteur florentin, du quatorzième siècle. D'une pièce publiée par Baldinucci, il appert qu'en 1367 il sculpta une figure de *La Force* pour la Loggia de' Lanzi de Florence, et qu'il commença celle de *La Tempérance*, que la vieillesse ne lui permit pas d'achever. Vasari et tous les autres écrivains d'après lui avaient attribué ces figures à Orcagna.

Baldinucci, *Notizie*.

FEU (*Jean*), magistrat français, né à Orléans, en 1477, mort le 17 novembre 1549. Il fut un des professeurs qui par leur érudition mirent en renom l'université d'Orléans. En 1518 il fut nommé sénateur de Milan par François Ier, et plus tard second président au parlement de Rouen. Il siégea, au lit de justice du 16 décembre 1527, parmi les juges qui déclarèrent innocent l'amiral Chabot. L'épitaphe qu'on lui a composée fait allusion au nom qu'il portait; elle est ainsi conçue :

Heu! cinis est hodie qui fuit ignis heri.

Les traités dont il est l'auteur ont été réunis sous ce titre : *Joannis Ignei Opera*; Lyon, 1509, et 1607, 3 vol. in-fol.

Pasquier, *Œuv.* — *Journal des Savants*, 1692, 1695.

FEU (*François*), théologien français, né à Massiac (Auvergne), en 1633, mort à Paris, le 26 décembre 1699. Il fut grand-vicaire de Rouen, puis curé de Saint-Gervais à Paris en 1686. Il était docteur de Sorbonne, et publia vers la fin de sa vie un *Cours de Théologie*, qu'il n'eut pas le temps d'achever. Les deux premiers volumes parurent à Paris, 1692, 1695, 2 vol. in-4°. Son neveu, qui s'appelait aussi François Feu, lui succéda dans la cure de Saint-Gervais, et administra cette paroisse pendant plus de soixante ans. Il mourut à Paris, le 3 avril 1761, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans.

Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

FEU-ARDENT (*François*), controversiste français, né à Coutances, le 1er décembre 1539, mort le 1er janvier 1610. Il fit ses premières études à Bayeux, et renonça à l'espoir d'une forte succession pour entrer dans l'ordre des Cordeliers. Après sa profession, on l'envoya à Paris, où il se fit recevoir docteur en théologie, le 5 mai 1576. Il se livra avec beaucoup d'ardeur à la prédication et à la controverse. Doué d'un tempérament parfaitement conforme à son nom, il combattit les hérétiques à toute outrance, et devint un de leurs plus violents adversaires. Son zèle catholique l'entraîna dans la Ligue qu'il soutint par des prédications véhémentes et particulièrement injurieuses pour Henri III et Henri IV. On a de lui une trentaine d'ouvrages; les principaux sont : *Sancti Irenæi, Lugdunensis episcopi, adversus Valentini et similium gnosticorum hæreses, Libri V*; Paris, 1576, in-fol. Cette édition, revue sur un ancien manuscrit, est accompagnée d'un commentaire savant, mais trop prolixe; — *Semaine première des dialogues, auxquels sont examinées et confutées cent soixante-et-quatorze erreurs des calvinistes*; Paris, 1585, in-8°; — *Seconde Semaine de dialogues, auxquels entre un docteur catholique et un ministre calviniste sont paisiblement examinées et confutées quatre cent soixante-et-cinq erreurs des hérétiques*; Paris, 1598, 2 vol. in-8°; — *Examen des confessions, prières, sacrements et catéchisme des calvinistes; où ils sont convaincus de six cent soixante-et-six tant contradictions, erreurs, que blasphèmes contenus en iceux*, Paris, 1599, in-8°; seconde édition augmentée, Paris, 1601, in-8°. D'après le P. Nicéron, « on trouve partout dans cet ouvrage l'emportement ordinaire à cet auteur, qui y débite, outre cela, d'une manière fort indécente, bien des historiettes sur les femmes et les servantes des ministres, qui n'ont d'autre fondement que son imagination »; — *Entremangeries ministrales; c'est-à-dire, contradictions, injures, condamnations et exécutions mutuelles des ministres et prédicants de ce siècle*; Caen, 1601, in-8°; — *Theomachia calvinistica*; Paris, 1604, in-4°. Feu-Ardent prétend signaler et réfuter dans cet ouvrage quatorze cents erreurs des calvinistes. « On voit que Feu-Ardent prenait plaisir à les multiplier (les erreurs); mais cela ne doit pas surprendre, puisque, sur l'article seul de la Trinité, sur lequel ils sont d'accord avec nous, il leur en trouve jusqu'à cent soixante-quatorze et même jusqu'à deux cents. »

Wadding, *Scriptores Ordinis Minorum*. — Possevin, *Apparatus sacer*, t. I, p. 486. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXIX.

FEUCHÈRE (*Jean-Jacques*), sculpteur français, né à Paris, le 24 août 1807, mort dans la même ville, le 25 juillet 1852. Il fut élève de Cortot et de Ramey, et débuta au salon de 1831 par deux statues, *Judith* et *David montrant la tête de Goliath*, qui furent très-remarquées; mais on lui reprocha de trop affecter le caractère des grands maîtres du seizième siècle. Depuis lors il produisit avec une singulière fécondité, et exposa successivement : *Raphael*, marbre (1835); — *Satan*, bronze (même année); — *La Renaissance des Arts*, bas-relief (1836); — *Benvenuto Cellini* (1837); — *Sainte Thérèse*, sta-

tue de pierre pour La Madeleine de Paris (1840); — *La Poésie*, groupe de bronze (1841); — *Bossuet*, statue de pierre pour la fontaine Saint-Sulpice de Paris; — *Jeanne d'Arc sur le bûcher* (1845); et un grand nombre de bustes, parmi lesquels ceux de *Mme Théodorine Mélingue*, *de Provost* (du Théâtre-Français), de *Raffet*, etc. Outre ces ouvrages, on doit à Feuchère le *Monument élevé à Georges Cuvier*, au coin de la rue Saint-Victor; — *Le Passage du Pont d'Arcole*, bas-relief de l'Arc de Triomphe de l'Étoile; — *Le Fronton* de l'église Saint-Denis du Saint-Sacrement, œuvre qui a été critiquée vivement, et une quantité de bas-reliefs, d'ornements, d'excellents modèles pour l'orfévrerie et les bronzes de luxe. Feuchère était surtout remarquable par la facilité de son exécution, la variété de ses types et de ses attitudes; mais sa sculpture manque de grâce et de correction.

Dictionnaire de la Conversation.

FEUCHÈRES (*Sophie* DAWES ou DAWS, baronne DE), née vers 1795, à l'île de Wight, morte en Angleterre, le 2 janvier 1841. Fille d'un pêcheur et élevée par charité, elle parut, dit-on, quelque temps au théâtre de Covent-Garden. La première partie de sa vie est inconnue, et ce qu'on en a raconté mérite peu de confiance. En 1817, elle fut admise dans l'intimité du duc de Bourbon, et prit bientôt sur son esprit un ascendant sans bornes. Elle épousa, en 1818, M. le baron de Feuchères, et reçut à cette occasion du duc de Bourbon une rente de 72,000 francs. De graves dissentiments ne tardèrent pas à éclater entre les deux époux, et amenèrent, en 1822, un procès qui eut pour résultat une séparation de corps et de biens. Continuant d'habiter avec le duc de Bourbon, enrichie par ses bienfaits, qui s'élevaient à plusieurs millions, pouvant compter sur une large part dans sa succession, Mme de Feuchères, qui ne s'aveuglait pas sur les difficultés et les dangers d'une position aussi équivoque, résolut de se créer des protecteurs puissants, en se dévouant aux intérêts de la famille d'Orléans. A force d'instances, qui allèrent, dit-on, jusqu'à l'extrême obsession, elle obtint que le duc de Bourbon fût le parrain du duc d'Aumale et léguât à son filleul la plus grande partie de son immense fortune. Ce fameux testament, qui devait donner lieu à tant de récriminations, est daté du 30 août 1829 (1). Onze mois plus tard, la révolution de Juillet vint rendre très-difficile la situation du duc de Bourbon. Ses traditions de famille lui faisaient un devoir impérieux d'aller rejoindre dans l'exil le prince détrôné; d'un autre côté, il lui était très-pénible, à son âge, de quitter ses domaines et la France, pour aller vivre à l'étranger. On a accusé Mme de Feuchères de n'avoir rien fait pour adoucir les perplexités du duc de Bourbon, de les avoir augmentées, au contraire, en s'opposant obstinément à son départ. On a rapporté aussi que le jour qui précéda la mort du duc fut marqué par une violente altercation entre lui et Mme de Feuchères. Mais tous les récits relatifs aux derniers jours du malheureux prince sont si fortement empreints de passion qu'il faut les consulter avec une extrême défiance. Nous nous contenterons de rapporter des faits bien constatés. Dans la matinée du 27 août 1830, le duc de Bourbon fut trouvé pendu à l'espagnolette d'une fenêtre de sa chambre à coucher. La justice fut appelée immédiatement à faire une enquête sur ce déplorable événement. Après une instruction minutieuse, la chambre du conseil rendit l'ordonnance suivante : « Attendu qu'il résulte de l'information que la mort du prince a été volontaire et le résultat d'un suicide; que la vindicte publique n'a dans cette circonstance aucun renseignement nouveau à rechercher ni aucun coupable à poursuivre, et que la procédure est complète, déclare qu'il n'y a lieu à suivre. » Malgré cette décision judiciaire, la rumeur publique fit planer sur madame de Feuchères des soupçons que les passions politiques du moment firent même remonter plus haut. On prétendit que le duc de Bourbon était sur le point de quitter la France et de rompre avec Mme de Feuchères; qu'il voulait revenir sur ses dispositions testamentaires et transmettre au duc de Bordeaux les biens d'abord destinés au duc d'Aumale (1). On soutint que si la justice n'avait pas recueilli les traces d'un assassinat, c'était faute de les avoir suffisamment cherchées. On releva avec soin quelques circonstances qui semblaient prouver l'invraisemblance et même l'impossibilité du suicide. Ces accusations et une plainte des princes de Rohan, héritiers naturels, décidèrent le procureur du roi de Pontoise à demander un supplément d'instruction. La cour de Paris évoqua l'affaire, par arrêt du 2 février 1831. Cette

(1) M. Dupin, dans le 1er volume de ses *Mémoires*, montre que le duc de Bourbon avait d'abord voulu adopter le duc d'Aumale, et qu'il s'était arrêté seulement devant des formalités nombreuses et compliquées. « J'ai pensé, dit-il, qu'il était bon, en présence de tant de passions qui ont laissé des traces de leur venin dans les journaux du temps, d'ajouter la preuve morale qui résulte de ces projets d'adoption discutés entre les conseils des deux princes, pour montrer que *bien avant sa mort, et bien avant la révolution de Juillet*, le duc de Bourbon avait la volonté très-arrêtée de faire de M. le duc d'Aumale son héritier, et qu'on n'avait hésité que sur la forme, adoption ou testament. »

(1) A cette opinion, généralement accréditée touchant le changement survenu dans les dispositions du duc de Bourbon à l'égard du roi Louis-Philippe et de sa famille, on peut opposer plusieurs témoignages, et entre autres celui de M. Dupin. « Après la révolution de Juillet, dit ce jurisconsulte, le duc de Bourbon avait conservé pour M. le duc d'Orléans les mêmes sentiments qu'il lui avait toujours montrés; et j'ai tenu dans mes mains l'original de la lettre qu'il lui écrivit le 8 août, veille de la séance royale du serment, lettre pleine d'affection, dans laquelle il exprimait le regret de ce que sa mauvaise santé ne lui permettait pas d'assister à cette séance. » Il ajoutait : « Je vous écris, Monsieur, comme au lieutenant général du royaume. — Demain je serai de cœur avec vous, et vous trouverez toujours en moi un sujet aussi fidèle que dévoué. » (*Mémoires*, t. I, p. 340.)

seconde enquête aboutit, comme la première, à une ordonnance de non-lieu. Les princes de Rohan attaquèrent alors le testament pour captation, suggestion et violence. Ils perdirent leur procès après des débats retentissants, qui ne confirmèrent pas les soupçons, mais qui ne les firent non plus pas disparaître. « Madame de Feuchères, dit M. Louis Blanc, gagna son procès devant les tribunaux, et le perdit devant l'opinion publique. » Les témoignages de considération que lui donna le roi Louis-Philippe en la recevant à la cour ne la dédommagèrent pas des sévérités du public (1). Elle ne tarda même pas à être entraînée dans un procès contre la famille royale à propos du legs d'Écouen, legs que le roi refusa d'autoriser, et dont elle poursuivit vainement la revendication devant tous les degrés de juridiction. A partir de ce moment, M[me] de Feuchères rentra dans l'obscurité. Ses dernières années, remplies, dit-on, en grande partie par des actes de bienfaisance, n'ont pas laissé de traces dans l'histoire. Elle mourut d'une angine. Si l'on en croit les témoins de sa fin, elle garda à ses derniers moments un calme qui semblait protester contre la terrible accusation dont elle avait été l'objet. La baronne de Feuchères légua son immense fortune à sa nièce, M[lle] Sophie Tanceron (2).

Gazette des Tribunaux (ann. 1830-1831). — Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, t. II. — *Appel à l'opinion publique sur la mort de Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé*; Paris, 1831, in-8°. — L'abbé Pellier de La Croix (aumônier du duc de Bourbon), *L'Assassinat du dernier des Condé démontré, contre la baronne de Feuchères et ses avocats, suivi d'observations sur les procès-verbaux et de pièces importantes et inédites concernant l'enquête, le fameux testament et son procès*; Paris, 1832, in-8°. — Théodore Anne et Rousseau, *La Baronne et le Prince*; 1838, 4 vol. in-12. — Albert de Calvimont, *Le Dernier des Condé*. — *Histoire complète et impartiale du procès relatif à la mort et au testament du duc de Bourbon, prince de Condé*; Paris, 1832, in-18. — *Examen de la procédure criminelle instruite à Saint-Leu, à Pontoise, devant la Cour royale de Paris, sur les causes et les circonstances de la mort de S. A. R. le duc de Bourbon*; Paris, 1832, in-8°.

* **FEUCHTERSLEBEN** (*Édouard*), médecin et philosophe allemand, né à Vienne, le 29 avril 1806, mort le 3 septembre 1849. Élève de l'Académie équestre de Sainte-Thérèse, il s'appliqua à l'étude de la médecine. En 1833 il obtint le titre de docteur; en 1845 il fut nommé doyen de la Faculté de Médecine de Vienne, et en 1847 vice-directeur des études médico-chirurgicales. En 1848 il refusa le portefeuille de ministre de l'instruction publique, et consentit seulement à remplir temporairement les fonctions de sous-secrétaire d'État, qu'il abandonna bientôt pour rentrer dans la vie privée, dont sa santé lui faisait un besoin. On a de lui : *Ueber das hippokratische erste Buch von der Diætetik* (Du premier livre de la Diététique d'Hippocrate); Vienne, 1835; — *Zur Diætetik der Seele* (De la Diététique de l'Ame); Vienne, 1838; — *Ueber die Gewissheit und Wuerde der Heilkunst* (De la Certitude et de la dignité de l'Art de guérir); Vienne, 1839; — *Lehrbuch der aerztlichen Seelenkunde* (Manuel de la Connaissance médicale de l'Ame); Vienne, 1845. Les œuvres complètes de Feuchtersleben, moins les œuvres uniquement médicales, ont été publiées par le poëte Hebbel; Vienne, 1851-1852.

Conv.-Lexikon.

FEUDRIX. *Voy.* BRÉQUIGNY.

FEUERBACH (*Paul-Joseph-Anselme*), célèbre criminaliste allemand, né à Iéna, le 14 novembre 1775, mort à Francfort-sur-le-Mein, le 29 mai 1833. Il fit ses études à Francfort et à Iéna. Prédisposé à la philosophie par les excellentes leçons de son professeur Reinhold, il s'appliqua ensuite au droit positif. Après avoir publié deux ouvrages intitulés, le premier : *Anti-Hobbes*, etc. (l'Anti-Hobbes, ou des limites du pouvoir civil et du droit de contrainte des sujets contre leurs souverains), Erfurt, 1798; le second ayant pour titre : *Untersuchung ueber das Verbrechen des Hochverraths* (Recherches sur le Crime de haute Trahison), ibid., 1798, Feuerbach ouvrit l'année suivante, 1799, des cours académiques à Iéna. Les ouvrages qu'il publia firent de lui le chef des *rigoristes* : c'est ainsi qu'on désigne les jurisconsultes qui font de l'intimidation le but de la peine. Avec Fichte, Feuerbach veut que le droit de l'individu soit le principe de la loi; et avec Kant, il pense que la raison pratique, c'est-à-dire le principe moral, doit être aussi le principe de la loi positive. Dans ce système le droit a la même fin que la morale, qui le limite et le sanctifie : d'où la conclusion pratique de la subordination des décisions du juge au texte des dispositions pénales. Mais alors il faut supposer que le législateur ne se méprend jamais sur la loi morale; là est le danger du système du criminaliste allemand. En 1801 Feuerbach fut nommé professeur ordinaire de droit, et en 1802 il passa en la même qualité à Kiel. Deux ans plus tard il se rendit à l'université de Landshut, où on lui proposa de rédiger un projet de code pénal pour la Bavière. Il fit alors (1805) le voyage de Munich, devint référendaire intime au département de la justice et de la police, et en 1808 il fut nommé conseiller privé. La réforme de la législation pénale en Bavière, commencée dès 1806 par la suppression de la tort[ure], fut complétée sur l'œuvre de Feuerbach, et, au

(1) Tout le temps que M. Dupin occupa, comme président de la chambre des députés, le palais Bourbon, M[me] de Feuchères, qui demeurait dans les appartements du feu duc de Bourbon, ne put obtenir, malgré les instances les plus pressantes, d'être admise aux bals de la présidence. Des démarches réitérées à cet effet auprès de M. Dupin de la part de personnes qui s'autorisaient, pour insister, de la réception de M[me] de Feuchères aux Tuileries, n'obtinrent de lui que cette réplique : « Le roi a le droit de faire grâce; moi, je ne l'ai pas. »

(2) M. le baron Ad.-Vic. de Feuchères fit donation aux hospices de Paris de la totalité de ses droits successifs dans la succession de Sophie Dawes, sa femme (*Moniteur*, 29 juillet, 1841). Plus tard il fit donation à l'armée d'une somme de 100,000 fr. (*Moniteur*, 8 janvier 1843).

quelques épreuves et amendements, le 16 mai 1813 parut le *Strafgesetzbuch fuer das Kœnigreich Baiern* (Code pénal pour le royaume de Bavière). Ce code servit de base à la législation nouvelle projetée pour les pays de Saxe-Weimar et de Wurtemberg. Oldenbourg l'adopta également, et il fut traduit en suédois. En même temps Feuerbach fut chargé d'adapter à la législation civile de la Bavière le Code Napoléon; mais ce travail resta à l'état de projet. Parmi les ouvrages qu'il publia ensuite, celui qui est intitulé : *Betrachtungen ueber das Geschwornengericht* (Observations sur l'institution du jury), Landshut, 1812, provoqua de nombreuses discussions, l'auteur se montrant opposé à cette institution. A l'époque des dernières guerres de l'Allemagne, Feuerbach manifesta dans ses écrits les sentiments les plus patriotiques. En 1817 il fut nommé second président du tribunal d'appel de Bamberg, puis premier président du tribunal d'appel du cercle de Rézat, siégeant à Anspach. En 1821 il visita Paris, Bruxelles et les provinces rhénanes. Attentif à tout ce qui pouvait intéresser la chose publique dans son pays, il s'éleva vivement en 1822 contre l'introduction des administrations presbytérales. Dans les dernières années de sa vie il témoigna une vive sympathie pour Gaspard Hauser, cet enfant dont le sort produisit en Europe une si profonde sensation, et il composa un ouvrage qui fut le premier résumé critique des faits relatifs à cet événement mystérieux. Feuerbach mourut dans un voyage aux eaux de Schwalbach. Outre les ouvrages cités, on a de lui : *Revision der Grundsaetze und Grundbegriffe des peinlichen Rechts* (Révision des Principes et des notions fondamentales du Droit pénal); Erfurt, 1799, 2 vol.; — *Bibliothek fuer die peinliche Rechtswissenschaft* (Bibliothèque de la Science du Droit pénal), 1800-1801; en concert avec Harscher d'Almendingen et Grolmann; — *Lehrbuch des gemeinen, in Deutschland geltenden peinlichen Privatrechts* (Manuel du Droit pénal commun établi en Allemagne); Giessen, 1801 et 1847, 14ᵉ édit., par Mittermaier; — *Kritik des Kleinschrod'schen Entwurfs zu einem peinlichen Gesetzbuche fuer die baierischen Staaten* (Critique du Projet de Code pénal de Kleinschrod pour les États bavarois); Erfurt, 1804, 2 vol.; — *Merkwuerdige Criminal-Rechtsfaelle* (Cas remarquables de Jurisprudence criminelle); Erfurth, 1808-1811, 2 vol., et 1818, 2ᵉ édit.; — *Themis, oder Beitraege zur Gesetzgebung* (Thémis, ou matériaux pour la législation); Erfurt, 1812; — *Ueber deutsche Freiheit und Vertretung deutscher Voelker durch Landstaende* (De la Liberté germanique et de la représentation des peuples allemands par les états du pays); Leipzig, 1814; — *Ueber die Gerichtsverfassung und das gerichtliche Verfahren Frankreichs* (Sur la constitution judiciaire et la procédure en France); Giessen, 1825; — *K. Hauser, ein Beispiel eines Verbrechens am Seelenleben* (G. Hauser, exemple d'un attentat à la vie de l'âme); Anspach, 1832; — *Kleine Schriften vermischten Inhalts* (Opuscules ou mélanges); Nuremberg, 1833. La vie de cet éminent jurisconsulte a été écrite par Louis Feuerbach, son fils. V. R.

L. Feuerbach, *Leben und Wirken Ans. von Feuerbach*; Leipzig, 1852. — *Dict. des Sciences phil.* — *Conv.-Lexikon.*

*FEUERBACH (*Anselme*), fils aîné du précédent, archéologue allemand, né le 9 septembre 1798. Il fut nommé professeur d'archéologie à Fribourg en 1851. On a de lui : *Der Vaticanische Apollo* (L'Apollon du Vatican); Nuremberg, 1833. Cet ouvrage contient d'importantes observations archéologiques.

Conversations-Lexikon.

FEUERBACH (*Charles-Guillaume*), frère puîné du précédent, mathématicien allemand, né le 30 mai 1800, mort le 12 mars 1834. Il professa les mathématiques à Erlangen, et se fit connaître par les ouvrages suivants : *Eigenschaften einiger merkwuerdiger Punkte des geradlinigen Dreiecks* (Propriétés de quelques points remarquables du Triangle équilatéral); Nuremberg, 1822; — *Grundriss zu analytischen Untersuchungen der dreieckigen Pyramide* (Principes de la recherche analytique des Pyramides triangulaires); Nuremberg, 1827.

Conversations-Lexikon.

*FEUERBACH (*Édouard-Auguste*), troisième fils de Paul-Joseph-Anselme, jurisconsulte allemand, professeur de droit à l'université d'Erlangen depuis le 25 avril 1843; il s'est fait connaître par un ouvrage ayant pour titre : *Die Lex salica und ihre verschiedenen Recensionen* (La Loi salique et ses diverses recensions); Erlangen, 1831.

Conversations-Lexikon.

* FEUERBACH (*Frédéric-Henri*), quatrième fils de Paul-Joseph-Anselme, orientaliste allemand, né le 29 septembre 1806. Il étudia à Paris les langues orientales et les langues modernes. Outre des traductions en vers tirées du sanscrit, de l'italien et de l'espagnol, on a de lui : *Theanthropos*; Zurich, 1838; — *Religion der Zukunft* (Religion de l'Avenir); Nuremberg et Berne, 1843-1847.

Conversations-Lexikon.

* FEUERBACH (*Louis-André*), philosophe allemand, né à Anspach, le 28 juillet 1804. Il reçut sa première instruction dans sa ville natale, vint ensuite à Heidelberg en 1822, et y suivit des cours de théologie sous Paulus et Daub. En 1824 il se rendit à Berlin pour y entendre Hegel, et l'année suivante il abandonna la théologie, pour ne plus s'occuper que de philosophie. Après avoir été quelque temps répétiteur universitaire (*Privatdocent*), il quitta l'enseignement, et se livra uniquement aux travaux littéraires. On a de lui : *Geschichte der neuern Philosophie von Bacon von Veru-*

lam bis Spinoza (Histoire de la Philosophie moderne, depuis Bacon de Verulam jusqu'à Spinoza); Anspach, 1833; — *Abælard und Heloise oder der Schriftsteller und der Mensch* (Abélard et Héloïse, ou l'écrivain et l'homme); ibid., 1834; — *Darstellung, Entwikelung und Kritik der Leibniz' schen Philosophie* (Exposé, développement et critique de la Philosophie de Leibnitz); ibid., 1837; — *Pierre Bayle, nach seinen fuer Geschichte und Menschheit interessanten Momenten* (Pierre Bayle, jugé d'après ses époques intéressantes pour l'histoire de la philosophie et de l'humanité); ibid., 1838; — *Ueber Philosophie und Christenthum in Beziehung auf den der Hegel'schen Philosophie gemachten Vorwurf der Uncristlichkeit* (De la Philosophie et du Christianisme au point de vue du reproche de non-christianisme fait à la Philosophie de Hegel); Manheim, 1839; — *Das Wesen des Christenthums* (L'Essence du Christianisme); Leipzig, 1841 et 1843, 2[e] édit.; — *Grundsaetze der Philosophie der Zukunft* (Principes de la Philosophie de l'Avenir); Zurich, 1843; — *Das Wesen der Zukunft* (L'Essence de l'Avenir); Zurich, 1843; — *Das Wesen des Glaubens im Sinne Luthers* (L'Essence de la Foi dans le sens de Luther); Leipzig, 1844; — *Vorlesungen ueber das Wesen der Religion* (Leçons sur l'Essence de la Religion), dans les œuvres complètes (*Sæmmtlichen Werken*); Leipzig, 1846-1851, 8 vol.

Conversations-Lexikon.

FEUERLEIN (*Conrad*), surnommé *l'Ancien*, théologien allemand, né à Schwabach, en 1629, mort le 29 mai 1704. Il étudia la musique à Nuremberg, et acquit son instruction littéraire à Ratisbonne, à Iéna, à Leipzig et à Wittemberg. Il fut ministre dans plusieurs localités, en dernier lieu à Nuremberg. Il laissa des *Sermons*, des *Dissertations* sur divers sujets de théologie.

Pipping, *Mem. theolog.*

FEUERLEIN (*Jean-Conrad*), fils de Conrad *l'Ancien*, théologien allemand, né le 5 janvier 1656, mort le 3 mars 1718. Il étudia et devint maître ès arts à Altorf, voyagea en Hollande et en Angleterre, et remplit diverses fonctions ecclésiastiques à Nuremberg. En 1709 il fut nommé surintendant général (archevêque protestant) à Nordlingen. On a de lui : *De Immaterialitate Mentis humanæ*; — *Predigten* (Sermons).

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

FEUERLEIN (*Jacques-Guillaume*), fils de Jean-Conrad, savant théologien allemand, né à Nuremberg, en 1689, mort le 10 mai 1776. Il étudia à Altorf, à Iéna, enfin à Leipzig. Revenu à Altorf en 1713, il y devint en 1715 professeur d'histoire, puis de métaphysique. En 1730 il fut appelé à professer les langues orientales et la théologie; en 1736 il fut nommé intendant général de l'école supérieure de Gœttingue, où il finit ses jours, après avoir été nommé conseiller consistorial. Parmi ses nombreux ouvrages ou dissertations, dont le chiffre s'élève à cent-six, dit-on, on remarque : *Dissertatio de dubitatione cartesiana perniciosa*; Iéna, 1711, in-4°; — *Dissertatio ostendens in quantum Cartesio atheismus ac scepticismus possint imputari*; ibid., 1712, in-4°; — *De Logica hieroglyphica*; 1712, in-4°; — *De variis modis logicam tradendi, speciatim de logica symbolica*; ibid., 1712, in-4°; — *Disputatio de regulis generalibus quibus scripta supposititia et interpolata dignoscuntur*; 1726; — *Cursus Philosophiæ eclecticæ*; Altorf et Nuremberg, 1727, in-fol.; — *Compendium Theologiæ symbolicæ*; 1744; — *Bibliotheca symbolica, evangelica, lutherana*; Gœttingue, 1732, in-4°; — *Disputatio de errore Augustini solos fideles esse legitimos possessores rerum*; 1739, in-4°; — *Disputatio de Confessione Augustana, eodem quo exhibita fuit, anno 1530, septies impressa*; 1741, in-4°; et Nuremberg, 1766, édition considérablement augmentée; — *Wat Plattduitsches* (Recueil en bas allemand), en trois parties contenant le catalogue de 94 ouvrages conçus dans ce dialecte; ibid., 1752, in-8°; — *Nachricht von dem Gœttingischen Waisenhause* (Notice sur la maison des orphelins de Gœttingue); 1748-1755; — *Dissertatio de prima edit. partis N. T. Græci per Aldum Manutium inter carmina Greg. Naz.*; 1748, in-4°, adressée au cardinal Quirini, avec lequel Feuerlein était en correspondance. Cet échange de lettres a été recueilli dans les *Vicennalia Brixiensia*.

Apin, *Vitæ Professor. philos. Altorf.* — Brucker, *Pinacoth.* — Gœtten, *Gel. Europa.* — Will, *Nuernb. Gel.-Lex.*

FEUERLEIN (*Frédéric*), deuxième fils de Conrad *l'Ancien*, érudit allemand, né à Nuremberg, le 10 janvier 1664, mort le 14 décembre 1716. Il étudia à Altorf, vint à Iéna en 1688, parcourut ensuite le reste de l'Allemagne, et devint en 1693 diacre du nouvel hôpital du Saint-Esprit à Nuremberg. Il laissa une dissertation curieuse intitulée : *De Strenis Romanorum*; Altorf, 1687, in-4°, avec figures.

Will, *Nuernb. Gel.-Lex.*

FEUERLEIN (*Conrad-Frédéric*), fils de *Frédéric*, jurisconsulte et théologien allemand, né à Nuremberg, le 15 juillet 1694, mort le 22 août 1742. Il étudia dans sa ville natale et à Altorf, compléta ses connaissances à Iéna, devint successivement ministre à Regelsbach en 1720, diacre à Nuremberg en 1722, prédicateur à Sainte Marie de la même ville en 1732, enfin professeur de langues orientales en 1739. Outre quelques sermons, on a de lui : *De Noriberga orientali, seu de* [illegible] *ribergensium in philologiam orienta*[illegible] *linguam cum primis hebræam*; [illegible] 1760, in-4°.

Will, *Nuernb. Gel.-Lex.* — Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

FEUERLEIN (*Jean-Jacques*), troisième fils de Conrad *l'Ancien*, théologien allemand, né à Nuremberg, le 9 mai 1670, mort le 30 mai 1716. Il étudia à Altorf, puis à Iéna. Il remplit ensuite les fonctions de ministre à Nuremberg et à Regelsbach. On a de lui : *An principi christiano adversus christianos arma noxia cum Turcis consociare liceat*; 1691; — *De Christianorum migratione in oppidum Pellam imminente Hierosolymorum excidio*; 1692.

Will, *Nuernb. Gel.-Lex.*

FEUERLEIN (*Georges-Christophe*), médecin allemand, né à Nuremberg, le 15 juillet 1694, mort le 25 mai 1756. Il étudia d'abord en vue de l'état ecclésiastique, qu'il se proposait d'embrasser comme son père, à la mort duquel il suivit la carrière médicale à Halle, où il se rendit à cet effet; il étudia sous la direction d'Hoffmann. En 1722 il vint exercer la médecine à Nördlingen; en 1723 il se rendit, dans le même but, à Feuchtwangen, où il fut médecin pensionné; en 1730 il devint médecin à Heilbronn; enfin, appelé à Anspach par le margrave, il fut admis dans le collége des médecins, devint médecin de la cour, et conseiller aulique. On a de lui : *Dissertatio de abusione abstractionis metaphysicæ in doctrina morum*; Altorf, 1717, in-4°; — *Dissertatio de amore Dei puro et perfecto*; ib., 1717, in-4°; — *Dissertatio de situ erecto in morbis periculosis valde noxio*; Halle, 1722, in-4°; — *Heilsbronnisches Zeugniss der goettlichen Guete und Vorsorge*, etc. (Témoignage de la bonté et de la Providence divine tiré d'Heilbronn, etc.); Nuremberg, 1730, in-4°.

Will, *Nuernb. Gel.-Lex.* — *Biog. méd.*

FEUERLEIN (*Jean-Conrad*), jurisconsulte allemand, né à Wœhrd, le 2 août 1725, mort à Nuremberg, le 25 janvier 1788. Il étudia à Altorf, Gœttingue et Iena, reçut le doctorat dans la première des deux villes, devint avocat à Nuremberg en 1750, syndic de la ville en 1751, puis conseiller palatin et vice-chancelier de l'université à Altorf. Il se fit remarquer comme bibliophile et comme écrivain. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertatio de Hadriani imperatoris Eruditione*; Altorf, 1743, in-4°; — *Catalogus dissertationum et tractatuum reformationem Noricam illustrantium*; ib., 1755, in-8°; — *Catalogus candidatorum juris et dissertationum juridicarum inauguralium Academiæ Altorfinæ ab anno 1624*; Schwabach, 1762, in-4°; — *Dan.-Guill. Molleri Disputatio de bacillis flosculiferis vulgo Steckelein-Schmecken*; 1708 et 1762, Schwabach; 1762, in-4°; — *Jo.-Dav. Koeleri D. De rege Marcomannorum Marabodio*; ibid., 1742, in-4°; — *Ejusdem dissertatio de Nic. Machiavello ejusque scriptis et censuris primum edita*; ib., 1742, in-4°; — *Supellex literaria*; Nuremberg, 1768 et 1779, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage contient le catalogue raisonné de la bibliothèque de Feuerlein. On y trouve 5482 articles, et jusqu'à la valeur estimative de chaque livre.

Hirsching, *Hist. litt. Handb.*

* **FEUGÈRE** (*Léon-Jacques*), littérateur français, né à Villeneuve-sur-Yonne (Yonne), le 2 février 1810. Maître d'études au collége royal Henri IV en 1828, il y devint l'année suivante agrégé des classes supérieures, puis professeur de diverses classes, et en 1844 professeur de rhétorique. Il est depuis 1854 censeur des études au lycée Bonaparte. M. Feugère remporta en 1834 le prix d'éloquence proposé par l'Académie Française, et dont le sujet était l'*Éloge de Montyon*. On a en outre de lui : *Étienne de La Boëtie, ami de Montaigne ; étude sur sa vie et ses ouvrages*, précédée d'un *Coup d'œil sur les origines de la littérature française*; Paris, 1845, in-8°; réimprimé dans son édition des *Œuvres complètes de La Boëtie*; Paris, 1846, in-12; — *Essai sur la vie et les ouvrages d'Étienne Pasquier*; Paris, 1848, in-12; reproduit dans les *Œuvres choisies d'Étienne Pasquier*, accompagnées de *notes* et d'une *Étude sur sa vie et ses ouvrages*; Paris, Didot, 1849, 2 vol. in-12; — *Essai sur la vie et les ouvrages de Henri Estienne*; suivi d'une *Étude sur Scévole de Sainte-Marthe*; Paris, 1853, in-12; reproduit dans *La Précellence du langage français, par Henri Estienne*, précédée d'une *introduction* et accompagnée de *notes*; Paris, 1850, in-12; — *Conformité du langage français avec le grec, par Henri Estienne*; accompagnée de *notes* et précédée d'un *Essai sur la vie et les ouvrages de cet auteur*; Paris, 1853, in-12; — *Mademoiselle de Gournay; étude sur sa vie et ses ouvrages*; Paris, 1853, in-8°. M. Feugère est collaborateur du *Journal général de l'Instruction publique*, de la *Nouvelle Revue encyclopédique*, du *Correspondant*, de l'*Athenæum français*, etc. E. Regnard.

Journal de la Librairie. — *Documents particuliers.*

FEUILLADE. Voyez La Feuillade.

FEUILLASSE DE JOTEMPS. Voyez **PERRAULT** (De).

FEUILLÉE. Voy. **FEUILLET.**

FEUILLET (*Nicolas*), théologien français, né en 1622, mort à Paris, le 7 septembre 1693. Chanoine de Saint-Cloud, il se fit connaître par une morale sévère jusqu'au rigorisme. « Il s'était, dit Moréri, acquis le droit de parler avec une entière liberté aux premières personnes de la cour et de les reprendre de leurs déréglements. » Feuillet assista à la mort subite de la duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre, et il nous a laissé une relation des derniers moments de cette princesse. On a aussi de l'abbé Feuillet une *Histoire de la Conversion de Chanteau*. Comme il avait pris la plus grande part à cette conversion, il en écrivit le récit, qui fut imprimé après sa mort; Paris, 1702, in-12.

Moréri, *Grand Diction. hist.*

FEUILLET (*Madeleine*), femme auteur française, nièce du précédent, vivait encore en 1698. Elle reçut une excellente éducation, et consacra son talent à la composition d'ouvrages de piété, dont voici les titres : *Sentiments chrétiens sur les principaux mystères de Notre-Seigneur;* Paris, 1689, in-12; — *Concordance des Prophéties avec l'Évangile, sur la Passion, la Résurrection et l'Ascension de Jésus-Christ;* Paris, 1689, in-12; — *Les Quatre Fins de l'Homme;* ib., 1694, in-12; — *L'Ame chrétienne soumise à l'esprit de Dieu;* ibid., 1701, in-12. Madeleine Feuillet a aussi traduit du latin deux ouvrages du jésuite Drexel : *La Voie qui conduit au ciel*, Paris, 1684, in-12; et l'*Ange gardien*, ibid., 1691, in-12.

Barbier, *Examen critique des Dict. historiques.*

FEUILLET (*Louis*), et non *Feuillée*, voyageur, astronome et botaniste français, né à Mane, près Forcalquier (Provence), en 1660, mort à Marseille, le 18 avril 1732. Il passa ses premières années dans le couvent des Minimes de sa patrie, où ses parents, peu fortunés, l'avaient placé en qualité de portier. Il y fit ses premières études, et son goût le poussa vers les mathématiques et surtout vers l'astronomie. Dès l'âge de dix ans, il faisait remarquer que le mouvement de la Lune d'orient en occident était beaucoup plus rapide que celui des autres planètes, dont il observait avec soin la différente situation à l'égard des étoiles fixes. Afin de pouvoir continuer ses études favorites, Feuillet prit la seule voie qui lui était alors ouverte; il se fit moine, et prononça ses vœux dans l'ordre des Minimes, à Avignon, le 2 mars 1680. Les progrès que fit le P. Feuillet dans l'astronomie et la physique furent si rapides que bientôt ses nouvelles découvertes, ses observations sagaces, ses utiles recherches, lui acquirent une réputation parmi les savants de l'Europe. Les deux Cassini surtout firent connaître son nom à la cour de France, et l'un d'eux, Jacques, obtint que le P. Feuillet lui serait adjoint pour un voyage géographique et hydrographique dans le Levant. Le résultat de cette expédition scientifique fut l'exploration des côtes grecques, de l'Archipel, des îles de Rhodes et de Candie et des principaux mouillages de l'Asie Mineure. Le succès de ce voyage encouragea Feuillet à solliciter les moyens nécessaires pour en recommencer un second dans le même but, mais cette fois dirigé dans la mer des Antilles. Parti de Marseille le 5 février 1703, il descendit à la Martinique le 11 avril. Il commença aussitôt ses observations, ses courses à l'intérieur; mais les dangereuses fièvres qui règnent en ces climats le saisirent, et il demeura en danger jusqu'en septembre 1704, époque à laquelle il s'embarqua volontairement à bord d'un bâtiment monté par des flibustiers alors en course contre les Espagnols. Il visita dans cette singulière compagnie Porto-Cabello, Sainte-Marthe, Porto-Bello, Carthagène et quelques autres points de la côte de Caracas, et s'exposa souvent pour étendre ses études. De retour à la Martinique, il visita les Antilles du nord et de l'ouest; fit voile pour la France, et débarqua à Brest, le 20 juin 1706. Les documents qu'il rapportait furent justement appréciés; l'Académie des Sciences le choisit pour correspondant, et le gouvernement le nomma mathématicien du roi. Feuillet se prépara aussitôt à entreprendre un nouveau voyage, sur les côtes orientales de l'Amérique. Après avoir dressé son itinéraire et réuni tous les moyens de réussite, il mit à la voile de Marseille le 14 décembre 1707; mais, retardé par des vents contraires, il n'atterrit à Ténériffe que le 24 mai 1708. Le 14 août il relâcha à Buenos-Ayres, et le 20 décembre, par 54° 50' de latitude sud, il aperçut les rochers neigeux et inaccessibles de l'île des États (1). Ne voulant pas s'engager dans les détroits ni doubler le cap Horn dans le voisinage des terres, il continua à s'avancer au sud l'espace de plusieurs degrés; il gouverna ensuite au nord-ouest, et pénétra dans le grand Océan austral. Le 20 janvier 1709 il mouilla dans le port de *La Conception* ou de *La Mocha*, et après un court séjour releva les côtes du Chili, dont il dressa une nouvelle carte, qui constate des différences de plus de 200 lieues avec les cartes connues jusqu'alors. Il passa le reste de l'année à Lima, visita les principales villes du Pérou, faisant partout des observations astronomiques, levant des plans, décrivant les habitants, les animaux, recueillant des plantes et des minéraux. Il revint à *La Concepcion* qu'il quitta le 8 février 1711. Pour opérer son retour, il reprit la route qu'il avait suivie en allant. Il fit porter au sud jusqu'à 59° de latitude, entra dans l'océan Atlantique équinoxial, et fit aiguade le 9 avril à San-Fernando de Noronha, île près la côte du Brésil, par 56° 25' latitude sud et 34° 58' longitude ouest. Le 15 mai, Feuillet relâcha à la Martinique, et le 27 août il descendait à Brest. Peu après son arrivée à Paris, il présenta au roi un grand volume in-fol., dans lequel il avait dessiné tout ce que la nature produit dans les vastes régions qu'il venait de parcourir. Louis XIV reconnut les utiles services du savant explorateur en lui accordant une pension et en lui faisant construire à Marseille un observatoire particulier. En 1724, le père Feuillet fut envoyé aux îles Canaries par l'Académie des Sciences. Les géographes français faisaient passer le premier méridien par l'île de Fer; et Louis XIII, sur l'avis des savants de son siècle, avait défendu par son ordonnance du 1er juillet 1634 de rien changer à cet égard. Il était essentiel pour la sûreté de la navigation et l'exactitude de la géographie de relever la position précise de cette île : Feuillet reçut cette mission. Il détermina le premier méridien rigoureusement à l'île de Fer; il marqua

(1) Dans l'océan Atlantique méridional, à l'est de la Terre de Feu. Cette île stérile et déserte fut découverte en 1616 par Le Maire, navigateur hollandais.

la différence en longitude qui se trouve entre cette île et l'Observatoire de Paris, mesura la hauteur du pic de Ténériffe, et publia les résultats de son intéressant voyage. On a de lui : *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, faites sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale et dans les Indes occidentales de 1707 à 1712*; Paris, 1714, 2 vol. in-4°; — *Suite du Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques faites sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale, et dans un autre voyage fait à la Nouvelle-Espagne et aux îles de l'Amérique*; Paris, 1725, in-4°, avec pl. et cartes. « Ce *Journal*, écrit durement, disent les auteurs du *Dictionnaire historique*, mais aussi exact que curieux, peut servir de modèle aux voyageurs et de flambeau à ceux qui naviguent en Amérique. » Dans sa préface Feuillet attaqua avec beaucoup d'aigreur Amédée-François Frézier, qui avait fait un voyage à la même époque et dans les mêmes parages que lui. Il existait entre les relations de ces savants des différences assez notables; Frézier défendit ses opinions dans un écrit intitulé : *Réponse au P. Feuillet*; Paris, 1727, in-4°; — *Histoire des Plantes médicinales qui sont les plus d'usage aux royaumes du Pérou et du Chili, composée sur les lieux par l'ordre du roi, en* 1709, 1710 et 1711; Paris, 1714 et 1725, 3 vol. in-4°. C'est à proprement parler le complément du *Journal* de Feuillet. Il contient cent planches, dessinées avec beaucoup d'exactitude. Cet ouvrage a été traduit en allemand par G.-L. Huth; Nuremberg, 1756 et 1757, 2 vol. in-4°. — L'Académie des Sciences a inséré dans le *Recueil de ses Memoires* beaucoup des *Observations* du P. Feuillet. Les botanistes ont consacré à ce savant un genre de la famille des *cucurbitacées*, sous le nom de *fevillea*.

Alfred DE LACAZE.

Lelong, Bibliothèque historique de la France, I, n° 3311. — *Histoire des Hommes illustres de la Provence*.

* **FEUILLET** (*Laurent-François*), littérateur français, né à Paris, ou à Versailles, en 1768; mort à Paris, le 5 décembre 1843. Il était bibliothécaire de l'Institut et membre libre de l'Académie des Sciences morales. On a de lui : *L'Émulation est-elle un bon moyen d'éducation?* mémoire couronné par l'Institut, et qui fut publié en 1831, in-8°; — *Les Antiquités d'Athènes*, par Suard, traduit de l'anglais, 1808; — *Les Amours de Psyche et de Cupidon*, trad. d'Apulée.

GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Gens de Lettres. — Ch. Louandre, *Littérature contemporaine*.

FEULIE (*Louis-Henri*), comédien français, né à Paris, le 25 février 1736, mort dans la même ville, le 18 octobre 1774. Fils d'un marchand tailleur de l'île Saint-Louis, il débuta à la Comédie-Française le mardi 8 mai 1764. Il y parut d'abord dans les rôles de Frontin du *Muet* et de Labranche dans *Crispin rival de son maître*; puis, successivement, dans *Le Légataire*, *L'Impromptu de campagne*, *Les Folies amoureuses* et *Le Grondeur*. Il fut reçu en 1766. La Harpe dit de lui (dans le *Mercure*) : « Feulie « était un excellent comédien, saisissant à merveille la caricature et le ridicule de son personnage et le rendant avec une vérité singulière. » Un rôle dans lequel il excella fut celui de Tartufe. Il mourut de la petite vérole.

E. DE MANNE.

Almanach des Spectacles, 1775. — *Mercure de France*, mai 1764. — *Mémoires de Bachaumont*, 1764, 1774. — De Mouhy, *Histoire du Théâtre-Français*. — Lemazurier, *Galerie des Acteurs du Théâtre-Français*.

FEUQUIÈRE (PAS DE). *Voy.* PAS.

FEUTRIER (*Jean-François-Hyacinthe*, comte), prélat français, né à Paris, le 2 avril 1785, mort le 27 juin 1830. Après avoir achevé ses études dans la maison de Saint-Sulpice, que dirigeait alors l'abbé Émery, il entra dans les ordres, et ne tarda pas à être nommé, par le cardinal Fesch, secrétaire général de la grande aumônerie. Membre du concile convoqué par Napoléon dans le but de mettre un terme aux collisions survenues entre le saint-siége et l'empereur, l'abbé Feutrier fut un de ceux qui voulurent opposer une certaine résistance aux vues du pouvoir temporel. Il fut choisi comme un des principaux agents employés à faire parvenir des secours au pape et aux cardinaux alors en exil. Talleyrand, archevêque de Reims et grand-aumônier de France, s'attacha l'abbé Feutrier pendant la première Restauration. Le chapitre royal de Saint-Denis le compta bientôt au nombre de ses membres; ensuite il fut nommé curé de La Madeleine, où il fit beaucoup de bonnes œuvres; c'est à lui qu'on doit l'institution de Saint-Hyacinthe, qui devint très-florissante après lui. Sa réputation de prédicateur était établie; on allait entendre ses sermons avec une grande assiduité. A la fête commémorative de la délivrance d'Orléans en 1821, cérémonie qui se renouvelle tous les ans, il prononça le panégyrique de Jeanne d'Arc. Le 25 août 1822 il fit entendre à l'Académie l'éloge de saint Louis, qu'on prononçait annuellement et que l'abbé Feutrier sut présenter sous une forme assez nouvelle. Nommé en 1823 vicaire général du diocèse de Paris et membre du conseil de M. de Quélen, il remplit ces fonctions jusqu'en 1826, époque à laquelle il fut promu à l'évêché de Beauvais. En 1827 il fut chargé de présider le grand collège du département de l'Oise, et par son crédit il fit nommer deux députés légitimistes. Au commencement de l'année 1828 on lui confia le portefeuille des affaires ecclésiastiques, et en sa qualité de ministre il prit une grande part aux fameuses ordonnances du 16 janvier 1828 sur les écoles secondaires ecclésiastiques, dans lesquelles une partie du clergé voyait une atteinte aux prérogatives de l'épiscopat. Le ministre fut vivement attaqué pour avoir concouru à une mesure qui était considérée comme très-nuisible aux intérêts de l'Église. En 1829 il fut éloigné du ministère, et retourna à Beauvais avec les titres

FEUILLET (*Madeleine*), femme auteur française, nièce du précédent, vivait encore en 1698. Elle reçut une excellente éducation, et consacra son talent à la composition d'ouvrages de piété, dont voici les titres : *Sentiments chrétiens sur les principaux mystères de Notre-Seigneur;* Paris, 1689, in-12; — *Concordance des Prophéties avec l'Évangile, sur la Passion, la Résurrection et l'Ascension de Jésus-Christ;* Paris, 1689, in-12; — *Les Quatre Fins de l'Homme;* ib., 1694, in-12; — *L'Ame chrétienne soumise à l'esprit de Dieu;* ibid., 1701, in-12. Madeleine Feuillet a aussi traduit du latin deux ouvrages du jésuite Drexel : *La Voie qui conduit au ciel*, Paris, 1684, in-12; et l'*Ange gardien*, ibid., 1691, in-12.

Barbier, *Examen critique des Dict. historiques.*

FEUILLET (*Louis*), et non *Feuillée*, voyageur, astronome et botaniste français, né à Mane, près Forcalquier (Provence), en 1660, mort à Marseille, le 18 avril 1732. Il passa ses premières années dans le couvent des Minimes de sa patrie, où ses parents, peu fortunés, l'avaient placé en qualité de portier. Il y fit ses premières études, et son goût le poussa vers les mathématiques et surtout vers l'astronomie. Dès l'âge de dix ans, il faisait remarquer que le mouvement de la Lune d'orient en occident était beaucoup plus rapide que celui des autres planètes, dont il observait avec soin la différente situation à l'égard des étoiles fixes. Afin de pouvoir continuer ses études favorites, Feuillet prit la seule voie qui lui était alors ouverte; il se fit moine, et prononça ses vœux dans l'ordre des Minimes, à Avignon, le 2 mars 1680. Les progrès que fit le P. Feuillet dans l'astronomie et la physique furent si rapides que bientôt ses nouvelles découvertes, ses observations sagaces, ses utiles recherches, lui acquirent une réputation parmi les savants de l'Europe. Les deux Cassini surtout firent connaître son nom à la cour de France, et l'un d'eux, Jacques, obtint que le P. Feuillet lui serait adjoint pour un voyage géographique et hydrographique dans le Levant. Le résultat de cette expédition scientifique fut l'exploration des côtes grecques, de l'Archipel, des îles de Rhodes et de Candie et des principaux mouillages de l'Asie Mineure. Le succès de ce voyage encouragea Feuillet à solliciter les moyens nécessaires pour en recommencer un second dans le même but, mais cette fois dirigé dans la mer des Antilles. Parti de Marseille le 5 février 1703, il descendit à la Martinique le 11 avril. Il commença aussitôt ses observations, ses courses à l'intérieur; mais les dangereuses fièvres qui règnent en ces climats le saisirent, et il demeura en danger jusqu'en septembre 1704, époque à laquelle il s'embarqua volontairement à bord d'un bâtiment monté par des flibustiers alors en course contre les Espagnols. Il visita dans cette singulière compagnie Porto-Cabello, Sainte-Marthe, Porto-Bello, Carthagène et quelques autres points de la côte de Caracas, et s'exposa souvent pour étendre ses études. De retour à la Martinique, il visita les Antilles du nord et de l'ouest; fit voile pour la France, et débarqua à Brest, le 20 juin 1706. Les documents qu'il rapportait furent justement appréciés; l'Académie des Sciences le choisit pour correspondant, et le gouvernement le nomma mathématicien du roi. Feuillet se prépara aussitôt à entreprendre un nouveau voyage, sur les côtes orientales de l'Amérique. Après avoir dressé son itinéraire et réuni tous les moyens de réussite, il mit à la voile de Marseille le 14 décembre 1707; mais, retardé par des vents contraires, il n'atterrit à Ténériffe que le 24 mai 1708. Le 14 août il relâcha à Buenos-Ayres, et le 20 décembre, par 54° 50' de latitude sud, il aperçut les rochers neigeux et inaccessibles de l'île des États (1). Ne voulant pas s'engager dans les détroits ni doubler le cap Horn dans le voisinage des terres, il continua à s'avancer au sud l'espace de plusieurs degrés; il gouverna ensuite au nord-ouest, et pénétra dans le grand Océan austral. Le 20 janvier 1709 il mouilla dans le port de *La Conception* ou de *La Mocha*, et après un court séjour releva les côtes du Chili, dont il dressa une nouvelle carte, qui constate des différences de plus de 200 lieues avec les cartes connues jusqu'alors. Il passa le reste de l'année à Lima, visita les principales villes du Pérou, faisant partout des observations astronomiques, levant des plans, décrivant les habitants, les animaux, recueillant des plantes et des minéraux. Il revint à *La Concepcion* qu'il quitta le 8 février 1711. Pour opérer son retour, il reprit la route qu'il avait suivie en allant. Il fit porter au sud jusqu'à 59° de latitude, entra dans l'océan Atlantique équinoxial, et fit aiguade le 9 avril à San-Fernando de Noronha, île près la côte du Brésil, par 56° 25' latitude sud et 34° 58' longitude ouest. Le 15 mai, Feuillet relâcha à la Martinique, et le 27 août il descendait à Brest. Peu après son arrivée à Paris, il présenta au roi un grand volume in-fol., dans lequel il avait dessiné tout ce que la nature produit dans les vastes régions qu'il venait de parcourir. Louis XIV reconnut les utiles services du savant explorateur en lui accordant une pension et en lui faisant construire à Marseille un observatoire particulier. En 1724, le père Feuillet fut envoyé aux îles Canaries par l'Académie des Sciences. Les géographes français faisaient passer le premier méridien par l'île de Fer; et Louis XIII, sur l'avis des savants de son siècle, avait défendu par son ordonnance du 1er juillet 1634 de rien changer à cet égard. Il était essentiel pour la sûreté de la navigation et l'exactitude de la géographie de relever la position précise de cette île : Feuillet reçut cette mission. Il détermina le premier méridien rigoureusement à l'île de Fer; il marqua

(1) Dans l'océan Atlantique méridional, à l'est de Terre de Feu. Cette île stérile et déserte fut découverte en 1616 par Le Maire, navigateur hollandais.

la différence en longitude qui se trouve entre cette île et l'Observatoire de Paris, mesura la hauteur du pic de Ténériffe, et publia les résultats de son intéressant voyage. On a de lui : *Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques, faites sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale et dans les Indes occidentales de* 1707 *à* 1712; Paris, 1714, 2 vol. in-4° ; — *Suite du Journal des observations physiques, mathématiques et botaniques faites sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale, et dans un autre voyage fait à la Nouvelle-Espagne et aux îles de l'Amérique*; Paris, 1725, in-4°, avec pl. et cartes. « Ce *Journal*, écrit durement, disent les auteurs du *Dictionnaire historique*, mais aussi exact que curieux, peut servir de modèle aux voyageurs et de flambeau à ceux qui naviguent en Amérique. » Dans sa préface Feuillet attaqua avec beaucoup d'aigreur Amédée-François Frézier, qui avait fait un voyage à la même époque et dans les mêmes parages que lui. Il existait entre les relations de ces savants des différences assez notables; Frézier défendit ses opinions dans un écrit intitulé : *Réponse au P. Feuillet*; Paris, 1727, in-4°; — *Histoire des Plantes médicinales qui sont les plus d'usage aux royaumes du Pérou et du Chili, composée sur les lieux par l'ordre du roi, en* 1709, 1710 et 1711; Paris, 1714 et 1725, 3 vol. in-4°. C'est à proprement parler le complément du *Journal* de Feuillet. Il contient cent planches, dessinées avec beaucoup d'exactitude. Cet ouvrage a été traduit en allemand par G.-L. Huth; Nuremberg, 1756 et 1757, 2 vol. in-4°. — L'Académie des Sciences a inséré dans le *Recueil de ses Memoires* beaucoup des *Observations* du P. Feuillet. Les botanistes ont consacré à ce savant un genre de la famille des *cucurbitacées*, sous le nom de *fevillea*.

Alfred DE LACAZE.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, I, n° 3311. — *Histoire des Hommes illustres de la Provence.*

* **FEUILLET** (*Laurent-François*), littérateur français, né à Paris, ou à Versailles, en 1768; mort à Paris, le 5 décembre 1843. Il était bibliothécaire de l'Institut et membre libre de l'Académie des Sciences morales. On a de lui : *L'Émulation est-elle un bon moyen d'éducation?* mémoire couronné par l'Institut, et qui fut publié en 1831, in-8°; — *Les Antiquités d'Athènes*, par Suard, traduit de l'anglais, 1808; — *Les Amours de Psyché et de Cupidon*, trad. d'Apulée.

GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Gens de Lettres. — Ch. Louandre, *Littérature contemporaine.*

FEULIE (*Louis-Henri*), comédien français, né à Paris, le 25 février 1736, mort dans la même ville, le 18 octobre 1774. Fils d'un marchand tailleur de l'île Saint-Louis, il débuta à la Comédie-Française le mardi 8 mai 1764. Il y parut d'abord dans les rôles de Frontin du *Muet* et de Labranche dans *Crispin rival de son maître*; puis, successivement, dans *Le Légataire*, *L'Impromptu de campagne*, *Les Folies amoureuses* et *Le Grondeur*. Il fut reçu en 1766. La Harpe dit de lui (dans le *Mercure*) : « Feulie « était un excellent comédien, saisissant à mer« veille la caricature et le ridicule de son per« sonnage et le rendant avec une vérité singu« lière. » Un rôle dans lequel il excella fut celui de Tartufe. Il mourut de la petite vérole.

E. DE MANNE.

Almanach des Spectacles, 1775. — *Mercure de France*, mai 1764. — *Mémoires de Bachaumont*, 1764, 1774. — De Mouhy, *Histoire du Théâtre-Français.* — Lemazurier, *Galerie des Acteurs du Théâtre-Français.*

FEUQUIÈRE (PAS DE). *Voy.* PAS.

FEUTRIER (*Jean - François - Hyacinthe*, comte), prélat français, né à Paris, le 2 avril 1785, mort le 27 juin 1830. Après avoir achevé ses études dans la maison de Saint-Sulpice, que dirigeait alors l'abbé Émery, il entra dans les ordres, et ne tarda pas à être nommé, par le cardinal Fesch, secrétaire général de la grande aumônerie. Membre du concile convoqué par Napoléon dans le but de mettre un terme aux collisions survenues entre le saint-siége et l'empereur, l'abbé Feutrier fut un de ceux qui voulurent opposer une certaine résistance aux vues du pouvoir temporel. Il fut choisi comme un des principaux agents employés à faire parvenir des secours au pape et aux cardinaux alors en exil. Talleyrand, archevêque de Reims et grand-aumônier de France, s'attacha l'abbé Feutrier pendant la première Restauration. Le chapitre royal de Saint-Denis le compta bientôt au nombre de ses membres; ensuite il fut nommé curé de La Madeleine, où il fit beaucoup de bonnes œuvres; c'est à lui qu'on doit l'institution de Saint-Hyacinthe, qui devint très-florissante après lui. Sa réputation de prédicateur était établie; on allait entendre ses sermons avec une grande assiduité. A la fête commémorative de la délivrance d'Orléans en 1821, cérémonie qui se renouvelle tous les ans, il prononça le panégyrique de Jeanne d'Arc. Le 25 août 1822 il fit entendre à l'Académie l'éloge de saint Louis, qu'on prononçait annuellement et que l'abbé Feutrier sut présenter sous une forme assez nouvelle. Nommé en 1823 vicaire général du diocèse de Paris et membre du conseil de M. de Quélen, il remplit ces fonctions jusqu'en 1826, époque à laquelle il fut promu à l'évêché de Beauvais. En 1827 il fut chargé de présider le grand collége du département de l'Oise, et par son crédit il fit nommer deux députés légitimistes. Au commencement de l'année 1828 on lui confia le portefeuille des affaires ecclésiastiques, et en sa qualité de ministre il prit une grande part aux fameuses ordonnances du 16 janvier 1828 sur les écoles secondaires ecclésiastiques, dans lesquelles une partie du clergé voyait une atteinte aux prérogatives de l'épiscopat. Le ministre fut vivement attaqué pour avoir concouru à une mesure qui était considérée comme très-nuisible aux intérêts de l'Église. En 1829 il fut éloigné du ministère, et retourna à Beauvais avec les titres

de comte et de pair de France. Le mauvais état de sa santé le fit venir à Paris le 26 juin 1830 pour y consulter des médecins, et le lendemain il n'existait plus. On célébra ses obsèques à l'Abbaye-aux-Bois. On a de lui : *Éloge historique et religieux de Jeanne d'Arc*, pour l'anniversaire de la délivrance d'Orléans, le 8 mai 1429, prononcé dans la cathédrale de cette ville les 8 mai 1821 et 1823; Orléans, 1823, in-8°; — *Oraison funèbre de S. A. R. Monseigneur le duc de Berry*, qui, d'après le vœu de Louis XVIII, n'a point été prononcée; 1822, in-8°; — *Oraison funèbre de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans*, dernière de la branche des princes légitimés, fils de Louis XIV; 1821, in-8°. A. R.

L'Ami de la Religion.

FEUTRY (*Aimé-Ambroise-Joseph*), littérateur français, né à Lille, en 1720, mort à Douai, le 20 mars 1789. Après avoir exercé pendant quelque temps la carrière d'avocat, il entra dans la magistrature, qu'il quitta pour se livrer entièrement à la littérature. Il débuta par un *Recueil de Poésies fugitives*; Paris, 1760, in-12; ce *Recueil* fut suivi *d'Opuscules poétiques et philologiques*, Paris, 1771, in-8°, et de *Nouveaux Opuscules*, Dijon, 1778, in-8°. La versification de Feutry est pure, élégante, mais manque de cette grâce, de cette douceur qui, sans nuire à l'énergie, donnent de la tournure aux vers et les font paraître faciles. Outre les ouvrages poétiques déjà cités, on a de lui : *Épître d'Héloïse à Abailard*, tirée de Pope; 1751, in-8°; — *Choix d'histoires* tirées de Bandel, Belleforest, Boistuaux, dit Launay; Paris, 1753, 2 vol. in-12; — *Le Temple de la Mort*, poëme, 1753; on y trouve entre autres ce vers, où l'auteur peint ainsi le temple de la Mort :

Le temps, qui détruit tout, en affermit les murs;

— *Mémoires de la cour d'Auguste*, tirés de l'anglais de Th. Blackwell et de J. Mills; 1754-1768, 4 vol. in-12; — *Les Jeux d'Enfants*, poëme en prose, tiré du hollandais; 1764, in-12; — *Robinson Crusoé*, nouvelle imitation de l'anglais; Amsterdam, 1766, 2 vol. in-12 : ce livre obtint un immense succès; il est resté au premier rang des rares ouvrages qui sont à la fois instructifs et amusants; — *Manuel tironien, ou recueil d'abréviations faciles et intelligibles de la plus grande partie des mots de la langue française*; 1775, in-8°; — *Essai sur la construction des voitures à transporter les lourds fardeaux dans Paris*; 1781, in-8°; — *Le Livre des Enfants et des jeunes gens sans étude*; 1781, in-12; — *Supplement à l'Art du Serrurier*, traduit du hollandais de Jos. Bottermann; 1781, in-fol. D'après Querard, ce livre passe pour être original, et écrit par le roi Louis XVI.

A. Jadin.

Desessarts, *Siècles littéraires*. — Quérard, *La France littéraire*. — Flescher. *Diction. de la Bibliographie franç.*

* **FÉVAL** (*Paul*), romancier français, né à Rennes, le 28 novembre 1817. Il fit ses études au collége de sa ville natale, et y suivit quelque temps le cours de droit. Il abandonna le barreau pour les lettres, et vint à Paris. Il entra au *Nouvelliste* comme correcteur, et publia dans ce journal quelques articles qui le firent remarquer; puis la *Revue de Paris* accueillit de lui une charmante fantaisie, *Le Club des Phoques*. Le succès qu'obtint ce récit original lui ouvrit les portes de *La Quotidienne*, du *Commerce*, de *L'Époque* et du *Courrier français*. Ce fut dans cette dernière feuille qu'il fit paraître, sous le pseudonyme de *sir Francis Trolopp*, *Les Mystères de Londres* (Paris, 1844, 11 vol. in-8°) qui le posèrent comme un romancier à la mode; cet ouvrage fut traduit en espagnol la même année sous le titre de *Misterios de Londres*; Paris, 1844, in-8°. — Parmi ses nombreux ouvrages on compte encore *Le Capitaine Spartacus*; Paris, 1843 et 1845, 2 vol. in-8°; — *Le Banquier de cire*; Paris, 1844, in-8°, et dans *Les Mille et un Romans*, 2ᵉ liv.; — *La Forêt de Rennes*; Paris, 1844, 3 vol. in-8°; réimprimée dans l'*Écho des Feuilletons*, sous le titre de : *Le Loup blanc*; — *Contes de Bretagne*; Paris, 1844, in-12; — *Les Chevaliers du Firmament*; Paris, 1844, in-8°; — *Les Amours de Paris*; Paris, 1845, 6 vol. in-8°; — *Les Contes de nos Pères*; Paris, 1845, in-12; — *Le Fils du Diable*; — *La Quittance de Minuit*; — *La Fontaine aux Perles*; — *Les Belles de Nuit*; — *Le Champ de Bataille*; — *Le Capitaine Simon*; — *La Fée des Grèves*; — *Le Jeu de la Mort*; — *Les Parvenus*; — *Le Paradis des Femmes*; — *L'Homme de Fer*, dans le *Journal pour tous*, du 8 décembre 1855 au 26 janvier 1856, nᵒˢ 36-43; etc. Comme auteur dramatique, il a été moins heureux que comme romancier, et *Les Mystères de Londres*, *Le Fils du Diable* et *La Bourgeoise*, drames tirés de ses romans, ont eu peu de succès. Hector Malot.

Louandre et Bourquelot, *Littérature contemporaine*. — Eugène de Mirecourt, *Les Contemporains*.

FÈVRE (*Jean-François*), médecin français, né à Pontarlier, vers 1680, mort à Besançon en 1739. Il fut nommé en 1721 professeur à l'université de Besançon. On a de lui : *Opera medica*; Besançon, 1737, 2 vol. in-4°.

Quérard, *La France littéraire.*

FÈVRE. Voyez Le Febvre, Le Fèvre, et Faber.

FEVRET (*Charles*), seigneur de Saint-Mesmin, jurisconsulte français, né à Semur-en-Auxois, le 16 décembre 1583, mort à Dijon, le 12 août 1661. Fils de Jacques Fevret, conseiller au parlement de Bourgogne, il étudia le droit dans diverses universités de France, et à Strasbourg sous le célèbre Denis Godefroy; il devint avocat au barreau de Dijon. Louis XIII s'étant rendu dans cette ville, en 1630, pour punir les auteurs d'une sédition, fut harangu

par Fevret, au nom des autorités de la ville; il fut si touché de l'éloquence de l'orateur qu'il pardonna aux coupables, et donna une charge de conseiller au parlement de nouvelle création à Fevret, qui ne voulut pas renoncer à sa profession, et préféra à cet emploi l'office de secrétaire de la cour. Il devint aussi conseiller et intendant ordinaire des affaires de Henri II, prince de Condé, et du grand Condé, son fils. Il est auteur du *Traité de l'Abus et du vrai sujet des appellations qualifiées du nom d'abus*; Dijon, 1653, in-fol. Des exemplaires de cette édition portent la date de 1654, et d'autres exemplaires celle de 1655. Cet ouvrage, dans lequel les principales parties du droit canonique sont exposées avec autant de savoir que d'indépendance, a été réimprimé à Lyon, 1667 et 1677, 2 vol. in-fol., et à Lausanne, 1778, 2 vol. in-fol. La meilleure édition, celle de Lyon, 1736, 2 vol. in-fol., contient, outre les notes anonymes insérées dans quelques-unes des éditions précédentes, et les notes de Brunet et celles de Gibert, le traité que Hauteserre composa par ordre du clergé, en 1670, sous ce titre : *Ecclesiasticæ Jurisdictionis Vindiciæ, adversus C. Fevretti et aliorum Tractatus de Abusu*. On a de Fevret divers autres écrits, parmi lesquels on remarque : *De claris fori Burgundici Oratoribus*; Dijon, 1654, in-8°; — *De Officiis Vitæ humanæ, sive in Pibraci Tetrasticha commentarius*; Lyon, 1667, in-12; — *Carmen de Vita sua*, poëme de plus de trois cents vers insérés par le P. Desmolets dans le tome II de sa *Continuation des Mémoires de Littérature et d'Histoire de M. de Salengre*. Fevret a laissé manuscrit un commentaire sur les onze premiers titres de la Coutume de Bourgogne.

Son fils, *Pierre* Fevret, né à Dijon, le 28 novembre 1625, mort dans la même ville, le 18 décembre 1706, reçut la prêtrise en 1655, et devint en 1666 conseiller clerc au parlement de Bourgogne, dont il était le sous-doyen au moment de sa mort. Il fonda la Bibliothèque publique de Dijon, et légua une somme destinée à son entretien et à son accroissement. Le catalogue de cette Bibliothèque fut imprimé à Dijon, 1708, in-4°, avec une préface du P. Oudin, jésuite. E. Regnard.

Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*. — Taisand, *Vies des plus célèbres Jurisc.* — Moreri, *Diction. hist.* — Camus, *Biblioth. choisie des Liv. de Droit.*

FEVRET DE FONTETTE (*Charles-Marie*), magistrat et littérateur français, arrière-petit-fils de Charles Fevret, né à Dijon, le 14 avril 1710, mort dans la même ville, le 16 février 1772. Pourvu à l'âge de vingt-six ans d'une charge de conseiller au parlement de Bourgogne, il fit preuve, dans tout le cours de sa carrière de magistrat, d'un savoir profond et d'un grand zèle pour le bien public. Livré, comme ses ancêtres, à la culture des lettres, il devint membre, puis directeur de l'Académie de Dijon, et fut nommé, peu de temps avant sa mort, membre associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il entreprit de donner une nouvelle édition de la *Bibliothèque historique de la France*, que le P. Lelong avait publiée en 1719, en un seul volume in-fol., contenant 17,487 articles et quelques additions. Après quinze années de recherches et de travail, il fit paraître le premier volume de cet important ouvrage; mais les fatigues qu'il éprouva altérèrent sa santé, et il mourut avant l'impression du second volume. Ce recueil, si précieux pour l'étude de notre histoire nationale, fut terminé par Barbeau-Labruyère, et se compose de 5 vol. in-fol., Paris, 1768-1778, contenant près de 50,000 articles. Fevret s'était formé une nombreuse bibliothèque, riche en ouvrages précieux, et y avait joint une collection d'estampes représentant une suite des événements de l'histoire de France, depuis les Gaulois jusqu'au règne de Louis XV inclusivement. Cette collection, dont on trouve le catalogue dans le tome IV de la *Bibliothèque historique de la France*, est aujourd'hui conservée à la Bibliothèque impériale. E. Regnard.

Éloges de Fevret de Fontette, par Dupuis et par Perret, en tête du 4e vol. de la *Biblioth. hist. de la France*.

FEYDEAU (*Claude*), écrivain ecclésiastique français, né à Paris, vers 1580, mort vers 1650. Il embrassa l'état ecclésiastique, et devint doyen de l'église collégiale de Moulins. Il fut longtemps supérieur des religieuses de la Visitation, et assista en cette qualité aux derniers moments de madame de Chantal, fondatrice de cet ordre. On a de lui : *Oraison funèbre de Claude Duret, président à Moulins*, et *Panégyrique sur la paraphrase de CL psaumes d'Antoine de Laval, sieur de Bel-Air*. Ce *Panégyrique* parut en 1608; il a été réimprimé avec la *Paraphrase*; Paris, 1619, in-4°.

Moreri, *Grand Dictionnaire historique*.

FEYDEAU (*Matthieu*), théologien français, frère du précédent, né à Paris, en 1616, mort à Annonay, le 24 juillet 1694. Il entra dans les ordres, et se fit recevoir docteur en théologie. Ami d'Arnauld, il fut exclu de la Sorbonne pour n'avoir pas voulu souscrire à la condamnation du célèbre théologien janséniste. Feydeau, qui professait les mêmes doctrines, fut pendant toute sa vie en butte aux persécutions de l'autorité ecclésiastique et politique, et mourut exilé à Annonay. On a de lui : *Méditations sur les principales obligations du chrétien, tirées de l'Écriture Sainte, des conciles et des saints Pères*; 1649, in-12; — *Catéchisme de la Grâce*; Paris, 1650; — *Méditations sur l'histoire et la concorde des Évangiles*; Bruxelles, 1673, 2 vol. in-12; Lyon, 1689-1696, 3 vol. in-12.

Moreri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FEYDEAU DE BROU (*Henri*), prélat français, de la même famille que les précédents, né

en 1655, mort à Amiens, le 14 juillet 1706. Nommé en 1687 évêque d'Amiens par Louis XIV, il resta cinq ans sans recevoir ses bulles, à cause des différends survenus entre la cour de Rome et celle de France. Il se distingua par sa grande piété et son savoir. On a de lui : une *Lettre latine à Innocent XII, contre le* Nodus Prædestinationis *du cardinal Sfondrate; — Ordonnance pour la juridiction des évêques et des curés, contre le P. Des Imbrieux, jésuite; — Lettre au sujet de la Lettre à un Curieux sur d'anciens tombeaux découverts en* 1597.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

FEYDEAU DE BROU (*Charles-Henri*), administrateur français, né à Paris, le 25 août 1754, mort le 10 décembre 1802. Fils d'un intendant de Rouen, il suivit aussi la carrière administrative. Maître des requêtes en 1775, il fut envoyé comme intendant dans le Berry à l'âge de vingt-et-un ans. Il passa de là en Bourgogne et ensuite à Caen. Appelé au conseil d'État en 1787, il fut chargé des économats. Pendant la révolution il vécut dans une profonde retraite. Feydeau cultiva avec succès les sciences exactes. Il laissa en manuscrit une traduction de quelques ouvrages d'Euler, avec des notes et des observations.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ. hist. et crit.*

FEYERABEND, nom d'une famille d'artistes allemands, originaires de Francfort-sur-le-Mein, dont les principaux furent les suivants :

Feyerabend (*Jean*), le plus ancien de tous, graveur sur bois. Ses ouvrages portent deux initiales de son nom. Il est fait mention dans Papillon d'un *Nouveau Testament* en latin avec figures en bois de la façon de cet artiste.

Feyerabend (*Jean*), dont les publications étaient marquées d'un lion debout contre un bouclier dans lequel était pratiquée une bande.

Feyerabend (*Jérôme*), imprimeur célèbre, dont les publications étaient marquées d'une Renommée portant dans chaque main une trompette. Il avait pour devise :

> Pervigiles habeas oculos, animumque sagacem,
> Si cupis ut celebri stet tua fama loco.

Feyerabend (*Sigismond*), peintre, graveur et libraire allemand, né à Francfort, vers 1526 ou 1527, vivait encore en 1585. Selon Jœcher, il aurait étudié l'histoire à Augsbourg, où il aurait fait paraître *Annales seu Historiæ Rerum Belgicarum, a diversis auctoribus conscriptæ*, 1580, et un ouvrage intitulé : *Geschlechter-Buch der Reichstadt Augspurg* (le Livre des Familles de la ville impériale d'Augsbourg). Il est beaucoup plus certain qu'il eut à Francfort un grand commerce de librairie. La plupart de ses publications étaient ornées de gravures sur bois, exécutées par les plus célèbres artistes, tels que Solis, Jost, Amann, Boxberger, Stimmer et Maurer. Quelques-unes sont dues à Feyerabend lui-même. On lui attribue en particulier celles de la *Bible* de Zapflin, imprimée en 1561, ainsi que les *portraits des doges de Venise* dans la chronique de Kellner. On distingue par le monogramme S. F les productions de Sigismond Feyerabend d'avec celles de ses parents également adonnés à la gravure. Les ouvrages publiés par Feyerabend seul sont marqués d'un lion portant un globe duquel jaillissent des flammes; ceux qu'il a fait paraître avec la coopération de Rab, Hahn et Weigand ont au frontispice une Renommée soufflant dans deux trompettes.

Feyerabend (*Charles-Sigismond*), fils de Sigismond, libraire et graveur, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. En 1590 il succéda à son père dans le commerce de librairie, et fit paraître plusieurs recueils de gravures, dont quelques-unes sont marquées des chiffres M. L. et V. Feyerabend. Un de ces recueils, possédé par Papillon et daté de 1599, contenait 299 estampes, avec une dédicace écrite et signée en allemand par l'éditeur.

Feyerabend (*Christophe*), théologien allemand, vivait à Elbing dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut engagé dans de vives controverses avec les syncrétistes, et publia *Idea pseudoprophetarum.*

Pour tous les Feyerabend, Papillon, *Traité hist. et prat. de la Grav. en bois*; Paris, 1766. — Jocher, *Allg. Gel.-Lexik.* — Sadler, *Univ. Lex.* — Nagler, *Neues Allg. Kunstl.-Lexic.*

FEYJOO Y MONTENEGRO (*François-Benoît-Jérôme*), critique espagnol, né à Compostelle, le 6 février 1701, mort à Oviedo, le 16 mai 1764. Après avoir fait ses études à l'université d'Oviedo, il entra dans l'ordre des Bénédictins, et devint abbé du monastère de Saint-Vincent à Oviedo. Ses connaissances étaient extrêmement étendues. On a de lui deux ouvrages très remarquables, intitulés : *Teatro critico, sopra los errores comunes;* Madrid, 1738-1746, 16 vol. in-8°; — *Cartas eruditas y curiosas;* Madrid, 1746-1748, 8 vol. in-8°. Dans ces deux recueils Feyjoo ne craignit pas d'attaquer l'ignorance des moines, la licence du clergé, les priviléges ridicules, l'abus des pèlerinages, des exorcismes, des prétendus miracles, etc. Il se fit ainsi beaucoup d'ennemis; mais les savants les plus distingués de son pays le défendirent, et il évita les poursuites de l'inquisition. Bien qu'il ne se fût pas moins moqué de la médecine que de la superstition, la faculté de Séville le mit au nombre de ses docteurs. Une grande partie du *Teatro critico* a été traduite en français par d'Hermilly; Paris, 1742, 12 vol. in-12; et beaucoup des morceaux qu'il contient ont été traduits en anglais par John Brett, sous le titre de *Essays or discourses, selected from the works of Feyjoo*; 1780, 4 vol. in-8°. Les *Œuvres complètes* de Feyjoo ont été recueillies par Campomanes; Madrid, 1780, 33 vol. in-8°.

Campomanes, *Vie de Feyjoo*, en tête de ses — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. I...

FEYNES (*François*), médecin français,

à Béziers, vers 1525, mort à Montpellier, en 1573. Il fut depuis 1557 professeur à l'université de sa ville. On a de lui un ouvrage posthume intitulé : *Medicina practica, in quatuor libros digesta... nunc primum e bibliotheca Cl. V. Renati Moræi, studiosorum usibus benigne concessa;* Lyon, 1650, in-4°. H. F.

Astruc, *Histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier.*

FEYNES (*Henri* DE), voyageur français, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il était gentilhomme de la maison du roi et aide de maréchal de camp. Il parcourut l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Pologne, la Hongrie, et enfin tout le sud de l'Asie. On ignore l'objet de son voyage dans cette partie du monde; peut-être avait-il reçu du roi la mission secrète d'aller examiner les établissements fondés dans les Indes par les Portugais. Après avoir accompli un pèlerinage à Lorette, il alla s'embarquer à Venise, relâcha en Chypre, aborda à Alexandrette, se rendit à Alep, où il se joignit à une caravane pour traverser le désert, visita Bagdad, Ispahan, Cazwin, Tauriz, Schiraz, Lar, Ormuz, Mascate, Cambaye, Sourate, Diu, la côte de Malabar, le Bengale, Ceylan, les Moluques, Macao, Canton, vit à son retour le Pegou, Siam, s'embarqua à Goa, et arriva enfin à Lisbonne. Le roi d'Espagne, qui était alors maître des Indes, craignant que Feynes ne fît des révélations sur l'état de cette contrée, le fit jeter en prison. Il y fut retenu malgré les réclamations de Louis XIII et conduit secrètement à Xativa, dans le royaume de Valence, où il resta enfermé pendant quatre ans. Mais au bout de ce temps, son confesseur ayant fait connaître le lieu de sa captivité, il fut relâché sur une nouvelle demande du roi de France. On a de lui : *Voyage fait par terre depuis Paris jusqu'à la Chine, avec le retour par mer;* Paris, 1630, in-12. Cette relation, qui traite d'une si grande étendue de pays dans un mince volume de 212 pages, est fort superficielle; les noms des contrées sont souvent mal transcrits. L'auteur, au reste, est plein de candeur; on ne trouve dans son récit rien de merveilleux ni d'invraisemblable; il évalue en journées la distance entre plusieurs des villes qu'il a traversées, et il les compare souvent pour l'étendue à une ville de France.

E. BEAUVOIS.

Feynes, *Voyage.*

* **FEZARI** (*Mohammed-ben-Ibrahim ben-Habib-Al-*), astronome arabe, vivait au deuxième siècle de l'hégire (huitième de J.-C.). Il traduisit en arabe, d'après l'ordre du khalife Mansour, un traité d'astronomie intitulé *Sind Hind :* ouvrage de l'Indien Katka. Cette traduction est connue sous le titre de *Sind Hind al-Kebir* (le Grand Sind Hind); elle a été en usage depuis 157 (773) jusqu'au commencement du troisième siècle de l'hégire (816 de J. C.). C'est d'après les tables indiennes qu'il construisit le premier astrolabe qu'aient possédé les Arabes; il écrivit deux ouvrages sur ce sujet, et composa un traité du mesurage du Nil.

É. BEAUVOIS.

Passage du *Tarikh al-Hokama* (Hist. des Philosophes), attribué à Djemal-ed-din Al-Cofti, dans Casiri, t. I, 426, 428-429. — Hadji-Khalfa, *Lexic. bibliogr.*, édit. Fluegel, t. V, n° 9877; VI, 12830.

FIACCHI (*Louis*), poëte et critique italien, connu sous le nom de *Clasio*, né à Scarperi (Toscane), le 4 juin 1754, mort à Florence, le 25 mai 1825. Il entra dans les ordres, et professa plusieurs années dans un collége de Florence. Il se fit connaître par des poésies élégantes. Devenu membre de la Crusca, il s'occupa de recueillir des matériaux pour une réimpression du dictionnaire de cette académie. Les observations de Fiacchi sur Dante, Boccace et les anciens poëtes italiens annoncent beaucoup de savoir et de goût. On a de lui : *Favole;* 1807, in-8°; — *Sonetti pastorali et rusticali;* Milan, 1808, grand in-8°; — *Dichiarazione di molti Proverbi, detti e parole;* Florence, 1820, in-8°; — *Osservazioni sul Decamerone di Boccacio;* Florence, 1821, in-8°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VI, p. 26.

* **FIACCO** ou **FLACCO** (*Orlando*), peintre de l'école vénitienne, né à Vérone, vivait en 1560. Les auteurs ne sont pas d'accord sur le nom de son maître; les uns croient qu'il fut élève d'Antonio Badile, les autres qu'il reçut les leçons de Battista del Moro ou de Francesco Torbido, dit le Moro. Quoi qu'il en soit, il parait avoir surtout visé à la force dans la plupart de ses peintures, et s'être proposé pour modèle le Caravage, auquel on attribuerait volontiers son tableau de *La Vierge avec saint Jean* et *La Madeleine* à Saint-Nazaire et Saint-Celse de Vérone. Fiacco a laissé des portraits aussi remarquables par l'exécution que par la ressemblance. Cet artiste, qui donnait de grandes espérances, est mort jeune, et la misère ne fut peut-être pas étrangère à sa fin prématurée.

E. B—N.

Pozzo, *Vite dei Pittori Veronesi.* — Ridolfi, *Vite degli illustri Pittori Veneti.* — Vasari, *Vite.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Bennassuti, *Guida di Verona.*

* **FIACRE**, anciennement **FEFRE** (Saint) (1), anachorète irlandais, mort à Breuil (Brie), vers 670. Il était d'une illustre famille irlandaise selon la plupart des hagiographes (quelques auteurs le font fils aîné d'un roi d'Écosse). Il fut élevé par un évêque, que l'on croit être saint Conan, évêque de Soder ou des îles occidentales. Il quitta sa patrie à la fleur de l'âge, et vint en France accompagné de quelques jeunes gens, qui comme lui voulaient se consacrer à la solitude et à la prière. Il vint trouver saint Faron, évêque de Meaux, qui lui assigna pour demeure Breuil, lieu désert situé dans une forêt de la Brie. Fiacre défricha une certaine étendue de terrain, s'y construisit une cellule, et fit bâtir à quelque distance un asile pour les étrangers. Sa charité n'avait point de bornes, et sa vie était extrême-

(1) Suivant Richard et Giraud, le nom de *Fiacre* ne lui fut donné que cinq ou six cents ans après sa mort.

ment austère. Suivant la règle des moines irlandais, il ne permettait à aucune femme d'entrer dans l'enceinte de son ermitage, usage qui s'est perpétué longtemps pour les lieux où le chaste anachorète était honoré. Chillen ou Kilain, seigneur irlandais ou écossais, vint visiter Fiacre, et le décida à faire des prédications dans les provinces voisines. Ses missions furent fructueuses, surtout dans l'Artois. Il y devint l'objet d'une vénération particulière, et Arras honore sa mémoire le 13 novembre. Fiacre fut enterré dans son oratoire de Breuil, sur l'emplacement duquel, dans la suite, les moines de Saint-Faron élevèrent un prieuré. Ses reliques devinrent bientôt célèbres par plusieurs miracles : on en transporta une partie à Meaux en 1568; en 1627 et en 1695, les grands-ducs de Florence en obtinrent des portions, qu'ils déposèrent dans la chapelle de Loppaia, construite à cet effet. Paris en montra successivement au Val-de-Grâce, aux Barnabites et à Sainte-Catherine de la Couture, chez les chanoines réguliers. Il ne paraît pas que la grande dispersion de ces précieux restes ait influé sur leur pouvoir. En 1639, Seguier, évêque de Meaux, et Jean de Blois, comte de Penthièvre, reconnurent que ces reliques pouvaient opérer la guérison de maladies dangereuses ; en 1641 Anne d'Autriche attribua à la protection de saint Fiacre le rétablissement de Louis XIII, alors gravement malade à Lyon, et fit à pied le pèlerinage de Breuil, en exécution d'un vœu qu'elle en avait fait. « Elle fut, dit l'abbé Godescard, délivrée par le même moyen d'un flux de sang qui avait résisté à tous les remèdes de la médecine. » La princesse ne douta point que la naissance de Louis XIV, son fils, n'eût été le fruit de sa dévotion à saint Fiacre et de ses fréquentes visites au prieuré de Breuil. Saint Fiacre est devenu le patron des jardiniers, qui célèbrent solennellement sa fête le 30 août. Ce ne fut que très-indirectement que ce saint attacha son nom à une espèce de voitures publiques à quatre roues devenues très-communes depuis le milieu du dix-septième siècle. Suivant le père Labat, l'origine de ce mot vient de l'enseigne de l'inventeur de ces voitures (1). Selon d'autres étymologistes, à l'époque de la création de ces véhicules il mourut au couvent des Petits-Pères un moine nommé *Fiacre*. Sa mémoire était si révérée que chacun voulait avoir son portrait. Dans le but de plaire au public, l'entrepreneur des nouveaux carrosses fit peindre le bienheureux sur les portières de ses voitures.

Saint Fiacre l'anachorète avait une sœur, nommée Syra. Elle mourut dans le diocèse de Meaux, où elle est honorée comme vierge. Quelques auteurs font mention d'une lettre que cette sainte reçut de son frère, et qui renfermait des maximes de morale.

Alban Butler, *Lives of Fathers*, etc. — Abbé Godescard, *Vies des principaux Saints*, mois d'août. — Surius, *Acta Sanctorum*. — Baillet, *Vies des Saints*, II. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FIALETTI (*Odoard*), peintre et graveur vénitien, né à Bologne, en 1573, mort à Venise, en 1638. Il fut instruit dans l'école du Tintoret, et il en sortit bon dessinateur. Il fixa sa résidence à Venise, pour éviter la concurrence des Carrache, et il y passa le reste de sa vie. Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, fort estimés, surtout son *Crucifiement* pour l'église de la Croix. Fialetti se fit surtout connaître comme graveur. On cite de lui un recueil de vingt pièces intitulé : *Scherzi d'Amore ; — Vénus et l'Amour ; — Diane à la chasse ; — Le dieu Pan ; — Un Homme qui tient un vase*, d'après le Pordenone ; — les *Noces de Cana*, d'après le Tintoret ; — *Abiti delle religioni con le armi e brevi descrizioni loro ;* Venise, 1626, in-4°.

Gandellini, *Notizie istoriche degl' Intagliatori*, t. II. — Lanzi, *Histoire de la Peinture en Italie*, t. III, p. 186.

FIALHO (*Manuel*), historien portugais, né à Evora, en 1659, mort en 1718. Il entra fort jeune dans l'ordre des Jésuites. Ses vingt dernières années furent employées à rassembler des documents sur sa ville natale. Ce travail ne parut sous forme d'abrégé qu'après la mort de l'auteur, par les soins du P. Francisco Fonseca, auquel on l'attribue fréquemment tout entier ; il a paru sous ce titre, quelque peu mensonger : *Evora Gloriosa, epilogo dos quatro Tomos de Evora illustrada que compoz o* R. P. M. Manoel Fialho, *da Companhia de Jesus, escrita, accrescentada e amplificada pelo* P. Francisco de Fonseca, *da mesma Companhia* ; Rome, 1728, in-fol (Aziziari). Quelques années après la publication du livre de Fialho, on publia une autre histoire de cette ville sous le pseudonyme d'Amador Patricio (Mart. card. de Azevedo), *Historia das Antiguidades d'Evora ; primeira parte, repartida em dez libros, onde se relatão as cousas que acontecerão em Evora ate ser tomada aos mouros por Giraldo no tempo de rey D. Affonso Henriques ; e o mais que dahi por diante aconteceo ate do tempo presente se contam na secunda parte ;* Evora, 1739, in-4°. La seconde partie n'a point paru, que nous sachions du moins. Ferd. Denis.

Barbosa Machado, *Bibl. Lusitana*. — Pinto de Sousa, *Bibliotheca historica*, pet. in-4°. — César de Figanière, *Bibliografia historica*.

FIALHO FERREIRA (*Antonio*). vo[illegible] portugais, né à Macao, vi[illegible] au d[illegible] siècle. Nommé capitão mor [illegible] 1633, [illegible] se trouva à la tête d'une flotte esp[illegible] le-[illegible] vait ravitailler Manille. De retour [illegible] part à une émeute qui éclata à [illegible] en [illegible] dait à renverser l'admin[illegible] il quitta cette ville, avec [illegible]tion [illegible] de s'en référer aux [illegible] de l'Inde; [illegible] traversant l'empire de [illegible]

(1) Il se nommait Sauvage, logeait dans la rue Saint-Antoine, et avait pour enseigne *A saint Fiacre*. On appela ces carrosses *voitures à cinq sous*, parce qu'on les louait à cinq sous l'heure. Les cochers, ainsi que leurs voitures, prirent ensuite le nom de *fiacres*.

gnes des Gauts, il franchit le passage de Dauguim, et parvint à Goa. Une fois établi dans la capitale des Indes portugaises, Fialho Ferreira fut chargé par le gouverneur Pedro da Sylveira d'aller porter jusqu'en Espagne les justes plaintes de la population portugaise établie en Orient; et il prit la résolution de se rendre en Europe par la voie de terre. Dans cette intention, il quitta Goa dès 1639, se fit débarquer dans le golfe Persique, franchit l'Arménie, traversa une partie de la Grèce, fit un séjour de quelque durée à Constantinople, visita Rome, et se rendit à Madrid, pour passer à Lisbonne. Pendant ce voyage, plus difficile à effectuer alors qu'il ne l'est de nos jours, le Portugal s'était séparé de l'Espagne, et la maison de Bragance était montée sur le trône; Fialho Ferreira quitta bientôt Lisbonne, chargé par Jean IV d'aller annoncer son avénement à ses sujets de l'extrême Orient. Il se rendit en effet à Macao, et il excita la joie la plus vive en déclarant que la métropole avait recouvré son indépendance. Ici nous perdons la trace du voyageur; nous savons seulement qu'il fut nommé chevalier du Christ et qu'en l'année 1643 il consigna dans un ouvrage curieux, devenu fort rare, le récit de ses aventures; ce livre est intitulé : *Relação da Viagem que por ordem de sua magestade fez Antonio Fialho Ferreira deste reino à Cidade de Macao na China*, etc.; Lisbonne, 1643, in-4°. Il avait consigné ses précédentes observations dans un volume resté en manuscrit, et qui fut traduit du portugais en espagnol; il porte ce titre : *Razones y preguntas sobre la navigacion que se ha abierto desde la China á la India por los boquerones del valle, y si sera conveniente hazer viages desde la China á la India en derechura.* Ce livre curieux est resté, dit-on, dans la Bibliothèque royale de Madrid. Fialho Ferreira avait été nommé gentilhomme du palais. Ferd. Denis.

Barbosa, *Bibliotheca Lusitana.* — Leon Pinelo, *Bibliotheca oriental y occidental*; 2e edit., 3 vol. petit in-fol.

* **FIAMMA** (*Gabriel*), poëte italien, né à Venise, en 1533, mort en 1585. Ses *Rime con i commenti dell' autore*, Venise, 1570, 1573, 1616, sa *Sciolta di Rime spirituali*, Bergame, 1606, in-4°, sont tombés dans l'oubli. G. B.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana.*

FIAMMA (*Galvaneo*), historien italien, né à Milan, en 1283, mort vers 1372, après avoir passé soixante-treize ans dans l'ordre de Saint-Dominique. Il a laissé deux ouvrages : *Manipulus Florum, seu historia Mediolani, ab origine urbis usque ad a.* 1371, et *Opusculum de rebus gestis ab Azone, Luchino et Joanne, vicecomitibus*; ces écrits ont été insérés dans le recueil de Muratori, *Script. Rer. Italic.*, t. XI, p. 553, et XII, 991. G. B.

Quetif, *Script. Ord. Prædic.*, t. I, p. 617. — Argelati, *Biblioth. Script. Mediol.*, t. I, p. II, p. 635.

FIANCÉ (*Antoine*), médecin français, né à Fleuret, près de Besançon, le 1er janvier 1552, mort le 27 mai 1581. Il étudia à Paris les belles-lettres et la philosophie. Il alla ensuite faire son cours de médecine à Montpellier, exerça successivement cette profession à Carpentras, à Arles, et se fit recevoir docteur à Avignon. Il mourut dans cette ville, en soignant des malades atteints de la peste. Sa fin prématurée l'empêcha d'écrire aucun ouvrage de médecine. Il composa seulement quelques poésies latines, entre autres une satire, intitulée *Platopodologie*. Ce n'est pas, comme l'a cru La Monnoie, un traité sur les pieds larges et plats, mais une invective contre certains envieux ou *pieds plats* qui cherchaient à nuire à l'auteur.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Biblioth. franç.* (édit. de Rigoley de Juvigny), t. I. — Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

FIARD (L'abbé *Jean-Baptiste*), démonologue français, né à Dijon, le 28 novembre 1736, mort dans la même ville, le 30 septembre 1818. Imbu dès sa jeunesse d'opinions superstitieuses, il crut voir dans les philosophes irreligieux du dix-huitième siècle et dans leurs adeptes des diables et des sorciers, et il les dénonça en ces termes à l'assemblée du clergé de France, en 1775 : « Messeigneurs, il se commet dans ce royaume un crime étrange....; un déluge de maux est prêt à fondre sur la nation, si on ne surveille pas les sorciers ou diabolâtres..... Les suites seront la destruction de la religion, la ruine des peuples, des pertes étonnantes des biens que donne la terre,... des divisions intestines, des troubles dans l'État... Les magiciens et les sorciers sapent sourdement le trône et l'autel..... Ils sont ennemis du magistrat, du prince, du ministre, du sujet; ils ne peuvent que nuire et renverser; ils ne sont ni parents, ni amis, ni hommes; ils sont sans cesse et invinciblement poussés à commettre des crimes contre nature, des profanations, des sacriléges, des meurtres. » Fiard crut voir dans la révolution l'accomplissement de ses prophéties. Arrêté en 92 comme prêtre non assermenté, il fut détenu deux ans sur les pontons de Rochefort. Il en sortit plus persuadé que jamais de l'influence du diable et des sorciers sur la révolution française. Il continua de les combattre dans des livres qui trouvèrent peu de lecteurs, et mourut dans l'obscurité. On a de lui : *Lettres magiques, ou lettres sur le diable*, Paris, 1781, in-8°; réimprimées sous le titre de *Lettres philosophiques sur la Magie*, Paris, 1801, in-12; ibid., 1803, in-8°; — *La France trompée par les magiciens et les démonolâtres du dix-huitième siècle, fait démontré par des faits*; Paris, 1803, in-8°. Fiard assure dans cet ouvrage que le diable seul a fait la révolution française à l'aide d'hommes et de femmes qui étaient ou des démons incarnés ou des adorateurs du diable, c'est-à-dire des démonolâtres et des magiciens. On attribue à l'abbé Fiard : *Le Secret de l'État, ou le dernier cri du vrai patriote*, publié d'abord en 1796 et réimprimé

à Paris, 1815, in-8°; — *Le Mystère des Magnétiseurs et des Somnambules dévoilé par un homme du monde*; Paris, 1815, in-8°.

Arnault, Jouy, etc., *Biogr. nouvelle des Contemporains*. — Querard, *La France littéraire*.

* **FIASELLA** (*Domenico*), dit le *Sarzana*, peintre de l'école génoise, né à Sarzane, en 1589, mort à Gênes, en 1669. Son goût pour la peinture se développa à la vue d'un magnifique tableau d'Andrea del Sarto qui existait dans l'église des Dominicains de Sarzane. Il fréquenta pendant quelque temps l'atelier de G.-B. Paggi, puis il partit pour Rome, où il fit une étude toute spéciale des chefs-d'œuvre de Raphael. Après avoir passé dix années dans cette ville, où il aida le Passignano et le chevalier d'Arpin, il revint à Gênes, où il se fit remarquer par sa facilité à composer de grands sujets, la correction de son dessin, la vivacité et souvent la grâce de ses têtes, le brillant de son coloris surtout dans les peintures à l'huile, et son habileté à imiter les maîtres dans ce qu'ils avaient d'approprié aux sujets qu'il traitait. On lui reproche seulement d'avoir manqué de patience et d'avoir souvent fait terminer ses ouvrages par ses élèves. Fiasella, pendant sa longue carrière, a exécuté d'innombrables peintures, répandues dans toutes les églises de l'État de Gênes. En mourant, il laissa pour héritier son neveu Giovanni-Battista Fiasella, qui suivit ses traces avec assez de bonheur.

E. B—N.

Soprani, *Vite de' Pittori Genovesi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Baldinucci, *Notizie*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*.

FIBONACCI. *Voy*. Léonard de Pise.

* **FICATELLI** (*Stefano*), peintre de l'école bolonaise, né à Cento, vers 1630, mort dans les premières années du dix-huitième siècle. Il fut élève et bon imitateur de son illustre compatriote le Guerchin. Il a travaillé pour les églises de Ferrare; mais, malgré l'imagination qu'il a déployée dans ces peintures, on préfère encore à ses œuvres originales les excellentes copies qu'il a laissées des tableaux du Guerchin. E. B—N.

Cittadella, *Catalogo istorico de' Pittori e Scultori Ferraresi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

FICHARD (*Jean*), jurisconsulte allemand, né à Francfort, en 1512, mort le 7 juin 1591. Il étudia à Fribourg en Brisgau et à Spire, devint docteur en droit en 1531, et visita Padoue et Bologne pour y compléter ses connaissances. On a de lui : *Periocha Vitarum Jurisconsultorum, ab Irnerio usque ad Zazium*; Leipzig, 1721; — *Tractatus Cautelarum omnium Jurisconsultorum*; — *Consilium in morbo comitiali*.

Adam, *Vit. Erudit*. — Teissier, *Élog. des savants*.

* **FICHERELLI** ou **FICARELLI** (*Felice*), dit *Riposo*, peintre de l'école florentine, né à San-Gemignano (Toscane), vers 1605, mort en 1660. Il fut élève de l'Empoli, mais imitateur de Cristofano Allori, dont il fut l'intime ami. Doué d'un naturel calme et paisible, Ficherelli travaillait lentement, et ne parlait que lorsqu'il était forcé de répondre; de là le surnom de *Felice Riposo*, sous lequel il est souvent désigné. Son talent est simple, naturel, son coloris moelleux, délicat; ses têtes sont gracieuses. Les rares ouvrages de ce maître sont des modèles de la peinture finie, sans tomber dans la recherche de la miniature. Il dut peut-être cette perfection au soin qu'il apporta dans l'exécution de certaines copies d'après le Pérugin, Andrea del Sarto et autres maîtres. Un de ses meilleurs ouvrages est un tableau de l'église de Santa-Maria-Nuova de Florence, *La Vierge offrant l'Enfant-Jésus à l'adoration de saint Antoine de Padoue*. A la galerie Capponi est une *Dalila* de ce maître, et à la galerie Rinuccini un très-beau tableau d'*Adam et Ève dans le paradis terrestre*; le musée de Dresde possède de lui un tableau de *Lucrèce et Tarquin*. E. B—N.

Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

FICHET (*Guillaume*), théologien et rhéteur français, né à Aunay, près de Paris, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il fut élu recteur de l'université de Paris en 1467. Il professait à la fois l'art oratoire, la théologie et la philosophie. Sa réputation d'éloquence le fit rechercher par Louis XI, qui l'employa dans plusieurs négociations importantes. Fichet fut regardé comme auteur de la paix conclue avec le duc de Bourgogne. Il se rendit ensuite à Rome. Bessarion lui dédia les discours où il excitait les princes chrétiens à faire la guerre aux Turcs, et le pape Sixte IV le nomma son camérier. Fichet, qui était très-zélé pour les lettres, favorisa de tout son pouvoir l'imprimerie naissante, et fit venir d'Allemagne, pour en établir une dans la Sorbonne même, Ulric Gering, Martin Krants et Michel Friburger, qui imprimèrent entre autres les lettres de Guillaume Fichet et son traité de rhétorique. Ces deux livres, une des productions les plus anciennes de l'imprimerie parisienne, parurent sous les titres de *Rhetoricorum Libri tres*, sans date (probablement de 1470), petit in-4°; — *Epistolæ, in Parisiorum Sorbona*; 1471, in-4°.

Maittaire, *Annal. typograph.*, t. I. — Gibert, *Jugem. des Savants sur les Rhetoriciens*, t. III. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

FICHET (*Alexandre*), humaniste et hagiographe français, né en 1588, au Petit Bornand, mort à Chambery, le 30 mars 1659. Il entra dans la Société de Jésus en 1607, et professa les humanités et la rhétorique dans le collége de La Trinité de Lyon. Il avait beaucoup d'érudition. On a de lui : *Favus mellis, ex variis sanctis Patribus collectus*; Lyon, 1615, 1617, in-24; — *Chorus Poetarum classi... duplex, sacrorum et profanorum*; ... 1616, in-4°; — *Vie de la mère de Chan... fondatrice des religieuses de la Visitation*; Lyon, 1642, in-8°; — *Arcana Studiorum* ...

nium Methodus, *et Bibliotheca Scientiarum*; Lyon, 1649, in-8°.

Colonia, *Histoire littéraire de la ville de Lyon*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

FICHET DE FLÉCHY (*Philippe*), médecin français, vivait au dix-huitième siècle. Après avoir été chirurgien dans l'armée française, il passa au service de l'électeur palatin, qui le nomma inspecteur général des hôpitaux. « On ne connait de lui, dit la *Biographie médicale*, qu'un ouvrage, dicté par l'empirisme le moins raisonné, mais dans lequel se trouvent des observations, au nombre de cent trente-cinq, dont plusieurs présentent quelque intérêt. » Cet ouvrage est intitulé : *Observations sur différents cas singuliers relatifs à la médecine pratique, à la chirurgie, aux accouchements et aux maladies vénériennes*; Paris, 1745, 1761, 1765, in-12.

Biographie médicale.

* **FICHI** (*Ercole*), sculpteur et architecte italien, né à Imola, en 1595, mort à Bologne, en 1665. Il fut élève d'Emilio Savonanzi. Après avoir travaillé en stuc et en marbre dans différentes villes de la Romagne, il vint se fixer à Bologne, où, en 1641, il fut nommé adjoint à Vincenzo Porta comme architecte de la ville. On voit de lui à l'église Saint-Paul les statues en terre cuite de *Saint Charles* et de *Saint Philippe Néri*.

E. B—N.

Gualandi, *Memorie originali di Belle Arti*. — Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*. — Malvasia, *Pitture, Sculture e Architetture di Bologna*. — Orlandi, *Abbecedario*.

FICHTE (*Jean-Théophile*), célèbre philosophe allemand, chef d'école, naquit le 19 mai 1762, dans le village de Rammenau, près de Bischofswerda, dans la haute Lusace, et mourut à Berlin, le 28 janvier 1814. Il était fils d'un petit industriel renommé pour sa probité, et qui descendait d'un officier suédois établi dans le pays lors de la guerre de Trente Ans. Le jeune Fichte donna de fort bonne heure des preuves de l'originalité de son esprit et de l'indépendance de son caractère. Son père, tout en le surveillant dans une certaine mesure, le laissa se développer avec une grande liberté. Le baron de Miltitz, qui avait été frappé des heureuses dispositions de l'enfant, se chargea de son éducation; il le plaça d'abord, sous la direction d'un pasteur des environs de Missnie, dans le village de Niederau, où il passa ses premières et plus douces années; puis il le fit entrer au collége de Schulpforta. Fichte avait alors treize ans : la perte de sa liberté, les mauvais traitements d'un camarade idiot, lui inspirèrent une de ces résolutions extraordinaires, que l'on prend à cet âge, où l'on ne connait le monde que par les lectures. Fichte, qui avait lu *Robinson Crusoe*, voulut marcher sur les traces de ce héros de Foe. Déjà il était sur la route de Hambourg pour aller vivre dans quelque île lointaine et ignorée, quand le souvenir de sa mère le ramena au collége et au devoir. Dès lors il se livra avec ardeur à l'étude, et devint un des meilleurs élèves de l'établissement. Une grande lutte était engagée en Allemagne à cette époque entre la vieille génération et la nouvelle. La lecture de Wieland, de Lessing, de Gœthe, était prohibée au collége; mais, grâce à la complicité d'un des jeunes professeurs, Fichte réussit à se procurer les feuilles satiriques que Lessing publiait contre le pasteur Gœtze de Hambourg, qui était le type de l'intolérance dogmatique. Cette lecture fit naître en lui le besoin d'une liberté d'examen insatiable, et fut pour le jeune élève le commencement d'une nouvelle vie intellectuelle.

A dix-huit ans, Fichte se rendit à l'université d'Iéna pour étudier la théologie; mais son génie philosophique fut de plus en plus excité par ses études théologiques mêmes et par les doutes qu'elles lui faisaient concevoir. Ce fut surtout le problème de la liberté morale dans ses rapports avec la nécessité de l'ordre universel et avec la Providence qui l'occupa dans ces premiers temps. Il se décida d'abord pour l'opinion désignée sous le nom de *déterminisme*, et selon laquelle tout dans les actions humaines est prévu et destiné à concourir vers un but commun et unique avec la volonté éternelle, absolue, divine. L'étude de Spinosa le confirma dans ces vues. Néanmoins, il sentait en lui quelque chose qui n'était pas satisfait : c'était le sentiment de sa personnalité, sentiment qui se fortifiait de toute l'énergie de son caractère et que le déterminisme ne pouvait ni abolir ni expliquer. Ce sentiment de la liberté, de la détermination par soi, se prononça chez lui avec tant de force qu'il devint, comme on va le voir, la base de toute sa philosophie. La mort de son père adoptif le laissa livré à ses propres ressources, et pour terminer ses études il eut à s'imposer des privations qui ajoutèrent encore à la force de son caractère. Le besoin le contraignit d'accepter la place de précepteur dans une maison de Zurich. Dans cette ville, il fit connaissance avec Mlle Rahn, nièce de Klopstock, qu'il épousa depuis. Il quitta Zurich au printemps de 1790, pour aller chercher en Allemagne une position plus analogue à ses goûts. « Je suis peu fait, écrivait-il à cette époque, pour n'être qu'un savant. Je ne veux pas seulement penser, je voudrais agir, et je cherche moins à cultiver mon esprit qu'à former mon caractère. » Mais, après avoir cherché vainement à être employé activement à Stuttgard et à Weimar, il se rendit à l'université de Leipzig pour s'occuper principalement de la philosophie de Kant, qui avait encore tout l'intérêt de la nouveauté. Plusieurs lettres écrites par lui à cette époque de sa vie nous montrent quelle révolution l'étude de cette philosophie, surtout celle de la *Critique de la Raison pratique*, produisit dans son esprit. « Depuis que j'ai étudié la philosophie de Kant, dit-il, je crois de toute mon âme à la liberté de l'homme. Quel respect ce système nous inspire pour la dignité hu-

maine ! quelle force nouvelle elle nous donne ! »

A son retour de Varsovie, où il s'était rendu pour essayer encore une fois de la vie de précepteur, mais où il avait été refusé, à cause de sa vicieuse prononciation de la langue française et surtout à cause de ses manières peu soumises, il passa par Kœnigsberg pour voir en personne l'auteur de la *Critique*. Kant le reçut d'abord froidement, et ne lui témoigna de l'intérêt qu'après que Fichte lui eut remis le manuscrit de l'ouvrage qui parut depuis sous le titre de *Versuche einer Kritik aller Offenbarung* (Essai d'une Critique de toute Révélation); 1792. Pour échapper à la détresse dont il fut atteint à Kœnigsberg, il se fit de nouveau précepteur. Cette fois il fut plus heureux; le comte et la comtesse de Krockow, chez qui il vint habiter dans les environs de Dantzig, lui firent l'accueil le plus bienveillant, et bientôt un premier succès littéraire, dû en partie à une méprise, commença sa célébrité. Après bien des refus, le libraire Hartung consentit à publier à Halle, sans le nom de l'auteur, la *Critique de toute Révélation*. Fondé sur ce principe que la vérité d'une religion qui se dit révélée doit moins se présumer en raison des événements miraculeux qui en auraient accompagné la publication qu'en raison de son contenu, surtout de son accord avec la loi morale, ce livre était tellement dans l'esprit de Kant que la *Gazette littéraire* d'Iéna n'hésita pas à l'annoncer comme une production de ce philosophe et à lui décerner les plus magnifiques éloges (1).

Introduit avec tant d'éclat dans le monde littéraire, Fichte put enfin songer à consommer son union avec sa fiancée. Il se rendit à Zurich, vers la fin de 1793. Deux ouvrages remarquables furent les fruits de ses loisirs de Zurich. Ainsi que Klopstock et Schiller, Fichte avait pris un vif intérêt à la révolution française; il en avait salué l'aurore avec enthousiasme, et il ne se découragea pas lorsque de mauvaises passions et la résistance qu'elle rencontra lui firent dépasser son but. Dans un écrit intitulé : *Beitræge zur Berichtigung der Urtheile des Publikums über die franzœsische Revolution* (Documents pour servir à rectifier les jugements du public sur la révolution française), 1793, 2 vol. in-12, il souleva la question de la légitimité des révolutions en général. Il y établit qu'il ne saurait y avoir de constitution absolument invariable, toute constitution étant le produit du temps et des besoins du moment. Il déduit le droit de l'insurrection de l'existence d'un contrat social. L'idée d'un contrat est, selon lui, renfermée dans l'idée même de l'État; lui seul donne des droits et impose des devoirs. Fichte dans cet écrit se montre franchement révolutionnaire; mais il ne veut pas que les réformes, même les plus nécessaires, se fassent aux dépens de la justice et de l'humanité. Le second ouvrage, écrit dans le même esprit, est intitulé *Zurückforderung der Denkfreiheit von den Fürsten Europas* (Revendication de la Liberté de la pensée, adressée aux princes de l'Europe) et daté *de l'an dernier des ténèbres*, 1793. Ces deux ouvrages lui attirèrent l'accusation de démagogie et de jacobinisme. Plus tard, après la publication de sa Philosophie du Droit, il eut à se défendre du reproche contraire.

C'est vers ce temps qu'il jeta les premiers fondements de son sytème, qui, destiné d'abord à compléter la philosophie de Kant, ne tarda pas à former opposition avec elle. Il était occupé à méditer sa nouvelle doctrine, lorsque le gouvernement de Weimar lui offrit la chaire de philosophie, laissée vacante à Iéna par le départ de Reinhold. Fichte accepta et arriva au printemps de 1794 à Iéna, où l'attendaient des amis enthousiastes et des adversaires non moins passionnés. Il comprit tout ce qu'il aurait à déployer de talent et de zèle pour répondre à l'attente des uns et pour triompher de la jalousie des autres. Il eut tout aussitôt un grand succès. Un de ses collègues, dans un écrit qui parut en 1796, s'exprime ainsi sur l'effet que Fichte produisit : « On croit l'entendre cherchant la verité et la suivant dans toutes ses profondeurs; le génie de sa philosophie est un esprit plein de force et de fierté. Le caractère distinctif de son individualité, c'est la plus haute probité... Ce qu'il dit de meilleur porte le cachet de la force et de la grandeur... La sévérité de ses principes est peu tempérée par la politesse; cependant il souffre la contradiction... Sa diction se précipite comme un torrent, éclate comme une tempête. Il ne touche pas, mais il élève l'âme... Son regard est sévère, sa démarche altière et décidée; son imagination n'est pas fleurie, mais vive et puissante. »

Dès son arrivée à Iéna, Fichte exposa le principe fondamendal de son système dans un programme intitulé *Ueber den Begriff der Wissenschaftslehre* (De l'Idée de la Doctrine de la Science), 1794, annonçant qu'il avait trouvé le moyen d'élever enfin la philosophie au rang d'une science évidente. Il développa cette idée dans un ouvrage plus étendu. En même temps il publia ses *Vorlesungen ueber das Wesen des Gelehrten*, 1805 Leçons sur l'Essence du Savant), qui sont l'expression fidèle de son caractère, et dont l'idée principale est que le savant, qui doit être l'homme le plus vrai et le plus développé, est surtout appelé à l'action. « Agir, agir, s'écrie-t-il, voilà notre rôle ici-bas. La destination du savant est de se perfectionner sans cesse par une libre activité, et de travailler au perfectionnement de ses semblables. »

Telle etait aussi, malgré de vives sollicitations d'une autre nature, la seule action qu'il voulut

(1) « Tous ceux, dit alors naïvement ce journal, qui ont lu les moindres écrits de Kant n'auront pas de peine à reconnaître dans ce livre son admirable auteur. » Il faut ajouter à l'honneur de Kant qu'il n'eut rien de plus pressé que de rendre à Fichte ce qui lui était dû.

exercer lui-même. Iéna était alors l'université la plus fréquentée de l'Allemagne. L'unique but de Fichte dans ses rapports avec la brillante jeunesse qui l'entourait fut de la former à la spéculation et à une activité désintéressée, deux choses que sa philosophie lui paraissait devoir concilier plus qu'aucune autre. Tandis que les adversaires de sa doctrine lui reprochaient de favoriser l'égoïsme et de ne point tenir compte des affections du cœur, Fichte y puisait le plus énergique enthousiasme pour la vertu et les plus nobles inspirations. Son idéalisme n'avait laissé subsister comme réalité unique que le *moi*, lequel n'arrive réellement à son existence propre que lorsque, s'arrachant aux vaines illusions d'un monde chimérique, il s'élève dans la sphère des idées morales et conquiert ainsi sa véritable liberté. Il n'était si pleinement satisfait des résultats de sa spéculation que parce qu'ils justifiaient à ses yeux ses vues biens arrêtées sur la destination morale de l'homme. Cette conviction était pour lui une garantie de la vérité de sa philosophie. Cette philosophie relevait historiquement de celle de Kant; mais dans sa direction particulière et dans son caractère spécial, elle fut surtout déterminée par l'individualité de son auteur.

La *Critique* de Kant, tout en admettant la réalité des choses extérieures, avait néanmoins abouti à une sorte d'idéalisme, en ce sens que selon ce philosophe nous ne pouvons pas connaître les choses telles qu'elles sont en soi, mais seulement telles qu'elles nous apparaissent selon les formes de notre entendement, selon les lois de notre esprit. Mais Kant avait posé en principe que nous ne pouvons réellement connaître que ce qui nous est donné dans l'observation, soit externe, soit interne, et il n'avait rétabli l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme qu'au moyen de la raison pratique, comme conditions nécessaires de la liberté et de la loi morales. Tel est le point de départ de la philosophie de Fichte. Il l'appelle *Wissenschaftslehre* (Doctrine de la Science), parce que selon lui le problème capital de toute philosophie, c'est de rechercher sur quel fondement repose le savoir, quel est le rapport de nos idées avec leurs objets, sur quoi se fonde notre conviction de la réalité objective de nos idées. Pour résoudre ce problème, Fichte ne part point, comme Kant, de l'analyse de la faculté de connaître, ni, comme Reinhold, du fait primitif de la conscience, mais bien d'un acte spontané du *moi*, qui *construit* la conscience elle-même et tous ses phénomènes. Fichte arriva ainsi à l'idéalisme *transcendental*, ou à la doctrine de l'identité du sujet et de l'objet. Le principe de ce système est cette proposition : le *moi* est ce qui se pose lui-même, c'est-à-dire que la conscience de soi est donnée immédiatement, qu'elle est le produit immédiat de l'intuition du *moi* par lui-même. Il en résulte qu'il nous est impossible de sortir de la sphère de la conscience, et que, considérées de ce point de vue, toutes les existences ne sont autre chose que des modifications de notre intelligence. Royer-Collard, dans un discours d'ouverture prononcé en 1813, soutint que le caractère le plus général de la philosophie moderne, c'est de douter de l'existence réelle du monde extérieur, c'est-à-dire d'être *idéaliste;* que toutes les écoles, celles de Locke et de Condillac, tout comme celles de Descartes, de Leibnitz et de Kant, avec plus ou moins de connaissance de cause, professent l'idéalisme. Or Fichte n'a fait qu'exposer cet idéalisme d'une manière absolue, sauf ensuite à rétablir la réalité du monde par la foi de la raison en elle-même.

Ainsi que Spinosa déduisit tout son système de la définition de la substance, Fichte prétendit déduire le sien de cet acte spontané du *moi* par lequel il se pose lui-même. Dans ce principe absolument primitif, qu'il exprime par cette formule $a = a$, se trouve renfermée toute la philosophie. Le *moi* est à la fois le principe actif et ce qui est produit par son activité. Là-dessus se fonde cette définition : *Ce qui tire son être de ce seul fait qu'il se pose comme étant est le* moi *comme sujet absolu*. Un second acte primitif de l'esprit est d'*opposer au moi* un *non-moi*, et peut s'exprimer ainsi : a n'est pas $= a$. Or, par cela même qu'un *non-moi* est opposé au *moi*, le *non-moi* est reconnu pour autre chose que le *moi*, et il semble que par cet acte la réalité d'un monde extérieur se trouve primitivement posée. Mais cette réalité n'est encore que supposée, et elle n'est reconnue ici que dans le *moi* et relativement au *moi*. Une troisième proposition, résultant d'un troisième acte primitif de l'esprit, est celle-ci : *Le* moi *et le* non-moi *sont posés tous deux par le* moi *et dans le* moi *comme se limitant réciproquement, de telle sorte que la réalité de l'un détruit en partie la réalite de l'autre*.

Par ces trois actes primitifs de l'esprit et les trois principes qui en résultent, toute connaissance absolue et immédiate se trouve épuisée, et il est impossible de remonter plus haut. Le résumé des trois principes est : *Le* moi *et le* non-moi *se déterminent réciproquement*, et cette proposition renferme ces deux autres : — *Le* moi *se pose comme déterminé par le* non-moi, comme limité par lui; — *le* moi *pose le* non-moi *comme limité par le* moi, ou le *moi* comme déterminant le *non-moi*. La première de ces deux propositions est le fondement de la philosophie théorique, la seconde celui de la philosophie pratique. La réflexion commence nécessairement par la partie théorique, parce que le principe pratique se fonde analytiquement sur le principe théorique; mais au fond la raison théorique dépend de la raison pratique. En d'autres termes, la réalité d'un monde objectif, qui demeure problématique dans la philosophie théorique, ne devient certaine que dans la phi-

maine ! quelle force nouvelle elle nous donne ! »

A son retour de Varsovie, où il s'était rendu pour essayer encore une fois de la vie de précepteur, mais où il avait été refusé, à cause de sa vicieuse prononciation de la langue française et surtout à cause de ses manières peu soumises, il passa par Kœnigsberg pour voir en personne l'auteur de la *Critique*. Kant le reçut d'abord froidement, et ne lui témoigna de l'intérêt qu'après que Fichte lui eut remis le manuscrit de l'ouvrage qui parut depuis sous le titre de *Versuche einer Kritik aller Offenbarung* (Essai d'une Critique de toute Révélation); 1792. Pour échapper à la détresse dont il fut atteint à Kœnigsberg, il se fit de nouveau précepteur. Cette fois il fut plus heureux ; le comte et la comtesse de Krockow, chez qui il vint habiter dans les environs de Dantzig, lui firent l'accueil le plus bienveillant, et bientôt un premier succès littéraire, dû en partie à une méprise, commença sa célébrité. Après bien des refus, le libraire Hartung consentit à publier à Halle, sans le nom de l'auteur, la *Critique de toute Révélation*. Fondé sur ce principe que la vérité d'une religion qui se dit révélée doit moins se présumer en raison des événements miraculeux qui en auraient accompagné la publication qu'en raison de son contenu, surtout de son accord avec la loi morale, ce livre était tellement dans l'esprit de Kant que la *Gazette littéraire* d'Iéna n'hésita pas à l'annoncer comme une production de ce philosophe et à lui décerner les plus magnifiques éloges (1).

Introduit avec tant d'éclat dans le monde littéraire, Fichte put enfin songer à consommer son union avec sa fiancée. Il se rendit à Zurich, vers la fin de 1793. Deux ouvrages remarquables furent les fruits de ses loisirs de Zurich. Ainsi que Klopstock et Schiller, Fichte avait pris un vif intérêt à la révolution française ; il en avait salué l'aurore avec enthousiasme, et il ne se découragea pas lorsque de mauvaises passions et la résistance qu'elle rencontra lui firent dépasser son but. Dans un écrit intitulé : *Beitræge zur Berichtigung der Urtheile des Publikums über die franzœsische Revolution* (Documents pour servir à rectifier les jugements du public sur la révolution française), 1793, 2 vol. in-12, il souleva la question de la légitimité des révolutions en général. Il y établit qu'il ne saurait y avoir de constitution absolument invariable, toute constitution étant le produit du temps et des besoins du moment. Il déduit le droit de l'insurrection de l'existence d'un contrat social. L'idée d'un contrat est, selon lui, renfermée dans l'idée même de l'État ; lui seul donne des droits et impose des devoirs. Fichte dans cet écrit se montre franchement révolutionnaire ; mais il ne veut pas que les réformes, même les plus nécessaires, se fassent aux dépens de la justice et de l'humanité. Le second ouvrage, écrit dans le même esprit, est intitulé *Zurückforderung der Denkfreiheit von den Fürsten Europas* (Revendication de la Liberté de la pensée, adressée aux princes de l'Europe) et daté *de l'an dernier des ténèbres*, 1793. Ces deux ouvrages lui attirèrent l'accusation de démagogie et de jacobinisme. Plus tard, après la publication de sa Philosophie du Droit, il eut à se défendre du reproche contraire.

C'est vers ce temps qu'il jeta les premiers fondements de son sytème, qui, destiné d'abord à compléter la philosophie de Kant, ne tarda pas à former opposition avec elle. Il était occupé à méditer sa nouvelle doctrine, lorsque le gouvernement de Weimar lui offrit la chaire de philosophie, laissée vacante à Iéna par le départ de Reinhold. Fichte accepta et arriva au printemps de 1794 à Iéna, où l'attendaient des amis enthousiastes et des adversaires non moins passionnés. Il comprit tout ce qu'il aurait à déployer de talent et de zèle pour répondre à l'attente des uns et pour triompher de la jalousie des autres. Il eut tout aussitôt un grand succès. Un de ses collègues, dans un écrit qui parut en 1796, s'exprime ainsi sur l'effet que Fichte produisit : « On croit l'entendre cherchant la verité et la suivant dans toutes ses profondeurs ; le génie de sa philosophie est un esprit plein de force et de fierté. Le caractère distinctif de son individualité, c'est la plus haute probité... Ce qu'il dit de meilleur porte le cachet de la force et de la grandeur... La sévérité de ses principes est peu tempérée par la politesse ; cependant il souffre la contradiction... Sa diction se précipite comme un torrent, éclate comme une tempête. Il ne touche pas, mais il élève l'âme... Son regard est sévère, sa démarche altière et décidée ; son imagination n'est pas fleurie, mais vive et puissante. »

Dès son arrivée à Iéna, Fichte exposa le principe fondamendal de son système dans un programme intitulé *Ueber den Begriff der Wissenschaftslehre* (De l'Idée de la Doctrine de la Science), 1794, annonçant qu'il avait trouvé le moyen d'élever enfin la philosophie au rang d'une science évidente. Il développa cette idée dans un ouvrage plus étendu. En même temps il publia ses *Vorlesungen ueber das Wesen des Gelehrten*, 1805 (Leçons sur l'Essence du Savant), qui sont l'expression fidèle de son caractère, et dont l'idée principale est que le savant, qui doit être l'homme le plus vrai et le plus développé, est surtout appelé à l'action. « Agir, agir, s'écrie-t-il, voilà notre rôle ici-bas. La destination du savant est de se perfectionner sans cesse par une libre activité, et de travailler au perfectionnement de ses semblables. »

Telle était aussi, malgré de vives sollicitations d'une autre nature, la seule action qu'il voulut

(1) « Tous ceux, dit alors naïvement ce journal, qui ont lu les moindres écrits de Kant n'auront pas de peine à reconnaître dans ce livre son admirable auteur. » Il faut ajouter à l'honneur de Kant qu'il n'eut rien de plus pressé que de rendre à Fichte ce qui lui était dû.

exercer lui-même. Iéna était alors l'université la plus fréquentée de l'Allemagne. L'unique but de Fichte dans ses rapports avec la brillante jeunesse qui l'entourait fut de la former à la spéculation et à une activité désintéressée, deux choses que sa philosophie lui paraissait devoir concilier plus qu'aucune autre. Tandis que les adversaires de sa doctrine lui reprochaient de favoriser l'égoïsme et de ne point tenir compte des affections du cœur, Fichte y puisait le plus énergique enthousiasme pour la vertu et les plus nobles inspirations. Son idéalisme n'avait laissé subsister comme réalité unique que le *moi*, lequel n'arrive réellement à son existence propre que lorsque, s'arrachant aux vaines illusions d'un monde chimérique, il s'élève dans la sphère des idées morales et conquiert ainsi sa véritable liberté. Il n'était si pleinement satisfait des résultats de sa spéculation que parce qu'ils justifiaient à ses yeux ses vues biens arrêtées sur la destination morale de l'homme. Cette conviction était pour lui une garantie de la vérité de sa philosophie. Cette philosophie relevait historiquement de celle de Kant; mais dans sa direction particulière et dans son caractère spécial, elle fut surtout déterminée par l'individualité de son auteur.

La *Critique* de Kant, tout en admettant la réalité des choses extérieures, avait néanmoins abouti à une sorte d'idéalisme, en ce sens que selon ce philosophe nous ne pouvons pas connaître les choses telles qu'elles sont en soi, mais seulement telles qu'elles nous apparaissent selon les formes de notre entendement, selon les lois de notre esprit. Mais Kant avait posé en principe que nous ne pouvons réellement connaître que ce qui nous est donné dans l'observation, soit externe, soit interne, et il n'avait rétabli l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme qu'au moyen de la raison pratique, comme conditions nécessaires de la liberté et de la loi morales. Tel est le point de départ de la philosophie de Fichte. Il l'appelle *Wissenschaftslehre* (Doctrine de la Science), parce que selon lui le problème capital de toute philosophie, c'est de rechercher sur quel fondement repose le savoir, quel est le rapport de nos idées avec leurs objets, sur quoi se fonde notre conviction de la réalité objective de nos idées. Pour résoudre ce problème, Fichte ne part point, comme Kant, de l'analyse de la faculté de connaître, ni, comme Reinhold, du fait primitif de la conscience, mais bien d'un acte spontané du *moi*, qui *construit* la conscience elle-même et tous ses phénomènes. Fichte arriva ainsi à l'idéalisme *transcendental*, ou à la doctrine de l'identité du sujet et de l'objet. Le principe de ce système est cette proposition : le *moi* est ce qui se pose lui-même, c'est-à-dire que la conscience de soi est donnée immédiatement, qu'elle est le produit immédiat de l'intuition du *moi* par lui-même. Il en résulte qu'il nous est impossible de sortir de la sphère de la conscience, et que, considérées de ce point de vue, toutes les existences ne sont autre chose que des modifications de notre intelligence. Royer-Collard, dans un discours d'ouverture prononcé en 1813, soutint que le caractère le plus général de la philosophie moderne, c'est de douter de l'existence réelle du monde extérieur, c'est-à-dire d'être *idéaliste;* que toutes les écoles, celles de Locke et de Condillac, tout comme celles de Descartes, de Leibnitz et de Kant, avec plus ou moins de connaissance de cause, professent l'idéalisme. Or Fichte n'a fait qu'exposer cet idéalisme d'une manière absolue, sauf ensuite à rétablir la réalité du monde par la foi de la raison en elle-même.

Ainsi que Spinosa déduisit tout son système de la définition de la substance, Fichte prétendit déduire le sien de cet acte spontané du *moi* par lequel il se pose lui-même. Dans ce principe absolument primitif, qu'il exprime par cette formule $a = a$, se trouve renfermée toute la philosophie. Le *moi* est à la fois le principe actif et ce qui est produit par son activité. Là-dessus se fonde cette définition : *Ce qui tire son être de ce seul fait qu'il se pose comme étant est le* moi *comme sujet absolu*. Un second acte primitif de l'esprit est d'*opposer au moi* un *non-moi*, et peut s'exprimer ainsi : a n'est pas $= a$. Or, par cela même qu'un *non-moi* est opposé au *moi*, le *non-moi* est reconnu pour autre chose que le *moi*, et il semble que par cet acte la réalité d'un monde extérieur se trouve primitivement posée. Mais cette réalité n'est encore que supposée, et elle n'est reconnue ici que dans le *moi* et relativement au *moi*. Une troisième proposition, résultant d'un troisième acte primitif de l'esprit, est celle-ci : *Le* moi *et le* non-moi *sont posés tous deux par le* moi *et dans le* moi *comme se limitant réciproquement, de telle sorte que la réalité de l'un détruit en partie la réalité de l'autre*.

Par ces trois actes primitifs de l'esprit et les trois principes qui en résultent, toute connaissance absolue et immédiate se trouve épuisée, et il est impossible de remonter plus haut. Le résumé des trois principes est : *Le* moi *et le* non-moi *se déterminent réciproquement*, et cette proposition renferme ces deux autres : — *Le* moi *se pose comme déterminé par le* non-moi, comme limité par lui; — *le* moi *pose le* non-moi *comme limité par le* moi, ou le *moi* comme déterminant le *non-moi*. La première de ces deux propositions est le fondement de la philosophie théorique, la seconde celui de la philosophie pratique. La réflexion commence nécessairement par la partie théorique, parce que le principe pratique se fonde analytiquement sur le principe théorique; mais au fond la raison théorique dépend de la raison pratique. En d'autres termes, la réalité d'un monde objectif, qui demeure problématique dans la philosophie théorique, ne devient certaine que dans la phi-

losophie pratique; car pour que le *moi* puisse déterminer le *non-moi*, pour qu'il puisse agir sur le monde extérieur, il faudra bien qu'il en admette l'existence réelle et objective.

C'est sur ces bases que Fichte établit ce qu'il appelle l'*idéalisme critique* ou *transcendental*, lequel selon lui, en ne posant le monde que par le *moi* et pour le *moi*, tient le milieu entre le réalisme et l'idéalisme dogmatique. Le fondement de toute réalité pour le *moi* est l'action réciproque du *moi* et du *non-moi*. Cette doctrine est *réaliste*, en ce qu'elle établit que le *moi* pour agir, c'est-à-dire pour exister, a besoin de recevoir une impulsion du dehors, de la part d'une puissance qui lui est opposée et qui en est indépendante; elle est *idéaliste*, en ce qu'elle déclare que cette impulsion qui sollicite le *moi* à l'action ne lui impose rien qui lui soit étranger, que cette puissance extérieure ne saurait être que sentie et non pas reconnue en soi, et que toutes les déterminations de l'objet sont tirées du sujet. En même temps qu'il développait la partie théorique de son système, Fichte l'appliquait à la philosophie du droit et à la morale, qu'il exposa dans deux ouvrages remarquables : *Grundlage des Naturrechts* (Fondements du Droit naturel); 1796-1797; — *System der Sittenlehre* (Système de la Morale); 1798. Le droit et la morale ont pour base l'idée de la liberté. La notion du droit est donnée primitivement, et suppose hors du *moi* l'existence d'autres êtres également raisonnables et libres. L'homme ne peut se concevoir comme un être isolé et ne peut devenir ce qu'il est que par la société. Dans ses rapports avec ses semblables, il se sent obligé de respecter leur liberté, et reconnaît que sa liberté est limitée par celle des autrui. C'est là ce qui constitue le droit naturel, qui ne peut être assuré que par l'État, dont le but doit être de réaliser le droit. L'objet de la philosophie sociale est de trouver une constitution qui assure à la volonté générale l'empire sur les volontés particulières, afin de garantir les droits de tous. La politique de Fichte est du reste assez semblable à celle de Rousseau et à celle que le gouvernement sincèrement représentatif peut seul réaliser dans un grand État; mais il fait dépendre la forme du gouvernement du degré de respect pour la légalité où est arrivée une nation, et il juge admissible toute constitution qui rend possibles le progrès général et le développement légitime des facultés de chacun. En ce qui concerne le droit de répression, Fichte se rapproche du système pénitentiaire, et se prononce contre la peine de mort. La morale de Fichte, destinée à suppléer à l'insuffisance des lois civiles et à servir de lien à l'humanité tout entière, a beaucoup de rapport avec celle de Kant, et en partie avec celle des stoïciens. Nous ne pouvons ici en indiquer que les propositions principales. « Le principe de la moralité, selon Fichte, est la pensée nécessairement conçue par l'intelligence qu'elle doit déterminer, absolume[nt] et sans exception, sa liberté d'après la noti[on] de la personnalité indépendante du *moi*. C'est, en d'autres termes, à peu près le princi[pe] de Kant, qui veut que l'homme obéisse excl[u]sivement à la voix de la raison morale, sa[ns] autre motif que celui de lui obéir. Cette co[n]viction que nous avons que telle est notre de[s]tination constitue le devoir. La loi morale su[p]pose la réalité du monde objectif; elle déte[r]mine à la fois l'objet de l'action morale et [le] commandement. Elle nous apprend qu'il y [a] hors de nous des hommes libres comme nou[s] et nous ordonne en conséquence de les trait[er] comme tels. La loi morale constitue notre exi[s]tence dans le monde intelligible; par l'acti[on] seule nous existons dans le monde phénoména[l]. La fin de toute action morale doit être de d[é]livrer le *moi* de tout ce qui entrave et limi[te] la liberté, de tendre à la liberté absolue.

Les doctrines de Fichte ne tardèrent pas [à] alarmer le dogmatisme théologique. Ayant vu [le] bon effet que ses leçons sur la destination [du] savant avaient produit sur les étudiants, il d[é]sirait les continuer les dimanches, à une heu[re] non consacrée au culte public. Une feuille se[r]vile, rappelant les opinions démocratiques pr[o]fessées autrefois par Fichte, l'accusa de voul[oir] substituer à l'exercice de la religion chrétien[ne] le culte impie de la Raison. Il fut obligé de r[e]noncer à ses leçons du dimanche. En mê[me] temps il échoua dans le projet qu'il avait form[é] d'amener les étudiants à renoncer à leurs ass[o]ciations secrètes. Déjà ils lui avaient décla[ré] qu'ils étaient prêts à les dissoudre. Le gouve[r]nement crut devoir intervenir, et, par les p[ré]cautions qu'il voulait prendre dans cette affai[re] non-seulement la fit manquer, mais encore lais[sa] planer sur Fichte le soupçon d'avoir voulu ab[u]ser de la bonne foi des étudiants. Pour se sou[s]traire à leurs démonstrations hostiles, il [fut] obligé de suspendre ses cours. Cet orage ét[ait] à peine dissipé lorsqu'un autre, plus violent, [s']leva sur sa tête. Un article inséré par lui da[ns] le *Journal philosophique*, qu'il publiait en s[o]ciété avec son collègue Niethammer, le fit acc[u]ser d'athéisme. Cet article, intitulé : *Du fond[e]ment de la foi en un gouvernement mor[al] du monde*, était destiné à rectifier le travail [de] son ami Forberg, inséré dans la même feuil[le] sous ce titre : *Developpement de l'idée de [la] religion*. L'électeur de Saxe fit saisir le journ[al] et somma le gouvernement de Weimar de sév[ir] contre les auteurs des articles incriminés. Cel[ui]ci se serait contenté d'une simple réprimand[e] adressée publiquement aux inculpés; mais Fich[te] demanda ou une absolution ou une condamn[a]tion formelle, et offrit sa démission. Elle [fut] acceptée, et Fichte, banni de tous les Éta[ts] saxons, se réfugia à Berlin, en 1799. Loin de [se] laisser abattre par ces persécutions, il y pui[sa] une énergie nouvelle, n'y voyant qu'un effet

cette réaction que rencontrent toujours les hommes qui prétendent exercer sur leurs contemporains une action puissante.

Voyons comment à cette occasion Fichte, dans son *Verantwortungsschrift* (Apologie), 1799, conciliait l'idée de Dieu avec son idéalisme. Selon ce philosophe, le monde sensible n'étant qu'une *idée*, une représentation, ne saurait fournir une preuve de l'existence de Dieu. Cette existence ne peut être déduite que de la loi morale qui se révèle dans la conscience et de l'ordre moral qui en résulte. Dieu est cet ordre moral lui-même, ou plutôt l'unité, le principe, le modérateur de cet ordre. Dieu ne doit pas être conçu comme une substance, mais comme principe actif, action pure. Dans son essence, la Divinité est tout entière conscience, intelligence, vie et activité spirituelle; elle ne saurait être renfermée dans une notion, elle est incompréhensible.

Le premier fruit du repos que Fichte retrouva à Berlin fut son ouvrage intitulé : *Von der Bestimmung des Menschen* (De la Destinée de l'Homme). Dans cet important ouvrage, qui commence dans la vie philosophique de l'auteur une période nouvelle, on voit l'homme pensant passer du doute à la science, de la science à la foi. La science à laquelle le conduit la spéculation est toute négative quant au monde extérieur, et ne laisse subsister pour toute réalité que la conscience et son monde idéal. Cependant une voix intérieure le pousse à l'action, à une action conforme à la loi de son être, et ce commandement s'adresse à quelque chose qui est hors de lui et indépendant de ses idées. Il se sent obligé d'avoir foi en toutes les existences que suppose la loi morale. Ainsi, la foi commence où la science nous abandonne. Cette foi n'est autre chose que l'assentiment que l'homme se sent pressé de donner à ses convictions naturelles. Ces convictions sont inébranlables à toutes les subtilités du raisonnement. C'est donc la volonté et non l'entendement qui est le germe d'où se développera son intelligence. Si sa volonté est droite, son intelligence sera infaillible. La vérité n'est réelle qu'autant qu'elle se réclame de la foi, et toute vérité découle de la conscience morale. Désormais il s'en rapportera sans hésiter au témoignage de sa conscience, et s'appliquera à savoir et à faire ce qu'elle veut de lui. Son devoir, sa destinée, est d'obéir absolument à cette voix intérieure. Mais cette destinée ne peut s'accomplir qu'autant qu'il admet comme réels les objets dont la foi de sa conscience suppose la réalité. C'est ainsi que la raison pratique supplée à la raison théorique. Sur cette base, Fichte rétablit l'existence de nos semblables et de leurs droits, celle du monde phénoménal, et au-dessus de celui-ci celle d'un monde spirituel et la vérité d'une autre vie, qui pour l'homme commence déjà ici-bas. Le ciel est dans le cœur de l'homme de bien; une vie vertueuse est la préparation à la vie éternelle; elle en est le commencement. Fichte déduit enfin de la raison pratique l'existence de Dieu, qu'il conçoit comme l'auteur de la loi du monde moral, comme la volonté infinie, éternelle, universelle, qui se révèle aux intelligences finies par l'organe de la conscience, et qui est l'âme, le lien commun de tout ce qui existe. Il y a peu d'ouvrages mystiques où respire une plus fervente piété, un renoncement plus absolu aux choses de la terre, avec une plus ferme croyance à la sainteté de la loi et à l'immortelle destinée de l'homme, que dans les dernières pages de ce livre, écrit au moment où l'auteur venait d'échapper à l'accusation d'avoir nié Dieu.

Il n'avait pourtant abjuré aucune de ses convictions philosophiques. Il renonça si peu à l'idéalisme, qu'il publia en 1802, sans aucun changement, une nouvelle édition de son principal ouvrage sur la *Théorie de la Science*. Mais il la soumit à un nouvel examen, afin de la mettre plus d'accord avec sa conscience religieuse. Combler l'abîme qui semble séparer la réflexion et la foi et les concilier ensemble, telle était maintenant la tâche que Fichte mit toute la force de son esprit à remplir. C'est à cette époque de transition qu'appartiennent plusieurs de ses ouvrages, particulièrement les suivants : *Ueber die Bestimmung des Menschen* (De la Destinée de l'Homme); Berlin, 1800; — *Antwortschreiben an Reinhold* (Réponse à Reinhold); 1801; — *Sonnenklarer Bericht an das Publikum ueber das eigentliche Wesen der neuesten Philosophie* (Compte-rendu clair comme le soleil sur l'état véritable de la philosophie nouvelle); 1801.

Déjà, comme on l'a vu, dans le premier de ces écrits, Fichte passe du doute à la foi par la science, et subordonne la réflexion à un besoin plus élevé de la raison. Cette tendance nouvelle de son esprit devient de plus en plus évidente dans ses leçons sur les *Grundzüge des gegenwärtigen Zeitalters* (Traits caractéristiques du siècle actuel); 1806; *Sur l'Essence du Savant* (Ueber das Wesen des Gelehrten); 1806; et surtout dans sa *Anweisung zum seligen Leben, oder die Religionslehre* (Théorie de la Vie bienheureuse, ou science de la religion); 1806. Le premier de ces trois ouvrages renferme les idées de l'auteur sur la philosophie de l'histoire, idées qu'il développa plus tard dans sa *Staatslehre* (Leçons sur la Politique); Berlin, 1813 et 1820. Dans ces discours, le fondement de sa doctrine est l'idée d'une révélation éternelle de Dieu dans la conscience de l'homme. Cette révélation se montre d'abord sous la forme de l'instinct et d'une foi traditionnelle, et devient peu à peu une vue claire et raisonnée de l'univers au moyen de l'idée religieuse. Le dernier terme de la manifestation divine dans l'humanité serait une sorte de théocratie rationnelle, le règne de Dieu amené par les progrès de la raison, et sous lequel le christianisme raisonné deviendrait la base

losophie pratique; car pour que le *moi* puisse déterminer le *non-moi*, pour qu'il puisse agir sur le monde extérieur, il faudra bien qu'il en admette l'existence réelle et objective.

C'est sur ces bases que Fichte établit ce qu'il appelle l'*idéalisme critique* ou *transcendental*, lequel selon lui, en ne posant le monde que par le *moi* et pour le *moi*, tient le milieu entre le réalisme et l'idéalisme dogmatique. Le fondement de toute réalité pour le *moi* est l'action réciproque du *moi* et du *non-moi*. Cette doctrine est *realiste*, en ce qu'elle établit que le *moi* pour agir, c'est-à-dire pour exister, a besoin de recevoir une impulsion du dehors, de la part d'une puissance qui lui est opposée et qui en est indépendante; elle est *idéaliste*, en ce qu'elle déclare que cette impulsion qui sollicite le *moi* à l'action ne lui impose rien qui lui soit étranger, que cette puissance extérieure ne saurait être que sentie et non pas reconnue en soi, et que toutes les déterminations de l'objet sont tirées du sujet. En même temps qu'il développait la partie théorique de son système, Fichte l'appliquait à la philosophie du droit et à la morale, qu'il exposa dans deux ouvrages remarquables : *Grundlage des Naturrechts* (Fondements du Droit naturel); 1796-1797; — *System der Sittenlehre* (Système de la Morale); 1798. Le droit et la morale ont pour base l'idée de la liberté. La notion du droit est donnée primitivement, et suppose hors du *moi* l'existence d'autres êtres également raisonnables et libres. L'homme ne peut se concevoir comme un être isolé et ne peut devenir ce qu'il est que par la société. Dans ses rapports avec ses semblables, il se sent obligé de respecter leur liberté, et reconnaît que sa liberté est limitée par celle des autrui. C'est là ce qui constitue le droit naturel, qui ne peut être assuré que par l'État, dont le but doit être de réaliser le droit. L'objet de la philosophie sociale est de trouver une constitution qui assure à la volonté générale l'empire sur les volontés particulières, afin de garantir les droits de tous. La politique de Fichte est du reste assez semblable à celle de Rousseau et à celle que le gouvernement sincèrement représentatif peut seul réaliser dans un grand État; mais il fait dépendre la forme du gouvernement du degré de respect pour la légalité où est arrivée une nation, et il juge admissible toute constitution qui rend possibles le progrès général et le développement légitime des facultés de chacun. En ce qui concerne le droit de répression, Fichte se rapproche du système pénitentiaire, et se prononce contre la peine de mort. La morale de Fichte, destinée à suppléer à l'insuffisance des lois civiles et à servir de lien à l'humanité tout entière, a beaucoup de rapport avec celle de Kant, et en partie avec celle des stoïciens. Nous ne pouvons ici en indiquer que les propositions principales. « Le principe de la moralité, selon Fichte, est la pensée nécessairement conçue par l'intelligence qu'elle doit déterminer, absolume et sans exception, sa liberté d'après la notic de la personnalité indépendante du *moi*. C'est, en d'autres termes, à peu près le princij de Kant, qui veut que l'homme obéisse excl sivement à la voix de la raison morale, sar autre motif que celui de lui obéir. Cette coı viction que nous avons que telle est notre de tination constitue le devoir. La loi morale su pose la réalité du monde objectif; elle déte mine à la fois l'objet de l'action morale et commandement. Elle nous apprend qu'il y hors de nous des hommes libres comme nou et nous ordonne en conséquence de les trait comme tels. La loi morale constitue notre exi tence dans le monde intelligible; par l'actic seule nous existons dans le monde phénoména La fin de toute action morale doit être de d livrer le *moi* de tout ce qui entrave et limi la liberté, de tendre à la liberté absolue.

Les doctrines de Fichte ne tardèrent pas alarmer le dogmatisme théologique. Ayant vu bon effet que ses leçons sur la destination d savant avaient produit sur les étudiants, il d sirait les continuer les dimanches, à une heu non consacrée au culte public. Une feuille se vile, rappelant les opinions démocratiques pr fessées autrefois par Fichte, l'accusa de voulo substituer à l'exercice de la religion chrétienı le culte impie de la Raison. Il fut obligé de r noncer à ses leçons du dimanche. En mêı temps il échoua dans le projet qu'il avait forı d'amener les étudiants à renoncer à leurs ass ciations secrètes. Déjà ils lui avaient décla qu'ils étaient prêts à les dissoudre. Le gouve nement crut devoir intervenir, et, par les pr cautions qu'il voulait prendre dans cette affair non-seulement la fit manquer, mais encore lais planer sur Fichte le soupçon d'avoir voulu ab ser de la bonne foi des étudiants. Pour se sou traire à leurs démonstrations hostiles, il f obligé de suspendre ses cours. Cet orage ét à peine dissipé lorsqu'un autre, plus violent, leva sur sa tête. Un article inséré par lui da le *Journal philosophique*, qu'il publiait en s ciété avec son collègue Niethammer, le fit acc ser d'athéisme. Cet article, intitulé : *Du fond ment de la foi en un gouvernement mor du monde*, était destiné à rectifier le travail son ami Forberg, inséré dans la même feuil sous ce titre : *Développement de l'idée de religion*. L'électeur de Saxe fit saisir le journa et somma le gouvernement de Weimar de sév contre les auteurs des articles incriminés. Celı ci se serait contenté d'une simple réprimanc adressée publiquement aux inculpés; mais Fich demanda ou une absolution ou une condamna tion formelle, et offrit sa démission. Elle f acceptée, et Fichte, banni de tous les Éta saxons, se réfugia à Berlin, en 1799. Loin de laisser abattre par ces persécutions, il y pui une énergie nouvelle, n'y voyant qu'un effet

cette réaction que rencontrent toujours les hommes qui prétendent exercer sur leurs contemporains une action puissante.

Voyons comment à cette occasion Fichte, dans son *Verantwortungsschrift* (Apologie), 1799, conciliait l'idée de Dieu avec son idéalisme. Selon ce philosophe, le monde sensible n'étant qu'une *idee*, une représentation, ne saurait fournir une preuve de l'existence de Dieu. Cette existence ne peut être déduite que de la loi morale qui se révèle dans la conscience et de l'ordre moral qui en résulte. Dieu est cet ordre moral lui-même, ou plutôt l'unité, le principe, le modérateur de cet ordre. Dieu ne doit pas être conçu comme une substance, mais comme principe actif, action pure. Dans son essence, la Divinité est tout entière conscience, intelligence, vie et activité spirituelle; elle ne saurait être renfermée dans une notion, elle est incompréhensible.

Le premier fruit du repos que Fichte retrouva à Berlin fut son ouvrage intitulé : *Von der Bestimmung des Menschen* (De la Destinée de l'Homme). Dans cet important ouvrage, qui commence dans la vie philosophique de l'auteur une période nouvelle, on voit l'homme pensant passer du doute à la science, de la science à la foi. La science à laquelle le conduit la spéculation est toute négative quant au monde extérieur, et ne laisse subsister pour toute réalité que la conscience et son monde idéal. Cependant une voix intérieure le pousse à l'action, à une action conforme à la loi de son être, et ce commandement s'adresse à quelque chose qui est hors de lui et indépendant de ses idées. Il se sent obligé d'avoir foi en toutes les existences que suppose la loi morale. Ainsi, la foi commence où la science nous abandonne. Cette foi n'est autre chose que l'assentiment que l'homme se sent pressé de donner à ses convictions naturelles. Ces convictions sont inébranlables à toutes les subtilités du raisonnement. C'est donc la volonté et non l'entendement qui est le germe d'où se développera son intelligence. Si sa volonté est droite, son intelligence sera infaillible. La vérité n'est réelle qu'autant qu'elle se réclame de la foi, et toute vérité découle de la conscience morale. Désormais il s'en rapportera sans hésiter au temoignage de sa conscience, et s'appliquera à savoir et a faire ce qu'elle veut de lui. Son devoir, sa destinée, est d'obéir absolument à cette voix interieure. Mais cette destinée ne peut s'accomplir qu'autant qu'il admet comme réels les objets dont la foi de sa conscience suppose la realite. C'est ainsi que la raison pratique supplée a la raison theorique. Sur cette base, Fichte retablit l'existence de nos semblables et de leurs droits, celle du monde phénoménal, et au-dessus de celui-ci celle d'un monde spirituel et la verité d'une autre vie, qui pour l'homme commence deja ici-bas. Le ciel est dans le cœur de l'homme de bien; une vie vertueuse est la préparation à la vie éternelle; elle en est le commencement. Fichte déduit enfin de la raison pratique l'existence de Dieu, qu'il conçoit comme l'auteur de la loi du monde moral, comme la volonté infinie, éternelle, universelle, qui se révèle aux intelligences finies par l'organe de la conscience, et qui est l'âme, le lien commun de tout ce qui existe. Il y a peu d'ouvrages mystiques où respire une plus fervente piété, un renoncement plus absolu aux choses de la terre, avec une plus ferme croyance à la sainteté de la loi et à l'immortelle destinée de l'homme, que dans les dernières pages de ce livre, écrit au moment où l'auteur venait d'échapper à l'accusation d'avoir nié Dieu.

Il n'avait pourtant abjuré aucune de ses convictions philosophiques. Il renonça si peu à l'idéalisme, qu'il publia en 1802, sans aucun changement, une nouvelle édition de son principal ouvrage sur la *Théorie de la Science*. Mais il le soumit à un nouvel examen, afin de la mettre plus d'accord avec sa conscience religieuse. Combler l'abîme qui semble séparer la réflexion et la foi et les concilier ensemble, telle était maintenant la tâche que Fichte mit toute la force de son esprit à remplir. C'est à cette époque de transition qu'appartiennent plusieurs de ses ouvrages, particulièrement les suivants : *Ueber die Bestimmung des Menschen* (De la Destinée de l'Homme); Berlin, 1800; — *Antwortschreiben an Reinhold* (Réponse à Reinhold); 1801; — *Sonnenklarer Bericht an das Publikum ueber das eigentliche Wesen der neuesten Philosophie* (Compte-rendu clair comme le soleil sur l'état véritable de la philosophie nouvelle); 1801.

Déjà, comme on l'a vu, dans le premier de ces écrits, Fichte passe du doute à la foi par la science, et subordonne la réflexion à un besoin plus élevé de la raison. Cette tendance nouvelle de son esprit devient de plus en plus évidente dans ses leçons sur les *Grundzüge des gegenwärtigen Zeitalters* (Traits caractéristiques du siècle actuel); 1806; *Sur l'Essence du Savant* (Ueber das Wesen des Gelehrten); 1806; et surtout dans sa *Anweisung zum seligen Leben, oder die Religionslehre* (Théorie de la Vie bienheureuse, ou science de la religion); 1806. Le premier de ces trois ouvrages renferme les idées de l'auteur sur la philosophie de l'histoire, idées qu'il développa plus tard dans sa *Staatslehre* (Leçons sur la Politique); Berlin, 1813 et 1820. Dans ces discours, le fondement de sa doctrine est l'idée d'une révélation éternelle de Dieu dans la conscience de l'homme. Cette révélation se montre d'abord sous la forme de l'instinct et d'une foi traditionnelle, et devient peu à peu une vue claire et raisonnée de l'univers au moyen de l'idée religieuse. Le dernier terme de la manifestation divine dans l'humanité serait une sorte de théocratie rationnelle, le règne de Dieu amené par les progrès de la raison, et sous lequel le christianisme raisonné deviendrait la base

d'une constitution politique universelle. Dans la *Philosophie de la Religion*, Fichte montre encore une fois comment par degrés la conscience morale, la raison pratique, en se développant, s'élève jusqu'à l'idée de Dieu, dans laquelle toute réflexion s'arrête et se repose.

Du reste, la vie de Fichte présente peu d'événements à cette époque. Il réunit autour de lui un brillant auditoire, composé de jeunes savants, d'hommes du monde, de hauts fonctionnaires. Nommé en 1805 professeur à l'université d'Erlangen, avec la faculté de passer les hivers à Berlin, c'est dans cette capitale qu'il apprit la nouvelle de la bataille d'Iéna. Résolu de partager le sort des vaincus, il quitta Erlangen, et se rendit à Kœnigsberg, où on lui accorda provisoirement une chaire. La veille de la journée de Friedland, il partit pour se réfugier jusqu'à Copenhague, et ne retourna auprès de sa famille qu'après la paix de Tilsitt. Cependant la Prusse, déchue de son importance politique, songea à se fortifier intérieurement, et porta surtout son attention sur l'instruction publique. Une université devait être établie à Berlin, et Fichte fut chargé d'en rédiger le plan; mais son projet, fort remarquable d'ailleurs, avait quelque chose de trop idéal pour pouvoir être adopté. Vers le même temps, un autre projet occupait Fichte. Il avait vu avec douleur la vieille Allemagne succomber en grande partie par sa propre faute, et il pensait que pour la relever il fallait avant tout retremper le caractère national. C'est pour y contribuer qu'il prononça, pendant l'hiver de 1807 à 1808, dans une des salles de l'académie, et souvent au bruit du tambour français, ses *Discours aux Allemands*, empreints d'une noble et courageuse énergie. Il avait fait d'avance le sacrifice de sa liberté, de sa vie même, s'il le fallait; mais, soit générosité, soit prudence, la police française ne l'inquiéta point.

L'université de Berlin ayant été organisée, Fichte y fut appelé, et la gouverna deux années comme recteur, avec une grande fermeté. Quand, après l'expédition de Russie, l'Allemagne conçut l'espoir de reconquérir son indépendance, il offrit à son gouvernement de servir dans l'armée en qualité d'aumônier. Son offre fut refusée; mais il eut alors le bonheur de rendre un grand service à sa patrie. Berlin avait encore une garnison française, et le gouvernement hésitait. Pour le forcer à se déclarer, un homme audacieux forma le projet de faire massacrer nuitamment cette garnison. Heureusement un des conjurés, élève de Fichte, ayant conçu des scrupules sur la légitimité d'un tel attentat, vint lui faire part du complot. Fichte ne balança point : il courut chez le chef de la police prussienne, et le porta à empêcher un crime odieux et d'ailleurs inutile. La guerre, en s'éloignant de Berlin, y laissa, avec une foule de soldats malades et blessés, un mal contagieux. Avec beaucoup d'autres dames, Mme Fichte se dévoua à les soigner. La contagion la saisit, et ne la quitta que pour attaquer Fichte lui-même. C'était au moment où il avait repris ses études avec plus d'enthousiasme que jamais, où il allait mettre la dernière main à son œuvre. Il succomba, ou, comme il s'exprima quelques instants avant de mourir, il fut guéri de tous les maux. Dans son extérieur tout indiquait la force, la résolution, l'énergie. Son corps, court et ramassé, était musculeux, et un sang abondant circulait dans ses veines. Sa démarche ferme et décidée annonçait en quelque sorte la droiture et la vigueur de son caractère. Sa volonté était en tout temps forte, entière et invariable dans ses déterminations. On pouvait l'accuser de roideur et d'obstination, mais c'est à ce prix qu'il fut au-dessus de toute faiblesse. Il ne fut pas seulement un grand penseur, il fut encore un grand citoyen et, suivant sa propre définition du savant, un homme vrai, complet, au-dessus de tous les intérêts, de toutes les considérations vulgaires, tout entier à son devoir et ne cherchant d'autres suffrages que celui de sa propre conscience.

Nous avons indiqué les traits principaux de la philosophie de Fichte. Nous n'avons pas voulu la séparer de sa biographie, parce que nulle doctrine n'a été autant que la sienne déterminée par le caractère de son auteur, et que sa vie est le meilleur commentaire de sa philosophie. Pour la comprendre et pour la juger avec équité, il faut la considérer dans son origine historique et dans son origine psychologique. La philosophie de Fichte est à la fois l'expression de son individualité et la conséquence naturelle de la philosophie de Kant. Son idéalisme découle inévitablement de son principe : si l'on part non plus des faits de la conscience, des lois et des formes de la raison, mais d'un acte primitif et spontané du *moi*, et si l'on veut faire sortir exclusivement de ce principe, comme de sa racine, un système tout d'une pièce, on arrive nécessairement à l'idéalisme tel que Fichte l'a formulé; le monde extérieur ne paraîtra qu'une création du *moi* ou une négation, et il ne sera possible de reprendre possession de la réalité que par la foi de la raison en elle-même. Sous sa première forme, la philosophie de Fichte est une protestation violente contre le sensualisme, qui représentait le *moi* comme un produit du *non-moi*, l'entendement tout entier comme le résultat de la sensation. Irrité de cette prétention de la matière sur l'esprit, il s'applique à la réduire elle-même au néant, afin d'assurer la souveraineté de celui-ci.

Dans ses développements ultérieurs, on peut considérer la philosophie de Fichte comme une démonstration de la vanité de la spéculation, et de la nécessité de s'en rapporter aux convictions naturelles de la conscience. Se rapprochant alors de la philosophie de Jacobi (*voy.* ce nom), et ne retenant de l'idéalisme qu'une sorte de dédain pour la matière et un profond sentiment

la liberté, il place son point d'appui dans la loi morale, comme la seule vérité positive et immédiate, et reconstruit sur cette base inébranlable l'édifice de ses convictions et de ses croyances. Au lieu de déduire la morale de la science, il fait dépendre la science de la morale, la raison théorique de la raison pratique. Celle-ci est infaillible, et, au défaut de la démonstration, la foi qui lui est due nous force de reconnaître toutes les existences dont elle est obligée de supposer la réalité, sous peine de n'être elle-même qu'une chimère. Outre les ouvrages cités, on a de Fichte : *Grundlage der gesammten Wissenschaftslehre* (Principe fondamental de l'ensemble de la Doctrine de la Science); 1794; — *Grundriss des Eigenthümlichen der Wissenschaftslehre* (Tableau abrégé de ce qu'il y a de particulier dans la Doctrine de la Science); Iéna, 1795; — *Vorlesungen ueber die Bestimmung des Gelehrten* (Leçons sur la Destination du Savant); Iéna, 1794; — *Anweisung zum seligen Leben* (Guide pour la vie bienheureuse); Berlin, 1806. — Les Œuvres posthumes de Fichte ont été publiées sous ce titre : *Nachgelassene Werke, herausgegeben von J.-G. Fichte* (fils de l'auteur); Bonn, 1834-1835, 3 vol. Ses Œuvres complètes ont été également éditées par son fils, sous le titre de : *Fichte's sæmmtliche Werke;* Berlin, 1845-1846, 8 vol. [J. Wilm, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec add.]

Wilm, *Nouv. Rev. germ.*, t. VII et VIII. — Le même, *Hist. de la Littérature allemande.* — J.-H. Fichte, *Fichte's Leben und litterarischer Briefwechsel*, 2 vol. in-8°. — De Rémusat, *De la Philos. all.* — *Dict. des Sc. phil.* — Ritter, *Hist. de la Philos.* — Ersch et Gruber, *Allg. Encl.* — *Conversat.-Lex.* — W. Smith, *Memoir of John Gottlieb Fichte;* Londres, 1848.

FICHTEL (*Jean-Ehrenreich*), naturaliste hongrois, né à Presbourg, le 29 septembre 1732, mort le 4 février 1795. Il étudia d'abord la jurisprudence, et se livra à la pratique pendant plusieurs années. Reçu avocat, il eut l'occasion de faire un voyage en Transylvanie; en 1759, il fut nommé notaire de l'intendance à Hermannstadt. Cette administration ayant été supprimée en 1762, Fichtel vint à Vienne pour s'y créer des ressources. Il y fut attaché à la chambre des comptes jusqu'en 1768, et devint ensuite chef du bureau de la trésorerie en Transylvanie. Chargé de la surveillance des mines de sel gemme, il en accrut le produit par son activité. Après s'être ensuite occupé pendant deux ans de l'histoire de la Transylvanie, il fit porter toutes ses recherches sur les productions du règne minéral, à propos de l'ouvrage récemment publié par Fridwalsky. Il rassembla un cabinet minéralogique, fruit de ses explorations dans diverses contrées, et qui passait pour le plus riche de l'Autriche. On a de Fichtel : *Beytrag zur Mineralgeschichte von Siebenbuergen* (Mémoire pour servir à l'histoire minérale de la Transylvanie); Nuremberg, 1780, in-8°; — *Mineralogische Bemerkungen von den Karpathen* (Observations minéralogiques faites dans les Carpathes); Vienne, 1791, in-8°; — *Mineralogische Aufsaetze* (Notices minéralogiques); Vienne, 1794, in-8°.

Biographie médicale.

FICIN (*Marsile*), célèbre philosophe et philologue italien, né à Florence, le 19 octobre 1433, mort à Careggi, le 1er octobre 1499. Il était fils du premier médecin de Cosme de Médicis. Il avait cinq ans à l'époque du concile de Florence; et cet événement eut sur la direction de ses études une influence décisive. Parmi les savants grecs réunis au concile se trouvait Gémiste Pléthon, sectateur enthousiaste de la philosophie de Platon, alors et depuis plusieurs siècles déjà universellement délaissée. Gémiste inspira à Cosme l'idée de fonder une académie qui fit revivre l'école platonicienne. Cosme accueillit ce projet avec ardeur; et comme les hommes lui manquaient pour le réaliser, il jeta les yeux sur le fils de son premier médecin, et le destina à être le soutien de la nouvelle académie. Élevé dans ce but, le jeune Ficin eut pour professeurs Luca Quarqualio da San-Geminiano et Comando. Cependant, par une anomalie que la rareté des maîtres de grec peut seule expliquer, le futur restaurateur des doctrines platoniciennes n'apprit pas la langue de Platon. Son père, qui le voyait avec peine négliger une carrière lucrative pour des études dont le profit et le succès étaient incertains, le força d'aller à Bologne suivre les cours de médecine. Ficin dut malgré lui s'initier aux formules scolastiques qui composaient ce qu'on appelait alors la philosophie d'Aristote. Heureusement Cosme, qui ne l'avait pas perdu de vue, le rappela à Florence, et le mit à même par ses bienfaits de consacrer tout son temps à Platon. Ficin répondit à cette généreuse protection en composant avant l'âge de vingt-trois ans ses *Institutions platoniques*. Il les montra à Cosme et au savant Landini, qui lui conseillèrent d'apprendre le grec pour remonter à la source de cette philosophie. Ficin suivit leur conseil, et bientôt, grâce à ses efforts et aux leçons de Platina, il fut en état de traduire les hymnes attribués à Orphée. Il se plaisait aussi à chanter ces mêmes poésies en s'accompagnant d'une lyre semblable à celle des anciens Grecs; car, ayant lu dans Platon que la musique nous a été donnée pour calmer les passions, il avait voulu l'apprendre. Cosme, auquel il fit hommage de ses premiers travaux, lui donna une villa située à Careggi près de Florence, une maison de ville et quelques magnifiques manuscrits de Platon et de Plotin. Il l'engagea en même temps à traduire en latin les œuvres de ces deux philosophes.

Nous savons par Marsile Ficin qu'il commença à s'occuper de la traduction de Platon dès 1463. Il nous apprend aussi que, commencée juste l'année de la naissance de Pic de La Mirandole, cette traduction fut terminée et publiée presque au jour et à l'heure où Pic vint à Florence (en

1482 peut-être). Il traduisit dix dialogues du vivant de Cosme, neuf du vivant de Pierre de Médicis, fils de Cosme, et acheva le reste sous Laurent le Magnifique, auquel il dédia le tout. Longtemps avant d'être terminé, cet immense travail était déjà cité et avait valu à son auteur une grande réputation. Pierre de Médicis voulut que Marsile expliquât publiquement les œuvres qu'il traduisait. Les hommes les plus distingués par leur érudition et leur connaissance de la philosophie ancienne se pressaient autour de la chaire du nouveau professeur; mais aucun de ses disciples ne lui fit plus d'honneur que le fils même de Pierre de Médicis, Laurent, surnommé depuis *le Magnifique*. L'élève, devenu souverain de Florence, garda pour son maître un attachement inaltérable. Marsile, entré dans les ordres à l'âge de quarante-deux ans, reçut le rectorat de deux églises et plusieurs bénéfices qui lui assurèrent une grande aisance. Content de ses revenus ecclésiastiques, il laissa à ses frères tout son patrimoine. Sixte IV et Mathias Corvin essayèrent, par des offres brillantes, de l'attirer à leur cour : sa reconnaissance pour les Médicis et son amour de la retraite le retinrent à Florence. Il partageait son temps entre les études philosophiques et ses devoirs de prêtre. Le platonisme et le christianisme se confondaient si intimement en lui, qu'il est impossible de les distinguer dans sa vie et dans ses écrits. Il croyait sincèrement que « la sainte religion, fortifiée par les prophètes, les sibylles et les docteurs sacrés, trouvait un degré d'évidence de plus dans les démonstrations philosophiques ». Du haut de la chaire sacrée, il recommandait aux fidèles la lecture de Platon. Il s'efforçait d'introduire des passages de ce philosophe jusque dans les offices et les prières de l'Église. Les sectateurs du platonisme recevaient de lui le nom de *frères* en Platon. Il voyait dans le *Criton* les fondements du christianisme. Socrate lui paraissait une figure de Jésus-Christ, et il établissait entre eux un parallèle dans lequel ils se ressemblaient en tout. Enfin, il plaçait dans le ciel Pythagore, Socrate et Platon. On a dit que sa ferveur platonicienne avait altéré et peut-être détruit ses croyances chrétiennes. Il est plus vraisemblable qu'il trouvait moyen de les concilier. Ses mœurs étaient exemplaires, son caractère doux, son esprit agréable. Nous avons dit qu'il aimait la retraite. Il se plaisait surtout à la campagne, dans la société de quelques amis intimes. Des témoignages contemporains nous apprennent qu'il était d'une taille des plus petites, et d'un tempérament très-délicat. Sa santé exigeait des ménagements infinis. Il ne s'habillait jamais sans avoir consulté le temps qu'il faisait et le vent qui soufflait, afin d'y proportionner les habits qu'il devait mettre; car il en avait pour toutes sortes de temps.

Baronius rapporte au sujet de la mort de Marsile Ficin une anecdote trop singulière pour être omise. Nous reproduisons en l'abrégeant le récit de cet annaliste. Marsile Ficin et Michel Mercati, qu'un pareil attachement pour la philosophie rendait amis, raisonnant un jour sur l'immortalité de l'âme et sur ce qu'elle devenait dans l'autre vie, convinrent ensemble que celui d'entre eux qui mourrait le premier viendrait, sous le bon plaisir de Dieu, dire au survivant s'il y avait une autre vie. Quelques jours après, Michel Mercati, étant occupé de grand matin à méditer sur des matières philosophiques, entendit un cheval courir à toute bride dans la rue et s'arrêter à sa porte. Il entendit dans le même moment la voix de Marsile Ficin qui lui disait : « Michel, Michel, cela est vrai. » Mercati, s'étant levé aussitôt, ouvrit sa croisée et vit un fantôme blanc, monté sur un cheval de même couleur, qui, continuant sa course, disparut aussitôt. Mercati envoya immédiatement savoir des nouvelles de Ficin, et apprit qu'il venait de mourir. Le P. Nicéron fait remarquer que peu de lecteurs seront assez crédules pour se persuader ce fait, « dans lequel, dit-il, il se trouve une circonstance qui est certainement fausse; car Baronius dit que Ficin était alors à Florence, où il mourut; au lieu qu'il est sûr qu'il mourut à la campagne ». Ce qui donna lieu à cette légende, ce fut, outre le livre célèbre de Ficin sur l'immortalité de l'âme, son goût bien connu pour les rêveries astrologiques. Ce goût était le défaut de presque tous les savants du quinzième siècle. Ficin le poussa au point d'être soupçonné de magie. Malgré cette tendance un peu visionnaire, Marsile n'en fit pas moins sur Platon et le néo-platonisme d'immenses travaux, fort imparfaits sans doute, mais encore dignes d'être consultés. S'il n'a pas composé d'œuvre originale, il a été en Occident le grand propagateur de la philosophie de Platon. C'est un titre suffisant à une gloire durable.

Les ouvrages de Marsile Fi[illegible]
Trismegisti Pimander De [illegible] *-tia*; Trévise, 1471, in-4°; — *De R*[illegible] *-tiana*; traité composé en 1474, [illegible] ment à Paris, en 1510, in-4°; — [illegible] *platonicæ de immortalitate* [illegible] *-bri XVIII; in agro Caregio:* [illegible] livre est destiné à réfuter les [illegible] partageaient alors l'école [illegible] dont chacune reco[illegible] pour [illegible] deux grands comm[illegible] d'Aristote [illegible] dre d'Aphrodisie et Averrhoès. Les [illegible] premier pensaient que l'âme, [illegible] corps, périt avec lui; les aver[illegible] daient qu'elle retourne à Dieu, d'où elle [illegible] et qu'elle s'abîme en lui, en per[illegible] nalité. Ficin combat ces deux o[illegible] guments qu'il leur oppose n'ont [illegible] Il les emprunte servilement à l'[illegible] drie, et il accepte en même [illegible] fables débitées par les néo-platoniciens [illegible] tradition philosophique commençant à [illegible]

Mercure Trismégiste, continuant avec Orphée, Aglaophème, Pythagore, Philolaüs, et aboutissant à Platon, qui en est le plus glorieux représentant; — *De Vita Libri tres;* Florence, 1489, in-fol.; — *Platonis Opera;* Florence, in-fol., en caractères gothiques, sans date (1483-1484). A cette époque les œuvres de Platon n'avaient pas encore été publiées. Ficin les traduisit sur des manuscrits, et le premier il les fit connaître dans leur ensemble. Huet et d'autres critiques ont adressé à sa traduction des reproches très-exagérés, sinon tout à fait injustes. Interprétant le premier un auteur aussi difficile et aussi étendu, Ficin a dû commettre beaucoup d'erreurs; mais il a en général bien saisi le sens. Sa version est si exacte qu'elle a presque partout l'autorité d'un manuscrit, et qu'elle est d'une grande utilité pour constater les variétés de lecture. Cet éloge ne s'adresse qu'aux éditions primitives. Celles qui ont paru depuis la publication du texte grec de Platon, en 1513, contiennent beaucoup de corrections, de changements, d'altérations. L'édition de Platon publiée par M. Emm. Bekker (1816-1818) donne la traduction de Marsile Ficin rétablie à peu de chose près dans sa forme primitive; — *Plotini Opera;* Florence, 1492, in-fol.; — *De Sole, liber allegoricus et anagogicus, cum apologia ejusdem libri;* Florence, 1493; — *Epistolarum Libri duodecim;* Venise, 1495, in-fol.; — *Jamblichus, De mysteriis; Proclus, De anima, dæmone, sacrificiis, magia; Synesius, De somniis; Psellus, De dæmonibus; Theophrastus, De anima, phantasia, intellectu; Alcinous, De doctrina Platonis; Speusippus, De Platonis definitionibus; Pythagoræ Aurea Verba et Symbola; Xenocrates, De morte;* Venise, Alde, 1497, in-fol.; — *De Voluptate;* Venise, 1497, in-8°; — *Apologia in qua de medicina, astrologia, vita mundi, item de magis qui Christum statim natum salutaverunt, agitur;* Venise, 1498, in-fol. Les œuvres complètes de Marsile Ficin ont été publiées en deux volumes in-fol., à Venise, 1516; à Bâle, 1561, 1576; à Paris, 1641. Léo JOUBERT.

Jul. Negri, *Istor. degli Scrittori Fiorentini.* — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres,* t. V, 215. — Schelhorn, *Comment. de vita, moribus et scriptis Marsilii Ficini,* dans ses *Amœnitates,* t. Ier. — J. Corsi, *Commentarius de Platonicæ Philosophiæ post renatas litteras apud Italos Restauratione, sive M. Ficini vita;* composée en 1506, publiée par Bandini, Pise, 1772. — Roscoe, *Vie de Laurent de Médicis,* t. Ier. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana,* t. VI, part. Ire. — Ginguené, *Histoire de la Littérature italienne,* t. III. — Brucker, *Historia Philosophiæ,* t. IV. — Sieveking, *Histoire de l'Académie platonicienne de Florence;* Gœttingue, 1812, in-8°. Buhle, *Histoire de la Philosophie moderne.* — Ersch et Gruber, *Encyklopædie.*

FICK (*Jean-Jacques*), médecin allemand, né à Iéna, le 28 novembre 1662, mort dans la même ville, le 23 août 1730. Reçu docteur dans sa ville natale, il y occupa successivement la chaire de médecine, celle d'anatomie, de chirurgie et de botanique, et enfin celle de médecine théorique. Outre une vingtaine de dissertations, il a laissé un ouvrage intitulé : *Manuductio ad formularum compositionem, tabulis XXIII, cum scholiis, notarum schemate, atque exemplis idoneis absoluta;* Iéna, 1713, in-4°.

Biographie médicale.

FICORONI (*Francesco*), antiquaire italien, né à Lugano, en 1664, mort en 1747. Disciple de Pierre Bellori, il a publié beaucoup d'ouvrages sur l'archéologie. En voici la liste : *Osservazioni sopra l'antichità di Roma, descritte nel Diario Italico del P. Bernardo de Montfaucon;* Rome, 1709, in-4°; — *Lettera a Giacomo lord Johnstone sopra un nuovo Cameo esprimente Marcello, nipote di Augusto;* Naples, 1718, 1726, in-8°; — *Le Memorie più singolari de Roma, notate in una lettera diretta al sign. Bernard, cavaliere Inglese; aggiuntavi in fine la spiegazione d'una medaglia d'Omero;* Rome, 1730, in-4°; — *Della Bolla d'Oro de' Fanciulli nobili romani, e quella de' libertini, ed altre singularità spettanti a' mausolei nuovamente scoperti, spiegate e divise in duo parte;* Rome, 1732, in-4°; — *De' tali ed altri Strumenti lusori degli antichi Romani;* Rome, 1734, in-4°; — *Breve Descrizione di tre particolari Statue scoperte in Roma;* Rome, 1739, in-4°; — *Arcus Trajano dedicatus Beneventi, porta aurea dictus, sculpturis et mole omnium facile princeps;* Rome, 1739, in-fol. avec dix planches; — *Le Maschere Sceniche, e Figure Comiche de' antichi Romani;* Rome, 1736, 1748, in-4°; — *De Larvis scenicis;* Rome, 1744, in-4°; — *I Piombi antichi;* Rome, 1740, in-4°, traduit en latin par Dominique Cantagalli, sous le titre de *De Plumbeis antiquorum numismatibus;* Rome, 1750, in-8°; — *Le Vestigi e Rarità di Roma antica, ricercate e spiegate;* Rome, 1744, in-4°; — *Memorie ritrovate nel territorio della prima e seconda città di Labico;* Rome, 1745, in-4°; — *Gemmæ antiquæ literatæ, aliæque rariores;* ouvrage posthume publié par Galeotti; Rome, 1757, in-4°.

Sax, *Onomasticon literarium,* t. V, p. 464.

FICQUET (*Étienne*), graveur français, né à Paris, en 1731, mort en 1794. Il a gravé une suite de petits portraits d'hommes illustres dans les arts et les sciences. Le talent et la finesse du burin de Ficquet les ont placés parmi les chefs-d'œuvre de l'art. On remarque particulièrement ceux de *Descartes, T. Corneille, La Fontaine, J.-B. Rousseau, Voltaire, J.-J. Rousseau.* Ficquet a gravé aussi une partie de ceux qui ornent les *Vies des Peintres flamands* par Descamps, entre autres ceux de *Rubens* et de *Van Dyck.* Le portrait de *madame de Maintenon* d'après Mignard passe pour une des plus belles gravures de Ficquet.

Gandellini, *Notizie degli Intagliatori* (avec les *additions* de Luigi de' Angelis), t. IX.

* **FIDANI** (*Orazio*), peintre de l'école florentine, né vers 1610, mort peu après 1642. Élève de Giovanni Biliverti, il fit une étude consciencieuse du style de son maître, qu'il s'efforça d'imiter. Il a laissé à Florence d'assez nombreuses peintures, dans lesquelles la sécheresse du coloris est compensée par la pureté du dessin et la grâce des attitudes. Parmi ses ouvrages, on met au nombre des plus importants huit grands tableaux placés dans l'église de la Chartreuse de Florence et représentant *quatre Docteurs* et *les quatre Évangélistes*. La galerie Corsini possède deux beaux portraits par ce maître. E. B—N.

Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

* **FIDANZA** (*Filippo*), peintre de l'école romaine, né vers 1720, dans la Sabine, d'une famille distinguée, originaire de Città-di-Castello, mort à Rome, en 1790. Il fut élève de Marco Benefiale, dont il s'efforça d'améliorer le style par l'étude des grands maîtres et particulièrement du Guide, dont il approcha sous quelques rapports. Il fit à Rome de nombreux ouvrages à fresque et à l'huile, qui peut-être n'auraient pas sauvé son nom de l'oubli, s'il n'eût eu trois fils, dont deux surtout obtinrent une juste célébrité. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario*.

* **FIDANZA** (*Francesco*), peintre de l'école romaine, fils aîné du précédent, né en 1747, mort en 1819, à Milan, où il passa une grande partie de sa vie. Il apprit de son père les premiers principes de son art, puis étudia sous Lacroix, l'un des bons élèves de Joseph Vernet. A cette école, il devint excellent peintre de marines et de paysages. Au commencement de ce siècle, il exposa à Paris un tableau qui, après avoir obtenu un grand succès, fut acheté par le comte de Sommariva et placé dans sa villa du lac de Côme. Le prince Eugène, vice-roi d'Italie, le chargea de faire pour ce pays ce que Joseph Vernet avait fait pour la France. L'artiste se mit à l'œuvre, et peignit les *Ports du Lido*, *de Malamocco*, *de Chiozza*, *de Rimini* et *d'Ancône*; mais la vieillesse et l'inconduite ne lui permirent pas de mener à fin cette vaste entreprise. On voit aussi de lui au musée de Milan un bel *Effet de Neige*, et *deux paysages* au palais Gherardesca de Florence. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario*. — Siret, *Dict. hist. des Peintres*.

* **FIDANZA** (*Gregorio*), peintre de l'école romaine, né vers le milieu du siècle dernier, mort vers 1821. Second fils de Filippo, il entra comme son frère Francesco à l'école de Lacroix; mais bientôt il en sortit, et s'efforça de perfectionner son style par l'étude de Salvator Rosa et de Claude Lorrain. Il prouva bientôt qu'il avait choisi la bonne voie, et une *Tempête* qu'il fit pour le grand-maître de Malte, et qui lui valut le titre de chevalier, le plaça d'emblée au-dessus de son frère. Il s'était tellement approprié le style de ses deux grands modèles qu'ayant été chargé par le prince Chigi de copier le fameux *Moulin* de Claude Lorrain du palais Doria, tous les connaisseurs convinrent qu'il avait donné un second exemplaire de cet admirable chef-d'œuvre. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario*

FIDDES (*Richard*), théologien anglais, né à Hunmanby (comté de York), en 1671, mort à Putney, en 1725. Après avoir été élevé à Oxford, il entra dans les ordres, en 1694, et obtint le rectorat de Hailsham (comté de York). L'insalubrité de ce pays, situé au milieu de marais, causa de fréquentes maladies à Fiddes et à sa famille. Il y perdit même le libre usage de la parole, et ne put jamais le recouvrer depuis. Pour arriver à prononcer distinctement, il avait besoin d'être animé par deux ou trois coups de vin. A la suite de cette infirmité, qui l'empêchait de prêcher, Fiddes quitta son rectorat, et se rendit à Londres pour se consacrer à la littérature. Swift le recommanda à lord Oxford, qui le nomma chapelain de Hull. La chute des tories amena la destitution de Richard Fiddes, qui fut réduit à vivre de sa plume. Malgré de nombreux ouvrages, il ne put jamais parvenir à la fortune, et laissa en mourant sa famille dans le besoin. On a de lui : *A prefatory Epistle concerning some remarks to be published on Homer's Iliad; occasioned by the proposals of Mr. Pope towards a new english version of that poem*; 1714, in-12. C'est le programme d'un commentaire moral que Fiddes se proposait de publier sur l'*Iliade* à l'occasion de la nouvelle traduction de Pope; — *Theologia speculativa*; 1718, in-fol.; c'est la première partie d'un corps complet de théologie; — *Theologia practica*; 1720, in-fol.; c'est la seconde partie du même ouvrage; — *Fifty-two practical Discourses on several subjects, six of which were never before printed*; 1720, in-fol.; — *The Life of cardinal Wolsey*; 1724. C'est le plus célèbre des ouvrages de Fiddes, celui qui lui fit le plus d'amis et d'ennemis. On l'accusa de papisme, parce qu'il avait été impartial et n'avait pas accepté toutes les assertions, souvent inexactes, du Fra Paolo sur la papauté.

Chalmers, *General biographical Dictionary*.

* **FIDÉ-JOSI**, surnommé *Taiko-Sama*, *cubo* ou *cuboy* (empereur civil) du Japon, mort le 16 décembre 1598. Il était fils d'un paysan, et devint sommelier d'un prince japonais. Les historiens ne sont pas d'accord sur la manière dont il gagna les faveurs du *daïro* (empereur) Ookimatz, qui alors réunissait encore le pouvoir spirituel et temporel : toujours est-il que le septième mois de l'an 2246 de Sinmu (1583 de J.-C.), Fidé-Josi fut honoré par cet empereur de la dignité de *quanbuku* (lieutenant général de l'empire). Il légitima cette haute distinction par son courage et les services qu'il rendit à l'empire en réprimant la piraterie et plusieurs rébellions. Devenu chef d'une puissante armée,

il réduisit par la force les grands vassaux, et par quelques largesses faites à propos gagna l'esprit de la populace. De rigoureuses lois, largement appliquées, prévinrent les révoltes. Il prit alors le titre de *taïko* (souverain seigneur), et se fit reconnaître *cubo*. Jusque alors ce titre signifiait premier ministre, gouvernant et généralissime des troupes; c'était d'ordinaire l'héritier présomptif de l'empire qui en était investi. Mais Fidé-Josi réduisit le daïro régnant, Go-Joséi, à se renfermer exclusivement dans l'autorité ecclésiastique, en un mot, à n'être plus qu'un souverain pontife, et depuis lors les cubos devinrent les véritables souverains du Japon. Leur cour est à Yédo, tandis que les daïros résident à Miaco. Fidé-Josi, afin de mieux affermir son gouvernement, résolut de fermer l'empire à tous les étrangers et particulièrement aux Portugais, qui étaient nombreux, riches et puissants. Il résolut en même temps d'extirper le christianisme et de l'interdire sous les plus rigoureuses peines; mais la mort l'empêcha de mettre à exécution ces projets (1). Il fut mis au rang des dieux : le daïro Dai-Scokouotéi ou Joséi II, l'honora du titre divin de *Tojokuni Daïmiosin* et de celui de *Sin Fatzman* (2); un temple lui fut élevé à Miaco, et l'urne qui contenait ses cendres y fut transportée; mais ce monument est aujourd'hui en ruines, la puissance impériale ayant passé dans une autre famille, qui en a négligé l'entretien.

Alfred DE LACAZE.

Docteur Kæmpfer, *Histoire naturelle, civile et ecclesiastique de l'Empire du Japon*, trad. de Damaizeaux; La Haye, 1729, 2 vol. in-fol. — Bernhard Varenius, *Descriptio Regni Japoniæ*, etc., liv. Ier, chap. IV. — Le P. Louis Froës, *Epistolæ*. — Le P. Hay, *De Reb. Japon.*

* **FIDÉ-JORI**, fils du précédent, empereur ou *cubo* du Japon, né en 1592, brûlé en 1612. Il succéda à son père en 1598, sous la tutelle d'Ongoskio, surnommé Ijesaz-Sama, l'un des conseillers d'État de Fidé-Josi. Le vieil empereur, pour être plus sûr de la fidélité d'Ongoskio, avait fait épouser la fille de ce ministre à Fidé-Jori, malgré son jeune âge. En effet, Ongoskio donna d'abord des preuves d'attachement à son gendre : Josijda-Tsibbu, l'un des grands fonctionnaires de la cour, s'étant révolté, Ongoskio le défit, et l'extermina avec toute sa famille. Le vainqueur reçut à cette occasion le titre de *séi dai seogun* (3). L'ambition lui fit oublier ses serments et les liens qui l'unissaient à son pupille. Sous le prétexte que Fidé-Jori montrait quelque penchant vers le christianisme et favorisait les Portugais, Ongoskio leva l'étendard de l'insurrection; Fidé-Jori se réfugia dans la forteresse d'Osacca en Corée; mais son beau-père l'y suivit, et après quatre années de siége le réduisit aux dernières extrémités. Le jeune empereur s'enferma dans le palais avec sa famille et ses amis, et y fit mettre le feu, aimant mieux cette mort cruelle que de tomber entre les mains de son perfide beau-père. Cet événement fut le signal de l'expulsion des étrangers et du massacre général des chrétiens, qu'Ongoskio accusa de tramer une conspiration et de vouloir s'emparer du pouvoir. Deux lettres écrites par des jésuites portugais, et interceptées par des Hollandais, qui les remirent à l'usurpateur, servirent de justification à cette persécution. A. DE L.

(1) Cependant, s'il faut en croire Kæmpfer, Fidé-Josi avait fait publier dès 1586 un édit contre les chrétiens, et vingt mille cinq cent soixante-dix personnes avaient été suppliciées en quatre années.

(2) C'est-à-dire le second *Fatzman* (dieu *Mars* du Japon).

(3) Général en chef.

Kæmpfer, *Histoire du Japon* (trad. de Damaizeaux). — Charlevoix, *Histoire du Japon*, II.

* **FIDÉ-TSUGU**, ou QUABACUNDONO, prince impérial japonais, cousin du précédent, mort en 1593. Il se distingua par ses talents et son courage. En 1590, d'après les ordres de son oncle Fidé-Jori, il marcha contre Foodsjo, roi tributaire du Sagami, qui s'était déclaré indépendant. Il vainquit ce monarque, et le fit mettre à mort avec toute sa famille, conformément à la politique japonaise, qui veut que l'on extirpe le mal jusque dans sa racine. L'année suivante, Fidé-Tsugu fut honoré du titre de *quanbuku*. Son oncle l'associa même au souverain pouvoir et le déclara son successeur; mais il le disgracia ensuite, et l'obligea à se fendre le ventre (1).

A. DE L.

Kæmpfer, *Histoire de l'Empire du Japon*. — Caron, *Description du Japon* (trad. de Thevenot), dans le IVe vol. du *Recueil des Voyages au Nord*.

* **FIDÉ-TADA** ou **TAÏTOKONNI**, et **TAÏTOKWIN-SAMA**, cubo du Japon, mort en 1648. Il était fils de l'usurpateur Ongoskio Ijesaz-Sama, et se distingua dès 1601 en suivant son père contre le révolté Josijda-Tsibbu, ce qui lui valut en 1606 le titre de *daï séi séogun*. Il succéda à Ongoskio, vers 1630, et suivit sa politique envers les Européens et les chrétiens. Cependant, il renouvela les priviléges que les Hollandais avaient obtenus du monarque précédent, en 1611 et 1616; mais ceux-ci ayant voulu, en 1641, fortifier et agrandir le comptoir qu'ils possédaient à Firando, ils en furent expulsés et parqués dans la petite île de Désima, vis-à-vis de Nangasaki : on s'assura de tous leurs navires, et ils furent environnés de gardes, qui ne leur permirent plus aucune relation directe avec les Japonais. Quant aux chrétiens indigènes, la persécution de Fidé-Tada n'eut d'autre terme que leur extermination complète. Elle eut lieu le 12 avril 1638, après la prise du château de Sinabaro, situé sur les côtes d'Arima, dans l'île de Xico. Quarante mille chrétiens s'étaient refugiés dans cette forteresse, et essayèrent de s'y défendre; mais au bout de trois mois, pris d'assaut par des forces supérieures, trente-sept mille d'entre eux furent

(1) C'est un privilége accordé aux princes japonais disgraciés, afin de ne point passer par les mains du bourreau.

massacrés. Ce fut le dernier acte de la sanglante tragédie qui durait depuis 1586. Depuis lors le Japon resta fermé à jamais aux chrétiens et surtout aux Portugais, qui, ayant tenté la voie des négociations, virent leurs ambassadeurs mis à mort. Fidé-Tada exclut d'abord les Chinois de la mesure générale ; mais, après qu'il eut reconnu qu'ils servaient d'agents aux missionnaires, il les réduisit aux conditions des Hollandais, et leur assigna le seul port de Nangasaki. Fide-Tada mourut après un règne de dix-huit ans, et laissa le trône à son fils Jemitzko ou Ijetiruko.

Alfred DE LACAZE.

Charlevoix, *Histoire du Japon*, t. II. — Kæmpfer, *Hist. de l'Empire du Japon* (trad de Damalzeaux).

FIDÈLE (Saint). *Voy.* SIGMARINGEN.

FIDÈLE CASSANDRE. *Voyez* MAPELLI.

FIDELIS (*Fortune*), médecin sicilien, né à Saint-Philippe d'Agirone, vers 1550, mort dans la même ville, le 25 novembre 1630. D'après Mongitore, « il exerça la médecine avec grand succès, et s'acquit une gloire immortelle en écrivant le premier sur la médecine légale ». A ces éloges emphatiques se borne tout ce que nous savons de Fidelis. On a de lui : *Bissus, sive medicorum patrocinium quatuor libris distinctum* ; Palerme, 1598, in-4° ; — *De Relationibus Medicorum Libri quatuor, in quibus ea omnia quæ in forensibus ac publicis causis medici referre solent, plenissime traduntur* ; Palerme, 1602, in-4° ; Venise, 1617, in-4° ; Leipzig, 1674, in-8°. « Comme première ébauche dans un genre qui a été tant perfectionné depuis, dit la *Biographie médicale*, ce travail n'est pas sans mérite, et on peut encore le consulter avec fruit » ; — *Contemplationum medicarum Libri XXII, in quibus non pauca præter communem multorum medicorum sententiam, notatu digna explicantur* ; Palerme, 1621, in-4°.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula*. — *Biographie méd.*

FIDENAS, surnom des familles *Sergia* et *Servilia*, dérivé de Fidènes, ville située à cinq milles de Rome. Le premier Sergius qui le porta l'obtint, dit-on, pour avoir été élu consul en 437 avant J.-C., l'année qui suivit la révolte de Fidènes. Peut-être aussi, comme cette ville était une colonie romaine, Sergius y était-il né? Ses descendants prirent son surnom pour leur nom de famille. Q. Servilius Priscus reçut le premier de la *gens Servilia* le surnom de *Fidenas* pour s'être emparé de Fidènes pendant sa dictature. Ses descendants se servirent de cette dénomination comme d'un prénom, qu'ils ajoutèrent à *Priscus*, leur nom de famille (*voy.* PRISCUS). Deux Sergius Fidenas occupent seuls une certaine place dans l'histoire romaine ; savoir :

FIDENAS (*L. Sergius*), général romain, vivait vers 430 avant J.-C. Il fut consul deux fois, et trois fois tribun militaire ; on ne cite de lui aucune action remarquable. Voici les dates de ses consulats et de ses tribunats : 1[er] consulat, 437 avant J.-C. ; 1[er] tribunat consulaire, 433 ; 2[e] consulat, 429 ; 2[e] tribunat cons., 424 ; 3[e] tribunat cons. 418.

Tite-Live, IV, 17, 25, 30, 35, 45. — Diodore de Sicile, XII, 43, 58, 73, 82 ; XIII, 2.

FIDENAS (*M. Sergius*), général romain, fils du précédent, vivait vers 405 avant J.-C. Il fut tribun consulaire pour la première fois en 404, et pour la seconde en 402. Il se conduisit fort mal dans cette dernière charge, se fit battre par les Véiens, et fut condamné à une amende (*voy.* ESQUILINUS).

Tite-Live, IV, 61 ; V, 8. — Diodore, XIV, 19, 38.

FIDENZA. *Voy.* BONAVENTURE (Saint) DE FIDENZA.

FIDENZI (*Jacques-Antoine*), dit *Cintio*, poëte et acteur italien, né à Florence, vers 1596, mort vers 1660. Après avoir fait ses études, il embrassa l'état de comédien, dans lequel il obtint de grands succès dans les rôles d'*amoureux*. Il avait pris le nom de *Cintio* par respect pour sa famille. Il cultiva aussi la poésie, et fut le protégé d'Alexandre Farnèse. On a de lui : *Effetto di divozione consecrato al merito indicibile di due famosi in amicizia, Niccolo Barbarigo e Marco Trevisano* ; Venise, 1628, in-4° ; — *Poetici capricci* ; Plaisance, 1652, in-12.

Cinelli, *Biblioteca volante*. — *Hist. du Théâtre italien.*

* **FIDICULANUS FALCULA.** *Voy.* FALCULA.

FIELD (*Richard*), théologien anglais, né à Hampstead (comté de Hertford), le 15 octobre 1561, mort en 1629. Élevé à l'université d'Oxford, il se fit une grande réputation par ses sermons sur des sujets de controverse religieuse, et fut regardé comme le premier théologien de son temps. D'abord chapelain d'Élisabeth et de Jacques I[er], il devint en 1609 chanoine de Windsor, et doyen de Gloucester en 1614. Field mourut au moment où il allait être nommé évêque d'Oxford. On a de lui *The four Books of the Church* ; Londres, 1606, in-fol. ; Oxford, 1628, in-fol.

Chalmers, *General biographical Dictionary*.

FIELD (*Nathaniel*), auteur dramatique anglais, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a imprimé deux de ses comédies, qui se recommandent par leur gaieté et la vivacité des allures : *A Woman is a weathercoke* (Une Femme est une girouette), 1612, et *Amends for the Ladies, with the merry prankes of Moll Cut-Purse*, 1639. On manque d'ailleurs de détails précis sur la vie de cet écrivain. G. B.

Biographia dramatica.

FIELD (*John*), célèbre pianiste-compositeur anglais, né à Bath, en 1783, mort à Moscou, en janvier 1837. Il commença l'étude de la musique dès son enfance, et reçut ensuite les leçons de Clementi, qui, fier de son élève, le fit entendre avec lui à Paris en 1798. Lorsque, en 1802, Clementi entreprit son grand voyage artistique en France, en Allemagne et en Russie, Field accompagna son maître, et obtint

partout d'éclatants succès. En 1822 il alla s'établir à Moscou, où ses concerts ne cessèrent d'attirer une foule d'élite, et il aurait pu faire une brillante fortune dans cette ville, si une paresse invincible ne lui eût fait négliger ses élèves. En 1831, il se décida à entreprendre une nouvelle tournée artistique, et parcourut l'Angleterre, la France et l'Italie. Une maladie grave le retint à Naples, et en 1836 il s'en revint avec une famille russe à Moscou, où il mourut bientôt après, à l'âge de cinquante-trois ans. Field s'était marié à une pianiste française, dont il était séparé depuis longtemps. Il a écrit pour le piano *sept concerto; deux divertissements*, avec accompagnement de deux violons, flûte, alto et basse; un *quinquetto* pour piano, deux violons, alto et basse, et d'autres morceaux, tels que *sonates*, *rondeaux*, *fantaisies*, *nocturnes*, etc. Quoique étant très-habile instrumentiste, Field s'attachait moins à faire preuve de dextérité qu'à réaliser l'idéal de ses touchantes mélodies. Ses compositions, d'une grande difficulté d'exécution, brillent cependant moins par la science que par le sentiment. Ses *Nocturnes* créèrent un nouveau genre de musique de salon, que le succès des *Chants sans paroles* de Mendelsohn et de quelques autres a pu seul faire oublier. Les productions musicales de Field ont été gravées plusieurs fois en Allemagne, en France et en Angleterre. Dieudonné DENNE-BARON.

Fetis *Biogr. univ. des Musiciens*. — *Documents inéd.*

FIELDING (*Henry*), célèbre romancier et auteur dramatique anglais, né à Sharpham-Park, le 22 avril 1707, mort à Lisbonne, en octobre 1754. Il était le troisième fils du général Edmond Fielding, et sa mère était fille du juge Gold. Il eut quatre sœurs, parmi lesquelles Sarah, qui écrivit elle-même des ouvrages remarquables. Son premier maître fut le révérend Olivier, qui posa en quelque sorte devant son élève pour le personnage de Trulliber du roman de *Joseph Andrews*; de même qu'il prit plus tard pour types tous les caractères tranchés auxquels sa vie si accidentée se trouva mêlée. Des mains du bonhomme Olivier, il passa à l'école d'Eton, où il se familiarisa avec les chefs-d'œuvre de l'antiquité, et en même temps il s'y lia avec des étudiants destinés à jouer, suivant les circonstances, des rôles importants sur la scène du monde. Il suffira de citer dans le nombre Fox, Pitt et Lyttleton. Envoyé ensuite à Leyde pour y suivre les cours de droit, Fielding s'appliqua avec ardeur à cette étude. « Si Fielding, dit à cette occasion Walter Scott, eût continué de poursuivre avec cette régularité la voie qui lui était tracée, les cours du royaume eussent gagné en lui un légiste distingué; mais l'esprit humain y aurait perdu un homme de génie. » Un nouveau mariage ayant donné de l'accroissement à la famille du général Fielding, les sommes destinées aux études du jeune Henry se firent attendre, et bientôt cessèrent entièrement. Il lui fallut alors prendre une autre direction, et celle qu'il choisit put bien favoriser son penchant à l'observation, mais elle lui inspira des goûts et des habitudes qui influèrent d'une manière fâcheuse sur le reste de sa vie. Jeune, bien fait, d'une heureuse physionomie, d'une constitution vigoureuse, avec un amour excessif du plaisir, il se trouva abandonné à lui-même dans le tourbillon de Londres. Cependant il fallait vivre, car il ne lui restait plus, ainsi qu'il le dit lui-même, qu'à se faire cocher de fiacre ou écrivain public. Il eut recours en effet à sa plume, mais ce fut pour composer des écrits, parmi lesquels il en est d'impérissables. Le théâtre paraissait lui présenter une ressource immédiate et féconde. Il écrivait facilement, et bientôt, de 1727 à 1736, il eut mis sur pied dix-huit pièces de genres mêlés, comédies, *farces* (comme on les appelle en Angleterre) et autres, dont quelques-unes empruntées à la scène française. Mais, composées avec précipitation, sous l'empire de la nécessité, elles étaient loin d'être dignes du futur auteur de *Joseph Andrews* et de *Tom Jones*. Quelques-unes seulement ont surnagé dans l'oubli profond où les autres sont tombées. On cite dans cette catégorie exceptionnelle la tragi-comédie intitulée *Tom Thumb*, les *farces* ayant pour titres *The Mock-Doctor* et l'*Intriguing Chamber-Maid*. Comme auteur dramatique, Fielding avait un comique assez vif, mais dépourvu de finesse, et son style manquait de délicatesse. Il était doué d'une telle facilité de composition que souvent il apportait au théâtre dès le lendemain, parfois dans le papier servant à envelopper son tabac, la première scène d'une pièce promise la veille. Comme la plupart des écrivains de son temps, Fielding se laissait entraîner à des personnalités contre les hommes en place ou connus du public. C'est ce qui lui arriva à l'endroit de Robert Walpole, dans deux de ses pièces intitulées, la première *Pasquin*, l'autre *The historical Register*. Il est vrai de dire qu'en 1730 il avait sollicité en vain la protection de ce personnage. Ses attaques allèrent si loin qu'elles provoquèrent en manière de réaction une mesure générale contre la licence des théâtres. A dater de cette époque le lord chambellan fut investi du pouvoir d'empêcher la représentation de toute pièce dont le contenu serait de nature à troubler le bon ordre. En 1735 Fielding songea à se faire directeur d'un théâtre sur lequel on eût surtout joué son propre répertoire. Il réussit à faire entrer dans son projet quelques spéculateurs. L'association devait prendre le titre pompeux de *Great Mogul's Company of Comedians* (Compagnie des Comédiens du grand Mogol); mais elle ne parvint pas à franchir les limites de l'imagination de ceux qui en avaient conçu le plan. Cependant, vers 1736 l'horizon parut s'éclaircir, et Fielding, dont jusque alors la conduite avait laissé beaucoup à désirer, sembla vouloir se ranger. Il était temps! Malgré le succès, au moins momentané,

de ses œuvres dramatiques, il se trouvait toujours gêné. Il est vrai que sa bourse était ouverte à ses amis et surtout aux malheureux. Cette générosité avait ses inconvénients, parce qu'elle ne marchait pas d'accord avec la prévoyance. Pressé un jour par le collecteur des taxes, Fielding s'était fait avancer par son libraire dix guinées sur un manuscrit. Mais, ayant rencontré un camarade d'études, il l'invita à dîner dans une taverne. Son condisciple n'était pas heureux; Fielding n'eut rien de plus pressé, le dîner payé, que de lui laisser le reste de la bourse. Le collecteur fut sans doute peu sensible à cette belle action, car il fallut que le libraire Tonson fit une nouvelle avance à l'imprudent écrivain.

Tout devait, il semble, changer de face en 1736 : Fielding épousa alors une jeune personne de Salisbury, miss Craddock, belle, bonne et possesseur de 1,500 liv. sterl. La mort de sa mère, survenue vers la même époque, ajouta à cette petite fortune de Fielding un revenu annuel de 200 liv. sterl. Il pouvait dès lors, en administrant sagement son bien, travailler et vivre à l'aise. C'est aussi le parti qu'il prit d'abord. Il se retira avec sa femme sur le domaine maternel, situé à Stower, dans le Derbyshire, assez loin de Londres et des occasions de dépense. Mais il était dans sa nature de donner toujours dans quelque excès. On eût dit qu'il voulait faire sur lui-même les expériences et réaliser les défauts qu'il devait personnifier dans ses créations futures. Retiré à Stower, il mena le train de maison du squire Western, ce personnage qu'il a si bien dépeint dans *Tom Jones :* il eut équipage, nombreux domestique, à livrée jaune, chiens, chevaux et portes ouvertes à tout venant. On faisait grande et bonne chère chez Fielding. Il voulait surtout humilier le voisinage. Trois années de cette administration de son patrimoine suffirent à tout engloutir, et nous retrouvons Fielding étudiant les lois au Temple, y faisant son stage et entrant enfin dans la carrière du barreau. Il y obtint du succès; avec l'intelligence peu ordinaire dont il était doué, c'était un résultat prévu. Malheureusement sa santé, altérée par ses excès d'autrefois, ne lui permit pas d'exercer longtemps une si fatigante profession. Il voulut alors revenir au théâtre; mais il n'obtint pas du lord chambellan pour sa nouvelle pièce, intitulée *The Virgin unmasqued*, la permission de la faire représenter. Il s'occupa dès lors de politique, écrivit dans le *True Patriote*, fit paraître le *Jacobite*, où il déploya une verve qui bien souvent alla jusqu'à la violence. Puis il rentra dans le domaine, plus fécond, de la poésie et de l'imagination. C'est alors que, nonobstant les plus cruelles souffrances physiques, il écrivit *The History of Jonathan Wild the Great ; — Essay on Conversation ; — A Journey from this world to the next*, et d'autres œuvres qui seraient plus connues si le succès de *Tom Jones* n'eût tout éclipsé. Il y préluda par le roman satirique intitulé : *The History of Joseph Andrew's* (1742) (1), composé à l'occasion de la publication du roman de *Paméla* par Richardson. Dans la pensée de Fielding, *Joseph Andrews* ne devait d'abord renfermer qu'une page satirique contre la production de l'auteur de *Clarisse Harlowe*; mais, entraîné par son sujet, il aboutit à une œuvre dont le succès fut considérable.

Un malheur domestique, la mort de sa femme, qui lui fut sensible au point de faire craindre pour sa raison, interrompit pendant quelque temps ses travaux. La nécessité les lui fit reprendre. Ses embarras pécuniaires continuaient. Heureusement que le ministère whig, dont il avait souvent pris le parti, lui fit une pension, et son ancien condisciple Lyttleton le fit nommer juge de paix de Westminster et de Middlessex. Fielding remplit ces fonctions avec une intégrité peu commune. Il porta même ses travaux au delà des exigences de sa magistrature, en indiquant d'utiles mesures d'économie sociale. Son ouvrage intitulé : *Enquiry into the increase of thieves and robbers*, et d'autres de même nature, renferment des idées pratiques dont quelques-unes ont été converties en lois.

La dernière période de la vie de Fielding en fut aussi la plus glorieuse. Elle vit se produire dans tout son éclat ce grand talent qui fait de lui le père du *roman anglais*, pour nous servir de l'expression d'un juge compétent, Walter Scott. Et cependant le chef-d'œuvre de Fielding, *Tom Jones*, fut composé au milieu de toutes sortes de difficultés : les devoirs de sa position de magistrat, la nécessité d'écrire sur les questions du jour, comme il en était constamment sollicité. Sa position de fortune n'était pas non plus des plus brillantes. Cependant il avait l'appui de lord Lyttleton, et un admirateur d'abord anonyme, devenu depuis son ami, Allen, lui avait fait passer un présent de 200 liv. sterl. *Tom Jones* eut un succès universel. Le libraire Millar, qui l'avait acquis, éleva généreusement de 100 liv. à 600 liv. le prix convenu d'abord. La Harpe appelle *Tom Jones* le premier roman du monde; Walter Scott est en même temps plus vrai et plus précis, en regardant cet ouvrage comme une exacte reproduction de la vie humaine. Il ajoute que la plupart des types sont surtout anglais; mais il convient de remarquer que quelques-uns, surtout le héros, sont l'homme lui-même. On a reproché à Fielding d'avoir mis le lecteur dans la confidence des fautes de *Tom Jones*. A nos yeux, c'est une des qualités du livre : Fie
n'a pas voulu raconter la vie d'un héros
vention, mais celle d'un homme el
bonnes qualités l'emportent de beauc
mauvaises, qu'il fait connaître sans m
parce que telle est l'imperfection
humaine. Peut-être y a-t-il surabon

(1) Nichols prétend que cet ouvrage suivit *Jon Wild*; Walter Scott émet l'opinion contraire.

gination dans le cours du récit; peut-être le romancier perd-il trop souvent de vue l'unité de l'œuvre. Quant aux caractères, ils ont cette perfection qui en fait des portraits, parfois des types, comme *Partridge*, dont l'auteur de *Waverley* s'est certainement inspiré; comme le *squire Western*, sa sœur, et tant d'autres. En un mot, *Tom Jones* est de l'impérissable famille des *Don Quichotte*, des *Gil Blas*, enfin du *Roman comique*.

Amelia, publié en 1751, fut le dernier ouvrage important de Fielding. Comme toujours, il y peignit d'après nature. *M. et Mistress Booth* auraient été sa seconde femme et lui. Il donne à la première les traits les plus gracieux. Il est moins indulgent pour lui-même. L'œuvre dans son ensemble est bien au-dessous de *Tom Jones*. Certains caractères, tracés avec la précision habituelle de Fielding, par exemple le colonel Bath, le *savant Harrison*, font lire *Amelia* avec plaisir. Ce roman, publié en 1751, fut acheté 1,000 liv. sterl. par le libraire Millar, c'est-à dire, comme cela s'est présenté si souvent dans l'histoire des lettres, que le chef-d'œuvre fut moins payé que l'œuvre secondaire. En 1752, Fielding commença le *Covent-Garden Journal*, que des polémiques dégénérées en personnalités, des querelles causées par des vanités littéraires, empêchèrent de durer.

La constitution physique de Fielding s'altérait de jour en jour; il était menacé d'hydropisie. Néanmoins il trouva le temps de s'occuper de questions d'utilité publique. Sur la demande du duc de Newcastle, alors premier ministre, qui le lui paya 600 liv. sterl., il écrivit un plan de repression des tentatives des filous et voleurs qui infestaient Londres, combiné avec une plus vigoureuse organisation de la police. Mais sa santé allait empirant, au point que les médecins jugèrent urgent un voyage sous une meilleure latitude. Il se décida pour Lisbonne. Au mois de juin 1756 il s'embarqua vers ces parages. On trouve dans sa *Journey of Lisbonne* ses touchants adieux à la patrie, qu'il ne devait plus revoir. Arrivé dans la capitale du Portugal, il ne put même plus continuer ses travaux littéraires. « La main de la mort était sur lui, » comme le dit si expressivement Walter Scott; et au commencement d'octobre cet ingénieux esprit s'éteignit enfin, quand il était encore dans la force de l'âge. Fielding laissait une femme et quatre enfants, dont le sort est resté ignoré.

Les œuvres complètes d'Henry Fielding ont paru en divers formats, avec une notice sur l'auteur par Arthur Murphy. Ses romans ont été traduits en français à différentes époques. Une version nouvelle et complète de *Tom Jones* a été publiée par MM. Didot; Paris, 1833. Baker a donné la curieuse liste des productions dramatiques de Fielding. V. ROSENWALD.

Arthur Murphy, *An Essay on the life and genius of the author* (en tête des Œuvres). — *Biog. Brit* — Nichols, *Literary Anecdotes*. — Lady Montague, *Letters*. — *Quarterly Review*, mai 1809; sept. 1836 — W. Scott, *Miscellaneous prose Works*. — G. Planche, *Revue des Deux Mondes*, 1838. — D'Israeli, *Quarrels of Authors*. — Baker, *Biog dramat*. — H. Doering, *Lebensbeschreibung englischer Dichter und Prosaisten*. — Bouterweck, *Geschichte der Poesie und Beredsamkeit*. — Chalmers, *General Biographic Dict*. — Gorton, *Biographie. Dictionary*. — Rose, *New. Biograph. Dictionary*.

FIELDING (*Sarah*), sœur d'Henry Fielding, polygraphe anglaise, née en 1714, morte en avril 1768. Elle avait l'esprit cultivé. Lorsque son frère eut publié le roman de *Joseph Andrews*, elle fit paraître une nouvelle intitulée : *The Adventures of David Simple, in search of a faithful friend*; 2 vol. in-12. Cet ouvrage se lit encore aujourd'hui avec plaisir; il eut beaucoup de vogue en son temps. Un troisième volume, ajouté en 1752, eut moins de succès. Les autres ouvrages de Sarah Fielding sont : *The Cry, a new dramatic fable*; 1753, 3 vol.; — une traduction de l'ouvrage de Xénophon intitulé : *Xenophon's Memoirs of Socrates, with the defence of Socrates before his judges*; 1762, in-8°; — quelques autres œuvres moins connues, telles que : *The Governess, or little female Academy*; — *The History of the Countess of Delwyn*; 2 vol.

Blair, *Lectures*. — Mason, *Life of Gray*.

FIELDING (*John*, sir), frère d'Henry Fielding, jurisconsulte anglais, mort à Brompton, en septembre 1780. Il succéda à son frère dans les fonctions judiciaires que ce dernier remplissait à Westminster; et quoique frappé de cécité, il se montra plein d'activité et de pénétration. Il contribua à la fondation de plusieurs établissements de bienfaisance, tels que l'hôpital de la Madeleine pour les filles repenties, une maison de refuge pour les filles délaissées. On a de lui : *An account of the origin and effects of Police, set on foot by his grace the duke of Newcastle, in the year 1753, upon a plan presented to his grace by the late Henry Fielding; to which is added a Plan for preserving those deserted girls in this town who becomes prostitutes from necessity*; 1768, in-8°; — *Extracts from such of the penal laws as particularly relate to the peace and good order of the metropolis*; 1761, in-8°; — *The universal Mentor*, etc.; 1762, in-12; — — *A brief Description of the cities of London and Westminster; to which are added some cautions against the tricks of sharpers*; 1777, in-12. Il n'est pas certain que l'œuvre soit de John Fielding, dont l'éditeur aurait spéculé sur le nom en cette occasion : on ne peut guère lui attribuer que l'appendice intitulé *Cautions*.

Gentlem. Magaz. (passim). — Chalmers, *Gen. biog. Dictionary*.

FIENNES (*Guillaume*), homme d'État anglais, né à Broughton, en 1582, mort le 14 avril 1662. Il était l'aîné des fils de Richard Fiennes,

qui avait été confirmé par Jacques I[er] dans le titre de baron de Say et Sele. Après avoir reçu sa première instruction à l'école de Winchester, il fut envoyé en 1596 au New-College d'Oxford. Il consacra alors quelques années à l'étude; puis il voyagea à l'étranger. Lorsque la guerre éclata dans le Palatinat, il y prit une vaillante part. Emprisonné pour dettes, parce qu'il n'avait pas voulu faire supporter à ses tenanciers ses frais de campagne, il fut bientôt rendu à la liberté. Au mois de juin 1624 il devint vicomte de Say et Sele. A cette époque il se montrait encore partisan des privilèges consacrés par la Grande-Charte; mais lors de la révolution il alla plus loin, et fut, avec Pym et Hampden, un des meneurs du long parlement et des parlements qui suivirent. Bientôt il se posa en adversaire déterminé de la royauté, quoique celle-ci eût fait des avances pour l'attirer à sa cause. C'est ainsi qu'on l'avait nommé grand-maître de la cour des tutelles (*master of the court of pupils*). Lorsque Charles I[er] enjoignit, au mois de février 1642, aux officiers de cette cour de venir le trouver à Oxford, Fiennes n'obéit point. En conséquence, il fut accusé de haute trahison et mis hors la loi. La charge qu'il remplissait ayant été abolie par acte du parlement, en 1646, il obtint une indemnité de 10,000 liv. sterling et une portion des revenus du comté de Worcester. En septembre 1648, il fut un des commissaires chargés d'aller traiter de la paix avec le roi à Newport, dans l'île de Wight. Il opposa, dit-on, à ce souverain cette maxime tirée de l'*Ecclesiastical Polity* de Hooker : que « pour être supérieur aux individus, il n'en était pas moins inférieur à tous ». Après la mort du roi, il se rangea sous le drapeau des indépendants, comme précédemment il avait suivi celui des presbytériens, et se lia avec Cromwell; qui l'appela à la chambre haute. A l'époque de la restauration, ce même Guillaume Fiennes, qui avait pris une si grande part à la rébellion sous Charles I[er], fut nommé lord du sceau privé. Wood, qui rend compte de ces faits, ne trouve pas d'expressions qui puissent peindre sa surprise d'un tel revirement. « Ce personnage, dit-il ingénument en parlant de Fiennes, prit en quelque sorte part au meurtre juridique de Charles I[er], et cependant il mourut paisiblement dans son lit! »

Fiennes a été jugé diversement par les historiens, tels que Whitlok et Clarendon. Mais tous lui accordent les qualités qui font éviter les écueils en temps de révolution : une certaine austérité, une apparente intégrité, cachant un grand fonds d'ambition. Outre ses discours au parlement, on a de lui : *The Scots Design discovered*, etc., 1653, in-4°; — *Folly and Madness made manifest, or some things written to shew how contrary to the word of God and practice of the Saints in the Old and New Testament, the doctrines and practices of the Quakers are*; 1659, in-4°; — *The Quakers Reply manifested to be railing*, etc.; 1659, in-4°.

Biogr. Brit. — Park, *Royal and noble Authors*. — Wood, *Ath. Oxon.* — Lloyd, *State Worthies*.

FIENNES (*Nathanael*), fils de Guillaume Fiennes, né en 1608, mort en décembre 1669. Il étudia à Winchester et à Oxford, et visita ensuite la Suisse. Revenu en Écosse au commencement des troubles, il fut nommé membre du parlement pour Banbury en 1640. Colonel de cavalerie sous le comte d'Essex, il eut ensuite le commandement de la place de Bristol; mais ayant rendu cette ville au prince Rupert le 25 juillet 1643, il fut mis en accusation et condamné à être décapité. On lui fit grâce de la vie en souvenir des services rendus par son père. Après l'expulsion des presbytériens du parlement, Fiennes se tourna du côté des indépendants, et prit parti pour Cromwell, qui, devenu Protecteur, le fit membre du conseil et lord du sceau privé, en 1655, enfin, l'appela à siéger à la chambre haute. Opposé jusqu'à cette époque à la forme monarchique, il parut changer de sentiment lorsque Cromwell inclina de ce côté, et publia à cette occasion un ouvrage intitulé : *Monarchy asserted to be the best, most ancient and legal form of government, in a conference held at Whitehall with Oliver Lord Protector, and committee of Parliament*, etc., *in April* 1657. Après la restauration, il vécut ignoré à Newton-Tony, aux environs de Salisbury. Outre l'ouvrage cité, on a de lui : *Anglia rediviva*, sous le pseudonyme de *Spriggle*.

Biog. Brit. — Noble, *Memoirs of Cromwell*. — Warburton, *Letters to Hurd*.

FIENNES, ancienne famille de France qui tire son nom de la terre de Fiennes, l'une des douze baronnies de l'ancien comté de Guines. Au nombre des personnages les plus marquants de cette famille, dont le premier membre, Eustache I[er], seigneur et baron de Fiennes, vivait vers l'an 1000, nous citerons :

***FIENNES** (*Robert* DE), dit *Moreau*, connétable de France, fils aîné de Jean, baron de Fiennes et de Tingry, et d'Isabelle de Flandre. Il servit avec beaucoup de distinction sous les rois Philippe de Valois, Jean et Charles V. Les services importants qu'il rendit, tant comme guerrier que comme diplomate, l'elevèrent (1356) à la c[illegible] de connetable de France devenue va[illegible] la mort de Gauthier de Brienne, duc d'[illegible] tue a la bataille de Poitiers, le 19 sep[illegible] 1356. Après avoir déjoue la tentative que [illegible] de Piquigny entreprit sur la ville d'Am[illegible] bert de Fiennes marcha successivem[illegible] Saint-Valery, qu'il força de capituler (avr[illegible] ainsi que sur Melun, que le roi de Na[illegible] contraint de rendre au régent. Ayant r[illegible] sieurs places fortes sous l'obéissance du roi [illegible] fut chargé (avril 1360), par ordre du daup[illegible]

d'une mission près le roi d'Angleterre. De retour en France, il fut nommé (16 janvier 1361) lieutenant de roi dans tout le Languedoc, où il continua de jusqu'au 20 septembre suivant. Après avoir repris la ville du Pont-Saint-Esprit (1361), et s'être trouvé au sacre du roi Charles V (1364), Robert passa en Bourgogne, d'où il chassa les bandes de routiers qui désolaient le pays. Son grand âge ne lui permettant plus d'exercer activement la charge de connétable, il s'en démit (septembre 1370) en faveur de Bertrand du Guesclin, et se retira dans ses domaines, où il mourut, vers 1382, après avoir fondé (1368) le couvent des Frères Prêcheurs de la ville de Lille. A. S.... y.

Pinard, *Chron. milit.*, t. I, p. 88. — *Hist. des Grands-Officiers de la couronne*, t. VI, p. 167. — Froissart, t. I, p. 218.

FIENNES (*Maximilien-François* DE), comte de Lumbres, général français, baptisé le 10 juin 1669, mort à Paris, le 26 avril 1716. Mestre de camp d'un régiment de cavalerie de son nom, il combattit a Fleurus, et prit part à tous les combats qui eurent lieu de 1691 à 1697. Brigadier par brevet du 29 janvier 1702, il fut employé à l'armee de Flandre, contribua à la défaite des Hollandais sous Nimègue, et se trouva aux batailles d'Eckeren et de Spire, où il fut blessé. Les services qu'il rendit tant en Espagne, sous le maréchal de Berwick, qu'en Portugal, lui méritèrent le grade de maréchal de camp. Nommé lieutenant général des armées du roi (28 novembre 1706), il combattit à Almanza (1707), à Lerida, à Tortose (1708), remplaça le duc de Noailles dans le commandement de l'armee de Roussillon, et termina sa carrière militaire en remportant (1713-1714) plusieurs avantages sur les revoltes de la Catalogne. A. S.... y.

Pinard, *Chron. milit.*, t. IV, p. 625. — De Courcelles, *Hist. des Gén. franç.*

FIENNES (*Jean-Baptiste* DE), orientaliste et diplomate français, né à Saint-Germain-en-Laye, le 9 octobre 1669, mort à Paris, en 1744. Lorsqu'il sortit du collége Louis-le-Grand, il fut envoyé au Levant en qualite de drogman (1687), et accompagna Fr. Petis de La Croix dans sa mission sur les côtes de Barbarie. Nommé premier drogman du consulat d'Alexandrie en 1692, de celui du Caire en 1695, il obtint son rappel en 1706, fut pourvu en 1714 de la chaire de professeur d'arabe au Collége de France, en remplacement de Fr. Petis de La Croix, et en 1716 il succéda a Dippy en qualité de secrétaire interprète du roi. En 1718 il accompagna en Barbarie Dussaux, qui était chargé de renouveler les traités de commerce avec les États de Tunis, de Tripoli et d'Alger. En 1729, il négocia lui-même un traité avantageux pour la France entre cette puissance et l'État de Tripoli. On trouve plusieurs de ses manuscrits à la Bibliothèque impériale, fonds des traductions orientales, savoir : n° 36, *Traduction de l'Histoire d'Égypte de Mohammed ben Abdal-Mothy*; — n° 38, *Relation de la prise de Canisa, en Hongrie, par les Turcs en 1716*, traduite du turc; — n° 114, *Vocabulaire Turc-Français*; — n° 144, *Grammaire Turque*.
E. B.

L'abbé Goujet, *Mém. histor. et littér. sur le Collége de France*, part., III, p. 106, 114, 117, 120.

FIENNES (*Jean-Baptiste-Hélin* DE), fils du précédent, orientaliste et diplomate français, né à Saint-Germain-en-Laye, le 25 mars 1710, mort en 1767. Il suivit au Collége de France le cours d'éloquence de Rollin. En 1729 il fut envoyé en Orient avec une pension de 1,200 livres pour y étudier le turc, l'arabe, le persan, et les mœurs des Orientaux. Un an après son retour, en 1740, il fut chargé d'enseigner les langues orientales aux Jeunes de langue élevés au collége Louis-le-Grand. En 1742 il se rendit à Tunis pour conclure un traité de paix entre la France et le bey, et ramena des envoyés tunisiens, chargés de faire des excuses au roi. Nommé secrétaire interprète pour les langues orientales en 1746, il succéda deux ans après à Otter dans la chaire de langue arabe. En 1751, il porta à Tripoli les plaintes du roi relativement à la conduite des pirates, et revint quatorze mois après, accompagné d'Ali-Efendi, qui donna au gouvernement français toutes les satisfactions exigées. On a de lui une traduction française manuscrite de *Tarikh al-Hindi'l-Gharbi* (Histoire des Indes occidentales). C'est une histoire de la découverte de l'Amérique; elle se trouve à la Bibliothèque impériale, n° 65 du fonds des traductions de manuscrits orientaux. Le texte de l'original turc a été imprimé à Constantinople en 1142 de l'H. (1729 de J.-C.). On lui attribue aussi la traduction de l'*Ambassade de Dourri-Efendi*, qui a été publiée par Langlès en 1810 (*voy.* DOURRI-EFENDI). E. B.

L'abbé Goujet, *Mém. histor. et littér. sur le Collége de France*, part., III, p. 118. — Zenker, *Bibl. orient.*, n° 1000.

FIENNES (*Charles* DE). *Voy.* MATHAREL.

FIENUS. *Voy.* FYENS.

FIERA (*Jean-Baptiste*), médecin italien, né à Mantoue, en 1469, mort en 1538. Il composa des poésies latines fort médiocres, et des ouvrages sur la médecine qui eurent assez de succès. On a de lui : *Commentaria in artem medicinalem definitivam Galeni. Accedunt quæstio de virtute movente pulsum; quæstio de phlegmatico et bilioso æqualiter febrientibus; de intentione et remissione*; Mantoue, 1515, in-fol.; Venise, 1548, in-fol.; — *Cœna, de herbarum virtutibus, et de medicinæ artis parte quæ in victus ratione consistit*; Mantoue, 1515, in-4°; Padoue, 1649, in-4°. Cet ouvrage est en vers latins.

Baillet, *Jugements des Savants*, t. IV, p. 162. — Millin, *Magasin encyclopédique*, t. III, p. 91. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Ital.*, t. XXV, p. 9. — *Biog. médicale.*

FIERBERTUS. *Voy.* FITZ-HERBERT.

FIESCHI (au singulier FIESCO, en français

FIESQUE), comtes de *Lavagna* (1), nom de l'une des quatre principales familles de Gênes. L'origine des comtes de Lavagna se perd dans l'obscurité des premiers siècles du moyen âge. Un diplôme de l'année 994, appartenant à l'ancienne abbaye de San-Fruttuoso, fait mention des comtes de Lavagna et nomme sous ce titre : *Tedisius*, fils d'*Obertus*, *Aribert*, *Albéric*, *Goffroy*, *Lanfranc*, *Brumeng* et *Guibert*. A cette époque la Ligurie était partagée entre quatre familles puissantes : les comtes de Vintimille et les marquis Carreti à l'ouest, les comtes de Lavagna et les marquis Malaspina au levant. Giustiniano, Priero, Paolo Panza, Sansovino et autres historiens, attribuent l'origine des Fieschi aux ducs de Bourgogne ou de Bavière, et les disent issus de trois frères, dont l'un fut appelé *de Fisco* ou *Friscus*, corruption de *Fiscus*, attendu qu'il était chargé du recouvrement des droits appartenant au *fisc* impérial. Federico Federici, le plus savant et le plus digne de confiance des historiographes de cette famille, affirme que ce même Fisco portait auparavant le nom de *Roboald*; le second frère donna naissance à la famille des *Obici*. Le troisième alla en Espagne, où il prit le nom d'*Urea*.

Les comtes de Lavagna étaient en guerre avec les Génois depuis 1110; vaincus, ils souscrivirent à de certaines conditions, qu'ils cessèrent d'observer en 1132; mais l'année suivante, après avoir vu leurs châteaux pris et détruits, ils se soumirent de nouveau, et prêtèrent serment d'obéissance aux consuls de Gênes. En 1150 cette commune leur accorda le droit d'élever un palais dans la ville même de Gênes; et enfin, en 1198 ils abandonnèrent à la république leur comté de Lavagna et leurs autres fiefs; ils reçurent en échange le droit de bourgeoisie et de noblesse.

Les Fieschi avaient des fiefs dans le Parmesan, le Plaisantin et la Lunigiane; ils possédaient Massa et Carrara, Voghera en Lombardie, Vercell dans le Piémont, Mugnano dans l'Ombrie, le comté de Saint-Valentin dans le royaume de Naples, et environ cent cinquante terres ou châteaux dans la Ligurie.

Dans les dignités ecclésiastiques, cette noble famille compte deux papes, Innocent IV et Adrien V (*voy.* ces noms), trente cardinaux, et plus de trois cents patriarches, archevêques ou évêques; il ne faut donc pas s'étonner de la voir figurer au nombre des guelfes les plus zelés. Dans les dignités séculaires, il devient impossible d'énumérer les titres dont les Fieschi furent revêtus : on y voit plusieurs nobles du Saint-Empire, un général de l'Eglise, un grand maréchal de France sous Louis IX (JACQUES Fieschi), un général des Milanais, deux généraux des Florentins, quatre amiraux de Gê[nes] et cinq lieutenants suprêmes perpétuels de [la] république génoise. Enfin, les Fiesques s'all[iè]rent à la plupart des maisons royales de l'E[u]rope. Voici, selon l'ordre chronologique, les pr[in]cipaux personnages de cette famille :

(1) *Lavagna* est un bourg situé à quelques milles de Gênes, dans la partie orientale de la *Rivière*. C'est un lieu renommé depuis une haute antiquité par ses carrières d'ardoises (*pietra lavagna*).

FIESCO (*Guglielmo*), prélat génois, né à Gên[es], mort à Rome, en 1256. Il était neveu du pape I[n]nocent IV, qui le fit, en décembre 1244, cardin[al] diacre du titre de Saint-Eustache. Ce pont[ife] lui donna le protectorat des Augustins, et le m[it] en 1254, à la tête de quelques troupes destin[ées] à agir contre la France. Guglielmo revint à Ro[me] après la mort de son oncle, et prit part à l['é]lection du pape Alexandre IV, le 12 décem[bre] 1254; il mourut peu de temps après, et fut [en]terré dans l'église Saint-Laurent.

Sigonius, *De Rebus Ital.*, lib. XIX; Auberi, *Histo[ire] des Cardinaux*. — Chacon, *Vitæ et gesta Romanor[um] Pontificum et Cardinalium*.

*FIESCO (*Luca*), prélat génois, né à Gên[es], mort en 1336. Il fut nommé, en 1298, cardin[al] diacre du titre de Sainte-Marie *in Via Lata* pa[r le] pape Boniface VIII. Luca resta attaché à ce ponti[fe] et lui prouva sa reconnaissance le 9 septem[bre] 1303, en insurgeant les habitants d'Anagni et [en] le délivrant des mains de Sciarra-Colonna et [de] Guillaume de Nogaret. Ce dernier resta mê[me] au nombre des prisonniers de Luca. Le 6 ja[n]vier 1309, il était à Aix-la-Chapelle, et assist[a] comme légat extraordinaire du pape Clément [V] au couronnement de l'empereur Henri VII [de] Luxembourg. Jean XXII envoya Luca comm[e] légat en Angleterre. Il fut enterré dans l'égl[ise] métropolitaine de Gênes, quoique Onuphre [et] Chacon aient dit qu'il était inhumé aux Cord[e]liers d'Avignon.

FIESCO (*Giovanni*), prélat génois, mort [en] 1384. Il était évêque de Verceil et fut nommé ca[r]dinal-prêtre du titre de Saint-Marc, en 1378, [par] le pape Urbain VI. Ce pontife affectionnait pa[r]ticulièrement Giovanni Fiesco, et lui confia pl[u]sieurs missions importantes.

Francesco Pagi, *Breviarium Romanorum Pontificu[m] gesta*, etc. — Rubeus, *De Bonifacio VIII*. — Oldoin, a[d] a Chacon, *Vitæ et gesta Romanorum Pontificum [et] Cardinalium*. — Giov. Villani, *Istoria*, lib. IX — [Du] Chêne, *Histoire d'Angleterre*, liv. XIV. — La Roc[he] Pozai, *Nomencl. Card.* — Auberi, *Histoire des C[ar]dinaux* — Artaud de Montor, *Histoire des souvera[ins] Pontifes romains*, III, 94.

*FIESCO (*Luigi*), prélat génois, neveu du pr[é]cédent, mort à Rome, le 3 avril 1423. Il succéd[a à] son oncle Giovanni Fiesco dans les bonne[s grâ]ces du pape Urbain VI, et fut n[ommé] en [...] cardinal-diacre du titre de Sain[t-...] [...] fut l'un des quatorze cardinaux qui [...] le 2 novembre 1389, Pierre Tomazelli à [...] paute, sous le nom de Boniface IX, et en o[ppos]ition de Robert, comte de Genève, [...] le 20 septembre 1378 portait la tiare et [se fit] appeler Clement VII. Boniface nom[ma] Fiesco légat du saint-siége dans la Rom[agne] [...] obtint par son moyen la soumission de [...]

ntre autres d'Anagni. En 1404, Luigi re-reconnaître Cosmo de' Migliorati (Inno-I), choisi par sept cardinaux seulement ·mplacer Boniface IX. Il se rangea sous ıce du pape d'Avignon Pedro de Luna XIII), qu'il abandonna en 1409 ou 1410 réunir à Pierre Philarque (Alexandre V). ·sseur de ce dernier pontife, Baltassare Jean XXIII), nomma Luigi gouverneur ;ne. En 1414 il assista au concile de Cons-t en 1417 à l'élection de Ottone Colonna V). Il fut envoyé par ce pontife comme Sicile, et revint à Rome pour y mourir.

, *Vitæ et gesta Romanorum Pontificum et* *ium.* — Auberi, *Histoire des Cardinaux.* — *Grand Dictionnaire historique.*

SCO (*Giorgio*), prélat génois, mort à e 11 octobre 1461. Il était archevêque de rsque le pape Eugène IV le nomma cardi-re du titre de Sainte-Anastasie et évêqué Nicolas V lui retira l'évêché d'Ostie, donna la légation de la Ligurie. Giorgio ·ut beaucoup de part à la bienveillance te III et de Pie II. Il mourut à Rome; corps fut transféré à Gênes.

, *Vitæ et gesta Romanorum Pontificum et* *ium.* — La Roche-Pozai, *Nomencl. Card.* — *Histoire des Cardinaux.*

SCO (*Cattarina*), fondatrice de commu-eligieuses, fille de Giacomo Fiesco et de a Adorno, morte le 14 septembre 1510. mariée à un gentilhomme de la famille ·ni. Encore jeune, elle devint veuve, et à la prière et à la charité. Elle fonda à ·ux communautés religieuses, de sexes s, dont l'unique vœu était le service des et le secours des pauvres. Ces com-s se dispersèrent après la mort de leur ce. On a de Cattarina Adorno deux livres ;ues, où l'on trouve un sincère amour Divinité.

Federici. *Hist. della Casa Fiesca.* — Soprani ani, *Scrit. della Ligur.*

:O (*Bartolomeo*), vivait en 1505. Il fut causes d'un mouvement populaire qui le gouvernement génois. Les charges lors divisées entre le peuple et la no-.a bourgeoisie, appuyée par les artisans, t sa part dans la représentation civile et . Chaque parti ne demandait pour faire ·r ses prétentions que les prétextes les ·oles. Bartolomeo Fiesco, passant sur Saint-Laurent à Gênes, marchanda des nons qu'avait étalés un paysan de la Pozzo-Vero. Il les trouva trop chers r qualité. Le paysan lui répondit d'une grossière. Bartolomeo riposta par des In certain Gigline Beccaio prit parti paysan, et appela le peuple aux armes. lée générale s'ensuivit; les magistrats néconnus. Visconti Doria, Augustino plusieurs autres nobles furent massa-ıcabertino, gouverneur de Gênes, bannit Bartolomeo et Beccaio sans faire cesser le trouble. Le peuple pilla ou brûla les maisons des nobles, qui durent chercher un réfuge dans les campagnes. L'intervention du roi de France, Louis XII, fut invoquée. Celui-ci envoya aussitôt le comte de Ravenstein avec une force imposante. Les Français entrèrent dans Gênes comme pacificateurs ; mais de nombreux assassinats témoignèrent la haine du peuple contre les étrangers. Des mesures rigoureuses furent alors adoptées, et Gênes passa pour plusieurs années sous le gouvernement de la France.

Anecdotes des Républiques, I, p. 149.

FIESCO (*Nicola*), prélat génois, mort le 14 juin 1524. Il était évêque de Fréjus et de Toulon, lorsqu'à la recommandation de Louis XII, le pape Alexandre VI le nomma, en mai 1503, cardinal-prêtre du titre de Saint-Nicolas *inter imagines*, puis du titre des *Douze Apôtres*. Quelque temps après, Nicola Fiesco obtint l'archevêché d'Embrun, à l'exclusion de Claude d'Arcès, qui avait été nommé par le chapitre de cette église. Il obtint encore en Italie l'archevêché de Ravenne. Il fut, selon ses contemporains, ce conseiller juste et libéral des papes Alexandre VI, Jules II et Adrien VI, contre lesquels il défendit souvent le véritable esprit chrétien. Il refusa, dit-on, de se porter comme candidat à la papauté en compétition avec Jules de Médicis (Clément VII), successeur d'Adrien VI.

Foglieta, *Elog.* — P. Jove, *Adrian. VI.* — Geronimo Rubei, *Historia Raven.*, lib. IX. — Sainte-Marthe, *Gallia christ.* — Auberi, *Histoire des Cardinaux.*

FIESCO (*Giovanni-Luigi*), comte DE LAVAGNA, chef de conspiration, né en 1523, noyé le 2 janvier 1547. A peine âgé de vingt-trois ans, il se trouvait déjà chef de sa race et possesseur de fiefs considérables. Aux avantages de la jeunesse et de la fortune il réunissait ceux de l'esprit et de la beauté. Il était allié à l'une des plus anciennes familles génoises, celle de Cibo, et sa femme, Éléonore, qui entrait alors dans sa vingtième année, achevait de rallier aux Fieschi ceux que le comte n'avait pu s'attacher. A tant d'éclat se mêlait une ombre importune : Fiesco se croyait fait pour commander, et le premier rang était occupé par le vieil Andrea Doria (*voy.* ce nom). Déjà, vers l'année 1541, Giovanni-Luigi s'était mis en rapport avec un de ses compatriotes, Cesare Fregose, qui jouissait d'un grand crédit à la cour de France; mais ce dernier ne put rien obtenir : l'obstination qu'il mit à cacher le nom du chef de la conspiration inspira à François I[er] des doutes qui nuisirent au succès de la négociation; mais plus tard le roi entra en relation avec les Fieschi, par l'entremise de son ambassadeur et principal agent en Italie, Guillaume du Bellay (*voy.* ce nom). Le comte de Lavagna, jugeant alors le moment favorable, se rendit à Plaisance, où il n'eut pas de peine à s'entendre avec le duc Pietro-Luigi Farnèse auquel il acheta quatre ga-

lères. A peine le marché était-il conclu que Fiesco envoya un des navires à Gênes, annonçant publiquement qu'il le destinait à courir sur les corsaires barbaresques. Lui-même visita le pape Paul III, qui le mit immédiatement en rapport avec Agostino Trivulce, cardinal, *protecteur* de France, et parent des Fieschi. On convint que la révolution aurait pour objet de remettre la république sous l'autorité du roi de France. Rentré à Gênes, Giovanni-Luigi convoqua les trois hommes qui lui étaient les plus dévoués, Vincenzo Calcag[illegible]o, de Varèse, Raffaello Sacco, jurisconsulte de Savone, qui remplissait les fonctions de juge sur les terres du comte, et Giambattista Verrina, fils d'un riche négociant génois et homme d'exécution; il fut décidé que le comte persévérerait dans son projet, mais en agissant avec le seul secours de ses amis et sans la participation de la France. Cependant le duc de Parme et de Plaisance levait 2,000 fantassins qu'il s'etait engagé à mettre à la disposition des conjurés Ce mouvement de troupes éveilla les soupçons du gouverneur de Milan, qui transmit à l'ambassadeur impérial à Gênes l'ordre de faire connaître à Andrea Doria ce qui se passait dans les États de Parme, et de l'inviter à veiller attentivement à la sûreté de la république. Doria, qui affectionnait le comte de Fiesco, se refusa à voir en lui autre chose qu'un aimable étourdi, qui pourrait avec le temps devenir l'honneur de la république, mais jamais un chef de conjurés. Il ne prit donc aucune précaution contre cet ennemi.

Tout étant préparé, Giovanni-Luigi invita les Dorie à venir passer la soirée du 4 janvier 1547 dans son palais. Le motif de cette invitation reposait sur l'alliance prochaine de la sœur de Giannettino, neveu d'Andrea Doria, avec le frère de la comtesse de Fieschi, Giulio Cibo, marquis de Massa. Les Dorie devaient trouver la mort au moment même où ils prendraient place au banquet qu'on leur offrait. Ils refusèrent l'invitation : l'amiral souffrait de la goutte aux mains, et Giannettino devait partir pour une tournée qui le retiendrait hors de Gênes pendant un mois environ. L'epoque marquée pour la reelection du doge approchait; le gouvernement de la république devait demeurer alors sans direction pendant plusieurs jours. Ce moment d'inquietude et d'agitation parut favorable aux conspirateurs : l'ordre fut donné aux conjurés de se tenir prêts pour la nuit du 2 janvier. Dans la journée désignee, Fiesco envoya Verrina parcourir la ville pour s'assurer des dispositions et convoquer les conjurés. Lui-même, afin de mieux cacher ses desseins, affecta de faire plusieurs visites de ceremonie; le soir, il se rendit au palais des Dorie, et fit sa cour au vieux amiral; puis, prenant dans ses bras les enfants de Giannettino, il les baisa tendrement, et se retira satisfait d'avoir si bien reussi a endormir ses adversaires. De là il se rendit a son château, où il trouva nombreuse compag[nie]. Quiconque s'y présentait entrait librement, m[ais] personne n'en sortait. Fiesco, ayant réuni [ses] hôtes autour de lui dans la grande salle du [châ]teau, employa pour séduire les uns et raffer[mir] les autres tout ce que l'éloquence a de plus [en]traînant, faisant sonner bien haut le despoti[sme] des Dorie et l'asservissement des Génois. V[ers] le milieu de la nuit, les portes du palais fu[rent] ouvertes, et les conjurés sortirent en bon or[dre], précédés d'une compagnie de 450 hom[mes] choisis parmi les plus intrépides. Les prem[iers] postes enlevés, on se dirigea vers l'arsena[l de] mer, où se trouvait la darse, qui fut prise a[près] une courte résistance. Bientôt l'obscurité d[e la] nuit s'illumina d'une subite clarté que su[ivit] spontanément une violente détonation : Ver[rina] donnait le signal. Aussitôt Fiesco et sa troup[e se] précipitèrent sur les galères des Dorie, dont [les] gardiens furent frappés dans le sommeil [et] jetés à la mer, pendant que Geronimo et O[tto]boone Fieschi, à la tête de soixante com[bat]tants, se précipitèrent sur le poste qui garda[it la] porte San-Tomaso sous les ordres du c[api]taine Lercaro et de son jeune frère, ensei[gne] d'infanterie (*alfiere*). Le jeune Lercaro to[mba] percé de coups, et son frère fut obligé de [se] rendre aux vainqueurs. Le tumulte et la co[nfu]sion se répandirent dans la ville. Les cloc[hes] sonnèrent l'alarme, et bientôt de tous côtés [on] vit courir des soldats, des ouvriers portant [des] torches, des épées, et criant avec enthousias[me] *Fieschi! Gatto! Gatto!* (1) »

Giovanni-Luigi, voyant que la chiourme [des] galériens se disposait à fuir, voulut prévenir [cet] événement, qui aurait paralysé le secours [qu'il] attendait de la flottille. Il courut à la galère [ca]pitane. Pour y parvenir, il fallait passer sur [une] planche jetée entre le bord du quai et l'éch[elle] de poupe de la galère. Verrina précéda[it le] comte; à peine arrive sur le vaisseau, il se [re]tourne pour lui donner la main. Fiesco ne [l'a]vait pas suivi!.... Il appelle. Fiesco ne rép[ond] pas. Ottoboni se rend alors à la darse pour [sa]voir ce qu'est devenu son frère aîné : perso[nne] ne peut l'en instruire. Il était urgent de pren[dre] un parti. Ottoboni reste pour défendre les [ga]lères; Geronimo Fiesco et Verrina, à la tête [de] 200 hommes d'élite, entrent dans la ville. Gi[an]nettino Doria, reveille en sursaut, était [ac]couru à la porte San-Tomaso, précédé d['un] page portant une torche. Les conjurés, q[ui le] reconnaissent, s'empressent de lui ouvri[r la] porte, et le tuent à coups d'arquebuse. Plus [pru]dent et mieux informé, le vieux Doria se fit [con]duire au château de Masone, appartenant [aux] Spinole, et situe a quinze milles de Gênes. C['est] lui qu'a Sestri qu'il apprit la mort de son ne[veu]. Quelques nobles avaient eu le courage de [se] rendre au palais ducal, ou vint les rej[oindre]

(1) Le chat figurait dans les armes de la maison Fieschi.

l'ambassadeur de Charles-Quint. On envoya une petite troupe, qui fut bientôt dispersée ou prise par les conjurés. Cependant Verrina se retira sur la galère, afin d'être à portée de fuir si les chances tournaient contre lui. Geronimo Fiesco, demeuré seul, continua à s'avancer hardiment. Ne sachant quel parti prendre, les sénateurs lui envoyèrent une députation, demandèrent à parler au comte Fiesco. « Il n'y a pas d'autre comte que moi, » répondit Geronimo, ce qui fit regarder comme certaine la mort de Giovanni-Luigi et enhardit les sénateurs, qui décidèrent que douze d'entre eux parcourraient la ville en appelant le peuple aux armes. Geronimo vit sa troupe diminuer avec le lever de l'aurore : suivi seulement de quelques-uns des plus compromis d'entre les conjurés, il se replia sur la porte de l'Arc, dont *Corneille* Fiesco, frère naturel de Giovanni-Luigi, s'était rendu maître. Quand on connut cette retraite dans le sénat, une nouvelle députation fut envoyée à Geronimo pour lui enjoindre de quitter la ville, avec assurance d'oubli et de pardon. Il se retira, en effet, au château de Montobbio avec ses parents et amis. Ottoboni, Verrina, Calcagno et Sacco, qui s'étaient réfugiés sur la galère de Giovanni-Luigi, levèrent l'ancre et gagnèrent Marseille. Le lendemain, le sénat envoya deux députés offrir à Andrea Doria ses compliments de condoléance sur la mort de son neveu et le prier de rentrer dans la ville. L'illustre vieillard, ayant acquiescé à cette demande, fut reçu avec des honneurs extraordinaires et salué par de vives acclamations. Ce jour-là même Benedetto Gentili fut élu doge de la république.

On se demandait encore ce qu'était devenu le comte Fiesco; on craignait qu'il ne se fût enfui pour revenir plus terrible à la tête d'une armée étrangère, lorsque enfin on trouva son corps dans la vase. Voulant passer sur la planche qui conduisait au navire, il était tombé dans la mer; nul ne l'avait vu, et le poids de ses armes l'avait empêché de nager. Son cadavre, exposé quelque temps à la vue de la multitude, fut ensuite porté en pleine mer pour y être enseveli dans les flots. Andrea Doria fit révoquer le pardon accordé aux conjurés. Tous ceux qui avaient pris part à la conspiration furent déclarés criminels d'Etat. Le superbe palais des Fieschi fut rasé jusqu'aux fondements; la mémoire du comte Giovanni-Luigi fut flétrie à jamais. Geronimo Fiesco, Assereto, Calcagno, Sacco et Verrina furent pendus. Ils avaient été pris dans le château de Montobbio, où les quatre derniers étaient venus depuis peu rejoindre le frère de leur chef. Ottoboni Fiesco et Corneille le bâtard s'étaient retirés à Rome; mais le premier tomba quelque temps après entre les mains de Doria, qui le fit mettre à mort sans forme de procès. Le plus jeune des frères, Scipion, se retira en France, sous le coup d'une proscription qui devait s'étendre jusqu'à la cinquième génération; il fut la souche d'une nouvelle branche de sa famille, qui prit alors le nom de FIESQUE (*voy* ce nom). Les autres Fieschi, errants et pauvres, se dispersèrent en Italie, en Corse et en Provence.

La conjuration de Fiesco a excité la verve des historiens et des poëtes: les uns et les autres sont restés généralement fort au-dessous de leur tâche. Dans le nombre prodigieux des écrits de toutes natures que cet événement a fait éclore, l'histoire d'Augustin Mascardi, Anvers, 1629, petit in-4°, mérita d'être citée pour l'exactitude des détails, sinon pour l'impartialité de l'historien. Nous pourrons en dire autant d'un roman publié à Milan, 1822, sous le titre de *Il Conte di Lavagna*, par. Giov. Campiglio. La *Conjuration de Fiesque*, par le cardinal de Retz, n'est qu'une pâle imitation du livre de Mascardi. Schiller a composé une belle tragédie sur *La Conjuration de Fiesque*, mais il ne faut pas y chercher autre chose que la brillante étincelle d'une imagination féconde; le caractère de Verrina est complétement dénaturé. M. Ancelot a fait représenter en 1824, sur le Théâtre de l'Odéon, une tragédie de *Fiesque*, où, dans l'intérêt de l'effet dramatique, la vérité de l'histoire est cruellement outragée. [C. FAMIN, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit.]

De Thou, *Historia*, etc., lib. III, p. 208-217, et XV. — Foglieta, *Elog.* — Giustiniani, *Hist. Gen.* — Bern. Segni, liv. XII, p. 316. — Fil. Casoni, *Ann. di Genova.*, l. V, p. 18. — Richer, *Vie d'André Doria.* — Sismondi, *Hist. des Républiques italiennes*, XVI, chap. CXXIII. — *Anecdotes des Républiques*, 1re part., p. 168. — E. Vincens, *Hist. de la Republique de Gênes*, II, 473.

FIESCHI (*Joseph*), fameux assassin, né à Murato (Corse), le 3 décembre 1790, guillotiné le 16 février 1836. Après avoir servi dans la légion corse en Italie et dans l'armée du roi de Naples, Joachim Murat, il revint dans sa patrie. Convaincu en 1816 de vol et de faux en écriture, il fut condamné à dix ans de réclusion. En sortant de prison il fut employé dans diverses manufactures. Il obtint en 1831 la garde du moulin de Croullebarbe. Il fut aussi, vers la même époque, employé dans la police. Le 27 janvier 1835, un arrêté du préfet de la Seine supprima le poste de gardien du moulin de Croullebarbe. Dans l'exaspération que lui causa cette mesure, Fieschi se décida à exécuter un projet qu'il méditait depuis longtemps. Avec Pierre Morey, sellier-bourrelier, Théod.-Flor. Pepin, marchand épicier, Victor Boireau, ouvrier lampiste, il disposa dans un logement situé sur le boulevard du Temple une machine composée de vingt canons de fusil, disposés de manière à faire feu simultanément. Le 28 juillet 1835, le roi, pour célébrer le cinquième anniversaire de la révolution de Juillet, passait une revue de la garde nationale. Il était parvenu jusqu'au milieu du boulevard du Temple, lorsqu'une horrible décharge, partie d'une maison du boulevard, vint frapper mortellement autour de lui, et sans l'atteindre, dix-huit per-

sonnes. Fieschi, l'auteur de cet attentat, blessé lui-même par les éclats de sa machine, fut arrêté immédiatement, et remis peu après à la justice de la cour des pairs. Après des débats qui eurent un immense retentissement, il fut condamné à mort ainsi que Pepin et Morey.

Moniteur, années 1835 et 1836. — Louis Blanc, *Hist. de dix ans*.

FIESOLE (MINO DA). *Voy.* MINO.

FIEUBET (*Gaspard* DE), magistrat et poëte français, né à Toulouse, en 1626, mort le 10 septembre 1694. Il fut successivement conseiller au parlement de Toulouse, chancelier de la reine Marie-Thérèse d'Autriche et conseiller d'État ordinaire. Ayant perdu sa femme en janvier 1686, et n'ayant point d'enfants, il se retira chez les Camaldules de Gros-Bois près Paris. Il a laissé quelques pièces de vers dispersées dans divers recueils. On y trouve de la délicatesse, du naturel et de la légèreté. On cite ses épitaphes de Descartes et de Saint-Pavin; voici cette dernière :

Sous ce tombeau gît Saint-Pavin;
Donne des larmes à sa fin.
Tu fus de ses amis peut-être?
Pleure ton sort, et non le sien :
Tu n'en fus pas? Pleure le tien,
Passant, d'avoir manqué d'en être.

On estime aussi sa fable d'*Ulysse et les Sirènes*, insérée dans le *Recueil de vers choisis* du P. Bouhours. Le P. Anselme prononça l'oraison funèbre de Fieubet.

Le P. Anselme, *Oraisons funèbres*. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — *Biographie Toulousaine*.

FIEUX. *Voy.* MOUHY.

FIEUZAL (et non DE FROSSAC, *Madeleine Céleste*), connue sous le nom de DURANCY, actrice et cantatrice française, née à Paris, le 23 mai 1746, morte dans la même ville, le 28 décembre 1780. Elle débuta à la Comédie-Française, le 19 juillet 1759, par les rôles de Dorine dans *Tartufe*, de Marinette dans *Le Florentin*, et quelques jours après dans celui de Lisette des *Folies amoureuses*. Elle fut fort applaudie, surtout dans cette dernière pièce. Malgré ce succès, elle tourna ses vues du côté de l'Opéra, et parut sur cette scène le 19 juin 1762. Les feuilles du temps sont unanimes sur le succès qu'elle y obtint. Elle revint à la Comédie-Française lors de la retraite de la célèbre Clairon. Elle y reparut le 13 octobre 1766, dans les rôles de Pulchérie d'*Héraclius*, d'Aménaïde, de *Tancrède*. Rebutée par les contrariétés qu'on lui suscita, cette actrice renonça définitivement à la scène française, et le 23 octobre 1767 elle rentrait à l'Académie royale de Musique, dont elle devint une des meilleures comédiennes. Elle ne quitta plus la scène lyrique jusqu'à sa mort, advenue dans la trente-cinquième année de son âge. Les *Mémoires* de Bachaumont donnent à ce sujet certains détails qui ne sont pas de nature à être reproduits ici. Dans le public on attribua la fin prématurée de M[lle] Durancy aux efforts qu'elle fit dans le rôle de Médée de l'opéra de *Persée*, au sortir d'une crise qui lui commandait le repos. Ed. DE MANNE.

Mercure de France, ann. 1762, 1766, 1767, 1781. — *Journal de Paris*, 1781. — Grimm, *Corresp. littéraire*. — La Harpe, id. — Lekain, *Mémoires*. — *Almanach des Spectacles*, 1782. — Bachaumont, *Mém. secrets*. — Lemazurier, *Galerie hist. du Théâtre français*.

FIÉVÉE (*Joseph*), littérateur et publiciste français, né à Paris, le 8 avril 1767, mort dans la même ville, le 7 mai 1839. Il était fort jeune encore lorsque son père mourut; il fut élevé à Soissons, où sa mère s'était remariée, en secondes noces, avec le directeur des postes. A peine adolescent, il revint à Paris, et apprit l'état de compositeur d'imprimerie, qu'il exerça pendant plusieurs années, tout en se livrant à la littérature et à la politique. En 1789, il se montra d'abord partisan des idées nouvelles, et coopéra avec Condorcet, Millin, etc., à la rédaction de la *Chronique de Paris*. A la même époque il donna au théâtre une comédie qui obtint du succès. Bientôt dégoûté par les excès des terroristes, il se fit remarquer dans les rangs opposés. Doué d'un extérieur avantageux, d'un bel organe et d'une facile éloquence, il brilla dans les assemblées publiques de Paris, à l'époque de la réaction. La section du Théâtre-Français, depuis Odéon, l'élut pour président; mais Fiévée, compromis à l'époque du 13 vendémiaire (octobre 1795), se voyant un instant en danger, dut quitter Paris, sans cependant renoncer à la rédaction de la *Gazette française*, l'un des journaux les plus royalistes d'alors. Frappé après le 18 fructidor an V (4 septembre 1797), par le décret de déportation rendu contre les journalistes anti-révolutionnaires, il parvint à se soustraire aux poursuites dirigées contre lui, et vécut quelque temps caché en Champagne, où il composa deux jolis romans (*La Dot de Suzette*, et *Frédéric*), qui ont obtenu beaucoup de succès. Fiévée ne cessa pas, dans sa retraite, d'entretenir des correspondances avec les royalistes. Deux lettres qu'il écrivait à Paris aux agents des princes furent saisies, et provoquèrent son arrestation en janvier 1799; et sur l'ordre de Fouché, il fut incarcéré au Temple, où il resta dix mois (1). Après le 18 brumaire il fut rendu à la liberté, et concourut à la rédaction de plusieurs écrits périodiques. En 1802, Bonaparte, sur la proposition de Rœderer, l'envoya en Angleterre pour remplir une mission délicate. A son retour Fiévée fit paraître quelques écrits sur le pays qu'il venait de visiter, écrits qui furent vivement combattus par les journaux anglais, et surtout par l'*Edinburgh Review*. Il travailla ensuite, avec La Harpe, Fontanes, etc., à la rédaction du *Mercure*, dans lequel il fit paraître plusieurs *nouvelles*. En 1805 le gouvernement impérial, pour le récompenser de ses services, le nomma censeur, et l'adjoignit à la propriété du *Journal*

(1) Ces lettres parurent depuis dans un volume que la police impériale fit publier sous le titre de : *Correspondance anglaise*.

des Débats, qui prit dès lors le titre de *Journal de l'Empire*. En 1807 il fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur, puis maître des requêtes, et envoyé (1810) à Hambourg pour vérifier les opérations de certains comptables. Il remplit cette mission délicate avec une grande intelligence. Le 13 mars 1813 il reçut sa nomination à la préfecture de la Nièvre. Le 9 avril 1814 il adressa à ses administrés une proclamation, reproduite dans le *Journal des Débats* du 14, dans laquelle : « il félicitait les puissances alliées de leur générosité et du bonheur qu'elles apportaient à la France ». Ces sentiments furent probablement mal compris par Napoléon, qui aussitôt son retour de l'île d'Elbe destitua Fiévée (22 mars 1815). Celui-ci rentra dans la presse, et ne cessa plus de faire partie de l'opposition royaliste. Ses articles, publiés dans le *Journal des Débats*, *Le Conservateur*, *La Quotidienne*, *Le Temps* et *Le Constitutionnel*, tantôt signés L (1), TL (2), quelquefois en toutes lettres, toujours pleins d'esprit et de vigueur, n'ont pas peu contribué à la chute du ministère Villèle et aux événements qui amenèrent la révolution de 1830. On a de Fiévée : *Les Rigueurs du Cloître*, comédie mêlée d'ariettes, en deux actes ; Paris, 1792, in-8° ; — *Sur la Nécessité d'une Religion* ; Paris, 1795, in-8°. Cette brochure contribua à donner à son auteur une grande influence sur le parti religieux et monarchique ; — *La Dot de Suzette, ou histoire de madame de Senneterre*, racontée par elle-même ; Paris, 1798, 1803 et 1821, in-12 ; 1826, in-32, avec fig. : la première édition est anonyme. Ce roman, plein de grâce et de fraîcheur, a été traduit par l'auteur en portugais, sous le titre : *O dote de Suzaninha*, etc., Paris, 1826, 2 vol. in-18, et en espagnol sous celui de *El dote de Paquita*, etc. ; Paris, 1827, 2 vol. in-18. En 1846, *Le Constitutionnel* publia *La Dot de Suzette*, dans sa *Bibliothèque choisie* ; — *Frédéric* ; Paris, 1799, 3 vol. in-12 ; 1800, 3 vol. in-18 ; traduit en anglais en 1802 ; — *Le Dix-huit Brumaire opposé au regime de la Terreur* ; Paris, 1802, in-8°. C'est une réponse au livre intitulé : *L'Art de rendre les révolutions utiles* ; — *Lettres sur l'Angleterre, et réflexions sur la philosophie du dix-huitième siècle* ; Paris, 1802, in-8°. Cet ouvrage avait d'abord paru par fragments dans divers journaux. — Nouvelles intitulées : *La Jalousie* ; *L'Égoïsme* ; *L'Innocence* ; *le Divorce* ; *Le Faux Revolutionnaire*, et *L'Héroïsme des Femmes* ; Paris, 1803, 2 vol. in-12 ; — *Observations et projet de décret sur l'imprimerie et la librairie* ; Paris, 1809, in-4° ; — *Correspondance politique et administrative commencée en mai 1814* ; Paris, 1815, 1819, 15 parties in-8°. Chacune des parties de cette *correspondance* a été réimprimée jusqu'à quatre fois. C.-J. Schlosser l'a traduite en allemand, 1828, in-8°. Cet ouvrage, dédié au duc de Blacas, est remarquable par la hardiesse des vues politiques et administratives qui y sont développées. Il fut inspiré par le royalisme le plus fervent ; l'auteur attaquait le système ministériel de M. Decazes, et s'élevait surtout contre *les accapareurs de places*. A la suite d'une action correctionelle, Fiévée fut condamné à trois mois de prison et cinquante francs d'amende. — *Des Opinions et des Intérêts pendant la Révolution* ; Paris, 1815, in-8° ; — *Histoire de la Session de* 1815 ; Paris, 1816 et 1818, in-8° ; — *Histoire de la Session de* 1816 ; Paris, 1817, in-8° ; — *Histoire de la Session de* 1817 ; Paris, 1818, in-8° ; — *Quelques Réflexions sur les trois premiers mois de* 1820 ; Paris, 1820, in-8° ; — *Examen des discussions relatives à la loi des élections pendant la session de* 1819 ; Paris, 1820, in-8° ; — *Ce que tout le monde pense, ce que personne ne dit* ; Paris, 1821, in-8° ; — *Examen du rapport pour l'organisation municipale* ; Paris, 1821, in-8° ; — *Histoire de la Session de* 1820 ; Paris, 1821, in-8° ; — *Lettres sur le projet d'organisation municipale présenté à la Chambre des Députés le* 21 *février* 1821 ; Paris, 1821, in-8° ; — *De l'Espagne et des Conséquences de l'intervention armée* ; Paris, 1823 et 1824, in-8° ; — *Résumé de la conviction publique sur notre situation financière, et moyen pour en diminuer les dangers* ; Paris, 1825, in-8° ; — *Causes et Conséquences des événements de Juillet* 1830 ; in-8° ; — *De la Pairie, des libertés locales et de la liste civile* ; Paris, 1831, in-8°. Fiévée a édité conjointement avec Petitot : *Le Répertoire du Théâtre-Français* ; Paris, 1823, 23 vol. in-8° ; — *Correspondance et relations avec Bonaparte* ; Paris, 1837, 4 vol. in 8°. Il a aussi travaillé à la *Bibliothèque des Romans* ; Paris, 1799 et années suivantes, 112 vol. in-12 ; à la *Biographie* des frères Michaud et à celle des *Contemporains* ; il a écrit et fait imprimer un volume sur l'*histoire de France* ; mais cet ouvrage n'a jamais été livré au public. Ses *Œuvres*, précédées d'une *Notice biographique et littéraire* par Jules Janin, ont été publiées à Paris, 1842, in-12. A. JADIN.

Biographie des Contemporains. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. V (1853). — *Documents particuliers*.

* **FIGANIERE E MORAO** (*Joaquim-César* DE), historien portugais, né à Lisbonne, le 6 octobre 1798. Il entra dans la diplomatie, et devint ministre résident à Rio de Janeiro. On a de lui : *Descripção de Serra-Leoa e seus contornos, escripta em doze cartas, a qual se ajuntão os trabalhos da commissão mixta portugueza e ingleza estabelecida naquella colonia* ; Lisbonne, 1822.

Son parent *Jorge-César* DE FIGANIERE, né à Rio de Janeiro, aujourd'hui employé au secré-

(1) *Lacroix* ; il fut aussi, dans les deux années qui suivirent la révolution de 1830, l'un des rédacteurs les plus actifs du *National*.

(2) Initiales de son ami *Théodore Leclercq*.

tariat des affaires étrangères en Portugal, a publié : *Bibliografia historica portugueza*, ou *Catalogo methodico dos auctores portuguezes e de alguns estrangeiros domiciliados em Portugal, que tractaram da historia civil, politica e eclesiastica*, etc.; Lisbonne, 1850, in-8°. Cet ouvrage, dont l'auteur promet un volume complémentaire, est plus exact que celui de Pinto de Souza et rectifie fréquemment les erreurs biographiques qu'on retrouve dans Barbosa. Ferdinand DENIS.

Renseignements particuliers.

* **FIGHANI** (*Baba*), poëte persan, né à Schiraz, mort à Meschhed, en 915 de l'hégire (1509 de J.-C.) ou en 925 (1519). Il vécut d'abord à la cour du sultan Yakoub, à Tauriz; après la mort de ce prince il s'établit à Abiwerd (Khorassan). L'exaltation poétique semble avoir été chez lui le produit de l'échauffement du cœur ou du cerveau; car dès qu'il eut cessé de s'adonner au vin et à la sensualité, sa verve s'éteignit. Retiré à Meschhed, il ne composa plus que des ouvrages de piété, entre lesquels on cite un poëme à la louange du huitième *imam* Ali Ben-Mousa. On lui donnait les surnoms de *Baba-schoara* (père des poëtes) et de *petit Hafitz*, à cause de son habileté à tourner la *ghazal* (ode de moins de treize vers); plusieurs poëtes connus l'ont pris pour modèle. On a de lui un *diwan* (recueil de ghazals). M. Nath. Bland en a extrait dix pièces, dont il a donné le texte dans *A Century of persian Ghazals from unpublished Diwans*; Londres, 1851, in-4°.

On connaît un autre FIGHANI, poëte turc, étranglé en 933 ou 938 de l'hégire (1526 ou 1531 de J.-C.), par ordre du grand-vizir Ibrahim, qu'il avait raillé dans un de ses distiques. Il laissa un *Diwan* et un *Iskender-nameh* (Alexandréide). E. BEAUVOIS.

Arzou, *Medjma an-nefais*. — Sam Mirza, Tedzkiret, n° 215. — Abou-Thaleb, *Tedzkiret*. — Taki ed-Din Mohammed Kaschi, *Kholasset al-Aschaar*. — J. de Hammer, *Gesch. der schönen Redek. Persiens*, p. 391. — *A Century of Persian Ghazals*. — Sprenger, *Cat. des Bibl. du roi d'Aoude*. — Hadji-Khalfah, *Lex bibliogr.*, t. I, n° 685; III, 5810. — J. de Hammer, *Gesch. der Osm. Dichtkunst*, t. II, p. 18.

* **FIGINO** (*Ambrogio*), peintre de l'école milanaise, né à Milan, vers 1550, vivait encore en 1595. Il fut élève de Gian-Paolo Lomazzo, et se distingua surtout comme peintre de portraits. On regarde comme son chef-d'œuvre en ce genre celui du *mestre de camp Foppa*, conservé à Milan au musée de Brera. Figino fit également preuve d'un talent hors ligne dans ses fresques et surtout dans ses tableaux. Dans ses compositions, il recherchait moins le nombre que la perfection des figures. Dans l'école milanaise, Gaudenzio Ferrari a seul donné à ses figures de saints autant d'élévation et de caractère. Parmi ses tableaux, les plus estimés sont : *Saint Matthieu* et *Saint Paul*, à l'église de Saint-Raphael; une *Conception* et une *Nativité de la Vierge*, à Saint-Antoine-abbé : *Saint Benoît, accompagné de ses disciples saint Maur et saint Placide*, à San-Vittore-al-Corpo; enfin, *La Vierge entre saint Jean évangeliste et saint Michel* au musée de Brera. Au musée de Berlin est un tableau de ce maître, *La Vierge et plusieurs saints*. Les dessins de Figino, qui imitent avec une rare perfection ceux de Michel-Ange, sont fort recherchés des amateurs. E. B—N.

G.-B. Lomazzo, *Idea del Tempio della Pittura*. — Morigia, *Della Nobiltà Milanese*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Pirovano, *Guida di Milano*.

FIGLIUCCI (*Félix*), philosophe et théologien, né à Sienne, dans la première partie du seizième siècle, vivait encore en 1582. Élève de l'université de Padoue, il se fit une grande réputation par ses écrits philosophiques, son talent oratoire et ses poésies. « Après avoir, dit Échard, goûté à la manière des jeunes nobles des délices de la cour et des voluptés du monde, il donna son nom au Christ et à saint Dominique, et fit profession dans le couvent de Saint-Marc à Florence. » On a de lui : *Undici Filippiche di Demostene dichiarate*; Rome, 1550, in-8°; — *Della Filosofia morale libri X sopra libri X d'Aristotele*; Rome, 1551, in-4°; — *La Politica, overo scienza civile secondo la dottrina d'Aristotele*; Venise, 1583, in 4°. Cette édition fut probablement précédée d'une autre, donnée à Rome, et dont la date est inconnue; — *Catechismo, cioè istruzione secondo il decreto del concilio di Trento*; Rome, 1566, in-8°. Ce *Catéchisme* parut sous le nom d'*Alexis*, que Figliucci avait pris en entrant dans l'ordre des Dominicains. Figliucci traduisit le *Phèdre* de Platon; Rome, 1544, in-8°; il fit passer du latin en italien les *Lettres* de Marsile Ficin; Rome, 1546-1548, et l'*Historia septentrionalis* d'Olaus Magnus.

Quetif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*.

FIGRELIUS GRIEPENSHIELM ou **GREIFFENHELM** (*Edmond*), historien suédois, mort le 24 août 1676. Il professa à Upsal avec une distinction qui le fit nommer précepteur du prince royal, depuis roi, Charles XI. Il fut ensuite anobli, et prit le nom de *Griepenhielm* ou *Greiffenhelm*. En dernier lieu il fut nommé chancelier et conseiller d'État. Ses principaux ouvrages sont : *De Statuis illustrium Romanorum*; Stockholm, 1656, in-8° : cet ouvrage est ordinairement suivi d'un opuscule ayant pour titre : *Joannis Schefferi De antiquorum Torquibus Syntagma*; Stockholm, 1656, in-8°. — *Republica Sueciæ cum Romana Comparatio*; Upsal, 1643, in-4°; — *Diagramma epicum de ultimo mundi die et vita æterna*; Paris, 1648; — *Consiliarius ex Curtii l. III, cap. XII, ad Hephæstionis exemplum directus*; Upsal, 1654, in-4°.

Witte, *Diar. biog.* — David Clement, *Bibl. cur.*

FIGUEIRA (*Luiz*), missionnaire et p[illegible] portugais, né à Almodovar, mort [illegible] 643. [illegible] dans l'institut des Jesuites en 1602,

où l'on fondait les missions destinées à civiliser les Indiens voisins de l'Amazonie. Envoyé dès 1607 au Maranham, à la suite d'une expédition qu'organisait le capitão mór de Pernambuco, Alexandre de Moura, et qui se composait d'une quarantaine d'Indiens civilisés; on l'avait choisi sans doute à cause de ses rares connaissances dans la linguistique indienne, et il avait pour compagnon le P. Francisco Pinto. Les missionnaires se dirigèrent vers le nord à petites journées, et à Pâques ils arrivèrent à Ipiaba, dans des villages où se réunissaient aux indigènes quelques colons français. Plusieurs de ces aventuriers se joignirent à eux; mais leur influence fut fatale aux malheureux voyageurs, car ceux-ci ayant été attaqués par une horde ennemie, les porteurs du P. Pinto le laissèrent choir dans un marais, où il fut frappé d'une flèche en pleine poitrine; le P. Figueira échappa comme par miracle à ce sort, et, se jetant au sein des forêts, joignit des Indiens, qui le conduisirent au Ceara, d'où il gagna le Rio-Grande; là heureusement une embarcation avait été expédiée pour le recueillir. Après plusieurs années employées à des travaux moins périlleux, il retourna en Portugal; mais bientôt le souvenir des missions lui fit une loi de retourner au Brésil. Il s'embarqua de nouveau pour le Maranham; toutefois, il ne put gagner les établissements fondés le long de la côte du nord, et un naufrage le fit périr aux bouches de l'Amazone. Figueira est auteur d'une grammaire fort renommée de la langue tupique, dont la première édition fut publiée vers 1621, et dont la seconde, très-augmentée, parut longtemps après sa mort, sous ce titre : *Arte da Gramatica da Lingua Brasilica*; Lisbonne, 1687, petit in-8°. Ce travail curieux a été réimprimé vers 1798, in-4°; il est devenu très-rare.

Ferdinand DENIS.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

FIGUEIRA DURAM. *Voy.* DURAM.

FIGUEIREDO (*Pedro-Jozé*), biographe portugais, né dans la première moitié du dix-huitième siècle, mort après 1820. C'est le principal rédacteur d'un essai d'iconographie publié sous le titre : *Retratos e elogios dos varones e donas que illustraram a nação Portugueza, em virtudes, letras, armas, e artes assim nacionaes como estranhos, tanto antigos como modernos, offerecidos aos generosos Portuguezes*; Lisbonne, 1806-1817, in-4°. L'ouvrage pour être complet doit présenter 78 éloges, qu'on trouve rarement réunis. Figueiredo fut aidé dans la rédaction de ce travail par l'abbé Agostinho de Macedo, l'auteur du poëme sur la découverte des Indes (*O Oriente*). — On a du même auteur une excellente grammaire portugaise. F. D.

Memorias da Academia das Sciencias.

FIGUEIREDO (*Antonio* PEREIRA). *Voyez* PEREIRA.

FIGUEROA (*Don Lopez* DE), général espagnol, né à Valladolid, vers 1520, mort dans la même ville, 1595. Il servit avec succès dans la guerre contre les Morisques en 1562, et se signala à la bataille de Lépante, où il décida la victoire en sautant de la galère amirale sur celle que montait l'amiral Ali, qui périt dans l'action, et en s'emparant de la galère capitane.

Mariana, *Historia Hispaniæ*.

FIGUEROA, maison illustre d'Espagne, originaire de l'Estremadure, qui s'éleva aux plus hautes charges de l'État.

FIGUEROA (*D. Gomez* SUAREZ DE), mort en 1571, premier duc de Feria, fut en grande faveur auprès du roi Philippe II. Ce prince, encore infant d'Espagne, le chargea d'aller féliciter, de la part de l'empereur, le pape Jules III, sur son avénement au saint-siége. Lors de son mariage avec la reine Marie d'Angleterre, D. Gomez Suarez vint lui apporter l'abdication que venait de faire en sa faveur l'empereur, son père, des royaumes de Naples et de Sicile. Devenu roi, Philippe II lui conféra la commanderie de Segura, le nomma frère de l'ordre de Santiago, l'appela dans ses conseils d'État et de guerre, et l'éleva au grade de capitaine de sa garde. Il le chargea de garder la prison d'où le malheureux prince D. Carlos ne sortit que pour recevoir la mort par ordre de son père. Le roi, pour récompenser le zèle et les services de Figueroa, l'éleva à la dignité ducale. V. MARTY.

Louis Cabrera de Cordova, *Felipe II*. — Ferreras, *H. gen. de Esp.* – Ortiz y Sanz, *Comp. chr. de la H. de Esp.*

FIGUEROA (*D. Lorenzo IV* SUAREZ DE), duc de Feria, né à Malines, en Flandre, 8 septembre 1559, mort à Naples, en février 1607. Il fut baptisé par le cardinal de Granvelle. Ambassadeur en France, de 1593 à 1598, il tenta vainement de gagner ce royaume à Philippe II, au détriment de Henri IV. Il essaya de faire accepter pour rois des princes de la maison d'Espagne; mais, malgré le discours latin qu'il prononça devant le conseil de la Ligue, malgré les garnisons vallones et espagnoles qu'il introduisit dans Paris, il ne put empêcher l'avénement du Béarnais. Il sortit de Paris furieux d'avoir été joué par le parti des politiques, et se retira à La Fère. Néanmoins, Philippe III le nomma successivement capitaine général de la Catalogne et vice-roi de Naples. V. M.

Mém. relat. à l'Hist. de France, coll. Dupuy, coll. Petitot. — Herrera, *Hist. del Mundo*, in-4°, t. III.

FIGUEROA (*D. Gomez II* SUAREZ DE), diplomate espagnol, né en 1587, à Guadalaxara, mort à Munich, le 14 janvier 1634. Il fut successivement ambassadeur à Rome sous Philippe III, vice-roi et capitaine général de Valence. A la mort de Henri IV (1610), il vint à Paris pour faire des compliments de condoléance à la reine-mère et lui offrir, de la part du roi, les forces nécessaires pour assurer la tranquillité de la régence. Il fit en même temps la première ouverture des mariages qui furent conclus depuis entre les princes français et espagnols. Il ne se retira qu'après avoir conclu un traité qui interdisait aux deux

tariat des affaires étrangères en Portugal, a publié : *Bibliografia historica portugueza*, ou *Catalogo methodico dos auctores portuguezes e de alguns estrangeiros domiciliarios em Portugal, que tractaram da historia civil, politica e eclesiastica*, etc.; Lisbonne, 1850, in-8°. Cet ouvrage, dont l'auteur promet un volume complémentaire, est plus exact que celui de Pinto de Souza et rectifie fréquemment les erreurs biographiques qu'on retrouve dans Barbosa. Ferdinand Denis.

Renseignements particuliers.

* **FIGHANI** (*Baba*), poëte persan, né à Schiraz, mort à Mesched, en 915 de l'hégire (1509 de J.-C.) ou en 925 (1519). Il vécut d'abord à la cour du sultan Yakoub, à Tauriz; après la mort de ce prince il s'établit à Abiwerd (Khorassan). L'exaltation poétique semble avoir été chez lui le produit de l'échauffement du cœur ou du cerveau; car dès qu'il eut cessé de s'adonner au vin et à la sensualité, sa verve s'éteignit. Retiré à Mesched, il ne composa plus que des ouvrages de piété, entre lesquels on cite un poëme à la louange du huitième *imam* Ali Ben-Mousa. On lui donnait les surnoms de *Baba-schoara* (père des poëtes) et de *petit Hafiz*, à cause de son habileté à tourner la *ghazal* (ode de moins de treize vers); plusieurs poëtes connus l'ont pris pour modèle. On a de lui un *diwan* (recueil de ghazals). M. Nath. Bland en a extrait dix pièces, dont il a donné le texte dans *A Century of persian Ghazals from unpublished Diwans*; Londres, 1851, in-4°.

On connaît un autre Fighani, poëte turc, étranglé en 933 ou 938 de l'hégire (1526 ou 1531 de J.-C.), par ordre du grand-vizir Ibrahim, qu'il avait raillé dans un de ses distiques. Il laissa un *Diwan* et un *Iskender-nameh* (Alexandreide). E. Beauvois.

Arzou, *Medjma an-nefais*. — Sam Mirza, *Tedzkiret*, n° 215. — Abou-Thaleb, *Tedzkiret*. — Taki ed-Din Mohammed Kaschi, *Kholaset al-Aschaar*. — J. de Hammer, *Gesch. der schonen Redek. Persiens*, p. 391. — *A Century of Persian Ghazals*. — Sprenger, *Cat. des Bibl. du roi d'Aoude*. — Hadji-Khalfah, *Lex bibliogr.*, t. I, n° 635; III, 5810. — J. de Hammer, *Gesch. der Osm. Dichtkunst*, t. II, p. 18.

* **FIGINO** (*Ambrogio*), peintre de l'école milanaise, né à Milan, vers 1550, vivait encore en 1595. Il fut élève de Gian-Paolo Lomazzo, et se distingua surtout comme peintre de portraits. On regarde comme son chef-d'œuvre en ce genre celui du *mestre de camp Foppa*, conservé à Milan au musée de Brera. Figino fit également preuve d'un talent hors ligne dans ses fresques et surtout dans ses tableaux. Dans ses compositions, il recherchait moins le nombre que la perfection des figures. Dans l'école milanaise, Gaudenzio Ferrari a seul donné à ses figures de saints autant d'élévation et de caractère. Parmi ses tableaux, les plus estimés sont : *Saint Matthieu* et *Saint Paul*, à l'église de Saint-Raphael; une *Conception* et une *Nativité de la Vierge*, à Saint-Antoine-abbé; *Saint Benoît, accompagné de ses disciples saint Maur et saint Placide* à San-Vittore-al-Corpo; enfin, *La Vierge entre saint Jean évangéliste et saint Michel* au musée de Brera. Au musée de Berlin est un tableau de ce maître, *La Vierge et plusieurs saints*. Les dessins de Figino, qui imitent avec une rare perfection ceux de Michel-Ange, sont fort recherchés des amateurs. E. B—n.

G.-B. Lomazzo, *Idea del Tempio della Pittura*. — Morigia, *Della Nobilta Milanese*. — Orlandi, *Abbecedario* — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Pirovano, *Guida di Milano*.

FIGLIUCCI (*Félix*), philosophe et théologien, né à Sienne, dans la première partie du seizième siècle, vivait encore en 1582. Élève de l'université de Padoue, il se fit une grande réputation par ses écrits philosophiques, son talent oratoire et ses poésies. « Après avoir, dit Échard, goûté à la manière des jeunes nobles des délices de la cour et des voluptés du monde, il donna son nom au Christ et à saint Dominique, et fit profession dans le couvent de Saint-Marc à Florence. » On a de lui : *Undici Filippiche di Demostene dichiarate*; Rome, 1550, in-8°; — *Della Filosofia morale libri X sopra libri d'Aristotele*; Rome, 1551, in-4°; — *La Politica, overo scienza civile secondo la dottrina d'Aristotele*; Venise, 1583, in 4°. Cette édition fut probablement précédée d'une autre, donnée à Rome, et dont la date est inconnue; — *Catechismo, cioè istruzione secondo il decreto del concilio di Trento*; Rome, 1566, in-8°. Ce *Catéchisme* parut sous le nom d'*Alexis*, que Figliucci avait pris en entrant dans l'ordre des Dominicains. Figliucci traduisit le *Phèdre* de Platon; Rome, 1544, in-8°; il fit passer du latin en italien les *Lettres* de Marsile Ficin; Rome, 1546-1548, et l'*Historia septentrionalis* d'Olaüs Magnus.

Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*.

FIGRELIUS GRIEPENHIELM ou GREIFFENHELM (*Edmond*), historien suédois, mort le 24 août 1676. Il professa à Upsal avec une distinction qui le fit nommer précepteur du prince royal, depuis roi, Charles XI. Il fut ensuite anobli, et prit le nom de *Griepenhielm* ou *Greiffenhelm*. En dernier lieu il fut nommé chancelier et conseiller d'État. Ses principaux ouvrages sont : *De Statuis illustrium Romanorum*; Stockholm, 1656, in-8° : cet ouvrage est ordinairement suivi d'un opuscule ayant pour titre : *Joannis Schefferi De antiquorum Torquibus Syntagma*; Stockholm, 1656, in-8°; — *Republica Sueciæ cum Romana Comparatio*; Upsal, 1643, in-4°; — *Diagramma epicum de ultimo mundi die et vita æterna*; Paris, 1648; — *Consiliarius ex Curtii* I. II cap. XII, *ad Hephæstionis exemplum directus*; Upsal, 1654, in-4°.

Witte, *Diar. biog.* — David Clément, *Bibl. cur.*

FIGUEIRA (*Luiz*), missionnaire et portugais, né à Almodovar, mort en 1643. Il entra dans l'institut des Jésuites en 1602, au n

où l'on fondait les missions destinées à civiliser les Indiens voisins de l'Amazonie. Envoyé dès 1607 au Maranham, à la suite d'une expédition qu'organisait le capitão mór de Pernambuco, Alexandre de Moura, et qui se composait d'une quarantaine d'Indiens civilisés; on l'avait choisi sans doute à cause de ses rares connaissances dans la linguistique indienne, et il avait pour compagnon le P. Francisco Pinto. Les missionnaires se dirigèrent vers le nord à petites journées, et à Pâques ils arrivèrent à Ipiaba, dans des villages où se réunissaient aux indigènes quelques colons français. Plusieurs de ces aventuriers se joignirent à eux; mais leur influence fut fatale aux malheureux voyageurs, car ceux-ci ayant été attaqués par une horde ennemie, les porteurs du P. Pinto le laissèrent choir dans un marais, où il fut frappé d'une flèche en pleine poitrine; le P. Figueira échappa comme par miracle à ce sort, et, se jetant au sein des forêts, joignit des Indiens, qui le conduisirent au Ceara, d'où il gagna le Rio-Grande; là heureusement une embarcation avait été expédiée pour le recueillir. Après plusieurs années employées à des travaux moins périlleux, il retourna en Portugal; mais bientôt le souvenir des missions lui fit une loi de retourner au Brésil. Il s'embarqua de nouveau pour le Maranham; toutefois, il ne put gagner les établissements fondés le long de la côte du nord, et un naufrage le fit périr aux bouches de l'Amazone. Figueira est auteur d'une grammaire fort renommée de la langue tupique, dont la première édition fut publiée vers 1621, et dont la seconde, très-augmentée, parut longtemps après sa mort, sous ce titre : *Arte da Gramatica da Lingua Brasilica*; Lisbonne, 1687, petit in-8°. Ce travail curieux a été réimprimé vers 1798, in-4°; il est devenu très-rare.

Ferdinand **Denis**.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

FIGUEIRA DURAM. *Voy.* Duram.

FIGUEIREDO (*Pedro-Jozé*), biographe portugais, né dans la première moitié du dix-huitième siècle, mort après 1820. C'est le principal rédacteur d'un essai d'iconographie publié sous le titre : *Retratos e elogios dos varones e donas que illustraram a naçâo Portugueza, em virtudes, letras, armas, e artes assim nacionaes, como estranhos, tanto antigos como modernos, offerecidos aos generosos Portuguezes*; Lisbonne, 1806-1817, in-4°. L'ouvrage pour être complet doit présenter 78 éloges, qu'on trouve rarement réunis. Figueiredo fut aidé dans la rédaction de ce travail par l'abbé Agostinho de Macedo, l'auteur du poëme sur la découverte des Indes *O Oriente*. — On a du même auteur une excellente grammaire portugaise. F. D.

Memorias da Academia das Sciencias.

FIGUEIREDO (*Antonio* Pereira). *Voyez* Pereira.

FIGUEROA (*Don Lopez* de), général espagnol, né à Valladolid, vers 1520, mort dans la même ville, 1595. Il servit avec succès dans la guerre contre les Morisques en 1562, et se signala à la bataille de Lépante, où il décida la victoire en sautant de la galère amirale sur celle que montait l'amiral Ali, qui périt dans l'action, et en s'emparant de la galère capitane.

Mariana, *Historia Hispaniæ*.

FIGUEROA, maison illustre d'Espagne, originaire de l'Estremadure, qui s'éleva aux plus hautes charges de l'État.

FIGUEROA (*D. Gomez* Suarez de), mort en 1571, premier duc de Feria, fut en grande faveur auprès du roi Philippe II. Ce prince, encore infant d'Espagne, le chargea d'aller féliciter, de la part de l'empereur, le pape Jules III, sur son avénement au saint-siége. Lors de son mariage avec la reine Marie d'Angleterre, D. Gomez Suarez vint lui apporter l'abdication que venait de faire en sa faveur l'empereur, son père, des royaumes de Naples et de Sicile. Devenu roi, Philippe II lui conféra la commanderie de Segura, le nomma frère de l'ordre de Santiago, l'appela dans ses conseils d'État et de guerre, et l'éleva au grade de capitaine de sa garde. Il le chargea de garder la prison d'où le malheureux prince D. Carlos ne sortit que pour recevoir la mort par ordre de son père. Le roi, pour récompenser le zèle et les services de Figueroa, l'éleva à la dignité ducale. V. **Marty**.

Louis Cabrera de Cordova, *Felipe II*. — Ferreras, *H. gen. de Esp.* — Ortiz y Sanz, *Comp. chr. de la H. de Esp.*

FIGUEROA (*D. Lorenzo IV* Suarez de), duc de Feria, né à Malines, en Flandre, 8 septembre 1559, mort à Naples, en février 1607. Il fut baptisé par le cardinal de Granvelle. Ambassadeur en France, de 1593 à 1598, il tenta vainement de gagner ce royaume à Philippe II, au détriment de Henri IV. Il essaya de faire accepter pour rois des princes de la maison d'Espagne; mais, malgré le discours latin qu'il prononça devant le conseil de la Ligue, malgré les garnisons vallones et espagnoles qu'il introduisit dans Paris, il ne put empêcher l'avénement du Béarnais. Il sortit de Paris furieux d'avoir été joué par le parti des politiques, et se retira à La Fère. Néanmoins, Philippe II le nomma successivement capitaine général de la Catalogne et vice-roi de Naples. V. M.

Mem. relat. à l'Hist. de France, coll. Dupuy, coll. Petitot. — Herrera, *Hist. del Mundo*, in-4°, t. III.

FIGUEROA (*D. Gomez II* Suarez de), diplomate espagnol, né en 1587, à Guadalaxara, mort à Munich, le 14 janvier 1634. Il fut successivement ambassadeur à Rome sous Philippe III, vice-roi et capitaine général de Valence. A la mort de Henri IV (1610), il vint à Paris pour faire des compliments de condoléance à la reine-mère et lui offrir, de la part du roi, les forces nécessaires pour assurer la tranquillité de la régence. Il fit en même temps la première ouverture des mariages qui furent conclus depuis entre les princes français et espagnols. Il ne se retira qu'après avoir conclu un traité qui interdisait aux deux

gouvernements d'écouter les propositions des mécontents huguenots ou catholiques, et en vertu duquel le roi d'Espagne s'engageait à assister la régente contre ses adversaires. En 1618, le duc de Feria remplaça D. Pedro de Tolède dans le gouvernement de Milan. Il protégea la Valteline catholique contre les Grisons protestants. Mais le pape et la France protestèrent contre la reunion de cette province à l'Espagne, et armèrent pour s'y opposer. Tandis que son gouvernement s'engageait, par des traités, à l'évacuation de cette province, Figueroa y prenait des positions, et pratiquait les Grisons pour se ménager par eux des communications avec l'Allemagne. Il se déclara pour Gênes contre le duc de Savoie, que soutenaient les Français. Mais il jeta cette république dans les bras de ces derniers en voulant lui extorquer l'argent nécessaire pour le siége de Casal, et il essaya de détacher de la France les ducs de Savoie et de Mantoue, tandis qu'il envoyait dans la Valteline le marquis de Spinola, arrivé à propos pour relever la gloire des armes espagnoles. En même temps, il gagna l'alliance de quelques cantons suisses, et fit dans le Milanais des levées considérables de troupes. Il finit par faire passer en Allemagne 12,000 hommes, à la tête desquels il secourut Brissach (1633), et alla mourir à Munich, laissant un fils qui décéda sans héritier direct. V. Marty.

Mem. relat. a l'hist. de France, coll. Pet., Dup. — Léo et Botta. *Hist. d'Italie*, trad. de l'allem. par Doch. — Ort. y Sanz, *Comp. chron.*

FIGUEROA (*Barthélemy Cairasco* de), poëte espagnol, né aux Canaries, en 1540, mort vers 1620. Il entra dans les ordres, et devint chanoine des Canaries. Il composa sur les vies des saints un long poëme intitulé : *Templo militante, flos sanctorum, y triunfos de las virtudes*, III° vol.; les deux premiers parurent à Lisbonne, en 1614, le troisième dans la même ville, en 1628.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.*

FIGUEROA (*François* de), poëte espagnol, né à Alcala de Henarès, vers 1540, mort en 1620. Il embrassa la carrière militaire, servit dans les guerres d'Italie, et fit plusieurs campagnes en Flandre avec don Carlos d'Aragon, premier duc de Terra-Nova. Quelque temps après, il revint en Espagne. Dès sa jeunesse, il avait montré du talent pour la poesie, et plus tard il mérita, ou du moins il obtint le titre de *divin* poëte. Comme beaucoup de ses contemporains, il écrivit des pastorales à la manière des Italiens. Le premier il fit usage des vers blancs introduits par Boscan dans la poésie espagnole, en 1543. Pendant la première partie de sa vie, il fut peut-être plus connu et plus admiré en Italie qu'en Espagne. Sa réputation, pour être plus tardive dans sa patrie, n'en fut pas moins éclatante. Son recueil de poésies, date de 1572, dut dès cette époque circuler en manuscrit, mais il ne fut imprimé qu'à Lisbonne, 1626, un petit in- sous les auspices de Luis Tribaldo de Tolè L'éditeur, dans son discours préliminaire, grette la perte des autres ouvrages de Figuer et déplore également qu'on ne possède pas plus particularités sur la vie de cet excellent poët

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.* — T nor, *History of Spanish Literature*, t. II, p. 472.

FIGUEROA (Don *Garsias y Silva*), vo geur et diplomate espagnol, né à Badajoz, v 1574, mort avant 1628. Selon Aubert Le Mi il aurait péri en 1620, dans une tempête son retour des Indes; mais cette assertion contredite par la relation de l'ambassade de gueroa, où l'on voit qu'il revint à Madrid. I rattachait, mais par une descendance illégitim à la maison des ducs de Feria. Introduit à la c de Philippe II en qualité de page, il en sc pour aller faire la guerre en Flandre, et obti grade de capitaine. Philippe III l'employa d les ministères, et le chargea de plusieurs n sions diplomatiques. Envoyé en qualité d'aml sadeur auprès de Schah-Abbas, qui avait ma festé le désir de conclure un traité de comm avec l'Espagne, don Garcias se rendit à Goa, 1614. Pendant plus de deux ans, il fut forc suspendre son voyage en Perse, par suite mauvais vouloir du gouverneur des Indes, ne voulut mettre à sa disposition ni argent vaisseau de l'État. Réduit à prendre passage un vaisseau marchand, il arriva à Ormu 17 mars 1617, et n'en repartit que le 12 octo sur une galère qui le transporta en Perse. Il accueilli avec de grands honneurs dans toute villes par où il passa, et arriva enfin à Ispa le 18 avril 1618. De là il se rendit à Cazv auprès de Schah-Abbas, et retourna à Ispal Il y reçut, en 1619, la visite du schah, malgré ses démonstrations d'amitié, répo négativement aux demandes qui lui furent ad sées, savoir de rendre le port de Bender Portugais et l'île de Bahréin au roi d'Orm leur vassal, et de n'accorder qu'aux Portu le droit de faire le commerce en Perse. Figu quitta Ispahan le 25 août 1619, reprit la r qu'il avait déjà suivie, et alla s'embarquer à (le 19 novembre 1620. Assailli par de viole tempêtes dans le canal de Mozambique, il re dans le port d'où il était parti, et ne put se r barquer qu'en mars 1622. Il arriva en Esp en août 1624. Figueroa possédait bien l'hist de sa patrie, et savait, outre le grec et le la plusieurs langues orientales. On a de lui : *Rebus Persarum Epistola*, v *kal. an* MCI *Spahani exarata*, adressée au c re de Bedmar, imprimée à Anvers, 1620, traduite en anglais dans *Purchas's Pi* t II, p. 1533; — *Breviarium Historia nicæ;* Lisbonne, 1628, in-8°. Le tribue : *Totius Legationis suæ et* *Rerum Persidisque Commentarii*. C'est a remment d'après ce dernier ouvrage qu'a

écrite, en espagnol, par un des attachés de l'ambassade, la relation du voyage de Figueroa. Elle est remplie de remarques judicieuses, contient une description exacte des villes traversées par l'ambassadeur, et donne de grands détails sur l'état de la Perse au temps de Schah-Abbas. Wicqfort en a donné une traduction française peu fidèle, sous le titre de : *L'Ambassade de don Garcias de Silva et Figueroa en Perse;* Paris, 1667, in-4°.

Ambassade, etc. – Pietro della Valle, *Voyages, Perse*, lettres V, VI, VII. — Aubert Le Mire, *Bibliotheca ecclesiastica*, part. II, p. 208. – Antonio, *Bibliotheca nova*, t. I, p. 317. — J. Beckmann, *Literatur der älteren Reisebeschreibungen;* Gœttingue, 1807-1810, in-8°, t. II.

FIGUEROA (*Christophe* Suarez de), poëte et romancier espagnol, né à Valladolid, vivait au commencement du dix-septième siècle. Docteur en droit, il occupa plusieurs places dans l'administration espagnole en Italie, et il passa dans ce pays une grande partie de sa vie. Voici, d'après Nicolas Antonio, la liste de ses ouvrages: *Espejo de Juventud* (sans lieu ni date d'impression); — *El Pastor fido, tragicomedia pastoral de Baptista Guarini;* Valence, 1609, in-8°. Suivant Ticknor, cette traduction est excellente; le même auteur croit que la première édition est de Naples, 1602; Nicolas Antonio cite aussi une édition de Naples, mais de 1622 seulement; — *La Constante Amaryllis*, en quatre discours; Valence, 1609, in-8°; Madrid, 1781, in-8°. C'est une composition romanesque, en prose et en vers : comme la plupart de ses prédécesseurs dans ce genre d'ouvrages, Figueroa mêle de courts poëmes à ses récits, et prétend raconter une histoire véritable. Si on l'en croit, « son *Amaryllis*, composée pour plaire à une personne de grande considération, ne le satisfit pas lui-même ». Cette pièce est cependant écrite dans un style facile et assez pur, et quoiqu'elle contienne de pédantesques et ennuyeuses dissertations et des machines poétiques assez maladroites, c'est le seul des ouvrages de Figueroa qui ait été réimprimé et beaucoup lu dans le dernier siècle; — *España defendida*, poëme épique; Madrid, 1612, in-8°; — *Hechos de D. Garcia Hurtado de Mendoza, quarto marques de Cañete;* Madrid, 1613, in-4°. Cette histoire, dédiée au duc de Lerme et écrite avec élégance, mais aussi avec affectation, est pleine de flatteries pour la grande famille dont le marquis de Cañete était membre : ce marquis commandait les Espagnols dans la guerre de l'Arauco, célébrée par Ercilla (*voy.* ce nom). Le poëte, mécontent du général, ne l'avait pas nommé, et Figueroa s'efforce de réparer cette omission; — *Historia y anal relacion de las cosas que hicieron los padres de la Compañia por el Oriente en la propagacion del Evangelio los años de MDCVII y MDCVIII;* Madrid, 1614, in-4°; — *Obras espirituales de la madre Baptista de Genova;* traduit de l'italien; — *Plaza universal de todas ciencias y artes*, traduit de l'italien de Thomas Garzoni de Bagnacavallo; Madrid, 1615, in-4°; — *El Pasagero, advertencias utilissimas à la vida humana;* Madrid, 1617, in-12. C'est un ouvrage moitié narratif, moitié didactique, contenant dix longues discussions sur un grand nombre de sujets et tenues par quatre personnes qui se rendaient de Madrid à Barcelone afin de s'y embarquer pour l'Italie. Les discussions elles-mêmes portent le titre d'*Alivios*, repos de la route. Figueroa joue le principal rôle dans ces dialogues; le huitième tout entier est même consacré à son autobiographie. Figueroa ne donne pas une idée avantageuse de son caractère par ses attaques ouvertes ou insidieuses contre ses plus illustres contemporains. A l'égard de Cervantes, qui venait de mourir, il est tout à fait malveillant; il n'est pas moins injuste pour Lope de Vega, Villegas, Espinosa, etc. Ce huitième dialogue est cependant intéressant, ainsi que le neuvième et le dixième : l'auteur y expose ses vues sur l'état de l'Espagne à l'époque où il écrivait et sur les moyens d'y mener une vie honnête et honorable. Les plus importants de ces dix dialogues sont le troisième, qui concerne le théâtre, et le quatrième, qui roule sur la prédication populaire et sur la prédication à l'usage du beau monde. Le style du *Pasagero* est diffus, mais élégant et moins déclamatoire que beaucoup d'ouvrages didactiques de cette époque; — *Varias Noticias importantes à la humana comunicacion;* Madrid, 1621, in-4°. Cet ouvrage se divise en vingt essais, intitulés *Variedades*. Il est moins bien écrit que le *Pasagero*, et tombe plus souvent dans les défauts du temps; cependant on lit avec plaisir le dix-septième essai, consacré à la vie domestique, avec des exemples pris dans l'histoire d'Espagne.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. – Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, 208, 438, 463; t. III, 46, 72, 169.

FIGUEROA (*François* de), médecin espagnol, vivait à Séville dans la première partie du dix-septième siècle. On a de lui : *Dos Tratados, uno de las calidades y efectos de la Aloja, y otro de una especie de garrotillo o esquinencia mortal;* Lima, 1616, in-4°; — *Luxus in judicium vocatus et ad recta evocatus; gelida salutifera, sive de innoxio frigido potu;* suivi d'une dissertation sur le sens du mot *acta* dans Celse; Séville, 1633, in-4°.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*.

FIGUEYRA ou **FIGUIER** (*Bernard*), traducteur portugais, né à la fin du seizième siècle, mort au dix-septième. Il vint jeune à Paris, et acquit une assez grande habitude de la langue française pour traduire les célèbres aventures de Mendez Pinto, qu'il dédia à Richelieu : *Les Voyages advantvrevx* (sic) *de Fernand Mendez Pinto, fidellement tradvits de portugais en francois;* Paris, 1645, in-4°. Dans l'avertissement au lecteur, Figueyra assure n'avoir pas

employe moins de sept a huit ans à faire sa traduction. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — *Avertissement* de l'ouvrage traduit.

FIGUIEIRA ou **FIGUEIRAS** (1) (*Guillem*), célèbre troubadour provençal, né à Toulouse, vers 1190. Fils d'un tailleur, il exerça pendant quelque temps cette profession ; mais, doué d'une vive imagination, d'une grande facilité d'expression, d'un goût naturel pour la poésie et d'une voix harmonieuse, il composait et chantait, en travaillant, des *sirventes*, qui plaisaient aux seigneurs et amusaient le peuple. C'était l'époque ou l'on prêchait la croisade contre les albigeois. Témoin des calamités qu'un zèle mal dirigé attirait sur sa patrie, le poëte prit d'abord la défense des *bons comtes* (2) ; mais, quoique catholique, craignant les bûchers qui dévoraient les schismatiques, il se réfugia en Lombardie, et là, soit nécessité, soit génie, il devint tout à la fois troubadour et jongleur. Il se fit bientôt remarquer par la vivacité de son esprit et la hardiesse de ses pensées. Ennemi des grands et des prêtres, dont il fuyait la tyrannie, il ne voulut plus fréquenter que les bourgeois et les hommes du peuple ; cependant, d'après l'aveu de son plus ancien biographe, les mœurs de Figuieira ne furent pas dignes d'éloges. S'il se montrait d'une humeur sombre dès qu'il voyait des gens de cour ou d'église, s'il les déchirait dans ses vers et affectait de les mettre au-dessous de la populace, on le voyait toujours fréquenter les tavernes et les mauvais lieux (3). Quoi qu'il en soit, on ne peut refuser une certaine attention aux sirventes énergiques de Figuieira lorsqu'il s'élève contre les désordres de tous genres qui affligeaient alors la cour de Rome, et dont l'humanite entière se ressentait si cruellement. Il peut être utile de constater que, malgré son exagération, le troubadour fut ici le précurseur d'un philosophe comme Erasme, d'un réformateur comme Luther. « Je sais, dit-il, qu'on me voudra du mal de ce que je fais un sirvente contre cette gent fausse et mal apprise de Rome, qui est la source de toute décadence ; mais je ne saurais différer. Je ne m'étonne point que le monde soit dans l'erreur ; c'est vous, trompeuse Rome, qui y semez le trouble et la guerre. Votre cupidité vous aveugle, et vous tondez de trop près la laine de vos moutons. Rome, tu traînes avec toi les aveugles dans le précipice ; tu franchis les bornes que Dieu t'a données, car tu absous le péché à prix d'argent, et tu te charges d'un fardeau plus lourd qu'il ne t'appartient. Rome, en trompant les barons français et le peuple parisien par la promesse d'une indulgence e[t] faux pardons que tu ne pourras donner ; tu le[s] dévoués à la misère et à l'infortune. N'a[s-tu] pas causé, par tes prédications insensées, la m[ort] du bon roi Louis VIII ? Rome, tu fais peu de [mal] aux Sarrasins, mais tu fais un grand carnag[e de] Grecs et de Latins. Que Dieu jamais ne te pardo[nne] le pèlerinage que tu fis à Avignon, où sans s[ujet] tu mis à mort un peuple, un peuple innombral[ble]. Tu suis des voies tortueuses et règnes avec [mé]chanceté ; Rome de mauvaises mœurs et de m[au]vaise foi, mal se conduit qui suit tes traces, ca[r la] cupidité se cache sous ton manteau, et voil[à le] véritable motif de tes injustices envers le co[mte] Raymond. Rome, tu te fais un jeu d'envoyer [les] chrétiens au martyre, mais dans quel livre a[s-tu] lu que tu doives exterminer les chrétiens [?] Comme une bête enragée, tu as dévoré [les] grands et les petits ; sous les dehors d'un agn[eau], avec un regard simple et modeste, Rome, tu [es] au dedans un loup ravisseur et un ser[pent] couronné ! Si ton pouvoir n'est détruit, [le] monde est renversé. Rome, c'est à tes [car]dinaux qu'on doit imputer tes crimes, ils [ne] songent qu'à vendre Dieu et ses amis. La f[au]seté, l'opprobre et l'infamie règnent dans [ton] sein. Tes pasteurs sont faux, ils trompent [et] leurs sectateurs sont privés de raison. Ro[me,] s'ils vont passer la nuit avec une femme perd[ue,] tes faux prédicateurs, ils vont le lendem[ain,] avec des mains impures, toucher le corps [de] Notre-Seigneur. Et c'est une hérésie mortell[e de] dire qu'un prêtre ne doit pas se souiller ave[c sa] concubine la veille du jour qu'il doit touche[r le] corps de Dieu. Si nous crions contre ce [dé]sordre, ils seront nos délateurs, et nous fe[ront] excommunier, ne nous laissant point de r[epos] que nous ne l'achetions à prix d'argent. S[ainte] Vierge ! faites-moi voir le jour où ils ne seront [plus] redoutables ! » — Quelques écrivains ecclé[sias]tiques ont prétendu que Figuieira était lui-m[ême] entaché d'hérésie ; mais, comme le fait remar[quer] l'abbé Millot, un albigeois n'aurait pas invoq[ué la] sainte Vierge, ni reconnu le mystère de l'Eu[cha]ristie ; il n'était qu'un de ces catholiques, [alors] nombreux en divers pays, qui appelaient [de] leurs vœux et par tous les moyens la réfo[rme] cléricale. On ne peut pourtant nier que le [sir]vente du troubadour n'ait un caractère d'[em]portement et de passion, qui ne peut s['ex]cuser que par les excès dont il était spectat[eur] et victime. Figuieira trouva un ardent advers[aire] dans une dame de Montpellier, nommée ([Ger]monda (*voy* ce nom) ; elle riposta au p[oëte] toulousain par une apologie de la cour de R[ome] terminée par cette invocation : « Rome, qu[el] cri de gloire qui, par le pardon accordé à M[ade]leine, nous remplit de confiance, fasse mo[urir] dans les supplices ordonnés contre les héréti[ques] le fou enragé qui a débité tant de faussetés. [Ce] souhait, plus fervent que chrétien, ne fut [pas] accompli, car Figuieira produisit plusieurs au[tres]

(1) Et non pas *Figuier*, comme il est nommé sans raison dans le *Dictionnaire* de Chaudon et dans la *Biographie universelle* de MM. Michaud frères.

(2) C'est ainsi que les troubadours reconnaissants désignaient les généreux Raymond, comtes de Toulouse.

(3) *Non fo hom* [illegible] *entre* [illegible] *la* [illegible] *gent, mas mout se fez grazet arlota et* [illegible]

pièces de vers parvenues jusqu'à nous; entre autres deux sirventes sur Frédéric II. Dans le premier, il loue l'empereur d'Allemagne de défendre ses droits en Italie. Dans le second, il souhaite que la paix se fasse entre le pape et l'empereur; il les accuse l'un et l'autre d'opiniâtreté et de favoriser par leurs discussions le triomphe des Turcs et des Arabes. Il prie Dieu pour lui-même, et annonce l'intention d'expier ses péchés par un voyage en Terre Sainte. Mais il ne paraît pas qu'il ait cédé à ce désir. On a aussi du même troubadour plusieurs *Chansons galantes*, dont Pétrarque a beaucoup profité; une *Pastourelle* pleine de naïveté et de fraîcheur; c'est un dialogue entre un chevalier et une bergere, qui, tous deux trompés, se consolent ensemble. Ce petit poëme est certainement un des plus gracieux du genre. On lit dans l'*Histoire littéraire des Troubadours*, tome II, page 461, deux traités, l'un intitulé : *Lou Flagel mortel dels Tyrans*, et l'autre : *Contra Amour* : c'est dans ce dernier que se trouvent des vers que Beauchamps a rendus ainsi :

Amour, je sais que ta faveur
Ne se peut acquérir sans peine,
Et que c'est elle qui nous mène
Au sanctuaire du bonheur.
Mais ce ne fut jamais la haine
Qui fit prospérer un troupeau.
On doit en épargner la peau,
Et se contenter de la laine.

A. JADIN.

De Rochegude, *Le Parnasse occitanien*. — Millot, *Histoire littéraire des Troubadours*, II, 448. — Raynouard, *Choix de Poesies des Troubadours*. — Baron de La Mothe-Langon, *Biographie Toulousaine*.

* FIGUIER (*Louis-Guillaume*), chimiste français, né à Montpellier, le 15 février 1819. Fils d'un pharmacien et neveu de Pierre Figuier, professeur de chimie à l'école de pharmacie de Montpellier, qui a découvert les propriétés décolorantes du charbon animal, il étudia de bonne heure les sciences dans sa ville natale, et y obtint à vingt-deux ans le grade de docteur en médecine. En 1842 il vint à Paris, pour se perfectionner dans la chimie, et fut nommé en 1846 professeur agrégé à l'école de pharmacie de Montpellier, et en 1853 à celle de Paris. En 1855 il remplaça M. Victor Meunier dans la rédaction scientifique de *La Presse*. Parmi les nombreux et intéressants travaux de M. Figuier, on remarque : *Exposition et histoire des principales Découvertes scientifiques modernes*; 4ᵉ édit., Paris, 1855, 3 vol. in-12. Le 4ᵉ vol. contiendra l'histoire de l'électricité, etc. La première édition de cet excellent et utile ouvrage parut en 1851; — *L'Alchimie et les Alchimistes*; Paris, 1854, in-12; 2ᵉ édit. en 1856; — *Recherches sur les combinaisons oxygénées de l'or, le pourpre de Cassius et l'or fulminant*; dans les *Annales de Physique et de Chimie*, t. XL; — *Recherches sur le dosage du brôme* (mêmes *Annales*, ann. 1851); — *Memoire sur le ligneux et sur quelques produits qui lui sont isomères* (en commun avec M. Poumarède); dans la *Revue scientifique* de 1847; — *Sur une méthode nouvelle pour l'analyse du sang et sur la constitution chimique des globules sanguins*; dans les *Annales de Chimie et de Physique*, 3ᵉ série, t. XI, 1844; — *Observations sur l'existence de l'arsenic dans les eaux minérales*; dans le *Journal de Pharmacie*, 1847; — *Mémoire sur l'origine du sucre contenu dans le foie et sur l'existence normale du sucre dans le sang de l'homme et des animaux*; dans les *Annales des Sciences naturelles*, 4ᵉ série, t. III, et *Journal de Pharmacie*, 1855. M. Figuier a publié dans les années 1855 et 1856 d'autres mémoires sur la fonction glycogénique du foie, pour montrer qu'on ne saurait attribuer à cet organe la production du sucre contenu normalement dans le sang; — *De l'application méthodique de la chaleur aux composés organiques définis*, thèse de concours pour l'agrégation à l'École de Pharmacie; 1853, in-8°; — *Les Applications nouvelles de la Science à l'Industrie et aux Arts*; Paris, 1856, in-12; — beaucoup d'autres articles insérés dans divers journaux et recueils périodiques.

Documents particuliers.

FIGUIER. *Voy.* FIGUEYRA et FIGUEIRA.

* FIGULUS (*C. Marcius*), général romain, vivait vers 160 avant J.-C. Il fut élu consul en 162. Pendant les comices tenus pour l'élection, le président de la *centuria prærogativa* mourut, et les aruspices déclarèrent l'élection non valable. Cependant, le consul T. Sempronius Gracchus, qui présidait les comices, maintint la validité de l'élection, et Marcius Figulus partit pour sa province, la Gaule Cisalpine; Sempronius Gracchus ayant écrit plus tard au sénat qu'il avait commis une erreur en prenant les auspices, Figulus résigna sa magistrature. Il fut réélu consul en 156, et eut pour mission de combattre les Dalmates en Illyrie. Il laissa d'abord forcer son camp par les ennemis; mais dans la campagne d'hiver il leur enleva toutes leurs petites villes, et finit par s'emparer de leur capitale, Delminium.

Cicéron, *De Nat. Deor.*, II, 4; *De Divin.*, II, 35; *Ad Q. Frat.*, II, 2. — Valère-Maxime, I, 1. — Plutarque, *Marcellus*, 5. — J. Obsequens, 74. — *Fast. Capit.* — Polybe, XXXII, 24. — Appien, *Illyr.*, 11. — Tite-Live, *Epit.* XLVII. — Florus, IV, 12.

FIGULUS (*C. Marcius*), arrière-petit-fils du précédent, homme d'État romain, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Dans le débat sur le sort des complices de Catilina, il se prononça pour la peine capitale, et approuva les mesures prises par Cicéron. Sous son consulat, le sénat abolit plusieurs associations (*collegia*) illégales, comme contraires à la liberté des comices et à la paix publique. Son tombeau fut d'une somptuosité extraordinaire.

Cicéron, *Ad Att.*, XII, 21; *Philipp.*, II, 11; *De Leg.*, II, 25. — Asconius, *in Pison.*, p. 7, édit. Orelli.

* FIGULUS (*P. Nigidius*), philosophe ro-

employé moins de sept à huit ans à faire sa traduction. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — *Avertissement* de l'ouvrage traduit.

FIGUIEIRA ou **FIGUEIRAS** (1) (*Guillem*), célèbre troubadour provençal, né à Toulouse, vers 1190. Fils d'un tailleur, il exerça pendant quelque temps cette profession ; mais, doué d'une vive imagination, d'une grande facilité d'expression, d'un goût naturel pour la poésie et d'une voix harmonieuse, il composait et chantait, en travaillant, des *sirventes*, qui plaisaient aux seigneurs et amusaient le peuple. C'était l'époque où l'on prêchait la croisade contre les albigeois. Témoin des calamités qu'un zèle mal dirigé attirait sur sa patrie, le poëte prit d'abord la défense des *bons comtes* (2) ; mais, quoique catholique, craignant les bûchers qui dévoraient les schismatiques, il se réfugia en Lombardie, et là, soit nécessité, soit génie, il devint tout à la fois troubadour et jongleur. Il se fit bientôt remarquer par la vivacité de son esprit et la hardiesse de ses pensées. Ennemi des grands et des prêtres, dont il fuyait la tyrannie, il ne voulut plus fréquenter que les bourgeois et les hommes du peuple ; cependant, d'après l'aveu de son plus ancien biographe, les mœurs de Figuieira ne furent pas dignes d'éloges. S'il se montrait d'une humeur sombre dès qu'il voyait des gens de cour ou d'église, s'il les déchirait dans ses vers et affectait de les mettre au-dessous de la populace, on le voyait toujours fréquenter les tavernes et les mauvais lieux (3). Quoi qu'il en soit, on ne peut refuser une certaine attention aux sirventes énergiques de Figuieira lorsqu'il s'élève contre les désordres de tous genres qui affligeaient alors la cour de Rome, et dont l'humanité entière se ressentait si cruellement. Il peut être utile de constater que, malgré son exagération, le troubadour fut ici le précurseur d'un philosophe comme Érasme, d'un réformateur comme Luther. « Je sais, dit-il, qu'on me voudra du mal de ce que je fais un sirvente contre cette gent fausse et mal apprise de Rome, qui est la source de toute décadence ; mais je ne saurais différer. Je ne m'étonne point que le monde soit dans l'erreur ; c'est vous, trompeuse Rome, qui y semez le trouble et la guerre. Votre cupidité vous aveugle, et vous tondez de trop près la laine de vos moutons. Rome, tu traînes avec toi les aveugles dans le précipice ; tu franchis les bornes que Dieu t'a données, car tu absous le péché à prix d'argent, et tu te charges d'un fardeau plus lourd qu'il ne t'appartient. Rome, en trompant les barons français et le peuple parisien par la promesse d'une indulgence et de faux pardons que tu ne pourras donner ; tu les as dévoués à la misère et à l'infortune. N'as-tu pas causé, par tes prédications insensées, la mort du bon roi Louis VIII ? Rome, tu fais peu de mal aux Sarrasins, mais tu fais un grand carnage de Grecs et de Latins. Que Dieu jamais ne te pardonne le pèlerinage que tu fis à Avignon, où sans sujet tu mis à mort un peuple, un peuple innombrable ! Tu suis des voies tortueuses et règnes avec méchanceté ; Rome de mauvaises mœurs et de mauvaise foi, mal se conduit qui suit tes traces, car la cupidité se cache sous ton manteau, et voilà le véritable motif de tes injustices envers le comte Raymond. Rome, tu te fais un jeu d'envoyer les chrétiens au martyre, mais dans quel livre as-tu lu que tu doives exterminer les chrétiens ?... Comme une bête enragée, tu as dévoré les grands et les petits; sous les dehors d'un agneau, avec un regard simple et modeste, Rome, tu es au dedans un loup ravisseur et un serpent couronné ! Si ton pouvoir n'est détruit, le monde est renversé. Rome, c'est à tes cardinaux qu'on doit imputer tes crimes, ils ne songent qu'à vendre Dieu et ses amis. La fausseté, l'opprobre et l'infamie règnent dans ton sein. Tes pasteurs sont faux, ils trompent, et leurs sectateurs sont privés de raison. Rome, s'ils vont passer la nuit avec une femme perdue, tes faux prédicateurs, ils vont le lendemain, avec des mains impures, toucher le corps de Notre-Seigneur. Et c'est une hérésie mortelle de dire qu'un prêtre ne doit pas se souiller avec sa concubine la veille du jour qu'il doit toucher le corps de Dieu. Si nous crions contre ce désordre, ils seront nos délateurs, et nous feront excommunier, ne nous laissant point de repos que nous ne l'achetions à prix d'argent. Sainte Vierge ! faites-moi voir le jour où ils ne seront plus redoutables ! » — Quelques écrivains ecclésiastiques ont prétendu que Figuieira était lui-même entaché d'hérésie ; mais, comme le fait remarquer l'abbé Millot, un albigeois n'aurait pas invoqué la sainte Vierge, ni reconnu le mystère de l'Eucharistie ; il n'était qu'un de ces catholiques, déjà nombreux en divers pays, qui appelaient de leurs vœux et par tous les moyens la réforme cléricale. On ne peut pourtant nier que le sirvente du troubadour n'ait un caractère d'emportement et de passion, qui ne peut s'excuser que par les excès dont il était spectateur et victime. Figuieira trouva un ardent adversaire dans une dame de Montpellier, nommée Germonda (*voy.* ce nom) ; elle riposta au poëte toulousain par une apologie de la cour de Rome terminée par cette invocation : « Rome, que le cri de gloire qui, par le pardon accordé à Madeleine, nous remplit de confiance, fasse mourir dans les supplices ordonnés contre les hérétiques le fou enragé qui a débité tant de faussetés. » Ce souhait, plus fervent que chrétien, ne fut pas accompli, car Figuieira produisit plusieurs aut

(1) Et non pas *Figuier*, comme il est nommé sans raison dans le *Dictionnaire* de Chaudon et dans la *Biographie universelle* de MM. Michaud frères.

(2) C'est ainsi que les troubadours reconnaissants désignaient les généreux Raymond, comtes de Toulouse.

(3) *Non fo hom que saubes caber entre'ls baron, ni entre' la bona gent, mas mout se fez grazir a la riota et als putanas, et als hostes taverniers.*

pièces de vers parvenues jusqu'à nous; entre autres deux sirventes sur Frédéric II. Dans le premier, il loue l'empereur d'Allemagne de défendre ses droits en Italie. Dans le second, il souhaite que la paix se fasse entre le pape et l'empereur; il les accuse l'un et l'autre d'opiniâtreté et de favoriser par leurs discussions le triomphe des Turcs et des Arabes. Il prie Dieu pour lui-même, et annonce l'intention d'expier ses péchés par un voyage en Terre Sainte. Mais il ne paraît pas qu'il ait cédé à ce désir. On a aussi du même troubadour plusieurs *Chansons galantes*, dont Pétrarque a beaucoup profité; une *Pastourelle* pleine de naïveté et de fraîcheur; c'est un dialogue entre un chevalier et une bergère, qui, tous deux trompés, se consolent ensemble. Ce petit poëme est certainement un des plus gracieux du genre. On lit dans l'*Histoire littéraire des Troubadours*, tome II, page 461, deux traités, l'un intitulé : *Lou Flagel mortel dels Tyrans*, et l'autre : *Contra Amour* : c'est dans ce dernier que se trouvent des vers que Beauchamps a rendus ainsi :

> Amour, je sais que ta faveur
> Ne se peut acquérir sans peine,
> Et que c'est elle qui nous mène
> Au sanctuaire du bonheur.
> Mais ce ne fut jamais la haine
> Qui fit prospérer un troupeau.
> On doit en épargner la peau,
> Et se contenter de la laine.

A. JADIN.

De Rochegude, *Le Parnasse occitanien*. — Millot, *Histoire littéraire des Troubadours*, II, 448. — Raynouard, *Choix de Poésies des Troubadours*. — Baron de La Mothe-Langon, *Biographie Toulousaine*.

* **FIGUIER** (*Louis-Guillaume*), chimiste français, né à Montpellier, le 15 février 1819. Fils d'un pharmacien et neveu de Pierre Figuier, professeur de chimie à l'école de pharmacie de Montpellier, qui a découvert les propriétés décolorantes du charbon animal, il étudia de bonne heure les sciences dans sa ville natale, et y obtint à vingt-deux ans le grade de docteur en médecine. En 1812 il vint à Paris, pour se perfectionner dans la chimie, et fut nommé en 1846 professeur agrégé à l'école de pharmacie de Montpellier, et en 1853 à celle de Paris. En 1855 il remplaça M. Victor Meunier dans la rédaction scientifique de *La Presse*. Parmi les nombreux et intéressants travaux de M. Figuier, on remarque : *Exposition et histoire des principales Découvertes scientifiques modernes*; 4e édit., Paris, 1855, 3 vol. in-12. Le 4e vol. contiendra l'histoire de l'électricité, etc. La première édition de cet excellent et utile ouvrage parut en 1851; — *L'Alchimie et les Alchimistes*; Paris, 1854, in-12; 2e édit. en 1856; — *Recherches sur les combinaisons oxygénées de l'or, le pourpre de Cassius et l'or fulminant*; dans les *Annales de Physique et de Chimie*, t. XL; — *Recherches sur le dosage du brôme* (mêmes *Annales*, ann. 1851); — *Mémoire sur le liqueur et sur quelques produits qui lui sont isomères* (en commun avec M. Pommarède); dans la *Revue scientifique* de 1847; — *Sur une méthode nouvelle pour l'analyse du sang et sur la constitution chimique des globules sanguins*; dans les *Annales de Chimie et de Physique*, 3e série, t. XI, 1844; — *Observations sur l'existence de l'arsenic dans les eaux minérales*; dans le *Journal de Pharmacie*, 1847; — *Mémoire sur l'origine du sucre contenu dans le foie et sur l'existence normale du sucre dans le sang de l'homme et des animaux*; dans les *Annales des Sciences naturelles*, 4e série, t. III, et *Journal de Pharmacie*, 1855. M. Figuier a publié dans les années 1855 et 1856 d'autres mémoires sur la fonction glycogénique du foie, pour montrer qu'on ne saurait attribuer à cet organe la production du sucre contenu normalement dans le sang; — *De l'application méthodique de la chaleur aux composés organiques définis*, thèse de concours pour l'agrégation à l'École de Pharmacie; 1853, in-8°; — *Les Applications nouvelles de la Science à l'Industrie et aux Arts*; Paris, 1856, in-12; — beaucoup d'autres articles insérés dans divers journaux et recueils périodiques.

Documents particuliers.

FIGUIER. *Voy.* FIGUEYRA et FIGUEIRA.

* **FIGULUS** (*C. Marcius*), général romain, vivait vers 160 avant J.-C. Il fut élu consul en 162. Pendant les comices tenus pour l'élection, le président de la *centuria prærogativa* mourut, et les aruspices déclarèrent l'élection non valable. Cependant, le consul T. Sempronius Gracchus, qui présidait les comices, maintint la validité de l'élection, et Marcius Figulus partit pour sa province, la Gaule Cisalpine; Sempronius Gracchus ayant écrit plus tard au sénat qu'il avait commis une erreur en prenant les auspices, Figulus résigna sa magistrature. Il fut réélu consul en 156, et eut pour mission de combattre les Dalmates en Illyrie. Il laissa d'abord forcer son camp par les ennemis; mais dans la campagne d'hiver il leur enleva toutes leurs petites villes, et finit par s'emparer de leur capitale, Delminium.

Cicéron, *De Nat. Deor.*, II, 4; *De Divin.*, II, 35; *Ad Q. Frat.*, II, 2. — Valère-Maxime, I, 1. — Plutarque, *Marcellus*, 5. — J. Obsequens, 74. — *Fast. Capit.* — Polybe, XXXII, 24. — Appien, *Illyr.*, 11. — Tite-Live, *Epit.* XLVII. — Florus, IV, 12.

FIGULUS (*C. Marcius*), arrière-petit-fils du précédent, homme d'État romain, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Dans le débat sur le sort des complices de Catilina, il se prononça pour la peine capitale, et approuva les mesures prises par Cicéron. Sous son consulat, le sénat abolit plusieurs associations (*collegia*) illégales, comme contraires à la liberté des comices et à la paix publique. Son tombeau fut d'une somptuosité extraordinaire.

Cicéron, *Ad Att.*, XII, 21; *Philipp.*, II, 11; *De Leg.*, II, 22. — Asconius, *in Pison.*, p. 7, édit. Orelli.

* **FIGULUS** (*P. Nigidius*), philosophe ro-

employé moins de sept à huit ans à faire sa traduction. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — *Avertissement* de l'ouvrage traduit.

FIGUIEIRA ou **FIGUEIRAS** (1) (*Guillem*), célèbre troubadour provençal, né à Toulouse, vers 1190. Fils d'un tailleur, il exerça pendant quelque temps cette profession ; mais, doué d'une vive imagination, d'une grande facilité d'expression, d'un goût naturel pour la poésie et d'une voix harmonieuse, il composait et chantait, en travaillant, des *sirventes*, qui plaisaient aux seigneurs et amusaient le peuple. C'était l'époque où l'on prêchait la croisade contre les albigeois. Témoin des calamités qu'un zèle mal dirigé attirait sur sa patrie, le poëte prit d'abord la défense des *bons comtes* (2) ; mais, quoique catholique, craignant les bûchers qui dévoraient les schismatiques, il se réfugia en Lombardie, et là, soit nécessité, soit génie, il devint tout à la fois troubadour et jongleur. Il se fit bientôt remarquer par la vivacité de son esprit et la hardiesse de ses pensées. Ennemi des grands et des prêtres, dont il fuyait la tyrannie, il ne voulut plus fréquenter que les bourgeois et les hommes du peuple; cependant, d'après l'aveu de son plus ancien biographe, les mœurs de Figuieira ne furent pas dignes d'éloges. S'il se montrait d'une humeur sombre dès qu'il voyait des gens de cour ou d'église, s'il les déchirait dans ses vers et affectait de les mettre au-dessous de la populace, on le voyait toujours fréquenter les tavernes et les mauvais lieux (3). Quoi qu'il en soit, on ne peut refuser une certaine attention aux sirventes énergiques de Figuieira lorsqu'il s'élève contre les désordres de tous genres qui affligeaient alors la cour de Rome, et dont l'humanité entière se ressentait si cruellement. Il peut être utile de constater que, malgré son exagération, le troubadour fut ici le précurseur d'un philosophe comme Érasme, d'un réformateur comme Luther. « Je sais, dit-il, qu'on me voudra du mal de ce que je fais un sirvente contre cette gent fausse et mal apprise de Rome, qui est la source de toute décadence; mais je ne saurais différer. Je ne m'étonne point que le monde soit dans l'erreur; c'est vous, trompeuse Rome, qui y semez le trouble et la guerre. Votre cupidité vous aveugle, et vous tondez de trop près la laine de vos moutons. Rome, tu traînes avec toi les aveugles dans le précipice; tu franchis les bornes que Dieu t'a données, car tu absous le péché à prix d'argent, et tu te charges d'un fardeau plus lourd qu'il ne t'appartient. Rome, en trompant les barons français et le peuple parisien par la promesse d'une indulgence et de faux pardons que tu ne pourras donner; tu les as dévoués à la misère et à l'infortune. N'as-tu pas causé, par tes prédications insensées, la mort du bon roi Louis VIII? Rome, tu fais peu de mal aux Sarrasins, mais tu fais un grand carnage de Grecs et de Latins. Que Dieu jamais ne te pardonne le pèlerinage que tu fis à Avignon, où sans sujet tu mis à mort un peuple, un peuple innombrable! Tu suis des voies tortueuses et règnes avec méchanceté; Rome de mauvaises mœurs et de mauvaise foi, mal se conduit qui suit tes traces, car la cupidité se cache sous ton manteau, et voilà le véritable motif de tes injustices envers le comte Raymond. Rome, tu te fais un jeu d'envoyer les chrétiens au martyre, mais dans quel livre as-tu lu que tu doives exterminer les chrétiens ?... Comme une bête enragée, tu as dévoré les grands et les petits; sous les dehors d'un agneau, avec un regard simple et modeste, Rome, tu es au dedans un loup ravisseur et un serpent couronné! Si ton pouvoir n'est détruit, le monde est renversé. Rome, c'est à tes cardinaux qu'on doit imputer tes crimes, ils ne songent qu'à vendre Dieu et ses amis. La fausseté, l'opprobre et l'infamie règnent dans ton sein. Tes pasteurs sont faux, ils trompent, et leurs sectateurs sont privés de raison. Rome, s'ils vont passer la nuit avec une femme perdue, tes faux prédicateurs, ils vont le lendemain, avec des mains impures, toucher le corps de Notre-Seigneur. Et c'est une hérésie mortelle de dire qu'un prêtre ne doit pas se souiller avec sa concubine la veille du jour qu'il doit toucher le corps de Dieu. Si nous crions contre ce désordre, ils seront nos délateurs, et nous feront excommunier, ne nous laissant point de repos que nous ne l'achetions à prix d'argent. Sainte Vierge! faites-moi voir le jour où ils ne seront plus redoutables! » — Quelques écrivains ecclésiastiques ont prétendu que Figuieira était lui-même entaché d'hérésie; mais, comme le fait remarquer l'abbé Millot, un albigeois n'aurait pas invoqué la sainte Vierge, ni reconnu le mystère de l'Eucharistie; il n'était qu'un de ces catholiques, déjà nombreux en divers pays, qui appelaient de leurs vœux et par tous les moyens la réforme cléricale. On ne peut pourtant nier que le sirvente du troubadour n'ait un caractère d'emportement et de passion, qui ne peut s'excuser que par les excès dont il était spectateur et victime. Figuieira trouva un ardent adversaire dans une dame de Montpellier, nommée Germonda (*voy.* ce nom); elle riposta au poëte toulousain par une apologie de la cour de Rome terminée par cette invocation : « Rome, que le cri de gloire qui, par le pardon accordé à Madeleine, nous remplit de confiance, fasse mourir dans les supplices ordonnés contre les hérétiq[ues] le fou enragé qui a débité tant de faussetés. » [Ce] souhait, plus fervent que chrétien, ne fut [pas] accompli, car Figuieira produisit plusieurs

(1) Et non pas *Figuier*, comme il est nommé sans raison dans le *Dictionnaire* de Chaudon et dans la *Biographie universelle* de MM. Michaud frères.

(2) C'est ainsi que les troubadours reconnaissants désignaient les généreux Raymond, comtes de Toulouse.

(3) *Non fo hom que saubes caber entre' ls baron, ni entre' la bona gent, mas mout se fez grazit a'ls arlotz, et a'ls putans et a'ls hostes tavernier[s].*

pièces de vers parvenues jusqu'à nous; entre autres deux sirventes sur Frédéric II. Dans le premier, il loue l'empereur d'Allemagne de défendre ses droits en Italie. Dans le second, il souhaite que la paix se fasse entre le pape et l'empereur; il les accuse l'un et l'autre d'opiniâtreté et de favoriser par leurs discussions le triomphe des Turcs et des Arabes. Il prie Dieu pour lui-même, et annonce l'intention d'expier ses péchés par un voyage en Terre Sainte. Mais il ne paraît pas qu'il ait cédé à ce désir. On a aussi du même troubadour plusieurs *Chansons galantes*, dont Pétrarque a beaucoup profité; une *Pastourelle* pleine de naïveté et de fraîcheur; c'est un dialogue entre un chevalier et une bergere, qui, tous deux trompés, se consolent ensemble. Ce petit poëme est certainement un des plus gracieux du genre. On lit dans l'*Histoire littéraire des Troubadours*, tome II, page 461, deux traités, l'un intitulé : *Lou Flagel mortel dels Tyrans*, et l'autre : *Contra Amour* : c'est dans ce dernier que se trouvent des vers que Beauchamps a rendus ainsi :

Amour, je sais que ta faveur
Ne se peut acquérir sans peine,
Et que c'est elle qui nous mène
Au sanctuaire du bonheur.
Mais ce ne fut jamais la haine
Qui fit prospérer un troupeau.
On doit en épargner la peau,
Et se contenter de la laine.

A. JADIN.

De Rochegude, *Le Parnasse occitanien*. — Millot, *Histoire littéraire des Troubadours*, II, 448. — Raynouard, *Choix de Poésies des Troubadours*. — Baron de La Mothe-Langon, *Biographie Toulousaine*.

* **FIGUIER** (*Louis-Guillaume*), chimiste français, né à Montpellier, le 15 février 1819. Fils d'un pharmacien et neveu de Pierre Figuier, professeur de chimie à l'école de pharmacie de Montpellier, qui a découvert les propriétés décolorantes du charbon animal, il étudia de bonne heure les sciences dans sa ville natale, et y obtint à vingt-deux ans le grade de docteur en médecine. En 1842 il vint à Paris, pour se perfectionner dans la chimie, et fut nommé en 1846 professeur agrégé à l'école de pharmacie de Montpellier, et en 1853 à celle de Paris. En 1855 il remplaça M. Victor Meunier dans la rédaction scientifique de *La Presse*. Parmi les nombreux et intéressants travaux de M. Figuier, on remarque : *Exposition et histoire des principales Découvertes scientifiques modernes*; 4e édit., Paris, 1855, 3 vol. in-12. Le 4e vol. contiendra l'histoire de l'électricité, etc. La première édition de cet excellent et utile ouvrage parut en 1851 ; — *L'Alchimie et les Alchimistes*; Paris, 1854, in-12; 2e édit. en 1856; — *Recherches sur les combinaisons oxygénées de l'or, le pourpre de Cassius et l'or fulminant*; dans les *Annales de Physique et de Chimie*, t. XL; — *Recherches sur le dosage du brôme* (mêmes *Annales*, ann. 1851); — *Mémoire sur le ligneux et sur quelques produits qui lui sont isomères* (en commun avec M. Pommarède); dans la *Revue scientifique* de 1847; — *Sur une méthode nouvelle pour l'analyse du sang et sur la constitution chimique des globules sanguins*; dans les *Annales de Chimie et de Physique*, 3e série, t. XI, 1844; — *Observations sur l'existence de l'arsenic dans les eaux minérales*; dans le *Journal de Pharmacie*, 1847; — *Mémoire sur l'origine du sucre contenu dans le foie et sur l'existence normale du sucre dans le sang de l'homme et des animaux*; dans les *Annales des Sciences naturelles*, 4e série, t. III, et *Journal de Pharmacie*, 1855. M. Figuier a publié dans les années 1855 et 1856 d'autres mémoires sur la fonction glycogénique du foie, pour montrer qu'on ne saurait attribuer à cet organe la production du sucre contenu normalement dans le sang; — *De l'application méthodique de la chaleur aux composés organiques définis*, thèse de concours pour l'agrégation à l'École de Pharmacie; 1853, in-8°; — *Les Applications nouvelles de la Science à l'Industrie et aux Arts*; Paris, 1856, in-12; — beaucoup d'autres articles insérés dans divers journaux et recueils périodiques.

Documents particuliers.

FIGUIER. *Voy.* FIGUEYRA et FIGUEIRA.

* **FIGULUS** (*C. Marcius*), général romain, vivait vers 160 avant J.-C. Il fut élu consul en 162. Pendant les comices tenus pour l'élection, le président de la *centuria prærogativa* mourut, et les aruspices déclarèrent l'élection non valable. Cependant, le consul T. Sempronius Gracchus, qui présidait les comices, maintint la validité de l'élection, et Marcius Figulus partit pour sa province, la Gaule Cisalpine; Sempronius Gracchus ayant écrit plus tard au sénat qu'il avait commis une erreur en prenant les auspices, Figulus résigna sa magistrature. Il fut réélu consul en 156, et eut pour mission de combattre les Dalmates en Illyrie. Il laissa d'abord forcer son camp par les ennemis; mais dans la campagne d'hiver il leur enleva toutes leurs petites villes, et finit par s'emparer de leur capitale, Delminium.

Cicéron, *De Nat. Deor.*, II, 4; *De Divin.*, II, 35; *Ad Q. Frat.*, II, 2. — Valère-Maxime, I, 1. — Plutarque, *Marcellus*, 5. — J. Obsequens, 74. — *Fast. Capit.* — Polybe, XXXII, 24. — Appien, *Illyr.*, II. — Tite-Live, *Epit.* XLVII. — Florus, IV, 12.

FIGULUS (*C. Marcius*), arrière-petit-fils du précédent, homme d'État romain, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Dans le débat sur le sort des complices de Catilina, il se prononça pour la peine capitale, et approuva les mesures prises par Cicéron. Sous son consulat, le sénat abolit plusieurs associations (*collegia*) illégales, comme contraires à la liberté des comices et à la paix publique. Son tombeau fut d'une somptuosité extraordinaire.

Cicéron, *Ad Att.*, XII, 21; *Philipp.*, II, 11; *De Leg.*, II, 22. — Asconius, *in Pison.*, p. 7, edit. Orelli.

* **FIGULUS** (*P. Nigidius*), philosophe ro-

employé moins de sept à huit ans à faire sa traduction. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — *Avertissement* de l'ouvrage traduit.

FIGUIEIRA ou **FIGUEIRAS** (1) (*Guillem*), célèbre troubadour provençal, né à Toulouse, vers 1190. Fils d'un tailleur, il exerça pendant quelque temps cette profession ; mais, doué d'une vive imagination, d'une grande facilité d'expression, d'un goût naturel pour la poésie et d'une voix harmonieuse, il composait et chantait, en travaillant, des *sirventes*, qui plaisaient aux seigneurs et amusaient le peuple. C'était l'époque où l'on prêchait la croisade contre les albigeois. Témoin des calamités qu'un zèle mal dirigé attirait sur sa patrie, le poëte prit d'abord la défense des *bons comtes* (2) ; mais, quoique catholique, craignant les bûchers qui dévoraient les schismatiques, il se réfugia en Lombardie, et là, soit nécessité, soit génie, il devint tout à la fois troubadour et jongleur. Il se fit bientôt remarquer par la vivacité de son esprit et la hardiesse de ses pensées. Ennemi des grands et des prêtres, dont il fuyait la tyrannie, il ne voulut plus fréquenter que les bourgeois et les hommes du peuple ; cependant, d'après l'aveu de son plus ancien biographe, les mœurs de Figuieira ne furent pas dignes d'éloges. S'il se montrait d'une humeur sombre dès qu'il voyait des gens de cour ou d'église, s'il les déchirait dans ses vers et affectait de les mettre au-dessous de la populace, on le voyait toujours fréquenter les tavernes et les mauvais lieux (3). Quoi qu'il en soit, on ne peut refuser une certaine attention aux sirventes énergiques de Figuieira lorsqu'il s'élève contre les désordres de tous genres qui affligeaient alors la cour de Rome, et dont l'humanité entière se ressentait si cruellement. Il peut être utile de constater que, malgré son exagération, le troubadour fut ici le précurseur d'un philosophe comme Érasme, d'un réformateur comme Luther. « Je sais, dit-il, qu'on me voudra du mal de ce que je fais un sirvente contre cette gent fausse et mal apprise de Rome, qui est la source de toute décadence ; mais je ne saurais différer. Je ne m'étonne point que le monde soit dans l'erreur ; c'est vous, trompeuse Rome, qui y semez le trouble et la guerre. Votre cupidité vous aveugle, et vous tondez de trop près la laine de vos moutons. Rome, tu traînes avec toi les aveugles dans le précipice ; tu franchis les bornes que Dieu t'a données, car tu absous le péché à prix d'argent, et tu te charges d'un fardeau plus lourd qu'il ne t'appartient. Rome, en trompant les barons français et le peuple parisien par la promesse d'une indulgence et de faux pardons que tu ne pourras donner ; tu les as dévoués à la misère et à l'infortune. N'as-tu pas causé, par tes prédications insensées, la mort du bon roi Louis VIII ? Rome, tu fais peu de mal aux Sarrasins, mais tu fais un grand carnage de Grecs et de Latins. Que Dieu jamais ne te pardonne le pèlerinage que tu fis à Avignon, où sans sujet tu mis à mort un peuple, un peuple innombrable ! Tu suis des voies tortueuses et règnes avec méchanceté ; Rome de mauvaises mœurs et de mauvaise foi, mal se conduit qui suit tes traces, car la cupidité se cache sous ton manteau, et voilà le véritable motif de tes injustices envers le comte Raymond. Rome, tu te fais un jeu d'envoyer les chrétiens au martyre, mais dans quel livre as-tu lu que tu doives exterminer les chrétiens ?... Comme une bête enragée, tu as dévoré les grands et les petits ; sous les dehors d'un agneau, avec un regard simple et modeste, Rome, tu es au dedans un loup ravisseur et un serpent couronné ! Si ton pouvoir n'est détruit, le monde est renversé. Rome, c'est à tes cardinaux qu'on doit imputer tes crimes, ils ne songent qu'à vendre Dieu et ses amis. La fausseté, l'opprobre et l'infamie règnent dans ton sein. Tes pasteurs sont faux, ils trompent, et leurs sectateurs sont privés de raison. Rome, s'ils vont passer la nuit avec une femme perdue, tes faux prédicateurs, ils vont le lendemain, avec des mains impures, toucher le corps de Notre-Seigneur. Et c'est une hérésie mortelle de dire qu'un prêtre ne doit pas se souiller avec sa concubine la veille du jour qu'il doit toucher le corps de Dieu. Si nous crions contre ce désordre, ils seront nos délateurs, et nous feront excommunier, ne nous laissant point de repos que nous ne l'achetions à prix d'argent. Sainte Vierge ! faites-moi voir le jour où ils ne seront plus redoutables ! » — Quelques écrivains ecclésiastiques ont prétendu que Figuieira était lui-même entaché d'hérésie ; mais, comme le fait remarquer l'abbé Millot, un albigeois n'aurait pas invoqué la sainte Vierge, ni reconnu le mystère de l'Eucharistie ; il n'était qu'un de ces catholiques, déjà nombreux en divers pays, qui appelaient de leurs vœux et par tous les moyens la réforme cléricale. On ne peut pourtant nier que le sirvente du troubadour n'ait un caractère d'emportement et de passion, qui ne peut s'excuser que par les excès dont il était spectateur et victime. Figuieira trouva un ardent adversaire dans une dame de Montpellier, nommée Germonda (*voy* ce nom) ; elle riposta au poëte toulousain par une apologie de la cour de Rome terminée par cette invocation : « Rome, que le cri de gloire qui, par le pardon accordé à Madeleine, nous remplit de confiance, fasse mourir dans les supplices ordonnés contre les hérétiques le fou enragé qui a débité tant de faussetés. » Ce souhait, plus fervent que chrétien, ne fut pas accompli, car Figuieira produisit plusieurs autres

(1) Et non pas *Figuier*, comme il est nommé sans raison dans le *Dictionnaire* de Chaudon et dans la *Biographie universelle* de MM. Michaud frères.

(2) C'est ainsi que les troubadours reconnaissants désignaient les généreux Raymond, comtes de Toulouse.

(3) *Non fo hom que sauhes caber entre' ls baron, ni entre' la bona gent, mas mout se fez grazir als arlots et als putans, et als hostes tavernaiers.*

pièces de vers parvenues jusqu'à nous; entre autres deux sirventes sur Frédéric II. Dans le premier, il loue l'empereur d'Allemagne de défendre ses droits en Italie. Dans le second, il souhaite que la paix se fasse entre le pape et l'empereur; il les accuse l'un et l'autre d'opiniâtreté et de favoriser par leurs discussions le triomphe des Turcs et des Arabes. Il prie Dieu pour lui-même, et annonce l'intention d'expier ses péchés par un voyage en Terre Sainte. Mais il ne paraît pas qu'il ait cédé à ce désir. On a aussi du même troubadour plusieurs *Chansons galantes*, dont Pétrarque a beaucoup profité; une *Pastourelle* pleine de naïveté et de fraîcheur; c'est un dialogue entre un chevalier et une bergère, qui, tous deux trompés, se consolent ensemble. Ce petit poëme est certainement un des plus gracieux du genre. On lit dans l'*Histoire littéraire des Troubadours*, tome II, page 461, deux traités, l'un intitulé : *Lou Flagel mortel dels Tyrans*, et l'autre : *Contra Amour* : c'est dans ce dernier que se trouvent des vers que Beauchamps a rendus ainsi :

Amour, je sais que ta faveur
Ne se peut acquérir sans peine,
Et que c'est elle qui nous mène
Au sanctuaire du bonheur.
Mais ce ne fut jamais la haine
Qui fit prospérer un troupeau.
On doit en épargner la peau,
Et se contenter de la laine.

A. JADIN.

De Rochegude, *Le Parnasse occitanien*. — Millot, *Histoire littéraire des Troubadours*, II, 448. — Raynouard, *Choix de Poésies des Troubadours*. — Baron de La Mothe-Langon, *Biographie Toulousaine*.

* FIGUIER (*Louis-Guillaume*), chimiste français, né à Montpellier, le 15 février 1819. Fils d'un pharmacien et neveu de Pierre Figuier, professeur de chimie à l'école de pharmacie de Montpellier, qui a découvert les propriétés décolorantes du charbon animal, il étudia de bonne heure les sciences dans sa ville natale, et y obtint à vingt-deux ans le grade de docteur en médecine. En 1842 il vint à Paris, pour se perfectionner dans la chimie, et fut nommé en 1846 professeur agrégé à l'école de pharmacie de Montpellier, et en 1853 à celle de Paris. En 1855 il remplaça M. Victor Meunier dans la rédaction scientifique de *La Presse*. Parmi les nombreux et intéressants travaux de M. Figuier, on remarque : *Exposition et histoire des principales Découvertes scientifiques modernes*; 4e édit., Paris, 1855, 3 vol. in-12. Le 4e vol. contiendra l'histoire de l'électricité, etc. La première édition de cet excellent et utile ouvrage parut en 1851 ; — *L'Alchimie et les Alchimistes*; Paris, 1854, in-12; 2e édit. en 1856; — *Recherches sur les combinaisons oxygénées de l'or, le pourpre de Cassius et l'or fulminant*; dans les *Annales de Physique et de Chimie*, t. XL; — *Recherches sur le dosage du brôme* (mêmes *Annales*, ann. 1851); — *Mémoire sur le ligneux et sur quelques produits qui lui sont isomères* (en commun avec M. Poumarède); dans la *Revue scientifique* de 1847; — *Sur une méthode nouvelle pour l'analyse du sang et sur la constitution chimique des globules sanguins*; dans les *Annales de Chimie et de Physique*, 3e série, t. XI, 1844; — *Observations sur l'existence de l'arsenic dans les eaux minérales*; dans le *Journal de Pharmacie*, 1847; — *Mémoire sur l'origine du sucre contenu dans le foie et sur l'existence normale du sucre dans le sang de l'homme et des animaux*; dans les *Annales des Sciences naturelles*, 4e série, t. III, et *Journal de Pharmacie*, 1855. M. Figuier a publié dans les années 1855 et 1856 d'autres mémoires sur la fonction glycogénique du foie, pour montrer qu'on ne saurait attribuer à cet organe la production du sucre contenu normalement dans le sang; — *De l'application méthodique de la chaleur aux composés organiques définis*, thèse de concours pour l'agrégation à l'École de Pharmacie; 1853, in-8°; — *Les Applications nouvelles de la Science à l'Industrie et aux Arts*; Paris, 1856, in-12; — beaucoup d'autres articles insérés dans divers journaux et recueils périodiques.

Documents particuliers.

FIGUIER. *Voy.* FIGUEYRA et FIGUEIRA.

* FIGULUS (*C. Marcius*), général romain, vivait vers 160 avant J.-C. Il fut élu consul en 162. Pendant les comices tenus pour l'élection, le président de la *centuria prærogativa* mourut, et les aruspices déclarèrent l'élection non valable. Cependant, le consul T. Sempronius Gracchus, qui présidait les comices, maintint la validité de l'élection, et Marcius Figulus partit pour sa province, la Gaule Cisalpine; Sempronius Gracchus ayant écrit plus tard au sénat qu'il avait commis une erreur en prenant les auspices, Figulus résigna sa magistrature. Il fut réélu consul en 156, et eut pour mission de combattre les Dalmates en Illyrie. Il laissa d'abord forcer son camp par les ennemis ; mais dans la campagne d'hiver il leur enleva toutes leurs petites villes, et finit par s'emparer de leur capitale, Delminium.

Cicéron, *De Nat. Deor.*, II, 4; *De Divin.*, II, 35; *Ad Q. Frat.*, II, 2. — Valère-Maxime, I, 1. — Plutarque, *Marcellus*, 5. — *J. Obsequens*, 74. — *Fast. Capit.* — Polybe, XXXII, 24. — Appien, *Illyr.*, II. — Tite-Live, *Epit.* XLVII. — Florus, IV, 12.

FIGULUS (*C. Marcius*), arrière-petit-fils du précédent, homme d'État romain, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Dans le débat sur le sort des complices de Catilina, il se prononça pour la peine capitale, et approuva les mesures prises par Cicéron. Sous son consulat, le sénat abolit plusieurs associations (*collegia*) illégales, comme contraires à la liberté des comices et à la paix publique. Son tombeau fut d'une somptuosité extraordinaire.

Cicéron, *Ad Att.*, XII, 21; *Philipp.*, II, 11; *De Leg.*, II, 22. — Asconius, *in Pison.*, p. 7, édit. Orelli.

* FIGULUS (*P. Nigidius*), philosophe ro-

main, né vers 100 avant J.-C., mort en exil, en 44. Il adopta les doctrines de Pythagore, et se rendit si célèbre par ses connaissances que Aulu-Gelle n'hésite pas à l'appeler le plus savant des Romains après Varron. Les recherches mathématiques et physiques semblent avoir attiré particulièrement son attention. Telle était sa renommée comme astrologue, qu'on le regardait généralement, surtout dans les derniers siècles de l'empire romain, comme ayant prédit dans les termes les moins ambigus la future grandeur d'Octave en apprenant sa naissance. La *Chronique* d'Eusèbe donne à Figulus les qualifications de *Pythagoricus* et de *Magus*. Malgré ses études abstraites, Figulus se mêla activement aux affaires publiques. Il fut un des sénateurs choisis par Cicéron pour recevoir les dépositions relatives à Catilina et à ses complices, en 63, et devint lui-même préteur en 59. Dans la guerre civile, il se déclara énergiquement pour Pompée, et fut en conséquence expulsé de Rome par ordre de César. Cicéron lui écrivit pour le consoler une lettre pleine de témoignages d'amitié et d'admiration. Aulu-Gelle, grand admirateur aussi des talents et des profondes connaissances de Figulus, dit que ses ouvrages étaient peu étudiés et n'avaient qu'une médiocre valeur pratique, à cause de la subtilité et de l'obscurité qui les caractérisent. Il cite à l'appui de cette critique quelques passages qui ne la justifient pas entièrement; car leur obscurité tient plus à la nature du sujet qu'à la manière de l'auteur. Nous avons les titres de quelques ouvrages de Figulus; savoir : *De Sphæra barbarica et græcanica*; — *De Animalibus*; — *De Extis*; — *De Auguriis*; — *De Ventis*; — *Commentarii grammatici*, en 24 livres au moins. Les fragments qui nous restent de ces traités ont été recueillis avec soin et commentés par Janus Rutgersius, dans ses *Variæ Lectiones*, III, 16.

Cicéron, *Tim.*, I; *Pro Sull.*, 14; *Ad Att.*, II, 2; VII, 24; *Ad Fam.*, IV. 13. — Lucain, I, 640. — Suétone, *Octav.*, 94. — Dion Cassius, XLV, 1. — Aulu-Gelle, IV, 9; X, 11, XI, 11; XIII, 10. 25; XIX, 14. — Saint Jérôme, *in Chron. Euseb.*, ob. CLXXXIV. — Saint Augustin, *De Civit. Dei*, V, 3. — Brucker, *Histor. Phil.*, vol. II, p. 24 — Burigny, *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, vol. XXIX, p. 190.

FIGULUS (*Charles*), naturaliste et botaniste allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Ichthyologia, seu dialogus de piscibus*; Cologne, 1540, in-4°; — *Dialogus qui inscribitur Botano-Methodus, sive herbarium*; ib., 1540, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon*.

FILAMONDO (*Raphael-Marie*), historien napolitain, né vers 1650, mort vers 1716. Entré jeune dans le couvent des Dominicains de Sainte-Marie della Sanità à Naples, il cultiva avec succès les belles-lettres, et devint l'un des deux conservateurs de la bibliothèque de Casanata à Rome. On a de lui : *Il Genio bellicoso di Napoli*; *memorie istoriche d'alcuni capitani celebri Napolitani, c'han militato per la fede, per lo rè, per la patria nel secolo corrente, abbellite con cinquanta sei ritratti intagliati in rame*; Naples, 1694, in-fol.; — *Raguaglio del viaggio fatto da padri dell' ordine de' Predicatori inviati dalla sacra Congregazione de Propaganda Fide missionarii apostolici nella Tartaria minore, l'anno MDCLXII : aggiuntavi la nuova spedizione del padre maestro Fra Francesco Piscopo in Armenia e Persia*; Naples, 1695, in-8°; — *Theo-Rhetoricæ idea, ex divinis Scripturis et politioris literaturæ mystagogis deducta, christianis oratoribus ad imitandum proposita*; Naples, 1700, in-4°.

Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*.

FILANGIERI (*Gaetano*, chevalier), célèbre publiciste italien, naquit à Naples, le 18 août 1752, de César, prince d'Arianiello, et de Mariana Montalto, de la maison des ducs de Fragnito, et mourut le 21 juillet 1788. A en croire les prétentions de cette famille, ses aïeux seraient descendus des Normands, compagnons de Roger, qui, après avoir conquis la Sicile et la Pouille, en firent une monarchie nouvelle, au commencement du douzième siècle. Angerio, fils de l'un de ces Normands, nommé Tunel, aurait été l'auteur de cette nombreuse postérité, et ses descendants se seraient honorés de porter le titre de *Filii Angerii*, d'où viendrait le nom de *Filangieri*. On conçoit facilement qu'un homme de la trempe de celui dont nous esquissons la vie s'inquiéta peu d'une aussi illustre origine. Ce fut dans son travail qu'il voulut puiser sa célébrité; et loin de s'enorgueillir de la position que le hasard de la naissance lui avait donnée, il fut l'un des philosophes qui contribuèrent le plus à saper de gothiques préjugés et à faire triompher les progrès de la raison humaine.

Gaetano, troisième fils de son père, fut dès l'enfance destiné à la carrière des armes. D'après les usages de son pays et de son temps, à sept ans il avait déjà un grade dans un des régiments du roi, et il commença son service à quatorze. Quant à son instruction, elle était fort peu soignée. Confié à un précepteur qui voulut commencer par lui apprendre le latin, il en prit un dégoût singulier pour l'étude. On en augurait que son esprit était peu susceptible de culture, lorsqu'un heureux hasard vint montrer que c'était à la méthode employée et non à l'élève qu'il fallait s'en prendre s'il ne faisait aucun progrès. Assistant un jour à une leçon qu'un professeur de mathématiques donnait à l'un de ses frères, il s'aperçut spontanément que celui-ci s'était trompé dans l'explication d'un théorème d'Euclide. Ce trait prouva que, dirigé vers les sciences, le jeune Gaetano pourrait y faire de remarquables progrès. A partir de cette époque, il s'adonna spécialement aux sciences exactes, qu'il cultiva même après son entrée au service, ainsi que les sciences morales et politiques, qui devaient

jour le conduire à la gloire. Ayant vu par expérience combien les mauvaises méthodes d'enseignement arrêtent le développement de l'esprit, le premier ouvrage dont il conçut la pensée eut pour objet *La réforme de l'éducation publique et privée*. Frappé aussi de la funeste influence qu'exercent sur la société l'ignorance des princes et les déplorables préjugés au milieu desquels ils étaient élevés alors, Filangieri voulut appeler l'attention du public éclairé sur cet état de choses, et il essaya de l'exposer dans un traité particulier intitulé : *La Morale des princes fondée sur la nature et sur l'ordre social.*

De telles études se conciliaient mal avec les devoirs et les goûts de l'état militaire : aussi la famille de Filangieri vit-elle qu'il était dorénavant inutile de persister à le laisser dans la carrière des armes. On l'autorisa donc à en sortir, mais à la condition qu'il embrasserait celle du barreau. Ce n'était point encore là que l'appelait sa vocation. Filangieri, il est vrai, méditait sur la législation, mais c'était en homme d'État, et sous le point de vue le plus élevé, qu'il embrassait la science du droit, et non en praticien et en homme d'affaires. Toutefois, comme la profession d'avocat le rapprochait davantage de l'objet de ses études, il déféra au vœu de sa famille, et entra en 1774 au barreau, où son éloquence naturelle devait lui procurer d'honorables succès.

La jurisprudence napolitaine ne présentait alors qu'un chaos confus, bien propre à rebuter un philosophe tel que Filangieri. Pour y porter remède, le sage ministre Tanucci (*voy.* ce nom) fit rendre par le roi Ferdinand IV, dans cette même année 1774, une ordonnance destinée à réformer une partie de ces abus. Les jurisconsultes, nourris dans ces vieilles idées et y trouvant probablement leur profit, murmurèrent contre la nouvelle ordonnance : Filangieri la défendit dans un écrit substantiel, qui eut pour titre : *Réflexions politiques sur la dernière loi du souverain, relative à l'administration de la justice.* Cet écrit fut dédié à Tanucci, qui ne vit pas sans étonnement combien il annonçait dans son jeune auteur de maturité et de savoir. Mais, cette fois comme tant d'autres, les préjugés furent plus forts que le ministre qui voulait les anéantir et que le publiciste qui le secondait dans cette tâche honorable. L'ordonnance ne fut point ou fut mal exécutée, et Filangieri, abreuvé de dégoûts, quitta le barreau, et se consacra exclusivement à ses études spéculatives et à la société de quelques amis qui partageaient ses opinions et ses espérances.

Il passait au milieu de ce repos paisible et de cette retraite studieuse des jours heureux, lorsque l'ambition de sa famille vint encore tenter de l'arracher à une obscurité qui, suivant elle, était indigne du rejeton d'aussi illustres aïeux. Son oncle, Serafino Filangieri, archevêque de Naples, n'eut de cesse que lorsqu'il eut procuré à Gaetano une charge à la cour : il le fit nommer, en 1777, majordome de semaine, gentilhomme de la chambre du roi, et ensuite officier du corps royal des volontaires de la marine. Il n'avait alors que vingt-cinq ans. Cette nouvelle position n'altéra point son goût pour la méditation ; les plaisirs de la cour, les devoirs de sa charge, ne purent l'enlever à ses occupations favorites ; et ce fut au milieu des agitations de cette brillante carrière, où il était entré contre son gré, qu'il composa et publia la *Science de la Législation* (*Scienza della Legislazione*), dont les deux premiers livres parurent en 2 volumes, à Naples, en 1780.

Pour bien apprécier la portée de cet ouvrage, il faut jeter un coup d'œil en arrière et rechercher quel était l'état des sciences morales et politiques en Italie à l'époque où il fut mis au jour. Cette terre de l'antiquité classique avait sommeillé comme les autres nations pendant la longue nuit du moyen âge ; toutefois, son réveil avait été plus précoce. La littérature y avait jeté un vif éclat, lorsqu'elle était encore enveloppée chez les autres peuples des langes de l'enfance. Les sciences historiques et morales y avaient eu aussi de dignes représentants, et sans citer des noms obscurs aujourd'hui, mais qui cependant rappellent des hommes en avant des idées de leur temps, il suffira d'indiquer Machiavel, Gravina et Vico (*voy.* ces noms) pour montrer que l'Italie était riche aussi en grands écrivains philosophes. Toutefois, vers le milieu du dix-huitième siècle, et lorsque la France et quelques autres nations de l'Europe étaient si vivement émues par les grandes luttes de la philosophie contre les anciennes idées, l'Italie était loin de se ressentir du contre-coup de cette révolution morale. Le grand nom de Machiavel n'y apparaissait plus que comme un emblème d'immoralité politique ; on s'efforçait de le réfuter et non de le comprendre. Gravina, qui, dans ses *Origines des Lois*, avait eu l'honneur de fournir plus d'un trait à Montesquieu et à Rousseau, y était tombé dans l'oubli. Enfin, Vico, qui a exposé avec une profondeur souvent systématique, mais toujours neuve et ingénieuse, les vicissitudes des gouvernements, avait passé en quelque sorte inaperçu au milieu du peuple qui l'avait vu naître. L'honneur de faire éclore en Italie le goût de la science sociale était réservé à Beccaria (*voy.* ce nom), qui, dans son *Traité des Délits et des Peines*, mettant l'éloquence au service de la raison, avait excité l'attention de l'Europe entière et réveillé dans sa patrie une généreuse sympathie pour les efforts que des esprits éclairés faisaient partout dans l'intérêt de l'humanité. Les voies ainsi préparées, Filangieri put être mieux compris ; et lorsque sa *Science de la Législation* parut, elle fut accueillie comme une œuvre qui devait continuer Montesquieu et concourir à répandre la lumière sur les points les plus obscurs des théories sociales. Il ne faudrait pas

croire néanmoins que les succès de l'auteur ne fussent point mêlés d'amertume, quoiqu'ils lui eussent valu l'éclatante protection du roi de Naples, auquel il fut redevable d'une commanderie de l'ordre royal de Constantin. A peine les deux premiers volumes avaient-ils paru en effet, que ceux qui vivent de préjugés s'agitèrent pour en empêcher la continuation. Mais Filangieri ne s'effraya pas des difficultés que l'on voulait lui susciter. « Je n'ai pas entrepris ce travail pour mon avantage particulier, écrivait-il à l'un de ses amis, mais uniquement pour le bien de tous les hommes. Quant à moi, je me suis proposé de vivre loin des affaires. Je n'écrirais pas si les erreurs, les vices, qui accablent la société, ne m'en imposaient le devoir. Cet affreux spectacle est toujours présent à ma pensée. Veuille le ciel m'accorder le bonheur de remédier en quelque manière à tant de désordres! Puissent les princes eux-mêmes exaucer mes vœux pour la gloire de leur nom et pour la félicité de leurs peuples! » Cet espoir philanthropique le soutint, et en 1783 il publia son 3e livre en deux volumes. Les clameurs des partisans exclusifs des idées rétrogrades recommencèrent; mais Filangieri ne se rebuta pas davantage. Tout entier au désir d'achever un ouvrage sur lequel il fondait l'espoir de consolider sa réputation et d'être utile à ses semblables, il s'était démis de ses emplois militaires et de ses charges de cour pour goûter au milieu de la paix domestique cette tranquillité d'âme nécessaire aux grands travaux littéraires; il s'était marié, dans cette même année 1783, à Caroline de Frendel, noble Hongroise, directrice de l'éducation de l'infante seconde fille du roi, et qui joignait un esprit distingué aux agréments extérieurs. Ce fut ainsi que, retiré dans une maison de campagne, près de la petite ville de Cava, à la distance de huit lieues de Naples, il continua son ouvrage, dont il fit paraître, en 1785, le 4e livre en trois volumes.

Cependant des circonstances imprévues vinrent s'opposer à ce que Filangieri pût terminer son œuvre. Sa santé, d'abord altérée par l'excès du travail et de la méditation, le forçait souvent de s'arrêter; ensuite le roi Ferdinand IV (*voy.* Ferdinand Ier des *Deux-Siciles*) l'appela, en 1787, dans son conseil suprême des finances. Il fut obligé de revenir à Naples et de se livrer entièrement aux travaux de l'administration. Peu de temps après, une maladie grave de son fils aîné, une couche malheureuse de sa femme, vinrent altérer profondément sa santé, déjà ébranlée. Atteint d'une mélancolie profonde, il prit le parti de se retirer avec toute sa famille à Vico-Equense, où il tomba sérieusement malade, et où il mourut, n'étant âgé que de trente-six ans. Cette mort prématurée donna lieu à des bruits populaires, et l'on en accusa le ministre Acton (*voy.* ce nom), dont Filangieri aurait combattu les idées, dans le sein du conseil suprême, sur le système commercial des Anglais: il est inutile d'ajouter que cette conjecture ne reposait que sur les préventions qu'Acton avait inspirées aux Napolitains. Après la mort de Filangieri, on s'occupa de recueillir ce qu'il avait laissé de son travail. On ne trouva terminée que la première partie du cinquième livre, que l'on a publiée, et l'indication du sujet des chapitres de la seconde partie. Son ouvrage avait obtenu une si grande vogue en Italie, que cinq éditions en furent successivement publiées à Naples, à Florence et à Milan. Depuis, plusieurs autres éditions parurent; parmi elles nous citerons celles de Milan, *Rip. de' Classici Ital.*, 1822, 6 vol. in-8°, et de Livourne, 1826, 6 vol. in-8°. Nous n'entreprendrons pas de présenter ici une analyse étendue de la *Science de la Législation* et un jugement motivé sur cet ouvrage; nous dirons seulement que Filangieri fait reposer la science sociale sur la *conservation* et la *tranquillité*. Partant de cette base, il démontre que la bonté des lois est ou *absolue* ou *relative;* il expose ses principes d'économie politique, ses vues sur la législation criminelle, sur l'éducation, les mœurs et l'instruction publique, et donne des notions sur les religions qui ont précédé le christianisme. Les doctrines de Filangieri se rapprochent souvent de celles de Montesquieu, qu'il a pris évidemment pour guide et pour modèle. Aujourd'hui que, après soixante années de luttes et d'expériences, les peuples ont recueilli beaucoup d'heureux résultats des théories de cette grande époque, les opinions de Filangieri ne sauraient être acceptées sans de nombreuses modifications. Benjamin Constant (*voy.* ce nom), dans le commentaire qu'il a publié, en 1822, de la *Science de la Législation*, a combattu plusieurs des idées avancées par l'auteur de ce célèbre ouvrage. L'année même de la mort de Filangieri, l'avocat Donato Tomasi, son ami, publia son *Éloge historique*, et Salfi a placé en tête de l'édition des *Œuvres de G. Filangieri*, traduites de l'italien et publiées à Paris en 1822, en 6 vol. in-8°, un éloge de ce publiciste. C'est le 6e vol. de cette édition qui contient le commentaire de B. Constant, dont nous avons déjà parlé. Le tout a été réimprimé à Paris, en 1840, en 3 vol. in-8°. Dès 1786 Gallois, depuis tribun, avait commencé la publication d'une traduction française de la *Science de la Législation*, qui fut complétée successivement, et qui forma 7 vol. in-8°. Les éditions ci-dessus mentionnées de 1822 et de 1840 ne sont que la reproduction de cette traduction, justement estimée. Il a paru aussi deux traductions allemandes et une traduction espagnole du même ouvrage: cette dernière avait été faite en 1787, par don Antonio Rudio; elle était très-imparfaite, à cause des suppressions et des changements que le traducteur avait jugé à propos d'y faire pour éluder la censure, ce qui n'empêcha pas le tribunal de l'inquisition de la condamner. i que l'ouvrage italien. Don Juan de Ri

publia une édition plus complète à Madrid, en 1821.

Filangieri avait projeté un second ouvrage, qu'il se proposait d'intituler *Nuova Scienza delle Scienze*, dans lequel il eût remonté aux vérités primitives de chaque science et recherché la connexion qui existe entre elles. Il méditait aussi un nouveau système d'histoire, qu'il voulait intituler *Histoire civile, universelle et perpétuelle*, qui eût eu pour objet d'exposer dans l'histoire individuelle de chaque peuple l'histoire générale et constante de l'homme, de ses facultés, de ses penchants, etc., et les faits qui en résultent pour l'organisation sociale. Il n'a laissé qu'un fragment très-court du premier de ces ouvrages; tous les deux étaient seulement conçus dans sa pensée, mais il lui eût fallu probablement beaucoup de temps pour les réaliser. [A. TAILLANDIER, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Tipaldo, *Biografia degli Italiani*.

* **FILANGIERI** (*Charles*), prince de Satriano, duc de Taormina, général italien, fils du précédent, né à Naples, en 1785. Il étudia au Prytanée impérial de Paris, et revint à Naples, où il se montra l'un des officiers de l'armée les plus dévoués à Murat. Chargé en 1815, avec les généraux Pepe et Carascosa, de s'opposer au passage du Pô par les Autrichiens, il fut grièvement blessé. L'historien Colletta attribue à ce fait la désorganisation des forces napolitaines.

Les Bourbons, rétablis, comblèrent Filangieri de faveurs. Le roi Ferdinand II lui confia en 1848 la difficile mission de soumettre la Sicile insurgée. Après un bombardement qui dura huit jours, le général napolitain s'empara de Messine, qui n'était plus qu'un monceau de ruines. Les amiraux anglais et français l'obligèrent à signer un armistice avec les insurgés. Il profita de cette circonstance pour réorganiser son armée. Les puissances occidentales n'ayant pas réussi à rétablir la paix, Filangieri dénonça la fin de l'armistice en février 1849, et marcha sur Palerme, à la tête de 16,000 hommes. Après deux jours de bombardement, il se rendit maître de Taormina, au pied de l'Etna, et reçut pour cette conquête le titre de *duc de Taormina*. Catane ne tarda pas à subir le même sort, ainsi que Syracuse et Augusta. Filangieri mit le siége devant Palerme, qui, malgré la résistance héroïque de Mieroslawski (*voy.* ce nom), aurait sans doute été enlevée d'assaut sans l'intervention des amiraux anglais et français. Une capitulation fut obtenue le 15 mai 1849, et suivie d'une amnistie générale, dont furent exceptées cinquante-trois personnes. Filangieri fut nommé lieutenant général et gouverneur de la Sicile, et s'efforça de faire oublier, en usant de modération et de douceur, les événements de 1849. Cette politique ne pouvait être longtemps goûtée à la cour de Naples. Dès que la tranquillité fut rétablie, Filangieri dut donner sa démission, et il n'a conservé aujourd'hui que ses titres et les fonctions de surintendant général des spectacles publics. G. VITALI.

Colletta, *Storia del Reame di Napoli*. — La Farina, *Storia d'Italia*. — La Masa, *Storia della Rivoluzione Siciliana*. — Zeller, *Histoire de l'Italie*. — Botta, *Storia d'Italia*.

* **FILARETE** (*Antonio*), dit *l'Averulino*, architecte et sculpteur florentin du quinzième siècle. Comme sculpteur, il n'est guère connu que par la grande porte de bronze qu'avec l'aide de Simon Donatello il fit, vers 1440, par ordre d'Eugène IV, pour l'ancienne église de Saint-Pierre, et que Paul V fit ajuster à la nouvelle basilique, où elle est aujourd'hui. Rien de plus bizarre que la composition de cette porte, où l'on trouve des scènes de l'Écriture, des traits de la vie du pape Eugène IV et de l'empereur Sigismond, réunis à des sujets de l'histoire romaine et aux fables les moins pudiques du paganisme.

Filarete est plus estimé comme architecte. En 1456, il construisit le grand hôpital de Milan, fondé par le duc François Sforce, et cet édifice est resté un des plus beaux en ce genre. Il donna aussi les plans de la cathédrale de Bergame. Doué d'un génie ardent et fécond, il aurait voulu, suivant l'expression de Vasari, reconstruire le monde. En 1464, il dédia à Pierre de Médicis un traité d'architecture contenant une foule de projets plus ou moins exécutables, quelques bons préceptes noyés dans une foule de détails inutiles; ce traité est resté manuscrit, et on n'en connaît que deux exemplaires, l'un à la Magliabecchiana de Florence, l'autre à la bibliothèque Trivulzi de Milan. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. Baldinucci, *Notizie*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. Quatremère de Quincy, *Dictionnaire d'Architecture*.

FILASSIER (*Marin*), théologien français, mort en 1733. On a de lui : *Sentiments chrétiens propres aux personnes malades et infirmes, pour se sanctifier dans les maux et se préparer à une bonne mort*; Paris, 1728, in-12.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

FILASSIER (*Jean-Jacques*), moraliste et agronome français, né à Warwick-Sud, dans la Flandre, vers 1736, mort à Clamart, en 1806. Grand admirateur de Rousseau, il voulut, comme ce philosophe, perfectionner le système d'éducation alors en usage, et composa dans ce but, avec un ancien magistrat nommé Rose, un ouvrage intitulé *Eraste, ou l'ami de la jeunesse*. Filassier aimait aussi beaucoup la campagne et les expériences agronomiques. Il s'établit aux environs de Paris, et dirigea la pépinière de Clamart. Sous la révolution il fut élu d'abord procureur syndic du district de Bourg-la-Reine, puis député à l'Assemblée législative. Après le 10 août, il exerça quelque temps les fonctions de juge de paix, et rentra ensuite dans la vie privée. On a de lui : *Dictionnaire historique de l'Éduca-*

tion; Paris, 1771, 2 vol. in-12; 1784, 2 vol. in-8°; — *Éraste, ou l'ami de la jeunesse;* Paris, 1773, in-8°; — *Éloge du Dauphin père de Louis XVI;* Paris, 1777, in-8°; — *Culture de la grosse asperge dite* de Hollande, *la plus précoce et la plus hâtive, la plus féconde et la plus durable que l'on connaisse;* Paris, 1783, in-12; — *Dictionnaire du Jardinier français;* Paris, 1790, 2 vol. in-8°.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. univ. des Contemporains.*

*FILASTRE ou FILLASTRE (*Guillaume*), prélat, helléniste et géographe français, né en 1347 ou 1348, à La Suze (Maine), ou, selon Charles Ménard et l'abbé Ménage, à Huillé, près Duretal (Anjou), mort à Rome, le 6 novembre 1428. Il fit ses études à l'université d'Angers. Son mérite l'éleva à la dignité de doyen du chapitre de Reims, où il enseigna la théologie et les mathématiques. Il y fonda une savante bibliothèque, fit rebâtir l'école théologique et achever une des tours de la cathédrale. En 1406, il fut député aux assemblées générales du clergé qui se tinrent à Paris en présence du roi Charles VI. Ses discours furent une entière apologie du pape Benoît XIII et une aigre condamnation de la conduite de la France, qui s'était soustraite à l'obédience de ce pontife. Exaltant l'autorité du pape aux dépens de celle du roi, il alla si loin qu'il fut interrompu et obligé de demander pardon au prince. Ce zèle pour le saint-siége valut à Filastre les faveurs de la cour romaine; il fut nommé prieur de Saint-Ayoub, archevêque d'Aix (en Provence), et le pape Jean XXIII le créa, en 1411, cardinal-prêtre du titre de Saint-Marc. Il prit part aux conciles de Pise et de Constance, et s'y montra avec une telle distinction, que dans ce dernier, en 1415, il fut élu un des commissaires, avec pleine autorité dans les matières de foi. Il conseilla alors l'abdication de Jean XXIII et la déposition de Benoît XIII (5 juin 1417), comme la voie la plus courte et la plus sûre pour rendre la paix à l'Église. Il contribua ensuite puissamment à l'élection de Martin V. Ce pape l'envoya en France avec le cardinal Jourdain des Ursins, archevêque de Naples, pour y faire cesser les dissidences. De retour à Rome, Filastre y mourut, et fut enterré dans l'église de Saint-Chrysogone, où l'on lit encore l'épitaphe placée sur son tombeau. Filastre était un des hommes remarquables de son époque. Outre ses connaissances profondes dans les droits civil et canon, il possédait parfaitement les langues anciennes et modernes et leur littérature. Il a traduit quelques livres de Platon et a fait sur Pomponius Mela des notes qui, restées manuscrites, sont conservées dans la bibliothèque de Reims. Il s'occupa aussi de cosmographie, dans un temps où cette branche des connaissances humaines n'offrait qu'une tradition fort obscurcie de la science transmise par l'antiquité. Ce fut probablement cette communauté d'étude qui le lia avec le savant cardinal Pierre d'Ailly (*Petrus de Alliaco*, évêque de Cambray. Filastre composa des commentaires sur le texte de Ptolémée, qui éclaircissent singulièrement l'histoire des notions géographiques que l'on avait alors touchant les parties septentrionales de l'Europe. Ces précieux documents font partie d'une cosmographie de l'auteur grec, qui n'a point été publiée et qui se trouve maintenant à la bibliothèque de Nancy. Ce manuscrit, intitulé simplement : *Cl. Ptolomæi Cosmographia,* est de format in-4°, et présente 214 feuillets, dont 160 en vélin et 54 en parchemin. Il se trouve inscrit sous le n° 11. La première partie contient simplement la traduction latine de la géographie de Ptolémée, par Jacques Angelo de Florence, qui dut l'écrire de 1409 à 1410. Filastre en devint possesseur vers 1417. Les cartes géographiques de la seconde partie durent être exécutées dix ans plus tard, vers 1427; mais c'est surtout la 11ᵉ carte de l'Europe, intercalée entre la 1ʳᵉ et la 2ᵐᵉ carte de l'Afrique, qui doit attirer l'attention des savants (1); elle est accompagnée d'un texte précieux, dû à Filastre: « Cette 11ᵐᵉ carte de l'Europe, dit M. Thomassy, fait faire à l'histoire de la géographie des premières années du quinzième siècle d'immenses progrès en nous révélant l'idée que l'on avait alors du Groenland et des régions septentrionales, si peu connues jusqu'à cette époque. » Nous n'ajouterons pas, avec cet auteur, que Filastre se place naturellement sinon à côté, du moins immédiatement après son contemporain Pierre d'Ailly; l'auteur de l'*Imago Mundi* a suivi scrupuleusement dans leurs opinions les auteurs anciens; il n'a d'autre mérite, pour ainsi dire, à nos yeux, que d'avoir dirigé en partie la pensée de l'immortel Colomb. Plus heureux, son contemporain a pu ajouter un chapitre nouveau à l'histoire de la géographie. G. DE F. et F. D.

Blau, *Notice* publiée en 1836 dans les *Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Nancy.* — Moreri, *Grand Dict. historique.* — Lelorain, *Metropolis Remensis Historia.* — *Gallia purpurata;* Paris, in fol. — Raymond Thomassy, *Guillaume Filastre considéré comme géographe à propos d'un manuscrit de la Géographie de Ptolémée* (extr. du *Bulletin de la Société de Géogr.*, février 1842). — Vte de Santarem, *Histoire de la Cosmographie.*

FILASTRE ou FILLASTRE (*Guillaume*), prélat et historien français, neveu du précédent et né, selon toute apparence, dans la province du Maine, dont son père, *Etienne*, était gouverneur, mort à Gand, le 22 août 1473. « Sa naissance était illégitime, dit Valère André, mais ses vertus, son savoir, compensèrent amplement ce défaut. » Entré fort jeune au monastère de Saint-Pierre de Châlons-sur-Marne, il se fit bénédictin, devint prieur de Sermaise, et bientôt après abbé de Saint-

(1) Nous en donnerons ici une idée en citant l'inscription du verso de la 10ᵉ carte : *Sequitur descriptio regionum septentrionalium, videlicet Danmarchie, que alias Dania vel Dacia dicitur; Item Suessie, Norregie, Grolandie, et insularum adjacentium de quibus Tholomeus non egit, sed omisit, forsan illas regiones ignorans ut videri potest in 3° libro, ubi agit de Dacia et partibus septentrionalibus,* etc.

Thierry en Champagne. Il fut reçu docteur à Louvain en janvier 1436. Philippe le Bon, l'ayant appelé près de sa personne, lui confia les affaires les plus importantes, l'envoya deux fois comme ambassadeur vers le pape Eugène IV, et lui donna pour récompense la prébende sacerdotale de Cambray. Lorsque, le 1[er] janvier 1430, Philippe le Bon institua l'ordre de la Toison d'Or, Guillaume Filâtre en fut nommé le chancelier. Député au concile de Bâle pour y soutenir, contre René d'Anjou, les prétentions du comte de Vaudémont sur le duché de Lorraine, Filâtre déploya dans cette affaire beaucoup de prudence. Nommé évêque de Verdun, il prit possession de ce siége le 30 septembre 1437, et trouva son chapitre, sa noblesse, sa bourgeoisie très-mal disposés contre lui. Ayant voulu opérer des réformes utiles, on s'y opposa, et l'impôt d'une taille sur les biens du chapitre devint l'occasion de violences, qui produisirent une guerre ouverte. A la fin néanmoins l'évêque céda, et le 13 mai 1439 le concile de Bâle termina cette querelle. Pendant dix années, Guillaume Filâtre fut en lutte constante avec le clergé, la bourgeoisie et les magistrats de Verdun. Fatigué d'une semblable existence, il changea son évêché contre celui de Toul, qu'occupait Louis de Harancourt, et fut installé sur ce nouveau siége en 1449. Le chapitre toulois se montra plus docile que le chapitre verdunois; mais la bourgeoisie défendit ses priviléges avec une telle fermeté que l'évêque, voyant sa dignité compromise, son pouvoir temporel anéanti, quitta Toul, et, du château de Liverdun, fulmina les censures ecclésiastiques contre la cité rebelle, dont les magistrats furent destitués par lui. L'affaire ayant été portée au tribunal de l'empereur, Guillaume Filâtre s'y rendit, eut gain de cause, et les bourgeois furent obligés de lui demander pardon en presence de la cour, le 31 avril 1451. L'année suivante, nouveaux conflits, plus vifs que jamais. Forcé d'abandonner son diocèse, Guillaume se retira à Bruxelles, et tâcha vainement d'intéresser l'empereur à sa cause; la bourgeoisie touloise se fit appuyer près du duc de Lorraine, du roi de France, du cardinal légat et du pape lui-même, qui donna tort a l'evêque, bien qu'il se fût rendu à Rome pour mieux justifier sa conduite. Guillaume Filastre chercha un autre evêche dans les Pays-Bas, et permuta le sien, en 1452, contre celui de Tournay, dont le titulaire venait de mourir. Depuis lors jusqu'a la fin de ses jours Guillaume vecut plus tranquille. On a de lui : *La Toison d'Or, auquel soubs les vertus de magnanimité et justice sont contenus les hauts, vertueux et magnanimes faits, tant des très-chrétiennes maisons de France, Bourgogne et de Flandre, que d'autres rois et princes de l'Ancien et Nouveau Testament*; Paris, 10 decembre 1517, in-4°, Troyes, 1530, in-fol., et daté de Saint-Omer, ou Filastre residait habituellement, comme abbe de Saint-Bertin, apres qu'il eut eté fait évêque de Tournay. Il se dit *le dévot orateur et chancelier du très-noble ordre du Toison d'Or*, et dédie son livre au *très-redouté seigneur Charles, duc de Bourgogne*. Fillastre avait prononcé l'oraison funèbre de Philippe le Bon; cette pièce est restée manuscrite. Il aimait les arts et la magnificence; il décora ses cathédrales de tentures marquées au coin de ses armes; il eut une belle bibliothèque, composée d'ouvrages enluminés avec soin; et, malgré les malheurs du temps, il ordonna des constructions utiles dans le diocèse de Toul, mais principalement à Saint-Bertin, où il fut enseveli. Émile Bégin.

Le Carpentier, *Hist de Cambray*, t. I, p. 465. — Le P. Benoit, *Hist. de Toul*, p. 541-551. — Roussel, *Hist. de Verdun*, p. 385-394. — Dom Calmet, *Biblioth. Lorraine*.

FILATRE. *Voy.* Fillastre et Fillatre.

FILCHINS (*Benoit*), théologien anglais, né vers 1560, mort vers 1630. Issu d'une famille noble, il fut élevé dans les principes du protestantisme; mais pendant un voyage qu'il fit en France en 1599 il abjura cette religion, et entra dans l'ordre des Capucins. Ayant eu l'imprudence de repasser en Angleterre, il fut emprisonné. Il en sortit au bout de trois ans, et revint en France. Henri IV, qui avait réclamé son élargissement, l'honora d'une bienveillance particulière. On a de Filchins : *Soliloquium pium et grave, in quo exponit conversionis suæ primordia*; 1602; — *Liber variorum exercitiorum spiritualium*; Viterbe, 1608; — *Eques christianus*; Paris, 1609, 2 vol. in-12; — *Regula perfectionis, continens breve ac lucidum compendium totius vitæ spiritualis*; Rome, 1625 et 1628. Cet ouvrage, écrit d'abord en anglais, puis traduit en flamand et en français, fut mis en latin par l'auteur lui-même, quelques années avant sa mort. Il s'en fit plusieurs éditions à Rome, Paris, Lyon, Viterbe, etc.

Feller, *Biographie universelle* (edit. Weiss).

FILELFO. *Voy.* Philelphe.

FILESAC (*Jean*), théologien français, né à Paris, vers 1550, mort dans la même ville, en 1638. Il professa les humanités, puis la philosophie, fut élu recteur de l'université en 1586, se fit recevoir docteur en 1590, et mourut doyen de la faculté de théologie, dont il était une des lumières. Son principal ouvrage est intitulé : *Traité de l'Autorité des Évêques*; Paris, 1606, in-8°. Il a écrit aussi *Sur le Carême; sur l'Origine des Paroisses; sur la Confession auriculaire; sur l'Idolâtrie; sur l'Origine des anciens statuts de la faculté de Paris*. Les divers traités de Filesac ont été réunis sous les titres de *Opera varia*, Paris, 1614, 2 vol. in-8°; et *Opera selecta*, Paris, 1621, in-4°. Voici le jugement de Moréri sur ce docteur jadis célèbre : « Il y a bien de l'érudition ecclésiastique et profane dans les ouvrages de Filesac. Ils sont pleins de citations, et ne sont presque qu'un tissu de passages qu'il joint les uns aux autres par quelques réflexions, sans beaucoup d'ordre

ni de méthode. Il passe d'une matière à l'autre, entremêle le sacré et le profane, et fait souvent des digressions. Il y a beaucoup à profiter dans la lecture de ses ouvrages, mais elle n'est pas agréable. »

Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle.* — Du Boulay, *Histoire de l'Université de Paris*, t. VI. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

FILHOL (*Antoine-Michel*), graveur français, né en 1759, mort le 5 mai 1812. Il se fit connaître par diverses publications pittoresques, dont la plus importante est intitulée : *Cours élémentaire de Peinture, ou galerie complète du Musée Napoléon;* Paris, 1804-1814, 10 vol. grand in-8°. Cet ouvrage se compose de cent-vingt livraisons ; le texte des dix premières a été rédigé par Caraffe, et les suivantes par Jos. Lavallée. Le *Cours élémentaire* fut augmenté d'un volume par Mme Filhol. Cette suite, dont le texte a été rédigé par Jal, porte le titre de *Musée royal de France, ou collection gravée de chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture dont il s'est enrichi depuis la Restauration;* Paris, 1827, grand in-8°. — Filhol a aussi publié : *Concours décennal, ou collection gravée des ouvrages de peinture, sculpture, architecture et médailles;* Paris, 1812-1814, 10 livraisons in-4°.

Barbier, *Examen critique des Dictionn. historiques.* — Quérard, *La France litt.*

FILIASI (*Jacques*), archéologue et physicien italien, né à Venise, en 1750, mort dans la même ville, le 17 février 1829. Élevé à Mantoue, il se livra à des travaux scientifiques et littéraires qui lui assurèrent une brillante réputation. Sa vie n'offre d'ailleurs aucun événement remarquable. Voici la liste de ses ouvrages : *Memorie storiche dei Veneti primi;* Venise, 1781, 2 vol. in-8°; le même ouvrage, refondu et considérablement augmenté, parut sous le titre de *Memorie storiche sui Veneti primi e secondi;* Venise, 1796, 8 vol. in-8°; puis avec un essai *Sull' antico Commercio, Arti e Marina dei Veneziani;* Padoue, 1811, 7 vol. in-8°; — *Delle Strade Romane che passavano anticamente pel Mantovano;* Guastalla, 1792, in-8°; — *Memoria delle Procelle che annualmente sogliono regnare nelle Maremme Veneziane;* Venise, 1794, in-8°; — *Memorie sulle annuali Vicende atmosferiche;* Venise, 1801 ; — *Ricerche storico-critiche sull' Opportunità delle Lagune;* Venise, 1803; — *Riflessioni sopra i Fiumi e le Lagune ;* Venise, 1817, in-4°; — *Lettere familiari astronomiche;* Venise, 1818; plusieurs mémoires et opuscules publiés dans divers journaux et recueils littéraires d'Italie.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VII, p. 301.

FILICAJA (*Louis* DE), poëte italien, vivait dans la première moitié du seizième siècle. On a de lui deux poëmes sacrés intitulés : *La Vita del Nostro Salvatore G.-C., ovvero la sacra storia evangelica, tradotta non solo di latino in volgare, ma anche in verso;* Venise, 1548, in-8°; — *Gli Atti degli Apostoli, secondo san Luca, tradotti in terza rima ;* Venise, 1549, in-fol.

Crescimbeni, *Istoria della Volgar Poesia.* — Negri, *Istoria degli Scrittori Fiorentini.*

FILICAJA (*Vincenzo* DA), jurisconsulte et poëte italien, né à Florence, en 1642, mort en 1707. Il appartenait à une famille noble. Son père l'envoya faire ses études à l'université de Pise ; le jeune Filicaja, qui avait l'esprit sérieux et spéculatif, étudia avec succès la théologie, la philosophie et la jurisprudence. Après avoir reçu le diplôme de docteur en droit, il retourna dans sa ville natale, où la sagacité de son jugement, l'intégrité de son caractère et sa profonde connaissance des lois lui assurèrent une honorable réputation. Non moins versé dans les lettres que dans les sciences, il employait ses loisirs à composer des poésies dans lesquelles éclatent des sentiments religieux et patriotiques. En 1673, il épousa Anna Capponi, et fut nommé sénateur par le grand-duc de Toscane. La levée du siége de Vienne par les Turcs, en 1683, lui inspira une *canzóna* ou *ode*, qui lui valut des félicitations de plusieurs souverains de l'Europe. L'abdication de la reine de Suède l'avait également induit à composer un poëme à la louange de cette princesse. Christine lui en témoigna sa satisfaction par des libéralités dont sa famille aussi bien que lui-même fut l'objet ; mais elle défendit à Filicaja de les révéler au public, sous prétexte qu'elle avait honte de ne pas récompenser plus dignement un homme d'un si grand mérite. Par déférence pour la volonté de sa bienfaitrice, le poëte crut devoir comprimer l'expression de sa gratitude, tant que vécut Christine. Ce fut seulement après la mort de la reine qu'il écrivit une ode latine en l'honneur de sa mémoire.

Quelque estimées que soient les odes italiennes et latines de Filicaja, elles n'ont pas eu un succès aussi durable que ses sonnets. Il excella effectivement dans ce dernier genre de poésie, pour lequel les Italiens ont toujours eu beaucoup de prédilection; les plus remarquables des sonnets de Filicaja sont *La Provvidenza* et *L'Italia ;* la pensée, l'image, le style, tout en est sublime : *L'Italia* particulièrement excita en Toscane une admiration que le cours des siècles, loin de l'affaiblir, a propagée dans l'Europe entière. Ce sonnet a pris rang dans les pays étrangers, parmi les poésies classiques qu'on présente pour modèle et dont on recommande la traduction à quiconque apprend la langue italienne.

Remarquons ici, à la gloire de Filicaja, que ses actes ne se trouvèrent jamais en contradiction avec ses écrits. Les idées généreuses que sa plume émettait n'existaient pas seulement dans sa tête ; elles avaient germé et fructifié dans son cœur. Filicaja fut donc un savant légiste, magistrat distingué, un poëte national, et

homme de bien. Il a mérité de la part d'un auteur italien l'éloge suivant, auquel sa concision même donne une grande valeur, et que nous traduisons ici littéralement : « Ainsi aimé et estimé « des grands non moins que des petits, également cher à Dieu et aux hommes, il (Filicaja) « vécut jusqu'à l'âge de soixante ans. »

Vincenzo Filicaja était membre de l'Académie *degli Arcadi* et de celle *della Crusca*. Ses œuvres poétiques, dont l'édition complète, commencée avant sa mort, fut achevée par son fils, consistent en un volume in-4° de *Poésies toscanes* et en un autre recueil de *Poésies latines*. On a aussi imprimé plus tard sa *Correspondance littéraire* en prose avec Francesco Redi, Menzini et Gori. Camille LEBRUN.

Fabroni, *Vite Italiane*. — Crescimbeni, *Vite degli Arcadi*. — Negri, *Istoria dei Fiorentini Scrittori*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*.

FILICE. *Voy.* CYRNÆUS.

FILIPEPI ou **FILIPPI** (*Alessandro*). *Voy.* BOTTICELLI (*Sandro*).

* **FILIPPI** (*Camillo*), peintre de l'école de Ferrare, né dans cette ville, vers 1510, mort en 1574. On ne sait quel fut son maître, mais son style montre qu'il s'était inspiré de l'école romaine, et qu'il s'était proposé surtout Michel-Ange pour modèle, ainsi que le fit aussi son fils, surnommé *il Bastianino*. Il travailla avec ce fils à la décoration des arcs de triomphe érigés en 1559 pour fêter l'avénement du duc Alphonse II. Il avait peint aussi avec Dosso Dossi et le Dielaj quelques fresques dont il ne reste presque plus de traces, dans l'église de Santa-Maria-in-Vado, qui conserve aussi son meilleur tableau, une *Annonciation*, peinte avec une franchise et une pureté admirables. Filippi mourut phthisique, quoique dans un âge assez avancé, et fut enseveli dans l'église qu'il avait enrichie de ses ouvrages. E. B—N.

Baruffaldi, *Vite de' Pittori Ferraresi*. — Superbi, *Apparato degli Uomini illustri della città di Ferrara*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — N.-L. Cittadella, *Guida di Ferrara*.

* **FILIPPI** (*Cesare*), peintre de l'école de Ferrare, né après 1540, mort vers 1603; second fils, et sans doute élève de Camillo, il ne fut que médiocre peintre de figures; mais il excella dans les ornements et les arabesques, genre dans lequel il fut souvent employé par son frère aîné le *Bastianino*.

Baruffaldi, *Vite de' Pittori Ferraresi*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

FILIPPI. *Voy.* GRATELLA.

* **FILIPPI** (*Joseph* DE'), médecin italien, né en 1781, à Varallo-Pombia (Piémont), mort le 23 mars 1856. Après avoir fait ses études et reçu ses grades à l'université de Pavie, il servit dans l'armée, et prit part à toutes les campagnes de Napoléon, depuis le camp de Boulogne. En 1814 il était médecin en chef de l'armée italienne. Il refusa de servir l'Autriche, qui supprima sa solde de retraite. Nommé membre de l'Institut des Sciences de Lombardie par l'Institut lui-même, il fut à trois reprises rayé par le gouvernement autrichien, et à trois reprises réélu de nouveau. En 1848 il fut nommé président du comité de santé publique, qui comprenait le service de santé de l'armée. Au retour des Autrichiens, il se retira à Varèse, où il succomba, après deux ans de cruelles souffrances. Il a publié à Milan. *Nuovo Saggio analitico sulla Infiammazione*; 1821, in-8°; — *Della Scienza della Vita*; 1830, in-12; — *Galateo medico* (Conseils pour l'exercice de la médecine); 2° édition, 1841, in-8°; — *Annotazioni di Medicina pratica*; 1845, in-8°; et un grand nombre de mémoires dans la *Biblioteca Italiana* et dans le *Journal* de l'*Institut Lombard*, qui succéda à ce recueil. Dr BERTILLON.

Gén. Laugier, *Gl' Italiani in Russia*. — *Fasti e Vicende*. — *Mém. de l'Institut Lombard*. — *Docum. particuliers*.

* **FILIPPI** (*Philippe* DE'), fils du précédent, naturaliste italien, né à Milan, le 20 avril 1814, reçu docteur-médecin à l'université de Pavie, où il professa l'histoire naturelle par décret de dispense d'âge, professeur de zoologie à l'université de Turin depuis 1848, membre de l'Académie des Sciences de cette ville et du conseil de l'instruction publique. Il a publié à Milan : *Delle Funzioni riproduttive negli animali*, pour compléter l'éd. ital. du *Cours élémentaire* de Milne-Edwards; 1850, in-8°; — *I Tre Regni della Natura, Regno animale*; 1852, in-8°, fig.; — *La Creazione terrestre, lettere a mia figlia*; 1854, in-16, figures; — Plusieurs mémoires dans la *Biblioteca Italiana* et *Il Cimento*; — l'*Histoire génétique des trémotodes* (infusoires), dans les *Mémoires de l'Acad. des Scienc. de Turin* (1854 et 1855), avec pl. d'anatomie microscopique. Dr BERTILLON.

Biblioteca Ital. — *Il Cimento*. — *Mém. Acad. Turin*.

FILIPPINI (*Antoine-Pierre*), historien corse, né à Vescovato-de-Casinca, près de Bastia, en 1529, mort vers la fin du seizième siècle. Sa vie est presque entièrement inconnue. On sait seulement qu'il eut beaucoup à souffrir des guerres qui désolèrent la Corse en 1555 et 1564. Il a laissé une compilation historique intitulée *Istoria di Corsica*. On y trouve d'abord les chroniques de Jean de la Grossa, de Pierre-Antoine Monteggiani et de Marc-Antoine Ciaccaldi, qui contiennent l'histoire de la Corse depuis les temps fabuleux jusqu'à 1559. Filippini a continué cette histoire jusqu'en 1594. Le tout forme neuf livres, et fut publié pour la première fois à Tournon, 1594, in-4°. M. Gregory en a donné une nouvelle édition, très-augmentée; Pise, 1832, 5 vol. in-8°. Quoique l'œuvre de Filippini soit dénuée de critique et qu'elle n'ait presque aucun mérite de style et de narration, elle est cependant intéressante, parce qu'elle contient sur l'île de Corse des détails qu'on ne trouverait pas ailleurs.

Filippini, *Storia di Corsica* (édition de Pise préface de M. Gregory).

FILLASTRE. *Voy.* FILASTRE.

FILLATRE (Dom *Guillaume*), controversiste et archéologue français, né au Tilleul (diocèse de Rouen), en 1634, mort en 1706, à l'abbaye de Fécamp. Il entra dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur en 1652. Très-versé dans les lettres et le droit canonique, il était en relation avec le P. Mabillon, qui le consultait souvent. On a de lui un *Mémoire* sur un point de juridiction épiscopale; 1690, in-fol.; — des *Conjectures sur la caverne du dieu Mithra* (dans les *Lettres* de saint Jérôme, traduites par dom Roussel, t. I, p. 516), et trois *Lettres* dans les *Œuvres posthumes* de Mabillon, t. Ier.

Dom Le Cerf, *Bibliothèque historique et critique des Auteurs de la Congrégation de Saint-Maur.*

FILLEAU (*Jean*), sieur de La Bouchetterie, jurisconsulte français, né à Poitiers, en 1600, mort dans la même ville, le 26 juillet 1682. Il étudia le droit à Poitiers, et obtint en 1619 le grade de docteur. D'abord avocat au parlement de Paris, il devint en 1632 professeur en droit à l'université de Poitiers, et l'année suivante avocat du roi au présidial de cette ville. Nommé chevalier de l'ordre de Saint-Michel en 1653, conseiller d'État des finances et conseiller privé en 1654, il reçut en 1661 des lettres de noblesse. Il acquit une fâcheuse célébrité par sa *Relation juridique de ce qui s'est passé à Poitiers touchant la nouvelle doctrine des jansénistes;* Poitiers, 1654, in-8°. Il y rapportait qu'un ecclésiastique, ayant entendu parler de son zèle pour la bonne doctrine, lui avait déclaré, en sa qualité de magistrat, qu'il avait assisté en 1621, à Bourgfontaine, près de Villers-Cotterets, à une assemblée où six personnes, que Filleau désignait par des initiales, avaient délibéré sur les moyens de renverser la religion romaine et d'élever le déisme sur ses ruines. Pascal repoussa avec énergie, dans sa seizième Provinciale, cette odieuse imputation, qui paraissait dirigée contre l'abbé de Saint-Cyran, Jansenius, évêque d'Ypres, Philippe Cospeau, évêque de Nantes, puis de Lisieux, Pierre Camus, évêque de Belley, Arnauld d'Andilly, et Simon Vigor, conseiller au parlement. Filleau, malgré le défi des solitaires de Port-Royal, n'osa jamais nommer l'ecclésiastique dont il avait publié la prétendue révélation. L'ouvrage de Filleau et les discussions qu'il fit naître occupèrent alors vivement les esprits. Parmi ses autres écrits on remarque : *Les Arrêts notables du parlement de Paris;* Paris, 1631, 2 vol. in-fol., qui renferment les arrêts recueillis par Chenu; — *La Preuve historique des litanies de la grande reyne de France sainte Radegonde*, etc.; Poitiers, 1643, pet. in-fol.; — *De l'Université de la ville de Poictiers, du temps de son érection, du recteur et officiers et privilèges de ladite université; extrait d'un ancien manuscrit latin, gardé en la bibliothèque de M. Jean Filleau;* Poitiers, 1643, pet. in-fol.; — *Décisions catholiques ou recueil général des arrêts rendus en toutes les cours souveraines de France, en exécution ou interprétation des édits qui concernent l'exercice de la religion prétendue réformée;* Poitiers, 1668, in-fol. (Dédié à Michel Le Tellier, ministre et secrétaire d'État). Ce recueil montre avec quelle ardeur Filleau poursuivait les hérétiques et les jansénistes, qu'il considérait aussi comme hérétiques. Dreux du Radier attribue à Filleau l'édition des *Annales d'Aquitaine*, de Jean Bouchet, publiée à Poitiers, 1644, in-fol. E. Regnard.

Moreri, *Dict. hist.* — Dreux du Radier, *Bibl. hist. et crit. du Poitou.* — H. Filleau, *Dict. hist. biog. et généal. des Familles de l'ancien Poitou.* — Ch. Menardière, *Essai sur les Jurisc. poitevins antérieurs au Code Civ.*

* **FILLEAU DE LA TOUCHE** (*Henri*), magistrat et généalogiste français, né le 6 juin 1758, à Poitiers, où il est mort, le 31 mai 1832. Il était pourvu depuis quatre ans de l'office de procureur du roi au présidial de Poitiers, lorsque la noblesse du Poitou, réunie en 1789 pour rédiger ses cahiers et nommer des députés aux états généraux, le choisit pour secrétaire et pour l'un de ses députés suppléants. Il émigra en 1791, servit à l'armée des princes, dans la compagnie commandée par le chevalier de Filleau, son oncle, coopéra à la défense de Maestricht, et passa ensuite en Angleterre. Rentré en France en 1801, il fut successivement juge suppléant, puis conseiller titulaire à la cour d'appel de Poitiers, et il en remplit les fonctions jusqu'en 1831, époque où il fut admis à la retraite. Les *Mémoires de la Société d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts de Poitiers*, dont il était fondateur, contiennent plusieurs de ses travaux, au nombre desquels on remarque des *Recherches sur l'histoire de la magistrature poitevine*. On lui doit en outre. *Du droit de mouture perçu par les meuniers; moyens d'en réprimer les abus;* Paris, 1827, in-8°; *Dictionnaire historique, biographique et généalogique des familles de l'ancien Poitou*, publié par le petit-fils de l'auteur, M. Beauchet Filleau, et Ch. de Chergé, ancien président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, etc.; Poitiers, 1840-1854, 2 vol. in-8°.

P. Levot.

Dict. historique, etc., des Familles de l'ancien Poitou.

FILLEUIL (*Nicolas*), poëte dramatique français, né à Rouen, vers 1530; l'époque de sa mort est inconnue. Il se livra à la littérature, et mit au jour divers ouvrages, dont le plus digne d'attention est intitulé : *Les Théâtres de Gaillon*, Rouen, 1565; c'est un recueil qui contient quatre eglogues dialoguées, une tragédie, *Lucrèce*, et une comédie en cinq actes, *Les Ombres*; ces diverses pièces furent composées à l'occasion de fêtes qui furent données au château de Gaillon en septembre 1566, et une partie d'entre elles furent représentées devant le roi. Les églogues, en vers de douze syllabes, ne renferment aucune action; tout s'y passe en dialogues

deux ou trois acteurs. La tragédie de *Lucrèce* a du moins le mérite d'être fort courte; *Les Ombres*, qui doivent leur nom à un chœur d'Ombres amoureuses, forment une pastorale où l'on trouve, selon l'usage, des bergers passionnés et des bergères insensibles. Filleul avait déjà fait représenter au collége d'Harcourt et imprimer à Paris, en 1563, une tragédie d'*Achille;* elle est fort ennuyeuse. On a du même auteur un volume de sonnets moraux et parfois assez bien faits, intitulé *Le Discours de N. Filleuil;* Rouen, 1560, in-4°; il se pressa un peu trop de publier en 1573 *La Couronne de Henri le Victorieux, roi de Pologne*. On sait qu'Henri III ne remporta guère de victoires et ne régna pas longtemps sur la Pologne.

G. B.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. XIV, p. 294. — *Bibliothèque du Théâtre-Français*, t. I, p. 175-178.

*FILLIEUL (*Simon*), prédicateur français, né à Rouen, vivait à la fin du seizième siècle; il devint prieur d'un couvent de carmes, s'adonna a la prédication, et se distingua au milieu des troubles de la Ligue par la violence de ses attaques contre Henri IV. Il affirmait que lors même que le Bearnais aurait bu toute l'eau bénite de Notre-Dame, sa conversion serait encore douteuse. Il fallait « *se défaire de ce Judas*, et quelque *bonne dame Judith* devrait sauver la France *par un coup du ciel*, et la débarrasser d'un *coquin*, d'un tyran auquel on aurait raison de préférer le Turq ». Après la chute complète de la Ligue, Fillieul prit le sage parti de la retraite et du silence, et l'on n'entendit plus parler de lui.

G. B.

Labitte, *De la Democratie chez les Prédicateurs de la Ligue*.

*FILLION ou FILLON DE CHAVIGNEUX, et non de *Charigneu*, comme le dit *La France littéraire* d'Hebrail, historien lorrain. Il servit dans les gardes à pied de Stanislas, où il passa presque toute son existence militaire. On a de lui : *Journal de ce qui s'est passé à l'arrivée et pendant le séjour de Mesdames de France Adelaïde et Victoire à Lunéville et au château de la Malgrange;* Nancy, 1761, in-8°; — *Relation du second voyage de Mesdames de France en Lorraine*, en 1762; Nancy, in-8°.

Émile Bégin.

Hebrail et de Laporte, *La France litt.*, t. Ier. — Quérard, *La Fr. litt.* — De Lalance, *Dictionnaire de la Noblesse lorraine*, manuscrit.

‡ FILLMORE (*Millard*), président des États-Unis, né le 7 janvier 1800, à Summer-Hill (État de New-York). Son père, Nathaniel Fillmore, descendant d'une famille anglaise, était un petit *farmer*, classe si nombreuse aux États-Unis, c'est-à-dire qu'il cultivait de ses propres mains le champ de quelques arpents qui lui appartenait. Par suite de la pauvreté de sa famille, le jeune Fillmore ne reçut d'abord qu'une instruction très-imparfaite, dans une école de village. A l'âge de quinze ans, il fut envoyé dans le comté de Livingston, alors région sauvage, pour y apprendre l'état de drapier, et bientôt devint apprenti d'un cardeur de laine dans la petite ville où son père vivait. Pendant les quatre ans qu'il travailla à ce métier, il profita de tous les moyens de cultiver son esprit, consacrant ses veillées à la lecture. A l'âge de dix-neuf ans, il fit la connaissance d'un juge riche et distingué du comté, qui découvrit dans l'humble apprenti l'intelligence qui le rendait digne d'une position plus élevée. Le juge s'intéressa à lui, et offrit de le recevoir dans son office et de fournir aux dépenses de l'élève pendant la durée de ses études. Le jeune Fillmore s'y livra avec la plus grande ardeur; et en même temps, pour diminuer les sacrifices de son bienfaiteur, il consacra une partie de son temps à des leçons dans une école. En 1821, il vint à Buffalo pour continuer ses études, et fut reçu avocat en 1823. La carrière était ouverte devant lui; ses ressources et sa réputation s'étendirent peu à peu. Sa vie politique commença en 1829, lorsqu'il fut envoyé à l'assemblée de l'État de New-York, comme représentant du comté d'Érié. Appartenant au parti whig, il se trouva alors dans l'opposition, et eut peu d'occasions de se distinguer, car aux États-Unis c'est le parti en majorité et au pouvoir qui joue le rôle brillant et actif. Sa probité et sa modestie lui concilièrent une estime générale. L'emprisonnement pour dettes dans l'État de New-York était devenu un fléau public; mais il était défendu par bien des gens intéressés. Fillmore prit une grande part à la discussion qui avait pour objet de détruire cet abus. Sa logique et ses efforts finirent par triompher. L'emprisonnement pour dettes a disparu dès lors des lois de New-York. En 1832 il fut élu membre du congrès, et son parti n'ayant pas la majorité, il ne put y jouer qu'un rôle modeste. A l'expiration de son mandat, il reprit ses travaux d'avocat; mais, cédant aux instances de ses concitoyens, il retourna au congrès en 1837. Il fut réélu dans les deux sessions qui suivirent, et s'y distingua par sa capacité pour les affaires, l'excellence de son jugement et l'élégante facilité de sa parole. En 1841 il refusa les offres de ses constituants qui voulaient l'envoyer encore au congrès, et il reprit les travaux de sa profession. Ses affaires privées l'exigeaient, car sa fortune n'était pas au niveau de sa réputation. Quelques années lui suffirent pour cela. En 1847 il fut élevé par une grande majorité au poste important de *comptroller* de l'État (administrateur des finances), et l'année suivante porté par les whigs comme candidat pour la vice-présidence des États-Unis. Il fut élu, donna en 1849 sa démission de *comptroller*, et commença en mars ses fonctions de président du sénat. Il s'y distingua par sa dignité, son impartiale justice et son tact supérieur. Le général Taylor étant mort en juillet 1850, après une courte maladie, Fillmore fut appelé de droit à l'éminente et difficile position de président. Il y avait alors dans

les esprits une grande agitation et de graves dissidences au sujet de la Californie, de Cuba, et de la question brûlante de l'esclavage. En Europe, on attendait avec une certaine anxiété les paroles et les actes du nouveau président. La première mesure de Fillmore, le choix de ministres éclairés et estimés, inspira la confiance à l'intérieur et au dehors. C'est sous son administration que la Californie fut admise dans l'union comme nouvel État, et que l'Angleterre et la France proposèrent aux États-Unis de s'associer à un traité dont l'objet était de protéger pour le présent et l'avenir l'île de Cuba contre une révolution intérieure ou de nouvelles agressions du dehors, proposition qui ne fut pas accueillie, par suite des vues secrètes que, pour flatter les passions nationales, nourrit le gouvernement fédéral. L'administration de Fillmore se termina en mars 1853. Il s'est concilié l'estime générale à l'intérieur et en Europe par sa probité, sa modération et la dignité de sa conduite. En 1855, M. Fillmore est venu voyager en Europe et a été reçu avec beaucoup de distinction en Angleterre et en France. J. Chanut.

Men of the Time. — *Documents particuliers.*

FILMER (Sir *Robert*), écrivain politique anglais, né à East-Sutton, dans le comté de Kent, au commencement du dix-septième siècle, mort en 1688. Il fut élevé à Cambridge, au collége de La Trinité. On a de lui : *The Anarchy of a limited and mixed Monarchy* (1646), réponse au traité de Hunton sur la monarchie imprimé en 1643; — *Patriarcha* : dans ce traité Filmer essaye de prouver que tous les gouvernements ont commencé par être monarchiques, et que tous les titres au gouvernement sont originairement dérivés des chefs de famille, ou de ceux à qui leurs droits avaient été conférés, soit par cession, soit par manque de lignage. Dans le jugement de Sidney, on accusa celui-ci d'avoir fait une réponse au *Patriarcha* de Filmer, ouvrage que Locke réfuta complétement dans ses deux traités sur le gouvernement publiés en 1689.

Chalmers, *General biographical Dictionary.*

FIMBRIA (*C. Flavius*), général romain, vivait vers 110 avant J.-C. Selon Cicéron, il fut un de ces hommes nouveaux qui s'élevèrent par leur mérite aux premières dignités de l'État. En 105 il se présenta comme candidat au consulat, et le peuple lui donna la préférence sur son compétiteur, Q. Lutatius Catulus. Il eut pour collègue Marius, alors consul pour la deuxième fois. La popularité qui lui valut cette faveur était sans doute de date toute recente, puisque, d'après Cicéron, il avait vainement sollicité le tribunat quelque temps auparavant. On ignore quelle fut sa province, mais il paraît qu'il s'y rendit coupable de concussion; du moins fut-il accusé de ce délit par M. Gratidius : il fut acquitté. Pendant la révolte de Saturninus, en 100, Fimbria prit les armes avec les autres consulaires pour défendre l'ordre public. Cicéron parle de lui comme d'un habile jurisconsulte; comme orateur, il possédait aussi un grand talent, mais il parlait avec trop de violence. Cicéron dans son enfance avait lu les discours de Fimbria; mais ces compositions tombèrent si rapidement dans l'oubli que le même Cicéron prétend qu'il était fort difficile de se les procurer.

Cicéron, *Pro Planco*, 5; *In Verrem*, V, 70; *Brutus*, 34, 45; *Pro Fonteio*, 7; *Pro Rabir. perd.* 7; *De Off.*, III, 19; *De Orat.*, II, 22. — Asconius, *in Cornel.*, p. 78. — Valère-Maxime, VII, 8. — Jul. Obsequens, 100.

FIMBRIA (*C. Flavius*), général romain, probablement fils du précédent, tué en 84 avant J.-C. Pendant les guerres civiles entre Marius et Sylla, Fimbria fut un des plus violents partisans du premier. Cicéron, qui appartenait, il est vrai, à un parti différent, l'appelle « le plus audacieux et le plus insensé des hommes (*homo audacissimus et insanissimus*) ». Pendant les funérailles de C. Marius, Fimbria trama une machination pour faire périr Q. Mucius Scævola, et comme celui-ci s'échappa avec une large blessure, Fimbria déclara qu'il allait l'accuser devant le peuple. Quand on lui demanda ce qu'il avait à reprocher à cet excellent homme, « C'est, répondit-il, de n'avoir pas laissé le fer pénétrer assez profondément dans son corps ». Après la mort de C. Marius, en 86, Cinna prit L. Valerius Flaccus pour son collègue dans le consulat, et l'envoya en Asie combattre à la fois Sylla et Mithridate. Comme Valerius Flaccus manquait d'expérience militaire, Fimbria l'accompagna en qualité de lieutenant et de commandant de la cavalerie, et non pas de questeur, comme le dit Strabon. Flaccus s'attira la haine des soldats par son avarice et sa cruauté, et Fimbria en prit avantage pour capter la bienveillance de l'armée. Pendant son séjour à Byzance, il s'engagea dans une querelle avec le questeur de Valerius Flaccus. Le consul ayant donné raison au questeur, Fimbria l'accabla d'injures, et fut pour ce fait privé de sa charge. V. Flaccus partit ensuite pour Chalcédoine, et Fimbria, resté à Byzance, excita une sédition parmi les troupes. Le consul, revenu en toute hâte, fut forcé de quitter la ville et de s'enfuir. Fimbria le poursuivit jusqu'à Chalcédoine, et de là jusqu'à Nicomédie, où il le fit mettre à mort, en 85. Il prit ensuite le commandement de l'armée, et l'exerça avec autant de vigueur que d'habileté. Après avoir vaincu dans plusieurs rencontres les généraux de Mithridate et Mithridate lui-même, il chassa ce prince de Pergame, et le poursuivit jusqu'à Pitane. Il l'eût même fait prisonnier, si Lucullus, qui commandait la flotte romaine, avait voulu seconder ses opérations et n'avait laissé fuir Mithridate. Débarrassé ainsi d'un de ses ennemis, Fimbria commença la guerre la plus cruelle contre les Asiatiques qui avaient combattu dans les rangs de Mithridate ou qui s'étaient déclarés pour Sylla. C'est ainsi qu'il s'empara d'Ilion *recens* par trahison et qu'il le détruisit complétement.

Il promena ses ravages dans toute l'Asie Mineure, et parvint à conquérir une grande partie de ce pays. En 84, Sylla passa de Grèce en Asie, et, après avoir fait la paix avec Mithridate, il attaqua Fimbria dans son camp près de Thyateira. Fimbria, voyant que ses soldats refusaient de marcher contre Sylla, essaya de se débarrasser de son adversaire par un assassinat. Cette tentative n'ayant pas réussi, il voulut négocier. Sylla s'y refusa, et exigea que Fimbria se rendît à discrétion; celui-ci s'enfuit à Pergame, et, s'étant retiré dans le temple d'Esculape, il se perça de son épée; comme le coup n'était pas mortel, il se fit achever par ses esclaves. Telle fut la misérable fin d'un général qui avait commencé sa courte carrière militaire par une trahison et qui l'avait remplie de plus de crimes que de victoires. D'après Cicéron, Fimbria avait le seul genre d'éloquence qui pût convenir à son tempérament; c'était une véhémence forcenée plus propre à épouvanter qu'à convaincre.

Tite-Live, *Epit.*, 82. — Plutarque, *Sulla*, 2, 23, 25; *Lucullus*, 3. — Appien, *Mithrid.*, 51-60. — Velleius Paterculus, II, 24. — Cicéron, *Brut.*, 66. — Dion Cassius, *Fragmenta Peiresc.*, 127-130. — Aurelius Victor, *De Vir. illust.*, 70. — Orose, VI, 2. — Valère-Maxime, IX, 11. — Frontin, *Strat.*, III, 17. — Jul. Obsequens, 116.

FIMBRIA (*Flavius*), officier romain, fils du précédent, vivait vers 100 avant J.-C. Il fut le lieutenant de C. Norbanus, dans la guerre contre Sylla, en 82. Lui et d'autres officiers du parti de Carbon furent invités à un banquet par Albinovanus et traîtreusement mis à mort.

Appien, *Bel. civ.*, I, 91.

***FINALI** (*Angelo*), sculpteur italien, né à Vérone, en 1709, mort en 1782. Il sculpta en marbre de Vérone les *onze statues des docteurs de l'Église et des saints protecteurs de Reggio* qui ornent l'église Saint-Prosper de cette ville. En 1747, il fit également en marbre la statue de *Saint Jean Népomucène*, placée sur le pont près de La Mirandole. E. B—N.

Papotti, *Annali Mirandolesi*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*.

***FINARENSIS** (*David*), astrologue, médecin et naturaliste du seizième siècle. Il a fait beaucoup d'expériences chimiques et quelques découvertes utiles. On a de lui un *Traicté de la Nuisance que le Vinaigre porte au Corps humain*; in-8°, sans date de lieu ni de publication; — un *Traicte de la Nuisance du Vin*, in-8°, sans date de lieu ni de publication; — un *Epitome de la vraye Astrologie et de la reprouvée*; Paris, Estienne Groulleau, 1547, in-8°. Cet ouvrage est divisé en onze chapitres, dont Du Verdier a donné un long extrait, dans le T. I, p. 443-447 de sa *Bibliotheque françoise*. E. B.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibl. franç.*, t. I, p. 164, t. III, p. 440 et suiv.

FINCH (*Henry*), jurisconsulte anglais, né vers 1550, mort le 11 octobre 1625. Il se distingua par sa connaissance des lois, et remplit plusieurs emplois considérables dans la maison de Jacques Ier. On a de lui: *Nomotechnia* (description des lois d'Angleterre); Londres, 1613, in-fol. Cet ouvrage, traduit en anglais par l'auteur lui-même, parut sous le titre de *Of Law, or a discourse thereof*; Londres, 1627, 1636 et 1661, in-8°.

Chalmers, *General biographical Dictionary*.

FINCH (*Heneage*), comte de Nottingham, homme d'État et orateur anglais, né dans le comté de Kent, en 1621, mort en décembre 1682. Il commença ses études à l'école de Westminster, et les acheva au collége du Christ, à Oxford. Charles II le fit solliciteur général et baronet en 1661. En 1667 il prit une part active à la défense de lord Clarendon; en 1670 il fut nommé *atorney* (procureur général), et trois ans après il fut élevé à la pairie. Il devint en décembre 1675 lord chancelier, et fut créé en 1681 comte de Nottingham. C'était un homme de beaucoup de sagesse et d'éloquence. Quoique vivant à une époque de troubles et de révolutions, il se conduisit de manière à mériter en toute occasion la faveur du roi et celle du peuple. Burnet le loue de son attachement à l'Église anglicane. Dryden l'a placé, sous le nom d'*Amri*, dans son *Absalon et Achitophel*. Le talent oratoire de Finch le fit surnommer *le Cicéron d'Angleterre*. Plusieurs de ses discours prononcés dans le procès des juges de Charles Ier ont été imprimés dans l'ouvrage intitulé: *An exact and most impartial Account of the indictement, arraignment, trial and jugement of twenty nine regicides*; 1660, in-4°; 1679, in-8°. On trouve aussi plusieurs autres de ses discours dans divers recueils du temps.

Collins, *Peerage*. — *Biographia Britannica*. — Chalmers, *General biographical Dictionary*.

FINCH (*Anne*), comtesse DE WINCHELSEA, femme du précédent, dame anglaise connue par ses talents poétiques, née vers 1660, morte en 1720. Fille de William Kingsmill de Sidmonton, elle devint demoiselle d'honneur de la duchesse d'York, seconde femme de Jacques II, et épousa ensuite Heneage, comte Winchelsea. Elle cultiva la poésie avec beaucoup de succès. Une de ses plus considérables pièces de vers, celle *Sur le Spleen*, parut dans le recueil de Charles Gildon intitulé: *A New Miscellany of original Poems on several occasions*; 1701, in-8°. Un recueil des poésies de lady Finch fut publié en 1713, in-8°. On y trouve entre autres une tragédie d'*Aristomène*, qui ne fut jamais représentée. Cette dame était liée avec Pope, qui lui adressa quelques vers; elle y fit une réponse insérée dans les *Vies* de Cibber.

Birch, *General Dictionary*, art. *Winchelsea*. — Cibber, *Lives*. — Walpole, *Royal and noble Authors* (édit. de Park). — Chalmers, *General biograph. Dictionary*.

FINCH (*Daniel*), comte de Nottingham, fils aîné d'Heneage, homme d'État anglais, né vers 1647, mort le 21 janvier 1730. Après avoir été élevé à Christ-Church, il entra de bonne heure dans la vie publique, et fut plusieurs fois mem-

bre du parlement, sous le roi Charles II. En 1679 il devint premier commissaire de l'amirauté et membre du conseil privé, et à la fin de l'année suivante il se prononça énergiquement dans la chambre des communes contre le bill d'exclusion du duc d'York. A la mort de son père, en 1682, il succéda aux titres et droits paternels, et au décès de Charles II il fut un des membres du conseil privé qui le 6 février 1685 signèrent à Whitehall l'ordre de proclamer roi le duc d'York. Il fut sous ce règne l'un des hommes d'État opposés à l'abrogation de l'acte du test. Quoiqu'il eût contribué à l'avénement de Jacques II, il ne parut jamais à la cour de ce prince. Lorsque Jacques abdiqua, Finch demanda la nomination d'un régent. A l'avénement de Guillaume et de Marie, il refusa les fonctions de chancelier ; mais il accepta le titre de secrétaire d'État. En 1690, Finch suivit le roi à La Haye. Jacques II fut si irrité contre lui, qu'il l'excepta de l'amnistie dans sa proclamation de 1692. En 1694 Finch se démit de ses fonctions de secrétaire d'État, que la reine Anne, à son avénement, le décida à reprendre. A l'avénement de Georges I[er], Finch fut nommé président du conseil. Outre un pamphlet dirigé contre Whiston, on a de lui : *A Letter to D[r] Waterland*, à la suite du traité de Newton sur les Pluralités (*Pluralities*) ; — *Observations upon the State of the Nation in January*, 1712-1713. Selon lord Oxford, cet ouvrage, attribué à Daniel Finch, ne serait pas l'œuvre de cet homme d'État.

Collins, *Peerage*. — Birch, *Lives*. — Wood, *Athen. Ox*. — Walpole, *Royal and noble Authors*. — Whiston, *Life*. — Macaulay, *Hist. of Engl*.

FINCH (*William*), voyageur anglais, vivait en 1615. Il habitait Londres, et suivait la carrière du commerce. Il avait déjà établi des relations dans les Indes, lorsqu'il obtint d'accompagner comme agent commercial les capitaines William Hawkins et J. Keeling, envoyés par la Compagnie anglaise des Indes orientales pour conclure des traités avec les peuples indous et surtout avec l'empire mogol. L'expédition partit des Dunes le 1[er] avril 1607 ; Hawkins, arrivé à Socotora, se sépara de Keeling, et, suivi de Finch, débarqua à Surate, le 24 août 1608 : il sollicita aussitôt une audience du gouverneur ; celui-ci en référa à Mikrab, vice-roi de Cambay. Les Anglais reçurent la permission de débarquer et de vendre leurs marchandises, mais pour cette fois seulement. Ils s'aperçurent bientôt du mécontentement des trafiquants indigènes, effrayés de cette nouvelle concurrence et animés secrètement par un jésuite portugais, qui, plein d'une inimitié patriotique et religieuse, fit tout ce qui dépendait de lui pour entraver les efforts des négociants anglais. Il y réussit assez pour rendre leur séjour dangereux à Surate. Chaque jour les Anglais étaient insultés par la populace ameutée ; leur maison fut même attaquée. Les Portugais saisirent en outre deux de leurs embarcations, et les envoyèrent à Goa avec leurs équipages, répondant aux réclamations des ambassadeurs que les mers de l'Inde appartenaient au roi de Portugal, et que personne ne devait y faire le commerce sans sa permission. Sur ces entrefaites, Finch tomba malade, et Hawkins se décida à aller en personne solliciter à Agra la protection impériale. Resté seul, Finch eut à lutter contre l'influence portugaise et la vénalité des autorités indoues. En janvier 1610 il partit de Surate, et rejoignit Hawkins à Agra le 4 avril 1610. Il assista à plusieurs réceptions du grand-mogol Djihangire, qui essaya par tous les moyens de le fixer à son service. Il résista, et suivit Hawkins, lorsque celui-ci quitta Agra, le 2 novembre 1611 (1). Il ne l'accompagna pas pourtant dans son retour en Angleterre, et fit divers voyages dans l'intérieur de l'Hindoustan, entre autres à Byâna et à Lahore. En 1614, Finch revint dans sa patrie, après avoir séjourné quelque temps à Sierra-Leone. Il a laissé des notices sur ses voyages, notices qui ont été insérées dans les *Pilgrim's* de Purchas, t. I[er], et dans l'*Histoire des Voyages* de l'abbé Prévost. La relation de Finch contient d'excellents détails sur les pays qu'il a visités, sur leurs productions naturelles et surtout sur la fabrication du *nil* ou indigo. A. DE L.

Melchisédech Thévenot, *Relations de divers Voyages curieux*, etc., t. I — Théodore de Bry, *Collection des grands Voyages*, XII[e] part, chap. VII.

FINCH (*Robert*), antiquaire anglais, né à Londres, en 1783, mort à Rome, en 1830 Élevé à l'école de Saint-Paul, puis au collége Baliol, à Oxford, il entra dans les ordres. Il partit en 1814 pour un voyage en Portugal, en France, en Suisse, en Italie, en Grèce, en Palestine, et revint dans son pays natal en 1817. Il repartit bientôt, et s'établit à Rome, où il résida presque toujours jusqu'à sa mort. Il légua sa riche bibliothèque et sa collection de médailles, de monnaies, de peintures, de gravures et d'antiquités au musée Ashmoléen à Oxford. Il publia en 1809 deux sermons intitulés : *The Crown of pure Gold*, et *Protestantism our surest Bulwark*.

Rose, *New. gen. biogr. Dict*.

FINCK (*Henri*), compositeur allemand du quinzième siècle. Attaché au service du roi de Pologne, vers 1480, il n'eut pas, à ce qu'il paraît, à se louer de ce prince, qui répondit un jour à une demande d'augmentation de traitement faite par Finck : « Un pinson que je fais enfermer dans une cage chante toute l'année, et me fait autant de plaisir que vous, bien qu'il ne me coûte qu'un ducat. » Cet homme assurément n'aimait pas la musique. On ignore si Finck resta jusqu'à la fin de sa vie au service du roi de Pologne. Quant à ses ouvrages, ils sont assez

(1) On trouvera à l'article HAWKINS (*William*) des détails sur ce qui concerne l'ambassade anglaise. Ce serait faire double emploi que de les rapporter ici.

rares; on en trouve un dans la Bibliothèque de Zwickau, sous ce titre : *Schœne ausserlesene Lieder des hochberühmpten Heinrici Finckens*, etc. (Chansons choisies du célèbre Henri Finck, etc.); petit in-4°, imprimé, selon Gerber, vers 1550. On trouve aussi quelques morceaux de ce compositeur dans les *Concentus* 4, 5, 6 *et* 8 *vocum* de Salblinger; 1545, in-4°.

Fetis, *Biographie universelle des Musiciens.*

FINCK (*Hermann*), compositeur allemand, vivait à Wittemberg vers la seconde moitié du seizième siècle. On a peu de détails sur ses commencements. Selon Forkel, il fut d'abord maître de chapelle en Pologne. On connaît de lui : *Practica Musica, exempla variorum signorum, proportionum et canonum, judicium de tonis ac quædam de arte suaviter et artificiose cantandi observationes;* Wittemberg, 1556, in-4°. Un exemplaire de cet ouvrage se trouve à la Bibliothèque Mazarine.

Fetis, *Biographie universelle des Musiciens.*

FINCK (*Thomas*), médecin et mathématicien danois, né à Flensbourg, le 6 janvier 1561, mort le 26 avril 1656. Il étudia à Strasbourg pendant cinq ans, visita successivement les universités d'Iéna, de Wittemberg, de Heidelberg et de Leipzig, publia quelques ouvrages à Bâle, résida quatre ans en Italie, et fut reçu docteur en 1587. Nommé médecin du duc de Holstein, et appelé en cette qualité à Gottorp, il quitta la cour de ce prince en 1591, pour aller professer à Copenhague les mathématiques d'abord, l'éloquence ensuite, enfin la médecine, qu'il enseigna jusqu'à sa mort. Outre des dissertations médicales peu importantes et des *Observations* insérées dans la *Cista medica* de Bartholin, on a de lui plusieurs ouvrages de mathématiques; les principaux sont : *Geometriæ rotundi Libri XIV*; Basle, 1583, in-4°; — *Theses de constitutione Philosophiæ mathematicæ;* 1591, in-4°; — *Tabulæ Multiplicationis et Divisionis, etiam Danicæ monetæ accommodatæ;* Copenhague, 1604.

Moller, *Cimbr. litt.*

FINCKE (*Jean-Paul*), jurisconsulte et polygraphe allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Laudes Hamburgi*, etc., Leipzig, 1736, in-4°; publié ensuite sous ce titre : *Topographia et Bibliotheca Hamburgensis*; Hambourg, 1739, in-8°, avec une table des *Memoriæ Hamburgenses* de J.-A. Fabricius; — *Index in Collect. Scriptor. Rerum Germanicarum;* Leipzig, 1737, in-4°; — *Conspectus bibliothecæ chronologico-diplomaticæ;* Hambourg, 1739, in-4°; — *Versuch einer Nachricht von gelehrten Hamburgern* (Essai d'un compte-rendu de quelques érudits hambourgeois); ibid., 1748, in-4°; — *Index diplomatum civitatis et ecclesiæ Hamburgensis*; ibid., 1751, in-4°; — *Specimen historiæ sæculi noni et undecimi a fabulis liberatæ;* ibid., in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexikon.*

FINE, et non FINÉ (*Oronce*), *Orontius Finæus*, mathématicien et astronome français, né à Briançon, en 1494, mort à Paris, le 6 octobre 1555. François Fine, son père, était un médecin estimé du Briançonnais, qui s'occupait d'astronomie, et dont on a un traité *De cœlestium Motuum Indagatione*, publié en 1494, par les soins de Gilles Zelandus. Sous sa direction, le jeune Oronce étudia les premiers éléments des mathématiques; puis, à sa mort il vint chercher fortune à Paris. Un de ses compatriotes, Antoine Silvestre, régent de belles-lettres au collége de Montaigu, le fit admettre à celui de Navarre : il y suivit un cours d'humanités et de philosophie, et abandonna ces études pour se consacrer entièrement aux mathématiques. Cette science, alors fort négligée en France, ne possédait encore qu'un bien petit nombre de livres imprimés, et pour y faire quelques progrès il fallait nécessairement recourir à des manuscrits anciens, pour la plupart en langues étrangères et rédigés en style barbare. Ce n'était qu'à l'aide d'efforts les plus opiniâtres que l'on pouvait arriver non pas seulement à les comprendre, mais à y trouver un sens raisonnable au milieu de formules bizarres, presque mystérieuses, empruntées à la cabale. Oronce aborda résolûment ce difficile travail, et déjà il s'y livrait avec ardeur depuis plusieurs années lorsque, dit-on, il fut compromis en 1518 dans les troubles occasionnés par la présentation du concordat à l'université, et jeté en prison. Les historiens qui rapportent cette particularité ne nous apprennent pas l'époque précise de son incarcération ni de sa mise en liberté; ils se bornent à des conjectures tirées d'une délibération de la faculté des arts que Du Boulay a insérée dans l'*Histoire de l'Université de Paris* (t. VI, p. 965), en ces termes : « 27 octobris 1524. Incidit quæstio de domino Orontio ad longa temporum curricula incarcerato, quatenus litteræ per artium facultatem ad regis christianissimi matrem darentur pro ejus libertate ». Goujet (*Mém. sur le Collége royal*) pense que le succès de cette démarche fut heureux, « puisqu'on voit, dit-il, l'année suivante, « 1525, Fine donner quelques ouvrages au public ». Mais cette conjecture est sans valeur, car notre mathématicien, comme on le verra plus loin dans la liste de ses écrits, avait déjà publié l'*Arithmetica* de Scilicæus en 1519 et la *Margarita philosophica* en 1523. En outre, il devient fort difficile de concilier la délibération de la faculté des arts avec ce passage de la légende de l'un des portraits de Fine, rapportée dans la *Biographie du Dauphiné*, légende rédigée très-probablement d'après des documents de famille : « ... L'amiral de Bonivet, gouverneur du Dauphiné, le fit connoître au roi François I[er], qui l'em-

mena au Piémont et lui donna la charge de travailler aux fortifications de Milan. Il le fit aussi consulter sur le siége de Pavie, où l'on dit qu'il prédit au roi sa prison. L'une de ses lettres de Crémone, du 16 mars 1525, décrit de quelle manière il fut pris lui-même faisant construire un pont sur le Tésin, le 18 février de cette année-là, et comment il avoit refusé les avantageux établissements avec quoi le connétable de Bourbon et D. Ferrante d'Avalos, marquis de Pescara, tâchèrent de l'arrêter. » Quoi qu'il en soit, Oronce Fine commença par ouvrir chez lui un cours particulier de mathématiques, puis il en donna des leçons publiques au collége de maître Gervais. Enfin, les succès de son enseignement ayant attiré l'attention du public, il fut nommé, vers 1532, professeur au Collége royal, en remplacement de Martin Poblacion. Il remplit ces fonctions jusqu'à sa mort.

Tous les écrivains contemporains sont unanimes dans les éloges qu'ils font de ce professeur; ils parlent de lui avec une sorte d'admiration : et en effet ses leçons paraissent avoir jeté le plus vif éclat. Tous les hommes remarquables de son temps, dans les lettres, les arts et la magistrature, des princes, des ambassadeurs, se pressaient à son cours : le roi lui-même, assure-t-on, daigna plus d'une fois aller l'entendre. Mais, hélas ! à tous ces flatteurs empressements, à tous les éloges dont il etait l'objet, le pauvre mathématicien eût préféré quelque chose de plus réel. « Tout en philosophant, dit un de ses « vieux biographes (Thevet), il contentoit bien « son esprit, mais n'enfloit pas guères ses bouges. » En effet, chargé de famille, sans fortune, réduit aux seuls émoluments de sa chaire et du faible produit de ses ouvrages, Oronce lutta toute sa vie contre la misère. Il s'ingénia de mille façons pour améliorer sa position, sans pouvoir y réussir. Il faisait fabriquer et vendait des instruments de mathématiques et d'astronomie, que l'on allait voir chez lui comme des curiosités. Une horloge, notamment, exécutee en 1553 sous sa direction, pour le cardinal de Lorraine, excita une admiration générale. Elle marquait, à l'aide d'une complication infinie de rouages, les heures, les jours, les années, les mois, le cours des planètes, du Soleil, de la Lune, etc. (1). Lié d'amitié avec de pauvres écrivains comme lui, entre autres avec Ant. Mizauld, il composait des vers à leur louange : ceux-ci lui rendaient la pareille à l'occasion, et les uns et les autres faisaient ensuite imprimer ces vers en tête de leurs ouvrages comme des témoignages sincères et spontanés de l'admiration publique. Il multipliait autant que possible le nombre de ses écrits, soit en les traduisant lui-même ou en les faisant traduire, soit en les reproduisant sous de nouveaux titres et sous d'autres formats, en les publiant séparément ou les réunissant en recueils. Il adressait ses dédicaces à François Ier, à Édouard VI, roi d'Angleterre, à des évêques, à des magistrats, à de grands seigneurs, à Diane de Poitiers elle-même, et le cœur se serre en lisant les très-humbles supplications auxquelles la misère faisait descendre le pauvre savant, dans l'espoir d'obtenir des secours. Mais tous ses efforts furent vains : les riches ne lui vinrent pas en aide, et le laissèrent mourir épuisé par les privations et les chagrins. Sa femme, Denyse Blanc, périt de même peu de temps après. Voici, d'après la *Biographie du Dauphiné*, avec quelle énergique indignation l'un des fils d'Oronce raconte la fin malheureuse de ses parents : « Is (pater) post tres annorum suorum decades et amplius instaurandis et illustrandis mathematicis, cum legendo, tum scribendo, consumptas et expositas, dum exspectat, petit, et implorat pretium, dum *aulica farina dealbatus*, toties eluditur, dum multiplicato liberorum grege, rem familiarem decrescere et senium accelerare videt, indignitatem tantam indigne ferens, aborto hinc morbo, sexagenarius libenter ac constanter in Domino obdormivit. Quem mater charissima in eadem exspectationum et angustiarum navi deplorate navigans, paulo post secuta est, relictis sex oviculis inter famelicos lupos, absque ullo fautore et pastore quotidie errantibus. » Il va sans dire qu'après la mort d'Oronce les beaux esprits s'empressèrent de chanter les louanges du malheureux savant : ils déplorèrent sa perte en vers et en prose, ils s'épuisèrent en regrets tardifs, bref il ne manqua pas d'admirateurs après sa mort. Ses enfants du moins trouvèrent de généreux protecteurs. Ils étaient au nombre de six : *Jean*, l'aîné, le seul sur lequel on possède des renseignements, devint chanoine de Meaux, doyen de la faculté de théologie de Paris, et mourut en 1609.

Apprécié avec nos connaissances actuelles, le mérite d'Oronce Fine se réduit sans doute à fort peu de chose, car il n'a guère enseigné que des notions de mathématiques très-élémentaires et déjà connues de son temps. Il est même certaines de ses propositions qui feraient sourire un mathématicien de nos jours ; telles sont, par exemple, la duplication du cube, la trisection de l'angle, la quadrature du cercle, dont il se vantait hautement d'avoir trouvé la démonstration (1). Ces

(1) Cette horloge est aujourd'hui placée dans la salle de lecture des manuscrits de la bibliothèque Sainte Geneviève. Ses cadrans en cuivre sont couverts de niellures de bon goût et d'une grande finesse de travail. Depuis longtemps elle ne marche plus. Il serait à souhaiter que la restauration de ce curieux monument de l'horlogerie au seizième siècle fût confiée à quelque habile mécanicien.

(1) Je possède un superbe exemplaire imprimé sur vélin par Simon de Colines où Fine dit « que la quadrature du cercle, que le père de la philosophie, Aristote (ce serait plutôt Platon), a declaré en plusieurs endroits de ses écrits n'être pas connue de son temps, quoiqu'elle ne soit pas impossible à connaître, a été découverte et demontrée par lui, à la grande rage de ses adversaires ». Il établit comme conclusion de son travail que trois cercles équivalent à trois carrés. A. F.-D.

prétentions sont en effet passablement scandaleuses de la part d'un professeur du Collége royal; mais il faut faire la part des idées de cette époque et de l'état dans lequel se trouvait alors la science. Le seul mérite de ce professeur est d'avoir, par l'éclat de son enseignement, encouragé l'etude des sciences exactes; et on a dit de lui avec beaucoup de raison qu'il était le restaurateur des mathématiques en France.

Les ouvrages d'Oronce Fine ont pour titres : *Qvadrans astrolabicvs, omnibus Europæ regionibus inserviēs*; Paris, 1527 et 1534, in-fol.; — *Æquatorium planetarum, vnico instrumēto cōprehensum, omnium antehac excogitatorū, et intellectu et vsu facillimum : quo (medijs tātūmodo supputatis motibus) vera singulorū errātiū loca prōptissime capiuntur*; Lutetiæ, 1521, 1538 et 1548, in-4°; — *La Théoriqve des cievx et sept planetes, avec leurs mouuemens, orbes et dispositions, très-vtile et necessaire, tant pour l'vsage et pratique des tables astronomiques, que pour la cognoissance de l'vniversité de ce hault monde celeste*; Paris, Denise Cavellat, 1607. Quelques exemplaires portent l'adresse de *Iacqves Quesnel, rue Saint-Iacques, aux Colombes, M. DC. XIX*; mais c'est la même édition, avec un nouveau titre. Les bibliographes en citent deux autres antérieures; Paris, 1528, in-fol., et 1557, in-8°. Elles ne se trouvent pas dans les bibl. pub. de Paris; — *Epistre exhortatiue* (en vers) *touchant la perfection et commodite des ars liberaulx mathematiques, composee soubz le nō et tiltre de la tres-ancienne et noble princesse dame philosophie, et puis nagueres presentee au tres-chrestien roy de Frāce*; Paris, 1531, in-8°, goth.; — *Protomathesis : opus uarium, ac scitu non minus utile quam iucundum, nunc primum in lucem feliciter emissum*; Paris, 1532, in-fol. Cet ouvrage contient quatre traités différents : 1° *De Arithmetica practica Libri IIII*, qui a été ensuite imprimé à part, Paris, 1535, 1542, in-fol., 1555, in-4°; et réduit en abrégé, *Lvtetiæ Parisiorvm, apud Simonem Colinæum*, 1544, in-8°; 2° *De Geometria Libri duo*; 3° *De Cosmographia sive mundi sphæra Libri V*, reproduit avec des changements de rédaction dans le *Mundi Sphæra* ci-après; 4° *De solaribus Horologiis et quadrantibus Libri IIII*; imprimé ensuite à part, sans changements; *Parisiis, apud Gullelmum Cauellat* (1560), in-4°, par les soins de Jean Fine, fils d'Oronce. Ces quatre traites ont ensuite été traduits en italien, sous le titre de *Opere di Orontio Fineo, Delfinato, diuise in cinque parti... tradotte da Cosimo Bartoli*; Venise, 1587, in-4°; — *In sex priores Libros Geometricorum Elementorum Euclidis*; Paris, 1536, 1544 et 1551, in-fol.; — *De Mundi Sphæra, sive Cosmographia, Libri V..... : rectarum in circuli quadrante subtensarum (quos sinus vocant) demonstratio..... : organum universale, ex sinuum ratione contextum, quo tū geometrici, tū omnes astronomici canones, ex quatuor sinuū proportione pendentes, mira facilitate practicantur*; Paris, Sim. Colin., 1542, in-fol. : le premier des trois traités que contient ce volume a été publié séparément, Paris, 1542, in-8°; ibid., 1551, 1552 et 1555, in-4°. Il a été traduit en français par Fine sous ce titre : *Le* (sic) *sphere dv monde, proprement ditte cosmographie, composee nouuellement en francois, et diuisee en cinq liures... avec une epistre touchant la dignité, perfection et utilité des sciences mathématiques*; Paris, 1551, in-4°; le deuxième traité a été publié séparément, sous le titre de *Tabulæ sinvvm rectorvm in partibus qualium semidiameter est 60 per ipsum minutim supputata*; Paris, 1550, in-4°; le troisième de ces traités a été réimprimé deux fois séparément : 1° avec quelques changements, sous ce titre : *De vniversali quadrante, sinuumve organo*; Paris 1550, in-4°; 2° avec des augmentations, sous cet autre titre : *In eos quos de Mundi Sphæra conscripsit libros, ac in Planetarum Theoricas, Canonum Astronomicorum Libri II*; Paris, 1553, in-4°; — *Les Canons et documents tres-amples touchant l'usage et praticque des communs Almanachs, que l'on nomme Ephemerides. Briefve et isagogique introduction sur la ivdiciaire astrologie... avec un traicté d'alcabice... touchant les coniunctions des planetes et de leurs prognostications et reuolutions des annees*; Paris, 1551, in-8°; la 1re édition, publiée sous le titre de *Canons des Ephemerides*, est de Paris, 1543, in-8°; autres éditions, Paris, 1556 et 1557, in-8°; — *Quadratura Circuli, tandem inuenta et clarissime demonstrata. De circuli mensura et ratione circūferentiæ ad diametrum demonstrationes duæ. De multangulorū omniū et regulariū figurarū descriptione... De invenienda longitudinis locorum differentia, aliter quam per lunares eclipses etiam dato quovis tempore... Planisphærium geographicum, quo tum longitudinis atq. latitudinis differētia, tum directæ locorum deprehenduntur elongationes*; Paris, 1544, in-fol. Ce volume se compose de quatre traités différents. C'est dans le premier que Fine démontre la quadrature du cercle, qu'il croyait avoir trouvée; — *De Speculo ustorio, ignem ad propositam distantiam generante, Liber unicus; e quo duarum linearum semper appropinquātium et nunquam concurrētium colligitur demonstratio*; Paris, 1551, in-4°; — *De duodecim cœli domiciliis, et horis inæqualibus... vna cvm ipsarvm domorvm, atque inæqualium horarum instrumento, ad latitudinem Parisiensem, hactenus ignota ratione delineato*; Paris, 1553, in-4°; — *De Re et praxi Geometrica Libri tres, figuris et demonstrationibus*

illustrati, ubi de quadrato geometrico et virgis seu baculis mensoriis, necnon aliis, cum mathematicis, tum mechanicis; Paris, 1555 et 1586, in-4°; trad. en français par Forcadel, *à Paris, chez Gilles Gourbin*, 1570, in-4°; — *De Rebus Mathematicis hactenus desideratis Libri IIII : quibus, inter cætera, circuli quadratura centum modis, et supra... demonstratur;* Paris, 1556, in-fol. Ce traité est précédé de la vie de Fine, écrite en vers par Mizaul, son ami; — *La Composition et vsage du Qvarre geometrique, par lequel on peut mesurer fidelement toutes longueurs, hauteurs et profonditez;* Paris, 1556, in-4°.

Cartes géographiques dessinées par O. Fine : *Galliæ totius Nova Descriptio;* Paris, 1525, 1557; Venise, 1561, 1566, in-fol.; — *Nova Descriptio Terrarum, ad intelligentiam utriusque Testamenti maxime conduc.;* Paris, 1536, in-fol.; — *Cosmographia universalis;* Paris, 1536, 1566, in-fol. C'est une mappemonde dessinée dans un cœur. — Quelques catalogues anciens donnent en ces termes les titres de deux autres cartes, que nous avons vainement cherchées dans les collections de la Bibl. imp. : *Descriptio universi Orbis, sub gemina cordis humani figura et unico papyri folio comprehensa;* — *Chorographia Terrarum, ad Sacræ Scripturæ intelligentiam necessariarum, quam vocant divi Pauli peregrinationem.*

Oronce Fine a édité de nouveau, ou enrichi de notes et de figures, quelques ouvrages de ses contemporains, entre autres les suivants : *Arithmetica Joannis Martini Scilicæi;* 1519, in-fol. Cet ouvrage, le premier que Fine ait publié, parut en 1519, chez Henri Estienne père de Robert Estienne. Il porte à la fin, ainsi que presque tous les ouvrages de Fine, cette devise qui fait allusion aux traverses de sa vie : *Virescit vulnere virtus;* — *Margarita philosophica, rationalis, moralis philosophiæ principia... complectens;* Paris, 1523, in-4° : sorte d'encyclopédie fort estimée au seizième siècle; — *Theoricæ novæ Planetarum, authore Georgio Purbachio;* Paris, 1525, in-4°; — *De his quæ mundo mirabiliter eveniunt : ubi de sensuum erroribus et potentiis animæ Cl. Cœlestini et de mirabili potestate artis et naturæ Rogerii Baconis Anglici Libellus;* Paris, 1542, in-4°; — *Antonii Mizaldi, Monlvciani, De Mundi Sphæra;* 1552, in-8° : c'est un traité de cosmographie en vers latins.

O. Fine avait composé sur diverses branches des mathématiques un assez grand nombre d'ouvrages qui n'ont pas été imprimés, et qui après sa mort firent partie de l'ancienne bibliothèque de la Sorbonne. En voici une indication sommaire, d'après la liste détaillée qu'en donne la *Biographie du Dauphiné : Theoricæ motuum cœlestium;* — *De componendis artificialibus theoricis;* — *De Usu Astrolabii;* — *Lilium astronomicum, universam motuum cœlestium et theoricam et praxin complectens;* — *Directorium Planetarum, iis qui judiciariam exercent astrologiam valde necessarium;* — *Novæ quadrantum et horariorum annulorum Descriptiones;* — *In arithmetica Euclidis Elementa Demonstrationes;* — *Nova Orbis Descriptio;* — *Topographia Delphinatus, Provinciæ, Sabaudiæ et Pedemontii;* — *Galliarum Chorographia.* Ces trois derniers ouvrages étaient des cartes géographiques.

A. R. D. D.

Orontii Finæi Tumulus, latine, græce et gallice, autore Th. Fargæo Vellaunio; Paris, 1555, in-4°. — *Funebre Symbolum virorum aliquot illustrium de Orontio Finæo;* Paris, 1555, in-8°. — *Description de l'Horloge planétaire que feu monseigneur Charles cardinal de Lorraine a fait faire par la conduite et de l'invention d'Oronce Fine;* in-4°. Cet opuscule, sans indication de lieu et de date, a été publié après la mort de Fine, par un anonyme. — *De erratis Orontii Finæi, qui putavit inter duas datas lineas binas medias proportionales sub continua proportione invenisse, circulum quadrasse, cubum duplicasse, multangulum quodcunque rectilineum in circulo describendi artem tradidisse et longitudinis locorum differentias aliter quam per eclipses lunares, etiam dato quovis tempore, manifestas fecisse, Petri Nonnii Liber unus;* Coïmbre, 1546, in-fol. Cet ouvrage, dont nous donnons le titre en entier, contient une bonne réfutation des erreurs de Fine. Il est écrit avec une modération alors peu ordinaire dans les disputes scientifiques. Son auteur, Pierre Nuñez, Portugais, dit, dans l'Avis au lecteur, qu'il n'a pas pris la plume pour le plaisir de critiquer, mais seulement afin de relever des erreurs qui, appuyées de l'autorité d'un professeur du Collége royal, auraient fini par s'accréditer. Oronce a encore été attaqué par un de ses élèves, son compatriote, Jean Borrel, dit *Buléon*, dans l'ouvrage intitulé : *De Quadratura Circuli, ubi multorum quadraturæ confutantur;* Lyon, 1559, in-8°. — Thevet, *Vies des hommes illustres.* — Du Boulay *Historia Universitatis Parisiensis.* — Launoy, *Histoire du Collége de Navarre.* — Goujet, *Mémoires sur le Collége de France*, t. II. — Teissier, *Additions aux Hommes illustres de De Thou.* — Sainte-Marthe, *Éloges.* — Nicéron, *Mémoires.* — Lalande, *Bibliographie astronomique.* — Delambre, *Histoire de l'Astronomie au moyen âge.* — A. Rochas, *Biographie du Dauphiné.*

FINÉ DE BRIANVILLE. *Voyez* BRIANVILL

FINELLI (*Giuliano*), sculpteur italien, né à Carrare, en 1602. Après avoir étudié à Naples, sous quelque artiste médiocre, il vint jeune à Rome, où il entra dans l'atelier du Bernin, qu'il aida dans l'exécution de la *Daphné* et de la *Sainte Bibiane*. Au sortir de cette école, il sculpta pour l'église de la Madonna di Loreto, de la place Trajane, une *Sainte Cécile*, qui paraît bien faible auprès de la *Suzanne* de Duquesnoy. Étant retourné à Naples, il fut choisi pour exécuter plusieurs des statues de bronze de la chapelle du trésor dans la cathédrale de Saint-Janvier. Ces figures, les meilleures de ses ouvrages, sont bien supérieures à celles du Fansaga et de ses autres collaborateurs. On voit encore de lui, dans la même église, les statues en marbre de *Saint Pierre*, de *Saint Paul* et de *Saint Janvier*. On ignore l'époque de la mort de cet artiste, qui a laissé à Naples un grand nombre d'autres ouvrages.

E. B—N.

Cicognara, *Storia della Scultura.* — Orlandi, *Abbece-*

derio. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — L. Galanti, *Napoli e contorni*.

* **FINELLI** (*Charles*), statuaire italien, né à Carrare, vers la fin de 1780, mort à Florence, en 1854. De la famille du précédent, il étudia à Florence les chefs-d'œuvre des anciens maîtres, puis à Rome, où Canova régénérait l'art italien. Le premier fruit des études de Finelli sous ce maître célèbre fut un groupe de *Mars enfant et de Junon*, dont la perfection excita l'admiration des connaisseurs. Il remporta ensuite le prix dans tous les concours, à Rome, à Florence, à Milan. En 1814, la société pontificale de Saint-Luc l'appela dans son sein, et Canova lui offrit l'emploi de professeur de sculpture à l'école d'Amsterdam. Mais Finelli refusa cet honneur, aimant mieux continuer la pratique de son art. Parmi les œuvres de cet habile statuaire, on remarque : *L'Amour au papillon*, *L'Amour en colère*, *Mars*, qu'il donna aux Beaux-Arts de Florence, *Le Discobole*, l'*Hébé*, la *Petite Bergère*, la *Vénus*, le groupe des *Trois Heures*, le *Triomphe de César*, bas-relief placé au palais apostolique de Rome à côté de ceux de Thorwaldsen, et partageant avec eux l'admiration universelle; la statue de *Raphael*, pour la ville d'Urbin, le *Saint Matthias*, le *Saint Maurice*, l'*Ange du jugement dernier* et *Saint Michel archange*. On a dit de cette dernière statue, qui est peut-être son chef-d'œuvre et qu'on admire dans la salle des armes du roi de Sardaigne, que c'était l'Apocalypse sculptée par Phidias.

Finelli parvenait à satisfaire les exigences des critiques les plus difficiles, mais il n'était jamais satisfait de lui-même. On raconte qu'ayant redemande le *Mars* aux Beaux-Arts de Florence, il le fit apporter dans son atelier, et que là, pendant que ses élèves s'extasiaient devant cette statue, il la brisa en mille pièces. Le même traitement fut infligé à une *Vénus et Pâris* et à un groupe d'*Achille et Pentésilée* ; il fallut les prières et les larmes de tous les assistants pour mettre un terme à cette destruction. *Les trois Grâces* sont une de ses dernières œuvres.

G. Vitali.

Documents particuliers. — *Le Arti del Disegno* ; Florence, janvier 1856.

FINESTRES Y MONSALVO. *Voy*. Monsalvo.

FINET (Sir *Jean*), historien anglais, né en 1571, mort en 1641. Son grand-père, originaire de Sienne en Italie, suivit en Angleterre le cardinal Campegi, légat du pape, épousa une fille d'honneur de la reine Catherine, et s'établit dans ce pays. Finet plut au roi Jacques, par son esprit et son habileté à composer des chansons. En 1614, il fut chargé d'une mission en France. Il composa un ouvrage intitulé : *Fineti Philoxenus : some choice observations touching the reception and precedency, the treatment and audience, the punctilios and contests of foreign ambassadors in England*, publié par Jacques Howel; 1658, in-8°. Finet a aussi traduit du français en anglais *Le Commencement, la durée et la décadence des États*, de René de Lusinge; 1606.

Chalmers, *General biographical Dictionary*.

FINETTI (Le P. *Boniface*), orientaliste italien, vivait au dix-huitième siècle. Il entra dans l'ordre de Saint-Benoît, et se consacra à l'étude des langues orientales. On a de lui : *Trattato della Lingua Ebraica e dei suoi affini* ; Venise, 1756, in-8°.

Biografia universale, édit. de Venise.

FINI. *Voy*. Fino.

FINIGUERRA (*Maso* ou *Tommaso*), célèbre orfèvre toscan, né à Florence, vers 1410, mort vers 1475. Il fut sinon l'inventeur de la gravure sur métal, du moins son importateur en Italie (1); car le premier, dit expressément Vasari, il trouva le moyen de reproduire sur le papier l'empreinte des ciselures exécutées sur les métaux. Finiguerra descendait d'une ancienne famille toscane; son père était orfèvre, et mourut en 1424 ; lui-même fut élève de l'habile sculpteur Lorenzo Ghiberti, et aida ce maître dans l'exécution des magnifiques portes de bronze du baptistère de l'église Saint-Jean-Baptiste à Florence. Il abandonna la sculpture pour la ciselure et la gravure sur métal, et devint rapidement l'un des meilleurs nielleurs de son temps. Son art consistait à ciseler des sujets sur des planches d'argent, dont on remplissait les creux tracés par le burin avec un mélange d'argent, de plomb et de soufre liquéfié, auquel sa teinte obscure fit donner par les anciens le nom de *nigellum*, dont les modernes on fait *niello*. Ce mélange incorporé dans l'argent opposait pour ainsi dire une ombre à l'éclat du métal et produisait une espèce de clair-obscur. Finiguerra fut chargé de graver et nieller une *paix* (2) pour l'église de Saint-Jean-Baptiste. Il grava sur une planche d'argent le *Couronnement de la Vierge*. Voulant juger de l'effet de son œuvre, il étendit sur le métal une couche d'argile, ou de terre très-fine, qui, retirée sèche, représentait la gravure à l'envers et en relief; sur l'argile il coula du soufre, qui au contraire

(1) Contrairement à Vasari, M. Eugène Bareste croit que cette invention tire son origine de l'Allemagne, et ne fut que le complément indispensable de la gravure sur bois. Cependant, il est prouvé que l'Allemand Martin Schœngauer, connu sous le nom du *Beau Martin*, auquel il rapporte l'invention de la gravure, n'a produit aucune estampe avant l'année 1460. D'ailleurs, comme le fait observer M. Soyer, Finiguerra n'avait pas tenu secret son procédé d'impression, antérieur probablement de plusieurs années à l'épreuve du *Couronnement* qui établit pour nous la date historique de l'invention (1452); il est donc présumable que la connaissance s'en propagea simultanément sur tous les points où l'orfèvrerie prospérait.

(2) On désigne sous le nom de *paix*, dans la liturgie catholique, un objet que le prêtre offre à baiser aux assistants à l'offrande ou après la consécration; c'est ordinairement une plaque de métal en forme d'assiette et appelée *patène* ; quelquefois c'est un reliquaire ou une image.

donnait une empreinte creuse, qu'il remplit de noir de fumée détrempé avec de l'eau; puis, ayant bien nettoyé la surface plane du soufre qui devait former la teinte claire, il appuya un papier humide sur le soufre, et tira ainsi plusieurs épreuves de son *Couronnement*. Il fit plus: avant de couler le *niello* dans les sillons creusés par le burin sur les lames d'argent, il y répandit une encre véritable, formée de noir de fumée et d'huile, et, au moyen d'une pression opérée par le passage d'un cylindre bien uni, il obtint des épreuves directes et très-nettes, qui avaient surtout l'apparence d'être dessinées à la plume (1). La *paix* niellée par Finiguerra se trouve encore à Saint-Jean-Baptiste de Florence; elle a 4 pouces 8 lignes de hauteur sur 3 pouces 2 lignes de largeur, et contient quarante-deux personnages. Le registre des administrateurs de la paroisse constate qu'elle fut terminée en 1452 et payée à son auteur 60 florins 1 livre 6 deniers. Le cabinet de la Bibliothèque impériale de Paris possède une estampe de cette pièce. Le dessin en est correct, quoique roide et symétrique. Les figures sont distribuées avec recherche; mais elles sont faites avec talent et pleines d'expression. « Ce qui prouve, dit Lanzi, que la planche n'était pas destinée à l'impression, c'est que les lettres d'une légende qui se trouve placée au haut du sujet sont reproduites de droite à gauche et que tous les personnages écrivent, jouent des instruments et agissent de la main gauche. » La Bibliothèque impériale de Paris possède deux autres nielles de Finiguerra : l'*Adoration des Mages*, dont d'autres épreuves se trouvent dans les cabinets Martelli et Serratti; le style en est moins élevé, mais le travail plus délicat que dans le *Couronnement* (2); — *La Vierge entourée d'anges et de saintes.*—J. Duchesne cite comme étant de Finiguerra les nielles suivantes, gravées sur argent : *La Vierge et saint Sébastien ; — Le Baptême de Jésus-Christ ; —* une *Allégorie de l'Amour ; —* une autre allégorie. Il a exécuté de nombreux bas-reliefs pour diverses églises de Florence, et la galerie de la même ville possède de lui cinquante-six dessins coloriés à l'aquarelle. M. de Murr, d'après Heinecken et Huber, prétend que M. Otto de Leipzig possédait vingt-quatre estampes d'autant de pièces niellées par Finiguerra. Strutt cite aussi une estampe allégorique marquée d'un F, qu'il croit être de ce célèbre artiste. Cette gravure représente *Le Génie de la Gravure* sous les traits d'un vieillard tenant un burin; divers attributs sont épars autour de lui. Le même auteur attribue à Finiguerra sept autres gravures in-fol., représentant les travaux de la campagne, et appelées *Les sept Planètes ;* mais il est constant qu'elles sont l'œuvre du peintre Sendro Botticelli. On doute également de l'authenticité des épreuves que les PP. Camaldules de Florence montrent aux curieux. A. DE LACAZE.

(1) Vasari ne dit pas que Finiguerra ait employé le second mode d'impression, c'est-à dire celui direct. Mais selon M. Émeric David, « la réalité en a été démontrée par l'inspection de l'épreuve conservée à la Bibliothèque impériale, ensuite par l'état de deux soufres que le temps a aussi respectés et qui se trouvent, l'un à Gênes, dans le cabinet du comte de Durazzo, l'autre à Florence, dans celui du sénateur Prior Serratti. Sur le premier de ces soufres la gravure n'est pas terminée. Il y manque quelques fleurs et quelques ornements dans les habits; elle ne semble point d'un aussi beau fini et paraît plane à la superficie. Dans le second, on voit encore des restes du mélange de noir de fumée et d'eau que Finiguerra employa pour ses premiers essais »

(2) Lanzi pense que cette *Adoration* est antérieure au *Couronnement*.

Vasari, *Vite de' più eccellenti Pittori, Scultori*, etc. — Émeric David, *Discours sur la Gravure*. — Lanzi, *Storia pittorica*, I, 157. — Baccio Baldini, *Lettere*, n° I. — Charles-Henri de Heinecken, *Dissertation sur l'Origine de la Gravure*, etc. (Leipzig et Vienne, 1770, in-8°). — Giov. Gori Gandellini, *Notizie istoriche degl' Intagliatori*. — Antonio-Francesco Gori, *Thesaurus veterum Diptychorum* (Florence, 1759, 3 vol. in-fol.), t. III, p. 315. — Michel Huber, *Notice générale des Graveurs*, etc., précédée de l'*Histoire de la Gravure* (Leipzig et Dresde, 1787, in-8°). — Joseph Strutt, *Biographical Dictionary of Engravers*. — Henri Jansen, *Essai sur l'Origine de la Gravure*, t. Ier, pl. VIII. — L'abbé Zani, *Materiali per servire alla storia dell' origine e de' progressi della incisione in rame e in legno* (Parme, 1802, in-8°). — Eugène Bareste, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*. — L.-C. Soyer, même recueil, art. *Gravure*. — J. Duchesne, *Traité sur les Nielles*. — A. Bartsch, *Le Peintre graveur*, t. XIII. — *Le Musée français*, t. III.

FINK. *Voyez* FINCK.

FINK (*Frédéric-Auguste*), général allemand, né à Strelitz (Mecklenbourg), en 1718, mort à Copenhague, en 1766. Entré d'abord dans les armées russes, il y parvint au grade de major. En 1743, il passa au service de Frédéric le Grand, qui, appréciant en même temps le talent de Fink sur la flûte (1), le fit son officier d'ordonnance. Il parcourut ensuite les autres grades, devint colonel après la bataille de Collin, puis général major, enfin, en 1759, lieutenant général. La confiance de Frédéric ne faisait que s'accroître; et lorsque, au début de la campagne de 1759, le roi de Prusse dut laisser au prince Henri, son frère, le soin de défendre la Saxe, il lui désigna Fink comme pouvant l'aider de ses conseils. Le prince n'eut qu'à se louer du concours de Fink, qui ne fut pas étranger à la tactique par suite de laquelle Daun, qui commandait l'armée autrichienne, fut contraint de lever son camp de Schilda. Resté à Dueben, Fink reçut l'ordre d'occuper Dippoldswald et de manœuvrer de manière à obliger l'ennemi à abandonner ses positions fortifiées. A la suite de la désastreuse affaire de Maxen, il fut fait prisonnier avec 2,000 hommes. Cependant on le laissa libre sur sa parole. Une enquête ayant eu lieu par ordre de Frédéric, Fink fut condamné à une détention de deux ans dans une forteresse. A l'expiration de sa peine, en 1764, il entra au service du roi de Danemark en qualité de général d'infanterie. Frédéric lui permit d'accepter ces fonctions, mais le cha-

(1) On sait que le roi de Prusse aimait beaucoup cet instrument.

grin avait miné les jours de Fink : il mourut deux ans plus tard.

Convers.-Lex. — Œuvres de Fréd. II.

* **FINK** (*Godefroi-Guillaume*), théologien et pédagogue allemand, né à Sulza, le 7 mars 1783, mort le 27 août 1846. En 1804 il se rendit à Leipzig pour y étudier la théologie, puis il s'appliqua à la musique, et composa plusieurs morceaux, dont il écrivait lui-même les paroles. Il se fit connaître aussi par son talent comme prédicateur; enfin, il se livra à l'enseignement. En 1814 il fonda une maison d'éducation, qu'il dirigea presque seul jusqu'en 1820. Tout en se livrant à ces occupations, il publiait dans plusieurs recueils, notamment l'*Encyklopædie* d'Ersch et Gruber, et dans l'*Allgemeine musikalische Zeitung* (Gazette universelle de la Musique), des articles sur cet art chez les anciens. De 1827 à 1842 il dirigea lui-même le dernier de ces journaux. Il vécut ensuite dans la retraite, livré tout entier à ses études. On a de lui : *Predigten* (Sermons); Leipzig, 1815; — *Vorlesungen ueber Geschichte der Religion* (Lectures pour l'histoire de la religion); 1844.

Conversations-Lexikon.

FINKENSTEIN (*Charles-Guillaume* FINCK, comte DE), homme d'État prussien, né en 1714, mort le 3 janvier 1800. Il fit de bonnes études, et s'appliqua surtout à la langue française. Envoyé à Stockholm en qualité de plénipotentiaire, à une époque (1735) où on discutait beaucoup en Suède sur les alliances et l'administration intérieure du pays, il recueillit sur l'état des partis de nombreuses observations, dont il publia l'ensemble en français, sous le titre de *Relation de la Diète*. Rappelé en 1740, il fut ensuite envoyé en Russie, où il séjourna jusqu'en 1749. Nommé alors ministre des affaires étrangères par Frédéric II, il eut la direction de ce département jusqu'en 1800. Il était membre de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Berlin depuis 1744.

Biog. étr. — Conv.-Lex.

FINLAY (*Jean*), poëte écossais, né à Glasgow, en 1782, mort en 1810. On a de lui : *Wallace, or the ale of Ellerslie*, et *Scottish Ballads historical and romantic, principally ancient, with notes and a glossary to which are prefixed remarks on scottish romance*; 1808, 2 vol. in-8°. Ces deux productions annoncent une connaissance approfondie des antiquités du moyen âge.

Rose, New general biographical Dictionary.

FINLAYSON (*Georges*), chirurgien, naturaliste et voyageur anglais, né vers 1790, à Thurso (Écosse septentrionale), mort en août 1823. D'une famille peu fortunée, il étudia la médecine à Edimbourg, avec son frère aîné, Donald. Encore fort jeune, Georges Finlayson fut pris pour secrétaire par le chef du service médical militaire en Écosse; il passa aide-chirurgien dans un régiment, dont il devint ensuite chirurgien major. Son frère avait le même grade que lui, et tous deux se trouvèrent à la bataille de Waterloo. Donald disparut quelques jours après dans les environs de Saint-Quentin. Georges Finlayson fut si affligé de la mort de son frère qu'il résolut de quitter l'Europe, et demanda son passage pour les colonies anglaises. Il fut envoyé à Ceylan, en qualité d'aide-chirurgien d'état-major (1816). En 1820 il rejoignit le 8e de dragons, qui occupait alors Mérut (1), ville fortifiée du Delhi. L'année suivante, le marquis de Hastings, gouverneur général de l'Inde, désigna Finlayson pour accompagner John Crawford, chargé d'une mission près les souverains de Siam et de Hoé (Cochinchine). L'ambassade mit à la voile de Calcutta, le 21 novembre 1821; elle franchit le détroit de Malacca, remonta le Ménam, et le 22 mars 1822 débarqua à Bankok ou Bancoch, capitale actuelle du royaume de Siam. Finlayson y remarqua d'assez belles rues, pavées en briques et plusieurs édifices considérables, tels que le palais du roi et quelques pagodes; une de celles-ci, remarquable par son architecture et sa vaste étendue, ne contenait pas moins de quinze cents statues plus ou moins colossales. Le reste de la ville se composait de chétives maisons construites en bambou, couvertes en roseaux, en paille de riz, en feuilles de palmier, et élevées sur pilotis de chaque côté du fleuve. Finlayson peint ainsi les habitants : « Ils sont d'une petite taille, mais assez bien proportionnés. Leur visage est large et saillant vers le haut des joues; leur front se rétrécit tout à coup, et devient presque aussi pointu que le menton; leurs yeux, petits et inanimés, s'élèvent obliquement vers les tempes. La partie nommée communément le *blanc de l'œil* est chez eux entièrement jaune. Ils ont la bouche grande, les lèvres d'un rouge de sang et épaisses; ils se noircissent les dents, se rasent presque entièrement la tête, vont presque nus, et ont une apparence assez hideuse. Ils se nourrissent de riz et de poissons; la plus grande partie des travaux des champs et les soins les plus pénibles du ménage sont laissés aux femmes. » Ce tableau rapidement esquissé donne une idée complète du style de Finlayson. Il n'est pas moins concis lorsqu'il décrit les mœurs : « Les manières des Siamois sont plus douces et plus polies que celles de la plupart des autres habitants de l'Indo-Chine; mais ils sont artificieux, vains, craintifs, avares, trop cérémonieux, dédaigneux envers ceux qu'ils croient leurs inférieurs, rampants devant ceux auxquels ils se voient soumis. Ils ont des moines nommés talapoins, qui, là comme partout ailleurs, vivent aux dépens de ceux qui les écoutent;

(1) Appelé aussi *Mérot* et *Mérat*. Cette ville est située sur la rive droite du Cally-Neddy, dans le district du Seharempour méridional (présidence du Bengale), et à 14 lieues N.-E. de Delhi.

ils adorent un dieu qu'ils nomment Buddha, ou plutôt chaque ville ou village se choisit son génie tutélaire, qui, de même que dans l'ancienne Égypte, est quelquefois un vil animal. La basse classe du peuple brûle les morts ou plus souvent encore les livre à la voracité des oiseaux de proie; les grands les embaument et les conservent. Le despotisme le plus absolu est exercé par le roi de Siam; il a le monopole du commerce, presque exclusivement exploité par les Chinois; il décide de la liberté et de la vie de ses sujets; et ceux-ci, lâchement stupides, le révèrent à l'égal d'un dieu. La population de Siam n'excède guère un million. Le pays, qui paraît avoir 250 lieues de longueur du nord au sud, sur une largeur de 20 à 100, est fertile; mais, accablés sous la tyrannie la plus odieuse, les habitants sont pauvres, indolents et malheureux. » Quoique reçus par le monarque indien, les envoyés anglais échouèrent dans leur mission: la roideur de Crawford et son refus de se soumettre aux coutumes de la nation avec laquelle il venait traiter furent les principales causes de cette déconvenue. Le 14 juillet les envoyés anglais remirent à la voile; le 16 septembre suivant ils débarquèrent à Hué ou Hoé (1), ville de l'empire d'An-Nam et capitale de la Cochinchine (2). L'empereur donna ordre que l'ambassadeur fût parfaitement reçu et défrayé durant son séjour, mais il refusa de lui accorder audience. Finlayson mit à profit le temps des pourparlers qui eurent lieu en cette occasion pour étudier la Cochinchine, ses habitants, et surtout pour faire une ample collection des productions naturelles de ce pays peu connu. Il décrit Hoé comme une ville bien fortifiée, peuplée d'environ quarante mille habitants, et d'un aspect fort triste. Les maisons en sont construites en cannes entrelacées et enduites de terre. Le palais du roi est seul remarquable, et les ornements bizarres qui caractérisent son architecture sont d'une grande richesse. Les fortifications ont été construites par des ingénieurs français, et d'après le système de Vauban. Elles sont à l'épreuve de la bombe, parfaitement entretenues, et peuvent être armées de 1,200 pièces. La forteresse est de forme carrée; elle a 8 kilomètres de périmètre. Quant aux habitants, Finlayson les trouva assez semblables aux Chinois, c'est-à-dire vifs, intelligents, sales, rusés et voleurs. Le 20 octobre l'ambassade quitta la rivière d'Hoé, et revint au Bengale. Depuis longtemps Finlayson sentait ses forces décroître; les fatigues qu'il éprouva dans ce dernier voyage le conduisirent au dernier degré de faiblesse. Il espéra que le climat de sa patrie lui rendrait la santé, mais il succomba dans la traversée. On a de lui : *The Mission from the Bengal to Siam and to Hue*, etc., pendant les années 1821 et 1822; avec une introduction par sir Stamford Raffles; Londres, 1825, in-8°. Alfred DE LACAZE.

Revue encyclopédique, t. XXIX, ann. 1826, p. 460 XL, p. 185.

(1) On l'appelle aussi Hué-Fo, Phuxuan et Fou-Tchhouan. Elle est située sur la rivière de son nom et à environ 180 lieues E.-N.-E. de Siam.

(2) La Cochinchine ou An-Nam meridional est appelée par les indigènes *Dangtrong* (royaume du dedans).

FINNO (*Jacob*), prédicateur finlandais, vivait à Abo dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui deux recueils intéressants intitulés: *Cantiones piæ episcoporum veterum in regno Suecia, præsertim magno ducatu Finlandiæ usurpatæ, cum notis musicalibus*; Greifswald, 1582; Rostock, 1625; — *Hymni ecclesiastici Finnici idiomatis aucti*; sans date ni nom de lieu.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

FINO ou **FINI**, surnommé *Adriano* ou *d'Adria*, orientaliste et controversiste italien, né à Adria, le 4 octobre 1431, mort à Ferrare, en 1517. Issu d'une famille noble, il devint maître du trésor du duc de Ferrare. Il s'adonna particulièrement à l'étude du grec et de l'hébreu. Il mourut dans un âge avancé, avant d'avoir terminé un grand ouvrage de controverse contre les *juifs*. Son fils Daniel le publia, sous le titre de *Fini Hadriani, Ferrariensis, in Judæos Flagellum, ex Sacris Scripturis excerptum*; Venise, 1538, in-4°. Il fut réimprimé à Venise, 1569; Ferrare, 1573.

Wolf, *Bibliotheca Hebræa*. — Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ Latinitatis*.

FINO (*Alemanio*), historien italien, né à Bergame, dans la première partie du seizième siècle, mort à Crème, vers 1586. Sa vie est inconnue; on sait seulement qu'il occupait à Crème une place de magistrat, et il harangua en cette qualité le premier évêque de cette ville, Jérôme Diedo, lors de son entrée à Crème. On a de lui: *La Historia di Crema, raccolta da gli Annali di Pietro Terni*; Venise, 1566, in-4°. Cette histoire, que Tiraboschi appelle excellente, est très-estimée; elle a eu plusieurs éditions; la meilleure est celle de Crème, 1711, in-8°. L'Histoire de Crème essuya des critiques, auxquelles Fino répondit dans ses *Seriane nelle quale si discorre intorno a molte cose contenute nella sua Historia di Crema*; Brescia, 1576, 1580, 2 parties in-8°; — *La Guerra d'Atila, Flagello di Dio, tratta dall' archivio de' principi d'Este, con la dichiarazione d'alcune voci oscure*; Venise, 1569, in-12; — *Scelta di uomini usciti da Crema*; Brescia, 1581, in-8°.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. II, p. 207. — Fontanini, *Biblioteca*, avec les notes d'Apostolo Zeno.

* **FINOGLIA** (*Paolo-Domenico*), peintre de l'école napolitaine, né à Orta (royaume de Naples), mort en 1656. Élève de Massimo Stanzioni, il s'éloigna du faire de son maître, et fut le premier à propager à Naples le style des Carrache. Ses ouvrages se distinguent surtout par le charme de l'expression, l'harmonie du coloris et la correction du dessin. Dans le pla-

fond qu'il a peint à fresque à l'une des chapelles de la Chartreuse de Naples, il a prouvé qu'il possédait à fond la science des raccourcis de bas en haut, que les Italiens nomment le *sotto-in-sù*. On n'admire pas moins quelques tableaux à l'huile qu'il a peints pour la salle du chapitre du même monastère. E. B—N.

Dominici, *Vite de' Pittori Napolitani*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Ad. Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

FINOT (*Étienne*), homme politique français, né à Averolles (Bourgogne), vers 1760, mort dans le même lieu, en 1829. Il était huissier dans son pays natal au moment de la révolution, et accepta les nouveaux principes avec une grande ardeur. Il manifesta hautement ses opinions dans les réunions populaires, et fut élu, en septembre 1792, député à la Convention nationale par les électeurs de l'Yonne. Il prit place parmi les montagnards, et lors du jugement de Louis XVI il vota pour « la mort ». En 1795, il fut l'un des vingt commissaires chargés d'examiner la conduite de Lebon (*voy.* ce nom). En octobre de la même année, il fut du nombre des conventionels non réélus au corps législatif. L'année suivante l'administration centrale de l'Yonne le choisit pour président; il fut quelque temps après employé dans son département en qualité de commissaire du Directoire. Depuis le 18 brumaire il resta étranger aux affaires publiques; cependant, en 1815 il signa l'acte additionnel. Atteint par les réserves de la loi d'*amnistie* du 12 janvier 1816, il dut se réfugier en Suisse. Dans la suite, par une exception, basée probablement sur le rôle de second ordre que Finot avait toujours joué, le gouvernement des Bourbons lui permit de finir ses jours en France. H. LESUEUR.

Moniteur universel du 20 janvier 1798. — *Biographie moderne*. — *Petite Biographie Conventionnelle*. — Arnault, Jay, etc., *Biogr. nouvelle des Contemporains*.

FINOTTO (*Christophe*), poëte latin moderne, né à Venise, vers 1570, mort vers 1640. Il entra dans l'ordre des religieux Somasques, et fut chargé de prononcer les oraisons funèbres des doges Marino Grimani, Nic. Donato et Giovanni Cornaro. On a de lui : *Parnassi Violæ; odarum, distichorum et anagrammatum libri tres*; Venise, 1617, in-8°. — *Orationes selectæ*; Venise, 1647, in-8°.

Biografia universale (édition de Venise).

FIOCCO ou **FIOCCHI** (*André-Dominique*), en latin *Floccus*, juriste italien, né vers la fin du quatorzième siècle, mort en 1452. Élève d'Emmanuel Chrysoloras, il devint chanoine de la cathédrale de Florence et secrétaire du pape Eugène IV. On a de lui : *De Romanis potestatibus, sacerdotiis et magistratibus*. Dans la première édition, Milan, 1477, petit in-4°, et dans plusieurs reimpressions subséquentes, cet ouvrage est attribué à Fenestella, contemporain d'Auguste et de Tibère. Gilles Wits le restitua le premier à son véritable auteur, dans l'édition d'Anvers, 1561, in-8°. Le traité de Fiocco a été traduit en italien par F. Sansovino; Venise, 1547, in-8°.

Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ Latinitatis*.

FIOCCO (*Pierre-Antoine*), compositeur italien, né à Venise, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. Il était maître de chapelle de l'église Notre-Dame-du-Sablon à Bruxelles, et du duc de Bavière. On a de lui : *Sacri Concerti a una e più voci, con instrumenti et senza*; Anvers, 1691, in-4°; — *Missa e motetti*; Amsterdam, 1693, in-4°.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

FIOCCO (*Joseph-Hector*), musicien belge, italien d'origine et fils du précédent, né à Bruxelles, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut maître de chapelle à Anvers. On a de lui : 2 *motetti a 4 voci, con 3 stromenti*; Amsterdam, 1730.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **FIORAVANTI** (*Bartolomeo* DI RIDOLFO), dessinateur, architecte et ingénieur italien, né à Bologne, florissait vers le milieu du quinzième siècle. Le 8 août 1455, il transporta à une distance de 35 pieds le clocher de Santa-Maria-del-Tempio de Bologne; en 1485, il construisit dans la même ville la façade du palais du Podestat. Il redressa le clocher de l'église Saint-Blaise de Cento, qui penchait de cinq pieds et demi. Il travailla longtemps en Hongrie, où il reconstruisit plusieurs ponts sur le Danube; en récompense, l'empereur le fit chevalier et lui accorda le privilége de frapper monnaie à sa propre effigie. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Malvasia, *Pitture, Sculture ed Architetture di Bologna*.

FIORAVANTI (*Alessandro*), mathématicien italien, né à Bologne, vers 1540, mort vers 1585. Il entra dans l'ordre des Capucins, et se distingua par ses connaissances en mathématiques. On a de lui : *De modo practicandi retiarium mathematicum, eo quod ad retis similitudinem sit expansum*; Venise, 1585, in-4°.

Le P. Jean de Bologne, *Bibliotheca Capuccinorum*.

FIORAVANTI (*Léonardo*, comte), médecin et alchimiste italien, né à Bologne, au commencement du seizième siècle, mort dans la même ville, le 4 septembre 1588. Après avoir exercé la médecine à Bologne, puis à Palerme, de 1548 à 1550, il se rendit en Afrique, sur la flotte espagnole. De retour en Italie, il séjourna successivement à Naples, à Rome, à Venise, et finit par revenir dans sa ville natale. Il y reçut les titres de docteur, de chevalier et de comte. Avec peu de savoir et un talent médiocre, il acquit une grande réputation par sa charlatanerie. Il se fit surtout connaître par l'invention du baume qui porte son nom, et auquel il attribuait des propriétés merveilleuses, celle entre autres de guérir les personnes empoisonnées avec de l'arsenic. On trouve dans l'*Histoire de la Chimie* de M. Ferd. Hoefer une description détaillée de ce fameux remède. « Les ouvrages de Fioravanti, dans les-

quels, dit la *Biographie médicale*, on ne saurait trouver une seule idée utile, furent cependant accueillis avec beaucoup de faveur, comme on peut en juger d'après le grand nombre d'éditions qui en furent faites. » Voici la liste des ouvrages de Fioravanti : *Lo Specchio di Scienza universale, libri tre;* Venise, 1564, 1592, 1609, 1679, in-8°; traduit en français, par Gabriel Chappuis, 1584, in-8°; en allemand, Francfort-sur-le-Mein, 1615, in-8°; en latin, ibid., 1625, in-8°; — *Del Reggimento della Peste;* Venise, 1565, 1571, 1594, 1626, in-8°; traduit en allemand, Francfort, 1632, in-8°; — *Li Capricci medicinali;* Venise, 1568, 1582, 1665, in-8°; — *Il Tesoro della Vita umana;* Venise, 1570, 1582, 1603, 1620, 1670, in-8°; traduit en allemand, Francfort, 1618, in-8°; Darmstadt, 1627, in-8°; en anglais, Londres, 1653, in-4°; — *Il Compendio dei Secreti razionali intorno alla Medicina, Chirurgia ed Alchimia;* Venise, 1571, 1591, 1666, 1675, 1680, in-8°; traduit en latin, Turin, 1580, in-8°; en allemand, Darmstadt, 1624, in-8°; en anglais, Londres, 1652, in-4°; — *La Fisica, divisa in quattro libri;* Venise, 1582, 1603, 1629, in-8°; traduit en allemand, Francfort, 1604, 1618, in-8°; — *La Cirurgia, distinta in tre libri, con una giunta di secreti nuovi;* Venise, 1582, 1595, 1699, in-8°.

Portal, *Histoire de l'Anatomie et de la Chirurgie.* — *Biographie médicale.* — F. Hoefer, *Histoire de la Chimie*, t. II, p. 132.

FIORAVANTI (*Jérôme*), théologien italien, né à Rome, en 1555, mort dans la même ville, le 9 octobre 1630. Il entra dans la Société de Jésus. Savant théologien, très-versé dans la connaissance du grec, du latin et des langues orientales, il devint recteur du collége anglais, puis du collége maronite. Il fut aussi confesseur du pape Urbain VIII. On a de lui : *De beatissima Trinitate Libri tres : primus contra hæreticos, secundus contra scholasticos, tertius contra gentiles;* Rome, 1604, 1616, 1618, 1624; — *Explanatio in nonnulla Sacræ Scripturæ loca;* publiée à Anvers. — Il laissa en manuscrit un ouvrage intitulé : *Summa brevis Theologiæ moralis.*

Alegambe, *Scriptores Societatis Jesu.* — P. Mandosio, *Bibliotheca Romana*, t. II.

FIORAVANTI (*Valentino*), compositeur italien et maître de la chapelle Sixtine du Vatican, né à Rome, en 1767, et mort le 10 juin 1837. Il commença ses études musicales dans sa ville natale, et alla ensuite les terminer à Naples, au Conservatoire de la *Pietà de' Turchini*, sous la direction de Sala. Le premier ouvrage par lequel il se fit connaître fut un opéra bouffe intitulé : *Con i matti il savio la perde, ovvero la pazzia a vicenda*, représenté en 1791, à Florence, sur le théâtre de la Pergola. A ce premier essai succédèrent rapidement plusieurs autres opéras, notamment *Il Furbo contra Furbo*, *Il Fabro parigino*, et *La Cantatrice villane*, qui furent joués non-seulement en Italie, mais sur les principales scènes lyriques de l'Europe. Le succès qu'obtint à Paris, en 1806, *La Cantatrice villane*, fit appeler le compositeur en cette ville l'année suivante. Il y écrivit l'une de ses meilleures productions, *I Virtuosi ambulanti*, dont le sujet avait été tiré de l'ancien opéra-comique de Picard, *Les Comédiens ambulants*. Après avoir composé encore quelques autres ouvrages, Fioravanti abandonna le théâtre, et fut nommé par le pape, en 1816, maître de chapelle de Saint-Pierre-du-Vatican. A partir de cette époque il se consacra exclusivement aux devoirs de sa place, et ne s'occupa plus que de musique sacrée. Il mourut dans un voyage qu'il fit de Naples à Capoue. C'est particulièrement dans le genre bouffe que ce compositeur s'est acquis une réputation. Sa musique, que l'école nouvelle a fait oublier, manque peut-être d'originalité, mais on y trouve une verve comique, une gaîté franche et naturelle, une heureuse disposition dans le retour périodique des phrases mélodiques principales, qui ont puissamment contribué à la vogue dont quelques-uns des ouvrages de Fioravanti ont joui à l'époque où ils parurent. On connaît de ce musicien les vingt-quatre opéras suivants : *Con i matti il savio la perde, ovvero la pazzia a vicenda;* Florence (1791); — *Amor aguzza l'ingegno;* — *L'Amor immaginario;* — *L'Astuta;* — *La Cantatrice bizarra;* — *La Cantatrice villane;* — *La Capricciosa pentita;* — *Il Furbo contra il Furbo;* Turin (1797); — *Il Fabro parigino;* — *Gli Amanti comici;* Milan (1798); — *Lisetta e Gianino;* — *I Puntigli per equivoco;* — *L'Orgoglio avvilito;* — *La fortunata Combinazione;* — *Il Bello piace a tutti;* — *L'Inganno cade sopra l'Ingannatore;* — *I Viaggiatori ridicoli;* — *Amore e dispetto;* — *La Schiava fortunata;* — *I Virtuosi ambulanti;* Paris, (1807); — *La Sposa di due Mariti;* — *Lo Sposo che più accomoda;* — *Camilla* (1810); — *Adelaide e Commingio.* — La musique religieuse de Fioravanti est généralement écrite dans le style concertant. On a de lui plusieurs messes, des motets pour un ou deux chœurs, un *Salve Regina* à quatre voix, un *Miserere* à trois voix de soprani, et un *Stabat* à trois voix avec accompagnement d'orchestre. Toutes ces compositions sont en manuscrits dans les archives de la chapelle pontificale. D. DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie univ. des Musiciens.* — Choron et Fayolle, *Dict. des Musiciens.* — *Documents inédits.*

FIORDIBELLO (*Antonio*), orateur et biographe italien, né à Modène, en 1510, mort dans la même ville, en 1574. Issu d'une famille illustre et ancienne, il s'appliqua d'abord à l'étude du droit, pour obéir aux volontés de son père; mais il l'abandonna bientôt pour se consacrer à la philosophie et aux belles-lettres. En 1533 il s'attacha au service de Sadolet, alors évêque de Carpentras, et vers le même temps il se lia d'amitié avec le cardinal Bembo et beaucoup de savants et de littérateurs de l'Italie.

1550 il fut ordonné prêtre, et obtint en 1558 l'évêché de Lavello, dans le royaume de Naples. Il fut ensuite secrétaire *a latere* des papes Paul IV et Pie V. En 1568 il se démit de cette place, et vint finir ses jours dans sa patrie. On a de lui : *Ad Carolum V, Romanorum imperatorem, Panegyricus;* Rome, 1536; — *Oratio de Concordia, ad Germanos;* Lyon, 1541; — *De Auctoritate Ecclesiæ;* Lyon, 1546; — *Commentarius de Vita Jacobi Sadoleti.*

Costanzi, *Vita Floridi Belli*, à la suite des *Epistolæ Pontific. J. Sadol.* — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. Ire, p. 262.

FIORE (*Agnolo-Aniello* DEL), sculpteur napolitain du quinzième siècle. Il dut les progrès remarquables qu'il fit dans son art aux exemples d'Andrea Ciccione, et surtout à ceux des sculpteurs toscans qui avaient travaillé à Naples pendant la première moitié de son siècle. Les plus beaux titres de gloire d'Agnolo se voient à S.-Domenico-Maggiore, dans la chapelle Caraffa; ce sont trois tombeaux, dont le plus ancien est celui de Mariano d'Alagni et de sa femme Catarinella Orsini, qui, en 1447, y fut réunie à son époux. Mariano est couché sur le sarcophage, dont la face principale présente en bas-relief la figure de Catarinella. Dans la lunette qui surmonte le monument est un bas-relief offrant la madone à mi-corps, tenant l'Enfant-Jésus debout, entre deux anges agenouillés. Ce bas-relief a été publié par Cicognara. A gauche de l'autel de la même chapelle est le tombeau de Francesco Caraffa, portant cette simple inscription :

Huic virtus gloriam, gloria immortalitatem comparavit. MCCCCLXX.

Ce tombeau, le chef-d'œuvre du maître, est surtout remarquable par les élégantes arabesques des pilastres, les quatre statuettes de Vertus qui les surmontent, et le bas-relief de la lunette, *L'Annonciation*, gravé également dans l'ouvrage de Cicognara. La pose de l'Ange est un peu gauche, mais la Vierge est modeste et pleine de piété, les draperies sont légères, moelleuses et bien rendues. Le *Tombeau du cardinal Caraffa di Ruvo*, qui fait pendant au précédent, est identique pour la forme, mais il fut exécuté en grande partie après la mort d'Agnolo, par son élève Giovanni di Nola. E. B—N.

Cicognara, *Storia della Scultura.* — Stanislao d'Aloé, *Napoli e sue vicinanze.* — Valery, *Voyages histor. et littér. en Italie.*

* **FIORE** (*Niccolo-Antonio* DEL), dit *Colantonio del Fiore*, peintre de l'école napolitaine, né à Naples, en 1352, mort en 1444. La plupart des auteurs lui accordent cette longue carrière; Summonzio seul, et sans preuves, le fait mourir jeune, en cette même année 1444. Orlandi, avec sa légèreté habituelle, fait deux personnages distincts de Colantonio del Fiore et d'un autre Colantonio, qui n'existe que dans son imagination.

Colantonio del Fiore fut élève de Francesco di Simone, et il ne s'écarta pas beaucoup plus que son maître de la manière byzantine. On trouve cependant quelque tendance vers le progrès dans le tableau qu'il peignit en 1436 pour l'église Saint-Laurent de Naples. Cette peinture, aujourd'hui au musée de cette ville, représente *Saint Jérôme tirant une épine de la patte d'un lion;* elle a été publiée par d'Agincourt, pl. CXXXII. Le même auteur lui attribue un tableau qui existe dans l'église de San-Antonio-del-Borgo, et qui porte cette inscription : *A. MCCCLXXI Nicholaus Tomasio de Fiore pict.* C'est un triptyque à fond d'or, offrant au milieu *Saint Antoine et deux anges*, et sur les volets deux autres saints. Les historiens de l'école napolitaine attachent au *Saint Jérôme* de Colantonio une grande importance, parce qu'ils le croient peint à l'huile, et qu'ainsi selon eux ce peintre aurait le premier à Naples employé ce procédé; malheureusement pour la gloire de Colantonio, cette prétention est fondée sur une erreur, et d'Agincourt a constaté que le *Saint Jérôme* n'est qu'une peinture à la détrempe, comme toutes celles de cette époque.

Colantonio eut pour gendre Antonio Solario, ce célèbre forgeron, dont l'amour décida la vocation (*voy.* ZINGARO). E. B—N.

Dominici, *Vite de' Pittori Napolitani.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia della pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — D'Agincourt, *Histoire de l'Art par les Monuments.* — Viardot, *Musées de l'Europe.* — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie.*

* **FIORE** (*Francesco* DEL), peintre de l'école vénitienne, né peu après 1350, mort en 1434. Nous ne possédons aucun ouvrage de cet artiste; mais on peut juger de l'estime en laquelle il était tenu par ses contemporains par le monument qui lui fut élevé dans le cloître de Saint-Jean-saint-Paul; on y voit son image revêtue de la toge, avec cette inscription :

Fert persculpta virum magnæ virtutis imago,
Urbe satum Veneta dedit ars pictoria summum
Franciscum de Fiore, vocatum patrem Jacobelli.
Hujus et uxoris Luciæ membra quiescunt.
Hic extrema suos hæredes fata recondunt.
M. CCCC. XXXIV. die XXI julii.

E. B—N.

Ridolfi, *Vite degli illustri Pittori Veneti.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Baldinucci, *Notizie de' Professori del Disegno, giunta di G. Piacenza.* — Ticozzi, *Dizionario.*

* **FIORE** (*Jacobello* DEL), peintre de l'école vénitienne, fils du précédent, florissait de 1401 à 1436. Il dut être élève de son père, qu'il ne tarda pas à surpasser. Dès l'an 1401 il commença à se faire connaître par un tableau qu'il fit pour l'église Santo-Casciano de Pesaro. Lanzi indique dans la même ville un autre tableau de sa main portant la date de 1409; tous deux étaient signés : *Jacopetto de Flor.* Son chef-d'œuvre est un *Couronnement de la Vierge* placé dans la cathédrale de Ceneda, ville de la Marche Trévisane; cette composition, d'une grande richesse de figures, fut exécutée, dit un manuscrit conservé à l'évêché, en 1432, par Jacobello del Fiore, le premier peintre de ce temps, *ab eximio il-*

lius temporis pictore Jacobello de Flore. Lanzi cite encore une *Madone* de 1421 appartenant à la galerie G. Manfrin, et une figure de *La Justice* entre deux lions et deux archanges, portant la date de 1421 et peinte sur une armoire du palais del Magistrato à Venise. Flaminio Cornaro, dans sa description des églises de cette ville, indique un *B. Pietro Gambacarto* agenouillé, au monastère de Saint-Jérôme. Ridolfi attribue aussi à Jacobello une *Vierge sur un trône et quatre docteurs* peints dans une salle de la confrérie della Carità, aujourd'hui Académie des Beaux-Arts; mais ce tableau, qui porte la date de 1446, est évidemment d'une autre main. Jacobello fut un des premiers à peindre des personnages de grandeur naturelle; il donna à ses figures de la beauté, de la noblesse, et, ce qui était plus rare alors, de la grâce et de la souplesse. Vasari l'accuse à tort de les avoir placées sur la pointe des pieds, selon l'usage des Grecs; personne plus que lui, au contraire, ne s'efforça de s'éloigner de la roideur de l'école byzantine; s'il tient encore de l'ancienne manière, c'est plutôt par l'abus qu'il fit des dorures en relief que par tout autre défaut. E. B—n.

Ridolfi, *Vite degli illustri Pittori Veneti.* — Vasari, *Vite de' Pittori.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Baldinucci, *Notizie de' Professori del Disegno, giunta di G. Piacenza.* — Ticozzi, *Dizionario.*

FIORE (Le P. *Jean*), historien napolitain, né à Cropani (Calabre), en 1622, mort dans la même ville, en 1683. Il entra dans l'ordre des Capucins, et se distingua par sa piété et son savoir. On a de lui : *Della Calabria illustrata;* Naples, 1691, 3 vol. in-fol. D'après Zavarroni, c'est une énorme compilation, qui contient des matériaux utiles pour l'histoire de la Calabre. Le P. Fiore laissa aussi en manuscrit plusieurs ouvrages, dont on peut voir la liste dans la *Bibliothèque Calabraise.*

Aug. Zavarroni, *Bibl. Calabra.*

FIORENTINI (*Francesco-Maria*), médecin et historien italien, né à Lucques, vers 1610, mort le 25 janvier 1673. Il cultiva sans succès la poésie et la médecine; on ne connaît de lui en ce dernier genre qu'un opuscule intitulé : *De genuino puerorum lacte, mamillarum usu et in viro lactifero structura;* Lucques, 1653, in-8°. Ses ouvrages les plus estimés sont deux compositions historiques; savoir : *Memorie della gran Contessa Matilda;* Lucques, 1642, in-4°. D'après Leibnitz, on trouve dans ce livre un trésor de connaissances précieuses; — *Hetruscæ Pietatis Origines, seu de prima Tusciæ christianitate;* Lucques, 1701, in-4°; ouvrage posthume publié par Mario Fiorentini, fils de l'auteur.

Mario Fiorentini, préface en tête des *Hetruscæ Pietatis Origines.*

* **FIORENTINO** (*Agostino*), sculpteur florentin, florissait de 1442 à 1461. Jusqu'à ces derniers temps, on l'a cru frère de Luca della Robbia, et il a été désigné par le nom d'Agostino della Robbia; mais les érudits annotateurs de la grande édition de Vasari, publiée à Florence par Lemonnier, ont établi par des preuves irrécusables qu'Agostino n'appartenait pas à cette illustre famille. Si nous ne connaissions cet artiste que par les quatre bas-reliefs tirés de la vie de *San Geminiano* qu'il sculpta sur le mur extérieur de la cathédrale de Modène, et sur lesquels on lit ces mots : *Hoc opus egregium Ludovicus Sangui de Furno* (fieri fecit). *Augustinus de Florentia f.* MCCCCXLII, nous devrions le regarder comme bien inférieur à Luca della Robbia; mais les statues, bas-reliefs et arabesques dont il décora en 1461 la façade de l'oratoire de Saint-Bernardin, dit *la Giustizia,* à Pérouse, lui assurent un rang honorable dans l'histoire de l'art, et ces sculptures peuvent être mises au nombre des plus charmantes productions de la renaissance; elles sont signées : *Opus Augustini Florentini lapicidæ.* E. B—n.

Cicognara, *Storia della Scultura.* — G. Campori, *Gli Artisti Italiani e stranieri negli Stati Estensi.* — Vandelli, *Meditazioni sulla Vita di san Geminiano.* — Tiraboschi, *Biblioteca Modenese.* — Francesco Sossaj, *Madona descritta.* — R. Gambini, *Guida di Perugia.*

* **FIORENTINO** (*Stefano*), dit *Stefano da Ponte-Vecchio,* et aussi *lo Scimmia,* (le Singe), peintre florentin, né en 1301, mort en 1350. Baldinucci et Lanzi veulent faire de Stefano non-seulement l'élève, mais encore le petit-fils de Giotto par sa fille Catherine, mariée à un peintre nommé Riccio di Lapo; ils oublient que, d'après les témoignages les plus positifs, Giotto naquit en 1276, et que même en acceptant la date de 1265, que Baldinucci a proposée sans preuve, Giotto eût toujours été trop jeune pour être grand-père en 1301. Quoi qu'il en soit, il est certain que Giotto fut le maître de Stefano, et que ce fut à la perfection avec laquelle le disciple imitait son maître qu'il dut le surnom de *Scimmia.* Stefano reçoit de Vasari des éloges qui peuvent être justement taxés d'exagération; selon cet historien, il surpassa Giotto lui-même et fut regardé comme le plus habile des peintres qui eussent vécu jusque alors. De toutes les fresques que Vasari cite à l'appui de ses louanges, soit celles du cloître de Sancto-Spirito, ou le *Martyre de saint Marc* à Santa-Croce à Florence, soit les *Sujets du Nouveau Testament* peints dans Saint-Pierre ou le *Saint Louis* d'*Ara Cœli* à Rome, soit enfin *La gloire céleste* qu'il avait commencée dans l'église inférieure de Saint-François à Assise, rien n'est parvenu jusqu'à nous. *L'Annonciation* qu'il avait exécutée au Campo-Sancto de Pise a été refaite par Benozzo Gozzoli dans le siècle suivant; enfin, le *Jugement dernier* qu'il avait peint à la cathédrale de Pistoja, dans la chapelle du Crucifix, a disparu de nos jours. Nous n'avons donc qu'une seule fresque qui puisse nous donner la mesure de son talent; c'est un grand *Christ* [illegible] *saint Thomas d'Aquin et un autre saint,* le cloître Verde de Sainte-Marie-Nouvelle [illegible]

rence; la tête du Christ est un peu petite, mais l'affaissement du corps est bien rendu; cette fresque est justement estimée, et fait regretter vivement la perte des autres ouvrages de son auteur. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Baldinucci, *Notizie*. — F. Fantozzi, *Nuovo Guida di Firenze*.

FIORENTINO (*Domenico*). *Voy*. BARBIERE (*Domenico* DEL).

FIORENTINO (*Giuliano*). *Voy*. BUGIARDINI.

FIORENTINO (*Orazio*). *Voyez* VAJANO.

* **FIORENZA**, sculpteur napolitain, qui travaillait à la fin du neuvième et au commencement du dixième siècle. On le croit auteur d'un grand nombre d'anciens crucifix de bois et de quelques monuments sépulcraux qu'on rencontre dans les églises et les cloîtres de Naples.

Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

FIORI (*Georges*), historien italien, né à Milan, vers 1450, mort vers 1512. Jurisconsulte distingué, il professa l'éloquence pendant plusieurs années. Il écrivit une histoire des guerres des Français en Italie sous le règne de Charles VIII. Cet ouvrage, intitulé *De Bello Italico et Rebus Gallorum præclare gestis Libri VI*, fut publié pour la première fois à Paris, 1613, in-4°. Il a été inséré à la suite de l'*Histoire de Charles VIII* de Godefroy, Paris, 1684, in-fol., et dans Grævius, *Antiquit. Italiæ*, t. IX, p. 6.

Le Mire, *Auct. de Script. eccles*. — Fabricius, *Biblioth. eccles*., t. II, p. 93. — Argelati, *Biblioth. Script. Mediol*., t. Ier, 634.

FIORI (*Joseph*), poëte sicilien, né à Cefalu, en 1623, mort dans la même ville, le 30 novembre 1646. Conduit dès l'enfance à Palerme, il y fit des études brillantes. Tout en se distinguant particulièrement dans la poésie et l'éloquence, il ne resta étranger ni à la philosophie ni aux mathématiques. Dans son ardeur de tout connaître, il s'adonna même à l'astrologie. Il tira lui-même son horoscope, et annonça, dit-on, qu'il mourrait à vingt-trois ans. Cette prophétie se réalisa, et Fiori mourut à l'époque prédite, laissant des poésies latines et italiennes qui font vivement regretter sa fin prématurée. On a de lui : *Carmina*; Venise, 1651, in-12; — *Poesie*; Venise, 1651, in-12. Les poésies italiennes ont été recueillies par un ami de Fiori, Vincent Auria, qui les publia avec des notes et une vie de l'auteur; — *Canzoni Siciliane*, insérées dans les *Musæ Siculæ*; Palerme, 1647, 1662, in-12, t. Ier, part. 2.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula*.

* **FIORI** (*Cesare*), peintre, architecte et graveur de l'école milanaise, né en 1636, mort à Milan, en 1702. Il montra dès son enfance une aptitude extraordinaire pour toute espèce d'exercice, et excella dans l'escrime et la danse. Un portrait de son père mort, qu'il peignit à l'âge de huit ans, sembla indiquer sa vocation; et cependant, comme peintre de tableaux, il ne s'éleva jamais au-dessus de la médiocrité, et devint seulement le moins mauvais des élèves de Carlo Cane, pâle imitateur du Morazzone. Fiori avait pris des leçons d'architecture de Pietro-Paolo Caravaggio; ces études, aidées d'une imagination vive et féconde, lui permirent de se rendre justement célèbre, par la composition de pompes triomphales ou funéraires, de processions religieuses, de fêtes et autres cérémonies publiques. Plusieurs princes étrangers mirent son talent en ce genre à contribution. Fiori a gravé lui-même plusieurs de ces compositions et divers projets d'architecture. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Siret, *Dict. hist. des Peintres*.

FIORI (*Federico*). *Voy*. BAROCCI.

FIORILLO (*Ignace*), compositeur italien, né à Naples, le 11 mai 1715, mort à Fritzlar, en juin 1787. Il fit ses études à Naples, sous la direction de Leo et de Durante. Il devint maître de chapelle à Brunswick vers 1754, et fut appelé à Cassel au même titre vers 1764. Il occupa ce poste jusqu'en 1780. Les principaux ouvrages de Fiorillo existent en manuscrit dans la bibliothèque de Cassel. D'après Fétis, les plus remarquables sont : *Diana ed Endimione*, opéra représenté à Cassel, en 1763; — *Artaserse*, opéra, ibid., 1765; — *Nitteti*, opéra, ibid., 1770; — *Andromeda*, opéra, ibid., 1771. « Le style de Fiorillo, dit Fétis, est simple, naturel et rempli de mélodie; mais il manque d'originalité, et sa manière n'est qu'une imitation de Hasse. »

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

FIORILLO (*Frédéric*), violoniste allemand, fils du précédent, né à Brunswick, en 1753, mort à Londres, vers 1824. Il se plaça de bonne heure au rang des premiers artistes. En 1780 il fit un voyage en Pologne, et trois ans après il obtint la place de directeur de musique au théâtre de Riga. Il habita ensuite successivement Paris et Londres. Après des succès brillants, il s'éteignit, dans une obscurité si complète, qu'on ignore la date exacte de sa mort. Presque tous ses ouvrages sont oubliés; on ne se souvient que de ses *Études de Violon*, « ouvrage éminemment classique, dit Fétis, et qui indique non moins d'imagination que de connaissance du mécanisme de l'instrument ».

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **FIORINI MAZZANTI** (*Élisabeth*, comtesse), botaniste italienne, née à Rome, vers 1812. Elle a publié en latin un traité de bryologie, sous ce titre : *Specimen Bryologiæ Romanæ*; Rome, 1841, in-8°. Les mousses décrites dans cet ouvrage sont partagées en quatre grandes tribus, suivant qu'elles ont ou n'ont pas de péristome ou que celui-ci est simple ou double. Il existe douze groupes, vingt-neuf genres et cent-vingt espèces, parmi lesquelles il en est plusieurs qui ont été découvertes par l'auteur. La comtesse de Fiorini qualifie les mousses de végétaux semi-vasculaires, ce qui

était un aperçu nouveau lors de la publication de la *Bryologie Romaine*. Madame Fiorini-Mazzanti est membre de l'Académie royale de Turin et de plusieurs autres sociétés savantes. A. F.

Documents particuliers.

* **FIORINI** (*Giovanni-Battista*), peintre et architecte bolonais, florissait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il étudia d'abord les ouvrages du Bagnacavallo et des maîtres vénitiens; mais, étant allé à Rome, où il travailla à la *sala regia* du Vatican, il s'éprit de la douceur de coloris du Zuccari; mais il outra tellement cette qualité, qu'il en fit un défaut. Aussi, malgré une brillante imagination et une grande habileté comme dessinateur, il n'eût jamais été qu'un peintre médiocre si, sentant lui-même l'insuffisance et la faiblesse de son coloris, il ne se fût uni à Cesare Aretusi, qui possédait justement la riche palette qui lui manquait, tout en lui étant bien inférieur pour le dessin et la composition. C'est ainsi que ces deux peintres, qui séparés n'eussent pas dépassé la médiocrité, parvinrent réunis à produire des ouvrages remarquables. Il n'est peut-être pas même une seule des peintures qu'a signées l'Aretusi à laquelle Fiorini n'ait pris part.

On cite parmi les principaux ouvrages des deux amis, à Bologne, *Le Christ donnant les clefs à saint Pierre*, en presence des autres apôtres, fresque peinte en 1576, à la tribune de la cathédrale; la *Naissance de la Vierge*, à San-Giovanni-in-Monte; *La Messe miraculeuse de saint Grégoire*, à Santa-Maria-dei-Servi; une *Descente de croix*, a San-Benedetto; enfin à Santa-Maria-della-Carità, *La Vierge avec la Charité et saint François*, tableau peint en 1595. Fiorini et Aretusi avaient orné le chœur de Santa-Maria-della-Morte de fresques aujourd'hui détruites. On trouve aussi de leurs ouvrages dans la plupart des villes de la Lombardie; on vante surtout la *Nativité de la Vierge* à Santa-Afra de Brescia. Fiorini avait aussi etudié l'architecture, car, bien que nous ne connaissions aucun de ses travaux en ce genre, nous savons qu'il fut nommé architecte de la ville de Bologne en 1570.

Fiorini fut père, et non grand-père, ainsi que le prétend Baldinucci, du sculpteur Gabriel Fiorini. E. B—N.

Orelli, *Memorie*. — Orlandi, *Dizionario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Baldinucci, *Notizie*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Gualandi, *Memorie originali di Belle Arti*.

* **FIORINI** (*Gabriello*), sculpteur bolonais, fils du précédent, florissait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il prit part à presque tous les grands travaux de son temps, et se distingua surtout comme sculpteur d'ornements. Ses principaux ouvrages sont les quatre *Saints protecteurs de Bologne* à Saint-François; un *Saint Sébastien*, à Sainte-Catherine de Saragosse; et le *Tombeau du cardinal Girolamo Agucchi*, à San-Giacomo-Maggiore. Le dessin de ce mausolée est attribué au Dominiquin. On doit aussi à Fiorini la décoration de plusieurs autels, dont les deux plus élégants existent à San-Martino-Maggiore et à San-Bartolome-di-Reno.

E. B—N.

Malvasia, *Pitture, Sculture ed Architetture delle Chiese di Bologna*. — Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*.

* **FIORINI** (*Pietro*), architecte bolonais, fils du précédent, travaillait déjà en 1581, et mourut en 1622. En 1583 il fut nommé architecte de la ville en compagnie de G.-B. Ballarini, et depuis cette époque jusqu'à sa mort il ne s'éleva à Bologne presque aucun édifice public auquel il n'ait pris part. Il reconstruisit, en 1583, l'*église de La Carità*; en 1585, celle *de Saint-Matthias*; en 1597, *Saint-Jean-Baptiste*; et en 1608, *San-Barbaziano*. On éleva sur ses dessins la *Porte-Pie*, ou de *Saint-Isaïe*, et un *grand manége*, ou *cavallerizza*. Son chef-d'œuvre est le magnifique *cloître* octogone de *San-Michele-in-Bosco*, ce cloître immortalisé par la peinture des Carrache et de leur école. Parmi les projets envoyés par les plus célèbres architectes du temps pour la façade de Saint-Pétrone, on en conserve un de Fiorini. Un projet d'hôpital lui avait eté demandé par la confrérie de Saint-Roch de la ville de Carpi, mais il ne fut pas exécuté, parce qu'il entraînait une trop grande dépense; et son auteur, ainsi que nous l'apprennent les actes de cette confrérie, reçut une indemnité de quatorze livres. Pietro Fiorini fut père de Sebastiano.

E. B—N.

Malvasia, *Pitture, Sculture ed Architetture di Bologna*. — G. Campori, *Gli Artisti Italiani e stranieri negli Stati Estensi*. — M. A. Gualandi, *Memorie originali di Belle Arti*.

FIORITO (*Augustin*), écrivain ecclésiastique sicilien, né à Mazzara, en 1580, mort à Palerme, le 27 juin 1613. Il entra dans la Société de Jésus, et enseigna la langue grecque à Palerme. Il recueillit dans les Pères de l'Église grecs un grand nombre d'opuscules relatifs à l'histoire ecclésiastique de la Sicile, et les traduisit en latin. Octave Gaétan en a inséré plusieurs dans ses *Sanctorum Siculorum Vitæ*; Palerme, 1657, in-fol.

Mongitore parle d'un autre Augustin Fiorito, né aussi à Mazzara et auteur d'une *Topographie* de cette ville.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula*.

* **FIOT** (*A.-H.*), auteur dramatique français, vivait vers la fin du dix-septième siècle. Il était natif de Rouen, et il y fit imprimer en 1682 une comédie en trois actes et en vers : *L'Amour fantasque, ou le juge de soy-mesme*; dans le second acte est intercalée une autre pièce, *La Supposition véritable*. L'auteur nous apprend que son œuvre est fondée sur une histoire très-réelle, qui venait de se passer en Normandie. Il s'agit d'une fille qui ayant signé un contrat de mariage par raillerie, faillit d'être forcée d'en exécuter les clauses. En tête du volume se trouvent des pièces de vers composées par des amis qui mettent le très-inconnu Fiot à côté de Molière et qui le traitent de divin. G. B.

Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, t. II, p. 84.

FIRBOIS (*Noël* DE). *Voy*. FRIBOIS.

FIRDOUSI, FIRDEWSI ou **FERDOUCY** (*paradisiaque*). *Abou'l-Casim Mansour Ben-Ahmed ben-Fakhr-ed-Din*, surnommé *Firdousi Thousi*, célèbre poëte persan, né à Schadab, bourg des environs de Thous, en 329 de l'hégire (940 de J.-C.), mort à Thous, en 411 (1020). Selon Doulet-Schah, il se serait appelé *Hasan ben-Ishac Scherifschah*, et il aurait été fils d'un jardinier. Son surnom lui vient soit de l'état de son père (*firdous*, jardin), soit d'un compliment de Mahmoud, qui dit un jour : « Les poésies d'Aboul-Casim ont fait de la cour un véritable paradis (*firdous*). » Outre sa langue maternelle, qu'il possédait à fond, Firdousi écrivait l'arabe de manière à exciter l'admiration des Arabes eux-mêmes. Il paraît avoir su le pehlwi. C'est d'un de ses compatriotes, le poëte Asadi, qu'il apprit l'art d'écrire en vers. Les traditions relatives à l'histoire de l'ancienne Perse lui étaient fort bien connues, et il songea de bonne heure à les revêtir des ornements de la poésie. Il ne communiqua ce dessein qu'à un petit nombre d'amis; mais ces précautions ne purent faire qu'une entreprise aussi importante restât longtemps secrète. Toute la ville voulut connaître ce que Firdousi avait déjà composé. Les éloges qu'il reçut lui inspirèrent l'ambition de prétendre à de plus grands succès. Informé du projet que Mahmoud le Ghaznewide avait conçu de faire écrire un poëme sur les anciens rois de Perse, il se rendit à la cour de Ghaznah. C'était le lieu de réunion de tout ce qu'il y avait alors de plus distingué dans les lettres et dans les sciences. Le sultan aimait à s'entourer de poëtes et de savants; il en faisait ses conseillers et les compagnons ordinaires de ses plaisirs. Au milieu de cette foule de courtisans qui se disputaient les honneurs, Firdousi eut d'abord assez de peine à se faire jour; mais tous les obstacles s'aplanirent dès qu'il eut présenté à Mahmoud un des épisodes de son poëme. Le roi comprit qu'il avait trouvé l'homme capable d'illustrer son règne par la composition du Livre des Rois; il récompensa magnifiquement le nouvel arrivé, et le présenta aux sept poëtes qui formaient sa pléiade. Quelques-uns de ceux-ci, Ansari, Asdjedi et Ferrokhi, résolurent de mettre un jour à l'épreuve le talent de Firdousi; ils lui proposèrent de prendre part à un combat littéraire qu'ils allaient se livrer, ce qui fut accepté. Ansari commença en improvisant un vers terminé par une rime dont la consonnance ne se trouvait que trois fois dans la langue usuelle. Firdousi, qui parla le dernier, aurait été réduit à rester court, si ses études ne lui avaient fait connaître le nom d'un des anciens guerriers qui rimait avec les vers précédents. Ce n'est pas la seule occasion où il prouva combien l'histoire de Perse lui était familière. La cour était souvent étonnée de la promptitude avec laquelle il répondait aux questions historiques qui lui étaient adressées. Mahmoud, non moins satisfait de la science que du talent poétique de Firdousi, n'hésita plus à lui confier l'exécution de son projet favori; il lui fit remettre un exemplaire du *Siyar al-Molouk* (Biographies des Rois) par Ibn al-Mokaffa, lui promit une pièce d'or par chaque distique qu'il composerait, et lui assigna pour demeure un magnifique appartement qui communiquait avec son propre palais. Un des ministres du roi reçut l'ordre de pourvoir à l'entretien du poëte et de lui fournir tout ce qu'il demanderait. Mais celui qui avait été chargé de ce soin, Hasan Méimendi, vint à s'irriter de ce que Firdousi ne lui adressait pas d'emphatiques éloges. Dès lors il s'acquitta de sa mission avec tant de malveillance que Firdousi était obligé de demander à plusieurs reprises les choses les plus nécessaires à sa subsistance; il finit par s'abstenir de rien réclamer, afin d'éviter tout rapport avec son ennemi. Dans cette position de gêne, il fut quelquefois secouru par Ali le Dilémite, par Hoséin ben-Khathib et par Roustem, fils de Fakhr ed-Daulet, prince du Dilem. Mais tous les autres seigneurs qui faisaient copier ses vers, ou qui prenaient plaisir à les entendre réciter, se contentaient de l'assister de leurs souhaits et de leur bénédiction. Ses envieux lui firent éprouver bien d'autres ennuis; ils prétendaient que tout l'intérêt de son poëme tenait à la nature du sujet; ils blâmaient les passages où l'auteur faisait profession d'attachement à la famille d'Ali; ils l'accusaient d'impiété, d'hérésie. Aucun reproche ne pouvait, autant que ces derniers, lui nuire dans l'esprit de Mahmoud, qui était zélé sonnite; ce prince ne montra plus la même bienveillance envers Firdousi, et cessa de le protéger contre ses calomniateurs. Malgré ces griefs, il ordonna de lui compter 60,000 pièces d'or lorsque le *Schah-Nameh* fut achevé. Mais Hasan Méimendi, par ses malveillantes suggestions, étouffa ce mouvement de justice et de générosité. Il insinua que 60,000 pièces d'argent étaient une récompense suffisante pour un ouvrage exclusivement destiné à célébrer des infidèles. Firdousi, indigné de ce procédé, distribua le tiers de cette dernière somme à celui qui la lui avait apportée, un autre tiers au maître des bains où il se trouvait; et il prit un verre de fouka (espèce de bière), qu'il paya avec le reste. Lorsque Mahmoud fut instruit de l'accueil fait à ses présents, il jura qu'il ferait broyer sous les pieds des éléphants cet hérétique, ce carmathe. Firdousi, épouvanté de cette menace, alla se jeter aux pieds du sultan; il assura qu'on l'avait calomnié, qu'il détestait les opinions des carmathes; il ajouta qu'il y aurait cruauté à le punir de mort, lorsque des milliers de païens et d'infidèles vivaient sans être inquiétés dans les vastes États du roi. Par cette démarche, il évita le supplice qui lui était réservé; mais l'humiliation qu'il

venait de subir, jointe au ressentiment de l'injure dont il avait été victime, lui inspira un acte de vengeance à jamais célèbre. Il écrivit contre Mahmoud une violente satire, qu'il confia à un de ses amis pour la remettre au sultan comme une requête ; après quoi, il se hâta de s'éloigner, et il était déjà en sûreté dans le Mazenderan, lorsque des émissaires furent envoyés à sa poursuite. Kabous, roi du Djordjan, auprès duquel il avait cherché un asile, l'accueillit d'abord avec honneur; puis il craignit d'encourir la colère de Mahmoud, et pria le fugitif de choisir un autre asile. Firdousi se rendit à Baghdad, où il se fit connaître à la cour par des poëmes qu'il écrivit en arabe à la louange du grand-vizir et du khalife Cader-Billah. Celui-ci trouvant mauvais que l'on chantât des païens et des infidèles, Firdousi choisit dans les traditions musulmanes les personnages d'un nouveau poëme, qu'il commença à Baghdad. Pendant qu'il travaillait à cet ouvrage, il éprouva de nouveau les effets de la colère de Mahmoud. Informé que le sultan exigeait son expulsion des États du khalife, il se rendit dans le Kouhistan, auprès du gouverneur Nasir-Lek, qui lui était dévoué. Cet ami fidèle, non content d'aller solennellement à sa rencontre, s'employa à lui faire obtenir une amnistie. Il l'engagea d'abord à détruire un pamphlet qu'il avait composé pour flétrir la conduite de Mahmoud; puis il écrivit à ce dernier une lettre de reproches, et lui fit promettre d'oublier le passé. Firdousi rentra à Thous, où il habita jusqu'à sa mort. Au moment même, disent les biographes orientaux, au moment où son convoi funèbre sortait de Thous, arrivaient dans cette ville des envoyés chargés de lui offrir une réparation tardive des préjudices qu'il avait éprouvés. Mahmoud s'était enfin repenti de son injustice; il avait puni de mort Hasan Méimendi, son perfide conseiller, et il envoyait 100,000 pièces d'or à Firdousi. La fille du poëte, à qui l'on présenta cette somme, la refusa avec dédain. Sa sœur voulut bien l'accepter; mais pour l'employer à des travaux que Firdousi avait longtemps désiré faire exécuter. Dans son enfance, il aimait à s'asseoir sur le bord du canal qui arrosait le jardin de son père; la digue construite dans la rivière de Thous pour faire refluer l'eau dans ce canal, n'étant composée que de fascines, était souvent emportée par les grandes eaux, ce qui causait beaucoup de tristesse au jeune enfant, et il désirait ardemment devenir assez riche pour élever une digue en pierre. Ce vœu ne fut réalisé qu'après sa mort, avec l'argent qui lui était destiné. On raconte de lui une foule d'autres anecdotes, mais elles n'offrent rien de bien instructif ni de bien intéressant, et leur authenticité est fort douteuse. Tel est d'ailleurs le caractère général de toutes les notions que nous possédons sur Firdousi; recueillies par des auteurs qui vivaient bien longtemps après sa mort, elles s'accordent rarement entre elles; et souvent elles sont tout à fait contradictoires. Par exemple, Hasan Méimendi, que les préfaces du *Schah-Nameh* représentent comme l'ennemi de Firdousi, joue dans la notice de Doulet-Schah le rôle d'un fidèle ami. Les motifs du voyage de Firdousi à Ghaznah, l'itinéraire qu'il suivit dans sa fuite, les motifs de sa disgrâce sont racontés fort diversement par les divers auteurs. Les dates de sa naissance et de sa mort fournissent aussi matière à discussion. Ces divergences et ce manque de précision ne sont malheureusement pas bornés aux documents biographiques; ils s'appliquent également à la bibliographie. Le *Schah-Nameh*, selon les écrivains persans, doit renfermer 60,000 distiques; cependant les manuscrits n'en donnent pas plus de 46 à 56,000 ; quelques-uns n'en contiennent que 40,000. Firdousi n'est pas absolument le seul auteur du *Schah-Nameh*; il y a intercalé textuellement quelques milliers de vers, qui avaient été composés par Dakiki, vers 360 de l'hégire (970 de J.-C.). Cette intercalation se trouve dans le *Règne de Guschtasp*, t. IV de la traduction de M. Mohl. S'il en faut croire Taki ed-Din Kaschi, Asadi Thousi serait l'auteur des 4,000 derniers distiques. Lorsque Firdousi sentit sa mort approcher, il exigea de son maître la promesse de terminer le poëme. Asadi, qui était extrêmement âgé, craignant de ne pouvoir tenir sa promesse s'il ne se hâtait de la mettre à exécution, écrivit dans l'espace de vingt-quatre heures l'histoire de l'invasion des Arabes en Perse. Les divers manuscrits du *Schah-Nameh* renferment beaucoup d'autres fragments qui n'appartenaient pas à l'ouvrage original. M. Mohl a été fort attentif à rejeter ces passages pour les placer à l'appendice qui terminera son édition. L'étude qu'il a faite de tous les poëmes du cycle de Firdousi l'ont mis à même de distinguer, mieux que les éditeurs précédents, ce qui était l'œuvre d'autres poëtes. Quelques lecteurs instruits ou des copistes ont inséré dans leurs manuscrits des morceaux de leur propre composition. Souvent aussi on a substitué aux mots tombés en désuétude des termes plus nouveaux, tirés de l'arabe, du mongol et du persan. Enfin, un dernier travail, encore plus ingrat et plus difficile pour l'éditeur, c'est de rétablir l'ordre des phrases et des mots; car on ne trouve pas vingt vers de suite qui soient identiquement copiés dans tous les manuscrits. Le *Schah-Nameh* (Livre des Rois) est le produit de trente-cinq ans de travail ; il fut présenté à
en 400 (1010). C'est un long poëme, ou ... racontée, selon l'ordre chronologique, l'hist...
buleuse des anciens rois de Perse, depuis K...
morts jusqu'à l'invasion des Arabes
embrasse une période de trois mill...
La guerre de l'Iran (Perse) co...
(Turkestan) en est le fait princip... ;
dure, elle forme le point de conc...
tous les événements qui se pa...

époque. Presque tous viennent s'y rattacher plus ou moins directement; mais ceux qui ont lieu avant ou après n'ont aucun rapport soit entre eux, soit avec cette guerre. Ce manque d'unité nuit à l'intérêt général du poëme; aussi fit-on rarement de suite et d'un bout à l'autre tout le *Schah-Nameh;* les Persans se contentent d'en connaître les plus beaux passages, et ils se servent plus souvent d'abrégés ou d'extraits que de l'ouvrage intégral. La distribution du poëme prête elle-même beaucoup à ce mode de lecture : il est divisé en épisodes, qui le plus souvent forment un tout complet et peuvent être sans inconvénient séparés de ce qui précède et de ce qui suit. La plupart des divisions commencent par une introduction où le poëte fait connaître ses sources, et sont terminées par un épilogue où est déduite la morale de l'événement.

Le *Schah-Nameh* est un des plus anciens monuments poétiques de la langue persane; elle s'y trouve dans sa forme archaïque, sans un trop grand mélange de mots étrangers. Cette circonstance suffirait par elle seule à donner une haute valeur au poëme de Firdousi. Il serait digne d'être étudié comme document philologique et grammatical, quand même il ne posséderait pas d'autres mérites; mais il a des titres plus sérieux à l'attention de la postérité. C'est la plus belle épopée qui ait été écrite en Orient. Si elle ne forme pas un magnifique ensemble, comme les poëmes d'Homère, de Virgile, du Tasse, de Camoens; si la conception du plan est susceptible de critique, on ne peut qu'admirer l'art avec lequel sont exécutés les détails. Les caractères sont nombreux et bien tracés : Roustem et Isfendiar représentent la valeur jointe à la prudence et à la justice; Barzou, le courage téméraire; Féridoun, Minoutchehr, Kéi-Khosrou, sont le modèle des bons rois. On est ému de compassion pour le jeune Sohrab, dont la mort prématurée anéantit bien des espérances; pour Iredj, noble victime, qui aime mieux souffrir la mort que d'entreprendre une guerre impie. L'usurpateur Dhohak restera à jamais odieux; Afrasiab, malgré son ambition et ses crimes, n'inspire pas la même horreur. Les figures de femmes pour être plus rares n'en sont pas moins belles; on remarque Roudabeh, Tehmineh, Feranguis, Schirin. Soudaweh est la Phèdre des Persans, comme Siawouseh en est l'Hippolyte. Ces personnages sont devenus des types consacrés par le génie de Firdousi; leur nom est aussi moins populaire en Orient que celui des héros de l'Iliade en Occident.

Firdousi est de tous les poëtes musulmans celui dont les écrits sont le plus conformes à nos idées en matière de goût. Sans doute ses pensées sont quelquefois pleines d'affectation, il se sert souvent de métaphores ambitieuses et de périphrases enflées pour exprimer les idées les plus communes; mais généralement son style est clair, aisé, dégagé de tournures forcées; les images sont naturelles; la versification est douce et coulante. Le récit est entremêlé de charmantes descriptions, mais surtout de réflexions philosophiques et morales du caractère le plus élevé. Ces qualités assurent à Firdousi le premier rang parmi les poëtes persans; c'est le seul qui n'ait pas trouvé d'égal. Dans leur admiration, ses compatriotes lui donnent les titres de *nebi* (prophète) et de *danischmend-i-adjem* (sage de la Perse).

Les Orientaux regardent le *Schah-Nameh* comme la source la plus pure de l'histoire de l'Asie occidentale; les sectateurs de Zoroastre, frappés de la ressemblance qui existe entre leurs propres traditions et celles qui sont consignées dans ce poëme, le considèrent comme un document historique de la plus haute importance. L'auteur du *Modjmel at-Tewarikh* (Abrégé des Annales), qui pouvait contrôler par des ouvrages aujourd'hui perdus les récits de Firdousi, assure qu'il les a trouvés parfaitement exacts, et se contente d'en donner un abrégé. Firdousi déclare qu'il n'a rien inventé; il se borne à mettre en vers ce qu'il avait trouvé dans des ouvrages beaucoup plus anciens. Du temps d'Yezdedjerd, le dernier des Sassanides, le dihkan Danischwer avait recueilli toutes les traditions relatives aux anciens rois de Perse, depuis Kaïoumorts jusqu'à Khosrou-Parwiz. Ce recueil fut traduit en arabe par Ibn al-Mokaffa. En 260 (473), Yacoub ben Leïts le fit traduire en vers et continuer jusqu'au règne d'Yezdedjerd. Telles sont les sources où Firdousi puisa, sans aucun doute, avec une scrupuleuse fidélité; mais comme l'original était rempli des plus grossières erreurs, la copie ne doit être consultée qu'avec défiance. La chronologie, l'histoire, la géographie y sont en effet traitées avec si peu de respect, qu'il est impossible d'en tirer un parti satisfaisant. La partie relative aux Sassanides est digne néanmoins d'être étudiée par l'historien.

Le *Schah-Nameh* a été l'objet d'un grand nombre de travaux de la part des Orientaux. Il fut abrégé et traduit en arabe par Feth-Ali-Bondari, en 675 (1274). Au commencement du sixième siècle (1200), Khodjah fit un choix des passages les plus remarquables; en 1063 (1652), Tewakk al-Beg en donna un abrégé en prose persane mêlée de vers, intitulé *Montekhab-at-Tewarikh* (Abrégé des Annales). Il ne s'étend pas plus loin que la mort d'Alexandre. En 825 (1425) le *Schah-Nameh* fut révisé par ordre de Baïsankar-Khan. Cette édition est précédée de l'histoire du *Schah-Nameh* et de la vie de Firdousi, dont la plus grande partie a été incorporée dans la préface persane de Turner-Macan. Une autre préface, qui traite des mêmes matières avec moins d'étendue, a été composée à peu près vers la même époque; elle a été traduite peu exactement par de Wallenbourg.

Voici la liste des éditions, des traductions et des abrégés du *Schah-Nameh* qui ont été impri-

més : W. Jones, traduction française de quelques fragments et d'une partie de la satire, dans le t. V de ses Œuvres; — J. Champion, *Poems of Ferdosi;* Calcutta, 1785, in-4°; Londres, 1790, in-4° : c'est une traduction libre en vers anglais, dont il n'a paru que le premier volume; — Ludolf, traduction littérale en prose allemande de quelques fragments, dans les *Mines de l'Orient*, t. II, p. 57; dans *Die Vorwelt*, journal de Herder; et dans *Memorabilien*, journal de Augusti; — W. Kirkpatrick, traduction anglaise d'un fragment, dans le t. I[er] de *New Asiatic Miscellanies;* dans *Monumenti Persepolitani e Ferdusio Illustratio*, Gœttingue, 1801, in-4°; et dans *Europa*, journal de Schlegel; — Mouradjea d'Ohsson, *Tableau historique de l'Orient;* Paris, 1802, 2 vol. in-8°, d'après le *Schah-Nameh;*—Wilken, fragments dans la *Chrestomathie*, à la fin des *Institutiones ad fundamenta Linguæ Persicæ;* Leipzig, 1805, in-8°; — Lumsden, *The Shah-Namu, by Abool Kausim Firdoosee of Toos;* Calcutta, 1811, in-4°. Le premier volume seul a été publié. Cette édition, que Lumsden laissa faire par des *mounschi* (hommes de lettres), est assez correcte; mais on y a admis sans critique des passages interpolés; — J. Atkinson, *Soohrab*, traduction libre, accompagnée du texte persan; Calcutta, 1814, in-8°; — Et. Weston, *Episodes from the Shah-Nameh*, traduction en vers anglais, accompagnée du texte en caractères latins; Londres, 1815, in-8°; — G. Wahl, texte et traduction allemande en vers blancs de quelques passages du *Schah-Nameh*, dans le t. V des *Mines de l'Orient;*— J. de Hammer, morceaux traduits en vers allemands, dans les *Mines de l'Orient*, t. II, p. 421; t. III, p. 57; et dans *Geschichte der schœnen Redekünste Persiens;* — Silvestre de Sacy, traduction française d'un fragment, dans les *Notices et extraits*, t. X, p. 140; — J. Gœrres, *Das Heldenbuch von Iran;* Berlin, 1820, 2 vol. in-8°. C'est un excellent abrégé du *Schah-Nameh*, qui s'arrête à la mort de Roustem; — Alex. Ross, connu sous le pseudonyme de *Gulschin*, spécimen d'une traduction anglaise accompagnée du texte, dans *Annals of oriental Literature;* Londres, in-8°; — Sam. Robinson, fragm. de *Salet-Rudabeh*, trad. en vers anglais, dans *Memoirs of the Literary and Philosophical Society of Manchester;* 2[e] série, vol. IV, 1824, I; — M. Mohl, fragments relatifs à la religion de Zoroastre, Paris, 1820, in-8°; traduits en allemand par Vullers, Leipzig, 1831, in-8°; — Turner Macan, *The Shah-Nameh, by Abool Kasim Firdousee;* Calcutta, 1829, 4 vol. in-8°, excellente édition; — W. Tulloh Robertson, *Rostum Zaboole and Soorab*, texte et traduction en vers anglais; Calcutta, 1831, in-8°; — J. Atkinson, *Shah-Nameh of Firdousi*, traduction anglaise en vers et en prose de l'abrégé de Tewakk al-Beg. A la fin on trouve une nouvelle traduction de *Sohrab;* — J.-A. Vullers, *Chrestomathia Schahnamiana*, textes de quelques passages déjà publiés par Wilken, Wahl et Sacy; Bonn, 1833, in-8°; — Fr. Rückert, *Rostem und Suhrab;* Erlangen, 1838, in-8° : imitation en vers allemands du *Soohrab* de Atkinson; — Alex.-Gust.-Jul. Halisten, *Carminis epici Schah-Nameh Fragmentum de Dario et Alexandro*, traduit en vers suédois; Helsingfors, 1839, in-8°; — V. de Starkenfels, *Sal und Rudabeh*, traduction libre en vers allemands; Vienne, 1841, in-8°, avec Th. de Schwarzhuber; *Kej-Kawus in Masenderan*, épisode traduit en vers allemands, Vienne, 1841, in-8°; — Amthor, traduction en vers allemands de trois fragments, dans *Klaenge aus Osten;* Leipzig, 1841, in-8°; avec Fritschius, traduction en vers latins dans *Horti Persici et Arabici;* Melocabum, 1842, in-8°; — Fr. Spiegel, texte, dans *Chrestomathia Persica*, p. 41; Leipzig, 1846, in-8°; — *Quissa-i-Khusritan-i-Ajam* (Histoire des Rois de Perse); Calcutta, 1846, gr. in-8° : c'est une traduction abrégée en vers hindoustanis par le mounschi Mol; — *Schah-Nameh*, lithographié à Téhéran, 1267 (1850), in-fol., sous la direction de Mohammed-Mehdi; il a copié entièrement l'édition de Turner Macan; — A.-F. de Schack, *Heldensagen* (Chants héroïques) *von Firdusi;* Berlin, 1851, in-8°; — *Epische Dichtungen* (Poésies épiques) *aus dem persischen des Firdusi;* Berlin, 1853, 2 vol. in-8°; — M. J. Mohl, *Le Livre des Rois; par Abu'l-Kasim Firdousi*, publié, traduit et commenté; Paris, t. I[er], 1838; t. II, 1842; t. III, 1846; t. IV, 1854, in-fol. Cette belle édition n'est pas encore complète; le vol. IV s'arrête à la mort de Roustem; M. Mohl a fait usage de plus de 32 manuscrits; il s'écarte souvent, et avec raison, du texte donné par Turner Macan. Sa traduction est aussi littérale que possible; elle sera terminée par des variantes et des notes; par une analyse des poëmes du cycle de Firdousi; par le texte et la traduction des traditions parses analogues à celles qui se trouvent dans le *Schah-Nameh;* enfin, par un mémoire sur la valeur historique de ces traditions.

Le poëme de *Yousouf et Zoleikha* (Joseph et la femme de Putiphar), qui fut commencé à Baghdad, est devenu très-rare. On n'en connaît que deux manuscrits : l'un à la bibliothèque de la Société Asiatique de Londres, n° 605; l'autre à la bibliothèque de Topkaneh, à Lucknow. M. Morleg a promis de donner une édition de ce curieux ouvrage. E. Beauvois.

Firdousi, *Schah-Nameh*. — Mohammed-Awfi, *Lobab-al-Albab*, ch. IX. — La grande et la petite préface du *Schah-Nameh*. — Djami, *Beharistan*. — Doulet-Schah, *Tedzkiret*, trad. par Sacy, dans *Not. et extr. des Man.*, t. IV, p. 230. — Ferischtah, *Hist.*, trad. par Briggs, t. I, p. 90. — Lothf-Ali-Beg, *Atesch kedah*. — Hadji-Khalfah, *Lexic. bibliogr.*, edit. Fluegel, t. III, n° 70407. — Scott Waring, *A Tour to Sheeraz*, p. 159. — De Wallenbourg, *Not. sur le Chah-Namé de Firdoucy et trad. de plus. pieces relat. a ce poëme;* Vienne, 1810, in-12. — De Sacy, art. dans le *Magasin encycl.*, ann. 1812, t. IV, 208, et *Journ. des Sav.*, 1833. — Atkinson, preface de *Soohrab* et du *Schah-Nameh*. — Hammer, *Gesch. der schœnen Redekünste Persiens*, p. 50, et art. dans *Wiener Jahrbücher*,

t. IX. — *Essai sur la Vie et le Génie de Firdousi*, par Alex. Ross, dans *Annals of oriental Literature*; Lond., 1820, in-8°. — Robinson, *Sketch of the Life and Writings of Ferdoosee*; dans *Memoirs of the Liter. and Philos. Soc. of Manchester*, 2e sér., IV, année 1824, t. I. — Hamaker, art. dans le t. V du *Magazin voor Wetenschappen, Kunsten en letteren*, publié par G. van Kampen; Amsterdam, 1825, in-8°. — *Quarterly oriental Magazine*, an. 1826, oct. déc. — Turner Macan, préf. de son édit. — *Cochrane's Foreign quarterly Review*, 1835, n° 1. — *Retrospective Review*, art. trad. dans la *Revue Britannique*, 1837, t. II. — Ampère, *Revue des Deux Mondes*, 1839, août, sept. — De Starkenfels, *Vie de Firdousi*, en tête de *Kej-Kawus in Masenderan*. — Gore Ouseley, *Biog. Notices of Persian Poets*. — Zenker, *Bibl. orient.* — Et. Nazarianz, art. *Sur la Vie et les Écrits de Fird.*, en russe; Moscou, 1851, in-8°. — Sprenger, *Cat. des bibl. du roi d'Oude*, t. I, p. 406. — M. Quatremère, art. dans le *Journ. des Sav.*, 1841-1842-1843-47. — M. Mohl, art. dans le *Journ. Asiat.*, 1841, t. II, et préface de chaque volume du *Schah-Nameh*.

FIRENZUOLA (*Agnolo*), poëte et traducteur italien, né à Florence, le 28 septembre 1493, mort vers 1545. Il fit ses études à Sienne et à Pérouse, et l'on croit qu'il donna plus de temps aux plaisirs qu'à son instruction. A Pérouse il se lia d'amitié avec Pierre Arétin; il le retrouva à Rome, et tous deux, dans la correspondance qu'ils échangèrent plus tard, se plaisent à revenir sur les distractions de cette époque de leur vie. Tous les biographes affirment que Firenzuola revêtit l'habit de religieux dans le monastère de Vallombreuse, et il faut bien les en croire, malgré les doutes de Tiraboschi. Cet historien fait remarquer qu'aucun écrivain contemporain ne parle de la profession religieuse de Firenzuola et que la vie de celui-ci fut tout l'opposé de celle qui aurait convenu à un moine. Firenzuola, il est vrai, obtint les abbayes de Sainte-Marie de Spolète et de Saint-Sauveur de Vajano; mais ne pouvait-il pas les posséder en qualité d'administrateur et de commendataire? Tels sont les arguments de Tiraboschi; ils ne paraissent pas concluants. On regarde comme averé que Firenzuola fut moine et même abbé, ce qui ne l'empêcha pas d'être très-profane dans ses écrits et dans ses mœurs. « Dans une lettre à l'Arétin, datée de Prato, 5 octobre 1541, il se plaint, dit Tiraboschi, d'une longue maladie de onze ans qui l'avait relégué là, et dont seulement alors il commençait à se remettre. Peut-être est-ce le mal auquel il fait allusion dans son *Capitolo*, peu honnête, du *Legno santo*. Si Firenzuola recouvra alors la santé, ce ne fut pas pour longtemps, puisque, bien qu'on ne connaisse pas le temps exact de sa mort, il est sûr qu'en 1548 il avait cessé de vivre depuis plusieurs années; c'est ce qu'affirme Francesco Scala, éditeur des *Discorsi degli Animali* et des *Rime*. » — Les ouvrages de Firenzuola sont : *Prose di M. Agnolo Firenzuola, Fiorentino*; Florence, 1548, in-8°; ibid., 1552, in-8°; ibid., 1562, in-8°; ce recueil contient les ouvrages suivants : *Discorsi degli Animali* : c'est une imitation des fables orientales et ésopiques; ils ont été réimprimés sous le titre de *Consigli degli Animali, cio è ragionamenti civili, ne' quali con mavariglioso e vago arteficio tra loro parlando, raccontano simboli, avertimenti, istorie, proverbj e motti, che insegnano il viver civile e a governare altri con prudenza*; Venise, 1621, in-8°. Il existe deux traductions françaises de cet ouvrage. La première, dont l'auteur est inconnu, a pour titre : *Plaisant et facétieux Discours des Animaux, avec une histoire non moins véritable que plaisante, advenue puis n'a guières en la ville de Florence*; Lyon, 1556, in-16; la seconde est de Pierre de La Rivey, et fait partie d'un ouvrage intitulé : *Deux livres de Philosophie fabuleuse*; Lyon, 1579, in-16; — *Dialogo delle Bellezze delle Donne*, traduit en français sous le titre de *Discours de la Beauté des Dames, prins de l'italien du seigneur Ange Firenzuole, par J. Pallet, Saintongeois*; Paris, 1578, in-8°; — *Ragionamenti amorosi, novelle otto* : dans ces huit nouvelles, Firenzuola, imitateur de Boccace, l'égale quelquefois en élégance et le surpasse souvent en licence; — *Discacciamento delle nuove lettere*: c'est une réfutation du Trissin, qui voulait introduire de nouvelles lettres dans l'alphabet italien. Cette discussion grammaticale eut pour résultat la distinction du J et de l'I, du V et de l'U; — *Le Rime di M.-Agnolo Firenzuola*; Florence, 1549, in-8°. Firenzuola a surtout réussi dans le grotesque; ses poésies en ce genre ont été souvent réimprimées avec celles de François Berni et de Jean della Casa; — *Apuleio, Dell' Asino d'Oro, tradotto per M.-Agnolo Firenzuola*; Florence, 1549, in-8°. Firenzuola s'est donné beaucoup de liberté dans cette traduction : il s'est substitué au Lucius d'Apulée, et a placé en Italie la scène du roman. Enfin, il a débarrassé le récit de ces ornements lourds et pédantesques sous lesquels Apulée avait comme étouffé les charmantes inventions de l'original grec. Voici sur cette traduction le jugement de Paul-Louis Courier : « Firenzuola en traduisant le latin d'Apulée a su éviter cet excès (l'archaïsme). Sans reproduire les phrases obscures, les termes oubliés du Fra Jacopone ou du Cavalcanti, il emprunte du vieux toscan une foule d'expressions naïves et charmantes, et sa version, où l'on peut dire que sont amassées toutes les fleurs de cet admirable langage, est, au sentiment de bien des gens, ce qu'il y a de plus achevé en prose italienne. » Cette traduction a eu un grand nombre d'éditions; les plus estimées sont celles de Florence, 1598, in-8°; ibid., 1603, in-8°; — *I Lucidi, commedia*; Florence, 1549, in-8°; — *La Trinuzia, commedia*; Florence, 1551, in-8°. Ces deux comédies, dont la première est imitée des *Ménechmes* de Plaute, sont écrites en prose. — Les œuvres de Firenzuola ont été réimprimées à Florence, 1848, 2 vol. in-12.

Crescimbeni, *Istoria della Volgar Poesia*. — Michaele Poccianti, *Catalogus Scriptorum Florentinorum*. — Giulio Negri, *Istoria de' Fiorentini Scrittori*. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXVIII. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura*

Italiana, t. VII, part. III, p. 78. — Fontanini, *Biblioteca*, avec les notes d'Apostolo Zeno, t. Ier, p. 31. — Giuseppe Maffei, *Storia della Letteratura Italiana*, t. Ier, p. 339-340 de l'édit. de Florence, 1853.

FIRMANUS (*Gavius*). *Voy.* Gavius.

FIRMANUS (*Tarutius*), mathématicien et astronome romain, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Contemporain de Varron et de Cicéron, il fut l'ami intime de tous les deux. Sur la demande de Varron, il fit l'horoscope de Romulus, et d'après les circonstances de la vie et de la mort du fondateur de Rome, il détermina l'ère de cette ville. Suivant les calculs de Firmanus, Romulus était né le 23 septembre de la deuxième année de la IIe olympiade, et Rome avait été fondée le 9 avril, entre la deuxième et la troisième heure du jour. Plutarque, qui rapporte ces dates, ne dit pas à quelle année Firmanus plaçait la fondation de Rome. Quant au jour indiqué par lui, il était antérieur aux *Palilia* (21 avril), point de départ ordinaire de la chronologie romaine. Le nom de *Firmanus* dénote un natif de Firmum, dans le Picenum (aujourd'hui Fermo, dans la Marche d'Ancône), tandis que *Tarutius* est une dénomination étrusque; il est probable que Firmanus la devait à des ancêtres étrusques, qui lui avaient transmis le goût des études mathématiques.

Plutarque, *Rom.*, 8, 12; *Quæst. Rom.*, 35. — Cicéron, *De Divin.*, II, 47. — Macrobe, *Saturn.*, I, 10. — Saint Augustin, *De Civit. Dei*, VI, 7.

FIRMAS-PERIEZ (*Armand-Charles-Daniel*, comte de), général et publiciste français, né à Alais (Languedoc), le 4 août 1770, mort en Allemagne, en 1828. Il entra, le 23 septembre 1785, comme sous-lieutenant au régiment de Piémont (infanterie). En 1789 il quitta son corps, qui tenait garnison à Besançon, pour se rendre à Nîmes et de là au camp insurrectionnel de Jalès. Après la dispersion des *vrais Français* (1), Firmas-Periez fut arrêté le 17 mars 1791, et enfermé au fort d'Alais. Mis en liberté le 22 avril suivant, il rejoignit son régiment, lia des relations avec les princes émigrés, et chercha à propager la désertion dans les garnisons de l'Alsace. Il défendit et fit acquitter par le tribunal de Colmar le baron de Roch, lieutenant de roi à Neu-Brisach, accusé d'avoir voulu livrer cette place aux princes. Le baron de Roch et son défenseur émigrèrent ensuite, et Firmas-Periez, arrivé à Worms, accepta les fonctions de lieutenant de police du quartier général du prince de Condé (17 décembre 1791). Il remplit parfaitement les conditions de cet emploi, et trouva le moyen de sauver la vie au prince et au roi de Prusse. Nommé colonel du régiment d'Hohenlohe-Schillingsfürst, il fit contre les républicains la campagne de 1793, et fut blessé à l'affaire de Berchtsheim (8 décembre). Le comte de Provence (depuis Louis XVIII) le nomma chevalier de Saint-Louis, le 10 août 1794. Firmas continua de servir dans l'armée de Condé jusqu'au licenciement de ce corps, fut encore blessé au combat de Schaffensied (30 septembre 1796), et passa au service de la Russie. Le 4 février 1799, il épousa la comtesse Joséphine de Waldbourg-Wolfegg-Waldsée, et en février 1800 il fut blessé de nouveau en défendant la ville de Constance contre les Français. Le 15 décembre 1806, le roi de Wurtemberg, Frédéric, le prit à son service en qualité de chambellan, et le nomma grand-maître des cuisines (5 décembre 1807), puis conseiller-intime-privé-actuel d'épée (6 novembre 1810). Firmas quitta le service du Wurtemberg le 6 mars 1813, erra quelque temps en Allemagne, et joignit Louis XVIII à Gand (1815). Là il fut créé maréchal de camp, et plus tard élevé au grade de lieutenant général (31 mars 1819). Il reçut sa retraite le lendemain, 1er avril. Le reste de sa vie s'écoula en mission auprès des petites cours d'Allemagne. On a de lui : *Observations aux députés de la noblesse aux États Généraux sur les objets militaires;* Nîmes, 1789, in-8°; — *Protestation énergique contre les décrets de l'Assemblée nationale;* Colmar, 17 juillet 1791, insérée dans la *Gazette de Paris* du 17 août suivant; — *Le Jeu de Stratégie, ou les échecs militaires ;* Memmingen, 1808, in-8°, et Paris, 1816, in-12, avec 2 planches; — *Pasitélégraphie;* Stuttgard, 1811, in-8° : c'est un nouveau système de signaux, pour lequel l'auteur s'est servi des idées de Maimieux, inventeur de la *Pasigraphie*. Ce dernier a du reste aidé Firmas dans son ouvrage; — *Notice historique sur Louis-Antoine-Henri de Bourbon-Condé, duc d'Enghien, prince du sang royal*, suivie de son *Oraison funèbre*, prononcée dans la chapelle catholique de Saint-Patrice, à Londres, par l'abbé de Bouvens; Paris, 1814 et 1815, in-8°; — *Bigamie de Napoléon Buonaparte;* Paris, 1815, in-8°; — *Réflexions politiques sur le projet d'une constitution pour le royaume de Wurtemberg;* ibid.; — *Examen impartial du projet de constitution pour le royaume de Wurtemberg, ou réflexions sur ce projet tel que S. M. le roi l'a présenté à l'Assemblée des Etats le 3 mars* 1817; Paris, Strasbourg, Londres et Stuttgard, 1817, in-8°. H. Lesueur.

De Courcelles, *Dictionnaire des Généraux français*. — Arnault, Jay, etc., *Biog. nouv. des Contemporains*. — Quérard, *La France littéraire*. — Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biog. Contemporaine et portative*.

*FIRMENICH (*Jean-Matthias*), poëte allemand, né à Cologne, le 5 juillet 1808. Encore étudiant, il se fit connaître par ses chants populaires, écrits en patois de Cologne, parmi lesquels on cite les suivants : *De Koellschen Paries* et *Dae Bæve un et Hænnschen* *Göözenich*. A la fin des études universitai qu'il fit à Munich et à Bonn, il parcourut l'A...magne, l'Italie, la France. Il séjourna trois à Rome, où il connut Thorwaldsen, Horace V

(1) C'était le nom qu'avaient pris les contre-révolutionnaires des Cévennes.

net, Koch, Reinhart et Cornelius, avec lequel il se lia d'amitié. A Vienne, il se lia de même avec le comte Auersperg (connu sous le pseudonyme d'*Anastasius Grün*). A cette époque il écrivit sa tragédie de *Clotilde Montalvi;* Berlin, 1840. Parmi ses autres œuvres on remarque : *Nach hundert Jahren oder die emancipirten Frauen* (Après cent ans, ou les femmes émancipées); — *Die Studentinnen* (Les Étudiantes); — Τραγούδια Ῥωμαικά; Berlin, 1840; — *Germaniens Voelkerstimmen* (Voix populaires de la Germanie); Berlin, 1850-1852.

Conversations-Lexikon.

FIRMIAN, noble famille tyrolienne, dont voici les principaux membres :

FIRMIAN (*Charles-Joseph* DE), homme d'État, né en 1716, à Deutschmetz (Tyrol), mort le 20 juillet 1782. Il reçut sa première éducation à Erthal, à Inspruck et à Salzbourg. Après avoir fréquenté ensuite l'université de Leyde, il se rendit en France et en Italie, où il perfectionna son goût pour les beaux-arts. François Ier étant monté sur le trône impérial d'Allemagne, le comte Firmian retourna dans son pays, et prit part aux affaires publiques. Quelque temps après, Marie-Thérèse l'envoya comme ministre plénipotentiaire à Naples, puis en Lombardie (1759), auprès du gouverneur général de cette province. Dans ces fonctions administratives, il déploya les talents d'un homme d'État dirigé par la religion, la philosophie et la science. Il rendit des services signalés, surtout à la ville de Milan. Il ranima le goût des études sérieuses, combattit l'intolérance, fonda des bibliothèques, et travailla à la renaissance de l'université de Pavie. Versé dans plusieurs branches de la littérature, il vécut dans une constante union avec des artistes et des savants; il donna à plusieurs d'entre eux des preuves marquantes de sa libéralité. Le comte de Firmian laissa une bibliothèque choisie, composée de 40,000 volumes, ainsi qu'une précieuse collection d'objets d'art.

FIRMIAN (*Jean-Baptiste-Antoine*, comte DE), frère aîné du précédent, prélat autrichien, mort en 1744. Il fut archevêque de Salzbourg, et se signala par ses persécutions contre les hérétiques domiciliés dans le ressort de son archevêché; ce qui contraignit plus de 30,000 protestants à sortir du pays, pendant l'hiver de 1731 à 1732. Ce ne fut pas seulement le zèle pour la religion, mais aussi l'avarice, qui détermina la conduite du prélat dans cette circonstance. Non content de l'argent que lui payaient ceux qui voulaient être autorisés à voyager à l'étranger, il leur fit intenter des procès comme à des rebelles, procès par suite desquels ils se trouvaient dépossédés de ce qu'ils avaient. En récompense des services rendus à la religion par l'archevêque de Salzbourg, le pape ordonna qu'à l'avenir les cardinaux mêmes lui donneraient, ainsi qu'à ses successeurs, le titre de *grandeur* (*celsitudo*).

FIRMIAN (*Charles-Leopold-Maximilien* DE), né à Trente, en 1766, mort le 29 novembre 1831. Il fut d'abord prince-évêque de Lavant, puis désigné pour l'administration de l'archevêché de Salzbourg, et en dernier lieu prince-archevêque de Vienne. [*Encycl. des G. du M.*]

Conversat.-Lex.

*FIRMIANUS SYMPOSIUS (*Cœlius*), écrit aussi *Symphosius* ou *Symposius*, poëte latin, d'une époque incertaine. Ce nom est placé en tête de cent *Énigmes* insignifiantes, composées chacune de trois vers hexamètres, et recueillies, à ce que prétend l'auteur dans son prologue, pour exciter la gaieté pendant les Saturnales. Au même auteur appartiennent probablement deux courtes odes : l'une intitulée *De Fortuna*, en quinze tétramètres choriambiques, est attribuée dans quelques manuscrits à un certain *Asclepias* ou *Asclepiadus*, méprise qui provient d'une confusion entre le poëte et le mètre qu'il a employé; l'autre, *De Livore*, en vingt-cinq hendécasyllabes, a été attribuée quelquefois à un Vomanus et à un Euphorbus. Ces deux pièces ont été souvent insérées parmi les *Catalecta* de Virgile. Nous n'avons aucun détail sur Firmianus; nous ignorons même l'époque de sa vie. Des particularités de son style ont fait croire qu'il était Africain. Sa diction et sa versification, sans être des modèles de pureté et de correction, sont cependant encore loin de la barbarie. Les *Énigmes* contiennent diverses allusions à des usages qui avaient cessé de prévaloir longtemps avant la chute de l'empire romain. Le premier écrivain ancien qui ait fait mention des ouvrages de Firmianus est Aldhelm, mort au commencement du huitième siècle.

Ces deux premiers vers du prologue :

> Hæc quoque Symposius de carmine lusit inepto,
> Sic tu, Sexte, doces, sic te deliro magistro.

ont servi de point de départ à une fort singulière hypothèse de Heumann. Les regardant comme fautifs, il commence par les corriger de la manière suivante :

> Hoc quoque symposium lusi de carmine inepto.
> Sic me Sicca docet, Sicca deliro magistro.

D'après ces vers ainsi refaits, le critique allemand essaye de prouver que le vrai titre de l'ouvrage est *Symposium*, qu'il n'y a jamais eu personne du nom de *Symposius*, et que le véritable auteur de ce badinage est le Père de l'Église Cœlius Firmianus Lactantius ou Lactance, élève d'Arnobe, qui enseignait à Sicca, et auteur, d'après saint Jérôme, d'un *Symposium*. Cette hypothèse, fondée sur des corrections purement arbitraires, mérite à peine une réfutation. Remarquons seulement que tous les manuscrits s'accordent à représenter *Symposius* comme un nom d'homme, que selon toute apparence le *Symposium* de Lactance n'était pas un ouvrage d'un genre burlesque, et que probablement c'était un dialogue grave, semblable, pour le plan, aux *Symposia* de Xénophon, de Platon, de Plutarque et aux *Saturnalia* de Macrobe.

Les *Ænigmata* furent publiés pour la première fois avec les *Dits des sept Sages de la Grèce;* Paris, 1553, in-8°. Heumann en donna une savante édition (Hanovre, 1722, in-8°), suivie de celle de Heynatz; Francfort, 1775, in-8°. La plus commode se trouve dans les *Poet. Lat. minores* de Wernsdorf, vol. VI, p. II, p. 474, avec des *Prolégomènes* étendus. Les odes ont été insérées dans la même collection, vol. III, p. 386, 389; vol. IV, part. III, p. 853; vol. V, part. III, p. 1464.

Wernsdorf, *Prolegomena in Firmianum*, dans les *Poet. Lat. min.*, vol. VI, part. II, p. 410.

FIRMICUS MATERNUS (*Julius* ou peut-être *Villius*), astronome latin, vivait au commencement du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Nous avons de lui un traité intitulé : *Julii Firmici Materni junioris, Siculi V. C., Matheseos Libri VIII*. L'auteur, comme il nous l'apprend lui-même, avait été avocat durant une partie de sa vie, mais il avait quitté cette profession par dégoût. L'ouvrage cité plus haut est une introduction à l'astrologie judiciaire conformément aux doctrines des Égyptiens et des Babyloniens, telles qu'elles avaient été exposées par les maîtres les plus renommés, parmi lesquels Firmicus cite Petosiris, Necepso, Abraham et Orphée. Le premier livre est principalement consacré à l'apologie de l'étude; le troisième, le quatrième contiennent les définitions et les maximes de la science, tandis que dans le reste du livre les puissances et les influences natales (*apotelesmata*) des corps célestes dans leurs divers aspects et combinaisons sont pleinement développées; les horoscopes d'Œdipe, de Pâris, d'Homère, de Platon, d'Archimède et de divers autres personnages remarquables sont examinés comme exemples à l'appui des propositions énoncées.

Firmicus commença probablement son œuvre vers la fin du règne de Constantin le Grand, puisque une éclipse solaire arrivée sous le consulat d'Optatus et de Paulinus, en 334, est mentionnée comme un événement récent. Il paraît aussi que son ouvrage ne fut pas publié tout à la fois. Chaque livre est dédié à Manutius Lollianus; et ce nom est précédé du titre de proconsul dans la dédicace des quatre derniers seulement. Si ce Lollianus est le Fl. Lollianus qui figure dans les *Fastes* avec Fl. Arbitio, en 355, il est évident que les derniers livres de Firmicus sont postérieurs à cette date.

Bien qu'on puisse indiquer certains rapports entre la *Mathesis* de Firmicus et les *Astronomica* de Manilius, il est probable que Firmicus ignorait même l'existence de ce poëme. En effet, parlant des écrivains romains qui avaient traité ce sujet, il cite seulement Cicéron et César Germanicus, traducteurs d'Aratus, et Fronton, qui avait eu le tort, en suivant les *Antiscia* d'Hipparque, de supposer chez ses lecteurs un degré de connaissances scientifiques que fort peu possédaient. L'auteur, dans la *Mathesis*, rappelle divers traités qu'il avait composés sur des sujets analogues, entre autres une dissertation *De Domino Genituræ et Chronocratone*, adressée à son ami Murinus, et une autre *De Fine Vitæ;* en même temps il promet un supplément en douze livres à sa *Mathesis*, une explication de la *Myriogenesis* et une traduction du traité de Necepso sur la santé et la maladie. De tous ces ouvrages composés ou promis, il n'est rien venu jusqu'à nous.

Firmicus Maternus fut publié pour la première fois à Venise, 1497, in-fol., par Bivilacqua, d'après un manuscrit apporté de Constantinople en Italie par Pescennius Franciscus Niger. Alde le réimprima, Venise, 1499, in-fol., dans un volume contenant aussi Manilius, les *Phénomènes* d'Aratus, en grec, avec les traductions de Cicéron, de César Germanicus et d'Avienus, le commentaire grec de Théon sur les *Phénomènes*, et la *Sphère* de Proclus en grec, avec la traduction latine de Linacer, collection réimprimée quatre ans après sous la direction de Mazalis à Reggio (dans le Piémont). La dernière édition mentionnée par les bibliographes a été corrigée par Pruckner; Bâle, 1551, in-fol., et publiée avec le *Quadripartitum*, le *Centiloquium* et les *Inerrantium Stellarum Significationes*, traduits du grec de Cl. Ptolémée; les *Astronomica* de Manilius, et divers traités par des astrologues arabes et orientaux.

En 1562, Matthias Flaccius publia à Strasbourg, d'après un manuscrit de Minden, aujourd'hui perdu, un traité intitulé : *Julius Firmicus Maternus, V. C., De Errore profanarum Religionum, ad Constantium et Constantem Augustos*. Aucun écrivain ancien n'a fait mention de cette pièce; elle ne contient aucun détail qui puisse nous éclairer sur l'auteur. La supposition, généralement admise, que cet auteur est le même que l'astronome repose uniquement sur l'identité des noms; plusieurs considérations la rendent très-improbable : les *Matheseos Libri* ne furent certainement ni commencés avant 334, ni achevés avant 355; et comme cet ouvrage témoigne manifestement de sentiments païens, on ne voit pas comment l'auteur aurait en même temps écrit contre le paganisme, car le *De Errore* ne saurait être postérieur à 350, puisqu'il est dédié à l'empereur Constant, mort cette année même.

Le *De Errore* a moins pour but d'exposer les dogmes de la vraie foi que de démontrer la fausseté des différentes formes de la foi païenne et d'indiquer les degrés par lesquels l'homme est tombé de la connaissance du vrai Dieu d'abord à la déification des forces de la nature, puis à l'apothéose des hommes mêmes. Dans toute cette partie de son argumentation, Firmicus adopte la théorie d'Évhémère, qui depuis l'époque d[illegible] nius avait exercé une grande influence [illegible] prit romain; il conclut en exhortant les [illegible] abandonner leur culte et en pressant

reurs de prendre les mesures les plus rigoureuses pour l'extirpation de l'idolâtrie.

L'édition princeps est, comme nous l'avons dit, de Strasbourg, 1562. Celle de Wower, Hambourg, 1603, in-8°, a été longtemps tenue en haute estime, mais elle a été bien surpassée par celle de Münter, Copenhague, 1826, in-8°. On trouve aussi ce traité à la suite de diverses éditions d'Arnobe, de saint Cyprien et dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland, vol. V, p. 23.

Fabricius, *Biblioth. Latina*, III, 114. — Hertz, *Dissert. de Julio Firmico Materno*; Copenhague, 1817, in-8°. — Baehr, *Geschichte der römischen Literatur*, § 206. — Weidler, *Historia Astronomiæ*, p. 187. — Walch, *De F. Materno*, dans les *Comment. Soc. Getting.*, t. I. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

FIRMILIEN (Saint), théologien grec, né en Cappadoce, vers 200 de l'ère chrétienne, mort à Tarse, en 269. Il était évêque de Césarée dès l'an 230. Il se trouva en cette qualité au concile d'Icone, qui déclara qu'il fallait rebaptiser les hérétiques, parce que tout baptême donné hors de l'Église était nul. Il présida le concile d'Antioche, tenu en 264, contre Paul de Samosate. Il résista aussi fortement au schisme de Novatien, et montra beaucoup de courage pendant la persécution de Dèce. Saint Firmilien, malgré son opinion erronée sur le baptême des hérétiques, est regardé comme un des plus grands prélats de son temps. Les Grecs célèbrent sa fête le 28 octobre; Baronius ne l'a pas mis dans son martyrologe. Saint Firmilien était en liaison avec les chrétiens les plus éminents de cette époque, tels que Origène, saint Cyprien, saint Denis d'Alexandrie, saint Grégoire de Néocésarée, le Thaumaturge. On a de lui une lettre parmi celles de saint Cyprien sur le baptême des hérétiques.

Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. VII. — Théodoret, *Hist. eccl.*, l. II. — Tillemont, *Mem. eccl.*, t. IV. — Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés et ecclesiastiques*, t. III. — Baillet, *Vies des Saints*, t. III, 28 octobre.

FIRMIN (Saint), premier évêque d'Amiens et martyr, né à Pampelune, décapité à Amiens, le 25 septembre 287. Il fut baptisé et instruit dans la foi chrétienne par saint Honeste, prêtre de Nîmes et apôtre de la Navarre. Après l'avoir gardé sept années, celui-ci l'envoya vers saint Honorat, évêque de Toulouse, qui l'ordonna prêtre et plus tard évêque. Firmin alla répandre l'Évangile dans l'Agénois, l'Auvergne, l'Anjou, ensuite à Beauvais et à Amiens, où il opéra un grand nombre de conversions. Ses succès attirèrent l'attention d'un magistrat romain, Valerius Sebastianus, qui le fit emprisonner, puis décapiter. Les actes de saint Firmin peuvent être du sixième ou septième siècle. Ils renferment beaucoup de particularités peu dignes de foi, et les longs discours que l'on fait tenir à ceux qui parlent suffiraient seuls pour les rendre suspects.

Gallia christiana nova, t. I, p. 3. — *Histoire littér. de la France*, I, 302, 4.

FIRMIN (Saint), dit *le Confesseur*, troisième évêque d'Amiens, né dans cette ville, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle. Il a souvent été confondu avec le précédent, et, suivant Moréri, « sa vie n'est qu'une rhapsodie de faits insoutenables ». Voici ce que les hagiographes les plus sérieux en rapportent. Il était fils de Faustin ou Faustinien, l'un des magistrats romains de *Samarobriva* (nom latin d'Amiens). Son père, l'ayant fait baptiser par saint Firmin, martyr, premier évêque d'Amiens, voulut qu'il portât le nom de celui qui l'avait régénéré. Vers 350, il succéda à Euloge sur le siége de sa ville natale, et y demeura environ quarante ans. On l'enterra dans l'église de la Sainte-Vierge (dite aujourd'hui Saint-Acheul), qu'il avait fait construire. Vers 555, saint Salve, évêque d'Amiens, exhuma le corps de saint Firmin, et le transporta dans sa cathédrale. Otger, autre évêque d'Amiens, céda, en 893, une portion des ossements du saint à la collégiale de Saint-Quentin. En 1714, les chanoines réguliers de Saint-Acheul prétendirent posséder encore les reliques de saint Firmin le Confesseur. Le 10 janvier 1715, l'évêque Pierre Sabbatier procéda à l'ouverture solennelle de la châsse qui se trouvait dans la cathédrale d'Amiens; on y trouva une ancienne inscription sur vélin portant ces mots : *Hic sunt reliquiæ sancti Firmini Confessoris*, et une autre : *Pulvis sancti Firmini Confessoris*, avec un acte dressé par les soins du cardinal légat Simon, signé et scellé de l'archevêque de Rouen et des évêques d'Amiens, de Bath, de Beauvais, d'Évreux et de Langres. Cet acte était daté du quatorzième jour des calendes de l'année 1279. L'évêque d'Amiens fit dresser un procès-verbal de cette vérification, et l'envoya à toutes les églises de France, ordonnant en même temps aux religieux de Saint-Acheul de faire disparaître les restes de leur prétendu saint. Ces Pères en appelèrent comme d'abus au parlement de Paris; mais ils furent déboutés par un arrêt contradictoire, du 4 février 1716. Cette procédure n'amena au surplus aucune connaissance sur la vie et les actions de saint Firmin. L'Église honore ce prélat le 1er septembre.

Surius, *Acta Sanctorum*. — De Tillemont, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique*, t. III. — Baillet, *Vies des Saints*, t. III, 1er septembre. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Abbé Godescard, *Vies des principaux Saints*, 1er septembre. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*.

FIRMIN (Saint), évêque de Verdun, né à Toul, mort en 502. Parent de saint Loup et de saint Pulchronius, l'un et l'autre évêques de Troyes, il succéda déjà âgé à saint Possessor sur le siége épiscopal de Verdun. Il se distingua par sa piété et sa charité. Il ne put empêcher ses administrés de se révolter contre Clovis, qui bientôt s'avança pour soumettre la ville insurgée. Le saint évêque conçut une telle frayeur à la vue de l'armée des Francs, qu'il en mourut la nuit même. Enterré d'abord dans l'église des Saints-Apôtres, son corps fut, en 950, transféré à l'abbaye de Flavigny, par les soins de Bérenger, évêque de Verdun.

Gallia Christ. — Dom Calmet, *Hist. de Lorraine*.

Les *Ænigmata* furent publiés pour la première fois avec les *Dits des sept Sages de la Grèce;* Paris, 1553, in-8°. Heumann en donna une savante édition (Hanovre, 1722, in-8°), suivie de celle de Heynatz; Francfort, 1775, in-8°. La plus commode se trouve dans les *Poet. Lat. minores* de Wernsdorf, vol. VI, p. II, p. 474, avec des *Prolégomènes* étendus. Les odes ont été insérées dans la même collection, vol. III, p. 386, 389; vol. IV, part. III, p. 853; vol. V, part. III, p. 1464.

Wernsdorf, *Prolegomena in Firmianum*, dans les *Poet. Lat. min.*, vol. VI, part. II, p. 410.

FIRMICUS MATERNUS (*Julius* ou peut-être *Villius*), astronome latin, vivait au commencement du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Nous avons de lui un traité intitulé : *Julii Firmici Materni junioris, Siculi V. C., Matheseos Libri VIII.* L'auteur, comme il nous l'apprend lui-même, avait été avocat durant une partie de sa vie, mais il avait quitté cette profession par dégoût. L'ouvrage cité plus haut est une introduction à l'astrologie judiciaire conformément aux doctrines des Égyptiens et des Babyloniens, telles qu'elles avaient été exposées par les maîtres les plus renommés, parmi lesquels Firmicus cite Petosiris, Necepso, Abraham et Orphée. Le premier livre est principalement consacré à l'apologie de l'étude; le troisième, le quatrième contiennent les définitions et les maximes de la science, tandis que dans le reste du livre les puissances et les influences natales (*apotelesmata*) des corps célestes dans leurs divers aspects et combinaisons sont pleinement développées; les horoscopes d'Œdipe, de Pâris, d'Homère, de Platon, d'Archimède et de divers autres personnages remarquables sont examinés comme exemples à l'appui des propositions énoncées.

Firmicus commença probablement son œuvre vers la fin du règne de Constantin le Grand, puisque une éclipse solaire arrivée sous le consulat d'Optatus et de Paulinus, en 334, est mentionnée comme un événement récent. Il paraît aussi que son ouvrage ne fut pas publié tout à la fois. Chaque livre est dédié à Manutius Lollianus; et ce nom est précédé du titre de proconsul dans la dédicace des quatre derniers seulement. Si ce Lollianus est le Fl. Lollianus qui figure dans les *Fastes* avec Fl. Arbitio, en 355, il est évident que les derniers livres de Firmicus sont postérieurs à cette date.

Bien qu'on puisse indiquer certains rapports entre la *Mathesis* de Firmicus et les *Astronomica* de Manilius, il est probable que Firmicus ignorait même l'existence de ce poëme. En effet, parlant des écrivains romains qui avaient traité ce sujet, il cite seulement Cicéron et César Germanicus, traducteurs d'Aratus, et Fronton, qui avait eu le tort, en suivant les *Antiscia* d'Hipparque, de supposer chez ses lecteurs un degré de connaissances scientifiques que fort peu possédaient. L'auteur, dans la *Mathesis*, rappelle divers traités qu'il avait composés sur des sujets analogues, entre autres une dissertation *De Domino Genituræ et Chronocratone*, adressée à son ami Murinus, et une autre *De Fine Vitæ;* en même temps il promet un supplément en douze livres à sa *Mathesis*, une explication de la *Myriogenesis* et une traduction du traité de Necepso sur la santé et la maladie. De tous ces ouvrages composés ou promis, il n'est rien venu jusqu'à nous.

Firmicus Maternus fut publié pour la première fois à Venise, 1497, in-fol., par Bivilacqua, d'après un manuscrit apporté de Constantinople en Italie par Pescennius Franciscus Niger. Alde le réimprima, Venise, 1499, in-fol., dans un volume contenant aussi Manilius, les *Phénomènes* d'Aratus, en grec, avec les traductions de Cicéron, de César Germanicus et d'Avienus, le commentaire grec de Théon sur les *Phénomènes*, et la *Sphère* de Proclus en grec, avec la traduction latine de Linacer, collection réimprimée quatre ans après sous la direction de Mazalis à Reggio (dans le Piémont). La dernière édition mentionnée par les bibliographes a été corrigée par Pruckner; Bâle, 1551, in-fol., et publiée avec le *Quadripartitum*, le *Centiloquium* et les *Inerrantium Stellarum Significationes*, traduits du grec de Cl. Ptolémée; les *Astronomica* de Manilius, et divers traités par des astrologues arabes et orientaux.

En 1562, Matthias Flaccius publia à Strasbourg, d'après un manuscrit de Minden, aujourd'hui perdu, un traité intitulé : *Julius Firmicus Maternus, V. C., De Errore profanarum Religionum, ad Constantium et Constantem Augustos.* Aucun écrivain ancien n'a fait mention de cette pièce; elle ne contient aucun détail qui puisse nous éclairer sur l'auteur. La supposition, généralement admise, que cet auteur est le même que l'astronome repose uniquement sur l'identité des noms; plusieurs considérations la rendent très-improbable : les *Matheseos Libri* ne furent certainement ni commencés avant 334, ni achevés avant 355; et comme cet ouvrage témoigne manifestement de sentiments païens, on ne voit pas comment l'auteur aurait en même temps écrit contre le paganisme, car le *De Errore* ne saurait être postérieur à 350, puisqu'il est dédié à l'empereur Constant, mort cette année même.

Le *De Errore* a moins pour but d'exposer les dogmes de la vraie foi que de démontrer la fausseté des différentes formes de la foi païenne et d'indiquer les degrés par lesquels l'homme est tombé de la connaissance du vrai Dieu d'abord à la déification des forces de la nature, puis à l'apothéose des hommes mêmes. Dans toute cette partie de son argumentation, Firmicus adopte la théorie d'Évhémère, qui depuis l'époque d'Ennius avait exercé une grande inf[illegible] l'esprit romain; il conclut en exhortan[illegible] abandonner leur culte et en p[illegible]

reurs de prendre les mesures les plus rigoureuses pour l'extirpation de l'idolâtrie.

L'édition princeps est, comme nous l'avons dit, de Strasbourg, 1562. Celle de Wower, Hambourg, 1603, in-8°, a été longtemps tenue en haute estime, mais elle a été bien surpassée par celle de Münter, Copenhague, 1826, in-8°. On trouve aussi ce traité à la suite de diverses éditions d'Arnobe, de saint Cyprien et dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland, vol. V, p. 23.

Fabricius, *Biblioth. Latina*, III, 114. — Hertz, *Dissert. de Julio Firmico Materno*; Copenhague, 1817, in-8°. — Baehr, *Geschichte der römischen Literatur*, § 326. — Weidler, *Historia Astronomiæ*, p. 187. — Walch, *De F. Materno*, dans les *Comment. Soc. Gotting.*, t. I. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

FIRMILIEN (Saint), théologien grec, né en Cappadoce, vers 200 de l'ère chrétienne, mort à Tarse, en 269. Il était évêque de Césarée dès l'an 230. Il se trouva en cette qualité au concile d'Icone, qui déclara qu'il fallait rebaptiser les hérétiques, parce que tout baptême donné hors de l'Église était nul. Il présida le concile d'Antioche, tenu en 264, contre Paul de Samosate. Il résista aussi fortement au schisme de Novatien, et montra beaucoup de courage pendant la persécution de Dèce. Saint Firmilien, malgré son opinion erronée sur le baptême des hérétiques, est regardé comme un des plus grands prélats de son temps. Les Grecs célèbrent sa fête le 28 octobre; Baronius ne l'a pas mis dans son martyrologe. Saint Firmilien était en liaison avec les chrétiens les plus éminents de cette époque, tels que Origène, saint Cyprien, saint Denis d'Alexandrie, saint Grégoire de Néocésarée, le Thaumaturge. On a de lui une lettre parmi celles de saint Cyprien sur le baptême des hérétiques.

Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. VII. — Théodoret, *Hist. eccl.*, l. II. — Tillemont, *Mem. eccl.*, t. IV. — Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs sacres et ecclesiastiques*, t. III. — Baillet, *Vies des Saints*, t. III, 28 octobre.

FIRMIN (Saint), premier évêque d'Amiens et martyr, né à Pampelune, décapité à Amiens, le 25 septembre 287. Il fut baptisé et instruit dans la foi chrétienne par saint Honeste, prêtre de Nîmes et apôtre de la Navarre. Après l'avoir gardé sept années, celui-ci l'envoya vers saint Honorat, évêque de Toulouse, qui l'ordonna prêtre et plus tard évêque. Firmin alla répandre l'Évangile dans l'Agénois, l'Auvergne, l'Anjou, ensuite à Beauvais et à Amiens, ou il opéra un grand nombre de conversions. Ses succès attirèrent l'attention d'un magistrat romain, Valerius Sebastianus, qui le fit emprisonner, puis décapiter. Les actes de saint Firmin peuvent être du sixième ou septième siècle. Ils renferment beaucoup de particularités peu dignes de foi, et les longs discours que l'on fait tenir à ceux qui parlent suffiraient seuls pour les rendre suspects.

Gallia christiana nova, t. I, p. 3. — *Histoire littér. de la France*, l. 3e, 4.

FIRMIN (Saint), dit *le Confesseur*, troisième evêque d'Amiens, né dans cette ville, vivait dans la seconde moitie du quatrième siecle. Il a souvent ete confondu avec le précédent, et, suivant Moréri, « sa vie n'est qu'une rhapsodie de faits insoutenables ». Voici ce que les hagiographes les plus sérieux en rapportent. Il était fils de Faustin ou Faustinien, l'un des magistrats romains de *Samarobriva* (nom latin d'Amiens). Son père, l'ayant fait baptiser par saint Firmin, martyr, premier évêque d'Amiens, voulut qu'il portât le nom de celui qui l'avait régénéré. Vers 350, il succéda à Euloge sur le siége de sa ville natale, et y demeura environ quarante ans. On l'enterra dans l'église de la Sainte-Vierge (dite aujourd'hui Saint-Acheul), qu'il avait fait construire. Vers 555, saint Salve, évêque d'Amiens, exhuma le corps de saint Firmin, et le transporta dans sa cathédrale. Otger, autre évêque d'Amiens, céda, en 893, une portion des ossements du saint à la collégiale de Saint-Quentin. En 1714, les chanoines réguliers de Saint-Acheul prétendirent posséder encore les reliques de saint Firmin le Confesseur. Le 10 janvier 1715, l'évêque Pierre Sabbatier procéda à l'ouverture solennelle de la châsse qui se trouvait dans la cathédrale d'Amiens; on y trouva une ancienne inscription sur vélin portant ces mots : *Hic sunt reliquiæ sancti Firmini Confessoris*, et une autre : *Pulvis sancti Firmini Confessoris*, avec un acte dressé par les soins du cardinal légat Simon, signé et scellé de l'archevêque de Rouen et des évêques d'Amiens, de Bath, de Beauvais, d'Évreux et de Langres. Cet acte était daté du quatorzième jour des calendes de l'année 1279. L'évêque d'Amiens fit dresser un procès-verbal de cette vérification, et l'envoya à toutes les églises de France, ordonnant en même temps aux religieux de Saint-Acheul de faire disparaître les restes de leur prétendu saint. Ces Pères en appelèrent comme d'abus au parlement de Paris; mais ils furent déboutés par un arrêt contradictoire, du 4 février 1716. Cette procédure n'amena au surplus aucune connaissance sur la vie et les actions de saint Firmin. L'Église honore ce prélat le 1er septembre.

Surius, *Acta Sanctorum*. - De Tillemont, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique*, t. III. — Baillet, *Vies des Saints*, t. III, 1er septembre. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Abbé Godescard, *Vies des principaux Saints*, 1er septembre. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*.

FIRMIN (Saint), évêque de Verdun, né à Toul, mort en 502. Parent de saint Loup et de saint Pulchronius, l'un et l'autre évêques de Troyes, il succéda déjà âgé à saint Possessor sur le siége épiscopal de Verdun. Il se distingua par sa piété et sa charité. Il ne put empêcher ses administrés de se révolter contre Clovis, qui bientôt s'avança pour soumettre la ville insurgée. Le saint évêque conçut une telle frayeur à la vue de l'armée des Francs, qu'il en mourut la nuit même. Enterré d'abord dans l'église des Saints-Apôtres, son corps fut, en 950, transféré à l'abbaye de Flavigny, par les soins de Bérenger, évêque de Verdun.

Gallia Christ. — Dom Calmet, *Hist. de Lorraine*.

FIRMIN (Saint), évêque d'Uzès, né dans la Gaule Narbonnaise, vers 510, mort en 553. Devenu de bonne heure coadjuteur de son oncle Rorice, évêque d'Uzès, il lui succéda, et s'acquitta avec une rare vigilance de toutes les fonctions pastorales. Il assista aux conciles d'Orléans, 541, 549, et à celui de Paris, 551. Saint Firmin fut un des quatre auteurs de la *Vie de saint Césaire d'Arles*.

Baillet, *Vies des Saints*, t. III, 11 octobre. — Dom Rivet, *Hist. littér. de France*, t. III, p. 261.

FIRMIN (*Thomas*), philanthrope anglais, né à Ipswich, dans le comté de Suffolck, en 1632, mort en 1697. Il fut mis en apprentissage à Londres, chez un marchand de linge, s'établit ensuite pour son compte, et gagna une fortune considérable. Il en fit un si bon usage que, malgré ses opinions sociniennes, il s'acquit le respect et l'estime de prélats éminents, Wilkins, Tillotson, Compton. En 1676, il établit une manufacture de linge pour employer les artisans qui manquaient d'ouvrage. Quelques années plus tard, il en fonda une seconde en faveur des protestants français réfugiés à Ipswich. Firmin fut un des bienfaiteurs et des administrateurs des hôpitaux du Christ et de Saint-Thomas. Il n'y eut pas de son temps une œuvre de charité publique à laquelle il ne voulût contribuer. On a de lui : *Some Proposals for the employing of the poor, especially in and about the city of London, and for the prevention of begging*; Londres, 1678, in-4°.

Cornish, *Life of Firmin*. — Aikin, *General Biography*. — Chalmers, *General biographical Dictionary*.

* **FIRMIN** (***), acteur français, né à Paris, vers 1790. Il suivit la carrière dramatique dès son enfance. A treize ans, il se faisait déjà applaudir au Théâtre des Jeunes Élèves, rue de Thionville (aujourd'hui Dauphine). Lorsqu'en 1807 un décret impérial réduisit à huit le nombre des spectacles de Paris, M. Firmin entra au Théâtre de l'Impératrice (Odéon), dirigé alors par Picard; il y débuta dans les rôles d'*amoureux* et de *petits-maîtres*. Son physique, d'accord avec son emploi, une grande aisance sur la scène, de la passion sans efforts, lui valurent les succès les plus brillants. Appelé au Théâtre-Français, il y débuta le 3 juillet 1811, par les rôles de Séide, dans *Mahomet*, et de Dormilly, dans *Les fausses Confidences*; et depuis lors il garda une place honorable parmi les meilleurs acteurs de la scène française. Le jeu de M. Firmin s'est toujours fait remarquer par beaucoup de chaleur, de gaieté, de finesse et de naturel. De nos jours personne n'a mieux joué que lui Auguste, dans *L'Amour et la Raison*; Lindor, dans *Heureusement*; Horace, dans *L'École des Femmes*, les rôles du *Menteur*, de *L'Homme à bonnes fortunes*, etc.; tous les amoureux de Marivaux. Dans le nouveau répertoire, M. Firmin a montré également sa supériorité dans *Le Jeune Mari*, *Un Mariage sous Louis XV*, *Mademoiselle de Belle-Isle*, et seul il a pu montrer aux spectateurs le personnage du duc de Richelieu avec la courtoisie, la légèreté, l'esprit et la distinction convenables; enfin, dans *Don Juan d'Autriche*. « Il était impossible, dit un excellent critique, de donner à ce personnage une physionomie plus vaillante, plus chevaleresque et plus castillane que celle que M. Firmin avait composée avec un art admirable. » M. Firmin a quitté le Théâtre-Français le 6 décembre 1845. Depuis lors il vit retiré, à sa campagne du Coudray, près Corbeil. A. de L.

Eugène Briffault, dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie universelle et portative des Contemporains*. — *Documents particuliers*.

FIRMIUS (*Catus*). *Voy.* Catus.

FIRMONT (*Henri* Essex-Edgeworth de). *Voy.* Edgeworth.

* **FIRMUS** (*Plotius*), général romain, vivait vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. Il fut l'ami dévoué d'Othon. Élevé du rang de simple soldat aux grades de préposé aux vigiles et de préfet du prétoire, il parvint, pendant une insurrection des soldats, à réprimer la révolte en s'adressant séparément à chaque compagnie et en leur distribuant de larges sommes d'argent. Après la bataille de Bédriaque, il supplia Othon de reprendre courage et de ne pas abandonner sa fidèle armée.

Tacite, *Hist.*, I, 46, 82; II, 46, 49.

FIRMUS (*M.*), un des petits tyrans (*minusculi tyranni*) qui s'élevèrent sous le règne d'Aurélien, mis à mort vers 273. Il était originaire de Séleucie, et acquit, probablement dans le commerce, des richesses immenses. « Il avait, dit Vopiscus, orné toute sa maison de glaces carrées, qui étaient fixées aux murailles avec du bitume et avec d'autres mastics, et il se vantait d'avoir assez de colle et de papyrus pour entretenir une armée du produit de ces marchandises (1). Il avait formé une étroite alliance avec les Blémyes et les Sarrasins. Il envoya souvent des vaisseaux faire le commerce aux Indes. » Lorsque Zénobie, dont il était depuis longtemps l'ami et l'allié, prit les armes contre les Romains, Firmus, pour faire une diversion en sa faveur, se saisit d'Al[illegible]ie. C[illegible]ébellion [illegible] [illegible] par l'ordre [illegible] trait que Vo[illegible] [illegible] « Firmus était d'une haute stature : il av[illegible] yeux saillants, les cheveux crépus, le [illegible] plein de cicatrices, le teint noirâtre, q[illegible] reste du corps fût blanc. Il était [illegible] l'appelait généralement *le Cyclope*. [illegible] pour sa nourriture beaucoup de viande, [illegible] dit qu'il mangeait dans un jour une autruche. [illegible] buvait peu de vin et beaucoup d'eau. Il av[illegible]

(1) Le papier avait alors une grande valeur; il et[illegible] fait avec le papyrus d'Égypte, et il acquérait de [illegible] force au moyen d'un encollage. A. F.-D.

grande fermeté de caractère, et une telle force corporelle qu'il l'emportait sur Tritanus, dont parle Varron-Elius. Renversé sur le dos et le corps appuyé sur les bras, il soutenait sur sa poitrine une enclume que l'on battait à coups redoublés. » Il existe une médaille avec cette légende.

ΑΥΤ. Μ. ΦΙΡΜΙΟΣ ΕΥΤC

Quelques écrivains supposent que cette médaille appartient à l'usurpateur égyptien.

Vopiscus, *Firmus*. — Eckhel, *Doct. Num.*, vol. VII, p. 496.

FIRMUS MAURUS, usurpateur mauritanien, mort vers l'an 374 après J.-C. Fils d'un chef nommé Nubel, il fit assassiner son frère Zamma, et, craignant que les Romains ne le punissent de ce crime, il se révolta contre eux. Beaucoup de soldats romains se joignirent à lui. Il s'empara de Césarée (aujourd'hui Alger), capitale de la Mauritanie Césarienne, et se fit proclamer roi. L'empereur Valentinien envoya contre lui Théodose, un de ses meilleurs généraux. Firmus, battu dans une première rencontre, demanda et obtint la paix. Il ne tarda pas à reprendre les armes. Après avoir fatigué l'armée de Théodose par une guerre d'escarmouches, il fut réduit à fuir de tribu en tribu. Arrêté par Igmayen, chef de la tribu des Isafliens, et craignant d'être livré aux Romains, il s'étrangla dans sa prison.

Ammien Marcellin, l. XXIX, 5. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XVIII.

* **FIRMUS**, évêque de Césarée, mort l'an 439, après avoir occupé ce siége pendant huit ans. Il composa divers ouvrages, que le temps a détruits, ne laissant parvenir jusqu'à nous que 45 lettres en grec; elles ont été insérées avec traduction latine dans les *Anecdota græca* de Muratori et dans le recueil de Galland, *Bibliotheca græco-latina veterum Patrum*, t. IX, p. 499.
G. B.

Socrate, *Hist. eccles.*, l. VII. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, t. XIII, p. 781.

FIROUZABADI. *Voy.* ALFIROUZABADI.

FISCH (*Jean-Georges*), voyageur et pamphlétaire suisse, né à Aarau, en novembre 1758, mort le 18 mai 1799. Il étudia dans sa ville natale; puis il s'appliqua au gymnase, de Berne, à la philologie et à la théologie. En 1785 il se présenta comme candidat aux fonctions de prédicateur; il se rendit ensuite en France, où il séjourna deux ans. Il visita aussi les villes importantes de l'Allemagne. En 1791 il fut nommé professeur de littérature ancienne à l'Institut politique de Berne, et en 1794 il fut élu second pasteur par ses concitoyens d'Aarau. En 1798 il renonça à l'état ecclésiastique, et prit part aux grandes questions politiques qui s'agitaient alors dans son pays. Il se prononça pour les principes de liberté et d'égalité, fut d'abord sous-secrétaire du grand conseil de la République Helvétique, et au mois de juillet de la même année il devint premier secrétaire au département de l'instruction publique à Lucerne. En même temps il remplit les fonctions de receveur général du canton d'Argovie. Pendant qu'il siégeait au conseil d'instruction à Aarau, il fit plusieurs motions destinées à accélérer les progrès de l'enseignement. Fisch se donna la mort sans qu'on ait su exactement pour quel motif. On a de lui : *Briefe ueber die suedlichen Provinzen von Frankreich in den Jahren* 1786-1788 (Lettres sur les provinces méridionales de la France dans les années 1786-1788); Zurich, 1790; — *Reise durch die suedlichen Provinzen von Frankreich kurz vor dem Ausbruche der Revolution* (Voyage dans les provinces méridionales de la France peu de temps avant la révolution); ibid., 1795; — *Auswahl seiner Predigten* (Choix de Sermons); Aarau, 1798.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

* **FISCHHABER** (*Gottlieb-Christian-Frédéric*), philosophe allemand, né à Gœppingen, en 1779, mort à Stuttgard, en 1829. Il professa la philosophie et la littérature ancienne à Tubingue et à Stuttgard; zélé partisan des doctrines de Kant, il les défendit contre Fichte, et publia entre autres ouvrages : *Du principe et du problème fondamental du système de Fichte*; 1801; — *Manuel de Logique*, 1818, etc. G. B.

Dictionnaire des Sciences philosophiques, t. II, p. 414.

FISCHART (*Jean*), appelé aussi MENTZER, célèbre satirique allemand, né vers l'année 1545, à Mayence ou, selon d'autres, à Strasbourg, mort à Forbach, en 1614. Il fut docteur en droit et avocat au tribunal de la chambre impériale. Vers 1586 il était bailli à Forbach, près de Saarbruck. Quant à ses ouvrages, écrits en partie en prose, en partie en vers, ou bien encore composés d'un mélange de vers et de prose, et qui présentent tous des titres bizarres, il règne à cet égard beaucoup d'obscurité. Fischart était inépuisable en saillies plaisantes, gaillardes, ingénieuses, quelquefois équivoques et obscènes; il connaissait parfaitement les travers de son siècle, et savait sur quel ton il devait tantôt en rire et s'en moquer, tantôt aussi les flageller sévèrement. Il traita la langue allemande avec une incroyable licence, forgea des expressions d'une dimension telle que rarement on les pouvait prononcer. Il imagina aussi des tours de phrases non moins singuliers, sans s'inquiéter beaucoup de l'analogie, mais en faisant voir, même dans son néologisme fantasque, autant d'érudition que d'esprit. On ne l'a jamais surpassé sous le rapport des termes burlesques et vraiment comiques, et dans les écrits même les plus désordonnés de son fécond génie on voit surgir partout une jovialité naturelle et un naïf sentiment d'honnêteté et de justice. Voici les plus connus de ces ouvrages, publiés de 1570 à 1590, et dont un grand nombre, suivant l'habitude du temps, sont dirigés contre la cour de Rome. On en trouverait difficilement aujourd'hui une collection complète. D'abord une imitation libre du premier livre du *Gargantua* de Rabelais, sous

FIRMIN (Saint), évêque d'Uzès, né dans la Gaule Narbonnaise, vers 510, mort en 553. Devenu de bonne heure coadjuteur de son oncle Rorice, évêque d'Uzès, il lui succéda, et s'acquitta avec une rare vigilance de toutes les fonctions pastorales. Il assista aux conciles d'Orléans, 541, 549, et à celui de Paris, 551. Saint Firmin fut un des quatre auteurs de la *Vie de saint Césaire d'Arles*.

Baillet, *Vies des Saints*, t. III, 11 octobre. — Dom Rivet, *Hist. littér. de France*, t. III, p. 261.

FIRMIN (*Thomas*), philanthrope anglais, né à Ipswich, dans le comté de Suffolck, en 1632, mort en 1697. Il fut mis en apprentissage à Londres, chez un marchand de linge, s'établit ensuite pour son compte, et gagna une fortune considérable. Il en fit un si bon usage que, malgré ses opinions sociniennes, il s'acquit le respect et l'estime de prélats éminents, Wilkins, Tillotson, Compton. En 1676, il établit une manufacture de linge pour employer les artisans qui manquaient d'ouvrage. Quelques années plus tard, il en fonda une seconde en faveur des protestants français réfugiés à Ipswich. Firmin fut un des bienfaiteurs et des administrateurs des hôpitaux du Christ et de Saint-Thomas. Il n'y eut pas de son temps une œuvre de charité publique à laquelle il ne voulût contribuer. On a de lui : *Some Proposals for the employing of the poor, especially in and about the city of London, and for the prevention of begging*; Londres, 1678, in-4°.

Cornish, *Life of Firmin*. — Aikin, *General Biography*. — Chalmers, *General biographical Dictionary*.

* **FIRMIN** (***), acteur français, né à Paris, vers 1790. Il suivit la carrière dramatique dès son enfance. A treize ans, il se faisait déjà applaudir au Théâtre des Jeunes Élèves, rue de Thionville (aujourd'hui Dauphine). Lorsqu'en 1807 un décret impérial réduisit à huit le nombre des spectacles de Paris, M. Firmin entra au Théâtre de l'Impératrice (Odéon), dirigé alors par Picard; il y débuta dans les rôles d'*amoureux* et de *petits-maîtres*. Son physique, d'accord avec son emploi, une grande aisance sur la scène, de la passion sans efforts, lui valurent les succès les plus brillants. Appelé au Théâtre-Français, il y débuta le 3 juillet 1811, par les rôles de Séide, dans *Mahomet*, et de Dormilly, dans *Les fausses Confidences*; et depuis lors il garda une place honorable parmi les meilleurs acteurs de la scène française. Le jeu de M. Firmin s'est toujours fait remarquer par beaucoup de chaleur, de gaieté, de finesse et de naturel. De nos jours personne n'a mieux joué que lui Auguste, dans *L'Amour et la Raison*; Lindor, dans *Heureusement*; Horace, dans *L'École des Femmes*, les rôles du *Menteur*, de *L'Homme à bonnes fortunes*, etc.; tous les amoureux de Marivaux. Dans le nouveau répertoire, M. Firmin a montré également sa supériorité dans *Le Jeune Mari*, *Un Mariage sous Louis XV*, *Mademoiselle de Belle-Isle*, et seul il a pu montrer aux spectateurs le personnage du duc de Richelieu avec la courtoisie, la légèreté, l'esprit et la distinction convenables; enfin, dans *Don Juan d'Autriche*. « Il était impossible, dit un excellent critique, de donner à ce personnage une physionomie plus vaillante, plus chevaleresque et plus castillane que celle que M. Firmin avait composée avec un art admirable. » M. Firmin a quitté le Théâtre-Français le 6 décembre 1845. Depuis lors il vit retiré, à sa campagne du Coudray, près Corbeil. A. DE L.

Eugène Briffault, dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie universelle et portative des Contemporains*. — *Documents particuliers*.

FIRMIUS (*Caius*). *Voy.* CAIUS.

FIRMONT (*Henri* ESSEX-EDGEWORTH DE). *Voy.* EDGEWORTH.

* **FIRMUS** (*Plotius*), général romain, vivait vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. Il fut l'ami dévoué d'Othon. Élevé du rang de simple soldat aux grades de préposé aux vigiles et de préfet du prétoire, il parvint, pendant une insurrection des soldats, à réprimer la révolte en s'adressant séparément à chaque compagnie et en leur distribuant de larges sommes d'argent. Après la bataille de Bédriaque, il supplia Othon de reprendre courage et de ne pas abandonner sa fidèle armée.

Tacite, *Hist.*, I, 46, 82; II, 46, 49.

FIRMUS (*M.*), un des petits tyrans (*minusculi tyranni*) qui s'élevèrent sous le règne d'Aurélien, mis à mort vers 273. Il était originaire de Séleucie, et acquit, probablement dans le commerce, des richesses immenses. « Il avait, dit Vopiscus, orné toute sa maison de glaces carrées, qui étaient fixées aux murailles avec du bitume et avec d'autres mastics, et il se vantait d'avoir assez de colle et de papyrus pour entretenir une armée du produit de ces marchandises (1). Il avait formé une étroite alliance avec les Blémyes et les Sarrasins. Il envoya souvent des vaisseaux faire le commerce aux Indes. » Lorsque Zénobie, dont il était depuis longtemps l'ami et l'allié, prit les armes contre les Romains, Firmus, pour faire une diversion en sa faveur, se saisit d'Alexandrie. Cette rébellion fut promptement réprimée par la vigueur et l'heureuse fortune d'Aurélien. Firmus, fait prisonnier, fut tué par l'ordre de l'empereur. Voici le curieux portrait que Vopiscus trace de cet usurpateur. « Firmus était d'une haute stature : il avait les yeux saillants, les cheveux crépus, le visage plein de cicatrices, le teint noirâtre, quoique le reste du corps fût blanc. Il était si velu qu'on l'appelait généralement *le Cyclope*. Il lui fallait pour sa nourriture beaucoup de viande, et l'on dit qu'il mangeait dans un jour une autruche. Il buvait peu de vin et beaucoup d'eau. Il avait une

(1) Le papier avait alors une grande valeur; il était fait avec le papyrus d'Égypte, et il acquérait de la force au moyen d'un encollage. A. F.-D.

grande fermeté de caractère, et une telle force corporelle qu'il l'emportait sur Tritanus, dont parle Varron-Elius. Renversé sur le dos et le corps appuyé sur les bras, il soutenait sur sa poitrine une enclume que l'on battait à coups redoublés. » Il existe une médaille avec cette légende.

ΑΥΤ. Μ. ΦΙΡΜΙΟΣ ΕΥΤC

Quelques écrivains supposent que cette médaille appartient à l'usurpateur égyptien.

Vopiscus, *Firmus*. — Eckhel, *Doct. Num.*, vol. VII, p. 496.

FIRMUS MAURUS, usurpateur mauritanien, mort vers l'an 374 après J.-C. Fils d'un chef nommé Nubel, il fit assassiner son frère Zamma, et, craignant que les Romains ne le punissent de ce crime, il se révolta contre eux. Beaucoup de soldats romains se joignirent à lui. Il s'empara de Césarée (aujourd'hui Alger), capitale de la Mauritanie Césarienne, et se fit proclamer roi. L'empereur Valentinien envoya contre lui Théodose, un de ses meilleurs généraux. Firmus, battu dans une première rencontre, demanda et obtint la paix. Il ne tarda pas à reprendre les armes. Après avoir fatigué l'armée de Théodose par une guerre d'escarmouches, il fut réduit à fuir de tribu en tribu. Arrêté par Igmayen, chef de la tribu des Isafliens, et craignant d'être livré aux Romains, il s'étrangla dans sa prison.

Ammien Marcellin, l. XXIX, 5. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. XVIII.

* **FIRMUS**, évêque de Césarée, mort l'an 439, après avoir occupé ce siége pendant huit ans. Il composa divers ouvrages, que le temps a détruits, ne laissant parvenir jusqu'à nous que 45 lettres en grec; elles ont été insérées avec traduction latine dans les *Anecdota græca* de Muratori et dans le recueil de Galland, *Bibliotheca græco-latina veterum Patrum*, t. IX, p. 499. G. B.

Socrate, *Hist. eccles.*, l. VII. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, t. XIII, p. 781.

FIROUZABADI. *Voy.* ALFIROUZABADI.

FISCH (*Jean-Georges*), voyageur et pamphlétaire suisse, né à Aarau, en novembre 1758, mort le 18 mai 1799. Il étudia dans sa ville natale; puis il s'appliqua au gymnase, de Berne, à la philologie et à la théologie. En 1785 il se présenta comme candidat aux fonctions de prédicateur; il se rendit ensuite en France, où il séjourna deux ans. Il visita aussi les villes importantes de l'Allemagne. En 1791 il fut nommé professeur de littérature ancienne à l'Institut politique de Berne, et en 1794 il fut élu second pasteur par ses concitoyens d'Aarau. En 1798 il renonça à l'état ecclésiastique, et prit part aux grandes questions politiques qui s'agitaient alors dans son pays. Il se prononça pour les principes de liberté et d'égalité, fut d'abord sous-secrétaire du grand conseil de la République Helvétique, et au mois de juillet de la même année il devint premier secrétaire au département de l'instruction publique à Lucerne. En même temps il remplit les fonctions de receveur général du canton d'Argovie. Pendant qu'il siégeait au conseil d'instruction à Aarau, il fit plusieurs motions destinées à accélérer les progrès de l'enseignement. Fisch se donna la mort sans qu'on ait su exactement pour quel motif. On a de lui : *Briefe ueber die suedlichen Provinzen von Frankreich in den Jahren* 1786-1788 (Lettres sur les provinces méridionales de la France dans les années 1786-1788); Zurich, 1790; — *Reise durch die suedlichen Provinzen von Frankreich kurz vor dem Ausbruche der Revolution* (Voyage dans les provinces méridionales de la France peu de temps avant la révolution); ibid., 1795; — *Auswahl seiner Predigten* (Choix de Sermons); Aarau, 1798.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

* **FISCHABER** (*Gottlieb-Christian-Frédéric*), philosophe allemand, né à Gœppingen, en 1779, mort à Stuttgard, en 1829. Il professa la philosophie et la littérature ancienne à Tubingue et à Stuttgard; zélé partisan des doctrines de Kant, il les défendit contre Fichte, et publia entre autres ouvrages : *Du principe et du problème fondamental du système de Fichte*; 1801; — *Manuel de Logique*, 1818, etc. G. B.

Dictionnaire des Sciences philosophiques, t. II, p. 414.

FISCHART (*Jean*), appelé aussi MENTZER, célèbre satirique allemand, né vers l'année 1545, à Mayence ou, selon d'autres, à Strasbourg, mort à Forbach, en 1614. Il fut docteur en droit et avocat au tribunal de la chambre impériale. Vers 1586 il était bailli à Forbach, près de Saarbruck. Quant à ses ouvrages, écrits en partie en prose, en partie en vers, ou bien encore composés d'un mélange de vers et de prose, et qui présentent tous des titres bizarres, il règne à cet égard beaucoup d'obscurité. Fischart était inépuisable en saillies plaisantes, gaillardes, ingénieuses, quelquefois équivoques et obscènes; il connaissait parfaitement les travers de son siècle, et savait sur quel ton il devait tantôt en rire et s'en moquer, tantôt aussi les flageller sévèrement. Il traita la langue allemande avec une incroyable licence, forgea des expressions d'une dimension telle que rarement on les pouvait prononcer. Il imagina aussi des tours de phrases non moins singuliers, sans s'inquiéter beaucoup de l'analogie, mais en faisant voir, même dans son néologisme fantasque, autant d'érudition que d'esprit. On ne l'a jamais surpassé sous le rapport des termes burlesques et vraiment comiques, et dans les écrits même les plus désordonnés de son fécond génie on voit surgir partout une jovialité naturelle et un naïf sentiment d'honnêteté et de justice. Voici les plus connus de ces ouvrages, publiés de 1570 à 1590, et dont un grand nombre, suivant l'habitude du temps, sont dirigés contre la cour de Rome. On en trouverait difficilement aujourd'hui une collection complète. D'abord une imitation libre du premier livre du *Gargantua* de Rabelais, sous

ce titre, difficile à traduire : *Affentheurlich Raupengehoerliche Geschichtklitterung* (1552, et dans un autre dialecte, 1575). On reconnaît dans cet écrit, de la manière la plus frappante, toutes les particularités du caractère et de l'esprit de l'auteur, telles que nous les avons mentionnées ; — *Das Glückhafftschiff von Zurich* (Le Fortuné Navire de Zurich) (1576) est un récit simple, mais spirituel, du voyage de la bouillie au millet que les habitants de Zurich (1) amenèrent toute chaude à une fête des habitants de Strasbourg, leurs amis et alliés. Cette composition en vers fut publiée, d'après une copie fidèle, par Halling, avec un commentaire de l'éditeur et une introduction relative à l'Histoire des Francs-Archers du poëte Uhland (Tubingue, 1828) ; — *Flœhhatz Weibertratz*, par *Huldrich Elloposcleron* (d'abord sans date, puis publié en 1572), autre titre bizarre, à peu près intraduisible d'un poëme rimé qui annonce une licence extrême. Le fond de l'œuvre est le rapport ancien et intime qui existe entre la femme et la puce ; — *Aller Praktik Grossmutter* (La Grand'Mère de toute Pratique) (1572) ; — *Die zehn Alter der Weiber* (les Dix Ages de la Femme) ; — *Podagrammtisch Trostbuechlein* (Consolations pour les Goutteux (1577) ; — *Das philosophisch Ehzuchtbuechlein* (Philosophie de la discipline conjugale) (1578) ; — *Bienenkorb des Heilig. Rœmischen Imenschwarms* (La Ruche du saint Essaim de Rome), par *Jesuwalt Pickhart* (1579), dont le titre allemand est un peu plus voilé : c'est une censure amère, mais fondée, de la vie dissolue des ecclésiastiques de son temps. — Dans le *Gargantua* de Fischart, on trouve aussi des essais en hexamètres allemands, qu'on a cru faussement avoir été les premiers vers de ce mètre publiés dans la langue de notre poëte ; ils sont rimés, et leur construction est fort arbitraire. — En regard de ces productions empreintes d'une verve satirique, il convient de citer une œuvre plus édifiante : *Psalmen und Geistliche Lieder* (Psaumes et Cantiques) ; Strasbourg, 1576.

De l'avis de Jean-Paul-Frédéric Richter, sous le rapport du langage, des figures et de l'abondance des idées, Fischart l'emporterait de beaucoup sur Rabelais, et il serait son égal pour l'érudition et la création de locutions nouvelles faite à la manière d'Aristophane. « Fischart, ajoute Jean-Paul, a reproduit plutôt que traduit Rabelais, et ce fleuve charriant l'or mériterait bien de rencontrer un habile homme qui, versé dans la connaissance des langues et des mœurs, en sût tirer le précieux métal. » Son cinquième chapitre sur le mariage est un chef-d'œuvre de description et d'observations sensuelles, description chaste pourtant et naïvement franche, comme la Bible et comme l'étaient nos ancêtres. La collection moderne la plus complète des œuvres de Fischart a été en la possession du conseiller Grégoire Meusebach, de Berlin. [*Enc. des G. du M.*, avec add.]

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Conversat.-Lex.*

(1) Les Zurichois, voulant montrer à leurs alliés de Strasbourg combien il leur faudrait peu de temps pour accourir à leur secours en cas de besoin, envoyèrent à un tir, auquel le magistrat de Strasbourg les avait invités, une députation qui descendit le Rhin dans la journée, apportant dans leur bateau une chaudière qui renfermait une bouillie de millet encore toute chaude à leur arrivée, sans qu'on eût rien fait en route pour la réchauffer. On conserve encore cette chaudière dans une salle de l'arsenal de Strasbourg.

FISCHBECK (*Chrétien-Michel*), théologien allemand, mort vers 1737. Il fut recteur à Langensalza, et professeur à Gotha en 1717. Ses principaux ouvrages sont : *Commentatio de præcipuis Doctoribus scholæ Arnstadiensis ;* Langensalza, 1710, in-8° ; — *Vitæ Ephororum Langosalissensium* ; ibid., 1710, in-4° ; — *Ethica christiana ;* 1713 ; — *Summarium Theologiæ ;* ib., 1715, in-8° ; — *Disputatio de magnis Lutheri in majestatem Promeritis ;* Gotha, 1717, in-4° ; — *Brevis Explanatio Epistolæ Pauli ad Romanos ;* ibid., 1720, in-8° ; — *Cornelius Nepos ex sua recensione ;* ibid., 1721, in-8° ; — *Doctrina Morum ;* ibid., 1725, in-8° ; — *De Eruditis sine pietate ;* ibid., sans date.

Adelung, suppl. à Jœcher, *Allg. Gel.-Lex.*

FISCHER, nom commun à un assez grand nombre de personnages allemands, classés ci-dessous par ordre chronologique.

FISCHER D'ERLACH (*Jean-Bernard*), architecte allemand, né à Prague, en 1650, ou à Vienne selon quelques biographes, mort vers 1740. Il se forma à Rome à l'école de Bernini, dont la plupart de ses œuvres portent l'empreinte. A son retour en Allemagne (1696), il posa les fondements du château de Schœnbrunn, qu'il édifia à l'entière satisfaction de la cour de Vienne. Sa réputation s'accrut, et de nombreuses entreprises, dont quelques-unes durent être continuées par son fils, lui furent confiées. Parmi les édifices construits sur ses plans, on doit mentionner le *palais du prince Eugène*, dans lequel ce grand capitaine reçut, en 1711, l'ambassadeur de Turquie ; le *palais Batthyani ; l'église Saint-Charles Borromée.* Sauf quelques traces du mauvais goût de son école, ses constructions témoignent d'un talent fécond et réel.

Conversat.-Lex. — Nagler, *Neues Allg.-Kunstl.-Lex.*

FISCHER (*Joseph-Emmanuel*), mécanicien allemand, fils du précédent, né vers 1680, mort vers 1740. Après avoir voyagé en Italie et en Angleterre, il acheva plusieurs édifices commencés par son père, et construisit en 1727 la première machine à vapeur destinée à la conduite des eaux du jardin de Schwarzenberg. Il fut anobli par l'empereur Charles VI en 1731. Le style des églises qu'il édifia est conçu dans le genre *rococo* adopté par son père ; mais l'ordonnance de ses palais est supérieure et ne manque pas d'élégance.

Conversat.-Lex. - Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lex.*

FISCHER (*Jean-André*), médecin allemand, né à Erfurt, en 1667, mort dans la même ville,

en 1729. Il étudia la médecine à Leipzig, sous Paul Ammann, Jean Bohn et Thomasius. Reçu docteur en 1691, il devint peu après médecin pensionné de la ville d'Eisenach. Rappelé à Erfurt en 1695, il y remplit, pendant près de vingt années, la place de professeur extraordinaire de médecine; en 1717 il remplaça Vesti dans la chaire de pathologie et de médecine légale, et devint doyen de la Faculté en 1719. Dans la même année il fut nommé médecin et conseiller de l'électeur de Mayence. Outre un grand nombre de dissertations, Fischer a laissé: *Consilia medica quæ in usum practicum et forensem, pro scopo curandi et renunciandi adornata sunt;* Francfort, 1704-1712, 3 vol. in-8°; — *Ilias in nuce, seu Medicina synoptica medicinæ conciliatrici subsecuturæ præmissa;* Erfurt, 1716, in-4°; — *Responsa practica;* Leipzig, 1719, in-8°.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine.* — *Biog. médicale.*

FISCHER (*Jean-Eberhard*), historien, antiquaire et voyageur allemand, né à Essling, en 1697, mort à Saint-Pétersbourg, le 24 septembre 1771. Après avoir fait ses études en Allemagne, il se rendit en Russie, et fut un des membres de la commission envoyée en 1739 dans le nord des possessions russes asiatiques et jusqu'au Kamtschatka pour rendre compte au gouvernement de la situation de ces contrées au point de vue de la topographie, de la géologie, de la minéralogie, de l'ethnographie, etc. Ce voyage fut très-profitable pour Fischer, qui y recueillit une foule de documents consignés dans les livres que nous citerons tout à l'heure. Le savant voyageur revint à Saint-Pétersbourg en 1747, y professa l'histoire et l'archéologie, se livra avec ardeur à la rédaction de ses ouvrages, et mourut en 1771. Il avait été nommé membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg. On a de lui : *Sibirische Geschichte von der Entdeckung Sibiriens bis auf die Eroberung dieses Landes durch die Russischen Waffen* (Histoire de la Sibérie depuis la découverte de ce pays jusqu'à sa conquête par les Russes); Saint-Pétersbourg, 1768, 2 vol. in-8°. Ce travail ne fait pas honneur à Fischer : c'est un véritable plagiat au préjudice de Müller, dont l'ouvrage, encore manuscrit, lui était tombé entre les mains. Il fit précéder ce résumé d'une introduction, où il émit au sujet des Tartares des opinions hardies, mais qui ne reposent pas sur une base solide. C'est là toutefois la partie la plus remarquable de son livre. Schlozer en a donné de longs extraits dans le XXXIe volume de son Histoire universelle; — *Quæstiones Petropolitanæ;* Gœttingue, 1770, in-8°, ouvrage composé de quatre dissertations où il traite : de l'origine des Madgyars ou Hongrois, qu'il fait descendre des Yongres; des Tartares, de leur nom; des anciens Mongols et de leur langue; des différents noms de la Chine et des titres que portent les empereurs chinois; des hyperboréens, et des questions qui se rattachent à l'histoire et à l'origine de ces peuples. Fischer publia aussi en allemand, dans le *Calendrier historique* de Saint-Pétersbourg pour 1770, un mémoire *Sur la langue et l'origine des Moldaves*, et un autre sur l'*Origine des Américains*, 1771. La bibliothèque de Gœttingue possède, en manuscrit, un *Vocabulaire sibérien* dont Fischer lui avait fait hommage.

A. Bonneau.

Backmeister, *Russische Biblioth.* — Meusel, *Lexikon der vom Jahre, 1750-1800, verstorbenen teutschen Schriftsteller.*

FISCHER (*Jean-Bernard*), médecin et polygraphe allemand, né à Lubeck, le 28 juillet 1685, mort le 8 juillet 1772. Il étudia la médecine à Halle, Iéna, Leyde, Amsterdam, puis il visita la France et l'Angleterre. Revenu en Allemagne, il alla exercer la médecine à Riga, où il devint, en 1735, président du collége médical. En 1736 l'impératrice Anne le choisit pour son médecin, le nomma archiâtre, et lui confia la direction de la médecine dans l'empire russe. Quelque temps après, l'empereur Charles VI lui expédia des lettres de noblesse, et l'Académie des Curieux de la Nature l'admit dans son sein. A l'avénement d'Élisabeth, en 1740, Fischer dut céder la direction suprême du service médical au favori Lestocq. Il se retira alors à Hinterbergen en Livonie, où il finit ses jours. On a de lui : *Hinterbergens allgemeine und eigene Winter-und Sommerlust*, etc. (les Agréments d'hiver et d'été d'Hinterbergen, etc.), en vers; Riga, 1745, in-8°; — *Montan's zu Hinterbergen Erklaerung des Edelsteins am Kometen, dessen er in seinem 1745 zu Riga gedruckten Gedichte, Hinterbergens Winter-und Sommerlust genannt, Erwæhnung gethan Livlaendisches Landwirthschaftsbuch*, etc. (Livre de l'économie politique en Livonie, supplément à l'ouvrage précédent, etc.); Halle, 1753, in-8°; — *De Senio ejusque gradibus, et morbis, necnon de ejusdem acquisitione Tractatus;* Erfurt, 1754, in-8°, avec une préface de Buechner; et 1760 avec des notes de Ranchin, Floyer, etc.; — *De Febre miliari, purpura, alba dicta*, etc.; Riga, 1767, in-8°.

Gadebusch, *Liefl. Bibl.* — *Biographie médicale.*

FISCHER (*Edmond-Rodolphe*), érudit allemand, né à Hasen-Preppach, le 28 novembre 1687, mort le 1er juin 1776. Il reçut de son père, qui était prédicateur, sa première instruction. Il continua ses études au gymnase de Cobourg et à l'université de Wittemberg, et, après s'être livré à la théologie, il fut chargé en 1717 de suppléer son père. De 1721 à 1741, il fut successivement diacre, archidiacre et doyen. En 1758 il parvint à la dignité de général superintendant (archevêque protestant); en même temps il devint membre du conseil consistorial et professeur au gymnase de Cobourg. On a de lui : *De Θεοδρόμοις, veteris Ecclesiæ legatis, in sancti Ignatii Epistolam ad Polycarpum brevis*

Commentatio, etc.; Cobourg, 1717; — *Das Leben Ernst-Salomon Cyprian's*, etc. (Vie d'Ernest-Salomon Cyprien, etc.); Leipzig, 1749; — *Vita Joannis Gerhardi*, etc.; Leipzig, 1723 et 1727, sous cet autre titre, imprimé à l'insu de l'auteur: *Historia ecclesiastica sæculi XII, in vita Johannis Gerhardi*, etc.; — *Vollstaendiges Kirchenbuch*, etc. (Livre complet d'église, etc.); Cobourg, 1743, in-4°; — *Richtige Anweisung zum rechten Gebrauch des kleinen Katechismus Luther's* (La plus sûre manière de se servir du petit catéchisme de Luther); Cobourg, 1747; — *De eligenda inter christianos religione dissidentes sententia brevis Consultatio*, etc.; Cobourg, 1734.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — Sax., *Onom. liter.*

FISCHER (*Daniel*), médecin hongrois, né à Kaesmark, le 9 novembre 1695, mort en 1745. Il étudia la médecine à Wittemberg, et fut élevé au doctorat en 1718. De retour dans sa ville natale, il en devint le médecin pensionné, et obtint peu après le titre de médecin de Nicolas Csacky, évêque de Gross-Wardein. En 1719, il entra sous le nom de *Cajus* à l'Académie impériale des Curieux de la Nature. « Depuis longtemps, dit la *Biographie médicale*, on a oublié les elixirs et poudres, décorés de noms pompeux, dont il a surchargé la matière médicale. On consulte même très-rarement ses ouvrages. » En voici les titres: *Tentamen pneumatologico-physicum de mancipiis diaboli seu sagis*; Wittemberg, 1716, in-4°; — *Commentationes physicæ de calore atmospherico, non a sole, sed a pyrite fervente deducendo*; Bautzen, 1722, in-4°; — *De Terra medicinali Tokajiensi, a chimicis quibusdam pro solari habita, Tractatus medico-chimicus*; Breslau, 1732, in-4°; — *Epistola invitatoria, eruditis Pannoniæ dicata, qua ad Acta eruditorum Pannonica, res et eventus naturales, ac morbos patrios exponentia, edenda perhumaniter invitantur*; Brieg, 1732, in-4°; — *De Remedio rusticano, variolas per balneum primo aquæ dulcis, post seri lactis, feliciter curandi*; Erfurt, 1745, in-4°. D'après Éloy, « cette pièce appuie sur les bons principes. La méthode d'employer le bain d'eau tiède avant l'éruption de la petite vérole est adoptée par la plupart des praticiens. »

Horanyi, *Memoria Hungarorum et provincialium*. Éloy, *Dict. hist de la Médecine*. — *Biog. médicale*.

FISCHER (*Jean-Chrétien*), polygraphe allemand, né en 1708, à Groeben, mort le 21 mars 1793. Il étudia à Iéna, y devint maître ès arts, puis adjoint à la Faculté de philosophie. Il abandonna ensuite le professorat pour se faire libraire, et fut nommé conseiller de commerce. Ses principaux ouvrages sont: *Demonstratio de obligatione hominis ad religionem naturalem et revelatam*; 1737; — *Disputatio de judicio phrasium stili romani, vulgo neglecto*; Iéna, 1738, in-4°; — *Panegyricus in Fridericum II, Borussiæ regem*; ibid., 1740, in-4°; — *Sarasæ Ars semper gaudendi*; Iéna, 1740, in-4°; — *Jani Nicii Erythræi Epistolæ ad Tyrrhenum et ad diversos*; ibid., 1740, in-4°; — *Jani Nicii Erythræi Orat.* XXII; Altenbourg, 1741, in-8°; — *B. G. Struvii Introductio in notitiam rei litterariæ*; Francfort et Leipzig, 1754, in-8°; — *Acta depositionis Wenceslai*; 1754, in-4°; — *Neueste Juristen-Bibliothek* (Nouvelle Bibliothèque du Jurisconsulte); 1775, in-8°; — *Hellfeldi Opuscula et dissertat. juris civilis privati*; ibid., 1775, in-4°.

Meusel, *Gel. Deutschl.*

FISCHER (*Jean-Frédéric*), philologue allemand, né à Cobourg, le 10 octobre 1726, mort le 11 octobre 1799. Son père, qui était un savant distingué, lui donna les premiers rudiments de la science. Il étudia ensuite au gymnase de sa ville natale. En 1744, il alla compléter ses études à l'université de Leipzig, où il eut pour maîtres Ernesti, Kapp, Winkler, Hebenstreit et Kaestner. Il débuta dans l'enseignement par le préceptorat. Reçu maître ès arts en 1748, il fut autorisé à prendre le titre de *Docent* (répétiteur universitaire). En 1751 il devint co-recteur à l'école Thomas en remplacement de Hülse; en 1762 il fut nommé professeur agrégé, et en 1767 il obtint le rectorat du Collége des Princes. Sa profonde érudition le mit à même de rendre de grands services dans l'enseignement. Les ouvrages de ce savant sont nombreux, et portent sur les littératures grecque et latine et sur l'Écriture Sainte. Les œuvres de la première catégorie sont: *Æschinis Socratici Dialogi tres, in usum scholarum editi*; Leipzig, 1753; — *Anacreontis Carmina*; Leipzig, 1754; — *Mœridis atticistæ* Λέξεις Ἀττικῶν καὶ Ἑλλήνων; *accedit Timæi sophistæ Lexicon, curavit notasque suas adjecit et præfatus est J.-Fr. F.*; Leipzig, 1756; — *Axiochus græce rec. notis illustravit indicemque verborum locupletissimum cum H. Wolfii versione latina notisque uberioribus adjecit J.-Fr. F.*; Leipzig, 1788; — *Palæphatus de incredibilibus, cum animadversionibus et indice*; Leipzig, 1761 et 1777; — *Platonis dialogi quatuor* (*Euthyphro, Apologia, Crito, Phædo*), *cum varietate lectionis et animadversionibus criticis*; Leipzig, 1770 et 1783; — *Platonis Cratylus et Theætetus, cum animadversionibus*; 1770; — *Dialogi tres* (*Sophista, Parmenides, Politicus*) *græce, animadversionibus criticis illustrati*; 1776; — *Rhetores selecti, Demetrius Phalereus, Demetrius rhetor, Tiberius rhetor, anonymus Alexandrinus iterum edidit varietatemque editionis Aldinæ adjecit J.-Fr. F.*; Leipzig, 1773; — une édition des *Caractères de Théophraste*; Cobourg, 1763. Cette édition, accompagnée de la réimpression des notes de Casaubon, est un excellent index; — *Libellus animadversionum quibus Jac. Vel-*

leri grammatica græca emendatur, suppletur, illustratur; 1798-1801, en 2 parties; continué par Kühnœl. On remarque dans cette continuation un appendice intitulé : *Utilissimæ virorum industriæ; — Aristophanis Plutus J.-Fr. F.*; Giessen, 1804 et 1805, 2 vol.; — *Commentarius in Xenophontis Cyropædiam*; 1803. Les principaux travaux de Fischer sur la littérature latine sont : une édition de *Justin*, avec des notes de Grævius et de J.-Fr. Gronov ; — *Ovidii opera omnia, e rec. Nicolai Heinsii, cum ejusdem notis integris*; Leipzig, 1758 et 1773; — *Florus*; 1760 ;— *Selectæ e profanis scriptoribus Historiæ*; 1765 et 1784. Ses ouvrages sur l'Écriture et les matières analogues sont : une édition de la *Clavis N. et V. T.* de Chr. Stoch; 1752 et 1753; — une édition augmentée de *J. Leusdenii De dialectis N. T., singulatim de ejus ebraismis, Libellus*, 1754 et 1792, avec le *Commentariolus de adagiis N. T. hebraicis* de Vorstius ; — *Georg. Pasoris Lexicon manuale N. T. emendatum et auctum*; 1755 ; — *Clavis reliquiarum versionum græcarum V. T. Aquilæ, Symmachi, Theodotionis*; 1758 ; — *Jo. Vorstii De hebraismis N. T. Commentarius*, etc. ; 1778; — *Prolusiones de vitiis lexicorum N. T.*; 1772-1790 ; — *Prolusiones de versionibus græcis V. T. literarum hebraicarum magistris*; 1772; — *Prolusiones quinque in quibus varii loci librorum divinorum utriusque Testamenti eorumque versionum veterum, maxime Græcorum, explicantur atque illustrantur*; Leipzig, 1779. Fischer a composé en outre de nombreux programmes, parmi lesquels : *De Joachimo Camerario, grammatico pariter atque theologo excellente*; 1762, in-4°; — *Oratiunculæ octo de virtutibus et ornamentis Ernesti Pii atque Viti Ludovici Sequendorfii recitatæ*; Leipzig, 1777.

Kühnoel, *Narratio de Joh.-Friderico Fischero*. — Schlichtegroll, *Nekrolog auf das Jahr 1799*. — Harles, *Vitæ philolog.*

* FISCHER (*Jacques-Benjamin*), naturaliste livonien, né à Riga, en 1730, mort le 6 juin 1793. Il fut comptable à la Maison des Orphelins de Riga, ce qui ne l'empêcha point de se livrer à l'étude des sciences naturelles. Outre des articles insérés dans la *Livlaendische Bibliothek* (Bibliothèque Livonienne) de Gadebusch, on a de Fischer : *Versuch einer Naturgeschichte von Livland* (Essai d'une Histoire naturelle de la Livonie); Leipzig, 1788, et Kœnigsberg, 1791, avec add. La partie relative à l'art vétérinaire a été traduite en russe ; Moscou, 1774; — *Abriss eines neuen Systems ueber die menschliche Natur* (Abrégé d'un nouveau système sur la nature humaine); Kœnigsberg, 1791.

Hupel, *Nordische Miscellanen*. — Meusel, *Lex. der vom J. 1750-1800 verstorbenen teutschen Schriftsteller*, III.

FISCHER (*Chrétien-Gabriel*), naturaliste allemand, mort en décembre 1751. Disciple de Wolf, il fut entraîné dans les persécutions suscitées à son maître et obligé comme ce dernier de quitter le pays, en 1725. Il se rendit alors à Dantzig, y fit des cours, visita l'Italie, la France et l'Angleterre, d'où enfin il revint à Kœnigsberg. On a de lui : *Examen laboris menstrui Theophili Amelii*; Kœnigsberg, 1712; — *Quæstio philosophica an spiritus sint in loco*; ib., 1723, in-4°; — *Notæ et animadversiones ad Plinii Hist. natur.*, I, 9, c. 33, n. 52, *de Concharum differentiis*; dans les *Acta Erud.* 1733; — *Demonstratio solida de obligatione hominis ad religionem et naturalem et revelatam*; Iéna, 1736, in-8°; — *Vernünftige Gedanken von der Natur* (Pensées raisonnables sur la nature).

Dunkel, *Nachr.*, II.

FISCHER (*Gottlob-Nathanael*), philologue allemand, né à Graba, près de Saalfeld, le 12 janvier 1748, mort le 20 mars 1800. Il dut sa première instruction à son père, pasteur à Saalfeld, puis il étudia dans les écoles de sa ville natale. A la mort de son père, en 1762, il fut recueilli et instruit à Halle, dans la maison des orphelins, et tels furent ses progrès qu'il put compléter ses études à l'université dès 1766 et entrer dans l'enseignement l'année suivante. Lié avec Gleim, il obtint en 1775 le rectorat de l'école Martin à Halberstadt. Depuis 1783 jusqu'à sa mort, il fut recteur de l'école de la cathédrale. Outre de nombreux travaux philologiques et diverses brochures insérées dans les recueils du temps, et ayant surtout pour objet l'amélioration de l'enseignement, on a de Fischer : *Olavides und Rochow*; 1779; — *Florilegium Latinum anni æræ christianæ* 1786; Leipzig; — *Freimüthige Briefe über das Religionsvereinigungswesen* (Lettres d'un libre penseur sur la question de l'unité religieuse); Leipzig, 1782, et Berlin, 1787.

Meusel, *Lexik. der verstorbenen Schriftsteller*. — Schlichtegroll, *Nekrolog*, XI.

FISCHER (*Frédéric-Christophe-Jonathan*), publiciste et historien allemand, né à Stuttgard, en 1750, mort en 1797. Il fut élevé dans sa ville natale et à Tubingue. Venu à Vienne en 1775, il y remplit jusqu'en 1778 les fonctions de secrétaire de la légation de Bade. En 1779, il fut nommé professeur de droit public à l'université de Halle, et garda cet emploi jusqu'à sa mort. Ses principaux ouvrages sont : *Versuch einer Geschichte der deutschen Erbfolge* (Essai d'une histoire du droit de succession en Allemagne); Memmingen, 1778; — *Die Erbfolgsgeschichte unter Seitenverwandten in Deutschland* (Histoire du droit de succession entre collatéraux en Allemagne); Leipzig, 1782; — *Die Erbfolgsgeschichte im Herzogthum Baiern* (Histoire du droit de succession en Bavière); Leipzig, 1778-82; — *Geschichte des Despotismus in Deutschland* (Histoire du Despotisme en Allemagne); Halle, 1780; — *Geschichte*

Friedrich's II Kœnig von Preussen (Histoire de Frédéric II, roi de Prusse); Halle, 1787; — *Geschichte des deutschen Handels* (Histoire du Commerce allemand); Hanovre, 1791-97.

Conversat.-Lex.

FISCHER (*Jean-Léonard*), chirurgien allemand, né à Culmbach, le 19 mai 1760, mort le 8 mars 1763. Il étudia à Leipzig, y devint prosecteur, docteur, enfin professeur agrégé. En 1793 il fut appelé à professer l'anatomie à Kiel. On a de lui : *P.-Ch.-F. Werneri Vermium intestinalium brevis Expositio*, publié par cahiers de 1786 à 1788; ouvrage dont Fischer a donné la continuation; — *Historia Tæniæ hydatigenæ in plexu choroideo nuper inventæ*; Leipzig, 1789; — *Descriptio anatomica Nervorum lumbalium, sacralium et extremitatum inferiorum*; Leipzig, 1791, in-fol.; — *Anweisung zur praktischen Zergliederungskunst* (Méthode d'Anatomie pratique); Leipzig, 1793.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FISCHER (*Jean-Charles*), physicien et mathématicien allemand, né à Altstædt, le 5 décembre 1760, mort le 22 mai 1833. Outre divers ouvrages destinés à l'enseignement des mathématiques, on a de lui : *Physikalisches Wœrterbuch* (Vocabulaire Physique); — *Geschichte der Physik seit der Wiederherstellung der Kuenste* (Histoire de la Physique depuis la renaissance des arts); Leipzig, 1801-1808, 8 vol.; — *Abhandlung von der Duengung* (Traité des Engrais); Leipzig, 1803; — *Grundriss der gesammten Mathematik* (Principes de l'Ensemble des Sciences mathématiques); Leipzig, 1807-09.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FISCHER (*Gotthelf-Auguste*), mathématicien allemand, né à Okrylla, le 28 août 1763, mort le 8 février 1832. En 1779 il entra comme sous-canonnier dans l'artillerie saxonne. Déjà versé dans les sciences mathématiques, il devint bientôt sous-officier, et fut autorisé à suivre les cours de l'école d'artillerie. Quatre ans plus tard il fut nommé artificier. Il continua alors ses études, et se lia avec le major Lehmann, qui l'encouragea à se livrer aux mathématiques appliquées. Fischer se retira du service militaire en 1794, et devint professeur à l'École des Pages de Dresde. En 1815 il professa à l'École des Cadets du royaume de Saxe, et en 1818 à l'École d'Architecture dépendante de l'Académie des Arts de Dresde. A cet enseignement il joignit ensuite celui des mathématiques à l'Institut polytechnique, fondé en 1828. Ses ouvrages sont : *Sammlung der vorzueglichsten im Forstwesen vorkommenden Rechnungsaufgaben* (Recueil des principaux problèmes de calcul qui se présentent en matière forestière); Pirna, 1805; — *Das Kopfrechnen, auf physikalische, militairische, etc., Gegenstaende angewandt* (Le Calcul de Tête appliqué à des sujets physiques, militaires, etc.); Dresde, 1808 et 1812; — *Zahlenrechnung* (Arithmétique); ib., 1826; — *Buchstabenrechnung* (Algèbre); ib., 1823; — *Construirende Geometrie* (Géométrie des Constructions); 1825; — *Rechnende Geometrie* (Géométrie numérale); 1826; — *Krummlinige Geometrie* (Géométrie des Courbes); 1828; — *Anfangsgruende der Statik und der Dynamik fester Koerper* (Principes élémentaires de la Statique et de la Dynamique des corps solides); Dresde, 1822; — *Anfangsgruende der Hydrostatik und Hydraulik* (Principes élémentaires d'Hydraulique et d'Hydrostatique); ibid., 1824.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FISCHER (*Chrétien-Auguste*), littérateur allemand, né à Leipzig, le 29 août 1771, mort à Mayence, le 14 avril 1829. De 1792 à 1798, il visita pour des affaires de commerce la Suisse, l'Italie, la France, l'Espagne, la Hollande et la Russie d'Europe. Revenu en Allemagne, il entra dans la carrière de l'enseignement, et fut nommé en 1814 professeur de belles-lettres à Würtzbourg. Une brochure publiée sous le pseudonyme de *Félix de Froelichsheim*, et intitulée : *Katzensprung von Frankfurt nach München* (Saut de chat de Francfort à Munich), Leipzig, 1821, dans laquelle il attaquait l'administration bavaroise, le fit incarcérer pendant trois ans. Rendu à la liberté en 1824, il se retira à Francfort, puis à Mayence, où il mourut. Ses principaux ouvrages sont : *Reise von Amsterdam ueber Madrid und Cadix nach Genua* (Voyage, par Madrid et Cadix, d'Amsterdam à Gênes); Berlin, 1799; — *Gemaelde von Madrid* (Tableaux de Madrid); Berlin, 1802; — *Gemaelde von Valence* (Tableaux empruntés à la ville de Valence), d'après Cavanilles; Leipzig, 1803; — *Gemaelde von Spanien* (Tableaux de l'Espagne), d'après Laborde; 1809-10; — *Bergreisen* (Voyages dans les montagnes); Leipzig, 1804; — *Reise nach Montpellier* (Voyage à Montpellier); Leipzig, 1805; — *Reise nach Hyeres* (Voyage à Hyères); Leipzig, 1806; — *Allgemeine unterhaltende Bibliothek* (Bibliothèque universelle et récréative); Berlin, 1806-1808; — *Gemaelde von Brasilien* (Tableaux du Brésil); Pesth, 1819.

Conversat.-Lexik.

FISCHER (*Gotthelf*), médecin, chimiste et bibliographe allemand, né à Waldheim, le 15 octobre 1771. Il professa d'abord l'histoire naturelle à Mayence, fut reçu docteur en médecine à l'université de Leipzig, et devint professeur d'histoire naturelle et directeur du Muséum de Moscou. Parmi ses écrits, assez nombreux, on remarque : *Versuch ueber die Schwimmblase der* [illegible] *che*, etc. (Essai sur la vessie natatoire [illegible] sons); Leipzig, 1795, in-8°. Dans cet ouv[illegible] Fischer constate le mélange de l'azote avec l[illegible] gène et l'acide carbonique dans la vessie [illegible] toire des poissons; — *Ueber die verschie*[illegible]

Intermaxillarknochens in verschiedenen (Des diverses formes de l'os in-...aire dans les animaux); Leipzig, 1800, ... *Beschreibung einiger typographischen Seltenheiten, nebst Beytrægen zur Erfindungsgeschichte der Buchdruckerkunst* ...ion de quelques raretés typographiques, ... mémoires pour servir à l'histoire de l'imprimerie); Mayence et Nuremberg, ...; — *Mémoire pour servir d'introduction à un ouvrage sur la respiration des ..., contenant la bibliographie; suivi ...ues remarques sur les milieux des ...tinaux, et en particulier sur le* cys...rionis; Paris, 1798, in-8°; — *Essai ...numents typographiques de Jean ...rg, Mayençais, inventeur de l'im...*; Mayence, 1802, in-4°; — *Das Na...useum der Naturgeschichte zu Paris, ...m ersten Ursprunge bis zu seinem ... Glanze geschildert* (Le Muséum ... naturelle de Paris dépeint depuis son ...squ'à son état de splendeur actuel); ...-sur-le-Mein, 1803, 2 vol. in-8°; — *... premier monument typographique ...ères mobiles avec date connue jus...our;* Mayence, 1804, in-4°; — *Lettre ...n E. Geoffroy sur une nouvelle es...oris, accompagnée de la description ...iniomètre de nouvelle invention;* ... 1804, in-4°; — *Anatomie der Maki ...ihnen verwandten Thiere* (Anatomie ...s et des animaux qui sont parents de ...e); Francfort, 1804, in-4°; — *Ver... Papierzeichen als Kennzeichen der ...nskunde anzuwenden* (Essai sur la ...e reconnaître aux marques du papier des ...ncienneté de leur impression); Nurem..., in-8°; — *Museum d'Histoire natu...'Université imperiale de Moscou,* mis ...et décrit; Moscou, 1806, in-4°; — *Ca...ystematique des livres de la biblio...e Paul de Demidoff;* Moscou, 1806, ... une traduction allemande des *Apho...r la physiologie chimique des plantes* ...oldt; Leipzig, 1794, in-8°; — une tra...es deux premiers volumes des *Leçons ...ie comparée* par Cuvier; Brunswick, ..., in-8°.

...ie médicale.

... (*Barthelemy*), historien belge, né ...en 1591, mort dans la même ville, le ...49. Il entra dans la Société de Jésus en ... professeur des classes elémentaires, ...hétorique, devint successivement rec...ollèges d'Hesdin, de Dinant et de Lille, ...irecteur des jesuites qui faisaient leur ...épreuve, ou leur second noviciat. Fisen ...ndément versé dans l'histoire des an...e la Belgique, et surtout de la princi...Liége. Ses principaux ouvrages sont : ...*gia, Romanæ Ecclesiæ filia, sive historia Ecclesiæ Leodiensis*; Liége, 1642, in-fol.; 2e édit., ibid., 1696, in-fol., sous le titre suivant: *Sancta Legia, Romanæ Ecclesiæ filia, sive historiarum Ecclesiæ Leodiensis partes duæ, quarum prima ab ipso auctore aucta fuit atque recognita, et secunda nunc primum in lucem prodita;* — *Flores Ecclesiæ Leodiensis, sive vitæ vel elogia sanctorum et aliorum qui illustriori virtute hanc diœcesim exornarunt;* Lille, 1647, in-fol. (dédié à Guillaume de Lamboy, maréchal de l'Empire). Cet ouvrage contient des listes des abbés et abbesses de tous les monastères du diocèse de Liége. Fisen est impartial, mais ses écrits sont entièrement dépourvus de critique. E. Regnard.

Moréri, *Dict. hist.* — Paquot, *Mémoires.* — Comte de Becdelièvre-Hamal, *Biographie Liégeoise.*

*FISEN (*Englebert*), peintre belge, né à Liége, en 1655, mort dans la même ville, en 1733. Élève de Bertholet, il fit le voyage d'Italie. Aussi ses premiers et ses plus beaux tableaux sont-ils exécutés dans la manière italienne. On cite de lui *Le Christ en croix avec la Vierge, saint Jean et la Madeleine,* dans l'église paroissiale de ce nom, à Liége, et *la Descente de la Croix,* dans l'église collégiale d'Ama.

Becdelièvre-Hamal, *Biographie Liégeoise.*

FISHER (*Jean*), prélat anglais, né à Beverley, en 1459, mort le 22 juin 1535. Il fut élevé à Beverley, et compléta ses études à Cambridge. Après avoir rempli diverses fonctions dans l'enseignement, il entra dans les ordres. Sa réputation de science et de vertu lui valut d'abord la place de chapelain de Marguerite, comtesse de Richemond, mère de Henri VII, sur l'esprit de laquelle il acquit une grande influence. En 1501 il fut nommé chancelier de l'université de Cambridge, et en 1502 il obtint le titre de premier professeur de théologie. Appelé en 1504 à l'évêché de Rochester, il ne voulut plus entendre à aucune proposition de changement de diocèse. Il appelait l'église de Rochester « sa femme, une bonne vieille femme, qu'il se garderait bien d'échanger contre une plus riche ». Ce prélat fit une vive opposition aux doctrines de Luther et de ses partisans. Il ne s'éleva pas moins contre Henri VIII lorsque ce monarque sans frein voulut divorcer d'avec Catherine d'Aragon et se faire déclarer chef suprême de l'Église. Fisher se prononça pour la validité du mariage, et en 1529 il défendit la reine accusée devant Wolsey et Campeggio. Malheureusement il manqua de prudence lors des prétendues visions d'Élisabeth Barton, dite la *jeune fille de Kent*, et s'attira dès lors des persécutions. Aussi, lorsque, en 1534, un acte d'*attainder* fut lancé contre Élisabeth Barton et ses complices, Fisher fut enveloppé dans l'accusation; il échappa cette fois. Quand ensuite il fut question de prêter serment au roi comme chef de l'Église, Fisher s'y refusa formellement. Il fut conduit alors à la

Tour par ordre de Henri VIII; ses revenus épiscopaux furent saisis. C'est à peine si on lui laissa un haillon (*old rags*) pour se couvrir. Une telle rigueur exaspéra le parti catholique, tandis qu'elle réjouissait les protestants, que Fisher avait malmenés. Pendant qu'il était en prison, il reçut du pape le chapeau de cardinal. Malgré sa protestation qu'il n'était pour rien dans cette faveur non sollicitée par lui, le roi lui en fit un grief. « Ah! dit-il, on a envoyé à Fisher le chapeau de cardinal; eh bien, je ne lui laisserai pas la tête pour s'en coiffer. » Le tyran tint parole. Le 17 juin 1535, Fisher fut appelé à se justifier. Un tribunal composé du lord-chancelier, du duc de Suffolk et de quelques autres, le déclara coupable, et le condamna au supplice des traîtres. En vertu de cette sentence, il fut décapité cinq jours après avoir été mis en accusation. On a de Fisher : *Defence of the King of England's Assertion of the catholic faith against M. Luther's Of the Captivity of Babylon*; — *Defence of the holy order of Priesthood, against Martin Luther*; — *His Opinion of King Henri VIII's Marriage in a Letter to T. Wolsey*, dans la *Collection of Ricords*. V. R.

Burnet, *Hist. of the Refor.*, I. — *Biog. brit.*

FISHER (*Marie*), missionnaire anglaise de la secte des quakers, vivait au dix-septième siècle. Elle conçut le dessein bizarre de convertir le sultan aux dogmes des quakers. Après avoir surmonté les plus grands obstacles, elle arriva à Constantinople, et parvint jusqu'au sultan Mahomet IV. Celui-ci la prit pour une folle; et comme les Turcs ont un respect religieux pour les malheureux atteints de démence, il ne s'offensa pas de la hardiesse de ses paroles, et se contenta de la renvoyer en Angleterre. Elle y fut accueillie avec enthousiasme par les quakers, et épousa Guillaume Barlee, un de leurs principaux prédicateurs.

Le P. Catrou, *Histoire du Fanatisme*, t. III.

* **FISQUET** (*Honoré-Jean-Pierre*), biographe français, né à Montpellier, le 16 juin 1818, d'une ancienne famille établie depuis longtemps en Languedoc. Après avoir professé pendant deux années au collége de Bernay (Eure), il abandonna, en 1840, la carrière universitaire, et, cédant à ses goûts de voyage, parcourut successivement, dans un but d'instruction, la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Algérie, etc. A son retour, il travailla à divers journaux et recueils périodiques, tels que la *Gazette de France*, *L'Audience*, *La Nation*, la *Gazette de la Jeunesse*, l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, etc. On a de lui : *Ode à la France sur le retour des cendres de Napoléon*; 1840, in-8°; — *Histoire de l'Algérie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, publiée d'apres les écrits et les documents les plus officiels*; Paris, 1842, in-8°, avec estampes; — *Biographie des Membres du Gouvernement provisoire* (24 fevrier 1848); in-12; — *Histoire descriptive et archéologique de Notre-Dame de Paris*; 1855, in-8°; — *La France pontificale ou histoire chronologique et biographique des évêques qui ont gouverné les diocèses de France, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours*, extraite de la *Gallia christiana* et des ouvrages des pères Longueval, Mabillon, des Bénédictins, etc.; 4 volumes in-8°; — *Biographie des Hommes célèbres du département de l'Hérault*, œuvre inédite. Enfin M. Fisquet a composé, seul ou en collaboration, plusieurs pièces de théâtre, dont une entre autres a pour titre : *La Préface de Tartuffe* (1845).

Supplément à La France littéraire. — *Renseignements particuliers*.

FISSIRAGA, prince de Lodi, mort vers 1311. Sa famille avait été pendant longtemps à la tête du parti guelfe de Lodi. Lui-même en devint seigneur au commencement du quatorzième siècle, et fut confirmé dans cette souveraineté par l'empereur Henri VII. Il se déclara ensuite contre ce prince, tomba en son pouvoir, et mourut prisonnier.

Alb. Mussato, *Historia Augusta*, l. V. — Giov. Villani, l. IX.

FISTENPORT (*Jean*), chroniqueur allemand, natif de Mayence, moine de l'ordre du Saint-Sépulcre, continua la chronique entreprise par Hermann Gigas, et la conduisit de l'an 1352 à l'an 1421, en s'attachant surtout aux événements survenus en Allemagne. Ce travail a été inséré dans le recueil de Hahn, *Collectio Monumentorum veterum*, 1726, t. I, p. 397 et suiv. G. B.

Documents inédits.

FITCH (*Ralph*), l'un des premiers voyageurs anglais dans les Indes, vivait en 1591. Il était négociant à Londres, et trafiqu [illegible] avec les produits orientaux. Ébloui par les r[illegible] de Drake, de Cavendish, de Stevens, il [illegible] le projet d'augmenter sa fortune en p[illegible] mêmes de la production. Il exp[illegible] nement britannique de quel a[illegible] pour la nation anglaise des rel[illegible] tement avec les peuples de l'Asie [illegible] obtint de la reine Élisabeth deux m[illegible] sées, l'une à l'empereur de la [illegible] Tsoung, l'autre au grand mogol A[illegible] dans la lettre royale sous le nom [illegible] *Echebar, roi de Cambaya*. La reine [illegible] les bonnes grâces des deux [illegible] tiques en faveur de ses sujets, p[illegible] protection réciproque. Muni de ce[illegible] dations, Fitch détermina John [illegible] quelques autres artistes ou négociants à [illegible] même fortune que lui. Les ave[illegible] quèrent en janvier 1583, et pri[illegible] poli de Syrie. Ils gagnèrent Alep, [illegible] la Mésopotamie, s'arrêtèrent à Bagda[illegible] cendant le Tigre arrivèrent à Bassora. [illegible] court séjour dans cette grande et co[illegible] cité, ils reprirent leur navigation, entrer[illegible] le golfe Persique, et, côtoyant les pro[illegible] sanes du Kouzistan, du Farsistan [illegible]

ristan, atterrirent à Ormuz (1). On leur permit d'abord de négocier librement et d'ouvrir des magasins; mais les marchands européens déjà établis dans le pays ne tardèrent pas à les jalouser, et l'un d'eux, l'Italien Michael Stropène, les dénonça comme hérétiques aux agents du saint-office (2). Les jésuites s'offrirent pour convertir les nouveaux arrivants; mais, doutant du succès de leurs démarches, ils firent arrêter Fitch et ses associés, confisquèrent leurs marchandises, et envoyèrent les prisonniers devant le tribunal inquisitorial de Goa. Après un mois de captivité, les Anglais s'étant déclarés catholiques, furent rendus à la liberté par l'intervention de van Linschoten et de quelques autres Hollandais. Ils durent néanmoins, par une forte rançon, indemniser les Pères de la Compagnie de Jésus des soins donnés au salut de leurs âmes; et pour qu'ils ne fussent pas tentés de retomber dans l'hérésie, les autorités inquisitoriales leur firent déposer une caution personnelle de 2,000 pardãos. Malgré ces rudes échecs, Fitch et Newberry ouvrirent un bazar dans l'une des principales rues de la ville. A force d'activité et d'intelligence, ils réalisèrent rapidement de beaux bénéfices; mais, inquiétés sans cesse par les membres du saint-office, menacés d'être réduits en esclavage ou d'être soumis à l'estrapade lorsqu'ils ne pouvaient faire de ruineux cadeaux, ils échangèrent secrètement leurs marchandises contre des perles, et le 5 avril 1585 s'enfuirent de Goa. Pénétrant dans l'intérieur de l'Inde, ils passèrent par Belgaum, où se faisait alors un grand commerce de diamants, et de là se rendirent à Visapour (3). Dans cette ville Fitch, dont nous suivons le récit, vit l'idolâtrie indienne déployant toutes ses splendeurs; les forêts voisines de Visapour étaient remplies d'un nombre immense de temples consacrés à des idoles. Le narrateur fut frappé de la majesté des éléphants de guerre, de l'abondance de l'or, de l'argent, des pierreries. De Visapour, Fitch se rendit à Golconde, qu'il décrit comme une grande et agréable ville, dont les maisons sont bâties de bois et de briques, au milieu d'un pays fertile en fruits délicieux et dans le voisinage de mines de diamants admirablement riches. Il se dirigea ensuite au nord, pénétra dans le Deccan, et visita Barhampour (Bourânpour), capitale du Candeish (4). Il représente ce pays comme extraordinairement fertile et populeux, bien que les maisons n'y soient bâties que de terre et de feuillage. Un orage diluvien en enleva une grande quantité pendant le séjour de Fitch, et lui-même courut le double danger d'être écrasé ou noyé. Les coutumes matrimoniales des Indous arrachent des exclamations au voyageur anglais, lorsqu'il voit des garçons de huit à dix ans être unis à des filles de cinq à six, il décrit avec étonnement la pompe qui se déploie dans ces occasions. Fitch passa ensuite à Mandô (1), autrefois *Chadi-Abad*, ancienne capitale des Khillighis, souverains mahométans du Maloua (*Malvah*), pendant les treizième et quatorzième siècles. Les ruines de cette ville couvraient une circonférence de vingt-et-un milles. La forteresse, contenant encore de très-beaux monuments, était construite sur un rocher à pic et fort élevé; elle avait résisté durant douze années à l'empereur mogol Houmaïoun, qui s'en était emparé en 1534. Fitch se rendit à Agra, grande et populeuse cité, qu'il trouve supérieure à Londres pour ses larges et belles rues, et ses maisons bien bâties en pierre. L'empereur Akbar, dit *le Grand*, résidait alors à Fatipour, ville encore plus grande, mais moins belle qu'Agra; la distance qui séparait ces deux grandes cités ressemblait à un champ de foire. Un des compagnons de Fitch, le joaillier William Leader, resta au service d'Akbar, qui lui donna une maison, un cheval, cinq esclaves et un traitement fixe; précédemment un autre Anglais, peintre de profession, avait accepté les propositions des jésuites, et était demeuré à Goa. La petite caravane n'en continua pas moins ses pérégrinations, et, suivant le cours de la Djemnah, se rendit à Allah-Abad, que Fitch désigne improprement sous le nom de *Pragi* (corruption du mot de *prayaga*, par lequel on désigne les confluents sacrés des fleuves). C'était alors l'entrepôt commercial des royaumes d'Aoude, de Dekkan, du Bendelkend et du Boglekend. Les voyageurs descendirent le Gange jusqu'à Benarès (2), et leur admiration n'eut plus de bornes en voyant les merveilles de cette capitale du commerce et de la superstition indoue. Fitch assista au sacrifice des femmes qui se brûlaient sur les tombeaux de leurs maris, « à défaut de quoi, dit-il, on leur rase la tête, et elles sont déshonorées à jamais ». Les Indiens ne lui parurent pas pousser loin la science médicale. Lorsqu'une personne tombait malade, on lui faisait passer la nuit devant une idole; et si le lendemain il n'y avait pas de signe de guérison, ses parents s'assemblaient autour du malade; puis, et poussant de grands cris, ils le portaient au bord du fleuve, construisaient un léger radeau de roseaux, et l'abandonnaient au courant sur cette barque fragile.

De Bénarès, Fitch se rendit à Patna, jadis capitale d'un royaume indépendant, et qui venait d'être conquise par Akbar. C'était une très-grande ville; mais ses maisons n'étaient bâties que de terre et de paille. Le pays était infesté de voleurs nomades, dont les Anglais eurent plusieurs fois

(1) Ou *Ormouz*, île située à l'entrée du golfe Persique. C'est l'Ἁρμόζεια d'Arrien (*Indic.*, XXXIII, 2). Elle était depuis 1507 sous la domination portugaise.

(2) Goa était depuis 1510 au pouvoir des Portugais. L'Inquisition n'avait pas tardé à y établir un tribunal.

(3) L'une des plus grandes villes de l'Hindoustan, et alors capitale d'un royaume qui portait son nom. On l'appela aussi Bejapoor, Beydjapour et Visiapour.

(4) Khandesh ou mieux Khandeych (*pays du khan* ou *pays bas*).

(1) Mandou, Mondou, Mandow ou Mundoo.

(2) Nommée aussi *Casi* ou *Cachy*.

l'occasion de déjouer les mauvais desseins. Ils gagnèrent le Bengale, et s'arrêtèrent à Tânda (*Taunda*), autre conquête d'Akbar, dans le Goudjérate. Fitch s'en écarta pour faire une excursion au nord, dans un pays qu'il nomme le *Couche*, et qui doit être le Boutan (*Bootan*), territoire peu connu et hérissé de montagnes très-élevées, formant un des contre-forts de l'Himalaya. Il trouva ce pays si humide que certains districts étaient presque continuellement submergés sous un pied d'eau. Les Tartares et les Chinois fréquentaient seuls cette contrée, dont les habitants, bouddhistes de religion, entretenaient des hôpitaux pour les animaux âgés, et nourrissaient des araignées. Fitch vint ensuite à Kichenagor, et descendit l'Hougly, fleuve formé par la réunion du Cossimbazar (*Baghirati*) et du Djellinghey, les deux branches les plus occidentales du Gange. Il prit terre à Chandernagor, puis à Calcutta. Il fit ensuite un voyage dans l'Orissa, qu'il trouva inculte, presque désert, couvert d'herbes aussi hautes qu'un homme, et cachant beaucoup de tigres. Le port d'*Angeli*, qu'il décrit et qu'il est impossible de retrouver aujourd'hui, était, selon lui, le siége d'un grand commerce, alimenté par de nombreux navires venant de Sumatra, de Malacca et des diverses parties de l'Hindoustan. De là l'infatigable explorateur revint vers le Gange, et pénétra dans la province de Tippara (1); les habitants, nommés Koukis, étaient presque sauvages et continuellement en guerre avec les Mogens (*Mogang*), naturels du royaume d'Aracan. Retournant sur ses pas, Fitch visita Serampour(2), jolie ville à quatre lieues de Calcutta, et quelques autres ports, situés aux embouchures de l'Hougly. Les habitants de cette partie de l'Inde vivaient en continuelle insurrection contre Akbar. Ils se faisaient remarquer par leur industrie, et tissaient merveilleusement le coton. En novembre 1586, Fitch s'embarqua de Serampore pour Négraïs, dans le royaume de Pégu, dont il visita la capitale ainsi que quelques autres grandes villes, telles que Jamahey, dans le pays des Jongoures, et Caplan, remarquable par ses riches mines de rubis, de saphirs, etc.. Il revint à Pégu, et, le 10 janvier 1587, remit à la voile pour Martaban (3), place alors importante, et dans laquelle s'élevait une pagode de 150 pieds de haut. Il toucha ensuite à Malacca, alors le principal établissement des Portugais dans ces mers. Il y recueillit quelques renseignements sur la Chine et le Japon, et était de retour à Martaban en mars 1588. Il regagna le Bengale par Pégu, et s'embarqua pour Cochin en mars 1589; il toucha en passant à Ceylan, qui est, dit-il, « une brave île, très-fertile et très-belle ». Les Portugais avaient depuis 1517 un fort à Colombo, capitale de l'île, que les Chingulais assiégeaient alors avec une armée de cent mille guerriers, nus pour la plupart, bien qu'un certain nombre fût armé de mousquets. Il doubla ensuite le cap Comorin, qui forme l'extrémité sud de l'Hindoustan, sous 7° 56' de lat. nord et 75° 12' de long. est. Ce cap est entouré de rochers, et le navire de Fitch y courut les plus grands dangers. Les Hindous vénèrent ce promontoire, où ils placent la résidence de *Kichena* et des neuf *Gopis*, divinités présidant aux lettres et aux arts (1). C'est aussi l'endroit du monde où l'on pêche les plus belles perles et en quantité considérable. Fitch relâcha à Coulan, l'une des plus antiques villes de l'Inde, et dont le vieux temple est des plus vénérés. Les brahmanes en font le berceau du peuple hindou. Il séjourna ensuite durant huit mois à Cochin. Cette ville, fondée en 1503 par les Portugais, lui sembla une résidence peu agréable; l'eau y était mauvaise, et les vivres rares. Le zamorin de Calicut désolait la côte avec ses *proas* (2), attaquant et pillant tous les navires européens. De Cochin, Fitch revint à Goa, puis à Châl, dans le Béloutchistan, où il s'embarqua pour Ormuz. Il reprit alors la route qu'il avait parcourue à son arrivée, revit Bassora, Ormuz, Bagdad, Alep, et Tripoli de Syrie, où il frêta un navire qui le ramena à Londres le 29 avril 1591, après avoir accompli le plus grand voyage qu'aucun Européen eût encore fait dans l'Inde. La relation de cette difficile et fructueuse expédition a été recueillie dans Purchas, *His Pilgrimages*, etc., t. II, et dans Richard Hakluyt, *The Principal Navigations and Discoveries of the English Nation*, t. II. On trouve dans cette relation une foule de renseignements précieux sur le commerce et les produits des pays parcourus par les voyageurs anglais.

Alfred de Lacaze.

Purchas. — Hakluyt. — Xavier Raymond, *Inde*, dans l'*Univers pittoresque* p. 383-387.

(1) *Tiperah* ou *Tipperah*; les mahometans l'appellent *Rochenabad*. C'est un vaste pays (900 lieues carrées), presque inculte. La capitale est Comillah.

(2) Elle appartient aux Danois depuis 1676. Le nom de cette ville est une corruption de celui de *Siri Ram*, l'un des dieux Hindous.

(3) *Martavan* ou *Maoutama*. C'est peut-être l'ancienne *Aspithra*. On croit que le golfe auquel cette ville donne son nom est le *Magnus Sinus* des anciens

(1) C'est le Parnasse des Grecs, avec Apollon et les neuf Muses.

(2) Barques armées de cinquante à soixante hommes.

FITE V. *Voyez* La Fite.

FI-TI, empereur de la Chine. *Voy.* Lieou-te-nie.

FITZ-GERALD, ancienne maison irlandaise, dont l'arbre généalogique remonte jusqu'au règne d'Édouard le Confesseur. Elle eut le titre de comte *de Kildare* dès l'an 1314; en 1761 elle le convertit en celui de marquis, et y ajouta le titre de comte d'Offaley; le 26 novembre 1766 le chef de cette famille reçut en outre le titre de duc de Leinster. Les principaux membres de cette famille sont :

FITZ-GERALD (*Gérard*), médecin irlandais, né à Limerick, vers la fin du dix-septième siècle, mort à Montpellier, en 1748. Il vint étudier

la médecine à Montpellier, fut reçu docteur en 1719, obtint en 1726 la survivance de Chirac, et devint professeur en titre après la mort de celui-ci. On a de Fitz-Gerald : *Dissert. de Catameniis*; Montpellier, 1731, in-8°; — *Dissert. de Visu*; Montpellier, 1741, in-8°; *Dissert. de Carie Ossium*; Montpellier, 1742, in-8°. Les cahiers que Fitz-Gerald avait dictés sur les maladies des femmes furent publiés en latin, sous le titre de *Tractatus pathologicus de Affectibus Fœminarum præternaturalibus*; Paris, 1754, in-12. Cet ouvrage fut traduit en français, sous ce titre : *Traité des Maladies des Femmes*; Paris (Avignon), 1758, in-12.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

FITZ-GERALD (Lord *Edward*), homme politique irlandais, fils puîné de James, premier duc de Leinster, et de lady Emilia-Mary Lennox, fille du duc de Richemond et nièce du célèbre Fox, né le 15 octobre 1763, au château de Carton, près Dublin, mort le 4 juin 1798. Aussitôt après la mort de son père (1773), il fut amené en France, et il ne retourna en Angleterre qu'à l'âge de seize ans. Il embrassa la carrière des armes; parvenu bientôt au grade de major d'un régiment d'infanterie, il passa en Amérique, où il se fit remarquer par son humanité autant que par sa brillante valeur. Edward Fitz-Gérald applaudissait en secret au signal d'indépendance que le Nouveau Monde venait de donner. Ce fut donc avec bonheur que le jeune Irlandais revint en Europe et alla prendre place au parlement irlandais, comme représentant du bourg d'Athy. A cette époque, l'Irlande avait encore un fantôme de représentation nationale, siégeant à Dublin; mais les lois contre les papistes défendaient l'approche de la tribune aux représentants de la plus grande partie de la nation; l'aristocratie regnait en maîtresse absolue dans la chambre des communes; tout était vénal au sein même du parlement. Malgré son origine seigneuriale, le représentant d'Athy s'était de bonne heure dévoué à la cause du peuple, et avait rêvé l'amélioration du sort de ses compatriotes; il reconnut bientôt l'impossibilité de réaliser ses projets généreux. Convaincu que l'on n'arracherait jamais par les voies légales l'Irlande au joug du torysme anglais, profondément découragé à la vue de la corruption qu'il avait rencontrée là où il espérait trouver des vertus, lord Fitz-Gerald quitta sa patrie en 1787 pour voyager en Espagne, et de là dans l'Amérique du Nord, où il alla redemander aux vastes solitudes du Nouveau Monde la paix de l'âme et un adoucissement aux tortures morales qu'un amour malheureux lui faisait éprouver. Après deux ans d'une vie contemplative, lord Fitz-Gerald revint en Europe, et en 1790 il reprit sa place au parlement d'Irlande. La révolution française venait d'éclater; ainsi que Fox, Sheridan et tous les principaux patriotes anglais de l'époque, lord Fitz-Gerald l'avait saluée avec enthousiasme, persuadé qu'elle devait être l'aurore de la liberté des nations et qu'elle préludait à l'affranchissement universel du monde. En 1792, afin d'en étudier de près la marche, il se rendit à Paris; où, présenté par Thomas Payne (*voy.* ce nom), il se lia bientôt avec les plus ardents révolutionnaires. Mais ses liaisons en France, et surtout sa conduite dans un banquet où il porta en public un toast à la gloire des armées républicaines, ayant été connues en Angleterre, il fut aussitôt rayé des contrôles de l'armée. Il revint dans sa patrie avec sa jeune femme, Paméla, l'élève et selon quelques écrivains la fille de Mme de Genlis, qui l'aurait eue du duc d'Orléans, Philippe-Égalité. Ils se fixèrent dans un petit domaine du comté de Kildare, où ils passèrent quelques jours pleins de bonheur. Mais lorsque Edward Fitz-Gerald vit sa patrie en proie aux dissensions civiles, son âme s'émut à la vue des souffrances publiques : il quitta sa retraite, et parut sur la scène politique. Sa conduite ne pouvait être douteuse : il prit la défense des opprimés contre les oppresseurs.

Effrayé du développement rapide de l'esprit public, et redoutant les progrès et les tendances de la révolution française, le ministère anglais faisait peser sur l'Irlande un despotisme intolérable. Les Irlandais, fatigués enfin du joug anglais, et stimulés par l'exemple de la France, crurent l'heure venue de proclamer leur indépendance. Dans toute l'étendue du pays se formèrent en secret des comités directeurs; une vaste société s'organisa sous le nom d'Irlandais-Unis (*Irish United*), et le directoire central, établi à Dublin, imprima l'impulsion à tous les comités en fomentant le mécontentement général. Ce n'était pas une fraction du peuple, c'était le peuple tout entier qui se préparait à se dresser comme un seul homme : catholiques, presbytériens, anglicans, etc., tous avec enthousiasme venaient s'enrôler dans l'*Union*, où les autres sociétés secrètes, telles que les *Enfants de la Lumière*, les *Defenders* vinrent bientôt se fondre; plus de 500,000 citoyens y prirent part. Lord Fitz-Gerald, devenu l'idole du peuple, en fut d'une voix unanime proclamé le chef, avec le titre de généralissime. L'Union reçut une organisation parfaite : s'élevant de degré en degré; partant de simples sections de douze personnes, tous les fils de la conjuration venaient aboutir à un directoire exécutif composé de cinq grands-directeurs, Fitz-Gerald, président, Olivier Bond, le docteur Mac-Nevin, Thomas-Addis Emmett, et Arthur O'Connor, l'un des descendants des anciens rois de la vieille Irlande. Les directeurs pensèrent à s'assurer l'appui de la France : Fitz-Gerald entra d'abord en correspondance avec le ministère français, et se rendit bientôt après secrètement à Paris, pour s'entendre avec le Directoire exécutif (1796). A la suite de plusieurs négociations, la France arma une flotte de 25 vaisseaux, de 15 à 20 frégates, etc., et le général

Hoche reçut l'ordre de débarquer 25,000 soldats de la république en Irlande, pour y soutenir les insurgés. Mais la flotte française, après avoir été longtemps battue par les tempêtes, fut obligée de regagner Brest en décembre 1796. Une seconde tentative eut lieu l'année suivante, et fut encore plus malheureuse : attaqué par l'amiral anglais Duncan (*voy.* ce nom), Winter, amiral de la flotte française, fut battu, le 11 octobre 1797, près des côtes de Hollande. Malgré l'inviolable secret gardé par les conjurés, le gouvernement anglais, qui se défiait de Fitz-Gerald, soupçonna quelques trames, et parvint à découvrir des indices de la conjuration. Dans les premiers jours de mars 1798, le directeur O'Connor fut arrêté à Margate, comme il se rendait en France avec deux de ses amis. Cette arrestation amena la saisie de la correspondance de la société avec le Directoire français. Ce fut alors que, dans la crainte d'être prévenu par l'autorité, le comité exécutif arrêta qu'il fallait agir. En conséquence, dans toute l'étendue de l'Irlande les conjurés se préparaient pour la levée en masse, lorsque la trahison vint tout renverser. Un marchand catholique de Dublin, Thomas Reynolds, représentant du comté de Kildare et qui avait le rang de colonel dans l'Union, vendit la vie de ses compatriotes et la liberté de sa patrie moyennant 5,000 livres sterling et l'assurance d'une pension de 1,500 livres. Le 12 mars, les directeurs Emmett, Mac-Nevin et Bond furent arrêtés; le lendemain tout le comité provincial de Leinster le fut également : tous les plans de la conjuration se trouvèrent dès lors entre les mains du gouvernement. Seul, Fitz-Gerald, averti à temps, put se soustraire à l'ordre donné de le saisir; il se cacha dans une maison de Dublin; mais du fond de sa retraite, secondé par le dévouement de nombreux affiliés, il continua à dominer l'Irlande. Les chefs arrêtés furent remplacés; la hiérarchie se rétablit, et le jour de l'insurrection fut fixé au 23 mai. Une nouvelle trahison perdit lord Fitz-Gerald : le capitaine de milice Armstrong ayant révélé au gouvernement le jour de l'insurrection et les dispositions arrêtées, la prise ou la mort du puissant chef des Irlandais devint le but de tous les efforts de la police anglaise. Sa tête fut mise au prix de 1,000 liv. sterl.; il ne se trouva personne qui voulût livrer ce patriote à ses ennemis. Le 17 mai au matin il fut rencontré dans les rues de Dublin par le major de la ville; l'on en vint aux mains, et Fitz-Gerald, dégagé par ses amis, s'échappa. Il était encore temps pour lui de se sauver en quittant l'Irlande; mais il ne voulut pas abandonner sa patrie. Bientôt on découvrit la maison qui lui servait de retraite : on la fit cerner le 19 mai au matin, et on l'y surprit seul et se promenant tranquillement. Il se défendit en brave, et, armé seulement d'un poignard, il tua l'un des chefs des assaillants et blessa l'autre; mais la blessure de ce dernier, quoique dangereuse, lui laissa assez de force pour saisir un pistolet : il tire, et la balle traverse la poitrine et brise l'épaule du champion de l'Irlande. Fitz-Gerald tombe baigné dans son sang; on le fait prisonnier, et on le transporte à la Newgate du château de Dublin. Du 19 au 21, tous les chefs de l'insurrection furent emprisonnés. Cependant, les Irlandais-Unis se soulèvent de toutes parts; sans chefs, sans armes, le peuple s'insurge en masse dans tous les districts, et se porte sur la capitale dans la nuit du 23 mai. Edward Fitz-Gerald, du fond de son cachot, entend les cris de liberté de ses compatriotes; mais l'armée anglaise a le dessus, et, après plusieurs combats, les conjurés, refoulés dans l'intérieur du pays, sont à la fin tous exterminés. Quant à l'infortuné Fitz-Gerald, il n'était plus, lorsque sa patrie révoltée s'agitait encore dans ses dernières et héroïques convulsions; car, après avoir été condamné à mort par la cour du Banc du Roi et avoir aperçu de la prison l'échafaud où il devait monter, ainsi que les autres chefs, le noble lord, qui avait passé quelques jours dans une douloureuse agonie, succomba à ses blessures, après s'être fait lire par son chirurgien la Passion de Jésus-Christ.

Les biens de Fitz-Gerald, confisqués alors, furent restitués à sa famille sous George IV.

Lord Fitz-Gerald a laissé un fils et deux filles : le premier, Edward-Fox, né en 1794, après avoir été capitaine de hussards, est devenu représentant de l'Irlande à la chambre des lords du Royaume-Uni. [E. Pascallet, dans l'*Encyc. des G. du M.*]

Thomas Moore, *The Life and Death of lord Edward Fitz-Gerald*; Londres, 1831, 2 vol. in-8°. — Ersch et Gruber, *Allg.-Encyk.*

FITZ-GERALD (Lady *Paméla*), femme d'Édouard Fitz-Gérald, morte à Paris, en 1831. Elle était, dit-on, fille de madame de Genlis et du duc d'Orléans *Égalité*, avec les enfants duquel elle fut élevée par leur célèbre institutrice, qui la faisait passer pour une orpheline anglaise. En 1790, Paméla épousa à Tournay Fitz-Gerald, qui s'était épris d'elle à cause de sa ressemblance avec une miss Sheridan, qu'il avait passionnément aimée et dont il déplorait la perte. Devenue ensuite veuve de Fitz-Gerald, elle épousa en secondes noces un consul américain du nom de Pitcairn. Cette seconde union, moins heureuse que la première, fut marquée par une séparation amiable. Paméla vécut alors en province, à Montauban, chez le duc de La Force, jusqu'en 1830, époque où elle vint à Paris pour se recommander à la bienveillance de son ancien condisciple, devenu roi. Mais Louis-Philippe refusa obstinément de la recevoir, et la veuve de Fitz-Gérald mourut dans l'indigence (1).

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Dict. de la Conv.*

FITZ-HERBERT (*Anthony*), jurisconsulte anglais, né à Norbury, mort en 1538. Il

(1) Cependant, on a prétendu qu'elle avait eu une pension de 10,000 fr. Comment expliquer alors le fait qu'on ne trouva pas chez elle de quoi l'inhumer ?

à Oxford, puis il entra dans la carrière du barreau. En 1511 il fut nommé *serjeant at law*, en 1516 il parvint à la chevalerie, et l'année suivante il fut attaché à la cour en sa première qualité. Appelé, en 1523, à siéger comme juge à la cour des Plaids-communs, il remplit ces fonctions jusque dans les dernières années de sa vie. Comme magistrat, il laissa une grande réputation d'intégrité; il ne se fit pas moins connaître par ses ouvrages. On a de lui : *Grand Abridgement*, etc., recueil de jurisprudence fort estimé, publié en 1516, in-fol. L'édition de 1577 est également recherchée; — *The Office and Authority of Justice of Peace, compiled and extracted out of the old books as well as the common Law, as of Statutes;* 1538; — *The Office of Sheriffs, Bailiffs of Liberties, Escheators, Constables, Coroners;* 1538; — *The Book of Husbandry very profitable and necessary for all persons;* 1534.

Biog. Brit.— Bridgman, *Legal. Bibliog.* – Berkenhout, *Biog. lit.*

FITZ-HERBERT, en latin FIERBERTUS (*Nicolas*), théologien irlandais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il était catholique, et résida longtemps en Italie. On a de lui : *Galateo, overo de' costumi da Giov. della Casa, colla traduzione latina di Nic. Fierberto;* Rome, 1595, in-8°; — *Descriptio Academiæ Oxoniensis;* ibid., 1602, in-8°; — *De Antiquitate et continuatione Catholicæ Religionis in Anglia;* ibid., 1608, in-8°; — *De Flani cardinalis Vita;* ibid.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexikon.*

FITZ-HERBERT (*Thomas*), controversiste anglais, né à Swynnerton (comté de Stafford), en 1552, mort en 1640. Ayant perdu sa femme à l'âge de trente-six ans, il embrassa l'état ecclésiastique, et entra dans la Société de Jésus. Il fut pendant vingt-deux ans recteur du collège des Anglais à Rome, et mourut dans cette charge. On a de lui plusieurs écrits de controverse religieuse, dont les principaux sont : *Defence of the catholycke cause;* Saint-Omer, 1602, in-4°; — *Treatise concerning Policy and Religion*, en trois parties; Douay, 1606, in-4°; ibid., 1610, in-4°; Londres, 1652; — *An sit utilitas in scelere, contra Machiavellum;* Rome, 1610, in-8°.

Sotwel, *Bibliotheca Script. Societ. Jesu.* — Aug. et Al. de Backer, *Bibl. des Écriv. de la Société de Jésus.*

FITZ-JAMES (*François*, duc DE), prélat et théologien français, fils du maréchal duc de Berwick, né à Saint-Germain-en-Laye, le 9 juin 1709, mort à Soissons, le 19 juillet 1764. Il renonça aux dignités de son père, dont il avait la survivance, pour embrasser l'état ecclésiastique, à l'âge de dix-huit ans, et fut nommé abbé de Saint-Victor, en 1727. Mais il conserva cependant le titre de duc, comme chef de sa famille. Il devint évêque de Soissons en 1739, et succéda ensuite au cardinal d'Auvergne dans la charge de premier aumônier du roi Louis XV. Ce prélat professait les doctrines rigides du jansénisme. Lors de la maladie de Louis XV à Metz, en 1744, il exigea le renvoi de madame de Châteauroux, et montra trop de dureté peut-être pour la favorite disgraciée. Celle-ci reprit bientôt son empire, et l'évêque de Soissons fut exilé dans son diocèse. Il n'en continua pas moins d'adresser au prince des remontrances, que celui-ci écoutait sans colère, mais dont il ne tenait aucun compte. Les ouvrages de ce prélat furent publiés après sa mort, sous le titre d'*Œuvres posthumes;* 1769, 1770, 3 vol. in-12.

Vie du duc de Fitz-James, en tête des *Œuvres posthumes.* — Soulavie, *Mémoires de Richelieu*, t. VII.

FITZ-JAMES (*Charles*, duc DE), pair et maréchal de France, frère du précédent, né le 4 novembre 1712, mort en mars 1787. Connu sous le nom de comte de Fitz-James jusqu'en juillet 1736, qu'il devint duc de Fitz-James, pair de France, et gouverneur du Limousin par la démission de son frère aîné, il entra aux mousquetaires (1730), obtint un régiment de cavalerie de son nom (1733), et il le commanda aux siéges de Kehl, de Philisbourg et à l'armée du Rhin. Nommé brigadier le 1er janvier 1740, il passa à l'armée de la Meuse, et ne rentra en France (1743) qu'à la fin de la campagne. Maréchal de camp le 2 mai 1744, il servit aux siéges de Tournay, d'Oudenarde, de Dendermonde, et combattit à Raucoux ainsi qu'à Lawfeld. Les services importants qu'il rendit en plusieurs circonstances lui méritèrent (10 mai 1748) le grade de lieutenant général. Dans la guerre de Sept Ans, il passa à l'armée d'Allemagne, se trouva aux batailles d'Hastembeck, de Crevelt, de Lutzelberg, et de Minden, où il chargea l'ennemi à la tête de la cavalerie. Il avait succédé à son père dans le gouvernement du Limousin (1734). Nommé, en 1761, commandant du Languedoc et des côtes de la Méditerranée, il eut de grands démêlés avec le parlement de Toulouse, et perdit le commandement en 1763. Il fut même décrété de prise de corps par le parlement; et il fallut un arrêt du conseil pour faire cesser cette poursuite. Il obtint en 1766 le commandement du Béarn, de la Navarre, de la Guienne; celui de la Bretagne en 1771, et fut élevé, le 24 mars 1775, à la dignité de maréchal de France.

A. S. . . .Y.

De Courcelles, *Dict. hist. et biog. des Génér. français.* — Pinard, *Chronol. mil.*, t. V, p. 462. — De La Fortelle, *Fastes milit.*, t. II, p. 8.

FITZ-JAMES (*Édouard*, comte DE), général français, frère des deux précédents, né le 17 septembre 1715, mort à Cologne, le 5 mai 1758. Il reçut, par commission du 22 décembre 1729, le régiment d'infanterie irlandaise de Berwick, et le commanda au siége de Kehl (1733), ainsi qu'à celui de Philisbourg, où le maréchal de Berwick, son père, fut tué à ses côtés (1734). Brigadier des armées du roi (1740), il servit en Flandre, à l'armée du Mein, et combattit avec la plus grande valeur à Dettingen. Maréchal de camp (7 juin 1744),

il se trouva aux siéges d'Ypres et de Furnes, et fit la campagne du camp de Courtray. Fait prisonnier de guerre par les Anglais, mais bientôt rendu à la liberté après quelques mois de captivité, le comte de Fitz-James se rendit à Gand, et commanda l'une des brigades qui emportèrent le village de Lawfeld. Les services qu'il rendit au siége de Maëstricht lui méritèrent (10 mai 1748), le grade de lieutenant général des armées du roi. Après avoir combattu à Hastembeck, et s'être trouvé aux prises de Minden et de Hanovre, il tomba malade à Cologne, où il mourut.

A. S...y.

Pinard, *Chronol. milit.*, t. V, p. 448. — De Courcelles, *Dictionnaire des Généraux français*.

FITZ-JAMES (*Édouard*, duc DE), homme politique français, petit-fils du maréchal de ce nom, né à Versailles, en 1776, mort en novembre 1838. Dès le commencement de la révolution, sa famille, abandonnant la France, l'emmena en Italie (1789). Après la formation de l'armée de Condé, il crut qu'il était de son devoir d'y prendre du service. Quoiqu'il portât les armes contre sa patrie, on peut rendre justice à son courage et à sa loyauté. Il fut aide de camp du maréchal de Castries, et se distingua en plusieurs occasions. Lorsque cette armée de nobles eut été licenciée, le jeune officier passa en Angleterre, où il épousa Mlle de Lattouche; puis il parcourut les montagnes de l'Écosse, et les sympathies des habitants lui révélèrent, dit-on, combien le nom de Stuart était encore cher à leur cœur.

Lorsque la tempête révolutionnaire se fut calmée en France, M. de Fitz-James sollicita sa radiation de la liste des émigrés et obtint du gouvernement consulaire la permission de rentrer dans sa patrie; mais il ne voulut recevoir ni place ni dignité, et vécut dans la retraite pendant toute la durée du régime impérial.

A la fin de 1813, alors que la chute de Napoléon devenait de plus en plus imminente, Fitz-James accepta le modeste grade de caporal dans la première légion de la garde nationale de Paris. Dans la journée du 30 mars 1814, cette légion ayant eu ordre de se rendre à la barrière Monceaux, le duc sortit des rangs, et dissuada ses camarades de marcher contre l'ennemi qui s'avançait sur Paris. Ses paroles, qui ont été recueillies par les biographes, produisirent en partie l'effet que le duc de Fitz-James en attendait; car si les hommes de cœur qui n'écoutaient que l'amour de la patrie allèrent succomber au champ d'honneur, les royalistes et les hommes timorés suivirent l'avis qu'on leur donnait avec tant de hardiesse. Le lendemain, la capitulation de Paris fut signée, et on vit le caporal de la veille, à la tête de plusieurs jeunes nobles, parcourir les rues de la capitale, des mouchoirs blancs à la main et au bras, et répétant le cri de *Vive le roi!* démonstration qui devait mettre fin à l'hésitation de l'empereur Alexandre, si honorable pour ce prince et si menaçante pour les Bourbons.

Après la restauration de cette dynastie, nommé aide de camp et premier gentilhomme de Monsieur, pair de France, colonel de la garde nationale à cheval, etc., le duc de Fitz-James suivit le comte d'Artois dans les provinces du midi et l'accompagna à Lyon. Les Cent Jours le trouvèrent à Gand, d'où les armées étrangères le ramenèrent bientôt, et depuis son zèle pour la famille royale ne se démentit jamais. Le 4 juin 1814, il avait été élevé à la dignité de pair : dans la séance du 21 octobre 1815, il proposa de voter des remercîments au duc d'Angoulême, réclama avec de vives instances la condamnation du maréchal Ney; et lorsque la chambre haute eut prononcé sur le sort de cette victime des réactions politiques, ce fut lui qui le premier, dans la nuit du 6 décembre 1815, apporta aux Tuileries la nouvelle que le maréchal devait mourir de la main de ses concitoyens. A l'époque du jugement du général Bertrand, son beau-frère, alors inscrit sur une liste de proscription, il ne craignit pas d'aggraver encore la position de ce fidèle ami de l'empereur en publiant une lettre dans laquelle il déclarait que le général avait prêté serment à Louis XVIII. Démenti par la famille de Bertrand, il répondit par une autre lettre, qu'il publia le 7 septembre 1815 et dans laquelle il ne respecta, on doit le dire, ni les liens de famille ni les égards auxquels le malheur a toujours droit. Enfin, l'espèce de fanatisme royaliste qui s'était emparé du duc de Fitz-James le porta, dès que le gouvernement semblait revenir dans les voies constitutionnelles, à se ranger dans l'opposition. Il combattit avec force la loi du 5 février 1817 relative aux élections, prit occasion de ces mots prononcés par l'un des ministres : « Ayez des « vertus, et vous aurez de l'influence! » pour lui adresser une apostrophe violente, mais portant le cachet de son éloquence, énergique et incisive. Pendant tout le temps qu'il fit partie de l'opposition réactionnaire, on le vit s'élever avec vigueur contre les lois d'exception qu'en 1815 il avait approuvées et que depuis il appuya de nouveau. Ce fut surtout sous le ministère du duc Decazes que le duc de Fitz-James se fit remarquer à la chambre des pairs par son opposition; il parla même alors en faveur de la liberté de la presse, pour laquelle il montra beaucoup moins de sympathie à d'autres époques. Cette opposition lui attira quelques ennemis à la cour, et défense lui fut faite d'y paraître. Cependant le ministère Villèle le compta parmi ses amis les plus dévoués, et il appuya toutes les lois importantes qui furent présentées à la chambre pendant la durée de ce ministère.

Après la révolution de 1830, le duc de Fitz-James prêta le serment de pair de France, mais ne déserta ni ses principes ni son drapeau, et depuis toutes ses pensées furent tournées vers la terre de l'exil. On l'accusa même, en 1832,

d'avoir pris part aux menées de Mme la duchesse de Berry, alors cachée en France, et il fut momentanément arrêté, puis élargi faute de preuves. D'abord ce fut à la chambre des pairs que sa voix s'éleva contre le gouvernement nouveau. Mais, convaincu bientôt de la stérilité de ses efforts dans cette assemblée, il donna sa démission pour s'exposer aux chances du scrutin électoral. En 1834, nommé député par la ville de Toulouse, qui, le 8 novembre 1837, lui continua son mandat, il vint siéger au Palais-Bourbon dans les rangs de la droite. Depuis, chaque fois que sa voix se faisait entendre dans cette assemblée, elle produisait toujours une grande sensation. L'un de ses plus beaux discours comme député est celui qu'il prononça, au commencement de la session de 1837, contre l'alliance anglaise, au sujet de la quadruple alliance et de l'intervention en Espagne, etc. Après ce triomphe oratoire, la santé du duc de Fitz-James ne lui permit plus guère de prendre part aux luttes parlementaires. L'éloquence de cet orateur avait quelque chose de chevaleresque, d'aisé et de naturel, un élégant abandon qui semble n'appartenir qu'à lui. Suivant M. de Cormenin, il avait « le laisser-aller, le sans-gêne, le déboutonné d'un grand seigneur parlant devant des bourgeois ». [E. Pascallet, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec add.]

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. des Contemp.* — Cormenin (*Timon*), *Études sur les Orat. parlem.*

FITZ-JAMES (*Jacques* de). *Voy.* Berwick (Duc de).

FITZ-SIMONS (*Henri*), controversiste irlandais, né à Dublin, en 1567, mort en 1644. Il entra au noviciat de Douay en 1592. Après avoir enseigné pendant plusieurs années la philosophie en Belgique, il repassa en Irlande, et se fit une grande réputation par sa polémique contre les théologiens anglicans; il s'attira ainsi la persécution, fut longtemps emprisonné, et n'échappa à la potence que par la fuite. On a de lui : *Confutation of John Rider's Elaim of antiquity in behalf of the protestant religion, and a calming comfort against his caveat*; Rohan, 1608, in-4°; — *The justification and exposition of divine sacrifice of mass, and of all rites and ceremonies thereto belonging*; Douay, 1611, in-4°; — *Britannomachia ministrorum in plerisque fidei fundamentis et articulis dissidentium*; Douay, 1614, in-4°; — *Catalogus præcipuorum Sanctorum Hiberniæ*; Liége, 1619, in-8°.

Sotwel, *Bibliotheca Script. Societ. Jesu.* — Aug. et Alex. de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Société de Jésus.*

FITZ-STEPHEN (*William*), hagiographe anglais, né à Londres, vivait au douzième siècle. Il était clerc de la maison de Thomas Becket (saint Thomas de Canterbury), qui eut assez de confiance en lui pour le charger d'emplois importants dans sa chancellerie, dans sa chapelle et dans sa cour. Il assista à ce parlement de Northampton qui tient une place si importante dans la fameuse querelle du roi d'Angleterre avec Thomas Becket; il fut témoin du meurtre de l'archevêque de Canterbury, ainsi que de plusieurs autres événements qu'il raconte dans la vie de ce saint. Il paraît qu'il fut épargné dans la persécution qui atteignit les amis de Becket. Il avait composé la vie de l'archevêque de Canterbury, probablement peu après la mort de ce prélat. Bien qu'elle soit écrite par un partisan du saint, le style en est moins enthousiaste et le récit moins légendaire que dans les autres biographies de Thomas Becket. Cet ouvrage commence par une longue et curieuse description de la ville de Londres. Il fut imprimé d'abord sous le titre de *Vita sancti Thomæ, archiepiscopi et martyris, a Willielmo filio Stephani*, dans la collection de Sparke intitulée : *Historiæ Anglicanæ Scriptores varii, a codicibus manuscriptis nunc primum editi*; Londres, 1723, in-fol.; — La *Description de la ville de Londres* fut traduite en anglais, et publiée à part, avec commentaire, par Sam. Pegge; Londres, 1772, in-4°.

Wright, *Biographia Britannica literaria*, t. II.

FITZ-WILLIAM. *Voy.* Wentworth (Lord).

* **FIUMANA** (*Francesco* Alberti, dit), peintre de l'école bolonaise, vivait en 1740. On voit des ouvrages de ce maître à San-Giovanni-in-Monte et à Sainte-Pétrone de Bologne. Ses peintures sont ordinairement entourées d'ornements peints par Antonio Ferrari. E. B—n.

Malvasia, *Pitture di Bologna.* — M. A. Gualandi, *Tre Giorni in Bologna.*

FIUMICELLI. *Voy.* Fumicelli.

FIURELLI ou **FIORELLI** (*Tiberio*), surnommé Scaramouche, fameux acteur de la Comédie-Italienne, né à Naples, en 1608, mort le 8 décembre 1694. On ignore la vie de cet acteur jusqu'à l'époque où il vint en France, en 1640. Il faisait alors partie de la première troupe de comédiens italiens qui furent appelés à Paris par le cardinal Mazarin lui-même, dit-on. Fiorelli avait déjà une certaine réputation dans son pays, où il avait créé le rôle de *Scaramuccio* (Scaramouche) (1). Les lèvres ornées d'épaisses moustaches, tout habillé de noir, à la fois fanfaron et lâche, Fiorelli faisait consister une partie de ses rôles, ordinairement improvisés, en grimaces et contorsions, et finissait toujours par être battu. Ses lazzis amusaient beaucoup la cour de Louis XIII : il eut même le singulier bonheur de distraire le jeune dauphin de France d'un accès de colère enfantine. Il avait pris le prince sur ses genoux, et réussit à le mettre en si belle humeur que l'enfant ne put résister à certain besoin que l'hila-

(1) De l'italien *scaramuccia*, escarmouche. Quelques auteurs assurent que le Scaramouche est d'origine espagnole et existait déjà dans la troupe que Charles-Quint emmena en Italie. Ce rôle ne tarda pas à s'y naturaliser. Il avait dès lors une grande analogie avec celui du *Capitan Matamore* et du *capitaine Fracasse*, que l'on retrouve dans les anciens auteurs comiques français.

rité fit naître : le costume du comédien en fut maculé, mais depuis lors il eut ses entrées au palais. Louis XIV lui conserva son affection, et il continua de jouer devant ce monarque jusqu'à sa retraite, qu'il ne prit qu'en 1691. Il avait alors quatre-vingt-trois ans, et conservait tant de souplesse et d'agilité qu'il donnait un soufflet avec le pied. Suivant son biographe, l'un de ses camarades, Angelo Constantini, dit *Mezzetin*, Fiorelli était emporté, avare, méfiant, et commit plusieurs tours d'escroquerie. On trouve cette biographie dans la *Bibliothèque bleue*, in-12. — Des anonymes ont publié des recueils sans authenticité sous les titres de *Scaramucciana, ou bons mots de Scaramouche*, in-12; et *Scaramouchiana*, in-32. Le portrait de Fiorelli a été gravé par Vermeulen; on lit en bas ce quatrain, attribué à La Fontaine, et qui donne une haute idée du talent de cet acteur :

Cet illustre comédien
De son art traça la carrière;
Il fut le maître de Molière,
Et la nature fut le sien.

D'Origny, *Annales du Théâtre-Italien*. — Des Boulmiers, *Histoire du Théâtre-Italien*. — Deaddé, dans *l'Encycl. des Gens du Monde*, art. *Scaramouche*. — *Bibliothèque bleue*.

FIX (*Théodore*), publiciste et économiste suisse, né à Soleure (Suisse), en 1800, mort à Paris, le 31 juillet 1846. Il appartenait à une famille française, que la révocation de l'édit de Nantes avait forcée à s'expatrier. Son père exerçait la médecine. Après avoir fait de bonnes études dans sa ville natale, il approfondit les mathématiques, et, grâce à cette éducation positive, il se trouva en état d'accepter, à l'âge de dix-neuf ans, d'importants travaux d'arpentage dans le canton de Berne. La beauté et l'exactitude de ses plans ne le mirent toutefois pas à l'abri d'un procès avec l'administration bernoise : et il le gagna. Cet incident le fit connaître; il vint en France, où le cadastre l'employa successivement à Blois, à Clermont-Ferrand et à Versailles. Cependant la monotonie de cette besogne le dégoûta, et en 1830 il travailla au *Bulletin universel des Sciences*, où il rédigea presque exclusivement la partie géographique. En 1833 il entreprit la publication de la *Revue mensuelle d'Économie politique*, qu'il continua jusqu'en 1836. Cette publication le mit en relation avec les économistes les plus distingués, et notamment avec Sismondi, Rossi et Blanqui aîné. En 1840, l'Académie des Sciences morales et politiques couronna son travail sur l'*Association des douanes allemandes*. Peu de temps après, il s'occupa de la mise en ordre des matériaux qui devaient servir à une histoire des progrès des sciences sociales depuis 1789, œuvre dont cette académie avait chargé Rossi. *Le Siècle*, *La Quotidienne*, le *Journal des Économistes*, la *Revue nouvelle* comptèrent Fix au nombre de leurs collaborateurs, et dans les deux dernières années de sa vie il rédigea pour *Le Constitutionnel* des articles d'économie politique. Peu de temps avant sa mort, il fit paraître des *Observations sur les classes ouvrières*. Dans ce livre, après avoir examiné les causes principales de la misère, l'ivrognerie, l'imprévoyance, les coalitions et les crises commerciales, il attaque le principe du droit au travail, combat les plans d'organisation du travail et tout système tendant à régler le taux des salaires; défend le capital, et ne demande à l'État que le développement de l'enseignement des masses, la cessation de la concurrence du travail des prisons, et quelques mesures de police pour l'hygiène et la salubrité des manufactures; il recommande aux ouvriers la sobriété, la prudence dans le mariage et l'économie; enfin, il discute les ressources de l'association et les divers modes d'encouragement et de participation qui ont été appliqués dans l'industrie. Cette défense du régime social actuel le fit accuser de dureté.

Fix portait en lui le germe d'une grave maladie de cœur. Un an après avoir perdu sa femme, il s'éteignit subitement, le soir d'une journée étouffante, en causant avec des amis, et au moment même où il venait de se féliciter de sa santé. Le style de Théodore Fix était clair et fort travaillé, et s'était dépouillé peu à peu d'une empreinte germanique que l'on trouve très-marquée dans ses premiers travaux. On lui doit : *Revue mensuelle d'Économie politique*; Paris, 1833-1836, 5 vol. in-8°; — *De la Contrefaçon des Livres français en Belgique*; Paris, 1836, in-8°; extrait de la *Revue mensuelle*; — *Observations sur l'état des classes ouvrières*; Paris, 1846, in-8° : une partie de cet ouvrage avait paru dans le *Journal des Économistes*. Le *Mémoire sur l'Association des douanes allemandes* n'a pas été publié. On signale encore parmi les articles de Théodore Fix, dans le *Journal des Économistes*, dont quelques-uns ont été tirés à part : *Notice sur la vie et les ouvrages économiques de M. de Sismondi* (1843); — *Situation des classes ouvrières*; — *Études sur les traités de commerce* (1844); — *Tendances industrielles et commerciales de quelques États de l'Europe*; — *De la manière d'observer les faits économiques* (1845); — *De l'esprit progressif et de l'esprit de conservation en économie politique*; — *De l'exposition des produits de l'industrie en 1844*; — *Des premières réformes financières de Robert Peel*, etc. On trouve dans la *Revue nouvelle*, numéro d'août 1846, un long article de Th. Fix sur les affaires religieuses de l'Allemagne. L. LOUVET.

J. Garnier, dans le *Dictionnaire de l'Économie politique*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*. — *Dictionnaire de la Conversation*, suppl. à la 1re édition. *Documents particuliers*.

FIX (*Théobald*), philologue suisse, f du précédent, né à Soleure, en 1802. Après av fait ses études au gymnase et à l'académie de

Berne, il se rendit à l'université de Leipzig, où il fut un des élèves de prédilection du célèbre Godefroy Hermann. Il vint ensuite s'établir à Paris. En 1827, M. Fix, sur la recommandation de M. Letronne, fut chargé avec MM. Hase et Sinner de la nouvelle édition du *Thesaurus Linguæ Græcæ* de Henri Estienne, que se proposait de publier M. Firmin Didot. Un volume du *Thesaurus* avait paru quand M. Fix cessa d'y collaborer. Il fit ensuite paraître avec M. Sinner les œuvres de saint Jean Chrysostome : *S. Joannis Chrysostomi, archiep. Constant., Opera omnia quæ exstant, studio D. Bernardi de Montfaucon, editio altera emendata et aucta*; 1834-1839, 13 vol. gr. in-8°. On a encore de M. Fix une édition d'Euripide, dans la *Bibliothèque Grecque* de A.-F. Didot; Paris, 1844, in-8°; — *Électre*, tragédie d'Euripide, texte grec; Paris, 1844, in-12; — *Hippolyte*, trag. d'Euripide, texte grec; Paris, 1845, in-12; — *Iphigénie en Tauride*; trag. d'Euripide, texte grec; Paris, 1847, in-12. Toutes ces éditions ont été revues avec le plus grand soin sur les meilleurs manuscrits de la Bibliothèque impériale; — *Fables* de Babrius, texte grec; Paris, 1846, in-12. M. Fix avait déjà publié dans la *Revue de Philologie* (t. I, p. 46-81) un article remarquable sur le langage, la métrique et le dialecte de Babrius. M. Fix a publié en outre, en collaboration avec M. Ph. Le Bas, une édition du *Prométhée d'Eschyle*; Paris, 1843, in-12; avec M. Sommer, *Les Néméennes*, *Les Pythiques* et *Les Isthmiques* de Pindare; 1847, 3 vol. in-12.

W. DE SUCKAU.

France littéraire, supplément.

FIXLMILLNER (*Placide*), astronome allemand, né à Achlenthen, en 1721, mort le 27 août 1791. A Salzbourg, où il fit ses principales études, il prit goût pour les mathématiques, à la culture desquelles son entrée dans l'ordre des Bénédictins fit d'abord diversion. Il étudia alors la théologie, le droit, les langues orientales, l'histoire, les antiquités et la musique. Un événement astronomique, le passage de Vénus sur le Soleil, en 1761, réveilla en lui un goût déjà ancien pour l'étude des astres; dès lors il passa une bonne partie de son temps à l'observatoire de Cremsmunster, construit en 1748 par son oncle, abbé du monastère de ce nom. En 1765, il publia un ouvrage où il déterminait la longitude et la latitude de cet observatoire. Onze ans plus tard, Fixlmillner fit paraître l'ouvrage qui assura sa réputation. Tout en se livrant à l'enseignement et à l'administration d'un collége établi dans l'abbaye, Fixlmillner trouva le temps de faire de nombreuses observations astronomiques, que la mort seule put interrompre. Il fut un des premiers à découvrir la planète *Uranus*. On a de lui : *Decennium astronomicum*; 1777; — *Meridianus Specula astron. Cremisanensis*.

Biog. étr. — *Philos. Magaz.* — Lalande, *Dict. des Sc. astron.*

FIZES (*Antoine*), médecin français, né à Montpellier, en 1690, mort dans la même ville, le 14 août 1765. Il reçut de son père, professeur de mathématiques, les premiers éléments de son éducation, et étudia la médecine à l'académie de sa ville natale, où il prit ses degrés. Il suivait alors la pratique de Barbeyrac et de Deidier. Il se rendit ensuite à Paris, où il se perfectionna sous Duverney, Lemery et les deux Jussieu. De retour à Montpellier en 1718, il succéda à son père, conjointement avec de Clapiers, dans la chaire royale de mathématiques. En 1732, il remplaça Deidier comme professeur à la Faculté de médecine. « Ses théories prolixes, dit un de ses disciples, étaient un mélange décousu de mécanique, d'hydraulique et de chimie, auquel il ajoutait des calculs, séduit par l'idée d'arriver à des démonstrations rigoureuses dans des objets qui ne les comportent point. » Sa renommée s'étendit jusqu'à Paris, et, par les conseils de Senac, le duc d'Orléans le choisit pour son premier médecin. Mais Fizes, qui ne parlait que latin ou patois, devint bientôt un objet de ridicule pour toute la cour, et dut donner sa démission après quatorze mois seulement d'exercice. Il revint à Montpellier, et y reprit les fonctions de la chaire et de la pratique, fonctions qu'il continua jusqu'à un âge très-avancé. Fizes a été jugé diversement : suivant Estève, « il soutint la bonne médecine dans le temps où elle semblait devoir périr par la multiplicité de sentiments et de prétentions ». Astruc le regarde comme « un homme médiocre, » et Portal lui reproche « une orgueilleuse opiniâtreté à soutenir les propositions les plus absurdes, et l'accuse d'avoir retardé les progrès de l'art, au lieu de les avancer ». Éloy le dit « humble, vertueux, et vrai; et quant à l'avarice dont on l'a taxé dans le public, elle n'avait que la figure de cet amour sordide des richesses. Sa fortune n'a guère été au delà de trois cent mille livres. » On a de lui : *De Generatione Hominis*, thèse; Montpellier, 1708. L'auteur y adopte le sentiment des ovaristes, et avance que le fœtus se nourrit simultanément par le cordon ombilical et par la bouche, et que les vices congéniaux sont dus aux affections qu'éprouve la mère pendant la grossesse; — *De Hominis Liene sano*; Montpellier, 1716, in-12. Fizes croit que le principal usage de la rate est d'atténuer les particules du sang artériel et d'en faire un mélange homogène; — *De naturali Secretione Bilis in jecore*; Montpellier, 1716, in-12. — *Specimen de Suppuratione in partibus mollibus*; Montpellier, 1722, in-8°; — *Corporis humani partium solidarum Conspectus anatomico-mechanicus*; Montpellier, 1729, in-4°; — *De Cataracta*; Montpellier, 1731, in-4°. Dans ce traité, qui est justement estimé, il admet également les cataractes membraneuses et cristallines, mais il penche plutôt pour les dernières; — *Universæ Physiologiæ Conspectus*; Montpellier, 1737, in-8°; — *De Tumoribus in genere*;

Montpellier, 1738, in-4°; Paris, 1751, in-8°; — *Tractatus de Febribus;* Montpellier, 1749, in-12. C'est cet ouvrage dont le professeur Fouquet prétendait avoir acheté bon nombre d'exemplaires, afin de les anéantir pour l'honneur de l'école de Montpellier. On en fit cependant une nouvelle édition, en 1757. On a recueilli presque tous les écrits de Fizes; Montpellier, 1742, in-4°. Il existe aussi un recueil qui a pour titre : *Observations sur les Plaies* par Chirac, *et sur la Suppuration*, par Fizes; Paris, 1742, in-12.

H. Fisquet (de Montpellier).

Estève, *La Vie et les Principes de M. Fizes*; Montpellier, 1765, in-8°. — Astruc, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier*; 1767, in-4°. — Portal, *Histoire de l'Anatomie et de la Chirurgie*. — Éloy, *Diction. hist. de la Médecine*. — Desgenettes, dans la *Biographie médicale*. — Bayle, *Encyclopédie des Sciences médicales*, t. II, p. 240.

FLABENIGO (*Domenico*), trente-et-unième doge de Venise, mort en 1043. Il était d'une des puissantes familles de Venise, et se mit à la tête du parti aristocratique pour renverser Domenico Urseolo, qui régnait depuis vingt ans, par la faveur populaire. En 1026, ils l'accusèrent de despotisme, le surprirent dans son palais, lui rasèrent la barbe, et l'envoyèrent en exil, où il mourut. Flabenigo ne profita point de son attentat : les suffrages publics se réunirent pour accorder la couronne ducale à Pietro Centranigo Barbolano. En 1029, le peuple, excité par le patriarche de Grado, fils du doge déposé, rappela les Urseoli, et chassa Centranigo. Flabenigo fut déclaré traître à la patrie, et dut prendre la fuite. Mais une réaction singulière ne tarda pas à s'opérer : Domenico Urseolo, frère du patriarche, sans daigner se soumettre à une élection, s'empara du gouvernement; le peuple, indigné, se souleva de nouveau, et l'usurpateur, vaincu, s'enfuit à Ravenne. La haine de Flabenigo pour les Urseoli devint alors un mérite. Il fut amnistié, élu régulièrement et installé sur le trône ducal. Son premier soin fut de faire proscrire ses adversaires; il représenta ensuite que depuis trois cents ans la plupart des doges avaient tenté de perpétuer le pouvoir dans leur famille en associant leurs parents au dogat, sous le prétexte de prévenir les troubles de l'élection, et rendaient ainsi la république une principauté héréditaire. Il demanda l'abolition de cette coutume. Cette proposition fut accueillie d'une voix unanime, et une loi fondamentale fut rendue qui interdisait toute désignation d'un successeur avant la mort du doge régnant.

Dandolo, *Chronica*. — Sabellico, *Historia Venet.*, dec. I, liv. IV. — Francesco Sansovino, *Chron.* — Girolamo Rossi, *Historiarum Ravennatum libri X*. — Muratori, *Antiquitates Italicæ medii ævi*, dissert. V. — Daru, *Histoire de Venise*, liv. II.

FLACCILLA. *Voy.* Flacilla.

* **FLACCINATOR** (*M. Foslius*), général romain, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle avant J.-C. Il fut maître des cavaliers du dictateur C. Mænius, pour la première fois en 320 suivant les Fastes consulaires, en 312 d'après Tite-Live. Le dictateur et Flaccinator, accusés d'abus de pouvoir, résignèrent leurs charges; tous deux, traduits devant les consuls, furent honorablement acquittés. Flaccinator fut élu consul en 318, et, suivant les *Fastes*, pour la seconde fois maître des cavaliers de C. Mænius en 314. Tite-Live prétend que cette fois le dictateur était C. Poetelius. Pour les motifs et les circonstances du jugement de Flaccinator, *voy.* Mænius.

Fasti. — Tite-Live, IX, 20, 26, 28.

FLACCUS (*M. Fulvius*), homme d'État romain, vivait dans la première partie du troisième siècle avant J.-C. Il fut consul avec App. Claudius Caudex, en 264, l'année même où éclata la première guerre punique. Sous son consulat, les premiers jeux de gladiateurs furent célébrés à Rome dans le *Forum boarium*. Orose donne par erreur le nom de Quintus Fabius au collègue d'Appius Claudius Caudex.

Velleius Paterculus, I, 12. — Aulu-Gelle, XVII, 21. — Valère Maxime, II, 4. — Eutrope, II, 10. — Orose, IV, 7.

FLACCUS (*Q. Fulvius*), général romain, l'un des trois fils du précédent, né vers 270 avant J.-C., mort vers 201. Il fut consul pour la première fois en 237. Lui et son collègue L. Cornelius Lentulus combattirent les Liguriens, et obtinrent le triomphe. Consul pour la deuxième, fois, en 224, il eut encore pour province le nord de l'Italie, et, le premier des généraux romains, il porta ses armes au delà du Pô. Il força dans cette campagne les Insubriens et les Gaulois à se soumettre. En 215, après avoir été deux fois consul, Q. Fulvius Flaccus obtint la préture de la ville, interversion dans l'ordre des magistratures que Tite-Live a jugée digne d'être rapportée. L'année d'avant sa préture il avait été élu pontife à la place de Q. Ælius Pætus, tué à la bataille de Cannes. Pendant sa préture, le sénat plaça sous ses ordres vingt-quatre vaisseaux, pour protéger les côtes voisines de Rome. Bientôt après il le chargea de lever 5,000 hommes de pied et 400 chevaux, d'envoyer cette légion en Sardaigne le plus tôt possible, et d'en confier le commandement à qui il voudrait, en attendant que son collègue, Q. Mucius Scevola, alors malade, fût rétabli. En 214, seul de ses collègues, il fut réélu préteur. Le sénat décréta que par extraordinaire il aurait Rome pour province et qu'il y commanderait en l'absence des consuls. En 213 il fut nommé maître des cavaliers du dictateur C. Claudius Centho, et l'année d'après il fut élevé au consulat pour la troisième fois avec Appius Claudius Pulcher. La même année il se porta candidat pour la place de souverain pontife, et il ne put pas l'obtenir. Pendant son troisième consulat, il eut la Campanie pour province. Il s'y rendit avec son armée, prit position à Bénévent, et de là fit une brusque irruption sur le camp d'Hannon, situé dans le voisinage. Après plusieurs attaques vigoureuses, mais inutiles contre les

chements carthaginois placés sur une hauteur, Flaccus résolut de remettre l'assaut au lendemain ; mais l'indomptable énergie de ses soldats et leur indignation en entendant sonner la retraite l'obligèrent à continuer l'attaque, qui cette fois obtint un plein succès. Les Carthaginois eurent 6,000 hommes tués, 7,000 prisonniers, et perdirent leurs bagages. Après ce fait d'armes, Fulvius Flaccus et son collègue marchèrent contre Capoue, et l'assiégèrent avec la plus grande vigueur. L'année suivante, sous le consulat de Cn. Fulvius Centumalus et de P. Sulpicius Galba, Fulvius Flaccus et Appius Claudius furent prorogés dans leur commandement, et reçurent avec le titre de proconsuls l'ordre de continuer le siége de Capoue jusqu'à la prise de la ville. La marche d'Annibal sur Rome força Fulvius Flaccus à s'y rendre pour défendre la ville. Après la retraite d'Annibal, il revint devant Capoue, et pressa le siége avec un extrême acharnement. Les habitants, réduits aux dernières extrémités, résolurent de se rendre ; mais avant que les portes fussent ouvertes aux Romains les principaux sénateurs se donnèrent la mort, par le poison. Le lendemain les proconsuls entrèrent dans la place, et commencèrent par faire égorger la garnison carthaginoise ; ils délibérèrent ensuite sur le sort des cinquante sénateurs, qui vivaient encore et qui avaient été transportés à Calès et à Teanum. Appius Claudius voulait pardonner, et sur le refus de son collègue, il obtint du moins que le sénat romain serait consulté. Flaccus, bien résolu à ne pas attendre les ordres de Rome, se rendit à Teanum avec deux mille cavaliers d'élite, et fit battre de verges et frapper de la hache les sénateurs campaniens ; de là il courut à Calès, pour y procéder à la même exécution. « Déjà, dit Tite-Live, Fulvius Flaccus était assis sur son tribunal ; déjà les Campaniens qu'on lui avait livrés étaient attachés au poteau, lorsqu'un courrier arrive de Rome en toute hâte et lui remet une dépêche du préteur C. Calpurnius et un senatus-consulte. Le bruit se répand au pied du tribunal et dans toute l'assemblée que c'est un ordre de renvoyer au sénat toute l'affaire des Campaniens : Fulvius, qui le pressentait aussi, prend la lettre, la met, sans l'ouvrir, dans son sein, et enjoint au héraut d'ordonner au licteur d'agir selon la loi. Ainsi les détenus de Calès sont suppliciés comme ceux de Teanum. Fulvius lit ensuite la lettre et le sénatus-consulte. » C'était un ordre d'épargner les prisonniers ; Fulvius Flaccus, qui l'avait prévu, s'était hâté d'ordonner le supplice, pour que rien ne pût l'en empêcher. Tous les autres actes du proconsul à l'égard des habitants de Capoue portent le même caractère de cruelle sévérité. A la fin de l'année, il revint à Rome, où il fut chargé, comme dictateur, de présider aux élections consulaires. Lui-même garda le commandement de Capoue une année encore, mais ses deux légions furent réduites à une seule. En 209, il fut élevé au consulat pour la quatrième fois, et eut la Lucanie et le Bruttium pour province. Les Hirpiniens, les Lucaniens et les Volcentiens firent leur soumission, et furent traités avec douceur. Son commandement fut prorogé l'année suivante, avec Capoue pour province et une seule légion sous ses ordres. En 207 il commanda deux légions dans le Bruttium. C'est la dernière fois qu'il est fait mention de lui dans l'histoire. Fulvius Flaccus obtint de nombreux succès dans cette dernière période de la guerre punique, mais il les dut peut-être plus à la fortune qu'à ses talents, et il les souilla par des actes de cruauté.

Tite-Live, XXIII, 21-24 ; XXIV, 9 ; XXV, 2, etc., 18, etc., 20 ; XXVI, 1, etc., 8, etc., 22, 28 ; XXVII, 6, etc., 11, 15, 22, 36. — Eutrope, III, 1. — Zonaras, VIII, 18, etc. — Polybe, II, 31. — Orose, IV, 18, etc. — Appien, *Annib.*, 37, 40, etc. — Valère Maxime, II, 3, 8 ; III, 8 ; V, 2. — Cicéron, *De Leg. agr.*, II, 33.

* **FLACCUS** (*Cneius Fulvius*), général romain, frère du précédent, vivait vers 220 avant J.-C. Préteur pendant le troisième consulat de son frère, en 212, il eut l'Apulie pour province. Il fut défait par Hannibal, dans le voisinage d'Herdonée, et prit le premier la fuite avec deux cents cavaliers. Le reste de son armée fut taillé en pièces, et de 22,000 hommes il ne s'en échappa que 2,000. C. Sempronius Blæsus l'accusa devant le peuple d'avoir perdu son armée par son inhabileté et son imprudence. Flaccus tenta d'abord de rejeter sa défaite sur ses soldats ; mais l'enquête prouva qu'il avait montré de la lâcheté. Il essaya alors de se mettre sous la protection de son frère, que la prise de Capoue venait de placer au plus haut point dans la faveur populaire ; ce moyen ne lui réussit pas mieux que le premier. Se voyant exposé à une punition sévère, il s'exila volontairement, et se retira à Tarquinie. Selon Valère Maxime, Cneius Flaccus n'accepta pas le triomphe : c'est probablement une méprise de l'historien, ou du moins on ignore à quelle occasion il refusa cet honneur.

Tite-Live, XXV, 3, 21 ; XXVI, 2, 3. — Valère Maxime, II, 8 ; VIII, 4.

* **FLACCUS** (*Caius Fulvius*), général romain, frère des deux précédents, vivait vers 220 avant J.-C. Il servit de lieutenant à son frère Quintus pendant le siége de Capoue. En 209 il fut chargé de conduire en Étrurie un détachement de troupes, et de ramener à Rome les légions qui stationnaient dans cette province.

Tite-Live, XXVI, 33 ; XXVII, 8.

* **FLACCUS** (*Q. Fulvius*), général romain, un des quatre fils de Q. Fulvius Flaccus, mort en 173 avant J.-C. En 185 il fut édile curule désigné. Le préteur de la ville C. Decimus étant mort cette même année, Flaccus se porta candidat pour cette place, et ne put l'obtenir, malgré de grands efforts. En 182 il obtint enfin la charge de préteur, avec l'Espagne Citérieure pour province. Il commença par chasser les Celtibériens de la ville d'Urbicua, puis il les défit dans une grande bataille, leur tua 23,000

hommes, et leur fit 4,000 prisonniers. Après la réduction de la ville de Contrebia, il remporta une seconde victoire, qui amena la soumission d'une grande partie des Celtibériens. A la fin de sa préture il lui fut permis de ramener avec lui ceux de ses soldats qui s'étaient le plus distingués, et des prières publiques furent décrétées à Rome pour célébrer son heureuse campagne. Mais, au moment de son départ, il fut brusquement attaqué dans un défilé par les Celtibériens. Malgré le désavantage de sa position, il remporta une complète victoire, due principalement à sa cavalerie. Les ennemis perdirent 17,000 hommes. Fulvius Flaccus, après avoir fait vœu de célébrer des jeux en l'honneur de Jupiter et de bâtir un temple à la Fortune équestre, revint en Italie. Il célébra ses victoires par un triomphe en 180, et fut élu consul l'année suivante avec son frère L. Manlius Acidinus Fulvianus. Après la célébration des jeux en l'honneur de Jupiter sanctionnés par le sénat, le consul alla faire la guerre contre les Liguriens, les défit et prit leur camp. A son retour à Rome, il eut les honneurs d'un second triomphe, le jour anniversaire du premier. En 174 il devint censeur avec A. Postumius Albinus. Pendant sa censure son propre frère fut expulsé du sénat. Q. Fulvius Flaccus s'occupa alors à bâtir le temple qu'il avait voué en Espagne, et qui devait être plus magnifique qu'aucun des édifices religieux existant à Rome. Dans cette intention il fit enlever la toiture du temple de Juno Lucina dans le Bruttium, afin d'en employer les tuiles de marbre pour couvrir le nouveau temple. Les Bruttiens souffrirent par crainte le sacrilége; mais quand le vaisseau qui portait les marbres arriva à Rome, la manière dont le censeur se les était procurés ne tarda pas à se divulguer. Les consuls portèrent l'affaire devant le sénat, qui ordonna de restituer les tuiles de marbre et de faire des sacrifices expiatoires à Junon. Les ordres du sénat furent exécutés; mais comme il ne se trouva pas d'architecte pour remettre les tuiles en place, elles restèrent déposées dans l'*area* du temple. Q. Fulvius Flaccus n'en devint pas moins, après sa censure, membre du collége des pontifes. Il commença bientôt à donner des signes de dérangement mental, et le peuple regarda cette maladie comme une juste punition de son sacrilege. Plus tard Fulvius apprit que de ses deux fils, qui servaient en Illyrie, l'un était mort et l'autre dangereusement malade. Cette nouvelle acheva d'egarer sa raison, et le lendemain on le trouva pendu dans sa chambre à coucher.

Tite-Live, XXXIX, 30, 56; XL, 1, 16, 30, etc., 35-44, 53, 59; XLI, 27; XLII, 3, 28. — Velleius Paterculus, I, 10; II, 8. — Appien, *Hisp.*, 2. — Valère Maxime, I, 1; II, 5. — Cicéron, *in Verr.*, I, 41.

FLACCUS (*M. Fulvius*), homme d'État romain, neveu du précédent, mis à mort en 121. Il est surtout connu par son amitié pour les Gracques. Consul en 125, il fut envoyé au secours des Massiliens, dont le territoire était envahi par les Salluviens. Il soumit le premier les Liguriens transalpins, et obtint les honneurs du triomphe. Après la mort de Tib. Sempronius Gracchus, en 129, il fut nommé, avec Carbon et Caius Sempronius Gracchus, triumvir pour la division des terres (*agro dividendo*). Il fut un zélé défenseur de toutes les actions de Caius Gracchus, et particulièrement de ses lois agraires; mais il n'imita pas la conduite calme, ferme et toujours digne qui caractérise la pure et noble carrière de Caïus Gracchus, et le grand tribun perdit plus peut-être qu'il ne gagna à l'amitié de Fulvius Flaccus. Parmi les accusations élevées contre ce dernier, se trouvait celle d'avoir voulu exciter les alliés en proposant pendant son consulat de leur garantir le droit de cité. En 122, il accompagna C. Gracchus en Afrique pour établir une colonie à Carthage; car le sénat était très-désireux de les écarter, afin de tout disposer en leur absence pour renverser leurs projets. Tous deux retournèrent bientôt à Rome. La veille du meurtre de Caius Gracchus, Flaccus rassembla une troupe de gens prêts à combattre le parti sénatorial, et il passa la nuit à boire avec ses amis. Au point du jour il se saisit avec sa bande du mont Aventin. Caius Gracchus se joignit à eux, tout en refusant d'user de violence, et en obtenant de Flaccus qu'il enverrait son fils dans le Forum pour offrir la paix aux partisans du sénat. Le consul Opimius refusa, et exigea qu'avant toute négociation Flaccus et Gracchus se rendissent. Fulvius Flaccus fit faire une seconde demande par le même messager. Cette fois Opimius, impatient de commencer la bataille, ordonna d'arrêter l'enfant et de le mettre en prison; puis il s'avança contre la bande de Flaccus, qui fut bientôt dispersée. Flaccus et son fils aîné se réfugièrent dans un bain public; ils y furent découverts et mis à mort. Il ne paraît pas que Fulvius Flaccus ait eu aucun mauvais motif pour se joindre au parti des Gracques, car aucune des charges élevées contre lui n'est établie avec certitude; mais il compromit par son audace la politique moins décidée de C. Gracchus. Cicéron le mentionne parmi les orateurs de cette époque, et prétend qu'il ne s'éleva pas au-dessus de la médiocrité. Une de ses filles, Fulvie, épousa P. Lentulus, dont elle eut Lentulus Sura; une autre fut mariée à P. Lentulus, et une troisième à L. Cæsar. qui fut consul en 91; de ce dernier mariage naquit L. Cæsar, consul en 64.

Tite-Live, *Epist.*, 60, 61. — Appien, *Bel. civ.*, I, 18, etc. — Plutarque, *Tib. Gracch.*, 18; *C. Gracchus*, 10-16. — Velleius Paterculus, II, 6. — Cicéron, *Brut.*, 28; *De Orat.*, II, 70; *in Cat.*, I, 2, 12; IV, 6 (Schol. Gronov. *Ad Catil.*, p. 413); *Pro Dom.*, 38; *Phil.*, VIII, 4. — Valère Maxime, V, 3; VI, 3; IX, 5. — Meyer, *Frag. Orat. Rom.*, p. 219, 2e edit.

**FLACCUS* (*Q. Fulvius*). [illegible] romain, vivait vers 190 av [illegible] J.-C. Il fut [illegible] teur en Sardaigne en 187. Ap[illegible] s'être p

trois fois candidat pour le consulat, il obtint enfin cette charge en 180, en remplacement de son beau-père, Pison, qui venait de mourir. Il fut, dit-on, empoisonné par sa femme, Quarta Hostilia.

Tite-Live, XXXVIII; 42; XL, 37.

* FLACCUS (*Ser.-Fulvius*), consul en 135. Pendant son consulat, il soumit les Vardéens. Cicéron l'appelle un homme lettré et éloquent. Dans une certaine occasion il fut accusé d'inceste et défendu par Curion.

Tite-Live, *Epist.*, 56. — Appien, *Illyr.*, 10. — Cicéron, *Brutus*, 21. 32; *De Invent.*, I, 43; Schol. Bob., *in Clod.*, p. 330, édit. Orelli.

FLACCUS (*P. Valerius*), amiral romain, vivait vers 220 avant J.-C. En 218 il fut envoyé, avec Q. Bæbius Pamphilus, en ambassade auprès d'Annibal, alors occupé au siége de Sagonte, avec mission de lui faire des remontrances, et s'il n'en tenait pas compte, de se rendre à Carthage pour y porter les injonctions menaçantes des Romains. En 215 il commanda, comme lieutenant, un détachement de troupes, sous le consul M. Claudius Marcellus, et il se distingua à la bataille de Nola. Peu après il eut le commandement d'une escadre de 25 vaisseaux qui croisaient sur les côtes de la Calabre. Il intercepta une ambassade envoyée par Annibal à Philippe de Macédoine, et s'empara de diverses dépêches et du traité conclu entre le général carthaginois et le roi de Macédoine. En conséquence de cette découverte, la flotte de Valerius Flaccus fut augmentée, et il reçut l'ordre de protéger les côtes d'Italie et de surveiller en même temps celles de Macédoine. Pendant le siége de Capoue, lorsque Annibal marcha sur Rome, Flaccus conseilla prudemment de ne pas retirer toutes les troupes de Capoue; son avis fut adopté.

Tite-Live, XXI, 6; XXIII, 16, 34, 38; XXVI, 8. — Cicéron, *Philipp.*, V, 10.

FLACCUS (*L. Valerius*), homme d'État romain, mort en 180 avant J.-C. Édile curule en 201 avant J.-C., il fut élu préteur l'année suivante, et reçut la Sicile pour province. En 195, il devint pontife à la place de M. Cornelius Cethegus. Dans la même année il fut investi du consulat avec M. Porcius Caton, et obtint l'Italie pour province. Pendant l'été il fit la guerre aux Boïens, les vainquit, leur tua 8,000 hommes, et dispersa le reste de leur armée. Il passa la fin de la campagne sur les bords du Pô, à Plaisance et à Crémone, occupé à réparer les villages détruits par la guerre. Il resta encore dans le nord de l'Italie pendant l'année 194, en qualité de proconsul, et, près de Milan, il combattit avec succès les Gaulois, les Insubriens et les Boïens, qui avaient passé le Pô sous le commandement de Dorulacus : 10,000 ennemis périrent, dit-on, dans cette bataille. En 191 Valerius Flaccus, quoique consulaire, servit de lieutenant à M. Acilius Glabrio dans la guerre contre les Étoliens et les Macédoniens. Il occupa avec deux mille fantassins Rhoduntia et Tichius. Les Macédoniens s'approchèrent de son camp par méprise, et, saisis d'une terreur panique à la vue des Romains, ils s'enfuirent dans le plus grand désordre. Flaccus les poursuivit, et en fit un grand carnage. En 184 il fut collègue de M. Porcius Caton dans la censure, et la même année il devint prince du sénat. Il mourut quatre ans plus tard, et eut pour successeur comme pontife Q. Fabius Labéon.

Tite-Live, XXXI, 4. 49, 50; XXXII, 1; XXXIII, 42, 43; XXXIV, 21, 46; XXXVI, 17, 19; XXXIX, 40, etc., 52; XL, 42. — Polybe, XX, 9, etc. — Plutarque, *Cato Major*, 12. — Corn. Népos, *Cato*, 2. — Orose, IV, 20.

FLACCUS (*L.-Valerius*), homme d'État romain, vivait vers 150 avant J.-C. Il était flamine de Mars (*flamen martialis*), et fut élu consul en 131, avec P.-Licinius Crassus, alors grand-pontife. Flaccus désirait prendre le commandement de l'expédition contre Aristonic en Asie, mais son collègue le mit à l'amende pour avoir négligé les rites sacrés confiés à ses soins. Le peuple, devant lequel on porta la question, annula l'amende, tout en ordonnant au flamine Valerius d'obéir au pontife Crassus.

Cicéron, *Phil.*, XI, 8.

FLACCUS (*L. Valérius*), général romain, probablement fils du précédent, tué vers 86 avant J.-C. Pendant qu'il était édile curule, il fut l'objet d'une accusation de la part du tribun Decianus. En 100 il fut collègue de Marius, dans son sixième consulat, pendant les troubles excités par L. Appuleius Saturninus. Les deux consuls reçurent du sénat l'ordre de requérir l'aide des tribuns et des préteurs pour maintenir l'ordre public. En conséquence Valerius Flaccus fit mettre à mort Saturninus, Glaucia et les autres chefs du parti révolutionnaire. Quatre ans après, Valerius Flaccus fut élu censeur avec Marc-Antoine l'orateur. En 86 Cinna le choisit pour collègue à la place de Marius, qui venait de mourir dans son septième consulat, et lui confia le soin d'aller en Asie résister à Sylla et mettre fin à la guerre contre Mithridate. Il amenait comme lieutenant C.-Flavius Fimbria. Son avarice et sa cruauté lui aliénèrent l'esprit des soldats, qui désertèrent du côté de Sylla, ou ne restèrent que par l'influence de Fimbria. Celui-ci, qui avait gagné la faveur des soldats par son indulgence, eut une querelle avec le questeur de l'armée. Flaccus lui donna tort, et le destitua; il fit de plus la faute de le laisser à Byzance, tandis que lui-même se rendait à Chalcédoine. Averti que Fimbria avait profité de son départ pour exciter une révolte, il revint en toute hâte; mais il fut forcé de prendre la fuite, et se sauva à Nicomédie. Fimbria l'y poursuivit, et le fit tuer. Sa tête fut jetée à la mer, et son corps laissé sans sépulture. La plupart des historiens rapportent le meurtre de Flaccus à l'année même de son consulat, en 86; mais Velleius le place l'année suivante. Au commencement de son consulat, il rendit une loi qui abolissait les det-

tes, ou du moins les réduisait des trois quarts. Sa mort violente fut regardée comme une juste punition de cette loi inique. Les légions que l'on voit figurer sous le titre de *Valerianæ* dans l'armée de Lucullus avaient été probablement levées par Valerius Flaccus.

Tite-Live, *Epist.*, 82, 96. — Appien, *Mithrid.*, 51, etc.; *Bell. civ.*, I, 75. — Plutarque, *Sulla*, 28. — Orose, VI, 2. — Cicéron, *Pro Flacco*, 23, 25, 32; *Pro Rab. perd.*, 7, 10; *In Cat.*, I, 2; *Brut.*, 62. — Valère Maxime, II, 9. — Dion Cassius, *Fragm. Peiresc.*, n° 127, p. 51, édit. de Reimarus, XXXV, 14-16, XXXVI, 29. — Salluste, *Hist.*, VI.

* **FLACCUS** (*L. Valerius*), sénateur romain, vivait vers 85 avant J.-C. Il n'est connu que par un seul acte politique. Sylla en rentrant à Rome, après la défaite du parti de Marius, ordonna au sénat de nommer un interroi. Le choix tomba sur Valerius Flaccus. Celui-ci rendit aussitôt une loi qui investissait Sylla de la dictature pour un nombre indéfini d'années, sanctionnait et donnait force de loi à tous ses décrets antérieurs. Sylla, en prenant possession de la dictature, choisit Flaccus pour son maître des cavaliers.

Plutarque, *Sulla*, 33. — Appien, *Bel. civ.*, I, 97. — Cicéron, *De Leg. agraria*, III, 2; *Ad Attic.*, VIII, 3; (Schol. Gronov., *Ad Roscian.*, p. 435, édit. Orelli).

FLACCUS (*C. Valerius*), général romain, vivait vers 100 avant J.-C. Préteur urbain en 98, il porta devant le peuple, du consentement du sénat, une loi qui accordait à Calliphana, prêtresse de Vélia, le droit de cité à Rome. En 93 il fut consul avec M. Herennius, et plus tard il succéda à T. Didius comme proconsul en Espagne. Les Celtibériens, qui avaient été traités très-cruellement par ses prédécesseurs, se révoltèrent dans la ville de Belgida, et brûlèrent tous leurs sénateurs, dans la maison sénatoriale, parce qu'ils refusaient de se joindre à l'insurrection. Flaccus s'empara de la ville par surprise, et mit à mort tous ceux qui avaient pris part au meurtre des sénateurs. Cicéron parle d'un C. Valerius Flaccus *imperator* et propréteur de la Gaule en 83, sous le consulat de L. Cornélius Scipion et C. Norbanus; c'est peut-être le même que celui-ci.

Cicéron, *Pro Balbo*, 24 (Schol. Bob., *Ad Cic. p. Flacc.*, p. 233, éd. Orelli). — Appien, *Hispan.*, 100.

FLACCUS (*L. Valerius*), administrateur romain, fils du L. Valerius Flaccus, assassiné par Fimbria, vivait vers 80 avant J.-C. Il servit en Cilicie comme tribun des soldats sous les ordres de P. Servilius, en 78, et plus tard comme questeur sous M. Calpurnius Pison, en Espagne. Préteur en 63, l'année du consulat de Cicéron, il s'empara des ambassadeurs allobroges, et saisit les papiers qu'ils avaient reçus des complices de Catilina. L'année d'après sa préture, il fut chargé de l'administration de l'Asie, et eut pour successeur Q. Cicéron. En 59, il fut accusé par D. Lælius de s'être rendu coupable de concussions dans son gouvernement d'Asie. Flaccus, bien qu'indubitablement coupable, eut pour défenseurs Cicéron, dont le discours existe encore, et Q. Hortensius : il fut acquitté. Cicéron, pour attendrir les juges, fit comparaître le jeune fils de Flaccus. Plus tard ce fils prit parti pour Pompée dans la guerre civile, et fut tué à Dyrrachium, en 48. Eckhel identifie ce Valerius Flaccus avec un flamine de Mars qui portait le même nom et était aussi contemporain de Cicéron; mais le premier était préteur, tandis que le second est simplement appelé flamine de Mars par Cicéron et par Varron.

Cicéron, *Pro Flacco*, 3, 13, 21, 36, 40; *in Cat.*, III, 2, 6; *Ad Att.*, I, 19; II, 25; *in Pison*, 23; *Pro Planc.*, 11, (Schol. Bob., *Pro Flacc.*, p. 228); *Orat.*, 38; *De Divin.* — Salluste, *Cat.*, 45. — César, *Bel. civ.*, III, 53. — Varron, *De Lingua Latina*, VI, 21. — Eckhel, *Doctrina Nummorum*.

* **FLACCUS** (*C. Norbanus*), général romain, vivait vers 50 avant J.-C. En 42 lui et Decidius Saxa furent envoyés par Octave et Antoine en Macédoine, avec huit légions; de là ils marchèrent sur Philippes, pour opérer contre Brutus et Cassius. Ils campèrent dans le voisinage de cette place, et occupèrent une position qui empêchait l'armée républicaine de s'avancer plus loin. Un stratagème de Brutus et de Cassius décida Flaccus à s'en éloigner; mais il s'aperçut à temps de sa méprise, et rentra dans sa première position. Voyant que l'ennemi menaçait de la tourner, Norbanus Flaccus battit en retraite sur Amphipolis, et les républicains, sans le poursuivre, campèrent près de Philippes. Antoine, qui accourait avec des renforts, fut heureux de trouver Amphipolis au pouvoir de ses soldats, et il laissa à Flaccus le soin de la défendre tandis que lui-même marchait sur Philippes. Norbanus Flaccus fut consul en 38 avec Appius Claudius Pulcher. Quant à C. Norbanus Flaccus consul avec Octave en 24, c'était probablement un fils du précédent.

Appien, *Bel. civ.*, IV, 87, 103, etc., 106, etc. — Dion Cassius, XXXVIII, 43; XLVII, 35; XLIX, 20; LIII, 29. — Plutarque, *Brutus*, 38.

* **FLACCUS** (*C. Avianus*), ami de Cicéron, vivait vers 50 avant J.-C. Ses deux fils, C. Avianus et M. Avianus, se trouvaient probablement attachés ainsi que leur père à l'administration générale des taxes publiques. En 52, Cicéron recommanda C. Flaccus le fils à l'un des lieutenants de Pompée, T. Titius, qui avait alors l'intendance des grains par suite de la loi qui avait remis à Pompée la direction suprême des approvisionnements. En 47, le même Cicéron recommanda les deux fils à A. Allienus, proconsul de Sicile.

Cicéron, *Ad Fam.*, XIII, 35, 75, 79.

* **FLACCUS** (*Pomponius*), administrat[illegible] romain, vivait au commencement de l'ère chr[illegible]ne. En 19 après J.-C., Tibère lui [illegible] nement de la Mésie, et le ch[illegible] le roi Rhascupolis, qui avait [illegible] et son collègue dans la royauté. Velleius [illegible]culus fait de lui un magnifique éloge : « C[illegible] dit-il, un homme né pour n'accomplir que [illegible] actions justes, faisant le bien par simple [illegible]

et ne cherchant pas la gloire. » Mais cet éloge, venant d'un bas flatteur de Tibère, est suspect, puisqu'il s'agit d'un ami de ce prince. Suétone raconte que Tibère et Flaccus, dans une certaine occasion, passèrent une nuit et deux jours à boire sans interruption. Flaccus mourut en 34; il était alors depuis plusieurs années propréteur de Syrie. Velleius lui donna le titre de consulaire. Aussi quelques écrivains l'identifient avec L. Pomponius Flaccus, consul en 17, et légat en 51 dans la Germanie supérieure. Cette identification est évidemment inconciliable avec la chronologie.

Velleius Paterculus, II, 129. — Suétone, *Tiber.*, 42. — Tacite, *Ann.*, II, 32; VI, 27. — Ovide, *Ex Ponto*, IV, 9, 75. — Masson, *Vit. Ovid.*, *ad ann.* 769.

* **FLACCUS** (*Hordeonius*), général romain, tué en 69 de l'ère chrétienne. Il était légat consulaire à l'armée de la Germanie supérieure lors de la mort de Néron, en 68. Vieux, infirme, et sans force morale, il était méprisé par ses soldats. Quand ceux-ci refusèrent de reconnaître l'autorité de Galba, Flaccus, qui n'était pas le complice de leur trahison, n'eut pas le courage de la réprimer. Vitellius en marchant sur l'Italie lui confia le commandement de la rive gauche du Rhin. Flaccus mit beaucoup de retard dans l'envoi des troupes destinées à suivre Vitellius. Il agit ainsi par crainte d'une insurrection des Bataves, laquelle en effet ne tarda pas à éclater, et aussi parce qu'au fond du cœur il était favorable à Vespasien. Il demanda même à Civilis de l'aider à retenir les légions en simulant une révolte parmi les Bataves. Civilis ne s'en tint pas à l'apparence, et se révolta bien réellement. Flaccus ne fit aucune attention aux premiers mouvements des Bataves; mais bientôt leurs succès le forcèrent de faire au moins une ombre de résistance. Il envoya contre eux son légat Mummius Lupercus, qui fut défait. En montrant son mauvais vouloir ou son inhabileté à réprimer la révolte, et en recevant une lettre de Vespasien, il exaspéra ses soldats, qui le forcèrent de céder le commandement à Vocula. Peu après, dans une nouvelle mutinerie qui éclata en l'absence de Vocula, il fut accusé de trahison par Herennius Gallus, et jeté dans les fers. Vocula le fit relâcher. Il conserva encore assez d'influence sur les soldats pour obtenir d'eux de prêter serment à Vespasien à la nouvelle de la bataille de Crémone; mais ils n'en restèrent pas moins dans un état de complète insubordination, et à l'arrivée de deux nouvelles légions ils demandèrent un *donativum*. Flaccus y consentit. Les soldats employèrent cet argent à la débauche et à la boisson, et, dans le désordre de l'orgie, au milieu de la nuit, ils se saisirent de Flaccus et l'égorgèrent.

Tacite, *Hist.*, I. 9, 52, 54, 56; II, 57, 97; IV, 13, 18, 19, 24, 25, 27, 31, 36, 55; V, 26. — Plutarque, *Galba*, 10, 18, 22.

FLACCUS (*Verrius*), grammairien et archéologue romain, vivait au commencement de l'ère chrétienne. Esclave de naissance, il fut affranchi par son maître, qui est inconnu, mais qui devait s'appeler Verrius Flaccus. D'après Alde Manuce (*Ad Ciceronis Ep. ad div.*, IX, 20), ce maître serait un certain Verrius Flaccus dont il est question dans Macrobe (*Sat.*, liv. V), et qui était très-instruit dans le droit pontifical. Ce n'est qu'une conjecture. Verrius Flaccus se fit une grande réputation comme professeur. Pour exercer l'esprit de ses disciples, il établissait entre eux des concours. Non content de leur donner un sujet à traiter, il accordait un prix au vainqueur. Ce prix était quelque livre ancien, beau ou rare. Les enfants de la première noblesse fréquentaient son école. Auguste le choisit pour précepteur de ses deux petits-fils, Caius et Lucius César. Verrius Flaccus fut logé au palais impérial, et il professa dans cette partie du palais appelée l'*Atrium Catilinæ*. Il lui fut permis de garder ses anciens élèves, à condition qu'il n'en admettrait pas de nouveaux. Il recevait un traitement annuel de cent mille sesterces (plus de vingt mille francs). Il mourut dans un âge avancé, sous le règne de Tibère. Sa statue se voyait à Préneste, dans la partie inférieure du forum, en face de l'hémicycle, où on lisait, gravés sur une table de marbre, des *Fastes* coordonnés par Flaccus lui-même. On a discuté sur la nature de ces *Fastes* : il faut les distinguer des *Fasti Prænestini*, annales de Préneste, semblables à celles que possédaient Aricium, Tibur, Tusculum (Ovide, *Fasti*, VI, 57, sqq). Les *Fasti Verriani* étaient un calendrier indiquant les jours où les tribunaux vaquaient, ceux où ils étaient fermés, et ceux où ils n'étaient ouverts que la moitié de la journée (*dies fasti, nefasti, intercisi*), les fêtes religieuses, les triomphes, etc., mentionnant spécialement tout ce qui était particulier à la famille des Césars. En 1770 on découvrit les fondations de l'hémicycle de Préneste, et parmi les ruines on rencontra des portions d'un ancien calendrier qui furent reconnues pour être des fragments des *Fasti Verriani*. Des fouilles ultérieures firent trouver d'autres parties du même ouvrage. Le savant antiquaire Foggini reconstruisit d'après ces débris les mois entiers de janvier, mars, avril, décembre et une partie de février. Il publia son travail sous le titre de *Fastorum anni romani reliquiæ;* Rome, 1779, in-8°. Wolf a reproduit ce calendrier à la fin de son Suétone; Leipzig, 1802, t. IV, p. 315-366; et Orelli l'a inséré dans ses *Inscriptiones Latinæ*, vol. II, p. 379.

Verrius Flaccus avait beaucoup écrit et sur des sujets très-divers. Il était à la fois archéologue, historien, philologue, poëte même, puisque Priscien cite de lui ce vers hexamètre :

Blanditusque labor molli curabitur arte.

Il ne nous reste que huit ou neuf titres de ses nombreux ouvrages, tous perdus aujourd'hui, à l'exception de quelques fragments. Voici ces titres : *Libri rerum memoria dignarum ;* c'était un recueil des faits et des coutumes les plus

remarquables de l'histoire publique et privée des Romains. Ce recueil, puisé à des sources antiques et qui ne sont pas venues jusqu'à nous, serait d'un très-grand prix pour la connaissance des institutions civiles et religieuses de l'ancienne Rome; ce qui nous en reste est peu de chose, et se trouve dispersé dans les ouvrages d'Aulu-Gelle, de Pline, de Macrobe; — *Saturnus*, dissertation mythologique sur le culte de Saturne en Italie; — *De Obscuris Catonis* (sur les archaïsmes de Caton); ce traité, qui contenait au moins deux livres, était comme un appendice du grand travail de Flaccus sur la langue latine; — *De Orthographia;* cet ouvrage fut l'objet d'une réfutation de la part de Scribonius Aphrodisius, grammairien célèbre de la même époque. Scribonius mêla à ses critiques philologiques des attaques contre le savoir et les mœurs de Flaccus; — *De dubiis Generibus :* ce traité, cité par Arnobe, Priscien et Charisius, était peut-être simplement un chapitre de l'ouvrage précédent; — *Epistolæ:* ces lettres, mentionnées par Servius (*Ad Æn.*, VIII, 423), étaient aussi relatives à des questions grammaticales; — *Etruscarum* (*rerum* ou *disciplinarum*) *Libri :* cet ouvrage, mentionné par un vieux scoliaste de Virgile (*Interpres vetus ab A. Maio editus, ad Virg. Æn.*, X, 183, 198), était moins sans doute une histoire des Étrusques qu'un recueil de particularités philologiques et archéologiques relatives à ce peuple; — *De Verborum Significatione*, *De Verborum Significatu*; ces deux titres, presque identiques, doivent indiquer un seul traité, celui qui fut abrégé par Festus. Pour tout ce qui concerne cet ouvrage, *voy.* FESTUS. Verrius Flaccus, qui était avec Varron l'autorité la plus considérable pour toutes les notions relatives aux origines et à l'histoire de la langue latine, et qu'on pourrait appeler le Du Cange de l'antiquité romaine, a été souvent cité par les écrivains des premiers siècles de l'empire et par les grammairiens postérieurs; il serait trop long et sans intérêt d'indiquer ici toutes ces citations; on les trouve recueillies dans l'édition publiée par M. Egger sous ce titre : *Marci Verrii Flacci Fragmenta..... Sexti Pompei Festi Fragmentum....*; Paris, 1839, in-18. L. JOUBERT.

Suétone, *De Illust. Gramm.*, XVII, XVIII, XIX; *Aug.*, etc., 86. — K. Ott. Müller, *Præfat. ad Pompeium Festum*; Leipzig, 1839.

FLACCUS (*Caius Valerius*), poëte romain, mort dans la seconde moitié du premier siècle de l'ère chrétienne. Son nom nous apprend qu'il appartenait à l'antique et illustre maison des Valerius et à la famille des Flaccus. Tandis qu'une autre famille de la même maison, celle des Messala, gardait son ancien éclat jusque sous les premiers empereurs byzantins, les Flaccus, ruinés par les guerres civiles, tombèrent dans l'obscurité. Le père de Valerius Flaccus nous est inconnu, et ce que nous savons du poete lui-même se réduit à peu de chose. Certains manuscrits, entre autres celui du Vatican, lui donnent les noms de *Setinus Balbus;* mais cette multiplicité de noms est contraire à l'usage général des Romains de ce temps de ne pas porter plus de trois noms. Les mots de *Setinus Balbus* ne s'appliquent sans doute pas à Valérius Flaccus, mais à quelqu'un de ses commentateurs, ou au propriétaire du manuscrit d'où sont dérivés tous ceux qui donnent ces deux noms. Pourtant plusieurs commentateurs se sont appuyés sur l'expression Setinus pour faire naître Valerius Flaccus à Setia, ville de Campanie (aujourd'hui Sezza). D'un autre côté, Martial l'appelle « l'espoir et le nourrisson du foyer d'Anténor, » c'est-à-dire de Padoue; il dit que « Apona (Padoue) ne lui devra pas moins qu'à Tite-Live et à Stella » : deux passages qui indiquent clairement Padoue comme le lieu de naissance de Flaccus. Pour concilier cette contradiction, on a supposé que Valerius Flaccus, né à Setia, fut élevé à Padoue. Mais cette conjecture ne serait utile que si Setinus s'appliquait réellement à Valérius Flaccus, ce qui est fort douteux.. Il n'est pas non plus probable que toutes les épigrammes de Martial qui portent la suscription *Ad Flaccum* aient été faites pour l'auteur des *Argonautiques*. On doit donc repousser comme suspectes toutes les inductions que des critiques en ont tirées pour reconstruire la biographie du poëte. C'est à peine si sur l'autorité de ces deux vers des *Argonautiques :*

Phœbe, mone, si Cymæ ac mihi conscia vatis
Stat casta cortina domo,

on peut admettre avec Pius et Heinsius que Flaccus était membre du collége sacerdotal des Quindécemvirs. D'après quelques vers très-obscurs d'ailleurs du début des *Argonautiques*, on pense qu'elles furent adressées à Vespasien et publiées lorsque Titus achevait la conquête de la Judée. Un passage de Quintilien permet de placer vers l'année 90 après J.-C. la mort de Valerius Flaccus.

Il ne nous reste aujourd'hui de cet auteur qu'un ouvrage inachevé, en huit livres, sur l'expédition des Argonautes. Ce sujet avait été traité avec beaucoup d'art et d'élégance par Apollonius de Rhodes. Varron d'Attax fit passer en latin l'œuvre du poëte alexandrin. En le prenant à son tour pour modèle, Valérius Flaccus ne s'astreignit pas à la fidélité d'un traducteur, et il modifia souvent le poëme qu'il imitait. En général il le développa, l'amplifia, insistant longuement sur les aventures du voyage avant l'arrivée des héros dans les domaines d'Aétès. Le huitième livre finit brusquement au moment où Médée supplie Jason de l'emmener en Grèce avec lui. La mort d'Absyrte et le retour des Argonautes suffisaient pour remplir encore trois ou quatre livres; nous ignorons s'ils sont perdus ou si le poëte a laissé son œuvre inachevée.

Quintilien a dit : « Nous avons récemment beaucoup perdu en Valerius Flaccus. »

norable mais assez vague expression de regret a induit certains critiques à attribuer à Flaccus les plus hauts mérites poétiques. Cependant, les *Argonautiques* n'ont aucune de ces qualités de premier ordre qui conquièrent et gardent l'admiration de la postérité. Le style en est laborieusement élégant, obscur par recherche de la concision; la versification en est harmonieuse, mais de cette harmonie un peu lourde et monotone qui caractérise les poésies de décadence. L'ensemble de l'œuvre est froid et ennuyeux. Il serait aussi difficile d'y trouver des fautes grossières contre le goût que des pensées neuves, des images vraiment poétiques. Le talent de Valerius Flaccus ne brille guère que dans les descriptions : elles sont vives, riches, vigoureuses, mais trop surchargées de détails et peu naturelles. En somme, les *Argonautiques* sont l'œuvre d'un érudit, d'un rhéteur, d'un versificateur, non d'un vrai poëte.

On les a beaucoup louées, on les a peu lues, et elles n'ont jamais exercé d'influence sur aucune littérature. Valerius Flaccus, resté inconnu durant le moyen âge, fut remis en lumière par le Pogge, qui, pendant le concile de Constance, en 1416, découvrit dans le monastère de Saint-Gall un manuscrit contenant les trois premiers livres des *Argonautiques* et une partie du quatrième. L'édition *princeps* fut imprimée très-incorrectement, d'après un bon manuscrit, à Bologne, par Ugo Rugerius et Doninus Bertochus, 1472, in-fol.; la seconde édition, qui est beaucoup plus rare que la première, fut publiée à Florence, par Sanctus-Jacobus de Ripoli, in-4°, sans date, mais vers 1481. Le texte, d'abord excessivement corrompu, a été graduellement épuré par la collation de divers manuscrits, dans les éditions de Jo.-Baptiste Pius, Bologne, 1519, in-fol.; de Lud. Carrion, Anvers, 1565, 1566, in-8°; de Nicolas Heinsius, Amsterdam, 1680, in-12; et surtout dans celle de Pierre Burmann, Leyde, 1724, in-4°. C'est l'édition la plus complète qui existe de Valerius Flaccus, bien que celles de Harles, Altenbourg, 1781, in-8°, de Wagner, Gœttingue, 1805, in-8°, et de Lemaire, Paris, 1824, 2 vol. in-8°, soient d'un usage plus commode. Le huitième livre a été publié séparément, avec des notes critiques et des dissertations sur certains vers supposés apocryphes, par A. Veichert; Misnie, 1816, in-8°. Les *Argonautiques* ont été traduites en vers anglais par Nicolas Whyte, en 1565, sous le titre de *The Story of Jason, how he gotte the golden flece, and how he did begyle Media; out of laten into englische*; en vers français, par A. Dureau de Lamalle; Paris, 1811, 3 vol. in-8°; en vers italiens, par M.-A. Pindemonte; Venise, 1776, in-4°, et en vers allemands, par C.-F. Wunderlich, Erfurth, 1805, in-8°.

Léo Joubert.

Martial, I, 62, 77. — Quintilien, X, I. — *Préfaces* de Pius, de Heinsius, de Burmann, de Wagner, recueillies dans l'édition Lemaire, t. Ier.

*FLACCUS GRANIUS, jurisconsulte romain, vivait un siècle avant l'ère chrétienne. Il était contemporain de Jules César. Au rapport de Paul, il écrivit un traité ayant pour titre : *De Jure Papiriano*. On appelait ainsi le recueil des lois des anciens rois de Rome, fait par Papirius. Un autre ouvrage de Flaccus, *De Indigitamentis*, est cité par Censorinus. Ces *Indigitamenta* portaient sur certaines invocations en usage dans les cérémonies religieuses. D'après d'autres citations de Paul et de Censorinus, et par suite de cette circonstance que Papirius était lui-même pontife, on peut voir combien les cérémonies religieuses et les lois civiles se confondaient souvent à cette époque reculée de l'histoire romaine. Une loi *Papiria* citée par Servius, et un passage du *Jus Papirianum* mentionné par Macrobe, où l'on fait allusion à une distinction entre les ornements et le service intérieur du temple, peuvent être attribués à Flaccus. Il en est de même de quelques fragments recueillis par le même Macrobe, par Festus, Arnobe et Priscien. V. R.

Paul, *Dig.*, 50, tit. 16. — Servius, *Ad Æn.*, XII. — Macrobe, *Sat.* — Censorinus, *De Die Nat.* — Maiansius, *Ad XXX Ictor. Fragm. Comment.*, vol. II. — Dirksen, *Bruchstuecke*. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

*FLACCUS SICULUS, jurisconsulte romain, vivait probablement vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. On trouve des fragments des écrits de ce jurisconsulte dans les *Agrimensores* de Turnèbe. Ces fragments témoignent d'une grande connaissance des lois, et fournissent des détails de mœurs et de législation qui ne sont pas sans intérêt. On y voit, par exemple, la distinction entre les colonies, les municipes, les préfectures et les *ager occupatorius* et *arcifinius*. Des passages du même jurisconsulte se rencontrent, par suite de quelque transposition, dans le *Liber Simplicii* attribué à Aggennus Urbicus. La même cause explique l'insertion d'un autre passage de Siculus Flaccus dans une *Controversia de fine* qui fait partie d'un traité *De Controversiis Agrorum*, publié pour la première fois dans le *Rheinisches Museum fuer Jurisprudenz* (Museum rhénan de la Jurisprudence), par Blume.

Fabricius, *Bibl. Lat.* (édit. Ernesti). — Turnèbe, *Agrimensores*; Paris, 1554, in-4°. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* FLACCUS STATILIUS (Στατύλλιος Φλάκκος), auteur de quelques épigrammes de l'*Anthologie Grecque*, vivait à une époque incertaine. Nous ne savons rien de lui, mais son nom prouve qu'il était Romain. En tête d'une de ses épigrammes, le nom de Flaccus est écrit Τυλλίου Φλάκκου, et trois autres portent la simple inscription de Φλάκκου.

Brunck, *Anal.*, vol. II, p. 262. — Jacobs, *Anthol. Græca*, vol. II, p 236; vol. XIII, p. 958. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. IV, p. 493.

*FLACCUS (*Tibullus*), poëte dramatique latin, d'une époque inconnue. On ignore son his-

toire; on sait seulement qu'il composa des mimes. Il ne nous reste de ses œuvres qu'un seul vers, tétramètre trochaïque, tiré d'un mime intitulé *Melæne*. Ce vers est cité par Fulgence, au mot *Capularem*.

Bothe, *Poetæ scenici Latini*, vol. V, p. 273.

FLACCUS (*Persius*). *Voy.* PERSE.

FLACCUS (*Horatius*). *Voy.* HORACE.

FLACCUS (*Calpurnius*). *Voy.* CALPURNIUS.

FLACCUS ILLYRICUS (*Matthias*). *Voyez* FLACH FRANCOWITZ.

FLACILLA ou FLACCILLA ÆLIA (Πλάκιλλα dans Grégoire de Nysse, Φλάκκιλλα dans la Chronique d'Alexandrie), première femme de Théodose le Grand, morte en 385. Quelques modernes ont induit d'un passage obscur de Thémistius qu'elle était fille d'Antonius, consul en 382, mais cette conjecture est fort douteuse. On la croit née en Espagne et tante maternelle de ce Nebridius qui épousa, après 388, Salvina, fille de Gildon le Maure. Flacilla eut au moins trois enfants de Théodose, savoir : Arcadius, né vers 377 ; Honorius, né vers 384, et Pulchérie, née probablement avant 379, puisque, d'après Claudien, Théodose avait plus d'un enfant en montant sur le trône. Pulchérie mourut avant sa mère, et Grégoire de Nysse composa à ce sujet un discours de consolation. Quelques critiques ont supposé, mais sans raison, qu'elle avait un autre enfant nommé Gratien. Flacilla mourut à Scotinum, en Thrace, et Grégoire de Nysse composa son oraison funèbre. Tous les écrivains s'accordent à louer Flacilla pour sa piété, sa charité et son orthodoxie ; et elle a été canonisée dans l'Église grecque.

Themistius, *Orat.*, XVI; *De Saturnino; De Human. Theodos. imp.* — Claudien, *Laus Serenæ*. — Saint Jérôme, *Epist. ad Salvin.*, vol. IV, edit. des Benédictins. — Saint Ambroise, *De Obitu Theodos. Orat.* — Grégoire de Nysse, *Orat. funeb. pro Flacilla*. — Theodoret, *Histor. eccles.*, V, 19. — Sozomène, *Hist. eccles.*, VII, 6. — *Chron. Alex.*, V. — *Chron. Paschale*, p. 563, edit. de Bonn. — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, vol. V, p. 143, 192, 282.

FLACÉ (*René*), poëte français, né à Noyen-sur-Sarthe, le 23 novembre 1530, mort le 15 septembre 1600. Il était curé de La Couture, au Mans, et dirigeait le collége établi près de cette église. C'était alors, suivant La Croix du Maine, le plus célèbre collége de la ville. Parmi ses principaux ouvrages, nous indiquerons : *Catechismus catholicus, in quo discipulus doctorem interrogat*; Paris, 1574, in-8°. La seconde partie de ce catéchisme latin parut au Mans, en 1590, petit in-4°, sous ce titre : *Catechismi catholici pars posterior*. C'est un poëme en vers élégiaques. Flacé le traduisit plus tard en français, sous le titre de : *Catéchisme catholique et sommaire de la doctrine chrestienne*; Le Mans, 1576, in-8°. Ses vers français valent beaucoup moins que les vers latins. On lui doit encore : *Prieres tirees de la Bible, tournées du latin en vers françois*; Le Mans, 1582, in-12; — *De Cenomanorum Origine*, petit poeme latin inseré dans la *Cosmographie* de Belleforest, t. I, p. 43; — *De Admirabili Ascensione Christi Carmen panegyricum*; Le Mans, 1591, in-8°; — *Copie d'une lettre envoiée par le curé de La Coulture a ung sien confrère et amy touchant le dernier concile de Tours*; Le Mans, 1592, in-8°. La Croix du Maine attribue encore à Flacé des comédies, des noëls, et plusieurs tragédies inédites, entre autres sa tragédie d'*Elips, comtesse de Salbery*, représentée au Mans, en juin 1579; mais nous croyons que ces pièces sont perdues. Nous pouvons cependant désigner entre les œuvres inédites de Flacé et conservées jusqu'à nos jours : *Speculum Hæreticorum carmine perstrictum*, ancien manuscrit de Colbert, qui porte aujourd'hui le n° 8,405 parmi les volumes latins qui appartiennent à l'ancien fonds du roi. B. H.

La Croix du Maine, *Biblioth. françoise*. — Desportes, *Bibliographie du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. Ier, p. 1.

FLACH - FRANCOWITZ (*Matthias*), plus connu sous le nom de *Flacius Illyricus* (1), célèbre théologien protestant, né en 1520, à Albona, dans l'Istrie, et mort en 1575, à Francfort-sur-le-Mein. Privé jeune encore de son père et négligé par ses tuteurs, il ne dut qu'à lui-même les connaissances qu'il acquit. Il se tourna vers l'étude de la théologie, et pour pouvoir s'y livrer tout entier il forma le dessein, à l'âge de dix-sept ans, d'entrer dans un couvent. Il consulta là-dessus un de ses parents, Baldo Lupetino, provincial des Franciscains. Celui-ci, qui avait quelque penchant pour les principes protestants, penchant qu'il paya plus tard de sa vie, le détourna de ce projet, et, tout en l'exhortant à continuer ses études de théologie, il l'engagea à visiter les universités de l'Allemagne. Flacius suivit ce conseil. En 1539 il se rendit à Bâle; Simon Grynæus l'accueillit dans sa maison, et Matthias Garbicius, professeur de grec, le reçut avec bienveillance et l'aida de ses lumières. En 1541 Flacius passa à Wittemberg, où il entendit Luther et Mélanchthon. Il trouva dans ce dernier un utile protecteur. Cependant le mouvement religieux au centre duquel il se trouvait échauffa l'imagination de ce jeune homme, naturellement plein d'ardeur et de fougue. Les grandes doctrines du péché, de la grâce, des peines éternelles, qui occupaient une si grande place dans les enseignements des réformateurs, portèrent le trouble dans sa conscience; il eut à traverser une crise pénible avant d'arriver à ce calme de l'âme qui n'est jamais le résultat que d'une forte croyance. Il était soumis d'un autre côté à d'assez rudes épreuves; il n'avait aucune ressource, et il ne put pourvoir à son existence qu'en donnant des leçons de grec et d'hébreu; heureusement pour lui, il s'était rendu ces deux langues assez familières à Bâle, auprès de Grynæus et de Garbicius. Toutes ces difficultés ne l'empêchèrent

(1) Il prit lui-même le surnom d'Illyricus, pour indiquer sa patrie. L'Istrie était une partie de l'Illyrie.

pas de continuer ses études avec une rare constance.

En 1544 il fut nommé professeur d'hébreu à Wittemberg. La guerre le força de chercher pendant quelque temps un refuge à Brunswick; mais il put bientôt reprendre ses fonctions, qu'il continua jusqu'en 1549. Après la mort de Luther, l'esprit conciliant de Mélanchthon domina à Wittemberg. Sous cette influence, on ne fut pas éloigné de sacrifier à l'amour de la paix quelques-unes des formules qui dans l'exposition des doctrines blessaient le plus les catholiques. Dans l'assemblée de la noblesse et du clergé de Saxe, réunie à Leipzig en 1548 par l'électeur Maurice, Mélanchthon avait été d'avis qu'on pouvait recevoir l'intérim comme une règle suffisante dans les choses indifférentes, c'est-à-dire dans les choses qui ne constituent pas le fond même de la religion, entendant par là quelques-unes des cérémonies du culte catholique dont l'adoption lui paraissait offrir peu de danger pour les croyances protestantes. Un certain nombre de théologiens saxons se rangèrent à cette opinion. Ces concessions révoltèrent le fougueux Flacius; il rompit avec Mélanchthon, et pour pouvoir combattre plus librement cette tendance, il quitta Wittemberg, s'établit à Magdebourg et se trouva bientôt à la tête des luthériens rigides. Telle fut l'origine des controverses violentes sur ce qu'on appela les *points adiaphoristiques*, controverses qui pendant plusieurs années troublèrent les églises protestantes de l'Allemagne. Flacius, pour lequel il n'y avait point de choses indifferentes quand il s'agissait de la liberté chrétienne, publia un grand nombre d'opuscules plus ou moins étendus contre Mélanchthon et ses partisans, qu'on appelait *philippistes*, du prenom de leur chef. En même temps il attaquait dans de nombreux écrits l'Église catholique, soutenant ainsi à la fois la guerre au dedans et au dehors. Son zèle et ses ouvrages lui firent des amis parmi tous ceux qui craignaient que de concession en concession on ne finît par ruiner l'Église luthérienne.

Quand les ducs de Saxe-Weimar fondèrent l'université d'Iéna, destinée, dans leur intention, à être le boulevard du luthéranisme, Flacius fut naturellement designé à leur choix. En 1557 il y fut nommé professeur de théologie. Il apporta dans son enseignement cet esprit roide et inexorable qui avait déjà soulevé la tempête des points adiaphoristiques. En 1559 il engagea les ducs de Saxe-Weimar à proscrire par un édit toutes les erreurs qui, selon lui, s'étaient glissées dans l'Église luthérienne, et en particulier les opinions théologiques de Mélanchthon, qui avait abandonné les doctrines de Luther sur le libre arbitre et sur la grâce. Ce projet, qui aurait allumé un nouvel incendie en Allemagne, fut repoussé; mais cet echec n'arrêta pas l'ardeur de Flacius. Il avait pour collègue à Iena Victorin Strigel, disciple et ami de Mélanchthon. Ces deux hommes ne pouvaient vivre longtemps en bonne intelligence. Strigel donna bientôt occasion à Flacius de se déclarer ouvertement son adversaire, en enseignant, plus librement que ne l'avait fait Mélanchthon, que l'homme est capable de contribuer en quelque chose à l'œuvre de sa conversion. Ce fut en vain qu'il prétendit ne s'écarter en rien des doctrines reçues; Flacius ne se contenta pas de cette déclaration; il attaqua la doctrine de son collègue, et, sur les réclamations de quelques théologiens, la cour de Weimar décida qu'il y aurait une conférence entre les deux professeurs. Elle eut lieu à Weimar, en 1560, en présence du duc Jean-Frédéric, de ses frères, de plusieurs conseillers et d'un certain nombre de théologiens. Flacius, attiré par la discussion sur un terrain difficile, poussa jusqu'à l'exagération ses assertions sur le péché originel. Pour réfuter son adversaire, il avait soutenu que s'il est vrai, comme l'enseigne l'Écriture, que l'homme est entièrement pénétré par le péché originel, il est impossible qu'il puisse contribuer en rien à sa conversion. Strigel, habile à manier les armes de la dialectique, lui demanda si après la chute le péché originel était dans l'homme un simple accident ou la substance humaine même; s'il n'est qu'un accident, l'argument de Flacius n'avait pas de base, et il semblait difficile d'admettre qu'il est la substance même de l'homme. Peu habitué à ces distinctions subtiles, Flacius voulut s'en tenir aux déclarations bibliques; mais, pressé par son adversaire, il finit par répondre que le péché originel est la substance même de l'homme. Cette assertion causa une surprise extrême; elle le fit accuser de manichéisme. Il chercha à lui donner une interprétation raisonnable; mais comme il ne voulut pas la rétracter, il fut destitué en 1562 et invité à quitter les États du duc de Weimar. Il est évident cependant qu'il n'avait pas voulu prendre dans son acception métaphysique l'expression dont il s'était servi, et qu'il ne l'avait employée que pour peindre avec plus de force l'état de péché de l'homme. Ce qu'il y eut ici de plus surprenant, c'est que l'assertion hasardée de Flacius trouva des partisans, parmi lesquels se distinguèrent, par leur opiniâtreté, Chr. Irenæus, prédicateur de la cour de Weimar, Cyr. Spangenberg, prédicateur du duc de Mansfeld, et quelques pasteurs de ces deux principautés et des pays voisins. Ils furent tous également déposés. Cet acte de rigueur ne mit pas fin à la controverse qui s'éleva sur ce point avec une incroyable violence et qui menaça pendant quelque temps de jeter en Allemagne un nouveau brandon de discorde.

Flacius se retira à Ratisbonne. En 1567 il fut appelé, avec Spangenberg et quelques autres de ses amis, à Anvers pour diriger l'Église évangélique qui venait de s'y former. Cette Église fut bientôt persécutée. Flacius se réfugia à Strasbourg; il passa bientôt à Francfort-sur-le-Mein, où il finit sa carrière agitée. Il est peu de théo-

logiens du seizième siècle qui aient exercé par leurs écrits une si grande action que Flacius. Possédant bien les langues bibliques, et versé dans la connaissance de l'histoire ecclésiastique, il fut, malgré son orthodoxie rigide, le père de la théologie critique. Le premier, il présenta sous une forme scientifique un ensemble de règles propres à guider l'interprète de l'Écriture Sainte, jetant ainsi les bases de l'herméneutique. Pendant longtemps on n'a rien eu de supérieur à ce qu'il a écrit sur ce sujet. En même temps il ouvrit une nouvelle voie à l'histoire ecclésiastique, dont il repoussa les légendes et les traditions erronées, fruits d'une piété mal éclairée, et qu'il ramena aux sources. Ces services signalés ne peuvent cependant faire oublier l'aigreur avec laquelle il poursuivit toute opinion s'écartant de l'orthodoxie luthérienne, l'ardeur avec laquelle il souleva sans cesse de nouvelles querelles théologiques, et la violence et l'exagération qu'il apportait dans la discussion. Il abreuva d'amertume la vieillesse de Mélanchthon, qui avait été son maître et son bienfaiteur, et hâta peut-être par ses attaques immodérées la fin de cet homme, essentiellement ami de la paix. Mais il se faisait illusion à lui-même, en excusant sa conduite à ses propres yeux par cette maxime que l'intérêt de la vérité doit passer avant la reconnaissance et l'amitié. Un historien allemand fait remarquer avec beaucoup de justesse qu'il semble s'être donné pour mission de remplir dans les affaires ecclésiastiques le rôle d'un procureur général. Il n'est pas étonnant qu'un homme de ce caractère ait excité, même chez ses coreligionnaires, des haines ardentes. Un théologien luthérien de son temps assurait que la seule bonne action qu'il eût jamais faite avait été de mourir, et un de ses partisans, Jacques Andréas, dit, dans une de ses lettres, écrite après la mort de Flacius, « que son Illyricus était, à tout prendre, l'Illyricus du diable et qu'il soupait avec les diables, d'après son intime conviction. » Il est juste cependant de reconnaître que, quelque réels qu'aient été ses torts, il les expia assez largement par les persécutions dont il fut l'objet dans les dernières années de sa vie.

De ses nombreux écrits nous ne citerons que les suivants, qui sont les plus remarquables et les plus dignes d'être mentionnés : *Omnia Scripta latina contra adiaphoristicas fraudes edita ;* Magdebourg, 1550, in-8° ; — *Confessionis Andr. Osiandri de Justificatione Refutatio;* Francfort-sur-le-Mein, 1552, in-4° ; — *Catalogus testium veritatis qui ante nostram ætatem Romanorum pontificibus primatui eorumque erroribus reclamarunt et pugnantibus sententiis scripserunt ;* Bâle, 1556, in-4° : cet ouvrage a eu plusieurs éditions, dont les meilleures sont celles de J.-C. Dietrich, à Francfort-sur-le-Mein, 1666 et 1674, in-4°. On raconte que pour avoir des pièces qui ne se trouvaient que dans les bibliothèques de quelques couvents, Flacius visita, sous un habit de moine, divers monastères de l'Allemagne ; — *Missa latina quæ olim ante romanam, circa 790 Domini annum, usu fuit, bona fide, ex vetusto authenticoque codice descripta ;* Strasbourg, 1557, in-8° ; livre curieux, qui a été réimprimé dans les annales du P. Lecointe et dans les livres liturgiques du cardinal Bona ; — *Unanimis primitivæ Ecclesiæ Consensus de non scrutando divinæ generationis Filii Dei modo ;* Bâle, 1560, in-8° ; — *De Translatione imperii romani ad Germanos, item de electione episcoporum, quæ æque ad plebem pertinet;* Bâle, 1566, in-8° ; 2ᵉ édit., Francfort-sur-le-Mein, 1612, in-4° ; — *Historia Certaminum de Primatu Papæ ;* Bâle, 1554, in-8° ; — *Ecclesiastica Historia, integram Ecclesiæ Christi ideam secundum singulas centurias perspicuo ordine complectens ;* Bâle, 1559-1574, in-fol. C'est le célèbre ouvrage connu sous le nom de *Centuriæ Magdeburgenses*, qualification qui lui a été donnée parce que les quatre premières centuries et une partie de la cinquième furent composées à Magdebourg ; il a eu plusieurs éditions, dont aucune ne vaut la première. « Cet ouvrage immortel, dit Mosheim, a répandu un nouveau jour sur l'histoire des commencements et des progrès de l'Église chrétienne, qu'une multitude de fables avait obscurcie. » Flacius fut aidé dans la composition de ces centuries par Nic. Gallus, Jean Wigand et Matth. Judex, prédicateurs à Magdebourg, et par Bas. Faber, André Corvin et Th. Holzbutter. Comme cette histoire devint entre les mains des protestants une arme de guerre formidable contre l'Église catholique, on fit bientôt à Rome travailler à sa réfutation, et c'est ce qui donna lieu à Baronius d'écrire ses *Annales ecclésiastiques* (1588-1607, 12 vol. in-fol., renfermant l'histoire des douze premiers siècles) ; — *Clavis Scripturæ Sacræ ;* Bâle, 1567, in-fol., et plusieurs autres éditions, dont la meilleure est celle de J. Musæus, à Iéna, 1675, in-fol. Cet ouvrage comprend deux parties, dont la première est un dictionnaire donnant l'explication d'une foule de mots et de locutions de l'Écriture Sainte, et dont la seconde se compose de plusieurs traités se rapportant en général à l'herméneutique biblique. Malheureusement le dictionnaire est fait pour la Vulgate, et non pour les textes originaux. Malgré cela, et quoique trop diffus et surchargé de discussions dogmatiques déplacées, cet écrit pris dans son ensemble a été ce qu'on a eu pendant longtemps de plus complet, de plus riche et de plus savant sur l'herméneutique biblique ; — *Glossa compendiaria in Novum Testamentum ;* Bâle, 1570, in-fol. ; 2ᵉ édit., Francfort-sur-le-Mein, 1659, in-fol. : commentaire qui fut fort utile à l'époque où il parut, quoiqu'il soit trop empreint des défauts de l'auteur, c'est-à-dire de diffusion et de digression dogmatique. — On a encore de Flacius un très-grand nombre d'écrits polémiques contre les catholiques, contre l'intérim, contre les cal-

vinistes, contre Strigel, Osiander, Georges Major, le mystique Schwenckfeld, etc. Enfin, il tira de la poussière des bibliothèques l'*Histoire de Sulpice Sévère* et l'écrit de Julius Firmicus Maternus, *De Errore profanarum Religionum*.

Michel Nicolas.

Twestus, *Matthias Flacius Illyricus*; Berlin, 1844, in-8°. — J.-B. Ritter, *Beschreib. des Lebens Flacii*; Francfort-sur-le-M., 1723, in-8°; 2e édit., 1725. — Adamus, *Vitæ Germanorum Theolog.* — Zeumerus, *Vitæ Theologorum Ienensium*. — Boissard, *Icones Virorum illustrium*, part. III. — Camerarius, *Vita Melanchthonis*. Camérarius n'est pas toujours juste envers Flacius. — Bayle, *Dict. crit.*, art. *Illyricus* et *Vict. Strigelius*. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXIV. — Prosp. Marchand, *Diction. historiq.* — Schroeckh, *Lebensbeschr. berühmter Gelehrten*, t. I. — Rich. Simon, *Hist. crit. des Commentateurs du N. T.*, ch. 47. — Mayer, *Geschichte der Schriftertkl.*, passim. — De Bure, *Bibliographie instructive*.

FLACH-FRANCOWITZ (*Matthias Flacius Illyricus*), fils du précédent et docteur en médecine. L'identité de noms l'a fait confondre avec son père par la plupart des biographes et des bibliographes. Il fut professeur de médecine à Rostock. On a de lui : *Commentariorum physicorum de Vita et Morte Libri IV, in quibus ea quæ ejusdem argumenti ab Aristotele et Galiano cæterisque philosophis et medicis brevius obscuriusque tradita sunt, expeditiori methodo copiosius explicantur*; Francfort, 1584, in-4°; 2e édit., Lubeck, 1616, in-8°; — *Themata de Concoctione et Cruditate*; Rostock, 1594, in-8°; — *Disputationes, partim physicæ partim medicæ, in academia Rostochiana proposita*; Rostock, 1602 et 1603, in-8°; — *Opus logicum absolutissimum in Organon Aristotelis*; Francfort, 1593, in-8°. Michel Nicolas

Supplementum Epitomes Bibliothecæ Gesnerianæ, à la fin de la *Bibliothèque franç.* de Du Verdier. — Prosp. Marchand, *Dict. hist.*

FLACHAT (*Jean-Claude*), industriel et voyageur français, né à Saint-Chamond, vers le commencement du dix-huitième siècle, mort en 1775. Poussé par le désir de s'instruire, il commença par visiter l'Italie, et se rendit, en 1740, à Constantinople, par Bâle et la vallée du Danube. Il avait le dessein de pousser son voyage jusqu'aux Indes; mais il ne put obtenir un passe-port de l'ambassadeur de France, qui donna pour prétexte de son refus les difficultés et les dangers d'une telle entreprise. Forcé de s'arrêter à Constantinople, il se mit à étudier, selon son habitude, le commerce, les arts et l'industrie des indigènes. S'étant rendu agréable au kislar-agha Hadji-Bekhtasch, il obtint par la protection de ce fonctionnaire le titre de *bazerguian-baschi* (chef des marchands). Il pourvut la maison du sultan d'un grand nombre de produits sortis des manufactures de l'Occident et surtout de la France. Sa position lui offrit la facilité de pénétrer dans divers établissements, où il examina les procédés usités chez les Grecs pour la teinture, l'étamage et la fabrication des tissus; et comme il parlait le turc et le persan, il put s'informer par lui-même de tout ce qu'il désirait apprendre. En 1755 il se rendit à Smyrne, où il étudia la culture de la garance. Rentré enfin dans sa patrie, après une absence de dix-huit ans, il établit à la manufacture de Saint-Chamond en Lyonnais, qui appartenait à son frère, des ouvriers grecs, étameurs, teinturiers, fileurs, qu'il avait à grand'peine ramenés de Smyrne. Dans son zèle patriotique pour hâter les progrès de l'industrie française, il permit au public de visiter les ateliers dont il était directeur, et d'imiter les procédés nouveaux qu'il avait rapportés. Cette conduite honorable obtint une récompense. Louis XV accorda à la manufacture de Saint-Chamond le titre de manufacture royale et divers priviléges pour le maître et les ouvriers. Flachat était membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. On a de lui : *Observations sur le commerce et sur les arts d'une partie de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et même des Indes orientales*; Lyon, 1766, 2 vol. in-12, traduit en allemand sous le titre de *Untersuchung zur Beförderung des Handels, der Künste, Handwerke*; Leipzig, 1767, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage contient le récit des voyages de l'auteur, la relation de ce qu'il a vu; le tout entremêlé sans ordre de remarques et de mémoires sur divers procédés industriels, de la description de machines utiles ou curieuses et même de quelques anecdotes. Quelques figures, assez grossièrement exécutées, et trop en raccourci, servent à faire comprendre le mécanisme des machines. On trouve de plus dans le Ier volume la capitulation accordée par la Porte aux Français en 1740; dans le second, des détails intéressants sur les sultans Mahmoud Ier et Osman III, et une longue description du sérail. Flachat est un des premiers Européens qui aient visité le sérail; au reste, il n'en parle que d'après des souvenirs, car il lui avait été expressément interdit de prendre des notes ou de tracer des esquisses. E. Beauvois.

Flachat, *Observations*. — Meusel, *Bibl. historica*, t. II, part. I, p. 270. — Breghot du Lut et Péricaud, *Biographie Lyonnaise*; Lyon, 1839, gr. in-8°.

FLACHERON (*Louis-Cécile*), architecte français, né à Lyon, en 1772, mort le 12 mars 1835. Il dirigea pour la ville de Lyon un grand nombre de travaux, et devint membre de l'Académie de cette ville. On a de lui : *Éloge de Philibert Delorme*, mémoire couronné par l'Académie de Lyon; Lyon, 1814; — *Mémoire sur la pierre de Choin de Fay*; Lyon (sans date), in-8°. Flacheron lut à l'Académie de Lyon plusieurs mémoires et une traduction de la *Basilica Lugdunensis* du P. de Bussières.

Breghot du Lut et Péricaud, *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*.

FLACKSENIUS (*Jean*), prélat finlandais, né à Mackyla, en 1636, mort le 11 juillet 1708. Il étudia à l'université d'Abo, dont il devint secrétaire en 1665; plus tard il fut successivement adjoint à la Faculté de philosophie, professeur de mathématiques en 1669, pasteur en 1682,

professeur agrégé de théologie en 1688 et professeur ordinaire en 1689. Enfin, il fut élu évêque de Wiborg. Ses ouvrages sont : *Oratio funebris in obitum M. Andreæ Thuronis*, etc.; Abo, 1665, in-4° ; —*Algebra et VIII Ephemerides Cometæ visi*; ibid., 1681 ; — *Synopsis mechanicæ* ; ibid., 1682, in-8°; — *Disp. synodalis de Ecclesia ejusque subjecto*, etc.; 1689, in-4° ; — *Sylloge systematum theologiæ mundi ante-et postdiluviani ad hæc nostra tempora*, etc.; ibid., 1690, in-4° ; — *Chronologia sacra;* ibid., 1692, in-8° ; — *Harmonia evangelicæ*; ibid., 1701, in-8°.

Stiermann, *Suecia litter.*

FLACKSENIUS (*Jacques*), théologien et physicien finlandais, natif de Mackyla, mort en 1696. Il fut docteur en théologie et prévôt de la cathédrale d'Abo. En 1665 il professa la logique et la métaphysique dans cette ville; en 1679 il y fit des cours de théologie. On a de lui : *Institutiones pneumaticæ* ; Abo, 1664, in-8° ; — *Collegium logicum;* ibid., 1678, in-8° ; — des *Oraisons funebres*.

Gezelius, *Biog. Lex.*

FLACIUS. *Voy*. FLACH-FRANCOWITZ.

FLACON-ROCHELLE. *Voy*. ROCHELLE.

FLACOURT (*Étienne* DE), administrateur et voyageur français, né à Orléans, en 1607, mort en mer, le 10 juin 1660. Nommé commandant des troupes du roi au fort Dauphin dans l'île de Madagascar, il y passa en 1648. Les établissements français se trouvaient dans la plus triste situation; on s'était révolté contre le commandant Pronis, qui ne réunissait pas des vivres en quantité suffisante ou les laissait gaspiller par les parents de sa femme, née d'un Madécasse. Flacourt rétablit l'ordre, et, grâce à sa fermeté et à sa prévoyance, il sut le maintenir pendant tout le temps de son administration; si l'on se permit quelquefois des murmures, on n'en vint jamais à une rébellion déclarée. Plusieurs districts inconnus de Madagascar et quelques petites îles situées dans le voisinage furent explorés par ses ordres, et il prit possession de l'île Mascareigne, à laquelle il donna le nom d'île *Bourbon*, en 1649. Malheureusement la même sagesse ne le guida pas dans ses rapports avec les naturels. Déjà, du temps de Pronis, les chefs madécasses avaient fait assassiner quelques Français. Flacourt, au lieu de se borner à lier avec eux des relations commerciales, eut le tort de s'immiscer dans leurs querelles particulières; son but n'était pas de faire triompher la cause de la justice (car il paraît ne s'être nullement enquis des motifs des dissensions), mais de partager les dépouilles de l'ennemi. Cette conduite n'était pas de nature à diminuer dans l'esprit des indigènes la crainte que leur inspiraient leurs redoutables voisins; aussi n'attendaient ils qu'une occasion pour commencer les hostilités. Flacourt leur en fournit lui-même le prétexte. Il s'était engagé à donner un fusil à l'un des principaux personnages du pays; mais, informé que cette arme devait être transmise à un Madécasse mal disposé pour les Français, il fit percer la culasse et boucher l'ouverture avec du plomb; de façon que le projectile frappât la poitrine de celui qui ferait usage du fusil. Cette combinaison manqua heureusement, par l'indiscrétion de Pronis; mais les chefs du district de Carcanossi, indignés de cette perfidie, formèrent une ligue pour détruire les Français; ils massacrèrent ceux qui s'écartaient du fort, volèrent les troupeaux et les convois de vivres, et tentèrent d'assassiner le commandant. Quoique les Français n'eussent jamais été plus de 175, et que ce nombre fût alors diminué, les attaques de ces pauvres indigènes n'étaient pas bien dangereuses; il n'y avait qu'une dizaine d'entre eux qui possédassent des armes à feu ou qui en connussent le maniement; un jour on mit en fuite, par un seul coup de canon, dix mille hommes qui étaient venus entourer le fort. Ces malheureux, abusés par leurs prêtres, remettaient le soin de leur défense à des faiseurs de sortiléges et d'enchantements. Flacourt, au lieu de tâcher de les ramener par la douceur à de meilleures dispositions, les traita avec une rigueur excessive; il brûlait, pillait les villages, tuait les habitants, faisait exposer les têtes des chefs de la révolte. En 1652, trois cents villages du district de Carcanossi firent leur soumission; ils jurèrent obéissance au roi de France, et s'engagèrent à lui payer le tribut qu'ils portaient auparavant à leur chef; on leur promettait, en retour, la libre possession de leurs biens et le droit de les transmettre à leurs enfants. Mais cette soumission n'était ni volontaire ni sincère; et les chefs se retirèrent dans l'intérieur de l'île pour aller fomenter des intrigues contre les Français. Les vivres étant venus à manquer au fort, le 20 décembre 1653 Flacourt se mit en mer, sur une petite embarcation, pour aller acheter des provisions aux Portugais de Mozambique; mais il fut forcé, à cause du temps orageux, de rentrer au port vingt jours après son départ. Comme il était parti secrètement, on l'accusa d'avoir voulu abandonner ses compagnons; mais il apaisa les murmures et démontra la fausseté de cette imputation. Quelques mois après, arrivèrent deux navires que Flacourt avait ordre de charger de marchandises à son choix. Ayant entendu dire que les intéressés de la compagnie avaient cédé leurs droits au duc de La Meilleraye, il confia à Pronis le commandement du fort, et passa en France, en 1655, pour s'informer de l'état des choses. Plus tard il fut nommé directeur général de la Compagnie de l'Orient; il se rendit une seconde fois à Madagascar, et se noya à son retour. On a de lui : *Dictionnaire de la Langue de Madagascar*, suivi d'un petit recueil de mots de la langue des sauvages de la baie de Saldanha, près du cap de Bonne-Espérance; Paris, 1658, in-8°. Ce dictionnaire français-madécasse est très-

incomplet, il a été compilé sans soin; les mots sont transcrits en caractères latins. Dans le même volume se trouvent un *Catéchisme* et un recueil de prières en français et en madécasse. Ces ouvrages sont dédiés à saint Vincent de Paul, qui avait envoyé des missionnaires avec Flacourt; — *Histoire de la grande isle Madagascar*, suivie d'une relation de ce qui s'est passé entre les Français et les originaires de cette île depuis 1642 jusqu'en 1655; et des moyens de se préserver des maladies pendant le voyage et le séjour dans l'île; Paris, 1658, in-4°; 2° édition, 1661. Cette dernière contient de plus une relation de ce qui s'est passé de 1655 à 1657; mais on n'y trouve pas l'exposition des causes du peu de succès de la compagnie. L'ouvrage est divisé en deux parties : la première, intitulée *Histoire*, contient une description de Madagascar, de Bourbon, de Nossi-Ibrahim et de Sainte-Marie; des détails sur la religion, les mœurs, les institutions, les productions, les quadrupèdes, les poissons, les oiseaux; la traduction française de deux traités madécasses, et une traduction en madécasse de quelques prières. Les plantes et les animaux sont représentés par des gravures assez grossières. La seconde partie, intitulée *Relation*, est une histoire des établissements français exposée avec confusion. L'ouvrage de Flacourt est précieux, comme écrit par un témoin oculaire; tous les écrivains postérieurs l'ont mis à contribution; on reproche néanmoins à l'auteur d'avoir trop vanté la fertilité du territoire et d'avoir trop dénigré le caractère des habitants; mais ses descriptions d'histoire naturelle ont toujours été fort estimées. Le nom de *Flacurtia* a été donné, par L'Héritier à l'arbuste que Flacourt appelle *Alamaton*. E. BEAUVOIS.

Flacourt, *Relation*. — Brainne, etc., *Hommes illustres de l'Orléanais*, 1852, t. II. — *Annales des Voyages*, t. XIV. — Boucher de La Richarderie, *Biblioth. univ. des Voyages*, t. IV, p. 269.

FLAD (*Jean-Daniel*), économiste allemand, né à Heidelberg, le 12 juin 1718, mort à Mannheim, en juillet 1780. Il fut conseiller d'administration à Heidelberg. On a de lui : *Pensées sur une monnaie d'argent*; 1752, in-8°; — *Ueber das Alter des Lumpen-Papieres* (De l'époque de l'invention du Papier de chiffon), 1756; — *Ueber die Bucher-Insecten* (Des insectes des Livres); 1774.

Meusel, *Gel. Deutschl.*

* **FLAGY** (*Jean* DE), trouvère du treizième siècle; on ne connaît rien à son égard, si ce n'est qu'un vers du roman de *Garin le Loherain* le désigne comme l'auteur de cette épopée, dont le but est de raconter les guerres de Charles-Martel et de Pepin contre les Sarrasins et autres peuples. M. Amaury Duval observe qu'à travers beaucoup de faits curieux, le poete a semé un grand nombre de fables dans son ouvrage. Il confond souvent les personnages, les temps et les lieux; mais, malgré ces fautes, cette production, longtemps peu connue, est un monument précieux de l'ancienne littérature française. On y voit comment quelques siècles suffisent pour que les faits historiques s'altèrent et se transforment dans l'esprit des peuples. 30,000 vers environ sont compris dans le roman de Garin, mais Flagy n'en a guère composé que la moitié; on ignore le nom de son continuateur. La Bibliothèque impériale possède plusieurs manuscrits de ce poëme; M. Paulin Paris en a donné la première édition; Paris, 1833, in-12; et M. Raynouard a rendu compte de cette publication dans le *Journal des Savants*, août et septembre 1833. G. B.

Histoire littéraire de la France, t. XVIII, p. 736-745. — Le Glay, *Fragments d'Épopées romanes du douzième siècle*; Lille, 1838, in-8°. — Leroux de Lincy, *Analyse critique et littéraire du roman de Garin le Loherain*, Paris, 1835, in-8°.

FLAHAUT DE LA BILLARDERIE, famille originaire de la Picardie. Au commencement du dix-septième siècle, *César de Flahaut*, chevalier, seigneur de La Billarderie, en Boulonnais, fut lieutenant-colonel au régiment de cavalerie de Saint-Germain-Beaupré. Il laissa deux fils, dont le cadet, *Jérôme-François de Flahaut*, né en 1672, fut d'abord major des gardes du corps et gouverneur de Saint-Quentin, et devint ensuite lieutenant général des armées du roi, grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, etc. Il mourut à Paris, le 27 avril 1761. Son frère aîné, *Charles-César de Flahaut*, marquis de La Billarderie, seigneur de Saint-Remy et d'Eau, né en 1668, parcourut tous les grades de l'armée, à partir de celui de cornette, et fut créé maréchal de camp en 1719, puis lieutenant général en 1734. Il obtint ensuite différents commandements, entre autres celui de la maison du roi. Il mourut à Wissembourg, le 23 mai 1742. Il avait épousé une demoiselle de Nesles, dont il eut quatre fils. L'aîné, le marquis de La Billarderie, arriva aussi jusqu'au grade de lieutenant général. A la révolution, il se retira dans sa terre de Saint-Remy, près Chaumont, et passa tranquillement cette époque orageuse. Son frère puîné, le chevalier de La Billarderie, fut exempt des gardes du corps dans la compagnie de Villeroy, et gentilhomme auprès des princes petits-fils de Louis XV, devint brigadier des armées le 25 juillet 1762, et maréchal de camp en 1770. Un troisième frère embrassa l'état ecclésiastique. Enfin le quatrième fut chevalier de Malte, et eut dans la suite le titre de comte. Il eut le grade de maréchal de camp, et fut intendant du Jardin du Roi, après Buffon, jusqu'en 1792. Il fut le père du comte de Flahaut actuellement sénateur. Dans son inaltérable dévouement à la royauté, il se prononça l'un des premiers et avec le plus de vigueur contre la révolution et toutes ses tendances. Il porta sa tête sur l'échafaud dans la ville d'Arras. L. LOUVET.

Encycl. des Gens du Monde. — *Nobiliaire de la Picardie*. — *Diction. général de la Noblesse de France*.

* **FLAHAUT DE LA BILLARDERIE** (*Auguste-Charles-Joseph*, comte DE), général et diplomate

professeur agrégé de théologie en 1688 et professeur ordinaire en 1689. Enfin, il fut élu évêque de Wiborg. Ses ouvrages sont : *Oratio funebris in obitum M. Andreæ Thuronis*, etc.; Abo, 1665, in-4° ; — *Algebra et VIII Ephemerides Cometæ visi*; ibid., 1681 ; — *Synopsis mechanicæ*; ibid., 1682, in-8°; — *Disp. synodalis de Ecclesia ejusque subjecto*, etc.; 1689, in-4°; — *Sylloge systematum theologiæ mundi ante-et postdiluviani ad hæc nostra tempora*, etc.; ibid., 1690, in-4°; — *Chronologia sacra;* ibid., 1692, in-8°; — *Harmoniæ evangelicæ*; ibid., 1701, in-8°.

Stiermann, *Suecia litter.*

FLACHSENIUS (*Jacques*), théologien et physicien finlandais, natif de Mackyla, mort en 1696. Il fut docteur en théologie et prévôt de la cathédrale d'Abo. En 1665 il professa la logique et la métaphysique dans cette ville; en 1679 il y fit des cours de théologie. On a de lui : *Institutiones pneumaticæ ;* Abo, 1664, in-8°; — *Collegium logicum;* ibid., 1678, in-8°; — des *Oraisons funèbres.*

Gezelius, *Biog. Lex.*

FLACIUS. *Voy.* FLACH-FRANCOWITZ.

FLACON-ROCHELLE. *Voy.* ROCHELLE.

FLACOURT (*Étienne* DE), administrateur et voyageur français, né à Orléans, en 1607, mort en mer, le 10 juin 1660. Nommé commandant des troupes du roi au fort Dauphin dans l'île de Madagascar, il y passa en 1648. Les établissements français se trouvaient dans la plus triste situation; on s'était révolté contre le commandant Pronis, qui ne réunissait pas des vivres en quantité suffisante ou les laissait gaspiller par les parents de sa femme, née d'un Madécasse. Flacourt rétablit l'ordre, et, grâce à sa fermeté et à sa prévoyance, il sut le maintenir pendant tout le temps de son administration; si l'on se permit quelquefois des murmures, on n'en vint jamais à une rébellion déclarée. Plusieurs districts inconnus de Madagascar et quelques petites îles situées dans le voisinage furent explorés par ses ordres, et il prit possession de l'île Mascareigne, à laquelle il donna le nom d'île *Bourbon*, en 1649. Malheureusement la même sagesse ne le guida pas dans ses rapports avec les naturels. Déjà, du temps de Pronis, les chefs madécasses avaient fait assassiner quelques Français. Flacourt, au lieu de se borner à lier avec eux des relations commerciales, eut le tort de s'immiscer dans leurs querelles particulières; son but n'était pas de faire triompher la cause de la justice (car il paraît ne s'être nullement enquis des motifs des dissensions), mais de partager les dépouilles de l'ennemi. Cette conduite n'était pas de nature à diminuer dans l'esprit des indigènes la crainte que leur inspiraient leurs redoutables voisins; aussi n'attendaient ils qu'une occasion pour commencer les hostilités. Flacourt leur en fournit lui-même le prétexte. Il s'était engagé à donner un fusil à l'un des principaux personnages du pays; mais, informé que cette arme devait être transmise à un Madécasse mal disposé pour les Français, il fit percer la culasse et boucher l'ouverture avec du plomb; de façon que le projectile frappât la poitrine de celui qui ferait usage du fusil. Cette combinaison manqua heureusement, par l'indiscrétion de Pronis; mais les chefs du district de Carcanossi, indignés de cette perfidie, formèrent une ligue pour détruire les Français; ils massacrèrent ceux qui s'écartaient du fort, volèrent les troupeaux et les convois de vivres, et tentèrent d'assassiner le commandant. Quoique les Français n'eussent jamais été plus de 175, et que ce nombre fût alors diminué, les attaques de ces pauvres indigènes n'étaient pas bien dangereuses; il n'y avait qu'une dizaine d'entre eux qui possédassent des armes à feu ou qui en connussent le maniement; un jour on mit en fuite, par un seul coup de canon, dix mille hommes qui étaient venus entourer le fort. Ces malheureux, abusés par leurs prêtres, remettaient le soin de leur défense à des faiseurs de sortiléges et d'enchantements. Flacourt, au lieu de tâcher de les ramener par la douceur à de meilleures dispositions, les traita avec une rigueur excessive; il brûlait, pillait les villages, tuait les habitants, faisait exposer les têtes des chefs de la révolte. En 1652, trois cents villages du district de Carcanossi firent leur soumission; ils jurèrent obéissance au roi de France, et s'engagèrent à lui payer le tribut qu'ils portaient auparavant à leur chef; on leur promettait, en retour, la libre possession de leurs biens et le droit de les transmettre à leurs enfants. Mais cette soumission n'était ni volontaire ni sincère; et les chefs se retirèrent dans l'intérieur de l'île pour aller fomenter des intrigues contre les Français. Les vivres étant venus à manquer au fort, le 20 décembre 1653 Flacourt se mit en mer, sur une petite embarcation, pour aller acheter des provisions aux Portugais de Mozambique; mais il fut forcé, à cause du temps orageux, de rentrer au port vingt jours après son départ. Comme il était parti secrètement, on l'accusa d'avoir voulu abandonner ses compagnons; mais il apaisa les murmures et démontra la fausseté de cette imputation. Quelques mois après, arrivèrent deux navires que Flacourt avait ordre de charger de marchandises à son choix. Ayant entendu dire que les intéressés de la compagnie avaient cédé leurs droits au duc de La Meilleraye, il confia à Pronis le commandement du fort, et passa en France, en 1655, pour s'informer de l'état des choses. Plus tard il fut nommé directeur général de la Compagnie de l'Orient; il se rendit une seconde fois à Madagascar, et se noya à son retour. On a de lui : *Dictionnaire de la Langue de Madagascar*, suivi d'un petit recueil de mots de la langue des sauvages de la baie de Saldanha, près du cap de Bonne-Espérance; Paris, 1658, in-8°. Ce dictionnaire français-madécasse est très-

incomplet, il a été compilé sans soin; les mots sont transcrits en caractères latins. Dans le même volume se trouvent un *Catéchisme* et un recueil de prières en français et en madécasse. Ces ouvrages sont dédiés à saint Vincent de Paul, qui avait envoyé des missionnaires avec Flacourt; — *Histoire de la grande isle Madagascar*, suivie d'une relation de ce qui s'est passé entre les Français et les originaires de cette île depuis 1642 jusqu'en 1655; et des moyens de se préserver des maladies pendant le voyage et le séjour dans l'île; Paris, 1658, in-4°; 2e édition, 1661. Cette dernière contient de plus une relation de ce qui s'est passé de 1655 à 1657; mais on n'y trouve pas l'exposition des causes du peu de succès de la compagnie. L'ouvrage est divisé en deux parties : la première, intitulée *Histoire*, contient une description de Madagascar, de Bourbon, de Nossi-Ibrahim et de Sainte-Marie; des détails sur la religion, les mœurs, les institutions, les productions, les quadrupèdes, les poissons, les oiseaux; la traduction française de deux traités madécasses, et une traduction en madécasse de quelques prières. Les plantes et les animaux sont représentés par des gravures assez grossières. La seconde partie, intitulée *Relation*, est une histoire des établissements français exposée avec confusion. L'ouvrage de Flacourt est précieux, comme écrit par un témoin oculaire; tous les écrivains postérieurs l'ont mis à contribution; on reproche néanmoins à l'auteur d'avoir trop vanté la fertilité du territoire et d'avoir trop dénigré le caractère des habitants; mais ses descriptions d'histoire naturelle ont toujours été fort estimées. Le nom de *Flacurtia* a été donné, par L'Héritier à l'arbuste que Flacourt appelle *Alamaton*. E. Beauvois.

Flacourt, *Relation*. — Brainne, etc., *Hommes illustres de l'Orléanais*, 1852, t. II. — *Annales des Voyages*, t. XIV. — Boucher de La Richarderie, *Biblioth. univ. des Voyages*, t. IV, p. 269.

FLAD (*Jean-Daniel*), économiste allemand, né à Heidelberg, le 12 juin 1718, mort à Mannheim, en juillet 1780. Il fut conseiller d'administration à Heidelberg. On a de lui : *Pensées sur une monnaie d'argent*; 1752, in-8°; — *Ueber das Alter des Lumpen-Papieres* (De l'époque de l'invention du Papier de chiffon), 1756; — *Ueber die Bucher-Insecten* (Des insectes des Livres); 1774.

Meusel, *Gel. Deutschl.*

* **FLAGY** (*Jean* de), trouvère du treizième siècle; on ne connaît rien à son égard, si ce n'est qu'un vers du roman de *Garin le Loherain* le désigne comme l'auteur de cette épopée, dont le but est de raconter les guerres de Charles-Martel et de Pepin contre les Sarrasins et autres peuples. M. Amaury Duval observe qu'à travers beaucoup de faits curieux, le poete a semé un grand nombre de fables dans son ouvrage. Il confond souvent les personnages, les temps et les lieux; mais, malgré ces fautes, cette production, longtemps peu connue, est un monument précieux de l'ancienne littérature française. On y voit comment quelques siècles suffisent pour que les faits historiques s'altèrent et se transforment dans l'esprit des peuples. 30,000 vers environ sont compris dans le roman de Garin, mais Flagy n'en a guère composé que la moitié; on ignore le nom de son continuateur. La Bibliothèque impériale possède plusieurs manuscrits de ce poëme; M. Paulin Paris en a donné la première édition; Paris, 1833, in-12; et M. Raynouard a rendu compte de cette publication dans le *Journal des Savants*, août et septembre 1833.
G. B.

Histoire littéraire de la France, t. XVIII, p. 738-746. — Le Glay, *Fragments d'Épopées romanes du douzième siècle*; Lille, 1838, in-8°. — Leroux de Lincy, *Analyse critique et littéraire du roman de Garin le Loherain*, Paris, 1835, in-8°.

FLAHAUT DE LA BILLARDERIE, famille originaire de la Picardie. Au commencement du dix-septième siècle, *César de Flahaut*, chevalier, seigneur de La Billarderie, en Boulonnais, fut lieutenant-colonel au régiment de cavalerie de Saint-Germain-Beaupré. Il laissa deux fils, dont le cadet, *Jérôme-François de Flahaut*, né en 1672, fut d'abord major des gardes du corps et gouverneur de Saint-Quentin, et devint ensuite lieutenant général des armées du roi, grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, etc. Il mourut à Paris, le 27 avril 1761. Son frère aîné, *Charles-César de Flahaut*, marquis de La Billarderie, seigneur de Saint-Remy et d'Eau, né en 1668, parcourut tous les grades de l'armée, à partir de celui de cornette, et fut créé maréchal de camp en 1719, puis lieutenant général en 1734. Il obtint ensuite différents commandements, entre autres celui de la maison du roi. Il mourut à Wissembourg, le 23 mai 1742. Il avait épousé une demoiselle de Nesles, dont il eut quatre fils. L'aîné, le marquis de La Billarderie, arriva aussi jusqu'au grade de lieutenant général. A la révolution, il se retira dans sa terre de Saint-Remy, près Chaumont, et passa tranquillement cette époque orageuse. Son frère puîné, le chevalier de La Billarderie, fut exempt des gardes du corps dans la compagnie de Villeroy, et gentilhomme auprès des princes petits-fils de Louis XV, devint brigadier des armées le 25 juillet 1762, et maréchal de camp en 1770. Un troisième frère embrassa l'état ecclésiastique. Enfin le quatrième fut chevalier de Malte, et eut dans la suite le titre de comte. Il eut le grade de maréchal de camp, et fut intendant du Jardin du Roi, après Buffon, jusqu'en 1792. Il fut le père du comte de Flahaut actuellement sénateur. Dans son inaltérable dévouement à la royauté, il se prononça l'un des premiers et avec le plus de vigueur contre la révolution et toutes ses tendances. Il porta sa tête sur l'échafaud dans la ville d'Arras. L. Louvet.

Encycl. des Gens du Monde. — *Nobiliaire de la Picardie*. — *Diction. général de la Noblesse de France*.

* **FLAHAUT DE LA BILLARDERIE** (*Auguste-Charles-Joseph*, comte de), général et diplomate

français, sénateur, etc., est né à Paris, le 21 avril 1785. Il était encore enfant quand son père périt sur l'échafaud révolutionnaire. Sa mère, privée par la confiscation du peu de biens qu'avait possédés son mari, emmena son fils unique en Angleterre, où, presque réduite à la misère, elle trouva une ressource dans sa plume. Le jeune Flahaut commença son éducation en Angleterre, et l'acheva en Allemagne, où il avait suivi sa mère. En 1798 tous deux revinrent à Paris, et à la fin de l'année suivante le jeune homme entra dans un corps de cavalerie qui devait accompagner Bonaparte, premier consul, en Italie. Il fit donc ses premières armes dans la campagne de Marengo. Dans les derniers mois de 1800, il passa en Portugal comme simple dragon, et, à son retour en France, il obtint l'épaulette de sous-lieutenant. Attaché ensuite à Murat comme aide de camp, il gagna les grades supérieurs à Austerlitz, dans la campagne de Prusse, puis dans la guerre d'Espagne, et, après avoir été nommé colonel à la suite de la bataille de Wagram, il obtint l'honneur, alors très-recherché, d'être admis dans l'état-major du maréchal Berthier, qui lui fit donner le titre de baron de l'empire. Depuis 1802, sa mère s'était remariée au comte de Souza, nom sous lequel elle est restée connue dans la littérature. Dans la guerre de Russie, M. de Flahaut se distingua d'une manière particulière au combat de Mohilef, le 26 juillet 1812, et le 22 février suivant il fut promu au grade de général de brigade. A son retour à Paris, Napoléon le nomma l'un de ses aides de camp. Sa belle conduite à la bataille de Leipzig lui valut le grade de général de division et le titre de comte de l'empire. Il se fit encore remarquer à la bataille de Hanau, le 31 octobre 1813, et reçut la croix de commandeur de la Légion d'Honneur, le 23 mars 1814. Vers cette époque, l'empereur le désigna pour traiter avec les plénipotentiaires alliés d'un armistice, qui ne fut pas conclu.

Après l'abdication de 1814, M. de Flahaut adhéra aux actes du gouvernement provisoire. Dès que l'empereur eut réapparu en France, il courut reprendre près de lui ses fonctions d'aide de camp. Envoyé à Vienne avec des dépêches de Napoléon pour Marie-Louise, il fut arrêté à Stuttgard et forcé de rentrer en France sans avoir pu remplir sa mission. Créé alors pair de France, il accompagna Napoléon à la frontière, et combattit encore à Waterloo. A l'issue de cette malheureuse journée, il revint à Paris, et le 22 juin, à la séance de la chambre des pairs, il se leva pour contredire le maréchal Ney; il fit connaître les opérations de Grouchy, assura que ce général avait encore plus de 40,000 hommes sous ses ordres, et appuya avec chaleur la proposition de Lucien Bonaparte, qui demandait qu'on proclamât Napoléon II. « Si Napoléon avait été tué, disait le comte de Flahaut, n'est-ce pas son fils qui lui succéderait? Il a abdiqué, il est mort politiquement, pourquoi son fils ne lui succéderait-il pas? » Le général de Flahaut fut chargé le 1er juillet, par le gouvernement provisoire, du commandement d'un corps de cavalerie. Mais les destins devaient s'accomplir. A la seconde rentrée du roi dans Paris, M. de Flahaut fut inscrit l'un des premiers sur la liste de ceux qu'on devait exiler de France sans jugement préalable et par mesure de sûreté. Il dut cependant à l'intervention du prince de Talleyrand, ami de sa famille, de ne pas voir son nom figurer dans la fameuse ordonnance du 24 juillet; néanmoins, on l'engagea à s'éloigner temporairement. M. de Flahaut se rendit d'abord en Suisse, dans les environs de Genève, d'où, au bout de quelque temps, il fut obligé de passer en Angleterre. Il y épousa, en 1817, miss Mercer Elphinstone, fille de lord Keith, riche héritière qui succéda plus tard aux titres et à la pairie de son père, et dont il n'a eu que des filles. Pour accomplir ce mariage, M. de Flahaut avait dû donner sa démission du grade qu'il occupait dans l'armée française. Il vint depuis lors plusieurs fois visiter la France, et finit par se fixer à Paris en 1827. La révolution de Juillet 1830 lui rendit son grade et la pairie. En 1831, il fut nommé ministre plénipotentiaire à Berlin. Au bout de cinq ou six mois il donna sa démission. Il accompagna ensuite le duc d'Orléans au siége d'Anvers; et à l'époque de son mariage, en 1837, ce prince, formant sa maison, choisit le comte de Flahaut pour son premier écuyer; mais celui-ci garda peu de temps cet emploi.

Le salon de madame de Flahaut eut longtemps une certaine importance politique. M. de Flahaut paraissait rarement à la tribune de la chambre des pairs; il était du petit nombre des membres de cette assemblée qui votaient constamment contre les lois restrictives des libertés publiques. En 1841, il fut nommé ambassadeur à Vienne, poste qu'il conserva jusqu'à la révolution de février. Le gouvernement provisoire le mit à la retraite, par un décret du 17 avril 1848, et lorsque l'Assemblée législative eut annulé cette mesure, par un décret du 11 août 1849, il ne demanda pas à rentrer dans les cadres. Au 2 décembre 1851, il se mit à la disposition du président de la république, et fit partie de la commission consultative nommée alors. Créé sénateur en 1853, il a été appelé en 1854 à faire partie de la commission instituée pour recueillir la correspondance de Napoléon Ier. L. LOUVET.

Encyclopédie des Gens du Monde. — Dictionnaire de la Conversation. — Biogr. universelle et portative des Contemporains.

FLAHAUT (Comtesse DE). *Voyez* SOUZA (baronne *Adèle* DE).

FLAHAUT DE LA BILLARDERIE. *Voy.* ANGIVILLER.

FLAHERTY (*Roderic* O'), historien irlandais, né en 1630, à Moycullin, comté de Galway, mort en 1718. On a de lui : *Ogygia, sive rer*

Hibernicarum chronologia; Londres, 1685, in-4°; traduit en anglais, Dublin, 1793, 2 vol. in-8°. L'auteur commence son histoire au déluge, et la continue jusqu'à l'année 428 du Christ. Cet ouvrage se divise en trois parties : la première contient la description de l'Irlande, les divers noms de cette île, son étendue, ses habitants, ses rois, le mode de leurs élections annuelles; la seconde est une espèce de tableau synchronique de l'histoire irlandaise et des événements arrivés en même temps dans d'autres pays; la troisième est un récit très-ample des affaires particulières de l'Irlande. L'auteur donne ensuite une table chronologique exacte de tous les rois chrétiens depuis l'an 428 du Christ jusqu'en 1022, et un court récit des principaux faits de l'histoire de l'Irlande. O'Flaherty publia une défense de son *Ogygia* contre les objections de sir Georges Mackenzie.

Chalmers, *General biographical Dictionary*.

FLAMAEL. *Voy.* FLEMAEL.

FLAMAND (*François*). *Voyez* DUQUESNOY.

FLAMAND (**LE**). *Voy.* LEFLAMENC et LEFLAMAND.

FLAMAND-GRÉTRY (*Louis-Victor*), littérateur français, né à La Fère-en-Tardenois (Aisne), le 25 novembre 1764, mort en 1843. Il épousa en troisièmes noces une nièce de Grétry, et vécut dans l'intimité de ce grand compositeur, dont il ajouta plus tard le nom au sien propre. Après être resté longtemps dans le commerce, il s'adonna à la poésie avec beaucoup de zèle et très-peu de succès. Ses nombreuses productions sont des pièces de circonstance, trop insignifiantes pour être rappelées ici : nous citerons seulement son *Itinéraire historique, biographique et topographique de la vallée d'Enghien-Montmorency*; Paris, 1827, in-8°; Paris, 1835-1840, 2 vol. in-8°.

Querard, *La France littéraire*.

FLAMEL (*Nicolas*), célèbre écrivain-juré et alchimiste français, né dans la première moitié du quatorzième siècle, mort à Paris, le 22 mars 1418. Nicolas Flamel est un personnage complexe. Par un côté il appartient à la biographie, par l'autre il touche au roman et à la légende. On ne saurait dire avec certitude en quel lieu il vint au monde. « Quelques auteurs, dit l'abbé Vilain, ont écrit qu'il était de Pontoise. Une signification faite vers 1432 à un habitant de cette ville, au sujet d'une rente de la succession de ce bourgeois, pourrait favoriser cette opinion. Peut-être Flamel était-il né dans le faubourg de la ville de Pontoise, sur la paroisse de Notre-Dame, église à laquelle il a fait un don par son testament (1). » La date précise de sa naissance nous est également inconnue. Mais il résulte des faits authentiques de sa biographie qu'en fixant, par induction, cette date vers 1330, on ne s'éloignerait pas beaucoup de la vérité. Quoi qu'il en soit, Nicolas Flamel exerça de bonne heure à Paris la profession distinguée d'écrivain libraire. Un auteur à peu près contemporain de ce personnage, et mis récemment en lumière, nous fournit de très-précieux renseignements sur l'origine et les commencements de Flamel comme scribe ou calligraphe. Cet auteur est Guillebert de Metz, qui a laissé une *Description de Paris*, écrite *de visu* vers 1430. « Item, dit-il en vantant les merveilles de la capitale au temps passé, Item quand y conversoient.... Gobert le souverain escripvain, qui composa *L'Art d'escripre et de taillier plumes*, et ses disciples, qui, par leur bien escripre furent retenus des princes, comme *le jeune Flamel*, du duc de Berry; Sicart, du roy Richart d'Angleterre (1); Guillemin, du grand maistre de Rodes; Crespy, du duc d'Orléans; Perrin, de l'empereur Sigemundus, de Romme; item *Flamel l'aisné*, escripvain, qui faisoit tant d'aumosnes et hospitalitez, et fist plusieurs maisons où gens de mestier demouroient en bas; et du loyer qu'ilz paioient estoient soutenus povres laboureurs en hault (2). » Ainsi donc il y avait au quatorzième siècle deux Flamel écrivains : Flamel le jeune, qui se nommait Jean; nous lui consacrerons une courte notice individuelle, après son frère, l'aîné, qui est notre Nicolas Flamel. C'était alors le beau siècle des calligraphes parisiens. Le roi Jean avait laissé pour fils trois princes bibliophiles, et l'un d'eux portait la couronne de France sous le nom de Charles le Sage, c'est-à-dire le Savant. Les deux autres : Jean, duc de Berry, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, leur neveu, et Louis, duc d'Orléans, firent exécuter avec zèle ces riches manuscrits qui forment encore les plus splendides joyaux de nos bibliothèques publiques. La haute noblesse, à l'instar des sires de la Fleur-de-Lis, rivalisait d'une émulation littéraire. La florissante université de Paris multipliait les écrits de ses renommés clercs et docteurs. Le nom de Nicolas Flamel ne se trouve pas parmi ceux de ces artistes en écriture qui ont signé les beaux manuscrits auxquels nous venons de faire allusion (3). Mais la pratique des tribunaux, à cette époque de légistes et de procédure, put, avec la littérature courante, offrir à son industrie un large débouché. Nous employons à dessein ces expressions positives; car le zèle de l'art et du beau idéal paraît avoir été dominé chez Nicolas Flamel par l'idée de l'utile. Vers 1370, et sans doute un peu avant cette date, Nicolas se maria; l'amour, lorsqu'il ne préside pas au mariage, a pour suppléant d'ordinaire l'intérêt. Pernelle, qui fut sa femme, était une

(1) L'abbé Vilain, *Histoire critique de N. Flamel*, p. 2.

(1) Qui régna de 1377 à 1399.

(2) Guilleb. de Metz, éd. par M. Le Roux de Lincy; Paris, 1855, in-8°, pag. 85. Cet opuscule fait partie du *Trésor des Pièces rares ou inédites* que publie le libraire A. Aubry.

(3) Par contre, on y voit fréquemment le nom de Jean Flamel, frère de Nicolas.

bourgeoise de Paris, mère, et déjà veuve de deux maris; mais elle avait du bien. Ils s'épousèrent sous le régime de la communauté. Dès 1373 les deux conjoints se firent donation générale et mutuelle de leur avoir, acte renouvelé en 1386 et maintenu par le testament de Pernelle, qui mourut en 1397. Dame Pernelle, outre son bien, paraît avoir possédé les talents d'une ménagère active, vigilante et très-entendue. L'un des premiers soins et des premiers succès des deux époux fut de pourvoir à leur domicile. Deux ouvroirs ou échoppes d'écrivain, d'abord très-modestes, s'adossèrent pour eux aux murs de l'église Saint-Jacques-la-Boucherie. C'est là que Nicolas Flamel et son clerc se tenaient pour prêter à tout *chalant* le ministère de leur plume. Ces ouvroirs ou échoppes devinrent de petits édifices. Un terrain se trouvait nu en face de la même église, en un point qui naguère encore formait l'angle de la rue des Écrivains et de la rue de Marivaux. Ils achetèrent ce terrain, et y construisirent une maison tout enrichie au dehors d'*histoires* et de devises peintes, gravées et sculptées. Cette maison était l'*hostel* des époux Flamel. Ils y tenaient aussi une sorte de pension ou pédagogie, en sa qualité de calligraphe ou de libraire, associé ou agrégé (vers la fin de sa carrière) à l'université, il enseignait à de jeunes écoliers externes l'écriture et les premiers éléments littéraires. D'autres écoliers y demeuraient *en bourse*, c'est-à-dire à titre de pensionnaires. Une partie de ces jeunes gens étaient fils de famille et appartenaient à des *gens de cour*. En 1389 Nicolas Flamel et Pernelle, sa femme, firent construire de leurs libéralités une arcade au charnier ou cimetière des Innocents. Le petit portail de Saint-Jacques-la-Boucherie, vis-à-vis de leur maison, fut également érigé du fruit de leurs aumônes. Sur l'un et l'autre de ces monuments, Flamel et sa femme étaient représentés en pied (1), avec leur chiffre. Ces figures, ainsi que divers accessoires, accompagnaient un sujet pieux. Le tout était richement sculpté, peint et doré.

Nicolas Flamel, devenu veuf, poursuivit et vit se développer le cours de ses prospérités. Vers 1404, il jouissait d'une considération qui paraît s'être attachée autant à son caractère qu'à sa fortune. Un curé de Paris constitué en dignité ecclésiastique le choisit, dis-je, pour exécuteur testamentaire, en compagnie de deux autres notables personnages. Il fit alors construire une seconde arcade au charnier des Innocents. Il contribua aussi au bâtiment et à la décoration extérieure de deux maisons religieuses. L'une était la paroisse de Sainte-Geneviève des Ardents, qui s'élevait rue Neuve-de-Notre-Dame en la Cité, et l'autre la chapelle de l'hôpital Saint-Gervais, située dans la rue de la Tixeranderie. Sur chacun de ces édifices il eut soin de faire représenter aux yeux de tous l'image et les attributs du donateur. Je passe rapidement sur divers autres actes de munificence ostensible qu'il fit à sa propre paroisse et à d'autres églises, s'il faut en croire une incertaine tradition, notamment à Saint-Côme et à Saint-Martin-des-Champs. Mais Charles V avait récemment agrandi autour de la capitale cette ceinture qui s'élargit de siècle en siècle et sans cesse. Au delà de l'une des portes, celle qui portait le nom de Saint-Martin, le prieuré de Saint-Martin-des-Champs étendait sa censive ou juridiction sur des terrains médiocrement peuplés ou livrés encore à l'agriculture. Quelques masures qui s'élevaient dans ce *faubourg* de la capitale étaient en ruine. Nicolas Flamel noua des intelligences d'affaires avec le couvent, s'insinua dans sa confiance, dans ses bonnes grâces. Peu à peu, et pièce à pièce, il acquit de ces religieux diverses concessions de terrain, avec la faculté d'y bâtir. Une fois maître d'un espace suffisant, c'est-à-dire vers 1407 et années suivantes, Nicolas Flamel fit construire en ce lieu divers édifices d'un caractère mixte; c'étaient à la fois des institutions utiles, des maisons de rapport et des établissements de charité. L'une de ces maisons notamment s'appelait le *Grand-Pignon*. Elle comprenait une lavanderie ou lavoir et plusieurs corps de logis. Ainsi que nous l'apprend Guillebert de Metz, des gens de métier étaient logés, en payant, au rez-de-chaussée; et du produit de ces loyers, des laboureurs, sans moyens pécuniaires, trouvaient un asile gratuit dans la partie supérieure. Nicolas Flamel voulut consacrer par des signes durables et visibles la destination de l'édifice. Les laboureurs étaient tenus, pour s'acquitter, à dire tous les jours un *pater* et un *ave* pour les *pécheurs trépassés*. A la hauteur de leur logement même, une large frise ou sculpture régnait sur la façade. Le Christ ou la Trinité, telle qu'on la figurait alors, occupait le centre. Nicolas Flamel s'y était fait représenter. On y voyait en outre l'image des locataires gratuits, ou laboureurs, à genoux et délivrant, comme on disait autrefois, leurs menus suffrages. Au-dessous de cette frise s'étendait sur une seule ligne une inscription explicative. La maison du *Grand-Pignon* a

(1) Du temps de l'abbé Villain, six ou sept représentations ou portraits originaux de Nicolas Flamel subsistaient encore. Voy. *Essai*, p. 305, note *a*, et *Histoire critique*, etc., page 137 et passim. Ces monuments furent successivement détruits peu de temps après cette époque. La trace la plus précieuse qui nous en ait été conservée est une gravure au burin, qui accompagne l'*Histoire critique*, d'après la sculpture de Sainte-Geneviève-des-Ardents, église démolie en 17[illegible]. Il existe une autre figure de Nicolas Flamel alchimiste, gravée en Allemagne, et copiée depuis par Montcornet. Mais cette image est complétement apocryphe. On voit au musée de Cluny, sous le n° 9[illegible], la pierre tumulaire que Flamel avait lui-même préparée pour sa sépulture. M. [illegible] de Presle possède une série de gouaches in-folio peintes vers la fin du règne de Louis XIV, et qui paraissent avoir été exécutées pour quelque alchimiste de cette époque. On y remarque divers portraits de Nicolas Flamel et les *Figures hiéroglyphiques* relatives à ses prétendus travaux d'alchimie.

perdu son pignon, la plupart de ses sculptures et de ses antiques ornements. Mais elle subsiste encore, rue de Montmorency, n° 51, et présente aux regards de tous l'inscription primitive, ainsi conçue : *Nous hommes et femmes laboureurs demourans ou porche* (sur le devant) *de ceste maison, qui fut faicte en l'an de grace mil quatre cens et sept, sommes tenus, chascun en droit soy, dire tous les jours une patenostre et j. ave Maria en priant Dieu que de sa grâce face pardon aus povres pecheurs trespassez. Amen.* Nicolas Flamel mourut en 1418, sans avoir cessé d'accroître sa renommée et sa fortune. Il acheta le lieu de sa sépulture, dans l'intérieur même de l'église de Saint-Jacques-la-Boucherie. C'est ce que nous apprend l'une des nombreuses clauses de son remarquable testament (1), par lequel il léguait à Saint-Jacques-la-Boucherie la généralité de ses biens (n'ayant point d'enfants). Indépendamment de cette disposition principale, ce testament contient un grand nombre d'actes éclatants de libéralité.

L'idée qu'on se fait, d'après ces renseignements authentiques, au sujet de Nicolas Flamel n'est déjà plus celle d'un bourgeois vulgaire. On y voit un homme sagace, habile au gain (2), amoureux de sa renommée, imitant la dévote et vaniteuse ostentation des princes de son temps, mais mêlant à ces travers le zèle du bien, du juste et de l'utile. Grâce aux monuments, aux fondations extraordinaires et multipliées qu'il laissait, sa mémoire, après sa mort, au lieu de s'éteindre dans l'oubli, acquit en quelque sorte un éclat et un retentissement progressifs. Entre autres exemples de ses largesses, dix-neuf calices, ornés de son chiffre, furent légués par lui à autant d'églises. Il avait fondé aussi et doté à Saint-Jacques une chapelle *de Saint-Clément* ou *de Nicolas Flamel*. Tous les mois, d'après le vœu de ce même testament, on voyait un cortége composé d'un prêtre et son clerc, suivis de treize pauvres aveugles, partir en procession de l'hôpital des Quinze-Vingts et se rendre ainsi à l'église Saint-Jacques-la-Boucherie. Là ils assistaient à un obit mensuel du testateur, et le prêtre ne se retirait qu'après avoir dit en outre une messe basse, à la chapelle de Saint-Clément, pour l'âme de Nicolas Flamel. Quatorze autres communautés avaient également reçu une fondation perpétuelle de dix sous de rente parisis, et venaient chaque année, par l'organe de quatorze chapelains, acquitter ce bienfait en disant une messe basse à la chapelle de Saint-Clément pour Nicolas Flamel. Le temps, en vieillissant les figures que Flamel avait de toutes parts fait sculpter et peindre, y ajoutait le prestige de l'âge et du mystère. Dès 1463, d'après un témoignage authentique, *feu Flamel étoit en renom d'être plus riche la moitié qu'il n'étoit*. Plus le souvenir de la réalité s'éloignait, plus le champ s'ouvrait à l'imagination, pour expliquer l'énigme de cette renommée croissante et inusitée. On demanda quelle était la source de cette richesse, dont la crédulité amplifiait l'étendue. A cette question l'état des esprits offrait une réponse qui déjà servait d'explication à la fortune de Jacques Cœur et de bien d'autres. On dit que Nicolas Flamel était initié au grand œuvre, et qu'il avait trouvé le secret de *faire de l'or*. Il existe au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale un petit livre (1) écrit sur parchemin en lettres gothiques, et qui débute ainsi : *Cy commence la vraie pratique de la noble science d'alkimie... de tous les philosophes composé et des livres des anciens, prins et tiré*, etc. A la fin du volume on lit : *Ce présent livre est et appartient à Nicolas Flamel, de la paroisse Saint-Jacques de la Boucherie, lequel il l'a escript et relié de sa propre main.* Mais cette inscription n'est pas authentique. Un œil exercé y reconnaît la main d'un faussaire, qui vivait vers le commencement du dix-septième siècle : il a gratté une inscription plus ancienne qui existait à cette place; il a surchargé cette inscription et substitué le nom de Flamel à celui d'un autre scribe ou propriétaire. Quant au texte du manuscrit lui-même, il paraît avoir été écrit environ de 1430 à 1480, et ne saurait remonter à l'époque de Nicolas Flamel. Effectivement, en 1561, un recueil anonyme, attribué par quelques bibliographes à Gohorry, parut sous le titre de *Transformation métallique*; Paris, Guillard et Warancore, in-8°. Ce recueil contient trois petits traités d'alchimie, parmi lesquels figure le *Sommaire philosophique de Nicolas Flamel*. Dès lors la réputation de Flamel comme alchimiste fut définitivement établie. Les figures pieuses qu'il avait fait peindre et sculpter, son portrait, celui de Pernelle, sa femme, son chiffre, les devises de dévotion gravées sur des phylactères, et jusqu'à son écritoire ou calemard d'écrivain, qu'on voyait à l'une des arcades de sa

(1) Nous avons lu ce testament, qui subsiste en original sur parchemin à la direction generale des archives, S. 3376.

(2) On a dit que Nicolas Flamel s'était enrichi des dépouilles des juifs. Rien n'appuie cette accusation. Indépendamment du produit de son étude d'écrivain et de sa pedagogie, Flamel se livrait à des speculations fort analogues à celles qui se pratiquent aujourd'hui. Il tira de là une fortune assez grande pour un bourgeois; mais cette richesse ne depassait aucunement les bornes du possible. Nous citerons comme specimen une de ses operations qui n'a rien de commun avec la pierre philosophale, et dont nous possedons les traces positives. Le 11 novembre 1390, Nicolas Flamel acheta pour trente francs d'or du coin du roi une rente de deux livres six sous parisis, hypothequee sur une maison sise devant la *pistolle* (prison) du prieuré de Saint-Martin-des-Champs, au coin de la rue Saint-Martin et de la rue Guérin Boisseau. N'en étant pas payé, il fit mettre la maison aux enchères, et en fut declaré adjudicataire le 17 novembre 1414.

(1) Saint-Germain, n° 1990 français; voyez aussi, même fonds, n°s 1637 et 1962.

maison, devinrent autant de symboles du grand art. Cette croyance ne manqua pas de trouver un crédit de plus en plus étendu; elle se propagea par la double voie de la tradition orale et de la tradition écrite. Cette double tradition subsistait encore avec beaucoup de force vers la fin du dernier siècle. Mais à cette époque l'abbé Vilain, prêtre de Saint-Jacques-la-Boucherie et archéologue, détruisit cette superstition en publiant sur ce sujet un opuscule rempli de bon sens, et d'une critique tantôt maligne et tantôt timide. On trouve dans cet opuscule, par livres, sous et deniers, le compte de la fortune que possédait Nicolas Flamel, et le détail explicatif des ouvrages qu'il fit élever, ainsi que de sa vie : tout cela est tiré des archives et des titres originaux de la paroisse Saint-Jacques de la Boucherie, qui subsistaient alors en très-grande partie (1). Un point demeuré douteux était celui de savoir si Flamel avait au moins possédé ou transcrit quelque ouvrage de philosophie hermétique conservé sous son nom. Nous croyons avoir établi qu'il n'a été l'auteur d'aucun ouvrage de ce genre. VALLET DE VIRIVILLE.

Archives de la paroisse Saint-Jacques la Boucherie, à la direction générale, registre S 3385; cartons S 3382, 3383; — L'abbe Vilain, *Essai sur l'histoire de Saint-Jacques-la-Boucherie*; 1758, in-12. — *Histoire critique de Nicolas Flamel*, etc.; 1761, in-12, fig. — *Revue française et étrangère*, 1837, t. III, pages 65 et suiv. — Dr Ferd. Hoefer, *Histoire de la Chimie*, 1842, in-8°, tome I, p. 427. — *Mémoires de la Societe des Antiquaires de France*, tome XV, XXI, XIII, etc. (1856). — *Description de la Ville de Paris au quinzième siècle*, par Guillebert de Metz, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique par Le Roux de Lincy; Paris, 1855, in-12; — Louis Figuier, *L'Alchimie et les Alchimistes*; Paris, 1856, in-18, p. 171, etc.

***FLAMEL** (*Jean*), écrivain-libraire, frère cadet du précédent, mort avant 1418. Il fut secrétaire et bibliothécaire de Jean duc de Berry, qui avait réuni l'une des collections de livres les plus riches pour son siècle. Son nom se lit sur un grand nombre des manuscrits qui nous sont restés de cette époque. Les formules ou inscriptions dans lesquelles Jean Flamel se mentionne lui-même occupent parfois toute une page in-fol. Elles constituent souvent à elles seules des chefs-d'œuvre de calligraphie et suffiraient à justifier le rapport que fait à cet égard Guillebert de Metz. Nicolas Flamel en mourant légua une somme de 40 livres parisis « à ses parents, si aucun en a ». Personne n'ayant répondu à cet appel, il y a lieu de penser que Jean mourut avant son frère. V. DE V.

Histoire critique, etc., p. 205. — Guillebert de Metz. — Barrois, *Bibliothèque protypographique*. 1830, in-4°, passim. — Le comte de Bastard, *Notice sur la bibliothèque de Jean duc de Berry* (inédit).

***FLAMEN** (*Q. Claudius*), général romain, vivait vers 210 avant J.-C. Préteur en 209, il eut pour province les districts de Salente et de Tarente, et succéda à M. Marcellus dans le commandement des deux légions formant la troisième division de l'armée qui tenait campagne contre Annibal. Il conserva son commandement en 207 avec le titre de propréteur. Un de ses postes arrêta dans le voisinage de Tarente deux Numides porteurs de lettres d'Asdrubal, alors à Plaisance, pour Annibal, qui se trouvait à Métaponte. Conduits devant le propréteur et menacés d'être mis à la torture, ils avouèrent quelle était leur mission. Flamen les envoya sous bonne garde au consul Claudius Néron, sans ouvrir les dépêches. La découverte de ces lettres sauva Rome, car elles étaient destinées à apprendre à Annibal l'arrivée de son frère en Italie et à préparer la jonction de leurs deux armées.

Tite-Live, XXVII, 21, 22, 43; XXVIII, 10.

FLAMEN (*Albert*), peintre et graveur flamand, né à Bruges, vivait au dix-septième siècle. Il vint jeune à Paris, et se fit connaître par de bonnes estampes, qu'il gravait sur ses propres dessins. On a de lui : *Vues des environs de Paris*; — *Diverses espèces de Poissons de mer et d'eau douce*; in-4°; — *Devises et emblèmes d'amour moralisez*; Paris, 1653, in-8°.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Gandellini, *Notizie istoriche degli Intagliatori*.

***FLAMEN** ou **FLAMIN** (*Anselme*), sculpteur français, né à Saint-Omer (Artois), en 1647, mort à Paris, le 15 mai 1717. Élève de Gaspar Marsy, il se perfectionna dans son art en Italie. A son retour à Paris, il fut reçu, en 1681, membre de l'Académie de Peinture et Sculpture; il avait fait pour sa réception un médaillon représentant *Saint Jérôme affaibli par les pratiques de la vie pénitente*. On a en outre de lui, à l'hôtel des Invalides, plusieurs bas-reliefs, tels qu'*Un Ange tenant la sainte ampoule*, sculpté au-dessus d'une des portes communiquant du dôme dans les chapelles; — à l'église de Notre-Dame, *Un des six anges portant les instruments de la Passion*, statues en bronze qui ornent le chœur; — à l'église [illegible]t-Paul (anciennement église de la maison pro[illegible] des Jésuites), le *Mausolée d'un duc de* [illegible], monument en marbre composé de p[illegible] figures; — à l'église des Carmelites de [illegible] Saint-Jacques, un grand bas-relief en [illegible] doré, representant l'*Annonciation*: ce [illegible]-lief était sur l'attique du maître [illegible] quement décoré de colonnes de [illegible] avec chapiteaux et modillons de br[illegible]; — *Saint Chrysostome* et *saint P*[illegible] des vingt-huit statues colossales [illegible] décoraient l'extérieur de la chapelle du [illegible] de Versailles; — *Un jeune Faune por*[illegible] *chevreau*, statue en marbre d'après [illegible], dans la grande allée du petit parc à Ve[illegible]; — *Cyparisse caressant un cerf*, [illegible] en marbre, dans le même endroit, à [illegible]es; — une *Nymphe de Diane*, en marbre, qu[illegible]

(1) Ces archives subsistent encore, mais disséminées ou réparties entre les diverses sections de la direction générale.

voyait à Versailles dans le bosquet des Dômes; — *Diane chasseresse*, en marbre, qui décorait une des fontaines de Marly; — un groupe de *Nymphes*, aussi en marbre, décorant un des bassins de ce même parc; — *Une Nymphe chassant au cailleteau*, dont on voit un dessin au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale; — *L'Enlèvement de la nymphe Orythie par Borée*, beau groupe, dans l'origine à Versailles, aujourd'hui dans le jardin des Tuileries; — plusieurs vases en marbre, ornés de bas-reliefs, dans les jardins de Trianon et de Marly; — un bas-relief en bois représentant le *Ravissement du prophète Élie*, qu'on peut voir au couvent des Carmelites. Une grande partie des œuvres de Flamen est aujourd'hui perdue.

CHAMPAGNAC.

Saint-Victor, *Tableau historique et pittor. de Paris.* — *Documents inédits.*

FLAMENC (LE). *Voy.* LEFLAMENC.

FLAMENG, FLAMANG ou FLAMANT (*Guillaume*), poëte et hagiographe français, né à Langres, vers 1460, mort à Clairvaux, vers 1540. Il entra dans les ordres et, après avoir été chanoine de la cathédrale de Langres et curé de Montheries, il se retira à l'abbaye de Clairvaux, où il finit sa vie. Il composa en prose et en vers plusieurs ouvrages de piété, presque tous inédits. Nous citerons seulement ceux qui ont été imprimés. En voici les titres : *Dévote exhortation pour avoir crainte du grand jugement de Dieu;* in-4° (sans indication de date ni de lieu); — *La Vie de sainct Bernard;* Troyes, in-4° (sans date); Paris, in-4° (sans date); — *La Vie et passion de monseigneur sainct Didier, martyr et évesque de Lengres, jouée en ladicte cité, l'an mil CCCCIIIIxx et deux.* Ce mystère, comme toutes les pièces du même genre imprimées jusque ici, offre une extrême confusion dans l'action, beaucoup de prolixité et de trivialité dans le langage, et on y chercherait vainement du sentiment ou de l'imagination. Cette pièce, si peu digne d'être imprimée, l'a été cependant par les soins de M. Carnandet, bibliothécaire à Langres; Langres, 1505, in-8°.

Carnandet, *Introduction à La Vie et passion de monseigneur saint Didier.*

* FLAMENG (N....), guillotiné le 10 décembre 1811, à Cambray, victime d'une déplorable erreur judiciaire. Né à Marcoing, en 1780, il était garde champêtre à Noyelle, lorsqu'il fut accusé d'avoir incendié la maison d'un de ses parents. Traduit devant la cour d'assises de Douay, il fut, sur des présomptions en apparence accablantes, jugé coupable et exécuté malgré ses protestations d'innocence. Six ans plus tard, le 10 octobre 1817, un mendiant, condamné à mort pour crime d'assassinat, déclara, avant de monter sur l'échafaud, qu'il était seul l'auteur de l'incendie dont l'infortuné Flameng avait subi la peine.

S. P. F.

* *Notices sur les saints prêtres du diocèse de Cambray*; in-8°; Cambray. — A.-C. Lefebvre, *Une Erreur judiciaire au dix-neuvième siècle;* 1851, in-8°. — *Mémoires de la Société d'Émulation de Cambray*, 1850 à 1851. — Ad. Bruyelles, *Éphémérides du Cambresis;* Cambray, 1852, in-8°.

FLAMININUS, nom d'une famille de la maison (*gens*) patricienne *Quintia*. Les Flamininus paraissent assez tard dans l'histoire. Le premier qui y figure, K. Quintius Flamininus, fut un des duumvirs qui, en 216, reçurent l'ordre de bâtir le temple de la Concorde, voué deux ans auparavant par le préteur L. Manlius. Les membres les plus connus de cette famille sont :

* FLAMININUS (*L. Quintius*), amiral romain, né vers 240 avant J.-C., mort en 170. Édile curule en 200, il fut investi, l'année d'après, de la prêture de la ville. Son frère Titus ayant été chargé, en 198, de la guerre contre la Macédoine, Lucius eut sous ses ordres la flotte romaine destinée à protéger les côtes d'Italie. Il fit d'abord voile pour Corcyre, rencontra près de l'île de Zama la flotte, dont son prédécesseur, L. Apustius, lui remit le commandement. Il se dirigea ensuite sur le cap Malée, et de là sur le Pirée, pour rejoindre les vaisseaux romains qui y stationnaient. Peu après, il rallia les escadres d'Attale et des Rhodiens, et avec les flottes combinées il entreprit le siége d'Érétrie, alors occupée par une garnison macédonienne. Les habitants, qui craignaient autant les Romains que les Macédoniens, ne savaient quel parti prendre. Lucius Flamininus enleva la place d'assaut pendant la nuit. Le butin des vainqueurs consista surtout en œuvres d'art qui ornaient la ville. Caryste se rendit immédiatement après sans coup férir. Ayant ainsi, dans l'espace de peu de jours, pris possession des deux villes les plus importantes de l'île d'Eubée, Flamininus fit voile pour Cenchrées, port de Corinthe, et se prépara à assiéger cette ville. D'après les instructions de son frère, lui et les amiraux alliés envoyèrent des ambassadeurs aux Achéens, et leur demandèrent de s'unir aux Romains. Cette ambassade eut du succès, et la plupart des villes achéennes envoyèrent des troupes aux assiégeants. Lucius, qui s'était emparé de Cenchrées, et qui avait mis le siége devant Corinthe, venait d'essuyer une défaite. Grâce aux renforts qu'il reçut des Achéens, il continua le siége avec plus de chances de succès. Mais la garnison de Corinthe, composée d'un grand nombre d'Italiens qui, dans la guerre d'Annibal, avaient déserté l'armée romaine, faisait une défense désespérée. Lucius, à la fin, leva le siége, et retourna sur sa flotte, avec laquelle il fit voile pour Corcyre, tandis qu'Attale se rendait au Pirée. L'autorité de Titus Flamininus ayant été prorogée pour l'année suivante, Lucius garda aussi le commandement de la flotte en 197. Il accompagna son frère à une entrevue avec le tyran Nabis à Argos. Peu avant la bataille de Cynoscéphales, apprenant que les Acarnaniens étaient disposés à abandonner la Macédoine, il alla mettre le siége devant Leu-

cade, leur capitale, espérant que la seule présence de sa flotte les déciderait à se soumettre. Il n'en fut pas ainsi; les habitants de Leucade résistèrent au contraire très-vigoureusement. Comme ils continuèrent à combattre même après que les Romains eurent pénétré dans la citadelle, beaucoup d'entre eux furent massacrés. A la nouvelle de la bataille de Cynoscéphales, toutes les tribus acarnaniennes se soumirent. En 195, pendant l'expédition de Flamininus contre Nabis, Lucius, à la tête de quarante vaisseaux, soumit plusieurs places maritimes du Péloponnèse, tandis que d'autres se rendaient volontairement, et s'avança vers Gythium, le grand arsenal de Sparte. Titus, de son côté, commença d'assiéger la même place par terre; mais, peu après, Gorgopas, commandant de la garnison, livra par trahison la ville aux Romains.

En 193, L. Flamininus se présenta pour le consulat. Le souvenir de ses récents exploits en Grèce le fit élire consul pour 192, avec Cn. Domitius Ahenobarbus. Il eut la Gaule pour province. En s'y rendant, il tomba sur les Liguriens, dans le voisinage de Pise, et remporta une grande victoire. 9,000 ennemis furent tués, les autres se sauvèrent dans leur camp. La nuit suivante, ils s'échappèrent en laissant leur camp au pouvoir des Romains. Lucius Flamininus pénetra alors dans le territoire des Boiens, le dévasta et les força de se soumettre. A son retour à Rome, il leva une grande armée, afin que ses collègues, en entrant en charge, trouvassent des soldats à conduire contre Antiochus. En 191, il servit de lieutenant au consul Glabrion, qui avait la conduite de la guerre en Grèce. En 184, M. Porcius Caton, alors censeur, chassa Flamininus du sénat, et prononça contre lui un discours très-sévère, dans lequel il lui reprochait les crimes qu'il avait commis pendant son consulat, sept ans auparavant. Un de ces crimes atteste le caractère le plus atroce. « Flamininus, dit Tite-Live, avait séduit par de magnifiques promesses, et emmené de Rome dans sa province de la Gaule, un jeune débauché fort célèbre alors, nommé Philippe le Carthaginois. Ce jeune homme, voulant se faire aux yeux du consul un mérite de sa complaisance, lui reprochait assez ordinairement, par forme de plaisanterie, de l'avoir emmené de Rome la veille d'un combat de gladiateurs. Un jour qu'ils étaient tous deux à table, et qu'ils avaient la tête échauffée par le vin, on vint annoncer au consul qu'un noble boien s'était réfugié, avec ses enfants, dans le camp romain, et qu'il demandait à voir Quinctius, pour recevoir de lui personnellement l'assurance de sa protection. Le Boien introduit dans la tente s'adressa au consul par l'organe d'un interprète. Tout à coup Quinctius l'interrompit : « Veux-tu, dit-il au complice de ses débauches, pour te dédommager du spectacle que je t'ai fait manquer, voir mourir ce Gaulois? » A peine Philippe avait-il fait signe d'assentiment, sans croire l'offre sérieuse, que, pour lui complaire, le consul tira du fourreau l'épée qui était suspendue auprès de lui, et en frappa d'abord le Gaulois à la tête pendant qu'il parlait; puis, voyant qu'il fuyait en implorant la protection du peuple romain et de tous ceux qui se trouvaient là, il le poursuivit et lui perça le flanc. » Quoique exclu du sénat, Flamininus, à l'époque de sa mort, occupait un office pontifical.

Tite-Live, XXXI, 4, 49; XXXII, 1, 16, 39; XXXIII, 16; XXXIV, 29; XXXV, 10, 20, etc., 40, etc.; XXXVI, 1, 2; XXXIX, 42, 43; XL, 12. — Valère Maxime, II, 9; IV, 5. — Cicéron, *De Senectute*, 12. — Aurelius Victor, *De Vir. illust.*, 47. — Plutarque, *Cato*, 17; *Flamin.*, 18. — Sénèque, *Controv.*, IV, 25.

FLAMININUS (*T. Quintius*), général romain, frère du précédent, né vers 230 avant J. C., mort vers 175. D'après Aurelius Victor, Flamininus était fils de C. Flaminius, qui fut tué à la bataille du lac de Trasimène; mais cet historien a confondu évidemment la *gens Flaminia* avec la famille des *Flaminini*. Flamininus figure pour la première fois dans l'histoire en 201, comme un des dix commissaires chargés de mesurer et de distribuer les terres publiques du Samnium et de l'Apulie entre les vétérans qui avaient combattu en Afrique sous P. Scipion. L'année d'après, il fut un des triumvirs qui complétèrent la colonie de Venouse, extrêmement réduite pendant la guerre d'Annibal. Nommé questeur en 199, il se porta, à l'expiration de sa charge, candidat pour le consulat. Deux tribus s'y opposèrent, par la raison que pour solliciter le consulat il fallait avoir exercé les magistratures d'édile et de préteur; mais comme il avait atteint l'âge légal, le sénat déclara sa candidature valable. Les tribus cédèrent, et T. Quintius Flamininus fut élu consul pour 198, avec Sext. Ælius Pætus. Dans le partage des provinces entre les consuls, Flamininus eut la Macédoine. D'après la décision du sénat, il leva une armée de 8,000 fantassins et de 800 chevaux, pour renforcer l'armée déjà engagée contre Philippe de Macédoine. Il choisit les hommes qui s'étaient distingués en Espagne et en Afrique. Mais certains prodiges le retinrent quelque temps à Rome, et il fit aux dieux des supplications propitiatoires. Aussitôt qu'elles furent achevées, il partit pour sa province, sans passer à Rome les premiers mois de son consulat, comme c'était l'usage de ses prédécesseurs. De Brindes, il fit voile pour Corcyre, et, y laissant ses troupes, il se hâta de gagner l'Épire et le camp romain. Il prit le commandement et attendit l'arrivée des renforts restés à Corcyre, puis il tint conseil pour savoir s'il marcherait droit à l'ennemi, posté dans le défilé d'Antigonée, ou si, renonçant à une entreprise aussi périlleuse, il ferait un détour et entrerait en Macédoine par la Dassarétie et le Lycus. Ce dernier avis l'eût emporté si Quintius n'eût craint de laisser échapper l'ennemi en s'éloignant de la mer. Il se décida donc à forcer les ennemis dans leur camp, malgré l'avantage de leur position. Ce projet une fois arrêté, il chercha

les moyens de l'exécuter. Il comptait sur le parti romain en Épire et sur le chef épirote Charops ; il espérait aussi, à la faveur d'une victoire, pénétrer en Grèce, détacher l'un après l'autre tous les États helléniques de l'alliance macédonienne, et n'aller attaquer Philippe au cœur de ses États qu'après l'avoir complétement isolé. Pendant quarante jours les Romains restèrent en présence des Macédoniens, attendant une occasion favorable. Cette inaction donna à Philippe l'espoir d'obtenir la paix par l'entremise des Épirotes. Une entrevue fut ménagée entre le roi et le consul sur les rives de l'Aoüs. Flamininus demanda que Philippe retirât ses garnisons de la Thessalie et de la Grèce, qu'il rendît aux peuples dont il avait pillé le territoire le butin qu'il avait encore en sa possession, et qu'il payât des indemnités pour le reste. Ces hautaines conditions amenèrent aussitôt la rupture des négociations. Le lendemain, les avant-postes des deux armées s'attaquèrent. Les Romains, emportés dans l'ardeur du combat, se lancèrent dans les gorges d'Antigonée, mais ils furent forcés de se replier. Dans cet état de choses, un pâtre, envoyé par Charops, annonça que si on voulait lui confier un corps de Romains, il le conduirait, par un chemin sûr et facile, à une hauteur d'où l'on dominait l'ennemi. Flamininus envoya 4,300 hommes qui, par des sentiers détournés, arrivèrent au bout de trois jours sur les derrières des Macédoniens. Ceux-ci, pris en tête et en queue, furent mis en déroute, avec une perte de 2,000 hommes. Cette facile victoire valut à Flamininus la soumission de toute l'Épire. Par les passages dont il s'était emparé, il descendit dans la Thessalie, que Philippe avait dévastée pour ne rien laisser à prendre à l'ennemi. Flamininus mit le siége devant Phalorie, la première des villes thessaliennes ; il s'en empara, malgré la défense énergique de la garnison macédonienne, la livra au pillage et l'incendia. Cette exécution ne produisit pas l'effet que le consul en attendait, et ne facilita pas les progrès des Romains. Les principales villes de la Thessalie, pourvues de fortes garnisons, recevaient facilement des renforts de l'armée macédonienne, campée dans la vallée de Tempé. Flamininus, en quittant Phalorie, alla assiéger Charax sur le Pénée ; mais, en dépit des efforts les plus énergiques et malgré des succès partiels, il fut obligé de lever le siége. Il dévasta cruellement toute la contrée, et entra dans la Phocide. En combinant ses attaques avec celles de la flotte commandée par son frère, il s'empara de plusieurs places maritimes. Élatée l'arrêta quelque temps. Dans cet intervalle, son frère Lucius attira les Achéens dans l'alliance romaine. Mégalopolis, Dyme et Argos restèrent seules fidèles à la Macédoine.

Après la prise d'Élatée, Flamininus mit son armée en quartiers d'hiver dans la Phocide et la Locride. Tout à coup une insurrection éclata à Opus, et la garnison macédonienne fut forcée de se retirer dans la citadelle. Parmi les insurgés, les uns appelèrent les Étoliens, les autres les Romains. Les Étoliens se présentèrent les premiers, mais les portes ne furent ouvertes qu'après l'arrivée de Flamininus, qui prit possession de la ville. Cet événement commença à indisposer les Étoliens contre les Romains. La garnison macédonienne restait toujours dans la citadelle; Flamininus s'abstint pour le moment de l'attaquer, parce que Philippe faisait des propositions de paix. Le consul les accepta, mais seulement comme un moyen de satisfaire son ambition. Ne sachant pas s'il serait continué l'année suivante dans son commandement, il voulait donner aux affaires une tournure telle qu'il pût à son gré faire la paix s'il était rappelé, ou la guerre si on le laissait à la tête de l'armée. Un congrès eut lieu sur le golfe Maliaque, près de Nicée. Le général romain et le roi de Macédoine eurent trois entrevues. Philippe consentit à évacuer immédiatement la Phocide et la Locride, et il obtint une trêve de deux mois, pendant laquelle il envoya des ambassadeurs à Rome. Ceux des Étoliens les y avaient déjà devancés; ils prouvèrent au sénat que si Philippe conservait Démétriade en Thessalie, Chalcis en Eubée, Corinthe en Achaïe, il n'y avait pas de liberté possible pour la Grèce. On introduisit ensuite les ambassadeurs macédoniens. Ils allaient commencer un long discours; mais on leur coupa la parole pour leur demander en peu de mots si leur maître abandonnerait ces trois places. Ils répondirent qu'ils n'avaient reçu aucune instruction formelle à cet égard. Alors on les congédia sans leur accorder la paix, et en laissant Quintius libre de faire la paix ou la guerre à son gré. Ce général, dont le commandement venait d'être prorogé pour l'année suivante, n'accorda plus d'entrevue à Philippe, et déclara qu'il ne recevrait de sa part aucune autre ambassade que celle qui viendrait lui annoncer l'entière évacuation de la Grèce. En présence de conditions aussi absolues, Philippe se décida à tenter la chance d'une bataille, bien que son armée fût incomparablement inférieure, pour la qualité, à celle des Romains. D'abord, pour s'assurer de Nabis, il lui livra Argos. Le tyran n'eut pas plus tôt cette ville entre les mains, qu'il oublia de qui il la tenait. Il proposa à Flamininus d'avoir avec lui une entrevue à Argos. Là un traité entre Sparte et les Romains fut facilement conclu, parce que ceux-ci ne demandèrent que des auxiliaires et la cessation des hostilités contre les Achéens. Nabis resta en possession d'Argos, bien qu'aucune clause à ce sujet n'eût été insérée dans le traité. Avec les auxiliaires fournis par Nabis, Flamininus marcha sur Corinthe, espérant que le commandant de la garnison, Philoclès, suivrait l'exemple de Nabis, dont il était l'ami. Cet espoir ne se réalisa pas. Le général romain, entrant alors en Béotie, força les habitants de renoncer à l'alliance macédonienne pour se joindre aux Romains. Mais la

plupart des Béotiens en état de porter les armes servaient dans l'armée de Philippe, et combattirent contre les Romains. Seuls de tous les alliés de la Macédoine, les Acarnaniens lui restèrent fidèles.

Dans le printemps de 197, Flamininus quitta ses quartiers d'hiver pour entreprendre sa seconde campagne contre Philippe. Son armée, déjà fortifiée par les auxiliaires achéens et autres, fut augmentée près des Thermopyles par un corps considérable d'Étoliens. Il s'avança lentement dans la Phthiotide. Philippe, à la tête d'une armée presque égale en nombre à celle des Romains, marcha rapidement vers le sud, décidé à saisir la première occasion favorable de livrer une bataille décisive. Une première rencontre eut lieu entre les deux cavaleries ennemies, près de Phères; l'avantage resta aux Romains, et les deux armées belligérantes se dirigèrent sur Pharsale et Scotussa. La bataille s'engagea près d'une chaîne de collines appelées *Cynoscéphales* (têtes de chien). Les Macédoniens furent promptement mis en déroute; huit mille d'entre eux périrent, cinq mille restèrent prisonniers, tandis que Flamininus ne perdit que sept cents hommes. A la suite de cette bataille, les villes de la Thessalie se rendirent, et Philippe demanda la paix. Les Étoliens, qui avaient rendu de grands services à Cynoscéphales, élevèrent des prétentions de nature à blesser l'orgueil de Flamininus; ils s'attribuaient l'honneur de la victoire. Le consul saisit toutes les occasions de les humilier et de ruiner leur influence. Il commença par accorder à Philippe sans les consulter une trêve de quinze jours, et il lui fit espérer la paix, tandis que les Étoliens demandaient une guerre d'extermination. Ceux-ci, furieux, allèrent jusqu'à accuser Flamininus de s'être vendu au roi de Macédoine. Il en résulta qu'ils ne retirèrent pas de la victoire de Cynoscéphales les avantages qu'ils en avaient attendus, et que Philippe profita de la désunion des alliés pour obtenir de meilleures conditions. Flamininus inclinait à la paix; son ambition était satisfaite, et il savait qu'Antiochus se disposait à passer en Europe et à porter secours au roi de Macédoine. Philippe, dans une entrevue avec le consul, se déclara disposé à toutes les cessions commandées par les Romains ou réclamées par leurs alliés; pour le reste, il s'en remettait au sénat. Il s'engagea de plus à payer immédiatement une contribution de guerre de deux cents talents, et à donner pour otages son fils et plusieurs de ses amis. A ces conditions on lui accorda une trêve de quatre mois. Il fut convenu que si la paix n'était pas ratifiée par le sénat, on rendrait au roi ses otages et son argent.

Après la bataille de Cynoscéphales, Flamininus avait généreusement mis en liberté tous les Béotiens qui servaient dans l'armée de Philippe et qui avaient été faits prisonniers. Loin de l'en remercier, ils semblèrent s'attribuer leur délivrance qu'à Philippe; et ils insultèrent même les Romains en conférant la dignité de béotarque au général qui les commandait dans l'armée macédonienne. Le parti romain à Thèbes fit assassiner ce général, de l'aveu de Flamininus. Cet événement acheva d'exaspérer les Thébains contre les Romains, dont l'armée était alors campée aux environs d'Élatée en Phocide. Tous les Romains qui voyageaient en Béotie y furent égorgés, et leurs corps restèrent sans sépulture sur les routes. Le nombre des personnes qui perdirent ainsi la vie s'éleva, dit-on, à 500. Flamininus, après avoir en vain demandé réparation pour ces crimes, commença à ravager la Béotie et bloqua Coronée et Acræphia. Ces mesures effrayèrent les Béotiens, qui envoyèrent des députés à Flamininus. Le consul refusa de les recevoir. Les Achéens intervinrent alors auprès de lui, et obtinrent qu'il traiterait les Béotiens avec douceur. Il leur accorda la paix à condition qu'ils livreraient les coupables et payeraient trente talents d'indemnité au lieu de cent qu'il exigeait d'abord.

Au printemps de 196 et peu après la pacification de la Béotie, dix commissaires romains arrivèrent en Grèce pour arranger, conjointement avec Flamininus, les affaires de ce pays. Ils apportaient aussi les conditions définitivement imposées à Philippe; c'était l'abandon de toutes les villes grecques qu'il avait possédées ou qu'il possédait encore en Grèce et en Asie. Philippe devait rendre aux Romains les prisonniers et les transfuges; livrer tous ses vaisseaux pontés; n'avoir pas plus de cinq mille hommes sous les armes, ne pas garder un seul éléphant, et payer aux Romains mille talents de contribution. Les Étoliens firent de nouveaux efforts pour mettre les Grecs en garde contre les intentions des Romains et pour apporter des obstacles à la paix. Flamininus voulait une conclusion immédiate; il rangea les Achéens à son avis en leur rendant Corinthe. Ce fut dans cette ville même, aux jeux isthmiques, que le traité fut solennellement proclamé. Ces jeux attiraient toujours une grande influence. « En cette occasion, dit Tite-Live, la curiosité générale était plus vivement excitée par l'attente du sort qu'on réservait à la Grèce et à chaque peuple en particulier; c'était la non-seulement la préoccupation de tous les esprits, mais le sujet de tous les entretiens. Les Romains assistèrent au spectacle. Suivant l'usage, le héraut s'avance avec le musicien au milieu de l'arène, où il annonça l'ouverture des jeux par la formule consacrée. Le son de la trompette commanda le silence, et le héraut proclama les décisions suivantes : « Le sénat romain et T. Quintius, *imperator*, à la s[illegible] la défaite de Philippe et des Macéd[illegible]ns, [illegible] la liberté, les franchises et l'e[illegible] d[illegible] lois aux Corinthiens, aux [illegible], [illegible] criens, à l'île d'Eubée, aux [illegible]nes, aux [illegible]saliens, aux Perrhèbes et aux Achéens p[illegible] Cette énumération comprenait tous les [illegible]

qui avaient été sous la domination de Philippe. Quand le héraut eut terminé, l'assemblée faillit succomber sous l'excès de sa joie... On rappela le héraut qui avait proclamé la liberté de la Grèce; on ne voulait pas le voir seulement, on voulait aussi l'entendre; il renouvela sa proclamation. Alors la multitude, ne pouvant plus douter de son bonheur, fit éclater sa joie par des cris et des applaudissements tant de fois répétés, qu'il était aisé de comprendre que le plus cher de tous les biens pour elle était la liberté. Les jeux furent ensuite célébrés à la hâte; les esprits et les yeux étaient ailleurs qu'au spectacle. A la fin des jeux, chacun courut auprès du général romain; l'empressement de cette foule qui se précipitait vers un seul homme pour l'aborder, pour toucher sa main, pour lui jeter des couronnes et des guirlandes, pensa mettre sa vie en danger. Heureusement il n'avait que trente-trois ans environ. La vigueur de l'âge et la joie d'une gloire si éclatante lui donnèrent la force de supporter cette manifestation enthousiaste. » Flamininus et les dix commissaires s'occupèrent ensuite à régler la liberté proclamée dans l'ivresse des jeux isthmiques. La Thessalie fut divisée en quatre États séparés, la Magnésie, la Perrhébie, la Dolopie et la Thessaliotide. Les Étoliens reçurent Ambracie, la Phocide et la Locride. Ils réclamaient beaucoup plus; Flamininus les renvoya au sénat, et le sénat à son tour les lui renvoya. Les Étoliens furent forcés d'en passer par la décision du général. Les Achéens reçurent toutes les possessions macédoniennes; enfin, les Athéniens eux-mêmes ne furent pas oubliés, et Flamininus fit à leur ancienne gloire l'hommage de quelques portions de territoire.

La paix générale ne fut pas de longue durée. L'alliance de Nabis pesait aux Romains, et au printemps de 195 le sénat autorisa Flamininus d'agir sur ce point comme il lui plairait. Il convoqua en conséquence une assemblée des Grecs à Corinthe. Tous furent charmés de voir renverser le tyran; les Étoliens donnèrent seuls libre carrière à leurs sentiments hostiles à l'égard des Romains. L'assemblée vota la guerre contre Nabis. Flamininus, après avoir reçu des renforts des Achéens, de Philippe, d'Eumène, de Pergame et des Rhodiens, marcha sur Argos, dont la garnison lacédémonienne était commandée par Pythagore, beau-frère de Nabis. Le peuple d'Argos, contenu par une garnison déterminée, se trouva dans l'impossibilité de se soulever, et Flamininus, renonçant pour le moment à cette ville, envahit la Laconie. Nabis, bien que son armée fût très-inférieure en nombre, était disposé à une vigoureuse résistance. Deux fois battu, il s'enferma dans les murs de Sparte. Flamininus ne l'y assiégea pas, mais il ravagea tous les environs, et s'empara, avec l'aide de son frère Lucius, de la place forte de Gythium. La chute inattendue de cette ville convainquit Nabis qu'il ne pouvait pas prolonger sa résistance plus longtemps, et il demanda la paix. Flamininus la lui accorda, malgré les Grecs, qui demandaient l'extermination du tyran. La liberté des Argiens fut une des conditions imposées à Nabis; elle fut proclamée aux jeux néméens.

L'hiver suivant, Flamininus s'efforça, comme il l'avait fait jusque-là, d'assurer la paix intérieure de la Grèce. Il aimait certainement ce pays, et il avait la noble ambition d'en être le bienfaiteur; mais la politique l'empêcha de suivre toujours ses généreux sentiments. La sagesse de plusieurs de ses mesures fut attestée par leur longue durée. Pour répondre aux insinuations malveillantes des Étoliens, Flamininus obtint du sénat qu'avant son départ les garnisons romaines seraient retirées de l'Acrocorinthe, de Chalcis, de Démétrias et des autres villes grecques. Après avoir ainsi arrangé les affaires de la Grèce, il convoqua au printemps de 194 une assemblée générale à Corinthe, et prit congé des peuples qu'il gouvernait depuis plusieurs années. En les quittant, il les exhorta à faire un bon usage de la liberté qui leur était rendue et à rester fidèles aux Romains. Enfin, il signala les derniers jours de son administration par un acte d'humanité. Pendant la guerre d'Annibal beaucoup de Romains avaient été faits prisonniers, et comme le sénat avait refusé de les racheter, ils avaient été vendus; beaucoup d'entre eux étaient esclaves en Grèce. Flamininus obtint qu'ils seraient rachetés aux frais de l'État, et rendit ainsi la liberté à un grand nombre de ses compatriotes. De retour à Rome, il célébra un magnifique triomphe, qui dura trois jours.

A peine les Romains eurent-ils quitté la Grèce que les Étoliens poussèrent Antiochus et Nabis à une coalition contre la république. Nabis n'eut pas de peine à se laisser persuader, et il assiégea Gythium, alors occupé par les Achéens. Le sénat romain, informé de cet état de choses, envoya en Grèce en 192 une flotte sous les ordres de C. Attilius et une ambassade présidée par Flamininus. Celui-ci devança en Grèce Attilius, et il pressa les Grecs de ne rien entreprendre avant l'arrivée de la flotte. Mais le péril où se trouvait Gythium exigeait une prompte décision, et la guerre contre Nabis fut décrétée. Le tyran fut bientôt réduit à l'extrémité, et Philopœmen allait lui porter le dernier coup, lorsque l'intervention de Flamininus l'en empêcha. L'ambassadeur romain eut deux motifs d'en agir ainsi. D'abord il ne voulait pas laisser la ligue achéenne sans contrepoids, et ensuite il était blessé du mépris avec lequel les Grecs regardaient le traité conclu par lui avec Nabis. Il força donc Philopœmen à accorder une trêve au tyran de Sparte. Sur ces entrefaites Antiochus faisait de sérieux préparatifs pour passer en Grèce. Flamininus, par des promesses favorables, engagea Philippe de Macédoine à se joindre aux Romains. D'un autre côté, les Étoliens parvinrent par leurs intrigues à détacher plusieurs villes grecques de l'alliance ro-

maine; l'arrivée d'Antiochus en Grèce augmenta encore le nombre des défections. Flamininus rassembla un congrès à Égium; des négociateurs syriens et étoliens s'y rendirent. Les Étoliens, selon leur habitude, se répandirent en invectives contre les Romains et en attaques personnelles contre Flamininus; ils demandèrent que les Achéens gardassent la neutralité. Flamininus, d'accord en cela avec Philopœmen, insista pour qu'ils se déclarassent en faveur de Rome; cet avis l'emporta. La plupart des alliés de la république lui restèrent fidèles, et des troupes de la confédération se rendirent immédiatement à Chalcis et au Pirée pour y réprimer le parti syrien. En même temps la bataille des Thermopyles en 191 força Antiochus à quitter l'Europe. Flamininus continua de résider en Grèce et d'y exercer une sorte de protectorat, au nom du sénat et du peuple romain. Après le départ d'Antiochus, le consul Acilius Glabrion voulait châtier Chalcis pour l'hommage que cette ville avait rendu au monarque syrien. Flamininus intervint, et sauva Chalcis de la colère du consul. La guerre contre les Étoliens venait de commencer. Cette fois encore Flamininus usa de son influence pour protéger les vaincus. Il se rendit auprès du consul qui assiégeait Naupacte, appela son attention sur les progrès de Philippe, qui à l'abri de l'alliance romaine s'était emparé de plusieurs provinces, et le décida à lever le siége de Naupacte. Vers le même temps une insurrection éclata sur différents points du Péloponnèse. Flamininus autorisa le stratége des Achéens à tenter une expédition contre Lacédémone, et lui-même suivit les Achéens en Laconie. Philopœmen parvint à rétablir la tranquillité sans avoir recours à aucune mesure violente. Flamininus se porta médiateur entre les Messéniens, qui refusaient d'entrer dans la ligue achéenne, et les Achéens, qui voulaient les contraindre à en faire partie; il persuada en même temps à ces derniers d'abandonner aux Romains l'île de Zacynthe, sous prétexte que la ligue achéenne devenue plus compacte serait aussi plus forte, et que ses possessions hors du Péloponnèse l'affaiblissaient. Cette opinion pouvait être juste, mais Flamininus en l'exprimant n'était pas sincère, et ce n'était certainement pas dans l'intérêt de la ligue achéenne qu'il lui enlevait l'île de Zacynthe.

En 190, Flamininus retourna à Rome, et fut nommé consul pour l'année suivante, avec M. Claudius Marcellus. En 183, le sénat l'envoya en ambassade auprès du roi de Bithynie, Prusias, qui offrait de livrer aux Romains Annibal, alors réfugié auprès de lui. Le général prévint cette trahison par une mort volontaire. La part que Flamininus prit à cette tentative contre Annibal est une tache pour sa mémoire, et lui fut sévèrement reprochée par plusieurs de ses contemporains. Depuis ce moment il cesse de figurer dans l'histoire. On ignore la date précise de sa mort; on sait seulement qu'elle ne fut pas postérieure à 174, puisque cette année même son fils célébra des jeux funèbres en son honneur.

Plutarque, *Flamininus*. — Tite-Live, XXXI, 4, 49; XXXII, 7, etc.; XXXIII; XXXIV, 22, etc.; XXXV, 23, etc., XXXVI, 31, etc.; XXXVII, 58; XXXVIII, 28, XXXIX, 51, 56. — Polybe, XVII, 1, etc.; XVIII, 1, etc.; XXII 15; XXIII, 2: XXIV, 3, etc. — Diodore de Sicile, *Excerpta de Legat.*, III, p. 619. — Eutrope, IV, 1, etc. — Florus, II, 7. — Pausanias, VII, 8. — Appien, *Maced.*, IV, 2; VI; VII; *Syr.*, 2, 11. — Cicéron, *Phil.*, V, 17; *De Senect.*, I, 12; *in Verr.*, IV, 58, 1; *Pro Muren.*, 14; *in Pison.*, 25; *De Leg. agr.*, I, 2. — Schorn, *Gesch. Griechenlands*, p. 287, etc. — Thirlwall, *History of Greece*, vol. VIII. — Niebuhr, *Leçons sur l'histoire romaine*, vol. Ier. — Brandstæter, *Die Gesch. des Ætol. Landes*, p. 418, etc.

* **FLAMININUS** (*Titus-Quintius*), homme d'État romain, fils du précédent, vivait vers 180. Il célébra en l'honneur de son père, mort récemment, de splendides jeux de gladiateurs, et donna au peuple quatre jours de fête. En 167, il fut un des trois ambassadeurs qui ramenèrent en Thrace les otages que Cotys, roi de ce pays, avait offert de racheter. Dans la même année, il succéda comme augure à C. Claudius.

On connaît encore deux Flamininus; savoir: *T. Quintius* FLAMININUS, consul en 150 avec M. Acilius Balbus, et *T. Quintius* FLAMININUS consul en 123 avec Q. Metellus Balearicus. Sous son consulat, Carthage devint une colonie romaine.

Tite-Live, XLI, 33; XLV, 42, 44. — Cicéron, *De Senect.*, 3; *Ad Att.*, XII, 5; *Brutus*, 28, 74; *Pro Dom.*, 53. — Eutrope, IV, 20. — Orose, V, 12.

FLAMINIO (*Jean-Antonio*), dont le nom de famille était *Zarabbini de Cotignola*, littérateur italien, né à Imola, vers 1464, mort à Bologne, le 18 mai 1536. Il fit ses études à Bologne et à Venise, et dès l'âge de vingt-un ans il fut nommé professeur de belles-lettres à Serravalle, dans le diocèse de Trévise. Il remplit successivement les mêmes fonctions à Montagnana, à Vicence, à Imola et à Bologne. On a de lui un grand nombre de poésies latines, dont peu sont heureuses. Ses œuvres en prose valent mieux, quoiqu'elles manquent d'élégance. Il a écrit les *Vies* de quelques saints de l'ordre des Dominicains; un *Dialogue sur l'Éducation des Enfants*; un traité *Sur l'Origine de la Philosophie*, une *Grammaire Latine*, et plusieurs autres ouvrages, dont quelques-uns ont été imprimés; parmi ces derniers on remarque *Lettres*, en douze livres, publiées par le P. Capponi, avec une *Vie* de l'auteur; Bologne, 1744, in-8°.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part III, p. 256.

FLAMINIO (*Marcantonio*), poëte latin moderne, fils du précédent, né à Serravalle, en 1498, mort à Rome, le 18 février 1550. Élevé avec soin par son père, il composait dès l'âge de seize ans des vers latins remarquables. Ce talent lui valut la protection du cardinal Cornaro, qui l'introduisit auprès du pape Léon X. Le comte Balthasar Castiglione fut aussi un de ses premiers protecteurs. Après avoir quitté la maison de celui-ci, Flaminio s'attacha à divers grands dignitaires de l'Église, entre autres au cardinal Polus, qui l'ato-

mena avec lui au concile de Trente, et au cardinal Alexandre Farnèse. Sa vie, tranquille et heureuse, ne contient que très-peu d'événements. On a de lui : *Paraphrasis in XII libros Aristotelis De prima Philosophia;* Bâle, 1537; — *Paraphrasis in triginta Psalmos;* Florence, 1558, in-12; — *De Rebus divinis Carmina;* Paris, 1552, in-12, traduit en vers français par la sœur Anne des Marquets; Paris, 1569, in-8°. Les poésies de Marc-Antoine Flaminio ont été imprimées dans un recueil intitulé : *Flaminiorum, Marc-Anton., Joan.-Anton. et Gabrielis Carmina, edente Mancurtio;* Padoue, 1743, in-8°.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, par. III, p. 228. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Bayle, *Dict. hist. et crit.*

FLAMINIO (*Lucius*), philologue sicilien, né vers 1450, mort à Salamanque, en 1509. Après avoir fait ses études dans son pays natal, il se rendit en Espagne, et professa les belles-lettres à l'université de Salamanque. Il se fit particulièrement remarquer par ses savantes leçons sur Pline le naturaliste. Il était lié d'amitié avec Lucius Marini. On a de lui : *In Plinii Proœmium Commentarium; Orationes et Carmina;* Salamanque, 1503; — et cinq lettres, dans les *Epistolæ* de Marini; Valladolid, 1514, in-fol.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula, appendix*.

FLAMINIO (*Antoine*), philologue sicilien, vivait au commencement du seizième siècle. Il professait les belles-lettres dans le collége de Rome. Il n'est connu que par la singularité de son genre de vie. « Il aimait tellement la solitude, dit Bayle, qu'il ne se plaisait à parler ni avec les savants ni avec les ignorants. Il ne conviait jamais personne et ne voulait pas qu'on le conviât. Il n'avait ni valet ni servante. Il achetait chaque jour dans une auberge qui était au voisinage ce qu'il mangeait. L'hôte de l'auberge s'étant aperçu que depuis trois jours il n'avait rien demandé, et qu'il ne s'était pas même montré, entra dans la chambre par la fenêtre du jardin, et le trouva mort entre ses livres. Il étudiait couché par terre. »

Pierius Valerianus, *De Litteratorum Infelicitate*, I. I. — Bayle, *Diction. histor. et critique*.

FLAMINIUS (Maison des). FLAMINIA GENS, maison plébéienne. Pendant les cinq premiers siècles de Rome il n'est fait mention d'aucun membre de la *gens Flaminia*. Ce nom, dérivé évidemment de *flamen*, devait désigner dans l'origine le serviteur d'un flamine. On a longtemps regardé les *Flaminius* comme une famille de la *gens Quintia;* cette opinion venait d'une confusion entre les Flaminius et les Flamininus, lesquels appartenaient en effet à l'ancienne maison ou *gens* patricienne *Quintia*. Les seuls surnoms connus des *Flaminius* sont *Chilo* et *Flamma*. Quant au surnom de *Nepos* donné par Orelli au Flaminius tué à Trasimène, il est douteux.

Paul Diacre, aux mots *Flaminius Camillus; Flaminius Lictor*. — Orelli, *Onom. Tull.*, II, p. 254.

La *gens Flaminia* n'a fourni à l'histoire romaine que deux noms célèbres, savoir :

FLAMINIUS (*Caius*), général romain, tué le 23 juin 217. Il fut tribun du peuple en 232. Malgré la plus violente opposition du sénat et des grands (*optimates*), il fit passer une loi ordonnant la distribution aux plébéiens du territoire gaulois du Picenum (*ager Gallicus Picenus*), récemment conquis. Suivant Cicéron, le tribunat de Flaminius et sa loi agraire appartiennent au consulat de Sp. Carvilius et de Q. Fabius Maximus, en 228. Cette assertion est peu probable; cependant, on peut la concilier avec la précédente en supposant que la loi proposée en 232 ne passa qu'en 228. A la promulgation de cette loi se rapporte l'anecdote suivante, qui donne une idée favorable du caractère de Flaminius : « Étant tribun du peuple, dit Valère-Maxime, il voulait partager par têtes aux citoyens les terres d'un canton de la Gaule; et, malgré la résistance opiniâtre du sénat, il avait hardiment promulgué sa loi. Insensible aux prières et aux menaces, inflexible même devant une armée levée contre lui pour le cas où il persisterait dans sa résolution, il était à la tribune aux harangues et y faisait la lecture de cette loi, lorsque son père vint mettre la main sur lui. Vaincu par cet acte d'autorité privée, il descendit de la tribune, sans que la multitude, ainsi frustrée de son espérance, fit entendre contre lui le moindre murmure. » C. Flaminius fut un des quatre préteurs élus en 227, et il reçut la Sicile pour province. Il s'acquitta de ses devoirs de gouverneur à la plus grande satisfaction de ses administrés. Lorsque trente ans plus tard son fils parvint à la dignité d'édile curule, les Siciliens témoignèrent de leur reconnaissance pour l'administration du père en envoyant à Rome une ample provision de blé.

En 225 éclata la guerre avec la Gaule Cisalpine. D'après Polybe, la loi agraire de Flaminius en fut la cause : car les Gaulois du nord de l'Italie furent persuadés que l'objet des Romains était de les chasser de leurs domaines et de les anéantir. Dans la troisième année de cette guerre, en 223, C. Flaminius obtint le consulat avec P. Furius Philus, et les deux consuls marchèrent vers le nord de l'Italie. Peu après leur départ, le parti aristocratique, furieux de l'élection de Flaminius, parvint à la faire annuler sous prétexte que les auspices n'avaient pas été régulièrement pris. On écrivit donc aux consuls pour leur ordonner de revenir à Rome. Mais comme tout était prêt pour livrer une grande bataille aux Insubriens sur l'Addua, ils convinrent de n'ouvrir la lettre qu'après le combat. Les Romains remportèrent la victoire. Furius obéit aux ordres du sénat, tandis que Flaminius, fier de son succès, continua la guerre. Quand il revint à Rome, le sénat l'appela à rendre compte de sa conduite, et le peuple lui décerna les honneurs du triomphe. Après cette céré-

maine; l'arrivée d'Antiochus en Grèce augmenta encore le nombre des défections. Flamininus rassembla un congrès à Egium; des négociateurs syriens et étoliens s'y rendirent. Les Étoliens, selon leur habitude, se répandirent en invectives contre les Romains et en attaques personnelles contre Flamininus; ils demandèrent que les Achéens gardassent la neutralité. Flamininus, d'accord en cela avec Philopœmen, insista pour qu'ils se déclarassent en faveur de Rome; cet avis l'emporta. La plupart des alliés de la république lui restèrent fidèles, et des troupes de la confédération se rendirent immédiatement à Chalcis et au Pirée pour y réprimer le parti syrien. En même temps la bataille des Thermopyles en 191 força Antiochus à quitter l'Europe. Flamininus continua de résider en Grèce et d'y exercer une sorte de protectorat, au nom du sénat et du peuple romain. Après le départ d'Antiochus, le consul Acilius Glabrion voulait châtier Chalcis pour l'hommage que cette ville avait rendu au monarque syrien. Flamininus intervint, et sauva Chalcis de la colère du consul. La guerre contre les Étoliens venait de commencer. Cette fois encore Flamininus usa de son influence pour protéger les vaincus. Il se rendit auprès du consul qui assiégeait Naupacte, appela son attention sur les progrès de Philippe, qui à l'abri de l'alliance romaine s'était emparé de plusieurs provinces, et le décida à lever le siége de Naupacte. Vers le même temps une insurrection éclata sur différents points du Péloponnèse. Flamininus autorisa le stratége des Achéens à tenter une expédition contre Lacédémone, et lui-même suivit les Achéens en Laconie. Philopœmen parvint à rétablir la tranquillité sans avoir recours à aucune mesure violente. Flamininus se porta médiateur entre les Messéniens, qui refusaient d'entrer dans la ligue achéenne, et les Achéens, qui voulaient les contraindre à en faire partie; il persuada en même temps à ces derniers d'abandonner aux Romains l'île de Zacynthe, sous prétexte que la ligue achéenne devenue plus compacte serait aussi plus forte, et que ses possessions hors du Péloponnèse l'affaiblissaient. Cette opinion pouvait être juste, mais Flamininus en l'exprimant n'était pas sincère, et ce n'était certainement pas dans l'intérêt de la ligue achéenne qu'il lui enlevait l'île de Zacynthe.

En 190, Flamininus retourna à Rome, et fut nommé consul pour l'année suivante, avec M. Claudius Marcellus. En 183, le sénat l'envoya en ambassade auprès du roi de Bithynie, Prusias, qui offrait de livrer aux Romains Annibal, alors réfugié auprès de lui. Le général prévint cette trahison par une mort volontaire. La part que Flamininus prit à cette tentative contre Annibal est une tache pour sa mémoire, et lui fut sévèrement reprochée par plusieurs de ses contemporains. Depuis ce moment il cesse de figurer dans l'histoire. On ignore la date précise de sa mort; on sait seulement qu'elle ne fut pas postérieure à 174, puisque cette année même son fils célébra des jeux funèbres en son honneur.

Plutarque, *Flamininus*. — Tite-Live, XXXI, 4, 49; XXXII, 7, etc.; XXXIII; XXXIV, 22, etc.; XXXV, 23, etc., XXXVI, 31, etc.; XXXVII, 58; XXXVIII, 28, XXXIX, 51, 56. — Polybe, XVII, 1, etc.; XVIII, 1, etc.; XXII 15; XXIII, 2; XXIV, 3, etc. — Diodore de Sicile, *Excerpta de Legat.*, III, p. 619. — Eutrope, IV, 1, etc. — Florus, II, 7. — Pausanias, VII, 8. — Appien, *Maced.*, IV, 2; VI; VII; *Syr.*, 2, 11. — Cicéron, *Phil.*, V, 17; *De Senect.*, 1, 12; *in Verr.*, IV, 86, 1; *Pro Muren.*, 14; *in Pison.*, 25; *De Leg. agr.*, I, 2. — Schorn, *Gesch. Griechenlands*, p. 287, etc. — Thirlwall, *History of Greece*, Vol. VIII. — Niebuhr, *Leçons sur l'histoire romaine*, vol. Ier. — Brandstæter, *Die Gesch. des Ætol. Landes*, p. 418, etc.

*FLAMININUS (*Titus-Quintius*), homme d'État romain, fils du précédent, vivait vers 180. Il célébra en l'honneur de son père, mort récemment, de splendides jeux de gladiateurs, et donna au peuple quatre jours de fête. En 167, il fut un des trois ambassadeurs qui ramenèrent en Thrace les otages que Cotys, roi de ce pays, avait offert de racheter. Dans la même année, il succéda comme augure à C. Claudius.

On connaît encore deux Flamininus; savoir: *T. Quintius* FLAMININUS, consul en 150 avec M. Acilius Balbus, et *T. Quintius* FLAMININUS consul en 123 avec Q. Metellus Balearicus. Sous son consulat, Carthage devint une colonie romaine.

Tite-Live, XLI, 43; XLV, 42, 44. — Cicéron, *De Senect.*, 8; *Ad Att.*, XII, 5; *Brutus*, 20, 74; *Pro Dom.*, 53. — Eutrope, IV, 20. — Orose, V, 12.

FLAMINIO (*Jean-Antonio*), dont le nom de famille était *Zarabbini de Cotignola*, littérateur italien, né à Imola, vers 1464, mort à Bologne, le 18 mai 1536. Il fit ses études à Bologne et à Venise, et dès l'âge de vingt-un ans il fut nommé professeur de belles-lettres à Serravalle, dans le diocèse de Trévise. Il remplit successivement les mêmes fonctions à Montagnana, à Vicence, à Imola et à Bologne. On a de lui un grand nombre de poésies latines, dont peu sont heureuses. Ses œuvres en prose valent mieux, quoiqu'elles manquent d'élégance. Il a écrit les *Vies* de quelques saints de l'ordre des Dominicains; un *Dialogue sur l'Éducation des Enfants*; un traité *Sur l'Origine de la Philosophie*, une *Grammaire Latine*, et plusieurs autres ouvrages, dont quelques-uns ont été imprimés; parmi ces derniers on remarque *Lettres*, en douze livres, publiées par le P. Capponi, avec une *Vie* de l'auteur; Bologne, 1744, in-8°.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part III, p. 236.

FLAMINIO (*Marcantonio*), poëte latin moderne, fils du précédent, né à Serravalle, en 1498, mort à Rome, le 18 février 1550. Élevé avec soin par son père, il composait dès l'âge de seize ans des vers latins remarquables. Ce talent lui valut la protection du cardinal Cornaro, qui l'introduisit auprès du pape Léon X. Le comte Balthasar Castiglione fut aussi un de ses premiers protecteurs. Après avoir quitté la maison de celui-ci, Flaminio s'attacha à divers grands dignitaires de l'Église, entre autres au cardinal Polus, qui l'em-

mena avec lui au concile de Trente, et au cardinal Alexandre Farnèse. Sa vie, tranquille et heureuse, ne contient que très-peu d'événements. On a de lui : *Paraphrasis in XII libros Aristotelis De prima Philosophia;* Bâle, 1537; — *Paraphrasis in triginta Psalmos;* Florence, 1558, in-12; — *De Rebus divinis Carmina;* Paris, 1552, in-12, traduit en vers français par la sœur Anne des Marquets; Paris, 1569, in-8°. Les poésies de Marc-Antoine Flaminio ont été imprimées dans un recueil intitulé : *Flaminiorum, Marc-Anton., Joan.-Anton. et Gabrielis Carmina, edente Mancurtio;* Padoue, 1743, in-8°.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, par. III, p. 238. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Bayle, *Dict. hist. et crit.*

FLAMINIO (*Lucius*), philologue sicilien, né vers 1450, mort à Salamanque, en 1509. Après avoir fait ses études dans son pays natal, il se rendit en Espagne, et professa les belles-lettres à l'université de Salamanque. Il se fit particulièrement remarquer par ses savantes leçons sur Pline le naturaliste. Il était lié d'amitié avec Lucius Marini. On a de lui : *In Plinii Proœmium Commentarium; Orationes et Carmina;* Salamanque, 1503; — et cinq lettres, dans les *Epistolæ* de Marini; Valladolid, 1514, in-fol.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula, appendix*.

FLAMINIO (*Antoine*), philologue sicilien, vivait au commencement du seizième siècle. Il professait les belles-lettres dans le collége de Rome. Il n'est connu que par la singularité de son genre de vie. « Il aimait tellement la solitude, dit Bayle, qu'il ne se plaisait à parler ni avec les savants ni avec les ignorants. Il ne conviait jamais personne et ne voulait pas qu'on le conviât. Il n'avait ni valet ni servante. Il achetait chaque jour dans une auberge qui était au voisinage ce qu'il mangeait. L'hôte de l'auberge s'étant aperçu que depuis trois jours il n'avait rien demandé, et qu'il ne s'était pas même montré, entra dans la chambre par la fenêtre du jardin, et le trouva mort entre ses livres. Il étudiait couché par terre. »

Pierius, Valerianus, *De Litteratorum Infelicitate*, l. I. — Bayle, *Diction. histor. et critique*.

FLAMINIUS (Maison des), FLAMINIA GENS, maison plébéienne. Pendant les cinq premiers siècles de Rome il n'est fait mention d'aucun membre de la *gens Flaminia*. Ce nom, dérivé evidemment de *flamen*, devait désigner dans l'origine le serviteur d'un flamine. On a longtemps regardé les *Flaminius* comme une famille de la *gens Quintia*; cette opinion venait d'une confusion entre les Flaminius et les Flamininus, lesquels appartenaient en effet à l'ancienne maison ou *gens* patricienne *Quintia*. Les seuls surnoms connus des *Flaminius* sont *Chilo* et *Flamma*. Quant au surnom de *Nepos* donné par Orelli au Flaminius tué à Trasimène, il est douteux.

Paul Diacre, aux mots *Flaminius Camillus; Flaminius Lictor*. — Orelli, *Onom. Tull.*, II, p. 254.

La *gens Flaminia* n'a fourni à l'histoire romaine que deux noms célèbres, savoir :

FLAMINIUS (*Caius*), général romain, tué le 23 juin 217. Il fut tribun du peuple en 232. Malgré la plus violente opposition du sénat et des grands (*optimates*), il fit passer une loi ordonnant la distribution aux plébéiens du territoire gaulois du Picenum (*ager Gallicus Picenus*), récemment conquis. Suivant Cicéron, le tribunat de Flaminius et sa loi agraire appartiennent au consulat de Sp. Carvilius et de Q. Fabius Maximus, en 228. Cette assertion est peu probable; cependant, on peut la concilier avec la précédente en supposant que la loi proposée en 232 ne passa qu'en 228. A la promulgation de cette loi se rapporte l'anecdote suivante, qui donne une idée favorable du caractère de Flaminius : « Étant tribun du peuple, dit Valère-Maxime, il voulait partager par têtes aux citoyens les terres d'un canton de la Gaule; et, malgré la résistance opiniâtre du sénat, il avait hardiment promulgué sa loi. Insensible aux prières et aux menaces, inflexible même devant une armée levée contre lui pour le cas où il persisterait dans sa résolution, il était à la tribune aux harangues et y faisait la lecture de cette loi, lorsque son père vint mettre la main sur lui. Vaincu par cet acte d'autorité privée, il descendit de la tribune, sans que la multitude, ainsi frustrée de son espérance, fît entendre contre lui le moindre murmure. » C. Flaminius fut un des quatre préteurs élus en 227, et il reçut la Sicile pour province. Il s'acquitta de ses devoirs de gouverneur à la plus grande satisfaction de ses administrés. Lorsque trente ans plus tard son fils parvint à la dignité d'édile curule, les Siciliens témoignèrent de leur reconnaissance pour l'administration du père en envoyant à Rome une ample provision de blé.

En 225 éclata la guerre avec la Gaule Cisalpine. D'après Polybe, la loi agraire de Flaminius en fut la cause : car les Gaulois du nord de l'Italie furent persuadés que l'objet des Romains était de les chasser de leurs domaines et de les anéantir. Dans la troisième année de cette guerre, en 223, C. Flaminius obtint le consulat avec P. Furius Philus, et les deux consuls marchèrent vers le nord de l'Italie. Peu après leur départ, le parti aristocratique, furieux de l'élection de Flaminius, parvint à la faire annuler sous prétexte que les auspices n'avaient pas été régulièrement pris. On écrivit donc aux consuls pour leur ordonner de revenir à Rome. Mais comme tout était prêt pour livrer une grande bataille aux Insubriens sur l'Addua, ils convinrent de n'ouvrir la lettre qu'après le combat. Les Romains remportèrent la victoire. Furius obéit aux ordres du sénat, tandis que Flaminius, fier de son succès, continua la guerre. Quand il revint à Rome, le sénat l'appela à rendre compte de sa conduite, et le peuple lui décerna les honneurs du triomphe. Après cette céré-

monie, il quitta sa charge, soit que le terme de son consulat fût arrivé, soit plutôt pour donner un semblant de satisfaction au sénat et aux grands.

En 221, probablement, C. Flaminius fut maître des cavaliers du dictateur M. Minucius Rufus. Mais tous deux durent résigner immédiatement leurs fonctions, parce qu'un cri de souris avait été entendu aussitôt après l'élection. L'année d'après, en 220, Flaminius et L. Æmilius Papus furent investis de la censure. Pendant sa magistrature, Flaminius fit exécuter deux grands ouvrages qui portèrent son nom : le Cirque Flaminien (*Circus Flaminius*) et la Voie Flaminienne (*Via Flaminia*). Cette route partait de Rome, et s'avançait à travers l'Étrurie et l'Ombrie jusqu'à Ariminium. D'après une histoire racontée par Plutarque, on pense que Flaminius employa à ces ouvrages l'argent provenant de la vente de biens récemment conquis. En 218, le tribun Q. Claudius proposa une loi qui interdisait aux sénateurs romains de faire le commerce. C. Flaminius, quoique membre lui-même du sénat, soutint cette proposition. La haine que lui portaient les grands augmenta de plus en plus, et sa popularité s'en accrut d'autant parmi le peuple. Aussi fut-il élu consul pour la seconde fois en 217, avec Cn. Carvilius Geminus. Au lieu de recevoir au Capitole l'installation solennelle, il partit immédiatement pour Ariminium avec des renforts. Là, après avoir reçu de son prédécesseur, Tib. Sempronius, le commandement de l'armée romaine, il entra en charge avec la forme usuelle, faisant des vœux et des sacrifices. Ses ennemis l'accusèrent de mépris pour les rites religieux ; ils lui reprochèrent aussi de n'être pas resté à Rome pour la célébration des Fêtes Latines (*Feriæ Latinæ*). Deux raisons justifient le consul. Il pouvait craindre que ses ennemis n'en agissent avec lui comme ils l'avaient fait dans son premier consulat ; ensuite Annibal, qui ne devait certainement pas se laisser arrêter par les Fêtes Latines, s'avançait déjà à travers l'Etrurie ; ainsi, il n'y avait pas de temps à perdre. Les historiens ne s'accordent pas sur les mouvements militaires d'Annibal et de Flaminius. D'après Zonaras, Flaminius était arrivé à Ariminium lorsque Annibal commença sa marche. Tite-Live fait marcher Flaminius d'Aretium sur Ariminium avant qu'Annibal eût commencé ses mouvements. Enfin, Polybe dit que Flaminius s'avança directement de Rome à Aretium, et ne fait pas mention de son passage par Ariminium. Mais peut-être Annibal s'était-il avancé plus au sud que Flaminius, alors a Aretium. Celui-ci se mit a la poursuite du général carthaginois avec plus de courage que de prudence. Annibal le força d'accepter la bataille sur les bords du lac de Trasimène, et le vainquit complétement, le 23 juin 217. Flaminius y périt, avec une grande partie de son armée. Ses ennemis expliquèrent facilement sa catastrophe. Il avait, disaient-ils, méprisé les cérémonies religieuses, et il était parti d'Aretium quoique les auspices fussent contraires. On s'étonne que Tite-Live juge défavorablement Flaminius, et on aurait attendu de Polybe un jugement plus impartial. Il est probable que cet historien subit l'influence de Scipion, qui abhorrait Flaminius et le regardait comme un précurseur des Gracques.

Tite-Live, XXI, 57, 63 ; XXII, 1, etc. — Polybe, II, 21, 32, etc. ; III, 75, 77, 78, 80. — Denys d'Halicarnasse, II, 26. — Solin, 11. — Orose, IV, 13. — Florus, II, 4. — Silius Italicus, IV, 704, etc. ; V, 107, etc. ; 653, etc. — Zonaras, VIII, 24, 25. — Appien, *Hannib.*, 8, etc. — Plutarque, *Fabius Maximus*, 2, 3 ; *Marcellus*, 4, 5 ; *Tiber. Gracchus*, 21 ; *Quæstiones Rom.*, 63. — Cornelius Nepos, *Hannib.*, 4. — Eutrope, III, 9. — Cicéron, *De Senect.*, 4 ; *Brut.*, 14, 19 ; *Acad.*, II, 5 ; *De Invent.*, II, 17 ; *De Divin.*, I, 35 ; II, 8, 31 ; *De Nat. Deor.*, II, 3 ; *De Leg.*, III, 9. — Valère Maxime, I, 6 ; V, 4. — Niebuhr, *Leçons sur l'histoire romaine.*

FLAMINIUS (*Caius*), général romain, fils du précédent, vivait vers 200 avant J.-C. En 210 il fut questeur de P. Scipion l'Africain en Espagne. Édile curule en 196, il distribua au peuple, à bas prix, une grande quantité de grain que les Siciliens lui avaient envoyée comme preuve de gratitude pour son père et pour lui-même. En 193 il fut élu préteur, et obtint l'Espagne Citérieure pour sa province. Il reçut du sénat l'ordre d'emmener avec lui une armée nouvelle et de renvoyer en Italie les vétérans de l'armée d'Espagne. Il fut plus tard autorisé à lever des soldats en Espagne et en Italie. Selon Valerius Antias, il se rendit même en Sicile pour enrôler des troupes, et il fut jeté par la tempête sur la côte d'Afrique. Avec son armée ainsi renforcée, il fit heureusement la guerre en Espagne. Il prit la ville forte de Litabrum, et fit prisonnier un chef espagnol nommé Corribilo. En 185 il obtint le consulat avec M. Æmilius Lepidus. Les deux consuls furent envoyés par le sénat contre les Liguriens. Flaminius, après avoir battu en plusieurs rencontres la tribu ligurienne des Triniates, les força de se soumettre et les priva de leurs armes. Il marcha ensuite contre les Apuaniens, autre tribu ligurienne, qui avait envahi les territoires de Pise et de Bologne ; il vainquit aussi et rétablit la paix dans le nord de l'Italie. Pour empêcher ses soldats de rester oisifs dans le camp, il leur fit construire une route de Bologne à Aretium, tandis que son collègue en faisait exécuter une autre de Plaisance à Ariminium. Strabon, qui confond les Flaminius, le père avec le fils, dit que celui-ci construisit la voie Flaminienne de Rome à Ariminium et que Lepidus la continua jusqu'à Bologne et Aquilée ; mais il n'est pas probable que les Romains aient continué cette route jusqu'à Aquilée avant d'avoir envoyé une colonie dans cette ville ; or, cette colonie date de 181 et Flaminius fut un des triumvirs chargés de l'établir.

On cite encore deux C. Flaminius : le p[illegible]
fut préteur en 66 avant J.-C. ; le second
d'Aretium : il est mentionné parmi le[illegible]
de Catilina.

Tite Live, XXVI, 47, 49; XXXIII, 42; XXXIV, 54, etc.; XXXV, 2, 22; XXXVIII, 42, etc.; XXXIX, 2, 58; XL, 34. — Orose, IV, 20. — Zonaras, IX, 21. — Valère Maxime, VI, 6. — Strabon, V. — Cicéron, *Pro Cluentio*, 45, 53. — Salluste, *Catil.*, 28 et 36.

* **FLAMMA**, officier romain du parti de César, vivait vers 50 avant J.-C. Il commandait une escadre pendant l'expédition de C. Curion en Afrique. A la nouvelle de la défaite de Bagrada, il s'enfuit à Utique avec sa flotte, sans essayer de recueillir les fugitifs de l'armée de Curion.

César, *Bel. civ.*, II, 42. — Appien, *Bel. civ.*, II, 46.

FLAMMA CALPURNIUS. *Voy.* CALPURNIUS.

* **FLAMMA** (*L. Volumnius*), surnommé *Violens*, général romain, vivait vers 310 avant J.-C. Il fut pour la première fois consul, avec Appius Claudius Cæcus, en 307. Il marcha avec une armée consulaire contre les Salentins, peuple de l'Apulie ou de la Iapygie, que les succès des Samnites venaient d'entraîner dans la ligue contre les Romains. Suivant Tite-Live, Flamma fit la guerre avec succès, prit plusieurs villes d'assaut, et se rendit très-populaire parmi les soldats en leur distribuant libéralement le butin. Ces succès sont problématiques, puisque le nom de Flamma ne figure pas sur les *Fasti triumphales;* l'annaliste Pison n'avait pas même fait mention de son consulat. Mais on n'a pas de motif suffisant pour douter que Flamma ait été consul, avec Appius Claudius, en 296. C'était au moment le plus critique de la seconde guerre samnite. Flamma stationna d'abord sur la frontière du Samnium; mais le sénat, en apprenant l'apparition en Étrurie d'une armée samnite, ordonna au consul de courir au secours de son collègue. Claudius refusa d'abord, puis, sur les instances de ses principaux officiers, il accepta l'assistance de Flamma. L'harmonie entre les deux consuls ne fut pas de longue durée. Aussitôt que leurs armées réunies eurent repoussé l'ennemi, Flamma revint en Campanie à marches forcées. Les Samnites avaient pillé la plaine de Falerne; ils s'en retournaient avec leur butin et leurs prisonniers, lorsque le consul les atteignit sur les bords du Liris et leur enleva le fruit de leur expédition. En l'honneur de ce succès, on célébra à Rome des actions de grâces. Flamma présida les prochains comices consulaires. A sa recommandation, le peuple élut consul pour l'année suivante Q. Fabius Maximus Rullianus. Lui-même, de l'assentiment du peuple et du sénat, garda son commandement en qualité de proconsul. Avec la deuxième et la quatrième légion, il envahit le Samnium. Selon une conjecture probable de Niebuhr, il fut rappelé en Étrurie, qui était le principal théâtre de la guerre, et prit part à la bataille de Sentinum, en 295. Il épousa Virginie, fille de cet A. Virginius qui avait consacré une chapelle et un autel à la chasteté plébéienne.

Tite-Live, IX, 42, 44; X, 15, etc. — Niebuhr, *Histoire Romaine*.

* **FLAMMA** (*Stephanardus*), historien italien, né en Lombardie, entra dans l'ordre des Dominicains, professa en 1296 la théologie à Milan, et mourut en 1298. Il écrivit en vers l'histoire des événements qui s'étaient passés sous ses yeux : *Poema de gestis in civitate Mediolanensi sub Ottone vicecomite, ab an.* 1263-1277. Muratori a donné place à cet ouvrage dans ses *Anecdola latina*, t. III, p. 57, et l'a reproduit dans ses *Script. Rer. Ital.*, t. IX, p. 57.

G. B.

Oudin, *De Script. eccles.*, t. III, p. 609. — Fabricius, *Bibl. Med. Latin.*, t. VI, p. 569. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VIII, p. 155. — Argelati, *Bibl. script. Mediol.*, t. II, part. II, p. 1669.

FLAMMA (*Galvaneus*). *Voy.* FIAMMA.

FLAMSTEED (*Jean*), célèbre astronome anglais, né le 19 août 1646, à Derby (comté de Derby), mort le 31 décembre 1719. Il fit ses premières études à l'école publique de Derby. A l'âge de quatorze ans, il prit un refroidissement en se baignant, et il s'ensuivit une maladie qui porta une grave atteinte à sa constitution, naturellement délicate. L'état précaire de sa santé l'empêcha d'aller achever ses études dans une université. Peu de temps après avoir quitté l'école, il lut par hasard le traité de Jean Sacrobosco *Sur la Sphère*. Cet ouvrage fit sur lui une profonde impression, et dès lors toutes ses pensées se tournèrent vers l'astronomie. Il commença par construire des cadrans, puis, s'étant procuré l'*Astronomia Carolina* de Street, il calcula, au moyen des tables de cet ouvrage, les lieux des étoiles et les éclipses. Un de ces calculs tomba entre les mains du mathématicien Halston, qui se hâta d'envoyer au jeune astronome l'*Almagestum novum* de Riccioli, les *Tabulæ Rudolphinæ* de Kepler, et quelques autres livres du même genre. Encouragé par cette bienveillante protection, Flamsteed poursuivit ses études astronomiques avec la plus grande vigueur et un succès signalé. En 1669, ayant calculé une éclipse de Soleil omise dans les *Éphémérides* pour l'année suivante, et aussi cinq appulses de la Lune aux étoiles fixes, il envoya ses calculs avec quelques autres remarques astronomiques à lord Brouncker, président de la Société royale. Celui-ci les communiqua à ce corps savant, qui fit adresser à l'auteur une lettre de remercîment par son secrétaire Oldenburg. John Collins, membre de la Société, écrivit aussi à Flamsteed, et ce fut entre eux le commencement d'une longue correspondance. Son père, flatté de tant de succès, lui conseilla de se rendre à Londres pour faire personnellement connaissance avec ses savants correspondants. Il suivit ce conseil avec joie, partit pour Londres, où il visita Oldenburg et Collins. Ce dernier le mit en rapport avec Jonas Moore, qui lui fit présent du micromètre de Townley, et se chargea de lui procurer des verres pour un télescope. Ce furent les premiers instruments mis à la disposition du jeune astronome. Flamsteed alla aussi à Cambridge, où il visita le docteur Barrow, Newton et Broe, et se fit inscrire comme étudiant

sur les registres du collége de Jésus. Au printemps de 1672, il tira des lettres de Gascoigne et Crabtrée diverses observations qui n'avaient point été publiées, et les traduisit en latin. Parmi les lettres de Gascoigne, il en trouva quelques-unes où ce savant montrait comment les images des objets éloignés se peignent sur la base du verre objectif convexe ; « ce qui, d'après Chauffepié, mit notre auteur au fait de la dioptrique en quelques heures : il avait lu auparavant la dioptrique de Descartes, mais il n'y avait pas appris grand'chose. » Flamsteed employa le reste de l'année à faire des observations astronomiques, dont il envoya les résultats à Oldenburg, qui les inséra dans les *Transactions philosophiques*. En 1673, il composa un petit traité en anglais sur les véritables diamètres de toutes les planètes, et sur leur diamètre apparent dans leur plus grande proximité ou dans leur plus grand éloignement de la Terre. « Je prêtai, dit-il, en 1685 ce traité à M. Newton, qui en a fait usage dans le quatrième livre de ses *Principes*. » En 1674, il écrivit des *Éphémérides*, pour exposer la fausseté de l'astrologie ; il donna en même temps des calculs du lever et du coucher de la Lune avec les occultations et les appulses de la Lune et des planètes aux étoiles fixes A la prière de Jonas Moore, il dressa une liste du véritable cours de la Lune pour l'année 1674, et composa une table des marées. Il revint la même année dans sa ville natale, emportant un baromètre et un thermomètre, avec lesquels il fit de curieuses observations sur la température. « Il ne les continua point, dit Chauffepié, parce que le soin d'observer tous les jours et de noter lui parut demander plus d'attention et de peine que ne le mérite une chose aussi peu importante à observer que le temps qu'il doit faire. » Sir Jonas Moore entendit parler de ces observations, les répéta sur deux baromètres que Flamsteed lui avait envoyés, en fit part au roi, au duc d'York, et leur recommanda vivement l'auteur, ainsi qu'aux autres personnes de la cour. Flamsteed, ayant pris ses degrés de maître ès arts à Cambridge, résolut d'entrer dans les ordres. Sir Jonas lui écrivit alors de venir à Londres, où il lui fit obtenir le titre d'astronome du roi, avec une pension de cent livres. Ces faveurs ne détournèrent pas Flamsteed de son projet d'embrasser la vie ecclésiastique, et aux fêtes de Pâques 1675 il fut ordonné prêtre à Ely-House, par l'évêque Gunning. Le 10 août de la même année, on posa les fondements de l'observatoire royal de Greenwich, qui reçut le titre de Flamsteed-House. Pendant la construction de cet édifice, Flamsteed établit ses instruments dans le palais de la reine à Greenwich ; il y observa les conjonctions de la Lune et des planètes avec les étoiles fixes, et il écrivit son traité sur la sphère. Enfin, l'observatoire royal fut prêt au mois de juillet 1676. Baily date de cette époque le commencement de l'astronomie moderne, assertion qui ne paraîtra pas trop exagérée si l'on considère qu'aujourd'hui encore on consulte les observations de Flamsteed pour vérifier celles des astronomes contemporains, et que son catalogue atteignit le premier une précision à peine dépassée de nos jours. Flamsteed, c'est Tycho-Brahé, avec le télescope de plus : même habileté à se servir des instruments, même sentiment de l'insuffisance des tables existantes, même persévérance infatigable dans l'observation. Mais Tycho-Brahé, riche et noble, disposait de la bourse d'un roi, tandis que Flamsteed, pauvre prêtre, devait faire lui-même les frais de ses instruments au moyen d'une pension mal payée de cent livres. En 1682, il regarda comme un devoir de son état de faire l'éducation de deux enfants de l'hôpital du Christ ; en outre il fut obligé de donner des leçons particulières pour subvenir aux frais de ses observations. Il n'avait alors qu'un sextant et des cadrans de sir Jonas Moore ainsi que quelques instruments qui lui appartenaient à lui-même ; il en emprunta quelques-uns à la Société royale, et après avoir, à plusieurs reprises, pressé le gouvernement de lui faire construire un grand arc mural, il se décida à en faire les frais ; mais il échoua dans cette tentative. En 1684, il reçut de lord North le petit bénéfice de Burstow près de Blechingly, dans le comté de Surrey Encouragé par ce surcroît de fortune, Flamsteed fit construire à ses dépens un nouvel arc mural, après avoir obtenu du gouvernement la promesse, qui ne fut jamais tenue, d'être remboursé de ses avances. Il commença à faire usage de son arc mural en 1689. Quand il mourut, le gouvernement revendiqua les instruments de l'infatigable astronome comme une propriété publique.

A partir de cette époque jusqu'à la fin de sa vie, Flamsteed redoubla d'activité. Il recueillit la masse d'observations dont l'ensemble constitue le premier bon catalogue des étoiles fixes ; il fit les observations lunaires dont Newton se servit pour vérifier sa théorie de la Lune ; il inventa ou perfectionna les méthodes d'observations encore employées aujourd'hui. Malgré tant de travaux, Flamsteed n'était encore que peu connu du public ; une violente polémique qu'il eut avec Newton l'aurait fait connaître davantage, si elle n'était restée en grande partie secrète ; la découverte des papiers de Flamsteed en 1833 est venue la révéler dans tous ses détails. En voici un court récit : Newton avait été longtemps avec Flamsteed dans les termes d'une intimité cordiale. Un refroidissement dont on ne connaît pas la cause commença en 1696. Quelques années plus tard, Flamsteed, qui avait déjà dépensé plus de deux mille livres en observations, songea à en imprimer les résultats. Le prince Georges de Danemark apprit cette intention, et offrit en 1704 de faire les frais de l'impression. Un comité composé de Newton, Christophe Wren, Arbuthnot, Gregory et Roberts fut chargé d'examiner les papiers de Flam

steed, et se prononça en faveur de l'impression totale. D'ailleurs, le soin de classer les ouvrages et de les faire imprimer resta tout entier entre les mains du comité. Flamsteed dut même livrer aux commissaires le manuscrit de son catalogue des étoiles, encore inachevé; mais il le mit sous les scellés, et obtint que les sceaux ne seraient pas brisés avant la confection du reste de l'ouvrage. Il eut beaucoup à se plaindre des procédés du comité. Après plus de trois ans, son premier volume n'était pas encore imprimé; le prince George mourut en 1708, avant le commencement de l'impression du second volume, et le comité cessa son travail, tout en conservant les papiers. Flamsteed, renonçant à toute publication immédiate, revint à ses observations. Il fut donc très-étonné d'apprendre, au mois de mars 1711, qu'on avait brisé les scellés de son catalogue et qu'on l'avait livré à l'impression. Il demanda aussitôt une entrevue à Arbuthnot, et obtint de celui-ci l'assurance que rien n'avait été imprimé. Mais peu de jours après il reçut plusieurs feuilles imprimées, et apprit que Halley en avait montré plusieurs autres dans un café, et s'était vanté de la peine qu'il avait prise pour en corriger les erreurs. Enfin, le résultat fut la publication, par Halley, du catalogue inachevé de Flamsteed, sous ce titre : *Historiæ cœlestis Libri duo, quorum prior exhibet catalogum stellarum fixarum Britannicum novum et locupletissimum, una cum earumdem planetarumque omnium observationibus; posterior transitus siderum per planum arcus meridionalis et distantias eorum a vertice complectitur; observante Joanne Flamstedio, in observatorio regio Grenovicensi, continua serie ab anno* 1676 *ad annum* 1705; Londres, 1712, in-fol. Exaspéré de cette publication, Flamsteed s'en prit à Halley, et surtout à Newton, avec lequel il avait eu récemment une violente querelle. Des personnes recommandées par Newton devant visiter l'observatoire, Flamsteed fut invité, dans une séance de la Société royale, à voir si les instruments étaient en ordre. Il s'y refusa, en déclarant que ces instruments lui appartenaient. En même temps il reprocha à Newton de lui avoir volé ses travaux. Newton répondit en lui donnant plusieurs épithètes, dont la moins grave était celle de *puppy* (faquin), et en lui rappelant que depuis trente-six ans il recevait 100 livres par an. Flamsteed lui demanda à son tour ce qu'il avait fait pour les cinq cents livres par an qu'il recevait depuis son arrivée à Londres; il l'accusa aussi d'avoir brisé les scellés de son catalogue, et Newton répliqua que c'était par l'ordre de la reine. A la suite de cet échange d'injures, Flamsteed résolut d'imprimer ses observations à ses frais, et réclama 175 feuilles restées entre les mains de Newton. Celui-ci refusa de les rendre. Il s'ensuivit un procès dont on ignore les résultats, et qui coûta 900 livres à Flamsteed.

La reine Anne et le comte d'Halifax, le grand protecteur de Newton, moururent, l'un en 1714, l'autre en 1715. Flamsteed, devenu plus puissant à la cour que ses adversaires, rentra dans la totalité de ses papiers, et obtint la remise de tout ce qui restait de l'édition de Halley, 300 feuilles sur 400. Il en livra aussitôt une grande partie aux flammes, ce qu'il appelait faire « un sacrifice à la vérité céleste »; il ne se réserva de chaque volume que quatre vingt-dix feuilles environ, qu'il trouvait imprimées à son gré, et dont il composa une partie de son premier volume. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il s'occupa de l'impression de son *Historia cœlestis*, impression qu'il n'eut pas cependant le temps de finir; elle fut achevée par sa veuve, avec l'aide de Crosthwait et d'Abraham Sharp, et parut sous le titre de *Historia cœlestis Britannica*; Londres, 1725, 3 vol. in-fol. Les cartes connues sous le nom d'*Atlas* de Flamsteed furent surveillées par les mêmes personnes. L'*Historia cœlestis Britannica* contient une description des méthodes et des instruments employés, avec une masse considérable d'observations sidérales, lunaires et planétaires, et le catalogue britannique des étoiles. Cet ouvrage, d'après le *Penny Cyclopædia*, occupe dans l'astronomie pratique la même place que les *Principes* de Newton tiennent dans la partie théorique de cette science.

En 1833, M. Francis découvrit un grand nombre de manuscrits dans la commode de Flamsteed à l'observatoire de Greenwich. Ces manuscrits, une collection de lettres inédites du grand astronome, et une intéressante autobiographie, intitulée *Self Inspections by J. F.*, furent publiés aux frais du gouvernement, par l'ordre des lords de l'amirauté, sous le titre de *An Account of the Rev. John Flamsteed*. C'est, au jugement du *Penny Cyclopædia*, la biographie scientifique la plus remarquable qui ait été publiée de notre temps. Entre autres détails curieux, on y remarque la réfutation complète d'une histoire qui représentait Flamsteed comme ayant, dans sa jeunesse, volé sur le grand chemin. On prétendait que son pardon avait été trouvé dans ses papiers. M. Baily prouve que le fait d'un pardon trouvé dans les papiers de Flamsteed est faux, et démontre par diverses circonstances qu'il était impossible qu'à l'époque indiquée cet astronome exerçât la criminelle profession de voleur. L. J.

Biographia Britannica. — Chauffepié, *Nouveau Dictionnaire historique*. — *Penny Cyclopædia*.

* FLANDIN (*Charles*), médecin et chimiste français, né aux Aubues, commune de Lormes (Nièvre), le 13 mars 1803. Il étudia la médecine à Paris, où il fut reçu docteur en 1832. Le premier il soutint, dans sa thèse inaugurale sur le *choléra*, la non-absorption des médicaments administrés pendant l'invasion de l'accès; ce point, d'abord contesté, a été depuis mis hors de doute par les travaux du signataire de cet article. De 1832 à 1835, M. Flandin compléta ses

études par des voyages dont il publia les résultats sous le titre : *Études et souvenirs de Voyage en Italie et en Suisse;* Paris, 1838, 2 vol. in-8°. Il collabora ensuite au *Journal général* et au *Moniteur* pour les comptes-rendus de l'Académie des Sciences, et présenta à cette académie une série de travaux toxicologiques, faits en commun avec M. Danger. Parmi ces travaux on remarque : *De l'Arsenic*, suivi d'une *Instruction propre à servir de guide aux experts dans les cas d'empoisonnement*, et de *Rapports faits à l'Académie des Sciences et à l'Académie de Médecine*; Paris, 1841, in-8°. Ce mémoire parut à l'occasion du fameux procès de madame Lafarge, et donna lieu à une vive polémique avec Orfila sur l'arsenic dit *normal ;* MM. Flandin et Danger démontrèrent que l'arsenic n'existe pas normalement dans le corps humain. — *De l'Action de l'arsenic sur les moutons, et de l'intervalle de temps nécessaire pour que ces animaux se débarrassent complétement de ce poison, alors qu'il leur est administré à haute dose*; — *Mémoire sur l'empoisonnement par l'antimoine et les complications que la présence de ce corps peut apporter dans les cas d'empoisonnement par l'arsenic;* — *De l'Empoisonnement par le cuivre*; — *De l'Empoisonnement par le plomb*, suivi de *Considérations sur l'absorption et la localisation des poisons*; — *De l'Empoisonnement par le mercure;* — *De l'Analyse des terres de cimetière dans les cas d'empoisonnement ;* — *De la Recherche des principes immédiats des végétaux toxiques ;* ce dernier mémoire a été publié par M. Flandin seul.

En 1845, M. Flandin fut nommé membre du conseil de salubrité, et il rédigea le *Rapport général des Travaux du Conseil de Salubrité pendant l'annee* 1847; in-4°, Paris, 1855. Mais son ouvrage le plus important est un *Traité complet des Poisons*, dont le 1er volume parut en 1846, et les deux derniers en 1853 (avec une dédicace à Pariset). Dans l'opinion de l'auteur, « les poisons sont des matières inassimilables, qui pénètrent dans l'organisme par absorption ; ils agissent par action de présence, et non comme des irritants ou des stupéfiants. La tolérance de l'économie pour les poisons n'est qu'un défaut d'absorption. » A la suite d'un procès politique en 1853 (sur le secret des lettres), M. Flandin fut révoqué de ses fonctions de membre du conseil de salubrité. D^r. DUCHAUSSOY.

Documents particuliers.

*FLANDIN (*Eugène-Napoléon*), peintre et archéologue français, né le 15 août 1809, à Naples, où son père était attaché à l'administration militaire du roi Joachim Murat. Après un voyage en Italie, il exposa au salon de 1836 une grande *Vue de la Piazzetta, à Venise*, qui fut achetée par la liste civile, et une *Vue du pont des Soupirs*, achetée par la société des Amis des Arts de Paris. Il fit ensuite une excursion en Belgique, et un voyage en Algérie. A son retour, en 1837, il mit à l'exposition du Louvre une *Vue de la Marine, à Alger*, qui fut achetée par la liste civile et lui valut une médaille de deuxième classe. Il retourna bientôt en Afrique, pour faire en amateur la campagne de Constantine, et assista à l'assaut de cette ville, qui fut l'objet d'un tableau par lui exposé au Salon de 1838. Ce tableau, acheté par le roi pour le château de Neuilly, fut percé de coups de baïonnette en 1848, vendu avec d'autres débris et racheté par la reine Marie-Amélie. L'année suivante, M. Flandin exposa un tableau représentant la *Brèche de Constantine* et la porte où le colonel de Lamoricière, à la tête des zouaves, fut renversé par l'explosion. Ce tableau fut aussi acquis par la liste civile. En 1839, désigné par l'Académie des Beaux-Arts, il fut attaché à l'ambassade de Perse pour remplir une mission archéologique dans ce pays, où il resta jusqu'en 1841, l'explorant dans tous les sens et y recueillant des matériaux considérables, qui furent soumis à une commission de membres de l'Académie des Beaux-Arts et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. A la suite du rapport fait par cette commission en 1842, M. Flandin reçut la décoration de la Légion d'Honneur. Le ministre fit publier ses travaux, savoir : *Études sur la Sculpture perse*; 2 vol. in-folio, et 1 vol. in folio de texte descriptif et critique; — *Études sur la Perse moderne*, 100 pl. in-fol. lithographiées par l'auteur ; — *Relation du Voyage en Perse, depuis le départ de France*, etc.; 2 vol. in-8°. Ce grand ouvrage a été terminé en 1843.

A peine de retour en France, M. Flandin fut désigné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour aller à Khorsabad, sur le bord oriental du Tigre (prétendu emplacement de l'antique Ninive), faire sur les monuments assyriens des études semblables à celles qu'il avait rapportées de la Perse; et il partit en novembre 1843. Arrivé à Constantinople, il eut beaucoup de difficultés à vaincre pour obtenir les firmans nécessaires aux fouilles à faire, et passa deux mois à Rhodes et à Beyrouth avant de les recevoir. Il partit enfin, et, après d'autres obstacles, il arriva sur les bords du Tigre, où il resta campé huit mois au milieu des ruines et des fouilles. Il rapporta en France, deux ans après, les matériaux d'un nouvel ouvrage, et, à la suite du rapport d'une commission, un crédit spécial fut voté par les chambres pour la publication des Antiquités assyriennes. La part de M. Eugène Flandin dans cet ouvrage, qui est terminé, consiste en deux volumes in-folio de planches. Il a publié dans le *Journal des Débats* des notices sur ses deux derniers voyages, et dans la *Revue des Deux-Mondes* (1846) un article intéressant sur l'exhumation de la prétendue Ninive (1).

(1) Voy. *Sur la non-authenticité des Ruines de Ni-*

Après ces grands travaux, M. Flandin s'est remis à la peinture, et il a exposé en 1853 : une grande *Vue de Stamboul*; — une *Vue de la Mosquée royale à Ispahan*. En 1855 il a réexposé ces deux tableaux, en y ajoutant une *Vue générale de Constantinople* et une *Vue de l'Entrée du Bosphore*. Il s'occupe d'un ouvrage intitulé *L'Orient*, comprenant, au point de vue pittoresque, 150 pl. petit in-fol. qui représentent les pays situés entre les rivages européens du Bosphore et des Dardanelles, et la frontière indienne. GUYOT DE FÈRE.

Renseignements particuliers.

FLANDRIN (*Pierre*), médecin vétérinaire français, né à Lyon, le 12 septembre 1752, mort au commencement de juin 1796. Neveu de Chabert, il embrassa la même profession que son oncle, en entrant dès l'âge de quatorze ans à l'école vétérinaire de Lyon. Il y fit ses études avec tant de distinction, qu'après les avoir terminées, il fut nommé professeur d'anatomie à l'école d'Alfort. En 1786 il obtint la survivance de la direction générale des écoles vétérinaires. Un voyage qu'il fit en Angleterre, en 1785, et une mission en Espagne, en 1786, pour surveiller l'envoi de moutons à laine fine, dirigèrent son attention vers l'économie rurale, et il entreprit dans ce but des travaux considérables, qu'une mort prématurée ne lui permit pas d'achever. On a de lui : *Précis de la connaissance extérieure du cheval*; Paris, 1787, in-8°; — *Précis de l'anatomie du cheval*; Paris, 1787, in-8°; — *Précis splanchnologique, ou traité abrégé des viscères du cheval*; Paris, 1787, in-8°; — *Mémoire sur la possibilité d'améliorer les chevaux en France*; Paris, 1790, in-8°; — *Traité sur l'Éducation des Bêtes à Laine*; Paris, 1791, in-8°. Flandrin fut l'un des rédacteurs de l'*Almanach vétérinaire*, Paris, 1783-1793, in-8°, et des *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques, avec l'analyse des ouvrages vétérinaires anciens et modernes*; Paris, 1782-1795, 6 vol. in-8°. Flandrin rédigea la partie anatomique de l'*Encyclopédie méthodique*; il publia des articles dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture*, le *Journal de Médecine*, *La Feuille du Cultivateur*, le *Mercure* et le *Journal de Paris*.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains* (suppl.). — *Biographie médicale*.

* **FLANDRIN** (*Auguste*), peintre français, né à Lyon, en 1804, mort dans la même ville, en août 1842. Il entra en 1818 à l'école des beaux-arts de sa ville natale, et y fit de rapides progrès. L'aîné d'une famille sans fortune, il se plaça de bonne heure dans un atelier de lithographie, et y dessina des vignettes de romance et des illustrations de toutes espèces. Venu à Paris en 1832, il travailla deux ans sous la direction de M. Ingres. Plus tard, il visita l'Italie avec ses deux frères, MM. Hippolyte et Paul Flandrin, puis il revint à Lyon, où il professa les doctrines artistiques de son maître. Une médaille d'or obtenue au salon de 1840 semblait lui annoncer une certaine réputation, quand la mort vint l'atteindre. Il succomba en peu de jours aux attaques d'une fièvre typhoïde. On a exposé de lui en 1840 : *Savonarole prêchant dans l'église San-Miniato, à Florence*; *Le Repos après le bain*; *Vue intérieure de San-Miniato à Florence*; un portrait d'homme; en 1841, 1842 et 1843, des portraits et une tête d'étude.

L. LOUVET.

Dictionnaire de la Conversation.

* **FLANDRIN** (*Jean-Hippolyte*), peintre français, né à Lyon, en 1809, frère cadet d'Auguste Flandrin, étudia d'abord le dessin sous MM. Legendre et Magnin, puis sous M. Revoil. En 1829 il vint, avec son jeune frère Paul, à Paris, et entra dans l'atelier de M. Ingres. En 1832 il remporta au concours le grand prix de peinture, et partit pour l'Italie. Il arriva à Rome au mois de janvier 1833; un an après, son frère Paul vint le rejoindre; Auguste le suivit bientôt, et tous trois purent encore travailler sous leur maître, M. Ingres, nommé alors directeur de l'Académie de Peinture à Rome. Vers la fin de 1838, les trois frères rentrèrent en France, et s'arrêtèrent à Lyon. Hippolyte et Paul vinrent se fixer à Paris, travaillant dans le même atelier; mais, suivant les avis de M. Ingres, M. Hippolyte Flandrin seul resta fidèle au genre historique. Ses compositions sont savantes et supérieurement étudiées, d'une belle ordonnance et d'un grand caractère; mais la recherche du style et la prétention à l'austérité sont souvent poussées jusqu'à la froideur; le dessin est d'une grande pureté, mais un peu uniforme. Ses figures sont d'une expression contenue, mais élevée; on voudrait seulement plus de mouvement, d'élan, de verve, et plus de vivacité dans le coloris. Ses principaux ouvrages sont : *Thésée reconnu dans un festin par son père*, sujet du grand prix; — *Euripide écrivant ses tragédies*; — *Le Dante, conduit par Virgile, offrant des consolations aux âmes des envieux* (salon de 1836); — *Jeune Berger* (1836); — *Saint Clair guérissant des aveugles* (1837); — *Jésus-Christ et les petits enfants* (1839); — portraits (1840 et 1841); — *Saint Louis dictant ses Établissements* (1842) : grande composition exécutée pour la Chambre des Pairs; — portrait de M. le comte d'A. (1843); — *Mater dolorosa* (1845); — portraits (1845-1846); — *Napoléon législateur* (1847), commandé pour la salle du comité de l'intérieur au Conseil d'État; — portraits, *étude de femme* (1848); — portraits (1850), etc. M. H. Flandrin a en outre exécuté bon nombre de grandes peintures monumentales; on lui doit la chapelle Saint-Jean, dans l'église Saint-Severin, terminée en 1840; en 1841, il fit

pour M. le duc de Luynes trente-six figures décoratives, au château de Dampierre; en 1843, la ville de Dreux a acquis de cet artiste pour sujet de vitrail un *Saint Louis prenant la croix pour la deuxième fois*. Il a encore peint à l'encaustique, pour le chœur de l'église Saint-Germain-des-Prés, l'*Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem*, et la *Marche du Christ au supplice*, puis différentes figures. Il exécute en ce moment des peintures murales dans les travées de la nef de la même église. On lui doit aussi la frise de l'entablement de la nef de Saint-Vincent de Paul, où il a représenté des groupes de saints et de saintes marchant vers le Christ. C'est un des chefs-d'œuvre de la peinture contemporaine. M. H. Flandrin a obtenu la deuxième médaille d'or en 1836; la première en 1838; nommé chevalier de la Légion d'Honneur en 1841, et officier le 12 août 1853, il fut appelé à l'Académie des Beaux-Arts trois jours après, à la place de M. Blondel. A l'exposition de 1855 il a obtenu une médaille de première classe.

L. LOUVET.

Dict. de la Conversation. — Documents particuliers.

* **FLANDRIN** (*Jean-Paul*), peintre français, né à Lyon, en 1811, reçut, comme son frère Hippolyte, les leçons de MM. Legendre, Magnin et Revoil à Lyon, et de M. Ingres à Paris. En 1834 il partit pour Rome, où était déjà son frère. Il y peignit d'après nature le paysage, en même temps qu'il dessinait la figure, tantôt d'après les maîtres, tantôt d'après les modèles. M. Ingres le chargea de faire trois copies des Loges de Raphael pour la collection des frères Balze. En 1838 il revint en France avec ses frères, et accompagna M. Hippolyte Flandrin à Paris. Il eût sans doute suivi la même voie que ce dernier sans les conseils de M. Ingres, qui engagea les deux frères à ne point courir les chances d'une rivalité dangereuse. Dès lors M. Paul Flandrin s'adonna au paysage historique : tous deux traitèrent également avec succès le portrait. Les paysages de M. Flandrin sont des œuvres d'un haut mérite, d'une conception poétique et d'un art sévère. Les lignes variées des montagnes, le feuillage divers des arbres et les mouvements de terrain sont accusés avec goût et finesse. Il y a toujours dans ses toiles un choix de sites, un arrangement d'arbres, une disposition de lignes, une beauté de formes qui indiquent le maître. On leur reproche seulement un peu de froideur, une touche trop mince, un aspect souvent trop sombre.

M. Paul Flandrin a successivement exposé : *Les Adieux d'un proscrit à sa famille* (1839); — *Une Nymphée* (1839); — *Campagne de Rome* (1839); — *Les Pénitents de la Mort dans la campagne de Rome* (1840); — *Vue prise à l'île Barbe, aux environs de Lyon* (1840); — *Saint Jérôme; Une vallée*; paysage; portrait (1841); — *Bords du Tibre appelés à Rome la* Promenade du Poussin; paysage; portraits (1843); — *Paysage; Tivoli; une Fontaine; Bords du Rhône; Crépuscule*; portraits (1844); — *Campagne de Rome; Bords du Tibre; les Rochers*; paysages; portraits (1845); — *Un Ruisseau; Bords du Rhône aux environs d'Avignon*; portrait (1846); — *Lutte de bergers; La Paix; La Violence; Lionne en chasse* (1847); — Paysages, portraits (1848); — *Dans la montagne; Dans les bois; Bords du Gardon; Chemin creux; Le Berger*; Portrait (1850); — *Paysages; Montagnes de la Sabine* (1852); — *Environs de Vienne* (Dauphiné); *La Rêverie; Lafoux* (Gard) (1853). En 1855 il apporta à l'exposition universelle : *Montagnes de la Sabine; une Nymphée; Gorges de l'Atlas; La Lutte; Bords du Gardon; Solitude; Paysages; Les Tireurs d'arc; Vallée de Montmorency; Le Verger*. M. Paul Flandrin a peint pour M. le duc de Luynes, au château de Dampierre, deux tableaux sur mur, dans la grande galerie; il y a là aussi de lui une *Vue des Alpes*. Il a terminé en 1847 la peinture de la chapelle du baptistère de Saint-Severin, et il est un de ceux dont les *Vues des environs de Paris* ornent la galerie de pierre de l'hôtel de ville. En 1839 et en 1848, il a obtenu la médaille de deuxième classe, celle de première classe en 1847.

L. LOUVET.

Dictionnaire de la Conversation. — Documents particuliers.

FLANGINI (Comte *Louis*), littérateur et prélat italien, né à Venise, le 26 juillet 1733, mort dans la même ville, le 29 février 1804. Dès sa jeunesse il se distingua par ses connaissances philologiques. Il occupa successivement quelques-unes des principales magistratures de la république. Clément XIV l'appela à Rome en 1776, et le nomma auditeur de rote; Pie VI l'éleva au cardinalat le 30 août 1789. En 1801 l'empereur d'Allemagne, que le traité de Campo-Formio avait mis en possession de Venise, nomma Flangini patriarche de cette ville, et lui conféra le titre de comte du Saint-Empire. On a de lui : *Annotazioni alla corona poetica di Querino Telpasinio, in lode della Republica di Venezia*, sous le nom d'*Agamiro Pelopideo*; Venise, 1750; — *Rime di Bernardo Capello, con annotazioni*; Bergame, 1750, 2 vol.; — *Orazione per l'esultamento del doga Mario Foscarini*; Venise, 1762; — *Lettera patriarcale*; Venise, 1802; — *Argonautica di Apollonio Rodio*, traduction en vers avec des notes; Rome, 1791-1794, 2 vol. in-4°; — *Apologia di Socrate*, traduite du grec de Platon, insérée dans le *Corso di Letteratura Greca*; Florence, 1806.

Tipaldo, Biografia degli Italiani illustri, t. VII.

FLASSAN (*Gaëtan*, comte DE). Voyez RAXIS.

FLASSANS. Voy. TARAUDET.

FLATMAN (*Thomas*), poëte et peintre anglais, né à Londres, vers 1633, mort en 1688. Élève d'abord à l'école de Winchester, il passa ensuite au New-College d'Oxford, puis il

dans la carrière du barreau, qu'il abandonna plus tard pour la poésie et la peinture. Il fit surtout de la miniature. Quant à ses poëmes, il en donna lui-même une troisième édition en 1682, avec son portrait placé en tête. On a en outre de lui : *Don Juan Lamberto, or a comical history of the late times*, 1661, publié à cause du caractère satirique de l'œuvre sous le pseudonyme de *Montelion*; — *Pindarics Ods*; 1685.

Wood, *Ath. Oxon.* — Nichols, *Poems.* — Walpole, *Anecdotes*.

* **FLATTERS** (***), sculpteur allemand, né en 1784, à Crevelt (province de Cleves-Berg). Son père, fabricant de meubles et architecte, le destinait à la double profession qu'il exerçait. Le jeune homme, envoyé à Paris, ne se montra pas doué de dispositions heureuses pour un travail tout mécanique. Enfin, on le conduisit chez le célèbre sculpteur Houdon, qui lui donna à copier une figure en bas-relief, et le prit comme élève. Malgré ses brillantes dispositions et de bonnes études, Flatters, qui était dépourvu de moyens d'existence, dut faire preuve d'une rare persévérance pour se tirer de l'obscurité. Des médailles décernées par l'Académie des Beaux-Arts furent les premiers encouragements qu'il reçut. En 1813 il remporta le deuxième grand prix de sculpture. Peu de temps après, il endossa l'uniforme, et fit la campagne de France. L'année 1815 le rendit aux arts. Ses principaux ouvrages sont : une statue d'*Hébé*; un bas-relief de *La Fausse Gloire* (maintenant en Allemagne); les bustes de *Louis XVIII*, *Grétry*, *Talma*, *Haydn*, *Foy*, *Gœthe*, *Byron*, etc. On a remarqué de lui aux expositions du Salon : un *Chasseur au repos*; *Ganymède*; la statue de *Delille* pour la ville de Clermont-Ferrand; *Le Sommeil*, en bronze; une *Baigneuse*; un *Amour*, en bronze, aujourd'hui en Russie; une statue représentant *Le Rêve*, envoyée à Londres, et qui passe pour une de ses plus remarquables productions; *Erigone*; le *Satan* de Milton; *Héro attendant Léandre*, etc.

Livrets des Salons. — Le Bas, *Dict. enc. de la France.* — Nagler, *Neues Allg. Kunstl.-Lex.*

FLAUGERGUES (*Honoré*), astronome français, né le 16 mai 1755, à Viviers (Vivarais), mort dans la même ville, en 1835. Élevé par son père, il montra dès l'enfance une aptitude remarquable pour les sciences naturelles et mathématiques, et particulièrement pour l'astronomie. En 1779 il obtint une mention honorable à Paris pour son mémoire *Sur la théorie des Machines simples*. Ses mémoires sur la *Refrangibilité des rayons*; *Sur la figure de la Terre*; *Sur l'arc-en-ciel*; *Sur les trombes*, furent couronnés à Lyon, à Montpellier, à Toulouse. Il fut nommé en 1796 associé de l'Institut, et en 1797 directeur de l'observatoire de Toulon. Il n'accepta pas cette place, et préféra rester dans sa petite ville. En 1815 il obtint à l'Académie de Nîmes le prix sur la question suivante : *Soumettre à une discussion soigneuse toutes les diverses hypothèses imaginées jusque ici pour expliquer l'apparence connue sous le nom de queue, chevelure ou barbe des comètes*. Ces succès académiques ne décidèrent point Flaugergues à quitter Viviers, et il n'accepta d'autre place que celle de juge de paix dans sa ville natale. On a de lui, dans le 1er vol. de l'ancien *Recueil de l'Institut* (section des Sciences mathématiques et physiques), un *Mémoire sur le lieu du nœud de l'anneau de Saturne en 1790*; — des *Observations astronomiques faites à Viviers en 1798*.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. univ. et port. des Contemporains.* — Quérard, *La France littéraire*.

FLAUGERGUES (*Pierre-François*), homme politique français, né à Rodez, en 1759, mort à Brie en 1836. Il exerçait dans sa patrie la profession d'avocat lorsque éclata la révolution; il en adopta les principes, et fut élu, en 1792, président de l'administration du département de l'Aveyron. Il fut dénoncé à la tribune par Chabot, le 12 juillet 1793, pour son attachement aux girondins, et accusé par ce représentant d'avoir fait incarcérer des *patriotes* partisans de la nouvelle constitution. La Convention le traduisit à sa barre; mais, sur la rétractation de l'accusateur, elle révoqua son décret le 22 du même mois. Néanmoins Flaugergues crut prudent de donner sa démission; il se tint à l'écart durant la terreur, et ne rentra au barreau qu'après le 9 thermidor. En 1795 il fut élu haut-juré national, et, pour la seconde fois, administrateur de l'Aveyron, fonctions qu'il exerça jusqu'au 18 fructidor. Le premier consul le nomma sous-préfet à Villefranche; mais, par suite d'une trop longue absence, il fut destitué, vers la fin de 1810. En 1811, plusieurs colléges électoraux le présentèrent comme candidat au corps législatif, et le sénat le choisit pour représenter l'Aveyron, le 6 janvier 1813. Le 22 décembre suivant, ses collègues l'élurent membre de la commission extraordinaire chargée de l'examen des pièces originales concernant les négociations entamées entre Napoleon et les puissances coalisées contre la France. Flaugergues se déclara pour la paix, et exerça beaucoup d'influence sur ses collègues, qui se prononcèrent en ce sens; mais le rapport qu'ils présentèrent à l'assemblée fut supprimé dans la nuit par ordre supérieur (1). Le 30 décembre Flaugergues fut chargé, avec Lainé et Raynouard, de rédiger une adresse à l'empereur. Elle fut conçue en termes énergiques; c'était la première fois que le monarque éprouvait quelque opposition de la part d'une assemblée qui jusque alors s'était distinguée par une servilité muette ou approbatrice. Il prononça la dissolution du corps législatif. « Le soir

(1) Dans la séance du 28 décembre, le duc de Massa, ancien grand-juge, et que l'empereur avait nommé président du corps législatif, quoiqu'il n'en fît point partie, reprocha à Flaugergues de faire des motions inconstitutionnelles. « Je ne connais rien ici de plus inconstitutionnel que vous-même, repartit Flaugergues, vous qui, au mépris de nos lois, venez présider les représentants du peuple, quand vous n'avez pas même le droit de siéger à leur côté. »

même, rapporte Le Bas, Flaugergues proposa aux députés présents à Paris de provoquer la déchéance de l'empereur et de proclamer les Bourbons, à charge par eux de régner suivant le gouvernement représentatif. Il fut député au sénat pour lui faire part de cette résolution. » Cette démarche n'aboutit pas; mais dans la séance du 3 avril 1814 il fut un des premiers à voter pour cette déchéance, comme il signa avec un égal empressement le 7 la lettre d'adhésion à l'acte constitutionnel proposé par le sénat et le gouvernement provisoire.

Le corps législatif, que la Charte avait converti en chambre des députés, ayant été convoqué par le roi Louis XVIII pour le mois de juin suivant, Flaugergues y fut proposé comme candidat à la présidence. Le 5 août il parla en faveur de la liberté de la presse, solennellement garantie, mais déjà attaquée. Le 2 septembre il combattit plusieurs dispositions financières du nouveau budget, fit ressortir le vice de la cumulation des exercices, se plaignit de la nonfixation des pensions, s'éleva véhémentement contre la création des bons royaux, prédit les maux résultant de l'agiotage, et le premier proposa d'établir le système de crédit public auquel on recourut depuis, et d'appliquer à l'amortissement le produit du domaine extraordinaire. Le 22 du même mois il parla en faveur des habitants des départements ci-devant réunis à la France, et qui désiraient se fixer dans ce pays; il s'étonna qu'on voulût leur ravir les droits de citoyen qu'ils avaient la plupart chèrement acquis. Le 29 novembre il se prononça en faveur de l'impôt sur les tabacs et de son mode de perception. « Si odieux que soit en lui-même le monopole, dit-il, et si dangereux qu'il puisse être entre les mains d'un gouvernement, il est encore préférable au régime des fabricants; celui-ci soumet à leur influence tyrannique la culture et la consommation. D'ordinaire ils font naître la fraude et la protègent eux-mêmes. » Les 17 et 26 décembre il s'opposa avec force à l'extension des pouvoirs du chancelier de France et à la restriction de ceux de la cour de cassation. Les ministres prétendaient réduire cette magistrature au rôle de l'ancien *conseil des parties*. Flaugergues s'écria: « Si l'on voulait restreindre les prérogatives royales, je croirais prouver mon patriotisme en m'y opposant avec chaleur; mais lorsque l'on veut les étendre, je crois prouver mon dévouement au trône en m'y opposant avec la même force. C'est en résistant aux empiétements des différents pouvoirs qu'on leur rend d'éminents services. Le véritable homme d'État est celui qui ne perd jamais de vue l'inévitable loi de la réaction. » Ces sages paroles entraînèrent la majorité, qui repoussa cette tentative contre l'indépendance de la magistrature suprême. Lorsque la chambre fut convoquée à la nouvelle du débarquement de Napoléon, Flaugergues fut un des premiers à son poste, et ne l'abandonna pas. Il fut réélu membre de la chambre de 1815, et le 7 juin il en obtint la vice-présidence. Sa conduite dans cette assemblée fut patriotique, et souvent il développa des talents oratoires. Le 21 juin il rappela le calme au sein de l'assemblée, émue des nouvelles fâcheuses qui surgissaient de toutes parts : « Lorsque Annibal, dit-il, eut vaincu à Cannes, le tumulte était dans Rome, mais la tranquillité dans le sénat. » Le même jour il fut nommé membre de la commission chargée de délibérer sur les moyens de salut public, et le lendemain il proposa que la guerre fût déclarée nationale, et que tous les Français fussent appelés à la défense commune. Le 24 juin il fut chargé, avec Andréossy, Boissy d'Anglas, de La Besnardière et de Valence, de négocier un armistice avec les généraux ennemis. Dans l'entrevue avec le duc de Wellington, il s'opposa fortement à la condition, imposée par le général anglais, de faire dépendre toute négociation ultérieure du rétablissement immédiat de Louis XVIII. Flaugergues demandait que la France fût laissée libre de se choisir un gouvernement et que les troupes coalisées n'entrassent pas dans Paris. Il eut même plusieurs entrevues avec le comte de Semallé, agent du comte d'Artois, dans le but d'engager ce prince à solliciter lui-même l'armistice, mais il n'obtint rien de ce côté.

Après la seconde restauration accomplie, Louis XVIII nomma Flaugergues président du collége de l'Aveyron, qui l'élut pour député. Soit défaut de cens, soit maladie ou toute autre cause, il ne parut pas à la chambre, ne fut pas réélu en 1816, et se borna jusqu'en 1820 à faire paraître quelques brochures politiques. A cette époque, il fut nommé maître des requêtes, mais il sortit du conseil d'État en 1823, et termina ses jours dans la retraite. On a de lui : *De la Représentation nationale*, et *Principes sur la matière des élections*; Paris, 1820, in-8°; — *Application à la crise du moment des principes exposés dans la brochure intitulée:* De la Représentation nationale; ibid. H. Lesueur.

Moniteur universel, an Ier, n° 206; an VIII, n° 230; ann 1813, p. 29, 1527; ann. 1815, p. 696, 1262, 1453; ann. 1815, p. 293, 653, 710, 718, 719, 737, 778, 1065; ann. 1816, p. 1196; ann 1820, p. 143. — *Biographie nouvelle des Contemporains.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.* — Rabbe, de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biog universelle et port. des Contemporains.*

FLAUGERGUES (*Pierre-Paul*), physicien et mathématicien français, né à Villefranche, le 28 avril 1810, mort a Toulon, en décembre 1844. Il fut successivement professeur de mathématiques et de physique au collège de Châlons, au collége et à l'école normale de Troyes, au collège de Chaumont, enfin professeur de sciences appliquées à l'école normale de Toulon. Outre diverses observations scientifiques, on a de lui : *Cours de Physique expérimentale*; Troyes, 1834; — *Traite sur les Machines electro-dynamiques*; 1840; — *Principes et formules sur les Machines à vapeur*; 1843; —

dérations sur l'instruction publique en France, et en particulier sur l'institution des maîtres d'etude; 1844.

Louandre et Bourquelot, *La Littérature contemp.*

FLAVACOURT. *Voy.* MAILLY.

* **FLAVEL** (*John*), théologien anglais, né dans le comté de Worcester, en 1627, mort en 1691. Il était ministre non conformiste à Darthmouth, et composa divers ouvrages de piété, auxquels il donnait, selon l'usage du temps, des titres bizarres et qui sont fort oubliés aujourd'hui. Voici les titres de quelques-uns d'entre eux : *Husbandry spiritualized*; Londres, 1669; — *A saint Indeed on the great work of a christian*; 1673; — *A token for mournen*; 1674. G. B.

FLAVIA DOMITILLA. *Voy.* DOMITILLA.

FLAVIA TITIANA. *Voy.* TITIANA.

* **FLAVIANUS.** Ce nom, comparativement rare dans la première période de l'empire romain, devint beaucoup plus commun dans la seconde, après l'accession au trône de la maison *Flavienne* (Flavia), dans la personne de Constance Chlore, père de Constantin le Grand, et après l'adoption du nom de Flavius par les dynasties successives qui occupèrent le trône byzantin. Godefroy, dans son édition du *Codex Theodosianus*, énumère un grand nombre de Flavianus entre le règne de Constantin le Grand et celui de Valentinien III. Les principaux personnages du nom de Flavianus sont :

* **FLAVIANUS** (*T. Ampius*), légat consulaire et gouverneur de la Pannonie pendant les guerres civiles qui suivirent la mort de Galba en 69 de l'ère chrétienne. Vieux et infirme, il aurait voulu ne pas prendre part dans le débat. Quand les légions de sa province (légions galbiennes, la treizième et la dix-septième) embrassèrent le parti de Vespasien, il s'enfuit en Italie. Cependant, il revint bientôt en Pannonie, et se déclara pour Vespasien, à l'instigation du procurateur de la province, Cornelius Fuscus, très-désireux d'assurer à l'insurrection l'influence que donnait à Flavianus son rang élevé. Cependant ses premières hésitations et sa parenté avec Vitellius empêchèrent les soldats d'avoir confiance en lui; ils soupçonnèrent même que son retour avait pour objet quelque trahison. Flavianus paraît avoir accompagné les légions de Pannonie dans leur marche en Italie. Pendant le siége ou le blocus de Vérone, une fausse alarme excita de nouveau les soupçons des soldats, et ils demandèrent la mort de Flavianus. Ses supplications pour obtenir la vie leur parurent un aveu de trahison. Il ne fut sauvé que par l'intervention d'Antimus Primus, le général le plus influent des troupes de Vespasien. On fit partir Flavianus dans la nuit même; il trouva en chemin des lettres qui le rassurèrent complétement.

Tacite, *Hist.*, II, 86; III, 4, 10.

* **FLAVIANUS**, vicaire d'Afrique sous Gratien, en 377. Il fut un des trois commissaires chargés de faire une enquête sur la mauvaise conduite du comte Romanus et de ses complices. Ammien Marcellin dit qu'il était d'une grande droiture dans les affaires. C'est probablement le même que saint Augustin mentionne comme un adhérent de la secte des donatistes. Ceux-ci pourtant l'excommunièrent, parce que dans l'exercice de ses fonctions il avait puni de mort certains criminels. L'inscription suivante d'une statue trouvée à Rome : *Virius Nicomachus, consularis Siciliæ, vicarius Africæ, quæstor intra palatium, præf., prætor iterum et cos.*, est rapportée par Godefroy à ce Flavianus; elle appartient plutôt à l'un des suivants. Godefroy identifie aussi Flavianus avec le correspondant d'Himerius, mais la mention d'administrateur d'Afrique peut s'appliquer aussi justement au précédent; le titre d'ἀνθύπατος lui convient même beaucoup mieux.

Ammien Marcellin, XXVIII, 6. — Saint Augustin, *ad Emeritum, Epist.* 164. — Godefroy, *Prosop. Cod. Theod.*

* **FLAVIANUS**, un des préfets du prétoire sous Alexandre Sévère, mort vers 227 de l'ère chrétienne. A l'avénement d'Alexandre, en 222, il fut élevé à la préfecture du prétoire avec Chrestus. Tous deux étaient des militaires et des administrateurs habiles. La nomination d'Ulpien, en apparence comme leur collègue, mais en réalité comme leur supérieur, donna lieu à un soulèvement des prétoriens contre le nouveau préfet. Flavianus et Chrestus, soupçonnés de l'avoir excité, furent mis à mort. On ignore la date de leur supplice, mais il précéda de peu de temps le meurtre d'Ulpien lui-même, en 228.

Dion Cassius, LXXX, 2. — Zozime, I, 11. — Zonaras, XII, 15.

* **FLAVIANUS**, proconsul d'Afrique sous Constance fils de Constantin le Grand, de 357 à 361. C'est probablement à ce proconsul que sont adressés quelques-uns des exercices de rhétorique d'Himerius.

Godefroy, *Prosop. Cod. Theod.* — Himerius, *ap. Phot.*, *Biblioth. Cod.*, 165, 243, pp. 108, 376, ed. Bekker. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, vol. VI.

* **FLAVIANUS**, préfet du prétoire d'Italie et d'Illyrie, en 382. Il était intime ami de Q. Aurelius Symmaque. Beaucoup de lettres de celui-ci (presque toutes celles du second livre) lui sont adressées. Symmaque lui donne toujours le titre de « frère Flavianus ». On interprète généralement ces mots dans le sens d'amitié intime et non pas de parenté. Godefroy distingue ce Flavianus d'un préfet du prétoire en 391 et 392, mais Tillemont les identifie avec raison. Le même Tillemont rapporte aussi à ce Flavianus l'inscription citée plus haut et dans laquelle on rappelle sa seconde préfecture et son consulat. Il fut, comme Symmaque, une païen zélé, et un défenseur de l'usurpateur Eugène, dont il obtint, d'accord avec le Franc Arbogaste, la restauration de l'autel de la Victoire à Milan. C'est probablement ce même Flavianus qui, d'après Paulin de Milan, menaçait, s'il était vainqueur de

Théodose, de changer l'église de Milan en étable. Du moins le nom de Fabianus, qui se lit dans le texte de Paulin, paraît être une corruption de celui de Flavianus. On vantait sa sagacité politique et surtout son habileté à prévoir l'avenir par le système de divination païenne. Il avait annoncé la victoire d'Eugène. Lorsque les premiers succès de Théodose prouvèrent la fausseté de sa prédiction, il se déclara digne de mort, non pas comme rebelle, mais comme faux prophète. Eugène l'avait nommé consul en 394. Son nom ne figure pas sur les fastes consulaires. Tillemont pense que, chargé de défendre les passages des Alpes, il se fit tuer pour ne pas survivre à sa défaite. Cette opinion ne repose pas sur des autorités suffisantes. Godefroy a conjecturé avec plus de vraisemblance, d'après les lettres de Symmaque, que Flavianus survécut à la guerre, et que le vainqueur, épargnant sa vie, se contenta de le priver de sa dignité et de ses biens.

Symmaque, *Epist.* — Sozomène, *Hist. eccles.*, VII, 22. — Rufin, *Hist. eccles.*, II, 33. — Paulin de Milan, *Vita Ambrosii*, c. 26, 31, dans Galland, *Bibliotheca Patrum*, vol. IX. — Godefroy, *Prosop. Cod. Theod.* — Tillemont, *Histoire des empereurs*, vol. V.

* **FLAVIANUS**, proconsul d'Asie, en 383, probablement fils du précédent. Il figure aussi parmi les correspondants de Symmaque, et fut préfet de Rome en 399. Honorius l'envoya en Afrique en 414, pour écouter les plaintes des habitants de la province et voir jusqu'à quel point elles étaient fondées. Une inscription du recueil de Gruter, CLXX, 5, parle d'un *vir inlustris Flavianus*, fondateur d'un secrétariat du sénat, lequel fut détruit par le feu et rétabli du temps d'Honorius et de Théodose II. Cette inscription doit se rapporter à ce Flavianus ou à son père.

Godefroy, *Prosop.* — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, vol. V.

* **FLAVIANUS**, jurisconsulte romain, vivait dans la première moitié du sixième siècle. Il était avocat du fisc sous Justinien, qui, en 539, le nomma un des juges généraux (κοινοὶ πάντων δικασταί) appelés à remplacer les juges spéciaux, attachés par une constitution de Zénon à chaque tribunal. Les autres juges généraux nommés en même temps étaient Anatole, Alexandre, Étienne, Ménas, Victor, et Théodore de Cyzique. On institua aussi alors des juges supérieurs; c'étaient Platon, Phocas, Marcellus et un autre Victor. Ils furent chargés d'administrer Constantinople sous les ordres des ministres ou archontes (ἄρχοντες) de l'empereur. Les attributions et émoluments de ces fonctionnaires sont consignés dans la *Novelle* 82.

Smith, *Dict. of Greek and Roman Biog.*

* **FLAVIEN** (Saint), évêque d'Antioche, né probablement dans cette ville, dans la première partie du quatrième siècle de l'ère chrétienne, mort en 404. Il perdit ses parents dans sa jeunesse. Riche, d'un rang élevé et libre de tout contrôle, il résista courageusement aux tentations, et se livra entièrement à l'étude et aux exercices de piété. Il eut de bonne heure un caractère si calme et si rassis, que, d'après saint Jean Chrysostome, on ne put jamais l'appeler un jeune homme. Lorsque Eustathe, évêque d'Antioche, fut déposé, en 329 ou 330 ou 331, par le parti arien, Flavien le suivit, dit-on, en exil. Ce fait est douteux, tant à cause du silence de saint Chrysostome que parce que les évêques qui succédèrent à Eustathe, quoique ariens ou eusébiens, ne repoussèrent pas Flavien de la communion de leur église comme ils le firent pour les zélés partisans d'Eustathe. Flavien n'en était pas moins un courageux défenseur de l'orthodoxie. Lui et Diodore, quoique tous deux fussent laïques, forcèrent l'évêque Léontius à priver du diaconat Aétius, qui prêchait des doctrines hérétiques. L'épiscopat de Léontius commença en 348, et dura environ dix ans. On ne sait pas si Flavien et Diodore étaient diacres avant cette époque. D'après Philostorge, Léontius les déposa à cause de l'opposition qu'ils lui faisaient. Les premiers ils introduisirent l'usage du chant alterné dans les psaumes. Cette division du chœur devint ensuite universelle dans l'Église.

Flavien fut ordonné prêtre par Mélétius, élu évêque d'Antioche en 361. Celui-ci occupa ce siége jusqu'en 381, avec trois intervalles d'exil. Sa première expulsion, qui suivit de près son élection, décida Flavien et d'autres fidèles à quitter la communion d'une église dirigée par l'arien Euzoius. L'église que formèrent les dissidents fut, pendant le troisième et le plus long exil de Mélétius, confiée aux soins de Flavien et de Diodore. Flavien ne prêchait pas lui-même, mais il fournissait des matériaux pour les prédications de Diodore et d'autres prêtres orthodoxes. La mort de Valens, en 378, amena la chute de l'arianisme et le rétablissement de Mélétius. Les fidèles rentrèrent en possession de leurs églises; mais ils étaient divisés entre eux. Les anciens dissidents du temps d'Eustathe ne communiaient pas avec les nouveaux dissidents, et leur évêque Paulinus disputait à Mélétius le siége épiscopal d'Antioche. Ce différend partageait toutes les églises orthodoxes de l'empire romain. Les églises occidentales et égyptiennes étaient pour Paulinus, tandis que celles d'Asie et de Grèce reconnaissaient Mélétius. Pour terminer le schisme, il fut convenu par serment que les membres du clergé d'Antioche les plus aptes à succéder à celui des deux évêques qui viendrait à mourir déclineraient cette place et reconnaîtraient l'évêque survivant. Flavien fut un des prêtres qui prêtèrent le serment; mais comme plusieurs prêtres eustathiens le refusèrent, il ne se crut pas engagé. Aussi, à la mort de Mélétius, en 381, il accepta la dignité épiscopale, à laquelle il fut porté de l'assentiment de toutes les églises d'Asie. Les eustathiens l'accusèrent de parjure, et le schisme parut s'[illegible]ver. A la mort de Paulinus, en 388 ou 389, [illegible] grius. Ce nouvel évêque mourut

et n'eut pas de successeur. Le schisme ne tarda pas à disparaître. Flavien se concilia Théophile, évêque d'Alexandrie; par son intervention et celle de Chrysostome, devenu alors évêque de Constantinople (397-403), il se fit reconnaître de l'Église romaine et des autres Églises d'Occident.

A la suite de la grande sédition d'Antioche, en 387, Flavien fut un de ceux qui intercédèrent auprès de l'empereur Théodose le Grand pour obtenir le pardon des habitants. Il partit pour remplir cette mission, malgré les infirmités de l'âge, l'inclémence de la saison, et une dangereuse maladie de sa sœur, et il fit tant de diligence qu'il arriva à Constantinople avant la nouvelle officielle de la révolte. Les écrivains ecclésiastiques attribuent le pardon des habitants d'Antioche à l'intercession de Flavien; mais Zosime, dans son court récit de cet événement, ne le nomme même pas. Flavien fut très-respecté soit pendant sa vie, soit après sa mort. Saint Chrysostome, son élève et son ami, parle de lui avec la plus haute admiration. Théodore de Mopsueste était aussi son élève. Flavien mourut peu après la déposition de Chrysostome. Il s'y était vivement opposé, mais elle fut sanctionnée par son successeur sur le siége d'Antioche. Il nous reste de ses écrits quelques passages appartenant probablement à ses sermons et conservés dans les *Éranistes* de Théodoret. Photius mentionne ses *Lettres aux évêques d'Osroène*, et à un certain évêque arménien, touchant le rejet, par un synode que présidait Flavien, d'un hérétique nommé Adelphius, qui désirait se réconcilier avec l'Église. Le même Photius lui attribue une confession de foi et une lettre à l'empereur Théodose.

Chrysostome, *Homil. cum ordinatus esset presbyt.*, *Homil.* III, *ad Pop. Antioch.* — Facundus, *Def. trium cap.*, II, 2. — Socrate, *Hist. eccles.*, V, 8, 10, 15. — Sozomène, *Hist. eccl.*, VII, 11, 15, 23; VIII, 3, 24. — Théodoret, *Hist. eccl.*, II, 24; IV, 25; V, 2, 9, 23; *Eranist. Dial.*, I, II, III; *Opera*, vol. IV, p. 46, 66, 160, 230, 231, édit. Schulze, Halle, 1769-1774. — Philostorge, *Hist. eccles.*, III, 18. — Photius, *Bibl. cod.*, 52, 96, p. 12, 80, 81, édit. Bekker. — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. VIII, p. 291; X, p. 347, 695. — Cave, *Hist. lit.*

FLAVIEN, évêque de Constantinople, mort en 449. Il était prêtre et gardien des vases sacrés dans la grande église, lorsqu'il fut élu évêque de Constantinople, en 446. L'eunuque Chrysaphius, ami et défenseur du moine Eutychès, avait beaucoup d'influence à la cour; il s'efforça d'indisposer l'empereur Théodose II contre le nouvel évêque. Dioscore, qui venait de monter sur le siége épiscopal d'Alexandrie, et qui poursuivait les partisans de son prédécesseur Cyrille, était aussi irrité contre Flavien, qui se montrait favorable aux persécutés. L'évêque de Constantinople était à la vérité protégé par Pulchérie, sœur de l'empereur, mais cette protection était plus que contre-balancée par l'inimitié de l'impératrice Eudoxie. Celle-ci, influencée par l'eunuque Chrysaphius, en voulait à Flavien pour avoir fait manquer un plan qui consistait à écarter pour toujours Pulchérie du pouvoir et de la cour en l'ordonnant diaconesse. Malgré des ennemis aussi redoutables, Flavien ne fit aucune concession. Il assembla un synode de quarante évêques, déposa Eutychès de sa dignité d'archimandrite, et l'excommunia comme hérétique. Exaspérés de cet acte, les ennemis de Flavien rassemblèrent à leur tour un synode à Constantinople, et mirent Flavien en jugement sous l'inculpation d'avoir falsifié les actes du synode qui avait condamné Eutychès. Flavien fut acquitté, et ses ennemis persuadèrent à Théodose de convoquer un concile général à Éphèse. Ce concile, présidé par Dioscore, a reçu des historiens ecclésiastiques le nom de *concile de brigands* (ἡ λῃστρικὴ). Flavien et les autres membres du synode qui avaient condamné Eutychès assistèrent au concile, mais ils ne furent pas admis à voter, parce que leur conduite était mise en question. Le concile rétablit Eutychès, déposa Flavien, et le condamna au bannissement. On fit plus encore. Si on en croit Évagrius, Dioscore donna au prélat déposé tant de coups de pied dans l'estomac que ce malheureux mourut trois jours après. Cette détestable violence hâta probablement la réaction qui se fit dans l'esprit de l'empereur. Pulchérie reprit son ancienne influence. Par son ordre le corps de Flavien, transporté à Constantinople, fut enterré dans l'église des Saints-Apôtres. Le pape Léon le Grand honora cet évêque comme un confesseur, et le concile de Chalcédoine le canonisa comme un martyr. Flavien figure aussi sur le martyrologe de l'Église latine et sa fête se célèbre le 18 février. Coteler, dans ses *Monumenta Ecclesiæ Græcæ*, vol. I, p. 50, a donné une lettre de Flavien au pape Léon. Sa *Confession de foi*, présentée à l'empereur Théodose, a été insérée avec les *Actes du Concile de Chalcédoine*, dans les *Concilia* de Labbe et de Mansi.

Evagrius, *Hist. eccles.*, I, 9 10. — Théophane, *Chronog.*, p. 150-158, édit. de Bonn. — Marcellin, *Chron.* — Victor de Tunes, *Chron.* — Fabricius, *Bibl. Græca*, vol. IX et XII.

FLAVIEN, évêque d'Antioche, mort vers 518. Suivant Evagrius, il commença par être moine de Tilmognon, en Cœlé-Syrie. Il devint ensuite prêtre et *apocrisiaire* de l'église d'Antioche. Il fut élevé au siége épiscopal de cette ville par l'empereur Anastase I[er], à la mort de Palladius, en 496, 497 ou 498. Cette dernière date est la plus probable. L'Église orientale était alors divisée par les controverses des nestoriens et des eutychiens et par la dispute sur l'autorité du concile de Chalcédoine. Peut-être Flavien s'était-il d'abord montré contraire au concile, et dut-il à cette opinion la faveur de l'empereur, bien disposé pour les eutychiens; mais ces sentiments, s'il les avait jamais eus, ne subsistèrent pas après son élévation à la dignité d'évêque. Son épiscopat fut agité par des dissensions religieuses, qu'aggrava l'inimitié personnelle de

Xénaïas ou Philoxène, évêque d'Hiérapolis en Syrie, qui l'accusait de favoriser le nestorianisme. Flavien répondit à cette accusation en anathématisant Nestorius et sa doctrine. Xénaïas lui demanda alors d'anathémiser plusieurs personnes mortes, telles que Diodore de Tarse, Théodore de Mopsueste, Théodoret de Cyrus et autres, suspectes de nestorianisme à tort ou à raison, lui déclarant que s'il se refusait à cet acte, il resterait suspect de nestorianisme. Flavien résista quelque temps; mais enfin, pressé par les réclamations menaçantes de Xénaïas et de ses adhérents, désireux de complaire à l'empereur, qui les protégeait, il souscrivit à l'*hénoticon* ou édit d'union de Zénon. Dans une lettre synodale qu'il envoya à l'empereur, il reconnut l'autorité des trois conciles de Nicée, Constantinople et Éphèse, passa sous silence celui de Chalcédoine, et prononça l'anathème contre les prélats dénoncés par Xénaias. Il envoya aussi à l'empereur l'assurance qu'il était tout disposé à lui complaire. Victor de Tunes prétend que Flavien et Xénaias présidèrent, en 499, un concile à Constantinople, dans lequel furent anathématisés les prélats accusés de nestorianisme et le concile de Chalcédoine luimême. Cette assertion est à peine vraisemblable.

Les ennemis de Flavien ne furent pas encore satisfaits; ils lui demandèrent d'anathématiser nettement le concile de Chalcédoine et tous ceux qui soutenaient la doctrine des deux natures. Flavien s'y refusa, et fut plus que jamais accusé de nestorianisme. Les églises d'Isaurie et probablement de quelques autres contrées de l'Asie se séparèrent de sa communion. Un synode, tenu à Sidon en 510, condamna le concile de Chalcédoine et déposa ses défenseurs. Flavien espéra conjurer l'orage en renouvelant dans une lettre à l'empereur sa déclaration en faveur des trois premiers conciles, et sans parler du concile de Chalcédoine, ce qui ressemblait à une condamnation indirecte. En même temps des moines de la première Syrie s'assemblèrent tumultuairement à Antioche, et effrayèrent Flavien par leurs anathèmes contre le concile de Chalcédoine, Théodore de Mopsueste et les autres prélats dénoncés par Xénaïas. Les habitants, qui ne partageaient pas ce zèle antinestorien, se soulevèrent contre les moines syriens, et en tuèrent plusieurs. La confusion fut encore augmentée par l'arrivée d'une troupe de moines de Cœlé-Syrie, partisans de Flavien et accourus pour le défendre. Ces troubles fournirent à l'empereur une occasion de déposer Flavien en 511, et de mettre Sévère à sa place. Victor de Tunes place la déposition de Flavien dès 504, sous le consulat de Cethegus. Flavien fut exilé à Petra en Arabie, et y mourut. Vitalien, dans sa révolte en 513 et 514, demanda le retablissement de Flavien. L'Église grecque honore Flavien comme un saint; l'Église romaine l'a aussi canonisé, après une longue opposition.

Évagre, *Hist. eccles.*, III, 23, 30-32. — Théophane, *Chronog.*, p. 220-247, édit de Bonn. — Marcellin, *Chron.* — Victor de Tunes, *Chron.* — Baronius, *Annal. eccles. ad ann.*, 496 et 512. — Pagi, *Critic. in Baron.* — Tillemont, *Mém.*, vol. XVI, p. 675.

FLAVIGNY (*Valérien*), hébraïsant français, né à Villers-en-Prayères, près de Laon, au commencement du dix-septième siècle, et mort en 1674. Reçu docteur en Sorbonne, en 1628, il se fit accorder un canonicat à Reims, et remplaça en 1630 P. Vignal comme professeur d'hébreu au Collége de France. Flavigny était sans contredit un profond hébraïsant, et il acquit une réputation méritée; il possédait, en outre, plusieurs langues orientales; mais il ne sut pas tirer grand parti de la variété de ses connaissances. Il s'occupa presque exclusivement de discussions philologiques relatives au texte hébreu de la Bible, et eut à ce sujet, avec le célèbre Abraham Echellensis et Gabriel Sionite, des querelles qui, d'abord purement scientifiques, devinrent ensuite amères et passionnées. La dispute prit même de vastes proportions, car beaucoup d'autres savants distingués finirent par y prendre part, tels que Grandin, Morin et Le Capelain, docteurs en Sorbonne, qui sur plusieurs points se déclarèrent contre Flavigny. La fameuse Bible polyglotte de Le Jay avait déchaîné toutes ces tempêtes qui troublèrent pour toujours le repos de Flavigny comme celui d'Echellensis, mais excitèrent souvent en revanche un rire presque inextinguible parmi les indifférents et les sceptiques, surtout lorsque la discussion vint à rouler sur ce texte de saint Matthieu : *Quid vides festucam in oculo fratris tui et trabem in oculo tuo non vides?* L'imprimeur de Flavigny avait eu en effet l'imprudence de faire tomber le premier *o* d'*oculo*, et Echellensis de crier au scandale, à l'impiété, et presque au blasphème, tandis que le docteur en Sorbonne s'évertuait à prouver son innocence et que ses graves confrères en exigeaient la preuve morale en le faisant jurer sur les Livres Saints. Flavigny eut avec ces savants des discussions d'une autre sorte. Dans son *Expostulatio adversus*, etc., il entreprit de faire condamner comme attentatoire à l'autorité royale, hostile aux droits du royaume, tendant au rétablissement de l'inquisition, etc., une thèse où l'on signalait le système de Kopernic comme entaché d'hérésie et contraire aux canons de l'Église, etc. Les écrits de Flavigny au sujet de la polyglotte portent les titres suivants : *Epistolæ IV de ingenti Bibliorum opere septemlingui* (1636); — *Epistolæ duæ in quibus de ingenti Bibliorum opere quod nuper Lutetiæ Parisiorum prodiit ac ei præfixa præfatione* (1646); — *Epistola III^a in qua de libello Ruth Syriaco, quem Abr. Echellensis insertum esse voluit ingenti Bibliorum operi....* (1647); — *Epistola adversus Abr. Echellensem de libello Ruth, simulque sacrosancta veritas hebraica strenue de[illegible]itur atque propugnatur* (1648) : c'est [illegible]

lettre que se trouve le fameux passage de saint Matthieu dont nous avons parlé; *Disquisitio theologica, an, ut habet Capellanus* (Le Capelain), *nonnulla sanctæ Scripturæ testimonia alio modo proferantur a rabbinis quam nunc leguntur in voluminibus hebraicis*...... (1666). Flavigny publia aussi une dissertation contre les propositions de Louis de Clèves au sujet de l'épiscopat et de la prêtrise On a de lui, enfin, une édition des *Œuvres de Guillaume de Saint-Amour*, docteur du treizième siècle; Paris, 1632. Alex. BONNEAU.

Dupin, *Bibl. des Auteurs ecclésiastiques*.

FLAVIGNY (*Gratien-Jean-Baptiste-Louis*, vicomte DE), écrivain et traducteur français, né à Craonne, le 11 octobre 1741, mort vers la fin du dix-huitième siècle. On a de lui : *Réflexions sur la Désertion et sur la peine des déserteurs en France*; 1768, in-8°; — *Examen de la Poudre*, traduit de l'italien d'Antoni; Paris, 1773, in-8°; — *Principes fondamentaux de la construction des places, avec un nouveau système de fortifications*, traduit du même; Paris, 1775, in-8°; — *Introduction à l'histoire naturelle et à la géographie de l'Espagne*, traduit de l'anglais de Bowles; Paris, 1776, in-8°; — *Correspondance de Fernand Cortez avec l'empereur Charles-Quint sur la conquête du Mexique*; Paris, 1778, in-12.

Desessarts, *Siècles littér.* — Quérard, *La France litt.*

FLAVIO (*Biondo*), ou mieux **BIONDO** (*Flavio*), en latin **FLAVIUS BLONDUS**, historien et archéologue italien, né à Forli, en 1388, mort à Rome, le 4 juillet 1463. Il étudia la grammaire et les belles-lettres à l'école de Jean Ballistario de Crémone. On lui doit la première connaissance et peut-être la conservation du *Brutus* de Cicéron. « Dans ma jeunesse, dit-il, j'allai à Milan, pour y traiter des affaires publiques de ma patrie; là, le premier de tous, je transcrivis *Brutus, de claris oratoribus*, avec une ardeur et une célérité merveilleuses. Je l'envoyai à Guarini à Vérone, puis à Léonard Justiniani à Venise, et il s'en répandit bientôt un grand nombre d'exemplaires dans toute l'Italie. » Après avoir rendu ce service aux lettres anciennes, Flavio Biondo devint chancelier de Francisco Barbaro, gouverneur de Bergame, et ensuite secrétaire du pape Eugène IV. Sauf une courte disgrâce de 1450 à 1453, il remplit les mêmes fonctions auprès des trois successeurs de ce pontife, Nicolas V, Calixte III et Pie II. Il eût été sans doute élevé aux plus hautes dignités ecclésiastiques s'il n'avait pas été marié. Il composa sur les antiquités de Rome et de l'Italie des ouvrages aujourd'hui encore consultés avec fruit, mais surtout remarquables pour le temps. Des savants, Sigonius entre autres, ont fait mieux depuis, mais c'est en profitant de ses recherches. Les œuvres de Flavio Biondo furent recueillies à Bâle, 1559, in-fol. Voici la liste des ouvrages contenus dans ce recueil : *Roma triumphantis Libri X*. Le 1er et le 2e traitent de la religion des anciens Romains; le 3e, le 4e et le 5e, du gouvernement; le 6e et le 7e, de la guerre; le 8e, le 9e et le 10e, des triomphes, des mœurs et des institutions; d'après Maittaire, cet ouvrage fut publié pour la première fois à Brescia; 1482, in-fol.; — *Romæ instauratæ Libri III*, publiés pour la première fois, d'après Maittaire, à Vérone, 1482, in-fol.; — *De Origine ac Gestis Venetorum Liber*, publié pour la première fois à Vérone, 1481, in-fol.; — *Italia lustrata sive illustrata per regiones seu provincias XVIII*; publié pour la première fois à Rome, 1474, in-fol., par les soins de Gaspard Biondo, fils de Flavio Biondo; — *Historiarum ab inclinato romano imperio, et Roma per Alaricum, Gothorum regem, anno Christi 410 capta, usque ad annum 1440, Decades tres, libri XXXI*; la première édition est de Venise, 1483, in-fol.; à la suite de la seconde édition, Venise, 1484, on trouve un abrégé des deux premières décades par le pape Pie II (*Æneas Sylvius*). Cet abrégé a été aussi inséré dans les œuvres de ce pontife. D'après le *Diarium Erudit. Italiæ*, Flavio Biondo laissa plusieurs ouvrages en manuscrit, savoir : *Liber de Locutione Romana, ad Leonhardum Aretinum*; — *Historia Foroliviensis*: l'*Historia Foroliviensis* a été publiée par Muratori, dans les *Scriptores Rerum Italic.*, vol. XXI, p. 226; — *Consultatio an bellum vel pax cum Turcis magis expediat Reipublicæ Venetæ*. Enfin, on trouve dans la bibliothèque Balliol, à Oxford, un manuscrit intitulé : *Blundius, De Cosmographia Italiæ*. Ce Blundius paraît être le même que Flavio Biondo.

Vossius, *De Historicis Latinis*. — Fabricius, *Bibliotheca Latina mediæ et infimæ ætatis*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, p. II.

FLAVITAS ou **FRAVITA**, patriarche de Constantinople, mort en 490 de l'ère chrétienne. Il succéda au patriarche Acace, en 489, et employa la ruse pour se faire élire. L'empereur Zénon avait, dit-on, fait mettre sur l'autel de la grande église de Constantinople un papier blanc et cacheté, comptant que Dieu ferait écrire par un ange le nom du prêtre qu'il convenait d'élever à la chaire patriarcale; Flavitas corrompit l'eunuque qui avait la garde de l'église, et traça son nom sur le papier. Cette fourberie, peut-être apocryphe, fit de Flavitas un patriarche; elle fut découverte peu de temps après, et l'imposteur allait être sévèrement châtié lorsqu'il mourut.

Tillemont, *Mém. pour servir à l'hist. ecclésiast.*

FLAVIUS (Maison des), GENS FLAVIA, maison plébéienne. Les membres de la *gens Flavia* ne sont mentionnés que dans les trois derniers siècles avant l'ère chrétienne. Ils étaient probablement Sabins d'origine, et devaient être liés avec les *Flavius* de Réate, auxquels appartenait l'empereur Vespasien. Mais le nom de Flavius se trouve aussi dans d'autres contrées de l'Italie, en Étrurie et en Lucanie. Durant la dernière période

de l'Empire Romain, le nom de Flavius passa d'un empereur à l'autre. Constance, père de Constantin, fut le premier de la série. Les surnoms de cette maison sont *Fimbria*, *Gallus*, *Lucanus* et *Pusio*.

Les principaux membres sont :

* **FLAVIUS**, chef lucanien, vivait vers 220 avant J.-C. Pendant la seconde guerre punique, il était d'abord à la tête du parti romain en Lucanie; mais en 213 il changea brusquement de parti. Non content de passer lui-même à l'ennemi et de pousser ses compatriotes à suivre son exemple, il résolut de livrer aux Carthaginois le général romain, auquel il était uni par les liens de l'hospitalité. Il eut donc une entrevue avec Magon, commandant des forces carthaginoises dans le Bruttium, et promit de lui livrer le consul Tib. Sempronius Gracchus, à condition que les Lucaniens seraient libres et garderaient leur propre constitution. On convint d'un endroit où Magon devait se tenir en embuscade avec la force armée et où Flavius promit de conduire le proconsul. Flavius alla donc trouver Gracchus, et en se faisant fort de le réconcilier avec les Lucaniens, qui avaient récemment déserté la cause des Romains, il le décida à l'accompagner jusqu'à l'endroit convenu avec Magon. A leur arrivée, Magon sortit brusquement de l'embuscade, et Flavius passa aussitôt aux Carthaginois. Il s'ensuivit une rencontre très-vive, près d'une ville appelée *Campi Veteres*. Tib. Sempr. Gracchus fut tué.

Tite-Live, XXV, 16. — Appien, *Annib.*, 35. — Valère Maxime, V, 1.

* **FLAVIUS** (*Lucius*), homme politique romain, vivait vers le milieu du premier siècle avant J.-C. Tribun du peuple en 60, il proposa, à la suggestion de Pompée, une loi agraire qui devait tourner surtout au profit des vétérans de ce général. Grâce à la protection de Pompée, Flavius fut, en 59, élu préteur pour l'année suivante. Cette liaison avec Pompée fut probablement l'origine de son amitié avec Cicéron. Celui-ci le recommanda très-vivement à son frère Quintus, alors préteur en Asie, où Flavius avait reçu certains legs. Pompée lui avait confié le jeune Tigrane d'Arménie; P. Clodius s'empara de ce prince, et Flavius tenta vainement de le reprendre. D'après Cicéron, Flavius était aussi l'ami de César, et c'est probablement à lui que ce dernier confia une légion et la province de Sicile.

Cicéron, *Ad Att.*, I, 18, 19; II, 1; X, 1; *Ad Q. fratrem*, I, 2. — Asconius, *in Cic. Milon.*, p. 47, edit. d'Orelli. — Dion Cassius, XXXVII, 50; XXXVIII, 50.

FLAVIUS (*Caius*), jurisconsulte romain, vivait au troisième siècle avant J.-C. Il était fils d'un affranchi, appelé Cneius par Tite-Live, et Annius par Aulu-Gelle et Pline. Devenu secrétaire d'Appius Claudius Cæcus, il sut s'élever, malgré l'obstacle que lui opposait son extraction, aux plus hautes fonctions. Il se fit d'abord connaître par un acte inouï, la publication de certaines formules de procédure, dont jusque alors les patriciens et les pontifes avaient eu le secret et le monopole. Il serait assez difficile de déterminer d'une manière bien exacte la part respective des deux castes dans l'application et l'interprétation des premières lois de Rome. On sait seulement que parmi celles dont la connaissance était réservée à un petit nombre d'initiés se trouvaient les *actus legitimi* et les *actiones legis*. Les définitions techniques de la loi étaient comprises dans les *actus legitimi*, tandis que les *legis actiones* en constituaient l'application par la voie de la procédure. A cette catégorie de formules mystérieuses se rapportaient les jours *fastes* du calendrier et la plus grande partie des *formulæ*. Les jours désignés au calendrier comme *fastes* rendaient licite la pratique de certains actes, interdite par cela même les autres jours. Quant aux *formules*, elles avaient trait à la manière d'ester en justice, c'est-à-dire à cette partie de la procédure qui est relative à l'introduction d'une instance et aux moyens qu'on y oppose. Naturellement ces formules étaient moins connues du peuple que certains actes extrajudiciaires, tels que la *mancipatio*, la *sponsio*, l'*adoptio*. Or, ce fut précisément ces formules moins connues que Flavius découvrit aux Romains. Comment s'y prit-il pour se mettre en possession de ce secret, si jalousement gardé par ceux qui en faisaient leur profit? C'est ce que l'on ne sait pas précisément. Peut-être déroba-t-il le registre qui le renfermait, et dont Appius Claudius avait fait opérer le classement; peut-être aussi, ainsi que le suppose Pline, se contenta-t-il de suivre avec attention les consultations données sur cette matière par ceux qui en avaient la mission, de manière à en si bien pénétrer le sens et l'enchaînement qu'il se trouvât à même d'en formuler en quelque sorte le code. Pline ajoute qu'Appius en aurait donné lui-même le conseil à Flavius. Ainsi serait-il parvenu, comme le dit Cicéron, à traduire en une rédaction méthodique la vieille expérience des jurisconsultes (*ab ipsis cautis jurisconsultis eorum sapientiam compilavit*). Flavius ne se borna point, ainsi que le font croire certains écrivains, à divulguer les mystères du calendrier des patriciens et des pontifes, il publia aussi des *formules* de plaidoirie qui se rattachaient aux *legis actiones*. De ces diverses publications est sorti ce qu'on a appelé le *jus Flavianum*, qui fait, avec le *jus Papirianum*, le plus ancien corps de droit privé des Romains. L'irritation des patriciens fut grande quand ils virent produire ainsi au jour des actes et formules qui leur donnaient une fructueuse influence. Pour conjurer ce résultat, ils imaginèrent de nouvelles *legis actiones* (actions de la loi), sous le titre de *Nota*. Mais celles-là aussi furent publiées dans le siècle suivant (200 avant J.-C.), par Sex. Ælius Catus, d'où le *jus Ælianum*, auquel ce divulgateur donna son nom. Quant à Fla-

vius, il ne se contenta pas de faire connaître le secret des patriciens, mais il exposa sur un tableau blanc les *fastes* dans le Forum : *Fastos circa Forum in albo proposuit*, dit Tite-Live. Ce dernier acte de Flavius suivit sans doute sa nomination à l'édilité. Plus tard sa popularité lui valut d'être nommé *triumvir nocturne* et *triumvir coloniæ deducendæ*. Pour se montrer à la hauteur de ces fonctions diverses, Flavius renonça à son ancienne profession de scribe ou greffier. Il monta plus haut encore, et fut nommé sénateur, grâce aux efforts d'Appius Claudius. En 303 avant J.-C., il devint édile curule. Son introduction dans le sénat indisposa les membres de cette assemblée à un tel point, qu'ils quittèrent en le voyant entrer leurs anneaux et leurs colliers. Flavius ne fut pas en reste de hauteur avec eux. Il dédia un temple à la Concorde sur l'emplacement de celui de Vulcain, et le grand-pontife Cornelius Barbatus fut obligé, par une décision unanime du peuple, de dicter les formules sacrées, tout en affirmant que jamais temple n'avait été dédié que par un général ou un consul. Dans une autre occasion, Flavius eut encore le dessus. Un jour qu'il était allé voir son collègue malade, les jeunes nobles, assis à son arrivée, affectèrent de ne se point lever; Flavius fit chercher alors sa chaise curule, du haut de laquelle il put dominer ses orgueilleux ennemis.

V. Rosenwald.

Dig., I, tit. II. — Tite-Live, IX, 46. — Valère Maxime, IX, 3. — Aulu-Gelle, VI, 9. — Pline, *Hist. nat.*, XXXIII. — Cicéron, *Pro Mur.*; *De Fin.*, IV, 27. — Niebuhr, *Röm. Gesch.*

* **FLAVIUS**, chef de Chérusques, frère d'Arminius, vivait au commencement du premier siècle de l'ère chrétienne. Dans l'été de l'an 16, les Romains et les Chérusques se rencontrèrent sur les rives opposées du Weser (*Visurgis*). Arminius, prince des Chérusques, s'avança, avec une troupe d'autres chefs, jusqu'au bord du fleuve, et demanda qu'on lui permît de conférer avec son frère Flavius, officier distingué dans l'armée romaine. L'entrevue fut accordée, et Flavius s'avança. Il avait, quelques années auparavant, perdu un œil au service des Romains. En apprenant la cause de cette cicatrice, Arminius demanda quelle en avait été la récompense. Flavius répondit : Une augmentation de solde, un collier, une couronne et d'autres dons militaires. Arminius se moqua de ce vil salaire de l'esclavage. L'entretien des deux frères dégénéra bientôt en violente querelle; et, malgré le fleuve qui les séparait, ils allaient passer des injures aux coups, si des deux côtés on ne les eût éloignés. Un fils de Flavius, nommé Italicus, devint en 47 chef des Chérusques.

Tacite, *Annal.*, II, 9; XI, 16.

FLAVIUS (*Dexter*), administrateur romain, fils de Pacien, né en Espagne, vivait dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne. Préfet du prétoire, il se montra le défenseur dévoué du christianisme. Il était contemporain de saint Jérôme, qui lui dédia son livre *De Viris illustribus*. Au rapport de saint Jérôme, il passait pour avoir écrit un ouvrage intitulé *Omnimoda historia*; mais le saint déclare n'avoir pas vu cette composition. Pendant très-longtemps, en effet, on la regarda comme perdue; vers la fin du seizième siècle, le bruit se répandit qu'elle venait d'être découverte, et un livre, sous le titre de *Omnimoda historia*, parut pour la première fois, à Saragosse, en 1619. Souvent réimprimé depuis, il est aujourd'hui généralement reconnu pour apocryphe.

Saint Jérôme, *De Viris illust.*, *Præf.* — Fabricius, *Bibliotheca eccles.* — Cave, *Hist. litter.*

FLAVIUS AVIANUS. *Voy.* Avianus.

FLAVIUS CAPER. *Voy.* Caper.

FLAVIUS CLEMENS. *Voy.* Clemens.

FLAVIUS JOSÈPHE. *Voy.* Josèphe.

* **FLAVUS** (*C. Alfius*), homme politique romain, vivait vers 60 avant J.-C. Pendant le consulat de Cicéron, Flavus assista celui-ci dans toutes les mesures prises contre Catilina. Devenu tribun en 59, il se montra le zélé défenseur de tous les actes et de toutes les lois de César. Cette conduite semble l'avoir empêché d'être élu édile. Il fut cependant nommé préteur en 54, après avoir échoué au moins une fois dans sa candidature. Flavus figura ensuite comme questeur ou comme commissaire spécial dans le jugement de A. Gabinius et dans celui de Cn. Plancius. Cicéron parle de Flavus comme d'un honnête homme qui se trompait malgré de bonnes intentions.

Cicéron, *Pro Plancio*, 7, 42; *Pro Sest.*, 53; Schol. Bob. *in Sextian.*, p. 304; *in Vatinian.*, p. 324, éd. Orelli; *Ad Quintum fratrem*, III, 1.

* **FLAVUS** (*Alfius*), rhéteur romain, vivait au commencement du premier siècle de l'ère chrétienne. Il professa l'éloquence sous Auguste et sous Tibère. Sa réputation attira à son école Sénèque l'ancien, récemment arrivé de Cordoue. Élève de Cestius, Flavus le surpassa. Il fit des cours publics avant d'avoir pris la robe virile; aussi passait-il pour un prodige. Cestius prédit que les talents de Flavus étaient trop précoces pour être durables. Suivant Sénèque il devait sa réputation à son éloquence. Sa jeunesse excita d'abord l'admiration; plus tard son aisance, sa facilité attirèrent ou retinrent autour de sa chaire de nombreux auditeurs. Outre la rhétorique, Flavus cultivait aussi la poésie et l'histoire.

Pline, *Hist. nat.*, IX, 8; *Elench.*, IX, XII, XIV, XV. — Sénèque, *Controv.*, I, VII, X, XIV. — Schott, *De clar. ap. Senec. Rhet.*, I, p. 274.

* **FLAVUS** (*L. Cæsius*), homme politique romain, vivait vers 50 avant J.-C. Tribun du peuple en 44, il fut déposé par C. Julius César, pour avoir, de concert avec C. Epidius Marullus, un de ses collègues dans le tribunat, enlevé des couronnes placées sur les statues du dictateur et emprisonné une personne qui avait salué César du titre de roi. César fit

plus : il l'expulsa du sénat, et pressa même le père de Flavus de le deshériter. Le vieux Cæstius répondit qu'il aimerait mieux perdre ses trois enfants que d'en noter un seul d'infamie. Aux prochains comices consulaires, Flavus, que son opposition au dictateur avait rendu très-populaire à Rome, obtint beaucoup de suffrages.

Appien, *Bel. civ.*, II, 108, 122; IV, 93. — Suétone, *Cæsar*, 79, 80. — Dion Cassius, XLIV, 9, 10; XLVI, 49. — Plutarque, *Cæsar*, 61 ; *Anton.*, 12. — Velleius Paterculus, II, 68. — Tite-Live, *Epist.*, CXVI. — Cicéron, *Philipp.*, XIII, 15. — Valère Maxime, V, 7.

* **FLAVUS** (*Sp. Lartius*), consul romain en 506 avant J.-C. Denys d'Halicarnasse dit qu'on ne sait rien de son consulat, et Tite-Live l'omet également. Niebuhr pense que le consulat de Lartius Flavus et de son collègue T. Herminius Aquilinus fut inséré dans les *Fastes consulaires* pour remplir une lacune d'un an. Lartius Flavus appartient à la période héroïque ou légendaire de l'histoire romaine. Son nom est généralement réuni à celui d'Herminius. Dans les chants nationaux de l'ancienne Rome, il est un des deux guerriers qui se tiennent à côté d'Horatius dans la défense du pont. Niebuhr, interprétant historiquement cette tradition, pense que l'un des guerriers représente la tribu des *Ramnes* et l'autre celle des *Titienses*. Il est digne de remarque cependant que dans la bataille du lac de Régille, où tous les héros se rencontrent ensemble pour la dernière fois, Herminius y paraît, mais non pas Flavus Lartius. Celui-ci, élu consul pour la seconde fois en 490, fut un des cinq députés envoyés à Coriolan lorsqu'il assiégeait Rome à la tête des Volsques. Il fut aussi interroi pour la tenue des comices consulaires en 480, et il conseilla la guerre contre les Véiens.

Denys d'Halicarnasse, V, 3, 22-24, 36, 78 ; VII, 68 ; VIII, 72, 90, 91. — Tite-Live, II, 10, 11, 19.

FLAVUS (*T. Lartius*), premier dictateur romain, frère du précédent, vivait vers 500 avant J.-C. Il fut consul pour la première fois en 501, et pour la seconde en 498. Dans son second consulat, il prit la ville de Fidènes. Denys d'Halicarnasse met sa déférence à l'égard du sénat en contraste avec l'arrogance des généraux des derniers temps de la république. En 498, dix ans après l'expulsion des Tarquins, les curies jugèrent nécessaire de créer une nouvelle magistrature, la dictature limitée à six mois, mais plus absolue dans cette période que la monarchie même, puisqu'on ne pouvait pas appeler de ses décisions. T. Lartius, revêtu le premier de cette magistrature suprême, choisit son collègue pour maître des cavaliers, fit le recensement des citoyens, régla les différends de Rome avec les Latins, et, après avoir tenu des comices consulaires il déposa ses pouvoirs longtemps avant qu'ils fussent expirés. Suivant certains récits, Lartius Flavius dédia le temple de Saturne ou le Capitole sur la colline Capitoline. Il fut un des députés que le sénat envoya au peuple retiré sur le mont Sacré, et dans la même année il servit au siége de Corioles comme lieutenant du consul Postumus Cominius. Dans un tumulte populaire excité en 494 par la dureté des créanciers, Flavus Lartius recommanda des mesures de conciliation, mesures conformes au caractère doux et juste que lui prête Denys d'Halicarnasse.

Denys d'Halicarnasse, V, 50, 59, 60, 71, 76, 77 ; VI, 1, 81, 92. — Tite-Live, II, 21, 29. — Plutarque, *Coriolanus*, 8.

* **FLAVUS** ou **FLAVIUS SUBRIUS**, conspirateur romain, mis à mort en 66. Tribun dans la garde prétorienne, il fut un des agents les plus actifs du complot tramé contre Néron en 66, et qui s'est appelé, du nom de son chef, conspiration de Pison. Flavus proposa de tuer Néron, soit pendant qu'il chantait sur le théâtre, soit au milieu de son palais en flammes. Il avait, dit-on, l'intention de se défaire aussi de Pison et d'offrir l'empire à Sénèque. Ce choix, pensait-il, pouvait seul justifier les conspirateurs ; autrement, ce n'était pas la peine de risquer leur vie pour changer un musicien contre un acteur, car Pison avait aussi paru sur le théâtre. Le complot fut découvert. Flavus, dénoncé par un complice, essaya d'abord de se justifier, et n'y réussissant pas, il se glorifia de son action. Condamné à la peine capitale, il mourut avec courage. Dion Cassius l'appelle Σούβιος Φλάβιος, et dans quelques manuscrits son nom est écrit *Flavius*.

Tacite, *Annal.*, XV, 49, 50, 58, 67. — Dion Cassius, LXII, 24.

* **FLAVUS VIRGINIUS**, rhéteur romain, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Il n'est connu que pour avoir été un ami du poëte satirique Perse.

Suetone, *Persii Vita*. — Burmann, *Præfat. ad Cic. Herennium*, ed. Schütz, p. XIV.

FLAVIUS SULPICIUS, littérateur romain, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Ami de Claude I[er], il l'assista dans la composition de ses ouvrages historiques.

Suétone, *Claudius*, 4, 41.

FLAVIUS TRICIPITINUS LUCRETIUS. *Voy.* TRICIPITINUS.

* **FLAVY** (*Guillaume* DE), fameux capitaine français, né à Compiègne, vers 1398, mort en 1449. Il embrassa de bonne heure le métier des armes, et suivit la bannière de Charles VII. En 1428 il était capitaine de Beaumont-en-Argonne, et défendit vaillamment ce pays contre les Bourguignons et les Anglais. Charles VII, revenant du sacre, fit son entrée à Compiègne le 18 août 1429. Pour récompenser les services que lui avait rendus Guillaume de Flavy, déjà écuyer de l'écurie du roi, ce prince le nomma capitaine et gouverneur de Compiègne. Il occupait ce poste lorsque la Pucelle fut prise devant la même place, le 23 mai 1430, et tomba ainsi au pouvoir de ses mortels ennemis. On sait que Jeanne, à la suite d'une sortie infructueuse et cherchant à rentrer dans Compiègne, trouva les portes fermées et devint prisonnière [illegible] Bourguignons. Cette mesure fatale, qui [illegible]

retraite à l'héroïne, fut imputée à Guillaume de Flavy comme un acte de trahison. Dès la fin du quinzième siècle, le gouverneur de Compiègne passait pour avoir trahi et vendu la Pucelle. Cependant, lorsqu'on examine avec une impartiale critique les témoignages originaux relatifs à cette question, l'accusation dirigée contre Flavy paraît dénuée de preuves et dépourvue même de vraisemblance. Au mois d'août 1430, le connétable de Richemont distribua au nom du roi des gratifications en argent à divers chefs de guerre, et ne comprit point dans cette distribution le gouverneur de Compiègne. Flavy entra dès lors en lutte à l'égard du commandant supérieur de l'armée : il dirigea des courses militaires contre la garnison et les bourgeois de Reims. Ceux-ci furent réduits à une telle extrémité, qu'ils capitulèrent avec Flavy, moyennant une rançon ou *appâtis* de cent francs d'or par mois. Ce traité non-seulement demeura impuni, mais fut autorisé par la sanction royale (1). Vers le mois de décembre 1436, le connétable de Richemont fit arrêter le capitaine de Compiègne, qui fut enlevé de la ville et destitué de son gouvernement. Mais, au mois de mars 1437, Guillaume de Flavy, aidé de ses frères et de nombreux adhérents, envahit à main armée la place de Compiègne, mit à mort ou en fuite les lieutenants du connétable, et reprit ainsi possession de son commandement. Flavy toutefois dut payer au connétable une indemnité de quatre mille livres. A peu de temps de là, Pierre de Rieux, comte de Rochefort, maréchal de France, ami et subordonné du connétable, passait par Compiègne. Guillaume de Flavy le fit arrêter. Le maréchal fut traîné en diverses prisons et finalement au château de Nesle en Tardenois, appartenant à Guillaume de Flavy, où il mourut d'une épidémie, après neuf mois de captivité. Le redoutable capitaine obtint pour ces faits des lettres d'abolition ou de rémission, données par le roi à Laon en 1441, après Pâques. Guillaume de Flavy se maintint dans sa capitainerie de Compiègne, et gagna une fortune considérable. Il devint plus puissant encore par son mariage avec Blanche d'Awrebruche, vicomtesse d'Arsy, belle et jeune damoiselle, fille de Robert, l'un des seigneurs notables de la contrée, et d'Agnes de Francières. Guillaume, une fois marié, s'empara de la personne et des biens de son beau-père et de sa belle-mère. L'un et l'autre périrent dans les prisons de leur gendre. Blanche, dame de Flavy, ne fut point épargnée de son époux. « Guillaume, dit un chroniqueur contemporain (2), étoit moult hardy et vaillant homme de guerre, mais des pieurs (3) en villenies, en femmes et luxures, en robber (4), piller, faire

(1) Lettres du roi, tirées des archives de Reims ; données à Gien, au mois d'août 1430, et à Châtellerault, le 26 avril 1431. (Copies communiquées par M. Louis Paris.)

(2) Jacques Du Clercq.

(3) Pires.

(4) Voler.

noyer, faire pendre et faire mourir gens. Estant marié, en la présence de sa femme, avoit souvent en son lict avec elle josnes garces, avecq lesquelles il prenoit compagnie charnelle; et quand sa femme en parloit quelque peu, il la menaçoit de la faire emmurer et mourir » (1). Enfin, vers le mois de février 1449, Guillaume de Flavy trouva le terme de ses méfaits et de sa vie. Blanche, sa femme, en avait conspiré la mort, de concert avec son amant, Pierre de Louvain, capitaine de cent lances de l'ordonnance du roi. Un barbier, homme de confiance de Guillaume de Flavy, qui l'avait élevé, nommé le Bâtard d'Orbendas, était également du complot. Celui-ci, armé d'un rasoir, coupa la gorge de Guillaume pendant qu'il faisait sa sieste habituelle, après l'avoir étourdi d'un coup de bâton. Cependant la mort n'étant point survenue instantanément, Blanche saisit l'arme sanglante, et acheva le meurtre. Puis elle s'enfuit avec Pierre de Louvain, et obtint à son tour du roi Charles VII des lettres de rémission qui lui furent octroyées en juillet 1449. A. V. DE V.

Cabinet des titres, dossier *Flavy*. — *Archives municipales de Reims*. — Godefroy, *Historiens de Charles VII*, à la table. — J. Quicherat, *Procès de la Pucelle*, à la table; *Aperçus nouveaux*, etc., page 77. — Anselme, *Histoire des Maréchaux de France*, etc.

FLAXMAN (*Jean*), célèbre statuaire anglais, né à York, le 6 juillet 1755, mort le 7 décembre 1826. Il fut conduit à Londres lorsqu'il n'avait encore que six ans. Son père, simple mouleur, tenait un magasin de figures de plâtre. Ce fut dans cette humble boutique de praticien que le futur sculpteur reçut ses premières impressions d'artiste. Pendant toute son enfance, sa constitution, naturellement faible, et la délicatesse de sa santé lui firent une nécessité et un plaisir d'une vie solitaire et sédentaire. Il vécut à la maison, ayant constamment sous les yeux les objets les plus propres à tourner toutes ses idées vers les arts plastiques. Assis derrière le comptoir, avec du papier et un crayon, ou avec des livres, dessinant et lisant à son gré, il étudia avec plus d'agrément et peut-être avec plus de profit et d'ardeur que s'il avait rempli une tâche imposée. Cette éducation libre fut un bonheur pour Flaxman : il lui dut en partie cette spontanéité facile, cette originalité sans effort qui caractérisent ses œuvres. Flaxman dut beaucoup aussi à la vie de famille, où il fut constamment entouré de tendresse. Il perdit sa mère à l'âge de dix ans, mais son père épousa une seconde femme qui eut pour l'enfant les mêmes soins que la première. Cette habitude précoce du bonheur domestique développa en lui la pureté morale et l'intimité affectueuse qui sont le charme de son talent.

Flaxman n'avait guère plus de dix ans lorsqu'il attira l'attention du révérend Mathew, qui le présenta à sa femme. Cette dame, très-instruite,

(1) Mathieu de Coucy.

prit plaisir à faire connaître à l'enfant les beautés d'Homère et de Virgile. Flaxman, tout en l'écoutant, essayait de retracer, avec le pinceau ou le crayon, les descriptions et les récits qui produisaient le plus d'effet sur son imagination. Bientôt il voulut lire les chefs-d'œuvre de l'antiquité dans les langues originales. Là encore il n'eut guère d'autre maître que lui-même. Grâce à ce travail volontaire, qui fut presque un amusement, il se rendit capable de lire les principaux poetes anciens sinon en philologue, du moins assez facilement pour entrer dans leur esprit et pour saisir leurs conceptions, comme il le prouva plus tard par ses belles compositions d'après Homère et Eschyle.

Il n'avait pas à faire le choix d'une profession : elle lui était tout indiquée par la nature et les circonstances qui l'avaient pour ainsi dire prédestiné à la sculpture. Après s'être exercé à travailler en bosse et y avoir acquis une certaine habileté, il entra, à l'âge de quinze ans, à l'Académie royale. Il n'eut pas de maître particulier, mais il reçut les conseils de Banks, de Cumberland, de Sharp, de Blake, et surtout de Stothardt. En 1770 il exposa pour son premier sujet une figure de Neptune en cire. Ses études, quoique très-assidues, ne furent pas immédiatement couronnées de succès. Lorsque, après avoir remporté une médaille d'argent, il concourut pour la médaille d'or, il la vit décerner par Reynolds, alors président de l'Académie, à Engleheart, artiste aujourd'hui profondément oublié. Cet échec ne découragea pas Flaxman, qui retourna à ses études; mais pour vivre il fut forcé de donner une partie considérable de son temps à des travaux rétribués. Il dessina et modela pour d'autres. Si modeste que fût la rémunération de ces ouvrages, elle suffit pour le mettre à l'aise, car il avait l'habitude de la frugalité et un grand dégoût de la dépense et des amusements. Même dans la seconde partie de sa vie, lorsqu'il possédait une fortune qu'il lui eût été facile d'accroître considérablement, lorsque sa renommée lui ouvrait les plus hautes sociétés, il continua à se distinguer par une parfaite simplicité dans ses habits et dans sa manière de vivre, également éloigné du luxe et de la parcimonie, et ne prodiguant pas plus l'argent qu'il ne cherchait à en amasser. L'année 1782 est une date importante dans la vie de Flaxman; il se maria avec Anna Denman. Reynolds le rencontrant peu après s'écria : « Ainsi, Flaxman, j'ai entendu dire que vous étiez marié; s'il en est ainsi, vous êtes perdu pour l'art. » Jamais augure ne fut moins vrai, car Anna Denman ne fit pas seulement le bonheur de Flaxman, elle exerça sur ses études et ses travaux la plus salutaire influence. On put reconnaître bientôt combien la prédiction de Reynolds était trompeuse, en voyant le statuaire faire preuve d'une habileté toujours croissante, dans son *monument du poete Collins* (église de Chichester) et dans celui *de mistress Morley* (cathédrale de Gloucester); ce dernier ouvrage surtout est rempli de cette simplicité poétique et pathétique qui distingue presque tout ce que Flaxman a fait en ce genre. En 1787, il partit avec sa femme pour l'Italie, où il passa sept années. Ce fut pendant son séjour à Rome qu'il donna de son talent le témoignage, sinon le plus complet, du moins le plus éclatant et le plus populaire. Il fit pour Hare Naylor des figures au trait représentant les principales scènes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Ces compositions, au nombre de trente-neuf pour l'*Iliade* et de trente-quatre pour l'*Odyssée*, ne lui furent payées que quinze shellings pièce. Cette incroyable modicité de prix prouve qu'il y attachait d'abord peu d'importance, et qu'il les exécuta comme en se jouant pour se délasser de travaux plus sérieux. Si ces belles et faciles productions ne rapportèrent pas beaucoup d'argent à Flaxman, elles mirent le sceau à sa réputation et lui valurent des protecteurs. La comtesse Spencer lui demanda des dessins d'après les tragédies d'Eschyle. Lord Bristol le chargea d'exécuter un groupe en marbre d'*Athamas* d'après les *Métamorphoses* d'Ovide. Ce beau travail, composé de quatre statues colossales, se voit aujourd'hui à Ickworth, dans le comté de Suffolk. Il ne fut payé à Flaxman que six cents livres; c'était le prix convenu. L'artiste, qui fut forcé d'y mettre de son argent, était trop honnête pour revenir sur son engagement et trop fier pour s'en plaindre. Pendant son séjour à Rome, Flaxman exécuta, pour Thomas Hope, le petit groupe exquis en marbre de *Céphale et Aurore*; il fit pour le même les trois admirables séries de compositions sur Dante, formant en tout cent-neuf sujets, savoir trente-huit pour *L'Enfer*, autant pour *Le Purgatoire*, et trente-trois pour *Le Paradis*. Dans cette tâche, n'ayant pas de précédents et abandonné aux seules ressources de son imagination, l'artiste anglais fit preuve de plus d'originalité encore et de vigueur que dans ses *illustrations* d'Homère et d'Eschyle. Un mérite commun à toutes ces compositions, et qui leur assure une place durable dans l'histoire de l'art, c'est la combinaison heureuse et imprévue des qualités propres à la peinture à la sculpture (1).

Après ce long séjour en Italie qui avait beaucoup profité à sa fortune et surtout à son talent, Flaxman, de retour à Londres, se signala par le noble *mausolée de lord Mansfeld*, qui représente un vieillard assis, ayant la Justice et la Charité à ses côtés, et la Mort derrière lui. L'Académie royale se hâta d'ouvrir ses portes à l'émi-

(1) Voici les dates de la publication de ces dessins : *The Odyssee engraved by Th. Piroli*; Rome, 1793. — *The Iliad, engraved by Piroli*; Londres, 1793; — *La Divina Commedia di Dante Alighieri*; 1793 et 1794. — *Compositions from the tragedies of Æschylus, engrav. by Piroli*, 1795. Tous ces ouvrages ne tardèrent pas à être [illegible] en Allemagne par Riepenhausen, Schnorr, etc.; [illegible], 1803, et en France par Nitot-Dufresne; Paris, an XI.

nent artiste, et le reçut comme associé en 1797. Flaxman était infatigable. La liste seule de ses travaux remplirait plusieurs colonnes; nous ne citerons que les plus importants. Il a exécuté plus de trente monuments funéraires, dont quatre à Westminster. De tous ces mausolées, le plus beau peut-être est celui de la famille Baring à Micheldever, dans le Hampshire. Les bas-reliefs, dont les sujets sont empruntés à l'*Oraison dominicale*, traduisent avec autant de simplicité que de grandeur les sentences suivantes : « Que ta volonté soit faite ; » « Que ton règne arrive ; » « Délivre-nous du mal. » Parmi les groupes les plus parfaits sortis du ciseau de Flaxman, on cite *L'Archange Michel combattant Satan*. Mais le plus étonnant de ses ouvrages par la richesse inépuisable des combinaisons, c'est le *Bouclier d'Achille*, d'après le XVIII[e] livre de l'*Iliade*. Cette immense composition, où s'agitent plus de deux mille figures, fut quatre fois exécutée en vermeil par les orfèvres Rundell et Bridge (pour le roi, le duc d'York, le comte de Lansdale et le duc de Northumberland). Chacun de ces boucliers avait neuf pieds anglais de circonférence avec un relief de six pouces. Malgré ses succès dans ces divers genres, c'est encore aux monuments funéraires consacrés aux particuliers qu'il faut demander les inspirations les plus neuves et les plus pures de son doux et pieux génie. Quand il fit de la sculpture historique et officielle, il ne s'éleva pas plus haut que beaucoup d'artistes de son temps. Le plus connu de ses ouvrages en ce genre, le *monument de Nelson*, est aussi froidement conçu qu'imparfaitement exécuté. Il est douteux qu'il eût mieux réussi dans la statue colossale qu'il proposait d'élever sur la colline de Greenwich. Cette statue, qui devait dépasser deux cents pieds, aurait représenté la Grande-Bretagne. Flaxman publia à ce sujet une lettre adressée au duc de Glocester ; Londres, 1799.

En 1810 Flaxman fut appelé à la chaire de sculpture, nouvellement créée, à l'Académie royale. Ses leçons, sans avoir un grand mérite littéraire, sont pleines de remarques judicieuses et de bon sens ; elles ont été publiées avec une notice sur l'auteur, son portrait et des planches gravées ; Londres, 1829, in-8°. On a aussi de Flaxman quelques articles dans l'*Encyclopédie* de Rees et une *Caractéristique du peintre Romney* insérée dans la *Vie de Romney* par Hayley.

En 1820, Flaxman perdit sa femme. Cette mort fit dans sa vie un vide que rien ne put remplir, pas même le travail. Il continua cependant de produire, et quelques-uns de ses chefs-d'œuvre datent de cette époque. Quand les forces lui manquèrent pour tenir le ciseau, il esquissa et dessina sur le papier, restant jusqu'à son dernier jour fidèle à l'art qui avait eu ses premières pensées. Malgré cette pratique assidue, ce n'est pas dans la partie mécanique de son art que Flaxman excelle. Ses ouvrages n'offrent pas ce fini et cette délicatesse d'exécution qui captivent l'œil et souvent trompent le jugement. Chez lui l'exécution laisse à désirer, le modelé est imparfait. Mais pour l'invention, la composition, le goût, il est admirable. Il contribua à tirer la sculpture du genre faux et maniéré du dix-huitième siècle, pour la ramener à la sévérité antique. Il la rendit à la fois plus poétique et plus touchante ; il lui fit exprimer les plus nobles et les plus affectueux sentiments du cœur humain. *L'Œuvre de Flaxman ; recueil de ses compositions, gravées au trait* par Réveil, a paru à Paris, 1832 et années suivantes, grand in-8°. Outre les compositions déjà mentionnées sur Homère, Eschyle et Dante, on y trouve *Œuvre des Jours, et Théogonie d'Hésiode*, 37 planches ; — *Statues et bas-reliefs*, 18 planches. LÉO JOUBERT.

Zeitgenossen, 3[e] série, 1[re] livraison. — *Penny Cyclopædia*.

FLÉCHÈRE (DE LA). *Voy.* LA FLÉCHÈRE.

* FLÉCHEUX (***), astronome et mécanicien français, né en 1738, mort le 4 novembre 1793. Il n'est connu que par un *Planétaire* ou *Planisphère nouveau*. C'est une machine ingénieuse, qui exposait le mouvement des astres et en rendait l'étude facile. Une brochure (Paris, 1780, in-4°) accompagnait cette invention, et donnait l'explication de son usage ; — *Loxocosme, ou démonstrateur du mouvement annuel, tropique et diurne de la Terre autour du Soleil, et causes des phénomènes des saisons, de l'inégalité des jours, du lever et du coucher du soleil par toute la Terre, du cours de la Lune et des planètes, etc., avec des réflexions sur le système de Copernic* ; Paris, 1784, in-4°, avec figures.

Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Quérard, *La France littéraire*.

FLÉCHIER (*Esprit*), célèbre orateur et prélat français, né le 10 juin 1632, à Pernes, petite ville du diocèse de Carpentras, mort à Montpellier, le 16 février 1710. Il commença par enseigner la rhétorique à Narbonne, avant de venir se faire une réputation d'orateur. Appartenant à une famille pauvre, il avait été élevé à Avignon par son oncle Hercule Audifret, supérieur de la Doctrine chrétienne. Cette congrégation se consacrait spécialement à l'instruction de la jeunesse. La connaissance approfondie que Fléchier acquit rapidement des langues anciennes le mit en état de les enseigner lui-même de bonne heure avec succès. Il fit honneur à la congrégation par le savoir et l'élégance de langage qui brillaient dans ses leçons, et par des essais de poésie latine remplis de facilité et d'éclat. Il prononça devant les états de Languedoc, en 1659, l'oraison funèbre de Claude de Rebé, archevêque de Narbonne. La même année, quelques mois après la mort de son oncle, Fléchier quitta la congrégation, dont il avait à se plaindre, et vint à Paris.

Il était sans fortune et sans protecteur. Il commença par faire obscurément le catéchisme aux enfants dans une paroisse. Un petit poëme latin, où il décrivait en vers ingénieux le fameux carrousel donné en 1662 par Louis XIV, fut admiré comme un tour de force; et c'en était un en effet, à cause de la difficulté de rendre en latin tous les détails de cette fête singulière. Bientôt après il entra comme précepteur chez le conseiller d'État de Caumartin. Grâce à cette position, qui le fit connaître à plusieurs personnes du grand monde, son mérite sortit de l'obscurité; son esprit, la grâce séduisante de son langage, la dignité polie de ses manières, la gravité douce de son caractère, le firent estimer et rechercher par des gens dont le commerce était aussi agréable que leur amitié pouvait être utile. Admis dans la société de l'hôtel de Rambouillet, Fléchier y obtint de grands succès comme bel esprit, comme poëte latin, comme causeur spirituel et éloquent. Ce fut à cette époque qu'il embrassa la carrière de la prédication. Ses sermons furent estimés, mais ne produisirent aucune impression plus vive. Ses oraisons funèbres parurent des chefs-d'œuvre d'art et de goût, et lui firent une éclatante réputation, quoiqu'il ne fût pas le premier venu dans ce genre et qu'il eût eu Bossuet pour devancier. Tout le monde fut frappé du merveilleux talent avec lequel il sut soutenir l'intérêt dans un sujet peu étendu et peu varié, l'éloge de madame de Montausier, en 1672 : on y admira la délicatesse gracieuse avec laquelle il peignit les vertus de son modèle, et le pathétique doux et insinuant avec lequel il déplora la perte de cette femme accomplie. Mais l'oraison funèbre de Turenne, en 1676, donna de lui une bien plus haute idée, et le plaça, dans l'opinion de la plupart des contemporains, à côté de Bossuet lui-même. On sait que le même sujet avait été traité peu de temps auparavant par Mascaron, et si heureusement, que beaucoup de gens pensaient qu'il n'était pas possible de mieux faire. C'était le sentiment de madame de Sévigné. « M. de Tulle, dit-elle en écrivant à sa fille, a surpassé tout ce qu'on attendait de lui dans l'oraison de M. de Turenne : c'est une action pour l'immortalité; » et ailleurs : « Il me semble n'avoir « jamais rien vu de si beau que cette pièce d'é« loquence. On dit que l'abbé Fléchier veut la « surpasser; mais je l'en défie. Il pourra parler « d'un héros, mais ce ne sera pas M. de Tu« renne; et voilà ce que M. de Tulle a fait di« vinement à mon gré; la peinture de son cœur « est un chef-d'œuvre. Je vous avoue que j'en « suis charmée; et si les critiques ne l'estiment « plus depuis qu'elle a été imprimée, *je rends « grâces aux dieux de n'être pas Romain.* » Enfin, dans un autre endroit : « Je n'ai point « vu l'oraison funèbre de M. Fléchier : est-il « possible qu'il puisse contester à M. de Tulle? « Je dirois là-dessus un vers du Tasse, si je « m'en souvenois. » Cependant l'ouvrage de Fléchier lui parvint, et aussitôt qu'elle en eut pris connaissance, elle changea d'avis, et revint sur sa première admiration avec une bonne foi et une impartialité qu'elle aurait dû mettre aussi dans son jugement sur Racine et Corneille. « En « arrivant ici, dit-elle, madame de Lavardin me « parla de l'oraison funèbre de Fléchier. Nous « nous la fîmes lire, et je demande mille et mille « pardons à M. de Tulle; mais il me parut que « celle-ci étoit au-dessus de la sienne. Je la « trouve plus également belle partout; je l'écoute « avec étonnement, ne croyant pas qu'il fût pos« sible de dire les mêmes choses d'une manière « toute nouvelle. En un mot, j'en fus charmée. » Ce qui donnait en effet la supériorité à Fléchier, c'est que son oraison était plus *également belle*; mais, du reste, il y avait dans Mascaron des parties énergiques et des traits de génie que Fléchier n'avait pas égalés (1). L'Académie n'avait pas attendu cette nouvelle preuve du talent de Fléchier pour l'appeler dans son sein : elle l'avait nommé trois ans auparavant, en 1673, à la place de Godeau, et l'avait reçu le même jour que Racine. Le discours de réception de Fléchier avait été fort applaudi, et, chose singulière, tous les honneurs de la séance avaient été pour lui, tandis qu'on avait à peine fait attention à Racine. Soit qu'il fût intimidé par le succès de son collègue, soit qu'il ne fût pas content du remerciment qu'il avait composé lui-même, l'auteur d'*Andromaque* et de *Britannicus* lut son discours avec précipitation, d'une voix si basse et si confuse, que « M. Colbert, dit Racine le fils, qui étoit venu pour l'entendre, n'en entendit rien, et que ses voisins même en saisirent à peine quelques mots ». Nous ne pouvons aujourd'hui juger si le discours de Racine méritait en effet de passer inaperçu à côté de celui de Fléchier, car il ne se retrouva pas dans ses manuscrits, et l'Académie ne prit pas la peine de l'insérer dans ses recueils. Après l'oraison funèbre de Turenne, Fléchier fut regardé comme un des hommes qui honoraient le plus l'Église et les lettres : dès lors il ne pouvait manquer d'avoir part aux bienfaits de Louis XIV. Ce prince le nomma successivement abbé de Saint-Severin, aumônier de la dauphine, évêque de Lavaur, dans le Languedoc. Le roi lui dit, en annonçant cette dernière nomination, ces gracieuses paroles : « Je vous ai fait un peu atten« dre une place que vous méritiez depuis long« temps; mais je ne voulais pas me priver si tôt « du plaisir de vous entendre. » Peu de temps après, une autre faveur fit mieux éclater encore la haute estime que ressentait pour lui le monarque. Du siége de Lavaur, Fléchier fut transféré à celui de Nîmes, en 1687. Ce qui prouve

(1) Les autres oraisons funèbres de Fléchier sont celles de la duchesse d'Aiguillon (1675), du premier président de Lamoignon (1679), de la reine Marie-Thérèse (1683), du chancelier Le Tellier (1686), de la dauphine Marie-Christine de Bavière, et du duc de Montausier (1690).

qu'il n'était point ambitieux, c'est qu'il s'opposa autant qu'il put à ce changement. L'évêché de Nîmes était infiniment supérieur à l'autre, par l'importance et par les revenus; mais à Lavaur Fléchier s'était attiré en peu de temps la confiance et l'amour de tous, il s'était fortement attaché à son troupeau et s'était promis de lui vouer tous ses soins : il ne céda qu'après une longue résistance et parce qu'il n'y avait pas moyen de se soustraire aux ordres du monarque. A Nîmes, comme à Lavaur, il fit bénir son ministère; dans cette nouvelle résidence, le gouvernement ecclésiastique était plus difficile, à cause de la résistance qu'opposaient les protestants au système de conversion forcée adopté contre eux. Fléchier, tout en cherchant avec zèle à détruire l'hérésie, selon l'ordre du roi, dans la province qui lui était confiée, s'attacha à prévenir les rigueurs de la persécution. Il s'adressait aux esprits et aux cœurs, et repoussait l'emploi de la force. Ses raisonnements et sa charité déterminèrent un grand nombre de conversions : ceux qu'il ne pouvait persuader étaient sûrs de trouver en lui un protecteur contre les violences d'un zèle fanatique. Enfin, il gagna tout le monde par une tolérance qui n'ôtait rien chez lui à l'ardeur et à la sévérité de la foi, et sa mémoire est restée également chère aux catholiques et aux protestants dans son diocèse. Ses loisirs étaient employés à composer des ouvrages de littérature et d'histoire ou à diriger les travaux de l'académie qu'il avait fondée à Nîmes. Il vécut entouré des témoignages de l'estime et de la reconnaissance publiques jusqu'en l'année 1710. Quelque temps avant de mourir, il eut un songe qui fut pour lui un pressentiment de sa fin prochaine. Il ordonna sur-le-champ à un sculpteur de faire un dessin très-modeste pour son tombeau, craignant que sa famille ne mît dans le monument qui devait renfermer ses restes un faste dont toute sa vie il s'était soigneusement préservé. Quelque temps après avoir pris ce soin, il mourut, avec une pieuse et édifiante résignation. Les protestants s'associèrent au deuil causé par sa mort dans la province. Lorsque Fénelon reçut la nouvelle de cette perte, il s'écria : « Nous avons perdu notre maître! » Ces paroles étaient sincères, et si le jugement qu'elles renferment ne nous paraît point exact, du moins elles sont dans la bouche d'un tel homme un magnifique éloge, et le plus bel hommage peut-être qu'ait reçu la mémoire de Fléchier.

Ainsi que nous l'avons dit, Fléchier comme orateur fut presque mis au même rang que Bossuet par un grand nombre de ses contemporains. Beaucoup de gens alors trouvaient Bossuet sublime, mais trop négligé, et préféraient le grand art du panégyriste de Turenne. Cette opinion fut abandonnée dans l'époque suivante, et l'on reconnut quel immense intervalle séparait ces deux hommes. Aujourd'hui Fléchier est apprécié à sa juste valeur, et la place qui lui a été définitivement assignée, bien que plus modeste, est encore assez belle. Nous ne sommes pas de ceux qui, réservant à Bossuet la gloire de grand orateur, ne veulent voir en Fléchier qu'un habile rhéteur. Nous ne caractériserons point ce dernier par ce mot injurieux. « Esprit droit et sincère, âme honnête et convaincue, la vérité était pour lui un besoin, et l'éloquence n'avait pas à ses yeux d'autre mission que de traduire et de répandre la vérité. » Ce n'était donc point un rhéteur. Il serait plus juste de dire qu'il fut, tout en s'attachant à des idées sérieuses et sincères, un artiste consommé de style. Ce fut à la fois un prêtre vertueux et fervent, un littérateur élégant, un écrivain habile. C'était un prédicateur zélé et vénérable, qui avait commencé par enseigner la rhétorique, par composer des poëmes latins et par être bel esprit à l'hôtel de Rambouillet. Il était jaloux de recueillir les suffrages qu'on accorde à l'esprit, au talent, à la grâce et à l'harmonie du beau langage; cependant, il ne l'était pas assez pour se préoccuper uniquement des moyens de flatter les esprits et de se faire admirer. Tout en travaillant son style, il ne perdait pas de vue la gravité et l'élévation de son ministère, et son amour pour la forme ne lui faisait point oublier le but sérieux de la parole. De là le caractère de ses ouvrages, où l'on trouve à la fois une piété douce et profonde, un sentiment élevé de la perfection morale, une noblesse de pensées qui tient à l'amour du vrai, une élégance étudiée et séduisante, une pompe travaillée et majestueuse, une délicatesse de nuances et d'oppositions spirituellement élaborée, enfin, tout l'art d'un homme qui fait jouer l'idiome français sous sa main, comme un instrument compliqué que sa patience ingénieuse a rendu docile.

Parmi les reproches que la critique adresse à Fléchier, quand elle insiste sur l'abus qu'il a fait des artifices de style, le plus grave est d'avoir prodigué l'antithèse outre mesure. Ce reproche est juste; mais, du reste, il faut remarquer que l'antithèse se réduit rarement chez lui à de simples oppositions de mots. L'antithèse est toujours, ou du moins presque toujours, chez lui dans la pensée. Ce qui fait qu'elle devient blâmable dans ses discours, c'est qu'elle se représente trop souvent, c'est que tant de phrases soigneusement divisées en deux compartiments qui font contraste finissent par rendre la marche de l'orateur monotone et par fatiguer l'attention.

Fléchier a su se garder, en général, de ce défaut dans son *Oraison funèbre de Turenne*. Ce discours, par l'heureuse disposition des parties, par l'élévation simple et forte des pensées, par la grandeur touchante du pathétique, par la beauté harmonieuse du style, est réellement son chef-d'œuvre, et un des chefs-d'œuvre de l'éloquence française. Mais, toutefois, pour l'admirer sans restriction, il ne faut pas trop se souvenir de Bossuet, et de l'*Oraison funèbre de Condé*.

Ce qui fait le plus de tort à Fléchier, quand ce souvenir, se présentant à notre esprit, amène une inévitable comparaison, c'est la nécessité qu'il s'est malheureusement imposée de rappeler, en retraçant la vie de son héros, un très-grand nombre des événements qui avaient illustré à la guerre son habileté ou sa valeur. Ne pouvant faire entrer dans son discours tous les noms de lieux ou d'hommes qui se rattachaient à ces événements, forcé d'ailleurs d'être très-bref, il se borne à des allusions rapides, à des indications vagues, faites en termes généraux, et par conséquent banales, qui refroidissent singulièrement l'intérêt. L'orateur a beau donner du mouvement à sa phrase et dire, par exemple : « Ici il forçait des retranchements et secourait une place assiégée, là il surprenait les ennemis ou les battait en pleine campagne : ces villes où vous voyez les lis arborés ont été ou défendues par sa vigilance, ou conquises par sa fermeté et par son courage, etc. : » ces allusions, dont une note nous avertit, en nous apprenant qu'il s'agit en cet endroit du secours donné à Arras, de la défense de Condé, de la prise de Landrecies, etc., n'ont rien de frappant, n'offrent rien à l'esprit, et ne sont qu'une peinture insignifiante et commune. Sans la note placée au bas de la page, pourrait-on se douter qu'il y a là quelque chose qui appartient en propre à la vie de Turenne, qui est particulier à son histoire? Ne sont-ce pas là de ces phrases comme il peut s'en trouver dans l'éloge d'un capitaine quelconque? Ce genre de reproche s'appliquerait malheureusement à plus d'une partie de l'*Oraison funèbre de Turenne*. Bossuet avait à parler d'une vie aussi remplie de faits militaires de tous genres; mais il a sagement choisi deux ou trois événements principaux : tels que la bataille de Rocroy, celle de Lens, la célèbre campagne contre Merci, et les a mis sous les yeux de ses auditeurs par des narrations ou des tableaux aussi pittoresques qu'éloquents, et empreints d'une couleur particulière et locale, sans se croire obligé d'entrer dans d'autres détails et de dire et d'indiquer tout ce qu'a fait son héros. Ici Bossuet est supérieur, même pour l'art, à Fléchier. La partie de l'*Oraison funèbre de Turenne* qui soutient le mieux la comparaison avec Bossuet est l'exorde, qui a été loué et cité si souvent. Le cardinal Maury rapporte, au sujet de cet exorde, une anecdote assez curieuse. Mascaron, ainsi que nous l'avons dit, fit l'éloge de Turenne un peu avant Fléchier. Celui-ci fondait avec raison de si grandes espérances sur l'heureux choix de son texte, relatif à la vie et à la mort de Judas Machabée, qu'en assistant à l'*Oraison funèbre de Turenne* prononcée par Mascaron il fut hors de lui et saisi de frayeur, jusqu'au moment où il entendit l'orateur débuter par le texte insignifiant : *Proba me, Deus, et scito cor meum*. Soulagé alors du poids de la crainte dont il était suffoqué, il dit en plaisantant à ses voisins, qui avaient remarqué son agitation : « Me voilà tranquille : je ne redoutais que son texte; j'avais peur qu'il n'eût pris « le mien : il peut dire à présent tout ce qu'il « voudra, j'applaudirai de bon cœur. »

Outre les *Oraisons funèbres*, très-souvent réimprimées, on a de Fléchier 3 vol. de *Panégyriques des Saints*, et 3 vol. de *Sermons*, qui n'ont ni mérité ni obtenu le même succès. Il composa, pour l'instruction du dauphin, la *Vie de Théodose le Grand* (1679, in-4°), qui a eu plusieurs éditions, et qu'on lit avec intérêt, tout en reconnaissant que, chargé de proposer au prince cet empereur pour modèle, Fléchier a trop voilé les fautes du règne de Théodose. On estime beaucoup moins l'*Histoire du Cardinal Ximenès*, qui parut en 1693 (in-4° et 2 vol. in-12) : Fléchier n'y montre guère que le savant archevêque de Tolède, et oublie trop le ministre et l'homme d'État. Quant à l'*Histoire du Cardinal Commendon* (1671), ce n'est qu'une traduction du latin de Gratiani. Fléchier n'a pas pris rang parmi les historiens. Ses poésies latines ont été réunies en un vol. in-12, imprimé à Bâle, 1782. Ses *Lettres choisies sur divers sujets* (1715, 2 vol. in-12) sont écrites dans un style travaillé; on n'y trouve ni familiarité ni abandon, mais l'auteur y montre souvent dans l'évêque le citoyen.

Les *Œuvres complètes de Fléchier* ont été imprimées à Nîmes (1782, 10 vol. in-8°). Là sont ses discours, ses harangues, ses mandements, ses lettres pastorales, des mémoires, une *Relation des troubles des Cévennes*, des poésies, dont quatre dialogues sur le *quiétisme*, etc. Elles ont été réimprimées en 1825, 10 vol. in-8°. M. Gonod a publié un ouvrage inédit de Fléchier, sous le titre de *Mémoires sur les Grands-Jours tenus à Clermont-Ferrand en* 1665-1666; Paris, 1844, in-8°. « Les Grands-Jours, disent MM. Louandre et Bourquelot, étaient des espèces de cours prévôtales. Fléchier assista à ceux de Clermont en qualité de précepteur du fils de M. Lefèvre de Caumartin, conseiller du roi, maître des requêtes, qui fut chargé des sceaux pendant les assises. Les *Mémoires* de Fléchier offrent, outre de curieux détails sur ces assises, un tableau très-piquant de la vie de province au dix-septième siècle, et montrent l'auteur lui-même sous un jour tout nouveau. » On trouve dans la *Revue rétrospective*, t. Ier, p. 244, une *Correspondance galante de Fléchier avec Mlle de Lavigne.*

D'Alembert, *Histoire des Membres de l'Académie*, t. I et II. — Fabre de Narbonne, *Discours sur la vie et les ouvrages de Fléchier*; en tête de l'édit. de 1825. — Ch. Labitte, *La Jeunesse de Fléchier*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai 1848. — Le Bas, *Diction. encyc. de la France.*

FLECK (*Conrad*), minnesinger du treizième siècle, né en Suisse ou en Souabe, si l'on en juge par le dialecte dans lequel il a écrit. Il vivait vers 1230, comme l'atteste un passage de Rodolphe d'Ems, qui le cite avec éloge dans

son poëme d'Alexandre et lui donne le titre de *Herr*, réservé alors aux chevaliers (*Her Flec, der guote Huonrât*). Il nous apprend en même temps que Conrad Fleck avait composé un poëme sur *Clies, fils d'Alexandre empereur de Grèce, et neveu d'Arthur de Bretagne*. Ce *Clies* est évidemment le même personnage que le *Cligès* de Chrétien de Troyes. Mais le véritable titre de notre minnesinger au souvenir de la postérité, c'est d'avoir traité avec quelque agrément un sujet fort populaire au moyen âge et qui a inspiré successivement un grand nombre de poëtes français, anglais, suédois, danois, italiens, et en particulier l'illustre Boccace (*Filocopo*).

Les héros du poëme, *Flore et Blanscheflur*, sont nes le même jour et à la même heure, dans le palais du roi de Hongrie; mais l'un est le propre fils du souverain, tandis que l'autre est la fille d'une étrangère attachée au service de la reine. Les deux enfants sont élevés ensemble, et peu à peu nait et grandit avec eux une innocente amitié qui chaque jour ressemble davantage à de l'amour. Le roi voit le danger, et pour le conjurer bannit de ses États la belle Blanscheflur. Il était déjà trop tard; le jeune prince ne peut vivre sans la compagne de son enfance, et il part, résolu de la rejoindre ou de mourir. Après de longues pérégrinations, il arrive a Babylone, et là il apprend que son amie est enfermée dans une haute tour où l'émir la fait garder soigneusement, en attendant qu'elle soit admise à partager son lit. Flore séduit le geôlier, et pénètre dans la tour, caché dans un panier de fleurs. Mais les deux amants ne jouissent pas longtemps de leur bonheur; ils sont découverts et condamnés à périr : ils jettent avec dedain un anneau magique qui ne peut les sauver tous deux, et se decident à mourir ensemble, Heureusement l'émir, touché de tant d'amour et de dévouement, leur fait grâce et leur rend la liberte. Flore et Blanscheflur vont régner sur l'Espagne, ou ils meurent tous deux le même jour, apres avoir vecu plus de cent ans et donne naissance a Berthe, l'illustre mère du roi Charles.

Le récit de Conrad Fleck est empreint d'une certaine simplicite qui ne manque pas de grâce et qui n'exclut pas l'imagination; et nous souscrivons volontiers au jugement des critiques allemands (C. Gœdeke, E. Sommer), qui le déclarent superieur au poeme composé sur le même sujet par un trouvère français, et conserve a la Bibliotheque imperiale sous le n° 6987. Mais nous croyons qu'ils se trompent en regardant ce dernier ouvrage comme le modèle que le minnesinger avait sous les yeux. A en juger par le style et la versification et par certains procédes de composition parmi lesquels nous signalerons de frequentes allégories, le roman

« Du roi Flore l'enfant
Et de Blancefleur le vaillant »

ne saurait guere être anterieur à l'an 1230; il est probable que Conrad Fleck s'est servi d'une rédaction plus ancienne de la même légende romanesque et à laquelle il doit plusieurs détails qui manquent dans le poëme français que nous avons et qui se retrouvent dans le *Flore et Blanchefleur* composé au commencement du treizième siècle par le Flamand Dietric van Assenede. Nous ne pouvons donc reconnaître dans le manuscrit anonyme de la Bibliothèque impériale l'ouvrage du trouvère, d'ailleurs inconnu, Robert d'Orbent (Orléans?), que le minnesinger cite en commençant :

« Ez hât Rupprecht von Orbent,
Getihtet in welschen
Mit rimen ungevelschen
Des ich in tiuschen willen hân. »

Il existe de *Flore et Blanscheflur* deux manuscrits du quinzième siècle, l'un à Berlin, l'autre à Heidelberg. E. Sommer en a donné une excellente édition; Quedlinburg, 1846, in-8°.

Alexandre Pey.

Koberstein, *Geschichte der Geschichte der deutschen National-Litteratur*, § 87, 93, 141 — Hagen, *Museum für altdeutsche Litteratur und Kunst*, 1 vol.; — Karl Gœdeke, *Minnesinger*; Hanovre, 1844. — *Documents inédits*. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FLECNOE (*Richard*), poëte anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième. On a peu de détails sur sa vie; quoiqu'il ait écrit pour le théâtre, peut-être serait-il oublié sans la satire dirigée contre lui par Dryden, sous ce titre : *Mac Flecnoe*, une des plus remarquables productions de ce grand poëte. On n'est pas non plus bien fixé sur les causes de cette animosité de Dryden. Parmi les ouvrages de Flecnoe, on cite : *Damoiselles à la mode* (sic), comédie; 1667; — *Ermina, or the chaste lady*, comédie; — *Love's Dominion*; 1654, et 1664 sous cet autre titre : *Love's Kingdom*; — *Epigrams and enigmatic Characters*; 1670, in-8°. On les trouve aussi avec *Love's Dominion*; — *Miscellanea*; 1653, in-12; — *Diarium*; Londres, 1656, in-12. Southey, dans l'*Omniana*, fait l'éloge des poésies de Flecnoe.

Cibber, *Lives*. — Malone, *Life of Dryden*. — Ellis, *Specimens*.

FLEETWOOD (*Guillaume*), jurisconsulte anglais, mort le 28 février 1594. Après avoir étudié quelque temps à Oxford, il entra dans la carrière du barreau, où il se fit bientôt remarquer par sa grande connaissance des lois. En 1569, il fut nommé recorder de Londres. Il déploya dans ces fonctions un zèle souvent excessif contre les papistes. En 1580 on lui conféra le titre de sergent ès lois, et en 1592 il devint un des sergents de la reine. Il n'était pas moins estimé comme orateur que comme jurisconsulte. On a de lui : *Annalium tam regum Edwardi V, Richardi III et Henrici VII, quam Henrici VIII, titulorum ordine alphabetico multo jam melius quam antea digestorum Elenchus*; 1579 et 1597; — *The Office of a*

Justice of Peace; 1658, in-8° (posthume).

Wood, *Ath. Oxon.* — Lodge, *Illustrat.*

FLEETWOOD (*Guillaume*), théologien et antiquaire anglais, né dans la tour de Londres, le 21 janvier 1656, mort à Tottenham, le 4 août 1723. Il étudia à Eton, puis à l'université de Cambridge. A l'époque de la révolution de 1688, il entra dans les ordres, et se fit tout d'abord connaître par son talent comme prédicateur. Il devint ensuite chapelain de la reine Marie et du roi Guillaume; puis il fut vice-prévôt d'Eton, recteur de Saint-Austin à Londres, enfin lecteur à Saint-Dunstan. Nommé chanoine de Windsor, en 1702, il devint prédicateur à la cour de la reine Anne. Tous ces emplois et bénéfices il les abandonna un jour pour aller vivre dans la retraite, à Wexham, où il se contenta, comme ministre, d'un modeste revenu de 80 liv. st. Cependant, en 1707, il fut ramené à la cour par sa nomination à l'évêché de Saint-Asaph. Il prêcha alors souvent en présence de la reine. Il assista aussi avec assiduité aux séances de la chambre haute, et se prononça énergiquement contre l'intolérance religieuse qui dominait alors; il s'éleva surtout contre le parti tory. En 1714, à l'avénement de la maison de Hanovre, Fleetwood fut nommé évêque d'Ély. Ses principaux ouvrages sont : *Inscriptionum Antiquarum Sylloge;* 1691, in-8°; — *Essay upon the Miracles;* 1701, in-8°; — *Sixteen practical Discourses upon the relative Duties of Parents and Children, Husbands and Wives, Masters and Servants, with three sermons upon the case of self murder;* 1705, 2 vol. in-8°; — *Chronicon preciosum, or an account of the English money, the price of corn and other commodities for the last 600 years;* 1726; — *Sermon on the Death of Queen Mary;* 1694; — *Sermon on the Death of King William;* 1701; — *Sermon on the queen's accession to the throne;* 1702.

William Powell, *Life of Fleetwood*, en tête des Œuvres de ce prélat. — *Biographia Britannica.* — *Hist. bibl. fabric.* — Chauffepié, *Nouv. Dict. hist.* — Nicéron, *Mem.*, XIII.

FLEETWOOD (*Charles*), homme politique anglais, mort après 1660. Sa famille, originaire du comté de Lancastre, compta parmi ses membres des personnages qui occupèrent de hautes fonctions publiques. Un de ses aïeux, Thomas Fleetwood de Vache, fut maître des monnaies; son grand-père, William, remplit l'emploi de *receiver of the court of wards* (receveur de la cour des pupilles), et lui-même occupa à son tour cette position en 1644. Dès le commencement de la guerre civile, il avait pris parti pour le parlement. L'année suivante (mai 1645) il fut nommé colonel de la cavalerie, et au mois d'octobre gouverneur de Bristol. En juillet 1647 il fut un des commissaires chargés de traiter, au nom de l'armée, avec les membres du parlement. Cependant, il ne fut pas compromis personnellement dans la mort de Charles I[er]. Lors de l'établissement de la république, il obtint le titre de lieutenant général, et au mois de février 1650 il devint membre du conseil d'État. Il contribua par sa valeur au gain de la bataille de Worcester contre Charles II. Après la mort d'Ireton, il épousa la veuve de ce général, fille aînée de Cromwell, qui avait recherché cette alliance à cause de l'influence que possédait alors Fleetwood sur l'armée. Cromwell lui conféra aussitôt (1652) le commandement en chef des troupes envoyées en Irlande, et fit de lui l'un des commissaires chargés de l'administration intérieure de ce pays. Fleetwood y rétablit le calme, et lorsque Cromwell fut nommé protecteur, son gendre devint lord-député d'Irlande. Mais l'opposition qu'il manifesta au moment où Cromwell songea à se faire proclamer roi amena son remplacement par Henri Cromwell, le plus jeune des fils du protecteur. D'abord favorable en apparence à Richard Cromwell, Fleetwood se posa en adversaire du nouveau protecteur, du moment qu'il se vit déçu dans sa propre ambition, qui ne tendait à rien de moins qu'à être élevé lui-même au rang suprême. Aussi contribua-t-il, en se liguant avec les officiers mécontents, à la chute du faible Richard, après lui avoir conseillé de dissoudre le parlement. En mai 1659 il fut appelé à faire partie du conseil d'État, et au mois de juin il devint lieutenant général et fut chargé, en cette qualité, de commander l'armée. Il garda ce poste jusqu'au commencement d'octobre, et fut nommé alors l'un des commissaires chargés de diriger toutes les forces. Le commandement en chef de l'armée lui fut de nouveau confié, par le conseil d'État, le 17 du même mois. Au mois de décembre, Whitelock lui conseilla de députer un homme de confiance vers Charles II, à Breda, pour offrir à ce prince la couronne et prévenir ainsi les desseins de Monk. Pendant que Fleetwood, qui sentait diminuer son empire sur l'armée, flottait dans l'irrésolution, suivant sa coutume, le pays, agité et tiraillé en tous sens par les partis, prit les devants, et la restauration fut consommée. Excepté de l'amnistie générale proclamée à l'avénement de Charles II, Fleetwood échappa à grand'peine aux suites extrêmes de cette exception, et vécut dans l'obscurité à Stoke-Newington jusqu'à sa mort. C'était un homme d'un caractère assez faible, entreprenant parfois, et qui n'eut d'influence sur Cromwell que par son fanatisme d'accord avec les desseins secrets du fameux Protecteur. V. R.

Hobbe, *Memoirs of the Cromwells.* — Birch, *Lives.* — Lingard, *Hist. of Engl.* — Guizot, *Hist. de la Rév. d'Angl.* — Le même, *Richard Cromwell, hist. du second protectorat.*

FLEISCHER (*Jean*), théologien allemand, né à Breslau, le 29 mars 1539, mort le 4 mai 1593. Il étudia à Wittemberg, y devint maître ès arts, et visita ensuite la haute Allemagne. En 1567 il professa au gymnase de Goldberg, et revint à Wittemberg par suite de la peste qui avait éclaté

dans la localité où il professait. En 1572 il fut nommé prédicateur à Sainte-Élisabeth et professeur du gymnase du même nom à Breslau; en 1583 il fut appelé aux fonctions pastorales à Sainte-Marie-Madeleine, et en 1589 on lui confia l'inspection des églises et écoles de la même ville. Une chute grave entraîna sa mort. Il a laissé : *Tractat von dem Regenbogen* (Traité de l'arc-en-ciel).

Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

FLEISCHER (*Jean*), fils aîné du précédent, botaniste allemand, né à Breslau, en 1582, mort à Bâle, en 1606. Reçu docteur en médecine dans cette dernière ville, il fit ensuite le voyage de Virginie, pour y étudier les productions botaniques de ces parages.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

FLEISCHER (*Joachim*), autre fils de Jean Fleischer, théologien allemand, né à Breslau, le le 11 janvier 1587, mort le 29 mai 1645. Il fut reçu maître ès arts en 1606, puis il se rendit à Wittemberg, où on l'admit au nombre des adjoints de la faculté de philosophie. En 1611 il devint diacre de l'église de Marie-Madeleine à Breslau; en 1618 il fut nommé prédicateur et assesseur du consistoire évangélique de Breslau; enfin, en 1637 on l'appela à inspecter les temples évangéliques et les écoles de la même ville. On a de lui : *Bericht von den Mitteln zur Bestaendigkeit bey der wahren Religion* (Exposé des moyens de nature à consolider la vraie religion).

Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

FLEISCHER (*Jean-Laurent*), jurisconsulte allemand, né à Bareuth, le 16 mars 1691, mort le 13 mai 1749. Il étudia, devint docteur, professeur agrégé, puis professeur titulaire de droit à Halle. En 1733 il fut appelé à faire le cours de Pandectes à Francfort-sur-l'Oder, et plus tard à professer le code à l'Académie. Enfin, il devint directeur de la faculté de droit. Ses principaux ouvrages sont : *Institutiones Juris Gentium et Naturæ*; — *Einleitung zum geistlichen Rechte* (Introduction au droit ecclésiastique); — *Institutiones Juris Feudalis*; Halle, 1724 et 1730, in-8°; — *Disputatio de vera origine, natura, progressu et interitu judiciorum Westphalicorum*; 1711, in-4°; — *Dissertatio de juribus et judice competente legatorum*; Halle, 1724, et 1745, in-4°.

Moller, *Cimbria litt.* — Hirsching, *Hist. literar. Handbuch.*

* **FLEISCHER** (*Henri Lebrecht* ou *Orthobius*), orientaliste allemand, né à Schandau sur l'Elbe, le 21 février 1801. Il étudia à Leipzig la théologie, la philosophie et les langues orientales. En 1824 il se rendit à Paris, pour y suivre les cours de Silvestre de Sacy et copier des manuscrits orientaux de la Bibliothèque impériale. Il fut chargé de faire, sous la direction de M. Caussin de Perceval, un cours d'arabe vulgaire, à l'usage des commençants. Les relations qu'il entretint avec les jeunes Égyptiens élevés à Paris aux frais de Méhémet-Ali le mirent à même de parler l'arabe. Retourné en Allemagne en 1828, il obtint une place de professeur à Dresde. En 1835, après la mort de Rosenmüller, il fut nommé professeur de langues orientales à l'université de Leipzig. On a de lui : *Catalogus codicum manuscriptorum orientalium bibliothecæ regiæ Dresdensis*; Leipzig, 1831, in-8°; — *Ismaelis Abulfedæ Historia anteislamica*, texte arabe, traduction latine, notes et index; Leipzig, 1831, in-4°; — *Samachschari's goldene Halsbänder* (Colliers d'or de Zamakhschari), traduction et notes; Leipzig, 1835, in-8°. La critique qu'il fit de l'édition et de la traduction du même ouvrage données par M. de Hammer souleva entre ces deux savants une longue polémique; — *De glossis Habichtianis in quatuor tomos MI noctium Dissertatio critica*; Leipzig, 1836, in-8°; — *Tausend und eine Nacht* (Mille et une nuits), édition de Habicht, continuée par Fleischer, t. IX à XII; Breslau, 1842-1843, in-12; — *Ali's Hundert Sprüche* (les Cent Proverbes d'Ali) *arabisch und persisch paraphrasirt von Raschid eddin Watwat*, texte, traduction, remarques; Leipzig, 1837, in-4°; — avec Fr. Delitzsch, *Codices orientalium linguarum*, dans *Catalogus librorum manuscriptorum qui in bibliotheca senatoria civitatis Lipsiensis asservantur*; éd. par Nauman, Grimma, 1838, in-4°; — *Beidhawi Commentarius in Coranum*, édition accompagnée d'index, en cours de publication à Leipzig depuis 1844, in-4°; — *Grammatik der lebenden persischen Sprache* (Grammaire de la Langue Persane actuellement parlée), traduite de l'anglais de Mirza Mohammed Ibrahim et refondue en partie; Leipzig, 1847, in-8°. La moitié du volume est remplie par des dialogues dans le dialecte de Schiraz, fort bien composés, et qui font bien connaître les usages des Persans; — des articles dans *Die Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft* (Journal de la Société Orientale d'Allemagne), et dans le *Journal Asiatique* de Paris. E. Beauvois.

Conversation's Lexicon. — Zenker, *Bibl. Orient.* — De Sacy, art. dans le *Journ. des Sav.*, 1832, 1836.

* **FLÉMALLE** (*Barthélemy*, dit *Bertholet*), peintre belge, né à Liége, en 1614, mort dans la même ville, en 1675. Fils de Renier Flémalle, peintre sur verre, il étudia lui-même la peinture sous Henri Trippey et Gérard Douffet. Il quitta Liége à l'âge de vingt-quatre ans, visita l'Italie, et se rendit ensuite à Paris, où il peignit plusieurs tableaux, entre autres *Le Prophète Élie enlevé au ciel sur un char de feu*, à la coupole de l'église des Carmes déchaussés; — une *Adoration des rois* pour le couvent des Grands-Augustins; — un *Plafond* aux Tuileries. Il revint à Liége en 1647, habita quelque temps Bruxelles, puis retourna à Paris en 1670, et y fut nommé membre de l'Académie de Peinture. Il ne tarda pas à rentrer dans

Justice of Peace; 1658, in-8° (posthume).

Wood, *Ath. Oxon.* — Lodge, *Illustrat.*

FLEETWOOD (*Guillaume*), théologien et antiquaire anglais, né dans la tour de Londres, le 21 janvier 1656, mort à Tottenham, le 4 août 1723. Il étudia à Eton, puis à l'université de Cambridge. A l'époque de la révolution de 1688, il entra dans les ordres, et se fit tout d'abord connaître par son talent comme prédicateur. Il devint ensuite chapelain de la reine Marie et du roi Guillaume; puis il fut vice-prévôt d'Eton, recteur de Saint-Austin à Londres, enfin lecteur à Saint-Dunstan. Nommé chanoine de Windsor, en 1702, il devint prédicateur à la cour de la reine Anne. Tous ces emplois et bénéfices il les abandonna un jour pour aller vivre dans la retraite, à Wexham, où il se contenta, comme ministre, d'un modeste revenu de 80 liv. st. Cependant, en 1707, il fut ramené à la cour par sa nomination à l'évêché de Saint-Asaph. Il prêcha alors souvent en présence de la reine. Il assista aussi avec assiduité aux séances de la chambre haute, et se prononça énergiquement contre l'intolérance religieuse qui dominait alors; il s'éleva surtout contre le parti tory. En 1714, à l'avénement de la maison de Hanovre, Fleetwood fut nommé évêque d'Ély. Ses principaux ouvrages sont : *Inscriptionum Antiquarum Sylloge;* 1691, in-8°; — *Essay upon the Miracles;* 1701, in-8°; — *Sixteen practical Discourses upon the relative Duties of Parents and Children, Husbands and Wives, Masters and Servants, with three sermons upon the case of self murder;* 1705, 2 vol. in-8°; — *Chronicon preciosum, or an account of the English money, the price of corn and other commodities for the last 600 years;* 1726; — *Sermon on the Death of Queen Mary;* 1694; — *Sermon on the Death of King William;* 1701; — *Sermon on the queen's accession to the throne;* 1702.

William Powell, *Life of Fleetwood*, en tête des Œuvres de ce prélat. — *Biographia Britannica.* — *Hist. bibl. fabric.* — Chauffepié, *Nouv. Dict. hist.* — Nicéron, *Mem.*, XIII.

FLEETWOOD (*Charles*), homme politique anglais, mort après 1660. Sa famille, originaire du comté de Lancastre, compta parmi ses membres des personnages qui occupèrent de hautes fonctions publiques. Un de ses aïeux, Thomas Fleetwood de Vache, fut maître des monnaies; son grand-père, William, remplit l'emploi de *receiver of the court of wards* (receveur de la cour des pupilles), et lui-même occupa à son tour cette position en 1644. Dès le commencement de la guerre civile, il avait pris parti pour le parlement. L'année suivante (mai 1645) il fut nommé colonel de la cavalerie, et au mois d'octobre gouverneur de Bristol. En juillet 1647 il fut un des commissaires chargés de traiter, au nom de l'armée, avec les membres du parlement. Cependant, il ne fut pas compromis personnellement dans la mort de Charles I[er]. Lors de l'établissement de la république, il obtint le titre de lieutenant général, et au mois de février 1650 il devint membre du conseil d'État. Il contribua par sa valeur au gain de la bataille de Worcester contre Charles II. Après la mort d'Ireton, il épousa la veuve de ce général, fille aînée de Cromwell, qui avait recherché cette alliance à cause de l'influence que possédait alors Fleetwood sur l'armée. Cromwell lui conféra aussitôt (1652) le commandement en chef des troupes envoyées en Irlande, et fit de lui l'un des commissaires chargés de l'administration intérieure de ce pays. Fleetwood y rétablit le calme, et lorsque Cromwell fut nommé protecteur, son gendre devint lord-député d'Irlande. Mais l'opposition qu'il manifesta au moment où Cromwell songea à se faire proclamer roi amena son remplacement par Henri Cromwell, le plus jeune des fils du protecteur. D'abord favorable en apparence à Richard Cromwell, Fleetwood se posa en adversaire du nouveau protecteur, du moment qu'il se vit déçu dans sa propre ambition, qui ne tendait à rien de moins qu'à être élevé lui-même au rang suprême. Aussi contribua-t-il, en se liguant avec les officiers mécontents, à la chute du faible Richard, après lui avoir conseillé de dissoudre le parlement. En mai 1659 il fut appelé à faire partie du conseil d'État, et au mois de juin il devint lieutenant général et fut chargé, en cette qualité, de commander l'armée. Il garda ce poste jusqu'au commencement d'octobre, et fut nommé alors l'un des commissaires chargés de diriger toutes les forces. Le commandement en chef de l'armée lui fut de nouveau confié, par le conseil d'État, le 17 du même mois. Au mois de décembre, Whitelock lui conseilla de députer un homme de confiance vers Charles II, à Breda, pour offrir à ce prince la couronne et prévenir ainsi les desseins de Monk. Pendant que Fleetwood, qui sentait diminuer son empire sur l'armée, flottait dans l'irrésolution, suivant sa coutume, le pays, agité et tiraillé en tous sens par les partis, prit les devants, et la restauration fut consommée. Excepté de l'amnistie générale proclamée à l'avénement de Charles II, Fleetwood échappa à grand'peine aux suites extrêmes de cette exception, et vécut dans l'obscurité à Stoke-Newington jusqu'à sa mort. C'était un homme d'un caractère assez faible, entreprenant parfois, et qui n'eut d'influence sur Cromwell que par son fanatisme d'accord avec les desseins secrets du fameux Protecteur. V. R.

Nobbe, *Memoirs of the Cromwells.* — Birch, *Lives.* — Lingard, *Hist. of Engl.* — Guizot, *Hist. de la Rev. d'Angl.* — Le même, *Richard Cromwell, hist. du second protectorat.*

FLEISCHER (*Jean*), théologien allemand, né à Breslau, le 29 mars 1539, mort le 4 mai 1593. Il étudia à Wittemberg, y devint maître ès arts, et visita ensuite la haute Allemagne. En 1567 il professa au gymnase de Goldberg, et revint à Wittemberg par suite de la peste qui avait éclaté

dans la localité où il professait. En 1572 il fut nommé prédicateur à Sainte-Élisabeth et professeur du gymnase du même nom à Breslau; en 1583 il fut appelé aux fonctions pastorales à Sainte-Marie-Madeleine, et en 1589 on lui confia l'inspection des églises et écoles de la même ville. Une chute grave entraîna sa mort. Il a laissé : *Tractat von dem Regenbogen* (Traité de l'arc-en-ciel).

Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

FLEISCHER (*Jean*), fils aîné du précédent, botaniste allemand, né à Breslau, en 1582, mort à Bâle, en 1606. Reçu docteur en médecine dans cette dernière ville, il fit ensuite le voyage de Virginie, pour y étudier les productions botaniques de ces parages.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

FLEISCHER (*Joachim*), autre fils de Jean Fleischer, théologien allemand, né à Breslau, le le 11 janvier 1587, mort le 29 mai 1645. Il fut reçu maître ès arts en 1606, puis il se rendit à Wittemberg, où on l'admit au nombre des adjoints de la faculté de philosophie. En 1611 il devint diacre de l'église de Marie-Madeleine à Breslau; en 1618 il fut nommé prédicateur et assesseur du consistoire évangélique de Breslau; enfin, en 1637 on l'appela à inspecter les temples évangéliques et les écoles de la même ville. On a de lui : *Bericht von den Mitteln zur Bestaendigkeit bey der wahren Religion* (Exposé des moyens de nature à consolider la vraie religion).

Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

FLEISCHER (*Jean-Laurent*), jurisconsulte allemand, né à Bareuth, le 16 mars 1691, mort le 13 mai 1749. Il étudia, devint docteur, professeur agrégé, puis professeur titulaire de droit à Halle. En 1733 il fut appelé à faire le cours de Pandectes à Francfort-sur-l'Oder, et plus tard à professer le code à l'Académie. Enfin, il devint directeur de la faculté de droit. Ses principaux ouvrages sont : *Institutiones Juris Gentium et Naturæ*; — *Einleitung zum geistlichen Rechte* (Introduction au droit ecclésiastique); — *Institutiones Juris Feudalis*; Halle, 1724 et 1730, in-8°; — *Disputatio de vera origine, natura, progressu et interitu judiciorum Westphalicorum*; 1711, in-4°; — *Dissertatio de juribus et judice competente legatorum*; Halle, 1724, et 1745, in-4°.

Moller, *Cimbria litt.* — Hirsching, *Hist. literar. Handbuch.*

* **FLEISCHER** (*Henri Lebrecht* ou *Orthobius*), orientaliste allemand, né à Schandau sur l'Elbe, le 21 février 1801. Il étudia à Leipzig la théologie, la philosophie et les langues orientales. En 1824 il se rendit à Paris, pour y suivre les cours de Silvestre de Sacy et copier des manuscrits orientaux de la Bibliothèque impériale. Il fut chargé de faire, sous la direction de M. Caussin de Perceval, un cours d'arabe vulgaire, à l'usage des commençants. Les relations qu'il entretint avec les jeunes Égyptiens élevés à Paris aux frais de Méhémet-Ali le mirent à même de parler l'arabe. Retourné en Allemagne en 1828, il obtint une place de professeur à Dresde. En 1835, après la mort de Rosenmüller, il fut nommé professeur de langues orientales à l'université de Leipzig. On a de lui : *Catalogus codicum manuscriptorum orientalium bibliothecæ regiæ Dresdensis*; Leipzig, 1831, in-8°; — *Ismaelis Abulfedæ Historia anteislamica*, texte arabe, traduction latine, notes et index; Leipzig, 1831, in-4°; — *Samachschari's goldene Halsbänder* (Colliers d'or de Zamakhschari), traduction et notes; Leipzig, 1835, in-8°. La critique qu'il fit de l'édition et de la traduction du même ouvrage données par M. de Hammer souleva entre ces deux savants une longue polémique; — *De glossis Habichtianis in quatuor tomos MI noctium Dissertatio critica*; Leipzig, 1836, in-8°; — *Tausend und eine Nacht* (Mille et une nuits), édition de Habicht, continuée par Fleischer, t. IX à XII; Breslau, 1842-1843, in-12; — *Ali's Hundert Sprüche* (les Cent Proverbes d'Ali) *arabisch und persisch paraphrasirt von Raschid eddin Watwat*, texte, traduction, remarques; Leipzig, 1837, in-4°; — avec Fr. Delitzsch, *Codices orientalium linguarum*, dans *Catalogus librorum manuscriptorum qui in bibliotheca senatoria civitatis Lipsiensis asservantur*; éd. par Nauman, Grimma, 1838, in-4°; — *Beidhawi Commentarius in Coranum*, édition accompagnée d'index, en cours de publication à Leipzig depuis 1844, in-4°; — *Grammatik der lebenden persischen Sprache* (Grammaire de la Langue Persane actuellement parlée), traduite de l'anglais de Mirza Mohammed Ibrahim et refondue en partie; Leipzig, 1847, in-8°. La moitié du volume est remplie par des dialogues dans le dialecte de Schiraz, fort bien composés, et qui font bien connaître les usages des Persans; — des articles dans *Die Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft* (Journal de la Société Orientale d'Allemagne), et dans le *Journal Asiatique* de Paris. E. Beauvois.

Conversation's Lexicon. — Zenker, *Bibl. Orient.* — De Sacy, art. dans le *Journ. des Sav.*, 1832, 1836.

* **FLÉMALLE** (*Barthélemy*, dit *Bertholet*), peintre belge, né à Liége, en 1614, mort dans la même ville, en 1675. Fils de Renier Flémalle, peintre sur verre, il étudia lui-même la peinture sous Henri Trippey et Gérard Douffet. Il quitta Liége à l'âge de vingt-quatre ans, visita l'Italie, et se rendit ensuite à Paris, où il peignit plusieurs tableaux, entre autres *Le Prophète Élie enlevé au ciel sur un char de feu*, à la coupole de l'église des Carmes déchaussés; — une *Adoration des rois* pour le couvent des Grands-Augustins; — un *Plafond* aux Tuileries. Il revint à Liége en 1647, habita quelque temps Bruxelles, puis retourna à Paris en 1670, et y fut nommé membre de l'Académie de Peinture. Il ne tarda pas à rentrer dans

sa ville natale, et obtint une prébende dans l'église collégiale de Saint-Paul.

Les trois frères de Flémalle, *Henri*, *Guillaume* et *Renier*, cultivèrent aussi les arts; le premier fut orfèvre, le deuxième peintre sur verre, le troisième peintre à l'huile.

Becdelièvre-Hamal, *Biographie Liégeoise*, t. II.

FLEMING (*Abraham*), érudit et traducteur anglais, né à Londres, vivait dans le seizième siècle. Sa vie est inconnue, mais ses ouvrages méritent d'être cités, puisqu'ils contribuèrent à la connaissance des lettres anciennes en Angleterre. En 1575, Fleming publia une traduction des *Bucoliques* de Virgile avec des notes, et en 1589 une nouvelle traduction des *Bucoliques* et des *Géorgiques*, dédiée à Whitgift, archevêque de Cantorbéry. Il surveilla, corrigea et compléta la *Chronique* d'Holinshed en 1585. On a encore de lui : une traduction des *Variæ Historiæ* d'Élien, sous le titre d'*Ælian's Registre of Histories;* 1576, in-4°; — *Certaine select Epistles of Cicero into english;* Londres, 1576, in-4°; — *Panegyric of Baldness*, traduit du grec de Synesius; Londres, 1579, in-12; — *A Memorial of the charitable Almes Deedes of William Lambe, gentleman of the chapel under Henri VIII, and citizen of London;* Londres, 1580, in-8°; — *The Battle between the Virtues and Vices;* Londres, 1582, in-8°; — *The Diamant of Devotion, in six parts;* Londres, 1586, in-12; et divers autres ouvrages peu importants.

Son frère Samuel l'aida à confectionner l'index de la *Chronique* d'Holinshed, et écrivit en latin une *Vie* de la reine Marie.

Warton, *History of Poetry*. — Chalmers, *General biographical Dictionary*.

FLEMING (*Patrick* ou *Christophe*), théologien, né dans le comté de Louth, le 17 avril 1599, massacré près de Prague, le 7 novembre 1631. Ses parents, qui le destinaient à l'état ecclésiastique, l'envoyèrent en Flandre à l'âge de treize ans, et le confièrent aux soins de son oncle maternel, Christophe Cusack, directeur des colléges de Douay, Tournay, et d'autres établissements fondés dans cette province pour l'éducation des jeunes catholiques irlandais. Après avoir étudié quelque temps à Douay, il passa au collége de Saint-Antoine à Louvain, où il entra dans l'ordre des Franciscains, et changea son nom de baptême *Christophe* contre celui de *Patrick*. En 1623, ayant complété ses études philosophiques et théologiques, il partit pour Rome. Sur son chemin il rencontra à Paris Hugh Ward, et l'engagea à écrire les vies des saints irlandais. Arrivé à Rome, il lui envoya à ce sujet de nombreux matériaux manuscrits. Dans cette ville il continua ses études au collége irlandais de Saint-Isidore. Il devint ensuite professeur de philosophie au collége de Saint-Isidore, puis à Louvain. De Louvain il se rendit à Prague comme directeur du couvent de l'Immaculée-Conception et professeur de théologie. Il y resta jusqu'au siége de Prague par l'électeur de Saxe. Il tenta alors de s'enfuir avec un de ses confrères nommé Matthieu Hoar; mais tous deux tombèrent entre les mains de paysans armés, qui les massacrèrent. On a de Fleming : *Collectanea sacra, seu sancti Columbani, Hiberni abbatis.... nec non aliorum aliquot, e vetere ibidem Scotia seu Hibernia antiquorum sanctorum acta et opuscula, nunquam antehac edita....;* Louvain, 1667, in-fol. — *Vita rev. patris Hugonis Cavelli* (Mac-Caghwell); 1626; — *Chronicon consecrati Petri Ratisbonæ*. Un confrère de Fleming, Francis Magenis, publia, en tête des *Collectanea sacra* un récit de la mort de ce théologien, sous le titre de : *Historia martyrii venerabilis fratris Patricii Flemingi*.

Ware, *Ireland* (édit. de Harris). — Wadding, *Scriptores Ordinis Minorum*. — Moreri, *Grand Dictionnaire historique*.

FLEMING (*Robert*), théologien écossais, né à Bathens (comté de Tweeddale), en 1630, mort en 1694. Il fut élevé à l'université d'Édimbourg et à celle de Saint-André, où il étudia la théologie sous le célèbre Samuel Rutherford. Il obtint une place de professeur à Cambuslang, dans le Clydesdale, et il la perdit en 1662, lorsque le gouvernement essaya d'établir l'épiscopat en Écosse. En 1673, il fut emprisonné comme non conformiste, mais il recouvra bientôt sa liberté, et se rendit en Hollande, où il officia comme ministre de la congrégation écossaise à Rotterdam. On a de lui divers livres de controverse; le plus connu, intitulé *The Fulfilling of the Scriptures*, parut d'abord en trois parties séparées, qui furent réunies en 1726, in-fol. Cet ouvrage, qui est précédé de la vie de l'auteur, est très-populaire parmi les dissidents calvinistes.

Chalmers, *General biographical Dictionary*.

FLEMING (*Caleb*), ministre anglais, né à Nottingham, en 1698, mort en 1779. Il fit ses études dans sa ville natale et à Warrington. Après avoir refusé une place dans l'Église anglicane, il fut choisi pour prédicateur d'une congrégation de dissidents dans Bartholomew-Close à Londres. En 1752 il devint assistant du docteur James Foster à Pinnershall, et fut plus tard le seul pasteur de cette congrégation. Il composa un grand nombre de pamphlets religieux, qui firent peu de bruit en leur temps et qui sont tout à fait oubliés aujourd'hui. D'après Kippis, son style, original et vigoureux, manque souvent de clarté et toujours d'élégance. Suivant le même auteur, Fleming était un socinien très-zélé, ennemi déclaré de la tyrannie civile et ecclésiastique.

Kippis, *Life of Lardner*. — Chalmers, *General biographical Dictionary*.

* **FLEMING** (*Charles*), philologue et littérateur anglais, né en 1806, à Perth (Écosse). Il fit ses premières études à l'école communale de sa ville natale, et ses humanités à l'ancienne école supérieure d'Édimbourg. Il était à l'uni-

versité de Glascow quand il fut appelé à professer à l'école communale de Perth. En 1826 il vint en France, où il s'occupa exclusivement de l'étude du français. De 1829 à 1831 il professa l'anglais au collége Louis-le-Grand, et de 1844 à 1848 a l'École Polytechnique. M. Fleming s'est fait connaître comme grammairien et comme critique. Outre des ouvrages didactiques ou élémentaires publiés de 1837 à 1843, on a de lui : *Grand Dictionnaire Anglais-Français et Français-Anglais*, en collaboration avec Tibbins; Paris, Didot, 1839-1840, 2 vol. in-4°; c'est le plus complet en ce genre; — un travail raisonné sur les *Difficultés de la Langue Anglaise*; — et une édition classique du *Coriolan* de Shakspeare avec traduction et annotations critiques et littéraires. W. DE SUCKAU.

Documents particuliers.

FLEMMING ou **FLEMMYNGE** (*Richard*), prélat anglais, né à Crofton, dans le comté de York, vers 1360, mort en 1431. Élevé à Oxford, il obtint en 1406 la prébende de South-Newbold dans l'église d'York, et l'année d'après il devint proviseur à l'université d'Oxford. Il commença par être un sectateur zélé de Wickleff, et il convertit plusieurs personnes aux doctrines de cet hérésiarque; mais il ne tarda pas à professer des opinions tout à fait contraires. Il fut nommé, en 1415, prébendaire de Langford dans la cathédrale d'York, et élevé en 1420 au siége épiscopal de Lincoln. Il assista, en 1424, au concile de Sienne, assemblé pour continuer contre les hussites l'œuvre du concile de Constance. Il se distingua assez pour devenir le favori de Martin V, qui l'aurait élevé à l'archevêché d'York si le roi et le chapitre ne s'y fussent opposés. En 1428, Flemming exécuta le décret du concile de Constance qui ordonnait de déterrer et de livrer aux flammes les os de Wickleff. Ce prélat fonda le collége Lincoln à Oxford.

Biographia Britannica. — Chalmers, *Hist. of Oxford.* — Wood, *Colleges and Halls*

FLEMMING (*Robert*), philologue anglais, neveu du precédent, né vers 1415, mort en 1483. Il fut elevé à Oxford, probablement au collége de Lincoln, qui venait d'être fondé par son oncle, et devint doyen de Lincoln en 1451. Il voyagea ensuite en Italie, et visita les principales universités. Parmi les hommes éminents dont il suivit les leçons, on cite surtout Baptiste Guarini, professeur de grec et de latin à Ferrare. De là Flemming se rendit a Rome, ou il se lia avec Barth. Platina, bibliothécaire du Vatican. Il se fit aussi connaître du pape Sixte IV, et pendant un séjour d'éte à Tibur ou Tivoli, il composa à la louange de ce pontife un poëme latin en deux livres. Le pape en fut si satisfait qu'il choisit l'auteur pour protonotaire. Nous n'avons de ce poeme, intitulé *Lucubrationes Tiburtinæ*, qu'un petit nombre de vers que cite Leland, et dont il loue l'elegance. Flemming rapporta d'Italie plusieurs livres curieusement enluminés; il les légua à la bibliothèque du collége de Lincoln avec quelques ouvrages de sa propre composition, parmi lesquels Leland, Bale et Pits mentionnent : *Dictionarium Græco-Latinum; — Carmina diversi generis; — Epistolarum ad diversos Liber unus.*

Biographia Britannica. — Chalmers, *Universal biographical Dictionary.*

FLEMMING (*Claude*), homme d'État suédois, natif de la Finlande, mort le 13 mai 1597. Nommé chevalier par Éric XIV, il devint presque en même temps conseiller d'État. Il assista au siége de Bohus, au mois de février 1563, et après le combat naval livré entre Gottland et Œland, le 30 mai 1564, il remplaça l'amiral Bagge, fait prisonnier, et ramena à Elfsnabben les débris de la flotte. En juillet 1570, Flemming livra aux Danois, sur la côte de Scanie, une bataille dont le résultat fut la prise du vaisseau *Bioern*. Un calme survenu ensuite empêcha les autres bâtiments ennemis d'avoir le même sort. Néanmoins, les Suédois restèrent maîtres de la Baltique pendant la saison d'été. Flemming ne contribua pas d'une manière moins décisive à l'affaire de Narva (1581). Son dévouement à la couronne lui valut le titre de maréchal d'État et bientôt après le commandement de l'Esthonie, si vivement attaquée alors par les Russes. Au mois d'août 1591, il se mit en campagne, entra brusquement dans le Pleskow, et engagea une action qui tourna à l'avantage des troupes suédoises et fut suivie d'une nouvelle et complète victoire, qui coûta la vie à 6,000 Russes. Les hostilités furent interrompues par la mort du roi Jean, survenue le 17 novembre 1591, et par la mauvaise saison. On négocia pour la paix. Des troubles éclatèrent ensuite à l'intérieur entre le régent Charles, duc de Sudermanie, et le jeune roi Sigismond : Flemming se prononça pour ce dernier. On a conservé une lettre qu'il écrivit à cette époque à son ami Olof Elfkarly : « J'ai affaire, y dit-il, à trop de gouvernants, mais j'entends n'obéir qu'à un seul, le roi Sigismond. Qu'on vienne m'en imposer un autre, et je donnerai sur la tête à ceux qui se présenteront dans ce but. » Il tint parole, résista aux suggestions, aux menaces, et procura à Sigismond une flotte avec laquelle ce prince aborda dans la capitale de la Suède. Malheureusement pour Sigismond, les Suedois lui étaient peu favorables : on lui supposait le dessein de faire dominer le catholicisme dans le royaume. Flemming était moins populaire encore : on lui imputait tous les abus reprochés au dernier règne; par exemple, l'état fâcheux où se trouvaient les finances. Mais Flemming n'eut pas de peine à se justifier : il prouva même que l'oncle du roi était pour beaucoup dans ce désordre. Quant au roi, loin de retirer sa faveur a Flemming, il lui confirma ses dignités et en augmenta le nombre. Il combla même les parents et alliés de ce personnage. La paix, conclue enfin avec la Russie, au mois de mai 1595, lui permit

de songer à se rendre indépendant du duc de Sudermanie. Il comptait avec quelque raison sur la Finlande, dont la population était attachée à ses rois légitimes. En vain le duc essaya-t-il de négocier avec Flemming ; on ne demandait à ce dernier que de quitter la Finlande et de venir en Suède. Flemming n'eut garde d'obéir : il lui fallait, répondit-il, un ordre exprès du roi. Celui-ci, menacé lui-même par l'ambition de son oncle, intima au contraire à Flemming l'ordre de se tenir dans sa province. C'est alors que le duc de Sudermanie publia une lettre, en date du 2 décembre 1595, dans laquelle Flemming déclarait que la Finlande était indépendante du royaume. Une guerre civile était imminente. Les paysans prirent parti contre Flemming. Il s'avança alors pour les combattre, le 23 décembre 1596, et n'eut pas de peine à dissiper après quelques rencontres des hordes étrangères à l'art de la guerre. Dans une de ces actions, les paysans perdirent cinq mille des leurs; dans une autre affaire, ils firent une perte supérieure encore, quoique soutenus par le duc de Sudermanie, qui leur avait envoyé pour les diriger un guerrier éprouvé. Des avantages si chèrement acquis affligèrent Sigismond, qui exprima ses regrets dans une lettre adressée à Flemming. Celui-ci ne survécut pas longtemps à ces sanglantes victoires ; le poison, dit-on, causa subitement sa mort. La fortune de Sigismond disparut en même temps. Vaincu à Linkœping par le duc son oncle, il dut abandonner au vainqueur sa couronne.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — Geyer, *Hist. de Suède.*

FLEMMING (*Paul*), poëte allemand, naquit le 17 octobre 1609, à Hartenstein, dans le district de Schœnburg (Saxe), où son père était pasteur, et mourut à Hambourg, le 2 avril 1640. Après avoir reçu dans la maison paternelle une excellente instruction élémentaire, il entra à l'école normale de Misnie, et alla ensuite étudier la médecine à l'université de Leipzig. Les troubles excités par la guerre de Trente Ans le décidèrent à se rendre, en 1633, dans le Holstein, où le duc Frédéric était sur le point d'envoyer une ambassade à son beau-frère le tsar de Russie Michel Fœdorovitch. Avide de s'instruire, le jeune Flemming sollicita la faveur d'accompagner l'ambassadeur : il l'obtint, partit, et revint dans le Holstein en 1635. Bientôt après, il reçut la permission de se joindre à une nouvelle ambassade, plus brillante encore, que le duc envoyait en Perse, afin de procurer à ses États des avantages commerciaux. La première partie du voyage (*voy.* OLEARIUS) se fit par mer; on mit à la voile le 27 octobre 1635, et l'on arriva le 3 août 1637 à Ispahan, où l'on resta plus de cinq mois. On revint par Moscou. Après un séjour de trois mois environ dans cette dernière ville, Flemming en repartit, au mois de mars, passa par Revel, où il se fiança avec la fille d'un riche négociant, et revit enfin sa patrie, qu'il avait quittée depuis quatre ans. Comme il avait l'intention de s'établir à Hambourg et d'y exercer la médecine, il se remit en route dès l'année suivante (1640), pour aller prendre ses degrés à Leyde. Mais, à peine de retour à Hambourg, il mourut.

Flemming, doué d'une vive imagination et plein d'admiration pour Opitz, le chef de l'école silésienne, avait la passion des vers : il en fit en latin et en allemand. Ses chansons et ses sonnets n'ont paru qu'après sa mort, sous ce titre : *Poëmes religieux et mondains* (Iéna, 1642). Plein d'esprit et d'indépendance, le poëte unit à une sensibilité exquise le plus aimable enthousiasme. Lorsqu'il décrit ses aventures, on admire autant l'élévation que l'énergie de la pensée et de l'expression ; s'il peint d'autres événements ou les phénomènes de la nature, ses tableaux respirent la grâce et offrent un charme qui n'appartient qu'à lui. Toutes ses productions portent l'empreinte du génie. C'est à lui qu'on doit aussi le beau cantique allemand : *Dans toutes mes actions*, etc. M. Schwab a publié à Stuttgard, en 1820, un choix des poésies de Flemming, qui ont aussi été comprises par Guillaume Müller dans sa *Bibliothèque des Poëtes allemands du dix-septième siècle* (Leipzig, 1822, t. III, petit in-8°) [*Enc. des G. du M.*]

Conversat.-Lex.—Wolff, *Encyclop. der Deut. Nat. Lit.*

FLEMMING (*Hans Heinrich*, comte DE), général poméranien, né le 9 mai 1632, mort le 28 février 1706. Il fréquenta d'abord plusieurs universités, voyagea en France, et servit sous l'amiral Ruyter et sous Steinberg, capitaine de la garde hollandaise. En 1657, il se rendit à l'armée de Brandebourg, qu'il suivit en Pologne. Après la guerre, il devint adjudant général dans les troupes impériales. Rappelé ensuite par l'électeur Frédéric-Guillaume Ier, il repassa par divers grades jusqu'à celui de colonel. C'est en cette qualité qu'il commanda les Brandebourgeois auxiliaires de l'armée de Pologne conduite par le prince Michel contre les Turcs. Il assista ensuite avec les armées alliées au siége de Narden et à d'autres affaires. Il se fit remarquer ainsi du prince d'Orange, qui voulut se l'attacher ; mais Flemming préféra marcher à la tête des Brandebourgeois contre les Français en Alsace. Plus tard, il fut commandant de la place de Dantzig. En 1680 il passa au service de Brunswick-Lunebourg, avec le titre de général major, et en 1681 il devint lieutenant-feld-m[illegible]cha[illegible] dans l'armée de la Saxe électorale, et [illegible] à la levée du siége de Vienne. Il fu[illegible] feld-maréchal en 1687. Rappelé à la cour [illegible] lecteur Frédéric III en 1690, il y de[illegible] seiller de guerre et d'État, feld-mar[illegible] et gouverneur de Berlin et de [illegible] part, jusqu'à la paix de Ryswick, [illegible] sur le Rhin, et se retira en 1698.

Hirsching, *Hist. liter. Handb.*

FLEMMING (*Jacques-Henri*), [illegible]

tat suédois au service de Saxe, mort à Vienne, le 30 avril 1728. Après avoir suivi les cours universitaires, il visita l'Angleterre en 1689, entra ensuite au service de l'électeur de Brandebourg, prit part aux siéges de Kaiserslautern et de Bonn, et se distingua tellement à la bataille de Fleurus, en 1690, qu'il fut nommé adjudant du généralissime. Il fit ensuite, sous le maréchal Schomberg, la campagne d'Italie, et se trouva à la bataille de la Marsaille, en 1693. Bientôt après il servit sous l'électeur de Saxe, Jean-Georges, en qualité de colonel et d'adjudant général, et conserva ce dernier grade sous Frédéric-Auguste, qui le députa vers l'empereur Léopold, au sujet de l'élection de Pologne. Il représenta ce prince le jour même de cette élection (1697), et contribua au succès de Frédéric-Auguste. Le nouveau roi de Pologne se montra reconnaissant : Flemming fut nommé général major, conseiller secret de guerre et maître général des postes en Saxe. A Varsovie, où il accompagna le roi, il fut élevé à la dignité de grand connétable de Lithuanie. Lors de la guerre de Suède, Flemming fit capituler la ville de Marienbourg, et s'empara de la place, qu'il appela depuis Augustenbourg. Il fit payer cher à Charles XII la victoire de Clissow et d'autres succès, que le manque d'hommes ne lui permit pas d'empêcher. Le roi de Suède ayant demandé, lors de la conclusion de la paix, l'extradition de Flemming, qu'il réclamait comme sujet suédois, ce personnage, voulant éviter des embarras au roi de Pologne, se retira à Brandebourg. Cet exil ne fut pas de longue durée. En 1707, Auguste II le nomma général de cavalerie, gouverneur de Sonnenstein, Kœnigstein, etc. En 1710, après la bataille de Pultawa, le roi de Pologne, rentré dans Varsovie, conféra à Flemming le commandement général de sa garde. Lorsque la guerre avec la Suède se ralluma, il fut nommé feld-maréchal général, président du conseil de guerre et ministre d'État dirigeant. En 1712 il commanda l'armée saxonne; étant entré ensuite dans la Poméranie avec les troupes danoises et brandebourgeoises, il y remporta de tels succès que le général Steinbock se rendit avec son armée, que le roi Charles XII battit en retraite (1715), et qu'enfin Stralsund et Wismar tombèrent au pouvoir des armées alliées. Les troubles qui éclatèrent quelque temps après en Pologne déterminèrent le roi Auguste à envoyer Flemming dans ce pays avec une armée. Ce général fut encore victorieux : il battit près de Sandomir les révoltés, dits les *confédérés*, qui s'étaient déjà emparés de plusieurs places, et reprit Zamosk (1715). Il dirigea alors à Rava les négociations ouvertes en vue de la paix; mais l'issue en fut si contraire à son attente, que, se trouvant éloigné de l'armée campée à Varsovie, il dut se retirer en toute hâte vers le roi, qu'il accompagna aussitôt après à Dantzig, où se trouvait alors Pierre le Grand. Les deux souverains décidèrent qu'on reprendrait les négociations avec les *confédérés*, et qu'il serait ouvert un congrès d'abord à Lublin, ensuite à Varsovie. L'activité, les lumières de Flemming contribuèrent à amener une convention qui rétablit le calme en Pologne et resserra les liens de sympathie entre ce pays et le roi Auguste : ce résultat lui valut de nouveaux honneurs. Il reçut le commandement général des troupes allemandes en Pologne, celui de la garde polonaise de la couronne et d'un régiment de dragons. Ces faveurs, quoique justement méritées, soulevèrent un tel mécontentement au sein de la diète, que Flemming y renonça, en 1724.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FLERS (*Charles* DE), général français, né en 1756, guillotiné le 4 thermidor an II (22 juillet 1794). Il était officier dans un régiment de cavalerie lorsque éclata la révolution. Il embrassa le parti des réformes, et fut en, 1791, promu au grade de maréchal de camp. En 1792, sous les ordres de Dumouriez, il se distingua dans un combat livré devant le camp de Maulde, et fut grièvement blessé. Il commanda ensuite une division de l'armée française qui envahit la Belgique et la Hollande, et, en février 1793, il défendit courageusement Breda contre les forces supérieures des coalisés. Forcé de capituler le 2 mars, il sortit de la place avec les honneurs de la guerre, et s'enferma dans Tournay. Appelé, en juillet suivant, à remplacer Servan dans le commandement en chef de l'armée des Pyrénées, et n'ayant que dix mille combattants à opposer aux trente mille de don Ricardos Carillo, il obtint d'abord quelques succès; mais la fortune l'abandonna bientôt : battu à Merden et dans trois autres affaires, il vit les Espagnols s'emparer de Bellegarde et de Villefranche. Ces revers lui furent imputés à crime, et, malgré un avantage remporté devant Perpignan, le 17 juillet, il fut accusé de trahison, arrêté par ordre des représentants du peuple présents à l'armée, dirigé sur Paris, et enfermé au Luxembourg. Traduit devant le tribunal révolutionnaire comme complice de la prétendue *conspiration des prisons*, il fut condamné à mort et exécuté dans la même journée. H. LESUEUR.

Biog. moderne, édit. de 1806. — Arnault, Jay, et *Biog. nouv. des Contemporains*.

* **FLERS** (*Camille*), peintre paysagiste français, né à Paris, le 16 janvier 1802, élève de Pâris, fut un des premiers à rompre, vers 1830, avec les traditions du paysage historique. Cherchant avant tout la réalité, il voulut peindre la nature dans sa simplicité. Ses tableaux joignent à des qualités de coloris incontestables une certaine poésie naturelle, une teinte de mélancolie douce qui porte à la rêverie; mais sa peinture a peu d'effet en général, et sa couleur, quoique harmonieuse, abuse souvent des tons jaunes. M. Louis Cabat, qui fut pendant quelque temps l'élève de Flers, a à son tour réagi sur son

maître, mais sans lui faire perdre sa manière et son originalité. Depuis le salon de 1831, où M. Flers envoya le *Village de Pissevache*, on a remarqué de lui aux expositions : *Moulin à eau sur la Marne* (1833); — *Vue prise à La Meilleraye* (1834); — *Animaux dans un pâturage; Route en Normandie; Environs de Dunkerque* (1835); — *Ruines du château d'Arques* (1836); — *Le Moulin de Brisepot; Environs de Compiègne* (1837); — *Le Moulin de la Loucque; L'île de Samois* (1838); — *Vue prise au Bas-Meudon* (1839); — *Environs de Toucques; Le Moulin de Chelles* (1840); — *Souvenirs du marché de Toucques* (1841); — *Vues des environs des Prés Saint-Gervais* (1844); — *Environs de Dôle; Environs de Beauvais* (1845); — *Bords de la Marne; Bords de la Seine; Ile Saint-Ouen* (1847): — *Cabanes de Pêcheurs; Le Moulin de Cailloux* (1848); — *Inondation à Charenton; Entrée de bois à Montfermeil; Vue prise à Saint-Maur; Parc aux huîtres à Dieppe* (1849); — *Vue prise à Saint-Denis* (automne); — *Moulin à eau aux environs d'Aumale* (1850); — *Moulin du Cardonoix; Une Cour à Gonesse* (1853). A l'exposition universelle de 1855, il y avait de M. Flers *Les Quatre Saisons*, représentées par quatre paysages et caractérisées par les arbres en fleurs, les moissons, les feuillages jaunissants et la neige.

M. Flers ne s'en est pas tenu à la peinture à l'huile; il a fait aussi de bons paysages au pastel, qui sous sa main acquiert des qualités solides. Il a révélé, en 1846, dans un article du journal *L'Artiste* les moyens employés par lui pour appliquer le pastel au paysage. Dans ce genre, on cite de M. Flers : *Environs de Saint-Maur; Marais aux environs d'Aumale* (1843); — *La Butte de Chelles; Environs de Charenton*, effets de brouillard (1844); — *Village de Saint-Pierre dans le bas Valais; La Côte des deux Amants; Environs de Dunkerque* (1845); — *Vue prise à Garches; Vue prise à Trouville* (1846); — *Bords de la Seine, près des Andelys; Camp de Saint-Maur* (1849); — *Vue prise à Quillebeuf* (1850).

M. Flers a obtenu une médaille de troisième classe en 1840; une médaille de deuxième classe en 1847, et la croix de la Légion d'Honneur en 1849. L. LOUVET.

P. Mantz, *Dict. de la Conv.*, suppl. à la 1re édition.

FLESSÈLE ou **FLESSELLES** (*Philippe* DE), médecin français, né vers 1500, mort à Paris, le 20 mars 1561. Il fit ses études médicales dans la faculté de Paris, fut reçu licencié en 1526 ou 1527, et docteur à la fin de 1528. Il devint médecin ordinaire du roi de France François Ier, et fut maintenu dans cette charge sous Henri II, François II et Charles IX. Flessèle a laissé une réputation peu honorable : s'il posséda quelque talent, sa basse jalousie et ses intrigues contre ses rivaux, principalement contre Fernel, en ternirent l'éclat; il mourut riche, et fut enterré dans la chapelle de la Madeleine de l'église Saint-Gervais. Il avait épousé Guillemette de Machault, qui lui survécut jusqu'au 5 novembre 1586, et fut inhumée près de lui. On a de Flessèle : *Introduction pour parvenir à la vraye cognoissance de la chirurgie*, avec une *Épître dédicatoire* (en latin) adressée à Odet de Coligny, cardinal de Chatillon; Paris, 1547, in-8°; suivant van der Linden et quelques autres, il a été fait une traduction latine de cet opuscule, sous le titre de *De Chirurgia*, Paris, 1553, in-12; il en existe une autre édition, intitulée : *Introduction pour servir à la vraie connaissance de la chirurgie pratique*, avec une *Apologie pour les chirurgiens* et plusieurs *Paradoxes*, *en forme d'aphorismes, très-utiles pour la pratique de la chirurgie*; aussi un *Traité pour la Pratique de la Chirurgie*; Paris, 1635, in-12. « Cette production, dit Éloy, déjà très-mince par le fond, est d'autant moins lue aujourd'hui que l'auteur y a fait passer le galénisme qui dominait alors dans les écoles. »

Van der Linden, *De Script. medicis*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — Lachaise et Londe, dans la *Biog. médicale*.

FLESSELLES (*Jacques* DE), magistrat français, de la famille du précédent (1), né en 1721, massacré le 14 juillet 1789. Il fut le dernier prévôt des marchands (2) de la ville de Paris et l'une des premières victimes des vengeances populaires lors de la révolution française. Nommé très-jeune maître des requêtes, il était en 1765 intendant de la province de Bretagne, et partageant l'animosité du duc d'Aiguillon et du comte de Saint-Florentin, il se signala par son acharnement contre le procureur général La Chalotais (*voy.* ce nom). Récompensé par la cour pour sa conduite dans cette occasion, il fut appelé à l'intendance de Lyon en 1767. Il s'y fit aimer par des mœurs douces, faciles, ainsi que par le zèle qu'il déploya pour les intérêts de cette ville. Il y créa plusieurs établissements utiles, et y institua en 1777, pour le perfectionnement de la teinture des soies en noir, un prix de 300 livres (3). En 1784 Flesselles fut nommé conseiller d'État, et devint en 1788 prévôt des marchands de Paris, en remplacement de Louis Le Pelletier de Morfontaine. Selon tous les historiens, il n'avait ni l'énergie ni les talents nécessaires pour occuper une place semblable dans un moment aussi difficile. Homme de plaisir, d'un caractère léger, incertain, il se trouva bien au-dessous des circonstances, et fut écrasé en essayant de rester en équilibre entre les deux partis qui étaient en présence. Le ren-

(1) Il était petit-neveu de Léonor de Flesselles, marquis de Brégy (*voy.* BRÉGY).

(2) C'était le nom que l'on donnait sous l'ancienne monarchie au premier magistrat de la ville de Paris. Les fonctions de cette charge étaient à peu près ce que sont aujourd'hui celles du préfet de la Seine.

(3) Ce prix fut accordé la même année à Jacques Lafond.

voi de Necker venait de provoquer des démonstrations inquiétantes, et tout annonçait une prochaine collision. Lié par une communauté d'opinion avec le nouveau ministère, Flesselles servait les intrigues de la cour, et en même temps, dans les réunions publiques, il affectait le langage d'un démocrate. Comme beaucoup d'autres, il s'obstinait à ne voir dans l'effervescence générale qu'un désordre populaire facile à châtier. Selon sa pensée, quelques régiments suisses ou allemands devaient aisément combattre et arrêter l'insurrection. Son espoir était dans les troupes dont le baron de Bezenval disposait aux environs de Paris, et toute sa politique se bornait à gagner du temps. Il avait d'abord cru que l'ancien conseil des échevins pourrait subsister à côté de la nouvelle assemblée toute-puissante des électeurs de Paris réunis à l'hôtel de ville. Le 12 juillet il sentit enfin qu'il fallait s'absorber dans l'élément révolutionnaire. Un comité central se forma, composé d'électeurs et d'échevins ; la présidence en fut déférée au prévôt des marchands. Mais les soupçons les plus violents ne tardèrent pas à s'amasser sur la tête de ce magistrat. Dans les journées des 12 et 13 juillet, les citoyens, voulant se former en garde civique, réclamaient avec instance des armes et des munitions. Flesselles, fidèle à son plan de temporisation, leur délivrait des ordres pour aller tantôt aux Chartreux chercher des fusils, tantôt à l'Arsenal prendre des cartouches qu'il savait ne pas exister, tandis que lui-même « gardait les clefs des magasins de la ville où étaient les armes et les canons (1) appartenant à la cité ». Aux accusations formulées contre lui par les députés des rassemblements du Palais-Royal et ceux des districts des Blancs-Manteaux, de Saint-André-des-Arts et des Mathurins, il répondait avec embarras : « Je me suis trompé, » ou « On m'a trompé. » L'orage éclata le 14 ; le peuple, conduit par les gardes françaises, s'empara de la Bastille, après une lutte qui n'aboutit qu'à exaspérer les esprits, déjà trop exaltés. Les vainqueurs, enivrés par le combat, vinrent à l'hôtel de ville annoncer leur succès. Il était cinq heures et demie. Les accusations se renouvelèrent avec une énergie formidable contre de Flesselles. On avait, rapporte le *Moniteur*, saisi sur de Launay, l'infortuné gouverneur de la Bastille, une lettre dans laquelle Flesselles écrivait : « J'amuse les Parisiens avec des cocardes (2) et des promesses ; tenez bon jusqu'à ce soir, et vous aurez du renfort. » A la vue de cette lettre, les électeurs Francotay, de La Poeze et Garan-Coulon adressèrent de vifs reproches au prévôt, qui pâlit, balbutia, et, descendant enfin de son estrade, fit entendre ces mots : « Messieurs, puisque je vous suis suspect, je me retire. » Quelques personnes voulurent se saisir de lui et le garder comme otage, d'autres l'écrouer au Châtelet ; mais la majorité s'écria qu'il fallait le conduire au Palais-Royal pour y être jugé (1). Flesselles répondit : « Eh bien, messieurs, allons au Palais-Royal. » « Messieurs, ajouta-t-il dans l'escalier, vous verrez chez moi quelles ont été mes raisons ; quand vous serez à la maison, je vous expliquerai tout cela ! » Quoique pressé par la multitude, il descendit sur la place sans être l'objet d'aucune violence. Mais, à peine arrivé au coin du quai Pelletier, un jeune homme, demeuré inconnu, s'élança vers lui, s'écriant : « Traître, tu n'iras pas plus loin », et l'abattit d'un coup de pistolet dans la tête. La foule se précipita alors sur son cadavre, dont on sépara la tête fracassée. Ce triste objet fut promené sur une pique au Palais-Royal et dans les principales rues. Le corps fut traîné dans la fange par d'autres furieux. Flesselles avait alors soixante-huit ans.

H. Lesueur.

Moniteur universel, ann. 1789, nos 20, 96 ; an. II, 172. — Dusaulx, *Mémoires*, p. 283 et suiv. — De Bezenval, *Mémoires*, II, p. 360. — J.-A. Dulaure, *Esquisses historiques de la Révolution française*, II, 167-181. — Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*. — A. Thiers, *Histoire de la Révolution française*, liv. II. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

FLESSELLES (*Léonor* de). Voy. Bagcy (marquis de).

FLETCHER (*Richard*), prélat anglais, mort le 15 juin 1596. Il était originaire du comté de Kent, et fut reçu maître ès arts en 1572. Au mois de septembre de la même année, il obtint la prébende d'Islington, à l'église Saint-Paul de Londres ; en 1581 il devint chapelain de la reine Élisabeth, et en 1585 il eut la prébende de Sutton-Longa dans la paroisse de Lincoln. Ce fut Richard Fletcher qui reçut la mission d'assister à l'exécution de la reine Marie d'Écosse à Fotheringay. Il fit alors, dit-on, des efforts assez malencontreux pour convertir au protestantisme la victime d'Élisabeth.

En 1589, la reine d'Angleterre, qui le tenait en grande estime, l'appela à l'évêché de Bristol, et en même temps elle le choisit pour son aumônier. En 1592 il passa à l'évêché de Worcester, et deux ans plus tard il obtint celui de Londres. Sa faveur à la cour reçut un grave échec par suite de son mariage en secondes noces, avec la veuve de sir John Baker. On sait qu'Élisabeth voyait avec déplaisir le mariage des prêtres. Elle reprochait particulièrement à Fletcher de n'avoir pas su s'en tenir à une première union. En conséquence, elle le fit suspendre de ses fonctions épiscopales. Quelque temps après, l'irritation de la reine se calma, et Fletcher recouvra sa haute position dans l'Église. Il mourut subitement, à Londres. Selon Camden, l'usage immodéré du tabac fut l'une des causes de ce trépas imprévu. On peut reprocher à Fletcher de s'être fait le ministre trop complaisant des rigueurs d'Élisa-

(1) Procès verbal des électeurs, t. I, p. 361-364.

(2) En effet, ce magistrat venait d'ordonner que la cocarde verte serait reconnue comme signe d'opposition contre la cour.

(1) Dans ces moments de trouble, les rassemblements du Palais-Royal s'étaient érigés en autorité publique

beth. Il a peu écrit. On trouve dans l'*Ecclesiastical History* de Collier quelques règlements de lui à l'usage de son diocèse. V. R.

Wood, *Ath. Oxon.* — *Biog. Brit.* — Mignet *Hist. de Marie Stuart.*

FLETCHER (*Giles*), frère du précédent, diplomate anglais, mort en 1610. Il étudia à Eton et à Cambridge, où il prit ses degrés. Les talents qu'il annonça de bonne heure lui méritèrent l'estime de la reine Élisabeth, qui l'employa à diverses négociations, en Écosse, en Allemagne et dans les Pays-Bas. En 1588 il alla en Russie, dans le double but de conclure une alliance entre ce pays et l'Angleterre et de rétablir la prospérité décroissante de la compagnie anglaise en Moscovie. Il réussit dans cette mission, quoique entravé par les Hollandais, qui représentaient l'Angleterre comme vaincue par l'Espagne, et prétendaient que l'*Armada* avait porté le dernier coup à la puissance maritime anglaise. A son retour à Londres, Fletcher fut nommé secrétaire de la cité, maître de la cour des requêtes, et en juin 1597 trésorier de Saint-Paul. On a de lui : *Of the Russe commonwealth : or, manner of government by the Russe emperor, commonly called the emperor of Moskovia, with the manners and fashions of the people of that country*; 1590, in-8°, 1643, in-12, et réimprimé dans le recueil d'Hakluyt; — *A Discourse concerning the Tartars*, inséré dans les *Mémoires* de Whiston, qui suppose, comme l'auteur, que les Tartares sont identiques avec les dix tribus israélites, transplantées en Médie par Salmanazar.

Chalmers, *Gen. biog. Dict.* — Hakluyt, *Navigat.* — Whiston, *Memoirs.*

FLETCHER (*Giles*), fils aîné du précédent, théologien anglais, né vers 1588, mort en 1623. Il fut élevé à Cambridge, entra dans les ordres, et obtint le bénéfice d'Alderton, qu'il conserva jusqu'à sa mort. On a de lui : *Christ's Victory and Triumph in Heaven and Earth over and after death*; Cambridge, 1610, in-4°, et 1632, poëme en stances de huit vers chacune.

Chalmers, *Gen. biograph. Dict.*

FLETCHER (*Phinéas*), frère du précédent, poëte et polygraphe anglais, né vers 1584, mort vers 1650. Il étudia à Eton et à Cambridge, où il devint maître ès arts en 1608. Il entra ensuite dans les ordres, et obtint le bénéfice de Hilgay, dans le comté de Norfolk. Il remplit pendant vingt-neuf ans ces modestes fonctions. Outre des poésies diverses, on a de lui : *Sicelides*, drame, 1631. On en conserve une copie manuscrite dans le *British Museum*; — *De Literatis antiquæ Britanniæ, præsertim qui doctrina claruerunt, quique collegia Cantabrigiæ fundarunt*; Cambridge, 1632; — *Purple Island, or the Isle of Man*, poëme; 1632, 1640; — *Piscatory Eclogues*; 1633; Edimbourg, 1771. Cette dernière édition est la plus correcte; — *Miscellanies*; Cambridge, 1633, in-4°. Ces trois derniers ouvrages ont été réunis et publiés ensemble; ibid., 1633.

Biog. Brit. — Johnson et Chalmers, *English Poets*; 1810.

FLETCHER (*Jean*), poëte et auteur dramatique anglais, né dans le Northamptonshire, en 1576, mort à Londres, de la peste, le 28 août 1625. Fils de Richard Fletcher, évêque de Londres, il fit ses études à l'université de Cambridge, où il rencontra François Beaumont, qui devint bientôt son ami et son fidèle collaborateur. Ils composèrent ensemble un grand nombre de pièces, tragédies et comédies qui eurent beaucoup de vogue. « Fletcher, dit un critique anglais de cette époque, a été un des trois principaux poëtes dramatiques du siècle passé (Shakspeare et Johnson étaient les deux autres), entre lesquels on peut dire qu'il y avait une symétrie de perfection, chacun ayant son talent où il excellait : Ben Johnson pour travailler d'une manière finie et pour la connaissance qu'il avait des auteurs; Shakspeare pour la beauté de son génie et son élévation poétique naturelle; Fletcher par une élégance polie et une aimable familiarité de style; il avait d'ailleurs le génie si abondant pour l'invention, que son fidèle compagnon François Beaumont fut souvent obligé de retrancher ce qu'il y avait de superflu dans ses compositions. » Ce fut avec ce fidèle compagnon que lui arriva cette aventure qui a été souvent rapportée et attribuée à d'autres : ils étaient dans un cabaret discutant le plan d'une tragédie et se partageant le travail : « Moi, dit Fletcher, je me charge de tuer le roi. » L'aubergiste, qui entendit ces mots, crut à une conspiration, se hâta d'aller la dénoncer à la police, et Fletcher fut arrêté comme prévenu du crime de lèse-majesté. Heureusement il était facile d'expliquer la méprise, et tout se passa fort gaiement. Après la mort de François Beaumont, Fletcher, qui était habitué à la collaboration, travailla avec Ben Johnson, Philippe Massinger, Thomas Middleton et Jacques Shirley. Ses pièces les plus importantes sont *Valentinien*; *The Lovers's Progress* (Le Voyage des Amants); *The Chances* (Les Hasards); *The Coxcomb* (Le Fat); *The Woman-Hater* (L'Ennemi des Femmes). Tous ces ouvrages se font remarquer par une grande vivacité de dialogue et d'esprit et surtout par une spirituelle peinture des mœurs du temps dans lequel ils furent composés; plusieurs ont été traduits en français, *L'École des Épouseurs*, *Les Événements imprévus*, etc. Ses œuvres complètes ou choisies ont eu plusieurs éditions; Londres, 1679, in-fol.; 1711, 7 vol. in-8°; 1812, 14 vol. in-8°, avec notes et préfaces par N. Weber, etc.

Hector MALOT.

Langbaine, *Account of the English dramatic Poets*; Oxford, 1691. — Phillips, *Modern Poets*; Lond., 1675. — Georges Colman, dans l'édition des œuvres de Fletcher de 1778. — *Biog. Brit.*

FLETCHER DE SALTOWN (*André*), publiciste écossais, né en 1653, mort à Londres, en 1716. A la mort de son père, qu'il perdit de

bonne heure, il fut confié aux soins du docteur Burnet, à l'enseignement duquel il dut sans doute les principes politiques qui dirigèrent ensuite sa conduite. Après avoir voyagé quelque temps à l'étranger, il vint siéger au parlement d'Écosse, et s'y prononça tellement contre les mesures arbitraires de la cour, qu'il jugea nécessaire à sa sûreté de fuir en Hollande. On le déclara hors la loi, et ses biens furent confisqués. Il se montra de nouveau en Angleterre en 1683, pour s'y concerter avec les amis de la liberté du pays, et en 1685 il alla prendre part à l'expédition du duc de Monmouth. Mais ayant tué, à la suite d'une altercation, un de ceux qui en faisaient partie avec lui, il dut aussitôt quitter l'armée. Il se rendit alors en Espagne, puis en Hongrie, d'où il alla guerroyer contre les Turcs. Reuni plus tard aux Écossais réfugiés en Hollande, il rentra dans sa patrie lors de la révolution qui précipita pour toujours du trône la maison des Stuarts, puis il fit partie de la convention chargée de réorganiser le gouvernement écossais. Fletcher se montra toujours ami des libertés de son pays, sans acception de partis; il composa de nombreux écrits politiques, parmi lesquels : *A Discourse of government with relation to Militias* ; 1698; — *Two Discourses concerning the affairs of Scotland.*

Laing, *Hist. of Scotland.*

FLETCHER (*Jacques*), historien anglais, né vers 1800, mort en 1832. Il débuta par l'enseignement, que le succès de ses travaux historiques lui fit abandonner. Étant tombé ensuite dans des embarras d'argent inattendus, il perdit la raison, et se suicida. On a de lui une histoire estimée de Pologne (*History of Poland*), et un recueil de *Poesies*.

Maunder, *The biog. Treasury.*

FLEURANCE (DE). *Voy.* RIVAULT.

FLEURANGES (*Robert III* DE LA MARCK, seigneur DE), historien français, né en 1491, à Sedan, mort à Lonjumeau, en décembre 1537. M. Petitot, dans la notice qu'il lui a consacrée, le fait naître en 1492 ou 1493; mais il ne cite aucune indication valable pour contredire l'âge que Fleuranges se donne lui-même dans ses *Mémoires*, en parlant de sa venue à la cour de Louis XII, à l'âge de neuf ou dix ans. A dix-neuf ans, il épousa la nièce du cardinal d'Amboise ; au bout d'environ trois mois de mariage, il partit pour les guerres du Milanez, se jeta dans Vérone avec quelques troupes, et en sortit bientôt pour lever en Flandre 10,000 hommes, que conduisit son frère. De retour en Italie, il reçut à la bataille d'Asti quarante-six blessures; son frère, le seigneur de La Mark, l'arracha seul à une mort presque certaine, et le ramena à Lyon. De nouveau sous les armes en 1515, il commanda l'arriere-garde a Marignan, eut un cheval tué sous lui, et fut fait chevalier de la main du roi. Puis il prit Crémone, et abandonna un instant les combats pour une mission diplomatique. Fleuranges, favori de François Ier, comme il l'avait été de Louis XII, fut chargé par lui d'aller en Allemagne disputer la couronne impériale à Charles V en faveur du roi de France; il échoua dans ce mandat, difficile autant que délicat, et lutta plus heureusement contre l'empereur élu dans les nouvelles guerres qui ne tardèrent pas à éclater en Italie. Vers la même époque, tenté d'ailleurs et vainement sollicité par les offres de Charles V, il se vit déshériter par son père comme fils ingrat et rebelle, jusqu'au jour où le seigneur de La Mark se lassa de servir l'Espagne et quitta le parti des Impériaux. Il le rappela alors à lui, pour lui faire défendre et perdre presque aussitôt tous ses biens. Malgré ces désastres, Fleuranges et son père se montrèrent encore en Italie, à la tête de bonnes levées flamandes. Fleuranges fut élevé au grade de capitaine des gardes; peu après, se trouvant à la bataille de Pavie aux côtés de François Ier, il fut fait prisonnier presque en même temps que lui. Il ne fut toutefois pas, comme semblent le préciser plusieurs notices, son compagnon de captivité à Madrid. Charles V, mécontent de la défection de Robert II de La Mark, fit souffrir le fils de la rancune qu'il gardait au père, et le retint dans le fort de l'Écluse, en Flandre, soumis à une prison sévère. C'est là que « afin de passer son temps légèrement si n'est oiseux », il écrivit sous le titre de : *Histoire des choses mémorables advenues de* 1499 à 1521, tout ce qui s'était passé de remarquable dans cet intervalle. Depuis sa captivité, pendant laquelle il fut créé maréchal de France, Fleuranges n'assista plus qu'à la défense de Péronne, en 1536. L'année suivante, étant à Amboise, il apprit la mort de son père, et partit aussitôt pour la seigneurie de La Mark ; il fut pris de la fièvre à Lonjumeau, où il mourut au bout de quelques jours. Ses *Mémoires*, peu volumineux, sont classés parmi les plus curieux de cette époque, surtout pour ce qui touche aux coutumes et aux détails intimes ou peu connus de cette période. Ainsi les particularités abondent sur le *Champ du Drap d'or*, et c'est chez lui sans doute qu'on a retrouvé au complet cette curiosité d'une *verrine* ou palais de verre, qui a excité quelques discussions archéologiques et littéraires en 1855, à propos des premiers palais de cristal. Il y reparaît constamment sous le nom de *L'Aventureux*, qui était vraisemblablement son nom familier. On lui a quelquefois reproché, chez les étrangers surtout, sa partialité pour la France : ce dévouement naïf n'est que l'histoire de sa vie tout entière.

Ed. RENAUDIN.

Dictionnaire universel historique; Paris, 1820. — Collection Petitot, *Mémoires de Fleuranges.*

FLEURANT (*Claude*), médecin français, né à Lyon, vivait au dix-huitième siècle. Il était chirurgien major de l'Hôtel-Dieu de Lyon. On a de lui : *Splanchnologie*; Lyon, 2 vol. in-12 On dit qu'un de ses ancêtres, apothicaire à Lyon, donna

à Molière l'idée du personnage de ce nom qui figure dans le *Malade imaginaire*.

Molière, édition d'Auger, t. IX, p. 284.

FLEUREAU (Dom *Basile*), historien français, né vers 1620, mort vers 1680. Il entra dans l'ordre des Barnabites de la congrégation de Saint-Paul, et consacra presque sa vie entière à recueillir les matériaux d'une histoire à laquelle il ne put mettre la dernière main, et qui fut publiée par un autre barnabite, dom Remi de Montmerlier, sous ce titre : *Les Antiquités de la ville et du duché d'Étampes* ; Paris, 1683, in-4°.

Lenglet-Dufresnoy, *Méthode historique*, t. IV, p. 210. — Le P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France*.

* **FLEURI** (*Geoffroi* DE), argentier de Louis X, le premier des officiers de nos rois qui ait porté ce titre, né dans la seconde moitié du treizième siècle. Il entra en charge en 1316 ; mais ses lettres de nomination ne sont que du mois de janvier 1317. L'argentier était chargé de tout ce qui concernait l'habillement des princes du sang royal et l'ameublement de leurs palais : on voit apparaître cette fonction dès l'an 1285 ; mais elle ne fut l'objet d'une ordonnance qu'en 1323 (1). M. Douet d'Arcq a publié, d'après un manuscrit original de la Bibliothèque impériale (IXe vol. des *Mélanges de Clerambaut*), un compte de cet argentier, portant ce titre : *C'est le compte de moy Gieffroy de Flouri du XIIe jour de juillet l'an MCCC et XVI jusques au premier jour de jenvier ensuivant.* Louis LACOUR.

Arch. de l'emp., registre côte J. 57. — Id., vol. in-4° intitulé : *Comptes de l'argenterie*, côte K 8. — Douet d'Arcq, *Comptes de l'argenterie des rois de France* (1851, in-8°), passim.

FLEURIAU (*Louis-Gaston*), prélat français, né à Paris, en 1662, mort le 11 janvier 1733. Il se distingua par son savoir théologique. Après avoir été successivement chanoine de Chartres, abbé de Moreilles, trésorier de la Sainte-Chapelle, il fut nommé, en 1698, évêque d'Aire, et transféré en 1706 sur le siége épiscopal d'Orléans. A son entrée dans cette ville, il délivra 854 prisonniers pour dettes. Ce prélat montra beaucoup de zèle pour la discipline ecclésiastique. On a publié : *Ordonnances, règlements et avis synodaux tenus par l'évêque d'Orléans depuis 1707 jusqu'à sa mort* ; Orléans, 1736, in-4°. L'entrée de Fleuriau à Orléans donna lieu aux deux opuscules suivants : *Histoire de l'entrée de Louis-Gaspard Fleuriau d'Armenonville* ; Paris, 1707, in-4° ; — *Discours académique sur l'entrée solennelle de* ce même prélat ; Orléans, 1707, in-4°.

Le P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France*. — Feller, *Biographie universelle* (édit. Weiss).

FLEURIAU (*Thomas-Charles*), historien français, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Il appartenait à la Compagnie de Jésus, et était chargé de correspondre avec les missionnaires jésuites du Levant ; il reçut un grand nombre de lettres et de mémoires, qu'il rédigea et publia sous le titre de : *Nouveaux Mémoires de la mission de la Compagnie de Jésus dans le Levant* ; Paris, 1712 à 1717 ; 7 vol. in-12 ; — *État présent de l'Arménie* ; Paris, 1694, in-12 ; — *État des missions de la Grèce* ; Paris, 1695, in-12. E. B.

Journal des Savants, 1718, p. 448.

FLEURIAU (*Bertrand-Gabriel*), littérateur français, né en 1693, mort vers 1765. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et composa quelques ouvrages destinés surtout aux colléges de son ordre. On a de lui : *Relation des conquêtes faites dans les Indes par D. P.-M. d'Almeida, marquis de Castel-Nuovo, comte d'Assamar, traduite de l'italien* ; Paris, 1749, in-12 ; — *Principes de la Langue Latine, mis dans un ordre plus clair, plus précis et plus exact* ; Paris, 1750, in-8° ; — *Vie du P. Claver* ; Paris, 1751, in-12 ; — *Dictionnaire alphabétique de tous les noms propres qui se trouvent dans Horace* ; cet ouvrage forme le troisième volume d'une édition de la traduction d'Horace du père Sanadon, publiée par Fleuriau ; Paris, 1756, 3 vol. in-12. On doit aussi à Fleuriau une édition du *Théâtre des Grecs* du P. Brumoy, publiée à Paris, 1763, 6 vol. in-12.

Feller, *Biographie universelle* (édit. Weiss). — Quérard, *France littéraire*. — Barbier, *Examen critique des Dictionnaires historiques*.

FLEURIAU. *Voy.* FLEURIOT.

FLEURIAU. *Voy.* MORVILLE.

FLEURIEU (*Charles-Pierre* CLARET, comte DE), marin, savant et homme d'État français, né à Lyon, le 22 janvier 1738, mort à Paris, le 18 août 1810. Dès l'âge de quatorze ans, il entra dans la marine. Après la guerre de Sept Ans, à laquelle il participa activement, il se livra à l'étude théorique des sciences nautiques avec un zèle et un succès dont les premières preuves sont consignées dans un *Mémoire sur la construction des navires*. Ce *Mémoire*, qui lui mérita son admission à l'Académie de Lyon, présente les règles de l'équilibre des corps flottants, des calculs sur l'impulsion du vent, le sillage, la mâture, la forme de la carène, le mécanisme et l'action du gouvernail, etc.

Le problème des longitudes occupait alors les savants français et étrangers. Fleurieu pouvait d'autant moins rester indifférent au mouvement général des esprits qu'il intéressait au plus haut degré la profession à laquelle il s'était voué. Porté par ses goûts vers la mécanique plutôt que vers l'analyse et le calcul, il avait conçu l'idée d'une montre marine, presque invariable, qui devait, pendant une longue traversée, indiquer exactement l'heure constatée au moment du départ, ce qui est la grande moitié du problème,

(1) Cette charge disparut à la révolution ; le dernier personnage qui en fut revêtu porta le titre de *trésorier de l'argenterie du roi*. Les argentiers tenaient note exacte de leurs dépenses ; leurs registres contiennent de précieux renseignements sur le commerce, l'industrie et les mœurs du temps.

puisqu'il n'y a plus alors qu'à déterminer l'heure du vaisseau, toujours obtenue par l'astronomie avec la plus grande facilité et une exactitude suffisante. Mandé à Paris par M. de Choiseul, qui avait eu connaissance de son projet, il travailla avec Berthoud, qui l'initia aux pratiques de son art. Promptement formé par les leçons de cet habile maître, il fit lui-même toutes les pièces d'une pendule à secondes, qui pendant quarante ans n'avait rien perdu de sa régularité, et dont il suivit la marche jusqu'à ses derniers moments. De la communauté d'idées et de travaux qui s'était établie entre Fleurieu et Berthoud résulta pour le premier la conviction que les procédés du second devaient obtenir la préférence sur ceux de ses devanciers. Cette conviction, il l'exprima dans un mémoire qu'il publia sous le titre d'*Examen critique d'un mémoire publié par M. Leroy, horloger du roi, sur l'épreuve des horloges propres à déterminer les longitudes en mer, et sur les principes de leur construction*; Londres et Paris, in-4°. Ce mémoire était une réfutation de celui de Leroy, intitulé : *Exposé succinct des travaux de Harrison et de Leroy dans la recherche des longitudes en mer, et des épreuves faites de leurs ouvrages*; Paris, 1767, in-4°. Fleurieu comprit promptement qu'une expérience des procédés de Berthoud en démontrerait bien mieux la supériorité. Berthoud désirait aussi une épreuve de ses horloges. Elle eut lieu pendant la campagne de la frégate *L'Isis*, dont le commandement fut confié à Fleurieu, quoiqu'il ne fût encore qu'enseigne.

Après avoir passé près de trois mois à faire des épreuves à Rochefort et à l'île d'Aix, *L'Isis* partit au commencement de février 1769, relâcha à Cadix, aux Canaries, à Gorée, aux îles du Cap-Vert, aux Antilles, à Saint-Domingue, au banc de Terre-Neuve, fit le tour de l'océan Atlantique, et, après avoir de nouveau relâché aux Canaries, à Madère et à Cadix, elle était de retour en France le 11 octobre 1769, ayant ainsi voyagé sous des latitudes diverses, ce qui rendit les expériences concluantes. Le succès dépassa les espérances de Fleurieu. Il ne s'était pas borné à s'assurer de la bonté intrinsèque des instruments ; il les avait fait servir à déterminer ou à rectifier un grand nombre de points, omis ou mal indiqués sur les cartes, de parages très-fréquentés, tels que la côte d'Afrique, les Canaries, le Cap-Vert, les Antilles, l'océan Atlantique, etc. Ce fut alors qu'il publia l'ensemble de ces travaux sous le titre de : *Voyage fait par ordre du roi, en 1768 et 1769, à différentes parties du monde, pour éprouver en mer les horloges marines inventées par M. Ferdinand Berthoud*, etc.; Paris, imp. roy., 1773, 2 vol. in-4°, avec pl.

Fleurieu avait rassemblé une riche collection de cartes ; il se disposa à faire une histoire critique et raisonnée de la navigation. Il préluda à ce travail en révisant la traduction que Demeunier publia en 1775 du *Voyage de Phipps* au pôle boréal. Il était parvenu au grade de capitaine de vaisseau ; pour se livrer complétement à ses travaux, il offrit sa démission ; mais le roi créa en faveur du savant marin (1776) la place de directeur général des ports et arsenaux. Dès son entrée en fonctions, il eut à s'occuper de la rédaction de l'ordonnance du 27 septembre 1776, ordonnance qui eut entre autres inconvénients celui de convertir les officiers de vaisseau en ingénieurs, au détriment de leurs fonctions naturelles. Il prouva bientôt qu'il était meilleur stratégiste qu'administrateur. Tous les plans des opérations navales, de 1778 à 1783, furent tracés par lui, et à en juger par les seules instructions, en entier de sa main, qu'il adressa au lieutenant général d'Orvilliers, et qui existent dans les archives du port de Brest, on peut dire, sans exagération, qu'il guida les commandants de nos escadres, et que si ses instructions, où toutes les éventualités étaient prévues, avaient été plus scrupuleusement suivies, le succès aurait été plus complétement obtenu. La sagacité, la clarté, la précision qui forment le caractère de ces instructions se retrouvent dans celles qu'il rédigea ensuite pour les expéditions de La Pérouse et de D'Entrecasteaux. Louis XVI a bien pu, comme on l'a dit, indiquer le plan général de ces deux entreprises ; mais il y a loin de cette donnée vague à l'itinéraire précis tracé par Fleurieu, itinéraire qu'il compléta, d'abord par ses *Notes géographiques et historiques* imprimées en tête du voyage de La Pérouse, après le *Mémoire d'instruction*, ensuite par les indications tirées de sa carte du grand Océan Atlantique, publiée en 1776. Les *Notes*, qui n'embrassent pas moins de 93 pages in-4°, résument avec une parfaite lucidité les explorations faites ou à faire dans l'Océan Méridional, le grand Océan Austral, le grand Océan Équatorial et le grand Océan Boréal.

Depuis la paix, Fleurieu avait repris ses travaux historiques, et il les avait assez avancés pour avoir pu présenter à l'Académie des Sciences, le 24 avril 1790, le prospectus de son ouvrage intitulé : *Découvertes des Français en 1768 et 1769 dans le sud-est de la Nouvelle-Guinée, et reconnaissance postérieure des mêmes terres par des navigateurs anglais qui leur ont imposé de nouveaux noms ; précédées de l'abrégé historique des navigations et des découvertes des Espagnols dans les mêmes parages*; Paris, imp. roy., 1790, in-4°, avec 12 cartes. Le but principal de cet ouvrage était d'assurer les droits de Bougainville et de Surville contre les prétentions ou les usurpations de quelques navigateurs anglais. Un chef d'œuvre de discussion est le chapitre où Fleurieu démontre que les îles Salomon, découvertes en 1567 par Mendana, sont absolument les mêmes que celles découvertes par Carteret en 1767, par Bougainville en 1768, et par Shortland en 1788.

à Molière l'idée du personnage de ce nom qui figure dans le *Malade imaginaire*.

Molière, édition d'Auger, t. IX, p. 285.

FLEUREAU (Dom *Basile*), historien français, né vers 1620, mort vers 1680. Il entra dans l'ordre des Barnabites de la congrégation de Saint-Paul, et consacra presque sa vie entière à recueillir les matériaux d'une histoire à laquelle il ne put mettre la dernière main, et qui fut publiée par un autre barnabite, dom Remi de Montmerlier, sous ce titre : *Les Antiquités de la ville et du duché d'Étampes ;* Paris, 1683, in-4°.

Lenglet-Dufresnoy, *Méthode historique*, t. IV, p. 210. — Le P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France*.

* FLEURI (*Geoffroi* DE), argentier de Louis X, le premier des officiers de nos rois qui ait porté ce titre, né dans la seconde moitié du treizième siècle. Il entra en charge en 1316 ; mais ses lettres de nomination ne sont que du mois de janvier 1317. L'argentier était chargé de tout ce qui concernait l'habillement des princes du sang royal et l'ameublement de leurs palais : on voit apparaître cette fonction dès l'an 1285 ; mais elle ne fut l'objet d'une ordonnance qu'en 1323 (1). M. Douet d'Arcq a publié, d'après un manuscrit original de la Bibliothèque impériale (IXe vol. des *Mélanges de Clerambaut*), un compte de cet argentier, portant ce titre : *C'est le compte de moy Gieffroy de Flouri du XIIe jour de juillet l'an MCCC et XVI jusques au premier jour de jenvier ensuivant.* Louis LACOUR.

Arch. de l'emp., registre côte J. 57. — Id., vol. in-4° intitulé : *Comptes de l'argenterie*, côte K 8. — Douet d'Arcq, *Comptes de l'argenterie des rois de France* (1851, in-8°), passim.

FLEURIAU (*Louis-Gaston*), prélat français, né à Paris, en 1662, mort le 11 janvier 1733. Il se distingua par son savoir théologique. Après avoir été successivement chanoine de Chartres, abbé de Moreilles, trésorier de la Sainte-Chapelle, il fut nommé, en 1698, évêque d'Aire, et transféré en 1706 sur le siége épiscopal d'Orléans. A son entrée dans cette ville, il délivra 854 prisonniers pour dettes. Ce prélat montra beaucoup de zèle pour la discipline ecclésiastique. On a publié : *Ordonnances, règlements et avis synodaux tenus par l'évêque d'Orleans depuis 1707 jusqu'a sa mort ;* Orléans, 1736, in-4°. L'entrée de Fleuriau à Orléans donna lieu aux deux opuscules suivants : *Histoire de l'entree de Louis-Gaspard Fleuriau d'Armenonville;* Paris, 1707, in-4° ; — *Discours academique sur l'entree solennelle de* ce même prélat ; Orléans, 1707, in-4°.

Le P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France*. — Feller, *Biographie universelle* (édit. Weiss).

FLEURIAU (*Thomas-Charles*), historien français, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Il appartenait à la Compagnie de Jésus, et était chargé de correspondre avec les missionnaires jésuites du Levant ; il reçut un grand nombre de lettres et de mémoires, qu'il rédigea et publia sous le titre de : *Nouveaux Mémoires de la mission de la Compagnie de Jésus dans le Levant ;* Paris, 1712 à 1717 ; 7 vol. in-12 ; — *État présent de l'Arménie ;* Paris, 1694, in-12 ; — *État des missions de la Grèce ;* Paris, 1695, in-12. E. B.

Journal des Savants, 1718, p. 448.

FLEURIAU (*Bertrand-Gabriel*), littérateur français, né en 1693, mort vers 1765. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et composa quelques ouvrages destinés surtout aux colléges de son ordre. On a de lui : *Relation des conquêtes faites dans les Indes par D. P.-M. d'Almeida, marquis de Castel-Nuovo, comte d'Assamar, traduite de l'italien ;* Paris, 1749, in-12 ; — *Principes de la Langue Latine, mis dans un ordre plus clair, plus précis et plus exact ;* Paris, 1750, in-8° ; — *Vie du P. Claver ;* Paris, 1751, in-12 ; — *Dictionnaire alphabétique de tous les noms propres qui se trouvent dans Horace ;* cet ouvrage forme le troisième volume d'une édition de la traduction d'Horace du père Sanadon, publiée par Fleuriau ; Paris, 1756, 3 vol. in-12. On doit aussi à Fleuriau une édition du *Théâtre des Grecs* du P. Brumoy, publiée à Paris, 1763, 6 vol. in-12.

Feller, *Biographie universelle* (édit. Weiss). — Quérard, *France littéraire*. — Barbier, *Examen critique des Dictionnaires historiques*.

FLEURIAU. *Voy.* FLEURIOT.

FLEURIAU. *Voy.* MORVILLE.

FLEURIEU (*Charles-Pierre* CLARET, comte DE), marin, savant et homme d'État français, né à Lyon, le 22 janvier 1738, mort à Paris, le 18 août 1810. Dès l'âge de quatorze ans, il entra dans la marine. Après la guerre de Sept Ans, à laquelle il participa activement, il se livra à l'étude théorique des sciences nautiques avec un zèle et un succès dont les premières preuves sont consignées dans un *Mémoire sur la construction des navires*. Ce *Mémoire*, qui lui mérita son admission à l'Académie de Lyon, présente les règles de l'équilibre des corps flottants, des calculs sur l'impulsion du vent, le sillage, la mâture, la forme de la carène, le mécanisme et l'action du gouvernail, etc.

Le problème des longitudes occupait alors les savants français et étrangers. Fleurieu pouvait d'autant moins rester indifférent au mouvement général des esprits qu'il intéressait au plus haut degré la profession à laquelle il s'était voué. Porté par ses goûts vers la mécanique plutôt que vers l'analyse et le calcul, il avait conçu l'idée d'une montre marine, presque invariable, qui devait, pendant une longue traversée, indiquer exactement l'heure constatée au moment du départ, ce qui est la grande moitié du problème,

(1) Cette charge disparut à la révolution ; le dernier personnage qui en fut revêtu porta le titre de *trésorier de l'argenterie du roi*. Les argentiers tenaient note exacte de leurs dépenses ; leurs registres contiennent de précieux renseignements sur le commerce, l'industrie et les mœurs du temps.

puisqu'il n'y a plus alors qu'à déterminer l'heure du vaisseau, toujours obtenue par l'astronomie avec la plus grande facilité et une exactitude suffisante. Mandé à Paris par M. de Choiseul, qui avait eu connaissance de son projet, il travailla avec Berthoud, qui l'initia aux pratiques de son art. Promptement formé par les leçons de cet habile maître, il fit lui-même toutes les pièces d'une pendule à secondes, qui pendant quarante ans n'avait rien perdu de sa régularité, et dont il suivit la marche jusqu'à ses derniers moments. De la communauté d'idées et de travaux qui s'était établie entre Fleurieu et Berthoud résulta pour le premier la conviction que les procédés du second devaient obtenir la préférence sur ceux de ses devanciers. Cette conviction, il l'exprima dans un mémoire qu'il publia sous le titre d'*Examen critique d'un mémoire publié par M. Leroy, horloger du roi, sur l'épreuve des horloges propres à déterminer les longitudes en mer, et sur les principes de leur construction*; Londres et Paris, in-4°. Ce mémoire était une réfutation de celui de Leroy, intitulé : *Exposé succinct des travaux de Harrison et de Leroy dans la recherche des longitudes en mer, et des épreuves faites de leurs ouvrages*; Paris, 1767, in-4°. Fleurieu comprit promptement qu'une expérience des procédés de Berthoud en démontrerait bien mieux la supériorité. Berthoud désirait aussi une épreuve de ses horloges. Elle eut lieu pendant la campagne de la frégate *L'Isis*, dont le commandement fut confié à Fleurieu, quoiqu'il ne fût encore qu'enseigne.

Après avoir passé près de trois mois à faire des épreuves à Rochefort et à l'île d'Aix, *L'Isis* partit au commencement de février 1769, relâcha à Cadix, aux Canaries, à Gorée, aux îles du Cap-Vert, aux Antilles, à Saint-Domingue, au banc de Terre-Neuve, fit le tour de l'océan Atlantique, et, après avoir de nouveau relâché aux Canaries, à Madère et à Cadix, elle était de retour en France le 11 octobre 1769, ayant ainsi voyagé sous des latitudes diverses, ce qui rendit les expériences concluantes. Le succès dépassa les espérances de Fleurieu. Il ne s'était pas borné à s'assurer de la bonté intrinsèque des instruments; il les avait fait servir à déterminer ou à rectifier un grand nombre de points, omis ou mal indiqués sur les cartes, de parages très-fréquentés, tels que la côte d'Afrique, les Canaries, le Cap-Vert, les Antilles, l'océan Atlantique, etc. Ce fut alors qu'il publia l'ensemble de ces travaux sous le titre de : *Voyage fait par ordre du roi, en 1768 et 1769, à différentes parties du monde, pour éprouver en mer les horloges marines inventées par M. Ferdinand Berthoud*, etc.; Paris, imp. roy., 1773, 2 vol. in-4°, avec pl.

Fleurieu avait rassemblé une riche collection de cartes; il se disposa à faire une histoire critique et raisonnée de la navigation. Il préluda à ce travail en révisant la traduction que Demeunier publia en 1775 du *Voyage de Phipps* au pôle boréal. Il était parvenu au grade de capitaine de vaisseau; pour se livrer complétement à ses travaux, il offrit sa démission; mais le roi créa en faveur du savant marin (1776) la place de directeur général des ports et arsenaux. Dès son entrée en fonctions, il eut à s'occuper de la rédaction de l'ordonnance du 27 septembre 1776, ordonnance qui eut entre autres inconvénients celui de convertir les officiers de vaisseau en ingénieurs, au détriment de leurs fonctions naturelles. Il prouva bientôt qu'il était meilleur stratégiste qu'administrateur. Tous les plans des opérations navales, de 1778 à 1783, furent tracés par lui, et à en juger par les seules instructions, en entier de sa main, qu'il adressa au lieutenant général d'Orvilliers, et qui existent dans les archives du port de Brest, on peut dire, sans exagération, qu'il guida les commandants de nos escadres, et que si ses instructions, où toutes les éventualités étaient prévues, avaient été plus scrupuleusement suivies, le succès aurait été plus complétement obtenu. La sagacité, la clarté, la précision qui forment le caractère de ces instructions se retrouvent dans celles qu'il rédigea ensuite pour les expéditions de La Pérouse et de D'Entrecasteaux. Louis XVI a bien pu, comme on l'a dit, indiquer le plan général de ces deux entreprises; mais il y a loin de cette donnée vague à l'itinéraire précis tracé par Fleurieu, itinéraire qu'il compléta, d'abord par ses *Notes géographiques et historiques* imprimées en tête du voyage de La Pérouse, après le *Mémoire d'instruction*, ensuite par les indications tirées de sa carte du grand Océan Atlantique, publiée en 1776. Les *Notes*, qui n'embrassent pas moins de 93 pages in-4°, résument avec une parfaite lucidité les explorations faites ou à faire dans l'Océan Méridional, le grand Océan Austral, le grand Océan Équatorial et le grand Océan Boréal.

Depuis la paix, Fleurieu avait repris ses travaux historiques, et il les avait assez avancés pour avoir pu présenter à l'Académie des Sciences, le 24 avril 1790, le prospectus de son ouvrage intitulé : *Découvertes des Français en 1768 et 1769 dans le sud-est de la Nouvelle-Guinée, et reconnaissance postérieure des mêmes terres par des navigateurs anglais qui leur ont imposé de nouveaux noms; précédées de l'abrégé historique des navigations et des découvertes des Espagnols dans les mêmes parages*; Paris, imp. roy., 1790, in-4°, avec 12 cartes. Le but principal de cet ouvrage était d'assurer les droits de Bougainville et de Surville contre les prétentions ou les usurpations de quelques navigateurs anglais. Un chef d'œuvre de discussion est le chapitre où Fleurieu démontre que les îles Salomon, découvertes en 1567 par Mendana, sont absolument les mêmes que celles découvertes par Carteret en 1767, par Bougainville en 1768, et par Shortland en 1788.

L'exactitude de ses assertions a été démontrée lorsque D'Entrecasteaux, dans son voyage à la recherche de La Pérouse, a constaté que la *Carte systematique* dressée par Fleurieu à l'appui de sa discussion était conforme pour les points principaux à la situation des lieux. Le succès de l'ouvrage fut grand et légitime, non-seulement en France, mais encore en Angleterre, où l'auteur trouva un traducteur impartial.

Fleurieu fut appelé au ministère de la marine le 27 octobre 1790. Les sept mois qu'il y passa furent pour lui une pénible épreuve. L'esprit d'insurrection qui s'était propagé dans les équipages et dans les colonies, la désorganisation des divers corps de la marine, lui faisaient une position d'autant plus difficile, à lui, homme honnête, mais timide, que l'Assemblée Constituante ne le soutenait pas, ou, plus souvent, prenait parti contre lui. Une circonstance fâcheuse le détermina à se démettre (17 mai 1791). Un des commis de son ministère le dénonça comme ayant ordonnancé, pour le premier trimestre de 1791, le payement des appointements des directeurs généraux et intendants supprimés à compter du 1[er] janvier de cette année. Fleurieu avait signé de confiance. Signalé comme volontairement coupable d'infraction aux décrets de l'Assemblée, qui ordonna la restitution des sommes payées, il démontra sa loyauté dans l'écrit qu'il publia sous le titre de : *Précis de l'affaire relative à la dénonciation de Fleurieu, ministre de la marine, par un commis de la marine;* Paris, 1791, in-8°. « S'il ne s'agissait que de « sacrifices de ma part, » dit-il dans une lettre qu'il écrivit au roi en se retirant, « mon dévoue- « ment pour la personne de votre majesté, « mon amour du bien public me les rendraient « faciles. Mais quand on a bien mesuré ses « moyens, et qu'on les trouve insuffisants, on « doit imposer silence à son zèle et se rendre « justice. » Louis XVI savait que cette assurance de dévouement n'était point une formule banale. Aussi, quand il eut à faire choix du gouverneur du dauphin, jeta-t-il les yeux sur son ancien ministre, et écrivit-il à l'Assemblée, le 18 avril 1792, que son choix s'était porté sur Fleurieu, « en raison de sa probité, de ses lumières et de son dévouement à la constitution ». Les événements qui survinrent ne lui permirent de remplir ses fonctions que pendant quelques mois. Sous la terreur, Fleurieu fut emprisonné quatorze mois aux Madelonnettes, où M[me] de Fleurieu partagea volontairement sa captivité jusqu'au 9 thermidor. Rendu à la liberté, et appelé à faire partie de l'Institut et du Bureau des Longitudes, Fleurieu put reprendre ses travaux de prédilection, dont il ne fut détourné que par sa courte apparition au Conseil des Anciens, où les électeurs de Paris l'envoyèrent sous le nom de Claret-Fleurieu, en 1797. Il en fut élu secrétaire, et fut exclu au 18 fructidor. Dégagé de toute charge, il se livra exclusivement à la rédaction de l'ouvrage intitulé : *Voyage autour du monde par Étienne Marchand, précédé d'une introduction historique; auquel on a joint des recherches sur les terres australes de Drake, et un examen critique du voyage de Roggeween, avec cartes et figures, par C.-P. Claret de Fleurieu;* Paris, imp. de la rép., ans VI-VIII, 4 vol. in-4°, ou 6 vol. in-8°. Le capitaine Marchand, habile navigateur du commerce, était mort à l'île de France, le 15 mai 1793, et Fleurieu, n'ayant pu se procurer son journal, avait recouru à celui du capitaine Chantal, lieutenant de Marchand, et personnellement chargé de toutes les reconnaissances durant le voyage. Par la forme et les développements que Fleurieu a donnés à son travail, il en a fait un ouvrage capital. Le premier volume est précédé d'une introduction dans laquelle il résume l'histoire de la découverte progressive de la côte du nord-ouest de l'Amérique, depuis 1537, année où Cortez découvrit par mer la Californie, jusqu'en 1791, époque où Marchand aborda à cette côte par le 53° parallèle. Cette introduction est complétée, à la fin du volume, par les additions qu'avaient suggérées à Fleurieu les voyages de Vancouver et de Robert, exécutés après celui de Marchand. Elle rapproche, éclaircit, confirme ou réfute, les unes par les autres, les diverses relations des voyageurs jusqu'au moment de la publication de l'ouvrage. L'histoire du voyage elle-même est entremêlée de discussions semblables, dont les plus importantes sont l'exposé des raisons qui ont conduit Fleurieu à établir sa carte du détroit de Billiton ou de Gaspard, ses recherches sur les terres de Drake, et son examen des découvertes de Roggeween. Dans toutes ces questions on retrouve la saine critique et l'impartialité qu'on avait applaudies dans les *Découvertes des Français*, etc. Le quatrième volume, qui a fait l'objet d'un tirage à part, forme un ouvrage spécial sous le titre de : *Observations sur la division hydrographique du globe, et changements proposés dans la nomenclature générale et particulière de l'hydrographie, avec cartes ;* — *Application du système métrique décimal à l'hydrographie et aux calculs de la navigation ; moyens pour en faciliter l'établissement et tables à cet usage.* La division hydrographique et l'application du système métrique obtinrent l'assentiment de deux commissions de l'Institut, dont les rapports se trouvent en tête de ce volume, renfermant quinze cartes qui composent l'atlas de l'ouvrage.

Le dernier service rendu par Fleurieu à la navigation, c'est son *Neptune du Cattegat et de la Baltique*, composé de 65 feuilles in-fol. (grand-aigle), et publié en 1809. Le texte explicatif en avait paru en l'an II sous le titre de *Fondements des cartes du Cattegat et de la Baltique*, etc.: Paris, imp. nat., an II, in-4°, avec pl. Ce grand et magnifique ouvrage, aux lacunes

duquel le dépôt général de la marine a suppléé depuis, occupa pendant près de vingt-cinq ans son auteur, qui n'épargna ni soins ni dépenses pour le mener à perfection. Rédigé par Buache, dessiné par Beautemps-Beaupré, ce *Neptune* est extrêmement rare, puisqu'il n'en a été imprimé que trente exemplaires. Napoléon avait voulu le faire acheter au dépôt de la marine; mais, sur la représentation que cet ouvrage n'était pas au niveau des connaissances acquises à cette époque, il décida, après la mort de Fleurieu, que les 200,000 francs dépensés par ce dernier seraient remboursés à sa veuve. Après le tirage des trente exemplaires, il lui fit rendre les cuivres, qui furent détruits, excepté celui du plan de Saint-Pétersbourg, qui est une réduction de celui en neuf feuilles publié en 1753 par Trescotti. Ce *Neptune* n'était pas le seul dont Fleurieu se fût occupé. C'est sous sa direction que Bonne avait publié, de 1778 à 1780, son *Neptune américo-septentrional*, en dix-huit cartes, le meilleur des travaux de cet hydrographe.

Fleurieu rentra dans les fonctions publiques à l'établissement du consulat. Nommé successivement conseiller d'État, grand-officier de la Légion d'Honneur, intendant général de la maison de l'empereur, sénateur en 1805, gouverneur du palais des Tuileries, comte, il était assujetti à des devoirs officiels qui le détournaient de ses travaux. Il se berçait néanmoins de l'espoir de terminer son *Histoire générale des Navigations*, dont la première partie, comprenant les navigations des anciens, était seule avancée, lorsqu'une mort subite l'enleva. Soigneux et méthodique en tout, il avait dressé de sa propre bibliothèque un catalogue, dont deux copies autographes existent à la bibliothèque du Dépôt général de la Marine, l'une, datée de 1782, en 2 volumes petit in-fol., l'autre, sans date, en un vol. in-4°. Plus tard, quand des revers de fortune, occasionnés par la révolution, l'obligèrent à vendre ses livres et ses collections géographiques, on en publia le catalogue; Paris, an VII, in-8°.

Fleurieu avait épousé, en 1792, Mlle Aglaé Deslacs d'Arcambals, mariée en secondes noces à Eusèbe Salverte, et morte en 1826. Cette dame est auteur du roman intitulé : *Stella, histoire anglaise;* Paris, 1800, 4 vol. in-12.

P. LEVOT.

Delambre, *Notice sur la Vie et les Ouvrages de M. le comte de Fleurieu.* — *Voyage de Fleurieu pour l'épreuve des horloges marines.* — *Ses Découvertes des Français*, etc. — *Voyage de Marchand.* — *Fastes de la Légion d'Honneur.* — *Archives de la marine.*

FLEURIOT - LESCOT (*Jean - Baptiste - Édouard*), homme politique français, né à Bruxelles, en 1761, guillotiné le 10 thermidor an II (28 juillet 1794). Il prit part aux troubles qui agitèrent le Brabant à l'occasion des réformes de l'empereur Joseph II, et se réfugia à Paris, où il exerça la profession d'architecte. Ses rapports continuels avec les ouvriers lui facilitèrent la propagation des idées d'égalité politique, et il fut un des agents les plus actifs des mouvements populaires qui aboutirent à la révolution. Depuis 1788 on le vit figurer dans tous les tumultes, dans toutes les journées sanglantes. « Il s'y distingua plus encore, dit un contemporain, par la vigueur de son bras que par la force de son raisonnement. » Devenu commissaire aux travaux publics, il se fit admettre dans la Société des Jacobins, et se lia intimement avec Robespierre, qui le fit nommer substitut de Fouquier-Tinville, accusateur public au tribunal révolutionnaire. Après la chute de Chaumette (*voy.* ce nom) et l'épuration de la commune de Paris (germinal an II), Fleuriot fut choisi pour maire de Paris en remplacement de Pache. Le 9 thermidor suivant (27 juillet 1794), lorsqu'il apprit que Robespierre venait d'être arrêté, il courut à l'hôtel de ville, rassembla les officiers municipaux et les membres de la commune, leur adressa un discours énergique, et, montrant autant de sang-froid que d'activité, fit fermer les barrières, sonner le tocsin et placer du canon sur les abords de l'hôtel. Mandé avec l'agent national Payan à la barre de la Convention pour y répondre de la tranquillité publique, il refusa de s'y rendre, et répondit à l'huissier Courvol, qui lui demandait un reçu de son message : « Un jour comme aujourd'hui on ne donne pas de reçu. Retourne à la Convention, et dis à Robespierre que nous saurons le maintenir; qu'il n'ait pas peur, car nous sommes ici, et le peuple est derrière nous! » Sur ces entrefaites, Coffinhal délivrait Robespierre de la prison du Luxembourg et l'amenait à la commune. Fleuriot fit placer son ami au fauteuil de la présidence, le proclama *le sauveur de la patrie*, et fit prêter aux assistants le serment de vivre ou mourir pour sa défense. Les récalcitrants furent immédiatement arrêtés ainsi que les commissaires de la section des Arcis, qui publiaient la proclamation émanée de la Convention nationale. Il venait d'envoyer des agents dans toutes les sections de Paris, afin de propager l'insurrection et de la centraliser sous les ordres de la commune; mais quelque rapides que fussent ses mesures, il fut devancé par la Convention, qui le mit hors la loi. Arrêté avec Robespierre, Fleuriot-Lescot partagea le sort de ce dernier, et monta à l'échafaud avec beaucoup de courage.

H. LESUEUR.

Moniteur universel, an I, n°s 76, 122; an II, 122, 306, 312 et 336. — *Biographie moderne*, édit. de 1806. — *Galerie historique des Contemporains.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* — A. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, liv. LXI. — A. Thiers, *Histoire de la Révolution française*, liv. XXIII.

FLEURY (*Jean*), dit *Floridus*, poëte français, vivait au quinzième siècle. Il n'est connu que par l'ouvrage suivant : *Traité très-plaisant et récréatif de l'amour parfait de Guisgardus et Sigismonde, fille de Tancredus.* Cet ouvrage est la traduction en vers de la *première nouvelle* de la *quatrième journée* du *Décaméron*

de Bocace. Il a eu plusieurs éditions, recherchées des amateurs ; on cite particulièrement celles de Paris (Ant. Vérard), 1493, in-fol.; Paris (Le Caron), 1493, in-4°.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises* (édit. de Rigoley de Juvigny), t Ier.

FLEURY (L'abbé *Claude*), célèbre écrivain religieux, né à Paris, le 6 décembre 1640, mort le 14 juillet 1723. Fils d'un avocat au conseil, qui était originaire de Normandie, il fit ses études chez les jésuites au collége de Clermont; puis il étudia le droit, et fut reçu avocat avant dix-huit ans accomplis (1658). Il fut présenté par un de ses maîtres, le P. Cossart, à M. de Gaumont, conseiller au parlement, qui le prit en affection et dirigea ses études de jurisprudence. Il fut l'un des habitués du salon de M. de Montmor, savant magistrat, qui aimait à s'entourer d'hommes de lettres; il se vit également accueilli par Guillaume de Lamoignon, premier président du parlement, qui recevait chez lui les Bourdaloue, les Bossuet,les Boileau, les Pellisson, les Rapin ;et c'est pour l'*Académie de M. de Lamoignon*, comme on disait alors, qu'il composa, en 1670, un *Discours sur Platon*, où il montre les rapports de la philosophie de Socrate avec la morale de l'Évangile; opinion qu'il justifia par la traduction de quelques passages des *Dialogues* et de la *République*. Il suivit neuf ans la carrière du barreau ; mais la meilleure partie de son temps était consacrée à des études d'histoire, de littérature, d'antiquités. Il étudia néanmoins avec soin la jurisprudence et surtout le droit canon, comme le prouvent deux ouvrages qu'il écrivit à cette époque, l'*Histoire du Droit français* et l'*Institution au Droit ecclésiastique*.

Le jeune avocat menait une vie paisible et laborieuse; peu à peu les sentiments religieux dont il avait été nourri dès l'enfance, et peut-être le commerce habituel de Bourdaloue et de Bossuet, éveillèrent en lui une vocation qui avait sommeillé jusque là. Fleury résolut d'embrasser la carrière ecclésiastique. A quelle époque prit-il les ordres? On l'ignore; on sait seulement que en 1672 il était prêtre et sous-précepteur des princes de Conti, élevés avec le grand dauphin, par ordre de Louis XIV : le maître du dauphin, Bossuet, l'avait désigné pour cette place. Publiant alors ses ouvrages de jurisprudence, Fleury donnait sans nom d'auteur l'*Histoire du Droit français* (1674, in-12), et laissait paraître sous un nom supposé l'*Institution au Droit ecclésiastique* (1677, in-12; réimprimée avec le nom de l'auteur et des développements nouveaux en 1687, in-12).

La reconnaissance, se joignant à l'admiration, fit de l'abbé Fleury le disciple fidèle de Bossuet; souvent il se promenait avec lui, Cordemoy, La Bruyère et quelques autres dans une allée du parc de Versailles, qu'on appela depuis l'*Allée des Philosophes ;* et il prenait assidûment sur ces entretiens avec un homme de génie des notes, dont quelques-unes nous sont restées. C'est sous les yeux de Bossuet que Fleury traduisit en latin (1678, in-12) un des derniers ouvrages de l'illustre évêque, l'*Exposition de la foi catholique*. En 1680, lorsque l'éducation des princes de Conti fut terminée, Bossuet fit nommer l'abbé Fleury précepteur du comte de Vermandois, fils légitimé de Mlle de La Vallière, qui avait alors treize ans, et qui mourut trois ans après amiral de France, au retour d'une première campagne. Fleury avait composé pour ses élèves des livres excellents, qui sont encore consacrés en France à l'instruction de la jeunesse : *Les Mœurs des Israélites* (1681, in-12); — *Les Mœurs des Chrétiens* (1682, in-12); — un *Grand Catéchisme historique* (1683, in-12). Les deux premiers offrent un tableau des actes édifiants répandus dans la Bible, l'Évangile et l'histoire des premiers chrétiens; le troisième présente la suite de la religion depuis la création jusqu'à Constantin. Lui-même nous apprend que dans ces trois ouvrages il a mis en application le système d'enseignement religieux et moral exposé dans son *Traité du choix et de la méthode des Études ;* ce traité, composé dès 1675, « par l'ordre d'une personne à qui il devait obéir », sans doute de Bossuet, fut publié seulement en 1686, in-12. C'est la clef des ouvrages élémentaires de Fleury; c'est de plus un livre où l'on trouve des détails utiles sur l'enseignement au dix-septième siècle, dont l'auteur fait une critique assez vive, et auquel il propose de substituer un nouveau plan d'études. On doit encore aux travaux du préceptorat de Fleury un ouvrage intéressant pour ceux qui veulent connaître les relations sociales à cette époque, le traité des *Devoirs des maîtres et des domestiques*, écrit chez les princes de Conti, publié plus tard (1688, in-12).

Peu après la mort de son dernier élève, Fleury fut pourvu (1684) de l'abbaye de Loc-Dieu, dans le diocèse de Rhodez, où il écrivit la *Vie de Marguerite d'Arbouze, abbesse et réformatrice de l'abbaye du Val-de-Grâce* (1685), in-8°, livre dont Bossuet faisait grand cas pour l'instruction des religieuses. Vers cette époque il suivit (1684), en compagnie du jeune abbé de Fénelon, l'évêque de Meaux dans son diocèse, concourut à l'établissement de quelques missions, aux prédications du Carême, à la direction des catéchismes, et seconda le prélat dans les divers actes de son administration.

Après la révocation de l'édit de Nantes (1685), Fleury consentit à se joindre à Fénelon, qui venait d'être chargé de diriger les missions de la Saintonge et du Poitou, et dont l'âme charitable et vraiment chrétienne devait adoucir pour les habitants de ces provinces les rigueurs de mesures tyranniques : les deux prêtres furent assez heureux pour obtenir des conversions sans le

secours des dragonnades, et il s'établit entre eux une amitié solide, fondée sur une mutuelle estime et une certaine conformité de caractère. Aussi lorsque, la mission terminée, Fénelon fut récompensé par la charge de précepteur des enfants de France, il s'empressa de s'associer encore l'abbé Fleury, et le fit nommer (1689) sous-précepteur des petits-fils du roi (les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry). Pendant les seize années que Fleury passa à la cour en cette qualité, il y mena une vie aussi modeste et retirée que dans son abbaye de Loc-Dieu, s'occupant uniquement de former l'esprit et le cœur de ses élèves, et d'élever en silence un monument de vaste et judicieuse érudition, l'*Histoire ecclésiastique*, ouvrage dont le premier volume parut en 1691. Fleury remplaça, en 1696, La Bruyère à l'Académie Française. Il aurait pu, la même année, selon une lettre de l'abbé Ledieu, secrétaire de Bossuet, être nommé évêque de Montpellier; mais on ne put le décider à faire la moindre démarche. La querelle du quiétisme vint bientôt le rendre impossible; non qu'il ait partagé les erreurs de Mme Guyon, mais son intimité avec l'archevêque de Cambray faillit l'entraîner dans la disgrâce commune à tous les amis de Fénelon; pour l'en sauver, il ne fallut rien moins que l'intervention de Bossuet, qui répondit de lui (1698).

En 1706, lorsque l'éducation des princes fut terminée, Fleury reçut du roi le prieuré de Notre-Dame d'Argenteuil; mais, trop désintéressé pour cumuler les bénéfices, il résigna aussitôt son abbaye. Quelques années après (1716), le régent ayant voulu choisir pour confesseur du jeune Louis XV un prêtre qui ne fût ni moliniste, ni janséniste, ni ultramontain, Fleury fut rappelé à la cour et chargé de cette fonction, dont il se démit en 1722, à cause de son grand âge. Il mourut l'année suivante, à quatre-vingt-trois ans. Les trente dernières années de sa vie avaient été consacrées à son *Histoire ecclésiastique*. C'est l'œuvre capitale de Fleury; « C'est la meilleure histoire de l'Église qu'on ait jamais faite, » a dit Voltaire, qui recommande surtout les *Discours préliminaires*. Malgré cet éloge un peu hyperbolique, plusieurs critiques (l'abbé Lenglet, Longuerue, La Harpe) ont reproché à l'auteur d'avoir fait moins une histoire qu'un recueil de matériaux excellents pour une histoire; du moins on s'accorde à rendre justice à l'exactitude et à l'impartialité de l'abbé Fleury. Quant à son style, il est, au jugement de La Harpe, « simple, clair et naturel; il a un caractère de candeur qui va, s'il est permis de le dire, jusqu'à une sorte de bonhomie affectueuse, qui ne rabaisse point l'écrivain, et qui fait estimer l'homme ». La plupart des ouvrages de Fleury ont été souvent réimprimés. Les éditions de ses ouvrages élémentaires sont trop nombreuses et trop répandues pour nécessiter une mention spéciale. L'*Histoire ecclésiastique*, publiée du vivant de Fleury, a 20 vol. in-4°; elle a été rééditée en 1740, par Rondet, qui a donné séparément une *Table générale* in-4°, ou 2 vol. in-12; et en 1840, chez Didier, 6 vol. gr. in-8°. — Les *Discours* ont été plusieurs fois imprimés à part, notamment en 1752, 2 vol. in-12. — Aux ouvrages signalés plus haut, il faut ajouter : *Discours sur les libertés de l'Église gallicane*, écrit en 1690, dont il existe plusieurs éditions publiées après la mort de l'auteur et assez différentes les unes des autres (1724, 1763, etc.); la meilleure est celle qui a été donnée, d'après un manuscrit autographe, par l'abbé Emery (*Nouv. Opuscules de Fleury*; 1807, in-12); — *Discours sur la prédication*; 1733, in-12; — *Discours sur la poésie des Hébreux*; publié en 1713, dans le *Commentaire sur les Psaumes* de dom Calmet; — *Traité du Droit public en France*; 1769, 4 vol. in-12, dont le dernier contient des *Extraits de Platon* et des *Réflexions sur Machiavel*; — *Le Soldat chrétien*; 1772, in-12. Ces divers écrits et quelques autres, tels que *Lettres*, *Discours académiques*, *vers latins*, etc., ont été réunis sous le titre d'*Opuscules de l'abbé Fleury*, par Rondet, Nîmes, 1780, 5 vol. in-8°, et sous celui d'*Œuvres de l'abbé Fleury*, par A. Martin, 1837, gr. in-8°. On attribue encore à Fleury un *Traité des Études convenables aux missionnaires*, dans les *Lettres édifiantes*, t. XXV, in-12.

A. Chassang.

Lettres de Gui Patin; de Bossuet. — *Mémoires* de Saint-Simon. — *Discours de réception à l'Académie française* d'Adam, successeur de l'abbé Fleury (1723). — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'hist. des h. ill.*, t. VIII. — Dupin, *Bibl. des Aut. ecclés. du dix-septième siècle*. — Voltaire, *Catal. des Écriv. du siècle de Louis XIV*. — La Harpe, *Lycée*. — *Notice sur l'abbé Fleury*, par Rondet, en tête de son édition des *Opuscules*. — *Essai sur la Vie et les Ouvrages de Fleury*, par A. Martin, en tête de son édition des *Œuvres de Fleury*.

FLEURY (*André-Hercule* de), cardinal et homme d'État français, né à Lodève, le 22 juin 1653, mort à Paris, le 29 janvier 1743. Il était fils d'un receveur des décimes. Jeune encore, il vint à Paris, et fut mis au collége de Clermont, que dirigeaient les jésuites, et qu'il quitta plus tard pour entrer à celui d'Harcourt, où il fit sa rhétorique et sa philosophie. Saint-Simon, dans le portrait qu'il nous a tracé de ce prélat, laisse peut-être percer un peu de cette aigreur que donne la jalousie excitée par une haute fortune. « Après des études telles quelles, dit-il, faites à Paris, logé dans le galetas d'un petit collége à bon marché, il s'introduisit chez le cardinal de Bonzi, tout-puissant en Languedoc. L'éminence le goûta, et se fit une affaire de porter son protégé à une charge d'aumônier de la reine, ce qui surprit un peu; il se trouva discret, doux, liant, ce qu'on peut appeler, faute d'autre terme, un vrai *patelin*, de sorte que, la reine étant morte, il fut fait, par la même pro

tection, aumônier du roi : autre surprise; mais on s'y accoutuma. Fleury, souple et respectueux, d'un esprit agréable, d'une figure qui l'était encore plus, gagna toujours du terrain. Il eut le bonheur ou l'*entregent* de parvenir à être souffert, puis admis dans les meilleures compagnies en hommes et en femmes, surtout chez les gens en place. Il était reçu chez M. de Seignelay, ne bougeait de chez MM. de Croissy, de Pomponne, de Torcy, où il était à la vérité sans conséquence, et suppléait aux sonnettes avant leur invention. Il menait ainsi une vie très-agréable. Mais Louis XIV n'estimait pas sa conduite; il disait qu'il était trop dissipé. On tenta d'engager le roi à lui donner un évêché; on n'y réussit pas. Fleury resta quatre ou cinq ans dans cette espèce d'excommunication. Quand l'évêché de Fréjus vint à vaquer, il en marqua son désir. L'archevêque de Paris, qui l'en vit touché jusqu'aux larmes, en prit généreusement pitié; et, malgré l'expresse défense du roi, il hasarda encore une tentative. Elle fut reçue de manière à fermer la bouche à tout autre; mais le prélat ne se rebuta pas. Il insista si fortement, que Louis XIV, d'impatience, lui mit la main sur l'épaule, et le serrant, et le secouant, lui dit : « Eh bien, monsieur, vous voulez donc que je « fasse l'abbé de Fleury évêque de Fréjus. Vous « insistez que c'est un diocèse au bout du « royaume et en pays perdu. Il faut donc vous « satisfaire; mais souvenez-vous bien, je vous « le prédis, vous vous en repentirez. »

Fleury était à Fréjus quand le duc de Savoie envahit cette province en 1707. Il reçut ce prince avec de grandes déférences, au grand déplaisir de Louis XIV. Plus tard il demanda d'abord à quitter son évêché, dont l'air était contraire à sa santé (1715); puis il accepta l'abbaye de Tournus, et signala les six derniers mois de son administration par des rigueurs inaccoutumées contre les jansénistes. Ses amis ne manquèrent pas de le faire valoir à la cour pour préparer sa nomination de précepteur. Tellier craignit, s'il ne le faisait pas agréer au roi, d'exciter contre lui tout le parti du duc et de la duchesse du Maine, favorables au candidat : Fleury fut donc nommé. La position d'un évêque à la cour du régent était difficile. Placé entre Philippe et le jeune roi, Fleury était doublement embarrassé. Sans compromettre en rien l'attachement qu'il avait inspiré à son élève, il sut ménager le chef intérimaire de l'État en se maintenant dans une honnête indépendance. Sa conduite sage et modérée lui valut l'estime du duc d'Orléans. On voulut lui donner l'archevêché de Reims; mais il refusa cette position éminente, à laquelle était jointe la pairie, alors si haut placée dans l'opinion, et il déclara avec énergie que rien, dans l'âge où il était, ne devait le distraire des soins qu'il consacrait au jeune roi. Le régent lui fit accepter cependant l'abbaye de Saint-Étienne de Caen. En 1722, lors de la disgrâce de Villeroy, gouverneur de Louis XV, M. de Fréjus disparut un moment de la cour. Il avait promis au maréchal, qui avait été son protecteur, mais dont le joug commençait à lui devenir insupportable, qu'ils se maintiendraient ou tomberaient ensemble. Cette promesse faite, il eut soin de ne pas s'exiler au loin, et revint sans se faire presser.

Peu à peu le précepteur s'assura entièrement de la confiance de son élève, enfant triste et indolent. Après la mort du duc d'Orléans, en 1723, il aurait pu s'emparer du ministère; mais il conseilla au jeune roi de donner le pouvoir au duc de Bourbon, se réservant de renverser quand il le voudrait un homme qui était décrié pour sa grossièreté et ses vices. L'évêque de Fréjus toutefois se fit donner la feuille des bénéfices. Bientôt le duc et sa maîtresse, la marquise de Prie, commencèrent à voir de mauvais œil l'influence du précepteur, et intriguèrent contre lui. L'évêque alors employa le moyen qui lui avait réussi après la disgrâce de Villeroy : il se réfugia au village d'Issy, dans la maison des sulpiciens. Le duc de Bourbon eut l'humiliation de rappeler lui-même son rival. Dès lors la chute du ministre était immanquable et prochaine. Le désordre croissait toujours, les courtisans assiégèrent l'évêque de Fréjus, en le conjurant de mettre un terme aux malheurs de l'État. Le roi exila le duc et la marquise, et écrivit à la reine, leur protectrice : « Je vous prie, Madame, et, s'il le « faut, je vous l'ordonne, de faire tout ce que « l'évêque de Fréjus vous dira de ma part, « comme si c'était moi-même. » — Signé Louis.

Au mois de juin 1726, Fleury prit la direction des affaires, et bientôt après obtint le chapeau de cardinal. Mais il ne prit point le titre de premier ministre ; il n'en voulut d'autre que celui de ministre d'État et surintendant des postes. Ainsi il commença à gouverner le royaume à un âge où d'ordinaire on cherche le repos. Au lieu de se borner à instruire son élève dans l'art de régner, le cardinal ne s'occupa qu'à exercer, à posséder seul le pouvoir. « Il trahit son roi, en mettant ses soins à nourrir en lui une timidité fatale et à l'éloigner des affaires. On a dit même que, pour mieux atteindre son but, il avait eu recours au plus honteux moyen; mais la raison se refuse à croire qu'il soit allé jusqu'à devenir secrètement le complice d'un Richelieu et d'autres courtisans, qui s'étudièrent à faire germer des vices dans l'âme de leur maître (1). » Si l'administration de Fleury fut économe, probe, laborieuse, elle fut aussi sans génie, sans grandeur, et sans aucune vue d'avenir. Ne s'attachant qu'à empêcher toute secousse, il se contenta de laisser le pays accroître ses richesses et ses lumières, pendant une période de léthargie et de médiocrité. Le calme intérieur ne fut troublé que par de misérables discussions sur la bulle *Unigenitus*. Fleury, partisan des Jésuites (2),

(1) Droz, *Histoire du Règne de Louis XVI*, t. Ier, p. 9.

(2) En quittant son diocèse, Fleury publia un [illegible]

laissa deux anciens agents de Dubois, Tencin et Lafitteau, renouveler la persécution contre les jansénistes. Le pouvoir royal, le parlement, tous les partis enfin, ne firent que du scandale; les petits coups d'État du ministre troublèrent la société, discréditèrent le gouvernement, et préparèrent le champ à l'incrédulité. A l'extérieur, le vieux cardinal suivit les mêmes errements. Privé de ce coup d'œil qui embrasse toutes les faces d'une affaire, de ce génie qui sait se décider pour le parti le plus avantageux à l'État, il borna son ambition politique à conserver au royaume le repos nécessaire pour réparer ses pertes. Ce fut l'alliance anglaise qu'il considérait comme le gage le plus assuré de la paix du monde, et il crut se l'assurer par une complaisance servile. Sous prétexte de ne pas alarmer l'Angleterre, dont le gouvernement était si habilement dirigé par Walpole, il laissa dépérir la marine, négligea l'armée, et sacrifia le commerce. Cependant il sut parfois tirer un parti avantageux de cette alliance; par exemple, en 1729, lorsque sa médiation rétablit la paix, sur le point d'être rompue par l'empereur, uni au roi d'Espagne, et en 1731, lorsque Charles VI consentit à ce que don Carlos recueillît en héritage les duchés de Parme et de Plaisance.

Stanislas, beau-père de Louis XV, avait été, en 1733, réélu roi de Pologne, tandis que quelques dissidents nommaient Auguste III; c'était pour la France une belle occasion d'embrasser une politique nouvelle. « On pouvait arrêter l'accroissement de la Russie par la régénération de la Pologne, et l'opinion publique semblait le deviner en se prononçant pour la guerre. Fleury ne comprit pas cette politique, pour laquelle il fallait, à dire vrai, une profonde intelligence de l'avenir; il ne voyait là qu'une expédition chevaleresque, qui allait renverser ses plans d'économie, la nécessité d'un armement qui pouvait troubler son alliance anglaise; mais il fut forcé de céder à l'ardeur de la noblesse. Cependant Stanislas avait été chassé de Varsovie..... Les Polonais attendaient une flotte et une armée; Fleury, qui craignait d'alarmer l'Angleterre, et dont l'économie dégénérait en lésinerie honteuse, envoya contre 50,000 Russes un vaisseau, trois millions, et 1,500 hommes. » La Pologne fut vaincue. Cependant le ministre sut mieux profiter de la guerre de 1734 et 1735 pour arracher quelques lambeaux aux ennemis de la France. Berwick, Noailles, d'Asfeld, sur le Rhin; Villars, Coigny et Broglie, en Italie, vengèrent bien des défaites. Le traité de Vienne assura le trône de Naples à un Bourbon, et à Stanislas les duchés de Lorraine et de Bar : ce fut là la plus belle époque du ministère de Fleury. Mais la prospérité et le calme ne furent pas de longue durée. Les dispositions pacifiques du cardinal ne purent empêcher la France de s'engager dans la guerre de la succession d'Autriche. Les sollicitations de l'électeur de Bavière, les intrigues des deux Belle-Isle, les cris de la noblesse, l'emportèrent sur ses répugnances. Pour la seconde fois, il fit manquer les chances de la guerre; alors il entama d'infructueuses et maladroites négociations avec l'Autriche (1), et entrava par ses instructions les opérations des généraux français. On n'en continua pas moins à se battre; mais, au milieu de ces revers, Fleury mourut, âgé de quatre-vingt-neuf ans et six mois. On attribue à Maurepas l'épitaphe suivante :

Ci-gît qui, loin du faste et de l'éclat,
Se bornant au pouvoir suprême,
N'ayant vécu que pour lui-même,
Mourut pour le bien de l'État.

Telle était la probité sévère du ministre, qu'à sa mort on trouva sa succession à peine égale à celle d'un bourgeois médiocrement riche, et qu'elle n'aurait pas suffi à la moitié de la dépense du mausolée que Louis XV lui fit élever. On ne connaît de ce prélat aucun ouvrage, quoiqu'il ait été membre des trois Académies : de l'Académie Française depuis 1717, de celle des Sciences depuis 1721, et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres depuis 1725. Il fut en outre proviseur de Sorbonne et supérieur de la maison de Navarre. Malgré la réunion de tant de dignités, peu d'hommes ont eu plus d'aménité dans les mœurs et plus de douceur dans le caractère. Ni les honneurs du pouvoir, ni le rang de cardinal n'avaient altéré ses habitudes de simplicité. Quoique ami de Walpole, Fleury fuyait le luxe et haïssait la corruption. Il était essentiellement homme de goût et d'esprit. « Sa conversation, dit un de ses biographes, était aisée, amusante et nourrie d'anecdotes curieuses. Il avait la repartie prompte et brillante; il plaisantait finement, et, ce qui est très-rare, il n'offensait personne. » Il possédait, comme ecclésiastique, des qualités précieuses. Les mandements qu'il fit pendant son épiscopat de Fréjus sont des modèles de cette simplicité qui fait le charme de l'éloquence pastorale. Il

dement d'adieu fulminant contre les jansénistes. Mais ce mandement, fait uniquement pour les circonstances, eut, suivant Saint-Simon, des effets qu'on n'avait pas prévus. « Le fameux père Quesnel en ayant eu connoissance, piqué du ton de persécuteur que prenait le nouvel antagoniste, enchâssa cette espèce de tocsin dans un de ses ouvrages avec l'ironie la plus amère, la plus méprisante. Fleury, avec son air doux, riant et modeste, était l'homme le plus superbe et le plus vindicatif que j'aie jamais connu. Il ne le pardonna ni au père Quesnel ni à ses adhérents. »

(1) Dans une lettre écrite par lui au général autrichien Kœnigseck, il s'excusait de la guerre entreprise; il avouait qu'on l'avait entraîné au delà de ses mesures : « Bien des gens, disait-il, savent combien j'ai été opposé aux résolutions que nous avons prises, et que j'ai été forcé, en quelque sorte, d'y consentir. » La reine de Hongrie, pour toute réponse, fit publier la lettre. Cette publication déconsidéra le ministère français, refroidit nos alliés, enhardit nos ennemis. Alors le cardinal écrivit une seconde lettre, dans laquelle il se plaignit au général autrichien d'un pareil procédé, ajoutant « qu'il ne lui écrira plus désormais ce qu'il pense. » Cette seconde lettre lui fit encore plus de tort que la première. Il les fit désavouer toutes les deux.

tection, aumônier du roi : autre surprise; mais on s'y accoutuma. Fleury, souple et respectueux, d'un esprit agréable, d'une figure qui l'était encore plus, gagna toujours du terrain. Il eut le bonheur ou l'*entregent* de parvenir à être souffert, puis admis dans les meilleures compagnies en hommes et en femmes, surtout chez les gens en place. Il était reçu chez M. de Seignelay, ne bougeait de chez MM. de Croissy, de Pomponne, de Torcy, où il était à la vérité sans conséquence, et suppléait aux sonnettes avant leur invention. Il menait ainsi une vie très-agréable. Mais Louis XIV n'estimait pas sa conduite; il disait qu'il était trop dissipé. On tenta d'engager le roi à lui donner un évêché; on n'y réussit pas. Fleury resta quatre ou cinq ans dans cette espèce d'excommunication. Quand l'évêché de Fréjus vint à vaquer, il en marqua son désir. L'archevêque de Paris, qui l'en vit touché jusqu'aux larmes, en prit généreusement pitié; et, malgré l'expresse défense du roi, il hasarda encore une tentative. Elle fut reçue de manière à fermer la bouche à tout autre; mais le prélat ne se rebuta pas. Il insista si fortement, que Louis XIV, d'impatience, lui mit la main sur l'épaule, et le serrant, et le secouant, lui dit : « Eh bien, monsieur, vous voulez donc que je « fasse l'abbé de Fleury évêque de Fréjus. Vous « insistez que c'est un diocèse au bout du « royaume et en pays perdu. Il faut donc vous « satisfaire; mais souvenez-vous bien, je vous « le prédis, vous vous en repentirez. »

Fleury était à Fréjus quand le duc de Savoie envahit cette province en 1707. Il reçut ce prince avec de grandes déférences, au grand déplaisir de Louis XIV. Plus tard il demanda d'abord à quitter son évêché, dont l'air était contraire à sa santé (1715); puis il accepta l'abbaye de Tournus, et signala les six derniers mois de son administration par des rigueurs inaccoutumées contre les jansénistes. Ses amis ne manquèrent pas de le faire valoir à la cour pour préparer sa nomination de précepteur. Tellier craignit, s'il ne le faisait pas agréer au roi, d'exciter contre lui tout le parti du duc et de la duchesse du Maine, favorables au candidat : Fleury fut donc nommé. La position d'un évêque à la cour du régent était difficile. Placé entre Philippe et le jeune roi, Fleury était doublement embarrassé. Sans compromettre en rien l'attachement qu'il avait inspiré à son élève, il sut ménager le chef intérimaire de l'État en se maintenant dans une honnête indépendance. Sa conduite sage et modérée lui valut l'estime du duc d'Orléans. On voulut lui donner l'archevêché de Reims; mais il refusa cette position éminente, à laquelle était jointe la pairie, alors si haut placée dans l'opinion, et il déclara avec énergie que rien, dans l'âge où il était, ne devait le distraire des soins qu'il consacrait au jeune roi. Le régent lui fit accepter cependant l'abbaye de Saint-Étienne de Caen. En 1722, lors de la disgrâce de Villeroy, gouverneur de Louis XV, M. de Fréjus disparut un moment de la cour. Il avait promis au maréchal, qui avait été son protecteur, mais dont le joug commençait à lui devenir insupportable, qu'ils se maintiendraient ou tomberaient ensemble. Cette promesse faite, il eut soin de ne pas s'exiler au loin, et revint sans se faire presser.

Peu à peu le précepteur s'assura entièrement de la confiance de son élève, enfant triste et indolent. Après la mort du duc d'Orléans, en 1723, il aurait pu s'emparer du ministère; mais il conseilla au jeune roi de donner le pouvoir au duc de Bourbon, se réservant de renverser quand il le voudrait un homme qui était décrié pour sa grossièreté et ses vices. L'évêque de Fréjus toutefois se fit donner la feuille des bénéfices. Bientôt le duc et sa maîtresse, la marquise de Prie, commencèrent à voir de mauvais œil l'influence du précepteur, et intriguèrent contre lui. L'évêque alors employa le moyen qui lui avait réussi après la disgrâce de Villeroy : il se réfugia au village d'Issy, dans la maison des sulpiciens. Le duc de Bourbon eut l'humiliation de rappeler lui-même son rival. Dès lors la chute du ministre était immanquable et prochaine. Le désordre croissait toujours, les courtisans assiégèrent l'évêque de Fréjus, en le conjurant de mettre un terme aux malheurs de l'État. Le roi exila le duc et la marquise, et écrivit à la reine, leur protectrice : « Je vous prie, Madame, et, s'il le « faut, je vous l'ordonne, de faire tout ce que « l'évêque de Fréjus vous dira de ma part, « comme si c'était moi-même. » — Signé Louis.

Au mois de juin 1726, Fleury prit la direction des affaires, et bientôt après obtint le chapeau de cardinal. Mais il ne prit point le titre de premier ministre : il n'en voulut d'autre que celui de ministre d'État et surintendant des postes. Ainsi il commença à gouverner le royaume à un âge où d'ordinaire on cherche le repos. Au lieu de se borner à instruire son élève dans l'art de régner, le cardinal ne s'occupa qu'à exercer, à posséder seul le pouvoir. « Il trahit son roi, en mettant ses soins à nourrir en lui une timidité fatale et à l'éloigner des affaires. On a dit même que, pour mieux atteindre son but, il avait eu recours au plus honteux moyen; mais la raison se refuse à croire qu'il soit allé jusqu'à devenir secrètement le complice d'un Richelieu et d'autres courtisans, qui s'étudièrent à faire germer des vices dans l'âme de leur maître (1). » Si l'administration de Fleury fut économe, probe, laborieuse, elle fut aussi sans génie, sans grandeur, et sans aucune vue d'avenir. Ne s'attachant qu'à empêcher toute secousse, il se contenta de laisser le pays accroître ses richesses et ses lumières, pendant une période de léthargie et de médiocrité. Le calme intérieur ne fut troublé que par de misérables discussions sur la bulle *Unigenitus*. Fleury, partisan des Jésuites (2),

(1) Droz, *Histoire du Règne de Louis XVI*, t. Ier, p. 8.

(2) En quittant son diocèse, Fleury publia un man-

laissa deux anciens agents de Dubois, Tencin et Lafitteau, renouveler la persécution contre les jansénistes. Le pouvoir royal, le parlement, tous les partis enfin, ne firent que du scandale; les petits coups d'État du ministre troublèrent la société, discréditèrent le gouvernement, et préparèrent le champ à l'incrédulité. A l'extérieur, le vieux cardinal suivit les mêmes errements. Privé de ce coup d'œil qui embrasse toutes les faces d'une affaire, de ce génie qui sait se décider pour le parti le plus avantageux à l'État, il borna son ambition politique à conserver au royaume le repos nécessaire pour réparer ses pertes. Ce fut l'alliance anglaise qu'il considérait comme le gage le plus assuré de la paix du monde, et il crut se l'assurer par une complaisance servile. Sous prétexte de ne pas alarmer l'Angleterre, dont le gouvernement était si habilement dirigé par Walpole, il laissa dépérir la marine, négligea l'armée, et sacrifia le commerce. Cependant il sut parfois tirer un parti avantageux de cette alliance; par exemple, en 1729, lorsque sa médiation rétablit la paix, sur le point d'être rompue par l'empereur, uni au roi d'Espagne, et en 1731, lorsque Charles VI consentit à ce que don Carlos recueillit en héritage les duchés de Parme et de Plaisance.

Stanislas, beau-père de Louis XV, avait été, en 1733, réélu roi de Pologne, tandis que quelques dissidents nommaient Auguste III; c'était pour la France une belle occasion d'embrasser une politique nouvelle. « On pouvait arrêter l'accroissement de la Russie par la régénération de la Pologne, et l'opinion publique semblait le deviner en se prononçant pour la guerre. Fleury ne comprit pas cette politique, pour laquelle il fallait, à dire vrai, une profonde intelligence de l'avenir; il ne voyait là qu'une expédition chevaleresque, qui allait renverser ses plans d'économie, la nécessité d'un armement qui pouvait troubler son alliance anglaise; mais il fut forcé de céder à l'ardeur de la noblesse. Cependant Stanislas avait été chassé de Varsovie..... Les Polonais attendaient une flotte et une armée; Fleury, qui craignait d'alarmer l'Angleterre, et dont l'économie dégénérait en lésinerie honteuse, envoya contre 50,000 Russes un vaisseau, trois millions, et 1,500 hommes. » La Pologne fut vaincue. Cependant le ministre sut mieux profiter de la guerre de 1734 et 1735 pour arracher quelques lambeaux aux ennemis de la France. Berwick, Noailles, d'Asfeld, sur le Rhin; Villars, Coigny et Broglie, en Italie, vengèrent bien des défaites. Le traité de Vienne assura le trône de Naples à un Bourbon, et à Stanislas les duchés de Lorraine et de Bar : ce fut là la plus belle époque du ministère de Fleury. Mais la prospérité et le calme ne furent pas de longue durée. Les dispositions pacifiques du cardinal ne purent empêcher la France de s'engager dans la guerre de la succession d'Autriche. Les sollicitations de l'électeur de Bavière, les intrigues des deux Belle-Isle, les cris de la noblesse, l'emportèrent sur ses répugnances. Pour la seconde fois, il fit manquer les chances de la guerre; alors il entama d'infructueuses et maladroites négociations avec l'Autriche (1), et entrava par ses instructions les opérations des généraux français. On n'en continua pas moins à se battre; mais, au milieu de ces revers, Fleury mourut, âgé de quatre-vingt-neuf ans et six mois. On attribue à Maurepas l'épitaphe suivante :

> Ci-gît qui, loin du faste et de l'éclat,
> Se bornant au pouvoir suprême,
> N'ayant vécu que pour lui-même,
> Mourut pour le bien de l'État.

Telle était la probité sévère du ministre, qu'à sa mort on trouva sa succession à peine égale à celle d'un bourgeois médiocrement riche, et qu'elle n'aurait pas suffi à la moitié de la dépense du mausolée que Louis XV lui fit élever. On ne connaît de ce prélat aucun ouvrage, quoiqu'il ait été membre des trois Académies : de l'Académie Française depuis 1717, de celle des Sciences depuis 1721, et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres depuis 1725. Il fut en outre proviseur de Sorbonne et supérieur de la maison de Navarre. Malgré la réunion de tant de dignités, peu d'hommes ont eu plus d'aménité dans les mœurs et plus de douceur dans le caractère. Ni les honneurs du pouvoir, ni le rang de cardinal n'avaient altéré ses habitudes de simplicité. Quoique ami de Walpole, Fleury fuyait le luxe et haïssait la corruption. Il était essentiellement homme de goût et d'esprit. « Sa conversation, dit un de ses biographes, était aisée, amusante et nourrie d'anecdotes curieuses. Il avait la repartie prompte et brillante; il plaisantait finement, et, ce qui est très-rare, il n'offensait personne. » Il possédait, comme ecclésiastique, des qualités précieuses. Les mandements qu'il fit pendant son épiscopat de Fréjus sont des modèles de cette simplicité qui fait le charme de l'éloquence pastorale. Il

dement d'adieu fulminant contre les jansénistes. Mais ce mandement, fait uniquement pour les circonstances, eut, suivant Saint Simon, des effets qu'on n'avait pas prévus. « Le fameux père Quesnel en ayant eu connoissance, piqué du ton de persécuteur que prenait le nouvel antagoniste, enchâssa cette espèce de tocsin dans un de ses ouvrages avec l'ironie la plus amère, la plus méprisante. Fleury, avec son air doux, riant et modeste, était l'homme le plus superbe et le plus vindicatif que j'aie jamais connu. Il ne le pardonna ni au père Quesnel ni à ses adhérents. »

(1) Dans une lettre écrite par lui au général autrichien Kœnigseck, il s'excusait de la guerre entreprise; il avouait qu'on l'avait entraîné au delà de ses mesures : « Bien des gens, disait-il, savent combien j'ai été opposé aux résolutions que nous avons prises, et que j'ai été forcé, en quelque sorte, d'y consentir. » La reine de Hongrie, pour toute réponse, fit publier la lettre. Cette publication déconsidéra le ministère français, refroidit nos alliés, enhardit nos ennemis. Alors le cardinal écrivit une seconde lettre, dans laquelle il se plaignait au général autrichien d'un pareil procédé, ajoutant « qu'il ne lui écrira plus désormais ce qu'il pense. » Cette seconde lettre lui fit encore plus de tort que la première. Il les fit désavouer toutes les deux.

tection, aumônier du roi : autre surprise; mais on s'y accoutuma. Fleury, souple et respectueux, d'un esprit agréable, d'une figure qui l'était encore plus, gagna toujours du terrain. Il eut le bonheur ou l'*entregent* de parvenir à être souffert, puis admis dans les meilleures compagnies en hommes et en femmes, surtout chez les gens en place. Il était reçu chez M. de Seignelay, ne bougeait de chez MM. de Croissy, de Pomponne, de Torcy, où il était à la vérité sans conséquence, et suppléait aux sonnettes avant leur invention. Il menait ainsi une vie très-agréable. Mais Louis XIV n'estimait pas sa conduite; il disait qu'il était trop dissipé. On tenta d'engager le roi à lui donner un évêché; on n'y réussit pas. Fleury resta quatre ou cinq ans dans cette espèce d'excommunication. Quand l'évêché de Fréjus vint à vaquer, il en marqua son désir. L'archevêque de Paris, qui l'en vit touché jusqu'aux larmes, en prit généreusement pitié; et, malgré l'expresse défense du roi, il hasarda encore une tentative. Elle fut reçue de manière à fermer la bouche à tout autre; mais le prélat ne se rebuta pas. Il insista si fortement, que Louis XIV, d'impatience, lui mit la main sur l'épaule, et le serrant, et le secouant, lui dit : « Eh bien, monsieur, vous voulez donc que je « fasse l'abbé de Fleury évêque de Fréjus. Vous « insistez que c'est un diocèse au bout du « royaume et en pays perdu. Il faut donc vous « satisfaire; mais souvenez-vous bien, je vous « le prédis, vous vous en repentirez. »

Fleury était à Fréjus quand le duc de Savoie envahit cette province en 1707. Il reçut ce prince avec de grandes déférences, au grand déplaisir de Louis XIV. Plus tard il demanda d'abord à quitter son évêché, dont l'air était contraire à sa santé (1715); puis il accepta l'abbaye de Tournus, et signala les six derniers mois de son administration par des rigueurs inaccoutumées contre les jansénistes. Ses amis ne manquèrent pas de le faire valoir à la cour pour préparer sa nomination de précepteur. Tellier craignit, s'il ne le faisait pas agréer au roi, d'exciter contre lui tout le parti du duc et de la duchesse du Maine, favorables au candidat : Fleury fut donc nommé. La position d'un évêque à la cour du régent était difficile. Placé entre Philippe et le jeune roi, Fleury était doublement embarrassé. Sans compromettre en rien l'attachement qu'il avait inspiré à son élève, il sut ménager le chef intérimaire de l'État en se maintenant dans une honnête indépendance. Sa conduite sage et modérée lui valut l'estime du duc d'Orléans. On voulut lui donner l'archevêché de Reims; mais il refusa cette position éminente, à laquelle était jointe la pairie, alors si haut placée dans l'opinion, et il déclara avec énergie que rien, dans l'âge où il était, ne devait le distraire des soins qu'il consacrait au jeune roi. Le régent lui fit accepter cependant l'abbaye de Saint-Étienne de Caen. En 1722, lors de la disgrâce de Villeroy, gouverneur de Louis XV, M. de Fréjus disparut un moment de la cour. Il avait promis au maréchal, qui avait été son protecteur, mais dont le joug commençait à lui devenir insupportable, qu'ils se maintiendraient ou tomberaient ensemble. Cette promesse faite, il eut soin de ne pas s'exiler au loin, et revint sans se faire presser.

Peu à peu le précepteur s'assura entièrement de la confiance de son élève, enfant triste et indolent. Après la mort du duc d'Orléans, en 1723, il aurait pu s'emparer du ministère; mais il conseilla au jeune roi de donner le pouvoir au duc de Bourbon, se réservant de renverser quand il le voudrait un homme qui était décrié pour sa grossièreté et ses vices. L'évêque de Fréjus toutefois se fit donner la feuille des bénéfices. Bientôt le duc et sa maîtresse, la marquise de Prie, commencèrent à voir de mauvais œil l'influence du précepteur, et intriguèrent contre lui. L'évêque alors employa le moyen qui lui avait réussi après la disgrâce de Villeroy : il se réfugia au village d'Issy, dans la maison des sulpiciens. Le duc de Bourbon eut l'humiliation de rappeler lui-même son rival. Dès lors la chute du ministre était immanquable et prochaine. Le désordre croissait toujours, les courtisans assiégèrent l'évêque de Fréjus, en le conjurant de mettre un terme aux malheurs de l'État. Le roi exila le duc et la marquise, et écrivit à la reine, leur protectrice : « Je vous prie, Madame, et, s'il le « faut, je vous l'ordonne, de faire tout ce que « l'évêque de Fréjus vous dira de ma part, « comme si c'était moi-même. » — Signé Louis.

Au mois de juin 1726, Fleury prit la direction des affaires, et bientôt après obtint le chapeau de cardinal. Mais il ne prit point le titre de premier ministre : il n'en voulut d'autre que celui de ministre d'État et surintendant des postes. Ainsi il commença à gouverner le royaume à un âge où d'ordinaire on cherche le repos. Au lieu de se borner à instruire son élève dans l'art de régner, le cardinal ne s'occupa qu'à exercer, à posséder seul le pouvoir. « Il trahit son roi, en mettant ses soins à nourrir en lui une timidité fatale et à l'éloigner des affaires. On a dit même que, pour mieux atteindre son but, il avait eu recours au plus honteux moyen; mais la raison se refuse à croire qu'il soit allé jusqu'à devenir secrètement le complice d'un Richelieu et d'autres courtisans, qui s'étudièrent à faire germer des vices dans l'âme de leur maître (1). » Si l'administration de Fleury fut économe, probe, laborieuse, elle fut aussi sans génie, sans grandeur, et sans aucune vue d'avenir. Ne s'attachant qu'à empêcher toute secousse, il se contenta de laisser le pays accroître ses richesses et ses lumières, pendant une période de léthargie et de médiocrité. Le calme intérieur ne fut troublé que par de misérables discussions sur la bulle *Unigenitus*. Fleury, partisan des Jésuites (2),

(1) Droz, *Histoire du Règne de Louis XVI*, t. Ier, p. 2.
(2) En quittant son diocèse, Fleury publia un man-

laissa deux anciens agents de Dubois, Tencin et Lafitteau, renouveler la persécution contre les jansénistes. Le pouvoir royal, le parlement, tous les partis enfin, ne firent que du scandale; les petits coups d'État du ministre troublèrent la société, discréditèrent le gouvernement, et préparèrent le champ à l'incrédulité. A l'extérieur, le vieux cardinal suivit les mêmes errements. Privé de ce coup d'œil qui embrasse toutes les faces d'une affaire, de ce génie qui sait se décider pour le parti le plus avantageux à l'État, il borna son ambition politique à conserver au royaume le repos nécessaire pour réparer ses pertes. Ce fut l'alliance anglaise qu'il considérait comme le gage le plus assuré de la paix du monde, et il crut se l'assurer par une complaisance servile. Sous prétexte de ne pas alarmer l'Angleterre, dont le gouvernement était si habilement dirigé par Walpole, il laissa dépérir la marine, négligea l'armée, et sacrifia le commerce. Cependant il sut parfois tirer un parti avantageux de cette alliance; par exemple, en 1729, lorsque sa médiation rétablit la paix, sur le point d'être rompue par l'empereur, uni au roi d'Espagne, et en 1731, lorsque Charles VI consentit à ce que don Carlos recueillit en héritage les duchés de Parme et de Plaisance.

Stanislas, beau-père de Louis XV, avait été, en 1733, réélu roi de Pologne, tandis que quelques dissidents nommaient Auguste III; c'était pour la France une belle occasion d'embrasser une politique nouvelle. « On pouvait arrêter l'accroissement de la Russie par la régénération de la Pologne, et l'opinion publique semblait le deviner en se prononçant pour la guerre. Fleury ne comprit pas cette politique, pour laquelle il fallait, à dire vrai, une profonde intelligence de l'avenir; il ne voyait là qu'une expédition chevaleresque, qui allait renverser ses plans d'économie, la nécessité d'un armement qui pouvait troubler son alliance anglaise; mais il fut forcé de céder à l'ardeur de la noblesse. Cependant Stanislas avait été chassé de Varsovie..... Les Polonais attendaient une flotte et une armée; Fleury, qui craignait d'alarmer l'Angleterre, et dont l'économie dégénérait en lésinerie honteuse, envoya contre 50,000 Russes un vaisseau, trois millions, et 1,500 hommes. » La Pologne fut vaincue. Cependant le ministre sut mieux profiter de la guerre de 1734 et 1735 pour arracher quelques lambeaux aux ennemis de la France. Berwick, Noailles, d'Asfeld, sur le Rhin; Villars, Coigny et Broglie, en Italie, vengèrent bien des défaites. Le traité de Vienne assura le trône de Naples à un Bourbon, et à Stanislas les duchés de Lorraine et de Bar : ce fut là la plus belle époque du ministère de Fleury. Mais la prospérité et le calme ne furent pas de longue durée. Les dispositions pacifiques du cardinal ne purent empêcher la France de s'engager dans la guerre de la succession d'Autriche. Les sollicitations de l'électeur de Bavière, les intrigues des deux Belle-Isle, les cris de la noblesse, l'emportèrent sur ses répugnances. Pour la seconde fois, il fit manquer les chances de la guerre; alors il entama d'infructueuses et maladroites négociations avec l'Autriche (1), et entrava par ses instructions les opérations des généraux français. On n'en continua pas moins à se battre; mais, au milieu de ces revers, Fleury mourut, âgé de quatre-vingt-neuf ans et six mois. On attribue à Maurepas l'épitaphe suivante :

Ci-gît qui, loin du faste et de l'éclat,
Se bornant au pouvoir suprême,
N'ayant vécu que pour lui-même,
Mourut pour le bien de l'État.

Telle était la probité sévère du ministre, qu'à sa mort on trouva sa succession à peine égale à celle d'un bourgeois médiocrement riche, et qu'elle n'aurait pas suffi à la moitié de la dépense du mausolée que Louis XV lui fit élever. On ne connaît de ce prélat aucun ouvrage, quoiqu'il ait été membre des trois Académies : de l'Académie Française depuis 1717, de celle des Sciences depuis 1721, et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres depuis 1725. Il fut en outre proviseur de Sorbonne et supérieur de la maison de Navarre. Malgré la réunion de tant de dignités, peu d'hommes ont eu plus d'aménité dans les mœurs et plus de douceur dans le caractère. Ni les honneurs du pouvoir, ni le rang de cardinal n'avaient altéré ses habitudes de simplicité. Quoique ami de Walpole, Fleury fuyait le luxe et haïssait la corruption. Il était essentiellement homme de goût et d'esprit. « Sa conversation, dit un de ses biographes, était aisée, amusante et nourrie d'anecdotes curieuses. Il avait la repartie prompte et brillante; il plaisantait finement, et, ce qui est très-rare, il n'offensait personne. » Il possédait, comme ecclésiastique, des qualités précieuses. Les mandements qu'il fit pendant son épiscopat de Fréjus sont des modèles de cette simplicité qui fait le charme de l'éloquence pastorale. Il

dement d'adieu fulminant contre les jansénistes. Mais ce mandement, fait uniquement pour les circonstances, eut, suivant Saint Simon, des effets qu'on n'avait pas prévus. « Le fameux père Quesnel en ayant eu connoissance, piqué du ton de persécuteur que prenait le nouvel antagoniste, enchâssa cette espèce de tocsin dans un de ses ouvrages avec l'ironie la plus amère, la plus méprisante. Fleury avec son air doux, riant et modeste, était l'homme le plus superbe et le plus vindicatif que j'aie jamais connu. Il ne le pardonna ni au père Quesnel ni à ses adhérents. »

(1) Dans une lettre écrite par lui au général autrichien Kœnigseck, il s'excusait de la guerre entreprise; il avouait qu'on l'avait entraîné au delà de ses mesures : « Bien des gens, disait-il, savent combien j'ai été opposé aux résolutions que nous avons prises, et que j'ai été forcé, en quelque sorte, d'y consentir. » La reine de Hongrie, pour toute réponse, fit publier la lettre. Cette publication déconsidéra le ministère français, refroidit nos alliés, enhardit nos ennemis. Alors le cardinal écrivit une seconde lettre, dans laquelle il se plaignoit au général autrichien d'un pareil procédé, ajoutant « qu'il ne lui écrira plus désormais ce qu'il pense. » Cette seconde lettre lui fit encore plus de tort que la première. Il les fit désavouer toutes les deux.

aimait les lettres et les sciences, et s'en montra protecteur éclairé. Par ses soins, la Bibliothèque du Roi fut achevée et agrandie, et il l'enrichit de plusieurs manuscrits précieux, qu'il fit acheter en Égypte, en Grèce, et jusqu'en Chine. Ce fut pendant son ministère qu'on envoya à grands frais, dans la Laponie et le Pérou, des académiciens chargés de mesurer un degré du méridien et de déterminer plus exactement la configuration du globe terrestre. [Le Bas, *Dict. enc. de la France, et Enc. des G. du M.*]

Saint-Simon, *Mémoires*. — Voltaire, *Siècles de Louis XIV et de Louis XV*. — Duclos, *Mémoires secrets*. — Lacretelle, *Histoire du dix-huitième siècle*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXVIII.

FLEURY (*Julien*), philologue français, né vers 1650, mort à Paris, le 13 septembre 1725. Professeur d'éloquence au collége de Navarre, il fut chargé de travailler aux éditions *ad usum delphini*. Il donna pour sa part l'édition d'*Apulée*; Paris, 1688, 2 vol. in-4°, et celle de la *Concorde évangélique* grecque et latine, de Nicolas Toinard d'Orléans; Paris, 1707, in-fol. Il avait commencé aussi une édition d'*Ausone*, mais il interrompit ce travail, par scrupule religieux; l'abbé Souchay l'acheva, et le publia; Paris, 1730, in-4°. Julien Fleury était chanoine de Chartres.

D. Liron, *Bibliothèque Chartraine*.

FLEURY (*Jean-Baptiste*), archéologue français, né à Besançon, en 1698, mort dans la même ville, en 1754. Il était chanoine du chapitre de Besançon. On a de lui : plusieurs *Dissertations sur des usages singuliers de l'église de Besançon*, publiées dans le *Mercure*, 1741, 1742, et réimprimées dans la *Revue franc-comtoise*, année 1845; — l'*Almanach historique de Besançon et de la Franche-Comté* des années 1752 et 1753.

Feller, *Biographie universelle* (édit. Weiss).

FLEURY (***), auteur lyrique français, né à Lyon, vers 1705, mort en 1746. Il n'est connu que par les deux pièces suivantes, qui eurent du succès : *Biblis*, tragédie-opéra, cinq actes, avec prologue, musique de Lacoste, représentée en 1732, imprimée dans le tome XV, p. 205-264, du *Recueil général des Operas* de J.-B.-Christophe Ballard; Paris, 1739, in-12; — *Les Génies*, ballet en quatre entrées, avec prologue, musique de Mlle Duval, représenté en 1736. et imprimé tome XVI, p. 371-428, du même recueil; Paris, 1745. Les entrées de ce ballet, fort remarquable par ses décors, formaient quatre petits épisodes séparés, sous les titres de *Les Nymphes, ou l'Amour indiscret; les Gnomes, ou l'Amour ambitieux; les Salamandres, ou l'Amour violent; les Sylphes, ou l'Amour léger*; la versification laisse beaucoup à desirer. A. Jadin.

Histoire de l'Académie royale de Musique. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

FLEURY (*Jacques*), littérateur français, né à Paris, vers 1730, mort dans la même ville, en 1775. Il était avocat au parlement de Paris. Doué d'un esprit naturel et agréable, il se distingua plutôt comme littérateur que comme jurisconsulte. On a de lui : *Le Bouquet du Roi*, opéra-comique, avec Vadé et Lattaignant; Paris, 1752-1753, in-8°; — *Le Retour favorable*, prologue-opéra-comique, théâtre de la Foire Saint-Germain, 3 février 1752; Paris, 1758, in-8°; — *Le Littérateur impartial, ou précis des ouvrages périodiques*, avec La Marche-Courmont; La Haye et Paris, 1760, in-12; — *Folies*; Paris, 1760, in-12, et 1769, in-8° : c'est un recueil de *chansons, épigrammes et fables*, écrites avec beaucoup de facilité et de gaieté; — *Chansons maçoniques*; Paris, 1760, in-8°; — *Les Grands Objets de la Foi, ou mystères, odes chantantes*; Avranches, 1775, in-8°; — *Dictionnaire de l'Ordre de la Félicité*; ibid., même année, in-8°; — *Le Miroir magique*, opéra-comique, avec Lesage et d'Orneval; — *La Mort du Goret*, tragédie pour rire, en vers, avec vaudevilles; Paris, 1753, in-8°; — *Le Rossignol*, opéra-comique. A. J.

Nouveau Théâtre de la Foire, III. — Quérard, *La France littéraire*.

FLEURY (Liard, dit), comédien français, né à Paris, vers 1708, vivait encore en 1793. Il était fils d'un cent-suisse du roi Louis XV. Ses parents tenaient une auberge au faubourg Saint-Honoré. Fleury débuta le 23 avril 1733, par le rôle d'Achille dans l'*Iphigénie* de Racine. Il fut reçu le 21 décembre suivant, mais quitta le théâtre le 12 novembre 1736, avec une pension de 500 livres. Fleury était d'un fort beau physique et disait convenablement. Quelques biographes du temps ont attribué à la passion qu'il sut inspirer à une très-grande dame le court séjour qu'il fit au théâtre. A. J.

Catalogue de la bibliothèque de M. de Soleinne. — *Mercure de* 1733, 1736.

FLEURY (*Aimée*, née comtesse *de Coigny*, duchesse de), femme de lettres française, née à Paris, vers 1776, morte le 17 janvier 1820. Son père était frère cadet du dernier maréchal duc de Coigny. Elle fut mariée très-jeune au duc de Fleury, petit-neveu du cardinal; son mari ayant émigré, elle divorça, et reprit le nom d'*Aimée de Coigny* et plus tard celui de *comtesse de Coigny*. Elle était déjà très-remarquée, grâce à son éducation littéraire, à son esprit et à sa beauté, lorsque, en 1794, elle fut emprisonnée à Saint-Lazare. Sa naissance et ses relations étaient ses seuls crimes. André Chénier (*voyez ce nom*) était alors détenu dans la même prison; il vit Aimée de Coigny, et fut vivement frappé de sa grâce touchante et de son naïf amour de la vie. Son cœur de poete s'émut devant cette infortune, et, oubliant sa propre destinée, il composa la belle ode devenue célèbre sous le titre de *La Jeune Captive*. Quoique Mme de Coigny ne soit pas nommée dans ce dernier chant de Chénier, il est facile de reconnaître la muse qui inspira

l'infortuné poëte. Le 9 thermidor sauva la jeune femme, qui plus tard épousa M. de Montrond. « Aimée de Coigny avait connu, disait Lemercier, tout ce que l'élégance, la délicatesse, les grâces, donnaient de charme à la cour de Versailles. Depuis que sa séparation d'avec son mari lui avait fait reprendre le nom de son père, elle avait connu tout ce que la révolution avait fait naître de plus intéressant, de plus solide, de plus éclairé sur les affaires et les personnes qui les avaient dirigées. Ce mélange d'instruction mit en valeur les qualités naturelles et les avantages de son éducation, qui avait été extrêmement soignée. Également familière avec les belles-lettres françaises et latines, elle avait tout l'acquis d'un homme; mais le savoir en elle n'était jamais pédant : elle resta toujours femme, et l'une des plus aimables de toutes. Sa conversation éclatait en traits piquants, imprévus et originaux; elle résumait toute l'éloquence de Mme de Stael en quelques mots perçants. » On connait de Mme de Fleury : *Alvar;* Paris, Firmin Didot, 1818, 2 vol. in-12. Ce roman ne fut tiré qu'à vingt-cinq exemplaires. Le style en est simple et pourtant passionné; l'intrigue ingénieuse et attachante; — *Mémoires sur nos temps;* — et *Collection de portraits sur nos contemporains;* ces deux ouvrages sont restés manuscrits. A. Jadin.

Népomucène Lemercier, *Le Censeur européen*, 22 janvier 1820. — *Dictionnaire des Contemporains.*

FLEURY (*Abraham-Joseph* Bénard, connu sous le nom de), célèbre comédien français, né à Chartres, en 1751, mort à Orléans, le 3 mars 1822. Ses parents étaient comédiens de campagne. Résolu, très-jeune encore, à tenter la fortune, il se rendit à Lyon, et offrit ses services au directeur du théâtre de cette ville, qui les accepta et le garda plusieurs années dans sa troupe. Le 7 mars 1774, Fleury débuta sur le Théâtre-Français, par le rôle d'Égisthe. Ce début ne réussit pas : il avait à lutter contre la réputation de Bellecour, de Molé et de Monvel, et, bien qu'on lui reconnût de l'intelligence, sa voix rauque et certain manque de tenue excitèrent des murmures. Il retourna alors en province, et ne se représenta sur le Théâtre-Français que le 20 mars 1778, dans les rôles de Sainville fils, de *La Gouvernante*, et de Dormilly des *Fausses Infidelités*. Cette seconde épreuve lui fut favorable, et le fit recevoir dans la même année; mais ce ne fut véritablement que dix ans plus tard qu'il se plaça sur la ligne des *premiers sujets*. Dans cet intervalle il avait considérablement travaillé, et lorsque Molé, déjà vieux, dut renoncer aux rôles de *petits-maitres*, Fleury se les appropria avec une habileté et une grâce qu'on était loin de soupçonner chez lui. Plus tard il voulut aborder les premiers rôles, tels que *Le Misanthrope*, *Tartufe*, *Le Philosophe marié*, *L'Homme du Jour*, et il les joua avec une grande supériorité; cependant, il est juste de dire qu'il n'y remplaça pas tout à fait Molé. Sa diction, quelque peu saccadée et plus spirituelle que correcte, ne convenait pas complétement à l'accomplissement de ces rôles. Il avait paru pendant longtemps dans la tragédie, ainsi que l'exigeaient alors les règlements; mais il renonça à ce genre dès 1782, afin de se consacrer exclusivement à la comédie. Comme Molé était encore à cette époque en possession de tous les grands rôles, Fleury, tout en cherchant à s'en rapprocher, se garda bien de le copier servilement. Aussi chercha-t-il ailleurs, en dehors du répertoire, une occasion de se produire sous le jour le plus avantageux, sans porter ombrage à son chef d'emploi, et il fit remettre à la scène *L'École des Bourgeois* de D'Allainval. Le succès en fut prodigieux, et a été le moment le plus brillant de sa réputation. Le 6 mars 1789 avait lieu la première représentation des *Deux Pages*, et l'on sait combien fut complète l'illusion que produisit cet éminent comédien dans le personnage du grand Frédéric. L'imitation fut si parfaite, qu'elle arracha des larmes au prince Henri de Prusse, frère du monarque, qui le lendemain fit remettre à Fleury une tabatière fort riche, ornée du portrait du feu roi, et accompagnée d'une lettre autographe que Fleury aimait à montrer à ses intimes. Cet acteur fut moins heureux dans la reproduction d'Henri IV de *La Partie de Chasse*. A la révolution, Fleury fut incarcéré ainsi que la plupart de ses camarades, pour avoir représenté *Paméla*, pièce de François (de Neufchâteau). Il fut sauvé par la soustraction des pièces du procès, opérée par les soins de La Bussière, employé au comité de sûreté générale. Il comptait quarante-quatre ans de service lorsque, moins volontairement que forcé par des tracasseries intestines, il prit sa retraite, le 1er avril 1818, avec une pension de 9,000 francs, et vint habiter Orléans, où il passa les quatre dernières années de sa vie. Il a paru, de 1835 à 1837, un ouvrage intitulé : *Mémoires de Fleury de la Comédie-Française, rédigés sur des notes authentiques*, 6 vol. in-8°. Ces mémoires apocryphes, fort spirituellement composés d'ailleurs, sont dus à la plume de M. J.-B. Lafitte, qui a mis à contribution tous les mémoires du temps; car il résulte de témoignages authentiques que jamais Fleury n'a laissé de matériaux écrits. Éd. de Manne.

Mercure de France. — *Almanach des Spectacles.* — *Éphémérides universelles.* — *Correspondance de Grimm.* — *Mémoires de L. Fusil.*

* **FLEURY** (*Louis-Joseph*), médecin, né à Saint-Pétersbourg, de parents français. Reçu docteur en médecine à Paris, en 1839, il a obtenu au concours la place de professeur agrégé. On a de lui : *Mémoire et observations sur les affections cutanées décrites par Willan sous les noms de* Psoriasis *et de* Lepra vulgaris*;* dans les *Archives médicales*, 1836; — *Mémoire sur*

aimait les lettres et les sciences, et s'en montra protecteur éclairé. Par ses soins, la Bibliothèque du Roi fut achevée et agrandie, et il l'enrichit de plusieurs manuscrits précieux, qu'il fit acheter en Égypte, en Grèce, et jusqu'en Chine. Ce fut pendant son ministère qu'on envoya à grands frais, dans la Laponie et le Pérou, des académiciens chargés de mesurer un degré du méridien et de déterminer plus exactement la configuration du globe terrestre. [Le Bas, *Dict. enc. de la France*, et *Enc. des G. du M.*]

Saint-Simon, *Mémoires*. — Voltaire, *Siècles de Louis XIV et de Louis XV*. — Duclos, *Mémoires secrets*. — Lacretelle, *Histoire du dix-huitième siècle*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXVIII.

FLEURY (*Julien*), philologue français, né vers 1650, mort à Paris, le 13 septembre 1725. Professeur d'éloquence au collége de Navarre, il fut chargé de travailler aux éditions *ad usum delphini*. Il donna pour sa part l'édition d'*Apulée*; Paris, 1688, 2 vol. in-4°, et celle de la *Concorde évangélique* grecque et latine, de Nicolas Toinard d'Orléans; Paris, 1707, in-fol. Il avait commencé aussi une édition d'*Ausone*, mais il interrompit ce travail, par scrupule religieux; l'abbé Souchay l'acheva, et le publia; Paris, 1730, in-4°. Julien Fleury était chanoine de Chartres.

D. Liron, *Bibliothèque Chartraine*.

FLEURY (*Jean-Baptiste*), archéologue français, né à Besançon, en 1698, mort dans la même ville, en 1754. Il était chanoine du chapitre de Besançon. On a de lui : plusieurs *Dissertations sur des usages singuliers de l'église de Besançon*, publiées dans le *Mercure*, 1741, 1742, et réimprimées dans la *Revue franc-comtoise*, année 1845; — l'*Almanach historique de Besançon et de la Franche-Comté* des années 1752 et 1753.

Feller, *Biographie universelle* (édit. Weiss).

FLEURY (***), auteur lyrique français, né à Lyon, vers 1705, mort en 1746. Il n'est connu que par les deux pièces suivantes, qui eurent du succès : *Biblis*, tragédie-opéra, cinq actes, avec prologue, musique de Lacoste, représentée en 1732, imprimée dans le tome XV, p. 205-264, du *Recueil général des Operas* de J.-B.-Christophe Ballard; Paris, 1739, in-12; — *Les Génies*, ballet en quatre entrées, avec prologue, musique de M[lle] Duval, représenté en 1736, et imprimé tome XVI, p. 371-428, du même recueil; Paris, 1745. Les entrées de ce ballet, fort remarquable par ses decors, formaient quatre petits épisodes séparés, sous les titres de *Les Nymphes, ou l'Amour indiscret; les Gnomes, ou l'Amour ambitieux; les Salamandres, ou l'Amour violent; les Sylphes, ou l'Amour léger*; la versification laisse beaucoup à desirer. A. Jadin.

Histoire de l'Académie royale de Musique. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

FLEURY (*Jacques*), littérateur français, né à Paris, vers 1730, mort dans la même ville, en 1775. Il était avocat au parlement de Paris. Doué d'un esprit naturel et agréable, il se distingua plutôt comme littérateur que comme jurisconsulte. On a de lui : *Le Bouquet du Roi*, opéra-comique, avec Vadé et Lattaignant; Paris, 1752-1753, in-8°; — *Le Retour favorable*, prologue-opéra-comique, théâtre de la Foire Saint-Germain, 3 février 1752; Paris, 1758, in-8°; — *Le Littérateur impartial, ou précis des ouvrages périodiques*, avec La Marche-Courmont; La Haye et Paris, 1760, in-12; — *Folies*; Paris, 1760, in-12, et 1769, in-8° : c'est un recueil de *chansons, épigrammes* et *fables*, écrites avec beaucoup de facilité et de gaieté; — *Chansons maçoniques*; Paris, 1760, in-8°; — *Les Grands Objets de la Foi, ou mystères, odes chantantes*; Avranches, 1775, in-8°; — *Dictionnaire de l'Ordre de la Félicité*; ibid., même année, in-8°; — *Le Miroir magique*, opéra-comique, avec Lesage et d'Orneval; — *La Mort du Goret*, tragédie pour rire, en vers, avec vaudevilles; Paris, 1753, in-8°; — *Le Rossignol*, opéra-comique. A. J.

Nouveau Théâtre de la Foire, III. — Quérard, *La France littéraire*.

FLEURY (Liard, dit), comédien français, né à Paris, vers 1708, vivait encore en 1793. Il était fils d'un cent-suisse du roi Louis XV. Ses parents tenaient une auberge au faubourg Saint-Honoré. Fleury débuta le 23 avril 1733, par le rôle d'Achille dans l'*Iphigénie* de Racine. Il fut reçu le 21 décembre suivant, mais quitta le théâtre le 12 novembre 1736, avec une pension de 500 livres. Fleury était d'un fort beau physique et disait convenablement. Quelques biographes du temps ont attribué à la passion qu'il sut inspirer à une très-grande dame le court séjour qu'il fit au théâtre. A. J.

Catalogue de la bibliothèque de M. de Soleinne. — *Mercure de* 1733, 1736.

FLEURY (*Aimée*, née comtesse *de Coigny*, duchesse de), femme de lettres française, née à Paris, vers 1776, morte le 17 janvier 1820. Son père était frère cadet du dernier maréchal duc de Coigny. Elle fut mariée très-jeune au duc de Fleury, petit-neveu du cardinal; son mari ayant émigré, elle divorça, et reprit le nom d'*Aimée de Coigny* et plus tard celui de *comtesse de Coigny*. Elle était déjà très-remarquée, grâce à son éducation littéraire, à son esprit et à sa beauté, lorsque, en 1794, elle fut emprisonnée à Saint-Lazare. Sa naissance et ses relations étaient ses seuls crimes. André Chénier (*voyez ce nom*) était alors détenu dans la même prison; il vit Aimée de Coigny, et fut vivement frappé de sa grâce touchante et de son naïf amour de la vie. Son cœur de poëte s'émut devant cette infortune, et, oubliant sa propre destinée, il composa la belle ode devenue célèbre sous le titre de *La Jeune Captive*. Quoique M[me] de Coigny ne soit pas nommée dans ce dernier chant de Chénier, il est facile de reconnaître la muse qui inspira

l'infortuné poëte. Le 9 thermidor sauva la jeune femme, qui plus tard épousa M. de Montrond. « Aimée de Coigny avait connu, disait Lemercier, tout ce que l'élégance, la délicatesse, les grâces, donnaient de charme à la cour de Versailles. Depuis que sa séparation d'avec son mari lui avait fait reprendre le nom de son père, elle avait connu tout ce que la révolution avait fait naître de plus intéressant, de plus solide, de plus éclairé sur les affaires et les personnes qui les avaient dirigées. Ce mélange d'instruction mit en valeur les qualités naturelles et les avantages de son éducation, qui avait été extrêmement soignée. Également familière avec les belles-lettres françaises et latines, elle avait tout l'acquis d'un homme; mais le savoir en elle n'était jamais pédant : elle resta toujours femme, et l'une des plus aimables de toutes. Sa conversation éclatait en traits piquants, imprévus et originaux; elle résumait toute l'éloquence de Mme de Stael en quelques mots perçants. » On connaît de Mme de Fleury : *Alvar;* Paris, Firmin Didot, 1818, 2 vol. in-12. Ce roman ne fut tiré qu'à vingt-cinq exemplaires. Le style en est simple et pourtant passionné; l'intrigue ingénieuse et attachante; — *Mémoires sur nos temps;* — et *Collection de portraits sur nos contemporains;* ces deux ouvrages sont restés manuscrits. A. Jadin.

Népomucène Lemercier, *Le Censeur européen*, 22 janvier 1820. — *Dictionnaire des Contemporains.*

FLEURY (*Abraham-Joseph* Bénard, connu sous le nom de), célèbre comédien français, né à Chartres, en 1751, mort à Orléans, le 3 mars 1822. Ses parents étaient comédiens de campagne. Résolu, très-jeune encore, à tenter la fortune, il se rendit à Lyon, et offrit ses services au directeur du théâtre de cette ville, qui les accepta et le garda plusieurs années dans sa troupe. Le 7 mars 1774, Fleury débuta sur le Théâtre-Français, par le rôle d'Égisthe. Ce début ne réussit pas : il avait à lutter contre la réputation de Bellecour, de Molé et de Monvel, et, bien qu'on lui reconnût de l'intelligence, sa voix rauque et certain manque de tenue excitèrent des murmures. Il retourna alors en province, et ne se représenta sur le Théâtre-Français que le 20 mars 1778, dans les rôles de Sainville fils, de *La Gouvernante*, et de Dormilly des *Fausses Infidelités*. Cette seconde épreuve lui fut favorable, et le fit recevoir dans la même année; mais ce ne fut véritablement que dix ans plus tard qu'il se plaça sur la ligne des *premiers sujets*. Dans cet intervalle il avait considérablement travaillé, et lorsque Molé, déjà vieux, dut renoncer aux rôles de *petits-maîtres*, Fleury se les appropria avec une habileté et une grâce qu'on était loin de soupçonner chez lui. Plus tard il voulut aborder les premiers rôles, tels que *Le Misanthrope*, *Tartufe*, *Le Philosophe marié*, *L'Homme au Jour*, et il les joua avec une grande supériorité; cependant, il est juste de dire qu'il n'y remplaça pas tout à fait Molé. Sa diction, quelque peu saccadée et plus spirituelle que correcte, ne convenait pas complétement à l'accomplissement de ces rôles. Il avait paru pendant longtemps dans la tragédie, ainsi que l'exigeaient alors les règlements; mais il renonça à ce genre dès 1782, afin de se consacrer exclusivement à la comédie. Comme Molé était encore à cette époque en possession de tous les grands rôles, Fleury, tout en cherchant à s'en rapprocher, se garda bien de le copier servilement. Aussi chercha-t-il ailleurs, en dehors du répertoire, une occasion de se produire sous le jour le plus avantageux, sans porter ombrage à son chef d'emploi, et il fit remettre à la scène *L'École des Bourgeois* de D'Allainval. Le succès en fut prodigieux, et a été le moment le plus brillant de sa réputation. Le 6 mars 1789 avait lieu la première représentation des *Deux Pages*, et l'on sait combien fut complète l'illusion que produisit cet éminent comédien dans le personnage du grand Frédéric. L'imitation fut si parfaite, qu'elle arracha des larmes au prince Henri de Prusse, frère du monarque, qui le lendemain fit remettre à Fleury une tabatière fort riche, ornée du portrait du feu roi, et accompagnée d'une lettre autographe que Fleury aimait à montrer à ses intimes. Cet acteur fut moins heureux dans la reproduction d'Henri IV de *La Partie de Chasse*. A la révolution, Fleury fut incarcéré ainsi que la plupart de ses camarades, pour avoir représenté *Paméla*, pièce de François (de Neufchâteau). Il fut sauvé par la soustraction des pièces du procès, opérée par les soins de La Bussière, employé au comité de sûreté générale. Il comptait quarante-quatre ans de service lorsque, moins volontairement que forcé par des tracasseries intestines, il prit sa retraite, le 1er avril 1818, avec une pension de 9,000 francs, et vint habiter Orléans, où il passa les quatre dernières années de sa vie. Il a paru, de 1835 à 1837, un ouvrage intitulé : *Mémoires de Fleury de la Comédie-Française, rédigés sur des notes authentiques*, 6 vol. in-8°. Ces mémoires apocryphes, fort spirituellement composés d'ailleurs, sont dus à la plume de M. J.-B. Lafitte, qui a mis à contribution tous les mémoires du temps; car il résulte de témoignages authentiques que jamais Fleury n'a laissé de matériaux écrits. Éd. de Manne.

Mercure de France. — *Almanach des Spectacles.* — *Éphémérides universelles.* — *Correspondance de Grimm.* — *Mémoires de L. Fusil.*

* **FLEURY** (*Louis-Joseph*), médecin, né à Saint-Pétersbourg, de parents français. Reçu docteur en médecine à Paris, en 1839, il a obtenu au concours la place de professeur agrégé. On a de lui : *Mémoire et observations sur les affections cutanées décrites par Willan sous les noms de* Psoriasis *et de* Lepra vulgaris; dans les *Archives médicales*, 1836; — *Mémoire sur*

aimait les lettres et les sciences, et s'en montra protecteur éclairé. Par ses soins, la Bibliothèque du Roi fut achevée et agrandie, et il l'enrichit de plusieurs manuscrits précieux, qu'il fit acheter en Égypte, en Grèce, et jusqu'en Chine. Ce fut pendant son ministère qu'on envoya à grands frais, dans la Laponie et le Pérou, des académiciens chargés de mesurer un degré du méridien et de déterminer plus exactement la configuration du globe terrestre. [Le Bas, *Dict. enc. de la France, et Enc. des G. du M.*]

Saint-Simon, *Mémoires*. — Voltaire, *Siècles de Louis XIV et de Louis XV*. — Duclos, *Mémoires secrets*. — Lacretelle, *Histoire du dix-huitième siècle*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXVIII.

FLEURY (*Julien*), philologue français, né vers 1650, mort à Paris, le 13 septembre 1725. Professeur d'éloquence au collége de Navarre, il fut chargé de travailler aux éditions *ad usum delphini*. Il donna pour sa part l'édition d'*Apulée*; Paris, 1688, 2 vol. in-4°, et celle de la *Concorde évangélique* grecque et latine, de Nicolas Toinard d'Orléans; Paris, 1707, in-fol. Il avait commencé aussi une édition d'*Ausone*, mais il interrompit ce travail, par scrupule religieux; l'abbé Souchay l'acheva, et le publia; Paris, 1730, in-4°. Julien Fleury était chanoine de Chartres.

D. Liron, *Bibliothèque Chartraine*.

FLEURY (*Jean-Baptiste*), archéologue français, né à Besançon, en 1698, mort dans la même ville, en 1754. Il était chanoine du chapitre de Besançon. On a de lui : plusieurs *Dissertations sur des usages singuliers de l'église de Besançon*, publiées dans le *Mercure*, 1741, 1742, et réimprimées dans la *Revue franc-comtoise*, année 1845; — l'*Almanach historique de Besançon et de la Franche-Comté* des années 1752 et 1753.

Feller, *Biographie universelle* (édit. Weiss).

FLEURY (***), auteur lyrique français, né à Lyon, vers 1705, mort en 1746. Il n'est connu que par les deux pièces suivantes, qui eurent du succès : *Biblis*, tragédie-opéra, cinq actes, avec prologue, musique de Lacoste, représentée en 1732, imprimée dans le tome XV, p. 205-264, du *Recueil général des Operas* de J.-B.-Christophe Ballard; Paris, 1739, in-12; — *Les Génies*, ballet en quatre entrées, avec prologue, musique de Mlle Duval, représenté en 1736, et imprimé tome XVI, p. 371-428, du même recueil; Paris, 1745. Les entrées de ce ballet, fort remarquable par ses décors, formaient quatre petits épisodes séparés, sous les titres de *Les Nymphes, ou l'Amour indiscret; les Gnomes, ou l'Amour ambitieux; les Salamandres, ou l'Amour violent; les Sylphes, ou l'Amour léger*; la versification laisse beaucoup à désirer. A. Jadin.

Histoire de l'Académie royale de Musique. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

FLEURY (*Jacques*), littérateur français, né à Paris, vers 1730, mort dans la même ville, en 1775. Il était avocat au parlement de Paris. Doué d'un esprit naturel et agréable, il se distingua plutôt comme littérateur que comme jurisconsulte. On a de lui : *Le Bouquet du Roi*, opéra-comique, avec Vadé et Lattaignant; Paris, 1752-1753, in-8°; — *Le Retour favorable*, prologue-opéra-comique, théâtre de la Foire Saint-Germain, 3 février 1752; Paris, 1758, in-8°; — *Le Littérateur impartial, ou précis des ouvrages périodiques*, avec La Marche-Courmont; La Haye et Paris, 1760, in-12; — *Folies*; Paris, 1760, in-12, et 1769, in-8° : c'est un recueil de *chansons, epigrammes* et *fables*, écrites avec beaucoup de facilité et de gaieté; — *Chansons maçoniques*; Paris, 1760, in-8°; — *Les Grands Objets de la Foi, ou mystères, odes chantantes*; Avranches, 1775, in-8°; — *Dictionnaire de l'Ordre de la Félicité*; ibid., même année, in-8°; — *Le Miroir magique*, opéra-comique, avec Lesage et d'Orneval; — *La Mort du Goret*, tragédie pour rire, en vers, avec vaudevilles; Paris, 1753, in-8°; — *Le Rossignol*, opéra-comique. A. J.

Nouveau Théâtre de la Foire, III. — Quérard, *La France littéraire*.

FLEURY (Liard, dit), comédien français, né à Paris, vers 1708, vivait encore en 1793. Il était fils d'un cent-suisse du roi Louis XV. Ses parents tenaient une auberge au faubourg Saint-Honoré. Fleury débuta le 23 avril 1733, par le rôle d'Achille dans l'*Iphigénie* de Racine. Il fut reçu le 21 décembre suivant, mais quitta le théâtre le 12 novembre 1736, avec une pension de 500 livres. Fleury était d'un fort beau physique et disait convenablement. Quelques biographes du temps ont attribué à la passion qu'il sut inspirer à une très-grande dame le court séjour qu'il fit au théâtre. A. J.

Catalogue de la bibliothèque de M. de Soleinne. — *Mercure de 1733, 1736*.

FLEURY (*Aimée*, née comtesse *de Coigny*, duchesse de), femme de lettres française, née à Paris, vers 1776, morte le 17 janvier 1820. Son père était frère cadet du dernier maréchal duc de Coigny. Elle fut mariée très-jeune au duc de Fleury, petit-neveu du cardinal; son mari ayant émigré, elle divorça, et reprit le nom d'*Aimée de Coigny* et plus tard celui de *comtesse de Coigny*. Elle était déjà très-remarquée, grâce à son éducation littéraire, à son esprit et à sa beauté, lorsque, en 1794, elle fut emprisonnée à Saint-Lazare. Sa naissance et ses relations étaient ses seuls crimes. André Chénier (*voyez ce nom*) était alors détenu dans la même prison; il vit Aimée de Coigny, et fut vivement frappé de sa grâce touchante et de son naïf amour de la vie. Son cœur de poete s'émut devant cette infortune, et, oubliant sa propre destinée, il composa la belle ode devenue célèbre sous le titre de *La Jeune Captive*. Quoique Mme de Coigny ne soit pas nommée dans ce dernier chant de Chénier, il est facile de reconnaître la muse qui inspira

l'infortuné poëte. Le 9 thermidor sauva la jeune femme, qui plus tard épousa M. de Montrond. « Aimée de Coigny avait connu, disait Lemercier tout ce que l'élégance, la délicatesse, les grâces, donnaient de charme à la cour de Versailles. Depuis que sa séparation d'avec son mari lui avait fait reprendre le nom de son père, elle avait connu tout ce que la révolution avait fait naître de plus intéressant de plus solide, de plus éclairé sur les affaires et les personnes qui les avaient dirigées. Ce mélange d'instruction mit en valeur les qualités naturelles et les avantages de son éducation, qui avait été extrêmement soignée. Également familière avec les belles-lettres françaises et latines, elle avait tout l'acquis d'un homme; mais le savoir en elle n'était jamais pédant elle resta toujours femme, et l'une des plus aimables de toutes. Sa conversation éclatait en traits piquants, imprévus et originaux; elle résumait toute l'éloquence de Mme de Stael en quelques mots perçants. On connait de Mme de Fleury : *Alvar*; Paris, Firmin Didot, 1818, 2 vol. in-12. Ce roman ne fut tiré qu'à vingt-cinq exemplaires. Le style en est simple et pourtant passionné; l'intrigue ingénieuse et attachante *Mémoires sur nos temps*; et *Collection de portraits sur nos contemporains*; ces deux ouvrages sont restés manuscrits. A. JADIN.

Népomucène Lemercier, *Le Censeur européen*, 22 janvier 1820. *Dictionnaire des Contemporains.*

FLEURY (*Abraham-Joseph* BÉNARD, connu sous le nom de), célèbre comédien français, né à Chartres, en 1751, mort à Orléans, le 3 mars 1822. Ses parents étaient comédiens de campagne. Résolu très-jeune encore à tenter la fortune, il se rendit à Lyon, et offrit ses services au directeur du théâtre de cette ville, qui les accepta et le garda plusieurs années dans sa troupe. Le 7 mars 1774, Fleury débuta sur le Théâtre-Français, par le rôle d'Égisthe. Ce début ne réussit pas : il avait lutter contre la réputation de Bellecour, de Molé et de Monvel, et, bien qu'on lui reconnût de l'intelligence, sa voix rauque et certain manque de tenue excitèrent des murmures. Il retourna alors en province, et ne se représenta sur le Théâtre-Français que le 20 mars 1778, dans les rôles de Sainville fils, de *La Gouvernante* et de Dormilly des *Fausses Infidélités*. Cette seconde épreuve lui fut favorable, et le fit recevoir dans la même année; mais ce ne fut véritablement que dix ans plus tard qu'il se plaça sur la ligne des *premiers sujets*. Dans cet intervalle il avait considérablement travaillé, et lorsque Molé, déjà vieux, dut renoncer aux rôles de *petits-maîtres* Fleury se les appropria avec une habileté et une grâce qu'on était loin de soupçonner chez lui. Plus tard il voulut aborder les premiers rôles, tels que *Le Misanthrope*, *Tartufe*, *Le Philosophe marié*, *L'Homme du Jour*, et il les joua avec une grande supériorité; cependant, il est juste de dire qu'il n'y remplaça pas tout à fait Molé. Sa diction, quelque peu saccadée et plus spirituelle que correcte, ne convenait pas complétement à l'accomplissement de ces rôles. Il avait paru pendant longtemps dans la tragédie, ainsi que l'exigeaient alors les règlements; mais il renonça à ce genre dès 1782, afin de se consacrer exclusivement à la comédie. Comme Molé était encore à cette époque en possession de tous les grands rôles, Fleury, tout en cherchant à s'en rapprocher, se garda bien de le copier servilement. Aussi chercha-t-il ailleurs, en dehors du répertoire une occasion de se produire sous le jour le plus avantageux, sans porter ombrage à son chef d'emploi, et il fit remettre à la scène *L'École des Bourgeois* de D'Allainval. Le succès en fut prodigieux, et a été le moment le plus brillant de sa réputation. Le 6 mars 1789 avait lieu la première représentation des *Deux Pages*, et l'on sait combien fut complète l'illusion que produisit cet éminent comédien dans le personnage du grand Frédéric. L'imitation fut si parfaite, qu'elle arracha des larmes au prince Henri de Prusse, frère du monarque, qui le lendemain fit remettre à Fleury une tabatière fort riche, ornée du portrait du feu roi, et accompagnée d'une lettre autographe que Fleury aimait à montrer à ses intimes. Cet acteur fut moins heureux dans la reproduction d'Henri IV de *La Partie de Chasse*. A la révolution, Fleury fut incarcéré ainsi que la plupart de ses camarades, pour avoir représenté *Paméla*, pièce de François (de Neufchâteau). Il fut sauvé par la soustraction des pièces du procès, opérée par les soins de La Bussière, employé au comité de sûreté générale. Il comptait quarante-quatre ans de service lorsque, moins volontairement que forcé par des tracasseries intestines, il prit sa retraite, le 1er avril 1818, avec une pension de 9,000 francs, et vint habiter Orléans où il passa les quatre dernières années de sa vie. Il a paru, de 1835 à 1837, un ouvrage intitulé : *Mémoires de Fleury de la Comédie-Française, rédigés sur des notes authentiques*, 6 vol. in-8°. Ces mémoires apocryphes, fort spirituellement composés d'ailleurs, sont dus à la plume de M. J.-B. Lafitte, qui a mis à contribution tous les mémoires du temps; car il résulte de témoignages authentiques que jamais Fleury n'a laissé de matériaux écrits. ÉD. DE MANNE.

Mercure de France. — *Almanach des Spectacles.* *Éphémérides universelles.* — *Correspondance de Grimm.* *Mémoires de L. Fusil.*

FLEURY (*Louis-Joseph*), médecin, né à Saint-Pétersbourg, de parents français. Reçu docteur en médecine à Paris, en 1839, il a obtenu au concours la place de professeur agrégé. On a de lui *Mémoire et observations sur les affections cutanées décrites par Willan sous les noms de* Psoriasis *et de* Lepra vulgaris; dans les *Archives médicales*, 1836; — *Mémoire sur*

la suture intestinale; 1837, même recueil; — *De l'Hydrosudopathie, ou système thérapeutique;* ibid., octobre 1837; — *Observation de grossesse tubaire;* ibid., janvier 1838; — *Observations et réflexions sur l'opération de l'empyème;* ibid., juillet 1838; — *Compendium de Médecine pratique*, etc.; Paris, 1836-1846; — *L'Homœopathie dévoilée;* Paris, 1839, in-8°, 2e édit.; — *Essai sur l'infection purulente;* Paris, 1844, in-8°; — *Quelques Mots sur l'Organisation de la Médecine en France;* Paris, 1844.

Sachaille, *Les Médecins de Paris.* — Louandre et Bourquelot, *La Littérature contemporaine.*

FLEURY DE CHABOULON (*Pierre-Alexandre-Édouard*), administrateur français, né en 1779, mort le 28 septembre 1835. Dans la journée du 13 vendémiaire an IV (octobre 1795), il combattit, dit-on, avec la garde nationale parisienne insurgée contre les troupes de la Convention, commandées par le général Bonaparte. Peu de temps après, Fleury de Chaboulon embrassa la carrière administrative, et fut employé dans les finances. Appelé ensuite au conseil d'État comme auditeur, il fut attaché à la direction générale des domaines. Il passa bientôt à la sous-préfecture de Château-Salins, et s'y fit remarquer par son zèle. Lors de l'occupation de cette ville par les troupes de la coalition, Fleury de Chaboulon se rendit au quartier général de l'empereur, qui lui confia d'importantes missions et l'envoya reprendre ses fonctions administratives à Reims. Par ses proclamations et son exemple, il encouragea ses nouveaux administrés à la résistance. Mais les Russes parvinrent à s'emparer de la ville, et Fleury de Chaboulon dut se cacher. L'abdication de Napoléon le rendit à la vie privée; il en profita pour faire un voyage en Italie. Son retour en France coïncida avec celui de l'empereur, revenant de l'île d'Elbe. A Lyon, Napoléon le prit pour secrétaire intime. A Paris, l'empereur le chargea d'une mission pour Bâle; cette mission avait pour but de préparer l'ouverture de négociations avec l'Autriche.

Le désastre de Waterloo rendit ses démarches inutiles. Forcé de s'expatrier, Fleury de Chaboulon profita des loisirs que lui laissait le gouvernement de la Restauration pour publier des *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie privée, du retour et du règne de Napoléon en* 1815 (Londres, 1819, 2 vol. in-8°). Ce livre, qui eut un grand succès de curiosité, a été réimprimé trois fois en 1820, à Leipzig, à Hambourg et à Bruxelles. Napoleon, qui avait promu Fleury de Chaboulon au grade d'officier de la Légion d'Honneur pendant les cent jours, dit de lui, dans ses Mémoires, qu'il était *plein de feu et de mérite.* Ney l'avait appelé *l'intrépide sous-préfet.* Revenu à Paris, il prit la direction d'une des premières compagnies d'assurance. La révolution de Juillet 1830 lui rouvrit les portes du conseil d'État. En 1834, l'arrondissement de Château-Salins le nomma député; il prit la parole dans la discussion du budget pour appuyer un amendement relatif à la prorogation de la loterie.

L. LOUVET.

Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Laurent (de l'Ardèche), dans le *Dict. de la Conv.*, suppl. à la 1re édition. — Quérard, *La France littéraire.* — Louandre et Bourquelot, *La Littér. franç. contemp.* — Discours de MM. de Boursy et A. de Laborde aux obsèques de M. Fleury de Chaboulon, *Mon.* du 4 oct. 1835.

FLEURY-TERNAL (1) (*Charles*), historien et prédicateur français, né à Tain (Dauphiné) le 29 janvier 1692 (2), vivait encore en 1754. Il fit ses études au collége de Tournon, et entra, à l'âge de seize ans, dans l'ordre des Jésuites. De 1710 à 1716, il professa à Rodez, à Montpellier, à Auch. En 1719 il fut ordonné prêtre à Paris, où trois ans plus tard il débuta dans l'éloquence sacrée, et devint prédicateur de la cour. On a de lui : *Vie de saint Bernard, archevêque de Vienne;* Paris, 1722, in-12. Ce saint, qu'il faut se garder de confondre avec l'abbé de Clairvaux, et dont le véritable nom est Barnard, mourut à Romans, en 842. « Cette vie, extraite des différentes histoires de France, du bréviaire de l'église de Romans, de celui de l'ordre de Saint-Antoine, de celui de Grenoble, des manuscrits du père Chifflet, des Bollandistes, etc., dit M. l'abbé Nadal, dans sa récente *Histoire hagiologique du diocèse de Valence*, est assez bien écrite, mais l'imagination de l'auteur y embellit les faits outre mesure; » — *Histoire du cardinal de Tournon, ministre de France sous quatre de nos rois;* Paris, 1728, in-8° : ouvrage qui emprunte son principal intérêt aux documents tirés des archives du château de Tournon, anéanties ou dispersées à l'époque de la révolution (3); — Huit *sermons* manuscrits conservés par des parents du père Fleury, qui ont bien voulu nous les communiquer : ils sont écrits avec plus de correction et d'élégance que les ouvrages imprimés du même auteur. Dans un discours *Sur le pardon des injures*, nous rencontrons quelques traits heureux. Ainsi, après avoir énuméré différents

(1) Sur le titre de la *Vie de saint Bernard*, Fleury ajoute à son nom celui de *Ternal*, qui était celui de sa mère, sans doute afin de se distinguer de l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique*, vivant encore à l'époque de la publication de ce livre.

(2) Le *Dictionnaire historique* de Chaudon et Delandine, Lyon, 1804, fait mourir le père Fleury vers 1730. Delacroix, dans sa *Statistique du département de la Drôme*, s'arrête à cette année, comme à une date positive. C'est une erreur manifeste. En tête d'un des sermons autographes que nous avons sous les yeux, le père Fleury indique lui-même qu'il a été prêché à Paris en 1732. Enfin, un catalogue imprimé des membres de l'ordre en 1754, dont nous devons la communication à l'obligeance du R. P. Gault, de la Compagnie de Jésus, fait mention de notre auteur comme appartenant à la maison de Tournon.

(3) Les papiers qui échappèrent à la destruction furent recueillis par le savant marquis de Satillieu (Charles-François du Faure de Saint-Silvestre). On ne sait ce qu'ils sont devenus depuis.

genres de haine, l'orateur ajoute : « Comme cette passion se replie de toutes les sortes, il est une haine modérée, qu'on appelle des gens d'honneur. On se hait avec une espèce de méthode, on se voit avec politesse, on se complimente avec effusion, on se détruit avec respect. Il est une haine d'un zèle apparent, d'autant plus dangereuse qu'elle est moins suspecte, haine sacrée, haine éternelle : les dévots ne pardonnent pas. Dites plutôt les hypocrites, car il n'est point de piété sans la charité. »

Anatole DE GALLIER.

Documents inédits.

FLEURY. *Voyez* JOLY DE FLEURY et ROSSET (DE).

FLEXIER DE REVAL, pseudonyme (anagramme) de *Xavier* DE FELLER. *Voy.* FELLER.

FLINCK (*Govaërt*), peintre hollandais, né à Clèves, en décembre 1616, mort à Amsterdam, le 2 décembre 1660. Son père, descendant d'une riche famille de commerçants, était trésorier de sa ville natale; il destina son fils à suivre la carrière qui avait enrichi ses ancêtres, et Govaërt Flinck fut placé chez un marchand de soieries. Bientôt le patron de Flinck s'aperçut que son commis s'occupait plutôt de retracer des images que de tenir ses livres de commerce. Il renvoya le jeune barbouilleur à sa famille. « A cette époque, dit Descamps, on ne comprenait pas qu'un peintre pût presque être un honnête homme. » Flinck fut donc admonesté sévèrement et replacé chez un négociant d'Amsterdam. Là, entraîné par son goût favori, il fit connaissance d'un peintre sur verre qui lui prêtait des dessins, et passa ses nuits à les copier. Surpris dans cette occupation, son père le châtia rudement, et probablement la vocation du jeune artiste eût été arrêtée, si Lambert Jacobs de Lewarde, éloquent prédicateur et bon peintre, ne fût venu prêcher l'évangile à Clèves. Flinck père sentit ses préventions s'effacer, et confia son fils au ministre-artiste. Govaërt Flinck devint rapidement assez habile pour s'attacher à Rembrandt, et imita la manière de ce grand maître au point que ses tableaux étaient et sont encore confondus avec les siens. Il peignait l'histoire et le portrait en grand. On voit beaucoup de ses toiles à Amsterdam; entre autres, dans la maison de ville : *Marcus Curius refusant les trésors des Samnites; — Salomon demandant à Dieu le don de la sagesse*, et un grand nombre de portraits des principaux citoyens d'Amsterdam. Les magistrats de cette ville venaient de lui commander douze tableaux dont il avait achevé les esquisses, lorsqu'il succomba en cinq jours à des vomissements violents.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc.

FLINDERS (*Matthew*), navigateur anglais, né vers 1780, à Donington (Lincolnshire), mort le 19 juillet 1814. Il était fils d'un chirurgien assez distingué, entra fort jeune dans la marine marchande, et dès 1793 naviguait dans l'Atlantique. Lorsqu'en 1795 le capitaine Hunter (*voy.* ce nom) fut nommé gouverneur de Botany-Bay, Flinders s'embarqua sur son bord en qualité de *midshipman* (aspirant). Durant la traversée, il se lia d'affection avec le chirurgien du vaisseau, Georges Bass, caractère hardi et aventureux, dominé aussi par le goût des découvertes. A leur arrivée au Port-Jackson, les jeunes amis firent construire un bateau d'à peine huit pieds de long, qu'ils appelèrent justement *Tom Thumb* (Tom Pouce), et ce fut sur cette frêle embarcation, sans autre compagnon qu'un mousse, qu'ils tentèrent l'exploration de *George's River* (rivière de Georges). Malgré des dangers de toutes espèces et capables d'effrayer les plus fermes esprits, ils réussirent dans leur entreprise, et rapportèrent des documents précieux sur l'intérieur du pays. Le succès de ce premier voyage décida Flinders et Bass à visiter ainsi toute l'Australie, et en septembre 1798 ils remirent à la voile sur une grande barque pontée, nommée *Norfolk*, manœuvrée par six matelots. Le but de leur expédition était de vérifier si, suivant la pensée de Bass, il existait un détroit entre la Terre de Van-Diemen et la Nouvelle-Hollande. Le détroit fut en effet découvert, et reçut le nom de *Bass*, situé entre 38° 40′ à 41° de lat. sud et entre 141° et 147° de long. est; il s'étendait à environ cinquante lieues de l'est à l'ouest, sur un espace presque égal du nord au sud. Il était semé de nombreux groupes d'îles, la plupart stériles, ou de roches à fleur d'eau, qui rendaient la navigation très-dangereuse. Plusieurs fois les navigateurs anglais coururent les plus grands périls. Après une navigation de trois mois, employés à dresser les plans du canal découvert, ils regagnèrent Port-Jackson. L'année suivante (1799), Flinders fut nommé lieutenant dans la marine royale, et fut envoyé sur la même barque pour explorer les côtes situées au nord du Port-Jackson, qui n'étaient encore connues que par les données incomplètes de Cook. Flinders releva avec soin la terre jusqu'au 25°, et surtout les baies d'Harvey et Glass-House. Après avoir rendu compte de sa mission, il revint en Angleterre, où il reçut le grade de capitaine. Il proposa alors au conseil de l'amirauté de compléter la reconnaissance de l'Australie; son plan fut adopté, et il reçut le commandement du navire *The Investigator*, de 334 tonneaux, portant un équipage de quatre-vingt-huit hommes, y compris un astronome, un naturaliste, deux peintres, un botaniste et un minéralogiste. La France était alors en guerre avec l'Angleterre; mais le premier consul Bonaparte n'hésita pas à accorder à Flinders un laissez-passer, qui, au nom des droits sacrés de la science, devait le faire respecter des bâtiments de guerre français et bien accueillir dans les colonies de cette nation (1). Flinders mit

(1) Un an auparavant un pareil passe-port avait été accordé par le gouvernement britannique en faveur du capitaine Baudin, qui partait avec deux bâtiments pour un voyage de découvertes.

à la voile en juillet 1801, et en décembre suivant il était en vue du cap Leuwen, sur la côte sud-ouest de l'Australie. Il commença son exploration en longeant la terre à l'est du détroit de Bass. Dans la *Encounter-Bay* (baie de la Rencontre), il trouva le capitaine Baudin (*voy.* ce nom), qui lui-même venait d'achever la reconnaissance de la Terre de Van-Diemen et de la Nouvelle-Galles du Sud. Un certain sentiment de jalousie entrava les relations des deux navigateurs. Flinders gagna le Port-Jackson le 9 mai 1802. Il y fit radouber son navire, et reprit la mer le 22 juillet suivant; il remonta vers le nord la côte orientale, reconnut les îles Northumberland et Cumberland, et releva avec soin la chaîne de rochers de corail nommée *Barrière Reef*. Après quatorze jours d'une navigation sans guide, au milieu d'un labyrinthe d'écueils, il franchit le détroit de Torres, et visita attentivement le golfe de Carpentarie, sur lequel on manquait de documents certains (1). Il séjourna trois mois dans ces parages, et se rendit à l'île de Timor pour y rétablir son équipage, exténué par les fièvres. Déjà il avait perdu son botaniste et ses meilleurs matelots. L'*Investigator*, complétement avarié, ne flottait plus que par le jeu incessant des pompes. Flinders atteignit le cap Leuwen, et, suivant la côte sud, relâcha dans l'archipel de La Recherche. Il entra ensuite dans le golfe Saint-Vincent, et mouilla, par 35° 43′ de lat. sud et 135° 38′ de long., sur une assez grande île, qu'il nomma *île des Kangourous*. Ces animaux y étaient si nombreux et si peu farouches, que son équipage en tua, en une soirée, trente et-un, pesant de soixante à cent vingt-cinq livres. Non moins nombreux, des phoques monstrueux se traînaient sur la plage jusque auprès des bandes de kangourous, et vivaient avec ces derniers en bonne intelligence. Des aigles d'une grande taille faisaient seuls la guerre à ces paisibles possesseurs d'un Éden de verdure, qui avait plus de soixante-dix lieues de circuit. L'espace compris entre cette île et l'archipel de Nuyts, c'est-à-dire entre les 130 à 135° de long., a conservé le nom de *Terre de Flinders*. Ce navigateur repassa le détroit de Bass, et, après mille dangers, rentra au Port-Jackson le 9 juin 1803, ayant ainsi accompli le tour de l'Australie. Infatigable, il voulut immédiatement continuer son exploration, et faute de bâtiment de l'État, il monta à bord d'un navire marchand, la *Purpoise*; se faisant suivre de deux autres bâtiments de commerce, le *Bridgewater*, capitaine Palmer, et le *Cato*, de Londres, il mit le cap sur le détroit de Torres. Dans la nuit du 17 août, la *Purpoise* échoua sur des rochers de corail (situé entre la Nouvelle-Calédonie et l'Australie); presque immédiatement le *Cato* éprouva le même sort. Le *Bridgewater* évita le danger; mais Palmer, sans s'inquiéter de la destinée de ses compagnons, poursuivit inhumainement sa route (1). Aussitôt que le jour parut, Flinders s'occupa du sauvetage de ses hommes, et réussit à atteindre un banc de sable. Grâce à son sang-froid intelligent, les naufragés s'organisèrent avec ordre et tirèrent de grandes ressources des navires échoués. Une chaloupe fut construite, et le 29 août Flinders s'embarqua sur cette frêle embarcation pour aller à sept cent cinquante milles chercher des secours. Il atteignit heureusement Port-Jackson le 6 septembre. Il fréta aussitôt le schooner le *Cumberland*, de 29 tonneaux, un autre schooner, et suivi d'un bâtiment qui allait en Chine, il vint, le 7 octobre, délivrer les naufragés, demeurés sur le *Banc du Naufrage*; les uns revinrent au Port-Jackson, tandis que les autres prirent passage pour la Chine. Quant à Flinders, resté avec un petit nombre de marins determinés, il résolut de continuer sa mission et de regagner l'Angleterre sur le *Cumberland* : c'était s'exposer témérairement à de grands périls. Après avoir repassé le detroit de Torres, il relâcha à Timor, et s'élançant à travers l'Océan, il atteignit l'île de France, au moment où son schooner allait couler bas. Flinders se fiait au passe-port qui lui assurait protection dans les colonies françaises; mais les autorités de l'île crurent devoir le retenir comme prisonnier. Elles s'appuyèrent sur ce que son passe-port désignait la mer Pacifique ou le grand Océan comme le but de son expédition, et non les mers des Indes; que la sûreté qui lui avait été accordée devait cesser du moment où il changeait sa route; que d'ailleurs ce passe-port portait le signalement de l'*Investigator*, et non celui du *Cumberland*. C'étaient de pauvres prétextes; mais d'autres raisons militaient puissamment en faveur de la conduite du gouverneur français (2). On était au plus fort d'une guerre terrible, sans relations avec la mère patrie; l'île, abandonnée à ses seules forces, était chaque jour menacée par les flottes anglaises, dont les espions cherchaient, par tous les moyens, à connaître l'état des forces françaises et à nouer des intrigues avec les habitants. Une rigoureuse prudence l'emporta, et Flinders fut déclaré prisonnier de guerre; son bâtiment fut saisi et ses papiers mis sous le scellé; le secret en fut néanmoins loyalement respecté pendant les six ans que dura la captivité du navigateur anglais, et ils lui furent restitués lorsque, vers la fin de 1810, il fut rendu à sa patrie (3). A son arrivée, il s'em-

(1) C'est à tort que certains géographes ont attribué la découverte de la terre de Carpentarie à Pierre Carpentier, gouverneur général des Indes hollandaises et qu'ils fixent cet événement à l'année 1628; à cette époque Carpentier revint en Hollande, sans toucher à la terre australe. La côte orientale était connue dès 1616; elle fut ensuite explorée à plusieurs reprises, principalement par Tasman, en 1644.

(1) Par un hasard singulier, quelques jours plus tard Palmer et le *Bridgewater* étaient engloutis en pleine mer, corps et biens, tandis que Flinders sauva ses équipages sans perdre un seul homme.

(2) Le général Decaen.

(3) Ainsi tombe l'accusation portée contre Baudin d'a-

pressa de mettre en ordre ses documents, de corriger ses cartes et de faire imprimer la relation de ses découvertes; mais sa santé, épuisée, ne put résister à ce travail, et il mourut le jour même de la publication de son ouvrage, intitulé : *A Voyage to the Terra Australis, undertaken for the purpose of completing the discovery of that vast country, in the years* 1801, 1802 *and* 1803, *in H. M. ship* Investigator, *and subsequently in the armed vessel* Purpoise *and* Cumberland *schooner*, avec atlas; Londres, 1814, 2 vol. in-4°. Ce travail est accompagné d'un appendice de Robert Brown sur la *Flore de l'Australie.* On a aussi de Flinders : *Mémoire sur l'usage du baromètre pour reconnaître la proximité des côtes*, inséré dans les *Philosophical Transactions*, ann. 1806, partie II°; — *Lettre aux membres de la Société d'Émulation de l'Ile de France, sur le* Banc du Naufrage *et le sort de La Pérouse;* dans les *Annales des Voyages*, t. X, p. 88. Tous les navigateurs et les géographes sont d'accord sur l'importance des magnifiques travaux de Flinders, que l'Angleterre met justement au nombre de ses illustrations maritimes.

Alfred DE LACAZE.

Pinkerton, *General Collection of Voyages and Travels*, t. XI, p. 884-906. — *Monthly Review*, février 1815, vol. LXXVI — *Monthly Magazine.* — *Quarterly Review*, vol. XII, p. 1 à 867. — *The Penny Cyclopædia.* — J. Gorton, *General biographical Dictionary.* — Rev. H. J. Rose, *A new general biographical Dictionary.* — Domeny de Rienzy, *Océanie*, dans l'*Univers pittoresque*, III, p. 496-579.

FLINS DES OLIVIERS (*Claude-Marie-Louis-Emmanuel* CARBON DE), écrivain et poëte français, né à Reims, en 1757, mort à Vervins, en 1806. Son père était maître des eaux et forêts de Reims. Il montra de bonne heure des dispositions pour la poésie, et il terminait ses études dans sa ville natale, lorsque le sacre de Louis XVI, en 1775, lui inspira une ode qui le fit connaître. Ses parents l'envoyèrent alors à Paris, où il arriva peu de temps après la mort de Voltaire. Il composa sur cet événement un *Discours* qui concourut pour le prix proposé par l'Académie Française. Il fournit aussi des pièces de vers à l'*Almanach des Muses* et aux journaux littéraires, et acheta une charge de conseiller à la cour des monnaies de Paris, qu'il perdit à la révolution. « Flins, dit Châteaubriand, avait reçu une éducation négligée; au demeurant, homme d'esprit et parfois de talent. On ne pouvait voir quelque chose de plus laid : court et bouffi, de gros yeux saillants, des cheveux hérissés, des dents sales, et malgré cela l'air pas trop ignoble. « Chaque jour il allait au Théâtre-Français; chaque année il allait passer quelques mois à Reims, vivant de crédit, ajoute Châteaubriand, et toujours gai et bien reçu. Il répondit au *Petit Almanach des Grands Hommes* de Rivarol par une satire; puis, au commencement de la révolution, il fit jouer *Le Réveil d'Épiménide*, pièce d'une donnée ingénieuse, où l'on applaudissait surtout ce couplet :

J'aime la vertu guerrière
De nos braves défenseurs;
Mais d'un peuple sanguinaire
Je déteste les fureurs.
A l'Europe redoutables,
Soyons libres à jamais;
Mais soyons toujours aimables,
Et gardons l'esprit français.

Il fit jouer encore quelques autres pièces, et se retira, en 1797, près de Reims, dans un ancien presbytère qu'il avait acheté. Fontanes, son ami, avec lequel il avait rédigé *Le Modérateur*, lui obtint de Napoléon la place de commissaire impérial près le tribunal de Vervins, où il termina sa carrière. Ce poëte, qui ne portait d'abord que le nom de Carbon, y ajouta successivement ceux de *Flins* et des *Oliviers*, ce qui lui valut cette épigramme de Lebrun :

Carbon de Flins des Oliviers
A plus de noms que de lauriers.

On doit à Carbon de Flins : *Ode sur le Sacre de Louis XVI*; 1775; — *Voltaire*, poëme lu à la fête académique de la loge des Neuf Sœurs, 1779, in-8°; 2° édition, Ferney et Paris, 1779, in-8°; — *Les Amours*, élégies en trois livres, avec un *Essai sur la poésie érotique*; Londres et Paris, 1780, in-8°; — *Fragments d'un poëme sur l'affranchissement des serfs*, lus à une séance publique de l'Académie Française; 1781, in-8°; — *Poëmes et Discours en vers lus et mentionnés aux séances publiques de l'Académie Française*; Paris, 1782, in-8°; — *Plan d'un cours de littérature, présenté à monseigneur le Dauphin*; 1784, in-12; — *Dialogue entre l'auteur et le frondeur;* sans date (1789), in-8°; — *Le Réveil d'Épiménide à Paris, ou les étrennes de la liberté*, comédie en un acte et en vers; Paris, Beaucaire et Toulouse, 1790, in-8°; — *Le Mari directeur, ou le déménagement du couvent :* comédie assez leste, en un acte et en vers, imitée du *Mari confesseur* de La Fontaine; Paris, 1791, in-8°; — *La Jeune Hôtesse*, comédie en trois actes et en vers, imitée de *La Locandiera* de Goldoni, et qui dut surtout son succès au jeu de Mlle de Candeille; Paris, 1792 et 1802, in-8°; — *La Papesse Jeanne*, comédie en un acte, mêlée de vaudevilles, jouée au théâtre Feydeau; 1793. Barbier lui attribue *Les Voyages de l'opinion dans les quatre parties du monde*, par Louis-Emmanuel, Paris, 1789; journal très-piquant, dit le savant bibliographe, et dont il a paru cinq numéros. Éditeur des œuvres du chevalier Bertin (1785, 2 vol. in-18), Flins avait commencé un poëme d'*Ismael*, en cinq chants, dont on trouve

voir profité des travaux du navigateur anglais. Flinders ne l'accuse d'ailleurs que d'avoir donné des noms nouveaux et français à beaucoup de points déjà découverts, tels qu'une terre *Napoléon*, une baie *Talleyrand*, des caps *Marengo*, *Rivoli*, etc. En l'absence de cartes même inexactes, il n'est pas étonnant que le navigateur français ait cru devoir dénommer les lieux qu'il relevait. Flinders lui-même n'est pas exempt de ce reproche.

des fragments dans l'*Almanach des Muses*, dans la *Décade* et dans le *Mercure*. On a publié en 1810 un Choix de ses poésies, réunies à celles de Barthe et de Masson de Morvilliers.

L. LOUVET.

Cubières de Palmezeaux, *Notice historique et littéraire sur Carbon de Flins*. — Chaudon et Delandine, *Dict. univ., histor., crit. et bibliographique*. — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portative des Contemporains*. — Quérard, *La France litt.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — Châteaubriand, *Mém. d'Outre-tombe*, 1er vol.

FLIPART (*Jean-Charles*), graveur français, né à Paris, en 1700, mort vers 1750. Il grava pour le recueil de Crozat deux tableaux de Raphael, et on cite de lui une *Madeleine pénitente*, d'après Charles Le Brun.

Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*, avec les additions de Luigi de Angelis.

FLIPART (*Jean-Jacques*), graveur français, fils aîné du précédent, né à Paris, en 1723, mort en 1789. Il se distingua surtout par la finesse et l'élégance du dessin. Il fut reçu à l'Académie royale en 1755. Voici la liste de ses principaux ouvrages : une *Sainte Famille*, d'après Jules Romain; — *Adam et Ève après leur peché*, d'après Natoire; — *Vénus et Énée*, d'après le même; — deux *Sacrifice*, d'après Vien; — une *Tempête*, d'après Vernet; — une *Jeune Fille dévidant du fil*, d'après Greuze; — *Le Paralytique environné et soulagé par ses enfants*, et *L'Accordée de village*, d'après le même; — *Le Gâteau des Rois*, d'après le même; — le *Combat des Centaures*, d'après Boulogne; — deux *Chasse*, d'après Vanloo et Boucher.

Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*, avec les additions de Luigi de Angelis.

FLIPART (*Charles-François*), graveur français, frère du précédent, mort en 1773. On connaît de lui quelques petites estampes d'après Fragonard et autres maîtres modernes de l'école française.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs* (supplément).

FLISCUS (*Étienne*), grammairien italien du quinzième siècle, né à Soncino, petite ville du Crémonais. Sa vie est très-peu connue; on sait seulement qu'il se fit recevoir docteur en droit civil et canonique, et qu'il était vers 1453 recteur du gymnase de Raguse. On a de lui : *Variationes, sive sententiarum synonyma*; cet ouvrage a eu beaucoup d'éditions. La première, d'après Panzer, est de 1477, in-fol., sans indication de ville. On cite encore celle de Rome, 1479, in-4°, *Per Joann. Bulle de Bremis*, et celle de Turin, 1480, in-fol.; — *Comment. in Decret. Innocentii IV*; Venise, 1481, in-fol.; — *De Componendis Epistolis*; Venise, 1493; 1505, in-8°; 1567, in-8°. Arisi, dans sa *Cremona literata*, mentionne aussi de Fliscus : *Regula Summaticæ*, et *Luctus Soncinensis*.

Gesner, *Bibliotheca*. — Arisi, *Cremona literata*, t. I, p. 2?9. — Fabricius, *Bibliotheca Latina mediæ et infimæ ætatis*, t. I, p. 106. — Panzer, *Annales typographici*.

FLITTNER (*Jean*), poète latin allemand, natif de la Franconie, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Manipulus epigrammatum*; — *Promptuarium Christianæ Sapientiæ*; — *Murneri Nebulo nebulonum, hoc est jocoseria nequitiæ censura*, traduit de l'allemand en latin, sous l'anagramme de *Flinter*; Francfort, 1663, in-8°.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

FLOCCO. *Voy.* FLOKE.

FLOCCUS. FIOCCO.

FLODOARD ou **FRODOARD**, historien et hagiographe français, né à Épernay, en 894, mort le 28 mars 966. Il fut élevé dans la célèbre école de Reims, et obtint successivement la protection de Hervé, de Seulfe et d'Artaud, archevêques de cette ville. Son mérite et son savoir lui donnèrent entrée dans le clergé de la cathédrale. On lui confia d'abord la garde des archives de cette église. Il fut ensuite élevé au sacerdoce et à la dignité de chanoine. On lui confia aussi la cure de Cormici, bourg à trois lieues de Reims. En 936, il fit le voyage de Rome, et reçut du pape Léon VII l'accueil le plus gracieux. Quelques années plus tard, l'archevêque Artaud l'envoya en mission à Aix-la-Chapelle auprès du roi Othon. Dans la longue lutte soutenue par cet archevêque contre un prélat intrus, Hugues, fils du comte de Vermandois, Flodoard, resté fidèle à Artaud, fut exposé à des persécutions de la part du comte de Vermandois et subit une captivité de plusieurs mois. Cette affaire, qui se prolongea pendant près de dix ans, l'obligea de plus à divers voyages. Tant d'agitations et de contrariétés le décidèrent à quitter le monde et à s'enfermer dans un cloître. Il devint plus tard abbé, on ignore dans quel monastère. En 951, après le décès de Rodolphe, évêque de Noyon et de Tournay, le clergé et le peuple de ces deux églises élurent Flodoard pour lui succéder. Cette élection resta sans effet, parce que Foucher, soutenu par Louis d'Outre-mer, se mit en possession de l'évêché vacant. Flodoard songea d'abord à soutenir son droit; mais le légat du pape, Adelage, archevêque de Brême, l'en dissuada, en lui représentant qu'un moine pouvait faire son salut bien plus facilement qu'un évêque. En 962, Flodoard assista à l'élection d'Odalric pour le siége épiscopal de Reims, et l'année suivante il se démit de sa *prélature* (probablement sa dignité d'abbé) en faveur de son neveu. Ses trois dernières années furent uniquement consacrées à l'étude et aux exercices de piété. Il laissa en mourant une grande réputation de sainteté. D'après son épitaphe, il

Vequit caste clerc, bon moine, meilleu abbé.

Aucun auteur du dixième siècle n'a laissé des ouvrages aussi considérables que Flodoard. En voici la liste : une sorte de *Chronique sacrée*, écrite en vers latins et divisée en trois parties. Dans la première, en trois livres, l'auteur célèbre les triomphes de Jésus-Christ et des saints de Palestine; la deuxième, en deux livres, est aussi consacrée aux triomphes de Jésus-Christ et aux

événements d'Antioche concernant la religion; la troisième contient l'histoire abrégée de tous les papes depuis saint Pierre jusqu'à Léon VII, mort en 939, et des saints les plus illustres d'Italie, tant martyrs que confesseurs. Mabillon a donné des morceaux considérables de cette troisième partie, dans ses *Annales Ordinis Sancti Benedicti*, t. II et IV; Muratori les a reproduits dans ses *Rerum Italicarum Scriptores*, t. III. Cet ouvrage témoigne d'immenses recherches; mais il ne faut pas y chercher de critique. D'après l'*Histoire littéraire de la France*, « la versification de Flodoard n'a rien au-dessus de celle des autres poëtes de son temps. C'est dans les uns et les autres même goût, même génie : des vers durs, forcés, malsonnants, obscurs, dans lesquels, au lieu des traits de bonne poésie, on ne découvre que rudesse, platitude, contrainte et autres défauts ordinaires en son siècle »; — une *Histoire de l'église de Reims, ou gestes des archevêques de Reims*. Cet ouvrage, divisé en quatre livres, comprend toute l'histoire de l'église de Reims depuis sa fondation jusqu'à l'année 948. Il est écrit en prose latine correcte, et même élégante eu égard au temps. L'auteur l'a tiré des archives dont il était le gardien. Non content d'indiquer les pièces sur lesquelles il a travaillé, il en donne de longs extraits, ou même les reproduit en entier. « La manière dont il a exécuté son dessein, dit l'*Histoire littéraire*, montre un homme d'esprit, de jugement, de bonne foi, qui avait de grandes connaissances et de l'ardeur pour le travail. Il est exact à rapporter les choses, ou telles qu'il les a trouvées écrites, ou telles qu'il les a vues lui-même. S'il a quelquefois suivi de fausses pièces, et donné dans des traditions populaires, il faut l'attribuer aux défauts de son siècle plutôt qu'à ceux de son génie. Il paraît effectivement qu'il ne lui manquait que plus de bon goût et de critique pour en faire un excellent historien. » L'*Histoire de l'église de Reims* parut d'abord traduite en français par Nicolas Chesneau; Reims, 1580, in-4°. Le P. Sirmond publia pour la première fois le texte latin, Paris, 1611, in-8°, sans notes, mais avec quelques opuscules concernant l'église de Reims. La meilleure édition est celle de Couvenier ou Colvener, Douai, 1617, in-8°; elle a été reproduite dans la *Bibliotheca Patrum* de Lyon, 1677, t. XVII; — *Chronicon Rerum inter Francos gestarum*. Cette chronique commence en 919 et finit en 966. L'auteur ne se contente pas, comme les autres annalistes de son temps, de rapporter deux ou trois faits pour chaque année; il raconte tout ce qu'il a vu par lui-même et appris d'ailleurs, concernant les affaires civiles et militaires. « En un mot, suivant l'*Histoire littéraire*, on peut dire que la chronique de Flodoard est comme un flambeau lumineux, qui dissipe une grande partie des ténèbres de ce dixième siècle, par rapport à l'histoire. » La *Chronique* de Flodoard parut pour la première fois dans les *Rerum Burgundicarum Chronicon*, Bâle, 1575, in-4°; elle fut réimprimée dans le premier recueil de Pithou, Paris, 1588, et dans les *Historiæ Francorum Scriptores* de Duchesne.

Histoire littéraire de la France, t. VI.

FLŒGEL et non **FLOGEL** (*Charles-Frédéric*), polygraphe allemand, né à Jauer, le 3 décembre 1729, mort le 7 mars 1788. Il étudia dans les universités de Breslau et de Halle, puis il s'appliqua à la poésie et à la littérature romaine. Revenu dans sa ville natale, il s'y livra à la prédication. Beaucoup plus porté vers l'enseignement que vers l'état ecclésiastique, il accepta une place de professeur au gymnase de Breslau en 1762, et fut nommé professeur titulaire de philosophie à l'académie de Liegnitz en 1774. On a de lui : *Geschichte des menschlichen Verstandes* (Histoire de l'Intelligence humaine); 1776; — *Geschichte des Komischen Literatur;* Leipzig, 1784-1786, 4 vol. Le tome Ier de cet ouvrage important est consacré aux satiriques grecs; les tomes II et III portent sur les satiriques romains, italiens, espagnols, anglais, français, néerlandais, russes, danois, suédois, etc.; — *Geschichte des Grotesk-Komischen*, etc. (Histoire du Comique grotesque); Liegnitz, 1788 (posthume); — *Geschichte der Hofnarren* (Histoire des Fous de cour); Liegnitz, 1789 (posthume); — *Geschichte des Burlesken* (Histoire du Burlesque); Leipzig, 1794 (posthume), publiée par Schmill.

Hirsching, *Hist. liter. Handb.*

FLOERKE (*Jean-Ernest*), polygraphe allemand, né à Altenkalden, le 7 juillet 1767, mort le 6 mai 1830. D'excellentes études élémentaires faites sous des maîtres éprouvés, tels que Wagner, Karsten, Simonis et Walter, le préparèrent aux exercices académiques, qu'il commença à Rostock, où il s'appliqua à la théologie et à la philologie. En 1812 il fut appelé à la prévôté du cercle ecclésiastique de Buckow. On a de lui : *Aurora;* 1795; — *Nordteutsches Unterhaltungsblatt fuer Gebildete aus allen Stænden* (Journal de la Conversation pour les personnes éclairées de toutes les classes); 1816, 2 vol.; en collaboration avec Geisenhayner; — *Lesefrüchten* (Anthologie); Hambourg, 1818.

Meusel, *Gel. Teutschl.*

FLOKE ou **FLOCCO**, navigateur norwégien, vivait vers le milieu du neuvième siècle. Au printemps de l'année 867, il s'embarqua avec son compagnon Flaxi, de Shetland, pour découvrir l'île sur laquelle des pirates normands lui avaient transmis quelques vagues renseignements. La boussole étant encore inconnue, les deux marins se dirigèrent d'après le vol de trois corbeaux qu'ils avaient avec eux : le premier qu'ils lâchèrent retourna au lieu de leur embarquement; le second revint se percher sur le na-

vire, enfin le dernier s'envola vers une terre où ils abordèrent bientôt eux-mêmes : c'était l'*Islande*, ainsi nommée à cause des glaces qui encombraient la rade où ils jetèrent l'ancre. Cette rade s'appelle encore aujourd'hui Faxafjoerd, en souvenir de Faxi qui l'aperçut le premier. X.

Wilhelmi, *Island.*, *Groenland*, etc.; Heidelberg, 1842. — H. Hermès, *Die Entd. von Amerika durch die Isländer.*

FLONCEL (*Albert-François*), bibliophile belge, né à Luxembourg, en 1697, mort le 15 septembre 1773. D'abord avocat au parlement de Paris, puis secrétaire d'État de la principauté de Monaco, il devint, en 1739, premier secrétaire des affaires étrangères. Particulièrement versé dans la littérature et membre des académies de Rome, de Florence, de Bologne, de Cortone, il forma une magnifique collection de livres italiens dont le *Catalogue* a été publié en 1774, 2 vol. in-8°. Il est rare et recherché. Floncel a traduit la *Lettre de M. Riccoboni à M. Muratori, sur la comédie de* L'École des Maris (*par de La Chaussée*); 1757, in-12. Sa femme, *Jeanne-Françoise* Floncel de Lavau, née en 1715, morte en 1764, a traduit en partie la comédie de L'*Avocat vénitien* de Goldoni; 1760, in-12.

Son fils, *Albert-Jérôme* Floncel, a donné un *Essai sur la Vie et les Découvertes de Galileo Galilei*, trad. de l'italien du P. Frisi; 1717, in-12.

Desessarts, *Siècles littéraires.*

FLOOD (*Henri*), homme politique irlandais, né en 1732, mort le 2 décembre 1791. Après avoir fait ses premières etudes à Dublin, il les continua a l'université d'Oxford. Il n'y porta qu'assez tard une certaine ardeur. Membre du parlement irlandais en 1759 et en 1761, il se fit remarquer tout d'abord par son éloquence et ses efforts pour faire adopter les mesures utiles à l'Irlande. C'est ainsi qu'il fit rapporter une loi qui datait du roi Henri VII, et en vertu de laquelle les actes du parlement irlandais devaient être sanctionnés par un conseil d'État anglais. Cependant son opposition n'avait rien de systématique. En 1783 il fut élu membre du parlement anglais, où il siégea aussi les années suivantes. En 1790 il proposa un plan de réforme parlementaire, qui eut l'assentiment de plusieurs hommes d'État, en particulier celui de Fox. Il fit, en faveur de l'Irlande, diverses fondations utiles, celle, entre autres, d'une chaire de langue persane. Comme orateur, Flood brillait surtout dans la réplique. On a de lui : une traduction de la *Première Pythique* de Pindare; — *Poem on the Death of Frederic prince of Wales*; — *Pindaric Ode to Fame.*

Rose, *New biog. Dict.*

FLOQUET (*Étienne-Joseph*), compositeur français, né à Aix, en Provence, le 25 novembre 1750, mort le 10 mai 1785. Il composa avec Lemonnier *L'Union de l'Amour et des Arts*, opera qui fut joué le 7 septembre 1773, avec un grand succès, et eut quatre-vingts représentations. L'opéra d'*Azolan*, que Floquet fit représenter l'année suivante, eut moins de succès. Il se rendit ensuite en Italie, où il eut pour maîtres Sala et Martini. De retour en France, Floquet donna, en 1778, *Hellé*; en 1779, *Le Seigneur bienfaisant*; en 1781, *La Nouvelle Omphale.*

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

*FLOQUET (*Pierre-Amable*), historien et littérateur français, né à Rouen, le 9 juillet 1797. Après avoir fait son droit à la faculté de Caen, il se fit recevoir en 1819 avocat au barreau de sa ville natale, puis en 1821 il fut admis à l'École des Chartes comme élève pensionnaire. Il occupait depuis 1828 à la cour royale de Rouen la place de greffier en chef, à laquelle il renonça en 1843. Ses travaux historiques lui valurent, en 1839, le titre de correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Il est en outre membre de l'Académie de Rouen et de la Société des Antiquaires de Normandie. Ses principaux ouvrages sont : *Éloge de Bossuet, évêque de Meaux*; Paris, 1827, in-8°; — *Histoire du Privilége de saint Romain, en vertu duquel le chapitre de la cathédrale de Rouen délivrait anciennement un meurtrier, tous les ans, le jour de l'Ascension*; Rouen, 1833, 2 vol. in-8°; — *Anecdotes normandes*; Rouen, 1838, in-8°; — *Histoire du Parlement de Normandie*; Rouen, et Paris, 1840-1843, 7 vol. in-8°. En 1842, l'Académie des Inscriptions a décerné à ce savant ouvrage, avant son entier achèvement, le grand prix Gobert. L'auteur en a extrait et publié séparément : *Histoire de l'Échiquier de Normandie*; Rouen et Paris, 1840, in-8°, tiré à 125 exemplaires. — *Études sur Bossuet*; Paris, 1855, 3 vol. in-8°. — *Diaire ou journal du voyage du chancelier Seguier en Normandie, après la sédition des nu-pieds* (1639-1640), *et documents relatifs à ce voyage et à la sédition*, etc.; Rouen et Paris, 1842, in-8°. On trouve des notices de M. Floquet dans les *Mémoires de l'Académie de Rouen*, les *Mémoires de la Société d'Émulation de Rouen*, la *Revue de Rouen*, la *Bibliothèque de l'École des Chartes* et la *Revue rétrospective*. Il a publié comme éditeur : *Œuvres inédites de Bossuet*; Paris, 1828, in-8°, contenant, outre un traité de logique, une instruction pour la première communion, un petit écrit sur l'existence de Dieu, et une table latine, le tout composé pour le Dauphin. E. Regnard.

La Littérat. franç. contemp. — *Docum. part.*

FLOR (*Roger* de), célèbre aventurier allemand, né à Brindes, en 1280, mort en avril 1307. Son père, Richard de Flor, grand-fauconnier de l'empereur Frederic II, fut tué au service de Conradin, fils de ce prince. Le jeune Roger, réduit à l'indigence, entra dans l'ordre du Temple. A l'âge de quinze ans, il avait déjà la réputation d'un très-habile marin, et à vingt ans il commandait une galère de l'ordre. Pendant

le siége d'Acre par Mélek-Aschraf, sultan d'Égypte, il fut chargé de mettre à l'abri sur son vaisseau les richesses des maisons de son ordre. On croit que Roger se les appropria. Il est certain que le grand-maître du Temple le dénonça au pape comme un voleur et un apostat. Roger, instruit qu'on voulait le faire arrêter, s'enfuit à Gênes, forma un petit armement, et alla offrir ses services à Robert, duc de Calabre, qui se disposait à faire la guerre à Frédéric, roi de Sicile. Reçu dédaigneusement, il se tourna du côté de Frédéric, et lui rendit d'assez grands services pour en obtenir le titre de vice-amiral. A la paix, Roger, ne sachant comment faire subsister ses soldats, leur proposa de passer en Orient pour y combattre les Turcs qui désolaient l'empire grec. L'empereur Andronic accepta toutes les conditions que lui firent ces aventuriers. Roger sortit du port de Messine en 1303 avec vingt-six navires équipés en partie à ses frais. Le nombre des troupes embarquées sur cette flotte se montait à environ huit mille hommes de différentes nations : il s'y trouvait des Siciliens, des Catalans, des Aragonais et des Almogavares. Arrivé à Constantinople au mois de septembre 1303, Roger fut reçu avec de grandes réjouissances, et élevé à la dignité de grand-duc. Une sanglante querelle entre les Génois et les Catalans marqua les premiers temps du séjour de ces aventuriers à Constantinople. Andronic se hâta de les faire passer en Asie. Ils traversèrent, au printemps de 1304, la Propontide et battirent complétement les Turcs. Mais ils ne profitèrent pas de leur succès, et se fortifièrent dans Cyzique pour y passer la mauvaise saison. Au mois de mai 1305 Roger quitta Cyzique, prit Ancyre, et vainquit les Turcs à Philadelphie, dont il s'empara. Il échoua devant Magnesie. Après un siege long et inutile, il repassa en Europe en 1306, avec ses Catalans, qui laissèrent partout des traces de leurs dévastations et s'établirent à Gallipoli. Andronic, tremblant devant de pareils auxiliaires, ne chercha plus qu'à s'en débarrasser; il témoigna beaucoup de froideur à Roger, qui fut même obligé de céder son titre de grand-duc à un autre aventurier, nommé Berenger d'Entença. Le brusque départ de Bérenger et les incursions des Turcs en Asie Mineure forcèrent Andronic de revenir à Roger, qui fut élevé à la dignite de césar en 1307. Les Grecs virent avec peine cet honneur accordé à un etranger, et le fils d'Andronic, Michel, associé à l'empire, s'en montra surtout très-irrité. Roger, au moment de partir pour une nouvelle campagne en Asie, eut l'imprudence de rendre visite a Michel, qui le fit egorger. Cette mort fut vengée par les Catalans, qui battirent à plusieurs reprises les armées byzantines.

Zurita, *Annal. Arag.*, l. V, VI. — Pachymère, l. V. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XIX.

FLORE (*Franç.*). *Voy.* VRIENDT (*Floris* DE).

* **FLORENCOURT** (*Franz*, CHASSOT DE), publiciste allemand, ne a Brunswick, le 4 juillet 1803. Son aïeul, attaché au service du duc Charles-Guillaume-Ferdinand de Brunswick, mort en 1806, descendait d'une ancienne famille normande. Après s'être occupé d'économie rurale, le jeune Florencourt se rendit à Marbourg pour y étudier le droit. Les circonstances le portèrent à s'occuper de politique. Enveloppé à Kiel, où il se trouvait alors, dans l'instruction de l'affaire de Francfort en 1834, instruction qui s'étendit à toutes les universités allemandes, il fut relâché quelque temps après; dès lors il se trouva porté vers la carrière du publiciste. En 1838, il entreprit à Hambourg la rédaction des *Literarischen und kritischen Blaetter der Boersenhalle* (Feuilles littéraires et critiques de la Bourse). Établi à Naumbourg, il s'y montra zélé catholique et opposé à la propagande protestante. En 1847, il rédigea le *Nord-deutsche Correspondent*. En 1850 il se convertit publiquement au catholicisme, et écrivit à ce sujet une brochure justificative. En 1851 il devint correspondant de la *Deutsche Volkshalle* de Vienne. Outre de nombreux articles insérés dans les journaux et recueils périodiques, on a de lui : *Kirchliche, politische und literarische Zustaende Deutschlands* (Événements ecclésiastiques, politiques et littéraires de l'Allemagne); Leipzig, 1840; — *Zeitbilder* (Esquisses du temps); Grimma, 1847-48; — *Fliegende Blätter über Fragen der Gegenwart* (Feuilles volantes sur des questions d'actualité); Naumbourg, 1845; — *Zur preussischen Verfassungsfrage* (Sur la question de la constitution en Prusse); Hambourg, 1847; *Frankfurt und Preussen* (Francfort et la Prusse); Grimma, 1849.

Conversat. Lexik.

* **FLORENCOURT** (*Guillaume* CHASSOT DE), frère aîné du précédent, antiquaire et numismate allemand. Professeur particulier à Trèves, il s'est fait connaître par sa science de la numismatique et des antiquités. Ses ouvrages sur cette matière sont estimés. On a de lui *Beitraege zur Kunde alter Goetterverehrung in Belg. Gallien* (Documents pour servir à la connaissance du culte des dieux dans la Gaule Belgique); Trèves, 1842; — *Erklaerung der raethselhaften Umschriften der Consecrations-Muenzen des Romulus* (Explication des légendes énigmatiques des monnaies commémoratives de Romulus); Trèves, 1843.

Conversat.-Lex.

FLORENT (*François*), jurisconsulte français, né à Arnay-le-Duc (Bourgogne), vers la fin du seizième siècle, mort le 29 octobre 1650. D'abord avocat au parlement de Dijon, il devint ensuite antécesseur à Orléans. On a de lui : *Dissertationes selectæ Juris canonici*; Paris, 1632, in-8°; — *Disputationes de nuptiis consobrinarum*; Paris, 1636, in-8°. Ces deux ouvrages ont été réimprimés en 1679, 2 vol in-4°.

Papillon *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne.*

FLORENT CHRESTIEN. *Voy.* CHRESTIEN.

* **FLORENT** ou **FLORIS I**er, septième comte de Frise, tué le 18 juin 1061. Il était fils de Thierri II et d'Othilde ou Withilde de Franconie. A la mort de son père (1039), il partagea l'héritage paternel avec son frère Thierri III, et eut d'abord pour apanage la West-Frise (1) et le Kennemerland (2). A la mort de Thierri III (1049), il fut proclamé comte de toute la Frise, non par droit héréditaire, car le droit de succession n'était pas encore établi dans ce pays, mais par la grâce de Conrad II, dit *le Salique*, empereur d'Allemagne. Quelques historiens, postérieurs au quatorzième siècle, rapportent que vers 1058 Florent Ier eut à soutenir une guerre acharnée contre Bernald, évêque d'Utrecht, aidé par Annon, archevêque de Cologne, Théodwin de Bavière, prince évêque de Liége, Herman, comte de Cuyck, Lambert II, comte de Louvain et avoué de Gembloux, Otton Ier, comte de Zupthen, Udon Ier, comte de Stade et margrave de Brandebourg, le marquis d'Anvers, et Baudouin Ier de Mons, comte de Hainaut. Malgré le nombre de ses ennemis, il remporta sur eux de grands avantages. Mais, selon toute vraisemblance, ces événements se rapportent au règne de Thierri IV (*voy.* ce nom). Ce qui paraît certain, c'est qu'en 1058 les Frisons se révoltèrent contre leur comte, et que Henri IV, empereur d'Allemagne, réduisit les révoltés. Florent Ier eut une nouvelle lutte avec Herman de Cuyck et Frédéric de Luxembourg, duc de la basse Lorraine (de Lothier et de Brabant), et fut encore victorieux. « Cependant, dit la chronique d'Egmont, il arriva qu'un jour, revenant d'une bataille qu'il avait gagnée, épuisé de fatigue, il laissa les siens errer dans la campagne, tandis que, pour se délasser, il reposait sous un saule dans un lieu nommé Hamenthe (Hemert en Thielervaard). Il dormait à midi en pleine sécurité, lorsque inopinément survinrent les ennemis (les Brabançons), qui le massacrèrent avec ceux qui l'environnaient avant qu'ils eussent le temps de monter à cheval. » Il avait épousé Gertrude de Saxe, dont il eut Thierri VI, qui lui succéda; Florent, mort en bas âge peu après son père; Berthe, qui épousa Philippe Ier, roi de France, et une autre fille, demeurée inconnue. Gertrude de Saxe (morte en 1113) se remaria à Robert, dit *le Frison*, depuis comte de Flandre.

Adrien Kluit, *Historia critica Comitatus Hollandiæ et Zelandiæ*. — Dujardin, *Histoire chronologique de Bruxelles*. — Le P. Foulon, *Histoire de Liege*. — Cerisier, *Tableau de l'histoire generale des Provinces-Unies*. — Butkens, *Trophees, tant sacres que profanes, du duche de Brabant* (La Haye, 1724-1726, 4 vol. in-fol.), t. I, p. 81. — Dom Edmond Martenne, *Veterum Scriptorum Collectio*, t. IV. — Beka, *Chronicon*. — *Batavia sacra*. — A.-J. van der Aa, *Biographisch Woordenboek der Nederlanden*.

* **FLORENT II**, dit *le Gros* ou *le Gras*, neuvième comte de Hollande, né vers 1081, mort le 2 mars 1122. Il etait fils de Thierri ou Diederic V et d'Othilde de Saxe. Il succéda à son père le 17 juin 1091, sous la tutelle de sa mère. Prince très-dévôt, son règne ne présente qu'un incident remarquable. Un seigneur, nommé Galama, s'étant permis de chasser dans une forêt réservée au comte, celui-ci fit tuer les chiens et maltraiter les gens du malencontreux chasseur. Galama épia le comte, l'assaillit l'épée à la main, et lui demanda raison de cet affront; puis, sans écouter les explications pacifiques du comte, il le blessa au bras. Les serviteurs de Florent voulurent faire justice immédiate de l'assassin. Florent les arrêta et voulut prendre le duc de Brabant, Henri II, dit *le Guerroyeur*, pour juge dans cette querelle. Les West-Frisons, prenant pour faiblesse la longanimité du comte, se soulevèrent à l'instigation de Galama; mais Florent les combattit avec tant de vigueur qu'en une seule campagne il les réduisit à implorer sa miséricorde. Il acheva son règne paisiblement, et fut inhumé à l'abbaye d'Egmond. De sa femme Pétronille-Gertrude de Lorraine, morte en 1144, il laissa Thierri VI, qui lui succéda; Florent dit *le Noir*, mort en 1133; Simon; et Hedwige, mariée avec Otton, comte de Benthem.

Nicol Kolyn Klaas, *Chron*, p. 281. — Gérard Dumbar, *Analecta Belgica*, t. I. — Wagenaer, *Histoire de Hollande*. — Butkens, *Trophees, tant sacrés que profanes, du duche de Brabant*. — Dujardin, *Histoire générale des Provinces-Unies*.

* **FLORENT III**, onzième comte de Hollande, mort à Antioche, le 1er août 1190. Il était fils aîné de Thierri VI et de Sophie de Rineck. Il succéda à son père le 5 août 1157, et assista comme prince de l'Empire à la fameuse diète de Roncaille (Lombardie), tenue en 1158 par l'empereur Frédéric Ier. De septembre 1159 à juin 1160, il soutint Geoffroi de Rhenen, évêque d'Utrecht, contre les frères Supperothes, qui, aidés du duc Albert de Gueldre, revendiquaient la châtellenie de Groningue. Les hostilités cessèrent par la médiation du comte Renaud de Dassel, archevêque de Cologne, qui adjugea Groningue aux réclamants, moyennant une indemnité pécuniaire. Les West-Frisons de Dreghte étaient depuis 1130 en révolte contre la Hollande; Florent III les soumit enfin, en 1161. En 1165, ayant voulu établir un péage à Geervliet, sur la Bornisse, dans le pays de Putten, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, s'y opposa, et, secouru par son frère Matthieu, comte de Boulogne, et par Godefroi IX, dit *le Courageux*, duc de Brabant, envahit la Hollande. Attaqué pendant qu'il faisait le siége d'Arnstein (1166), et après un combat de sept heures, dans lequel il perdit sept mille soldats, Florent III fut vaincu et fait prisonnier. Il demeura captif à Bruges jusqu'au 27 février 1168, et dut céder pour prix de sa liberté la partie de la Zélande comprise entre l'Escaut et Heedensée. Vers la même époque les West-Frisons se soulevèrent de nouveau, et ravagèrent les environs d'Harlem et d'Alkmaer. Les troupes que Florent envoya contre les ré-

(1) Frise ultérieure.

(2) *Comitatus in Westflinga et circa oras Rheni*

voltés, s'étant avancées inconsidérément dans les marais, furent enveloppées et exterminées. Un désastre commun suspendit les hostilités. Dans l'été de 1170, une violente tempête ayant soulevé la mer, les flots rompirent les digues, et une grande partie de la Hollande fut submergée. En 1178, Florent et son frère Baudouin II, évêque d'Utrecht, se concertèrent pour subjuguer la Frise; ils furent repoussés, mais leurs ennemis, s'étant jetés sur le Kennemerland en 1182, furent à leur tour taillés en pièces, et Florent s'empara en 1184 des îles de Texel et de Wœringen. Les Frisons se décidèrent alors à acheter la paix moyennant quatre mille marcs d'argent (1). En 1189, le comte de Hollande suivit l'empereur Frédéric en Terre Sainte. Il donna de brillants témoignages de sa valeur au siége de Damiette, et mourut l'année suivante. Il fut enterré à Antioche. Il avait épousé, en 1160 ou 1162, Ada d'Écosse (morte après 1206). Il en eut Thierri VII, qui lui succéda; Béatrix; Élisabeth; Ada ou Aléide, qui épousa Otton I[er], margrave de Brandebourg; et Marguerite, femme de Thierri IV, comte de Clèves.

Egmond, *Chron.*, p. 80 à 129. — Beka, *Chronic.* — Melis Stoke, *Chron.* de 885 à 1305. — Lambert Watrelos, *Chron. Cambraci.* — Kluit, *Historia critica Comitatus Hollandiæ et Zelandiæ*, t. I, p. 119 à 264; t. II, p. 184.

* **FLORENT IV**, quinzième comte de Hollande, né le 24 juin 1210, tué à Corbie ou à Nimègue, le 19 juillet 1234 ou 1235. Il était fils de Guillaume I[er] et d'Adélaïde de Gueldre, et succéda à son père, le 4 février 1223, sous la tutelle de son oncle maternel Gérard IV, comte de Gueldre. L'année suivante, Florent suivit son tuteur dans la guerre que celui-ci soutint contre Othon II de Lippe, évêque d'Utrecht, au sujet de la propriété de la Frise. Le 26 janvier 1225 intervint une sentence du légat impérial Conon, qui partagea le gouvernement et les revenus du pays disputé entre les parties belligérantes (2). L'année suivante, Florent IV secourut Othon II contre Rodulfe, châtelain de Coevorden; mais leurs troupes furent battues le 27 juillet 1226, et l'évêque, pris dans l'action, fut supplicié cruellement par ses vassaux révoltés. « Le 10 février 1230, rapporte Emo, abbé de Verum et auteur contemporain, il s'éleva une furieuse tempête, mêlée de vents, de tourbillons et de tonnerres, qui brûla et abattit une grande quantité de maisons; en même temps, il se fit en Frise un si grand débordement de la mer, qu'elle inonda une vaste étendue de pays, et une quantité prodigieuse de villages, qui n'ont jamais reparu, furent engloutis dans les flots avec leurs habitants. » Ce désastre a formé le grand golfe de Zuyderzée qui sépare la Frise occidentale de la Frise orientale. Il avait déjà été commencé par l'inondation de 1170. En 1234, Florent prit les armes en faveur de l'archevêque de Brême contre les Stadings, qui refusaient de payer la dîme. Le pape Grégoire IX ayant ordonné une croisade contre les révoltés, le comte de Hollande fut déclaré chef de l'expédition. Il investit Stade, et la força à se rendre, le 24 juin. Selon les chroniqueurs, le 19 juillet de la même année, ou de la suivante, étant à Corbie, d'autres écrivent à Nimègue, il fut assassiné à la suite d'un tournoi par Philippe dit *Hurepel* (Rude-Peau), comte de Boulogne, jaloux de la passion que la comtesse sa femme, Mahaut de Boulogne, manifestait hautement pour le jeune et vaillant comte de Hollande. La mort de celui-ci aurait été immédiatement vengée par Thierri V, comte de Clèves, et Mathilde de Brabant, femme de Florent IV, serait morte de douleur et d'effroi pendant ces scènes sanglantes. Rien de semblable ne se rencontre dans les historiens contemporains. Albert de Stade dit simplement que le comte de Hollande, revenant de soumettre les Stadings, fut tué dans un tournoi à Nimègue (1). D'un autre côté, la *Chronique* d'André attribue la mort de Philippe Hurepel au poison (2). La comtesse Mathilde changea en monastère de Cisterciennes son château de Losdunen, et y mourut, le 21 décembre 1267. Florent IV fut enterré à l'abbaye de Rynsbourg. Il eut pour enfants : Guillaume II, dit *Williquins*, qui lui succéda; Florent, *drossart* (grand-prévôt), puis régent de Hollande; Alix ou Adélaïde, qui épousa Jean d'Avesnes; et Marguerite, comtesse de Henneberg, célèbre dans les chroniques (*voy.* HENNEBERG).

Anonyme, *De Rebus Ultraj.*, p. 21. — Odcrico Rinaldi, *Annales ecclesiast.*, ann. 1235. — Albert de Stade, *Chronicon.* — Beka, *Chronicon.* — Emo, *Chronicon.* — Louis Guichardin, *Description des Pays-Bas*, trad. de Belleforest; Paris, 1612. — Kluit, *Historia critica Comitatus Hollandiæ et Zelandiæ*, t. II, p. 367.

* **FLORENT V**, dix-septième comte de Hollande, né à Leyde, en 1254, assassiné près de Muyderberg, le 28 juin 1296. Il était fils de Guillaume II, dit *Williquins*, comte de Hollande et roi de Germanie, et d'Élisabeth de Brunswick. A peine âgé de deux ans, il succéda à son père dans le comté de Hollande (28 janvier 1256), sous la tutelle de son oncle Florent. Le premier soin de celui-ci fut de conclure la paix avec Marguerite, comtesse de Flandre, et Gui de Dampierre, son fils. Cette paix fut arrêtée à Péronne (24 septembre 1256), par la médiation et en présence de saint Louis, roi de France. Le tuteur n'avait pas oublié ses intérêts dans ce traité : on convint qu'il épouserait Béatrix de Dampierre, veuve de Hugues de Châtillon et fille aînée de Gui, et qu'il aurait pour dot la Zélande occi-

(1) 213,333 francs 30 centimes de notre monnaie.

(2) Cette sentence portait : *De comitatu Frisiæ ita est ordinatum. Quod si episcopus voluerit ire in Frisiam in comitatum, significabit hoc sex septimanis ante comiti Hollandiæ; et si comes secum iverit, partientur æque lucrum de comitatu; si vero comes non iverit, nec nuntium suum miserit, totum cedet episcopo.*

(1) *Comes Hollandiæ veniens in torneamento apud Noviomagum est occisus.*

(2) *Nobilis comes, gloriosi regis Philippi (Augusti) filius, qui, sicut creditur, potionatus obiit.*

dentale. Par un autre article, il fut stipulé que la Zéelande orientale demeurerait aux comtes de Hollande, mais à la charge par ceux-ci d'en faire hommage à la comtesse de Flandre, dont jamais les comtes de Hollande n'avaient relevé. C'est à cet hommage qu'il faut attribuer la plupart des guerres qui surgirent dans la suite entre les Flamands et les Hollandais, et, par suite, l'antipathie qui existe encore entre ces deux peuples. Le drossart Florent étant mort le 26 mars 1258, à Anvers, des blessures qu'il avait reçues dans un tournoi, il fut remplacé (*jure hereditario*) dans sa tutelle par sa sœur Alix ou Adélaïde, veuve depuis le 24 décembre 1257 de Jean d'Avesnes, et par Henri IV, dit le *Débonnaire*, duc de Brabant, que la noblesse l'obligea de s'associer. Henri IV étant mort le 28 février 1261, on lui substitua (10 juillet 1263) Henri III de Gueldre, évêque de Liége, et Othon IV, dit *Claude* ou le *Boiteux*, comte de Gueldre. Alix défendit ses droits par les armes; mais, vaincue, elle dut ceder le pouvoir aux princes de Gueldre. La majorite de Florent V, arrivée vers le 10 juillet 1266, mit fin au pouvoir de ces derniers, et le jeune comte concéda à sa tante dans le gouvernement de la Zélande (24 octobre 1268). En 1272, les indomptables West-Frisons reprirent les armes. Florent V leur livra, le 20 août suivant, près d'Alkmaer, une bataille où il fut grièvement blessé. Cependant, après dix-sept années d'une guerre presque sans trêve, et aidé par deux grandes inondations, il réduisit les révoltés (1). Le 21 janvier 1287, par un traité passé à Toorenbourg, ils le reconnurent pour leur seigneur; s'obligeant à payer les dîmes, à fournir les corvées, à servir dans ses armees, à souffrir la construction de grands chemins dans toute l'étendue de leur pays et l'édification des châteaux de Medenblick, Niewenbourg, Middelbourg et Eeningenbourg, tenus par des garnisons hollandaises et occupant les points les plus importants de la Frise. La marine de la Hollande était déja prospère. Florent venait de passer (1285) avec Édouard Ier, roi d'Angleterre, un traité par lequel ce monarque permettait aux Hollandais la pêche du hareng sur les côtes de son royaume et leur accordait le monopole de la traite des grains, du plomb, de l'étain et des laines d'Angleterre. En 1290, Florent V eut à combattre son beau-père, Gui de Dampierre, comte de Flandre. Le refus de l'hommage pour la Zélande occidentale fut la principale cause de cette guerre. Un arrangement fut ménagé par Jean Ier, dit *le Victorieux*, duc de Brabant, et Florent V se rendit avec lui, pour le ratifier, auprès de Gui de Dampierre, alors à Biervliet; mais à peine furent-ils arrivés, que Gui s'empara de son gendre. Jean Ier se constitua généreusement prisonnier à la place de Florent, et ne recouvra sa liberté qu'au moyen d'une forte rançon. La guerre continua entre la Flandre et la Hollande jusqu'au 27 octobre 1295, jour où les Flamands furent complétement défaits.

Les prétentions des seigneurs faisaient ombrage à Florent V. Il tourna ses affections vers les communes, dont il se plut à augmenter les priviléges, et créa ainsi de nombreux mécontents parmi la noblesse. Quelles que fussent ses qualités politiques, le comte se laissait aller sans retenue à ses passions; il osa violer la femme d'un gentilhomme, nommé Gérard de Vielsen. Le mari outragé forma une conspiration, et Florent fut enlevé pendant une partie de chasse qu'il faisait dans la forêt de Muyden. Poursuivis et atteints près de Muyderberg, les conjurés percèrent le comte de vingt-deux coups d'épée (1). Florent V, après la mort de son oncle, avait épousé la fiancee de celui-ci, peut-être sa veuve, Béatrix de Dampierre (morte en mars 1296); il en eut neuf enfants, dont huit moururent avant leur père. L'aîne seul, Jean Ier, lui survecut et lui succeda.

J.-F. Le Petit, *La Grande Chronique ancienne et moderne de Hollande. Zéelande*, etc.; Dordrecht. 1601, 2 vol. in-fol. — Grotius. *Annales et Historiæ de Rebus Belgicis*. — Lévold de Northof, *Chronicum Comitum de Marca et Altona*; Hanovre, 1613, in-fol. — Ratnert, *de Rebus Batav.* — Egmond, *Chron.* — Gérard, *Hist. Batav.* — Fr. Mieris, *Recueil des Chartes de Hollande* (en hollandais), etc.; Leyde, 1753, 1756, t. I, p. 367. — Le même, *Historia critica Comitatus Hollandiæ et Zelandiæ*. t. I, p. 323; t. II. p. 731-763. — Kluit, *Cod. diplom. Holland.* n° 253, p. 936-966. — Dujardin, *Histoire générale des Provinces-Unies*, III, 206.

FLORENT, évêque d'Utrecht. *Voy.* **WEVELICHOVEN**.

* **FLORENTINUS**, jurisconsulte romain, contemporain d'Ulpien et d'Alexandre Sévère. Il jouit longtemps d'une grande réputation, et les *Institutes* de Justinien reproduisent plusieurs fois les principes et les décisions de ce légiste; divers érudits allemands ont travaillé avec zèle à réunir et à discuter tout ce qu'on a pu découvrir à son égard. G. B.

A.-F. Rivinus, *De Florentino, jurispr., Testam...*; Wittemberg, 1752, in-4°. — C.-J. Walch, *Epist. de Flor., Icti philos.*; Iéna, 1754. in-4°. — Chr.-G. Jaspis, *De Florentino ejusque elegante Doctrina*; Chemnitz, 1753, in-4°. — T. Schmalz, *Dissert. de Florent.*; Regiom., 1801, in-8°. — J.-T. Matthews, *Diss. de Flor. Icto.*; Leyde, 1801. in-8° — Zimmern, *Geschichte des Röm. Privatrechts*, p. 381.

* **FLORENTINUS**, préfet prétorien de la Gaule sous le règne de Constance II (337-361 de l'ère chrétienne). Son administration tyrannique excita l'indignation de Julien, qui refusa de sanctionner

(1) Dans une lettre écrite en 1282 à Édouard Ier (IV), dit *aux longues jambes*, roi d'Angleterre, Florent V lui mande qu'il a gagné sur les Frisons, « mutins et féroces », qu'il appelle ses ennemis mortels, quatre batailles, enlevé leurs plus forts pas; « et ravons, ajoute-t-il, le corps de mon seigneur mon père, laquelle chose je desiroie sur tutes riens ». (Rymer, *Acta*, t. I, part. 2, p. 212.) Ce fut à Hoogtwoude, où il s'était avancé en poursuivant les fuyards, qu'il fit la découverte dont il parle. Un vieillard auquel il promit la vie lui ayant montré l'endroit où les Frisons avaient caché les os du comte Guillaume Wilbquins, Florent les fit enlever, et les transporta à Middelbourg, où, dans la suite, il les enferma dans un superbe mausolée (Beka, *Chron.*, p. 96).

(1) La mort de Florent fut vengée par celle de Gérard de Velsen, qui, pris dans cette occasion, fut amené à Leyde. Il fut enfermé dans un tonneau plein de clous et roulé ainsi par toute la ville.

ses ordonnances. Lorsque les légions reçurent l'ordre embarrassant de revenir en Orient, Florentinus, pour échapper à la responsabilité de prendre un parti entre Julien et Constance, s'obstina à rester à Vienne, sous prétexte de remplir les devoirs de sa charge. Mais en apprenant la révolte ouverte des troupes et le choix qu'elles avaient fait de Julien pour *auguste*, il reparut immédiatement à la cour de Constance, pour montrer sa propre fidélité et pour faire ressortir d'autant le crime du prince rebelle. En récompense de son dévouement, il fut nommé consul pour l'année 361, et préfet prétorien de l'Illyrie à la place d'Anatolius, décédé récemment. Après la mort de Constance, Florentinus s'enfuit avec son collègue. Taurus pour éviter la colère de l'empereur, et pendant le règne de ce prince, se tint soigneusement caché. Il fut en son absence jugé et condamné à la peine capitale. Julien refusa, dit-on, généreusement de s'informer de l'endroit où se cachait son ancien ennemi.

Julien, *Epist.*, 15. — Ammien Marcellin, XVI, 12, 14; XVII, 3, 2; XX, 4, 8, 20; XXI; XXII, 3, 6, 7. — Zosime, III, 10.

*FLORENTINUS, poëte latin, vivait vers la fin du cinquième siècle de l'ère chrétienne. On a de lui un panégyrique en trente-neuf vers, consacré à la gloire de Thrasimond, roi des Vandales, et à la splendeur de Carthage sous son règne. Ces vers, écrits dans un langage barbare, n'offrent qu'un tissu de flatteries. *Voy.* FÉLIX FLAVIUS et LUXORIUS.

Anthologia Latina, VI, 88, édit. Burmann, ou n° 290 de l'édit. de Meyer.

*FLORENTINUS, écrivain byzantin, d'une époque incertaine. On sait du moins qu'il ne fut pas postérieur au dixième siècle de l'ère chrétienne. On croit qu'il compila les *Géoponiques* (Γεωπονικά), généralement attribuées à Cassianus Bassus. Cet ouvrage, fait probablement par ordre de Constantin Porphyrogénète, est divisé en vingt livres, et se compose d'extraits de divers auteurs, dont voici les noms par ordre alphabétique: Africanus (Sextus Julius), Anatolicus de Beryte, Apulée, Aratus de Soles, Aristote le philosophe, Cassianus Bassus, Damogéron, Démocrite, Didyme d'Alexandrie, Dionysius Cassius d'Utique, Diophane de Nicée, Florentinus, Fronton, Hiéroclès, gouverneur de la Bithynie sous Dioclétien, Hippocrate de Cos, chirurgien vétérinaire du temps de Constantin le Grand, Leontinus ou Leontius, Nestor, poëte du temps d'Alexandre Sevère, Pamphile d'Alexandrie, Paramus, Pelagonius, Ptolemée d'Alexandrie, les frères Quintilius (Gordianus et Maximus); Tarentinus, Theomnestus, Varron, Zoroastre. Pour donner une idée des divers sujets traités dans les *Géoponiques*, il suffira d'indiquer l'objet particulier de chaque livre. Le premier traite de l'atmosphère, du lever et du coucher des étoiles; le deuxième, des matières générales concernant l'agriculture, et des différentes espèces de blés; le troisième, des devoirs particuliers de l'agriculteur dans chaque mois; le quatrième et le cinquième, de la culture de la vigne; le sixième, le septième et le huitième, de la manière de préparer le vin; le neuvième, de la culture de l'olivier et de la manière de faire l'huile; le dixième, le onzième et le douzième, de l'horticulture; le treizième, des animaux et des insectes nuisibles aux plantes; le quatorzième, des pigeons et des autres oiseaux; le quinzième, des sympathies et des antipathies naturelles et de l'élève des abeilles; le seizième, des chevaux, des ânes et des chameaux; le dix-septième, de l'élève des bestiaux; le dix-huitième, de l'élève des bêtes à laine; le dix-neuvième, des chiens, des lièvres, des bêtes fauves, des porcs, des salaisons; le vingtième, des poissons. La meilleure édition des *Géoponiques* est celle de Niclas; Leipzig, 1781, 4 vol. in-8°. Pour les autres détails bibliographiques sur cet ouvrage, *voy.* CASSIANUS BASSUS.

Needham, *Prolegomena ad Geoponica*; Cambridge, 1704, in-8°.

FLORES (Fra *Louis*), missionnaire flamand, né à Gand, le 14 janvier 1576, brûlé au Japon, le 29 août 1622. Il passa avec sa famille en Espagne, et de là à Mexico, où il entra dans l'ordre des Dominicains. Il fut envoyé prêcher l'Évangile dans les Philippines, et s'acquitta avec ferveur de cette mission, d'abord à Manille, puis à la Nueva-Segovia. De retour à Manille, il apprit que plusieurs de ses collègues étaient dans les fers au Japon; il sollicita et obtint de ses supérieurs l'autorisation d'aller partager leur sort. Dans la traversée, il fut pris par des pirates hollandais, qui le retinrent plus de deux ans prisonnier. Ils le livrèrent ensuite aux Japonais, qui le condamnèrent au feu. Flores a écrit *Relacion de los sucesos de la Christiandad del Japon hasta* XXIV *mayo del año* MDCXXII.

Antonio de Leone, *Bibliotheca Orientalis*. — Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 428. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca* (nova) *Scriptorum Hispaniæ*, t. II, p. 88.

*FLORES (*Juan* DE), écrivain espagnol, qui vivait vers le commencement du seizième siècle. Il composa un petit roman intitulé: *La Historia de Cerisel y Mirabella, con la disputa de Torrellas y Braçayda*; la première édition vit le jour à Séville, 1524; elle fut suivie d'une autre, Tolède, 1526: toutes deux sont très-rares. La *Disputa* est une ennuyeuse discussion sur la question de savoir lequel des deux sexes donne à l'autre le plus d'occasions de pécher; cette controverse étrange est jointe à une fiction de fort peu d'intérêt, mais qui a grandement attiré l'attention des critiques anglais, lesquels, sachant que cet ouvrage avait été promptement traduit et imprimé à Londres, ont cru découvrir que Shakspeare lui avait fait des emprunts, qu'il avait placés dans sa pièce *La Tempête*. Le livre de Flores eut d'ailleurs en Europe une immense vogue; dès 1536 un poëte français, Maurice Scève, le traduisit, en l'intitulant *La Dé-*

plorable Fin de Flamète; cette traduction changea parfois de titre (*Le Jugement d'amour, auquel est racontée l'histoire d'Ysabel, fille du roi d'Écosse;* et *L'Histoire d'Aurelio et d'Isabelle*), et obtint douze à quinze éditions dans le cours du seizième siècle ; il fut également traduit en italien, et l'on en connaît diverses éditions de Milan et de Venise. G. B.

Malone, édition de Shakspeare. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 77. — *Bibliothèque des Romans*, avril 1778. — A. Dinaux, dans le *Bulletin du Bibliophile;* Paris, 1842, p. 16. — J.-Ch. Brunet, *Manuel du Libraire*, t. II, p. 296.

FLORES (*André*), poëte et théologien espagnol, né en Andalousie, vivait vers le milieu du seizième siècle. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique. On a de lui : *Suma de toda la Escritura Sagrada, en verso heroyco castellano;* il reconnaît lui-même que Pierre Ortis, curé dans le territoire de Madrid, a eu la plus grande part à cet ouvrage. On lui attribue aussi un catéchisme intitulé : *De la Doctrina Christiana;* Tolède, 1552, in-8°, auquel il avait, dit-on, travaillé par ordre de l'empereur Charles-Quint. Thomas Tamajo assure que ce catéchisme n'est point d'André Flores, mais d'un ermite hiéronymite, du même nom, né à Torrijos, dans le diocèse de Tolède.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.* — Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum.*

* **FLORESTAN I**er (*Tancrède-Roger-Louis* GRIMALDI), prince de Monaco, né le 10 octobre 1785, mort à Paris, le 20 juin 1856. Il épousa le 27 novembre 1810 la princesse Marie-Louise-Caroline Gibert de Lamet, et succéda à son frère Honoré V, le 4 octobre 1841 (1). Lors des événements de 1848, Menton et Roquebrune se soulevèrent contre Florestan, et firent cause commune avec Charles-Albert. Après la défaite de Novare, ces deux villes demandèrent à être annexées au Piémont, et, malgré les réclamations du prince Florestan, la chambre élective sarde fit droit à leur vœu. Mais ce projet d'annexion n'a pas encore été complétement ratifié, et les choses restent dans l'ancien état. Le prince Florestan résidait habituellement à Paris, où il figurait, dans sa jeunesse, au théâtre de l'Ambigu-Comique.

En 1853, le prince Charles-Henri Grimaldi, duc de Valentinois, né en 1818, fils et successeur de Florestan Ier, essaya de provoquer en sa faveur une démonstration publique à Menton ; mais à peine fut-il reconnu que le peuple s'ameuta contre lui, et il ne dut son salut qu'à l'intervention de la garde nationale et des carabiniers sardes, qui le conduisirent en prison. Transféré à Gênes, il fut immédiatement mis en liberté. Depuis la mort de son père il a pris le titre de prince de Monaco, sous le nom de *Charles III;* il a épousé, le 28 septembre 1846, la comtesse Antoinette de Mérode. G. VITALI.

Brofferio, *Histoire du Piémont.* — La Farina, *Histoire d'Italie.* — *Documents inédits.*

FLOREZ (*Henri*), archéologue et numismate espagnol, né à Valladolid, le 14 fevrier 1701, mort en 1773. Il entra dans l'ordre de Saint-Augustin en 1715, et consacra sa vie à de grands travaux sur l'histoire civile et ecclésiastique de l'Espagne. On a de lui : *Cursus Theologiæ;* 1732-1738, 5 vol. in-4° ; — *Clave istorical;* Madrid, 1743, in-4°. C'est un livre dans le genre de l'*Art de vérifier les dates.* Comme ce dernier ouvrage ne parut qu'en 1750, Florez a les honneurs de la priorité. — *La España sagrada, o theatro geographico-historico de la Iglesia de España;* Madrid, 1747-1836, 46 vol. in-4°. Cette histoire de l'Église a été continuée par les PP. Risco et Fernandès ; elle est pour l'Espagne ce que la *Gallia christiana* est pour la France ; — *España carpetana; medallas de las colonias, municipios y pueblos antiquos de España;* Madrid, 1757-1775, 3 vol. grand in-4° ; — *Disertacion de la Cantabria;* Madrid, 1768, in-4° ; — *Memorias de las Reynas Catolicas;* 1770, 2 vol. in-4° ; — des éditions fort estimées de quelques ouvrages, entre autres la *Relacion del Viaje literario de Ambrosio Morales;* Madrid, 1765, in-fol. Florez était associé correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

Bouterweck, *Hist. de la Littérature espagnole.*

FLORIAN (*Jean-Pierre* CLARIS DE), littérateur français, né le 6 mars 1755, au château de Florian, près de Sauve (aujourd'hui département du Gard), mort à l'orangerie de Sceaux, le 13 septembre 1794. « Sur les bords du Gardon, au pied des hautes Cévennes, entre la ville d'Anduze et le village de Massanne, est un vallon où la nature semble avoir rassemblé tous ses trésors : » c'est dans ces lieux poétiques que vint au monde Florian. Les premières années de sa vie restèrent profondément gravées dans sa mémoire ; jusqu'à sa mort il se plut à les raconter à ses amis. Avant d'être enfermé au collége de Saint-Hippolyte, il vécut quelque temps chez son père, dans le château bâti à grands frais par son aïeul : car, dit-il, « c'était un gentilhomme qui dissipait son bien avec les femmes et les maçons ». Le jeune Florian eut beaucoup de maîtres. L'un d'entre eux le menait souvent chez une demoiselle de la rue des Prêtres, qui demeurait à un cinquième etage et peignait des éventails. « Je remarquai, racontait-il plus tard lui-même, qu'il avait toujours quelque chose à lui dire en particulier, ce qui les obligeait de passer dans la chambre d'à côté. Un jour j'eus la

(1) La principauté de Monaco se compose de trois petites villes, Monaco, Menton et Roquebrune, dont la population ne s'élève pas à plus de 7,000 âmes, et les revenus à 1,800,000 fr. environ. Réunie à la France en 1793, elle fut reconstituée en souveraineté indépendante lors les traités de 1815-1816, qui rétablirent le *statu quo ante bellum*, et Honoré V, sur les réclamations de son secrétaire, Anglais de naissance, put remonter sur le trône de ses ancêtres. Seulement, à cause de l'insuffisance des revenus de l'État pour entretenir une force armée capable de sauvegarder l'ordre public, le congrès de Vienne décida que la principauté de Monaco serait mise sous le protectorat de la Sardaigne, et que cette puissance y entretiendrait garnison.

riosité d'aller regarder par le trou de la serrure; je les vis qui causaient, mais d'une manière qui me rendit rêveur plus de huit jours. » Le hasard lui mit dans les mains comme premier livre d'études une traduction de l'Iliade; il le relut plusieurs fois, et aimait à se transporter dans ce monde de héros grecs. En juillet 1765, il obtint une faveur alors enviée de l'Europe entière : il fut présenté à Voltaire. La sœur de madame Denis (nièce de Voltaire) avait épousé un oncle de Florian : les deux nièces amenèrent l'enfant à l'hôte de Ferney. Grâce à ses reparties heureuses, il fut reçu avec une amabilité toute particulière; on le surnomma *Floriannet*, et on écrivit pour lui de jolies chansons, qui nous ont été conservées. Trois années après, Florian fut nommé huitième page du duc de Penthièvre. Pour se faire bien venir auprès de ses camarades, il dépensa une partie de son argent en café et en liqueurs, et il en gagna « une maladie assez sérieuse ». A quelque chose malheur est bon; depuis ce jour Florian devint sobre, et ne se rendit plus malade. C'est aussi quelque temps après qu'il improvisa pour son maître un *Sermon sur la mort*, dont on nous a conservé entre autres ce passage, digne d'un prédicateur : « Ce grand de la terre qui, fier de sa haute naissance, se croit pétri d'un limon plus noble que le mien, doit tout à la mort; il tient d'elle seule tout ce qui fait sa fausse gloire. Qu'il ose produire les titres qui l'élèvent au-dessus de ses égaux! chacun de ces titres est un bienfait de la mort. Sa noblesse? elle est appuyée sur un monceau de cadavres; plus le monceau grossit, plus elle devient illustre. Ses dignités, à qui les doit-il? à la mort, qui a moissonné ceux qui les avaient méritées. »

Florian avait étudié Horace et Virgile; il savait *La Henriade* par cœur; il voulut aussi connaître les mystères de la science. On l'envoya donc à l'école de Bapaume : il y travaillait beaucoup et s'y amusait tout autant. « Oui, s'écrie-t-il, avant dix-sept ans j'étais assez heureux pour posséder une maîtresse, un coup d'épée et un ami. Mais quel ami! un bretteur, qui le lance dans nombre d'affaires qui lui valent plusieurs mois de cachot. Le jeune homme mit dès lors en pratique ces mots, qu'il écrivit plus tard : « La joie ressemble au soleil d'hiver, qui se lève tard et se couche de bonne heure; » il ne ressemblait donc guère au *timide et mélancolique Florian* de la plupart des biographes. Après avoir dépensé gaiement sa jeunesse et son patrimoine, il revint auprès du bon duc de Penthièvre, qui lui fit obtenir une pension de la cour, et l'attacha à sa personne avec le titre de son gentilhomme. Dès lors il se consacra tout entier au culte des lettres.

Les œuvres qui fondèrent la réputation de Florian sont : *Galatée*, puis *Estelle* : ces deux fictions, où le goût de l'époque est étudié de la façon la plus parfaite, réussirent avec cet éclat dont la mode est toujours suivie; on les lit aujourd'hui encore avec un certain intérêt, un doux plaisir, qui ne manque pas de charme. *Numa Pompilius* eut un moindre succès; quoique d'un style correct, ce roman possède au plus haut degré le défaut capital de ses aînés, la prétention; néamoins, on y trouve çà et là de bonnes idées et d'éloquentes paroles. Sa traduction de *Don Quichotte*, très-bien écrite, eut un succès mérité, quoi qu'en aient dit des traducteurs plus récents, qui savaient peut-être moins bien l'espagnol que Florian. Son *Gonzalve de Cordoue* est précédé d'une introduction, chapitre d'une histoire d'Espagne que Florian avait dessein d'écrire. Mais ce qui mit le sceau à sa réputation, ce sont ses fables, qui ont quelque chose de la naïveté et de l'élégance que le maître du genre, La Fontaine, a mises dans les siennes. En 1788, l'Académie l'admit dans son sein, après avoir couronné deux de ses œuvres. L'une d'elles : *Voltaire et le serf du mont Jura*, discours en vers libres, faillit le faire enfermer à la Bastille. On commençait à craindre ces transfuges du parti noble par qui la cause du peuple était embrassée avec ardeur. La parole de Voltaire avait porté des fruits dans l'âme de son élève : la fable *des Singes et du Léopard* dut être conçue à Ferney. L'une des passions de Florian fut le théâtre : il a écrit plusieurs pièces, qui ont joui longtemps d'un succès mérité. Ses amis se rappelaient encore dans leur vieillesse la manière dont il jouait en société les rôles de cet Arlequin sentimental qu'il a pour ainsi dire inventé; car personne avant lui n'avait pensé à faire éprouver à ce personnage balourd les tranquilles émotions de l'âme. La vie de Florian était celle d'un homme de bien, plein de franchise, ayant des tendances fort libérales : la révolution n'aurait pas songé à lui s'il n'avait pas à plaisir attiré ses regards. Une fois dans les serres du comité de salut public, en vain *Guillaume Tell* prouva son civisme, en vain ses lettres furent éloquentes; il eut beau s'écrier : « Un fabuliste, un berger, le chantre de *Galatée* et d'*Estelle* peut-il commettre des crimes? peut-il seulement en concevoir? Si l'on me croit coupable, qu'on me juge; mais si je suis innocent, que l'on me rende à la liberté, à mes ouvrages, à mes ouvriers d'imprimerie, que j'ai fait vivre depuis quinze ans, et que ma détention empêche de poursuivre une très-grande entreprise. » On ne l'écouta pas. Le 9 thermidor le rendit à la liberté; mais le chagrin et l'effroi l'avaient frappé à mort, et il ne quitta les prisons que pour aller s'éteindre dans les bras de ses amis. Il fut inhumé à Sceaux. Ainsi ne purent être exaucés les vœux que jadis il formulait si poétiquement en ces termes : « Que ne puis-je être certain de reposer sous le grand alisier de mon village, où les bergères se rassemblent pour danser! Je voudrais que leurs mains pieuses vinssent arracher le gazon qui couvrirait mon tombeau; que les

enfants, après leurs jeux, y jetassent leurs bouquets effeuillés; je voudrais enfin que les bergers de la contrée y fussent quelquefois attendris, en y lisant cette inscription :

Dans cette demeure tranquille
Repose notre bon ami,
Il vécut toujours à la ville,
Et son cœur fut toujours ici. »

Florian, quoique petit, était bien fait; sa physionomie franche portait l'empreinte d'une douce mélancolie : ses yeux surtout, grands et noirs, signes brillants de sa rare intelligence poétique, plaisaient d'abord et lui assuraient la sympathie de tous. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : *Le Baiser*, comédie en trois actes; 1782, in-8°; — *Le Bon Ménage*, comédie en un acte; 1783, in-8°; — *Le Bon Père*; comédie en un acte; — *La Bonne Mère*, comédie en un acte; — *Jeannot et Colin*, comédie en trois actes (imitée plus tard par Étienne); — *Blanche et Vermeille*, pastorale en deux actes; — *Les Jumeaux de Bergame*, comédie en un acte; — *Éloge de Louis XII*; 1785; — *Ruth*, églogue couronnée par l'Académie; 1784; — *Jeunesse de Florian, ou mémoires d'un jeune Espagnol* : fort curieuse histoire des premières années de notre écrivain, retrouvée par Pujoulx dans ses papiers et publiée en 1807, in-18; — *Eliézer et Nephtali*; — *Mélanges de Poésie et de Littérature*; 1787 et 1806; — *Six Nouvelles*; 1784, in-18; — *Nouvelles nouvelles*; 1792, in-12; — *Lettres à M. Boissy d'Anglas*; 1807 (posthume). — La meilleure édition de ses *Œuvres complètes* est celle donnée par Renouard, en 16 vol. in-18, 1820, à laquelle il faut joindre les *Œuvres inédites* publiées par Guilbert de Pixérécourt, en 4 vol., 1824. On attribue à Florian : *Henriette Stuart*, traduit de l'anglais; Lausanne, 1795, 2 vol. in-12. Ce roman n'a jamais été réimprimé. Le nom de *Florian* sert aussi de titre à une pièce de Bouilly et Piis, jouée au Vaudeville, le 27 frimaire an IX (décembre 1800). Louis LACOUR.

Rosny, *Vie de Florian*; an V, in-18. — Lacretelle, *Éloge de Florian*; 1812. — Jauffret, *Éloge de Florian*; 1812. — *Fables*; éd. Jumel; id., éd. Ponthieu, id., éd. Froment. — Voltaire, *Correspondance*.

FLORIAN DOCAMPO. *Voy*. DOCAMPO.

***FLORIGERIO** ou **FLORIGORIO** (*Sebastiano*, dit *Bastianello*), peintre de l'école vénitienne, né à Udine, florissait vers 1533, et mourut âgé d'environ quarante ans. Élève de Pellegrino da San-Daniele, il semble s'être proposé le Giorgione pour modèle, surtout dans son meilleur ouvrage, peint pour le maître autel de l'église Saint-Georges à Udine : dans le haut on voit *la Vierge dans une gloire*, et dans le bas, au milieu d'un beau paysage, *saint Jean et saint Georges à cheval terrassant le dragon*. L'auteur s'est peint lui-même sous les traits de saint Georges. Dans ce bel ouvrage, le plus estimé des tableaux existant à Udine, et qui suffirait seul pour faire la réputation d'un peintre, Florigerio a joint une composition riche et abondante à une vigueur de coloris qui, dans quelques autres de ses ouvrages, dégénère parfois en crudité. Florigerio excella dans la peinture de portraits. Il ne reste rien des fresques qu'il avait exécutées à Udine; mais on en voit encore quelques-unes à Padoue. E. B—N.

Renaldi, *Della Pittura Friulana*. — Ridolfi, *Della Pittura Veneziana*. — Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Siret, *Dict. hist. des Peintres*.

***FLORIANUS** (*M. Annius*), frère utérin de l'empereur Tacite, mourut en 276 de l'ère chrétienne. Après la mort de Tacite, il prit la pourpre impériale, comme s'il eût été son héritier légitime. Cette hardiesse réussit en partie. Son autorité, sans être formellement reconnue, fut tolérée par le sénat et par les armées d'Occident. Les légions de Syrie ne se soumirent pas, et donnèrent la pourpre à leur général Probus. Une guerre civile s'ensuivit; elle fut brusquement terminée par la mort de Florianus, qui tomba sous les coups de ses soldats, ou qui se tua de ses propres mains, après avoir joui pendant deux mois environ (juin et juillet 276) de la dignité impériale.

Zonaras, XII, 29. — Zosime, I, 64. — Aurelius Victor, *Cæsares*, 36, 37; *Epist.*, 36. — Eutrope, IX, 10. — Vopiscus, *Florianus*.

***FLORIANI** (*Francesco*), architecte et peintre de l'école vénitienne, né à Udine, florissait de 1565 à 1586. Il fut élève de Pellegrino di San-Daniele. Il passa la plus grande partie de sa vie à Vienne, au service de l'empereur Maximilien II, auquel il dédia un recueil de dessins à la plume renfermant une foule de projets de théâtres, palais, ponts, arcs de triomphe et autres fabriques. Floriani a laissé à Udine deux tableaux portant les dates de 1579 et 1586. Son chef-d'œuvre, un tableau à compartiments contenant chacun une figure de saint, tableau qu'il avait peint pour l'église de Reana près Udine, a été vendu, et doit se trouver dans quelque collection particulière. Floriani excella surtout dans la peinture de portraits, et quelques auteurs n'ont pas craint de le comparer au Morone. E. B—N.

Renaldi, *Della Pittura Friulana*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

FLORIDA-BLANCA. *Voy*. MONINO.

FLORIDE (Marquis DE LA). *Voy*. LA FLORIDA.

FLORIDOR. *Voyez* SOULAS DE PRIMEFOSSE (*Josias*).

* **FLORIDUS** (*François*), philologue italien, surnommé *Sabinus*, né à Donadeo (Sabine), vers 1500, mort en 1547. Après avoir enseigné le grec et le latin à Bologne, il fut appelé en France par François Ier. A la demande de ce prince, il commença une traduction de l'*Odyssée* en vers latins; mais une mort prématurée l'empêcha d'achever cet ouvrage. On a de lui : *Apologia in Plauti aliorumque poetarum linguæ latinæ calumniatores; accessit*

de legum commentatoribus; Lyon, 1537, in-4°; — *Lectionum subcesivarum Libri tres;* Bologne, 1539, in-4°; — *Adversus Stephani Doleti calumnias Liber;* Rome, 1541, in-4°; — *De Julii Cæsaris Præstantia Libri tres;* Bâle, 1540, in-fol.; — *Homeri Odysseæ Libri octo priores, latinis versibus redditi;* Paris, 1545, in-4°.

Baillet, *Jugements des Savants*, t. II, p. 183 et 289. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

FLORIDUS. *Voy.* Fleury (*Julien*) et Macer.

FLORIEN (*Marc-Antoine*). *Voyez* Florianus.

* **FLORIN** (*Jean*), fameux marin français, vivait en 1521. Il se distingua par son courage et son expérience, et était l'un des meilleurs capitaines protestants de La Rochelle. Il commandait sous François Ier six navires rochellois, et faisait la course contre les Espagnols. Il rencontra en 1521, à 10 lieues du cap Vincent, trois caravelles parties de la Vera-Cruz et envoyées par Fernand Cortez à Charles-Quint. Ces navires portaient les *procuradores* de la Nueva-España, Alonso Davila et Antonio Quinones, et étaient chargés de tous les ouvrages précieux d'or et d'argent provenant du pillage de Mexico (13 août 1521). Jean Florin s'empara de deux des caravelles; la troisième put gagner l'île Sainte-Marie (l'une des Açores). Quinones fut tué dans l'action et Davila conduit à La Rochelle, où il demeura trois ans prisonnier. Le butin fut incalculable. François Ier s'empara de la plus grande partie en disant « que le roi très-chrétien était fils d'Adam aussi bien que le roi catholique ». A. de L.

Antonio de Herrera, *Historia general de los hechos de los Castellanos en las islas y tierra firma del mar Oceano*, dec. III, lib. IV cap. I et XX.

FLORINUS (*Henri*), théologien finlandais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il dirigea une école à Tawastehus (Finlande), et obtint l'archidiaconat de Pemar. On a de lui : *Epitome Theologiæ*; 1667; — *Nomenclatura Latino-Suecico-Finnica*; 1678; — *Hyperaspistes, seu defensio veritatis adversus errores Joh. Heseri*; 1694.

Gezelius, *biogr. Lex.*

FLORIO (*François*), romancier italien, né à Florence, vivait au quinzième siècle. Sa vie est inconnue; on est même allé jusqu'à nier son existence. On a sous son nom un ouvrage intitulé : *De amore Camilli et Æmiliæ, Aretinorum, liber*. On lit à la fin : *Liber editus in domo domini Guillermi, archiepiscopi Turonensis, pridie kalendas januarii, anno Domini* 1467. On a conclu de ces lignes que Florio était secrétaire de l'archevêque de Tours, et que son livre fut imprimé en 1467. La première de ces assertions est assez probable, la seconde est controuvée. Le roman de Florio fut imprimé pour la première fois à Paris, par Pierre Cæsaris et Jean Stol, vers 1470, in-4°. Jean Maan cite encore de Florio une lettre restée manuscrite et intitulée : *Epistola ad Jacobum Tarlatum de commendatione urbis Turonensis.*

Foncemagne, *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, t. VII. — Jean Maan, *Hist. des Archevêques de Tours.*

FLORIO (*Jean*), surnommé *le Résolu*, philologue et traducteur anglais, né à Londres, vers 1540, mort en 1625. Il descendait de la famille Toscane des *Florii*. Son père et sa mère, qui étaient protestants, quittèrent la Valteline pour éviter la persécution, et se réfugièrent en Angleterre. L'avénement de Marie les força de chercher un autre asile. Ils revinrent en Angleterre sous le règne d'Élisabeth. D'abord professeur d'italien et de français à l'université d'Oxford, Florio fut ensuite chargé d'enseigner ces deux langues au prince Henri, fils de Jacques Ier. Il devint plus tard gentilhomme de la chambre et secrétaire de la reine. On a de lui : *First Fruits, wich yield familiar speech, merry proverbs, witty sentences, and golden sayings*; 1578, in-4°; 1591, in-8°; — *Perfect Introduction to the Italian and English Tongues*, imprimé avec l'ouvrage précédent; — *Second Fruits, to be gathered of twelve trees, of divers but delightsome taste to the Tongues of Italian and English Men*; 1591, in-8°; — *Garden of Recreation, yielding six thousand Italian proverbs; Dictionary Italian and English*; 1597, in-fol.; réimprimé en 1611, in-fol., sous le titre de *Queen Anna's new World of words*. Florio traduisit en anglais les *Essais de Montaigne*; 1603, 1613, 1632. Il avait épousé la sœur du poëte et historiographe Samuel Daniel.

Wood, *Athenæ Oxonienses.* — Chalmers, *General biographical Dictionary.*

FLORIO (*Danielle*, comte), poëte italien, né à Udine, en 1710, mort dans la même ville, en 1789. Après avoir fait ses études à l'université de Padoue, il se fit connaître par des poésies qui ont été recueillies sous le titre de *Poesie varie*; Udine, 1777, in-4°.

Son frère aîné, *François* Florio, né à Udine, en 1705, mort dans la même ville, le 13 mars 1791, cultiva particulièrement l'archéologie sacrée et profane, et inséra plusieurs dissertations dans les *Memorie* de la Société Colombaire. Il publia aussi un *Éloge funèbre de Daniel Florio*; Udine, 1790, in-4°.

Biografia universale (édit. de Venise).

FLORIOT (*Pierre*), théologien français, né dans le diocèse de Langres, en 1604, mort à Paris, le 1er décembre 1691. Dans sa jeunesse il demeura au Jardin des Plantes, chez Bouvard, premier médecin du roi Louis XIII. Plus tard il dirigea une des petites écoles de Port-Royal. Il devint ensuite curé des Lais, paroisse à quelques lieues de Paris, et finit par être confesseur des religieuses de Port-Royal-des-Champs. On a de lui : *La Morale du Pater*; Rouen, 1672, in-4°. Il a été fait beaucoup d'éditions de cet ouvrage; la plus complète a été publiée sous ce titre : *La Morale chrétienne, rapportée aux instructions que Jésus-Christ nous a données dans l'Oraison do-*

minicale; Rouen, 1741, 5 vol. in-12; — *Homélies morales sur les évangiles de tous les dimanches de l'année, et sur les principales fêtes de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la sainte Vierge*; Paris, 1677, 2 vol. in-4°; — *Traité de la Messe de paroisse*; Paris, 1679, in-8°; — *Recueil de pièces concernant la morale chrétienne*, Rouen, 1745, in-12.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

FLORIS. *Voy.* VRIENDT (DE).

FLORIS (*Peters-Williamson*), voyageur allemand, né à Dantzig, mort à Londres, en décembre 1615. Il passa en Hollande, s'y livra au commerce avec les pays asiatiques, fit en 1608 un voyage à Siam, et acquit une grande réputation d'expérience et d'habileté. La Compagnie anglaise des Indes orientales (fondée depuis 1599) lui offrit de brillantes conditions s'il consentait à naviguer pour ses intérêts. Floris accepta les propositions de cette société, et se rendit à Londres. Le 2 janvier 1610, il s'embarqua en qualité de facteur à bord du navire *Globe*, capitaine Hippon, et le 21 mai suivant il atterrit dans la baie de Saldanha, à l'extrémité sud de la côte occidentale de l'Afrique. Il s'occupa activement de la recherche du ginseng (*panax vera*), plante originaire du Japon et de la Chine, et à laquelle on attribuait alors des vertus merveilleuses. Floris n'en recueillit qu'une très-petite quantité, la saison n'étant pas encore favorable pour cette récolte. Le 1er août il doubla la pointe de Galles, extrémité méridionale du Dekkan, et, passant devant Négapatam, s'arrêta à Pulicate. Dès le lendemain de son arrivée, van Wersicke, président de l'établissement hollandais sur cette côte, lui déclara que ses compatriotes avaient obtenu du souverain du pays, résidant à Narsinga, un *kaul* ou privilége qui leur conférait le monopole du commerce. Floris et Hippon protestèrent, et s'adressèrent au shah Bandour, gouverneur du pays; celui-ci les renvoya à la princesse suzeraine Konda-Maa, qui éluda leur demande. Floris se rendit alors à Petapoli, où, mieux accueilli, il put créer un petit comptoir. Il eut le même succès à Masulipatam, le grand entrepôt des magnifiques étoffes fabriquées sur cette côte; mais une guerre civile, survenue à l'occasion du décès du prince régnant, l'obligea à quitter cette ville en janvier 1612, après un an de séjour. Floris et Hippon se dirigèrent alors sur Bantam, puis sur la presqu'île de Malacca, et le 20 juin descendirent à Patani. Pour en imposer aux naturels, les Anglais débarquèrent en grande pompe, enseignes déployées, musique en tête et faisant porter la lettre du roi d'Angleterre sur le dos d'un éléphant. La reine du pays les reçut gracieusement, et leur accorda la permission d'ériger une factorerie sur son territoire. Le capitaine Hippon mourut à Patani : Floris prit alors le commandement de l'expédition, et envoya son navire à Siam. Quatre ans plus tôt, lors de son précédent voyage, Floris avait remarqué dans cette ville une demande si vive des marchandises européennes qu'il lui semblait, écrit-il, que le monde entier n'y aurait pu satisfaire; mais cette fois le marché était tellement encombré qu'on n'y put rien traiter. Les indigènes étaient d'ailleurs influencés par les marchands portugais et hollandais, et rejetèrent les avances des Anglais. Ceux-ci durent regagner Patani. Peu après leur retour, un incendie immense anéantit cette ville, et ce fut à grand'peine que Floris et ses marins purent sauver la reine. Le 20 octobre 1613, ils remirent à la voile, et débarquèrent à Masulipatam en décembre suivant. Le gouverneur de cette ville se montra fort disposé à traiter, et Floris se défit rapidement de toutes ses marchandises à des prix très-avantageux ; mais lorsqu'il en demanda le payement, il rencontra d'innombrables difficultés. Le gouverneur lui-même, en sa qualité d'émir ou descendant de Mahomet, prétendit que ses paroles devaient seules faire loi, et renia toutes les conventions d'achat. Floris, indigné, eut recours à un moyen extrême : en plein jour, il s'empara du fils du gouverneur, et le conduisit à son bord, déclarant qu'il ne le rendrait qu'après avoir été soldé. Cette énergie eut un plein succès, et bientôt Floris, complétement désintéressé, relâcha son prisonnier, et mit à la voile pour l'île de Java (7 décembre 1614). Le 3 janvier 1615 il revint à Bantam, y conclut des conventions favorables au commerce anglais, et le 20 février, avec des bénéfices énormes, il reprit la route de sa patrie. Il relâcha dans la baie Saldanha, puis à Sainte-Hélène (1er juin), et arriva à Londres vers la fin de septembre; mais deux mois après il succombait aux fatigues de la traversée. Il a laissé la relation de ses voyages écrite en hollandais; elle contient des détails curieux sur les pays qu'il a parcourus et est d'un précieux secours pour l'histoire des premiers établissements européens dans l'Inde. Cette relation a été traduite en anglais et insérée dans les *Pilgrimages* de Purchas (4e édit., 1626, in-fol.). En français, on la trouve dans Thévenot, *Relation de divers Voyages curieux*, etc. (Paris, 1663-1672), tome Ier, sous le titre de *Journal de Pierre Will. Floris*; et dans l'abbé Prévot, *Histoire des Voyages* (1745-1770, tome II, p. 98, et IX, p. 56).

Alfred DE LACAZE.

Camus, *Mémoire sur la Collection des grands et des petits Voyages*. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyklop.* — X. Raymond, *Inde*, dans l'*Univers pittoresque*.

FIN DU DIX-SEPTIÈME VOLUME.

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME DIX-HUITIÈME.

—

Florus. — Fryxell.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE JACOB, 56.

)UVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Dix-Huitième.

PARIS,
FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LVIII.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE
GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

F

* **FLORUS** (*C. Aquillius*), consul en 259 avant J.-C., la sixième année de la première guerre punique. La Sicile lui fut assignée pour province. Il surveilla les mouvements d'Hamilcar pendant les mois d'automne et d'hiver, et resta dans cette île en qualité de proconsul jusqu'à l'été de 258. Il bloqua Mytistratum, emplacement fortifié, qui, après une vigoureuse résistance, finit par se rendre aux légions réunies de Florus et de son successeur dans le consulat, A. Atilius Calatinus. Florus triompha des Carthaginois le 5 octobre 258.

Tite-Live, *Epit.*, XVII. — Zonaras, VIII, 11. — Polybe, I, 24. — Orose, I, 24. — *Fasti triumphales.*

* **FLORUS** (*Gessius*), administrateur romain, né à Clazomènes, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Il succéda à Albinus comme procurateur de la Judée en 64. Il dut sa nomination à l'influence qu'exerçait sa femme Cléopâtre sur l'impératrice Poppée. Si oppressif qu'eût été le gouvernement d'Albinus, Florus trouva moyen de le faire regretter. Sans pitié et sans honte, aussi rapace que cruel, Florus pilla systématiquement sa province. Aucun gain ne lui semblait illicite, aucune extorsion trop énorme; et il étendait ses ravages aussi bien sur des provinces entières que sur des villes ou des particuliers. Les bandits qui infestaient la Judée étaient sûrs de l'impunité pourvu qu'ils partageassent le butin avec le gouverneur. Josèphe, dont le témoignage est confirmé par Tacite, attribue expressément à Florus la dernière guerre des Juifs contre les Romains. Le gouverneur, dit-il, poussa à dessein les Juifs à la révolte pour cacher les énormités de son administration. A Césarée, en 66, les Juifs lui payèrent huit talents pour obtenir la libre entrée de leur synagogue; Florus reçut l'argent, et il partit aussitôt, les abandonnant aux insultes et à la fureur de la population grecque. Les Juifs lui envoyèrent des députés à Sébaste pour réclamer la protection promise; il les fit mettre en prison. Il n'épargna rien de ce qu'avaient respecté les plus détestables de ses prédécesseurs. Il demanda dix-sept talents du trésor du temple au nom de César. Deux fois, dans l'espace de quelques jours, il excita à Jérusalem de terribles séditions avec l'intention de profiter du tumulte pour piller le temple; son espoir fut déçu, mais il en coûta la vie à 3,600 personnes. Des citoyens romains de rang équestre et Juifs de naissance furent battus de verges et suppliciés, bien que Bérénice, de la race asmonéenne et sœur d'Agrippa, fût venue pieds nus et en habits de deuil implorer leur grâce. Lorsque Cestius Gallus, proconsul de Syrie, se rendit à Jérusalem pour la fête des azymes au mois d'avril 65, trois millions d'hommes lui portèrent plainte contre la tyrannie de Florus. Le proconsul se contenta de leur promettre qu'à l'avenir le procurateur se montrerait plus doux à leur égard, et tandis qu'il leur donnait des paroles d'espoir, Florus, assis à côté de lui, riait des suppliants. La haine des Juifs pour leur procurateur plutôt que pour Rome rendit inutiles tous les efforts que fit Agrippa dans le but de prévenir une insurrection générale. On ne sait si Florus périt dans cette révolte ou s'il parvint à s'échapper. Suétone dit qu'il y fut tué, mais le silence de Josèphe à cet égard peut laisser des doutes.

Tacite, *Hist.*, V, 10. — Josèphe, *Antiq. Jud.*, XIV, 9; XVIII, 1; XX, 9, 11; *Bel. Jud.*, II, 15, 16. — Suétone, *Vespas.*, 4. — Orose, VII, 9. — Sulpice Sévère, *Sacr. Hist.*, II, 42.

FLORUS (*Julius*), rhéteur latin, vivait au commencement de l'ère chrétienne. Horace lui adressa deux épîtres. Nous y voyons que Julius Florus fut attaché à la suite de Claudius Tibère Néron, qui allait replacer Tigrane sur le trône d'Arménie. D'après Porphyrion, ce rhéteur composa des satires; il est plus probable qu'il publia

des extraits des ouvrages satiriques d'Ennius, de Lucile et de Varron. C'est peut-être le même Florus que Sénèque mentionne comme l'élève de M. Porcius Latro, et dont il cite un passage appartenant à une déclamation intitulée Flaminius. Peut-être est-ce le même Julius Florus que Quintilien place dans un rang élevé parmi les orateurs de la Gaule. Enfin, il n'est pas impossible que ces trois Florus soient identiques avec un Julius Florus qui, dans la huitième année du règne de Tibère, se mit a la tête d'une insurrection des Trévires. Le complot fut facilement réprimé, et Florus se tua pour échapper aux soldats romains.

Horace, *Epist.*, I, 3; II, 2. — Sénèque, *Controv.*, IV, 25. — Quintilien, X, 3. — Tacite, *Ann.*, III, 40, 42. — Welchert, *Poet lat. relig.*

* **FLORUS** (*Julius-Secundus*), orateur romain, vivait vers 70 de l'ère chrétienne. Il était contemporain et ami intime de Quintilien. Julius Florus, cité plus haut comme célèbre par son éloquence en Gaule, était l'oncle paternel de Julius Florus Secundus.

Quintilien, X, 13. — Sénèque, *Controv.*, IV, 25.

FLORUS (*Annæus*), historien romain, vivait dans le deuxième siècle de l'ère chrétienne. Nous avons sous le nom d'Annæus Florus un *Epitome* de l'histoire romaine et quelques poésies. Rien ne prouve que ces compositions de genres si différents appartiennent au même écrivain. L'auteur des poésies était contemporain d'Adrien. L'auteur de l'*Epitome* semble avoir vécu à la même époque; mais à ce sujet les témoignages directs font défaut, et l'opinion ne peut se fonder que sur de rares renseignements recueillis dans l'historien lui-même. Son ouvrage, divisé en quatre livres, s'étend depuis la fondation de Rome jusqu'à l'établissement définitif de l'empire, sous Auguste, en l'an 20 avant J.-C. Il est intitulé *Rerum Romanarum Libri IV*, ou *Epitome de Gestis Romanorum*. Le prologue, en le supposant authentique, nous apprend qu'il fut composé sous le règne de Trajan ou d'Adrien. Ce n'est pas un simple abrégé de Tite-Live, c'est une compilation faite d'après des autorités diverses et offrant dans des limites très-restreintes un résumé intéressant des événements accomplis pendant une période de huit siècles. Malgré quelques erreurs de chronologie et de géographie, les faits sont en général bien choisis, bien disposés et suffisamment exacts; l'ensemble, conçu dans un esprit philosophique, n'a que le tort de trop ressembler à un panégyrique du peuple romain. Le style est la partie défectueuse de l'œuvre. Brillant, mais d'un éclat emprunté à la poésie, il abonde en métaphores forcées et tourne trop souvent à l'emphase déclamatoire. Si de l'ouvrage on passe à l'auteur, tout est doute et incertitude. Beaucoup de manuscrits l'appellent L. Annæus Florus, d'autres le nomment Lucius Julius Florus, d'autres L. Annæus Seneca; un seul, peut-être le plus ancien de tous, lui donne simplement le nom de L. Annæus. Ces variétés de dénomination ont fait naître autant de conjectures. Certains critiques ont identifié l'auteur de l'*Epitome* avec J. Florus Secundus, dont l'éloquence est louée par Quintilien (*Inst. Orat.*, X, 13). Vossius et Saumaise le reconnaissent avec plus de vraisemblance dans le poëte Florus, contemporain d'Adrien, tandis que, selon Vinet et Schott, il n'est autre que Sénèque, précepteur de Néron. Cette dernière opinion s'appuie principalement sur un passage de Lactance où il est dit que Sénèque divisait l'histoire romaine en quatre âges, correspondant à ceux de la vie humaine. Cette division se trouve en effet dans l'*Epitome* de l'histoire romaine, mais avec des différences assez sensibles. Sénèque étend l'adolescence de Rome jusqu'à la destruction de Carthage. Florus en marque le terme à la fin de la première guerre punique. Il nomme virilité de l'empire le règne d'Auguste, que Sénèque appelle commencement de sa vieillesse. Florus a pu prendre dans Sénèque l'idée de cette division, et son emprunt ne doit pas faire attribuer à l'un l'œuvre de l'autre. Il faut noter aussi que cette identification de Sénèque et de Florus est en contradiction avec la préface de l'*Epitome*. Un récent éditeur de Florus, M. Titze, a cru reconnaître dans l'Abrégé deux auteurs, différents. Il suppose que le premier est le Julius Florus auquel Horace a adressé deux de ses épîtres; l'autre serait un interpolateur inconnu, appartenant au déclin de la littérature latine. Le premier, suivant cette théorie, peut revendiquer tout ce qui dans ce livre est digne d'éloges, soit pour le fond, soit pour la forme, tandis qu'il faut rejeter sur le second toutes les erreurs de faits, toutes les fautes de goût. La supposition de M. Titze est purement gratuite, et on peut se dispenser de la réfuter. Ce serait aussi perdre son temps que de discuter sur le pays natal et l'histoire personnelle d'un auteur dont le nom même ne peut pas être indiqué avec certitude. C'est pourquoi nous nous abstiendrons d'examiner les arguments que les critiques ont employés pour démontrer que Florus était Italien, Gaulois, Espagnol. Nous rappellerons seulement les passages de l'Abrégé qui peuvent servir à fixer la date de cet ouvrage: il est fait mention (l. I, 16) des feux du Vésuve, dont la première é[illegible] n'eut lieu que sous Titus, en 79 après J.-C. [illegible] (l. III, 2) des forêts de la Calédonie, où [illegible] mains ne pénétrèrent que sous le règne de [illegible] Florus dit (l. IV, 12) que la conq[illegible] Dacie fut remise à une autre époque, [illegible] évidente à la conquête de ce pays par [illegible] Enfin, voici ce qu'on lit dans la pr[illegible] l'*Epitome* : « Depuis César A[illegible] nos jours, on ne compte pas b[illegible] de deux cents ans, pendant [illegible] des césars a fait vieillir et décroître l'[illegible]; sous le règne de Trajan, il retrouve [illegible] et, contre toute espérance, il est [illegible]

jeunesse, et reprend une vigueur nouvelle. » Comme cette phrase est parfaitement claire, comme rien n'autorise à en contester l'authenticité, et qu'aucun manuscrit ne permet d'y faire des corrections qui en modifient le sens, on peut tenir pour avéré que l'*Epitome* fut composé sous le règne de Trajan. On regarde généralement comme l'édition *princeps* de Florus celle qui fut imprimée à Paris, à la Sorbonne, vers 1471, in-4°, par Gering, Friburg et Crantz, sous la direction de Gaguinus, avec ce titre : *Lucii Annæi Flori de tota Historia Titi Livii Epitome*. Mais deux autres éditions, sans indication de date ni de lieu d'impression, l'une en caractères gothiques, l'autre en caractères romains, ont, de l'avis de beaucoup de bibliographes, précédé celle de la Sorbonne. On connait encore au moins six éditions antérieures au seizième siècle, publiées par Béroalde l'ancien, Antonius Sabellicus, Thannerus et Barynthus ou Barynus. Depuis cette époque les éditions de Florus se sont succédé rapidement; nous indiquerons seulement celles qui ont contribué à l'épuration graduelle du texte, très-corrompu dans les manuscrits. Ces éditions principales sont celles de J. Camers, Vienne, 1518, in-4°; Bâle, 1532, in-fol., avec de savantes notes historiques; de El. Vinet, Poitiers, 1553, in-4°; 1563, in-4°; de Gruter, Heidelberg, 1609, in-8°; de Freinshemius, Strasbourg, 1632, 1636, 1655, in-8°; de Grævius, Utrecht, 1680, in-8°, avec de nombreuses illustrations d'après les médailles et les monuments anciens; de Duker, Leyde, 1722, 1744; Leipzig, 1832. C'est la meilleure édition de Florus; elle donne un texte très-pur et des commentaires abondants et instructifs. On consultera aussi avec profit les éditions de Titze, Prague, 1819, in-8°, et de Seebode, Leipzig, 1821, in-8°. Spartien rapporte qu'un certain Annæus Florus adressa à l'empereur Adrien les vers suivants (dimètres trochaïques) :

Ego nolo Cæsar esse,
Ambulare per Britannos,
Scythicas pati pruinas.

Adrien répondit sur le même ton :

Ego nolo Florus esse,
Ambulare per tabernas,
Latitare per popinas,
Calices pati rotundos.

On ne peut douter que ce ne soit le même que le Florus Annæus deux fois cité par Charisius comme autorité pour l'ablatif *poematis* (*Annæus Florus ad divum Hadrianum, poematis delector*). On trouve dans plusieurs manuscrits sous le nom de Florus (le *Codex Thuaneus* donne *Floridus*) huit courtes épigrammes en vers trochaïques trimètres catalectiques. Saumaise en découvrit une neuvième, en cinq hexamètres, et attribua le tout à l'historien Florus. Wernsdorf vit même en lui l'auteur du *Pervigilium Veneris*; mais il rétracta plus tard cette opinion, qui n'a en effet aucun fondement. Les poésies de Florus ont été recueillies dans l'*Anthologia Latina* de Burmann, I, 17, 20, 110-115, 265, 291; I, 97 (n° 212-221, éd. Meyer), et dans les *Poetæ Latini minores* de Wernsdorf, vol. III, p. 425, vol. IV, part. II, p. 854. On a publié il y a quelques années un curieux fragment d'après un manuscrit de Bruxelles intitulé : *Pannii Flori* (faute de copiste pour *P. Annii*) *Virgilius orator an poeta incipit*. Le fragment publié ne contient que l'introduction de ce traité ; elle est en forme de dialogue, supposé tenu vers 101, et nous apprend que l'auteur était né en Afrique. S'étant rendu très-jeune à Rome, il concourut pour le prix de poésie aux jeux capitolins célébrés par Domitien (vers 90). Les applaudissements du public lui décernèrent le prix, mais l'empereur refusa de le lui donner. Révolté de cette injustice, Florus ne voulut pas revenir dans sa patrie, et se mit à voyager. Il visita tour à tour la Sicile, la Crète, Rhodes et l'Égypte, traversa les Alpes et les Pyrénées, et finit par se fixer à Tarragone, où il devint surintendant de l'instruction des enfants. L'identité du nom et la concordance des dates nous autorisent presqu'à ne voir dans ces trois Annæus Florus qu'un seul et même personnage. Le poëte voyageur put composer son *Epitome* de l'histoire romaine, dans sa studieuse retraite de Tarragone, vers la fin du règne de Trajan. Il porta ensuite cet ouvrage à Rome, et fut retenu dans cette capitale par les bienfaits d'Adrien. Vieux, il revint à la poésie, qu'il avait cultivée dans sa jeunesse, et qu'il avait toujours aimée, comme l'attestent le style poétique de son histoire et les nombreux souvenirs de Virgile et d'Horace qu'on peut y signaler. Il est facile de reconstruire ainsi par conjecture, et sans invraisemblance, la biographie de Florus ; mais il y manquera toujours l'autorité des témoignages historiques.

LEO JOUBERT.

Vossius, *De Historicis Latinis*. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*. — Ritschl, dans le *Rheinisches Museum*, 1841, p. 302.

FLORUS (*Drepanius*), théologien gallo-romain, mort vers 860. Diacre de l'église de Lyon, il se mêla à la querelle du moine Gottescalk et d'Hincmar, et attaqua aussi par ses écrits Érigène Scot, l'allié de l'archevêque de Reims. Il a laissé des poésies latines, où un sentiment assez profond des misères de son époque se révèle par une déclamation un peu vague, mais quelquefois aussi par des traits précis et caractéristiques. Ces poésies, imprimées pour la première fois à Paris, 1550, ont été insérées dans les *Poetæ christiani* de G. Fabricius, Bâle, 1562, dans les *Analecta* de Mabillon, et dans les *Anecdota* de D. Martène et Durand. André Rivin les a publiées séparément; Leipzig, 1653, in-8°. L'écrit de Florus, intitulé *Liber de Prædestinatione, contra Johannis Scoti erroneas definitiones*, est inséré dans toutes les collections des Pères, ainsi que son *Commentarius sive Expositio in canonem Missæ*. On a encore

de lui : *Commentarius in omnes sancti Pauli Epistolas*. Cet ouvrage, extrait de saint Augustin, a été attribué à Bède, et se trouve parmi les œuvres de ce Père, Bâle, 1553; Cologne, 1612. Mabillon a restitué le *Commentarius* à Florus. La bibliothèque d'Avranches possède en manuscrit (in-folio, n° 2,428) (1) une *Histoire universelle* par Florus. Elle comprend sept livres, depuis la création du monde jusqu'à l'ère chrétienne. Avec cette dernière époque commence une nouvelle série de livres, et cette seconde partie est dédiée à la fameuse impératrice Judith, mère de Charles le Chauve. L'auteur est donc vraisemblablement le même personnage que le Florus qui fut adversaire d'Érigène Scot.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*. — *Histoire littéraire de la France*, t. V.

*FLOTTE (*Pierre*), homme d'État français, chancelier de Philippe le Bel, mort en 1302. Il était fils d'un obscur gentilhomme d'Auvergne. Élevé à l'école des légistes, des *chevaliers ès lois*, qui depuis Louis IX gouvernaient le pays et servaient l'autorité royale avec un zèle passionné, il joua un rôle fort important dans la lutte qui s'éleva entre la papauté et la France, à la fin du treizième siècle. Il fut envoyé à Rome en 1297, avec le duc de Bourgogne et le comte de Saint-Paul, pour la canonisation de saint Louis; il fallait au roi un mandataire habile auprès d'un adversaire tel que Boniface. Enfin, quand l'explosion eut lieu, après l'offense faite au roi par le légat évêque de Pamiers, Pierre Flotte, devenu chancelier, rédigea l'acte d'accusation contre ce prélat (voyez SAISSET [*Bernard* DE]), et dès lors fit tout ce qui était en son pouvoir pour soulever le royaume contre Boniface. Ce fut lui qui se chargea de porter au pape la réponse de Philippe à la bulle *Ausculta, fili*, réponse qui n'était qu'une insulte. L'altercation entre Boniface et « ce petit avocat borgne » (2) fut violente, et le chancelier sortit de Rome avec une haine mortelle contre les prêtres et la ferme résolution de prévenir leurs entreprises. De retour à Paris, il se hâta de relever les propositions choquantes noyées dans le doucereux verbiage de la cour pontificale, et déclara bien haut que ce serait une lâcheté aux Français de soumettre au servage du pape un royaume qui avait toujours été indépendant. De son côté, Boniface, au milieu d'un consistoire tenu le 26 juin 1302, prit la parole pour expliquer sa bulle, et s'exprima ainsi : « Un nouvel Achitophel, Pierre « Flotte, homme aigre et plein de fiel, homme « qu'on doit croire hérétique (car depuis qu'il « conseille son roi, il l'a précipité, lui et le « royaume, de mal en pis contre l'Église); cet « homme nous a accusé, etc., etc. »

(1) Voy. *Rapports sur les bibl. de l'Ouest*, par M. Ravaisson (1841), p. 120.

(2) *Belial ille Petrus Flote, semividens corpore, menteque totaliter excæcatus* (Bulle de Boniface aux prélats de France). Dupuy, *Hist. du Diff.*, preuves, 68.

C'était en effet un adversaire redoutable que le chancelier. Prenant pour prétexte la longueur de la bulle, il n'en communiqua pas tout le contenu aux trois ordres du royaume; il jugea plus convenable d'en présenter un résumé arrangé par lui de manière à faire exprimer plus brutalement, plus crûment au pape toutes ses prétentions. Ce sommaire perfide est connu dans l'histoire sous le nom de la *petite bulle*. Pour achever de faire prendre feu à la nation, Flotte répandit en même temps une fausse réponse du roi à la fausse bulle. Cette réponse commençait ainsi : « Philippe, par la grâce de « Dieu, roi des Français, à Boniface, prétendu « pape, peu ou point de salut. Que votre très- « grande fatuité sache que nous ne sommes sou- « mis à personne pour le temporel, etc. »

A l'assemblée des états, tenue dans l'église de Notre-Dame de Paris le 10 avril 1302, le chancelier porta encore la parole pour exposer la question aux trois ordres, et s'y prit d'une manière aussi habile que hardie. Pendant l'été, de graves événements survenus en Flandre firent diversion à cette querelle. Pierre Flotte suivit l'armée française qui marcha contre les Flamands, et périt à la désastreuse bataille de Courtray, en compagnie de toute la chevalerie de France.

Vitæ Bonifacii, dans les *Scriptores Ital.*, t. III. — *Continuatio Chronici Nang.* — *Chronique de Saint Denys.* — Sismondi, *Histoire des Français*, t. IX. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

**FLOTTE (*Étienne-Gaston*, baron DE), littérateur français, est né en 1805, à Saint-Jean-du-Désert, près de Marseille. Neveu de Lantier, il fut élevé auprès de son oncle, puis, de 1815 à 1823, à l'école militaire de La Flèche. Émule de l'auteur des *Voyages d'Anténor*, il n'accepta pourtant pas son héritage philosophique, et resta toujours attaché aux principes religieux et monarchiques. Il débuta, en 1833, par un poëme intitulé *Dante exilé*, suivi de *Souvenirs*, poésies; Marseille, in-8°. Il publia ensuite un *Essai sur l'état de la littérature à Marseille depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours*; Marseille, 1836, in-8°. Cet ouvrage, qui commence à D'Urfé, finit à Méry et Barthélemy, en passant par d'Hozier, Ruffi, Mascaron, Bonnecorse, Pellegrin, Dumarsais, Barthe, l'abbé Barthélemy, Guys, Dorange, Lantier, Pastoret, Jauffret, Capefigue, Thiers, Gozlan, etc. En 1841, M. Gaston de Flotte fit paraître un poëme religieux ayant pour titre *Jésus-Christ*, suivi de *Souvenirs*, poésies; Marseille, in-18. Enfin, il mit au jour un poëme sur *La Vendée*; Paris, 1845; 2e édition, Paris, 1848. Il a écrit en outre un grand nombre d'articles dans la *Gazette du Midi*. Collaborateur de *La Mode*, de plusieurs revues et de différents recueils, on lui doit aussi une *Notice biographique et littéraire* mise en tête des *Œuvres complètes* de Lantier. Membre de l'Académie de Marseille, M. de Flotte a présidé ce corps savant en 1857. L. LOUVET.

Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*. — *Notice biographique*, par M. Perraud de Thoury, dans le *Panthéon biogr. universel*.

FLOTTES (*Jean-Baptiste-Marcel*, abbé) (1), critique français, né à Montpellier (Hérault), le 16 janvier 1789. Il embrassa la carrière ecclésiastique, et devint successivement professeur de philosophie à la Faculté des lettres et vicaire général à Montpellier. On a de cet écrivain : *Introduction aux ouvrages de Voltaire, par un homme du monde qui a lu ses ouvrages immortels*; Montpellier, 1816, in-12; — *Errata du troisième volume de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion, *ou observations critiques adressées à M. l'abbé F. de La Mennais, par un ancien professeur de théologie*; Montpellier, 1823, in-8°; — *M. l'abbé F. de La Mennais réfuté par les autorités mêmes qu'il invoque, ou observations critiques sur la défense de cet illustre écrivain*; Paris, 1824, in-8°; — *M. l'abbé de La Mennais réfuté par les autorités mêmes qu'il invoque, ou observations critiques sur le* 3ᵉ *et* 4ᵉ *volume de l'*Essai, *pour faire suite aux Observations critiques sur la Défense*; Montpellier et Paris, 1825, in-8°; — *M. l'abbé F. de La Mennais réfuté par M. le comte de Maistre, ou supplément aux Observations critiques sur la Défense et sur le* 3ᵉ *et le* 4ᵉ *volume de l'*Essai; Paris, 1826, in-8°; — *Aphorismatibus in quatuor articulos declarationis anno* 1682 *editæ, ad juniores theologos, auctore F. D. L. M.* (François de La Mennais), *alia opponuntur Aphorismata, auctore J. B. M. F.*; Montpellier, 1826, in-8°; — *Exposition de la doctrine de Benoît XIV sur le prêt, sur l'usure et sur divers contrats par lesquels on fait valoir l'argent*; Montpellier, 1826, in-8°; — *Observations sur la brochure de M. l'abbé F. de La Mennais, intitulée :* Des progrès de la révolution et de la guerre contre l'Église; Montpellier et Paris, 1829, in-8°; — *Des attaques dirigées contre les études philosophiques*, discours prononcé le 4 janvier 1839, à l'ouverture du cours de philosophie de la Faculté des lettres de Montpellier; 1839, in-8°; — *De l'esprit philosophique*, autre discours; 1839, in-8°; — *Précis analytique des Leçons de Philosophie faites pendant l'année* 1843; Montpellier, 1843, in-8°; — *Études sur Pascal*; Montpellier, 1846, in-8°. L'abbé Flottes est l'un des principaux collaborateurs de la *Revue du Midi*, de l'*Encyclopédie moderne*, et de l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle*. Il a fourni des articles à divers *Recueils* périodiques, notamment aux *Tablettes catholiques*, et à *la France catholique*.

H. Fisquet (de Montpellier).

(1) M. Quérard l'a confondu avec *J.-S. Flotte*, professeur de philosophie et secrétaire de la Faculté des lettres d'Amiens, lequel a publié : *Leçons élémentaires de Philosophie, destinées aux élèves de l'université qui aspirent au grade de bachelier ès-lettres*; 1813, 3 vol. in-12.

Bibliographie de la France. — *Documents particuliers*.

FLOTWELL (*Célestin-Christian*), théologien allemand, natif de Kœnigsberg, mort en 1759. Il étudia dans sa ville natale et à Iéna, où il fut reçu docteur en 1733, après avoir soutenu une thèse ayant pour titre : *Dissertatio exhibens animam in æquilibrio liberam*. En 1743 il obtint à Kœnigsberg le titre de professeur titulaire de philosophie et d'éloquence. Depuis 1750 jusqu'à sa mort, il remplit les fonctions de recteur de l'école cathédrale de la même ville. On a de lui : *De Oratore romano philosopho*; 1739, in-4°; — *Dissertatio de præscientia Dei*; — *Dissertatio de Luthero, Teutonici Sermonis auctore, ex versione codicis S. Germanica vindicata*; 1743, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.* — Meusel, *Lex. der vom Jahre* 1750-1800 *verstorbenen teutschen Schriftsteller*.

FLOTWELL (*Édouard-Henri*), homme d'État prussien, né à Insterburg, le 23 juillet 1786. Après avoir étudié le droit à Kœnigsberg, il entra dans la magistrature, et devint successivement auditeur, assesseur, conseiller de régence à Kœnigsberg et à Dantzig. De 1825 à 1830 il fut président de la régence de Marienwerder; en décembre 1830, lors de la révolution de Pologne, il fut appelé à la présidence suprême de la province de Posen. Il garda cette position jusqu'en 1841, époque où on lui confia la présidence suprême de la province de Saxe, à Magdebourg. Flotwell avait été nommé conseiller intime quelque temps avant l'avénement de Frédéric-Guillaume IV. Il devint ministre d'État et des finances en 1844. Après avoir rempli pendant deux ans ces hautes fonctions, il demanda lui-même à reprendre, avec le titre de président suprême, l'administration d'une province. On lui confia celle de la Westphalie. En conséquence il s'établit à Munster, d'où il vint siéger comme représentant de la province de Saxe à l'assemblée nationale allemande. Nommé député de la seconde chambre de Berlin en 1849, il se retira quelque temps après de la carrière parlementaire, pour devenir administrateur de la province de Prusse.

Conversations-Lexikon.

FLOUR (Saint), premier évêque de Lodève, mort le 1ᵉʳ novembre 389. Il est regardé comme l'apôtre d'une grande partie du Languedoc. Il ne se contenta pas de prêcher dans la Gaule Narbonnaise et l'Aquitaine, il porta l'Évangile dans les Cévennes et dans l'Auvergne. Il séjourna quelque temps au lieu où l'on a depuis bâti la ville qui porte son nom, et qui s'appelait alors *Indiac* ou *Indiciac*. On a prétendu que ce saint avait souffert le martyre, mais tout ce qui a été publié à ce sujet dans l'*Histoire* et le *Bréviaire réformé de Lodève* par Plantavit de La Pause, évêque du lieu, vient d'une légende sans autorité et composée longtemps après la mort du saint. « Il est avéré, disent Richard et Giraud, que Flour mourut d'une mort tranquille et heu-

reuse, vers la fin du règne de Théodose; et alors la paix était donnée à l'Église par les empereurs chrétiens. » On bâtit une chapelle à l'endroit où il fut enterré. Saint Odilon y fonda une abbaye, que Jean XXII érigea en évêché. Les reliques de saint Flour sont conservées dans la cathédrale de la ville qui a pris son nom. On célèbre sa fête le 5 novembre, et encore le 1er de juin, qui fut sans doute le jour de sa translation.

Baillet, *Vies des Saints*, III, 3 novembre.

*FLOURENS (*Marie-Jean-Pierre*), célèbre physiologiste français, né en 1794, à Maureilhan, près de Béziers (Hérault). Il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'en 1813 il fut reçu docteur en médecine à Montpellier; il vint à Paris l'année suivante. Il s'y lia avec ce que la science possédait alors de plus éminent: Chaptal, Georges et Frédéric Cuvier, Destutt de Tracy, Geoffroy Saint-Hilaire, etc., devinrent ses amis bienveillants. En 1819, M. Flourens fit paraître ses premiers écrits scientifiques; ils eurent un succès mérité; en 1821, il donna à l'Athénée de Paris une suite de leçons sur la théorie physiologique des sensations, et à la même époque il présenta à l'Académie des Sciences une série de mémoires qui attirèrent l'attention du monde savant sur ses belles recherches relatives à l'organisation de l'homme et des animaux. Il écrivait en outre dans la *Revue encyclopédique* et le *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*. En 1828, il fut élu membre de l'Académie des Sciences, dans la section d'économie rurale (en remplacement du naturaliste Bosc), et G. Cuvier le chargea du cours d'histoire naturelle au Collége de France. Deux ans plus tard, l'illustre professeur lui confia le cours d'anatomie comparée du Jardin du Roi. En 1832, M. Flourens fut nommé professeur titulaire au Muséum. En 1833, il remplaça Dulong comme secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, et en 1840 il fut elu membre de l'Académie Française (en remplacement de M. Michaud). Comme directeur de cette assemblée, il a fait, le 20 janvier 1843, le *Rapport sur les prix de vertu*. En 1838, il avait été élu député de l'Hérault. Nommé pair de France en 1846, il siégea jusqu'à la suppression de ce corps, en 1848. Depuis lors il a consacré tous ses instants à la science, et continue à remplir avec autant d'autorité que de talent la chaire de physiologie comparée du Muséum. On a de lui: *Notice sur la Vénus hottentote*; dans le *Journal complémentaire du Dictionnaire des Sciences medicales*; — *Analyse de la Philosophie anatomique*; dans la *Revue encyclopédique*; — Un grand travail expérimental, intitulé: *Détermination des propriétés du système nerveux, ou recherches physiques sur l'irritabilité et la sensibilité*. Ce travail fut l'objet d'un *Rapport* approfondi de G. Cuvier, adopté par l'Académie des Sciences, le 22 juillet 1822, dans lequel le savant rapporteur constatait l'importance des expériences faites par M. Flourens, expériences qui tendaient a prouver que le siége des sensations, des perceptions et des volitions est dans les lobes cérébraux, que la coordination régulière des mouvements dépend du cervelet, et que le jeu de l'iris et l'action de la rétine tiennent aux tubercules appelés, dans les mammifères, quadrijumeaux, ou mieux tubercules optiques; — *Note sur la délimitation de l'effet croisé dans le système nerveux*; Paris, 1823, in-8°; — *Mémoire sur les fonctions spéciales des diverses parties qui composent la masse cérébrale*, lu à l'Académie en 1823; — *Recherches sur les propriétés et les fonctions du grand sympathique*; 1823; — *Recherches sur les effets de la coexistence de la replétion de l'estomac avec les blessures de l'encéphale*; 1823; — *Recherches physiques touchant l'action déterminée ou spécifique de certaines substances sur certaines parties du cerveau*; 1823; — *Recherches sur les conditions fondamentales de l'audition et sur les diverses causes de surdité*; dans les *Mémoires de l'Académie*, 1824. L'auteur y fait connaître que la membrane du tympan peut être enlevée sans altérer l'ouïe; que l'enlèvement de l'étrier hors du cadre que lui fournit la fenêtre ovale affaiblit la sensation; que la destruction de la pulpe intérieure du vestibule l'anéantit; — *Recherches expérimentales sur les propriétés et les fonctions du système nerveux dans les animaux vertébrés*; Paris, 1824 et 1842, in-8°; traduites en allemand par le Dr G.-W. Becker, sous le titre de *Versuche und Untersuchungen über die Eigenschaften und Verrichtungen des Nervensystems*, etc., avec préface; Leipzig, 1824, in-8°; — *Expériences sur le système nerveux*, faisant suite aux *Recherches expérimentales*; Paris, 1825, in-8°; trad. en allemand par Becker; Leipzig, 1827, in-8°; l'auteur, à l'aide d'une analyse expérimentale aussi neuve que rigoureuse, est parvenu à isoler les divers phénomènes de l'intelligence, des sensations et des mouvements, et à rapporter chacun de ces phénomènes à l'organe dont il dérive. Voici comment se résument ses vues: le nerf excite les contractions des muscles; la moelle épinière lie ces contractions en premiers mouvements d'ensemble; le cervelet coordonne ces mouvements en mouvements réglés et déterminés de locomotion; enfin, par les lobes cérébraux ou hémisphères, l'animal perçoit et veut; quant aux mouvements dits *de conservation*, l'auteur établit qu'il existe « dans la moelle *allongée* (c'est lui-même qui parle) un point très-circonscrit, lequel est tout a la fois et le point premier moteur du mécanisme respiratoire, et le point central et vital du système nerveux. J'ai déterminé, continue-t-il, les limites précises de ce point, et j'ai fait voir que dans les animaux de petite taille, dans le lapin, par exemple, il a trois lignes a peine d'etendue. Ainsi donc, c'est d'un point, d'un point unique,

et d'un point qui a quelques lignes à peine d'étendue, que la respiration, l'exercice de l'action nerveuse, l'unité de cette action, la vie entière de l'animal, en un mot, dépendent. Nul physiologiste encore n'avait vu avant M. Flourens ce qu'il fallait faire pour porter la précision dans les expériences sur l'encéphale. On n'isolait point les unes des autres les parties soumises à l'expérience. On n'avait donc que des expériences confuses, et par ces expériences confuses, que des phénomènes complexes, et par ces phénomènes complexes, que des conclusions vagues et incertaines. Une autre cause d'erreur était de borner l'expérience à certaines parties du système nerveux et d'attribuer ensuite à l'ensemble du système des effets qui presque toujours n'appartenaient qu'à telles ou telles de ces parties. C'est dans l'isolement des parties, qui lui a permis de dégager la fonction propre de chacune d'elles, que consiste le caractère de la méthode expérimentale de M. Flourens; — *Expériences sur l'encéphale des poissons;* dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1825; — *Mémoire sur les effets de la section des canaux semi-circulaires dans les oiseaux et les mammifères;* mêmes *Mémoires*, 1828; — *Observations pour servir à l'histoire naturelle de la taupe;* dans les *Mémoires du Muséum*, ann. 1829; — *Recherches sur la cicatrisation des plaies du cerveau et sur la régénération de la peau et des os;* — *Expériences sur l'oreille des oiseaux et des mammifères;* dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, t. VIII-IX; — *Observations sur l'action de l'émétique sur les animaux ruminants;* 1832; — *Cours sur la génération, l'ovologie et l'embryologie*, fait en 1836 au Muséum d'Histoire naturelle, recueilli par M. Deschamps, aide-naturaliste au Muséum; Paris, 1836, avec 10 pl. — *Recherches sur le développement des os et des dents;* 1 vol. grand in-8°, avec pl.; Paris, 1842. — *Anatomie générale de la peau* (particulièrement dans les races humaines colorées) *et des membranes muqueuses;* 1 vol. grand in-4°, avec pl.; Paris, 1843: travail qui a eu ce grand résultat de démontrer, par l'anatomie même, l'*unité physique* de l'homme; — *Mémoires d'anatomie et de physiologie comparées* (*Études sur les lois de la symétrie dans le règne animal; Expériences sur le mécanisme de la rumination; Expériences sur le mécanisme de la respiration des poissons; Parallèle des extrémités dans l'homme, les quadrupèdes et les oiseaux*); 1 vol. grand in-4°, avec pl., Paris, 1844. — *Théorie expérimentale de la formation des os;* Paris, 1847: c'est dans ce beau travail que le célèbre savant a le premier expérimentalement démontré cette grande loi de la vie: *La matière change et se renouvelle sans cesse; la forme et la force restent.* Les comptes-rendus de l'Académie des Sciences (année 1847) contiennent plusieurs mémoires de M. Flourens sur les effets de l'inhalation de l'éther, alors tout nouvellement connus, et c'est lui qui le premier a fait connaître l'action du chloroforme; — *Cours de Physiologie comparée: De l'ontologie ou étude des êtres* (recueilli et rédigé par M. Ch. Roux; Paris, 1855). A ces travaux scientifiques il faut ajouter une suite de volumes sur la philosophie des sciences, qui ont paru depuis 1841. M. Flourens s'est ainsi ouvert une voie nouvelle, qui agrandit chaque jour l'autorité de son nom: le premier de ces volumes porte pour titre: *Analyse raisonnée des travaux de Georges Cuvier;* Paris, 1841, in-12; 2e édit., 1845; — *Buffon, Histoire de ses idées et de ses travaux;* Paris, 1844, in-12; 2e édit. 1850; — *De l'Instinct et de l'intelligence des animaux, résumé des observations de Frédéric Cuvier;* Paris, 1841; 2e édit., augmentée, en 1845, in-12; — *Examen de la Phrénologie;* Paris, 1842 et 1845, in-12; — *Fontenelle, ou de la philosophie moderne relativement aux sciences physiques;* Paris, 1847, in-12; — *Histoire de la découverte de la Circulation du Sang;* Paris, 1854, in-12; — *De la Longévité humaine et de la quantité de vie sur le globe;* Paris, 1854, in-12; 3e édit., 1855: cet ouvrage eut un grand retentissement et un succès très-mérité. De 1853 à 1855, M. Flourens a publié une édition des *Œuvres de Buffon avec la nomenclature Linnéenne et la classification de Cuvier*, revue sur l'édition in-4° de l'Imprimerie royale et annotée avec un grand soin et une rare érudition. En qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, M. Flourens a prononcé les *Éloges historiques de Georges Cuvier, Chaptal, Laurent de Jussieu, Louiche-Desfontaines, La Billardière, Frédéric Cuvier, De Candolle, Dupetit-Thouars, Blumenbach, Benjamin Delessert, Geoffroy Saint-Hilaire, Blainville, Léopold de Buch;* et chaque année il donne au *Journal des Savants* d'excellentes et consciencieuses analyses des ouvrages scientifiques qui sont confiés à son appréciation. M. Flourens a été nommé en 1855 professeur au Collége de France. A une science profonde il joint un vrai talent d'écrivain: nul ne sait mieux que lui revêtir la science de tous les charmes d'un style à la fois simple et élégant. L'illustre académicien a retrouvé le secret que les savants semblaient avoir perdu depuis Buffon.

Revue encyclopédique, t. XVI, p. 399; XVIII, 705; *Nouvelle Rev. Enc.* — *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1840. — Quérard, *La France littéraire*.

FLOYD (*Jean*), controversiste anglais, né dans le comté de Cambridge, vivait dans la première partie du dix-septième siècle. Il fit ses études sur le continent, entra dans la Compagnie de Jésus en 1593, et retourna en Angleterre comme missionnaire; mais il fut arrêté et banni. Ses supérieurs le nommèrent professeur de belles-lettres et de théologie à Saint-Omer et à Louvain.

L'époque de sa mort est inconnue. Dans ses controverses avec divers docteurs protestants, il prit les pseudonymes de *Daniel a Jesu*, *Hermannus Loemelius*, etc., et publia : *Answer to William Crashaw;* Saint-Omer, 1612, in-4°; — *A Treatise of Purgatory, in answer to sir Edward Hobby;* Saint-Omer, 1613; — *Synopsis apostasiæ M. A. de Dominis;* Anvers, 1617, in-8°; — *Detectio hypocrisis M. A. de Dominis;* Anvers, 1619, in-8°.

Alegambe, *Bibliotheca Script. Societ. Jesu.*

FLOYER (*Jean*), médecin anglais, né à Hintes (comté de Stafford), en 1649, mort à Lichtfield, le 1er février 1734. Il fit ses études médicales à l'université d'Oxford, obtint le grade de docteur le 8 juillet 1680, et fut plus tard créé chevalier. On a de lui : Φαρμακοβάσανος, *or The touchstone of medicines, discovering the virtues of vegetables and animales, by their tasts and smelts;* Londres, 1687, in-8°; — *the Preternatural state of animal humours, described by their sensible qualities, which depend on different degrees of their fermentation : two appendices : 1° about the nature of fevers; 2° concerning the effervescence of the several cacochymies, especially in the gout and asthma;* Londres, 1696, in-8°; — *An Inquiry into the right use of baths;* Londres, 1697, in-8°. Partisan outré des bains froids, Floyer veut les appliquer au traitement de toutes les maladies; à côté de pareilles exagérations, le livre contient quelques bons conseils; — *A Treatise of the Asthma;* Londres, 1698, in-8°; — *The physicians pulse-watch, to explain the art of seeling the pulse and to impare it by the pulse-watch;* Londres, 1707, in-8°; — *The Sibylline Oracles, translated from the greek and compared with the sacred prophetiès;* Londres, 1713, in-8°; — *Medicina gerocomica of preserving old mens health, with an appendix concerning the use of oil and unction, and a letter on the regimen of jounger years;* Londres, 1725, in-8°; — *Commentaria on forty-two histories described by Hippocrates in the I and III books of the Epidemies;* Londres, 1726, in-8°.

Wood, *Athenæ Oxonienses*, t. II. — Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — Chalmers, *General biographical Dictionary*.

FLUCTIBUS (De). *Voy.* Fludd (*Robert*).

FLUDD (*Robert*), en latin **DE FLUCTIBUS**, médecin et théosophe anglais, né à Milgate (comté de Kent), en 1574, mort à Londres, le 8 septembre 1637. Fils de Thomas Fludd, tresorier de guerre de la reine Élisabeth, il fit son éducation à Oxford, au collége Saint-Jean. Il consacra ensuite sept années à parcourir l'Europe. Ce fut probablement pendant ce voyage qu'il s'affilia à la secte des Roses-Croix, dont il adopta et développa les étranges doctrines. A son retour, il se fit recevoir docteur en médecine, s'établit à Londres, et devint membre du Collége des Medecins de cette ville. Fludd fut un des savants les plus extraordinaires de son temps. Malgré son culte aveugle pour les chimères de la cabale, pour la sorcellerie, l'astrologie judiciaire, il fit preuve d'un rare esprit d'observation dans les sciences exactes. Nul ne montra des connaissances plus variées. Il fut tout à la fois philosophe, médecin, anatomiste, physicien, chimiste, mathématicien et mécanicien. Il construisit des machines qui firent l'admiration des contemporains; mais il dut surtout sa réputation à son grand système théosophique et cosmogonique. Amalgamant les opinions de Paracelse et de Cornélius Agrippa, les idées cabalistiques, les chimères de l'alchimie, les traditions hébraïques et néo-platoniciennes de Mercure Trismégiste, les complétant par son érudition et ses observations, il en forma un vaste système, étonnant mélange de vrai savoir et de charlatanisme, de hardiesse philosophique et de mystagogie extravagante. Ce système est un panthéisme matérialiste. Avec le secours de l'interprétation allégorique, Fludd le donne comme le sens véritable du christianisme. En voici une courte exposition. Dieu est le principe, la fin et la somme de toutes choses. Tous les êtres dont l'univers est peuplé et l'univers lui-même sont sortis de son sein, sont formés de sa substance, et retourneront en lui. Il faut considérer Dieu à la fois dans son absence absolue, et dans l'univers par lequel il s'est manifesté. Ce qu'on appelle création, c'est la séparation, au sein de l'unité divine, du principe actif (*voluntas divina*) représenté par la lumière, et du principe passif (*noluntas divina*) représenté par les ténèbres. De l'action simultanée et de la combinaison de ces deux principes sont nés tous les éléments, toutes les qualités dont l'univers se compose, c'est-à-dire le chaud, le froid, l'air invisible, l'éther, l'eau, la terre et le feu. L'univers se compose de quatre mondes étroitement unis et subordonnés l'un à l'autre : le monde archétypique, où Dieu se révèle à lui-même; le monde angélique, habité par les anges, agents immédiats de la volonté divine; le monde stellaire, formé par les étoiles, les planètes; le monde sublunaire, c'est-à-dire la terre et les créatures qui l'habitent. Ces quatre monde peuvent se réduire à trois, le monde archétype, le macrocosme et le microcosme, Dieu, le monde, l'homme. Le monde archétype est formé de dix manifestations de Dieu, qui sont les conditions générales de l'existence et de la pensée. Ces dix formes de la nature divine peuvent se ramener à trois : 1° Dieu existe en puissance dans l'unité ineffable : c'est la première personne de la Trinité ou Dieu le Père; 2° il se manifeste à lui-même comme la pensée universelle : c'est la seconde personne de la Trinité ou le Fils; 3° sa pensée se réalise hors de lui : c'est la troisième personne de la Trinité ou l'Esprit. Dieu dans ces trois états offre, selon Fludd, qui se sert d'une expression employée dans Mercure Trismégiste, l'image d'un cercle dont

le centre est partout et la circonférence au delà de tout (*cujus centrum est in omnibus, circumferentia extra omnia*).

Le monde, ou le macrocosme, est une image et une émanation de Dieu. Il se divise en trois régions correspondant aux trois personnes de la Trinité : la région empyrée, ou la nature angélique; la région éthérée, ou le ciel des étoiles fixes; et la région élémentaire, occupée par la terre et les autres planètes.

L'homme forme à lui seul un petit monde, appelé *microcosme* parce qu'il offre un abrégé de toutes les parties du *macrocosme*, ou grand monde. Ainsi, la tête répond à l'empyrée, la poitrine au ciel éthéré, le ventre à la région élémentaire. Toutes les parties du grand et du petit monde correspondent entre elles par la loi des sympathies, et agissent nécessairement les unes sur les autres; enfin, l'homme, aussi bien que le minéral et la plante, peut subir, au moyen de l'art, une transformation merveilleuse et conquérir dès cette vie le don de l'immortalité. Selon Fludd, ce système révélé au premier homme par Dieu lui-même, transmis par la tradition aux patriarches et à Moïse, révélé une seconde fois par le Christ, constitue la véritable doctrine de l'Écriture Sainte, et fournit la seule explication du christianisme. Les trois grands philosophes de l'antiquité, Pythagore, Platon et Mercure Trismégiste, étudièrent ce système dans la *Bible;* mais ils l'altérèrent en le reproduisant. Aristote, ne connaissant pas les livres saints, prit pour guides la raison et l'expérience; ses livres sont un tissu de folies et d'erreurs, et lui-même peut être regardé comme la cause première de toutes les hérésies.

Ces singulières attaques contre le christianisme, Aristote et le sens commun, ne restèrent pas sans réponse : Gassendi les réfuta dans un excellent livre, intitulé : *Exercitatio in Fluddanam Philosophiam*; Paris, 1630, in-12. Parmi les adversaires de Fludd, on compte aussi le P. Mersenne et Kepler. Les ouvrages de Fludd sont nombreux et rares. On les trouve le plus souvent réunis en cinq ou six volumes in-fol. Cette collection se compose des dix-sept pièces suivantes: *Utriusque Cosmi, majoris scilicet et minoris, metaphysica, physica atque technica Historia;* Oppenheim, 1617; — *Tractatus secundus de Naturæ Simia, seu technica macrocosmi historia;* Oppenheim, 1618 : par *singe de la nature*, Fludd entend parler de l'art; — *Tomus secundus de supernaturali, naturali, præternaturali et contranaturali Microcosmi Historia;* Oppenheim, 1619; — *Tomi secundi Tractatus primi Sectio secunda de technica Microcosmi Historia* (sans date ni lieu d'impression); — *Tomi secundi Tractatus secundus de præternaturali utriusque Mundi Historia* (sans date ni lieu d'impression); — *Veritatis Proscenium;* Francfort, 1621; — *Anatomiæ Amphitheatrum, effigie triplici, more et conditione varia, designatum;* Francfort, 1633; — *Monochordum Mundi symphoniacum;* Francfort, 1622-1624; — *Philosophia sacra et vere christiana, seu meteorologia cosmica;* Francfort, 1626; — *Medicina catholica, seu mysticum artis medicandi sacrarium, in tomos divisum duos;* Francfort, 1629; — *Pulsus, seu nova et arcana pulsuum historia, h. e. portionis tertiæ pars tertia;* Francfort, 1629; — *Sophiæ cum Moria Certamen;* Francfort, 1629; — *Summum Bonum, quod est verum Magiæ, Cabalæ et Alchymiæ veræ ac fratrum Roseæ-Crucis subjectum;* Francfort; 1629. Ces deux derniers ouvrages sont dirigés contre le P. Mersenne; — *Integrum Morborum Mysterium, seu medicinæ catholicæ tomi primi tractatus secundus;* Francfort, 1631; — Καθολικὸν *medicorum* Κάτοπτρον, *seu tomi primi tractatus secundi sectio secunda;* Francfort, 1631; — *Clavis Philosophiæ et Alchymiæ Fluddanæ;* Francfort, 1633 : contre les critiques de Gassendi, Lanovius et Mersenne; — *Philosophia Mosaica;* Gouda, 1638. On trouve dans cet ouvrage la figure d'un thermomètre. Fludd prétend l'avoir fait graver d'après une esquisse contenue dans un manuscrit qui datait au moins de cinq cents ans. C'est probablement une imposture imaginée pour enlever à Drebbel l'honneur de son invention; — *Responsum ad hoplocrisma spongum M. Fosteri;* Francfort, 1638. Outre les dix-sept traités contenus dans cette collection, on a de Fludd : *Apologia compendiaria, fraternitatem de Rosea-Cruce abluens et abstergens;* Leyde, 1616, in-8°; — *Tractatus theologico-philosophicus, de Vita, Morte et Resurrectione;* Oppenheim, 1617, in-4°; — *Pathologia dæmoniaca;* Gouda, 1640, in-fol.

Wood, *Athenæ Oxonienses.* — Brucker, *Historia critica Philosophiæ.* — Fuller, *Worthies.* — Chalmers, *General biographical Dictionary.* — *Dictionnaire des Sciences philosophiques.* — *Biographie médicale.* — F. Hoefer, *Histoire de la Chimie*, t. II.

* FLUEGEL (*Jean-Godefroi*), lexicographe allemand, né à Barby, le 22 novembre 1788. Entré d'abord dans le commerce, il travailla chez plusieurs négociants des principales places en Allemagne. En 1805, il se rendit dans l'Amérique du Nord, où il s'appliqua particulièrement à la langue anglaise. A son retour, il alla demeurer à Leipzig, y devint lecteur pour la langue anglaise à l'université, et en 1838 il succéda à List dans le consulat des États-Unis. Plusieurs instituts scientifiques d'Amérique le choisirent pour leur correspondant dans les pays allemands et slaves. Il composa d'utiles ouvrages, dont les principaux sont : *A Series of commercial Letters;* Leipzig, 1822; — *Vollstaendige englische Sprachlehre* (Grammaire Anglaise complète); Leipzig, 1824-1826; — *Triglotte oder Kaufmaennisches Woerterbuch in drei Sprachen, deutsch englisch und franzœsich* (Triglotte, ou Dictionnaire du négociant en trois

langues, en allemand, en anglais et en français); Leipzig, 1840, 3 vol.; - *Kleines Kaufmaennisches Handwoerterbuch in drei Sprachen* (Petit Dictionnaire manuel, en trois langues); Leipzig, 1840; — *Praktisches Handbuch der engl. Handelscorrespondenz* (Manuel pratique de Correspondance commerciale anglaise); Leipzig, 1827 et 1850, 5e édit.; — *Practical Dictionary of the English and German Language*; Leipzig, 1847-1852.

Conversations-Lexikon.

* FLUEGEL (*Gustave*), orientaliste allemand, né à Bautzen, le 18 février 1802. Après avoir étudié la théologie, la philologie et les langues orientales à l'université de Leipzig, il se rendit, aux frais du roi de Saxe, d'abord à Vienne, en 1827, puis à Paris, où il eut pour maître Silvestre de Sacy. A son retour, en 1832, il obtint à l'école de Meissen une place de professeur, dont il se démit en 1850, à la suite d'une grave et longue maladie. On a de lui : *Der vertraute Gefährte in schlagfertigen Gegenreden* (Le Compagnon fidèle, ou Recueil de répliques et sentences), par *Abu Manssur Abdu'lmelik ben Mohammed ben Ismail Ettsealebi aus Nisabur*, texte abrégé et traduction allemande; Vienne, 1829, in-4°. Le texte était trop corrompu et la traduction offrait trop de difficultés pour que ce travail fût exempt d'erreurs; — *Geschichte der Araber* (Histoire des Arabes); Leipzig, 1832-1840, 3 fascicules; — *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum a Mustafa ben Abdallah katib Jelebi dicto et nomine Haji Khalfa celebrato compositum*, texte et traduction latine, publiés aux frais du comité des traductions orientales de la Grande-Bretagne; Leipzig et Londres, 1835-1854, t. I à VI. Un septième volume contiendra un appendice et un index de tous les noms d'auteurs cités dans cette biographie arabe, persane, turque. A la fin du 6e volume on trouve un supplément à Hadji Khalfa par Ahmed Hanifzadeh; la liste des écrits de Soyouthi, et le catalogue des ouvrages usités dans le nord de l'Afrique; — *Corani textus arabicus*; Leipzig, 1834, in-4°; 2e édition, en cours de publication depuis 1842; — *Concordantiæ Corani arabicæ, ad litterarum ordinem et verborum radices diligenter dispositæ*; Leipzig, 1842, in-4°; — *Dissertatio de Arabicis Scriptorum Græcorum Interpretibus*; Meissen, 1841, in-4°; — *Definitiones viri meritissimi Sejjid scherif Dschordschani* (Djordani), texte arabe; Leipzig, 1845, in-8°; — *Geschichte der dreihundertjährigen Jubelfeier der Landschule Sancta-Afra zu Meissen* (Histoire de la troisième fête séculaire du gymnase de Sainte-Afra à Meissen); Meissen, 1844. E. Beauvois.

Conversations-Lexikon. — Zenker, *Bibl. Orient.* — De Sacy, art. dans le *Journal des Sav.*, 1830, p. 509; 1836, p. 385.

FLURY (*Louis-Noel*), économiste français, né à Versailles, le 20 novembre 1771, mort dans la même ville, le 7 avril 1836. Nommé en 1803 consul en Moldavie, il fut appelé l'année suivante dans les bureaux du ministère des affaires étrangères comme sous-directeur. Il devint en 1814 directeur des consulats et du commerce, et conseiller d'État en 1816. Il profita de sa position pour rassembler une foule de renseignements sur le commerce et l'industrie, et publia le résultat de ses recherches sous ce titre : *De la Richesse ; sa définition et sa génération, ou notion primordiale de l'économie politique*; Versailles et Paris, 1833, in-8°. L'auteur attaque la doctrine d'Adam Smith sur le rôle que jouent les métaux précieux dans l'économie politique. Il définit la richesse : produits médiatement ou immédiatement consommables. Cet ouvrage a peu d'importance. L'auteur a d'ailleurs la modestie de ne réclamer « qu'une modique part dans l'honneur réservé aux fondateurs de l'économie politique ». « Il ne lui en revient en effet qu'une très-modique, » ajoute le *Dictionnaire de l'Économie politique*.

Biographie de Seine-et-Oise.

FOA (*Eugénie*), femme auteur française, née à Bordeaux, vers la fin du dix-huitième siècle, morte à Paris, en avril 1853. Son père se nommait Rodrigues Gradis. Sa famille était juive et d'origine espagnole. Mariée fort jeune à un homme qui la délaissa ou qu'elle abandonna, réduite, après cette séparation, aux ressources pécuniaires qu'elle trouvait dans la sollicitude de son père, et dépensant d'ailleurs très-insouciamment les secours qu'elle recevait de lui, Mme Foa prit la plume, non par vocation, mais par nécessité. Écrire ne fut d'abord pour elle qu'une profession, ou plutôt un métier, dont elle se fit un amusement lorsqu'il devint plus lucratif. Elle composa et publia beaucoup de charmants ouvrages historiques et moraux pour les enfants et les jeunes personnes. Dans presque tous les livres de Mme Foa brillent une imagination vive, une gaieté entraînante qui ne lui fit jamais défaut dans les circonstances même les plus tristes de sa vie, et une sensibilité communicative dont cependant son caractère était dépourvu. La fondation successive du *Journal des Enfants*, du *Journal des Demoiselles*, du *Dimanche des Enfants*, publications périodiques auxquelles Mme Foa a fourni un grand nombre d'articles, contribua à étendre sa réputation d'auteur. Elle s'essaya aussi dans le roman, et quelques journaux quotidiens ont inséré dans leurs feuilletons des nouvelles qu'elle signait du pseudonyme de *Maria Fitz-Clarence*.

Mme Foa avait une physionomie masculine, en rapport avec ses manières. Pendant les dernières années de sa vie, de cruelles souffrances physiques, qu'aggravait une cécité complète, n'eurent pas le pouvoir d'altérer sa joyeuse humeur. Parmi les nombreuses productions de

Mme Eugénie Foa, nous ne citerons que les moins oubliées; savoir : *Le Ridouschim*; Paris, 1830, 4 vol. in-12; — *La Juive, histoire du temps de la Régence*; Paris, 1835, 2 vol. in-8°; — *Les Mémoires d'un Polichinelle*; Paris, 1839, in-8°; — *Le Petit Robinson de Paris*; Paris, 1840, in-18; — *Le Vieux Paris, contes historiques*; Paris, 1840, in-16. Camille LEBRUN.

Renseignements particuliers.

FOCA ou **PHOCAS**, grammairien latin, vivait probablement dans le quatrième siècle après J.-C. On a de lui une *Vie* de Virgile en vers hexamètres. Il nous en reste deux fragments, formant ensemble cent quatre-vingt-dix vers, et une courte ode saphique servant d'introduction à cet ouvrage, dont voici le titre : *Vita Virgilii a Foca, grammatico urbis Romæ, versibus edita*. Quelques manuscrits donnent le même titre avec cette addition : *Grammatico urbis Romæ perspicacissimo et clarissimo*. On peut conclure de cette qualification que Foca était un de ces professeurs payés par l'État qui sous les derniers empereurs faisaient des cours publics à Rome; son nom au contraire indiquerait un Grec. Peut-être aussi la ville dont il s'agit ici n'est pas l'ancienne Rome, mais la nouvelle Rome, Constantinople. On n'a aucun détail sur Foca; on sait seulement qu'il vivait avant Priscien et Cassiodore, puisqu'il est cité par l'un et par l'autre. Outre la *Vie* de Virgile, on a de Foca trois distiques *in Æneidem Virgilii*, et deux traités en prose, l'un *De Aspiratione*, et l'autre *Ars de Nomine et Verbo*, avec une préface en vers élégiaques. Les productions versifiées de cet écrivain se trouvent dans l'*Anthologia Latina*, II, 175, 185, 186, 256, édit. Burmann, ou n° 286-289, édit. Meyer. Les traités en prose ont été insérés dans les *Grammaticæ Latinæ Scriptores antiqui*, p. 1687 et p. 1722.

Wernsdorf, *Poet. Latini min.*, vol. III, pp. 347, 410.

***FOCHERAIS** (*Alexis* DE PAT-AYMERY, sieur DE), littérateur français, vivait à la fin du seizième siècle. Il est auteur d'un poëme à la louange d'Henri IV, sous le titre de : *Le Roy triomphant, où sont contenues les merveilles du très-illustre, très-invincible prince Henri, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre; dédié au roy*, etc.; Cambray, 1594. Cette Henriade, qui n'a pas moins de 2,000 vers ou lignes rimées, touche au burlesque par l'expression, mais non par les sentiments; elle est d'une extrême rareté. J.-P. FABER.

Memoires de la Société d'Émulation de Cambray, in-8°, 1856, 2e partie.

FOCKENBROCH (*Guillaume* VAN), poëte hollandais, mort le 14 septembre 1695. Il se fit remarquer dans le genre burlesque, ce qui lui valut le surnom de *Scarron de la Hollande*. Il traduisit en vers la *Gigantomachie* de l'écrivain français et une partie du *Virgile travesti*. La plupart de ses ouvrages ont été recueillis sous ce titre : *W. van Fockenbroch's Thalie* (Thalie de W. van Fockenbroch); Amsterdam, 1682, 3 vol. in-12, et 1709, in-8°.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, V.

FODÉRÉ (*Jacques*), controversiste français, né à Bessan (haute Maurienne), vivait au commencement du dix-septième siècle. Il entra dans l'ordre des Cordeliers. On ignore l'époque de sa mort; suivant Papillon, il vivait encore en 1619. On a de lui : *Avertissement aux archevêques et évêques de France sur l'arrêt rendu en 1606 contre les Récollets*; Lyon, 1607, in-8°; — *Traité des Indulgences, et confirmation de celles de saint François*; Lyon, 1611, in-8°; — *Narration historique et topographique des couvents de l'ordre de Saint-François et des monastères de Sainte-Claire, érigés en la province de Bourgogne, ou de Sainte-Bonaventure*; Lyon, 1619, in-4°.

Wadding, *Bibliotheca Fratr. Minor.* — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne.*

FODÉRÉ (*François-Emmanuel*), médecin savoisien, né à Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), le 8 janvier 1764, mort à Strasbourg, le 4 février 1835. Il était d'une famille pauvre, et son père était mort lorsqu'il vint au monde. Mais de bonne heure il se montra si studieux, qu'il intéressa M. de Saint-Réal, intendant de la Maurienne, qui obtint son entrée gratuite au Collége des Provinces, dans l'université de Turin. Il étudia ensuite la médecine à Turin, où il fut reçu docteur. Bientôt un ouvrage sur le crétinisme attira sur lui l'attention. Étant encore étudiant, il avait osé déterrer clandestinement un crétin qui venait de mourir; l'autopsie qu'il en avait faite avec soin lui avait fourni quelques observations neuves sur l'organisation de cette race humaine dégénérée. Le roi Victor-Amédée III lui donna une pension pour qu'il allât visiter les principales facultés de l'Europe. Le jeune Fodéré alla à Paris et à Londres, puis revint dans sa patrie en 1790, où, pour mettre à profit les études de médecine légale auxquelles il s'était surtout adonné, on le nomma médecin juré du duché d'Aoste. Lorsque la Savoie fut réunie à la France (1792), il entra dans le service de santé de l'armée d'Italie. Arrivé à Marseille avec le corps d'armée du général Cartaux, il épousa la fille du docteur Moulard, qui était cousine des deux sœurs Clary, femmes de Joseph Bonaparte et de Bernadotte. Une telle alliance aurait pu le conduire à la fortune; mais Fodéré n'avait d'autre ambition que le succès dans l'art de guérir et le progrès de la science. Il se contenta d'être nommé médecin de l'hospice des aliénés et de l'hôpital de Marseille, et, tout en remplissant ces fonctions, en faisant divers cours,

il réunissait les matériaux d'un grand traité de médecine légale, science alors dans l'enfance et qu'il créa en quelque sorte. Lors de l'exil du roi d'Espagne Charles IV à Marseille, ce prince le choisit pour son médecin, et il fut chargé de soigner Ferdinand VII, malade, quand ce prince eut été transporté à Valençay. Après de longs travaux, tant comme professeur que comme médecin des hôpitaux de diverses villes, Fodéré concourut, vers 1812, à une chaire de médecine légale qui se trouvait vacante à la faculté de Strasbourg, et fut nommé à l'unanimité des suffrages. Il exerça ces fonctions jusqu'à la fin de sa vie, consacrant ses loisirs à des recherches et à des écrits nombreux, pour lesquels il prenait souvent sur son sommeil. Dans ses dernières années, devenu aveugle, il n'en continuait pas moins ses travaux, aidé par sa fille aînée; le jour même de sa mort, il lui dicta environ deux pages. Modeste, il n'alla point au-devant des récompenses, et il fut oublié; il mourut sans fortune, et ses filles furent obligées de chercher des ressources dans un travail manuel. Cependant ses concitoyens lui élevèrent à Saint-Jean-de-Maurienne une statue en bronze, exécutée par Rochet. Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Traité du Goître et du Crétinisme, précédé d'un discours sur l'influence de l'air humide sur l'entendement humain;* Turin, 1789, in-8°, plusieurs fois réimprimé par le gouvernement sarde et traduit en allemand; — *Opuscules de Médecine philosophique et de Chimie;* Turin, 1789, in-8°; — *Mémoire sur une affection des gencives endémique à l'armée des Alpes;* Embrun, 1795, in-8°. — *Analyse des eaux du Plan-de-Saly, sous Montluçon;* Embrun, 1795, in-8°; — *Essai sur la phthisie pulmonaire quant à la préférence qu'il convient de donner à un régime tonique ou à un régime relâchant;* Marseille, 1796, in-8°; — *Les Lois éclairées par les Sciences physiques, ou traité de médecine légale et d'hygiène publique;* Paris, 1798, 3 vol. in-8°; Bourg, 1812, 3 vol. in-8°; 3ᵉ édit., Paris, 1815, 6 vol. in-8°, ne portant que la seconde partie du titre; — *Sur le climat et les maladies des montagnards et sur l'épidémie de Nice;* Paris, 1800, in-8°; — *Essai de Physiologie positive appliquée a la médecine pratique;* Avignon, 1806, in-8°; — *De Apoplexia, disquisitio theorico-practica;* 1808, in-8°; — *Voyage aux Alpes maritimes, ou histoire naturelle du comté de Nice et lieux limitrophes;* Paris, 1812, 2 vol. in-8° : ouvrage estimé; — *De Infanticidio;* 1810, in-8°; — *Manuel des garde-malades;* Strasbourg, 1815, in-12, et Paris, 1827, in-8°; — *Traité du Délire, avec application à la médecine, à la morale et à la législation;* Paris, 1817, 2 vol. in-8°; — *Leçons sur les épidémies et sur l'hygiène publique, faites à la Faculté de Médecine de Strasbourg;* Strasbourg, 1822-24, 4 vol. in-8°; — *Essai historique et moral sur la pauvreté des nations, la population, la mendicité, les hôpitaux et les enfants trouvés;* Paris, 1827, in-8°; — *Mémoire sur la petite vérole, vraie ou fausse, et sur la vaccine;* Strasbourg, 1826, in-8°; — *Essai sur la Pneumatologie humaine, ou sur la nature, les causes et la formation de divers cas d'aberration et de perversion de la sensibilité, tels que l'extase, le somnambulisme, la magie-manie et autres vésanies, et sur les effets qui s'ensuivent;* Strasbourg, 1829, in-8°; — *Nouvel Examen des questions suivantes de police médicale : est-il des cas où, d'après l'expérience, l'accouchement prématuré artificiel est avantageux à la mère et à l'enfant?* etc.; Strasbourg, 1829, in-8°; — *Recherches historiques et critiques sur le choléra-morbus;* Strasbourg, 1831, in-8°; — *Essai médico-légal sur les diverses espèces de folie, vraie, simulée et raisonnée, sur leurs causes et les moyens de les distinguer, sur les effets excusants ou atténuants devant les tribunaux et sur leur association avec les penchants au crime,* etc.; Strasbourg, 1832, in-8°; — *Recherches toxicologiques sur la grande ciguë et expériences avec le produit immédiat de cette plante, appliquées à ce qu'on rapporte de la mort de Socrate;* insérées dans les *Mémoires de la Société royale académique de Savoie,* 1835. M. Fodéré a en outre donné des articles dans le *Dictionnaire des Sciences médicales.*

Guyot de Fère.

Ducros (de Sixt), *Notice historique sur la Vie et les Travaux du Dr Fodéré;* Paris 1845.

FODHAIL, *ben-Aiadh at-temimi al-fondini at-talacani (Abou-Ali),* saint et ascète musulman, né soit à Abiwerd (Khorassan), soit à Samarkand, mort à La Mecque, en 187 de l'hégire (803 de J.-C.) Il commença par être voleur de grand chemin, puis il étudia les traditions à Coufa, et alla se fixer à La Mecque, qui fut son dernier séjour. On cite de lui un grand nombre de sentences et de reparties, dont quelques-unes méritent d'être rapportées : « Dieu, disait-il, augmente les afflictions de celui qu'il aime et la prospérité mondaine de celui qu'il déteste; — les actes de piété que l'on fait par ostentation sont des actes de païen; — il vaut mieux être affectueux avec ses semblables et essayer de leur être agréable, que de passer la nuit en prières et la journée en abstinences. » Fodhail avait un jour refusé des présents du khalife Haroun ar-Raschid; comme ses compagnons lui faisaient observer qu'il aurait dû recevoir ces dons pour les distribuer aux pauvres : « Si cet argent, répliqua-t-il, avait été légalement acquis, il aurait été légal de l'accepter. » Fodhail ne rit qu'une seule fois depuis sa conversion: c'est lorsqu'il apprit la mort de son fils; « car,

dit-il, ce qui plaît à Dieu me plaît aussi. » A propos de cette disposition chagrine, on fit ce brocard : La tristesse a quitté le monde en même temps que Fodhail. E. Beauvois.

Ibn-Khallikan, *Biogr. Dictionary*. trad. par M. Mac-Guckin de Slane, t. II, p. 478. — Aboulféda, *Annales*, édit. de Reiske, t. II, p. 87. — Djami, *Nefahat al-Ouns*. — D'Herbelot, *Bibl. orient.* — De Hammer, *Literatur-Geschichte der Araber*, t. III, p. 149. — Weill, *Hist. du Khalifat*, t. II, p. 166-167, 171.

FOË (*Daniel* DE), publiciste et romancier anglais, né à Londres, vers l'an 1663, mort le 26 avril 1731. Il était fils d'un boucher, nommé James Foë ; mais il prit le nom de *De Foë*, soit qu'il fût d'origine française, ou qu'il voulût le paraître. Sa famille appartenait à la religion des protestants dissidents ; et, élevé lui-même dans ses principes, il s'en montra toute sa vie le zélé et puissant défenseur. En 1687, il publia un écrit où il signalait les mesures inconstitutionnelles de Jacques II ; et, avec les amis de la liberté, il salua la révolution à laquelle il avait travaillé de son épée et de sa plume. A cette époque, Foë dirigeait une maison de mercerie ; mais, négligeant les affaires de son commerce, il fréquentait des sociétés où ses saillies vives et piquantes le faisaient accueillir avec joie, et consacrait au plaisir des banquets ou à la culture des lettres les heures qu'il lui aurait fallu employer aux calculs du comptoir. Une faillite en fut la conséquence ; cependant ses principaux créanciers acceptèrent, sur sa signature, un arrangement dont il remplit honorablement les conditions. Son intégrité scrupuleuse alla plus loin encore ; car lorsque son sort eut été amélioré par les bienfaits du roi Guillaume III, il satisfit pleinement ceux de ses créanciers qui étaient eux-mêmes tombés dans la détresse ; et, en outre de l'exécution des engagements qu'il avait pris, il réduisit toutes ses dettes, de 17,000 livres sterling, à moins de 5,000, exemple de probité bien louable dans un homme chargé d'une nombreuse famille, et qui n'était soutenu que par son énergie, souvent paralysée par des malheurs indépendants de sa conduite.

En 1697, Foë publia un *Essay on Projects* (Essai sur les Projets), qui prouve une vaste étendue de connaissances et le désir d'être utile à son pays. En 1701 parut le *True born Englishman* (Le vrai Citoyen anglais), écrit dirigé contre les détracteurs de Guillaume, qui lui reprochaient surtout d'être étranger à la nation anglaise. « Nos ancêtres, répondait Foë, furent aussi des étrangers, Danois, Saxons, Normands : en valons-nous moins pour cela ? » Ce premier essai de la muse satirique de l'auteur eut un débit prodigieux, et lui procura quelques entrevues personnelles avec le roi, qui pourtant ne s'occupait guère de poésie. Quand le grand jury de Kent présenta, en mai 1701, une pétition par laquelle les membres de la chambre des communes étaient priés en termes peu cérémonieux de s'occuper davantage des affaires publiques et beaucoup moins de leurs querelles d'amour-propre, Foë fit paraître une remontrance signée *Légion* contre la mise en accusation de Culpepper, de Polhill, de Hamilton et de Champney, qui avaient avoué cet écrit courageux. Vers ce temps, il donna au public un traité sur le pouvoir qui réside dans le peuple d'Angleterre pris collectivement. Les *Raisons qui s'opposent à une guerre contre la France*, qu'il publia ensuite, sont, pour la vigueur du style et la sagesse des pensées, un des plus beaux morceaux qui aient été écrits en anglais.

Au milieu des querelles de parti qui eurent lieu à l'avénement de la reine Anne, Foë fut en butte aux haines qu'il avait soulevées en suivant, sans en dévier, la ligne de l'intégrité, et en dirigeant constamment l'effort de ses talents contre toutes les sortes de malversations ou de folies publiques. Il fut condamné au pilori, à une forte amende et à l'emprisonnement, et fut ainsi ruiné une seconde fois. Dans sa prison de Newgate, il s'amusa à composer *The Hymn to the Pillory* (Hymne au Pilori), dans lequel des sentiments généreux sont mêlés à de piquantes satires contre ses persécuteurs. En 1706, Foë, mis en liberté, fut envoyé par le gouvernement anglais en Écosse, où, par les renseignements qu'il fournit sur toutes les questions de commerce, d'administration, etc., il ne contribua pas peu à la grande mesure de l'union entre les deux pays. De retour à Londres, il célébra l'Écosse dans un poëme intitulé *Caledonia*, et écrivit, sous le titre de *History of Addresses*, l'Histoire de l'Union ; puis il s'occupa d'un recueil périodique, *Review*, dont il avait formé le plan dans sa prison, et qui ouvrit la voie de la popularité au *Tatler*, au *Spectator*, au *Guardian* ; il abandonna pourtant bientôt cette entreprise pour écrire *A general History of Trade* (Histoire générale du Commerce). De Foë, qui vivait alors retiré à quelques milles de Londres, observant l'insolence du parti jacobite, ne put demeurer passif spectateur des événements, et publia divers écrits en faveur de la dynastie protestante.

Cependant, à l'avénement de Georges Ier, il fut mis cruellement de côté par ceux même à qui ses efforts énergiques avaient le plus profité. Ce traitement injuste lui dicta son *Appeal to the honour and justice* (1715). Une attaque d'apoplexie, causée par le vif chagrin qu'il ressentit à cette occasion, faillit l'emporter ; mais ce choc servit à le détacher de la politique et à tourner son esprit vers des compositions d'un autre genre, et ce fut à cette époque de sa vie qu'il écrivit (1719) l'œuvre qui devait l'immortaliser : *Life and surprising Adventure of Robinson Crusoe* (Les Aventures de Robinson Crusoé). Cet ouvrage eut immédiatement le succès extraordinaire qu'il méritait. Il y règne en effet un air de réalité qui n'appartient point d'ordinaire aux écrits de pure fiction : de là vient

que, tandis qu'il captive l'attention de l'enfance, il fixe aussi celle de l'âge mûr. C'est le livre de tous les pays, de tous les âges, de toutes les classes; il fait les délices des gens sans éducation, et amuse les personnes de l'esprit le plus cultivé. Il contient en outre sinon un traité, au moins une espèce de système pratique d'éducation naturelle mis en jeu avec des détails d'une vérité et d'une simplicité charmantes. Quant à la supposition absurde que l'auteur s'était approprié les papiers d'un marin écossais nommé Alexandre Selkirk, qui, à la suite d'un naufrage, avait vécu trois ou quatre ans dans l'île de Juan Fernandez (*voy.* ce nom), Chalmers, Wilson et depuis l'auteur de l'article publié dans les *Miscellaneous* de W. Scott, M. Bellantyne, en ont fait justice en prouvant que Selkirk n'avait point de papiers à perdre; et d'ailleurs, quand on admettrait que Foë eût puisé à cette source quelques idées, en quoi cette circonstance diminuerait-elle le mérite de son génie, qui sut donner la vie à ces ossements arides? De 1720 à 1728, Foë publia encore plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *The Life and Piracies of captain Singleton ; — A new Voyage round the World;* 1725 ; — *History of Duncan Campbell ;* 1720 ; — *A Journal of the Plague ;* 1722 ; — *A Plan of the English Commerce ;* 1727. Enfin, après une vie laborieuse et agitée, Foë mourut, à l'âge de soixante-huit ans. C'était un homme d'un caractère bon et honnête, d'un génie plein de vigueur uni à un jugement clairvoyant, brillant dans la conversation, d'un esprit entreprenant, mais doué de peu de prudence. La fertilité de l'invention, la netteté des conceptions, la clarté du style et une simplicité inimitable caractérisent ses productions. Quoique le mérite de Foe, soit comme citoyen, soit comme écrivain, ait été du premier ordre, peu d'hommes ont été traités plus injustement par leurs contemporains. Ses écrits politiques sont une mine qui offre de riches trésors d'éloquence, de sagesse et de vérité ; cependant, la renommée de cet auteur s'appuie principalement sur les ouvrages fruit de son imagination, et parmi tout ce qui a été publié dans ce genre, *Robinson Crusoé* occupera toujours le premier rang. [L. GALAIS, *Enc. des G. du M.*, avec add.]

Chalmers, *Gen. biog. Dict.* — *Biog. Brit.* — W. Scott, *Miscell.* — Chasles, *Hist. du dix huitième siècle en Angleterre.*

FŒDOR. *Voy.* FÉDOR.

FŒLIX (*Jean-Jacques-Gaspard*), jurisconsulte français, né à Oberstein (ancien département de la Sarre), le 3 juin 1791, mort à Paris, le 26 mai 1853. Son père était conseiller à la cour royale de Cologne. Après avoir fait ses études à l'université de Trèves, Fœlix fit son droit à la faculté de Coblentz, où il fut reçu licencié en 1812. Il suivit ensuite le barreau, et devint avocat-avoué à Coblentz en 1814. Fœlix vit avec douleur son pays séparé de la France. Il prit le parti de s'établir à Paris en 1826, se fit naturaliser Français en 1829, et fut admis en cette même année au tableau de l'ordre des avocats à la cour royale. Fœlix écrivit alors dans quelques journaux de jurisprudence, notamment dans la *Gazette des Tribunaux* et dans les *Annales de Législation*. Il publia aussi plusieurs ouvrages sur divers points de la législation française, parmi lesquels nous citerons *Le Code Forestier annoté;* Paris, 1827, in-8° ; avec la collaboration de M. De Vaulx, aujourd'hui président de la cour impériale d'Alger, — un *Traité des Rentes foncières ;* Paris, 1828, in-8° ; en société avec M. Henrion, — un *Commentaire sur la loi du 17 avril 1832 relative à la contrainte par corps ;* Paris, 1832, in-8°, etc. Dans le but de faire connaître à la France les principaux ouvrages de droit publiés à l'étranger et les documents législatifs les plus importants qui pourraient s'y produire, Fœlix conçut et réalisa, en 1834, le projet de sa *Revue étrangère de Législation et d'Économie politique*, qu'il publia jusqu'en 1850. Il fut secondé dans cette vaste entreprise par un grand nombre de jurisconsultes français et étrangers. En 1840, MM. Duvergier et Valette furent placés avec Fœlix à la tête de ce recueil périodique, dont le plan fut modifié et où une part plus considérable fut réservée à la législation française. Il prit alors le titre de *Revue étrangère et française de Législation, de Jurisprudence et d'Économie politique*. L'ouvrage qui a le plus contribué à faire connaître Fœlix est son *Traité du Droit international privé* (1 vol. in-8°), dont la première édition parut en 1843. Elle fut traduite en italien et promptement épuisée. L'auteur en publia une seconde en 1847, et M. Demangeat en donna une troisième ; Paris, 1856, 2 vol. in-8°. Enfin, suivant en cela sa préférence pour l'étude du droit public et du droit des gens, Fœlix avait traduit et continué, au milieu des souffrances qui abreuvèrent les dernières années de sa vie, le *Résumé de l'Histoire des Traités de paix* de Martens. Cet ouvrage est resté inédit.

Fœlix a participé à la rédaction de plusieurs recueils périodiques étrangers, s'occupant de législation et d'économie politique, notamment à la *Kritische Zeitschrift*, de M. Mittermaier.

Fœlix avait reçu le diplôme de docteur en droit de la faculté de Fribourg en Brisgau (grand-duché de Bade) le 11 février 1838, et il fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur en 1850. A. TAILLANDIER.

Gazette des Tribunaux du 27 juin 1853 ; art. de M. Taillandier). — M. Valette, *Notice sur Fœlix* en tête du *Catalogue de la bibl. de Fœlix ;* Paris, 1854, in-8°. — *La Littérature française contemp.*

FOERSTER (*Charles*), poëte et traducteur allemand, né à Naumbourg, sur la Saale, le 3 avril 1784, mort le 18 décembre 1841. Il fit ses études, d'abord à l'école cathédrale de sa ville natale, ensuite à Leipzig. A la mort de son

père, il accepta une place de précepteur à Dresde. En 1807 il fut attaché à l'école des cadets comme professeur adjoint, puis comme professeur titulaire. Enfin, il devint premier professeur en 1828. Foerster employa ses loisirs à cultiver la poésie et à faire des travaux sur l'histoire de l'art et de l'ancienne littérature allemande. Longtemps il fit paraître ses ouvrages sous le voile de l'anonyme. On a de lui : *Gedichte* (Poésies), traduites de Pétrarque; Leipzig, 1818-1819; — *Sammlung auserlesener Gedichte*, etc. (Collection de Poésies choisies, etc.); Dresde, 1820; — *Auserlesene lyrische Gedichte* (Choix de poésies lyriques); Zwickau, 1821; — une traduction de la *Vita nuova* de Dante; Leipzig, 1841. Foerster donna aussi en 1828 le tome XIV de la *Bibliothek deutscher Dichter* (Bibliothèque des Poëtes allemands), commencée par Guillaume Müller. Ses compositions musicales ont été publiées après sa mort avec un *Avant-propos* de Louis Tieck; Leipzig, 1842, 2 vol.

Biographische und literarische Skizzen aus dem Leben und der Zeit K. Foersters; Dresde, 1846. — *Convers.-Lexic.*

* **FOERSTER** (*Frédéric*), historien allemand, né à Muenchengosserstaedt, le 24 septembre 1792. Il reçut sa première instruction au gymnase d'Altenbourg, et étudia la théologie à Iéna; puis il s'appliqua à l'archéologie et à l'histoire de l'art militaire. En 1813 il entra avec Théodore Koerner dans le corps franc de Lützow, et comme son ami il publia des chants de guerre pour exciter l'enthousiasme patriotique des Allemands. Blessé dans les campagnes qui suivirent, il fut nommé chevalier de la Couronne de Fer, de Saint-Georges de Russie, et élevé au grade de capitaine. Revenu de Paris, où il avait contribué à l'enlèvement des objets d'art revendiqués par les gouvernements étrangers, il devint professeur à l'école d'artillerie et des ingénieurs de Berlin. Soupçonné d'opinions démocratiques, il perdit cet emploi en 1817, et fut inquiété dans les cours qu'il faisait en qualité de *Privatdocent* (répétiteur universitaire). A dater de 1821, il rédigea la *Neue Berliner Monatschrift* (Nouvelle Gazette mensuelle de Berlin); de 1823 à 1827, il fut rédacteur de la *Voss'sche politische Zeitung* (Gazette politique de Voss), et de 1827 à 1830 de la *Berliner Conversations-Blatt* (Feuille berlinoise de Conversation), en collaboration avec Alexis. Il fit ensuite le voyage d'Italie avec son frère Ernest, et à son retour il fut employé au musée de Berlin. Ses principaux ouvrages sont : *Schlachtenruf an die erwachten Deutschen* (Appel au Combat, adressé aux Allemands tirés du sommeil); 1813; — *Beitraege zur neuen Kriegsgeschichte* (Documents pour servir à une nouvelle histoire de la guerre); 1816; — *Friedrichs d. Gr. Jugendjahre, Bildung und Geist* (Jeunesse, éducation et esprit de Frédéric le Grand); Berlin, 1822; — *Handbuch der Geschichte, Geographie und Statistik des Preussischen Reichs* (Manuel de l'histoire, de la géographie et de la statistique du royaume de Prusse); Berlin, 1820-1822; — *Briefe eines Lebenden* (Lettres d'un Vivant); 1827; — *Albrecht von Wallenstein* (Albert de Wallenstein); 1834; — *Wallenstein's Process*, etc. (Procès de Wallenstein, etc.); Leipzig, 1844; — *Geschichte Friedrich-Wilhelm's, Kœnig von Preussen* (Histoire de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse); 1834; — *Gedichte* (Poésies); 1838; — *Antigone*; Berlin, 1842, en collaboration avec Boeckh et Toelken; — *Leben und Thaten Friedrich's d. Gr.* (Vie et actes de Frédéric le Grand); 1840-1841; — *Christoph Columbus*; 1842-1843; — *Preussens Helden in Krieg und Frieden* (Les Héros de la Prusse en temps de paix et de guerre); Berlin, 1850.

Conversat.-Lex.

* **FOERSTER** (*Ernest-Joachim*), amateur d'art et artiste allemand, frère du précédent, né à Muenchengosserstaedt, le 8 avril 1800. Il étudia d'abord à Iéna et à Berlin la théologie, et en 1822 il se livra à la peinture, pour laquelle il avait un penchant presque exclusif. Devenu ensuite élève de Cornélius à Munich, il fut employé à Bonn aux fresques de l'Aula et à Munich à celles de la Glyptothèque et des Arcades. Puis il fit le voyage d'Italie, qui lui fournit l'occasion d'amasser des matériaux précieux pour l'histoire de l'art, par exemple sa découverte des fresques d'Avanzo dans la chapelle Saint-Georges de Padoue. Revenu en Allemagne, il s'occupa de la publication de plusieurs ouvrages, et collabora avec Schorn au *Kunsblatt* (Feuille des Arts). Allié par mariage à la famille de Jean-Paul Richter, il contribua de 1826 à 1838 à une édition des œuvres posthumes et de la correspondance de ce grand poëte. On a de Foerster : *Wahrheit aus Jean Paul's Leben* (La Vérité tirée de la vie de Jean-Paul); Breslau, 1827-1833; — *Beitraege zur neuern Kunstgeschichte* (Documents pour servir à l'histoire moderne de l'art); Leipzig, 1835; — *Briefe ueber Malerei* (Lettres sur la Peinture); Stuttgard, 1838; — *München, ein Handbuch fuer Fremde und Einheimische* (Munich, Manuel pour les indigènes et les étrangers); Munich, 1838; — *Handbuch für Reisende in Italien* (Manuel des Voyageurs en Italie); 1840; — *Leben der ausgezeichnetsten Maler, Bildhauer und Baumeister* (Vie des Peintres, Sculpteurs et Architectes les plus distingués); Stuttgard, 1843-1849 : c'est une traduction de Vasari; — *Handbuch für Reisende in Deutschland* (Manuel des Voyageurs en Allemagne); 1847; — *Geschichte der deutschen Kunst* (Histoire de l'Art allemand); Leipzig, 1851.

Conversat.-Lex.

FOËS (*Anuce*), en latin **FOESIUS**, célèbre hélléniste et médecin français, né à Metz, en

1528, mort en 1595. Issu d'une famille peu fortunée, qui était venue des environs de Trèves s'établir à Metz, il fit ses premières études dans cette dernière ville. Il fut envoyé à Paris à l'age de douze ans, et suivit pendant huit années les cours de l'université. Après s'être fait dès le collége la réputation d'un bon helléniste, il se décida pour la médecine. Sa profonde connaissance des langues anciennes et son assiduité lui valurent l'estime des deux principaux professeurs de la Faculté, Houiller et Goupil. Ces deux médecins lui procurèrent des livres et des manuscrits. Ils obtinrent pour lui, par l'entremise de Fernel, la permission de copier trois très-anciens manuscrits d'Hippocrate, conservés à la bibliothèque de Fontainebleau. Ils lui procurèrent aussi une copie de celui du Vatican. La médiocrité de fortune de Foës ne lui permit pas de rester à Paris. Se contentant de prendre le grade de bachelier, il revint dans sa patrie en 1552, pour y pratiquer la médecine. Ses compatriotes le nommèrent médecin de la ville. Sa réputation s'étendit au loin. Des princes étrangers lui firent des offres brillantes pour l'attirer à leur cour; mais rien ne put vaincre son attachement à sa ville natale. Foës partageait son temps entre la pratique de la médecine et ses travaux sur les œuvres d'Hippocrate. C'est en grande partie à ses efforts que l'on doit la chute de ce qu'il appelle l'*arabisme*, c'est-à-dire les doctrines de Galien mêlées aux subtilités des médecins arabes. Il contribua au rétablissement de la méthode d'observation, et fit tout pour remettre en honneur les écrits d'Hippocrate. On a de lui : *Hippocratis Coi Liber secundus de morbis vulgaribus, difficillimus et pulcherrimus : olim a Galeno commentariis illustratus, qui temporis injuria interciderunt; nunc vero pene in integrum restitutus, commentariis sex et latinitate donatus;* Bâle, 1560, in-8°; — *Pharmacopœa medicamentorum quæ hodie ad publica medentium munia in officinis exstant, tractationem et usum ex antiquorum medicorum præscripto continens;* Bâle, 1561, in-8° : c'est une énumération des médicaments que les apothicaires de Metz devaient avoir dans leurs officines avec les formules pour les préparer; — *Œconomia Hippocratis, alphabeti serie distincta, in qua dictionum apud Hippocratem omnium, præsertim obscurarum, usus explicatur, et velut ex amplissimo penu depromitur, ita ut lexicon Hippocrateum merito dici possit;* Francfort, 1588, in-fol.; Genève, 1662, in-fol. « Cet ouvrage, dit la *Biographie medicale*, fonda solidement la gloire de son auteur. C'était une grande idée que celle de réunir tous les termes obscurs ou équivoques qu'on rencontre dans les écrits d Hippocrate, et d'en éclairer le sens, non-seulement d'après les meilleurs manuscrits, mais encore avec le secours des ouvrages qui nous restent de tous les autres écrivains de l'ancienne Grèce. Il fallait une aussi vaste érudition que la sienne pour ne pas échouer dans cette entreprise difficile. Le plus grand éloge qu'on puisse faire de son travail, c'est qu'encore aujourd'hui il est véritablement classique, et que celui qui veut lire Hippocrate dans la langue originale ne saurait se dispenser de le consulter à chaque instant; » — *Magni Hippocratis, medicorum omnium facile principis, Opera omnia quæ exstant, in octo sectiones ex Erotiani mente distributa; nunc recens latina interpretatione et annotationibus illustrata;* Francfort, 1595; 1603-1624; 1657, in-fol.; Genève, 1675, 2 vol. in-fol. L'édition de Genève contient en outre l'*Œconomia*, ainsi que les *Glossaires* d'Érotien, d'Hérodote et de Galien. Un texte pur, des variantes nombreuses et bien choisies, une critique profonde, des commentaires savants et étendus, tels sont les mérites qui recommandent ce grand travail, resté jusqu'à nos jours la meilleure édition d'Hippocrate. Elle n'a été surpassée que tout récemment, par l'excellente édition de M. Littré.

Teissier, *Éloges des hommes savants, tirés de l'histoire de M. De Thou*. — Huet, *De claris Interpretibus*, liv. II. — Dom Calmet, *Bibliothèque de Lorraine*. — Bégin, *Biographie de la Moselle*, t. II.

*FOGARASSY (*Jean*), jurisconsulte et philologue hongrois, né à Käsmárk, en 1801. Du collége reformé de Sarospatak il entra dans la carrière du barreau, devint avocat en 1829, et remplit ensuite diverses fonctions publiques. En 1848 il fut nommé membre du conseil des finances et de la Table supérieure de district de Pesth. D'importants travaux de jurisprudence et de lexicographie le firent élire membre de l'Académie hongroise de 1848. Ses principaux ouvrages sont : *A' magyar nyelo' metaphysicája* (Métaphysique de la langue hongroise); Pesth, 1831; — *Diákmagyar müszókönyo a magyarhoni törveny-es országtudomanybol* (Lexique hongrois-latin pour l'étude du droit et de l'économie politique); Pesth, 1835; — *Magyarhoni magános torvénytudomány elemei* (Principes du droit civil hongrois); Pesth, 1839; — *Pollék* (Supplément à l'ouvrage précédent; 1841; — *Magyar kereskedési és váltojog* (Droit commercial et de change de la Hongrie); Pesth, 1840; — *A, magyar nyelo' szelleme* (Esprit de la langue hongroise); Pesth, 1845.

Conversations-Lexikon.

FOGEL (*Martin*), et non *Vogel*, comme quelques biographes l'écrivent par erreur, médecin allemand, né à Hambourg, en 1632, mort dans la même ville, le 21 octobre 1675. Destiné à l'état ecclésiastique, il commença par étudier la théologie; mais il l'abandonna pour la médecine, et alla se faire recevoir docteur à Padoue, en 1663. Il revint ensuite dans sa ville natale pratiquer la médecine. En 1672, il fut nommé professeur de logique et de métaphysique

au gymnase de Hambourg. Une mort prématurée l'empêcha d'achever et de publier des ouvrages pour lesquels il avait rassemblé de nombreux matériaux. On a de lui : *Joachimi Jungii præcipuæ Opiniones physicæ passim receptæ, breviter quidem sed accuratissime examinatæ*; Hambourg, 1679, in-4°; — *Observatio de submersis non suffocatis*; dans les *Éphémérides de l'Académie des Curieux de la Nature*, n° 115. Bianchi, dans son édition du *Phytobasanos* de Colonna en 1744, a donné un précis de l'*Historia Lynceorum*, laissée manuscrite par Fogel.

Morhof, *Polyhistor*, t. I. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

FOGEL (*Charles-Jean*), fils du précédent, jurisconsulte allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il se fit recevoir licencié en droit à Orléans, en 1702, et vint pratiquer dans sa patrie. On a de lui : *Disputatio inauguralis de emptione et venditione*; — *Wohleingerichtetes Register ueber alle Woerter und Materien in dem Hamburgischen Stadtbuche* (Registre soigneusement tenu des mots et sujets qui se trouvent dans le livre municipal de Hambourg).

Möller, *Cimbr. litt.*

FOGEL (*Théodore-Jacques* et *Jean-Henri*), érudits allemands, fils du précédent, vivaient dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a d'eux : *Verzeichniss derer 300 hamburgischer Stadtkinder* (Indication sur 300 enfants de la ville de Hambourg); Hambourg, 1735, in-8°; — *Verzeichniss derer Hamburger welche an fremden Orten zu geistlichen Ehrenstellen befoerdert worden* (Liste des Hambourgeois qui sont parvenus à des dignités ecclésiastiques dans les pays étrangers); ibid., 1738, in-4°. Théodore-Jacques a publié la *Bibliotheca Hamburgensium eruditione et scriptis clarorum*; ibid., 1738, in-fol.

Thiess, *Hamburg gel. Gesch.*

FOGELBERG et non **FOGELBERT** (*Beng*), sculpteur suédois, né à Gottenborg, le 8 août 1787, mort à Trieste, le 22 décembre 1854. Son père, qui était fondeur, voyant qu'il avait plus de goût pour les arts du dessin que pour son métier, l'envoya en 1801 à l'École des Beaux-Arts de Stockholm. Recommandé en même temps à un sculpteur de talent, nommé Serghel, le jeune Fogelberg puisa auprès de celui-ci son enthousiasme pour les types antiques et son goût pour l'étude sévère de la nature. Il désirait ardemment aller visiter les chefs-d'œuvre de l'art et les grandes écoles; cependant, ce ne fut qu'en 1818 qu'il obtint de son gouvernement une pension qui lui permit de voyager. Après un court séjour en Allemagne, il se rendit à Paris, resta dix-huit mois dans l'atelier de Guérin, et passa ensuite dans celui du sculpteur Bosio. Pressé d'aller en Italie, il partit en 1820, et bientôt s'installa à Rome, qui devint sa patrie adoptive, tant était vive son admiration pour les chefs-d'œuvre dont il y était entouré. Après divers travaux, un *Mercure endormant Argus*, qu'il envoya en Suède, attira sur lui la bienveillance de son souverain, qui lui commanda quelques ouvrages destinés à orner son pays. Jusque là il s'était inspiré des sujets de la mythologie antique; il fallait maintenant concilier ses types classiques avec les légendes scandinaves, et entrer dans une sphère nouvelle, encore étrangère à l'art. Il y trouva de nouveaux succès : on admira ses statues d'*Odin*, de *Thor* et de *Balder*, ces deux dernières surtout. Son talent eut ensuite à s'exercer sur des figures historiques de sa nation, et il sut non-seulement rendre le caractère particulier de chaque personnage, mais aussi concilier les exigences du costume avec les lois sévères de l'art. En 1854, il revint dans son pays natal, qu'il n'avait depuis son premier voyage revu qu'une fois, en 1845 : un ordre du roi avait exigé ce nouveau voyage. Après avoir été l'objet d'un véritable triomphe, il retourna en Italie, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie et termina subitement ses jours à Trieste. Outre les statues déjà citées, son œuvre se compose des morceaux suivants : *Amour à la coquille*; — *Hébé*; — *Baigneuse* (c'est un de ses ouvrages les plus estimés); — — *Vénus*; *Apollon Citharède*; — *Vénus à la pomme*; — *Psyché* (cette statue est son morceau capital); — *Pâris se préparant à juger les trois déesses*; — *Balder*; — *Burger-Jall*, fondateur de Stockholm; — *Gustave-Adolphe*; — *Charles XII*, esquisse en plâtre; — *Charles XIII*; — *Charles-Jean XIV*. La riche collection de médailles que Fogelberg avait rassemblées fut achetée par le roi Louis de Bavière, et se trouve à Munich. GUYOT DE FÈRE et P. L. MÖLLER (de Copenhague).

G. Planche, *Revue des Deux Mondes*, ann. 1855. — *Journal des Arts*, 1855. — *Journal des Débats*, du 22 janvier 1855.

FOGGINI (*Pierre-François*), archéologue italien, né à Florence, en 1713, mort à Rome, le 31 mai 1783. D'abord destiné aux beaux-arts, il préféra la prêtrise, et se fit recevoir à Pise docteur en théologie. Ses premiers ouvrages sur l'histoire ecclésiastique, et surtout son édition du fameux manuscrit de Virgile conservé à la bibliothèque de Florence, attirèrent l'attention des archéologues, et le firent admettre dans la plupart des académies de l'Italie. En 1742, il refusa la place de professeur d'histoire ecclésiastique à Pise, et accepta celle de sous-bibliothécaire de la Vaticane à Rome. Benoît XIV, qui appréciait son mérite, le plaça dans l'académie de l'histoire pontificale. Mais, au lieu de se consacrer à cette histoire, Foggini s'occupa de l'examen des manuscrits du Vatican, et en tira des ouvrages inédits. Pie VI, à son avénement au trône pontifical, le choisit pour camérier secret. En 1775, il succéda à Bottari comme bibliothécaire de la Vati-

cane. Son grand âge et ses infirmités le firent dispenser des charges de cette place, dont il n'eut que le titre et les émoluments. On a de Foggini : *De primis Florentinorum Apostolis Exercitatio singularis*; Florence, 1740, in-4°; — *De Romano D. Petri Episcopatu*; Florence, 1741, in-4°; — *P. Virgilii Maronis codex antiquissimus a Rufio Turcio Aproniano distinctus et emendatus, qui nunc Florentiæ in bibliotheca Mediceo-Laurentiana asservatur*; 1741, in-4° : c'est un fac-simile du *codex Mediceus* sur lequel Heinsius a écrit une savante dissertation insérée par Burmann dans son édition de Virgile Le manuscrit original paraît être plus ancien que celui même du Vatican. Il semble avoir appartenu à Rodolphe Pius, cardinal du temps de Paul III. Rodolphe le légua à la Vaticane, d'où il passa, on ne sait comment, à la Laurentiane; — *La Vera istoria di S. Romolo, vescovo e protettore di Fiesole, liberata delle calunnie*, etc.; Rome, 1742, in-4°; — *S. Epiphanii De XII gemmis rationalis summi sacerdotis Hebræorum, liber ad Diodorum, ex antiqua versione latina*; Rome, 1743, in-4°; — *S. Epiphanii Salomonis, in Cypro episcopi, Commentarius in Canticum canticorum, ex antiqua versione latina*; Rome, 1750, in-4°; — *Appendix Historiæ Byzantinæ*; Rome, 1777; — *Fastorum anni Romani a Verrio Flacco ordinati Reliquiæ ex marmorearum tabularum fragmentis Prænestæ effossis, una cum Verrii Flacci operum fragmentis omnibus, quæ exstant, ac fastis romanis singulorum mensium*; Rome, 1779, in-fol.

Elogio di P. F. Foggini; Florence, 1784, in-8°. — Sax, *Onomasticon liter.*, t. VII, p. 2.

FOGLIANI (*Louis*), écrivain sur la musique italien, né à Modène, vers la fin du quinzième siècle, mort vers 1540. Il était très-versé dans les langues anciennes. On a de lui : *Musica theorica, docte simul ac dilucide pertractata, in qua quamplures de harmonicis intervallis non prius tentatæ continentur speculationes*; Venise, 1529, in-fol. C'est un traité des proportions et des consonnances musicales, et de la division du monocorde. Les principes développés par Fugliani sont conformes à ceux de Ptolémée. Tiraboschi cite de lui un autre traité sur la musique resté inédit et intitulé : *Refugio di dubitanti*.

Tiraboschi, *Biblioteca Modenese*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

FOGLIANI (*Louis*), littérateur italien, né à Modène, en 1630, mort à Reggio, le 9 mars 1680. Il fut d'abord juge dans sa ville natale, puis il devint lieutenant à Reggio. On a de lui : *In obitum S. principis Almerici Estensis et card. Julii Mazarini Elegia*; Reggio, 1661, in-4°; — *Saggio delle glorie del S. Alfonso IV, duca di Modena, orazione*; Reggio, 1663, in-4°.

Tiraboschi, *Biblioteca Modenese*.

FOGLIETA (*Uberto*), historien italien, né à Gênes, en 1518, mort le 5 septembre 1581. Il était issu d'une famille noble et illustre. Il alla faire ses études à Rome et à Pérouse, et s'occupa particulièrement de jurisprudence. On a très-peu de détails sur sa vie. Quelques biographes ont prétendu qu'il était prêtre, mais ce fait paraît fort douteux. De retour dans sa patrie, il s'y fit connaître par des écrits presque tous consacrés à la gloire de Gênes. Il n'en fut pas moins banni. La cause et la date de son exil sont inconnues. Il retourna à Rome, et trouva dans le cardinal Hippolyte d'Este un protecteur zélé, qui le mit à l'abri du besoin pour le reste de sa vie. On a de lui un grand nombre d'opuscules historiques publiés d'abord séparément, puis réunis sous le titre de : *Uberti Folietæ Opera subseciva, opuscula varia, de Linguæ Latinæ usu et præstantia; clarorum Ligurum Elogia*; Rome, 1579, in-4°. On a encore de Foglieta : *De Causis Magnitudinis Turcarum Imperii, ad M.-Antonium Columnam cardinalem*, imprimé plusieurs fois en Italie et réimprimé par les soins de David Chytræus, avec des additions; Rostock, 1594, in-8°; — *De Philosophiæ et Juris civilis inter se Comparatione Libri tres*; Rome, 1586, in-4°; — *De sacro Fœdere in Selimum Libri quatuor, necnon variæ expeditiones in Africam cum Melitæ obsidione*; Gênes, 1587, in-4°; — *Conjuratio J.-L. Flisci; Tumultus Neapolitani; Cædes P.-L. Farnesi, Placentiæ ducis*; Naples, 1571; — *Historiæ Genuensium Libri XII, ad Joannem-Andream Auriam, Melphiæ principem*; Gênes, 1585, in-fol. Cette histoire, écrite dans un latin simple et élégant, est le meilleur ouvrage de Foglieta. Elle a été traduite en italien par Serdonati; Gênes, 1597, in-fol. Grævius l'a insérée dans son *Thesaurus Antiquit.* et *Histor. Ital.*, ainsi que tous les opuscules historiques de Foglieta.

Teissier, *Eloges des hommes savants, tirés de l'histoire de M. De Thou*. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXI — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. II, p. 246.

* **FOGOLINO** (*Marcello*), peintre et graveur de l'école vénitienne, né à Vicence, vivait en 1530. Quelques biographes lui donnent à tort les noms de *Figolino* et *Fogalino* et les prénoms de *Giovanni-Battista*; une *Vierge glorieuse* du musée de Berlin est signée *Marcellus Fogolinus*, et deux de ses gravures existant au cabinet de Vienne portent les noms de *Marcello Fogolino*, ainsi que deux de ses tableaux à Vicence. Cet artiste déploya dans ses ouvrages un caractère très-original, beaucoup de variété dans ses costumes et ses physionomies; il avait une grande intelligence des effets de lumière et de perspective; ses détails sont exécutés avec un fini précieux. Il peignit avec un égal talent l'histoire, le paysage et l'ornement. On regarde comme son chef-d'œuvre son *Adoration des Mages*, grande composition, enrichie d'une splendide architecture et d'un très-beau paysage; sur une frise

divisée en trois compartiments sont représentées l'*Annonciation*, l'*Adoration des Bergers* et la *Fuite en Égypte*. Ce beau tableau est au musée de Vicence. E. B—s.

Ridolfi, *Vite de' Pittori Veneti*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Zani, *Materiali per la storia dell' Incisione*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — G.-B. Berti, *Nuovo Guida per Vicenza*.

FOHI. *Voyez* FOU-HI.

FOHLEN. *Voyez* FOLLEN.

FOIGNY (*Jean* DE), imprimeur et traducteur français, né à Reims, vivait au seizième siècle. Dévoué aux princes de la maison de Lorraine, il publia beaucoup de libelles composés par les écrivains du parti de la Ligue. On a de lui : une *Traduction françoise de l'Oraison funèbre prononcée à Rome aux obsèques de François de Lorraine, duc de Guise, par Jules Poggius*; Reims, 1563, in-8°; — *Le Sacre et couronnement du roi de France* (Henri III), *avec les cérémonies et prières qui se font en l'église de Reims*; Reims, 1575.

Un autre imprimeur de la même famille, *Jacques* DE FOIGNY, a publié un ouvrage intitulé : *Les Merveilles de la vie, des combats et victoires d'Ermine, citoyenne de Reims*; Reims, 1648, in-8°.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, I, 4973; II, 28900; III, 32298.

FOIGNY (*Gabriel*), ou **COGNY**, romancier français, né en Lorraine, vers 1640, mort vers 1692. D'abord cordelier en Lorraine, il s'enfuit en Suisse vers 1667, embrassa le protestantisme, et devint chantre de l'église de Morges. Il en fut chassé pour cause d'inconduite, et passa à Genève, où il vécut en donnant des leçons d'allemand. Ses *Aventures de Jacques Sadeur* faillirent l'en faire expulser, à cause des passages impies et licencieux qu'elles contenaient. On l'y toléra cependant encore plusieurs années; mais il finit par s'enfuir, « en laissant à sa servante, dit l'abbé Chaudon, des marques scandaleuses de leur commerce ». Il se retira en Savoie, et s'enferma dans un couvent, où il mourut. On a de lui : *L'Usage du jeu royal de la Langue Latine, avec la facilite et l'elégance des langues latine et française*; Lyon, 1676, in-8°; — *La Terre australe connue, c'est-à-dire la description de ce pays inconnu jusque ici, de ses mœurs et de ses coutumes, par M. Sadeur, avec les aventures qui le conduisirent sur ce continent, et les particularités du séjour qu'il y fit durant trente-cinq ans et plus*; Vannes (Genève), 1676, in-12. Ce roman, plus scandaleux qu'intéressant, fut plusieurs fois réimprimé à la fin du dix-septième siècle; il est aujourd'hui justement oublié.

Bayle, *Diction. hist. et crit.*, à l'article SADEUR. — Barbier, *Dictionn. des Anonymes*; *Examen critique des Dictionn. historiques*.

FOINARD (*Frédéric-Maurice*), théologien français, né à Conches (Normandie), vers 1683, mort le 19 mars 1743. Il était savant dans la théologie et la philosophie, et possédait parfaitement, outre plusieurs langues modernes, le latin, le grec et l'hébreu. Il devint curé à Calais, et mourut sous-principal du collége du Plessis à Paris. Il fut enterré en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Voici ses principaux ouvrages : *Projet d'un nouveau Bréviaire, avec des observations sur les bréviaires anciens et nouveaux*; Paris, 1720, in-12; — *Analyse du Bréviaire ecclésiastique, dans laquelle on donne une idée précise et juste de cet ouvrage*; Paris, 1726, in-12; — *Breviarium ecclesiasticum, editi jam prospectus executionem exhibens, in gratiam ecclesiarum in quibus nova facienda erit breviariorum editio*; *Embricæ, sumptibus Arnoldi Nicolai* (*scilicet* Arnoul du Bois et Phil.-Nicolas Lottin, le premier imprimeur à Amsterdam, le second à Paris); 1726, 2 vol. in-8°; — *La Genese en latin et en françois, avec une explication du sens littéral et du sens spirituel, tirée de l'Écriture et de la tradition*; Paris, 1732, in-4° (très rare), et 2 vol. in-12. « Cet ouvrage, dit Moréri, fit du bruit et fut supprimé, parce que l'auteur, après l'approbation donnée, avait inséré dans son *Explication* bien des idées hasardées et singulières, principalement par rapport au *sens spirituel*. L'abbé Foinard fut obligé de se cacher pendant quelque temps, et ce contre-temps a empêché qu'il n'ait donné les autres livres de la Bible, sur lesquels il avait travaillé dans le même goût »; — *La Clef des Pseaumes, ou l'occasion précise à laquelle ils ont été composés, avec les preuves sur lesquelles on s'appuie, les objections que l'on peut faire, et les réponses à ces objections*; Paris, 1740, in-12. Cette brochure n'était que l'annonce de l'ouvrage suivant : *Les Pseaumes, dans l'ordre historique, nouvellement traduits de l'hébreu, et insérés dans l'histoire de David et dans les autres histoires de l'Ecriture Sainte, auxquels ils ont rapport, avec des Arguments et des Sommaires qui en marquent l'occasion précise et le sujet, et des prières à la fin de chaque pseaume tirées d'anciens manuscrits du Vatican, lesquels en renferment l'abrégé et en font recueillir le fruit; on y a joint une table historique et géographique où l'on explique le nom des lieux et des personnes dont il est parlé dans les Pseaumes et plusieurs autres tables qui peuvent rendre l'usage de ce livre plus commode et plus utile*; Paris, 1742, in-12.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Quérard, *La France littéraire*.

FOIX, en latin *Fuxum* (Comtes DE), ancienne famille française, qui remonte au onzième siècle (1). Parmi les principaux membres, on remarque :

Roger, mort en 1064, hérita en 1050 de son

(1) La plus ancienne monnaie que l'on connaisse de la

oncle Pierre-Roger, comte de Carcassonne, la partie du Carcassez qui lui manquait (pays de Foix), et prit dès lors le titre de *comte de Foix*. Le premier il fixa sa résidence dans le château de Foix, autour duquel s'étendait la ville, soumise à la puissance de l'abbaye de Saint-Volusien. Le trône des califes d'Espagne commençait alors à chanceler; Roger profita de leurs revers pour consolider son pouvoir au pied de l'immense boulevard qui le protégeait contre eux, et où il se tenait comme la sentinelle avancée de l'Europe chrétienne. Il mourut en 1064, sans laisser d'enfants de sa femme Amyca.

Son frère *Pierre* lui succéda, et mourut en 1070.

Roger II, fils aîné de Pierre et de Ledgarde, posséda le comté de 1070 à 1125. Après de longs démêlés avec Ermengarde, sa cousine, épouse de Raimond-Bernard, vicomte d'Albi et de Nîmes, à laquelle il disputait le comté de Carcassonne, comme fief masculin, il renonça à ses prétentions en 1095, quand la voix de Pierre l'Ermite invita les chrétiens à tourner leurs armes contre les infidèles, et se hâta de rejoindre parmi les princes qui marchaient à la tête de la croisade. Un puissant motif stimulait sa piété : le légat puis le pape Pascal II l'avaient frappé d'excommunication, comme coupable d'avoir usurpé des biens ecclésiastiques. Il ne restitua une partie de sa proie qu'en 1108, et partit pour la guerre sainte sans avoir reçu l'absolution. A son retour, il fonda la ville de Pamiers, dont le nom était un souvenir de l'Orient, puisqu'il rappelait celui d'Apamé, capitale de la seconde Syrie. Roger mourut en 1125, après s'être, par de riches donations, réconcilié avec l'Église. Il laissa trois fils.

Roger III, fils aîné du précédent, mort en 1141. Il porta le titre de comte de Foix, et fit revivre les prétentions de sa maison sur la seigneurie de Carcassonne. Il posséda d'ailleurs l'héritage paternel par indivis avec ses frères.

Roger-Bernard Ier, fils du précédent et de Ximène de Barcelone, succéda à son père, et mourut en 1188. En 1151 il reconnut la suzeraineté du comte de Barcelone, quoique ses États fussent originairement dans la mouvance des comtes de Toulouse. En 1167, Raymond V de Toulouse disposa en sa faveur de la ville de Carcassonne, du Carcassez, du Rasez, et de tous les biens de son vassal Roger, fils de Raymond-Trencavel, qu'il voulait punir de l'hommage qu'il avait rendu au roi d'Aragon. Recevant de toutes les mains, Roger-Bernard se laissa, en 1185, investir par Alphonse II, roi d'Aragon, du gouvernement du marquisat de Provence. Enfin, dès l'année 1168, il avait été appelé en paréage pour le haut domaine de la ville de Foix, par l'abbé de Saint-Volusien.

Raymond-Roger, fils unique du précédent et de Cécile de Carcassonne, leur succéda, et mourut en mars ou avril 1223. Entreprenant et brave comme ses aïeux, il passa pour l'un des plus habiles capitaines de son siècle. Il alla, en 1190, faire ses premières armes en Terre Sainte, à la suite de Philippe-Auguste. De retour en France, il guerroya sans succès contre les comtes de Comminges et d'Urgel; puis il se lia d'amitié avec Raymond VI, comte de Toulouse, son suzerain, et cette union intime lui fit jouer un des principaux rôles dans les sanglantes poursuites exercées sur les albigeois. En 1209, sur les accusations d'hérésie et d'impiété formulées par l'abbé de Saint-Antonin de Pamiers contre le comte de Foix, dont la mère et la sœur pratiquaient ouvertement les nouvelles doctrines, Simon de Montfort entra sur son territoire. Dans la première terreur qu'inspirait alors le massacre de Béziers, le comte Raymond-Roger n'osa pas tenir la campagne, et se retira dans la partie la plus inaccessible de ses États, tandis que le clergé catholique de ses principales villes s'empressait autour du chef des croisés. Celui-ci fut reçu sans combat dans Pamiers et dans Albi. Le château de Mirepoix lui fut aussi livré, et Montfort en investit Gui de Lévis, son maréchal, à la postérité duquel ce fief est demeuré, avec le titre de comté. Raymond-Roger demanda enfin à traiter; ses propositions furent d'abord agréées, mais Montfort, voyant arriver de nouveaux croisés, jeta bientôt le masque. Pendant qu'il recommençait les hostilités contre le comte de Toulouse, il déclara toute négociation rompue avec le comte de Foix, en l'accusant d'avoir assassiné l'abbé d'Eaulnes, qui avait été le négociateur du traité entre eux. C'était Simon lui-même qui avait commis ce crime.

En 1211, Raymond VI renouvela son alliance avec le comte de Foix, qui, ainsi que son fils, lui fut un utile auxiliaire, surtout pendant les siéges de Lavaur et de Toulouse. Pour faire oublier son échec devant cette dernière ville, Simon de Montfort porta encore ses ravages dans le pays de Foix, qu'il mit à feu et à sang. Pendant ce temps, le comte Raymond-Roger parut avec Raymond VI devant Castelnaudary, et y battit et dispersa à deux reprises les chevaliers croisés (1212). Montfort se vengea, comme l'année précédente, en recommençant à désoler les terres de ce redoutable ennemi. En 1214, Raymond-Roger assista avec son fils aîné, Roger-Bernard, au jugement que le conseil des seigneurs languedociens prononça contre Baudouin, frère de Raymond VI, comte de Toulouse. Baudouin, arrêté en flagrant délit de trahison par le sire d'Olme et convaincu de liaison avec les croisés,

ville de Foix remonte à l'époque mérovingienne : c'est un triens sur lequel on lit d'un côté, autour d'une croix, RANEPERTO, et de l'autre, autour d'une tête tournée à droite, CASTRO FVSII. Il faut ensuite descendre jusqu'au douzième siècle pour trouver une pièce frappée à Foix : c'est un denier de Roger III, fabriqué à l'imitation de ceux de Toulouse. On y voit, d'un côté, un astre avec la légende R. COMES, et de l'autre une croix pommetée à chaque extrémité de trois besants, et dépassant le champ. Autour, on lit le nom de la ville : FVXII.

fut condamné à mort, et les deux comtes de Foix le pendirent immédiatement à un noyer. La même année, cependant, Raymond-Roger se réconcilia avec l'Église, de même que ses alliés, les comtes de Toulouse, de Comminges et de Roussillon, en faisant sa soumission au légat Pierre de Bénévent, auquel il remit son château de Foix, comme caution de sa sincérité. Ensuite il se rendit au concile de Latran, pour demander la restitution de ses domaines usurpés par le chef de la croisade. On ne les lui rendit qu'à titre provisoire, et dès l'année 1217 Montfort, qui se refusait aux restitutions ordonnées par le concile, déclara de nouveau la guerre à Raymond-Roger. Le château de Montgrenier, défendu par le fils de ce dernier, fut emporté après six semaines de résistance. Toutefois, pendant le siége de Toulouse et à la journée de Basiége, Raymond-Roger prit d'éclatantes revanches contre les croisés. En 1223 il fit en hiver le siége de Mirepoix, dont il parvint à se rendre maître; mais les fatigues qu'il avait endurées pendant cette expédition le menèrent au tombeau. Son nom se rencontre parmi ceux des poëtes provençaux, dont il fut le protecteur et l'émule.

Roger-Bernard II, dit *le Grand*, fils du précédent, mourut en 1241. Lorsqu'il succéda à son père, il s'était depuis longtemps signalé contre les croisés. Dès le printemps de 1223, il s'allia avec le successeur de Raymond VI, pour chasser Amaury de Montfort qui, enfermé dans Carcassonne, dut traiter, le 14 janvier 1224, avec ces deux seigneurs. Le jeune Trencavel, vicomte de Béziers et de Carcassonne, placé sous la tutelle du comte de Foix, reprit alors possession de son patrimoine. En 1226, quand Raymond VII vit s'avancer contre lui la formidable armée de Louis VIII, roi de France, le comte de Foix, auquel il avait concédé de nouveaux fiefs, était son unique allié; et tous deux furent excommuniés au concile de Narbonne. Le comte de Toulouse, ayant acheté son pardon de l'Église et du roi par les plus honteuses concessions (1229), prit en outre l'engagement de tourner ses armes contre Roger-Bernard, et saisit sur lui, en qualité de suzerain, les terres de Foix, en deçà du Pas de la Barre. Mais, tout en lui faisant la guerre, il travailla et réussit à lui faire obtenir la paix à des conditions pareilles à celles que lui-même avait souscrites (16 juin). Roger-Bernard fut excommunié de nouveau en 1237, pour avoir refusé de répondre à une assignation des inquisiteurs, et n'obtint son absolution qu'en 1240, après avoir comparu devant leur tribunal. Il mourut l'année suivante, dans l'abbaye de Bolbone, où il avait pris l'habit monastique.

Roger IV, fils et successeur du précédent, mourut le 25 février 1265. Il fit hommage à Raymond VII pour la partie de ses domaines située en deçà du Pas de la Barre, et au roi de France pour les terres du Carcassez. Arrivé au pouvoir dans un moment où une vaste ligue se formait contre le roi dans les pays de la *Langue d'Oc*, il fut un des premiers à promettre son assistance au comte de Toulouse. Mais le combat de Taillebourg frappa cette ligue d'un coup mortel; Roger, effrayé, ne tarda pas à faire sa paix avec Louis IX, et déclara qu'il voulait dépendre désormais du roi de France. Raymond protesta contre le traité qui fut conclu sur cette base, non-seulement comme suzerain, mais comme propriétaire d'une partie du pays de Foix, et somma, en 1245, son infidèle allié de lui restituer ses domaines. Mais l'affaire en demeura là, parce que la force n'appuyait pas cette réclamation. En 1251 Roger guerroya, sans succès, contre le roi d'Aragon, et en 1256 contre son beau-frère le comte d'Urgel.

Roger-Bernard III, fils et successeur du précédent, mourut le 3 mars 1302. Il figura parmi les meilleurs poëtes du treizième siècle, et fut plus favorisé des muses que de la fortune; de concert avec Géraud V, comte d'Armagnac, son beau-frère, il brava à plusieurs reprises Philippe le Hardi, qui marcha contre lui. Le roi d'Aragon et le vicomte de Béarn, beau-père de Roger-Bernard, vinrent à la rencontre du roi de France, et dans une conférence on convint que le comte viendrait se remettre à la discrétion du monarque. Dès qu'il parut, on se saisit de sa personne, et il fut conduit à la tour de Carcassonne, pieds et poings liés. Il ne recouvra qu'en 1273 sa liberté et ses États. En 1280 il entra dans la ligue des seigneurs catalans contre Pierre III d'Aragon, qui le fit prisonnier. Dix ans après il commença la guerre avec la maison d'Armagnac, au sujet de la vicomté de Béarn, que Gaston VII, seigneur de ce pays, lui avait léguée; il mourut maître de la province en litige.

*Gaston I*er, fils du précédent et de Marguerite de Béarn, mourut le 13 décembre 1315. En succédant à son père, il hérita de sa querelle contre les Armagnac. Pour rétablir la paix entre les deux adversaires, il fallut successivement un arrêt de Philippe le Bel (23 janvier 1304), une sentence d'excommunication prononcée par le pape Clément V contre Gaston (1308), et un arrêt du parlement de Paris, assemblé à Cachan (26 avril 1309), à la suite duquel ce comte fut emprisonné au Châtelet. Élargi au prix de quelques soumissions, il suivit, en 1315, Louis X à la guerre de Flandre, et mourut au retour de cette expédition. Il avait épousé Jeanne d'Artois.

Gaston II, fils aîné du précédent, auquel il succéda, mourut en septembre 1343. Ce fut sous son règne que se terminèrent les différends des maisons de Foix et d'Armagnac (19 octobre 1329). Gaston répondit ensuite à l'appel des Navarrais, en lutte avec les Castillans, et il leur assura la victoire à la journée de Tudela (1335). Deux ans après, il rendit à la France, dans la guerre contre les Anglais, d'éminents services, que le roi récompensa par le don de la moitié

de la vicomté de Lautrec (27 octobre 1337); enfin, en 1343, il alla secourir Alphonse XI, roi de Castille, qui assiégeait les Maures dans Algésiras. La mort le frappa à Séville, au milieu de ses glorieux exploits.

Gaston III, surnommé *Phébus* (à cause de sa beauté), fils du précédent, né en 1331, mort en août 1391. Il succéda à son père, sous la tutelle d'Éléonore de Comminges, sa mère. Il fit ses premières armes contre les Anglais pendant l'invasion de 1345, et le roi sembla dès lors attacher un grand prix à son amitié; car, après avoir congédié ses gens d'armes, il nomma Gaston et Bertrand de l'Ile-Jourdain ses lieutenants spéciaux et généraux en Gascogne, Agenais, Bordelais, et autres parties de la Langue d'Oc (*lettres* du 31 décembre 1347). En 1349, il épousa Agnès, fille de Philippe III, roi de Navarre, qu'il abandonna dans la suite. Soupçonné de conspirer contre la France avec Charles le Mauvais, son beau-frère, il fut, en 1356, enfermé au Châtelet de Paris. Rendu à la liberté un mois après, il alla courir les aventures avec le captal de Buch à la croisade de l'ordre Teutonique, contre les Prussiens. De retour à Châlons en 1358, il délivra les princesses de la famille royale, assiégées dans le marché de Meaux par les *Jacques;* et il fut forcé de partir en toute hâte combattre le comte d'Armagnac, avec lequel les éternelles dissensions des deux familles étaient ravivées au sujet du comté de Bigorre. La journée de Launac (5 décembre 1372) décida entre les deux compétiteurs. Gaston remporta une victoire complète, et fit prisonnier son rival, qui dut lui payer une indemnité d'un million de livres.

En 1374, après s'être assez longtemps ménagé une prudente neutralité entre les Anglais et les Français, Gaston se décida à donner un gage de dévouement au sénéchal, duc d'Anjou; et ce gage fut un acte de perfide cruauté exercé sur Arnaud de Berne, son parent, gouverneur du château de Lourdes pour les Anglais. Charles V craignit cependant que l'antique haine des maisons de Foix et d'Armagnac ne finît par jeter la première dans le parti de l'Angleterre; il mit donc tous ses soins à les réconcilier, et il les engagea, en 1376, à prendre le duc d'Anjou pour arbitre. Le 12 novembre une trêve fut signée entre les deux comtes, le 25 janvier Gaston s'engagea à servir le roi contre les Anglais moyennant une somme de 100,000 francs, et le 3 février suivant la paix entre lui et Jean d'Armagnac fut publiée. Le fils du comte de Foix épousa la fille de Jean, Béatrix, dite *la gaie Armagnanaise*. Pour achever de pacifier les esprits, le roi nomma, en 1380, Gaston son lieutenant général dans le Languedoc, malgré les témoignages manifestes du mécontentement des princes du sang, accoutumés à exploiter à leur profit ce riche gouvernement. Mais Charles V étant mort le 16 septembre de la même année, un des premiers actes de la régence du duc d'Anjou fut de remplacer Gaston par Jean, duc de Berry. En apprenant cet affront, l'impétueux Gaston prit sur ce qu'il avait à faire l'avis des notables convoqués à Toulouse : la majorité encouragea le comte à résister, et mit à sa disposition des troupes et de l'argent. Gaston Phébus marcha alors à la rencontre du duc Jean de Berry, et, l'ayant joint dans les plaines de Revel (15 ou 16 juillet 1381), le battit complétement. Un accord ménagé par le cardinal d'Amiens termina ces malheureuses hostilités, et Gaston consentit à se retirer dans ses montagnes. Il ne songea plus qu'à se reposer dans sa cour, dont les splendeurs ont été si bien décrites par Froissart. Ses instants s'écoulaient entre la chasse et la poésie, lorsqu'en 1382, égaré par les fausses dénonciations d'Yvain, un de ses bâtards, le comte de Foix fit arrêter son fils unique, Gaston, comme coupable d'avoir voulu l'empoisonner, à l'instigation de Charles le Mauvais, roi de Navarre. Le jeune prince, cruellement maltraité par son père, se laissa mourir de faim dans sa prison. Plus tard son innocence fut reconnue.

En 1390, Gaston reçut dans son château de Mazères Charles VI avec sa cour. Après plusieurs conférences secrètes, le comte et le roi signèrent un acte (5 janvier 1390) dont les articles ne devaient être mis au jour qu'après la mort de Gaston. Le roi s'engagea à lui donner la jouissance viagère du comté de Bigorre et à lui payer la somme de cent mille francs d'or; à ces conditions, le comte fit donation à Charles, après sa mort, du comté de Foix, des vicomtés de Bearn, Marsan, Gavardan et Lautrec, et de tous ses autres domaines. Un an ne s'était pas écoulé depuis ce traité, que Gaston mourut d'apoplexie, dans l'hôpital de Riom (près d'Orthez), au retour d'une chasse.

Cet exercice était la passion favorite de Gaston; ses équipages de chasse surpassaient en magnificence ceux des princes les plus riches; ses écuries ne nourrissaient pas moins de deux cents chevaux, la plupart destinés à cet usage et il avait de douze à seize cents chiens. Froissart lui amena d'Angleterre quatre lévriers, dont il nous a conservé les noms. Les oiseaux de fauconnerie étaient aussi élevés avec grand soin au château d'Orthez. Enfin, Gaston nous a laissé un monument intéressant de son profond savoir en vénerie : c'est un traité complet et méthodique, dans lequel le comte expose les préceptes de cet art. Cet ouvrage est connu sous le titre de : *Miroir de Phébus, des déduicts de la chasse des bestes sauvaiges et des oyseaux de proie*. On y lit « qu'elle (la chasse) sert à fuir les péchés mortels. Or, qui fuit les sept pechés mortels, selon notre foy, il doit estre saulve. Doncques bon veneur aura en ce monde joye, léesse et deduit, et apres aura paradis encore. » La Bibliothèque impériale de Paris en conserve un manu-

crit précieux, orné de miniatures, et une dizaine d'autres qui n'offrent rien de remarquable, sauf un d'un format plus petit que celui du premier et des dessins d'une grande fraîcheur de coloris. Cet ouvrage a été plusieurs fois imprimé. Son style emphatique et embrouillé a donné naissance au proverbe *faire du Phébus*.

Matthieu, comte de Castelbon et de Foix, mort en 1398. Tous les domaines des comtes de Foix devaient alors retourner au roi de France Charles VI, en vertu de la donation que Gaston Phébus lui en avait faite (1390); mais ce monarque, ou plutôt le duc Jean de Berry, qui gouvernait le royaume, les céda, par lettres datées de Tours, le 20 décembre 1391, moyennant une somme, à Matthieu, fils de Bernard II, vicomte de Castelbon et arrière-petit-fils de Roger Ier, comte de Foix. Matthieu mourut sans enfants.

Isabelle, sœur du précédent, femme d'*Archambault de Grailly*, captal de Buch et sénéchal de Guienne pour Richard II, se porta comme héritière des biens de sa maison. Mais le maréchal de Sancerre eut ordre de s'opposer à ce que cette belle succession passât dans une maison qui s'était toujours montrée hostile à la France. Il saisit donc la plus grande partie des domaines de Foix. Toutefois, le 10 mars 1401, Archambault ayant fait ses soumissions, le parlement de Paris lui accorda mainlevée ainsi qu'à sa femme, et l'admit à faire hommage au roi, comme comte de Foix, après qu'il eut déclaré s'attacher à la fortune de la France. Archambault mourut en 1412.

Jean de Grailly, fils aîné des précédents, mort le 4 mai 1436. A peine en possession du comté, il fut nommé capitaine général du roi en Languedoc et en Guienne, et reçut ordre de faire la guerre au comte d'Armagnac, mission qu'il remplit avec plus d'empressement que de succès. En 1415, Armagnac, rival du duc de Bourgogne, se hâtant de retourner à Paris pour y rendre à son parti sa première vigueur, fit la paix avec Jean, au château de Mazères, le 6 décembre. En janvier 1419, Charles VI et le dauphin (depuis Charles VII) nommèrent encore, chacun de son côté, le comte de Foix, gouverneur général aux pays de Languedoc, d'Auvergne et de Guienne. La conduite équivoque qu'il tint entre le parti du duc de Bourgogne et celui du dauphin engagea bientôt ce dernier à lui enlever ces fonctions (1420). Le comte s'y maintint néanmoins, par un traité signé, le 3 mars 1422, avec les rois de France et d'Angleterre. Le dauphin étant monté sur le trône, Jean se réconcilia avec lui, en reçut le commandement de l'armée et le comté de Bigorre (*lettres patentes* datées de Mehun-en-Berry, 18 novembre 1425). Cependant ses fréquentes usurpations d'autorité troublèrent plus d'une fois cette bonne intelligence (1).

Gaston IV, fils et successeur du précédent, mourut en juillet 1472. Il fut le premier des princes de Foix qui renonça, sur la demande du roi, à la qualification de *comte par la grâce de Dieu*. Le 26 décembre 1447, il acheta de Pierre de Tinnières le vicomté de Narbonne. Il rendit d'éminents services à Charles VII dans les guerres de Guienne. Son beau-père, Jean II, roi d'Aragon et de Navarre, le déclara, en 1455, son successeur au trône de ce dernier royaume, après avoir déshérité l'infortuné don Carlos (*voy* ce nom), prince de Viane, son fils aîné. En 1458, Charles VII conféra à Gaston IV la dignité de pair, et lui donna pour son fils aîné Gaston, comte de Castelbon, la main de Madeleine de France (7 mars 1461). Louis XI ajouta encore à ces faveurs. Gaston était cependant un des ministres de Charles VII dont le nouveau roi avait le plus éprouvé l'inimitié; mais il faisait le plus grand cas de son habileté. Or, ce prince appelait habileté ce que le commun des hommes qualifie ordinairement du nom de crime. C'était en effet par une suite de forfaits que le comte espérait assurer à sa femme la couronne de Navarre. Pour les accomplir, il avait besoin de l'appui de Louis. Le voyage de ce prince dans les provinces du midi servit à resserrer leur alliance. Gaston fut l'intermédiaire du traité d'alliance conclu, en 1462, entre son beau-père et le roi de France, et fut chargé de délivrer la reine d'Aragon, assiégée dans Girone. A peine était-il revenu de cette expédition, que Louis, pour conserver l'affection du comte, lui donna, le 24 mai 1463, la seigneurie de Carcassonne. Louis XI nomma le comte de Foix capitaine général de ses troupes, qu'il envoya au secours du roi de Navarre. Gaston s'empara du Roussillon : le roi lui donna l'investiture de ce comté avec celui de Cerdagne. Gaston de Foix fut présent aux états de Tours en 1468.

Malgré ces faveurs, Gaston abandonna, en 1471, le parti de Louis XI. Le duc de Bretagne, qui venait d'épouser une des filles du comte, le fit entrer dans la ligue formée par lui et Charles, duc de Guienne, contre le trône de France. Quand la mort du frère du roi (21 mai 1472) eut désorganisé ce parti, Gaston passa en Navarre pour s'y mettre à la tête des ennemis de son beau-père; mais il mourut deux mois après. Gaston de Foix avait épousé, en 1434, Éléonore de Navarre, qui lui apporta en dot la Navarre. Cette union fit monter les comtes de Foix sur un trône royal et la maison de Foix-Grailly se confondit, à partir de cette époque, dans celle de Navarre.

Son fils aîné, Gaston, comte de Castelbon et prince de Viane, avait péri, deux ans avant lui, d'une blessure reçue dans un tournoi;

(1) On lit dans les *Annales de Saint-Denis* : Jean de Grailly, comte de Foix et de Bigorre, fit battre à Pamiers, vers 1426, une monnaie appelée *guilhems*. Mais le roi fut mécontent de cette entreprise, et ne la pardonna au comte de Foix qu'en considération de ses services.

et le prince *François-Phébus*, fils de Madeleine, sœur de Louis XI, était mineur. Madeleine fit hommage au roi, le 26 février 1473, comme régente, des comtés de Foix et de Bigorre, au nom de son fils. D'un autre côté, le roi avait écrasé le pouvoir des d'Armagnac, que le mariage de Jean V avec une fille de Gaston avait rapprochés de la maison de Foix. Ainsi se trouvèrent ou détruites ou soumises les puissantes familles qui jusque alors avaient maintenu leur indépendance au pied des Pyrénées.

Éléonore, veuve de Gaston, mourut en 1479, l'année même de son avénement à ce trône de Navarre qu'elle et son mari avaient acheté par tant de crimes (*voyez* ÉLÉONORE et JEAN II). Elle avait choisi pour son successeur son petit-fils, François-Phébus, alors âgé de dix ans, qui fut couronné à Pampelune, en 1481, et mourut à Pau, le 30 janvier 1483.

Annales de Saint-Denis. — *Gallia christiana nova.* — Nangis, *Chron.* — Froissart, *Chron.*; *Répertoire et inventaire du trésor et des secrets de Gaston de Foix*, 7 décembre 1445. — Mss. Doat, vol. 164, pièce 8; vol. 215, f° 120. — Mss. Dupuy, n° 389. — Bréquigny, n° 33. — *Registre du tresor des chartes*, I. I., 179, f° 28. — Daniel, *Histoire de France*, avec les *Observations* du P. Griffet, 1755, in-4°, tome VII, page 370. — Georges Chastelain, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. IV, page 75. — Barante, *Ducs de Bourgogne*; à la table. — Du Chesne, *Recherches des Antiquités des villes de France.* — La Perrière, *Annales de Foix.* — Olhagaray, *Hist. de Foix.* — De Thou, *Historia*, t. XXXIX. — Le Bas, *Dict. de la France.* — Sismondi, *Histoire des Français*, t. VI, 299-518; VIII, 231-508; IX, 31-226; X; 226-599; XII, 590-604; XIII, 16-556; XIV, 19-613.

FOIX (*Catherine* DE), reine de Navarre, née en 1470, morte en 1517. Elle était fille de Gaston de Foix, prince de Viane, et de Madeleine de France. En 1484, elle épousa le fils du comte Alain, Jean d'Albret, qui, à l'âge de cinquante ans, avait eu la prétention d'épouser la princesse Anne de Bretagne, laquelle entrait à peine alors dans sa quinzième année.

La couronne de Navarre, que Catherine de Foix avait apportée en dot à Jean d'Albret, était passée de la maison de Bigorre, qui l'avait possédée pendant quatre cents ans, à la maison de Champagne, par le mariage de Thibaut V avec Blanche de Navarre, héritière de son frère Sanche le Fort. Jeanne de Navarre, fille unique de Henri, petit-fils de Thibaut, apporta cette couronne à la maison royale de France en épousant Philippe le Bel. Louis le Hutin, leur fils, eut pour fille Jeanne II, mariée au comte d'Évreux, et qui la fit porter dans cette maison. Blanche, héritière du dernier comte d'Évreux, la porta à son tour à Jean, roi d'Aragon, qui fut père d'Éléonore, aïeule de Catherine de Foix et sœur de Ferdinand le Catholique. De là vinrent les prétentions de ce prince à la possession du royaume de Navarre, dont il s'empara par ruse, en 1512. Ferdinand s'était d'abord borné à demander le passage pour les troupes avec lesquelles il voulait envahir la Provence. Catherine, femme d'un caractère énergique, voulait que son mari résistât à cette demande; mais Jean, qui n'aimait que le repos et les plaisirs, céda, malgré les remontrances et les prières de la reine. Ce qu'elle prévoyait arriva. Ferdinand, aussitôt entré en Navarre, mit une garnison dans Pampelune et dans les places fortes, et y exerça tous les actes de la souveraineté. Les Français vinrent au secours du roi de Navarre; mais ils ne purent reconquérir Pampelune, sa capitale, et l'hiver les força de repasser les Pyrénées. Catherine, désolée d'avoir perdu un royaume qui lui appartenait en propre et qu'elle aurait eu le courage de disputer vigoureusement au roi d'Aragon, s'écria plus d'une fois d'un ton de douloureux reproche: « Don « Juan, mon ami, si nous fussions nés, vous Ca- « therine, et moi don Juan, nous serions encore « rois de Navarre ». Et probablement il en eût été ainsi. Catherine ne put se consoler de cette perte; elle mourut de chagrin cinq ans après, à Mont-de-Marsan. Elle était mère de Henri d'Albret, qui dans la suite recouvra une partie de ses États, et fut l'aïeul de Henri IV. Camille LEBRUN.

Histoire chronologique du président Hénault. — Moréri, *Grand Dict. historique.* — Anquetil, *Histoire de France.*

FOIX (*Germaine* DE), reine d'Aragon et de Naples, née vers 1488, morte le 18 octobre 1538. Elle était fille de Jean de Foix, comte d'Estampes et vicomte de Narbonne, et de Marie d'Orléans, sœur de Louis XII. Ce monarque avait beaucoup d'affection pour sa nièce, qui était d'ailleurs cousine de la reine Anne; Marguerite de Foix, sœur du vicomte de Narbonne, ayant épousé le duc de Bretagne, François II, père d'Anne. En 1505, le vieux roi Ferdinand le Catholique (*voy.*), veuf d'Isabelle de Castille, ayant eu de graves différends avec son gendre Philippe d'Autriche, rechercha l'alliance de Louis XII. L'espoir d'avoir d'un second mariage avec une jeune princesse des enfants auxquels il laisserait son royaume d'Aragon, au préjudice de sa fille, Jeanne la Folle et des héritiers de celle-ci, détermina Ferdinand à envoyer des ambassadeurs au roi de France pour négocier son mariage avec Germaine. Il ne demandait pour la dot de cette princesse que l'abandon en sa faveur des droits ou prétentions de Louis XII à la couronne de Naples. Le roi d'Aragon s'engageait d'ailleurs à assurer la succession de cette couronne aux enfants qui naîtraient de son union avec Germaine, et, à défaut d'enfants, à la jeune reine elle-même, avec reversion à la couronne de France. Cette proposition parut avantageuse à Louis; sa nièce en fut enchantée. La grande disproportion d'âge qui existait entre elle et Ferdinand, non plus que son caractère sombre et dissimulé, ne la rendirent pas un instant indécise. Le traité d'alliance entre les deux maisons de France et d'Aragon fut donc signé, à Blois, en 1505. Mais le pape se fit longtemps prier avant d'accorder les dispenses nécessaires à l'accomplissement du

mariage de Ferdinand et de Germaine. Le roi d'Aragon se trouvait être le grand-oncle de sa future épouse (1) : cette circonstance retarda les noces jusqu'au mois de mars de l'année suivante ; elles eurent lieu sans pompe, à Denia, où la nièce de Louis XII arriva, accompagnée de l'ambassadeur de France, Pierre de Saint-André, du cardinal Louis d'Amboise, ainsi que de l'archevêque de Saragosse, qui était allé avec un grand cortége de seigneurs et de dames espagnoles recevoir à Fontarabie la nouvelle reine. La cour se rendit ensuite à Valladolid, où Ferdinand et Germaine furent couronnés comme roi et reine de Naples.

A l'époque de son mariage, Germaine était, suivant Fleurange, « une belle et bonne princesse » ; il est certain qu'elle avait des manières affables et gracieuses. Le vieux roi, qui n'ignorait pas que son caractère était fort peu sympathique à ses sujets napolitains, hâta la visite qu'il voulait leur faire pour leur présenter sa jeune épouse. Le roi et la reine partirent ensemble d'Espagne pour Naples ; les vents contraires rendirent leur traversée longue ; ils furent obligés de relâcher dans divers ports d'Espagne et de France. Au commencement de novembre, ils arrivèrent à Naples ; on leur fit un accueil splendide, dont les curieux détails ont fourni plusieurs pages aux historiens espagnols et italiens. Quelque flattée que dût être la reine des honneurs que lui rendirent les Napolitains, le point le plus important pour elle était la confirmation solennelle par les états généraux de l'article du traité avec Louis XII, stipulant que les enfants qui naîtraient de Ferdinand et de Germaine hériteraient du royaume de Naples. Néanmoins, dans l'assemblée qui peu après leur arrivée fut convoquée par le roi, le serment de fidélité que prêtèrent tous les ordres du royaume s'adressa seulement à Ferdinand, à la reine de Castille, sa fille et aux enfants de cette princesse ; on ne fit nulle mention de la nouvelle reine d'Aragon. Cette omission étonna et offensa Germaine ; on répondit à ses plaintes en alléguant qu'elle avait déjà été proclamée reine de Naples à Valladolid. La princesse dissimula son mécontentement ; peut-être l'astucieux Ferdinand sut l'apaiser par ses promesses ; toujours est-il positif que, soit espoir de capter son époux, soit confiance en ses explications, Germaine devint tout Espagnole. Lors de l'entrevue qu'elle eut avec son oncle à Savone, en revenant de Naples avec Ferdinand, elle accueillit froidement et même incivilement son frère Gaston, duc de Nemours, lequel était allé de Milan, où il se trouvait, joindre en cette ville le roi Louis XII. « De quoi M. de Nemours lui en « sut bien dire quelque chose, ajoute le chroni« queur français ; et après qu'il eut aperçu sa « contenance, il ne tint grand compte d'elle, et « ils se séparèrent assez mal l'un de l'autre. »

(1) Éléonore de Navarre, mère de Jean de Foix, était sœur de Ferdinand le Catholique.

Il paraît même que la reine d'Aragon, comblée, en cette occasion, de présents et d'amitiés par son oncle, le récompensa de ses bontés en tirant de lui, avec adresse, des confidences dont elle fit profiter Ferdinand. Cette entrevue de Savone, qui abonde en amusantes particularités, retint le roi et la reine de Naples trois jours à Savone, puis ils remirent à la voile, malgré les vents, qui ne cessèrent pas de leur être contraires pendant tout leur voyage, en revenant comme en allant. La peste désolait alors la Catalogne ; au lieu d'aborder dans un port de cette province, ils allèrent jusqu'à Valence, où ils débarquèrent, au mois de juillet 1506.

Germaine jouit pendant onze années des honneurs souverains, auxquels elle attachait un haut prix ; mais son ambition fut déçue à l'égard de la position qu'elle s'était imaginé pouvoir conserver après la mort de Ferdinand. Le seul fils qu'elle avait eu du roi, et qu'on avait nommé Juan, était mort peu après sa naissance. Contrairement aux conventions faites avec le roi de France, Ferdinand fit successivement trois testaments en faveur de sa fille Jeanne la Folle. Seulement, un article exprès assurait à la reine d'Aragon trente mille ducats de pension, assignés sur les revenus du royaume de Naples. Encore à ce sujet Germaine eut à subir des mortifications. Le régent Ximénès, appréhendant qu'elle n'intriguât dans le royaume de Naples en faveur du prince de Tarente, retenu prisonnier en Espagne et qu'elle paraissait voir de bon œil, lui paya cette pension sur d'autres fonds ; la princesse en fut extrêmement piquée, quoique Ximenès lui donnât en dédommagement quatre villes, dont elle prit possession. Il en eut regret plus tard, en découvrant que la reine avait des intelligences avec don Pedro de Guzman, gouverneur de l'infant Charles d'Autriche, et qui, lui aussi, était mécontent de la régence de Ximenès. Comme d'ailleurs Germaine avait de nombreux partisans, le régent, pour éviter que des factions se formassent, mit des garnisons dans les villes appartenant à la reine, ce qui irrita fortement cette dernière contre lui ; mais sa colère resta impuissante. En 1519, deux ans après la mort de Ximenès, Germaine se remaria à Jean, marquis de Brandebourg et gouverneur de Valence. Celui-ci étant mort, elle épousa en troisièmes noces Ferdinand d'Aragon, duc de Calabre. Ce fut à Valence qu'elle termina sa vie.

Camille Lebrun.

D'Auton, *Histoire de Louis XII*. — Guicciardini, *Histoire d'Italie*. — Mariana, *Histoire d'Espagne*. — Fleuranges, *Mémoires*.

FOIX (*Paul* de), prélat français, né en 1528, mort à Rome, à la fin du mois de mai 1584. Fils de Jean, comte de Carmain, et de Madeleine Caupène, il suivit d'abord la carrière de la magistrature, et fut nommé à dix-neuf ans conseiller au parlement. En avril 1559, il fut impliqué dans une affaire qui exerça sur sa vie une influence considé-

rable. On délibérait au parlement de la conduite à tenir envers les luthériens : Henri II arrive tout à coup, et ordonne que la discussion continue sous ses yeux. Anne du Bourg et Paul de Foix firent appel à la tolérance. « Il faut, disait ce dernier, se montrer bien moins sévère pour ceux qui ont des doutes sur la forme des sacrements de l'Église que pour ceux qui en nient la réalité. » La séance terminée, le roi, pour toute réponse, fit mettre à la Bastille les membres qui avaient opiné pour l'indulgence. Chacun sait le triste sort du premier. Le second, jugé à deux reprises, fut une fois condamné, et l'autre fois absous. Il rentra dans les bonnes grâces de la cour, et fut de quelque poids dans les conseils de Catherine de Médicis (1). Sa première ambassade auprès de Marie Stuart n'offre rien de saillant. Envoyé ensuite en Angleterre, il y prépara avec Élisabeth le traité de Troyes (11 avril 1564), qui a conservé Calais à la France. A son arrivée à Paris, l'année suivante, il se démit de sa charge de conseiller au parlement, et obtint les fonctions de conseiller d'État et d'ambassadeur à Venise : c'est lui qui conclut avec la république cet emprunt de cent mille écus à l'aide duquel Charles IX paya les reîtres et les contraignit à repasser la frontière.

En récompense des services rendus, de Foix fut nommé en 1570 conseiller d'honneur au parlement, et chargé de demander a Élisabeth sa main pour le duc d'Anjou ; cette entreprise échoua comme une autre de même genre tentée deux ans plus tard pour le duc d'Alençon. Il avait à proposer un jeune prince catholique de dix-huit ans à une reine protestante de trente-neuf ; outre la différence de religion, l'âge devait entrer pour quelque chose dans la balance. Élisabeth le fit observer ; de Foix tâcha de la vaincre par des exemples tirés de l'histoire, de la philosophie et de la médecine ; mais ce fut en vain. Après avoir, comme par miracle, échappé au massacre de la Saint-Barthélemy, de Foix dut quitter Paris et aller remercier tous les souverains d'Europe de leur empressement à reconnaître Henri d'Anjou pour roi de Pologne. En mai 1576, il fut député vers le roi de Navarre, pour l'engager à changer de religion, et reçut l'archevêché de Toulouse des mains du cardinal d'Armagnac, qui s'en démit en sa faveur. Enfin, reparti pour Rome en 1579, il y resta comme ambassadeur jusqu'à sa mort. Montaigne faisait un grand cas de Paul de Foix : après lui avoir dédié durant sa vie un petit poeme de son ami La Boétie, dont il était l'éditeur, il écrivit les lignes suivantes dans ses *Essais* : « Ce sont, dit-il en parlant de l'archevêque de Toulouse et du conseiller du Faur de Pibrac, pertes importantes a notre couronne. Je ne sçay s'il reste à la France de quoy substituer une autre couple pareille à ces deux garçons en sincérité et en suffisance pour le conseil de nos roys. C'estoient âmes diversement belles, selon le siècle, chacune en sa forme. Mais qui les avoit logées en cest âge si desconvenables et si disproportionnées à nostre corruption et à nos tempestes ? » En 1628, Auger de Mauléon a fait imprimer *Les Lettres de messire Paul de Foix, archevesque de Toloze et ambassadeur pour le roy auprès du pape Grégoire XIII, au roi Henry III;* ce sont 57 missives, toutes diplomatiques, adressées au roi depuis le 29 mai 1581 jusqu'au 4 novembre de l'année suivante. On les a attribuées depuis, mais sans preuves, à l'éditeur et à d'Ossat, qui fut longtemps secrétaire du cardinal. Louis LACOUR.

Sainte-Marthe, *Opera* ; Paris, 1633, in-4°. — Moreri, *Grand Dict. hist.* — Teissier, *Additions aux Éloges de M. De Thou*, p 285. — Ant Muret, *Œuvres* ; Vérone, 1727. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, n° 30,205. — *Lettres de Paul de Foix*, ed. Mauléon, Paris, 1628. — Secousse, *Mémoires de l'Académie des Insc.*, t. XVII, p. 620. — Montaigne, *Essais*, l. III, ch. 9.

(1) Il demeura toute sa vie attaché a cette princesse, car en 1575 nous le voyons encore la suivre dans ses voyages.

FOIX (*Louis* DE), architecte et ingénieur français, né à Paris, florissait vers la fin du seizième siècle. Il habita longtemps l'Espagne, et on prétend qu'il bâtit une partie du palais de l'Escurial, sur les dessins de Vignole. La France lui doit plusieurs travaux importants. En 1570 il combla l'ancien canal de l'Adour et en creusa un nouveau, aboutissant au port de Bayonne. Son chef-d'œuvre est la fameuse tour de Cordouan, qu'il construisit sur un rocher à l'embouchure de la Gironde, à 24 kil. de Bordeaux. Commencé en 1584, ce beau monument fut achevé en 1610; il est de forme circulaire, et n'a pas moins de 56 mètres de hauteur ; il est décoré de trois ordres, toscan, dorique et corinthien ; il est percé de fenêtres surmontées de frontons, et se termine par une calotte. On regarde ce phare comme le plus magnifique qui ait été élevé dans les temps modernes. E. B—N.

Fontenai, *Dictionnaire des Artistes*. — Quatremère de Quincy, *Dictionnaire d'Architecture*.

FOIX. *Voy*. CANDALE, CHATEAUBRIAND, LAUTREC, LESCUN, LESPARRE, NEMOURS (Gaston DE Foix, duc DE), RABAT, RANDAN ET SAINTE-FOIX.

FOLARD (Chevalier *Jean-Charles* DE), tacticien français, né à Avignon, le 13 février 1669, mort dans la même ville, le 23 mars 1752. Il appartenait à une famille noble, mais nombreuse et pauvre. Il montra dès l'enfance un goût décidé pour les armes, et la lecture des Commentaires de César développa, dit-on, à tel point cette inclination précoce, qu'un beau jour de l'année suivante il s'échappa de la maison paternelle pour s'engager dans un régiment qui passait par Avignon. Arrêté sur la demande de son père, il s'évada deux ans après du couvent où il était enfermé, et s'enrôla comme cadet dans le régiment de Berry. Sa naissance et sa conduite lui valurent bientôt une sous-lieutenance. Lors de sa première campagne (en 1688), il fut employé dans un corps de partisans, et eut ainsi une excellente occasion d'étudier les principes

de son art, dont ce genre de guerre est en quelque sorte le résumé. Promu quelques années plus tard au grade de lieutenant, il se rendait à Naples avec son corps : pendant la marche, il s'aperçut que l'ennemi recevait ses vivres et ses munitions par mer, et imagina un moyen d'enlever le poste de la Mesola, qui protégeait le débarquement des convois. Il remit à cet effet un plan au marquis de Guébriant, son colonel, qui l'envoya à la cour. La cour l'approuva, mais le fit exécuter par un autre, et l'auteur en demeura ignoré. En 1702, le duc de Vendôme, instruit de cette injustice, fit donner à Folard le brevet de capitaine, le nomma son aide de camp, et ne le céda qu'avec regret, en 1705, au grand-prieur, son frère, qui allait commander en Lombardie. Folard, dans cette expédition, se distingua à la prise des postes de Rovère, d'Ostiglia, et principalement à la défense de la cassine de La Bouline. On récompensa ses services par la croix de Saint-Louis; mais son talent, sa franchise, et aussi son extrême amour-propre, lui firent tant d'ennemis dans l'état-major, qu'il fut contraint d'abandonner l'armée. Retournant alors auprès du duc de Vendôme, il l'aida beaucoup par sa présence d'esprit et ses conseils à la bataille de Cassano, où il reçut trois coups de feu. Ce fut à la suite de cette bataille, remarquable par l'incertitude des résultats, et au milieu des souffrances que ses blessures lui causaient, qu'il conçut son fameux système des colonnes et de l'ordre profond, système que dès lors il s'efforça de mettre en pratique, et dont ses écrits ne sont guère que le développement. Vendôme, sur ces entrefaites, fut envoyé en Flandre ; Folard eût désiré l'y suivre, mais il resta en Italie, d'après le vœu du duc d'Orléans, qui vint prendre le commandement des troupes. L'estime que ce prince lui marquait, mais surtout les brusques boutades et la vanité de Folard, lui suscitèrent de nombreux ennemis. Leurs insinuations furent bientôt cause qu'on lui donna l'ordre de s'enfermer dans Modène, dont les Impériaux se préparaient à faire le siége, et où son honneur et sa vie coururent les plus grands risques. Grande fut sa joie, après la capitulation, de pouvoir rejoindre en Flandre son protecteur. Il passa par Versailles, et se présenta au roi, qui, outre un fort bon accueil, lui accorda une pension de quatre cents livres. En Flandre, le duc de Bourgogne, sous qui Vendôme commandait, agréa d'abord diverses entreprises que Folard lui proposa contre le bourg de Chaumont, l'île de Cadsand, la place de Leffingue, et qui réussirent à souhait ; puis il refusa de tenir compte de ses conseils. Villars, Boufflers et Montesquiou, à qui dans la même campagne Folard soumit des plans d'opérations, les rejetèrent aussi; non qu'ils fussent mauvais, l'événement le prouva à diverses reprises; mais l'indiscrétion de son zèle et l'extrême importance qu'il attachait à la moindre de ses idées rendaient ses avis inacceptables. A la bataille de Malplaquet, il fut blessé de nouveau et dangereusement. Envoyé quelques mois après à M. de Guébriant, qui était menacé d'un siége dans la place d'Aire, il fut pris en route par les Autrichiens; mais rien ne put le décider à trahir ses instructions ni à passer au service de l'empereur; au contraire, il abusa le prince Eugène sur les opérations de l'armée française. Échangé au bout de quelques semaines, il obtint le commandement de la place de Bourbourg, dont il conserva le titre et les honoraires jusqu'à sa mort.

Condamné au repos par la paix de 1713, il se mit à écrire ses *Commentaires ;* mais à la première occasion il quitta la plume pour reprendre l'épée : ce fut en 1714, lors de la tentative des Turcs contre l'île de Malte. Folard alla offrir ses services au grand-maître de l'ordre, qui les accepta avec empressement; mais il s'abandonna comme de coutume à son caractère, entier et présomptueux. Jaloux de voir que son opinion ne prévalait pas exclusivement sur celle des autres officiers français, il quitta bientôt l'île. Demeurer inactif ne lui fut pas longtemps possible. Le bruit des exploits de Charles XII retentissait alors dans toute l'Europe : il désira d'en être le témoin, et se rendit à Stockholm. Le roi de Suède l'accueillit fort bien, l'écouta complaisamment exposer son système de tactique, et le chargea bientôt d'une mission délicate : c'était d'aller en France négocier le rétablissement de Jacques III. Lorsque ce projet eut échoué, Folard retourna à Stockholm, accompagna Charles XII dans son expédition de Norvège, et se trouva au siége de Frédérikshall, où ce roi fut tué. Il revint alors en France, fut nommé mestre de camp à la suite, et fit en cette qualité sa dernière campagne, dans la courte guerre de 1719 contre les Espagnols. La paix, qui devint générale, le força ensuite au repos. Il en profita pour se livrer à des travaux littéraires, et publia en 1724 son livre des *Nouvelles Découvertes sur la Guerre*. Cherchant ensuite un cadre où il pût réunir les résultats de ses longues observations et faire entrer un exposé de ses nouveaux systèmes, il donna une traduction de l'histoire de Polybe, et y plaça ses Commentaires soit en notes, soit à la suite de chaque chapitre. Cette œuvre de Folard contient, à côté des dissertations les plus dénuées d'intérêt, les plus curieux détails sur les divers événements dont il a été le témoin. Il en explique les causes et les effets avec sa franchise ordinaire, franchise dont l'histoire peut faire bon profit, mais qui, après l'avoir déjà empêché de parvenir aux premiers grades de l'armée, vint encore mettre obstacle à la publication de ses livres; on lui fit en effet défense, lorsqu'il fut parvenu au sixième volume de son Polybe, de se livrer aux mêmes discussions que dans les précédents.

On conçoit qu'un homme aussi ardemment

épris des inspirations de son propre génie dut facilement s'égarer, quand l'exaltation religieuse accrut, vers la fin de ses jours, sa bizarrerie naturelle. On le vit en effet, avec peine, affronter le ridicule en s'engageant dans la secte des convulsionnaires. Il mourut dans sa ville natale, avec le titre de commandant de la place de Bourbourg, modeste retraite qu'on lui avait accordée quarante ans auparavant, pour payer de si nombreux et de si éclatants services. L'histoire de Polybe, *avec commentaires*, a paru à Paris, en 1727-1730, 6 vol. in-4°, et à Amsterdam, 1753, 7 vol. in-4° : cette dernière édition est la plus estimée; elle contient la plupart des écrits de Folard, Les *Commentaires* sur Polybe ont été abrégés et publiés séparément par Chabot; Paris, 1757, 3 vol. in-4°.

Quant à la valeur des idées que Folard a soutenues dans ses écrits sur l'art militaire, le grand Frédéric (quel meilleur juge choisir?) les traite de visions dans plusieurs passages de sa Correspondance. Voici au reste un échantillon de son jugement : « Folard s'extasie sur les moyens que les peuples de l'antiquité avaient pour l'attaque et la défense des places, et n'hésite pas à dire que s'il lui était possible d'attaquer avec les machines des anciens une place défendue par l'artillerie des modernes, il se ferait fort de la réduire à bref délai. Ses idées sur la stratégie ne sont pas moins singulières, et son système de colonnes et de l'ordre profond sera jugé, si l'on pense que dans les nombreuses guerres qui ont eu lieu depuis sa publication, pas un souverain, pas un général n'a daigné le mettre en usage. » Tout en estimant peu Folard, Frédéric fit cependant un extrait de ses ouvrages sous le titre de *Esprit du chevalier Folard;* 1761, in-8°. Voici comment, dans sa préface, il s'exprime sur l'auteur qu'il abrège : « Folard, dit-il, avait enfoui des diamants au milieu du fumier; nous les avons retirés. On a fait main basse sur le système des colonnes : on n'a conservé que les manœuvres de guerre, dont il donne une description juste, la critique sage qu'il emploie sur certains généraux français, certaines règles de tactique, des exemples de défenses singulières et ingénieuses, et quelques projets qui fournissent matière à des réflexions plus utiles que ces projets mêmes. »

Mémoires pour servir à l'histoire de la vie du chevalier Folard; Rattisbonne (Paris), 1753, in-12. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

FOLCHER (*Jean*), théologien suédois, natif de Calmar, mort en 1729. Il étudia à Upsal et à Giessen, devint maître ès arts en 1693, licencié en théologie en 1696, professeur de philosophie à Calmar en 1698, enfin professeur de théologie à Pernau en 1701. Ses sympathies pour les doctrines piétistes l'engagèrent dans de violentes controverses; obligé de fuir à Stockholm lors de la prise de la Livonie par les Russes, il dut quitter cette ville, à cause de la répulsion excitée par ses tendances religieuses. Il se retira alors sur un bien qu'il possédait dans la Scanie. En 1723 il revint à Stockholm, où il retrouva dans l'épiscopat la même opposition. On a de lui : *Disputatio de spiritu animali;* Upsal, 1689; — *Disputatio de Q. Fabio Cunctatore*; Giessen, 1693, in-4°; — *Δοκιμασία veri hominis christiani*, etc.; ibid, 1696, in-4°; — *Streitschriften mit Broems, Gezelius und Humble* (Écrits polémiques engagés avec Broems, Gezelius et Humble).

Gadebusch, *Liefl. Bibl.*

FOLCUIN (Saint), mort le 14 décembre 855. Il était fils de Jérôme, frère du roi Pepin. Il quitta les dignités dont il était comblé à la cour de Charlemagne, et vécut dans une pieuse retraite. Il en sortit en 817 pour occuper le siége épiscopal de Thérouanne. Les hagiographes vantent beaucoup la pureté de ses mœurs, sa charité, sa dévotion pour les reliques des saints, mais ils ne citent de lui aucun acte mémorable.

Baillet, *Vies des Saints*, t. III, 14 décembre.

FOLCUIN, chroniqueur français, mort vers 975. Il descendait, comme le précédent, de Jérôme, fils de Charles Martel. Son père, appelé Folcuin, et sa mère, nommée Thiédale, le consacrèrent à Dieu, en 948, dans le monastère de Saint-Bertin, dont Womar était abbé. Folcuin y fût élevé à l'ordre du diaconat. D'après la volonté d'Adalulf, abbé de Saint-Bertin, il rangea par ordre chronologique tous les diplômes et les chartes de son monastère, et il en forma une espèce de chronique contenant la suite des abbés de Saint-Bertin depuis la fondation de cette abbaye jusqu'en 961, avec des notices sur leur vie. Dom Mabillon a fait imprimer plusieurs fragments de cet ouvrage dans ses *Acta Benedict.*, t. V, p. 587, et dans sa *Diplomatique*, p. 605, 606. On attribue encore à Folcuin l'épitaphe de saint Folcuin, évêque de Thérouanne, en six vers élégiaques, dans les *Actes* de ce saint.

Dom Rivet, *Histoire littéraire de France*, t. VI. — Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés et ecclés.*, t. XIX.

FOLCUIN, hagiographe français, né en Lorraine, mort en 990. Dès son enfance il fut placé dans le monastère de Saint-Bertin, et il y [illegible] une instruction aussi complète qu'il [illegible] sible au dixième siècle. « A l'aide d [illegible] vif et pénétrant, dit l'*Histoire littér*[illegible] beaucoup de progrès dans les l [illegible] humaines. Il acquit surtout [illegible] sance des temps, et [illegible] poliment qu'on ne [illegible] siècle. On voit [illegible] qu'il avait tous les principes de la bonne [illegible] logie. » Aletran, abbé de Lobes d [illegible] de Liége, étant mort en [illegible] Liége, choisit pour le r [illegible] jeune encore. Celui-ci fut sacré à C [illegible] jour de Noël de la même année. Il [illegible] Rathier, ancien moine de Lobes, re

son couvent après avoir été évêque de Vérone, des démêlés qui l'obligèrent à quitter le monastère. Un an plus tard il se réconcilia avec Rathier, qui se retira à Aine, et le laissa paisible possesseur de l'abbaye de Lobes. On a de lui une *Vie de saint Folcuin*, évêque de Thérouanne, publiée par dom Mabillon dans les *Actes de l'ordre de Saint-Benoît*, t. V; — une *Histoire des Abbés de Lobes*, dans le *Spicilegium* de dom Luc d'Acheri, t. VI. C'est une des chroniques les plus intéressantes rédigées au dixième siècle. — On attribue à Folcuin des *Vies* de saint Omer, de saint Bertin, de saint Vinnoc et de saint Silvain.

Trithème, *De Script. eccles.*, c. 301. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Dom Calmet, *Bibliothèque Lorraine*. — *Histoire littéraire de France*, t. VI, p. 451-458. — Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés et ecclés.*, t. XIX.

FOLCZ. *Voy*. FOLZ.

* **FOLENGO** (*Nicodème*), poëte italien, né à Mantoue, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle; il a laissé beaucoup de poésies latines, qui restent inédites dans les grandes bibliothèques publiques; on n'a, à ce que nous croyons, publié de lui que quatre pièces de vers en l'honneur de Cosme de Médicis; elles sont insérées dans les *Carmina Poetarum latinorum*, t. IV, p. 419. G. B.

Bandini, *Catalogus codicum latinorum biblioth. Laurentianæ*, t. III, p. 223.

FOLENGO (*Théophile*), plus connu sous le nom de MERLINO COCCAJO ou MERLIN COCCAÏE, poëte italien, frère du précédent, né à Mantoue, le 8 novembre 1491, mort près de Bassano, le 9 décembre 1544. Issu d'une famille ancienne, il entra à l'âge de seize ans dans l'ordre de Saint-Benoît, et quitta son premier prénom de *Jérôme* pour prendre celui de Théophile. Après avoir observé tant bien que mal, pendant quelques années, ses vœux monastiques, il s'enfuit avec une femme nommée Girolama Dieda, et mena une vie errante de 1515 jusqu'à la fin de 1526. Il publia pour vivre des poésies burlesques et licencieuses, auxquelles il donna le nom de *macaroniques*. Ces productions eurent du succès, mais sans enrichir l'auteur, qui à son premier pseudonyme de *Merlino* joignit celui de *Pitocco* (mendiant). Enfin, las de cette vie misérable, il rentra dans son ordre. Il se retira dans un monastère de bénédictins, situé sur le promontoire de Minerve (royaume de Naples). Pour réparer le mal que pouvait faire la lecture de ses poésies de jeunesse, il se mit à composer des œuvres pieuses, plus orthodoxes qu'amusantes. Du royaume de Naples, il passa en Sicile, vers 1533, et dirigea d'abord le petit monastère, aujourd'hui abandonné, de Santa-Maria-della-Ciambra. Il s'établit ensuite à Palerme, dans l'abbaye de Saint-Martin. Quelques années avant sa mort, il revint de Sicile en Italie, et alla finir ses jours dans le couvent de Santa-Croce-di-Campese, près de Bassano. On a de Folengo : *Opus Merlini Cocaii, poetæ Mantuani, Macaronicorum*; Venise, 1520, in-8°. Folengo est le premier qui ait cultivé avec succès la poésie macaronique, s'il n'en est pas l'inventeur. Cette poésie est un mélange de mots latins et de mots italiens avec une terminaison latine. On l'a, dit-on, nommée *macaronique* parce qu'elle ressemble aux macaronis d'Italie, qui sont un mélange de farine, de fromage et de beurre. D'après Tomasini, « la *Macaronée* de Folengo est une pièce de fort bon goût, remplie d'agréments, qui cache des sentiments et des maximes fort sérieuses sous des termes facétieux et sous les railleries apparentes d'un rieur, et qui contient un mélange du plaisant et de l'utile fait avec beaucoup d'art ». Cet éloge est un peu exagéré; cependant, il faut reconnaître que si la *Macaronée* de Folengo offense trop souvent la délicatesse des sentiments, elle abonde en bouffonneries originales, que Rabelais n'a pas dédaigné d'imiter. Folengo après sa conversion corrigea son œuvre, et en retrancha tout ce qui pouvait choquer les bonnes mœurs. C'est d'après cette sévère révision que fut publiée l'édition de Venise, 1561, in-12. Cet ouvrage a été traduit en français, sous le titre de *Histoire macaronique de Merlin Coccaye, prototype de Rabelais; plus, l'horrible bataille des mouches et des fourmis*; Paris, 1606, in-12; — *Orlandino, per Limerno pitocco da Mantova composto*; Venise, 1526, in-8°. Ce poëme a pour sujet la naissance illégitime de Roland, les amours de son père Milon et de sa mère Berthe, la misère qui assaillit son enfance et les premières preuves qu'il donna de force et de valeur. D'après Ginguené, « son plan fut de n'en faire aucun, de ne contraindre en rien sa verve, de traduire en burlesque un sujet jusque alors héroïque, et surtout de saisir toutes les occasions de lancer des traits satiriques contre les abus de la vie cléricale et monacale, qu'il avait vues de près »; — *Chaos del tri per uno*; Venise, 1527, in-8°. « C'est, dit Tiraboschi, un ouvrage aussi obscur que singulier, dans lequel, partie en vers et partie en prose, tantôt en italien, tantôt en latin, et quelquefois dans son style macaronique, Folengo raconte les événements de sa propre vie, ses erreurs et sa conversion »; — *L'Umanità del Figliuolo di Dio, in ottava rima, per Teofilo Folengo Mantovano*; Venise, 1533, in-8°; — *Joannis Bapt. Chrysogoni Folengii Mantuani, anachoretæ, Dialogi, quos Pomiliones vocat*; au promontoire de Minerve, 1533, in-8°.

Tomasini, *Illust. Vir. Vitæ*, t. II, p. 72. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. VIII et X. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. III, p. 202. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. V, p. 533.

FOLENGO (*Jean-Baptiste*), théologien italien, né à Mantoue, en 1490, mort à Rome, le 5 octobre 1559. A l'âge de seize ans, il entra dans un monastère de bénédictins à Mantoue. Il en devint le prieur. Il fut ensuite abbé de Sainte-

Marie dans la Marche Trévisane, et séjourna quelque temps au mont Cassin. Il publia *sur les Psaumes de David* et *sur les Épîtres canoniques* des *Commentaires* où les protestants signalèrent beaucoup de passages conformes aux opinions de Luther. Ces livres furent en conséquence mis à l'index et prohibés. Cependant l'auteur ne fut point inquiété sur sa foi. Paul IV, qui se montra si sévère à l'égard d'illustres prélats, ne mit pas en doute l'orthodoxie de Folengo, et l'envoya même en Espagne en qualité de visiteur. Les *Commentaires sur les Psaumes*, publiés pour la première fois à Bâle en 1557, furent réimprimés en 1585, par ordre de Grégoire XIII, après avoir éte revus et purgés de tous les passages suspects de protestantisme.

Armellini, *Bibliotheca Bened. Casin.*, p. II, 24. — Dupin, *Bibliot. eccles.* (seizième siècle). — Richard Simon, *Critique de la Bibliot.* de Dupin, t. II. — Tiraboschi, *Storia della Letterat Ital.*, t. VII, p V, p. 355.

FOLEY (Sir *Thomas*), amiral anglais, né dans le Pembrokeshire, en 1757, mort à Portsmouth, le 3 janvier 1833. Il descendait d'une très-ancienne famille, entra fort jeune au service, et devint lieutenant à bord du vaisseau *Prince-Georges*, de 98 canons. Il servit sous les ordres de Rodney, et prit part aux nombreux combats qui eurent lieu de 1780 à 1782 entre les flottes françaises et anglaises. Le 21 septembre 1782 Foley fut promu au grade de capitaine, et en 1793, lors de la reprise des hostilités entre l'Angleterre et la France, il obtint le commandement du *Saint-Georges*, portant le pavillon du contre-amiral Gell, appelé à diriger les opérations maritimes dans la Méditerranée. Dans la traversée, Foley captura le *Sant-Yago*, bâtiment espagnol portant deux millions de dollars. Passant ensuite sous les ordres du vice-amiral Hotham, il se distingua dans plusieurs rencontres avec la flotte sortie de Toulon. Le 14 février 1797, il commandait le *Britannia* à la bataille du cap Saint-Vincent, et contribua au dénoûment de cette sanglante affaire. Peu après il passa au commandement du *Goliath* (de 74 canons), et l'année suivante il rejoignit l'escadre de Nelson. Lors du combat du Nil (1er août 1798), Foley forma la tête de la flotte anglaise; il commença l'attaque et accomplit le premier l'audacieuse manœuvre qui décida de la destruction de l'armée navale française. Après le départ de Nelson, Foley fut chargé de la surveillance des côtes de l'Égypte. Le 30 août suivant, il rallia son amiral, et fut employé au blocus de Malte. Vers la fin de 1799, il rentra dans sa patrie, mais il n'y prit qu'un court repos. Il reçut le commandement de *L'Elephant*, vaisseau de 74, employé à la croisière dans la Manche, et le 26 mars 1801 se rangea sous les ordres des amiraux Hyde Parker et Nelson, allant attaquer Copenhague. Dans le combat acharné qui eut lieu le 2 avril contre l'escadre danoise commandée par Olfart Fischer, Nelson mit son pavillon à bord de *L'Elephant*. Hyde Parker, voyant la ligne danoise forcée et un grand nombre de vaisseaux anglais désemparés ou échoués, résolut d'arrêter le carnage et de tenter une démarche de conciliation. Il donna en conséquence le signal de cesser l'action. Foley fit part de cet ordre à Nelson, qui manifesta une vive colère. « Foley, s'écria-t-il, faites cesser le feu si vous voulez : quant à moi, qui n'ai plus qu'un œil, j'ai quelque droit d'être parfois aveugle. » Et, appliquant sa lorgnette sur son œil fermé, il ajouta : « En vérité, je ne vois pas ce signal. » Foley fut nommé successivement colonel des gardes marins royaux (octobre 1807); contre-amiral (28 avril 1808); commandant en chef des Dunes (printemps de 1811); vice-amiral (1812); chevalier (*knight companion*) de l'ordre du Bain (2 janvier 1815); grand'croix du même ordre (6 mai 1820); enfin gouverneur de Portsmouth (mai 1830). A. DE L.

Rose, *Biographical Dictionary*.

FOLIANUS. *Voy.* FOGLIANI.

FOLIETA. *Voy.* FOGLIETA.

FOLIGNO (La bienheureuse *Angèle* DE), religieuse italienne, née à Foligno (duché de Spolète), morte le 4 janvier 1309. Elle se fit remarquer dès sa jeunesse par une piété exaltée; néanmoins, elle se maria avec un gentilhomme de sa ville natale, mais n'en continua pas moins ses pratiques religieuses. Restée veuve à la fleur de l'âge, elle fit profession dans un couvent du tiers ordre de Saint-François, et se lia étroitement avec Ubertino de Casal, moine du même ordre et demeure célèbre par son mysticisme. Au rapport d'Ubertino, « ce fut la bienheureuse Angèle qui le guida dans la voie du salut, ranima ses forces, soutint sa constance et par l'exemple et par les conseils. » Elle l'aida aussi dans la rédaction de l'*Arbor vitæ crucifixæ Jesu*, Venise, 1485, in-fol., livre aussi rare que singulier, dans lequel les deux auteurs avancent que Jésus lui-même fut le fondateur de leur ordre. Angèle se soumettait volontairement aux flagellations, aux macérations et aux épreuves les plus pénibles, répétant sans cesse que « la marque d'amour la plus sûre est de vouloir souffrir pour ce qu'on aime ». Elle a fait le récit des nombreuses tentations auxquelles elle a été en butte de la part de l'esprit malin et de ses propres passions, dans divers opuscules réunis sous le titre de *Theologia Crucis*; Paris, 1538 et 1601. Cet ouvrage a été traduit en français; Cologne, 1696, in-12.

Le P. J. Blancone, *Vie spirituelle d'Angélique de Foligno, gentilfemme italienne*; Paris, 1604, in 12. — Les Bollandistes, *Acta Sanctorum*, 4 janvier. — Bossuet, *États d'Oraison*, liv. IX. - François de Sales, *Traité de l'Amour de Dieu*.

FOLIIS (DE). *Voy.* FOGLIS.

FOLIUS ou **FOLLIUS**. *Voy.* FOLLI.

FOLKES (*Martin*), archéologue et philosophe anglais, né à Londres, le 29 octobre 1690, mort à Londres, en 1754. Après avoir commencé ses études sous la direction du savant Cappel, ancien professeur d'hébreu à Saumur, il entra

en 1707 au collége de Clare-Hall, dans l'université de Cambridge. Ses progrès dans toutes les branches de connaissances, et particulièrement en mathématiques et en philosophie furent si rapides, qu'à l'âge de moins de vingt-quatre ans il devint membre de la Société royale. Il en fut ensuite nommé vice-président, et enfin il succéda à Sloane dans la présidence de cette compagnie. Il justifia ce choix par les nombreux mémoires qu'il lut à la Société royale et qu'il inséra dans les *Transactions philosophiques*. En 1733, il partit pour l'Italie, et il ne revint en Angleterre qu'en 1735. Comme tous les cabinets d'antiquités de l'Italie lui furent ouverts, il en tira un grand profit pour ses études archéologiques. Il lut à la Société des Antiquaires de Londres une *Dissertation sur les poids et la valeur des monnaies chez les anciens*; ce mémoire n'a pas été imprimé. En 1736, Folkes fit part à la même Société de ses *Observations sur les colonnes Trajane et Antonine* à Rome; mémoire inséré dans le 1er volume de l'*Archæologia*, publiée par la Société des Antiquaires. Au mois d'avril de la même année, Folkes communiqua encore à la Société *A Table of english gold coins, from the 18th of Edward III, when gold was first coined in England, to the present time, with their weights and intrinsick values*; Folkes le publia en 1736, et en 1745, avec des additions. La Société des Antiquaires en donna une nouvelle édition, sous le titre de *Table of english silver et gold coins, new reprinted with explanation*; Londres, 1763, 2 vol. in-4°. En 1739, il fit le voyage de Paris, et fut admis à l'Académie des Sciences; il offrit à cette compagnie un *Mémoire sur la comparaison des mesures et des poids de France et d'Angleterre*. Folkes possédait une nombreuse bibliothèque et un cabinet très-riche en belles médailles. On lui éleva, en 1792, un monument dans l'abbaye de Westminster.

Bowyer, *Anecdotes*. — Chalmers, *General biographical Dictionary*.

* **FOLLEN** (*Auguste*, ou *Adolphe-Louis*), poëte et polygraphe allemand, né à Giessen, le 21 janvier 1794. Il étudia au gymnase de sa ville natale, fit deux années de théologie, et entra comme précepteur chez un seigneur de Low à Steinfurt, dans la Wettéravie. En 1814 il fit avec les volontaires hessois la campagne contre la France, et à son retour il étudia le droit à Heidelberg. Plus tard, il prit à Elberfeld la rédaction de l'*Allgemeine Zeitung* (Gazette universelle), publiée dans cette localité. Recherché pour sa participation à des menées démagogiques, il fut détenu à Berlin de 1819 à 1821. Il passa alors en Suisse, remplit à Aarau un emploi dans l'enseignement; plus tard il vint demeurer à Altikost, à Zurich et aux environs de cette ville. Il fut membre du grand conseil. Recherché ensuite comme impliqué dans des menées communistes, il n'eut à subir qu'une courte détention. En 1845, il voulut s'établir à Heidelberg; mais le gouvernement badois lui refusa un permis de séjour. On a de lui : *Freie Stimmen frischer Jugend* (Libres Accents de la fraîche Jeunesse); Iéna, 1819; — *Bildersaal deutscher Dichtung* (Musée de la Poésie allemande); Winterthur, 1827; — *Malegys und Viviane* (roman de magie et de chevalerie). Follen travailla aussi à la publication de la première partie des *Niebelungen*.

Conversat.-Lexik.

FOLLEVILLE (De). *Voy.* Guyot.

* **FOLLI** (*Sebastiano*), peintre de l'école siennoise, né à Sienne, en 1568, mort en 1621, élève d'Alessandro Casolani. On admire avec raison l'élégance d'ornementation, la connaissance de la perspective et la vive imagination qui brillent dans ses ouvrages; malheureusement il sacrifia au mauvais goût de son époque, et son style est maniéré. Malgré ce défaut, ses nombreuses peintures sont loin d'être sans mérite. Presque toutes sont restées dans sa patrie, parce qu'il a surtout peint à fresque. On doit citer parmi ses tableaux une *Madeleine* à l'église Sainte-Marguerite de Sienne, un *Saint Michel* à Saint-Dominique, et deux autres toiles au monastère de la Visitation; et aux environs de Sienne *La Vierge avec le B. Franco*, à l'église de Fogliano, un *Crucifiement* à celle de Pilli, enfin *La Vierge dite del Manto* à Ancajano.

Parmi les fresques de Folli, le premier rang appartient aux gracieux camaïeux de la voûte de Saint-Sébastien, et au saint devant Dioclétien, qui se trouve dans la même église. Les principaux peintres de l'époque concoururent à la décoration de ce sanctuaire, et le seul Rutilio Manetti pourrait se vanter de l'avoir emporté sur Folli. D'autres camaïeux d'une aussi parfaite illusion aussi bien que l'architecture et les stucs peints qui les accompagnent sont à la voûte de l'église de Sainte-Marthe, où le même maître a peint également une lunette représentant la sainte *portée au tombeau*. Sur la porte de l'église des Sourds-Muets, ancien monastère de Sainte-Marguerite, Folli a peint une *madone entre saint François et sainte Marguerite*, fresque aujourd'hui très-endommagée. Citons encore à la Visitation trois petites compositions, *L'Annonciation*, *Sainte Elisabeth* et la *Naissance du Christ*, deux lunettes du Palais public retraçant chacune *deux faits de l'histoire de l'empereur Charles IV*, un *Christ mort* peint sur la façade de la Casa Mensini, enfin quelques autres fresques dans une loge de la villa *S. Colomba* hors la porte Camollia, et dans une niche de la villa delle Volte, hors la porte Saint-Marc. E. B—n.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Baldinucci, *Notizie*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *Catalogo della Galleria dell' Istituto di Belle-Arti di Siena*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*.

FOLLI ou **FREOLI** (*Cécile*), médecin italien, né

à Modène, en 1615, mort vers 1660. Il fut élevé à Venise, chez son oncle maternel, qui était un des premiers médecins de cette ville. Après avoir fait ses études dans sa ville natale, il alla suivre les cours de médecine à Padoue, et s'y fit recevoir docteur. Il revint ensuite à Venise, et y exerça la médecine avec assez de succès pour que le sénat lui conférât la dignité de chevalier et le nommât professeur d'anatomie. On ignore la date de la mort de Folli; on sait seulement qu'il vivait encore en 1653. On a de lui : *Sanguinis a dextro in sinistrum cordis ventriculum defluentis facilis reperta Via; cui non vulgaris in lacteas nuper patefactas venas animadversio præponitur;* Venise, 1639, in-4°; — *Nova Auris internæ Delineatio;* Venise, 1645, in-4°. Cet opuscule, aujourd'hui fort rare, se compose de six planches bien exécutées, avec l'explication des figures. Folli y indique la longue apophyse du marteau, dont personne n'avait parlé avant lui. Les descriptions de Folli sont claires et concises. « C'est ainsi, dit Portal, que les esprits judicieux et clairvoyants savent décrire en peu de mots les objets les plus compliqués, et faire part des découvertes les plus intéressantes. Si l'on eût suivi la méthode de Folli, on eût eu moins de volumes, et non pas moins de connaissances positives » ; — *Discorso anatomico nel quale si contiene una nuova opinione sopra la generazione e l'uso della pinguedine;* Venise, 1644, in-4°. C'est une hypothèse inadmissible sur l'origine de la graisse.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*. — *Biogr. médicale.*

FOLLI (*François*), médecin et agronome italien, né en Toscane, le 3 mai 1624, mort à Citerna, en 1685. Il pratiqua d'abord la médecine à Bibbiena, puis il devint, en 1665, médecin du grand-duc de Toscane. Il se dégoûta bientôt de la cour, et se retira dans la petite ville de Citerna, où il passa ses dernières années. Folli s'occupa beaucoup d'agriculture et de physique. Il rendit le thermomètre plus commode pour les observations météorologiques en y adaptant un hygromètre. On a de Folli : *Recreatio physica, in qua de sanguinis et omnium viventium universali analogia circulatione disseritur;* Florence, 1665, in-8°; — *Stadera medica, nella quale, oltre la medicina infusoria ed altre novità, si balanciano le ragioni favorevoli e le contrarie alla transfusione del sangue;* Florence, 1680, in-8°; — *Dialogo intorno alla coltura della vite;* Florence, 1670, in-8°.

Biographie médicale.

FOLLIE (*Louis-Guillaume* DE LA). *Voy.* LA FOLLIE.

FOLLIE (***), voyageur français, né à Paris, en 1761, vivait en 1792. Il s'embarqua à Bordeaux, à bord du navire de commerce *Les Deux Amis*, et fit naufrage sur la côte d'Afrique, le 17 janvier 1784. Assez heureux pour gagner la terre, lui et ses compagnons furent pris par les Maures et réduits en esclavage. Après plus d'un an de captivité et ayant éprouvé des souffrances de tous genres, Follie revit sa patrie, et publia ses aventures, sous ce titre : *Mémoires d'un Français qui sort de l'esclavage;* Amsterdam et Paris, 1785, in-8°; plus tard il fit paraître : *Voyage dans le désert de Sahara*, Paris, 1792, in-8°; trad. en allemand par J.-Reinhold Forster, Berlin, 1795, in-8°.

Relation des Voyages de Saugnier à la côte d'Afrique, à Maroc, au Sénégal, etc., publiée par Jean-Benjamin de La Borde; Paris, 1791 et 1799, in-8°.

FOLLIN (*Herman*), médecin hollandais, né dans la Frise, vivait au dix-septième siècle. Il exerça avec distinction son art à Bois-le-Duc. Il devint ensuite professeur de médecine à Cologne. Ses ouvrages ont très-peu d'importance; en voici les titres : *Amulethum Antonianum, seu luis pestiferæ fuga; cui accessit utilis libellus de Cauteriis, ad Thomam Fienum;* Anvers, 1618 in-8°; — *Orationes duæ : De natura febris pedicularis ejusque curatione; De studiis chymicis conjungendis cum hippocraticis;* Cologne, 1622, in-8°; — *Speculum Naturæ humanæ, sive mores et temperamenta hominum usque ad intimos animorum secessus cognoscendi modus, methodo Aristotelis illustratus;* Cologne, 1649, in-12. Cet ouvrage avait été d'abord écrit en hollandais. Jean Follin, fils de l'auteur, le traduisit en latin.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

FOLLIN (*Jean*), médecin hollandais, fils du précédent, né à Bois-le-Duc, vivait au dix-septième siècle. On a de lui : *Synopsis tuendæ et conservandæ bonæ Valetudinis;* Bois-le-Duc, 1646, in-12; — *Tyrocinium Medicinæ practicæ, ex probatissimis auctoribus digestum;* Cologne, 1648, in-12.

Biographie médicale.

FOLLISIUS. *Voy.* FOULIS (*Jacques*).

FOLQUET ou **FOULQUES DE MARSEILLE**, en latin FULCO, en italien *Folchetto*, troubadour provençal et prélat français, né à Marseille, vers 1160, mort en décembre 1231. Son père, nommé Amphoux ou Alphonse, natif de Gênes, mourut jeune, en lui laissant une fortune suffisante pour qu'il pût vivre dans l'aisance. Folquet fit ses débuts poétiques à la cour d'Alphonse Ier, comte de Provence. Il fut également bien accueilli par Barral des Baux, vicomte de Marseille. La femme de ce seigneur, Alazaïs ou Adélaïde de Roquemartine, était d'une rare beauté. Folquet, à qui elle inspira aussi une vive passion, fit beaucoup de vers pour elle. Mais la dame, qui était vertueuse et qui aimait sincèrement son mari, repoussa l'hommage du poëte, et lui fit défendre sa présence. Folquet jura alors, dans son chagrin, qu'il ne ferait plus de vers. Il se rendit ensuite à la cour de Guillaume VIII, vicomte de Montpellier. Eudoxie Comnène, première femme de ce seigneur, obtint facilement que Folquet renoncerait à son serment de

plus rimer. Après son séjour à Montpellier, il alla visiter le roi Richard Cœur de Lion, Raimond V, comte de Toulouse, Alphonse II, roi d'Aragon, et Alphonse IX, roi de Castille. Son séjour auprès de ce prince fut marqué par un grand événement. Les Castillans perdirent contre les Maures la bataille d'Alarcos, le 18 juillet 1195. Folquet composa à ce sujet un énergique *sirvente*, dans lequel il reprochait aux princes, aux barons et aux peuples leur léthargie, et les sommait de venir au secours de la chrétienté. Ce *sirvente*, à la fois religieux et politique, forme la transition entre la vie mondaine de Folquet et sa vie apostolique. De retour à Marseille, vers 1196, il obligea sa femme à se faire religieuse dans l'ordre de Cîteaux; il y entra lui-même, et y consacra ses deux fils avec lui. Son avancement ecclésiastique fut rapide : dès 1197 il était abbé de Thoronet. Peu de temps après commencèrent les troubles religieux qui amenèrent la guerre des albigeois. Folquet, qui joignait une foi ardente à un caractère passionné, hautain, atrabilaire, parut propre à servir la cause de l'orthodoxie. Aussi, en 1205, les légats du pape déposèrent Raimond de Rabastens, évêque de Toulouse, et firent élire Folquet à sa place. Celui-ci se montra digne de cette confiance, et fit de l'extermination des hérétiques le but de toutes ses actions. Il commença par aller à Rome demander de nouveaux missionnaires; puis, tandis que l'armée des croisés saccageait le Languedoc, il établit une confrérie appelée *la Blanche*, à cause d'une croix blanche que les confrères portaient sur leurs vêtements. En 1211, le nombre des croisés étant diminué, Folquet alla solliciter en France des renforts. A son retour, il envoya cinq mille hommes de sa confrérie blanche dans le camp des croisés; il s'y rendit bientôt lui-même. En 1215 Toulouse fut prise par les croisés. Folquet voulait qu'on la réduisît en cendres, Montfort se contenta d'en détruire les fortifications. Les horribles cruautés commises par les bandes de Montfort, cruautés dont Folquet fut non-seulement le complice, mais encore l'instigateur, poussèrent les malheureux Toulousains à la révolte, et la guerre recommença avec plus de fureur que jamais. Le prélat repartit pour la France, et alla prêcher une nouvelle croisade. Montfort, pour récompenser tant de zèle, lui fit alors donation du château d'Urefeil et de vingt villages qui en dépendaient. Depuis cette époque jusqu'à la paix définitive, en 1229, Folquet vécut dans les camps. Sa fortune était immense. Le roi Louis VIII étant venu à l'armée, l'évêque le défraya ainsi que toute sa suite. La paix de 1229 le ramena dans son évêché; mais pendant les deux années qu'il vécut encore il ne cessa pas d'être en hostilité avec le comte de Toulouse, Raymond VII. De tous les actes de l'épiscopat de Folquet, un des plus mémorables fut l'institution des *Frères Prêcheurs*, fondée à Toulouse, par saint Dominique (*voy.* ce nom), en 1215, sous la protection et par les soins de l'évêque. Cette institution fut l'origine du tribunal de l'inquisition. « Tel fut Folquet, dit l'*Histoire littéraire de France*; poëte, homme de cour, moine, évêque, missionnaire, guerrier; toujours passionné, turbulent, ambitieux, fanatique, il oublia les devoirs de l'humanité, et il eut la faiblesse de s'enrichir, en croyant accomplir des devoirs qu'il jugeait apparemment plus sacrés que la justice et la charité. » Comme poëte, Folquet de Marseille ne fut le premier dans aucun des genres cultivés par les troubadours, et il dut à l'importance de son rôle religieux la plus grande partie de sa réputation littéraire. Pétrarque l'a loué dans son *Trionfo d'Amore* (cap. IV); Dante l'a placé dans le paradis. « Dans ma jeunesse, lui fait-il dire, j'ai été plus amoureux que la fille de Bélus, que Rhodope trahie par Démophon, qu'Alcide quand il tenait Iole renfermée dans son cœur. Ici on ne pense plus à se repentir de ses fautes; elles ne reviennent pas dans la mémoire.... Ici on voit les effets admirables de la Providence, et l'amour qui règne sur la terre s'épure et se change en amour divin. » Il subsiste en tout vingt-cinq pièces de Folquet, dont quelques-unes sont attribuées à d'autres troubadours. Raynouard a publié onze de ces pièces, dans son *Choix des Poésies des Troubadours*, t. IV. M. de Rochegude en a donné deux, dans son *Parnasse Occitanien*, p. 62-64. On en trouve deux dans le recueil intitulé : *Les Poëtes français depuis le douzième siècle jusqu'à Malherbe*, publié par Auguis.

Dom Vaissette, *Histoire générale du Languedoc*, t. III. — Papon, *Histoire de la Provence*. — *Gallia christiana*, XIII. — Crescimbeni, *Dell' istoria della volgar Poesia*, t. II. — Millot, *Histoire des Troubadours*, t. Ier. — *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII.

* **FOLQUET DE LUNEL**, troubadour, né vers 1244; on ignore la date de sa mort. Il reste, dans divers manuscrits, onze pièces de sa composition; on y remarque un *sirvente* de plus de 500 vers, dans lequel il critique les gens de tous les états, gens d'église, rois, ducs, etc., et six *Hymnes à la Vierge*, qui présentent une forme assez piquante. On croit qu'il s'agit d'une dame dont le poëte a été bien traité; ce n'est qu'à la fin de sa pièce qu'il détrompe le lecteur. G. B.

Millot, *Hist. des Troubadours*, t. II, p. 128. — Raynouard, *Choix des Poésies*, t. IV. — *Hist. littéraire de la France*, t. XX, p. 556. — De Rochegude, *Parnasse Occitanien*, p. 165. — Diez, *Leben der Troubadours*, p. 591.

* **FOLZ** ou **FOLCZ** (*Hans*), poëte allemand (*Meistersänger*), vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Né à Worms, il vint de bonne heure s'établir à Nuremberg, et y exerça la profession de barbier. Ce fut dans cette ville qu'il composa ses contes (*Schwänke*), ses pièces de carnaval (*Fastnachtspiele*), et ses poésies lyriques (*Meisterlieder*).

Comme conteur, il est de la famille de ces malins trouvères que Boccace et plus tard La Fontaine ont mis si largement à contribution, et

à Modène, en 1615, mort vers 1660. Il fut élevé à Venise, chez son oncle maternel, qui était un des premiers médecins de cette ville. Après avoir fait ses études dans sa ville natale, il alla suivre les cours de médecine à Padoue, et s'y fit recevoir docteur. Il revint ensuite à Venise, et y exerça la médecine avec assez de succès pour que le sénat lui conférât la dignité de chevalier et le nommât professeur d'anatomie. On ignore la date de la mort de Folli; on sait seulement qu'il vivait encore en 1653. On a de lui : *Sanguinis a dextro in sinistrum cordis ventriculum defluentis facilis reperta Via; cui non vulgaris in lacteas nuper patefactas venas animadversio præponitur;* Venise, 1639, in-4°; — *Nova Auris internæ Delineatio;* Venise, 1645, in-4°. Cet opuscule, aujourd'hui fort rare, se compose de six planches bien exécutées, avec l'explication des figures. Folli y indique la longue apophyse du marteau, dont personne n'avait parlé avant lui. Les descriptions de Folli sont claires et concises. « C'est ainsi, dit Portal, que les esprits judicieux et clairvoyants savent décrire en peu de mots les objets les plus compliqués, et faire part des découvertes les plus intéressantes. Si l'on eût suivi la méthode de Folli, on eût eu moins de volumes, et non pas moins de connaissances positives »; — *Discorso anatomico nel quale si contiene una nuova opinione sopra la generazione e l'uso della pinguedine;* Venise, 1644, in-4°. C'est une hypothèse inadmissible sur l'origine de la graisse.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*. — *Biogr. médicale.*

FOLLI (*François*), médecin et agronome italien, né en Toscane, le 3 mai 1624, mort à Citerna, en 1685. Il pratiqua d'abord la médecine à Bibbiena, puis il devint, en 1665, médecin du grand-duc de Toscane. Il se dégoûta bientôt de la cour, et se retira dans la petite ville de Citerna, où il passa ses dernières années. Folli s'occupa beaucoup d'agriculture et de physique. Il rendit le thermomètre plus commode pour les observations météorologiques en y adaptant un hygromètre. On a de Folli : *Recreatio physica, in qua de sanguinis et omnium viventium universali analogia circulatione disseritur;* Florence, 1665, in-8°; — *Stadera medica, nella quale, oltre la medicina infusoria ed altre novità, si balanciano le ragioni favorevoli e le contrarie alla transfusione del sangue;* Florence, 1680, in-8°; — *Dialogo intorno alla coltura della vite;* Florence, 1670, in-8°.

Biographie médicale.

FOLLIE (*Louis-Guillaume* DE LA). *Voy.* LA FOLLIE.

FOLLIE (***), voyageur français, né à Paris, en 1761, vivait en 1792. Il s'embarqua à Bordeaux, à bord du navire de commerce *Les Deux Amis*, et fit naufrage sur la côte d'Afrique, le 17 janvier 1784. Assez heureux pour gagner la terre, lui et ses compagnons furent pris par les Maures et réduits en esclavage. Après plus d'un an de captivité et ayant éprouvé des souffrances de tous genres, Follie revit sa patrie, et publia ses aventures, sous ce titre : *Mémoires d'un Français qui sort de l'esclavage;* Amsterdam et Paris, 1785, in-8°; plus tard il fit paraître : *Voyage dans le désert de Sahara*, Paris, 1792, in-8°; trad. en allemand par J.-Reinhold Forster, Berlin, 1795, in-8°.

Relation des Voyages de Saugnier à la côte d'Afrique, à Maroc, au Sénégal, etc., publiée par Jean-Benjamin de La Borde; Paris, 1791 et 1799, in-8°.

FOLLIN (*Herman*), médecin hollandais, né dans la Frise, vivait au dix-septième siècle. Il exerça avec distinction son art à Bois-le-Duc. Il devint ensuite professeur de médecine à Cologne. Ses ouvrages ont très-peu d'importance; en voici les titres : *Amulethum Antonianum, seu luis pestiferæ fuga; cui accessit utilis libellus de Cauteriis, ad Thomam Fienum;* Anvers, 1618 in-8°; — *Orationes duæ : De natura febris pedicularis ejusque curatione; De studiis chymicis conjungendis cum hippocraticis;* Cologne, 1622, in-8°; — *Speculum Naturæ humanæ, sive mores et temperamenta hominum usque ad intimos animorum secessus cognoscendi modus, methodo Aristotelis illustratus;* Cologne, 1649, in-12. Cet ouvrage avait été d'abord écrit en hollandais. Jean Follin, fils de l'auteur, le traduisit en latin.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

FOLLIN (*Jean*), médecin hollandais, fils du précédent, né à Bois-le-Duc, vivait au dix-septième siècle. On a de lui : *Synopsis tuendæ et conservandæ bonæ Valetudinis;* Bois-le-Duc, 1646, in-12; — *Tyrocinium Medicinæ practicæ, ex probatissimis auctoribus digestum;* Cologne, 1648, in-12.

Biographie médicale.

FOLLISIUS. *Voy.* FOULIS (*Jacques*).

FOLQUET ou **FOULQUES DE MARSEILLE**, en latin **FULCO**, en italien *Folchetto*, troubadour provençal et prélat français, né à Marseille, vers 1160, mort en décembre 1231. Son père, nommé Amphoux ou Alphonse, natif de Gênes, mourut jeune, en lui laissant une fortune suffisante pour qu'il pût vivre dans l'aisance. Folquet fit ses débuts poétiques à la cour d'Alphonse I[er], comte de Provence. Il fut également bien accueilli par Barral des Baux, vicomte de Marseille. La femme de ce seigneur, Alazaïs ou Adélaïde de Roquemartine, était d'une rare beauté. Folquet, à qui elle inspira aussi une vive passion, fit beaucoup de vers pour elle. Mais la dame, qui était vertueuse et qui aimait sincèrement son mari, repoussa l'hommage du poëte, et lui fit défendre sa présence. Folquet jura alors, dans son chagrin, qu'il ne ferait plus de vers. Il se rendit ensuite à la cour de Guillaume VIII, vicomte de Montpellier. Eudoxie Comnène, première femme de ce seigneur, ob[illegible]
que Folquet renoncerait à son [illegible]

plus rimer. Après son séjour à Montpellier, il alla visiter le roi Richard Cœur de Lion, Raimond V, comte de Toulouse, Alphonse II, roi d'Aragon, et Alphonse IX, roi de Castille. Son séjour auprès de ce prince fut marqué par un grand événement. Les Castillans perdirent contre les Maures la bataille d'Alarcos, le 18 juillet 1195. Folquet composa à ce sujet un énergique *sirvente*, dans lequel il reprochait aux princes, aux barons et aux peuples leur léthargie, et les sommait de venir au secours de la chrétienté. Ce *sirvente*, à la fois religieux et politique, forme la transition entre la vie mondaine de Folquet et sa vie apostolique. De retour à Marseille, vers 1196, il obligea sa femme à se faire religieuse dans l'ordre de Cîteaux; il y entra lui-même, et y consacra ses deux fils avec lui. Son avancement ecclésiastique fut rapide : dès 1197 il était abbé de Thoronet. Peu de temps après commencèrent les troubles religieux qui amenèrent la guerre des albigeois. Folquet, qui joignait une foi ardente à un caractère passionné, hautain, atrabilaire, parut propre à servir la cause de l'orthodoxie. Aussi, en 1205, les légats du pape déposèrent Raimond de Rabastens, évêque de Toulouse, et firent élire Folquet à sa place. Celui-ci se montra digne de cette confiance, et fit de l'extermination des hérétiques le but de toutes ses actions. Il commença par aller à Rome demander de nouveaux missionnaires; puis, tandis que l'armée des croisés saccageait le Languedoc, il établit une confrérie appelée *la Blanche*, à cause d'une croix blanche que les confrères portaient sur leurs vêtements. En 1211, le nombre des croisés étant diminué, Folquet alla solliciter en France des renforts. A son retour, il envoya cinq mille hommes de sa confrérie blanche dans le camp des croisés; il s'y rendit bientôt lui-même. En 1215 Toulouse fut prise par les croisés. Folquet voulait qu'on la réduisît en cendres, Montfort se contenta d'en détruire les fortifications. Les horribles cruautés commises par les bandes de Montfort, cruautés dont Folquet fut non-seulement le complice, mais encore l'instigateur, poussèrent les malheureux Toulousains à la révolte, et la guerre recommença avec plus de fureur que jamais. Le prélat repartit pour la France, et alla prêcher une nouvelle croisade. Montfort, pour récompenser tant de zèle, lui fit alors donation du château d'Urefeil et de vingt villages qui en dépendaient. Depuis cette époque jusqu'à la paix définitive, en 1229, Folquet vécut dans les camps. Sa fortune était immense. Le roi Louis VIII étant venu à l'armée, l'évêque le défraya ainsi que toute sa suite. La paix de 1229 le ramena dans son évêché; mais pendant les deux années qu'il vécut encore il ne cessa pas d'être en hostilité avec le comte de Toulouse, Raymond VII. De tous les actes de l'épiscopat de Folquet, un des plus mémorables fut l'institution des *Frères Prêcheurs*, fondée à Toulouse, par saint Dominique (*voy.* ce nom), en 1215, sous la protection et par les soins de l'évêque. Cette institution fut l'origine du tribunal de l'inquisition. « Tel fut Folquet, dit l'*Histoire littéraire de France*; poëte, homme de cour, moine, évêque, missionnaire, guerrier; toujours passionné, turbulent, ambitieux, fanatique, il oublia les devoirs de l'humanité, et il eut la faiblesse de s'enrichir, en croyant accomplir des devoirs qu'il jugeait apparemment plus sacrés que la justice et la charité. » Comme poëte, Folquet de Marseille ne fut le premier dans aucun des genres cultivés par les troubadours, et il dut à l'importance de son rôle religieux la plus grande partie de sa réputation littéraire. Pétrarque l'a loué dans son *Trionfo d'Amore* (cap. IV); Dante l'a placé dans le paradis. « Dans ma jeunesse, lui fait-il dire, j'ai été plus amoureux que la fille de Bélus, que Rhodope trahie par Démophon, qu'Alcide quand il tenait Iole renfermée dans son cœur. Ici on ne pense plus à se repentir de ses fautes; elles ne reviennent pas dans la mémoire.... Ici on voit les effets admirables de la Providence, et l'amour qui règne sur la terre s'épure et se change en amour divin. » Il subsiste en tout vingt-cinq pièces de Folquet, dont quelques-unes sont attribuées à d'autres troubadours. Raynouard a publié onze de ces pièces, dans son *Choix des Poésies des Troubadours*, t. IV. M. de Rochegude en a donné deux, dans son *Parnasse Occitanien*, p. 62-64. On en trouve deux dans le recueil intitulé : *Les Poëtes français depuis le douzième siècle jusqu'à Malherbe*, publié par Auguis.

Dom Vaissette, *Histoire générale du Languedoc*, t. III. — Papon, *Histoire de la Provence*. — *Gallia christiana*, XIII. — Crescimbeni, *Dell' Istoria della volgar Poesia*, t. II. — Millot, *Histoire des Troubadours*, t. Ier. — *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII.

* **FOLQUET DE LUNEL**, troubadour, né vers 1244; on ignore la date de sa mort. Il reste, dans divers manuscrits, onze pièces de sa composition; on y remarque un *sirvente* de plus de 500 vers, dans lequel il critique les gens de tous les états, gens d'église, rois, ducs, etc., et six *Hymnes à la Vierge*, qui présentent une forme assez piquante. On croit qu'il s'agit d'une dame dont le poëte a été bien traité; ce n'est qu'à la fin de sa pièce qu'il détrompe le lecteur. G. B.

Millot, *Hist. des Troubadours*, t. II, p. 188. — Raynouard, *Choix des Poésies*, t. IV. — *Hist. littéraire de la France*, t. XX, p. 554. — De Rochegude, *Parnasse Occitanien*, p. 185. — Diez, *Leben der Troubadours*, p. 591.

* **FOLZ** ou **FOLCZ** (*Hans*), poëte allemand (*Meistersänger*), vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Né à Worms, il vint de bonne heure s'établir à Nuremberg, et y exerça la profession de barbier. Ce fut dans cette ville qu'il composa ses contes (*Schwänke*), ses pièces de carnaval (*Fastnachtspiele*), et ses poésies lyriques (*Meisterlieder*).

Comme conteur, il est de la famille de ces malins trouvères que Boccace et plus tard La Fontaine ont mis si largement à contribution, et

dont Legrand d'Aussy a publié les fabliaux, remaniés et traduits dans la langue du dix-huitième siècle. Autant et peut-être plus encore que nos compatriotes, le barbier de Nuremberg prodigue dans ses récits les détails graveleux et les expressions grivoises. Nous croyons cependant pouvoir donner ici le résumé d'un de ses contes, en l'expurgeant convenablement. Un chevalier est invité à la table du roi de France, qui, charmé de sa valeur, veut en faire son gendre. Mais, moins fait aux usages de la cour qu'aux exercices militaires, il commet pendant le repas mille gaucheries. Au dessert on lui offre une poire : il la prend, la coupe en deux, et, sans la peler, en met une moitié tout entière dans sa bouche. La princesse, indignée, lui lance un regard qui renverse toutes ses espérances, et le pauvre chevalier va conter sa disgrâce à son écuyer. Celui-ci lui donne alors le bizarre conseil de prendre un costume de fou et de pénétrer, ainsi déguisé, dans l'appartement de la fille du roi. « Feignez, dit-il à son maître, d'avoir perdu la parole en même temps que la raison, et jouez bien votre rôle de muet. » — Le prétendu fou était bien tourné; son infirmité répondait de sa discrétion, et la princesse, qui le trouvait de son goût, crut pouvoir sans danger satisfaire son caprice..... Le lendemain matin il était mis à la porte sans cérémonie, et quelques heures après, ayant repris son costume ordinaire, il se présentait au palais pour s'entendre signifier devant toute la cour la décision royale. « Ah ! s'écria la princesse en le voyant paraître, c'est ce rustre grossier qui avale une moitié de poire sans la peler! » Pour toute réponse, le chevalier se mit à redire à haute voix les termes de tendresse qu'elle lui avait prodigués durant la nuit précédente, et la dédaigneuse fille, s'apercevant alors du tour qu'on lui avait joué, se vit obligée, pour ne pas être publiquement déshonorée, de presser elle-même son père de conclure le mariage. En terminant ce conte, qui est intitulé : *La Moitié de poire* (*Die halbe Birn*), l'auteur s'adresse aux femmes, et les engage à ne pas se montrer trop dédaigneuses ni trop promptes dans leurs jugements, de peur d'être obligées de changer d'opinion et d'accueillir avec empressement celui qu'elles avaient méprisé. « Gardez-vous, dit-il, d'un pareil travers, et que la fille du roi vous serve de leçon; ainsi parle Hans Folz le barbier (*also spricht Hans Folcz Barwirer*; impr. 1486). »

Les pièces de carnaval de Hans Folz se composent d'une seule scène, dont la longueur varie de cent à deux cents vers : une discussion ou pour mieux dire une dispute sur quelque question féconde en grosses plaisanteries en fait généralement le sujet, et dix ou douze jeunes gens, déguisés en paysans, en diablotins, et le plus souvent en bouffons, en sont les acteurs ordinaires. Ce sont des mascarades, et non de véritables œuvres dramatiques. Nous citerons seulement deux de ces petites pièces, imprimées toutes deux en 1483. Dans l'une c'est une bande de fous (*Narren*), qui sous la conduite d'une sorte de chorége (*der Hoffnarr*) pénètrent dans une taverne, et, après avoir salué les buveurs attablés et décliné leurs noms et qualités burlesques, se plaignent chacun à leur tour des mauvais procédés que les femmes ont à leur égard. Dans la seconde, des amoureux (*Puler*), au nombre de neuf, conduits par un crieur (*ein Schreyer*), parcourent la ville en voiture : ils s'arrêtent devant la porte d'un bourgeois de leur connaissance, et le crieur explique à l'auditoire improvisé pourquoi ses compagnons portent oreilles d'âne, marottes et bonnets à grelots; c'est que l'amour les a rendus fous. Ils ne veulent pas en convenir, ajoute-t-il, et se flattent que dame Vénus (qui paraît sans doute en ce moment) va les absoudre et les déclarer sains d'esprit et de jugement. Chaque amoureux se met en effet à protester contre l'injurieuse qualification, et nous fait connaître les motifs qui la lui ont attirée. L'un s'est laissé tromper par une coquette qui a fini par se moquer de lui; l'autre s'est laissé ruiner par une femme qui lui était infidèle, etc. Bref, tous ont été d'une façon ou d'une autre dupes de leur sottise et de leur vanité. Aussi dame Vénus les déclare-t-elle fous à lier, et se retire en faisant des vœux ironiques pour leur prospérité. Le crieur donne alors le signe du départ, et la voiture chargée de masques continue sa marche à travers les rues (*in den Gassen hin und her*). Par une singulière méprise (typographique?) la première de ces pièces est intitulée *le Jugement de Vénus* (Venus Urtheil), et la seconde *les Amoureux fous* (Die Weibernarren).

Comme on le pense bien, les gros mots et les bouffonneries rabelaisiennes abondent dans les mascarades de Hans Folz, plus encore que dans ses contes. Mais il savait à l'occasion changer de ton, comme le prouvent ses poésies lyriques, qui sont en général pleines d'élévation, de grâce et de délicatesse. Nous signalerons en particulier le *lied* en l'honneur du mariage (*von dem Lob der Eh*) et une autre pièce intitulée : *Ein neu Liedin Prenbergers Ton*. Le joyeux barbier, qui rit de si bon cœur des maris trompés, parle avec un singulier respect de la femme vertueuse, *couronne et sceptre de tout honneur;* il exalte le bonheur de la paternité, et termine ce morceau vraiment inspiré par une pieuse invocation : « O Seigneur et Créateur, quand deux êtres s'unissent par le mariage, sois présent à leur union et guide leurs pas, afin qu'ils marchent dans la justice et dans la paix : *also spricht Hans Folcz Barwirer*. Une idée gracieuse, rendue plus gracieuse encore par les détails, fait le fond du *lied* composé par Hans Folz d'après une disposition métrique (*Ton*) inventée par le minnesænger Brennenberger. S'étant un jour endormi dans un vallon, au bord d'une claire fontaine, il rêva qu'il se trouvait dans une s

magnifique, pleine de lumière et de verdure et de petits oiseaux qui chantaient. Lors sa dame lui apparut, plus belle que la plus belle dame de la cour du roi Artus; et elle lui sourit avec bonté, l'embrassa tendrement, et s'assit à côté de lui. Mais à peine commençait-il à jouir de son bonheur, qu'il se réveilla.... La belle dame avait disparu. Ainsi s'évanouissent, ajoute-t-il mélancoliquement, toutes les joies de ce monde et la jeunesse et les beaux jours : au moment où le soleil brille avec le plus d'éclat, l'orage fond tout à coup sur nos têtes. O homme, emploie de telle façon ta jeunesse, qu'après qu'elle se sera évanouie, il te reste le fruit de tes œuvres et dans le ciel un asile assuré.

Tout ce qui nous reste des œuvres de Hans Folz se trouve dans un recueil, contemporain du poëte, que possède la bibliothèque de Wolfenbüttel. A. Keller en a réédité une partie, dans son livre intitulé : *Altdeutsche Gedichte*; Tubingen, 1846. Alexandre Pey.

C. Gœdeke, *Das Mittelalter*, 1854, 6e livraison, passim.

FONCEMAGNE (*Étienne* Lauréault de), littérateur français, né à Orléans, le 8 mai 1694, mort à Paris, le 26 septembre 1779. Il fit d'abord partie de la congrégation de l'Oratoire, puis il alla professer les humanités à Soissons. Sa mauvaise santé le fit rentrer dans la maison paternelle, où on le décida à renoncer aux ordres. Sous la protection du duc d'Antin, il vint se fixer à Paris. Son érudition le fit admettre à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1722), ainsi qu'à l'Académie Française (1737). En 1752 il fut choisi pour être sous-gouverneur du duc de Chartres; il n'accepta qu'après une longue résistance cet emploi, qu'il quitta en 1758, par suite de la vive douleur que lui causa la perte de sa femme. Il a publié les tomes XVI et XVII des travaux de l'Académie des Inscriptions, et fait l'historique de ces travaux pour les années 1741, 1742, 1743. Les *Mémoires* de cette académie (tomes VI, VIII et X) lui doivent des dissertations sur la première race des rois de France et sur la question de savoir si la couronne était alors élective ou héréditaire. Il pense qu'elle était réellement héréditaire, et il établit que c'est par un faux préjugé qu'on a cru que les filles de France étaient exclues de la succession au trône par une disposition expresse de la loi salique. De Foncemagne se distingua aussi dans une discussion littéraire qu'il eut avec Voltaire. Ce dernier avait prétendu, dans son livre intitulé : *Les Mensonges imprimés*, que l'ouvrage ayant pour titre *Testament politique du cardinal de Richelieu* n'était point ni ne pouvait être de ce ministre. De Foncemagne soutint au contraire l'authenticité de cet écrit, en répondant aux objections de son confrère dans une *Lettre sur le Testament politique du cardinal de Richelieu*, lettre qu'il publia en 1750. Voltaire, en reconnaissant « que la réponse était pleine de sagesse et de politesse, » y répliqua dans ses *Doutes nouveaux sur le Testament du cardinal de Richelieu*. En 1764, de Foncemagne, en publiant une édition de ce *Testament politique* (2 vol. in-8°), avec des remarques, donna aussi une nouvelle édition, augmentée de sa *Lettre*. Voltaire fit une nouvelle réplique; mais l'opinion semble s'être définitivement prononcée en faveur de son antagoniste. Les *Lettres* de Foncemagne se trouvent aussi dans les éditions du *Testament* publiées en 1794 et 1829. Doué d'une grande érudition, d'un caractère doux et obligeant, cet académicien fut unanimement regretté.

Guyot de Fère.

Desessarts, *Siècles littéraires de la France*. — Sabathier, *Les Trois Siècles*. — *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*.

FONCENEX (*François* Daviet de). *Voy.* Daviet.

FONDOLO (*Gabrino*), seigneur de Crémone, décapité à Milan, en 1425. C'était un soldat de fortune, dont Ugolino Cavalcabo, tyran de Crémone, avait fait son général et son premier ministre. Ugolino ayant été surpris et fait prisonnier à Manerbio par Astorre Visconti, chef gibelin du Milanais (14 décembre 1404), Fondolo continua la guerre pour délivrer ou venger son maître, et demeura en possession de la forteresse de Crémone et des principaux châteaux du pays. Carlo Cavalcabo, cousin d'Ugolino, fut déclaré seigneur de la ville pendant la captivité de son parent. Celui-ci ayant réussi à s'échapper de sa prison (1406), accourut à Crémone pour reprendre le pouvoir; mais il trouva Carlo peu disposé à s'en dessaisir. Une lutte paraissait imminente : Fondolo s'offrit pour médiateur; il invita les deux compétiteurs à se rendre dans sa forteresse avec tous les membres de leur famille. Un grand repas fut préparé pour le 18 juillet 1406; le partage de la souveraineté devait être réglé entre les conviés. Lorsque Fondolo vit ainsi en sa puissance ceux qui prétendaient à la souveraineté, les chefs des deux partis et tous les hommes influents qui pouvaient mettre obstacle à ses desseins, il fit un signal à ses satellites, qui envahirent la salle du repas et la changèrent en une épouvantable boucherie; Ugolino et Carlo furent massacrés, et avec eux soixante-dix des premiers citoyens du pays. Gabrino Fondolo, après ce massacre, fut reconnu, sans opposition, seigneur de Crémone. Il fit la paix avec les Visconti, et les aida même à triompher d'Otto-Bono Terzo, autre condottiere, qui lui aussi, par un mélange de bravoure et de perfidie, s'était emparé des seigneuries de Parme et de Reggio. Ce chef fut défait à Castelleto, le 19 juin 1408. En 1413, l'empereur Sigismond et le pape Jean XXIII, convenant des arrangements qui devaient précéder le concile de Constance, visitèrent Fondolo. Il les accueillit avec un grand faste; cependant, les deux monarques conçurent quelque soupçon sur la fidélité de leur hôte, et quittèrent Crémone avec précipitation. En 1415, Fondolo entra dans la ligue fomentée par

à Modène, en 1615, mort vers 1660. Il fut élevé à Venise, chez son oncle maternel, qui était un des premiers médecins de cette ville. Après avoir fait ses études dans sa ville natale, il alla suivre les cours de médecine à Padoue, et s'y fit recevoir docteur. Il revint ensuite à Venise, et y exerça la médecine avec assez de succès pour que le sénat lui conférât la dignité de chevalier et le nommât professeur d'anatomie. On ignore la date de la mort de Folli; on sait seulement qu'il vivait encore en 1653. On a de lui : *Sanguinis a dextro in sinistrum cordis ventriculum defluentis facilis reperta Via; cui non vulgaris in lacteas nuper patefactas venas animadversio præponitur;* Venise, 1639, in-4°; — *Nova Auris internæ Delineatio;* Venise, 1645, in-4°. Cet opuscule, aujourd'hui fort rare, se compose de six planches bien exécutées, avec l'explication des figures. Folli y indique la longue apophyse du marteau, dont personne n'avait parlé avant lui. Les descriptions de Folli sont claires et concises. « C'est ainsi, dit Portal, que les esprits judicieux et clairvoyants savent décrire en peu de mots les objets les plus compliqués, et faire part des découvertes les plus intéressantes. Si l'on eût suivi la méthode de Folli, on eût eu moins de volumes, et non pas moins de connaissances positives »; — *Discorso anatomico nel quale si contiene una nuova opinione sopra la generazione e l'uso della pinguedine;* Venise, 1644, in-4°. C'est une hypothèse inadmissible sur l'origine de la graisse.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*. — *Biogr. medicale.*

FOLLI (*François*), médecin et agronome italien, né en Toscane, le 3 mai 1624, mort à Citerna, en 1685. Il pratiqua d'abord la médecine à Bibbiena, puis il devint, en 1665, médecin du grand-duc de Toscane. Il se dégoûta bientôt de la cour, et se retira dans la petite ville de Citerna, où il passa ses dernières années. Folli s'occupa beaucoup d'agriculture et de physique. Il rendit le thermomètre plus commode pour les observations météorologiques en y adaptant un hygromètre. On a de Folli : *Recreatio physica, in qua de sanguinis et omnium viventium universali analogia circulatione disseritur;* Florence, 1665, in-8°; — *Stadera medica, nella quale, oltre la medicina infusoria ed altre novità, si balanciano le ragioni favorevoli e le contrarie alla transfusione del sangue;* Florence, 1680, in-8°; — *Dialogo intorno alla coltura della vite;* Florence, 1670, in-8°.

Biographie médicale.

FOLLIE (*Louis-Guillaume* DE LA). *Voy.* LA FOLLIE.

FOLLIE (***), voyageur français, né à Paris, en 1761, vivait en 1792. Il s'embarqua à Bordeaux, à bord du navire de commerce *Les Deux Amis*, et fit naufrage sur la côte d'Afrique, le 17 janvier 1784. Assez heureux pour gagner la terre, lui et ses compagnons furent pris par les Maures et réduits en esclavage. Après plus d'un an de captivité et ayant éprouvé des souffran[ces] de tous genres, Follie revit sa patrie, et pu[blia] ses aventures, sous ce titre : *Mémoires d'[un] Français qui sort de l'esclavage;* Amsterd[am] et Paris, 1785, in-8°; plus tard il fit paraît[re] *Voyage dans le désert de Sahara*, Pa[ris], 1792, in-8°; trad. en allemand par J.-Rein[hold] Forster, Berlin, 1795, in-8°.

Relation des Voyages de Saugnier à la côte d'A[fri]que, à Maroc, au Senegal, etc., publiée par Jean-B[en]jamin de La Borde; Paris, 1791 et 1799, in-8°.

FOLLIN (*Herman*), médecin hollandais, [né] dans la Frise, vivait au dix-septième siècle. [Il] exerça avec distinction son art à Bois-le-Duc. [Il] devint ensuite professeur de médecine à Colog[ne]. Ses ouvrages ont très-peu d'importance; en v[oici] les titres : *Amulethum Antonianum, seu l[uis] pestiferæ fuga; cui accessit utilis libellus [de] Cauteriis, ad Thomam Fienum;* Anvers, 16[..], in-8°; — *Orationes duæ : De natura feb[ris] pedicularis ejusque curatione; De stud[iis] chymicis conjungendis cum hippocratici[s];* Cologne, 1622, in-8°; — *Speculum Natu[ræ] humanæ, sive mores et temperamenta hom[i]num usque ad intimos animorum secess[us] cognoscendi modus, methodo Aristotelis i[l]lustratus;* Cologne, 1649, in-12. Cet ouvra[ge] avait été d'abord écrit en hollandais. Jean Foll[in,] fils de l'auteur, le traduisit en latin.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Éloy, *Dictionna[ire] historique de la Médecine.*

FOLLIN (*Jean*), médecin hollandais, fils [du] précédent, né à Bois-le-Duc, vivait au dix-se[p]tième siècle. On a de lui : *Synopsis tuendæ conservandæ bonæ Valetudinis;* Bois-le-Du[c,] 1646, in-12; — *Tyrocinium Medicinæ pra[c]ticæ, ex probatissimis auctoribus digestum;* Cologne, 1648, in-12.

Biographie médicale.

FOLLISIUS. *Voy.* FOULIS (*Jacq*[ues]).

FOLQUET ou **FOULQUES**
en latin **FULCO**, en italien *Folche* [...] dour provençal et prélat français, né [...] vers 1160, mort en décembre 1231. [...] nommé Amphoux ou Alphonse, [...] mourut jeune, en lui laissant [...] sante pour qu'il pût vivre da[ns ...] quet fit ses débuts poétiques à la cour [...] se Ier, comte de Provence. Il fut accueilli par Barral des Baux, vi[...] seille. La femme de ce seigneur, Alazaïs [...] laïde de Roquemartine, était d[...] Folquet, à qui elle inspira au[...] sion, fit beaucoup de vers pou[r ...] dame, qui était vertueuse et qui a[...] ment son mari, repoussa l'homm[age] et lui fit défendre sa présence. Folq[uet ...] dans son chagrin, qu'il ne fer[...] se rendit ensuite à la cour de [...] vicomte de Montpellier. Eudoxie [...] mière femme de ce seigneur, o[...] que Folquet renoncerait à son

plus rimer. Après son séjour à Montpellier, il alla visiter le roi Richard Cœur de Lion, Raimond V, comte de Toulouse, Alphonse II, roi d'Aragon, et Alphonse IX, roi de Castille. Son séjour auprès de ce prince fut marqué par un grand événement. Les Castillans perdirent contre les Maures la bataille d'Alarcos, le 18 juillet 1195. Folquet composa à ce sujet un énergique *sirvente*, dans lequel il reprochait aux princes, aux barons et aux peuples leur léthargie, et les sommait de venir au secours de la chrétienté. Ce *sirvente*, à la fois religieux et politique, forme la transition entre la vie mondaine de Folquet et sa vie apostolique. De retour à Marseille, vers 1196, il obligea sa femme à se faire religieuse dans l'ordre de Cîteaux; il y entra lui-même, et y consacra ses deux fils avec lui. Son avancement ecclésiastique fut rapide : dès 1197 il était abbé de Thoronet. Peu de temps après commencèrent les troubles religieux qui amenèrent la guerre des albigeois. Folquet, qui joignait une foi ardente à un caractère passionné, hautain, atrabilaire, parut propre à servir la cause de l'orthodoxie. Aussi, en 1205, les légats du pape déposèrent Raimond de Rabastens, évêque de Toulouse, et firent élire Folquet à sa place. Celui-ci se montra digne de cette confiance, et fit de l'extermination des hérétiques le but de toutes ses actions. Il commença par aller à Rome demander de nouveaux missionnaires; puis, tandis que l'armée des croisés saccageait le Languedoc, il établit une confrérie appelée *la Blanche*, à cause d'une croix blanche que les confrères portaient sur leurs vêtements. En 1211, le nombre des croisés étant diminué, Folquet alla solliciter en France des renforts. A son retour, il envoya cinq mille hommes de sa confrérie blanche dans le camp des croisés; il s'y rendit bientôt lui-même. En 1215 Toulouse fut prise par les croisés. Folquet voulait qu'on la réduisît en cendres, Montfort se contenta d'en détruire les fortifications. Les horribles cruautés commises par les bandes de Montfort, cruautés dont Folquet fut non-seulement le complice, mais encore l'instigateur, poussèrent les malheureux Toulousains à la révolte, et la guerre recommença avec plus de fureur que jamais. Le prélat repartit pour la France, et alla prêcher une nouvelle croisade. Montfort, pour récompenser tant de zèle, lui fit alors donation du château d'Urefeil et de vingt villages qui en dépendaient. Depuis cette époque jusqu'à la paix définitive, en 1229, Folquet vécut dans les camps. Sa fortune était immense. Le roi Louis VIII étant venu à l'armée, l'évêque le défraya ainsi que toute sa suite. La paix de 1229 le ramena dans son évêché; mais pendant les deux années qu'il vécut encore il ne cessa pas d'être en hostilité avec le comte de Toulouse, Raymond VII. De tous les actes de l'épiscopat de Folquet, un des plus mémorables fut l'institution des *Frères Prêcheurs*, fondée à Toulouse, par saint Dominique (*voy.* ce nom), en 1215, sous la protection et par les soins de l'évêque. Cette institution fut l'origine du tribunal de l'inquisition. « Tel fut Folquet, dit l'*Histoire littéraire de France*; poëte, homme de cour, moine, évêque, missionnaire, guerrier; toujours passionné, turbulent, ambitieux, fanatique, il oublia les devoirs de l'humanité, et il eut la faiblesse de s'enrichir, en croyant accomplir des devoirs qu'il jugeait apparemment plus sacrés que la justice et la charité. » Comme poëte, Folquet de Marseille ne fut le premier dans aucun des genres cultivés par les troubadours, et il dut à l'importance de son rôle religieux la plus grande partie de sa réputation littéraire. Pétrarque l'a loué dans son *Trionfo d'Amore* (cap. IV); Dante l'a placé dans le paradis. « Dans ma jeunesse, lui fait-il dire, j'ai été plus amoureux que la fille de Bélus, que Rhodope trahie par Démophon, qu'Alcide quand il tenait Iole renfermée dans son cœur. Ici on ne pense plus à se repentir de ses fautes; elles ne reviennent pas dans la mémoire.... Ici on voit les effets admirables de la Providence, et l'amour qui règne sur la terre s'épure et se change en amour divin. » Il subsiste en tout vingt-cinq pièces de Folquet, dont quelques-unes sont attribuées à d'autres troubadours. Raynouard a publié onze de ces pièces, dans son *Choix des Poésies des Troubadours*, t. IV. M. de Rochegude en a donné deux, dans son *Parnasse Occitanien*, p. 62-64. On en trouve deux dans le recueil intitulé : *Les Poëtes français depuis le douzième siècle jusqu'à Malherbe*, publié par Auguis.

Dom Vaissette, *Histoire générale du Languedoc*, t. III. — Papon, *Histoire de la Provence*. — *Gallia christiana*, XIII. — Crescimbeni, *Dell' Istoria della volgar Poesia*, t. II. — Millot, *Histoire des Troubadours*, t. Ier. — *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII.

* **FOLQUET DE LUNEL**, troubadour, né vers 1244; on ignore la date de sa mort. Il reste, dans divers manuscrits, onze pièces de sa composition; on y remarque un *sirvente* de plus de 500 vers, dans lequel il critique les gens de tous les états, gens d'église, rois, ducs, etc., et six *Hymnes à la Vierge*, qui présentent une forme assez piquante. On croit qu'il s'agit d'une dame dont le poëte a été bien traité; ce n'est qu'à la fin de sa pièce qu'il détrompe le lecteur. G. B.

Millot, *Hist. des Troubadours*, t. II, p. 138. — Raynouard, *Choix des Poésies*, t. IV. — *Hist. littéraire de la France*, t. XX, p. 556. — De Rochegude, *Parnasse Occitanien*, p. 165. — Diez, *Leben der Troubadours*, p. 591.

* **FOLZ** ou **FOLCZ** (*Hans*), poëte allemand (*Meistersänger*), vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Né à Worms, il vint de bonne heure s'établir à Nuremberg, et y exerça la profession de barbier. Ce fut dans cette ville qu'il composa ses contes (*Schwänke*), ses pièces de carnaval (*Fastnachtspiele*), et ses poésies lyriques (*Meisterlieder*).

Comme conteur, il est de la famille de ces malins trouvères que Boccace et plus tard La Fontaine ont mis si largement à contribution, et

dont Legrand d'Aussy a publié les fabliaux, remaniés et traduits dans la langue du dix-huitième siècle. Autant et peut-être plus encore que nos compatriotes, le barbier de Nuremberg prodigue dans ses récits les détails graveleux et les expressions grivoises. Nous croyons cependant pouvoir donner ici le résumé d'un de ses contes, en l'expurgeant convenablement. Un chevalier est invité à la table du roi de France, qui, charmé de sa valeur, veut en faire son gendre. Mais, moins fait aux usages de la cour qu'aux exercices militaires, il commet pendant le repas mille gaucheries. Au dessert on lui offre une poire : il la prend, la coupe en deux, et, sans la peler, en met une moitié tout entière dans sa bouche. La princesse, indignée, lui lance un regard qui renverse toutes ses espérances, et le pauvre chevalier va conter sa disgrâce à son écuyer. Celui-ci lui donne alors le bizarre conseil de prendre un costume de fou et de pénétrer, ainsi déguisé, dans l'appartement de la fille du roi. « Feignez, dit-il à son maître, d'avoir perdu la parole en même temps que la raison, et jouez bien votre rôle de muet. » — Le prétendu fou était bien tourné; son infirmité répondait de sa discrétion, et la princesse, qui le trouvait de son goût, crut pouvoir sans danger satisfaire son caprice..... Le lendemain matin il était mis à la porte sans cérémonie, et quelques heures après, ayant repris son costume ordinaire, il se présentait au palais pour s'entendre signifier devant toute la cour la décision royale. « Ah! s'écria la princesse en le voyant paraître, c'est ce rustre grossier qui avale une moitié de poire sans la peler! » Pour toute réponse, le chevalier se mit à redire à haute voix les termes de tendresse qu'elle lui avait prodigués durant la nuit précédente, et la dédaigneuse fille, s'apercevant alors du tour qu'on lui avait joué, se vit obligée, pour ne pas être publiquement déshonorée, de presser elle-même son père de conclure le mariage. En terminant ce conte, qui est intitulé : *La Moitié de poire* (*Die halbe Birn*), l'auteur s'adresse aux femmes, et les engage à ne pas se montrer trop dédaigneuses ni trop promptes dans leurs jugements, de peur d'être obligées de changer d'opinion et d'accueillir avec empressement celui qu'elles avaient méprisé. « Gardez-vous, dit-il, d'un pareil travers, et que la fille du roi vous serve de leçon; ainsi parle Hans Folz le barbier (*also spricht Hans Folcz Barwirer*; impr. 1486). »

Les pièces de carnaval de Hans Folz se composent d'une seule scène, dont la longueur varie de cent à deux cents vers : une discussion ou pour mieux dire une dispute sur quelque question féconde en grosses plaisanteries en fait généralement le sujet, et dix ou douze jeunes gens, déguisés en paysans, en diablotins, et le plus souvent en bouffons, en sont les acteurs ordinaires. Ce sont des mascarades, et non de véritables œuvres dramatiques. Nous citerons seulement deux de ces petites pièces, imprimées toutes deux en 1483. Dans l'une c'est une bande de fous (*Narren*), qui sous la conduite d'une sorte de chorége (*der Hoffnarr*) pénètrent dans une taverne, et, après avoir salué les buveurs attablés et décliné leurs noms et qualités burlesques, se plaignent chacun à leur tour des mauvais procédés que les femmes ont à leur égard. Dans la seconde, des amoureux (*Puler*), au nombre de neuf, conduits par un crieur (*ein Schreyer*), parcourent la ville en voiture : ils s'arrêtent devant la porte d'un bourgeois de leur connaissance, et le crieur explique à l'auditoire improvisé pourquoi ses compagnons portent oreilles d'âne, marottes et bonnets à grelots; c'est que l'amour les a rendus fous. Ils ne veulent pas en convenir, ajoute-t-il, et se flattent que dame Vénus (qui paraît sans doute en ce moment) va les absoudre et les déclarer sains d'esprit et de jugement. Chaque amoureux se met en effet à protester contre l'injurieuse qualification, et nous fait connaître les motifs qui la lui ont attirée. L'un s'est laissé tromper par une coquette qui a fini par se moquer de lui; l'autre s'est laissé ruiner par une femme qui lui était infidèle, etc. Bref, tous ont été d'une façon ou d'une autre dupes de leur sottise et de leur vanité. Aussi dame Vénus les déclare-t-elle fous à lier, et se retire en faisant des vœux ironiques pour leur prospérité. Le crieur donne alors le signe du départ, et la voiture chargée de masques continue sa marche à travers les rues (*in den Gassen hin und her*). Par une singulière méprise (typographique?) la première de ces pièces est intitulée *le Jugement de Vénus* (Venus Urtheil), et la seconde *les Amoureux fous* (Die Weibernarren).

Comme on le pense bien, les gros mots et les bouffonneries rabelaisiennes abondent dans les mascarades de Hans Folz, plus encore que dans ses contes. Mais il savait à l'occasion changer de ton, comme le prouvent ses poésies lyriques, qui sont en général pleines d'élévation, de grâce et de délicatesse. Nous signalerons en particulier le *lied* en l'honneur du mariage (*von dem Lob der Eh*) et une autre pièce intitulée : *Ein neu Liedin Prenbergers Ton*. Le joyeux barbier, qui rit de si bon cœur des maris trompés, parle avec un singulier respect de la femme vertueuse, *couronne et sceptre de tout honneur*; il exalte le bonheur de la paternité, et termine ce morceau vraiment inspiré par une pieuse invocation : « O Seigneur et Créateur, quand deux êtres s'unissent par le mariage, sois présent à leur union et guide leurs pas, afin qu'ils marchent dans la justice et dans la paix : *also spricht Hans Folcz Barwirer*. Une idée gracieuse, rendue plus gracieuse encore par les détails, fait le fond du *lied* composé par Hans Folz d'après une disposition métrique (*Ton*) inventée par le minnesænger Brennenberger. S'étant un jour endormi dans un vallon, au bord d'une claire fontaine, il rêva qu'il se trouvait dans une salle

magnifique, pleine de lumière et de verdure et de petits oiseaux qui chantaient. Lors sa dame lui apparut, plus belle que la plus belle dame de la cour du roi Artus; et elle lui sourit avec bonté, l'embrassa tendrement, et s'assit à côté de lui. Mais à peine commençait-il à jouir de son bonheur, qu'il se réveilla.... La belle dame avait disparu. Ainsi s'évanouissent, ajoute-t-il mélancoliquement, toutes les joies de ce monde et la jeunesse et les beaux jours : au moment où le soleil brille avec le plus d'éclat, l'orage fond tout à coup sur nos têtes. O homme, emploie de telle façon ta jeunesse, qu'après qu'elle se sera évanouie, il te reste le fruit de tes œuvres et dans le ciel un asile assuré.

Tout ce qui nous reste des œuvres de Hans Folz se trouve dans un recueil, contemporain du poëte, que possède la bibliothèque de Wolfenbüttel. A. Keller en a réédité une partie, dans son livre intitulé : *Altdeutsche Gedichte*; Tubingen, 1846.
Alexandre PEY.

C. Gœdeke, *Das Mittelalter*, 1854, 6e livraison, passim.

FONCEMAGNE (*Étienne* LAURÉAULT DE), littérateur français, né à Orléans, le 8 mai 1694, mort à Paris, le 26 septembre 1779. Il fit d'abord partie de la congrégation de l'Oratoire, puis il alla professer les humanités à Soissons. Sa mauvaise santé le fit rentrer dans la maison paternelle, où on le décida à renoncer aux ordres. Sous la protection du duc d'Antin, il vint se fixer à Paris. Son érudition le fit admettre à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (1722), ainsi qu'à l'Académie Française (1737). En 1752 il fut choisi pour être sous-gouverneur du duc de Chartres; il n'accepta qu'après une longue résistance cet emploi, qu'il quitta en 1758, par suite de la vive douleur que lui causa la perte de sa femme. Il a publié les tomes XVI et XVII des travaux de l'Académie des Inscriptions, et fait l'historique de ces travaux pour les années 1741, 1742, 1743. Les *Mémoires* de cette académie (tomes VI, VIII et X) lui doivent des dissertations sur la première race des rois de France et sur la question de savoir si la couronne était alors élective ou héréditaire. Il pense qu'elle était réellement héréditaire, et il établit que c'est par un faux préjugé qu'on a cru que les filles de France étaient exclues de la succession au trône par une disposition expresse de la loi salique. De Foncemagne se distingua aussi dans une discussion littéraire qu'il eut avec Voltaire. Ce dernier avait prétendu, dans son livre intitulé : *Les Mensonges imprimés*, que l'ouvrage ayant pour titre *Testament politique du cardinal de Richelieu* n'était point ni ne pouvait être de ce ministre. De Foncemagne soutint au contraire l'authenticité de cet écrit, en répondant aux objections de son confrère dans une *Lettre sur le Testament politique du cardinal de Richelieu*, lettre qu'il publia en 1750. Voltaire, en reconnaissant « que la réponse était pleine de sagesse et de politesse, » y répliqua dans ses *Doutes nouveaux sur le Testament du cardinal de Richelieu*. En 1764, de Foncemagne, en publiant une édition de ce *Testament politique* (2 vol. in-8°), avec des remarques, donna aussi une nouvelle édition, augmentée de sa *Lettre*. Voltaire fit une nouvelle réplique; mais l'opinion semble s'être définitivement prononcée en faveur de son antagoniste. Les *Lettres* de Foncemagne se trouvent aussi dans les éditions du *Testament* publiées en 1794 et 1829. Doué d'une grande érudition, d'un caractère doux et obligeant, cet académicien fut unanimement regretté.
GUYOT DE FÈRE.

Desessarts, *Siècles littéraires de la France*. — Sabathier, *Les Trois Siècles*. — *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*.

FONCENEX (*François* DAVIET DE). *Voy.* DAVIET.

FONDOLO (*Gabrino*), seigneur de Crémone, décapité à Milan, en 1425. C'était un soldat de fortune, dont Ugolino Cavalcabo, tyran de Crémone, avait fait son général et son premier ministre. Ugolino ayant été surpris et fait prisonnier à Manerbio par Astorre Visconti, chef gibelin du Milanais (14 décembre 1404), Fondolo continua la guerre pour délivrer ou venger son maître, et demeura en possession de la forteresse de Crémone et des principaux châteaux du pays. Carlo Cavalcabo, cousin d'Ugolino, fut déclaré seigneur de la ville pendant la captivité de son parent. Celui-ci ayant réussi à s'échapper de sa prison (1406), accourut à Crémone pour reprendre le pouvoir; mais il trouva Carlo peu disposé à s'en dessaisir. Une lutte paraissait imminente : Fondolo s'offrit pour médiateur; il invita les deux compétiteurs à se rendre dans sa forteresse avec tous les membres de leur famille. Un grand repas fut préparé pour le 18 juillet 1406; le partage de la souveraineté devait être réglé entre les conviés. Lorsque Fondolo vit ainsi en sa puissance ceux qui prétendaient à la souveraineté, les chefs des deux partis et tous les hommes influents qui pouvaient mettre obstacle à ses desseins, il fit un signal à ses satellites, qui envahirent la salle du repas et la changèrent en une épouvantable boucherie; Ugolino et Carlo furent massacrés, et avec eux soixante-dix des premiers citoyens du pays. Gabrino Fondolo, après ce massacre, fut reconnu, sans opposition, seigneur de Crémone. Il fit la paix avec les Visconti, et les aida même à triompher d'Otto-Bono Terzo, autre condottiere, qui lui aussi, par un mélange de bravoure et de perfidie, s'était emparé des seigneuries de Parme et de Reggio. Ce chef fut défait à Castelleto, le 19 juin 1408. En 1413, l'empereur Sigismond et le pape Jean XXIII, convenant des arrangements qui devaient précéder le concile de Constance, visitèrent Fondolo. Il les accueillit avec un grand faste; cependant, les deux monarques conçurent quelque soupçon sur la fidélité de leur hôte, et quittèrent Crémone avec précipitation. En 1415, Fondolo entra dans la ligue fomentée par

Filippo Aicelli, tyran de Plaisance, contre Filippo-Maria Visconti, duc de Milan. Quoique ce duc comptât en outre parmi ses ennemis Pandolfo Malatesta, tyran de Brescia; Lottiere Rusca, de Côme; Coleoni, de Bergame; Beccaria de Pavie, et Tomaso de Campo-Fregoso, doge de Gênes, il triompha de ses adversaires par sa perfidie ou par la valeur de son général, le célèbre Francesco Carmagnola (*voy.* ce nom). Après s'être défendu avec quelque succès, Fondolo vit, en 1421, ses possessions envahies. Ses châteaux de Pizzighetto et de Soncino se rendirent aux Milanais dès les premières attaques. Fondolo offrit aux Vénitiens de leur céder Crémone et ce qui lui restait de son territoire, mais ses propositions furent rejetées; il fut donc obligé de traiter avec Visconti, et lui remit sa principauté moyennant trente-cinq mille florins, se réservant seulement le château de Castiglione, où il se retira avec ses trésors. En 1425, Visconti, qui redoutait toujours Fondolo, corrompit Oldrado, ami de ce condottiere, et par sa trahison s'empara du seigneur de Castiglione. Sous divers prétextes, il le condamna aussitôt à perdre la tête. Monté sur l'échafaud et exhorté par son confesseur à se repentir, Fondolo s'écria : « Je me repens en effet, et d'une faute irréparable : j'ai tenu l'empereur et le pape au haut de mon clocher de Crémone; je pouvais les précipiter tous deux en bas, j'en ai eu la pensée : j'accordais ainsi guelfes et gibelins et je rendais ma mémoire impérissable. Mon seul remords est d'avoir lâchement laissé échapper cette occasion. »

Andrea Billius, *Historia Mediolanensis et Lombardica*, liv. II, p. 23, et liv. III, p. 53. — Redusius de Quero, *Chron. Tarvin.*, p. 803. — Campi, *Cremona fedele*, t. III, p. 109. — Muratori, *Annali d'Italia*, t. XIX. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. VIII, chap. LX, p. 184; LXI, 225; LXIII, 322.

FONFRÈDE (*Jean-Baptiste* Boyer), homme politique français, né à Bordeaux, en 1766, exécuté à Paris, le 31 octobre 1793. Issu d'une famille qui tenait un des premiers rangs dans le commerce de cette ville, Fonfrède, s'étant marié très-jeune, contre le gré de ses parents, se retira en Hollande, et y demeura plusieurs années. La révolution ayant éclaté, il revint à Bordeaux, et à la fin de 1792 il fit partie de cette célèbre députation de la Gironde dont l'influence, qui avait accéléré la marche du char révolutionnaire, devint impuissante pour l'arrêter. Plus jeune que tous ses collègues de Bordeaux, Fonfrède, par son talent, se plaça immédiatement après les trois grands orateurs Vergniaud, Guadet et Gensonné. Une grande exaltation de sentiments et d'idées, qui chez lui n'excluait pas la droiture des intentions, une brillante facilité d'élocution, donnaient à ses improvisations un caractère ardent et passionné dont l'effet était irrésistible. A la suite de la discussion qui précéda le jugement du roi, Fonfrède fit adopter la rédaction des trois questions relatives à la culpabilité, à l'appel au peuple et à la nature de la peine, sur lesquelles devait voter l'assemblée. Son vote personnel fut pour la peine de mort. Aveuglé par un fanatisme de haine contre la royauté, il déclara que si cet arrêt faisait gémir en lui l'humanité, il laissait sa conscience tranquille; mais adversaire non moins prononcé de cette tyrannie réelle qui se couvrait du masque du patriotisme, il défendit la liberté de la presse contre les attaques du montagnard Duhem. Dans la séance du 8 mars 1793, cet aide de camp politique de Marat avait demandé que tous ceux des députés qui prenaient part à la rédaction des journaux fussent expulsés de la Convention, et même que tous les journalistes fussent, en masse, chassés du lieu des séances : Fonfrède fit repousser ces violentes et illibérales propositions. La conspiration du 10 mars, qui avait pour but de se défaire par l'assassinat des chefs du côté droit, ayant échoué, trois jours après, Fonfrède fit décréter l'arrestation et la mise en jugement des membres du comité insurrecteur. Dans les premiers jours d'avril, il dénonça le jeune duc de Chartres comme complice de Dumouriez, et demanda que tous les Bourbons qui se trouvaient encore en France fussent détenus comme otages et répondissent sur leur tête du salut des commissaires conventionnels livrés à l'ennemi par le général rebelle. Ces propositions furent adoptées et immédiatement mises à exécution. Il n'en avait pas été ainsi de la mesure relative aux conspirateurs anarchistes du 10 mars : impunis et libres, ils préparaient ouvertement une nouvelle insurrection. Leur audace était redoublée par le triomphe que Marat venait de remporter au tribunal révolutionnaire, où, sur la motion de Fonfrède, il avait été traduit le 12 avril par décret de la Convention nationale. Trois jours seulement après, la commune de Paris ayant demandé par l'organe du maire Pache que vingt-deux députés fussent exclus de la Convention, Fonfrède, en s'étonnant de l'omission de son nom sur cette liste honorable, soutint que, présentée par une faible fraction du peuple français, cette demande de proscription contre une partie de la représentation nationale signalait une tendance réelle au fédéralisme. Il proposa en même temps le renvoi de la pétition à la nation entière réunie en assemblées primaires. C'était placer la question sur son terrain véritable, et ce discours de Fonfrède, ainsi que celui que, cinq jours auparavant, il avait prononcé sur une question analogue, offrent les plus éloquents modèles de la logique parlementaire.

Nommé président de la Convention pour la première quinzaine de mai, dans la séance du 18 mai, Fonfrède fut le premier élu membre de la fameuse commission des douze, créée sur la proposition de Barrère pour rechercher les auteurs de la conspiration du 10 mars et déconcerter leurs nouvelles menées. Cette commission ayant fait arrêter Hébert et trois autres déma-

gogues, par une contradiction impossible à qualifier, Fonfrède s'opposa à cette mesure, et, aussi incertain dans le conseil qu'il s'était montré résolu à la tribune, le 28 mai il arracha à la Convention un décret qui remettait provisoirement ces détenus en liberté. Cette concession faite à l'anarchie devint le gage de son triomphe. Si, malgré les efforts de Bourdon de l'Oise, elle valut à Fonfrède une exception personnelle dans le décret d'arrestation porté le 2 juin contre la commission des douze en masse et contre vingt-deux autres membres de la Convention, dès le 15 juillet suivant, Billaud-Varennes, infatigable pourvoyeur de l'échafaud révolutionnaire, demanda la mise en accusation de Boyer Fonfrède. Celui-ci, qui pendant toute la durée du mois de juin n'avait cessé de presser le rapport qui devait être fait par le comité de salut public sur les députés incarcérés, voyant l'inutilité de ses efforts, s'était enfin voué au silence. Il pouvait se croire oublié, lorsque, le 3 octobre, il fut, ainsi que Ducos, demeuré libre comme lui, compris dans le décret d'accusation rendu contre ces mêmes députés, sur le rapport d'Amar. Fonfrède ayant demandé la parole, le montagnard Albitte lui ferma la bouche par ces mots atroces : « Tu parleras au tribunal révolutionnaire ! » A ce tribunal de sang, le seul fait imputé à Fonfrède fut d'avoir, après le 31 mai, provoqué l'insurrection bordelaise contre les auteurs de cette journée. Cela suffit pour le faire comprendre dans l'arrêt qui, le 31 octobre, envoya à l'échafaud vingt-un députés, l'élite de la Convention. Ducos et Fonfrède, les plus jeunes parmi ces illustres victimes, jouissaient l'un et l'autre d'une grande fortune. Fonfrède périt à vingt-sept ans ; sa carrière fut courte et mémorable. La chaleur et la sincérité de ses opinions républicaines doivent couvrir d'un voile d'indulgence des erreurs si cruellement expiées. [P. A. VIEILLARD, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Thiers, *Histoire de la Révolution française*. — Lamartine, *Histoire des Girondins*. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. des Contemporains*.

FONFRÈDE (*Henri*), publiciste français, fils du précédent, né à Bordeaux, le 21 février 1788, mort le 23 juillet 1841. Élevé à l'école centrale de Bordeaux, Henri Fonfrède se destina à la profession d'avocat. Il se rendit dans ce but à Paris, et il y prit ses premiers grades; mais sa santé, fortement altérée, ne lui permit pas de réaliser son projet; il fut contraint de regagner sa ville natale. Il entra alors dans une maison de commerce, dont il dirigea longtemps la correspondance, et plus tard, s'associant à son oncle, Armand Ducos, frère du girondin, il fonda la maison Fonfrède et A. Ducos. Ce ne fut qu'en 1820 que Henri Fonfrède aborda la carrière d'écrivain politique. A cette époque il créa à Bordeaux le journal *La Tribune*, dont la durée fut limitée aux cent jours de la liberté de la presse. On a prétendu que Fonfrède avait professé dans ce journal des principes républicains : le fait est inexact ; une opposition avancée, fondée sur les vrais principes du gouvernement représentatif, forme la base de toute la polémique de *La Tribune*, et la république y est, au contraire, signalée comme antipathique au caractère national.

Bordeaux était encore la ville qui avait reçu avec enthousiasme le duc et la duchesse d'Angoulême, et le journal *La Tribune* fut brûlé en plein théâtre pour un article commémoratif de la journée du 12 mars. Henri Fonfrède avait été déjà l'objet des poursuites du parquet. Dans un procès pour délit de presse, de Martignac porta la parole contre lui au nom du ministère public, et, si nous en croyons les souvenirs des témoins de cette brillante lutte, le journaliste ne fut pas inférieur à son redoutable adversaire. Le tribunal sanctionna par un acquittement l'éloquente plaidoirie de Henri Fonfrède; néanmoins, *La Tribune* fut enveloppée dans la ruine de toute la presse indépendante, et ce ne fut que six ans après que l'ardent tribun ressuscita dans les colonnes de *L'Indicateur de Bordeaux*. En 1830, sa polémique s'éleva à la hauteur des événements. A côté de la page qui contenait les fameuses ordonnances, il signa de son nom un appel à la résistance, et il en donna lui-même le signal en s'asseyant sur les presses de *l'Indicateur*, dont on voulait opérer la saisie, et en arrêtant par sa contenance résolue les entreprises des agents de l'autorité. Autant Fonfrède avait été ardent dans le combat, autant il fut modéré après la victoire, et dès les premiers jours qui suivirent la révolution de Juillet il écrivait dans *L'Indicateur* ces lignes remarquables : « La Charte a été notre cri de ralliement pendant le combat, elle doit être notre cri de ralliement après la victoire (8 août 1830). »

Depuis, soit dans *L'Indicateur*, soit dans *Le Mémorial*, qui lui ouvrit ses colonnes en 1831, soit dans *La Paix* et le *Journal de Paris*, auxquels il prêta son appui pendant le séjour qu'il fit dans la capitale (1836), soit enfin dans *Le Courrier de Bordeaux*, qu'à son retour il fonda lui-même, en 1837, Henri Fonfrède soutint les principes du parti conservateur, avec une énergie qui lui suscita des adversaires nombreux et passionnés. Défenseur infatigable des intérêts méridionaux, il fit partie des divers comités vinicoles et commerciaux qui se formèrent successivement à Bordeaux. Nommé député en 1830 par le collége extra-muros de cette ville, il fournit lui-même à la chambre la preuve de son inéligibilité; depuis lors, il refusa constamment la députation. Mais il fut nommé membre du conseil général de la Gironde, qui le choisit pour secrétaire, et il montra un talent distingué dans les comptes-rendus qu'il rédigeait des délibérations de cette assemblée, à la fin de chaque séance.

Comme publiciste, H. Fonfrède fit preuve

d'esprit, de finesse et d'une grande fermeté d'argumentation. La politique conservatrice n'eut pas de défenseur plus décidé et plus loyal. Seul parmi les écrivains provinciaux de son temps, il parvint à attirer sur lui les regards de la presse parisienne et à commencer, à force de bon sens, de verve et d'originalité, la décentralisation du journalisme. Outre les nombreux articles insérés dans les journaux mentionnés plus haut, Henri Fonfrède publia : *Réponse à la brochure de M. de Châteaubriand, intitulée : De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille*; Paris, 1831, in-8°; — *Du gouvernement du roi et des limites constitutionnelles de la prérogative parlementaire*; Paris, 1839, in-8°. Les *Œuvres* de Henri Fonfrède ont été recueillies par M. Ch.-Al. Campan; Bordeaux et Paris, 1844, 10 vol. in-8°. [F. SOLAR, dans l'*Encyc. des G. du M.*, avec additions.]

E. Ferbos, *Eloge de Henri Fonfrède*, couronné par l'Acad. de Bordeaux. — Eug. Roblin, dans la *Revue nouvelle*, février 1846. — Louis Lurine, *Train de Bordeaux*.

FONS (*Jacques* DE LA), poëte français. *Voy.* LA FONS.

* **FONS** (*Victor*), jurisconsulte français, né vers la fin du dernier siècle. Après avoir été avocat à Toulouse, il devint juge au tribunal civil de Muret. Il a été aussi rédacteur en chef du *Mémorial de Jurisprudence des Cours royales du midi*. Ses principaux ouvrages sont : *Le Petit Code voiturin, ou précis des lois réputées encore en vigueur* de 1789 à 1828 *exclusivement*, etc.; Toulouse, 1828; — *Jurisprudence inédite de la Cour royale de Toulouse depuis* 1800 *jusqu'à* 1820, etc.; Toulouse, 1834, in-8°; — *Les Tarifs en matière civile annotés*, etc.; Paris, 1842, in-8°, en collaboration avec Niel; — *Aphorismes de droit classes suivant l'ordre des matieres du Code Civil*, etc.; Paris, 1846, 2e éd.

Louandre et Bourquelot, *La Litt. fr. contemp.*

FONSECA (*D. Juan-Rodriguez* DE), prélat espagnol, né à Toro, en 1451, mort a Burgos, le 4 mars 1524. Il fut successivement doyen de Séville, évêque de Badajoz, de Cordoue, de Palencia, de Burgos, et archevêque de Rosana. Il remplit diverses missions diplomatiques, et fut employé longtemps aux affaires des Indes occidentales. Il était doyen de Séville lorsqu'il fut chargé d'ordonner l'armement destiné à la découverte du Nouveau Monde. Consulté précédemment sur le projet de Christophe Colomb, il avait traité le grand navigateur de visionnaire. Il ne lui pardonna jamais d'avoir réussi, et ne laissa passer aucune occasion de lui nuire. Ce fut surtout après la mort d'Isabelle que Fonseca, chargé de tout le maniement des affaires qui regardaient le Nouveau Monde, put poursuivre de sa haine la famille de Christophe Colomb. Il ne fut pas moins hostile à Fernand Cortès et a Las Casas (*voy.* ce nom), qui le récusèrent et obtinrent, en 1520, la dissolution du conseil dont le prélat était le président. Depuis ce temps Fonseca montra plus de complaisance pour Las Casas, qui avait su se concilier la faveur d'Adrien d'Utrecht (*voy.* ce nom). Homme dur, fanatique et passionne, Fonseca fut grand ami de Torquemada. V. MARTY.

Herrera, *Hist. de los hechos de los Castellanos en las islas y tierra firme del Oceano*, 1re, 2e et 3e *decades*. — Le P. Charlevoix, *Hist. de Saint-Domingue*, t. Ier. — Gil Gonçalez d'Avila, *Teat. ecl.*

FONSECA SOARES (*Antonio* DA), plus connu sous le nom d'ANTONIO DAS CHAGAS, théologien portugais célèbre, né à Vidigueira, le 25 juin 1631, mort le 20 octobre 1682. Son père appartenait à la meilleure noblesse du pays; sa mère était Irlandaise : elle s'était réfugiée en Portugal durant les guerres de religion. Il fit ses études à l'université d'Evora, et, après la mort de son père, s'engagea comme simple soldat. Il était poëte, et plaisait par la vivacité de son esprit; mais il tua malheureusement un homme en duel, et il fut contraint de se réfugier au Brésil. Il mena à Bahia la vie licencieuse qu'il avait menée à Moura, le lieu de sa garnison; mais un traité de F. Luiz da Granada lui étant tombé entre les mains, il rentra en lui-même, et résolut de se faire franciscain. Pour accomplir sa résolution, il repassa en Europe; néanmoins, les délices de Lisbonne lui firent oublier ses saintes résolutions. Une maladie violente les lui rappela; un coup de sabre qui le blessa légèrement dans une rixe à Setuval fut aussi, dit-on, un sérieux avertissement pour qu'il changeât de vie; il alla trouver le provincial des franciscains de Saint-Paul des Algarves, et quelque temps après, le 18 mai 1662, il se trouva affilié à l'ordre de Saint-François d'Evora. Après avoir donné des garanties du changement absolu qui s'était opéré en lui, il prononça solennellement ses vœux le 19 mai 1663. Ce fut alors seulement qu'il alla étudier la théologie a Coimbre. Bientôt la réputation de frey Antonio das Chagas (c'était son nom de religion) se répandit dans toute la Péninsule; il refusa l'evêché de Lamego, que le prince régent, D. Pedro, lui offrit en 1679. Il avait institue l'année précédente un séminaire a Torres-Vedras; ce fut la qu'il mourut, en odeur de sainteté. Les populations du voisinage se disputerent ses cheveux, des parcelles de ses ongles, les plus minces fragments de sa robe, et il fut enterré dans la salle du chapitre. On a de lui les ouvrages posthumes suivants : *Faiscas de amor divino e lagrimas da alma*; Lisbonne, 1683, in-8°; — *Obras espirituaes*, 1a parte; Lisbonne, Mig. Deslandes, 1684, in-8°; 2a parte, Lisbonne, 1687, in-8°; — *O Padre nosso commentado*; Lisbonne, 1688, in-4°; — *Espelho do Espirito em que deve verse e componse a Alma, que quer chegar a união de Deos*; Lisbonne, 1683, in-8°; — *Escola da penitencia e flagello dos peccadores*; Lisbonne, 1687, in-4°; — *Sermoês Genuinos, e practicas*

espirituaes; Lisbonne, 1690, in-4°; — *Cartas espirituaes*, 1re parte, com notas de D. João da Sylva; Lisbonne, 1684, in-4°; 2e parte, Lisbonne, 1687; — *Semana santa espiritual ou meditaçoens pias para qualquer dia della*; Lisbonne; — *Ramilhete espiritual composto com as flores doutrinaes em doze sermoens*; Lisbonne, 1722, in-4°. On conserve un grand nombre d'autres ouvrages ascétiques du P. Ant. das Chagas restés manuscrits; mais on a réimprimé plusieurs fois en 2 vol. la trad. française de ses divers ouvrages. On trouve quelques-unes de ses poésies dans un recueil intitulé : *A Feniz renascida*; Lisbonne, 1728, in-8°, t. V. C'est à son poëme de *Filis et Démophonte*, à ses chansons profanes, que s'applique une petite anecdote racontée sans grand fondement : Le bon père, dit-on, jeûnait et se donnait la discipline pour le salut de tout individu qui lui rapportait quelque copie de ses œuvres profanes; il y a de lui un opuscule poétique qu'il serait à souhaiter qu'on publiât : *Descripção da victoria que alcançarão em* 14 *de janeiro de* 1659 *os Portuguezes, na campanha de Elvas*. Cet écrivain est mis au nombre des classiques.

Ferdinand Denis.

Le P. Manoel Godinho, *Vida*, 1687, et 1788, in-4°. — F. Fernando da Soledad, *Historia serafica da provincia de Portugal*, parte 3, liv. 3, cap. 17. — Costa, *Corografia Portugueza*. — Fonseca, *Evora gloriosa*. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

FONSECA (*Rodrigo* da), médecin portugais, né à Lisbonne, au seizième siècle, mort en 1642. Il avait acquis déjà une grande renommée dans la pratique de son art, lorsque le gouvernement de Venise lui fit des offres considérables pour venir professer à Pise. Il se rendit en Italie au commencement de 1606. De l'université de Pise, il passa a celle de Padoue, où il expliqua surtout les aphorismes d'Hippocrate. Il était l'inventeur d'une certaine huile d'*Aparicius*, qui opérait, disait-on, des merveilles et qui lui valut l'entrée de bien des palais. Philippe II lui-même l'avait en grande estime; il mourut à Rome, et il y est enterre, au milieu des merveilles de l'art, dans l'église de San-Lorenzo. Nous donnons ici sa bibliographie, incomplétement reproduite dans d'autres ouvrages : *De calculorum remediis, qui in renibus et vesica gignuntur, Libri duo*; Roma, 1586, in-4°; — *In Hippocratis Legem Commentarium, quo perfecti medici natura explicatur*; Roma, 1586, in-4°; — *De Venenis, eorumque curatione*; Roma, 1587; — *Opusculum quo adolescentes ad medicinam facile capessendam instruuntur, casus omnium febrium methodice discutiuntur et curantur, juxta normam in punctis tentativis pro doctoratu recitandis et post utilem medendi methodum in particularibus, si quis exercere possit, consultationes aliquot, et modus demonstratur curandi capitis vulnera sine apertione et peradmirabile Aparicii oleum*, Florence, 1594, in-4°; — *Commentaria in septem libros Aphorismorum Hippocratis eo ordine contexta quo doctoratus puncta exponi consuevere*; Florence, 1591; Venise, 1596; ibid., 1608; — *In Hippocratis Prognostica Commentarii, quibus universa ejus doctrina in conclusiones deducitur*; Padoue, 1597, in-4°; ibid., 1678; — *De tuenda valetudine et producenda vita Liber*; Florence, 1602, in-4°; Francfort, 1603, in-4°; trad. en italien par Policiano Mancino, Florence, 1603; — *De hominis excrementis*; Pise, 1613, in-4°; — *Tractatus de febrium acutarum et pestilentium Remediis diæteticis, chirurgicis et pharmaceutis*; Venise, 1621, in-4°; — *Consultationes medicæ singularibus remediis refertæ, non modo ex antiqua verum etiam ex nova medicina, depromptis ac selectis, quorum usus exactissima methodo explicatur et experimentis probatur accessit : de consultandi ratione breve compendium et consultatio de plica polonica*; Venise, 1618, in-fol.; ibid., 1619, 1622, 1628; Francfort, 1625, 2 vol. in-8°. On trouve dans le même vol. le petit traité *De Virginum Morbis qui intra clausuram curari nequeunt*.

Ferd. Denis.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

FONSECA (*Antonio* da), historien portugais, né en 1517, mort après 1559. Son père, Antonio Correa, était fondateur du couvent de Santa-Anna. Il se fit dominicain, et vint à Paris, où il reçut le grade de docteur en Sorbonne, le 6 janvier 1542. Il joignait à la connaissance des langues anciennes celle de l'hébreu. Jean III le rappela bientôt pour professer à Coïmbre; il commença ses cours en 1544, et les continua durant de longues années. Avant de venir à Paris, et comme il comptait à peine vingt-deux ans, il avait écrit en latin l'ouvrage suivant : *Annotationes marginales in Commentaria Thomæ de Vio cardinalis Caietani in Pentateuchum*; Paris, 1539, in-fol. Comme prédicateur, il s'éloigna de la voie commune, et l'un des plus grands prosateurs de la langue portugaise, Frey Luiz de Souza, a pu dire de lui : « Il introduisit dans ce pays le sens littéral de l'Écriture, en rendant l'explication des saints Évangiles ou plus facile ou moins ardue pour qui la veut suivre. » Il sépara ainsi son style de l'ancien style oratoire, si embarrassé jadis de tropes, de figures et de fleurs de rhétorique. Fonseca, contre l'opinion générale, est un réformateur qui durant le seizième siècle fit école et rentra dans la simplicité.

Ferd. Denis.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

FONSECA E EVORA (*D. Fr. Jozé*), théologien portugais, né le 3 décembre 1690, à Evora, mort le 14 avril 1760. Il s'appelait dans le siècle Jozé Ribeiro da Fonseca Figueiredo e Souza. Son père était militaire, et avait servi en Allemagne, en Flandre et en Italie. Il fit étudier son fils à Evora d'abord, puis à Coïmbre. En 1712, Jozé Fonseca se rendit à Rome, avec le marquis

d'Abrantès, nommé ambassadeur extraordinaire près le saint-siége; il s'y fit franciscain, et prit l'habit dans le couvent d'Ara-Cœli, le 8 décembre 1712. Il y professa bientôt la théologie et la philosophie, et parvint en peu de temps à toutes les dignités de l'ordre, dont il fut par la suite le réformateur. C'est à lui qu'appartient l'honneur d'avoir introduit dans le Vatican la statue de saint François en habit de l'observance, et pour cela il lui fallut vaincre plus d'un obstacle. Il ne se borna pas à ce genre de mérite, qui lui valut du reste tous les honneurs que l'ordre réformé pouvait accorder à l'un de ses membres; il fonda dans le couvent où il avait professé une immense bibliothèque, l'une des plus belles que l'on ait admirées dans Rome; il s'était réservé le droit d'en nommer le bibliothécaire et les divers employés. Non-seulement il avait été déclaré publiquement l'honneur de la religion séraphique, mais il n'y eut guère d'affaire religieuse ou même administrative à laquelle il ne participât, et Venise elle-même le nomma patrice. Après avoir refusé plusieurs évêchés, il se vit contraint d'accepter celui de Porto, auquel l'avait nommé João V. Il s'y fit aimer et estimer, et il y mourut. On a de lui : *Jura Romanæ provinciæ et ordinis super ecclesiam Aracelitanam, schalam, conventum et clausuram, contra excellentissimum* S. P. Q. R. *discussa et vindicata;* Rome, 1719, in-fol.; — *Privilegia terræ sanctæ et facultas utendi pontificalibus atque sacrum chrisma in sacramento confirmationis;* Roma, 1721; — *Libellus contra Fraticellorum sectam falso attribuitur B. Jacob de Marchia;* Roma, 1724, in-fol.; — P. Fr. Claudii Frassen *Philosophia et Theologia correcta;* Rome, 1626, 16 tom, in-4°; — *Excellencias y virtudes del apostol de las Indias, san Francisco Salano;* 1727, in-8°; — *Arcadia festiva pell' inalzamento al trono del eminentissimo card. Corsini col nome di Clemente XII;* Rome, 1730, in-4°. F. DENIS.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana.*

FONSECA (*Pedro* DA), théologien philosophe portugais, né à Cortizada, dans le prieuré de Crato, en 1528, mort le 4 novembre 1599. Il fut admis dans la Compagnie de Jésus en qualité de novice, le 17 mars 1548. Il résida d'abord à la maison de Coïmbre, dont les professeurs jouissaient d'une haute renommée. Le cardinal D. Henri venait de fonder en 1551 l'université d'Evora, où Clénard déployait tant de science et de zèle, lorsque Fonseca y fut appelé; il y reçut les enseignements théologiques de Bartholomeu dos Martyres. Fonseca finit par professer avec éclat où il avait été un élève studieux, et il fut reçu docteur de l'université d'Evora en 1570, devant le jeune roi D. Sébastien, qu'assistaient son oncle D. Henrique et l'infant D. Duarte. En 1572, à l'époque où se réunit la congrégation provinciale, il fut élu pour voter au chapitre général, où Éverard Mercuriano fut élu général de l'ordre. Il passa avec lui à Rome; pendant sept ans il l'assista. Après la chute de Sébastien, Philippe II le choisit pour établir la réforme en Portugal; il devint visiteur de la province. On lui dut l'établissement de la maison des catéchumènes à Lisbonne, et en outre celui de l'orphelinat qui fut établi dans l'ancienne forteresse de la capitale (O Castelbo). La maison des Converties fut également l'une de ses fondations, ainsi que le collége des Irlandais et le couvent de Santa-Martha. Grégoire XIII s'en rapportait à lui pour l'administration des affaires les plus graves, pour celles même auxquelles l'Église tout entière était intéressée. Il mourut après cinquante-et-un ans de religion, et après avoir donné la preuve des sentiments les plus pieux. On a de lui : *Institutionum dialecticarum Libri VIII;* Lisbonne, 1564, in-4°; Cologne, 1567; Venise, 1575, in-8°; ibid., 1582; Lyon, 1622, in-8°; — *In Libros Metaphysicorum Aristotelis Stagiritæ,* tomus primus; Rome, 1572; 1591, in-4°; tomus secundus, Rome, 1589, 1590; tomus tertius, Cologne, 1604, in-4°; Lyon, 1605, in-4°; tomus quartus, Lyon, 1602; ibid., 1612. Tout l'ouvrage a été imprimé à Strasbourg, 1594, in-4°. Fonseca doit probablement à ce livre l'honneur d'avoir été appelé l'*Aristote portugais.* Il dispute à Molina l'avantage d'avoir inventé la science moyenne (*sciencia media*), et la priorité lui demeure. Cette méthode nouvelle de concilier le libre arbitre avec la prédestination s'offrit, dit-il, un jour à son esprit comme une lumière nouvelle.
F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana.*

*FONSECA (Le P. *Francisco* DUARTE), historien portugais, né à Evora, en 1668, mort à Rome, en 1738. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et enseigna les humanités à l'île de Madère. De retour en Portugal, il accompagna en 1708, en qualité de confesseur, le comte de Villar-Maior, nommé ambassadeur extraordinaire pour assister aux noces de l'archiduchesse d'Autriche avec le roi Jean V. On a de lui : *Evora gloriosa, embaixada do conde de Villar-Maior, Fernando Telles da Sylva de Lisboa a corte de Vienna, e viagem da raynha dona Anna de Austria a corte de Lisboa, com uma sommaria noticia dos lugares e provincias por onde se fez a jornada em Vienna;* Rome, 1717, in-4°.
F. D.

Pinto de Souza, *Biblioth. historica.*

*FONSECA (1) (*Pedro-Jozé* DA), philologue portugais, mort le 8 juin 1816. Il était membre de l'Académie des Sciences de Lisbonne, et il conçut, dès l'année 1780, le plan du grand dictionnaire de la langue portugaise que devait élaborer

(1) Il ne faut pas confondre ce lexicographe avec Sebastião de Fonseca, le premier président de l'Académie dos Singulares de Lisbonne, qui fut fondée au mois d'octobre 1663, et finit complétement ses travaux en 1665. La vanité puérile de ce personnage n'est égalée que par la modestie de son homonyme.

ce corps savant. On lui adjoignit deux autres membres, Agostinho Jozé da Costa de Macedo et Barth. Ignacio Gorge.

Ce travail a pour titre : *Diccionario da Lingua Portugueza, publicado pela Academia das Sciencias de Lisboa*; tomo I°; Lisbonne, na officina da mesma Academia, 1793, in-fol. On y trouve : *Catalogo dos autores e obras que se lerão e de que se tomarão as autoridades para a composicão do Diccionario da Lingua Portugueza formado pelo ordem das abbreviaturas dos nomes e apellidos dos mesmos autores, e dos titulos das obras anonymas.* Cette suite de biographies concises peut édifier les nationaux et les étrangers sur le vrai mérite littéraire des auteurs portugais qui font autorité dans leur langue. On doit en outre à Fonseca un Dictionnaire Latin-Portugais et Portugais-Latin, réimprimé plusieurs fois et adopté par les établissements d'instruction publique du royaume; — un Dictionnaire de la Fable; — et plusieurs ouvrages élémentaires.

Ferd. Denis.

Historia e Memorias da Academia real das Sciencias de Lisboa; Lisb., 1817, t. V, parte 1, et parte 2 ann. 1818. — Balbi, *Essai statistique sur le royaume de Portugal.*

FONSECA (*Éléonore* Pimentel, marquise de), née à Naples, en 1758, morte en 1799. Elle appartenait à une des familles les plus illustres du royaume. Dès l'enfance, elle s'occupa d'études sérieuses, et eut pour maîtres Métastase et Spallanzani. Son mariage avec le marquis de Fonseca fut suivi de sa présentation à la cour de Ferdinand IV et de Marie-Caroline. Mais elle s'éloigna bientôt de cette cour et d'une reine avec laquelle elle ne pouvait sympathiser. Pendant la courte et désastreuse domination des lazzaroni de Naples, au moment où Championnet s'avançait sur cette ville, on vit la marquise de Fonseca, qui avait fait des efforts inutiles pour ouvrir les portes aux Français, traverser la foule irritée à la tête d'une troupe de dames nobles, ses compagnes, en imposer par son attitude fière à la multitude, et gagner ainsi le fort Saint-Elme, d'où elle ne sortit qu'après l'établissement de la République Parthénopéenne. Tant que dura cette forme de gouvernement, la maison de la marquise de Fonseca fut le rendez-vous des patriotes napolitains et le foyer du libéralisme. Cette dame, belle et aimable, consacra sa fortune et son talent au triomphe de la révolution : elle fonda le *Moniteur napolitain*, pour en défendre et pour en propager les principes; elle travailla elle-même à ce journal, qui ne devait pas survivre à la République Parthénopéenne. La discorde des généraux français et la destitution de Championnet amenèrent l'évacuation de Naples et la restauration de Ferdinand IV. En dépit des clauses formelles de la capitulation, Eléonore Fonseca, sur laquelle s'acharnait la haine de Marie-Caroline (aigrie par des propos tenus sur son compte au sujet de ses liaisons avec Acton), fut traduite devant la giunta di Stato, et condamnée à mort pour avoir travaillé à la rédaction du *Moniteur napolitain*.

Elle montra le calme le plus héroïque au moment où sa sentence fut prononcée, et, en marchant au supplice, elle répétait ce vers célèbre :

... Forsan et hæc olim meminisse juvabit.

Au moment où elle arriva au pied du gibet, la populace voulut la contraindre à crier: *Vive Ferdinand!* Elle demanda un instant de délai pour haranguer ce peuple qui avait naguère applaudi aux accents de la liberté; mais le bourreau, craignant une émeute, ne lui en laissa pas le temps. Cet assassinat juridique fut le signal de massacres et de scènes d'horreur : en quelques jours cent dix têtes tombèrent, à Naples, par ordre de Ferdinand, et près de trente mille personnes furent emprisonnées. G. Vitali.

Atto Vannucci, *I Martiri della Libertà Italiana.* — Botta, *Storia d'Italia.* — Colletta, *Storia del Reame di Napoli.* — Vincenzo Cuoco, *Saggio storico sulla Rivoluzione napolitana del* 1799.

FONTAINE (*Charles*), poëte français, né à Paris, le 13 juillet 1513, mort vers 1587. Son père était marchand dans une

Maison assize vis-à-vis
De Nostre-Dame et du parvis,
Qui a la belle fleur de France
Pour son enseigne et demonstrance.

Il eut pour oncle Jean du Gué et pour cousin Le Coigneux, tous deux avocats au parlement; mais la manière négligente dont l'éleva à Clamart Jean Ticier lui donna de bonne heure le goût de la dissipation. Tout jeune encore, il partit seul pour voyager, et parcourut la France. De retour à Paris, il se mit dans les bonnes grâces de Renée de France, duchesse de Ferrare, qui l'emmena avec elle en Italie; il vit ainsi Pavie, Turin, et de ce lieu se rendit à Venise par le Pô. Ses parents et son frère étant morts, il resta seul avec une sœur du nom de Catherine, qui le précéda aussi dans le tombeau et sur laquelle il a fait une élégie où se lit ce jeu de mots :

Pourquoy m'es-tu tant contraire, ô fortune!
Quand après tout tu m'en as fait perdre une,
Une de corps qui valoit *dix de cœur.*

Sa première femme s'appelait Marguerite; elle mourut jeune. Il ne parait pas l'avoir beaucoup regrettée, si l'on en croit la passion qui éclate dans ces vers adressés peu d'années après « *A sa Flora* » :

J'ay délaissé à Paris mes parents
Pour avec toy estre à Lyon lié ;
J'ay laissé loing mes amis apparens,
J'ay mon païs et mon bien oublié
Pour à toy seule estre seul dedié.

Cette seconde union s'accomplit en 1544 : six enfants en furent les fruits; mais le cinquième, nommé René, mourut en naissant. Les vers suivants sur la naissance de Jean, son second fils,

nous fournissent quelques renseignements sur sa vie :

Vien voir le monde où y a tant de maux,
Vien voir ton pere en procès et en peine :
Vien voir ta mère en douleurs et travaux
Plus grands que quand elle estoit de toy pleine :
Vien voir ta mère a qui n'as laissé veine
En bon repos : vien voir ton pere aussi,
Qui a passé sa jeunesse soudaine
Et a trente ans est en peine et souci.

Ce grand souci était un procès qui appela Fontaine à Paris en 1547 : on lui contestait quelques sommes d'argent, dont il avait grand besoin :

..... Ne puis, par faulte de monnoye,
Livres avoir, soit en prose ou en vers!

Après avoir dépensé son patrimoine à faire des voyages, il se repentit de n'avoir pas voulu apprendre le droit tandis que son oncle du Gué mettait ses livres à sa disposition et lui disait :

... mieux vaut gaing que de philosopher
A gens qui ont leur menage à conduire.

Fontaine était d'un caractère généreux et aimant à faire le bien, et il se plaisait à dire :

J'ay bien deux ou trois cens amis,
Mais voire bien deux ou trois mille.

Citons, parmi les plus celebres, Cl. Marot, l'un de ses fréquents convives, Ronsard, du Bellay, des Autels, Saint-Romat, J. Pierre de Mesme, Jacques Pelletier, B. Aneau, Fumée, Baïf, Amyot, Dorat. Gryphius, Fernel, Fournier, etc. Ce que l'on est autorisé à reprocher à Charles Fontaine, c'est un certain orgueil, que ne justifie pas à beaucoup près son talent poétique : il n'est pas de page où il ne retourne de cent façons cette phrase audacieuse :

Je devanceray la carrière
Sur ceux qui vont courant plus vitte.

A part trois ou quatre passages comme celui que nous allons citer, ne demandez à Fontaine qu'un témoignage très-ordinaire sur les hommes et les choses de son temps :

Petit enfant, peux-tu le bien venu
Estre sur terre, où tu n'apportes rien,
Mais où tu viens comme un petit ver nu?
Tu n'as ne drap, ne linge qui soit tien,
Or ny argent, n'aucun bien terrien :
A pere et mère apportes seulement
Peine et souci : et voila tout ton bien.
Petit enfant, tu viens bien povrement

Quoi qu'il en soit, Fontaine n'a pas vécu sans gloire : il eut l'honneur de lire un ou deux dizains devant François I[er] et d'en présenter d'autres aux princes de sa cour, par lesquels il était fort bien vu. Voici la liste de ses ouvrages, par ordre chronologique : *Estreines à certains seigneurs et dames de Lyon*; Lyon, 1546; — *La Contr'amye de Court*; Lyon, 1547, in-8° c'est un des *Opuscules d'amour par Heroet, La Borderie et autres divins poetes*.; — *Le Quintil Horatien*; 1551, in-18 (critique de deux ouvrages de Du Bellay, où Fontaine se montre homme de goût, et qui a été reimprimée plusieurs fois de son vivant, entre autres dans l'*Art poetique* de Sibilet, 1576, in-16); — *S'ensuyvent les ruisseaux de Fontaine, œuvre contenant Épistres, Élegies, Chants divers, Epigrammes, Odes et Estrenes pour cette présente année* 1555, *par Charles Fontaine, Parisien. Plus y a un traité du passetemps des amis, avec un translat d'un livre d'Ovide et de* 28 *énigmes de Symposius traduits par le dict Fontaine*; a Lyon, 1555, 1 v. petit in-8°; — *Les XXI epistres d'Ovide*; Lyon, 1556, 2 vol. in-16. (Cette traduction, où se trouvent quelques remarques sur la poétique française, qui ne manquent pas de justesse, a été faite en collaboration avec Saint-Romat et Saint-Gelais; à la fin se trouve *Le Museus des amours de Léandre et de Héro*, par Cl. Marot.); — *Les Dicts des sept Sages, ensemble plusieurs autres sentences latines extraites de divers bons et anciens autheurs, avec leur exposition française*; Lyon, 1557, in-8°; — *Odes, énigmes et épigrammes*; 1557, in-8°. — Fontaine dit en outre dans les *Ruisseaux* qu'il avait écrit en prose un ouvrage intitulé *Le Livre de medales*. Louis LACOUR.

Du Verdier, *Bibliothèque franç.* — Moréri, *Dictionnaire*. — Les œuvres mêmes de Fontaine, qui abondent en renseignements sur sa vie.

FONTAINE (*Jean* DE LA). *Voyez* LA FONTAINE.

FONTAINE (*Jacques*), médecin français, né à Aix (Provence), dans la seconde moitié du seizième siècle, mort en 1621. Il était conseiller-médecin de Louis XIII, et premier régent de la faculté de médecine à l'université d'Aix. On a de lui : *Traité de la Thériaque*; Avignon, 1601, in-12; — *Discours problematique de la nature, usage et action du diaphragme*; Aix, 1611, in-12; — *Deux paradoxes appartenant à la chirurgie : le premier contient la façon de tirer les enfants de leur mère par la violence extraordinaire; l'autre est de l'usage des ventricules du cerveau, contre l'opinion la plus commune*; Paris, 1611, in-12; — *Discours contenant la rénovation des bains de Gréoux*, etc.; Aix, 1619, in-12.

Histoire des hommes illustres de la Provence. — Eloy, *Dictionnaire historique de la Medecine*.

FONTAINE (*Gabriel*), médecin français, fils du precedent, vivait au dix-septième siècle. Il se distingua par son attachement aux doctrines d'Hippocrate et par ses attaques contre les partisans de Paracelse et de Van-Helmont. On a de lui : *De Veritate Medicinæ Hippocraticæ, firmissimis ratione et experimentorum momentis stabilita, seu medicina anti-hermetica*; Lyon, 1657, in-4°; — *Epitome tractatus de Febribus. Tetras gravissimorum capitis adfectuum, vertiginis, epilepsiæ, convulsionis et apoplexiæ*; Lyon, 1657, in-4°.

Dictionnaire des hommes illustres de la Provence. — *Biographie medicale.*

FONTAINE (*Nicolas*), hagiographe, historien et traducteur français, né à Paris, en 1625, mort à Melun, le 28 janvier 1709. Confié à l'âge de vingt ans aux solitaires de Port-Royal, il par-

urs travaux et leurs austérités, professa
; écoles qu'ils avaient fondées, et consa-
loisirs à transcrire leurs écrits en atten-
ı'il pût raconter leur vie à la postérité.
non de captivité de M. de Sacy à la Bas-
ntaine en sortit en 1668. Mais, sauf pen-
ıtervalle de calme qu'on appela paix de
, Fontaine, comme tous ses amis de
ıyal, fut exposé à la persécution. Il dut
sûreté souvent changer de séjour, et il
ıns la plus grande retraite. Ses ouvrages
ux, mais publiés sous le voile de l'ano-
ı sous des noms supposés, ne le dénon-
as à l'attention publique, et il mourut obs-
ıt, a l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Son
nortuaire dit qu'il était « recommanda-
plusieurs ouvrages de piété qu'il a laissés
ic, mais plus encore par sa grande piété
té de vie ». Il n'est connu aujourd'hui
ses *Mémoires pour servir à l'histoire
-Royal*; Cologne, 1736, 2 vol. in-12. Cet
contient de nombreux et intéressants
ur les célèbres solitaires de Port-Royal.
ouve trop de minuties; le style en est
languissant; mais il plaît par une cer-
ıveté et une parfaite bonne foi. Ses autres
s sont : *Abrégé de saint Jean Chry-
sur le Nouveau Testament*; Paris,
-8°; — *Histoire du Vieux et du Nou-
stament, représentée avec des figures
xplications tirées des saints Pères*;
723, in-fol. Fontaine paraît être le prin-
eur de cet ouvrage, qui fut publié sous
le Royaumont. Il le composa à la Bas-
ı il partageait la captivité de Lemaistre
et probablement en collaboration avec
a qui le livre a été généralement at-
— *Vies des saints de l'Ancien Testa-*
Paris, 1679, 5 vol. in-8°; — *Les Vies
nts pour tous les jours de l'année*;
679, 5 vol. in-8°; — *Traduction des
s de saint Chrysostome sur les épî-
saint Paul*; Paris, 1682-1690, 7 vol.
n accusa l'auteur d'être tombé dans le
nisme; le jésuite Daniel le dénonça, et
êque de Paris Harlay le condamna. On
artons à certains endroits de cette tra-
, et elle ne fut pas supprimée; — *Œu-
saint Clément d'Alexandrie traduites
, avec les opuscules de plusieurs Pères*;
696, in-8°.

Grand Dictionnaire historique.

'AINE DE LA ROCHE (*Jacques*), con-
ste français, né à Fontenay-le-Comte, le
588, mort à Paris, le 26 mai 1761. Il en-
les ordres, et fut pourvu d'une cure dans
se de Tours. Son attachement au parti
te lui ayant fait craindre des tracasseries,
en 1728 les emplois ecclésiastiques, et
t à Paris. Il eut, depuis 1731, la prin-
art aux feuilles qui paraissaient toutes
ines sous le titre de *Nouvelles ecclé-
siastiques, ou mémoires pour servir à l'histoire de la constitution Unigenitus*. Ce journal, inspiré par l'esprit de secte le plus étroit et le plus opiniâtre, se déroba à toutes les poursuites de la police, et se continua jusqu'en 1803. La collection complète forme 25 vol. in-4°.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Des-essarts, *Les Siècles littéraires*.

FONTAINE (*Alexis*), géomètre français, né à Claveison (Dauphiné), vers 1705, mort à Cuiseaux (Bourgogne), le 21 août 1771. Il avait environ vingt ans lorsque son père mourut. Ses parents désiraient qu'il étudiât le droit, afin de pouvoir acheter une charge judiciaire; mais le style barbare des commentateurs des lois romaines le dégoûta de cette étude. Pressé par ses parents de faire choix d'un état, il se rendit à Paris pour y chercher de l'occupation. Le hasard lui offrit un livre de géométrie, et en le parcourant il fut saisi du désir d'approfondir une science qu'il avait apprise très-superficiellement dans son enfance. Après deux ans d'études dans ce but, il retourna en Dauphiné, et y resta jusqu'à la mort de son frère aîné. Maître alors d'une terre d'environ 50,000 liv., il la vendit, et revint à Paris, avec l'intention de se consacrer entièrement à la science. Il se lia avec Clairaut et Maupertuis, et se montra digne de leur amitié, en donnant pour les problèmes *de maximis* une méthode plus générale que celle de Bernoulli, dont il n'avait pas encore lu les ouvrages. Il trouva ensuite une nouvelle solution du problème des *tautochrones*, que les recherches de Jean Bernoulli avaient mis à la mode; il appliqua ce problème à des cas absolument nouveaux, et il montra qu'il était susceptible d'une très-grande généralité. Il s'occupa de la théorie générale des équations différentielles, et embrassa le calcul intégral dans toute son étendue dès 1739. Ce calcul ne fut pas le seul objet des recherches de Fontaine. On trouve dans ses *Mémoires* une méthode d'approximation pour les équations déterminées où l'on n'a pas besoin, comme dans celle de Newton, de connaître d'ailleurs une première valeur approchée de l'inconnue, et qui donne toutes les racines, soit réelles, soit imaginaires. Fontaine avait aussi sur la mécanique des idées nouvelles; il les exposa dans un livre publié en 1764. « Dans tous les mémoires de Fontaine, dit Condorcet, on voit briller une manière absolument à lui; c'est presque toujours un fil délié qu'il saisit, et qui aurait échappé à la vue de tout autre, que souvent même on a de la peine à suivre avec lui. Toutes ses solutions sont dues à des vues fugitives, pour ainsi dire, qui ont dirigé les procédés de ses calculs, mais que souvent il n'a pas jugé à propos de développer. Aussi n'a-t-on de lui que des essais. Le calcul intégral est le seul objet qui l'ait occupé longtemps, et peu de géomètres y ont fait d'aussi grands pas. Fontaine dédaignait les louanges, surtout celles qui tirent tout leur prix du rang de celui qui les

donne; il était même insensible aux honneurs littéraires. La seule chose qui parut le flatter fut son entrée à l'Académie des Sciences (1733); peut-être parce que cet événement ayant précédé ses plus belles recherches, il était alors moins sûr de ce qu'il valait. » Fontaine était d'un esprit caustique, un peu égoïste et envieux; il ne s'en cachait pas. Il disait de Condorcet : « J'ai cru un moment qu'il valait mieux que moi; j'en étais jaloux, mais il m'a rassuré depuis. » En 1764 Fontaine vendit ses livres, et se retira à Cuiseaux, petite ville de Bourgogne, où il avait acheté une terre. Ses dernières années furent troublées par une cruelle maladie, qu'il supporta avec courage. Les mémoires insérés par Fontaine dans le recueil de l'Académie des Sciences sont : *Solutions de divers problèmes* (1732); — *Sur les courbes tautochrones* (1734); — *Problème de géométrie : Une courbe étant donnée, trouver celle qui serait décrite par le sommet d'un angle dont les côtés toucheraient continuellement la courbe donnée; et réciproquement la courbe qui doit être décrite par le sommet de l'angle, étant donnée, trouver celle qui sera touchée par les côtés* (id.); — *Réponse aux remarques de M. Clairaut sur la solution du problème ci-dessus* (id.); — *Sur la résolution des équations* (1747); — *Mémoire sur le mouvement des absides de la Lune* (1767); — *Addition à la méthode pour la solution des problèmes* de maximis et minimis (1767); — *Addition au mémoire imprimé en* 1734 Sur les courbes tautochrones (1768). Une partie des mémoires de Fontaine avait paru sous le titre de *Mémoires de mathématiques, recueillis et publiés avec quelques pièces inédites;* Paris, 1764, in-4°.

Condorcet, *Éloge de Fontaine*. — Quérard, *France littéraire*.

FONTAINE (*Jean-Claude*), philosophe savoyard, né à Talloires, en 1715, mort en 1807. Il était professeur de philosophie au collége d'Annecy, et chanoine de la collégiale de la même ville. On a de lui : *Dissertation latine sur l'existence de Dieu, prouvée par le consentement unanime des peuples*, couronnée par l'Académie de Leyde; 1775; — *Réfutation de la nécessité et du fatalisme;* Annecy, 1783, 2 vol. in-8°; — *Méthode facile et simple pour calculer les intérêts;* Paris, 17.., in-8°; — *Le Véritable Système sur le mécanisme de l'univers, ou démonstration de l'existence du premier moteur;* Annecy, 1785, 2 vol. in-8°; — *Discours sur l'amour de Dieu;* Annecy, 1791.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie universelle et portative des Contemporains*.

FONTAINE (*Pierre-François-Léonard*), architecte français, né à Pontoise, le 20 septembre 1762, mort à Paris, le 10 octobre 1853. Il étudia de bonne heure chez Peyre, où il se lia avec Percier, dont il devint l'ami et ensuite le collaborateur. La catastrophe de la rue Saint-Nicaise (24 décembre 1800) fut favorable à Fontaine : en recherchant les conspirateurs, quelques soupçons furent élevés contre Lecomte, architecte des Tuileries; Bonaparte désigna aussitôt Fontaine pour remplir ces fonctions, qui allaient devenir importantes. Il paraît que ce dernier chercha généreusement à justifier son confrère; mais ce fut en vain, et il lui fallut se borner à demander que Percier restât son associé. Plus tard il fut chargé également des travaux de réparation aux palais de Saint-Cloud, de Fontainebleau et des Tuileries, et d'y construire une chapelle. En 1802, Napoléon s'occupa du projet de réunion du Louvre et des Tuileries, que Fontaine et Percier rédigèrent. Leur idée de percer une rue qui aboutirait à ces deux palais fut d'abord exécutée : la rue de Rivoli, qui s'étendait parallèlement au jardin jusqu'à la rue de l'Échelle, fut ouverte avec des bâtiments à arcades et façades uniformes sur les dessins des deux architectes. Vers cette époque, Fontaine manqua d'être frappé d'une disgrâce; Napoléon trouva très-exagérées les dépenses des bâtiments, surtout celles relatives à la restauration de la maison de l'Assomption, destinée à servir d'hospice pour les gens de service du palais. Vainement Fontaine chercha-t-il à se justifier; Napoléon demanda à Chaptal, alors ministre de l'intérieur, qu'il lui choisît un architecte qui fût à la fois le plus honnête et le plus habile. « Général, répondit le ministre, je suis alors forcé de vous proposer Fontaine et Percier. » Duroc appuya ce témoignage, et Napoléon rendit sa confiance à ces deux architectes. L'empereur examina avec une grande attention les plans de l'achèvement du Louvre. Il décida d'abord que rien ne serait changé aux grosses constructions; mais Fontaine ne se conforma pas exactement à cet ordre: il fit disparaître les traces de la création de Pierre Lescot, dans les parties des deux façades nord et sud de la cour du Louvre, qui avaient été construites avant Claude Perrault, et les raccorda avec le système adopté par le célèbre auteur de la colonnade pour la façade orientale et pour les parties attenantes des façades nord et sud. Ce travail était en pleine exécution, lorsque Napoléon, de retour à Paris, après la victoire d'Austerlitz, vint visiter le palais. Il examina les travaux avec une attention silencieuse; l'architecte, peu rassuré, s'apprêtait à justifier l'infraction aux ordres qu'il avait reçus. Mais l'empereur ne prit la parole que pour parler d'autres projets. Il adopta l'idée de déblayer l'espace entre le Louvre et les Tuileries. « On pourra, dit l'empereur, élever, à chaque « extrémité de l'espace du milieu, deux arcs de « triomphe, l'un à la Paix, l'autre à la Gloire. » Bientôt, en effet, il dicta une note prescrivant la démolition des maisons qui obstruaient la place, l'érection d'un arc de triomphe entre les deux palais, le percement d'une rue devant la colonnade, avec une place circulaire pour la

quelle l'église Saint-Germain l'Auxerrois eût été démolie. Fontaine devait présenter dans le plus bref délai les projets en exécution de ces idées. Ils furent soumis à l'empereur, qui, sans l'examen ordinaire du ministre et du conseil des bâtiments, décréta définitivement la construction d'un arc de triomphe consacré à la gloire de la grande armée. Cependant l'emplacement pour cet arc de triomphe fut disputé. Fontaine avait choisi le lieu où il a été élevé ; l'empereur disait : « Ne faut-il pas craindre que l'arc ne tue le château, ou que le château n'écrase l'arc ? » L'impératrice appuya l'avis de Fontaine, qui l'emporta. Ce monument fut terminé à la fin de l'année 1807. L'empereur s'arrêta à le voir d'une fenêtre des Tuileries : il trouva la masse trop large : « Cela ressemble, dit-il, à un pavillon « plutôt qu'à une porte; la Porte Saint-Denis est « préférable par sa forme et par sa grandeur. » Cet arc de triomphe, du reste assez élégant, n'est guère qu'une copie de l'Arc de Septime Sévère; mais malgré les critiques qu'il excita Fontaine fut désigné, dans le travail sur les prix décennaux, pour le grand prix d'architecture. Il est vrai que c'était la seule œuvre d'architecture monumentale qui eût été exécutée dans les dix années. En 1806, Fontaine fut chargé de remplacer par une salle de spectacle, aux Tuileries, la salle où la Convention avait tenu ses séances. L'empereur témoigna sa satisfaction pour cette salle, qui fut terminée le 12 décembre 1808; mais quand, le 9 janvier suivant, on l'inaugura par une représentation de *Cinna*, l'on s'aperçut, au froid qu'on y éprouvait, que l'architecte avait oublié d'y établir un système de chauffage; cet inconvénient, et quelques autres, valurent des reproches à Fontaine, qui s'empressa de faire élever sept poêles et d'opérer quelques changements. En 1808, Fontaine eut à restaurer les palais de Compiègne et de Rambouillet. A cette époque, on reprit le projet pour la réunion du Louvre et des Tuileries; on discuta l'opportunité d'une galerie transversale faisant face aux Tuileries, sur la place du Carrousel, galerie que l'architecte proposait, et qui, élevée jusqu'à la hauteur d'un premier étage seulement, serait couverte en terrasse. La divergence des opinions décida l'empereur à ordonner une exposition publique des divers projets que plusieurs architectes avaient aussi présentés. Dans une nouvelle séance, qui eut lieu le 5 février 1810 aux Tuileries, où l'on discuta le projet de Fontaine, le roi de Naples et le cardinal Fesch furent contraires à son idée de galerie transversale, et l'empereur termina la séance en disant : « Ce qui est grand « est beau, et je ne saurais me décider à par- « tager en deux un espace dont le principal « avantage est la grandeur. » Fontaine finit par vaincre momentanément l'opinion de Napo-[l]éon, et le projet de la galerie fut alors adopté; [mais en] 1811 l'empereur déclara que définiti-[vement i]l n'en voulait pas. Une idée que Fontaine jeta par hasard, dans une de ses conférences aux Tuileries, fit naître le projet de bâtir sur le sommet de la montagne de Chaillot, à Paris, un palais consacré au roi de Rome. Fontaine donna le plan de ce palais ; vingt millions furent portés pour cette destination au budget des bâtiments; mais les événements désastreux de 1812 firent ajourner le projet, qui ne devait pas se réaliser. Le 9 mars 1812 Fontaine fut nommé membre de l'Académie des Beaux-Arts, et l'année suivante il reçut le titre de premier architecte de l'empereur. La chute de Napoléon n'entraîna pas celle de l'architecte, qui devint celui du roi Louis XVIII. Les travaux du Louvre, toutefois, furent interrompus. Ils ont été repris en 1852, sous le règne de Napoléon III, qui en les achevant fit en peu de temps ce que d'autres n'avaient pu exécuter pendant de longues années.

Avant d'être roi, Louis-Philippe avait chargé Fontaine d'élever au Palais-Royal la galerie qui en termine le parallélogramme et qui reçut le nom de *Galerie d'Orléans*. Il eut à faire des travaux aux châteaux de Neuilly et d'Eu, à exécuter (de 1832 à 1834) l'agrandissement du château des Tuileries par la fâcheuse suppression de la terrasse qui séparait le pavillon de l'horloge de la chapelle, en détruisant ainsi l'harmonie du plan primitif de Philibert de Lorme. Une œuvre plus importante fut confiée à Fontaine, lorsque Louis-Philippe eut décidé la création du musée historique dans le palais de Versailles. Fontaine en traça le plan, et conduisit avec autant de vigueur que d'habileté ce grand travail d'appropriation. Malgré son grand âge, il espérait encore, sous le nouvel empire, être chargé de l'achèvement du Louvre; mais, après avoir atteint sa quatre-vingt-dixième année, il finit sa laborieuse carrière. Fontaine a publié avec Percier : *Palais, maisons et autres édifices modernes dessinés à Rome;* 1798, in-fol., publiés de nouveau en 1810; — *Description des Fêtes et Cérémonies du Mariage de Napoléon et de Marie-Louise* : 1810, in-folio, avec planches; — *Recueil de décorations intérieures pour tout ce qui concerne l'ameublement;* 1812, in-folio; une nouvelle édit. en 1817. Cet ouvrage a exercé pendant assez longtemps une grande influence sur les modèles de l'industrie pour l'ameublement. GUYOT DE FÈRE.

Journal des Beaux-Arts, 1848, 2e vol. — *Annuaire statistique des Artistes* ; 1836. — *Notes particulières*.

: **FONTAINE** (*Émile*), auteur dramatique et publiciste français, né vers 1814, dans les environs de Bergerac (Dordogne). Il fit ses études au collège de Périgueux, et vint à Paris en 1834 pour suivre les cours de la faculté de droit, qu'il délaissa pour le théâtre. Il débuta par des pièces représentées sur les théâtres du quartier latin et du boulevard. Quelques-unes obtinrent des succès de vogue, entre autres *Louisette, ou la chanteuse des rues*, en collaboration avec Marc Michel, comédie-vaudeville en deux actes, jouée à la Gaîté en 1840.

il s'adonna en même temps au journalisme, et écrivit successivement dans *Le Globe*, *L'Europe monarchique*, *La France*, *L'Union*, et il est aujourd'hui l'un des principaux rédacteurs de ce dernier journal. A la fin du règne de Louis-Philippe, il fut un des collaborateurs les plus assidus des *Nouvelles à la main*, petites brochures mensuelles dans le genre des *Guêpes* de M. Alphonse Karr. On a en outre de M. E. Fontaine : *Sara la Juive*, drame, trois actes, avec prologue et épilogue (1838), avec H. Deschamps ; — *Un Neveu du faubourg*, comédie-vaudeville, un acte (1840) ; — *Rifolard, épisode d'une vie agitée*, trois actes mêlés de chant (1840), avec Marc Michel ; — *Qui se ressemble se gêne* (1842), comédie-vaudeville, un acte, avec le même et A. Peupin ; — *Le Nourrisson*, vaudeville, un acte (1842), avec Marc Michel ; — *La Chasse du Roi*, comédie-vaudeville, un acte (1843) ; — *Abd-el-Kader à Paris*, vaudeville épisodique, un acte (1843), avec Dumersan ; — *L'Épicier de Chantilly*, vaudeville, deux actes (1844). — Il a aussi fait jouer au Théâtre-Français *Les Spectateurs*, drame en cinq actes, qui n'a pas été imprimé. M. Ch.

Documents particuliers. — *Biographie des Journalistes*, par Edmond Texier. — *La Littérature française contemporaine*, par Louandre et Bourquelot, t. III.

FONTAINE (De La). *Voy.* La Fontaine.

FONTAINE-MALHERBE (*Jean*), littérateur français, né près de Coutances, vers 1740, mort en 1780. Il fut pendant quelques années inspecteur de la librairie et censeur royal. Ses pièces dramatiques sont dénuées d'intérêt, mais ses poésies ne manquent pas d'un certain mérite. On a de lui : *Calypso à Télémaque*, héroïde ; 1761, in-8° ; — *Éloge historique de Carle Vanloo* ; dans le *Nécrologe des hommes célèbres* de 1766, et Paris, 1767, in-12 ; — *Éloge de M. Deshayes* ; Paris, 1767, in-12, et dans le *Nécrologe* de la même année ; — *La Rapidité de la vie*, poëme couronné par l'Académie Française ; 1766, in-8° ; — *Discours* (en vers) *sur la philosophie* ; ibid. ; — *Épître aux pauvres* ; couronnée par l'Académie Française en 1768 ; Paris, même année, in-8° ; — *Fables et Contes moraux* ; Londres et Paris, 1769, in-12 ; — *Argillan, ou le fanatisme des croisades*, tragédie en cinq actes en vers ; Paris, 1769, in-8°, avec fig. ; — *Les Noces d'un Fils de Roi, ou le gouverneur*, drame, trois actes ; Amsterdam, Paris, 1770, in-8° ; — *Le Cadet de famille, ou l'heureux retour*, comédie en un acte ; — *L'École des Pères*, id. ; — *Les Mariages assortis*, comédie italienne mêlée d'ariettes. Fontaine-Malherbe a aussi publié un grand nombre de poésies dans divers recueils littéraires, principalement dans l'*Almanach des Muses*. Il a en outre coopéré à la traduction des *Œuvres de Shakspeare* avec le comte de Catuélan et Letourneur ; Paris, 1776-1783, 20 vol. in-8°. On estime cette traduction ; cependant elle ne fait connaître qu'imparfaitement le de l'illustre auteur anglais ; il y est plus souvent imité que traduit. A. J[illegible].

Ersch, *La France littéraire*.

* **FONTAINE DE RESBECK** (*Adolphe-Charles-Théodose*), polygraphe français, né à Lille, le 3 avril 1813. Les principaux de ses nombreux ouvrages sont : *Conseils à une femme chrétienne sur les devoirs de son état* ; Paris, 1836, in-8° ; — *L'Enfant religieux*, suivi de l'*Histoire de l'Église racontée aux enfants* ; ibid., 1836, in-12 ; — *Ernest et Louis* ; ibid., 1836, in-18 ; — *Adalbert, ou l'Anacharsis chrétien au treizième siècle* ; ibid., 1836, 2 vol. ; — *La Mer, nouvelle histoire des naufrages* ; ibid., 1836, 2 vol. in-18 ; — *Vies des saints racontées aux enfants* ; ibid., 1837, 2 vol. in-12 ; — *Histoire de la Religion avant et après Notre-Seigneur Jésus-Christ, racontée aux enfants* ; ibid., 1837, in-18 ; — *L'Anacharsis des Ateliers, ou lettres à Célestin sur le choix d'un état* ; ibid., 1838, in-18 ; — *Vie de Jean-Baptiste de Lasalle* ; ibid., 1838, in-18 ; — *Le Fénelon des écoles primaires*, etc. ; ibid., 1837 ; — *Les Contes en voyage, ou une histoire par relais* ; ibid., 1838, in-32 ; — *Les Mémoires du Petit-Poucet* ; ibid., 1838, in-32 ; — *Les Aventures de Polichinelle* ; ibid., 1838, in-32 ; — *Les Souvenirs d'un Pantin* ; ibid., 1840 ; — *Les Soirées du jeune Navigateur* ; ibid., 1844, in-12.

Louandre et Bourquelot, *La Litt. franç. contemp.*

FONTAINES (*Pierre* de), magistrat et jurisconsulte français, était originaire du comté de Vermandois, et vivait dans le treizième siècle. Après avoir été bailli de Vermandois en 1253, il devint maître (conseiller) en parlement. Saint Louis, quand il rendait la justice à ses sujets, le tenait toujours près de sa personne, comme l'un de ses principaux conseillers. Suivant Joinville, ce prince commandait souvent à Pierre de Fontaines et à Geoffroy de Villette de délivrer les parties, c'est-à-dire de juger leurs différends. Pierre de Fontaines est mentionné en deux jugements de l'an 1260, cités par Du Cange, et il est nommé deux fois dans le 1er volume des *Olim*, années 1258 et 1266. Enfin, d'après la *Chronique de Reims* et les *Archives administratives de la ville de Reims*, Pierre de Fontaines fut un des conseillers ou maîtres de la cour du roi, en 1259, dans le procès relatif à la garde de Saint-Remy de Reims, entre le roi, l'abbé et le couvent de Saint-Remy, d'une part, et Thomas de Beaumets, archevêque de Reims, d'autre part. Dans le but de faire connaître à un jeune gentilhomme l'ordre judiciaire établi en France, il composa sous ce titre : *Le Conseil que Pierre de Fontaines donna à son ami*, un livre dans lequel, mêlant les coutumes françaises aux lois romaines, mais faisant un choix parmi ces dernières, il indique celles qui lui paraissent applicables, et expose en quoi l'usage du temps y est conforme ou en diffère. Il fut le premier,

comme il le dit dans la préface, qui entreprit d'écrire sur cette matière. « Saint Louis, dit M. Laferrière (*Histoire du Droit français*), tâchant d'épurer l'élément coutumier et d'abolir les usages antisociaux, fut activement secondé par Pierre de Fontaines. Ce savant trace dans son *Conseil* les règles à suivre dans les relations civiles, et s'efforce d'adoucir la rude empreinte de la féodalité par la sagesse des lois romaines. » Du Cange a publié l'ouvrage de Pierre de Fontaines, à la suite de l'*Histoire de saint Louis*, par Joinville; Paris, 1668, in-fol., d'après un manuscrit de l'hôtel de ville d'Amiens, maintenant perdu ou égaré. M. Marnier en a donné une nouvelle édition annotée; Paris, 1846, in-8°, d'après un manuscrit du treizième siècle, qui appartient à la bibliothèque de Troyes, et qui a fait partie de celle de Pierre Pithou. E. Regnard.

Du Cange, *Préface des Établissements de saint Louis*. — Lenain de Tillemont, *Histoire de saint Louis*. — Colliette, *Mémoires pour servir à l'histoire du Vermandois*, t. II. — *Hist. litt. de la France*, t. XIX. — Klimrath, *Mémoire sur les monuments inédits du Droit français*. — Hardouin, *Notice sur Pierre de Fontaines*; Amiens, 1851, in-8°. — M. Marnier, *Introduction*, en tête du *Conseil*.

FONTAINES (*Marie-Louise-Charlotte* de Pelard de Givry, comtesse de), romancière française, morte en 1730. Elle était fille du marquis de Givry, ancien commandant de Metz (1). Elle se fit remarquer par ses qualités aimables, et eut pour amis tout ce que la littérature de l'époque comptait d'hommes remarquables. On lui doit plusieurs productions ingénieuses écrites sans prétentions, et qui lui méritèrent les vers suivants de Voltaire :

Quel dieu, charmant auteur,
Quel dieu vous a donné ce langage enchanteur?
La force et la délicatesse,
La simplicité, la noblesse,
Que Fénelon seul avait joint.
. . . .
Sapho, qui ne croirait que l'amour vous inspire?
Mais vous vous contentez de vanter son empire;
Ah, pouvez-vous donner des leçons de tendresse,
Vous qui les pratiquez si peu!

Cependant, s'il faut en croire le président Hénault, la comtesse de Fontaines était loin d'être aussi inhumaine que le proclame Voltaire, et son cœur n'était pas plus à elle que ses écrits, dont Chapelle et Ferrand, toujours d'après le même, auraient été les discrets auteurs. En vieillissant la comtesse de Fontaines tomba du rang qu'elle occupait dans la belle société parisienne, et la pauvreté fut la seule et triste compagne de ses vieux jours; on cite parmi ses ouvrages : *Histoire d'Aménophys, prince de Lydie*; Paris, 1725 et 1728, in-12; — *Histoire de la Comtesse de Savoie*; 1726, in-12 : on prétend que c'est dans ce roman que Voltaire a puisé les sujets de ses deux tragédies d'*Artémise* et de *Tancrède*. Le grand écrivain loue beaucoup la grâce et la pureté du style de cet ouvrage, qu'il trouve écrit avec

Ce naturel aisé, dont l'art n'approche point.

Les *Œuvres complètes* de la comtesse de Fontaines ont été publiées avec une *Notice littéraire*; Paris, 1812, in-18. Ses romans ont été souvent réimprimés à la suite de ceux de mesdames de La Fayette et de Tencin. A. Jadin.

Le président Hénault, *Œuvres inédites*. — Barbier et Desessarts, *Nouvelle Bibliothèque d'un Homme de Goût*, t. V, p. 27. — Voltaire, *Correspondance* et *Poésies*.

FONTAINES (Des). *Voy.* Desfontaines et Guyot.

FONTAN (*Louis-Marie*), journaliste et auteur dramatique français, né à Lorient, le 4 novembre 1801, mort à Thiais, près Paris, le 10 octobre 1839. Il entra d'abord dans l'administration de la marine; mais en 1820 il fut forcé de donner sa démission, pour avoir assisté à un banquet offert par sa ville natale à M. Villemain à l'occasion du changement de la loi électorale. Il vint alors à Paris, et fit insérer quelques articles dans l'*Album* et les *Tablettes*. Cinq de ces articles furent incriminés, et Fontan se vit traduit en police correctionnelle; mais à l'audience il montra une telle confiance en lui-même, qu'il intimida le ministère public et que le tribunal crut devoir remettre la cause indéfiniment. Un tel résultat ne pouvait qu'exciter la verve de Fontan; il reprit la direction de l'*Album*, et, non content de cribler d'épigrammes le ministère, il s'attaqua au roi, et publia *Le Mouton enragé*. Ce pamphlet, qui fit un grand scandale, valut à son auteur une condamnation à cinq ans de prison et à dix mille francs d'amende. Pour se soustraire à cet arrêt, Fontan quitta la France, et se sauva en Belgique; mais on ne lui permit pas d'y rester, et, en butte à des persécutions de toutes sortes, il fut conduit les fers aux mains de Belgique en Hollande, de Hollande en Prusse, puis en Hanovre; et telles furent les souffrances qu'il endura, qu'il préféra revenir en France se constituer prisonnier. A son retour, on l'envoya à la maison d'arrêt de Poissy, où il resta jusqu'à la révolution de 1830. On a de lui : *L'Aigle et le Proscrit*; ode; Paris, 1823, in-8°; — *Odes et épîtres*; Paris, 1823-1827, in-12; — *L'Actrice, ou les deux portraits*, comédie en un acte, avec M. Ader; — *L'Homme entre deux âges*, comédie en un acte, en prose, avec M. Charles Desnoyers; — *Perkins Werbec*, drame en cinq actes, en vers, avec M. Halévy et Drouineau; — *L'Espion*, drame en cinq actes, en prose;

(1) Suivant les écrivains du temps, le marquis de Givry ayant favorisé l'établissement des Juifs (1) dans la ville de Metz, ceux-ci, par reconnaissance, lui firent une pension considérable, reversible sur ses enfants. C'est à cette circonstance que Voltaire fait allusion lorsqu'il adresse les vers suivants à madame de Fontaines :

Adieu : malgré mes épilogues,
Puissiez-vous pourtant tous les ans
Me lire deux ou trois romans
Et taxer quatre synagogues.

(1) C'est par une singulière erreur que Chaudon et Delandine, dans leur *Dictionnaire historique*, édit. de 1811, ont écrit l'établissement *des jésuites*.

— *Jeanne la Folle, ou la Bretagne historique au treizième siècle*, drame historique, en cinq actes et en vers, avec une préface contenant *Le Mouton enragé*; — *Jeanne de Flandre*, drame en quatre actes; — *Le Moine*, drame en cinq actes et huit tableaux; — *Le Procès d'un maréchal de France*, avec M. Dupeuty; — *Le Comte de Saint-Germain*, drame en cinq actes; — *Le Maréchal Brune*, drame en cinq actes, etc., etc. H. MALOT.

Journaux français d'octobre 1839 et notamment *Journal des Débats* du 14 octobre. — Rabbe Boisjolin, etc., *Biographie des Contemporains*; supplément. — Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *Littérature contemporaine*.

*FONTANA (*Prospero*), peintre de l'école bolonaise, né à Bologne, en 1512, mort en 1597, dans cette ville, où il fut inhumé, dans l'église des Servites. Il fut élève d'Innocenzio d'Imola, qui avant sa mort le choisit pour terminer un de ses tableaux. Après avoir perdu son maître, il s'attacha à Vasari et à Pierino del Vaga, qu'il aida dans leurs travaux. Fontana fut appelé en France par le Primatice, qui l'employa à Fontainebleau, mais étant tombé malade, il retourna bientôt dans sa patrie. Malheureusement Vasari lui apprit plutôt à faire vite qu'à bien faire, et plus tard le besoin d'alimenter un luxe dont il prit l'habitude et qui devint pour lui une nécessité, le poussa encore dans cette voie funeste, en lui faisant accepter d'innombrables commandes, qu'il était forcé d'exécuter avec plus de rapidité que de soin. Il avait une fécondité d'idées, une culture d'esprit, une hardiesse de main qui le rendaient propre aux grandes compositions; mais, ayant renoncé à la manière finie de son premier maître pour s'attacher aux doctrines de Vasari, il peignit, à l'exemple de celui-ci, d'immenses murailles en peu de temps et presque dans le même goût. Son dessin est plus négligé que celui de Vasari, ses mouvements ont plus de feu, ses couleurs sont de même crues et jaunâtres, mais elles ont plus de délicatesse. Lorsqu'il voulut travailler avec plus de soin et de conscience, Fontana s'éleva parfois à de hautes qualités, et quelques-uns de ses tableaux, par l'éclat de la composition, la richesse des costumes, le grandiose de l'ensemble, rappellent le style du Véronèse; c'est alors seulement qu'il peut mériter l'éloge pompeux d'Orlandi, qui le nomme *fonte d'ogni virtù* (source de toutes qualités). On peut s'étonner qu'avec la fougue de son imagination, Fontana ait pu se plier à peindre des portraits; cependant, il excella dans ce genre, et c'est à ce titre que Michel-Ange le présenta au pape Jules III, qui le pensionna et l'admit au nombre des peintres du palais, position qu'il conserva sous les trois successeurs de ce pontife. Le plus beau titre de Fontana à l'estime et à la reconnaissance de la postérité est d'avoir été le maître de sa fille Lavinia, de Denis Calvart, auquel nous devons le Guide, et surtout de Louis et d'Augustin Carrache. Ce fut ainsi qu'il devint le lien traditionnel de l'école bolonaise entre son fondateur, le Francia, et ses réformateurs, les Carrache. Malheureusement pour lui, dans sa vieillesse ces illustres élèves firent un peu oublier le maître, et Fontana, après avoir mené un train de grand seigneur, après avoir vu son salon le joyeux rendez-vous de tous les artistes de son temps, serait mort dans un état voisin de la gêne, s'il n'eût été soutenu par sa fille.

Parmi les nombreux ouvrages de ce maître, nous signalerons à Bologne : église de San-Salvatore, l'*Adoration des Mages*; — à la Madonna-del-Baracano, la *Dispute de sainte Catherine*; — à Santo-Giacomo-Maggiore, un *Saint Alexis faisant l'aumône* et *Baptême de Jésus-Christ* signé : *Prosper Fontana faciebat* MDLXVI; — au musée, *Un Enfant jouant avec un lion*, fresque transportée sur toile. Il avait peint à fresque la chapelle du palais public; cette salle servant aujourd'hui de dépôt pour les archives, les peintures de Fontana sont cachées par des armoires. Il ne reste plus rien de ses fresques à Saint-Étienne. — Au musée de Milan, on a de lui : une *Annonciation* avec *le Père éternel* dans le haut; — à Berlin : une *Adoration des Mages*; — à Dresde : *La Vierge allaitant l'Enfant-Jésus*, en présence de sainte Catherine, sainte Cécile et saint Joseph.

E. B—N.

Borghini, *Il Riposo*. — Oretti, *Memorie*. — Malvasia, *Felsina pittrice*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Viardot, *Musées de l'Europe*. — M. A. Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*.

*FONTANA (*Lavinia*), fille de Prospero, peintre de l'école bolonaise, née à Bologne, en 1552, morte à Rome, en 1614, selon Oretti, Lanzi, Ticozzi et Campori, en 1602 si l'on en croit Orlandi, Malvasia et Winckelmann, dont l'opinion paraît moins probable. Lavinia épousa Gian-Paolo Zappi, d'une riche et noble famille d'Imola, peintre amateur, qui l'aida souvent dans les accessoires de ses tableaux; c'est à raison de ce mariage qu'on trouve quelquefois cette artiste désignée sous le nom de Lavinia Zappi; elle-même a signé plusieurs de ses ouvrages : *Lavinia Fontana de Zappis*.

Élève de son père, Lavinia l'imita pour le coloris, mais ne put l'égaler pour le dessin et la composition; sentant elle-même son infériorité, elle s'adonna plus spécialement à la peinture de portraits, art dans lequel elle finit par égaler et quelquefois surpasser son père. Elle étudiait ses modèles avec une patience qui semble être plus particulière aux femmes, et elle réussissait à rendre avec fidélité jusqu'aux moindres linéaments des visages, jusqu'aux moindres détails des habillements, tels que les lui présentait la nature. Elle parvint à acquérir une telle suavité, une telle finesse de pinceau, surtout quand elle eut étudié les ouvrages du Carrache, que plusieurs de ses portraits ont pu être attribués au Guide. Dans tout

l'éclat de son talent, elle alla à Rome, où l'appelait la protection de la famille Buoncompagni et surtout celle de son illustre chef, le pape Grégoire XIII, qui la nomma son peintre. Les dames romaines se disputèrent l'honneur d'obtenir d'elle leurs portraits, succès d'autant plus facile à comprendre que Lavinia avait l'art de flatter ses modèles sans s'éloigner de la ressemblance et de faire ressortir leurs avantages par l'élégance des ajustements. De son vivant comme après sa mort, elle fut célébrée à l'envi par les poëtes et les orateurs, et dans l'école italienne il est peu de femmes qui aient égalé sa renommée.

Lavinia a laissé de nombreux ouvrages, dont nous indiquerons ici les principaux : à Bologne: à San-Giacomo-Maggiore, *La Vierge, Saint Côme et Saint Damien*; à la Madonna-del-Baracano, *La Madone entre saint Joseph et saint Joachim;* à Santa-Trinità, la *Nativité de la Vierge;* aux Mendicanti, la *Multiplication des Pains;* — à Sainte-Lucie, dans la sacristie, *Le Christ sur la Croix;* enfin, au musée, *Saint François de Paule bénissant le fils de la duchesse Louise de Savoie* (François Ier); — à Rome : à Sainte-Sabine-du-Mont-Aventin, un *Saint Dominique*, fort admiré; à Santa-Maria-della-Pace, des *Saintes* peintes sur les pilastres du chœur; la *Lapidation de saint Étienne*, l'un des plus grands tableaux de Lavinia, a péri dans l'incendie de Saint-Paul-hors-les-murs, le 15 juillet 1823; — à Florence, Galerie publique, *portrait de Lavinia* peint par elle-même; *portrait de Fra Panigarola*, célèbre prédicateur milanais; *Le Christ apparaissant à la Madeleine, sous la figure d'un jardinier;* galerie Pitti, un *portrait de femme;* — à Naples, au musée, *La Samaritaine;* — à Modène, à la galerie ducale, un *Religieux assis*, demi-figure; sur le dossier du siége on lit : *Lavinia Font. de Zappis* fec. MDLXXXI; — à Milan, au musée de Brera, sept *portraits;* — en Espagne, à l'Escurial, une *Sainte Famille;* — à Berlin, au musée, *Vénus et l'Amour;* — à Dresde, au Musée, une *Sainte Famille*. Le musée du Louvre ne possède aucun ouvrage de cette artiste. Lavinia a peint plusieurs fois son propre portrait, soit à part, soit dans ses tableaux; le plus frappant de tous est celui que l'on conserve à Imola, dans le palais Zappi. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Baldinucci, *Notizie*. — Winckelmann, *Neues Mahler-Lexikon*. — Campori, *Artisti negli Stati Estensi*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*. — M. A. Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*. — M. A. Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti*. — Oretti, *Memorie*. — Baglione, *Vite de' Pittori dal* 1573 *al* 1642. — Viardot, *Musées de l'Europe*. — *Catalogues des Musées de Florence, Rome, Bologne, Milan, Naples, Modène, Dresde et Berlin*. — *Magasin pittoresque*, t. XVI, 1848.

FONTANA (*Giovanni*), architecte italien, né à Mili, sur le lac de Côme, en 1540, mort à Rome, en 1614. Il vint jeune à Rome, dans cette ville d'où il envoya, en 1577, les dessins du *palais Gori*, à Sienne, qui paraît avoir été son premier ouvrage de quelque importance. A Rome il construisit le *palais Giustiniani*, qui, sans être un édifice de premier ordre, n'est cependant pas sans mérite. Découragé peut-être par la supériorité de son frère, Fontana s'adonna presque exclusivement aux grands travaux hydrauliques, quoiqu'il ait encore, en 1613, une année avant sa mort, élevé à Sienne la *façade de l'église Saint-Martin*. Rome lui doit deux *fontaines* construites par ordre de Paul V, celle *du pont Sixte*, composée d'une grande niche décorée de colonnes soutenant un attique, et la *fontaine Pauline*, si admirable par l'abondance de ses eaux, et qui fut construite des débris du Forum de Nerva. Fontana amena l'eau à ces deux fontaines en rétablissant l'aqueduc d'Auguste. Un autre aqueduc que Fontana construisit fournit à Frascati les eaux qui embellissent les villes Mondragone et du Belvédère. Il nettoya l'embouchure du Tibre à Ostie, régla le cours du Velino entre Terni et Narni, et fournit des eaux à Cività-Vecchia et à Velletri. Envoyé par Paul V à Ferrare et à Ravenne pour réparer les dommages causés par les inondations du Pô, il tomba malade dans ce voyage, et revint mourir à Rome, où il fut enterré, dans l'église d'Ara-Cœli.

E. B—N.

M. A. Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — Quatremère de Quincy, *Dictionnaire d'Architecture*. — Valery, *Voyage historique et littéraire en Italie*.

FONTANA (*Domenico*), architecte et ingénieur italien, frère du précédent, né en 1543, dans le village de Mili, situé sur le lac de Côme, mort à Naples, en 1607. A peine âgé de vingt ans, il se rendit à Rome, auprès de son frère aîné, Giovanni Fontana, qui y étudiait l'architecture. Les chefs-d'œuvre des grands maîtres italiens et les copies qu'il faisait chaque jour des ouvrages de Vignole, du Bramante et de Michel-Ange, développèrent son intelligence sous le rapport de l'art, et l'amenèrent à comprendre la beauté des formes. A force de persévérance et de travail, il attira l'attention de quelques puissants seigneurs de la cour de Rome. Le cardinal Montalto, ayant remarqué l'intelligence de ce jeune artiste, le prit à son service, et lui fit exécuter une chapelle dans l'église de Sainte-Marie-Majeure et un palais dans le jardin de cette basilique. Ce cardinal, qui devint si célèbre sous le nom de Sixte-Quint, voulant, comme tous les grands de cette époque, attacher son nom à quelques constructions imposantes et riches, employait l'argent avec profusion; mais il était né de famille pauvre, et tout ce qu'il possédait, il le devait aux libéralités du pape Grégoire XIII, qui, jaloux du cardinal, fit suspendre le payement de la pension qu'il lui avait accordée. Mais Fontana, soit désintéressement, soit prévoyance de l'élévation future du cardinal, fit un acte qui assura sa fortune : il em-

— *Jeanne la Folle, ou la Bretagne historique au treizième siècle*, drame historique, en cinq actes et en vers, avec une préface contenant *Le Mouton enragé*; — *Jeanne de Flandre*, drame en quatre actes; — *Le Moine*, drame en cinq actes et huit tableaux; — *Le Procès d'un maréchal de France*, avec M. Dupeuty; — *Le Comte de Saint-Germain*, drame en cinq actes; — *Le Maréchal Brune*, drame en cinq actes, etc., etc. H. Malot.

Journaux français d'octobre 1839 et notamment *Journal des Débats* du 14 octobre. — Rabbe Boisjolin, etc., *Biographie des Contemporains; supplément.* — Quérard, *La France littéraire.* — Louandre et Bourquelot, *Littérature contemporaine.*

*FONTANA (*Prospero*), peintre de l'école bolonaise, né à Bologne, en 1512, mort en 1597, dans cette ville, où il fut inhumé, dans l'église des Servites. Il fut élève d'Innocenzio d'Imola, qui avant sa mort le choisit pour terminer un de ses tableaux. Après avoir perdu son maître, il s'attacha à Vasari et à Pierino del Vaga, qu'il aida dans leurs travaux. Fontana fut appelé en France par le Primatice, qui l'employa à Fontainebleau, mais étant tombé malade, il retourna bientôt dans sa patrie. Malheureusement Vasari lui apprit plutôt à faire vite qu'à bien faire, et plus tard le besoin d'alimenter un luxe dont il prit l'habitude et qui devint pour lui une nécessité, le poussa encore dans cette voie funeste, en lui faisant accepter d'innombrables commandes, qu'il était forcé d'exécuter avec plus de rapidité que de soin. Il avait une fécondité d'idées, une culture d'esprit, une hardiesse de main qui le rendaient propre aux grandes compositions; mais, ayant renoncé à la manière finie de son premier maître pour s'attacher aux doctrines de Vasari, il peignit, à l'exemple de celui-ci, d'immenses murailles en peu de temps et presque dans le même goût. Son dessin est plus négligé que celui de Vasari, ses mouvements ont plus de feu, ses couleurs sont de même crues et jaunâtres, mais elles ont plus de délicatesse. Lorsqu'il voulut travailler avec plus de soin et de conscience, Fontana s'éleva parfois à de hautes qualités, et quelques-uns de ses tableaux, par l'éclat de la composition, la richesse des costumes, le grandiose de l'ensemble, rappellent le style du Véronèse; c'est alors seulement qu'il peut mériter l'éloge pompeux d'Orlandi, qui le nomme *fonte d'ogni virtù* (source de toutes qualités). On peut s'étonner qu'avec la fougue de son imagination, Fontana ait pu se plier à peindre des portraits; cependant, il excella dans ce genre, et c'est à ce titre que Michel-Ange le présenta au pape Jules III, qui le pensionna et l'admit au nombre des peintres du palais, position qu'il conserva sous les trois successeurs de ce pontife. Le plus beau titre de Fontana à l'estime et à la reconnaissance de la postérité est d'avoir été le maître de sa fille Lavinia, de Denis Calvart, auquel nous devons le Guide, et surtout de Louis et d'Augustin Carrache. Ce fut ainsi qu'il devint le lien traditionnel de l'école bolonaise entre son fondateur, le Francia, et ses réformateurs, les Carrache. Malheureusement pour lui, dans sa vieillesse ces illustres élèves firent un peu oublier le maître, et Fontana, après avoir mené un train de grand seigneur, après avoir vu son salon le joyeux rendez-vous de tous les artistes de son temps, serait mort dans un état voisin de la gêne, s'il n'eût été soutenu par sa fille.

Parmi les nombreux ouvrages de ce maître, nous signalerons à Bologne : église de San-Salvatore, l'*Adoration des Mages*; — à la Madonna-del-Baracano, la *Dispute de sainte Catherine*; — à Santo-Giacomo-Maggiore, un *Saint Alexis faisant l'aumône* et *Baptême de Jésus-Christ* signé : *Prosper Fontana faciebat* MDLXVI; — au musée, *Un Enfant jouant avec un lion*, fresque transportée sur toile. Il avait peint à fresque la chapelle du palais public; cette salle servant aujourd'hui de dépôt pour les archives, les peintures de Fontana sont cachées par des armoires. Il ne reste plus rien de ses fresques à Saint-Étienne. — Au musée de Milan, on a de lui : une *Annonciation* avec *le Père éternel* dans le haut; — à Berlin : une *Adoration des Mages*; — à Dresde : *La Vierge allaitant l'Enfant-Jésus*, en présence de sainte Catherine, sainte Cécile et saint Joseph.

E. B—n.

Borghini, *Il Riposo.* — Oretti, *Memorie.* — Malvasia, *Felsina pittrice.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Vasari, *Vite.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Viardot, *Musées de l'Europe.* — M. A. Gualandi, *Tre Giorni in Bologna.*

*FONTANA (*Lavinia*), fille de Prospero, peintre de l'école bolonaise, née à Bologne, en 1552, morte à Rome, en 1614, selon Oretti, Lanzi, Ticozzi et Campori, en 1602 si l'on en croit Orlandi, Malvasia et Winckelmann, dont l'opinion paraît moins probable. Lavinia épousa Gian-Paolo Zappi, d'une riche et noble famille d'Imola, peintre amateur, qui l'aida souvent dans les accessoires de ses tableaux; c'est à raison de ce mariage qu'on trouve quelquefois cette artiste désignée sous le nom de Lavinia Zappi; elle-même a signé plusieurs de ses ouvrages : *Lavinia Fontana de Zappis.*

Élève de son père, Lavinia l'imita pour le coloris, mais ne put l'égaler pour le dessin et la composition; sentant elle-même son infériorité, elle s'adonna plus spécialement à la peinture de portraits, art dans lequel elle finit par égaler et quelquefois surpasser son père. Elle étudiait ses modèles avec une patience qui semble être plus particulière aux femmes, et elle réussissait à rendre avec fidélité jusqu'aux moindres linéaments des visages, jusqu'aux moindres détails des habillements, tels que les lui présentait la nature. Elle parvint à acquérir une telle suavité, une telle finesse de pinceau, surtout quand elle eut étudié les ouvrages du Carrache, que plusieurs de ses portraits ont pu être attribués au Guide. Dans tout

l'éclat de son talent, elle alla à Rome, où l'appelait la protection de la famille Buoncompagni et surtout celle de son illustre chef, le pape Grégoire XIII, qui la nomma son peintre. Les dames romaines se disputèrent l'honneur d'obtenir d'elle leurs portraits, succès d'autant plus facile à comprendre que Lavinia avait l'art de flatter ses modèles sans s'éloigner de la ressemblance et de faire ressortir leurs avantages par l'élégance des ajustements. De son vivant comme après sa mort, elle fut célébrée à l'envi par les poètes et les orateurs, et dans l'école italienne il est peu de femmes qui aient égalé sa renommée.

Lavinia a laissé de nombreux ouvrages, dont nous indiquerons ici les principaux : à Bologne : à San-Giacomo-Maggiore, *La Vierge, Saint Côme et Saint Damien*; à la Madonna-del-Baracano, *La Madone entre saint Joseph et saint Joachim*; à Santa-Trinità, la *Nativité de la Vierge*; aux Mendicanti, la *Multiplication des Pains*; — à Sainte-Lucie, dans la sacristie, *Le Christ sur la Croix*; enfin, au musée, *Saint François de Paule bénissant le fils de la duchesse Louise de Savoie* (François Ier); — à Rome : à Sainte-Sabine-du-Mont-Aventin, un *Saint Dominique*, fort admiré; à Santa-Maria-della-Pace, des *Saintes* peintes sur les pilastres du chœur; la *Lapidation de saint Étienne*, l'un des plus grands tableaux de Lavinia, a péri dans l'incendie de Saint-Paul-hors-les-murs, le 15 juillet 1823; — à Florence, Galerie publique, *portrait de Lavinia* peint par elle-même; *portrait de Fra Panigarola*, célèbre prédicateur milanais; *Le Christ apparaissant à la Madeleine, sous la figure d'un jardinier;* galerie Pitti, un *portrait de femme;* — à Naples, au musée, *La Samaritaine;* — à Modène, à la galerie ducale, un *Religieux assis*, demi-figure; sur le dossier du siége on lit : *Lavinia Font. de Zappis* fec. MDLXXXI; — à Milan, au musée de Brera, sept *portraits;* — en Espagne, à l'Escurial, une *Sainte Famille;* — à Berlin, au musée, *Vénus et l'Amour;* — à Dresde, au Musée, une *Sainte Famille*. Le musée du Louvre ne possède aucun ouvrage de cette artiste. Lavinia a peint plusieurs fois son propre portrait, soit à part, soit dans ses tableaux; le plus frappant de tous est celui que l'on conserve à Imola, dans le palais Zappi. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Baldinucci, *Notizie*. — Winckelmann, *Neues Mahler-Lexikon*. — Campori, *Artisti negli Stati Estensi*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*. — M. A. Gualandi, *Tre Giorni in Bologna*. — M. A. Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti*. — Oretti, *Memorie*. — Baglione, *Vite de' Pittori dal 1573 al 1642*. — Viardot, *Musées de l'Europe*. — *Catalogues des Musées de Florence, Rome, Bologne, Milan, Naples, Modène, Dresde et Berlin*. — *Magasin pittoresque*, t. XVI, 1848.

FONTANA (*Giovanni*), architecte italien, né à Mili, sur le lac de Côme, en 1540, mort à Rome, en 1614. Il vint jeune à Rome, dans cette ville d'où il envoya, en 1577, les dessins du *palais Gori*, à Sienne, qui paraît avoir été son premier ouvrage de quelque importance. A Rome il construisit le *palais Giustiniani*, qui, sans être un édifice de premier ordre, n'est cependant pas sans mérite. Découragé peut-être par la supériorité de son frère, Fontana s'adonna presque exclusivement aux grands travaux hydrauliques, quoiqu'il ait encore, en 1613, une année avant sa mort, élevé à Sienne la *façade de l'église Saint-Martin*. Rome lui doit deux *fontaines* construites par ordre de Paul V, celle *du pont Sixte*, composée d'une grande niche décorée de colonnes soutenant un attique, et la *fontaine Pauline*, si admirable par l'abondance de ses eaux, et qui fut construite des débris du Forum de Nerva. Fontana amena l'eau à ces deux fontaines en rétablissant l'aqueduc d'Auguste. Un autre aqueduc que Fontana construisit fournit à Frascati les eaux qui embellissent les villes Mondragone et du Belvédère. Il nettoya l'embouchure du Tibre à Ostie, régla le cours du Velino entre Terni et Narni, et fournit des eaux à Cività-Vecchia et à Velletri. Envoyé par Paul V à Ferrare et à Ravenne pour réparer les dommages causés par les inondations du Pô, il tomba malade dans ce voyage, et revint mourir à Rome, où il fut enterré, dans l'église d'Ara-Cœli. E. B—N.

M. A. Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — Quatremère de Quincy, *Dictionnaire d'Architecture*. — Valery, *Voyage historique et littéraire en Italie*.

FONTANA (*Domenico*), architecte et ingénieur italien, frère du précédent, né en 1543, dans le village de Mili, situé sur le lac de Côme, mort à Naples, en 1607. A peine âgé de vingt ans, il se rendit à Rome, auprès de son frère aîné, Giovanni Fontana, qui y étudiait l'architecture. Les chefs-d'œuvre des grands maîtres italiens et les copies qu'il faisait chaque jour des ouvrages de Vignole, du Bramante et de Michel-Ange, développèrent son intelligence sous le rapport de l'art, et l'amenèrent à comprendre la beauté des formes. A force de persévérance et de travail, il attira l'attention de quelques puissants seigneurs de la cour de Rome. Le cardinal Montalto, ayant remarqué l'intelligence de ce jeune artiste, le prit à son service, et lui fit exécuter une chapelle dans l'église de Sainte-Marie-Majeure et un palais dans le jardin de cette basilique. Ce cardinal, qui devint si célèbre sous le nom de Sixte-Quint, voulant, comme tous les grands de cette époque, attacher son nom à quelques constructions imposantes et riches, employait l'argent avec profusion; mais il était né de famille pauvre, et tout ce qu'il possédait, il le devait aux libéralités du pape Grégoire XIII, qui, jaloux du cardinal, fit suspendre le payement de la pension qu'il lui avait accordée. Mais Fontana, soit désintéressement, soit prévoyance de l'élévation future du cardinal, fit un acte qui assura sa fortune : il em-

pêcha que les travaux ne fussent interrompus, en les faisant terminer à ses frais et en y consacrant le fruit de ses épargnes. Quand Montalto parvint au trône pontifical, il nomma sur-le-champ Fontana son premier architecte, et lui fit achever la coupole de la basilique de Saint-Pierre. Près de la vieille sacristie de cette basilique se trouvait caché, au milieu des décombres, un monument qui avait été transporté à Rome sous le règne de Caligula. Ce monument n'était autre qu'un obélisque long de 111 palmes et demi et large à sa base de douze palmes (le palme romain fait un peu plus de 8 pouces 3 lignes, ou environ 24 centimètres). Tous les prédécesseurs de Sixte-Quint avaient formé le projet de l'ériger sur la place de Saint-Pierre; mais la difficulté du transport, la diversité des moyens proposés en avaient toujours retardé l'exécution. Le nouveau pape, voulant éterniser la mémoire de son pontificat, résolut d'accomplir cette œuvre gigantesque : il s'adressa aux architectes, aux ingénieurs et aux mathématiciens les plus habiles d'Europe. Plus de 500 mémoires, dessins ou modèles arrivèrent à Rome; mais les opinions qui y étaient renfermées étaient si opposées les unes aux autres que Sixte-Quint se trouva forcé de s'en rapporter à Fontana pour avoir la solution de cet important problème. Fontana examina tous ces avis avec soin, et en soumit un au pape qui se trouvait en contradiction avec ceux-là. Il soutenait que l'obélisque devait être transporté couché jusque sur la place, et que là il fallait le relever au moyen de machines et de cabestans. Sixte-Quint lui fit faire cette expérience sur un petit obélisque du mausolée d'Auguste, couché dans une rue voisine : elle fut heureuse, et aussitôt ce projet fut accepté. Mais comme on conservait quelques doutes sur les moyens d'exécution, on lui adjoignit Giacomo della Porta et Bartholomeo Ammanati. Fontana, affligé du peu de confiance qu'on lui accordait, fit tant d'instances auprès de son bienfaiteur qu'on le laissa seul diriger cette entreprise. Alors il se mit à l'œuvre, fit creuser le terrain de la place de 60 palmes en carré sur 33 de profondeur, et renferma l'obélisque dans une charpente prodigieuse soutenue par huit pieux de bois. Pour qu'il n'arrivât aucun accident, la foule était tenue de se taire, afin qu'on entendît les sons des trompettes qui réglaient les mouvements et ceux des cymbales qui marquaient les repos. Enfin, après plusieurs essais tentés avec succès, le 10 septembre 1586, jour de l'entrée du duc de Piney-Luxembourg, ambassadeur de Henri III, à Rome, l'obélisque s'éleva majestueusement vers le ciel, et se plaça sur son piédestal, à la grande joie de la multitude. Les ouvriers, glorieux des talents d'un tel maître, le portèrent en triomphe sur leurs épaules, et le promenèrent par la ville aux sons des instruments et des acclamations du peuple. Sixte V récompensa dignement son architecte : il fit frapper des médailles en mémoire de cette journée, ennoblit Fontana, le créa chevalier de l'Éperon d'Or, lui donna en récompense 5,000 écus d'argent, et lui fit une pension annuelle de 2,000 écus d'or réversible sur ses héritiers. Mais il ne s'en tint pas là : il lui fit en outre don de la charpente et de tous les matériaux qui avaient servi à l'érection de cet obélisque, « ce qui fut estimé, dit un auteur contemporain, à plus de 20,000 écus ». La réputation de Fontana parcourut le monde, et chaque souverain désirait l'avoir dans son royaume; mais il resta à Rome, et, d'après les ordres de Sixte-Quint, il embellit cette antique cité. Il ouvrit des rues, éleva des obélisques sur les places, continua un grand nombre d'édifices remarquables, entre autres la bibliothèque du Vatican, acheva, sur le mont Quirinal, le palais pontifical dit de *Monte-Cavallo*, fit transporter des Thermes de Dioclétien sur la place voisine les deux groupes attribués à Phidias et à Praxitèle, représentant des dieux domptant des coursiers, et enfin répara les colonnes Antonine et Trajane. Fontana, comme tous les hommes qui atteignent à l'apogée de la gloire, eut des envieux, des accusateurs : on prétendit qu'il avait détourné à son profit des sommes considérables. Le pape eut la faiblesse de le croire, et son protégé tomba en discrédit. Alors Fontana accepta le titre d'architecte et de premier ingénieur que lui offrit le vice-roi de Sicile. Il se rendit à Naples en 1592, et s'y maria. Ses constructions dans cette ville sont : un palais pour le roi, où il mêla, sans beaucoup de succès, l'ordre dorique et ionique avec le composite, et plusieurs canaux. Il allait commencer le pont que construisit plus tard, sur les plans de Fontana, François Richetti, lorsque la mort vint le surprendre. Il fut inhumé en grande pompe dans l'église de Sainte-Anne. Son fils, Giulio-Cesare, lui fit ériger un superbe mausolée.

Fontana n'a laissé qu'un seul ouvrage sur l'architecture; il a pour titre : *Del modo tenuto nel trasportare l'obelisco Vaticano, e delle fabriche fatte da nostro signore Sisto V*; Rome, 1589, in-folio. On y trouve de curieux détails sur les procédés qu'il employa pour transporter et ériger l'obélisque du Vatican. Il fut réimprimé en 1604, en deux volumes in-folio. « Cet artiste, dit l'abbé de Fontenai, eut beaucoup de talent pour les mécaniques, mais son style en architecture n'est pas correct; il n'a point conservé aux différents ordres le caractère qui leur convient, et a donné dans le sec et dans le maigre. Malgré cela, le chevalier Dominique Fontana mérite un rang distingué parmi les architectes. » [E. Barrère, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

G. Ticozzi, *Dizionario*. — Quatremère de Quincy *Dictionnaire d'Architecture*.

FONTANA (*Giulio-Cesare*), fils du précédent, architecte italien, né à Rome, vivait au commencement du dix-septième siècle.

Élève de son père, il se montra digne de lui, continua ses travaux à Naples, et en exécuta plusieurs autres très-importants. Nous ne ferons que mentionner les greniers publics, devant citer en première ligne le palais des *Studj* (des Études), aujourd'hui *Museo Borbonico*. Les fondations avaient été jetées en 1586 par le vice-roi, duc d'Ossuna, pour élever des écuries et un manége; en 1599, son successeur, le comte de Lemos, grand protecteur des lettres et des arts, fit faire de nouveaux plans par C. Fontana, et commença l'édifice destiné à l'université, mais qui resta longtemps imparfait. En 1780 l'université fut transférée dans un autre local, et en 1790 on conçut le projet de réunir dans le palais resté vacant les divers musées. A cette époque l'étage supérieur fut achevé par Pompeo Schiantarelli; mais les événements politiques ayant arrêté les travaux, ils ne furent repris et conduits à fin qu'après la révolution. E. B—N.

G. Ticozzi, *Dizionario*.

FONTANA (*Publio*), poëte latin moderne, né en 1548, à Palusco, dans le diocèse de Brescia, mort dans la même ville, en 1609. Nommé curé de Palusco par Dominico Bollani, évêque de Brescia, il passa toute sa vie dans cette humble position, malgré les offres du cardinal Aldobrandini, qui essaya à plusieurs reprises de l'attirer à Rome. Son meilleur poëme est intitulé : *Delphinis Libri III;* Venise, 1582, in-4°. Ses poésies ont été recueillies et publiées par le cardinal Furietti; Bergame, 1752, in-8°.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, p. III, p. 272.

FONTANA (*Francesco*), astronome napolitain, né vers 1580, mort de la peste, en 1656. Il étudia d'abord le droit, et se fit recevoir docteur; mais il se consacra bientôt entièrement aux mathématiques. Unissant la pratique à la théorie, il s'occupa de la taille des verres d'optique et du perfectionnement des instruments scientifiques. On a de lui : *Novæ cœlestium et terrestrium Rerum Observationes, specillis a se inventis, et ad summam perfectionem perductis editæ;* Naples, 1646, in-4°, avec un grand nombre de figures, bien exécutées. Dans cet ouvrage Fontana prétend avoir inventé en 1608 « le télescope astronomique formé d'une double lentille convexe ». Montucla regarde cette prétention comme mal fondée. On trouve dans le même livre un traité sur le microscope, et sur les observations qu'on peut, à l'aide de cet instrument, faire sur les plus petits objets.

Weidler, *Historia Astronomiæ*, c. XV, 71. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. II.

FONTANA (*Carlo*), architecte italien, né à Bruciato, village du diocèse de Côme, en 1634, mort à Rome, en 1714. Ce fut dans cette dernière ville qu'il passa sa vie entière; il y vint jeune se placer sous la direction du Bernin, auquel il emprunta quelques-unes de ses qualités, mais dont aussi trop souvent il imita les défauts. Comme son maître, il se laissa entraîner à sacrifier la pureté des formes essentielles à son goût pour la décoration; cependant, ses ouvrages ne manquent pas de grandiose dans les masses et d'une certaine élégance dans l'exécution. Sa renommée devint telle que, dans le cours de sa longue carrière et sous le règne de sept papes, il fut chargé d'innombrables travaux. Sous Alexandre VII, il contruisit la *façade* et le *maître autel de Santa-Maria-de'-Miracoli* et sous Clément X la grande *fontaine* de gauche de la place de Saint-Pierre. Innocent XII le chargea de terminer la *Curia Innocenziana* et le grand *hôpital de Saint-Michel* à Ripa-Grande. Ce fut à la même époque qu'il transforma en fonts baptismaux, pour la basilique de Saint-Pierre, le grand couvercle de porphyre du tombeau d'Othon II. Innocent XII lui confia aussi le *Mausolée de la reine de Suède Christine*, morte à Rome, en 1689, monument qui ne fut achevé que sous le règne de Clément XI, et dans lequel il fut aidé par les sculpteurs Jean Teudon, Giardini et Lorenzo Attone. Quoique arrivé à un âge avancé, Fontana n'avait rien perdu de son activité pendant quatorze années qu'il vécut encore sous le pontificat de Clément XI; c'est pendant cette dernière période de sa vie qu'il éleva à Sainte-Marie-du-Peuple la magnifique *chapelle Cibo*, l'un de ses meilleurs ouvrages, qu'il restaura l'antique *église Saint-Clément*, donna le dessin du *plafond de San-Pietro-in-vincoli*, construisit les greniers de la place de' Termini et le *portique de l'église Santa-Maria-in-Trastevere*. Indiquons encore parmi ses travaux à Rome la *façade de Saint-Marcel*, où, plus que partout ailleurs, domine le mauvais goût de son école et de son siècle, le beau *palais Bolognetti*, aujourd'hui Torlonia, le *maître autel* et la *chapelle Ginetti* de Saint-André della Valle, le *palais Grimani*, une *chapelle* à Saint-Sébastien-hors-les-murs, enfin l'immense *bibliothèque* du couvent de la Minerva. Il donna les *dessins de la Villa Visconti* à Frascati, et *de la cathédrale de Montefiascone*, remarquable par l'élégance de sa coupole. Aux environs de Sienne, il construisit le joli *casino de Cetinale;* enfin, à Gênes, on lui doit les deux magnifiques *escaliers* du palais Marcel Durazzo, aujourd'hui palais du roi. Parmi divers projets qui lui avaient été demandés pour l'Allemagne, on remarqua celui pour la cathédrale de Fulda.

Innocent XI avait chargé Fontana de faire la description de l'église de Saint-Pierre. Dans cet ouvrage, rempli d'excellents principes pour les jeunes architectes, Fontana donna plusieurs projets pour ajouter à la basilique quelques beautés extérieures; il défendit vivement le Bernin contre ceux qui l'accusaient d'avoir causé les lézardes de la coupole de Saint-Pierre en affaiblissant les piliers qui la soutiennent, et il s'efforça de prouver que les alarmes occasionnées par ces fentes étaient mal fondées et que les cercles de fer dont la coupole a été entourée étaient complétement inutiles. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Fontenai, *Dictionnaire des Artistes*. — Quatremère de Quincy, *Dictionnaire d'Architecture*. — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie*. — *Magasin pittoresque*; 1839.

FONTANA (*Agostino*), comte SCAGNELLI, jurisconsulte italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut successivement juge à Plaisance, sénateur à Mantoue, enfin auditeur de rote à Bologne. On a de lui : *De Successione monasterii bonorum capacis*; Bologne, 1685, in-fol.; — *Amphitheatrum legale, seu bibliotheca legalis amplissima*; Parme, 1688, 5 vol. in-fol. Cet ouvrage est une sorte de répertoire dont les deux premiers volumes sont distribués par ordre alphabétique d'auteurs, tandis que les trois autres, rédigés par ordre de matières, renvoient aux premiers pour la bibliographie; — *Anomalogia, seu tractatus de omni genere expensarum*; — *Astrea criminalis, overo breve metodo di ben procedere nelle criminali*; vers 1688; — des *Poésies* dans le *Salmista toscano*; Bologne, 1688.

Biografia univ. (éd. de Venise).

FONTANA (*Gaétan*), astronome italien, né à Modène, en 1645, mort dans la même ville, le 25 juin 1719. Il se fit théatin, et professa dans les maisons de son ordre à Rome, à Padoue, à Vérone et à Modène. Il cultiva avec succès l'astronomie, la géographie et la physique. Dominique Cassini était en correspondance avec lui. Ce célèbre astronome dit, dans une de ses lettres, que de toutes les observations qu'il recevait, celles de Fontana étaient les plus exactes et les mieux faites. On a de Fontana : *Institutio physico-astronomica; adjecta in fine appendice geographica*; Modène, 1695, in-4°. On remarque dans cet ouvrage l'opinion de Fontana sur la cause du mouvement des corps célestes. Il ne pense pas qu'ils soient emportés par un fluide ambiant, et croit qu'ils se meuvent en vertu d'une force motrice qui leur est propre; — *Animadversiones in historiam sacro-politicam, præsertim chronologiam spectantes*; Modène, 1718, in-4°. On trouve dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris* (1701, 1704, 1706) des observations de Fontana sur des éclipses de soleil et de lune.

Weidler, *Historia Astronomiæ*, ch. XV, 172. — Tiraboschi, *Storia della Letterat. Italiana*, t. VIII, p. 200.

FONTANA (Abbé *Felice*), naturaliste italien, né le 13 avril 1730, à Pomarole, petite bourgade du Tyrol, mort à Florence, le 9 mars 1803. Après avoir fait de bonnes études à Vérone, à Parme, à Bologne, à Padoue, il fut nommé professeur de philosophie rationnelle à l'université de Pise. Pendant son professorat, l'abbé Fontana publia plusieurs traités de physiologie. Nous citerons ses *Expériences sur les parties irritables et sensibles*, dans le 3e volume des *Mémoires de Haller* (1757); son traité *Dei Moti dell' Iride* (Des Mouvements de l'Iris), publié à Lucques en 1767; ainsi que ses *Ricerche filosofiche sopra il veleno della vipera*. Cet ouvrage fut refondu et réimprimé à Florence, sous le titre de *Traité sur le Venin de la Vipère, sur les poisons américains, sur le laurier cerise et sur quelques autres poisons*; Florence, 2 vol. in-4°, avec figures. Nommé directeur du Muséum de Physique et d'Histoire naturelle de Florence par le grand-duc Pierre-Léopold, l'abbé Fontana fit à cette occasion plusieurs voyages scientifiques en France et en Angleterre, avec Jean Fabroni. Il consacra trente ans de son existence à enrichir le muséum de pièces nouvelles, et le rendit un des mieux assortis de toute l'Europe. On lui doit plus de 1,500 pièces anatomiques, parfaitement exécutées en cire. L'empereur Joseph II, lors de son voyage à Florence, le nomma chevalier du Saint-Empire, et lui commanda 150 pièces nouvelles, ainsi que le double de toutes celles qui existaient à Florence, pour le muséum de Vienne. Fontana publia successivement : *Descrizioni ed usi di alcuni strumenti per misurare la salubrità dell' aria*; Florence, 1775, in-8°; — *Sur la Physique animale*; Florence, 1776, in-4°; — *Recherches sur la nature de l'air déphlogistiqué et de l'air nitreux*; Paris, 1776, in-8°. Des expériences que Fontana avait faites sur ce sujet, et qui furent maladroitement répétées par un physicien jaloux, lui valurent quelques désagréments. Sa sympathie pour les idées révolutionnaires de la France l'exposa à des persécutions. Il fut emprisonné. Traité avec égards par l'armée française d'occupation en 1799, Fontana ne recouvra ni sa gaieté naturelle ni même son ancienne habileté. Il dut fournir à la France un double de ses pièces anatomiques; plus tard, il échoua dans la fabrication d'une statue anatomique colossale, qu'il avait entreprise. Réintégré dans ses fonctions par le roi d'Étrurie, Fontana fit encore paraître un livre intitulé : *Principes raisonnés sur la Génération*, et mourut bientôt après, des suites d'une chute. Ses restes furent déposés dans les caveaux de l'église de Santa-Croce. Il avait esquissé un travail sur la résurrection des animaux microscopiques, rotifères et anguilles, qu'il avait cru découvrir dans le seigle ergoté. On possède encore de lui une série d'articles scientifiques réunis en volume et traduits par Gibelin, d'Aix; Paris, 1781, in-8°.

G. VITALI.

Enciclopedia popolare; Turin, 1844. — Rabbe, Vieilh et Sainte-Preuve, *Biographie universelle et portative*. — Mangili, *Elogio di Felice Fontana*; Milan, 1813.

FONTANA (*Grégoire*), mathématicien et physicien italien, frère du précédent, né à Rogarola, près de Roveredo, dans le Tyrol, le 7 décembre 1735, mort à Milan, le 24 août 1803. Après ses études, il entra dans la congrégation des *Écoles pies*, et fut envoyé à Sinigaglia comme professeur. Bientôt il prit du goût pour les mathématiques, qu'il étudia avec ardeur et avec un

tel succès qu'en 1763 il fut appelé à succéder à Boscowich dans la chaire de mathématiques transcendantes, à Pavie. Bonaparte, lorsqu'il commanda l'armée d'Italie, lui donna un témoignage de son estime en le nommant un des membres de la Consulta. Dans les dernières années de sa vie, Fontana fut obligé de renoncer à tous travaux, par suite de l'affaiblissement de sa santé. On a de lui des *Dissertations* sur divers sujets de physique, en italien et en latin, à Venise et à Pavie, de 1763 à 1776; 4 *Mémoires* insérés dans ceux de l'Académie de Sienne; 17 dans la collection des *Mémoires de Mathématiques et de Physique de la Société italienne des Sciences*; 5 dans le *Recueil de l'Académie de Turin*; 4 dans le *Journal médical de Turin*. Entre autres traductions en italien, on lui doit l'*Hydrodynamique* et divers ouvrages de l'abbé Bossut. GUYOT DE FÈRE.

Rabbe, etc., *Biogr. des Contemp.*

FONTANA (*Mariano*), mathématicien d'origine italienne, né en Tyrol, le 18 février 1746, mort le 8 novembre 1808. Il entra à l'âge de seize ans dans l'ordre des Barnabites. Ses progrès dans toutes les branches des sciences physiques et mathématiques le firent appeler, en 1771, à la chaire de philosophie du collége de Sainte-Lucie à Bologne. Il passa ensuite en la même qualité à Florence. Le comte Firmiani le rappela en Lombardie, et lui donna une chaire de mathématiques, d'abord à Mantoue, puis à Milan. En 1783 Fontana fut nommé professeur à l'université de Pavie, où il enseigna successivement la mécanique, la géométrie et l'algèbre. En 1802 il prit sa retraite, et alla finir ses jours dans le couvent de Saint-Barnabé à Milan. Fontana n'était pas seulement un savant distingué, il était aussi un excellent bibliophile et un amateur très-habile des œuvres d'art. On a de lui : *Corso di Dinamica*; Paris, 1790, 1792, 1795, 3 vol. in-4°; et divers mémoires dans les t. I et II des *Atti de l'Institut national du royaume d'Italie*. Dans le plus important de ces mémoires, intitulé : *Osservazioni storiche sopra l'Aritmetica di Francesco Maurolico*, Fontana revendique pour François Maurolico la gloire d'avoir inventé les caractères et les formules algébriques.

Bazzarini, *Dizionario enciclopedico della Lingua Italiana*. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et portative des Contemporains*.

FONTANA (*François-Louis*), frère du précédent, prélat italien, né le 28 août 1750, à Casal-Maggiore (duché de Milan), mort à Rome, le 19 mars 1822. Entré dans la congrégation des Barnabites, il y prononça ses vœux en 1767. Dès qu'il eut terminé ses cours de théologie, il accompagna le père Ermenegilde Pini, qui s'était alors fait une réputation de minéralogiste, et qui fut chargé en 1772, par l'impératrice Marie-Thérèse, d'aller visiter les mines de la Hongrie. A son retour en Italie, il partagea avec son frère la direction du collége de Sainte-Lucie de Bologne. Nommé peu de temps après professeur d'éloquence au grand collége de Milan, il déploya dans ces fonctions des connaissances littéraires variées; très-familiarisé avec le grec, il improvisait des vers dans cette langue. Élu supérieur des Barnabites de la province de Milan, Fontana fit preuve d'une grande prudence au milieu de la fermentation des esprits, peu favorables alors aux congrégations religieuses, et par la sagesse de sa conduite il sut conserver tous les colléges placés sous sa direction. Il fut au nombre de ceux qui en 1804 accompagnèrent le pape Pie VII en France. On le nomma successivement procureur général de son ordre, consulteur des rits et de l'inquisition et général de sa congrégation. Quand Pie VII fut, comme son prédécesseur, amené en France, Fontana, de même que plusieurs autres chefs d'ordres religieux, reçut l'ordre de sortir de Rome et de venir à Paris.

Il était exilé à Arcis-sur-Aube quand on l'appela pour faire partie de la commission nommée par l'empereur, en 1809, dans le but de s'occuper des affaires de l'Église. L'état de sa santé ne lui permit d'assister qu'aux premières séances. Enfermé à Vincennes à l'époque où le bref du pape fut signifié au cardinal Maury, qui venait d'être élevé par le pouvoir civil à la dignité d'archevêque de Paris, on attribua l'emprisonnement de Fontana à une mission qu'il aurait reçue du souverain pontife à l'occasion de cet abus de la puissance temporelle; il paraît toutefois que son incarcération fut provoquée par des papiers qu'on trouva dans le cabinet du pape à Savone. Il ne recouvra sa liberté qu'après l'arrivée des alliés en France. De retour à Rome, où il remplit les fonctions de secrétaire de la congrégation instituée pour délibérer sur les affaires extraordinaires de l'Église, il fut nommé cardinal le 8 mars 1816. Placé à la tête de la congrégation de *l'Index*, il conserva cependant son titre de supérieur général des Barnabites. Des commissions extraordinaires ayant été formées pour rédiger un plan d'études ainsi que pour fixer les attributions de l'inquisition romaine, Fontana en fut un des membres les plus influents. En 1818 il passa de la congrégation de l'*Index* à celle de la Propagande, et de plus on lui conféra la préfecture des études du Collége Romain.

En 1790, au moment où il était professeur au Collége des Nobles à Milan, il avait publié les vies de plusieurs savants, que Fabroni a insérées dans son recueil. On a aussi de lui quelques inscriptions et poésies grecques, imitées de saint Grégoire de Nazianze. A la mort du cardinal Gerdil, son ami, il prononça à Rome l'*Éloge funèbre* de ce prince de l'Église, et deux ans après, en 1804, il lut à l'Académie des Arcades un *Éloge littéraire* du savant ecclésiastique. Le premier de ces éloges a été traduit en français et accompagné de notes par l'abbé d'Auri-

beau. Enfin, il commença une édition in-4° des œuvres considérables du cardinal Gerdil, dont il fit paraître 15 vol. A. R.

L'Ami de la Religion.

FONTANA (*Gabriel*). *Voyez* PAVERUS.

FONTANELLA (*Francesco*), philologue italien, né à Venise, le 28 juin 1768, mort dans la même ville, le 22 mars 1827. Il étudia pour être prêtre, et acquit de bonne heure des connaissances étendues dans les langues orientales. Une dissertation sur la véritable orthographe du mot *Johannes*, et quelques autres travaux du même genre lui valurent une chaire de grammaire à Venise. Nommé professeur d'éloquence latine au lycée d'Udine lors de la réunion de Venise au royaume d'Italie, il fut destitué après 1814. Il se fit alors correcteur d'imprimerie. Le gouvernement autrichien vint au secours de Fontanella en le chargeant de dresser, avec G. Petrettini, le catalogue de la bibliothèque *Zeniana*. Le patriarche Milesi le nomma professeur d'hébreu et de grec au séminaire de Venise; mais cette chaire ayant été supprimée, Fontanella revint à ses corrections d'épreuves, et ce fut jusqu'à sa mort sa principale ressource. On a de lui : *La Ortografia del nome Johannes*; Venise, 1790, in-8°; — *Prosodia che serve d'appendice alle regole generali della sintassi latina*; ibid., 1812, in-8°; — *Osservazioni sopra la seconda edizione dell' Iliade d'Omero, publicata da Vincenzo Monti*; ibid., 1814, in-8°; — *Lo Stampare non è per tutti farsa*; ibid., 1814, in-8°; — *Addenda ad Græcam Grammaticen*; Milan, 1819, in-8°; — *La Paleortoepia della lettera græca H*; Venise, in-8°. L'auteur soutient que la lettre η doit se prononcer comme E; mais plus tard il revint sur cette opinion, et admit que la meilleure prononciation était I; — *Limen Grammaticum, sive prima græcæ linguæ erudimenta*; ibid., 1819, in-8°; — *Secunda Pars, sive syntaxis græcæ grammatices*; ibid., 1821, in-8°; — *Vocabolario Greco-Italiano et Italiano-Greco*; ib., 1821, in-8°; — *Erudimenti della Lingua Greca*; ibid., 1822, in-8°; — *Memoria sopra la grammatica greca elementare ad uso delle classi III e IV del corso ginnasiale*; ibid., 1822, in-12; — *Vocabolario Ebraico-Italiano ed Italiano-Ebraico*; ibid., 1824, in-8°; — *Vita di Francesco Fontanella, prete Veneziano, scritta da lui medesimo*; ibid., 1825, in-8°; — *Quesito intorno all' opera : Ortografia enciclopedica universale della Lingua Italiana*; ibid., 1826, in-8°; — *Nuovissima Grammatica Italiana, per apprendere la lingua ebraica*; ibid., 1826, in-8°; — *Corso di Mitologia*; ibid., 1826, 2 vol. in-8°; — *Lettera alla Nazione Ebrea per eccitarla allo studio*; ibid., 1827, in-8°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri.*

FONTANELLE. *Voy.* DUBOIS.

FONTANELLI (*Alphonse*), diplomate italien, né en 1557, à Reggio (Lombardie), mort le 11 février 1621. Il fut introduit dès sa jeunesse à la cour d'Alphonse d'Este, qui le nomma un de ses chambellans et lui confia diverses missions auprès du gouvernement de Venise. Fontanelli devint plus tard ambassadeur à Rome, puis en Espagne. Sa piété, qui était très-vive, le décida à quitter le monde. Il entra dans les ordres, et consacra le reste de sa vie à des pratiques religieuses. On a de lui : *Oratio in ecclesia D. Prosperi habita in ejus die festo 7 cal. jul.* 1570; Reggio, in-8°.

Fontanelli, *Descrizione d'alcuni Discendenti di Giacomo-seniore da Font. di Reg. in Lomb.*

FONTANELLI (*Alphonse-Vincent*, marquis DE), homme politique et littérateur italien, né à Reggio, en 1706, mort à Modène, le 3 décembre 1777. Il se fit connaître par ses voyages dans toute l'Europe, par ses liaisons et ses correspondances avec les premiers littérateurs de son temps, par son amour des lettres et par les emplois éminents qu'il occupa successivement. Colonel du régiment de La Mirandole, gouverneur du duché de Massa-Carrara, et membre de la junte chargée de gouverner le duché de Modène en l'absence du duc, Fontanelli se montra administrateur habile, et contribua beaucoup à l'embellissement de Modène. Outre un grand nombre de pièces de vers insérées dans divers recueils, Fontanelli composa des traductions restées manuscrites de diverses tragédies de Voltaire, de Racine, de Corneille.

Un autre membre de la même famille, *Alphonse-François* FONTANELLI, né à Bologne, le 20 décembre 1721, mort à Reggio, le 15 juin 1782, composa une histoire des membres de la famille Fontanelli, sous le titre de : *Descrizione d'alcuni Discendenti di Giacomo o Giacobino, seniore da Fontanella di Reggio, in Lombardia*; Reggio, 1773, in-4°.

Dizionario istorico.

FONTANES (*Louis*, marquis DE), poëte et célèbre homme politique français, né à Niort (Poitou), le 6 mars 1757, mort à Paris, le 17 mars 1821. Issu d'une famille de protestants originaire d'Alais (Languedoc), le père de Fontanes professait la religion catholique. Ne jouissant d'aucune fortune, il exerça les fonctions d'inspecteur de manufactures, successivement à Saint-Gaudens, à Niort et aux Andelys. Ce fut dans cette dernière ville qu'après avoir fait ses études au collége de Niort, tenu par les pères de l'Oratoire, le jeune Louis de Fontanes vit éclore en lui les premières étincelles du feu poétique. Il perdit en 1774 son père, qui mourut à Nantes; c'était un homme instruit, et dont plusieurs bons écrits sur l'économie agricole et commerciale avaient été remarqués de Turgot. Aussi, lorsqu'à l'époque même de cette mort, celui-ci fut devenu contrôleur général des finances, il fit profiter le jeune poëte de l'estime que lui avaient inspirée les talents de son père, et lui accorda une pension de 800 fr. Fontanes en jouit jusqu'en

1777, année où, Necker étant arrivé à la direction générale des finances, cette pension se trouva supprimée par mesure d'économie. Fontanes, qui perdait par là son unique revenu, se rendit à Paris pour solliciter la révocation de la mesure qui le dépouillait : il ne put l'obtenir, et pendant de longues années il se vit réduit à une situation voisine de l'indigence.

Comme tant d'autres poëtes illustres, Fontanes dut au sentiment du malheur ses premières inspirations. On n'en saurait méconnaître l'expression dans la pièce de vers intitulée *Le Cri de mon cœur*, qu'il composa à seize ans, mais qui ne fut publiée qu'en 1778. Son penchant à la mélancolie fut encore augmenté par la perte de son frère aîné, Marcelin de Fontanes, mort à vingt-et-un ans. Cette douleur ne contribua pas peu à donner au talent poétique de Fontanes un caractère de simplicité solennelle et religieuse qui en fait peut-être le plus grand charme, et dont aucun de ses ouvrages n'offre l'empreinte à un plus haut degré que le poëme intitulé : *Le Jour des Morts dans une campagne*. Outre les pièces déjà mentionnées, Fontanes fit paraître dans l'*Almanach des Muses*, de 1778 à 1790, *La Forêt de Navarre*, *La Chartreuse de Paris*, divers fragments d'un poëme sur *les Montagnes*, et de l'*Essai sur l'Astronomie*, compositions de peu d'étendue, mais remarquables sous le rapport de la philosophie de la pensée et de la poésie de l'expression. La traduction en vers de l'*Essai sur l'Homme* de Pope, publiée en 1783, ne produisit que peu de sensation, malgré l'élégance du style et la fidélité avec laquelle le traducteur avait rendu le sens du texte. Mais le discours préliminaire, rempli d'aperçus ingénieux et profonds, éleva très-haut, dès ce début, la réputation de Fontanes comme prosateur. Le poëme en un chant intitulé *Le Verger* parut en 1788. Plusieurs passages très-remarquables dans le genre descriptif en firent le succès ; l'auteur a depuis étendu ce poëme jusqu'à trois chants. *L'Essai sur l'Astronomie*, publié en 1789, et l'*Épître sur l'édit en faveur des non-catholiques*, couronnée la même année par l'Académie Française, assignèrent dès lors à Fontanes une place notable parmi les poëtes contemporains. La Harpe dit tout haut qu'on lui devrait la ruine de l'école de Dorat, et il le couvrit avec ardeur de son patronage, auquel se joignit celui de Marmontel. A ce protectorat, qui ne fut pas sans utilité pour sa vogue et pour sa fortune, s'unit pour Fontanes l'honorable et solide amitié de MM. de Marnesia, de Boisjolin, Joubert et de Langeac, amitié qui fit le charme de toute sa vie.

Dans la première période de la révolution, un *Poëme séculaire sur la fédération de* 1790 prouva que l'âme de Fontanes était ouverte aux sentiments les plus élevés du patriotisme, mais que chez lui l'amour de l'ordre et le respect des lois étaient indissolublement unis à l'amour de la liberté. On en jugera par les vers suivants :

O peuple magnanime, imite en tout les cieux ;
Pardonne ! et souviens-toi des complots homicides
Où la Ligue autrefois entraîna tes aïeux ;
Tremble de t'égarer sous d'infidèles guides,
Redoute un zèle factieux, etc.

Ce fut à la même époque, et guidé par les mêmes principes, que Fontanes attacha son nom à la rédaction d'un journal intitulé *Le Modérateur*. Ce titre était, à son égard, l'expression d'un caractère et d'un système de conduite dont l'accord ne se démentit jamais. Après la chute du trône, retiré à Lyon, où il s'était marié, en 1791, il parvint à échapper à la proscription qui, lorsque cette ville eut succombé sous les armes de la Convention, atteignit en masse ses généreux défenseurs. Il osa prêter le secours de son éloquence à ceux qui avaient survécu, et, dans une courageuse pétition apportée le 20 décembre 1793 à la barre de la Convention par Changeux de Bourges et trois prolétaires lyonnais, il émut un instant la redoutable assemblée au récit des atrocités par lesquelles Collot d'Herbois et autres proconsuls (*voy.* FOUCHÉ) avaient souillé leur sanglante victoire. Bientôt proscrit lui-même pour cet acte d'intrépidité patriotique, il ne sortit qu'après le 9 thermidor de la retraite ignorée à laquelle il dut son salut, et que lui avait ouverte la généreuse amitié de Mme Dufresnoy, si connue dans les lettres.

Dès que la tourmente révolutionnaire fut un peu apaisée, on chercha à réorganiser l'instruction publique, et Fontanes fut, au commencement de 1796, nommé professeur de littérature à l'école centrale établie à l'ancien Collége des Quatre-Nations. Lors de la formation de l'Institut, au mois de novembre 1795, il en fit partie comme membre de la classe de Littérature et Beaux-Arts. Il en sortit au 18 fructidor, par une proscription que lui valut la part qu'il avait prise, avec La Harpe et l'abbé de Vauxcelles, à la rédaction du *Mémorial*, journal opposé au Directoire. Cailhava d'Estandoux (*voy.* ce mot) fut appelé à le remplacer à l'Institut. Échappé à la déportation, ce fut en Angleterre que Fontanes alla attendre la chute d'un pouvoir oppresseur, dont la violence même décelait la faiblesse. A la même époque, le vicomte de Châteaubriand, que la terreur avait forcé de s'exiler, vint chercher un asile à Londres, et cette ville vit former entre lui et Fontanes une amitié sincère. A leur retour en France, après le 18 brumaire (novembre 1799), tous deux entreprirent la rédaction du *Mercure*, dans laquelle ils s'adjoignirent La Harpe, Esménard et de Bonald ; ce recueil obtint bientôt une grande vogue. Le 4 pluviôse an VIII (24 janvier 1800), le premier consul Bonaparte fit célébrer une fête funèbre en l'honneur de Washington, mort à la fin de l'année précédente : Fontanes fut désigné pour prononcer à cette fête l'éloge du libérateur de l'Amérique. Le panégyriste se montra digne du héros. Bientôt Lucien Bonaparte, ministre de

l'intérieur, l'attacha à son administration, où il occupa pendant une année environ un emploi supérieur.

Il faut placer à cette même époque l'origine de la protection, osons même dire de la faveur, que Fontanes trouva auprès de Mme Bacciochi, Élisa Bonaparte, l'aînée des sœurs du premier consul. Ce fut peut-être à ce puissant patronage qu'il dut sa promotion au corps législatif en février 1802, et d'être compris au nombre des premiers membres de la Légion d'Honneur, lors de la formation de cet ordre. Lors de la réorganisation de l'Institut, en février 1803, il y fut rappelé, et prit place dans la classe de la Langue et de la Littérature françaises, qui représentait l'Académie Française et en reprit le nom en 1816. Le 1er prairial an IX (22 mai 1801), Fontanes fit connaître par la voie de la presse que désormais il devenait étranger à la rédaction du *Mercure de France*. La date de cette déclaration marque dans sa vie le passage des habitudes de la littérature à celles de la politique. La même année, d'accord avec sa protectrice Élisa, Fontanes avait mis sous les yeux du premier consul un rapport tendant au rétablissement de l'empire de Charlemagne, et indiquant comme premier moyen la conclusion d'un concordat avec le pape. Le concordat fut promulgué au commencement de l'année suivante; au mois de janvier 1804, Fontanes fut nommé président du corps législatif, et la fin de la même année vit couronner Napoléon comme successeur de Charlemagne et empereur des Français. On sait que le mutisme imposé au corps législatif par les constitutions impériales n'admettait d'exception qu'à l'époque de l'ouverture et de la clôture des sessions et dans quelques autres occasions solennelles, où le président, parlant au nom de tous ses collègues, était admis à haranguer l'empereur. Du commencement de 1804 à la fin de 1808, Fontanes, constamment investi des fonctions de la présidence, s'acquitta de sa tâche comme orateur officiel de manière à justifier pleinement le témoignage que l'équitable amitié d'un grand écrivain lui rendit après sa mort. « Il maintint, dit Chateaubriand, la dignité de la parole sous un maître qui commandait un silence servile. »

Le 1er février 1804 Fontanes avait dit au premier consul : « Vous suivrez tranquillement le « cours de vos destinées, qui semblent entraîner « celles de l'univers. La nouvelle époque du « monde que vous devez fixer aura le temps de « recevoir de vous son éclat, son influence et sa « grandeur. » Le 5 janvier 1805, jour où fut inauguré dans la salle des séances du corps législatif le buste en marbre de l'empereur, Fontanes, qui présidait, dit à cette occasion : « La « première place était vacante, le plus digne a « dû la remplir : en y montant, il n'a détrôné « que l'anarchie qui régnait seule dans l'absence « de tous les pouvoirs légitimes. » Voilà par quelles paroles Fontanes saluait l'avénement d'un pouvoir réparateur. Nous allons voir comment il savait mêler la leçon à la louange lorsque ce pouvoir déviait de la route d'équité qu'il avait d'abord suivie. A l'époque du procès de Georges Cadoudal, Pichegru et Moreau, une manifestation comminatoire ayant été provoquée par le gouvernement auprès du corps législatif, Fontanes la repoussa en disant : « Les lois seules ont le droit de con- « damner et d'absoudre, et le corps qui les sanc- « tionne doit attendre en silence leur jugement. » Le 24 mars, quatre jours seulement après le meurtre juridique du duc d'Enghien, Bonaparte fit clore la session législative; elle avait été marquée par l'achèvement du Code Civil. Fontanes, portant la parole au nom de l'assemblée, dit au premier consul : « La sagesse uniforme de vos « lois dans un empire immense en va réunir de « plus en plus tous les habitants. » Au mot *lois* Bonaparte fit substituer à l'impression le mot *mesures*, apologie indirecte d'un crime qui avait soulevé contre lui l'opinion. Fontanes réclama avec tant de force contre ce changement que l'expression textuelle de *lois* fut rétablie dans le *Moniteur*. Dans le même discours, l'orateur avait rappelé que c'est par des titres du même genre « que se recommande encore la mémoire de Justinien, quoiqu'il ait mérité de graves reproches. Les travaux des jurisconsultes qu'il rassembla autour de lui, avait-il ajouté, ont plus fait pour sa gloire que les triomphes de Bélisaire et de Narsès ».

C'est la hardiesse de quelques-unes de ses observations qui explique pourquoi la police impériale n'a jamais voulu autoriser l'impression du recueil de ses discours. En effet, l'éditeur fut toujours repoussé avec cette réponse : « C'est bien assez qu'on ait entendu ces discours une seule fois. » L'humeur qui avait dicté cette décision a laissé encore une trace dans le fait suivant : en 1806, un homme d'État, qui commençait alors sa carrière politique, ayant publié un ouvrage où il faisait l'éloge du pouvoir absolu, Fontanes fit insérer dans le *Mercure* une apologie de ce livre. On prétend que l'empereur lui dit à cette occasion : « Pour Dieu ! monsieur de Fontanes, laissez-nous au moins la république des lettres ». En supposant exact ce propos, rapporté par Montgaillard, nous laissons à juger si l'on doit en faire honneur à la franchise du grand capitaine.

Si la parole de Fontanes blessait parfois Napoléon, il n'en rendait pas moins justice à sa haute capacité; aussi ne balança-t-il pas à le mettre, sous le titre de *grand-maître*, à la tête de l'université, lorsqu'il la rétablit, en septembre 1808. Personne ne pouvait mieux mériter ce choix que l'homme qui à l'époque du sacre, faisant allusion à la loi du concordat, avait dit au pape : « La France, abjurant de trop longues « erreurs, donna les plus utiles leçons au genre « humain; elle sembla reconnaître devant lui « que toutes les pensées irréligieuses sont des

« pensées impolitiques, et que tout attentat contre « le christianisme est un attentat contre la so- « ciété. » Aux honneurs universitaires Fontanes unit bientôt ceux du premier corps de l'État : il fut appelé au sénat le 5 février 1810. Comme grand-maître, il ne put exercer qu'une influence bornée sur un système général d'éducation qu'on voulait avant tout rendre militaire. Il ne négligea rien cependant pour y introduire, à côté d'études fortement classiques, un enseignement à la fois moral et religieux, et il y réussit, au moins en partie. Le développement de ces dispositions se trouve, avec une expression de regret, dans les paroles suivantes, que, le 3 mai 1814, jour de l'entrée de Louis XVIII à Paris, le grand-maître (1) adressa à ce prince : « L'u- « niversité, sire, dont l'existence nouvelle ne « compte que cinq années, a vu plus d'un ob- « stacle arrêter sa marche et contrarier le bien « qu'elle eût voulu faire ; mais elle peut se rendre « ce témoignage qu'elle a du moins empêché « quelque mal. Il est vrai que l'éducation qui « forme les mœurs n'y est pas au même degré « que l'instruction ; ce n'est pas que l'université « n'ait fait de constants efforts pour les perfec- « tionner ensemble : un succès aussi désirable « était dans ses vœux plus que dans sa puis- « sance. »

Le sénat conservateur ayant été, au mois de juin 1814, réorganisé, sous la dénomination de chambre des pairs, Fontanes fut appelé à y siéger. Bientôt après il devint l'objet d'attaques réitérées, dont le but était de ruiner sa position, en décriant ses opinions et sa conduite politiques. Ceux qui perdaient tout par la chute de Napoléon et ceux qui croyaient tout gagner à l'avénement des Bourbons poursuivaient avec une égale ardeur les hommes d'élite qui avaient servi le pouvoir déchu et que l'habile prudence du nouveau roi cherchait à rattacher à son gouvernement. Un libelle, intitulé : *L'Université et son Grand-Maître*, donna le signal de la guerre livrée par la presse à Fontanes. Ce libelle fut victorieusement réfuté par une plume anonyme ; néanmoins, à la suite de la seconde restauration, le nom de Fontanes figura de nouveau dans le *Dictionnaire des Girouettes*.

L'organisation de l'université ayant été modifiée au mois de février 1815, la dignité de grand-maître se trouva supprimée. Le titulaire reçut en revanche le grand-cordon de la Légion d'Honneur. Inactif et absent de Paris pendant les Cent Jours, après le retour du roi, il présida le collége électoral du département des Deux-Sèvres, et le 19 septembre 1815 il fut nommé membre du conseil privé. L'un des juges du maréchal Ney, il vota contre la peine de mort. M. Desèze, ayant été nommé successeur de Ducis à l'Académie Française, y prononça son discours de réception le 25 août 1816. Comme directeur de l'Académie, Fontanes fit au récipiendaire une réponse dans laquelle on remarqua surtout le passage suivant : « Votre plus bel éloge est dans ce « testament simple et sublime où, déjà détaché « de la terre et presque dans les cieux, Louis « vous a légué ses bénédictions et sa reconnais- « sance ; plus auguste en ce moment que sur le « trône même, il vous communiqua de son lit « de mort je ne sais quoi de sacré. » Par lettres patentes du 31 août 1817, Louis XVIII conféra à Fontanes, déjà comte de l'empire, le titre de marquis. Après avoir été l'orateur obligé du corps législatif et du sénat auprès de Bonaparte consul et de Napoléon empereur, Fontanes fut auprès de Louis XVIII l'orateur officiel de la chambre des pairs ; et dans ces discours d'apparat, comme dans les discussions législatives, il offrit constamment un modèle d'éloquence parlementaire.

A l'époque de la formation de la *Société des Bonnes Lettres* (*voy.* FONVIELLE), en janvier 1821, Fontanes fut investi de la présidence de cette société, dont le but était d'opposer une digue à l'envahissement rapidement progressif des idées libérales et philosophiques empruntées à l'école de Voltaire. Mais au commencement de 1821 la santé de Fontanes, minée depuis plus d'un an par le chagrin profond que lui avait causé la perte de son fils adoptif, le jeune Saint-Marcellin, mort victime d'un duel, s'affaiblit rapidement ; et le 17 mars il succomba à une attaque d'apoplexie. Il fut dignement loué sur sa tombe par Roger, son ami et son confrère à l'Académie ; à la Société des Bonnes Lettres, par le marquis d'Herbouville. En apprenant sa mort, Châteaubriand, alors absent de France, écrivit de Berlin : « L'école à jamais célèbre fondée « par Boileau, Racine et Fénelon finit en M. de « Fontanes. Notre gloire littéraire finit avec la « monarchie de Louis XIV. »

Au nombre des poëmes inédits de Fontanes se trouvait celui de *La Grèce délivrée*, auquel on sait que depuis sa jeunesse il travaillait avec prédilection, et dont à peine quelques fragments sont connus. On cite encore un charmant petit poëme intitulé *Le Vieux Château*, dont il avait fait lecture à quelques amis. Le nombre des odes inédites est de plus de trente. Dans les derniers temps, il avait revu avec soin sa traduction de l'*Essai sur l'Homme* : par une bizarre et triste coïncidence, la nouvelle édition parut la veille même de sa mort, presque en même temps que la traduction du même poëme par l'abbé Delille, publication posthume.

De son vivant, Fontanes avait en quelque sorte désigné comme son successeur à l'Académie Française M. Villemain, jeune lauréat couvert des palmes du concours, et professeur renommé dès l'âge où l'on est encore élève. L'A-

(1) A la suite de la déclaration du sénat relative à la déchéance de Napoléon, déclaration revêtue de la signature de Fontanes, mais dont on a dit faussement qu'il avait été le rédacteur, il fut, par arrêté du gouvernement provisoire, en date du 9 avril, confirmé dans l'exercice des fonctions de grand-maître.

cadémie s'empressa de sanctionner ce vœu testamentaire, et le 21 juin 1821 M. Villemain vint occuper le fauteuil de Fontanes. La manière dont il loua son prédécesseur prouva que personne plus que lui n'était digne d'entrer en possession de son heritage.

Après la mort de Fontanes, tous ses manuscrits étaient devenus la propriété de sa fille unique, Mme la comtesse Christine, chanoinesse du chapitre royal de Sainte-Anne de Bavière. Retirée depuis plusieurs années à Genève, elle ne paraissait plus songer à en faire jouir le public, lorsque M. Sainte-Beuve (*voy.* ce nom), que des intérêts littéraires avaient, en 1837, conduit en Suisse, reçut de sa confiance ce précieux dépôt. Par ses soins, et pour la première fois, les *Œuvres de Fontanes* ont été publiées, Paris, 1839, 2 vol. in-8°. Outre les divers ouvrages déjà mentionnés, ce recueil comprend : les 1er, 2e et 8e chants de *La Grèce délivrée*, seuls fragments qui restent de cette épopée; *La Maison rustique; Essai sur l'Astronomie*, en son entier; *Épître à mon ami Boisjolin sur l'emploi du temps*; *Les Livres saints*, poëme; *Stances à M. de Châteaubriand sur* Les Martyrs, déjà imprimées à la suite de ce poëme; *Les Tombeaux de Saint-Denis*, ode lue à l'Institut le 2 mai 1817, et plusieurs autres odes inédites. Un choix des morceaux de critique littéraire et des discours d'apparat, qui ont mérité à Fontanes la réputation de l'un de nos premiers prosateurs, complète cette collection, à laquelle viennent s'ajouter quelques pages de Châteaubriand, un travail critique et biographique par M. Sainte-Beuve, et un autre de Roger.

Au résumé, Fontanes fut un homme très-distingué, qui n'offre aucun des traits du grand homme. Comme poëte, il réunit tout ce que peuvent donner l'étude, le travail et l'art, tout ce qui, en un mot, constitue le talent, en l'absence du génie. En effet, le souffle brûlant et spontané de l'inspiration anime trop rarement cette riche et brillante poésie, qui satisfait toujours, qu'on admire souvent, mais qui ne transporte jamais. Aussi Napoléon, appréciant à sa manière les productions de cet écrivain, disait-il en se frappant la poitrine : « Tout cela est bien, mais il n'y a pas de ça. » Comme prosateur, le talent de Fontanes est peut-être plus remarquable. Dans son style, l'harmonie la plus parfaite règne entre la pensée et l'expression, l'une et l'autre constamment justes, lucides et élevées : les tours sont simples avec noblesse, la phrase correcte avec élégance et variété; jamais de termes ambitieux ou bizarres, jamais d'enluminures ni de faux brillants, mais aussi point de mouvements inattendus ni d'effets saisissants. La véhémence seule manque à cette prose, comme le seul enthousiasme manque à cette poésie. Le mérite incontestable de Fontanes lui valut de brillants succès; sa conduite, toujours habile sans cesser d'être honorable, lui ouvrit la route des honneurs. Dès lors il devait avoir des envieux et par conséquent des détracteurs : en revanche, ses qualités morales lui firent de nombreux et sincères amis. [P. A. VIEILLARD, dans *l'Encycl. des G. du M.*]

Montgaillard, *Hist. de la Révolution française.* — Villemain, *Éloge de Fontanes*; dans le *Recueil de l'Académie*, 28 juin 1821. — Sainte-Beuve, *Revue des Deux Mondes*, 4e série, t. XVI, et dans les *Portraits littéraires*, t. II, édit. in-12. — Châteaubriand, *Mémoires d'outre-tombe.*

FONTANEY (*Jean* DE), missionnaire français, vivait en 1720. Il appartenait à la Société des Jésuites, professait les mathématiques dans le collége de cette compagnie à Paris, et était, comme astronome, membre correspondant de l'Académie des Sciences, lorsqu'il fut désigné pour faire partie d'une mission à la fois religieuse et scientifique. Cette mission, composée des PP. Tachard, Gerbillon, Lecomte, Visdelou et Bouvet, était envoyée dans les mers de la Chine, sous la protection du gouvernement français. Durant le voyage, le P. Fontaney fit de nombreuses observations météorologiques, qu'il communiquait successivement à son ami Cassini. En septembre 1685, Fontaney arriva sur les côtes de l'Annam; il y continua ses travaux astronomiques, et s'embarqua en juillet 1686 pour Macao; mais les vents contraires, les tempêtes et l'ignorance de son équipage le forcèrent de rentrer à Siam. Le 19 juin 1687, il reprit la mer sur une jonque chinoise, et atterrit heureusement le 23 juillet suivant à Ning-Po (province de Tche-Kiang). Trois mois plus tard, l'empereur Ching-Tsou-Jin-Hiang-Ti l'autorisa à venir jusqu'à Pé-King; mais il ne le retint pas longtemps dans sa capitale, et le P. Fontaney dut se rendre à Kiang-Nan (Nan-King), où il arriva en mai 1688. Durant plus de deux ans, il y propagea le catholicisme; mais, chose remarquable, il trouva dans les Portugais des ennemis acharnés. Bien que pratiquant le même dogme, ceux-ci lui suscitèrent toutes sortes d'entraves, et interceptèrent ses communications avec l'Europe. Le P. Fontaney fit deux voyages à Kouang-Toung (*Canton*) pour obtenir justice de cette violation des droits internationaux; mais il trouva les mandarins chinois peu diposés à le satisfaire. Il s'adressa alors à l'empereur, qui le manda à Pé-King. Ayant été assez heureux pour guérir Ching-Tsou d'une maladie grave, ce monarque lui accorda un logement dans la première enceinte de son palais. En 1699, Fontaney revint en Europe. Après un court séjour, il s'embarqua de nouveau pour la Chine, où il arriva vers juillet 1701, et se fixa à Thang-Tcheou (province de Fou-Kian). Il resta dans ce port jusqu'au 1er mars 1703, prit passage sur un bâtiment anglais, et descendit à Londres. Il demeura dans cette ville une année environ, s'entendit avec les supérieurs de son ordre, et retourna courageusement dans l'Asie centrale.

En octobre 1720 il était rentré en France, et depuis lors sa vie demeure inconnue. On n'a conservé de cet intrépide voyageur que deux *lettres* insérées dans les t. VII et VIII des *Lettres édifiantes*; cependant, le P. du Halde lui doit beaucoup de documents curieux. Le P. Fontaney fit aussi présent à la Bibliothèque du Roi des premiers livres chinois apportés en France. Il a édité, en 1674, le *Planisphère ou globe céleste* du P. de Pardies. Alfred DE LACAZE.

Abbé de Choisy, *Journal du Voyage de Siam* (suite), p. 12. — Le P. Gerbillon, *Relation de huit Voyages en Tartarie et en Chine faits depuis* 1688 *jusqu'en* 1698. — Du Halde, *Description de la Chine*, t. IV.

* **FONTANEY** (*A.*), critique et romancier français, mort en juin 1837. Il composa des poésies qui furent remarquées, et fut l'un des rédacteurs de la *Revue des Deux Mondes*. Il faisait surtout la guerre aux femmes auteurs, au sujet desquelles il partageait l'opinion du *Chrysale* de Molière; et l'on dit que ces dames étaient loin d'éprouver de la sympathie pour le critique. Outre de nombreux articles dans la *Revue des Deux Mondes*, souvent sous les pseudonymes de *lord Feeling* et de *O' Donnoz*, on a de Fontaney : *Ballades, mélodies et poésies diverses*; Paris, 1829, in-18; — *Scènes de la vie castillane et andalouse*; Paris, 1835, in-8°.

Rev. des Deux Mondes, 1831-36. — Louandre et Bourquelot, *La Litt. fr. contemp.*

FONTANGES (*Marie-Angélique*, duchesse DE), favorite de Louis XIV. *Voy.* SCORAILLE DE ROUSSILLE.

* **FONTANIER** (*Victor*), diplomate et voyageur français, né en Auvergne, vers 1796. Il étudia d'abord la pharmacie, puis il entra à l'École Normale. En 1819 il fut admis à l'école des naturalistes voyageurs, récemment fondée par M. le duc Decazes. Après avoir voyagé en Orient aux frais de l'État, il fut attaché à un consulat; il devint ensuite vice-consul, et consul par intérim. En 1840 il fut destitué, pour avoir, sans autorisation, rompu avec le consul anglais. En 1846 il rentra en grâce, et fut nommé consul à Singapore et chevalier de la Légion d'Honneur. Il obtint vers la même époque le titre de correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. On a de lui : *Voyage en Orient, entrepris par ordre du gouvernement français, de l'année* 1821 *à l'année* 1829; Paris, 1829, 2 vol. in-8°, avec une carte et des figures. Cet ouvrage traite de la Turquie d'Asie, de Constantinople et des événements de la Grèce de 1827 à 1829; — *Voyage en Orient, fait pendant les années* 1831-32; Paris, 1831, in-8°; — *Voyage dans l'Inde et dans le golfe Persique, par l'Égypte et la mer Rouge*; Paris, 1844-47, 3 vol. in-8°, et des articles dans la *Revue de l'Orient*.

F. BEAUVOIS.

Diction. de la Conversation, supplém. — Louandre et Bourquelot, *Littér. franç. contempor.* — *Nouvelles Annales des Voyages*, an. 1830, t. I.

FONTANIEU (*Gaspard-Moïse*), historien français, né en 1693, mort en 1767. Il fut intendant de Grenoble, puis conseiller d'État et contrôleur général des meubles de la couronne. Il rassembla sur l'histoire du Dauphiné une immense collection de titres empruntés aux diverses archives de la France et même des pays étrangers. Ce recueil, qui forme 841 portefeuilles in-4°, est déposé à la Bibliothèque impériale. Fontanieu avait aussi composé plusieurs ouvrages historiques restés manuscrits. On n'a imprimé de lui que la *Rosalinde*, imitée de l'italien de Bernard Morando; La Haye (Paris), 1732, 2 vol. in-12. D'après Barbier, « le manuscrit de la *Rosalinde* fut volé à l'auteur par un valet, et imprimé furtivement à Grenoble, en 1730, in-4°, au nombre de quinze exemplaires. »

Barbier, *Examen critique des Diction. histor.* — Le P. Lelong, *Bibliothèque historique de la France.* — Quérard, *France littéraire.*

FONTANIEU (*Pierre-Élisabeth*), chimiste français, fils du précédent, né vers 1730, mort le 30 mai 1784. Il fut, comme son père, contrôleur général des meubles de la couronne. Il cultiva particulièrement la chimie, et devint membre de l'Académie des Sciences et de celle d'Architecture. On a de lui : *L'Art de faire les cristaux colorés imitant les pierres précieuses*; Paris, 1778, 1786, in-8°. Suivant Desessarts, Fontanieu a laissé en manuscrit un ouvrage *sur les couleurs en émail*, dont la composition diffère peu de celle des pierres factices.

Desessarts, *Siècles littéraires.*

FONTANINI (*Juste*), archéologue italien, né à Saint-Daniel (Frioul), le 30 octobre 1666, mort à Rome, le 17 avril 1736. Élevé chez les jésuites de Goritz, il s'occupa particulièrement des lettres sacrées, et entra dans les ordres. Il alla ensuite achever ses études à Venise et à Padoue, et s'attacha au service du cardinal Renato Imperiali, qui le choisit pour bibliothécaire. Fontanini s'établit à Rome en 1697, et se lia avec les principaux archéologues de l'époque, entre autres avec Fabretti. Nommé professeur d'éloquence par Clément XI, il fit preuve d'un savoir étendu et d'un esprit éclairé en défendant Mabillon contre les attaques paradoxales du jésuite Germon, et en protégeant auprès du pape l'*Histoire ecclésiastique* de Tillemont, histoire dont les jésuites réclamaient la mise à l'index. Son traité *Sur l'Éloquence italienne* lui attira de la part d'Apostolo Zeno une critique qui est un des meilleurs ouvrages d'histoire littéraire du dix-huitième siècle. Sa polémique contre Muratori, à propos de la ville de Comacchio, que se disputaient l'empereur Joseph Ier et le pape, lui valut de la part de ce dernier le titre de camérier apostolique et plusieurs bénéfices. Clément XI, jugeant Fontanini très-propre à ces discussions politiques, le chargea de soutenir les droits du saint-siége sur le duché de Parme et Plaisance. Fontanini plaida cette cause avec beaucoup de savoir, mais trop peu de ménagement. Clé-

ment XI mourut sur ces entrefaites, et son successeur, Innocent XIII, disgracia le trop ardent avocat des droits temporels du saint-siége. Plus tard le successeur d'Innocent XIII, Benoît XIII, combla Fontanini de faveurs, le nomma archevêque titulaire d'Ancyre, et lui confia le soin de donner une nouvelle édition des *Décrets de Gratien*. Dans sa vieillesse, Fontanini, qui avait conservé le goût de la polémique, écrivit contre la prétention des évêques d'Arezzo à porter le pallium. Cette polémique assez futile excita la colère de Laurent Corsini (Clément XII), qui à son avénement au trône pontifical disgracia complétement Fontanini. Celui-ci se consola par le travail, et s'occupa avec beaucoup d'ardeur d'une *Histoire littéraire du Frioul*. Il ne put achever que la partie relative à Aquilée; elle fut publiée par son neveu Dominique Fontanini. Ses principaux ouvrages sont : *Della Masnade ed altri servi secondo l'uso de' Longobardi*; Venise, 1698, in-4°; — *Oratio de usu et præstantia bonarum litterarum*; Rome, 1704, in-4°; — *Vindiciæ antiquorum diplomatum contra Bartholomæum Germonium, libri II*; Rome, 1705, in-4°; — *Ragionamento della Eloquenza italiana, in lettera al marchese Giuseppe Orsi*; Rome, 1706, in-4°. Fontanini donna une édition très-modifiée et surtout très-augmentée de cet important ouvrage; Rome, 1736, in-4°. Sous cette forme, il fut l'objet d'une excellente critique de la part d'Apostolo Zeno. Le livre de Fontanini et les notes de Zeno ont été réimprimés ensemble; Venise, 1755, 2 vol. in-4°; — *De Antiquitatibus Hortæ*; Rome, 1708, in-4°; — *Il Dominio temporale della S. Sede apostolica sopra la città di Comacchio*; Rome, 1709, in-fol.; — *Seconda Difesa del medesimo dominio*; Rome, 1711, in-fol.; — *Risposta a varie scritture contra la S. Sede in proposito di Comacchio*; Rome, 1720, in-fol.; — *Bibliothecæ cardinalis Imperialis Catalogus*; Rome, 1711, in-fol.; — *Dissertatio de Corona ferrea Longobardorum*; Rome, 1717, in-4°; — *Della storia del dominio temporale della Sede Apostolica nel ducato di Parma e Piacenza*; Rome, 1720, in-fol.; — *Gratiani Decretorum Libri V, secundum Gregorianos Decretalium libros titulosque distincti, præfatione, scholiis et indicibus illustrati*; Rome, 1726, 2 t. in-fol.; — *Discus votivus argenteus commentario illustratus*; Rome, 1727, in-4°; — *Achates Isiacus annularis, commentariolo illustratus*; Pavie, 1728, in-4°; — *Codex constitutionum, quas summi pontifices ediderunt in solemni canonisatione sanctorum, a Joanne XXIII ad Benedictum XIII*; Rome, 1729, in-fol.; — *I Morali di S. Gregorio, ec., ridotti a facile lezione ed intelligenza*; Rome, 1714-1730, 4 tom. in-4°; — *Historiæ litterariæ Aquilejensis Libri V*; Rome, 1742, in-4°. C'est un ouvrage posthume, ainsi que les deux suivants : *Collationes, ovvero discorsi accademici di storia ecclesiastica ed altro*; Venise, 1758, in-4°; — *Vita arcana di fra Paolo Sarpi*; Venise, 1803, in-8° : c'est une diatribe violente et souvent calomnieuse contre la mémoire de Paolo Sarpi.

Dominique Fontanini, *Vita del Fontanini*; Venise, 1755. — Liruti, *Notizie dei Litterati del Friuli*. — Fabbroni, *Vitæ Italorum doctrina excellentium*, t. XIII, p. 202. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VII.

FONTANON (*Denys*), médecin français, né à Montpellier, dans la seconde partie du quinzième siècle, mort en 1544. Il professa avec distinction la médecine à Montpellier. Ses leçons furent recueillies et publiées par Jean Reinier, sous ce titre : *Practica medica, seu de morborum internorum curatione, libri IV*; Lyon, 1550, in-8°. Luisini a tiré de cet ouvrage le chapitre intitulé : *Cephalalgiæ a gallico morbo Curatio*, et l'a inséré dans le premier tome de sa compilation.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*. — *Biog. médicale*.

FONTANON (*Antoine*), jurisconsulte français, né en Auvergne, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il étudia le droit à Bourges, et devint avocat au parlement de Paris. C'était un savant distingué, que Covarruvias appelait *vir maximæ apud Francos auctoritatis*. Ses principaux ouvrages ont pour titres : *Azonis ad singulas leges XII librorum codicis Justiniani Commentarius, ex bibliotheca Ant. Contii : accesserunt summaria copiosissima Ant. Fontanoni, in singulos titulos atque leges ejusdem commentarii*; Paris, 1577, in-fol.; — *La Pratique de Masuer, traduite de latin en françois, par Ant. Fontanon, et par lui illustrée d'annotations sur chacun titre*; Paris, 1577, in-4°, 6e édit., augmentée et illustrée de trois briefs traitez: l'un, des successions; l'autre, des testamens; et le troisiesme, de la quarte legitime, Falcidie, et Trebellianique; Lyon, 1594, in-4°; — *Les Édits et ordonnances des Roys de France, depuis saint Loys jusques à présent*, etc.; Paris, 1580, 4 vol. in-fol.; nouv. édit., revue et augmentée par Gabriel Michel (de La Rochemaillet); Paris, 1611, 3 vol. in-fol. Étienne Pasquier (*Lettres*, liv. IX) écrit au président Brisson que Fontanon a le premier, après Rebuffe, mais avec plus de succès, travaillé à mettre en ordre les ordonnances des rois de France. Les actes contenus dans ce recueil y sont placés, non suivant l'ordre chronologique, mais suivant l'ordre des matières. Ils ont été depuis insérés dans la collection ordonnée par Louis XIV, et publiée après sa mort, par de Laurière et ses continuateurs, sous le titre d'*Ordonnances des Rois de France de la troisieme race, recueillies par ordre chronologique*; Paris, 1723-1849, 21 vol. in-fol.

E. REGNARD.

Denis Simon, *Nouv. Bibl. des Auteurs de Droit*. — Taisand, *Vies des plus celebres Jurisc.* — La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibl. franç.* — Moreri, *Grand Dic*

Catal. de la bibl. des avocats au parl. de

...ANUS, poète latin, vivait au commen... l'ère chrétienne. D'après Ovide, il ... amours des nymphes et des satyres. ...leurs tout à fait inconnu.

...Ponto, IV, 16, 35.

...IUS (Nicolas). Voy. FONTEYN.

...MODERATA. Voy. POZZO.

... Voy. FUENTES.

...CHA (Jean-Alphonse), médecin es... à Daimiel, vers 1560, mort vers 1620. ... la médecine à Alcala-de-Henarez, et ... chevalier de l'ordre de Saint-Jacques. ...lui : *Medicorum incipientium Me...u medicinæ christianæ speculum*; ...Henarez, 1598, in-4°; — *Diez pri...ara mugeres penadas con un di...medico*; Alcala-de-Henarez, 1606,

...ntonio, *Bibliotheca Hispana nova*.

...EIUS (Maison des), *Fonteia gens*. ...eius étaient originaires de Tusculum; ... plébéiens, et portaient les surnoms ..., de *Balbus* et de *Capiton*. Le pre...mbre de cette maison qui figure dans ... *consulaires* est C. Fonteius Capiton, ...onsuls suppléants, en 33 avant J.-C. ...paux Fonteius sont :

...S (*Titus*), lieutenant de P. Cor...n en Espagne, en 212 avant J.-C. ...e et la mort de Publius et de ... Fonteius, alors préfet du camp, ...ena comme commandant provisoire ...s. Les soldats, ne le croyant pas à la ...e cette tâche difficile, le remplacèrent ...fficier d'un grade inférieur, nommé ...s. Cependant, si ce Fonteius était le ...t parle Frontin, c'était un brave sol...i un habile général.

..., XXV, 32, 34, 38; XXVI, 17. — Frontin, *Stra...*, 5.

...IUS (*Cneius*), lieutenant du préteur ...s Cépion, vivait vers 100 avant J.-C. ... avec son préteur, en 90, dans un tu...ulaire à Asculum, dans le Picenum. ...e fut le signal de la guerre sociale

...*Pro Font.*, 14, 17. — Tite-Live, *Epit.*, 72. — ...erculus, II, 15. — Appien, *Bel. civ.*, I, 38. —

...S (*Marcus*), administrateur ro...u précédent, vivait dans le premier ...nt l'ère chrétienne. Cicéron énumère ...re suivant les charges occupées par ...us, car le prénom de celui-ci est ... Fonteius fut triumvir; on ignore ...e qualité à distribuer un territoire, ... colonie ou à administrer le trésor ...uesteur entre les années 86-83, légat ... en 83, avec le titre de pro-questeur, ...égat en Macédoine, où il repoussa les ... des tribus thraces. Fonteius obtint la préture à une époque incertaine. Il gouverna la Gaule Narbonaise pendant trois ans, de 76 à 73. En 75, il envoya des approvisionnements, des munitions et des recrues à Metellus Pius et à Cneius Pompée, alors occupés à guerroyer contre Sertorius en Espagne. Les exactions qu'il se permit à cette occasion fournirent plus tard des sujets d'accusation contre lui. Il revint à Rome en 73-72, et ne fut poursuivi qu'en 69. M. Fabius intenta l'accusation, M. Plætorius la soutint. A peu d'exceptions près, les principaux habitants de la Narbonaise vinrent témoigner à Rome contre leur ancien gouverneur; le plus éminent de ces témoins à charge fut Induciomar, chef des Allobroges. Ce procès avait d'autant plus d'importance que c'était la première cause décernée aux tribunaux créés par la loi *Aurelia, de judiciis*. Le droit de juger, réservé jusque là aux sénateurs, venait d'être confié à des tribunaux mixtes composés de sénateurs, de chevaliers et de tribuns du trésor (*ærarii*). Cicéron, alors édile, et devenu célèbre par ses vigoureuses attaques contre Verrès, prit la défense d'un concussionnaire moins illustre, mais presque aussi coupable. Les détails de cette affaire ne sont connus que par un fragment de la défense de Cicéron. On reprochait particulièrement à Fonteius d'avoir imposé des taxes excessives sur les vins de Narbonne; d'avoir vendu des exemptions pour le travail des routes, ce qui avait rendu les moyens de communication impraticables ou avait obligé à un énorme surcroît de travail ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient pas acheter d'exemptions. Comme Cicéron n'oppose à des charges aussi précises que de vagues déclamations, on ne peut guère douter de la culpabilité de son client. On ne connaît point la sentence des juges, mais il est sûr que Fonteius ne fut pas condamné à l'exil, puisqu'on le voit peu après acheter une somptueuse maison à Naples.

Cicéron, *Pro Fonteio: ad Att.*, I, 6. — Drumann, *Gesch. Rom's*, vol. V. — Orelli, *Onomasticum Tullianum*, au mot *Fonteius*.

* **FONTEIUS** (*Publius*), jeune homme d'une famille obscure, que P. Clodius Pulcher choisit pour père adoptif en 60 avant J.-C. Ce turbulent patricien, voulant obtenir le tribunat, charge réservée aux plébéiens, se fit admettre dans la maison des Fonteius. Cette prétendue adoption eut tous les caractères de l'illégalité ou plutôt de la parodie. Fonteius, déjà père de trois enfants, n'avait aucun motif d'en adopter un quatrième. Il avait à peine vingt ans, tandis que Clodius en avait trente-cinq. Après la cérémonie, le premier acte paternel de Fonteius fut d'émanciper son fils adoptif.

Cicéron, *Pro Domo*, 13; *Harusp. resp.*, 27.

FONTENAI (*Pierre-Claude*), historien ecclésiastique français, né à Paris, en 1663, mort à La Flèche, le 15 octobre 1742. Il entra dans la Société de Jésus le 31 août 1698, et s'occupa

particulièrement d'érudition religieuse. Il travailla en ce genre à divers ouvrages qui ne portent point son nom, et fournit de nombreux extraits au *Journal de Trévoux*. Après la mort du père Longueval, il fut rappelé à Paris, et chargé de continuer l'*Histoire de l'Église gallicane*, dont ce père avait publié huit volumes in-4°; Fontenai donna le neuvième, le dixième, et le onzième presque entier. Il avait aussi rassemblé des matériaux pour une histoire des papes.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FONTENAY (*J.-B.* BLAIN DE), peintre français, né à Caen, en 1654, mort à Paris, en 1715. Son grand-père, Jehan de Fontenay, travaillait à Fontainebleau avec les Dubois et les Fréminet. Son père, Claude de Fontenay, peintre du roi, mort le 12 octobre 1694, à l'âge de soixante-quinze ans, était protestant. Le jeune Fontenay, élevé dans la même croyance, fut placé chez Baptiste Monnoyer, célèbre peintre de fleurs. En 1685, Fontenay abjura le calvinisme et épousa la fille de Monnoyer. Initié par ce peintre à tous les secrets de l'art, il l'égala bientôt, et tous deux n'eurent pas de rival jusqu'à Van Huysum. Louis XIV employa Fontenay à Versailles, à Marly, à Compiègne, à Fontainebleau. Les buffets des salles à manger et les dessus de porte peints par cet habile artiste attestent une touche vraie et délicate, un pinceau léger et brillant.

D'Argenville, *Vies des Peintres français*.

FONTENAY (*Louis-Abel* DE BONAFONS, abbé DE), compilateur et journaliste français, né en 1737, à Castelnau-de-Brassac, près de Castres, mort à Paris, le 28 mars 1806. Il entra dans la Société de Jésus, et professa au collége de Tournon. Après la suppression de son ordre, il se rendit à Paris, et y publia, sous le nom d'abbé de Fontenay, quelques compilations utiles. Il prit une part active à la rédaction des *Affiches de Province* et du *Journal général de France*, et se montra un des plus ardents défenseurs des idées réactionnaires. Le 10 août le força de se réfugier à l'étranger. Rentré en France après le 18 brumaire, il renonça à la politique pour reprendre ses anciens travaux littéraires. On a de lui : *Antilogies et Fragments philosophiques*; Paris, 1774, 4 vol. in-12; — *Dictionnaire des Artistes*; Paris, 1777, 2 vol. in-8°; — *Abregé de la Vie des Peintres*; Paris, 1786, in-fol.; — *l'Ame des Bourbons, ou tableau historique des princes de l'auguste maison des Bourbons*; Paris, 1783-1790, 4 vol. in-12. L'abbe Fontenay publia aussi les *Tables de l'Histoire universelle* traduites de l'anglais, formant le XLVI[e] vol. in-4°; — la plus grande partie du texte de la *Galerie du Palais-Royal*; 1786-1808, 39 livraisons in-fol.; — des éditions augmentées du *Dictionnaire de l'Elocution française*, par Demandre; Paris, 1802, 2 vol. in-8°; — du *Dictionnaire geographique* de Vosgien; Paris, 1803, in-8°; — de la *Géographie moderne* de Lacroix; Paris, 1805, 2 vol. in-12.

Arnault, Jouy, Jay, *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Quérard, *La France littéraire*.

FONTENAY. *Voy.* BASTARD et LA CRESSONNIÈRE.

FONTENAY-MARRUIL. *Voyez* VAL (DU).

FONTENAY. *Voy.* COLDORÉ.

FONTENELLE (DE LA). *Voy.* LA FONTENELLE.

FONTENELLE (*Bernard* LE BOUYER ou LE BOVIER DE), célèbre écrivain français, qui s'essaya dans les genres les plus divers, fils d'un avocat au parlement de Rouen, et de Marthe Corneille, sœur de l'auteur du *Cid*, naquit à Rouen, le 11 février 1657, et mourut à Paris, le 9 janvier 1757. Ainsi, par sa vie, qui embrasse un siècle, il participe aux deux grandes époques de la littérature française; et l'on peut dire qu'il y a deux hommes en lui, le bel esprit du dix-septième siècle, et le philosophe du dix-huitième; le neveu du grand Corneille, et le contemporain de Voltaire; l'ingénieux écrivain d'une école un peu maniérée, et le dernier des cartésiens. Il forme l'anneau intermédiaire entre les deux âges. Témoin de toutes les révolutions de l'esprit humain accomplies dans cet intervalle de temps, il y a pris lui-même une part active, et si sa nature l'a détourné d'un rôle agressif, il a toujours le mérite incontesté d'avoir le premier rendu la philosophie et la science populaires en France.

Il avait fait d'assez brillantes études au collége des jésuites de sa ville natale; mais il n'eut pas le même succès dans la logique, hérissée alors de termes barbares. Il dit lui-même : « Je pris mon parti de ne rien entendre à la logique. Cependant, continuant de m'y appliquer, j'y entendis quelque chose; je vis bientôt que ce n'était pas la peine d'y rien entendre, que ce n'étaient que des mots. » Son père le destinant au barreau, il se fit recevoir avocat, et plaida même une cause, qu'il perdit. Promptement dégoûté de cette carrière, il se décida à suivre son penchant pour la littérature, et se rendit à Paris, auprès de son oncle Thomas Corneille, qui dirigeait alors le *Mercure galant* avec de Visé. La gloire du grand Corneille fut d'abord pour lui une amorce trompeuse; il débuta par des tragédies, et une épigramme de Racine nous apprend quel fut le sort de son *Aspar*, représenté en 1680.

Dès les premiers temps de son séjour à Paris, il s'était lié avec son compatriote l'abbé de Saint-Pierre, ce rêveur homme de bien, l'historien abbé de Vertot, et le mathématicien Varignon. Le premier les recevait dans une petite maison de la rue Saint-Jacques. « Nous nous rassemblions, dit Fontenelle, avec un extrême plaisir, jeunes, pleins de la première ardeur de savoir, fort unis, et, ce que nous ne comptions peut-être pas pour un assez grand bien, peu connus. »

Vers ce temps-là, s'était engagée la querelle des *anciens* et des *modernes*, dans laquelle Fontenelle prit parti avec Perrault et Lamotte-Houdart pour la supériorité des modernes, contre Boileau et Racine, qui soutenaient avec M[me] Da-

cier la prééminence des anciens. Il est trop vrai de dire que ses jugements sur les anciens ne sont pas exempts de légèreté, lorsqu'il appelle par exemple Eschyle « une espèce de fou, qui avait l'imagination vive et pas trop réglée. On ne sait ce que c'est que son *Prométhée*, dans lequel il n'y a ni sujet, ni dessein, mais des emportements fort poétiques et fort hardis ». Quant à Euripide, « il ne connaît point du tout l'intrigue, et les jeux de théâtre sont rares dans ses pièces. Voyez comme, dans *Alceste*, Hercule, arrivant chez Admète, se met aussitôt à faire bonne chère. Cette description est si burlesque, qu'on dirait d'un crocheteur qui est de confrérie ». Il maltraite un peu moins Aristophane; il le déclare « *plaisant*, et lui trouve de *fort bonnes choses* ». Si la plupart de ses pièces sont « sans art, s'il n'y a ni nœud ni dénoûment, c'est que la comédie était alors extrêmement imparfaite. On voit bien par ces ébauches informes qu'elle ne fait que naître en Grèce ». (*Remarques sur quelques pièces d'Aristophane, et sur le théâtre grec.*) Pour Théocrite, il est d'une grossièreté repoussante; les « discours qu'il prête à ses personnages sentent trop la campagne; ce sont là de vrais paysans, et non des bergers d'églogue... Ses bergers sont trop bergers ». (*Discours sur la nature de l'eglogue.*)

Il est donc aisé de comprendre pourquoi les *poésies pastorales* de Fontenelle, qui parurent en 1688, choquent par une absence complète de naturel et de sentiment. Les opéras de *Psyché* et de *Bellérophon*, de *Thétis et Pélée, Lavinie, Endymion*, qu'il avait fait jouer dans cet intervalle, sont oubliés aujourd'hui. Le premier ouvrage où il réussit, ses *Dialogues des Morts*, qu'il fit paraître en 1683, sont parsemés de traits d'affectation et de faux goût. Trois ans après, en 1686, il publia ses *Entretiens sur la pluralité des mondes*, où il expose avec une heureuse clarté les découvertes de Galilée et le système de Descartes sur les tourbillons. On y admira le talent de mettre les matières scientifiques à la portée de tous les lecteurs. On peut y relever encore quelque chose d'un peu prétentieux et de quintessencié dans le style; mais cette recherche même ne déplaisait pas alors, et elle contribua peut-être à attirer le public, qui trouvait d'ailleurs dans ce livre l'exposition du système du monde, tel qu'on le connaissait alors, traduite en langue vulgaire. Déjà l'on y sent une certaine liberté de penser; la clarté des idées se réfléchit dans le langage, et l'on reconnaît l'empreinte du penseur à quelques réflexions telles que celle-ci : « Il n'y a que la vérité qui persuade, même sans avoir besoin de paraître avec toutes ses preuves. Elle entre si naturellement dans l'esprit, que quand on l'apprend pour la première fois, il semble qu'on ne fasse que s'en souvenir. » (IIe *soirée*, à la fin.)

Voici un exemple de la sage circonspection de son esprit, et de la méthode prudente qui règle toujours sa marche, même dans ses ingénieux badinages. Au commencement de la troisième soirée, à propos des conjectures auxquelles il vient de se laisser aller sur les habitants de la lune, il ajoute : « Il ne faut donner que la moitié de son esprit aux choses de cette espèce que l'on croit, et en réserver une autre moitié libre, où le contraire puisse être admis, s'il en est besoin. »

L'année suivante, Fontenelle mit en français l'*Histoire des Oracles* du savant hollandais Van Dale, c'est-à-dire qu'il donna un abrégé élégant et lumineux de ce traité, dont l'érudition un peu diffuse prit sous la plume de Fontenelle une forme plus appropriée au goût des lecteurs français. L'auteur lui-même en témoigna sa reconnaissance, et s'exprima ainsi dans le journal de Bayle, les *Nouvelles de la République des Lettres* : « J'ai lu avec bien du plaisir l'*Histoire des Oracles* faite par un auteur français, où je suis copié fidèlement; j'approuve la liberté qu'il s'est donnée de tourner ce que j'avais avancé dans mes deux dissertations sur ce sujet, au génie de sa nation... C'est peut-être un malheur pour la cause qu'il soutient avec moi qu'il ne soit pas dans un pays de liberté; car je ne puis imputer à une autre raison le silence qu'il a gardé ou les déguisements qui semblent l'avoir commandé sur des faits de conséquence. » Malgré les précautions prises par Fontenelle, malgré les déguisements dont s'enveloppait sa discrète ironie, l'ouvrage n'en parut pas moins très-hardi. Plus tard, il fut vivement attaqué par le jésuite Baltus, qui soutint que les démons avaient fait des oracles, et qu'ils s'étaient tus à l'arrivée du Messie. Fontenelle n'eut garde de s'engager dans une controverse théologique. « Je ne répondrai point au jésuite de Strasbourg, » écrivait-il à Leclerc, « quoique je ne croie pas l'entreprise impossible. Mais l'*Histoire de l'Académie des Sciences* me donne trop d'occupation, et tourne toutes mes études sur des matières trop différentes de celle-là. Ce serait plutôt à M. Van Dale à répondre qu'à moi; je ne suis que son interprète, il est mon garant. Enfin, je n'ai point du tout l'humeur polémique, et toutes les querelles me déplaisent. J'aime mieux que le diable ait été prophète, puisque le père jésuite le veut et qu'il croit cela plus orthodoxe. »

Vers le même temps, il avait publié ses *Doutes sur le système physique des causes occasionnelles*. Quoiqu'il professât une vive admiration pour Malebranche, qu'il appelle « le plus grand génie du siècle », il critique ses idées par des raisonnements serrés, mais toujours avec mesure. Il prouve, d'une manière irrécusable, que le système des causes occasionnelles est contraire à la simplicité avec laquelle Dieu doit agir dans l'exécution de ses desseins. C'est en proposant ses doutes sur ce système, que Fontenelle dit avec une finesse si spirituelle : « Ce

qui doit répondre de la sincérité de mes paroles, c'est que je ne suis ni théologien, ni philosophe de profession, ni homme d'aucun nom, en quelque espèce que ce soit ; que, par conséquent, je ne suis nullement engagé à avoir raison, et que je puis avec honneur avouer que je me trompais, toutes les fois qu'on me le fera voir. » Ce petit écrit se termine par une réflexion dont le tour piquant relève encore la justesse : « La vérité n'a ni jeunesse ni vieillesse; les agréments de l'une ne la doivent pas faire aimer davantage, et les rides de l'autre ne lui doivent pas attirer plus de respect. »

Cartésien décidé, il resta toute sa vie fidèle à cette doctrine, mais sans aucun fanatisme. Aussi dit-il quelque part : « Il faut admirer toujours Descartes, et le suivre quelquefois. » — « Ce grand homme, écrit-il ailleurs, poussé par son génie et par la supériorité qu'il se sentait, quitta les anciens pour ne suivre que cette même raison que les anciens avaient suivie; et cette heureuse hardiesse, qui fut traitée de révolte, nous valut une infinité de vues nouvelles et utiles sur la physique et sur la géométrie. Alors on ouvrit les yeux, et l'on s'avisa de penser. »

De tous les titres de gloire de Fontenelle, ses *Éloges des Académiciens* (1) sont sans contredit le plus réel et le plus durable. En 1697, il avait été nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. Ce fut pour s'acquitter de ces fonctions qu'il écrivit l'histoire de cette académie depuis l'année 1666 jusqu'en 1699, et que pendant plus de quarante années il prononça les éloges des savants qui avaient appartenu à cette académie. Le recueil de ces Éloges forme assurément un des meilleurs livres de notre langue. On n'y retrouve plus l'afféterie qui dépare quelquefois les écrits de sa jeunesse : là sa manière est beaucoup plus simple; il sème toujours les aperçus spirituels, mais jamais aux dépens de la vérité, et l'expression dont il la revêt emprunte une grâce particulière à son tour d'esprit, fin et délicat. Il fallait une grande variété de connaissances pour apprécier convenablement plusieurs générations de savants, astronomes, mathématiciens, chimistes, physiciens, naturalistes, médecins, philosophes. Fontenelle donna le premier exemple de cet esprit encyclopédique, de cette universalité, que Voltaire, après lui, devait reproduire avec tant d'éclat. Il possède en outre l'art d'intéresser à la vie studieuse de ces hommes dévoués à la science; il rend leurs découvertes accessibles aux gens du monde; tour à tour Vauban, Cassini, Tournefort, Malebranche, Leibnitz, Newton, en un mot tous les plus grands génies de l'Europe, passent devant nous avec leurs travaux et leurs systèmes, en nous communiquant une instruction aussi agréable que variée.

Ce qui caractérise essentiellement l'esprit de Fontenelle, c'est la justesse unie à la finesse. Il se rendit célèbre par le charme singulier qui s'attachait à sa conversation autant qu'à ses écrits. Il avait été reçu à l'Académie Française le 5 mai 1691. Doyen des trois académies, on l'appelait *le Nestor de la littérature*, et il resta jusqu'à la fin de sa vie l'ornement de ces salons du dix-huitième siècle, qui méritent d'occuper une place dans l'histoire, car ils étaient le siége d'une puissance nouvelle, l'opinion publique. Tout, jusqu'aux agréments de son style, qui n'est pas irréprochable au jugement d'un goût sévère, a contribué à propager les lumières et à répandre le goût de la raison.

Cet esprit philosophique, que nous avons indiqué comme le véritable mérite de Fontenelle, il serait facile de le faire ressortir dans ses principaux ouvrages; il suffirait d'en extraire un certain nombre de maximes, d'observations justes, de réflexions à la fois fines et profondes, qui formeraient, pour ainsi dire, le code du bon sens, les règles de la méthode pratique, une sorte de métaphysique populaire, mise à la portée des gens du monde. On aurait ainsi le résumé et comme la quintessence de sa philosophie.

Dans sa réponse à l'évêque de Luçon (Bussy Rabutin), qui remplaçait Lamotte à l'Académie Française (6 mars 1732), il disait : « Il s'est répandu depuis un temps un esprit philosophique presque tout nouveau, une lumière qui n'avait guère éclairé nos ancêtres. » Cet esprit nouveau, qui devait faire la gloire et la puissance du dix-huitième siècle, se révèle de deux manières : en premier lieu par la méthode expérimentale, fondée sur l'observation des faits : « Comme on s'est avisé de consulter sur les choses naturelles la nature elle-même plutôt que les anciens, elle se laisse aisément découvrir; et assez souvent, pressée par de nouvelles expériences que l'on fait pour la sonder, elle accorde quelques-uns de ses secrets. » (*Histoire de l'Académie des Sciences*,

(1) Les éloges contenus dans cet ouvrage sont ceux de Cl. Bourdelin, Dan. Tauvry, Adr. Tullier, Vinc. Viviani, le marquis de L'Hospital, Jacques Bernoully, Guillaume Amontons, J.-B. Du Hamel, P. Sylv. Regis, le marechal de Vauban, l'abbe J. Gallois, Den. Dodart, Jos. Pitton de Tournefort, Ehf.-W. de Tschirnhaus, Fr. Poupart, J. Math. de Chazelles, Dom. Guglielmini, L. Carre, Cl. Berger, J.-Dom. Cassini, P. Blondin, Mart. Poli, L. Morin, Nic. Lemery, Guill. Homberg, le P. Nic. Malebranche, Jos. Sauveur, Ant. Parent, God. Guil. Leibnitz, Jacq. Ozanam, Th. de La Hire, de La Faye, Gay, Cresc. de Fagon, l'abbé de Louvois, P. Rem. de Montfort, Mich. Rolle, Bern. Renau d'Eliçagaray, le marquis Dangeau, Gille Filleau des Billettes, le marquis d'Argenson, Cl.-Ant. Couplet, J. Méry, P. Varignon, le czar Pierre I[er], Alex. Littre, H. Hartsoecker, Guill. Delisle, Nic. de Malezieu, Is. Newton, le P. Ch. Reyneau, le maréchal de Tallard, le P. Seb. Truchet, Fr. Bianchini, Jacq.-Th. Maraldi, J.-B.-H. du Trousset de Valincourt, Guich.-Jos. Duverney, le comte Marsigli, Et.-Fr. Geoffroy, Fr. Ruysch, le pres. de Maisons, P. Chirac, le chev. de Louville, Th. de Fantet de Lagny, J.-B. Deschiens de Ressons, Jos. Saurin, Eust. Herm. Boerhaave, Eust. Manfred, Ch.-Fr. de Cisternay du Fay. La premiere édition des *Éloges*, la moins complete, parut en 1708, une seconde édition fut publiée en 1719; Paris, 2 vol. in-12, une nouvelle edition, continuée jusqu'en 1739, porte les dates de 1742 et 1766, 2 vol. in-12

préface.) En second lieu, par les progrès de l'esprit géométrique : « Les mathématiques servent à donner à notre raison l'habitude et le premier pli du vrai. Elles nous apprennent à opérer sur les vérités, à en prendre le fil, souvent très-délié, et presque imperceptible... A mesure que ces sciences ont acquis plus d'étendue, les méthodes sont devenues plus simples et plus faciles. Enfin, les mathématiques n'ont pas seulement donné une infinité de vérités de l'espèce qui leur appartient, elles ont encore produit assez généralement dans les esprits une justesse plus précieuse que toutes ces vérités. »

Son sens droit avait deviné l'éclectisme : « Tout le monde ne sait pas voir : on prend pour l'objet entier la première face que le hasard nous en a présentée... Il n'est pas étonnant que l'on fasse quelques faux pas dans des routes nouvelles que l'on s'ouvre soi-même. L'esprit original, qui est ardent, vif et hardi, peut n'être pas toujours assez mesuré ni assez circonspect. » De cette manière d'envisager les connaissances humaines résulte comme conséquence naturelle la nécessité de la tolérance philosophique : « On voulut surtout qu'aucun système ne dominât dans l'Académie, à l'exclusion des autres, et qu'on laissât toujours toutes les portes ouvertes à la vérité. »

Et ailleurs : « Il y a un ordre qui règle nos progrès. Chaque connaissance ne se développe qu'après qu'un certain nombre de connaissances précédentes se sont développées, et quand son tour pour éclore est venu.... Quand une science ne fait que de naître, on ne peut guère attraper que des vérités dispersées qui ne se tiennent pas, et on les prouve chacune à part, comme l'on peut, et presque toujours avec beaucoup d'embarras. Mais quand un certain nombre de ces vérites désunies ont été trouvées, on voit en quoi elles s'accordent, et les principes généraux commencent à se montrer, non pas encore les plus généraux ou les premiers : il faut encore un plus grand nombre de vérités pour les forcer à paraître. Plusieurs petites branches que l'on tient d'abord séparément mènent à la grosse branche qui les produit, et plusieurs grosses branches mènent au tronc. — Un avantage d'avoir saisi les premiers principes serait que l'ordre se mettrait partout de lui-même, cet ordre qui embellit tout, qui fortifie les vérités par leur liaison. »

N'a-t-il pas parfaitement caractérisé Leibnitz, lorsqu'il l'appelle « un esprit universel, non pas seulement parce qu'il allait à tout, mais encore parce qu'il saisissait dans tout les principes les plus élevés et les plus généraux, *ce qui est le caractère de la métaphysique* »?

Fontenelle, dans un de ses Éloges (celui de Duhamel), parle de raisonnements philosophiques qui ont dépouillé leur sécheresse naturelle, ou du moins ordinaire, en passant au travers d'une imagination fleurie et ornée, et qui n'y ont pris cependant que la juste dose d'agrément qui leur convient. Ces paroles s'appliquent très-bien à lui-même, et il se trouve avoir donné ainsi l'idée la plus fidèle de son propre talent.

Tout ce que l'on raconte de son caractère le montre tout à fait assorti à la nature de son esprit. Ce qu'il prisait par-dessus tout, c'était la tranquillité. Ainsi s'explique ce mot bien connu : « Si j'avais la main pleine de vérités, je me garderais bien de l'ouvrir. » On lui demandait un jour comment il avait su se faire tant d'amis, et pas un ennemi : « Par deux axiomes, répondit-il, *Tout est possible*, et *Tout le monde a raison*. » Il craignait les émotions vives, il évitait celles qui troublent, et l'on a dit de lui qu'il n'avait jamais ni ri ni pleuré. On comprend par là comment il ne trouva jamais le pathétique dans ses tragédies, ni la verve dans aucune de ses pièces de théâtre. C'est de lui-même qu'il a dit : « Il me manqua d'aimer. » (*Églogue II.*) — « Ce n'est pas un cœur que vous avez là, lui disait un jour Mme de Tencin en montrant sa poitrine, c'est de la cervelle, comme dans la tête. » — Cependant le sentiment de l'honnête ne lui a pas manqué, et lorsque l'abbé de Saint-Pierre fut exclu de l'Académie Française pour une censure que nous trouverions aujourd'hui fort modérée, une seule boule protesta dans l'urne contre cet excès de rigueur : ce fut celle de Fontenelle. ARTAUD.

Trublet, *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Fontenelle*. — Fouchy, *Éloge de Fontenelle ; dans les Mém. de l'Acad. des Sciences* (1757) — Le Beau, *Éloge de Font.*; dans les *Mém. de l'Acad. des Insc. et Bell.-Lett.*, t. XXVII. — Garat, *Éloge de Font.* — Grimm, *Correspondance littér.* — Charma, *Biographie de Fontenelle* (1846). — Flourens, *Fontenelle, Histoire de ses travaux et de sa vie.* — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III.

FONTENETTES (*Louis* DE), médecin et poëte burlesque français, né au Blanc (Berry), en 1612, mort à Poitiers, en octobre 1661. Il étudia la médecine à Paris et à Montpellier, où il fut reçu docteur, puis il alla s'établir successivement au Blanc, sa ville natale, et à Poitiers. On a de lui : *Anatomie des fautes contenues en la réponse au discours des maladies populaires de* 1652; Poitiers, 1653, in-8°; — *L'Hippocrate dépaïsé, ou la version paraphrasée de ses aphorismes en vers françois*; Paris, 1654, in-8°. Ce dernier ouvrage, dont la versification est plate et manque de sel, est dédié à Guy Patin, que l'auteur appelle son meilleur et plus fidèle ami. H. B.

Eloi, *Dict. hist. de la Médecine.*

FONTENU (*Louis-François* DE), archéologue français, né au château de Lilledon (Gâtinais), le 16 octobre 1667, mort le 4 septembre 1759. Élevé à Paris, au collége des Grassins, il embrassa la carrière ecclésiastique, où il se distingua par sa piété et son savoir. Ayant accompagné en 1700 le cardinal de Janson au conclave, il prit pendant son séjour à Rome le goût des antiquités. Il y étudia aussi la botanique sous Triumfetti. De retour à Paris, il se lia avec les savants qui composaient la société de Mme de Lam-

bert. Il fut reçu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1714. Il composa pour cette académie plus de vingt *Mémoires*, qui ont été imprimés, soit en entier, soit par extraits, dans le Recueil de l'Académie des Inscriptions. Ces *Mémoires*, écrits avec une élégante simplicité, contiennent de curieuses recherches sur plusieurs lieux de la France connus sous le nom de *Camp de César*; sur la source du Loiret; sur diverses médailles; sur quelques sujets de mythologie. Quoique d'une santé si délicate que jusqu'à trente ans on le crut poitrinaire, Fontenu dépassa l'âge de quatre-vingt-douze ans. Sa vie fut remplie d'actes de charité et de traits de bienfaisance, que sa mort seule révéla. On attribue à l'abbé Fontenu la traduction de *Theagène et Chariclée*, publiée à Paris, 1727, 2 vol. in-12.

Le Beau, *Histoire de l'Académie des Inscriptions*, t. XXIX, p. 349.

FONTENY (*Jacques* DE), poëte et auteur dramatique français, vivait à la fin du seizième siècle. Il faisait partie de la Société des Confrères de la Passion. On a de lui : *Le Bocage d'amour*; Paris, 1578, 1615, in-12; — *Les Esbats poétiques*; Paris, 1587, in-12; — *Les Ressentiments de Jacques de Fonteny pour sa Céleste*; Paris, 1587, in-12; — *Anagrammes et Sonnets*, dédiés à la reine Marguerite; Paris, 1606, in-4°. On trouve dans le premier de ces recueils la *Pastorelle de la chaste Bergère*; dans le deuxième, la *Pastorelle du beau Pasteur*, et dans le troisième la *Galatée divinement délivrée*. Fonteny a aussi traduit en prose, de l'italien d'Andreini de Pistoja, les *Bravacheries du capitaine Spavante*; Paris, 1608, in-12. Le père Lelong cite sous le nom de Jacques de Fonteny les deux ouvrages historiques suivants : *Antiquités, fondations et singularités des villes et châteaux du royaume de France*; Paris, 1611, in-12; — *Sommaire Description de tous les chanceliers et gardes des sceaux, depuis le règne de Mérovée jusqu'au règne de Louis XIII, avec un discours de leur vie; revu et augmenté par Laurent Bouchel*; dans le 1er vol. de la *Bibliotheque du Droit français* de Laurent Bouchel; Paris, 1667, in-fol. On ignore s'il y a identité entre l'auteur de ces ouvrages historiques et le poëte dont nous avons mentionné plus haut les pastorales, car nous n'avons aucun détail sur la vie ni de l'un ni de l'autre.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ.* — Lelong, *Bibl. histor. de la France*.

FONTETTE. *Voy.* FEVRET.

FONTEYN (*Nicolas*), souvent désigné sous le nom latinisé de **FONTANUS**, médecin hollandais, né à Amsterdam, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il enseignait publiquement la médecine dans sa ville natale. On ignore les détails de sa vie, mais on connaît encore et on consulte avec fruit quelques-uns de ses nombreux ouvrages, en voici la liste : *Institutiones pharmaceuticæ*; Amsterdam, 1633, in-12; — *Aphorismi Hippocratis methodice expositi, quibus accedit tractatus De Extractione Fœtus mortui per uncum*; Amsterdam, 1633, in-12; — *Florilegium medicum*; Amsterdam, 1637, in-12; — *Responsionum et curationum medicinalium Liber unus*; Amsterdam, 1639, in-12; — *Auctuarium annotationum in praxim artis medicæ Remberti Dodonæi*; Amsterdam, 1640, in-8°; — *Observationum rariorum Analecta*; Amsterdam, 1641, in-4°; — *Annotationes ad Epitomen Anatomiæ Andreæ Vesalii*; Amsterdam, 1642, in-fol.; — *Commentarius in Sebastianum Austrium de Puerorum Morbis*; Amsterdam, 1642, in-12; — *Syntagma medicum de Morbis Mulierum*; Amsterdam, 1644, in-12; — *Fons sive Origo Febrium earumque remedia*; Amsterdam, 1644, in-12.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*. — *Biog. médicale*.

FONTEYRAUD (*Alcide*), économiste français, né à l'île Maurice, le 15 octobre 1822, mort à Paris, le 12 août 1849. Amené tout jeune en France, il fut élève, puis professeur à l'École du Commerce, où il enseigna successivement l'histoire, la géographie, la littérature et enfin l'économie politique. Partisan déclaré de la liberté des échanges, il visita l'Angleterre en 1845, et assista aux grandes réunions de la ligue du libre échange ou des *free-traders*. A son retour à Paris, il fut un des fondateurs de l'association destinée à propager en France les idées des *libres échangistes*. Une attaque de choléra l'enleva, jeune encore, à la science qu'il était fait pour honorer. Fonteyraud a donné des articles dans divers recueils d'économie politique; les principaux sont : *La Ligue anglaise*; dans la *Revue britannique* de janvier 1846; — *La Vérité sur l'économie politique*; dans le *Journal des Économistes* (août et octobre 1848); — *Principes d'économie politique*; dans les *Cent Traités pour les connaissances les plus indispensables*; Paris, 1849, 2 vol. gr. in-8°. Ce petit traité a été composé en collaboration avec M. Wolowski, qui a mis à la première page la note suivante : « La rédaction appartient en majeure partie à mon ami et collaborateur A. Fonteyraud. Celui-ci a su donner une forme à la fois concise et claire aux idées qui nous sont communes. Si quelque erreur de doctrine était signalée, la responsabilité m'en appartient; mais si ce modeste opuscule a quelque valeur, le mérite en revient au jeune économiste, qui a bien voulu me prêter le concours de sa plume facile et de son esprit judicieux et pénétrant. » Fonteyraud a publié, dans la *Collection des principaux Économistes* (Paris, 1847), la traduction de divers ouvrages de Ricardo et de Malthus; il y a aussi inséré une *Notice sur la vie et les écrits de Ricardo*.

Blanqui, *Notice sur Fonteyraud*; dans le *Journal des Économistes*, t. XXIV, p. [illegible]. — *Dict. de l'Économie politique*.

FONTI (*Barthelémy*), en latin **FONTIUS**, philologue italien, né en 1445, mort en 1513. Disciple de Jérôme Savonarole, il succéda en 1480 à François Philelphe dans la chaire d'éloquence et de littérature grecques à Florence. Il fut ensuite appelé à diriger la belle bibliothèque que Matthias Corvin, roi de Hongrie et de Bohême, avait fondée à Bude. Les œuvres oratoires et littéraires de Fonti ont été recueillies par Georges Remi, sous le titre de : *Opera exquisitissima Bartholomæi Fontii*; Francfort, 1621, in-12. Fabricius cite une première édition in-4°, mais il n'en indique pas la date. On cite encore de Fonti une édition de Celse; Florence, 1478, in-fol.; — un *Commentaire sur Perse;* Venise, 1482, in-fol., plusieurs fois réimprimé; — des *Annales* de 1448 à 1483, restées manuscrites; — une traduction en italien des *Lettres de Phalaris;* Florence, 1491, et des poésies italiennes.

Fabricius, *Bibl. Latina mediæ et infimæ Latinitatis.* — Crescimbeni, *Storia della Volgar Poesia.*

FONTIDONIUS. *Voy.* FUENTIDUEGNA.

FONTON (*Charles*), orientaliste français, vivait à Constantinople au dix-huitième siècle. On a de lui deux ouvrages contenus dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale sous le n° V $\frac{1793}{D}$. Le premier est une traduction d'un roman persan intitulé : *Aventures de Zélide et de Ferannés;* le second porte le titre de : *Essai sur la Musique orientale comparée à la musique européenne.* Ces deux ouvrages ont peu d'importance.

Catalogue de la Bibl. impériale.

FONTRAILLES (*Louis* d'ASTARAC, marquis DE MARESTANG, vicomte DE), homme politique français, né dans les premières années du dix-septième siècle, mort en juillet 1677. Il joua un rôle important dans les intrigues de cour, sous le ministère de Richelieu, et nous en a laissé une relation curieuse. C'était un gentilhomme gascon, d'une rare résolution et d'une grande habileté. Il avait été, à la suite d'une querelle avec son beau-frère, protégé par Cinq-Mars contre les ordres sévères du cardinal, et dès lors il s'était dévoué à la fortune du favori. A son dévouement se joignit encore une haine personnelle pour Richelieu, auquel il ne pardonnait pas de l'avoir plaisanté, un jour, sur sa laideur et ses difformités corporelles. Aussi ce fut lui qui irrita le plus Cinq-Mars contre Richelieu, et qui le poussa d'abord à recourir contre le cardinal aux moyens extrêmes. Le duc d'Orléans, au service duquel le vicomte de Fontrailles était attaché, s'étant associé aux conspirateurs, fit choix de lui pour l'envoyer en Espagne, en son nom, en celui de Cinq-Mars, et peut-être aussi au nom de la reine, conclure un traité avec les ennemis de l'État. Quand les chances de la conspiration commencèrent à diminuer, Fontrailles pressa en vain Monsieur et Cinq-Mars de se mettre en sûreté à Sedan. N'ayant pu les y décider, il prit la résolution de s'évader lui-même au plus vite, et dit à son imprudent ami : « Pour vous, monsieur, vous serez encore d'assez belle taille « quand on vous aura ôté la tête de dessus les « épaules; mais moi, je suis en vérité trop petit « pour cela. » Là-dessus, il s'enfuit en Angleterre, et ne rentra en France qu'après la mort du cardinal. Ses habitudes de factieux et d'intrigant le poussèrent dans la cabale des *importants*, « composée, dit le cardinal de Retz, de gens qui sont tous morts fous, mais qui dès ce temps-là ne paraissaient guère sages ». L'exil et la prison firent bientôt disparaître les importants; la Fronde les ramena sur la scène politique. Fontrailles n'y joua que le rôle d'agent secondaire du cardinal de Retz. Il fut un de ceux dont Mazarin s'assura la soumission par des bénéfices et des honneurs, et passa les dernières années de sa vie dans la retraite. On a de lui une *Relation des choses particulières de la cour arrivées pendant la faveur de M. de Cinq-Mars, grand-écuyer, avec sa mort et celle de M. de Thou.* Il composa « ce livre parce que, ayant été celui qui s'est rencontré le plus avant dans la confiance de Cinq-Mars, il était bien aise de laisser ces mémoires parmi les papiers de sa maison, afin que ceux qui trouveront l'*abolition* (1) qu'il avait prise, n'ignorent pas les sujets qui l'y avaient obligé ». La *Relation* de Fontrailles fut publiée du vivant de l'auteur, avec les *Mémoires* de Montrésor; Cologne, 1663, in-12. On la trouve dans les diverses éditions de ces mêmes *Mémoires* et dans la *Nouvelle Collection de Mémoires* de Michaud et Poujoulat, III° série, t. III.

Montrésor, *Mémoires.* — Retz, *Mémoires.* — Le Bas, *Diction. encycl. de la France.*

FONVIELLE aîné (*Bernard-François-Anne*, dit le chevalier DE), publiciste, économiste et poëte français, né à Toulouse, en 1759 (2), mort en juin 1837. Il était avant 1789 employé de la régie des aides à Perpignan. D'abord il professa hautement les principes révolutionnaires, se fit remarquer dans les clubs de Montpellier, et le 14 novembre 1791 il fut élu secrétaire de l'assemblée électorale de l'Hérault. Tout à coup il changea de langage, et afficha un royalisme si expansif, si fervent, qu'il mérita le surnom de *petit abbé Maury*, et fut obligé de s'enfuir de la ville. Réfugié à Marseille, il y fonda une maison de commerce, devint secrétaire d'une section, et s'agita beaucoup en faveur de la coalition départementale. A l'époque du 31 mai 1793, il alla prêcher l'insurrection dans les départements voisins et gagna Lyon. Là, il se fit encore l'orateur de tous les lieux publics. Son éloquence *gasconne* contribua à exalter l'effervescence populaire; il fit même chasser les députés de la Franche-Comté, qui venaient engager les

(1) Les lettres d'abolition accordées par le roi.
(2) Et non pas en 1770, comme l'ont écrit plusieurs biographes.

Lyonnais à accepter la nouvelle constitution décrétée par la Convention. Cependant, lorsqu'il vit les forces républicaines se disposer à bloquer la ville, Fonvielle quitta Lyon précipitamment; il traversa la Suisse, l'Italie et rentra à Marseille, par Gênes. Toulon était alors au pouvoir des étrangers, Fonvielle s'y rendit, et recommença ses publications royalistes; mais les républicains remportant chaque jour de nouveaux avantages, il crut prudent de s'embarquer. Il erra en Espagne, en Italie, alla trouver à Vérone Louis XVIII (24 septembre 1794), et se fit admettre au nombre des agents secrets de ce prince. La révolution du 9 thermidor venait d'avoir lieu, et lui permit de rentrer bientôt à Lyon; celle du 13 vendémiaire le força de fuir encore. Il essaya alors de renouer des intrigues à Marseille, mais il fut expulsé de nouveau. Vers le 18 fructidor (1797) il se trouvait à Paris; s'y croyant en danger, il partit pour l'Espagne. Il revint à Cette (15 août 1798), puis à Paris, écrivit quelques brochures dans l'intérêt du gouvernement consulaire, et reçut de Napoléon, devenu empereur, une place de chef de bureau au ministère de la guerre. Plus tard il entra à la Banque de France, et exploita des carrières de plâtre. Congédié lors de la rentrée des Bourbons (avril 1814), il fut, malgré ses pressantes sollicitations, repoussé de tout emploi public, et termina cette vie agitée dans la gêne la plus complète. Il se donnait les titres de chevalier de l'Éperon d'Or, de secrétaire fondateur de l'Académie des Ignorants, de fondateur sociétaire de celle des Bonnes Lettres, etc., etc. (1). On a de lui : *Momus régisseur de théâtre*, prologue en vers; Nîmes et Montpellier, 1788; — *Collot d'Herbois dans Lyon*, tragédie en cinq actes, en vers, an III (1795), in-8°; — *Fonvielle à J.-M. Chénier, membre de l'Institut national de France, législateur, philosophe, orateur, poëte avec privilége;* Paris, 1796, in-8°. Cet écrit attira l'attention de Chénier, et dans une de ses satires il plaça ce vers caractéristique :

Fonvielle en son patois osera nous louer!

— *Essai sur l'état actuel de la France au 1er mai* 1796; Paris, 1796, in-8°; — *Les Mœurs d'hier*, satire avec cette épigraphe : *Facit indignatio versum*; Paris, 1799, in-8°; — *Résultats possibles de la journée du* 10 *brumaire an* VIII, *ou continuation des Essais sur l'état actuel de la France;* Paris, 1799, in-8°; — *Essais de Poésies;* Paris, 1800, in-8°, ou 2 vol. in-12 et in-18; — *Situation de la France et de l'Angleterre à la fin du dix-huitième siècle, ou conseils au gouvernement de la France, et réfutation de l'Essai sur les finances de la Grande-Bretagne* (de F. Gentz); Paris, 1800, 2 vol. in-8°; — *Essais historiques, critiques, apologétiques et économico-politiques sur l'état de la France* au 14 juillet 1804; Paris, 1804, in-8°; — *Ali, ou les Karegites*, tragédie en cinq actes, 1811, in-8°; — *Considérations sur la situation commerciale de la France au dénoûment de la Révolution, sur les conséquences de la commotion qu'elle a éprouvée pendant vingt-cinq ans; sur les effets du rétablissement de la contrainte par corps pour dettes, et sur la nécessité urgente d'en suspendre l'action dans les circonstances actuelles;* Paris, 1814, in-8°; — *La Théorie des factieux dévoilée et jugée par ses résultats, ou essai sur l'état actuel de la France;* Paris, 1815, in-8°; — *Ode à Louis XVI, martyr*, présentée au roi à Vérone, en 1795; Paris, 1816, in-8°; — *Coup d'œil sur le budget; sur nos besoins; sur le projet d'emprunt; sur la théorie moderne du grand livre; sur nos ressources; sur nos vacillations politiques; et projet d'un emprunt pour acquitter notre contribution de guerre;* Paris, 1817, in-8°; — *Ode à la patrie;* Paris, 1817, in-8°; — *Condé mourant*, hommage à la mémoire du prince de Condé, stances; Paris, Didot, 1818, in-8°; — *Recueil de Fables*, dédié au roi; Paris, 1818, in-8°, avec augmentations successives, 1825, 1827, 1828, et dans les *Mémoires de l'Académie des Ignorants;* — *Examen critique et impartial du tableau de M. Girodet* (Pygmalion et Galatée), *ou lettre d'un amateur à un journaliste;* Paris, 1819, in-8°; — *Louis XVI, ou l'école des peuples*, tragédie en cinq actes et en vers, dédiée en 1794 à *Islou* (anagramme de Louis, alors régent de France à Vérone); Paris, 1820, in-8°, et dans les *Mémoires de l'Académie des Ignorants*, année 1823; — *Sur la congrégation des sœurs Saint-André;* Paris, 1820, in-8°, et dans le *Mercure royal;* — *Diomédon, ou le pouvoir des lois*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1820, in-8°; — *Annibal*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1821, in-8°; — *Arthur*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1821, in-8°; — *Sapho, ou le saut de Leucade*, tragédie en trois actes et en vers; Paris, 1821, in-8°; — *Théodebert, ou la régence de Brunehaut*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1821, in-8°; — *Hélène*, tragédie lyrique, trois actes; Paris, 1821, in-8°; — *Le Mauvais Joueur*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1822, in-8°; — *Voyage en Espagne en* 1798; Paris, 1822, in-8°. L'auteur prétend que son manuscrit lui avait été volé par les cosaques, lors du pillage de sa maison de Pantin, et qu'il lui fut renvoyé de Suisse en 1822 par un honnête inconnu; quoi qu'il en soit, c'est un ouvrage de circonstance, qui n'offre aucun intérêt; — *La Guerre d'Espagne*, poëme; Paris, 1823, in-8°; — *Loi sur la réduction des rentes*, croquis d'un projet de rapport à faire à la chambre des pairs, au nom de la commission chargée de l'examen de la loi de réduction

(1) On a prétendu que Picard, le spirituel auteur du *Gil Blas de la Révolution*, avait puisé le type de son principal personnage, *le perruquier gascon Giffard de Pouissac*, dans les aventures du chevalier de Fonvielle.

des rentes; Paris, 1824, in-8°; — *Mes Mémoires historiques sur la Révolution*; Paris, 1824, 4 vol. in-8° : c'est l'autobiographie de l'auteur, qui, s'il faut l'en croire, a pris une vaste part dans tous les grands événements de l'époque; — *Les trois Fonvielle ramenés à leur honorable et invariable unité, ou justification éclatante du chevalier de Fonvielle, affermi pour jamais dans ses incontestables droits aux bontés du roi, à l'intérêt des ministres de S. M., à l'estime des honnêtes gens*, etc.; Paris, 1825, in-8°. Dans cet écrit, l'auteur affirme « avoir dépensé huit cent mille francs, exposé mille fois sa vie, et consacré pendant trente-cinq ans toutes ses facultés à faire triompher la cause des Bourbons. » Cependant, cette requête provoqua du duc de Doudeauville la réponse suivante : « D'après des renseignements très-positifs, il a été reconnu que vos réclamations ne peuvent être accueillies, etc... (16 mai 1825) »; — *Note entièrement confidentielle, dictée par la confiance la plus absolue dans le bon esprit, l'équité et la bienfaisance de M. de Doudeauville, et destinée, s'il y a lieu, contre toute espérance, à servir comme document historique au règne de S. M. Charles X, à justifier, quand le temps sera venu, M. le chevalier de Fonvielle des injustes et outrageants dédains dont sa fidélité immaculée continuerait de se voir abreuvée*; Paris, 1825, in-8°; — *Très-humble Pétition à messieurs les très-honorables membres de la Chambre des Députés*; Paris, 1828, in-8°; — *Lucifer, ou la contre-révolution*, extrait des *Mémoires et du portefeuille de l'Académie des Ignorants*; Paris, 1828, in-8°. Fonvielle a été le rédacteur du *Parachute monarchique, ou Mémoires de l'Académie des Ignorants* depuis 1823 jusqu'à 1828. Les premiers cahiers parurent sous le titre de *L'Accusateur public*, et eurent, selon l'auteur, l'approbation personnelle de Louis XVIII. — Ses *Œuvres dramatiques complètes* ont été publiées séparément, sauf les pièces d'*Ali* et de *Collot d'Herbois*; mais il y a ajouté : *L'Agioteur*, comédie en cinq actes et en vers; — *Les Réfugiés provençaux*, comédie historique mêlée d'ariettes; — *Agar au désert*, tragédie lyrique en trois actes.

Mme DE FONVIELLE, épouse du précédent, a publié : *Dernier cri d'une famille royaliste ruinée par la restauration*; Paris, 1825, in-8°. A. JADIN.

Fonvielle, ses *Mémoires*. — *Biographie des Contemporains*. — *Documents particuliers*.

FOOTE (*Samuel*), auteur comique et artiste dramatique anglais, né vers 1721, à Truro (presqu'île de Cornouailles), mort à Douvres, le 20 octobre 1777. Il fut élevé au collége de Worcester à Oxford. Il se destinait au barreau, et fréquenta d'abord à cet effet le Temple; mais, après avoir mené une vie très-dissipée, qui entraîna la perte de sa modique fortune, il tourna ses vues vers le théâtre, comme la seule ressource qui lui restât. Il parut pour la première fois dans *Othello*; mais ayant obtenu peu de succès dans les rôles tragiques, il se fraya dès lors une route qui n'avait pas encore été parcourue, dans sa double qualité d'auteur et d'acteur. En 1747 il inaugura le petit théâtre de Haymarket par une pièce dramatique qu'il intitula *Diversions of the morning*; elle n'avait guère d'autre mérite que l'imitation fidèle, et souvent fort plaisante, de quelques caractères bien connus, en scènes détachées écrites par Foote, qui toujours y figurait en première ligne. Cette pièce réussit à tel point que, pour éluder l'acte qui limite le nombre des théâtres, il la reproduisit sous le titre de : *M. Foote giving tea to his friends* (M. Foote donnant un thé à ses amis); — *An Auction of Pictures* (La Vente de Tableaux), au moyen d'un procédé semblable, obtint le même succès. Alors, ayant découvert son côté fort, il composa différentes farces en deux actes, qui furent jouées depuis 1751 jusqu'en 1757 sous ces titres : *Taste; The Englishman in Paris; The Knights; The Englishman returned from Paris; The Author*. Depuis 1752 jusqu'en 1761, Foote continua à jouer chaque hiver à l'un des grands théâtres de Londres, en général pour un nombre déterminé de représentations, et d'ordinaire pour y produire quelques pièces de sa composition. Le mauvais état de ses affaires le contraignit, en 1760, à faire représenter son *Minor* à Haymarket par une troupe telle qu'il avait pu la réunir à la hâte. Ensuite il prit le parti de tenir constamment ouvert le théâtre de Haymarket en été, où tous les autres étaient fermés, et depuis 1762 jusqu'à la saison qui précéda sa mort il joua régulièrement à ce théâtre. En 1763 il fit représenter son *Mayor of Garrett* (Maire de Garret), qui fut suivi d'une autre pièce : *The Patron and the Commissary*, remplie de plaisanteries sur le public et sur des particuliers. En 1766 il fit une chute de cheval, et se fractura une jambe : il fallut recourir à l'amputation. Toutefois, il ne tarda pas à rétablir sa santé et à recouvrer sa vigueur; alors cet accident lui suggéra l'idée d'un personnage qu'il devait remplir lui-même. Le même accident contribua encore à sa fortune, en ce qu'il détermina le duc d'York à lui procurer une patente à vie pour le théâtre de Haymarket. En 1775, la duchesse de Kingston s'étant rendue l'objet des conversations publiques, Foote pensa qu'elle lui fournirait un sujet heureux pour le théâtre, et la représenta, sous le nom de *Lady Kitty Crocodile*, dans une nouvelle pièce de sa façon intitulée : *A Trip to Calais*. Ayant eu soin que l'hostilité de son projet parvînt à la connaissance de la dame, une négociation fut entamée dans le but d'en prévenir la réalisation, moyennant un sacrifice pécuniaire. Mais il demanda une si forte somme que la duchesse recourut à son influence sur le lord chambellan, et l'exerça avec un tel succès que Foote fut obligé de supprimer le rôle

de son drame. Il fut, aussitôt après, poursuivi par une accusation d'une nature infamante, portée par un domestique que Foote avait renvoyé, et qui avait été, selon quelques rapports, excité par la vengeance d'une femme. Quoiqu'il fût acquitté par les suffrages unanimes des juges, ce procès l'affecta au point que sa santé déclina, et quelques mois après il fut atteint, sur le théâtre, d'une attaque de paralysie qui l'obligea de se retirer et de passer l'été à Brighton; de là il se rendit à Douvres, où il mourut.

On peut se faire une idée du caractère de Foote d'après la simple esquisse qui précède. Il était totalement dépourvu de délicatesse et de sensibilité; mais sa gaieté était irrésistible, ce qui le fit constamment admettre comme un agréable convive à la table des grands et des personnes d'humeur enjouée. Inépuisable en bons mots, il en faisait sur le théâtre comme en société, et son esprit caustique n'épargnait personne. Court et trapu, il avait la figure d'un gros réjoui; ses yeux étaient d'une vivacité extrême, et, malgré sa jambe de bois, il était d'une étonnante mobilité. Comme auteur dramatique, il possédait au suprême degré la *vis comica* (verve comique), et il y a une force et un naturel dans certaines de ses esquisses de personnages qui ne seraient pas indignes même de Molière. A l'exception du *Maire de Garrat*, aucune de ses pièces, qui sont au nombre de vingt, n'est plus aujourd'hui représentée. Ses œuvres ont été publiées en 4 vol. in-8°; Londres, 1778; et en deux vol., Londres, 1797. Cooke a publié les *Mémoires of Samuel Foote*, Londres, 1805, ouvrage rempli d'anecdotes piquantes et comiques. [*Enc. des G. du M.*]

Baker, *Biog. dr.* — Boswell, *Life of Johnson*. — Chalmers, *Gen. biog. Dict.* — *Revue brit.*, mai 1856.

FOOTE (*Marie*). *Voy.* HARRINGTON et STANHOPE (*Charles*).

***FOPPA** (*Vincenzo*), *le jeune*, peintre, né à Brescia, vers 1420, mort en 1492. Par sa naissance, ce maître appartient à l'école vénitienne; mais on doit plutôt le classer parmi les peintres milanais, car il fonda pendant son séjour à Milan, sous les règnes de Philippe Visconti et de François Sforce, une école florissante de peinture, qui précéda celle de Léonard de Vinci. Vasari dit, dans la vie du Scarpaccia, que vers le milieu du quinzième siècle on considérait Vincenzo comme un très-bon peintre; il écrit aussi, dans la vie de Michelozzo et de Filarete, que quelques-unes des constructions élevées par ces architectes sous François Sforce, c'est-à-dire de 1450 à 1466, sont ornées de peintures de Vincenzo Foppa de Lombardie, un des plus habiles maîtres qu'on eût pu trouver. A Bergame, à l'école Carrara, un petit tableau du *Christ entre les deux larrons* porte ces mots : *Vincentius Brixiensis fecit anno MCCCCLVI, mens. April.* Il n'est donc pas permis d'admettre avec Lomazzo que cet artiste ait pu être Milanais il n'est pas supposable non plus que le peintre qui, suivant Rossi et Ridolfi, vivait en 1407 soit le même qui était dans toute la force de son talent en 1456, le même surtout que celui qui fut enterré en 1492, dans le premier cloître de San-Barnaba de Brescia, où l'on voit encore l'épitaphe *Excellentis ac eximii pictoris Vincentii de Foppis Ci. Br.* Force est donc d'admettre l'existence de deux artistes du même nom, tout en avouant que nous n'avons sur eux que des données fort incertaines.

On trouve dans les ouvrages du Foppa beaucoup de soin, un bon dessin, des raccourcis savants, un coloris vrai quoique un peu sec, des têtes et des costumes variés, mais peu de mouvement et des expressions parfois insignifiantes et communes. Foppa excella dans la perspective, mais il n'en fut pas l'inventeur, comme l'a prétendu Lomazzo; il ne fit qu'appliquer et peut-être perfectionner un art dont les premiers principes étaient dus à Pietro della Francesca.

Au musée de Milan est une fresque de Foppa apportée de l'église Santa-Maria di Brera; le style en est ancien et manque de noblesse; elle représente *Saint Sébastien et trois archers*. Les ouvrages de ce maître sont nombreux à Brescia; on y voit au palais de la Loggia un tableau du *Rédempteur portant la croix*, et *Saint Faustin et Saint Jovite* peints sur mur; — à San-Barnaba, une *Cène* dans la sacristie; — A San-Pietro-in-Oliveto, un *Christ marchant au supplice*, l'un de ses meilleurs tableaux, et quelques fresques dans un corridor du séminaire attenant à cette église. Rossi dit que Foppa écrivit un ouvrage sur la peinture; mais cet ouvrage paraît être perdu. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*, giunta di G. Piacenza. — Rossi, *Memorie delle Belle Arti*. — Ridolfi, *Vite de' Pittori Veneti*. — Lomazzo, *Idea del Tempio della Pittura*. — Zamboni, *Memorie intorno alle pubbliche Fabbriche più insigni della città di Brescia* — Fed. Odorici, *Guida di Brescia*. — Pirovano, *Guida di Milano*. — *Catalogo del Museo di Brera*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*.

FOPPENS (*Jean-François*), historien et bibliographe belge, né à Bruxelles, le 17 novembre 1689, mort à Malines, le 16 juillet 1761. Il était petit-fils, fils et frère d'imprimeurs à Bruxelles. Il commença chez les jésuites de cette ville ses études, qu'il termina à Louvain, au collége du Lys, où il donna, en 1713, des leçons de philosophie, qui attirèrent un grand nombre d'auditeurs. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé chanoine de l'église collégiale de Saint-Martin à Alost. Devenu chanoine de la cathédrale de Bruges en 1721, il fut en même temps professeur de théologie au séminaire de cette ville. En 1729, il obtint un canonicat de l'église métropolitaine de Malines, en 1732 il fut créé archiprêtre, en 1737 pénitencier, et enfin en 1740 archidiacre et censeur des livres. La douceur de son caractère et son savoir lui avaient obtenu l'amitié du cardinal d'Alsace, archevêque

de Malines, qui cultivait les lettres et avait formé une nombreuse bibliothèque, à laquelle Foppens avait souvent recours. On lui doit un grand nombre d'écrits relatifs à l'histoire de son pays, et dont les principaux ont pour titres : *Historia Episcopatus Antverpiensis, continens episcoporum seriem et capitulorum, abbatiarum et monasteriorum fundationes*, etc.; Bruxelles, 1717, in-4° ; — *Historia Episcopatus Sylvæducensis, continens episcoporum et vicariorum generalium seriem et capitulorum, abbatiarum et monasteriorum fundationes*, etc. ; Bruxelles, 1721, in-4° : cet ouvrage a été traduit en flamand ; — *Compendium chronologicum episcoporum Brugensium, necnon præpositorum, decanorum et canonicorum, etc., ecclesiæ cathedralis F. Donatiani Brugensis;* Bruges, 1731, in-8° (en société avec Arents); — *Bibliotheca Belgica, sive virorum in Belgio vita scriptisque illustrium catalogus librorumque nomenclatura, continens scriptores a clariss. viris Valerio Andrea, Aub. Miræo, Franc. Sweertio aliisque recensitos usque ad annum* 1680; Bruxelles, 1739, 2 vol. in-4°, fig. (dédié au cardinal d'Alsace). L'auteur a fait de nombreuses suppressions dans les ouvrages de ses devanciers; on peut donc consulter encore avec fruit les éditions originales de Valère André, Aubert Le Mire, Sanderus et Sweert. Ermens a calculé que Foppens a donné des notices sur 1954 écrivains omis par Paquot dans ses *Mémoires*, et que ce dernier parle de 1438 écrivains dont Foppens ne fait pas mention. Enfin, Prosper Marchand, dans son *Dictionnaire historique* (pag. 101 à 109, note C) a réparé ou signalé de nombreuses omissions dans la *Bibliotheca Belgica*. Foppens a publié comme éditeur : *Basilica Bruxellensis, sive monumenta antiqua, inscriptiones et cenotaphia insignis ecclesiæ collegiatæ SS. Michælis et Gudilæ, editio auctior et emendatior ;* Malines, 1743, 2 parties en 1 vol. in-8°. — *Auberti Miræi Opera diplomatica et historica, editio secunda, auctior et correctior ;* Louvain et Bruxelles, 1723-1748, 4 vol. in-fol.

Foppens a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits, parmi lesquels nous citerons : *Belgica christiana, in qua omnium Belgii episcoporum vitæ ad hæc usque tempora, accurate describuntur, eorumque effigies et insignia gentilitia exhibentur; junctæ sunt delineationes præcipuarum Belgii ecclesiarum et urbium, tabulæ quoque geographicæ singularum Belgii diœcesium :* ce curieux livre se trouve à la bibliothèque de l'archevêché de Malines ; — *Bibliothèque historique des Pays-Bas, contenant le catalogue de presque tous les ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qui traitent de l'histoire, principalement des dix-sept provinces, avec des notes ;* in-fol. ; — *Supplementum Bibliothecæ Belgicæ* J.-F. Foppens, 5 vol., in-4° ; — *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas, par J.-F. Foppens, servant de second volume à la même histoire par G. Gazet ;* 2 tomes en 1 vol. in-fol. ; — *Chronique abrégée de la ville de Bruxelles, de* 647 à 1760, in-fol. ; — *Epitaphia Brugensia quæ exstant in diversis ecclesiis; nec non Ostendana, Dixmudana, et in ecclesia parochiali de Poucques collegit J.-F. Foppens ;* — *Dissertatio de bibliomania belgica hodierna, quæ specialiter de libris agitur quos, anno* 1755, *placuit phœnices librorum appellare ;* in-8° ; — *Doctores Theologiæ ac Professores qui supremum hunc titulum adepti sunt Lovanii*, in-fol. ; — *Historia et series doctorum Academiæ Duacensis, ab anno* 1562 *ad annum* 1750, *auctore J.-F. Foppens*. La plupart des manuscrits de Foppens sont conservés à la Bibliothèque royale de Bruxelles; beaucoup d'entre eux ont fait partie de la bibliothèque de Van Hulthem.

FOPPENS (*François* et *Pierre*), frères du précédent, ont donné une nouvelle édition des *Délices des Pays-Bas ;* Bruxelles, 1743, 4 vol. in-12, ouvrage corrigé et augmenté dans six réimpressions successives, publié pour la première fois à Bruxelles, 1697, in-12, et dont Reiffenberg a donné l'histoire littéraire dans son *Essai sur la Statistique ancienne de la Belgique*.

E. Regnard.

Annuaire de la Bibl. roy. de Belgique, t. I et II. — De Reiffenberg, *Notice sur J.-F. Foppens*, dans le t. VI, nos 3 et 4, des *Bulletins de l'Acad. de Bruxelles*. — *Le Bibliophile Belge*, t. V, p. 43. — *Catalogue des manuscrits de la Bibl. des ducs de Bourgogne;* Bruxelles, 1842, 3 vol. in-fol.

FOQUELIN (*Antoine*), jurisconsulte et philologue français, né dans le Vermandois, vivait au seizième siècle. Il enseigna d'abord la philosophie à Paris, et alla ensuite professer le droit à Orléans. On a de lui : une édition de Perse avec un commentaire latin; Paris, 1555, in-8° ; — *Prælectiones Aurelianæ ;* Paris, 1559, in-8°.

Sax, *Onomasticum literarium*, t. III, 337.

FORBES (*Patrice*), théologien et prélat écossais, né dans le comté d'Aberdeen, en 1564, mort en 1635. Il était lord de Corse et baron d'O'Neil. Il fut élevé à Aberdeen, entra dans les ordres à l'âge de quarante-huit ans, et fut élevé sur le siége épiscopal d'Aberdeen, tout à fait contre sa volonté, mais à la pressante sollicitation de Jacques I[er]. Il fut un grand bienfaiteur de l'université d'Aberdeen, et y fit revivre l'enseignement de la jurisprudence, de la physique et de la théologie. On a de lui : *Commentarius in Apocalypsin;* Londres, 1613, in-4°.

Biographia Britannica.

FORBES (*Jean*), théologien anglais, fils du précédent, né à Aberdeen, en 1593, mort en 1648. Il fit avec beaucoup de succès ses études d'abord à l'université d'Aberdeen, ensuite à celle de Heidelberg, où il suivit les cours de Paræus, enfin dans les principales universités d'Allemagne. Il retourna à Aberdeen en 1619, et fut nommé

professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique au Collége du Roi. Il prouva par ses ouvrages qu'il était parfaitement digne de remplir cette place. Il souscrivit aux articles du synode de Perth, et se montra très-favorable à l'introduction de l'épiscopat en Écosse. Il refusa en conséquence de signer la ligue nationale du Covenant dirigée précisément contre cette mesure, et fut exclu de sa chaire en 1640. En 1642 il passa en Hollande, et il y resta quelques années. De retour en Écosse, il vécut retiré dans ses domaines de Corse. Son principal ouvrage est intitulé : *Institutiones historico-theologicæ*; Amsterdam, 1645, in-fol. C'est un vaste recueil, où, en traitant de la doctrine chrétienne, Forbes signale les différentes circonstances qui y ont successivement amené des changements, les diverses erreurs qui sont nées dans chaque siècle, les disputes et controverses qui y ont été agitées depuis les temps apostoliques jusqu'au dix-septième siècle. Il a rassemblé avec grand soin les passages des anciens auteurs ecclésiastiques relatifs aux sujets qu'il traite. Il parle rarement en son nom, mais il fait preuve dans ses citations de beaucoup de jugement et d'une immense érudition. Les *Œuvres* de J. Forbes ont été recueillies par Gutler, professeur de théologie à Deventer; Amsterdam, 1703, 2 vol. in-fol.

Garden, *Vita Forbesii*, en tête de ses *OEuvres*. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, vol. XLII. — Chalmers, *Gen. biog. Dictionary*.

FORBES (*Guillaume*), prélat écossais, premier évêque d'Édimbourg, de la famille des précédents, né vers 1585, à Aberdeen, mort à Édimbourg, le 1[er] avril 1634. Il fit rapidement ses études dans sa ville natale, et à l'âge de seize ans il se trouva en état de professer la logique au collége que Georges Marshal venait de fonder à Aberdeen. Il voyagea ensuite en Allemagne, et s'arrêta particulièrement dans les universités d'Helmstædt, d'Heidelberg et de Leyde. En revenant dans sa patrie, il passa par Londres, où on lui offrit la chaire de professeur d'hébreu à l'université d'Oxford; il refusa, à cause de la faiblesse de sa santé. De retour en Écosse après une absence de cinq ans, il ne tarda pas à être nommé principal du collége de Marshal. Il quitta cette place pour celle de ministre à Édimbourg. Mais son penchant pour l'épiscopat et sa modération lui aliénèrent les presbytériens ardents, et il quitta cette ville pour revenir à Aberdeen. En 1633, Charles I[er], ayant érigé Edimbourg en évêché, donna ce siége à Forbes; mais celui-ci n'en jouit pas longtemps, car il mourut trois mois après son installation. « Guillaume Forbes, dit Niceron, était très-bon dialecticien, et possédait très-bien les controverses, à quoi il avait d'abord eu lieu de s'appliquer et de s'exercer en Prusse, en Pologne et en Allemagne, où se trouvaient tant de partis divisés de sentiments au sujet de la religion. Il s'était flatté de concilier tous les différents partis qui divisent la religion chrétienne; mais, étant mort à quarante-neuf ans, il n'eut pas le temps d'avancer l'exécution d'un si grand projet; il n'avait pas d'ailleurs assez de netteté ni dans les pensées ni dans le style. » Il laissa en manuscrit un ouvrage publié sous le titre de : *Considerationes modestæ controversiarum*; Londres, 1658, in-8°; Helmstædt, 1704; Francfort, 1717, in-8°.

Bayle, *Dictionnaire historique et critique*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, vol. XLII.

FORBES (*Duncan*), jurisconsulte écossais, né à Culloden, en 1685, mort en 1747. Il étudia dans les universités d'Édimbourg, d'Utrecht, de Leyde et de Paris, et peu après son retour en Écosse, en 1707, il exerça la profession d'avocat. Il devint successivement solliciteur général pour l'Écosse en 1717, député du comté d'Inverness au parlement en 1722, lord avocat en 1725, et lord président de la cour de la session en 1737. Pendant la révolte de 1745, il s'opposa énergiquement au prétendant; la cour n'en refusa pas moins de le dédommager des sacrifices qu'il avait faits pour la cause royale. Il ressentit si vivement cette injustice qu'il en mourut de chagrin. Forbes était un érudit distingué, particulièrement versé dans l'hébreu. Il avait lu, dit-on, huit fois l'Ancien Testament dans l'original. On a de lui : *Thoughts on religion*, *a letter to a bishop on Hutchinson's writings*; *reflections on incredulity*; 1750, 2 vol. in-12. Ces trois ouvrages ont été traduits en français par Houbigant, 1768, 1775, in-8°. La correspondance de Forbes relative aux insurrections de 1713 et de 1745 a été publiée à Londres, 1815, in-4°.

Rose, *New general biographical Dictionary*.

FORBES (*Alexandre*, lord DE PISTLIGO), connu par son dévouement à la famille des Stuarts, né en Écosse, vers la fin du dix-septième siècle, mort en 1762. C'est, dit-on, le prototype du baron de Bradwardine dans le *Waverley* de Walter Scott. Il se déclara pour le prétendant, et commanda une troupe de cavalerie dans la révolte de 1745. Après la bataille de Culloden, il s'enfuit en France, et fut privé de ses biens et de ses titres. Il revint en Écosse en 1749, ne put pas obtenir que la sentence portée contre lui fût cassée, et mourut obscurément à Auchinries, dans le comté d'Aberdeen. Il avait publié, en 1734, des *Moral and philosophical Essays*.

Rose, *Biographical Dictionary*.

FORBES (*Guillaume*, baronnet DE PISTLIGO), biographe écossais, né en 1739, mort en 1807. Héritier d'une grande fortune, il contribua beaucoup au développement de la prospérité commerciale de son pays. Il fonda avec sir James Hunter Blair une des premières maisons de banque établies à Édimbourg. Dans ses relations d'affaires Forbes était très-libéral, et ses occupations financières ne l'empêchèrent pas de cul-

tiver les lettres. Il fut un des premiers membres du célèbre club littéraire où figuraient Johnson, Burke, Reynolds, Garrick, et d'autres noms illustres. Il consacra les loisirs de ses dernières années à écrire la vie de son intime ami Beattie. Cet ouvrage est intitulé : *Memoirs of the life and writings of Dr James Beattie;* 1806, 2 vol. in-4°.

Aikins. *Athenæum.* — Gorton, *General biographical Dictionary.*

* **FORBES** (*John*), botaniste et voyageur anglais, né en 1799, mort en Afrique, en 1824. Il était élève de Shepherd, directeur du jardin de botanique de Liverpool, se fit recevoir docteur en médecine, et fut chargé par la Société Horticole de Londres de recueillir des plantes rares ou nouvelles sur les côtes de l'Afrique orientale. A cet effet il partit en février 1822 à bord de l'escadre commandée par le capitaine William Owen, destinée à tenir une croisière contre la traite. Forbes avait déjà recueilli et expédié plusieurs collections remarquables, lorsqu'il entreprit de remonter le fleuve Zambesi ou Cuama, grand cours d'eau de l'Afrique centrale, qui se jette dans le canal Mozambique par 18° de lat. sud. L'intention de Forbes était de remonter le Zambesi jusqu'à l'établissement portugais de Zoumbo, situé sur une île du fleuve, à trois cents lieues de son embouchure, ensuite, se dirigeant vers le sud, d'atteindre le cap de Bonne-Espérance; mais il succomba sous la fatigue et la chaleur avant d'être arrivé à la moitié de sa course. On a de lui : *Observations on the climate of Penzance*, etc.; Londres, 1821, in-8°. Cet ouvrage est écrit dans le but de prouver que Penzance et le comté de Cornouailles (Cornwall) présentent tous les avantages que les poitrinaires vont chercher en Italie et dans le sud de la France. Le climat y est doux ; on y respire un air pur, moins humide que dans les autres parties de l'Angleterre. A. DE L.

Biographia Britannica. — *Revue encyclopédique*, t. XII, p. 576.

* **FORBICINI** (*Eliodoro*), peintre de l'école vénitienne, né à Vérone, dans les premières années du seizième siècle, vivait en 1568. Il excella dans les arabesques, et fut employé par les plus habiles artistes de son temps, surtout par Bernardino India et Felice Bruciasorci. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Vasari, *Vite.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Bennassuti, *Guida di Verona.*

FORBIN, famille ancienne de Provence, dont les principaux membres sont :

FORBIN (*Palamede* DE), seigneur DE SOLIES, président de la chambre des comptes, et premier ministre du roi René d'Anjou, mort à Aix, en 1508. Il employa son crédit à soutenir les intérêts de Louis XI, qui avait eu soin de le gagner par des présents. Charles d'Anjou, successeur de René, s'abandonna entièrement à la domination de Forbin, et se laissa persuader par lui de nommer par son testament le roi de France son héritier universel. Après la mort du prince (1481), le premier ministre prit possession de la Provence au nom de Louis XI, réduisit à l'obéissance les partisans de René II, duc de Lorraine, assembla les états, par lesquels il fit reconnaître la validité du testament de Charles et l'autorité du roi, et accomplit enfin la réunion de cette belle province à la France, dont elle était séparée depuis les temps des premiers Carlovingiens. Louis donna au seigneur de Forbin un pouvoir presque absolu sur ce nouveau domaine, en lui disant : « Tu m'as fait « comte (*de Provence*), je te fais roi ; » paroles dont la maison de Forbin a fait sa devise.

Un de ses descendants, *Gaspard* DE FORBIN, seigneur de Solies et de Saint-Gannat, député par la noblesse de Provence à l'assemblée des notables de Rouen, a laissé des mémoires, restés manuscrits, et intitulés : *Mémoire sur les troubles de Provence* de 1578 à 1588, in-4°; — *Mémoire pour servir à l'histoire de Provence.... depuis le mois de mai* 1588 *jusqu'au* 16 *novembre* 1597; ouvrage qui a beaucoup servi à César Nostradamus pour la rédaction de son *Histoire de Provence.*

César Nostradamus, *Histoire de Provence.* — Bouche, *Histoire de la Provence.* — *Histoire des hommes illustres de la Provence.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

FORBIN (*Claude* DE), célèbre marin français, né le 6 août 1656, au village de Gardanne, près d'Aix (Provence), mort à Marseille, le 4 mars 1733. Les premières années de sa vie furent marquées par une violence de caractère qui effraya ses parents, mais qui n'était chez lui que l'indice de la bravoure qu'il devait montrer plus tard. Quelques actes de sévérité, quoique exercés avec justice, aigrirent le jeune homme à un tel point qu'il s'enfuit un jour de la maison paternelle. Il se réfugia chez le commandeur de Forbin, son oncle, qui le reçut comme cadet à bord de la galère qu'il commandait, et il entra dans la marine sous le nom de *chevalier de Forbin*. Doué d'un esprit fin et naturellement porté à l'ironie, d'une figure charmante, d'une taille haute et d'une force physique extraordinaire, il abusa souvent de ces avantages, et des duels fréquents en résultèrent. Forbin déplore lui-même, dans les *Mémoires* qu'il a laissés sur sa vie, ces désordres de sa jeunesse, et il en attribue la cause à l'oisiveté dans laquelle vivaient alors les jeunes gardes de la marine.

Il fit sa première campagne en 1675 sur l'une des galères de l'armée navale aux ordres du maréchal de Vivonne, et il assista au combat de Messine, ainsi qu'au siége d'Agousta. Lors du retour de cette armée à Toulon, la compagnie des gardes de l'étendard, dont Forbin faisait partie, ayant été réformée, il entra dans la compagnie des mousquetaires que commandait le bailli de Forbin, son oncle, lieutenant général. En 1676, il prit parti avec ce corps aux siéges de Bouchain, d'Aire et de Condé, que dirigeait

Louis XIV en personne. Toutefois, entraîné par un goût invincible pour le service de mer, il y rentra l'année suivante, avec le grade d'enseigne de vaisseau. Après avoir été employé pendant deux ans à Brest à exercer les troupes de la marine, il passa à Rochefort, où il fut embarqué sur l'un des vaisseaux de l'armée commandée par le comte d'Estrées (*voy.* ce nom), avec laquelle il fit la campagne d'Amérique et de la Nouvelle-Espagne. Il prit part ensuite aux deux bombardements successifs qu'essuya Alger pendant le cours de l'année 1683 (*voy.* DUQUESNE). Les preuves multipliées de courage et d'intrépidité qu'il donna dans ces campagnes lui méritèrent le grade de lieutenant de vaisseau. En 1685 le chevalier de Forbin fut nommé major de l'ambassade envoyée auprès du roi de Siam. Les jésuites avaient persuadé à Louis XIV que ce prince était dans l'intention de se convertir au christianisme si on lui en facilitait les moyens. Le chevalier de Chaumont fut désigné comme ambassadeur, et l'abbé de Choisy lui fut adjoint, ainsi qu'un certain nombre de missionnaires. La navigation fut heureuse, et six mois après son départ de Brest l'ambassade débarquait à Siam. Elle y resta au moins trois mois. Le roi ne se fit point chrétien ; mais, au départ de Chaumont, il fit proposer à Forbin de rester auprès de lui avec le titre d'amiral et de généralissime des troupes de l'empire. Forbin y consentit, quoique avec répugnance. Il fut assez bien traité tant que ses services furent nécessaires aux vues du négociant grec qui s'était élevé au rang de premier ministre ; mais les intrigues, la fourberie et enfin la haine de cet homme faillirent être funestes au chevalier, et ce ne fut qu'après avoir éprouvé pendant deux ans toutes sortes d'avanies qu'il parvint, à force de résolution et de présence d'esprit, à se tirer de cette position difficile. Forbin revit la France en 1688. A son arrivée à Versailles, il apprit que, par suite de l'emploi qu'il avait accepté auprès du roi de Siam sans y avoir été autorisé, il avait été rayé des listes de la marine. Toutefois, sa disgrâce ne fut pas de longue durée : Louis XIV voulut voir le chevalier de Forbin ; il l'interrogea sur les circonstances de son voyage, sur le royaume de Siam, et il fut si satisfait de ses réponses, qu'il ordonna au ministre de la marine, Seignelay, de le rétablir sur ses états et de lui faire payer ses appointements pour toute la durée de son absence.

La révolution qui précipita Jacques II du trône d'Angleterre alluma, en 1689, une guerre qui offrit au chevalier de Forbin plusieurs occasions de se signaler. Il alla prendre à Dunkerque le commandement d'une frégate de 16 canons, avec laquelle il fit une croisière dans la Manche. Rentré dans ce port, il en sortit quelques mois après avec Jean Bart (*voy.* ce nom), qui commandait une frégate de 24 canons, escortant un convoi destiné pour le port de Brest. Ils reçurent ensuite l'ordre de se rendre au Havre, pour y prendre un autre convoi qui avait la même destination. Arrivés par le travers de l'île de Wight, ils eurent connaissance de deux vaisseaux anglais de 50 canons qui leur donnèrent la chasse. Après s'être concertés sur les moyens de sauver leur convoi, ils n'en virent pas d'autre que d'aborder ces deux vaisseaux et de tâcher de s'en rendre maîtres. Le combat fut long et sanglant ; mais enfin, obligées de céder à la supériorité de l'ennemi, les frégates françaises amenèrent leur pavillon. Le chevalier de Forbin avait reçu six blessures, et la moitié de son équipage avait été mis hors de combat. Jean Bart avait été blessé à la tête. Tous deux furent conduits à Plymouth. Entreprenants comme ils l'étaient, leur captivité ne pouvait être de longue durée : aussi à peine la nouvelle de leur affaire était-elle parvenue à la cour que Forbin y arrivait. Le ministre de la marine, en le voyant, ne put s'empêcher de lui témoigner son étonnement. « Eh ! d'où venez-vous donc ? lui dit Seignelay. « — D'Angleterre. — Mais par où diable avez-« vous passé ? — Par la fenêtre, monseigneur. » En effet, Jean Bart et lui s'étaient sauvés de leur prison en sciant les barreaux d'une des fenêtres et au moyen de leurs draps.

Forbin brûlait du desir de prendre sa revanche sur les Anglais, et il pria le roi de lui confier le commandement d'un vaisseau. Quelques jours après il fut nommé capitaine de vaisseau, et le roi lui accorda une gratification de 400 écus pour l'indemniser de ses pertes. Lorsque le ministre informa Forbin de ces grâces, le généreux marin lui témoigna son étonnement de ce que Jean Bart n'eût point participé à ces récompenses, et demanda à Seignelay la permission de faire à ce sujet des représentations au roi. Le ministre, charmé de ces sentiments, lui procura une audience. Louis XIV se tourna vers le marquis de Louvois et M. de Seignelay, qui étaient à ses côtés, et leur dit : « Le « chevalier de Forbin vient de faire une action « bien généreuse, et qui n'a guère d'exemple à « ma cour. » Jean Bart fut fait capitaine de vaisseau, et reçut en gratification la même somme que Forbin.

En 1690, Forbin commandait un vaisseau dans l'armée navale aux ordres du comte de Tourville, et il participa au combat qui eut lieu, le 30 juillet, à la hauteur de l'île de Wight, contre l'armée combinée anglaise et hollandaise. Il se rendit ensuite à Dunkerque pour y prendre le commandement de *La Perle*, frégate de 32 canons, qui faisait partie d'une division de six frégates commandée par Jean Bart. Quoique bloqués par une forte escadre anglaise, ils parvinrent à sortir du port, et ils allèrent établir une croisière dans les mers du Nord, où ils firent un grand nombre de prises sur les Anglais et les Hollandais.

Au retour de cette campagne, Forbin se ren-

dit à Versailles, et Jean Bart l'y suivit. La cour était un pays tout neuf pour ce dernier : Forbin se chargea de l'y présenter. Et comme les manières brusques de l'illustre marin contrastaient avec les formes élégantes des courtisans, ceux-ci disaient souvent : « Allons voir le chevalier de Forbin qui mène l'ours ! »

Au combat de La Hogue (29 mai 1692), Forbin commandait un des vaisseaux de l'armée du comte de Tourville (*voy.* ce nom); placé au corps de bataille, il eut à soutenir le feu de plusieurs vaisseaux anglais, et il reçut une blessure très-grave. Son vaisseau fut du nombre de ceux qui échappèrent au désastre de l'armée française. A la journée de Lagos (27 juin 1693), où le maréchal de Tourville prit sa revanche sur les Anglais, Forbin, qui commandait un des vaisseaux de l'avant-garde, contribua puissamment à la déroute du convoi, en s'emparant de quatre bâtiments, dont trois furent brûlés à la côte. En 1696, Forbin accompagna le comte d'Estrées au siége et à la prise de Barcelone. En 1700 il fut nommé chevalier de Saint-Louis.

Dans la guerre de la succession d'Espagne, on lui confia le commandement d'une division de bâtiments légers, avec lesquels il fut chargé de croiser dans l'Adriatique pour intercepter les secours en vivres que les villes situées sur le golfe, et principalement Venise, pourraient faire passer à l'armée du prince Eugène en Italie. La mission était difficile et d'autant plus dangereuse dans son exécution que la république étant en paix avec la France, il fallait la ménager tout en l'empêchant de favoriser l'empereur. Forbin s'en tira en homme habile : il détruisit tous les bâtiments de commerce autrichiens qu'il rencontra dans le golfe, intercepta un grand nombre de navires vénitiens qu'il savait être chargés pour le compte de l'Autriche, et menaça même de brûler et de détruire tous ceux qui ne seraient pas munis de patentes spéciales indiquant leur destination. Ces mesures étaient si préjudiciables a l'empereur qu'il ordonna à son ambassadeur à Venise d'armer, le plus secrètement possible, un bâtiment en état de combattre la division française et de la détruire, si cela se pouvait. L'ambassadeur, pour remplir sa mission, fit choix d'un vaisseau anglais de 50 canons qui se trouvait dans le port, lequel devait être secondé par une frégate de 26, qui sortirait de Trieste. Forbin, instruit de cet armement, se dirige sur Venise et manœuvre de manière a n'y arriver que la nuit. Parvenu à l'entrée du port de Malamocco, il quitte son bâtiment avec cinquante hommes, qu'il embarque dans ses chaloupes, et se rend à l'endroit où était amarré le vaisseau objet de son expédition; il y arrive, l'aborde, tue tout ce qui résiste, fait prisonnier le capitaine ainsi que quelques-uns de ses officiers, et se retire après avoir mis le feu a ce bâtiment, qui, sautant au milieu du port avec un fracas épouvantable, y causa les plus grands désastres. Ce trait d'audace intimida tellement les Vénitiens que leur alliance avec l'Angleterre et l'Autriche en fut troublée. Le bombardement de Trieste et l'incendie de Loucano, qui eurent lieu quelque temps après, rendirent Forbin si redoutable dans l'Adriatique que le souhait ordinaire que se faisaient entre eux les capitaines allant à la mer, après s'être recommandés à saint Marc, était : *Iddio ci guardi delle bolina* (1) *e del cavaliere di Forbino.*

Au commencement de l'année 1706, le chevalier de Forbin reçut l'ordre de se rendre à la cour, où le ministre lui annonça que le roi lui confiait le commandement d'une escadre de huit bâtiments, dont l'armement devait avoir lieu à Dunkerque. Forbin, qui avait eu l'occasion de reconnaître combien était vicieux le système adopté dans les bureaux du ministère, de donner aux commandants d'escadre des instructions qui leur prescrivaient de point en point la route qu'ils avaient à tenir et les opérations qu'ils devaient exécuter, demanda au ministre de Pontchartrain qu'en lui indiquant seulement le but de son expédition il lui laissât le choix des moyens propres à le remplir. Le ministre consulta le roi, qui répondit : « Le chevalier de Forbin a raison; il faut se fier à lui et le laisser « faire. » « Vous êtes bien heureux, lui dit le ministre; il n'y a en France que M. de Turenne et vous qui ayez eu carte blanche. » Forbin justifia complétement la confiance du monarque; car pendant les deux campagnes de 1706 et 1707 il désola le commerce des Anglais et des Hollandais dans les mers du Nord, poursuivit leurs vaisseaux jusque sur les côtes du Danemark et de la Russie, et prit, coula bas ou brûla plus de 180 bâtiments. En récompense de ces services, le roi l'éleva au grade de chef d'escadre et lui conféra le titre de comte.

En 1708, Louis XIV, ayant résolu de faire une tentative sur l'Écosse en faveur du prétendant, qu'on appelait alors Jacques III, ordonna l'armement à Dunkerque d'une flotte destinée à y transporter 6,000 hommes, commandés par le comte de Gacé, depuis maréchal de Matignon. Forbin fut choisi pour diriger et commander cette expédition. Aussi habile politique que marin intrépide, Forbin, qui avait calculé toutes les chances de la mission qui lui était confiée, osa représenter au roi les nombreuses difficultés qui s'opposaient au succès d'une descente en Écosse; mais Louis XIV, esclave de la promesse qu'il avait faite au prétendant, voulut être obéi. Trente bâtiments légers escortés par cinq vaisseaux de guerre, et sur lesquels étaient embarquées les troupes, sortirent du port de Dunkerque au mois de mars 1708, et se dirigèrent sur les côtes d'Écosse. Forbin se trouvait à en-

(1) *Bolina* est une espèce de météore que les marins de l'Adriatique regardent comme le présage d'une tempête prochaine.

Louis XIV en personne. Toutefois, entraîné par un goût invincible pour le service de mer, il y rentra l'année suivante, avec le grade d'enseigne de vaisseau. Après avoir été employé pendant deux ans à Brest à exercer les troupes de la marine, il passa à Rochefort, où il fut embarqué sur l'un des vaisseaux de l'armée commandée par le comte d'Estrées (*voy.* ce nom), avec laquelle il fit la campagne d'Amérique et de la Nouvelle-Espagne. Il prit part ensuite aux deux bombardements successifs qu'essuya Alger pendant le cours de l'année 1683 (*voy.* DUQUESNE). Les preuves multipliées de courage et d'intrépidité qu'il donna dans ces campagnes lui méritèrent le grade de lieutenant de vaisseau. En 1685 le chevalier de Forbin fut nommé major de l'ambassade envoyée auprès du roi de Siam. Les jésuites avaient persuadé à Louis XIV que ce prince était dans l'intention de se convertir au christianisme si on lui en facilitait les moyens. Le chevalier de Chaumont fut désigné comme ambassadeur, et l'abbé de Choisy lui fut adjoint, ainsi qu'un certain nombre de missionnaires. La navigation fut heureuse, et six mois après son départ de Brest l'ambassade débarquait à Siam. Elle y resta au moins trois mois. Le roi ne se fit point chrétien; mais, au départ de Chaumont, il fit proposer à Forbin de rester auprès de lui avec le titre d'amiral et de généralissime des troupes de l'empire. Forbin y consentit, quoique avec répugnance. Il fut assez bien traité tant que ses services furent nécessaires aux vues du négociant grec qui s'était élevé au rang de premier ministre; mais les intrigues, la fourberie et enfin la haine de cet homme faillirent être funestes au chevalier, et ce ne fut qu'après avoir éprouvé pendant deux ans toutes sortes d'avanies qu'il parvint, à force de résolution et de présence d'esprit, à se tirer de cette position difficile. Forbin revit la France en 1688. A son arrivée à Versailles, il apprit que, par suite de l'emploi qu'il avait accepté auprès du roi de Siam sans y avoir été autorisé, il avait été rayé des listes de la marine. Toutefois, sa disgrâce ne fut pas de longue durée : Louis XIV voulut voir le chevalier de Forbin; il l'interrogea sur les circonstances de son voyage, sur le royaume de Siam, et il fut si satisfait de ses réponses, qu'il ordonna au ministre de la marine, Seignelay, de le rétablir sur ses états et de lui faire payer ses appointements pour toute la durée de son absence.

La révolution qui précipita Jacques II du trône d'Angleterre alluma, en 1689, une guerre qui offrit au chevalier de Forbin plusieurs occasions de se signaler. Il alla prendre à Dunkerque le commandement d'une frégate de 16 canons, avec laquelle il fit une croisière dans la Manche. Rentré dans ce port, il en sortit quelques mois après avec Jean Bart (*voy.* ce nom), qui commandait une frégate de 24 canons, escortant un convoi destiné pour le port de Brest. Ils reçurent ensuite l'ordre de se rendre au Havre, pour y prendre un autre convoi qui avait la même destination. Arrivés par le travers de l'île de Wight, ils eurent connaissance de deux vaisseaux anglais de 50 canons qui leur donnèrent la chasse. Après s'être concertés sur les moyens de sauver leur convoi, ils n'en virent pas d'autre que d'aborder ces deux vaisseaux et de tâcher de s'en rendre maîtres. Le combat fut long et sanglant; mais enfin, obligées de céder à la supériorité de l'ennemi, les frégates françaises amenèrent leur pavillon. Le chevalier de Forbin avait reçu six blessures, et la moitié de son équipage avait été mis hors de combat. Jean Bart avait été blessé à la tête. Tous deux furent conduits à Plymouth. Entreprenants comme ils l'étaient, leur captivité ne pouvait être de longue durée : aussi à peine la nouvelle de leur affaire était-elle parvenue à la cour que Forbin y arrivait. Le ministre de la marine, en le voyant, ne put s'empêcher de lui témoigner son étonnement. « Eh! d'où venez-vous donc? lui dit Seignelay. « — D'Angleterre. — Mais par où diable avez-« vous passé? — Par la fenêtre, monseigneur. » En effet, Jean Bart et lui s'étaient sauvés de leur prison en sciant les barreaux d'une des fenêtres et au moyen de leurs draps.

Forbin brûlait du désir de prendre sa revanche sur les Anglais, et il pria le roi de lui confier le commandement d'un vaisseau. Quelques jours après il fut nommé capitaine de vaisseau, et le roi lui accorda une gratification de 400 écus pour l'indemniser de ses pertes. Lorsque le ministre informa Forbin de ces grâces, le généreux marin lui témoigna son étonnement de ce que Jean Bart n'eût point participé à ses récompenses, et demanda à Seignelay la permission de faire à ce sujet des représentations au roi. Le ministre, charmé de ces sentiments, lui procura une audience. Louis XIV se tourna vers le marquis de Louvois et M. de Seignelay, qui étaient à ses côtés, et leur dit : « Le « chevalier de Forbin vient de faire une action « bien généreuse, et qui n'a guère d'exemple à « ma cour. » Jean Bart fut fait capitaine de vaisseau, et reçut en gratification la même somme que Forbin.

En 1690, Forbin commandait un vaisseau dans l'armée navale aux ordres du comte de Tourville, et il participa au combat qui eut lieu, le 30 juillet, à la hauteur de l'île de Wight, contre l'armée combinée anglaise et hollandaise. Il se rendit ensuite à Dunkerque pour y prendre le commandement de *La Perle*, frégate de 32 canons, qui faisait partie d'une division de six frégates commandée par Jean Bart. Quoique bloqués par une forte escadre anglaise, ils parvinrent à sortir du port, et ils allèrent établir une croisière dans les mers du Nord, où ils firent un grand nombre de prises sur les Anglais et les Hollandais.

Au retour de cette campagne, Forbin se ren-

dit à Versailles, et Jean Bart l'y suivit. La cour était un pays tout neuf pour ce dernier : Forbin se chargea de l'y présenter. Et comme les manières brusques de l'illustre marin contrastaient avec les formes élégantes des courtisans, ceux-ci disaient souvent : « Allons voir le chevalier de Forbin qui mène l'ours ! »

Au combat de La Hogue (29 mai 1692), Forbin commandait un des vaisseaux de l'armée du comte de Tourville (*voy.* ce nom); placé au corps de bataille, il eut à soutenir le feu de plusieurs vaisseaux anglais, et il reçut une blessure très-grave. Son vaisseau fut du nombre de ceux qui échappèrent au désastre de l'armée française. A la journée de Lagos (27 juin 1693), où le maréchal de Tourville prit sa revanche sur les Anglais, Forbin, qui commandait un des vaisseaux de l'avant-garde, contribua puissamment à la déroute du convoi, en s'emparant de quatre bâtiments, dont trois furent brûlés à la côte. En 1696, Forbin accompagna le comte d'Estrées au siége et à la prise de Barcelone. En 1700 il fut nommé chevalier de Saint-Louis.

Dans la guerre de la succession d'Espagne, on lui confia le commandement d'une division de bâtiments légers, avec lesquels il fut chargé de croiser dans l'Adriatique pour intercepter les secours en vivres que les villes situées sur le golfe, et principalement Venise, pourraient faire passer à l'armée du prince Eugène en Italie. La mission était difficile et d'autant plus dangereuse dans son exécution que la république étant en paix avec la France, il fallait la ménager tout en l'empêchant de favoriser l'empereur. Forbin s'en tira en homme habile : il détruisit tous les bâtiments de commerce autrichiens qu'il rencontra dans le golfe, intercepta un grand nombre de navires vénitiens qu'il savait être chargés pour le compte de l'Autriche, et menaça même de brûler et de détruire tous ceux qui ne seraient pas munis de patentes spéciales indiquant leur destination. Ces mesures étaient si préjudiciables à l'empereur qu'il ordonna à son ambassadeur à Venise d'armer, le plus secrètement possible, un bâtiment en état de combattre la division française et de la détruire, si cela se pouvait. L'ambassadeur, pour remplir sa mission, fit choix d'un vaisseau anglais de 50 canons qui se trouvait dans le port, lequel devait être secondé par une frégate de 26, qui sortirait de Trieste. Forbin, instruit de cet armement, se dirige sur Venise et manœuvre de manière à n'y arriver que la nuit. Parvenu à l'entrée du port de Malamocco, il quitte son bâtiment avec cinquante hommes, qu'il embarque dans ses chaloupes, et se rend à l'endroit où était amarré le vaisseau objet de son expédition; il y arrive, l'aborde, tue tout ce qui résiste, fait prisonnier le capitaine ainsi que quelques-uns de ses officiers, et se retire après avoir mis le feu à ce bâtiment, qui, sautant au milieu du port avec un fracas épouvantable, y causa les plus grands désastres. Ce trait d'audace intimida tellement les Vénitiens que leur alliance avec l'Angleterre et l'Autriche en fut troublée. Le bombardement de Trieste et l'incendie de Loucano, qui eurent lieu quelque temps après, rendirent Forbin si redoutable dans l'Adriatique que le souhait ordinaire que se faisaient entre eux les capitaines allant à la mer, après s'être recommandés à saint Marc, était : *Iddio ci guardi della bolina* (1) *è del cavaliere di Forbino*.

Au commencement de l'année 1706, le chevalier de Forbin reçut l'ordre de se rendre à la cour, où le ministre lui annonça que le roi lui confiait le commandement d'une escadre de huit bâtiments, dont l'armement devait avoir lieu à Dunkerque. Forbin, qui avait eu l'occasion de reconnaître combien était vicieux le système adopté dans les bureaux du ministère, de donner aux commandants d'escadre des instructions qui leur prescrivaient de point en point la route qu'ils avaient à tenir et les opérations qu'ils devaient exécuter, demanda au ministre de Pontchartrain qu'en lui indiquant seulement le but de son expédition il lui laissât le choix des moyens propres à le remplir. Le ministre consulta le roi, qui répondit : « Le chevalier de Forbin a raison; il faut se fier à lui et le laisser « faire. » « Vous êtes bien heureux, lui dit le ministre; il n'y a en France que M. de Turenne et vous qui ayez eu carte blanche. » Forbin justifia complétement la confiance du monarque; car pendant les deux campagnes de 1706 et 1707 il désola le commerce des Anglais et des Hollandais dans les mers du Nord, poursuivit leurs vaisseaux jusque sur les côtes du Danemark et de la Russie, et prit, coula bas ou brûla plus de 180 bâtiments. En récompense de ces services, le roi l'éleva au grade de chef d'escadre et lui conféra le titre de comte.

En 1708, Louis XIV, ayant résolu de faire une tentative sur l'Écosse en faveur du prétendant, qu'on appelait alors Jacques III, ordonna l'armement à Dunkerque d'une flotte destinée à y transporter 6,000 hommes, commandés par le comte de Gacé, depuis maréchal de Matignon. Forbin fut choisi pour diriger et commander cette expédition. Aussi habile politique que marin intrépide, Forbin, qui avait calculé toutes les chances de la mission qui lui était confiée, osa représenter au roi les nombreuses difficultés qui s'opposaient au succès d'une descente en Écosse; mais Louis XIV, esclave de la promesse qu'il avait faite au prétendant, voulut être obéi. Trente bâtiments légers escortés par cinq vaisseaux de guerre, et sur lesquels étaient embarquées les troupes, sortirent du port de Dunkerque au mois de mars 1708, et se dirigèrent sur les côtes d'Écosse. Forbin se trouvait à en-

(1) *Bolina* est une espèce de météore que les marins de l'Adriatique regardent comme le présage d'une tempête prochaine.

viron trois lieues de l'entrée de la rivière d'Édimbourg, lorsqu'on signala une armée anglaise forte de 38 vaisseaux. La flotte française prit chasse, et les manœuvres du comte de Forbin furent si habiles qu'il parvint à regagner Dunkerque, trois semaines après en être sorti, n'ayant perdu qu'un seul de ses vaisseaux tombé au pouvoir des Anglais. Lorsque Forbin reparut à la cour, à la suite de cette expédition, il y trouva les esprits aigris et animés contre lui; et comme son caractère franc ne pouvait supporter les cabales, les sourdes menées, il se décida à se retirer. Le vieux roi, mal conseillé, ne sut pas conserver à son service un homme qui était à cette époque l'un des plus fermes soutiens de sa gloire. Il consentit à la retraite de Forbin, qui passa le reste de sa vie dans une maison de campagne près de Marseille. [HENNEQUIN, dans l'*Encyc. des G. du M.*]

Reboulet et le P. Le Comte, *Mémoires de Claude, comte de Forbin* (rédigés sur les notes de Forbin lui-même); Amsterdam, 1730, 2 vol. in-12. — Richer, *Vie de Forbin.*

FORBIN (*Gaspard-François-Anne* DE), mathématicien français, de la même famille que le précédent, né à Aix (Provence), le 8 juillet 1718, mort vers 1780. Il embrassa d'abord la carrière militaire, et devint chevalier de Malte. Il se livra ensuite à l'étude des sciences mathématiques et physiques. Il publia sous le voile de l'anonyme des ouvrages scientifiques plus remarquables par les paradoxes que par le savoir; en voici les titres : *Accord de la foi avec la raison dans la manière de présenter le système physique du monde et d'expliquer les différents mystères de la religion;* Cologne et Paris, 1757, 2 vol. in-12; — *Exposition géométrique des principales erreurs de Newton sur la génération du cercle et de l'ellipse;* Paris, 1761, in-12; — *Éléments des forces centrales;* Paris, 1774, in-8°.

Barbier, *Examen critique des Diction. historiques.*

FORBIN (*Louis-Nicolas-Philippe-Auguste*, comte DE), peintre et archéologue français, né au château de La Roque d'Antheron, sur les bords de la Durance (Bouches-du-Rhône), le 19 août 1777, mort à Paris, le 23 février 1841. Cadet de l'ancienne famille de Forbin, il fut en naissant décoré de la croix de l'ordre de Malte. Le soin de son enfance fut, dit-on, confié à une paysanne. Avant d'apprendre à lire et à écrire, il essayait déjà de dessiner. Un peintre de paysage, nommé Constantin, qui habitait la ville d'Aix, fut son premier maître dans l'étude régulière du dessin. C'est dans son école que Forbin connut Granet, et dès lors se forma entre eux cette amitié qui devait durer toute leur vie. La révolution fit partir sa famille pour Lyon. Il s'y trouvait avec ses parents lors de l'insurrection de cette ville contre la Convention. Il combattit à côté de son gouverneur, qui y perdit un bras. Son extrême jeunesse sauva Forbin; mais son père périt victime des vengeances révolutionnaires. La marquise de Forbin, sans ressources, se retira avec ses enfants, à Vienne en Dauphiné, et y vécut dans l'obscurité.

Le goût du jeune Auguste de Forbin pour le dessin se développa de plus en plus. Il avait reçu à Lyon des leçons de Boissieu : il se mit à reproduire les sites du Viennois, du Beaujolais et du Lyonnais dans des dessins au lavis à la manière de son maître, qu'il imitait parfaitement. Après deux années passées ainsi, madame de Forbin put ramener ses enfants en Provence et y recueillir les débris de sa fortune. Le jeune Forbin avait retrouvé son ami Granet, et chaque jour ils faisaient ensemble des excursions artistiques dans le pays. Cependant le Directoire ayant succédé à la Convention, Auguste de Forbin vint à Paris. « La nature l'avait favorisé de toutes les façons, disait en 1841 le vicomte Siméon, son collègue à l'Académie. Une taille élevée, une tournure élégante et noble, de beaux yeux, des traits réguliers et qui rappelaient les belles têtes du siècle de Louis XIV, en faisaient ce qu'on eût appelé dans l'ancienne cour un gentilhomme accompli. Le prestige d'un beau nom, qui, lorsqu'il se joint à des qualités plus solides, ne cesse pas d'exercer une influence favorable à celui qui le porte, un esprit vif et enjoué, beaucoup d'imagination, une mémoire bien meublée et le désir de plaire, placèrent bientôt M. de Forbin au nombre des jeunes gens les plus aimables et les plus recherchés. »

A Paris, Forbin ne négligea pas la peinture. Ses succès dans le monde ne lui firent pas oublier son art. Il avait puisé dans les leçons de Boissieu une grande admiration pour l'école hollandaise; il rechercha donc parmi les peintres alors vivants celui dont la manière se rapprochait le plus des maîtres de cette école; cet artiste se nommait Demarne. Forbin se fit recevoir dans son atelier. Bientôt il appela Granet près de lui, prenant noblement sur ses plaisirs et même sur son nécessaire de quoi satisfaire son amitié. Granet vint à Paris, près de Forbin; mais le genre de Demarne n'étant pas le sien, il n'alla d'abord étudier qu'au Louvre. Enfin, les deux jeunes artistes sollicitèrent et obtinrent la faveur, si recherchée, d'entrer dans l'atelier de David. S'ils n'y apprirent point la peinture historique, ils y puisèrent du moins le goût du grand et du beau.

La conscription appela Forbin sous les drapeaux. Il entra dans un régiment de cavalerie en garnison à Paris. Bientôt ses amis songèrent à le marier. Mlle de Dortan, riche et belle héritière, vivait auprès de sa mère dans le château d'Andour, en Bourgogne. On leur présenta Forbin, et le mariage se conclut en 1799. Néanmoins la peinture ne cessait pas de l'occuper. Ses premiers ouvrages, qui avaient paru au Louvre en 1796, en 1799 et en 1800, avaient été assez bien accueillis, et Gérard ne dédaigna pas de faire les figures d'un tableau que Forbin en-

posa en 1801. L'année suivante il obtint un congé, et partit avec son ami Granet pour Rome, où ce dernier se fixa. Le recueillement, les travaux solitaires n'étaient pas le fait du comte de Forbin. « Quels dons heureux, a dit M. Fr. Barrière, n'eût pas reçus celui qui aurait réuni un grand talent aux mille qualités que recherchait en lui le monde; celui qui, même au sein des plaisirs, des affaires, aurait pu s'isoler assez pour rendre son dessin plus correct, sa couleur plus vraie, son trait moins indécis, plus pur? Doué de la plus rare aptitude, M. de Forbin prit d'un art si difficile ce qui s'accordait avec des études légères, des occupations graves ou des amusements dont il se faisait une occupation. Il fut plus ingénieux que vrai, plus adroit qu'habile, plus théâtral que touchant, plus varié que réfléchi. Mais, par un des bonheurs qu'il méritait, sa réputation d'artiste gagnait à ses succès d'homme à la mode, et l'on savait gré au gentilhomme d'aimer avec un goût délicat et fin tous les arts. »

Recherché par la plus haute société de Rome, le comte de Forbin fut reçu avec amitié par les membres de la famille Bonaparte qui habitaient cette capitale. Par suite de ces relations il revint à Paris à l'époque du couronnement de l'empereur. Napoléon, voulant reconstituer une cour, cherchait à rallier auprès de lui tout ce qui restait de l'ancienne noblesse. Il formait des maisons à ses frères et à ses sœurs. Le comte de Forbin fut créé en 1804 chambellan de la princesse Borghèse, Pauline Bonaparte. Châteaubriand le montre vers ce temps à Genève « dans la béatitude; il promenait dans ses regards, dit-il, le bonheur intérieur qui l'inondait; il ne touchait pas terre. Porté par ses talents et ses félicités, il descendait de la montagne comme du ciel, veste de peintre en justaucorps, palette au pouce, pinceaux en carquois. Bonhomme néanmoins, quoique excessivement heureux... Le noble gentilhomme, peintre par le droit de la révolution, commençait cette génération d'artistes qui s'arrangent eux-mêmes en croquis, en grotesques, en caricatures. »

La princesse Borghèse, à la fois la plus belle et la plus jolie femme de son temps, « avait, dit le vicomte Siméon, une cour où régnaient le luxe, l'élégance et le plaisir. Il ne manquait à M. de Forbin rien de ce qui devait l'y faire réussir. La princesse ne fut pas, dit-on, la dernière à le distinguer, et cette faveur excita des jalousies et des intrigues qui le décidèrent à demander de se rendre à l'armée. » Il partit pour le Portugal comme officier d'ordonnance du général Junot, s'y conduisit avec distinction, et reçut la croix d'Honneur pour un fait d'armes. Ensuite il fit en Autriche la campagne de 1809, sous les ordres du maréchal Bessières. Après la paix de Schœnbrunn il quitta le service militaire, et retourna en Italie. Il parcourut plusieurs fois cette riche et poétique contrée, et visita aussi la Sicile. C'est de ce temps que date son *Inès de Castro*, ainsi qu'un tableau de *La Prise de Grenade*, qu'il fit pour la reine de Naples. Il a reproduit depuis ces deux sujets. A la même époque son roman de *Barimore* prouvait qu'il pouvait tenir avec le même bonheur la plume, le pinceau ou l'épée.

La restauration arriva. Le comte de Forbin fut parfaitement accueilli par Louis XVIII. Denon ayant résigné ses fonctions de directeur des musées devenus royaux, après la perte de ces chefs-d'œuvre acquis par tant de victoires; le duc de Richelieu demanda cette place pour le comte de Forbin. La tâche était difficile. Comment remplir de tels vides? Par bonheur il y avait encore de belles choses dans l'ancien cabinet du roi, et les magasins du Louvre étaient remplis de bonnes toiles, qu'on avait roulées pour faire place aux tableaux conquis. On y joignit la galerie de Rubens et celle de Lesueur, qui se trouvaient au Luxembourg, ainsi que les Ports de France de Joseph Vernet et les plus beaux tableaux de l'école française qui avaient été rassemblés à Versailles. D'un autre côté, le musée des Petits-Augustins, qu'on détruisit pour rendre aux églises ce qui leur avait appartenu, fournit quelques beaux morceaux de sculpture de la renaissance. La galerie Borghèse fut achetée par l'État, et bientôt le musée du Louvre resplendit d'un nouvel éclat.

Vers la même époque l'Institut était reconstitué. Une classe de membres libres était ajoutée à l'Académie des Beaux-Arts. Le 6 avril 1816 le comte de Forbin obtint une de ces places par ordonnance royale. Il avait aussi reçu du roi la permission d'entreprendre un voyage dans le Levant, où il devait recueillir tout ce qui pourrait enrichir les musées. La frégate *La Cléopâtre* fut mise à sa disposition. Il partit en 1817, accompagné de son cousin l'abbé de Forbin-Janson, devenu depuis évêque de Nancy, de l'architecte Huyot, de Prévost, célèbre par ses panoramas, et du jeune peintre Cochereau, qui succomba dans la traversée de Toulon à Athènes. Le comte de Forbin visita la Grèce, Constantinople, l'Archipel, la Syrie et l'Égypte. Il suivit à peu près la même route que Châteaubriand, et publia aussi la relation de son voyage; les vues qu'il avait dessinées, et qui ont été reproduites sur pierre, ont donné un certain prix, à cet ouvrage, qui n'était au dire de l'auteur que le *livre de croquis d'un voyageur*.

Dans son voyage, qui dura jusqu'en 1818, le comte de Forbin avait fait l'acquisition de divers morceaux d'antiquité. Peu de temps après, le Louvre s'enrichit de la Vénus de Milo, et, luttant contre l'esprit de parti, le directeur des musées fit acheter par Louis XVIII les tableaux de David : L'*Enlèvement des Sabines* et *Les Thermopyles* devinrent l'ornement de la galerie de peinture. C'est également à lui que l'on doit l'acquisition du *Naufrage de la Méduse* de Géricault (*voy.* ce nom). Les sculptures

viron trois lieues de l'entrée de la rivière d'Édimbourg, lorsqu'on signala une armée anglaise forte de 38 vaisseaux. La flotte française prit chasse, et les manœuvres du comte de Forbin furent si habiles qu'il parvint à regagner Dunkerque, trois semaines après en être sorti, n'ayant perdu qu'un seul de ses vaisseaux tombé au pouvoir des Anglais. Lorsque Forbin reparut à la cour, à la suite de cette expédition, il y trouva les esprits aigris et animés contre lui; et comme son caractère franc ne pouvait supporter les cabales, les sourdes menées, il se décida à se retirer. Le vieux roi, mal conseillé, ne sut pas conserver à son service un homme qui était à cette époque l'un des plus fermes soutiens de sa gloire. Il consentit à la retraite de Forbin, qui passa le reste de sa vie dans une maison de campagne près de Marseille. [HENNEQUIN, dans l'*Encyc. des G. du M.*]

Reboulet et le P. Le Comte, *Mémoires de Claude, comte de Forbin* (rédigés sur les notes de Forbin lui-même); Amsterdam, 1730, 2 vol. in-12. — Richer, *Vie de Forbin.*

FORBIN (*Gaspard-François-Anne* DE), mathématicien français, de la même famille que le précédent, né à Aix (Provence), le 8 juillet 1718, mort vers 1780. Il embrassa d'abord la carrière militaire, et devint chevalier de Malte. Il se livra ensuite à l'étude des sciences mathématiques et physiques. Il publia sous le voile de l'anonyme des ouvrages scientifiques plus remarquables par les paradoxes que par le savoir; en voici les titres : *Accord de la foi avec la raison dans la manière de présenter le système physique du monde et d'expliquer les différents mystères de la religion;* Cologne et Paris, 1757, 2 vol. in-12; — *Exposition géométrique des principales erreurs de Newton sur la génération du cercle et de l'ellipse;* Paris, 1761, in-12; — *Éléments des forces centrales;* Paris, 1774, in-8°.

Barbier, *Examen critique des Diction. historiques.*

FORBIN (*Louis-Nicolas-Philippe-Auguste*, comte DE), peintre et archéologue français, né au château de La Roque d'Antheron, sur les bords de la Durance (Bouches-du-Rhône), le 19 août 1777, mort à Paris, le 23 février 1841. Cadet de l'ancienne famille de Forbin, il fut en naissant décoré de la croix de l'ordre de Malte. Le soin de son enfance fut, dit-on, confié à une paysanne. Avant d'apprendre à lire et à écrire, il essayait déjà de dessiner. Un peintre de paysage, nommé Constantin, qui habitait la ville d'Aix, fut son premier maître dans l'étude régulière du dessin. C'est dans son école que Forbin connut Granet, et dès lors se forma entre eux cette amitié qui devait durer toute leur vie. La révolution fit partir sa famille pour Lyon. Il s'y trouvait avec ses parents lors de l'insurrection de cette ville contre la Convention. Il combattit à côté de son gouverneur, qui y perdit un bras. Son extrême jeunesse sauva Forbin; mais son père périt victime des vengeances révolutionnaires. La marquise de Forbin, sans ressources, se retira avec ses enfants, à Vienne en Dauphiné, et y vécut dans l'obscurité.

Le goût du jeune Auguste de Forbin pour le dessin se développa de plus en plus. Il avait reçu à Lyon des leçons de Boissieu : il se mit à reproduire les sites du Viennois, du Beaujolais et du Lyonnais dans des dessins au lavis à la manière de son maître, qu'il imitait parfaitement. Après deux années passées ainsi, madame de Forbin put ramener ses enfants en Provence et y recueillir les débris de sa fortune. Le jeune Forbin avait retrouvé son ami Granet, et chaque jour ils faisaient ensemble des excursions artistiques dans le pays. Cependant le Directoire ayant succédé à la Convention, Auguste de Forbin vint à Paris. « La nature l'avait favorisé de toutes les façons, disait en 1841 le vicomte Siméon, son collègue à l'Académie. Une taille élevée, une tournure élégante et noble, de beaux yeux, des traits réguliers et qui rappelaient les belles têtes du siècle de Louis XIV, en faisaient ce qu'on eût appelé dans l'ancienne cour un gentilhomme accompli. Le prestige d'un beau nom, qui, lorsqu'il se joint à des qualités plus solides, ne cesse pas d'exercer une influence favorable à celui qui le porte, un esprit vif et enjoué, beaucoup d'imagination, une mémoire bien meublée et le désir de plaire, placèrent bientôt M. de Forbin au nombre des jeunes gens les plus aimables et les plus recherchés. »

A Paris, Forbin ne négligea pas la peinture. Ses succès dans le monde ne lui firent pas oublier son art. Il avait puisé dans les leçons de Boissieu une grande admiration pour l'école hollandaise; il rechercha donc parmi les peintres alors vivants celui dont la manière se rapprochait le plus des maîtres de cette école; cet artiste se nommait Demarne. Forbin se fit recevoir dans son atelier. Bientôt il appela Granet près de lui, prenant noblement sur ses plaisirs et même sur son nécessaire de quoi satisfaire son amitié. Granet vint à Paris, près de Forbin; mais le genre de Demarne n'étant pas le sien, il n'alla d'abord étudier qu'au Louvre. Enfin, les deux jeunes artistes sollicitèrent et obtinrent la faveur, si recherchée, d'entrer dans l'atelier de David. S'ils n'y apprirent point la peinture historique, ils y puisèrent du moins le goût du grand et du beau.

La conscription appela Forbin sous les drapeaux. Il entra dans un régiment de cavalerie en garnison à Paris. Bientôt ses amis songèrent à le marier. Mlle de Dortan, riche et belle héritière, vivait auprès de sa mère dans le château d'Audour, en Bourgogne. On leur présenta Forbin, et le mariage se conclut en 1799. Néanmoins la peinture ne cessait pas de l'occuper. Ses premiers ouvrages, qui avaient paru au Louvre en 1796, en 1799 et en 1800, avaient été assez bien accueillis, et Gérard ne dédaigna pas de faire les figures d'un tableau que Forbin ex-

posa en 1801. L'année suivante il obtint un congé, et partit avec son ami Granet pour Rome, où ce dernier se fixa. Le recueillement, les travaux solitaires n'étaient pas le fait du comte de Forbin. « Quels dons heureux, a dit M. Fr. Barrière, n'eût pas reçus celui qui aurait réuni un grand talent aux mille qualités que recherchait en lui le monde; celui qui, même au sein des plaisirs, des affaires, aurait pu s'isoler assez pour rendre son dessin plus correct, sa couleur plus vraie, son trait moins indécis, plus pur? Doué de la plus rare aptitude, M. de Forbin prit d'un art si difficile ce qui s'accordait avec des études légères, des occupations graves ou des amusements dont il se faisait une occupation. Il fut plus ingénieux que vrai, plus adroit qu'habile, plus théâtral que touchant, plus varié que réfléchi. Mais, par un des bonheurs qu'il méritait, sa réputation d'artiste gagnait à ses succès d'homme à la mode, et l'on savait gré au gentilhomme d'aimer avec un goût délicat et fin tous les arts. »

Recherché par la plus haute société de Rome, le comte de Forbin fut reçu avec amitié par les membres de la famille Bonaparte qui habitaient cette capitale. Par suite de ces relations il revint à Paris à l'époque du couronnement de l'empereur. Napoléon, voulant reconstituer une cour, cherchait à rallier auprès de lui tout ce qui restait de l'ancienne noblesse. Il formait des maisons à ses frères et à ses sœurs. Le comte de Forbin fut créé en 1804 chambellan de la princesse Borghèse, Pauline Bonaparte. Châteaubriand le montre vers ce temps à Genève « dans la béatitude; il promenait dans ses regards, dit-il, le bonheur intérieur qui l'inondait; il ne touchait pas terre. Porté par ses talents et ses félicités, il descendait de la montagne comme du ciel, veste de peintre en justaucorps, palette au pouce, pinceaux en carquois. Bonhomme néanmoins, quoique excessivement heureux... Le noble gentilhomme, peintre par le droit de la révolution, commençait cette génération d'artistes qui s'arrangent eux-mêmes en croquis, en grotesques, en caricatures. »

La princesse Borghèse, à la fois la plus belle et la plus jolie femme de son temps, « avait, dit le vicomte Siméon, une cour où régnaient le luxe, l'élégance et le plaisir. Il ne manquait à M. de Forbin rien de ce qui devait l'y faire réussir. La princesse ne fut pas, dit-on, la dernière à le distinguer, et cette faveur excita des jalousies et des intrigues qui le décidèrent à demander de se rendre à l'armée. » Il partit pour le Portugal comme officier d'ordonnance du général Junot, s'y conduisit avec distinction, et reçut la croix d'Honneur pour un fait d'armes. Ensuite il fit en Autriche la campagne de 1809, sous les ordres du maréchal Bessières. Après la paix de Schœnbrunn il quitta le service militaire, et retourna en Italie. Il parcourut plusieurs fois cette riche et poétique contrée, et visita aussi la Sicile. C'est de ce temps que date son *Inès de Castro*, ainsi qu'un tableau de *La Prise de Grenade*, qu'il fit pour la reine de Naples. Il a reproduit depuis ces deux sujets. A la même époque son roman de *Barimore* prouvait qu'il pouvait tenir avec le même bonheur la plume, le pinceau ou l'épée.

La restauration arriva. Le comte de Forbin fut parfaitement accueilli par Louis XVIII. Denon ayant résigné ses fonctions de directeur des musées devenus royaux, après la perte de ces chefs-d'œuvre acquis par tant de victoires; le duc de Richelieu demanda cette place pour le comte de Forbin. La tâche était difficile. Comment remplir de tels vides? Par bonheur il y avait encore de belles choses dans l'ancien cabinet du roi, et les magasins du Louvre étaient remplis de bonnes toiles, qu'on avait roulées pour faire place aux tableaux conquis. On y joignit la galerie de Rubens et celle de Lesueur, qui se trouvaient au Luxembourg, ainsi que les Ports de France de Joseph Vernet et les plus beaux tableaux de l'école française qui avaient été rassemblés à Versailles. D'un autre côté, le musée des Petits-Augustins, qu'on détruisit pour rendre aux églises ce qui leur avait appartenu, fournit quelques beaux morceaux de sculpture de la renaissance. La galerie Borghèse fut achetée par l'État, et bientôt le musée du Louvre resplendit d'un nouvel éclat.

Vers la même époque l'Institut était reconstitué. Une classe de membres libres était ajoutée à l'Académie des Beaux-Arts. Le 6 avril 1816 le comte de Forbin obtint une de ces places par ordonnance royale. Il avait aussi reçu du roi la permission d'entreprendre un voyage dans le Levant, où il devait recueillir tout ce qui pourrait enrichir les musées. La frégate *La Cléopâtre* fut mise à sa disposition. Il partit en 1817, accompagné de son cousin l'abbé de Forbin-Janson, devenu depuis évêque de Nancy, de l'architecte Huyot, de Prévost, célèbre par ses panoramas, et du jeune peintre Cochereau, qui succomba dans la traversée de Toulon à Athènes. Le comte de Forbin visita la Grèce, Constantinople, l'Archipel, la Syrie et l'Égypte. Il suivit à peu près la même route que Châteaubriand, et publia aussi la relation de son voyage; les vues qu'il avait dessinées, et qui ont été reproduites sur pierre, ont donné un certain prix, à cet ouvrage, qui n'était au dire de l'auteur que le *livre de croquis d'un voyageur*.

Dans son voyage, qui dura jusqu'en 1818, le comte de Forbin avait fait l'acquisition de divers morceaux d'antiquité. Peu de temps après, le Louvre s'enrichit de la Vénus de Milo, et, luttant contre l'esprit de parti, le directeur des musées fit acheter par Louis XVIII les tableaux de David : L'*Enlèvement des Sabines* et *Les Thermopyles* devinrent l'ornement de la galerie de peinture. C'est également à lui que l'on doit l'acquisition du *Naufrage de la Méduse* de Géricault (*voy.* ce nom). Les sculptures

modernes depuis la renaissance furent réunies dans le musée dit d'Angoulême; les salles où le conseil d'État avait autrefois siégé s'ouvrirent ornées de plafonds et de tableaux de nos meilleurs maîtres. Enfin, le musée Charles X, consacré aux antiquités étrusques et égyptiennes, s'acheva en 1827. En même temps une collection de plâtres, reproduction fidèle des morceaux les plus précieux des musées étrangers, était réunie dans une galerie inférieure sous la colonnade. Cette collection doit bientôt aller augmenter les trésors de l'École des Beaux-Arts. Le musée du Luxembourg fut aussi une création du comte de Forbin. Ces galeries reçurent les produits de l'art contemporain acquis par le gouvernement comme dignes de passer un jour dans le musée du Louvre.

A la fin de 1828, le comte de Forbin éprouva une première atteinte de la maladie qui, après des alternatives de calme et de longues souffrances, devait le conduire au tombeau. Ses facultés intellectuelles baissèrent, et sa mémoire se perdit. Un voyage en Italie améliora son état; mais le coup était porté. Il se confina alors dans une retraite studieuse; loin de quitter ses pinceaux, il ne semblait que plus tourmenté du besoin de produire. Sa touche devint lourde et incertaine; et, à défaut de nouveaux sujets, que sa tête ne lui fournissait plus qu'avec peine, il barbouillait, retouchait, gâtait des tableaux qu'il avait autrefois achevés. Le roi Louis-Philippe, à son avénement au trône, lui avait conservé le titre de directeur général des musées royaux avec les avantages qui y étaient attachés; mais M. de Cailleux, qui lui était adjoint depuis plusieurs années, était véritablement chargé du travail.

Cependant, la santé du comte de Forbin paraissait se rétablir, lorsque, après avoir passé toute une matinée à peindre, une attaque de paralysie le frappa, dans la soirée du 12 février 1841. Ses deux filles, madame Pinelli et madame de Marcellus, accoururent près de lui, et lui prodiguèrent inutilement leurs soins. Il expira après onze jours de douleurs.

Lieutenant-colonel de cavalerie, le comte de Forbin avait été promu aux grades d'officier et de commandeur de la Légion d'Honneur sous la Restauration, puis nommé gentilhomme honoraire de la chambre du roi. En 1819, Louis XVIII lui donna le cordon de Saint-Michel. « Depuis longtemps, dit le vicomte Siméon, cet ordre ne se donnait qu'aux artistes et aux savants; un homme de qualité ne l'eût pas accepté avant la révolution. On le fit observer à M. de Forbin. Je suis avant tout, répondit-il, l'enfant de mes œuvres, et je m'honore d'une distinction qui me place à côté de tant d'hommes de mérite. »

Comme peintre, Forbin se fait surtout remarquer par l'entente du coloris. Il disait que les peintres ont trop souvent peur de leur palette, et il donnait à sa couleur tout l'[illegible] cherchant les effets les plus b[illegible] les plus riches, les contrastes les [illegible] L'harmonie qu'il parvenait à en[illegible]er do[illegible] tableaux quelque chose d'o[illegible] le p[illegible] Dans toutes ses peintures, [illegible] accidentée, introduit une grand[illegible] Paysagiste habile, il a concouru [illegible] d'un grand prix de paysage historique [illegible] des Beaux-Arts.

Parmi les tableaux composés et exposés par le comte de Forbin, nous citerons : *Paysage*; — *Intérieur de chapelle* (1800); — *Intérieur d'un ancien monument* (figures de Gérard); — *Intérieur d'un cloître* (1801); — *La Tombe d'Ossian*; — *Procession des pénitents noirs* (1806); — *L'Éruption du Vésuve, ou la mort de Pline*; — *La Religion au tribunal de l'Inquisition* (1817); — *Inès de Castro couronnée après sa mort* (1819); — *Gonsalve de Cordoue s'emparant de l'Alhambra de Grenade*; — *Mort du roi André de Hongrie*; — *Un Arabe mourant de la peste au lazaret de Saint-Jean d'Acre*; — *Un Maure de Tanger interrogé dans un souterrain de l'inquisition*; — *Conversion d'un corsaire albanais* (18[illegible]); — *Ruines de la haute Égypte*; — *Ruines de Palmyre*; — *Une Chartreuse d'Italie*; — *Paysage de Sicile*; — *Ruines d'une chapelle*; — *Intérieur d'un cloître* (1824); — *Site de Provence*, près de la mer, au soleil levant; — *Site d'Italie*, près de la Riccia, après un orage; — *Vue prise aux environs de Lyon*; — *Vue de Jérusalem, près de la vallée de Josaphat* (1826, à la galerie Lebrun); — *Scène du tribunal de l'Inquisition*; — *Vue du Campo-Santo de Pise*; — *Le pape Innocent II poursuivi par des assassins*; — *Vue intérieure du cloître de Santa-Maria-Novella à Florence* (1827); — *Intérieur d'un bazar souterrain au Caire* : un religieux achète la dépouille mortelle d'une jeune esclave grecque qui s'est donné la mort (1833); — *Épisode de la peste de Marseille en* 1720 : M. de Belzunce visite l'église souterraine de Saint-Victor; — *Vue de Cazzafanti, dans l'île de Chypre*; — *Vue de l'ancienne Via Appia, près de Terracine* (1834); — *Chapelle dans le Colisée, à Rome* (les figures sont de Granet, 1835); — *Via Appia*, soleil levant après une nuit orageuse; — *Réunion de corsaires, au soleil couchant, dans une île déserte de l'archipel grec*; — *Ruines en Sicile, à l'aube du jour*; — *Un Écueil dans l'océan Atlantique après une tempête*; — *Prière du matin à la Vierge dans une vallée des Abruzzes* (1839); — *Oratorio dans les ruines d'un colisée à Paula, près de Spalatro, en Dalmatie, sur les bords de la mer Adriatique*, effet de soleil levant; — *Vue des environs de Messine*; — *Environs du lac Majeur* (1840). Le musée du Louvre possède du comte de Forbin un *Intérieur du péristyle d'un*

monastère, sur le bord de la Méditerranée, près de Carrare; des moines donnent des secours à des naufragés, cadeau fait par l'auteur au roi Charles X, en 1830, et la *Chapelle dans le Colisée de Rome*, avec les figures de Granet, dont nous avons parlé plus haut, acheté par Louis-Philippe 3,000 fr.

Le comte de Forbin a publié : *Charles Barimore*, roman sentimental; Paris, 1810, in-8°; 2e édition, Paris, 1817, in-8°; 4e édit., Paris, 1823, 2 vol. in-12, fig. : les trois premières éditions sont anonymes; — *Voyage dans le Levant en 1817 et 1818*; Paris, 1819, un vol. in-fol., orné de 80 planches lithographiées pour la plupart : tiré à 325 exemplaires; le même ouvrage, Paris, Impr. royale, 1819, in-8°, avec une planche; — *Souvenirs de la Sicile*; Paris, 1823, in-8°; avec une fig.; — *Un Mois à Venise, ou recueil de vues pittoresques* dessinées par M. le comte Forbin et M. Dejuinne, peintre d'histoire, avec texte; Paris, 1824-1825; in-fol. M. Quérard lui attribue en outre *Sterne, ou le voyageur sentimental*, comédie (1800). Depuis la mort du comte de Forbin, on a fait paraître : *Charles Barimore*, suivi des œuvres inédites; Paris, 1842, in-8°; et *Le Portefeuille de M. le comte de Forbin*, contenant 45 dessins, un portrait de M. de Forbin, et 60 pages de texte in-4° (1843). Ce texte est dû à M. de Marcellus, gendre de M. de Forbin. L. LOUVET.

Notice historique sur M. le comte de Forbin, lue à l'Académie des Beaux-Arts le 27 mars 1841 par M. le vicomte Siméon, *Moniteur* du 4 avril 1841. — Note sur la mort du comte de Forbin, par M. Benedict Revoil, *J. des Débats* du 14 mars 1841. — *Nécrologie*, par M. F. Fayot, dans *L'Artiste* du 21 mars 1841. — *Notice des tableaux exposés dans les galeries du musée impérial du Louvre*, par M. Fred. Villot, 3e partie, École française. Miel, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*. — M. Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Querard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*. — Châteaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, 4e volume.

FORBIN DES ISSARTS (*Charles-Joseph-Louis-Henri*, marquis DE), général et homme politique français, né à Avignon, en 1770, mort à son château des Issarts (Gard), en 1851. Quand la révolution éclata, il appartenait depuis une année à la marine française. Il émigra aussitôt, prit du service en Espagne, combattit contre la France en plusieurs occasions, et se distingua notamment au siége de Toulon. Rentré dans son pays en 1803, il vécut dans la retraite jusqu'en 1814. Le 31 mars de cette année, il fut un des premiers à crier *Vive le Roi!* dans les rues de Paris, ce qui lui attira les mauvais traitements de la multitude; Louis XVIII le nomma peu de temps après lieutenant des gardes du corps et chevalier de Saint-Louis. Au 20 mars 1815, il accompagna les princes aux frontières, chercha vainement à rejoindre le duc d'Angoulême dans le midi, et se rendit à Gand. Après la seconde restauration, il fut nommé président du collége électoral de Vaucluse, où il fut élu député à la chambre de 1815. Il s'y fit remarquer par son exaltation ultra-royaliste, au point que le président Lainé dut le rappeler à l'ordre. Il ne fut pas réélu en 1816; mais il revint en 1820 à la chambre, où, siégeant à l'extrême droite, il ne cessa d'appuyer le ministère. Une lettre de lui, insérée dans *La Quotidienne* du 22 juin 1822, en réponse à une lettre de B. Constant insérée dans *Le Courrier français* et *Le Constitutionnel*, amena un duel entre les deux députés. B. Constant étant souffrant, les deux adversaires se placèrent sur des chaises à dix pas de distance, et échangèrent deux coups de pistolet à un signal donné, mais sans se toucher. Forbin des Issarts était alors colonel. Le 17 août 1822, il fut élevé au grade de maréchal de camp. L'année suivante, il fut nommé conseiller d'État et attaché au comité de la guerre. Il fit partie de la commission chargée d'examiner la proposition tendant à exclure Manuel de la chambre. Réélu après cette session, il défendit encore avec ardeur les projets du ministère. Ce dévouement lui valut les honneurs de la pairie dans la grande fournée du 5 novembre 1827. Après la révolution de Juillet, les nominations de pairs faites par Charles X ayant été annulées, le général Forbin se retira dans son château des Issarts, d'où il vit encore tomber cette monarchie tempérée qui lui avait enlevé son siége au Luxembourg. L. LOUVET.

Rabbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — *Encycl. des Gens du Monde.* — *Diction. de la Conversation.*

* **FORBIN-JANSON** (*Charles-Auguste-Marie-Joseph*, comte DE), missionnaire apostolique, et prélat français, né à Paris, le 3 novembre 1785, mort le 12 juillet 1844, près de Marseille. Il connut de bonne heure l'exil; son père, le marquis de Forbin-Janson, et sa mère, issue des princes de Galéan, dont le dévouement à la famille royale était notoire, émigrèrent en Allemagne dès l'année 1790. Revenu en France à la suite du rétablissement des autels, le jeune Forbin fut nommé auditeur au conseil d'État en 1805. Mais cette carrière n'était point celle où le portaient ses inclinations religieuses. Quelques années après, il entra au séminaire de Saint-Sulpice, qui était alors placé sous l'habile direction de l'abbé Émery. En 1811 il fut consacré prêtre par l'évêque de Gap et nommé immédiatement grand-vicaire du diocèse de Chambéry; il remplit aussi, peu de temps il est vrai, les fonctions de supérieur du séminaire. Dévoré du besoin de raviver la foi dans des esprits plutôt égarés que pervers, il s'occupa, de concert avec M. de Rauzan, de l'établissement des missions. C'était là sa véritable vocation. Il prêcha d'abord en France, puis il se dirigea vers l'Orient. Revenu à Paris, il fit du mont Valérien un autre Golgotha, reproduisant, dans les mêmes proportions et les mêmes formes, les stations diverses qu'il avait visitées dans les lieux saints. Sacré, en 1824, évêque de Nancy et de Toul, avec le titre de primat de Lorraine,

M. de Janson ne reçut pas dans sa ville épiscopale un accueil très-encourageant. Il avait été missionnaire, et à cette époque les semeurs de la parole évangélique étaient fort mal vus; on les croyait tous jésuites. Des mandements où il combattit le libéralisme lui aliénèrent en outre beaucoup d'esprits. Ses instructions épiscopales furent presque toutes reproduites dans les journaux de l'époque et attaquées par les feuilles libérales. Telle fut la passion politique du temps que plusieurs journaux ne craignirent pas de l'accuser d'avoir pillé la caisse de son séminaire, lui dont le désintéressement fut proclamé par ceux qui l'ont connu, et que les pauvres trouvèrent toujours disposé à soulager leurs misères. Dans les journées de la révolution de Juillet, des attroupements se formèrent autour de l'évêché, et on parla de pendre M. de Forbin-Janson. Ce prélat ne trouva de sécurité que dans la fuite. Voyant que tous ses efforts pour le bien de son diocèse seraient paralysés par l'hostilité de ceux qui s'étaient déchaînés contre lui, il se fit nommer un coadjuteur, et partit pour l'Amérique. Les succès qu'il obtint parmi les tribus nomades, et principalement dans le Canada, eurent quelque chose de prodigieux. Des peuplades entières le suivaient, dit-on, à travers les montagnes, à d'énormes distances. Depuis longtemps il songeait à une grande œuvre de charité, et il en préparait la réalisation au moment où la mort le surprit. La coutume barbare des Chinois qui les fait immoler leurs enfants avait inspiré à M. de Forbin-Janson la généreuse pensée de racheter la vie de ces innocentes créatures. Dejà d'augustes personnages, le roi et la reine des Belges, s'étaient associés à son projet, mais le temps lui manqua pour accomplir ce nouveau bienfait. A. R.

Biographie du Clergé contemporain. — *L'Ami de la Religion.* — L'abbé Lacordaire, *Éloge funèbre de monseigneur Forbin-Janson.*

FORBISHER. *Voy.* FROBISHER.

FORBONNAIS. *Voy.* VÉRON.

FORCADEL (*Étienne*), en latin **FORCATULUS**, jurisconsulte français, né à Béziers, en 1534, mort en 1573. Il étudia le droit, obtint le grade de docteur, et devint en 1554, à la suite d'un concours, professeur à l'université de Toulouse. On a souvent écrit que dans cette circonstance Forcadel l'avait emporté sur Cujas; mais M. Poitevint-Peitavi (*Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Montpellier*, nº 74) a établi que Cujas avait quitté Toulouse avant la fin du concours, et que ce fut seulement après son départ que Forcadel fut jugé le plus habile. Ses ouvrages de jurisprudence ont été recueillis; Paris, 1595, gr. in-4°. Voici les titres, quelquefois bizarres, de ces écrits : *Necyomantia, sive de occulta jurisprudentia dialogi*; — *Sphæra legalis*; — *Penus Juris civilis, sive de alimentis tractatus*; — *Aviarium Juris civilis*; — *Commentarius in titulum Digestorum de justitia et jure*; — *Tractatio dilucida rei criminalis, in quatuor digesta partes*; — *In feudorum jura nobilis Commentarius*. Il est auteur de livres d'histoire, tels que : *De Gallorum Imperio et Philosophia Libri VII*; Paris, 1569, in-4°; Lyon, 1595, in-8°; — *Montmorency gaulois; opuscule dédié à monsieur d'Anville, mareschal de France, visroy en plusieurs provinces; sur l'excellence de son origine, et autres gestes des François*; Lyon, Jean de Tournes, 1571, in-8°, rare. Enfin, on a de lui : *Epigrammata*; Lyon, 1554, in-8°; — *Le Chant des Seraines* (sirènes), *avec plusieurs compositions nouvelles, par E. F.*; Lyon. 1548, in-8°; Paris, même année, in-16. Une nouvelle édition, sous le titre de *Poésie d'Estienne Forcadel*, a été donnée à Lyon, par Jean de Tournes, 1551, petit in-8°. Après la mort de Forcadel, son fils fit paraître les *Œuvres poétiques de Estienne Forcadel, dernière édition, revue, corrigée et augmentée par l'autheur*; Paris, G. Chaudière, 1579, in-8°, volume rare (dédié à Charles de Bourbon, fils de Louis de Bourbon, prince de Condé), et dont la bibliothèque de l'Arsenal possède un exemplaire. Les divers ouvrages de Forcadel sont pour la plupart assez médiocres.

E. REGNARD.

Talsand, *Vies des plus célèbres Jurisc.* — Baillet, *Jugements des Savants sur les princip. ouv. des auteurs.* — Goujet, *Bibl. franç.* — *Bibliothèque historique de la France*, édit. de Fevret de Fontette. — *Les Poëtes français depuis le douzième siècle jusqu'à Malherbe.*

FORCADEL (*Pierre*), mathématicien français, frère du précédent, né à Béziers, dans la première moitié du seizième siècle, mort vers 1573. Il avait visité l'Italie et séjourné dans plusieurs villes de cette contrée, notamment à Rome, lorsqu'il vint habiter Paris, où Ramus le fit nommer, en 1560, professeur de mathématiques au Collége Royal, en remplacement de Jean Pena. Depuis 1556 jusque dans les dernières années de sa vie, il consacra tous ses moments aux leçons qu'il donnait et à la composition de divers ouvrages, dont les principaux ont pour titres : *Les Six premiers livres des Éléments ou principes de Géométrie d'Euclide, traduits en françois*; Paris, 1564, in-4°; — *Deux livres de Proclus, Du Mouvement, traduits et commentés*; Paris, 1565, in-4°; — *Le Premier livre d'Archimède, Des choses également pesantes, traduit et commenté*; Paris, 1565, in-4°; — *Le Livre d'Archimède, Des Poids, qui est dict aussi des choses tombantes en l'humide, traduit et commenté, ensemble ce qui se trouve du livre d'Euclide, Du léger et du pesant*; Paris, 1565, in-4°; — *Le Livre de la Musique d'Euclide, traduit*; Paris, 1566, petit in-8°; — *La Description d'un anneau solaire convexe descritte et démontrée de l'invention de P. Forcadel*; Paris, 1569, in-4°; — *Traduction de la Practique de la Géométrie d'Oronce Finé, Dauphinois, en laquelle est compris l'usage du quarré géome-

trique et de plusieurs autres instruments servants au même effet; ensemble la manière de bien mesurer toutes sortes de plans et quantités corporelles, avec les figures et démonstrations; Paris, 1570, in-4°; — *Deux livres d'Autolice, l'un De la Sphère, et l'autre Du Lever et coucher des Estoiles non errantes; ensemble le livre de Théodose, Des Habitations, traduits*; Paris, 1572, in-4°. E. REGNARD.

Goujet, *Mémoire hist. et litt. sur le Collége Royal de France*. — La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises*.

FORCE. *Voyez* CAUMONT et LA FORCE.

FORCE (DE LA). *Voyez* PIGANIOL.

FORCELLINI (*Egidio*), célèbre lexicographe italien, né à Fener, petit village de l'ancienne Marche Trévisane, le 26 août 1688, mort le 4 avril 1768. Il commença tard, dans le séminaire de Padoue, l'étude de la langue latine, qui devait occuper toute sa vie et illustrer son nom. Après avoir été le disciple du directeur, Jac. Facciolati, sorti comme lui d'une famille pauvre, et qui s'était élevé à la considération que donnait alors le renom d'habile latiniste, il resta son ami et son collaborateur, prit sous ses yeux les ordres sacrés, et ne le quitta presque plus. Les premiers fruits de cette coopération fidèle, qui se dévoua sans effort à la gloire d'autrui, furent la révision du lexique grec de Schrevelius et une nouvelle édition, publiée à Padoue en 1718 et souvent depuis, du vocabulaire polyglotte d'Ambroise de Calepio, vulgairement nommé Calepin. Mais bientôt s'apercevant, comme jadis Robert Estienne (*voy.* ce nom), qui avait commencé par s'occuper aussi d'une édition de ce recueil, qu'il était bien loin de former un trésor complet de la langue latine, quoiqu'elle y dominât toutes les autres, ils conçurent ensemble un plus vaste projet, celui de donner au monde savant un lexique vraiment universel de tous les âges de cette langue, fondé, comme celui de la Crusca pour la langue italienne, sur l'autorité même des écrivains, et où chaque mot, chaque locution, trouveraient à la fois, dans les citations les plus exactes, une preuve et un éclaircissement. Le travail à peu près semblable d'Estienne, malgré les additions successives de ses divers éditeurs, dont quelques-uns furent des hommes habiles, était devenu imparfait depuis la publication de plusieurs textes jusque alors inédits, et surtout depuis les précieuses observations d'un grand nombre de critiques sur les monuments littéraires de l'ancienne Rome.

C'est vers la fin de l'année 1718 que le jeune abbé Forcellini, préparé à ce nouveau labeur par ses études sur Calepin, encouragé par l'évêque de Padoue, le cardinal Georges Cornaro, et dirigé d'abord par son ancien maître, se mit à lire, la plume à la main, tous les auteurs de la littérature latine et leurs meilleurs interprètes, tous les recueils d'inscriptions et de médailles latines. Chargé en 1724 de la direction du séminaire de Ceneda, près de Bellune, où il remplit la chaire de rhétorique, il fut obligé d'interrompre une première fois le travail auquel il avait consacré sa vie avec autant de zèle que de docilité. Rappelé à Padoue, il reprend sa tâche au mois d'avril 1731, et la continue sans distraction jusqu'en 1742. Un nouveau devoir lui est alors imposé : les fonctions de confesseur des clercs l'enlèvent de temps en temps à son autre vocation, jusqu'au moment où le cardinal-évêque Rezzonico, qui fut pape sous le nom de Clément XIII, persuadé avec raison qu'il ne fallait pas le contrarier plus longtemps dans l'exécution d'un ouvrage qui pouvait honorer l'Italie, le rend tout entier, en 1751, à la liberté de ses longues et pénibles études. Le 21 février 1753, le dictionnaire est achevé. Du 4 juin 1753 au 9 avril 1755, près de deux ans sont employés à la révision. Louis Violato en avait commencé la transcription le 3 décembre 1753, et il la termine le 13 novembre 1761. Ces dates sont extraites d'une note autographe de Forcellini lui-même, qui mourut avant d'avoir eu le bonheur de voir les autres profiter du fruit de ses veilles. Ce ne fut qu'en 1771 que le dictionnaire fut imprimé.

Le séminaire de Padoue, qui fit sortir enfin de ses presses cet immortel ouvrage d'un de ses élèves, garde encore avec un soin religieux et montre avec un juste orgueil dans sa bibliothèque, à côté des auteurs latins dont Forcellini se servit pour composer son lexique, exemplaires usés et presque détruits par d'infatigables études, les douze volumes *in-folio* de ses propres manuscrits, surchargés de ratures et de renvois, le plus glorieux trésor de ce riche dépôt. On ne peut voir, s'il nous est permis de parler ici d'après nos souvenirs, on ne peut voir sans quelque émotion, sans un vif sentiment de reconnaissance respectueuse, cette longue série de cahiers où un seul homme, pendant près de quarante ans, accumula les immenses matériaux de son grand ouvrage, les extraits de ses innombrables lectures, et on se représente alors par la pensée tout cet intervalle qu'il exprime si bien dans les simples et touchantes paroles de sa préface : *Adolescens manum admovi; senex, dum perficerem, factus sum, ut videtis.*

Outre les secours philologiques et historiques amassés autour de lui, Forcellini consultait Jules Pontedera sur les questions d'antiquité, Poleni sur les termes d'architecture, Morgagni sur ceux de médecine; mais les livres et les hommes ne lui auraient point suffi pour le succès d'une telle entreprise, s'il n'avait trouvé en lui-même une volonté ferme et une rare sagacité. Ceux qui, par une tradition de l'ingratitude contemporaine, donnent encore au dictionnaire latin publié pour la première fois à Padoue en 1771 le nom de Facciolati, ne savent point que Facciolati lui-même, homme d'un amour-propre assez ombrageux, dans une épître latine qu'il

rendit publique dès 1756, proclama qu'il n'était pour rien dans la composition du lexique, dont plusieurs lettres avaient été rédigées sans qu'il y coopérât même de ses conseils, et que Forcellini en était le premier auteur, le seul auteur : *Princeps hujus operis conditor atque adeo unus Forcellinus est*. M. Vedova, le plus récent biographe des écrivains padouans, arrivé à Facciolati, ne dit pas un mot du lexique; il est vrai qu'il n'accorde même pas un article à Forcellini.

La première édition, qui portait dès lors ce titre : *Totius Latinitatis Lexicon*, fut dédiée à l'évêque de Padoue, le cardinal Prioli, dont la protection rendit enfin possible l'impression de ce grand ouvrage, terminé depuis dix ans. L'édition sortit, en 4 vol. in-fol., des presses du séminaire. Toute l'Europe savante accueillit d'une approbation unanime ce nouveau présent de l'Italie. L'éditeur de l'ouvrage, Gaétan Cognolato, chanoine de l'église de Monselice, qui l'avait fait précéder d'une préface instructive, à sa mort, en 1802, laissa des suppléments, dont une partie seulement fut employée dans la seconde édition, très-peu supérieure à la première, et qui fut publiée en 1805 par les mêmes presses, dans le même format. Là aussi furent imprimés, en 1816, les suppléments d'abord négligés, et que M. l'abbé Furlanetto joignit aux siens dans un Appendice, annoncé alors comme renfermant 1,060 mots de plus et 2,770 corrections.

Depuis longtemps M. Joseph Furlanetto, disciple et maître, comme tous les précédents, de l'école épiscopale de Padoue, recueillait patiemment les matériaux d'une troisième édition, plus soignée, plus digne des mémorables travaux du premier auteur, enrichie des suppléments de l'Appendice, mais dégagée des fausses inscriptions d'Emmanuel Campolongo qui s'y étaient glissées, lorsqu'il fut prévenu, en 1826, par un éditeur anglais, qui reproduisit en 2 gros vol. in-4°, très-bien imprimés, à Londres, le dictionnaire de Forcellini, où chaque mot fut traduit en anglais au lieu de l'être en italien, où l'on mit les suppléments à leur place, et où l'on répandit çà et là, tantôt quelques mots de plus, tantôt des observations nouvelles. On y joignit même, en 1828, un *Auctarium*, composé du traité *De Particulis* du jésuite Tursellin, du *Siglarium Romanum* de J. Gerrard (Londres, 1792), de l'*Index etymologicus* de J.-Math. Gesner, mais qui reçoit beaucoup plus de prix d'un nouveau recueil fait par Jac. Bailey, soit de mots puisés dans les auteurs les moins lus, dans les glossateurs et les scoliastes, soit principalement de noms historiques et géographiques omis à dessein par Forcellini, dans la crainte de trop agrandir le champ, déjà si vaste, qui s'ouvrait devant lui.

Cette édition anglaise dut exciter l'émulation de M. Furlanetto, qui se détermina enfin, après plus de dix ans de recherches persévérantes, à communiquer aux savants, dans une troisième édition italienne, les nombreux suppléments qu'il avait rassemblés. Le 5 octobre 1827, en parcourant la célèbre imprimerie du séminaire de Padoue, nous avons vu tirer les premières feuilles, grand in-4°, du premier volume; le quatrième et dernier est de 1831. Le mérite de ce nouveau travail est incontestable; et si, après tant d'additions dues au savant éditeur, le lexique ne remplit pas encore tout son but, au moins peut-on dire qu'il y est plus fidèle aujourd'hui que jamais. On assure en Italie qu'il s'est accru de 5,000 mots et de 10,000 corrections nouvelles.

A peine cette troisième édition de Padoue fut-elle connue, qu'elle devint la proie de la contrefaçon. Un imprimeur de Schneeberg (Saxe), Charles Schumann, secondé par sa famille et ses associés de Zwickau, annonça dès 1828 et termina en 1835 une réimpression en 4 vol. in-fol. de l'ouvrage et de tous ses suppléments; on en a seulement banni, à l'exception de quelques phrases allemandes, toute traduction en langue vulgaire. C'est maintenant l'édition la plus répandue.

Les correcteurs employés par l'imprimeur Schumann ont eu le tort, surtout dans le premier volume, de transcrire plusieurs des précieuses additions de M. Furlanetto sans les marquer de son nom, peut-être parce qu'ils avaient commencé par lui reprocher amèrement de comprendre fort peu de chose à la doctrine des particules et de ne leur être bon à rien : *ut rem integram esse facile intelligeremus*. Qu'ont-ils ajouté eux-mêmes au travail du docte Italien? Des étymologies fort incertaines, d'obscures définitions, des discussions grammaticales à peu près inintelligibles, des exemples tirés d'inscriptions fausses, un inutile amas de variantes, une singulière confusion, qu'ils appellent l'ordre logique, et, il faut bien le dire, une innombrable multitude de fautes d'impression, de barbarismes, de lacunes, d'où l'on ne peut quelquefois tirer un sens qu'avec l'aide des anciennes éditions. Cette réimpression saxonne pourrait cependant être recommandée aux personnes capables de s'en servir avec discernement, comme étant aujourd'hui la plus complète, et comme résumant assez bien, si on lui pardonne les lignes passées, tous les travaux faits en Italie et en Angleterre, depuis le commencement du siècle dernier, sur la lexicographie latine. Seulement, les auteurs de cette entreprise de librairie n'auraient pas dû oublier deux choses : d'abord, qu'il est odieux d'insulter ceux que l'on copie; ensuite, qu'il est toujours difficile pour une main étrangère de perfectionner à la hâte des travaux qui ont coûté plus d'un siècle d'études à une succession de savants illustres, qu'il n'est permis de toucher qu'avec une extrême réserve à de tels travaux, et qu'on s'honore en les respectant. [VICTOR LECLERC, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Ferrari, *Vie de Forcellini*; Padoue, 1792, in-4°.

FORCELLINI (*Marco*), littérateur italien,

frère du précédent, né à Campo, dans la Marche Trevisane, en 1711, mort à San-Salvador, en 1794. Il étudia le droit, se fit recevoir docteur à Padoue, et exerça la profession d'avocat à Venise. Il devint ensuite assesseur criminel des podestats vénitiens, et finit ses jours à San-Salvador, où il remplissait les fonctions de juge. Il était lié d'amitié avec le poete Lastesio, et cultivait lui-même les lettres avec succès. On a de lui : *Le Feste Trivigiane d'amore*; Venise, 1745, in-4° ; — *Lettere famigliari*, publiées par Gamba ; Venise, 1835, in-4° ; — une édition des ouvrages de Sperone Speroni ; Venise, 1740, 5 vol. in-4° ; — une édition des *Opere di mons. della Casa*; Venise, 1752, 3 vol. in-4° ; et une édition de la *Bibliotheca Italiana* de Fontanini ; Venise, 1758.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. II.

* **FORCHHEIM** (*Matthias*), écrivain allemand, vivait vers le milieu du seizième siècle. On a de lui une pièce, dans le dialecte de la basse Allemagne, sur un trait de l'histoire romaine raconté par Aulu-Gelle : *Ein schoen Spiel der Historien von dem Papyrio prætextato*; in-8°, sans lieu ni date. G. B.

Kehrein, *Die dramatische Poesie der Deutschen*, t. I.

* **FORCHHAMMER** (*Paul-Guillaume*), antiquaire et philologue allemand, né à Husum, en 1803. Il étudia à Lubeck et à l'université de Kiel, et devint docteur en philosophie en 1828. Venu à Londres et à Paris, en 1830, il résolut en même temps de séjourner quelques années en Italie et en Grèce. Amateur de l'antiquité, il était convaincu que pour la bien connaître il ne suffit pas d'être familier avec les chefs-d'œuvre classiques, mais qu'il faut encore visiter le sol qui les vit éclore. Il fit deux fois le voyage de Grèce, et visita l'Asie Mineure afin de reconnaître le lieu où fut Troie et en lever le plan exact. Il put atteindre ce but après avoir accompagné en 1839 le roi Othon dans une excursion vers le nord de la Grèce. L'amirauté anglaise lui prêta un concours actif, et lui donna dans le lieutenant Spratt un auxiliaire qui le seconda parfaitement. A l'issue de cette expédition d'un si grand intérêt historique, Forchhammer parcourut la région du Nil et des pyramides, d'où il se rendit à Athènes et à Rome. A son retour à Kiel, où il avait été appelé à une chaire de professeur, il s'occupa à fonder dans cette ville un musée des antiques. Aidé de l'antiquaire Jahn, il eut l'idée, pour mieux atteindre ce but, de faire instituer des solennités ou fêtes archéologiques. Les ouvrages de Forchhammer portent naturellement sur le même sujet. On a de lui : *Zur Topographie von Athen* (Matériaux pour servir à la Topographie d'Athènes); Gœttingue, 1833; — *Hellenika*; Berlin, 1837; — *Die Athener und Sokrates* (Les Athéniens et Socrate); Berlin, 1837; — *Apollo's Ankunft in Delphi* (l'Arrivée d'Apollon à Delphes); Kiel, 1840; — *Die Geburt der Athene* (Naissance de Minerve); Kiel, 1841; — *Topographie von Athen* (Topographie d'Athènes); 1841; — *De ratione quam Aristoteles in disponendis libris De animalibus secutus sit*; Kiel, 1846; — *De Aristotelis Arte Poetica, ex Platone illustranda*; Kiel, 1847; — *Die cyklopischen Mauern* (Les Murs cyclopéens); Kiel, 1847; — *Demokratenbuechlein* (le Livre des Démocrates); Berlin, 1849. Forchhammer base, dans ce livre, les principes démocratiques sur la politique d'Aristote.

Conversat.-Lex.

FORD ou **FORDE** (*John*), auteur dramatique anglais, né à Islington, en 1586. On ignore l'époque de sa mort. Au mois de novembre 1602, il commença au Temple l'étude des lois, dont il s'occupa beaucoup moins que du culte des muses. Il fut aussi lié avec les célébrités littéraires du temps, telles que Rowley, Dekker et Drayson, qu'il seconda même dans quelques-unes de leurs compositions. Il écrivit onze pièces de théâtre, qui eurent du succès et furent imprimées, de 1629 à 1639. Les principales sont : *The Lover's Melancholy*; 1629; — *Love's Sacrifice*; 1633; — *The broken Heart*; 1633; — *The Ladies Trial*; 1639, in-4°; — *T'is Pity she's a Whore*; 1633, in-4°. Malgré la singularité du titre, cette dernière pièce est une des meilleures de Ford. Le théâtre de Ford a été recueilli et publié par Henri Weber : *The dramatic Works of John Ford*; 1811, 2 vol. in-8°.

Quarterly Review, n° XII. — Baker, *Biog. dram.* — Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

FORD (*John*), mécanicien anglais, né dans le comté de Sussex, en 1605, mort le 3 septembre 1670. Il fit ses études à Oxford, devint haut sheriff, du comté de Sussex, et montra pour la cause de Charles Ier une fidélité que ce prince récompensa par le titre de chevalier. Il commanda ensuite un régiment dans l'armée royale. Emprisonné en 1647, comme complice de l'évasion de Charles Ier, il fut sans doute relâché à la sollicitation du général Ireton, dont il avait épousé la sœur. En 1656, on le trouve occupé d'importants travaux de mécanique. Encouragé par Cromwell, et à la requête des habitants de Londres, il construisit une machine pour faire monter l'eau de la Tamise dans les rues les plus élevées de la ville, à une hauteur de quatre-vingt-treize pieds. Il exécuta, dit-on, cet ouvrage dans l'espace d'une année, et à ses propres dépens. La même machine fut plus tard employée dans d'autres parties du royaume, pour le desséchement des terres et des mines. Il construisit aussi une grande machine hydraulique à Somerset House, pour l'approvisionnement du Strand ; mais comme cette construction masquait les fenêtres du palais, la reine Catherine, femme de Charles II, la fit démolir. Après la restauration, Ford imagina une manière de frapper la monnaie qui devait rendre toute contrefaçon impossible. Il obtint pour cette invention un brevet en Irlande, et il s'y rendit pour l'exploiter, mais il mourut peu

après. On a de lui : *A Design for bringing a river from Rickmansworth in Hertfordshire to St.-Giles's in the Fields, near London, the benefits of it declared, and the objections against it answered*; Londres, 1641, in-4° ; — *Experimental Proposals how the king may have money to pay and maintain his fleets, with ease to the people; London may be re-built, and all proprietors satisfied; money may be lent at six per cent. en pawns; and the fishing trade set up, and all without straining or thwarting any of ours laws or customs*; Londres, 1646, in-4°.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — Chalmers, *General biographical Dictionary*.

FORDUN (*Jean* DE), le plus ancien des historiens écossais, né à Fordun, village du comté de Mearns, dans la première partie du quatorzième siècle, mort vers 1386. Sa vie est inconnue; on croit qu'il fut chanoine à Aberdeen. Son histoire est en cinq livres, et s'étend jusqu'à la fin du règne de David I[er], en 1153. L'auteur commence à la création, et son premier chapitre est intitulé : *De Mundo sensibili, Terra scilicet et suis quatuor punctis principalibus, orientali, occidentali, australi et boreali*; et ce qui suit immédiatement est plutôt un traité de cosmogonie qu'une chronique ou une histoire. Outre ces cinq livres, Fordun laissa des matériaux pour continuer l'histoire d'Écosse jusqu'en 1385. Ces matériaux furent mis en ordre par Walter Bower, abbé d'Inchcolm, qui conduisit le récit jusqu'à la mort de Jacques I[er], en 1437. L'ouvrage ainsi complété forme seize livres. Fordun nous apprend qu'il avait consacré beaucoup de temps à recueillir des matériaux pour son histoire, et qu'il n'y avait épargné ni recherches ni voyages. Il semble avoir fait un bon usage des sources d'information auxquelles il a pu puiser. Il nous a conservé un grand nombre de faits qui sans lui auraient été perdus. Quoiqu'il ne soit pas exempt de la crédulité qui caractérise cette époque, Fordun peut être regardé relativement à ses contemporains comme un historien judicieux et éclairé. Les cinq premiers livres de sa chronique furent imprimés pour la première fois sous le titre de : *Joannis Fordun, Scoti*, (1) *Chronicon, sive Scotorum historia*, dans les *Historiæ Britannicæ, Saxonicæ, etc., Scriptores XV*, de Gale; Oxford, 1691, in-fol., p. 363-701. La première édition complète de cette histoire parut par les soins de Hearne, sous le titre de *Joannis de Fordun, Scoti Chronicon*; Oxford, 1722, 5 vol. in-8°. Walter Goodall en donna une édition plus complète et plus soignée, intitulée : *Joannis Fordun, Scotichronicon, cum supplementis et continuatione Walteri Boweri*; Édimb., 1759, 2 vol. in-f.

Mackenzie, *Scotch Writers*. — Pinkerton, *Introd. to Inquiry into hist. of Scotland*. — *Penny Cyclopædia*.

(1) Dans tous les manuscrits de Fordun *Scoti* est joint à *Chronicon*. Gale a eu tort de l'en séparer pour en faire une epithète de Fordun.

FORDYCE (*David*), moraliste écossais, né à Aberdeen, en 1711, mort en 1750. Élevé au collége Marshal, il fut quelque temps chapelain de John Hopkins, mais il ne devint jamais pasteur d'aucune congrégation. En 1742, il fut nommé professeur de philosophie morale au collége Marshal. Il publia, sous le voile de l'anonyme, en 1745, un volume de *Dialogues concerning education*, qui fut suivi d'un second volume, en 1748. Il écrivit aussi *Sur la Philosophie morale* un traité, qui parut d'abord dans *Le Précepteur* de Dodsley, et fut plusieurs fois réimprimé séparément. En 1750 il fit un voyage en France, en Italie, et dans diverses autres contrées de l'Europe, pour visiter les antiquités de ces pays. En revenant en Angleterre, il perdit la vie dans un naufrage sur les côtes de Hollande. Il laissa manuscrit : *Theodorus, a Dialogue on the Art of preaching*, publié en 1552, in-12.

Chalmers, *General biographical Dictionary*.

FORDYCE (*Jacques*), prédicateur et moraliste écossais, frère du précédent, né en 1720, mort à Bath, le 1[er] octobre 1796. Il fut, comme son frère, un théologien presbytérien, et se rendit célèbre par son éloquence. Après avoir fait ses études au collége Marshal, il obtint le droit de prêcher, et devint second ministre de l'église collégiale de Brechin. Il publia divers sermons, dont l'un : *On the folly, infamy, and misery of unlawful pleasure*, imprimé en 1760, eut un grand succès, et lui fit conférer le grade de docteur à l'université de Glasgow. Vers 1762 il accepta la place de coadjuteur du D[r] Lawrence, ministre de l'Église écossaise à Londres, et il lui succéda quelques mois après. Pendant plusieurs années il fut un des prédicateurs dissidents les plus populaires de la capitale; mais sa dispute avec son coadjuteur Toller partagea la congrégation, et nuisit à la popularité de Fordyce. En 1782 il résigna ses fonctions pastorales, et se retira dans le Hampshire. Il résidait auprès du comte de Bute, dont il était l'ami et qui lui avait ouvert sa bibliothèque. Outre les sermons déjà mentionnés, on a de Fordyce; *Sermons to young Women*; 1765, 2 vol. in-12; — *Addresses to young Men*; 1777, 2 vol. in-12; — *Addresses to the Deity*; 1785, in-12; — *Poems*; 1786.

Aikins, *General Biography*.

FORDYCE (*Guillaume*), médecin écossais, frère des deux précédents, né à Aberdeen, en 1724, mort le 4 décembre 1792. Il fit ses études au collége Marshal, et s'adonna de bonne heure à la médecine et à la chirurgie. Il servit quelque temps comme volontaire dans les armées britanniques, et ne tarda pas à y obtenir un emploi de chirurgien militaire. Il vint ensuite exercer sa profession à Londres, et s'acquit une grande célébrité. Il fut créé chevalier en 1787. Fordyce pensait que tous les phénomènes de la nature se rattachent à une même série de lois, et il

essaya d'établir un rapprochement, plus ingénieux qu'exact, entre l'attraction universelle et l'irritabilité, qu'il désignait sous le nom d'attraction vitale. On a de lui : *A Review of the venereal Disease, and its remedies*; Londres, 1768, in-8°; — *A New Inquiries into the causes, symptoms and cure of putrid and inflammatory Fevers and of the ulcerated and malignant fore throat*; Londres, 1773, in-8°; — *A Letter to Dr John Sinclair upon the antiseptical virtues of muriatic acid*; Londres, 1790, in-8°; — *The great Importance and proper methode of cultivating and curing Rhubard in Britain for medicinal use*; Londres, 1792, in-8°.

Chalmers, *General biographical Dictionary*. — *Biog. médicale*.

FORDYCE (*Georges*), médecin écossais, fils de Daniel Fordyce, né à Aberdeen, le 18 novembre 1736, mort le 25 mai 1802. Doué des plus heureuses dispositions, il obtint à l'âge de quatorze ans le grade de maître ès arts. A quinze ans il fut placé chez son oncle Jean Fordyce, chirurgien et pharmacien à Uppingham, dans le comté de Rutland. Il se rendit ensuite à Édimbourg, où il mérita la bienveillance de l'illustre professeur Cullen. Reçu docteur en 1758, il alla suivre pendant un an les cours de l'université de Leyde. Il s'établit ensuite à Londres, où il fit des cours publics, qui attirèrent bientôt de nombreux auditeurs. Il fut nommé médecin de l'hôpital Saint-Thomas en 1770, membre de la Société Royale en 1776, et membre du Collége des Médecins en 1787. Il était très-faible de constitution et sujet à de graves infirmités. « Ce qui fonda surtout sa réputation, dit la *Biographie médicale*, ce furent ses belles et nombreuses observations, faites en 1774, sur la température des animaux en général et sur celle du corps de l'homme en particulier. Ces expériences constatèrent la faculté dont les corps organisés jouissent de se maintenir dans une température à peu près constante. » On a de Fordyce : *Dissertatio de Catarrho*; Édimbourg, 1758, in-4°; — *Elements of Agriculture and Vegetation*; Édimbourg, 1765, in-8°; — *Elements of the Practice of Physic*; Londres, 1768, in-8°; — *A Treatise on the Digestion of Food*; Londres, 1791, in-8°; — *A Dissertation on Fever*; Londres, 1795, in-8°; — divers mémoires dans les *Philosophical Transactions* et dans les *Medico-Chirurgical Transactions*.

Chalmers, *General biographical Dictionary*. — *Biog. médicale*.

FOREEST (*Pierre* VAN), connu sous le nom de **FORESTUS**, médecin hollandais, né à Alkmaer, en 1522, mort dans la même ville, en 1597. Il commença ses études dans sa ville natale, et les continua à Harlem et à Louvain, où il suivit les cours de médecine de Triverus. Il se rendit ensuite en Italie, et se fit recevoir docteur à Bologne. Il suivit les leçons d'André Vesale, à Padoue, celles de G. Horst, à Rome, celles de Guido Guidi et de Jacques Dubois, à Paris. Il se fixa pendant un an à Pluviers, dans la Beauce, puis il revint dans sa patrie. Appelé à Delft durant une peste meurtrière, il rendit de si grands services aux habitants que ceux-ci le retinrent parmi eux, en lui assignant une pension considérable. Il passa près de quarante ans à Delft, et revint mourir à Alkmaer. Foreest fut un bon médecin; mais ses ouvrages, quoique estimables, n'ont guère contribué aux progrès de la pathologie et de la thérapeutique; ils ont été recueillis sous le titre de : *Observationum et Curationum medicinalium Libri XXVIII*; Francfort, 1602-1606, 4 vol. in-fol.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. XII. — Éloy, *Diction. hist. de la Médecine*.

FOREIRO (*François*), théologien et philologue portugais, né dans la première partie du seizième siècle, mort le 10 janvier 1587. Issu d'une famille noble de Lisbonne, il reçut une éducation distinguée, et entra dans l'ordre des Frères Prêcheurs. Jean III, roi de Portugal, l'envoya à Paris pour y perfectionner son éducation. De retour à Lisbonne, vers 1540, Foreiro, qui joignait à une parfaite connaissance du latin, du grec et de l'hébreu, un savoir théologique étendu, brilla soit dans l'enseignement, soit dans la prédication. Il fut chargé de l'instruction de l'infant don Antoine, et envoyé en 1561 au concile de Trente en qualité de théologien du roi. Les Pères du concile l'adjoignirent à Léonard Marini, évêque de Lanciano, et à Gilles Foscarari, évêque de Modène, pour la correction du bréviaire et du missel romain, la composition du catéchisme du concile et l'examen des livres. Le roi le rappela à Lisbonne en 1565. Foreiro fut élu la même année prieur du couvent des dominicains de Lisbonne, et provincial l'année suivante. Ayant fait bâtir un couvent de son ordre à Almada, près de Lisbonne, il y partagea ses dernières années entre l'étude et la prière. On a de lui : le sermon qu'il prononça au concile de Trente, le premier dimanche de l'Avent 1562, imprimé à Brescia, 1563; — *Isaiæ prophetæ vetus et nova ex hebraico Versio, cum commentario*; Venise, 1563, in-fol.; Anvers, 1565, in-8° : cet ouvrage, regardé comme excellent, a été réimprimé à Londres, 1660, dans le t. V des *Critici sacri*; — la préface qui est en tête de l'*Index* des livres défendus publié à Rome en 1564.

Quétif et Échard, *Scriptores Ord. Prædic.* — Touron, *Hommes ill. de l'ordre de Saint-Dominique*, t. IV, p. 472.

*__FORELIUS__ (*Hemming*), érudit suédois, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Dissertatio de Cæremoniis Romanorum*; Upsal, 1693, in-8°; — *De Aquila Romanorum*; ibid., 1694, in-8°; — *Zeno philosophus leviter adumbratus*; ibid., 1700, in-8°; — *Dissertatio de Prometheo*; ibid., 1704, in-8°; — *Dissertatio continens præ-*

cognita in vitam Ulyssis; ibid., 1707, in-8°.

Adelung, Supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lex.*

FORERIUS, théologien portugais. *Voy.* Foreiro.

FORERUS (*Laurent*), controversiste suisse, né à Lucerne, en 1580, mort à Ratisbonne, le 7 janvier 1659. Entré dans la Société de Jésus, il fut successivement professeur de théologie et de philosophie dans les colléges de son ordre, chancelier de l'université de Dillingen, recteur du collége de Lucerne, et enfin confesseur de l'évêque d'Augsbourg. Sothwel mentionne de lui quarante-quatre ouvrages en latin ou en allemand, la plupart relatifs à des sujets de controverse; nous ne citerons que les plus importants, savoir : *Symbolum catholicum, lutheranum, calvinianum cum apostolico collatum;* Dillingen, 1622, in-4°; — *Lutherus thaumaturgus;* ibid., 1626, in-4°; — *Grammaticus Proteus, arcanorum Societatis Jesu Dedalus dedolatus, et genuino suo vultu repræsentatus;* Ingolstadt, 1636, in-8°.

Sothwel, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu.* — Dupin, *Table des Auteurs eccles. du XVIIe siècle.*

* **FOREST** (*Jacques*), trouvère du treizième siècle; tout ce que l'on sait sur son compte, c'est qu'il écrivit un assez long poeme, dont un manuscrit se trouve à la Bibliothèque impériale, et qu'il a intitulé : *Jules César*. C'est une traduction de *La Pharsale* de Lucain, continuée jusqu'à la dictature de César. Un style diffus et lâche, une foule de vers oiseux donnent une triste idée du mérite de cette œuvre, qui ne sera sans doute jamais imprimée. G. B.

Hist. litt. de la France, XIX, 681.

FOREST DU CHESNE (*Nicolas*), mathématicien et théologien français, né a Chesne-le-Populeux, près Vouziers, en 1595, mort vers 1650. Il entra chez les Jésuites en 1612, et professa d'abord les mathématiques a Pont-a-Mousson, et ensuite la théologie à Reims. Se trouvant à Rome en 1638, il fut autorisé par le P. Mutio Vitelleschi, son général, à entrer dans l'ordre de Cîteaux. Peu de temps après il devint abbé d'Écurey, dans le duché de Bar; on ignore le lieu de sa mort. On a de lui : *Horoscopus Delphini;* Paris, 1638, in-4°; — *Les Fleurs des pratiques du Compas de proportion;* Paris, 1639, in-8°; — *Cardinali Richelio Carmen sotericum;* Paris, 1639, in-4°; — *Cardinalis Richelii Soteria, triumphus, mors, immortalitas;* Paris, 1643, in-4°; — *Selecta Dissertationes physico-mathematicæ;* Paris, 1647, 2 vol. in-4°; — *Poesis varia;* Paris, 1649, in-8°; — *Præcautiones Tridentinæ adversus novitates in fide;* Paris, 1649, in-8°; — *Florilegium universale liberalium artium;* Paris, 1650, 2 vol. in-4°; — *Lettres d'un Theologien a un sien ami malade, contenant l'abregé de Jansenius;* Paris, 1650, in-4°; — *Selecti Sermones theologici;* Rouen, 1656, in-4°; — *Mars vere Gallicus, adversus Jansenii Martem falso Gallicum;* Rouen, 1660, in-fol. C'est une réfutation du *Mars Gallicus*, publié par Jansenius contre l'alliance des Français avec les protestants.

Alegambe, *Bibliotheca Societatis Jesu.* — Sotwel, *Scriptores Societatis Jesu.* — Boulliot, *Biog. Ardennaise.* — Aug. et Aloïs de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jesus*, 1re série.

FOREST (*Pierre* DE LA). *Voy.* LA FOREST.

FOREST (*Antoine* DE LA). *Voy.* LECLERC DE LA FOREST.

* **FORESTEL** (*Jean* DE). *Voy.* WAURIN (DE).

FORESTI (*Jacques-Philippe*), historien italien, plus connu sous le nom de *Jacques Philippe de Bergame*, né près de cette ville, en 1434, mort le 15 juin 1520. Après avoir fait avec beaucoup de succès ses études dans sa ville natale, il entra dans l'ordre des Ermites de Saint-Augustin à l'âge de dix-sept ans. Depuis cette époque les devoirs de son état et l'étude se partagèrent son temps. Malgré son aversion pour les dignités, il ne put se dispenser d'accepter successivement les charges de prieur d'Imola, de Forli et de Bergame; mais ses fonctions ne l'empêchèrent pas de se livrer à son goût pour les sciences et les lettres. Il inspira le même goût à ses religieux, et il forma des bibliothèques dans les couvents qu'il fut appelé à diriger. On a de lui : *Supplementum Chronicorum Orbis, ab initio Mundi ad annum* 1485; Brescia, 1485, in-fol. Cet ouvrage, quoique fort imparfait, eut plusieurs éditions; la plus complète est celle de Venise, 1506, in-fol.; — *De Claris Mulieribus christianis Commentarius;* Ferrare, 1497, in-fol.; réimprimé par Jean-Ravisius Textor, dans le recueil intitulé : *De Memorabilibus et Claris Mulieribus aliquot diversorum Scriptorum Opera;* Paris, 1521, in-fol. Cet ouvrage, plein de faits imaginaires et où l'on trouve entre autres fables celle de la papesse Jeanne, ne donne pas une idée avantageuse du jugement de l'auteur; — *Confessionale, seu interrogatorium aliorum novissimum;* Venise, 1487, in-4°, et 1500, in-8°.

Gesner, *Bibliotheca.* — Ant. Gandolfi, *Dissertatio de Augustinianis Scriptoribus.* — Ph. Elssius, *Encomiasticon Augustinianum.* — Vossius, *De Historicis Latinis.* — Niceron, *Memoires pour servir a l'histoire des hommes illustres*, t. XVII.

FORESTI (*Antoine*), historien et théologien italien, vivait au dix-septième siècle. On n'a pas de détails sur sa vie; on sait seulement qu'il était jésuite. Il est connu par un ouvrage intitulé : *Mappamondo istorico, ovvero descrizione di tutti imperi del mundo, delle vite de' pontefici e i fatti più illustri dell' antica e moderna storia;* Parme, 1690, 6 vol. in-4°. Si imparfait que soit cet ouvrage, on doit savoir gré a l'auteur d'avoir osé le premier entreprendre une histoire universelle. Il n'en fit paraître que six volumes. Les quatre suivants, qui contiennent l'histoire des rois d'Angleterre, d'Écosse, de Suède, de Danemark, des ducs d'Holstein et des comtes de Gueldre, sont l'œuvre du célèbre Apostolo Zeno. Le onzième, qui traite des califes,

est du marquis Dominique Suarez ; le douzième, qui concerne la Chine, est du docteur Silvio Sanchez. L'ouvrage entier fut réimprimé; Venise, 1745, 14 vol. in-4°. Il avait été traduit en allemand par Georges Schlueter; Augsbourg, 1716-1718, 6 vol. in-fol. On a encore de Foresti : *I Conforti celesti inviati alle milizie cristiane della Sacra lega*; Parme, 1686; — *Il Sentiero della Sapienza mostrato a' giovani studenti*; Parme, 1689; — *La Strada al Santuario mostrato a' clerici, i quali aspirano al sacerdozio*; Modène, 1699.

Dizionario istorico (éd. de Bassano).

FORESTIER (*Antoine*), en latin SILVIOLUS, poëte latin moderne. Il était né à Paris, et, selon La Croix du Maine, il vivait vers 1540. La Monnoie pense au contraire qu'il vécut à peine jusqu'en 1520. Selon La Croix du Maine, Forestier écrivit plusieurs comédies françaises, mais La Croix du Maine n'en indique pas les titres, et La Monnoie ajoute qu'elles n'ont jamais été imprimées. Tous les renseignements que nous avons sur Forestier se réduisent à deux ou trois lignes de La Croix du Maine et à la liste de ses ouvrages donnée par Gesner. En voici les titres : *Elegiæ aliquot, videlicet de Spiritu Sancto; De Signo lignoque Crucis; De Resurrectione Domini; De Lauro; De Nobilitate Generis; De Victoria Ludovici XII in Genuenses; item Hendecasyllaborum et carminum ad diversos Liber; Dialogi aliquot et Epigrammata*; Pavie, 1508, in-4°. On connaît encore de Forestier un poëme intitulé : *Carmen de triumphali atque insigni victoria Ludovici XII, Galliæ regis, in Venetos*, sans date et sans indication du lieu d'impression.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*. — Gesner, *Bibliotheca*.

FORESTIER (*Pierre*), théologien et hagiographe français, né à Avalon, le 16 décembre 1654, mort le 30 novembre 1723. Il entra dans les ordres, et devint chanoine de Notre-Dame d'Avalon. Sa vie austère, entièrement consacrée à l'étude, n'offre aucun événement remarquable. On a de lui : Trente-deux *Homélies prêchées aux Ursulines d'Avalon*; Paris, 1690, 2 vol. in-12; — *Explication littérale des Évangiles des dimanches et fêtes de l'Avent et du Carême*; Paris, 1700, in-12; — *Histoire des Indulgences et des Jubilés*; Paris, 1700, in-12: cet ouvrage, estimé, passe pour le meilleur des écrits de Forestier; — *Les Vies des Saints patrons, martyrs et évêques d'Autun*; Dijon, 1713, in-12. Forestier laissa deux manuscrits, l'un *sur les Vies des évêques d'Auxerre*, l'autre *sur la Fondation de l'église collégiale d'Avalon*. Le conseiller Étienne de Clugny cite souvent ce dernier ouvrage dans sa *Généalogie de la famille de Clugny*; Dijon, 1737, in-4°.

Moreri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **FORESTIER** (*François-Gabriel*), agronome français, né en 1762, à Vieuvicq, d'une famille de cultivateurs, mort à Chartres, le 10 janvier 1832. Il devint vicaire de Saint-Jean-le-Rotrou, et prêta serment à la constitution civile du clergé. A la fin de 1792, il renonça à l'état ecclésiastique, et fut nommé garde général des Eaux-et-Forêts, et secrétaire de la Société d'Agriculture d'Eure-et-Loir. On a de lui : *Extrait d'une analyse critique de l'ordonnance de* 1669 *et de tous les projets présentés aux législateurs*, précédé d'*Observations sur le danger d'aliéner les forêts*, et *Projet de code des eaux et forêts*; Chartres, an IX, in-8°; — *Cours d'Agriculture du département d'Eure-et-Loir*; Paris, 1821-1824, 4 cahiers in-8°, où il y a de bonnes choses sur la nature du sol de la Beauce. ROULLIER.

Documents particuliers.

FORESTIER (*Henri*), surnommé *l'Achille vendéen*, général vendéen, né à La Pommeraye (Anjou), en 1775, mort à Londres, le 14 septembre 1806. Il était fils d'un cordonnier, et fut élevé pour être dans les ordres; mais en 1793 il prit les armes contre la république, et joignit Stofflet, qui lui donna, malgré son jeune âge, le commandement d'une partie de la cavalerie vendéenne. Forestier se distingua surtout aux combats de Beaupréau, Saint-Florent, Génétaux et Chalonnes. Lorsque la grande armée royaliste s'organisa, il fut élu l'un des chefs divisionnaires, et s'opposa souvent victorieusement aux troupes du général Duhoux. Il fit admirer son courage au passage du pont Vérin, aux batailles de Doué, Montreuil, Saumur, Châtillon, Vihiers, et fut nommé général en chef de toute la cavalerie des insurgés. Après les défaites de Savenay et du Mans, il resta sur la rive droite de la Loire, se jeta dans la forêt de Gâvres, et aida puissamment le comte de Puisaye dans l'organisation de la première chouannerie. En 1794 il commandait l'aile gauche des troupes de Puisaye lorsque celui-ci tenta vainement de surprendre la garnison de Rennes. Forestier devint ensuite, dans le Morbihan, l'un des plus actifs lieutenants de Cadoudal. Pressé par les républicains, il se réfugia en Angleterre; mais lors de la nouvelle insurrection de 1799 il releva le drapeau blanc dans le haut Anjou. Vainqueur à Mareau, puis complétement défait et gravement blessé à Cerisaie, il disparut jusque après l'amnistie de 1801. Il vint alors à Paris; mais ses relations ne tardèrent pas à éveiller la surveillance du gouvernement : il se rendit à Bordeaux, puis à Bayonne, et gagna l'Espagne. Après un court séjour dans ce pays, il s'embarqua pour Londres. La rupture du traité d'Amiens ranima les espérances des royalistes : Forestier revint à Bordeaux, et, conjointement avec son ami Céris, il essaya vainement de soulever la Guyenne. Il noua des intelligences avec Dupérat, La Rochejaquelein et Cadoudal. Ce dernier ayant échoné dans ses tentatives

contre le premier consul, Forestier se trouva compromis : la commission militaire de Nantes le condamna à mort par contumace ; il avait pu fuir en Espagne, et de là en Angleterre, où il mourut. Henri LESUEUR.

Biographie moderne, édit. de 1806. – Arnault, Jay, etc., *Biog. nouv. des Contemp.* — Th. Muret, *Histoire de la Vendée.*

* **FORESTIER** (*Henri-Joseph*), peintre français, né à Saint-Domingue, vers 1790. Élève de Landon et de Vincent, il exposa, en 1812, *Ulysse et Télémaque massacrant les poursuivants de Pénélope*, et l'année suivante (1813) *La Mort de Jacob* lui valut le premier prix au concours. Il acheva ses études à Rome ; il exposa, après son retour d'Italie, plusieurs autres tableaux, parmi lesquels on remarque : *Les Funérailles de Guillaume le Conquérant* et *Jésus-Christ guérissant un possédé.* « Les qualités saillantes du talent de M. Forestier sont, dit M. Delécluze, la sévérité des lignes de la composition et une manière énergique de modeler les chairs et de les peindre : quant aux défauts, c'est un peu d'affectation dans les mouvements et les expressions des personnages. » Après la révolution de 1848, M. Forestier fut élu colonel de la 6e légion de la garde nationale, et figura dans la démonstration révolutionnaire du 13 juin 1849. Arrêté au Conservatoire des Arts et Métiers, il fut renvoyé avec ses complices devant la haute cour de Versailles, qui prononça son acquittement, le 14 novembre 1849. CHAMPAGNAC.

M. Delécluze, feuilleton du *Journal des Débats* du 27 octobre 1855.

FORESTIER. *Voy.* LE FORESTIER.

FORESTUS. *Voy.* FOREEST (*Pierre* VAN).

FORFAIT (*Pierre-Alexandre-Laurent*), ingénieur maritime et homme d'État français, né à Rouen, en 1752, mort dans la même ville, le 8 novembre 1807. Il était fils d'un négociant en toiles, et fit ses études chez les jésuites de sa ville natale. Il y obtint successivement les prix de mathématiques et d'hydrographie proposés par l'Académie de Rouen, qui l'inscrivit dès l'âge de vingt-et-un ans au nombre de ses membres. Protégé par le duc de Penthièvre, il obtint, le 19 avril 1773, une commission d'élève ingénieur constructeur. Il servait à ce titre lorsqu'il obtint le prix de l'Académie de Mantoue accordé au meilleur mémoire (en latin) sur le curage des cours d'eau et les canaux navigables (1). Le 8 novembre 1781 il fut nommé membre de l'Académie royale de Marine. En 1783 Forfait, embarqué comme sous-ingénieur sur le vaisseau *Le Terrible*, faisant partie de la flotte franco-espagnole commandée devant Cadix par le comte d'Estaing (*voy.* ce nom), sut tenir les bâtiments français en bon état. La paix le rappela à Brest. Il s'occupa alors de travaux scientifiques, et fit des rapports *Sur un moulin à vent* (avec Parmentier) ; — *Sur les vers marins* ; — *Sur une machine propre à curer et à creuser les canaux, rivières et ports*, inventée par les frères Eckhard. Vers la même époque, Forfait fut chargé de la construction de paquebots transatlantiques destinés à établir une navigation régulière entre la France, les colonies, et les États-Unis. Il réussit dans ses essais, et construisit des navires de 800 tonneaux, dont l'élégance, la marche et l'arrimage ne laissaient rien à désirer. Il inventa surtout un nouveau système de cabestan, réunissant à la fois la force et la facilité de manœuvre. En octobre 1789, il reçut l'ordre d'aller en Angleterre rejoindre L'Escallier et d'y étudier les progrès maritimes de la nation anglaise. Revenu au Havre en janvier 1790, il rendit compte de sa mission dans un manuscrit, aujourd'hui au dépôt général de la marine, n° 2916, sous le titre de *Observations sur la Marine d'Angleterre.*

Nommé en juin 1791 député de la Seine-Inférieure à l'Assemblée législative, il y fit partie du comité de marine, et contribua à donner une grande impulsion aux chantiers de construction. Sur ses plans furent exécutés et lancés au Havre *La Seine*, *Le Spartiate*, *Le Révolutionnaire*, *La Pensée* et *L'Indienne*. A l'expiration de son mandat, il ne fut point réélu, et son peu de sympathie pour le gouvernement révolutionnaire le fit dénoncer au comité de salut public, qui après une courte détention le rendit à la liberté. Le 21 vendémiaire an III, il fut nommé inspecteur général des forêts et chargé de la construction de bateaux qui, dans le but d'approvisionner constamment Paris, devaient en tout temps descendre et remonter la Seine. Il atteignit complétement le but proposé, et publia vers cette époque sur ce sujet plusieurs mémoires intéressants. En janvier 1797, le Directoire le chargea avec le vice-amiral Rosily et le commissaire de marine David de rechercher par tous les moyens le développement de la marine française dans les pays nouvellement réunis à la France au nord et à l'est. Les travaux de cette commission amenèrent la création du port militaire d'Anvers, port qui devint si important que les Anglais en exigèrent l'anéantissement en 1814. Forfait reçut quelque temps après l'ordre d'aller à Venise prendre possession de la flotte et des arsenaux de cette ville. Paris lui dut l'envoi des *quatre chevaux* dits *de Saint-Marc*, que l'on vit jusqu'en 1814 figurer sur l'arc de triomphe du Carrousel. Forfait fut nommé, dans les derniers jours de nivôse an VI (janvier 1798), président d'une commission chargée de préparer les moyens d'opérer une descente en Angleterre.

(1) Solutio problematis ab regia Scientiarum et Litterarum Academia Mantuana propositi, ad annum MDCCLXXVI : *Eum modum determinare quo, minimo labore et minima impensa, navigabiles alvei expediantur ex arenæ et terræ acervis qui horum fundum altius evehunt* ; a Petro-Alexandro Forfait, Rhotomagensi, navium galliarum regis pro-architecto, exhibita, ab eademque Academia probata. (Pl., Mantuæ, hæres Alberti Pazzoni, 1777, in-8°.

Ses collègues étaient le contre-amiral Lacrosse, le général Andreossy et le capitaine Muskein (1).

Forfait, qui était resté au Havre, y repoussa, le 20 mai 1798, une agression des Anglais, qu'il obligea à s'éloigner, et dirigea les travaux qui mirent désormais ce port à l'abri de toute attaque. Le 28 brumaire Bonaparte, qui avait connu Forfait à Venise, s'empressa de l'appeler au ministère de la marine. Forfait y resta vingt-trois mois, durant lesquels d'importantes mesures furent adoptées, telles que l'organisation du service des travaux maritimes, la création des préfectures, la composition et les attributions du corps des officiers de vaisseau, de l'artillerie et des officiers de santé. En même temps, il dirigea la construction des douze divisions de chaloupes canonnières, qui furent échelonnées de Flessingue à Lorient, et fit exécuter dans le port de Boulogne des travaux qui, en moins de trois mois, lui donnèrent une augmentation de six pieds d'eau, et firent échouer les deux attaques que Nelson dirigea contre ce port et la flottille, le 2 et le 15 août 1801. Tandis qu'il déployait cette féconde activité, ceux qu'avait mécontentés son avénement au ministère le dénigraient sans cesse et gagnaient du terrain, à la faveur de son fréquent éloignement. Froissé dans son amour-propre, aigri d'ailleurs par l'injustice et la continuité de ces attaques, il offrit sa démission, que le premier consul refusa d'abord. Mais, au milieu de tant de récriminations, Bonaparte finit par croire que si Forfait se distinguait par des qualités qui rendaient ses services utiles, son caractère était loin de réunir toutes les conditions exigibles chez un véritable homme d'État. Sollicité d'un côté par des rivaux, de l'autre par Forfait lui-même, il se décida donc, deux jours après la signature des préliminaires du traité d'Amiens, à accepter sa démission, souvent offerte, toujours refusée jusque là. Ce ne fut pas là une disgrâce, car Forfait devint successivement conseiller d'État, inspecteur général de la flottille destinée au débarquement en Angleterre, commandant de la Légion d'Honneur, préfet maritime au Havre, puis à Gênes. Une correspondance animée qu'il eut avec le ministre de la guerre Decrès, au sujet de l'échouement du vaisseau *Le Génois*, lancé le 6 août 1805, amena sa révocation. Il se retira dans sa famille, mais le chagrin l'y suivit. Une faillite qui lui emporta la meilleure partie de sa fortune vint l'accabler, et il succomba, à cinquante-cinq ans, d'une attaque d'apoplexie. On a de lui, outre les ouvrages déjà cités : *Traité élémentaire de la Mâture des Vaisseaux;* Paris, 1788, in-8°; très-augmenté par Et. Wuillaume et suivi d'un *Mémoire sur le système de construction des mâts d'assemblage* par Rolland, Paris, 1815, in-4°. Tout ce qui concerne les bois, les mâts, les voilures, les vergues et les autres parties du vaisseau y est décrit avec une précision remarquable; — *Observations sur l'établissement des milices bourgeoises et de la milice nationale de l'armée;* 1789, in-8°; — *Lettres d'un Observateur de la marine;* an X (1802), in-8°; — *Mémoire sur l'art de faire les peignes*, publié dans la *Collection des Arts et Métiers;* — *Relation des expériences faites sur la navigation de la Seine*, avec carte; imp. dans l'ancien Recueil de l'Institut, t. Ier, 1798 (section des Sciences mathématiques et physiques); — un grand nombre de *Mémoires* envoyés à l'Académie des Sciences, ou d'articles insérés dans le *Dictionnaire de Marine*, l'*Encyclopédie méthodique*, etc. P. LEVOT.

Archives du ministère de la marine et du port de Brest. — La Coudrais, *Du Budget et du contrôle des dépenses.* — P. Levot, *Essais de biographie maritime.* — *Documents inédits.*

FORGE (DE LA) (*Louis*). *Voy.* LA FORGE.

FORGET (*Pierre*), sieur DE FRÊNE, homme d'État français, né en 1544, mort en 1610. Après avoir exercé divers emplois, il obtint celui de secrétaire des finances, et fut choisi par Henri III pour être secrétaire d'État. Il prêta serment en cette qualité le 22 février 1589, fut envoyé peu de temps après ambassadeur en Espagne, en revint après la mort de Henri III, et continua de remplir les fonctions de secrétaire d'État auprès de Henri IV. Ce prince l'employa dans toutes les affaires importantes, et le chargea de rédiger l'édit de Nantes; il le fit aussi intendant des bâtiments. Forget aimait et protégeait les lettres. On lui attribue *La Fleur de lys, qui est le discours d'un François, où l'on réfute la déclaration du duc de Mayenne;* 1593, in-8°.

Fauvelet du Toc, *Histoire des Secrétaires d'État.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

FORGET (*Pierre*), sieur DE BEAUVAIS et DE LA PICARDIÈRE, diplomate et poëte français, mort en 1638; il exerça sous le règne de Louis XIII des fonctions assez importantes, et devint « conseiller du roy en ses conseils d'Estat et privé, et l'un de ses maistres d'hostel ordinaires ». Il fut chargé de missions en Allemagne et en Turquie, et il exerça pendant un an les fonctions d'historiographe de l'ordre de Saint-Michel. Jaloux de marcher sur les traces de Pibrac et du président Matthieu, il voulut composer des quatrains moraux et philosophiques; mais il eut le tort d'en porter le nombre à près de onze cents; des amis trop zélés les publièrent avec peu de soin;

(1) Cette commission, dont il est fait mention au *Moniteur* du 25 ventôse (15 février), n'eut d'existence que sur le papier. Si on lui attribua ostensiblement de vastes pouvoirs, ce fut afin de concentrer l'attention des Anglais sur le projet de descente. L'expédition d'Égypte, seul objet des préoccupations véritables, fut en effet, en vertu d'arrêtés du Directoire exécutif du 15 ventôse an 6 (5 mars 1798), préparée par les soins d'une autre commission, dont la nomination ne fut pas rendue publique, et qui se composait du contre-amiral Blanquet Du Chayla, président, du général de brigade d'artillerie Dommartin, et de deux ordonnateurs, Le Roy pour la marine, et Sucy pour la guerre.

l'auteur revit son œuvre, et huit ans après sa mort, en 1646, il en fut donné à Paris une édition qualifiée de quatrième. G. B.

Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, 1843, t. I, p. 453.

FORGET (*Jean*), médecin lorrain, né à Essey, vivait dans la première partie du dix-septième siècle. Il était premier médecin du duc de Lorraine Charles IV, suivit ce prince dans tous ses voyages et dans toutes ses expéditions militaires, et fut anobli le 24 août 1630. On a de Forget : *Artis signatæ designata Fallacia*; Nanci, 1633, in-8°. C'est une réfutation du système ridicule de J.-B. Porta, qui prétendait que le caractère extérieur des plantes suffisait pour faire connaître leurs vertus au premier aspect, et que ces vertus étaient déterminées par la ressemblance des plantes avec certaines parties du corps de l'homme, ou des animaux, ou même avec les astres. Forget fit preuve d'un esprit judicieux en repoussant ces chimères. Forget avait aussi composé des mémoires, restés manuscrits. D. Calmet s'en est beaucoup servi pour son histoire de Lorraine.

D. Calmet, *Bibliothèque Lorraine*; *Histoire de Lorraine*, t. III, p. 240, 283, 396. — Chifflet, *Commentarius Lothariensis*.

FORGEOT (*Nicolas-Julien*), auteur dramatique français, né à Paris, en juillet 1758, mort dans la même ville, le 4 avril 1798. Il se fit recevoir avocat, mais n'exerça pas cette profession : il préféra entrer dans l'administration des postes, où il devint inspecteur. Sa vie fut courte : cependant, il acquit une certaine célébrité comme auteur dramatique, et plusieurs de ses nombreux ouvrages sont restés longtemps l'objet de la faveur publique. Nous citerons entre autres : *Les Deux Oncles*, comédie en un acte et en vers; Paris, 1780, in-8°; — *Lucette et Lucas*, comédie, un acte; Paris, 1781, et Amsterdam, 1781, in-8°; — *L'Amour conjugal, ou l'heureuse crédulité*, comédie en un acte; Paris, 1781, in-8°; — *Les Rivaux amis*, comédie en un acte et en vers; Paris, 1782, in-8°; — *Les Épreuves*, comédie en un acte et en vers; Paris, 1785, 1786, in-8°; — *Les Dettes*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes; Paris, 1787, in-8° : c'est la meilleure pièce de Forgeot; — *Le Rival confident*, opéra-comique en deux actes, mêlé d'ariettes; Paris, 1788, in-8°; — *Les Pommiers et le Moulin*, comédie lyrique, en un acte et en vers libres; Paris et Amsterdam, 1791, in-8°; — *Le Double Divorce, ou le bienfait de la loi*, comédie en un acte et en vers; Paris, an III (1795), in-8°; — *Le Mensonge officieux*, comédie en un acte; Paris, an V (1796), in-8°; — *La Ressemblance*, comédie en trois actes et en vers libres; Paris, 1796, in-8°.

Quérard, *La France littéraire*.

* **FORGUES** (*Émile-Dauran*), connu sous le pseudonyme d'*Old-Nick*, littérateur français, né au commencement du siècle. Il débuta dans les lettres vers 1830. Après avoir publié des feuilletons dans *La Charte de 1830*, il écrivit dans le journal *Le Commerce* des articles de critique signés *Old Nick*, pseudonyme qu'il garda depuis. Plus tard il devint rédacteur de la *Revue de Paris*, de la *Revue des Deux Mondes*, de *L'Illustration*, enfin du *National*. M. Forgues, qui est très-versé dans la littérature anglaise, concourt depuis longtemps à la rédaction de la *Revue Britannique*. Il a publié en outre plusieurs ouvrages, remarquables par un esprit d'observation fin et profond. On cite de lui : *Les Petites Misères de la vie humaine*; Paris, 1841, avec vignettes par Grandville; — *La Chine ouverte: Aventures de Fan Kouei dans le pays de Tsin*; Paris, 1844, avec illustrations; — une traduction de l'*Histoire générale des Voyages*, par Desborough Cooley, en collaboration avec Adolphe Joanne. M. Forgues publie actuellement une édition des *Œuvres* de M. de La Mennais (1856).

Rev. des Deux Mondes. — Louandre et Bourquelot, *La Litt. fr. contemp*. — E. Texier, *Biog. des Journalistes*.

FORKEL (*Jean-Nicolas*), compositeur allemand et écrivain sur la musique, né le 22 février 1749, à Meeder, près Cobourg, et mort en 1818, à Gœttingue. Il se livra de bonne heure à l'étude des langues, du droit et de la musique. Après avoir obtenu le grade de docteur en philosophie à l'université de Gœttingue, il fut nommé organiste et ensuite directeur de musique. Satisfait de sa modeste position, Forkel partagea son temps entre l'exercice de ses fonctions et les savantes recherches qui furent l'objet constant de ses travaux. Habile organiste et compositeur distingué, c'est principalement par ses écrits qu'il s'est acquis une réputation justement méritée. Il n'est pas de partie de la littérature musicale qu'il n'ait explorée avec le soin le plus minutieux, notamment l'histoire et la bibliographie. Son *Histoire générale de la Musique* est le plus important de ses ouvrages, et témoigne de la vaste érudition de son auteur; on y trouve une exactitude de faits qui laisse peu à désirer. Deux volumes seulement de cette histoire ont paru : le premier volume est consacré à la musique des Grecs et des Romains; le second embrasse une période qui s'étend depuis les premiers temps de l'Église jusque vers le milieu du seizième siècle. Forkel s'occupait de mettre en œuvre les matériaux qu'il avait réunis pour la suite de son travail, lorsque la mort vint le frapper avant qu'il ait pu terminer la partie qui se rapporte à l'époque si intéressante de la création de l'art moderne. On a de lui : *Ueber die Theorie der Musik, insofern sie Liebhabern und Kennern derselben nothwendig und nützlich ist* (De la Théorie de la Musique en tant qu'elle est utile ou nécessaire aux amateurs); Gœttingue, 1774, in-4°; — *Musikalisch-kritische Bibliothek* (Bibliothèque critique de Musique); 3 vol. in-8°, Gotha, 1778, 1779; — *Ueber die beste Einrichtung öffentlicher Concerte* (De la meilleure Organisation des C

lics); Gœttingue, 1779, in-4°; — *Ge- Bestimmung einiger musikalischen* (Définition de quelques Idées de Mu- œttingue, 1780, broch. in-4°; — *Mu- er Almanach für Deutschland auf* 1782, idem 1783, 1784 et 1789 (Alma- cal de l'Allemagne pour les années 1782, 84 et 1789; Leipzig, in-8°; — *Allge- schichte der Musik* (Histoire générale ique); 2 vol. in-4°, Leipzig : le premier été publié en 1788, le second n'a paru 1; — *Allgemeine Litteratur der Mu- Anleitung zur Kenntniss musica- ücher*, etc. (Bibliographie générale de la ; Leipzig, 1792, in-8°; — Traduction e de l'Histoire de l'opéra italien d'Ar- ec des notes; Leipzig, 1789, 2 vol. in-8°; *Johann Sebastian Bach's Leben, id Kunstwerke* (Sur la vie, le talent et s de J.-S. Bach); Leipzig, 1803, in-4°. compositeur, Forkel a publié : *Nou- :ansons de Gleim, avec des mélodies lavecin*; Gœttingue, 1773; — six sona- e clavecin; 1778; — six idem; 1779; — e et un air avec des variations pour le trument; 1781; — vingt-quatre varia- r le clavecin sur l'air anglais *God save*; Gœttingue, 1792; — trois sonates piano-forte, avec accompagnement de violoncelle; Londres, 1799. — Forkel a manuscrit *Hiskias*, oratorio; — *Le Pou- 'Harmonie*, cantate avec chœurs dou- *Les Bergers à la crèche de Bethléem*, — diverses pièces de musique écrites circonstances particulières; — des mor- chant isolés; — des chœurs; — des es, etc. Dieudonné DENNE-BARON.

ographie univ. des Musiciens.

:NZE (*Joseph-Nicolas-Blaise*), ocu- itain, né à Picerno, petite ville de la Ba- mai 1769, mort le 2 juillet 1833. Après ses études à Naples, il voyagea en Si- alte et dans les îles de la Grèce. Il vint Paris suivre les cours de Louis et de puis il alla passer deux ans en Angle- hôpital Saint-Georges, dirigé par le cé- n Hunter. Il visita aussi, dans un but ion médicale, quelques villes de la Hol- le l'Allemagne. De retour en France, a spécialement des maladies des yeux, par ses travaux le nom de créateur de gie oculaire. Il fut nommé successive- urgien oculiste de l'hôtel-Dieu, des , et de tous les hôpitaux de France de tous les établissements de bienfai- a de Forlenze : *Considérations sur on de la pupille artificielle, suivies urs observations relatives à quelques graves de l'œil*; Paris, 1805, in-4°.

oisjolin, Sainte-Preuve, *Biographie univer- ntemporains.*

I (*Ansovino* DE), peintre italien, né à Forli, vivait vers la fin du quinzième siècle. Par sa patrie il appartiendrait à l'école bolonaise, mais il doit plutôt être classé parmi les peintres de l'école vénitienne, étant élève du Squarcione, et ayant surtout travaillé à Padoue. Dans cette ville, à l'église des Eremitani, on voit dans une chapelle une fresque représentant des *guerriers agenouillés devant saint Christophe*; cette peinture, signée *Opus Ansuini*, est, par son style et par la richesse des costumes, bien supérieure à celles de Bono et de Nicoletto Pizzolo qui l'entourent. E. B—N.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Paolo Faccio, *Nuovo Guida dei Forestieri*.

FORLI (*Jacques* DE), médecin italien. *Voy.* TORRE (*Giacomo* DELLA).

FORMAGE (*Jacques-Charles-César*), fabuliste français, né à Coupe-Sartre, près de Lisieux, le 16 septembre 1749, mort le 11 septembre 1808. Il se voua à l'enseignement public, et devint, en 1779, professeur de troisième au collége de Rouen. Il fut dans la même ville professeur de langues anciennes aux écoles centrales, et conserva sa chaire lorsqu'elles prirent le nom de lycées. On a de lui : *Fables mises en vers*; Rouen, 1801, 2 vol. in-12; et quelques poésies latines et françaises couronnées par l'Académie de l'Immaculée Conception de Rouen, et insérées dans le recueil de cette académie.

Babbe, Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biographie universelle des Contemporains.*

* **FORMAGLINI** (*Thomas* DE), jurisconsulte italien, né à Bologne, vers 1265, mort en 1331. Il professa avec éclat dans sa patrie la science du droit, et il jouit d'une grande réputation, mais les ouvrages qu'il composa n'ont pas été imprimés. G. B.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. X, p. 331. — Fantuzzi, *Notizie degli Scrittori Bolognesi*, t. III, p. 337. — Panciroli, *De claris Legum Interpretibus*, II, 59.

FORMALEONI (*Vincent*), historien et voyageur vénitien, né à Venise, en 1752, et mort à Mantoue, en 1797. Après avoir fait de fortes études dans sa ville natale, il pensa un moment à embrasser l'état ecclésiastique, se maria ensuite avec une femme qu'il aimait, voyagea en Égypte et sur les bords de la mer Noire, se fixa pendant quelque temps à Constantinople, revint à Venise, et y fit jouer des tragédies qui n'eurent pas de succès. Il se livra ensuite à l'histoire et à la géographie, où il réussit beaucoup mieux. Son caractère vif et emporté lui attira de nombreux désagréments, qui le forcèrent à quitter Venise en 1792. Il se retira à Trieste, puis à Paris, où il fut emprisonné pour avoir dévoilé au gouvernement vénitien les projets de la France sur la république vénitienne, s'échappa, trouva un refuge à Milan, où il fut aussi incarcéré pour des motifs que l'on ignore, et d'où il fut transféré dans la prison de Mantoue, où il mourut. Ses écrits n'offrent rien de remarquable au point de vue du style; mais on y trouve une foule de documents curieux et rares.

L'auteur cependant fait quelquefois une part trop large à l'esprit d'hypothèse. Voici les titres de ses principaux ouvrages : *Descrizione topografica e storica del Dogado di Venezia;* in-8°, avec carte, 1777; — une traduction de l'Abrégé des Voyages de La Harpe, avec des cartes, des notes et une continuation, en 42 vol. in-8°; l'auteur y a joint une dissertation intitulée : *Illustrazione di due carte antiche della biblioteca di San-Marco che dimostrano l'Isole Antillie cognosciute prima della scoperta di Cristoforo Colombo*. Formaleoni cherche à y démontrer que l'archipel des Antilles ne diffère point de l'île Antillia, si fameuse au moyen âge, mais qui n'en est pas moins fabuleuse, bien qu'elle ait donné son nom aux Antilles que nous connaissons. Ses preuves sont basées sur deux cartes vénitiennes, dont la principale est celle d'Andrea Bianco, qui remonte à l'année 1436. L'Antillia se retrouve également sur la carte de Weimar, plus ancienne de douze ans; mais dans ces vieux monuments géographiques elle n'est placée qu'à deux cents et quelques lieues marines des côtes du Portugal, d'où il résulte bien clairement qu'elle n'avait aucun rapport avec les îles de la mer des Caraïbes; — *Storia curiosa delle Aventure di Caterino Zeno in Persia;* 1783; — *Saggio sulla Nautica antica dei Veneziani*, in-8°; cet ouvrage important a été en grande partie inséré dans le *Dictionnaire de Marine* de l'*Encyclopédie méthodique*, et l'on n'a pas cité une seule fois le nom de Formaleoni, qui, en 1784, s'éleva contre ce plagiat dans son *Apologia del Saggio sulla Nautica*, etc.; — *Storia filosofica e politica della Navigazione.... nel mare Nero;* 1783, 2 vol. in-12, traduite en français par le chevalier d'Hénin; Venise, 1789, 2 vol. in-12, et suivie de notes très-étendues et fort érudites, mais souvent empreintes de l'esprit de système dont nous avons parlé, surtout en ce qui a rapport aux origines de Venise. On y trouve deux cartes de la mer Noire, dont l'une, fort curieuse, a été levée par les Vénitiens au treizième siècle. Cette histoire est le premier et, on peut dire, le seul ouvrage où la question de la navigation de la mer Noire soit traitée dans son ensemble. L'auteur part de l'expédition des Argonautes et ne s'arrête qu'au dix-huitième siècle; mais l'espace occupé souvent par des réflexions prolixes aurait été consacré plus utilement à un grand nombre de faits importants, qui y sont omis. Il est vrai qu'il a laissé en manuscrit une continuation de ce livre. Formaleoni avait travaillé pendant longtemps à un ouvrage sur les *Origines Vénitiennes*, qu'il n'a pas publié. Il faut citer aussi parmi ses manuscrits : *Dizionario topografico, storico, civile ed economico dello Stato Veneto*. Alexandre Bonneau.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*.

FORMAN (*Simon*), astrologue anglais, né à Quidham, près de Wilton (Wiltshire), en 1552, mort sur la Tamise, le 12 septembre 1611. Il fut envoyé à l'école libre de Salisbury, où il passa deux ans. A l'âge de quatorze ans, il entra comme apprenti chez un épicier droguiste de Salisbury, apprit à connaître un certain nombre de plantes et de préparations pharmaceutiques, et essaya d'augmenter ses connaissances par la lecture. A dix-huit ans il se fit maître d'école dans le prieuré de Saint-Giles. Avec le peu d'argent qu'il recueillit dans cette profession, il put aller passer deux ans au collége de La Madeleine à Oxford. Il y étudia la médecine et l'astrologie. Il voyagea en Hollande, avec l'intention de se perfectionner dans ces deux sciences, et il vint ensuite les pratiquer à Londres, à Philpot-Lane. Quatre fois condamné à l'amende et emprisonné pour avoir exercé illégalement la médecine, il alla se faire recevoir docteur à Cambridge, et, s'établissant à Lambeth, près de Londres, il y exerça publiquement la médecine et l'alchimie. Il était consulté par les personnes du rang le plus élevé. Il mourut subitement, sur un bateau, en traversant la Tamise. Wood a donné un catalogue de ses écrits d'après l'Ashmolean Museum, où ils sont presque tous déposés. Quelques-uns de ses manuscrits se trouvent aussi au British Museum.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — Rose, *New general biographical Dictionary*.

* **FORMÉ** (*Nicolas*), musicien français, né à Paris, y mourut, en 1638. Il fut maître de musique de Louis XIII, chanoine de la Sainte-Chapelle, et abbé de Notre-Dame de Reclus. Il passe pour l'inventeur des mottets à deux chœurs. Sauval le donne comme un musicien fantasque, passionné pour son art au point de se trouver mal quand il faisait chanter ses compositions. Après la mort de Formé, Louis XIII enferma, dit Sauval, « les œuvres de ce musicien dans une armoire qu'il fit faire exprès, dont il avait toujours la clef, et en prenait plus de soin que des plus riches meubles de la couronne. » Ce musicien est enterré à Saint-Germain-l'Auxerrois. Ch.-L. Livet.

Sauval, *Hist. et Antiquités de la ville de Paris*, liv. IV, p. 126-127. — Kircher, *Musurgia universalis, sive ars magna consoni et dissoni*; Rome, 1650, 2 vol. in-fol. — Lobineau, *Preuves de l'Hist. de Paris de dom Félibien*, tom. III, 78-79.

FORMEY (*Jean-Henri-Samuel*), littérateur prussien, d'origine française, né à Berlin, le 31 mai 1711, mort dans la même ville, le 8 mars 1797. Son père, Jean Formey, avait quitté la France après la révocation de l'édit de Nantes. Formey fit ses études avec distinction, et avant l'âge de vingt ans il devint ministre de l'église française de Brandebourg. En 1736, il succéda à Forneret comme pasteur de l'église de L'année suivante il fut choisi pour profes loquence au collège français de la même en 1739 il remplaça La Croze dans la c de philosophie. Nommé membre de l'Aca de Berlin lorsqu'elle fut organisée, en 1744, devint secrétaire perpétuel en 1748. E

le fauteuil de directeur de la classe de
hie. Formey s'acquitta de toutes ces fonc-
ec une activité infatigable, et il trouva
le temps d'écrire une énorme quantité
ges, « dans lesquels on remarque, dit
iolmès, une érudition variée et choisie,
droit et ferme, beaucoup de modéra-
e franchise, un esprit aimable et doux ».
s ouvrages, composés à la hâte, sont
un style très-négligé et n'offrent aujour-
ie bien peu d'intérêt. Les principaux
*a Belle Wolfienne, ou abrégé de la
phie wolfienne;* La Haye, 1741-1753,
n-8°. Admirateur de la philosophie de
ormey employa tous ses efforts à la ré-
mais il écrivait avec trop peu d'agré-
ur devenir populaire. « *La Belle Wol-*
dit M. Bartholmès, est une dame alle-
citoyenne de Berlin, ayant nom *Espé-*
qui, en se promenant sur les rives de la
dans les jardins de Charlottenbourg,
correctement sur les divers principes
gique et de la morale, mais qui ne pro-
le lecteur d'autre impression que celle
la fin elle se trouve accablée elle-même,
nd ennui! » — *Bibliothèque critique,
ioires pour servir à l'histoire litté-
ncienne et moderne;* Berlin, 1746,
s, in-12; — *Histoire de l'Académie
nces de Berlin;* Berlin, 1750, in-4°; —
osophe chrétien; Leyde, 1750, in-8°.
recueil des sermons de l'auteur, qui s'est
la conciliation des dogmes chrétiens avec
ophie, de la foi avec la science; — *Mé-
philosophiques;* Leyde, 1754, 2 vol.
- *Éloges des Académiciens de Berlin
ivers autres Savants;* Paris, Berlin,
vol. in-12 : ces éloges sont au nombre de
-six; Formey est resté bien au-dessous
nelle, qu'il avait pris pour modèle; —
de l'histoire de la Philosophie; Ams-
1760, in-8°; — *Choix des Mémoires et
le l'Histoire de l'Académie de Berlin;*
761, 4 vol. in-12. « Dans ses *Mémoires,*
artholmès, on sent un peu trop le pré-
, et l'on retrouve le savant étendu mais
el. Dans ses discours, on rencontre une
variété, des mots souvent fins, quel-
énergiques, mais surtout une singulière
à préconiser Frédéric. » — *Souvenirs
oyen;* Berlin, 1789, 2 vol. in-8°. Les
es de l'Académie de Berlin contien-
core un grand nombre d'éloges, de
s, de dissertations de Formey depuis
qu'en 1793. Outre les publications pé-
s dont il fut le fondateur ou le principal
r, Formey travailla à l'*Encyclopédie*
e et à l'*Encyclopédie d'Yverdun*, aux
es littéraires, au *Journal encyclopé-*

nès, *Histoire philosophique de l'Académie de*
Eng. et Em. Haag, *La France protestante.*

FORMEY (*Jean-Louis*), médecin allemand, fils du précédent, né à Berlin, en 1766, mort le 28 juin 1823. Il étudia d'abord au collége français, et se rendit ensuite à l'université de Halle. En 1788 il se fit recevoir docteur en médecine, puis il se rendit à Paris. C'était à l'époque de la révolution. Obligé de fuir la France, il passa en Suisse, d'où il vint en Autriche, dans l'intention de suivre à Vienne les cours de l'université de cette ville. A son retour à Berlin, il fut attaché au service médical de l'armée et chargé en particulier de l'organisation des ambulances. En 1794 il fit la campagne de Pologne en qualité de premier médecin d'état-major, et en 1796 il devint médecin ordinaire de Frédéric-Guillaume II. Après la mort de ce prince, Formey fut nommé membre du conseil supérieur de médecine et du comité de pharmacie. En 1798, il fut appelé à professer la médecine militaire au collége médico-chirurgical de Berlin, et plus tard on lui confia le cours de médecine générale. En 1803 il obtint le titre de médecin ordinaire de la colonie française, et l'année suivante il fut nommé médecin de l'état-major général. Revenu en Prusse après un voyage en France, où Louis Bonaparte l'avait appelé pour le consulter sur la santé de la reine Hortense, Formey fut un des trois députés envoyés par la ville de Berlin au vainqueur d'Iéna. Il fut aussi membre de plusieurs sociétés savantes. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertatio sistens quædam circa systematis absorbentis pathologiam;* Halle, 1788, in-8°; — *Versuch einer medicinischen Topographie von Berlin* (Essai d'une Topographie médicale de Berlin); Berlin, 1796, in-8°; — *Medicinische Ephemeriden von Berlin* (Éphémérides médicales de Berlin); Berlin, 1799, 1800; — *Ueber den gegenwaertigen Zustand der Medicin* (De l'État actuel de la Médecine); Berlin, 1809, in-8°; — *Von der Wassersucht der Gehirnhoehlen* (De l'Hydrocéphale); Berlin, 1810; — *Allgemeine Betrachtungen ueber die Natur und die Behandlung der Kinderkrankheiten* (Observation sur la nature et le traitement des Maladies des Enfants); Berlin, 1811, in-8°; — *Vermischte medicinische Schriften* (Mélange d'écrits sur la Médecine); Berlin, 1821, in-8°; — *Bemerkungen ueber den Kropf,* etc. (Remarques sur le Goître), etc.; Berlin, 1821, in-8°; — *Biographie Selle's* (Biographie de Selle); Berlin, 1821, in-8°; — *Versuch einer Wuerdigung des Pulses* (Essai d'une Appréciation du Pouls); Berlin, 1823, in-8°. Formey a publié en outre les *Medicinische Miscellen* (Mélanges médicaux) de Roose; Francfort, 1804, in-4°, et il a contribué avec Klaproth à la publication de la *Pharmacopœa Borussica;* 1799-1812.

Eng. et Em. Haag, *La France protestante.* — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FORMI (*Pierre*), médecin et littérateur français, né à Nîmes, au commencement du dix-sep-

tième siècle, d'une famille protestante, et mort dans cette ville, le 5 juillet 1679. Après avoir fait de bonnes études à Montpellier, il exerça la médecine avec un grand succès dans sa ville natale. Quand Gustave-Adolphe visita le midi de la France, en 1631, il le prit pour médecin, et se fit accompagner par lui aux bains de La Mausson. On prétend même que, voulant conserver auprès de sa personne un homme dont il avait apprécié le mérite, il lui proposa de l'emmener en Suède, mais que Formi ne put se décider à quitter sa patrie. On a de lui : *De l'Adianton, ou cheveu de Vénus, contenant la description, les utilités et les diverses préparations galéniques et spagyriques de cette plante;* Montpellier, 1644, in-8° : ce traité, joint à celui *De l'Origine des Macreuses* d'André Graindorge, a été réimprimé par les soins de Buchoz, sous ce titre : *Traités très-rares concernant l'histoire naturelle;* Paris, 1780, in-12; — *Idée de la fièvre épidémique qui depuis le commencement de cette annee a paru et continue à paraître à Nismes et aux lieux circonvoisins;* Nîmes, 1666, in-8°. Les recettes bizarres qu'il donne dans ce livre pour se préserver de la peste montrent combien on se faisait à cette époque de fausses notions des propriétés des corps; — *Vita Samuelis Petiti, professoris theologi in Academia Nemausensi;* Grenoble, 1673, in-8°; dédié à l'université d'Oxford; — *Florilegium heliconium, sive Musæ latinæ et gallicæ*, Arausione, 1674, in-12; en l'honneur de Gustave Adolphe. Il laissa inédits : *L'Art de bien former les discours, enrichi d'une courte et claire suite d'exemples et d'une Histoire de l'homme et de ses divers états, naturel, moral et surnaturel, dans laquelle on fait voir l'anatomie de son corps et de toutes les parties qui le composent, avec la description de son âme, de ses facultes, de ses actions et de son innocence première, des malheurs du péché et de la félicité de la grâce.* Il devait dédier cette histoire, en la publiant, aux magistrats de Berne et de Zurich, en témoignage de reconnaissance pour la bienveillante hospitalité que ces cantons avaient accordée à ses ancêtres pendant les troubles religieux du seizième siècle.

Formi avait épousé la fille de Samuel Petit. De ce mariage il eut deux fils. L'un, *Pierre Formi*, prit le parti des armes. Il eu le bras droit emporté à la bataille de Lutzen. La croix de Saint-Louis fut la récompense de ses services. Il termina ses jours dans sa ville natale, où il s'était retiré. L'autre, *Jacques Formi*, fut médecin comme son père. Il fut membre de l'Académie de Nîmes. On dit qu'il était versé dans la connaissance des langues orientales et qu'il publia la traduction de divers opuscules de Maimonides avec des notes explicatives. Nous n'avons trouvé aucune indication précise de ces publications. A la révocation de l'édit de Nantes, il fit profession publique de catholicisme; mais en 1687 il passa à l'étranger. Le[s] frères moururent sans laisser de postérit[é].

Michel Nicola[s].

MM. Haag, *La France protestante.* — Mén[ard] *de Nismes.* — Michel Nicolas, *Hist. littéraire de* t. I.

FORMONT (*Jean-Baptiste-Nicolas*), [cor]respondant et ami de Voltaire, né à Ro[uen] la fin du dix-septième siècle, mort en no[v.] 1758. Riche, spirituel et paresseux, Fo[rmont] qui aurait pu prétendre à la gloire contenta d'être un homme du monde, un bon juge des ouvrages des autres. [...] de ses plus illustres contemporains, et il dans l'intimité de Mme du Deffand et de Vo[ltaire]. On a de lui quelques poésies légères rec[ueillies] dans les *Œuvres* de Voltaire.

Voltaire, *Correspondance.*

FORMOSE, pape, mort le 4 avril 896. [...] évêque de Porto, lorsque le pape Jean [...] déposséda de ce siége, et l'exila, en lui [défen]dant de revenir soit à Porto, soit à Rome, [et] lui faisant promettre de se contenter de la [com]munion laïque. Le pape Marin II releva Fo[rmose] de ses serments, et le rétablit sur son siég[e]. [Les] papes Adrien III et Étienne VI le tr[aitèrent] honorablement. Il fut élu pape le 21 sep[tembre] 891. C'était la première fois qu'un évêqu[e] transféré d'un autre siége à celui de [Rome]. Formose, déjà évêque, ne reçut point de no[uvelle] imposition des mains; il fut seulement intr[onisé]. Il eut d'abord à s'occuper de Photius et [de ses] adhérents. Il permit aux évêques ordonn[és par] ce patriarche de garder leurs siéges, à la c[ondi]tion qu'ils reconnaîtraient leur faute par é[crit et] en demanderaient pardon. Après la mo[rt de] Guido, le saint-père appela secrètement à [Rome] le roi de la Germanie Arnoul, et le c[ouronna] empereur en 895. Dans le serment que [les Ro]mains prêtèrent à Arnoul, le pape fit i[nsérer] cette clause : « Sauf la foi due à Formo[se] » s'entremit dans les affaires de la France [...] commanda à Eudes de ne pas attaquer [Charles] le Simple. Il mourut après avoir occupé p[rès de] cinq ans le siége pontifical. Sa mémoire, a[na]matisée par le pape Étienne VII (*voy.* ce [nom]) fut solennellement réhabilitée par Jean IX.

Baronius, *Annales ecclesiastici.* — Platina, *Pontificum.* — Artaud de Montor, *Hist. des sou[verains] Pontifes*, t. II.

FORMY (*Samuel*), chirurgien françai[s né à] Montpellier, vivait dans la première part[ie du] dix-septième siècle. Il servit en qualité de [chi]rurgien dans l'armée de Henri IV contre [la Li]gue, et assista au siége de Paris en 1590. [A] la paix, il retourna dans sa patrie. On a [de lui] un traité qui, selon la *Biographie m[édicale]*, contient beaucoup de remarques critiq[ues sur] l'état de la chirurgie à l'époque où il vi[vait, et] dans lequel on trouve encore des choses [utiles] malgré les progrès que l'art a faits depui[s]. Cet ouvrage est intitulé : *Traité chirurgic[al]*

bandes, lacs, emplâtres, attelles et bandages; Montpellier, 1651, in-8°.

Eloy, *Dict. historique de la Médecine.* — *Biographie medicale.*

FORNARI (*Simon*), littérateur italien, né à Reggio (Calabre), au commencement du seizième siècle, mort en 1560. Son frère, l'abbé Fornari, avait écrit un commentaire sur l'Arioste. Ce travail s'étant perdu, Simon Fornari le recommença sur le même plan, et le publia sous le titre de *Sposizione sopra l'Orlando furioso*; Florence, 1549-1550, 2 vol. in-8°. On a encore de Fornari une *Vie de l'Arioste*, imprimée dans l'édition de l'*Orlando*; Venise, 1566, in-4°.

Toppi, *Biblioteca Napoletana.*

* **FORNARI** (*Giovanni-Battista*), sculpteur italien, né à Parme, travaillait dans cette ville dans la seconde moitié du seizième siècle. Parmi les sculptures, assez nombreuses, qu'il y a laissées, on remarque les deux élégants *bénitiers de Saint-Jean-Évangéliste*, surmontés des statuettes de marbre des deux saints Jean, et le *buste d'Octave Farnèse* sur son tombeau à l'église de la Steccata. E. B—N.

Bertoluzzi, *Nuovissimo Guida di Parma.*

FORNARI (*Maria-Victoria*), fondatrice italienne d'un ordre religieux, née à Gênes, en 1562, morte le 15 décembre 1617. Elle fut mariée à Angelo Strate, dont elle eut cinq enfants, trois garçons et deux filles, qui tous embrassèrent la vie religieuse. Après la mort de son mari, elle institua l'ordre des *Annonciades célestes*. Son ordre avait une centaine de maisons en Italie, en Allemagne, en France. Ses religieuses étaient habillées de blanc, avec un manteau bleu de ciel. C'est de ce costume qu'elles avaient pris le nom de *Celestes* ou *Celestines*.

P.-F. Amb. Spinola, *Vita Mariæ Vict. Fornari*; Gênes, 1640, in-4°. — P. Ferdin. Meizi, *Vita di Maria-Vitt. Fornari*; Lyon, 1641, in-8°.

* **FORNARI** (*Nicolo*), prélat italien, né à Rome, le 23 janvier 1788, mort le 15 juin 1854. Né d'une famille pauvre, il étudia avec ardeur, reçut les ordres, et se consacra à l'enseignement de la théologie; son mérite fut remarqué : le pape Grégoire XVI le fit entrer dans la carrière diplomatique, et lui confia la nonciature de Bruxelles. le nomma ensuite préfet de la congrégation des études, emploi qui correspond au ministère de l'instruction publique. Créé cardinal *in petto* dans le consistoire du 21 décembre 1846, Fornari ne fut proclamé que dans celui du 30 septembre 1850. Fornari fut pendant quelque temps nonce du pape à Paris, où il est mort. GUYOT DE FÈRE.

L'Univers, juin 1854.

* **FORNARINA** (LA), belle Romaine que Raphael a immortalisée en la prenant pour modèle plastique de ses figures idéales, mais dont la vie est d'ailleurs presque entièrement inconnue, vivait au commencement du seizième siècle. Elle était fille d'un boulanger, qui demeurait au delà du Tibre, du côté de Sainte-Cécile. Il y avait dans sa maison un petit jardin entouré d'un mur peu élevé. C'est là que cette belle fille venait très-souvent prendre ses ébats; et comme la renommée de sa beauté s'était répandue et attirait la curiosité des jeunes gens, et surtout celle des disciples de l'art, qui vont en quête de la beauté, tous désiraient la voir. Un jour que la jeune fille, croyant n'être pas vue, se lavait les pieds dans l'eau du Tibre, Raphael vint à passer. L'artiste, s'étant haussé par-dessus le petit mur, vit la jeune fille, l'examina attentivement, la trouva très-belle et en devint aussitôt amoureux. Cette passion n'échappa point à Agostino Chigi, qui faisait alors travailler Raphael à la Farnésine; il fit en sorte que la Fornarina pût chaque jour tenir compagnie au peintre. Comme il arrive d'ordinaire aux amoureux de ne pouvoir tenir aucune conversation sans y mêler l'objet de leur affection, ainsi Raphael ne savait plus peindre s'il ne parlait de sa bien-aimée dans la langue divine de l'art. Il la peignit dans plusieurs de ses compositions : dans la grande fresque de l'Héliodore, dans celle du Parnasse au Vatican, sous les traits de Clio dans *Lo Spasimo di Cecilia*, et jusque dans son grand tableau de la *Transfiguration*. Il fit aussi son portrait à part dans un magnifique tableau sur bois qu'il envoya à Taddeo, son ami intime, à Florence. Ce portrait a péri ou a été emporté loin de l'Italie. La Tribune de Florence et la galerie du palais Barberini prétendent aussi posséder des portraits originaux de la Fornarina; mais les conjectures à ce sujet ont été combattues dans une *Lettre de Melchior Missirini à Renato Arrigoni* (Rome, 6 avril 1806). C. B.

Revue Britannique, t. XIX, année 1839. — J. Dumesnil; *Histoire des plus célèbres Amateurs italiens, et de leurs relations avec les artistes*; Paris, 1853, in-8°.

FORNARIS (*Fabricio*), auteur comique et acteur italien, né à Naples, vivait à la fin du seizième siècle. Il composa diverses pièces; une seule a été imprimée, l'*Angelica* (cinq actes, en prose); il en existe deux éditions : Paris, 1585, Venise, 1607, et une traduction française par L.-C. (peut-être Larivey, Champenois); Paris, 1599, in-12. On trouve dans cette comédie le rôle du capitaine espagnol *Cocodrillo*, fanfaron, hâbleur, lâche, type de ces *matamores* qui furent longtemps à la mode. Fornaris jouait lui-même ce personnage avec tant de succès que le nom lui en resta. Ben Johnson a reproduit les façons et le langage de Cocodrillo en la personne du capitaine *Bobadil*, dans une de ses meilleures pièces, *Every one in his humour*. Molière n'a pas dédaigné d'emprunter à l'*Angelica* quelques traits qu'il a placés dans *L'Étourdi*. G. B.

Œuvres de Molière, édition d'Aimé Martin, 1824, t. II, p. 103-105.

* **FORNASIERO** (*Zulian*), sculpteur vénitien, vivait à Padoue dans la première moitié du seizième siècle. Il termina en 1529 un des bas-reliefs de la chapelle de Saint-Antoine de Padoue, bas-relief commencé par Zuan Maria, sculpteur

padouan. Les parties traitées par Farnasiero sont très-supérieures à celles exécutées par son prédécesseur. E. B—N.

Paolo Faccio, *Nuovo Guida di Padova*. — *La Basilica di S. Antonio di Padova*; 1852. — Ticozzi, *Dizionario*. — Cicognara, *Storia della Scultura*.

FORNER (*Juan-Pablo*), littérateur espagnol, né dans l'Estramadure, en 1756, mort en 1797, à Séville, où il remplissait des fonctions de magistrat. Homme de goût et critique judicieux, il combattit avec vigueur l'affectation et la monotonie où était tombée la poésie castillane, et il s'efforça dans ses vers de ramener ses contemporains à l'étude des modèles. Le temps lui manqua pour justifier toutes les espérances qu'il avait fait naître. Un écrit qu'il mit au jour à Madrid en 1786 (*Oracion apologetica por la España y su merito literario*) fit sensation. Il eut recours à divers pseudonymes, tels que; *Tomé Cecial, Varas, Bartolo*, pour déguiser les traits qu'il lançait contre de méchants auteurs. Ses vers sont épars en partie dans la *Biblioteca selecta* publiée à Bordeaux en 1819 par Mendibil y Silvela et dans le 4[e] tome des *Poesias selectas* de Quintana. On a essayé de réunir ses œuvres complètes, mais le 1[er] volume seul a paru à Madrid, en 1843. G. B.

Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. III, p. 295.

FORNERET (*Philippe*), prédicateur français, né à Beaune, le 29 janvier 1666, mort à Berlin, le 26 février 1736. Élevé dans le protestantisme et sorti de France en 1686, pour se soustraire à la persécution religieuse, Forneret fit ses études à Francfort-sur-l'Oder et à Lausanne. Après avoir été quelque temps pasteur de Cœpenick (Prusse), il fut nommé, en 1711, pasteur de l'église française de Berlin. Forneret était un bon prédicateur, bien que son manque de mémoire l'exposât quelquefois à rester court. Formey publia de lui dix-huit *Sermons*; Berlin, 1738, in-8°.

Eug. et Em. Haag, *France protestante*.

FORNIER ou **FOURNIER** (*Jehan*), littérateur français, né à Montauban, vivait en 1558. Il fit ses études à Toulouse, et se consacra à la culture des belles-lettres. On a de lui: *Epigrammes érotiques* (au nombre de deux cent-une); Toulouse, in-8°; — *Chansons lyriques* (au nombre de dix-neuf); Toulouse, in-16; — *L'Uranie*, au très-chrétien roi de France Henri II, contenant dix-huit sonnets, auxquels est décrit l'horoscope de la nativité de ce grand roi, avec la figure d'icelle, qui fut l'an 1529, le dernier de mars, à six heures quinze minutes du matin, et autres figures servant à cette matière, plus *L'Uranomachie du Thoreau et du Capricorne*, auquel combat céleste le Thoreau et le Capricorne sont pris pour significateurs de deux graves princes, comme étant les signes ascendants, en leurs naissances; desquels le Thoreau est maison de Venus et exaltation de la Lune: et le Capricorne est maison de Saturne et exaltation de Mars; et par le naturel mouvement des cieux se suivent en la forme que l'auteur décrit leurs figures colloquées au zodiaque; avec briéves *Annotations* sur les phénomènes d'icelle *Uranomachie*; Paris, 1555, in-8°; — les quinze premiers chants de *Roland furieux*, composés en tuscan par Loys Arioste, Ferrarois, traduits en stances françoises; Paris, Christophle Plantin, 1555, in-4°. Le curieux passage suivant, tiré du cinquième livre du *Roland furieux*, pourra donner une idée du talent de Fornier:

Tous animaux lesquels sont en la terre
Vivent en paix, et tranquille est leur fait;
Ou bien, s'ils ont débat et se font guerre,
A la femelle onc le masle n'en fait;
L'ourse avec l'ourse seure, par les bois erre;
Près du lion la lionne se plait,
Avec le loup la louve est sans contrainte,
Et du taureau la vache n'a point crainte.
Quelle furie et peste tant infâme
Vient à troubler les hommes vicieux,
Qu'on oyt tousiours le mary et la femme
S'entrepincer de mots pernicieux?
S'égratigner d'outrage qui diffame,
Baigner de plaincts seulement, mais bien pire,
Souvent de sang les baigne leur folle ire, etc.;

Les Affections de divers Amants, livre contenant trente-six chapitres, traduit du grec de Partenius de Nicée, ancien auteur, en prose françoise: plus les *Narrations d'amour*, écrites par Plutarque, Paris et Lyon, 1555, in-8°; Paris, 1743, même format et précédé d'un *Mémoire* de Mercier de Saint-Léger dans la *Bibliothèque des Romans grecs*, Paris, 1797; — *Histoire des Guerres faites en plusieurs lieux de la France*, tant en la Guienne et Languedoc, contre les hérétiques, qu'ailleurs contre certains ennemis de la couronne; et de la conquête de la Terre Sainte; et de tout ce qui est advenu en France digne de mémoire, depuis l'an 1200 jusqu'à l'an 1311, auquel tous les templiers furent détruits; Toulouse, 1568, in-4°; — *Histoire de l'affliction de la ville de Montauban lorsqu'elle fut assaillie par plusieurs fois et longtemps assiégée des chevaliers et grands de France, l'an* 1562, poëme en trois livres, in-4°, resté manuscrit.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises*, t. I, p. 497; IV, 416. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, IV, n° 17868.

FORNIER, **FORNERIUS**. *Voy*. FOURNIER.

FORNIER-FÉNEROLS (*Jacques-Marguerite-Étienne*), général français, né à Escoussent (Languedoc), le 28 décembre 1761, tué au combat de Golymin (Pologne), le 26 décembre 1806). Fils d'un capitaine au régiment de Navarre-infanterie, le jeune Fornier, sortant du collége de Sorèze, entra (1779) au régiment de Condé, qui devint plus tard 2[e] régiment de dragons. Le courage qu'il montra dans plusieurs circonstances et l'instruction qu'il avait reçue facilitant son avancement, il arriva les (19 juillet 1795) au grade de chef de et enfin à celui de général de brigade ...

1803. Les services importants qu'il rendit, tant à Hohenlinden, où il mit en déroute une colonne autrichienne qui menaçait de s'emparer d'un parc d'artillerie, qu'à Zurich, où il sauva le 2e régiment de chasseurs, lui méritèrent le grade d'officier de la Légion d'Honneur. Se trouvant à Golymin (Pologne) au moment où une lutte des plus sanglantes venait de s'engager entre l'armée ennemie et la division française commandée par le général Lassalle, Fornier tomba mortellement blessé d'un éclat d'obus, après avoir assuré la victoire aux Français. Le nom de ce général est gravé sur les tables de bronze du palais de Versailles. A. Sauzay.

Archives de la guerre.

* **FORNOVO** (*Giovanni-Battista*), habile architecte parmesan, du seizième siècle. Il donna les dessins d'une belle église de Parme, l'*Annunziata*, dont la première pierre fut posée par le duc Ottavio Farnèse, le 4 juin 1566. E. B—n.

Bertoluzzi, *Nuovissimo Guida di Parma*.

FORREST (*Thomas*), navigateur anglais, mort vers 1802. Il entra fort jeune au service de la Compagnie des Indes, et par ses talents devint rapidement capitaine de vaisseau. Il coopéra beaucoup en 1772 à la création d'un comptoir anglais à Balambangan, île située au nord de Bornéo, par 7° 15' de lat. nord et 114° 43' de long. est. La fertilité du sol, les belles forêts qui l'ombrageaient, ses côtes faciles et poissonneuses en faisaient pour les Anglais un entrepôt heureusement choisi pour centraliser les relations avec les îles de la Sonde, les Moluques, les Philippines et la Nouvelle-Guinée ; mais les populations malaises environnantes étaient alors, comme aujourd'hui, hostiles à tout établissement européen. Forrest essaya de vaincre ces répugnances. Une ambassade du sultan de Mindanao venait d'arriver à Balambangan (1771) : dans son personnel se trouvait un nommé Ismael-Toan-Hadii, musulman intelligent, connaissant parfaitement, dans une grande étendue, les parages si dangereux de la Polynésie et parlant les divers dialectes des indigènes. Forrest s'attacha cet homme, et entreprit avec lui un voyage à la Nouvelle-Guinée. Il arma à cet effet un petit bâtiment, *Tartar*, de 10 tonneaux, manœuvrant à rames et à voiles. L'équipage fut composé de vingt-deux hommes, presque tous lascars, et le 9 novembre 1774 on mit à la voile en se dirigeant au sud-est. Chemin faisant, Forrest noua des relations avec divers souverains insulaires, entre autres avec le sultan de Batchian, île des Moluques, célèbre par ses mines d'or (1). Une tradition malaise plaçait dans cette île le berceau des princes moluques, issus d'un œuf de dragon. Quelques jours plus tard, Forrest toucha sur les rochers de corail qui entourent la petite île de Tomoghy. Il fut assez heureux pour pouvoir réparer ses avaries, gagna Véguiou, où il acheta deux *korokoros* (1), et visita les havres de Fofahak, Rawak et Piapis, tous offrant de bons mouillages et où il se procura du poisson, du sagou et des tortues. Il signala le fait, vérifié depuis par Dumont d'Urville, qu'un isthme étroit sépare le port de Fofahak d'une grande baie méridionale. Forrest faillit périr sur cette terre : « s'étant seul, rapporte Marsden, un peu trop écarté du rivage, il vit s'avancer vers lui une dizaine de sauvages armés, dont les dispositions hostiles n'étaient pas douteuses. La résistance eût été vaine : Forrest le comprit, et, tirant avec sang-froid une flûte qu'il avait dans sa poche, il l'ajusta, et se mit à jouer un air de gigue. Les sauvages, étonnés d'abord, puis charmés, jetèrent leurs armes et se mirent à danser ; reculant alors en continuant de jouer, il regagna le lieu où l'attendaient ses marins. » Après avoir relevé Véguiou, Boni et Kabaréi, il prolongea sa route au nord-est. A vingt milles de Véguiou, il découvrit le groupe *Aiou* (0° 19' et 0° 41' lat. nord, 128° 21' et 129° 45' long. est), formé de petites îles et environné d'un rocher de corail de cinquante milles de circuit. Aiou-Baba, la plus importante et la plus méridionale de ces îles, a six kilomètres de circuit et cent soixante mètres d'élévation. Forrest y trouva plusieurs femmes enlevées aux Hollandais : il en témoigna sa surprise au *mondo* (2) ; ce chef lui répondit « qu'il s'inquiétait peu des Hollandais, parce qu'ils étaient bien loin, et que d'ailleurs quand les Européens demandaient comme satisfaction la tête d'un chef papou, on leur expédiait celle d'un esclave qu'on décapitait à cet effet ». Le 13 janvier 1775 Forrest aperçut la partie orientale de la Nouvelle-Guinée. Le 25 un choc sous-marin brisa l'un de ses navires ; cependant le 27 il entra dans le havre de Doréi. Il y prit un certain nombre de plants de muscadier, dans l'intention de les repiquer dans les colonies anglaises. Il s'avança au sud jusqu'à Mysol ; virant alors de cap, il se dirigea sur Mindanao, où il atterrit le 5 mai. Il y apprit qu'en son absence les Soulous avaient attaqué Balambangan et en avaient expulsé les Anglais, dont les débris s'étaient réfugiés à Bornéo. Il obtint alors du sultan de Mindanao la cession de l'île Bunwot dans la baie d'Illano (lat. nord 7° 10', long. est 122° 10'). Ce fut dans ces parages qu'il se sépara d'Ismael Toan-Hadji. Lui-même fit route pour Bornéo (8 janvier 1776), et arriva dans cette île le 10 février suivant. Il remit à la voile le 27, se rendit à Achem (13 mai), et essaya de gagner Calcutta ; mais son navire percé par les vers et faisant eau, il fut obligé d'échouer sur la côte occidentale de Sumatra et de gagner Bencoulen par la voie de terre. Après un court séjour dans cette ville, il

(1) Batchian fut longtemps possédée par les Espagnols, qui y avaient bâti plusieurs forts. En 1610, ils en furent chassés par les Hollandais.

(1) Espèce de pirogue particulière aux habitants des Moluques.

(2) Le *mondo* est, avec le *sinagui* et le *kimalaya*, l'un des trois principaux chefs de cet archipel.

se rembarqua pour Calcutta, et de là pour l'Angleterre. En 1789, la Compagnie des Indes chargea Forrest d'explorer l'archipel Mergui, situé dans la partie orientale du golfe du Bengale (entre 7° et 14° de lat. nord et 94° à 96° de long. est). Il partit de Calcutta, et accomplit sa tâche avec un soin minutieux : il releva successivement les Muscos, Tavaï, Tenasserim, King-Island, les Torres, Mel, Susannah, Saint-Matthieu, les Seyer et Djonkseylon. Malgré l'étendue qu'occupe cet archipel et la fertilité de ses terres, les habitants, nommés *Tchalomés*, sont peu nombreux (400 environ); ils sont bouddhistes. Le détroit qui sépare les îles Mergui de la côte de l'Indo-Chine reçut le nom de *Forrest*. Ce navigateur constata dans ces parages l'existence d'une espèce particulière de loches de mer voisine du genre *onchidium*, et non dénommée jusque alors par les ichthyologues. De retour en Angleterre, il continua son service actif, et s'occupa de la publication de ses voyages. Il y consigna une foule d'observations nouvelles, et les enrichit de cartes et de figures dessinées par lui-même avec beaucoup de talent : la première relation fut publiée en 1779, à Londres, in-4°, et à Dublin, in-8°. Elle fut traduite assez inexactement en français par Demeunier, sous le titre de *Voyage de Balambangan à la Nouvelle-Guinée et aux Moluques, fait en* 1774, 1775 et 1776, et suivi d'un *Vocabulaire de la Langue de Mangindano*, Paris, 1780, in-4°, cartes et figures; un extrait en a été publié en allemand, Hambourg, 1782, in-8°. Forrest publia ensuite : *Voyage de Calcutta à l'archipel Mergui*, etc., suivi d'une *Notice des îles de Djonkseylon, de Poulo-Pinang, du port de Kedah*, et d'une *Relation de Célèbes ;* Londres, 1792, in-4°, fig. et cartes ; — *Traité des Moussons ;* Londres, 1784, in-4°; Paris, Imp. royale, 1786, in-4°. Ce traité est le meilleur que l'on ait encore sur ce sujet, si controversé par les marins et les géographes.

C'est à tort que l'on a quelquefois confondu Thomas Forrest avec le capitaine *Autin* FORREST, qui fit naufrage le 1er mai 1806, sur le récif Sydney, situé au sud des îles de l'Amirauté, par 3° 20 de lat. sud et 144° 30 de long. est.

Alfred DE LACAZE.

Alexander Dalrymple, *Historical Collection of Voyages.* — Marsden, *History of Sumatra.* — Dumont d'Urville, *Voyage pittoresque.* — Freycinet et Duperrey, *Voyage autour du Monde.* — Domeny de Rienzi, *Océanie*, dans l'*Univers pittoresque*, III, p. 31[illegible], 325 et 3[illegible].

FORSELL (*Charles* AF), statisticien suédois, né à Skottorp, le 18 mars 1783, mort le 25 octobre 1848. En 1809 il entra dans la célèbre conjuration de cette époque; il fut employé ensuite par Adlersparre à diverses négociations, en particulier auprès du prince Chrétien-Auguste, dont il devint aussi l'aide de camp, quand ce prince fut désigné comme héritier du trône. Sur le désir exprimé par Chrétien-Auguste de voir dresser enfin une carte générale de la Suède, Forsell leva la carte de la Scandinavie sur l'échelle de 1/[illegible], et l'acheva en 1817. Major dans le corps des ingénieurs en 1810, il devint, à l'avénement de Bernadotte à la couronne, adjudant du nouveau roi, puis professeur de mathématiques et de géographie du prince Oscar, aujourd'hui roi. Chargé en 1813 de porter d'importantes dépêches de Gothembourg à Londres, il assista aussi aux batailles de Grossbeeren, Dennewitz et Leipzig, ainsi qu'aux autres opérations de l'armée suédoise. A partir de 1817 il siégea dans toutes les diètes du royaume. En 1819 il dressa le plan de jonction de la navigation à vapeur entre Stockholm et Gothembourg, et entre la première de ces deux villes et la Wetteravie (*Westeris*). En 1824 Forsell fut nommé directeur général du cadastre du royaume. Les travaux de Forsell sur la statistique le firent aussi connaître à l'étranger. Ses principaux ouvrages sont : *Statistiska Tabeller* (Tablettes statistiques); Stockholm, 1830; — *Statistik öfver Sverige* (Statistique de la Suède); Stockholm, 1834; — *Sockenstatistik öfver Sverige;* Stockholm, 1834; — *Anteckningar af en resa till England* (Guide du Voyageur en Angleterre); Stockholm, 1835; — *Anteckningar och statistika upplysningar öfver Sveringa* (Indications pour une statistique générale de la Suède); Stockholm, 1839.

Convers.-Lex.

FORSIUS (*Siegefried-Aronsen*), astronome et mathématicien suédois, natif de la province du Nyland, mort en 1637. En 1603 il professa à Upsal, puis il devint successivement prédicateur à Stokholm et à Ekenäs. Des prédictions astrologiques qu'il fit en 1619 amenèrent sa destitution. Ses principaux ouvrages sont : un *Calendrier*, continué pendant neuf ans, en langue suédoise; — *Minerographia, seu de metallis et fossilibus*, également en suédois.

Scheffer, *Suec. lit.* — Gezelius, *Biog. Lex.*

FORSKAL (1) (*Pehr*), naturaliste et voyageur suédois, né à Kalmar, dans le Småland (Suède), en 1736, mort à Djerim, le 11 juillet 1763. Il fit ses études à Gœttingue, et il les couronna par une thèse publiée sous ce titre : *Dubia de principiis philosophiæ recentioris*, qui fut accueillie avec faveur. Un petit écrit, publié peu de temps après son retour en Suède, *Pensées sur la liberté civile* (1759), lui aliéna les bonnes dispositions de son gouvernement. Ce fut alors, et pour se consoler de cette disgrâce, qu'il se livra avec une nouvelle ardeur à l'étude des sciences naturelles que Linné lui avait fait aimer. Il y fit des progrès rapides, et mérita l'affection du maître, habile à reconnaître le mérite partout où il se montrait. Une expédition scientifique, ayant pour mission de visiter l'Asie Mineure, l'Égypte et l'Yémen, avait été

(1) Les auteurs varient d'une manière singulière sur l'orthographe du nom de ce botaniste, écrit tour à tour Forskål, Forskael et Forskahl : la manière suédoise est la seule admissible.

résolue par le roi de Danemark Frédéric V : Linné obtint que Forskål en ferait partie en qualité de naturaliste; il se réunit donc à ses compagnons, Von Haven pour les langues orientales, Cramer pour les sciences médicales, Braurenfeind pour le dessin, et Niebuhr pour les mathématiques, le seul de tous destiné à survivre, et ils partirent au commencement de janvier 1761. Linné, dans une lettre adressée à Ellis, le 6 novembre 1759, annonce en ces termes le voyage projeté, voyage dont les apprêts durèrent près de deux années : « Forskål est l'un de mes meilleurs disciples; récemment nommé professeur à Copenhague, il vient d'être envoyé en Arabie, aux dépens du roi de Danemark. Si Dieu nous le conserve, nous devons en attendre une foule de découvertes intéressantes. Il excelle particulièrement dans la connaissance des insectes, quoique de bien peu inférieur dans les autres branches de l'histoire naturelle. » Après une navigation pénible, l'expédition atteignit Marseille, et Forskål, après avoir dressé une liste de plus de 260 plantes recueillies sur la plage maritime de l'Estac, alla visiter Sauvages et le jardin de Montpellier. Ayant repris la mer, la commission scientifique gagna Malte, puis successivement Smyrne, Constantinople, Ténédos, Imbros, Rhodes, et débarqua enfin à Alexandrie. Pendant ce long trajet Forskål dressa une liste des poissons qui vivent dans les eaux de Malte, ainsi que celle des plantes, peu nombreuses, qui croissent dans cette île célèbre; il chercha à connaître le degré de salure des eaux de la mer et les causes de leur phosphorescence. Rosette et Le Caire ayant été explorés, l'expédition gagna Suez, et visita l'Arabie Heureuse, non sans courir de grands dangers; Tor, Djadda, Lahaja et plusieurs lieux, dont Forskål étudia soigneusement la constitution géologique, lui fournirent une foule de belles plantes; mais lorsque, pour en recueillir un plus grand nombre, il allait explorer le mont Sadder, il fut atteint de la peste, et mourut en peu de jours, à Djérim, dix-huit mois environ après avoir quitté le Danemark. Ce peu de temps lui avait suffi pour recueillir plus de 2,000 espèces de plantes, dont un quart absolument nouvelles, avec les noms vulgaires grecs, turcs et arabes. Niebuhr mit en ordre les papiers et collections de son compagnon, et, de retour en Danemark, il publia les deux ouvrages suivants : *Descriptiones animalium, avium, amphibiorum, piscium, insectorum, vermium, quæ in itinere orientali observavit P. Forskål*; Copenhague, 1775, in-4° ; — *Flora Ægyptiaco-Arabica, sive descriptiones plantarum quas per Ægyptum inferiorem et Arabiam Felicem detexit, illustravit Petrus Forskål. Post mortem auctoris edidit Carsten Niebuhr. Accedit tabula Arabiæ Felicis geographico-botanica*; Copenhague, 1775, in-4°. A cet ouvrage se trouvent joint une florule de la plage d'Estac, près de Marseille, une florale de l'île de Malte, et une autre du littoral de Constantinople, des Dardanelles et de quelques îles de la mer Égée. Enfin, un an plus tard Niebuhr acheva de payer sa dette à son malheureux compagnon par des *Icones rerum naturalium quas in itinere orientali depingi curavit C. Niebuhr*; Copenhague, 1776, in-4°. Linné a consacré à la mémoire de Forskål un genre de la famille des urticacées, le *forskalia*, ayant pour type le *caidbeja adhærens*, plante d'Égypte voisine du chanvre. A. F.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FORSTER, nom commun à plusieurs personnages allemands, que voici dans l'ordre chronologique :

FORSTER (*Jean*), hébraïsant allemand, né à Augsbourg, en 1495, et mort à Wittemberg, en 1556. Il embrassa avec ardeur les opinions de Luther et de Mélanchthon, et fut envoyé par Luther à Strasbourg, en 1535. La réforme avait fait de grands progrès dans cette ville, Forster y organisa l'église luthérienne; mais il ne sut pas garder l'esprit de modération nécessaire pour se maintenir au milieu d'une population attachée encore en grande partie au catholicisme, et en 1539 il fut obligé de quitter Strasbourg. Il se retira à Wittemberg, où il enseigna l'hébreu avec beaucoup d'éclat. Emporté par son zèle pour le protestantisme, il abandonna plus tard sa chaire, et parcourut en missionnaire les différentes contrées de l'Allemagne. Forster est auteur d'un *Dictionarium Hebraicum novum, ex sacris Bibliis depromptum*; Bâle, 1557, in-fol. Cet ouvrage, comme l'indique le titre, est composé uniquement avec les matériaux que la Bible fournit à la linguistique. Forster a dédaigné l'hébreu rabbinique, qui pourtant a bien son importance. Son dictionnaire a été regardé longtemps comme le meilleur, et il est encore estimé; mais il a perdu beaucoup de son importance depuis la publication des savants travaux de Gesenius et de plusieurs autres hébraïsants modernes. Al. B.

Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

FORSTER (*Valentin*), jurisconsulte allemand, né à Wittemberg, le 20 janvier 1530, mort le 28 octobre 1608. Fils d'un magistrat, il étudia à son tour le droit dans sa ville natale. En même temps il s'appliqua à la philosophie; il eut alors pour maîtres Luther, Mélanchthon, Eber. Il approfondit aussi les mathématiques, et lorsqu'il se rendit à Padoue, il se trouva assez versé dans cette science pour la professer. En France, où il fit ensuite un voyage, il se lia avec les plus renommés jurisconsultes de ce pays. C'était à l'époque des hostilités entre le roi de France Henri II et Philippe II d'Espagne. Forster s'enrôla momentanément dans l'armée espagnole. A son retour d'Espagne, Forster passa par Bourges, où il se fit recevoir docteur en droit. Puis il alla faire des cours sur la jurisprudence, d'abord à Ingolstadt, ensuite à Wittemberg. Sa réputation lui valut d'être ap-

pelé par le duc Éric de Brunswick aux fonctions d'administrateur supérieur à Minden, dans le pays de Hanovre. En 1569 il fut chargé par le landgrave Guillaume de Hesse de professer le droit à Marbourg. En 1580 il devint premier professeur de droit à Heidelberg, où ses cours eurent le plus grand succès. Des dissentiments religieux avec le gouvernement lui firent abandonner cette position, en 1583; il vint alors à Worms, où il donna des répétitions, puis à Helmstædt, où il fut professeur de droit jusqu'à sa mort. Ses principaux ouvrages sont : *Historia Juris civilis Romani*, etc., Bâle, 1565; Cologne, 1594, in-fol.; Mayence, 1607. Cet ouvrage, longtemps estimé, fit cependant accuser Forster de plagiat par plusieurs jurisconsultes, notamment par Thomasius; — *De Jurisdictione Romana, a primordio urbis*; Lyon, 1586, in-fol. (posthume); — un recueil de *Traités* sur diverses questions de droit; Bâle, in-fol., et Francfort, 1565. Quelques-uns de ces traités avaient été publiés séparément. Les principaux sont : *De Pignoribus et Hypothecis*; 1580, in-4°; — *De Jurejurando*; Heidelberg, 1581, in-4°.

Henri Dœring, dans Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FORSTER (*Valentin-Guillaume*), fils du précédent, jurisconsulte allemand, né à Marbourg, le 28 août 1574, mort le 23 octobre 1620. Il professa le droit à Wittemberg, et fut assesseur à l'échevinat de cette ville. On a de lui : *Tractatio Justinianea*; — *Paratitla in Pandectas*; — *De Jure canonico*, etc.; — *De Juris Interpretatione Libri II*; — *De Nuptiis*; — *De Donationibus*; — *De Substitutionibus*; — *Solonis Leges latine, cum notis*.

Witte, *Diar. biog.*

FORSTER (*Froben*), philosophe et philanthrope allemand, né à Kœnigsfeld, le 30 avril 1709, mort le 11 octobre 1791. Il fit ses premières études à Freisingue et à Ingolstadt; à dix-huit ans il se rendit à Ratisbonne, où il entra en 1728 dans l'ordre de Saint-Benoît. On lui donna alors le nom de *Froben*. Il se fit consacrer prêtre en 1733, et la même année il fut chargé de professer la philosophie dans le monastère de Saint-Emmeran. Le succès de ses leçons fut tel qu'on lui confia la chaire de philosophie à Salzbourg. Il y fit des cours qui soulevèrent maintes controverses; on l'accusa même d'innovation, tandis qu'il était animé d'un ardent amour de la vérité. Rappelé dans son chapitre, il continua de traiter les matières philosophiques avec une telle distinction qu'il s'acquit l'amitié de plusieurs personnages importants, parmi lesquels le cardinal Quirini. Il s'éleva aussi dans la hiérarchie. A dater de 1750 il devint successivement prieur, bibliothécaire, enfin abbé de Saint-Emmeran, dont il fit un foyer de lumières et de bienfaisance, car il était aussi charitable qu'éclairé. On a de lui : *Quid est veritas?* etc.; Salzbourg, 1745, in-4°; — *Methodus inveniendi veritatem per meditationem, breviter exposita*; ibid., 1746, in-4°; — *Meditatio philosophica de mundo mechanico et optimo secundum systema Leibnitio-Wolfianum*; ibid., 1747, in-4°; — *De Scripturæ Sacræ vulgata editione*; 1748, in-4°; — *Systema primorum Principiorum, breviter expositum*; 1749, in-4°; — *Beati Flacci Albini, seu Alcuini, abbatis Caroli Magni, regis ac imperatoris magistri, Opera, post primam editionem a viro clar. D. Andrea Quercetano curatam, de novo collecta*, etc.; Ratisbonne, 1777, in-fol.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FORSTER (*Nathaniel*), théologien et philologue anglais, né le 3 février 1717, à Stadcombe (comté de Devon), mort le 20 octobre 1757. Forster suivit la carrière ecclésiastique, et mérita d'être admis, deux ans avant sa mort, dans la Société royale de Londres. Il était profondément versé dans les lettres grecques et latines, et n'était pas moins fort en hébreu. Il joignait à une vaste érudition un esprit de critique très-remarquable. Il a laissé les travaux suivants : *Reflections on the natural antiquity of government art and sciences in Egypt*; Oxford, 1743, ouvrage très-bon pour l'époque où il fut composé, mais qui a beaucoup moins d'importance depuis les études modernes, qui ont si puissamment contribué à nous faire connaître l'antique pays des Pharaons; — *Platonis Dialogi quinque, recensiti et notis illustrati*; Oxford, 1745. Les cinq dialogues compris dans ce recueil sont *Les Amoureux* d'Eutyphron, l'*Apologie de Socrate*, le *Criton*, le *Phédon*. Ce travail se recommande à la fois par la pureté du texte grec et par les observations lumineuses de l'auteur; — *Appendix Liviana continens*; : 1° *selectas codicum manuscript. et editionum antiquarum lectiones, præcipuas variorum emendationes et supplementa lacunarum in iis Titii Livii qui supersunt libris*; — *Freinshemii Supplementorum Libros X, in locum decadis secundæ Livianæ deperditæ*; Oxford, 1746. Forster composa cet ouvrage avec la collaboration d'un de ses savants collègues au collége du Christ; — *Popery destructive of the evidence of Christianity*, sermon; Oxford, 1746; — *A Dissertation upon the account supposed to have been given of Jesus-Christ by Josephus*; Oxford, 1749. On a regardé cette dissertation, qui tend à démontrer que ce passage peut être considéré comme authentique, comme un des meilleurs morceaux de critique du dix-huitième siècle; — *Biblia hebraica sine punctis*; Oxford, 1750, 2 vol. in-4°. Alex. B.

Biog. Brit. — Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

FORSTER (*Jean-Reinhold*), naturaliste et voyageur allemand, né à Dirschau, le 22 octobre 1729, mort le 12 janvier 1794. Il fit ses premières études à Marienwerder, d'où il passa au gymnase Joachim de Berlin. En 1[illegible] il se rendit à l'université de Halle, avec

d'y suivre les cours de médecine; mais la médiocrité de ses ressources entravait cette vocation, contrariée d'ailleurs par son père, qui donnait la préférence au droit; il se décida alors pour la théologie. En 1751 il quitta Halle, se rendit à Dantzig, et deux ans plus tard il devint prédicateur à Vassenhof. Toutefois la théologie occupa dans ses travaux moins de place que l'histoire naturelle. Les circonstances développèrent en lui un goût jusque alors latent, celui des voyages. L'envoyé russe à Dantzig, Rehbinder, lui ayant proposé d'entrer au service de son gouvernement et de visiter les colonies fondées dans la Russie méridionale par Catherine II, Forster se rendit, le 5 mars 1765, à Kœnigsberg, d'où, en passant par Memel et Riga, il arriva à Pétersbourg. Il y prit ses instructions, et vint par Moscou à Saratow. Il s'acquitta fidèlement de sa mission, vit et étudia avec soin les hommes et les choses, et dressa du tout une relation exacte, qu'il remit au comte Orloff, à son retour de Constantinople. Ce voyage, pour lequel Forster renonça à ses fonctions, lui rapporta plus de savoir que d'argent; le gouvernement russe ne s'empressa guère de l'indemniser, et Forster dut se rendre en Angleterre pour s'y créer des ressources avec ses connaissances scientifiques et littéraires. Il accepta à Warrington, dans le Lancashire, une chaire de professeur d'histoire naturelle, de langues française et allemande. Il crut pouvoir alors faire venir sa femme et ses enfants; mais de nouvelles difficultés surgirent: Forster ne s'entendit pas avec ses collègues; il envoya sa démission, et se contenta de donner des leçons particulières et d'entreprendre des traductions. En 1772, il accompagna le capitaine Cook (*voy.* ce nom), en son second voyage dans la mer du Sud. Forster partait en qualité de naturaliste de l'expédition, aux appointements de 4,000 fr. affectés à ce titre par le parlement. Il emmena avec lui son fils, âgé de dix-sept ans. Les voyageurs quittèrent Londres le 26 juin 1772; arrivés à Plymouth, ils s'embarquèrent le 11 juillet, à bord du vaisseau *La Résolution*. Ce voyage, qui dura trois ans, fut marqué par des incidents assez désagréables pour Forster: il s'accordait peu avec les autres passagers, et Cook lui-même semblait tenir en mince estime les explorations scientifiques de son compagnon de voyage. A son retour en Angleterre, Forster ne rencontra pas chez les ministres, tels que lord Sandwich, l'accueil encourageant auquel il aurait eu droit de s'attendre. Peut-être y voyait-on d'un œil jaloux les découvertes scientifiques opérées par un étranger. Il espéra en vain que le gouvernement se chargerait de l'impression de l'histoire de ce voyage, et dut se contenter d'en constater dans un ouvrage spécial les résultats botaniques; il en fit autant pour la géographie physique et l'histoire naturelle et ethnographique des pays qu'il avait parcourus. Ces ouvrages, d'une si grande valeur scientifique, rapportèrent peu à leur auteur. Bientôt il se trouva tellement endetté, qu'il fut emprisonné sur la demande de ses créanciers. Les regards de sa famille malheureuse se tournèrent alors vers la première patrie, où l'on avait suivi avec intérêt toutes les péripéties du voyage de Forster. Son fils, qui fut l'historien de l'expédition, se rendit par Paris (1777) en Hollande et en Allemagne. Il atteignit son but: les princes allemands, les loges maçonniques se cotisèrent, firent des collectes, et Jean-Reinhold Forster fut rendu à la liberté et reçut le titre de docteur en droit à l'université d'Oxford. Son fils lui fit obtenir à Halle la chaire de professeur titulaire d'histoire naturelle et de minéralogie. En juillet 1780 Forster se rendit dans cette ville avec sa famille. Il y fut attaché à la faculté et nommé directeur du jardin botanique. Ses cours attirèrent d'abord une affluence considérable; mais dès les premiers jours Forster adopta vis-à-vis de ses auditeurs un si rude langage que la désertion fut presque immédiatement générale. Il ne vécut pas en meilleure harmonie avec ses collègues, et les francs-maçons qui le reçurent durent bientôt, à cause de ses exigences, le traiter avec une froideur telle qu'à partir de 1792 il renonça à se présenter parmi eux. Au milieu de cet abandon universel, il trouva son salut dans ses travaux intellectuels, qu'il appliqua aux branches les plus diverses, mais particulièrement aux sciences naturelles. Sous les formes âpres qui lui firent un tort si considérable, Forster cachait un caractère loyal et souvent compatissant. « C'est un bien savant homme, disait de lui le grand Frédéric; mais jamais je ne vis un plus grossier personnage. » Il possédait dix-sept langues; mais il aimait par-dessus tout les anciens; Horace le charmait particulièrement, et ce poëte fut son inséparable compagnon de voyage. On a de lui: *Characteres generum plantarum quas in itinere ad insulas maris Australis collegerunt, descripserunt, delinearunt, annis* 1772-1775, *Jo.-R.-F. et Georg. Forster;* Londres, 1776, in-4°, avec gravures. — *Liber singularis de Bysso antiquorum;* 1776; — *Observations made during a voyage round the world on physical geography, natural history and ethic philosophy;* Londres, 1779, in-4°; — *Zoologiæ Indicæ rarioris Spicilegium;* 1781; — *Tableau de l'Angleterre pour l'année* 1780, *continué par l'éditeur jusqu'à l'année* 1783, et en allemand; Dessau, 1784. Cet ouvrage, écrit pour Frédéric II, fut à peine remarqué par ce souverain; — *Enchiridion Historiæ naturali inserviens, quo termini et delineationes ad avium, piscium, insectorum et plantarum adumbrationes intelligendas et concinnandas secundum methodum systematis Lynnæani continentur;* 1788; — *Onomatologia nova systematis oryctognosiæ vocabulis latinis expressa;* 1795; — *Beobachtungen und*

Wahrheiten, etc. (Observations et vérités sur la théorie de la terre); Berlin, 1798. Forster collabora aussi à plusieurs ouvrages destinés à l'instruction de la jeunesse, entre autres : *Geschichte der Entdeckungen und Schifffahrten im Norden* (Histoire des Découvertes et des entreprises maritimes dans le Nord); Francfort, 1784. V. R.

Georges Forster, *A Voyage round the world in His Britannic Majesty's sloop* Resolution, *commanded by capt. James Cook*; Londres, 1777. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FORSTER (*Jean-Georges-Adam*), fils aîné du précédent, voyageur et naturaliste allemand, né à Vassenhof, le 27 novembre 1754, mort à Paris, le 12 février 1794. Il commença ses études sous la direction de son père, et les continua quelque temps à l'école Saint-Pierre de Saint-Pétersbourg. Neuf mois plus tard il suivit son père en Angleterre, où il le seconda dans les traductions qu'il faisait pour vivre, et donna des leçons de français dans quelques maisons d'éducation. Venu ensuite à Londres, il traduisit en anglais les voyages de Bougainville. Au mois de juillet 1772, il mit à la voile avec son père, qui venait d'accepter la proposition d'accompagner Cook, en route pour les régions polaires du Sud. Tout jeune encore, il fut cependant soumis à mainte épreuve, son père, dont le caractère était irascible, se trouvant souvent aux prises avec le chef de l'expédition. Revenu en Angleterre, le jeune Forster éluda la disposition en vertu de laquelle il était interdit à Jean-Reinhold Forster de publier la relation du voyage. Cette interdiction ne pouvait l'atteindre. En conséquence, il fit paraître sous son nom l'ouvrage intitulé : *A Voyage round the world in His Britannic Majesty's sloop* Resolution, *commanded by capt. James Cook*; *during the years* 1772, 1773, 1774 *and* 1775; Londres, 1777, 2 vol. in-4°. Il publia ensuite une traduction allemande de cette relation, avec additions, d'après le journal de Cook; Berlin, 1779, in-8°. Cette publication, dans laquelle l'auteur développait des pensées et des sentiments supérieurs à son âge, n'apporta qu'un allégement momentané aux souffrances de la famille. Georges Forster songea alors à chercher ailleurs qu'en Angleterre des ressources suffisantes. Au mois d'octobre 1777, il se rendit en France, où il connut Buffon et Franklin; mais ses relations dans ce pays ne paraissent pas s'être étendues plus loin. Ayant appris alors que son père venait d'être emprisonné pour dettes, il passa par la Hollande en Allemagne, où il espérait, avec raison, trouver des secours. Il fut bien accueilli par le landgrave de Hesse, par le duc Ferdinand de Brunswick, enfin par le prince de Dessau, et accepta une place de professeur au gymnase Carolin de Cassel. Son père et sa famille se trouvaient alors dans une telle pénurie que pour leur venir en aide il dut continuer de faire des traductions. C'est de cette époque que date la continuation de sa traduction de l'*Histoire naturelle* de Buffon entreprise par Martini. Il se trouvait d'ailleurs soutenu par de précieuses amitiés, celles de Dohm, de Jean de Müller, de Soemmering, de Tiedemann, enfin de Jacobi. Malheureusement ses travaux furent troublés pendant quelque temps par une certaine exaltation philosophique ou religieuse. Cette situation ne dura pas; Forster était un trop bon esprit pour compromettre ainsi son avenir. Il accepta donc les fonctions de professeur d'histoire naturelle à l'université de Wilna, que lui offraient le roi de Pologne et le prince Michel Poniatowski. Avant de se rendre à sa destination, il visita plusieurs villes importantes, entre autres Prague, Vienne et Varsovie. L'empereur Joseph II, qui le reçut en audience particulière, sembla vouloir le détourner de se rendre à Wilna. « Si vous tenez à travailler, dit-il à Forster, ce n'est pas en Pologne que vous en trouverez les moyens. Les Polonais sont un peuple vaniteux et borné. En entrant dans ce pays, il est bon d'aviser à la manière d'en sortir. — Sire, répondit Forster, je ne désire qu'une chose : travailler à mon aise. — Alors, répliqua l'empereur, vous vous en retournerez bientôt. » La prévision de Joseph II se réalisa en partie. Forster, qui tenait tant à se livrer à ses occupations studieuses, rencontra de nombreuses difficultés. Cependant il se fit recevoir docteur en médecine à la faculté de Halle, puis il épousa Thérèse, fille de son ami Heyne. Au mois d'août 1787, il quitta la Pologne pour aller prendre part, sous les conditions les plus avantageuses, à un voyage de découvertes ordonné par l'impératrice de Russie. Mais la guerre de Turquie qui survint alors fit avorter ce projet et en même temps les espérances de Forster. Il vint alors à Mayence, où, grâce à Jean de Müller, il obtint un modeste emploi de bibliothécaire; en même temps il s'occupa de divers travaux, et particulièrement de traductions. Un voyage de trois mois, qu'il fit ensuite avec Alexandre de Humboldt, lui fournit l'occasion de composer un ouvrage qui lui assure un rang honorable parmi les bons écrivains allemands. A son retour à Mayence, au mois de juillet 1790, il reprit ses traductions, tout en s'occupant de la publication de l'œuvre que lui avaient inspirée ses voyages. Dès lors aussi il s'occupa de matières politiques. A l'époque où Custine fit son entrée dans Mayence à la tête de l'armée française, Forster fut l'objet de la confiance du général républicain : il avait compris l'impossibilité de demeurer fidèle à une cause qui s'était abandonnée elle-même, celle de l'électeur, qui « avait fui, dit-il, avec la caisse des orphelins; celle de la noblesse, qui, ayant mis en sûreté tout ce qu'elle possédait, demandait à la bourgeoisie de se
ériter; enfin, celle du clergé, qui s'était
[illegible] à la population. » Ce langage lui a
haine des classes privilégiées, qui mirent sa

prix. La ville de Mayence chargea Forster de porter à la Convention nationale de Paris le vœu formulé par les Mayençais d'être incorporés à la nation française. En même temps il espérait être nommé député de Mayence; mais la retraite de Custine et les événements qui suivirent déjouèrent toutes ses espérances, et il dut rester à Paris, où il mourut. Outre la relation de son voyage avec le capitaine Cook, on a de lui : *Reply to M. Wales's on M. Forster's Account of capt. Cook's last Voyage;* Londres, 1778, in-4°; — *Geschichte und Beschreibung des Brodbaums* (Histoire et description de l'Arbre à Pain); Cassel, 1784, in-4°; en français, Cassel, 1784; — *Dissertatio botanico-medica de plantis esculentis insularum Oceani australis;* Halle, 1785, in-8°; — *Florulæ insularum australium Prodromus;* Gœttingue, 1786, in-8°; — *Kleine Schriften*, etc. (Mélanges, etc.); Leipzig, 1789-1797, in-8°, en 6 parties; les cinq dernières ont été publiées par Huber, après la mort de Forster; — *Ansichten vom Niederrhein, von Brabant, Flandern, Holland, England und Frankreich, im April, May und Junius* 1790 (Vues du bas Rhin, du Brabant, de Flandre, de Hollande, d'Angleterre et de France aux mois d'avril, mai et juin 1790); Berlin, 1791-1794, 3 vol. in-8°; trad. en français par Ch. Pougens, Paris, 1795, 3 vol., in-8°. Forster a pris part aux traductions anglaises de Lamonosof, d'Osbeck, de Kalm et de Bossu, publiées par son père. Il a lui-même traduit en allemand de nombreux ouvrages, parmi lesquels : La *Lettre* de Morozzo à Macquer sur *la décomposition des acides carbonique et nitrique;* Stendal, 1784, in-8°; — La *Relation du troisième voyage de Cook;* Berlin, 1787-1788, 2 vol. in-4°. Il a publié en outre de nombreux mémoires dans plusieurs recueils. V. R.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Biographie médicale.* — Jean-Reinhold Forster, dans les *Annal. der Philos.* de Jacobs. — A. et W. Schlegel, *Charakteristiken und Kritiken*, I.

FORSTER (*Georges*), voyageur anglais, mort à Allahabad, en 1792. Employé au civil par la compagnie des Indes orientales à Calcutta, il fit, de 1782 à 1784, un long et périlleux voyage à travers l'Inde septentrionale et la Perse. Il parlait l'indou avec une pureté et une facilité peu communes; le persan lui était également familier; il avait aussi fait quelques progrès dans le sanscrit, mais il se servait plus particulièrement de l'idiome usité chez les Mahrattes. Doué de tous ces avantages, et déguisé en négociant musulman, il entreprit son expédition. Du Bengale, il entra dans le Cachemyr et en Perse, et il arriva en Angleterre (1784), après avoir traversé la Russie. En 1785, Forster publia à Londres un ouvrage sur la mythologie et les mœurs des Indous; puis il repartit pour Calcutta, où il fit paraître, en 1790, la relation de son voyage sous ce titre : *A Journey from Bengal to England*, édition fort rare, qui fut réimprimée avec la suite de la relation à Londres, et dont on a une traduction en français, avec des additions importantes, par Langlès; Paris, 1802, 3 vol. in-8°. On ignore à qui est due la publication de la suite de l'ouvrage original, en 1798; car Forster était mort en 1792, à Allahabad, pendant un voyage qu'il faisait pour entamer des négociations avec le chef des Mahrattes. Les informations prises par ce voyageur étaient plutôt le résultat de ses recherches locales et de ses observations que de la lecture. Aussi faut-il se défier de ses considérations historiques; mais lorsqu'il rapporte ce qu'il a vu, on peut avoir toute confiance dans ses récits.

Conversat.-Lexik. — Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.*

* **FORSTER** (*Thomas-Ignace-Marie*), naturaliste, astronome et mécanicien anglais, né à Londres, le 9 novembre 1789. Il passa une partie de sa première jeunesse à la résidence de son aïeul, à Walthamstow. De bonne heure il manifesta un vif penchant pour les sciences naturelles, qu'il commença d'étudier sérieusement à l'âge de seize ans; dès lors aussi il commença la série de ses publications; les premières en date sont le *Liber rerum naturalium* et le *Journal of the Weather* (1805), continués l'un et l'autre depuis cette époque. Forster reçut en même temps de son oncle Benjamin les premières notions d'astronomie, de mécanique et d'aérostatique, puis il apprit les langues, et s'occupa de phrénologie. En 1808 il écrivit un ouvrage sur les hirondelles; en 1811 il s'occupa d'astronomie à propos de la comète de cette année. Une maladie, dont il avait été atteint l'année précédente, lui fit faire au sujet de l'influence de l'atmosphère sur la santé des observations qu'il consigna dans le *Philosophical Magazine*, et qui amenèrent entre lui et Arago une vive polémique. En 1812, dans une brochure sur l'influence des spiritueux sur l'homme, Forster émit une doctrine qui ne fut pas moins controversée que ses opinions sur l'action atmosphérique. Comme Rousseau l'avait soutenu avant lui, il prétendit que l'homme n'était pas né carnivore. Il appuya cette thèse non-seulement sur ce qu'il avait lu, mais encore sur sa propre expérience. Jusque alors Forster avait étudié dans la maison paternelle : il obtint enfin de son père d'aller compléter ses connaissances au collége Corpus-Christi de l'université de Cambridge. Il y prit ses degrés. Pour se conformer à la volonté paternelle, il étudia les lois, auxquelles il préféra bientôt la médecine, qu'il abandonna ensuite également pour s'adonner uniquement aux sciences. Il fit imprimer alors une édition d'Aratus, sous le titre grec de Ἀράτου Διοσημεῖα, *notis et collatione scriptorum illustrata;* Londres, 1813, in-8°. Quelques notes dont il était peu satisfait le portèrent ensuite à brûler une partie de ce travail. Il résulta de ce sacrifice que le livre devint assez rare. Obligé de suspendre ses travaux par suite d'une blessure à la main gauche reçue en faisant une expérience, Forster se rendit

à Oxford en 1813. A son retour au collége, il composa une ode grecque commençant par ces mots : « Τί μὴ νῦν φεύγεις Μάρια. » C'est en 1814, pendant un voyage dans la principauté de Galles, qu'en franchissant les collines du pays, Forster se livra à ses premières expériences relatives à l'effet de l'air raréfié sur les oreilles.

Dans un voyage à Londres, Forster étudia, avec Spurzheim, qu'il y connut, l'anatomie et la physiologie du cerveau. Il suivit à Édimbourg le célèbre phrénologiste, qu'il seconda dans la propagation de la nouvelle doctrine. Ainsi que cela lui arrivait habituellement en étudiant une science, il composa à son tour sur ce sujet un écrit, lu en mars 1816, et ayant pour titre *Mémoire sur l'anatomie comparée du cerveau.* Une excursion dans les Highlands d'Écosse lui inspira des observations météorologiques qu'il publia dans le *Philosophical Magazine*, et qui furent suivies d'ouvrages divers sur l'influence de l'air dans les maladies périodiques et d'une édition annotée de Catulle.

Le 3 juillet 1819, à onze heures du soir, il découvrit dans la région du nord une comète, aperçue dans la même nuit à l'Observatoire de Greenwich. Dans la même année, il visita la Flandre, la Belgique, la Suisse et Paris ; puis il consigna dans le *Philosophical Magazine* ses observations sur la variété dans le pouvoir dispersif de l'atmosphère et sur les couleurs des étoiles. Presque en même temps il publia un calendrier perpétuel de tous les phénomènes de l'année. Élu membre de la Société des Astronomes de Londres, Forster se retira sur son domaine à Hartwell, où il revint à la botanique, tout en continuant ses travaux astronomiques, et publia de nouveaux ouvrages, particulièrement sur cette dernière science. En 1827, il se rendit à Aix-la-Chapelle et à Spa, où il signala des traces de tremblements de terre. En 1833 il vint à Bruxelles, et en 1834 il voyagea en Italie et dans le midi de l'Europe. Une brochure intitulée *Ontophilos*, dans laquelle il prétend que les animaux ont une âme immortelle, lui attira d'assez violentes attaques de la part du clergé, qui l'accusa en particulier d'avoir voulu introduire les doctrines indiennes dans une université chrétienne. Forster répliqua par une nouvelle brochure en s'autorisant de l'opinion de quelques Pères de l'Église ou prélats, tels que Tertullien, Origène, Bellarmin. Parmi ces travaux Forster trouvait le temps de faire de la poésie ; une pastorale fut le résultat de ses loisirs poétiques. Retiré plus tard en Flandre, il se livra avec une ardeur nouvelle à la culture de la botanique. Forster fut nommé membre de la Faculté de Médecine de Cambridge, membre de la Société de Linné à Londres, enfin correspondant de l'Académie des Sciences naturelles à Philadelphie. Les principaux ouvrages d'Ignace-Thomas Forster sont : *Researches about atmospheric Phenomena;* Londres, 1812; — *Reflections on spirituous liquors;* Londres, 1812, in-8°; — *Catulli Carmina, cum notis;* 1816, in-12; — *Observations on the casual and periodical Influence of the Atmosphere in Diseases;* Londres, 1817, in-8°; — *Perennial Calendar;* Londres, 1824, in-8°; — *Pocket Encyclopædia for shepherds, mariners and husbandmen;* Londres, 1826; — *Circle of Seasons and Key to the Almanack and Calendar;* Londres, 1828; — *Somatopsychologus, or body, life and mind;* in-8°; — *Original Letters of Locke, Shaftesbury and Algernon Sidney, with a metaphysical Preface;* Londres, 1830; — *Essay on the atmospherical Origin of epidemic Diseases;* 1830; — *Aerial and Alpine Voyages;* — *Medicina simplex, or the pilgrims Waybook, being a popular guide to a healthy life and happy old age;* 1830; — *Beobachtungen ueber den Einfluss des Luftdruckes auf das Gehoer, etc.* (Observations sur l'influence de l'air sur l'ouïe); Francfort, 1835; — *Cambridge, Nugæ;* 1836; — *Observations sur l'influence des comètes, en réponse à M. Arago;* 1836; — *Philozoia, or reflections on the condition of the animal kingdom* ; 1839; — *Pan, a pastoral;* 1840; — *Philosophia Musarum;* Bruges, 1842; — *Harmonia Musarum;* 1844; — *Biographical Sketches of Dr Forster.* — *Sonate*, 1851.

Conversat. Lex.

* FORSTER (*François*), graveur en taille-douce, naturalisé Français, né au Locle, principauté de Neuchâtel, en Suisse, le 22 août 1790. Il vint à Paris vers la fin de l'année 1805, fit ses études de graveur dans l'atelier de P.-J. Langlois, et suivit en même temps les cours de l'École des Beaux-Arts, où il obtint d'abord une seconde médaille, puis une première. En 1809, au concours des grands prix de gravure, il reçut le deuxième prix ; enfin, en 1814, il remporta le premier grand prix. Le roi de Prusse étant à Paris et apprenant que le jeune Forster était né dans un pays dont il avait été et redevenait souverain, lui adressa une médaille d'or et le gratifia d'une pension annuelle de 1500 francs pour deux années. Ce graveur a donné les œuvres suivantes : un grand nombre de planches pour d'importantes collections, notamment pour le *Musée Napoléon*, de Robillard-Péronville; — pour le *Musée Royal;* — pour la *Galerie de Florence;* — pour l'*Iconographie grecque et romaine*, etc.; les sujets ci-après : *Aurore et Cephale*, d'après Guerin; — *Enée et Didon*, d'après le même; — *François Ier et Charles-Quint*, d'après Gros; — *Sainte Cécile*, d'après Delaroche; — *La Vierge au bas-relief*, d'après Leonard de Vinci; — *La Vierge de la maison d'Orléans*, d'après Raphael; — *Les trois Grâces*, d'après le même; — *La Vierge de la Légende*, d'après le même; — *Le Christ sur la croix*, d'après Sébastien del Piombo, de même grandeur que le tableau original; — les *portraits* du *roi de Bavière*, d'après Streler; —

du *roi de Prusse*, d'après Gérard; — *du baron de Humboldt*, d'après Steuben; — *d'Albert Durer*, d'après ce peintre lui-même; — *De Henri IV*, d'après Porbus; — *De Raphael*, d'après ce peintre; — un *Portrait en pied de Wellington*, d'après Gérard; — le *Portrait de Victoria Ire, reine d'Angleterre*, d'après F. Winterhalter; — ceux de *Millin*, de *Rabelais*, etc. M. Forster a reçu pour récompenses: une médaille de deuxième classe en 1824, et une de première classe en 1831, deux médailles du roi des Belges, la décoration de la Légion d'Honneur le 23 avril 1828; celle de l'ordre de Léopold le 1er décembre 1845, à la suite de l'exposition de Bruxelles. Enfin, il est membre de l'Académie des Beaux-Arts depuis le 14 septembre 1844. GUYOT DE FÈRE.

Journal des Beaux-Arts, 10 octobre 1848, et renseignements particuliers.

FORSTER. *Voy.* FOERSTER.

FORSTNER (*Christophe*), diplomate allemand, né au château de Birkenstein, le 7 octobre 1598, mort le 28 décembre 1667. De Linz, où il fit ses premières études, il passa à l'université de Tubingue, où il acquit de telles connaissances, qu'il put publier dès l'âge de dix-neuf ans ses *Hypomnemata politica*. Après avoir passé quelque temps à l'université de Vienne, il revint en 1620 à Tubingue, où il resta jusqu'en 1623; il se rendit alors en Italie, et, après un séjour de trois ans dans cette contrée, il fit un voyage en France. Revenu ensuite en Autriche, il y fit connaissance avec le comte Hohenlohe, qu'il suivit en Franconie et dont il devint conseiller en 1630. C'est en cette qualité qu'il devint ambassadeur à Vienne, et qu'il assista à la diète de Ratisbonne. En 1631, il fut nommé vice-chancelier, plus tard chancelier à Mœmpelgard, dans le Wurtemberg. Il conserva ces dernières fonctions jusqu'à sa mort. Outre l'ouvrage cité, on a de lui: *Ad libros sex priores Annalium C. Cornelii Taciti Notæ politicæ*; — *Epistolæ negotium pacis Osnabrugo-Monasteriensis concernentes*; — *De moderno Imperii Statu*. Ses lettres politiques ont paru dans le *Magazin fuer Staaten-und Kirchengeschichte* (Magasin de l'histoire politique et ecclésiastique) de Le Bret.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FORSYTH (*Guillaume*), horticulteur écossais, né dans le comté d'Aberdeen, en 1737, mort le 25 juillet 1804. Il se livra dès sa jeunesse à l'étude de l'agriculture et à la pratique du jardinage. En 1763 il vint à Londres, travailla à Chelsea, sous la direction de Miller, et le remplaça dans son emploi de jardinier du Jardin botanique. Il fut nommé en 1784 surintendant des jardins royaux de Saint-James et de Kinsington. Il apporta de grandes améliorations dans l'arboriculture. On a de lui: *Observations on the diseases, defects, and injuries of fruit and forest-trees*; Londres, 1791, in-8°; — *Treatise on the culture and management of fruit-trees*; Londres, 1804, in-4°.

Gentleman's Magazine.

FORT (Le). *Voy.* LE FORT.

FORTE ou **FORTIO** (*Ange*), en latin **FORTIUS**, médecin italien, vivait à Venise dans le seizième siècle. Il était grand partisan de l'astrologie, et par ses paradoxes et son ridicule orgueil il se fit beaucoup d'ennemis parmi ses confrères. On a de lui: *Opera nuova, ove si contenghono quattro dialoghi*; Venise, 1532, in-8°; — *Dialogo nominato Specchio de la vita umana, in cui si ragiona dell' influenza celeste nelle malattie correnti della squinancia, della pontura, e delle febre*; Venise, 1535, in-8°; — *Veritatis redivivæ Militia*; Venise, 1541, in-8°; — *De Mirabilibus humanæ Vitæ naturalia Fundamenta*; Venise, 1543, in-8°. — *Il Trattato de la Peste, dove si fa conoscere l'esser suo*; Venise, 1556, in-8°.

Biographie médicale.

FORTE ou **FORTI** (*Léonard*), archéologue italien, vivait à Rome au seizième siècle. On a de lui: *De Re Militari et variis instrumentis belli*, avec fig.; Venise, 1531, in-8°.

Gesner, *Bibliotheca.* — Mandosio, *Bibliotheca Romana.*

FORTE-BRACCIO (*Nicola*), *condottiere* (1), seigneur de Pérouse, mort en 1435. Il était neveu d'Andrea Braccio di Montone (voy. *ce nom*), et fit ses premières armes sous ce célèbre capitaine, qu'il suivit au siége de Rome et dans les guerres contre les *sforzeschi* (2). En 1424, à la mort de son oncle, Forte-Braccio fut reconnu pour chef par une grande partie des bandes de Braccio. Il se mit au service de la République Florentine, et se plaça bientôt au premier rang des généraux italiens par son habileté et son courage. En 1429 il soumit Volterra, insurgée contre Florence. Le 22 novembre de la même année, il envahit le territoire de Paolo Guinigi, seigneur de Lucques, ravagea son territoire, et vint assiéger sa capitale. Selon Andrea Billi, les Lucquois employèrent alors pour la première fois en Italie des armes à feu portatives et à longue portée (*schioppi*, fusils). Au moyen de ce nouveau mode de guerre et par de nombreuses sorties, ils fatiguèrent les Florentins. Antonio Petrucci ayant amené aux assiégés un renfort considérable de Siennois, et Francesco Sforza s'étant mis en campagne à la tête de six mille soldats milanais, Forte-Braccio dut abandonner son entreprise, et se cantonna dans ses châteaux. En 1433, à l'instigation de Filippo-Maria Visconti, duc de Milan, et conjointement avec Francesco Sforza, il envahit le patrimoine de saint Pierre, s'empara de Tivoli, et menaça Rome. Le pape Eugène IV eut recours à la ruse, et divisa ses deux ennemis en réveillant leurs anciennes haines de famille. Cependant, les Ro-

(1) Conducteur ou capitaine.

(2) Sous ce nom on désignait alors les partisans des Sforze.

mains, fatigués d'un gouvernement qui les accablait de contributions et ne savait pas les défendre, s'étant insurgés, le saint-père dut fuir, et Forte-Braccio entra dans Rome. Forcé de guerroyer sans cesse contre les papalins et les sforzeschi, il finit par être blessé mortellement à la bataille de Capo-di-Monte. Son parent, le fameux Nicola Piccinino, hérita de sa puissance.

A. de L.

Macchiavelli, *Istor. Florent.*, t. IV, p. 28-38. — Andrea Billi, *Hist. Mediolanens.*, l. VII, p. 117. — Gino Capponi, *Commentari di Neri*; p. 1168. — Pietro Russi, *Histor. Fragm. Senensis*, p. 27. — Leonardo Aretino, *Comment.*, p. 934. — Poggio Bracciolini, *Hist. Florent.*, l. VI, p. 354. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, chap. LXV, p. 399.

* **FORTE-GUERRA** (La signora), héroïne italienne, vivait au milieu du seizième siècle. En 1554, lorsque le duc de Florence vint assiéger Sienne, les dames de cette ville, résolues d'en défendre la liberté, prirent les armes, et se partagèrent en trois bandes. La première était conduite par la signora Forte-Guerra, la seconde par la signora Piccolomini, et la troisième par la signora Livia-Fausta. Ces trois bataillons composaient un corps de trois mille soit dames, soit bourgeoises, qui s'employèrent à réparer les fortifications de la ville aussi énergiquement qu'auraient pu faire les hommes, qui pendant toute cette guerre furent encouragés par l'exemples que leur donnèrent ces femmes, à ce point que les ecclésiastiques s'empressaient de travailler comme elles aux fortifications, même le dimanche et ayant l'archevêque à leur tête.

Lenglet Dufrénoy, *Hist. de Jeanne d'Arc*, trois. partie, p. 239.

FORTEGUERRI ou **FORTIGUERRA** (*Scipion*), célèbre erudit italien, plus connu sous le nom de *Carteromaco*, né à Pistoie, le 4 février 1466, mort le 16 octobre 1515. Un de ses grands-oncles, le cardinal Nicolas Forteguerri, résigna en sa faveur le bénéfice de Saint-Lazare à Spazzavento Ce revenu servit à lui faire donner une excellente éducation. Il s'appliqua particulièrement à l'etude du grec, et eut pour maître Ange Politien. Alde Manuce, qui rassemblait de tous côtés des philologues pour les employer à la correction de ses classiques grecs, fit venir Forteguerri à Venise. Celui-ci entra dans l'Académie Aldine, et y prit le nom de *Carteromacus*. Son travail, comme celui de ses confrères, consistait à préparer les manuscrits pour l'impression, soit en les corrigeant, soit en les transcrivant plus correctement, à joindre aux éditions des avertissements et des préfaces, à traduire les auteurs grecs en latin. Forteguerri fut aussi chargé de professer publiquement le grec. L'imprimerie des Alde ayant été fermée en 1506, par suite de la guerre, Forteguerri se retira à Rome, où il eut successivement pour patrons les cardinaux Galeotto Franciotti de la Rovere et François Alidosi. La fin prématurée du premier, en 1508, la mort tragique du second, tué par le duc d'Urbin, en 1511, décidèrent Forteguerri à r[illegible] sa ville natale. Il y resta peu de [illegible] vint s'établir à Rome, chez Ange C[illegible] de Nocera. Ce prélat le recommanda [illegible] nal Jean de Médicis, qui devenu pa[illegible] nom de Léon X, le chargea de l'[illegible] son parent Jules de Médicis, [illegible] vêque de Florence. Forteguer[illegible] nal Jules à Florence, et il y mourut [illegible] Forteguerri : *Oratio de laudibus l[illegible] græcarum*; Venise, 1504, in-4°; in-4°; Rome, 1543, in-4°, avec les [illegible] cardinal Bessarion. Henri Estienne [illegible] tête de son *Thesaurus Linguæ Græcæ*; — *Ar[illegible] tidis Oratio de laudibus urbis Romæ, e [illegible] in latinum versa*; Venise, 1519, in-8°, *Écrivains de l'Histoire Auguste*; — *Ptolemæi De Geographia Libri VIII*; 1507, in-fol. Forteguerri avait [illegible] règlements de l'Académie Al[illegible] document a été publié pour la pre[illegible] Ciampi, dans ses *Memorie di Scip[illegible] romaco*; Pise, 1811, in-8°. On trouve mêmes *Mémoires* huit épigrammes [illegible] Forteguerri et une dissertation de [illegible] ressante sur un passage de l'*Hist[illegible] maux* d'Aristote, relatif à la rag[illegible].

Zaccaria, *Bibliotheca Pistojese*. — [illegible] *moires des hommes illustres*, t. XXII. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, part. II, p. [illegible]

FORTEGUERRI (*Nicolas*), p[illegible] italien, surnommé *le jeune*. [illegible] d'un ancien membre de sa [illegible] Nicolas Forteguerri, né à Pi[illegible] 1674, mort le 17 février 17[illegible]5. [illegible] bonne heure beaucoup de disp[illegible] poésie. Ses parents tinrent à [illegible] droit. Après avoir été reçu d[illegible] se rendit à Rome, s'y distingu[illegible] et suivit en Espagne le légat pont[illegible] De retour à Rome, il devint ca[illegible] de Clément XI, chanoine de Sai[illegible] jeure, et referendaire des deux chan[illegible] fut vers la même epoque admis à l'Aca[illegible] Arcades, sous le nom de *Nidalmo* [illegible] 1715, passant l'automne à la camp[illegible] société de quelques jeunes gens [illegible] gagea, à la suite d'une convers[illegible] ficulté de la poésie narrative, [illegible] poëme dans le genre du Berni, du [illegible] l'Arioste. Ce fut l'origine du *Ric[illegible]* poëme qui continue le *Roland Furieux*, [illegible] sans avoir l'admirable poésie de l'A[illegible] a l'agrément, la grâce piquante, la [illegible] sée quelquefois jusqu'à la licence. [illegible] duction légère, que Forteguerri laissa sous le pseudonyme de *Carteromaco*, a [illegible] sa reputation, mais nuisit à son a[illegible] clésiastique. Il espéra longtemps [illegible] et mourut, dit-on, de douleur de [illegible] l'obtenir. On a de lui : *Oratio in Funere [illegible]centii XII*; Rome, 1700, in-4°; — [illegible]

Traslatione sacratissimi corporis S. Leonis Magni; Rome, 1715, in-4°; — *Orazione delle nobili Arti, della Pittura, della Scultura e dell' Architettura*; dans les *Prose degli Arcadi*, t. II; — *Ragionamento allegorico intorno la origine delle cose*; ibid.; — *Discorso pastorale*; ibid.; — *Risposta ad Alfesibeo Cario, custode d'Arcadia*; ibid.; — *Rime*; dans les *Rime degli Arcadi*, dans la *Raccolta del Gobbi*, et ailleurs; — *Commedie di Terenzio, tradotte per la prima volta in versi italiani*; Urbin, 1736, 2 vol. in-fol.; — *Ricciardetto*; Venise (sous la fausse indication de Paris), 1738, in-4°; — *Raccolta di Rime piacevoli*; Gênes (Florence), 1763, in-8°. Ce sont onze épîtres en vers adressées à ses amis; les mêmes furent publiées avec des additions, Pescia, 1780, in-8°. Pour les traductions françaises du *Ricciardetto*, voy. DUMOURIEZ et NIVERNOIS.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VIII.

FORTESCUE (Sir *John*), célèbre jurisconsulte anglais. On ignore la date et le lieu précis de sa naissance. On ne sait pas mieux où il fit ses études. Au rapport de Tanner, il fut élève du collége d'Exeter; Prince, au contraire, désigne Oxford. Quant à la jurisprudence, il l'étudia à Lincoln's Inn, où il acquit une profonde connaissance des lois. Il devint lui-même gouverneur de cet établissement dans la quatrième année du règne de Henri VI, et trois ans plus tard il remplit de nouveau ces fonctions. En 1430 il fut nommé sergent ès lois, et en 1441 il obtint le titre de sergent ès lois du roi. Enfin, l'année suivante, il fut élevé aux fonctions de chief-justice du Banc de la Reine. Il se fit remarquer pendant plusieurs années par une sage et sévère administration de la justice. Malheureusement cette carrière si glorieusement remplie fut interrompue par les troubles civils. Attaché à Henri VI, qui mettait en lui sa confiance, il fut déclaré coupable de haute trahison par le premier parlement d'Édouard IV, en vertu de l'acte lancé contre le roi, la reine Marguerite, leur fils Édouard et d'autres personnages haut placés. En Écosse, où Henri VI dut se réfugier, Fortescue fut nommé chancelier d'Angleterre. Lui-même s'intitule ainsi dans son grand ouvrage *De Laudibus Legum Angliæ*. Il passa d'abord en Flandre, avec la reine Marguerite, puis en Lorraine, où il composa plusieurs de ses ouvrages. Dans l'intervalle les choses changèrent encore de face. Abandonné par le *faiseur de rois*, Édouard dut fuir à son tour, et, le 6 octobre 1470, Henri VI remonta sur le trône. Fortescue profita de ces événements pour rentrer dans sa patrie; mais il ne prit plus aucune part à la lutte qui continua entre les deux prétendants à la couronne. Cette conduite prudente lui valut de n'être pas inquiété dans la retraite où il vivait, quand enfin Édouard IV resta seul maître du pouvoir. Il mourut âgé, dit-on, de près de quatre-vingt-dix ans. Les principaux de ses ouvrages, dont quelques-uns n'ont pas été imprimés, sont : *De Laudibus Legum Angliæ*. Ce remarquable traité de la législation anglaise ne fut imprimé que sous Henri VIII, sans date précise. Il fut ensuite traduit à des époques diverses, depuis 1516 jusqu'aux temps modernes; — *The Difference between an absolute and limited monarchy, as it more particularly regards the english constitution*; publié seulement en 1714, par John Fortescue-Aland.

Biog. Brit. — Prince, *Worthies*. — Bridgman, *Legal Bibliography*.

* **FORTI** (*Girolamo*), poëte italien, né à Teramo, mort en 1489. Il traita un sujet alors fort à la mode, en mettant en vers des récits relatifs aux paladins de Charlemagne; et c'est d'après des auteurs français (il en convient lui-même) qu'il composa son poëme intitulé : *Innamoramento di Rinaldo da Monte-Albano*; cet ouvrage parut in-folio, sans lieu ni date; mais on y a reconnu les caractères de Riessinger, qui imprimait à Naples en 1474; on ne connaît qu'un seul exemplaire de ce précieux volume; et en 1840, à la vente de la bibliothèque du comte Boutourlin, il fut acquis au prix de 1355 francs, et passa dans la riche collection de sir Thomas Grenville, léguée depuis au Musée Britannique. Dans cette première édition, le récit des exploits de Renaud, de sa mort et de ses miracles, remplit 58 chants; l'auteur jugea que ce n'était point assez, et remaniant, développant son œuvre, il la porta à 75 chants; mais ce ne fut que longtemps après sa mort que cet ample récit fut publié, à Venise, en 1533; l'ouvrage se trouva d'ailleurs du goût des lecteurs, car il obtint plusieurs éditions, et l'on prit assez judicieusement la peine de l'abréger. Aujourd'hui il est tombé dans un oubli d'où sans doute il ne sortira plus. G. B.

Melzi, *Bibliografia dei Romanzi e dei Poemi romanzeschi*, 1831, p. 224. — *Catalogue de la bibliothèque Boutourlin*; Florence, 1831, n° 774. — *Bibliotheca Grenvilliana*, Londres, 1848, p. 607.

* **FORTI** (*Giacomo*), peintre de l'école bolonaise, florissait en 1483. Il fut condisciple du Francia à l'école de Marco Zoppo; il aida souvent son maître, principalement dans les fresques dont il ornait les façades d'église ou de palais; mais il lui fut toujours inférieur, quoique ne manquant pas d'une certaine habileté à peindre le nu. On lui attribuait une Vierge, dite *La Madonna del Paradiso*, fresque qui existait à Bologne dans l'église de S.-Tommaso-al-Mercato. E. B—N.

Malvasia, *Felsina pittrice*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

FORTI ou **FORTIS** (*Raimond-Jean*), plus généralement connu sous le nom de *Jean Fortius* et de *Zanforti*, médecin italien, né à Vérone, en 1603, mort à Venise, le 26 février 1678. Il fit ses études à Padoue, et après s'être fait recevoir docteur, il alla pratiquer la médecine à

Venise. Il s'acquit rapidement une grande réputation. Le sénat le nomma successivement médecin d'Udine et professeur de médecine à l'université de Padoue. Ses infirmités l'obligèrent de quitter cette chaire en 1675. L'année suivante il fut appelé à Vienne, pour soigner l'empereur Léopold, qui le récompensa par le titre de conseiller-médecin de la cour impériale, et à son retour il fut créé chevalier de Saint-Marc. Forti était un médecin habile, mais on lui reproche un engouement excessif pour le galénisme. On a de lui : *Consilia de Febribus et Morbis Mulierum facile cognoscendis et curandis;* 1668, in-8°; — *Consultationum et responsionum medicinalium Centuriæ quatuor;* Padoue, 1669, in-fol.; avec l'ouvrage précédent, Genève, 1677-1678, 2 vol. in-fol.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.* — *Biographie médicale.*

FORTI. *Voy.* FORTE.

FORTIA, ancienne famille française, originaire du royaume d'Aragon; elle se divise en quatre grandes branches, *de Fortia-Chailly*, *d'Urban*, *de Montréal* et *de Piles*, qui ont formé en Languedoc, en Touraine, à Avignon, à Paris, dans le comtat Venaissin, en Provence, etc., diverses branches secondaires, presque toutes éteintes aujourd'hui. Le nom de Fortia est connu depuis la fin du dixième siècle; dans le douzième, les membres de cette famille sont nommés *très-hauts seigneurs;* en 1113, lorsque Raimond-Bérenger vint prendre possession de la Provence et du Gévaudan, l'histoire nous apprend que deux frères, seigneurs de Fortia, accompagnaient ce prince. Sous le règne du roi d'Aragon Jacques I[er], surnommé *le Conquérant*, vers 1230, *Pierre* DE FORTIA fut celui de tous les seigneurs catalans qui se signala le plus durant les guerres du belliqueux monarque. *Philippe* DE FORTIA, commandant en Provence les troupes du même prince, illustra son nom par ses exploits. L'un de ses descendants, *Bernard*, dit *le chevalier* DE FORTIA, commandait les armées de don Pèdre IV lorsqu'il chassa le reste des infidèles qui infestaient l'Espagne. *Sibylle* DE FORTIA, fille du chevalier Bernard, devint l'épouse de ce même roi, en 1381; *Isabelle et Éléonore* épousèrent, l'une don Jacques II d'Aragon, prince de la maison royale et dernier comte d'Urgel, l'autre Jean I[er], roi de Castille.

Bouche, *Essai sur l'histoire de Provence*, t. II, p. 500. — Expilly, *Dictionnaire géographique*, au mot *Peyruis*.

FORTIA D'URBAN (*Jean-François*), chef de la branche des Fortia d'Urban, né à Montpellier, en 1477, mort à Avignon, en 1555. Il était seigneur d'Orthez (Languedoc), et épousa, en 1505, Françoise de Vitali, noble Romaine, qui valut à son mari l'admission à toutes les charges et dignités de la ville d'Avignon, alors soumise au pape. Fortia d'Urban fut nommé trésorier général du comtat Venaissin. Il se distingua dans les guerres que le roi Louis XII eut en Italie pour le Milanais, et mourut laissant quatre [illegible]

FORTIA D'URBAN (*Marc*) [illegible] dent, né en 1507, à Montp[illegible] tembre 1582. Il devint [illegible] de [illegible] rousse, petite ville du comtat [illegible] guier d'Avignon; ainsi que ses [illegible] été naturalisé par lettres patentes du roi Henri, enregistrées le 15 juillet 1550 au parlement de Provence. Il s'était fixé à Carpentras, où il remplissait la charge de président de la chambre apostolique. Veuf de Juana Henriquez, il avait épousé, en 1559, Françoise de La Plane, et mourut laissant une riche succession et beaucoup d'enfants.

FORTIA (*Gilles* DE), fils aîné du précédent, né le 10 septembre 1552, mort en 1617. Il fut quatre fois élu viguier d'Avignon, en 1585, 1603, 1610 et 1617. Henri IV, roi de France, le nomma capitaine de galère, chevalier de Saint-Michel et gentilhomme de sa chambre. Gilles de Fortia acheta de Truphémond de Raymond, de Modène, le 17 mars 1584, le fief et territoire foncier d'Urban.

FORTIA (*Louis* DE), fils aîné du précédent, né en 1597, mort en 1696. Il fut seigneur d'Urban, de Caderousse, etc. En 1621 il fit hommage de la terre d'Urban à la chambre apostolique; il devint viguier d'Avignon, et laissa dix-sept enfants.

FORTIA (*François* DE), sieur de *Salettes*, né en 1631, à Avignon, mort en 1700. Il était capitaine dans le régiment de la Marine, et se distingua au service du roi, dans le combat du faubourg Saint-Antoine de Paris, le 2 juillet 1652; aux siéges d'Étampes, Montmédy, de Dunkerque, de Gravelines, à la bataille des Dunes, etc. Élevé au commandement du régiment Dauphin (infanterie), il prit une part active aux guerres de Catalogne, et se distingua surtout au siége de Puycerda. Lors de la conquête de la Catalogne, Louis XIV lui inféoda les bourgs de Forthia et de Forthianet, situés sur le golfe de Roses, et qui avaient appartenu à ses ancêtres. Le roi le nomma en même temps major de brigade. Après la paix de 1679, il fut créé gouverneur de Mont-Louis, au traitement de 12,000 livres. C'est de lui dont il est question dans l'ode de Saint-Geniès intitulée : *Ad Petronium Mascaronem in obitum Franc. Fortiæ Balmæi*.

FORTIA (*Paul* DE), marquis d'Urban, frère cadet du précédent, mort en 1734. Il épousa, le 4 mai 1681, Marie-Esprit de Vissée de La Tude de Ganges, et par cette union la famille de Fortia se trouva alliée à celle de saint Louis; en effet, la marquise de Fortia, dont il est ici question, descendait du saint roi par Diane de Joannis de Château-Blanc, femme de Charles de Vissée, marquis de Ganges. Le marquis de Fortia d'Urban fut *élu* de la noblesse, premier consul et viguier d'Avignon; il laissa huit enfants.

FORTIA (*François* DE), marquis d'U[illegible]n, aîné du précédent, né le 10 janvier 1[illegible]

l fut page du roi et vice-légat d'Avi-

(*Hercule-Paul-Catherine* DE), fils
écédent, né en 1718, mort victime de
ion, en mai 1790. Il était viguier d'A-
avait eu deux enfants : *Pauline* DE
ée en 1753 et morte en 1794, sans avoir
e; et *Agricole* DE FORTIA, marquis
qui fait l'objet de l'article suivant.
A (*Agricole-Joseph-François-Xavier-
prit-Simon-Paul-Antoine*, marquis
. D'URBAN), né le 18 février 1756,
ris, le 4 août 1843. Il dut la multipli-
prénoms à cette circonstance qu'il eut
ains tous les magistrats de la cité d'A-
on père en ayant été nommé viguier
écédente. Amené fort jeune à Paris,
premières études à Passy, puis, en
collége de La Flèche, d'où il fut
en 1771, à l'École Militaire de la ca-
28 avril 1773 il entra, avec le grade
utenant en second, au régiment du Roi
), alors en garnison à Nancy. Appelé
mai 1777), par un procès important
tribunal de la Rote, il donna sa dé-
779), et passa deux années dans la
monde chrétien, partageant les mo-
lui laissaient ses affaires entre l'étude
-arts, celle des antiquités et les ma-
es.
voir gagné son procès, il revint à Châ-
'alcernier, dans le Comtat. Il ne tarda
à Paris, où il fit connaissance avec D'A-
De retour à Avignon, le pape le nomma
milices d'infanterie dans le comtat Ve-
ortia épousa, en 1785, M[lle] de Sainte-
les Achards, et fit de nouveau en 1788
de Rome. En février 1789, il revit la
ppelé à faire partie de la première mu-
constitutionnelle d'Avignon, en 1790,
ffrages de ses concitoyens, il s'éloigna
vit le parti révolutionnaire triompher,
it à Paris. Quoique religieux et roya-
omte de Fortia n'émigra point lors de
; mais il vécut caché à Vitry-sur-Seine,
ra à Paris qu'après la chute de Robes-
cessa dès lors de se mêler aux affaires
Occupé à de nombreuses recherches,
ux sciences et aux lettres des services
mandent son nom à la reconnaissance
ux qui les cultivent. En 1830 il remplit
issée vacante à l'Académie des Inscrip-
Belles-Lettres par la mort de Dam-
ien chancelier de France. Il était déjà
de plusieurs autres académies de
l'Italie et d'Allemagne. Les gens de
uvèrent en lui un généreux protecteur,
acra sa fortune à la publication d'un
nbre d'ouvrages, choisis malheureuse-
upart sans discernement. « La moitié
es qu'il prodiguait dans un si noble but
fi, disait avec raison M. Letronne, pour
rendre de véritables services aux lettres et aux sciences, et attacher le nom Fortia à des monuments plus durables. »

On a de lui : *Traité d'Arithmétique*; Avignon, 1781 et 1794, in-8°; — *Principes et questions de Morale naturelle*; Yverdun, 1781, avec additions; Avignon, 1803, in-12; Paris, 1804, in-12; Paris, 1834, 2 vol. in-12; — *Amusements littéraires*; Yverdun, 1784, in-12; — *Traité des Progressions par addition*, précédé d'un *Discours sur la nécessité d'un nouveau système d'arithmétique*, terminé par de *Nouvelles vues sur la quadrature du cercle*; 3e édit., 1795, in-8°; — *Discours sur les nombres polygones, figurés et pyramidaux de tous les ordres*; Paris, 1795, in-8°; — *Vie de Xénophon*, suivie d'un *Extrait historique et raisonné de ses ouvrages*; Paris, 1794, in-8°. Cet ouvrage est terminé par l'*Apologie de Socrate*, trad. en français par P. de La Montagne; — *Œuvres complètes de Luc Clapiers, marquis de Vauvenargues*, revues et augmentées sur les manuscrits communiqués par sa famille, accompagnées de *Notes*; Paris, 1797, 2 vol. in-8° et in-12; — *Mémoires de l'Athénée de Vaucluse*; Avignon, 1802-1806, cinq pièces, in-8°; — *Catalogue de la bibliothèque de la ville d'Avignon*; Avignon, 1804, in-8°; — *Vie de Pétrarque*, augmentée de la première traduction qui ait paru en français de la *Lettre* adressée *à la postérité* par ce poëte; Avignon, 1804, in-16; — *Introduction à l'histoire de la ville d'Avignon*; 1805, in-8°; — *Mélanges de Géographie, d'Histoire et de Chronologie ancienne*, avec deux cartes, et suivis d'un *Mémoire* de M. Barbié du Bocage, destiné à servir de supplément aux *Œuvres* de Xénophon et principalement à l'*Histoire de la Retraite des Dix-Mille*; Paris, 1795 et 1805, in-8°; — *Législation des rentes foncières et application de ses principes*, etc.; Paris, 1805-1806, in-8°; — *Histoire ancienne des Saliens, nation ligurienne ou celtique, et des Saliens, prêtres de Mars*; Paris, 1805; réimprimée sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe terrestre*; Paris, 1811; — *Antiquités et Monuments du Vaucluse*; Paris, 1808, 2 parties in-12, avec pl. : la première partie contient l'histoire des Cavares et du passage d'Annibal par le département de Vaucluse; la seconde, l'histoire de la conquête de la Gaule méridionale par les Romains, l'explication de médailles celtiques nouvellement découvertes, et l'histoire de l'ancienne Atlantide; — *Histoire de la Maison de Fortia, originaire de Catalogne*; Paris, 1808, in-12; — *Mélanges de Géographie et d'Histoire, ou plan d'un atlas historique portatif*, suivi d'une liste des écrivains et artistes célèbres jusqu'au troisième siècle avant J.-C.; Paris, 1809, in-12; — le même avec un *Catalogue raisonné des Géographes grecs*, par Luc Holstenius; Paris, 1809, in-12; — *Histoire d'Aristarque de Samos*,

suivie de la traduction de son ouvrage *Sur les Distances du Soleil et de la Lune*; Paris, 1810 et 1823, in-8°; — *Tableau historique et géographique du Monde depuis son origine jusqu'au siècle d'Alexandre*; Paris, 1810 et 1814, 4 vol. in-12; — *Histoire de la marquise de Ganges*; Paris, 1810, in-12; — *Principes des Sciences mathématiques*, contenant des éléments d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie et de mécanique, suivis d'une *Notice historique* sur quinze mathématiciens célèbres; Paris, 1811, in-12, avec 3 pl.; — *Projet d'une nouvelle Histoire Romaine*, etc.; 1813, in-12, 6 pl.; — *Tableau historique et généalogique de la Maison de Bourbon, depuis son origine jusqu'à nos jours*, suivi de l'*État actuel des diverses branches de cette illustre Maison*; Avignon, 1816, in-8°. Cet ouvrage a été refait entièrement et imprimé en tête du 1[er] vol. de l'*Histoire généalogique du chevalier de Courcelles*; 9 vol. in-4°; — *Hipparque, ou de l'amour du gain*, dialogue trad. de Platon; Paris, 1819, in-8°; — *Système général de Bibliographie alphabétique, appliqué au tableau encyclopédique des connaissances humaines, et en particulier à la philologie*; Paris, 1819, in-12; réimprimé sous le titre de *Nouveau Système de Bibliographie alphabétique*, et précédé de *Considérations sur l'orthographe française*, divisées en trois parties; Paris, 1822, in-12, avec 2 port.; — *Dissertation sur le passage du Rhône et des Alpes par Annibal l'an 218 avant notre ère*; dans les *Antiquités et Monuments du Vaucluse*, et Paris, 1821, in 8°, avec cartes; — *Mémoires pour servir à l'histoire romaine pendant les cent vingt-six ans qui ont précédé l'ère chrétienne*, extraits du V[e] vol. de l'*Art de vérifier les dates*; Paris, 1821, in-8°; — *Direction pour la conscience d'un roi*; Paris, 1821, in-12; — *Mémoire sur une question proposée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, suivi d'un *Opuscule de Héron de Byzance, Sur les mesures*, et de quelques *Observations sur les mesures itinéraires des anciens*; Paris, F. Didot, 1823, in-8°; — *Supplément* au Tite-Live, inséré dans la *Collection des auteurs classiques* de Lemaire; Paris, 1823, in-8°; — *La Journée de Guinegate*, poëme (1825); — *Vie de Louis de Balbes de Berton de Crillon, surnommé* le brave Crillon (par l'abbé de Crillon), suivie de *Notes historiques et critiques*; Paris, F. Didot, 1826, 3 vol. in-8°. On trouve dans cet ouvrage une histoire des duels, depuis la plus haute antiquité, jusqu'au règne de Charles IX inclusivement; — *Histoire du Hainaut*, trad. du père Jacques de Guyse, avec le texte latin en regard et des *Notes*; Paris et Bruxelles, 1826-1839, 2 vol. in-8°, ouvrage qu'on n'avait connu jusque là que par une mauvaise traduction (le texte n'ayant jamais été imprimé), et qui donne non-seulement l'histoire de la Belgique en remontant jusqu'au siége

de Troie, mais aussi les annales [illegible] fanes du monde entier; — *Extr[illegible] moires du Comte de Modène*; Pa[illegible] 1827, in-8°; — *Tableau chron[illegible] événements rapportés par Tacite* [illegible] *rieurs à l'avénement de l*[illegible] Paris, 1827, in-8°; — *Chron*[illegible] *de Jésus-Christ*, faisant suite au [illegible] *bleau*; Paris, 1827, in-8°, et 1830, in-[illegible] *toire générale du Portugal, depuis* [illegible] *Lusitaniens, jusqu'à la régence* [illegible] *guel* (avec Mielle); Paris, 1828-1[illegible] in-8°, avec cartes et portraits; — [illegible] *de madame Deldir, sultane ind*[illegible]; — *Note sur le Génie du Christianisme* [illegible] cernant l'auteur de l'*Imitation de J.-C.*; 1830, in-8°; — *Sur la véritable* [illegible] *l'île de Calypso*; Paris, 1830, in-12; — [illegible] *toire du pont sur le Rhône à* [illegible] traite d'une *Note sur les œuvres* [illegible] *briand*; Paris, 1830, in-8°; — *Essai* [illegible] *gine de l'écriture, sur son introd*[illegible] *la Grèce, et son usage jus*[illegible] *mère*, c'est-à-dire jusqu'à l' [illegible] 1000 ère; Paris, 1832, in-8°. L'au[illegible] de respect pour les m[illegible] en avançant cette opin[illegible] que [illegible] crés n'ont point été inspirés par [illegible] ment historiques. De For[illegible], auq[illegible] vrage comme dans pre[illegible] tout ce [illegible] sa plume, on peut repro[illegible] un peu trop causeuse, [illegible] l'école théologique. Il parle [illegible] puis de celui des signes, et [illegible] temps d'Homère l'écriture e[illegible] étaient connus en Égypte de[illegible] cles. Dugas-Montbel avait [illegible] tenu le contraire; — *Ho*[illegible] Paris, 1832, in-8°; — *Exa*[illegible] *attribué à Louis le Bègue*, [illegible] suivi d'un *Traité sur saint* [illegible] *évêque de Paris*; Paris, 183[illegible] — *Sur les trois Systèmes d'Écri*[illegible] *tiens*; Paris, 1833, in-12 : c'es[illegible] explication du passage des *Str*[illegible] ment d'Alexandrie concernant c[illegible] *Essai sur l'immortalité de l'âme* [illegible] *resurrection*; Paris, 1835, in-12; — (seize) *prononcés au Cercle de* [illegible] *verselle*; Paris, 1835-1[illegible] in-[illegible] tingue parmi ces discours [illegible] sur *du mal; la Providence; la* [illegible] *rale universelle; la tolérance* [illegible] *morale chrétienne*; — *Mémoires p*[illegible] *à l'histoire de l'introduction du ch*[illegible] *dans les Gaules*; Paris, 1838, in-[illegible]; — [illegible] *toire anté-diluvienne de la Chine*, [illegible] *toire de la Chine dans les temps* [illegible] *à l'an 2298 avant notre ère*; Paris, 2 [illegible] — *Description de la Chine et des* [illegible] *butaires de l'empereur*; Pa[illegible] 3 vol. in-12, avec carte, par [illegible] —

toire et ouvrages de Hugues Metel (né à Toul, en 1080), *ou mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du douzième siècle;* Paris, 1839, in-8° ; cette publication est une sorte de complément à l'*Histoire du Hainaut;* — *La Chine et l'Angleterre, ou histoire de la déclaration de guerre faite par la reine d'Angleterre à l'empereur de Chine;* Paris, 1840-1842, 3 vol. in-12; — *Maximes de Washington;* Paris, 1840, in-12; — *Discours sur l'empereur Kieng-Long*, suivis d'*Extraits* tirés des ouvrages précédents; Paris, 1841, in-12; — *Abrégé chronologique de la vie de Platon;* Paris, 1843, in-12; — *Recueil des Itinéraires anciens*, comprenant l'*Itinéraire* d'Antonin, la *Table* de Peutinger, un choix des *Périples grecs*, avec 10 cartes dressées par le colonel Lapie; Paris, 1845, in-4°.

Le marquis de Fortia est encore auteur de l'*Histoire de l'Optique* dans la nouvelle édition de l'*Histoire des Mathématiques* de Montucla. Il a en outre travaillé aux traductions des *Chefs-d'Œuvre des Pères de l'Église;* Paris, 15 vol. in-8°; à l'*Histoire scientifique et militaire de l'expédition d'Égypte;* Paris, 1844; à l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle;* aux *Annales de la Philosophie chrétienne;* au *Dictionnaire chronologique;* au *Magasin encyclopédique;* à l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, à diverses autres revues et recueils périodiques. Il a pris une part importante à la publication d'une nouvelle édition et à la continuation de l'*Art de vérifier les dates*, ce savant ouvrage des Bénédictins qui forme à lui seul une bibliothèque historique des plus complètes. La première partie, embrassant les périodes antérieures à la naissance de Jésus-Christ, n'existait encore qu'en manuscrit : de Fortia la fit précéder d'un discours préliminaire, et il fit paraître, de concert avec plusieurs savants, la troisième partie, commençant à l'année 1770 et continuée jusqu'à nos jours. On doit aussi à de Fortia une édition des *Œuvres complètes* de Châteaubriand, augmentées de *Notes* (1829 à 1831). On trouve à la suite des *Mémoires* du chevalier Pougens, publiés par Mme Louise Brayer de Saint-Léon, Paris, 1834, in-8°, plusieurs *Lettres* du marquis de Fortia à son ami, ou écrites à son sujet.

Ripert-Monclar, *Essai sur la Vie et les Ouvrages de Fortia d'Urban.* — *Journal des Savants*, septembre 1831, p. 566 et suiv. — *Bibliographie des ouvrages composés ou traduits par le marquis de Fortia d'Urban;* Paris, Garnot, 1840, in-8°.

FORTIA DE PILES (*Alphonse-Toussaint-Joseph-André-Marie-Marseille*, comte DE), né à Marseille, le 18 août 1758, mort à Sisteron, le 18 février 1826. Dès l'âge de neuf ans il fut pourvu de la charge de capitaine gouverneur-viguier de Marseille en survivance de son père; mais il ne fut reçu en cette qualité qu'en 1779. Il servit successivement dans les chevau-légers du roi (1er octobre 1773) et dans le régiment d'infanterie du Roi, et était lieutenant et chevalier de Saint-Louis lorsque son régiment fut licencié, en 1790, après les affaires de Nancy. Quoiqu'il appartînt à l'ordre de Malte, il avait épousé en 1786 Mlle de Cabre, fille d'un président au parlement d'Aix. Entraîné par ses relations, il émigra, mais ne porta pas les armes contre la France, et passa le temps de son exil volontaire à parcourir l'Europe en compagnie du chevalier de Boisgelin de Kerdu (*voy.* BOISGELIN). Après la chute de Robespierre, il s'empressa de rentrer en France. En 1801 il hérita, du moins légalement, du titre de duc accordé à son grand-père et à ses descendants par une bulle du pape Pie VI, en 1776. Sous la Restauration il défendit avec beaucoup de vivacité les opinions royalistes. Son zèle ne fut récompensé ni par le public ni par la cour, et Fortia, découragé, se retira à Sisteron, où il mourut. En lui s'éteignit la branche des Fortia de Piles. Parmi ses nombreuses productions en tous genres, nous citerons : *Correspondance philosophique de Caillot-Duval*, Nancy et Paris, 1785, in-8°; avec de Boisgelin : ouvrage devenu rare (1); — *Correspondance de M. M**** (Mesmer) *sur les nouvelles découvertes du baquet octogone, de l'homme baquet et du baquet moral;* avec Journiac de Saint-Méard et L. de Boisgelin; Libourne et Paris, 1785, in-12; — *Voyage de deux Français en Allemagne, Danemark, Suède, Russie et Pologne, fait en* 1790, 1791 *et* 1792; Paris, 1796, 5 vol. in-8°. Cet ouvrage se distingue par beaucoup d'exactitude, mérite rare chez les voyageurs modernes; — *Six lettres à S.-L. Mercier, de l'Institut national de France, sur les six tomes de son* Nouveau Paris, *par un Français;* avec cette épigraphe.

Quid Romæ faciam? Mentiri nescio : librum,
Si malus est, nequeo laudare.

(JUVÉNAL, *Sat.*, III.)

Paris, an IX (1801), in-12; — *Examen de trois ouvrages sur la Russie*, savoir : *Le Voyage* de Chantreau; *La Révolution de* 1762, par Rulhière; et *Les Mémoires secrets*, par Masson; Paris, 1802; — *Quelques mots à M. Masson*, auteur des *Mémoires secrets sur la Russie;* Paris, an XI (1803), in-8°; — *Quelques erreurs* de la Géographie universelle *de M. Guthrie* et du *Cours de Cosmographie de M. Mentelle;* Paris et Marseille, 1804, in-8°, — *Coup d'œil rapide sur l'état présent des puissances européennes considérées dans leurs rapports entre elles;* précédé d'*Observations critiques sur deux ouvrages politiques publiés en l'an V* (2) *par un Français;* Paris,

(1) Cette correspondance est un recueil de mystifications renfermant des lettres adressées sous ce pseudonyme par Fortia de Piles à des gens d'esprit simple ou d'une vanité démesurée, et les réponses, où leur crédulité amusait le public à leurs dépens.

(2) Le premier avait pour titre : *Vues générales sur l'Italie*, etc., par S.-B.-J. de Pommereul, Paris, in-8°; l'autre était de Ginguené.

suivie de la traduction de son ouvrage *Sur les Distances du Soleil et de la Lune;* Paris, 1810 et 1823, in-8°; — *Tableau historique et géographique du Monde depuis son origine jusqu'au siècle d'Alexandre;* Paris, 1810 et 1814, 4 vol. in-12; — *Histoire de la marquise de Ganges;* Paris, 1810, in-12; — *Principes des Sciences mathématiques*, contenant des éléments d'arithmétique, d'algèbre, de géométrie et de mécanique, suivis d'une *Notice historique* sur quinze mathématiciens célèbres; Paris, 1811, in-12, avec 3 pl.; — *Projet d'une nouvelle Histoire Romaine*, etc.; 1813, in-12, 6 pl.; — *Tableau historique et généalogique de la Maison de Bourbon, depuis son origine jusqu'à nos jours*, suivi de l'*État actuel des diverses branches de cette illustre Maison;* Avignon, 1816, in-8°. Cet ouvrage a été refait entièrement et imprimé en tête du 1er vol. de l'*Histoire généalogique du chevalier de Courcelles;* 9 vol. in-4°; — *Hipparque, ou de l'amour du gain*, dialogue trad. de Platon; Paris, 1819, in-8°; — *Système général de Bibliographie alphabétique, appliqué au tableau encyclopédique des connaissances humaines, et en particulier à la philologie;* Paris, 1819, in-12; réimprimé sous le titre de *Nouveau Système de Bibliographie alphabétique*, et précédé de *Considérations sur l'orthographe française*, divisées en trois parties; Paris, 1822, in-12, avec 2 port.; — *Dissertation sur le passage du Rhône et des Alpes par Annibal l'an* 218 *avant notre ère;* dans les *Antiquités et Monuments du Vaucluse*, et Paris, 1821, in 8°, avec cartes; — *Mémoires pour servir à l'histoire romaine pendant les cent vingt-six ans qui ont précédé l'ère chrétienne*, extraits du Ve vol. de l'*Art de vérifier les dates;* Paris, 1821, in-8°; — *Direction pour la conscience d'un roi;* Paris, 1821, in-12; — *Mémoire sur une question proposée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, suivi d'un *Opuscule de Heron de Byzance, Sur les mesures*, et de quelques *Observations sur les mesures itinéraires des anciens;* Paris, F. Didot, 1823, in-8°; — *Supplément* au Tite-Live, inséré dans la *Collection des auteurs classiques* de Lemaire; Paris, 1823, in-8°; — *La Journée de Guinegate*, poëme (1825); — *Vie de Louis de Balbes de Berton de Crillon, surnommé* le brave Crillon (par l'abbé de Crillon), suivie de *Notes historiques et critiques;* Paris, F. Didot, 1826, 3 vol. in-8°. On trouve dans cet ouvrage une histoire des duels, depuis la plus haute antiquité, jusqu'au règne de Charles IX inclusivement; — *Histoire du Hainaut*, trad. du père Jacques de Guyse, avec le texte latin en regard et des *Notes;* Paris et Bruxelles, 1826-1839, 2 vol. in-8°, ouvrage qu'on n'avait connu jusque là que par une mauvaise traduction (le texte n'ayant jamais été imprimé), et qui donne non-seulement l'histoire de la Belgique en remontant jusqu'au siége de Troie, mais aussi les annales sacrées et profanes du monde entier; — *Extrait des Mémoires du Comte de Modène;* Paris, 1826 et 1827, in-8°; — *Tableau chronologique des événements rapportés par Tacite, et antérieurs à l'avénement de l'empereur Tibère;* Paris, 1827, in-8°; — *Chronologie de la vie de Jésus-Christ*, faisant suite au précédent *Tableau;* Paris, 1827, in-8°, et 1830, in-12; — *Histoire générale du Portugal, depuis l'origine des Lusitaniens, jusqu'à la régence de don Miguel* (avec Mielle); Paris, 1828-1830, 10 vol. in-8°, avec cartes et portraits; — *Méditations de madame Deldir, sultane indienne;* 1828; — *Note sur le Génie du Christianisme*, concernant l'auteur de l'*Imitation de J.-C.;* Paris, 1830, in-8°; — *Sur la véritable situation de l'île de Calypso;* Paris, 1830, in-12; — *Histoire du pont sur le Rhône à Avignon*, extraite d'une *Note sur les œuvres de Châteaubriand;* Paris, 1830, in-8°; — *Essai sur l'origine de l'écriture, sur son introduction dans la Grèce, et son usage jusqu'au temps d'Homère*, c'est-à-dire jusqu'à l'an 1000 avant notre ère; Paris, 1832, in-8°. L'auteur se montre plein de respect pour les monuments chrétiens, tout en avançant cette opinion que les écrivains sacrés n'ont point été inspirés par des faits purement historiques. De Fortia, auquel, dans cet ouvrage comme dans presque tout ce qui est sorti de sa plume, on peut reprocher parfois une érudition un peu trop causeuse, rejette la croyance de l'école théologique. Il parle du langage d'action, puis de celui des signes, et enfin démontre qu'au temps d'Homère l'écriture et l'usage du papier étaient connus en Égypte depuis plusieurs siècles. Dugas-Montbel avait tout récemment soutenu le contraire; — *Homère et ses écrits;* Paris, 1832, in-8°; — *Examen d'un diplôme attribué à Louis le Bègue, roi de France*, suivi d'un *Traité sur saint Denis, premier évêque de Paris;* Paris, 1833, 2 vol. in-8°; — *Sur les trois Systèmes d'Écriture des Égyptiens;* Paris, 1833, in-12 : c'est une nouvelle explication du passage des *Stromates* de Clément d'Alexandrie concernant ces écritures; — *Essai sur l'immortalité de l'âme et sur la resurrection;* Paris, 1835, in-12; — *Discours* (seize) *prononcés au Cercle de Morale universelle;* Paris, 1835-1839, in-12 : on distingue parmi ces discours ceux *sur l'existence du mal; la Providence; les mystères; la morale universelle; la tolérance religieuse; la morale chrétienne;* — *Mémoires pour servir à l'histoire de l'introduction du christianisme dans les Gaules;* Paris, 1838, in-8°; — *Histoire ante-diluvienne de la Chine, ou histoire de la Chine dans les temps antérieurs à l'an* 2298 *avant notre ère;* Paris, 2 vol. in-12; — *Description de la Chine et des États tributaires de l'empereur;* Paris, 1839-1840, 3 vol. in-12, avec carte, par Dufour; — *His-*

toire et ouvrages de Hugues Metel (né à Toul, en 1080), *ou mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du douzième siècle;* Paris, 1839, in-8° : cette publication est une sorte de complément à l'*Histoire du Hainaut;* — *La Chine et l'Angleterre, ou histoire de la declaration de guerre faite par la reine d'Angleterre à l'empereur de Chine;* Paris, 1840-1842, 3 vol. in-12; — *Maximes de Washington;* Paris, 1840, in-12; — *Discours sur l'empereur Kieng-Long*, suivis d'*Extraits* tirés des ouvrages précédents; Paris, 1841, in-12; — *Abregé chronologique de la vie de Platon;* Paris, 1843, in-12; — *Recueil des Itinéraires anciens*, comprenant l'*Itinéraire* d'Antonin, la *Table* de Peutinger, un choix des *Périples grecs*, avec 10 cartes dressées par le colonel Lapie; Paris, 1845, in-4°.

Le marquis de Fortia est encore auteur de l'*Histoire de l'Optique* dans la nouvelle édition de l'*Histoire des Mathématiques* de Montucla. Il a en outre travaillé aux traductions des *Chefs-d'Œuvre des Pères de l'Église;* Paris, 15 vol. in-8°; a l'*Histoire scientifique et militaire de l'expédition d'Égypte;* Paris, 1844; à l'*Encyclopedie du dix-neuvième siècle;* aux *Annales de la Philosophie chrétienne;* au *Dictionnaire chronologique;* au *Magasin encyclopedique;* à l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, à diverses autres revues et recueils périodiques. Il a pris une part importante à la publication d'une nouvelle édition et à la continuation de l'*Art de vérifier les dates*, ce savant ouvrage des Benedictins qui forme à lui seul une bibliothèque historique des plus complètes. La premiere partie, embrassant les périodes anterieures a la naissance de Jesus-Christ, n'existait encore qu'en manuscrit : de Fortia la fit preceder d'un discours préliminaire, et il fit paraître, de concert avec plusieurs savants, la troisième partie, commençant à l'année 1770 et continuee jusqu'a nos jours. On doit aussi a de Fortia une edition des *Œuvres complètes* de Châteaubriand, augmentees de *Notes* (1829 a 1831). On trouve à la suite des *Mémoires* du chevalier Pougens, publies par Mme Louise Brayer de Saint-Leon, Paris, 1834, in-8°, plusieurs *Lettres* du marquis de Fortia à son ami, ou ecrites à son sujet.

Ripert-Monclar, *Essai sur la Vie et les Ouvrages de Fortia d'Urban.* — *Journal des Savants*, septembre 1851, p. 566 et suiv. — *Bibliographie des ouvrages composes ou traduits par le marquis de Fortia d'Urban;* Paris, Garnot, 1840, in-8°.

FORTIA DE PILES (*Alphonse-Toussaint-Joseph-André-Marie-Marseille*, comte DE), né à Marseille, le 18 août 1758, mort à Sisteron, le 18 fevrier 1826. Dès l'âge de neuf ans il fut pourvu de la charge de capitaine gouverneur-viguier de Marseille en survivance de son père; mais il ne fut reçu en cette qualité qu'en 1779. Il servit successivement dans les chevau-légers du roi (1er octobre 1773) et dans le régiment d'infanterie du Roi, et était lieutenant et chevalier de Saint-Louis lorsque son régiment fut licencié, en 1790, après les affaires de Nancy. Quoiqu'il appartînt à l'ordre de Malte, il avait épousé en 1786 Mlle de Cabre, fille d'un président au parlement d'Aix. Entraîné par ses relations, il émigra, mais ne porta pas les armes contre la France, et passa le temps de son exil volontaire à parcourir l'Europe en compagnie du chevalier de Boisgelin de Kerdu (*voy.* BOISGELIN). Après la chute de Robespierre, il s'empressa de rentrer en France. En 1801 il hérita, du moins légalement, du titre de duc accordé à son grand-père et à ses descendants par une bulle du pape Pie VI, en 1776. Sous la Restauration il défendit avec beaucoup de vivacité les opinions royalistes. Son zèle ne fut récompensé ni par le public ni par la cour, et Fortia, découragé, se retira à Sisteron, où il mourut. En lui s'éteignit la branche des Fortia de Piles. Parmi ses nombreuses productions en tous genres, nous citerons : *Correspondance philosophique de Caillot-Duval*, Nancy et Paris, 1785, in-8°; avec de Boisgelin : ouvrage devenu rare (1); — *Correspondance de M. M**** (Mesmer) *sur les nouvelles découvertes du baquet octogone, de l'homme baquet et du baquet moral;* avec Journiac de Saint-Méard et L. de Boisgelin; Libourne et Paris, 1785, in-12; — *Voyage de deux Français en Allemagne, Danemark, Suède, Russie et Pologne, fait en* 1790, 1791 *et* 1792; Paris, 1796, 5 vol. in-8°. Cet ouvrage se distingue par beaucoup d'exactitude, mérite rare chez les voyageurs modernes; — *Six lettres à S.-L. Mercier, de l'Institut national de France, sur les six tomes de son* Nouveau Paris, *par un Français;* avec cette épigraphe.

> Quid Romæ faciam? Mentiri nescio : librum,
> Si malus est, nequeo laudare.
>
> (JUVÉNAL, *Sat.*, III.)

Paris, an IX (1801), in-12; — *Examen de trois ouvrages sur la Russie*, savoir : *Le Voyage* de Chantreau; *La Révolution de* 1762, par Rulhière; et *Les Mémoires secrets*, par Masson; Paris, 1802; — *Quelques mots à M. Masson*, auteur des *Mémoires secrets sur la Russie;* Paris, an XI (1803), in-8°; — *Quelques erreurs* de la Géographie universelle *de M. Guthrie* et du *Cours de Cosmographie de M. Mentelle;* Paris et Marseille, 1804, in-8°, — *Coup d'œil rapide sur l'état présent des puissances européennes considérées dans leurs rapports entre elles;* précédé d'*Observations critiques sur deux ouvrages politiques publiés en l'an V* (2) *par un Français;* Paris,

(1) Cette correspondance est un recueil de mystifications renfermant des lettres adressées sous ce pseudonyme par Fortia de Piles à des gens d'esprit simple ou d'une vanité démesurée, et les réponses, où leur credulité amusait le public à leurs dépens.

(2) Le premier avait pour titre : *Vues générales sur l'Italie*, etc., par S.-R.-J. de Pommereul, Paris, in-8°; l'autre était de Ginguené.

in-8°. Cet ouvrage fut imprimé en 1805, mais il ne put être mis en circulation qu'après 1814; — *Omniana, ou extrait des archives de la Société universelle des Gobe-Mouches*, avec Guys de Saint-Charles et publié sous le pseudonyme de *C.-A. Moucheron*; Paris, 1808, in-12; — *Quelques Réflexions d'un homme du monde sur les Spectacles, la Musique, le Jeu et le Duel*; Paris, 1812, in-8°; — *A bas les masques! ou réplique amicale à quelques journalistes, déguisés en lettres de l'alphabet*; Paris, 1813, in-8° : cette brochure fait suite aux *Réflexions d'un homme du monde*; — *Souvenirs de deux anciens Militaires, ou recueil d'anecdotes inédites et peu connues*, avec Guys de Saint-Charles; Paris, 1813, 1817, in-12; — *Nouveau Recueil d'Anecdotes inédites, ou suite des Souvenirs de deux anciens Militaires*, avec le même; Paris, 1813, in-12; — *Le Curieux puni*, comédie en un acte, avec le même; publié sous le pseudonyme d'*André et Austin*; Paris, 1813, in-8°; — *L'Hermite du Faubourg Saint-Honoré à l'Hermite de la Chaussée-d'Antin*; Paris, 1814, in-8°; — *Quatre Conversations entre le Gobe-Mouche Tant-Pis et le Gobe-Mouche Tant-Mieux*; Paris, 1814-1816, 4 parties in-8°; — *Nouveau Dictionnaire Français*; Paris, 1818, in-8°; — *Un mot sur la Charte et le gouvernement représentatif*; 1820, in-8°; — *Un mot sur les armées étrangères et sur les troupes suisses*; 1820, in-8°; — *Un mot sur les Mœurs publiques*; 1820, in-8°; — *Un mot sur quatre Maux*; 1820, in-8°; — *Un mot sur la Noblesse et sur les Pairs*; Paris, 1820, in-8°; — *Préservatif contre la Biographie nouvelle des Contemporains*; Paris, 1822-1825, 5 vol. in-8°, en six parties. Les écrits politiques du duc de Fortia ont été inspirés par un royalisme fervent.

Fortia de Piles était musicien, et avait étudié la composition sous Ligori. Dans sa jeunesse il se livra avec passion à l'étude de la musique, et on lui doit dans cet art : *La Fée Urgèle*; *Vénus et Adonis*; *Le Pouvoir de l'Amour*; *L'Officier français à l'Armée*, opéras représentés à Nancy de 1784 à 1786. On connaît encore de lui neuf œuvres de musique instrumentale, gravés à Paris, et qui se composent de *sonates pour le piano*; *sonates pour le violoncelle*; *trios pour violons, alto* et *basse*; *quatuors pour clarinettes, haut-bois et basson*; *quintette pour flûte, haut-bois, violon, alto* et *violoncelle*; *symphonie à grand orchestre*, etc.

A. Jadin.

Le Biographe, n° 12. — Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Quérard, *La France littéraire*. — *Documents particuliers*.

FORTIN (Le P. *François*), écrivain théreuticographe, surnommé *le Solitaire inventif*, né à Tours, vers la fin du seizième siècle, mort le 21 juillet 1661. Il entra dans l'ordre de Grandmont : ses supérieurs favorisèrent le goût qu'il avait toujours montré pour les études ornithologiques, et lui permirent de vivre à la campagne, où il rassembla une belle collection d'oiseaux. Les observations qu'il fit par lui-même et celles qu'il trouva dans les ouvrages des anciens sur la chasse et la pêche lui fournirent le sujet d'un livre qu'il publia sous ce titre : *Les Ruses innocentes, dans lesquelles on voit comment on prend les oiseaux passagers et non passagers, et plusieurs sortes de bêtes à quatre pieds, avec les plus beaux secrets de la pêche*; Paris, 1660, 1680, 1688 et 1700, in-4°; Amsterdam, 1695, in-8°.

Rich. Lallemand, *Biblioth. Théreuticographique*. — Marolles, *Dénombrement de ceux qui m'ont donné des livres*.

* **FORTIN** (*Augustin-Félix*), sculpteur français, né vers 1760, mort en 1832. Il remporta le grand prix de sculpture en 1783. Ses principaux ouvrages sont : *Le Monument de Desaix*, à la place Dauphine; — *Le Fronton du Louvre*, en face le pont des Arts; — *La Victoire*, bas-relief de l'arc de triomphe du Carrousel; — les bas-reliefs d'*Apollon* et de *Minerve*, dans le grand escalier du Louvre; — plusieurs bas-reliefs de la colonne de la place Vendôme; — les figures de lion de la fontaine du boulevard Saint-Martin; — les sculptures de la fontaine de la place des Trois-Maries, une statue d'*Harpocrate*, etc. On a aussi de lui quelques tableaux qui furent exposés dans divers salons.

Guyot de Fère.

Guyot de Fère, *Annuaire des Artistes français*, 1833-1834.

FORTIN (*Jean*). *Voy.* Frotin.

FORTIN. *Voy.* Hocnette.

FORTIO (*Angelo*). *Voy.* Forte.

FORTIS (L'abbé *Jean-Baptiste*, dit *Albert*), naturaliste et voyageur italien, né à Padoue, en août 1741, mort à Bologne, le 21 octobre 1803. Élevé au séminaire de Padoue, il entra à l'âge de seize ans dans l'ordre de Saint-Augustin; la vivacité de son esprit, l'ardeur de son caractère, la sûreté de son jugement et de sa mémoire le signalèrent à l'attention de ses supérieurs, et le père Giorgi, préfet de la bibliothèque Angélique, l'appela à Rome. Malgré les ressources qu'il y trouvait pour son instruction, Fortis s'ennuya bientôt de la vie monastique, et demanda la permission de voyager. Il visita d'abord l'île de Cherso-ed-Osero, et ensuite, de 1771 à 1774, la Dalmatie, où il recueillit les matériaux de son excellent ouvrage sur ce pays. Il ne donna pas moins d'attention à l'histoire naturelle qu'à l'archéologie. Son voyage eut un brillant succès, qui l'engagea à composer d'autres ouvrages du même genre; mais il était peu propre aux œuvres de longue haleine. Tour à tour naturaliste, poete, journaliste, bibliographe, érudit, il passait rapidement d'un sujet à l'autre. Il était très-aimable en société; mais ses idées, un peu hardies pour son temps et son pays, lui avaient fait des ennemis. Il quitta l'Italie

pendant les troubles qu'y fit naître la révolution française, et il n'y rentra qu'après la bataille de Marengo. Il fut nommé membre de l'Institut national d'Italie, et préfet de la riche bibliothèque de Bologne. On a de lui : *Saggio d'osservazioni sopra l'isola di Cherso-ed-Osero*; Venise, 1771, in-4°; — *Viaggio in Dalmazia*; Venise, 1774, 2 vol. in-4°. L'exactitude de cette relation de voyage fut attaquée dans une dissertation de Lovrich, intitulée : *Osservazioni sopra diversi pezzi del Viaggio in Dalmazia*; 1776, in-4°. Fortis répondit à cette critique, dans une lettre qui avait pour titre : *Sermone parenetico di Pietro Sclamer Chersino al sig. Giovanni Lorrich, nativo di Sign. Morlacchia*; Modène, 1776, in-4°; — *Della Valle vulcanico-marina di Roncà*; Venise, 1778, in-4°; — *Versi d'amore e d'amicizia*; Vicence, 1783, in-8°; — *Il Principe Cloro, o la rosa senza spine, novella morale*; Vicence, 1784, in-8°; — *Lettere geografico-fisiche sulla Calabria e sulla Puglia*; Naples, 1784, in-8°; — *Delle Ossa di Elefanti ed altre curiosità naturali de' monti di Romagnano, nel Veronese*; Vicence, 1786, in-8°; — *Del Nitro minerale*; 1787, in-8°; — *Tre Lettere al sig. conte Niccolo da Rio......... intorno alle produzioni fossili dei monti Euganei*; Cesana, 1791, in-8°; — *Della Torba que trovassi appiè de' colli Euganei*; Venise, 1795, in-8°; — *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle, et principalement à l'oryctographie de l'Italie et des pays adjacents*; Paris, 1802, 2 vol. in-8°. L'abbé Fortis a aussi donné un assez grand nombre de mémoires et d'articles dans divers recueils scientifiques italiens et français.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, vol. II.

FORTIS. *Voy.* FORTI.

* **FORTOUL** (*Hippolyte-Nicolas-Honoré*), littérateur français, né à Digne (Basses-Alpes), le 13 août 1811, mort à Ems, le 7 juillet 1856. Il termina au collége de Lyon ses études, commencées dans sa ville natale. Il se rendit à Paris à la fin de l'année 1829, et lut à la Société des Bonnes Études un travail sur les chants populaires des basses Alpes. De 1830 à 1839, sa vie tout entière fut consacrée à la littérature. Les nombreux articles qu'il publia dans divers recueils périodiques, tels que l'*Encyclopédie nouvelle*, la *Revue de Paris*, la *Revue des Deux Mondes*, ne l'empêchèrent pas de s'occuper particulièrement des arts. Les voyages le familiarisèrent avec les chefs-d'œuvre artistiques des pays étrangers. Deux thèses de doctorat, l'une *Sur le Génie de Virgile*, l'autre *Sur les Rapports entre la métaphysique et la logique d'Aristote*, lui ouvrirent les portes du haut enseignement universitaire. Nommé professeur de littérature française à la faculté des lettres de Toulouse, il développa avec beaucoup de succès pendant cinq ans l'histoire des lettres françaises depuis la renaissance. M. de Salvandy l'appela, en 1846 à diriger comme doyen la faculté des lettres que le gouvernement venait de fonder à Aix. En 1849, ses compatriotes des Basses-Alpes l'envoyèrent à l'Assemblée constituante. Dès son entrée à la chambre, il se rangea parmi les plus dévoués défenseurs de la politique du président. Réélu à la législative, il continua à soutenir le pouvoir, et entra le 28 octobre 1851, comme ministre de la marine, dans le cabinet qui précéda le coup d'État du 2 décembre. Le 3 décembre il fut nommé ministre de l'instruction publique. Il s'empressa de mettre la grande administration qui lui était confiée en harmonie avec la constitution que le président venait de donner à la France. Le décret du 9 mars 1852 rendit au pouvoir supérieur la nomination des hauts fonctionnaires de l'instruction publique. L'enseignement secondaire surtout fut l'objet de nombreuses réformes. La philosophie, dont les hardies spéculations inquiétaient quelques esprits, fut ramenée aux justes proportions d'une classe de logique. Le système connu sous le nom de bifurcation permit aux élèves destinés aux carrières scientifiques de ne pas acquérir des connaissances philologiques et littéraires qui leur étaient inutiles; le même système dispensa des études scientifiques les jeunes gens dont le but était de devenir avocats, magistrats, hommes de lettres, etc. L'expérience n'a pas encore prononcé sur cette grande innovation. Dans les parties de son administration qui ne concernent pas spécialement l'instruction publique, les actes de M. Fortoul n'ont pas été moins importants, mais ils sont trop nombreux pour être mentionnés ici; citons seulement celui qui, le 13 juillet 1855, a donné à l'Institut impérial une législation plus conforme aux institutions de l'empire. Il avait été élevé en 1853 à la dignité de sénateur. En février 1854, l'Institut (Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres) lui ouvrit ses portes, et le 1er janvier 1855 il reçut la croix de grand-officier de la Légion d'Honneur. Non content de continuer les entreprises littéraires ou scientifiques des ministres ses prédécesseurs, M. Fortoul proposa et fit décréter des publications nouvelles qui honoreront sa mémoire, le *Recueil des Inscriptions de la Gaule et de l'Algérie*, les *Chants populaires de la France*, la *Collection des vieux Poëtes français*, le *Catalogue de la Bibliothèque impériale*. Il a déjà paru trois volumes de cette dernière publication, qui en aura plus de soixante-dix (Paris, Didot, à partir de 1855). Ces travaux si divers et si multipliés ne suffisaient pas encore à l'activité de M. Fortoul; il méditait pour la restauration complète de l'université et pour l'illustration du règne de Napoléon III de grands projets, qu'une mort prématurée et subite ne lui a pas permis d'exécuter. Il a été frappé d'apoplexie aux bains d'Ems, où il était allé chercher le repos et la santé. Ses travaux littéraires sont : *Grandeur de la vie privée*;

Paris, 1838, 2 vol. in-8° ; — *Histoire du seizième siècle* ; Paris, 1838, in-18, dans la *Bibliothèque du Magasin pittoresque* ;— *Étude sur la Maison des Stuart* ; Paris, 1839, in-8° ; extrait de *l'Encyclopédie nouvelle* ; — *Du Génie de Virgile* ; Lyon, 1840, in-8° ; — *La Danse des Morts, dessinée par Hans Holbein, gravée sur pierre par Joseph Schlotthauer, professeur à l'Académie de Munich*, expliquée par *Hippolyte Fortoul* ; Paris, 1842, 1 vol. in-16 ; — *De l'Art en Allemagne* ; Paris, 1841, 2 vol. in-8° ; — *De la Littérature antique au moyen âge* ; Paris, 1842, in-8° ; — *Les Fastes de Versailles, depuis son origine jusqu'à nos jours* ; Paris, 1844, grand in-8° ; — *Essai sur la théorie et sur l'histoire de la peinture chez les anciens et chez les modernes* ; Paris, 1845, in-8°, extrait de l'*Encyclopédie nouvelle* ; — *Simiane et Steven*, 2 vol. in-8° ; — *Études d'Archéologie et d'Histoire* ; Paris, 1854, Paris, Didot, 2 vol. in-8°.

Biographie des hommes remarquables des Basses-Alpes. — *Réforme de l'Enseignement, ou recueil des décrets, arrêtés, circulaires, instructions et notes ministérielles depuis le 2 décembre 1851 jusqu'au 31 décembre 1855* — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*. *Éloges funèbres* prononcés par le maréchal Vaillant, M. Dumas et M. Ravaisson, dans le *Moniteur*, 13 juillet 1856.

FORTUNAT (Saint), hagiographe italien, né à Verceil, au commencement du sixième siècle, mort à Chelles près Paris, vers 569. On l'a quelquefois confondu avec Venantius Fortunat. Il mérita par son savoir le surnom de *Philosophe des Lombards*, et fut élevé à l'épiscopat ; on ignore dans quel diocèse. Des motifs qui nous sont inconnus l'obligèrent à quitter son église. Il se retira en France, et se lia d'amitié avec saint Germain, évêque de Paris. Sa fête est indiquée au 5 mai et au 18 juin. On lui doit une *Vie de saint Marcel*, insérée dans le recueil de Surius. On lui attribue aussi une *Vie de saint Hilaire*, qui paraît appartenir à Venantius Fortunat.

Histoire littéraire de France, t. III.

FORTUNAT (Saint) (*Venantius Honorius Clementianus Fortunatus*), évêque de Poitiers et dernier représentant de la poésie latine en Gaule, naquit en 530, près de Ceneda, dans les environs de Trévise, d'une famille considérable, s'il faut l'en croire, par son ancienneté, et mourut à Poitiers, dans les premières années du septième siècle. Il étudia la grammaire, la rhétorique et la poétique à Ravenne, où se conservaient encore au sixième siècle quelques restes des traditions littéraires que Théodoric avait essayé d'y ranimer. Il prit aussi dans cette ville quelque teinture de jurisprudence. Là semble s'être bornée toute sa culture littéraire, car il avoue modestement son ignorance en philosophie ; « à peine, dit-il, s'il connaît de nom Platon, Aristote, Chrysippe et Pittacus ». Les écrits des Pères lui furent également étrangers, au moins jusqu'à son voyage en Gaule, et rien ne prouve même qu'il ait entretenu plus tard un commerce bien intime avec ces génies sévères, dont il était peu fait pour goûter les enseignements.

Vers l'année 565, soit qu'un vœu l'appelât au tombeau de saint Martin, soit que le spectacle de sa patrie déchirée par la guerre lui fit souhaiter une retraite plus sûre et plus tranquille, Fortunat quitta l'Italie, passa les Alpes, remonta le Danube, puis traversa le Rhin et pénétra en Austrasie. Il trouva à la cour du roi Sigebert une complaisante hospitalité. Rien n'est plus étrange que le contraste des mœurs grossières et sanglantes de cette cour avec la délicatesse molle et doucereuse des vers dont Fortunat amusait les loisirs du prince. A l'occasion du mariage de Sigebert et de Brunehaut, Fortunat marqua sa reconnaissance en composant pour son Mécène un épithalame. Il faut lire cette pièce pour voir jusqu'où peut aller le faux goût d'un bel esprit courtisan. Cupidon et Vénus s'entretiennent de l'humanité, de la douceur et de la bonté de l'époux, de la candeur et des grâces de l'épouse, *des lis mêlés de roses de son teint* (1). Sigebert est un autre Achille, Brunehaut une seconde Vénus. « Vivez longtemps unis de corps et d'âme, s'écrie le poète, époux égaux en mérite et en vertus. » Dans une autre pièce sur le roi Sigebert et la reine Brunehaut, Fortunat épuise pour eux les formules de la plus banale flatterie.

C'est d'un tout autre style que Fo[illegible] sa dédicace au pape Grégoire, [illegible] bares du Nord, de leurs cha[illegible] leurs scènes bruyantes d'ivr[illegible] fatigua-t-il à la fin de la bru[illegible] de [illegible] « qui, comme il le dit, ne font [illegible] entre le cri de l'oie e[illegible] après un an ou deux [illegible] dit adieu à Sigebert, et [illegible] voyageant à petites journées, [illegible] en quittant l'Italie, et visitant [illegible] les évêques, les comtes et les [illegible] plus considérables du pays, [illegible] choyé, fêté. Il se rendit à Tours, [illegible] (un peu tardives) au tombeau de [illegible] puis continua son pèlerinage à tra[illegible] recueillant partout des témoignages [illegible] ou de sympathie, liant amitié a[illegible] avait de plus lettré dans la ha[illegible] ou gallo-romaine, occupant se[illegible]

(1) Nous ne pouvons nous empêcher de citer ce passage du portrait de fantaisie de Brunehaut :

Altera nata Venus, regno dotata decoris,
Nullaque Nereidum de gurgite talis Ibero
Oceani sub fonte natat, non ulla Napæa
Pulchrior. . . . .
Lactea cui facies incocta rubore coruscat.
Lilia mixta rosis, aurum si [illegible]
Decertata tuis nunquam se vultibus æquant.
Saphirus, alba adamas, crystalla, smaragdus [illegible]
Cedant cuncta : novam genuit Hispania [illegible]

Fortunat, l. VI, carm. [illegible]

respondre avec ses anciens hôtes, composant çà et là de petits vers ou de longues pièces sur mille sujets, décrivant les sites et les pays qu'il traversait, faisant l'éloge des évêques et des seigneurs, vivant chez les uns et chez les autres, au jour le jour, sans se fixer nulle part, et promenant en tous lieux son aimable indolence et ses complaisantes flatteries. Après le belliqueux Sigebert, il chantait le pacifique Caribert; après Caribert, Chilpéric; il louait tour à tour Brunehaut, Frédégonde, Galswinthe, traitant les barbares et les vives tragédies qui se jouaient parmi eux de stériles lieux communs de rhétorique. Rien ne fatigue autant que cette poésie froide et sans accent, où les jeux d'esprit et la puérilité de mille détails laborieusement cherchés remplacent les idées et les sentiments. Rien n'est plus artificiel; rien n'est plus loin de la nature et de la vérité; aucun trait ne part du cœur. C'est une musique monotone où le plaisir de la difficulté vaincue remplace toute inspiration. On sent que l'âme du poëte est absente de ces vers, et que véritablement la langue de Lucrèce et de Virgile est pour lui une langue morte. Si, dans le poëme de Galswinthe, Fortunat a rencontré quelques situations pathétiques, on ne peut nier qu'il n'en ait singulièrement affaibli l'effet par les longueurs, la subtilité et l'affectation du style dont il les a couvertes.

Dans ses pérégrinations à travers la Gaule, notre poëte voyageur visita à Poitiers sainte Radegonde, qui depuis 550 vivait retirée dans le monastère de Sainte-Croix, qu'elle avait fondé dans cette ville. La règle du couvent n'était pas d'une extrême sévérité. Dans cette maison, qui était comme un refuge contre l'ignorance et la barbarie des mœurs plutôt qu'un asile consacré à la prière et à la pénitence, les femmes mêlaient aux exercices religieux la culture des lettres, s'occupaient même à transcrire des livres, profanes peut-être, et se permettaient quelquefois l'innocent plaisir de jouer de petites scènes dramatiques. Les portes de l'abbaye étaient ouvertes aux visiteurs, et l'abbesse Agnès leur faisait avec grâce les honneurs d'une table délicate. L'accueil que Fortunat reçut dans ce monastère le séduisit au point qu'il n'eut pas la force de se remettre en route, et qu'il accepta la charge de chapelain et d'aumônier du couvent. Il faut lire dans les *Récits mérovingiens* les pages charmantes que M. Augustin Thierry a employées à nous retracer cette période de la vie de Fortunat, admiré, exalté, choyé par deux femmes dont il était l'oracle, et qui, connaissant le faible de leur poëte, se plaisaient à caresser sa vanité par leurs éloges et à flatter sa gourmandise par mille petites surprises féminines. Il était au dehors « le conseiller, l'agent de confiance, l'ambassadeur, l'intendant, le secrétaire de la reine et de l'abbesse... ; au dedans, l'arbitre des petites querelles, le modérateur des passions rivales..... Les adoucissements à la règle, les grâces, les congés, les repas d'exception s'obtenaient par son entremise et à sa demande (1). » Rien de plus curieux en ce siècle de mœurs brutales que ce commerce de galanterie toute spirituelle et de tendresse langoureuse, que cet échange de douceurs sentimentales entre le chapelain bel-esprit et ces deux religieuses. Il les appelle « ma mère et ma sœur bien aimées.. ma vie, ma lumière, mes délices »; il leur adresse mille doux propos dans un latin précieux. Il est à croire que l'intimité de ces relations fit chuchoter autour du couvent, car Fortunat, dans une pièce de vers, prend le Christ à témoin qu'il n'a pour Agnès que l'affection d'un frère. Les œuvres de Fortunat contiennent un grand nombre de petites pièces qui nous initient aux futilités de cette vie oisive dans laquelle les petites fêtes, les bons repas, les anniversaires de naissance, les jours de jeûne sont les grands événements. Il est à remarquer que la muse de Fortunat est particulièrement sensible à la bonne chère, car il n'est pas de sujet qui revienne plus fréquemment dans ses vers et qui soit traité plus éloquemment ou plus vivement.

Fortunat était en rapport avec ce que la société d'alors avait de plus éclairé. Il comptait au nombre de ses amis et de ses admirateurs presque tous les évêques ses contemporains, saint Euphrone, Grégoire de Tours, saint Syagrius d'Autun, saint Félix de Nantes, saint Germain de Paris, saint Avitus de Clermont, saint Léon de Bordeaux. Il leur écrivait et allait les voir fréquemment. En 580, à l'occasion du concile de Braine, il envoya aux évêques rassemblés un panégyrique de Chilpéric. Ce n'était pas, comme on eût pu s'y attendre, l'apologie de Grégoire de Tours, son bienfaiteur, alors accusé d'avoir calomnié Frédégonde, mais un lieu commun de flatteries banales à l'usage de tous les souverains. Fortunat demeura dans sa retraite de Poitiers jusqu'à la mort de sainte Radegonde, en 587. Il était parvenu à un âge très-avancé lorsqu'il fut nommé évêque de Poitiers. Il succédait à Platon, qui avait été ordonné évêque en 592. Il occupa peu de temps le siége de Poitiers, et mourut au commencement du septième siècle, avec la réputation de premier poëte de son siècle.

Le plus considérable des ouvrages de Fortunat est un recueil de vers (élégiaques pour la plupart) divisé en onze livres. Les sujets les plus divers y sont traités. Ce sont des descriptions, des éloges, des épithalames, des épitaphes, des lettres, des hymnes, le *Pange* et le *Vexilla regis* entre autres adoptés par l'Église. Deux ouvrages en prose, l'explication du *Credo* et l'explication du *Pater*, surprennent le lecteur, par la netteté et la simplicité du style. Il est douteux

(1) Augustin-Thierry, *Récits des temps mérovingiens*, tom. II, VI[e] récit.

que ces deux pièces soient de Fortunat, dont la prose est aussi embarrassée, aussi guindée et aussi tourmentée que sa poésie. Deux pièces de vers placées à la fin du onzième livre ont une couleur et sont empreintes d'une émotion qui fait contraste avec la froideur et l'insipide banalité des autres morceaux. L'une a pour titre *De Excidio Thuringiæ ex persona Radegondis*. Elle est adressée à Amalfred, cousin de Radegonde, qui vivait en exilé à Constantinople. L'autre est adressée à Artachis, fils d'Amalfred. Ces deux pièces de vers, écrites sous l'évidente inspiration de Radegonde, dernière descendante des rois de Thuringe, portent l'expression d'un certain patriotisme, que rappelle plus d'un passage d'Ossian.

Il faut citer, après ces onze livres de poésie, quatre livres de la *Vie de saint Martin de Tours*. Fortunat n'a fait que mettre en vers hexamètres la prose incomparablement meilleure de Sulpice Sévère; en outre, la *Vie de sainte Radegonde*, la *Vie de saint Germain de Paris*, *de saint Aubin d'Angers*, *de saint Paterne d'Avranches*, *de saint Médard de Noyon*, *de saint Hilaire de Poitiers*.

Paul Diacre d'Aquilée assure que Fortunat avait composé des hymnes pour toutes les fêtes de l'année, et Hincmar lui attribue un résumé de la vie de saint Remi; mais ces derniers ouvrages ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Certaines pièces font connaître et la futilité d'esprit de Fortunat et la décadence littéraire de son temps : c'est la figure d'une croix dessinée en vers d'inégale longueur, et enclavée dans un rectangle de trente-cinq vers hexamètres dont chacun a trente-cinq lettres; c'est un carré de trente-trois vers hexamètres de trente-trois lettres chaque : les quatre diagonales sont figurées par quatre vers hexamètres de trente-trois lettres également; c'est un losange en acrostiches avec la manière de le lire. Ces puérils alignements de vers, « ces toiles d'araignée, » qui ravissaient d'admiration les contemporains de Fortunat prouvent encore plus la patience et la stérilité de sa muse que *la force de génie et le feu* que les auteurs de l'*Histoire littéraire* lui accordent trop complaisamment. Il a paru diverses éditions des œuvres de Fortunat. La première à Cagliari, en 1573, la deuxième dans la même ville, en 1574. Elle fut réimprimée quatre ans plus tard à Venise, puis en 1584 à Cagliari, et en 1660 à Cologne. Trois autres éditions parurent ensuite, deux à Mayence, in-4°, 1603-1606, l'autre à Cologne, 1617. B. Aubé.

Maxima Bibliotheca veterum Patrum, tom. X, Lyon, 1677; et *Recueil des Pères*, Paris, 1644. — Grégoire de Tours, *Hist. Francor.*, liv. V. — Paul Diacre, *Histor. Longobard.*, liv. II. — Hilduin, *Epist. ad Ludov. Pium.* — Hincmar, *Vie de saint Remi.* — Joannes Trithemius, *De Scriptoribus ecclesiasticis.* — Amoinus monachus, livre III, *Hist. franc.*, chap. XIII. — Petrus Crinitus, *De Poetis latinis*, liv. V. — *Hist. litt. des Bénédict. de saint Maur* tom. V. — Augustin Thierry, *Récits mérovingiens*, tom. II, récits 5e et 6e. — Ampère, *Hist. littéraire de la France avant le douzième siècle*, t. II. — Guizot, *Hist. de la Civil. en France*, tom. II, leçon 17e.

* **FORTUNATIANUS** (*Atilius*), grammairien latin, vivait dans le quatrième ou le cinquième siècle de l'ère chrétienne. On a de lui un traité sur la prosodie et les mètres d'Horace. Cet ouvrage, qui est inséré dans la collection de Putsch, nous est arrivé dans un désordre extrême. Fortunatianus ne vivait pas postérieurement au cinquième siècle, puisqu'il est cité par Cassiodore. Sa diction, comme on peut le voir par une épître dédicatoire adressée à un jeune sénateur, est pure et fleurie.

Putsch, *Gram. Latinæ Auctores antiqui*, p. 2671.

FORTUNATIANUS (*Curius* ou *Chirius*), rhéteur romain, vivait vers 450 après J.-C., peu de temps avant Cassiodore, qui le mentionne. On a de lui un *Abrégé de Rhétorique* par demandes et par réponses, sous le titre de : *Curii Fortunatiani Consulti Artis Rhetoricæ scholicæ Libri tres*. Cet ouvrage, très-répandu dans les écoles du moyen âge, fut imprimé pour la première fois in-4°, sans indication de lieu ni de date, mais vers 1490, dans un recueil contenant, outre les trois livres de l'*Ars Rhetoricæ*, un *Computus Fortunatiani*, une *Dialectica Chirii Consulti Fortunatiani*, une lettre de Franciscus Puteolanus à Jacobus Antiquarius, et trois opuscules de Denys d'Halicarnasse traduits par Théodore Gaza. Les autres éditions de l'*Ars Rhetoricæ* sont celles de Venise, 1523, in-fol., dans un volume contenant *Rufinianus* et d'autres rhéteurs; de Louvain (par les soins de P. Nannius), 1550, in-8°; de Strasbourg (par Erythræus), 1568, in-8°. L'*Ars Rhet.* a été aussi inséré dans les *Rhetores Latini antiqui* de Pithou, Paris, 1599, in-4°, p. 38-78, et dans l'édition du même recueil donnée par Capperonier, Strasbourg, 1756, in-4°, 53-101.

Il ne faut confondre ce rhéteur ni avec un Curius Fortunatianus qui avait composé une histoire de Maximus et de Balbinus (Capitolin, *Max.* et *Balb.*), ni avec un Fortunatianus d'origine africaine et évêque d'Aquilée, mentionné par saint Jérôme (*De Vir. illus.*, 97).

Vossius, *De Histor. Lat.*, l. II, c. XIX. — Fabricius, *Biblioth. Lat.*, t. III, p. 458-460. — Schœll, *Hist. de la Litt. rom.*, III, 197. — Panzer, *Annales typographici*, II, p. 18.

* **FORTUNATIEN**, évêque d'Aquilée. Il était Africain d'origine, et prit une part active aux troubles qui agitèrent l'Église, au quatrième siècle; il signa la condamnation de saint Athanase dans le concile de Milan en 355; après l'an 357, il n'est plus question de lui. Il composa des commentaires sur les évangiles. Saint Jérôme dit qu'ils étaient écrits d'un style peu correct, mais qu'ils sont utiles. G. B.

Ceillier, *Histoire des Auteurs ecclésiastiques*, t. VI, p. 11. — Fontanini, *Histoire littéraire d'Aquilée*, t. III.

FORTUNATINO (*Tommaso*). *Voy.* Stefani, peintre florentin.

FORTUNATUS. *Voy.* Amalaire.

FORTUNIO (*Jean-François*), grammairien italien, vivait au seizième siècle. Slavon d'origine, il passa la plus grande partie de sa vie en Italie, où il exerçait la profession de jurisconsulte. Il eut une fin funeste. Il était podestat d'Ancône, et s'acquittait de ces fonctions avec beaucoup d'honneur. Un jour on le vit tomber mort, précipité d'une des fenêtres du prétoire, sans qu'on pût dire si cet acte était le résultat d'un suicide ou d'un crime. On a de Fortunio : *Le Regole gramaticali della Volgar Lingua;* Ancône, 1516.

Apostolo Zeno, *Note al Fontanini*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, p. III, p. 390.

FORTUNIO (*Augustin*), chroniqueur et biographe italien, né à Fiesole, vers 1550, mort à Florence, vers 1595. Après avoir fait d'excellentes études au collége de Pise, il entra au couvent des Saints-Anges à Florence, et y prononça ses vœux. On a de lui : *Historia Camaldulensium*; Florence, 1575-1579, 2 vol. in-4°. Cette histoire, où l'érudition abonde, mais qui manque de critique, fut attaquée par le P. Luc. Fortunio se défendit dans un ouvrage intitulé : *Apologia Augusti Florentini pro libris suis Historiarum Camaldulensium;* Florence, 1592, in-12. On a encore de Fortunio : *Chronichetta del monte San-Savino di Toscana;* Florence, 1583, in-4°; — *Liber Carminum;* Florence, 1591, in-8°.

Mittarelli et Costadoni, *Annales Camaldulenses*.

FORZATE ou **FORZATI** (*Claude*), poëte italien, né à Padoue, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Rime;* Padoue, 1585, in-12; — un volume de vers dans le patois padouan, sous le titre de *Scareggio tandarello;* Padoue, 1583, in-4°; — une tragédie de *Recinda*, plusieurs fois imprimée; la meilleure édition est celle de Venise, 1609, in-12.

Dizionario istorico (édit. de Bassano).

FOSCARARI (*Gilles*), en latin *Foscherarius*, théologien italien, né à Bologne, le 27 janvier 1512, mort à Rome, le 23 décembre 1564. Entré fort jeune dans l'ordre de Saint-Dominique, il professa dans diverses maisons de son ordre, devint en 1544 inquisiteur et prieur du couvent de Bologne, et fut nommé quelques années plus tard évêque de Modène. Cette dignité ne changea en rien la manière de vivre simple et austère de Foscarari. Ce prélat charitable trouva dans sa frugalité et sa modestie assez d'argent pour subvenir aux nécessités des pauvres, pour fonder une maison de filles repenties et pour embellir son église et le palais épiscopal. Malgré ses vertus, il fut accusé d'hérésie. Le pape Paul IV le fit arrêter et conduire au château Saint-Ange; mais Pie IV, successeur de Paul, déclara l'accusation calomnieuse, et Foscarari revint à Modène. Il retourna en 1561 au concile de Trente, où Jules III l'avait déjà envoyé. On le chargea avec deux autres dominicains, Léonard Marini et Foreiro, de dresser un catéchisme et de réformer le bréviaire et le missel de Rome. Foscarari était encore occupé de ce travail lorsqu'il mourut.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FOSCARI (*Francesco*), doge de Venise, né vers 1372. Issu d'une famille patricienne, il était arrivé aux premiers rangs de l'État, et faisait partie du grand conseil, lorsqu'en 1412 il fut nommé l'un des tuteurs du jeune marquis de Mantoue, Francesco di Gonzaga. Il sut dans son administration mériter la reconnaissance de son pupille et celle du peuple mantouan. Procurateur de Saint-Marc en 1421, il proposa de prendre parti pour les Florentins contre Filippo-Maria, duc de Milan. Le doge Tomaso Moncenigo s'opposa à cette guerre; il fit plus : il recommanda en mourant (15 avril 1423) de ne pas nommer Francesco Foscari pour doge : « Dieu vous préserve d'un pareil choix! dit-il; si vous le faites, vous élirez la guerre; et qu'est-ce donc que les conquêtes, lorsque la dépense en absorbe les revenus? De maîtres que vous êtes vous vous trouverez sujets; et de qui? Des gens de guerre, d'une soldatesque que vous soudoyez. » Malgré cette opposition, après six jours de scrutins balancés et à l'aide des menées d'Albino Baduero, Foscari, doyen des électeurs, réunit la majorité des suffrages, et fut élu souverain de Venise. « Mais il faut savoir, dit Marino Sanuto, que ce seigneur avait employé les fonds de sa procuratie à se faire des partisans, et en donnant des secours à un grand nombre de patriciens pauvres et en dotant leurs filles. On l'accusait d'avoir ainsi dépensé plus de trente mille ducats; aussi avait-il beaucoup de créatures. » Pour la proclamation du nouveau doge, « on adopta, rapporte Sismondi, une formule nouvelle, qui acheva d'effacer, jusqu'au souvenir, le droit que le peuple avait eu jusqu'alors de prendre part aux élections. » Foscari donna un asile à Carmagnola (*voy.* ce nom) fuyant l'ingratitude de Filippo-Maria, et, à l'instigation de cet illustre proscrit, il déclara la guerre au duc de Milan (27 janvier 1426). La victoire suivit d'abord les drapeaux des Vénitiens; Carmagnola força Filippo-Maria à acheter la paix (18 avril 1427), au prix du Bergamasque, du Crémonais et du Bressan. La guerre s'étant rallumée en 1431, les Milanais furent vainqueurs à leur tour sur terre et sur le Pô; les Vénitiens s'en prirent à leur général Carmagnola, et après l'avoir indignement torturé, le mirent à mort (5 mai 1432). Cet acte cruel ne ramena pas la fortune du côté de la république. Giovanni-Francesco de Gonzaga, prince de Mantoue, successeur de Carmagnola, ne fit rien d'important dans la Valteline : le provéditeur Giorgio Cornaro se laissa envelopper et prendre avec tout un corps d'armée, et sur mer Pietro Loredani, blessé à l'attaque du château de Sestri, dut ramener sa flotte après avoir commis d'inutiles ravages. Foscari consentit à traiter, et, mieux servi par ses diplo-

que ces deux pièces soient de Fortunat, dont la prose est aussi embarrassée, aussi guindée et aussi tourmentée que sa poésie. Deux pièces de vers placées à la fin du onzième livre ont une couleur et sont empreintes d'une émotion qui fait contraste avec la froideur et l'insipide banalité des autres morceaux. L'une a pour titre *De Excidio Thuringiæ ex persona Radegondis*. Elle est adressée à Amalfred, cousin de Radegonde, qui vivait en exilé à Constantinople. L'autre est adressée à Artachis, fils d'Amalfred. Ces deux pièces de vers, écrites sous l'évidente inspiration de Radegonde, dernière descendante des rois de Thuringe, portent l'expression d'un certain patriotisme, que rappelle plus d'un passage d'Ossian.

Il faut citer, après ces onze livres de poésie, quatre livres de la *Vie de saint Martin de Tours*. Fortunat n'a fait que mettre en vers hexamètres la prose incomparablement meilleure de Sulpice Sévère; en outre, la *Vie de sainte Radegonde*, la *Vie de saint Germain de Paris*, *de saint Aubin d'Angers*, *de saint Paterne d'Avranches*, *de saint Médard de Noyon*, *de saint Hilaire de Poitiers*.

Paul Diacre d'Aquilée assure que Fortunat avait composé des hymnes pour toutes les fêtes de l'année, et Hincmar lui attribue un résumé de la vie de saint Remi; mais ces derniers ouvrages ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Certaines pièces font connaître et la futilité d'esprit de Fortunat et la décadence littéraire de son temps : c'est la figure d'une croix dessinée en vers d'inégale longueur, et enclavée dans un rectangle de trente-cinq vers hexamètres dont chacun a trente-cinq lettres; c'est un carré de trente-trois vers hexamètres de trente-trois lettres chaque : les quatre diagonales sont figurées par quatre vers hexamètres de trente-trois lettres également; c'est un losange en acrostiches avec la manière de le lire. Ces puérils alignements de vers, « ces toiles d'araignée, » qui ravissaient d'admiration les contemporains de Fortunat prouvent encore plus la patience et la stérilité de sa muse que *la force de génie et le feu* que les auteurs de l'*Histoire littéraire* lui accordent trop complaisamment. Il a paru diverses éditions des œuvres de Fortunat. La première à Cagliari, en 1573, la deuxième dans la même ville, en 1574. Elle fut réimprimée quatre ans plus tard à Venise, puis en 1584 à Cagliari, et en 1660 à Cologne. Trois autres éditions parurent ensuite, deux à Mayence, in-4°, 1603-1606, l'autre à Cologne, 1617. B. AUBÉ.

Maxima Bibliotheca veterum Patrum, tom. X, Lyon, 1678; et *Recueil des Pères*, Paris, 1644. — Grégoire de Tours, *Hist. Francor.*, liv. V. — Paul Diacre, *Histor. Longobard.*, liv. II. — Hilduin, *Epist. ad Ludov. Pium.* — Hincmar, *Vie de saint Remi.* — Joannes Trithemius, *De Scriptoribus ecclesiasticis.* — Amoinus monachus, livre III, *Hist. franc.*, chap. XIII. — Petrus Crinitus, *De Poetis latinis*, liv. V. — *Hist. litt. des Benedict. de saint Maur* tom. V. — Augustin Thierry, *Récits mérovingiens*, tom. II, *récits* 3e et 6e. — Ampère, *Hist. littéraire de la France avant le douzième siècle*, t. II. — Guizot, *Hist. de la Civil. en France*, tom. II, leçon 18e.

* FORTUNATIANUS (*Atilius*), grammairien latin, vivait dans le quatrième ou le cinquième siècle de l'ère chrétienne. On a de lui un traité sur la prosodie et les mètres d'Horace. Cet ouvrage, qui est inséré dans la collection de Putsch, nous est arrivé dans un désordre extrême. Fortunatianus ne vivait pas postérieurement au cinquième siècle, puisqu'il est cité par Cassiodore. Sa diction, comme on peut le voir par une épître dédicatoire adressée à un jeune sénateur, est pure et fleurie.

Putsch, *Gram. Latinæ Auctores antiqui*, p. 2G5.

FORTUNATIANUS (*Curius* ou *Chirius*), rhéteur romain, vivait vers 450 après J.-C., peu de temps avant Cassiodore, qui le mentionne. On a de lui un *Abrégé de Rhétorique* par demandes et par réponses, sous le titre de : *Curii Fortunatiani Consulti Artis Rhetoricæ scholicæ Libri tres*. Cet ouvrage, très-répandu dans les écoles du moyen âge, fut imprimé pour la première fois in-4°, sans indication de lieu ni de date, mais vers 1490, dans un recueil contenant, outre les trois livres de l'*Ars Rhetoricæ*, un *Computus Fortunatiani*, une *Dialectica Chirii Consulti Fortunatiani*, une lettre de Franciscus Puteolanus à Jacobus Antiquarius, et trois opuscules de Denys d'Halicarnasse traduits par Théodore Gaza. Les autres éditions de l'*Ars Rhetoricæ* sont celles de Venise, 1523, in-fol., dans un volume contenant *Rufinianus* et d'autres rhéteurs; de Louvain (par les soins de P. Nannius), 1550, in-8°; de Strasbourg (par Erythræus), 1568, in-8°. L'*Ars Rhet.* a été aussi inséré dans les *Rhetores Latini antiqui* de Pithou, Paris, 1599, in-4°, p. 38-78, et dans l'édition du même recueil donnée par Capperonier, Strasbourg, 1756, in-4°, 53-101.

Il ne faut confondre ce rhéteur ni avec un Curius Fortunatianus qui avait composé une histoire de Maximus et de Balbinus (Capitolin, *Max.* et *Balb.*), ni avec un Fortunatianus d'origine africaine et évêque d'Aquilée, mentionné par saint Jérôme (*De Vir. illus.*, 97).

Vossius, *De Histor. Lat.*, l. II, c. XIX. — Fabricius, *Biblioth. Lat.*, t. III, p. 438-440. — Schœll, *Hist. de la Litt. rom.*, III, 197. — Panzer, *Annales typographici*, II, p. 15.

* FORTUNATIEN, évêque d'Aquilée. Il était Africain d'origine, et prit une part active aux troubles qui agitèrent l'Église, au quatrième siècle; il signa la condamnation de saint Athanase dans le concile de Milan en 355; après l'an 357, il n'est plus question de lui. Il composa des commentaires sur les évangiles. Saint Jérôme dit qu'ils étaient écrits d'un style peu correct, mais qu'ils sont utiles. G. B.

Ceillier, *Histoire des Auteurs ecclésiastiques*, t. VI, p. 11. — Fontanini, *Histoire littéraire d'Aquilée*, t. III.

FORTUNATINO (*Tommaso*). *Voy.* STEFANI, peintre florentin.

FORTUNATUS. *Voy.* AMALAIRE.

FORTUNIO (*Jean-François*), grammairien italien, vivait au seizième siècle. Slavon d'origine, il passa la plus grande partie de sa vie en Italie, où il exerçait la profession de jurisconsulte. Il eut une fin funeste. Il était podestat d'Ancône, et s'acquittait de ces fonctions avec beaucoup d'honneur. Un jour on le vit tomber mort, précipité d'une des fenêtres du prétoire, sans qu'on pût dire si cet acte était le résultat d'un suicide ou d'un crime. On a de Fortunio : *Le Regole gramaticali della Volgar Lingua;* Ancône, 1516.

Apostolo Zeno, *Note al Fontanini*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, p. III, p. 300.

FORTUNIO (*Augustin*), chroniqueur et biographe italien, né à Fiesole, vers 1550, mort à Florence, vers 1595. Après avoir fait d'excellentes études au collége de Pise, il entra au couvent des Saints-Anges à Florence, et y prononça ses vœux. On a de lui : *Historia Camaldulensium;* Florence, 1575-1579, 2 vol. in-4°. Cette histoire, où l'érudition abonde, mais qui manque de critique, fut attaquée par le P. Luc. Fortunio se défendit dans un ouvrage intitulé : *Apologia Augusti Florentini pro libris suis Historiarum Camaldulensium;* Florence, 1592, in-12. On a encore de Fortunio : *Chronichetta del monte San-Savino di Toscana;* Florence, 1583, in-4° ; — *Liber Carminum;* Florence, 1591, in-8°.

Mittarelli et Costadoni, *Annales Camaldulenses*.

FORZATE ou **FORZATI** (*Claude*), poète italien, né à Padoue, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Rime;* Padoue, 1585, in-12 ; — un volume de vers dans le patois padouan, sous le titre de *Scareggio tandarello;* Padoue, 1583, in-4° ; — une tragédie de *Recinda*, plusieurs fois imprimée; la meilleure édition est celle de Venise, 1609, in-12.

Dizionario istorico (édit. de Bassano).

FOSCARARI (*Gilles*), en latin *Foscherarius*, théologien italien, né à Bologne, le 27 janvier 1512, mort à Rome, le 23 décembre 1564. Entré fort jeune dans l'ordre de Saint-Dominique, il professa dans diverses maisons de son ordre, devint en 1544 inquisiteur et prieur du couvent de Bologne, et fut nommé quelques années plus tard évêque de Modène. Cette dignité ne changea en rien la manière de vivre simple et austère de Foscarari. Ce prélat charitable trouva dans sa frugalité et sa modestie assez d'argent pour subvenir aux nécessités des pauvres, pour fonder une maison de filles repenties et pour embellir son église et le palais épiscopal. Malgré ses vertus, il fut accusé d'hérésie. Le pape Paul IV le fit arrêter et conduire au château Saint-Ange ; mais Pie IV, successeur de Paul, déclara l'accusation calomnieuse, et Foscarari revint à Modène. Il retourna en 1561 au concile de Trente, où Jules III l'avait déjà envoyé. On le chargea avec deux autres dominicains, Léonard Marini et Foreiro, de dresser un catéchisme et de réformer le bréviaire et le missel de Rome. Foscarari était encore occupé de ce travail lorsqu'il mourut.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FOSCARI (*Francesco*), doge de Venise, né vers 1372. Issu d'une famille patricienne, il était arrivé aux premiers rangs de l'État, et faisait partie du grand conseil, lorsqu'en 1412 il fut nommé l'un des tuteurs du jeune marquis de Mantoue, Francesco di Gonzaga. Il sut dans son administration mériter la reconnaissance de son pupille et celle du peuple mantouan. Procurateur de Saint-Marc en 1421, il proposa de prendre parti pour les Florentins contre Filippo-Maria, duc de Milan. Le doge Tomaso Mocenigo s'opposa à cette guerre; il fit plus : il recommanda en mourant (15 avril 1423) de ne pas nommer Francesco Foscari pour doge : « Dieu vous préserve d'un pareil choix ! dit-il; si vous le faites, vous élirez la guerre; et qu'est-ce donc que les conquêtes, lorsque la dépense en absorbe les revenus ? De maîtres que vous êtes vous vous trouverez sujets; et de qui? Des gens de guerre, d'une soldatesque que vous soudoyez. » Malgré cette opposition, après six jours de scrutins balancés et à l'aide des menées d'Albino Baduero, Foscari, doyen des électeurs, réunit la majorité des suffrages, et fut élu souverain de Venise. « Mais il faut savoir, dit Marino Sanuto, que ce seigneur avait employé les fonds de sa procuratie à se faire des partisans, et en donnant des secours à un grand nombre de patriciens pauvres et en dotant leurs filles. On l'accusait d'avoir ainsi dépensé plus de trente mille ducats; aussi avait-il beaucoup de créatures. » Pour la proclamation du nouveau doge, « on adopta, rapporte Sismondi, une formule nouvelle, qui acheva d'effacer, jusqu'au souvenir, le droit que le peuple avait eu jusqu'alors de prendre part aux élections. » Foscari donna un asile à Carmagnola (*voy.* ce nom) fuyant l'ingratitude de Filippo-Maria, et, à l'instigation de cet illustre proscrit, il déclara la guerre au duc de Milan (27 janvier 1426). La victoire suivit d'abord les drapeaux des Vénitiens; Carmagnola força Filippo-Maria à acheter la paix (18 avril 1427), au prix du Bergamasque, du Crémonais et du Bressan. La guerre s'étant rallumée en 1431, les Milanais furent vainqueurs à leur tour sur terre et sur le Pô ; les Vénitiens s'en prirent à leur général Carmagnola, et après l'avoir indignement torturé, le mirent à mort (5 mai 1432). Cet acte cruel ne ramena pas la fortune du côté de la république. Giovanni-Francesco de Gonzaga, prince de Mantoue, successeur de Carmagnola, ne fit rien d'important dans la Valteline : le provéditeur Giorgio Cornaro se laissa envelopper et prendre avec tout un corps d'armée, et sur mer Pietro Loredani, blessé à l'attaque du château de Sestri, dut ramener sa flotte après avoir commis d'inutiles ravages. Foscari consentit à traiter, et, mieux servi par ses diplo-

mates que par ses généraux, il obtint que les frontières vénitiennes seraient désormais fixées par le cours de l'Adda. Malgré cette paix inespérée, Foscari voulut se décharger de la responsabilité des événements (1), et le 27 juin 1433 il proposa son abdication; elle ne fut point acceptée. Le doge reprit sans peine le pouvoir, et, fidèle à ses instincts guerriers, il profita d'une insulte faite par le peuple de Bologne au résident vénitien pour attaquer cette ville; en même temps, il renouvela son alliance avec Cosme de Médicis, qui lui prêta quinze mille ducats et déclara qu'il appuierait les efforts des Génois pour leur indépendance. Visconti cette fois fut le premier à frapper, et lançant son habile général Niccolò Piccinino sur les possessions de la seigneurie, il reprit le Bergamasque, le Bressan, le Véronais et le Vicentin, malgré les savantes manœuvres de Giovanni de Nani Gatta-Melata, général vénitien, et la belle défense de Francesco Barbaro, podestat de Brescia. La flotte vénitienne elle-même, commandée par Dario Malipieri et Bernardo Navigieri, fut anéantie dans un combat près de Pavie. Foscari, trahi par le marquis de Mantoue, mit à la tête de son armée Francesco Sforza, marquis d'Ancône (février 1439). Craignant que Nicolà d'Este, marquis de Ferrare, ne tournât aussi contre Venise, il lui rendit Rovigo et toute la Polésine, que la république occupait depuis trente-quatre ans comme nantissement d'une créance de 60,000 ducats. En même temps il contracta une alliance avec le pape Eugène IV, qui lui fournit un secours assez important. Visconti reçut, d'un autre côté, des troupes napolitaines, aragonaises et angevines. Malgré son infériorité, Sforze battit les Milanais dans les défilés de Ten (9 novembre 1409), débloqua Brescia, et conclut la paix avec Visconti (le 23 novembre 1441). Par ce traité, dit de Cavriano, Venise acquit Lonato, Velaggio et Peschiera, que le marquis de Mantoue fut obligé de lui céder. Quelques mois plus tard, Foscari vint au secours de Francesco Sforza, attaqué dans sa Marche d'Ancône par le duc de Milan, le pape et le roi de Naples Alfonso d'Aragon, et soutint les Bolonais dans leur révolte contre Visconti. La même année Foscari s'empara de Ravenne par des moyens plus adroits qu'honorables. Ortasio de Polenta regnait alors sur cette ville. Il avait été placé par son père sous la tutelle du gouvernement vénitien, qui devait en hériter dans le cas d'une mort prématurée ou par défaut de successeurs directs. Ortasio fut accusé d'avoir favorisé le duc de Milan dans la dernière guerre, et Foscari se crut en droit de punir l'imprudent pupille. Il eût d'ailleurs été long d'en attendre l'héritage, car Ortasio venait d'avoir un fils. Des troubles furent excités dans Ravenne, et le 24 février les habitants déposèrent leur prince, comme incapable. Le doge feignit alors de craindre l'intervention de quelque voisin, et envoya des troupes qui prirent possession de la ville. Ortasio se réfugia à Venise, trompé par les offres du sénat; aussitôt après son arrivée, il fut embarqué pour l'île de Candie avec sa femme et son enfant. Ils y trouvèrent une mort rapide (1).

Tandis que les Vénitiens s'occupaient d'étendre leur territoire italique, ils souffraient cruellement dans leur commerce; des pirates ravageaient impunément leurs côtes, et le soudan d'Égypte, profitant de leurs troubles, les chassa des ports d'Alexandrie, de Tripoli, de Damas et de Béryte, et confisqua tout ce qu'ils y possédaient (environ 235,000 ducats). Foscari, dont tous les moyens étaient absorbés dans la guerre continentale, ne put tirer vengeance de cette avanie. Il manifesta de nouveau l'intention d'abdiquer sa dignité; mais le conseil s'y refusa encore, et exigea de lui le serment de ne plus quitter le dogat.

Le 24 septembre 1443, Foscari forma une ligue avec le duc de Milan, le comte Sforza, les républiques de Gênes, de Florence et de Bologne, dans le but de s'opposer à l'accroissement de la puissance d'Alfonso d'Aragon, roi de Naples. Le saint-père prit parti pour ce monarque, et excommunia les Vénitiens; mais deux victoires de Sforza amenèrent rapidement la paix et le retrait du foudre papal. En janvier 1445, Foscari eut à souffrir un cruel chagrin. Déjà trois de ses fils étaient morts au service de la république; le dernier, Jacopo, fut dénoncé au conseil des Dix comme ayant reçu des présents de plusieurs princes etrangers. Après des aveux arrachés par la torture, le 20 février, il fut condamné au bannissement perpétuel et relégué à Napoli de Romanie, puis à Trieste; l'infortuné doge dut prononcer le jugement de son fils. Par une de ces fréquentes variations qui caractérisent la politique italienne, le duc de Milan prit, en 1445, les armes contre son gendre Sforza, et s'unit au pape et au roi de Naples. Foscari soutint Sforza, et, le 28 septembre 1446, les Vénitiens, commandés par Michele Altendolo dit Cotignola, remportèrent à Casal-Maggiore une victoire éclatante sur leurs ennemis. Filippo-Maria Visconti étant mort (13 août 1447), Sforza revendiqua la souveraineté de Milan; mais, gagné par les présents du pape Nicolas V, il abandonna le parti des republiques. Il montra autant d'acharnement contre les Vénitiens qu'il avait mis de talent à leur service, et détruisit successivement leur flotte à Casal et leur armée, le 14 septembre 1448, devant Caravaggio. Foscari sut encore faire une heureuse paix (19 octobre 1448); il reconnut Sforza comme duc de Milan, mais obtint la cession du Bergamasque, du Bressan et du Crémonais.

(1) La guerre de Lombardie venait de coûter à Venise sept millions de ducats.

(1) Jean Simoneta dit « Misses in insulam Cretam; intra paucos dies, cum unico filio, exstinctus est. »

Il était dans la destinée de ce doge d'avoir sans cesse les armes à la main. Sa réconciliation avec Sforza lui fit encourir l'inimitié d'Alfonso d'Aragon, qui prétendait au trône de Milan. Dès les premières hostilités, Foscari arma une flotte de quarante-cinq galères, qui, sous le commandement de Luigi Loredano, se présenta devant Messine, brûla l'arsenal et douze galères siciliennes; le même dégât fut fait à Syracuse, et obligea Alfonso à demander la paix. Enflés par ce succès, les Vénitiens signifièrent à Sforza de renoncer à une partie de ses prétentions sur le Milanais. Sforza accepta la guerre, et, suppléant par la rapidité des mouvements à l'inégalité des forces, il fit repentir ses agresseurs de leur injustice. Foscari, quoique accablé par des malheurs de famille, et vivement attaqué par la faction des Loredani, ne voulut accéder à aucun accommodement, et se ligua avec le roi de Naples, le duc de Savoie, le marquis de Montferrat, les villes de Bologne et de Pérouse.

Sforce appela à son aide Cosme de Médicis, seigneur de Florence, les Génois, le marquis de Mantoue et plus tard le roi de France. Les hostilités reprirent en 1452, et l'Italie fut ravagée en tous sens par les deux partis et leurs auxiliaires. Suivant Neri Capponi, durant cette guerre, le gouvernement vénitien tenta deux fois de se délivrer du redoutable Sforce par le fer et par le poison. Il rapporte les détails du projet et la somme promise par le conseil des Dix; mais rien ne prouve que Foscari fût partisan de ce crime. Après beaucoup de sang versé, la paix se conclut à Lodi, le 5 avril 1454. Vers la même époque, un traité fut conclu avec Mahomet II, qui venait de s'emparer de Constantinople. La république vénitienne put enfin respirer. Foscari, devenu octogénaire, jouissait de la gloire d'avoir étendu considérablement les possessions de sa patrie, lorsque son fils unique fut encore une fois traduit devant le terrible conseil des Dix, et condamné de nouveau à l'exil. Foscari se montra inflexible à ses sollicitations, et lui répondit : « Non, mon fils; respectez votre arrêt, et obéissez sans murmure à la république. » La résignation du doge ne désarma pas ses ennemis; la famille Loredani lui suscita d'autres douleurs. Il était échappé à Foscari de dire « qu'il ne se croirait véritablement prince que quand Pietro Loredano aurait cessé de vivre »; et cet illustre amiral était mort peu après, d'une incommodité qu'on ne put expliquer, on accusa Foscari d'avoir hâté une mort qu'il désirait, et Jacopo Loredano jura de venger ce meurtre. Le chagrin que manifestait le doge de la ruine de son fils, condamné injustement, fut expliqué comme une protestation contre l'arrêt des décemvirs, et, sur la proposition de Jacopo Loredano, il fut invité à donner sa démission dans les vingt-quatre heures. Foscari répondit fermement que deux fois il l'avait offerte, qu'on avait exigé de lui le serment solennel de ne plus réitérer cette demande, et qu'il se trouvait lié par cette promesse et ne céderait qu'à la volonté générale. Le lendemain les Dix lui enjoignirent de sortir du palais ducal dans les huit jours, sous peine de voir ses biens confisqués. Loredano eut la cruelle joie de lui présenter ce décret. Foscari répondit : « Si j'avais pu prévoir que ma vieillesse fût préjudiciable à l'État, le chef de la république ne se serait pas montré assez ingrat pour préférer sa dignité à la patrie; mais cette vie lui ayant été utile pendant tant d'années, je voulais lui en consacrer jusqu'au dernier moment. Le décret est rendu, j'obéirai. » Et il rendit l'anneau ducal, qui fut brisé devant lui. Il voulut descendre dignement du palais, devant le peuple, et par l'escalier des Géants. Il s'écria alors : « Mes services m'y avaient appelé, la malice de mes ennemis m'en fait sortir. » Le peuple laissa échapper quelques regrets : une proclamation du conseil des Dix ordonna sous peine de mort le silence le plus absolu sur cette affaire. Le 30 octobre 1457, Pasquale Malipieri fut élu doge. En entendant la cloche de Saint-Marc, qui annonçait à Venise un nouveau prince, Francesco Foscari éprouva un tel saisissement qu'il mourut le lendemain (1).

Un an après (25 octobre 1458), il fut déclaré que le conseil des Dix avait dépassé ses droits : il lui fut interdit désormais de s'ingérer à juger le prince, excepté en cas de flagrante félonie.

A. de L.

And. Billi, *Historia*, lib. V, p. 85. — Poggio-Bracciolini, *Historia Florent.*, lib V et VI, p. 339. — Andrea Navagero, *Storia Veneziana*, 1086-1097. — Marino Sanuto, *Vite de' Duchi di Venez.*, 976-1028. — Platina, *Istoria Mantuana*, liv. V. — Cristoforo da Soldo, *Istoria di Brescia*, p. 808. — M. A. Sabellico, *Historia Rerum Venetarum*, dec. III. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, chap. LXIV. — Daru, *Histoire de Venise*, lib. XIV et XV.

FOSCARI (*François*), diplomate vénitien, né le 30 décembre 1704, mort le 17 décembre 1790. Il appartenait à la même famille que le précédent, et son illustre naissance le fit entrer au sénat. Il fut successivement nommé ambassadeur à Rome en 1748, à Constantinople en 1756, à Vienne en 1765, à Saint-Petersbourg en 1781. Les affaires, qu'il conduisit toujours avec habileté, ne l'empêchaient pas d'aimer les lettres et les arts, et de rechercher ceux qui les cultivaient. Le *Thesaurus Antiquitatum sacrarum*, les *Œuvres de* Théophylacte et la *Bibliotheca Patrum* de Galland furent publiés sous ses auspices.

Solar, *Éloge historique de Foscari*; Venise, 1791.

FOSCARINI (*Paul-Antoine*), mathématicien italien, né à Venise selon le P. Jacob, ou dans le royaume de Naples d'après d'autres

(1) Jacopo Loredano sur ses livres de compte avait inscrit le doge au nombre de ses débiteurs, avec cette formule : « Francesco Foscari, pour la mort de mon père et de mon oncle. » De l'autre côté, il avait laissé une page en blanc pour y porter l'acquit. Et en effet, après la triste mort du doge, il écrivit en rayant cette page : *L'ha pagata*.

biographes, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il entra dans l'ordre des Carmes, et professa la philosophie à Naples et à Messine. Il fut un des premiers à se déclarer en faveur du système de Kopernic, expliqué et défendu par Galilée, et il s'efforça de démontrer que le texte de la *Bible* n'est pas contraire à cette opinion. Il publia à ce sujet un opuscule remarquable intitulé : *Lettera sopra l'opinione de' Pittagorici e del Copernico, della mobilità della Terra e stabilità del Sole, e il nuovo Pittagorico Sistema del Mondo;* Naples, 1615, in-4°. On a encore de Foscarini quelques opuscules théologiques écrits en latin. Ils ont été réunis en un volume; Cosenza, 1611, in-8°.

Le P. Jacob, *Bibliotheca Carmelitana.*

FOSCARINI (*Michel*), historien vénitien, né en 1632, mort le 31 mai 1692. Après avoir rempli diverses charges importantes, il fut nommé, le 7 septembre 1664, gouverneur de Corfou, avec le titre de providiteur et de capitaine. Cinq ans plus tard on l'élut *sage de terre ferme*; et quelques années après il fut élevé à la dignité de *sage du conseil*. En 1678, il succéda à Nani dans la charge d'historiographe de Venise. Il s'occupa activement de rédiger cette histoire, qu'il continua jusqu'en 1690. La mort l'empêcha de mettre la dernière main à cet ouvrage, qui fut publié par son frère Sébastien Foscarini, sous le titre de *Istoria della Repubblica Veneta;* Venise, 1696, in-4°, réimprimé à Venise, 1699, in-4°; l'*Histoire de Venise* a été insérée dans le recueil des *Historiens de Venise*, 1722, in-4°. On a encore de Foscarini deux *Nouvelles*, imprimées dans les *Novelle amorose degli Accademici incogniti;* Venise, 1651, in-4°; 3e partie. Foscarini annota le *Museum illustrium Poetarum* de Caramella, placé à la suite de la *Sacra Purpura* du même auteur; Venise, 1653, in-12.

A. Zeno, *Memorie de' Scrittori Veneti patritii.* — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XII.

FOSCARINI (*Marc*), homme d'État et littérateur vénitien, né le 30 janvier 1696, mort le 31 mars 1763. L'illustration de sa famille et son propre mérite lui donnèrent accès aux plus hautes dignités de la république. Il devint chevalier et procurateur de Saint-Marc. Le sénat le nomma historiographe de Venise. Mais diverses missions dont il fut chargé auprès de plusieurs cours de l'Europe l'éloignèrent des archives secrètes, où se trouvaient les documents à consulter, et l'empêchèrent d'écrire l'histoire de Venise. Il dirigea alors ses recherches sur un sujet plus accessible, et résolut de composer l'histoire littéraire de sa patrie. Cette histoire devait être divisée par genres, et l'auteur, réservant pour une seconde partie tous les genres simplement agréables, se proposait de traiter dans la première des genres d'écrire les plus utiles à l'État, c'est-à-dire du droit civil et du droit canonique, de l'histoire nationale et étrangère, de l'astronomie et de la navigation, de la géographie, de l'architecture nautique et militaire, de l'hydraulique, et enfin de l'éloquence politique et judiciaire. Une moitié seulement de cette première partie a paru, et fait vivement regretter que les fonctions politiques aient empêché Foscarini d'achever son excellent ouvrage. Foscarini succéda en 1762 à François Loredan dans la place de doge. Il n'occupa le trône ducal que dix mois. Son gouvernement fut marqué par une réforme qui, à une autre époque, aurait eu peut-être une heureuse influence sur l'avenir de la république : le grand conseil adopta quelques règlements tendant à augmenter l'influence du doge sur l'administration. On a de Foscarini : *Della Letteratura Veneziana, libri otto;* Padoue, 1752, in-fol. Ce volume, quoi qu'en dise le titre, ne contient réellement que quatre livres.

Daru, *Histoire de Venise*, t. V, p. 202 (édit. de 1821). — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. I.

FOSCHI (*Ferdinando*), peintre de l'école bolonaise, vivait à Bologne dans le dix-huitième siècle. Le Musée du Louvre possède un bon *Effet de neige*, paysage dû au pinceau de cet artiste.

On connaît deux autres peintres de ce nom, Sigismondo, qui en 1527 peignit *Une Vierge et quatre Saints*, tableaux conservés au musée de Milan, et le Fra Salvator, qui fut élève de Vasari et l'aida dans ses travaux à Rome. E. B.

Vasari, *Vite.* — *Catalogue du Musée de Brera.* — Villot, *Musée du Louvre.* — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres.*

FOSCHINI (*Antonio*), habile architecte ferrarais, florissait à la fin du siècle dernier. Parmi les nombreux travaux exécutés à Ferrare sous sa direction, les plus importants sont le bel escalier de l'université et le grand théâtre, l'un des plus élégants et des mieux construits de l'Italie. E. B—n.

N.-L. Cittadella, *Guida di Ferrara.*

FOSCO (*Placide*), en latin **FUSCUS**, médecin italien, né en 1509, à Montefiori, dans les environs de Rimini, mort à Rome, le 18 mars 1574. Après avoir exercé l'art de guérir en Sicile et à Malte, il devint le médecin du pape Pie V. Il composa un ouvrage *De usu et abusu astrologiæ in arte medica*, dont l'existence ne nous est connue que par le témoignage de Manget.

Son frère *Lactance* Fosco, sa[illegible] philol[illegible] fut chanoine de Rimini, et mouru[illegible]

Manget, *Bibliothèque des Auteurs de[illegible]* [illegible], t. vi.

FOSCO (Palladio), *Voy.* N[illegible]

FOSCOLO (*Ugo*), poëte et [illegible] né à l'île de Zante, vers 1778, mort [illegible] Green, près de Londres, le 10 [illegible] Ayant perdu de bonne heure son [illegible] sa mère sa première éducation. V[illegible] alors sa domination sur les îles io[illegible] comme elle n'y avait établi ni colléges,

nases, ni universités, les parents étaient forcés d'envoyer leurs enfants soit dans la métropole, soit sur la terre ferme, pour leur faire achever leurs études. C'est ainsi que Foscolo, après avoir passé quelque temps dans les écoles de Venise, alla ensuite à l'université de Padoue, où il suivit les cours de Cesarotti sur la littérature classique. Ardent admirateur d'Alfieri, imbu comme lui des souvenirs mythologiques, Foscolo composa une tragédie intitulée *Tieste*, représentée le 4 janvier 1797, sur le théâtre de Saint-Ange à Venise. La pièce eut du succès. Voyant ensuite sa patrie déchue de sa grandeur et au pouvoir des armées étrangères, il se rendit en Toscane, et bientôt après à Milan, devenue la capitale de la République Cisalpine. Il y fut bientôt nommé officier dans la légion dite *lombarde*. Puis, après la chute de la République Cisalpine, il se retira avec les Français à Gênes, lors du siége de cette ville en 1800. Les horribles souffrances qu'il devait y endurer ne l'empêchèrent cependant pas d'écrire l'éloge à Louise Pallavicini, *Caduta da Cavallo*, en tête duquel il plaça le *Sollicitæ Oblivia Vitæ* d'Horace, pour se rappeler l'état malheureux dans lequel il se trouvait lorsqu'il composa cet ouvrage. Gênes s'étant enfin rendue, il fut transporté avec la garnison à Antibes, sur des vaisseaux anglais. Là il apprit que Bonaparte avait déjà passé le Saint-Bernard, se disposant à reconquérir la Lombardie.

Le premier consul convoqua un congrès de députés à Lyon, afin de donner une nouvelle forme à la République Cisalpine, gouvernée par un triumvirat. Bonaparte, mécontent des triumvirs, chargea Foscolo de critiquer vivement l'administration triumvirale. C'est alors que celui-ci écrivit son fameux *Discours à Bonaparte* pour le congrès de Lyon. En 1802 il publia ses *Ultime Lettere di Jacopo Ortis*, ouvrage que lui avait inspiré le *Werther* de Gœthe. Bonaparte, méditant une expédition contre l'Angleterre, appela l'armée d'Italie sur les bords de l'Océan. Foscolo avait le grade de capitaine attaché à l'état-major du général Teulié. Le contingent italien s'établit à Saint-Omer et à Calais, où Foscolo se livra à l'étude de la langue anglaise. L'entreprise de Napoleon n'ayant pu être mise à exécution, Foscolo revint à Milan, où il partagea son temps entre les livres et les plaisirs, souvent les plus vulgaires. C'est à cette époque qu'il donna la splendide édition de Montecucculi, d'après un manuscrit appartenant au marquis Jean-Jacques Trivulce. Il la dédia au général Caffarelli, ministre de la guerre. Foscolo s'était retiré sur une petite colline près de Brescia, afin de se livrer entièrement à l'étude des lettres. En 1808 il fut appelé à la chaire d'éloquence de l'université de Padoue, laissée vacante par la mort de Cerretti. Le prince Eugène, vice-roi d'Italie, voulut ainsi occuper un homme dont le caractère indocile et querelleur était peu propre à la milice; le prince disait parfois que les trois poëtes qu'il avait dans son armée, c'est-à-dire Foscolo, Gasparinetti et Ceroni, lui donnaient plus à faire que l'armée tout entière. Les leçons de Foscolo sur l'origine et le développement de la littérature furent accueillies avec enthousiasme par les étudiants. Mais comme il attaquait indirectement les actes et le système de Napoléon, il dut bientôt renoncer au professorat. Il se retira alors sur les bords du Lario. Il n'y vécut pas longtemps tranquille. La représentation de sa tragédie d'*Ajace*, qui a pour sujet la querelle soulevée entre Ajax et Ulysse relativement aux armes d'Achille, fut cause que Foscolo dut abandonner la Lombardie, car ses ennemis, non contents de le dénigrer dans une épigramme injurieuse (1), répandirent le bruit que l'auteur de cette tragédie avait voulu personnifier Napoléon dans le personnage d'Agamemnon, et le général Moreau dans celui d'Ajax, qui n'obtenait pas les armes d'Achille. Pour échapper à ces persécutions, Foscolo vint se fixer entre Florence et Pistoja, où il composa plusieurs ouvrages. Lors de la chute de Napoléon, Foscolo reprit l'habit militaire, et en 1814 il fut nommé chef d'escadron par la régence de Milan. Mais il disparut à l'improviste, et se réfugia à Zurich, où il publia, avec la fausse date de Pise, ses *Didymi Cherici Hypercalypseos*. C'est une satire écrite en prose latine, dans le style biblique; il y attaque Paradisi ainsi que beaucoup d'autres personnages qui avaient rempli de hautes fonctions dans le royaume d'Italie. En dernier lieu, Foscolo se retira en Angleterre. Il y publia bientôt ses *Essais sur Pétrarque*, écrits en anglais. Cet ouvrage lui acquit assez de célébrité pour qu'il vît se presser autour de lui, lorsqu'il ouvrit des cours d'italien à Londres, en 1823, un nombreux auditoire, dont l'assiduité ne lui rapporta pas moins de mille livres sterling. Mais les prodigalités auxquelles il s'abandonna ensuite lui attirèrent les plus fâcheux désagréments. Obligé de fuir les poursuites de ses créanciers, il dut, tout en se cachant, chercher des ressources dans la rédaction de quelques articles de journaux et de préfaces pour les classiques italiens. En même temps sa santé s'altéra, il devint hydropique. Il se retira alors dans une petite maison de Turnham-Green, où il mourut. Dans la matinée même du jour fatal, il reçut la visite du comte Capo-d'Istria, qui partait pour la Grèce afin d'y remplir les fonctions de président. L'état dans lequel il se trouvait ne lui permit même pas de voir son illustre compatriote. Sa dépouille mortelle fut déposée dans le cimetière de Chiswich, où une pierre placée par Hudson Gurney rappelle en latin le nom et l'âge de l'illustre défunt. De ce qui précède on peut facile-

(1) Per porre in scena il furibondo Ajace,
Il fiero Atride, e l' Itaco fallace,
Gran fatica Ugo Foscolo non fè :
Copiò se stesso, e si divise in tre.

ment se faire une idée du véritable caractère de Foscolo. Inquiet, turbulent, impétueux, foulant aux pieds ces convenances qu'il faut pourtant respecter si on veut vivre en société, il ne trouva ni paix ni trêve en aucun lieu et sous aucun gouvernement. Mordant jusqu'au cynisme et ne pouvant écouter aucun conseil, aucune remontrance, il n'eut pour amis que ceux qui, doués d'une nature calme et placide, pouvaient lui pardonner à cause de son grand talent les extravagances de son caractère et de sa conduite. Sa propre physionomie, ses manières, son accent, ne prévenaient en aucune façon, et cela se trouve confirmé par un de ses sonnets (c'est le septième), *Solcata ho la fronte, occhi incavati intenti*, etc.

Les principaux ouvrages d'Ugo Foscolo ont pour titres : *Ultime Lettere di Jacopo Ortis*; Milan, 1795. C'est un roman écrit avec enthousiasme, qui tend à inspirer la haine contre la société, le dégoût de la vie, le désespoir et le suicide; — *Orazione a Bonaparte pel congresso di Lione*. Ce discours abonde en phrases de rhéteur et de pédant, par exemple à l'endroit où, voulant flatter Napoléon, l'auteur le met au-dessus de Thésée, de Romulus, de Brutus, et le compare à Tibère, à Marc-Aurèle, à Léon X, et enfin à Jupiter. Le style est pompeux, quelquefois boursouflé, et ses périodes sont longues, traînantes, et souvent fastidieuses; — *Discorso dell' Origine e dell' Ufficio della Letteratura*. Dans cet ouvrage on trouve çà et là des passages éloquents, mais l'ensemble est un peu obscur et manque de liaison; — Une *Traduction du Voyage sentimental de Sterne*, écrite d'un style clair, pur et très-élégant; — *Discorso preliminare sul testo di Dante*; Londres, 1826 : cet ouvrage est loin d'avoir la correction du précédent; il s'y rencontre une affectation de mystère qui fatigue le lecteur; — Les *Sepolcri*; Brescia et Milan, 1808. C'est le chef-d'œuvre de Foscolo, le fruit de sa propre imagination et de son caractère mélancolique. Dans cette composition, il exalte la mémoire des grands hommes et de ceux qui brillèrent par leurs vertus; aussi insiste-t-il sur la nécessite de leur ériger des monuments qui entretiennent dans les cœurs des idées de charité et d'humanité. Il ne veut pas qu'on mêle leurs sépultures avec celles des méchants, dont la mémoire est inutile aux vivants. — Aux tragédies de Foscolo que nous avons citées, il faut joindre *Ricciarda*, qu'il dedia à lord John Russell. — Parmi ses traductions, on doit mentionner la *Chioma di Berenice*, Milan, 1803, dont les vers sont graves et harmonieux. Les poésies de Ugo Foscolo ont été réunies en un volume; Milan, 1812-1822, in-16. B. Belmin.

Maffei, *Storia della Letteratura italiana secolo XIX*. — *Vita di Ugo Foscolo*, scritta da Giuseppe Pecchio; Lugano, 1830. — *Cenni sulla vita, la persona, il carattere e le opere di Ugo Foscolo*, par Giuseppe Caleffi, en tête de ses Œuvres choisies; Fiesole, 1835.

* **FOSS** (*Henri-Hermann*), poëte et homme d'État norvégien, né à Bergen, le 17 septembre 1790. Il se fit d'abord commerçant, selon le vœu de ses parents, puis il entra dans la carrière militaire, en 1808. Lieutenant en 1810, il combattit vaillamment contre les Anglais dans l'île Langenland. A son retour dans sa patrie, en 1813, il professa à Bergen, puis il visita l'Angleterre, la France et les Pays-Bas. Il publia ensuite, avec Jonas Rein et Magnus Falsen, une feuille périodique intitulée *Le Spectateur du Nord*. En 1827 et en 1830 il fut élu député au storthing, et s'y fit particulièrement remarquer. Chef de bataillon à Christiania, il représenta aussi cette ville en 1833 et les années suivantes. Son caractère libéral lui gagna promptement la confiance du peuple. En 1845 il fut nommé ministre de la marine par le roi Oscar; mais en 1849 le mauvais état de sa santé lui fit résigner ses fonctions. Il vit aujourd'hui retiré à Christiania. On a de lui : *Frithjof*, traduit de Tegner; *Tidnornerne* (les Signes du temps).

Conversat.-Lex.

* **FOSSA**, poëte italien, né à Crémone, vivait vers la fin du quinzième siècle. Il célébra un des héros de la cour du roi Arthur dans une épopée chevaleresque intitulée : *Libro novo de lo inamoramento de Galvano*; Milan, vers 1500, in-4°; une édition moins ancienne, Venise, [illegible], in-8°, atteste que plus d'un siècle après sa publication ce poëme trouvait encore des lecteurs. G. B.

Melzi, *Bibliografia dei Romanzi e dei Poemi romanzeschi d'Italia*.

FOSSANO. *Voy*. Borgognone.

FOSSATI (*Jean-François*), historien italien, né à Milan, vers la fin du seizième siècle, mort en 1653. Il entra dans la congrégation bénédictine du Mont-Olivet, et devint évêque de Tortone. Il faisait partie de l'académie des Animosi, sous le nom d'*Assicurato*. On a de lui : *Orazione funebre nella morte del ser. Cosimo II Medici, gran-duca di Toscana*; Sienne, [illegible], in-4°; — *Discorso nella morte della signora D. Francesca da Cordova, moglie del duca di Feria*; Milan, 1623, in-4°; — *Memorie istoriche delle Guerre d'Italia del secolo presente dall' anno* 1600; Milan, 1640, in-4°.

Argelati, *Bibliotheca Mediolanensis*, t. I, part. II, pag. 643.

FOSSATI ou **FOSSATO** (*Davide-Antonio*), peintre et graveur de l'école vénitienne, né en Suisse, à Morco, canton du Tessin, en 1720, mort à Venise, vers 1780. A l'âge de douze ans il se rendit auprès de son oncle, riche marchand établi à Venise, qui, reconnaissant ses dispositions pour la peinture, le confia au P. Vincenzo Mariotti, habile dessinateur d'architecture et de perspective. Fossato fit à son école d'assez grands progrès pour que bientôt Daniel Gran, peintre allemand, l'un des meilleurs élèves de Solimène, chargé de décorer de fresques une salle de la

villa Cornaro, l'employât à y peindre les architectures et les ornements. Ce travail achevé, Gran emmena à Vienne le jeune Fossato, qui y peignit sous sa direction la voûte de la bibliothèque impériale, et fit quelques autres ouvrages dont le succès l'engagea à se livrer également à la peinture à l'huile. De retour à Venise, il exécuta plusieurs fresques au palais Contarini. Désireux de connaître les chefs-d'œuvre des diverses écoles italiennes, il entreprit de parcourir l'Italie; il s'arrêta d'abord à Bologne, pour étudier les ouvrages des Carrache et du Guide. C'est probablement pendant son séjour dans cette ville que l'électeur de Saxe le chargea de dessiner *Le Christ à la monnaie* du Titien, *La Nuit* du Corrége et plusieurs autres des principaux tableaux qui composaient alors la galerie de Modène. Il s'apprêtait à continuer son voyage, quand il fut rappelé à Venise par la mort de son oncle, qui lui laissait une succession embarrassée, dont l'administration ne lui permit plus d'entreprendre d'ouvrages de longue haleine. Il employa le peu d'instants de loisir que lui laissaient ses affaires à graver des eaux-fortes, dont les plus connues sont : vingt-quatre paysages représentant des *Vues de Venise et des environs*; *La Famille de Darius aux pieds d'Alexandre*, d'après le magnifique tableau de Paul Véronèse conservé au palais Pisani; *Jupiter et les Vices*, et *La Vocation de saint Pierre à l'apostolat*, également d'après Paul Véronèse. E. B—n.

Ticozzi, *Dizionario*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Quadri, *Otto Giorni in Venezia*. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

FOSSATI (*Jean-Antoine-Laurent*), médecin italien, né le 30 avril 1786, à Novarre, en Lombardie. Après y avoir reçu sa première éducation, il embrassa la carrière médicale, et alla étudier à l'université de Pavie, où Scarpa lui délivra, en 1807, le diplôme de docteur en chirurgie. Il s'établit d'abord à Milan, où il devint l'aide et bientôt le remplaçant de Sacco, directeur général de la vaccine, qui le fit admettre plus tard comme son assistant dans le service médical de l'hôpital civil. Peu de temps après, il fut attaché comme aide de clinique au professeur Rasori, dont il devint aussi l'ami. Il l'aida dans ses études sur l'action des médicaments et à établir les nouvelles lois physiologiques et thérapeutiques que ce professeur avait méditées. Lors de l'épidémie de typhus pétéchial qui désola la Lombardie en 1817, il dirigea avec zèle divers hôpitaux ouverts pour le traitement de cette maladie. Malgré ses services, le gouvernement, qui repoussait ses idées d'indépendance et de liberté, lui était peu favorable; M. Fossati se trouvait compromis par ses liaisons et ses antécédents : cette position le décida à quitter son pays et à venir à Paris, où il arriva en 1820. Il y fit connaître la doctrine de Rasori, qui fut employée, d'après ses indications, par Laennec, à l'hôpital Necker, et par Kapeller, à l'hôpital Saint-Antoine, en donnant l'émétique comme contre-stimulant dans les maladies inflammatoires, la digitale, l'aconit, la gomme-gutte à fortes doses dans les cas déterminés, etc. Après un voyage qu'il fit à Londres pour y enseigner ce système, de retour à Paris, il devint l'ami et le disciple de Gall, qui le mit bientôt à même de faire des cours sur sa doctrine phrénologique. Le premier eut lieu chez Gall lui-même, de 1823 à 1824. Appelé ensuite en Italie par un de ses oncles, très-malade, M. Fossati en profita pour porter dans les universités principales du pays la connaissance des découvertes de Gall. Pendant son séjour à Bologne, il publia, dans les *Opuscules scientifiques*, un mémoire sur l'*épilepsie* d'après quelques idées nouvelles. Il revint à Paris en 1825, et, décidé à s'y fixer définitivement, il demanda et obtint l'autorisation de s'y livrer à la pratique de la médecine, et même d'ouvrir des cours de phrénologie. Lors de la dernière maladie de Gall, en 1828, il fut chargé de terminer à l'Athénée le cours sur la physiologie du cerveau, que ce savant ne pouvait plus continuer. Il fut un des principaux fondateurs de la Société Phrénologique de Paris, dont il a dirigé les travaux jusqu'en 1852.

Lorsque la révolution de Juillet éclata, Fossati réunit chez lui les Italiens qui se trouvaient à Paris, et forma une association qui demanda l'appui de la France pour qu'elle s'opposât à l'intervention de l'Autriche dans les États au dehors de la Lombardie et de Venise. Après la révolution de 1848, il fut appelé à présider une réunion d'Italiens qui eut lieu à Paris. Il tâcha d'opposer sa modération à l'exaltation des partis; mais il ne put ni les contenir ni les diriger, et depuis, renonçant à toute politique active, il consacra son temps à l'étude de la science. Cependant, après s'être marié, en 1851, s'étant rendu à Rome avec sa femme, le gouvernement du saint-siége le fit arrêter et mettre au secret pendant cinq jours, puis on l'obligea à sortir de l'État dans les quarante-huit heures. Voici la liste de ses ouvrages : *Dell' Epilepsia*; inséré dans la nouvelle collection des *Opuscules scientifiques* de Bologne, ann. 1826; — *De la nécessité d'étudier une nouvelle doctrine avant de la juger; application de ce principe à la physiologie intellectuelle*; Paris, 1827, in-8°; — *De l'influence de la physiologie intellectuelle sur les sciences, la littérature et les arts*; suivi d'un *Rapport sur la phrénologie en Italie*, fait à la Société Phrénologique d'Édimbourg; Paris, 1828, in-8°; — *De la Mission du Philosophe au dix-neuvième siècle et du caractère qui lui est nécessaire*; suivi d'un *Discours prononcé* par l'auteur *aux funérailles du docteur Gall*; Paris, 1835, in-8°; — *Nouveau Manuel de Phrenologie par Georges Combe, ex-président de la Société Phrenologique d'Édimbourg*, trad. de l'anglais et augmenté d'additions nombreuses et de

notes; Paris, 1835, in-12; — *Manuel pratique de Phrénologie, ou physiologie du cerveau d'après les doctrines de Gall, de Spurzheim, de Combe et des autres phrénologistes*; Paris, 1845, in-12, avec portraits; — dans la *Revue encyclopédique*, un grand nombre d'articles, particulièrement sur les ouvrages scientifiques de l'Italie; — dans l'*Encyclopédie* de MM. Didot, divers articles, entre autres ceux : *Encéphale*, *Folie*, *Organologie*; — dans le *Dictionnaire de la Conversation*, plusieurs articles de médecine et surtout de phrénologie. — En 1841, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Broussais au Val-de-Grâce, il prononça un discours qui a été imprimé. En 1842 il donna la biographie du *comte Caccia*, de Novarce, dans la *Biographie des hommes utiles*. En 1844, il inséra dans le *Bulletin des Sciences*, de Bologne, un *Mémoire sur l'anévrisme de l'artère basilaire*; en même temps, il envoyait à la Société Médico-Chirurgicale de cette ville, dont il est membre honoraire, la pièce pathologique de cette maladie, extrêmement rare et presque unique. M. Fossati a toujours pris une grande part aux travaux de la Société Phrénologique de Paris. Indépendamment des mémoires qu'il a fournis à l'ancien journal de cette société, il a publié dans le journal anglais *Zoist* deux mémoires, l'un *Sur l'Éducation et l'Instruction*, et l'autre *Sur l'Art de faire des fous à volonté*; l'auteur démontre dans ce mémoire que les fanatiques de toutes sortes sont réellement des fous artificiellement formés. Dans la *Revista frenologica*, qui se publie à Barcelone, le docteur Fossati a inséré deux autres mémoires qu'il avait lus à la Société phrénologique de Paris; l'un traite *De la Direction à donner aux études phrénologiques*; l'autre, *Du Choix d'un Législateur, ou des conditions physiologiques pour faire un bon législateur*, etc. M. Fossati s'occupe de réunir ses divers opuscules phrénologiques, pour les publier dans un recueil intitulé : *Questions sociales, philosophiques et politiques, traitées d'après les principes de la physiologie du cerveau*. GUYOT DE FÈRE.

Documents particuliers.

FOSSE. *Voyez* LA FOSSE et LA HAYE.

* **FOSSÉ** (*Charles-Louis-François*), ingénieur militaire français, né à Écouen, le 25 août 1734, mort à Paris, le 19 juin 1812. Il s'engagea à l'âge de dix-sept ans, fit toutes les campagnes de 1752 à 1780, et se distingua particulièrement dans la guerre de Sept Ans. Sa belle conduite, son habileté dans l'art de lever les plans, l'élevèrent de grade en grade jusqu'à celui de lieutenant-colonel, commandant Huningue. On a de lui : *Idées d'un militaire pour la disposition des troupes confiées aux jeunes officiers pour la défense et l'attaque des postes*; Paris, Didot, 1783, in-4°; ouvrage encore estimé, réimprimé sous le titre de *Questions expliquées pour les jeunes officiers sur la fortification de campagne et* [illegible] *l'attaque et la défense des* [illegible]; Paris, 1830, in-18; — *Che*[illegible] *à laquelle on a adapté la méca*[illegible] *Franklin*; Paris, 1786, in-8°; — *Précis sur* [illegible] *défense relative au service de* [illegible] *l'usage de l'officier d'infanterie*; [illegible] in-12; — *Cours pratique militaire, ou p*[illegible] *de la science de l'officier*; in-8°, avec [illegible] — *Éléments d'Arithmétique et de* [illegible] *à l'usage du régiment d'infanterie* [illegible] in-8°, avec 7 pl.; — quelques opus[illegible]tifiques et des manuscrits intéress[illegible]

Rabbe, Vieilh de Boisjolin, etc., *Biographie universelle portative des Contemporains*. — Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature contemporaine*.

FOSSÉ (*Pierre-Thomas* DU). *Voy.* THOMAS [illegible]

FOSSEUSE (La belle). *Voyez* [illegible] et SAINT-MARS.

* **FOSSOMBRUNO** (*Angelus* DE), physicien italien, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il publia deux ouvrages : *De Motu locali*, Venise; 1494, in-4°, et *Tractatus de Velocitate Motus*, sans lieu ni date, in-fol. L'un et l'autre sont oubliés. On manque de renseignements biographiques sur leur auteur. G. B.

Hain, *Repertorium bibliographicum*, edit. sæc. XV, t. I, p. II, p. 411.

FOSTER (*Samuel*), mathématicien anglais, natif du Northamptonshire, mort en juillet 1652. Il fit ses études au collége Emmanuel de Cambridge, devint maître ès arts en 1623, et s'appliqua surtout aux mathématiques. Le 2 février 1636, il fut nommé professeur d'astronomie au collége Gresham; mais il ne garda ces fonctions que jusqu'au mois de novembre de la même année. La démission de son successeur Murray les lui rendit le 22 mai 1641. Versé dans les sciences mathématiques, il cultivait en même temps les langues anciennes. Foster fit de curieuses observations astronomiques sur les éclipses, le Soleil et la Lune. On a de lui : *The Description and use of a small portable Quadrant for the more easy finding of the hour of azimuth*; 1624, in-4°; — *The Art of Dialling*; 1638, in-4°; — *Posthuma Fosteri, containing the description of a Ruler upon which are inscribed divers scales*; 1652, in-4°; — *Four Treatises of Dialling*; 1654, in-4°; — *The Sector altered and other scales added with the description and use thereof, invented and written by M*[r] *Foster, and now published by William Leybourne*; 1661, in-4°; — *Miscellanies, or mathematical lucubrations of M*[r] *Samuel Foster*, etc., publié par John Twysden.

Biog. Brit. — Hutton, *Math. Dict.*

FOSTER (*Michael*), légiste anglais, né à Marlborough, le 16 décembre 1689, mort le 7 novembre 1763. Il était d'une famille [illegible] sultes, et fit ses études à Oxford. [illegible] entra dans la carrière du barreau, et y

bord peu de succès, ce qui le détermina à revenir dans sa ville natale, où il se lia avec Algernon, comte d'Hertford, depuis duc de Somerset. Venu ensuite à Bristol, quelques années plus tard il y exerça sa profession avec la plus grande distinction. Au mois d'août 1735, il fut nommé *recorder* de cette ville; il remplit ces fonctions pendant plusieurs années, puis il devint sergent ès lois. En avril 1745, il succéda à William Chapple, un des juges du Banc du Roi, et remplit ces fonctions jusqu'au 7 novembre 1763. Cette magistrature fut signalée par des décisions importantes sur diverses questions de jurisprudence qui fournirent à Foster l'occasion de faire preuve de ses connaissances comme légiste. On a de lui : *A Letter of Advice to protestant dissenters;* 1720; — *An Examination of the Scheme of Church Power laid down in the Codex Juris ecclesiastici Anglicani*, etc.; 1735; — *Report of the proceedings on the commission for the trial of the rebels in 1746 and other crown cases;* 1763, in-fol.; 1776, in-8°.

Biog. Brit. — Bridgman, *Legal Bibl.*

FOSTER (*Mark*), mathématicien anglais, vivait au dix-septième siècle. Il est connu par un traité de trigonométrie (*Treatise of Trigonometry*).

Hutton, *Math. Dict.* — Ward, *Gresham Professors.*

FOSTER (*William*), mathématicien anglais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il étudia à Londres, où il eut Oughtred pour professeur. On a de lui : *On the Circles of proportion and the horizontal instrument;* 1633, in-4°.

Hutton, *Math. Dict.* — Ward, *Gresham Professors.*

FOSTER (*James*), théologien anglais, né à Exeter, en 1697, mort le 5 novembre 1753. Il étudia à l'école des dissidents de sa ville natale, et commença de prêcher en 1718. Mais les controverses qui éclatèrent dans l'ouest de l'Angleterre eurent un tel caractère de violence, que Foster dut se retirer à Melbourne, dans le Somersetshire, et bientôt après à Ashwick. En 1720 il écrivit un ouvrage de théologie, dont le débit n'améliora guère sa position. Il se décida alors à apprendre la profession de gantier chez un M. Norman, dans la maison duquel il alla habiter. Quelque temps après, il entra comme chapelain dans la famille de Robert Houlton, et en 1724 il succéda au docteur Gale à Barbican. En même temps, convaincu par les doctrines de son prédécesseur sur le baptême des adultes, il se fit administrer de nouveau ce sacrement. En 1728, il fit tous les dimanches une lecture du soir, qu'il continua jusqu'à sa mort avec un succès sans exemple. Il eut des auditeurs de toutes les classes et de toutes les opinions. Foster termina sa carrière pastorale chez les Indépendants de Pinner's-Hall. On a de lui : *Essay on fundamentals, and his Sermon on the Resurrection of the Christ;* 1720; — *Defence of the Usefulness Truth*, etc., *of christian Revelation against Tindal;* 1731; — *Tracts on Heresy;* — *Sermons;* 4 vol. in-8°; — *Discourses on natural Religion and social Virtue;* in-4°.

Pope, *Satires* (*Préface*).

FOSTER (*John*), littérateur anglais, né à Windsor, en 1731, mort en septembre 1773. Il fut élevé à Eton, où il eut Plumptree et Burton pour maîtres. Ils lui enseignèrent les langues grecque et hébraïque. En 1748 il entra au King's-College de Cambridge; puis il succéda à Barnard dans la direction du collége d'Eton. Mais, n'ayant pas les qualités physiques et la connaissance du monde nécessaires à ces fonctions, il dut les résigner en 1765. Un canonicat à Windsor vint le dédommager de cette perte, en 1772. Malheureusement de précoces infirmités ne lui permirent pas de jouir longtemps de sa nouvelle position. On a de lui : *Essay on the different nature of accents and quantity, with their use and application in the pronunciation of english, latin and greek tongues, with the defence of the greek accentual marks against Is. Vossius, Sarpedonius, D. Gally;* 1762, in-8°. A cet essai se trouve joint le poëme grec de Musurus, adressé à Léon X avec une élégante traduction latine; — *Enarratio et comparatio doctrinarum moralium Epicuri et stoicorum;* Cambridge, 1754. C'est une appréciation des écrivains dont il est question dans l'ouvrage précédent.

Harwood, *Alumni Etonenses.*

FOSTER (*Henri*), navigateur anglais, né à Woodplumpton (Lancastershire), en 1797, noyé dans le Chagres, le 5 février 1831. Il entra fort jeune dans la marine royale, et prit une part active à plusieurs sanglantes affaires. En 1818 il obtint de faire partie de l'expédition dirigée vers les mers arctiques sous les ordres du capitaine Ross dans le but de découvrir un passage au nord-ouest entre l'océan Atlantique et la mer Pacifique. Foster servit comme officier à bord de l'*Alexander*, commandé par le lieutenant W.-E. Parry (*voy.* ce nom). Ils pénétrèrent par la passe de Lancastre jusqu'au méridien de la rivière Mines-de-Cuivre (découverte par Hearne), atteignirent le 110° de longitude occidentale, et conséquemment parvinrent de 30 degrés plus à l'ouest qu'on n'avait encore pu le faire (1). Le mérite dont fit preuve Foster dans ce pénible voyage lui mérita une médaille d'honneur de la Société Royale anglaise. Cette compagnie scientifique confia au jeune navigateur la direction d'une autre expédition, dont le but était de constater la forme exacte du globe terrestre et la direction des grands courants océaniques. Ces résultats devaient être obtenus par une suite d'observations faites dans les deux hémisphères. La corvette *Chanticler* fut mise à la disposition de Foster. Elle fut munie de tout ce qui pouvait être nécessaire pour un voyage dans les

(1) Les détails de cette expédition se trouvent aux articles PARRY et ROSS.

climats les plus opposés et dont la durée était illimitée. Un équipage résolu et des savants distingués, entre autres le chirurgien W.-H.-B. Webster, furent placés à bord. Foster mit à la voile le 27 avril 1828, et visita successivement Madère, Ténériffe et quelques autres îles du Cap-Vert, puis San-Fernando de Noronha, Rio-Janeiro, Sainte-Catherine, Montevideo, et entra dans le détroit de Le Maire. Ayant dépassé le cap Horn, il continua de porter au sud, et le 2 janvier 1829 il rencontra par 60° de latitude S. les premières glaces flottantes. Le 5 il entra dans le détroit de Bransfield, et reconnut l'archipel du New-Shetland ou Shetland-South (1). Après avoir relevé la position des îles Levingston, Cornwallis, King-George, Robert et Déception, toutes environnées de rochers et formées de substances volcaniques, le 7 Foster relâcha sur la terre de la Trinidad, dont il prit possession malgré la découverte antérieure de cette île par des navigateurs portugais et espagnols (2). Le 2 mars il regagna le cap Horn, et doubla l'Amérique méridionale pour se rendre dans les Antilles. Après avoir fait diverses expériences dans cet archipel, il se dirigea sur Panama, où il atterrit le 5 février 1831. Il s'embarqua aussitôt sur une pirogue pour descendre le Rio-Chagres; mais dans la traversée il tomba dans le fleuve, et s'y noya. Son navire revint en Angleterre le 17 mai suivant. La relation du voyage de l'infortuné Foster fut publiée par Webster; Londres, 1834, 2 vol. in-8°, avec cartes et fig.

Alfred DE LACAZE.

Rose, *New Biographical Dictionary*. — *Revue encyclopédique*, t. XI.

FOTHERBY (*Robert*), navigateur anglais, vivait en 1616. Il fit partie de la première expédition (1614) commandée par William Baffin et Robert Bylot. Ce voyage n'eut pas grand succès, car les navigateurs se bornèrent à examiner la côte du détroit de Davis jusqu'à l'île de la Résolution. Ils furent effrayés en voyant une montagne de glace qui avait deux cent quarante pieds de hauteur; d'après leur estimation, cette masse devait avoir deux mille quatre cents pieds de son extrémité inférieure à son sommet. Fotherby accompagna encore Baffin dans son second voyage, en 1615-1616, l'un des plus importants faits jusque alors; ils dépassèrent le 80° degré de lat. boréale, et découvrirent les îles *Carey*, la baie *Jones* et celle de *Lancastre* (3); mais, arrêté encore une fois par les glaces, Fotherby dut renoncer à tout espoir de découvrir un passage au nord pour arriver à la terre d'*Yedzo* (le Japon). Le reste de la vie de ce navigateur est inconnu.

A. DE LACAZE.

(1) Découvert en 1819 par William Smith; il se compose de douze îles principales, et est situé entre 61° et 63° de lat. sud et entre 55° et 65° de long. ouest.

(2) C'est une terre basse, déserte, boisée, située par 63° 28' de latitude sud. On y trouve des phoques en grande quantité.

(3) Pour les détails de cette expédition, voy. BAFFIN.

Frédéric Lacroix, *Régions circumpolaires [illegible]*.

FOTHERGILL (*Georges*), [illegible] né en 1705, dans le Westmo[illegible] Il était principal du co[illegible] Oxford. On a de lui deux [illegible] imprimés séparément, et [illegible] in-8°.

Chalmers, *General biographical* [illegible]*ionary*.

FOTHERGILL (*J*[illegible]), [illegible] glais, né à Carr-End, [illegible] 8 mars 1712, mort le [illegible] avoir étudié la pharmacie sous [illegible] Bartlett à Bradford, il alla suivre à [illegible] les leçons de Monro, d'Alston, de [illegible] de Sinclair et de Plummer, [illegible] Boerhaave, et se fit recevoir do[illegible] parcourut ensuite, pour perfec[illegible] truction médicale, la Hollan[illegible], l'Allemagne. De retour en Anglete[illegible] à Londres, et donna particulièrem[illegible] aux pauvres de cette capitale. [illegible] mique, qu'il combattit avec succ[illegible] tifs, les boissons vineuses, les a[illegible] et les amers, contribua beaucoup [illegible] réputation. Il fut agrégé au Collége [illegible] de Londres, président de la So[illegible] cine de cette ville, membre de [illegible] delphie, associé [illegible] de la S[illegible] Médecine de Paris. [illegible] des sciences naturelles, [illegible] vaste propriété. Il la transfo[illegible] magnifique, qu'il remplit de [illegible] recueillies à ses frais dans tou[illegible] monde. Il possédait aussi un [illegible] zoologique et minéralogique. [illegible] rant toute sa fortune aux pauv[illegible] portion qu'il laissa à sa sœur. [illegible] tombe cette simple épitaphe : « C[illegible] Fothergill, qui dépensa deux [illegible] pour le soulagement des malheureux. [illegible] gill était membre de la secte des [illegible] fut, dit la *Biographie médic*[illegible] thrope dans la plus belle ac[illegible] mérite une place des plus hono[illegible] bienfaiteurs de l'humanité. Je do[illegible] mortel Franklin, qu'il [illegible] digne que Fothergill de [illegible] ration universelles ». Foth[illegible] nombre de mémoires dans [illegible] *philosophiques* et dans divers autres [illegible] Il n'a publié à part qu'une dis[illegible] gine épidémique de 1746, *An* [illegible] *putride sore-throat*; Londres, [illegible]. Letsom a donné le catalogue des pl[illegible] din de Fothergill, sous le titre de *H*[illegible] *niensis*, et recueilli tous les mémoires [illegible] thergill; Londres, 1783-1784, 3 vol. [illegible] liot avait déjà publié les p[illegible] 1781, in-8°. Ils ont tous [illegible] mand; Altenbourg, 1785, 2 vol. [illegible] Fothergill a été écrite par G. Hird

par G. Thompson, par Letsom, par Simmons. Linné fils a donné le nom de *fothergilla* à un arbuste odorant de la Caroline de la famille des hamamélidées. D'après l'opinion de M. F. Hoefer, cet arbuste pourrait s'acclimater en France.

Vicq d'Azyr, *Éloges des Membres de la Société royale de Médecine*. — *General biographical Dictionary*. — *Biographie médicale*.

* FO-THO-YE-HO, missionnaire bouddhique, né en Hindoustan, vers la fin du quatrième siècle. Il vint en Chine peu après Fo-Thou-Tchhing (*voy.* ce nom), dont il était disciple, et contribua non moins que lui a répandre le culte qu'il professait et à ouvrir à ses compatriotes le chemin du Céleste Empire. Sous ce rapport on peut le classer au nombre des premiers voyageurs qui ont exploré avec profit ces régions encore aujourd'hui si peu connues.

Louis Lacour.

Rémusat, *Foe-koue-ki, ou relation des Royaumes bouddhiques*, p. 39. — Charton, *Hist. de Voyages*, t. II.

FOUBERT (*Jean*), traducteur français, né à Saint-Benoit-sur-Loire, en 1540, mort le 19 avril 1619. Il entra chez les bénédictins de sa ville natale, et se fit remarquer par sa piété et son savoir. On a de lui : *Histoire des Lombards*, traduite de Paul Diacre; Paris, 1603, in-8°.

Lelong, *Bibl. hist.* 29

* FOUCAUD ou FOULQUES, seigneur de Merle, maréchal de France. On ignore les dates de la naissance et de la mort de ce personnage. Pourvu de la charge de maréchal de France en 1302, après la mort de Guy de Clermont, dit *de Nesle*, il prit (1303) le commandement de la ville de Tournay, défit quelques troupes de Flamands sorties de la ville de Lille, et fit plusieurs prisonniers. Après avoir été envoyé par Philippe le Bel dans le Lyonnais en 1310, et à Vienne l'année suivante, il se trouva à l'armée de Flandre en 1314. A. S.

Anselme, *Hist. generale et chron. des Grands-Officiers*. — Pinard, *Chron. milit.*, t. II, p. 115.

FOUCAUD (*Jean*), fabuliste français, né à Limoges, le 5 avril 1747, mort dans la même ville, le 14 janvier 1818. Après avoir fait ses études chez les jésuites et les jacobins de cette ville, il entra dans les ordres, et se distingua dans la prédication. Après 1789, il embrassa avec ardeur les idées nouvelles, et célébra sur la place Tourny de Limoges la messe de la première fédération. La Société des Amis de la Constitution l'elut successivement son fondateur, son secrétaire, son président et son orateur en vogue. Il rédigea avec Pedou le *Journal du département de la Haute-Vienne*. Payeur des armées, juge de paix, professeur, chef d'institution, il parcourut toutes ces carrières, et mena joyeuse vie aux cafés, où il s'illustra au billard par un coup connu sous le nom de *coup de Foucaud*. Ce fut sur les dernières années de sa vie que Foucaud écrivit ses belles fables patoises, œuvre originale plutôt qu'une traduction de La Fontaine. Ces fables firent dire à l'avocat Fuzibay, qui aimait assez à plaisanter : « Les Limousins sont tellement bêtes que Foucaud a été obligé de leur traduire en patois les fables de La Fontaine pour les leur faire comprendre, et encore ne les comprennent-ils pas. » Sa fin fut tout un événement à Limoges. Comme il refusait de se confesser, l'évêque Dubourg se transporta dans la demeure du malade. Foucaud lui montra le petit doigt, en disant : « Voilà mon directeur. » L'évêque ayant répondu que l'entrée de l'église lui serait interdite : « Je vous interdis ma porte, » répliqua le moribond. M. Massinguiral, grand-vicaire, s'étant présenté à son tour, obtint ce que l'évêque n'avait pu obtenir. Foucaud se confessa, et le viatique lui fut donné. On a de Foucaud : *Discours sur l'organisation civile du clergé*, prononcé dans la séance publique des Amis de la Constitution, à Limoges, le 13 janvier, an II de la liberté. Ce discours a été réfuté par M. de Montbrial, professeur de théologie civile du clergé; — *Statuts de la Confédération;* Limoges, 1791, in-12; — *Chansons et pièces fugitives*, en patois limousin. L'une de ces chansons, qui exalte la gloire de l'ère impériale, est aussi célèbre dans les montagnes du Limousin que les chants d'Ossian en Écosse; — *Les Fables de La Fontaine*, imitées et traduites en vers patois, avec le texte français à côté; Limoges, 1809, 2 vol. in-12; idem, 1835, 1 vol. in-8°; 1849, Limoges, 1 vol. in-12. Martial Audouin.

Documents particuliers. — *Notice sur Foucaud*, en tête de la dernière édition de ses poésies. — Othon Péconnet, *Foucaud, sa politique et ses Fables*; Limoges, 1854, in-8°. — Auguste Du Boys et l'abbé Arbellot, *Biog. des hom. illustr. de l'anc. prov. du Limousin*.

FOUCAULD (*Louis*), marquis de Lardimalie, homme politique français, né au château de Lardimalie, en Périgord, en 1755, écrasé dans le même château, le 2 mai 1805. Il fut reçu chevalier de l'ordre de Malte dès l'âge de neuf ans, et entra de bonne heure au service. Il était capitaine dans les chasseurs du Hainaut lorsqu'il fut élu député de la noblesse du Périgord aux états généraux de 1789. D'un caractère droit et énergique, il accepta dans la révolution tout ce qui ne portait pas atteinte à sa foi religieuse et monarchique. Il vota contre l'abus des pensions militaires, contre les traitements accordés aux gens de cour, et appuya l'abolition de tous les droits de mainmorte sans rachat. Il se prononça pour la justice gratuite. Il refusa de voter l'emprunt proposé par Necker, mais il offrit de s'engager pour ses commettants jusqu'à concurrence de 600,000 livres, montant de toute sa fortune personnelle. Il demanda que puisqu'on fondait le cens sur le revenu, les femmes fussent admises à voter par procureur. Il réclama pour les jésuites un traitement égal à celui qui était accordé aux autres religieux. Il fit adopter un projet de banque territoriale. Les violences populaires et les empié-

climats les plus opposés et dont la durée était illimitée. Un équipage résolu et des savants distingués, entre autres le chirurgien W.-H.-B. Webster, furent placés à bord. Foster mit à la voile le 27 avril 1828, et visita successivement Madère, Ténériffe et quelques autres îles du Cap-Vert, puis San-Fernando de Noronha Rio-Janeiro, Sainte-Catherine, Montevideo, et entra dans le détroit de Le Maire. Ayant dépassé le cap Horn, il continua de porter au sud et le 2 janvier 1829 il rencontra par 60° de latitude S. les premières glaces flottantes. Le 5 il entra dans le détroit de Bransfield, et reconnut l'archipel du New-Shetland ou Shetland-South (1). Après avoir relevé la position des îles Levingston, Cornwallis, King-George, Robert et Déception, toutes environnées de rochers et formées de substances volcaniques, le 7 Foster relâcha sur la terre de la Trinidad, dont il prit possession malgré la découverte antérieure de cette île par des navigateurs portugais et espagnols (2). Le 2 mars il regagna le cap Horn, et doubla l'Amérique méridionale pour se rendre dans les Antilles. Après avoir fait diverses expériences dans cet archipel, il se dirigea sur Panama, où il atterrit le 5 février 1831. Il s'embarqua aussitôt sur une pirogue pour descendre le Rio-Chagres; mais dans la traversée il tomba dans le fleuve, et s'y noya. Son navire revint en Angleterre le 17 mai suivant. La relation du voyage de l'infortuné Foster fut publiée par Webster; Londres, 1834, 2 vol. in-8°, avec cartes et fig.

Alfred DE LACAZE.

Rose, *New Biographical Dictionary*. — *Revue encyclopédique*, t. XI.

FOTHERBY (*Robert*), navigateur anglais, vivait en 1616. Il fit partie de la première expédition (1614) commandée par William Baffin et Robert Bylot. Ce voyage n'eut pas grand succès, car les navigateurs se bornèrent à examiner la côte du détroit de Davis jusqu'à l'île de la Résolution. Ils furent effrayés en voyant une montagne de glace qui avait deux cent quarante pieds de hauteur : d'après leur estimation, cette masse devait avoir deux mille quatre cents pieds de son extrémité inférieure à son sommet. Fotherby accompagna encore Baffin dans son second voyage, en 1615-1616, l'un des plus importants faits jusque alors; ils dépassèrent le 80° degré de lat. boréale, et découvrirent les îles *Carey*, la baie *Jones* et celle de *Lancastre* (3); mais, arrêté encore une fois par les glaces, Fotherby dut renoncer à tout espoir de découvrir un passage au nord pour arriver à la terre d'*Yedzo* (le Japon). Le reste de la vie de ce navigateur est inconnu.

A. DE LACAZE.

(1) Découvert en 1819 par William Smith. Il se compose de douze îles principales, et est situé entre 61° et 63° de lat. sud et entre 55° et 65° de long. ouest.

(2) C'est une terre basse, déserte, boisée, située par 63° 10' de latitude sud. On y trouve des phoques en grande quantité.

(3) Pour les détails de cette expédition, voy. BAFFIN.

Frédéric Lacroix, *Régions circompolaires*, dans l'*Univers*.

FOTHERGILL (*Georges*), né en 1705, dans le Westmore[illegible] Il était principal du coll[illegible] Oxford. On a de lui deux [illegible] imprimés séparément, et ré[illegible] in-8°.

Chalmers, *General biographical* [illegible].

FOTHERGILL (*Jean*), [illegible] glais, né à Carr-End, dans [illegible] 8 mars 1712, mort le 26 décem[illegible] avoir étudié la pharmacie sous Bartlett à Bradford, il alla suivre à [illegible] les leçons de Monro, d'Alston, de [illegible] de Sinclair et de Plummer, tous [illegible] Boerhaave, et se fit recevoir do[illegible] parcourut ensuite, pour perfe[illegible] truction médicale la H[illegible] l'Allemagne. De retour [illegible] à Londres, et donna pa[illegible] aux pauvres de cette capitale. [illegible] mique, qu'il combattit avec [illegible] tifs, les boissons vineuses [illegible] et les amers contribua beaucoup à réputation. Il fut agrégé au Collége de [illegible] de Londres, président de la [illegible] cine de cette ville, membre [illegible] delphie, associé étranger de la [illegible] Médecine de Paris. Pass[illegible] des sciences naturelles, [illegible] vaste propriété. Il la transfo[illegible] magnifique, qu'il remplit de [illegible] recueillies à ses frais dans toutes [illegible] monde. Il possédait aussi un très-[illegible] zoologique et minéralogique. Il l[illegible] rant toute sa fortune aux pauvres [illegible] portion qu'il laissa à sa sœur. [illegible] tombe cette simple épitaphe : « C[illegible] Fothergill, qui dépensa deux [illegible] pour le soulagement des m[illegible] gill était membre de la se[illegible] des [illegible] fut, dit la *Biographie* [illegible] *ale*, [illegible] thrope dans la plus belle accep[illegible] mérite une place des plus hon[illegible] bienfaiteurs de l'humanité. Je doute [illegible] mortel Franklin qu'il ait existé un [illegible] digne que Fothergill de l'estime et [illegible] ration universelles ». Fothe[illegible] nombre de mémoires da[illegible] *philosophiques* et dans divers aut[illegible] Il n'a publié à part qu'une dissertati[illegible] gine épidémique de 1746, *An account* [illegible] *putride sore-throat*; Londres, 1748. [illegible] Letsom a donné le catalogue des [illegible] din de Fothergill, sous le titre de [illegible] *niensis*, et recueilli tous les [illegible] thergill; Londres, 1783-178[illegible], 3 vol. in [illegible] liot avait déjà publié les principaux; [illegible] 1781, in-8°. Ils ont tous été traduits [illegible] mand : Altenbourg, 1785, 2 vol. in-8°. L[illegible] Fothergill a été écrite par G. Hird et [illegible]

par G. Thompson, par Letsom, par Simmons. Linné fils a donné le nom de *fothergilla* à un arbuste odorant de la Caroline de la famille des hamamélidées. D'après l'opinion de M. F. Hoefer, cet arbuste pourrait s'acclimater en France.

Vicq d'Azyr, *Éloges des Membres de la Société royale de Médecine*. — *General biographical Dictionary*. — *Biographie médicale*.

* **FO-THO-YE-HO**, missionnaire bouddhique, né en Hindoustan, vers la fin du quatrième siècle. Il vint en Chine peu après Fo-Thou-Tchhing (*voy.* ce nom), dont il était disciple, et contribua non moins que lui à répandre le culte qu'il professait et à ouvrir à ses compatriotes le chemin du Céleste Empire. Sous ce rapport on peut le classer au nombre des premiers voyageurs qui ont exploré avec profit ces régions encore aujourd'hui si peu connues.

Louis Lacour.

Remusat, *Foe-koue-ki, ou relation des Royaumes bouddhiques*, p. 39. — Charton, *Hist. de Voyages*, t. II.

FOUBERT (*Jean*), traducteur français, né à Saint-Benoît-sur-Loire, en 1540, mort le 19 avril 1619. Il entra chez les bénédictins de sa ville natale, et se fit remarquer par sa piété et son savoir. On a de lui : *Histoire des Lombards*, traduite de Paul Diacre; Paris, 1603, in-8°.

Lelong, *Bibl. hist.* 23

* **FOUCAUD** ou **FOULQUES**, seigneur de Merle, maréchal de France. On ignore les dates de la naissance et de la mort de ce personnage. Pourvu de la charge de maréchal de France en 1302, après la mort de Guy de Clermont, dit *de Nesle*, il prit (1303) le commandement de la ville de Tournay, défit quelques troupes de Flamands sorties de la ville de Lille, et fit plusieurs prisonniers. Après avoir été envoyé par Philippe le Bel dans le Lyonnais en 1310, et à Vienne l'année suivante, il se trouva à l'armée de Flandre en 1314. A. S.

Anselme, *Hist. générale et chron. des Grands-Officiers*. — Pinard, *Chron. milit.*, t. II, p. 115.

FOUCAUD (*Jean*), fabuliste français, né à Limoges, le 5 avril 1747, mort dans la même ville, le 14 janvier 1818. Après avoir fait ses études chez les jésuites et les jacobins de cette ville, il entra dans les ordres, et se distingua dans la prédication. Après 1789, il embrassa avec ardeur les idées nouvelles, et célébra sur la place Tourny de Limoges la messe de la première fédération. La Société des Amis de la Constitution l'élut successivement son fondateur, son secrétaire, son président et son orateur en vogue. Il rédigea avec Pedou le *Journal du département de la Haute-Vienne*. Payeur des armées, juge de paix, professeur, chef d'institution, il parcourut toutes ces carrières, et mena joyeuse vie aux cafés, où il s'illustra au billard par un coup connu sous le nom de *coup de Foucaud*. Ce fut sur les dernières années de sa vie que Foucaud écrivit ses belles fables patoises, œuvre originale plutôt qu'une traduction de La Fontaine. Ces fables firent dire à l'avocat Fuzibay, qui aimait assez à plaisanter : « Les Limousins sont tellement bêtes que Foucaud a été obligé de leur traduire en patois les fables de La Fontaine pour les leur faire comprendre, et encore ne les comprennent-ils pas. » Sa fin fut tout un événement à Limoges. Comme il refusait de se confesser, l'évêque Dubourg se transporta dans la demeure du malade. Foucaud lui montra le petit doigt, en disant : « Voilà mon directeur. » L'évêque ayant répondu que l'entrée de l'église lui serait interdite : « Je vous interdis ma porte, » répliqua le moribond. M. Massinguiral, grand-vicaire, s'étant présenté à son tour, obtint ce que l'évêque n'avait pu obtenir. Foucaud se confessa, et le viatique lui fut donné. On a de Foucaud : *Discours sur l'organisation civile du clergé*, prononcé dans la séance publique des Amis de la Constitution, à Limoges, le 13 janvier, an II de la liberté. Ce discours a été réfuté par M. de Montbrial, professeur de théologie civile du clergé; — *Statuts de la Confédération;* Limoges, 1791, in-12; — *Chansons et pièces fugitives*, en patois limousin. L'une de ces chansons, qui exalte la gloire de l'ère impériale, est aussi célèbre dans les montagnes du Limousin que les chants d'Ossian en Écosse; — *Les Fables de La Fontaine*, imitées et traduites en vers patois, avec le texte français à côté; Limoges, 1809, 2 vol. in-12; idem, 1835, 1 vol. in-8°; 1849, Limoges, 1 vol. in-12. Martial Audouin.

Documents particuliers. — *Notice sur Foucaud*, en tête de la dernière édition de ses poésies. — Othon Péconnet, *Foucaud, sa politique et ses Fables;* Limoges, 1854, in-8°. — Auguste Du Boys et l'abbé Arbellot, *Biog. des hom. illustr. de l'anc. prov. du Limousin*.

FOUCAULD (*Louis*), marquis de Lardimalie, homme politique français, né au château de Lardimalie, en Périgord, en 1755, écrasé dans le même château, le 2 mai 1805. Il fut reçu chevalier de l'ordre de Malte dès l'âge de neuf ans, et entra de bonne heure au service. Il était capitaine dans les chasseurs du Hainaut lorsqu'il fut élu député de la noblesse du Périgord aux états généraux de 1789. D'un caractère droit et énergique, il accepta dans la révolution tout ce qui ne portait pas atteinte à sa foi religieuse et monarchique. Il vota contre l'abus des pensions militaires, contre les traitements accordés aux gens de cour, et appuya l'abolition de tous les droits de mainmorte sans rachat. Il se prononça pour la justice gratuite. Il refusa de voter l'emprunt proposé par Necker, mais il offrit de s'engager pour ses commettants jusqu'à concurrence de 600,000 livres, montant de toute sa fortune personnelle. Il demanda que puisqu'on fondait le cens sur le revenu, les femmes fussent admises à voter par procureur. Il réclama pour les jésuites un traitement égal à celui qui était accordé aux autres religieux. Il fit adopter un projet de banque territoriale. Les violences populaires et les empié-

tements de l'assemblée sur la prérogative royale trouvèrent dans Foucauld un adversaire courageux, qu'aucun murmure ne déconcertait, qu'aucune menace n'effrayait. Il défendit et fit amnistier son collègue Faucigny, qu'un acte irréfléchi allait conduire à l'abbaye (*voy.* FAUCIGNY). Accusé par Robespierre d'avoir donné asile chez lui à des proscrits, il répondit avec un superbe dédain : « Je ne me serais jamais attendu à me justifier devant vous d'une bonne action ; je ne m'accuse pas, je me vante d'avoir fait ce que mon amitié pour M. Pérotin me prescrivait, ce que la religion et l'humanité exigeaient de moi à l'égard de M. Savardin, qui m'était inconnu. » Il prêta l'appui de son énergique rudesse au talent oratoire de l'abbé Maury, et cet appui n'était pas inutile, puisque Mirabeau dit un jour : « Je redoute plus le gros bon sens de ce sanglier du Périgord que l'esprit et l'éloquence de l'abbé Maury. » Foucauld émigra après la session de l'Assemblée constituante. Il servit en 1792 à l'armée des princes, et en 1793 à celle de Condé. Après avoir fait toutes les campagnes de l'émigration, il profita de l'amnistie de l'an X pour rentrer en France. Il faisait réparer en 1805 une vieille tour de son château ; elle s'écroula, et il fut enseveli sous les décombres. L. T.

Moniteur de 89, 90, 91. — Rabbe et Boisjolin, *Biog. univer. et portat. des Contemporains*. — Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*.

FOUCAULT (*Louis* DE), comte DAUGNON, maréchal de France, né vers 1616, mort à Paris, le 10 octobre 1659. Élevé comme page dans la maison du cardinal de Richelieu, il s'attacha ensuite au duc de Brézé, par le crédit duquel il obtint la charge de vice-amiral. Après avoir fait en cette qualité les campagnes de 1640 à 1642 dans la Méditerranée, et avoir vaincu les Espagnols, tant devant Cadix que sur les côtes de Catalogne, il fut nommé, sur la démission du duc de Brézé, lieutenant général au gouvernement du Brouage, d'Oléron et des îles adjacentes (1643), et fit partie l'année suivante de l'armée navale qui commença le blocus de Tarragone, que le maréchal du Plessis-Praslin avait investie par terre. Nommé lieutenant général au gouvernement d'Aunis et de La Rochelle après la démission du comte de Jonzac, il servit en 1645 sur l'escadre qui bloqua la ville de Roses (Catalogne), et se trouva en 1646 au combat naval d'Orbitello, où le duc de Brézé eut la tête emportée par un boulet de canon. Ayant embrassé, pendant les troubles de la Fronde, le parti du prince de Condé, Foucault, qui s'était retranché dans son gouvernement du Brouage, fut destitué de toutes ses charges. Ses amis ayant ménagé sa réconciliation avec le roi (1653), Foucault fut réintégré dans sa lieutenance générale du pays d'Aunis, et fut élevé à la dignité de maréchal de France (20 mars 1653). Il se démit alors de sa lieutenance, et ne servit plus. A. SAUZAY.

Pinard, *Chronol. milit.*, t. II, p. [illegible]. — Anselme, *Hist. des Grands Off. de la Couronne*. — Quincy, *Hist. milit.*

FOUCAULT (*Nicolas-Joseph*), administrateur et archéologue français, né à Paris, le 8 janvier 1643, mort dans la même ville, le 7 février 1721. Il était fils d'un secrétaire au conseil d'État. Doué d'un esprit vif et brillant, il débuta avec éclat au barreau. Son mérite joint à sa naissance l'éleva successivement aux charges de procureur général aux requêtes de l'hôtel, d'avocat général au grand conseil, de maître des requêtes, et enfin de chef du conseil de Madame. Il fut appelé à l'intendance de Montauban, puis à celle de Pau, à celle du Poitou, et enfin à celle de Caen. Dans toutes ces fonctions, et à une époque où la révocation de l'édit de Nantes créait de nombreuses difficultés aux intendants, Foucault se montra administrateur ferme et habile. Non content de maintenir ou de rétablir la tranquillité dans les provinces qu'il administrait, il contribua activement au bien-être de ses administrés en faisant exécuter un grand nombre de travaux d'utilité publique, tels que des ponts, des ports, des routes, des canaux, des hôpitaux. Aux qualités d'un excellent intendant, Foucault joignait le goût des lettres et des arts. Sa bibliothèque, son cabinet de médailles et d'antiques étaient ouverts à tous ceux qui pouvaient en faire usage. Il obtint du roi en 1705 la formation d'une Académie des Belles-Lettres à Caen. En 1704 il avait découvert l'ancienne ville des Viducassiens, à deux lieues de Caen. Quelque temps auparavant il avait trouvé le curieux ouvrage *De Mortibus Persecutorum*, attribué à Lactance, et connu seulement par une citation de saint Jérôme. Ce fut sur ce manuscrit découvert dans l'abbaye de Moissac que Baluze fit son édition. On doit aussi à Foucault la publication du traité des *Origines de la Langue Française* de Caseneuve, imprimé à la suite du *Dictionnaire étymologique de Ménage*.

De Boze, *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions*, t. II.

*FOUCAULT (*Léon*), physicien français, auteur de travaux du premier ordre sur l'optique et la mécanique, naquit à Paris, le 18 septembre 1819. Son père, libraire éditeur, est connu par la publication de l'importante collection des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*. La plus grande partie des études du jeune Léon Foucault fut faite dans la maison paternelle, et quoique n'ayant pas le puissant stimulant de l'émulation, ces études furent solides et complètes. Léon Foucault, obligé de choisir une carrière, opta pour la médecine, qui lui permettait de suivre en partie son goût inné pour les sciences d'observation. Quoique n'ayant point poursuivi ces études jusqu'à obtenir le titre qui les couronne, on peut assurer que M. Léon Foucault y acquit sur la physiologie de précieuses connaissances, qui trouvent toujours leur emploi même dans les théories relatives à la nature inorganique. C'est le daguer-

réotype qui a révélé à M. Léon Foucault sa vraie vocation expérimentale. Sitôt après l'apparition de cette merveilleuse découverte, notre physicien s'y livra avec une ardeur qui indiquait non un simple goût d'amateur, mais bien une passion provenant d'un génie naturel. On peut dire qu'il devint subitement opticien. Il se familiarisa promptement avec toutes les théories de la physique de la lumière. Ce fut alors que M. Donné, lui-même excellent physiologiste et physicien, se l'attacha comme préparateur et collaborateur expérimental pour son cours de microscopie médicale. Cette collaboration dura trois ans. M. Léon Foucault, frappé des inconvénients qu'entraîne l'inconstance de notre climat par rapport à l'emploi des rayons solaires, qui font souvent défaut à l'observateur, imagina de substituer à la lumière du soleil celle de l'électricité, qui ne manque jamais en aucun lieu ni en aucun temps. En 1844, M. Léon Foucault construisit un appareil illuminateur, où la lumière qui éclate entre les deux charbons qui terminent les deux fils communiquant aux deux pôles d'une pile de Volta remplaçait le soleil, et permettait de répéter à toute heure et en toute localité toutes les expériences d'optique. Cet appareil a été depuis adopté universellement pour les cours de physique et pour les recherches d'optique pure ou appliquée. On ne voit guère aujourd'hui comment on pourrait s'en passer. Un régulateur électro-magnétique, qui rend permanente l'action de l'appareil et maintient les charbons incandescents à une distance constante, est mis en action par la pile elle-même. Ce mécanisme n'emprunte rien au dehors. On sait que la lumière électrique de l'appareil Foucault est devenue un agent industriel important dans l'éclairement pour la nuit des ateliers et des chantiers les plus vastes à ciel découvert, de manière à pouvoir ne jamais interrompre des travaux urgents. Ce fut encore la photographie qui opéra un rapprochement entre M. Léon Foucault et un autre physicien d'un grand mérite, M. Hippolyte Fizeau, et donna naissance à une série brillante de travaux optiques qui ont pris rang dans la science. L'association de ces deux éminents expérimentateurs produisit une série de mémoires aussi remarquables par leur originalité que par leurs déductions théoriques dans un ordre de connaissances où les travaux antérieurs de Huygens, de Malus, d'Arago, de Young et surtout de Fresnel ne permettaient guère d'espérer des progrès importants. Nous citerons parmi ces travaux faits en commun : 1° La comparaison de l'éclat de la lumière de la pile avec celui de la lumière du soleil, au moyen de procédés photographiques : les rayons lumineux électriques furent trouvés être environ les deux cinquièmes de ceux du soleil; 2° La production de bandes d'interférence au moyen de rayons différant dans leur marche d'une quantité considérable, par l'emploi d'une lumière rendue homogène au dernier degré avec de prismes multiples : chose merveilleuse! au lieu d'apercevoir la septième ou la huitième alternative des couleurs récurrentes, on atteignait à la sept millième interférence au moins, résultat important pour la constitution de l'onde lumineuse et pour le mode de vibration de la molécule qui lui donne naissance; 3° Une étude complète et tout à fait nouvelle des lois de la polarisation chromatique, étude riche en faits nouveaux; 4° L'interférence des rayons calorifiques reconnue au moyen d'appareils spéciaux et par l'emploi de thermomètres réduits à des dimensions microscopiques; 5° L'action négative des rayons rouges extrêmes sur les plaques daguerriennes déjà impressionnées : ces rayons détruisent ici l'effet produit antérieurement par d'autres rayons.

Ces recherches, qui rappelaient celles de Fresnel et qui les complétaient en beaucoup de points, valurent aux deux actifs collaborateurs une célébrité méritée, et qui ne fut provoquée par aucun des artifices au moyen desquels, suivant l'expression de Fresnel lui-même, *on courtise la renommée*. Dans la question, si controversée en optique, où il s'agit de savoir si la lumière va plus vite ou plus lentement dans le vide que dans les corps transparents, M. Léon Foucault n'eut plus de collaborateur. Cette importante recherche tranche définitivement le débat entre les deux théories rivales de l'optique en faveur de la nature vibratoire de l'agent lumineux. M. Arago, après avoir emprunté à M. Wheatstone l'idée de son miroir tournant, sans pouvoir arriver à un résultat positif, avait engagé les jeunes physiciens à s'occuper de cette difficile expérience. M. Léon Foucault répondit par un succès complet, dû à un appareil des plus ingénieux, qui évitait des difficultés autrement insurmontables. Nous ne pouvons donner ici une idée de cet appareil; il nous suffira de dire que le retard du rayon qui traverse l'eau comparativement au rayon qui marche dans l'air est mis en complète évidence, et M. Arago lui-même s'empressa d'applaudir sans réserve à l'expérience délicate qui avait enfin forcé la nature à révéler un secret, si longtemps gardé. Par une aptitude intellectuelle spéciale, que ne pouvaient faire pressentir ni ses travaux ni ses études antérieurs, M. Léon Foucault se trouva aussi clairvoyant dans les épineuses théories de la mécanique qu'il l'avait été dans l'optique. Ayant compris par le raisonnement abstrait qu'un pendule ordinaire oscillant librement devait suivre invariablement la même route, il entrevit cette incroyable conséquence que puisque la route du pendule était fixe dans l'espace elle devait servir de point de mire pour voir le déplacement graduel de la Terre tournant sur elle-même. L'expérience confirma pleinement et ouvertement cette vérité hardie, et certes l'une des plus inattendues de la mécanique du globe. Ce fut une séance académique bien remarquable que celle où M. Arago apporta cette brillante découverte à l'Institut et en établit les impor-

tantes déductions. La rotation de la Terre est ici manifestée sans prendre pour point de mire des objets étrangers, comme les corps célestes ou les rayons du soleil qui tracent l'heure sur un cadran. C'était une observation à domicile, et ce fut même dans une cave que l'appareil pendulaire de M. Léon Foucault, si ingénieux et si simple, fonctionna pour la première fois. On sait que cette belle expérience est devenue célèbre dans le monde entier, et qu'il n'est point de corps ou d'association s'occupant de science qui ne se soit empressée de la répéter. Les publications mathématiques auxquelles elle a donné naissance se comptent par centaines, en sorte que cette découverte marque un progrès dans la mécanique rationnelle comme dans la physique mécanique.

Un autre appareil d'une nature toute différente en principe, le *gyroscope*, fut déduit par M. Léon Foucault de la connaissance approfondie des lois de la rotation des corps, et surprit les mathématiciens les plus avancés dans cette belle théorie par la nouveauté de ses résultats. Ici un corps mis en mouvement rotatoire est tout à fait isolé et librement suspendu dans l'espace. Il va sans dire que, comme le pendule, le gyroscope donne de nouvelles indications qui rendent sensible et mesurent la rotation de la Terre. Mais, par une particularité bien inattendue, le gyroscope exécute des évolutions qui permettent de trouver l'orientation astronomique dans un lieu quelconque *sans aucune inspection du ciel et des astres*, résultat dont l'annonce eût paru fabuleuse avant la réalisation du fait. Qui eût pu croire d'avance que la détermination du méridien eût été possible même au fond d'une mine? Rien n'est plus vrai cependant, et même on peut atteindre une certaine précision dans cette opération paradoxale.

Pour caractériser les recherches de M. Léon Foucault en ce qu'elles ont d'original, nous dirons qu'il a introduit la physique dans le domaine de l'astronomie. Dans plusieurs cas il a su mettre l'expérience au service d'une science qui ne procédait que par l'observation de phénomènes dont il fallait jusqu'à ce jour épier l'apparition.

Les divers travaux (1) de notre excellent physicien sur l'optique et sur la mécanique lui ont valu la médaille de Copley, que la Société royale de Londres décerne aux travaux qui ont marqué un progrès dans la science. A cette occasion il serait injuste de ne pas mentionner les encouragements que M. Léon Foucault a reçus de la munificence impériale pour son expérience du pendule. Peu de temps après, l'invention du gyroscope vint prouver que l'auguste faveur s'était montrée parfaitement éclairée en s'adressant à M. Léon Foucault. Ces découvertes lui ont valu de plus la position qu'il occupe comme physicien à l'Observatoire impérial de Paris.

La dernière expérience de M. Léon Foucault se rapporte à la fois au magnétisme et à la théorie mécanique de la chaleur. Un corps métallique mis en rotation rapide entre les deux pôles d'un aimant s'échauffe considérablement, comme par l'effet d'un frottement énergique, quoiqu'en réalité il ne soit en contact avec aucun corps matériel et qu'il se meuve librement dans un vide apparent. On en tire une nouvelle confirmation des doctrines qui établissent une corrélation entre le mouvement et la chaleur.

Dans la dernière élection académique de la section de physique, M. Léon Foucault a balancé les suffrages avec le candidat élu, et ce n'est qu'au scrutin de ballottage qu'il a échoué définitivement.

Depuis 1845, M. Léon Foucault est chargé au *Journal des Débats* de la rédaction des articles de science. Sans sacrifier la rigueur mathématique, il a su rendre intelligible à ses lecteurs les résultats les plus élevés des recherches modernes. On peut le mettre au rang des popularisateurs les plus consciencieux et les plus utiles. C'est un des savants qui sont en possession du rare avantage d'être connus du public hors de la sphère restreinte du domaine scientifique. BABINET (de l'Institut).

Documents particuliers.

FOUCHÉ (*Joseph*), duc D'OTRANTE, homme d'État français, né dans une petite commune près de Nantes, le 29 mai 1763, mort à Trieste, le 25 décembre 1820. Son père, capitaine de navire, armateur, le destinait à la marine marchande, et son enfance fut vouée à l'étude des mathématiques. Mais la débilité de sa constitu-

(1) Voici les titres des mémoires où ces travaux sont exposés : *Recherches sur l'intensité de la lumière émise par le charbon dans l'expérience de Davy*; dans les *Annales de Chimie et de Physique*, 3e série, tome XI, p. 370; — *Microscope photo-électrique*; dans le *Bulletin de la Société d'Encouragement*, septembre et décembre 1845; — *Appareil photo-électrique à régulateur électro-magnétique*; dans les *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Sciences*, tome XXVIII, page 68; — *Mémoire sur le phénomène des interférences entre deux rayons de lumière dans le cas de grandes différences de marche*; dans les *Annales de Chimie et de Physique*, 3e série, tome XXVI, page 138. — *Mémoire sur la polarisation chromatique produite par les lames cristallisées*; dans les *Annales de Chimie et de Physique* 3e série, tome XXX, page 146. — *Recherches sur les interférences des rayons calorifiques*; dans les *Comptes-rendus des Séances de l'Académie des Sciences*, tome XXV, page 447; — *Sur les vitesses relatives de la lumière dans l'air et dans l'eau*; dans les *Comptes-rendus des Séances de l'Académie*, tome XXX, page 551; dans les *Annales de Chimie et de Physique*, 3e série, tome XLI, page 129; — *Démonstration physique du mouvement de rotation de la Terre au moyen du pendule*; dans les *Comptes-rendus des Séances de l'Académie*, tome XXXII, page 135; — *Sur une nouvelle démonstration expérimentale du mouvement de la Terre, fondée sur la fixité du plan de rotation*; dans les *Comptes-rendus des Séances de l'Académie*, tome XXXV, page 421; — *Sur les phénomènes d'orientation des corps tournants entraînés par un axe fixe à la surface de la Terre; nouveaux signes sensibles du mouvement diurne*; dans les *Comptes-rendus des Séances de l'Académie*, tome XXXV, page 424; — *De la chaleur produite par l'influence de l'aimant sur les corps en mouvement*; dans les *Comptes-rendus des Séances de l'Académie*, tome XLI, page 450.

tion et la légèreté apparente de son caractère firent renoncer à ce projet. Entré, à l'âge de neuf ans, au collége des Oratoriens de Nantes, toute son aptitude parut tournée vers les sciences morales et la littérature. Il témoigna de bonne heure le désir de se vouer à la carrière de l'enseignement, et, ayant obtenu l'aveu de son père, il se rendit à Paris, à l'institution de l'Oratoire, dirigée par Mérault de Bissy, qui devint son protecteur. Il fit de rapides progrès dans ses études, où il eut pour condisciples plusieurs hommes distingués, entre autres Cazalès, avec lequel il conserva toujours des rapports de bienveillance. Il professa successivement aux colléges de Juilly, d'Arras, de Vendôme. La révolution le trouva préfet des études à Nantes. Comme il n'était point engagé dans les ordres, il quitta l'habit ecclésiastique pour se marier, et devint bientôt l'un des coryphées de la société populaire. L'exaltation de son zèle révolutionnaire le mit en un tel crédit qu'au mois de septembre 1792 le département de la Loire-Inférieure le choisit pour l'un de ses députés à la Convention nationale. Fouché y retrouva Robespierre, qu'il avait connu lors de son séjour à Arras, et auquel même il avait prêté quelque argent pour se rendre aux états généraux. Cette circonstance parut d'abord les rapprocher; mais, entré au comité d'instruction publique, Fouché se lia plus étroitement avec Condorcet et avec Vergniaud. Le procès du roi lui fournit bientôt une triste occasion de mettre au jour ses dispositions sanguinaires. Sur la question de l'appel au peuple, il s'exprima ainsi : « Je ne m'attendais pas à énoncer à cette tribune d'autre opinion contre le tyran que son arrêt de mort. Il semble que nous soyons effrayés du courage avec lequel nous avons aboli la royauté; nous chancelons devant l'ombre d'un roi, etc. » Le 11 mars 1793 il fit rendre un décret révolutionnaire sur la recherche des biens des émigrés. Quelques jours après il partit pour Nantes avec son collègue Villers, muni de pouvoirs illimités pour arrêter l'insurrection des départements de l'ouest. Envoyé au mois de mai dans le département de l'Aube pour presser la levée d'hommes destinés à se rendre aux frontières, il remplit avec succès cette mission, dans le cours de laquelle il fit parvenir à la Convention son adhésion formelle aux événements du 31 mai. Chargé ensuite de mettre à exécution dans le département de la Nièvre la loi *des suspects*, il dit dans une proclamation, en date du 25 août : « Prendre pour base de son opinion des dénonciations vagues provoquées par des passions viles, ce serait favoriser un arbitraire qui répugne autant à mon cœur qu'à l'équité. Il ne faut pas que le glaive de la loi se promène au hasard. La loi commande de sévères punitions, et non des proscriptions, aussi immorales que barbares. »

Malheureusement ce fut à ces vaines paroles que se borna toute la partie philanthropique de la longue mission de Fouché. Dès le mois suivant, secondé par Chaumette, originaire de Nevers, et qui se trouvait alors en cette ville, Fouché y manifesta la plus grande hostilité contre le culte établi. La clôture et la spoliation des églises, l'envoi, renouvelé quatre fois, à la Convention de toutes leurs dépouilles, l'incarcération des prêtres, la destruction de tous les signes extérieurs du culte, le matérialisme érigé en dogme par cette inscription apposée à l'entrée du cimetière : *La mort est un sommeil éternel*, tels furent les traits principaux de la mission de Fouché dans la Nièvre. Affectant alors un superbe dédain pour la richesse, il écrivait à la Convention : « Abolissons l'or et l'argent, traînons dans la boue ces dieux de la monarchie. » Ce début fit juger que Fouché était digne de figurer sur une scène plus étendue, et à la fin d'octobre la Convention l'adjoignit à Collot d'Herbois, envoyé à Lyon pour châtier par le fer et par le feu la révolte de cette héroïque et malheureuse cité. Les deux commissaires devaient entrer en fonctions le 10 novembre. Ce même jour fut signalé à Paris par la fameuse orgie d'impiété connue sous le nom de *fête de la Raison*. Elle eut pour pendant, à Lyon, l'*apothéose du martyr de la liberté, Challier*. Dans cette fête, célébrée en plein air, et où l'atrocité surpassa le ridicule, on vit figurer un âne, mitre en tête, et revêtu de tous les autres insignes épiscopaux; à sa queue étaient attachés la Bible et l'Évangile; une odieuse parodie des cérémonies de la religion catholique eut lieu devant un autel, sur lequel s'élevait le buste du héros de la fête; les livres saints y furent livrés aux flammes, et on y donna à boire à l'âne dans les vases sacrés. Des torrents de pluie mirent fin à cette scène de profanation.

Le surlendemain, les saturnales de l'échafaud commencèrent à Lyon. Un tribunal de sang y fut organisé par les proconsuls, sous le nom de *commission populaire;* mais le fer ne leur livrant pas assez de victimes à la fois, ils cherchèrent un moyen plus expéditif dans la fusillade en masse. Le 4 décembre, la mort de cinquante-neuf personnes mitraillées aux Brotteaux signala pour la première fois l'emploi de cet infâme procédé : de pareilles exécutions, de plus en plus nombreuses, se succédèrent rapidement; elles durèrent quatre mois, et coûtèrent la vie à plus de dix-sept cents individus (*voy.* DONFEUILLE). Collot ayant quitté Lyon à l'époque de la prise de Toulon sur les Anglais, Fouché lui écrivit, le 19 décembre : « Anéantissons d'un seul coup tous les traîtres, pour nous épargner le long supplice de les punir en rois. Exerçons la justice à l'exemple de la nature : frappons comme la foudre, et que la cendre même de nos ennemis disparaisse du sol de la liberté... Les larmes de la joie coulent de mes yeux, elles inondent mon âme. Nous n'avons qu'une manière de célébrer la victoire : nous envoyons ce soir deux cent

treize rebelles sous la foudre. » La fête dite *de l'Égalité* ayant eu lieu, à Lyon, le 20 ventôse an II (10 mars 1794), Fouché adressa à la Convention une lettre, signée aussi de Méaulle et de Laporte, où on lit ces incroyables paroles : « Dans la fête qui a eu lieu hier, nous avons observé tous les mouvements : nous avons vu le peuple applaudir à tout ce qui pouvait réveiller des idées fortes, terribles ou touchantes. Le tableau qu'offrait la commission révolutionnaire, suivie de deux exécuteurs de la justice nationale, tenant en main la hache de la mort, a surtout excité *sa sensibilité et sa reconnaissance.* »

Pendant sa mission à Lyon, dénoncé par Hébert à la tribune des Jacobins, Fouché avait applaudi à la chute de son adversaire, et successivement à celle de Danton et de Chaumette, quoiqu'il eût eu jadis avec ces deux derniers d'étroites liaisons. Après une absence de près de huit mois, il revint à Paris, le 10 germinal an II (8 avril 1794). Robespierre était alors à l'apogée de sa puissance. Ce fut aux Jacobins que Fouché s'empressa de rendre compte des opérations de son proconsulat, et il termina ainsi cette apologie : « Le sang du crime fertilise le sol de la liberté et établit le pouvoir sur d'inébranlables fondements. » Élu président du fameux club, le 4 juin (15 prairial), ce fut cinq jours seulement après qu'il eut, à la *fête de l'Être suprême*, l'imprudence, difficile à comprendre, de poursuivre de ses invectives dérisoires Robespierre, le véritable dieu à l'ordre du jour. C'était jouer sa tête avec la presque certitude de la perdre. Aussi, trois jours plus tard, Robespierre l'apostropha, aux Jacobins, de la manière la plus violente, à l'occasion d'une adresse présentée par les patriotes de Nevers. Fouché était doué de trop de pénétration pour ne pas lire son arrêt futur dans cette attaque; il comprit Robespierre, et devint dès lors l'un des agents les plus actifs de sa chute. Robespierre, à son tour, comprit Fouché. Celui-ci fut sommé de comparaître devant la Société des Jacobins, pour y répondre aux reproches dont il était l'objet : le 26 messidor (14 juillet), il écrivit qu'il devait avant tout attendre que le rapport du comité de salut public eût mis sa conduite en lumière. Alors Robespierre s'écria : « Je regarde Fouché comme le chef de la conspiration que les Jacobins ont à déjouer. Il est étonnant que celui qui briguait l'approbation de la Société la néglige lorsqu'il est dénoncé, et qu'il semble implorer pour ainsi dire les secours de la Convention contre les Jacobins. Craint-il les yeux et les oreilles du peuple? Craint-il que sa triste figure ne présente visiblement le crime? que six mille regards fixés sur lui ne découvrent dans ses yeux son âme tout entière, et qu'en dépit de la nature, qui les a cachées, on y lise ses pensées? Fouché est un imposteur, vil et méprisable; ses mains sont pleines de rapines, etc., etc. » A la suite de cette sortie, Fouché fut exclu des Jacobins; mais le 10 thermidor vint l'y réintégrer, en faisant tomber sur l'échafaud la tête de Robespierre.

On sait qu'après sa mort celui-ci devint le bouc émissaire de tous les crimes commis par ses plus dignes émules. Aussi dès le 7 fructidor Fouché, à la tribune de la Convention, parla de « la douleur profonde dont il était pénétré à la vue des scènes d'horreur et du féroce brigandage qui depuis trois mois régnaient à Lyon, *au nom de Maximilien I*^{er} ». Le 13 vendémiaire (4 octobre 1794) il proposa de restituer à la ville de Lyon son nom, qui avait été changé en celui de *Commune affranchie*, et de déclarer qu'elle avait cessé d'être en état de rébellion. D'un autre côté, la marche rapide de la réaction ouverte au 9 thermidor excita bientôt les alarmes de Fouché. Signalé par le conventionnel Guffroy, dans le pamphlet intitulé : *La Queue de Robespierre*, comme l'un des principaux fauteurs de la tyrannie décemvirale, il dénonça cet écrit aux Jacobins, le 15 fructidor (1er septembre 1794), se plaignit que « l'on jetât les couleurs sanglantes d'une féroce injustice sur son caractère vertueux et sensible, » signala « le système de sensibilité fausse et hypocrite qui se développait depuis quelque temps, » et finit par déclarer que « toute pensée d'indulgence et de modérantisme était une pensée contre-révolutionnaire ». Dès lors, pressé entre les souvenirs d'un passé accusateur et de nouvelles tendances, que ces souvenirs contrariaient sans cesse, Fouché pendant une année eut à soutenir la lutte la plus pénible au sein de la Convention. Désavoué par les thermidoriens, il se rejeta d'abord du côté des anarchistes, et passa du drapeau de Tallien sous celui de Babeuf. Dénoncé cependant et par les habitants de Gannat, qui l'accusaient d'avoir fait égorger sans jugement, à Lyon, trente-deux citoyens notables de Moulins, et par les corps constitués de la Nièvre, qui signalaient sa proclamation aux administrateurs du département, où il leur disait : *Que la foudre éclate par humanité! Ayons le courage de marcher sur des cadavres pour arriver à la liberté!* Fouché chercha des appuis contre l'orage qui de tous côtés s'amassait sur lui, et il réussit à se rapprocher de Tallien, de Fréron et de Legendre. Dans la séance du 9 août 1795, un rapport sur les dénonciations portées contre lui ayant été présenté à la Convention, ces députés invoquèrent en sa faveur, avec énergie, les souvenirs du 9 thermidor; mais Boissy d'Anglas s'écria : « Fouché n'a point eu de part au 9 thermidor! Cette journée est trop belle pour avoir été déshonorée par son secours. » Il fut ensuite, par décret, mis en arrestation. L'amnistie qui, le 26 octobre suivant, consacra la mise en activité de la constitution de l'an III vint le rendre à la liberté.

Rentré au sein de la vie privée, et [illegible] sa famille dans la vallée de [illegible], il [illegible] sortit un instant que pour [illegible] tières d'Espagne une courte mission, [illegible]

point resté de trace. Réduit à l'isolement par les fâcheux souvenirs qui pesaient sur sa tête, il reprit ses relations avec Babeuf et ses adhérents. Initié dans tous les secrets de cette faction démagogique, il les révéla au directeur Barras, et en 1796 le supplice de Babeuf anéantit les dernières chances de succès du parti vaincu au 9 thermidor. Le prix que Fouché obtint de ce service et de cette apostasie fut d'abord un intérêt considérable dans les fournitures de l'armée, puis sa nomination aux fonctions d'ambassadeur auprès de la République Cisalpine. Il y fut porté en septembre 1798 par l'influence de Barras, auquel les événements du 18 fructidor avaient fait de plus en plus apprécier toute la puissance d'intrigue qui constituait le génie de Fouché.

A peine rendu à son nouveau poste, Fouché s'empressa de défaire tout l'ouvrage de Trouvé, son prédécesseur. De concert avec Brune, alors général en chef de l'armée d'Italie, Fouché tenta à Milan une sorte de parodie du 18 fructidor contre la majorité du Directoire et des conseils de cette république, organisée à l'instar du gouvernement français. Les directeurs et les députés mis hors de fonctions protestèrent entre les mains de Fouché lui-même. Le Directoire, qui siégeait au Luxembourg, accueillit leurs réclamations, rappela Brune, improuva les mesures de Fouché, et, sur son refus de remettre en Italie les choses sur le pied où il les avait trouvées, lui ordonna d'en sortir, en envoyant Rivaud pour le remplacer. Fort de l'appui du général Joubert, successeur de Brune, Fouché continua ses intrigues à Milan, se rit des menaces de Rivaud, qui voulait le faire arrêter, et n'obéit à l'ordre de rappel du Directoire que lorsqu'il eut acquis la certitude du prochain triomphe de Barras sur Rewbell, Réveillière, Merlin de Douai et Treilhard. Il revint enfin à Paris, dans les premiers jours de 1799.

Le mouvement parlementaire qui expulsa le parti Rewbell du Directoire et y fit entrer Sieyès s'opéra au mois de mai (30 prairial an VII); en même temps Joubert fut appelé au commandement de Paris, et par son crédit Fouché obtint l'ambassade de Hollande. Il n'y fit pour ainsi dire qu'une apparition. Les embarras que les jacobins, tant de fois vaincus, recommençaient à susciter au gouvernement firent sentir la nécessité d'opposer à leurs intrigues l'habileté d'un homme qui eût le secret de tous leurs moyens. Fouché était cet homme, et le 20 juillet 1799 il fut nommé ministre de la police générale, en remplacement de l'insignifiant Bourguignon.

A peine installé au ministère, il publia une proclamation dans laquelle il prenait l'engagement de « veiller pour tous et sur tous, afin de « rétablir la tranquillité intérieure et de mettre « un terme aux massacres ». Joignant les actes aux paroles, le 6 août Fouché fit fermer le club anarchique qui venait d'être transféré de la salle du Manège à l'église des Jacobins de la rue du Bac. A droite et à gauche, il fit succéder à des actes de rigueur contre les jacobins de Paris un rapport sur les menées des royalistes de l'ouest. Bientôt il fit saisir les presses et arrêter les auteurs de onze journaux, organes les plus exaltés des deux partis hostiles au gouvernement. Cet acte, si opposé à l'esprit de la révolution, fit jeter les hauts cris à ceux qui avaient compté sur Fouché pour le maintenir. L'orage éclata avec violence, surtout au Conseil des Cinq Cents, où Briot demanda la suppression du ministère de la police. En revanche, le Directoire fit le lendemain insérer dans tous les journaux une apologie du système d'administration de Fouché.

A cette époque, tous les esprits éclairés étaient déjà convaincus que la concentration du pouvoir dans une seule main était le moyen unique de sauver les destinées de la France. Mais la première garantie de succès pour celui qui devait être mis à la tête du gouvernement, c'était de jouir d'une grande renommée militaire. Dans l'absence de Bonaparte, alors en Égypte, et sur le refus de Moreau, Fouché et les hommes de son parti jetèrent les yeux sur Joubert. Celui-ci venait d'être replacé à la tête de l'armée d'Italie, d'où il adhéra aux propositions qui lui vinrent de Paris. Sa mort, arrivée le 15 août, à la bataille de Novi, sembla compromettre un instant la réussite du plan adopté par Fouché et la minorité du Directoire; mais le débarquement de Bonaparte à Fréjus reporta bientôt sur sa tête toutes les espérances des conjurés. De concert avec Sieyès, et sans opposition de la part de Barras, Fouché travailla à réaliser ces espérances, et le 18 brumaire le trouva en mesure pour assurer le succès et pour en profiter. Les mesures de Fouché étaient en effet si bien réglées que lorsque après le succès de l'affaire, les députés fugitifs voulurent rentrer dans Paris, ils en trouvèrent les portes déjà gardées par les agents de la police. A cette époque si critique, personne plus que Fouché n'eut d'influence sur la marche des affaires, et il est juste d'ajouter que cette influence fut tutélaire.

Maintenu au ministère par le gouvernement provisoire, malgré les efforts de Sieyès, qui voulait le remplacer par Alquier, Fouché employa tous ses soins à neutraliser l'influence de ce prêtre haineux, qui provoquait contre le parti vaincu des mesures de rigueur. Quarante députés exclus des conseils devaient être emprisonnés : Fouché prit sur lui de ne pas mettre à exécution cet arrêté des consuls. Le 26 brumaire, un autre acte consulaire condamna à la déportation cinquante-neuf individus; le ministre démontra dans un rapport l'inutilité dangereuse de cette violence, et une simple mise en surveillance remplaça la déportation. Par cette conduite, Fouché confirmait les paroles de sa proclamation du 20 brumaire. « Le gouvernement directorial, y disait-il, fut oppresseur, « parce qu'il fut faible; celui qui lui succède

« s'impose le devoir d'être fort, pour remplir « celui d'être juste. Il appelle pour le seconder « tous les amis de la république et de la liberté, « tous les vrais Français. Bientôt les bannières « de tous les partis seront détruites, etc. » On le voit, le nom de la république continuait à être le mot d'ordre d'un état de choses où le système républicain allait faire place au pouvoir absolu. L'action immédiate de la police sur la presse et sur les théâtres signala bientôt cette tendance.

Dès le 19 brumaire Fouché avait obtenu des consuls la clôture de la liste des émigrés. Il organisa la révision de cette liste, et accorda les radiations d'après un système de large tolérance. Il en étendit le bénéfice aux prêtres non assermentés, qu'une loi encore en vigueur condamnait à la déportation. Il flétrissait en même temps d'un blâme énergique les rigueurs exercées par les autorités du Nord et de la Somme envers les émigrés naufragés à Calais. « Aucune des mesures que la sûreté publique exige, leur écrivait-il, ne commande l'inhumanité. » Bientôt après il obtenait la libération de ces victimes, qui jusque là avaient semblé réservées à la mort. Le 25 décembre 1799 vit la mise en action de la constitution de l'an VIII et l'installation du gouvernement consulaire. On sait combien d'espérances s'attachèrent à cet ordre de choses, qui à son origine n'eut que les anarchistes pour ennemis déclarés. Impatients du joug d'un maître que la force appuyée de la ruse leur avait imposé, ils ne l'acceptèrent jamais; mais la surveillance à la fois ferme et modérée de Fouché déconcerta longtemps leurs desseins hostiles. Indulgent envers eux, autant par politique que par souvenir, il fut ouvertement bienveillant pour les royalistes. Enfin, il sut protéger et contenir à la fois les deux partis. Il chercha des appuis réels au gouvernement dans les écrivains à qui leur talent assurait le plus d'influence sur l'esprit public. Leurs services furent largement rétribués. Fouché ne s'oublia pas lui-même dans la répartition des récompenses. La ferme des jeux, dont il eut soin de donner le privilége à ses familiers, lui ouvrit une source intarissable de bénéfices; il y puisait sans cesse, non-seulement pour accroître son immense fortune, mais encore pour satisfaire aux habitudes dispendieuses de l'épouse du premier consul et à l'avidité du secrétaire intime Bourrienne (1). Se défiant peut-être des intentions réelles de Fouché, Napoléon, consul ou empereur, eut toujours à sa disposition plusieurs polices secrètes dont l'organisation avait pour but de contrôler les opérations de la police ministérielle. On juge combien l'action du ministre devait être contrariée et risquait d'être compromise par de pareilles complications. Pour s'en affranchir, les confidences de Joséphine et les révélations de Bourrienne étaient à Fouché d'un grand secours ; aussi échappa-t-il constamment au danger d'être pris en défaut. L'adresse avec laquelle il sut déjouer une intrigue dont le but était de l'engager à replacer les Bourbons sur le trône le mit plus avant que jamais dans la confiance du premier consul. Cette intrigue, ourdie à Londres par le comte d'Artois, avait pour agent à Paris la duchesse de Guiche : elle obtint plusieurs rendez-vous de Joséphine; celle-ci en instruisit Fouché, qui fit un rapport foudroyant, et s'arrangea cependant de manière à ce que Mme de Guiche pût retourner à Londres en toute sûreté.

Toutefois, cette première tentative offrait la preuve que les royalistes avaient toujours l'œil fixé sur le but auquel ils voulaient parvenir; d'un autre côté, les jacobins renouaient activement leurs trames. La surveillance de Fouché fit avorter en son germe un complot dans lequel étaient compromis Rossignol et Laignelot, et il en borna la répression à quelques arrestations. A cette échauffourée succéda bientôt celle de Ceracchi et Arena (*voy.* ces noms), qui eut des suites plus funestes pour ses auteurs, puisqu'ils la payèrent de leur tête. Ces deux conspirations anarchiques furent suivies d'un premier essai de machine infernale, fabriquée par un artilleur nommé Chevallier. Fouché prévint l'effet de ce troisième complot en faisant arrêter Chevallier, ainsi que ses complices. Il suivait depuis plusieurs mois la trace des nombreux affidés de Georges Cadoudal, parmi lesquels se trouvait Saint-Réjant. Aussi, lors de la catastrophe du 3 nivôse, ne se méprit-il pas sur le caractère de ce nouvel attentat. Il n'en fut pas de même du premier consul. Lorsqu'au retour de l'Opéra Fouché parut aux Tuileries : « Eh bien! lui dit Bonaparte en l'apostrophant avec violence, direz-vous encore que ce sont les royalistes? » — « Oui, sans doute, répondit Fouché, je le dirai, et, qui plus est, je le prouverai. » Il ne tarda pas à le prouver en effet (1). L'habile ministre, cédant à la nécessité ou profitant de l'occasion, exploita en faveur de son crédit les préventions d'un maître irrité. Sous forme de concession à l'intérêt de l'État et au salut de son chef, il dressa une liste de cent-trente individus signalés comme l'élite du jacobinisme, dont il proposa la déportation, qui cependant ne fut effectuée qu'à l'égard de quelques-uns seulement. « Ces hommes affreux, disait-il dans son rapport, sont en petit nombre, mais leurs attentats sont innombrables... Ils ne sont pas les ennemis de tel

(1) Fouché, dit-on, recevait par jour 1,000 écus de la ferme des jeux, il en donnait un tiers à Joséphine, la part de Bourrienne était fixée à 25,000 francs par mois. Ceci se passait sous la république consulaire.

(1) Nous devons dire cependant que l'exactitude de cette version est contestée, entre autres par Bourrienne, et qu'on en a produit sur cette entrevue plusieurs, qui diffèrent entre elles. C'est donc un détail historique qui reste à éclaircir. On peut consulter sur ce point les *Mémoires* de l'ex-directeur Gohier.

gouvernement, mais de toute espèce de gouvernement. Tout ce qu'ils ont tenté depuis un an n'avait pour but que des assassinats. C'est une guerre atroce, qui ne peut être terminée que par *une mesure de haute police extraordinaire*. Il ne s'agit pas seulement de punir le passé, mais de garantir l'ordre social. » La condamnation capitale et l'exécution d'Arena, Ceracchi, Demerville et Topino-Lebrun, pour l'affaire de l'Opéra; le supplice de Chevallier et de quatre complices, pour la première machine infernale; et celui enfin de Carbon et Saint-Réjant, pour l'attentat du 3 nivôse, complétèrent, dans les premiers mois de 1801, les grandes mesures de rigueur.

On a prétendu que ces attentats étaient le résultat des provocations de la police, agissant d'après les ordres de Bonaparte. Il est certain du moins qu'instruit d'abord par sa police militaire du complot d'Arena, au lieu de l'étouffer dans sa naissance, il fit lui-même fournir aux conjurés les moyens d'exécution qui servirent ensuite à les convaincre. Tout gouvernement naissant saisit d'ordinaire l'occasion du danger qu'il a conjuré pour acquérir plus de crédit et plus de force sur l'opinion : telle devait être la manière de voir de Bonaparte, en 1800, lorsqu'il essayait le pouvoir; mais ce pouvoir une fois affermi, sa politique au contraire était d'écarter jusqu'à la pensée que l'on pût essayer de l'attaquer. Aussi disait-il alors : « L'Europe doit savoir qu'on ne conspire pas contre moi. » Quant à Fouché, il avait le tact trop sûr pour croire que, réelle ou supposée, une conspiration pût jamais être bonne à quelque chose, et il le démontrait en disant : « L'existence d'un gouvernement date toujours dans l'opinion de la dernière conspiration découverte, parce qu'une découverte de ce genre remet nécessairement en problème ce que l'on croyait déjà affermi. » C'était donc à empêcher les conspirations de naître, en leur ôtant tout prétexte, que Fouché appliquait surtout son habileté; mais c'était là une rude tâche. Les révolutionnaires voyaient clairement où Bonaparte en voulait venir, et ils étaient furieux; les royalistes, forcés enfin de renoncer à l'espoir qu'ils avaient placé en lui pour le rétablissement du trône des Bourbons, n'étaient pas des ennemis moins dangereux que les jacobins eux-mêmes. L'impatience qu'éprouvait Napoléon de mettre la couronne sur sa tête, impatience stimulée par l'ambition personnelle de ses frères et par les encouragements de quelques-uns de ses conseillers intimes, rendait la situation encore plus difficile. Fouché, convaincu que l'opinion n'était pas mûre pour la résurrection des formes monarchiques, avait beaucoup à faire pour parer à tant de dangers, pour combattre tant d'influences. L'espèce d'opposition que les vœux du maître rencontraient en lui était présentée par Joseph et Lucien comme un symptôme de connivence avec les mécontents de tous les partis; Rœderer et Regnault, envieux de Fouché, appuyaient ces conjectures. La craintive Joséphine partageait seule les vues du ministre, et une circonstance, qui surgit inopinément du sein de cette lutte, vint démontrer toute la justesse de son opinion. Dans les derniers mois de 1800, un pamphlet intitulé : *Parallèle de Cromwell, Monk et Bonaparte*, fut répandu dans le public avec profusion (1). Le but évident de cet écrit était d'appeler le premier consul au trône. Imprimé avec le plus grand secret, il avait été envoyé dans toute la France sous le couvert du ministre de l'intérieur, qui était alors Lucien Bonaparte. Fouché lui représenta avec force les dangers d'une démarche aussi hasardée. Lucien, pour se justifier, lui montra la minute corrigée de la main du premier consul : le rusé ministre courut aussitôt mettre sous les yeux de celui-ci la correspondance des provinces, où cet écrit était dénoncé de toutes parts; il eut soin de tout attribuer à l'imprudence de Lucien, qui, désavoué et blâmé par son frère, quitta en courroux le ministère, et laissa le champ libre à plus habile que lui. L'irritation que, quelques mois plus tard, produisit au sein du Tribunat l'introduction des mots *sujets français* dans un projet de traité entre la France et la Russie acheva de donner gain de cause à Fouché et de démontrer combien les projets monarchiques de la cour consulaire étaient prématurés.

La paix avec la Russie avait été, dès le mois de février 1801, précédée du traité de Lunéville avec l'Autriche. La fin de cette même année fut remplie par des négociations avec l'Angleterre, qui amenèrent enfin la conclusion du traité signé à Amiens le 25 mars 1802. La radiation définitive de 150,000 émigrés, avec une réserve de 1,000 noms maintenus sur la liste, et la promulgation du concordat, tels furent les grands accessoires de la paix d'Amiens. Le 10 mai, les deux consuls Cambacérès et Lebrun arrêtent, par un acte en dehors de leur compétence, que le peuple français sera consulté sur la question du consulat à vie pour Bonaparte : le sénat et les deux conseils, intimidés, adhèrent à l'arrêté, qui est ratifié par le vote national, à une majorité de trois millions et demi contre environ neuf mille. La paix rétablie au dehors semblait être assurée au dedans. Une incartade républicaine, excitée par deux jeunes colonels, Donnadieu et Fournier-Sarlovèse, ne troubla pas l'ordre un seul instant. Le vent était au succès; le pouvoir fit un pas vers la clémence. Par un sénatus-consulte du 4 août 1802, le droit de faire grâce, cet attribut par excellence de la souveraineté, vint accroître les prérogatives constitutionnelles du premier consul. Devenus moins nécessaires, les services de Fouché risquaient de paraître

(1) Voir dans les *Mémoires de Bourrienne* le texte de ce curieux pamphlet.

bientôt à charge. Son immense crédit sur l'opinion était pour Bonaparte un continuel sujet d'ombrage; il disait avec hauteur à son ministre: *Je ne me repose pas sur la police, je fais la police moi-même.* Accueilli par la population parisienne avec un silence glacial lorsqu'il alla, le 21 août, présider pour la première fois le sénat; outré de ce que le soir du même jour on avait placardé sur les murs des Tuileries et dans les carrefours une affiche, avec ce vers si connu :

Le silence du peuple est la leçon des rois,

le premier consul s'en prit au ministre de la froideur avec laquelle il avait été reçu, et termina une altercation assez vive par ces mots : « Il y a de la bizarrerie et du caprice dans ce qu'on appelle l'opinion publique; je saurai bien la rendre meilleure. » Fouché vit dans cette phrase l'annonce de sa disgrâce, et il ne se méprit pas. Elle fut arrêtée à Morfontaine chez Joseph Bonaparte; mais il fut convenu en même temps qu'on l'entourerait de tout ce qui devait en déguiser l'amertume. La suppression nominale du portefeuille de la police (15 septembre), dont les attributions se trouvaient réunies à celles du ministre de la justice, à la tête duquel on plaçait un grand-juge; la dévolution de ces hautes fonctions au conseiller d'État Regnier, trop faible pour un pareil fardeau; l'entrée de Fouché au sénat, et sa promotion à la sénatorerie d'Aix, telles furent les conditions stipulées par le premier consul. Les émoluments de Fouché comme sénateur étaient de 36,000 fr.; le revenu de sa sénatorerie lui en donnait 30,000; il laissait sur les fonds de la police une réserve de 2,400,000 fr., qu'en partant il remit à Bonaparte, et dont celui-ci lui abandonna la moitié : on voit qu'après avoir trouvé une mine d'or dans le ministère, il en sortit par un pont d'or. En outre, aucun témoignage d'estime et de satisfaction ne fut refusé à l'ex-ministre. Son renvoi fut mis sur le compte des circonstances, devenues, grâce à lui, tout à fait rassurantes. Le consul écrivit au sénat que « si d'autres circonstances redemandaient un ministre de la police, le gouvernement n'en trouverait pas qui fût plus digne de sa confiance ». On va voir que ces circonstances ne tardèrent pas à se présenter. En attendant, Fouché, à la fin de 1802, alla jouir de son indépendance et de sa fortune dans sa belle terre de Pont-Carré. Ses loisirs s'y prolongèrent pendant vingt-et-un mois.

L'année 1803 avait vu la rupture d'une paix mal cimentée entre la France et l'Angleterre. La renaissance des complots contre le gouvernement de Bonaparte suivit de près cette rupture. Le commencement de 1804 vit éclater la formidable conspiration de Georges Cadoudal (*voyez*); le meurtre juridique du duc d'Enghien vint encore compliquer de la manière la plus déplorable cette série de périls et d'attentats. L'homme devenu gênant quand on jouissait de la sécurité redevint nécessaire au moment du danger. A la nouvelle de l'arrestation du dernier des Condé, Fouché courut à la Malmaison, et, soit que pour dissuader Bonaparte d'attenter à la vie de ce prince il ait dit ce mot devenu historique : *C'est plus qu'un crime, c'est une faute;* soit qu'il ait combattu de toute autre manière une sanguinaire résolution, il est certain qu'il s'y montra fortement opposé : on sait que ce fut en vain. Il remporta un succès plus heureux en faisant valoir les motifs qui devaient soustraire Moreau à la peine capitale, et grâce à lui une sentence dictée par la politique obtint les honneurs dus à la générosité.

Après avoir scellé du sang d'un Bourbon les engagements qui lui étaient prescrits par les révolutionnaires ralliés à sa cause, délivré par l'ostracisme de la seule rivalité de gloire qui pût faire obstacle à son ambition, le moment était venu pour Bonaparte de monter au trône. Fouché lui-même en reconnut l'opportunité, et en même temps que le premier consul se faisait empereur, le sénateur Fouché rentrait au ministère de la police. Ce fut le 10 juillet 1804 que cette réintégration eut lieu.

Ce second ministère, d'une durée double du premier, fut pour l'homme d'État une ère de succès dont il est difficile de trouver d'équivalent dans la destinée d'aucun autre grand ministre. Toutes les questions capitales de la révolution semblaient alors résolues sans retour, et l'établissement du régime impérial paraissait en avoir donné le mot. Fouché était de fait après Napoléon la plus grande existence politique de l'empire. Pendant les fréquentes et longues absences de Napoléon, auxquelles l'obligeait la guerre rallumée contre lui dans toute l'Europe, c'était au ministre de la police générale à maintenir la paix au sein de l'État. Chaque coalition formée contre le grand empereur ne fit, en définitive, qu'ajouter à l'agrandissement de l'empire. Fouché avait à craindre qu'il ne se formât aussi des coalitions dans l'intérieur : guidé par l'esprit de conciliation le plus soutenu, il réussit à convaincre les hommes d'élite de tous les partis que désormais leur intérêt le mieux entendu était de se rallier sans arrière-pensée au pouvoir monarchique né de la révolution. Grâce à un système de fusion mis en pratique avec autant de constance que d'habileté, il réunit dans l'exercice des mêmes fonctions et fit vivre en bonne intelligence ceux que jusque là les opinions et les intérêts les plus opposés semblaient séparer sans retour. A dater de 1804, il ne fut plus question de complots; toutes les anciennes haines semblèrent même disparaître devant l'admiration qu'excitaient les éclatants succès du dehors et la confiance qui au dedans s'attachait à la sagesse de l'administration. Celle de Fouché avait captivé l'estime de l'Europe, subjuguée par l'ascendant du génie de Napoléon. Les témoignages contemporains

sont unanimes à cet égard. Après le triomphe d'Austerlitz, l'empereur, à l'apogée de sa fortune et de sa gloire, rétablit les titres nobiliaires et les distinctions honorifiques abolis par la révolution. Fouché ne fut pas oublié dans cette dispensation de grâces : il obtint le titre de *duc d'Otrante*, avec une riche dotation sur les revenus du royaume de Naples (1809). Cette faveur reporta l'attention sur un mot du ministre, dont l'impression fut grande sur l'esprit de Napoléon : « Sire, avait-il dit après la campagne de 1805, Austerlitz a ébranlé la vieille aristocratie; le faubourg Saint-Germain ne conspire plus. »

Cependant, l'enthousiasme universel qui avait accueilli les triomphes d'Austerlitz se refroidissait à mesure que s'établissait la conviction des exigences d'une ambition décidée à tout envahir. Instruit de ces dispositions de l'esprit public, conformes d'ailleurs à sa manière de voir personnelle, Fouché en prit occasion d'adresser à l'empereur de fréquentes représentations, toujours assez mal accueillies, et qui devinrent le germe de dissentiments déclarés. Napoléon, en outre, était travaillé de l'idée que Fouché cherchait à se faire valoir aux dépens de l'admiration due à son propre génie. Il est certain que le système d'administration de la police était regardé dans toute la France comme le *palladium* de la tranquillité de l'État et du salut de son chef. Le ministre s'en prévalait lui-même avec assez peu de discrétion.

A ces causes d'un mécontentement toujours croissant se joignaient encore les révélations des contre-polices. Par elles l'empereur apprit que deux fois Fouché avait reçu de Londres des propositions tendant au rétablissement des Bourbons. Quoiqu'il eût refusé d'entrer en négociations à cet égard, on fit un crime au ministre d'avoir laissé échapper Vitel et Daché. Une secte républicaine qui s'était formée dans l'armée, sous le nom de *philadelphes*, donnait des inquiétudes; Bernadotte était suspect de liaisons avec les chefs de cette secte, et l'intimité de Fouché et de Bernadotte était un fait reconnu. Cet illustre général, à qui on avait contesté sa part de gloire dans le succès de Wagram, quitta l'armée, et revint mécontent à Paris. On était alors dans l'automne de 1809, et les Anglais venaient de débarquer dans l'île de Walcheren (Zélande), d'où ils menaçaient toute la Belgique. L'intérieur de la France, dépourvu de troupes de ligne, n'avait que des gardes nationales à opposer à cette invasion. Fouché, qui venait d'être chargé par intérim du portefeuille de l'intérieur, et qui, à la tête de deux ministères importants, prit alors une grande influence sur la direction des affaires, en l'absence de l'empereur, parvint à faire accepter à Bernadotte le commandement de cette armée improvisée. Guidée par lui, elle obtint un succès complet, et les Anglais furent forcés de se rembarquer; mais le préliminaire de ce succès avait été une proclamation de Fouché, où il disait : « Prouvons à l'Europe que si le génie de Napoléon peut donner de l'éclat à la France par ses victoires, sa présence n'est pas nécessaire pour repousser ses ennemis. » L'importance du service rendu ne put couvrir l'indiscrète confiance d'un tel langage; elle ne fit peut-être que la rendre plus inexcusable. Napoléon ne pardonna ni au général ni au ministre qui s'étaient vantés de n'avoir pas besoin de lui pour sauver la France. De retour à Paris, son humeur éclata sans réserve, et il ôta à Fouché le portefeuille de l'intérieur.

Les négociations pour son second mariage étaient alors sur le point de s'ouvrir. Le principe du divorce avait été arrêté avant l'ouverture de la campagne d'Autriche, et Fouché avait reçu la commission difficile d'en porter à Joséphine les premières paroles. Cette démarche lui aliéna sans retour la bienveillance de l'épouse sacrifiée; et il s'exclut à l'avance de celle de Marie-Louise, en opinant dans le conseil pour le choix d'une princesse de Russie, de préférence à une princesse autrichienne. Il blâma l'injuste rigueur des mesures adoptées, en 1809, contre le pape Pie VII, et en adoucit autant qu'il put l'exécution. Enfin, il fit sa paix avec Lucien, qui depuis son mariage s'était retiré à Rome. De plus en plus irrité contre ce frère, qui avait préféré son indépendance républicaine à un trône, où il n'eût été qu'un sujet couronné, Napoléon résolut de le faire arrêter. Fouché en avertit Lucien, qui mit sa liberté à couvert en passant en Amérique : nouveau grief de Napoléon contre l'officieux ministre.

Enfin, une dernière cause de mécontentement vint y mettre le comble : devenu le gendre de l'empereur d'Autriche, l'empereur des Français espérait que cette haute alliance disposerait l'Angleterre à reconnaître son titre de souverain. Il essaya à cet effet d'ouvrir des négociations, par une voie détournée, avec le cabinet de Saint-James; mais ce fut à l'insu du duc d'Otrante. Celui-ci, qui avait pénétré les vues de son maître, tout en ignorant ses démarches, crut se rendre agréable en envoyant aussi en Angleterre un agent chargé d'opérer dans le même sens. Homme d'intelligence et d'intrigue, le fameux munitionnaire Ouvrard fut chargé de cette mission. Le ministère anglais, auprès duquel on agissait sans accord de deux côtés à la fois, se crut joué, et expulsa d'une manière assez humiliante les deux négociateurs. Le résultat de cette échauffourée diplomatique fut la disgrâce définitive de Fouché. « Ainsi, lui dit Napoléon en plein conseil, vous faites la guerre et la paix sans ma participation! » Le lendemain, 3 juin 1810, le portefeuille de la police fut ôté au duc d'Otrante et donné à Savary. Celui-ci était déjà depuis plusieurs mois investi du commandement de la gendarmerie d'élite, autorité militaire rivale de la police et créée pour

bientôt à charge. Son immense crédit sur l'opinion était pour Bonaparte un continuel sujet d'ombrage; il disait avec hauteur à son ministre: *Je ne me repose pas sur la police, je fais la police moi-même.* Accueilli par la population parisienne avec un silence glacial lorsqu'il alla, le 21 août, présider pour la première fois le sénat; outré de ce que le soir du même jour on avait placardé sur les murs des Tuileries et dans les carrefours une affiche, avec ce vers si connu :

Le silence du peuple est la leçon des rois,

le premier consul s'en prit au ministre de la froideur avec laquelle il avait été reçu, et termina une altercation assez vive par ces mots : « Il y a de la bizarrerie et du caprice dans ce qu'on appelle l'opinion publique; je saurai bien la rendre meilleure. » Fouché vit dans cette phrase l'annonce de sa disgrâce, et il ne se méprit pas. Elle fut arrêtée à Morfontaine chez Joseph Bonaparte; mais il fut convenu en même temps qu'on l'entourerait de tout ce qui devait en déguiser l'amertume. La suppression nominale du portefeuille de la police (15 septembre), dont les attributions se trouvaient réunies à celles du ministre de la justice, à la tête duquel on plaçait un grand-juge; la dévolution de ces hautes fonctions au conseiller d'État Regnier, trop faible pour un pareil fardeau; l'entrée de Fouché au sénat, et sa promotion à la sénatorerie d'Aix, telles furent les conditions stipulées par le premier consul. Les émoluments de Fouché comme sénateur étaient de 36,000 fr.; le revenu de sa sénatorerie lui en donnait 30,000; il laissait sur les fonds de la police une réserve de 2,400,000 fr., qu'en partant il remit à Bonaparte, et dont celui-ci lui abandonna la moitié : on voit qu'après avoir trouvé une mine d'or dans le ministère, il en sortit par un pont d'or. En outre, aucun témoignage d'estime et de satisfaction ne fut refusé à l'ex-ministre. Son renvoi fut mis sur le compte des circonstances, devenues, grâce à lui, tout à fait rassurantes. Le consul écrivit au sénat que « si d'autres circonstances redemandaient un ministre de la police, le gouvernement n'en trouverait pas qui fût plus digne de sa confiance ». On va voir que ces circonstances ne tardèrent pas à se présenter. En attendant, Fouché, à la fin de 1802, alla jouir de son indépendance et de sa fortune dans sa belle terre de Pont-Carré. Ses loisirs s'y prolongèrent pendant vingt-et-un mois.

L'année 1803 avait vu la rupture d'une paix mal cimentée entre la France et l'Angleterre. La renaissance des complots contre le gouvernement de Bonaparte suivit de près cette rupture. Le commencement de 1804 vit éclater la formidable conspiration de Georges Cadoudal (*voyez*); le meurtre juridique du duc d'Enghien vint encore compliquer de la manière la plus déplorable cette série de périls et d'attentats. L'homme devenu gênant quand on jouissait de la sécurité redevint nécessaire au moment du danger. A la nouvelle de l'arrestation du dernier des Condé, Fouché courut à la Malmaison, et, soit que pour dissuader Bonaparte d'attenter à la vie de ce prince il ait dit ce mot devenu historique : *C'est plus qu'un crime, c'est une faute;* soit qu'il ait combattu de toute autre manière une sanguinaire résolution, il est certain qu'il s'y montra fortement opposé : on sait que ce fut en vain. Il remporta un succès plus heureux en faisant valoir les motifs qui devaient soustraire Moreau à la peine capitale, et grâce à lui une sentence dictée par la politique obtint les honneurs dus à la générosité.

Après avoir scellé du sang d'un Bourbon les engagements qui lui étaient prescrits par les révolutionnaires ralliés à sa cause, délivré par l'ostracisme de la seule rivalité de gloire qui pût faire obstacle à son ambition, le moment était venu pour Bonaparte de monter au trône. Fouché lui-même en reconnut l'opportunité, et en même temps que le premier consul se faisait empereur, le sénateur Fouché rentrait au ministère de la police. Ce fut le 10 juillet 1804 que cette réintégration eut lieu.

Ce second ministère, d'une durée double du premier, fut pour l'homme d'État une ère de succès dont il est difficile de trouver d'équivalent dans la destinée d'aucun autre grand ministre. Toutes les questions capitales de la révolution semblaient alors résolues sans retour, et l'établissement du régime impérial paraissait en avoir donné le mot. Fouché était de fait après Napoléon la plus grande existence politique de l'empire. Pendant les fréquentes et longues absences de Napoléon, auxquelles l'obligeait la guerre rallumée contre lui dans toute l'Europe, c'était au ministre de la police générale à maintenir la paix au sein de l'État. Chaque coalition formée contre le grand empereur ne fit, en définitive, qu'ajouter à l'agrandissement de l'empire. Fouché avait à craindre qu'il ne se formât aussi des coalitions dans l'intérieur : guidé par l'esprit de conciliation le plus soutenu, il réussit à convaincre les hommes d'élite de tous les partis que désormais leur intérêt le mieux entendu était de se rallier sans arrière-pensée au pouvoir monarchique né de la révolution. Grâce à un système de fusion mis en pratique avec autant de constance que d'habileté, il réunit dans l'exercice des mêmes fonctions et fit vivre en bonne intelligence ceux que jusque là les opinions et les intérêts les plus opposés semblaient séparer sans retour. A dater de 1804, il ne fut plus question de complots; toutes les anciennes haines semblèrent même disparaître devant l'admiration qu'excitaient les éclatants succès du dehors et la confiance qui au dedans s'attachait à la sagesse de l'administration. Celle de Fouché avait captivé l'estime de l'Europe, subjuguée par l'ascendant du génie de Napoléon. Les témoignages contemporains

sont unanimes à cet égard. Après le triomphe d'Austerlitz, l'empereur, à l'apogée de sa fortune et de sa gloire, rétablit les titres nobiliaires et les distinctions honorifiques abolis par la révolution. Fouché ne fut pas oublié dans cette dispensation de grâces : il obtint le titre de *duc d'Otrante*, avec une riche dotation sur les revenus du royaume de Naples (1809). Cette faveur reporta l'attention sur un mot du ministre, dont l'impression fut grande sur l'esprit de Napoléon : « Sire, avait-il dit après la campagne de 1805, Austerlitz a ébranlé la vieille aristocratie ; le faubourg Saint-Germain ne conspire plus. »

Cependant, l'enthousiasme universel qui avait accueilli les triomphes d'Austerlitz se refroidissait à mesure que s'établissait la conviction des exigences d'une ambition décidée à tout envahir. Instruit de ces dispositions de l'esprit public, conformes d'ailleurs à sa manière de voir personnelle, Fouché en prit occasion d'adresser à l'empereur de fréquentes représentations, toujours assez mal accueillies, et qui devinrent le germe de dissentiments déclarés. Napoléon, en outre, était travaillé de l'idée que Fouché cherchait à se faire valoir aux dépens de l'admiration due à son propre génie. Il est certain que le système d'administration de la police était regardé dans toute la France comme le *palladium* de la tranquillité de l'État et du salut de son chef. Le ministre s'en prévalait lui-même avec assez peu de discrétion.

A ces causes d'un mécontentement toujours croissant se joignaient encore les révélations des contre-polices. Par elles l'empereur apprit que deux fois Fouché avait reçu de Londres des propositions tendant au rétablissement des Bourbons. Quoiqu'il eût refusé d'entrer en négociations à cet égard, on fit un crime au ministre d'avoir laissé échapper Vitel et Daché. Une secte républicaine qui s'était formée dans l'armée, sous le nom de *philadelphes*, donnait des inquiétudes ; Bernadotte était suspect de liaisons avec les chefs de cette secte, et l'intimité de Fouché et de Bernadotte était un fait reconnu. Cet illustre général, à qui on avait contesté sa part de gloire dans le succès de Wagram, quitta l'armée, et revint mécontent à Paris. On était alors dans l'automne de 1809, et les Anglais venaient de débarquer dans l'île de Walcheren (Zélande), d'où ils menaçaient toute la Belgique. L'intérieur de la France, dépourvu de troupes de ligne, n'avait que des gardes nationales à opposer à cette invasion. Fouché, qui venait d'être chargé par intérim du portefeuille de l'intérieur, et qui, à la tête de deux ministères importants, prit alors une grande influence sur la direction des affaires, en l'absence de l'empereur, parvint à faire accepter à Bernadotte le commandement de cette armée improvisée. Guidée par lui, elle obtint un succès complet, et les Anglais furent forcés de se rembarquer ; mais le préliminaire de ce succès avait été une proclamation de Fouché, où il disait : « Prouvons à l'Europe que si le génie de Napoléon peut donner de l'éclat à la France par ses victoires, sa présence n'est pas nécessaire pour repousser ses ennemis. » L'importance du service rendu ne put couvrir l'indiscrète confiance d'un tel langage ; elle ne fit peut-être que la rendre plus inexcusable. Napoléon ne pardonna ni au général ni au ministre qui s'étaient vantés de n'avoir pas besoin de lui pour sauver la France. De retour à Paris, son humeur éclata sans réserve, et il ôta à Fouché le portefeuille de l'intérieur.

Les négociations pour son second mariage étaient alors sur le point de s'ouvrir. Le principe du divorce avait été arrêté avant l'ouverture de la campagne d'Autriche, et Fouché avait reçu la commission difficile d'en porter à Joséphine les premières paroles. Cette démarche lui aliéna sans retour la bienveillance de l'épouse sacrifiée ; et il s'exclut à l'avance de celle de Marie-Louise, en opinant dans le conseil pour le choix d'une princesse de Russie, de préférence à une princesse autrichienne. Il blâma l'injuste rigueur des mesures adoptées, en 1809, contre le pape Pie VII, et en adoucit autant qu'il put l'exécution. Enfin, il fit sa paix avec Lucien, qui depuis son mariage s'était retiré à Rome. De plus en plus irrité contre ce frère, qui avait préféré son indépendance républicaine à un trône, où il n'eût été qu'un sujet couronné, Napoléon résolut de le faire arrêter. Fouché en avertit Lucien, qui mit sa liberté à couvert en passant en Amérique : nouveau grief de Napoléon contre l'officieux ministre.

Enfin, une dernière cause de mécontentement vint y mettre le comble : devenu le gendre de l'empereur d'Autriche, l'empereur des Français espérait que cette haute alliance disposerait l'Angleterre à reconnaître son titre de souverain. Il essaya à cet effet d'ouvrir des négociations, par une voie détournée, avec le cabinet de Saint-James ; mais ce fut à l'insu du duc d'Otrante. Celui-ci, qui avait pénétré les vues de son maître, tout en ignorant ses démarches, crut se rendre agréable en envoyant aussi en Angleterre un agent chargé d'opérer dans le même sens. Homme d'intelligence et d'intrigue, le fameux munitionnaire Ouvrard fut chargé de cette mission. Le ministère anglais, auprès duquel on agissait sans accord de deux côtés à la fois, se crut joué, et expulsa d'une manière assez humiliante les deux négociateurs. Le résultat de cette échauffourée diplomatique fut la disgrâce définitive de Fouché. « Ainsi, lui dit Napoléon en plein conseil, vous faites la guerre et la paix sans ma participation ! » Le lendemain, 3 juin 1810, le portefeuille de la police fut ôté au duc d'Otrante et donné à Savary. Celui-ci était déjà depuis plusieurs mois investi du commandement de la gendarmerie d'élite, autorité militaire rivale de la police et créée pour

la surveiller. Aussi Fouché rejetait-il sur cette institution toutes les rigueurs dont on venait se plaindre à lui. « L'empereur, disait-il, ne me consulte plus; il a sa gendarmerie, qui fait la police. Je n'ai plus rien a faire qu'à prendre garde à moi-même. » Le coup qui vint le frapper ne dut donc pas le surprendre. D'ailleurs, encore cette fois on donna une apparence dorée à sa disgrâce. Le ministre renvoyé devint titulaire du gouvernement de Rome. Sa promotion à cette dignité lui fut annoncée par une lettre conçue dans les termes les plus flatteurs. Il y répondit avec une soumission résignée, mais à travers laquelle perçait un vif sentiment de sa disgrâce. On aura peine à croire que le soin de l'éducation ministérielle de son successeur lui fut confié, et que pendant trois semaines celui-ci reçut ses instructions avec une confiante docilité, qui mériterait un tout autre nom. Fouché alla ensuite dans son château de Ferrière attendre son ordre de départ pour Rome. Il y fit avec ostentation les préparatifs d'un voyage qu'il prévoyait bien ne pas devoir se réaliser.

A peine Fouche était-il installé dans ce magnifique domaine (1), qu'il y reçut la visite du grand-veneur, le maréchal Berthier, et des conseillers d'État Dubois et Réal, charges par l'empereur de lui redemander les lettres autographes de Napoléon et les autres papiers qui ne se trouvaient plus au ministère. Fouche, au lieu de satisfaire a cette demande, ne livra que des papiers insignifiants; il prétendit que les autres n'existaient plus. A cette reponse, la fureur de Napoléon n'eut pas de bornes, et pour s'y soustraire il ne resta à l'ex-ministre d'autre ressource que la fuite.

Parti en hâte pour l'Italie, avec son fils aîné, il se rendit a Florence; il reçut de Paris des nouvelles tellement alarmantes qu'il s'embarqua à Livourne, dans l'intention de passer aux États-Unis. Le mal de mer le prit avec tant de violence qu'il fut sur le-champ oblige de se faire mettre a terre. Enfin, grâce a l'entremise bienveillante de la princesse Élisa, grande-duchesse de Toscane, il lui fut permis de revenir en France, sous la condition de livrer le dépôt de papiers déja reclame. On lui délivra en echange un titre qui l'affranchissait de toute responsabilité a cet egard. Autorise a faire résidence dans sa senatorerie, l'accueil qu'il reçut a Aix dut lui faire oublier les epreuves auxquelles il venait d'être soumis. Il y fut entoure de soins et d'hommages empresses par toutes les classes de la societe. Enfin, au mois de juin 1811, il eut permission de revenir habiter sa terre de Pont-Carre.

L'annee suivante fut marquee par l'expedition de Russie. Le duc d'Otrante, mis dans le secret de cette entreprise, tenta vainement d'en dis-

(1) Ferriere et Pont-Carre reunis formaient un des plus beaux domaines de l'empire. Le domaine en etait de quatre lieues au moins; il etait a environ trente lieues de Paris.

suader l'empereur. On assure que,
seil privé où ne furent admis que Ca[illegible]
bacérès et Duroc, Napoléon parla de faire
Fouché et Talleyrand, dont il red[illegible]
trigues pendant son absence. De re[illegible]
après le désastre de Moscou, il soup[illegible]
core Fouché d'avoir été l'un des mot[illegible]
récente conspiration des anciens ph[illegible]
Mallet, Guidal et Laborie. Une enquête
détruisit cette conjecture. Au contraire, l'e[illegible]
nistre donna à Napoleon plusieurs avis util[illegible]
les démarches du prétendant auprès du s[illegible]
sur les dispositions inquiétantes de l'A[illegible]
L'annee 1813 fut féconde en dés[illegible]
péties pour la fortune de Napo[illegible]
dont la présence à Paris ne cessait d'inq[illegible]
son maître, reçut l'ordre de se rendre au
tier général à Dresde; de là il fut bie[illegible]
voyé à Laybach, en qualité de gouve[illegible]
provinces illyriennes. A peine [illegible]
dans ce nouveau poste, qu'il [illegible]
l'approche de l'armee autri[illegible] e. Napo[illegible]
que la victoire venait de trah[illegible] à Leipzig,
à Fouche l'ordre de se rendre à Rome, [illegible]
fallut encore qu'il se transportât a Naples,
y surveiller les mouvements très-suspect[illegible]
Murat. En effet, celui-ci se prépa[illegible]
les troupes françaises en Italie. Il [illegible]
point avec Fouché, qui, à la suite de pourp[illegible]
d'un caractère assez equivoque, le quitta [illegible]
recommandant surtout d'*avoir une bonn[illegible]*
mée. Rentre a Rome le 18 janvier 1814, l[illegible]
d'Otrante ecrivit à Napoleon pour l'enga[illegible]
embrasser enfin un systeme de moderation
pût le reconcilier avec l'Europe. Ces con[illegible]
deja tant de fois repoussés, ne furent na[illegible]
accueillis cette fois-ci. Bientôt l'État
la Toscane furent envahis par Murat. [illegible]
eut ordre de revenir en France. Jugeant l[illegible]
tuation avec son ordinaire sagacité, en pa[illegible]
a Lyon, à Avignon, il annonça hautem[illegible]
chute du gouvernement impérial. Arrive a [illegible]
le 10 avril, deux jours avant le comte d'Ar[illegible]
il proposa dans le sénat d'envoyer a ce p[illegible]
une deputation, dont, par un sentiment de [illegible]
venance, il refusa de faire partie. Le [illegible]
adressa a Napoleon une nouvelle lettre, où i[illegible]
sayait, par les motifs les plus pressants, [illegible]
décider a se rendre aux États-Unis d'Am[illegible]
en quittant l'île d'Elbe.

En relation avec le duc d'Havre, en co[illegible]
pondance reglee avec Malouet, devenu min[illegible]
de la Marine, et qui transmettait ses lett[illegible]
Louis XVIII, Fouche conseillait au roi l'a[illegible]
tion des mesures propres à tout co[illegible]
le maintien des couleurs nationales, [illegible]
dait des garanties pour la [illegible]té indiv[illegible]
et la liberte de la presse, [illegible] la c[illegible]
d'un fonds d'indemnité pour les [illegible]
preoccupations de l'esprit de parti [illegible]
nement des circonstances ne permirent [illegible]
s'arrêter a ce plan. Dès lors, retiré a [illegible]

ne parut plus prendre part aux af-
s mécontents commençaient cependant
t à préparer le retour de Napoléon.
par un billet à s'associer à ces in-
Fouché écrivit sur ce billet même :
ravaille point en serre chaude. Je ne
faire qui ne puisse paraître au grand
nation. » Le gouvernement royal re-
lui à la nouvelle du débarquement de
r. Reçu aux Tuileries par le roi, il en
it-on, l'autorisation d'accepter dans
le la cause royaliste toutes missions
vrait de Napoléon. Le lendemain il eut
incesse de Vaudemont, son amie, une
revue, avec *Monsieur*, comte d'Artois.
euille de la police lui fut offert; il le
disant : « Il est trop tard; le seul
reste maintenant est celui de la re-
On assure qu'à la suite de cette entrevue
au duc d'Aumont : « Sauvez le monar-
uverai la monarchie. » Cependant l'ap-
Napoléon fit craindre que Fouché n'a-
secrets qui lui avaient été livrés par la
rdre de l'arrêter fut donné. Dandré,
la tête de la police, avertit Fouché.
e mit à l'abri en escaladant un mur
entre son hôtel et celui d'Hortense
ais. Le lendemain Bonaparte était aux
et quelques heures après Fouché com-
troisième ministère.
la puissance des souvenirs de la ré-
plus que la magie de ceux de l'empire
rouvert à Napoléon les portes de la
a gloire militaire l'entourait encore de
le; mais les traces de son despotisme
core trop recentes. Fouché ne négligea
pour le porter à ratifier, par un acte
l'abdication forcée de Fontainebleau,
mation du principe républicain et la
de Bonaparte à la tête du gouverne-
us le titre de généralissime, voilà ce
osait Fouché pour aviver l'esprit public
lever tout prétexte d'attaque aux puis-
rangeres. C'est dans ce but que, le
il fit insérer cette phrase dans la dé-
du conseil d'État : *La souveraineté*
ns le peuple; il est la source du
Mais tous les instincts d'ordre répu-
nez l'empereur à de pareilles transac-
maréchaux ralliés autour de lui n'é-
moins que disposés à y souscrire, et
impérial prévalut sur le vœu popu-
déclaration des souverains en date de
laissa d'ailleurs aucun doute sur leur
olution de poursuivre, à quelque prix
, la chute définitive de Napoléon. Dès
inistre ne songea plus qu'à s'arranger
re à ne pas être entraîné avec lui. Il
donc dans toute la France une surveil-
ve, qu'il se garda bien de rendre op-
en flattant les patriotes, il ménagea
stes. Il fit par là que les uns ne s'en
méfièrent pas, et que les autres ne cessèrent point de compter sur lui. Ainsi il inspirait assez de confiance à La Fayette pour que celui-ci lui proposât de profiter de la cérémonie théâtrale du Champ-de-Mai pour détrôner Napoléon. Il est à peine besoin de dire que Fouché déclara que la chose était inexécutable. Il avait cependant empêché l'empereur de faire fusiller de Vitrolles, fait prisonnier avec le duc d'Angoulême, et non compris dans la capitulation. Ses prudentes mesures ne contribuèrent pas moins que les opérations militaires à arrêter le développement de l'insurrection de la Vendée. La réclamation des diamants de la couronne, emportés par les princes fugitifs, lui servit de prétexte pour se mettre, de l'aveu même de Napoléon, en relation avec eux. Il ouvrit non moins adroitement avec M. de Metternich des négociations qui semblaient avoir pour but d'assurer en tout état de cause les droits du fils de Napoléon à succéder au trône impérial (1). Depuis la déclaration des souverains alliés, Fouché n'avait cessé de provoquer une abdication de l'empereur en faveur de cet enfant. L'irritation occasionnée par ces conseils, et qu'augmentaient encore les insinuations hostiles de Savary, mirent Fouché à deux doigts de sa perte, et il ne dut son salut qu'à la nécessité qui entraîna rapidement Napoléon aux frontières (2).

La journée de Waterloo décida irrévocablement du sort de Napoléon. On sait qu'une abdication définitive suivit de près son retour à Paris. Fouché fut l'un des plus ardents à la provoquer. Un gouvernement provisoire, composé de cinq membres, ayant été établi le 23 juin, Fouché y fut porté le premier, par le choix de tous les partis. La sagesse de ses mesures, auxquelles on dut le salut de Paris, justifia cette marque de confiance. Des négociations furent entamées par la commission de gouvernement avec les différents chefs des armées coalisées. Les plénipotentiaires étaient chargés de proposer au choix des puissances étrangères pour futur souverain du peuple français le fils de Napoléon, un prince de Saxe ou le duc d'Orléans. Ces plénipotentiaires ne trouvèrent d'accès qu'auprès du duc de Wellington, qui imposa, comme condition préliminaire de rigueur, la reconnaissance explicite des droits de Louis XVIII.

Cependant, l'empereur semblait s'obstiner à ne pas vouloir quitter la France; il s'était rendu à la Malmaison, d'où il envoya demander à la commission gouvernementale le commandement de l'armée. A cette proposition Fouché s'écria : « Mais cet homme est donc fou! » Il décida enfin

(1) Consulter sur les détails de cette intrigue le *Mémorial de Sainte-Hélène* et les *Mémoires de M. de Montholon.*

(2) On a imprimé qu'à cette époque Napoléon dit à Fouché : « Vous êtes vendu à l'ennemi, je le sais; je devrais vous faire fusiller : d'autres se chargeront de cet acte de justice. Je prouverai que vous ne pesez pas un cheveu dans la balance de ma destinée. »

Napoléon à partir sous la conduite du général Becker. On sait trop quel étrange patronage ce souverain déchu alla chercher sur les mers. Après son départ, il restait encore à vaincre les résistances que le parti des indépendants opposait au rétablissement des Bourbons. Vouloir défendre Paris contre les alliés, c'était compromettre l'existence de cette grande cité. Sur l'avis même de Davout, ministre de la guerre, il fut décidé que la ville serait rendue. Aux termes de cette capitulation, conclue le 3 juillet 1815, sous le nom, moins humiliant, de *convention*, les troupes confédérées ne devaient pénétrer dans Paris que trois jours après la signature. Fouché, par qui tout se faisait, employa ces trois jours à négocier de tous les côtés; il parvint à assurer le départ et la retraite derrière la Loire de ce qui restait encore à Paris de troupes réglées; il sut en faire sortir sans désordre les fédérés, qui d'abord avaient paru vouloir mettre tout à feu et à sang. Au moyen de négociations entamées avec de Vitrolles et suivies avec Talleyrand, le duc d'Otrante fut le 6 juillet admis auprès du roi à Arnouville. Il sortit de cette conférence investi, pour la quatrième fois, des fonctions du ministère de la police, et le surlendemain, 8 juillet, Louis XVIII rentra dans Paris, précédé de plus de 10,000 hommes de la garde nationale, qui étaient allés le recevoir à Saint-Denis.

Fouché fit une faute en rentrant au ministère; c'en fut une aussi de la part de Louis XVIII que de l'y rappeler. Influencé par Talleyrand, le roi céda ou crut céder à la nécessité. « On criait de toutes parts que sans Fouché il n'y avait ni sûreté pour le roi ni salut pour la France; que lui seul avait empêché une grande bataille; que lui seul avait déjà sauvé Paris, etc.» (Châteaubriand, *Mélanges politiques.*) L'erreur de Fouché s'explique plus aisément encore que celle du roi. L'habitude du pouvoir, qui en rend la perte si amère à ceux auxquels il est près d'échapper; l'enivrante fascination d'un succès qui surpassait tout ce qu'on pouvait attendre; de si hautes séductions durent empêcher le duc d'Otrante de s'apercevoir que, vainqueur des bonapartistes et des révolutionnaires pour le compte des royalistes, son triomphe devait le mettre bientôt au nombre des vaincus. Il dut perdre son illusion en voyant repousser ses premières propositions. Par elles, il insistait encore plus fortement qu'en 1814 sur le maintien de la cocarde et du drapeau aux trois couleurs, sur le licenciement de la maison militaire du roi, etc., etc. De pareils changements ne pouvaient être obtenus en présence des baïonnettes étrangères. Le seul rôle que les exigences, chaque jour croissantes, du parti vainqueur permissent à Fouché de conserver, fut celui de modérateur. Il se plaça donc, autant qu'il put, entre les demandes et les mesures de proscription. On provoquait, dit-on, ces dernières contre plus de trois mille personnes : par ses soins, l'ordo[nnance] du 24 juillet la réduisit à cinquante-sept nom[s]; ces noms pour la plupart étaient ceux d'h[ommes] qui l'avaient vu constamment dans leurs [rangs]. Cette concession aux plus impérieuses ci[rcons]tances, toute faible qu'elle était, fut regard[ée par] les proscrits comme une trahison, tandis [que les] royalistes en dénonçaient hautement l'i[nsuffi]sance comme un signe de complicité [avec les] vaincus. Ainsi, désavoué par ceux qu'il [venait] de défendre, attaqué sans relâche par ceu[x dont] il avait facilité le succès, Fouché ne tard[a pas à] reconnaître que la place n'était plus ten[able].

Il aima mieux du moins aller au-d[evant de] sa disgrâce que de la subir en silence. [Dans des] *Rapports adressés au roi en s[on conseil]* et dans des *Notes transmises aux ministr[es des] puissances alliées sur la situation [de la] France et des Bourbons*, il osa sign[aler la] fausse direction et le danger imminent [de la] marche imprimée aux affaires. La date d[e ces] écrits, espèce de testament politique où [se ré]vélaient toutes les menaces de l'avenir, [est le] commencement de septembre 1815. Ils r[évoltè]rent tous les esprits, exaltèrent toutes les [pas]sions. Un cri de réprobation répondit à [ce cri] d'alarme. La chambre de 1815, dite *intro[uvable]*, allait se réunir. Fouché y avait été por[té par la] triple élection des départements de la Sein[e, de] Seine-et-Marne et de la Corrèze; mais le [sou]vement d'opinion excité contre l[ui le força à] donner sa démission avant l'ouve[rture de la] session, et le 19 septembre il ren[dit le porte]feuille de la police. Un mois avant cette der[nière] disgrâce, le roi avait signé son contrat d[e ma]riage avec M[lle] de Castellane, d'une des pr[emières] maisons de Provence. Nommé à l'amba[ssade de] Dresde le jour même où il quitta le mi[nistère], Fouché s'y rendit sur-le-champ, mais il ne [resta] que trois mois en fonctions. La loi du 1[2 janvier] 1816 vint le dépouiller du caractère d'[ambas]sadeur et le frapper en même temps de ba[nnis]sement comme régicide relaps. De Dresde, [Fou]ché se retira à Prague, où il vécut [pendant] deux ans presque exclusivement occupé [de la] composition de divers écrits politiques et [apo]logétiques, répandus avec profusion dans [toute] l'Europe. Naturalisé sujet autrichien en [1818], il obtint la permission de se rendre à Li[nz, et] de là à Trieste, où, affaibli par le tra[vail,] épuisé par les accidents de la vie la [plus agitée], il tomba dans un état de dépérissem[ent qui le] conduisit au tombeau, le 25 décem[bre 1820]. « *Maintenant*, dit-il à sa femme, *vous pou[vez] retourner en France.* » Ce furent là ses dern[ières] paroles. Il mourut à cinquante-sept ans et laissant à deux fils, issus de son p[remier ma]riage, une fortune évaluée à près de [...]

Fouché est un des hommes dont l'appr[écia]tion offre le plus de difficultés, parce qu['il] fut l'homme des contrastes, parce que son e[xis]tence fut en quelque sorte multiple. Or, [...]

's varié, cette existence toucha à tant de , et à tant d'intérêts subsistant aujourɔns toute leur force, que pour Fouché de la postérité n'est pas encore venue. nière partie de sa vie politique ne peut venablement appréciée que par un seul le fut odieuse. Que l'erreur, la peur ou ɪement aient été les mobiles de sa convolutionnaire, elle n'en reste pas moins able. Sa carrière administrative nous pane d'une tout autre appréciation. Un ıire porté au plus haut degré, une sagasque infaillible dans les aperçus, une soutenue dans l'exécution, voilà ce qui raît caractériser la partie intelligente de inistérielle de Fouché. Il eut le talent de e et de faire accroire que partout où ı quatre personnes se réunissaient il on service des yeux et des oreilles. L'un 'ens qui lui réussirent le mieux fut une loyauté dans ses engagements : il n'aıait jamais ceux à qui il avait promis son Quant à sa foi politique, objet de tant es, qui ont été jusqu'à le présenter l'homme de parjure et de trahison par ce, nous oserons dire que s'il servit vement plusieurs gouvernements, il ne de là qu'il ait trahi l'un au profit de Il est établi au contraire qu'il donna ment à Napoléon les conseils qui auraient :nir sa perte; il agit de même à l'égard :stauration. Nous croyons en effet que personnel fut toujours le mobile réel de ııte; mais nous ne voyons nulle part andonnant des causes perdues sans lui, pit de lui, il ait jamais sacrifié à cet inlividuel l'intérêt de l'État. Les auteurs ɣmes de l'*Histoire de la Révolution ɪe, par l'abbé de Montgaillard*, détrac·ulents de Fouché, ont affirmé qu'il avait le de se comparer au cardinal de Riches prétentions nous eussent paru mieux s'il se fût comparé à Mazarin. Napoli aimait d'autant moins Talleyrand et qu'il pouvait moins se passer d'eux, ait, dit-on, ainsi à leur égard : « Fouché 'alleyrand des clubs, et Talleyrand le des salons. » Il paraît certain que ces mmes, unis par tant d'intérêts, s'étaient les Cent-Jours liés par une espèce assurance mutuelle. Le prince de Bégarantissait au duc d'Otrante le mainsa situation auprès de Louis XVIII, et il ait la même garantie auprès de Napotte clause fut observée par Talleyrand, son associé rentra en même temps que inistère; on sait, au reste, que deux ès ils en sortirent ensemble pour la ders.

e homme privé, Fouché a droit à de ɔges; il eut surtout les qualités de l'ami ère de famille. Ajoutons encore qu'il sauva plus d'une existence, adoucit beaucoup de rigueurs et soulagea beaucoup de misères. Enfin, à beaucoup d'égards, la seconde moitié de sa vie rachète la première, et parmi ses détracteurs acharnés il aurait pu reconnaître plus d'un ingrat.

Fouché n'était pas orateur; mais s'il ne pouvait aspirer aux succès de la tribune, en revanche il avait tout ce qui peut faire briller dans la conversation, et personne n'eut plus que lui l'esprit d'à-propos et de repartie. Il n'est resté de lui aucune œuvre littéraire. Le petit nombre d'écrits publiés sous son nom ont tous trait à la politique. Les plus remarquables sont ses deux *Rapports au roi*, ses *Notes aux ministres étrangers* (1815), et sa *Lettre au duc de Wellington* (1817). Comme écrivain, Fouché se recommande plus par la justesse des aperçus et la force de la pensée que par l'éclat du style. Attaqué dans un grand nombre d'écrits, il a été défendu dans quelques-uns. On en trouve une liste détaillée à la fin de la notice que M. Mahul a consacrée à Fouché.

L'ouvrage publié sous le titre de *Mémoires de Fouché, duc d'Otrante*, Paris, 1824, 2 vol. in-8°, a été juridiquement déclaré pseudonyme. On sait en effet que la rédaction appartient à Alphonse de Beauchamp; mais il est très-permis de croire que cet auteur a travaillé sur des documents authentiques et sur des notes autographes. [P.-A. Vieillard, dans l'*Encyc. des G. du M.*]

Galerie historique des Contemporains; Bruxelles, 1817-1820. — *Mémorial de Sainte-Hélène*. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, année 1820. — *Sept mois de la vie de Fouché de Nantes* (1793-1794); Paris, 1816, in-12. — *Vie de Fouché depuis son entrée à la Convention jusqu'à sa mort*; Paris, 1821, in-12. — *Mémoires de la vie publique de M. Fouché, duc d'Otrante*; Paris, 1819, in-8°. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains*.

***FOUCHER DE CHARTRES**, Fulcherius Carnotensis, historien français, né à Chartres, en 1059, mort à Jérusalem, en 1127. Il était prêtre, et habitait sa ville natale, lorsqu'en 1096 il partit pour la première expédition des Français en Palestine, avec Étienne, comte de Blois et de Chartres, et Robert, duc de Normandie. Attaché à Baudouin en qualité de chapelain, il le suivit dans toutes ses expéditions, et résida ensuite habituellement à Jérusalem, où il mourut. Son *Histoire de Jérusalem* s'étend jusqu'à l'année même de sa mort. Cet ouvrage comprend la plus grande partie des événements de la croisade depuis le concile de Clermont, tenu en 1095. Il est d'autant plus important, que l'auteur n'y rapporte que ce qu'il a vu lui-même ou ce qu'il a appris de témoins oculaires. Si notre historien est le même (ce qui paraît assez certain) qu'un Foucher de Chartres dont parle Gilon de Paris dans son poëme, il aurait pris une part glorieuse aux événements qu'il a racontés, et il aurait manié l'épée aussi bien que la plume. Le poëte en effet nous le représente comme un guerrier intrépide, qui

au siége d'Antioche exhorte les autres par ses paroles et ses exemples, escalade les murs, égorge les sentinelles, et entre victorieux dans la ville.

. . . . . Fulcherius ille,
Natus Carnoti, proceres præcedere mille
Non timet, invictæ properans ad mœnia villæ, etc.

On a deux éditions de l'histoire de Foucher. La première a été publiée par Bongars, dans son *Recueil des Historiens de la Croisade;* la seconde, plus ample et plus correcte, par Duchesne, dans le 4e volume des *Historiens de France.* Une troisième édition, revue sur les manuscrits, a paru dans la collection des *Historiens des Croisades*, publiée par l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* - *Hist. litt. de la France,* t. XI.

*FOUCHER (*Jean*), missionnaire français, mort à Mexico, en 1572. Probablement originaire de Paris, il entra ensuite dans un couvent de dominicains, et il fut envoyé dès l'origine au Mexique. Il y vint pour ainsi dire avec les conquérants que conduisait Cortez : ses vastes connaissances en théologie et en droit le rendirent d'une telle utilité aux premiers Européens qui s'établirent à Mexico, qu'après sa mort nul ne se trouva en état de le remplacer. Il avait appris en peu de temps la langue aztèque, et il avait même composé un *Arte de la Lengua Mexicana*, qui a été perdu; il prêchait dans cette langue, et mourut après avoir résidé près de quarante ans dans le Nouveau Monde. Il avait écrit en latin nombre d'ouvrages, qui ont disparu avec le temps, mais qui pourraient être retrouvés dans quelques bibliothèques du Mexique. Tels sont les traités suivants : *De Electionibus per scrutinium celebrandis conformiter ad concilium Tridentinum ; — Expositiones diversorum Diplomatum pro fratribus Indiarum in Evangelici Ministerii favorem; — Antidotus Infirmorum, hoc est quomodo absolvendi infirmi loquelæ privati; — De Judice ecclesiastico; — Manuale Prælatorum; — De Cognitionis spiritualis tertia specie; — De Justa Delinquentium Punitione; — De Immunitate Ecclesiarum Itinerarium catholicum.* Ferd. Denis.

Torquemada, *Monarquia Indiana*, t. III, p. 511.

FOUCHER (*Simon*), philosophe français, né à Dijon, le 1er mars 1644, mort à Paris, le 27 avril 1696. Il entra dans les ordres, et devint chanoine honoraire de la Sainte-Chapelle de Dijon. Il garda cette place à peine deux ou trois ans. L'amour de l'étude le conduisit à Paris, où il ne tarda pas à acquérir l'estime et l'amitié d'un grand nombre de savants. Il se fit recevoir bachelier à la faculté de théologie. Une trop grande ardeur au travail abrégea ses jours. Partisan zélé de la philosophie des académiciens, la regardant comme la plus conforme à la raison et à la foi, il avait entrepris de la faire revivre.

Baillet l'appelle « le restaurateur de
phie académicienne ». Le même
que Foucher, à la prière de Rohault,
chargé de l'oraison funèbre de Descart
nage faisait le plus grand éloge de l'én
Foucher ; il le regardait, lui et Huet,
les plus versés qu'il y eût dans
différentes sectes des philosophes ».
était en correspondance avec Leibnitz.
lui : *Poëme sur la mort d'Anne d'A*
Paris, 1666, in-4° ; — *Nouvelle*
gromètres ; Paris, 1672, in-12 ; —
sur la recherche de la vérité,
losophie des académiciens, *où*
préjugés des dogmatistes, *tant*
nouveaux ; avec un examen pa
sentiments de Descartes ; Pa
(probablement en 1673), in-12 ; — *Cri*
la Recherche de la Vérité, où l'on
en même temps une partie des
M. Descartes. Lettre par un
anonyme ; Paris, 1675, in-12 ; —
pour la Critique à la préface du
lume de la Recherche de la V té :
in-12 ; — *De la Sagesse des a*
fait voir que les principales
leur morale ne sont pas contr
tianisme ; Paris, 1682, in-12 ; —
Critique de la Critique de la Rech
Vérité sur la philosophie des aca
Paris, 1686, in-12 ; — *Traité des Hygr*
ou machines pour mesurer la séch
l'humidité de l'air ; Paris, 1686,
Dissertation sur la Recherche de l
où l'on fait voir que leur manière de
sopher est plus utile pour la religion
conforme au bon sens ; Paris, 1
Lettre sur la Morale de Confuc
sophe de la Chine ; Paris, 1688, in- —
sertation sur la Recherche de la
sur la philosophie des académiciens
contenant l'histoire de ces philo
Paris, 1690, in-12 ; — *Lettre à M.*
sur la question si Carnéade a été co
rain d'Épicure ; dans le *Journal des*
de 1691 : — *Dissertation sur la Philos*
des académiciens, livre III ; Paris, 1
— *Extrait d'une lettre à M. de L*
les académiciens ; dans le *Journal des*
vants, 1693 ; — *Dissertation sur la Rech*
de la Vérité, contenant l'histoire et les
cipes de la philosophie des acad
Paris, 1693, in-12 ; — *Réponse de*
(Simon Foucher) *à M. de L. B.*
dans le *Journal des Savants* de 1695 ; —
logue entre Empiriastre et Philalèthe,
sans date et sans nom de lieu.

Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne.*

FOUCHER (*Paul*), érudit français,
Tours, en 1704, et mort à Paris, en 1778.
père, marchand de soieries, lui fit faire ses
des chez les jésuites de Tours. Foucher

alors de goût que pour la poésie, et la *Batrachomyomachie*, attribuée à Homère, lui inspira un poëme du même genre, où il mettait aux prises les chats et les rats. Il entra ensuite chez les oratoriens, suivit plus tard les cours de théologie de la Sorbonne, et s'appliqua avec ardeur à l'étude des langues anciennes. Son père ayant fait de mauvaises affaires, Foucher accepta les fonctions de précepteur des enfants du comte de Chatelux, et ne quitta cette maison que pour faire l'éducation des enfants de la duchesse de La Tremoille. Il devint en 1753 membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, à laquelle il fournit des travaux considérables. Celui de ses ouvrages qui obtint le plus de succès fut son *Traité historique de la Religion des Perses*, formant quatorze mémoires insérés dans les tomes XXV, XXVII, XXIX, XXXI et XXXIX de son Académie, et dont J.-F. Kleuker fit une traduction allemande; Riga, 1781-1783, 2 vol. in-4°. Lorsque Foucher rédigea ces nombreux mémoires, Anquetil du Perron n'avait pas encore publié sa traduction du *Zend Avesta*, de sorte que les longues et pénibles recherches de l'auteur ont perdu une grande partie de leur importance. Après l'apparition du code sacré des Parsis, Foucher ajouta à ses travaux précédents un supplément, dans lequel il rétracta plusieurs de ses opinions, mais sans se trouver encore à la hauteur de son sujet, subitement transformé. En traitant cette grande question de la religion des anciens Perses, il s'était proposé surtout de combattre les opinions de Th. Hyde, qui regardait les Perses comme ayant conservé la religion naturelle et le culte du vrai Dieu. Foucher publia ensuite des *Recherches sur l'origine et la nature de la Religion des Grecs*, série de neuf mémoires insérés dans les tomes XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVIII et XXXIX des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*. Mais ce second ouvrage est encore bien inférieur au premier. L'auteur en effet part d'un principe radicalement faux, lorsqu'on y veut plier, comme il l'a fait, tous les détails des religions anciennes. Il ne voit dans le panthéon grec et romain que des hommes divinisés, et découvre dans tous ces mythes un fond historique. Il applique le même système à la religion des Égyptiens et à celles des Phéniciens, des Indiens, des Celtes, des indigènes de l'Amérique. On a aussi de Foucher une *Géométrie métaphysique, ou essai d'analyse sur les éléments de l'étendue bornée*; 1758, in-8°. Cet ouvrage donna lieu à des discussions assez vives, parce que l'auteur y combat un certain nombre de propositions adoptées par tous les géomètres; mais il partait en géométrie, comme en mythologie, d'un faux principe, car il admettait que le calcul infinitésimal suppose nécessairement l'existence d'éléments physiques infiniment petits. Il finit d'ailleurs par reconnaître lui-même son erreur. Il a aussi laissé en manuscrit différents ouvrages de peu de valeur, si l'on en excepte son *Histoire de la Maison de La Trémoille*, composée d'après des documents inconnus aux historiens. Ce travail, dont il avait lu plusieurs parties à l'Académie, allait être imprimé lorsque Foucher fut frappé tout à coup par une attaque d'apoplexie.

Al. Bonneau.

Éloge de l'abbé Foucher, par Dupuy, dans le t. XLII des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*.

FOUCHER D'OBSONVILLE, et non d'*Opsonville*, voyageur et naturaliste français, né à Montargis, en 1734, mort près de Château-Thierry, le 14 janvier 1802. Il était fils du lieutenant général du bailliage de Montargis. Vers 1753, il fut séduit par l'espoir de trouver la fortune loin de sa patrie, et s'embarqua pour les Indes orientales. Son voyage ne fut pas direct : descendu à Smyrne, il gagna Alep par la voie de terre. Il prit passage dans une caravane qui se rendait à Bassorah ; mais après quelques jours de marche il fut atteint d'une espèce de charbon pestilentiel, nommé *mal d'Alep*. Resté en arrière avec un fakir (sorte de religieux mahométan), celui-ci lui prit ses bagages, le dépouilla de ses vêtements, et l'abandonna au milieu du désert. Il fut assez heureux pour être rencontré par des Arabes qui eurent pitié de lui, et le traînèrent jusqu'à leur douar. Son corps, brûlé par le soleil, était couvert d'ulcères; cependant, sans autre secours que de rares ablutions, il guérit et put se faire reconduire jusqu'à Alep. Deux mois après, il se remit en route, atteignit Bagdad, descendit le Tigre, le Chat-el-Arab, et, s'embarquant sur le golfe Persique, atteignit la côte de l'Inde orientale. Il y fut chargé de plusieurs missions importantes, soit comme militaire, soit comme négociateur auprès des chefs du pays, soit comme *coloal*, ou juge de paix de Pondichéry. Il put ainsi étudier les antiquités, les mœurs, la religion et la politique des Indiens. Après la paix de 1763, il suivit Law de Lauriston, qui s'était retiré vers Patna avec la garnison et la meilleure partie des habitants de Chandernagor. Dans cette circonstance fâcheuse, Foucher rendit encore de grands services à ses concitoyens, et ne se décida à revenir en France qu'en 1771. Il naviguait sur le golfe Persique, lorsqu'il fut assailli par une violente tempête ; l'indolence fataliste de son équipage lui fit courir les plus grands dangers. Accroupis, les bras croisés et gardant un morne silence, les matelots se confiaient entièrement à la Providence pour sauver le navire. On fut assez heureux pour échouer près d'Ormuz, et Foucher exécuta son retour par la voie qu'il avait parcourue lors de son arrivée. De retour en France, il s'occupa de la rédaction de ses Mémoires, qu'il ne parvint pourtant pas à terminer. Lors de la révolution, il se montra partisan des idées libérales, et écrivit plusieurs brochures sur les questions du moment. Cependant, il ne remplit aucune fonction publique. On a de lui : *Essais philosophi-*

ques sur les mœurs de divers animaux, avec des Observations relatives aux principes et usages de plusieurs peuples, ou extraits des voyages de M. D. en Asie; Paris, 1783, in-8° et in-12. Cet ouvrage fut publié à la sollicitation de Buffon. L'auteur y traite de particularités inconnues jusque alors : il nomme et décrit les animaux dont les divers peuples orientaux font leur nourriture. Il donne de curieux renseignements sur les crocodiles, les caméléons, les serpents, les sauterelles, etc.; il raconte les nombreuses manières de chasser les animaux féroces; explique les causes de la vénération des Indous pour certaines bêtes, etc.; — *Supplément au Voyage de M. Sonnerat*, par un ancien marin; Amsterdam et Paris, 1785, in-8°; — *Lettre d'un Voyageur à M. le baron de L*** sur la guerre des Turcs*; Paris, 1788, in-8°; — *Le Bagavadam, ou doctrine divine* (des Indiens) *sur l'Être suprême, les dieux, les géants et les hommes*; Paris, 1788, in-8°. C'est la traduction d'un des *Védas*, livres sacrés que les Indous croient avoir été tracés par Vyâsa, fils de Brahma et fondateur de l'école Védanta. Le système de cette école consiste à faire dériver toutes choses de Dieu. L'une de ses branches va même jusqu'à nier la matérialité; — *Le Français philanthrope, ou considérations patriotiques relatives à une ancienne et nouvelle aristocratie*; Paris, 1789, in-8°; — *Éveil du Patriotisme sur la Révolution*, par un citoyen de Paris; 1791, in-8°. Alfred DE LACAZE.

Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire*. — Rabbe, etc., *Biographie universelle des Contemporains*.

FOUCHER DE CAREIL (*Louis-François*, comte DE), général français, né à Guérande, le 11 décembre 1762, mort le 22 août 1835. Il était fils de Louis-François de Foucher, conseiller au parlement de Bretagne. Nommé aspirant dans l'arme de l'artillerie le 1er septembre 1781, il fut envoyé à l'armée du Rhin. Capitaine, il sauva l'armée de Custine par la défense du pont de la Nidda près Francfort. Nommé chef d'escadron pour cette action d'éclat, après le siége de Mayence, il servit à l'armée de Sambre et Meuse, prit part sous Hoche au passage du Rhin, où il enleva les batteries de l'ennemi. A Hohenlinden, il fut remarqué du général en chef, ce qui lui valut les épaulettes de général de brigade. Le 8 mars 1807 il fut nommé général de division. Envoyé en Portugal, où il servit sous Junot, il en fut rappelé en 1809 pour faire le siége de Saragosse. Il y tint la rive gauche de l'Èbre, et, secondé par le colonel du génie Dode de La Brunerie, il y put élever dix batteries, et faire avec ses cinquante bouches à feu quatre brèches dans les murs du faubourg de l'Arabal. En 1810, le siége et la prise d'Astorga, qu'il conduisit seul et presque sans ressources, lui valut de Junot ces paroles insérées dans son rapport à Berthier : « L'artillerie, dirigée par le général de division de Foucher, avec beaucoup de distinction, et, malgré de moyens qu'avait cet officier général, tenu des résultats qu'on avait peine à es Je prie votre altesse de mettre sous les sa majesté la conduite du général de Fo Rappelé à la grande armée du nord en 1 prit le commandement de l'artillerie d chal Ney. A la Moskowa, où il eut deux tués sous lui, l'empereur lui confia nouvelles pièces à pointer contre l'enne cita dans le bulletin de cette victoire. pourvu par décret impérial (17 mars 18 majorat en Westphalie, avec le titre de l'empire. Son nom figure sur l'arc de t de l'Étoile. A. F. DE

Bulletins de la grande armée. — Baron Fain. *crit de 1812*. — *Victoires et Conquêtes*. — Ma mas, *Journal des Siéges dans la Péninsule*. — Saint-Sauveur, *Archives de l'Honneur*. — Le Du Mirat, *Oraison funèbre*. — *Renseignement culiers*.

***FOUCHER** (*Victor-Adrien*), magistr çais, né à Paris, le 1er juin 1803, d'une famille de l'Anjou. Après avoir étudié dans sa ville natale, il entra en 1823 magistrature comme substitut du procu roi à Alençon, et fut successivement pro du roi à Argentan, avocat général à royale de Rennes, maître des requêtes en extraordinaire et directeur général des civiles en Algérie. Nommé en 1847 co à la cour royale de Paris, il devint en 18 cureur de la république près le tribunal Seine, et l'année suivante conseiller à l de cassation. Il est en outre conseiller cour de justice, membre du conseil de gion d'Honneur, du conseil municipal de et commandeur de la Légion d'Honneur de 21 février 1850.

Voici en quels termes le maréchal B parle de M. Foucher, dans un rapport la situation de l'Algérie en 1847. « Je que M. Foucher est un homme essentie l'Afrique; il a une ardeur, une activité, que l'on trouve bien rarement dans les tionnaires civils; il sait se dépouiller des gés de robe pour suivre ce qui est utile et Voici également le jugement qu'en porte maréchal de Saint-Arnaud, dans ses spiri lettres (t. II, p. 140). « Je rentre à O ville, pour y recevoir le directeur gé M. Victor Foucher, le second personnage d gérie, et qui comprend très-bien l'Afrique

Les services rendus par ce magistrat à la de l'ordre pendant les mauvais jours d derniers troubles civils ont été souvent si par ses journaux de l'époque. Désigné cour de Paris (le 26 février 1848), pour l'instruction contre les incendiaires qui quaient aux châteaux royaux et aux ch de fer, il se porta de sa personne sur les théâtre de ces épouvantable sinistres, et

souvent à force ouverte qu'il put s'emparer des coupables et arrêter les progrès des incendies.

Après les journées de juin 1848, nommé président de la commission des transportés, il se rendit successivement dans les rades de Brest, de Cherbourg, de Lorient, où se trouvaient détenus sur des pontons plusieurs milliers de ces malheureux dans un état d'exaspération difficile à décrire, pour accomplir une mission que des difficultés de toutes natures rendaient aussi délicate que périlleuse. Nommé en novembre 1849 sous-secrétaire d'État du ministère de l'intérieur, chargé de la sûreté générale, il déclina les honneurs de cette haute position, pensant que ses services seraient plus utiles dans les fonctions de chef du parquet du département de la Seine, qu'il remplissait alors. Comme membre du conseil municipal et général, ses rapports, imprimés par ordre du conseil, sur plusieurs des grands travaux de la ville de Paris et surtout sur les questions si importantes des subsistances resteront comme des documents précieux à consulter.

On doit à M. Foucher de nombreux travaux, parmi lesquels on distingue : *De l'Administration de la justice militaire en France et en Angleterre*; Paris, 1825, in-8°; — *Acte du parlement d'Angleterre, du 22 juin 1825, modifiant et réunissant en une seule loi tous les statuts relatifs au jury*, traduit sur le texte officiel; Paris, 1827, in-8°; — *Du Pouvoir accordé aux cours et tribunaux de connaître du compte-rendu de leurs séances*; Paris, 1830, in-8°; — *De la Législation en matière d'interprétation des lois en France*; Paris, 1834, in-8°; 2e édit., ibid., 1835, in-8°; — *Commentaire des lois, des 25 mai et 11 avril 1838, relatives aux justices de paix et aux tribunaux de première instance*; Paris, 1839, in-8°. M. Foucher est le directeur de la *Collection des Lois civiles et criminelles des États modernes*, dont dix volumes ont paru, savoir : *Code Pénal général de l'empire d'Autriche*; Paris, 1833, in-8°; — *Code Criminel de l'empire du Brésil*; Paris, 1834, in-8°; — *Lois de la Procédure criminelle et Lois Pénales du royaume des Deux-Siciles*; Paris, 1836, in-8°; — *Code Civil de l'empire d'Autriche*; Paris, 1837, in-8°; — *Code de Procédure civile du canton de Genève*; Paris, 1837, in-8°; — *Code de Commerce et de Procédure commerciale du royaume d'Espagne*; Paris, 1838, in-8°; — *Code de Commerce du royaume de Hollande*; Paris, 1839, in-8°; — *Code Civil de l'empire de Russie*; Paris, 1841, in-8°; — *Code Civil du royaume de Sardaigne*; Paris, 1844, 2 vol. in-8°. M. Foucher a mis au jour comme éditeur les *Assises du royaume de Jerusalem, textes français et italien, conférées entre elles ainsi qu'avec les lois des Francs, les Établissements de saint Louis et le droit romain*, etc.; Paris, 1839 et ann. suiv., 5 livraisons in-8°; il reste à publier l'*Assise des barons*. Il est auteur d'une brochure intitulée : *Le Suffrage universel et la loi du 31 mai 1850*; Paris, 1850, in-8°, qui eut alors dans le monde politique un retentissement d'autant plus grand qu'on la considérait comme l'écho de la pensée d'un haut personnage. On attribue à ce magistrat : *Mademoiselle de Chevreuse, épisode de la Fronde*; Rennes, 1841, in-8°, tiré à cinquante exemplaires. Comme membre du comité de l'Algérie, M. Fouché a rédigé un *Rapport sur l'organisation de la justice musulmane en Algérie*, qui a été publié par ordre de ce comité; Paris, imprimerie imp., 1854, in-fol. Il vient de terminer, sous le titre de *Code impérial de Justice militaire pour l'armée de terre*, un important projet, dont l'impression a été ordonnée par l'empereur, et qui est en ce moment soumis à l'examen d'une commission spéciale, dont l'auteur fait partie. Enfin, M. Foucher a fourni des articles à divers journaux ou revues, notamment à la *Gazette des Tribunaux*, à la *Revue française*, à la *Revue de Législation et de Jurisprudence*, et à la *Revue étrangère et française de Législation, de Jurisprudence et d'Économie politique*.

E. Regnard.

Journal des Débats. — *Le Constitutionnel.* — *Le Moniteur universel*, 1848 et 1849. — *Journal de la Librairie.* — *Documents particuliers.*

*FOUCHER (*Joseph-Désiré*), général français, né à Quélaines (Maine), le 17 avril 1786. A l'âge de dix-huit ans il entra au service, dans les vélites grenadiers de la garde impériale, et fit les guerres d'Autriche, de Prusse et de Pologne de 1805 à 1807, celle d'Espagne de 1808 et celle d'Allemagne de 1809. Devenu capitaine, il se signala à l'armée d'Espagne en 1810 et 1811, et prit une part glorieuse aux campagnes de Russie et de Saxe de 1812 et 1813, ainsi qu'aux guerres de 1814 et 1815 en France et en Belgique. En 1819 il passa avec le grade de chef de bataillon dans la légion départementale de l'Orne (devenue 31e de ligne), et se fit remarquer pendant la campagne d'Espagne de 1823. Le 20 novembre de cette année, le roi Louis XVIII le nomma lieutenant-colonel du 11e léger. Devenu colonel du 45e de ligne le 27 décembre 1829, M. Foucher donna à ce corps une excellente direction, qui le fit remarquer par sa bonne administration et sa belle tenue. Le 18 avril 1834 il reçut la croix de commandeur de la Légion d'Honneur, et le 21 décembre 1835 le brevet de maréchal de camp. L'année suivante il obtint le commandement d'une brigade d'infanterie à Lyon, qu'il conserva jusqu'en 1838, époque à laquelle il prit celui des départements du Rhône et de l'Ain. Il occupait encore ce poste important à la fin de 1843, lorsqu'une décision ministérielle l'attacha au département de Vaucluse. Appelé en 1845 au commandement d'une brigade d'infanterie à Paris, il fut nommé lieutenant général le 22 avril 1846, et reçut en même

temps le commandement de la 3e division militaire (Metz). Après la révolution de Février, il obtint successivement le commandement des 1re et 2e divisions (Paris et Lille). En 1850 il cessa d'être employé activement, fut admis à la retraite l'année suivante et placé dans le cadre de réserve. Un décret de l'empereur du 31 décembre 1852 lui conféra la dignité de sénateur. Le général Foucher est grand-officier de la Légion d'Honneur depuis le 2 décembre 1851.

SICARD.

Annuaires militaires. — Documents particuliers.

FOUCHIER (*Bertrand*), peintre hollandais, né à Berg-op-Zoom, le 10 février 1609, mort dans la même ville, en 1674. Placé par son père chez Antoine Van Dyck, il devint en peu de temps très-habile portraitiste. Il alla ensuite se perfectionner à Rome, et s'attacha de préférence aux ouvrages du Tintoret. De retour dans sa patrie, s'apercevant que la manière de ce peintre ne plaisait pas aux amateurs, il l'abandonna pour celle de Brauwer. Il exécuta en ce genre des tableaux encore estimés aujourd'hui.

Descamps, *Vies des Peintres hollandais*, t. Ier.

FOUCHY (*Grand-Jean* DE). *Voyez* GRAND-JEAN (*Jean-Paul*).

* **FOUCQUÉ** (*Michel*), poëte français, né à Sainte-Cécile-sur-Loir, dans les premières années du seizième siècle, mort sous le règne de Charles IX. La Croix du Maine lui donne le nom de *Fouque*, et Du Verdier ceux de *Phoque* et de *Fourque*. Il était vicaire perpétuel de Saint-Martin de Tours. On a de lui : *La Vie, Faitz, Passion, Mort, Résurrection et Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ*; Paris, 1574, in-8°. C'est un poëme en vers de dix syllabes sur le texte des Évangiles. Plusieurs paraphrases de saint Jean Chrysostome, de Lactance, etc., etc., publiées à Tours en 1550, suivant Du Verdier, sont l'ouvrage de Michel Foucqué. La Croix du Maine lui attribue encore d'autres traductions poétiques du même genre. Elles sont restées inédites, et pour la plupart elles ont disparu. Nous pouvons cependant désigner parmi les manuscrits de La Vallière que possède aujourd'hui la Bibliothèque impériale, sous le numéro 159 : *Les Cantiques de Salomon translatez, en rime françoise, par Michel Phoque, martinopolitain*, poëme dédié à Catherine, duchesse de Bretagne.

B. HAURÉAU.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques*. — B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. III.

FOUCQUET. *Voyez* FOUQUET (*Nicolas*).

FOUGERET DE MONBRON. *Voy.* MONBRON.

FOUGEROLLES (*François* DE), médecin français, né dans le Bourbonnais, vers 1560, mort vers 1620. Il étudia la médecine à Montpellier, et s'y fit recevoir médecin. Après avoir parcouru l'Allemagne et l'Italie, il s'établit à Lyon, puis à Grenoble, où il exerça son art jusqu'à la fin de sa vie. On a de lui une traduction du *Théâtre de la Nature* de Jean Bodin ; Lyon, 1597, in-8° ; — une traduction des *Vies des Philosophes* de Diogène Laerce ; L[illegible] in-8° ; — *De Senum Affectibus* [illegible] *nonnullisque curandis Enarratio* ; L[illegible] in-4° ; — *Methodus in septem Apho*[illegible] *libros ab Hippocrate observata*, [illegible] *sæculis inaudita* ; Paris, 1612, in-4°.

Biographie médicale.

FOUGEROUX DE BONDAROY (*Auguste-Denis*), physiologiste [illegible] archéologue français, né à Paris, le 10 octobre 1732, mort le 28 décembre 1789. Neveu du célèbre Duhamel, il prit sous la direction de son oncle le goût des études scientifiques. Il parcourut l'Anjou et la Bretagne pour y examiner les carrières d'ardoise ; et [illegible] ensuite dans le royaume de Naples, où il fit de curieuses observations sur la solfatare et le jaune de Naples. A son retour il perdit son oncle, et devint par cette mort propriétaire du domaine étendu où Duhamel perfectionnait par la pratique ses nouvelles méthodes d'agriculture. Fougeroux fut membre de l'Académie des Sciences. On a de lui : *Art de tirer des carrières la pierre d'ardoise, de la fendre et de la tailler* ; Paris, 1762, in-fol. ; — *Art de travailler les cuirs dorés ou argentés* ; Paris, 1762, in-fol. ; — *Art du Tonnelier* ; Paris, 1763, in-fol. ; — *Art du Coutelier en ouvrages communs* ; Paris, 1772, in-fol. Ces quatre volumes font partie des *Descriptions des Arts et Métiers, faites ou approuvées par messieurs de l'Académie royale des Sciences.* Les autres ouvrages de Fougeroux sont : *Mémoires sur la formation des os* ; Paris, 1763, in-8° ; — *Recherches sur les ruines d'Herculanum et sur les lumières qui peuvent en résulter, relativement à l'état présent des sciences et des arts, avec un traité sur la fabrication des mosaïques* ; Paris, 1769, in-12 ; — *Observations faites sur les côtes de Normandie*, avec Tillet ; Paris, 1773, in-4° ; — un grand nombre de mémoires insérés dans le *Recueil de l'Académie des Sciences* de 1759 à 1788 ; — de nombreux articles dans l'*Encyclopédie* et dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture*.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Querard, *France littéraire*.

FOU-HI, empereur de Chine. [illegible] numents historiques les plus pro[illegible] a été le fondateur de l'ordre so[illegible] environ 3,300 ans avant J.-C. C'[illegible] attribue l'institution du m[illegible] temps, l'invention du [illegible] de la médecine et des [illegible] les plu[illegible] société, tels que la culture des céréales [illegible] truction des maisons, la cuisson des [illegible] l'extraction du sel, le tissage [illegible] che, la chasse, etc. De [illegible] chinoise n'av[illegible] pas encore [illegible] premier à [illegible] concev[illegible] ment les [illegible] diagramme, ou circulaire [illegible] de huit [illegible], chacune de [illegible]

teles, les unes entières, les autres brisées. On ne sait rien de positif sur le sens que Fou-Hi attachait aux différentes combinaisons de ces lignes; mais elles n'ont pas moins servi de thème jusqu'à nos jours à une infinité de commentateurs qui ont prétendu y découvrir tous les secrets de la nature et de l'avenir ainsi que le germe de toutes les connaissances humaines. Fou-hi avait fixé le siége de son gouvernement dans la province de Honan, qui était son pays natal. On croit qu'il vécut cent quinze ans et qu'il eut pour successeur Chên-Noung, le fondateur de l'agriculture chez les Chinois. CALLERY.

Documents chinois.

FOUILLOU (*Jacques*), controversiste français, né à La Rochelle, en 1670, mort à Paris, le 21 septembre 1736. Diacre-licencié de Sorbonne, il fut un janséniste ardent, et consacra à la défense de ses opinions un grand nombre d'écrits, aujourd'hui oubliés. Il eut beaucoup de part à la première édition de l'*Action de Dieu sur les Créatures*, in-4°; aux éditions des *Quatre Gémissements de Port Royal*, in-12; des *Grands Hexaples*, 1721, 7 vol. in-4°; de l'*Histoire des Cas de Conscience*, 1705, 8 vol. in-12, et à plusieurs autres productions polémiques dont on trouve la liste dans Moréri.

Moréri, *Grand Diction. historique*.

FOUILLOUX (*Jacques* DU), seigneur de BOUILLÉ, écrivain français, né vers 1521, au château du Fouilloux, paroisse de Saint-Martin du Fouilloux, dans la partie du Poitou qu'on appelle encore aujourd'hui la Gastine, mort le 5 août 1580. Il doit sa célébrité à l'ouvrage, le plus connu et le plus recherché des livres sur la chasse, qu'il mit au jour sous ce titre : *La Venerie de Jacques du Fouilloux, escuyer, seigneur dudit lieu, pays de Gastine en Poitou, dédiée au roy très-chrestien Charles neufiesme de ce nom : plusieurs receptes et remèdes pour guerir les chiens de diverses maladies; plus l'Adolescence de l'autheur*; Poitiers (de Marnefz et Bouchetz frères), 1561, petit in-fol., fig. sur bois; ce volume est fort rare. L'*Adolescence* est un petit poeme de 368 vers. Les mêmes éditeurs publièrent de nouveau (Poitiers, 1562 et 1568, in-4°) l'ouvrage de du Fouilloux, qui fut depuis plusieurs fois réimprimé, notamment à Paris, en 1573 et 1585, et à Bayreuth, en 1754. Enfin, la dernière édition est intitulée : *La Venerie de Jacques du Fouilloux, précédée de quelques notes biographiques et d'une notice bibliographique* (par M. Jérôme Pichon); Angers, 1844, grand in-8°, fig. *La Vénerie*, traduite en allemand, fut imprimée à Strasbourg, 1590, petit in-fol., et César Parona en a donné une traduction italienne, Milan, 1615, in-8°.

Jacques du Fouilloux eut un fils, qui fut page du comte du Lude, gouverneur du Poitou, et mourut jeune. Les éditeurs des *Historiettes* de Tallemant des Réaux (3° édit., t. 1er, p. 365) supposent à tort que du Fouilloux, dont Tallemant cite la réponse cynique aux filles d'honneur de la reine, était l'un des arrière-petits-fils de l'auteur de *La Vénerie : Charles de Meaux, seigneur de Fouilloux*, tenait son nom d'un fief situé dans la baronnie d'Arvert en Saintonge. Il mourut peu de jours après le combat du faubourg Saint-Antoine, des suites de la blessure qu'il y avait reçue. E. REGNARD.

Notice, en tête de *La Vénerie*, édit. de 1844. — H. Filleau, *Dictionnaire des Familles de l'ancien Poitou*. — M. Pressac, *Notice sur Jacques du Fouilloux*; dans les *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de l'Ouest*, année 1850. — *Charles de Meaux, seigneur du Fouilloux*, 1630-1653; Paris, 1854, in-8° de 15 p.

FOUINET (*Ernest*), poëte et romancier français, né à Nantes, en 1799, mort à Paris, en 1845. Employé au ministère des finances, il consacrait ses loisirs à écrire des romans, des contes pour la jeunesse, des poésies, des articles dans les journaux et recueils périodiques. Ses romans sont : *La Strega*; 1833, 2 vol. in-8°; — *Le Village sous les sables*; 1834, 2 vol. in-8°; — *La Caverne des Morts*; 1836 et 1845, 2 vol. in-8°; — *Romans du coin du feu; Roch le Corsaire*; 1836, 2 vol. in-8°, et 4 vol. in-12; — *L'Enfant de trois Mères*; 1836, 2 vol. in-8°; — *Gerson, ou le manuscrit aux enluminures*. Ses ouvrages d'éducation sont : *Le Robinson des glaces*; 1835, in-12; — *Le Jeune Déporté à Botany-Bay*; 1836 et 1845, in-12; ce livre a obtenu un des prix Montyon; — — *L'Ile des Cinq*, avec une préface sur les livres d'éducation; 1840, in-12, avec grav.; — *La Salle d'Asile au bord de la mer*; in-12, 4 grav.; — *Le Maître d'École de Montigny*; 1843 et 1845, in-18, grav.; — *Donato, ou la lanterne magique*; 1847, in-18; ces petits ouvrages ont été souvent réimprimés; — Poésies : *Le Musée de Versailles*, poëme qui a reçu de l'Académie Française l'accessit de poésie en 1839; 1839, in-4°; — une traduction en vers de divers *poëmes arabes et malais*, formant la 11e livr. de la *Biblioth. choisie*; 1830, in-18; la traduction de la *Collection des Poëtes anglais*; 1837, in-8°; — traduction de l'*Hamlet* de Shakspeare; dans la *Biblioth. Anglo-Française*; — un grand nombre de pièces en vers, dans les keepsakes; — des articles dans le livre des *Cent-et-un* (t. II, IV et VII); dans *La France littéraire* de Ch. Malo, etc.

GUYOT DE FÉRÉ.

Statistique des Gens de Lettres. — Journal de la Librairie.

FOULCHER. *Voy.* FOUCHER.

FOULCOIE, en latin **FULCOIUS**, poëte français, né à Beauvais, vers 1020, mort à Meaux, vers 1083. Il appartenait à une famille noble. Après avoir fait ses études à Reims, il alla se fixer à Meaux. Il reçut le sous-diaconat, mais il ne s'engagea pas plus avant dans la carrière ecclésiastique, et il se consacra entièrement à la poésie. Ses vers latins forment un recueil

divisé en trois parties. La première comprend un seul livre, contenant les *Épîtres*, les *Épitaphes* et autres pièces de peu d'étendue. L'auteur donna à ce livre le titre modeste d'*Utrum*. La seconde partie (en deux livres) est intitulée *Neutrum*. Ce sont des vies de saints. Foulcoie s'y met en frais d'imagination : il prête gratuitement à ses personnages une foule de miracles. Dans la troisième partie (en sept livres), intitulée : *Utrumque de nuptiis Ecclesiæ*, Foulcoie se propose de célébrer l'union de Jésus-Christ avec l'Église. Dans un sujet aussi grave, et qui se prêtait peu à la poésie, Foulcoie n'a su éviter ni l'exagération dans les idées ni la sécheresse dans le langage; sa versification est d'ailleurs barbare. Cependant, relativement à l'époque où il écrivait, Foulcoie peut être considéré comme un poëte de talent. Sa réputation fut grande parmi ses contemporains, et s'étendit jusqu'en Italie. Divers fragments de cet ouvrage ont été imprimés dans les *Annales Benedict.* de Mabillon, dans l'*Histoire de l'Église de Meaux* de dom Toussaint Duplessis, dans la *Bibliotheca Latina mediæ et infimæ ætatis* de Fabricius.

L'abbé Lebeuf, *Dissertations sur l'histoire de la ville de Paris*, t. II. — *Histoire littéraire de la France*, t. VIII, p. 113. — Dom Ceillier, *Histoire des Aut. sacr. et ecclés.*, t. XX, p. 595.

* **FOULD** (*Achille*), ministre d'État, né à Paris, le 17 novembre 1800. Fils d'un banquier israélite, il fut de bonne heure élevé dans la pratique des affaires commerciales et financières. Associé à son frère Benoît, il dirigea avec lui la maison de banque connue sous la raison Fould-Oppenheim. M. Achille Fould était déjà depuis plusieurs années membre et secrétaire du conseil général du département des Hautes-Pyrénées, lorsqu'en 1842 il fut élu député par le deuxième collége électoral de ce département. Il prit part à diverses discussions relatives aux budgets de l'État. Réélu en 1846, par les électeurs de l'arrondissement de Tarbes, il fut presqu'en même temps nommé président du conseil général des Hautes-Pyrénées. Ses fonctions législatives cessèrent à la révolution de Février. Le 17 septembre 1848 il fut élu représentant à l'Assemblée constituante, y siégea sur les bancs du parti de l'ordre, prit place dans le comité des finances, et fit partie du comité de la rue de Poitiers. En juillet 1849, à l'époque des élections partielles, M. Fould fut présenté comme candidat par l'Union électorale et admis à faire partie de l'Assemblée législative. Le 31 octobre suivant, il reçut des mains du président de la république le portefeuille des finances, en remplacement de M. Passy, démissionnaire. Il le conserva jusqu'au 24 janvier 1851, où un ministère transitoire vint remplacer celui du 9 janvier, qui se retira devant le vote de défiance de l'Assemblée. Le ministère de M. Fould fut marqué par le retrait du projet d'impôt sur le revenu, par le maintien de l'impôt des boissons, en même temps que par la demande d'une enquête [illegible] mode de répartition de cet i[illegible] projets se rattachaient à la prépa[illegible] de 1851, que le ministre présenta, [illegible] en équilibre, moyennant la vente [illegible] 50 [illegible] en forêts, et de 6 millions de domaines appartenant en grande partie à la fa[illegible] léans, et remplaçant les 60 millions qu[illegible] espérait tirer de l'impôt sur le reven[illegible] à l'administration de M. Fould le [illegible] ment du service des impôts, le [illegible] du crédit et une amélioration sen[illegible] tes les branches des services financ[illegible] res qui firent monter la rente presque au pair. Rentré aux affaires le 10 avril 1851, il en sortit de nouveau le 26 octobre suivant pour reprendre le même portefeuille le 3 décembre. Démissionnaire le 23 janvier 1852, il fut élevé à la dignité de sénateur par décret du 26 du même mois, et nommé ministre d'État de la maison de l'empereur dans le mois de juillet suivant. SICARD.

Biograp. des Membres du Sénat. — *Galerie hist. et biographique des Membres du Sénat.*

FOULERESSE (DE LA). *Voy.* LA FOULERESSE.

FOULIS (*Robert* et *André*), imprimeurs écossais, natifs de Glasgow, morts le premier en 1776, l'autre en 1774. On a peu de détails sur les commencements de ces industriels célèbres; on sait seulement que Robert commença à imprimer en 1740 et qu'un de ses premiers essais typographiques fut un *Démétrius de Phalère*, in-4°. Quatre ans plus tard il fit paraître son édition d'*Horace*, dont il exposa les épreuves dans le collége de Glasgow, en invitant les connaisseurs à signaler les incorrections et promettant une récompense à ceux qui rendraient à l'imprimeur ce service. Depuis, l'*Horace* de Robert Foulis fut souvent réimprimé à Glasgow. Les deux frères s'associèrent ensuite pour la publication de nombreux ouvrages classiques, que l'on remarque pour la beauté de l'exécution comme pour la correction des textes. Malgré ces importants travaux, qui leur valurent d'être comparés aux Alde, les deux Foulis ne réussirent point dans leurs affaires, peut-être parce qu'ils n'épargnèrent aucun soin, aucune dépense pour rendre parfaites leurs œuvres. Parmi les éditions sorties de leurs presses, on peut citer : *Homère*; 4 vol. in-fol.; — *Hérodote*; 9 vol. in-12; — *Thucydide*; 8 vol. in-12; — *Xénophon*; 8 vol. in-12; — *Epictète*; in-12; — *Longin*; in-12; — *Ciceronis Opera*; 20 vol. in-12; — *Horace*; in-12 et in-4°; — *Virgile*; in-12; — *Tibulle* et *Properce*; in-12; — *Cornelius Nepos*; 3 vol. in-12; — *Tacite*; 4 vol. in-12; — *Juvénal* et *Perse*; in-12; — *Lucrèce*; in-12, etc.

Nichols, *Bowyer*. — Lemoine, *Hist. of Pri*[illegible]

FOULLON ou **FOULON** (*Abel*), [illegible] çais, né à Loué (Maine), vers [illegible] Orléans[1], en 1563. Il était valet de [illegible] Henri II. Falconnet assure qu'il [illegible]

la charge de *maître à monnoie* dans la ville de Paris, et sa mort précoce fit soupçonner, suivant La Croix du Maine, qu'il avait été empoisonné par quelque rival de sa gloire. Son principal ouvrage a pour titre : *L'Usage et description de l'Holomètre*. Il a été traduit en plusieurs langues; nous nous bornerons à signaler la traduction latine de Nicolas Stoup : *De Holometri Fabrica et usu, instrumento geometrico ab Abele Fullonio olim invento*; Bâle, 1577, in-fol. On lui doit encore : *Les Satyres de Perse en vers français*; Paris, 1544, in-4°. L'abbé Goujet a marqué peu d'estime pour les vers de Foulon. Sur ses œuvres inédites, il faut consulter La Croix du Maine : il témoigne seul qu'elles ont existé. B. Hauréau.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. III.

FOULON (*Joseph-François*), administrateur français, connu par sa fin tragique, né à Saumur, en 1715, massacré à Paris, le 22 juillet 1789. Il remplit successivement les fonctions d'intendant-général des armées des maréchaux de Soubise et de Broglie pendant la guerre de sept ans, celles d'intendant de la guerre et de la marine, sous le maréchal de Belle-Isle, et d'intendant des finances en 1771. Il était conseiller d'État lors du renvoi de Necker le 12 juillet 1789, et fut nommé immédiatement administrateur de l'armée qui sous les ordres du maréchal de Broglie devait agir contre Paris. Mais les événements ne lui donnèrent pas le temps d'entrer en exercice. Mme Campan rapporte qu'il avait remis à la reine deux mémoires pour diriger la conduite du roi : l'un conseillait la résistance et l'arrestation du duc d'Orléans; l'autre de prévenir l'explosion révolutionnaire en prenant l'initiative des réformes et les accordant de la propre volonté du roi avant qu'elles lui fussent demandées par l'assemblée. Ses opinions contre-révolutionnaires le désignaient aux fureurs du peuple. On lui attribuait ce mot odieux, au sujet de la misère du peuple : « Eh bien! si cette canaille n'a pas de pain, elle mangera du foin. » Foulon, qui connaissait son impopularité, fut saisi de frayeur à la nouvelle de la prise de la Bastille et se réfugia à Viry, dans la propriété de son ami M. de Sartines. Des paysans le reconnurent, l'arrêtèrent, et le conduisirent le 22 juillet au premier district de Paris. Comme souvenir et punition de l'infâme propos qu'on lui attribuait, ils lui avaient attaché à la boutonnière un bouquet d'orties, et sur le dos une botte de foin. Les électeurs auxquels il fut remis par les envoyés du district, voulurent le faire conduire secrètement à l'Abbaye. Mais le bruit de son arrestation s'étant répandu, la Grève fut bientôt couverte d'une immense multitude, qui faisait entendre des cris de mort, et que l'on essayait inutilement de calmer. Tout à coup la masse populaire s'ébranla, força la garde, et envahit la salle des électeurs. La Fayette, général de la garde nationale, arriva au moment où le peuple venait de nommer des juges pour prononcer sur le sort de Foulon. Il fit les plus généreux efforts pour sauver la vie du prisonnier, et annonça qu'il allait le faire conduire à l'Abbaye. Le peuple applaudit : Foulon se croyant sauvé applaudit aussi. Cette singulière distraction irrita la multitude. Une foule nouvelle se précipita sur celle qui remplissait la salle. Dans cette horrible confusion, la table sur laquelle était Foulon fut renversée. On traîna le malheureux vieillard sur la place, et on le pendit à un réverbère. Sa tête, promenée dans Paris au bout d'une pique, fut présentée à son gendre Bertier de Sauvigny, qu'on amenait prisonnier à l'hôtel de ville. (*Voy.* Bertier.)

Mémoires de Mme Campan, ch. 14. — Thiers, *Histoire de la révolution française*, t. I. — Louis Blanc, *Histoire de la révol. franç.*, t. III. — Le Bas, *Dictionn. encycl. de la France*.

FOULON (Le). *Voy.* Le Foulon (*Guillaume*).

FOULQUES, nom de cinq comtes souverains de l'Anjou, que voici dans leur ordre chronologique :

* **FOULQUES Ier**, dit *le Roux*, mort en 938, était fils d'Ingelger et d'Adèle ou Alinde, dame de Busançais, et succéda à son père dans le gouvernement de l'Anjou. Il obtint bientôt du roi de France la réunion en sa faveur des deux comtés de deçà Maine et d'outre Maine, qui ne devaient plus être séparés. Le roi le gratifia aussi des abbayes de Saint-Aubin et de Saint-Lezin d'Angers, qui auparavant étaient du domaine de la couronne. Vaillant, hardi, dur à la fatigue, Foulques tint en respect les Bretons et les Normands, et sa libéralité le rendit cher aux gens d'église. Il mourut laissant tout son trésor aux pauvres et de grands dons aux couvents, et fut inhumé à Saint-Martin de Tours, qu'il honorait d'une piété particulière. Il avait épousé Roscille, fille de Garnier, seigneur de Loches, de Villandri et de La Haye, qu'elle apporta en dot à son mari. L'aîné de ses fils, Ingelger, périt en combattant les Normands; Gui, le dernier, d'abord chanoine de Saint-Martin de Tours, devint évêque de Soissons; le second est Foulques le Bon. Célestin Port.

Barthélemy Roger, *Histoire d'Anjou*, publiée par la *Revue de l'Anjou*, 1re année, t. I, p. 107-109. — Godard Faultrier, *L'Anjou et ses Monuments*. — *Gesta Consulum Andegavorum*.

FOULQUES II, dit *le Bon*, mort à Tours, en 958. Élevé dans la culture des belles-lettres, de la grammaire, de la philosophie, ce qui ne l'empêchait pas d'être un pieux chevalier, les chroniques nous le représentent chantant au chœur de Saint-Martin de Tours, revêtu du costume des clercs, assis au rang des chanoines. Lui-même avait fait des airs, dont on vantait l'harmonie, et une suite de répons où il célébrait l'histoire du saint. Un jour le roi, de passage à Tours, le vit ainsi fonctionnant au chapitre, et se prit à rire avec ses courtisans. Foulques, averti, lui écrit : « Au roi des Francs, le comte d'Anjou. — Sachez, seigneur, qu'un roi illettré est une âne couronné. » Le roi lit la lettre, et, touché par la vérité de cette sentence, dit tristement : « Il a

raison : la sagesse, l'éloquence et les lettres conviennent surtout aux rois et aux gouvernants; plus on est élevé, plus on doit briller par l'éclat des mœurs et de la science. » C'était d'ailleurs alors pour l'Anjou comme pour toute la France un temps de paix et de repos. Les Normands, loin de nuire, tenaient en bride les Bretons, et avaient mis fin ainsi à des ravages incessants. Foulques, ami de tout ce qui était bon et beau (1), en profita pour protéger l'industrie, l'agriculture, le commerce. L'Anjou, ravagé par des guerres implacables, se refit sous son gouvernement; les villes se rouvrirent, les champs se repeuplèrent, l'abondance succéda aux famines périodiques. On y accourut des provinces voisines pour défricher partout la terre, depuis si longtemps stérile. Le comte était aimé des pauvres, qui lui donnaient entre eux le surnom de *bon*. Un jour de la Saint-Martin d'hiver, Foulques, au sortir de la table de communion, se trouva mal, et expira entre les bras des clercs. Il fut enterré auprès de Foulques le Roux dans l'église même de Saint-Martin de Tours, alors appelée Saint-Martin de Châteauneuf, que Bourdigné et Hiret ont confondue avec Châteauneuf en Anjou. On a sous le nom de Foulques une lettre adressée à saint Odon, qui, citée comme authentique dès le treizième siècle, est néanmoins supposée apocryphe par les Bénédictins. Célestin Port.

Bart. Roger, p. 109-112. — Bodin, *Recherches hist. sur l'Anjou*. — Martenne, *Amplis. Coll.*, t. V, p. 987. — Mabillon, *Act. Bened.*, t. VII, p. 15. — *Hist. littéraire*, t. VI, p. 262-268. — *Gesta Consulum Andegavorum*.

* **FOULQUES III**, dit *Nerra*, né en 972, mort à Metz, le 22 mai 1040. C'est le véritable fondateur de la maison d'Anjou, qui devait égaler les maisons royales. Ses actions aventureuses, son caractère turbulent, mélange étrange de piété soumise et d'arrogance farouche, donnent à sa vie une certaine grandeur qui frappe tout d'abord et en fait un des personnages les plus remarquables du moyen âge. Il était âgé de quinze ans à la mort de Geoffroy Grisegonelle, son père (987). L'Anjou, tel qu'il le recevait, morcelé et en grande partie enclavé dans les possessions des comtes de Blois et de Touraine, de Poitiers, de Rennes, de Nantes, semblait un héritage de difficile défense. Dès l'an 990 Foulques fut aux prises avec Eudes, comte de Blois, qui ressaisit par surprise la ville de Tours. Foulques se porta d'abord sur Châteaudun; cette ville, bien défendue, fut réduite à se rendre; au retour Landry, vassal rebelle, fut soumis dans Amboise, et sa forteresse rasée. Une convocation royale appelait les principaux seigneurs à Orléans. Foulques s'y rendit des premiers; il se trouvait, ne pensant à mal, dans une chambre secrète, quand, à travers une simple cloison, il entendit le puissant duc de Bretagne,

(1) Totius bonitatis amator. *Gesta Consulum Andegavorum*.

Conan Ier, dire à ses
Angers est à nous;
sont partis. » Foulques,
prétexte un voyage à
suivi de bonne escorte à
Bretons sont aux portes,
trouvent pour les recevoir.
fils de Conan tombent p
les autres furent massac
château garda jusqu'au dix-
d'*Ecache-Breton*, ainsi
ville. Conan apprit la d
fils en voyant leurs dépo
soldats de Foulques. Les
France, les grands s'interpo
de paix fut conclu. Quelque
un prétexte futile, Foulques
Conan le provoqua au com
de Conquereux. La
gonelle avait été vai
brave que son père
cheval dans la mêl
tablit la victoire. C
Violent de son
le comte d'Anjou s
raine, semant les cam
litaires et imposant parto
de Saint-Martin lui ayant r
nétra de force dans l'église
sont descendues, les châsses
déposées dans les épines
suspendu. Foulques acheta s
jeûnes, par des aumônes, puis,
les terreurs apaisées, les guer
partit pour Jérusalem (1003).
dans un saint délire, il saisit avec
des bords de la pierre du sépulcre, et
amollie par un miracle, céda et s
Foulques revint, emportant sa
et un morceau de la vraie c
d'or aux infidèles. Pour doni
sors, il fonda, sous l'invocatio
nité et des Saints-Anges, le mo
près Loches (1005). L'arche
convié à le consacrer; mai
des conditions qui équi
ques partit alors pour
qu'il avait eu l'occ
lem, de dé
légat, qui
dale des évêques
ments de l'évêque de
mourut le frère de Foulq
ques annalistes lui do
historiens, même de
tort parmi ses prédéce
guerre à peine interr
Blois. Assisté d'Herber
Mans, il entra en Tourain
Candes, Chinon, Azai et sac

(1) Raoul Glaber.

les moissons de l'archevêque et de son église. Averti de toutes parts, excommunié par les prélats, il n'en tint pas moins la campagne. La victoire de Pont-le-Voi (6 juillet 1016), qu'il dut au courage de son fils Geoffroi Martel et du comte du Mans, ne termina pas la guerre, mais lui laissa le champ plus libre. Après diverses alternatives, et dans le temps même où Eudes campait aux portes d'Angers, Foulques s'empara de Saumur (1025). Il y fit place nette en expulsant les moines de Saint-Florent, qui, logés dans le château, gênaient la défense, et pendant que le feu mis par ses mains dévorait le monastère, le prince dévot, craignant la colère du saint, protestait *par les âmes Dieu*, son serment ordinaire, de ses intentions pieuses, et s'écriait : « Saint Florent, laisse-toi brûler, je te promets à Angers un logis meilleur, que je te veux bâtir. » La paix fut enfin conclue : le comte de Blois abandonna définitivement à Foulques sa nouvelle conquête, qui resta pour toujours angevine. Après une autre guerre, sans cause connue, contre le comte du Mans, soutenu par les Bretons, qui cette fois gardèrent l'avantage, Foulques laisse le gouvernement de ses États à Geoffroi, son fils, et s'achemine une seconde fois vers la ville sainte, où la légende le suit encore (1035). En passant par Rome, il y rencontre Robert, duc de Normandie, qui se disposait au même voyage. Tous deux s'embarquent pour Constantinople, où l'empereur Michel les reçoit et les fait accompagner jusqu'à Antioche. Là les deux pèlerins, liés par des vœux différents, se séparent pour continuer leur route chacun de leur côté. Foulques revint la même année en Anjou, et se vit réduit a reconquérir par la force des armes le gouvernement, dont son fils ne voulait plus se dessaisir. Mais, las des grandeurs, pressentant d'ailleurs sa fin prochaine, pour apaiser les angoises de sa conscience, il reprit une troisième fois le chemin de Jérusalem. On vit alors ce prince, au cœur fier et superbe, traîné sur une claie à travers les rues de la ville sainte, nu, la corde au cou, fouetté par deux de ses valets, et criant a chaque pas : « Seigneur, ayez pitié du traître, du parjure Foulques (1039). » Il revint par Constantinople et l'Allemagne ; mais arrivé à Metz, il y mourut, après une maladie de quelques jours. Ses entrailles furent déposées dans un des cimetières de la ville ; son corps, rapporté, suivant ses dernières volontés, à Loches, fut inhumé dans l'église du monastère qu'il avait fondé.

Le nom de Foulques est resté populaire en Anjou. Quelque chose de chevaleresque s'attache a sa légende, qui en propage le souvenir. Cet autre César (1), comme l'appellent les chroniqueurs, a laissé d'ailleurs d'autres traces dans les campagnes que celles de son cheval de guerre. C'est le *grand édificateur*, dont il n'est ville d'Anjou ou des marches du Poitou ou de la Touraine qui ne garde le souvenir : Amboise, Montbazon, Mirebeau, Passavant, Montreuil-Bellay, Langeais, Montrichard, Chaumont, Sainte-Maure, Saumur, Trèves, Montrésor, Faye, Moncontour, Maulevrier, Durtal, Baugé, Château-Gontier lui ont dû ou leurs châteaux, ou leurs murailles, ou leurs églises. On a peine à croire à une telle activité en présence même de l'unanimité des témoignages contemporains. En même temps un certain esprit de politique lui inspirait des chartes favorables à la liberté des serfs, aux franchises des *colliberts*, aux privilèges des marchands. Comme on l'imagine, le clergé n'était pas oublié dans ses largesses. Outre l'abbaye de Beaulieu près Loches, Foulques a fondé à Angers l'abbaye de Saint-Nicolas, en exécution d'un vœu fait pendant son premier pèlerinage. Il fit reconstruire l'église du Ronceray et celle de Saint-Martin, qui tombaient en ruines, enrichit de ses dons la cathédrale et les paroisses voisines ; et par tout l'Anjou, grâce à ses libéralités, s'élevèrent de blanches églises, dont partie subsistent encore.

Foulques eut pour première femme Adèle, suivant d'autres Élisabeth, fille de Bouchard, comte de Vendôme. On prétend que, surprise en adultère, elle fut brûlée vive par son mari sur une place publique d'Angers ; selon d'autres, elle périt dans un incendie qui dévora une partie de la ville. Sa seconde femme, Hildegarde ou Hermengarde, est la mère de Geoffroi Martel I. — La statue de Foulques Nerra, exécutée par David, est une des douze statues qui entourent le piédestal du monument élevé au roi René sur la place du Château, à Angers. Célestin Port.

L'abbé Raugeard, *Mémoires pour servir à l'hist. des comtes et ducs d'Anjou*, mss. de la Bib. d'Angers. — Barth. Roger, *Chroniques d'Anjou*, recueil des historiens originaux, publié par la *Société de l'Histoire de France*, par MM. Marchegay et Salmon, t. 1er. — Guill. de Malmesbury, t. III. — Dom Bouquet, t. XI et XII.

***FOULQUES IV**, dit *le Réchin*, c'est-à-dire le Hargneux, né à Château-Landon, le 14 avril 1043, mort à Angers, le 14 avril 1109. Il était fils de Geoffroy Ferréol, comte du Gâtinais, et d'Hermengarde, fille de Foulques Nerra. A la Pentecôte de l'an 1060, Geoffroy Martel, son oncle maternel, à qui il devait succéder, l'arma chevalier, et lui confia, quoiqu'il n'eût que dix-sept ans, la défense de la Saintonge. Dans l'héritage de ce prince, Foulques dut se contenter d'abord de cette province, augmentée du Gâtinais et de quelques fiefs dans le Poitou, tandis que son frère aîné, Geoffroy le Barbu, recevait l'Anjou et la Touraine (1060). Unis depuis à peine quelques mois, les deux frères ne tardèrent pas à être divisés ; Foulques s'attacha d'abord à gagner les principaux seigneurs du parti contraire, et bientôt la guerre éclata. Après sept ans de querelles et de trêves sans bonne foi, le 25 février 1067, il s'empara de Saumur ; le 5 avril, jeudi saint, il vint à Angers, où il arrêta son frère. Geoffroy, à peine délivré par l'ordre du pape Alexandre II, reprit les armes, et, vaincu de nouveau, fut fait

(1) Alter Cesar, magnus ædificator.

prisonnier. Foulques resta seul maître de l'Anjou (1068) et des quatre forteresses d'Angers, de Loches, de Tours et de Loudun, ces fleurons, comme il le dit lui-même, de la couronne des comtes (1); mais il perdit la Saintonge, que reconquit, grâce aux divisions fraternelles, Guillaume VIII, duc d'Aquitaine; en même temps il fut réduit à faire hommage du comté de Tours au comte de Blois et à céder le Gâtinais au roi de France. Libre au moins de ce côté, il se trouva assez fort pour tenir tête par deux fois au duc de Normandie, Guillaume, qui venait de conquérir l'Angleterre et qu'il obligea à faire la paix et à rendre La Flèche, dont il avait surpris le château. Actif dans sa jeunesse, Foulques, en atteignant l'âge viril, se livra aux débauches de la table, à la paresse, à l'amour des femmes; « aussi, dit le moine de Marmoutier, ni lui ni personne en son nom ne s'occupait plus de la justice; tout au contraire, en Anjou comme en Touraine, nombre de larrons s'élevèrent pour troubler par des rapines les voyages des marchands. »

Foulques, du vivant même de sa première femme, avait épousé Ermengarde, fille d'Archambault le Fort, seigneur de Bourbon (1070). Après quinze ans de mariage, il la répudia, sous prétexte de parenté, en réalité dans l'accès d'une passion nouvelle. Il venait de voir la fille de Simon de Montfort et d'Agnès d'Évreux, Bertrade, la plus belle fille de France, et, grâce à l'intervention de Robert de Normandie, il fut agréé comme époux. Il y avait à peine quatre ans que cette nouvelle union était accomplie, quand elle se rompit brusquement (1092). Bertrade quitta le comte d'Anjou pour l'amour adultère du roi de France. Une autre douleur de la vieillesse du Réchin fut la mort de son fils aîné Geoffroy Martel II, tué traîtreusement au siége de Candé. Le fils que Foulques avait eu de Bertrade devint ainsi son héritier. Peut-être est-ce la cause qui ramena cette femme en Anjou. Elle y revint avec Philippe Ier, son nouvel époux, et y fut traitée en reine (1096). Foulques retrouva tout son amour : il se tenait assis à ses pieds, sur un escabeau, avec tout le respect, dit Suger, d'un mortel pour une déesse. Il mourut quelque temps après, et fut enterré à Lévière, dans un faubourg d'Angers. Un incendie consuma vingt-trois ans plus tard et l'église et son tombeau.

Le règne de Foulques fut témoin d'événements qui marquent dans l'histoire. Urbain II prêche la croisade, et, à son passage à Angers, consacre l'église de Saint-Nicolas (1096) : Foulques l'accompagne à Tours, et reçoit de ses mains la rose d'or, honneur réservé aux souverains. Robert d'Arbrissel parcourt l'Anjou, entraînant la foule sur ses pas et peuplant les déserts de tribus pieuses; Bérenger proteste sur le tertre d'Angers au nom de la raison humaine contre les mystères aveugles de la foi.

Foulques, qui a droit à une place dans l'histoire politique, en tient une aussi dans l'histoire littéraire. C'est un fait qui n'est pas commun chez un prince du onzième siècle que celui d'écrire et surtout d'écrire l'histoire. Foulques entreprit de raconter celle des comtes d'Anjou, et surtout le récit de sa propre vie. Malheureusement cette dernière partie, la plus précieuse, est perdue. Le fragment qui nous reste de ce travail n'est à proprement parler que le préambule de l'ouvrage. Foulques indique au début qu'il le commença vingt-huit ans après son avénement au comté d'Anjou, c'est-à-dire en 1096. Il laisse de côté l'histoire des quatre premiers comtes, dont le souvenir est déjà si loin de lui, qu'il ignore même le lieu de leur sépulture, et emprunte un récit rapide et sommaire à Geoffroy Grisegonelle. Le fragment conservé est net, clair, précis, respirant la bonne foi et la vérité. Le texte, publié pour la première fois par d'Achery, t. X de son *Spiciléye*, vient d'être réédité pour la Société de l'Histoire de France, dans la collection des *Chroniques d'Anjou*, par MM. Marchegay et Salmon.

Roger. — Rangeard. — *Chroniques d'Anjou*, par MM. Marchegay et Salmon. — Orderic Vital, t. III. — Martenne, *Ampliss. Coll.*, t. V, p. 1004. — Labbe, *Bibl. nova*, t. I, p 276. — *Histoire littéraire*, t. IX, p. 391. — Dom Bouquet, t. XI-XII.

* **FOULQUES V**, dit *le jeune*, comte d'Anjou, du Maine, de Touraine et roi de Jérusalem, fils de Foulques Réchin et de Bertrade, né en 1090, mort le 13 novembre 1142. En allant du vivant de son père recevoir l'investiture à la cour de France, il fut retenu en route par le comte de Poitiers, Guillaume, auprès duquel il remplissait alors la charge de grand-bouteiller. Il fallut que le roi intervînt pour sa délivrance, et céder quelques places qu'enviait le comte depuis longtemps. Dès le début de son règne, Foulques fut forcé d'entrer en composition avec les bourgeois d'Angers : on ne sait d'ailleurs rien de plus sur cet événement (1109). En 1110 il batailla contre son vassal de Doué, et hérita de son beau-père Helye, comte du Mans. En 1118, sollicité par Louis le Gros de fournir son contingent féodal contre les invasions anglaises, Foulques fit ses conditions, et demanda que la charge héréditaire de grand-sénéchal, concédée à Geoffroy Grisegonelle, délaissée depuis par ses successeurs, lui fût solennellement confirmée. Il s'agissait de porter la bannière de France dans la bataille, de commander l'avant-garde au départ, l'arrière-garde au retour, d'administrer le palais, la justice royale, la signature des actes publics. Hugues de Cleers fut chargé de revendiquer ces droits, et le roi s'empressa de les reconnaître, à Marchenoir (Beauce). Guillaume de Garlande, alors grand-sénéchal, dut faire hommage de cette dignité à Foulques, et le roi, heureux d'avoir satisfait un tel vassal, ne put s'empêcher

(1) Quæ sunt capita honoris comitum Andegavorum (*Fragmentum Rechini*).

de dire (1) : « Enfin, grâce à Dieu, me voici donc bien avec le comte d'Anjou! » Foulques, rassemblant alors ses troupes, prit sans coup férir Alençon, et quelque temps après, revenant sur ses pas, battit sous les murs de la même ville l'armée anglaise et celle du comte de Blois. Le roi d'Angleterre, Henri Ier, jaloux de son alliance, lui envoya des ambassadeurs et préféra une union plus intime. Guillaume Athelin, héritier du trône d'Angleterre, épousa Mathilde, fille du comte d'Anjou (1119). Elle devait revenir bientôt cacher son veuvage à Fontevrault. Mais, huit ans plus tard, Geoffroy Plantagenet, fils de Foulques, en épousant Mathilde, fille de ce même Henri Ier, allait ajouter à sa couronne de comte la couronne royale d'Angleterre et élever ainsi la maison d'Anjou à des grandeurs inespérées (1127).

En 1119 le pape Calixte II s'arrêta à Angers; en 1120 Foulques, dans la douleur, encore récente, de la mort de la comtesse Éremburge, partit pour la Terre Sainte. L'évêque d'Angers, Raynaud de Martigné, qui s'était joint à lui, mourut en route avant l'embarquement. Foulques passa un an à guerroyer contre les infidèles, avec une troupe de cent chevaliers, qu'il entretenait à ses frais, et l'assistance des Templiers, à qui, au départ, il assigna sur ses États une rente annuelle de 30 livres pesant d'argent. Il laissait ainsi en Palestine un grand renom de vaillance et de prud'homie. A peine était-il de retour en Anjou que deux chevaliers français vinrent lui offrir de la part de Baudouin, roi de Jérusalem, sa fille Mélisente, avec promesse d'un trône en héritage. Il se démit en faveur de son fils Geoffroy, dont il venait de célébrer les noces au Mans, de ses comtés d'Anjou, du Maine et de Touraine, et repartit pour Jérusalem. « Vers le milieu du « printemps de 1129, dit Guillaume de Tyr, on « vit débarquer au port d'Accon un homme il- « lustre, le seigneur Foulques, comte d'Anjou; « il arriva suivi d'une brillante escorte de nobles « et dans un appareil qui surpassait la magni- « ficence des rois. » Quelques jours à peine après son arrivée, Baudouin lui donna sa fille et à titre de dot les deux villes maritimes de Tyr et de Ptolémaïs, que Foulques posséda pendant trois ans, sans changer son titre de comte. Baudouin étant mort le 21 août 1131, Foulques fut couronné solennellement le 14 septembre, dans l'église du Sépulcre, par le patriarche de Jérusalem. Il lui fallut tout d'abord maintenir et contre les chrétiens et contre les Turcs les droits de la fille de Bohémond à la principauté d'Antioche. Pour les défendre il lui choisit pour époux Raymond de Poitiers, qu'il invita à quitter la France, comme il l'avait fait lui-même, pour cette couronne lointaine. Foulques eut bientôt à rétablir l'ordre dans son propre royaume et jusque dans sa maison, ouverte à l'adultère. Le comte de Jaffa, accusé, se souleva, mais, cédant aux prières du patriarche, consentit à s'exiler pour trois ans. Enfin, pour prix d'un secours prêté aux musulmans de Damas, Foulques obtint leur aide pour reconquérir la ville de Panéas, ou Césarée de Philippe, qui capitula après quelques jours de siége et fut réunie au royaume de Jérusalem. Foulques, étant à la chasse dans la plaine de Ptolémaïs, tomba de cheval, et mourut de sa chute, ne laissant pour lui succéder que deux enfants en bas âge. « Foulques était d'une taille « moyenne, roux comme David, rempli d'ail- « leurs de fidélité, de douceur, affable, bon, « miséricordieux, contre le caractère des hom- « mes qui ont le même teint, généreux à l'excès « pour toutes les œuvres de piété et de charité. »

Célestin Port.

Guillaume de Tyr, l. XIV, l. XV. — Michaud, *Hist. des Croisades*, t. II, p. 90. — Dom Bouquet, t. XII. — *Chroniques d'Anjou*, par Marchegay et Salmon, t. I. — Roger. — Bangeard.

FOULQUES. *Voy.* Clément IV, *pape.*

FOULQUES, en latin **FULCO**, prélat et homme politique français, né vers 850, mort en 900. Il était proche parent de Gui, duc de Spolète, et de Lambert, son fils, qui furent l'un et l'autre empereurs d'Occident. Dès son enfance il fut élevé dans l'église de Reims, où il occupa une place de chanoine. Charles le Chauve l'appela à sa cour, et lui donna l'abbaye de Saint-Bertin. Outre sa naissance, Foulques avait du savoir, de l'éloquence, et passait pour un des plus habiles personnages de son temps. Après la mort d'Hincmar, le clergé et le peuple de cette église l'élurent pour leur archevêque. Il fut ordonné dans les premiers jours de mars 883. Il envoya aussitôt sa profession de foi au pape Marin, qu'il avait connu à Rome lorsqu'il y accompagna le roi Charles, en 875. Le pontife lui concéda le droit au *pallium*, dont avaient joui les autres archevêques de Reims.

Foulques trouva l'église de Reims ravagée par les Normands. Il s'efforça de la rétablir dans son premier lustre. Il releva aussi les deux écoles de cette ville, qui avaient eu beaucoup à souffrir des dévastations des barbares. Il fit venir deux maîtres célèbres, Remi, moine de Saint-Germain d'Auxerre, et Hucbald, moine de Saint-Amand. Pour exciter l'émulation des élèves, il ne dédaignait pas d'étudier lui-même avec les plus jeunes clercs. Son activité ne se borna pas à l'administration de son diocèse : il adressa des réprimandes très-sévères à la veuve de Charles le Chauve, l'impératrice Richilde, dont la conduite donnait lieu à des bruits fâcheux. Il ne blâma pas avec moins d'ardeur les excès du comte Baudouin, comte de Flandre et gendre de Charles le Chauve. Il se montra en général fidèle et dévoué à la famille de Charlemagne. Après la mort de Louis III et de Carloman, regardant Charles le Simple, fils de Louis le Bègue, comme trop jeune pour occuper le trône, il appela en France Gui, duc de

(1) Et adjecit rex : Ego, Dei gratia, jam sum bene cum comite Andegavensi. (Hug. de Cleers.)



Spolète. Ce prince fut proclamé roi à Langres ; mais, ne se voyant pas soutenu, il retourna en Italie. Foulques recourut alors à Arnolphe, roi de Germanie, et lui offrit la couronne de France ; mais sur ces entrefaites Eudes s'en saisit. Arnolphe reconnut le nouveau roi, et l'archevêque de Reims consentit à le sacrer le jour de Noël 888. Le peu de succès que Eudes obtint dans ses guerres contre les Normands détacha de lui ses partisans, et rendit la confiance à ses adversaires. Pendant une expédition que Eudes fit au delà de la Loire, ses ennemis profitèrent de son absence pour le détrôner. Foulques les rassembla à Reims, et avec leur assentiment il donna l'onction royale à Charles le Simple, le 28 janvier 893. Il s'ensuivit une guerre civile, peu meurtrière, car les prétendants n'avaient avec eux qu'un petit nombre de partisans, toujours prêts à les quitter, et ils cherchaient plutôt à s'éviter qu'à combattre. Après plusieurs campagnes, terminées presque sans effusion de sang, Charles le Simple dut abandonner la lutte en 896, et Foulques promit encore une fois obéissance à Eudes. Mais celui-ci étant mort le 1er janvier 898, les grands neustriens s'accordèrent à rendre le trône à Charles le Simple, qui fut pour la seconde fois couronné à Reims. Ce prince, en reconnaissance des services que Foulques lui avait rendus, le nomma chancelier de son royaume et lui donna l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras. Baudouin, qui avait des prétentions à cette abbaye et qui depuis longtemps détestait Foulques, en fut très-irrité. L'archevêque de Reims crut se mettre à l'abri de son ressentiment en échangeant avec le comte Altmar l'abbaye de Saint-Vaast contre celle de Saint-Médard. Plus exaspéré que jamais, Baudouin fit assassiner Foulques par un de ses vassaux, nommé Winemar. Flodoard a conservé plusieurs extraits des lettres écrites par Foulques aux papes, aux évêques, aux abbés et aux princes. On y trouve des faits intéressants pour l'histoire du neuvième siècle.

Annales Vedastini. — Flodoard, *Hist. eccl. Remens.*, l. IV. — Baronius, *Annal. eccl.*, *ad ann.* 882, 885 et seq. — Dupin, *Biblioth. eccles.* (*dixième siècle*). — Dom Ceillier, *Hist. des Auteurs sacr. et eccles.*, t. XIX, p. 403. — *Histoire littéraire de la France*, t. V.

FOULQUES, surnommé *le Grand*, historien religieux français, né dans la première partie du onzième siècle, mort en 1095. Il fut le trente-unième abbé de Corbie. Il assista en cette qualité au concile de Reims en 1049 et aux états généraux de Corbie en 1065. Il dut son surnom a des actions qui parurent grandes aux moines de Corbie, mais que la postérité a complétement oubliées. La plus mémorable de ces grandes actions fut sa longue lutte pour les priviléges de son église contre deux évêques d'Amiens. Il présenta à ce sujet au pape Alexandre un mémoire, publié en partie par Mabillon, dans les *Annales Ordin. Bened.*, l. LXI. Il composa aussi un écrit pour revendiquer la vicomté de Corbie, qu'En-
guerrand, comte de Bovines, a
l'abbaye. Cet ouvrage n'a pas été impri

Histoire littéraire de la France, t. VIII, p.

FOULQUES DE NEUILLY, orateur r
français, né dans la seconde partie du d
siècle et mort en 1201. Il est célèbre pa
dication de la quatrième croisade. « Sach
Villehardouin, que mil et cent et quatr
dis uit ans après l'incarnation Jhesu-C
tens Innocent l'apostole de Rome, Phelip
de France, et Richart, roi d'Engleterr
saint homme en France qui ot non Fou
Nulli. Cis Nulli siet entre Laigni sur M
Paris. Il estoit prestre et tenoit la paroi
ville. Cis Foulques commença à parler de
Seigneur par France et par les autres pais d
et nostre Sires fist maint espert miracle p
La renommée de cil saint homme ala tan
vint à l'apostole Innocent, et l'apostoles li
qu'il sermonast de la croix par s'autorit
puis l'année 1196, Foulques exerçait, pa
quence ou au moins par l'impétuosité
prédications, un prodigieux empire sur
titude. On racontait des conversions
obtenues par son zèle dans ces classes
tout temps l'opinion publique repousse
tait surtout attaché à convertir les
et les filles de joie, et, après leur av
abandonner leur métier, il mettait sa
les réhabiliter aux yeux du monde.
avait sollicité et obtenu d'Innocent III
dulgence plénière en faveur de ceux qu
seraient des courtisanes. Plusieurs dis
mirent sous sa direction pour prêcher
à Paris, puis dans les provinces soumis
rois de France et d'Angleterre. En 119
ques parla devant Richard Cœur de L
l'exhorta à se défaire au plus tôt de s
méchantes filles : « Superbe, Cupidité et L
Richard se contenta de répondre devant t
barons : « Eh bien, pour me conformer au
« de cet hypocrite, je donnerai mes tr
« en mariage : Superbe, aux Templiers
« dité, aux moines de Cîteaux ; et Luxu
« prélats de mes églises. » Mais le mome
venu où Foulques devait abandonner ses p
tions morales pour se borner au texte de
vrance de la Terre Sainte. La mort de S
l'avénement d'un jeune pape plein de génie
deur, la nouvelle de la mort de Henri de
pagne, roi de Jérusalem, et du danger d
tiens enfermés dans Acre, ranimaient la chr
Ses nouvelles exhortations engagèrent u
de seigneurs à prendre la croix : mais le
Neuilly ne vit pas le résultat de la c
Déjà affaibli par l'âge, il revint à Neuilly
avoir accompli sa mission, et y mourut, e
L'église de son village a possédé son t
jusqu'à la fin du dernier siècle.

Villehardouin, *Histoire de la Conquête de C*
nople, ch. I. — Raynaldi, *Annal. eccles.*, t. XI
1198. — Rigord, *Chronique de Saint-Denis*. —

Histoire du Diocèse de Paris, t. VI. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

FOULQUET. *Voy.* FOLQUET.

FOUNG-TAO, ministre chinois, né en 887, mort en 960. Élevé en 930 à une des plus hautes dignités de l'État, il garda cette place sous les quatre dynasties qui se succédèrent en Chine de 930 à 960. Il obtint de l'empereur Ming-Tsoung la permission de faire imprimer une édition des neuf *king* à l'usage des élèves de l'école impériale. Cette édition ne fut achevée qu'en 952, sous l'empereur Tai-Tsou; elle fut faite au moyen de planches de bois et par le procédé de la gravure. C'est le plus ancien monument connu de l'imprimerie chinoise.

Duhalde, *Description de la Chine*, t. IV. — Rémusat, dans le *Journal des Savants*, année 1820.

FOUNTAINE (*André*), archéologue anglais, né à Narford, dans le Norfolk, vers 1680, mort en 1753. Il fut élevé au collége du Christ à Oxford, et s'occupa particulièrement de numismatique. Il succéda à Newton dans la place de directeur de la monnaie. Il rassembla une magnifique collection de tableaux et de statues. On a de lui : *Numismata Anglo-Saxonica et Anglo-Danica*, dans le *Thesaurus* du D. Hickes.

Nichols, *Liter. Anecdotes*. — Chalmers, *General biographical Dictionary*.

FOUQUÉ (Baron DE LA MOTHE-). *Voyez* LA MOTHE-FOUQUÉ.

FOUQUERÉ (Dom *Antoine-Michel*), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Châteauroux, en 1641, mort à Meaux, le 3 novembre 1709. Il entra dans son ordre en 1657, et prononça ses vœux dans l'abbaye de Saint-Augustin de Limoges l'année suivante. Dès qu'il eut terminé ses études, il fut envoyé par ses supérieurs au monastère de Saint-Pierre de Maurmac pour y enseigner la rhétorique. Il y acquit la réputation d'un professeur excellent, surtout pour le grec, dont il fit sa spécialité. Denys, patriarche de Constantinople, avait en 1672 publié un écrit pour réfuter l'opinion propagée par les calvinistes que l'Église grecque partageait leur sentiment sur les points contestés par l'Église romaine, surtout en ce qui touche la présence réelle. Cet ouvrage fut traduit du grec en latin par dom Fouqueré, qui publia le texte et la traduction sous le titre de : *Dionysii patriarchæ Constantinopolitani super calvinistarum erroribus ac reali imprimis præsentia Responsio*. Cette traduction parut en 1676, à la suite de celle des Actes du concile qui se tint à Jérusalem la même année que parut l'ouvrage du patriarche Denys et pour la même cause. Le premier titre de cette traduction fut *Synodus Betleemetica pro reali præsentia anno 1672 celebrata, græce et lat.*; Paris, 1676, in-8°. Mais ces deux traductions n'étaient pas très-exactes, et, d'après les conseils du dominicain François Combefis et du célèbre Antoine Arnauld, Fouqueré revit son œuvre et la refit. Il en résulta, deux ans après la première, une seconde édition, sous ce titre : *Synodus Hierosolymitana pro reali præsentia*; Paris, 1678, in-8°. Sous le pseudonyme de *Tamaguinus*, il publia la même année : *Celebris historia Monothelitarum atque Honorii controversia scrutiniis octo comprehensa*; Paris, 1678, in-8°. Cette histoire du monothélisme, ainsi que celle des autres hérésies, a occupé dans le temps bien des plumes de théologiens, dont les plus récents avec Fouqueré sont Combefis et le père Pétau. Tout cela est aujourd'hui sans intérêt. L'année même de cette dernière publication, dom Fouqueré fut nommé supérieur de son couvent. Il y exerça cette autorité pendant quinze années, au bout desquels il se retira dans l'abbaye de Saint-Faron de Meaux, où il mourut. Hipp. BOYER.

D. François, *Biblioth. générale de l'Ordre de Saint-Benoît*.

* **FOUQUET** (*Guillaume*), marquis DE LA VARENNE, diplomate français, né à La Flèche, en 1560, mort en 1616. Issu de basse extraction, il arriva aux plus hautes fonctions, et devint le favori de Henri IV. Selon d'Aubigné, il aurait été employé d'abord dans les cuisines du Béarnais ou de sa sœur, la princesse Catherine, et aurait commencé sa fortune en servant les penchants de ce prince (1). Mais on sait que l'auteur, pas toujours véridique, de la *Confession de Sancy* ne fait grâce à personne, encore moins aux protestants devenus catholiques; et il paraît que le sieur de La Varenne se trouvait dans ce cas. Ce qu'il y a de plus certain que les accusations de ses ennemis, c'est qu'il mérita son élévation par ses talents diplomatiques. Aux états de Blois, il gagna un secrétaire du duc de Guise, et fit connaître au roi de Navarre les intentions les plus cachées de la maison de Lorraine. Lorsqu'en septembre 1589 l'armée du duc de Mayenne se présenta devant Dieppe, il ramena de Champagne et de Picardie le maréchal d'Aumont et le duc de Longueville, dont l'appui devenait nécessaire au nouveau roi de France. Envoyé en Angleterre, il obtint de la reine Élisabeth un secours important de troupes. Déjà conseiller d'État, il accepta, peu de temps après l'abjuration de Henri IV, la périlleuse mission de rendre à leur destination des lettres adressées par Mayenne au roi d'Espagne et interceptées par l'armée royale. Il joua si bien son rôle d'envoyé de la Ligue, que Philippe II ne lui cacha aucune de ses intrigues avec la France. Fouquet vit aussi l'infante Claire-Eugénie, trouva moyen de lui montrer le portrait de Henri IV à demi divorcé, et poussa la hardiesse jusqu'à ajouter qu'un mariage seul pouvait rétablir le repos de la chrétienté. La princesse rougit, ne répondit pas, mais garda le portrait. Instruit, par des intelligences qu'il avait su se faire à la cour d'Espagne, que l'artifice allait être découvert, Fouquet n'eut que le temps d'échapper, par une

(1) Selon Palma Cayet, « il était serviteur ancien, et de père en fils dans la maison du roi ».

prompte fuite, à la colère de ce terrible souverain, qui ne permettait guère qu'on le trompât impunément. De pareils moyens étaient acceptés dans la politique de l'époque, et les serviteurs du prince ne croyaient nullement se déshonorer en les employant. Le zèle de Fouquet fut récompensé par le collier de Saint-Michel, la charge de contrôleur général des postes et celle de lieutenant général du roi en Anjou. On assure qu'il travailla à la paix de Vervins. En 1603, il contribua par son influence au rétablissement des Jésuites, et obtint pour eux l'institution, aux frais du roi, d'un collége à La Flèche, sa ville natale, dont il était gouverneur. Fouquet eut trois enfants : Guillaume Fouquet, évêque d'Angers, mort à trente-cinq ans, avec la réputation d'un prélat pieux et appliqué aux affaires de son diocèse; René, marquis de La Varenne; et Catherine, mariée au comte de Vertus, dont la fille, renommée pour sa beauté, épousa Hercule de Rohan, duc de Montbazon. A. G.

Le Duchat, *Notes sur la Confession de Sancy*. — Palma Cayet, *Chronologie novenaire*. — Mézeray, *Abregé chronologique de l'histoire de France*. — L'Étoile, *Journal de Henri IV*. — Sully, *Économies royales*. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — P. Anselme, *Histoire généalogique des Grands-Officiers de la Couronne*.

FOUQUET ou **FOUCQUET** (*François*), vicomte *de Vaux*, magistrat français, était né en 1587, et mourut le 22 avril 1640. Suivant d'Auvigny, il descendait d'une ancienne famille de chevaliers qui avaient suivi le métier des armes jusqu'au règne de Henri III. Ce prince engagea l'aïeul de François Fouquet à entrer dans le parlement de Paris, en même temps qu'il plaçait son frère dans celui de Rennes. M. Sainte-Beuve (1) dit que le père du surintendant Nicolas Fouquet était un riche armateur breton, que Richelieu avait fait entrer dans le conseil de la marine et du commerce. L'épitaphe de François Fouquet, rapportée par Piganiol de La Force, l'appelle « messire François Foucquet, chevalier, conseiller du roi ordinaire dans tous ses conseils, fils de messire François Foucquet, conseiller au parlement de Paris, » et ajoute qu'après avoir passé par les charges de conseiller audit parlement et de maître des requêtes ordinaire de son hôtel, il fut nommé pour ambassadeur du roi vers les Suisses, et puis retenu pour être employé aux plus secrètes et plus importantes affaires de l'État. Moréri nous apprend que pour sa rare probité et grande capacité, il était très-estimé du roi Louis XIII et du cardinal de Richelieu. Il avait épousé Marie, fille de Gilles de Maupeou, seigneur d'Ablèges, conseiller d'État, intendant et contrôleur général des finances, née en 1590, morte en 1681, dont il eut douze enfants, entre autres le célèbre surintendant des finances Nicolas Fouquet. « Elle ne s'étoit point élevée de la fortune de son fils, dit l'abbé de Choisy, toujours occupée de la prière et du soin des pauvres. » Quand La Fore[illegible] valet de chambre du surintendant, lui eut [illegible] l'arrestation de son fils à Nantes, [illegible] genoux, et dit : « Je vous remercie. [illegible] Je vous ai toujours demandé son [illegible] le chemin. » D'une piété exemp[illegible] charité extrême, elle distribuait aux pauvres [illegible] l'argent et des remèdes qu'elle composa[illegible] même. On lui doit un *Recueil de Re[illegible]sies, expérimentées et approuvées*; [illegible]che, 1665, in-12; réimprimé sous le [illegible] *Remèdes faciles et domestiques*, 2 vol. in-12, et plusieurs fois depuis, avec des additions.

L. Louvet.

(1) *Causeries du lundi*, 12 janvier 1852 : le Surintendant Fouquet.

D'Auvigny, *les Vies des hommes illustres de la France*. — Abbé de Choisy, *Memoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*. — Piganiol de la Force, *Description de Paris*.

FOUQUET ou **FOUCQUET** (*Nicolas*), vicomte de Melun et de Vaux, marquis de Belle-Isle, célèbre surintendant des finances, fils du précédent, naquit en 1615, à Paris, et mourut, à ce qu'on croit, dans la forteresse de Pignerol, le 23 mars 1680. Il donna des marques de son esprit et de son habileté dès sa première jeunesse, selon Moréri. Fait maître des requêtes à l'âge de vingt ans, il acheta, en 1650, la charge de procureur général au parlement de Paris, et dans cette place importante il rendit de grands services à la reine mère et au cardinal Mazarin. Celui-ci l'en récompensa en le faisant nommer avec Servien surintendant des finances, en 1653. « Tous deux, dit d'Auvigny, jouissoient pour cette partie d'un pouvoir égal; mais la charge de procureur général que M. Fouquet conserva lui donnoit plus de crédit, et son caractère généreux le lui faisant employer en toute occasion, tantot pour l'État en général, souvent pour le cardinal Mazarin en particulier, a qui il rendit personnellement les services les plus essentiels; comme on le voit par plusieurs lettres de la main de ce ministre, il jouissoit de sa confiance, excitée par le besoin, de sorte qu'avec un collègue d'un grand mérite il étoit regardé comme seul surintendant des finances. »

Cette place, selon le même biographe, était alors plus pénible qu'honorable. Non-seulement il ne restait rien dans l'Épargne; mais l'État était considérablement endetté. Pour répondre à la multitude des besoins de l'État et à ceux du cardinal, Fouquet emprunta des sommes immenses sur son crédit, vendit une partie de son bien et celui de sa femme, et se trouva par ces moyens ruineux mis à même de fournir aux frais de la cour et des armées. Selon d'autres, Fouquet s'enrichissait par des pots-de-vin et en acceptant des traitants, en payement d'une partie de leurs marchés, des papiers décriés; papiers publics presque sans valeur, et qu'il recevait au pair pour le compte de l'État.

Aux habitudes du grand monde, Fouquet joignait une certaine facilité de travail. Ses vues étaient étendues, et l'on assure qu'il eut l'idée

des encouragements à donner au com- l'industrie et à la marine : encourage- ont fait la gloire de Colbert. « Fou- du génie, de l'esprit, des talents et ndeur d'âme, dit encore d'Auvigny; rtoit cette dernière qualité à l'excès, et dire que s'il se fût montré moins libé- ns ami de ceux qu'il aimoit, il eût été heureux. » Mazarin ménagea Fouquet soin extrême pendant les négociations irent à la paix des Pyrénées, dont le ant avança la conclusion par sa promp- rouver l'argent nécessaire; mais peu après le mariage de Louis XIV Fou- ouilla avec le premier ministre. Croyant oir que le cardinal perdait le souvenir 'il lui devait, il ne cacha pas certains l'éclat ne pouvait qu'indisposer de nou euple contre Mazarin; mais la fortune nal était alors trop bien établie, les du surintendant ne purent l'ébranler. se serait dès lors vengé de Fouquet si 'eût été protégé par sa charge de pro- néral au parlement; le cardinal savait rience avec quelle chaleur cette com- enait la défense de ses membres : il at- occasion favorable, et se contenta de les prérogatives du surintendant. Crai- e Mazarin ne se portât contre lui à la extrémité, Fouquet rédigea alors un onduite pour les siens afin de résister al s'il tentait un jour de l'opprimer. Ce uvé dans ses papiers lors de son ar- , servit de base à sa condamnation.

lant, le surintendant achetait de tous partisans, et aspirait à remplacer le Depuis 1655, il avait acquis plus d'in- et après la mort de son collègue Ser- 1659, alors surtout qu'on put prévoir la aine de Mazarin, il sema l'argent pour des amis et pour préparer son règne. sans le nommaient déjà *l'Avenir*. Ri- t Mazarin s'étaient assuré un asile dans ; Fouquet acheta Belle-Isle pour s'en place de sûreté. Nuchèze, qui était à une flotte sur l'Océan, lui était dévoué, Créqui, général des galères de France. ivait pour gendres Charost et Crussol, és dans l'armée. Le ministre de Lionne ié par d'étroites obligations. Le maré- Gramont, le maréchal et la maréchale t et la comtesse de Soissons étaient intérêts, ainsi que la plupart des filles r de la reine, sans compter la reine avait acheté jusqu'au confesseur de cesse, et il cherchait à corrompre celui l s'était attaché aussi quantité de gens s par ses générosités. Il s'était créé à lon l'expression de M. Sainte-Beuve, n Versailles anticipé. Là il s'était donné, uis XIV, Le Vau pour architecte, Le ır peintre, Le Nôtre pour dessinateur des jardins, Molière et La Fontaine pour poëtes, Pélisson pour secrétaire, Vatel pour maître d'hôtel, tout ce que Louis XIV aura plus tard à lui, excepté La Fontaine.

Si le cardinal mourant cacha sa haine pour Fouquet en le mettant à la tête de ses exécuteurs testamentaires, il prit plus de soin encore de manifester son amitié pour Colbert. Le roi se rendait tous les jours auprès du premier ministre, et restait quelquefois deux ou trois heures dans son appartement. « On dit que le cardinal profita de cette assiduité du roi, rapporte d'Auvigny, et de la confiance que son état devoit inspirer à ce prince, pour perdre Fouquet dans son esprit; soit qu'il eût reconnu que le surintendant, quoique rempli d'ailleurs de bonnes qualités, manquoit de celles dont il avoit besoin pour remplir dignement la place qu'il occupoit, soit, comme le disent ses ennemis, que le cardinal voulût faire retomber sur Fouquet seulement toutes les malversations qui s'étoient passées dans les finances depuis son administration et auxquelles, si on les croit, le premier ministre avoit eu la meilleure part. » Selon l'abbé de Choisy, Mazarin aurait conseillé au roi de se défaire de Fouquet, comme d'un homme sujet à ses passions, hautain, qui voudrait prendre ascendant sur lui-même, au lieu que Colbert (*voyez* ce nom), plus modeste et moins accrédité, serait prêt à tout et réglerait l'État comme une maison particulière.

Quoi qu'il en soit, dès que le cardinal eut fermé les yeux (9 mars 1661), Louis XIV réunit ses ministres, et leur dit qu'ayant perdu le cardinal, sur lequel il se reposait de tout, il avait résolu d'être à l'avenir son premier ministre, et qu'il ne voulait plus qu'aucun d'eux signât la moindre ordonnance et le moindre passeport sans avoir reçu ses ordres. Si l'on en croit Choisy, il dit en particulier au surintendant qu'il voulait enfin être roi et prendre une connaissance exacte de ses affaires. S'imaginant que le jeune roi, entraîné par les passions, séduit par les plaisirs, enivré par les fêtes, ne pourrait soutenir longtemps un travail aussi ennuyeux, Fouquet lui donna des états de dépenses, qu'il grossissait, et des états de revenus, qu'il diminuait, faisant les choses pires qu'elles n'étaient, dans le but de se rendre plus important. Mais Louis XIV, à l'insu de Fouquet, montrait tous les soirs ces états à Colbert, qui lui en faisait remarquer les faussetés. Cette épreuve détermina le roi à perdre Fouquet. Il concerta avec Colbert les moyens de le faire avec sûreté. Pour cela tous deux mirent en jeu les artifices de la plus profonde dissimulation.

Le roi voulant faire juger Fouquet par des commissaires, il était essentiel de l'amener à se défaire de sa dignité de procureur général. Colbert se chargea de l'y décider. Pour en venir à bout, il fit les démarches les plus humbles. Il prit le surintendant par les louanges, et fit si

bien que ses manières soumises firent presque oublier à Fouquet les démêlés qu'ils avaient eus ensemble du temps du cardinal. « Dans le même temps, dit Choisy, le roi ne parloit que de M. le surintendant, l'envoïoit chercher à tous momens, décidoit une infinité de petites choses par son avis, sans consulter ses autres ministres, lui accordoit toutes les grâces qu'il demandoit, et venoit de recevoir, avec des distinctions particulières, l'évêque d'Agde, son frère, pour maître de l'Oratoire. » Colbert faisait valoir tout cela, et Fouquet lui ayant dit qu'il donnerait sa vie pour le roi, Colbert lui rappela qu'il n'y avait rien à l'épargne, c'est-à-dire au trésor, et lui suggéra l'idée de faire au prince qu'il servait le cadeau du prix d'une charge qu'il ne pouvait guère remplir. Le roi devait lui savoir gré d'un tel sacrifice, et ne manquerait pas de l'en récompenser. Fouquet, se croyant assuré de l'esprit du prince, dit bientôt à Colbert qu'il avait envie de vendre sa charge pour en donner le prix au roi. « Ce fut alors, dit Choisy, que Colbert se jetta dans des acclamations; et Fouquet, enyvré de la belle action qu'il croïoit faire, alla sur-le-champ le dire au roi, qui le remercia, et accepta l'offre sans balancer, en lui cachant le véritable sujet de sa joie. Le roi, dès le même soir, ne manqua pas de dire à Colbert : Tout va bien, il s'enferre de lui-même; il est venu dire qu'il porteroit à l'épargne tout l'argent de sa charge. »

Cette négociation dura jusqu'au mois d'août, et dès que Fouquet eut vendu sa charge à M. de Harlai, et qu'il eut fait porter un million à Vincennes, où le roi le voulut avoir pour des dépenses secrètes, les rôles changèrent. Le roi redoubla ses caresses; mais Colbert, qui s'était contraint pendant quelque temps, ne le ménagea plus, et ne garda plus de mesures avec un homme qu'il voulait et qu'il croyait pouvoir pousser à bout. Louis XIV n'osa pas faire arrêter Fouquet à Paris. On lui supposait un parti puissant. Il l'engagea à lui donner une fête dans sa belle maison de Vaux, « resolu, dit Choisy, de le faire arrêter au milieu des hautbois et des violons, dans un lieu qui se pouvoit dire une preuve parlante de la dissipation des finances ». Mais, avant de préparer l'exécution de ce projet, Louis XIV n'avait pu s'empêcher d'en faire confidence à la reine mère, qui lui avait dit tant de raisons pour l'en empêcher qu'il avait consenti à remettre la partie à une autre occasion. La reine mère avait quelque peine à abandonner Fouquet, soit qu'elle connût mieux que personne qu'il n'était pas seul coupable, soit, comme le pense Choisy, qu'elle fût persuadée que Colbert, plus rustique, lui laisserait encore moins de crédit. D'après d'Auvigny, on fit agir sur elle les supérieures de deux couvents où elle allait souvent; selon Choisy, la vieille duchesse de Chevreuse la gagna dans une fête qu'elle donna exprès. En tout cas ce fut d'accord avec la reine mère que Fo[...] être plus tard arrêté.

Quoique l'arrestation du surinten[...] remise à une autre époque, « le r[...] pas s'empêcher, dit Choisy, d'aller [...] tout étoit prêt pour le recevoir. On [...] senta, pour la première fois, *Les Fâ[...]* Molière, avec des balets et des récit[...] sique dans les intermèdes. Le thé[...] dressé dans le jardin, et la décoration [...] de fontaines véritables et de vérita[...] gers; et il y eut ensuite un feu d'arti[...] bal, où l'on dansa jusqu'à trois heures [...] Les courtisans, qui prennent gard[...] remarquèrent que dans tous les plafon[...] ornemens d'architecture on voioit [...] de M. le surintendant. C'étoit un écu[...] sont ses armes) qui montoit sur un ar[...] ces paroles : *Quo non ascendam?* O[...] terai-je point? Mais ils n'ont remarqu[...] puis sa disgrâce qu'on y voïoit aussi p[...] serpens et des couleuvres qui siffloi[...] l'écureuil. » La couleuvre était l'emblè[...] dique de Colbert. Selon Voltaire, le pal[...] jardins de Vaux avaient coûté dix-huit [...] Fouquet. « Il avait, dit cet historien, [...] lais deux fois, et acheté trois hameaux [...] terrain fut enfermé dans ces jardins in[...] plantés en partie par Le Nôtre, et regar[...] comme les plus beaux de l'Europe. Il [...] qu'il s'en fallait beaucoup que Saint-Ge[...] Fontainebleau, les seules maisons de [...] habitées par le roi, approchassent de [...] de Vaux. Louis XIV le sentit, et en fut [...] L'ambition de la devise de Fouquet ne s[...] à l'apaiser.

De tous côtés cependant Fouquet rece[...] de sa défaveur. Un billet de madame du [...] Bellierre l'avait informé qu'on devait l'ar[...] milieu des fêtes de Vaux, mais que la rei[...] s'y était opposée. Gourville, son ami n[...] lui dit que le roi, piqué de la [...] Vaux, n'avait pu s'empêcher de [...] mère : « Ah, madame! est-ce que [...] ferons pas rendre gorge à tous ces g[...] Enfin, dans un conseil, il vit le roi prop[...] bolir les ordonnances de comptant que [...] intendants donnaient sous prétexte de d[...] secrètes, ce qui lui fit échapper cette [...] tion : Je ne suis donc plus rien? Il sen[...] le moment, ajoute Choisy, qu'il venoit [...] une sottise, et tâcha de la reparer en dis[...] falloit donc trouver d'autres moïens de ca[...] dépenses secrettes de l'État, et le roi [...] pourvoiroit. » Cette scène se passait à F[...] bleau. Le roi partit pour Nantes quel[...] après, donnant pour prétexte à ce voya[...] cessité de surveiller les états de B[...] Fouquet croyait s'être mis à couvert [...] vrant son cœur au roi et lui parlant a[...] cérité. Mais il était trop tard. Le roi [...] ordinaire, et lui fit plus de caresses

Arrivé à Nantes le 1er septembre, Louis XIV alla loger au château. Fouquet fit marquer son logis à l'autre bout de la ville. « On a sçu depuis, dit Choisy, qu'il y avoit dans cette maison un aqueduc sous terre qui se rendoit à la rivière, et qu'il songeoit à se sauver à Belle-Isle, en cas qu'on vînt pour l'arrêter. » Il était parti de Fontainebleau avec la fièvre; la fatigue du voyage en redoubla les accès. Cependant, Louis XIV lui fit donner l'ordre de se trouver au conseil le 5 au matin. Le roi avait assemblé les mousquetaires sous prétexte d'aller à la chasse. Ses gardes étaient partis pour se rendre à l'exercice. Le conseil se tint à l'ordinaire. Fouquet s'aveuglait au point de croire que toutes ces mesures étaient prises contre Colbert. Le roi lui demanda encore quatre-vingt-dix mille livres pour distribuer aux officiers de la marine. Le Tellier sortit du conseil le premier, et mit dans la main de Boucherat l'ordre d'aller poser les scellés chez le surintendant. Fouquet sortit à son tour : d'Artagnan, capitaine lieutenant des mousquetaires, aposté pour l'arrêter, le manqua d'abord; mais il courut après lui, et le rattrapa sur la place de l'église. « Monsieur, je vous arrête par ordre du roi, » lui dit-il. Fouquet ne parut point étonné, et lui répondit seulement : « Mais, monsieur d'Artagnan, est-ce bien à moi que vous en voulez? — Oui, monsieur, reprit d'Artagnan. » Et sans plus de discours le fit monter dans un carrosse entouré de cent mousquetaires, et le conduisit au château d'Angers.

Fouquet accepta sa disgrâce avec beaucoup de fermeté; il ne proféra aucune plainte, et, ayant aperçu un de ses domestiques, il lui dit : « Qu'on obéisse au roi dans Belle-Isle. » Fourille marchait déjà sur cette place avec les compagnies des gardes. Il n'y eut aucune résistance, et un commandant y fut mis au nom du roi. Louis XIV écrivit aussitôt à sa mère les détails de l'affaire.

Dans ses *Mémoires et instructions pour le Dauphin*, Louis XIV, revenant sur l'arrestation de Fouquet, s'exprime ainsi : « La vue des vastes établissemens que cet homme avoit projetés et les insolentes acquisitions qu'il avoit faites ne pouvoient manquer qu'elles ne convainquissent mon esprit du déréglement de son ambition, et la calamité générale de tous mes peuples sollicitoit sans cesse justice contre lui. Mais ce qui le rendoit plus coupable envers moi étoit que, bien loin de profiter de la bonté que je lui avois témoignée en le retenant dans mes conseils, il en avoit pris une nouvelle espérance de me tromper, et bien loin d'en devenir plus sage, tâchoit seulement d'en devenir plus adroit. Mais, quelque artifice qu'il pût pratiquer, je ne fus pas longtemps sans reconnaître sa mauvaise foi; car il ne pouvoit s'empêcher de continuer ses dépenses excessives, de fortifier des places, d'orner des palais, de former des cabales, et de mettre sous le nom de ses amis des charges importantes qu'il leur achetoit à mes dépens, dans l'espoir de se rendre bientôt l'arbitre souverain de l'État. »

Mais ce n'était pas là seulement ce que Louis XIV avait à reprocher au surintendant. « Il avoit encore le défaut, dit Choisy, d'être insolent, et, si je l'ose dire, insatiable sur le chapitre des dames. Il attaquoit hardiment tout ce qui lui paroissoit aimable, persuadé que le mérite soutenu de l'argent vient à bout de tout. Il osa lever les yeux jusqu'à Mlle de La Vallière (*voyez* ce nom); mais il s'aperçut que la place étoit prise, et voulant se justifier auprès d'elle et de son amant secret, il se donna la mission de confident; et, l'aïant mise à un coin dans l'antichambre de Madame, il lui vouloit dire que le roi étoit le plus grand prince du monde, le mieux fait, et autres mêmes propos; mais la demoiselle, fière du secret de son cœur, coupa court, et dès le soir s'en plaignit au prince, qui n'en fit pas semblant et ne l'oublia pas. Madame du Plessis-Bellierre, amie de Fouquet, l'avoit aussi attaquée en lui disant que M. le surintendant avoit vingt mille pistoles à son service; et sans se fâcher elle lui avoit répondu que vingt millions ne lui feroient pas faire un faux pas; ce qui avoit fort étonné la bonne confidente, peu accoutumée à de pareilles reponses. »

Par ordre du roi, Vouldi, gentilhomme ordinaire, était parti en poste pour aller mettre les scellés dans les maisons de Fouquet à Paris, à Saint-Mandé et à Vaux. Il n'arriva que douze heures après un valet de chambre du surintendant qui tenait les relais de son maître et qui apporta la nouvelle de son arrestation à Paris. L'abbé Fouquet était d'avis de mettre le feu à la maison de Saint-Mandé et d'anéantir par là tous les papiers qui pouvaient faire tort à son frère. Madame du Plessis-Bellierre s'y opposa, et dit que ce serait le perdre absolument, qu'on ne le condamnerait pas sans l'entendre; qu'on n'avait rien à lui reprocher depuis que le roi gouvernait par lui-même, et que pour le temps précédent il n'avait rien fait que par l'ordre du cardinal. Pendant que l'abbé Fouquet disputait avec madame Duplessis Bellierre, sans rien résoudre, Vouldi arriva, et des officiers de justice mirent les scellés partout chez le surintendant. Des commissaires furent nommés pour dresser inventaire de ses papiers, que le roi voulut examiner lui-même. Une cassette trouvée à Saint-Mandé contenait des lettres de presque toutes les femmes de la cour; car, « peu de personnes de la cour, selon madame de Motteville, furent exemptes d'avoir été sacrifier à ce veau d'or ». Le roi ne voulut pas que ces tendres correspondances figurassent dans l'inventaire des papiers du surintendant. Suivant un fragment des mémoires manuscrits de Bussy-Rabutin, cité par M. de Monmerqué, Le Tellier avait vu seul avec le roi les lettres qui étaient dans la cassette. Madame de Motteville dit que « le roi et la reine sa mère, les ayant toutes lues, y virent des choses qui firent tort à beaucoup de

bien que ses manières soumises firent presque oublier à Fouquet les démêlés qu'ils avaient eus ensemble du temps du cardinal. « Dans le même temps, dit Choisy, le roi ne parloit que de M. le surintendant, l'envoïoit chercher à tous momens, décidoit une infinité de petites choses par son avis, sans consulter ses autres ministres, lui accordoit toutes les grâces qu'il demandoit, et venoit de recevoir, avec des distinctions particulières, l'évêque d'Agde, son frère, pour maître de l'Oratoire. » Colbert faisait valoir tout cela, et Fouquet lui ayant dit qu'il donnerait sa vie pour le roi, Colbert lui rappela qu'il n'y avait rien à l'épargne, c'est-à-dire au trésor, et lui suggéra l'idée de faire au prince qu'il servait le cadeau du prix d'une charge qu'il ne pouvait guère remplir. Le roi devait lui savoir gré d'un tel sacrifice, et ne manquerait pas de l'en récompenser. Fouquet, se croyant assuré de l'esprit du prince, dit bientôt à Colbert qu'il avait envie de vendre sa charge pour en donner le prix au roi. « Ce fut alors, dit Choisy, que Colbert se jetta dans des acclamations; et Fouquet, enyvré de la belle action qu'il croioit faire, alla sur-le-champ le dire au roi, qui le remercia, et accepta l'offre sans balancer, en lui cachant le véritable sujet de sa joie. Le roi, dès le même soir, ne manqua pas de dire à Colbert : Tout va bien, il s'enferre de lui-même; il est venu dire qu'il porteroit à l'épargne tout l'argent de sa charge. »

Cette négociation dura jusqu'au mois d'août, et dès que Fouquet eut vendu sa charge à M. de Harlai, et qu'il eut fait porter un million à Vincennes, où le roi le voulut avoir pour des dépenses secrètes, les rôles changèrent. Le roi redoubla ses caresses; mais Colbert, qui s'etait contraint pendant quelque temps, ne le ménagea plus, et ne garda plus de mesures avec un homme qu'il voulait et qu'il croyait pouvoir pousser à bout. Louis XIV n'osa pas faire arrêter Fouquet à Paris. On lui supposait un parti puissant. Il l'engagea à lui donner une fête dans sa belle maison de Vaux, « resolu, dit Choisy, de le faire arrêter au milieu des hautbois et des violons, dans un lieu qui se pouvoit dire une preuve parlante de la dissipation des finances ». Mais, avant de préparer l'exécution de ce projet, Louis XIV n'avait pu s'empêcher d'en faire confidence à la reine mère, qui lui avait dit tant de raisons pour l'en empêcher qu'il avait consenti à remettre la partie à une autre occasion. La reine mère avait quelque peine à abandonner Fouquet, soit qu'elle connût mieux que personne qu'il n'était pas seul coupable, soit, comme le pense Choisy, qu'elle fût persuadée que Colbert, plus rustique, lui laisserait encore moins de credit. D'apres d'Auvigny, on fit agir sur elle les supérieures de deux couvents ou elle allait souvent; selon Choisy, la vieille duchesse de Chevreuse la gagna dans une fête qu'elle donna exprès. En tout cas ce fut

d'accord avec la reine mère que Fouq
être plus tard arrêté.

Quoique l'arrestation du surintendant
remise à une autre époque, « le roi
pas s'empêcher, dit Choisy, d'aller à Va
tout étoit prêt pour le recevoir. On y
senta, pour la première fois, *Les Fâche*
Molière, avec des balets et des récits
sique dans les intermèdes. Le théâtr
dressé dans le jardin, et la décoration étoit
de fontaines véritables et de véritables
gers; et il y eut ensuite un feu d'artifice
bal, où l'on dansa jusqu'à trois heures du
Les courtisans, qui prennent garde à
remarquèrent que dans tous les plafonds
ornemens d'architecture on voioit la
de M. le surintendant. C'étoit un écureu
sont ses armes) qui montoit sur un arbre
ces paroles : *Quo non ascendam?* Où ne
terai-je point? Mais ils n'ont remarqué q
puis sa disgrâce qu'on y voïoit aussi parto
serpens et des couleuvres qui siffloient
l'écureuil. » La couleuvre était l'emblème
dique de Colbert. Selon Voltaire, le palais
jardins de Vaux avaient coûté dix-huit mill
Fouquet. « Il avait, dit cet historien, bâti
lais deux fois, et acheté trois hameaux, d
terrain fut enfermé dans ces jardins imm
plantés en partie par Le Nôtre, et regardés
comme les plus beaux de l'Europe. Il es
qu'il s'en fallait beaucoup que Saint-Ger
Fontainebleau, les seules maisons de pl
habitées par le roi, approchassent de la b
de Vaux. Louis XIV le sentit, et en fut ir
L'ambition de la devise de Fouquet ne serv
à l'apaiser.

De tous côtés cependant Fouquet recevai
de sa défaveur. Un billet de madame du Pl
Bellierre l'avait informé qu'on devait l'arrê
milieu des fêtes de Vaux, mais que la reine
s'y était opposée. Gourville, son ami n
lui dit que le roi, piqué de la
Vaux, n'avait pu s'empêcher de dire à sa
mère : « Ah, madame! est-ce que no
ferons pas rendre gorge à tous ces gens
Enfin, dans un conseil, il vit le roi propose
bolir les ordonnances de comptant que le
intendants donnaient sous prétexte de dép
secrètes, ce qui lui fit échapper cette exc
tion : Je ne suis donc plus rien? « Il sentit
le moment, ajoute Choisy, qu'il venoit d
une sottise, et tâcha de la réparer en
falloit donc trouver d'autres moiens de ca
dépenses secrettes de l'Etat, et le roi dit q
pourvoiroit. » Cette scène se passait à Fon
bleau. Le roi partit pour Nantes quatre
après, donnant pour prétexte à ce voyag
cessité de surveiller les états de
Fouquet croyait s'être mis à couvert
vrant son cœur au roi et lui parlant ave
cérité. Mais il était trop tard. Le roi dissimula
ordinaire, et lui fit plus de caresses que

Arrivé à Nantes le 1er septembre, Louis XIV alla loger au château. Fouquet fit marquer son logis à l'autre bout de la ville. « On a sçu depuis, dit Choisy, qu'il y avoit dans cette maison un aqueduc sous terre qui se rendoit à la rivière, et qu'il songeoit à se sauver à Belle-Isle, en cas qu'on vînt pour l'arrêter. » Il était parti de Fontainebleau avec la fièvre; la fatigue du voyage en redoubla les accès. Cependant, Louis XIV lui fit donner l'ordre de se trouver au conseil le 5 au matin. Le roi avait assemblé les mousquetaires sous prétexte d'aller à la chasse. Ses gardes étaient partis pour se rendre à l'exercice. Le conseil se tint à l'ordinaire. Fouquet s'aveuglait au point de croire que toutes ces mesures étaient prises contre Colbert. Le roi lui demanda encore quatre-vingt-dix mille livres pour distribuer aux officiers de la marine. Le Tellier sortit du conseil le premier, et mit dans la main de Boucherat l'ordre d'aller poser les scellés chez le surintendant. Fouquet sortit à son tour : d'Artagnan, capitaine lieutenant des mousquetaires, aposté pour l'arrêter, le manqua d'abord; mais il courut après lui, et le rattrapa sur la place de l'église. « Monsieur, je vous arrête par ordre du roi, » lui dit-il. Fouquet ne parut point étonné, et lui répondit seulement : « Mais, monsieur d'Artagnan, est-ce bien à moi que vous en voulez ? — Oui, monsieur, reprit d'Artagnan. » Et sans plus de discours le fit monter dans un carrosse entouré de cent mousquetaires, et le conduisit au château d'Angers.

Fouquet accepta sa disgrâce avec beaucoup de fermeté; il ne proféra aucune plainte, et, ayant aperçu un de ses domestiques, il lui dit : « Qu'on obéisse au roi dans Belle-Isle. » Fourille marchait déja sur cette place avec les compagnies des gardes. Il n'y eut aucune résistance, et un commandant y fut mis au nom du roi. Louis XIV écrivit aussitôt à sa mère les détails de l'affaire.

Dans ses *Memoires et instructions pour le Dauphin*, Louis XIV, revenant sur l'arrestation de Fouquet, s'exprime ainsi : « La vue des vastes etablissemens que cet homme avoit projetés et les insolentes acquisitions qu'il avoit faites ne pouvoient manquer qu'elles ne convainquissent mon esprit du déréglement de son ambition, et la calamité generale de tous mes peuples sollicitoit sans cesse justice contre lui. Mais ce qui le rendoit plus coupable envers moi étoit que, bien loin de profiter de la bonté que je lui avois temoignée en le retenant dans mes conseils, il en avoit pris une nouvelle esperance de me tromper, et bien loin d'en devenir plus sage, tâchoit seulement d'en devenir plus adroit. Mais, quelque artifice qu'il pût pratiquer, je ne fus pas longtemps sans reconnaitre sa mauvaise foi; car il ne pouvoit s'empêcher de continuer ses dépenses excessives, de fortifier des places, d'orner des palais, de former des cabales, et de mettre sous le nom de ses amis des charges importantes qu'il leur achetoit à mes dépens, dans l'espoir de se rendre bientôt l'arbitre souverain de l'État. »

Mais ce n'était pas là seulement ce que Louis XIV avait à reprocher au surintendant. « Il avoit encore le défaut, dit Choisy, d'être insolent, et, si je l'ose dire, insatiable sur le chapitre des dames. Il attaquoit hardiment tout ce qui lui paroissoit aimable, persuadé que le mérite soutenu de l'argent vient à bout de tout. Il osa lever les yeux jusqu'à Mlle de La Vallière (*voyez ce nom*); mais il s'aperçut que la place étoit prise, et voulant se justifier auprès d'elle et de son amant secret, il se donna la mission de confident; et, l'aïant mise à un coin dans l'antichambre de Madame, il lui vouloit dire que le roi étoit le plus grand prince du monde, le mieux fait, et autres mêmes propos; mais la demoiselle, fiere du secret de son cœur, coupa court, et dès le soir s'en plaignit au prince, qui n'en fit pas semblant et ne l'oublia pas. Madame du Plessis-Bellierre, amie de Fouquet, l'avoit aussi attaquée en lui disant que M. le surintendant avoit vingt mille pistoles à son service; et sans se fâcher elle lui avoit répondu que vingt millions ne lui feroient pas faire un faux pas; ce qui avoit fort étonné la bonne confidente, peu accoutumée à de pareilles reponses. »

Par ordre du roi, Vouldi, gentilhomme ordinaire, était parti en poste pour aller mettre les scellés dans les maisons de Fouquet à Paris, à Saint-Mandé et à Vaux. Il n'arriva que douze heures après un valet de chambre du surintendant qui tenait les relais de son maître et qui apporta la nouvelle de son arrestation à Paris. L'abbé Fouquet était d'avis de mettre le feu à la maison de Saint-Mandé et d'anéantir par là tous les papiers qui pouvaient faire tort à son frère. Madame du Plessis-Bellierre s'y opposa, et dit que ce serait le perdre absolument, qu'on ne le condamnerait pas sans l'entendre; qu'on n'avait rien à lui reprocher depuis que le roi gouvernait par lui-même, et que pour le temps précédent il n'avait rien fait que par l'ordre du cardinal. Pendant que l'abbé Fouquet disputait avec madame Duplessis Bellierre, sans rien résoudre, Vouldi arriva, et des officiers de justice mirent les scellés partout chez le surintendant. Des commissaires furent nommés pour dresser inventaire de ses papiers, que le roi voulut examiner lui-même. Une cassette trouvée à Saint-Mandé contenait des lettres de presque toutes les femmes de la cour; car, « peu de personnes de la cour, selon madame de Motteville, furent exemptes d'avoir été sacrifiée à ce veau d'or ». Le roi ne voulut pas que ces tendres correspondances figurassent dans l'inventaire des papiers du surintendant. Suivant un fragment des mémoires manuscrits de Bussy-Rabutin, cité par M. de Monmerqué, Le Tellier avait vu seul avec le roi les lettres qui étaient dans la cassette. Madame de Motteville dit que « le roi et la reine sa mère, les ayant toutes lues, y virent des choses qui firent tort à beaucoup de

personnes. » Le surintendant nia pourtant plus tard, avec une énergique et noble indignation, avoir rien reçu ni rien écrit de semblable à certaines lettres qu'on lui attribuait. Cependant, les copies de ces lettres, vraies ou supposées, se multiplièrent beaucoup. « Par ces lettres, dit madame de Motteville, on vit qu'il y avoit des femmes et des filles qui passoient pour sages et honnêtes qui ne l'étoient pas. Il y en eut même de celles-là qui souffrirent pour lui, et qui firent voir que ce ne sont pas toujours les plus aimables, les plus jeunes ni les plus galants qui ont les meilleures fortunes, et que c'est avec raison que les poëtes ont feint la fable de Danaé et de la pluie d'or. » Parmi ces lettres de la fameuse cassette, il y en avait de madame de Sévigné (*voyez* ce nom); mais celles-ci n'étaient du moins que d'une amie. Les papiers de Fouquet révélèrent sans doute à Louis XIV des secrets plus importants que des intrigues amoureuses; c'est l'opinion de l'auteur des *Mémoires touchant la vie et les écrits de madame de Sévigné*. « Le procès de Fouquet exerça la plus haute influence sur tout le règne de Louis XIV, dit le baron Walckenaër. Les papiers saisis chez le surintendant furent portés directement au roi, qui les examina lui-même, connut ainsi les ennemis cachés de son gouvernement, les secrets des plus puissantes familles et les intrigues ourdies à l'entour du trône. L'arrestation de Fouquet ne fut donc pas seulement une disgrâce personnelle, mais un acte qui eut tout l'éclat, tout le retentissement d'une affaire générale et d'un coup d'État. Elle inspira la terreur aux concussionnaires, et répandit parmi les grands et les courtisans une crainte qui les rendit plus souples et plus obéissants. »

Du château d'Angers, Fouquet fut transféré à Amboise, où il resta jusqu'à la fin de décembre 1662, et de là à Vincennes, à Moret, et enfin à la Bastille, où il fut amené le 18 juin 1663. Pélisson (*voyez* ce nom), qui avait été son premier commis, fut arrêté en même temps par ordre du roi et enfermé aussi à la Bastille. La femme et les enfants du surintendant avaient été conduits à Limoges aussitôt après son arrestation. Le reste de sa famille avait été éloigné de la capitale; personne ne put obtenir la permission de communiquer avec le prisonnier, même par écrit. Madame du Plessis-Bellierre fut exilée à Montbrison, et les demoiselles de Menneville et de Montalais, filles d'honneur de la reine, furent reléguées dans un couvent. Par malheur, on avait trouvé dans les papiers de Fouquet, écrit de sa propre main, ce mémoire qu'il avait rédigé autrefois et dans lequel il énumérait les moyens de résister au cardinal Mazarin, dans le cas où celui-ci chercherait à l'opprimer. Il y indiquait à sa mère, à sa femme, à son gendre, à ses frères, ce qu'ils auraient à faire pour sa délivrance. Sa femme devait se rendre dans un couvent, et confier ses affaires à diverses personnes qu'il nommait. Son gendre devait s'enfermer à Belle-Isle, ses frères devaient tenter de soulever le clergé. On devait en outre demander l'appui du parlement. Dans ses interrogatoires, Fouquet se plaignit de ce qu'on lui dérobait chaque jour les pièces qui pouvaient le plus servir à sa défense, pendant que l'on en substituait de fausses, capables de le perdre et dans lesquelles il s'en trouva, disait-il, de 1662, quoique les scellés eussent été apposés en 1661. « Quant au mémoire incriminé, il soutint qu'il ne regardait que le cardinal. Connaissant, disait-il, le mauvais vouloir du cardinal à son égard, et sachant qu'il n'entreprendrait rien contre lui que quand il croirait pouvoir l'opprimer complétement, il avait dû s'occuper des moyens d'échapper à sa vengeance, en ordonnant des mesures de précaution; mais ce projet de soulèvement ne devait s'exécuter qu'en cas d'oppression seulement. Du reste, il croyait avoir brûlé ce projet depuis longtemps, et niait qu'on eût pu le trouver sur une table en évidence, comme le disait le procès-verbal de saisie. Quant à l'établissement de Belle-Isle, il prétendait qu'il avait pu acheter cette propriété comme toute autre personne, et que ce droit de propriété lui avait donné celui de faire travailler à l'accroissement des fortifications, à y réunir des canons et à y amasser des munitions.

« Fouquet, pour avoir dissipé les finances de l'État, et pour en avoir usé comme des siennes propres, dit Voltaire, n'en avait pas moins de grandeur dans l'âme. Ses déprédations n'avaient été que des licences et des libéralités... La chute de ce ministre, à qui on avait bien moins de reproches à faire qu'au cardinal Mazarin, fit voir qu'il n'appartient pas à tout le monde de faire les mêmes fautes. » Colbert, qui avait tendu les piéges dans lesquels était tombé le surintendant, continuait de diriger cette vaste procédure, et soufflait sa haine dans l'esprit des juges. Le roi, informé que madame Fouquet la mère récusait les rapporteurs de l'affaire de son fils, alla jusqu'à ordonner au premier président de les maintenir dans cet emploi.

Le procès dura trois ans, avec un appareil menaçant de rigueurs judiciaires. Les amis de Fouquet luttèrent pendant ce temps de dévouement et de courage. La Fontaine implora la grâce du surintendant dans une élégie touchante. Madame de Sévigné, dans une suite de lettres à Pomponne, rend compte du procès de ce *cher et malheureux ami*, avec la plus grande sollicitude. Pélisson le défendit avec éloquence. Saint-Évremond, M[lle] de Scudéry se prononcèrent aussi pour lui; Hesnaut fit un sonnet sanglant contre le persécuteur de Fouquet. Loret fit l'éloge du surintendant, et se vit enlever sa pension. Le médecin Pecquet regretta toujours d'avoir [illegible] séparé de Fouquet. Brébeuf, [illegible] lade de chagrin. Les épigra[illegible] jurieuses pleuvaient sur C[illegible]

parcouraient les provinces afin d'échauffer la pitié en faveur de l'accusé. Gourville distribuait plus de 100,000 écus pour sauver le surintendant; enfin, la Bastille renfermait des gazetiers, des imprimeurs, des colporteurs, des marchands, qui avaient voulu servir la cause de l'opprimé, et qui passaient des cachots aux galères.

Fouquet prétendait, comme procureur général, ne pouvoir être jugé que par le parlement; mais il ne put obtenir d'autres juges que ceux que le roi avait nommés d'abord; on regarda même comme nul tout ce qu'il put alléguer contre Talon, procureur général, et contre le chancelier Seguier, son ennemi déclaré, qui voulut présider à son jugement, malgré les instances du surintendant et les murmures de toute la France. Ce fut donc en vain qu'il renouvela ses protestations; il se vit forcé de répondre devant les commissaires qui avaient été tirés par ordre du roi de tous les parlements du royaume.

L'avocat général Talon avait requis que l'ancien surintendant Fouquet, accusé de péculat et de rébellion, fût condamné à être pendu et étranglé tant que mort s'ensuive, en une potence qui pour cet effet serait dressée en la place de la cour du Palais. De vingt-deux juges, neuf votèrent la mort, et les treize autres opinèrent pour le bannissement perpétuel et la confiscation de ses biens, comme « atteint et convaincu d'abus et malversations par lui commises au fait des finances dans les fonctions de surintendant. » Le roi, Colbert, Le Tellier et les grands ennemis de Fouquet s'indignèrent de n'avoir pas été mieux servis. « On s'attendoit à la cour, écrit Guy Patin (lettre du 23 décembre 1664), que par le crédit de M. Colbert, sa partie, M. Fouquet seroit condamné à mort, ce qui auroit été infailliblement exécuté, sans espérance d'aucune grâce. » Anne d'Autriche avait répondu à madame Fouquet, mère du surintendant, quatre jours avant le jugement : « Priez Dieu et vos juges tant que vous pourrez en faveur de M. Fouquet, car du côté du roi il n'y a rien à espérer. » Racine assure, dans ses *Fragments historiques*, que le roi dit chez Mlle de La Vallière : « S'il avoit été condamné à mort, je l'aurois laissé mourir. » Du moins il aggrava la peine prononcée par la chambre de justice. Jugeant « qu'il pouvoit y avoir grand péril à laisser sortir ledit Fouquet hors du royaume, vu la connoissance particulière qu'il avoit des affaires les plus importantes de l'État, » il commua la peine du bannissement en celle de la prison perpétuelle.

L'arrêt avait été rendu le 20 décembre 1664. Trois jours après, Fouquet partit pour le château de Pignerol, où Saint-Mars (*voyez* ce nom), qui fut plus tard le geôlier de Lauzun et de l'homme au masque de fer, devait le garder prisonnier. On retint à la Bastille le médecin et le valet de chambre de Fouquet, de peur qu'étant en liberté, ils ne donnassent avis de sa part à ses parents et à ses amis pour sa délivrance. Dès que Fouquet fut arrivé à Pignerol, le 10 janvier 1665, et enfermé dans le donjon, les inquiétudes du roi et les précautions de surveillance s'accrurent successivement. Louvois, qui eut la prison de Fouquet dans ses attributions de secrétaire d'État de la guerre, enjoignit à Saint-Mars d'envoyer des nouvelles toutes les semaines, quand bien même il n'aurait rien à mander. Le roi signa l'instruction qui fut remise à Saint-Mars : elle défend que Fouquet ait communication avec qui que ce soit, de vive voix ni par écrit, et qu'il soit visité de personne, ni qu'il sorte de son appartement pour quelque cause ou sous quelque prétexte que ce puisse être, pas même pour se promener; elle refuse des plumes, de l'encre et du papier au prisonnier, mais elle permet que Saint-Mars lui fasse fournir des livres s'il en désire, observant néanmoins de ne lui en donner qu'un à la fois et de prendre soigneusement garde, en retirant ceux qu'il aura eus à sa disposition, s'il n'y a rien d'écrit ou de marqué dedans; elle charge Saint-Mars d'acheter les habits et le linge dont Fouquet aura besoin, et de lui choisir un valet qui sera pareillement privé de toute communication, et n'aura non plus de liberté de sortir que ledit Fouquet; elle autorise Saint-Mars à lui faire tenir un confesseur, en observant encore de n'avertir ledit confesseur qu'un moment avant qu'il doive entendre ledit Fouquet et de ne lui pas donner toujours la même personne pour le confesser.

Cependant, plus Saint-Mars était actif à empêcher Fouquet d'écrire, plus celui-ci s'ingéniait à le faire. Il fabriquait des plumes avec des os de chapon, et de l'encre avec de la suie délayée dans du vin; il inventait des encres qui ne paraissaient qu'en les chauffant; il écrivait sur ses rubans, sur la doublure de ses habits, sur ses mouchoirs, sur ses serviettes, sur ses livres, sur son linge; et continuellement Saint-Mars, qui le fouillait lui-même, découvrait des écritures dans le dossier de sa chaise et dans son lit. Plusieurs soldats de la compagnie franche de Saint-Mars passèrent devant un conseil de guerre pour avoir parlé à Fouquet; quelques-uns furent pendus, d'autres envoyés aux galères. On ne veut à aucun prix qu'il ait communication avec le dehors : ses fenêtres sont garnies de claies, de sorte qu'il ne voit plus que le ciel; il donne une pistole pour un couvent, on la garde; le médecin Pecquet formule un emplâtre, on en donne une copie au prisonnier, et on brûle l'original après le lui avoir montré. Le roi désire qu'il ne se confesse qu'aux quatre bonnes fêtes de l'année. Un jésuite se présente à la porte de la prison; on lui en interdit l'entrée.

Des craintes et des soupçons s'étaient élevés dans l'esprit des amis de Fouquet. « Notre cher ami est par les chemins, disait Mme de Sévigné en janvier 1665. Le bruit a couru qu'il était bien malade; tout le monde disait : Quoi! déjà? »

Cependant, la catastrophe qu'on redoutait n'eut pas lieu, et même la vie du prisonnier fut protégée miraculeusement lorsque, en juin 1665, la foudre tomba en plein midi sur le donjon de Pignerol, mit le feu aux poudrières, et fit sauter une partie de la prison avec bien des victimes, écrasées sous les ruines. Fouquet, presque lui seul sain et sauf, conservé dans la niche d'une fenêtre, fournit à ses amis l'occasion de répéter que souvent ceux qui paraissent criminels devant les hommes ne le sont pas devant Dieu. A la suite de cet accident, il fut transféré au fort de Pérouse, d'où il revint à Pignerol. Guy Patin dit, au mois de septembre 1670 : « Il est certain que le roi d'Angleterre a écrit au roi en faveur de M. Fouquet; mais il n'y a pas d'apparence que M. Colbert consente à cette liberté, contre laquelle il a fait tant de machines. » Ailleurs, il dit que les jésuites, à qui Fouquet, leur *grand patron* du temps de ses richesses, avait donné tant de marques de munificence (plus de 600,000 fr.), s'employèrent aussi, mais en vain, par reconnaissance à secourir leur bienfaiteur.

Quant au prisonnier, renonçant au bout de deux ans à lutter de ruse avec Saint-Mars, il se contenta, suivant le rédacteur du *Procès de Fouquet*, d'exercer ses beaux talents à la contemplation des choses spirituelles, et composa de mémoire plusieurs traités de morale dignes de l'approbation de tout le monde, pour imiter le ver à soie dans sa coque, dont il avait fait son emblème avec cette devise : *Inclusum labor illustrat.*

A la fin de 1672 quelques adoucissements furent apportés à sa captivité. On lui remit une lettre de sa femme, avec permission d'y répondre en présence de Saint-Mars; depuis, d'autres lettres de Mme Fouquet lui parvinrent encore par l'entremise de Louvois. Il obtint successivement d'écrire au roi et à Louvois; d'être instruit des succès du roi dans ses guerres, de recevoir par écrit des consultations de son médecin Pecquet et de plusieurs praticiens de Paris; de prendre l'air de deux jours l'un pendant deux heures chaque jour, sous la menace de retourner dans sa chambre pour toujours s'il essayait de lier des intelligences avec quelqu'un; de communiquer avec le comte de Lauzun (*voy.* ce nom), prisonnier d'État comme lui à Pignerol; de lire le *Mercure galant*, d'adresser des mémoires cachetés au roi, de jouer et converser avec les officiers de Saint-Mars à tous les jeux honnêtes qu'il pouvait désirer, de se promener dans l'étendue de la citadelle accompagné de quelques soldats; de dîner avec Mme de Saint-Mars, quand même il y aurait des étrangers, de passer des matinées et des après-dîners enfermé dans son appartement, en compagnie des officiers de la garnison du château; enfin, au mois de mai 1679, il put embrasser sa femme et ses enfants. Sa femme s'établit même à Pignerol, et enfin on devait permettre à sa
fille d'aller habiter au donjon une
dessus de la sienne, lorsqu'on appri
Fouquet.

On fixe en général la date de cet é
1680. Gourville dit, dans ses *Mémoires*, qu
quet sortit de prison quelque temps ava
mort. « La comtesse de Vaux, sa belle-fi
Voltaire dans le *Siècle de Louis XIV*, n
déjà confirmé ce fait; cependant on croit l
traire dans sa famille. Ainsi on ne sait p
est mort cet infortuné, dont les moindres a
avaient tant d'éclat quand il était puissant.

La correspondance de Louvois avec
Mars fait mention cependant de la mort
quet, que lui aurait annoncée u
officier, écrite le 23 mars 1680. Ses
alors qu'il allait obtenir sa grâce. « vous
je crois, écrit Bussy, la mort d'apoplex
M. Fouquet dans le temps qu'on lui avait
mis d'aller aux eaux de Bourbon? Cette pe
sion est venue trop tard : la mauvaise fo
a avancé ses jours. » Cette lettre singulièr
datée de Paris le 25 mars 1680, deux jour
lement après la mort de Fouquet à
Le 3 avril, Mme de Sévigné apprend
nouvelle à sa fille, Mme de Grignan : « ma
enfant, le pauvre Fouquet est mort, j'en suis
chée : je n'ai jamais vu perdre tant d'amis;
donne de la tristesse.... Mlle de Scudéry
très-affligée de la mort de M. Fouquet.
voilà cette vie qui a tant donné de peine à
server. Il y auroit beaucoup à dire là-dessus
maladie a été des convulsions sans pouvoi
mir. » Le surlendemain, elle écrit encore
fille : « Si j'étois du conseil de la famill
M. Fouquet, je me garderois bien de faire v
ger son pauvre corps, comme on dit qu'ils
faire : je le ferois enterrer là; il seroit à Pi
rol, et, après dix-neuf ans, ce ne seroit pa
cette manière que je voudrois le faire voiag
Puis elle écrit encore à M. de Guitaud : « S
famille de ce pauvre homme me croyoit, ell
le feroit point sortir de prison à demi; puis
son âme est allée de Pignerol dans le ciel,
laisserois son corps après dix-neuf ans : il i
de là tout aussi aisément dans la vallée de Jo
phat que d'une sépulture au milieu de ses
res; et comme la Providence l'a con
manière extraordinaire, son tombeau
aussi. » Cependant, le 9 avril, Louvois écrit
Saint-Mars : « Le roi me commande de v
faire savoir que sa majesté trouve bon que v
fassiez remettre aux gens de Fouquet
corps de feu son mari, pour le
ou bon lui semblera. » Ce n'est
an plus tard que le corps, transporté
inhumé, dit-on, le 28 mars 1681, en l'
couvent des Filles de la Visitation
mais aucun acte, aucune inscription
tate, et son cercueil n'a pas été re
des fouilles pratiquées à cette
Faut-il supposer qu'on craigna...

roi en faisant le moindre bruit autour de cette tombe, et en écrivant seulement, même sur un tombeau, le nom de ce malheureux à qui le roi n'avait pas pardonné; ou bien, comme l'imagine M. le bibliophile Jacob, la famille, craignant une substitution de cadavre, aurait-elle reculé devant des hommages rendus à un mort étranger?

M. Paroletti, qui, au commencement du dix-neuvième siècle, a fait des recherches spéciales à Pignerol, n'y a trouvé aucun acte concernant la mort de Fouquet. D'après ses recherches, il suppose que la mort de Fouquet a dû avoir lieu à la citadelle de Pignerol, vers le milieu du mois de mars 1680; que son corps a été probablement déposé dans les caveaux de l'église Sainte-Claire, jusqu'à ce qu'il fût transporté à Paris; mais il n'apporte aucune preuve, et pense que la dispersion des papiers de ce couvent est la cause du manque d'indications précises. Comment expliquer cependant l'ignorance de la famille? C'est néanmoins aller trop loin, nous le craignons, que d'inférer de ces difficultés, comme le fait M. Paul Lacroix, que l'homme au masque de fer n'est autre que Fouquet, parce que le roi voulait se débarrasser des importunités de sa famille et ne pas le rendre à la liberté; parce que sa mort n'est pas clairement constatée et que c'est à partir de cette époque qu'on voit poindre le prisonnier masqué; parce que c'est le même geôlier, les mêmes précautions, la même vengeance, etc. Mais d'abord Fouquet aurait encore vécu dans ce cas vingt-trois ans; il aurait eu à la mort du prétendu Marchialy quatre-vingt-huit ans. C'est beaucoup pour un homme qui aurait tant souffert! D'ailleurs, les amis de Fouquet ne nous semblent pas douter précisément de sa mort : les détails seuls ne leur en sont pas bien connus.

Dans sa prison, Fouquet apprenait le latin et la pharmacie à ses domestiques; il composait des vers pieux à l'aide du *Dictionnaire des Rimes*; il imaginait des onguents et des remèdes pour différents maux. Louvois ayant eu mal aux yeux, en 1678, ne craignit pas de lui faire demander par Saint-Mars de l'*eau de casse-lunette* et un mémoire sur la manière dont elle se fait. Le 8 avril 1680, le même Louvois écrit à Saint-Mars : « Vous avez eu tort de souffrir que M. de Vaux ait emporté les papiers et les vers de M. son père, et vous deviez faire enfermer cela dans son appartement. » Le *Recueil des Défenses de M. Fouquet* fut imprimé en Hollande par les Elzevier, 1665-1667, 15 volumes in-12, malgré les négociations menaçantes de Colbert avec les États-Généraux. Il contient tout le procès de Fouquet. Les défenses furent sans doute écrites ou corrigées par lui. Pélisson et Levayer de Boutigny y coopérèrent. Une seconde édition, en 16 volumes, porte ce titre : *Œuvres de M. Fouquet*, 1696. On attribue à Fouquet les *Conseils de la Sagesse, ou recueil de maximes de Salomon*, publié par le père Boutauld (*voy.* ce nom), à Paris, en 1677. Ce ne fut qu'en juin 1683 que le père Boutauld put obtenir la permission d'imprimer la *Suite des Conseils de la Sagesse*. En 1682, le comte de Vaux publia une nouvelle édition des *Conseils de la Sagesse*, avec cette mention : *Revue et augmentée par l'auteur*. On peut encore attribuer à Fouquet : *Méthode pour converser avec Dieu*, 1684, in-16, sorte d'extrait des *Conseils de la Sagesse*, qui fut supprimé malgré l'approbation de la Compagnie de Jésus; et *Le Théologien dans les conversations avec les sages et les grands du monde*, 1683, in-4°, que le père Boutaud recueillit dans ses papiers et dédia au roi. Le père d'Avrigny nie, il est vrai, que Fouquet ait composé cet ouvrage, qu'il revendique, comme les précédents, pour le père Boutauld. « Mais il suffira, dit M. Paul Lacroix, de comparer entre eux les différents livres publiés par le père Boutauld depuis 1680, pour s'assurer qu'ils partent tous de la même main, et qu'ils ont été écrits sous la même inspiration : on y retrouve à chaque page Fouquet et le prisonnier de Pignerol. » Bien des passages en effet rappellent une certaine grandeur et une chute profonde. Les *Conseils de la Sagesse*, contrefaits en Hollande avec les caractères d'Elzevier, à La Haye, ont eu depuis quatre ou cinq éditions.

Fouquet avait été marié deux fois; sa première femme s'appelait Marie Fourché, dame de Quéhillac, riche héritière de Bretagne; la seconde se nommait Marie-Madeleine de Castille-Villemareuil, fille unique de François de Castille, maître des requêtes, puis président aux requêtes du Palais, née en 1633, morte en 1716. Choisy l'accuse de fierté et d'insolence; mais il dit qu'elle changea beaucoup après la chute de son mari. Depuis la condamnation de Fouquet, elle assiégea le roi de placets et de sollicitations pour obtenir que la prison du surintendant fût changée en exil (1). Il n'eut du premier lit que *Marie* FOUQUET, mariée, en 1657, à Armand de Béthune, duc de Charost, pair de France, gouverneur de Calais et pays reconquis, lieutenant général en Picardie et au pays de Hainault, chevalier des Ordres du Roi. Du second lit il laissa *Louis-Nicolas* FOUQUET, comte de Vaux, vicomte de Melun, qui épousa Jeanne Guyon, et mourut en 1705; *Charles-Armand*, prêtre de l'Oratoire; *Louis*, marquis de Belle-Isle; et *Marie-Magdeleine*, qui épousa Emmanuel de Crussol d'Usez, marquis de Montsalez.

(1) On trouve un de ces placets présenté au roi le jour de sa fête dans le 1er volume des *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*; une harangue de Mme Fouquet au roi parut dans un petit livre intitulé : *Formulaire des inscriptions et souscriptions des lettres dont le roi de France est traité par tous les potentats de l'Europe et dont il les traite réciproquement*. Les exemplaires de ce petit in-16 eurent beaucoup de peine à s'introduire en France, dit le bibliophile Jacob, quoique le sujet adulateur de l'ouvrage eût été imaginé sans doute pour servir de recommandation à la harangue.

Cependant, la catastrophe qu'on redoutait n'eut pas lieu, et même la vie du prisonnier fut protégée miraculeusement lorsque, en juin 1665, la foudre tomba en plein midi sur le donjon de Pignerol, mit le feu aux poudrières, et fit sauter une partie de la prison avec bien des victimes, écrasées sous les ruines. Fouquet, presque lui seul sain et sauf, conservé dans la niche d'une fenêtre, fournit à ses amis l'occasion de répéter que souvent ceux qui paraissent criminels devant les hommes ne le sont pas devant Dieu. A la suite de cet accident, il fut transféré au fort de Pérouse, d'où il revint à Pignerol. Guy Patin dit, au mois de septembre 1670 : « Il est certain que le roi d'Angleterre a écrit au roi en faveur de M. Fouquet; mais il n'y a pas d'apparence que M. Colbert consente à cette liberté, contre laquelle il a fait tant de machines. » Ailleurs, il dit que les jésuites, à qui Fouquet, leur *grand patron* du temps de ses richesses, avait donné tant de marques de munificence (plus de 600,000 fr.), s'employèrent aussi, mais en vain, par reconnaissance à secourir leur bienfaiteur.

Quant au prisonnier, renonçant au bout de deux ans à lutter de ruse avec Saint-Mars, il se contenta, suivant le rédacteur du *Procès de Fouquet*, d'exercer ses beaux talents à la contemplation des choses spirituelles, et composa de mémoire plusieurs traités de morale dignes de l'approbation de tout le monde, pour imiter le ver à soie dans sa coque, dont il avait fait son emblème avec cette devise : *Inclusum labor illustrat*.

A la fin de 1672 quelques adoucissements furent apportés à sa captivité. On lui remit une lettre de sa femme, avec permission d'y répondre en présence de Saint-Mars; depuis, d'autres lettres de Mme Fouquet lui parvinrent encore par l'entremise de Louvois. Il obtint successivement d'écrire au roi et à Louvois; d'être instruit des succès du roi dans ses guerres, de recevoir par écrit des consultations de son médecin Pecquet et de plusieurs praticiens de Paris; de prendre l'air de deux jours l'un pendant deux heures chaque jour, sous la menace de retourner dans sa chambre pour toujours s'il essayait de lier des intelligences avec quelqu'un; de communiquer avec le comte de Lauzun (*voy.* ce nom), prisonnier d'État comme lui à Pignerol; de lire le *Mercure galant*, d'adresser des mémoires cachetés au roi, de jouer et converser avec les officiers de Saint-Mars à tous les jeux honnêtes qu'il pouvait désirer, de se promener dans l'étendue de la citadelle accompagné de quelques soldats; de dîner avec Mme de Saint-Mars, quand même il y aurait des étrangers, de passer des matinées et des après-dîners enfermé dans son appartement, en compagnie des officiers de la garnison du château; enfin, au mois de mai 1679, il put embrasser sa femme et ses enfants. Sa femme s'établit même à Pignerol, et enfin on devait permettre à sa

fille d'aller habiter au donjon une
dessus de la sienne, lorsqu'on appr
Fouquet.

On fixe en général la date de cet é
1680. Gourville dit, dans ses *Mémoires*, q
quet sortit de prison quelque temps av
mort. « La comtesse de Vaux, sa bell
Voltaire dans le *Siècle de Louis XIV*,
déjà confirmé ce fait; cependant on croit
traire dans sa famille. Ainsi on ne
est mort cet infortuné, dont les
avaient tant d'éclat quand il étai

La correspondance de Louvois avec
Mars fait mention cependant de la mort d
quet, que lui aurait annoncée une lettre
officier, écrite le 23 mars 1680. Ses amis cr
alors qu'il allait obtenir sa grâce. « Vous
je crois, écrit Bussy, la mort d
M. Fouquet dans le temps qu'on
mis d'aller aux eaux de Bourbon? C
sion est venue trop tard : la mauvaise f
a avancé ses jours. » Cette lettre singuliè
datée de Paris le 25 mars 1680, deux jour
lement après la mort de Fouquet à
Le 3 avril, Mme de Sévigné apprend
nouvelle à sa fille, Mme de Grignan : «
enfant, le pauvre Fouquet est mort, j'en su
chée : je n'ai jamais vu perdre tant d'amis
donne de la tristesse.... Mlle de Scuder
très-affligée de la mort de M. Fouquet.
voilà cette vie qui a tant donné de peine à
server. Il y auroit beaucoup à dire la
maladie a été des convulsions sans pouv
mir. » Le surlendemain, elle écrit encore
fille : « Si j'étois du conseil de la fa
M. Fouquet, je me garderois bien de faire
ger son pauvre corps, comme on dit
faire : je le ferois enterrer là; il ser
rol, et, après dix-neuf ans, ce ne ser
cette manière que je voudrois le faire so
Puis elle écrit encore à M. de Guitaud : «
famille de ce pauvre homme me croyoit, el
le feroit point sortir de prison à demi; pui
son âme est allée de Pignerol dans le ciel,
laisserois son corps après dix-neuf ans : il
de là tout aussi aisément dans la vallée de J
phat que d'une sépulture au milieu de ses
res; et comme la Providence l'a conduit d
manière extraordinaire, son tombeau le se
aussi. » Cependant, le 9 avril, Louvois écri
Saint-Mars : « Le roi me commande de v
faire savoir que sa majesté trouve bon que v
fassiez remettre aux gens de Fouq
corps de feu son mari, pour l
où bon lui semblera. » Ce n'est
an plus tard que le corps, transpo
inhumé, dit-on, le 28 mars
couvent des Filles de la Visit
mais aucun acte, aucune
tate, et son cercueil n'a
des fouilles pratiquées à
Faut-il supposer qu'on e

roi en faisant le moindre bruit autour de cette tombe, et en écrivant seulement, même sur un tombeau, le nom de ce malheureux à qui le roi n'avait pas pardonné; ou bien, comme l'imagine M. le bibliophile Jacob, la famille, craignant une substitution de cadavre, aurait-elle reculé devant des hommages rendus à un mort étranger?

M. Paroletti, qui, au commencement du dix-neuvième siècle, a fait des recherches spéciales à Pignerol, n'y a trouvé aucun acte concernant la mort de Fouquet. D'après ses recherches, il suppose que la mort de Fouquet a dû avoir lieu à la citadelle de Pignerol, vers le milieu du mois de mars 1680; que son corps a été probablement déposé dans les caveaux de l'église Sainte-Claire, jusqu'à ce qu'il fût transporté à Paris; mais il n'apporte aucune preuve, et pense que la dispersion des papiers de ce couvent est la cause du manque d'indications précises. Comment expliquer cependant l'ignorance de la famille? C'est néanmoins aller trop loin, nous le craignons, que d'inférer de ces difficultés, comme le fait M. Paul Lacroix, que l'homme au masque de fer n'est autre que Fouquet, parce que le roi voulait se débarrasser des importunités de sa famille et ne pas le rendre à la liberté; parce que sa mort n'est pas clairement constatée et que c'est à partir de cette époque qu'on voit poindre le prisonnier masqué; parce que c'est le même geôlier, les mêmes précautions, la même vengeance, etc. Mais d'abord Fouquet aurait encore vécu dans ce cas vingt-trois ans; il aurait eu à la mort du prétendu Marchialy quatre vingt-huit ans. C'est beaucoup pour un homme qui aurait tant souffert! D'ailleurs, les amis de Fouquet ne nous semblent pas douter précisement de sa mort : les détails seuls ne leur en sont pas bien connus.

Dans sa prison, Fouquet apprenait le latin et la pharmacie à ses domestiques; il composait des vers pieux à l'aide du *Dictionnaire des Rimes;* il imaginait des onguents et des remedes pour différents maux. Louvois ayant eu mal aux yeux, en 1678, ne craignit pas de lui faire demander par Saint-Mars de l'*eau de casse-lunette* et un mémoire sur la manière dont elle se fait. Le 8 avril 1680, le même Louvois écrit à Saint-Mars : « Vous avez eu tort de souffrir que M. de Vaux ait emporté les papiers et les vers de M. son père, et vous deviez faire enfermer cela dans son appartement. » Le *Recueil des Défenses de M. Fouquet* fut imprimé en Hollande par les Elzevier, 1665-1667, 15 volumes in-12, malgré les négociations menaçantes de Colbert avec les États-Généraux. Il contient tout le procès de Fouquet. Les défenses furent sans doute écrites ou corrigées par lui. Pélisson et Levayer de Boutigny y coopérèrent. Une seconde édition, en 16 volumes, porte ce titre : *Œuvres de M. Fouquet*, 1696. On attribue à Fouquet les *Conseils de la Sagesse, ou recueil de maximes de Salomon*, publié par le père Boutauld (*voy.* ce nom), à Paris, en 1677. Ce ne fut qu'en juin 1683 que le père Boutauld put obtenir la permission d'imprimer la *Suite des Conseils de la Sagesse*. En 1682, le comte de Vaux publia une nouvelle édition des *Conseils de la Sagesse*, avec cette mention : *Revue et augmentée par l'auteur*. On peut encore attribuer à Fouquet : *Méthode pour converser avec Dieu*, 1684, in-16, sorte d'extrait des *Conseils de la Sagesse*, qui fut supprimé malgré l'approbation de la Compagnie de Jésus; et *Le Théologien dans les conversations avec les sages et les grands du monde*, 1683, in-4°, que le père Boutaud recueillit dans ses papiers et dédia au roi. Le père d'Avrigny nie, il est vrai, que Fouquet ait composé cet ouvrage, qu'il revendique, comme les précédents, pour le père Boutauld. « Mais il suffira, dit M. Paul Lacroix, de comparer entre eux les différents livres publiés par le père Boutauld depuis 1680, pour s'assurer qu'ils partent tous de la même main, et qu'ils ont été écrits sous la même inspiration : on y retrouve à chaque page Fouquet et le prisonnier de Pignerol. » Bien des passages en effet rappellent une certaine grandeur et une chute profonde. Les *Conseils de la Sagesse*, contrefaits en Hollande avec les caractères d'Elzevier, à La Haye, ont eu depuis quatre ou cinq éditions.

Fouquet avait été marié deux fois; sa première femme s'appelait Marie Fourché, dame de Quéhillac, riche héritière de Bretagne; la seconde se nommait Marie-Madeleine de Castille-Villemareuil, fille unique de François de Castille, maître des requêtes, puis président aux requêtes du Palais, née en 1633, morte en 1716. Choisy l'accuse de fierté et d'insolence; mais il dit qu'elle changea beaucoup après la chute de son mari. Depuis la condamnation de Fouquet, elle assiégea le roi de placets et de sollicitations pour obtenir que la prison du surintendant fût changée en exil (1). Il n'eut du premier lit que *Marie* FOUQUET, mariée, en 1657, à Armand de Béthune, duc de Charost, pair de France, gouverneur de Calais et pays reconquis, lieutenant général en Picardie et au pays de Hainault, chevalier des Ordres du Roi. Du second lit il laissa *Louis-Nicolas* FOUQUET, comte de Vaux, vicomte de Melun, qui épousa Jeanne Guyon, et mourut en 1705; *Charles-Armand*, prêtre de l'Oratoire; *Louis*, marquis de Belle-Isle; et *Marie-Magdeleine*, qui épousa Emmanuel de Crussol d'Usez, marquis de Montsalez.

(1) On trouve un de ces placets présenté au roi le jour de sa fête dans le 1er volume des *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*; une harangue de Mme Fouquet au roi parut dans un petit livre intitulé : *Formulaire des inscriptions et soubscriptions des lettres dont le roi de France est traité par tous les potentats de l'Europe et dont il les traite réciproquement*. Les exemplaires de ce petit in-16 eurent beaucoup de peine à s'introduire en France, dit le bibliophile Jacob, quoique le sujet adulateur de l'ouvrage eût été imaginé sans doute pour servir de recommandation à la harangue.

Le surintendant avait cinq frères et six sœurs. L'aîné, *François*, mourut archevêque de Narbonne, en 1673 ; le second, *Basile*, abbé de Barbeaux, de Rigny, fut chancelier des Ordres du Roi ; le troisième, *Yves*, mourut jeune, conseiller au parlement de Paris, sans avoir été marié; les deux derniers furent *Louis*, évêque et comte d'Agde, et *Gilles*, premier écuyer de la grande écurie, mort en 1694, marié à Anne d'Aumont, fille du marquis d'Aumont, gouverneur de Touraine. Ses sœurs avaient toutes été religieuses, cinq de l'ordre de Sainte-Marie, et une abbesse du Parc aux Dames. L. Louvet.

Abbé de Choisy, *Mémoires pour servir à l'histoire du règne de Louis XIV*. — D'Auvigny, *Les Vies des hommes illustres de la France*, t. V. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Mme de Sévigné, *Lettres*. — Guy Patin, *Lettres*. — Mme de Motteville, *Mémoires pour servir à l'histoire de la reine Anne d'Autriche*. — Mlle de Montpensier, *Mémoires*. — Marquis de Montglat, *Mémoires*. — Gourville, *Mémoires*. — Mme de La Fayette, *Histoire de Mme Henriette d'Angleterre*. — Paul L. Jacob, bibliophile, *Hist. de l'homme au masque de fer*. — Delort, *Hist. de la détention des philosophes*. — Modeste Paroletti, *Sur la mort du surintendant Foucquet ; notices recueillies à Pignerol*. — Dufey (de l'Yonne), notice dans le *Dict. de la Conversation*. — Sainte-Beuve, le surintendant Fouquet, dans les *Causeries du lundi*. — P. Clément, article Fouquet, dans l'*Histoire de Colbert*. — Walckenaër, *Mémoires touchant la vie et les écrits de Mme de Sévigné*.

* FOUQUET ou FOUCQUET (*Louis*), prélat français, frère du surintendant, mort en 1703, évêque et comte d'Agde, maître de l'Oratoire du roi, joua un certain rôle dans les troubles de la Fronde. On lui attribue l'invention du signe de ralliement du papier, qui fut alors opposé à celui de la paille. Il devint un moment le médiateur de la paix entre la cour et les princes. Le cardinal de Retz prétend, dans ses *Mémoires*, que l'abbé Fouquet proposa à la reine de le faire assassiner. Il chercha toujours à perdre le coadjuteur à la cour, et se montra en tout temps le promoteur et l'exécuteur le plus ardent des résolutions prises contre ce chef de la Fronde. Attaché à Mazarin, l'abbé Fouquet servit d'intermédiaire entre son frère et le ministre exilé. Les deux frères ne restèrent pas toujours d'accord, si l'on en croit Choisy, qui raconte une querelle qu'ils auraient eue dans l'anti-chambre du cardinal Mazarin, deux mois avant sa mort. L'abbé aurait reproché au surintendant des dépenses excessives; le surintendant se serait moqué des dépenses inutiles de l'abbé pour faire l'agréable à Mme de Châtillon. En tous cas, les deux frères ne restèrent sans doute pas ennemis. Après la disgrâce du surintendant, l'abbé Fouquet reçut l'ordre de se retirer dans ses abbayes. Vers la fin de sa vie, âgé et infirme, il dut confier la direction de son diocèse à son neveu, l'abbé Charles-Armand Fouquet, qui la garda jusqu'à la mort de son oncle. L. Louvet.

Mlle de Montpensier, *Mémoires*. — Cardinal de Retz, *Mémoires*. — Guy Joly, *Mémoires*. — Marquis de Montglat, *Mémoires*. — Gourville, *Mémoires*. — Choisy, *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*.

* FOUQUET ou FOUCQUET (*Charles-Armand*), abbé, fils du surintendant Fouquet, né le 9 août 1657, mort à Paris, le 18 septembre 1734, entra dans la congrégation de l'Oratoire vers 1680. En 1701 il alla à Agde, pour gouverner le diocèse de son oncle, et l'administra pendant dix-huit mois. Il fut ensuite supérieur du séminaire de Saint-Magloire à Paris de 1699 à 17[illegible]. En 1711 il devint assistant du général de l'Oratoire jusqu'en 1717. « C'étoit, dit Moréri, un homme d'une grande sagesse, très-instruit des matières ecclésiastiques et non moins respectable par ses vertus que digne de louanges par son esprit, sa rare prudence et ses talents. » Lié particulièrement avec Arnauld et Nicole, il fut un des légataires universels de ce dernier. Les abbés Bignon, Boileau, Couet et Duguet furent aussi ses amis. Le cardinal de Noailles lui accorda également sa confiance. L. Louvet.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

* FOUQUET ou FOUCQUET (*Louis*), marquis de Belle-Isle, baron de Villars, seigneur de Pomai, fils du surintendant, et frère du précédent, né en 1660, mort à Paris, le 26 août 1738, fut d'abord chevalier de Saint-Jean de Jérusalem ; mais n'étant point profès, il quitta la croix, et épousa Catherine-Agnès de Lévis. Il s'était présenté à tout, au dire de Saint-Simon; mais le roi n'avait voulu de lui pour rien. Il eut de son mariage : le maréchal de Belle-Isle, qui suit; *Louis-Charles-Armand*, chevalier de Belle-Isle; *Marie-Anne-Madeleine*, morte en 1743, mariée à Marc-Antoine Valon, baron de Montmorin; et *Marie-Madeleine*, morte en 1749, veuve de Louis, marquis de la Vieuville. L. Louvet.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

FOUQUET (*Charles-Louis-Auguste* Ier), comte, puis duc de Belle-Isle, maréchal de France et ministre, né à Villefranche de Rouergue, le 22 septembre 1684, mort à Paris, le 26 janvier 1761. Petit-fils du surintendant des finances, il entra à seize ans dans les mousquetaires, fut nommé capitaine dans le régiment de royal-cavalerie en 1702, et fit en cette qualité les campagnes d'Allemagne et du Rhin, dans lesquelles sa bouillante valeur lui fit recevoir plusieurs blessures. Il assista aux deux batailles d'Hochstett, à celle de Donawert, à la prise d'Augsbourg; il passa ensuite à l'armée d'Italie en qualité de mestre de camp d'un régiment de dragons qui portait son nom, se distingua sous Vendôme, revint ensuite aux armées du Rhin et de Flandre, et défendit Lille avec Boufflers. Il fut un des otages livrés après la reddition de la place. Nommé brigadier de dragons, il fit encore les campagnes d'Allemagne et du Rhin, sous les maréchaux d'Harcourt et Berwick; servit dans la guerre de 1719, contre l'Espagne, en qualité de maréchal de camp, grade qu'il avait obtenu en 1718, commanda en 1727 le camp de la Moselle, fortifia Metz, et fut créé lieutenant général en 1731. Il ser-

vit sous Berwick à l'armée du Rhin, et obtint bientôt le gouvernement des Trois-Évêchés. Après la mort de Charles VI, empereur d'Allemagne, il fut envoyé près des princes en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, et ne contribua pas peu à faire élire empereur l'électeur de Bavière; il assista à son couronnement, et déploya une magnificence qui éclipsait même celle de la plupart des électeurs. On l'a accusé avec raison d'avoir poussé le roi à cette guerre de Sept Ans, qui ne rapporta rien à la France; mais Belle-Isle y gagna des grades et des décorations. Créé maréchal de France en 1741, quelques jours avant son départ pour Francfort, et duc de Gisors l'année suivante, il reçut de l'empereur d'Allemagne le titre de prince de l'Empire, et du roi d'Espagne la décoration de la Toison d'Or. Il commanda l'armée de Bohême, et remporta de brillants avantages; mais le roi de Prusse, en traitant avec la reine de Hongrie, affaiblit les forces de l'empereur, et l'armée française fut enfermée dans Prague. Fouquet, ayant reçu l'ordre de quitter Prague et de sauver l'armée, montra une habileté peu ordinaire dans la retraite qu'il fit à travers un pays hostile et par un froid excessif; les ennemis ne purent pas entamer un seul de ses régiments. Après avoir commandé l'armée du Rhin sous le roi, conjointement avec Noailles, Coigny et Maillebois, il fut envoyé à Munich pour convenir avec les rois alliés du plan de la prochaine campagne. Arrêté à son retour, sur le territoire de Hanovre, sous prétexte qu'il n'avait pas de passe-ports, il fut conduit en Angleterre, et y resta détenu pendant six mois. Rendu à la liberté au mois d'août 1745, il alla prendre le commandement de l'armée de Piémont sous l'infant don Philippe, força les ennemis à repasser le Var, les battit à Vintimille et à Montauban, et leur fit plus de dix mille prisonniers. La paix se conclut en octobre 1748. De retour en France, le maréchal de Belle-Isle fut créé pair par le roi, et l'Académie l'admit dans son sein, sans doute pour ses proclamations et discours aux armées; car un opuscule qu'on lui a attribué n'est pas même de lui. Le 16 mai 1756, il fut nommé ministre d'État, et secrétaire d'État au département de la guerre en mars 1758. Il opéra des réformes dans son département, mais s'attacha beaucoup aux petites choses et accueillit trop légèrement quelquefois des projets inexécutables. « J'ai fait des fautes, disait-il, mais je n'ai jamais eu l'orgueil ridicule de ne pas en convenir. » On lui a aussi reproché d'avoir trop aimé les femmes; il était d'une grande sobriété. Le duc de Belle-Isle prit une grande part aux affaires politiques de l'Europe dans la première partie du dix-huitième siècle, et s'il n'agit pas toujours dans les véritables intérêts de la France, il ne faut accuser que son discernement et non son cœur; il avait le culte de l'honneur et l'amour de son pays. Il déploya une habileté consommée dans ses négociations : Frédéric, après le couronnement de l'empereur, l'appelait « le législateur de l'Allemagne ». Il mourut après une longue maladie; il était dans la soixante-dix-septième année de son âge. Le père Neuville prononça son oraison funèbre.

H. C.

Voltaire, *Siècle de Louis XV*. — Lacretelle, *Histoire du dix-huitième siècle*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXVII, XXVIII, XXIX. — De Courcelles, *Dictionn. des Généraux français*. — Soulavie, *Mémoires de Richelieu*. — *Mercure historique* (août 1762).

FOUQUET (*Louis-Marie* DE), comte de BELLE-ISLE, duc DE GISORS, fils unique du précédent, né à Paris, le 27 mars 1732, mort en 1758. Il commanda, encore tout jeune, un régiment que lui fit donner son père, obtint le gouvernement des Trois-Évêchés et la lieutenance générale des duchés de Bar et de Lorraine, dont son père se démit en sa faveur. Il montra en Allemagne et sur le Rhin une brillante valeur. Il donnait les plus belles espérances, lorsque, dans une charge imprudente qu'il fit à Crevelt, à la tête d'un régiment de cavalerie, il reçut une blessure dont il mourut quelques jours après. Sa mort excita des regrets universels : il n'avait pas vingt-six ans.

H. C.

De Courcelles, *Dictionn. des Généraux français*.

FOUQUET (*Charles-Louis-Armand* DE), chevalier, puis comte de BELLE-ISLE, frère du maréchal de France, né à Agde, le 19 septembre 1693, mort le 19 juillet 1747. Il entra dans les mousquetaires en 1707, fut fait capitaine dans le régiment de dragons de son frère, servit en Flandre et sur les bords du Rhin comme colonel, et se trouva dans Lille avec Boufflers. Mestre de camp d'un régiment de dragons, il fit la campagne de Flandre, et son régiment fut réformé bientôt après. Il reprit du service en 1733, comme volontaire à l'armée du Rhin, se trouva au siége de Kehl, fut fait brigadier en 1734 et maréchal de camp en 1738. Il s'était distingué par une action d'éclat à Trarbach sous Berwick. Ayant accompagné son frère à Francfort, il fut chargé d'annoncer au roi la nouvelle du succès de la négociation, et il reçut le grade de lieutenant général le 27 février 1742. Il fut employé en Bohême en cette qualité, se distingua à Suffelsheim, et soumit la partie de l'Autriche comprise entre le Danube et le lac de Constance. Arrêté et conduit en Angleterre avec son frère, il servit sous lui à son retour dans le Piémont, le seconda vaillamment durant la première campagne, et fut tué d'un coup de feu, à la tête des troupes qu'il conduisait, en voulant forcer les retranchements du col de l'Assiette qui couvraient Exiles et Fenestrelles.

H*** C***.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Botta, *Storia d'Italia*, t. XLV. — Lacretelle, t. VIII.

FOUQUET (*Henri*), médecin français, né à Montpellier, en 1727, mort dans la même ville, le 10 octobre 1806. Il fit son éducation chez les jésuites, et dès lors il montra un penchant décidé pour

l'étude de la médecine; mais son père le fit entrer dans le commerce. Cette carrière lui déplut; il la quitta promptement, s'attacha, comme secrétaire intime, à un homme qui occupait une place élevée dans la diplomatie, et le suivit à Paris. Il devint ensuite secrétaire général de l'intendance du Roussillon, et revint enfin dans sa ville natale. Quoique âgé de trente-deux ans, il résolut de commencer ses études de la médecine; il y porta la sagacité d'un esprit déjà formé, dans la capitale, par la fréquentation assidue des cours au Jardin du Roi et des bibliothèques publiques. Il fut reçu bachelier en 1759, et soutint à cette occasion une thèse, *De Fibræ Natura, viribus et morbis in corpore animali*; Montpellier, 1759, in-4°. Après avoir exercé la médecine avec succès à Marseille pendant quelques années, il se fixa, en 1766, à Montpellier, et dès l'année suivante il publia son *Essai sur le pouls, considéré par rapport aux affections des principaux organes*; Montpellier, 1768, in-8°. Peu de temps après, il fut nommé médecin de l'hôpital militaire de la citadelle. Partageant son temps entre la pratique et l'étude, il se fit connaître dans le monde savant par d'importants ouvrages. Il avait déjà fourni à l'*Encyclopédie* les articles *Sensibilité* et *Vesicatoire*, qui, suivant Desgenettes, « lui avaient fait beaucoup d'honneur, » mais que Fouquet lui-même jugea plus tard avec une extrême sévérité. Il publia en 1780 une traduction des *Mémoires de Lind sur les fièvres et la contagion*, et une autre de l'ouvrage de Dimsdale, *sur l'inoculation de la petite vérole*; il ajouta à celle-ci un mémoire qui, sous le titre de *Traitement de la Petite Vérole des Enfants* (Amsterdam, 1772, in-12), contribua beaucoup à répandre la pratique de ce préservatif. Il remplaça en 1782, à l'école de médecine, Imbert et Barthez, retenus à Paris par d'autres fonctions, et pendant trois ans il enseigna la physiologie; il remplit ensuite avec succès la chaire vacante par la mort de Sabatier.

Lorsque les écoles de médecine furent réorganisées, il professa dans celle de Montpellier la medecine clinique, et le mode d'enseignement qu'il adopta fut aussitôt suivi dans les universités étrangères Peu après, il rendit compte de cette methode dans son *Discours sur la Clinique*, Montpellier, 1803, in-4°; et il y joignit, à l'exemple de Sydenham, le *Tableau des Observations recueillies dans ses leçons*. Fouquet était médecin des salles militaires a l'hospice civil de Montpellier, et on le regardait comme l'oracle de l'école de cette ville. « Il reunissait, dit Desgenettes, tout ce qui peut donner l'idee d'un philosophe et d'un medecin. Aux dons de l'esprit, dont la nature l'avait comble, elle avait ajoute une taille elevee et imposante, une figure decente, noble, calme. Son urbanité vraiment attique tenait à des mœurs douces... La litterature grecque ne lui etait point etrangère, et il faisait ses délices de la lecture de Lucrèce, d'Horace, de Virgile. Parmi les médecins qu'il prisait le plus étaient Hippocrate, et loin après lui Galien et [illegible] parmi les anciens; Baillou, Sydenham et [illegible] parmi les modernes. Il ne c[illegible] amis l'admiration que les é[illegible] lui avaient parfois arrachées. » O[illegible] déjà cités, on a de Fouquet : *De Corp[illegible] Hippocratis, seu de textu mucoso [illegible]*; ibid., 1774, in-4°; — *Prælectiones medicæ decem in Ludoviceo Monspeliensi*; ibid., 1777, in-12; — *De nonnullis morbis convulsivis œsophagii*; ibid., 1778, in-4°; — *Dissertatio medica de diabeta*; ibid., 1783, in-8°; — *Observations sur la constitution des six premiers mois de l'an* V; 1798, in-4°.

Dumas, *Éloge de Fouquet*; Montpellier, 1807. — Lamès, *Éloge de Fouquet*; ibid., 1808. — Desgenettes, article FOUQUET, dans la *Biographie médicale*.

FOUQUET (*Jean-François*), missionnaire français, vivait en 1729. Il entra dans la Société de Jésus, et fut choisi pour aller faire de la propagande catholique dans l'Asie centrale. Il apprit rapidement la langue chinoise et les divers idiomes du pays. Il s'instruisit alors dans la théogonie du céleste empire, et fut frappé d'y reconnaître de grandes ressemblances non-seulement avec le dogme chrétien, mais encore avec les prophéties contenues dans les Écritures Saintes. Selon lui, le *Chou-King* (livre sacré de Confucius) n'est qu'une paraphrase de la Genèse, et les glorifications adressées à Wen-Wang et à Tcheou-Koung, dans le *Chi-King* ne sont que des hymnes en l'honneur du Messie. On comprend combien cette interprétation consciencieuse ou habile dut aider au prosélytisme parmi les Chinois, qui se trouvaient ainsi n'avoir à changer que les noms de leurs dieux pour devenir les aînés des chrétiens dans la religion révélée. D'austères théologiens s'élevèrent contre les rapprochements du P. Fouquet, et blâmèrent ses moyens de conversion. Néanmoins, de retour à Rome, en 1720, le pape Clément XI lui conféra le titre d'évêque d'Eleuthéropolis. Il ne paraît pas que Fouquet, soit retourne en Chine. Lorsque Fourmont composa sa grammaire chinoise, l'Académie des Inscriptions lui conseilla de la soumettre au P. Fouquet, comme seul capable d'apprécier ce travail. On a de lui : *Tabula chronologica historiæ Sinicæ*, 1729, en trois feuilles, dans lesquelles le nom des monarques chinois et la relation des principaux événements de leur règne se trouvent retracés. L'auteur y donne une série complète des *Nianhao*, ou noms d'années. Matth Seutter a publié une reimpression de cette feuille, Augsbourg, 1746, in-fol., avec table chronologique en 2 feuilles in-fol.; -- une *Lettre* adressée au duc de La Force, et insérée dans les *Lettres édifiantes*, t. V. Cette missive donne des détails curieux sur l'armée chinoise et sur les bonzes.

A. DE L.

Abel de Rémusat, *Mélanges*.

FOUQUIER (*Pierre-Éloy*), médecin français, né à Maissemy (Picardie), le 25 juillet 1776, mort à Paris, en 1850. Il étudia la médecine à Paris, où il vint en 1794; au bout de quelques mois, il était placé en qualité de chirurgien de troisième classe à l'École de Mars; mais bientôt il revint continuer ses études comme élève de l'École de Santé, où il remporta un premier prix. Sa thèse inaugurale fut une sorte de paradoxe, qui eut cependant quelque succès : elle avait pour sujet les *Avantages d'une constitution débile* (1802, in-8°). En 1807 il fut nommé médecin suppléant à l'hôpital de La Charité, et en 1811 il ouvrit un cours de pathologie, auquel il joignit bientôt des leçons cliniques. Ses succès comme professeur et comme praticien le firent nommer, en 1820, professeur à la Faculté de Médecine. Il n'avait encore publié que divers mémoires de thérapeutique, de matière médicale et d'anatomie pathologique. A l'époque du blocus continental, il avait été chargé, par le doyen de la Faculté de Paris, de déterminer les vertus relatives des substances fébrifuges, afin de suppléer, autant que possible, au quinquina. Il fut désigné aussi par la Faculté pour aller, avec d'autres jeunes médecins, porter des secours aux habitants des départements de l'est, qui à la fin de l'année 1812 étaient atteints du typhus contagieux, sévissant dans cette partie de la France. Son dévouement dans cette occasion lui valut la décoration de la Légion d'Honneur. A son retour, le typhus avait pénétré dans Paris; Fouquier se chargea d'une salle de l'hôpital de La Charité consacrée exclusivement à cette maladie. A la mort de Corvisart, il fut titulaire de l'enseignement de la clinique interne, qu'il faisait déjà depuis quelque temps. Lors de la nouvelle organisation de la Faculté, qui eut lieu en 1823, il se retrouva professeur de clinique. Il fut aussi un des membres de l'Académie de Médecine dès la formation de ce corps. Charles X et Louis-Philippe le mirent au nombre de leurs médecins consultants. Lorsque la duchesse de Berry eut été incarcérée à Blaye, il reçut la mission d'aller constater sa grossesse, et s'acquitta d'une manière satisfaisante de cette mission délicate. A la mort de Marc, Louis-Philippe le nomma son premier médecin, et peu de temps après il fut promu au grade d'officier de la Légion d'Honneur. Fouquier est auteur des écrits suivants : *Traduction des Éléments de Médecine de Brown*; 1805, in-8°; — *Considérations générales sur le mode d'administration des médicaments, et observations sur l'usage interne de l'acétate de plomb*; publiées par F.-S. Ratier; 1820, in-8°; — *Traité de Médecine de Celse*, trad. en latin et en français, avec F.-S. Ratier; 1823, in-8°. Il a publié aussi les *Mémoires* suivants dans le *Bulletin de la Faculté de Médecine*, depuis 1814 : *Sur les bons effets de la noix vomique et de la strychnine dans la paralysie*; — *Sur la vertu de l'acétate de plomb pour arrêter les sueurs des phthisiques*; — *De l'action de la jusquiame, du laurier-cerise, de la laitue vireuse et de plusieurs autres substances narcotiques*; — *Sur la vertu comparative des divers succédanées de quinquina*; — avec M. Frédéric Bourdon, *Mémoire sur les affections chroniques de l'estomac et des autres viscères de l'abdomen*. Fouquier était aussi l'un des rédacteurs du *Journal de Médecine*. GUYOT DE FÈRE.

Sarrut, *Biog. des Hommes du Jour*, t. III, 2e partie. — Sachaille, *Les Médecins de Paris*. — Rabbe, etc., *Biog. port. des Contemporains*.

FOUQUIER-TINVILLE (*Antoine-Quentin*), fameux accusateur public, né à Hérouel (Artois), en 1747, guillotiné à Paris, le 8 mai 1795. Il était fils d'un cultivateur, fit ses études à Saint-Quentin, vint à Paris faire son droit, et y acheta une charge de procureur au Châtelet; malgré beaucoup d'activité, d'intelligence et une grande facilité d'élocution, il ne réussit pas, à cause de son inconduite, et il fut forcé de vendre sa charge, sans pouvoir acquitter ses dettes. Réduit aux expédients pour vivre, il adressa, en 1781, à Louis XVI, des vers médiocres, que l'abbé Delille a recueillis dans les notes de son poëme de *La Pitié*. Il dut à cette flatterie un modeste emploi de commis dans les bureaux de la police. Lors de la révolution, il se rangea violemment du côté des plus hardis démocrates, se fit remarquer dans la journée du 14 juillet, et devint bientôt commissaire de son district (Saint-Merry). La veille du 10 août, il passa la nuit à la commune, et se mêla le lendemain aux plus exaltés révolutionnaires. Robespierre et Danton le firent nommer, le 10 mars 1793, juré au tribunal révolutionnaire (c'est la date de l'institution de ce tribunal); son instruction, son air de froideur, un certain esprit de saillie le firent élire directeur du jury, puis accusateur public. Cette place parut suffire à son ambition. Il se regardait comme ministre de la justice politique; le comité de salut public devint son souverain, les jurés et le bourreau furent ses commis, de degrés différents. Il n'interrogeait que pour la forme, et ses recherches avaient pour objet non de s'éclairer sur la culpabilité de l'accusé, mais de remplir une formalité judiciaire en taillant de la besogne au bourreau. Le soir, vers dix heures, il allait rendre compte au comité de salut public de ce qui avait été fait à l'audience du jour; c'était à Robespierre, à Billaud-Varennes ou à Collot d'Herbois qu'il s'adressait. Il exposait ses conjectures, ses découvertes, et revenait avec des ordres nouveaux ou définitifs qu'il faisait exécuter le lendemain. Les jurés l'attendaient; il donnait le mot d'ordre à la section en activité; c'était de frapper ou d'acquitter. Il était logé au Palais de Justice, et ne sortait guère que pour aller le jour au tribunal et la nuit au comité.

Ce fut devant lui (24 avril 1793) que parut

Marat, mis en accusation par l'Assemblée nationale. Il contribua à l'acquittement; mais il méprisait l'accusé, dans lequel il ne voyait qu'une « bête féroce ». Il dénonça à la Convention Montané, juge à son tribunal, comme coupable d'indulgence. « Montané a laissé voir, disait-il, des sentiments girondins dans le procès de Charlotte Corday. » Ce fut lui qui plus tard accusa et fit condamner à mort Hébert et toute la commune de Paris; ce fut lui qui requit la mort contre Danton et ses amis; cependant, par instants, dans cette dernière affaire, il parut fort embarrassé, et prit les avis de Saint Just. Lorsque, le 22 prairial an II, on réorganisa le tribunal révolutionnaire, Fouquier-Tinville fut maintenu dans ses fonctions, ainsi que Dumas, Coffinhal, Herman, etc. Le 9 thermidor il resta chez lui. Le 10 il eut à constater l'identité de Robespierre, celle de la plupart de ses chefs, de ses collègues, mis hors la loi et traînés à la barre. Aux observations de quelques jurés qui s'interrogeaient sur ce qu'ils avaient à faire, il répondit : « Tout cela ne nous regarde pas, nous autres hommes de justice : c'est de la politique, la justice doit avoir son cours. »

Le 12 thermidor, Barrère, dans un rapport sur la nécessité de continuer les pouvoirs du comité de salut public, proposa de maintenir Fouquier-Tinville dans ses sanglantes fonctions; mais des murmures universels éclatèrent aussitôt : Fréron, qui avait lui-même une odieuse célébrité, s'écria : « On demande que Fouquier-Tinville aille cuver dans les enfers le sang dont il s'est enivré ». Et l'assemblée décreta le 14 qu'il serait jugé. Il demanda à comparaitre à la barre de la Convention : il s'y présenta le 21, et rejeta tous ses actes sur Robespierre. Cependant, l'instruction traîna en longueur; on espérait tirer de Fouquier des révélations sur les hommes et le gouvernement de la terreur. Il publia en effet un *Mémoire* où il rapporte des détails horribles sur la justice révolutionnaire; mais il ne parvint pas à se disculper des atrocités dont il fut l'ignoble instrument. Le tribunal se constitua en permanence; le procès dura quarante-un jours, et occupa une dizaine de séances; 200 témoins à charge et autant de témoins à décharge furent entendus. Fouquier fut convaincu « d'avoir fait périr une foule d'individus de l'un et de l'autre sexe et de tout âge sous le prétexte de conspiration, d'avoir fait juger en trois ou quatre heures jusqu'à soixante ou quatre-vingts personnes, sans que les formes légales fussent respectées ni épuisées, d'avoir fait encombrer des charrettes, préparées le matin, de victimes qui n'étaient pas désignées et contre lesquelles les jugements, signés en blanc, ne contenaient aucune disposition; d'avoir requis et ordonné l'exécution de plusieurs femmes qui s'étaient déclarées enceintes. » Ce misérable essaya de se défendre, et termina son plaidoyer par ces paroles : « La Convention a mis la terreur à l'ordre du jour : elle a proclamé l'extermination des rebelles : les [illegible] pour que je remplisse les [illegible] Je n'ai fait qu'obéir à vos ordres, [illegible] représentants, et vous m'accusez ! Lequel de vous m'a fait entendre une parole de réprimande ? Le sang découlait de la bouche de tous vos orateurs, et vos décrets surpassaient encore vos tribuns. Si je suis coupable, vous l'êtes tous, et j'accuse l'Assemblée entière. Je n'ai été que la hache de la Convention : punit-on une hache? » (1).

Condamné avec quinze autres agents de la justice révolutionnaire, il demanda à être promptement exécuté. Le lendemain il fut conduit à l'échafaud. Quelques hommes du peuple poursuivaient la charrette de leurs huées, et lui criaient : « Tu n'a plus la parole aujourd'hui »; par allusion à ce qu'il disait aux malheureuses victimes qui voulaient se justifier devant son tribunal). A qui il répliquait avait cynisme : « Et toi, canaille, imbécile, va chercher tes trois onces de pain à la section; moi du moins je meurs le ventre plein. »

Fouquier-Tinville avait la tête ronde, les cheveux noirs et unis, le front étroit et plissé, les yeux petits, le visage plein et grêlé, le regard sombre et pénétrant, la taille moyenne et la jambe forte. Son organe était bref et sourd, sa parole laconique. Il aimait la vie aisée, élégante, et la rechercha comme un but.

« En 1829, dit M. Fayot (auquel sont empruntés les principaux passages de cette notice), une femme mourait dans une mansarde de la rue Chabannais. Nul ne se présenta pour recueillir l'héritage, pas même sa fille, pauvre demoiselle de comptoir à Château-Thierry. Le gouvernement hérita donc et fit vendre le mobilier, qui rapporta 253 francs. Il y avait quelques vieux meubles, quelques papiers, deux ou trois livres de piété, un Christ, une relique, un portrait gravé et une médaille de cuivre. Le portrait était celui de Fouquier. A la médaille pendait un papier sur lequel on lisait : « Il la portait au cou lorsqu'il fit condamner la veuve Capet. » La pauvre femme qui laissait cet héritage au fisc royal était la veuve Fouquier-Tinville. A. DE L.

Frédéric Fayot, dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — A. de La Martine, *Histoire des Girondins*. — A. Thiers, *Histoire de la Révolution française*. — Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France*.

FOUQUIER D'HÉROUEL (*Antoine-Éloy-Jean-Baptiste*), agronome français, né à Forest (Nord), le 30 mars 1793, mort le 17 juin 1852. Il appartenait à la famille de Fouquier-Tinville. Après avoir servi quelque temps en qualité d'officier supérieur dans la maison du roi, il

(1) Les débats de son procès révélèrent des détails odieux; entre autres le suivant, rapporté par M. Fayot. Pour suffire à ces atroces exécutions il offrit au comité du salut public de faire agrandir la salle du tribunal, pour qu'on pût y condamner et exécuter en même temps. Un modèle même de la machine y fut placé; mais son ami Collot d'Herbois survint, et la fit enlever, s'écriant avec énergie : « Mais, malheureux, tu veux donc démoraliser le supplice ! »

donna sa démission, pour se vouer à l'agriculture et à l'industrie. Il fonda dans le département de l'Aisne une sucrerie indigène, qui a été un des premiers établissements de ce genre. Nommé membre du conseil général de l'Aisne en 1833, il fut chargé, en 1842, de l'inspection du haras départemental et de la distribution des primes accordées pour l'amélioration de la race chevaline. Président du comité agricole de Saint-Quentin, membre du conseil général d'agriculture et du commerce, il contribua puissamment à la formation du congrès agricole des sept départements du nord, et fut nommé, en 1846, vice-président du congrès d'Amiens. En 1849, il fut nommé membre de l'Assemblée législative. Il adhéra l'un des premiers à l'acte du 2 décembre, et fut l'un des membres de la commission consultative nommée par le président de la république. Il a été compris sur la première liste des membres appelés à siéger au sénat (26 janvier 1852). SICARD.

Les *Grands Corps politiques de l'État, Biographie complète des Membres du Sénat, du Conseil d'État et du Corps législatif. — Galerie historique et biographique des Membres du Sénat. — Documents particuliers.*

FOUQUIÈRES (*Jacques*), peintre flamand, né à Anvers, vers 1580, mort à Paris, en 1659. Élève du paysagiste J. Breughel, dit *de velours*, il acquit une grande réputation dans le même genre de peinture. Il fut appelé en France en 1621, et chargé de peindre les vues des différentes villes du royaume. Ces tableaux devaient orner la galerie du Louvre, et Louis XIII pour encourager l'artiste lui donna des lettres de noblesse. Fouquières avait un pinceau facile et brillant; mais il travaillait peu, et dépensait rapidement le prix de ses ouvrages. Il eut de grands démêlés avec Poussin, à propos de la décoration du Louvre. Poussin le traite fort mal dans sa correspondance, et l'appelle ironiquement le *baron de Fouquières;* car ce peintre, fier de ses lettres de noblesse, se donnait les airs d'un gentilhomme, et ne peignait que l'épée au côté. Après une lutte assez longue, Poussin perdit patience, et retourna à Rome. Cette victoire ne profita pas à Fouquières, qui, se laissant aller plus que jamais à la paresse et au désordre, tomba dans la misère, et mourut oublié. Sa réputation s'est relevée depuis; ses paysages sont encore estimés.

Félibien, *Entretiens sur les Ouvrages et les Vies des Peintres.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

FOUR. *Voy.* DUFOUR.

FOURCAULT (Le P. *Jean-Baptiste*), ornithologiste français, né le 4 mars 1719, à Fontaine-Française, près de Dijon, mort à Florence, le 4 août 1775. Entré dans l'ordre des Minimes, il fut envoyé à Mâcon, où, dans ses loisirs, il se mit à empailler des oiseaux avec une étonnante perfection, et parvint à former une collection ornithologique si importante que l'Académie royale des Sciences envoya la visiter par deux de ses membres, qui en firent un rapport très-avantageux. Mais les confrères du P. Fourcault l'obligèrent à s'en défaire, et il la vendit en 1761 à La Tourette, secrétaire de l'Académie de Lyon. En 1763, il fut appelé à Parme, par l'infant don Philippe, qui le nomma son ornithologiste, en le chargeant de la formation d'un cabinet d'histoire naturelle. Dans un voyage que le P. Fourcault fit à Rome, en 1775, il fut accueilli par le pape Pie VI, et ensuite retenu à Florence par le grand-duc; mais la mort le surprit dans cette ville. Les académies de Lyon et de Dijon, ainsi que l'Institut de Bologne et l'Académie des Arcades de Rome, l'avaient admis au nombre de leurs membres. GUYOT DE FÈRE.

Girault, *Notice;* dans le *Journal de la Côte-d'Or* du 20 décembre 1818.

FOURCROY (*Bonaventure*), poëte et jurisconsulte français, né à Clermont (Beauvoisis), vers 1610, mort le 25 juin 1691. Il fut reçu avocat en 1645, et choisi pour secrétaire des conférences qui se tinrent chez de Lamoignon dans le but de rédiger les arrêts de jurisprudence. Il fut l'ami de Molière, de Boileau, de Patru et du président de Lamoignon. Saint-Marc raconte que quand les *Satires* de Despréaux parurent pour la première fois, Fourcroy fit courir par toute la ville un imprimé conçu en ces termes : « On fait savoir à tous ceux qui n'ont pas lieu d'être satisfaits des satires nouvelles qu'ils aient à se trouver un tel jour, et à telle heure, chez le sieur Rollet, ancien procureur, où se tiendra le bureau des mécontents desdites satires, afin d'aviser aux intérêts des honnêtes gens mêlés en icelles. » Un jour que Molière disputait à table avec lui, en présence de Despréaux, l'avocat s'échauffant beaucoup et criant à tue-tête, Molière se tourna du côté du satirique, et lui dit « : Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix contre une gueule comme cela ? » On a de Fourcroy divers plaidoyers imprimés, entre autres celui qu'il fit pour *le gueux de Vernon.* Ses autres ouvrages sont : *Sonnets à M. le prince de Conti;* 1651, in-4° : le cardinal Mazarin est fort maltraité dans ces sonnets; — *Les Sentiments du jeune Pline sur la Poésie, tirés de quelques-unes de ses lettres;* Paris, 1660, in-12; — *Réflexions sur les décrétales d'Innocent III, touchant l'élection du patriarche de Constantinople;* Paris, 1689, in-8°.

Moréri. *Grand Dictionnaire historique.*

FOURCROY (*Antoine-François*, comte DE), célèbre chimiste français, né à Paris, le 15 janvier 1755, mort dans la même ville, le 16 décembre 1809. Il appartenait à la même famille que le précédent; mais cette famille était graduellement tombée dans une position de fortune très-précaire. Son père exerçait l'état de pharmacien, en vertu d'une charge qu'il avait dans la maison d'Orléans; la corporation des apothi-

Marat, mis en accusation par l'Assemblée nationale. Il contribua à l'acquittement; mais il méprisait l'accusé, dans lequel il ne voyait qu'une « bête féroce ». Il dénonça à la Convention Montané, juge à son tribunal, comme coupable d'indulgence. « Montané a laissé voir, disait-il, des sentiments girondins dans le procès de Charlotte Corday. » Ce fut lui qui plus tard accusa et fit condamner à mort Hébert et toute la commune de Paris; ce fut lui qui requit la mort contre Danton et ses amis; cependant, par instants, dans cette dernière affaire, il parut fort embarrassé, et prit les avis de Saint Just. Lorsque, le 22 prairial an II, on réorganisa le tribunal révolutionnaire, Fouquier-Tinville fut maintenu dans ses fonctions, ainsi que Dumas, Coffinhal, Herman, etc. Le 9 thermidor il resta chez lui. Le 10 il eut à constater l'identité de Robespierre, celle de la plupart de ses chefs, de ses collègues, mis hors la loi et traînés à la barre. Aux observations de quelques jurés qui s'interrogeaient sur ce qu'ils avaient à faire, il répondit : « Tout cela ne nous regarde pas, nous autres hommes de justice : c'est de la politique, la justice doit avoir son cours. »

Le 12 thermidor, Barrère, dans un rapport sur la nécessité de continuer les pouvoirs du comité de salut public, proposa de maintenir Fouquier-Tinville dans ses sanglantes fonctions; mais des murmures universels éclatèrent aussitôt : Fréron, qui avait lui-même une odieuse célébrité, s'écria : « On demande que Fouquier-Tinville aille cuver dans les enfers le sang dont il s'est enivré ». Et l'assemblée décreta le 14 qu'il serait jugé. Il demanda à comparaître à la barre de la Convention : il s'y présenta le 21, et rejeta tous ses actes sur Robespierre. Cependant, l'instruction traîna en longueur; on espérait tirer de Fouquier des révélations sur les hommes et le gouvernement de la terreur. Il publia en effet un *Mémoire* où il rapporte des détails horribles sur la justice révolutionnaire; mais il ne parvint pas à se disculper des atrocités dont il fut l'ignoble instrument. Le tribunal se constitua en permanence; le procès dura quarante-un jours, et occupa une dizaine de séances; 200 témoins à charge et autant de témoins à décharge furent entendus. Fouquier fut convaincu « d'avoir fait périr une foule d'individus de l'un et de l'autre sexe et de tout âge sous le prétexte de conspiration, d'avoir fait juger en trois ou quatre heures jusqu'à soixante ou quatre-vingts personnes, sans que les formes légales fussent respectées ni épuisées, d'avoir fait encombrer des charrettes, préparées le matin, de victimes qui n'étaient pas désignées et contre lesquelles les jugements, signés en blanc, ne contenaient aucune disposition; d'avoir requis et ordonné l'exécution de plusieurs femmes qui s'étaient déclarées enceintes. » Ce misérable essaya de se défendre, et termina son plaidoyer par ces paroles : « La Convention a mis la terreur à l'ordre du jour : elle a proclamé l'extermination des rebelles : les comités me les envoyaient pour que je remplisse les formalités du jugement. Je n'ai fait qu'obéir à vos ordres, citoyens représentants, et vous m'accusez ! Lequel de vous m'a fait entendre une parole de réprimande ? Le sang découlait de la bouche de tous vos orateurs, et vos décrets surpassaient encore vos tribuns. Si je suis coupable, vous l'êtes tous, et j'accuse l'Assemblée entière. Je n'ai été que la hache de la Convention : punit-on une hache? » (1).

Condamné avec quinze autres agents de la justice révolutionnaire, il demanda à être promptement exécuté. Le lendemain il fut conduit à l'échafaud. Quelques hommes du peuple poursuivaient la charrette de leurs huées, et lui criaient : « Tu n'a plus la parole aujourd'hui »; par allusion à ce qu'il disait aux malheureuses victimes qui voulaient se justifier devant son tribunal). A quoi il répliquait avait cynisme : « Et toi, canaille, imbécile, va chercher tes trois onces de pain à la section; moi du moins je meurs le ventre plein. »

Fouquier-Tinville avait la tête ronde, les cheveux noirs et unis, le front étroit et plissé, les yeux petits, le visage plein et grêlé, le regard sombre et pénétrant, la taille moyenne et la jambe forte. Son organe était bref et sourd, sa parole laconique. Il aimait la vie aisée, élégante, et la rechercha comme un but.

« En 1829, dit M. Fayot (auquel sont empruntés les principaux passages de cette notice), une femme mourait dans une mansarde de la rue Chabannais. Nul ne se présenta pour recueillir l'héritage, pas même sa fille, pauvre demoiselle de comptoir à Château-Thierry. Le gouvernement hérita donc et fit vendre le mobilier, qui rapporta 253 francs. Il y avait quelques vieux meubles, quelques papiers, deux ou trois livres de piété, un Christ, une relique, un portrait gravé et une médaille de cuivre. Le portrait était celui de Fouquier. A la médaille pendait un papier sur lequel on lisait : « Il la portait au cou lorsqu'il fit condamner la veuve Capet. » La pauvre femme qui laissait cet héritage au fisc royal était la veuve Fouquier-Tinville. A. DE L.

Frédéric Fayot, dans le *Dictionnaire de la Conversation*. — A. de La Martine, *Histoire des Girondins*. — A. Thiers, *Histoire de la Révolution française*. — Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France*.

FOUQUIER D'HÉROUEL (*Antoine-Éloy-Jean-Baptiste*), agronome français, né à Forest (Nord), le 30 mars 1793, mort le 17 juin 1852. Il appartenait à la famille de Fouquier-Tinville. Après avoir servi quelque temps en qualité d'officier supérieur dans la maison du roi, il

(1) Les débats de son procès révélèrent des détails odieux; entre autres le suivant, rapporté par M. Fayot. Pour suffire à ces atroces exécutions il offrit au comité du salut public de faire agrandir la salle du tribunal, pour qu'on pût y condamner et exécuter en même temps. Un modèle même de la machine y fut placé, mais son ami Collot d'Herbois survint, et la fit enlever, s'écriant avec énergie : « Mais, malheureux, tu veux donc démoraliser le supplice ! »

donna sa démission, pour se vouer à l'agriculture et à l'industrie. Il fonda dans le département de l'Aisne une sucrerie indigène, qui a été un des premiers établissements de ce genre. Nommé membre du conseil général de l'Aisne en 1833, il fut chargé, en 1842, de l'inspection du haras départemental et de la distribution des primes accordées pour l'amélioration de la race chevaline. Président du comité agricole de Saint-Quentin, membre du conseil général d'agriculture et du commerce, il contribua puissamment à la formation du congrès agricole des sept départements du nord, et fut nommé, en 1846, vice-président du congrès d'Amiens. En 1849, il fut nommé membre de l'Assemblée législative. Il adhéra l'un des premiers à l'acte du 2 décembre, et fut l'un des membres de la commission consultative nommée par le président de la république. Il a été compris sur la première liste des membres appelés à siéger au sénat (26 janvier 1852). SICARD.

Les Grands Corps politiques de l'État, Biographie complète des Membres du Sénat, du Conseil d'État et du Corps législatif. — Galerie historique et biographique des Membres du Sénat. — Documents particuliers.

FOUQUIÈRES (*Jacques*), peintre flamand, né à Anvers, vers 1580, mort à Paris, en 1659. Élève du paysagiste J. Breughel, dit *de velours*, il acquit une grande réputation dans le même genre de peinture. Il fut appelé en France en 1621, et chargé de peindre les vues des différentes villes du royaume. Ces tableaux devaient orner la galerie du Louvre, et Louis XIII pour encourager l'artiste lui donna des lettres de noblesse. Fouquières avait un pinceau facile et brillant; mais il travaillait peu, et dépensait rapidement le prix de ses ouvrages. Il eut de grands démêlés avec Poussin, à propos de la décoration du Louvre. Poussin le traite fort mal dans sa correspondance, et l'appelle ironiquement le *baron de Fouquières;* car ce peintre, fier de ses lettres de noblesse, se donnait les airs d'un gentilhomme, et ne peignait que l'épée au côté. Après une lutte assez longue, Poussin perdit patience, et retourna à Rome. Cette victoire ne profita pas à Fouquières, qui, se laissant aller plus que jamais à la paresse et au désordre, tomba dans la misère, et mourut oublié. Sa réputation s'est relevée depuis; ses paysages sont encore estimés.

Félibien, *Entretiens sur les Ouvrages et les Vies des Peintres.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

FOUR. *Voy.* DUFOUR.

FOURCAULT (Le P. *Jean-Baptiste*), ornithologiste français, né le 4 mars 1719, à Fontaine-Française, près de Dijon, mort à Florence, le 4 août 1775. Entré dans l'ordre des Minimes, il fut envoyé à Mâcon, où, dans ses loisirs, il se mit à empailler des oiseaux avec une étonnante perfection, et parvint à former une collection ornithologique si importante que l'Académie royale des Sciences envoya la visiter par deux de ses membres, qui en firent un rapport très-avantageux. Mais les confrères du P. Fourcault l'obligèrent à s'en défaire, et il la vendit en 1761 à La Tourette, secrétaire de l'Académie de Lyon. En 1763, il fut appelé à Parme, par l'infant don Philippe, qui le nomma son ornithologiste, en le chargeant de la formation d'un cabinet d'histoire naturelle. Dans un voyage que le P. Fourcault fit à Rome, en 1775, il fut accueilli par le pape Pie VI, et ensuite retenu à Florence par le grand-duc; mais la mort le surprit dans cette ville. Les académies de Lyon et de Dijon, ainsi que l'Institut de Bologne et l'Académie des Arcades de Rome, l'avaient admis au nombre de leurs membres. GUYOT DE FÈRE.

Girault, *Notice;* dans le *Journal de la Côte-d'Or* du 20 décembre 1818.

FOURCROY (*Bonaventure*), poëte et jurisconsulte français, né à Clermont (Beauvoisis), vers 1610, mort le 25 juin 1691. Il fut reçu avocat en 1645, et choisi pour secrétaire des conférences qui se tinrent chez de Lamoignon dans le but de rédiger les arrêts de jurisprudence. Il fut l'ami de Molière, de Boileau, de Patru et du président de Lamoignon. Saint-Marc raconte que quand les *Satires* de Despréaux parurent pour la première fois, Fourcroy fit courir par toute la ville un imprimé conçu en ces termes : « On fait savoir à tous ceux qui n'ont pas lieu d'être satisfaits des satires nouvelles qu'ils aient à se trouver un tel jour, et à telle heure, chez le sieur Rollet, ancien procureur, où se tiendra le bureau des mécontents desdites satires, afin d'aviser aux intérêts des honnêtes gens mêlés en icelles. » Un jour que Molière disputait à table avec lui, en présence de Despréaux, l'avocat s'échauffant beaucoup et criant à tue-tête, Molière se tourna du côté du satirique, et lui dit « : Qu'est-ce que la raison avec un filet de voix contre une gueule comme cela ? » On a de Fourcroy divers plaidoyers imprimés, entre autres celui qu'il fit pour *le gueux de Vernon.* Ses autres ouvrages sont : *Sonnets à M. le prince de Conti;* 1651, in-4° : le cardinal Mazarin est fort maltraité dans ces sonnets; — *Les Sentiments du jeune Pline sur la Poésie, tirés de quelques-unes de ses lettres;* Paris, 1660, in-12; — *Réflexions sur les décrétales d'Innocent III, touchant l'élection du patriarche de Constantinople;* Paris, 1689, in-8°.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

FOURCROY (*Antoine-François*, comte DE), célèbre chimiste français, né à Paris, le 15 janvier 1755, mort dans la même ville, le 16 décembre 1809. Il appartenait à la même famille que le précédent; mais cette famille était graduellement tombée dans une position de fortune très-précaire. Son père exerçait l'état de pharmacien, en vertu d'une charge qu'il avait dans la maison d'Orléans; la corporation des apothi-

caires ayant obtenu la suppression générale de ces sortes de charges, il perdit le peu de fortune qu'il avait, et la première jeunesse de Fourcroy fut atteinte par les malheurs que le monopole des privilégiés faisait éprouver à sa famille. Il en conserva un souvenir d'autant plus vif, qu'un tempérament délicat lui avait donné dès l'enfance une extrême sensibilité. Il brilla peu dans ses premières études, et quitta le collége d'Harcourt à quatorze ans, guère plus instruit qu'il n'y était entré; il se passionna ensuite pour la musique et pour la poésie, se mit à composer des pièces de théâtre, et eut un moment la fantaisie de se faire comédien. Toutes ses mesures étaient prises; mais heureusement le mauvais succès d'un de ses amis qui l'entraînait dans cette périlleuse carrière, et qui voulait le faire débuter après lui, l'en dégoûta et le guérit pour jamais de la folle passion qui l'avait séduit quelques instants.

Ses vues se tournèrent alors vers le commerce. Il prit des leçons d'écriture, étudia les changes, et accepta un emploi dans le bureau d'un commis du sceau, ami de sa famille. Il se fit bientôt du produit de ses honoraires et des leçons d'écriture qu'il donnait en ville un revenu de 9 fr. par jour. Mais au bout de deux ans, outré d'une injustice qu'on lui avait faite en le privant, en faveur d'un nouveau-venu, d'un avancement auquel il avait des droits incontestables, il sortit du bureau pour n'y plus reparaître; et il retomba, pour la troisième fois, dans l'incertitude et les perplexités d'un jeune homme sans fortune et sans état.

Par bonheur pour lui, Vicq-d'Azir s'était mis en pension chez son père. Cet homme illustre avait depuis longtemps reconnu la trempe d'esprit de Fourcroy. Ses conseils, son exemple, la juste célébrité qu'il s'était faite de bonne heure, les facilités et les secours qu'il offrait à son jeune protégé, achevèrent de le déterminer à embrasser la carrière de la médecine. Fourcroy se mit à étudier avec ardeur l'anatomie de l'homme et des animaux, la chimie, la botanique et l'histoire naturelle. Deux ans après, il publia une traduction d'un ouvrage de Ramazzini sur les *Maladies des Artisans*, qu'il enrichit de notes et d'éclaircissements puisés dans les lumières d'une chimie toute nouvelle.

Ce premier essai parut sous les auspices de la Société royale de Médecine, instituée en 1776, sur la demande et d'après le plan présenté par Vicq-d'Azyr, qui en fut créé secrétaire perpétuel. Cette Société était une sorte d'académie et comme un ministère de la médecine. La nature de ses fonctions lui donnait presque l'importance et l'autorité d'un corps politique. L'ancienne Faculté crut voir dans cette institution une atteinte portée à ses priviléges; ceux de ses membres qui siégeaient à la Société furent traités par elle de rebelles et d'hérétiques. Bientôt le schisme devint général, et ce ferment de discorde alla jusqu'à troubler le repos et con[illegible] de ce corps, si respectable d'aill[illegible]

Ce fut dans ces circonstances [illegible] concours dont voici le sujet et l'o[illegible] cien membre de la Faculté, le [illegible] avait institué un legs pour la récept[illegible] d'un jeune médecin tous les deux ans. L'époque d'un de ces concours étant arrivée en 1778, Fourcroy se présenta, et réunit tous les suffrages; mais la Faculté ne vit en lui qu'un protégé de Vicq-d'Azyr : elle se plut à humilier dans sa personne toute la Société, et il fut rejeté d'une voix unanime. Bucquet se récria contre cette injustice; il tenta de faire rougir ses confrères d'une semblable partialité, et leur proposa de faire les fonds pour la réception de Fourcroy (1); la Faculté consentit seulement à le recevoir *usque ad meliorem fortunam* : c'était la formule usitée. Mais Fourcroy refusa à son tour, et il trouva dans la générosité de ses amis plus qu'il ne fallait pour suffire à tant de dépenses: il fut enfin reçu en 1780.

Il n'était pas seulement médecin; il était aussi devenu un chimiste de premier ordre. Élève de Roux, de Maquer et surtout de Bucquet, il avait ouvert des cours particuliers de chimie, et il y attirait une foule prodigieuse. En 1784, la mort de Maquer laissa vacante la chaire de chimie du Jardin du Roi : c'était Buffon qui devait nommer à cette place; Fourcroy se mit sur les rangs, et quoiqu'il eût Berthollet pour concurrent, il fut choisi. Il entra l'année suivante à l'Académie des Sciences, où on le plaça dans la section d'anatomie, pour le faire passer ensuite dans celle de chimie, à laquelle il appartenait plus naturellement.

La chimie cependant allait prendre une face nouvelle, par le changement qu'on faisait subir à sa nomenclature. La première idée de ces innovations était due à Bergmann, qui entretenait souvent G. de Morveau sur cette matière. Lavoisier recevait alors chez lui les hommes les plus éclairés, Condorcet, Monge, Berthollet, Vicq-d'Azir, Baumé, Vandermonde, Poulletier de la Salle, etc. De ces excellents esprits il avait composé une sorte d'académie, à laquelle il soumettait, depuis 1778, ses belles expériences sur l'acide nitrique, l'acide sulfurique, l'acide carbonique, l'air atmosphérique et l'eau. En 1782 Fourcroy fut admis à ces conférences; de 1782 à 1787 on y jeta les fondements de la nouvelle nomenclature, et dans le courant de l'année 1787 Fourcroy publia le résultat de ce beau travail.

Deux ans après commença pour lui une nouvelle carrière. Appelé, en 1789, à faire partie du comité des électeurs de Paris, il fut élu, en 1792, député suppléant de Paris à la Convention nationale. Après avoir travaillé jour et nuit, pendant dix-huit mois, à l'extraction et à la purifi-

(1) Le diplôme de docteur coûtait alors plus de 6,000 livres.

cation du salpêtre destiné à la fabrication de la poudre, dont la France, attaquée de tous côtés à la fois, faisait alors une si grande consommation, il fut appelé, en juillet 1793, à siéger dans l'Assemblée, et devint aussitôt l'un des membres les plus actifs du comité d'instruction publique. C'est à lui que l'on dut l'agrandissement du Jardin des Plantes, la formation d'une commission des arts pour sauver de la destruction une foule d'ouvrages d'art et de chefs-d'œuvre. Il réussit à arracher des prisons Desault, chirurgien de l'hôtel-Dieu; il parvint à soustraire Chaptal à l'accusation de fédéralisme, en le faisant appeler de Montpellier à Paris pour l'employer à la fabrication du salpêtre. Il prit la défense de Darcet, et eut le bonheur de le sauver. Mais il ne put rien pour Lavoisier, et la calomnie lui fit plus tard un crime de son impuissance : on lui attribua la mort de Lavoisier. Il a repoussé avec éloquence cette odieuse imputation, qui fit le tourment du reste de sa vie : « On m'accuse de la mort de Lavoisier, dit-il dans une notice sur cet illustre chimiste; moi, son ami, le compagnon de ses travaux, son collaborateur dans la chimie moderne, son admirateur constant, comme on peut le voir dans tous mes ouvrages écrits avant ou depuis la révolution; moi! naturellement doux, non envieux, sans ambition; moi, qui, de tous ses confrères et ses amis, l'ai le plus défendu, le plus regretté, le plus pleuré, le plus loué publiquement et dans toutes les occasions. Elle est trop absurde cette calomnie pour avoir fait quelque impression sur ceux qui me connaissent de près ou de loin; mais elle laisse du louche dans quelques esprits peu accoutumés à réfléchir; elle a fait plaisir à des hommes qui se repaissent de méchancetés, à quelques hommes jaloux de mes succès et de la portion de gloire que j'ai acquise dans la carrière des sciences. Je l'ai trop méprisée pour y répondre; mais j'ai été peiné de voir que personne parmi ceux qui me connaissent, parmi ceux que j'ai instruits, servis, avancés, n'ait pris ma défense; ils l'ont sans doute méprisée comme moi; peut-être ont-ils bien fait. Il y a des choses si atroces dans l'âme des méchants qu'on se refuse à les envisager, à les combattre. » A cette justification éloquente, qui porte toute l'empreinte de la sincérité et de la bonne foi, ajoutons l'opinion d'un savant célèbre, Cuvier : « Si dans les sévères recherches que nous avons faites, dit-il, lors de la lecture de son éloge historique à l'Institut, nous avions trouvé la moindre preuve d'une si horrible atrocité, aucune puissance humaine ne nous aurait contraint de souiller notre bouche de son éloge. »

Au 9 thermidor, Fourcroy fut appelé au comité de salut public : il y resta étranger à tout parti, à toute intrigue, et ne fit usage de son pouvoir que pour protéger plus efficacement les établissements scientifiques et littéraires. Non content d'organiser l'École Polytechnique, qui n'était alors que l'École des Travaux publics, il fit créer trois écoles de médecine, et donna la première idée de l'École Normale. Lors de la rédaction de la constitution de l'an III, ce fut lui qui fit comprendre l'instruction publique et l'Institut dans l'acte constitutionnel. Après la session conventionnelle, il entra au Conseil des Anciens, y siégea pendant deux ans, reprit ensuite ses cours publics, et rédigea son grand ouvrage, intitulé *Système des Connaissances chimiques*, le plus grand monument élevé à la science de la chimie au dix-huitième siècle.

Six semaines environ après la révolution du 18 brumaire, il reçut du premier consul l'invitation de se rendre au Luxembourg. Le soir même, le conseil d'État était assemblé dans une salle du château; Fourcroy fut retenu par Bonaparte, qui lui fit prendre place au conseil, et le consulta sur les affaires qu'on y traitait. Bientôt après, Fourcroy fut nommé directeur général de l'instruction; ce fut lui qui créa les lycées, et sa sage administration rendit les écoles florissantes. Ces fonctions lui furent enlevées lors de la création de l'université impériale, à la tête de laquelle fut placé de Fontanes. Fourcroy espérait être élevé à cette dignité, et il y avait des droits. Sa gaieté naturelle l'abandonna quand il vit qu'un autre lui était préféré. Et il disait à ses amis qui essayaient de le consoler : « Une griffe de fer me déchire le cœur. » Épuisé d'ailleurs par la multiplicité de ses travaux, il pressentait depuis deux ans le coup fatal que lui annonçaient des palpitations de mauvais augure. Enfin, le 16 décembre 1809, le jour même où Napoléon, pour lui faire oublier une préférence pénible, signait les lettres patentes qui le nommaient comte de l'empire avec une dotation de 20,000 fr. de rente, Fourcroy, se sentant saisi par une atteinte subite, s'écria : « Je suis mort! » Ce furent ses dernières paroles : il expira au milieu de ses amis et de ses collaborateurs, réunis chez lui pour célébrer une fête de famille.

Fourcroy fut un des professeurs les plus distingués dont puisse s'honorer la France. « Il était né, dit M. Pariset, pour le talent de la parole, et ce talent, il l'a porté au plus haut degré; ordre, clarté, expression, il avait toutes les parties d'un orateur consommé; ses leçons tenaient de l'enchantement. A peine avait-il ouvert la bouche, le cœur était saisi par les sens et l'esprit captivé par l'attente. Les phénomènes les plus subtils, les théories les plus abstraites et les plus compliquées prenaient, à mesure qu'il parlait, une évidence et une simplicité qui jetaient dans la surprise et le ravissement. Son élocution vive, facile, variée, élégante, et pourtant familière, semblait se jouer avec les obstacles, et faisait tomber, pour ainsi dire, en courant les voiles sous lesquels la nature s'est enveloppée. Tout cet éclat, soutenu par les accents d'une voix sonore et flexible, et par le jeu d'une physionomie qui se prêtait à mille expressions et qui s'animait du feu de la parole, donnait à ses démons-

trations tout le prestige et j'oserais presque dire toute la passion d'une scène dramatique. Il savait distinguer sur les bancs les plus éloignés de son amphithéâtre l'esprit difficile qui doutait encore, celui qui ne comprenait pas; alors, il variait ses expressions, la langue semblait multiplier pour lui ses richesses, et il ne quittait une matière que lorsqu'il voyait tout son nombreux auditoire également satisfait. Aussi, quelque lieu qu'il choisît pour ses cours, ce lieu n'était jamais assez vaste pour l'affluence de ses auditeurs. » — Fourcroy laissa deux enfants : le comte de Fourcroy, officier d'artillerie, tué à la bataille de Lutzen; et une fille, madame Floucaud, qui épousa un ancien receveur général.

On a de Fourcroy : *Traité des Maladies des Artisans*, traduit du latin de Ramazzini; Paris, 1777, in-12; — *Leçons d'Histoire naturelle et de Chimie;* Paris, 1781, 2 vol. in-8°; ibid., 1789, 4 vol. in-8°; ibid., 1791, 5 vol. in-8°; ibid., sous le titre nouveau de *Système des Connaissances chimiques, et de leur application aux phénomènes de la nature et de l'art;* 1801, 6 vol. in-4° ou 11 vol. in-8°; — *Collection de Mémoires de Chimie;* Paris, 1784, in-8°; — *L'Art de reconnaître et d'employer les médicaments dans les maladies qui attaquent le corps humain;* Paris, 1785, 2 vol. in-8°; — *Entomologia Parisiensis, sive catalogus insectorum quæ in agro Parisiensi reperiuntur, secundum methodum Geoffræanam, in sectiones, genera et species distributus;* 1785, 2 vol. in-12 : Fourcroy a ajouté plus de trois cents espèces d'insectes à celles que Geoffroy avait décrites dans son *Histoire des Insectes;* — *Analyse de l'Eau sulfureuse d'Enghien;* Paris, 1788, in-8°; — *Essai sur le Phlogistique et les Acides;* 1788, in-8°; — *La Médecine éclairée par les Sciences physiques;* 1791, 4 vol. in-8°; — *La Philosophie chimique;* 1792, in-8°; ibid., 1795; ibid., 1806; — *Procédé pour extraire la soude du sel marin;* 1795, in-4°; — *Tableaux synoptiques de Chimie;* 1805, atlas in-folio. Enfin, Fourcroy a travaillé avec Lavoisier, Guyton-Morveau et Berthollet, à la *Méthode de Nomenclature chimique;* Paris, 1787, in-8°. Il a enrichi de plusieurs de ses travaux les *Mémoires de l'Académie des Sciences* et d'autres recueils.

Palissot de Beauvois, *Éloge historique de Fourcroy;* Paris, 1810, in-4°. — Cuvier, *Éloges des Membres de l'Acad. des Sciences*, t. II. — Pariset, *Éloge de Fourcroy*. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains.*

FOURCROY DE RAMECOURT (*Charles-René*), ingénieur français, né à Paris, le 19 janvier 1715, mort le 12 janvier 1791. Fils d'un avocat au parlement de Paris, il avait été élevé pour le barreau. Après avoir suivi cette carrière jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, il l'abandonna pour la profession militaire, et entra dans le corps du génie en 1736. Il fit avec succès toutes les campagnes de la guerre de 1740, et devint maréchal de camp, directeur général du corps royal du génie, et associé libre de l'Académie des Sciences. A la paix, il se livra à son goût pour l'étude. La plupart de ses observations, de ses recherches sur plusieurs parties de l'histoire naturelle et de la physique, sont dispersées dans les ouvrages des savants ses amis. Les *Observations microscopiques*, insérées dans le *Traité du Cœur* de Sénac, sont presque en entier de lui. Il a aussi fourni un grand nombre de Remarques et de descriptions au *Traité des Pêches* de Duhamel. Il a enrichi d'un grand nombre de faits et de réflexions l'ouvrage de Lalande sur les *Marées*, et a composé pour l'Académie des Sciences l'*Art du Tuilier-Briquetier*, et l'*Art du Chaufournier*. On a encore de lui plusieurs mémoires dans le *Recueil de l'Académie des Sciences* (1780-1784); — un *Plan de communication entre l'Escaut, la Sambre, l'Oise, la Meuse, la Moselle et le Rhin, pour réunir toutes les parties intérieures de la France;* — Des *Mémoires sur la fortification perpendiculaire, par plusieurs officiers du génie;* Paris, 1786, in-4°.

Condorcet, *Éloge de Fourcroy.*

FOURCROY DE GUILLERVILLE (*Jean-Louis* DE), écrivain pédagogique, frère du précédent, né à Paris, en 1717, mort à Clermont (Oise), en 1799. Il servit d'abord dans la compagnie des cadets gentilshommes à Rochefort, devint officier dans l'artillerie des colonies, passa à Saint-Domingue, et y resta environ vingt ans. De retour en France, il se retira à Clermont, et y acheta une charge de conseiller du roi au bailliage. Pendant la révolution, il fut nommé juge à Clermont. On a de lui : *Lettres sur l'éducation physique des enfants du premier âge;* Paris, 1770, in-8°; — *Les Enfants élevés dans l'ordre de la nature, ou abrégé de l'histoire naturelle des enfants du premier âge, à l'usage des pères et mères de famille;* Paris, 1774, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.* — Querard, *France littéraire.*

FOURIER (Le bienheureux *Pierre*), dit *de Mataincourt*, réformateur religieux, né à Mirecourt (Lorraine), le 30 novembre 1565, mort à Gray, le 9 décembre 1640. Il étudia la rhétorique à Pont-à-Mousson, sous le père Bauni, et la philosophie sous le père Sirmond. Il se livrait dès lors aux exercices de la plus vive piété, et entra à l'âge de vingt ans dans l'abbaye des chanoines réguliers de Pont-à-Mousson. Plus tard il fut pourvu de la cure de Mataincourt. Il réforma les chanoines réguliers de la congrégation de Notre-Sauveur de Lorraine, et institua les religieuses de la congrégation de Notre-Dame, qui travaillent à l'instruction des filles et dont l'institut fut approuvé par les bulles du pape Paul V, datées du 1er février 1615 et du 6 octobre 1616. Le père Fourier, s'étant retiré à Gray pendant les guerres

aine, y mourut en odeur de sainteté. Il atifié à Rome le 29 janvier 1730. La *Vie* ier a été écrite par J. Bedel; Paris, 1645, t par le P. Friant; Nancy, 1746, in-12.

almet. *Bibliothèque de Lorraine.* — Richard et *Bibliothèque sacrée.*

IIER (*Jean-Baptiste-Joseph*, baron), 'rançais, né à Auxerre, le 21 mars 1768, Paris, le 16 mai 1830. Il était petit-neveu re Fourier, réformateur et général de des Prémontrés. Son père était tailleur. n à huit ans, Fourier fut placé à l'école d'Auxerre. Une profonde intelligence loppa chez lui de très-bonne heure; il se irtout avec ardeur à l'étude des mathé-s; et après avoir deux ans porté la robe ye de Saint-Benoît-sur-Loire, résolution vait prise que parce qu'on lui avait fermé, turier, la carrière du génie et de l'artil-se vit appelé comme professeur de ma-ques à l'école où il avait été élevé. Lors-stitua à Paris l'École Normale, Fourier voyé par son département, et il ne tarda prendre rang parmi les plus hautes ca-A l'ouverture de l'École centrale des publics, depuis École Polytechnique, e et Monge le désignèrent pour être at-cet établissement, que l'Europe a tant la France. Ses connaissances variées ndes lui valurent, autant que la protec-Monge, la faveur d'être mis au nom-savants qui devaient accompagner Bo-en Egypte. Pendant cette expédition, tout scientifique et militaire, son rôle ne a pas à être trois ans secrétaire per-le l'Institut d'Egypte : des soins poli-inrent se mêler à ces travaux. Fourier, beaucoup de réserve et de finesse, et nt, outre son savoir, le talent de parler rsuader, fut chargé des fonctions déli-commissaire auprès d'un divan formé icipaux oulemas du Caire et des pro-Pendant l'absence du général en chef, icien se trouva même, à peu de chose gouverneur d'une moitié de l'Égypte, ite qui ne devait pas surprendre à une ou l'adroite politique du conquérant ins-n tête de ses proclamations et de ses « Membre de l'Institut et général en le l'armée française en Orient. » Plus dministration de la justice en Égypte fut ntiée à Fourier. Les savants français, irs excursions en haute Égypte, s'étant n deux sections, il fut désigné pour être l'un de ces bataillons, et si son zèle fut , ce ne put être que par celui de l'infa-Denon. Lorsque Mourâd offrit de traiter éber, par l'entremise de la belle Sitty , ce fut lui qui conclut avec cette femme d'alliance. Dans ces grandes scènes de qui survinrent ensuite, l'armée d'Égypte a encore sa voix pour exprimer ses regrets unanimes sur les restes sanglants de Kleber. Peu de mois après ces tristes obsèques, on apprit au Caire le destin de Desaix. L'orateur de l'armée d'Orient eut encore à célébrer la mémoire du jeune héros au lieu même où il avait honoré celle de Kléber, et il s'en acquitta avec non moins d'éloquence. Le premier consul, voulant récompenser un homme qui avait rendu d'aussi éminents services, le nomma successivement préfet de Grenoble, membre de la Légion d'Honneur et baron, avec dotation. Pendant quatorze années, son administration active et sage ne parut pas souffrir de ses travaux scientifiques. C'est cependant à cette époque de sa vie qu'appartiennent ses immenses et admirables investigations sur les lois de la propagation de la chaleur dans les corps solides. L'Académie ayant eu la complaisance de proposer précisément en prix *la théorie mathématique de la chaleur*, il eut la satisfaction de voir couronné son premier mémoire. En 1815, lorsque Napoléon s'avança vers Grenoble, Fourier fit publier, le 5 mars, une proclamation pour faire respecter le gouvernement du roi, et sortit de Grenoble à l'arrivée du vainqueur. Dans cette circonstance difficile, il fut préservé par l'affection des habitants et par la politique habile de Napoléon, qui le nomma, le 12 mars, à la préfecture du Rhône; mais comme il ne crut pas devoir conserver cette place, il fit en sorte d'être révoqué, ce qui fut fait par décret du 12 mai suivant. En 1816, l'Académie des Sciences l'appela dans son sein; mais Louis XVIII refusa sa sanction à cette mesure. Cependant les suffrages de l'assemblée s'étant encore une fois réunis sur lui en 1817, le roi comprit qu'un fauteuil académique n'était pas une fonction administrative, et approuva l'élection. Fourier fut ensuite choisi pour secrétaire perpétuel conjointement avec Cuvier. La Société royale de Londres et d'autres académies étrangères voulurent aussi compter ce savant au nombre de leurs membres. Peu d'hommes ont d'ailleurs montré plus d'amabilité et de bienveillance.

En 1827, il fut élu membre de l'Académie Française, et succéda à La Place dans la présidence du conseil de perfectionnement de l'École Polytechnique. En 1828 il devint membre de la commission établie auprès du ministère de l'intérieur pour les encouragements à accorder aux lettres; mais il ne jouit pas longtemps de tous ces honneurs : il mourut presque subitement au mois de mai 1830.

Les principaux travaux de Fourier se rapportent à la théorie de la chaleur. En 1807 il remit à l'Institut sur ce sujet un Mémoire dont on trouve des extraits dans le *Bulletin scientifique de la Société Philomatique* pour 1808. Un second mémoire de lui sur le même sujet fut couronné le 6 janvier 1812.

Après avoir publié, en 1820, la solution d'une question extrêmement compliquée, la *formation*

des équations différentielles qui expriment la distribution de la chaleur dans les liquides en mouvement, lorsque toutes les molécules sont déplacées par des forces quelconques, combinées avec des changements de température, il fit paraître en 1822 son grand ouvrage intitulé *Théorie analytique de la chaleur*, qu'il avait commencé dès l'année 1806, et qui a fait époque dans l'histoire des mathématiques et de la physique. Le but que le savant s'était proposé dans ce livre remarquable, c'est d'exposer les lois mathématiques que suit la chaleur. Il annonce que pour y parvenir il a été d'abord nécessaire de distinguer et de définir, avec la précision que pouvaient permettre les observations les plus justes possibles et les instruments les mieux confectionnés que l'on connût, les propriétés élémentaires qui déterminent l'action de la chaleur. Il reconnaît ensuite que tous les phénomènes qui dépendent de cette action se résolvent en un très-petit nombre de faits généraux, simples, et par là toute question physique de ce genre est ramenée à une recherche d'analyse mathématique. Fourier conclut que pour déterminer en nombres les mouvements les plus variés de la chaleur, il suffit de soumettre chaque substance à trois observations fondamentales; car les différents corps ne possèdent pas au même degré la faculté de *contenir* la chaleur, de la *recevoir* ou de la transmettre à travers leur superficie et de la *conduire* dans l'intérieur de la masse.

Déjà il est reconnu que la chaleur rayonnante qui s'échappe de la superficie de tous les corps et traverse les milieux élastiques ou les espaces vides d'air, a des lois spéciales, et qu'elle concourt aux phénomènes les plus variés; on connaissait en outre l'explication physique de plusieurs de ces faits; mais la théorie mathématique que Fourier a établie en donne la mesure exacte: elle consiste en quelque sorte dans une seconde catoptrique, qui a ses théorèmes propres et sert à déterminer par le calcul tous les effets de la chaleur directe ou réfléchie. Les équations du mouvement de la chaleur, comme celles qui expriment les vibrations des corps sonores ou les dernières oscillations des liquides, appartiennent à une branche de la science du calcul très-récemment découverte quand Fourier fit ses expériences. Après avoir établi les équations différentielles, il fallait en obtenir les intégrales, ce qui consiste à passer d'une expression commune à une solution propre, assujettie à toutes les conditions données. Cette recherche difficile exigea une analyse spéciale, fondée sur des théorèmes nouveaux. La méthode qui en dérive ne laisse rien de vague et d'indéterminé dans les solutions; elle conduit jusqu'aux dernières applications numériques, condition nécessaire de toute recherche, et sans laquelle on n'arriverait qu'à des transformations inutiles.

M. Cousin a dit de la *Théorie de la Chaleur* « que la grand [illegible] plus contestée que [illegible] ment de l'Europe savante, sa nouveauté [illegible] l'analyse sur laquelle ils reposent est [illegible] perfection. M. Fourier se presente [illegible] signe évident du vrai génie : il est [illegible] Supposez l'histoire la plus abrégée [illegible] physiques et mathématiques où il n'y [illegible] place que pour les plus grandes découvertes. [illegible] théorie mathématique de la chaleur [illegible] le nom de M. Fourier parmi le petit [illegible] noms illustres qui surnageraient dans [illegible] reille histoire. »

Outre les ouvrages mentionnés, on doit [illegible] Fourier de nombreux mémoires, insérés dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, t. IV-VIII, et dans les *Annales de Chimie et de Physique*. Différents rapports, entre autres celui sur les établissements appelés *tontines*: Paris, 1821, in-4°; *Sur les progrès des sciences mathématiques*, etc.; des *Éloges* de savants illustres, comme *Delambre*, *William Herschel* (Paris, 1824, in-4°), *Bréguet* (Paris, 18[illegible] in-8°). On attribue à Fourier les mémoires qui accompagnent les volumes des *Recherches statistiques de la ville de Paris*, par le comte de Chabrol, ainsi que les calculs faits d'après les principes qui y sont posés. Fourier a écrit le *Discours préliminaire* servant de préface historique à la *Description de l'Égypte*, discours qui est un chef-d'œuvre de style. Enfin, il a fourni au même ouvrage des *Recherches sur les sciences et le gouvernement de l'Égypte* (t. III de l'édit. in-8°; t. IX de l'édit. de Panckoucke). Après la mort de Fourier, M. Navier publia un ouvrage de la jeunesse de ce savant intitulé : *Analyse des équations déterminées*; Paris, 1831, in-4°.

V. Cousin, *Éloge de Fourier*. — *Notes biographiques pour faire suite à l'éloge*; Paris, 1831, in-4°. — *Journal des Savants* (mai 1830). — Arago, *Éloge de Fourier* (prononcé à l'Acad. des Sciences, 18 novembre 18[illegible]). — Champollion Figeac, *Fourier et Napoléon, l'Égypte et les Cent Jours*. — Pontécoulant, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

FOURIER (*François-Marie-C*[illegible] [illegible] de doctrine sociale, né à Bes[illegible] 1772, mort à Paris, le 8 octobre [illegible] marchand qui mourut en 1781 en lui [illegible] une fortune évaluée à 80,000 livres, il [illegible] pour le commerce. Après a[illegible] reçu une [illegible] cation littéraire ordinaire, il [illegible] commis dans plusieurs villes de [illegible] tamment à Lyon et à Rouen. Il vo[illegible] qualité en Allemagne et en Hollande. [illegible] il réalisa sa fortune patrimoniale, la [illegible] à l'achat de denrées coloniales, [illegible] grand magasin d'épiceries à Lyon. [illegible] était mal choisi. L'insurre[illegible] [illegible] Lyon portèrent bientôt un [illegible] établissement. Il perdit sa for[illegible], et [illegible] peine à sauver sa vie. Après avoir é[illegible] exécutions qui suivirent la prise de Lyon, [illegible] incorporé le 22 prairial an [illegible] dans le [illegible]

de chasseurs à cheval, et fit, bien malgré lui, la guerre pendant deux ans. Il obtint ensuite un congé de réforme pour cause de mauvaise santé, et alla à Paris présenter au Directoire un traité d'approvisionnement de l'armée, qui ne fut point accueilli. Il reprit alors son état de commis-marchand. En 1799, se trouvant au service d'une maison de Marseille, il fut chargé, dit-on, de faire jeter secrètement à la mer une cargaison de riz que ses patrons, afin de maintenir le haut prix des vivres, avaient laissé gâter. Cette odieuse spéculation fit réfléchir Fourier sur les vices du commerce, et provoqua ses premières idées de réforme sociale. Peu de temps après, il retourna à Lyon. Tout en exerçant la profession de courtier de commerce, il écrivit, sous le voile de l'anonyme, dans le *Bulletin de Lyon*, quelques articles, dont un, entre autres, intitulé : *Du Triumvirat continental et de la paix perpétuelle sous trente ans*, eut beaucoup de retentissement. Dans cet article, l'auteur affirmait qu'une grande catastrophe menaçait l'Europe, et qu'après son accomplissement seulement elle jouirait d'une paix durable. « La France, la Russie et l'Autriche, disait-il, peuvent seules prétendre au droit d'imposer leur volonté à cette grande partie du monde : de là le triumvirat continental. Néanmoins, comme l'Autriche ne saurait disputer longtemps le sceptre à ses deux rivales, la lutte véritable aura lieu entre la France et la Russie. » Cet article fit sensation, et fut remarqué de l'empereur. Dubois, qui était alors à la tête de la police de Lyon, reçut l'ordre de s'informer quel en était l'auteur. L'imprimeur du journal, Ballanche, aussi inconnu alors que Fourier, répondit que l'auteur de l'article était tout simplement un jeune commis-marchand, qui ne pensait pas le moins du monde à la politique. Fourier resta à son comptoir.

En 1808, il fit paraître, sous le titre de *Théorie des quatre Mouvements et des destinées générales* ; Lyon (sous la rubrique de Leipzig), in-8°, le programme de son grand système d'économie sociale, qu'il ne développa que quatorze ans plus tard, dans le *Traité d'Association domestique agricole;* Besançon et Paris, 1822, 2 vol. in-8°. A ces deux ouvrages, qui renferment véritablement toute sa doctrine, il ajouta, *Le Nouveau Monde industriel et sociétaire, ou invention du procédé d'industrie attrayante et naturelle, distribuée en séries passionnées;* Paris, 1829, 1845, in-8°. — *Pièges et charlatanisme des deux sectes Saint-Simon et Owen, qui promettent l'association et les progrès. Moyen d'organiser en deux mois le progrès réel, la vraie association, ou combinaison des travaux agricoles et domestiques, donnant quadruple produit, et élevant à 25 milliards le revenu de la France borné aujourd'hui à 6 milliards un tiers;* Paris, 1831, in-8° ; — *La fausse Industrie morcelée, répugnante, mensongère, et l'antidote, l'industrie naturelle, combinée, attrayante, véridique, donnant quadruple produit;* Paris, 1835-1836, 2 vol. in-12. A dater de sa *Théorie des quatre Mouvements* Fourier n'eut d'autre occupation que de compléter, de publier et de propager sa doctrine. Cette idée l'accompagna sans cesse dans les divers séjours qu'il fit au sein de sa famille, chez ses amis, à la campagne, à Besançon, à Paris, où il se fixa définitivement en 1826. Jusqu'à cette époque il n'avait eu à peu près qu'un disciple, M. Just Muiron. Une petite école se réunit autour de lui à partir de 1826. Tout le reste de sa vie fut consacré à la propagation orale et écrite de sa doctrine. Un essai de colonisation phalanstérienne fut entrepris sous sa direction à Condé-sur-Vesgre, et promptement abandonné. Cet essai malheureux ne découragea pas Fourier, qui mourut pauvre, mais toujours plein d'espoir dans son système.

Dans ses divers écrits, on trouve la reproduction des mêmes idées, souvent dans les mêmes termes. Son premier ouvrage eut peu de lecteurs à son apparition ; il est vrai qu'on y est tout d'abord effrayé par le luxe de néologismes que l'auteur y déploie. Fourier a besoin de créer des noms pour ses hardies conceptions, de former une nomenclature pour sa science nouvelle, des hiéroglyphes même pour ses formules symboliques, où, pour nous servir de comparaisons qui lui sont familières, « tout est exact comme les figures géométriques, harmonique comme les tons de la gamme, nuancé comme les couleurs du prisme ». Dès le début, il annonce qu'il apporte « une invention qui va délivrer le genre humain du chaos civilisé ». Il ne se dissimule pas l'obstacle qu'il rencontrera dans « l'orgueil scientifique »; mais il a la confiance que les esprits, en apprenant sa découverte, « tressailliront d'aise de ce qu'enfin l'homme a su

« Dérober au destin ses augustes secrets. »

Fourier nous déroule ensuite les destinées de l'univers, dont il doit la révélation aux plus hardis calculs de l'analogie. Il nous apprend que notre planète, sur laquelle doivent s'opérer encore une suite de créations, aura une « carrière végétante » de 80,000 ans, divisée en phases inégales d'enfance, de jeunesse, d'âge mûr, de vieillesse, de décrépitude ; que pendant la période heureuse, qui doit comprendre les sept huitièmes de la durée totale, la terre aura son *maximum* normal de population, trois milliards d'habitants, dont la vie moyenne sera de cent quarante-quatre ans, et la taille de sept pieds. Les facultés intellectuelles seront en proportion du développement physique. « Il y aura habituellement sur le globe trente-sept millions de poëtes égaux à Homère, trente-sept millions de géomètres égaux à Newton, trente-sept millions de comédiens égaux à Molière, et ainsi de tous les talents imaginables. » A peine peut-on se faire

une idée du bonheur dont jouira le globe à cette époque d'*harmonie*. A la place d'armées guerrières dévastant les États, Fourier nous montre des armées industrielles, canalisant les fleuves, replantant les déserts, et finissant par porter la culture jusqu'au pôle boréal, dont les glaces se fondent à la chaleur d'une couronne rayonnante, qui doit être le résultat naturel de la « restauration des climatures » par le remboisement. Puis Fourier nous le promet à nous-mêmes cet âge d'or, en nous dévoilant le dogme de la transmutation des âmes humaines par périodes alternatives d'existence intramondaine et extramondaine, formant comme les jours et les nuits d'une vie immortelle. Le système de Fourier embrasse, comme l'on voit, toute une cosmogonie. La critique, qui ne saurait le suivre sur ce terrain, doit la séparer, comme il l'a fait lui-même, de son plan de réforme sociale.

Ce plan, ébauché dans la *Théorie des quatre Mouvements*, est exposé complétement dans le *Traité de l'Association industrielle et agricole*. Cet ouvrage a été réimprimé par l'école phalanstérienne, sous le titre, plus ambitieux, de *Théorie de l'unité universelle;* Paris, 1841, 4 vol. in-8°. « La lecture, dit spirituellement M. de Loménie, en est à la fois intéressante et pénible ; intéressante, par le ton brusque et original d'un style à la diable, qui n'appartient qu'à Fourier, par ce mélange unique de bon sens et d'extravagance, de subtilité et de candeur qui caractérise son esprit. Mais elle est pénible, à cause de la confusion inextricable qui règne dans l'ordonnance des parties..... Fourier impose au lecteur la nécessité de le suivre à travers toutes les digressions où l'entraîne sa passion de l'analogie et le sautillement perpétuel de sa pensée : digressions qu'il décore des titres les plus baroques. Ainsi entre chaque chapitre on trouve soit une *antienne*, soit une *postienne*, ou bien un *cis-lude*, un *trans-lude*, un *post-lude*, une *épi-section*, une *citra-pause*, une *ultra-pause*, un *citer-logue*, un *ulter-logue*, un *post-logue*, etc., etc.; un résumé s'appelle un *post-alable*. » En laissant de côté cette étrange phraséologie, et d'autres détails, non moins singuliers, voici en résumé quel est le système de Fourier :

La profession commerciale, qu'il connaissait mieux que tout autre, Fourier la définissait « l'art d'acheter trois francs ce qui en vaux six, et de vendre six francs ce qui en vaux trois ». Dans tous ses ouvrages, il poursuit le commerce des plus sanglants reproches. Il ne le dépeint qu'accompagné du triste cortége de l'accaparement, de l'agiotage, de la falsification, de la contrebande, de la banqueroute; enfin, il le dénonce comme tendant à imposer à l'Europe le joug d'une féodalité industrielle, par la concentration du sol et des capitaux dans les mains d'égoïstes spéculateurs. Il faut sans doute faire la part de l'exagération dans la peinture qu'il fait de notre civilisation, qui n'est à ses yeux « qu'un cercle vicieux d'abus « dans toutes ses parties » ; mais il faut convenir qu'on trouve dans ses écrits des pages qui forment un réquisitoire éloquent et fondé contre les vices et les travers de la société. C'est, du reste, un homme profondément convaincu que Fourier. Point de doute dans son esprit, point de lacune dans son système. Il embrasse tout, il a tout prévu. Il vient, au moyen « du procédé d'association attrayante, présenter au sauvage et au barbare comme au civilisé la double amorce de triple produit et de charme irrésistible ». Il nous promet pour résultat « d'opérer l'affranchissement des nègres et des esclaves de plein gré avec les maîtres, l'accession générale des sauvages à l'agriculture et des barbares aux mœurs policées, l'établissement universel des unités de relation en langue, monnaie, mesures; enfin, l'avénement du genre humain à l'unité sociétaire qui est sa destinée ».

Impatient de la solution immédiate du grand problème social, Fourier rompt avec les réalités du présent. Sa bouillante imagination s'accommode mal de la pénible marche du progrès des siècles. C'est d'un seul bond qu'il veut faire arriver la race humaine à la félicité dont sa nature lui semble susceptible. Il part de ce principe que les mystères de l'ordre moral s'expliquent par les mêmes lois que les phénomènes de l'ordre physique; puis il arrive à cette maxime, déjà énoncée par Helvetius, que le plaisir et la douleur sont les signes de la vérité et de l'erreur ; enfin, il prend l'essor des passions pour base du système qui doit conduire l'homme à la perfection. « Il ne s'agit, du reste, nous dit-il, que d'appliquer au monde social la théorie de Newton sur le monde matériel. »

Dans le nouvel ordre social que veut établir Fourier, il ne réclame l'abolition d'aucune institution, la renonciation à aucune jouissance. Il ne détruit point les cultes : sa théogonie compose avec eux ; il ne demande pas un nivellement général : selon lui, l'égalité est un poison politique; il ne touche point au droit de propriété : il ne prêche pas la communauté, mais bien l'association ; il respecte l'hérédité : seulement, il en rend les droits moins exclusifs. Mais, sous prétexte d'étendre le cadre de la famille, il en brise les liens. Il admet trois buts d'attraction : le désir du luxe, le besoin de se grouper, la tendance à l'unité. La propriété d'attraction industrielle dont jouit, selon lui, l'ordre sociétaire qu'il réalise en imagination repose sur un mode de composition qui lui est particulier : l'organisation en « *séries passionnelles ou séries contrastées, rivalisées, engrenées* ». En effet, pour composer son plan, il emploie les passions, et les combine comme l'ingénieur les rouages d'une machine. Dans ce mécanisme social, les individus se réunissent volontairement en groupes d'après l'analogie des penchants. De la réunion de plusieurs groupes gradués naissent les séries, dont

se compose enfin la phalange, c'est-à-dire la commune sociétaire. Dix-huit cents individus s'y livrent avec passion aux diverses industries, qui sont pour eux rendues attrayantes et faciles par la liberté du choix, le travail en commun, la division parcellaire du travail, l'*alternance* des fonctions. Le produit se divise en trois parts : la première forme l'intérêt du capital; la seconde, le salaire du travail matériel; la troisième, le prix du talent. Enfin, chaque spécialité est rémunérée non en raison directe de son utilité, mais en raison inverse de l'attrait naturel qu'elle présente au travailleur. On le voit, ce système est conçu en dehors de toutes les idées morales. Fourier ne s'adresse qu'aux passions sensuelles; c'est sur elles seules qu'il compte pour donner l'impulsion à l'activité humaine. Malheureusement, dans sa nomenclature des vices qu'il donne pour base à l'édifice de sa nouvelle société, il a oublié le plus attrayant et la mère de tous les autres, l'oisiveté. La satisfaction facile des appétits physiques, bien loin d'être un stimulant au travail, n'est qu'un excitant à la paresse. En vain, pour y arracher l'homme, Fourier lui propose-t-il comme but d'hyperboliques jouissances; ce n'est pas l'*attrait* du plaisir qui peut attacher l'homme au travail, et l'attraction passionnelle de Fourier n'est qu'une inutile glorification des penchants prompts à dégénérer en vices. Son système, qui a trouvé d'assez nombreux partisans, n'en sera pas moins une des pages les plus curieuses de l'histoire des rêveries humaines.

J. Lechevalier, *Études sur la Science sociale*. — Victor Considerant, *Exposition abrégée du Système de Fourier*. — Ferrari, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1845. — Louis Reybaud, *Études sur les Réformateurs*. — L. de Loménie, *Galerie des Contemporains illustres*, t. X. — Aug. Ott, *Traité de l'Économie sociale*; Paris, 1851. — M. Lerminier, *Fourier et son école*, dans les *Tablettes européennes*, 1850.

FOURMENT DE ROYE (*François* LUCIEN, baron DE), administrateur français, né à Roye (Somme), le 18 janvier 1788. Il étudia le droit, et fut reçu avocat en 1810. L'année suivante il devint auditeur au conseil d'État, et remplit en 1812 les fonctions de directeur des domaines, puis celles d'intendant à Saint-Sébastien et à Benavente. En 1814, M. Relet de la Lozère, alors commissaire extraordinaire dans le département de l'Hérault, se l'adjoignit pour le seconder dans ces fonctions difficiles. M. de Fourment, qui était sous-préfet à Soissons lors du débarquement de l'empereur à Cannes (1815), passa successivement pendant les Cent Jours aux sous-préfectures de Château-Thierry et d'Évreux. Devenu sous-préfet à Rethel, au commencement de la seconde restauration, il développa dans ces graves circonstances de l'énergie et du courage; il résista aux exigences des généraux étrangers, et fit restituer deux cents chevaux enlevés aux habitants. Il abandonna la carrière administrative en 1822, pour se livrer à l'industrie, et fonda dans le département du Pas-de-Calais deux immenses manufactures de tissage de laine, qui acquirent bientôt une grande importance, par la supériorité de leurs produits; la première a été créée dans l'ancienne abbaye de Cercamps-le-Frévent, la seconde à Boubers. Maire de Frévent en 1848, il fut élu membre de l'Assemblée constituante : il y vota en faveur des deux chambres, pour le vote à la commune, pour la suppression des clubs et pour la proposition Rateau. Réélu à l'Assemblée législative, il ne cessa pas de soutenir la politique du président de la république. Il s'est réuni, dans les deux chambres, au parti modéré pour appuyer les mesures d'ordre. Il fut nommé sénateur le 26 janvier 1852. SICARD.

Galerie historique et biographique des Membres du Sénat. — *Les Grands Corps politiques de l'État, biographie complète des membres du sénat, du conseil d'État et du corps législatif.* — *Biographie des Membres du Sénat.*

FOURMONT (*Étienne*), connu sous le nom de *Fourmont l'aîné*, orientaliste français, né à Herbelay, près Saint-Denis, le 23 juin 1683, mort le 19 décembre 1745. Il était fils d'Étienne Fourmont, procureur fiscal ou prévôt d'Herbelay et chirurgien de profession. Il perdit son père à l'âge de huit ans, vint à Paris chez son oncle maternel, et entra au collége Mazarin. Ses progrès furent rapides. A seize ans il possédait parfaitement le grec et le latin, et composait, sur le plan du *Jardin des Racines Grecques* de Port-Royal, un *Jardin des Racines Latines*, qui fut publié en 1706 et adopté comme livre classique dans plusieurs colléges, et particulièrement au collége des Quatre-Nations (1). En 1700 il quitta la maison de son oncle, entra au séminaire des Trente-Trois, et se prépara à l'état ecclésiastique. L'étude de la théologie attira son attention sur les langues de l'Orient, et il se lia d'amitié avec l'abbé Sévin. Ils relurent ensemble, malgré les défenses de leurs supérieurs, tous les classiques grecs et latins, et surtout les poëtes. Ces lectures interdites les firent renvoyer l'un et l'autre du séminaire.

Fourmont, devenu libre, alla demeurer au collége de Montaigu, où il occupa la chambre traditionnelle d'Érasme. Sévin l'y visita, et ils reprirent leurs études grecques. C'est alors qu'ils traduisirent Anacréon et en corrigèrent le texte. Peu après, Fourmont, qui se livrait avec ardeur à l'étude de l'hébreu, donna une *Traduction du Commentaire du rabbin Abraham Aben Esra sur l'Ecclésiaste*, accompagnée de notes curieuses, tirées du *Tseror Hammor* du rabbin Levi Ben Gersom et de Maïmonide. Pinsonnat, professeur d'hébreu au Collége de France, chargé d'examiner le manuscrit pour lui donner l'approbation, chercha à détourner Fourmont d'un genre de littérature peu à la mode et peu lucratif, et lui conseilla de faire des romans. Fourmont

(1) L'ouvrage, copié mot à mot, fut réimprimé en 1789, in-12, sous ce titre : *Les Racines de la Langue Latine présentées à la jeunesse par J.-M. de Snere-Duplon.*

persista dans ses études, et composa en 1705, n'ayant encore que vingt-deux ans, sa *Nouvelle Critique sacrée*, qu'il divisa en quatre parties, qui sont : l'Ancien Testament, le Nouveau Testament, les deux révélations, et la lecture des ouvrages critiques. Ce travail important attira sur lui l'attention des professeurs de la Sorbonne : Berthe, Bence, Vitasse, Salmon se lièrent d'amitié avec lui ; Salmon le chargea de lui composer une bibliothèque de livres savants, surtout de théologie, et lui permit, sur sa demande, de lire le premier avec Sévin tous ceux qu'il achèterait. Ces professeurs allèrent même jusqu'à se faire ses élèves, car, dans des réunions tenues chez Salmon, il expliqua aux uns les Pères grecs et enseigna aux autres l'hébreu et le syriaque.

Il quitta alors la chambre d'Érasme, qui était malsaine, pour aller demeurer au collége de Navarre. Il y poursuivit ses études particulières, et vécut du produit de ses leçons de grec, d'hébreu et de syriaque. L'abbé Capperonnier, professeur de littérature grecque au Collége de France, le mit en relation avec Collesson, professeur de droit, et bientôt après, par l'entremise de ce dernier, il fut chargé par Louvancy, proviseur du collége d'Harcourt, de l'enseignement des boursiers dans ce collége, et par le duc d'Antin de l'éducation de ses fils, dont l'un devint plus tard évêque de Langres et fut un de ses plus solides et plus constants protecteurs. Il témoigna sa reconnaissance à Collesson en lui dédiant une assez médiocre pièce de vers français et hébreux, et en se faisant recevoir avocat; mais, sur le conseil de Collesson lui-même, il ne tarda pas à renoncer à la jurisprudence ainsi qu'à la médecine, dont il se serait aussi occupé, si l'on en croit Fréret, et se consacra tout entier aux travaux d'érudition. Bientôt après, l'abbé Bignon, ayant formé le projet de publier une espèce de Bibliothèque universelle dans le genre de celle de Photius, mais plus étendue et plus exacte, associa Fourmont à cette entreprise. Ce travail, qui lui nécessita de grandes recherches dans les manuscrits orientaux de la Bibliothèque du Roi, absorba la plus grande partie de son temps et lui fit refuser, cette même année 1705, d'entrer comme élève à l'Académie des Inscriptions et Médailles, plus tard Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Vers 1709, Fourmont écrivit deux *Lettres critiques* relativement au *Commentaire sur la Genèse* de dom Calmet. Après avoir examiné plusieurs endroits de cet ouvrage, il plaida la cause des interprètes juifs, et posa en principe qu'on ne devait pas envelopper dans un même discrédit tous les rabbins parce que quelques-uns d'entre eux s'étaient livrés à de chimériques rêveries. Plusieurs passages de ces deux lettres firent suspecter l'orthodoxie de Fourmont, et le jeune savant dut se justifier auprès du cardinal de Noailles. Ces difficultés valurent à Fourmont un nouveau protecteur; le comte de Tolède, ambassadeur d'Espagne, voulut apprendre sous sa direction le grec, le latin et les éléments des langues orientales. Fourmont composa à son intention un *Etymologicon Linguæ Latinæ*. Il refusa de le suivre en Espagne, malgré les offres les plus brillantes.

La polémique contre le P. Calmet, l'*Etymologicon*, une *Grammaire Hébraïque*, la *traduction* du *Commentaire sur l'Ecclésiaste*, le *Second Voyage de Paul Lucas en Grèce*, qu'il édita en 1712, avaient fait à Fourmont une certaine réputation : en 1713 il entra à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, comme élève de Baudelot de Dairval, associé, et en fut dès lors un des membres les plus assidus. Le 17 avril 1716, il y lut sa *Dissertation sur l'art poétique et sur les vers des anciens Hébreux*, qui se trouve imprimée au tome IV des Mémoires de l'Académie. Conformément à l'opinion adoptée de son temps, il y établissait que la poésie hébraïque était composée de vers rimés et mesurés en strophes par le nombre des syllabes, comme en arabe et en français. La même année s'éleva la fameuse querelle au sujet d'Homère. Fourmont, que le chancelier de Pontchartrain avait tout récemment nommé examinateur pour les livres, descendit dans la lice, et prit à partie un des adversaires d'Homère, Terrasson, dans un écrit intitulé : *La véritable Connaissance d'Homère*; il citait une multitude de passages que, selon lui, personne n'avait compris, et donnait à peu près tort à tout le monde. On n'y fit guère attention; la dispute continua. Fourmont voulut de nouveau se poser en médiateur, et publia un *Examen pacifique de la querelle de Mme Dacier et de M. Lamothe*, qui ne pacifia rien. La mort de l'abbé Galland, le traducteur des *Mille et une Nuits*, avait laissé vacante en 1715 la chaire d'arabe au Collége de France. Fourmont avait suivi ses leçons ainsi que celles de Pétis de La Croix, et un mois lui avait suffi, au moyen d'un recueil des racines arabes qu'il avait composé, pour se trouver en état d'expliquer facilement l'*Histoire de Timour* par Arabchah, l'un des ouvrages les plus difficiles de cette langue, à cause de son style élégant et figuré. Sur la recommandation de l'abbé Bignon, il fut nommé professeur en langue arabe, et sur le conseil de l'abbé Bignon, il composa immédiatement pour ses auditeurs une *Grammaire Arabe*.

Fourmont succéda aussi à Galand dans la place d'associé à l'Académie des Inscriptions. Vers la même époque il soutint contre Masclef la nécessité des points-voyelles (ou signes massorétiques) dans l'écriture hébraïque. Bientôt après il publia ses *Racines Hébraïques*, sur le modèle de ses *Racines Latines et Arabes*, et commença son fameux *Commentaire sur les Psaumes*; mais une étude d'un nouveau genre, dans laquelle il fut engagé par l'abbé Bignon, vint lui faire interrompre momentanément ces travaux.

De Lionne, évêque de Rosalie, avait amené en France en 1711, en qualité de sécretaire, un jeune lettré chinois de la province de Fo-Kiang, nommé Arcadio Hoangh. On n'avait encore en Europe que de faibles notions de la langue chinoise; aucune grammaire n'avait paru. L'abbé Bignon, voulant combler cette lacune, présenta Hoangh à Louis XIV, qui l'accueillit avec distinction, l'attacha à sa bibliothèque en qualité d'interprète pour le chinois, et lui donna une pension pour faire une grammaire et des dictionnaires : mais Hoangh n'avait aucune idée de la grammaire; on lui adjoignit donc pour le diriger dans ses travaux d'abord Fréret, puis Fourmont. Hoangh se mit à l'œuvre, et au bout de quatre ans (1715), au moyen de ses notes, qu'il avait mises en ordre, Fourmont fit un essai de grammaire chinoise qu'il présenta au ministre Pontchartrain. En 1716 Hoangh mourut, et Fourmont fut chargé de continuer le travail commencé : il s'adjoignit son frère l'abbé Fourmont comme collaborateur.

La tâche était difficile; pour en donner une idée, il faudrait expliquer quelle est la nature du chinois, langue absolument différente des langues européennes. Cette digression, qui ne saurait trouver place ici, pourrait seule faire comprendre les immenses travaux de Fourmont. Ces travaux tiennent du prodige.

Fourmont procéda d'abord à l'examen des papiers d'Arcadio Hoangh (1), contenant une traduction inachevée d'un dictionnaire chinois, un petit vocabulaire français-chinois, le chinois figuré en lettres latines, un vocabulaire de plus de 2,000 mots ou phrases de la langue parlée, plusieurs essais de grammaire, des observations sur les principes de la langue écrite, quatre ou cinq petits dialogues, trois ou quatre modèles de lettres, le Pater, l'Ave, le Credo, et un commencement de traduction d'un petit roman chinois.

Fourmont joignit bientôt à ce premier fonds tout ce qu'il put ramasser dans les écrivains européens à qui la Chine avait été connue, les mots que les voyageurs lui fournirent, la traduction du monument de Sigan-Fu que venait de publier le P. Kircher, quelques ouvrages de Muller, un catalogue des empereurs chinois, donné par un savant allemand, où il recueillit une certaine quantité de caractères. Un dernier ouvrage lui fut d'un grand secours; ce fut le manuscrit original de la *Scientia Sinica* du P. Couplet, que de Boze avait recouvré en Hollande et dont il avait fait présent à la Bibliothèque du Roi; il comprenait le texte des ouvrages de Confucius en caractères chinois avec une version interlinéaire et de longues dissertations du P. Intorcetta sur l'analyse d'un certain nombre de caractères. C'est avec ces materiaux, bien insuffisants, que Fourmont reconstruisit ou devina en quelque sorte la langue chinoise : « Aucun de ceux qui n'ont point conversé avec les Chinois n'a été aussi loin que Fourmont », dit Fréret dans son Éloge prononcé à l'Académie, en 1746. Mais il commit la faute de ne faire part au public qu'en 1738, dans un chapitre de ses *Meditationes Sinicæ*, des sources où il avait puisé; aussi se trouva-t-il en butte à des méfiances qui l'affectèrent et lui firent à plusieurs reprises suspendre son travail. Il commença d'abord par se familiariser avec les caractères, ce qui le mit en état de chercher dans les dictionnaires ceux qu'il ne connaissait pas encore et d'en comprendre l'explication quand ils la donnaient en caractères qu'il connaissait déjà. En 1719 il mit au jour ses premiers travaux; les 214 clefs chinoises furent imprimées en table, et parurent pour la première fois en Europe. Accompagné de l'abbé Bignon, il en présenta lui-même le manuscrit au duc d'Orléans, et lui annonça qu'il avait commencé une grammaire et six dictionnaires qui devaient former 17 in-folio; le premier, chinois-latin, devait être distribué par l'ordre des clés; le second, chinois-latin également, par l'ordre des tons; le troisième devait être un dictionnaire latin-chinois, pour être à la portée de toute l'Europe; le quatrième, français-chinois; le cinquième devait être un dictionnaire historique et géographique de la Chine, analogue à la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot; le sixième, enfin, chinois-latin, disposé dans l'ordre des 214 clefs, devait comprendre 12 articles, dont le onzième à lui seul aurait formé 14 volumes in-folio manuscrits et au moins 6 imprimés. Le duc d'Orléans fit l'accueil le plus bienveillant à Fourmont, lui annonça que le roi allait faire graver tous les caractères nécessaires à l'impression de ses ouvrages, et lui confia sur-le-champ la surveillance de ce travail. Ce fut pour Fourmont une occupation des plus minutieuses, et qui faillit lui coûter la vue. Plus de 100,000 types furent gravés, et formèrent autant d'objets de curiosité, car on trouva le moyen de mettre avec le nom du graveur sur le caractère numéroté sa place dans le dictionnaire, sa prononciation et son ton. Il lui fallut revoir les bois dessinés, les livrer aux graveurs de manière à n'en pas troubler l'ordre, corriger les épreuves, faire scier les bois gravés et arranger les caractères selon le rang qu'ils ont dans les dictionnaires chinois. Le peintre Gautier, habile artiste de cette époque, dessina ces caractères, pour lesquels il dut renoncer à toute autre espèce de travail, et six graveurs ou sculpteurs les gravèrent; trois d'entre eux, le Suisse Reisacher, l'imprimeur parisien Chambonneau, et Blandin, moururent avant 1731; les trois autres furent Le Vassaut, Texier et de S. Leup.

Fourmont devint dès lors l'objet d'une multitude de distinctions flatteuses. Au mois de mai 1720, le duc d'Orléans l'invita à venir lui présenter

(1) Ces papiers se trouvent aujourd'hui pour la plupart à la Bibliothèque impériale, avec les manuscrits de Fourmont.

son commentaire sur les Psaumes et sur les vers des anciens Hébreux, auquel il travaillait depuis plusieurs années. Cet ouvrage, l'ouvrage de prédilection de Fourmont, est écrit en latin, et atteste un travail immense. Chaque psaume renferme la cause de son titre, les opinions diverses des critiques, les motifs, les preuves de ces opinions, expliqués ou réfutés, la circonstance historique et l'époque où il a été composé, le texte hébreu, la version de la Vulgate, une version nouvelle, des notes sur le sens, sur les vers, les strophes, la diction poétique et les variantes. La même année, toujours sur la demande de l'abbé Bignon, Fourmont reçut ordre du roi de faire graver à cet effet des poinçons hébreux et d'inspecter tout ce qui restait de caractères orientaux à l'Imprimerie royale. La faveur du duc d'Orléans ne s'arrêta pas là : deux ans après (1722), il proposa à Fourmont la première pension qui vaquerait à l'Académie. Mais celui-ci refusa : il s'en vante peu modestement dans le catalogue de ses ouvrages. Il continuait toujours ses travaux sur la langue chinoise; mais bientôt commencèrent les dégoûts : comme on ignorait les matériaux dont il se servait, on l'accusa, sinon d'imposture, du moins de présomption. On prétendit que cette étude présentait des difficultés insurmontables, que les langues ne se devinaient point, et qu'on ne pouvait les bien comprendre qu'en allant dans les pays où on les parlait. Fourmont sollicita un examen, une enquête; personne ne se reconnut compétent, et tout le monde continua à regarder son travail avec défaveur; découragé, il le suspendit quelque temps. Une occasion propre à montrer sa sagacité, sinon sa science infaillible, s'offrit bientôt pour le distraire. Le czar de Russie, Pierre le Grand, charmé du bon accueil qui lui avait été fait en France par l'Académie des Inscriptions, avait entretenu des relations avec cette Académie, et lui avait envoyé en 1722 les dessins de plusieurs figures de divinités, d'hommes et d'animaux trouvées en septembre 1721 par son armée aux environs d'Astracan. La même année, un détachement de cette même armée ayant pénétré plus avant dans le pays des Kalmouks, ses soldats avaient trouvé dans les souterrains d'un vieux château des livres extrêmement longs et très-peu larges, dont les feuillets étaient d'une espèce de coton ou d'écorces d'arbres enduites d'un double vernis de deux couleurs. L'écriture était blanche sur un fond noir, et les habitants du lieu n'en connaissaient pas les caractères. Les soldats les détruisirent; quelques feuillets seulement, sauvés par des officiers, furent envoyés comme curiosité au czar, qui regretta la perte des autres. Les érudits de la Russie et des universités du Nord renoncèrent à les déchiffrer; le czar s'adressa, en désespoir de cause, à l'abbé Bignon, qui était alors président de l'Académie des Inscriptions, et accompagna la lettre d'un des feuillets (1). Fourmont et Fréret crurent reconnaître l'écriture et la langue du Thibet : un missionnaire italien, revenu du Thibet depuis plusieurs années, avait donné à Fréret un dictionnaire de la langue de ce pays, et Fréret, lié d'amitié avec Fourmont, le lui avait communiqué. Celui-ci se fit fort de le lire, et se mit au travail avec l'abbé Fourmont, son frère, que l'abbé Bignon voulait faire entrer à l'Académie. Ils déclarèrent que c'était un fragment de sermon de quelque lama ou moine thibétain, une sorte de discours funèbre, dans le goût des Tartares, caractérisé par des figures hardies, avec des répétitions semblables à des litanies, comme on en voit dans les prédications musulmanes; on y prouvait, selon eux, l'immortalité de l'âme, en comparant les différentes circonstances qui distinguent la fin de l'homme de celle des animaux. Le travail fut présenté au roi au mois de novembre, puis envoyé traduit en langue russe au czar, qui le fit imprimer à Saint-Pétersbourg, par Bayer, dans la préface de son *Museum Sinicum*, et se proposait de ne rien épargner pour recouvrer les débris de cette bibliothèque curieuse, lorsque la mort le surprit, en 1723. Des savants allemands ont gravement incriminé l'exactitude de la traduction des Fourmont; d'autres ont parlé du sujet sans en rien connaître, comme le P. Giorgi, religieux augustin, qui ne connaissait même pas l'alphabet thibétain. Langlès a essayé de les justifier; Klaproth, plus indulgent, excuse les Fourmont sur l'insuffisance des ressources dont ils disposaient.

En 1722, Fourmont lut à l'Académie sa dissertation sur la littérature chinoise, dans laquelle il réfutait un livre de l'abbé Renaudot, examinait les travaux de Müller, de Mentzel, de Masson, de Martinius, de Semedo et de quelques autres savants, donnait une idée de la langue, et annonçait ses différents dictionnaires. Quoiqu'il se vante qu'elle ait été généralement applaudie, il paraîtrait, au dire du P. Souciet, qu'on en fut presque généralement mécontent. L'Académie n'en fit imprimer qu'un extrait composé par Fréret. Fourmont approuva l'extrait; mais il en garda rancune à Fréret. D'autres travaux sur la littérature chinoise et sur la littérature hébraïque, imprimés pour la plupart dans le recueil des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, suivirent cette fameuse dissertation.

En 1723, il fit paraître, sous le pseudonyme du *rabbin Ismael Ben Abraham*, une *Lettre* (in-12) à l'abbé d'Houteville, critique de l'ouvrage que cet abbé avait publié sous ce titre : *La Religion chrétienne prouvée par les faits*. La

(1) On voit, dans la *Description de la Sibérie* de l'Allemand Strahlenberg qu'on a trouvé un peu plus tard, plusieurs feuilles absolument pareilles, qui semblaient autant de feuillets d'un même livre; elles étaient imprimées avec des planches en formes de bois, gravées à la chinoise; on avait même retrouvé quelques-unes de ces planches.

même année, sous le même pseudonyme, il publia *Monakah, ou ceinture de douleurs* (in-12) : c'était la réfutation des *Règles pour l'intelligence des Saintes Écritures* de l'abbé Duguet, parues en 1716 ; ces règles adaptées, disait-il, à une interprétation figurée et allégorique de l'Écriture, risquaient d'y faire trouver tout ce qu'on voulait. Suivirent une *Dissertation sur l'enfer poétique des païens* (*Hist. de l'Acad. des inscr.*, t. III, 1723), où il prétendait prouver que les Grecs avaient pris leur enfer des Égyptiens, et une autre *Dissertation* (id., ibid.), où il comparait les Juifs, hellénistes ou rabbins, avec les écrivains des autres nations (id., ibid.) ; — des *Observations critiques sur la seconde partie du Livre des Règles ;* — une *Lettre à l'abbé d'Asfeld ;* — des *Réflexions critiques sur l'Extrait du livre intitulé* Monakah, inséré par un anonyme au *Journal de Trévoux*.

Fourmont se mit ensuite avec une nouvelle ardeur à ses travaux sur la langue chinoise, et en même temps, pour les mener à bonne fin, y intéressa les personnages les plus influents de l'époque : ainsi on le voit accablant de ses visites tantôt le duc d'Antin, son plus dévoué protecteur, qui lui offre de faire venir des ouvriers de la Hollande et de l'Allemagne pour imprimer ses livres ; tantôt le contrôleur général Le Pelletier, à qui il montre à plusieurs reprises ses dessins, ses gravures et des cahiers de ses dictionnaires, le contrôleur général Orry et même le cardinal de Fleury. Enfin, en 1728 la grammaire chinoise fut terminée. Tout était prêt pour l'impression, lorsqu'elle fut indéfiniment ajournée. On ignorait encore à quelles sources Fourmont avait puisé ses matériaux. Rien ne prouvait qu'il n'avait pas arrangé à sa façon quelques légères notions de la langue et qu'il n'y avait pas suppléé par ses propres inventions. On demanda que l'auteur fournît des preuves de sa capacité par la traduction de quelque ouvrage chinois ; s'il s'y refusait, il lui restait à envoyer une copie de sa grammaire chinoise (un in-folio de 800 pages) à Rome, au père Fouquet (*voyez* ce nom), qui fut depuis évêque d'Eleuthéropolis et qui, comme ancien missionnaire en Chine, connaissait parfaitement la langue.

Ces objections arrêtèrent l'impression. Fourmont refusa de subir l'examen du P. Fouquet, et s'occupa alors de la révision de ses autres ouvrages ; il recueillit et coordonna les notes qu'il avait faites précédemment sur le *Fragment* de Sanchoniaton dans la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, y ajouta des commentaires, rapprocha les détails des traditions grecques et des généalogies des livres, chercha à faire concorder la chronologie chinoise avec les différentes chronologies de l'antiquité, et en composa ses *Réflexions critiques sur l'origine, l'histoire et la succession des anciens peuples chaldéens, hébreux, phéniciens, égyptiens, grecs, jusqu'au temps de Cyrus*. L'ouvrage, terminé en septembre 1729, ne fut néanmoins imprimé qu'en 1735, et forma deux volumes in-4°. Quoique les journaux du temps, et surtout *le Mercure suisse* du mois de novembre 1736, en fassent le plus grand éloge, ce livre, qui atteste de grands travaux et une profonde érudition orientale, est rempli d'assertions paradoxales, d'étymologies risquées, de conjectures et de rapprochements hasardés, comme par exemple les passages où il est dit que Chronos, le Saturne des anciens, n'est autre qu'Abraham, que Mercure est Eliézer, que les Pélasges sont les Philistins. Voici le jugement que le P. Souciet, ami de Fourmont, en a écrit de sa main sur un exemplaire de son catalogue : « C'est un tissu de « rêveries ; à voir le sens que M. Fourmont a « donné à plusieurs passages, on dirait qu'il n'en- « tend pas le grec. Tout est plein de citations « fausses : les auteurs cités disent le contraire « de ce que M. Fourmont leur fait dire. »

En 1730, on reçut en France la grammaire chinoise du P. Prémare, et il fut possible de contrôler le travail de Fourmont par celui du savant missionnaire. Fourmont fut lui-même chargé de faire la comparaison des deux grammaires. Il adressa, le 4 février 1730, à l'abbé Bignon une dissertation de 52 pages in-folio intitulée : *Comparaison entre la grammaire chinoise du sieur Fourmont et celle du R. P. de Prémare, savant jésuite, missionnaire à la Chine, toutes deux faites en même temps, c'est-à-dire en 1727 et 1728, l'une à Canton, l'autre à Paris.* Fourmont y faisait le plus grand éloge du P. de Prémare, mais donnait à sa propre grammaire une supériorité que tous les sinologues ne lui ont pas accordée.

L'abbé Bignon, assisté de l'abbé Sallier, qui occupait alors la chaire d'hébreu au Collége Royal, examina la *Comparaison*, et déclara, dans une lettre des plus louangeuses, datée du 20 février 1730 et insérée au Catalogue de Fourmont, que les deux grammaires étaient pareilles pour le fond. Fourmont était désormais à l'abri de toute accusation de plagiat. Cependant la grammaire chinoise attendit encore douze ans avant d'être imprimée.

Au milieu de ces préoccupations, Fourmont ne cessait d'assister régulièrement aux séances de l'Académie et d'y lire de temps en temps quelque nouvelle dissertation critique ou philologique. Ainsi furent imprimées dans ses Mémoires : en 1729, une dissertation contre l'opinion commune sur la durée du siége de Troie (*Hist. de l'Ac. des Insc.*, t. V), dissertation qui fut réfutée par l'abbé Banier ; — une seconde dissertation intitulée : *Des Règles de critique dans le rétablissement des textes altérés* (même tome) ; — une troisième *Sur les citations* (même tome) ; — une quatrième : *De l'interprétation d'une strophe de la 32e ode du premier livre d'Horace* (même tome) ; — en 1730, une dissertation *Sur l'utilité des langues orientales pour l'intelligence de*

son commentaire sur les Psaumes et sur les vers des anciens Hébreux, auquel il travaillait depuis plusieurs années. Cet ouvrage, l'ouvrage de prédilection de Fourmont, est écrit en latin, et atteste un travail immense. Chaque psaume renferme la cause de son titre, les opinions diverses des critiques, les motifs, les preuves de ces opinions, expliqués ou réfutés, la circonstance historique et l'époque où il a été composé, le texte hébreu, la version de la Vulgate, une version nouvelle, des notes sur le sens, sur les vers, les strophes, la diction poétique et les variantes. La même année, toujours sur la demande de l'abbé Bignon, Fourmont reçut ordre du roi de faire graver à cet effet des poinçons hébreux et d'inspecter tout ce qui restait de caractères orientaux à l'Imprimerie royale. La faveur du duc d'Orléans ne s'arrêta pas là : deux ans après (1722), il proposa à Fourmont la première pension qui vaquerait à l'Académie. Mais celui-ci refusa : il s'en vante peu modestement dans le catalogue de ses ouvrages. Il continuait toujours ses travaux sur la langue chinoise; mais bientôt commencèrent les dégoûts : comme on ignorait les matériaux dont il se servait, on l'accusa, sinon d'imposture, du moins de présomption. On prétendit que cette étude présentait des difficultés insurmontables, que les langues ne se devinaient point, et qu'on ne pouvait les bien comprendre qu'en allant dans les pays où on les parlait. Fourmont sollicita un examen, une enquête; personne ne se reconnut compétent, et tout le monde continua à regarder son travail avec défaveur; découragé, il le suspendit quelque temps. Une occasion propre à montrer sa sagacité, sinon sa science infaillible, s'offrit bientôt pour le distraire. Le czar de Russie, Pierre le Grand, charmé du bon accueil qui lui avait été fait en France par l'Académie des Inscriptions, avait entretenu des relations avec cette Académie, et lui avait envoyé en 1722 les dessins de plusieurs figures de divinités, d'hommes et d'animaux trouvées en septembre 1721 par son armée aux environs d'Astracan. La même année, un détachement de cette même armée ayant pénétré plus avant dans le pays des Kalmouks, ses soldats avaient trouvé dans les souterrains d'un vieux château des livres extrêmement longs et très-peu larges, dont les feuillets étaient d'une espèce de coton ou d'écorces d'arbres enduites d'un double vernis de deux couleurs. L'écriture était blanche sur un fond noir, et les habitants du lieu n'en connaissaient pas les caractères. Les soldats les détruisirent; quelques feuillets seulement, sauvés par des officiers, furent envoyés comme curiosité au czar, qui regretta la perte des autres. Les érudits de la Russie et des universités du Nord renoncèrent à les déchiffrer; le czar s'adressa, en désespoir de cause, à l'abbé Bignon, qui était alors président de l'Académie des Inscriptions, et accompagna la lettre d'un des feuillets (1). Fourmont et Fréret crurent reconnaître l'écriture et la langue du Thibet : un missionnaire italien, revenu du Thibet depuis plusieurs années, avait donné à Fréret un dictionnaire de la langue de ce pays, et Fréret, lié d'amitié avec Fourmont, le lui avait communiqué. Celui-ci se fit fort de le lire, et se mit au travail avec l'abbé Fourmont, son frère, que l'abbé Bignon voulait faire entrer à l'Académie. Ils déclarèrent que c'était un fragment de sermon de quelque lama ou moine thibétain, une sorte de discours funèbre, dans le goût des Tartares, caractérisé par des figures hardies, avec des répétitions semblables à des litanies, comme on en voit dans les prédications musulmanes; on y prouvait, selon eux, l'immortalité de l'âme, en comparant les différentes circonstances qui distinguent la fin de l'homme de celle des animaux. Le travail fut présenté au roi au mois de novembre, puis envoyé traduit en langue russe au czar, qui le fit imprimer à Saint-Pétersbourg, par Bayer, dans la préface de son *Museum Sinicum*, et se proposait de ne rien épargner pour recouvrer les débris de cette bibliothèque curieuse, lorsque la mort le surprit, en 1723. Des savants allemands ont gravement incriminé l'exactitude de la traduction des Fourmont; d'autres ont parlé du sujet sans en rien connaître, comme le P. Giorgi, religieux augustin, qui ne connaissait même pas l'alphabet thibétain. Langlès a essayé de les justifier; Klaproth, plus indulgent, excuse les Fourmont sur l'insuffisance des ressources dont ils disposaient.

En 1722, Fourmont lut à l'Académie sa dissertation sur la littérature chinoise, dans laquelle il réfutait un livre de l'abbé Renaudot, examinait les travaux de Müller, de Mentzel, de Masson, de Martinius, de Semedo et de quelques autres savants, donnait une idée de la langue, et annonçait ses différents dictionnaires. Quoiqu'il se vante qu'elle ait été généralement applaudie, il paraîtrait, au dire du P. Souciet, qu'on en fut presque généralement mécontent. L'Académie n'en fit imprimer qu'un extrait composé par Fréret. Fourmont approuva l'extrait; mais il en garda rancune à Fréret. D'autres travaux sur la littérature chinoise et sur la littérature hébraïque, imprimés pour la plupart dans le recueil des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, suivirent cette fameuse dissertation.

En 1723, il fit paraître, sous le pseudonyme du *rabbin Ismael Ben Abraham*, une *Lettre* (in-12) à l'abbé d'Houteville, critique de l'ouvrage que cet abbé avait publié sous ce titre : *La Religion chrétienne prouvée par les faits*. La

(1) On voit, dans la *Description de la Sibérie* de l'Allemand Strahlenberg qu'on a trouvé un peu plus tard, plusieurs feuilles absolument pareilles, qui semblaient autant de feuillets d'un même livre; elles étaient imprimées avec des planches en formes de bois, gravées à la chinoise; on avait même retrouvé quelques-unes de ces planches.

même année, sous le même pseudonyme, il publia *Monakah, ou ceinture de douleurs* (in-12) : c'était la réfutation des *Règles pour l'intelligence des Saintes Écritures* de l'abbé Duguet, parues en 1716 ; ces règles adaptées, disait-il, à une interprétation figurée et allégorique de l'Écriture, risquaient d'y faire trouver tout ce qu'on voulait. Suivirent une *Dissertation sur l'enfer poétique des païens* (*Hist. de l'Acad. des inscr.*, t. III, 1723), où il prétendait prouver que les Grecs avaient pris leur enfer des Égyptiens, et une autre *Dissertation* (id., ibid.), où il comparait les Juifs, hellénistes ou rabbins, avec les écrivains des autres nations (id., ibid.) ; — des *Observations critiques sur la seconde partie du Livre des Règles* ; — une *Lettre à l'abbé d'Asfeld* ; — des *Réflexions critiques sur l'Extrait du livre intitulé* Monakah, inséré par un anonyme au *Journal de Trévoux*.

Fourmont se mit ensuite avec une nouvelle ardeur à ses travaux sur la langue chinoise, et en même temps, pour les mener à bonne fin, y intéressa les personnages les plus influents de l'époque : ainsi on le voit accablant de ses visites tantôt le duc d'Antin, son plus dévoué protecteur, qui lui offre de faire venir des ouvriers de la Hollande et de l'Allemagne pour imprimer ses livres ; tantôt le contrôleur général Le Pelletier, à qui il montre à plusieurs reprises ses dessins, ses gravures et des cahiers de ses dictionnaires, le contrôleur général Orry et même le cardinal de Fleury. Enfin, en 1728 la grammaire chinoise fut terminée. Tout était prêt pour l'impression, lorsqu'elle fut indéfiniment ajournée. On ignorait encore à quelles sources Fourmont avait puisé ses matériaux. Rien ne prouvait qu'il n'avait pas arrangé à sa façon quelques légères notions de la langue et qu'il n'y avait pas suppléé par ses propres inventions. On demanda que l'auteur fournit des preuves de sa capacité par la traduction de quelque ouvrage chinois ; s'il s'y refusait, il lui restait à envoyer une copie de sa grammaire chinoise (un in-folio de 800 pages) à Rome, au père Fouquet (*voyez* ce nom), qui fut depuis évêque d'Eleuthéropolis et qui, comme ancien missionnaire en Chine, connaissait parfaitement la langue.

Ces objections arrêtèrent l'impression. Fourmont refusa de subir l'examen du P. Fouquet, et s'occupa alors de la révision de ses autres ouvrages ; il recueillit et coordonna les notes qu'il avait faites précédemment sur le *Fragment* de Sanchoniaton dans la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, y ajouta des commentaires, rapprocha les détails des traditions grecques et des généalogies des livres, chercha à faire concorder la chronologie chinoise avec les différentes chronologies de l'antiquité, et en composa ses *Réflexions critiques sur l'origine, l'histoire et la succession des anciens peuples chaldéens, hébreux, phéniciens, égyptiens, grecs, jusqu'au temps de Cyrus*. L'ouvrage, terminé en septembre 1729, ne fut néanmoins imprimé qu'en 1735, et forma deux volumes in-4°. Quoique les journaux du temps, et surtout le *Mercure suisse* du mois de novembre 1736, en fassent le plus grand éloge, ce livre, qui atteste de grands travaux et une profonde érudition orientale, est rempli d'assertions paradoxales, d'étymologies risquées, de conjectures et de rapprochements hasardés, comme par exemple les passages où il est dit que Chronos, le Saturne des anciens, n'est autre qu'Abraham, que Mercure est Eliézer, que les Pélasges sont les Philistins. Voici le jugement que le P. Souciet, ami de Fourmont, en a écrit de sa main sur un exemplaire de son catalogue : « C'est un tissu de « rêveries ; à voir le sens que M. Fourmont a « donné à plusieurs passages, on dirait qu'il n'en« tend pas le grec. Tout est plein de citations « fausses : les auteurs cités disent le contraire « de ce que M. Fourmont leur fait dire. »

En 1730, on reçut en France la grammaire chinoise du P. Prémare, et il fut possible de contrôler le travail de Fourmont par celui du savant missionnaire. Fourmont fut lui-même chargé de faire la comparaison des deux grammaires. Il adressa, le 4 février 1730, à l'abbé Bignon une dissertation de 52 pages in-folio intitulée : *Comparaison entre la grammaire chinoise du sieur Fourmont et celle du R. P. de Prémare, savant jésuite, missionnaire à la Chine, toutes deux faites en même temps, c'est-à-dire en 1727 et 1728, l'une à Canton, l'autre à Paris.* Fourmont y faisait le plus grand éloge du P. de Prémare, mais donnait à sa propre grammaire une supériorité que tous les sinologues ne lui ont pas accordée.

L'abbé Bignon, assisté de l'abbé Sallier, qui occupait alors la chaire d'hébreu au Collége Royal, examina la *Comparaison*, et déclara, dans une lettre des plus louangeuses, datée du 20 février 1730 et insérée au Catalogue de Fourmont, que les deux grammaires étaient pareilles pour le fond. Fourmont était désormais à l'abri de toute accusation de plagiat. Cependant la grammaire chinoise attendit encore douze ans avant d'être imprimée.

Au milieu de ces préoccupations, Fourmont ne cessait d'assister régulièrement aux séances de l'Académie et d'y lire de temps en temps quelque nouvelle dissertation critique ou philologique. Ainsi furent imprimées dans ses Mémoires : en 1729, une dissertation contre l'opinion commune sur la durée du siége de Troie (*Hist. de l'Ac. des Insc.*, t. V), dissertation qui fut réfutée par l'abbé Banier ; — une seconde dissertation intitulée : *Des Règles de critique dans le rétablissement des textes altérés* (même tome) ; — une troisième *Sur les citations* (même tome) ; — une quatrième : *De l'interprétation d'une strophe de la 32e ode du premier livre d'Horace* (même tome) ; — en 1730, une dissertation *Sur l'utilité des langues orientales pour l'intelligence de*

l'histoire des premiers temps même de la Grèce; il y soutenait une thèse fausse, s'appuyant sur deux exemples : l'un, tiré de la mythologie grecque, la légende de Persée, fable toute grecque, qu'il prétendait expliquer par les langues orientales; l'autre, tiré des antiquités assyriennes, l'inscription du tombeau de Sardanapale, qu'il était obligé de mutiler pour l'adapter à son système. L'année suivante (1731), il donnait encore une dissertation sur quelques médailles phéniciennes et sur l'étymologie phénicienne de Malte, prouvée par les médailles puniques (*Hist. de l'Ac.*, t. IX). C'est cette même année que parut à Amsterdam (in-8°) ce *Catalogue des ouvrages de M. Fourmont l'aîné*, que nous avons déjà cité plusieurs fois. On y trouve une liste de 122 ouvrages, dont une partie est hypothétique, car Fourmont y comprenait complaisamment comme faits une multitude de travaux qui n'étaient que projetés. Ce catalogue ne brille pas par la modestie de l'auteur; il est précédé de trois lettres, écrites par lui-même et signées d'initiales facultatives, dans lesquelles il s'adresse les compliments les plus louangeurs.

Son catalogue publié, l'infatigable Fourmont se remit à l'œuvre sur ses dictionnaires chinois, ce qui ne l'empêcha pas de donner en 1733 sa dissertation sur la signification du mot ἔγχος (*Hist. de l'Ac. des Insc.*, t. VII), et de faire imprimer en 1735 ses *Réflexions critiques sur l'origine des anciens peuples*, dont nous avons déjà parlé, et dont la meilleure partie est une liste des empereurs chinois, écrite en caractères chinois. Une seconde édition de cet ouvrage, qui parut deux ans après sa mort (1747), est précédée de sa vie, faite par deux de ses clercs, de Guignes et Leroux Des Hautes-Rayes, et d'un nouveau catalogue de ses ouvrages, qui ne concorde pas toujours avec celui de 1731. En 1737 il détacha de sa grammaire chinoise la partie préliminaire, qui traitait de la lecture et donnait l'explication de tout le mécanisme de la langue, et la publia en latin, sous le titre de *Meditationes Sinicæ, complectentes artem legendi linguæ sinicæ characteres;* c'est un gros ouvrage in-folio, dont le style est obscur et confus, mais qui est utile à consulter pour la connaissance de la littérature chinoise : un chapitre tout entier y est consacré à l'indication des matériaux dont il s'est servi. L'année suivante, sa grammaire fut examinée, à la sollicitation du duc d'Antin, par le P. Guigue, missionnaire qui revenait de Chine. Le révérend père en commença la lecture dans des dispositions peu favorables; mais il y trouva bientôt un certain mérite, et dans son examen, resté manuscrit, il professa pour l'auteur une grande admiration et lui signala des incorrections, que celui-ci se hâta de faire disparaître. Fourmont accabla encore l'Académie de dissertations : en 1740, dissertation où l'on établit que les Septante n'ont traduit que sur un texte ponctué (*Hist.*, t. XIV); — *Mémoire historique sur le sabéisme* (*Mém. de l'Ac.*, t. XII); — *Dissertation critique sur l'époque de la ponctuation hébraïque de la Massore* (*Mém.*, t. XIII); — *Dissertation sur les annales chinoises*, où il examine leur époque et la croyance qu'elles méritent (*Mém.*, t. XIII); — *Dissertation sur l'ouvrage d'Évhémère*, Ἱερὰ ἀναγραφή; — *Sur la Panchaïe et sur la relation qu'il en avait faite* (*Mém.*, t. XV); — en 1743, *Dissertation sur les manuscrits hébreux ponctués et sur les anciennes éditions de la Bible* (*Mém.*, t. XIX). — Enfin, en 1742 parut le fruit de vingt ans de travaux, de luttes et de péripéties : *Linguæ Sinarum Mandarinicæ hieroglyphicæ Grammatica duplex, latine et cum characteribus Sinensium*, in-folio; à la suite se trouvait imprimé en caractères chinois le *Catalogue des livres chinois de la Bibliothèque du Roi*, déjà publié, mais en caractères français, dans le Ier volume du *Catalogus cod. mss. reg.*, travail estimable, mais imparfait, qui mentionne environ 200 volumes indiens et près de 4,000 chinois, dus aux relations entretenues par Fourmont avec les missionnaires de l'Inde et de la Chine. Fourmont succomba trois ans plus tard, à une attaque de paralysie. Il était depuis 1735 membre pensionnaire de l'Académie des Inscriptions. Il avait été agrégé en 1738 à la Société royale de Londres et admis en 1742 à l'Académie de Berlin. Il s'était marié deux fois, sans avoir d'enfants.

Suivant Fréret, Fourmont était d'un caractère doux et d'une certaine gaieté d'esprit; mais détourné par ses travaux du commerce des hommes, il les connaissait peu, et tirait de sa science une vanité qui les blessait.

Outre les 17 dissertations lues à l'Académie (Des Hautes-Rayes n'en cite que 16, et Quérard 14 dans sa *France littéraire*) et imprimées, comme nous l'avons indiqué, soit dans les *Mémoires*, soit dans l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions*, Des Hautes-Rayes en cite 27 autres, lues également dans les séances de l'Académie, mais restées manuscrites; outre 18 ouvrages imprimés, il mentionne 21 ouvrages sur les langues, 30 ouvrages de critique et de philologie sacrée et profane et 7 ouvrages sur la langue chinoise; ce qui fait un total de 120 ouvrages. Fourmont en cite 122 dans son catalogue de 1731; mais on sait qu'une grande partie n'était qu'en projet. Ces ouvrages, comme nous l'avons dit, n'ont pas tous été publiés : beaucoup n'ont été qu'ébauchés. Cependant, parmi les manuscrits de Fourmont, il en est beaucoup de curieux, et nous regrettons que les limites de cette notice ne nous permettent pas d'en donner la liste.

Des travaux si nombreux et si variés attestent chez Fourmont une prodigieuse activité. Si leur valeur n'est plus aussi grande aujourd'hui qu'elle l'était au dix-huitième siècle, si le temps n'a pas consacré cette réputation européenne et asiatique dont il a joui de son vivant, on ne peut néanmoins contester à leur auteur une immense érudition

fondée sur la connaissance des langues de l'Orient et de l'Europe. Près de vingt langues lui étaient familières, si l'on s'en rapporte à ses papiers, qui prouvent qu'il étudia non-seulement le chinois, l'arabe, l'hébreu, le syriaque, le chaldéen, le samaritain, le rabbinique, le copte, l'éthiopien, le turc, le persan, le thibétain, l'indien, l'arménien, le latin et le grec, mais encore l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol. Pour étudier comme pour enseigner les langues, il remontait à leur métaphysique, s'expliquait la liaison et l'analogie des règles, et s'en facilitait la mnémonique, dressant la table des racines de chaque langue, et mettant ainsi en vers français, à l'imitation des racines grecques de Port-Royal, les racines latines, hébraïques, arabes, syriaques, et même les clefs chinoises. Ce qu'il a dû lire de livres de toutes sortes est incroyable; il parle souvent de son goût pour la poésie et a même laissé quelques pièces de vers, heureusement peu nombreuses, qui sont à peu près toutes des traductions de l'hébreu. Esprit étroit et de peu d'imagination, manquant des grâces de l'esprit, il se montre à nos yeux dans ses écrits comme un savant grondeur, dogmatique et vaniteux; mais il faut être indulgent à l'égard de ces grands travailleurs qui ont tant fait pour aplanir la route de la science. E. BRÉHAUT.

De Guignes et Des Hautes-Rayes, *Vie d'Étienne Fourmont et Catalogue de ses ouvrages*, en tête de la seconde édition des *Reflexions sur l'origine des anciens peuples* (Paris, 1747). — Fréret, *Éloge de Fourmont l'aîné, de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*. — *Histoire et Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (passim, t. I-XXII). — *Catalogue des ouvrages de M. Fourmont*; Amsterdam, 1731. — Quérard, *La France littéraire*. — L'abbé Cl. P. Gouget, *Mémoire historique et littéraire sur le Collége royal de France*; Paris, 1758, 3 vol. in-12. — Collection des papiers manuscrits de Fourmont l'aîné, appartenant à la Bibliothèque impériale.

FOURMONT (*Michel*), connu sous le nom de *l'abbé Fourmont*, frère du précédent, et comme lui orientaliste français, né à Herbelay, le 28 septembre 1690, mort le 5 février 1746. Privé très-jeune encore de son père et de sa mère, et ne trouvant aucun appui dans sa famille, il atteignit l'âge de vingt-cinq ans sans posséder même les éléments du latin. A cette époque, il rentra en possession d'une partie de l'héritage paternel, et put venir étudier à Paris sous la direction de son frère. Au bout de trois ans, il fut en état d'enseigner le latin, le grec, l'hébreu et le syriaque. Les élèves lui vinrent en assez grand nombre. Il entra dans les ordres, alla se loger au collége d'Harcourt, et ne tarda pas à se faire une réputation presque aussi grande que celle de son frère, dont il avait emprunté la méthode. Le roi de Sardaigne Victor-Amédée II lui fit offrir la chaire d'hébreu à Turin, avec un traitement magnifique; il refusa, pour rester en France; la même année (1720), l'abbé Bignon l'en récompensa en lui faisant donner au Collége Royal la place de professeur de syriaque. Il se distingua alors par son zèle; aux leçons ordinaires de syriaque il joignit une comparaison des paraphrases chaldaïques de la Bible avec le texte samaritain et la version des Septante, et fit en outre chaque semaine une leçon extraordinaire en langue éthiopienne, mélange de chaldéen et d'arabe. Il s'était occupé d'arabe depuis qu'il était en état de vivre du produit de ses leçons, et il avait pu au moyen de cette langue apprendre facilement l'éthiopien littéral. Mais comme les livres éthiopiens étaient par leur rareté difficiles à se procurer, il composa des espèces de dictionnaires de l'auteur qu'il expliquait et les prêta à ses élèves; car la nouveauté de cet enseignement n'avait pas manqué de lui attirer un auditoire.

En 1722 il fut officiellement, par l'influence de l'abbé Bignon, adjoint à son frère pour surveiller les travaux préparatoires à l'impression des dictionnaires chinois, et attaché comme lui à la Bibliothèque du Roi en qualité d'interprète des langues chinoise et indienne. Mais les deux frères se séparèrent bientôt; l'abbé Fourmont, qui se savait un nom, consentait bien à seconder son frère, mais demandait le traitement de son titre; Fourmont l'aîné, le trouva trop savant, et préféra se passer de son concours; l'abbé Fourmont abandonna donc l'étude du chinois. En 1724 il fut associé à l'Académie des Inscriptions. Le 1[er] février 1725 il lut à l'Académie des Inscriptions sa *Dissertation sur l'origine et l'ancienneté des Éthiopiens en Afrique* (*Mém. de l'Acad.*, t. V); le 18 mai 1726, sa *Dissertation pour prouver qu'il n'y a jamais eu qu'un Mercure*, et, le 6 septembre de la même année, sa *Dissertation pour prouver qu'il n'y a jamais eu qu'une seule Vénus* (*Mém. de l'Acad.*, t. VII). En 1728 il obtint le prieuré de Notre-Dame d'Orcas, situé sur le sommet des Pyrénées; mais, ayant eu à acquitter certaines charges, il ne lui en resta qu'un revenu de 200 livres. La même année il fut chargé d'une importante mission scientifique.

Méhémet-Effendi, ambassadeur de la Porte, et son fils Zaïd-Aga, après avoir passé plusieurs années en France, étaient retournés dans leur pays remplis d'admiration pour tout ce qu'ils avaient vu et surtout pour ce qu'on y faisait pour les lettres et les arts. Vers la fin de 1726 ils avaient fait établir une imprimerie à Constantinople, et l'année suivante (1727) Zaïd-Aga en avait fait part à l'abbé Bignon, en lui écrivant en même temps que s'il se trouvait sur les lieux quelque académicien intelligent, il ne désespérait pas de le faire pénétrer jusque dans la bibliothèque du grand-seigneur ou plutôt dans celle des anciens empereurs grecs, qui lors de la prise de Constantinople, en 1453, avait été soigneusement conservée par l'ordre exprès de Mahomet II. L'abbé Bignon crut que c'était peut-être une occasion de retrouver et même d'acquérir quelques manuscrits curieux; il en parla au roi, et, sur sa proposition, l'abbé Fourmont, associé, et l'abbé Sévin, pensionnaire de l'Académie, furent tous deux chargés, au mois de juillet, d'aller à Cons-

l'histoire des premiers temps même de la Grèce; il y soutenait une thèse fausse, s'appuyant sur deux exemples : l'un, tiré de la mythologie grecque, la légende de Persée, fable toute grecque, qu'il prétendait expliquer par les langues orientales ; l'autre, tiré des antiquités assyriennes, l'inscription du tombeau de Sardanapale, qu'il était obligé de mutiler pour l'adapter à son système. L'année suivante (1731), il donnait encore une dissertation sur quelques médailles phéniciennes et sur l'étymologie phénicienne de Malte, prouvée par les médailles puniques (*Hist. de l'Ac.*, t. IX). C'est cette même année que parut à Amsterdam (in-8°) ce *Catalogue des ouvrages de M. Fourmont l'aîné*, que nous avons déjà cité plusieurs fois. On y trouve une liste de 122 ouvrages, dont une partie est hypothétique, car Fourmont y comprenait complaisamment comme faits une multitude de travaux qui n'étaient que projetés. Ce catalogue ne brille pas par la modestie de l'auteur ; il est précédé de trois lettres, écrites par lui-même et signées d'initiales facultatives, dans lesquelles il s'adresse les compliments les plus louangeurs.

Son catalogue publié, l'infatigable Fourmont se remit à l'œuvre sur ses dictionnaires chinois, ce qui ne l'empêcha pas de donner en 1733 sa dissertation sur la signification du mot ἔγχος (*Hist. de l'Ac. des Insc.*, t. VII), et de faire imprimer en 1735 ses *Réflexions critiques sur l'origine des anciens peuples*, dont nous avons déjà parlé, et dont la meilleure partie est une liste des empereurs chinois, écrite en caractères chinois. Une seconde édition de cet ouvrage, qui parut deux ans après sa mort (1747), est précédée de sa vie, faite par deux de ses clercs, de Guignes et Leroux Des Hautes-Rayes, et d'un nouveau catalogue de ses ouvrages, qui ne concorde pas toujours avec celui de 1731. En 1737 il détacha de sa grammaire chinoise la partie préliminaire, qui traitait de la lecture et donnait l'explication de tout le mécanisme de la langue, et la publia en latin, sous le titre de *Meditationes Sinicæ, complectentes artem legendi linguæ sinicæ characteres*; c'est un gros ouvrage in-folio, dont le style est obscur et confus, mais qui est utile à consulter pour la connaissance de la littérature chinoise : un chapitre tout entier y est consacré à l'indication des matériaux dont il s'est servi. L'année suivante, sa grammaire fut examinée, à la sollicitation du duc d'Antin, par le P. Guigue, missionnaire qui revenait de Chine. Le révérend père en commença la lecture dans des dispositions peu favorables ; mais il y trouva bientôt un certain mérite, et dans son examen, resté manuscrit, il professa pour l'auteur une grande admiration et lui signala des incorrections, que celui-ci se hâta de faire disparaître. Fourmont accabla encore l'Académie de dissertations : en 1740, dissertation où l'on établit que les Septante n'ont traduit que sur un texte ponctué (*Hist.*, t. XIV); — *Mémoire historique sur le sabéisme* (*Mém. de l'Ac.*, t. XII). — *Dissertation critique sur l'époque de la ponctuation hébraïque de la Massore* (*Mém.*, t. XIII); — *Dissertation sur les annales chinoises*, où il examine leur époque et la croyance qu'elles méritent (*Mém.*, t. XIII); — *Dissertation sur l'ouvrage d'Évhémère*, Ἱερὰ ἀναγραφή. — *Sur la Panchaïe et sur la relation qu'il en avait faite* (*Mém.*, t. XV); — en 1743, *Dissertation sur les manuscrits hébreux ponctués et sur les anciennes éditions de la Bible.* (*Mém.*, t. XIX). — Enfin, en 1742 parut le fruit de vingt années de travaux, de luttes et de péripéties : *Linguæ Sinarum Mandarinicæ hieroglyphicæ Grammatica duplex, latine et cum characteribus Sinensium*, in-folio ; à la suite se trouvait imprimé en caractères chinois le *Catalogue des livres chinois de la Bibliothèque du Roi*, déjà publié, mais en caractères français, dans le 1er volume du *Catalogus cod. mss. reg.*, travail estimable, mais imparfait, qui mentionne environ 200 volumes indiens et près de 4,000 chinois, dus aux relations entretenues par Fourmont avec les missionnaires de l'Inde et de la Chine. Fourmont succomba trois ans plus tard, à une attaque de paralysie. Il était depuis 1735 membre pensionnaire de l'Académie des Inscriptions. Il avait été agrégé en 1738 à la Société royale de Londres et admis en 1742 à l'Académie de Berlin. Il s'était marié deux fois, sans avoir d'enfants.

Suivant Fréret, Fourmont était d'un caractère doux et d'une certaine gaieté d'esprit ; mais détourné par ses travaux du commerce des hommes, il les connaissait peu, et tirait de sa science une vanité qui les blessait.

Outre les 17 dissertations lues à l'Académie (Des Hautes-Rayes n'en cite que 16, et Querard 10 dans sa *France littéraire*) et imprimées, comme nous l'avons indiqué, soit dans les *Mémoires*, soit dans l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions*, Des Hautes-Rayes en cite 27 autres, lues également dans les séances de l'Académie, mais restées manuscrites ; outre 18 ouvrages imprimés, il mentionne 21 ouvrages sur les langues, 30 ouvrages de critique et de philologie sacrée et profane et 7 ouvrages sur la langue chinoise ; ce qui fait un total de 120 ouvrages. Fourmont en cite 122 dans son catalogue de 1731 ; mais on sait qu'une grande partie n'était qu'en projet. Ces ouvrages, comme nous l'avons dit, n'ont pas tous été publiés : beaucoup n'ont été qu'ébauchés. Cependant, parmi les manuscrits de Fourmont, il en est beaucoup de curieux, et nous regrettons que les limites de cette notice ne nous permettent pas d'en donner la liste.

Des travaux si nombreux et si variés attestent chez Fourmont une prodigieuse activité. Si leur valeur n'est plus aussi grande aujourd'hui qu'elle l'était au dix-huitième siècle, si le temps n'a pas consacré cette réputation européenne et asiatique dont il a joui de son vivant, on ne peut néanmoins contester à leur auteur une immense érudition

fondée sur la connaissance des langues de l'Orient et de l'Europe. Près de vingt langues lui étaient familières, si l'on s'en rapporte à ses papiers, qui prouvent qu'il étudia non-seulement le chinois, l'arabe, l'hébreu, le syriaque, le chaldéen, le samaritain, le rabbinique, le copte, l'éthiopien, le turc, le persan, le thibétain, l'indien, l'arménien, le latin et le grec, mais encore l'anglais, l'allemand, l'italien et l'espagnol. Pour étudier comme pour enseigner les langues, il remontait à leur métaphysique, s'expliquait la liaison et l'analogie des règles, et s'en facilitait la mnémonique, dressant la table des racines de chaque langue, et mettant ainsi en vers français, à l'imitation des racines grecques de Port-Royal, les racines latines, hébraïques, arabes, syriaques, et même les clefs chinoises. Ce qu'il a dû lire de livres de toutes sortes est incroyable; il parle souvent de son goût pour la poésie et a même laissé quelques pièces de vers, heureusement peu nombreuses, qui sont à peu près toutes des traductions de l'hébreu. Esprit étroit et de peu d'imagination, manquant des grâces de l'esprit, il se montre à nos yeux dans ses écrits comme un savant grondeur, dogmatique et vaniteux; mais il faut être indulgent à l'égard de ces grands travailleurs qui ont tant fait pour aplanir la route de la science. E. BRÉHAUT.

De Guignes et Des Hautes-Rayes, *Vie d'Étienne Fourmont et Catalogue de ses ouvrages*, en tête de la seconde édition des *Reflexions sur l'origine des anciens peuples* (Paris, 1747). — Fréret, *Éloge de Fourmont l'aîné, de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*. — *Histoire et Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (passim, t. I-XXII). — *Catalogue des ouvrages de M. Fourmont*; Amsterdam, 1731. — Quérard, *La France littéraire*. — L'abbé Cl. P. Gouget, *Mémoire historique et littéraire sur le Collége royal de France*; Paris, 1758, 3 vol. in-12. — Collection des papiers manuscrits de Fourmont l'aîné, appartenant à la Bibliothèque impériale.

FOURMONT (*Michel*), connu sous le nom de *l'abbé Fourmont*, frère du précédent, et comme lui orientaliste français, né à Herbelay, le 28 septembre 1690, mort le 5 février 1746. Privé très-jeune encore de son père et de sa mère, et ne trouvant aucun appui dans sa famille, il atteignit l'âge de vingt-cinq ans sans posséder même les éléments du latin. A cette époque, il rentra en possession d'une partie de l'héritage paternel, et put venir étudier à Paris sous la direction de son frère. Au bout de trois ans, il fut en état d'enseigner le latin, le grec, l'hébreu et le syriaque. Les élèves lui vinrent en assez grand nombre. Il entra dans les ordres, alla se loger au collége d'Harcourt, et ne tarda pas à se faire une réputation presque aussi grande que celle de son frère, dont il avait emprunté la méthode. Le roi de Sardaigne Victor-Amédée II lui fit offrir la chaire d'hébreu à Turin, avec un traitement magnifique; il refusa, pour rester en France; la même année (1720), l'abbé Bignon l'en récompensa en lui faisant donner au Collége Royal la place de professeur de syriaque. Il se distingua alors par son zèle; aux leçons ordinaires de syriaque il joignit une comparaison des paraphrases chaldaïques de la Bible avec le texte samaritain et la version des Septante, et fit en outre chaque semaine une leçon extraordinaire en langue éthiopienne, mélange de chaldéen et d'arabe. Il s'était occupé d'arabe depuis qu'il était en état de vivre du produit de ses leçons, et il avait pu au moyen de cette langue apprendre facilement l'éthiopien littéral. Mais comme les livres éthiopiens étaient par leur rareté difficiles à se procurer, il composa des espèces de dictionnaires de l'auteur qu'il expliquait et les prêta à ses élèves; car la nouveauté de cet enseignement n'avait pas manqué de lui attirer un auditoire.

En 1722 il fut officiellement, par l'influence de l'abbé Bignon, adjoint à son frère pour surveiller les travaux préparatoires à l'impression des dictionnaires chinois, et attaché comme lui à la Bibliothèque du Roi en qualité d'interprète des langues chinoise et indienne. Mais les deux frères se séparèrent bientôt; l'abbé Fourmont, qui se savait un nom, consentait bien à seconder son frère, mais demandait le traitement de son titre; Fourmont l'aîné, le trouva trop savant, et préféra se passer de son concours; l'abbé Fourmont abandonna donc l'étude du chinois. En 1724 il fut associé à l'Académie des Inscriptions. Le 1er février 1725 il lut à l'Académie des Inscriptions sa *Dissertation sur l'origine et l'ancienneté des Éthiopiens en Afrique* (*Mém. de l'Acad.*, t. V); le 18 mai 1726, sa *Dissertation pour prouver qu'il n'y a jamais eu qu'un Mercure*, et, le 6 septembre de la même année, sa *Dissertation pour prouver qu'il n'y a jamais eu qu'une seule Vénus* (*Mém. de l'Acad.*, t. VII). En 1728 il obtint le prieuré de Notre-Dame d'Orcas, situé sur le sommet des Pyrénées; mais, ayant eu à acquitter certaines charges, il ne lui en resta qu'un revenu de 200 livres. La même année il fut chargé d'une importante mission scientifique.

Méhémet-Effendi, ambassadeur de la Porte, et son fils Zaïd-Aga, après avoir passé plusieurs années en France, étaient retournés dans leur pays remplis d'admiration pour tout ce qu'ils avaient vu et surtout pour ce qu'on y faisait pour les lettres et les arts. Vers la fin de 1726 ils avaient fait établir une imprimerie à Constantinople, et l'année suivante (1727) Zaïd-Aga en avait fait part à l'abbé Bignon, en lui écrivant en même temps que s'il se trouvait sur les lieux quelque académicien intelligent, il ne désespérait pas de le faire pénétrer jusque dans la bibliothèque du grand-seigneur ou plutôt dans celle des anciens empereurs grecs, qui lors de la prise de Constantinople, en 1453, avait été soigneusement conservée par l'ordre exprès de Mahomet II. L'abbé Bignon crut que c'était peut-être une occasion de retrouver et même d'acquérir quelques manuscrits curieux; il en parla au roi, et, sur sa proposition, l'abbé Fourmont, associé, et l'abbé Sévin, pensionnaire de l'Académie, furent tous deux chargés, au mois de juillet, d'aller à Cons-



tantinople et de visiter les bibliothèques des monastères dans les diverses provinces de la Turquie. Ils partirent avec le marquis de Villeneuve, ambassadeur français à la Porte; un neveu de Fourmont, dont il avait fait lui-même l'éducation, Claude Fourmont, leur avait été adjoint pour dessiner les vues et copier les inscriptions. Sévin, dont la santé était faible, était resté à Constantinople, et les deux Fourmont commencèrent seuls leur exploration par les îles de l'Archipel.

Leurs premières découvertes furent de peu d'importance; les îles renfermaient des bibliothèques, mais peu de manuscrits anciens, la plupart d'écrivains ecclésiastiques, que les *caloyers* ou moines grecs ne voulurent pas vendre, et dont Fourmont dut se contenter d'envoyer à Constantinople des notices aussi exactes que le temps permettait de les prendre. Pour donner le change à ces esprits soupçonneux et gagner leur confiance, il déclara à ces moines qu'il n'avait d'autre mission que de découvrir et de copier des inscriptions, et il en trouva en effet de nouvelles qui avaient échappé aux nombreux voyageurs de toutes nations qui l'avaient précédé; une, entre autres, fut copiée à Paros par Claude Fourmont, qui contenait un traité d'alliance entre différents peuples et dont les caractères étaient assez anciens.

Après avoir visité les principales îles, ils abordèrent à Athènes; l'Attique leur offrit peu de manuscrits; en dédommagement, ils y découvrirent une multitude d'inscriptions que n'avaient vues ni Spon ni Wheler, ou qui n'avaient été déterrées que depuis leur passage. Fourmont, en homme habile, éloigna les méfiances qu'inspiraient d'ordinaire les ecclésiastiques latins en respectant continuellement les coutumes et les préjugés des Turcs et des Grecs, et parvint ainsi à lever tous les obstacles et à pénétrer dans les mosquées pour s'y procurer les inscriptions. Il en copia plus de 500 dans Athènes et dans son territoire; il y trouva, entre autres pièces curieuses, des listes de toutes les tribus dans leur ordre de séance, des listes de prytanes et d'archontes et l'énumération des bourgades de l'Attique; une ordonnance des archontes contenant plusieurs règlements administratifs sur le prix des denrées, la qualité des étoffes, le rapport des différentes mesures, et un décret des amphictyons daté de 355, le premier qu'on a découvert ne concernant pas une matière religieuse, rendu dans une assemblée des Grecs et statuant, comme clause d'un traité de paix générale, que les villes grecques qui en avaient d'autres sous leur protection retireraient les garnisons qu'elles y tenaient.

Ils trouvèrent encore 150 inscriptions dans les autres villes de l'Attique; quelques-unes étaient en caractères anciens. L'une d'elles même était en caractères boustrophedons, c'est-à-dire disposés alternativement en allant de gauche à droite, comme les écritures occidentales, et de droite à gauche, comme les écritures orientales. Fourmont continua si bien à ménager les Turcs, qu'il obtint à Éleusis une faveur distinguée. Les Turcs et les Grecs brisaient beaucoup de marbres pour en faire de la chaux : un aga turc qui faisait bâtir consentit à suspendre le travail de ses ouvriers pour lui permettre de copier une vingtaine d'inscriptions, dont une en boustrophédon. Après en avoir recueilli 16 dans l'île de Salamine et 30 sur les ruines de Mégare, les deux Fourmont traversèrent l'isthme, et entrèrent dans le Péloponnèse, où n'avaient pénétré ni Spon ni Wheler, mais dont les Vénitiens avaient, par les deux fois qu'ils s'étaient emparés du pays, enlevé tous les manuscrits, en faisant servir les marbres trouvés sur les ruines d'Argos et de Mycènes à bâtir le château de la Palamède. Ils ne trouvèrent que 47 inscriptions sur l'emplacement de ces deux villes, visitèrent Corinthe, Napoli de Romanie, Gortys ou Garithena, retrouvèrent Pallantium, Trapezus et Stymphalos, où ils trouvèrent non pas les Stymphalides, mais les ruines du tombeau de Térence, et les ruines d'Épidaure et de Trézène, et Hermioné, où ils copièrent encore 47 inscriptions. L'abbé Fourmont tenait un journal de voyage, examinait la direction des routes, marquait exactement les heures de marche, observait la nature et les sites des pays traversés, et dressait des cartes itinéraires pendant que son neveu, tout en l'aidant dans ces travaux, copiait les monuments et les bas-reliefs, dont un des plus curieux ayant rapport aux sacrifices humains des Lycaia fut trouvé en Arcadie. En quittant Hermioné, ils revinrent à Napoli, puis visitèrent Cléone, Némée, Sicyone et l'Achaïe; ils n'y firent aucune découverte : les marbres avaient servi à reconstruire Corinthe. Ils arrivèrent ensuite à Patras, où ils copièrent 98 inscriptions, pour la plupart hébraïques, visitèrent le mont Cyssenius, Tritea, Nonacris, Phlius, revinrent à Napoli, traversèrent le mont Parthenos, la plaine de Tégée, les ruines de Mantinée, descendirent dans la Laconie en suivant la vallée de l'Eurotas, et trouvèrent à Sparte et à Amyclès un assez grand nombre d'inscriptions, dont quelques-unes étaient fort anciennes : on signale surtout un long fragment d'un nécrologe des prêtresses d'Amyclès, des listes des magistrats de Sparte, des bas-reliefs représentant des boucliers sur lesquels étaient écrits les noms des différents rois de Sparte et de leurs ancêtres; un bas-relief représentant la cérémonie de la flagellation des jeunes Spartiates devant l'autel de Diane et en présence des prêtresses; les inscriptions sépulcrales d'Agésilas et de Lysandre, une table des lois du roi Agis, des cippes contenant des dédicaces aux dieux; plus de 350 inscriptions recueillies dans la Laconie et dans la Messénie, dont quelques-unes très-curieuses et très-anciennes, entre autres celle de Calames, gravée profondément dans le roc en lettres d'un demi-pied de hauteur, au-dessus de plusieurs grottes

taillées dans le même rocher. Les féroces Maniotes, séduits par leurs manières douces et polies, les invitèrent même à visiter leurs antiquités, comme le mentionne orgueilleusement Fourmont l'aîné, dans une des lettres qui précèdent son *Catalogue*. Il allait parcourir la partie occidentale du Péloponnèse ; il était sur la frontière de l'Arcadie et de l'Élide, et se préparait à descendre dans la plaine d'Olympie malgré la contagion qui ravageait ce pays, lorsqu'il fut rappelé en France, par des ordres supérieurs (1732). Quel en fut le motif? C'est ce qu'il est difficile d'affirmer d'une manière précise. Cependant, une grave accusation pèse sur la mémoire de Fourmont : des lettres adressées par lui à Fréret et à Maurepas nous le montrent, au dire de quelques biographes, comme détruisant à chaque pas, avec un fanatique vandalisme, inspiré par une piété mal éclairée, une multitude de reliques précieuses de l'art antique. Cependant Fréret garde un discret silence sur ce chapitre, dans l'éloge qu'il prononça de l'abbé Fourmont à l'Académie, en 1746. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut obligé malgré lui de revenir.

De retour en France, il s'occupa de publier le recueil des inscriptions qu'il avait rassemblées ; mais il fallait d'abord en faire des copies figurées ; la transcription était longue ; son neveu, qui l'aidait, était retardé par les leçons de grec, d'hébreu et de syriaque qu'il donnait pour vivre. On lui témoignait peu de sympathie ; on refusait son plan, comme trop coûteux, car aux inscriptions il voulait joindre des commentaires, qui auraient formé plusieurs volumes ; il s'obstina, puis se dépita, et abandonna enfin son travail pendant plusieurs années.

Après avoir rédigé la relation de son voyage, qui se trouve imprimée au tome VII de l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, il entreprit la traduction d'un manuscrit sabeen de la Bibliothèque du Roi, intitulé *Livre d'Adam* ; ce n'est qu'un tissu d'inventions et d'erreurs : il en lut un passage à l'Académie en même temps que la relation de son voyage. D'autres travaux suivirent qui ne valurent guère mieux, et ne relevèrent sa réputation ni dans l'esprit de ses contemporains ni dans celui de la postérité, les uns imprimés dans les *Mémoires de l'Académie*, les autres restés manuscrits dans ses papiers. Les principaux sont : une *Dissertation où on essaye d'expliquer par l'hébreu les médailles espagnoles du comte de Lastanosa* ; — une *Dissertation sur une inscription étrusque* ; — des fragments d'un travail où il voulait montrer que la plupart des anciens mots de la langue grecque dérivaient de l'hébreu et venaient du commerce des sauvages de la Grèce avec les colonies orientales ; — *Remarques sur une inscription phénicienne* envoyée de Malte au cardinal de Polignac (*Hist. de l'Acad.*, t. IX) ; — *Analyse de l'explication des trois anciennes inscriptions trouvées dans le temple d'Apollon Amycléen* (id., t. XVI) ; — *Mémoire servant à expliquer la fable d'Orion*, qu'il rapportait à l'histoire sainte, et où il cherchait à prouver que les Grecs n'en parlaient que d'après les Phéniciens (*Mém.*, t. XII) ; — *Remarques sur trois inscriptions trouvées dans la Grèce* (id., t. XV). En 1740, il fut associé à l'Académie étrusque de Cortone. Deux ans après, sur les ordres du comte de Maurepas, il reprit son travail des inscriptions, dont 945 furent remises à la cour ; il en restait encore 150, assez étendues et environ une centaine de fragments à retranscrire, lorsqu'il mourut, deux mois après Étienne Fourmont, son frère. E. Bréhaut.

Consulter les mêmes documents que pour le précédent.

FOURMONT (*Claude-Louis*), surnommé *le gros Fourmont*, pour le distinguer de ses deux oncles, Fourmont l'aîné et l'abbé Fourmont, voyageur et archéologue français, né à Cormeilles, en 1703, mort le 4 juin 1780. Il s'appliqua, comme ses deux oncles, à l'étude des langues orientales, et les aida dans leurs travaux après avoir été leur élève. En 1728, il suivit l'abbé Fourmont en Grèce. Il revint en France en 1732, et fut attaché comme interprète à la Bibliothèque du Roi. En 1746, il suivit en Égypte Lironcourt, qui avait été nommé consul au Caire. Après avoir séjourné quatre ans dans cette ville, il revint en France, rapportant un ouvrage assez curieux intitulé : *Description historique et géographique des plaines d'Héliopolis et de Memphis* (Paris, 1755, in-12, avec 3 planches). Il fut alors chargé de rédiger, d'après les papiers de l'abbé Fourmont, la relation du voyage en Grèce ; mais son peu de fortune et le mauvais état des finances du royaume présentèrent des obstacles insurmontables à l'impression de cet ouvrage. Claude Fourmont essaya de commencer avec ses propres ressources, espérant trouver du secours dans ses protecteurs, le comte de Maurepas, Bignon et Amelot ; il s'endetta, dépensa par avance les 600 livres que lui rapportait sa place d'interprète, et accabla ses protecteurs de demandes et de supplications, dont les brouillons se retrouvent aujourd'hui dans la collection des papiers de Fourmont. Mais la multiplicité de ces demandes montre qu'elles furent à peu près inutiles. En 1773, il sollicita la chaire de syriaque, alors vacante ; mais cette chaire fut supprimée, et Fourmont passa le reste de sa vie dans un état voisin de l'indigence.

E. Bréhaut.

Papiers divers de Claude Fourmont (Bibl. imp., manuscrits).

***FOURMY** (***), potier de terre français, vivait vers la fin du dix-huitième siècle. M. Charles Dupin, dans son *Rapport du jury central sur les produits de l'industrie française en 1834*, le signale comme très-habile dans son art, et dit que « Fourmy s'était efforcé de perfectionner la poterie proprement dite, en obtenant un tissu moins poreux, un vernis entièrement terreux, et fusible comme s'il était plombifère,

Il a réussi, quant aux qualités, mais en élevant les prix; cela seul n'a pas permis que les produits de sa nouvelle industrie devinssent populaire ». CH—C.

M. Charles Dupin, *Rapport du jury central sur les produits de l'industrie française en 1834*, t. 1er, p. 208 (*Introduction historique*).

FOURNEL (*Jean-François*), jurisconsulte français, né à Paris, en 1745, mort dans la même ville, le 21 juillet 1820. Il étudia le droit et devint, en 1771, avocat au parlement de Paris, où son talent pour la plaidoirie lui acquit en peu de temps un rang honorable. Jeune encore, il rédigea, dans l'affaire de la fille Salmon, condamnée à être brûlée vive, comme coupable de l'empoisonnement de l'un de ses maîtres, un mémoire qui contribua à faire reconnaître l'innocence de l'accusée. Ce mémoire parvint à la cour de Rome, et valut à Fournel l'honneur d'être créé par le pape chevalier de l'Éperon d'Or. Partisan sincère de l'ancien régime, Fournel n'occupa aucun emploi pendant le cours de la révolution, et se livra alors à des recherches historiques, dont il publia plus tard le résultat. Il devint en 1816 bâtonnier de l'ordre des avocats, dont à l'époque de sa mort il était le doyen. Parmi ses ouvrages on distingue: *Traité de l'Adultère, considéré dans l'ordre judiciaire*; Paris, 1778, in-12; ibid., 1783, in-12; — *Traité de la Séduction, considérée dans l'ordre judiciaire*; Paris, 1778, in-12; ibid., 1783, in-12; — *Traité de la Contrainte par corps*; Paris, 1798, in-8°; — *Traité du Voisinage*; Paris, 1799, in-12; 4e édit. revue et augmentée par Tardif, Paris, 1834, 2 vol. in-8°; — *État de la Gaule au cinquième siècle, à l'époque de la conquête des Francs; extrait des Mémoires d'Uribald, ouvrage inédit, et contenant des détails sur l'entrée des Francs dans les Gaules*; Paris, 1805, 2 vol. in-12 (anonyme); — *Histoire des Avocats au Parlement de Paris, depuis saint Louis jusqu'au 15 octobre 1790*; Paris, 1813, 2 vol. in-8°; — *Histoire du Barreau de Paris dans le cours de la Révolution*; Paris, 1816, in-8°; — *Les Lois rurales de la France, rangées dans leur ordre naturel*; Paris, 1819, 2 vol. in-8°; 7e édit., ibid., 1833, 2 vol. in-12. On lui doit comme éditeur: *Traité des Injures dans l'ordre judiciaire*; par Dareau, avec des observations par Fournel; Paris, 1785, 2 vol. in-12. E. REGNARD.

Biographie des hommes vivants. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biogr. univers. et port. des Contemporains.* — F. de Clugny, *Éloge de M. Fournel*; Paris, sans date, in-8°. — Camus, *Bibl. choisie des livres de droit.*

* **FOURNEL** (*D.-H.-L.*), naturaliste français, né à Metz, mort dans la même ville, en 1848. Il y professa la botanique, et fut un des membres fondateurs de la Société d'Histoire naturelle de la Moselle. On a de lui: *Faune de la Moselle*, 2 vol. en 3 tomes, in-12, 1836, 1840, 1846; — *Catalogue des Roches du département de la Moselle*, suivi de *Quatre Dialogues sur les formations du pays messin, pour* [illegible] *troduction à la* géologie po[illegible]; quelques extraits de cet opu[illegible] avaient paru dans les annuaires du pays; — En [illegible]laboration avec le docteur Haro: [illegible] *Champignons observés dans les e*[illegible] *Metz*, précédé de quelques considé[illegible] leur nature, leur emploi domestique, les [illegible] qu'ils produisent dans certains cas, et le[illegible] de les prévenir ou d'y remédier, etc. [illegible] — *Cours d'Histoire naturelle*; Metz [illegible] vrage accueilli très-favorablement [illegible] d'instruction publique, mais dont le [illegible] vol. a seul paru, la mort prématurée de l'auteur ayant arrêté l'impression des volumes suivants.

Émile Bég[illegible].

Documents particuliers.

* **FOURNEYRON** (*Benoît*), ingénieur français, né à Saint-Étienne (Loire), le 1er novembre 1802. Admis, en 1817, à l'École des Mines de sa ville natale, avec dispense d'âge, et avant d'avoir terminé son temps d'étude, il fut appelé à suppléer le professeur de mathématiques. A sa sortie de l'école, en 1819, il fut attaché aux mines du Creuzot. Parmi ses travaux les plus remarquables, nous devons citer ses études sur l'établissement des forges d'Alais; son avant-projet du chemin de fer de Saint-Étienne à la Loire; la construction d'importants établissements métallurgiques, de divers moteurs hydrauliques; ses turbines, auxquelles il a donné son nom; ses expériences sur l'emploi de la vapeur d'eau pour éteindre les incendies, etc. « La turbine, machine hydraulique dont l'idée première et capitale appartient à M. Burdin, dit M. Charles Dupin (1), jouit, comme on sait, de la propriété de tourner sous l'eau par l'effet d'une chute de ce fluide, et d'animer, comme son nom l'indique (2), d'une vitesse circulaire extrêmement considérable un arbre vertical qui transmet en tournant la force primitivement rectiligne. En partant de cette donnée, M. Fourneyron a su procurer aux turbines les perfectionnements les plus remarquables pour en faciliter le jeu, pour en accroître l'effet utile, pour en rendre les parties d'une conservation plus grande. La première machine très-importante de ce genre qu'il ait exécutée, le fut en 1834, à Inval, près Gisors, dans la manufacture de MM. J.-C. Davillier et compagnie. Les résultats d'un rare avantage qu'elle a présentés sont consignés dans le *Compte-rendu des Séances de l'Académie des Sciences* (1836): on y voit que l'effet utile de la machine peut aller sur l'arbre de la turbine jusqu'aux quatre-vingts centièmes, et sur le premier arbre de couche jusqu'aux soixante-quatorze centièmes de la force hydraulique primitivement employée: résultat supérieur à celui de tout autre genre de roues hydrauliques. Dans la même année où est

(1) *Rapport du Jury central de l'exposition des produits de l'industrie en 1839*, tome II, p. 90.

(2) De *turbo*, *turbinis*, tourbillon, sabot, toupie.

habile mécanicien avait mis en jeu sa machine de Gisors, il en a construit une autre de cinquante-six chevaux à Saint-Blaise, dans la Forêt Noire; plus tard, il en a fait une nouvelle de soixante chevaux dans la même localité; enfin, il en a construit un grand nombre en divers lieux de la France, et partout avec un succès complet. »

L'idée d'employer comme moteur mécanique la réaction de l'eau n'est pas tout à fait nouvelle. Daniel Bernoulli ayant remarqué que l'eau au sortir d'un vase repousse ce vase avec une certaine force, avait calculé l'effet de cette réaction. Segner, professeur à Gœttingue, reproduisant une machine connue de toute antiquité, avait, au commencement du siècle dernier, proposé une roue horizontale tournant par la réaction de l'eau sortant de petits tubes courbes placés à la circonférence de la roue. Euler modifia la forme de cette machine : il lui donna d'abord la figure d'un cône tronqué, puis il la composa de deux parties, l'une fixe, l'autre mobile, placées l'une sur l'autre; celle-ci tournait au moyen de petits tubes recourbés horizontalement à leur extrémité. En 1813, l'Académie des Sciences approuva une roue nommée *Danaïde*, proposée par M. Manoury-Dectot, formée d'une espèce de cuve fixée à un arbre vertical et divisée par des diaphragmes que l'eau dirigée en nappes frappe tangentiellement à sa partie supérieure, pour s'engager ensuite dans les cases formées par les diaphragmes et sortir par un orifice circulaire situé au fond inférieur de la cuve. Le volant hydraulique est aussi une machine à réaction. Son axe est creux; l'eau coule dans un entonnoir placé à l'extrémité de cet axe, se répand dans les rayons creux du volant qui communiquent avec l'axe, et sort de ces rayons par des ouvertures latérales. La réaction de l'eau sur les parois des rayons opposées aux orifices latéraux fait tourner les jantes et les rais qui composent le volant, mouvement qui se transmet à l'axe. Malheureusement, dans la pratique toutes ces machines perdent une trop grande partie de la force employée. M. Burdin, ingénieur des mines, ayant présenté à l'Académie des Sciences un *Mémoire sur des turbines hydrauliques, ou machines rotatoires à grande vitesse*, le rapport fait sur ce mémoire en 1824 signala les avantages du nouvel appareil, et en 1826 la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale proposa un prix pour l'application en grand des turbines hydrauliques dans les usines et manufactures. M. Burdin répondit à cet appel, et reçut un encouragement en 1829. Néanmoins, la question fut maintenue au concours, et un prix de 6,000 fr. fut accordé en 1836 à M. Fourneyron, qui reçut aussi une médaille d'or du jury de l'exposition des produits de l'industrie en 1839. Sa turbine se composait d'une espèce de cuve contenant un tambour fixe divisé en compartiments, dans lesquels l'eau se précipite et s'écoule pour s'échapper, suivant un angle donné, par des orifices pratiqués à la circonférence; elle frappe alors par ses jets des aubes courbes placées à l'intérieur d'une sorte de roue cylindrique plus grande et concentrique au tambour fixe : la percussion fait tourner cette roue, qui imprime le mouvement à un axe vertical situé au centre de l'appareil. Au nombre des avantages de cette machine, on doit compter la petitesse de l'espace qu'elle occupe, et qui est d'autant plus faible que la chute est plus grande; la rapidité de son mouvement, qui augmente aussi avec la hauteur de la chute; la propriété dont elle jouit de produire d'utiles résultats, même quand elle est immergée, et de donner de bons effets sous de très-petites chutes, comme d'utiliser des chutes considérables. Cependant, les turbines ont reçu depuis quelques échecs. Un ministre les a accusées de « boire beaucoup d'eau ». Mais c'est là leur supériorité sur les roues ordinaires, répondait Arago. « La turbine, disait-il, a l'avantage très-considérable, très-précieux, de boire beaucoup d'eau dans un temps très-court, d'agir par toutes ses palettes à la fois, tandis qu'une roue ordinaire n'a que très-peu de palettes en prise à chaque instant. » Toujours est-il que l'eau ne se trouve pas apparemment en assez grande abondance partout pour abreuver les turbines. Leur construction coûte d'ailleurs plus cher que celle des roues verticales, et elles exigent des réparations plus fréquentes. On a en outre reproché à la turbine Fourneyron d'avoir son pivot immergé. M. Fontaine de Chartres a imaginé un système qui place le pivot hors de l'eau. D'autres modifications ont encore été proposées aux turbines par MM. Jonval et André Kœchlin, Passot, Mellet frères, Bourgeois Ducher, Combes, Girard, Thomas, et par M. Fourneyron lui-même, lequel a eu à lutter vivement pour maintenir la propriété de son brevet d'invention, qu'il a pu à la fin conserver (1).

M. Fourneyron avait proposé d'établir six turbines dans la Seine, à un pont de Paris, avec barrage, au moyen de portes à écluse, qui devaient élever une énorme quantité d'eau destinée à desservir non-seulement tous les quartiers de la capitale, mais encore les fossés des murs d'enceinte des fortifications. Arago recommandait ce

(1) On peut consulter sur les turbines, outre les publications de M. Fourneyron : Poncelet, *Théorie des effets mécaniques de la Turbine Fourneyron*; Paris, 1838, in-4°. — A. Morin, *Expériences sur les roues hydrauliques à axe vertical appelées Turbines*; Paris, 1838, in-4°. — Houzeau, *Des Turbines, de leur construction, du calcul de leur puissance et de leur application à l'industrie*; Bruxelles, 1839, in-8°. — D'Aubuisson de Voisins, *Traité d'Hydraulique*, 2ᵉ édition. — J.-B. Viollet, *Dictionnaire de l'Industrie*, article ROUE; — A. Debette, *Dictionnaire des Arts et Manufactures*, article HYDRAULIQUE. — Charles Renier, *Encyclopédie moderne*, nouv. édition, article TURBINE. — A. de Pontécoulant, *Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, art. TURBINE. — *Dictionnaire des Sciences mathématiques*, de Montferrier, article ROUE. — *Encyclopédie des Gens du Monde*, etc., etc.

projet dans sa *Lettre sur les fortifications*, mais il n'a pas été mis à l'essai.

Délégué par la ville de Saint-Étienne pour combattre, vers la fin du règne de Louis-Philippe, les efforts de la compagnie des mines de la Loire, dont le but semblait être la constitution en monopole des exploitations des mines de houille du bassin de Saint-Étienne et de Rive-de-Gier, M. Fourneyron soutint sa cause avec talent et vigueur dans différents mémoires. Chef de bataillon de la 2[e] légion de la garde nationale de Paris en 1847, il fut un des douze candidats de l'opposition désignés au roi pour les fonctions de maire du deuxième arrondissement quelque temps avant la révolution de Février, candidats parmi lesquels le gouvernement dut choisir M. Berger. Élu représentant à l'Assemblée constituante par le département de la Loire en 1848, M. Fourneyron ne fut pas renvoyé à l'Assemblée législative. En 1855 il obtint à l'exposition universelle une médaille d'honneur pour l'invention et les applications nombreuses de la turbine qui porte son nom.

On doit à M. Fourneyron un mémoire sur sa machine, publié dans le *Bulletin de la Société d'Encouragement*, année 1834; — *Mémoire sur les Turbines hydrauliques et sur leur application en grand dans les usines et manufactures*; Liége, 1841, in-8°; — *Table pour faciliter les calculs des formules relatives au mouvement des eaux dans les tuyaux de conduite, et principalement destinée à abréger les calculs et à éviter les tâtonnements*, etc.; Paris, 1844, in-8°. L. LOUVET.

Biographie des neuf cents Représentants à l'Assemblée nationale constituante de 1848. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*.

FOURNIER, ou mieux **FORNIER**, en latin **FORNERIUS** (*Guillaume*), né au commencement du seizième siècle, à Paris, mort dans la même ville, en 1584. Pierre Fournier, son père, était procureur du roi au Châtelet. Lui-même fut conseiller au bailliage et siége présidial d'Orléans, et docteur régent en l'université de cette ville. Il embrassa le protestantisme vers l'époque où Orléans était le principal foyer de la réforme (1562). Sa nouvelle religion lui suscita des désagréments de la part de ses auditeurs. En 1571, Fournier eut pour élèves René Roulier, neveu de l'évêque de Senlis; Christophe-Auguste de Thou, fils de l'avocat général; et Jacques-Auguste de Thou, son cousin germain, historien si illustre. Il fut, avec Jean Robert, qui avait aussi embrassé la réforme, commissaire rédacteur de la nouvelle coutume d'Orléans, et il figura à côté de lui comme représentant l'université à la séance du 14 avril 1583, en la salle de la Court-le-Roy, où cette coutume fut adoptée. Il était lié d'amitié avec de L'Hospital et Étienne Pasquier, qui a fait son épitaphe en vers latins. Ce jurisconsulte a laissé : un excellent commentaire sur le titre 15, liv. 50, du Digeste, *De verborum significatione*, imprimé en 1584. Cujas, après l'avoir lu, ne voulait plus, dit-on, faire imprimer le sien; — trois livres sous le titre de *Selectionum*; ce sont ses leçons imprimées en 3 volumes; elles devaient en avoir 10; — *Notes* sur Cassiodore. ROULLIER.

Terrasson, *Histoire de la Jurisprudence romaine*.

FOURNIER ou **FORNIER** (*Raoul*), sieur DE RONDEAU, jurisconsulte français, fils aîné du précédent, né à Orléans, le 14 septembre 1562, mort dans cette ville, le 20 septembre 1627. En 1586, il obtint une chaire de docteur « ez droicts » en l'université d'Orléans dans un concours où il lutta avec talent contre Jérôme L'Huillier. Comme la plupart de leurs devanciers, ces deux professeurs commentaient le droit romain avec une extrême liberté, et faisaient leurs leçons en français. Cette substitution du langage vulgaire à la langue latine dans les chaires de l'école d'Orléans avait été énergiquement improuvée par les docteurs des universités de Paris et de Bourges (1). Comme son père, R. Fournier a persisté dans cette innovation.

Habitué à enseigner le droit romain et le droit canon en français, R. Fournier maniait bien cette langue et l'écrivait avec une pureté de style très-remarquable. Il était entré jeune dans l'académie qui s'était formée à Orléans à la fin du seizième siècle. C'est à tort qu'on lui en a attribué la fondation. R. Fournier ne s'est pas borné à cultiver la langue maternelle; il savait aussi parfaitement le grec et le latin. On a de lui : *Rerum quotidianarum Libri tres, in quibus plerique tum juris utriusque, tum variorum auctorum loci vel illustrantur, vel emendantur; multa etiam ad antiquitatis studium pertinentia tractantur*; Paris, 1600, 1605; — *Méditations chrétiennes*; Paris, 1613; — *De la Consolation et des remèdes contre l'adversité*; — *Discours académiques de l'origine de l'âme*; Paris, 1619, in-12. A. de Gazil et Joh. Al. Bernard, docteurs en théologie de la faculté de Paris, jugent cet ouvrage « très-docte et très-exact ». Il résume savamment les idées de Platon, Cicéron, Tertullien, saint Augustin, saint Bernard et saint Thomas; il est en forme de dialogue. La Mettrie a prétendu que ces discours étaient empreints de matérialisme, tandis qu'ils sont graves, sévères comme le protestantisme, dans lequel R. Fournier était né; — *La Philosophie chrétienne*, II livres; Paris, 1620; — *Le Predicateur*; ibid., 1622; — *Cento. Christianus*, poëme latin, publié après la mort de l'auteur; Paris, 1644. ROULLIER.

Coutume d'Orleans, éd. 1740, tom. II, *Disc. historiq.* pag. 26. — *Les Hommes illust. de l'Orléanais*, tom. II, p. 76 (1852). — Bimbenet, *Hist. de l'Université d'Orleans*; 1853, p. 369. — Terrasson, *Hist. de la Jurisprud. rom.*, pag. 459.

FOURNIER ou **FORNIER** (*Henri*) [illegible] sulte français, frère du précédent, né à [illegible] en 1563, mort en 1617. Il fut avocat [illegible]

(1) J. Faber, *Comment. in Institut.*, tit. *De* [illegible] *Similiter*. — François Duaren, Ep. à André [illegible] *De Ratione docendi discendique Juris*.

parlement de Paris, et conseiller au présidial d'Orléans. Magistrat laborieux, ami de la retraite, partagé entre ses fonctions et l'étude assidue du droit coutumier, il s'attacha à approfondir la nouvelle coutume d'Orléans et à en pénétrer l'esprit. Il la conféra soigneusement avec celle de Paris, et surtout avec l'ancienne coutume d'Orléans rédigée à Lorris, l'an 1509, qu'il regardait avec raison comme le commentaire le plus juste et le plus fécond de la nouvelle. Ses notes, rédigées avec précision, sont le fruit d'une méditation profonde et de l'intelligence la plus parfaite des textes. Elles parurent à Orléans, en 1609, 1 volume in-12. Elles ont été réimprimées à Orléans, 1711, 1 volume in-12 avec sommaires; 1740, 2 volumes in-12. A la fin du 1er volume est une charte de Philippe-Auguste de 1183, concernant l'exemption des tailles et amendes pour les crimes et un règlement pour les procédures des décrets et ventes sur affiches, donné au bailliage d'Orléans le 14 février 1685. Le second contient un discours historique remarquable sur l'origine de la coutume d'Orléans et sur ses commentateurs. On a encore de lui : *Les Coustumes anciennes de Lorris, des bailliages et prévôtés de Montargis, Saint-Fargeau, pays de la Puysaie, Châtillon-sur-Loing et autres lieux*; — *Coustumes générales du pays et comté de Bloys, ensemble les coustumes localles des baronnies et chastellenies subiectes du ressort dudict bailliage, avec la conférence de la coustume de Paris et notes de Me Charles Du Moulin sur icelle*; Orléans, 1609, in-12, très-rare. Jacques et Michel Cottereau, imprimeurs à Blois, ont reproduit ce volume, en y ajoutant les notes de Denis du Pont, avec les jugements et arrêts rendus sur l'interprétation de chaque article; Blois, 1629, in-12. ROULLIER.

Dupin, *Bibliothèque choisie des Livres de Droit.*

FOURNIER (*Georges*), géographe et mathématicien français, né à Caen, en 1595, mort à La Flèche, le 13 avril 1652. Il entra dans la Société de Jésus à l'âge de vingt-quatre ans. Il enseigna successivement les belles-lettres et les mathématiques. Nommé aumônier d'un vaisseau de ligne, il acquit dans ses voyages de long cours des connaissances étendues en géographie et en hydrographie. On a de lui : *Commentaires géographiques*; Paris, 1642, in-12; — *L'Hydrographie contenant la théorie et la pratique de toutes les parties de la navigation*; Paris, 1643, in-fol.; — *Euclidis sex priores Elementorum geometricorum Libri demonstrati*; Paris, 1644, in-12; — *Geographica orbis Notitia, per littora maris et ripas fluviorum*; Paris, 1648, in-16; — *Prières pour dire pendant la messe*; Dieppe, 1649, in-12; — *Traité des fortifications, ou architecture militaire*; Paris, 1649, in-12; — *Asiæ nova Descriptio, in qua præter provinciarum situs et populorum mores, mira deteguntur et hactenus inedita*; Paris, 1656, in-fol.

Sotwel, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu.* — Huet, *Origines de la ville de Caen.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illust.*, vol. XXXIII.

FOURNIER (*Denis*), chirurgien français, né à Lagny, vers le commencement du dix-septième siècle, mort à Paris, le 25 novembre 1683. Il exerça sa profession à Paris, et se distingua particulièrement dans cette partie de la chirurgie qu'on appelle *prothèse*. Ses ouvrages ne sont guère que des compilations insignifiantes; en voici les titres : *Traité de la Gangrène, et particulièrement de celle qui survient en la peste*; Paris, 1670, in-12; — *L'Économie chirurgicale pour le rhabillement des os du corps humain, contenant l'ostéologie, la nosostéologie et l'apocatostéologie*; Paris, 1671, in-4°; — *L'Économie chirurgicale pour le rétablissement des parties molles du corps humain, avec un petit traité de myologie*; Paris, 1671, in-4°; — *Les Principes de Chirurgie*; Paris, 1671, in-4°; — *Traité méthodique des Bandages*; Paris, 1671, in-4°; — *L'Accoucheur méthodique, qui enseigne la manière d'opérer dans tous les accouchements naturels et artificiels, tôt, sûrement et sans douleur*; Paris, 1677, in-12.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

FOURNIER (*Pierre-Simon*), un des plus habiles typographes français, né à Paris, en 1712, mort dans la même ville, en 1768. Fils d'un fondeur de caractères et destiné à la même profession, Fournier apprit le dessin chez Colson, peintre de l'académie de Saint-Luc, et s'adonna à la gravure d'abord des vignettes sur bois, puis à la gravure en acier de toutes sortes de caractères, qui rendirent sa fonderie célèbre en France et dans les pays étrangers. Remarquant le désordre qui régnait dans les détails de l'art typographique, il publia, en 1737, une table indiquant les proportions à observer entre les caractères pour déterminer leurs hauteurs et fixer leurs rapports. En 1742, il offrit aux amateurs de l'imprimerie un premier modèle de ses caractères, qu'il compléta et perfectionna successivement. Fournier ne se contenta pas de perfectionner son art, il voulut en faire connaître au public l'histoire et les procédés, et composa dans ce but divers ouvrages qui ont encore aujourd'hui quelque valeur. On a de lui : *Table des proportions qu'il faut observer entre les caractères*; Paris, 1737; — *Modèle des Caractères de l'Imprimerie, avec un abrégé historique des principaux graveurs français*; Paris, 1742, in-4°; — *Épreuves de deux petits caractères nouvellement gravés et exécutés dans toutes les parties typographiques*; Paris, 1757, in-18; — *De l'Origine et des productions de l'imprimerie primitive en taille de bois*; Paris, 1759, in-8°. Dans cette dissertation, Fournier veut prouver que Gutenberg, connu et annoncé depuis longtemps comme l'inventeur de l'imprimerie, n'était pas même artiste en cette partie; qu'à la vérité il est le pre-

mier qui ait fait exécuter ce qu'on appelle un *livre*, mais par un procédé connu et pratiqué avant lui. Quoique graveur et fondeur, Fournier s'est souvent mépris en déclarant gravés sur planches de bois des ouvrages qui ont été exécutés en caractères mobiles; tels sont, entre autres, le poëme intitulé *Tewrdancks*, ce chef-d'œuvre typographique de Schœnsperger, et le *Speculum humanæ Salvationis*, dont la première édition n'offre que quelques parties exécutées xylographiquement. Si Strasbourg a été le berceau de l'imprimerie, et si c'est dans ses murs que Gutenberg en a conçu l'idée et exécuté les premiers essais, c'est à proprement parler la ville de Mayence qui lui a donné l'être, par l'invention du véritable art typographique en caractères de fonte tel qu'on l'exerce aujourd'hui. — C'est aussi ce qu'il soutient dans les *Observations* sur l'ouvrage (de Schœpflin) intitulé : *Vindiciæ Typographicæ*; Paris, 1760, in-8°, ouvrage dans lequel Schœpflin avait revendiqué pour Strasbourg la gloire de l'invention de l'imprimerie; — *Remarques sur l'ouvrage intitulé : Lettre sur l'Origine de l'Imprimerie* (de Fr.-Ch. Baër); Paris, 1761, in-8°; — *Lettre à Fréron*; Paris, 1763, in-8°; — *Manuel typographique*; Paris, 1764-1766, 2 vol. in-8°. C'est le principal ouvrage de Fournier. Le premier volume traite de la gravure et de la fonderie des caractères d'imprimerie, le second contient les épreuves des différentes sortes de caractères. Ces deux volumes devaient être suivis de deux autres, dont l'un aurait traité de l'art de l'imprimerie, et l'autre de l'histoire des typographes célèbres. La mort empêcha Fournier de donner cette suite. — *Traité historique et critique sur l'origine et les progrès des caractères de fonte pour l'impression de la musique, avec des épreuves de nouveaux caractères de musique*; Paris, 1765, in-4°. A. F.-D.

Desessarts, *Siècles littéraires*. — Dibdin, *Bibliomania*. — Brunet, *Manuel du Libraire*. — Querard, *France littéraire*.

FOURNIER DES ORMES (*Charles*), poëte et peintre français, petit-fils de Pierre-Simon, né à Paris, le 6 mars 1778, mort dans la même ville, le 18 janvier 1853. Il montra de bonne heure un goût décidé pour les arts et les lettres. L'amitié de Delille et du peintre Hubert Robert contribua beaucoup à développer ce penchant. Sous les leçons de Robert, il devint bon paysagiste, et se fit remarquer par une touche fraîche et gracieuse, une exécution calme. Depuis 1818 ses tableaux ont toujours figuré avec honneur dans les diverses expositions. Les plus remarquables sont : *Bélisaire*, soleil couchant (1820); — *Ermitage au bord d'un torrent*; — *Vue de Gergovia*, terre entre le Puy-de-Dôme et le mont D'ore (1822); — *Fuite de Charles II déguisé en paysan*; — *Vue de Chartres*; — *Vue de la maison du grand Frédéric à Spa*; — *Site d'Auvergne*; — *Trait de la vie de L'Espagnolet*; — *Bienfaisance du pr[...] Brunswick* (1824); — *Combat pastor[...]* de Virgile; — *Cénobites dans le désert*; [...] *des sources de l'Eure* (1827); — *Val[...] Saint-Prest* (1827); — *Une Chaumièr[e ...] le Perche*; — *Incendie de la cathédr[ale de] Chartres* (4 juin 1836), acheté par le mi[nistère] des Cultes : — le Musée de Chartres p[ossède] plusieurs tableaux de cet artiste représent[ant les] principaux sites des environs. — Dans [...] genres, Fournier des Ormes a exécuté des [...] pour les *Fables* de La Fontaine; — en [...]phie : *Vues pittoresques de Spa*; — *Les [...]tions des personnages célèbres*; — [...] *champ de bataille de Waterloo* (très-ra[re]).

En littérature, on a de lui : *Histoire Rom[aine]* imitée d'Eutrope et augmentée d'après Ta[cite et] autres historiens, etc.; Paris, Firmin Didot, [...] in-12; — *Épître à Hubert Robert*, [...] membre de l'Académie de Peinture, avec [notes] *historiques et critiques*; Paris, 1822, in-[...] *La Peinture*, poëme, précédé d'une *Dissert[ation] sur le poëme didactique* par Charpenti[er (de] Saint-Prest); Paris, 1837, in-8°, avec d[...] — *Lucrèce : De la Nature des Choses*, [tra]duit en vers français; Paris, 1848, in-[...] première livraison a seule paru. ROULLI[ER].

Quérard, *La France littéraire*. — Guyot de [...] *Annuaire des Artistes français*, 1832. — Louis Bourquelot, *La Littérature contemporaine*. — L[...]neur et *Le Journal de Chartres*, du 21 janvier 1[853].

FOURNIER (*Claude*), surnommé *l'[Améri]cain*, révolutionnaire français, né en Auve[rgne] en 1745, mort en 1823. Parti pour Sa[int-Do]mingue vers 1772, il y devint, grâce à [son in]dustrie et à son activité, propriétaire d[e plu]sieurs fabriques de tafia, dont il fut dépo[uillé à] la suite d'événements restés obscurs. A so[n re]tour en France, en 1785, il éleva contre les [auto]rités coloniales des réclamations [...] pas accueillies. La colère qu'il [...] déni de justice le précipita dans [...] [révo]lutionnaires. Il figura comme acteur [...] mais remarquable par sa violence, dans les [prin]cipales scènes de la révolution, à B[...] à Versailles, au Champ-de-Mars, à [...] 10 août 1792. Lorsque la commun[e ...] décidé la translation des prisonniers d'[Or]léans à Versailles (*voy.* DANTON), Fournier fut c[hargé] du commandement de la troupe qui devai[t les] accompagner. Dans un récit j[ust]ificatif plus tard, il prétend « qu'il ne con[...] les malheureuses victimes que [...] en apparence pleines de loyau[té ...] auprès des autorités les mesures p[...] rantir leur sûreté, et il contribua [...] massacres qui eurent lieu aux portes de [Ver]sailles, qu'au moment où les assassins [exécu]taient leur projet, il fut lui-m[ême ...] versé de cheval, et eût [...] on ne fût accouru à son secours. » [...] sont fort contestables. L'opinion [...] à Fournier ces horribles massacres.

établie que les chefs du parti révolutionnaire n'osèrent plus l'employer et qu'ils le firent même incarcérer. Il sortit de prison après le 9 thermidor. A l'époque de l'explosion du 3 nivôse an IX, dont on accusa les jacobins, Fournier fut compris au nombre des 173 déportés qui furent jetés sur les îles Séchelles : tous ses compagnons y périrent; lui seul survécut, et gagna la Guadeloupe, où Victor Hugues, son ancien ami, qui y commandait pour l'empereur, l'employa sur les corsaires qu'il avait sous ses ordres. Fournier s'y distingua par plusieurs actions d'éclat, et obtint un grade d'officier supérieur, avec lequel il revint en France, lorsque la colonie eut passé sous la domination anglaise, en 1808. Arrêté en 1815, par mesure de sûreté générale, il demanda encore des juges, et fut mis en liberté. Depuis ce moment, accablé d'années, il traîna une misérable existence, et mourut dans un état voisin de la misère. On a de lui : *Dénonciation aux États Généraux des vexations, abus d'autorité et dénis de justice commis envers le sieur Claude Fournier, habitant de l'île de Saint-Domingue*; Paris, 1789; — *Extrait d'un mémoire contenant les services de la compagnie de M. Fournier, l'un des commandants du district de Saint-Eustache, depuis le 13 juillet 1789, époque de la Révolution*; — *Massacre des prisonniers d'Orléans*; — *Fournier dit l'Américain à Barras, ex-directeur, à Grosbois*, 28 nivôse an VIII; — *Aux honorables Membres de la Chambre des Députés, pour la présente session*; 1822, in-8°.

Le Bas, *Diction. encyc. de la France*. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemp.*

FOURNIER (*Pierre-Nicolas*), architecte et archéologue français, né à Paris, en 1747, mort le 20 septembre 1810, à Nantes. D'abord placé au collège du Plessis, des étourderies de jeunesse l'en firent retirer pour le placer au couvent. Il en sortit pour être incorporé dans le régiment de Colonel-Général; puis il passa dans l'artillerie de marine, où il resta treize ans, jusqu'à la paix de 1783. Il quitta alors le service, et devint directeur du théâtre de Nantes. Lorsque la révolution éclata, il en embrassa les principes. En 1792, il fut élu capitaine, puis chef d'un bataillon de volontaires. Chargé d'aller combattre les Vendéens insurgés, il se distingua dans cette expédition. Rentré à Nantes, il fut un des défenseurs de la ville lorsqu'elle se trouva assiégée par les armées combinées de l'Anjou et du Poitou. Malgré sa belle conduite, il fut mis par Carrier au nombre des 132 Nantais que le sanguinaire tribun envoyait à Paris avec l'ordre secret au conducteur de les faire périr en route; mais il fut sauvé avec ses compatriotes par l'humanité de Broussard, le chef de l'escorte, et par la fermeté du général Danican. Cependant, arrivés à Paris, tous furent jetés dans les cachots; un tiers d'entre eux périrent; les autres, avec Fournier, furent jugés après le 9 thermidor, et acquittés. Fournier revint à Nantes, où il reprit l'emploi d'architecte-voyer de la ville, qu'il avait déjà exercé avant son arrestation. Un jour, en creusant un aqueduc, il trouva un assez grand nombre de médailles antiques; des fouilles qu'il fit faire aussitôt amenèrent la découverte de tombeaux anciens, de pièces de monnaie du commencement de notre monarchie et de divers débris romains. Il composa sur tous ces objets des dissertations, qu'il communiqua à la Société académique de Nantes, et qu'il réunit plus tard en corps d'ouvrage, sous le titre de : *Antiquités de Nantes*. Le manuscrit en est déposé, avec un grand nombre de dessins, à la bibliothèque de la ville de Nantes. Fournier a aussi tracé le plan de la ville telle qu'elle était sous Henri III, en y joignant une savante dissertation. Il a enrichi le ministère de la marine de tous les manuscrits de Dupavillon. Son mérite, ses excellentes qualités, sa bienfaisance surtout, le firent estimer et regretter par ses concitoyens.

G. DE F.

Rabbe, etc., *Biog. des Contemp.*

* **FOURNIER-DESCHAMPS** (***), médecin français, né à Périgueux, en 1796. Il fut reçu docteur à la faculté de Paris en 1819; sa thèse avait pour sujet *les passions*. Dans les deux premières années de son doctorat, il fit un cours d'anatomie et d'accouchement. Il a publié : *Mémoire sur l'extirpation de l'astragale* (avec M. Rognetta), 1843, in-8°; — *Fragments d'homœopathie, comprenant l'hygiène et le régime*; Saint-Lô, 1843, in-8°.

GUYOT DE FÈRE.

Sachaille, *Les Médecins de Paris*.

FOURNIER, baron DE LA CONTAMINE (*Marie-Nicolas*), prélat français, né à Gex (Ain), le 27 décembre 1760, mort à Montpellier, le 29 décembre 1834. Élève du séminaire du Saint-Esprit à Paris, il fit sa théologie à celui de Saint-Sulpice. La révolution le trouva professeur de théologie morale au séminaire d'Orléans, et ce fut à peu de distance de cette ville, chez un ami, qu'il passa les mauvais jours qu'eut alors à traverser le clergé de France. Le calme rétabli, l'abbé Fournier vint à Paris, et se livra avec le plus grand succès à la prédication. Nommé en 1805 chapelain, puis aumônier de l'empereur, il fut appelé le 15 juillet 1806 au siége épiscopal de Montpellier. Sa conduite au concile national de Paris, dont il fut un des secrétaires, attira sur lui la disgrâce de l'empereur, et dès lors il ne quitta que rarement son diocèse. La Restauration le traita avec faveur. Il fut nommé en 1817 à l'archevêché de Narbonne, que le concordat de cette année avait rétabli. Cette nomination étant restée sans effet par la non-exécution de cet acte, Fournier revint sans regret à Montpellier. Il fonda ou soutint plusieurs établissements charitables dans son diocèse et dans sa ville natale. Son testament a pourvu à leur prospérité.

H. FISQUET (de Montpellier).

Biographie des Contemporains. — Feller, *Biographie*, édit. Weiss. — *Documents particuliers*.

* **FOURNIER** (*Marc-Jean-Louis*), journaliste et auteur dramatique suisse, né à Genève, vers 1820, d'une famille française protestante réfugiée. Après avoir fait de bonnes études dans sa ville natale, il vint, en 1838, à la suite de l'échauffourée sardo-polonaise, à Paris, et se fit journaliste. *Le National*, *Le Capitole*, *Le Commerce*, *Le Globe*, le *Figaro*, le comptèrent successivement au nombre de leurs rédacteurs habituels. Il fut aussi l'un des écrivains les plus assidus de *L'Artiste*, où il se fit remarquer dans la critique littéraire. Vers le même temps il publia en feuilletons un grand nombre de nouvelles et de romans, qui eurent de la vogue. Attaché à *La Presse* en 1847, il entra, après la révolution de 1848, à *La Liberté*; puis délaissa le journalisme pour le théâtre, où il avait déjà obtenu quelques succès. Depuis 1851, il dirige la scène de la Porte-Saint-Martin. On a de lui : *Russie*, *Allemagne et France : révélations sur la politique russe d'après les notes d'un vieux diplomate*; in-8°, 1844; — *Madame de Tencin*, roman (avec Eugène de Mirecourt); 2 vol. in-8°, 1847; — et sous le même titre une comédie en cinq actes, tirée du roman, représentée aux Français; — *La Danse des écus*, vaudeville, un acte (avec Henri de Kock); 1849; — *Les Libertins de Genève*, drame, cinq actes; 1848; — *Le Pardon de Bretagne*, drame, cinq actes; 1849; — *Les Chercheurs d'Or du Sacramento* (avec Paul Duplessis), drame, cinq actes; 1850; — *Paillasse*, drame, cinq actes (avec Dennery); 1850. Cette pièce eut un grand succès populaire, grâce au jeu de Frédérick Lemaître; — *Manon Lescaut*, drame, cinq actes (avec Théodore Barrière); 1851; — *La Bête du bon Dieu*, drame, cinq actes (avec A. Decourcelle); 1854; — *Les Nuits de la Seine*, drame, cinq actes; 1855. M. Ch.

Doc. part. — Journal de la Librairie.

FOURNIER DE PESCAY (*François*), médecin et littérateur français, né à Bordeaux, le 7 septembre 1771, mort à Pau, vers 1833. Il descendait d'une famille de couleur, originaire de Saint-Domingue. Il fit ses premières études à Paris, apprit la médecine à Bordeaux, et entra au service le 10 mars 1792, comme aide-major. En 1794 il était chirurgien-adjoint-en-chef de l'armée du Nord, puis, en 1796, de celle de Sambre et Meuse. Après la guerre, il se fixa à Bruxelles, où il se livra à la pratique et à la littérature médicales. Il fut l'un des fondateurs de la Société de Médecine de Bruxelles, dont il devint secrétaire, et professa la pathologie interne à l'école secondaire de médecine de cette ville. Il fonda aussi un recueil littéraire et scientifique : *Le Nouvel Esprit des Journaux*. En 1806, nommé chirurgien major des gendarmes d'ordonnance, il vint à Paris, et ne tarda pas à être envoyé à Valençay auprès du prince des Asturies (depuis Ferdinand VII), qui dans la suite lui accorda une pension. En janvier 1813, il fut choisi pour secrétaire général du conseil de santé des armées. En 1816 Louis XVIII lui conféra l'ordre de la Légion d'Honneur. En 1823 il partit pour Haïti, devint directeur du Lycée de cette île et inspecteur général du service de santé. Il revint en 1828, sans avoir pu assurer certains projets politiques qui faisaient le principal motif de son voyage. Dès lors il se fixa à Pau, où il mourut. On a de lui : *Essai historique et pratique sur l'inoculation de la vaccine*; Bruxelles, 1801, in-8°; réédité plusieurs fois; — *Du Tétanos traumatique*; Bruxelles, 1803, in-8°. Dans ce mémoire, couronné en 1802 par la Société de Médecine de Paris, Fournier établit que le tétanos dépend toujours d'une irritation nerveuse, laquelle peut être produite par une multitude de causes, soit externes, soit internes, et qu'il faut reconnaître et combattre, afin de guérir l'affection; — *Propositions médicales sur les scrofules*, suivies de : *Observations sur les bons effets du muriate de baryte dans les affections scrofuleuses*; Strasbourg, 1803, in-4°; Fournier est l'un des premiers qui ont répété en France (1795) les essais de Crawfort sur les effets du muriate de baryte. — *Encore un mot sur* Conaxa, ou les deux gendres, *ou lettre d'un habitant de Versailles*; Paris, 1811, in-8°; — *Le Vieux Troubadour, ou les amours*, poëme en cinq chants de Hugues de Xentralès, traduit de la langue romane sur un manuscrit du onzième siècle, trouvé dans la bibliothèque des bénédictins d'Avignon; Paris, 1812, in-12; — *Les Étrennes, ou entretiens des morts sur les nouveautés littéraires, sur l'Académie Française, etc.*; Paris, 1813, in-12; — *Nouveau Projet de réorganisation de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie en France*; Paris, 1817, in-8°; — *Traité des principales Maladies des Yeux*, trad. (avec Bégin) d'Antonio Scarpa, et accompagné de *Notes et additions*; Paris, 1821, 2 vol., in-8°; — *Lettre adressée à Son Excellence le maréchal duc de Raguse*; Paris, 1821, in-8°; — *Notice biographique sur François de Pescay, cultivateur de Saint-Domingue*; Paris, 1822, in-8°. Ce mémoire fut couronné en 1820 par la Société royale d'Agriculture; — *Prophétie de Merlin l'enchanteur*, écrivain du cinquième siècle, recueillie par l'historien Turpin, moine de *Saint-Denis, mort vers 800, etc.*, sans date; — *Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires* (avec Biron); Paris, 1821-1822, 12 vol. in-8°; — *Dissertations sur le grasseyement, sur la musique, etc.*, dans les *Mémoires de l'Institut*. Fournier a publié en outre de nombreux articles dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*, les *Annales des Faits et Sciences militaires* et autres recueils scientifiques.

Son fils, mort dans la fleur de l'âge, le 8 février 1818, a laissé un *Éloge de saint Jérôme*; Paris, 1817, in-12.

Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemp.*

porains. — Quérard, *La France littéraire*. — Bégin, dans la *Biographie médicale*.

FOURNIVAL, **FURNIVAL** ou **FORNIVAL** (*Richard*), écrivain français, né à Amiens, vers 1200, mort vers 1250. Son père, *Roger*, fut médecin et son frère, *Arnoul*, fut évêque d'Amiens. Richard lui-même, après avoir donné une partie de sa jeunesse aux dissipations mondaines et surtout à la poésie, se consacra entièrement aux devoirs de la carrière ecclésiastique, et devint chancelier de l'église d'Amiens. L'époque de sa mort est inconnue, mais des documents authentiques prouvent qu'elle arriva après 1248 et avant 1260. On a de lui plusieurs ouvrages restés manuscrits; on lui en a attribué quelques-uns, qui ne sont pas de lui. Nous mentionnerons les uns et les autres; ce sont : *Biblionomia*, catalogue raisonné d'une bibliothèque publique qui existait à Amiens vers le milieu du treizième siècle, et qui semble avoir été fondée par Fournival. Celui-ci a donné à son traité bibliographique une forme allégorique. Un bourgeois d'Amiens, dit-il, exercé dans les sciences mathématiques, découvrit que le jour de sa naissance répondait précisément, quant à la situation des astres, au jour de la fondation d'Amiens. Ce rapport astronomique ajoutant encore au désir qu'il avait de contribuer à l'embellissement de sa patrie, il résolut de planter dans ses murs un jardin où ses concitoyens pussent trouver de nombreuses espèces de fruits, dont la saveur les conduisît jusqu'au sanctuaire de la philosophie. La bibliothèque contenait deux cent et quelques volumes. On y trouvait des écrits d'Aristote et d'Hippocrate, traduits d'après les docteurs arabes; des versions latines d'Euclide, de Galien, d'Avicenne, Cicéron, Quintilien, Sénèque, Plaute et Térence, Vitruve, Palladius; les poésies de Virgile, d'Horace, d'Ovide, de Tibulle, de Properce. Parmi les commentateurs et les glossateurs, on remarque Donat, Priscien, Servius, des traductions de Themistius et de Porphyre. Les traités de philosophie sont surtout nombreux dans cette bibliothèque; — *Abladane*, roman sur l'histoire d'Amiens, dont le premier nom, selon le romancier, était Abladane. C'est à tort qu'on a attribué cet ouvrage a Richard Fournival. Le préambule prouve qu'il appartient à un autre auteur, probablement a un clerc de l'église d'Amiens; — sept chansons sur des sujets d'amour; — *La Poisanche d'amours* (La Puissance d'amour); c'est une dissertation en prose, une sorte de dialogue dont le titre indique le sujet; — *Les Consaux* ou *Conseils d'amour* : c'est encore une dissertation sur l'art d'aimer; elle est adressée a une jeune fille; — *Bestiaire d'amour* : cet ouvrage, qui paraît avoir été très-populaire a la fin du treizième siècle et au quatorzième, est une comparaison des amoureux avec les animaux. Cette singulière thèse fournit à l'auteur une occasion de déployer toutes ses connaissances zoologiques; c'est un curieux échantillon de l'histoire naturelle telle que l'entendait le moyen âge; — *La Panthère*, poëme imité du *Roman de la Rose* et composé au milieu du quatorzième siècle. Un manuscrit l'attribue à « mestre Richart de Fournival, chanoine à Soissons ». On ne croit pas que l'auteur de la *Biblionomia* ait été chanoine de Soissons; et ce Richard de Fournival, s'il n'est pas une invention du copiste, doit appartenir à la même famille, mais n'est pas le même que le précédent. Tels sont les ouvrages composés par Fournival ou qui lui ont été attribués, avec plus ou moins de fondement. « La pureté de son élocution, dit l'*Histoire littéraire de la France*, l'agrément et la variété des opuscules que la gravité de ses fonctions ecclésiastiques n'avait pu le détourner d'écrire, le recommandent à l'attention de quiconque voudrait étudier de préférence la langue, le goût et le style de ceux de nos trouvères qui s'étaient proposé de suivre les traces d'Ovide. »

Fauchet, *Antiquités*. — La Croix du Maine, *Bibliothèque française*. — *Histoire littéraire de France*, t. XXIII.

FOURNIVAL (*Simon*), historien français, vivait au dix-septième siècle. Il était commis au secrétariat des trésoriers de France. On a de lui : *Recueil des titres concernant les fonctions et priviléges des trésoriers de France*; Paris, 1655, in-fol. L'ouvrage de Jean du Bourgneuf sur la même matière, Orléans, 1745, 2 vol. in-4°, complète ce travail.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, III, 34, 40.

* **FOURQUET D'HACHETTE** (*Jean-Pierre*), historien français, né à Nîmes, en 1790. Il s'est annoncé comme un des descendants de Jeanne Hachette, l'héroïne qui défendit Beauvais en 1472. On a de lui : *Histoire de France, siége de Beauvais* (1472); *Jeanne Fourquet, surnommée* Hachette, *particularités intéressantes sur ce siége mémorable*, 1833, in-8°, 2° édit. — *Coup d'œil rapide sur les révolutions françaises de* 1789 *à* 1830; 1830, in-8°; — *Constitution des États-Unis d'Amérique*; 1830, in-8°; — *L'Angleterre et son gouvernement depuis son origine jusqu'en* 1830; *suivi d'un résumé de sa constitution*; 1830, in-8°; — *Guerre d'Afrique*; *Constantine*; *expédition française*, 1836-37, etc.; 1851, in-8°.

GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Gens de Lettres.

FOURQUEVAUX. *Voy*. PAVIE.

* **FOVILLE** (*Achille-Louis*), médecin français, né à Pontoise, en 1799. Reçu docteur en 1824 et disciple d'Esquirol, il fut d'abord médecin des aliénés de Rouen. Plus tard il accompagna le prince de Joinville dans son voyage à Rio-Janeiro; enfin, il fut nommé médecin de la Maison royale de Charenton. Ce praticien a fait surtout une étude approfondie des maladies cérébrales et nerveuses. Il a développé une partie de ses théories dans un *Traité com-*

plet de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie du système nerveux cérébro-spinal; 1843, t. Ier, *Anatomie*, in-8°, avec atlas. En 1821, un *Mémoire sur les fonctions spécialement dévolues aux deux substances du cerveau*, qu'il fit en collaboration avec le docteur Parchappe, fut couronné au concours ouvert par Esquirol à la Salpêtrière. Il a publié aussi des mémoires : *Sur les Fonctions spéciales de quelques parties de l'encéphale* (avec M. Pinel-Grandchamp); 1832, in-8°; — *Sur le Choléra-morbus* (avec le même); 1832, in-8°; — *Sur la réformation du cerveau résultant de la méthode de couvrir la tête des enfants;* 1834, in-8°, avec fig.; — *Sur l'Anatomie du cerveau;* dans le t. IX des *Mémoires de l'Acad. de Médecine*. Il a fourni au *Dictionn. de Médecine et de Chirurgie pratiques* les articles *Aliénation mentale, Encéphale, Épilepsie, Hystérie, Manie, Monomanie*. GUYOT DE FÈRE.

Sachaille, *Les Médecins de Paris.*

FOWLER (*Jean*), imprimeur anglais, né à Bristol, vers 1530, mort à Neumark (Allemagne), le 13 février 1579. Il fut élevé à l'école de Winchester, et passa en 1555 à l'université d'Oxford en qualité de professeur. Quatre ans plus tard, il abandonna cette place, et alla s'établir imprimeur tour à tour à Anvers et à Louvain, et publia plusieurs ouvrages de controverse, dont quelques-uns avaient été composés par lui-même.

Wood, *Athenæ Oxonienses.* — Fuller, *Worthies.* — Dodd, *Church History.*

FOWLER (*Christophe*), controversiste anglais, né à Marlborough, en 1611, mort en 1676. Il fut élevé à Oxford, et entra dans les ordres. En 1641 il se déclara presbytérien, et se signala par la violence de ses prédications. Son zèle fut récompensé par le vicariat de Sainte-Marie de Reading, qu'il perdit à la Restauration. On a de lui plusieurs ouvrages de controverse; le principal est intitulé : *Dæmonium meridianum, or Satan at noon; being a sincere and impartial relation of the proceedings of the commissioners of the county of Berks;* Londres, 1655, in-4°.

Wood, *Athenæ Oxonienses;* — Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

FOWLER (*Édouard*), théologien anglais, né en 1632, à Westerleigh, dans le comté de Gloucester, mort à Chelsea, en 1714. Après avoir fait ses études dans les universités d'Oxford et de Cambridge, il devint, vers 1656, chapelain de la comtesse douairière de Kent, qui lui donna le rectorat de Northill dans le comté de Bedford. Élevé parmi les puritains, il se décida avec peine à entrer dans le [illegible] de l'Église anglicane, dont il fut plus tard un des membres les plus éminents. Sous le règne de Jacques II, il se montra très-zélé protestant, et fut un des premiers prêtres qui refusèrent de lire la déclaration pour la liberté de conscience. Après la révolution, il fut élevé au siége épiscopal de Gloucester. On a de lui des sermons et divers ouvrages de théologie et de controverse; les principaux sont : *The Principles and practices of certain moderate divines of the Church of England, abusively called Latitudinarians;* 1670, in-8°; — *The Design of Christianity;* 1671, in-8°; — *Libertas evangelica, or a Discourse of Christian Liberty;* 1680, in-8°.

Biographia Britannica.

FOWLER (*Thomas*), médecin anglais, né à York, le 22 janvier 1736, mort le 22 juillet 18[illegible]. Il commença par être pharmacien dans sa ville natale, de 1760 à 1774. Il se rendit ensuite à York, se fit recevoir docteur, et alla exercer la médecine à Stafford. Il revint à York en 1791, et fut nommé médecin de l'hôpital des fous. Il dirigea cet établissement jusqu'à sa mort. Son principal titre à la célébrité consiste à avoir remis l'arsenic en usage dans la médecine. Ce dangereux médicament était depuis longtemps tombé dans l'oubli, et en le réintégrant dans le *Codex*, Fowler n'a pas rendu un grand service à l'humanité. On a de lui : *Medical Reports on the Effects of Tabacco, principally with regard to its diuretic qualities in the cure of dropsies and dysuries;* Londres, 1785, in-8°; — *Medical Reports on the Effects of Arsenic in the cures of agues, remittent fevers, and periodic headach;* Londres, 1786, in-8°; — *Medical Reports of the Effects of Blood-letting, sudorifics and blistering in the cure of the acute and chronic rheumatism;* Londres, 1795, in-8°. Fowler a fourni aussi plusieurs articles aux *Medical Commentaries* et aux *Annals of Medicine* publiés par Duncan à Édimbourg.

Rees, *Cyclopædia.* — Chalmers, *General Biographical Dictionary.*

FOX (*Richard*), prélat et homme d'État anglais, né vers 1466, à Ropesley, dans le comté de Lincoln, mort le 14 décembre 1528. Il appartenait à une famille obscure. Après avoir fait ses études à Oxford et à Cambridge, il alla suivre les cours de théologie à Paris. Il y connut Morton, évêque d'Ely, qui le recommanda à Henri, comte de Richemond. Ce prince, qui se préparait à revendiquer par les armes le trône d'Angleterre, admit Fox dans ses conseils. Après son triomphe, il le nomma évêque d'Exeter, garde du sceau privé, et principal secrétaire d'État. Il l'employa dans diverses ambassades, et l'éleva successivement aux siéges épiscopaux de Durham et de Winchester. Fox fut un généreux protecteur des lettres et des sciences. Il fonda diverses écoles libres et le collége du *Corpus Christi* à Oxford.

Chalmers, *History of Oxford; General* [illegible] *Dictionary.* — Wood, *Athenæ Oxonienses.* [illegible] *phia Britannica.*

FOX (*Édouard*), prélat et homme [illegible] glais, né à Dursley, dans le c[illegible] de [illegible] dans la seconde moitié du q[illegible] à Londres, en 1538. Il étudia au [illegible] Cambridge, et il devint prévôt de c[illegible]

en 1528. Ses talents le firent connaître à Wolsey, qui l'envoya à Rome avec Gardiner pour y négocier le divorce du roi et de Catherine d'Aragon. Il remplit aussi des missions diplomatiques en France et en Allemagne, et fut élevé en 1535 au siége épiscopal de Hereford. Fox fut un des grands promoteurs de la réforme; et s'il n'égala pas Cranmer en savoir, il le surpassa en dextérité. Pendant son séjour en Allemagne, il pressa vivement les protestants d'adhérer aux doctrines anglicanes. On a de lui : *De vera differentia regiæ potestatis et ecclesiasticæ, et quæ sit ipsa veritas et virtus utriusque;* Londres, 1534. Cet ouvrage a été traduit en anglais par lord Strafford.

Biographia Britannica. — Lloyd, *State Worthies.* — Dodd, *Church Hist.*, vol. I.

FOX (*Jean*), théologien anglais, né à Boston, dans le comté de Lincoln, en 1517, mort en 1587. Élève du collége de Bravenose à Oxford, il passa ensuite au collége de La Madeleine, où il eut une bourse. Dans sa jeunesse, il cultiva la poésie et publia quelques pièces latines sur des sujets tirés de l'Écriture Sainte; mais bientôt il se consacra entièrement à la théologie. Il lut avec grand soin les Pères de l'Église grecque et de l'Église latine, les actes des conciles, étudia l'hébreu et ne négligea aucun moyen de se familiariser avec l'histoire ecclésiastique. Comme, tout en se plongeant dans l'étude des textes sacrés, il s'abstenait d'assister au culte public, on l'accusa d'hérésie. Il eut de la peine à sauver sa vie, et fut expulsé du collége en 1545. Réduit à la détresse et abandonné par sa famille, il trouva un asile auprès de sir Thomas Lucy, du comté de Warwick, dont il éleva les enfants. Il devint ensuite précepteur des neveux de la duchesse de Richemond. Malgré la protection de cette puissante famille, il dut, sous le règne de Marie, pour se soustraire à la haine de Gardiner, quitter l'Angleterre et se réfugier à Bâle, où il vécut en corrigeant des épreuves pour l'imprimeur *Oporinus* (Herbst). Il retourna en Angleterre au commencement du règne d'Élisabeth. Le duc de Norfolk, un de ses anciens élèves, lui fit une pension, et Cecil lui donna une prébende dans l'église de Salisbury. Ses opinions, qui n'étaient pas parfaitement conformes aux doctrines anglicanes, l'empêchèrent d'arriver aux dignités ecclésiastiques. On a de lui : *Acta et Monumenta Ecclesiæ;* Londres, 1563, in-fol.; réimprimé avec des additions, Londres, 1684, 3 vol. in-fol. : cet ouvrage, plus connu sous le nom de *Livre des Martyrs*, est l'histoire complaisante et trop souvent légendaire de ceux qui ont souffert pour la cause de la réforme. Les protestants l'ont en très-haute estime, tandis que les catholiques le désignent ironiquement sous le nom de *Légende dorée de Fox*. Fox écrivit aussi divers traités de controverse et des pièces latines, dont la plus connue est intitulée : *De Christo triumphante;* Bâle, 1556, in-8°. Cette pièce a été traduite en anglais par Richard Day, en 1579, et en français par Jacques Bienvenu, Genève, 1662, in-4°.

Vie de Fox, par son fils Samuel Fox, en tête des *Acta et Monumenta.* — Fuller, *Worthies.* — Chalmers, *General biographical Dictionary.* — *Penny Cyclopædia.*

FOX (*Luc*), navigateur anglais, né vers 1585, mort après 1635. Il entra dans la marine dès sa jeunesse, et acquit de bonne heure la réputation d'un habile navigateur. Toutes ses pensées étaient alors tournées vers la découverte d'un passage au nord-ouest de l'Amérique. Ami de Baffin, de Briggs, de John Knight, de Pricket et d'autres marins qui avaient déjà illustré leur nom en tentant cette périlleuse recherche, Fox, partageant leur croyance, voulut suivre leur voie. Il obtint du roi Charles Ier d'Angleterre un bâtiment qu'il fit munir de tout ce qui pouvait assurer le succès de l'entreprise. Il partit de Deptfort le 5 mai 1631. Après une traversée assez heureuse, parvenu le 22 juin suivant dans la baie d'Hudson, en longeant au nord-ouest la côte orientale de l'Amérique (nommée par Button [*voy.* ce nom] Carey's-Swan's-Nest), il découvrit le 27 juillet, par 64° 1' de lat. boréale, une île qu'il nomma *Sir Thomas Row's Welcome* (la Bienvenue de sir Thomas Rowe) (1). Il descendit à terre, et vit plusieurs tombeaux contenant des cadavres d'Esquimaux enveloppés dans des peaux d'élan et placés sous des pierres, la tête tournée vers le couchant. Ces corps n'avaient pas plus de quatre pieds de long. Un dard en cuivre, trouvé dans un de ces tombeaux, lui fit conjecturer que des Européens étaient déjà descendus dans cette île, ou que les indigènes avaient trouvé les débris de quelque navire. Le 9 août, Fox entra dans la rivière Nelson, où il trouva une croix renversée, qui portait en caractères lisibles le nom de Thomas Button; il la fit relever après y avoir ajouté la mention de son passage. De là il fit voile vers le sud-ouest; mais, contrarié par les vents, il vira de bord, et quelques jours après (29 août) rencontra le capitaine Thomas James (*voy.* ce nom), parti le 3 mai 1631 de Bristol, dans le même but de chercher le passage au nord-ouest. Fox continua d'explorer la baie d'Hudson en tous sens, et s'arrêta au nord sur un cap qu'il nomma *Wolstenholme's ultimum vale*. Après avoir longé de nouveau le Carey's Swan's-Nest, il reprit sa route au nord, et découvrit les caps *King-Charles* et *Mary;* il aperçut aussi les îles *Trinity's*, le cap *Lord-Weston's-Portland*, à quelques minutes au delà du cercle polaire, le cap *Dorchester*, et enfin le 20 septembre une terre qu'il nomma *Fox-his-Farthest* (tous ces points sont situés dans la grande île connue aujourd'hui sous le nom de Cumberland-Island). Désespérant de pénétrer dans la mer polaire par la baie d'Hudson, pre-

(1) Sir Thomas Rowe était le nom d'un des armateurs du bâtiment. Le nom de *Welcome* a été depuis appliqué indistinctement à la côte nord-est de l'Amérique et au détroit situé entre cette côte et l'île Southampton.

nant en considération l'état de souffrance de son équipage et la rigueur progressive du froid, Fox se détermina au retour, et mouilla sur les Dunes le 21 octobre. Quelque fatigante qu'eût été sa traversée, il n'avait pas perdu un seul homme. Il publia la relation de son voyage sous ce titre : *The North-Ouest Fox's ;* Londres, 1635, in-4°, avec carte. Cet ouvrage est remarquable par la précision avec laquelle la géographie y est exposée; les divers phénomènes physiques y sont également décrits et discutés avec une lucidité et une intelligence qui prouvent que Fox, comme savant et comme marin, n'était pas un homme ordinaire. Après avoir relaté ses observations géologiques et hydrauliques, il donne sur ses devanciers d'intéressants détails, et termine en déclarant que, malgré son insuccès, il persiste à croire à l'existence d'un passage au nord-ouest.

Alfred DE LACAZE.

Purchas, *His Pilgrimages*, etc. — Frédéric Lacroix, *Régions circumpolaires*, dans l'*Univers pittoresque*.

FOX (*Georges*), réformateur anglais, fondateur de la secte des quakers, né en juillet 1624, à Drayton (comté de Leicester), mort à Londres, le 13 janvier 1691. Son père, presbytérien zélé, exerçait la profession de tisserand. Après lui avoir appris à lire et à écrire et lui avoir inspiré des sentiments de piété et de vertu, ses parents placèrent d'abord le jeune Fox chez un marchand de bétail pour garder les troupeaux; puis ils le mirent en apprentissage chez un cordonnier de Nottingham. Fox n'avait pas encore vingt ans lorsque tout à coup, se croyant inspiré de Dieu, il se mit à prêcher. Déjà ses mœurs irréprochables l'avaient fait surnommer *l'homme sans passions ;* toujours sérieux et paraissant constamment absorbé dans une profonde méditation, il recherchait la solitude, ne parlait jamais, si ce n'est en pleurant et avec des gestes lamentables. Livré tout entier à la vie contemplative, il consacrait tout le temps dont il pouvait disposer à la lecture de l'Écriture Sainte, qu'il parvint bientôt à savoir par cœur. Enfin, doué d'une mémoire heureuse, mais d'une imagination plus ardente encore, Fox crut entendre les habitants du ciel qui lui criaient de fuir les hommes et lui ordonnaient de consacrer sa vie aux devoirs de la religion. Il quitta donc son maître et rompit toute relation avec sa famille; on le vit, entièrement vêtu de cuir, courir de village en village et ensuite de ville en ville, déclamant partout contre la corruption générale et ne restant jamais longtemps dans le même lieu, de peur, disait-il, d'y contracter des liaisons mondaines. En 1648, il prêcha pour la première fois à Manchester. Son ignorance dans les lettres humaines ne l'embarrassa point : il fit une profonde sensation, et dès lors il se mit à prêcher partout sa doctrine. Dans les places publiques, dans les tavernes, dans les maisons particulières, dans les temples même, il se récriait contre la guerre, le clergé, les dîmes, etc... Il pleurait et gémissait avec un saint transport sur l'aveuglement des hommes; il émut, il toucha, il persuada, et se fit promptement de nombreux disciples, qui, se croyant, comme leur maître, soudainement éclairés par le Saint-Esprit, dont ils se disaient les temples, répandaient dans tous les comtés de l'Angleterre la doctrine du fougueux réformateur. Quoique souvent outragé pour sa doctrine, emprisonné, fouetté même, Fox ne relâcha rien de son zèle et n'en fit que plus de disciples; traîné devant un juge, il garda son bonnet de cuir sur sa tête, parce que le Seigneur, disait-il, lui avait défendu d'ôter son chapeau à qui que ce fût et ordonné de tutoyer tout le monde, de ne plier le genou devant aucune puissance de la terre. Quand il prêcha contre l'ivrognerie, la populace voulut l'assommer : Fox n'y fit pas attention, et continua de prêcher; et lorsque, sur son refus de prêter serment, il fut envoyé à l'hôpital des fous pour y être fouetté, il loua le Seigneur, remercia les bourreaux, et se mit à les prêcher avec une onction qui les toucha. Cette patience, cette résignation vraiment évangélique lui gagnait sans cesse de nouveaux prosélytes, et dès 1649 on compta à sa suite des personnes de haut rang, des savants et surtout beaucoup de gens du peuple. Il donna aux enthousiastes qui le suivaient le nom d'*enfants de lumière*. Ayant comparu à Derby devant les juges, il les prêcha avec tant de force sur la nécessité de trembler devant le Seigneur que le commissaire qui l'interrogeait s'écria qu'il avait affaire à un *quaker* (c'est-à-dire *trembleur* en anglais). Rencontré peu de temps après par un détachement de soldats, Fox fit des réponses si bizarres qu'on l'envoya prisonnier à Londres : Cromwell voulut le voir, et après un long entretien il le fit élargir. Enhardi par cet accueil, le réformateur se livra, au sein de la capitale de l'Angleterre, aux travaux de son ministère. Un jour, il écrivit au Protecteur pour l'engager à adoucir les maux de ses amis persécutés; puis, lorsqu'il sut que Cromwell méditait de prendre le titre de roi, il alla se présenter à lui, et l'avertit que s'il agissait ainsi, il entraînerait la honte et la ruine de sa postérité. En 1658, le nombre des quakers s'était accru au point que leur chef convoqua à Bedford une assemblée générale, qui dura trois jours. En 1666, un corps de doctrine fut rédigé, des assemblées annuelles et mensuelles furent établies, et l'on y avisa aux mesures que nécessitaient les circonstances. Fox s'associa des femmes, mais il ne fut pas pour cela soupçonné d'incontinence; ayant connu dans la prison de Lancastre la dame Fell, veuve d'un magistrat de cette province et qui avait été un de ses premiers disciples, il lui fit partager ses opinions, et l'épousa (1669). En 1672, ils partirent ensemble pour l'Amérique, où la prosélyte de Fox partagea les fonctions de son ministère. « L'Angleterre, dit Fox en partant, a été assez arrosée de mes sueurs, il faut en aller baigner le Nouveau Monde. »

s obtint les mêmes succès qu'il avait eus dans l'ancien. Il était persuadé dès lors que si l'Europe, l'Asie et l'Afrique ne s'étaient pas encore rangées sous ses étendards, c'était parce qu'elles ignoraient sa doctrine; il écrivit à tous les souverains pour leur annoncer un jeûne public, ordonné en Angleterre au sujet des persécutions que les protestants éprouvaient dans les pays étrangers. Revenu en Angleterre en 1674, il fut mis en prison à Worcester, et on lui intenta un procès pour son refus de payer la dîme. Mais, dit Voltaire « comme il était au pilori pour subir sa condamnation, il harangua tout le peuple avec tant de force, de contorsions et de grimaces, que la prêtresse de Delphes n'eût pas mieux fait; qu'il convertit encore une centaine d'auditeurs dans cette circonstance, et mit si bien le reste dans ses intérêts qu'on le tira en tumulte du trou où il était; on alla chercher le curé anglican dont le crédit avait fait condamner Fox, et on le *piloria* à sa place.... » En 1684, Fox se rendit en Hollande, où ses partisans se multipliaient; il fit ensuite à pied un voyage à Hambourg, puis dans le Holstein, et poussa sa course jusqu'à Dantzig. Sa santé ne résista pas à tant de fatigues; cependant, il ne cessa de prêcher que peu de jours avant sa mort. Fox laissa un journal et des notes, qui furent publiés après sa mort, sous le titre de : *Journal or historical Account of the Life, travels and sufferings of Geor. Fox*; Londres, 1691, 1694, in-fol.; 1709, 2 vol. in-8°. [E. PASCALLET, dans l'*Encyc. des G. du M.*]

Neal, *History of Puritans*. — Sewell, *History of Quakers*. — Aikins, *General Biography*. — Catrou, *Histoire du Fanatisme dans la religion protestante, contenant l'histoire des anabaptistes, du davidisme et des trembleurs*. — J. Marsh, *Popular Life of Geo. Fox*; Londres, 1847, in-8°.

FOX (*Henry*). Voyez HOLLAND.

FOX (*Charles-James*), célèbre homme d'État anglais, né à Londres, le 24 janvier 1749, mort le 13 septembre 1806. Il était le troisième fils de Henri Fox, depuis lord Holland, et de Georgiana Carolina Lenox, fille aînée de Charles, second duc de Richemond; ce qui le faisait descendre en ligne droite de Charles II, par son aïeul, fils naturel de ce prince. Il commença ses études à l'école préparatoire de Wandsworth, et à neuf ans il fut envoyé à Éton, où il se montra en même temps studieux et occupé des plaisirs de son âge. Dès lors aussi le jeune Fox se fit aimer pour sa chaleur de cœur et l'affabilité de son caractère. Ajoutons cependant que, grâce à une sorte de parti pris par son père de laisser cette nature se développer spontanément, son fils gouverna ses instituteurs plutôt qu'il n'était gouverné d'eux; à Wandsworth, c'était son maître de français, Pampelonne; à Éton, le père de Philippe Francis, l'auteur présumé les *Lettres de Junius*. Il apprit ainsi de bonne heure à commander, à s'exprimer facilement et avec assurance; mais on lui laissait d'autres maîtres, plus impérieux : ses propres passions. Il n'avait pas atteint l'âge de quinze ans quand lord Holland l'emmena à Paris et à Spa, où il le laissa jouer et perdre à son aise. « Revenu à Éton, dit Allen, il y afficha les allures extravagantes d'un jeune dandy. » Il ne resta plus qu'un an à cet établissement, et dans l'automne de 1764 il entra au collége Herdford à Oxford; son père, devenu tory, voulait le voir à une université fréquentée par des étudiants appartenant aux familles aristocratiques. L'esprit de Fox se développa de bonne heure; âgé de quinze ans à peine, il écrivait d'Oxford, sur le monde et la politique, des lettres que l'on eût cru émanées d'un personnage habitué aux salons de Londres. Comme à Éton, le jeune étudiant travailla, mais s'amusa aussi beaucoup. A la fin de ses cours universitaires, il avait la connaissance de tout le théâtre anglais; il aimait la déclamation : dans son enfance il avait joué la tragédie chez son père. Déjà aux yeux de ses condisciples il était censé devoir être un grand orateur. Toutes ces promesses charmaient le père; mais la mère était plus inquiète. Une sorte d'intuition prophétique lui fit entrevoir pour son fils une rivalité redoutable. « J'ai vu ce matin lady Chatam, dit-elle un jour à lord Holland; il y a là un petit William Pitt qui n'a pas huit ans et qui est réellement l'enfant le plus distingué que j'aie jamais vu, élevé si régulièrement et si correctement dans sa conduite que, remarquez bien mes paroles, ce petit garçon sera une épine dans le côté de Charles pendant toute sa vie. »

A cette époque, Fox fit un troisième voyage à Paris, et visita aussi le reste de la France et l'Italie. En retournant en Angleterre, il passa par Ferney, où il ne pouvait manquer d'aller voir Voltaire, qui lui demanda s'il venait pour l'enterrer. Puis il conduisit Fox dans son jardin, et lui fit prendre du chocolat. Il offrit aussi au jeune voyageur quelques-uns de ses ouvrages, qui ne brillaient pas précisément par l'orthodoxie.

C'est en 1768 que Charles Fox fit son entrée dans le monde politique. Il fut élu membre de la chambre des communes par le bourg de Midhurst. Il n'avait pas l'âge légal; mais par considération pour lord Holland, on ferma les yeux sur cette irrégularité, et le jeune député put siéger, mais non encore voter. Il fit alors un nouveau voyage, se rendit à Florence, puis à Rome, d'où il revint enfin à Westminster, sachant le français et l'italien, animé aussi d'un amour croissant de la dissipation, du jeu et de la comédie. Il travaillait peu alors. Lui-même le reconnaît dans une lettre à Marcartney, où il s'accuse de sa paresse : « Je crains qu'elle ne finisse par l'emporter sur le peu d'ambition que j'ai, et de n'être jamais rien qu'un garçon fainéant. »

Ce chef futur de la cause libérale en Angleterre débuta au parlement par des actes qui ne devaient pas le rendre bien populaire. Il adopta

d'abord les principes politiques de son père, qui peu à peu s'était détaché du parti whig. C'est ainsi qu'il soutint le ministère Grafton. Son premier discours (15 avril 1769) fut dirigé contre le célèbre Wilkes, qui, emprisonné, demandait sa réintégration au parlement; et dès ce jour il sut se faire remarquer. « Charles Fox, avec une supériorité infinie de talent, n'a pas été inférieur à son frère en insolence. » C'est Horace Walpole qui le juge ainsi : aussi, lorsque, en février 1770, le duc de Grafton eut lord North pour successeur, comme premier ministre, ce dernier n'eut rien de plus pressé que de donner à Fox une place dans le cabinet, sous le titre de lord de l'amirauté. Mais le jeune ministre n'était pas d'un caractère à se soumettre aveuglément aux ordres d'un chef. Déjà s'annonçait chez lui un certain esprit d'opposition. Mécontent d'ailleurs de n'être pas apprécié à sa juste valeur par le principal ministre, il donna sa démission en 1772. Un an plus tard, il rentra dans l'administration, avec le titre de lord de la trésorerie. Cependant sa conduite privée était loin de devenir plus régulière. Il était un de ceux qui au club d'Almack's hasardaient à chaque partie au moins 50 livres sterling à une table où il y avait dix mille livres en espèces. En 1774 lord Holland paya pour son fils environ 140,000 liv. sterl. (3,500,000 fr.) de dettes.

Quant au talent de Charles Fox, il croissait en éclat; mais il manquait encore de mesure. Il aimait à marcher à l'écart, à s'imposer à ses collègues, témoin l'affaire de l'éditeur du *Public Advertiser*, Woodfall, prévenu d'avoir tenu sur le *speaker* de la chambre des communes un langage peu respectueux. Fox entraîna en quelque sorte le premier ministre à le suivre en cette circonstance. Un membre avait proposé de faire placer ce journaliste sous la garde du sergent d'armes; Fox alla plus loin, il voulut qu'on le fît enfermer à Newgate. Mais le vote de la chambre fut contraire à cette proposition, et le ministère se trouva en minorité. North se montra indigné.

Déjà le roi lui-même s'était plaint de Fox, dont il disait qu'il « avait complétement rejeté tout principe d'honneur et de modestie, et qu'il devait devenir aussi méprisable qu'il était odieux ». Quant à lord North, il procéda sans façon. A quelques jours de là Fox était assis au banc des ministres, quand il reçut de la main d'un huissier un billet ainsi conçu : « Monsieur, le roi a jugé convenable de former une administration de la trésorerie; mais je n'y vois pas figurer votre nom. » Signé NORTH. Fox qualifia de *lâcheté* l'acte et le message qui lui étaient adressés.

Malheureusement il n'opposa pas une conduite assez digne à un aussi indigne procédé; ses prodigalités continuaient. La fortune que lui avait laissée son père, mort en 1774, fut bientôt dissipée par un héritier qui entretenait 30 chevaux de race, courait lui-même et perdait au jeu jusqu'à 1,000 guinées.

Privé presque à la même époque de son père, de son frère et de sa mère, et moins influencé par les traditions de famille, Fox entra enfin décidément dans l'opposition, à laquelle il avait préludé par des actes isolés. Dès lors il se lia avec Burke, avec lequel il avait voté d'accord dans une question de tolérance religieuse et dont le rapprochait une communauté de principes et de sentiments, qui semblait devoir être difficilement rompue. De ce jour aussi Fox s'abandonna sans contrainte à ses instincts généreux, source de sa véritable éloquence, et qui lui firent prendre en main presque en toute occasion la défense du droit et de la liberté. Les rapports tendus et bientôt rompus entre l'Amérique et la métropole lui fournirent un premier sujet d'éclatante discussion. L'implacable ennemi des colonies, lord North, ayant proposé par le *Boston-port bill* (23 mars 1774) de punir cette ville de son opposition à l'impôt du thé, en fermant son port, Fox soutint le droit revendiqué par les colonies de ne payer que les taxes qu'elles avaient elles-même consenties. Il développa cette thèse avec autant d'éclat que de lumières, et couronna cette discussion par cette prophétie, trop vérifiée depuis, que « Alexandre le Grand n'avait pas conquis autant de pays que lord North en avait perdu dans une seule campagne, » puisqu'en effet il venait de perdre tout un continent. Fox persévéra huit ans dans cet appui donné aux colonies, et il montra qu'il n'y avait de salut pour l'Angleterre que dans la paix et un vaste système de réconciliation. Cette franche et digne attitude ne fit pas seulement de lui le chef de l'opposition, elle le rendit surtout populaire. En même temps qu'il s'élevait ainsi dans l'opinion, il déterminait lui-même, dans ses lettres confidentielles, les limites de son ambition. « Je crois, écrivait-il à son ami Fitz-Patrick, alors en Amérique, pouvoir acquérir une grande situation et la garder; ou si je l'acquiers, la garder sans faire de sacrifices, que je ne ferai jamais » (3 février 1778). « Dès lors l'arrière-neveu de Charles I[er] devenait, dit M. de Rémusat, le représentant du parti parlementaire contre le parti royal. »

Cependant, il faut bien le dire, sa conduite privée contrastait encore trop avec sa conduite publique et par conséquent diminuait sa légitime influence. Revenu à Paris en 1776, il y fit scandale. « Il a beaucoup d'esprit, j'en conviens, écrivait M[me] du Deffand à Horace Walpole; mais c'est un genre d'esprit dénué de toute espèce de bon sens... Il n'a pas un mauvais cœur, mais il n'a nulle espèce de principes... Il ne s'embarrasse pas du lendemain. La plus extrême pauvreté, l'impossibilité de payer ses dettes, tout cela ne lui fait rien... Il joint à beaucoup d'esprit de la bonté, de la vérité; mais cela n'empêche pas qu'il ne soit détestable. Je lui aurai paru une plate moraliste, et lui il m'a paru un sublime extravagant. » Le jugement de M[me] du Deffand

n'était vrai qu'à la surface. Fox prouva bientôt qu'à l'esprit il savait unir le bon sens. A cette époque de sa vie, il est plus finement jugé par Walpole : « M. Fox, dit-il, est la première figure en tout lieu, le héros du parlement, de la table de jeu, de Newmarket. La semaine dernière il a passé vingt-quatre heures sans interruption dans ces trois endroits ou sur la route de l'une à l'autre ». Quant à ses qualités de cœur, il faut entendre son adversaire le plus déterminé, Gibbon, qui le vit à Lausanne : « Jamais peut-être, dit-il, aucun être humain ne fut plus parfaitement pur de toute tache de malveillance, de vanité ou de fausseté. »

Il convient maintenant de le suivre dans cette carrière parlementaire, où l'importance croissante de son rôle lui fit bientôt dominer les penchants frivoles qui étaient comme les mauvaises herbes qui entravaient cette belle nature. Dès 1780 il trouve au parlement un émule de gloire, Sheridan, et un concurrent plus redoutable, et qui devait l'être toujours, le fils de lord Chatham, Pitt.

« Je m'attends, leur disait à l'un et à l'autre le vieux général Grant, à vous voir tous deux combattre entre ces quatre murs, comme j'ai vu faire vos pères avant vous. » La place de chacun fut bientôt marquée. Pitt devait représenter le pouvoir, qui lutte et ne cède que devant la nécessité évidente. Sentinelle vigilante et toujours prête au combat, Fox devait avertir sans cesse le gouvernement et lui signaler longtemps à l'avance les vœux du pays. En 1780 il soutint avec ardeur un projet de réforme économique, présenté par Burke et réclamé depuis longtemps par l'opinion publique ; ce projet fut écarté ; la dissolution du parlement, qui survint ensuite, laissa au ministère North quelque répit ; mais il succomba bientôt sur une autre question.

Le 20 mars 1782, il dut se retirer devant un vote provoqué la veille par le général Conway, et qui se résumait dans ces termes, « que l'on ne pouvait réduire les colonies par la force ». Une nouvelle administration fut organisée ; elle eut pour chef lord Rockingham, et Fox y entra comme secrétaire d'État pour les affaires étrangères. Ce cabinet ne devait pas avoir une longue durée ; auprès du premier ministre la volonté du roi avait placé un élément de discorde, personnifié dans lord Shelburne, avec lequel il ne pouvait s'entendre. Cependant, Fox se montra laborieux, exact, attentif. « Les affaires faisaient trêve aux plaisirs. » Il était, suivant l'expression judicieuse de M. de Rémusat, de ces hommes pour qui les devoirs positifs ont besoin de l'attrait d'un grand but. « Il est maintenant, dit H. Walpole, aussi infatigable qu'il était paresseux... Il a plus de sens commun que personne avec des talents surprenants, que ni l'ostentation ni l'affectation ne déparent. » En effet, il s'occupa tout d'abord d'entamer les négociations pour la paix avec l'Amérique ; il donna des instructions dans ce sens à lord Grenville, envoyé à Paris ; seulement, la France n'eût pas été comprise au traité. La mort de Rockingham empêcha ces négociations d'aboutir, et Fox se démit presque immédiatement de ses fonctions. Le cabinet Shelburne se recruta alors du jeune Pitt, qui y entra comme chancelier de l'échiquier. L'opposition de Fox à ce cabinet tenait surtout à ce qu'il envisageait différemment la politique concernant l'Amérique : Shelburne recherchait l'alliance de la France contre les colonies américaines, tandis que Fox entreprenait de détacher celles-ci et la Hollande de l'alliance française.

Ici se place un acte de Fox qui lui fait peu d'honneur, et que la loyauté anglaise lui a justement reproché. Il se coalisa avec ce même lord North, qui l'avait si outrageusement renvoyé du ministère. Réunis aux débris du parti Rockingham, ils provoquèrent ainsi la démission du ministère Shelburne. Il fut remplacé (février 1783) par une combinaison dans laquelle entra le duc de Portland comme premier ministre, avec lord North et Fox comme secrétaires d'État. Ce cabinet n'eut pas non plus une longue durée ; cependant, son passage aux affaires fut signalé par un acte important : la présentation par Fox (11 décembre 1783) du bill des Indes orientales (*East India bill*), dont l'auteur véritable était Burke, et qui avait pour objet de supprimer la charte de la Compagnie des Indes et de la remplacer par une organisation nouvelle, particulièrement dépendante du parlement. Naturellement, Burke se prononça en faveur du projet ; mais Sheridan y fit opposition, ce qui n'eût pas empêché le ministère de triompher si le roi Georges III ne se fût mis en cette occasion du côté des adversaires du projet.

On l'a déjà vu : le roi était loin d'aimer Fox. Il ne put empêcher le bill d'être accueilli par les communes ; mais il fit si bien qu'il fut repoussé par la chambre des lords. Après cet échec, le cabinet Portland n'avait plus qu'à se retirer pour faire place au ministère Pitt (décembre 1783), dont on demanda la consécration à un nouveau parlement. Fox retombait ainsi dans l'opposition. Le ministère eut en effet la majorité. Fox lui-même eut grand'peine à être réélu ; il fallut que de grandes et belles dames (voyez *Devonshire*) agissent sur les électeurs pour le faire entrer au parlement. Quant à Fox, il lui importait de recouvrer sa popularité, gravement compromise, et de lutter contre un ministre favorisé par la couronne et de la valeur de Pitt. Il accomplit cette œuvre avec une vigueur qui lui mérita l'admiration même de ses ennemis. Il repoussa avec un talent fortifié par les épreuves qu'il venait de subir les taxes demandées par le gouvernement. Il fit ressortir aussi les vices d'un nouveau projet relatif à l'Inde et proposé par Pitt. Ce ministre voulant concilier les droits de la couronne avec les privilèges de la Compagnie, transférait à la première le droit de nommer le comité supé-

rieur des Indes. Fox déploya dans cette discussion autant de sagacité que de profondeur; néanmoins, le projet ministériel fut adopté.

Fox ne se prononça pas avec moins d'énergie dans une autre occasion, où il était encore question de l'Inde. Il s'agissait de l'affaire Hastings, ce gouverneur trop fameux, qui terrifia cette partie du monde par ses exactions. Burke, Sheridan et Fox luttèrent à qui ferait triompher en cette occurrence le bon droit et la justice. Burke proposa la mise en accusation d'Hastings; Sheridan soutint la proposition de Burke, avec un éclat qui a longtemps retenti en Angleterre (7 octobre 1785). Le rôle de Fox fut moins brillant sans doute; mais il eut le mérite de compter parmi ceux qui empêchèrent le ministère de couvrir de leur protection ce grand coupable.

C'est ainsi que tous les genres d'oppression trouvaient en Fox leur défenseur. Dès 1787 il proposa et depuis il ne cessa de demander l'abolition de la traite des noirs, ce noble but poursuivi par Wilberforce. Il démontra constamment que la cessation de ce trafic donnerait un essor nouveau à la propriété des colonies anglaises.

La maladie du roi vint détourner pendant quelque temps l'attention publique des préoccupations du dehors. En 1788, Georges III ressentit pour la première fois des atteintes d'aliénation mentale. En Angleterre, où tout se règle par les précédents, il s'agissait d'en trouver un dans cette occurrence. Revenu en hâte de l'Italie, où il se trouvait alors, Fox insista pour que les rênes du gouvernement fussent remises au prince de Galles; sous lequel il espérait diriger les affaires. Mais Pitt, averti par le médecin du roi que la maladie ne durerait pas, fit renvoyer à quinze jours la discussion, puis il fit former un comité pour rechercher les précédents. Fox s'éleva contre cette mesure; il fit observer qu'il y avait surtout un précédent que l'on ne trouverait pas, c'était celui d'une suspension de gouvernement alors qu'il existait un héritier présomptif, réunissant les conditions d'âge et d'aptitude. Du 12 au 16 janvier le débat continua. Pitt fit décréter une sorte de moyen terme qui déférait à l'héritier présomptif non une avance de royauté, mais une régence spéciale et déterminée. Fox s'était encore opposé à cette combinaison, et il basait cette opposition sur le droit naturel de l'héritier. A ses yeux « la régence ne devait pas être plus élective que la royauté; elle ne pouvait pas non plus être plus limitée, ayant les mêmes devoirs et dès lors ayant besoin des mêmes forces pour les remplir ». Il fallait pour donner force de loi à la décision du parlement la sanction royale : autre difficulté, heureusement levée par le retour du roi à la santé. La justice et même les traditions historiques étaient du côté de Fox.

Il fut moins bon juge dans une autre occasion. Lorsque, voyant un danger dans la construction des fortifications élevées à Oczakoff par la Russie et pressentant les desseins du cabinet de Pétersbourg au sujet de la Turquie, Pitt voulut faire la guerre à Catherine II. Fox réussit à l'en empêcher; peut-être était-il de bonne foi, quoique l'on ait prétendu le contraire. Toujours est-il que l'impératrice de Russie le fit remercier chaleureusement, et lui demanda de poser pour un buste de lui qu'elle se proposait de placer entre Démosthène et Cicéron. C'était Catherine II qui rangeait ainsi Fox entre ces deux grands défenseurs de la liberté.

Les événements qui se précipitaient en France présentèrent bientôt cet homme d'État sous un jour moins suspect et de beaucoup plus glorieux. Tout d'abord il salua de ses vœux la révolution française : « Combien, écrivait-il, ceci est le plus grand événement qui soit jamais arrivé dans le monde et combien c'est le meilleur ! » « Dites, je vous prie, recommandait-il ensuite à son correspondant qui se rendait en France, que toutes mes préventions contre les liens de ce pays avec la France touchent à leur fin, et en effet la plus grande partie de mon système de politique européenne sera changée si elle réalise les conséquences que j'en attends. » (*Lettre à Fitz-Patrick*). « Jusque alors, dit fort bien M. de Rémusat, Fox n'avait vu dans la France qu'un adversaire, non pas seulement de la gloire de l'Angleterre, mais des principes de son gouvernement. Il la jugeait comme un homme d'État du temps de Guillaume III. Il avait pensé à lui chercher des contrepoids ou des oppositions dans les cours du Nord et jusque sur la terre classique du despotisme, la Russie; mais tout changea en un jour. » C'est qu'en un jour la grande âme de Fox avait deviné ce que la révolution française était pour l'avenir de l'humanité. Désormais il ne varia plus dans ses sentiments à l'égard de la France, au prix même de ses amitiés les plus anciennes et les plus chères. Cette rupture éclata dès 1790, entre Fox et Burke, et fut marquée par une des plus solennelles discussions oratoires dont le monde politique ait gardé la mémoire. Ce fut à propos de la discussion du bill relatif à l'organisation politique de Québec dans le Canada. Pitt étant venu proposer un bill assez libéral en vue de régler la situation de cette colonie, Burke trouva moyen d'appeler en quelque sorte sur le terrain la révolution française elle-même; il se réjouit de ne pas voir figurer dans le bill la *Declaration des droits de l'homme*, qui se trouvait inscrite dans la constitution française. On comprend combien cette attaque dut retentir dans le cœur de Fox, au jugement duquel « la constitution nouvelle de la France était le plus glorieux monument de liberté que la raison humaine eût élevé dans aucun temps et dans aucun pays. » (Villemain, *Tableau de la Litt. fr. au dix-huit. siècle.*) Il se leva pour répondre à Burke : « Il semble, dit-il, que c'est un jour privilégie, où chacun peut se lever et insulter tel gouvernement qu'il lui

plait. Quoique personne n'ait dit un mot sur les troubles de la France, mon honorable ami vient de prendre la parole et de flétrir de gaieté de cœur ces mémorables événements. Il aurait pu traiter, ce me semble, le gouvernement de la Chine, ou celui de la Turquie, ou les lois de Confucius, précisément de la même manière et avec autant d'opportunité. » (Villemain, *ibid.*). Appuyant ensuite une motion d'ordre proposée par lord Sheffield, à l'effet de ramener la discussion sur son véritable terrain, Fox fit une sorte de déclaration de principes : « Quant à la révolution française, dit-il, je diffère entièrement de mon honorable ami. Nos opinions, je n'hésite pas à le dire, sont aussi distantes que les deux pôles... Sur cette révolution, je tiens à mon sentiment, et je ne rétracte pas une syllabe de ce que j'ai dit. Je pense que c'est un des événements les plus glorieux du monde.... Si je louais la conduite du premier Brutus, si j'appelais l'expulsion des Tarquins un acte généreux et patriotique, serait-il juste de dire que je médite l'établissement du consulat dans mon pays? Si je répétais l'éloquent panégyrique de Cicéron sur le meurtre de César, la conséquence serait-elle que je suis venu ici avec un poignard sur moi pour tuer quelque grand homme ou quelque orateur? Si vous dites qu'admirer une action, c'est vouloir l'imiter, montrez qu'il y a quelque analogie dans les circonstances. » Or, d'après l'orateur, c'est ce que Burke ne faisait pas. Il convenait donc de revenir purement et simplement à l'objet en discussion, le bill de Québec. Puis, après avoir établi que ces droits de l'homme, tournés en dérision par Burke « sont réellement la base de toute constitution raisonnable et de la constitution anglaise elle-même », il rappela à son adversaire qu'il avait lui-même professé ces principes ; qu'il les lui avait appris, à lui Fox, durant la guerre d'Amérique. « Nous nous sommes, ajouta-t-il, réjouis ensemble des succès de Washington, ensemble nous avons donné des larmes à la perte de Montgommery ; c'est de mon honorable ami que j'ai appris que la révolte d'un peuple entier ne pouvait pas être factice et encouragée sous main ; qu'il fallait qu'elle eût été provoquée. »

Cette vive réponse irrita au plus haut degré Burke ; il se plaignit d'avoir été mal interprété, travesti. « Telles sont donc, dit-il, les marques d'affection que je devais recevoir d'un ami que je croyais si chaud et si sincère? Fallait-il donc qu'après une intimité de vingt-deux ans, sans la moindre provocation, il me blessât ainsi dans mes croyances les plus chères et jusque dans les confidences de mon amitié. Puis, après avoir réfuté les principaux arguments de Fox, il l'adjure d'abandonner les errements dans lesquels il est entré : « Mon devoir public, ma prudence, mon amour de mon pays m'ordonnent de m'écrier : Fuyez la constitution française, séparez-vous d'elle. » Et comme Fox, tout ému, dit à demi-voix, mais assez haut pour être entendu : « Mais ce n'est pas une rupture d'amitié. — C'est bien cela (*Yes, there is*) ! s'écria Burke ; je sais ce qu'il m'en coûte : j'ai fait mon devoir au prix de la perte d'un ami, notre amitié est finie (*our friendship is at end*). » Néanmoins, il supplie encore Fox et Pitt de s'entendre pour le salut de l'Angleterre et de la civilisation ; et « soit qu'ils se rencontrent dans l'hémisphère politique comme deux météores enflammés, ou qu'ils s'avancent comme deux frères unis, il les conjure de protéger la constitution anglaise » (Villemain, *ibid.*) L'attendrissement était général. Fox avait des larmes dans les yeux, lorsqu'il voulut répliquer. Après avoir payé à cette amitié, qu'il espère retenir encore, le sincère tribut du cœur, il ajoute : « Que Burke me permette de différer d'opinion avec lui, et qu'il ne prenne pas mon dissentiment pour un oubli de mon admiration et de mon amitié ». Burke persista à tort dans ses récriminations ; mais il était blessé de voir Fox tourner contre lui ses propres doctrines.

Quant à Fox lui-même, rien ne put ébranler ses convictions. En 1792 et en 1793 il se garda de confondre les excès avec les principes. « Si l'on juge cette malheureuse femme, écrivait-il à Barnave lorsqu'il était déjà question du procès de la reine, je ne sais que trop bien que ce seront les ennemis de la liberté qui en triompheront. On la dépeindra, cette liberté, féroce et cruelle ; on tâchera de la rendre odieuse, et près des âmes faibles on ne réussira peut-être que trop bien. Le despotisme a toujours eu l'adresse de se servir des passions des hommes pour les subjuguer. Il a eu à ses gages la superstition et l'intérêt personnel, et il serait bien triste que la pitié, la plus aimable de toutes les faiblesses humaines, se rangeât aussi de son côté. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que vous êtes précisément dans la position où vous pouvez faire une action belle et généreuse sans le moindre danger, c'est-à-dire que vous êtes dans la prospérité la moins équivoque. Vous avez donné la liberté à votre patrie : travaillez à faire aimer cette liberté par toutes les nations de la terre, en prouvant qu'elle nourrit dans l'âme non-seulement les vertus mâles, le courage et la justice, mais aussi la douceur, la modération et la clémence. »

Cette lettre ne fut pas envoyée, la nouvelle du procès de la reine se trouvant prématurée ; mais elle peignait la fermeté de conviction de Fox. Aussi n'est-on pas étonné de le voir se réjouir de la fuite des Prussiens. « Non, aucun événement public, sans en excepter Saratoga et York-Town, écrivit-il alors à son neveu lord Holland, ne m'a causé autant de joie. » Fox fit pour le maintien de la paix de constants efforts dans un moment où son opinion était loin d'être populaire ; naturellement ses intentions furent mal interprétées et envenimées par ses ennemis.

C'est alors qu'il adressa aux électeurs de Westminster la lettre dans laquelle il fit ressortir les dangers que la coalition contre la France susciterait à la cause générale du progrès et de l'humanité. De 1792 à 1797, il plaida cette cause sans se lasser; voyant enfin qu'il ne parvenait pas à la faire triompher, il fut conduit à l'idée de la nécessité de cette réforme parlementaire qui ne fut introduite que trente ans plus tard. A la même époque il appela l'attention du gouvernement sur l'Irlande et les améliorations que réclamait la situation de ce pays.

Loin d'ébranler le ministère Pitt, ces attaques, ces tentatives d'un esprit généreux, mais qui avait l'opinion contre lui, ne firent que le raffermir. Fox prit alors le parti de se retirer pendant quelque temps de la scène politique. Ses amis lui avaient procuré par voie de souscription un revenu de 3,000 liv. sterling. Il accepta ce don noblement offert, mais dès lors il résolut d'en faire le meilleur usage. De 1797 à 1802, il passa dans sa maison de Saint-Anne's Hull les seules années de calme qu'il eût encore goûtées. Il y partageait son temps entre les occupations agricoles, la botanique, les exercices fortifiants, tels que la chasse, la natation et le commerce des lettres. « Le soir, après le thé, il lisait en famille les romans de l'époque; le jour était consacré à la promenade. Dans son cabinet, c'étaient les classiques anglais, notamment Spenser et Dryden, et plus encore les grands poëtes de l'antiquité. Il avait aimé dans sa jeunesse la littérature méridionale, celle de l'Espagne et surtout celle de l'Italie. Il admirait Dante, alors peu lu, et se passionnait pour l'Arioste. Virgile parmi les latins, Racine parmi les Français, étaient ses auteurs de prédilection; mais Homère avant tout; puis après Homère, les tragiques, et après eux, Théocrite, Moschus, Apollonius de Rhodes le charmaient. » (De Rémusat, *Ch. Fox.*) On jugera de l'intérêt qu'il prenait aux questions littéraires par ce fait qu'une édition de Lucrèce, qui lui avait été dédiée, amena une correspondance de cinq ans entre lui et l'éditeur Gilbert Wakefield. Il aimait les poëtes; mais il estimait médiocrement les publicistes. Encore moins pouvait-il souffrir les économistes. Peut-être eût-il négligé l'histoire, s'il n'avait lui-même médité une œuvre de ce genre, l'histoire de la chute des Stuarts, qu'il n'eut pas le temps de mener à fin, mais pour laquelle il résolut de rassembler tous les matériaux, même en France.

Cependant Pitt, ayant vu l'opinion publique se prononcer en faveur de la paix, avait profité de l'opposition du roi à l'émancipation des catholiques pour se retirer du ministère, où il avait été remplacé par Addington, depuis lord Sidmouth. « C'était un mauvais ministre, écrivait Fox en parlant de Pitt; il est dehors, je suis content. » Toutefois, il refusa d'entrer dans le cabinet. « Je ne suis pas, disait-il, *à la hauteur des circonstances.* » Ces derniers mots sont en français dans sa lettre. Mais il inclinait plus que jamais pour la paix. « Moins elle est glorieuse, écrivait-il, plus on doit la pardonner au ministère, puisqu'il ne fait que recueillir les tristes fruits de l'administration précédente. Le triomphe de Bonaparte est complet en effet; mais puisqu'il ne doit pas y avoir de liberté politique dans le monde, je crois qu'il est l'homme le plus fait pour être le maître. » — Le 2 mars 1802, Fox perdit son ami le duc de Bedford, qui avait comme lui des sentiments libéraux. L'oraison funèbre qu'il prononça à cette occasion fut le seul discours qu'il eût écrit. Après sa réélection au parlement par Westminster, le 20 juillet 1802, il profita de la paix d'Amiens pour faire en France un voyage avec Mme Armistead, qu'il avait épousée en 17.., et qui dans ces dernières années avait partagé sa retraite. Populaire en France, il y fut partout bien accueilli. Dans un homme comme Fox tout intéresse; il ne sera donc pas inutile de rapporter qu'en route il se faisait lire le *Joseph Andrews* de Fielding ou les 8e et 9e livres de Virgile, ou enfin *Tom Jones*. Il aimait passionnément les romans, lorsqu'ils peignaient avec vérité la nature. Arrivé à Paris, il descendit à l'hôtel Richelieu. Le soir même il alla au Théâtre-Français, où l'on donnait *Andromaque*. Combien il aimait Racine, c'est ce que fait voir ce passage d'une de ses lettres à son neveu : « Je n'ai pas lu, dit-il, la vie de Chaucer par Godwin, mais je l'ai regardée. Je remarque qu'il trouve l'occasion de montrer sa stupidité en n'admirant pas Racine. Cela me met dans une vraie colère. » Il ne reproche pas moins à Dryden de faire peu de cas de l'auteur d'*Andromaque* tout en respectant Molière et Corneille. « Si jamais, dit-il, je publie mon édition de ses œuvres, je lui en donnerai pour cela, vous y pouvez compter. »

A une autre représentation, celle de [illegible] tout le monde se leva en l'apercevant [illegible] applaudissements éclatèrent. Fox vit encore [illegible] la première fois le premier c[illegible] Il [illegible] transport le musée du Louvre [illegible] le *Saint Jérôme* du Dominiquin [illegible] du prince de Talleyrand, il [illegible] M. [illegible] lui montrait les merveilles de [illegible] été : « [illegible] temps d'étonnement; j'entends [illegible] que [illegible] *[illegible]nus de Médicis* est en [illegible]; [illegible] nous après cela? » Le lend[illegible] du premier consul avec le [illegible] Merry, le chargé d'affaires de son [illegible] « Ah, monsieur Fox! lui dit Bon[illegible] avec plaisir votre arrivée; je [illegible] vous voir; il y a longtemps que [illegible] l'orateur et l'ami de son pays, celui qui [illegible] vant constamment la voix pour la paix, [illegible] tait les plus vrais intérêts de sa p[illegible] l'Europe entière, ceux de la race [illegible] deux grandes nations de l'Europe [illegible] Elles n'ont rien à redouter : elles doivent [illegible] prendre et s'estimer l'une l'autre. En [illegible]

sieur Fox, je vois avec beaucoup de satisfaction le grand homme d'État qui a conseillé la paix parce que la guerre n'avait pas un juste objet, qui a vu l'Europe désolée sans raison et qui a lutté pour le soulagement des peuples. » A cette allocution un peu théâtrale, Fox répondit peu de chose; peut-être parce qu'il n'y trouvait pas assez de naturel. Il se montra enchanté de la bonne grâce de Mme Bonaparte, avec laquelle il s'entretint de fleurs, qu'elle aimait beaucoup. A Clichy, où il déjeûna chez Mme Récamier, il vit le général Moreau. « Mais Fox s'intéressait à tout, dit M. de Rémusat, sauf à l'art de la guerre. » Étant allé visiter l'exposition de l'industrie, qui eut lieu dans les jours complémentaires de septembre, Fox s'y intéressa beaucoup à certains produits à bon compte, les couteaux de Thiers dits *eustaches* et du prix modique de dix centimes, et les montres d'argent de Besançon. Le cinquième jour il vit le premier consul, qui causa assez longtemps avec lui. C'est au séjour de Fox à Paris que se rattache une anecdocte assez curieuse, spirituellement racontée par M. Thiers : Il y avait dans une des salles du Louvre un globe terrestre, fort grand, fort beau, destiné au premier consul et artistement construit. Un des personnages qui suivaient le premier consul faisant tourner ce globe et posant la main sur l'Angleterre, dit assez maladroitement, que l'Angleterre occupait bien peu de place sur la carte du monde. — « Oui, s'écria Fox, avec vivacité, oui, c'est dans cette île si petite que naissent les Anglais, et c'est dans cette île qu'ils veulent tous mourir. Mais, ajouta-t-il, en étendant les bras autour des deux océans et des deux Indes, mais pendant leur vie ils remplissent ce globe entier et l'embrassent de leur puissance. » Le premier consul applaudit à cette réponse, pleine de fierté et d'à-propos.

Admis de nouveau aux Tuileries, il trouva Bonaparte sincère dans son désir de maintenir la paix, mais un peu enivré de sa fortune. Le premier consul reprit avec Fox sa thèse favorite : « Il n'y a au fond que deux nations, disait-il, l'une habite l'orient, l'autre l'occident. Anglais, Français, Allemands sont de même race. Toute guerre est une guerre civile. » Bonaparte ayant accusé Pitt et Windham de comploter contre sa vie, Fox défendit ces hommes d'État. Il avait le caractère trop généreux pour ne pas justifier même des adversaires d'un reproche immérité. Fox étant allé au Tribunat, un capitaine de la garde de cette assemblée le remercia en son nom et celui de deux cents autres Français, de leur avoir fait rendre, par sa parole, la liberté quand ils étaient prisonniers sur les pontons anglais. Fox vit aussi La Fayette, un jour qu'il travaillait aux affaires étrangères, où le défenseur de la liberté américaine l'était venu trouver. Ils s'embrassèrent, et La Fayette l'invita à venir à sa terre de LaGrange.

De retour en Angleterre, Fox trouva Addington disposé à recommencer la guerre. Pour prévenir cette résolution, contraire à tous ses sentiments, il se coalisa avec son nouvel ami Grenville et même avec Pitt. Le ministère tomba ; mais toujours personnellement indisposé contre Fox, le roi refusa de lui laisser prendre place dans la nouvelle administration. De leur côté, Grenville, Spencer et Windham refusèrent d'entrer dans un cabinet dont Fox ne ferait point partie. Cet homme d'État rentra alors dans l'opposition, et employa toute son éloquence à détourner Pitt de faire cause commune avec les puissances coalisées contre la France.

La mort de Pitt, en 1806, vainquit enfin les répugnances de Georges III; Fox fut appelé au pouvoir avec Grenville (3 mars 1806), et chargé des affaires étrangères. Pendant ce court et dernier passage dans l'administration, il eut le temps de provoquer quelques améliorations ; il réclama de nouveau l'abolition de la traite des noirs (10 juin); il fit des ouvertures directes pour la conclusion de la paix avec la France, et chargea de cette tâche délicate ses agents à l'extérieur, lords Yarmouth et Lauderdale. Néanmoins, il déclara la guerre à la Prusse, qui, alliée de la France, venait d'occuper le Hanovre. C'est aussi pendant son ministère qu'il livra à la police l'homme qui était venu lui offrir d'assassiner Napoléon. L'empereur fit remercier Fox, et chargea le prince Talleyrand de dire au ministre anglais « qu'il était l'un des hommes les mieux faits pour sentir en toutes choses ce qui est beau et ce qui est vraiment grand ».

Une maladie mortelle vint arrêter Fox dans son activité, et l'empêcha de réaliser tout le bien qu'il méditait. Il fut atteint d'une hydropisie de poitrine. Transporté à Chiswick-House, il chercha un soulagement dans la lecture : Virgile, Swift, Johnson, le consolèrent dans ses derniers moments. Un ami lui faisant espérer qu'il pourrait se rendre à la campagne à Noël : « Je serai, répondit-il, sur une scène nouvelle le jour de la Noël. » Il pensait que l'âme est immortelle. « Puisque Dieu existe, disait-il, l'esprit existe. Pourquoi dès lors l'âme ne subsisterait-elle pas dans une autre vie? » Et comme Mme Fox lui prenait la main en pleurant : « Je suis heureux, dit-il, je suis plein de confiance et je puis dire plein de certitude. » Bientôt après il s'éteignit.

Fox était blond, d'une taille au-dessus de la moyenne ; il avait une belle et mâle figure, empreinte de beaucoup de finesse et d'expression. Son buste a été exécuté vingt-deux fois par le sculpteur Nollekens. Fox fut un orateur philosophe; il en est peu dans la tribune anglaise, sauf Burke, qui lui soient supérieurs à cet égard. Il fut plus homme d'État que Pitt, car il fut l'initiateur ou le coopérateur de toutes les grandes réformes accomplies depuis dans son pays. Quant à sa parole, elle est ainsi jugée par James Mackintosh : « Il fut parmi les orateurs modernes celui qui réunit au plus haut degré la raison, la simplicité, la véhémence de Démos

thène; il fut, en un mot, l'orateur le plus *démosthénique* qui se soit rencontré depuis l'antiquité. » Les discours de Fox ont été recueillis et publiés par lord Erskine, en 1815, en 6 vol., avec une introduction biographique et critique. On a fait paraître aussi en 1808 le *fragment* de son histoire inachevée de Jacques II, avec une préface de lord Holland. Enfin, un célèbre homme d'État, lord John Russel, a publié récemment la *Correspondance* de Ch. Fox.

Victor ROSENWALD.

Memorials and Correspondence of Charles James Fox, edited by lord John Russell; Londres, 1853. — De Remusat, *Charles Fox*; dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre, 1854; 1er janvier, 1856. — Villemain, *Tableau de la Litt. fr. au dix-huitième siècle*. — Trotter, *Memoirs of the latter years of the right hon. Charl.-Jam. Fox*; Londres, 1811. — Walpole, *Recollections of the Life of Charl. Jam. Fox*; Londres, 1806. — Lodge, *Portraits of illustrious Personages*. — *Penny Cyc.* — Thiers, *Hist. du Consulat.*

FOX-MORZILLO. *Voy.* MORZILLO.

FOY (*Maximilien-Sébastien*), général et orateur français, né à Ham, le 3 février 1775, mort à Paris, le 28 novembre 1825. Son père, après avoir servi et combattu à Fontenoy, était devenu directeur de la poste et maire de la ville qu'il habitait. Le jeune Foy reçut au collége de Soissons une éducation dont l'heureuse vivacité de son intelligence faisait prévoir d'avance les brillants résultats. Cependant, malgré les triomphes qu'il obtint chez les oratoriens de Soissons, l'amour de sa mère, Élisabeth Wisbeck, et celui du foyer domestique étaient si forts chez lui qu'il songea plusieurs fois à fuir les bancs de l'école; et lorsque, à quatorze ans, ayant fini ses classes, on l'envoya à Paris pour redoubler sa rhétorique au collége de Lisieux, il le quitta au bout de huit jours, dégoûté de succès que lui rendait trop faciles l'infériorité de ses nouveaux condisciples, et rejoignit sa famille, qui, après lui avoir facilement pardonné, résolut de l'envoyer à l'ecole d'artillerie de La Fère. Il devait trouver là, dans des études toutes positives, un aliment nécessaire à l'exubérante activité de son esprit, et aussi l'entrée de la carrière des armes, à laquelle il se sentait appelé par une vocation qui ne s'est point démentie. Dix-huit mois d'études lui suffirent pour le mettre en état de passer, à Châlons-sur-Marne, un examen à la suite duquel il fut classé le troisième parmi plus de deux cents candidats. Quelque temps après, au commencement de 1791, il partit pour la frontière du nord, menacée par les puissances étrangères, avec le grade de lieutenant en second au 3me regiment d'artillerie. A peine etait-il âgé de seize ans. Jemmapes fut sa première bataille. Après le désastre de Neerwinde et l'évacuation de la Belgique, Foy passa, comme lieutenant en premier, dans le deuxième regiment d'artillerie legère, qui venait d'être formé. Il ne tarda pas a y devenir capitaine, et combattit successivement sous les ordres de Dampierre, Jourdan, Pichegru et Houchard. Enthousiaste de la révolution de 1789 et dévoué de [illegible] d'âme à la cause de l'indépendance nationale, il n'hésita pas entre la Gironde et la Montagne. Aussi fut-il arrêté à Cambray, par les ordres de Joseph Lebon, pour s'être exprimé avec une chaleureuse indignation contre l'attentat du 31 mai. Ce ne fut que deux mois après la journée du 9 thermidor qu'il dut aux ardentes sollicitations de ses deux frères sa liberté et sa réintégration dans son grade. Il servit dans l'armée de Moreau, à la tête de la cinquième batterie de son régiment, dans les campagnes de l'an IV et de l'an V (1796 et 1797.) Il se distingua aux passages du Rhin, à Waterwihr et à Diersheim; à celui du Lech et sur les bords de l'Isar, ainsi que dans beaucoup d'autres combats. Il se signala lors de l'attaque de nuit que les Autrichiens tentèrent sur Huningue le 30 novembre 1796, en les écrasant de ses obus. A Diersheim, il obtint, au prix d'une blessure dont il fut plus de six mois à guérir, le grade de chef d'escadron, qui lui fut accordé sur le champ de bataille.

La paix qui suivit la conquête de l'Italie vint donner au nouvel officier supérieur le repos dont il avait besoin pour sa convalescence. Ce fut à Strasbourg qu'il en jouit, et des études sérieuses, plus en rapport avec sa carrière future qu'avec ses occupations actuelles, succédèrent pour un moment aux travaux de la guerre. Il connut le professeur Koch, l'un des savants de l'Europe les plus versés dans la connaissance du droit public et de l'histoire des nations modernes. Ses leçons trouvèrent dans l'officier d'artillerie un élève préparé à les recevoir par les conversations de deux hommes d'un mérite supérieur, Desaix et Abbatucci, qui tous deux avaient distingué Foy, l'avaient aimé, avaient nourri sa jeunesse de hautes pensées et de nobles sentiments. Desaix recommanda Foy au général Bonaparte dans des termes tels que celui-ci le choisit pour aide de camp. Foy n'accepta pas cette distinction, qui l'eût conduit en Égypte à la suite du général, et passa dans l'armee qu'on rassemblait sur nos côtes pour tenir l'Angleterre en échec par la menace d'une invasion. Envoyé peu après à l'armée d'Helvetie sous les ordres de Schauenbourg, il combattit à regret contre un peuple qui défendait sa liberté. Mais bientôt l'armée austro-russe arriva sur le théâtre de la guerre, et les Français, commandés par Masséna, se battirent pour la défense de leurs frontières.

A Zurich, à Schaffhouse, Foy eut [illegible] faire preuve d'une haute intelligence [illegible] comme quelque temps auparavant, à [illegible] avait montre toute son humanité [illegible] plusieurs centaines de paysans hér[illegible] mort inévitable a laquelle les ent[illegible] résistance impossible. Le titre d[illegible]ral, le grade de chef de brigade [illegible] de Masséna furent la récompense de [illegible]lants faits d'armes. Dans la campagne [illegible] il fut d'abord employe sous Lecou[illegible]

l'armée de Moreau, avant de passer en Italie, où il fut blessé de nouveau. A la paix de 1801, après avoir visité en observateur tout le midi de cette terre classique, il rentra en France colonel du 5e régiment d'artillerie légère. Il supportait avec humeur et accueillait par de piquants sarcasmes tous ces actes successifs de concentration des pouvoirs par lesquels le premier consul jetait les fondements de son trône impérial. Aussi fut-il compromis dans l'affaire de Moreau; mais Bonaparte ne fit pas donner suite au mandat d'arrêt lancé contre lui, et auquel, averti par un ami, il s'était soustrait en partant pour l'armée de Hollande. Là, loin d'expier par des démarches serviles les imprudences généreuses que son caractère et ses opinions avaient pu lui faire commettre, il refusa de signer une adresse au consul, où le commandant en chef, devançant les tribunaux, désignait comme conspirateurs des hommes qui n'étaient pas jugés; et il vota contre l'empire, lorsque l'établissement monarchique de Napoléon fut accepté par la majorité des Français.

Foy ne fut l'objet d'aucune persécution. La seule disgrâce qu'il encourut, ce fut d'attendre neuf ans le grade de général.

Après les campagnes de 1805 et 1806, le colonel Foy obtint la main d'une belle-fille du général de division comte Baraguay d'Hilliers. En 1807 le colonel Foy fut envoyé au sultan Sélim comme officier d'artillerie. Douze cents canonniers devaient le suivre, mais reçurent contre-ordre. Il se distingua à la défense des Dardanelles contre la flotte anglaise (*voyez* SÉBASTIANI). Il passa de Constantinople en Portugal, à l'autre extrémité de l'Europe méridionale. Quoique blessé, il se distingua à la bataille malheureuse de Vimeiro, fut nommé général de brigade quelques jours après (le 3 septembre 1808), rendit d'importants services à la tête d'une brigade d'infanterie du corps d'armée du maréchal Soult, tant à La Corogne que dans la campagne de Portugal, où il faillit périr assassiné à Oporto, qu'il était allé sommer de la part du maréchal. Après de nouveaux services et de nouvelles blessures, à Busaco et ailleurs, dans la seconde campagne de Portugal, le général Foy fut choisi par le prince d'Essling pour rendre compte à l'empereur de la situation du Portugal. Échappé presque nu et comme par miracle aux guerillas espagnoles, il arriva en France, et dans plusieurs conférences avec Napoléon il lui donna une si haute idée de son habileté et de son désintéressement que l'empereur ne le renvoya à l'armée qu'après lui avoir donné 20,000 francs pour réparer ses pertes, dont il n'avait pas dit un mot, et l'avoir nommé général de division.

Une position plus élevée mit dans tout leur jour les talents du général Foy. A Salamanque, il couvrit la retraite de l'armée; en 1813, à la tête de deux divisions, il emporta d'assaut Castro-Urdiales; dans toute la fin de cette campagne, qui se termina par l'évacuation de l'Espagne et l'invasion de la France, à Bergara, à Tolosa, à Orthez, on le vit déployer un courage et des ressources qui ne pouvaient désormais servir qu'à prolonger une lutte devenue trop inégale. Enlevé du champ de bataille d'Orthez avec une blessure qu'on croyait mortelle, il échappa cependant, après une longue maladie. Dans l'intervalle l'empire s'était écroulé et les Bourbons étaient revenus. Le roi le mit au nombre des inspecteurs généraux d'infanterie, et il en exerçait à Nantes les fonctions lorsque le 20 mars arriva. L'indépendance nationale était menacée : le général Foy courut à la frontière. L'avant-veille du désastre de Waterloo, il obtint aux Quatre-Bras un avantage signalé à la tête de sa division d'infanterie, et enleva deux drapeaux et deux obusiers. Dans la terrible journée du 18 juin, après avoir lutté plusieurs heures contre les troupes anglaises, il eut l'épaule traversée d'une balle. Malgré cette blessure, il ne quitta le champ de bataille qu'au dernier moment.

La seconde restauration rendit le général Foy à la vie civile. Il s'occupait avec ardeur d'une histoire de la guerre d'Espagne lorsque les électeurs de l'Aisne l'envoyèrent, en 1819, siéger à la chambre des députés. Le général Foy était prêt dès 1814 pour cette nouvelle carrière : connaissance des faits historiques, étude des institutions et des ressources des peuples, habitude des hommes, de la rédaction, de la parole, intelligence complète de l'administration militaire (la plus compliquée comme la plus dispendieuse de toutes), notions statistiques sans lesquelles la grande guerre n'est pas possible, il possédait tout cela. Et il ne faut pas s'en étonner; car l'école des camps est une grande école politique pour ceux qui savent s'y former. On espérait beaucoup de lui dans son département : il ne tint pas longtemps ses commettants en suspens, et le 30 décembre 1819 il monta pour la première fois à la tribune, à l'occasion d'une pétition dans laquelle un vieux soldat amputé réclamait contre la réduction de son traitement de légionnaire.

Le nouvel orateur était un homme de moyenne taille, de quarante-cinq ans environ, assez maigre et déjà un peu chauve; il avait les cheveux grisonnants, le front élevé, découvert, et sillonné de quelques rides, le regard animé et grave, les lèvres minces, le menton un peu avancé, la physionomie ouverte et sérieuse. Sa tournure était noble, sa tenue pleine d'assurance, sans fatuité. Sa voix était sonore, sa prononciation parfaite, son geste énergique, bien que mesuré. Une diction facile, ferme, correcte, exempte de toute hésitation, des expressions pittoresques, sans être jamais hasardées ou prétentieuses, quelque chose de simple, de fort, d'imposant, une argumentation qui ne faisait jamais appel qu'aux sentiments généreux et désintéressés des auditeurs, voilà ce qui valut à ce nouveau prince de la tribune d'abord une attention profonde, et

bientôt l'admiration et la sympathie de l'assemblée. Le succès fut grand, et se propagea au loin, car ce discours si beau à entendre était encore bien beau à lire, et depuis ses désastres la France, humiliée, n'avait pas retenti de pareils accents en l'honneur de sa gloire passée et de ses vétérans mutilés.

La fortune oratoire du général Foy était faite : sa fortune politique fut l'œuvre de sa loyauté et de sa sagesse. Accepter franchement la constitution et la dynastie, rompre en visière aux passions de l'émigration, voilà quelle fut sa marche. Les allures de conspirateur n'auraient point convenu au caractère le plus loyal qui ait jamais paru dans nos assemblées délibérantes. Les circonstances des six années de sa vie parlementaire furent excessivement difficiles : l'élection de Grégoire, l'attentat de Louvel, l'absurde conspiration de Berton (*voy.* ces noms), n'étaient pas de nature à relever les affaires du parti libéral; la naissance du duc de Bordeaux, le succès de la guerre d'Espagne, la prospérité financière du ministère Villèle, exaltaient les espérances de la contre-révolution. Si le général Foy parvint à tenir une ligne si ferme et si mesurée au milieu de ces écueils, son habileté fut surtout dans sa franchise. Aussi, il n'inspira point de haine aux partisans désintéressés de la maison régnante : c'est qu'il était lui-même sans fiel et sans haine; il n'en voulait qu'aux doctrines. Si le général Foy était passionné pour la liberté, sa ferme intelligence n'en comprenait pas moins toutes les nécessites du pouvoir. Casimir Périer, qui fut son ami dans la vie publique et dans la vie privée, prononça sur sa tombe des paroles qui le caractérisent à cet égard. « Avec quel courage, disait-il, il attaquait les abus de l'administration! avec quelle sagesse il réclamait pour elle l'appui légitime que lui doivent les chambres! Dans l'ardeur de son zèle contre le mal, il était l'opposition vivante et animée; dans la prévoyance éclairée de son amour pour le bien, on sentait qu'il avait delibéré en ministre sur les questions qu'il devait traiter comme député; chez lui l'homme d'État gouvernait l'orateur. »

Le général Foy siégea pendant sept sessions consécutives à la chambre des députés, de 1819 à 1825. Dans la première, il eut à combattre les lois suspensives de la liberté individuelle et de la liberté de la presse, qui furent présentées après l'assassinat du duc de Berry, ainsi que la loi électorale du 29 juin 1820, résultat de la même réaction : il le fit avec une force et une mesure admirables. Le budget des affaires étrangères et celui de la guerre lui fournirent aussi le texte de discours où l'abondance des données positives le dispute à la vigueur du raisonnement. En 1821, les evenements de Naples, la discussion de l'adresse et celle des lois de finances lui valurent de nouveaux succès dans l'opinion. En décembre de la même année, le général Foy appuya avec tout le côté gauche l'adresse de [illegible]lition qui, en invoquant la dignité extérieure [illegible] la France, renversa le ministère Richelieu. [illegible] lutta, comme toujours, avec ardeur pour la presse menacée, mais toujours aussi en lui [illegible]sant ses vérités. Le 24 février 1823 il prononça contre l'intervention en Espagne un discours admirable pour la forme comme pour la pensée, et qui finissait par ces mots : « Plût à Dieu que j'eusse le droit de me complaire dans un avenir plus consolant! Vieux soldat, je ne puis me défendre de faire des vœux pour l'honneur de nos armes, alors même que l'emploi de nos armes est désavoué par le sentiment national. Citoyen, je pleurerai sur une guerre de parti, sur une guerre où sont forcés de mentir à leur destinée mes anciens compagnons d'armes, et cette noble et jeune génération qui, nourrie dans l'amour de la liberté, était si digne de combattre un jour les véritables ennemis de la France. » L'exclusion de Manuel ramena encore, à la fin de cette session, le général Foy à la tribune. La dissolution de 1824 le remit en présence des électeurs. Le ministère remporta une complète victoire, et l'opposition fut réduite à quelques membres. Dans le grand naufrage de l'opinion libérale, le nom de Foy ne pouvait manquer de surnager. Le général fut porté dans une foule de collèges et réélu dans trois : à Saint-Quentin, Vervins et Paris. Il reparut au milieu de l'opposition des quinze, dont l'ascendant sur l'opinion [illegible] grandir en proportion de sa faiblesse numérique. La septennalité fut la première grande mesure qu'adopta la nouvelle chambre; l'indemnité aux émigrés fut la seconde. Dans ces deux sessions de 1824 et 1825, le général Foy déploya, en combattant ces mesures, une énergie et une habileté qui se retrouvent dans son discours sur les marchés Ouvrard et dans la dernière harangue qu'il prononça (séance du 16 mai 1825) pour protester contre l'ordonnance qui venait de briser l'épée de cinquante-deux généraux de la vieille armée. A chacun de ces mémorables discours on se disait qu'il était le plus beau; et en effet, comme il arrive à tous les talents élevés, celui du général croissait avec les obstacles et se fortifiait par les defaites. Mais si jamais sa puissance intellectuelle n'avait [illegible] si [illegible] jamais non plus aux yeux de ses [illegible] amis son existence physique n[illegible] menacée. Un corps usé par vi[illegible] guerre, sillonné tant de fois pa[illegible] nemi, ne pouvait résister da[illegible] aux travaux, aux émotions [illegible] et dévouée, dans cette lutte [illegible] et qui durait depuis six ans. L[illegible] cœur, déjà depuis quelque temps [illegible] mettre fin à une vie courte mais [illegible] après avoir trouvé aux eaux des [illegible] soulagement momentané, le [illegible] mourir à Paris. A cette nouvelle, [illegible] la douleur publique fut sans bornes.

railles du général offrirent un grand spectacle, et l'impression profonde qu'il produisit s'étendit de la France à l'Europe entière. La sombre et pluvieuse journée du mercredi 30 novembre fut témoin de ce deuil d'une vaste cité. Les trois jeunes fils du général suivaient le convoi, les deux premiers donnant la main à ses deux neveux, et le troisième conduit par Casimir Périer et souvent porté dans ses bras. Dans l'un des discours prononcés sur la tombe à la lueur des torches et au milieu d'un concours immense de citoyens, une phrase exprimait la crainte que le général n'eût laissé à ses enfants d'autre fortune que son nom : « S'il en est ainsi, la France les adoptera, » ajoutait-on. « Oui ! elle les adoptera, elle les dotera, » s'écria la foule ; et aussitôt une souscription nationale fut résolue en faveur de la famille du général Foy. Le succès en fut prodigieux ; les collègues du général à la chambre des députés souscrivirent aussitôt ; Laffitte, Casimir Périer, beaucoup d'autres hommes opulents et patriotes déposèrent des offrandes splendides. Le duc d'Orléans, qui avait toujours manifesté hautement au général estime et confiance, se fit inscrire l'un les premiers sur la liste. Cette démarche d'un prince du sang, jointe à la présence au convoi de son carrosse et d'un de ses aides de camp, fit une sensation très-vive dans le public. A ces dons du riche vinrent se joindre le tribut des fortunes moyennes, et jusqu'au denier de la veuve et de l'invalide ; les départements rivalisèrent avec Paris, et en quelques semaines un million fut réalisé. Après la révolution de Juillet, lorsqu'une première promotion de pairs eut lieu pour assurer l'adoption du nouvel article 23 de la Charte, le roi voulut qu'on inscrivît sur la liste le nom de Foy, si cher à la France, et l'aîné de ses fils, le jeune comte Fernand Foy, alors mineur, fut créé pair de France.

Les discours du général Foy ont été réunis et publiés à Paris, 1826, 2 vol. in-8°. La comtesse Foy a aussi fait paraître : l'*Histoire de la Guerre de la Péninsule* ; Paris, 1827, 4 vol. in-8°. Ce livre inachevé ne va que jusqu'à la capitulation de Junot en Portugal. L'ouvrage est resté trop imparfait pour ajouter beaucoup à la gloire de son auteur. On y voit les résultats d'un long travail, mais plutôt réunis que mis en œuvre ; cependant on y lit quelques pages remarquables. [LA RÉVELLIÈRE-LÉPEAUX, dans l'*Enc. des G. du M.*]

P. F. Tissot, *Notice biographique sur le général Foy*, en tête de ses *Discours*. — René Perrin, *Notice sur la vie militaire de Foy*, en tête des *Pensées du gén. Foy* ; Paris, 1821, in-18. — Paul Lacroix, *Éloge historique du général Foy* ; Paris, 1825, in-18. — Coisin, *Vie militaire, politique et anecdotique du général Foy* ; Paris, 1823, in-12. — F. Vidal, *Vie militaire et politique du général Foy* ; Paris, 1826, in-18.

* **FOY** (*François*), médecin et pharmacien français, né à Fontaine-sous-Mont-Aiguillon (Seine-et-Marne), en 1793. Il fut reçu maître en pharmacie dans l'année 1807 et docteur en médecine à la Faculté de Paris en 1830. A cette époque il s'empressa d'offrir ses soins au comité polonais, qui les agréa et l'envoya à Varsovie, où il fit de courageuses expériences sur lui-même lors de l'invasion du choléra pour prouver que cette maladie n'était point contagieuse et ranimer le moral de la population effrayée. Il fit ensuite très-longtemps des cours de matière médicale et de pharmacologie. Plus tard, il fut appelé à exercer les fonctions de pharmacien en chef de l'hôpital Saint-Louis, à Paris, fonctions qu'il exerce encore aujourd'hui. On a de lui : *Cours de pharmacologie* ; 1830, 2 vol. in-8° ; — *Manuel théorique et pratique du Pharmacien* ; 1838, in-8° ; — *Nouveau Formulaire des Praticiens*, *3e édit., augmentée* ; 1840, in-18 ; — *Traité de Matière médicale et de Thérapeutique appliquée à chaque maladie en particulier* ; 1843, 2 vol. in-8° ; — *Histoire médicale du Choléra en Pologne*, brochure pour laquelle l'auteur a reçu une médaille de l'Académie des Sciences ; — *Manuel d'Hygiène* ; 1845, in-18°.

GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Gens de Lettres. — Sachaille, *Les Médecins de Paris*.

FOY (*Louis-Étienne*), historien français, né à Angles, vers le commencement du dix-huitième siècle, mort en 1778. Il était chanoine de l'église de Meaux. Il se livra par goût à l'étude des ouvrages diplomatiques, et publia sur cette partie divers écrits estimés, dont voici les titres : *Lettres du baron de Busbeck, ambassadeur de Ferdinand II auprès de Soliman II*, trad. du latin et enrichies de remarques historiques ; 1748, 3 vol. in-12 ; — *Prospectus d'une description historique, géographique et diplomatique de la France* ; 1757, in-4° ; — *Notice des diplômes, des chartes et des actes relatifs à l'histoire de France* ; Paris, 1765, in-fol.

Desessarts, *Siècles littéraires*.

* **FOYATIER** (*Denis*), sculpteur français, né en 1793, à Beson, près de Feurs (Loire). Son père, pauvre tisserand, l'envoyait aux champs garder les troupeaux, et l'enfant passait son temps à copier quelques grossières images, à modeler la terre, à sculpter le bois ; un orme lui servait d'atelier. Dans les environs était une chapelle possédée par un cultivateur, qui, témoin de ses essais, lui commanda quelques figures pour la décorer. A cette commande d'autres succédèrent ; le jeune berger ne se lassait pas de faire des vierges, des crucifix, des saints ; mais on ne le payait pas toujours, et son père, qui ne vit là que des jeux et non un état, le conduisit un jour à la petite ville de Saint-Germain pour le mettre en apprentissage. Le hasard voulut qu'au moment où ils arrivèrent on venait de découvrir, dans les caveaux de l'église, un christ qu'on avait caché lors des troubles révolutionnaires. Cette statue avait besoin de réparation ; un peintre vitrier fut appelé pour la restaurer et

même pour colorier les chairs. Aussitôt le jeune Foyatier offre au vitrier, assez embarrassé, de se charger du travail. On l'accepte, et voyant la statue en trop mauvais état, il en fait une nouvelle. Son Christ parut si beau, que plusieurs communes voisines lui en demandèrent de semblables. Ces travaux lui ayant procuré quelque argent, Foyatier se rendit à Lyon, dans le but de se perfectionner. Il suivit les cours de l'école des beaux-arts de cette ville, reçut des conseils de Lemot, et trouva même à exercer son talent naissant. Les églises avaient été dépouillées par la révolution : M. Foyatier leur fournit de nouveaux ornements; il fit des portraits, entre autres celui de la duchesse d'Angoulême, qu'il eut occasion de voir en 1814, et le buste se trouva si ressemblant qu'il put en placer un grand nombre d'exemplaires. Après avoir remporté un des premiers prix de l'école de Lyon, il vint à Paris en 1816, et entra à l'École royale des Beaux-Arts. Trois ans après parut son premier ouvrage important, un *Jeune Faune*, exposé au salon de 1819, et pour lequel il reçut une médaille avec la commande d'une statue en pierre de *saint Marc* pour la cathédrale d'Arras. Au salon suivant, il exposa un *Soldat laboureur* (aujourd'hui aux Tuileries), auquel succéda une étude de *Jeune Grec jetant des fleurs sur un tombeau des Thermopyles*. En 1822 il put se rendre à Rome, où il exécuta le buste du *Primatice* pour le musée du Louvre; D'Albano il envoya à l'exposition de 1824 une *Bacchante* et un *Amour*, ce dernier exécuté en marbre antique. C'est à Rome qu'il conçut l'idée de son *Spartacus*, statue qui fonda sa réputation. Il ne lui suffisait pas de montrer l'esclave brisant ses fers : il voulait qu'on vît surtout le héros embrasé de l'amour de la liberté, du désir de la vengeance, prêt à commencer une lutte terrible. Aussi, mécontent de son premier essai, il le brisa, et, mieux inspiré, il créa la statue telle qu'on l'admire dans le jardin des Tuilleries. Le modèle en plâtre parut au salon de 1827; la statue en marbre fut exposée à celui de 1831. Revenu à Paris en 1827, Foyatier exécuta successivement les ouvrages suivants : *Saint Jacques*, statue pour l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas; elle parut au salon de 1827; — *Amaryllis* (même salon) : cette statue, achetée par le duc d'Orléans, a été reproduite en marbre pour M. Piscatore, banquier; — *Le Régent*, statue en marbre pour le Palais-Royal (1830); — *La Prudence*, statue en marbre pour la salle des séances de la Chambre des Députés; le modèle parut au salon de 1830; — *Jeune Fille jouant avec un chevreau*, groupe en marbre, exposé aussi en 1830, détruit dans les événements de 1848, mais dont il existe une reproduction au musée de Lyon; — *L'Athlète Astydamus sauvant Lucretia et son enfant de la destruction d'Herculanum*, groupe exposé au salon de 1833; — les quatre pendentifs de l'église de La Madeleine (1834); — *La Siesta* (salon de 1834), figure de femme couchée, qui rappelle un peu *La Dormeuse* de Lemot et que Foyatier a reproduite avec une autre signification à l'exposition de 1855; — *Germanicus*, statue en marbre, placée dans le jardin des Tuileries; — *L'Abbé Suger*, statue en marbre, pour le musée de Versailles; — *Le Colonel Combes*, figure en bronze pour le monument funéraire érigé à Feurs à cet officier supérieur; — *Le Major Martin*, statue en bronze, pour la ville de Lyon; — *Martignac*, bronze pour la ville de Miremont; — *Simoni*, *évêque de Soissons*, statue en marbre; — *La Vierge au moment de l'Annonciation*; — *Étienne Pasquier*, figure en marbre pour la bibliothèque de la Chambre des Pairs (1841); — *Sainte Cécile* (salon de 1843). Il a sculpté pour le musée de Lyon : une *Bacchante*, les bustes de *Louis Labbey* et de *Lemot*; et pour le musée de Versailles les bustes de l'*abbé Suger* et de *Chabanes*. Il a été chargé par le conseil municipal d'Orléans d'exécuter un monument élevé en l'honneur de *Jeanne d'Arc*, monument qui fut inauguré dans cette ville en 1855. L'héroïne est représentée à cheval; seize bas-reliefs ayant pour sujets les principaux épisodes de sa vie, mais non encore terminés, doivent décorer le piédestal et son socle. Enfin, Foyatier travailla à une statue en pierre de *Sully*, destinée à l'une des terrasses du Louvre. En 1841, il a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur. Une médaille de deuxième classe lui a été donnée à la suite de l'exposition universelle de 1855. GUYOT DE FÈRE.

Journal des Arts, 1855. — *Documents particuliers.*

FOZIO (*Joseph*), en latin FOTIUS, théologien italien, né à Reggio, en 1606, mort à Rome, vers 1676. Il entra dans la Société de Jésus, et professa la rhétorique, la philosophie et la théologie dans le collége de son ordre à Rome. Il devint ensuite vice-recteur de la maison professe des jésuites dans la même ville. On a de lui : *Informatio pro ven. servo Dei Ignatio Azebedo et sociis in odium fidei interfectis ab hæreticis*; Rome, 1662, in-4°. Il a traduit en italien l'*Histoire Sainte* du P. N. Talon; Bologne, 1649, in-12; la *Vie de saint François de Sales*, par Franciotti; Rome, 1662, in-8°; et divers autres ouvrages de piété.

Sothwel, *Bibliotheca Script. Societatis Jesu.*

* FRA AVKOSDINOS (Frère *Augustin*), voyageur et écrivain arménien, né vers la fin du seizième siècle, à Abarauer, dans le district d'Erindchag, mort en 1665. Il étudiait la théologie dans un monastère, lorsque l'Arménie fut envahie par les Persans, en 1604. Fait prisonnier avec vingt-trois mille de ses compatriotes et transporté avec eux dans une contrée de la Perse, il y demeura jusqu'à ce que le schah fit reconduire dans leur patrie les habitants des districts de Nakhidchevan et d'Erindchag. Mais la vue du pays natal n'avait plus rien d'agréable

pour Avkosdinos; sa mère était morte, son frère parti, et la province conservait encore les traces des ravages faits par l'ennemi. Se trouvant seul, et craignant d'être enlevé par les infidèles, il résolut d'aller habiter parmi les chrétiens. Dans ce dessein il s'attacha à un envoyé du roi d'Espagne, qui se trouvait alors auprès de Schah-Abbas I[er], et suivit cet ambassadeur quand il retourna en Europe. Le voyage d'Ispahan à Madrid était à cette époque une longue et périlleuse entreprise; on passait par la mer Caspienne, Astrakhan, Kalouga, Cracovie, Hambourg, la Manche, Lisbonne, et il ne fallait pas moins de trois ans pour arriver à destination. Notre Arménien, après avoir fait un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, et visité Madrid, Gênes, Turin, Milan, Florence et Rome (vers l'an 1612), alla se faire moine chez les dominicains de Cracovie, prit les ordres, et fut envoyé dans sa patrie pour essayer de ramener à la foi romaine les Arméniens hétérodoxes. Plus tard il devint archevêque catholique de Nakhidchévan. La *Relation de son voyage à travers l'Europe*, écrite par lui-même en patois arménien, a été traduite par M. Brosset jeune. Le texte de cet ouvrage ainsi que celui d'un opuscule du même auteur *Sur la Confession et la Pénitence* se trouvent dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris.

E. Beauvois.

Journal Asiatique de Paris, 1837, p. 209 et 401. — Galanus, *Conciliatio*. — Quétif et Echard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, II, p. 572.

FRA BARTOLOMEO DI SAN-MARCO. *Voy.* Baccio della Porta.

FRA DIAVOLO. *Voy.* Pezza ou Pozza (*Michael*).

FRA PAOLO. *Voy.* Sarpi.

FRA PORTA. *Voy.* Porta.

FRACANTIANUS. *Voy.* Fracanzano.

* **FRACANZANI** (*Francesco*), peintre de l'école napolitaine, né au commencement du dix-septième siècle, mort vers 1657. Cet artiste, élève de L'Espagnolet, eut un style grandiose joint à un coloris vigoureux et brillant; mais son plus beau titre est d'avoir été le maître de Salvator Rosa, dont il avait épousé la sœur. Malgré un talent réel, il ne put échapper à la misère, et se laissa entraîner par elle à commettre des crimes, qui le firent condamner à mort; il devait être pendu en place publique; mais, par respect pour sa profession, on lui donna du poison dans sa prison.

E. B—n.

Dominici, *Vite de' Pittori Napoletani*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

FRACANZANO (*Antoine*), en latin **FRACANTIANUS**, médecin italien, né à Vicence, vers 1500, mort en 1569. Il fut reçu docteur en médecine à Padoue, et il enseigna dans l'université de cette ville d'abord la médecine, puis la logique. Il obtint en 1562 une chaire à Bologne, et revint deux ans plus tard à Padoue, où il mourut, avec le titre de premier professeur de médecine. On a de lui : *De Morbo Gallico Liber*; Padoue, 1563, in-4°; — *Consilia medica*; Francfort, 1598, in-fol.; — *Lectiones practicæ*; Ulm, 1676, in-8°, avec les *Consilia medica* de Georges-Jérôme Velschius.

De Santa-Maria, *Scrittori Vicentini*, t. II, p. 198. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

FRACASSATI ou **FRACASSATO** (*Charles*), médecin italien, né à Bologne, vivait au dix-septième siècle. Il professa la médecine d'abord à Bologne, puis à Pise. Il cultiva particulièrement l'anatomie, et l'on trouve dans ses ouvrages des idées ingénieuses et des observations exactes. On a de lui : *Oratio in funere B. Massarii*; Bologne, 1655, in-4°; — *Prælectio medica in Aphorismos Hippocratis*; Bologne, 1659, in-4°; — *Dissertatio epistolica responsoria de Cerebro, ad Marcellum Malpighium*; — *Exercitatio epistolica de Lingua, ad Johannem Alphonsum Borellium*; ces deux lettres ont été imprimées avec celles de Malpighi, Bologne, 1665, in-12, et réimprimées dans la *Bibliotheca Anatomica* de Leclerc et Manget, t. II. On trouve dans les *Transactions philosophiques* deux *Mémoires* de Fracassati; l'un est destiné à décrire les effets que produit dans les veines l'injection de l'acide nitrique étendu d'eau; l'autre fait connaître les différentes couleurs que prend le sang refroidi lorsqu'on le laisse en repos.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*. — *Biogr. médicale*.

FRACASTOR (*Jérôme*), célèbre médecin et poëte italien, né à Vérone, en 1483, mort le 8 août 1553. Il appartenait à une ancienne famille patricienne. On signale dans ses premières années deux particularités remarquables. Quand il vint au monde, ses lèvres étaient presque entièrement collées l'une à l'autre; il fallut les séparer avec un rasoir. Il était encore en bas âge lorsque sa mère, qui le portait dans ses bras, fut frappée de la foudre. La mère fut tuée, et l'enfant ne reçut aucun mal. Fracastor reçut une excellente éducation, à l'université de Padoue. La philosophie, la médecine, les mathématiques l'occupèrent particulièrement, et à l'âge de dix-neuf ans il se trouva en état de professer la dialectique. La guerre amena la fermeture des colléges de Padoue. Fracastor, informé vers le même temps de la mort de son père, se disposait à retourner à Vérone, quand Barthélemi Alviano, général des troupes de la république de Venise, protecteur éclairé des sciences et des lettres, l'attira près de lui, et lui confia une chaire dans l'académie qu'il venait de fonder à Pordenone, dans le Frioul. Fracastor y passa quelque temps, dans la société d'André Navagero et d'André Cotta, deux excellents poëtes latins de la renaissance. Encouragé par leur exemple, il composa aussi des vers latins, et commença son poëme *Syphilis*. Après la bataille d'Agnadel, où Alviano fut fait prisonnier par les Français, Fra-

même pour colorier les chairs. Aussitôt le jeune Foyatier offre au vitrier, assez embarrassé, de se charger du travail. On l'accepte, et voyant la statue en trop mauvais état, il en fait une nouvelle. Son Christ parut si beau, que plusieurs communes voisines lui en demandèrent de semblables. Ces travaux lui ayant procuré quelque argent, Foyatier se rendit à Lyon, dans le but de se perfectionner. Il suivit les cours de l'école des beaux-arts de cette ville, reçut des conseils de Lemot, et trouva même à exercer son talent naissant. Les églises avaient été dépouillées par la révolution : M. Foyatier leur fournit de nouveaux ornements; il fit des portraits, entre autres celui de la duchesse d'Angoulême, qu'il eut occasion de voir en 1814, et le buste se trouva si ressemblant qu'il put en placer un grand nombre d'exemplaires. Après avoir remporté un des premiers prix de l'école de Lyon, il vint à Paris en 1816, et entra à l'École royale des Beaux-Arts. Trois ans après parut son premier ouvrage important, un *Jeune Faune*, exposé au salon de 1819, et pour lequel il reçut une médaille avec la commande d'une statue en pierre de *saint Marc* pour la cathédrale d'Arras. Au salon suivant, il exposa un *Soldat laboureur* (aujourd'hui aux Tuileries), auquel succéda une étude de *Jeune Grec jetant des fleurs sur un tombeau des Thermopyles*. En 1822 il put se rendre à Rome, où il exécuta le buste du *Primatice* pour le musée du Louvre; D'Albano il envoya à l'exposition de 1824 une *Bacchante* et un *Amour*, ce dernier exécuté en marbre antique. C'est à Rome qu'il conçut l'idée de son *Spartacus*, statue qui fonda sa réputation. Il ne lui suffisait pas de montrer l'esclave brisant ses fers : il voulait qu'on vît surtout le héros embrasé de l'amour de la liberté, du désir de la vengeance, prêt à commencer une lutte terrible. Aussi, mécontent de son premier essai, il le brisa, et, mieux inspiré, il créa la statue telle qu'on l'admire dans le jardin des Tuilleries. Le modèle en plâtre parut au salon de 1827; la statue en marbre fut exposée à celui de 1831. Revenu à Paris en 1827, Foyatier exécuta successivement les ouvrages suivants : *Saint Jacques*, statue pour l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas; elle parut au salon de 1827; — *Amaryllis* (même salon) : cette statue, achetée par le duc d'Orléans, a été reproduite en marbre pour M. Piscatore, banquier; — *Le Regent*, statue en marbre pour le Palais-Royal (1830); — *La Prudence*, statue en marbre pour la salle des séances de la Chambre des Députés; le modèle parut au salon de 1830; — *Jeune Fille jouant avec un chevreau*, groupe en marbre, exposé aussi en 1830, détruit dans les événements de 1848, mais dont il existe une reproduction au musée de Lyon; — *L'Athlète Astydamus sauvant Lucretia et son enfant de la destruction d'Herculanum*, groupe exposé au salon de 1833; — les quatre pendentifs de l'eglise de La Madeleine (1834); — *La Siesta* (salon de 1834), figure de femme couchée, qui rappelle un peu *La Dormeuse* de Lemot et que Foyatier a reproduite avec une autre signification à l'exposition de 1855; — *Germanicus*, statue en marbre, placée dans le jardin des Tuileries; — *L'Abbé Suger*, statue en marbre, pour le musée de Versailles; — *Le Colonel Combes*, figure en bronze pour le monument funéraire érigé à Feurs à cet officier supérieur; — *Le Major Martin*, statue en bronze, pour la ville de Lyon; — *Martignac*, bronze pour la ville de Miremont; — *Simoni*, *évêque de Soissons*, statue en marbre; — *La Vierge au moment de l'Annonciation*; — *Étienne Pasquier*, figure en marbre pour la bibliothèque de la Chambre des Pairs (1841); — *Sainte Cécile* (salon de 1843). Il a sculpté pour le musée de Lyon : une *Bacchante*, les bustes de *Louis Labbey* et de *Lemot*; et pour le musée de Versailles les bustes de l'*abbé Suger* et de *Chabanes*. Il a été chargé par le conseil municipal d'Orléans d'exécuter un monument élevé en l'honneur de *Jeanne d'Arc*, monument qui fut inauguré dans cette ville en 1855. L'héroïne est représentée à cheval; seize bas-reliefs ayant pour sujets les principaux épisodes de sa vie, mais non encore terminés, doivent décorer le piédestal et son socle. Enfin, Foyatier travailla à une statue en pierre de *Sully*, destinée à l'une des terrasses du Louvre. En 1841, il a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur. Une médaille de deuxième classe lui a été donnée à la suite de l'exposition universelle de 1855. GUYOT DE FÈRE.

Journal des Arts, 1855. — *Documents particuliers.*

POZIO (*Joseph*), en latin FOTIUS, théologien italien, né à Reggio, en 1606, mort à Rome, vers 1676. Il entra dans la Societé de Jésus, et professa la rhétorique, la philosophie et la théologie dans le collége de son ordre à Rome. Il devint ensuite vice-recteur de la maison professe des jésuites dans la même ville. On a de lui : *Informatio pro ven. servo Dei Ignatio Azebedo et sociis in odium fidei interfectis ab hæreticis*; Rome, 1662, in-4°. Il a traduit en italien l'*Histoire Sainte* du P. N. Talon; Bologne, 1649, in-12; la *Vie de saint François de Sales*, par Franciotti; Rome, 1662, in-8°; et divers autres ouvrages de piété.

Sothwel, *Bibliotheca Script. Societatis Jesu.*

* **FRA AVKOSDINOS** (Frère *Augustin*), voyageur et écrivain arménien, né vers la fin du seizième siècle, à Abarauer, dans le district d'Erindchag, mort en 1665. Il étudiait la théologie dans un monastère, lorsque l'Arménie fut envahie par les Persans, en 1604. Fait prisonnier avec vingt-trois mille de ses compatriotes et transporté avec eux dans une contrée de la Perse, il y demeura jusqu'à ce que le schah fit reconduire dans leur patrie les habitants des dictricts de Nakhidchevan et d'Erindchag. Mais la vue du pays natal n'avait plus rien d'agréable

pour Avkosdinos : sa mère était morte, son frère parti, et la province conservait encore les traces des ravages faits par l'ennemi. Se trouvant seul, et craignant d'être enlevé par les infidèles, il résolut d'aller habiter parmi les chrétiens. Dans ce dessein il s'attacha à un envoyé du roi d'Espagne, qui se trouvait alors auprès de Schah-Abbas Ier, et suivit cet ambassadeur quand il retourna en Europe. Le voyage d'Ispahan à Madrid était à cette époque une longue et périlleuse entreprise; on passait par la mer Caspienne, Astrakhan, Kalouga, Cracovie, Hambourg, la Manche, Lisbonne, et il ne fallait pas moins de trois ans pour arriver à destination. Notre Arménien, après avoir fait un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, et visité Madrid, Gênes, Turin, Milan, Florence et Rome (vers l'an 1612), alla se faire moine chez les dominicains de Cracovie, prit les ordres, et fut envoyé dans sa patrie pour essayer de ramener à la foi romaine les Arméniens hétérodoxes. Plus tard il devint archevêque catholique de Nakhidchévan. La *Relation de son voyage à travers l'Europe*, écrite par lui-même en patois arménien, a été traduite par M. Brosset jeune. Le texte de cet ouvrage ainsi que celui d'un opuscule du même auteur *Sur la Confession et la Pénitence* se trouvent dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris.

E. Beauvois.

Journal Asiatique de Paris, 1837, p. 209 et 401. — Galanus, *Conciliatio*. — Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, II, p. 572.

FRA BARTOLOMEO DI SAN-MARCO. *Voy.* Baccio della Porta.

FRA DIAVOLO. *Voy.* Pezza ou Pozza (*Michael*).

FRA PAOLO. *Voy.* Sarpi.

FRA PORTA. *Voy.* Porta.

FRACANTIANUS. *Voy.* Fracanzano.

* **FRACANZANI** (*Francesco*), peintre de l'école napolitaine, né au commencement du dix-septième siècle, mort vers 1657. Cet artiste, élève de L'Espagnolet, eut un style grandiose joint à un coloris vigoureux et brillant; mais son plus beau titre est d'avoir été le maître de Salvator Rosa, dont il avait épousé la sœur. Malgré un talent réel, il ne put échapper à la misère, et se laissa entraîner par elle à commettre des crimes, qui le firent condamner à mort; il devait être pendu en place publique; mais, par respect pour sa profession, on lui donna du poison dans sa prison.

E. B—n.

Dominici, *Vite de' Pittori Napoletani*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*.

FRACANZANO (*Antoine*), en latin **FRACANTIANUS**, médecin italien, né à Vicence, vers 1500, mort en 1569. Il fut reçu docteur en médecine à Padoue, et il enseigna dans l'université de cette ville d'abord la médecine, puis la logique. Il obtint en 1562 une chaire à Bologne, et revint deux ans plus tard à Padoue, où il mourut, avec le titre de premier professeur de médecine. On a de lui : *De Morbo Gallico Liber;* Padoue, 1563, in-4° ; — *Consilia medica;* Francfort, 1598, in-fol.; — *Lectiones practicæ;* Ulm, 1676, in-8°, avec les *Consilia medica* de Georges-Jérôme Velschius.

De Santa-Maria, *Scrittori Vicentini*, t. II, p. 198. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

FRACASSATI ou **FRACASSATO** (*Charles*), médecin italien, né à Bologne, vivait au dix-septième siècle. Il professa la médecine d'abord à Bologne, puis à Pise. Il cultiva particulièrement l'anatomie, et l'on trouve dans ses ouvrages des idées ingénieuses et des observations exactes. On a de lui : *Oratio in funere B. Massarii;* Bologne, 1655, in-4° ; — *Prælectio medica in Aphorismos Hippocratis;* Bologne, 1659, in-4° ; — *Dissertatio epistolica responsoria de Cerebro, ad Marcellum Malpighium;* — *Exercitatio epistolica de Lingua, ad Johannem Alphonsum Borellium;* ces deux lettres ont été imprimées avec celles de Malpighi, Bologne, 1665, in-12, et réimprimées dans la *Bibliotheca Anatomica* de Leclerc et Manget, t. II. On trouve dans les *Transactions philosophiques* deux *Mémoires* de Fracassati; l'un est destiné à décrire les effets que produit dans les veines l'injection de l'acide nitrique étendu d'eau; l'autre fait connaître les différentes couleurs que prend le sang refroidi lorsqu'on le laisse en repos.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*. — *Biogr. médicale*.

FRACASTOR (*Jérôme*), célèbre médecin et poète italien, né à Vérone, en 1483, mort le 8 août 1553. Il appartenait à une ancienne famille patricienne. On signale dans ses premières années deux particularités remarquables. Quand il vint au monde, ses lèvres étaient presque entièrement collées l'une à l'autre; il fallut les séparer avec un rasoir. Il était encore en bas âge lorsque sa mère, qui le portait dans ses bras, fut frappée de la foudre. La mère fut tuée, et l'enfant ne reçut aucun mal. Fracastor reçut une excellente éducation, à l'université de Padoue. La philosophie, la médecine, les mathématiques l'occupèrent particulièrement, et à l'âge de dix-neuf ans il se trouva en état de professer la dialectique. La guerre amena la fermeture des colléges de Padoue. Fracastor, informé vers le même temps de la mort de son père, se disposait à retourner à Vérone, quand Barthélemi Alviano, général des troupes de la république de Venise, protecteur éclairé des sciences et des lettres, l'attira près de lui, et lui confia une chaire dans l'académie qu'il venait de fonder à Pordenone, dans le Frioul. Fracastor y passa quelque temps, dans la société d'André Navagero et d'André Cotta, deux excellents poëtes latins de la renaissance. Encouragé par leur exemple, il composa aussi des vers latins, et commença son poëme *Syphilis*. Après la bataille d'Agnadel, où Alviano fut fait prisonnier par les Français, Fra-

castor se retira à Vérone. La plus grande partie de sa fortune avait été dissipée dans les hasards de la guerre; mais ce qui lui en restait suffisait à ses goûts modestes. Il pratiqua la médecine avec beaucoup d'assiduité et de succès, mais sans vouloir en tirer aucun profit. Le pape Paul III lui conféra le titre honorifique de son premier médecin, et l'envoya au concile de Trente. Pour se conformer aux instructions du pontife, Fracastor persuada aux prélats du concile qu'ils étaient très-exposés à la peste en restant à Trente, et leur persuada de se transférer à Bologne. Cette mission à Trente fut le dernier événement notable de la vie de Fracastor. Quelques années avant sa mort, il abandonna la médecine pour cultiver plus librement les lettres, les mathématiques et la cosmographie. Il avait une certaine prédilection pour cette dernière science, et il se plaisait à tracer sur des globes de bois les nouveaux pays découverts par les navigateurs portugais et espagnols. Dans ses heures de loisir, il lisait les anciens, et particulièrement Plutarque et Polybe, qui étaient ses auteurs favoris. Il allait souvent étudier dans une campagne qu'il possédait à quinze milles de Vérone; et c'est dans cette retraite qu'il mourut, d'apoplexie, à l'âge de soixante-et-onze ans. Fracastor était sérieux en public, et un peu taciturne, tandis que dans la vie privée, au milieu de sa nombreuse famille et de ses amis, il était enjoué. Il aimait et cultivait les arts d'agrément, et particulièrement la musique. Fracastor fut inhumé avec pompe dans l'église de Sainte-Euphémie. Scaliger le célébra ou plutôt le déifia, dans un poëme intitulé *Aræ Fracastoreæ*. J.-B. Ramusio, qui lui devait l'idée et en partie les matériaux de sa *Collection de Voyages maritimes*, fit placer son médaillon en bronze près de la porte Saint-Benoît. Peu après, la ville de Vérone lui éleva une statue en marbre. On a de lui : *Syphilidis, sive De Morbo Gallico Libri tres*; Vérone, 1530, in-4°. Ce poëme a été réimprimé très-souvent; une des éditions les plus recherchées est celle de Bologne, 1739, in-4°. « Le sujet de cet admirable poëme, dit Desgenettes dans la *Biographie médicale*, est le fléau redoutable et toujours subsistant, quoique bien affaibli, qui attaque l'espèce humaine dans les sources de la vie et de la reproduction. Fracastor ne pense pas que cette maladie vienne d'Amérique, et la regarde comme fort antérieure à la découverte du Nouveau Monde. Il la fait dépendre de conditions spéciales de l'atmosphère, comme on l'observe dans beaucoup d'autres maladies épidémiques, contagieuses ou non contagieuses, et il la peint répandue dans l'Italie par les armées françaises. Le mercure et le gaïac, dont la découverte est amenée avec art et célébrée avec toutes les grâces et toute la pompe de la plus belle versification, sont les deux antidotes qui rendent au héros du poëme, à Syphilis, hideux et flétri tous ses premiers charmes. » Le poëte suppose qu'un jeune et beau berger, nommé Syphilis, fier de la possession de ses immenses troupeaux, osa offenser Apollon et qu'il en fut puni par la maladie qui fait le sujet du poëme. Le *Syphilis* de Fracastor a été toujours regardé comme le plus achevé des poëmes latins modernes; le *De Partu Virginis* de Sannazar pourrait seul soutenir la comparaison; et encore on prétend que ce dernier poëte se reconnut lui-même vaincu. Les autres ouvrages de Fracastor sont : *De Vini Temperatura*; Venise, 1534, in-4°; — *Homocentricorum, sive De stellis, liber unus; de causis criticorum dierum libellus*; cet ouvrage, à la fois astronomique et médical, renferme beaucoup d'erreurs; mais on y trouve aussi des vues ingénieuses. L'auteur y propose, près d'un siècle avant l'invention du télescope, de placer l'un sur l'autre deux verres à lunettes pour observer le ciel; — *De Sympathia et Antipathia rerum liber unus; De Contagionibus, et contagiosis morbis et eorum curatione. Libri tres*; Venise, 1546, in-4°; — *Hieronymi Fracastorii, Veronensis, Opera omnia, in unum proxime post illius mortem collecta; accesserunt Andreæ Naugerii patricii, Veneti, Orationes duæ carminaque nonnulla*; Venise, 1555, in-4°. Cette collection contient, outre les ouvrages indiqués plus haut, les opuscules suivants : *Naugerius, sive De Poetica dialogus*; dialogue destiné à prouver que la poésie n'est pas faite seulement pour plaire, qu'elle doit aussi instruire; — *Turrius, sive De Intellectione dialogus, libri* II; Jean-Baptiste della Torre, dont ce dialogue porte le nom, en est le principal interlocuteur. C'était un des intimes amis de Fracastor; — *Fracastorius, sive De Anima dialogus*. Ce dialogue est inachevé; — *Joseph, libri duo*, poëme également inachevé; — *Carminum Liber unus*; — Enfin, un petit poëme intitulé : *Alcon, sive De Cura Canum venaticorum*, n'a été réuni que postérieurement aux autres ouvrages de Fracastor. Il a paru dans l'édition de Lyon, 1591, 2 tomes en 1 vol. in-8°. Ce joli poëme, qui pour l'élégance de la versification égale presque le *Syphilis*, a été inséré dans le *Carmina illustrium Poetarum Italorum* et dans les *Rei accipitrariæ Scriptores* de Rigaud; Paris 1612, in-4°. Toutes les productions poétiques de Fracastor ont été réunies et publiées; Padoue, 1728, in-4°.

Ghilini, *Teatro d'Huomini letterati*, t. I, p. 118. — Imperiali, *Musæum historicum*. — Teissier, *Éloges des Hommes illustres*, tirés de M. de Thou. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XVII. — Baillet, *Jugements des Savants*, t. II. — Fréd.-Otto Mencken, *De Vita, moribus, scriptis, meritisque Hyeronimi Fracastorii Commentatio*; Leipzig, 1731, in-4°. — *Biographie médicale*.

* **FRACCAROLI** (*Innocent*), sculpteur italien, né à Castel-Rotto (Véronais), le 28 décembre 1805. Après avoir obtenu le grand prix à l'École des Beaux-Arts de Milan sur le sujet de *Dédale attachant les ailes à Icare*, il fut envoyé à Rome, où il passa cinq ans. Il y modela, entre autres, un admirable *Achille*

Vesse et une belle statue de *L'Innocence*, qui appartient aujourd'hui à M. le comte Orbiti, de Vérone. De retour à Milan, M. Fraccaroli exécuta son *Achille* en marbre; il fit également, sur la commande de l'empereur Ferdinand Ier, un groupe colossal, le *Massacre des Innocents*, qui se trouve actuellement au palais Belvedere, à Vienne. Son *Ève après le péché* a obtenu la médaille de première classe à l'Exposition universelle de Paris : c'est un chef-d'œuvre de grâce, de poésie et de sévérité de formes, quoiqu'elle ait été brisée dans le voyage. — On a encore du même artiste : *Ève avant le péché*, statue appartenant au marquis Uboldi, de Milan; *Charles-Emmanuel II*, duc de Savoie, monument colossal, commandé par Charles-Albert, roi de Sardaigne; — *Achille et Penthesilée mourante*, groupe de grandeur moyenne, commandé par le duc Litta, de Milan; — le *Monument du célèbre maestro Mayr*, exécuté par ordre de la ville de Bergame, et placé dans l'église de Santa-Maria-Maggiore; — *Cyparisse pleurant la mort de son cerf bien aimé*, commandé par la comtesse de Samoiloff; — *David lançant une pierre*, travail honoré de la médaille d'or à l'exposition de Londres; — La statue colossale de *Pierre Verri*, qu'on admire au Palais des Beaux-Arts de Brera, à Milan; — *Atala et Chactas*, groupe exposé à Paris. M. Fraccaroli est professeur de sculpture à Florence, et membre des Académies impériales de Milan, de Venise et de Vérone.

G. Vitali.

La *Collection des Albums*, publiée par Canadelli à Milan; — le *Memoire* publié par la ville de Bergame à l'occasion de l'inauguration du monument du maestro Mayr. — *Documents particuliers*.

FRACCHI (*Ambroise*), dit *Novidio*, en latin **FRACCUS NOVIDIUS**, pour *novus Ovidius*, poëte latin moderne, né à Ferentino (États du pape), vivait dans la première partie du seizième siècle. Il vécut à Rome dans la pauvreté, et on ignore la date de sa mort. On a de lui un poëme dans le genre des *Fastes* d'Ovide. Cet ouvrage, dédié au pape Paul III, est intitulé : *Sacrorum Fastorum Libri XII, cum romanis consuetudinibus per totum annum*; Rome, 1547, in-4°. Ce poëme a été réimprimé à Milan, 1554, in-4°, et à Anvers, 1559, in-12.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. III.

FRACHET (*Gérard* DE), historien ecclésiastique français, né à Châlus (Limousin), vers le commencement du treizième siècle, mort à Limoges, le 4 octobre 1271. En 1225 il prit à Paris l'habit de Saint-Dominique, au couvent de la rue Saint-Jacques. Nommé prieur du couvent de Limoges (1233), il en remplit les fonctions pendant douze ans, et fit construire un nouveau monastère. Ne pouvant payer l'emplacement qu'il avait acheté, il pria la Vierge de l'assister, et un chanoine du Dorat, nommé Aimeric Palmuz, vint dire à Frachet ainsi qu'aux autres frères prêcheurs : « Ne perdez pas courage, la sainte Vierge ne vous abandonnera pas. Je me glorifie d'être son serviteur; et je m'offre à lui servir de caution et à payer pour elle. » Frachet, avec des dominicains, amena par ses discours les femmes de la cité et du château de Limoges à prendre des *capitéges*, couvre-chefs en toile, et qui entravaient toute coquetterie; on trouvait les autres coiffures trop mondaines. Il était prieur de Marseille, lorsqu'il fut nommé, au chapitre tenu au Puy-en-Velay (1251), huitième provincial de la Provence, et il occupa cette charge jusqu'en 1259. Au mois de juin de la même année, il était prieur de Montpellier, et sept ans après il fut élu définiteur provincial pour le chapitre de Limoges. Guidonis Bernard a fait l'éloge de Frachet, dont les ouvrages sont : *Vitæ Fratrum ordinis Prædicatorum*; Douay, 1619, et Valence, 1657. « Cet ouvrage, dit Lacordaire, fut entrepris d'après l'ordre du chapitre général, assemblé à Paris en 1256. On voulait sauver de l'oubli un certain nombre de faits héroïques qui avaient illustré les premiers temps de l'ordre, et qui vivaient encore dans la mémoire des vieillards. Le B. Humbert, alors maître général, chargea de ce soin le frère Gérard de Frachet, Français de naissance et prédicateur célèbre (1). Il répondit aux vœux de son ordre par un ouvrage d'une simplicité exquise, auquel il est impossible de toucher sans le gâter. Il l'appela *Vies des Frères*, et le divisa en quatre parties. La seconde est relative à saint Dominique, mais ne contient que quelques faits épars, échappés aux légendes antérieures; » — *Chronicon ab initio Mundi*, et plusieurs autres manuscrits dont parle Échard (quatre de la bibliothèque Colbert, un de la Bibliothèque impériale (n° 5950) et un de l'église de Reims). Le Vatican possède encore un manuscrit de Frachet, fonds de la reine de Suède, n° 1002. Le dernier est la *Chronique de Limoges*, que le P. Labbe avait voulu publier.

Martial Audouin.

Guidonis Bernard, ap. Échard, *Script. Ord. FF. PP.*, t. I, p. 259. — Nadaud, *Manuscrits*. — Labiche de Reignefort, *Vies des Saints du Limousin*. — Lacordaire, *Vie de saint Dominique*. — Texier, *Inscriptions limousines*. — Arbellot, *Biog. des Hom. illust. du Lim.* — *Ann. du Lim.*, p. 844, col. 1 et 2. — Amable, t. I, p. 533, col. 2.

FRACHETTA (*Jérôme*), critique et publiciste italien, né à Rovigo, vers 1560, mort à Naples, en 1620. D'abord secrétaire du cardinal d'Este, et membre de l'académie des *Incitati*, il se fit connaître par des traités politiques assez remarquables. Il passa plusieurs années à Rome, fort estimé du duc de Sessa, ambassadeur d'Espagne, et employé par lui dans diverses missions diplomatiques. Il se retira ensuite à Naples, où il reçut jusqu'à la fin de sa vie une pension de

(1) Un manuscrit du couvent de Limoges le caractérisait ainsi : « In eo vernavit benignitas mansuetudinis, largitas communicationis, cum suavitate conversationis et dulcedine sermonis. »

l'Espagne. On a de lui : *Dialogo del furor poetico;* Padoue, 1581, in-4°; — *Spozitione sopra una canzone di Guido Cavalcanti;* Venise, 1585, in-4°; — *Breve Spozitione di tutta l'Opera di Lucrezio, nella quale si disamina la dottrina di Epicuro e si mostra in che sia conforme col vero e con gli insegnamenti di Aristotele, e in che differente;* Venise, 1589, in-4°; — *Il Principe;* Venise, 1599, in-8°; — *l'Idea del libro di Governi di Stato e di Guerra;* Venise, 1613, in-fol.; — *Della Ragione di Stato;* Urbin, 1623, in-4°; traduit en allemand, Francfort, 1681, in-8°.

Ghilini, *Teatro d'Huomini letterati.* — Bayle, *Dictionnaire historique et critique.*

* **FRADIN** (Frère *Antoine*), célèbre prédicateur français, né à Villefranche, vivait sous le règne de Louis XI. Il était cordelier, et excita, en 1478, un vif enthousiasme à Paris par ses sermons véhéments. Il parlait avec vigueur contre tous les vices du temps : aucune classe de la société n'obtenait merci à ses yeux ; il avait même plus de hardiesse contre les grands que contre les petits. Beaucoup de femmes changèrent leur vie mondaine; quelques hommes aussi se réformèrent. Mais frère Fradin ne se bornait pas à attaquer les désordres des particuliers; il signalait avec non moins d'energie les abus publics, la conduite des princes; il blâmait le roi même, et quel roi! Dès que Louis XI eut avis de tout cela, il envoya au plus vite maître Olivier le Dain pour lui imposer silence. Mais la fermentation ne fit que s'en accroître. Les hommes conjuraient le cordelier de prêcher encore, jurant de le défendre contre toute offense; les femmes s'attroupaient autour du couvent, avec des couteaux cachés sous leurs jupes ou des pierres dans leurs poches, pour faire un mauvais parti à quiconque voudrait l'empêcher de parler. Une proclamation fut faite à son de trompe, le 26 mai, pour défendre ces attroupements, sous peine de confiscation de corps et de biens, et recommander aux maris d'empêcher leurs femmes de s'y rendre. Mais ces ordonnances furent tournées en dérision par les admirateurs passionnés du moine. Alors Jean Le Boulanger, premier président du parlement, et Denis Hesselin, maître d'hôtel du roi, se transportèrent au couvent, declarèrent à frère Fradin qu'il était pour toujours banni du royaume, et le firent partir sur-le-champ.

Jean de Troyes, *Chronique*, p. 38?. — Barante, *Hist. des Ducs de Bourgogne.*

FRÆHN (*Chrétien-Martin*), numismate et orientaliste allemand, né à Rostock (grand-duché de Mecklenbourg-Schwerin), le 4 juin 1782, mort à Saint-Petersbourg, le 28 août 1851. De 1800 à 1804, il étudia les langues orientales à Rostock sous Tychsen, à Gœttingue, enfin à Tubingue sous Schnurrer. En 1804, il se rendit en Suisse, où il obtint une place de professeur de latin à l'institut Pestalozzi. La chaire de langues orientales qui venait d'être fondée à l'université de Kasan lui fut conférée en 1807 à la recommandation de Tychsen. Chargé en 1817 d'examiner et de mettre en ordre la riche collection de médailles de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, Fræhn s'acquitta de cette commission avec tant de zèle et y déploya tant de science, qu'il mérita d'être nommé membre de l'Académie pour les Antiquités Orientales, directeur du Musée Asiatique, et conseiller d'État. Il refusa d'autres places, qui lui furent offertes, afin de pouvoir se livrer sans distraction à l'étude des antiquités musulmanes. Son infatigable activité se déploya sur un grand nombre de sujets, mais particulièrement sur la numismatique. Il revisa plus de trois millions de médailles, publia plus de 150 ouvrages ou mémoires, et laissa 90 volumes d'écrits inédits. Il contribua beaucoup au progrès des études orientales en Russie, fit acheter des manuscrits, prendre copie d'inscriptions antiques aux frais de l'État, et assista de ses conseils presque tous les orientalistes qui vivaient en Russie. Un grand nombre d'académies, de sociétés littéraires et d'ordres russes ou étrangers s'honorèrent de le compter parmi leurs membres ou associés. On a de lui : *Ægyptus, auctore Ibn-el-Vardi,* texte arabe et traduction latine; Halle, 1804, in-8°; — *Curarum exegetico-criticarum in Nahumum prophetam Specimen;* Rostock, 1806, in-4°; — *Description de quelques médailles inédites frappées par des princes samanides et bouïdes;* Casan, 1804, in-4°; ouvrage écrit en langue arabe, parce que l'auteur n'avait pas de caractères latins à sa disposition; traduit en latin par Erdmann; Gœttingue, 1816; — *Numophylacium orientale Potolianum;* Casan et Riga, 1813, in-8°; — *Commentatio de titulorum et cognominum honorificorum quibus Chani Ordæ Aureæ usi sunt, origine, natura atque usu;* Casan, 1814, in-4°; — *Carmina arabica duo quæ Lamica dicuntur, alterum Schanfarii, alterum Tughraii;* Kasan, 1814, in-8°; — *Rede bei Gelegenheit der Feier der Einnahme von Paris* (Discours à l'occasion de la fête de la prise de Paris par les alliés); Casan, 1814, in-4°; — *De auctorum etiam Arabicorum Libris vulgatis crisi poscentibus emaculari, exemplo posito historiæ Saracenicæ Elmacini;* Casan, 1815, in-4°; — *Nonnulla de origine Vocabuli Russici Denghi;* Casan, 1815, in-4°; — *De Numorum Bulgharicorum Fonte antiquissimo;* Casan, 1816, in-4°; — *De Academiæ imp. Scient. Petropolitanæ Museo numario muslemico Prolusio prior;* Saint-Pétersbourg, 1818, in-4°; — *Beitræge zur Muhammedanischen Münzkunde aus Petersburg;* (Matériaux pour la numismatique musulmane à Saint-Pétersbourg); Berlin, 1819, in-4°; — *Ueber die Russen und Chasaren* (Sur les Russes et les Khazares); Saint-Pétersb., 1819, in-4°; — *Novæ Symbolæ ad Rem Numariam Muhammedanorum;* Saint-Pétersb. et Halle, 1819, in-4°; —

Das Muhammedanische Münzkabinet des asiatischen Museum der Kaiserl. Akademie der Wissenschaften zu Petersburg (La Collection des médailles musulmanes du Musée Asiatique de l'Académie impér. des Sciences de Saint-Pétersbourg); Saint-Pétersbourg, 1821, in-8°; — *Numi cufici ex variis museis selecti*; Saint-Pétersb., 1823, in-4°; — *Ibn Forzlan's und anderer Araber Berichte ueber Russen aellerer Zeit* (Relations d'Ibn-Fodhlan et d'autres géographes arabes sur les anciens Russes), texte arabe et traduction; Saint-Pét., 1823, in-4°; — *De Musei Sprewitziani mosquæ Numis cuficis nonnullis*; Saint-Pét., 1825, in-4°; — *Abu'lghazi Bahadur Chani Historia Mongolorum et Tatarorum*; Casan, 1825, in-fol; — *Recensio Numorum Muhammedanorum Academiæ imp. Scient. Petropol.*; Saint-Pét., 1826, in-4°; — *Die Münzen der Chane vom Ulus Dschutschi's* (Les Monnaies des khans de la tribu de Djoudji); Saint-Pét., 1832, in-4°; — *De Il-Chanorum seu Chulaguidarum Numis Commentatio*; Saint-Pét., 1834, in-4°; — *Notice chronologique d'une centaine d'ouvrages arabes, persans et turcs qui manquent en grande partie aux bibliothèques de l'Europe*; Saint-Pét., 1834, in-4°; — 2ᵉ édit. sous le titre de *Indications bibliographiques*; 1845, in-4°; — *Sammlung kleiner Abhandlungen die Muhammedanische Numismatik bettreffend* (Recueil de petits Traités relatifs à la Numismatique musulmane); Leipzig, 1839, in-8°; — *Orientalische Munzen des Mitauischen Museums* (Monnaies orientales du Musée de Mitau), dans *Arbeiten der Kurlaendischen Gesellschaft*, 1847; — *Nova Supplementa ad Recensionem Numorum Muhammedanorum Academiæ imp. Scient. Petropolitanæ, additamentis editoris auctæ*, ouvrage posthume édité par B. Dorn; t. I, Saint-Pétersb., 1855, in-8°. Fræhn a de plus publié un grand nombre de mémoires et d'articles dans les : *Mémoires de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg*, Vᵉ série, t. VII à X (1819 à 1826); VIᵉ série, t. I à VI (1832-1840); — dans les *Mines de l'Orient*, t. V; Vienne, 1816, in-fol.; — dans le *Das Asiatische Museum*, par Dörn; Saint-Petersb., 1846; — dans le *Bulletin Scientifique* (plus tard *Historico-Philologique*), *publié par l'Académie des Sciences de Saint-Petersbourg*, de 1836 à 1848; — dans le *Journal Asiatique* de Paris, 1823-24-25-28; — dans le *Journal de Saint-Pétersbourg*, 1829-1839; et dans d'autres recueils. E. Beauvois.

Uwarow, *Bullet. Hist.-Philol.*, t. IX, 1851. — Brosset, *Journ. de Saint-Petersb.*, 1851. — *Zeitschrift der deutschen morgenlændischen Gesellschaft*, t. VI. — Dorn, *Vie et liste complète des écrits de Fræhn*, avec son portrait en tête du t. I des *Nova Supplem.* — S. de Sacy, article dans le *Magasin encyclop.* de Millin, 1810, III; 1815, II, III. — *Journ. des Sav.*, 1818-19, 1821-23-24. — *Journ. Asiat.* de Paris, 1833, t. II; 1837, II; 1839, I.

FRAGONARD (*Jean-Honoré*), peintre français, né à Grasse (Provence), en 1732, et mort à Paris, le 22 août 1806. Il appartient à l'école des Chardin, des Vanloo et des Boucher, dont il reçut successivement les leçons. Ami de la joie, ennemi de la gêne et de la contrainte, il ne travailla jamais que d'inspiration, mania le pinceau avant le crayon, et suppléa par l'esprit à ce qui lui manquait de talent acquis. Il remporta le grand prix de peinture en 1752, avant d'avoir été même admis aux cours de l'Académie, fait unique peut-être dans les fastes de l'art. Pendant son séjour à Rome, son goût pour la couleur, pour les effets piquants et les scènes à mouvement, le porta vers l'imitation de Piètre de Cortone. En 1765, il fut reçu à l'Académie sur son tableau de *Corésus et Callirhoé*, décrit et analysé d'une manière si piquante et si spirituelle par Diderot; tableau plein d'enthousiasme, riche d'expression et d'effet, et qui obtint le suffrage général (1). Si Fragonard eût continué de se livrer à la peinture historique sous d'aussi heureuses inspirations, il serait devenu un grand maître; mais pour cela il lui eût fallu renoncer aux succès faciles et aux tentations de la fortune : il aima mieux peindre des scènes d'amour et de volupté. *La Fontaine d'amour*, *Le Serment d'amour*, *Le Sacrifice de la Rose*, *Le Baiser à la dérobée*, *Le Verrou*, *Le Contrat*, et beaucoup d'autres productions du même genre, propagées par les gravures de N.-F. Regnault, J. Matthieu, M. Blot, N. Delaunay, Miger, Ponce, etc., eurent la plus grande vogue, et lui valurent des sommes considérables. La révolution de 1789 vint mettre fin à cette course plus brillante que glorieuse pour l'artiste et pour les mœurs du siècle, dont il ne suivait que le goût. Bientôt cet atelier, séjour des grâces et du bonheur, devint celui de la tristesse et du découragement. Nommé par l'Assemblée nationale l'un des conservateurs du Musée, Fragonard proposa et fit adopter, malgré de vives oppositions, la séparation des écoles. Il cessa de peindre à partir de cette époque, et mourut pauvre. Le genre de ce peintre est plein de charmes. « La Volupté, les Grâces, les Amours, a dit Taillasson, semblent apparaître dans ses tableaux par le pouvoir des enchantements. » L'abbé de Saint-Non eut pour Fragonard une vive amitié. Ils parcoururent ensemble l'Italie; et c'est en grande partie sur les dessins de ce dernier que fut exécuté ce *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile*, en 5 vol. in-fol., l'une des plus belles publications de l'époque.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. univ. et port. des Contemporains.*

* **FRAGONARD** (*Alexandre-Évariste*), peintre et sculpteur français, né à Grasse (Provence), en 1780, mort en 1850. Il étudia la peinture chez David, en se livrant aussi à l'étude de la sculpture. Ses ouvrages comme sculpteur sont :

(1) Il a 12 pieds et demi sur 9. Le roi en fit don aux Gobelins, où il a été copié en tapisserie; il a été bien gravé par J. Danzel.

le fronton de la Chambre du Corps législatif; statue colossale de *Pichegru*; — la *fontaine de la place Maubert*, à Paris; etc. Ses principaux ouvrages de peinture sont : *François Ier armé chevalier* (salon de 1819); — *Dévouement des bourgeois de Calais*; — *Marie-Thérèse présentant son fils aux députés de la Hongrie* (salon de 1822); ce tableau fait partie de la galerie du Luxembourg; — *Entrée de Jeanne d'Arc à Orléans*; — *Naissance du duc de Bordeaux* (salon de 1824); — *La reine Blanche délivrant des prisonniers* (id.); — *Le Connétable de Bourbon* (salon de 1827); — *François Ier recevant les œuvres d'art apportées d'Italie par le Primatice*, et *François Ier armé chevalier par Bayard*, plafonds du Musée du Louvre; — *Le Tasse lisant sa Jérusalem au duc de Ferrare* (salon de 1831); — *Jeanne d'Arc montant au bûcher* (id.); — *Charles de Blois au siége de Saint-Quentin* (salon de 1836); — *Funérailles de Mazaniello* (sal. de 1842); — *Femmes chrétiennes livrées aux bêtes féroces dans le cirque*. GUYOT DE FÈRE.

Annuaire des Artistes, 1836. — *Livrets du Salon*, etc.

FRAGOSO (*Jean*), médecin naturaliste portugais, natif de Lisbonne (1), vivait au seizième siècle. Il devint chirurgien en chef de la reine dona Catharina, qui occupa la régence pendant la minorité de D. Sébastien ; et ce fut lui antérieurement qui accompagna l'impératrice Isabelle lorsque en 1526 elle alla épouser Charles-Quint. Il a écrit : *Erotemas chirurgicos em que se enseña lo mas principal de la chirurgia con su glosso*; Madrid, 1570, in-4°; — *Discurso de las cosas aromaticas, arboles, frutas y medicinas simples de la India, que siruen al uso de la medicina*; Madrid, 1572, in-8°; trad. en lat. par Israel Spach ; Strasb., 1601, in-8°; — *De Succedaneis Medicamentis, cum animadversionibus in quamplura medicamenta composita quorum est usus in hispanis officinis*; Madrid, 1575-1585, in-8°; — *Chirurgia universalis*; Madrid, 1581 et 1601, in-fol. F. DENIS.

Barbosa Machado. *Bibliotheca Lusitana*. — Zacuto, *Præfat. Prognost. Hippocrat.*

FRAGUIER (*Claude-François*), érudit et moraliste français, né à Paris, en 1666, mort d'apoplexie, en 1728. Il fit ses premières études chez les jésuites au collége de Clermont, et prit auprès des PP. La Baune, Rapin, Jouvency, La Rue, Commire, le goût des belles-lettres et de la poésie latine. Il entra dans l'ordre des Jésuites en 1683. Après son noviciat, ses supérieurs l'envoyèrent professer à Caen, où il se lia d'amitié avec Huet et Segrais. Il consacrait ses loisirs à la lecture des auteurs grecs et latins. On dit qu'il lut Homère cinq fois en quatre ans. Rappelé à Paris pour y étudier la théologie, il se délassa de cette austère occupation par des poésies latines, que ses supérieurs n'approuvèrent pas toujours. Vers la fin de son cours de théologie, se sentant peu de goût pour la prédication et le professorat, il quitta les Jésuites, et cultiva en liberté les belles-lettres. « Jusqu'alors, dit Nicéron, il avait manqué de secours pour acquérir la politesse de la langue française, et il sentait bien sa faiblesse sur ce point. Mais il profita beaucoup depuis des leçons de Mme de La Fayette et de Ninon de Lenclos. Elles tenaient toutes deux le premier rang parmi les beaux esprits, et étaient regardées comme les juges souverains de l'urbanité française. Poli par le commerce de ces deux muses, il se donna un style élégant, châtié, nerveux, mais sans aucune affectation. » Nommé membre de l'Académie des Inscriptions en 1705, il entra au *Journal des Savants* en 1706, et en 1708 à l'Académie Française. Fraguier était très-propre à la rédaction du *Journal des Savants*. Versé dans la littérature ancienne et moderne, il écrivait avec une égale facilité le latin et le français, et joignait à la connaissance des deux langues classiques celle de l'italien, de l'espagnol et de l'anglais. Il se proposait de traduire en latin les œuvres de Platon. Ses infirmités précoces l'empêchèrent d'exécuter cette entreprise. Ayant eu l'imprudence de travailler pendant plusieurs nuits d'été avec sa fenêtre entr'ouverte, il fut pris d'un refroidissement qui lui paralysa les muscles du cou. Sa tête restait penchée sur son épaule et il ne pouvait la relever qu'avec les plus grands efforts. Malgré cette grave incommodité, il continua pendant le reste de sa vie à travailler pour le *Journal des Savants* et pour l'Académie des Inscriptions. On a de lui : *Discours de réception prononcé dans l'Académie Française, le 1er mars 1708*; Paris, 1708, in-4°; — *Éloge de Roger de Piles*, en tête de son *Abrégé de la Vie des Peintres*; Paris, 1715, in-12; — *Mopsus, sive Schola platonica de hominis perfectione*; Paris, 1721, in-12; c'est un charmant petit poëme, dans lequel l'auteur a résumé la philosophie de Platon, sous une forme harmonieuse et pleine de grâce; — *Santolius Pœnitens*: Fraguier composa cette pièce pendant son séjour à Caen; elle n'a pas été insérée parmi ses autres poésies; — *Carmina*; Paris, 1729, in-12; ces poésies, publiées par l'abbé d'Olivet avec celles de Huet, ont été réimprimées dans le recueil intitulé : *Poetarum ex Academia Gallica qui latine aut græce scripserunt, Carmina*; Paris, 1738, in-12; — *Claudii Francisci Fraguerii Diatribæ tres*; 1° *De Dæmonio Socratis*; 2° *De Ironia Socratis*; 3° *De Moribus Socratis*, imprimé à la [illegible] des deux éditions des poésies en 1729 et en [illegible]. — *Sentiments de Platon sur la poésie*; [illegible] l'*Histoire de l'Académie des Belles-Le*[illegible] tom. I, p. 168; — *Considérations sur l'*[illegible] *de Virgile*; ibid., 171; — *Explication* [illegible] *médaille ou médaillon d'or d'Henri* [illegible]

(1) C'est par erreur que Nicolas Antonio l'a fait naître à Tolède.

frappé pour le renouvellement de l'alliance avec les Suisses; ibid., p. 288; — *Le Caractère de Pindare*; dans les *Mémoires*, t. II, p. 34; — *Dissertation sur la Cyropédie de Xénophon*; ibid., p. 47; — *Dissertation sur l'usage que Platon fait des poètes*; ibid., p. 113; — *Dissertation sur l'églogue*; ibid., p. 128; — *Discours sur la manière dont Virgile a imité Homère*; ibid., p. 150; — *Sur un passage de Cicéron où il est parlé du tombeau d'Archimède et de sa personne*; ibid., p. 321; — *Examen d'un passage de Platon sur la musique*: c'était une question agitée au sein de l'Académie entre l'abbé Fraguier et Burette; dans l'*Histoire*, t. III, p. 118; — *Réflexion sur les dieux d'Homère*; dans les *Mémoires*, t. III, p. 1; — *Dissertation sur l'ironie de Socrate, sur son prétendu démon familier, et sur ses mœurs*; dans les *Mémoires*, t. IV, p. 360; — *Recherches sur la vie de Q. Roscius le comédien*; ibid., p. 437; — *Sur les imprécations des pères contre leurs enfants*; dans l'*Histoire*, t. V, p. 23; — *Discussion d'un passage de Pindare cité dans Platon*; ibid., p. 111; — *Mémoire sur la vie orphique*; dans les *Mémoires*, t. V, p. 117; — *Discours pour établir qu'il ne peut y avoir de poëme en prose*; dans les *Mémoires*, t. VI, p. 265; — *Mémoire sur l'élégie grecque et latine*; ibid., p. 277; — *La Galerie de Verrès*; ibid., p. 565.

De Boze, *Eloges des Académiciens*; dans l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. III. — D'Olivet, *Eloge de Fraguier*, en tête de ses poésies. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XVIII.

FRAICHOT (*Casimir*), littérateur français. *Voy.* FRESCHOT.

FRAIN (*Jean*), seigneur DU TREMBLAI et de LA MORINIÈRE, moraliste français, né à Angers, le 5 mars 1641, mort le 24 août 1724. Fils d'un échevin d'Angers, il acheta en 1666 une place de conseiller au présidial de cette ville. Forcé peu après de vendre sa charge, il se consacra tout entier à la littérature. Il composa des ouvrages de morale, pleins de bonnes intentions, mais aussi faibles de pensée que de style. En voici les titres : *Traité de la vocation chrétienne des enfants*; Paris, 1683, in-12; — *Conversations morales sur les Jeux et les Divertissements*; Paris, 1685, in-12; — *Nouveaux Essais de Morale*; Paris, 1691, in-12; — *Essai sur l'idée d'un parfait Magistrat*; Paris, 1701, in-12; — *Lettre sur le Parrhasiana* de Leclerc; dans le *Journal de Trévoux* de 1702; — *Traité des Langues*; Paris, 1703, in-12; — *Lettre aux journalistes de Trévoux, sur le Traité du Jeu*, par Barbeyrac; dans le *Journal de Trévoux*, avril 1710; — *Réponse à la Lettre de Barbeyrac*; dans les *Mémoires de Trévoux*, juillet 1713; — *Discours sur l'origine de la poésie, sur son âge, sur le bon goût*; Paris, 1713, in-12; — *Lettre sur la Phantasmatologie*; 1713; — *Critique de l'Histoire du concile de Trente de fra Paolo, des Lettres et Mémoires de Vargas*; Rouen, 1719, in-4°; — *Traité de la Conscience*; Paris, 1724, in-12.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Quérard, *France littéraire*.

* **FRAIN** (*Sébastien*), jurisconsulte français, mort à Rennes, en 1645. Il était l'un des avocats les plus distingués du parlement de cette ville. On a publié après sa mort : *Arrests de la cour du parlement de Bretagne, pris des mémoires et des plaidoyers de feu noble homme maistre Sébastien Frain*; Rennes, 1646, in-4°; 3e édit., revue et augmentée par Pierre Hévin, Rennes, 1684, 2 vol. in-4° (dédié à Phelypeaux de Pontchartrain, premier président du parlement de Bretagne). Le travail d'Hévin consiste surtout en de savantes dissertations sur les diverses matières traitées par Frain. Il existe une édition de la *Coutume de Bretagne, commentée par les arrêts de Frain*; Rennes, 1674, in-4°; mais le recueil de ces arrêts, qui n'est pas reproduit dans l'édition de 1684, avait été faussement attribué à Frain. E. REGNARD.

Avertissement, en tête de la 3e édit. des *Arrests du parlement de Bretagne*, etc. — Camus, *Bibl. choisie des Livres de Droit*. — Miorcec de Kerdanet, *Notices chronol. sur les Théolog., Jurisc.. de la Bretagne*, etc.

FRAISER-FRISELL. *Voyez* FRISELL.

FRAISNE (*Pierre* DE), orfèvre liégeois, né en 1612, mort dans sa ville natale, en 1660. Le jeune Fraisne reçut des leçons de dessin de son père. Il fit divers voyages dans les principales villes de France pour se perfectionner dans la ciselure. Il passa de là en Italie, et séjourna quelque temps à Rome, où il se lia d'amitié avec l'un des plus habiles sculpteurs de son siècle, François Quesnoy. Fraisne profita de ses leçons, et apprit de lui à ciseler les tritons, les satyres et les enfants. De retour dans sa patrie, il s'y fit bientôt une grande réputation par de très-beaux ouvrages. La reine Christine l'attira à sa cour, et l'y retint pendant sept ans. Durant son séjour à Stockholm, il fit beaucoup de portraits en médailles. Il cisela pour cette princesse un gobelet d'argent qui passait pour son chef-d'œuvre. On vante aussi beaucoup son *Arche d'alliance*, placée dans l'église cathédrale de Liége.

Becdelièvre, *Biographie Liégeoise*. — Villenfagne, *Recherches sur l'histoire de la Principauté de Liége*, I, 324-25.

FRAMBESARIUS. *Voy.* LA FRAMBOISIÈRE.

FRAMBOISIÈRE (DE LA). *Voy.* LA FRAMBOISIÈRE (*Nicolas*).

FRAMEINSPERG (*Rodolphe* DE), chevalier bavarois, né au commencement du quatorzième siècle. En 1346, il imita l'exemple que lui donnaient nombre de ses contemporains, et il partit de Landshut pour la Palestine, d'où il se rendit au mont Sinaï et en Égypte. Il consigna le récit de ses pérégrinations dans une *Descriptio Terræ Sanctæ*, qui est assez succincte, et qui n'apprend rien de nouveau. Elle a été insérée dans

le recueil de Canisius, *Lectiones antiquæ*, t. VI, p. 320, de l'édition de 1609, et t. IV, p. 358, de l'édition de 1725. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca latina mediæ ævi*, t. VI, p. 365.

FRAMERY (*Nicolas-Étienne*), musicien et littérateur français, né à Rouen, le 25 mars 1745, mort le 26 novembre 1810. Il fut nommé fort jeune surintendant de la musique du comte d'Artois, et se montra très-habile à parodier des paroles françaises pour de la musique italienne. Il cultiva sans succès la poésie et l'art dramatique; mais il se distingua comme critique des œuvres musicales. Après la révolution il fonda une agence pour la perception des droits d'auteurs, et géra cet établissement jusqu'à sa mort. On a de lui : *La Sorcière*, opéra dont il fit les paroles et la musique. Parmi ses autres ouvrages relatifs à la littérature musicale, les principaux sont : *Discours sur cette question : Analyser les rapports qui existent entre la musique et la déclamation, et déterminer les moyens d'appliquer la déclamation à la musique sans nuire à la mélodie* (couronné par l'Institut); Paris, 1802, in-8°; — *Notice sur Joseph Haydn*; Paris, 1810, in-8°. — Framery rédigea pendant quelques années le *Journal de Musique* fondé par de Framicourt, en 1770.

Fétis, *Biographie univers. des Musiciens*. — Quérard, *France littéraire*.

FRANC (*Martin* LE), poëte français. *Voy.* LE FRANC.

FRANÇAIS (Le comte *Antoine*), connu sous le nom de FRANÇAIS DE NANTES, littérateur et homme politique français, né le 17 janvier 1756, à Beaurepaire, à quatre lieues de Vienne (Dauphiné), mort à Paris, le 7 mars 1836. Son père était notaire, et signait FRANÇOIS. D'abord directeur des douanes à Nantes, le jeune Français profita des événements propres à lui ouvrir une vaste carrière qui ne tardèrent pas à survenir. Au commencement de la révolution, plein des idées philosophiques du siècle, et pénétré de la nécessité d'une réforme des abus, il se fit remarquer par son patriotisme, et fut nommé membre de la municipalité nantaise. En septembre 1791, il fut élu à l'Assemblée législative par les électeurs de la Loire-Inférieure. Connaissant déjà les rouages de la machine financière, il provoqua la reddition de compte des fermiers généraux. Le 26 février suivant, la tribune retentit de ses accents énergiques contre le fanatisme. Au mois d'avril, la commission des douze l'ayant chargé du rapport *sur les troubles intérieurs*, il blâma le ministre Roland d'avoir cédé trop legèrement à la peur en venant déclarer la patrie en danger. Il s'éleva, le 5 mai, d'une manière vive et chaleureuse contre les troubles excités par le clergé, surtout dans les campagnes, où la superstition trouvait plus aisément accès, et montra le remède au mal dans son projet de loi soumis à l'assemblée. De ce jour il prit une haute position dans l'esprit des réformateurs ardents, qui purent compter sur son appui; mais le zèle qui l'animait, renfermé dans de justes limites, lui fit dénoncer les massacres d'Avignon, dont Vergniaud s'efforçait de faire amnistier les auteurs. Il occupait le fauteuil, lorsqu'il prononça, le 18 juin, l'éloge de Priestley, en présentant son fils aux députés. Il ne fut pas réélu à la Convention. Après le 31 mai, il devint un instant membre du directoire du département de l'Isère. Bien qu'il se fût déclaré partisan de la montagne, dans une réunion de Dauphinois, et qu'il eût contribué à la chute du fédéralisme, il vit avec effroi se dérouler le drame sanglant de la terreur; et dans la réaction qui le suivit, voulant échapper aux poursuites que lui faisaient craindre ses opinions si hautement manifestées, il alla chercher sur les montagnes voisines de son pays une retraite temporaire et la sécurité.

En 1798, Français fut porté par le département de l'Isère à la représentation nationale. Membre du Conseil des Cinq Cents, il en devint un des secretaires. Le 12 juin il prit la défense de la liberté de la presse. L'année suivante il figura dans la partie qui se prononça contre le Directoire et qui réussit à éloigner trois de ses membres. Ce fut alors que, sur sa proposition, le 30 plairial an VII (18 juin 1799), un décret fut rendu qui mettait hors la loi quiconque oserait attenter à la sûreté du corps législatif. Il demanda que les veuves et les enfants des patriotes sacrifiés à la fureur des royalistes du midi fussent assimilés aux veuves et enfants des défenseurs de l'État. Lors de la chute du Directoire, qu'il n'aimait pas, on le vit improuver les actes du 18 brumaire. Bien que sa repugnance pour la constitution de l'an VIII fût connue, il accepta la préfecture de la Charente-Inférieure. Le premier consul, l'ayant bientôt après appelé au conseil d'État, lui confia, en 1804, les importantes fonctions de directeur général des droits réunis. Dans ce poste, il adoucit ce que le nouveau mode de fiscalité avait de sévère et d'inflexible par la bienveillance de ses manières et la douceur de ses procédés; et la fortune qu'il amassa dès lors servit entre ses mains à protéger les lettres et les arts et à faire du bien à ceux qui les cultivaient. Napoléon le récompensa de ses travaux en le nommant conseiller d'État à vie, comte de l'empire, grand-officier de la Légion-d'Honneur. Revoqué de sa place de directeur des droits réunis en 1814 et écarté du conseil d'État par la seconde restauration, il rentra dans la vie privée. En 1819 les électeurs de l'Isère le reportèrent à la chambre des députés, où il vota toujours avec le centre gauche. Son mandat expira en 1822; et comme il ne fut point réélu, il vécut depuis ce temps dans la retraite. La révolution de juillet 1830, à laquelle toutes ses sympathies etaient naturellement acquises, le ramena sur la scène : Louis-Philippe le

nomma pair de France en 1831; mais peu d'années après il succomba à une attaque de paralysie. On a de Français de Nantes : *Le Manuscrit de feu M. Jérôme*; Paris, 1825, in-8°; — *Recueil de fadaises composé sur la montagne à l'usage des habitants de la plaine*; Paris, 1826, 2 vol. in-8°; — *Voyage dans la vallée des originaux*; Paris, 1828, 3 vol. in-12, sous le pseudonyme de *feu M. de Coudrier*; — *Tableaux de la vie rurale, ou l'agriculture enseignée d'une manière dramatique*; Paris, 1829, 3 vol. in-8°, sous le nom de *feu Désormeaux, fils naturel de M. Jérôme*; — *Le Petit Manuel des Bergers, porchers, vachères et des filles de basse-cour*; Paris, 1831, in-8°; — *Notice abrégée sur les Bois, les Eaux et les Insectes*; Paris, 1831, in-8°; — *Voyage sur les Alpes Cottiennes et Maritimes, ou Second Manuscrit de feu M. Jérôme*; Paris, 1832, in-8°. Français de Nantes a fourni plusieurs articles d'agriculture au *Dictionnaire de la Conversation*; il a aussi travaillé au *Keepsake français* et au *Journal des Connaissances utiles*. [F.-S. QUESNÉ, dans l'*Encyc. des G. du M.*]

A. Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. univers. et port. des Contemporains*. — *Annales de la Société académique de Nantes*.

FRANC-FLORE. *Voy.* FLORIS.

FRANÇAIS (LE). *Voy.* LE FRANÇAIS.

FRANCAVILLA (*Pietro*). *Voy.* FRANCHEVILLE (*Pierre*).

FRANCE (*Marie* DE). *Voy.* MARIE (*de France*).

FRANCESCA (*Pietro* BORGHESE DELLA), peintre de l'école florentine, né à Borgo-San-Sepolcro (Toscane), vers 1398, mort vers 1484. Son véritable nom est Pietro Borghese; mais, par reconnaissance pour les soins et le dévouement de sa mère, il adopta le surnom que, suivant l'usage italien, on lui donnait dans son enfance, *Pietro della Francesca* (Pierre fils de Françoise). On ignore quel fut le maître de ce grand artiste; mais il est vraisemblable qu'ayant une mère veuve et pauvre, il ne reçut que les leçons de quelque peintre obscur de sa petite ville natale et ne s'éleva que par la seule force de son génie au rang qu'il occupa dans la peinture. Pietro della Francesca excella dans les mathématiques, et posa le premier les règles de la perspective, art qui avait déjà été pressenti par Stefano de Florence et appliqué par Brunelleschi à des dessins d'architecture. Il entendit mieux qu'aucun de ses contemporains les effets de lumière et le dessin des raccourcis, et il avait fait une étude toute spéciale du jeu des muscles du corps humain. Il peignait les draperies d'après de petits modèles en terre cuite sur lesquels il disposait des étoffes mouillées dont il distribuait les plis avec le plus grand soin. « Tout enfin dans les peintures de ce maître, dit Lanzi, annonçait qu'un style nouveau venait de succéder à celui que les doctrines de Giotto avaient consacré; s'il eût eu la grâce du Masaccio, il eût pu être placé au même rang. »

Ses premiers ouvrages paraissent avoir été des tableaux de petite proportion peints pour le dernier comte d'Urbin, Guido-Antonio de Montefeltro. La galerie publique de Florence possède de Borghese les portraits du successeur de ce prince, le duc Frédéric de Monte-Feltro, et de sa femme, Battista Sforza.

Ses peintures à fresque ont presque toutes disparu; celles qu'il avait exécutées au palais de Schifanoja pour le duc de Ferrare étaient déjà détruites au temps de Vasari. Des fresques de l'église Saint-André de Ferrare lui sont attribuées par quelques auteurs, mais sans aucune certitude. Deux fresques que Borghese avait peintes au Vatican vers 1450, par ordre de Nicolas V, ont été effacées par Raphael, et remplacées par le *Miracle de Bolsena* et *La Prison de saint Pierre*; nous devons les regretter, surtout à cause du grand nombre de portraits de personnages célèbres du quinzième siècle que l'artiste y avait introduits. Nous ne sommes pas plus heureux pour ses fresques à Milan, à Pesaro, à Ancône et à Borgo-San-Sepolcro. A Arezzo, nous trouvons, près de la porte de la sacristie de la cathédrale, une *Madeleine* pleine de noblesse et d'une parfaite conservation, seule fresque que nous connaissions de ce maître, outre quelques restes de l'*Histoire de la Croix* dans le chœur de l'église Saint-François de la même ville. Si, comme on le croit, *La Madeleine* fut peinte en 1458, elle doit être le dernier ouvrage de son auteur, puisque c'est vers cette même année qu'il fut frappé de cécité. C'est donc à tort qu'on lui attribue également une *Madone avec quelques saints*, peinte en 1483 au palais de la commune d'Arezzo. Après le funeste accident qui le priva de la vue, Borghese se remit à l'étude des mathématiques, et ce fut alors sans doute qu'il composa plusieurs traités de géométrie et de perspective.

Il laissa de nombreux élèves, dont le plus célèbre est Luca Signorelli, car c'est par erreur qu'on a prétendu qu'il avait été également le maître du Pérugin; celui-ci, né en 1446, n'avait que douze ans à l'époque où Pietro della Francesca perdit la vue. E. B—N.

Romano Alberti, *Trattato della Nobiltà della Pittura*. — Vasari, *Vite*. — Pascoli, *Vite de' Pittori, scultori e Architetti moderni*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexikon*. — O. Brizzi, *Guida d'Arezzo*. — N.-L. Cittadella, *Guida di Ferrara*. — Al. Maggiore, *Le Pitture, Sculture e Architetture d'Ancona*.

FRANCESCHETTI (*Domenico-Cesare*), général corse, né en 1776, à Bastia, mort en Corse, en 1835. Il était parent du célèbre Paoli, se rallia au mouvement républicain français, et fut porté au commandement de la milice nationale de Bastia. En 1805 il commandait une compagnie franche, formée parmi ses compatriotes; il passa avec ses hommes au service du roi de Naples, Joachim Murat, qui les admit dans sa garde. Franceschetti devint aide-de-camp du monarque

français, qui lui confia des missions très-importantes et le fit général. Franceschetti épousa alors Mlle Colonna Cecaldi, l'une des plus riches héritières de la Corse. Il suivit la fortune de son maître dans sa trahison contre la France (16 janvier 1814), puis dans sa folle prise d'armes contre les Autrichiens (31 mars 1815). Il combattit vaillamment les 2 et 3 mai à Tolentino. Après ces journées qui décidèrent de la chute de Murat, Franceschetti accompagna la reine Caroline Bonaparte jusqu'à Toulon, et regagna la Corse. Il y vivait, à Vescavato, éloigné des affaires publiques, lorsque Murat vint lui demander l'hospitalité. Le projet d'une descente sur le territoire napolitain fut résolu (28-29 septembre 1815). Franceschetti consentit à partager les dangers de l'entreprise. L'expédition, composée de cinq petits bâtiments, se dirigea sur Salerne ; mais une tempête affreuse la dispersa, et rejeta la félouque montée par Murat, Franceschetti et trente-six autres officiers français ou italiens à l'entrée du golfe de Sainte-Euphémie. Le débarquement fut opéré près de Pizzo ; on traversa cette ville rapidement, et l'on s'avança vers les hauteurs de Monte-Leone, capitale des Calabres. Mais, attaquée par derrière et à l'improviste par les bandes du colonel Trenta-Capelli, la petite troupe de Murat dut soutenir un combat terrible et sans espoir. Tandis que le prince traversait les rangs ennemis et regagnait le rivage, Franceschetti, blessé grièvement, se jeta dans les montagnes et parvint à se soustraire aux poursuites immédiates. Il erra quelque temps dans les Abruzzes ; mais, brisé par la fatigue et la faim, traqué comme une bête fauve, il résolut de terminer une existence si douloureuse, et se livra lui-même aux autorités de Cosenza. Le 8 juillet 1816, le conseil extraordinaire de guerre, commandé par le marquis de Saint-Clair, présenta au roi Ferdinand un rapport tout en faveur du courage et de la conduite de Franceschetti. Les fureurs sanguinaires commençaient d'ailleurs à être assouvies. Murat était fusillé, son parti anéanti et l'accusé était sujet français. Ferdinand pensa que son meurtre serait inutile, et le fit conduire de prison en prison jusqu'à Draguignan. Le gouvernement français fit mettre Franceschetti en liberté, et le confirma même dans le grade de colonel. Plus tard, il obtint la permission de résider en Sicile. Il intenta alors une action contre la reine Caroline Murat, comtesse de Lipano, en réclamation d'une somme de quatre-vingt mille francs, qu'il affirmait avoir prêtée à Joachim pendant le séjour de ce prince à Vescavato. Mme Murat se refusa au payement de cette dette. Franceschetti mit alors opposition sur des fonds que cette princesse faisait passer en France. La cause fut portée devant le tribunal de première instance de Paris. Gilbert-Boucher plaida pour le général et Barthe pour la comtesse. « L'opinion publique, rapporte Rabbe, se prononça vivement contre le général. On lui reprocha de vouloir se faire payer d'argent des services qu'un sentiment de [illegible] ment aurait dû seul lui faire rendre à [illegible] son bienfaiteur, son ami. On lui r[illegible] tout d'avoir voulu attaquer les mœurs [illegible] cesse, dont il avait été le c[illegible] en [illegible] qu'elle avait avec un géné[illegible] liaisons qu'il incriminait par [illegible] cences. » Le 27 juillet 1827 le [illegible] la demande mal fondée, et le cond[illegible] pens. On a de Franceschetti : *Mémoires* [illegible] *événements qui ont précédé la mort de* [illegible]*chim Ier, roi des Deux-Siciles*, suivis [illegible] *Correspondance privée de ce général* [illegible] *la reine, comtesse de Lipano* ; Paris, [illegible] in-8°, — *Supplément aux Mémoires* [illegible]*ponse à M. Napoléon-Louis Bonaparte*. [illegible] 1829, in-8°.

Arnault, Jay, etc., *Nouvelle Biographie des Co*[illegible]*porains* ; *Galerie historique des Contempora*[illegible] Quérard, *La France littéraire*. — Rabbe, Vieil[illegible] Jolin et Sainte-Preuve, *Biographie portative et co*[illegible]*poraine*.

* FRANCESCHINI (*Baldassare*), dit le [illegible]*terrano*, peintre de l'école florentine, [illegible] Volterre, en 1611, mort en 1689. Il fut, ave[illegible] vanni da San-Giovanni, le plus célèbre des [illegible] de Matteo Rosselli. Sa vocation le port[illegible] tout à la peinture monum[illegible] tendait à merveille la compo[illegible] dessin grandiose et correct, un [illegible] et harmonieux, et une parfaite [illegible] des secrets de la perspective. Il reçut quel[illegible] conseils de Pierre de Cortone, mais il [illegible] et perfectionna surtout son style par l'étud[illegible] écoles de Bologne et de Parme, pendant un [illegible] qu'il fit aux frais de ses protecteurs [illegible] quis Niccolini. Ce fut sans doute à [illegible] qu'il fit quelques peintures à Nove[illegible] ville du duché de Modène. A son retour [illegible] rence, il aida pendant quelque temps Gio[illegible] de San-Giovanni dans ses travaux du [illegible] Pitti ; mais celui-ci devint bientôt jaloux [illegible] lent de son ancien camarade, et ils durent [illegible] parer.

Le Volterrano était aussi laborieux qu'[illegible] aussi dans le cours de sa longue carrière [illegible] exécuté une immense quantité de fresques [illegible] tableaux. Parmi les premières, les plus céle[illegible] sont, à Florence, un plafond du palais Gi[illegible]desca, représentant d'une manière aussi [illegible] que poétique *L'Aveuglement humain écl*[illegible] *par la Vérité* ; à la galerie Pitti, *L'Amour* [illegible] *et l'Amour endormi* ; — à Sainte-Marie-Maj[illegible] *Élie enlevé au ciel*, figure fameuse par un [illegible] courci d'une étonnante illusion ; — à l'Annu[illegible] la voûte et les pendentifs de la [illegible] [illegible], où il a représenté l'*Ascension* [illegible] *Vertus théologales*, et *la grande coupole* [illegible] *chœur*, exécutée de 1680 à 1683, *La Sainte* [illegible]*nité recevant la Vierge dans le* [illegible] position immense et très-bien réussie. [illegible] quables et plus parfaites encore sont

hapelle Niccolini à Santa-Croce; il y a
galement à la coupole le *Couronnement*
Vierge au milieu d'un cœur d'anges de
grande beauté, et aux pendentifs sont les
Sibylles. Dans la cour de la Petraja, villa
nd-duc de Toscane, le Volterrano a re-
é plusieurs traits de l'histoire des Médicis;
marque les *portraits de Catherine* et
ie de Medicis. A Volterre, nous trouvons
ne fresque du plus grand style, quoique à
e où il la peignit il ne fût encore âgé que
;t ans: c'est le plafond de la Foresteria
baye de S. Salvator, représentant *Élie*
par l'ange dans le désert; cette compo-
st signée: *Balt. Fran. pin.* MDCXXXI.
e précédente il avait déjà peint le cul-de-
l'église de la même abbaye. Plusieurs
s de la jeunesse du Volterrano se trouvent
ans sa patrie; c'est ainsi qu'à Saint-Au-
ous voyons une *Purification* qu'il peignit
), lorsqu'il revint à Volterre, fuyant la
ui désolait Florence. Citons encore de la
époque le *Saint Joseph* de la cathédrale,
ente de croix et la *Nativité de Jésus*
de l'église Saint-Sauveur. On voit dans
e ville quelques peintures exécutées par
errano lorsque son talent avait acquis
n développement, toute sa force; tels
l'église Saint-Augustin, un tableau signé
Volaterranus pinxit A. D. MDCLXIX,
alais Leonori une magnifique copie faite
d'après le célèbre *Massacre des Inno-*
e Daniel de Volterre, son illustre compa-
sienne possède à l'église San-Vigilio deux
s du Volterrano, et Lanzi cite avec éloges
t Charles communiant un pestiféré
nnziata de Pescia. A la Chartreuse de
ır le maître autel, est un de ses meil-
bleaux, *Saint Bruno offrant à la Vierge*
n de la Chartreuse. Le riche plafond de
ılpte de l'Annunziata de Florence a été
sur ses dessins, et lui-même l'a décoré
elle *Assomption* peinte sur toile. Ses
ux tableaux existant à Florence sont:
erie publique, *Saint Pierre repentant*;
Catherine pleurant devant le crucifix,
trait du peintre par lui-même; — au pa-
ini, *L'Innocence* et *Une Sibylle*; — au
inuccini, un *Ecce homo*; — au palais
un *Saint Jean-Baptiste*; — au palais
n, *Saint Laurent*, *Élie enlevé au ciel*,
François aux pieds de la Madone, le
e de sainte Catherine, *Saint Jean*
iste et *Le Christ expirant sur la*

olterrano forma un assez grand nombre
, dont les plus connus sont l'Arrighi,
anchi, Cosimo Ulivelli, Michelangiolo
et Benedetto Orsi. Ernest Breton.

ces, Notizie. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi,
lla Pittura. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fan-
ida di Firenze. — Morrona, *Pisa illustrata*.
Boll, *Cenni storico artistici di Siena*. — Crespi,
Sculture, Pitture e Architetture di Pescia. — *Guida*
di Volterra. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*.

FRANCESCHINI (Le chev. *Marcantonio*), peintre de l'école bolonaise, né à Bologne, le 5 avril 1648, mort le 24 décembre 1728. Il eut d'abord pour maître Giovanni-Maria Galli-Bibiena; mais bientôt il entra dans l'atelier de Carlo Cignani, dont plus tard il devint parent, par son mariage avec la sœur de L. Quajni, son cousin. Il l'aida dans la plupart de ses travaux, à Bologne, à Forli, à Parme, etc., et fut même chargé de surveiller ceux de ses autres élèves, qui travaillaient sur ses dessins; c'est ainsi que furent exécutées sous sa direction plusieurs lunettes du portique des Servites de Bologne. Dans la première partie de sa vie, il se proposa sans cesse le Cignani pour modèle; aussi pendant cette période ses ouvrages sont-ils difficiles à distinguer de ceux de son maître. Plus tard, à l'heureux choix de modèles, au grandiose de style du Cignani, il ajouta un plus grand charme de coloris, une touche plus précise et une exécution plus facile. Peu à peu il sembla oublier la manière de son maître pour acquérir plus d'originalité dans les airs de tête, les poses, les costumes, et parvint à se former un style propre, qui charme et étonne à la fois. Il est vrai qu'il approcha un peu de ce faire maniéré dans lequel tombèrent ses imitateurs, mais il sut s'arrêter sur le bord du précipice. Franceschini semblait né pour les grandes conceptions; son imagination, riche et féconde, lui fournissait avec abondance les éléments de composition qu'il distribuait avec la plus grande habileté et exécutait avec la plus parfaite entente du point de vue et des distances. Avec de semblables dispositions, et sous un maître comme le Cignani, il ne pouvait manquer de devenir un des premiers peintres à fresque. Il dut aussi en partie ses succès dans ce genre de peinture à une méthode qui eût dû être généralement adoptée; il ne se contentait pas de dessiner avec soin les cartons de ses fresques, il les exécutait en camaïeu, et les mettant en place, se rendait un compte exact de l'effet que devait produire leur exécution. On a malheureusement perdu le chef-d'œuvre de Franceschini, et sans qu'il en soit resté même un dessin ou une gravure; je veux parler de la grande voûte du conseil public de Gênes, détruite par un incendie, le 3 novembre 1777. Mengs ne pouvait assez louer cette magnifique composition, devant laquelle il passait en contemplation des heures entières. A défaut de cette fresque, c'est à l'église du Corpus-Domini de Bologne qu'il faut étudier et apprécier notre maître. De 1689 à 1691, aidé pour les figures par son beau-frère Luigi Quajni, et pour l'ornementation par le Suisse Heinrich Haffner, il couvrit de fresques la voûte et les murailles de cette église; à la voûte il peignit la *Gloire de sainte Catherine de Bologne*, à la coupole celle *de sainte Claire*; aux pendentifs les figures de *La Foi*, *L'Espérance*, *La Tempé-*

rance et *La Charité*. Au-dessus de la grande porte est une vaste lunette représentant *Sainte Catherine baisant les pieds du Christ*. Dans la même église Franceschini a laissé plusieurs tableaux à la détrempe, genre de peinture dans lequel il est sans rival; on admire surtout : *Le Christ communiant les Apôtres; L'Annonciation; Mort de saint Joseph*, chef-d'œuvre mille fois reproduit par le pinceau, le crayon et le burin. Ces tableaux datent de 1694. A la Madonna di Galliera est un autre bel ouvrage également à la détrempe, *La Sainte Famille et plusieurs saints*.

Franceschini paraît avoir été au-dessous de lui-même dans la fresque colossale du cul-de-four de l'église Saint-Pétrone, représentant *Saint Petrone aux pieds de la Madone;* mais cet ouvrage paraît encore bien étonnant quand on songe que lorsqu'il l'exécuta, il était âgé de près de quatre-vingts ans. On voit encore à Bologne quelques fresques de Franceschini à la bibliothèque de la commune, et à la tribune de l'église de San-Bartolomeo-di-porta-Ravegnana, le *Martyre* et deux *miracles de saint Barthélemy*. En 1696, appelé à Modène par le duc Rinaldo, il peignit à fresque la voûte du grand salon du palais ducal avec l'aide de ses inséparables compagnons Quajni et Haffner; il y représenta le *Couronnement de Bradamante*, ou plutôt, comme le croit Olio, *La protection accordée par les dieux à la maison d'Este*. Cette fresque, endommagée par un incendie en 1815 et bien réparée par le peintre modenais Pietro Minghelli, est un des ouvrages les plus vastes et les plus grandioses de ce peintre, aussi ingénieux que fécond. Enchanté de ce beau travail, le duc de Modène lui fit les offres les plus brillantes pour le fixer à sa cour; mais l'artiste ne crut pas devoir les accepter, non plus que celles du roi d'Espagne, qui voulait l'attirer à Madrid et n'appela Luca Giordano qu'à son refus. En 1701 il peignit à Reggio une chapelle de l'église Saint-Prosper; il y représenta à fresque *saint Prosper, saint Vénère, sainte Joconde* et plusieurs autres figures à la petite coupole et aux pendentifs. On voit aussi de lui plusieurs fresques bien conservées à la cathédrale de Plaisance, *La Circoncision, L'Adoration des mages, Saint Joseph endormi, La Charité, La Vérité, La Pudeur* et *L'Humilité*. Ces peintures, quoique exécutées par Franceschini dans un âge avancé, ont de l'élégance et de la grâce.

Ses tableaux ne sont pas moins nombreux que ses fresques; les principaux sont *Saint Philippe Néri*, et *Saint Pierre avec saint Paul, saint Albert et sainte Lucrèce*, peints en 1678 pour Finale, petite ville du duché de Modène; — la *Procession de saint Charles Borromée pendant la peste de Milan*, grande composition à la détrempe, peinte derrière le maître autel de l'église Saint-Charles de Modène; — *Saint Georges tuant le dragon*, à la Steccata de Parme; — *Saint Barthélemy* et [illegible] *Sévère*, à Saint-Romuald de Ravenne; — *Thomas de Villeneuve*, aux Augustins [illegible] mini; — à Bologne, à l'église des Servi[illegible] *Vierge donnant l'habit aux fondate*[illegible] *l'ordre;* à celle des Célestins, *La Vierg*[illegible] *saint*[1] *Jean-Baptiste, saint Luc et* [illegible] *Pierre-Célestin;* à Santa-Maria-della-[illegible] *Sainte Élisabeth évanouie devant le cr*[illegible] enfin, à la cathédrale, *La Vierge, saint J*[illegible] et *plusieurs saints*, peints en 1727, par [illegible] ceschini, presque octogénaire; au mu[illegible] Dresde la *Naissance d'Adonis* et *Sainte* [illegible] *Madeleine entourée de quelques femm*[illegible] *la consolent; Madeleine pénitente* au [illegible] de Vienne.

Peu d'artistes ont travaillé aussi longte[illegible] avec autant d'ardeur que Franceschini; [illegible] chez un amateur distingué de Bologne, M[illegible] landi, auquel on doit de précieuses rech[illegible] sur la peinture italienne, un registre [illegible] duquel il résulte que Franceschini peigni[illegible] dant l'espace de soixante ans, et gagna la s[illegible] énorme pour le temps de 251,433 livres [illegible] naises, plus de 270,000 francs. Le pape [illegible] fait chevalier de l'ordre du Christ. France[illegible] vécut riche et honoré, et mourut plus qu'o[illegible] naire, ayant conservé jusqu'au dernier jou[illegible] tier usage de ses facultés; il fut enterré à Bo[illegible] dans l'église Saint-Blaise, aujourd'hui [illegible] Il avait formé de nombreux [illegible] ves, d[illegible] n'obtint une bien grande répu[illegible] sont : Jacopo Franceschini [illegible] Perraccini de la Mirandole, Girol[illegible] cinto Garofalini, Francesco Meloni, A[illegible] Rossi et Luca Bistega. E. B[illegible]

Zanotti, *Storia dell' Accademia Clementina*. [illegible] landi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pitt*[illegible] Ticozzi, *Dizionario*. — D'Argenville, *Vie des P*[illegible] *italiens*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexi*[illegible] Giraldi, *Cronaca di Bologna*. — Olio, *Prosp. del p*[illegible] *di Modena*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati E*[illegible] — M. A. Gualandi, *Memorie originali di Belle-A*[illegible] Malvasia, *Felsina pittrice*. — Bertoluzzi, *Pit*[illegible] *Parma*. — Valery, *Voyages en Italie*. — Siret, *D*[illegible] *naire historique des Artistes*.

* **FRANCESCO** (Dom), peintre de l'[illegible] maine, né vers 1400. En 1440 il ouvr[illegible] rouse une école de peinture, et compta [illegible] parmi ses élèves le Pérugin. P[illegible] cette conjecture, il faut croire qu[illegible] mie au moins jusqu'en 1470, époque [illegible] rugin n'avait encore que dix-sept ans. Francesco était moine de l'abbaye de Cassin; il fut un des meilleurs p[illegible] traux de son époque. [illegible]

Ticozzi, *Dizionario*.

FRANCESCO ou **CECCO DI GIORGIO**. [illegible] MARTINI.

FRANCESE (*Jacob*), poète [illegible] Mantoue, vers l'an 1650. On [illegible] sort [illegible] chose concernant sa vie. Il étai[illegible] mille et peut-être de naissance. [illegible] qu'un petit nombre de pièces de vers [illegible]

s et des décès de quelques-uns de ses
u amis, mais il a laissé manuscrit un
recueil, en grande partie autographe,
s de tous genres, chansons, sonnets,
es, épitaphes, satires (fort mordantes
l). Il y en a en style macaronique et
; d'autres sont écrites en chiffres. Ce
t appartenait en 1840 au rabbin S. D.
à Padoue, qui en a fait l'objet d'une
sérée dans un journal littéraire de
G. B.

r, t. I, p. 24.

ESQUITO, peintre espagnol, né à
, en 1681, mort en 1705. Il fut un des
élèves de Luc Jordan, qu'il suivit à
1702. Imitateur habile de son maître,
ait de devenir un bon peintre lors-
ort prématurée l'enleva à son art.

Dictionn. des Peintres espagnols.

HEMONT DE FRANKENFIELD (*Ni-*
édecin allemand, né vers 1610, mort
ier 1684. Il était né dans une famille
pulente. Il professa pendant quarante-
à l'université de Prague. Il portait les
eigneur de Némischel, Nalfchowitz et
de comte palatin impérial, de conseil-
pereurs Ferdinand III et Léopold I,
ien juré du royaume de Bohême, etc.
lui : *Nexus galeno-hippocraticus de
hypochondriaca*; Prague, 1675, in-4°;
*omia medica, tractatus lithontri-
calculo renum et vesicæ*; Prague,
8°. Ces deux ouvrages sont des com-
ans goût et sans critique.

*tionnaire historique de la Médecine. — Bio-
édicale.*

HEVILLE ou **FRANCQUEVILLE**
(...), sculpteur, peintre, architecte, ma-
en et anatomiste flamand, né à Cam-
548 (1), mort à Paris, vers 1615 (2). Cet
souvent désigné sous le nom de *Fran-*
qu'il porta pendant la partie de sa vie
a en Italie. Issu d'une famille riche et
, il y rencontra une vive opposition
t pour les arts. Son père le destinait à
des lettres, et ce fut sous prétexte
rfectionner dans la langue française
de seize ans le jeune Francheville
ermission de se rendre à Paris, où dès
e, au lieu d'un maître de langue, il
rofesseur de dessin. Tant de persévé-
quit sans doute les préventions de sa
r bientôt nous le trouvons voyageant
gne en compagnie de plusieurs de ses
s d'atelier, puis passant cinq années à
auprès d'un habile sculpteur en bois,
seigna les premiers principes de son
te école, Francheville fit des progrès
assez notables pour attirer l'attention de l'ar-
chiduc Ferdinand, sous les auspices duquel il
partit pour Florence, muni de pressantes lettres
de recommandation pour Jean de Bologne. C'est
en 1574 que Francheville arriva en Toscane; il
fut accueilli avec empressement par son illustre
compatriote, et devint bientôt son meilleur élève
et son aide favori. Après avoir exécuté plusieurs
statues pour la villa Bracci à Rovezzano, et pour
le palais de la même famille à Florence, il alla
passer quelques mois à Rome pour étudier les
chefs-d'œuvre antiques et modernes. A son re-
tour, il aida Jean de Bologne dans l'exécution de
ses deux célèbres groupes du *Centaure* et de
l'*Enlèvement des Sabines*. Appelé à Gênes avec
son maître, il fit, en 1585, deux statues colos-
sales de *Janus* et de *Jupiter* pour le palais
Grimaldi, et pour la cathédrale de Saint-Lau-
rent les statues de *Saint Ambroise*, de *Saint
Étienne* et des *Quatre Évangélistes*. Revenu à
Florence, il fut chargé par la noble famille
Niccolini de décorer sa chapelle de Santa-Croce,
déjà enrichie des peintures du Volterrano. Il fit
pour cette chapelle cinq statues, qui accusent
dans leur auteur une grande habileté à tailler le
marbre; mais dans les unes, *La Prudence*,
L'Humilité et *La Virginité*, la manière remplace
trop souvent la grâce; dans les autres, *Moïse*
et *Aaron*, on reconnaît une intention d'imiter
Michel-Ange, mais on y chercherait en vain le
grandiose et la poésie du modèle : les draperies
sont lourdes et ont généralement une ampleur
exagérée. En 1589, Francheville exécuta pour
le chœur de l'église Saint-Marc, et sur les des-
sins de Jean de Bologne, six grandes statues en
marbre, qui passèrent pour l'œuvre du maître
lui-même; ce sont celles de *Saint Dominique*,
Saint Jean-Baptiste, *Saint Thomas d'Aquin*,
Saint Antoine, *Saint Philippe* et *Saint
Édouard*. Dans la même année, à l'occasion de
l'entrée à Florence de Christine de Lorraine,
femme du grand-duc Ferdinand I, il orna la façade
de la cathédrale de six colosses composés de terre,
de plâtre, d'étoupe et de stuc. Nous citerons
encore parmi ses ouvrages à Florence la statue
du *Printemps*, placée au pied du pont Santa-
Trinità. Il fit ensuite pour Pise la statue de
Côme Ier et la bizarre *fontaine de la place de'
Cavalieri*, sur les modèles de Jean de Bologne,
puis le groupe de *Ferdinand Ier secourant la
ville de Pise*. En 1603, il décora de sculptures
en marbre blanc la façade du palais où réside au-
jourd'hui le tribunal de première instance; enfin,
le Palais public fut élevé sur ses dessins. Pendant
le séjour assez long qu'il fit à Pise, il profita
des ressources que présentait son université
pour étudier les sciences, et en particulier l'a-
natomie et les mathématiques. Ayant fait pour
Jérôme de Gondi, noble florentin établi à Paris,
un *Orphée* qui fut placé dans son jardin, au mi-
lieu d'animaux sculptés par le Tadda, Franche-
ville fut appelé en France par Henri IV, qui

s un portrait gravé par P. de Sode, il résul-
Francheville était âgé de soixante ans en
lt donc né en 1548. J.-P. F.

ues écrivains de son pays natal prolongent
n'en 1630. J.-P. F.

rance et *La Charité*. Au-dessus de la grande porte est une vaste lunette représentant *Sainte Catherine baisant les pieds du Christ*. Dans la même église Franceschini a laissé plusieurs tableaux à la détrempe, genre de peinture dans lequel il est sans rival; on admire surtout : *Le Christ communiant les Apôtres; L'Annonciation; Mort de saint Joseph*, chef-d'œuvre mille fois reproduit par le pinceau, le crayon et le burin. Ces tableaux datent de 1694. A la Madonna di Galliera est un autre bel ouvrage également à la détrempe, *La Sainte Famille et plusieurs saints*.

Franceschini paraît avoir été au-dessous de lui-même dans la fresque colossale du cul-de-four de l'église Saint-Pétrone, représentant *Saint Petrone aux pieds de la Madone;* mais cet ouvrage paraît encore bien étonnant quand on songe que lorsqu'il l'exécuta, il était âgé de près de quatre-vingts ans. On voit encore à Bologne quelques fresques de Franceschini à la bibliothèque de la commune, et à la tribune de l'église de San-Bartolomeo-di-porta-Ravegnana, le *Martyre* et deux *miracles de saint Barthélemy*. En 1696, appelé à Modène par le duc Rinaldo, il peignit à fresque la voûte du grand salon du palais ducal avec l'aide de ses inséparables compagnons Quajni et Haffner; il y représenta le *Couronnement de Bradamante*, ou plutôt, comme le croit Olio, *La protection accordée par les dieux à la maison d'Este*. Cette fresque, endommagée par un incendie en 1815 et bien réparée par le peintre modenais Pietro Minghelli, est un des ouvrages les plus vastes et les plus grandioses de ce peintre, aussi ingénieux que fécond. Enchanté de ce beau travail, le duc de Modène lui fit les offres les plus brillantes pour le fixer à sa cour; mais l'artiste ne crut pas devoir les accepter, non plus que celles du roi d'Espagne, qui voulait l'attirer à Madrid et n'appela Luca Giordano qu'à son refus. En 1701 il peignit à Reggio une chapelle de l'église Saint-Prosper; il y représenta à fresque *saint Prosper, saint Vénère, sainte Joconde* et plusieurs autres figures à la petite coupole et aux pendentifs. On voit aussi de lui plusieurs fresques bien conservées à la cathédrale de Plaisance, *La Circoncision, L'Adoration des mages, Saint Joseph endormi, La Charité, La Vérité, La Pudeur* et *L'Humilité*. Ces peintures, quoique exécutées par Franceschini dans un âge avancé, ont de l'élégance et de la grâce.

Ses tableaux ne sont pas moins nombreux que ses fresques; les principaux sont *Saint Philippe Néri*, et *Saint Pierre avec saint Paul, saint Albert et sainte Lucrèce*, peints en 1678 pour Finale, petite ville du duché de Modène; — la *Procession de saint Charles Borromée pendant la peste de Milan*, grande composition à la détrempe, peinte derrière le maître autel de l'église Saint-Charles de Modène; — *Saint Georges tuant le dragon*, à la Steccata de Parme; — *Saint Barthélemy* et *Sévère*, à Saint-Romuald de Ravenne: — *Thomas de Villeneuve*, aux A[illegible] mini; — à Bologne, à l'église de[illegible] *Vierge donnant l'habit aux fonda[illegible] l'ordre;* à celle des Célestins, *La Vierg[illegible] saint Jean-Baptiste, saint Luc et Pierre-Célestin;* à Santa-Maria-della-[illegible] *Sainte Élisabeth évanouie devant le cr[illegible]* enfin, à la cathédrale, *La Vierge, saint* [illegible] et *plusieurs saints*, peints en 1727, par [Fran]ceschini, presque octogénaire; au mu[sée de] Dresde la *Naissance d'Adonis* et *Sainte* [illegible] *Madeleine entourée de quelques fem[mes qui] la consolent*; *Madeleine pénitente* au [illegible] de Vienne.

Peu d'artistes ont travaillé aussi long[temps] avec autant d'ardeur que Franceschini; [illegible] chez un amateur distingué de Bologne, M[illegible] landi, auquel on doit de précieuses rech[erches] sur la peinture italienne, un registre [illegible] duquel il résulte que Franceschini peigni[t pen]dant l'espace de soixante ans, et gagna la s[omme] énorme pour le temps de 251,433 livres [bolo]naises, plus de 270,000 francs. Le pape [le] fit chevalier de l'ordre du Christ. Franc[eschini] vécut riche et honoré, et mourut nona[gé]naire, ayant conservé jusqu'au [illegible] tier usage de ses facultés; il fut [illegible] dans l'église Saint-Blaise, aujourd'hui [illegible] Il avait formé de nombreux [élè]ves, dont [aucun] n'obtint une bien grande répu[tation] [illegible] sont : Jacopo Franceschini [illegible] Perraccini de la Mirandole, Girola[mo] [illegible] cinto Garofalini, Francesco Meloni [illegible] A Rossi et Luca Bistega. E.

Zanotti, *Storia dell' Accademia* [illegible] landi, *Abbecedario*. — Lanzi, *St*[illegible] Ticozzi, *Dizionario*. — D'Argen[illegible] *italiens*. — Winckelmann, *Ne*[illegible] Giraldi, *Cronaca di Bologna*. — Olio, [illegible] *di Modena*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati* [illegible] — M. A. Gualandi, *Memorie originali di Belle-* [illegible] Malvasia, *Felsina pittrice*. — Bertoluzzi, [illegible] *Parma*. — Valery, *Voyages en Italie*. — Siret, [illegible] *naire historique des Artistes*.

* FRANCESCO (Dom), peintre de l'é[cole ro]maine, né vers 1400. En 1440 il ouvri[t à Pé]rouse une école de peinture, et [illegible] parmi ses élèves le Pérugin. [illegible] cette conjecture, il faut croire qu[e] [illegible] mie au moins jusqu'en 1470, époque [illegible] rugin n'avait encore que dix-sept ans. Francesco était moine de l'abbaye [du Mont-] Cassin; il fut un des meilleurs p[eintres] [illegible] traux de son époque. [illegible]

Ticozzi, *Dizionario*.

FRANCESCO ou CECCO DI GIORGIO. [Voy.] MARTINI.

FRANCESE (*Jacob*), po[illegible] Mantoue, vers l'an 1650. [illegible] chose concernant sa vie. Il [illegible] mille et peut-être de naissance. [illegible] qu'un petit nombre de pièces de vers [illegible]

s et des décès de quelques-uns de ses u amis, mais il a laissé manuscrit un recueil, en grande partie autographe, s de tous genres, chansons, sonnets, es, épitaphes, satires (fort mordantes 1). Il y en a en style macaronique et ; d'autres sont écrites en chiffres. Ce t appartenait en 1840 au rabbin S. D. à Padoue, qui en a fait l'objet d'une sérée dans un journal littéraire de G. B.

r, t. I, p. 24.

ESQUITO, peintre espagnol, né à , en 1681, mort en 1705. Il fut un des élèves de Luc Jordan, qu'il suivit à 1702. Imitateur habile de son maître, ait de devenir un bon peintre lorsort prématurée l'enleva à son art.

Dictionn. des Peintres espagnols.

HEMONT DE FRANKENFIELD (*Ni-*édecin allemand, né vers 1610, mort ier 1684. Il était né dans une famille pulente. Il professa pendant quarante-à l'université de Prague. Il portait les eigneur de Némischel, Nalfchowitz et de comte palatin impérial, de conseil-pereurs Ferdinand III et Léopold I, ien juré du royaume de Bohême, etc. lui : *Nexus galeno-hippocraticus de hypochondriaca*; Prague, 1675, in-4°; *omia medica, tractatus lithontri-calculo renum et vesicæ*; Prague, °. Ces deux ouvrages sont des com-ans goût et sans critique.

tionnaire historique de la Médecine. — Bio-dicale.

HEVILLE ou **FRANCQUEVILLE** (F.), sculpteur, peintre, architecte, ma-n et anatomiste flamand, né à Cam-548 (1), mort à Paris, vers 1615 (2). Cet souvent désigné sous le nom de *Fran-*qu'il porta pendant la partie de sa vie en Italie. Issu d'une famille riche et , il y rencontra une vive opposition pour les arts. Son père le destinait à des lettres, et ce fut sous prétexte rfectionner dans la langue française de seize ans le jeune Francheville ermission de se rendre à Paris, où dès e, au lieu d'un maître de langue, il rofesseur de dessin. Tant de persévé-quit sans doute les préventions de sa ır bientôt nous le trouvons voyageant gne en compagnie de plusieurs de ses s d'atelier, puis passant cinq années à auprès d'un habile sculpteur en bois, seigna les premiers principes de son te école, Francheville fit des progrès assez notables pour attirer l'attention de l'archiduc Ferdinand, sous les auspices duquel il partit pour Florence, muni de pressantes lettres de recommandation pour Jean de Bologne. C'est en 1574 que Francheville arriva en Toscane; il fut accueilli avec empressement par son illustre compatriote, et devint bientôt son meilleur élève et son aide favori. Après avoir exécuté plusieurs statues pour la villa Bracci à Rovezzano, et pour le palais de la même famille à Florence, il alla passer quelques mois à Rome pour étudier les chefs-d'œuvre antiques et modernes. A son retour, il aida Jean de Bologne dans l'exécution de ses deux célèbres groupes du *Centaure* et de l'*Enlèvement des Sabines*. Appelé à Gênes avec son maître, il fit, en 1585, deux statues colossales de *Janus* et de *Jupiter* pour le palais Grimaldi, et pour la cathédrale de Saint-Laurent les statues de *Saint Ambroise*, de *Saint Étienne* et des *Quatre Évangélistes*. Revenu à Florence, il fut chargé par la noble famille Niccolini de décorer sa chapelle de Santa-Croce, déjà enrichie des peintures du Volterrano. Il fit pour cette chapelle cinq statues, qui accusent dans leur auteur une grande habileté à tailler le marbre; mais dans les unes, *La Prudence*, *L'Humilité* et *La Virginité*, la manière remplace trop souvent la grâce; dans les autres, *Moïse* et *Aaron*, on reconnaît une intention d'imiter Michel-Ange, mais on y chercherait en vain le grandiose et la poésie du modèle : les draperies sont lourdes et ont généralement une ampleur exagérée. En 1589, Francheville exécuta pour le chœur de l'église Saint-Marc, et sur les dessins de Jean de Bologne, six grandes statues en marbre, qui passèrent pour l'œuvre du maître lui-même; ce sont celles de *Saint Dominique*, *Saint Jean-Baptiste*, *Saint Thomas d'Aquin*, *Saint Antoine*, *Saint Philippe* et *Saint Édouard*. Dans la même année, à l'occasion de l'entrée à Florence de Christine de Lorraine, femme du grand-duc Ferdinand I, il orna la façade de la cathédrale de six colosses composés de terre, de plâtre, d'étoupe et de stuc. Nous citerons encore parmi ses ouvrages à Florence la statue du *Printemps*, placée au pied du pont Santa-Trinità. Il fit ensuite pour Pise la statue de *Côme Ier* et la bizarre *fontaine de la place de' Cavalieri*, sur les modèles de Jean de Bologne, puis le groupe de *Ferdinand Ier secourant la ville de Pise*. En 1603, il décora de sculptures en marbre blanc la façade du palais où réside aujourd'hui le tribunal de première instance; enfin, le Palais public fut élevé sur ses dessins. Pendant le séjour assez long qu'il fit à Pise, il profita des ressources que présentait son université pour étudier les sciences, et en particulier l'anatomie et les mathématiques. Ayant fait pour Jérôme de Gondi, noble florentin établi à Paris, un *Orphée* qui fut placé dans son jardin, au milieu d'animaux sculptés par le Tadda, Francheville fut appelé en France par Henri IV, qui

s un portrait gravé par P. de Sode. Il résul-Francheville était âgé de soixante ans en lt donc né en 1554. J.-P. F.

ues écrivains de son pays natal prolongent n'en 1630. J.-P. F.

avait vu et admiré cette statue ; ce roi lui donna aussitôt un logement au Louvre, le chargeant de nombreux travaux, que l'artiste exécuta avec l'aide de son élève Francesco Bordoni, qu'il avait amené de Florence et qui bientôt devint son gendre. L'un des plus remarquables de ces ouvrages est le beau groupe du *Temps enlevant la Vérité* ou de *Saturne enlevant Cybèle*, placé dans le jardin des Tuileries. Après la mort de Henri IV, Francheville conserva la faveur du prince royal, et eut le titre de sculpteur de Louis XIII. Ce fut alors qu'on lui confia la décoration du piédestal qui, érigé sur l'esplanade du Pont-Neuf, devait porter le fameux cheval de bronze de Jean de Bologne et la statue de *Henri IV* par Dupré. Aux angles du piédestal, il plaça quatre figures de guerriers vaincus et enchaînés, et sur les faces des bas-reliefs représentant les *batailles d'Arques* et *d'Ivry*, *l'entrée de Henri IV à Paris*, *la prise d'Amiens* et celle *de Montpelian* (1). Ce monument fut renversé en 1792 ; quelques débris en sont conservés au musée du Louvre. Francheville avait assisté à son inauguration en 1614 ; mais il est probable qu'il mourut peu de temps après.

On cite encore de lui ; à Pau, une statue pédestre de *Henri IV* ; — au Louvre, *Goliath* ; etc. Cet artiste avait quelquefois manié le pinceau pendant son séjour à Florence, et Baldinucci cite de lui deux *madones*, *Les quatre Elements*, et les *portraits de Henri IV*, *de Ferdinand Ier*, et *de Jean de Bologne*. Il a laissé un traité d'anatomie intitulé *Le Microcosme* (2) et deux ouvrages de géométrie et de cosmographie. E. B—x.

Baldinucci, *Notizie*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Cicognara, *Storia della scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fontenay, *Dictionnaire des artistes*. — Morrona, *Pisa illustrata*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — Valery, *Voyages en Italie*. — Lenoir, *Musee des Monuments français* ; Paris, 1801. — Dutilleul, *Notice sur P. de Francqueville* ; 1821, in-8°. — Baert, *Mémoires sur les sculpteurs et architectes des Pays-Bas* ; dans le *Compte-rendu des seances de la commission d'histoire de Bruxelles*, t. XIV, n° 3.

FRANCHEVILLE (*Joseph* DU FRESNE DE), littérateur français, né à Dourlens, en 1704, mort à Berlin, le 9 mai 1781. Frederic II l'appela à Berlin, et le fit entrer dans l'academie de cette ville. On a de lui : *Lud. Lorel Tumulus* ; Amiens, 1719, in-4° ; — *Le Postillon français* ; Paris, 1739, in-12 ; — *Histoire generale et particuliere des Finances* ; 1738-40, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage devait avoir quarante volumes ; il n'en a paru que trois ; — *Les premières Expéditions de Charlemagne pendant sa jeunesse et avant son regne, composees par Angilbert, surnomme Homère, auteur contemporain* ; Amsterdam (Paris, 1741, in-
un roman de la composition de Fr
— *Relations curieuses de differ
récemment découverts* ; Paris, 1741.
*L'Espion turc à Francfort pendan
et le gouvernement de l'empereur* ;
1741, in-8° ; — *Essais de conversa
toutes sortes de matières* ; Amsterd
in-12 ; — *La consolation philosoph
duite du latin de Boëce* ; Berlin, 17
in-12 ; — *Bombyx, ou le ver à soie*,
six livres ; Berlin, 1755, in-8°. Volta
raître, sous le nom de *Francheville*, la
édition de son *Histoire du Siècle de L*

Formey, *Eloge de Francheville*. — Quera
litteraire.

FRANCHI (*Giuseppe*), sculpteur
Carrare, en 1730, mort à Milan, en 18
avoir appris dans sa patrie les premiers
de son art, il passa à Rome, où il per
son style par l'étude de l'antique. En 1
nouvelle académie des beaux-arts a
ouverte à Milan, par la munificence d
Thérèse, il y fut appelé en qualité de p
de dessin et de sculpture, et remplit c
avec un zèle qui ne se démentit jama
la fin de sa longue carrière. C'est à M
se trouvent ses principaux ouvrages. I
lui-même ou fit exécuter par ses élèves
breuses statues de divinités qui décorer
de bal du palais du vice-roi. Les deux
dont il orna la belle fontaine de la pl
tana sont au nombre des meilleures
tions de la sculpture moderne ; enfi
chargé d'ériger dans l'église Saint-
le *mausolée du comte Charles Firm*
ami des lettres, des arts, des sciences e
manité, qui pendant vingt-trois ans adm
Lombardie d'une manière si éclairée et
nelle. A l'amour de son art Franchi jo
caractère aimable et des goûts libéraux
avaient valu l'affection de tout ce
renfermait d'hommes distingués par s
et leurs talents ; le poete Parini lui av
une amitie qui dura autant que sa vie.

Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticoz
nario. — Pirovano, *Guida di Milano*.

* **FRANCHI** (*Antonio*), peintre de l'é
rentine, né à Villa-Basilica (pays de
le 14 juillet 1634, mort à Florence, le
let 1709. Il étudia la peinture à Flore
le Volterrano, et fut, après [illegible] imo
son meilleur élève ; il l'emporta
lui-ci par le soin, l'exactitude [illegible]
Il emprunta quelque chose à la
Pierre de Cortone, mais sans en faire
regarde comme ses meilleurs tableaux
Joseph Calasanzio de l'église
de Florence, et *Le Christ donn
à Saint Pierre*, qu'il peignit pour l
porgnano, village du territoire
Son portrait peint par lui-même
collection des peintres de la galerie

(1) Cette decoration coûta 30,000 ecus.

(2) Ce livre est repute introuvable. Nous connaissons sous ce titre un ouvrage assez rare, imprimé à Anvers (1589, J. Trognesius) ; c'est un de ces recueils d'emblèmes qui furent si multipliés et si fort en vogue à la fin du dixième siecle. Les figures dont il est orné sont parfaites de dessin et de gravure ; mais rien n'en indique l'auteur. J.-P. F.

Florence. Franchi écrivit un traité utile intitulé : *La Teorica della Pittura*, qui ne fut publié à Lucques qu'en 1729, vingt ans après la mort de l'auteur, sans doute par les soins de ses fils Giuseppe et Margherita, qui furent également peintres, mais inférieurs à leur père.

E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. Gualandi, *Memorie originali di Belle Arti*.

FRANCHI. *Voy.* FRANCO.

FRANCHIÈRES. *Voy.* FRANCIÈRES (*Jean* DE).

FRANCHINI (*François*), poëte latin moderne, né en 1495, à Cosenza (Calabre citérieure), mort à Rome, en 1554. Il embrassa la carrière militaire, et suivit Charles-Quint devant Alger. Au retour de cette malheureuse expédition, Franchini entra dans les ordres. Il devint évêque de Massa, et fut de là transféré sur le siége épiscopal de Populonia. La gravité de ses fonctions ecclésiastiques ne l'empêcha pas de composer en latin des poésies profanes et quelquefois très-licencieuses. Il les publia un peu avant sa mort ; Rome, 1554, in-8°. Ce volume fut mis à l'index ; il a été réimprimé à Bâle, 1558, in-8°. Les meilleures poésies de Franchini ont été insérées dans les *Carmina illustrium Poetarum Italorum* de Matteo Toscano, et dans les *Deliciæ Poetarum Italorum* de Gruter.

S. Spiriti, *Scrittori Cosentini*, p. 47.

FRANCHINI (*Jean*), historien ecclésiastique italien, né à Modène, le 28 décembre 1633, mort dans la même ville, le 4 avril 1695. Entré dans l'ordre des Mineurs conventuels, dont il fut historiographe et chronologiste, il devint théologien de François II, duc de Modène. « Si ce laborieux écrivain eût réuni, dit Tiraboschi, à son activité dans ses recherches plus de discernement et un style plus pur, il aurait passé pour un des meilleurs historiens de son ordre et de sa patrie. » On a de lui : *Status religionis franciscanæ Minorum conventualium* ; Rome, 1682, in-4° ; — *De Antiquitate franciscana conventualibus adjudicanda* ; Ronciglione, 1685, in-4° ; — *Bibliosophia e memorie letterarie di scrittori Francescani conventuali ch' hanno scritto dopo l'anno* 1585 ; Modène, 1693, in-4°.

Tiraboschi, *Biblioteca Modenese*.

* **FRANCHINI** (*Niccolò*), peintre de l'école siennoise, né à Sienne, en 1704, mort en 1783. Il était fils du sculpteur Giacomo Franchini. Il a beaucoup travaillé dans sa patrie, et avec quelque succès. Parmi ses tableaux, on remarque *Saint François de Sales*, au baptistère de Saint-Jean ; *Saint Christophe*, à la sacristie de Saint Augustin ; — *La mort de la Vierge*, à Saint-Georges ; — *Le B. Paolo Spannocchi*, à la sacristie des Servites. En 1775, il a peint à fresque à la voûte de S. Vigilio, oratoire des Artistes, *La Chute des Anges rebelles*, et, à la frise, *Judith*, *Debora*, *la fille de Pharaon* et autres femmes célèbres de l'Ancien Testament ; — deux traits de la vie de saint Dominique à l'église Santo-Spirito. Franchi excellait dans la restauration des anciens tableaux ; il exécutait ce travail pénible et ingrat avec autant de soin que de respect du maître ; c'est ainsi qu'avec l'aide du Florentin Ag. Veracini il a fait revivre la belle *Conversion de saint Paul* du Dominicain, de la cathédrale de Volterre. E. B—N.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — *Guida di Volterra*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* **FRANCHIS** (*Philippe* DE), légiste italien du quinzième siècle, né à Pérouse. Il professa avec distinction le droit canon dans sa patrie, ainsi qu'à Pavie et à Ferrare, où il se trouvait en 1467. On a imprimé de gros volumes sortis de sa plume et devenus très-inutiles aujourd'hui ; quelques-uns obtinrent cependant plusieurs éditions. Nous citerons seulement : *Lectura super sexto Decretalium* ; Venise, 1499, in-fol. ; Lyon, 1522 et 1547 ; — *Lectura super titulo De appellationibus et nullitatibus sententiarum* ; in-fol., sans lieu ni date, réimprimé à Sienne, 1488 ; à Venise, 1496 ; à Pavie, 1476 ; à Francfort, 1576 ; — *Lectura super rubrica De testamentis* ; Pavie, 1500, in-fol. G. B.

Panciroli, *De claris Legum Interpretibus*, t. III, p. 41. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. XV, p. 374.

* **FRANCHOMME** (*Jean*), biographe belge, vivait au seizième siècle. Pourvu du grade de bachelier en théologie, il résidait en qualité de prêtre dans la commune d'Houpplant sur la Lys, où il employait ses loisirs à composer un recueil resté manuscrit, dont voici le titre : *Nécrologe, ou chronologie funeste et tragique des hommes rares et illustres en noblesse, de vertus, de science et de rang, et d'autres excellens en impiété et malice, contenant le temps et la manière esquels ils ont fini leurs jours, les lieux et places où ils gisent, et les épitaphes et louanges ou mespris de plusieurs d'iceux, ensemble toutes les batailles et rencontres sanglantes et signalez et autres mortalitez advenues par guerres, peste, famine... le tout commenchant depuis le commenchement du seizième siècle, assavoir* 1501, *jusques à la fin d'icelluy, finissant* 1600. A la fin de son ouvrage, Franchomme apprend au lecteur qu'il avait l'intention de compiler une *Biographie universelle*, mais que les guerres et autres calamités l'en avaient empêché. Son recueil, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque impériale (manuscrit S. F. 71659), contient environ 700 notices : quelques-unes ne seront pas consultées en vain par ceux qui s'occupent de l'histoire du seizième siècle. Louis LACOUR.

Documents inédits.

* **FRANCI** (Dom *Francesco*), prêtre et peintre de l'école siennoise, né en 1658, mort en 1721. Il a laissé à Sienne un assez grand nombre de tableaux, dont les plus remarquables sont : *Saint Jérôme* à l'église de Fonte-Giusta et une

avait vu et admiré cette statue; ce roi lui donna aussitôt un logement au Louvre, le chargeant de nombreux travaux, que l'artiste exécuta avec l'aide de son élève Francesco Bordoni, qu'il avait amené de Florence et qui bientôt devint son gendre. L'un des plus remarquables de ces ouvrages est le beau groupe du *Temps enlevant la Vérité* ou de *Saturne enlevant Cybèle*, placé dans le jardin des Tuileries. Après la mort de Henri IV, Francheville conserva la faveur du prince royal, et eut le titre de sculpteur de Louis XIII. Ce fut alors qu'on lui confia la décoration du piédestal qui, érigé sur l'esplanade du Pont-Neuf, devait porter le fameux cheval de bronze de Jean de Bologne et la statue de *Henri IV* par Dupré. Aux angles du piédestal, il plaça quatre figures de guerriers vaincus et enchaînés, et sur les faces des bas-reliefs représentant les *batailles d'Arques* et *d'Ivry*, *l'entrée de Henri IV à Paris*, *la prise d'Amiens* et celle *de Montpelian* (1). Ce monument fut renversé en 1792; quelques débris en sont conservés au musée du Louvre. Francheville avait assisté à son inauguration en 1614; mais il est probable qu'il mourut peu de temps après.

On cite encore de lui; à Pau, une statue pédestre de *Henri IV*; — au Louvre, *Goliath*; etc. Cet artiste avait quelquefois manié le pinceau pendant son séjour à Florence, et Baldinucci cite de lui deux *madones*, *Les quatre Éléments*, et les *portraits de Henri IV*, *de Ferdinand Ier*, et *de Jean de Bologne*. Il a laissé un traité d'anatomie intitulé *Le Microcosme* (2) et deux ouvrages de géométrie et de cosmographie. E. B—N.

Baldinucci, *Notizie*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Cicognara, *Storia della scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fontenay, *Dictionnaire des artistes*. — Morrona, *Pisa illustrata*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — Valery, *Voyages en Italie*. — Lenoir, *Musée des Monuments français*; Paris, 1801. — Dutilleul, *Notice sur P. de Francqueville*; 1821, in-8°. — Baert, *Mémoires sur les sculpteurs et architectes des Pays-Bas*; dans le *Compte-rendu des séances de la commission d'histoire de Bruxelles*, t. XIV, n° 3.

FRANCHEVILLE (*Joseph* DU FRESNE DE), littérateur français, né à Dourlens, en 1704, mort à Berlin, le 9 mai 1781. Frédéric II l'appela à Berlin, et le fit entrer dans l'académie de cette ville. On a de lui : *Lud. Lorel Tumulus*; Amiens, 1719, in-4°; — *Le Postillon français*; Paris, 1739, in-12; — *Histoire générale et particulière des Finances*; 1738-40, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage devait avoir quarante volumes; il n'en a paru que trois; — *Les premières Expéditions de Charlemagne pendant sa jeunesse et avant son règne, composées par Angilbert, surnommé Homère, auteur contemporain*; Amsterdam (Paris, 1741, un roman de la composition de [illegible] — *Relations curieuses de différ*[illegible] *récemment découverts*; Paris, 1741. *L'Espion turc à Francfort pendant* [illegible] *et le gouvernement de l'empereur*: 1741, in-8°; — *Essais de conver*[illegible] *toutes sortes de matières*; An[illegible] in-12; — *La consolation philosoph*[illegible] *duite du latin de Boëce*; Berlin, 17[illegible] in-12; — *Bombyx, ou le ver à soie*, [illegible] six livres; Berlin, 1755, in-8°. Voltair[illegible] raître, sous le nom de *Francheville*, la [illegible] édition de son *Histoire du Siècle de Lo*[illegible]

Formey, *Éloge de Francheville*. — Quérar[illegible] *littéraire*.

FRANCHI (*Giuseppe*), sculpteur [illegible] Carrare, en 1730, mort à Milan, en [illegible] avoir appris dans sa patrie les premier[illegible] de son art, il passa à Rome, où il perf[illegible] son style par l'étude de l'antique. En [illegible] nouvelle académie des beaux-arts [illegible] ouverte à Milan, par la munificence d[illegible] Thérèse, il y fut appelé en qualité de pr[illegible] de dessin et de sculpture, et remplit [illegible] avec un zèle qui ne se démentit jama[illegible] la fin de sa longue carrière. C'est a[illegible] se trouvent ses principaux ouvrages [illegible] lui-même ou fit exécuter par ses élèves [illegible] breuses statues de divinités qui déco[illegible] de bal du palais du vice-roi. Les deux [illegible] dont il orna la belle fontaine de la pl[illegible] tana sont au nombre des meilleures [illegible] tions de la sculpture moderne; enfin [illegible] chargé d'ériger dans l'église Saint-B[illegible] le *mausolée du comte Charles Firm*[illegible] ami des lettres, des arts, des sciences et [illegible] manité, qui pendant vingt-trois ans admi[illegible] Lombardie d'une manière si éclairée et [illegible] nelle. A l'amour de son art Franchi joi[illegible] caractère aimable et des goûts libéraux [illegible] avaient valu l'affection de tout ce qu[illegible] renfermait d'hommes distingués par [illegible] et leurs talents; le poëte Parini lui a[illegible] une amitié qui dura autant que sa vie. [illegible]

Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi [illegible] *nario*. Pirovano, *Guida di Milano*.

* **FRANCHI** (*Antonio*), peintre de l'é[illegible] rentine, né à Villa-Basilica (pays de [illegible] le 14 juillet 1634, mort à Florence, le [illegible] let 1709. Il étudia la peinture à Floren[illegible] le Volterrano, et fut, après [illegible] imo [illegible] son meilleur élève: il l'emporta [illegible] lui-ci par le soin, l'exactitude et [illegible] Il emprunta quelque chose à la [illegible] Pierre de Cortone, mais sans en faire [illegible] regarde comme ses meilleurs tableaux [illegible] *Joseph Calasanzio* de l'église [illegible] de Florence, et *Le Christ donnant* [illegible] *à Saint Pierre*, qu'il peignit pour l'[illegible] porgnano, village du territoire [illegible] Son portrait peint par lui-même [illegible] collection des peintres de la galerie [illegible]

(1) Cette décoration coûta 30,000 écus

(2) Ce livre est réputé introuvable. Nous connaissons sous ce titre un ouvrage assez rare, imprimé à Anvers (1589, J. Trognesy); c'est un de ces recueils d'emblèmes qui furent si multipliés et si fort en vogue à la fin du dixième siècle. Les figures dont il est orné sont parfaites de dessin et de gravure; mais rien n'en indique l'auteur. J.-P. F.

…e. Franchi écrivit un traité utile intitulé : *…rica della Pittura*, qui ne fut publié à … qu'en 1729, vingt ans après la mort de …, sans doute par les soins de ses fils …e et Margherita, qui furent également …, mais inférieurs à leur père.

E. B—N.

…, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. …i, *Dizionario*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. …di, *Memorie originali di Belle Arti*.

…CHI. *Voy.* FRANCO.

…CHIÈRES. *Voy.* FRANCIÈRES (*Jean* DE).

…CHINI (*François*), poëte latin …né en 1495, à Cosenza (Calabre cité…, mort à Rome, en 1554. Il embrassa la … militaire, et suivit Charles-Quint de…ger. Au retour de cette malheureuse expé… Franchini entra dans les ordres. Il devint …de Massa, et fut de là transféré sur le …scopal de Populonia. La gravité de ses … ecclésiastiques ne l'empêcha pas de …n en latin des poésies profanes et quel… très-licencieuses. Il les publia un peu … mort; Rome, 1554, in-8°. Ce volume … à l'index; il a été réimprimé à Bâle, …-8°. Les meilleures poésies de Fran… été insérées dans les *Carmina illus… Poetarum Italorum* de Matteo Tos… dans les *Deliciæ Poetarum Italorum* …r.

…i, *Scrittori Cosentini*, p. 47.

…CHINI (*Jean*), historien ecclésias…ien, né à Modène, le 28 décembre 1633, …ns la même ville, le 4 avril 1695. Entré …dre des Mineurs conventuels, dont il fut …graphe et chronologiste, il devint théo… François II, duc de Modène. « Si ce … écrivain eût réuni, dit Tiraboschi, à …ité dans ses recherches plus de discer… et un style plus pur, il aurait passé … des meilleurs historiens de son ordre et …trie. » On a de lui : *Status religionis …anæ Minorum conventualium*; Rome, …-4°; — *De Antiquitate franciscana con…ibus adjudicanda*; Ronciglione, 1685, — *Bibliosophia e memorie letterarie di … Francescani conventuali ch' hanno … dopo l'anno* 1585; Modène, 1693, in-4°.

…chi, *Biblioteca Modenese*.

…NCHINI (*Niccolò*), peintre de l'école …e, né à Sienne, en 1704, mort en 1783. …ls du sculpteur Giacomo Franchini. Il a …p travaillé dans sa patrie, et avec quel…ès. Parmi ses tableaux, on remarque *…rançois de Sales*, au baptistère de Saint- — *Saint Christophe*, à la sacristie de …gustin; — *La mort de la Vierge*, à …orges; — *Le B. Paolo Spannocchi*, à …tie des Servites. En 1775, il a peint à … à la voûte de S. Vigilio, oratoire des …, *La Chute des Anges rebelles*, et, à la *…dith*, *Debora*, *la fille de Pharaon* et …mmes célèbres de l'Ancien Testament; — deux traits de la vie de saint Dominique à l'église Santo-Spirito. Franchi excellait dans la restauration des anciens tableaux; il exécutait ce travail pénible et ingrat avec autant de soin que de respect du maître; c'est ainsi qu'avec l'aide du Florentin Ag. Veracini il a fait revivre la belle *Conversion de saint Paul* du Dominicain, de la cathédrale de Volterre. E. B—N.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — *Guida di Volterra*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* FRANCHIS (*Philippe* DE), légiste italien du quinzième siècle, né à Pérouse. Il professa avec distinction le droit canon dans sa patrie, ainsi qu'à Pavie et à Ferrare, où il se trouvait en 1467. On a imprimé de gros volumes sortis de sa plume et devenus très-inutiles aujourd'hui; quelques-uns obtinrent cependant plusieurs éditions. Nous citerons seulement : *Lectura super sexto Decretalium*; Venise, 1499, in-fol.; Lyon, 1522 et 1547; — *Lectura super titulo De appellationibus et nullitatibus sententiarum*; in-fol., sans lieu ni date, réimprimé à Sienne, 1488; à Venise, 1496; à Pavie, 1476; à Francfort, 1576; — *Lectura super rubrica De testamentis*; Pavie, 1500, in-fol. G. B.

Pancirolli, *De claris Legum Interpretibus*, t. III, p. 41. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. XV, p. 274.

* FRANCHOMME (*Jean*), biographe belge, vivait au seizième siècle. Pourvu du grade de bachelier en théologie, il résidait en qualité de prêtre dans la commune d'Houpplant sur la Lys, où il employait ses loisirs à composer un recueil resté manuscrit, dont voici le titre : *Nécrologe, ou chronologie funeste et tragique des hommes rares et illustres en noblesse, de vertus, de science et de rang, et d'autres excellens en impiété et malice, contenant le temps et la manière esquels ils ont fini leurs jours, les lieux et places où ils gisent, et les épitaphes et louanges ou mespris de plusieurs d'iceux, ensemble toutes les batailles et rencontres sanglantes et signalez et autres mortalitez advenues par guerres, peste, famine... le tout commenchant depuis le commenchement du seizième siècle, assavoir 1501, jusques à la fin d'icelluy, finissant* 1600. A la fin de son ouvrage, Franchomme apprend au lecteur qu'il avait l'intention de compiler une *Biographie universelle*, mais que les guerres et autres calamités l'en avaient empêché. Son recueil, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque impériale (manuscrit S. F. 71659), contient environ 700 notices : quelques-unes ne seront pas consultées en vain par ceux qui s'occupent de l'histoire du seizième siècle. Louis LACOUR.

Documents inédits.

* FRANCI (Dom *Francesco*), prêtre et peintre de l'école siennoise, né en 1658, mort en 1721. Il a laissé à Sienne un assez grand nombre de tableaux, dont les plus remarquables sont : *Saint Jérôme* à l'église de Fonte-Giusta et une

grande *Cène* au refectoire des Observantins. Nous ne connaissons de lui d'autre fresque qu'une *tête de saint Bernardin*, peinte en 1681 au dessus de la porte de l'oratoire consacré à ce saint.
E. B—N.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena.*

FRANCIA (LE). *Voy.* RAIBOLINI (*Francesco*).

FRANCIA (*Giulio*), peintre de l'école bolonaise, vivait en 1500, et mourut en 1540. Il était cousin ou neveu de Francesco Raibolini, dit le Francia, dont il devint élève. Il promettait de soutenir dignement la gloire de son nom; mais avant d'arriver à sa trentième année il quitta la carrière des arts pour embrasser une profession plus lucrative, et n'a laissé à Bologne qu'un seul ouvrage de quelque importance, la *Descente du Saint-Esprit sur la Vierge, les Apôtres, saint Grégoire le Grand et sainte Pétrone*, tableau qui a été retouché par Bartolommeo Cesi et qui se trouve au Musée.
E. B—N.

Malvasia, *Pitture di Bologna.* —. Lanzi, *Storia della Pittura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Gualandi, *Tre Giorni in Bologna.*

FRANCIA (*Giacomo*), parent du précédent, peintre de l'école bolonaise, né vers la fin du quinzième siècle, mort en 1557, et non pas en 1575, comme le prétendent Orlandi et Malvasia. Fils et élève de Francesco Raibolini, dit le Francia, dont il adopta le surnom, il l'imita avec une telle perfection que souvent leurs ouvrages ont été confondus, d'autant plus facilement que parfois Giacomo prenait, comme son père, dans la signature de ses tableaux, la qualité d'orfèvre, *aurifex*; il est vrai que son nom est quelquefois précédé de l'initiale J, comme dans le *Saint Georges* de San-Francesco de Bologne, tableau peint en 1526. On ne connaît de Giacomo aucun ouvrage qui puisse rappeler la première manière du Francia; il paraît avoir adopté de prime abord un style plus moderne, que Francesco n'acquit que dans sa vieillesse; mais s'il lui paraît supérieur sous ce rapport, il se montre moins sévère dans le choix des modèles et moins consciencieux dans l'exécution. Ses nombreuses madones n'en sont pas moins très-estimées, et Augustin Carrache n'a pas dédaigné d'en graver plusieurs.

Les principaux tableaux de G. Francia à Bologne sont : à San-Domenico, *Saint Michel et plusieurs saints*; à l'église du collége d'Espagne, *Sainte Marguerite et deux autres saints*, tableau portant la date de 1518 et la double signature de Giacomo et de son cousin Giulio; à Saint-Étienne, *Saint Jérôme*, *la Madeleine*, et *Saint François adorant le crucifix*, 1520; à San-Giovanni-in-Monte, *Le Christ apparaissant à la Madeleine*; à la sacristie de l'Annunziata, une *Mise au tombeau*; à Sainte-Christine, une *Crèche*, et au-dessous en petit l'*Adoration des Mages*; à San-Donato, *Saint Jean évangéliste*; au Musée, enfin, *trois vierges accompagnées de saints*. Giacomo a aussi exécuté à Bologne quelques fresques, malheureusement fort endommagées aujourd'hui, telles que la *Nativité de la Vierge*, qu'il avait peinte à Saint-Vital-et-Saint-Agricola, en face d'une *Visitation* du Bagnacavallo, et à Sainte-Cécile la *Sainte plongée dans l'eau bouillante*. On lui attribue également dans la même église, mais sans une égale certitude, le *Baptême de saint Valérien*. Indiquons encore, parmi les ouvrages de G. Francia, deux *portraits d'homme*, à la galerie Pitti à Florence; à Saint-Jean-Évangéliste de Parme, une *Nativité*, signée *J. Francia Bon., MDXVIII*; à Milan, au musée de Brera, deux *Madones avec plusieurs saints*, dont l'une, signée, porte la date de 1544; enfin, au musée de Berlin, *la Chasteté*, *Saint Jean-Baptiste et Saint-Étienne*, la *Madone et saint François*, une *Vierge glorieuse* et *une autre Madone accompagnée de plusieurs saints*. E. B—N.

Bumaldus, *Minervalia Bononiæ.* — Cavazzoni, *Corona di grazie*, etc. — Oretti, *Memorie.* — Baldinucci, *Notizie.* — Malvasia, *Felsina Pittrice.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi.* — Viardot, *Musées de l'Europe.* — Gualandi, *Tre Giorni in Bologna.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres.*

FRANCIA (*Jozé-Gaspard-Rodrigo*), dit célèbre sous le nom de *docteur Francia*, [illegible]teur du Paraguay, né à l'Assumpçao [illegible] en 1756, mort dans la même ville, le [illegible] 1840. Son père était né à San-Paulo [illegible] jeunesse en Portugal, et se rendit de [illegible]guay, où il se maria. Il portait [illegible] França, et peut-être était-il d'o[illegible] Homme d'un caractère bizarre [illegible] plusieurs enfants, la [illegible] d'hypocondrie ou d'aliénation [illegible] Francia lui-même se res[illegible]sitions d'esprit de [illegible] ecclésiastique, il [illegible] ciscains de sa ville natale, [illegible] Tucuman, où il reçut le titre [illegible]logie. — A la mort de son père [illegible] l'état ecclésiastique, et [illegible] tude et de plaisir, [illegible] certain courage, il [illegible] réputation, et [illegible] (municipalité) de [illegible] L'intégrité ou plutôt l'inflexibilité [illegible] dans ses fonctions lui attira l'[illegible] Les idées d'émancipation se p[illegible] l'Amérique espagnole. Buenos-Ay[illegible] proclamer son indépendance [illegible] provinces environnantes à [illegible] (octobre 1810) et à expulser [illegible] Paraguays, contents du gouvernement [illegible] dom Bernardo y Velasco, prirent d[illegible] pour repousser les insurgés, et [illegible] à Paraguary; mais ils ne [illegible]

(1) M. de Beaurepaire-Rohan trouva en [illegible] paroisse d'Acaay un papier signé par Gaspard-[illegible] França, né à Saint-Paul et père du docteur.

poser leur gouverneur (14-15 mai 1811), et mirent à sa place une junte d'État, composée d'un président, de deux assesseurs et d'un secrétaire ayant voie délibérative. Ce dernier emploi fut confié au docteur Francia, qui avait été clandestinement l'un des plus actifs promoteurs du mouvement révolutionnaire. Ses collègues au pouvoir dépensaient leur temps en plaisirs; il affecta, au contraire, une exactitude et une rapidité dans l'exécution des affaires qui lui valurent l'estime générale. Il fit alors passer un décret qui convoquait les colléges électoraux à l'effet de nommer un nouveau congrès chargé d'organiser définitivement le gouvernement (1813). Les représentants paraguays choisirent le mode républicain, sous la direction de deux consuls; l'un fut Francia, l'autre l'exprésident du cabildo, dom Fulgencio Yegros, riche campagnard, qui ne savait guère que monter à cheval et manier le *lazzo*. Francia montra tout d'abord le rôle auquel il prétendait, et le sort qu'il réservait à son collègue. « On avait, rapporte M. Famin, préparé pour les consuls deux fauteuils qui portaient les noms de *César* et de *Pompée* : Francia s'empara du premier; impatient de se voir seul au pouvoir, il obtint du congrès que l'exercice du consulat serait borné à une année, dans la durée de laquelle les deux consuls administreraient alternativement pendant quatre mois, *en commençant par lui;* de la sorte il obtint huit mois pour sa part. Durant ce temps, Francia, consacra ses soins à former une armée et à s'attacher les soldats. Il devint ainsi sûr d'écraser facilement toute velléité d'indépendance. Bon politique, il fit plus : pour se rendre populaire aux yeux des indigènes, par un décret (mars 1814) il frappa les Espagnols de mort civile, et leur defendit, s'ils restaient dans le pays, d'épouser des femmes blanches. En 1814, lors du renouvellement des consuls, Francia demanda que le pouvoir fût accordé à un seul magistrat, imitant un célèbre exemple. Il obtint successivement la révocation de son collègue; sa propre nomination de dictateur pour trois annees, et enfin de dictateur à vie (1817). Le congrès lui attribua en outre le titre d'excellence, avec un traitement de 9,000 piastres, dont il ne voulut accepter que le tiers, disant « que l'État avait plus besoin d'argent que lui-même ». A peine parvenu au suprême pouvoir, il prit possession de l'ancien hôtel des gouverneurs espagnols, qu'il fit embellir et isoler en ordonnant la destruction des maisons environnantes. Là, retiré avec quatre domestiques, deux hommes et deux femmes, il commença une nouvelle existence. Sa passion du jeu et son amour pour les femmes s'effacèrent tout à coup devant l'ambition. Il n'exista plus que pour assurer sa puissance, et, nouveau Louis XI, la violence, la torture, les exécutions devinrent ses moyens ordinaires de gouvernement. Craignant de voir pénétrer dans le Paraguay des idées contraires à sa volonté, il rompit toutes relations avec le Brésil, avec Buenos-Ayres et les autres provinces environnantes. Les étrangers furent expulsés violemment ou retenus prisonniers; enfin, Francia organisa un véritable blocus autour du Paraguay, et l'isola positivement des autres nations. Une série de forts détachés fut établie sur toute la ligne des frontières; et il fut défendu à tout naturel ou étranger de sortir du territoire sous peine de mort, à moins d'une permission spéciale. Les échanges ne purent s'effectuer que sur deux points : au sud, à Ytapua, sur la rive droite du Parapa; au nord, sur le Paraguay, en face de Nova-Coimbra.

Assemblage bizarre de bonnes et de mauvaises qualités, Francia s'occupait sans cesse d'augmenter la prospérité du Paraguay; mais pour arriver à ce but tous les moyens lui semblaient légitimes. Ses premiers soins se portèrent sur l'armée, qu'il réorganisa sur de nouvelles bases. Il se composa une garde de grenadiers d'élite, qui devinrent les agents dévoués des volontés du dictateur. Il abolit l'inquisition; mais en revanche il créa une police redoutable, par laquelle il régna jusque dans l'intérieur des familles. Il commença par faire mettre aux fers ou déporter des individus qui avaient affiché des caricatures ou des épigrammes contre sa personne. Des dénonciations vraies ou fausses revélèrent bientôt les trames menaçant ses jours; il en prit une telle crainte, qu'il ne sortit plus qu'escorté de hussards qui culbutaient ou frappaient les curieux. Bientot nul citoyen n'osa paraître sur le passage du dictateur, chacun s'enfuyait ou fermait sa maison à son approche. Francia fit plus, il distribua des factionnaires autour de son palais, avec ordre de faire feu sur quiconque oserait seulement le regarder. La torture fut mise en usage. Par ce moyen il obtint l'aveu de complots imaginaires. Succombant aux souffrances, les fils dénonçaient leurs pères; les liens les plus sacrés furent brisés; les amis se fuyaient pour ne pas être soupçonnés de connaître les secrets les uns des autres. Dès lors la tyrannie de Francia ne connut plus de bornes : il déclara traître à la patrie quiconque discuterait ses actes. On ne vit plus qu'exécutions arbitraires : elles se faisaient sous ses fenêtres et en sa présence. Son ancien collègue, Fulgencio Yegros, fut un des premiers fusillés. Économe jusque dans sa cruauté, il délivrait lui-même les cartouches, ne commandait que trois hommes pour ménager les munitions, de sorte que souvent il fallait achever les victimes à coups de baïonnette. Ses parents et ses amis n'étaient pas à l'abri de sa sévérité. De légères fautes valurent à ses neveux plusieurs années de prison. Malheur à l'imprudent qui, soit par écrit, soit verbalement, aurait omis de le qualifier d'*excellentissime seigneur* ou de *dictateur perpétuel :* sa disgrâce eût été immédiate.

On conçoit aisément qu'un homme tel que

Francia n'eut jamais de ministres. Ceux qu'il décorait de ce nom n'étaient réellement que des commis sans influence. Seul il gérait les affaires du Paraguay, qu'il regardait comme son propre domaine, bien qu'il affectât de nommer le pays soumis à son despotisme *la république du Paraguay*. Possesseur de la seule bibliothèque qui existât dans le pays, il donnait à l'étude tout le temps que ne lui prenaient pas ses affaires. Il parlait assez correctement le français et lisait l'anglais. L'histoire, les mathématiques et la géographie remplissaient ses loisirs. Les œuvres de Voltaire, de Rousseau, de Montesquieu, de Raynal, de Rollin et de Laplace étaient avec un *Dictionnaire des Arts et Métiers* ses lectures favorites. Chaque nuit ses sujets le voyaient, seul et jusqu'à une heure avancée, le front courbé sur des livres ou sillonner des cartes, des globes, avec des instruments de mathématiques, puis consulter dans le ciel les planètes et les constellations. Ils se figurèrent qu'il y avait de la magie dans ses pratiques, et lui attribuèrent un pouvoir surnaturel : Francia ne chercha pas à démentir une croyance qui cimentait sa force. Cependant, libre des préjugés qui obscurcissent l'esprit de ses compatriotes, il faisait bon marché de toute religion, et ne parlait qu'avec le plus profond mépris des moines et des jésuites. Le curé de Caraguaty lui ayant envoyé une pauvre femme enchaînée et affublée d'une immense rosaire avec un procès-verbal dont il résultait qu'elle était sorcière, il la fit mettre en liberté, se moqua du curé, et s'écria : « Voyez à quoi servent les prêtres et leur religion, à faire plutôt croire au diable qu'à Dieu ! » Il répondit à un commandant qui lui demandait l'image d'un saint, afin de l'arborer comme protecteur d'un fort qu'on venait de construire. « Ah ! Paraguays, jusqu'à quand resterez-vous idiots ? Lorsque j'étais catholique, je pensais comme toi (Francia tutoyait tout le monde) ; maintenant je reconnais que les balles sont les meilleurs saints pour garder nos frontières ! » Il disait souvent aux rares étrangers qu'il tolérait dans ses États : « Professez la religion que vous voudrez, soyez chrétiens, juifs, musulmans ; mais ne vous mêlez pas de politique. »

Après l'organisation militaire, l'agriculture appela l'attention du dictateur. Il voulut avec raison secouer la honteuse apathie de ses compatriotes. Il s'arrogea, en conséquence, le droit de prescrire aux propriétaires le mode de culture qu'ils devaient adopter année par année. Ses prévisions à ce sujet furent couronnées d'un plein succès. D'abondantes récoltes, surtout en coton, vinrent apprendre aux Paraguays que jusque alors ils n'avaient suivi que de vieilles et onéreuses routines. L'art d'élever les bestiaux fit également de rapides progrès ; de riches troupeaux couvrirent bientôt des champs autrefois déserts. Les nouvelles productions donnèrent naissance à de nombreuses manufactures. Le

dictateur prodigua à la fois l'argent et la [illegible]
pour amener les ouvriers à la [illegible]
désirait. C'est ainsi qu'un jour [illegible]
travaux forcés un forgeron [illegible]
tre fois il fit dresser la potence pour un
cordonnier qui n'avait pu tai[illegible]r une [illegible]
de cuir sur un modèle [illegible]ué. [illegible]
qu'il mettait en réquisiti[illegible]
que l'alternative d'être [illegible] payés [illegible]
saient, ou d'être pendus s'ils échouai[illegible]
comprend les résultats inouïs que Fran[illegible]
obtenir d'un pareil système d'émulatio[illegible]
système était d'ailleurs d'accord avec se[illegible]
sur la manière de gouverner les peuple[illegible]
vellement émancipés : « La liberté, disait[illegible]
un bien précieux pour les hommes sages[illegible]
si les nations les plus policées de l'ancien [illegible]
n'ont pu en essayer qu'au détriment d[illegible]
prospérité, de leur repos et quelquefois d[illegible]
honneur, comment voulez-vous que les [illegible]
ricains, ignorants et pauvres, en fassent [illegible]
usage ? » Ce raisonnement spécieux justifi[illegible]
yeux du dictateur le despotisme odieux [illegible]
faisait peser sur ses compatriotes. Ceux [illegible]
horraient la main de fer qui les guidait [illegible]
une nouvelle carrière ; mais, subjugués pa[illegible]
cendant du génie, ils admiraient et obéiss[illegible]

Napoléon était pour Francia le grand h[illegible]
par excellence ; il l'avait pris pour mod[illegible]
citait à tout propos, et voulait même lu[illegible]
sembler par les mœurs et le costume. L[illegible]
tions qu'il avait pu se procurer sur son [illegible]
étaient si inexactes, que Francia s'[illegible]
du costume le plus grotesque, qu'il [illegible]
celui du vainqueur d'Austerlitz. [illegible]
dangereux d'en contester l'au[illegible]
tenue se composait d'un habit d[illegible]
lonné en or, sur lequel dansaient [illegible]
épaulettes de brigadier espagnol ; d'un gilet, [illegible]
lottes, et de bas blancs ; de souliers à large[illegible]
cles d'or, enfin d'un immense chapeau à c[illegible]
Un grand sabre et une paire de pisto[illegible] à
coups achevaient le travestissement. [illegible]
quand il donnait ses audiences ordina[illegible]
nonçait à la tenue *pseudo-napoléonie*[illegible]
contentait d'une vaste robe de [illegible]bre [illegible]
dienne, sous laquelle il cachait [illegible]
revolver (pistolet à plusieurs coup[illegible]
n'y a si petit prince qui n'ait ses flatteurs, [illegible]
le voyageur, auquel nous empruntons ces de[illegible]
les officiers de sa garde avaient ad[illegible] la
de chambre pour petite tenue, m[illegible]

L'embellissement de sa capit[illegible]
soins du dictateur. Il entreprit [illegible]
les monuments, les rues, et se mit [illegible]
quence à tracer lui-même des plans. [illegible]
exécuter sous ses yeux par un maître [illegible]
décoré du titre d'ingénieur en chef. So[illegible]
rience en cette matière était telle, qu'[illegible]
complétement dans son entreprise. Ain[illegible]
qu'il avait reconnu qu'une maison [illegible]
gnement d'une rue, le prop[illegible]

l'ordre de déménager dans le plus bref délai; mais un nouvel obstacle apparaissait aussitôt, et une nouvelle démolition devenait nécessaire. Le premier plan était alors modifié ou continué avec de grands sacrifices de part et d'autre. Il résulta de cet état de choses, qu'au bout d'un certain nombre d'années la ville était non pas régularisée, mais entièrement bouleversée. Francia fut plus heureux dans la création des routes publiques qui traversèrent les bois, les lagunes, et relièrent entre eux les principaux centres de population. Une nouvelle ville fut même fondée, celle de Tevego, sur les bords du Paraguay, dans la partie septentrionale de l'État. De nombreux forts et des casernes furent également créés sur les points stratégiques. A l'aide de ces travaux, Francia put donner de l'occupation à tous les bras non employés par l'industrie. La mendicité fut abolie. Une peine fut même décrétée contre l'oisiveté et la plupart des lieux de réunion publique furent fermés sous ce prétexte.

Après s'être assuré de l'armée et du peuple, l'administration ecclésiastique devint à son tour l'objet de la sollicitude du dictateur. Cette sollicitude s'offrait toujours sous des formes bizarres et violentes; mais parfois elle empruntait les formes de la justice. Les moines' étaient depuis longtemps l'objet de la haine et du mépris du dictateur. Leur paresse, leur ignorance, leurs débauches en tous genres en faisaient, raconte Famin, des êtres peu dignes d'intérêt. Francia résolut d'en finir avec eux. Il enjoignit aux religieux de se présenter au vicaire général pour être sécularisés; ceux qui s'y refusèrent furent expulsés comme vagabonds abusant de la crédulité publique. Leurs biens furent confisqués au profit de l'État; les bâtiments qu'ils occupaient devinrent des casernes, un arsenal, un lycée militaire et une maison pour les jeunes filles pauvres. Leurs terres furent cédées à de pauvres colons. Un Espagnol ayant eu le malheur de dire, en présence d'un espion, que si les franciscains étaient partis, le jour où le dictateur partirait s'avançait bientôt, Francia le fit mander, et lui dit : « Je ne sais quand je partirai, mais ce que je sais bien, c'est que tu partiras avant moi. » Immédiatement il le fit fusiller. Sur ces entrefaites, l'évêque de l'Assomption ayant été atteint d'aliénation mentale, Francia saisit cette occasion pour réunir entre ses mains le pouvoir spirituel et temporel et se constituer chef de l'Église.

Les municipalités, connues sous le nom de *cabildos*, ne furent pas exemptes de la proscription générale. Elles n'avaient plus, il est vrai, que l'ombre de l'autorité, mais cette ombre même fatiguait Francia : il déclara qu'il ne fallait pas de citoyens inutiles dans l'État, que la perte du temps équivalait à une perte d'argent, que les premiers citoyens devaient donner l'exemple du travail et de l'activité; en conséquence, il envoya les municipaux à leurs *alquerias* (métairies), se chargeant à lui seul de faire tous leurs travaux civiques.

« Après le dictateur, dit Famin, son barbier était le personnage le plus important du Paraguay. Il était à la fois son directeur de la police, son confident et son conseiller. La peur, il est permis de le croire, n'était pas étrangère à cette intimité. Quand les circonstances étaient plus graves, il appelait la mulâtresse chargée de sa cuisine et de son service particulier. Ce redoutable trio jugeait en dernier ressort des affaires d'État, et disposait à son gré de la vie et de la mort de plusieurs milliers d'individus. »

On a peu de détails sur les derniers moments de Francia, qui mourut plus qu'octogénaire et fut enterré somptueusement dans l'église de l'Encornaçao.

On prétend qu'il revendiquait une origine française et avait quelques égards pour les nationaux de ce pays. Il n'en fut jamais rien. On peut s'en assurer par sa conduite envers le célèbre et honorable Bonpland (*voy.* ce nom).

Rodriguez Francia était une homme de taille moyenne. Ses traits étaient réguliers; ses yeux, noirs et beaux, exprimaient la méfiance et simple; économe dans ses rapports particuliers, il était astucieux, cruel et soupçonneux dans sa vie publique; fier et implacable à l'égard des riches et des étrangers, ami de son pays, tyran de ses sujets, il sacrifiait le présent à l'avenir, et jamais la pitié n'a pesé dans la balance de son administration. Alfred DE LACAZE.

César Famin, *Paraguay*; dans l'*Univers-Pittoresque*. — Bengger et Longchamp, *Essai historique sur la révolution du Paraguay et le gouvernement du docteur J.-G.-R. Francia*; Stuttgard, 1829, in-16. — Robertson, *Life of dr J.-Ga.-R. Francia, dictator of Paraguay*. — Magarinos Errantes, *Estudios historicos sobre el Rio de la Plata*; Paris, 1854. — W. Parists, *Buenos-Ayres and the provinces of the Rio de la Plata*. — *Le Paraguay, son passé, son présent et son avenir*; Rio de Janeiro, 1848. — Alfred de Brossard, *Considérations historiques et politiques sur les républiques de la Plata*; Paris, 1850. — Th. Page, *Le Paraguay et les Républiques de la Plata*; dans la *Revue des Deux Mondes*, avril 1851. — Antoine Metral, *Considérations sur le caractère et le gouvernement de Francia*.

FRANCIA (*Marcantonio*). *Voy.* RAIMONDI (*Marcantonio*).

* **FRANCIABIGIO** (*Marcantonio*), peintre de l'école florentine, né en 1483, mort en 1524. Fils de pauvres artisans, ses premières préoccupations étaient d'échapper à la misère; aussi resta-t-il peu de temps dans l'atelier de Mariotto Albertinelli et s'empressa-t-il de le quitter aussitôt qu'il put espérer quelque gain de son travail. Heureusement pour lui, il se lia avec Andrea del Sarto, qui lui communiqua plus d'élévation dans le style, et dont bientôt il devint l'imitateur et l'émule, mais sans pouvoir jamais en égaler la douceur d'expression, la vérité de sentiment et les grâces naïves. Sa vie ne fut qu'une longue étude, et, si l'on en croit Vasari, il ne passa jamais un jour sans dessiner quelque académie d'après nature. Il devint ainsi habile

dessinateur et savant anatomiste. Connaissant à fond la perspective, il excellait dans les compositions d'architecture. Il fut un des plus habiles de son temps dans la pratique de la fresque : mais, avec toutes ces qualités acquises par le travail, il manqua toujours d'imagination et ne put jamais se défaire d'une certaine sécheresse que lui avaient transmise les maîtres du quinzième siècle.

Franciabigio fut appelé avec Andrea del Sarto à décorer de grisailles le cloître du Scalzo de Florence; mais comme l'un de ses principaux mérites consistait dans l'habile application des couleurs de la fresque, il s'y montra plus inférieur à son émule que plus tard dans les fresques en couleur de l'Annunziata. Outre une frise assez élégante, il a peint au Scalzo : *Saint Jean Baptiste quittant son père pour se retirer au désert* et la *Rencontre du saint avec Jésus enfant, la Vierge et saint Joseph.* Quoique ces peintures, dont l'expression n'est pas toujours heureuse, ne donnassent qu'imparfaitement la mesure de ce qu'on pouvait attendre de Franciabigio, il n'en fut pas moins chargé, en compagnie d'Andrea del Sarto et des meilleurs maîtres du temps, de décorer le cloître de l'Annunziata. Il n'y peignit qu'un seul sujet, le *Mariage de la Vierge*, composition dans laquelle on admire surtout le groupe des femmes qui accompagnent la Vierge. Les Servites ayant à l'occasion d'une fête découvert cette fresque avant qu'il y eût mis la dernière main, Franciabigio accourut furieux, et, saisissant une hachette de maçon, commença à la démolir; on accourut au bruit et on l'empêcha d'achever la destruction de son œuvre; mais déjà plusieurs figures étaient martelées. Aucune instance ne put le décider à réparer ces dégradations, personne n'osa le tenter, et la fresque est restée ainsi mutilée jusqu'à nos jours. Citons encore, parmi les fresques de ce maître, le *Retour de Cicéron à Rome*, allusion à la rentrée triomphale de Cosme de Médicis à Florence, composition qu'il exécuta dans le grand salon de la villa de Poggio-Cajano, *La Madone avec saint Jean Baptiste, saint Zanobi et saint Nicolas de Tolentino* à la porte San-Pier-Gattolino de Florence, et un *Saint Thomas d'Aquin* au couvent de Sainte-Marie-Nouvelle.

Les tableaux du Franciabigio ne sont pas moins nombreux à Florence; les principaux sont : à Santo-Spirito, deux *Petits Anges* accompagnant une statue de *Saint Nicolas de Tolentino;* dans le réfectoire du couvent supprimé de Saint-Jean-Baptiste, une belle *Cène ;* au palais Capponi, un très-beau *Portrait*, avec la date de 1517; au palais Strozzi, une *Sainte Famille;* à la galerie Pitti, un *Portrait d'homme* et la *Calomnie d'Apelles ;* enfin, à la galerie publique, *La Madone avec saint Jean et saint Job*, et un *Temple d'Hercule*, composition nombreuse, dont les excellentes draperies et les têtes expressives rappellent le style d'Andrea del Sarto. Au palais Penna de Pérouse on conserve une *Madone* de Franciabigio; au musée de Dresde, *David observant Bethsabé;* enfin, au musée de Berlin, un *Portrait d'homme* et un *Mariage de la Vierge.*

Quoique mort à l'âge de quarante-deux ans seulement, Franciabigio laissa un assez grand nombre d'élèves, parmi lesquels son frère Agnolo, qui avait peint dans le cloître de San-Brancazio une fresque aujourd'hui détruite. E. B—s.

Frigerio, *Vita di Marcantonio Franciabigio.* — Vasari, *Vite.* — Cinelli, *Bellezze della città di Firenze.* — Baldinucci, *Notizie.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres.* — Fantozzi, *Guida di Firenze.* — Gambini, *Guida di Perugia.*

FRANCIÈRE (Marquis DE). *Voy.* CHESNEL (*Claude* DE).

FRANCIÈRES (*Jean* DE), FRANCHIÈRES ou FRANQUIÈRES, écrivain cynégétique français, vivait au quinzième siècle. Il était chevalier de Rhodes, commandeur de Choisy et grand-prieur d'Aquitaine. On a de lui : *La Fauconnerie recueillie des livres des trois maîtres* (Malopin, Michelin et Aymé Cassian), *ensemble le déduit des chiens de chasse;* Paris, Pierre Sergent, in-4°; édition gothique, sans date, et qu'on croit de 1511; elle est extrêmement rare. Cet ouvrage a été réimprimé avec la *Fauconnerie* de Guillaume Tardif et la *Vollerie* d'Arteloucbe d'Alagona; Poitiers, 1567, in-4°, et à la suite de la *Vénerie* de du Fouilloux; Paris, 1585, 1602, 1617, 1618, 1624 et 1628, in-4°.

Lallemand, *Bibliothèque des auteurs qui ont traité de la chasse.*

* FRANCINE ou FRANCINI, dit *Franchine*, célèbre ingénieur italien, né à Florence, vers 1570, mort en France, dans la première moitié du dix-septième siècle (1). Il fut amené à Paris par Marie de Médicis, qui le présenta à Henri IV comme le plus habile ingénieur de son pays. On le chargea d'embellir Saint-Germain de ces effets d'eau si prodigieux que l'Italie admirait et que la France ne connaissait pas encore; plusieurs chefs-d'œuvre sortirent de ses mains : ce furent des grottes incrustées de coquillages et ornées de statues de marbre, où la science hydraulique prodigua ses combinaisons; un *Neptune et des nymphes; Orphée et Persée*, etc. On créa pour lui une charge spéciale, dans laquelle Louis XIII et les rois ses successeurs conservèrent ses fils et petits-fils. Louis Lacour.

Le Roi, *Histoire anecdotique des Rues, etc., de Versailles*, 1er vol., p. 65.

* FRANCINE (*Jean-Nicolas* DE), fils du précédent, né et mort dans le courant du dix-septième siècle. Il reçut le titre d'*intendant de la*

(1) Ce chef d'une famille illustre qui a doté la France d'une foule d'artifices curieux, dont un grand nombre font encore l'admiration de l'Europe, est aujourd'hui aussi inconnu que ses descendants; à peine si quelques érudits savent son nom : aucune biographie n'en a parlé.

conduite des eaux des fontaines de Rungis, Luxembourg, Croix-du-Tiroir et du Louvre, et en cette qualité il construisit l'aqueduc d'Arcueil, qui fournit encore aujourd'hui à Paris des eaux potables. Colbert le chargea d'autres travaux importants, qu'il serait trop long d'énumérer ici (1). L. L.

Le Roi, *Histoire anecdotique des Rues de Versailles*, 1er vol., passim; et surtout les *Registres manuscrits de l'hôtel de ville de Paris*, et ceux dits du *secrétariat* aux Archives de l'empire.

* **FRANCINE-GRANDMAISON** (*Pierre* DE), fils du précédent, mécanicien, mort à la fin du dix-septième siècle. Il est le principal inventeur des fameux jets d'eau du jardin de Versailles. Parmi ses chefs-d'œuvre, aujourd'hui détruits, se trouvait la *grotte de Téthys* (bâtie en 1662), que Félibien et La Fontaine ont si poétiquement décrite :

Plus les jets sont confus, plus leur beauté se montre.
L'eau se croise, se joint, s'écarte, se rencontre,
Se rompt, se précipite à travers les rochers,
Et fait comme alambics distiller leurs planchers.
Niches, enfoncements, rien ne sert de refuge :
Ma muse est impuissante à peindre ce déluge.

Cette grotte était bâtie auprès du château, à la place qu'occupe aujourd'hui la chapelle; on y entrait par trois grandes portes de fer; outre des milliers de jets qui s'y combinaient de la façon la plus agréable du monde, on apercevait de petits oiseaux qui mêlaient leurs chants à ceux d'un orgue hydraulique : « Il semble qu'on voie, dit Félibien, une image parfaite du concert de tous les éléments. » Louis XIV donna à Francine la terre de Grandmaison et le titre d'*intendant des eaux et fontaines, grottes, mouvements, aqueducs, artifices et conduits d'eau des maisons royales, châteaux, palais et jardins*.

Son fils, *François* de *Francini-Grandmaison*, comte de Villepreux, fut pourvu de la même charge le 5 août 1684, et c'était encore un individu du même nom, arrière-petit-fils de celui-ci, qui l'exerçait au milieu du dix-huitième siècle. Louis LACOUR.

Le Roi, *Hist. anecdoct. des Rues de Versailles*, passim. — *Manuscrits cités au bas de l'art. préc.* — N. Besongne, *État de la France.* — La Fontaine, *Psyché*, l. I. — Félibien, *La Grotte de Téthys*, in fine, éd. in-fol. — *Manuscrits de la municipalité de Saint-Germain-en-Laye.*

* **FRANCIONI** (*Sauveur*), médecin sicilien, né vers le milieu du seizième siècle, mort le 4 juin 1627. Il était pharmacien à Palerme. On a de lui : *Discorsi nelle quali s'insegna con diligenza alli discepoli dell'arte l'arte della spetiaria*; Palerme, 1625, in-4°.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula.*

FRANCIS (*Anne*), femme auteur anglaise, morte en 1800. On a d'elle : *A Translation in verse of the Songs of Solomon*; Londres, 1781, in-4°; — *The Obsequies of Demetrius Poliorcetes*; poëme, 1785, in-4°; — *Charlotte to Werter, a poetical epistle*; 1787, in-4°; — *Miscellaneous Poems*; 1790, in-8°.

Rose, *New biog. Dict.*

FRANCIS (*Philippe*), littérateur irlandais, natif de Dublin, mort en 1773. Il fut élevé à l'université de Dublin, et en 1750 il vint en Angleterre; il y fonda, à Esher, un établissement d'instruction où il compta parmi ses auditeurs Gibbon, qui, dans ses *Mémoires*, se loue peu des leçons de Francis. « Il était plus occupé des plaisirs de Londres, dit-il, en parlant de son maître, que de l'instruction de ses élèves. » Une traduction d'Horace publiée par Francis vers la même époque, et souvent réimprimée depuis, attira sur lui l'attention. Pour la première fois l'Angleterre posséda une version complète du grand poëte latin. Francis fut chapelain d'Henry Fox, depuis lord Holland, qui, s'il en faut croire les lettres de Wilkes, l'employa à des négociations d'une certaine importance. Il concourut aussi à l'éducation des fils de ce personnage, dont l'un devint si célèbre depuis sous le nom de Ch. Fox. Enfin, lord Holland le fit nommer recteur de Barrow dans le Suffolk. En dernier lieu, en 1764, il devint chapelain adjoint au collége Chelsea. Outre sa traduction d'Horace, on a de lui : *Eugenia*, tragédie, 1752; — *Orations of Demosthenes and Æschines*; 1757, 2 vol. in-4°; — *Constantine*, tragédie, 1754. Les œuvres dramatiques de Francis eurent peu de succès, quoique Garrick eût prêté à la première, *Eugenia*, l'appui de son talent. On attribue aussi à Francis, qui était whig, des brochures politiques publiées sous le voile de l'anonyme.

Baker, *Biog. dram.* — *Penny Cycl.*

FRANCIS (*Philippe*), fils du précédent, publiciste irlandais, né à Dublin, le 22 octobre 1740, mort le 22 décembre 1818. Venu à Londres avec son père en 1750, il étudia pendant trois ans à l'école Saint-Paul de cette ville, où il eut pour condisciple Henry Woodfall, qui plus tard imprima les *Lettres de Junius*. En 1756 il entra dans l'administration de Fox, alors secrétaire d'État, et qui protégeait son père. Francis fut maintenu dans son emploi, lorsque, au mois de décembre de la même année, Fox eut Pitt pour successeur. En 1758, il devint, grâce à l'appui du nouveau ministre, secrétaire particulier du général Bligh, appelé alors à commander une expédition dirigée contre les côtes de France. Ce fut pour Francis une occasion d'assister à un engagement entre les forces françaises et anglaises aux environs de Cherbourg. En 1760 il suivit, en qualité de secrétaire, lord Kinnoul, ambassadeur de la Grande-Bretagne en Portugal. A son retour en Angleterre, en 1763, il entra dans l'administration de la guerre, dirigée à cette époque par Wellebore Ellis, depuis lord Mendip. Il quitta cette position en 1772, par suite d'une altercation avec lord Barrington, qui venait de succéder à Ellis; il profita des loisirs que lui faisait sa retraite de l'administration pour voyager en Flandre, en Alle-

(1) Ce fut lui qui décora l'hôtel de ville lors du ballet donné par le roi en 1626, et dans d'autres circonstances semblables.

magne, en Italie et en France. Au mois de juin 1773, quelque temps après son retour, il devint membre du conseil gouvernemental du Bengale. Il dut cet emploi, qui ne lui rapporta pas moins de 10,000 liv. sterling, à la recommandation de lord Barrington, dont l'inimitié, on ne sait trop pourquoi, s'était convertie en une chaude amitié. Francis quitta la Grande-Bretagne en 1774, et séjourna aux Indes orientales jusqu'en décembre 1780. Un autre et profond dissentiment, cette fois avec le gouverneur général Hastings, suivi d'un duel, où il fut grièvement blessé, puis la mort de deux de ses collègues, qui partageaient son opposition, le déterminèrent à revenir en Angleterre. En 1784, Francis fut élu membre du parlement pour l'île de Wight. Il s'y fit remarquer, moins par son éloquence que par la variété et l'étendue de ses connaissances. Dès le principe, il siégea avec les whigs, dont il ne cessa jamais de défendre les doctrines. Lorsque, en 1786, il s'agit de mettre Hastings en accusation, ceux qui tendaient à ce but eussent voulu donner à Francis un rôle dans cette affaire; mais toute l'éloquence de Burke, Fox et Windham échoua contre la répugnance de la chambre des communes à placer dans cette situation délicate l'homme qui avait eu à se plaindre personnellement de l'accusé. Seulement on eut recours à ses lumières et à sa connaissance des affaires de l'Inde. A l'époque de la rupture entre la France et l'Angleterre, Francis se rallia à la politique de Fox et de lord Grey, et il fut un des membres actifs de la société des *Amis du Peuple*. Il ne fut pas réélu membre du parlement lors des élections de 1796. Il y rentra comme représentant d'Appleby en 1802. Parmi les questions à la solution desquelles il prit part, il faut compter en première ligne celle de l'abolition de la traite des noirs. N'écoutant que l'intérêt de l'humanité, contraire en cette occasion à son propre intérêt, il se prononça énergiquement contre cet horrible trafic. En 1807 il se retira du parlement, et se contenta de publier sur les affaires du jour des brochures et des pamphlets. Quelques années plus tard, en 1816, un écrivain, John Taylor, attira plus particulièrement l'attention publique sur Francis en le désignant comme l'auteur des *Letters of Junius* (Lettres de Junius). Taylor appuyait son opinion sur les circonstances suivantes : 1° l'analogie de l'écriture et du style de Junius avec ceux des autres ouvrages de Francis; 2° la coïncidence du départ de Francis pour l'Inde et la cessation immédiate de ces lettres; 3° la connaissance intime des personnes et des choses dont Junius a fait preuve, et qui ne pouvait se rencontrer que chez un homme ayant, comme Francis, une position officielle dans l'administration. Il faut convenir que les deux premières raisons étaient plus concluantes que la dernière. Les critiques de la *Revue d'Édimbourg* et des personnages considérables, tels que lord Brougham et lord Grey, ont adopté le sentiment de John Taylor. Quant à Francis lui-même, il n'a rien laissé entendre ou rien écrit depuis qui pût autoriser à lui attribuer la paternité de ces *Lettres* célèbres, peut-être parce que depuis leur publication il s'était lié avec plusieurs des adversaires politiques attaqués par Junius.

On trouve dans l'*Annual Obituary* la liste des brochures signées par Francis. L'une des plus curieuses est intitulée : *Historical Questions*; d'abord publiée par articles, dans le *Morning Chronicle* du mois de janvier 1818, elle a été réimprimée in-8° dans la même année. Francis mourut après une longue et cruelle maladie. L'Angleterre compte peu de publicistes plus remarquables. V. R.

Annual obituary. — *Penny Cyc.* — John Taylor, *Junius identified with a distinguished living character*. — *Edinburgh Review*, n° 57. — De Rémusat, *Études sur l'Angleterre*.

FRANCIS. *Voyez* LEROY (baron D'ALLARDE).

FRANCISCI (*Jean*), médecin danois, né à Ripen, dans le Jutland, en 1532, mort le 4 juillet 1584. Il joignait à un savoir médical assez étendu un vrai talent de versificateur latin. Il fut nommé en 1561 professeur de médecine à Copenhague. Outre des traductions latines du traité d'Hippocrate *Sur la nature de l'homme*, et de ceux de Galien *Sur la manière de traiter les maladies*, *Sur les os*, *Sur la nature de la médecine*, Francisci a publié un poëme sur la structure des yeux, intitulé : *De Oculorum Fabrica et Coloribus Carmen*; Wittemberg, 1551, in-8°; — *Iter Francicum elegis descriptum, cum ejusdem epigrammatibus*; Tubingue, 1559. C'est un itinéraire en Franconie; il a été réimprimé dans l'*Hodæporicus, sive Itinera totius fere orbis*, de Nicol. Reusner.

Nyerup, *All. Lex.*

FRANCISCI (*Erasme*), polygraphe allemand, né à Lübeck, le 19 novembre 1627, mort le 20 décembre 1694. Après avoir fait ses études dans plusieurs académies, il voyagea, d'abord avec le jeune de Wallenrod, ensuite seul; puis il vint à Nuremberg, où, après avoir perdu son patrimoine, il composa des ouvrages pour vivre. En 1688 il accepta un emploi de prédicateur à Hohenlohe, avec faculté de demeurer à Nuremberg. On a de lui : *Die herandringende Türcken-Gefahr* (l'Imminence du danger turc); — *Tischreden eines turckischen Bassa mit einem deutschen Connestabel* (Propos de table entre un pacha turc et un connétable allemand); — *Türckische Staats-und Regiments Beschreibungen* (Description de l'état et régime turcs); — *Beschreibung des Kœnigreichs Ungarn* (Description du royaume de Hongrie); — [illegible] *schicht-Kunst-und Sittenspiegel auslændischer Voelker* (Miroir historique, [illegible] moral des peuples étrangers). — [illegible] *torico-tragica nova*; — *Bericht von* [illegible] *plænder Wahrsager-Pancken* [illegible] *reyen* (Notice sur les de [illegible] — *Der Roemischen Kayser* [illegible]

Tugend-und-Laster-Spiegel (Le Miroir des vices et vertus des impératrices et empereurs romains), sous les initiales C. M.

Moller, *Cimbr. litt.* — Pipping, *Memor. theolog.*

FRANCISCUS (*Adam*), théologien allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut surintendant (évêque protestant) à Anspach. On a de lui : *Margarita theologica et mercatura margaritarum et mercaturarum, continens methodicam explicationem præcipuorum capitum doctrinæ christianæ;* Wittemberg, 1597 et 1602, avec treize *Dissertations* de Schroeter.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

FRANCIUS (*Jean-Baptiste*), médecin italien, natif de Pallanza, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il étudia à Pavie, où il fut reçu docteur; puis il exerça la profession médicale à Milan. On a de lui : *Elenchus utilitatum de sectione venarum in pedibus;* Milan, 1693, in-12; — *Pillola anti-venerea, o sia mistura anti-acida unico purificativo degli umori;* ibid., 1700, in-12.

Argelati, *Bibl. Mediol.*

FRANCIUS. *Voy.* FRANSZ.

FRANCK, nom d'une famille de peintres belges, dont les plus distingués sont :

FRANCK (*Hiéronyme*), né à Herrenthal, vivait en 1607. Il était fils de Nicolas Franck, que l'on croit avoir été peintre. Il fut élève de Franc-Flore (François de Vriendt), et après avoir acquis une belle réputation comme peintre de portrait et d'histoire, quitta son maître pour venir en France. Le roi Henri III l'attacha à sa personne, mais bientôt Franck préféra voyager, et partit pour l'Italie. Il revint dans sa patrie, où il mourut, très-âgé, et après avoir beaucoup travaillé. La manière de Hiéronyme Franck tenait de celle de son maître. Ses portraits l'ont placé au premier rang, mais ses compositions manquent d'ordre et d'intelligence. Parmi ses productions on remarquait le tableau du grand autel des Cordeliers à Paris, *La Nativité* (1585); —*Saint Gomer rejoignant les deux parties d'un arbre fendu :* ce tableau, daté de 1607 et marqué *HF. f. et inv.*, ornait le retable d'autel de la chapelle des fendeurs de bois, dans l'église Notre-Dame d'Anvers.

Descamps, *Vie des Peintres flamands*, etc., t. I, p. 108.

FRANCK (*Ambroise*), dit *le vieux*, frère du précédent, né à Anvers, en 1540, mort en 1619 (1). Il fut aussi élève de Franc-Flore, et dépassa ses deux frères dans leur art commun. Il demeura plusieurs années attaché à l'évêque de Tournay; mais les particularités de sa vie sont demeurées inconnues. Parmi ses nombreuses productions, on remarque surtout : *Le Martyre de saint Crépin et saint Crépinien*, dans la chapelle des cordonniers de l'église Notre-Dame d'Anvers; — un des volets qui renferment le tableau de *Saint Luc faisant le portrait de la Vierge*, ouvrage de Martin de Vos (l'autre volet est peint par Otto Venices); — *Saint Sébastien ;* — *La Sortie de l'Arche* et plusieurs tableaux aujourd'hui à Dresde.

Descamps, *Vie des Peintres flamands.* — *Biographie générale des Belges.*

FRANCK (*François*), dit *le vieux*, frère des précédents, né en 1544, à Herrenthal selon Descamps, à Anvers selon la *Biographie générale des Belges*, mort à Anvers, le 3 octobre 1616. Il était élève de Franc-Floris, fut admis dans la Société des Peintres d'Anvers en 1561, et composa dans sa jeunesse plusieurs tableaux qui lui ont mérité une juste réputation. Les principaux sont : *Le Christ à Emmaüs;* — *Jésus au milieu des docteurs :* ce morceau, regardé comme le chef-d'œuvre de François Franck, ornait l'autel de la chapelle des maîtres d'école dans l'église Notre-Dame d'Anvers; — *Saint Paul et saint Barnabé;* — *Apelle et Campaspe;* — *La Sainte Famille*, et plusieurs autres toiles conservées en Belgique. Il y a sept beaux tableaux de François Franck au musée de Dresde : une *Fuite en Égypte ;* — *Création d'Adam et Ève;* — *Création des Animaux :* les autres sont des sujets allégoriques et des perspectives; — au musée de Vienne se trouvent *Crésus étalant ses richesses*, et un *Intérieur de salon.*

Descamps, *Vie des Peintres flamands*, t. I, p. 108. *Biographie générale des Belges.*

FRANCK (*Sébastien*), fils du précédent, né à Anvers, en 1575, mort en 1636. Il était élève d'Adam van Port. Il ne paraît pas avoir quitté sa patrie. Son principal talent consistait dans la peinture des batailles, et il excellait à reproduire les chevaux. Ses paysages étaient également très-bien exécutés : une bonne couleur, une touche légère leur donnent un grand mérite. Deux des tableaux de Sébastien Franck se trouvaient placés avec distinction dans la galerie de l'électeur palatin; l'un représentait les *Œuvres de miséricorde*, l'autre une *Assemblée de seigneurs et de dames;* — au musée de Vienne on voit : *Vue de l'intérieur des Jésuites d'Anvers ;* — *Scène de la guerre des paysans en Allemagne.* Il y a aussi plusieurs de ses toiles dans les galeries de La Haye, Munich et Dresde.

Charles van Mander, *Het leven der doorluchtighe Nederlandtsche en Hooghduytsche schilders.*

FRANCK (*François*), dit *le jeune*, frère du précédent et second fils de François le vieux, né à Anvers, en 1580, mort dans la même ville, en 1642. Il était élève de son père, dont il suivit la manière. Il voyagea en Allemagne, en Italie, séjourna quelque temps à Venise, et y prit des leçons des plus grands coloristes. De retour dans sa patrie, il fut admis dans l'Académie de Peinture en 1605. On voit son tombeau à Saint-André d'Anvers. On a reproché à François le jeune peu d'ordre dans ses compositions; mais sa couleur est belle et sa touche pleine de finesse. Ses plus beaux travaux sont un tableau tiré des *Actes des Apôtres* avec ses deux volets, exécuté

(1) Selon Descamps, il était plus jeune que François, qui suit, et serait né, comme ses frères, à Herrenthal.

pour la chapelle des Quatre-Couronnes dans l'église Notre-Dame d'Anvers; — *Le Combat des Horaces;* — *Le Vieillard et la Mort;* — *L'Histoire d'Esther;* — *L'Enfant prodigue;* — *La Fortune dispensant les maux et les biens;* — *Le Christ en croix entre les deux larrons* (musée du Louvre); — *Laban cherchant ses idoles*, même musée; et d'autres sujets d'après l'Ancien et le Nouveau Testament et l'histoire romaine. Les musées de Florence, Munich et Vienne possèdent la plus grande quantité des toiles de François Franck le jeune.

Corneille de Bie, *Gulden Cabinet van de edele vry Konst-Schilder.* — Descamps, *Vie des Peintres flamands*, etc. — *Biographie générale des Belges.*

FRANCK (*Jean-Baptiste*), fils du précédent, né à Anvers, en 1600, mort en 1653. Il était élève de son père, dont il suivit la manière, en la corrigeant d'après Rubens et Van Dyck. Il s'associa à David Beck, et, seul ou en coopération de ce peintre, produisit de nombreuses œuvres. J.-B. Franck peignit longtemps des sujets tirés des histoires sainte et romaine; dans la suite on vit de lui plusieurs tableaux de chevalet représentant des cabinets ornés de peintures, de bustes et de vases. La finesse de la touche et la franchise du coloris font le principal mérite des ouvrages de Franck. On cite parmi eux dans la galerie Besoyen à Rotterdam: *Rubens et Van Dyck jouant au trictrac.* Une grande ressemblance et une délicatesse exquise dans les détails font regarder cette toile comme la plus belle de l'artiste; dans le cabinet où jouent les deux maîtres on voit plusieurs tableaux, dont on reconnaît parfaitement les différents auteurs, par le dessin, la composition et la couleur. Franck a représenté encore un *Bal donné à Bruxelles à l'archiduc Albert et à l'infante Isabelle;* plus de quarante personnages figurent dans cette composition. — Dans la galerie Esterhazy à Vienne on voit un *Passage de la mer Rouge* fort remarquable.

Houbracken, *Groote Schouburg der Nederlandsche Konstschilders en Schildressen*, etc.; Amsterdam, 1718, in-fol. — Descamps, *Vie des Peintres flamands.* — *Biographie générale des Belges.*

FRANCK (*Constantin*), parent du précédent, né à Anvers, en 1660, mort en 1708. Il excellait dans la peinture des batailles, et devint membre de l'Académie de Peinture d'Anvers en 1694. On remarque surtout de lui la *Bataille de Eeckeren* et *Le Siége de Namur par Guillaume III, roi d'Angleterre:* la ville est dans le lointain, et sur le devant on voit le prince entouré d'officiers généraux. Cet ouvrage est d'une grande vérité, d'une belle couleur et d'une manière libre et vigoureuse. Il contraste heureusement avec les autres productions du même artiste, trop souvent sèches et sans chaleur.

Descamps, *Vie des Peintres flamands.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.* — *Bibliothèque générale des Belges.*

La famille FRANCK compte encore parmi ses membres comme peintres *Gabriel* et *Maximilien*; mais on ne sait rien de leur vie. [illegible] directeur de l'Académie de [illegible]inture d[illegible] 1634. On se trompe quelq[illegible] vrages, leur manière étant à [illegible] Ils ont au surplus les [illegible] prochés à tous les F[illegible] leur brillante et [illegible]se, une [illegible] cieuse. so[illegible] que dans les [illegible] des co[illegible] tou[illegible]s, mais [illegible] obscur, trop de symétrie [illegible] ombres et des lumières. [illegible] l'arrêter; enfin, un [illegible] vais choix de nature. [illegible] de peintres des éco[illegible]

Descamps, *Vie des Peintres flamands*, [illegible] — *Dictionnaire des Artistes de la Belgique.*

FRANCK (*Jean*), sculpteur belge, né à Louvain, professait en 1837 la sculpture à l'Académie de Louvain. On a de lui: *Rubens*, buste (exposition de Gand, 1832); — *Jeune Berger avec son chien* (Anvers, 1834); — *Sainte Cécile*, statue en plâtre; Bruxelles, 1836.

Dict. des Artistes belges.

FRANCK ou FRANCK DE FRANCKENSTEIN (*Valentin*), érudit transylvain, vivant vers 16[illegible]. Il fut comte de la nation saxonne en Transylvanie, puis conseiller intime. On a de lui: *Origines nationum et præcipue Saxonicæ in Transylvania;* — *Liber Pyrotechnicus.*

Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

FRANCK DE FRANCKENBERG (*Bernard*), théologien italien, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il fut abbé du couvent de Dysentis. On a de lui: *Lettera al cardinale Querini;* 1749, in-fol. On y trouve le récit de la destruction du village de Rueras par une avalanche.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allg. Gelehrt.-Lexikon.*

FRANCK (*Simon*), poëte latin moderne, né à Jemappe, près de Liége, en 1741, mort en 177[illegible]. Il embrassa l'état ecclésiastique, se distingua par son zèle évangélique, et mourut d'une maladie contagieuse, qu'il avait contractée en soignant les malheureux qui en étaient atteints. On trouve plusieurs pièces de lui dans les *Musæ Leodienses;* Liége, 1761-1762, 2 vol. in-8°. Dans le premier volume on distingue un poëme sur l'établissement du christianisme au Japon, et dans le second l'ode: *In impios sæculi nostri Scriptores.* Le poëme a été réimprimé à la suite de la *Vie de saint François-Xavier;* Liége, 178[illegible].

Becdelièvre-Hamal, *Biographie Liégeoise.*

*FRANCK-CARRÉ (*Paul*), [illegible] çais, né à Montmorency, le 21 [illegible] devint juge auditeur en 1824, et pro[illegible] en 1830. Substitut du procureur [illegible] cour royale de Paris, il fut chargé [illegible] magistrat devant la cour des [illegible] des affaires d'avril 1834, et [illegible] général à la cour royale de Paris. [illegible] passa avec le même titre à la cour

Il remplit de nouveau les fonctions de substitut du procureur général près la cour des pairs dans l'affaire de Fieschi, et devint procureur général à la cour royale de Paris en 1836. Il prit la parole comme chef du parquet devant la cour des pairs dans les affaires d'Alibaud, de Quénisset, du prince Louis-Napoléon, et réclama dans toutes l'application des peines les plus rigoureuses du Code Pénal. En récompense de son zèle et de ses services, il obtint la première présidence de la cour royale de Rouen, et fut créé pair de France en 1841. A la chambre il fit des rapports sur les projets de loi relatifs à des modifications au Code d'Instruction criminelle, à la police de la chasse, à la forme des actes notariés, parla dans la discussion des projets de loi sur la police des chemins de fer, sur l'instruction secondaire et sur la falsification des vins. En 1845 il fut nommé membre de la commission des hautes études de droit, et l'année suivante il fit à la cour des pairs le rapport sur l'attentat de Lecomte contre la personne du roi, le 16 avril 1846. Comme président de la cour d'appel de Rouen, il eut dès 1849 l'occasion d'adresser des félicitations au prince dont il avait autrefois demandé la condamnation à la cour des pairs. M. Franck-Carré a revu le *Code de la Police de la Chasse* commenté par M. Camusat-Busserolles. L. Louvet.

Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine*. — *Documents particuliers*.

*FRANCK (*Adolphe*), philosophe français, né le 9 octobre 1809, à Liocourt (Meurthe). Il étudia à Nancy, puis à Toulouse, fut en 1832 reçu le premier au concours d'agrégation, et occupa successivement la chaire de philosophie aux colléges de Douay, de Nancy et de Versailles. Reçu en 1840 au concours d'agrégation pour les Facultés, il fut nommé en même temps professeur de philosophie au lycée Charlemagne, et ouvrit, en sa qualité d'agrégé, un cours public à la Faculté des lettres de Paris. Atteint d'une maladie de larynx en 1843, il alla chercher la santé en Italie; et c'est pendant son séjour à Pise qu'il fut nommé, le 20 janvier 1844, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques. En 1847, il ouvrit à la Faculté des lettres de Paris un nouveau cours, destiné à combattre le socialisme, et qui attira un grand concours d'auditeurs. De 1848 à 1852, il suppléa au Collége de France M. Barthélémy Saint-Hilaire, comme professeur de philosophie grecque et latine. En avril 1852 un décret impérial le nomma conservateur adjoint à la Bibliothèque impériale, en remplacement de M. Walckenaër. Par arrêté du 7 décembre 1854, il fut chargé du cours du droit de la nature et des gens au Collége de France. Enfin, par décret impérial du 22 janvier 1856, il a été appelé à cette même chaire en qualité de professeur titulaire. M. Franck n'a pas cessé depuis 1850 de faire partie d'abord du conseil supérieur, puis du conseil impérial de l'instruction publique. Voici la liste de ses travaux : *Esquisse d'une Histoire de la Logique*; Paris, 1838, in-8°; — *La Kabbale, ou philosophie religieuse des Hébreux*; Paris, 1843, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en allemand par M. Gelinck; Leipzig, 1844; — *De la Certitude*, rapport à l'Académie des Sciences morales et politiques; Paris, 1847, in-8°; — *Le Communisme jugé par l'histoire*, 1re et 2e édit.; Paris, 1849, in-18; — *Notices critiques et historiques sur* Mably, Paracelse, Machiavel, Jean Bodin, Thomas Morus; dans le *Recueil des Séances et Travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*, de 1849 à 1854; — *Mémoires sur les sectes juives avant le christianisme*; même recueil, année 1853; — *Rapport sur les mémoires envoyés pour concourir au prix de morale*; in-4°, extrait du t. IX des *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques*; — *Le Droit chez les anciennes nations de l'Orient*; dans la *Revue contemporaine*, numéro du 31 octobre et du 15 décembre 1855 et du 15 février 1856. A côté de ces divers travaux, qui appartiennent en propre à M. Franck, il faut nommer le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, publié sous sa direction, avec la collaboration de plusieurs savants et professeurs de philosophie; Paris, 1844-1852, 6 forts vol. in-8°. Tous les articles de ce *Dictionnaire* qui ne portent pas de signature sont de M. Franck; tels sont les articles *Ame*, *Famille*, *Matérialisme*. La préface de ce *Dictionnaire* peut être regardée comme la profession de foi philosophique de M. Franck. Ce philosophe est un des disciples aimés de M. Cousin, et vice-président du consistoire israélite. C. Mallet.

Documents particuliers.

FRANCK. *Voy.* Franke et Frank.

FRANCKE ou FRANCKEN (*Christian*), visionnaire allemand, né à Gardeleben, en 1549, mort après 1595. Ses fréquentes conversions religieuses lui valurent le surnom de *Girouette*. Fort jeune encore, il commit quelques larcins, à la suite desquels il abandonna sa patrie et la religion luthérienne, qui était celle de sa famille. Devenu catholique en 1569, il entra au collége des Jésuites à Rome; il y travailla avec tant d'ardeur, qu'il fallut l'envoyer chez les membres de cette compagnie, à Naples, pour y rétablir sa santé. Après deux ans de séjour dans cette ville, il conçut des doutes sur la légitimité des pratiques auxquelles il se trouvait astreint : il osa supposer qu'elles étaient moins l'œuvre de la loi divine que de l'arbitraire humain. Revenu en Allemagne, il agit cependant dans l'esprit de son ordre en publiant des écrits contre le protestantisme. En 1576 il professa au collége de Vienne. Obsédé par les doutes qu'il avait au sujet de sa religion, il demanda, mais n'obtint pas, la liberté de rentrer dans le monde. Profitant alors d'une permission d'aller rétablir en Moravie sa

santé, il s'échappa dans le cours du voyage, et retourna au lieu de sa naissance, où il fut secouru par les magistrats. Il songea alors à aller chercher fortune à Leipzig, où il revint à la communion protestante, et parcourut ensuite plusieurs autres villes luthériennes de l'Allemagne et de la Suisse. A Altorf, où il concourut pour une chaire de philosophie, il se laissa aller à de telles invectives contre les personnages anciens et modernes les plus révérés, que dès le troisième jour il se fit huer par l'auditoire. Nuremberg ne lui fut pas plus favorable qu'Altorf. Il prit alors le parti de retourner chez les jésuites de Vienne, avec lesquels il ne put pas non plus s'entendre. Il reprit alors sa vie vagabonde. Après avoir parcouru l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne, Francke embrassa, en Transylvanie, les doctrines sociniennes. Recteur de l'école de Chmelnick en Pologne, il eut en 1584 une controverse publique avec Fauste Socin, et fut obligé de quitter Chmelnick, par suite de la témérité de certaines propositions contenues dans quelques-uns de ses ouvrages. Enfin, en 1590, il retourna au catholicisme, pour avoir du pain. Rien ne témoigne que depuis lors Francke se soit encore converti, et à dater de 1595 on perd sa trace. Ses principaux ouvrages sont : *Colloquium jesuiticum toti orbi christiano et urbi potissimum Cæsareæ Viennensi, ad recte cognoscendam, hactenus non satis perspectam, Jesuitarum religionem, utilissimum*, etc.; Leipzig, 1579 et 1580. La seconde édition de cet ouvrage est dédiée à Jésus-Christ, pour que le Sauveur prît lui-même cette édition sous sa garde, les Jésuites ayant, à en croire l'auteur, supprimé un grand nombre d'exemplaires de la première ; — *Sex Paradoxa de bestialissima idololatria quam in adoratione panis et vini renovat Societas Jesu, sub divino cognomento latitans secunda bestia*, ouvrage faisant le pendant à celui qui précède ; — *Epistola in qua deplorat suum a Societate Jesu et Ecclesia catholica discessum, ejusque fidem ac religionem a se temere oppugnatam;* Vienne, 1581, in-4° : cet opuscule donne la mesure du caractère versatile de Francke ; — *Præcipuarum Enumeratio Causarum cur christiani cum in multis religionis doctrinis sint mobiles et varii, in Trinitatis tamen dogmate retinendo sunt constantissimi;* sans date ni désignation du lieu où il fut imprimé ; — *Dolium Diogenianum strepitu suo collaborans dynastis christianis bellum in Turcos parantibus;* Prague, 1594, in-4° ; — *Typus veritatis conscientiarum;* Prague, 1594, in-4° ; — *Analysis rixæ christianæ quæ Imperium turbat et diminuit romanum;* Prague, 1595, in-4°. V. R.

Lauterbach, *Pohlnischer Ariano-Socinismus.*

FRANCKE (*Salomon*), poëte et antiquaire allemand, né à Weimar, le 6 mars 1659, vivait encore en 1720. Il se fit surtout remarquer comme poëte. On a de lui : *ueber das heil. Leiden* ... vertissement madrigales... de la passion de notre ... 1697, in-4° ; — *Geist-* ... (Poésies spirituelles et ... in-4° ; — *Teutschrede* ... dre allemand) ; ibid., ... — ... *mophylacii Ernestino-W* ... *Bracteati nummique* ... mar, 1723, in-fol.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

FRANCKE (*David*), historien allemand, ... vers 1681, mort le 21 juillet 1756. En 1707 il fut pasteur à Sternberg, et garda ces fonctions jusqu'à sa mort. On a de lui : *Alt und neu Mecklenburg* (L'Ancien et le nouveau Mecklembourg); Gustrow, 1753-1756, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

FRANCKE (*Jean-Christophe*), jurisconsulte allemand, vivait à Halle dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Vermischte Bibliothek* (Bibliothèque mêlée); Halle, 1717-1720, in-8°, avec la collaboration de Jean-Jacques Schmauss, Jean-Henri Schulz, et autres; — *Bibliotheca academica;* ibid., 1718, in-8°; — *Bibliotheca novissima Observationum et recensionum;* ibid., 1718-1721, in-4°, avec la collaboration de Heineccius, Schulze, Kramer; — *Vitæ tripartitæ Jurisconsultorum veterum a Bernh. Rutilio, Jo. Bertrando et Gul. Grotio conscriptæ;* ibid., 1718, in-4°.

Jugler, *Bibl. litt.*

FRANCKE (*Henri-Théophile*), ... allemand, né à Teichwitz, le 10 ... le 14 septembre 1782. Il étudia à ... devint avocat, docteur et professeur de droit. A la mort de Jean-Frédéric ... appelé à la chaire de morale ... Francke était avare; il laissa ... bibliothèque estimée. Ses p... sont : *Epistola Gut Hyl*, ... *terum Germanorum*, de se... *Romanos usitatis;* ... — *Disputatio de Jurisp...* *manorum;* ibid., 1728, ... — *aliqua inter Ecclesiam* ... *cedat differentia;* ibid., 17... — *vaminibus nationis german...* ... *bus adversus curiam* ... *vulgaribus liberatis;* ... 17... — *Collectio celeberrimor...* *de Jatis, methodo,* ... *blici;* ibid., 1739, in-4° ; — *Ju...* *bel, de Jure Venandi,* de ... *rum jures et universi* ... *per veterum germaniæ leges* ... *stædt*, 1740, in-4° ; — *Disputatio* ... *derum inter Austriam et Polo...* 1748, in-4° ; — *Disputatio de nex...* *gustam domum Austriac...* ... *gnum;* 1762, in-4° ; — *E*...

erialis; ibid., 1751; — *M. Lipenii Bi-a realis juridica, aucta et locuple-* id., 1757, 2 vol. in-fol.; — *G. Beyeri Auctorum juridicorum continuatio*; '59, in-8°; — *Beytræge zur Historie hsischen Lande* (Documents pour servir ire des pays de Saxe); Altenbourg, 54, in-8°; — *Neue Beitræge zu den hten des Hauses Sachsen* (Nouveaux nts pour servir aux histoires de la Maiaxe); Altenbourg, 1767, in-8°; — *Mas-s publicum*; ibid., 1769, in-8°.

, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.*

CKE (*Jean-Valentin*), philologue russe, um, le 31 mars 1792, mort le 6 octobre eut une première et excellente instrucnée par son père. En 1810 il alla contiétudes à l'université de Kiel, où il apprortout les écrivains classiques. En 1816, il né docteur en philosophie; puis il devint ir universitaire (*Privat-Docent*), mais d'abord le succès que méritait son éruuelque temps après il passa à Flensbourg té de sous-recteur de l'école supérieure *tenschule*). En 1821, déjà connu par écrits, il se rendit à Dorpat avec le professeur de philosophie, de littérature édagogie. Bientôt après il fut nommé r aulique. En 1822, déjà directeur du e philologique, il fit partie de la comchargée de l'inspection des écoles dans inces orientales de la Russie. Une mort ree arrêta dans ses travaux critiques et ques ce savant, qui s'était surtout pror modèle le célèbre Bentley. On a de *linus, seu quæstionis de origine car-'egiaci tractatio critica*; Altona, 1816, — *Examen criticum D. Junii Juve-æ*; Altona, 1820; — *Kritische Conjec-Horat. Satyr.* 1, 10, 1-8 (Conjecture sur la Satire 1, 10, 1-8 d'Horace), dans genstern, *Symb. crit. in quædam loca et Horatii*; Dorpat, 1821, p. 11, p. V; *'ita D. Junii Juvenalis Quæstio al-* id., 1827. On trouve dans le *Neues Ar-r Philologie und Pædagogik* (Nourchives de Philologie et de Pédagogie) de, deux poëmes de Francke, l'un en la mort de l'empereur Alexandre, l'autre adressé à l'empereur Nicolas.

Gel. Teutschl. — *Neuer Nekrolog der Teutsi-*nnée, t. II. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

CKE. *Voy.* FRANKE.

CKENBERG (*Abraham* DE), alchimiste, né à Ludwigsdorff, le 24 juin 1593, s la même localité, le 25 juin 1652. Il gé dans de longues et violentes polévec le clergé sur les questions de la ion et de l'Eucharistie qu'il rejetait, se retirer à Dantzig, il y fut accueilli et par le mathématicien Hevelius. Il entre correspondances avec plusieurs savants de son époque. Dans ses dernières années, il retourna à Ludwigsdorff. Franckenberg s'occupa beaucoup d'alchimie. On a de lui : *Via veterum Sapientum*; — *Sphæra mystica*; — *Trias mystica, seu speculum apocalypticum*; — *Gemma magica, von dem Orte der Seelen nach dem Tode* (Du lieu où seront les âmes après la mort), publié sous le nom de *François Montanus*; — *Notæ mysticæ et mnemonicæ ad Bechinas olam, seu examen mundi R. Jedaja Lappenini*; — *Raphael, oder Erz-Engel*, etc. (Raphaël, ou l'Archange); — *Chronometria.*

Arnold, *Historie der Kœnigsberg. Univ.*

FRANCKENBERG (DE). *Voyez* FRANCK (*Bernard*).

FRANCKENSTEIN (*Chrétien-Frédéric*), polygraphe allemand, né à Leipzig, le 20 août 1621, mort en 1679. Il fit ses études, devint maître ès arts, co-recteur de l'école Nicolas, enfin prédicateur dans sa ville natale. Plus tard il fut nommé assesseur à la faculté de philosophie, professeur de langue latine et d'histoire, décemvir de l'académie, enfin doyen de collége. Ses principaux ouvrages ou dissertations sont : *De Religione Romanorum*; — *De Terræ Motu, ad Gellii lib.* 11, *cap.* 28; — *De Republica populari*; — *De Consule romano*; — *De Ærario populi romani*; dans le *Syntagma variarum dissertationum rariorum*; — *Epistolæ III de nuptiis parisiensibus.*

Hagen, *Memor. philosoph.*

FRANCKENSTEIN (*Chrétien-Godefroi*), fils du précédent, publiciste allemand, né à Leipzig, en 1661, mort le 26 août 1717. Il étudia à Leipzig et à Giessen, voyagea en France, où il travailla au catalogue de la Bibliothèque royale pour les historiens allemands; puis il visita l'Angleterre et la Suisse. En 1684 il devint docteur en droit à Bâle, et à son retour à Leipzig il fit des cours de droit historique, naturel, public et civil. En 1694 il fut nommé assesseur au tribunal des échevins; en 1696 il obtint le titre d'avocat ordinaire du tribunal supérieur, et celui d'avocat du consistoire en 1707. Ses principaux ouvrages sont : *Einleitung zur Roemischen und deutschen Historie* (Introduction à l'histoire romaine et allemande), augmentée par Olearius; — *Geschichte des deutschen Reichs* (Histoire de l'empire germanique); — *Historie derer vornehmsten europaischen Reiche und Staaten des* 16 *und* 17ten *seculi* (Histoire des principaux États européens des seizième et dix-septième siècles), publiée par son fils, avec des remarques; — *Dissertatio de Marco Livio Druso*; — *De Pœnarum subjecto.*

Adelung, Sup. à Jocher, *Allg.-Geth. Lex.*

FRANCKENSTEIN (*Jacques-Auguste*), fils du précédent, jurisconsulte allemand, né à Leipzig, le 27 décembre 1689, mort le 10 mai 1733. Il étudia et fut reçu maître ès arts à Leipzig. En 1721 il obtint une chaire de profes-

seur de droit de la nature et des gens. En 1722 il devint conseiller de cour à Zerbst, et deux ans plus tard il se rendit à Leipzig, où il continua de se livrer à l'enseignement. En 1729 il obtint du roi Auguste une pension annuelle. Ses principaux ouvrages sont : *De Collatione Bonorum generali; — De Juribus Judæorum singularibus in Germania; — De Prærogativis Domus Austriacæ; — De Prosopolipsia in jure licita; — De Rigore Pœnarum militarium per æquitatem temperando; — Das historische Theatrum von Portugall, Engelland und der Schweitz* (Le Théâtre historique du Portugal, de l'Angleterre et de la Suisse); Halberstadt, 1723-25.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

FRANCKENSTEIN (*Michel-Adam* FRANCKE), polygraphe bohémien, né à Prague, en 1675, mort dans la même ville, en 1728. Après avoir fait partie de la Compagnie de Jésus pendant treize ans, il se maria, et s'occupa d'antiquités, de poésie, d'histoire et de l'art d'écrire en latin. Il fit aussi des recherches sur l'histoire de son pays. On a de lui : *Syntagma genealogicum de Ortu et progressu Comitum et baronum Woracziczkiorum de Pabienicz; — Sphinx in familiam baronis de Wunschwitz.*

Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

FRANCKENSTEIN (DE). *Voy.* FRANCK.

FRANCKLIN *Voy.* FRANKLIN.

FRANCO (*Battista*), dit *le Semolei*, peintre et graveur italien, né à Venise, vers 1498, mort en 1561. Aucun auteur ne nous apprend quel fut son premier maître; arrivé à Rome à l'âge de vingt ans, il se passionna pour le genre de Michel-Ange, et par une étude assidue de ses œuvres, tant à Rome qu'à Florence, il acquit un style entièrement différent de celui de l'école vénitienne, et qui ne permet pas de lui marquer sa place ailleurs que parmi les maîtres florentins. Faisant du dessin sa plus importante et continuelle étude, il ne cessa de reproduire par le crayon les peintures et les sculptures du Buonarotti; cet exercice si utile, et trop souvent négligé, eut cependant sur son talent une influence fâcheuse; à force de dessiner des statues, il acquit une sécheresse dont il ne put jamais se défaire; et, ne s'étant décidé à prendre le pinceau qu'à l'âge de trente-huit ans, il se forma trop tard à la pratique de la peinture pour arriver à la perfection qu'il eût peut-être pu atteindre s'il eût fait marcher de front l'étude du dessin et celle de la couleur. Le manque d'imagination l'empêcha sans doute aussi d'arriver à une célébrité à laquelle semblaient l'appeler ses talents réels de dessinateur et d'anatomiste.

Ce ne fut qu'en 1536, pour l'entrée de Charles-Quint à Rome, qu'il débuta en peignant sur la porte Capène *Romulus déposant une couronne et une tiare sur les écussons de l'empereur et du pape Paul III*, les *Triomphes des deux Scipions*, [illegible] *tempête sous les murs* [illegible] *accourant au secours de* [illegible] miers essais le firent appeler à [illegible] Raphael de Montelupo p[illegible] données pour l'arrivée d[illegible] le mariage du duc Alexandr[illegible] d'Autriche. Plus tard, sur la reco[illegible] de Vasari, Franco fut attaché au [illegible] [illegible]d-duc Cosme Ier.

[illegible]

Parmi ses [illegible] l'église de La [illegible]erva, [illegible] *cension.* [illegible] à Urb[illegible] tion du [illegible] la cathé[illegible] belle composition, [illegible] loris est terne et l'as[illegible] Le duc d'Urbin lui [illegible] plus appropriés à s[illegible] [illegible] de f[illegible] un [illegible] nombre d[illegible] aux [illegible] qui jusqu[illegible] s'ét[illegible] les estampes grav[illegible] tres grands maîtres. L[illegible] marquables du Semolei [illegible] *Montemurlo* à la [illegible] et trois allégories, [illegible] et *Les Fruits du Trav*[illegible] grande salle de l'ancien[illegible] nise. Les tableaux du [illegible] dans les galeries du re[illegible] de Berlin possède seul [illegible] *port*[illegible] *Giacomo Tatti.* En revanche, [illegible] une innombrable quantité de [illegible] voit cinq à la plume au musée [illegible] présentant la *Prédication de sain*[illegible] *Baptiste*, une *Assemblée de* [illegible] *Triomphateur sur son char;* [illegible] *entouré d'anges* et des *Vigil*[illegible] Les trois premiers de ces [illegible] par le comte de Caylus.

Franco fut un des plus [illegible] son temps, [illegible] on croit [illegible] du fameux [illegible] égal succè[illegible] sari, renon[illegible] à [illegible] veurs qui l'avaient précédé. [illegible] nombreux; les principales pièce[illegible] *de Psyché* d'après les fresques de [illegible] au palais du T à Mantoue, plu[illegible] mythologiques des traits de l'Anc[illegible] Nouveau Testament, *deux léo*[illegible] *lions et un griffon* d'après l'[illegible] *tion faite à l'Église* [illegible] d'après Raphael; [illegible] composition [illegible] *luge univers*[illegible].

Franco fut le premier [illegible]

t pas un de ses moindres titres de gloire.

E. Breton.

tti, Della Pittura Veneziana. — Vasari, Vite. nucci, Notizie. — Orlandi, Abbecedario. — Ti- Dizionario — Lanzi, Storia della Pittura. — Otto Giorni in Venezia. — Pistolesi, Descri- i Roma.

NCO (*Niccolò*), poëte italien, né à Béné- n 1505 (1), pendu à Rome, en 1569. Sa vie connue. Sa correspondance nous le mon- tre les années 1531 et 1536, tantôt à Béné- antôt à Rome et à Naples, implorant les ts des princes et des riches, et rarement x dans ses demandes. Il s'essaya à la sa- des sonnets injurieux contre l'abbé Anisio, apolitain. Il quitta Naples pour se rendre se, où il arriva vers le mois de juin 1536. lia d'amitié avec l'Arétin. Celui-ci, très- it, trouva un précieux auxiliaire dans , qui savait bien le grec et le latin. L'union leux personnages, qui avaient les mêmes t les mêmes talents, ne pouvait être de durée. En 1539 ils se brouillèrent, à des *Pistole volgari* de Franco, dont la e, *All' Invidia*, semblait dirigée contre l'A- Ce poëte y répondit avec violence, re- à Franco d'avoir été palefrenier à Naples, volé des sonnets à Vittoria Colonna, etc., t de telles menaces que l'auteur des *Pis- lgari*, ne se croyant pas en sûreté à Ve- uitta cette ville avec l'intention de se en France; mais en passant par Casal, Montferrat, il y fut retenu par le bon ac- Sigismond Fanzino, gouverneur de cette e. L'Arétin l'y poursuivit de ses invec- t Franco, libre enfin de se venger, publia son ennemi un grand nombre de sonnets, rurent avec son commentaire italien sur *pea*, attribuée à Virgile. La première édi- de 1541, la deuxième de 1546. Dans une e édition, très-augmentée, on trouve d'a- 7 sonnets contre l'Arétin, puis un *Capi- itulé* : *Il Testamento del Delicato*; vient la *Priapea*, qui contient environ 200 , dont beaucoup sont dirigés contre le Arétin. Ce livre est, au jugement de Tiras- un des plus licencieux ouvrages qui aient paru. La plus grossière obscénité, la mé- la plus effrontée, le plus hardi mépris des , des pontifes romains, des Pères du con- Trente, tels sont les ornements de cette blâmable. Franco dirige particulièrement nt satirique contre les princes qui avaient ment récompensé son mortel ennemi Aré- ui l'avaient dédaigné lui-même, et à la fin ouvrage il leur adresse une lettre qui com- ainsi : « Aux infâmes princes de son infâme siècle, Nic. Franco de Bénévent. Princes, je vous ai parlé en vers, et maintenant je vous parle en prose. Vous pourrez connaître quelle part vous avez à tant d'infamies, si vous n'êtes aussi aveugles dans votre lecture que dans vos pré- sents. » On ne sait pourquoi Franco quitta son asile de Casal pour aller tenir une école à Man- toue, et pourquoi il se rendit ensuite à Rome; mais on le trouve dans cette ville sous le pon- tificat de Paul IV. Il eut l'imprudence d'y publier ses commentaires latins sur la *Priapea*, lesquels furent brûlés par l'ordre du pontife. Une pro- tection puissante et la mort de Paul IV sauvè- rent Franco d'un châtiment plus rigoureux. La même protection (celle du cardinal Morone) préserva le poëte sous le pontificat de Pie IV; mais Pie V, que Franco avait eu le tort d'offenser par une épigramme latine, punit le satirique en le faisant pendre. Tous les biographes italiens s'accordent sur le caractère intraitable de Niccolo et sur l'infamie de ses ouvrages; mais leurs ju- gements ne sont pas exempts de partialité. L'*Année littéraire*, dans un curieux article, es- saya de justifier Franco des torts qu'on lui im- pute. Nous citerons un passage de cette réha- bilitation : « Le crime de Franco fut celui d'une âme altière que tourmente le spec- tacle du vice heureux, qui ne sait point dévorer les injures, et les repousse par des vérités dures et hardies. Placez Niccolo dans un autre siècle et dans un autre gouvernement, il ne sera qu'un écrivain libre et courageux. Les Romains et les Athéniens l'auraient applaudi, comme ils applau- dissaient Aristophane; on le louerait aujour- d'hui de s'être armé du fouet de la satire contre les méchants et les sots. Mais il ne sentit pas que la différence des temps et des mœurs cor- rompt assez souvent le jugement de la postérité et toujours celui des contemporains. Chez une nation frivole et abâtardie, au milieu d'une foule de monsignors plus vains de leur noblesse que les Scipions n'étaient enorgueillis de leurs ex- ploits, il osa faire entendre une voix républicaine. Son génie, plus fort que les lois et l'opinion do- minante, combattit des abus, flétrit des vices qu'elles avaient respectés et anoblis. L'ardeur de se montrer, et je ne sais quelle audace natu- relle lui fit illusion. Telle fut la source de ses malheurs, de ses fautes et de sa déplorable ré- putation. » On a de Niccolò Franco : *Tempio d'amore*; Venise, 1536, in-4°, petit poëme en 33 octaves; — *Le Pistole volgari*; Venise, 1538, 1541, in-8°; — *Il Petrarchista, nel quale si scuoprono nuovi secreti sopra il Petrarcha, e si danno a leggere molte lettere che il me- desimo Petrarcha in lingua toscana scrisse a diverse persone*; Venise, 1539, 1541, 1543, in-8°; — *Dialogo dove si ragiona delle Bellezze*; Ca- sal, 1542; — *Dialoghi piacevoli*; Venise, 1542, in-8°; — la *Priapea*; Turin (Casal), 1541, in-8°; ibid., 1546, in-8°, réimprimée avec des *Rime* dirigées ainsi que la *Priapea* contre l'A-

(1) ns l'édition du *Dialogo delle Bellezze*, publié à 1542, on trouve le portrait de Franco avec ces t. ann. *XXVII*, ce qui ferait naître ce poëte en is Tiraboschi conteste par de bonnes raisons ude de cette date, et croit qu'il faut lire *Æt. XXVII*, et fixe d'après cette conjecture la nais- Franco à l'année 1505.

rétin. Cette édition est intitulée : *Delle rime de M. Niccolò Franco contro Pietro Aretino e della Priapea del medesimo, terza edizione, colla giunta di molti sonetti nuovi*, etc., *con grazia e privilegio Pasquillico*; 1548, in-8°. Ces trois éditions sont très-rares. La *Priapea* a été réimprimée avec le *Vendemiatore* du Tansillo; Paris, 1790, in-8° (sous la fausse indication : *A Pe-King, regnante Kien-Long, nel XVIII secolo*); — *La Philena*, roman en douze livres, très-long et fort ennuyeux; — *Dialoghi maritimi del Bottazzo, ed alcune rime maritime de M. Niccolò Franco*; Mantoue, 1547, in-8°. Franco avait traduit l'*Iliade* d'Homère. Sa traduction, restée inédite, a été conservée en manuscrit dans la bibliothèque Albani à Rome.

Apostolo Zeno, *Note al Fontanini*, t. I, p. 219. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, p. III, p. 10. — G. Maffei, *Storia della Letteratura Ital.*, t. I, p. 366 de l'édit. de Florence, 1853. — *Année littéraire*, 1778, n° VII.

* **FRANCO** ou **FRANCHI** (*Giuseppe*), peintre de l'école romaine, florissait en 1587, et mourut sous le pontificat d'Urbain VIII, vers 1630. Il fut surnommé *de' Monti*, sans doute à cause du quartier qu'il habitait à Rome, et aussi *delle Lodole* (des Alouettes), parce qu'il se plaisait à placer quelqu'un de ces oiseaux dans presque toutes ses compositions. Il fut employé par Sixte-Quint à la décoration du Vatican. Il travailla aussi à Milan pendant plusieurs années. E. B—N.

Baglione, *Vite de' Pittori*, etc., *del 1572 in fino al 1642*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

FRANCO (*Véronique*), femme poëte italienne, née à Venise, en 1554, morte vers 1595. Elle mena d'abord une vie dissipée, et se fit une grande réputation par sa beauté, ses galanteries et ses poésies. Voici en quels termes il est parlé d'elle dans le journal de voyage de Montaigne : « Le lundy 6 de novembre, la signora Veronica Franca, janti fame venetiane, envoya vers lui pour lui présenter un petit livre de lettres qu'elle a composé : il fit donner deux escus audict home. » Véronique Franco, jeune encore, renonça au monde, et fonda, sous le nom de Sainte-Marie-de-Secours, un hospice pour les jeunes filles abandonnées. Quadrio cite de Véronique Franco les trois recueils suivants, sans en indiquer la date : *Terze Rime*, in-4°; — *Lettere familiari a diversi*; — *Rime di diversi eccellentissimi sulla morte dell' illustr. signor Ettore Martinengo*.

Quadrio, *Della Storia e della Ragione d'ogni Poesia*, 7 tom. in-4°. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. III, pag. 54. — Agostini, *Scrittori veneziani*.

FRANCO (*Pierre*), chirurgien français, né à Turriers, près de Sisteron, en Provence, vivait au seizième siècle. Il quitta la France pour aller successivement pratiquer et enseigner la médecine à Berne, à Fribourg et à Lausanne. Il est connu pour avoir inventé ou du moins décrit le premier la taille sous-pubienne. On a de lui : *Traité contenant une des [illegible] de la chirurgie, laquelle [illegible] herniaires exercent*; L' [illegible] *Traité des Hernies*, c [illegible] *claration de toutes leurs* [illegible] *excellentes parties de la chirurgie, de la pierre, des cataractes des yeux* [illegible] *maladies, avec leurs causes, signes*, [illegible] *anatomie des parties affectées et leur guérison*; Lyon, 1561, in-8°.

Éloy, *Dict. hist. de la Medecine*. — *Biogr.* [illegible]

FRANCO (*François*), médecin e[illegible] Xativa (royaume de Valence), vivait [illegible] siècle. Il fut d'abord professeur a [illegible] d'Alcala, devint ensuite méd[illegible] [illegible] tugal Jean III, et finit par oc[illegible] [illegible] médecine à l'université de Séville. On [illegible] *Libro de enfermedades contagiosas* [illegible] *preservacion de ellas; de la nieve y* [illegible] *de ella*; Séville, 1569, in-4°.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca* [illegible]

* **FRANCO** (*Antonio-F*[illegible]), [illegible] portugais, né dans les îles Açores [illegible] mencement du dix-septième siècle [illegible] de l'église de Alagoa, et on lui d[illegible] épouvantable phénomène qui faillit [illegible] île natale, le 2 septembre 1630. Il a [illegible] témoin oculaire : *Relação do lastimoso* [illegible] *rendo caso que aconteceo na* [illegible] *S. Miguel, em secunda feira de* [illegible] 1630, in-fol.; feuille détachée. [illegible] cueillie pour l'histoire de la [illegible] cette circonstance mémora[illegible] [illegible] sous-marine lança sur l'île S. [illegible] d'une incroyable grosseur à [illegible] coudées. F[illegible]

César de Figanière, *Bibliographia historica* [illegible]

FRANCO BARRETO (*João*), poète [illegible] torien portugais, né à Lisbonne, en 16[illegible] après 1669. Il eut pour maître Francisco [illegible] cedo. En 1624 il s'embarqua pour le B[illegible] il prit une part active dans la guerre [illegible] Hollande; après s'être battu courag[illegible] pour l'indépendance de Bahia, il revint [illegible] tugal, se maria, et se trouvant encore a[illegible] pour s'asseoir sur les bancs de l'école, il [illegible] Coimbre, durant quatre ans, le droit [illegible] tique. L'avénement de Jean IV [illegible] de nouveau son pays; il fut chois[illegible], Francisco de Mello, dont il avait été [illegible] l'accompagner en qualité de secrétaire [illegible] sade, lorsqu'il dut se rendre à Paris af[illegible] titier solennellement à Louis XIII l'av[illegible] au trône de la maison de Bragance. A [illegible] que Franco Barreto était déjà marié, [illegible] qu'il revint à Lisbonne il se trouva veuf av[illegible] enfants. Sa fille mourut f[illegible] jeune, [illegible] vint religieux, et il entra [illegible] les o[illegible] décidé à se vouer exclusiv[illegible] à [illegible] travaux littéraires. Tout en [illegible] tituer de nouveau, et il fallait [illegible] qu'à l'amour de la langue matern[illegible]

oubli par tant d'écrivains; ce fut, n'en doutons pas, dans ce but qu'il prépara de longue main son *Énéide portugaise*.

Franco Barreto est mis au rang des auteurs classiques; mais c'est surtout sa traduction de Virgile qui lui vaut aujourd'hui une certaine renommée. Le livre de Franco Barreto a paru sous le titre d'*Eneida portugueza*, 1re partie; Lisbonne, 1664, in-12; 2e partie, ibid.; 1670, in-12; c'est un travail encore fort recherché. Cet écrivain a beaucoup écrit, et l'on met au nombre de ses productions les plus curieuses son voyage en France; il est intitulé : *Relação da viagem que a França fizerão Francisco de Mello, Monteiro, mór do Reyno, e o doutor Antonio Coelho de Carvalho, indo por embaxaidores extraordinarios del rey D. João IV, de gloriosa memoria, a el rey de Francia Luiz XIII, cognominado o Justo, anno* 1641; Lisbonne, 1642, in-12. Il y promet un travail sur les officiers de la maison royale de France, qu'il n'a pas donné; mais en revanche il fit imprimer un autre ouvrage, qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire de France : *Cathalogo dos christianissimos Reys de Francia e das Raynhas suas esposas prozapia annos de sua vida, de seu reynado e onde estão enterrados*; Lisbonne, 1642, in-4°.

L'un des livres dus à cet écrivain qui ont le plus de valeur aujourd'hui, et dont l'Académie portugaise invoque le témoignage, est intitulé : *Orthographia da Lingua Portugueza*; Lisbonne, 1670, in-4°. On joint aussi à plusieurs éditions des Lusiades : *Index de todos os nomes proprios que estão no poema de Luiz de Camoens*; Lisbonne, 1669, in-4°. Ce fut lui qui donna cette édition, et son travail est excellent. Il traduisit aussi, de l'espagnol en portugais, *Flos sanctorum, historia das vidas e obras insignes dos santos pelo reverendo padre Pedro de Ribadeneira, da Companhia de Jesus, e de outros authores*; Lisbonne, 1674, in-fol. Parmi ses poésies, on recherche encore *Cyparisso, fabula mythologica*; Lisbonne, 1631, in-4°. Dans cet ouvrage peu connu en France, le poète élégant et surtout correct commence à se révéler. On comprend qu'un rang honorable parmi les écrivains classiques pourra lui être assigné un jour dans le vaste dictionnaire où le Portugal a réuni, comme l'Italie, ses *Testi di Lingua*. Franco Barreto a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits, parmi lesquels le plus important serait sa *Bibliotheca Portugueza*, entreprise pendant qu'il occupait son canonicat, à la sollicitation de Severim de Faria; il était prêt pour l'impression, et Barbosa confesse qu'il lui a été utile. On conservait dans la bibliothèque du duc de Lafões : *Historia dos Cardeaes Portuguezes* et l'*Historia ecclesiastica da cidade de Evora*. Enfin, l'histoire du Brésil tirerait de grands avantages de la découverte du traité suivant : *Relação da viagem que a Armada de Portugal fiz a Bahia de Todos os Santos, e da restauração da cidade de S. Salvador, occupada das armas Olandezas, escrita anno de* 1642. Cet ouvrage précieux, puisqu'il a été donné par un témoin oculaire, a dû être composé en France, à l'époque où Franco Barreto y suivit l'ambassadeur. Barbosa renferme encore plusieurs autres documents bibliographiques, qu'il serait trop long d'énumérer : Il est malheureusement fort probable que ces manuscrits ont péri à la suite des incendies qui succédèrent au tremblement de terre de 1755.

Ferdinand Denis.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — Costa e Sylva, *Ensaio biographico-critico*. — Sylvestre Ribeiro, *Resenha de uma historia litteraria*.

FRANCO (Le P. *Antonio*), grammairien et théologien portugais, né à Montalvam, mort à Evora, le 3 mai 1732. Il était jésuite, et il peut être considéré comme le Lhomond des Portugais. Il a donné un *Promptuario da Syntaxe*, Evora, 1699, 1716, Lisbonne, 1704, in-8°, à l'usage des étudiants, fort répandu dans la Péninsule. On a en outre de ce père : *Imagem de Collegio Apostolico*; Lisbonne, 1709, in-16 : — *Imagem da virtude em o noviciado da Companhia de Jesus do real collegio de Espiritu-Santo d'Evora, do reino de Portugal, na qual se contem a fundação desta santa casa, vida de seu fundador, e mais servos de Deus que nella ou foram mestres ou discipulos*; Lisbonne, 1714, in-fol.; — *Imagem da virtude em o noviciado da Companhia de Jesus na corte de Lisboa, em que se contem a fundação da casa e os religiosos de virtude que em Lisboa foram noviços*; Coimbre, 1717, in-fol.; — *Imagem da virtude em o noviciado da Companhia de Jesus no real collegio de Jesus de Coimbra em Portugal; na qual se contem as vidas e santas mortes de muitos homems de grande virtude que na quella santa se criaram*; Evora, 1719, 2 vol. in-fol. Ces trois ouvrages, presque introuvables en France, sont d'une grande utilité pour écrire l'histoire de l'ordre; — *Annus gloriosus Societatis Jesu*; Vienne (Autriche), 1720, in-4°; — *Indiculo universal*; Evora, 1716, in-8°; — *Contramina grammatical*; Evora, 1731, in-8°; — *Novena da V. e M. Santa Barbara* (sous le nom de *Francisco da Costa, Eborense*); Evora, 1725, in-12; — Il a laissé en manuscrit : *Imagem do primeiro e segundo seculo da Companhia de Jesus em Portugal*; 3 vol. in-fol. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — César de Figanière, *Bibliographia*. — *Summario da Bibliotheca Lusitana*.

FRANCO. *Voy.* Francon.

FRANCOEUR (*François*), surintendant de la musique du roi Louis XV, né le 28 septembre 1698, à Paris, mort dans la même ville, le 6 août 1787. Il entra fort jeune en qualité de violoniste à l'orchestre de l'Opéra, et fut ensuite admis dans la musique de la chambre

du roi. Après vingt ans de service comme musicien ordinaire, il acheta l'une des charges des *vingt-quatre violons du roi*, et fut nommé compositeur de la chambre. Francœur s'était lié d'une étroite amitié avec Rebel, qu'il avait connu à l'orchestre de l'Opéra ; cette intimité entre les deux artistes ne se démentit jamais pendant le cours de leur longue carrière ; on les retrouve toujours ensemble dans leurs entreprises comme dans leurs travaux. En 1736 ils furent nommés inspecteurs de l'Académie royale de Musique, et en 1751 on leur confia la direction de ce théâtre, qu'ils abandonnèrent en 1767. A partir de cette époque, Francœur, qui en 1760 avait succédé à Blamont dans les fonctions de surintendant de la musique du roi, résigna toutes ses places, et passa le reste de ses jours dans le repos. Il mourut âgé de quatre-vingt-neuf ans. Francœur a donné à l'Opéra, en collaboration avec Rebel : *Pyrame et Thisbé* (1726); — *Tarsis et Zélie* (1728);— *Scanderbeg* (1735); — *Le Ballet de la Paix* (1738); — *Les Augustales*, prologue de Montcrif (1744); — *Zélindor* (1744); — *Ismène* (1747); — *Les Génies tutélaires* (1757); — *Le Prince de Noizy* (1760). — On connaît aussi de ce compositeur deux livres de *Sonates pour le violon ;* ces sonates, qu'il publia dans sa jeunesse, sont les seules de ses productions auxquelles Rebel n'ait pas coopéré.

Dieudonné Denne-Baron.

De La Borde, *Essai sur la Musique*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

FRANCŒUR (*Louis-Joseph*), musicien compositeur français, neveu du précédent, né à Paris, le 8 octobre 1738, et mort dans cette ville, le 10 mars 1804. A l'âge de sept ans il perdit son père ; son oncle, qui n'avait pas d'enfants, prit soin de son éducation. Admis aux pages de la musique du roi, Francœur en sortit à quatorze ans, pour entrer comme violoniste à l'Opéra, et devint ensuite chef d'orchestre, en remplacement de Berton, lorsque celui-ci, en 1767, prit la direction du théâtre. En 1776 il obtint le titre de maître de musique de la chambre du roi ; plus tard il en fut le surintendant. En 1792 il eut l'entreprise de l'Opéra, conjointement avec Cellerier, et fit avec son associé le *Règlement pour l'Académie royale de Musique*, qui demeura en vigueur jusqu'au nouveau règlement de 1800. Dénoncé comme suspect pendant la révolution, il fut mis en prison, et n'en sortit qu'après le 9 thermidor, pour reprendre bientôt la direction de l'Opéra, avec Deneslе. Tous deux ne jouirent pas longtemps de leur privilége, qui fut accordé à Devisme et à Bonnet de Treiches. Dès lors Francœur, retiré des affaires et libre de toute occupation, vécut auprès de son fils, géomètre distingué, qui lui fit obtenir, par le crédit de Jérôme Bonaparte, une pension comme ancien directeur de l'Opéra. On rapporte sur cet artiste l'anecdote suivante : Dans un âge déjà avancé, Francœur rencontra un jour une jeune femme qui descendait de v[illegible] re et dont s'accrochant, laissa v[illegible] une jambe [illegible] remarquable ; il n'en [illegible] pas plus [illegible] flammer l'imagination [illegible] jours après devint l[illegible] compositeur a donné [illegible] éra [illegible] *dor*, un acte (1766), et a r[illegible] par[illegible] musique de l'opéra d'*Ajax*, pour la rep[illegible] cet ouvrage en 1770. Il a laissé en m[illegible] plusieurs opéras et de la musique d'[illegible] grande partie de ces manuscrits a é[illegible] par la bibliothèque du Conservatoire d[illegible] On connaît en outre de Francœur un [illegible] d'instrumentation, publié en 1772, sous [illegible] de : *Diapason général de tous les i[illegible] à vent, avec des observations sur [illegible] d'eux*. Ce traité est une des meilleures p[illegible] tions de Francœur. Dieudonné Denne-[illegible]

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — [illegible] *ments inédits*.

FRANCŒUR (*Louis-Benjamin*), g[illegible] français, fils du précédent, né à Paris, [illegible] août 1773, mort dans la même ville, le [illegible] cembre 1849. Il ne fut pas d'abord [illegible] à la carrière de savant, et ses premières [illegible] mathématiques furent assez [illegible] : [illegible] 1795, déjà marié, et voulan[illegible] se [illegible] la réquisition, il se prépara à l'Éc[illegible] nique, qui venait d'être fondée. Il fu[illegible] admi[illegible] les premiers rangs. Au sortir de l'École, i[illegible] des leçons particulières. En 1798 il fut [illegible] répétiteur à l'École Polytechnique. L[illegible] cette place en 1[illegible] pour occuper celle d'[illegible] nateur des [illegible] à l'École : en même [illegible] il e[illegible] [illegible] nes à l'école [illegible] [illegible] e suivante [illegible] [illegible] gr[illegible], dans la même école, [illegible] Charlemagne. Enfin, en 1809 [illegible] comme professeur d'algèbre [illegible] création de la Faculté des Sci[illegible] son cours d'algèbre des [illegible] et sur le calcul des proba[illegible] de 1815 exercèrent une [illegible] la carrière de Francœur. [illegible] royalistes, et convaincu [illegible] Carnot, alors proscrit, il [illegible] minateur ; les chaires de [illegible] rieures furent supprimées [illegible] sorte qu'il resta seulement p[illegible] bonne. Il prit une [illegible] active [illegible] Société d'Enc[illegible] Société d'Encou[illegible] nale. En même temps il [illegible] bre d'excellents ouvrages [illegible] ment des sciences, et unis[illegible] grande clarté dans l'exp[illegible] gnaler par aucune grande [illegible] rendit aux sciences d'[illegible] rare talent à expliquer [illegible] tres savants et par son [illegible]

entra à l'Académie des Sciences en 1842. Il était membre de plusieurs sociétés savantes de l'Europe. On a de lui : *Traité de Mécanique élémentaire et théorique*; Paris, 1800, in-8°.; — *Flore parisienne*; Paris, 1801, in-18; — *Cours complet de Mathématiques pures*; Paris, 1809, 2 vol. in-8°; — *Éléments de Statique*; Paris, 1810, in-8°; — *Uranographie, ou traité élémentaire d'astronomie*; Paris, 1812, in-8°; — *Le Dessin linéaire d'après la méthode d'enseignement mutuel*; Paris, 1819, in-8°; — *Goniométrie, ou l'art de tracer sur le papier des angles dont la graduation est connue et d'évaluer le nombre de degrés d'un angle déjà tracé, accompagné d'une table des cordes de 1 à 10,000*; Paris, 1820, in-8°; — *Notice sur la ville d'Aix en Savoie et sur ses eaux thermales*; Paris, 1825, in-8°; — *Astronomie pratique*; Paris, 1830, in-8°; — *Éléments de Technologie, ou description des procédés des arts et de l'économie domestique pour préparer, façonner et finir les objets à l'usage de l'homme*; Paris, 1833, in-8°; — *Abrégé du grand Dictionnaire de Technologie, ou nouveau dictionnaire des arts et métiers*, en collaboration avec MM. Robiquet, Payen, Pelouze; Paris, 1833-1836, 6 vol. in-8°; — *Géodésie, ou traité de la figure de la Terre*; Paris, 1835, in-8°; — *Notice sur Plombières et ses eaux thermales*; Paris, 1839, in-18; — *Mémoire sur l'Aréométrie, et en particulier sur l'aréomètre centigrade*; Paris, 1842, in-4°; — *Théorie du Calendrier et collection de tous les calendriers des années passées et futures*; Paris, 1842, in-18; — *Traité d'Arithmétique appliquée à la banque, au commerce, à l'industrie*; Paris, 1845, in-8°. Francœur a travaillé au *Dictionnaire du Commerce et des Marchandises*, à la *Revue encyclopédique*, à l'*Encyclopédie moderne*; il fut un des principaux collaborateurs du *Dictionnaire de Technologie*. Il lut à la Société d'Encouragement plus de trois cents rapports, dont une grande partie a été imprimée dans les *Bulletins* de cette société.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. univ. et port. des Contemp.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du Jour*, t. III. — Francœur fils, *Notice sur la vie et les ouvrages de L.-B. Francœur*; Paris, 1853. — Quérard, *France littér.* — Ch. Louandre et Bourquelot, *Littér. franç. contemp.*

FRANÇOIS, *Franciscus*, nom commun à un grand nombre de personnages historiques, classés dans l'ordre suivant : les saints sont placés en tête, puis viennent les souverains, par ordre alphabétique de pays sur lesquels ils ont régné.

FRANÇOIS D'ASSISE (Saint), fondateur de l'ordre des Franciscains, naquit en 1182, d'un commerçant très-riche, du nom de Bernardone Mariconi, et mourut en 1226. Par suite de la prédiction d'un pèlerin qui eut une communication avec sa mère, François reçut le jour dans une étable. Les premières années de la jeunesse de ce moine ne pouvaient faire supposer sa vocation. Il assistait à toutes les parties de plaisir de ses amis; il les dirigeait même. Ses dépenses étaient considérables; il se montrait magnifique en tout ce qu'il faisait, et s'attirait ainsi de durs reproches de la part de son père, qui était fort avare. Les habitants d'Assise le surnommèrent *la Fleur de la jeunesse*. Dans une attaque contre Pérouse, ville rivale d'Assise, il fut fait prisonnier, et resta un an captif. Charitable à un degré rare, la vue des pauvres fit toujours sur lui une impression très-vive, et il ne manquait jamais de soulager ceux qu'il rencontrait. Cette disposition naturelle, développée et sanctifiée par la grâce, lui ouvrit la voie qu'il devait suivre. En 1206, à l'âge de vingt-quatre ans, il renonça publiquement, et malgré l'opposition obstinée et les violences même de son père, à tous les biens de ce monde. Ici commence son vœu de pauvreté. Dès ce moment il prend le costume d'ermite, et se retire dans la solitude pour y méditer. Des visions ravissent son esprit; il prend soin des lépreux, et, comme sainte Élisabeth de Hongrie, il panse et lèche les plaies de ces malheureux, qu'on séquestrait de la société de leurs semblables, après avoir prononcé certaines formules, mais qui pendant tout le moyen âge furent appelés les *malades du bon Dieu* et que l'Église catholique entoura toujours de sa tendre sollicitude. Revenu à Assise, il s'occupa de restaurer l'église de Saint-Damian; lui-même, frêle et délicat, travaillait comme un manœuvre. Il prêchait en même temps la pauvreté avec une exaltation qui le fit d'abord prendre pour un fou. Un jour qu'il entendit cette exhortation tomber d'une chaire évangélique : « Ne portez « ni or, ni argent, ni aucune monnaie dans votre « bourse, ni sac, ni deux vêtements, ni sou« liers, ni bâton, » son parti fut pris (1) : l'ordre des Frères Mendiants était virtuellement fondé (1208). Cette sainte milice, qui, avec celle de Saint-Dominique, renouvela la face de l'Église au treizième siècle, fut bientôt approuvée verbalement par Innocent III, puis solennellement, dans le quatrième concile de Latran. Elle se multiplia prodigieusement; des fils de grandes familles s'enrôlaient sous la bannière de François, après avoir vendu leurs biens en faveur des pauvres. Outre les trois vœux ordinaires auxquels étaient assujettis les Frères Mineurs, la règle leur imposait la renonciation à toute possession et l'obligation de vivre d'aumônes. Ce fondateur d'un

(1) Saint François avait défendu à ses moines de rien posséder en propre, et, d'après les règles de l'ordre, sanctionnées par le pape, en 1210 et 1223, il leur avait assigné le double caractère de mendiants et de prédicateurs. Le saint-père conféra de grands priviléges à cette nouvelle espèce de moines, comme à tous les ordres mendiants. Ils ne devaient vivre que d'aumônes, mais en revanche ils furent autorisés à confesser, et ils purent s'arroger encore d'autres droits des curés de paroisse, tels que celui de dire la messe; on leur permit de vendre les indulgences du pape, indulgences appelées *portiuncule*.

nouvel ordre voulut aussi régénérer la société des femmes par les mêmes moyens. Dans ce but, il établit la religion des *Pauvres Dames*, désignées également sous le nom de *Pauvres Clarisses*, du nom de sainte Claire, la première supérieure de cet institut. On vit à cette époque des princesses abandonner le monde pour fonder des couvents de cet ordre, entre autres la sœur de saint Louis, Isabelle de France, qui fit élever un monastère dans le bois de Boulogne, à Longchamp. En 1219, François partit pour l'Orient, et par la réputation de sainteté dont il jouissait déjà il put rétablir la concorde dans le camp des croisés, où la division s'était introduite. Depuis ce temps les franciscains sont restés dans la Terre Sainte, et ils y gardent le tombeau du Seigneur. La prédication populaire, l'aumône, la prière, les saintes inspirations de la grâce, voilà par quels moyens s'est d'abord propagé l'ordre des Frères Mineurs. Alexandre de Halès, éminent docteur de l'université de Paris, y ajouta la science. Mais, il faut le dire, le levier le plus puissant des franciscains fut l'amour et tout ce qui est compris sous cette belle expression : *La folie de la croix*. Les dominicains, au contraire, eurent plus particulièrement en partage l'instrument de la science, qui, on le sait, ne resta point improductif entre leurs mains. Saint François, ayant scruté les plaies de la société temporelle et voulant la rendre meilleure, institua, en 1221 pour les hommes et les femmes mariés le *tiers ordre*, qui de prime abord reçut un prodigieux accroissement. Saint Louis, Raymond Lulle et beaucoup d'autres princes et savants s'empressèrent d'adopter cette règle, qui avait pour but la réformation des mœurs. La passion de Notre-Seigneur était souvent le sujet des méditations de François; il eut dans un couvent situé sur le mont Alvernia cette vision si connue et pendant laquelle son corps reçut l'empreinte des stigmates de Jésus crucifié. Après la mort de ce moine, survenue en 1226, on commença le procès de sa canonisation, et trois ans s'étaient à peine écoulés, qu'il fut proclamé saint. L'ordre qu'il a fondé ne tarda pas à recevoir diverses réformes : les récollets, les capucins sont des rameaux du grand arbre qu'il avait planté. Les œuvres complètes de ce saint ont été publiées plusieurs fois; l'édition la plus correcte paraît être celle du P. de La Haye; Paris, 1641, in-fol. Ces œuvres comprennent des poésies italiennes, des paraboles, des conférences monastiques, etc., etc. A. R.

Chalippe, recollet, *Vie de saint François*; in-4°, 1728. - Chavin, *Vie de saint François*; 1841, in-8°.

FRANÇOIS DE PAULE (Saint), fondateur de l'ordre religieux des Minimes. Il naquit à Paule, ville de Calabre, en 1416, et mourut au Plessis-les-Tours, le 2 avril 1507. La vie de François de Paule fut écrite pour la première fois plusieurs années après la mort de ce cénobite, par un de ses disciples, qui ne devait pas l'avoir connu jeune; aussi manque-t-elle de p[illegible] Pour éclaircir les faits, il est [illegible] de c[illegible] les historiens de cette époque. [illegible] apprend d'abord que François é[illegible] de Martorello ou Martotillo, d'[illegible] Retortillo, et de Vienne de [illegible] sance ayant été regardée par ses parents co[illegible] récompense d'un vœu qu'ils avaient fait [illegible] François d'Assise, ils le mirent tout enfa[illegible] un couvent de l'ordre des Mineurs, où il d[illegible] environ un an. Il fit ensuite avec son [illegible] sieurs pèlerinages, après quoi ils re[illegible] semble à Paule. Mais le jeune Marto[illegible] avait manifesté plusieurs fois son inc[illegible] pour la vie d'anachorète, quitta sa ville à l'âge de douze ans, et se retira d[illegible] des montagnes voisines. Là il [illegible] partageant son temps entre la prière et [illegible] templation, et ne mangeant jamais ni [illegible] poisson, ni œufs, ni laitage. Des [illegible] racines, des fruits suffisaient à sa [illegible] Quelques années plus tard, la [illegible] ermite ayant été fréquemm[illegible] troublée [illegible] visites de gens de tout état qu[illegible] sa réputation d'homme pieux et [illegible] donna ses rochers, et, sans s'écarter [illegible] ce lieu de retraite, il alla se fixer sur la [illegible] voisine, dans un endroit absolument dése[illegible] ville de Paule, dont [illegible] natif le *saint hom*[illegible] Tours, dit Gu[illegible] de Vil[illegible] *Mémoires*, est un[illegible] bois d'un côté et d[illegible] homme de Tours; c'[illegible] Comines, qui rapp[illegible] du voyage de ce [illegible] Fr[illegible] toujours *frère Robert*. De c[illegible] dénomination on peut [illegible] que Robert était le pre[illegible] Calabre, et qu'il ne porta ce[illegible] de François [illegible] lequel on l'a canonisé, que vers [illegible] Frère Robert, disons-nous à [illegible] mines, avait donc de nouveau [illegible] et [illegible] la solitude. S'il parvint à se s[illegible] plus [illegible] lement que précédemment à [illegible] esprits mondains, il ne put échapp[illegible] pathie des âmes dévotes.

Son exemple engageait à se r[illegible] lieu des hommes qu'une vocat[illegible] sienne ou le désillusionnement [illegible] maines avaient dégoûtés des plaisirs du [illegible] Bientôt, ces ermites constru[illegible] pelle, et ainsi commença à se [illegible] congrégation qui, en 1474, fut [illegible] pape en un ordre religieux, sous [illegible] tion d'*Ermites de saint François* [illegible] Celle de Frères Minimes lui fut do[illegible] suite, à la demande du fondat[illegible] cita ce changement par un sen[illegible]

La renommée de sainteté de frère [illegible] répandue au loin, le roi de France, Lou[illegible] en proie à de grandes souffrances ph[illegible] plus à espérer que la présence du [illegible]

(ce monarque n'appela jamais autrement frère Robert) attirerait sur lui la divine miséricorde. Un jour de l'année 1483, l'ermite de la Calabre, qui résidait alors dans le couvent qu'il avait fondé à Paule, reçut de Louis XI l'invitation de se rendre au Plessis pour guérir ou au moins adoucir les maux sous le poids desquels succombait ce prince. Frère Robert répondit d'abord par un refus, alléguant qu'il ne pouvait pas être assez saint aux yeux de Dieu pour que son intercession fût très-puissante auprès de lui. « D'ailleurs, ajouta-t-il, je n'ai pas le don de guérir les maux corporels, et mes consolations spirituelles ne seraient pas plus efficaces que celles des savants théologiens qui entourent le roi de France. »

En réalité, frère Robert n'était ni clerc ni lettré, et n'avait jamais rien appris. Mais Louis, persuadé que de la visite du bon religieux dépendaient la prolongation de son existence en ce monde et son salut dans l'autre, renouvela ses instances par l'entremise du roi de Naples Ferdinand Ier et avec l'agrément du pape Sixte IV; car le saint homme avait aussi objecté qu'il ne pouvait se transporter ni séjourner dans un royaume étranger sans l'autorisation du souverain dont il était le sujet, et sans le consentement du pontife de Rome. Tout obstacle se trouva levé par un second message qu'apporta le maître d'hôtel de Louis XI. Le prince de Tarente, fils du roi de Naples, accompagna cet envoyé, qui en outre était muni d'une lettre de Sixte IV. Frère Robert partit, quoiqu'à regret, emmenant avec lui deux de ses neveux, qui étaient séculiers, et quelques religieux de sa congrégation. A Naples, où il passa, Robert se vit accueilli avec autant d'honneurs que s'il eût été un légat apostolique. Simple et dénué d'instruction comme il l'était, il n'en conversait pas moins avec les princes et les seigneurs de la cour, d'une façon si aisée, faisant preuve d'un si bon jugement, que chacun s'en émerveillait et s'écriait que le Saint-Esprit parlait par la bouche de ce bon religieux. De Naples il se rendit à Rome; les cardinaux qui allèrent les premiers le visiter demeurèrent d'accord que pour parler si bien sur toutes choses, il fallait que Dieu même l'inspirât. Le pape lui donna plusieurs audiences, dont chacune dura trois ou quatre heures. Après un court séjour à Rome, frère Robert s'embarqua à Ostie. A peine eut-il mis le pied sur la terre de France qu'il reçut encore un message de Louis XI, pour le conjurer de faire diligence. Ce monarque était si impatient de le voir qu'il continua de lui dépêcher courrier sur courrier, pour presser sa marche, jusqu'à son arrivée au Plessis.

Lorsque frère Robert fut introduit dans la chambre du roi de France, celui-ci, tout malade qu'il était, se leva de son fauteuil et alla jusqu'au milieu de l'appartement, à la rencontre du religieux, aux pieds duquel il se jeta, en disant : « Saint homme, guérissez-moi, je vous supplie. » « Dieu ne m'a pas donné un tel pouvoir, répondit doucement Robert en aidant le roi à se relever. Je n'ai à vous offrir que les ferventes prières d'un humble serviteur de Dieu. »

Malgré les dénégations de l'ermite de Saint-François de Paule, Louis ne renonça pas à l'espoir d'être guéri par le saint homme, que les courtisans se contentèrent d'appeler *le bonhomme*, en partie par dédain de sa personne et de son mérite, en partie par éloge de son humilité et de sa charité. Afin de le retenir plus sûrement au Plessis, le roi donna au frère Robert pour lui et pour ceux qui l'accompagnaient un appartement dans le château. Il le mandait plusieurs fois par jour, pour s'entretenir avec lui des choses de la religion, répétant toujours qu'il allongerait bien sa vie s'il le voulait. Le *bonhomme* ne put désabuser Louis de cette idée, bien que la santé de ce prince continuât visiblement à décliner, et que le frère Robert lui réitérât ses avertissements sur sa fin prochaine. Louis XI mourut le 29 août de cette même année 1483; l'ermite de Saint-François de Paule, qui avait assisté aux derniers moments du roi de France, l'encourageant par des exhortations pieuses et des discours pleins d'onction, resta au Plessis, où Charles VIII l'autorisa à établir un couvent de son ordre. Dans la suite, il fonda d'autres monastères à Amboise et en divers lieux de la France, où les ermites de Saint-François furent tantôt appelés *Minimes*, d'après le bref d'Alexandre VI, tantôt *Bons-Hommes*, d'après la qualification donnée à leur fondateur par les officiers et les serviteurs de Louis XI. Si les légendaires ne se trompent pas sur la date de sa naissance, le frère Robert avait quatre-vingt-onze ans à l'époque de sa mort; il en aurait eu seulement soixante-sept si, comme l'a écrit Comines, il n'était âgé que de quarante-trois ans lorsqu'il vint en France. En 1509, il fut canonisé, sous le nom de François de Paule.

Camille Lebrun.

Comines, *Mémoires*. — Baillet, *Vies des Saints*.

FRANÇOIS DE BORGIA (Saint), général des Jésuites, né à Gandia (royaume de Valence), en 1510, mort à Rome, le 1er octobre 1572. Grand-écuyer de l'impératrice, femme de Charles-Quint; *mayordomo mayor* de l'infant don Philippe, père d'une nombreuse famille, il rompit tous les liens de la terre pour entrer dans la Compagnie de Jésus. A la mort de son père, il quitta le titre de marquis de Lombay pour prendre celui de duc de Gandia, et il se retira dans son duché. Depuis longtemps déjà il se sentait vivement épris de la vie religieuse, et un an après qu'il eut perdu son épouse (1546), dôna Leonor de Castro, il se fit recevoir mystérieusement dans l'institut de Loyola. Par un bref de Paul III, il fut autorisé à rester duc et à administrer son duché jusqu'à l'établissement de ses fils et filles. Les jésuites lui devaient

l'érection du premier collége fondé en Espagne par les pères du nouvel institut. Jusqu'au moment où il partit pour Rome, saint François vécut dans son château avec la plus grande humilité et savourant les délices de l'oraison. Arrivé à Rome, il informa Charles-Quint de la résolution qu'il avait prise, et pria l'empereur d'accorder ses titres à son fils. Cette demande ayant été accueillie, saint François se dépouilla de tous ses biens et de tous ses honneurs, et prit l'habit de la compagnie où il entrait. Ignace, connaissant tout le parti que pourrait tirer son institut du concours d'un homme qui jouissait d'une grande réputation en Espagne, lui confia la mission de propager dans la Péninsule les colléges et les autres institutions propres à former une milice nombreuse et dévouée. Il visita Charles-Quint au monastère de Yuste, et fut chargé par ce souverain d'une mission secrète en Portugal; il paraît qu'il s'agissait de mesures ayant pour but la réunion des deux royaumes de la Péninsule. L'amitié dont l'honorait Charles-Quint fut très-utile à l'institut des Jésuites. On avait en Espagne contre cet ordre, de récente création, des préventions qu'il fut difficile de détruire. La calomnie s'attaqua à la personne de saint François, qui ne s'en émut point, et qui trouva même dans cette persécution un nouveau motif de zèle pour les intérêts de son ordre. En l'absence de Laynès, second général, qui fut obligé de se rendre au Colloque de Poissy saint François fut nommé vicaire général. Quelques années après (1565) il recevait de ses frères le gouvernement de l'institut. A cette époque la puissance turque menaçait d'envahir l'Europe. Pour conjurer le danger Pie V chercha à réunir dans un faisceau toutes les forces de la chrétienté. Dans ce but il envoya des députés auprès des cours catholiques de l'Europe. L'Espagne le Portugal et la France échurent à saint François, qui réussit dans les deux premiers royaumes mais dont les efforts furent infructueux auprès de Catherine de Médicis. Son corps a été transféré de Rome à Madrid. Saint François de Borgia n'a eu ni l'étendue de conception du fondateur, ni l'initiative et les talents de Laynès, son prédécesseur; mais on doit reconnaître qu'il possédait à un degré éminent les qualités nécessaires pour développer les plans de l'institut. On a de lui *Le Collyre spirituel*, ouvrage ascétique, et *Le Miroir du Chrétien*, exercice d'humilité. Le P. Verjus a publié en français une vie de ce saint, d'après Ribadeneira. A. R.

M. Mignet *Charles-Quint au monastère de Yuste*. — Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jesus*, 1er et 2e vol. — Sothwel, *Script. Soc. Jesu*.

FRANÇOIS RÉGIS (Saint). *Voy.* RÉGIS.

FRANÇOIS DE SALES (Saint), évêque et prince de Genève, né au château de Sales, près d'Annecy, le 21 août 1567, mort à Lyon, le 28 novembre 1622. Après avoir fait ses premières études au collége d'Annecy, il vint à Paris, et entra au collége des [illegible] déjà reçu la tonsure [illegible] de la rhétorique et de [illegible] quelles on l'avait envoyé à Paris, [illegible] de la théologie, de l'Écriture Sainte et [illegible] De retour en Savoie en 1586, il ne [illegible] quitter de nouveau sa famille po[illegible] doue suivre les cours de l'école de [illegible] attiraient beaucoup d'étrangers. [illegible] docteur et devint, pour céder à la vo[illegible] père, avocat au sénat de [illegible] C[illegible] temps après on [illegible] offrit la [illegible] mais il la refusa; [illegible] de [illegible] Genève, qu[illegible] bientôt installé prévôt [illegible] année (1593) il reçut le [illegible] sacerdoce. Le succès de ses [illegible] le désignait comme missionn[illegible] dans le [illegible] blais rempli de prot[illegible] à ramener dans le [illegible] ministres lui susciter[illegible] des fanatiques vont [illegible] des embûches pour s'en d[illegible] fois il propose à ses adv[illegible] rences publiques, que ceux-[illegible] accepter. Cependant, il ne se [illegible] ses qualités aimables lui c[illegible] thie de plusieurs protesta[illegible] savoir solide font des [illegible] uns d'entre eux. Les c[illegible] rèrent au pape l'idée d[illegible] sionnaire d'une conc[illegible] beaucoup. De Bèze a[illegible] une autorité toute pu[illegible] esprit, son éloquence [illegible] redoutable. Il lui était arr[illegible] parler du catholicisme en des [illegible] vaient faire supposer qu'il [illegible] à ses anciennes croyances. [illegible] rence avec le second chef [illegible] en 1597; de Bèze l'a[illegible] de lui faire d'[illegible] blia [illegible] où se trouv[illegible] bas duquel on [illegible]

Hoc vultu, hoc habitu Cal[illegible]
Geneva felix au[illegible]
Cujus scripta piis toto cele[illegible] in orbe
Malis licet ringe[illegible]

Après avoir lou[illegible] vers sortis de [illegible] il exprima [illegible]

Hoc vultu, hoc habitu Calvinum [illegible]
Geneva demens audiit,
Cujus scripta piis toto damnantur in orbe
Malis licet ringentibus.

Cette franchise ne déplut point à d[illegible]

trevue on parla de la grâce, que les pro- primitifs n'admettaient qu'à la condition r l'homme de toute sa liberté. Les deux ersistes ne s'accordèrent point. Une troi- conférence, malgré des apparences de on, fut également sans résultat. Peu s après, saint François, qui venait de se au service des pestiférés, fut élu coad- e Genève. Comme il avait à cœur de le catholicisme dans le pays de Gex, il lans ce but à Henri IV, qui professait la ite estime pour le prélat de Genève. Dans e qu'il fit à Paris en 1602, il prêcha à la il opéra des conversions. Cette même succéda à l'évêque de Genève, qui venait rir. Chargé de la station du carême à n 1604, il y fit connaissance avec Mme de qui fut la supérieure du premier cou- la Visitation. Plusieurs fois on le prit itre des différends qui surgissaient au communautés; il réforma même les rè- de quelques-unes d'entre elles, entre es abbayes de Sext et d'Abondance. En fonda l'académie *Florimontane*, à la- donna pour symbole un oranger en fleurs e devise : *Flores fructusque perennes*. suivante il publia l'*Introduction à la te*, qui fit dans le monde une sensation ise. On la traduisit dans presque toutes es de l'Europe, et en 1656 cet ouvrage ivé à sa quarantième édition. Henri IV, voir lu, avoua que son attente avait été e. Ce monarque voulut attirer en France ne d'un si grand mérite. Il n'y réussit la mort du roi populaire, saint François un ami : « L'Europe ne pouvait voir une s funeste que celle du grand Henri, etc. » François, qui attachait un grand prix à ion de l'ordre de la Visitation, auquel il epuis longtemps, fit tous ses efforts au- a famille de Mme de Chantal pour que e vint à Annecy : il réussit dans ses pro- e de Chantal se rendit auprès de lui en , après avoir renoncé à tous les biens ossédait en faveur de ses enfants, elle a la vie de communauté. Quand son ut terminé, elle fit profession avec deux rsonnes qui s'associèrent à elle dès le Telle fut la modeste origine de cet i était appelé à de si grandes destinées. ceux qui l'avaient précédé, cet institut t de diverses critiques; on alla même ridiculiser; on disait, par exemple, que igieuses avaient trouvé le secret d'aller is par un chemin semé de roses sans tc. » Vers cette époque surgit une con- très-épineuse, qu'envenimèrent la pas- les intérêts des partis. Nous voulons la grande question des droits du pape hoses temporelles. D'un côté Jacques Ier, leterre, avait publié des écrits pour jus- erment qu'il exigeait de ses sujets ca- tholiques, de l'autre le cardinal Bellarmin sou- tint les droits du saint-siége; mais il ne plut ni à la cour de Rome, qui le trouva trop modéré, ni à l'université, aux yeux de laquelle il parut très-exagéré. François de Sales était opposé à toutes ces contentions qui divisent l'Église et selon lui ne produisent que de mauvais fruits. Il écrivit un mémoire où il s'attachait principa- lement à rapprocher les deux camps. Les moyens de conciliation qu'il proposait reçurent l'appro- bation du pape Paul V. En 1614 il établit les Barnabites à Annecy, les Chartreux à Ripaille. Deux ans après saint François fit paraître le *Traité de l'Amour de Dieu*, qui excita l'admi- ration universelle. Le roi d'Angleterre défia les évêques anglicans de rien produire de sembla- ble; il alla jusqu'à s'écrier : « Oh! que je vou- drais voir l'auteur de cet écrit angélique! Ce doit être un grand personnage. » En même temps les constitutions de la Visitation, qu'il avait prépa- rées, reçoivent l'approbation de la chaire ponti- ficale. A l'occasion d'une autre dispute théolo- gique sur la prédestination, qui agitait alors les esprits, l'évêque de Genève écrivit une lettre au célèbre jésuite Lessius pour lui faire connaître qu'il partageait le sentiment de sa compagnie dans la question controversée. Cette lettre fut presque un événement. Elle troubla singulière- ment les jansénistes, qui, sachant l'autorité dont jouissait François de Sales, virent avec un dé- plaisir extrême qu'un si grand esprit ne parta- geât point leurs vues. François avait prêché dans beaucoup de villes; de nombreuses et impor- tantes conversions en étaient résultées. Sa re- nommée comme orateur chrétien grandissant chaque jour, plusieurs églises et communautés de Paris lui exprimèrent le désir de l'entendre. Une occasion se présenta en 1608 qui lui permit de déférer à ce vœu. Le duc de Savoie voulant marier son fils avec Christine de France, sœur de Louis XIII, il accompagna le cardinal de Sa- voie, à qui une mission dans ce but avait été confiée. Arrivé à Paris, on le sollicite de tous côtés; il se multiplie, et donne satisfaction à tout le monde. Sa prédication eut le plus grand suc- cès; les femmes le goutèrent beaucoup. Les per- sonnages les plus considérables veulent avoir des rapports avec lui. Il se lie d'amitié avec le doyen de la faculté de théologie, le P. Suffren, saint Vincent de Paul, etc. La mère Angélique Arnaud veut entrer dans l'ordre de la Visita- tion; il s'y refuse, la trouvant plus propre à commander qu'à obéir. De grandes positions et d'éminentes dignités lui sont proposées; il les refuse. Toutes les instances du cardinal de Retz pour en faire son coadjuteur avec future suc- cession du siége furent inutiles. Saint François aimait beaucoup son diocèse, et il était trop sim- ple pour être séduit par les honneurs; il retourna donc à Annecy, d'où Louis XIII chercha à le faire sortir pour l'attacher à la France, comme Henri IV avait essayé de le faire. Au moment où

il songeait à résigner ses fonctions épiscopales et à se créer une douce retraite pour y passer le reste d'une vie si occupée, François de Sales reçut du duc de Savoie l'ordre de se rendre à Avignon. En revenant de cette ville, il s'arrêta à Lyon, où, après avoir revu Mme de Chantal, il éprouva une grande faiblesse, qui fut suivie d'une attaque d'apoplexie. Le lendemain de cet accident il mourut, après avoir beaucoup souffert et sans que ses douleurs lui eussent arraché la moindre plainte.

Comme écrivain, saint François de Sales égale presque Montaigne par l'originalité du style et par le charme de la diction. Saint François avait souvent atteint à la vraie noblesse, que Balzac gâta par la pompe et l'enflure de ses périodes. Les *Œuvres complètes* de saint François ont été publiées plusieurs fois; l'édition la plus estimée est celle de Blaise; Paris, 1835, 16 vol. in-8°. Outre les deux ouvrages dont nous avons parlé, et qui sont le plus connus, on trouve dans ces *Œuvres* un grand nombre de lettres qui non-seulement éclairent certains événements du temps et donnent de curieux renseignements sur la vie de l'auteur, mais encore font goûter aux esprits délicats qui les lisent cette sorte de volupté littéraire que donne le commerce d'un écrivain remarquable par ses grâces naïves et sa fine bonhomie. Quelques *Lettres inédites* de saint François de Sales ont été trouvées au Mans, dans un vieux reliquaire. *L'Univers*, en donnant cette nouvelle dans un de ses numéros du mois de février 1856, a en même temps publié un extrait de l'une d'elles. On a aussi rassemblé des fragments de ses livres qu'on a fait paraître sous des titres divers. A. R.

Charles-Auguste de Sales, de La Rivière, Jean Goulu, Philibert de Bonneville, de Longueterre, le P. Talon, la mère de Chaugy, de Maupas, et principalement Hamon, curé de Saint-Sulpice, *Vie de saint François de Sales*; Paris, 1854, 2 vol. in-8°. — Camus, évêque de Belley, *Esprit de saint François de Sales.*

FRANÇOIS-XAVIER (Saint), apôtre des Indes et du Japon, né d'un conseiller de Jean III, roi de Navarre, au château de Xavier, près Obanas, le 7 avril 1506, mort dans l'île de San-Chan, le 2 décembre 1552. Il vint à Paris, âgé de dix-huit ans, pour y suivre les cours de l'université. Reçu maître de philosophie en 1530, et admis à interpréter Aristote, il donna ses leçons au collége de Beauvais ou de Dormans, et avant d'avoir obtenu le titre, alors si envié, de docteur en Sorbonne, il quitta l'enseignement pour se faire le compagnon d'Ignace de Loyola. Après avoir prononcé la formule de leurs vœux dans l'église de Montmartre, le 15 août 1534, les sept associés d'Ignace, au nombre desquels se trouvait Xavier, partirent pour Rome; ils furent bien accueillis par le pape Paul III, et, en attendant l'approbation de leur institut, ils se répandirent dans plusieurs universités d'Italie, afin d'augmenter leur petite phalange. Bologne échut à Xavier, qui accomplit dans cette ville les devoirs de l'apostolat avec un zèle admirable. Les hôpitaux, [illegible] ses fréquentes vi[illegible]s et ses [illegible] prêchait p[illegible]out, [illegible] les pauvr[illegible] en [illegible] souvent en [illegible] monté [illegible] on [illegible] le [illegible] faire [illegible]ndre [illegible] choisi Xavier pour [illegible] celui-ci partit de Rome le 15 [illegible] avoir séjourné quelque t[illegible] navire qui devait le con[illegible] mit à la voile le 7 avril 1541. [illegible] gation, le scorbut [illegible] des [illegible] matelots, on [illegible] Xav[illegible] même, se dévouer tou[illegible] soigner les ulcères, etc. [illegible] donné le nom de *saint Père*. [illegible] qu'à sa mort. Il s'arrêta d[illegible] puis à Mélinde, où il resta [illegible] il aborda à Socotora, où il [illegible] avoir ravivé la foi [illegible] chez la plupart des hab[illegible] il entra dans Goa le [illegible] capitale des Indes po[illegible] courir les rues de la v[illegible] main, en répétant ces [illegible] envoyez vos fils et vo[illegible] claves des deux sexes, [illegible] qu'ils [illegible] doctrine sainte. » Les fruits de sa pré[illegible] furent abondants. Parmi eux figurent [illegible] breuses réconciliations d'ennemis, des [illegible]tions de biens illégitimement possédés, [illegible] le demanda chez les Pallavvares, sur la [illegible] de Comorin, et là il fit d'innombrables [illegible]sions. Son arrivée dans l'île de Ceylan [illegible] duisit pas d'aussi bons résultats, par [illegible] divisions qui existaient entre les capitain[illegible] tugais. Appelé à Macassar, dans l'île des C[illegible] il s'embarqua bientôt; mais, une tempête [illegible] survenue, il s'arrêta à Méliapour, où se [illegible] le tombeau de saint Thomas, le premier [illegible] des Indes, et qu'il prenait pour modèle. [illegible] courut d'autres localités, [illegible] ment à Malacca, et partout [illegible] vigne du Seigneur. Dans tous [illegible] visitait, des disciples formés par [illegible] son œuvre, toujours difficile au milieu [illegible] tugais livrés à toutes sortes de dérègle[illegible] Mais les faits miraculeux accomplis pa[illegible]vier dans ses diverses missions, et co[illegible] par la bulle de canonisation de ce s[illegible] furent un secours souverain. Plusieurs [illegible] ayant reçu la semence de la foi chrét[illegible] un certain nombre d'ouvriers apo[illegible] étant arrivés d'Europe pour le seconder [illegible] son œuvre, Xavier partit pour [illegible] Japo[illegible] il arriva le 15 août 1549. Les p[illegible] furent difficiles et la moisson fut [illegible] Bien accueilli en général par [illegible] rois [illegible] rentes provinces qu'il visita, [illegible] mille vexations de la part des [illegible] gnant le triomphe du saint, lu[illegible] persécutions et firent tous leur[illegible]

ameuter le peuple contre cet intrépide missionnaire, que ne rebutait aucune fatigue, aucune tribulation. Peu à peu cependant on l'écouta avec plus de faveur; les baptêmes se multiplièrent, et quand il quitta ce pays après y avoir demeuré deux ans et demi, le terrain était bien préparé pour les missionnaires qu'il y laissa. Les disputes théologiques qu'il soutint avec un grand nombre de bonzes japonais lui firent conquérir des néophytes dans le monde lettré. En 1551 il reprit le chemin des Indes, avec l'espérance de pénétrer dans la Chine; mais il ne devait point accomplir ce périlleux dessein. Revenu à Goa, il y resta quelque temps, puis il partit pour le Céleste Empire. Le navire qui le portait aborda, au mois d'octobre 1552, dans l'île de San-Chan, entrepôt du commerce entre les Chinois et les Portugais des Indes. Diverses difficultés étant survenues pour la continuation de son voyage, Xavier sentit alors les premières atteintes de la fièvre, dont il mourut très-promptement. Le P. Ignace, qui avait l'intention d'en faire le second général de la Compagnie de Jésus, lui écrivit de revenir en Europe; mais quand sa lettre parvint dans les Indes, saint François-Xavier n'était plus. Pendant un espace de dix ans, cet apôtre infatigable conquit à l'Église plus d'un million d'infidèles. Ramené à Goa, son corps fut déposé dans une chapelle située à une demi-lieue de cette ville. Par une bulle du 25 octobre 1619 Paul V prononça la béatification de Xavier, qui fut canonisé à Rome le 12 mars 1622. Les lettres de saint François, dont la traduction vient d'être publiée en 2 vol. in-8°, témoignent de la candeur de son âme et de l'élévation de son esprit. On a de lui en outre des *Opuscules* et un *Catéchisme*. A. R.

Le P. Bouhours et Feller, *Vie de saint François-Xavier*. — M. Léon Pagès, *Vie du même*, placée en tête de sa *Traduction des Lettres de saint François*.

I. FRANÇOIS *empereurs d'Allemagne et d'Autriche*.

FRANÇOIS I[er] *de Lorraine* (*Étienne*), empereur d'Allemagne, né le 8 décembre 1708, à Nancy, mort à Inspruck, le 18 août 1765. Il était fils aîné de Léopold, duc de Lorraine, et d'Élisabeth-Charlotte d'Orléans. En 1723 il vint à Vienne, où il reçut en fief le duché de Teschen (Silésie). Après la mort de son père (27 mars 1729), il lui succéda dans les duchés de Lorraine et de Bar, dont il laissa toutefois le gouvernement entre les mains de sa mère; mais bientôt après il en fut pour toujours dépossédé par les Français, quand, en 1733, Stanislas Lesczinski, élu pour la deuxième fois roi de Pologne, après la mort de Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe, dut quitter pour jamais un royaume où trente ans auparavant il avait été couronné par Charles XII. Le roi de France, Louis XV, son beau-père, mit à profit cette circonstance pour demander une indemnité à l'empereur, qui avait pris parti contre lui. La France convoitait depuis longtemps la possession de la Lorraine, et même plusieurs fois elle s'en était emparée, bien qu'elle eût toujours été forcée de la rendre à la paix. Cette fois elle fut plus heureuse. Dans les préliminaires de Vienne (3 octobre 1735), il fut stipulé que la Lorraine serait donnée à Stanislas, et qu'après sa mort elle viendrait à la France en toute souveraineté. François devait recevoir en échange le grand-duché de Toscane aussitôt qu'il serait vacant par la mort de Jean-Gaston fils de Côme III, le dernier rejeton des Médicis. Cette mort arriva le 9 juillet 1737. François visita ses nouveaux États en 1738, et, bien qu'il les fit administrer par des ministres sages et habiles, il fut peu aimé des Toscans, qui voyaient toujours en lui l'étranger. Le 12 février 1736 il s'était marié avec Marie-Thérèse, fille aînée de l'empereur Charles VI (*voy.* ces noms). Il fut créé aussitôt feld-maréchal de l'empire et généralissime de l'armée impériale. C'est en cette double qualité qu'il commanda, en 1738, l'armée autrichienne contre les Turcs. Après la mort de Charles VI (20 octobre 1740), la reine de Hongrie et de Bohême fit nommer son époux *co-régent* des États autrichiens, mais sans pouvoir prendre part à l'administration. A la mort de l'empereur Charles VII (20 janvier 1745), malgré tous les efforts de Frédéric II et de Louis XV, qui ne s'étaient alliés et ne continuaient la guerre que pour faire échapper le trône impérial à la maison d'Autriche, Marie-Thérèse combina si sagement ses mesures que François fut élu empereur des Romains le 13 septembre, sous le nom de François I[er], et couronné en cette qualité à Francfort-sur-le-Mein le 4 octobre 1745, bien que le roi de Prusse et l'électeur palatin eussent, pour la forme, du reste, protesté par l'organe de leurs ambassadeurs contre une élection désormais irrévocable, et que le premier reconnut plus tard par le traité de Dresde (25 décembre 1745). C'était son épouse, Marie-Thérèse, qui dirigeait toutes les affaires : aussi le nom de ce prince n'est-il que rarement prononcé dans l'histoire. En décembre 1763, il nomma pour son successeur au grand-duché de Toscane son deuxième fils, Pierre-Léopold-Joseph, et mourut à Inspruck, d'une attaque d'apoplexie. Marie-Thérèse porta jusqu'au dernier jour de sa vie le deuil de son époux.

François I[er] était un prince poli, affable, mais au-dessous de la dignité de son rang; peu fait au maniement des affaires politiques, et qui n'avait réellement de goût que pour les entreprises de commerce. Frédéric II, dans l'*Histoire de son temps*, nous apprend qu'il ménageait tous les ans de grosses sommes sur ses revenus de Toscane, et les faisait valoir dans le commerce, établissait des manufactures ou prêtait sur gages. Associé à un comte Boltza et à un marchand nommé Schimmelmann, il avait pris à ferme les douanes de la Saxe, et en 1756 il avait même livré le fourrage et la farine à l'armée du roi de Prusse, qui était en guerre avec

l'impératrice son épouse. Ces entreprises lui laissaient toutefois le temps de s'occuper, chose étonnante pour son siècle, d'alchimie, et de chercher la pierre philosophale. On doit dire cependant à sa louange qu'il était bon, bienfaisant, qu'il fit preuve d'une grande tolérance en matière de religion, et protégea constamment les lettres et les sciences. Vienne lui doit un riche cabinet d'histoire naturelle et de médailles. [L. DE NOURAIS, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde.*]

Coxe, *Histoire de la Maison d'Autriche*, chap. XCI, CVI. — Frédéric II, *Histoire de mon temps*, ch. II, p. 117-128. — Flassan, *Diplomatie française*, t. V et VI. — Lacretelle, t. II, p. 333. — Voltaire, *Siècle de Louis XV*, c. XVII, p. 176. — Valori, *Mémoires*, t. I, p. 223-227. — D'Espagnac, *Histoire de Maurice de Saxe*, liv. XI. — *Conversations-Lexikon*.

FRANÇOIS II (*Joseph-Charles*), plus connu sous le nom de *François Ier*, empereur d'Autriche, fils de l'empereur des Romains Léopold II et de Marie-Louise, fille de Charles III, roi d'Espagne, né à Florence, le 12 février 1768, mort le 2 mars 1835. On sait quels transports sa naissance excita parmi le public de Vienne lorsque son aïeule, Marie-Thérèse, en ayant reçu la nouvelle au théâtre de la cour, l'annonça de sa loge, en criant au public dans le patois viennois : *Der Leopold hat n' Bub!* (Léopold a un garçon). Après avoir été élevé sous les yeux de son père, à Florence, le jeune archiduc se rendit à la cour de Vienne, où l'empereur Joseph II le forma à l'art difficile de régner, et l'emmena, en 1788, dans la guerre contre les Turcs, dont il lui laissa, l'année suivante, la direction, mais non sans y associer en même temps le maréchal Laudon, dont la vieille expérience était pour lui un guide sûr dans cette carrière. La même année, l'empereur lui fit épouser Élisabeth de Wurtemberg; mais cette union fut de courte durée : l'archiduchesse mourut en 1790, et six mois après François épousa en seconde noces sa parente Marie-Thérèse, princesse des Deux-Siciles. Lorsque son père eut succédé à Joseph II, l'archiduc François l'accompagna à Pillnitz, et fut témoin, le 25 août 1791, de la fameuse entrevue des souverains du Nord. Le 1er mars 1792, François succéda à Léopold II dans tous les États héréditaires d'Autriche. Le 6 juin il fut couronné roi de Hongrie, le 14 juillet empereur des Romains, et le 5 août de la même année roi de Bohême.

Aussitôt après son avénement commença la lutte de la monarchie autrichienne contre la république française. D'abord, de concert avec la Prusse, le nouvel empereur combattit contre la France, qui, le 20 avril 1792, lui avait déclaré la guerre en sa qualité de roi de Hongrie et de Bohême. En 1794, l'empereur prit lui-même le commandement de son armée des Pays-Bas, qui, le 26 avril, battit les Français auprès du Câteau et de Landrecies et, le 22 juin, remporta un nouveau succès à la sanglante affaire de Tournay.

Cependant, les états de [illegible]
la levée en masse de [illegible]
les subsides qu'il av[illegible]
à Vienne, et bientôt la [illegible]
et l'irruption des Français en [illegible]
à conclure, le 17 octobre 1797, la paix [illegible]
Formio, par laquelle l'Aut[illegible]
Belgique et à la Lomba[illegible]
du Salzbourg et d'une [illegible]
tiens. Dès 1795 François II, qui [illegible]
devise : *Justitia regnorum fundamentum*,
avait pris part à la dernière spoliation de la Pologne ou à son entière dissolution, et il entra en 1799 dans une nouvelle alliance avec l'Angleterre et la Russie, pour continuer la lutte contre la république française. Tous les efforts de l'empereur tendaient à maintenir l'état de choses établi en Europe; mais la fortune se déclara contre lui, les victoires de Marengo et de Hohenlinden contraignirent encore une fois les alliés à consentir à la paix, qui fut conclue à Lunéville le 9 février 1801.

Voyant la situation précaire du [illegible]
et la France prête à poser la co[illegible]
riale sur la tête du [illegible] nt ca[illegible]
chaînait la victoire à ses [illegible]
crut devoir à l'antique sp[illegible]
de lui assurer un titre qui [illegible]
cours des événements en All[illegible]
patentes du 11 août 1804, il [illegible]
autrichienne en empire hé[illegible]
cembre suivant il se fit pr[illegible]
veau titre. Puis il entra da[illegible]
lition avec l'Angleterre et la [illegible]
plus de succès; car la ba[illegible]
le 2 décembre 1805, mit [illegible]
guerre, en imposant [illegible]
Les électeurs de Bavière, de [illegible]
Bade s'étaient déclarés p[illegible]
de l'Allemagne avait obs[illegible]
çois II eut alors une entrevue ave[illegible]
les deux empereurs convin[illegible]
d'une suspension d'armes, et [illegible]
de la paix signée à Presbourg le [illegible]
mois, qui enleva à l'Autriche des pos[illegible]
Italie et sur la mer Adriatique. [illegible]
tarda pas à déclarer qu'il ne rec[illegible]
l'autorité impériale en All[illegible]
constitution de l'Empire; le [illegible]
forma la Confédération du [illegible]
suivant l'empereur d'A[illegible]
ronne et le gouver[illegible]
Dès lors il porta [illegible]

Il garda à son tour [illegible]
France, prévenant le roi Fr[illegible]
tourna ses armes contre la Prusse, [illegible]
embrassa la cause; il offrit seulement [illegible],
vain, le 3 avril 1807, sa médiation [illegible]
parties belligérantes, et peu de jo[illegible]
mort lui enleva l'impératrice Marie-[illegible]
paix de Tilsitt et l'union intime [illegible]
Pavlovitch avec Napoléon rappel[illegible]

sous les armes, pour prévenir la chute de sa maison et la dissolution complète de l'ancien système politique en Europe. Soutenu par l'opinion publique, il déclara la guerre à la France le 27 mars 1809, adressa le 18 avril une proclamation à la population autrichienne, qui répondit avec enthousiasme à l'appel du souverain, dont elle partageait les malheurs. Cette nouvelle guerre, sans être de longue durée, coûta cher à l'Autriche. Le traité conclu à Vienne le 14 octobre 1809 lui fit perdre la partie de la Pologne (Gallicie occidentale) qu'elle avait acquise en 1795 et les Provinces Illyriennes. Peu après, François, faisant le sacrifice de ses préjugés dynastiques, pour détacher la France de l'alliance russe, consentit au mariage de sa fille aînée Marie-Louise avec Napoléon. Il s'unit avec son gendre contre la Russie, après l'entrevue qui avait eu lieu à Dresde, en mai 1812; mais les désastres de Moscou rompirent ces nouveaux rapports, et en 1813 François se vit contraint par la force des choses de faire cause commune avec la Russie et la Prusse pour abattre la suprématie de la France impériale. Il se rendit à l'armée, suivit personnellement cette lutte jusqu'à ce qu'elle fût terminée, et prit enfin sa revanche sur la France, que la fortune abandonnait. Après la conclusion du traité de Paris et la convention intervenue entre l'Autriche et la Bavière le 14 avril 1816, il se trouva à la tête d'une monarchie telle qu'aucun de ses prédécesseurs n'en avait possédé de semblable, en même temps qu'il jouit d'une longue paix, interrompue seulement par le soulèvement, bientôt comprimé, de la Lombardie en 1821. Cette heureuse issue d'une lutte de vingt-trois ans rapprocha de plus en plus entre eux les souverains du Nord : François Ier entra dans la Sainte-Alliance. Il resta l'allié le plus constant et le plus dévoué de l'empereur Alexandre de Russie, comme lui préoccupé du désir de maintenir le *statu quo* en Europe et d'étouffer partout les mouvements révolutionnaires. Sous Nicolas Ier, successeur d'Alexandre, la guerre de Turquie (1828) compromit cette étroite union, et plaça l'Autriche dans une position presque hostile vis-à-vis de la Russie; mais un nouveau rapprochement eut lieu entre les deux puissances lors de la révolution de Juillet, dont l'empereur François accepta les conséquences dès qu'il la vit pacifique, stricte observatrice des traités et nullement disposée à menacer l'Autriche dans ses possessions d'Italie et de Pologne.

François Ier a été marié quatre fois; de sa seconde épouse, Marie-Thérèse, princesse de Sicile, il eut treize enfants, parmi lesquels Marie-Louise, veuve de Napoléon, duchesse de Parme, née en 1791; Ferdinand-Charles-Léopold-Joseph-François-Marcellin, depuis empereur d'Autriche (*voy.* FERDINAND Ier); Marie-Léopoldine, née en 1797, femme de l'empereur du Brésil Don Pedro Ier; Marie-Clémentine, née en 1798, femme du prince de Salerne; Joseph-Charles-François, général-major au service impérial né en 1802; et Marie-Anne, née en 1804, abbesse du chapitre des Dames nobles de Prague. Après la mort de sa deuxième femme (13 avril 1807), François épousa, le 6 juin 1808, une autre de ses cousines, Marie-Louise-Béatrix d'Este, princesse de Modène, qu'il perdit le 7 avril 1816; enfin, il épousa en quatrièmes noces, le 29 octobre suivant, Caroline-Auguste, fille de Maximilien-Joseph, roi de Bavière, avec laquelle Guillaume Ier, roi de Wurtemberg actuellement régnant, avait divorcé en 1814.

François eut en général toutes les qualités de l'homme privé. Animé de sentiments de justice, il se montra cependant inflexible pour les révolutionnaires; car on le vit aggraver encore par des tortures morales le *carcere duro* des prisonniers du Spielberg. Ennemi de l'émancipation politique à laquelle les peuples aspirent, il en comprima toutes les tentatives, et opposa souvent de l'énergie aux fréquentes réclamations des Hongrois. On se rappelle la fameuse allocution qu'il leur fit en 1820 et l'ardeur avec laquelle il s'associa à toutes les mesures restrictives des libertés publiques que prit la diète germanique. Du reste, simple et affable, il était aimé des Autrichiens, surtout dans l'archiduché. Populaire et sans défiance, il était accessible au dernier de ses sujets; en temps de paix, il donnait une audience publique par semaine, où il écoutait toutes les demandes et accueillait tous les griefs, pourvu qu'ils ne portassent point sur des questions de gouvernement. François Ier a laissé une bibliothèque qui à sa mort montait à 40,000 volumes. [SCHNITZLER, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde*.]

Conversations-Lexikon. — Thiers, *Hist. de la Rév. française; Hist. du Consulat et de l'Empire.* — Bignon, *Hist. de France.*

* **FRANÇOIS-JOSEPH** (*Charles*), empereur d'Autriche, fils aîné de l'archiduc François-Charles et de Sophie, princesse de Bavière, est né le 18 août 1830. Son éducation fut dirigée par le comte de Bombelles, que secondaient d'excellents maîtres, et sa mère, douée d'un esprit peu ordinaire, eut naturellement une grande influence sur l'instruction du jeune prince. Quoique François-Joseph ne parut sur la scène politique qu'en 1848, cependant antérieurement déjà on vantait ses heureuses dispositions, surtout la facilité avec laquelle il parlait les dialectes si divers des États autrichiens. Au mois d'avril 1848, il fut nommé gouverneur de la Bohême, et bientôt après la guerre d'Italie lui fournit l'occasion d'apprendre à l'école de la pratique l'art militaire. A cette époque les affaires de l'Autriche se compliquaient de plus en plus, e le mouvement hungro-croate menaça bientôt l'existence de l'empire. On comprit qu'un changement dans la dynastie pouvait seul tout sauver et qu'il fallait faire monter sur le trône un prince dont le passé ne fût pas compromis.

Le 1er décembre 1848, au camp d'Olmutz, François-Joseph fut déclaré majeur. De son côté, le 2 décembre, l'empereur Ferdinand abdiqua, et son frère François-Charles ayant renoncé à lui succéder, ce fut François-Joseph qui prit les titres d'empereur, de roi de Bohême et de Hongrie.

La proclamation de François-Joseph contenait les plus belles promesses de justice et de liberté. « Nous voulons, y est-il dit, que tous les citoyens soient égaux devant la loi; qu'ils aient les mêmes droits au point de vue de la représentation et de la législation. Ainsi le pays recouvrera son ancienne grandeur. » Le premier acte de François-Joseph fut la dissolution de l'assemblée nationale de Kremsier; puis il supprima l'ancienne constitution de la Hongrie. Quant à la charte promise à toute la monarchie, elle fut promulguée, mais jamais mise à exécution, et au commencement de 1852 elle fut définitivement rapportée. Secondé par l'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche comprima le soulèvement des Hongrois, pendant que Radetzki soumettait la Lombardie et le pays de Venise. Mais, il faut bien le dire, durant ces deux guerres François-Joseph n'écouta pas assez la voix de l'humanité. Au général Paskewitch, qui lui annonçait la pacification de la Hongrie et faisait appel aux sentiments généreux de l'empereur, celui-ci répondit d'une manière froide et évasive, qui ne laissait rien espérer. C'était signer d'une manière implicite l'exécution des généraux Hongrois, à laquelle l'impitoyable Haynau fit bientôt procéder. Voyant la paix et la sécurité rétablies dans l'empire, François-Joseph promulgua les édits de Schœnbrunn, datés du 26 septembre 1851, par lesquels il déclara « que les ministres ne seraient désormais responsables que vis-à-vis de l'autorité impériale, qu'ils auraient à jurer une fidélité sans condition et à prendre l'engagement d'exécuter toutes les ordonnances et volontés de l'empereur ». D'autres édits se succédèrent, et vinrent consacrer au lendemain d'une révolution cette prise de possession du pouvoir absolu par un prince à peine majeur. Quant à l'égalité des sujets devant la loi, promise en 1848, elle se traduisit en actes destinés à abaisser l'orgueil de l'aristocratie et à favoriser le bien-être des masses. En même temps que le gouvernement impérial centralisait à Vienne toutes les affaires, il introduisit, grâce aux conseils d'hommes nouveaux, tels que MM. de Bruck et le docteur Bach, des réformes financières et commerciales utiles surtout aux classes moyennes. Quant à l'ensemble de la marche gouvernementale, on y reconnaissait l'influence du prince de Schwarzenberg. A la mort de cet homme d'État, en 1852, l'empereur confia une partie de l'exercice du pouvoir au comte Buol.

A l'extérieur, François-Joseph suivit une politique assez habile, et imprévue. Il trompa l'attente de la P[illegible]
armée sur l'Elbe, [illegible]
sie, qui ven[illegible]
la Hongrie, [illegible]
part, malgré [illegible]
Olmutz, en 1[illegible]
Jos[illegible]
[illegible] quant [illegible]
[illegible] et de l'[illegible]
conflit engagé entre [illegible]
Les résultats de ce[illegible]
Les puissances occidentales [illegible]
à Paris ont mis fin à la guerre [illegible]
traité du 30 mars 1856, signé [illegible]
triche par le comte Buol et le baron [illegible]

François-Joseph a é[illegible]
princesse Élisabeth de [illegible]
deux filles, l'une née [illegible]
juillet 1856. Il a été l'ob[illegible]
tentative d'assassinat, [illegible]
semaines a mis ses [illegible]
reur d'Autriche conc[illegible]
de Rome un concordat [illegible]
gées les réformes ecclé[illegible]
1780 à 1790, par l'[illegible]

Lesur, *Ann. hist. univ.* — *Conversat.-Le[illegible]* — [illegible] *of the Time.* — *Ann. des Deux Mondes.*

II. François *ducs de Bretagne.*

FRANÇOIS Ier, duc de Bretagne, [illegible]
nes, le 11 mai 1414, mort le 19 [illegible]
était l'aîné des enfants de Jean VI [illegible]
France, fille de Charles VI. Son [illegible]
le 28 août 1442, il se fit couro[illegible]
le 8 décembre suivant, et s'oc[illegible]
faire cesser la guerre qui [illegible]
France et l'Angleterre. Son frè[illegible]
envoya dans ce but auprès du [illegible]
en reçut à plusieurs reprises [illegible]
veillant que François [illegible]

Soupçonnant que [illegible]
alliés des Anglais [illegible]
le roi de France [illegible]
n'avait point fait [illegible]
pour le duché, ni [illegible]
il se rendit à Chinon, où [illegible]
sa cour, et lui prêta un [illegible]
premier fut simple, co[illegible]
et le second, *lige*, à [illegible]
fort. Le chancelier avait voulu [illegible]
l'autre, fût *lige*; mais le roi [illegible]
refus qu'avait fait son neveu de [illegible]
cette exigence, dénuée de fondem[illegible]
tent de lui adresser des parole[illegible]
les avait scellées par une récon[illegible]
entre les maisons de France [illegible]
réconciliation consignée dans [illegible]
bolition et de pardon pour [illegible]
le duc son père, son oncle le [illegible]
ses sujets, avaient pu prêter aux A[illegible]
politique, toutefois, eut autant de p[illegible]
liens du sang à cette réconciliation. Le

lait que le duc s'alliât à lui contre les Anglais, et le duc, que le roi le secondât contre le prince Gilles dans le cas où ce dernier donnerait suite aux projets qu'on lui supposait.

Comblé des marques d'amitié du roi, qui lui avait fait don de l'hôtel de Nesle, François revint en Bretagne (1445). Tout entier à sa haine contre son frère, il ne s'occupa plus que des moyens de l'assouvir. Les Anglais, feignant d'être indignés des cruautés exercées sur le prince Gilles, en prirent prétexte pour rompre la trêve dans laquelle le duc avait été compris, et qui avait été continuée jusqu'au mois de juin 1449. Devançant ce terme, ils surprirent Fougères au commencement de cette année, et refusèrent de rendre cette ville. Le duc de Sommerset, gouverneur de Normandie, qui avait autorisé et même secondé cette entreprise, en rejeta la responsabilité sur Surienne, dit *l'Aragonais*, qui avait fait l'expédition avec une de ces bandes indisciplinées dont l'Angleterre désavouait ostensiblement le concours, mais qu'elle ne se faisait pas faute d'employer. Charles VII, à qui le duc se plaignit, prit en main la cause de son neveu, avec lequel il se hâta de conclure une alliance offensive et défensive. Fort de la supériorité que les talents et les succès du connétable de Richemont lui avaient acquise sur les Anglais, il demanda avec hauteur raison de l'insulte faite à son allié, et exigea une indemnité de deux millions, somme si exorbitante qu'elle rendit tout accommodement impossible. Le roi d'Angleterre répondit comme Sommerset; il désavoua la prise de Fougères, mais il ne le fit pas rendre.

La guerre étant désormais le seul moyen de recouvrer cette place, une armée bretonne marcha sur Pont-de-l'Arche, et s'en empara (1449). Sur le refus du roi d'Angleterre de le reprendre en échange de Fougères, Charles VII s'avança en Normandie, où il fut promptement rejoint par le duc, qui nomma son frère Pierre lieutenant général du duché, et le laissa devant Fougères avec des forces suffisantes. Le duc alla, de son côté, avec six mille hommes, commandés par le maréchal de Lohéac et les sires de Couvran et de Rouault, assiéger Coutances, qui, quoique bien fortifiée et défendue par une nombreuse garnison, ne tint que deux jours. Saint-Lo et beaucoup d'autres villes eurent le même sort, après une faible résistance.

Après cette campagne, qui fit perdre aux Anglais le Cotentin, il revint avec son armée, renforcée de deux mille hommes, faire le siége de Fougères, qui se défendit pendant deux mois, et ne se termina, le 4 novembre 1449, que par une capitulation accordant à Surienne et aux siens la permission de sortir la vie et bagues sauves. Les embarras de la guerre n'avaient pas empêché le duc de poursuivre la réalisation du projet qu'il couvait depuis longtemps d'ériger en évêché l'abbaye de Redon, où il avait choisi sa sépulture. Le pape Nicolas V, se prêtant à ses vues, ordonna, par une bulle datée de Spolette, que l'église abbatiale devînt une cathédrale, et le couvent un chapitre; mais, sur l'opposition des évêques de Bretagne, un bref du 20 décembre 1449 suspendit l'exécution de la bulle, et la mort du duc fit échouer pour toujours la création d'un dixième évêché en Bretagne.

Le 25 avril 1450 eut lieu la mort du prince Gilles. Le duc faisait le siége d'Avranches lorsqu'on en reçut la nouvelle au camp. Elle y causa une indignation générale, et lui attira de la part du connétable de sanglants reproches, auxquels il ne put rien répondre. Après la prise d'Avranches, François traversait la grève du Mont Saint-Michel, où il allait coucher, lorsqu'un cordelier, qui avait été le confesseur de Gilles, se présenta subitement à lui, et le cita, au nom de son infortuné frère, à comparaître dans quarante jours au tribunal de Dieu. Bourrelé de remords, et obsédé par le souvenir de l'apparition du cordelier, il dépérit à vue d'œil. Sentant sa fin approcher, il se fit transporter de Vannes dans une maison de plaisance voisine de cette ville, y manda son frère Pierre, les évêques de Dol, de Quimper, de Saint-Brieuc, de Nantes, ainsi que plusieurs seigneurs; et là, se promenant lentement, il leur dit qu'il voulait que son frère Pierre lui succédât; que dans le cas où ce dernier mourrait aussi sans enfant mâle, il entendait que la couronne fût recueillie par leur oncle paternel, Arthur de Richemont, connétable de France; enfin, qu'après celui-ci, toujours à défaut de postérité masculine, le duché revînt à François de Bretagne, fils du comte d'Étampes et cousin germain du testateur. Ces dispositions, qui tendaient à fixer le droit public de la Bretagne, furent consignées dans son testament du 22 janvier 1449, et confirmées par son codicille du 16 juillet 1450. Il ne laissait que deux filles. Au lieu de mettre l'aînée en possession de ses États, comme il eût pu le faire en s'appuyant sur quatre exemples antérieurs, il maintint rigoureusement le principe établi en faveur des mâles par le traité de Guérande. Dans la vue de prévenir les troubles que pourraient susciter les prétentions à la succession, il avait marié Marguerite, l'aînée de ses filles, à François, fils du comte d'Étampes, lequel n'était appelé à la couronne qu'éventuellement et en troisième ligne; et Marie, la cadette, à Jean II, vicomte de Rohan, avec une dot de cent mille écus d'or. Une clause de son testament contenait une fondation pour le repos de l'âme de son frère Gilles. Toutes ses dernières volontés ayant été ponctuellement exécutées, il se trouva avoir écrit d'avance la liste des trois derniers ducs qui régnèrent sur la Bretagne. Il avait créé, en 1441, l'ordre de *l'Épi*, destiné vraisemblablement à des gentilshommes moins qualifiés que ceux qui étaient décorés du collier

de l'Hermine. Ses contemporains lui ont donné, on ne sait pourquoi, le nom de *Bien aimé*. Si dans le cours de son règne il montra du courage et de la générosité, si à ses derniers moments il fit preuve d'une sage prévoyance, toutes ces qualités, quelque louables qu'elles fussent, ne sauraient faire oublier sa cruauté réfléchie envers son frère. Les longues tortures qu'il lui fit subir ont imprimé à son nom une tache ineffaçable. P. LEVOT.

Histoires de Bretagne de Dom Morice, Dom Lobineau et Daru.

FRANÇOIS II, dernier duc de Bretagne, né en 1435, mort à Coueron, le 8 ou le 9 septembre 1488. Il était fils de Richard de Bretagne, quatrième fils de Jean VI, et succéda à son oncle Arthur III, dont il était l'héritier, en exécution du testament fait à Vannes par François Ier, en 1449. Avant son avénement au trône ducal, il était comte d'Étampes, du chef de son père, à qui le dauphin, depuis Charles VII, avait donné ce fief, le 8 mai 1421, et comte de Vertus, par représentation de sa mère, Marguerite d'Orléans. Après avoir fait son entrée solennelle à Rennes, le 3 février 1459, il se rendit à Montbazon, où se trouvait Charles VII, à qui il fit hommage du duché. Cet hommage fut simple, quoique le chancelier des Ursins voulût obliger le duc à le faire *lige*, ne fût-ce, disait-il, qu'à titre de pair du royaume. Revenu à Nantes, François expédia au pape, suivant l'usage adopté par ses prédécesseurs, une ambassade d'obédience qui profita de sa mission pour obtenir de Pie II (avril 1460) une bulle déjà sollicitée par Jean V et François Ier. Elle établit à Nantes une université dotée des mêmes prérogatives que celles de Paris, de Bologne, de Sienne, et d'Angers.

Pendant que cette négociation se poursuivait à Rome, François donnait tous ses soins à la prospérité du duché. Après avoir reconnu, aux états de 1459, que les impôts ne pouvaient être établis que du consentement de ces assemblées, et pour une année seulement, il avait pris diverses mesures dont l'ensemble présageait que son règne serait heureux pour lui et pour le pays. Mais, par malheur, Louis XI succéda, en 1461, à Charles VII. Il conservait un profond ressentiment contre François II, qui avait éludé de lui faire un prêt d'argent, alors qu'il n'était encore que dauphin; puis le duc de Bretagne était un feudataire trop redoutable à la couronne de France. Ces deux motifs (le dernier surtout) décidèrent Louis XI à s'abattre sur la Bretagne, et, prétextant un pèlerinage, il vint à Redon, où il tenta de séquestrer Françoise d'Amboise, veuve de Pierre II, afin de pouvoir mettre plus facilement la main sur ses domaines, en la remariant au duc de Savoie. Louis, pour se venger des obstacles que lui suscitait le duc, favorisa l'insubordination de l'évêque de Nantes, Amaury d'Acigné, qui se prétendait affranchi de la juridiction ducale. Le roi ayant voulu appuyer par les armes la médiation qu'il [illegible] prélat et au duc, ce dernier [illegible] disant ligue du *Bien public*. [illegible] maitresse, Antoinette de M[illegible], veuve [illegible] sire de Villequier, il se prép[illegible]. Les états votèrent les subsides qu'il de[illegible] dame de Villequier envoya sa vais[illegible] monnaie. Avec ces ressources, il [illegible] mée de dix mille hommes, [illegible] des Bourguignons après la [illegible] de [illegible], vint faire avec elle le blocus [illegible], s'empara de Pontoise et d'Évreux. Louis XI vit bien qu'il fallait temporiser, et le traité de Saint-Maur, qu'il signa avec les confédérés, donna pleine satisfaction au duc. La sentence rendue en faveur des évêques de Bretagne fut révoquée, et François confirmé dans le titre de lieutenant général des provinces entre la Seine et la Loire, que Charles VII lui avait conféré, le 4 janvier 1461. Le roi lui paya en outre cent mille écus d'or, comme dédommagement des frais de la guerre, et il lui garantit la possession du comté d'Étampes pour lui et ses héritiers mâles. Enfin le galant monarque, qui déjà payait une pension de 6,000 livres à Mme de Villequier, lui octroya, comme épingles, l'île d'Oleron et la seigneurie de Montmorillon.

Inutile de dire que l'amitié du roi n'était rien moins que sincère : les événements le prouvèrent bientôt. Exploitant habilement une mésintelligence survenue entre François II et Charles de France, duc de Normandie, il conclut avec le premier, dès le 22 décembre 1465, un traité par lequel il lui concéda de nouveaux avantages, en retour desquels François le suivit au siége de Rouen. La position du duc était complexe. Bien que dévoué au prince assiégé dans cette ville, il s'était laissé entraîner contre lui; mais quand le frère de Louis XI, dépossédé et fugitif, lui demanda asile, n'écoutant que sa générosité naturelle, il lui expédia un sauf-conduit et l'accueillit auprès de lui. Louis XI, qui craignait que son frère n'allât se jeter dans les bras du comte de Charolais, fut intérieurement satisfait de ce qui se passait, et l'on est même fondé à croire qu'il dut prêter les mains à une courtoisie dont la conséquence était de lui livrer la Normandie. [illegible] à François, éclairé par l'expérience, il [illegible] fiait qu'à demi au roi. Ayant appris que [illegible] travaillait à détacher de lui le comte de [illegible] lais, il s'apprêta à faire tête à l'orage, [illegible] de l'alliance de l'Angleterre, de la Sa[illegible] Danemark, et forma une nou[illegible] tion avec les ducs de Normandie, [illegible] le comte de Charolais, devenu duc de [illegible]. Enhardi par les promesses de secours qu'il [illegible] reçues de ses alliés, il tenta (1467) la [illegible] de la Normandie, occupée par l'armée [illegible] Caen, Bayeux, Alençon lui ouvri[illegible] portes; mais la campagne suivante [illegible] prit toutes ces places, obligea son frère à [illegible] désister de ses prétentions sur la No[illegible]

menaça la Bretagne du côté du nord et de la Loire, confisqua les biens qu'Antoinette de Magnelais possédait en France, et pour rendre cette confiscation plus sensible, les donna à Tanneguy du Chatel, qui avait quitté la Bretagne en haine de la favorite. Une trêve suspendit les hostilités; mais elle n'était pas expirée, que Louis XI faisait entrer ses troupes en Bretagne et s'emparait de Chantocé et d'Ancenis. Le duc, désespérant d'être secouru par l'Angleterre et la Bourgogne, se soumit, et signa (10 septembre 1468) le traité d'Ancenis.

Ni le roi ni le duc ne croyaient à la solidité de ce traité. François savait bien que l'idée fixe du roi était d'annexer la Bretagne à la France. Louis, de son côté, soupçonnant le duc d'être toujours secrètement lié avec le roi d'Angleterre, voulut l'en détacher ou le retenir par la crainte d'un parjure en lui envoyant le collier de l'ordre de Saint-Michel, dont les statuts obligeaient les chevaliers à servir le roi envers et contre tous et à renoncer à toute autre alliance. Refuser cet honneur, c'était provoquer la vengeance du roi. Quelques dangers qu'il y eût à s'y exposer, François, d'après les avis de ses états et du duc de Bourgogne, renvoya le collier. Louis, blessé de ce refus, marcha sur la Bretagne; mais, apprenant que le duc de Bourgogne venait à son secours, il se borna à exiger que les principaux seigneurs bretons se portassent garants de la fidélité de leur souverain. Trois jours après que cette garantie avait été donnée, François concluait avec les ennemis du roi une ligue offensive et défensive, plus formidable que les précédentes. Cet acte inspira à Louis XI une terreur que put seule calmer la mort, si opportune, de son frère, à la faveur de laquelle il dirigea contre François, réduit maintenant à ses seules ressources, les troupes françaises concentrées depuis longtemps sur les frontières de l'Anjou et de la Bretagne. Devenu maître de la Guerche, d'Ancenis et de Machecoul, il imposa au duc une trêve qui, prolongée à deux reprises, se termina par le traité de paix signé dans l'abbaye de la Victoire, près de Senlis, le 9 octobre 1475. François essaya bien de se dégager de l'étreinte de son redoutable suzerain; mais une correspondance qu'il entretenait dans ce but avec le roi d'Angleterre fut interceptée par Louis XI, qui dépouilla le duc du comté de Vertus et le donna au vicomte de Narbonne. François vit alors qu'il n'avait plus d'autre parti à prendre que de se soumettre, ce qu'il fit par le traité de Luxeuil, dont il jura l'observation sur la vraie croix; quant au roi, convaincu que celui qui se parjurait sur cette relique mourait dans l'année, il prêta serment sur le corps de Notre Seigneur.

Deux ans ne s'étaient pas écoulés que cette convention si solennelle n'était plus qu'une lettre morte. François refusait de secourir le roi contre Maximilien d'Autriche, et faisait en outre passer des troupes et de l'argent en Flandre. Le roi, trop occupé de l'archiduc pour qu'il pût songer à porter la guerre en Bretagne, différa sa vengeance. Il se contenta d'acheter pour 50,000 livres, de Jean de Brosse et de sa femme Nicole de Bretagne (26 janvier 1479), les droits que cette dernière, comme seule héritière de la maison de Penthièvre, prétendait avoir sur le duché de Bretagne. Cette cession alarmait d'autant plus François qu'il n'avait que des filles, et qu'il songeait à laisser la couronne à l'aînée, bien que, d'après le traité de Guérande, elle fût inhabile à lui succéder. Se mettant donc, à tout événement, en mesure de se défendre, il fit de fortes levées, mit sur pied dix mille hommes d'une nouvelle milice nommée les *bons corps*, parce qu'elle se composait des plus robustes roturiers de la province; puis il se tint prêt à entrer en campagne. La mort de Louis XI et le bon accueil fait par Charles VIII à une députation que lui envoya François rassurèrent quelque temps ce dernier; mais l'année suivante, ayant malheureusement prêté l'oreille aux conseils du duc d'Orléans, réfugié à sa cour, il s'aliéna les seigneurs bretons, opposés à ce qu'il secondât le ressentiment du prince français contre la régente Anne de Beaujeu. Les mécontents tentèrent de renverser Landais, qui avait conseillé à François d'accueillir le duc d'Orléans; mais ayant échoué, ils se retirèrent à Ancenis, fief du maréchal de Rieux, chef de la confédération. Bientôt, proscrits et menacés par Landais, ils cherchèrent un asile à la cour de France, et conclurent avec la régente (22 octobre 1484) le traité de Montargis, par lequel, tout en stipulant la conservation des franchises de la province et en ne reconnaissant au roi qu'un simple droit de suzeraineté, ils convinrent néanmoins qu'après la mort du duc le duché reviendrait au roi, en vertu de la cession de Nicole de Bretagne. Landais, résolu à prévenir la spoliation que préparait ce traité, leva une armée, et fit des traités d'alliance avec le roi d'Angleterre, les ducs d'Orléans, de Bourbon et le comte d'Angoulême et l'archiduc Maximilien. Le supplice de l'habile et énergique ministre du faible François II offrit une prompte satisfaction aux rebelles, que le duc apaisa mieux encore en leur distribuant force grâces et faveurs. A cette pacification succéda le traité de Bourges (9 août 1485), stipulant que Charles VIII et le duc renonçaient à toute alliance préjudiciable à leurs intérêts réciproques.

François consacra à l'administration de son duché le moment de répit que lui laissa cette convention. Le 8 février 1486, il réunit les états à Rennes. Une résolution des plus favorables à la bonne administration de la justice y fut prise : ce fut l'érection d'un parlement sédentaire. Cette institution, quoique fort importante, n'était pas le principal objet que le duc s'était proposé en convoquant les états. Inquiet de la cession de Nicole de Bretagne, confirmée par le traité de Montargis, il voulait assurer, par anticipation,

le duché à ses filles. Ayant représenté aux barons bretons que sa succession plongerait infailliblement leur pays dans une guerre intestine, si elle n'était réglée de son vivant, il en obtint une déclaration par laquelle, dérogeant au traité de Guérande ainsi qu'aux testaments de François Ier et de Pierre II, ils reconnurent Anne et Isabeau, ses filles, comme héritières légitimes du duché, et s'obligèrent, par un serment solennel, à soutenir les droits qu'ils venaient de leur conférer. Le baron d'Avaugour lui-même, fils naturel de François II, et époux de Marguerite de Brosse, fille cadette du légitime héritier du Penthièvre, accéda à la résolution des états, après s'être disculpé du reproche de prétendre à la succession ducale. Mais d'autres compétiteurs, plus sérieux que d'Avaugour, faisaient pressentir que quand le moment serait venu ils feraient valoir les droits qu'ils disaient tenir de leur naissance. C'étaient le prince d'Orange, neveu de François II, par sa mère; le vieux sire d'Albret, veuf d'une arrière-petite fille de Jeanne la Boiteuse; Jean II, vicomte de Rohan, beau-frère de François II, qui non-seulement prétendait que la tante devait être préférée à la nièce, mais s'appuyait sur l'origine de sa maison, qu'il faisait remonter au fameux Conan-Mériadec, en se prévalant du procès-verbal de l'assise tenue en 1118, sous Alain Fergent, titre que la maison a de tout temps, et vainement, essayé de faire considérer comme authentique. A ces prétendants ajoutez le duc d'Orléans, qui désirait secrètement épouser la princesse Anne, et qui, enchaîné par son mariage avec la sœur de Charles VIII, ne pouvait qu'escompter l'avenir, et enfin, Maximilien d'Autriche, autre prétendant à la main d'Anne de Bretagne.

Le parti français exploitait habilement les dissensions qui résultaient de ces prétentions diverses, en s'efforçant de persuader aux Bretons que le principe de la loi salique formait en Bretagne la règle de la succession au trône ducal; et François II n'ayant que des filles, le duché, à défaut d'héritier mâle, devait revenir au roi de France, seigneur suzerain. Le débile François II s'affligeait de toutes ces intrigues, qu'il était impuissant à déjouer; et si des infirmités précoces déterminèrent la grave maladie qu'il fit à cette époque, on a tout lieu de croire que le chagrin n'y fut pas étranger. Résolu à s'assurer par tous les moyens possibles du dévouement de ses vassaux immédiats, il abolit dans ses domaines (8 octobre 1486) le droit de *mottage*, en vertu duquel il recueillait la succession des colons morts sans enfants. De son côté, Mme de Beaujeu, à qui l'on avait représenté comme prochaine la mort du duc, se hâta de conduire le roi à Tours, et de faire marcher des troupes, qui devaient l'y rejoindre, pour qu'il fût prêt à envahir le duché. Le danger était imminent. Pour le détourner, François, Maximilien, d'Albret, d'Orange, etc., signèrent, le 13 décembre 1486, un

pacte auquel adhérèr [illegible]
bretons, dans le doub [illegible]
française et de favoriser [illegible]
son projet de supplanter [illegible]
princesse, brusquant [illegible]
armée sous les ordres de [illegible]
tagne (mai 1487). Il [illegible]
le duc se sauva à Nantes. [illegible]
assiéger. En même temps la [illegible]
avec une partie des seigneurs [illegible]
vention qui lui permettait de [illegible]
nombre de places de la pro[illegible]
françaises, venues seulement [illegible]
châtier le duc d'Orléans. L'habi[illegible]
sait marcher de front ces négoci[illegible]
au moyen desque[illegible] le roi d'A[illegible]
tant la politique [illegible] de [illegible]
renonçait à sec[illegible]
obstacles ainsi [illegible]
personne jusqu'à [illegible]
ville ne tarderait pas [illegible]
s'abusait. La place, [illegible]
le duc d'Orléans et [illegible]
pendant près de deux [illegible] les
çais, qui furent enfin obl[illegible]
Quittant les bords de la L[illegible]
cha vers le nord par An[illegible]
du-Cormier, dont il se [illegible]
que d'Albret, qui avait é[illegible]
tentative d'entrée en Bre[illegible]
mille hommes. Aussi [illegible]
d'une promesse que sa [illegible]
val, gouvernante d'Anne [illegible]
faite et qui lui aurait [illegible]
princesse. Mais, soit, [illegible]
que cette enfant éprou[illegible]
cible pour ce mariage. [illegible]
jeune, brave, hal[illegible]
cun des princes [illegible]
que François II pens[illegible]
avec le roi des [illegible]mains [illegible]
de soustraire la [illegible]tagne [illegible]
il laissait entrevoir [illegible] pos[illegible]
Pendant les négocia[illegible]
Trémouille faisait ([illegible] 148[illegible]
ruption en Bret[illegible] à la [illegible]
hommes, et p[illegible]
Fougères. Les troupes [illegible]
de Bretons, d'Anglais, [illegible]
cons et d'Espagnols, se mi[illegible]
le 28 juillet 1488 les deux [illegible]
la bataille connue sous le [illegible]
Saint-Aubin-du-Cormier (1). [illegible]

(1) Le lieu réel de cette bataille [illegible]
M. Marteville, la *lande de la Rencontre*, [illegible]
zières, c'est-à-dire l'espace limité au sud par [illegible]
mune de Gosné, à l'est par la commune de Sa[illegible]
et la route départementale, au nord par la [illegible]
à l'ouest par l'étang de la Roussière, la lande d[illegible]
et la forêt de Haute-Sève. On peut lire, sur ce [illegible]
portant de critique historique, la dissertation [illegible]
fondée et concluante que M. Marteville a in[illegible]
t. II de sa réédition du *Dictionnaire d'Ogée*, [illegible]
mot *Saint-Aubin-du-Cormier*.

Bretagne. Non-seulement l'armée bretonne y perdit six mille hommes, mais François, sa famille, son duché furent à la discrétion du vainqueur. Le patriotisme breton n'était pourtant pas éteint partout; il trouva d'énergiques interprètes dans les bourgeois de Rennes. Sommés par La Trémouille de se rendre sous peine de punition telle qu'il en serait mémoire et exemple, ils lui rappelèrent fièrement, par la bouche de leurs députés, le chanoine Jean Le Vayer, Plessis-Balisson et Bouchard, greffier du parlement et frère de l'historien, les désastres des Français à Crécy et à Poitiers; puis ils menacèrent La Trémouille d'une telle résistance qu'il n'osa la provoquer. Mais Dinan et Saint-Malo furent obligés de capituler. François, consterné, demanda la paix, qui lui fut accordée, le 21 août, par le traité du Verger, conclu malgré la dame de Beaujeu, laquelle insistait pour que la France tirât un meilleur parti de sa victoire. Toutefois, si l'annexion de la Bretagne n'était pas immédiatement prononcée, la convention du Verger, en ne statuant point sur l'objet principal des contestations, fournissait à Charles VIII des prétextes suffisants pour accabler dès qu'il lui plairait un adversaire désormais hors d'état de lui résister. Le roi en effet ne renonçait à aucune de ses prétentions sur toutes les possessions du duc, à défaut d'héritier mâle, et il gardait en nantissement Fougères, Dinan et Saint-Aubin-du-Cormier, tandis que François s'obligeait à licencier les troupes étrangères, à ne jamais en appeler d'autres pour faire la guerre à la France, enfin à ne marier ses filles qu'avec le consentement du roi de France.

Cette dernière clause était dure; elle renversait l'échafaudage si laborieusement élevé par le duc, à qui elle porta le dernier coup. Il mourut à l'âge de cinquante-trois ans, trois semaines après avoir signé le traité du Verger, qu'on avait eu soin de faire ratifier par les états. Il fut inhumé dans l'église des Carmes de Nantes, où il avait témoigné le désir d'être enseveli, près de Marguerite de Bretagne, sa première femme. Anne, sa fille, y fit élever un magnifique tombeau, le chef-d'œuvre de Michel Columb, qui se voit encore de nos jours dans la cathédrale de Nantes. Il n'eut de son second mariage avec Marguerite de Foix que deux filles, Anne, qui lui succéda, et Isabelle, morte à Nantes, en 1490.

Enclin à la paix, quoique courageux, François II se trouva entraîné par les circonstances à être presque toujours en guerre pour repousser les agressions de Louis XI et de Charles VIII. Naturellement sincère et droit, il eut le triste sort d'être obligé de recourir à la duplicité pour ne pas tomber dans les piéges que lui tendit le cauteleux fils de Charles VII. La ruse pourtant lui répugnait, et l'intérêt de son peuple, menacé dans sa nationalité, put seul le déterminer à s'en faire un auxiliaire. Tant que vécut Landais, cet homme si méconnu de ses contemporains, François II, docile à ses conseils, montra une énergie dont la Bretagne retira les plus heureux fruits; mais quand il l'eut sacrifié à la turbulente aristocratie, qu'il offusquait, ce malheureux prince, obsédé d'intrigues, désespéra de lui-même. On lui a reproché de s'être laissé gouverner par ses maîtresses. Sans chercher à l'absoudre de ce reproche, nous ne pouvons nous empêcher de regretter qu'il n'ait pas plus obéi aux inspirations généreuses de la dame de Villequier, qui paya du moins son amour d'un dévouement sincère et éclairé. P. Levot.

Histoires de Bretagne de dom Lobineau, dom Morice et Daru. — *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, t. II, p. 145-147.

III. François *rois de France*.

FRANÇOIS Ier, roi de France, né à Cognac, le 12 septembre 1494, mort à Rambouillet, le 31 mars 1547. Fils de Charles comte d'Angoulême et de Louise de Savoie, il descendait de Louis d'Orléans, frère de Charles VI. Son père était cousin germain de Louis XII; et comme ce prince n'avait pas d'enfant, le jeune François, qui était son plus proche parent, se trouva l'héritier présomptif de la couronne de France. Son éducation fut d'abord confiée au maréchal de Gié, que Louis XII remplaça en 1506 par Arthur Gouffier, sire de Boisy. Ce seigneur, qui avait longtemps guerroyé en Italie, y avait pris le goût des lettres et des arts. Il s'efforça de le faire partager à son élève, et il y réussit. L'amour de la culture intellectuelle était d'ailleurs pour le jeune prince une tradition de famille, qui remontait jusqu'à son aïeule, la noble et gracieuse Valentine Visconti. Son grand-oncle Charles d'Orléans avait été le plus élégant poëte du quinzième siècle. Mais s'il apprit de son précepteur à parler des érudits avec respect, il ne profita guère de leur savoir, et tira presque toute son instruction des romans de chevalerie, qu'il lisait avec passion et où il cherchait des modèles. C'est à la même source qu'il puisa ses notions sur les droits et les devoirs de la royauté. Il conçut l'idée d'un roi chevalier, gracieux, magnifique pour ses courtisans, galant pour les dames, terrible à ses ennemis, se signalant par de grands coups d'épée à la manière des Roland et des Amadis, sans connaissance ni souci de l'art de la guerre. Sa haute taille, sa belle figure, son adresse dans les armes et dans tous les exercices du corps, sa bravoure, sa générosité et jusqu'à son précoce amour pour les femmes, faisaient croire à ses compagnons d'études et de plaisirs, et lui faisaient croire à lui-même, qu'aussitôt sur le trône il réaliserait cet idéal chevaleresque. « Beau prince étoit, dit l'historien de Bayard, autant qu'il y en eût point au monde; jamais n'avoit été un roi de France de qui la noblesse s'éjouit autant. » Il fut en effet le roi de la noblesse, mais de la noblesse de cour seulement; car il n'admettait point une aristocratie puissante, exerçant une

haute influence sur l'État. Il admettait encore moins le contrôle des parlements, des états généraux, du tiers-état. Louise de Savoie, qui avait pour son fils un amour idolâtre, et qui joignait à un caractère violent, absolu, des mœurs peu sévères, ne fit rien pour contenir ce que les instincts du jeune prince offraient d'excessif et de dangereux. Elle ne s'opposa à aucune de ses fantaisies, elle ne lui fit connaître aucune des sérieuses obligations du pouvoir suprême, et elle le laissa se livrer jeune à des plaisirs faciles, qui ne rappelaient guère les passions héroïques des romans de chevalerie. Mais en même temps elle s'occupait activement de sa future grandeur. Elle obtint pour lui le duché de Valois, et plus tard, malgré la vive opposition d'Anne de Bretagne, la main de Claude, fille de Louis XII. Les fiançailles furent célébrées le 22 mai 1506, et le mariage eut lieu le 18 mai 1514. Deux ans auparavant, le jeune duc de Valois avait fait ses premières armes à l'armée de Navarre. Il avait commandé sans succès, en 1513, l'armée de Picardie. Bien qu'il se flattât de remplacer Gaston de Foix, tué à Ravenne, rien n'annonçait en lui un grand capitaine. Le mariage de Louis XII avec Marie d'Angleterre eût pu enlever la couronne à François, si le roi de France, « fort débile et antique, dit Louise de Savoie », eût été d'âge d'avoir des enfants; mais il mourut après quelques mois de mariage, et François Ier se fit reconnaître comme roi le jour même de la mort de Louis XII, 1er janvier 1515: Son avénement excita d'immenses espérances parmi les Français, toujours avides de nouveautés et ennuyés d'ailleurs d'un roi vieux, avare, dont les vertus étaient sans éclat et dont les défauts avaient quelque chose de mesquin et de triste. La France sembla rajeunir avec son jeune et brillant successeur. Celui-ci, sans disgracier les ministres de Louis XII, fit des changements importants dans l'administration. Il donna l'épée de connétable au duc de Bourbon, nomma le comte de Vendôme gouverneur de l'Ile de France, et Lautrec gouverneur de Guienne; il confia la surintendance de ses affaires à Boisy, son ancien gouverneur, nommé grand-maître, et à Florimont Robertet, premier secrétaire d'État. Deux de ses compagnons de jeunesse, Anne sire de Montmorency et Philippe Chabot, sire de Brion, eurent dès lors sur lui un crédit qui devait s'augmenter par la suite. Le 7 janvier 1515, il donna les sceaux à Antoine Duprat, « l'un des plus pernicieux hommes qui furent oncques », dit Reynier de La Planche. Le chancelier signala son élévation par diverses ordonnances, dont l'une (de mars (1516), qui punissait de mort les braconniers et accordait aux seigneurs et gentilshommes le privilége exclusif des chasses, rencontra dans le parlement une honorable opposition et ne fut enregistrée qu'un an après, sur lettres de jussion. Le roi et son ministre déclarèrent dès le début qu'ils ne souffriraient aucune résistance de

la part du parlement. F [illegible]
comme il le dit plus tard, [illegible]
hors de pages, » c'est-à- [illegible]
barrières qui protégeai [illegible]
tre le pouvoir absolu. Les [illegible]
ces mesures, le peuple [illegible]
la cour était tout entière [illegible]
avénement. François [illegible]
fait, dit Fleurange, [illegible] à Saint [illegible]
couronné, et fut son [illegible]
sement triomphant; et [illegible]
son entrée, qui fut merveilleu[illegible]
furent tous les princes [illegible]
France, et beaucoup [illegible]
que autres. Les joutes [illegible]
tenans M. de Saint-Paul. [illegible]
Adventureux (Fleur [illegible]
seigneurs; et les [illegible]
M. de Bourbon, M. de Guise, [illegible]
et gros seigneurs; et fut le [illegible]
beaux du monde, tant à pied [illegible]
après le tournoi, des banque[illegible]
firent avec les dames [illegible]
ce furent les plus beaux [illegible]
des fêtes, François [illegible] guerre. [illegible]
recouvrer le Milanais, perdu [illegible]
Louis XII, pour revendiq[illegible]
fondé sur le droit de V[illegible]
avait transmis ses titres à [illegible]
ils faisaient une partie de [illegible]
vait s'en regarder comme [illegible]
taire; cependant, pour p[illegible] de [illegible]
donner par sa femme le [illegible]
1515. En même temps il [illegible]
ligue qui avait chassé Lou[illegible]
clut avec Charles d'Autric[illegible]
Quint), souverain des Pays[illegible]
liance, qui ne fut pas exécu[illegible]
3 avril, avec Henri VIII, le [illegible]
Louis XII. Il rassembla [illegible]
quarante mille hommes, d[illegible]
valiers, et qui comptait p[illegible]
de Bourbon, les maréchaux [illegible]
Trivulce, Lautrec, Bayard e[illegible]
Il dirigea ses troupes sur les Alpes. [illegible]
rendit le 15 juillet une ordonnance [illegible]
la régence à Louise de Savoie. Il [illegible]
vers le milieu d'a[illegible] che du [illegible]
entre [illegible]
que l'on [illegible]
avait l'avantage de conduire [illegible]
marquis de Saluces, allié d[illegible] Fr[illegible]
eut beaucoup à souffrir [illegible]
cile. Le maréchal de Trivu[illegible]
du marquis de Saluces eurent [illegible]
part à cette opération, et [illegible]
stacles. Les Français [illegible]
dans les plaines du [illegible]
même jour une avant-garde française, [illegible]
par Chabannes et Bayard, enleva à [illegible]
du Pô Prosper Colonna, général des [illegible]
Suisses auxquels le duc de Milan a

la défense du pied des Alpes. Cet événement troubla les Suisses, qui se retirèrent vers le Simplon et prêtèrent même l'oreille aux propositions de François Ier. On était sur le point de s'entendre, et les Suisses avaient déjà laissé l'armée française occuper sans résistance la plus grande partie du duché de Milan, lorsque vingt mille de leurs compatriotes les rejoignirent. Se croyant alors assez forts pour battre les Français, ils rompirent les négociations, et rentrèrent dans Milan. Ils en sortirent le 13 septembre pour se porter au-devant de François Ier, campé à Marignan, à dix milles de Milan. Ils poussaient droit devant eux dans un chemin flanqué d'un fossé de chaque côté, la pique basse, sans manœuvre. Trois ou quatre heures avant la nuit ils atteignirent les avant-postes français, et jetèrent dans un fossé le premier corps de landsknechts qui leur fut opposé. Le roi courut à l'ennemi. Lui-même a raconté cette bataille dans une lettre à sa mère. « Et faut que vous entendiez, écrit-il, que le combat du soir dura depuis les trois heures après midi jusques entre onze et douze heures, que la lune nous faillit... Je vous assure que j'ai vu les lansquenets mesurer la pique aux Suisses et la lance aux gendarmes; et ne dira-t-on plus que les gendarmes sont lièvres armés, car ce sont eux qui ont fait l'exécution; et ne penserois pas mentir, que, par cinq cents et par cinq cents, il n'ait été fait trente belles charges avant que la bataille fust gagnée. » Les Français ne pouvant se déployer sur l'étroite chaussée que suivaient les Suisses, firent prendre ceux-ci en flanc par deux corps de landsknechts, et tâchèrent de les arrêter par un feu violent d'artillerie. Les Suisses avançaient toujours, jonchant le sol de leurs morts. L'obscurité interrompit la lutte. Les deux armées bivouaquèrent presque pêle-mêle sur le champ de bataille. Le roi, qui s'était conduit avec une rare intrépidité, prit un peu de repos, couché sur l'affût d'un canon, à quelques pas d'un bataillon suisse (1).

La bataille recommença le lendemain dès le point du jour; mais les Suisses manquaient d'artillerie, et celle des Français portait le ravage dans leurs carrés. L'arrivée de Barthélemy d'Alviane avec l'avant-garde de l'armée vénitienne décida les Suisses à la retraite. Ils se replièrent en bon ordre vers dix heures du côté de Milan, et le lendemain ils regagnèrent leurs montagnes, laissant aux Français l'honneur de cette journée, qui fut appelée *combat des géants*. Les Suisses avaient perdu environ 12,000 hommes; les Français en avaient perdu à peu près la moitié. Le roi voulut recevoir sur le champ de bataille l'ordre de chevalerie de la main de Bayard, et il le conféra lui-même à Fleuranges.

L'armée française entra dans Milan, et commença le siége du château, où Maximilien Sforza s'était enfermé. Cette forteresse céda le 4 octobre, et Sforza consentit à se retirer en France, où il vécut d'une pension de 30,000 écus qui lui fut assignée par le roi.

Après la bataille de Marignan François montra beaucoup de prudence. Au lieu d'humilier les Suisses vaincus, il mit tout en œuvre pour se les attacher. Il leur paya la somme énorme de 700,000 écus, et conclut avec eux, le 7 novembre, un traité de paix et d'alliance. Ce traité devint l'année suivante l'alliance perpétuelle de la Suisse avec la France. Cette habile transaction fut suivie d'une autre, qui eut des résultats moins avantageux. Le pape Léon X, qui avait fait partie de l'alliance dissoute par la bataille de Marignan, s'était hâté de se rapprocher du vainqueur. François, qui tenait beaucoup à cette réconciliation, fit au pape les plus larges concessions. Les bases du concordat furent jetées dans une entrevue que le pape et le roi eurent à Bologne, le 10 décembre. La négociation ne fut terminée que le 18 août 1516. Cet acte abolissait la pragmatique-sanction, rendait à la cour de Rome l'immense revenu des annates, et reconnaissait la supériorité du pape sur les conciles. Il n'était pas moins utile au pouvoir royal, auquel il attribuait le droit de nommer à toutes les prélatures de France. Le parlement refusa d'enregistrer le concordat. L'université le repoussa également. Pour contraindre ces deux corps à l'accepter, François Ier ne recula ni devant les menaces ni devant les violences; et il fit entendre clairement qu'il n'admettait ni contrôle ni limites dans l'exercice de son pouvoir.

François Ier, après avoir licencié la plus grande partie de son armée et laissé le reste au connétable de Bourbon pour garder le Milanais, rentra en France au mois de février 1516. Quelques jours auparavant, Ferdinand V était mort, laissant l'Espagne à son petit-fils Charles d'Autriche. Celui-ci, dont l'avénement rencontrait de graves difficultés, était disposé à faire la paix et même une alliance avec le roi de France. Le seigneur de Chièvres, son ministre, et Boisy se rencontrèrent dans ce but à Noyon, le 1er août, et conclurent le 13 un traité par lequel Charles promettait d'épouser la fille qui venait de naître à François Ier et acceptait pour dot les droits des rois de France à la couronne de Naples. L'empereur Maximilien, vivement pressé par son petit-fils, accéda au traité. Ses ambassadeurs signèrent à Cambray, le 11 mars 1517, un traité d'alliance entre l'empereur et les rois de France et de Castille, par lequel ils se garantissaient mutuellement leurs

(1) Fleurange dit dans ses *Mémoires*, p. 298, que le roi ayant demandé un peu d'eau pour se rafraîchir, celle qu'on lui apporta était mêlée de sang. On lit dans la lettre que François écrivit à sa mère après la bataille : « Toute la nuit demeurâmes sur la selle, la lance au poing, l'armet sur la tête... et pour ce qu'étois le plus près de nos ennemis, il m'a fallu faire le guet, de sorte qu'ils ne nous ont point surpris au matin... Et croyez, madame, que nous avons été vingt-huit heures à cheval sans boire ni manger... Depuis deux mille ans ça n'a point été vu, une si fière et si cruelle bataille, ainsi que disent ceux de Ravenne, que ce ne fut auprès qu'un tiercelet. »

États, et s'engageaient à attaquer en commun les Turcs. Pour compléter la pacification, François renouvela l'alliance avec Venise, le 8 octobre 1517, et fit à Londres, le 14 octobre 1518, un traité par lequel Tournay fut rendu à la France.

Ces heureuses négociations, suivant l'éclatante victoire de Marignan, mirent le comble à la puissance et à la gloire de François Ier. Une ère nouvelle s'ouvrait devant la royauté : la réunion de la plupart des grands fiefs avait porté un rude coup à la féodalité; les parlements s'humiliaient devant la royauté; toutes les forces rivales avaient été absorbées; le roi de France semblait appelé au premier rôle parmi les princes de l'Europe. Mais François Ier, malgré des qualités brillantes, n'était point à la hauteur de cette position. Il avait vingt-trois ans. « Tout frein, dit Sismondi, tout respect humain lui était ôté : sa mère, qui gouvernait le royaume, qui se mêlait de toutes les affaires, ne contrôlait jamais sa pensée, ou plutôt elle le poussait elle-même à la galanterie, et elle se montrait pleine d'indulgence pour des vices auxquels, de son côté, elle ne demeurait pas étrangère. Son ministre principal, le chancelier Duprat, croyait s'affermir dans sa place en flattant les passions du maître et en l'abandonnant aux voluptés. Les autres étaient pour la plupart des jeunes gens associés à ses débauches. »

Cependant, un rival se montrait déjà : c'était l'héritier de quatre dynasties, le fils de Philippe d'Autriche et de Jeanne la Folle, ce jeune Charles, que François n'avait jusque là rencontré que dans des négociations pacifiques. Déjà maître des Pays-Bas et de l'Espagne, il se présentait encore au suffrage des électeurs de l'Empire, vacant par la mort de son grand-père Maximilien, en 1519. François Ier se porta aussi comme candidat; sa puissance et sa gloire récente étaient sans doute d'assez beaux titres, mais ni les gages de la protection qu'il offrait à l'Allemagne ni les mulets chargés d'or qu'il y envoya à l'appui de ses titres chevaleresques ne balancèrent les raisons politiques de son compétiteur, dont les États héréditaires confinaient à la Turquie, et qui se présentait ainsi comme le défenseur naturel de l'Allemagne, que faisait trembler Soliman. Aigri par cet affront et par tant de dépenses perdues, François arma contre ce rival encore sans renommée et qui allait se trouver à la tête d'un empire presque égal en étendue à celui de Charlemagne. Tous deux s'étaient juré de rester en paix, quelle que fût l'issue de l'élection; mais les prétextes ne manquèrent pas de part et d'autre pour vider par les armes cette querelle d'ambition. Charles avait promis de restituer la Navarre à Henri d'Albret; il ne se hâtait point de remplir sa promesse ni de faire hommage, comme il était dû, pour les comtes de Flandre et d'Artois. François Ier, regardant la lutte comme inévitable, chercha à s'assurer l'alliance de l'Angleterre. Il invita Henri VIII à une entrevue, qui eut lieu près de Calais, entre les châteaux de Guines et d'Ardres. Les [illegible] avec leurs suites de seigneurs et [illegible] tèrent de magnificence, et le lieu où [illegible] contrèrent, au mois de juin 1520, reçut le nom [illegible] *Camp du Drap d'Or*. Ils passèrent trois [illegible] en fêtes et en réjouissances, laissant à [illegible] nistres le soin des affaires sérieuses. [illegible] clurent, dit du Bellay, qu'au [illegible] lices et échafauds où se [illegible] délibérés de passer leur [illegible] choses de plaisir, laissant [illegible] à ceux de leur conseil, lesquels [illegible] leur faisoient rapport de ce qui av[illegible] Par douze ou quinze jours [illegible] princes l'un contre l'autre, et se [illegible] noi grand nombre de bons hommes d'[illegible] que vous pouvez estimer, car il est à [illegible] qu'ils n'amenèrent pas des [illegible]s.... Je [illegible] rêterai à dire les grands [illegible] qui se firent là, ni l[illegible] car il ne se peut estin[illegible] y portèrent leurs mo[illegible]s, prés sur leurs épaules. » [illegible] bons procédés, François I^e^[illegible] tracté avec Henri VIII une [illegible] il se trompait. Henri VIII [illegible] en politique par Wolsey, et Wols[illegible] par Charles-Quint. Celui-ci a[illegible] Henri VIII à Douvres, le 26 [illegible] secrète entrevue. Henri VIII, [illegible] de François, alla le 10 juillet à [illegible] visite à Charles. L'effet du Camp [illegible] fut détruit; le roi d'Angleterre [illegible] voulait se main[illegible] rivaux et qu'il se [illegible] Cette déclaration retarda [illegible] mais elle ne les empêcha [illegible] çois Ier soutenait au midi le [illegible] contre le roi d'Espagne, au [illegible] l'hommage du duc de Bouil[illegible] L'empereur de son côté [illegible] Léon X un traité pour [illegible] de l'Italie. La guerre s'allum[illegible] l'automne de la même année. [illegible] repoussa les Impériaux comman[illegible] de Nassau, les atteignit entre [illegible] lenciennes, et fut sur le point de le[illegible] une sanglante défaite. Mais F[illegible] et laissa échapper la victoire. « [illegible] dit du Bellay, l'empereur de ce [illegible] honneur et chevance... Il étoit [illegible] en tel désespoir, que la nuit il se [illegible] avec cent chevaux, laissant tout [illegible] armée. Ce jour-là Dieu nous av[illegible] ennemis entre les [illegible] nous ne [illegible] accepter, chose [illegible] L'armée françaises [illegible] prise de Hesdin. Ce[illegible] nullé par la pe[illegible] neur de ce duché, ne [illegible] forts, et se voyant attaqué par [illegible] pape et de l'empereur, évacua Milan [illegible]

tembre 1521, et se retira sur le territoire de Venise. Tout semblait tourner contre la France. Adrien d'Utrecht, ancien précepteur de Charles-Quint, fut élu pape, le 9 janvier 1522; Henri VIII déclara la guerre à la France le 29 mai de la même année. En Italie les affaires allaient fort mal. Lautrec, renforcé des troupes vénitiennes et de seize mille Suisses, soldats braves mais avides, arrogants et peu dévoués, était rentré dans le Milanais, et s'était emparé de Pavie. Les Suisses le forcèrent d'attaquer l'armée impériale dans la position presque inaccessible de La Bicoque, le 29 avril 1522. Malgré ses excellentes dispositions, il échoua. Les Suisses, découragés, reprirent le chemin de leurs montagnes, et Lautrec se retira en France. L'Italie fut perdue pour la France; mais les soldats chassés du Milanais furent utilement employés dans le nord. Les Anglais et les Impériaux, malgré la supériorité de leurs forces, se bornèrent au siége de Hesdin, qu'ils levèrent au mois de novembre 1522. Mais la position de la France n'en fut pas améliorée. Venise renonça à son alliance, et le 3 août 1523 une ligue générale fut formée contre François Ier; elle comprenait le pape, l'empereur, le roi d'Angleterre, Ferdinand, archiduc d'Autriche, François Sforza, duc de Milan, et les républiques de Venise, de Florence, de Gênes, de Sienne et de Lucques. Au moment où François Ier aurait eu besoin de rassembler toutes ses forces contre cette formidable coalition, il eut le tort de s'aliéner le connétable de Bourbon. Louise de Savoie, qui détestait ce dernier, s'efforça de lui ravir l'immense héritage qu'il tenait de sa femme, Suzanne de Bourbon. Poussé à bout par cette persécution, Bourbon entama avec Henri VIII et Charles Quint des négociations dont le but était le démembrement de la France. Le complot fut découvert, et Bourbon s'enfuit auprès de l'empereur. Cette défection et une invasion combinée des Anglais et des Impériaux, qui s'avancèrent jusqu'à onze lieues de Paris, empêchèrent François Ier de passer les Alpes comme il en avait l'intention. Il resta en France, et envoya à la conquête de l'Italie une magnifique armée, commandée par Bonnivet. Ce général passa le Tésin le 14 septembre; après quelques mouvements malentendus et que l'habile Prosper Colonna déconcerta facilement, il prit ses quartiers d'hiver entre le Tésin et la Ticinella, et licencia une partie de son infanterie. Les Impériaux, que Pescaire et de Lannoy commandaient à la place de Colonna, mort le 30 décembre 1523, reçurent au contraire un renfort de six mille landsknechts, conduits par Bourbon. Au printemps de 1524, Pescaire marcha contre les Français, qui firent leur retraite sur Ivrée pour rentrer en France par le bas Valais. Bayard, qui commandait l'arrière-garde française, fut tué le 30 avril 1524. Malgré ce malheur, les Français rentrèrent en France en bon ordre. Le 7 juillet 1524 Bourbon et Pescaire passèrent le Var, et envahirent la Provence. Les dissensions de ces deux généraux nuisirent à leurs opérations. Les Impériaux perdirent quarante jours devant Marseille. Ils s'éloignèrent au bruit de l'approche du roi. Enhardi par la retraite des ennemis, le prince franchit les Alpes encore une fois, et poursuivit les ennemis à travers la Lombardie, qui fut reconquise. Sa fortune était relevée; l'armée de l'empereur, manquant de vivres et d'argent, était désunie et presque ruinée; il avait, lui, des troupes belles et pleines d'ardeur. Il fallait bien des fautes pour compromettre une telle position; il en fit une première en divisant ses forces : il envoya quatre mille hommes à Gênes, dix mille vers Naples, puis il assiégea Pavie, et y perdit un temps précieux. Le connétable de Bourbon en profita pour aller chercher des troupes fraîches d'Allemagne; il repassa les Alpes, rejoignit Pescaire et Lannoy, et de concert avec eux il marcha sur Pavie, pour en faire lever le siége. François pouvait les attendre dans ses retranchements, c'était l'avis des plus vieux généraux; mais, d'après le conseil de Bonnivet, il jugea plus digne d'un roi de se porter au-devant de ses ennemis. La rencontre eut lieu le 24 février 1525, non loin de Pavie; l'armée française avait encore pour elle, comme à Marignan, la supériorité de l'artillerie, qui semblait appelée à décider la bataille; longtemps elle maintint l'avantage du côté des Français, quand une faute du roi changea subitement la face du combat : voulant enlever la victoire par une charge brillante, il s'élança à la tête de ses gens d'armes, et se jeta en aveugle à la bouche de ses canons, qu'il réduisit ainsi à l'inaction; les charges de la gendarmerie et les coups d'épée du *roi-chevalier* ne purent réparer cette faute : les troupes mercenaires lâchèrent pied, et les Français furent écrasés sur tous les points. Le roi, qui était brave de sa personne, mais absolument incapable, soit de conduire soit surtout de rallier une armée, voyant la bataille perdue, et ses plus vaillants lieutenants tués autour de lui, se dirigea au galop vers le pont du Tésin. Là il rencontra quelques soldats espagnols qui l'arrêtèrent et tuèrent son cheval; lui-même fut renversé dans un fossé sous son cheval. Pendant que les soldats se disputaient ce prisonnier inconnu, mais dont le costume annonçait un grade élevé, un gentilhomme du connétable survint, reconnut François, et courut prévenir le vice-roi de Naples, Lannoy. Celui-ci tira le roi des mains des soldats, le conduisit dans sa tente, puis le fit transférer dans la citadelle de Pizzighittone. Le captif se hâta d'écrire à Charles-Quint pour implorer sa pitié et à la duchesse d'Angoulême pour lui annoncer le désastre de Pavie. Voici quelques phrases de ces deux lettres. Il écrit à l'empereur : « Par quoi, s'il vous plaist avoir cette honnête pitié, et moyenner la sûreté que mérite la prison d'un roi de France, lequel on veut rendre ami et non désespéré vous

États, et s'engageaient à attaquer en commun les Turcs. Pour compléter la pacification, François renouvela l'alliance avec Venise, le 8 octobre 1517, et fit à Londres, le 14 octobre 1518, un traité par lequel Tournay fut rendu à la France.

Ces heureuses négociations, suivant l'éclatante victoire de Marignan, mirent le comble à la puissance et à la gloire de François Ier. Une ère nouvelle s'ouvrait devant la royauté : la réunion de la plupart des grands fiefs avait porté un rude coup à la féodalité; les parlements s'humiliaient devant la royauté; toutes les forces rivales avaient été absorbées; le roi de France semblait appelé au premier rôle parmi les princes de l'Europe. Mais François Ier, malgré des qualités brillantes, n'était point à la hauteur de cette position. Il avait vingt-trois ans. « Tout frein, dit Sismondi, tout respect humain lui était ôté : sa mère, qui gouvernait le royaume, qui se mêlait de toutes les affaires, ne contrôlait jamais sa pensée, ou plutôt elle le poussait elle-même à la galanterie, et elle se montrait pleine d'indulgence pour des vices auxquels, de son côté, elle ne demeurait pas étrangère. Son ministre principal, le chancelier Duprat, croyait s'affermir dans sa place en flattant les passions du maître et en l'abandonnant aux voluptés. Les autres étaient pour la plupart des jeunes gens associés à ses débauches. »

Cependant, un rival se montrait déjà : c'était l'héritier de quatre dynasties, le fils de Philippe d'Autriche et de Jeanne la Folle, ce jeune Charles, que François n'avait jusque là rencontré que dans des négociations pacifiques. Déjà maître des Pays-Bas et de l'Espagne, il se présentait encore au suffrage des électeurs de l'Empire, vacant par la mort de son grand-père Maximilien, en 1519. François Ier se porta aussi comme candidat; sa puissance et sa gloire récente étaient sans doute d'assez beaux titres, mais ni les gages de la protection qu'il offrait à l'Allemagne ni les mulets chargés d'or qu'il y envoya à l'appui de ses titres chevaleresques ne balancèrent les raisons politiques de son compétiteur, dont les États héréditaires confinaient à la Turquie, et qui se présentait ainsi comme le défenseur naturel de l'Allemagne, que faisait trembler Soliman. Aigri par cet affront et par tant de dépenses perdues, François arma contre ce rival encore sans renommée et qui allait se trouver à la tête d'un empire presque égal en étendue à celui de Charlemagne. Tous deux s'étaient juré de rester en paix, quelle que fût l'issue de l'élection; mais les prétextes ne manquèrent pas de part et d'autre pour vider par les armes cette querelle d'ambition. Charles avait promis de restituer la Navarre à Henri d'Albret; il ne se hâtait point de remplir sa promesse ni de faire hommage, comme il était dû, pour les comtes de Flandre et d'Artois. François Ier, regardant la lutte comme inévitable, chercha à s'assurer l'alliance de l'Angleterre. Il invita Henri VIII à une entrevue, qui eut lieu près de Calais, entre les

châteaux de Guines et d'Ardres. Les deux [illegible] avec leurs suites de seigneurs et de dam[illegible] tèrent de magnificence, et le lieu où ils [illegible] contrèrent, au mois de juin 1520, reçut le [illegible] *Camp du Drap d'Or*. Ils passèrent trois se[illegible] en fêtes et en réjouissances, laissant à l[illegible] nistres le soin des affaires sérieuses. « [illegible] clurent, dit du Bellay, qu'au dit lieu se [illegible] lices et échafauds où se ferait un tournoi[illegible] délibérés de passer leur temps en déli[illegible] choses de plaisir, laissant négocier leurs [illegible] à ceux de leur conseil, lesquels de jour e[illegible] leur faisoient rapport de ce qui avait été [illegible] Par douze ou quinze jours coururent les [illegible] princes l'un contre l'autre, et se trouva au [illegible] noi grand nombre de bons hommes d'arme[illegible] que vous pouvez estimer, car il est à pre[illegible] qu'ils n'amenèrent pas des pires.... Je ne [illegible] rêterai à dire les grands triomphes et [illegible] qui se firent là, ni la grande dépense sup[illegible] car il ne se peut estimer; tellement que plu[illegible] y portèrent leurs moulins, leurs forêts et [illegible] prés sur leurs épaules. » Par cet échan[illegible] bons procédés, François Ier croyait avoi[illegible] tracté avec Henri VIII une alliance indissol[illegible] il se trompait. Henri VIII se laissait co[illegible] en politique par Wolsey, et Wolsey était [illegible] par Charles-Quint. Celui-ci avait même e[illegible] Henri VIII à Douvres, le 26 mai, une cou[illegible] secrète entrevue. Henri VIII, en prenant [illegible] de François, alla le 10 juillet à Gravelines r[illegible] visite à Charles. L'effet du Camp du Drap [illegible] fut détruit; le roi d'Angleterre annonça [illegible] voulait se maintenir impartial entre les [illegible] rivaux et qu'il se prononcerait contre l'agres[illegible] Cette déclaration retarda peut-être les hosti[illegible] mais elle ne les empêcha pas d'é[illegible] [illegible] çois Ier soutenait au midi le roi [illegible] contre le roi d'Espagne, au nord il [illegible] l'hommage du duc de Bouillon, vassal de l'[illegible] L'empereur de son côté fit, le 8 mai 152[illegible] Léon X un traité pour l'expulsion des Fra[illegible] de l'Italie. La guerre s'alluma brusquement [illegible] l'automne de la même année. L'armée fra[illegible] repoussa les Impériaux commandés par le [illegible] de Nassau, les atteignit entre Cambray et [illegible] lenciennes, et fut sur le point de leur faire es[illegible] une sanglante défaite. Mais F[illegible] Ier [illegible] et laissa échapper la victoire. « [illegible] dit du Bellay, l'empereur de ce j[illegible] honneur et chevance... Il étoit [illegible] en tel désespoir, que la nuit il se [illegible] avec cent chevaux, laissant [illegible] armée. Ce jour-là Dieu nous avoit [illegible] ennemis entre les mains, que nous ne vou[illegible] accepter, chose qui depuis nous a coûté c[illegible] L'armée française dut borner ses [illegible] prise de Hesdin. Cet ava[illegible] nullé par la perte du M[illegible] neur de ce duché, ne [illegible] forts, et se voyant attaqué par [illegible] pape et de l'empereur, évacua [illegible]

tembre 1521, et se retira sur le territoire de Venise. Tout semblait tourner contre la France. Adrien d'Utrecht, ancien précepteur de Charles-Quint, fut élu pape, le 9 janvier 1522; Henri VIII déclara la guerre à la France le 29 mai de la même année. En Italie les affaires allaient fort mal. Lautrec, renforcé des troupes véniliennes et de seize mille Suisses, soldats braves mais avides, arrogants et peu dévoués, était rentré dans le Milanais, et s'était emparé de Pavie. Les Suisses le forcèrent d'attaquer l'armée impériale dans la position presque inaccessible de La Bicoque, le 29 avril 1522. Malgré ses excellentes dispositions, il échoua. Les Suisses, découragés, reprirent le chemin de leurs montagnes, et Lautrec se retira en France. L'Italie fut perdue pour la France; mais les soldats chassés du Milanais furent utilement employés dans le nord. Les Anglais et les Impériaux, malgré la supériorité de leurs forces, se bornèrent au siége de Hesdin, qu'ils levèrent au mois de novembre 1522. Mais la position de la France n'en fut pas améliorée. Venise renonça à son alliance, et le 3 août 1523 une ligue générale fut formée contre François Ier; elle comprenait le pape, l'empereur, le roi d'Angleterre, Ferdinand, archiduc d'Autriche, François Sforza, duc de Milan, et les républiques de Venise, de Florence, de Gênes, de Sienne et de Lucques. Au moment où François Ier aurait eu besoin de rassembler toutes ses forces contre cette formidable coalition, il eut le tort de s'aliener le connétable de Bourbon. Louise de Savoie, qui détestait ce dernier, s'efforça de lui ravir l'immense heritage qu'il tenait de sa femme, Suzanne de Bourbon. Poussé à bout par cette persecution, Bourbon entama avec Henri VIII et Charles-Quint des négociations dont le but etait le démembrement de la France. Le complot fut decouvert, et Bourbon s'enfuit auprès de l'empereur. Cette défection et une invasion combinée des Anglais et des Impériaux, qui s'avancerent jusqu'à onze lieues de Paris, empêcherent François Ier de passer les Alpes comme il en avait l'intention. Il resta en France, et envoya à la conquête de l'Italie une magnifique armée, commandée par Bonnivet. Ce général passa le Tésin le 14 septembre; après quelques mouvements malentendus et que l'habile Prosper Colonna déconcerta facilement, il prit ses quartiers d'hiver entre le Tésin et la Ticinella, et licencia une partie de son infanterie. Les Impériaux, que Pescaire et de Lannoy commandaient à la place de Colonna, mort le 30 décembre 1523, reçurent au contraire un renfort de six mille landsknechts, conduits par Bourbon. Au printemps de 1524, Pescaire marcha contre les Français, qui firent leur retraite sur Ivrée pour rentrer en France par le bas Valais. Bayard, qui commandait l'arrière-garde française, fut tué le 30 avril 1524. Malgré ce malheur, les Français rentrèrent en France en bon ordre. Le 7 juillet 1524 Bourbon et Pescaire passèrent le Var, et envahirent la Provence. Les dissensions de ces deux généraux nuisirent à leurs opérations. Les Impériaux perdirent quarante jours devant Marseille. Ils s'éloignèrent au bruit de l'approche du roi. Enhardi par la retraite des ennemis, le prince franchit les Alpes encore une fois, et poursuivit les ennemis à travers la Lombardie, qui fut reconquise. Sa fortune était relevée; l'armée de l'empereur, manquant de vivres et d'argent, était désunie et presque ruinée; il avait, lui, des troupes belles et pleines d'ardeur. Il fallait bien des fautes pour compromettre une telle position; il en fit une première en divisant ses forces : il envoya quatre mille hommes à Gênes, dix mille vers Naples, puis il assiégea Pavie, et y perdit un temps précieux. Le connétable de Bourbon en profita pour aller chercher des troupes fraîches d'Allemagne; il repassa les Alpes, rejoignit Pescaire et Lannoy, et de concert avec eux il marcha sur Pavie, pour en faire lever le siége. François pouvait les attendre dans ses retranchements, c'était l'avis des plus vieux généraux; mais, d'après le conseil de Bonnivet, il jugea plus digne d'un roi de se porter au-devant de ses ennemis. La rencontre eut lieu le 24 février 1525, non loin de Pavie; l'armée française avait encore pour elle, comme à Marignan, la supériorité de l'artillerie, qui semblait appelée à décider la bataille; longtemps elle maintint l'avantage du côté des Français, quand une faute du roi changea subitement la face du combat : voulant enlever la victoire par une charge brillante, il s'élança à la tête de ses gens d'armes, et se jeta en aveugle à la bouche de ses canons, qu'il réduisit ainsi à l'inaction; les charges de la gendarmerie et les coups d'épée du *roi-chevalier* ne purent réparer cette faute : les troupes mercenaires lâchèrent pied, et les Français furent écrasés sur tous les points. Le roi, qui était brave de sa personne, mais absolument incapable, soit de conduire soit surtout de rallier une armée, voyant la bataille perdue, et ses plus vaillants lieutenants tués autour de lui, se dirigea au galop vers le pont du Tésin. Là il rencontra quelques soldats espagnols qui l'arrêtèrent et tuèrent son cheval; lui-même fut renversé dans un fossé sous son cheval. Pendant que les soldats se disputaient ce prisonnier inconnu, mais dont le costume annonçait un grade élevé, un gentilhomme du connétable survint, reconnut François, et courut prévenir le vice-roi de Naples, Lannoy. Celui-ci tira le roi des mains des soldats, le conduisit dans sa tente, puis le fit transférer dans la citadelle de Pizzighittone. Le captif se hâta d'écrire à Charles-Quint pour implorer sa pitié et à la duchesse d'Angoulême pour lui annoncer le désastre de Pavie. Voici quelques phrases de ces deux lettres. Il écrit à l'empereur : « Par quoi, s'il vous plaist avoir cette honnête pitié, et moyenner la sûreté que mérite la prison d'un roi de France, lequel on veut rendre ami et non désespéré vous

pouvez faire un acqueste, au lieu d'un prisonnier inutile, de rendre un roi à jamais votre esclave. » A sa mère il écrit : « Pour vous avertir comment se porte le ressort de mon infortune, de toutes choses n'est demeuré que l'honneur et la vie, qui est sauve; et parce que en notre adversité cette nouvelle vous fera quelque peu de reconfort... (1). »

Charles-Quint annonça qu'il tirerait parti de la bataille de Pavie avec modération; mais sous des formes assez douces il posa des conditions très-dures. Il demandait le duché de Bourgogne et la réintégration du connétable et de ses complices dans leurs biens, titres et honneurs. François ne rejeta pas cette dernière condition; quant à la première, il répondit que c'était impossible. Des témoignages de sympathie lui vinrent de toutes parts, même du sultan Soliman, qui lui offrit des troupes; il comptait de plus sur le temps pour ramener son adversaire à des conditions moins rigoureuses. Charles-Quint était devenu trop puissant pour ne pas exciter la jalousie de ceux qui jusque là l'avaient assisté contre François I[er]. Rome, Venise, Florence, Gênes, le roi d'Angleterre se détachèrent successivement de son alliance, et réclamèrent la délivrance du roi, qui avait été transporté en Espagne, au mois de juin 1525. Les négociations pour la mise en liberté de François I[er] n'en marchaient pas moins lentement. L'empereur persistait à demander, outre quelques concessions secondaires, la renonciation de la France à la suzeraineté de la Flandre et de l'Artois, la cession entière du duché de Bourgogne, de la vicomté d'Auxonne, du Charolais, du Milanais, de Gênes et du comté d'Asti, le rétablissement du connétable, etc., etc. Le roi, consterné de ces demandes, appela auprès de lui sa sœur Marguerite, duchesse d'Alençon, en qui il avait la plus grande confiance, dans l'espoir qu'elle interviendrait utilement auprès de l'empereur. Des conférences s'ouvrirent à Tolède, le 20 juillet, entre les agents des deux couronnes, et le roi, qui jusque là avait séjourné à Venyssollo, de Valence fut transféré à Madrid. Très-fatigué de sa captivité, n'espérant plus rien de la générosité de l'empereur, il tomba malade à la fin d'août, et il était mourant lorsque Marguerite arriva, le 18 septembre. La présence de la duchesse d'Alençon imprima plus d'activité aux négociations; Charles-Quint, qui avait visité François I[er] le 19 septembre, se montra plein de prévenance pour Marguerite; mais il maintint toutes ses pr[illegible] duchesse d'Alençon repartit pou[illegible] la fin de novembre, sans a[illegible] François I[er] eut alors l'idée d'a[illegible] du dauphin, et il confia au [illegible] morency à ce sujet des le[illegible] lesquelles il se réservait tout[illegible] le nom et la place de roi si jamais [illegible] en son royaume. Charles-Quint, instruit de cette démarche, ne la prit pas au sérieux, et exigea toujours les mêmes conditions. Alors le roi de France, ne voyant aucun moyen d'échapper à cette nécessité, enjoignit à ses ambassadeurs d'accepter le traité proposé par Charles-Quint et de le signer en son nom; et le 13 janvier 1526, la veille du jour où cette solennelle formalité devait s'accomplir, il réunit tous les envoyés français, leur fit prêter le serment de ne révéler à personne, si ce n'est à la régente et à la duchesse Marguerite, ce qu'il allait leur dire; et il exposa les justes motifs qu'il avait de protester contre le traité qu'on le forçait de signer. Cette protestation fut authentiquée par Bayard, notaire et secrétaire royal. Après la signature du traité de Madrid, suivie des fiançailles de François I[er] et de Léonore, reine douairière de Portugal, sœur de Charles-Quint, le roi de France put se diriger vers les frontières de son royaume; le 17 mars 1526 il fut rendu à la liberté, et passa la Bidassoa. Ses deux fils allèrent prendre sa place comme otages du traité de Madrid. Le premier acte de François I[er] fut de refuser de ratifier ce traité, et de déclarer qu'il voulait en référer aux états de Bourgogne. Tiré pour un moment d'embarras par ce prétexte, il songea beaucoup moins aux affaires qu'aux plaisirs. Parmi les dames d'honneur de sa mère, il remarqua Anne de Pisseleu, jeune personne de dix-huit ans et d'une beauté éblouissante. Il lui sacrifia son ancienne favorite, madame de Châteaubriand, et la maria à Jean de Brosse, qu'il fit duc d'Étampes. Tavannes a peint avec une énergique concision cet abandon de François I[er] aux voluptés : « L'âge, dit-il, attiédit le sang, les adversités l'esprit, les hasards le courage, et le monarque désespéré n'aspire qu'aux voluptés. Tel était le roi François, blessé des dames au corps et en l'esprit. La petite bande de madame d'Estampes gouverne. Alexandre voit les femmes quand il n'a point d'affaires, François voit les affaires quand il n'a plus de femmes. »

Cependant, il fallut bien so[illegible] Madrid. Lannoy vint en réclam[illegible] ment. François I[er] fit paraître le [illegible] une assemblée composée des p[illegible] et des évêques qui se trouvaie[illegible] « C[illegible] assemblée déclara que le roi ne [illegible] ner aucune partie de [illegible] rapporta cette réponse [illegible] contenta de dire : « Il lui [illegible] engagements de revenir [illegible] fasse ». François I[er] n'y

(1) François I[er] a raconté cette défaite dans une longue suite de vers. En voici quelques-uns relatifs à sa prise.

De toutes pars, lors dépouillé je fuz,
Mays deffendre n'y servoit ne reffuz.
Et la manche de moi, tant estimee,
Par lourde main fut toute despécee.
Las! quel regret en mon cueur fut bouté
Quand sans deffence ainsi me fut osté
L'heureux présent par lequel te promys
Point ne fouyr devant mes ennemys.
Mais quoy! j'étais sous mon cheval, par terre.

et le 22 mai 1526 il signa à Cognac un traité d'alliance avec le pape Clément VII, les Vénitiens et François Sforza, duc de Milan. Le but de cette ligue, qui s'appela *sainte*, était de faire mettre en liberté les enfants de François Ier et de délivrer l'Italie de la domination impériale. Mais François ne sut pas tirer parti de ce traité. Il poussa ses alliés d'Italie à la guerre par des promesses dont aucune ne fut remplie, et abandonna ce malheureux pays aux dévastations des Allemands et des Espagnols. La nouvelle de la prise de Rome par les bandes de Bourbon, le 5 mai 1527, et la captivité du pape le tirèrent à peine de cette apathie. Il dirigea sur Naples une armée commandée par Lautrec et qui, après de brillants succès, fut entièrement détruite; il l'avait encore laissée manquer d'argent et de renforts. Par une faute semblable, il perdit son amiral, le Génois Andrea Doria (*voy.* ce nom), qui passa à l'empereur avec sa flotte.

Pendant qu'il laissait périr ses soldats de misère dans le royaume de Naples, François, par une fantaisie, renouvelée des romans de chevalerie, proposa un cartel à Charles-Quint; celui-ci accepta, et François Ier mit peu d'empressement à en régler les conditions. Tout se réduisit à un échange de défis et de démentis, qui remplirent l'annee 1528. « On ne peut, dit Sismondi, faire un reproche à Charles-Quint ou à François Ier d'avoir laissé tomber une provocation qu'ils n'auraient jamais dû se permettre l'un ou l'autre; mais on peut s'étonner qu'après ces injures et ces démentis tous deux n'aient pas mis plus de vigueur dans leurs opérations guerrières. » C'est que leur colère, quoique toujours la même, n'avait plus les mêmes moyens de s'exercer. Ces guerres continuelles avaient ruiné également les deux États. Charles-Quint et François Ier, épuisés d'hommes et d'argent, se virent réduits à faire la paix; mais elle fut toute au bénéfice de l'empereur. Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche la négocièrent à Cambray, au mois de juillet 1529: on l'appela la *paix des dames*. François, en acquiesçant à ce traité, sembla renoncer définitivement à toute prétention sur l'Italie, en livrant sans générosité ses alliés, Venise, Florence, au ressentiment de l'empereur. Tels étaient son imprévoyance et son peu de souci de l'avenir. Il garda la Bourgogne, et promit deux millions d'écus d'or pour la rançon de ses enfants. Fort mécontent de ces conditions, auxquelles il n'aurait jamais dû souscrire, il protesta à Paris, le 29 novembre 1529, contre le traité de Cambray, comme lui ayant extorqué, *contre les lois et usances de la guerre*, en sus d'une rançon en argent, la cession du duché de Milan, du comté d'Asti et de la seigneurie de Gênes. Ce déplorable traité eut du moins l'avantage de donner à la France quelques années de paix, qui lui permirent de réparer ses pertes. Si François Ier n'était plus le roi chevaleresque de Marignan, il était encore l'ami, le protecteur des lettres qui avaient charmé les ennuis de sa captivité, et qui, selon Gaillard, le détachèrent des idées de conquêtes. Il mérita d'attacher son nom à la Renaissance; c'est là son véritable titre de gloire, et peut-être serait-il difficile de lui en trouver un autre dans la seconde partie de son règne. « Épris de toute noble culture des arts et de l'esprit, admirateur, appréciateur d'Érasme comme de Léonard de Vinci et du Primatice, et jaloux de décorer d'eux sa nation, comme il disait, et son règne, propagateur de la langue vulgaire dans les actes de l'État, et fondateur d'un haut enseignement libre en dehors de l'université et de la Sorbonne, il justifie, malgré bien des déviations et des écarts, le titre que la reconnaissance des contemporains lui décerna. Son bienfait essentiel consiste moins dans telle ou telle fondation particulière que dans l'esprit même dont il était animé et qu'il versa abondamment autour de lui. S'il restaurait dans Avignon le tombeau de Laure, il semblait en tout s'être inspiré de la passion de Pétrarque, le grand précurseur pour le triomphe des sciences illustres. Les imaginations s'enflammèrent à voir cette flamme en si haut lieu.... Ce fut une sorte de culte que François Ier naturalisa en France, et si un peu de superstition s'y mêla d'abord (comme c'est inévitable pour tous les cultes), dans le cas présent elle ne nuisit pas. On aime à voir, à quelque retour de Fontainebleau, de Chambord, le royal promoteur de toute belle et docte nouveauté, et de la nouveauté surtout qui servit la cause antique, s'en aller à cheval en la rue Saint-Jean-de-Beauvais jusqu'à l'imprimerie de Robert Estienne, et là attendre sans impatience que le maître ait achevé de corriger l'épreuve, cette chose avant tout pressante et sacrée. Bien des erreurs et des rigueurs suivirent sans doute de si favorables commencements et compromirent les destinées finales du règne; mais l'élan, une fois donné, suffisait à produire de merveilleux effets; les semences jetées au vent pénétrèrent, et firent leur chemin en mille sens dans les esprits; la politesse greffée sur la science s'essaya, et l'on eut sous cette race des Valois une première fleur (1). »

La renaissance des lettres, que François Ier favorisa de toutes ses forces, se produisit en même temps que la réforme. On a quelquefois regardé ces deux faits comme solidaires l'un de l'autre. Pour François Ier du moins il n'y avait là aucune solidarité; car il protégea les lettres et réprima la réforme. Sans doute il varia beaucoup dans sa conduite à l'égard des protestants; mais ces variations tenaient bien moins à des changements dans ses idées qu'aux nécessités de sa politique extérieure. Il trouvait dans les confédérés protestants de Smalkalde un puissant appui contre l'empereur et dans le pape Clément VII un auxiliaire qui pouvait lui rendre l'Italie; selon que ses intérêts le portaient vers

(1) Sainte-Beuve, derniers *Portraits littéraires*.

l'une ou l'autre de ces alliances, il accélérait ou ralentissait la persécution. On ne peut nier cependant qu'il n'obéit à des sentiments intimes. Il croyait sans doute par cet excès de zèle racheter les fautes de sa vie. Après des alternatives de sévérité et de ménagements, où l'on reconnaît les influences diverses de Louise de Savoie et de Marguerite de Navarre, François Ier s'était décidé à poursuivre avec la dernière rigueur les adhérents du protestantisme. Berquin fut brûlé vif le 22 avril 1529, et les exécutions se multiplièrent dans plusieurs villes de France. La mort de Louise de Savoie, le 29 septembre 1531, n'apporta qu'un adoucissement passager dans la persécution; elle recommença avec une violence inouïe en 1535. Le 21 janvier de cette année eut lieu une procession solennelle, à laquelle assistèrent le roi, la cour, le clergé, le parlement, le corps diplomatique. La procession parcourut lentement tous les quartiers de la ville; et dans les six principales places un reposoir pour le saint-sacrement, une torche et un bûcher avaient été préparés à l'avance. Sur l'échafaud était une solive placée en balançoire, qui en s'abaissant plongeait le condamné dans la flamme du bûcher, mais qui se relevait aussitôt pour prolonger son supplice, jusqu'à ce que la flamme, consumant les cordes qui le liaient, il tombât au milieu du feu. On attendait pour faire jouer cette machine que le roi fût arrivé avec la procession. A chaque station, il remettait sa torche au cardinal de Lorraine, joignait les mains, et priait avec ferveur, jusqu'à ce que le supplicié eût péri. Après ce sinistre *acte de foi*, François Ier ne se fit aucun scrupule de resserrer son alliance avec les Turcs, et pour calmer l'irritation des luthériens allemands, il rendit, le 16 juillet 1535, un édit de tolérance par lequel il ordonnait de cesser les poursuites contre les protestants et de mettre en liberté les détenus pour cause de religion. C'est aux événements politiques qu'il faut demander l'explication de ce brusque changement de conduite. La paix dont la France jouissait depuis six ans touchait à son terme. François Ier n'avait jamais renoncé à ses prétentions sur l'Italie, et il espérait s'en rendre maître, non par la force, mais par des négociations et des alliances. Sûr des Turcs, qui, engagés dans une lutte perpétuelle contre l'Empire, ne demandaient pas mieux que d'avoir une puissance chrétienne avec eux; comptant sur les luthériens, dont la rupture avec l'empereur était imminente, ami de Henri VIII, avec qui il eut une nouvelle entrevue (20 octobre 1532), il s'efforça de gagner le pape Clément VII, et lui demanda, au mois de février 1533, la main de sa nièce, Catherine de Médicis, pour le second des fils de France. Cette offre charma le vieux pontife, toujours mal disposé pour l'empereur. Il laissa entrevoir que la dot de Catherine se composerait du duché d'Urbin, de Pise, Livourne, Parme, Plaisance, avec des droits sur Modène, Reggio et Rubbiera et enfin le Milanais. Pour [illegible] le roi de France [illegible] à [illegible] seille, au mois d'octobre 1533. Le mar[illegible] therine et du second fils du roi, Henri, duc d'Orléans, eut lieu le 28 octobre; la d[illegible] la princesse consista en cent mille é[illegible] si le pape ne s'engagea à [illegible] deur, Philippe Strozzi, dit à ceux [illegible] de la médiocrité de la dot, que [illegible] tait encore trois joyaux de [illegible] Milan, et Naples.

François Ier avait alors un motif ou un prétexte de guerre contre le duc de Milan, Sforza, qui avait fait juger et mettre à mort, le [illegible] juillet 1533, un agent du roi de France, Maraviglia, accusé de meurtre; s'il ne s'en servit pas immédiatement pour envahir de nouveau l'Italie, c'est que la formation de son armée réclamait encore du temps. L'année 1534 y fut consacrée. Deux ordonnances, l'une du 12 février, l'autre du [illegible] juillet, réglèrent l'organisation de la gendarmerie et de l'infanterie. Ce dernier corps forma sept légions de six mille hommes chacune. « Ce fut, dit Montluc, une très-belle invention que celle des légionnaires, si elle eût été bien suivie. Pour quelque temps nos ordonnances et nos lois sont gardées, mais après, tout s'abâtardit. » La mort de Clément VII, le 25 septembre 1534, et surtout l'expédition de Charles-Quint contre les pirates de Tunis suspendirent les préparatifs de François Ier. Attaquer l'empereur lorsqu'il allait venger la chrétienté désolée par les brigandages des Barbaresques et délivrer des milliers de captifs, eût excité l'horreur de toute l'Europe. En attendant au contraire son retour pour lui déclarer la guerre, François pouvait le trouver battu par le climat et les tempêtes, avec un trésor épuisé, une armée ruinée et une réputation compromise. Cet espoir fut déçu, et au mois de septembre 1535, Charles-Quint revint triomphant de son expédition de Tunis, ramenant vingt mille captifs dont il avait brisé les fers. François Ier n'avait plus aucun motif d'attendre; seulement, au lieu d'attaquer le Milanais, dont le souverain venait de mourir, il tourna ses armes contre la Savoie, sur laquelle il élevait des prétentions chimériques. Charles-Quint ne désirait pas la guerre, et il se hâta d'ouvrir des négociations avec François Ier, offrant même de donner l'inve[illegible]e du [illegible] à un de ses fils. Les négociations [illegible] core lorsque une armée française, [illegible] par Brion-Chabot, entra dans les É[illegible] de Savoie et s'empara de Turin, le 6 [illegible] A cette nouvelle, Charles-Quint acc[illegible] et là, devant le pape et le sacré c[illegible] nonça un discours qui rejetait su[illegible] toute la responsabilité de la nouvelle [illegible] proposa trois partis, qu'il laissa au [illegible] rival : il offrait la paix avec [illegible] duché de Milan en faveur du second [illegible] ou un duel à outrance entre les deux [illegible]

pour épargner le sang de leurs peuples, ou enfin la guerre. Le roi de France ne répondit pas à cette solennelle provocation; mais il résolut de se tenir sur la défensive, et licencia une partie de son armée de Piémont. Cette mesure inopportune livra la France aux invasions des Impériaux. Charles-Quint passa le Var. Anne de Montmorency, qui commandait en Provence, eut alors recours, avec l'autorisation du roi, à un des plus affreux systèmes de défense qu'il fût possible d'employer. Il ordonna à sa cavalerie de dévaster tout le pays qui s'étend de la mer jusqu'à la Durance et des Alpes jusqu'au Rhône, et qui contenait plus de six cent mille habitants. Les villes telles que Grasse, Digne, Draguignan, Antibes, Toulon, et Aix furent ruinées, comme les villages. On espérait ainsi affamer l'ennemi; on y réussit en effet. L'armée impériale, composée en grande partie d'Allemands, ne put résister aux privations et à la chaleur. Dévastée par la famine et la maladie, elle repassa le Var le 25 septembre, après deux mois de séjour en Provence et un nouveau siége de Marseille, tout aussi inutile que le premier. Le jour même où Charles-Quint commençait sa retraite, le prince de Nassau, qui avait envahi le nord de la France, fut forcé de lever le siége de Péronne et de rentrer dans les Pays-Bas. Cette campagne se terminait donc à l'avantage de la France, mais elle fut attristée par la mort du dauphin. Bien que ce prince eût succombé à une fluxion de poitrine, François Ier crut qu'il avait été empoisonné à l'instigation de Charles-Quint. Il fit juger l'échanson du jeune prince, Montécuculi, qui, vaincu par la torture, s'avoua coupable et fut écartelé. Le roi de France, décidé à pousser la guerre avec vigueur, resserra son alliance avec Soliman. Il fut convenu que le sultan attaquerait l'Italie et que François lui en faciliterait la conquête. Cet odieux traité, qui aurait livré l'Europe aux Othomans, ne s'exécuta pas. Le roi de France eut des scrupules, et recula devant la réprobation universelle. L'avant-garde turque, qui débarqua dans la terre d'Otrante au mois de juillet 1537, ne fut pas soutenue par les Français, et Soliman, remettant à une autre époque la conquête de l'Italie, dirigea ses troupes sur la Hongrie. Le grand danger qui menaçait la chrétienté rendait la paix entre les deux rivaux plus désirable que jamais. Le pape Paul III s'en fit le négociateur infatigable; il obtint que tous deux viendraient à Nice pour en conférer; il leur servit d'intermédiaire, et les amena à signer une trêve de dix ans, le 18 juin 1538. Le roi de France abandonna selon son usage ses alliés, le sultan et les princes protestants; Charles-Quint, ne fut pas plus scrupuleux: il livra à la France les États du duc de Savoie. Cette trêve fut suivie d'une conférence à Aigues-Mortes, où les deux monarques se mirent d'accord pour rompre avec Henri VIII et attaquer les protestants et les Turcs. Mais François Ier mit peu d'activité dans cette nouvelle alliance, tout en prodiguant à l'empereur et en acceptant de lui les promesses les plus amicales. L'année 1539 fournit aux deux princes une occasion de se donner mutuellement une grande preuve de confiance et d'amitié. Les Gantois se révoltèrent, et offrirent de se donner à la France. Non-seulement François n'accepta pas cette proposition; mais il la fit connaître à l'empereur, et lui offrit un passage dans ses États, afin qu'il pût châtier plus vite les rebelles. Charles-Quint accepta cette invitation, refusa les ôtages qu'on lui offrait, et entra en France au mois d'octobre. Il ne mit pas moins de trois mois pour traverser ce royaume, et on lui fit partout des réceptions triomphales. Le roi alla au-devant de lui jusqu'à Châtellerault, et épuisa son trésor pour bien traiter son hôte; mais en même temps il n'oublia pas de demander le Milanais, et l'on prétend que Charles-Quint laissa échapper une promesse. « Tandis que l'empereur passa par la France, dit Brantôme, on ne lui fit que parler et importuner de ce Milan; si bien que tant d'honneurs et bonnes chères qu'on lui fit ne valaient pas, disait-il, les importunités qu'on lui en donnait. » Une fois dans les Pays-Bas, il ne se hâta point de tenir une promesse faite un peu légèrement; cependant, il n'en poursuivait pas moins l'idée arrêtée, entre lui et le connétable de Montmorency, d'une alliance avec la France. Pour l'obtenir, il offrit de reconstituer le duché de Bourgogne, d'en faire la dot de sa fille et de donner cette fille à Charles d'Orléans, le plus jeune fils du roi. Cette proposition, qui pouvait rendre à la France l'héritage de Marie de Bourgogne, ne fut pas agréée par le roi. Celui-ci s'obstina à demander le Milanais. Charles-Quint eut de son côté le tort de rompre trop brusquement la négociation en investissant, le 11 octobre 1540, son fils Philippe du duché de Milan. Quelques mois plus tard le plus grand partisan de l'alliance avec l'Empire, le connétable Anne de Montmorency, fut disgracié, et François songea de nouveau à la guerre; mais il était difficile de renouer les alliances rompues sous l'administration du connétable. Il envoya au sultan Soliman deux agents nommés Rincon et César Frégose. Ces agents crurent pouvoir traverser le Milanais à la faveur de la trêve, et furent tués par l'ordre du marquis del Guasto, gouverneur du duché, le 2 juillet 1541. Cette audacieuse violation du droit des gens rendit la guerre inévitable. Le capitaine Paulin fut chargé d'aller concerter à Constantinople, avec Soliman, le plan de la prochaine campagne. François chercha des alliances jusque dans la Scandinavie, et il conclut, le 29 novembre 1541, à Fontainebleau, une alliance offensive et défensive avec Christiern III, roi de Danemark. Dans l'été de 1542, deux armées, l'une au midi sous Annebault, l'autre au nord sous le duc d'Orléans, attaquèrent l'Empire. Le duc d'Orléans envahit le duché de Luxembourg, et en quelques jours il le conquit tout entier, à l'exception de Thionville; mais il ne

sut pas tirer parti de ses succès, et licencia même son armée au mois de septembre. L'armée du midi envahit le Roussillon, et échoua devant Perpignan. Dans le Piémont on n'obtint que de faibles succès. Cette campagne si infructueuse avait beaucoup coûté. Pour subvenir aux dépenses toujours croissantes, le roi étendit l'impôt de la gabelle aux provinces qui en étaient exemptes. Cette mesure provoqua à La Rochelle un mouvement séditieux, qui fut facilement réprimé (décembre 1542). François Ier s'honora lui-même en faisant grâce complète aux rebelles, en leur laissant tous leurs privilèges; mais il n'en maintint pas moins la nouvelle organisation de la gabelle.

La campagne de 1543 commença par une victoire du duc de Clèves, allié de la France. Ce fut le seul succès que les Français remportèrent de ce côté. Charles-Quint, accourant d'Espagne et rassemblant en Italie et en Allemagne une armée formidable, assiégea Dueren, s'en empara le 26 août, et força le duc de Clèves de se soumettre. Ce grave échec ne fut pas compensé par l'arrivée des Turcs auxiliaires, qui, sous les ordres de Barberousse, bombardèrent la ville de Nice le 22 août et ravagèrent les côtes d'Italie. Pour tenter une nouvelle campagne, il fallait de l'argent; François s'en procura par la création de charges de judicature. Les finances de l'empereur n'étaient pas moins épuisées que celles du roi; mais il était sûr d'obtenir de ses sujets des efforts désespérés, à cause de l'indignation causée par l'alliance du roi de France et des Turcs et du danger où cette alliance mettait l'Allemagne. La diète s'assembla à Spire, le 20 février 1544. Charles-Quint y produisit des lettres dans lesquelles François Ier lui promettait, en 1540, son assistance contre les protestants; les ambassadeurs du duc de Savoie se présentèrent devant la diète pour accuser la barbarie avec laquelle François avait fait piller et brûler par des pirates musulmans la seule ville qui restât au duc; des envoyés du roi de Danemark vinrent à leur tour déclarer qu'il renonçait à l'alliance d'un prince qui s'était uni aux Turcs. La diète accorda une armée nombreuse à l'empereur, et défendit aux Allemands, sous des peines sévères, de prendre du service en France. Ces efforts combinés avec ceux qu'Henri VIII faisait de son côté semblaient devoir entraîner la perte de la France : Charles-Quint le pensait ainsi, mais ses prévisions furent déçues. Son armée d'Italie fut complétement vaincue à la bataille de Cerisolles, le 14 avril 1544. Cette défaite ne détourna ni Charles-Quint ni Henri VIII de leur projet de marcher sur Paris. L'armée anglaise assiégea les places de la Picardie, et Charles-Quint mit le 8 juillet le siége devant Saint-Dizier, qui n'ouvrit ses portes aux Impériaux que le 17 août. Cette valeureuse résistance sauva la France; elle donna à François le temps de rassembler ses forces, elle fatigua et découragea l'armée impériale, et surtout elle [illegible]
sion entre Charles et [illegible]
qui dans un traité préc[illegible]
France, jugeaient mainte[illegible]
difficile et n'étaient pas élo[illegible] de
rément. Cependant, l'armé[illegible]
à marcher sur Paris; elle s'[illegible]
sons, et François Ier n'eut d'a[illegible]
rêter qu'en signant le traité de Crépy, [illegible]
tembre 1544. Ce traité, conclu au [illegible]
France semblait à deux doigts de [illegible]
tait que la confirmation de la trêve [illegible] Le
roi de France renonçait à [illegible]
sur les royaumes d'Ar[illegible] de
comtés de Flandre [illegible]
pereur renonçait au [illegible]
dépendances et aux [illegible] de [illegible]
mettait de plus de donner [illegible]
léans avec l'héritage de la ma[illegible]
dans les Pays-Bas et la F[illegible]
condition, François aban[illegible]
Milan et Asti. Ce t[illegible]
Sismondi, que la Fr[illegible]
mencement du siècle, [illegible]
vive opposition auprès d[illegible]
le dauphin protesta le 12 décem[illegible]
pulations contraires, disait-il, à [illegible]
du royaume ». La guerre avec l'A[illegible]
encore deux ans, sans incidents [illegible]
et se termina par un traité conclu [illegible]

Le traité de Crépy fut, c[illegible]
suivi d'un redoublement d[illegible]
les hérétiques. Le 18 novemb[illegible]
ment de Provence avait rendu un ar[illegible]
tait « que les villages d[illegible]rind
Aigues et autres lieux qu[illegible]
receptacle des hérétiques, [illegible]
maisons rasées jusqu'aux fon[illegible]
Comme François Ier avait alo[illegible]
testants d'Allemagne, il expédia, le [illegible]
des lettres de grâce aux habitants d[illegible]
à tous ceux qui étaient persécutés [illegible]
pour cause de religion. En 1544, [illegible]
avec ses ennemis extérieurs, il [illegible]
de ses sujets. Le 1er janvier 154[illegible]
parlement de Provence de [illegible]
l'arrêt contre les Vaudois, [illegible]
faire en sorte que le pays [illegible]
rement dépeuplé et nettoy[illegible]
Cet ordre fut impitoyable[illegible]
d'Oppède, président du p[illegible]ment
Garde, capitaine des galè[illegible]
furent détruits, plus de [illegible]
égorgées, les plus robustes [illegible]
et le reste de la population cond[illegible]
de faim dans les bois, car il [illegible]
peine de mort, de donner [illegible]

Ces rigueurs atroces [illegible]
velle politique adopté[illegible]
rattachait chaque jour [illegible]
avec l'empereur; mai[illegible]
le 9 septembre 1545, [illegible]

phin toute puissante, et fit pencher la cour du côté de la guerre. Cependant, le roi ne s'y laissa pas entraîner. Il avait perdu toute son ancienne activité. La mort de son plus jeune fils le plongeait dans une mélancolie qu'aggrava le triste état de sa santé. L'abus des plaisirs lui avait causé des apostumes, dont le retour fréquent l'exposait à des douleurs atroces. Sa tristesse s'augmenta encore au mois de février 1547, lorsqu'il apprit la mort du roi d'Angleterre. La fièvre le prit, et il succomba, dans le château de Rambouillet, le dernier jour du mois de mars, à l'âge de cinquante-trois ans. « Les dames plus que les ans lui causèrent la mort, dit Tavannes. Il eut quelques bonnes fortunes et beaucoup de mauvaises; il élevait les gens sans sujet, s'en servait sans considération, leur laissait mener la guerre et la paix pour se décharger. Les femmes faisaient tout, même les généraux et capitaines, d'où vint la variété des événements de sa vie, mêlée de générosité, qui le poussait à de grandes entreprises, d'où les voluptés le retiraient au milieu d'icelles. Il aimait les sciences et les bâtiments. Trois actes honorables lui donnèrent le nom de grand, la bataille de Marignan, la restauration des lettres, et la résistance qu'il fit seul à toute l'Europe. »

François Ier eut de nobles qualités, et dans le commencement du moins d'excellentes intentions; mais il se montra trop accessible à des influences de cour qui le poussèrent vers les voluptés, vers le despotisme, vers la persécution, vers la duplicité.

François Ier, pour sa gloire et pour le bien de l'État, eût dû s'en tenir à son premier rôle, celui de brave chevalier. Aigri par les revers, il crut, en voyant l'astuce de Charles-Quint, qu'il n'y avait aussi qu'à ruser pour réussir; mais il ne sut pas emprunter de son rival son application infatigable, sa dextérité, ses grands desseins. Il ternit aux yeux du monde sa considération de chevalier, et ses combinaisons politiques ne l'en dédommagèrent point. Il joua plusieurs fois le sort de la France, qu'il eût perdue peut-être si la chute d'un tel pays pouvait dépendre des fautes d'un prince. Cependant, placé en face d'un ambitieux de génie comme Charles-Quint, François Ier eut l'honneur de le contrebalancer. Heureusement que la France eut alors à opposer à l'Europe un roi brillant, hardi, passionné pour toutes les gloires, pour la guerre comme pour les lettres et les beaux-arts, et décidé à ne pas subir la suprématie espagnole, dont Philippe II devait encore exagérer l'orgueil. Un roi plus circonspect que François Ier, d'une imagination moins héroïque, eût moins convenu à cette époque, qui avait besoin de mouvement, de bruit et de gloire.

Nous avons déjà parlé de la protection que François Ier accorda aux lettres et des heureux résultats qu'elle produisit. Nous rapporterons ici seulement les principaux faits qui signalèrent cette protection. François fut encouragé dans cette tendance par les trois frères du Bellay, qui se glorifiaient d'être en même temps hommes d'État, savants et grands seigneurs, par son confesseur Guillaume Petit et par Guillaume Cop, son médecin. Parmi les savants nationaux qui reçurent les bienfaits du roi, on cite Pierre Duchatel, Guillaume Pellicier, Pierre Danès, Georges de Selve, Budé, Robert Estienne. Pour donner à ces savants un moyen de répandre l'instruction, François Ier résolut dès 1517 de fonder un Collége royal ou *des trois langues*, où l'on enseignerait le grec, le latin et l'hébreu. Il offrit la direction de cet établissement à Érasme, qui n'accepta pas. Plus tard il adjoignit aux trois premières chaires l'enseignement des mathématiques, de la philosophie grecque et de la médecine. Enfin, en 1539, il assura aux *lecteurs royaux* des appointements assez élevés; mais il ne leur donna pas un local particulier, et jusqu'à Henri IV les titulaires des chaires du Collége de France vécurent dispersés et enseignèrent dans divers colléges de l'université. Il protégea constamment Rabelais, qui lui avait été recommandé par les du Bellay. Les malheurs de l'Italie amenèrent en France beaucoup de philologues, de poëtes, de savants, de peintres, d'architectes. Le poëte Luigi Alemanni et l'historien Jean Michel Bruta reçurent des secours du roi. Léonard de Vinci était mort en France, en 1519, dans les bras de François Ier. Niccolo dell' Abbate, le Rosso, le Primatice, appelés à exécuter les embellissements de Fontainebleau, furent les restaurateurs de la peinture et de l'architecture en France. La poésie eut moins d'éclat que les beaux-arts. Son principal représentant fut Clément Marot, poëte gracieux et spirituel. François Ier a fait lui-même beaucoup de vers, dont les plus connus sont une épitaphe d'Agnès Sorel.

M. Champollion-Figeac a publié dans la *Collection des Documents inédits sur l'histoire de France* un grand nombre de pièces relatives à la *Captivité de François Ier*; Paris, 1847, in-4°. Cette publication éclaire une foule de détails jusqu'alors restés obscurs, mais dans l'ensemble elle ne modifie pas le jugement que l'on a porté sur la conduite de François Ier pendant sa captivité et après sa mise en liberté. Dans ce recueil d'actes diplomatiques et de lettres, M. Champollion-Figeac a inséré des poésies inédites de François Ier et de sa sœur Marguerite se rapportant à cette période de l'histoire de France. Ces productions, rédigées à la hâte, ont de l'intérêt comme documents historiques, mais au point de vue littéraire elles sont fort médiocres; celles de François Ier surtout paraissent à peine supportables. Les rares pièces gracieuses que l'on trouve dans ce fatras appartiennent, selon toute probabilité, à Marot, à Mellin de Saint-Gelais ou à quelque autre poëte de la cour. (*Voy.* M. Sainte-Beuve, dans ses derniers *Portraits littéraires.*) — M. Clesinger a donné la statue équestre de François Ier.

Amédée Renée.

Louise de Savoie, *Journal*. — Guicciardini, *Hist. d'Italie*. — Fleuranges, *Mémoires*. — Martin du Bellay, *Mém*. - De Montluc, *Mémoires*. — Tavannes, *Mémoires*. — Brantôme, *Memoires*. -- Ferron, *De Gestis Gallorum Libri IX*. — Varillas, *Histoire de François Ier*. — Mézeray, *Histoire de France*. — Gaillard, *Hist. de François Ier*. — Rœderer, *Louis XII et François Ier*; 1825, 2 vol. in-8°. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XVI, XVII. — Capefigue, *François Ier et la Renaissance*. — Henri Martin, *Histoire de France*. — Michelet, *Renaissance*.

FRANÇOIS II, roi de France, né à Fontainebleau, le samedi 19 janvier 1543, mort à Orléans, le jeudi 5 décembre 1560. Catherine de Médicis, mariée depuis dix ans à Henri II, n'avait point d'enfants, et le roi songeait à un divorce, lorsque, grâce aux conseils du célèbre Fernel, « elle commença, dit Brantome, à produire le petit roy François deuxième ». Dès le berceau ce prince fut frappé du mal qui devait l'emporter, mal dont la science des médecins d'alors ne put parvenir à arrêter les progrès. Voici un fragment d'une lettre peu connue (1), écrite à d'Humières par Henri II, qui signale une des phases de cette douloureuse existence : « *Montreul*, 16 *septembre* 1549. Mon cousin, j'ai receu deux lettres de vous, les dernières du 11 de ce mois, par lesquelles j'ay veu comme mon filz le dauphin se trouvoit mal d'un flux de ventre, procédé, ainsy que dient les medecins, des humeurs cuittes et accumullées dedans son corps, pour ne se moucher point la pluspart du temps. A quoy, pour l'advenir, il faut bien que vous pourvoyiez, l'admonestant par douleeur de se moucher, et luy mettant en avant ceste malladie qui par faute de ce luy est advenue; et là où pour cela il n'en feroit rien, vous l'y contraindrez, car il seroit bien difficile que aultrement il feust jamais sain. »

L'éducation du jeune prince, confiée aux soins d'Amyot, fut dirigée vers l'etude des belles-lettres et des arts, et l'on se felicitait tous les jours de son aptitude et de son intelligence, lorsque la mort prématurée de son père l'appela au trône. Déjà depuis quelque temps il portait le titre de roi-dauphin : Henri II le lui avait donné le 24 avril 1558, en le mariant à la jeune reine d'Écosse Marie-Stuart, nièce des Guise. François II succéda à Henri II, le 10 juillet 1559, à l'âge de seize ans; il fut sacré, à Reims, le 18 septembre, par l'archevêque Charles, cardinal de Lorraine. Grand nombre d'historiens sont tombés dans une grave erreur à cette occasion: ils pretendent, d'après Brulart, que la cérémonie se passa pour ainsi dire à huis clos et ne fut point accompagnee de fêtes, par cette raison que le roi était en deuil. La verite est que le sacre du jeune monarque ne le ceda pas en magnificence à ceux de ses aieux, et que de mesquines querelles de preseance furent les seuls incidents que l'on eut à regretter (2). Depuis longtemps, à la mort du père, les Gui[illegible] maîtres de l'esprit du fils; ils l'avaient [illegible] manière à le façonner à leur mode : [illegible] donc point François II, mais le c[illegible] de [illegible] de Lorraine que les héra[illegible] en poussant le cri célèbre : « [illegible] vive le roi! » La reine mère avait été [illegible] et dès lors fut obligée elle-même d'obé[illegible] qu'elle regardait avec raison comme les [illegible] de son pouvoir : elle vint cependant [illegible] puter une partie : ce fut là le secret de [illegible] tique. On lui a fait un crime de son [illegible] franchise, pour n'avoir pas [illegible] elle eut d'embûches à [illegible] vaincre. Ces deux lignes, qu[illegible] écri[illegible] doute un jour de luttes et d[illegible] aussi vraies qu'éloquentes : « [illegible] m'a laysée en heun réaume [illegible] ayent-heun seul à qui je me puisse [illegible] qui n'aye quelque pasion partycoulyèr[illegible] vénement de François II offre plus [illegible] autre ces terribles enseignements qu'on [illegible] révolutions de cour. Écarter les pri[illegible] Bourbon, chasser honteusement les fav[illegible] roi défunt et jusqu'aux officiers de sa [illegible] sacrifier à ses ressentiments [illegible] trandi, le maréchal de Saint-A[illegible], [illegible] table de Montmorency, la duchesse de [illegible] tinois, tels furent les premiers actes du [illegible] règne. Le vieux chancelier Olivier, que l'[illegible] pela, était désormais incapable d'interpo[illegible] autorité : son nom servit toutefois à do[illegible] change à la multitude. Le roi, contraint [illegible] oncles à leur céder le pouvoir, le fit [illegible] acte célèbre, qui fut l'objet des plus [illegible] taques, auxquelles du Tillet [illegible] livre *De la Majorite des Rois*. [illegible] plus d'espoir pour les huguenots, qui ava[illegible] instant espéré que le roi de Nav[illegible] de l'empire sur l'esprit du jeune [illegible] lui inspirerait la tolérance. Ce prince, a[illegible] rivée à Paris, fut reçu d'une façon outra[illegible] on le fit assister au martyre de plusieurs [illegible] co-religionnaires, et chaque matin on lui ap[illegible] les nouvelles de leur persécution dans [illegible] France. Sur ces entrefaites, Antoine M[illegible] conseiller au parlement de Paris, fut t[illegible] coup de pistolet, pendant qu'il retournait [illegible] du palais chez lui : les plus grandes rech[illegible] pour trouver l'assassin furent vaines, [illegible] tortures infligées à l'Ecossais Stuart ne p[illegible] rent d'autre resultat que ce refrain, fr[illegible] longtemps par le peuple aux oreilles du [illegible] de Lorraine :

> Garde toi, cardinal,
> Que tu ne sois traité
> A la Minarde
> D'une Stuarde!

(1) Cette lettre a paru pour la première fois en 1856, dans le numero de mars du *Cabinet historique*, publie par M. Louis Paris.

(2) D'autres affirment, montrant la medaille commémorative du sacre, qu'il n'eut pas lieu le 18 [illegible] 17 septembre; ils oublient qu'elle avait été f[illegible] térieurement à la ceremonie, qu'une cause [illegible] tante força de retarder.

La persécution redoubla; le supplice d'Anne du Bourg en fut le signal, et le fanatisme des princes lorrains dicta cette odieuse phrase adressée aux gouverneurs généraux : « Pour vous faire entendre quelle est en cela mon intention, je ne désire rien plus que de les exterminer du tout et en couper si bien la racine que peu cy-après il n'en soyt nouvelles. » C'est alors que l'on songea à renverser les Guise, « sans attenter aucune chose contre la majesté du roy, princes du sang, ny estat legitime du royaume ». Une vaste conspiration, à laquelle prit part l'élite de la noblesse française, s'ourdit sous les auspices du prince de Condé. Il fut arrêté que le 10 mars 1560 on s'emparerait à Blois (où se trouvait la cour, à l'occasion du départ pour l'Espagne de la jeune reine Élisabeth), du cardinal de Guise et de son frère : cinq cents gentilshommes devaient accompagner La Renaudie, auquel Condé avait confié la conduite de l'entreprise. Mais le secret, si nécessaire en pareilles circonstances, ne fut point gardé. La Renaudie, dénoncé à Paris par l'avocat Avenelles et à Amboise, où le siége du complot avait été transporté, par le capitaine Lignières, tomba dans un guet-apens dressé par les ministres du jeune roi, qui laissèrent tenter l'entreprise; nos gentilshommes furent tués ou faits prisonniers. La Renaudie, assassiné après une vive résistance, dans la forêt de Château-Renart, fut porté à Amboise, où son cadavre, pendu sur les ponts, se balança longtemps à la vue de toute la ville avec cette inscription : *La Renaudie, chef des rebelles*. Dès lors tous les individus *soupçonnés de religion* ou de participation au complot d'Amboise périrent misérablement, jusqu'au jour où Villemongis sur l'échafaud, levant au ciel ses mains, s'écria : « Seigneur, Seigneur, voici le sang de tes enfants; toi seul peux les venger! » Quelques auteurs ont vu dans ces paroles, comme dans le célèbre ajournement du grand-maître des templiers, une sinistre prédiction : Olivier et le roi son maître moururent dans l'année; quant à la jeune reine, témoin de tous ces crimes, chacun sait sa fin malheureuse. Dans le midi de la France éclatèrent des troubles sérieux, qui furent aussitôt comprimés; Mangiron et le parlement de Grenoble y pourvurent. Dans le nord, à Rouen, le roi de Navarre se fit tous les jours de nouveaux partisans. L'histoire désormais nous offrira en présence le parti des Guise et celui des Condé, d'autant plus hostiles que leurs drapeaux cachent dans leurs plis deux professions de foi religieuse. Sous le règne éphémère de François II devaient encore se passer trois événements importants : l'édit de Romorantin, l'assemblée de Fontainebleau, et la convocation des états généraux. Les sceaux avaient été confiés à Michel de L'Hospital, et l'on voulait le contraindre à signer l'établissement dans le royaume de l'inquisition espagnole : il ne répondit qu'en proposant et en faisant adopter l'édit de Romorantin, où l'on ordonnait que dorénavant les prélats du royaume connaîtraient du crime d'hérésie. Les huguenots se préparaient à résister : la cour, alarmée, convoqua à Fontainebleau une assemblée, dans le but de s'emparer des deux princes de Bourbon; nouvel échec : ces princes ne répondirent à l'appel royal qu'escortés de forces suffisantes pour imposer le respect à leurs ennemis. C'est à la suite de cette assemblée que, sur la proposition de l'amiral, les états généraux furent convoqués à Orléans pour le commencement du mois de décembre suivant. Quelques jours avant l'époque fixée les trois ordres étaient à leur poste; on n'attendait plus que le roi de Navarre et son frère : ils arrivèrent sans méfiance, et tombèrent dans les embûches des Guise. Le prince de Condé est fait prisonnier et accusé de haute trahison, comme ayant dirigé la conspiration d'Amboise; la procédure, confiée aux membres des états, fut bientôt terminée. On était à la veille du jugement lorsque l'état continuellement maladif du roi prit un caractère si alarmant qu'il força les Guise à ne pas donner suite à leurs projets. La reine mère et les ministres consacrèrent tous leurs instants à consolider leur pouvoir, dans la prévision d'événements imprévus; autant ils s'étaient montrés intolérants, autant ils devinrent humbles et faciles, même pour leurs ennemis les hérétiques, comme ils les appelaient. Cette comédie dura plusieurs jours. Si Catherine de Médicis n'y joua pas le plus beau rôle, au moins s'y montra-t-elle la femme habile que nous connaissons : sans souci des princes lorrains, elle faisait écrire à leurs lieutenants généraux : « Le malheur advenant, Dieu n'a pas laissé ce royaume dépourvu de vrais et légitimes successeurs, dont elle est la mère, qui prendra en mains la charge du devoir qu'il faudra rendre en l'administration. » Chacun sait le succès dont fut couronnée sa politique. L'on allait instruire le peuple de la position désespérée de son souverain, lorsque la mort l'emporta. La naissance et les développements du mal avaient jusque alors été tenus secrets; le dénoûment fut comme un coup de foudre; on crut longtemps à un crime. « Le roi avait, disait-on, une fistule à l'oreille; on aurait empoisonné la coiffe de son bonnet de nuit à l'endroit qui y répondait. » Quoi qu'il en soit, l'empoisonnement est ici une supposition gratuite. La situation fâcheuse de l'État empêcha de songer aux funérailles du malheureux enfant-roi; deux de ses serviteurs, de La Brosse et de Lansac et un seul prélat, l'évêque de Senlis, alors aveugle, l'accompagnèrent à Saint-Denis. Cet étrange abandon servit de texte à de nombreux commentaires; nous lisons dans un manuscrit contemporain conservé à la Bibliothèque impériale : « Il s'est faict un grand bruit que l'enterrement du feu roy s'aitoit fait avecque ungue petite bougie; ce qui est trouvé bien estrange. » Un an

après, le 4 et le 5 décembre 1561, on lui fit de magnifiques obsèques, auxquelles assista le parlement; mais les prières que l'on prononça sur sa tombe ne calmèrent pas l'irritation que son règne avait fait naître.

Telle fut la fin de ce monarque, d'un roi de France filleul d'un pape. Ses ennemis l'appelèrent le roi *sans vertus*, parce que ses partisans l'avaient surnommé le roi *sans vices*. De toutes ses ordonnances nous n'en connaissons qu'une qui lui fasse honneur et qui ait produit des fruits; ce fut celle qui régla les gages des courriers et chevaucheurs royaux, origine de nos postes. La loi pour la fermeture des tavernes, promulguée après la mort de Minard, ne fut pas exécutée : elle n'aurait pu qu'être utile au peuple. Celle qui enjoignit de présenter au choix du roi trois sujets lors de la vacance des places de magistrats tomba aussi dans l'oubli. Ajoutons que les Guise compromirent la tranquillité du royaume d'Écosse, qu'ils avaient voulu gouverner, et avilirent l'ordre de Saint-Michel par le grand nombre de chevaliers qu'ils créèrent, d'où vint le proverbe que l'ordre de France était un collier à toutes bêtes. On ne fabriqua aucune monnaie en France au nom du fils aîné de Henri II; mais l'image de François II se trouve sur les *testons* que son épouse Marie Stuart fit frapper en Écosse. Terminons par la mention d'un tout pacifique événement de ce règne, si court et pourtant si rempli : c'est en 1560 que Jean Nicot, ambassadeur de François II en Portugal, dota son pays de cette plante, source d'immenses revenus pour le trésor public, plante si célèbre sous le nom de tabac (*nicotiana tabaccum*).

Louis LACOUR.

Varillas, *Histoire de François II*. — Jean de Serres, *Histoire des choses mémorables advenues en France*; 1599, in-12, pages 66-128. — *Memoires de Condé*, ed. de La Haye, 1743, t. I. — Gaspard de Tevannes, *Mémoires*, coll. Petitot, t. XXIII. — Vieilleville, *Memoires*, coll. Petitot, t. XXVII. — Daniel, *Hist. de France*, éd. in-4° de 1729, t. VIII, p. 366. — Henault, *François II roi de France*; 1748, in-8°. — Louis Paris, *Negociations, lettres et pièces relatives au règne de François II* (Collection des Documents inédits publiés par le minist. de l'instr. publ.). — *Registres manuscrits de l'hôtel de ville de Paris* (Archives de l'empire). — *Lettres et mémoires du règne de François II*; manuscrit de la Bibl. Imp. 8674/13, 9743, 9484/6, etc.

FRANÇOIS DE FRANCE, duc d'ALENÇON ou d'ANJOU. *Voy.* ALENÇON.

FRANÇOIS DE BOURBON. *Voy.* ENGHIEN, BOURBON, MONTPENSIER et SAINT-POL.

IV. FRANÇOIS *de Lorraine*.

* **FRANÇOIS Ier**, duc de Lorraine, marquis de Pont-à-Mousson, né le 15 février 1517, mort à Remiremont, le 12 juin 1545. Élevé à la cour du roi de France François Ier, son parrain, il succéda en 1544 au duc Antoine, dit *le Bon*, son père. La même année, tandis que Charles-Quint assiégeait Saint-Dizier, il alla trouver ce monarque et François Ier, pour les engager à faire la paix. Il avançait dans sa negociation, lorsqu'il fut surpris d'une attaque d'apoplexie, qui l'e[...] transporter à Bar-le-Duc. Il [...] vante. Il fut inhumé aux [...] 18 août 1545. Marié à [...] (veuve de Francesco-[...] qu'il avait épousée e[...] ment de 1541, il eut de [...] qui lui succéda, Renée, [...] duc de Bavière, et Doro[...] de Brunswick.

Dom Calmet, *Histoire de la Lorraine*.

FRANÇOIS II, duc de Lor[...] demont, né à Nancy, le 1[...] octobre 1632. Il était fils de [...] de France. En 1606, les [...] le pape Paul V, ne [...] leur liberté, confie[...] leurs concitoyens, [...] sime. François accept[...] casion de déployer sa [...] fit un accommodement [...] le [...] 1607. Il se fit reconnaître aux [...] let 1624) après la mort de [...] son frère, au détrim[...] de [...] Nicole et de [...] Au bout de [...] ques m[...] son fils [...] ries, le 26 [...] le peu de temps qu'il [...] trer ses domaines qu'i[...] dettes que son frère Hen[...] On trouve des m[...] de [...] pour légende : *Bene* [...] François II laissa de Ch[...] épousée, le 12 mars 1[...] François, qui lui succéd[...] épousa successivement le [...] Carlo de Guasco, Cristofol[...] cesco Grimaldi; et Marguer[...] Gaston de France, duc d'O[...]

Dom Calmet, *Histoire de Lorr*[...]

V. FRANÇOIS *ducs de* [...]

FRANÇOIS IV, duc de Mo[...] de La Mirandolle, fils de l'a[...] d'Autriche et de Marie [...] 6 octobre 1779, mort le [...] surnommé *le Tibère de l'It*[...] cruel, avare, dissimulé, poss[...] la vengeance; cependant, il [...] de courage ni de grandes idées [...] lors de son avénement, le 16 [...] tablissement du code *Est*[...] Napoléon. La mort de sa mère, [...] héritier des duchés de [...] d'un trésor évalué à 50 [...]

L'avénement de Cha[...] Piémont, celui de Fer[...] Naples, et, plus enco[...] des journées de Juillet 18[...] l'espoir aux patriotes italiens. [...] agitèrent l'Italie centrale. Leur [...] notti, qui était en même temps [...] çois IV, donna le signal à Mo[...]

ais il fut cerné et fait prisonnier. Cepen- insurrection n'était pas comprimée : elle u succès à Bologne, et le duc de Modène la duchesse de Parme, sa parente, furent le se retirer en Autriche. Le général Fri- la tête d'une armée autrichienne, vint réta- nçois IV, qui traînait à sa suite son captif . D'accord avec le pape, le duc, réintégré à , organisa les *san-fédistes* en troupe et privilégiée; puis il poursuivit le des révoltés, et, sous la direction de la sentence de mort fut prononcée Ciro Menotti et Vincenzo Borelli; cette reçut son exécution le 26 mai 1831. tout le reste de son règne, la police et nissions militaires ne se reposèrent pas. Ricci fut condamné à mort, sur de soupçons, en 1832; la même sentence uccessivement plus de cent accusés, dont ement le plus grand nombre avait émigré. ois IV eut quatre enfants de son mariage, , avec Marie-Béatrix, morte en 1829, Victor-Emmanuel Ier, roi de Piémont. nts furent François V, son héritier, né le 1819; Marie-Thérèse, née le 14 juillet lariée, le 7 novembre 1846, à Henri, le Bourbon, comte de Chambord; Fer- Charles, né le 20 juillet 1821, mort le mbre 1849; et Marie-Béatrix, née le r 1824, mariée, le 6 février 1847, à don rlos de Bourbon, infant d'Espagne et fils du prétendant don Carlos.

G. Vitali.

Histoire d'Italie. — La Farina, *Storia d'Italia al 1850*. — Gualterio, *Dei Rivolgimenti dell'* Farini, *Storia dello Stato Romano*.

NÇOIS V (*Ferdinand-Géminien*), ar- l'Autriche, prince royal de Hongrie et de , duc régnant de Modène, fils de Fran- né le 1er juin 1819. Il épousa, le 30 42, Adelgonde-Augusta (née le 19 mars ille du roi Louis de Bavière, et succéda re le 21 janvier 1846. Après la mort de ouise, en novembre 1847, la circons- politique des États de l'Italie centrale fut . Les duchés de Parme, de Plaisance uastalla, dont la veuve de Napoléon Ier laire, devant revenir au duc de Lucques, nière ville fut annexée à la Toscane, qui ige céda le territoire de Fivizzano au e Modène. Cette cession ne put s'accom- par l'intervention des baïonnettes au- ies; les habitants de Fivizzano, redou- traditions de despotisme héréditaires naison d'Este, ne se soumirent qu'à la duc de Modène, loin de se rallier à l'unité , qui s'organisait à la voix de Pie IX, se plus étroitement à l'Autriche. Sans user nes rigueurs que son père, il conserva anciens abus, même la torture, et confia iandement de ses troupes au colonel président de la commission qui avait condamné Ciro Menotti. Beaucoup de Modénais furent condamnés à la prison pour avoir chanté l'hymne de Pie IX. Au premier bruit de la révolution de Milan (22 mars 1848), François V prit la fuite, laissant un fantôme de gouvernement provisoire, qu'il chargea de promulguer une constitution. Les Modénais déclarèrent leur duc déchu du trône, et se donnèrent un gouvernement national. Mais après la défaite des Piémontais à Novare François fut réintégré dans ses États par l'armée autrichienne, et abolit toutes les réformes octroyées par la force des événements. G. Vitali.

Farini, *Storia dello Stato Romano*. — Gualterio, *Dei Rivolgimenti Italiani*. — La Farina, *Storia d'Italia dal 1815 al 1850*. — Montanelli, *Memorie sopra l'Italia*. — Zeller, *Histoire d'Italie*.

VI. François *rois de Naples*.

FRANÇOIS Ier (*Janvier-Joseph*), roi des Deux-Siciles, né le 19 août 1777, mort le 8 novembre 1830. Il était fils de Ferdinand Ier et de Marie-Caroline, archiduchesse d'Autriche. Il avait à peine un an lorsque la mort de son frère aîné, Charles-Titus, l'éleva au rang d'héritier présomptif du trône, le 17 décembre 1778. Il portait le titre de duc de Calabre. Il devint veuf à son premier mariage, contracté le 25 juin 1797, avec Marie-Clémentine, fille de l'empereur Léopold II, qui le rendit père de Caroline-Ferdinande, veuve du duc de Berry, le 14 novembre 1801, et dès le 6 juillet 1802 il épousa en secondes noces l'infante Marie-Isabelle, fille de Charles IV d'Espagne, morte le 13 septembre 1848, qui lui donna douze enfants.

Par opposition contre sa mère, qui l'éloignait des affaires et qui était la vraie souveraine de Naples, François se prononça en faveur des idées constitutionnelles. Lorsque Marie-Caroline dut quitter la Sicile, François, appuyé par l'amiral anglais Bentinck, l'emporta; et, investi par son père de l'*alter ego* et de la lieutenance du royaume, il put donner une constitution à la Sicile (15 janvier 1812). Le ministère fut renouvelé et composé en partie de Siciliens; on allégea quelques impôts; on proclama, du moins en principe, la liberté de la presse, et les nobles consentirent à reconnaître l'égalité des citoyens devant la loi. Le triomphe de François et des idées libérales fut de courte durée. La retraite de l'amiral Bentinck, qui alla rejoindre la flotte anglaise le 13 novembre 1813, fut le signal de sa chute. Ferdinand commença par lui retirer l'*alter ego*; puis ce prince, rentré dans ses États continentaux, lors de la chute définitive de Napoléon, en 1815, abolit la constitution sicilienne. Cependant, comme il était nécessaire de ménager la Sicile, le roi lui rendit le duc de Calabre, mais seulement avec le titre et le pouvoir provisoire de gouverneur. François affermit sa popularité en cette occasion par sa conduite généreuse lors des tremblements de terre qui dévastèrent la Sicile en 1818 et en 1819, et l'année suivante, par suite d'une nouvelle révolution, son père lui confia de nou-

veau la lieutenance générale. François rendit aux Siciliens leur ancienne constitution; et comme ils ne se montraient pas satisfaits de cette concession, il mit à la tête de son armée Guillaume Pepe, qui les soumit au bout de peu de temps.

Lors du congrès de Laybach, 1820-1821, Ferdinand, qui assista à cette assemblée diplomatique, confia la régence de ses États au duc de Calabre. Mais le vieux roi revint d'Autriche plus imbu encore des principes de l'absolutisme, et après une entrevue de plusieurs heures avec son fils, au palais Farnèse à Rome, il le rallia tout à fait à ses opinions, qui avaient l'appui et les sympathies de l'Autriche.

Le premier acte de François Ier, après son avénement au trône, en janvier 1825, fut le licenciement de la garde nationale, qu'il remplaça par des régiments suisses. La détresse du royaume ne tarda pas à être portée à son comble par la concussion des employés et par la vénalité des charges et de la justice; on raconte que Camille Caropreso acheta 30,000 ducats le portefeuille de ministre des finances. Plusieurs conspirations et plusieurs émeutes furent noyées dans le sang; on vit disparaître, à la suite de l'une d'elles, le bourg entier de Bosco, dont les habitants furent massacrés, les maisons brûlées et le nom même rayé du cadastre. Redouté au dedans, François Ier n'était pas respecté au dehors; ayant envoyé en 1828 une escadre contre le bey de Tripoli, dont les corsaires avaient pillé des navires napolitains, il vit revenir son amiral, Carafa, sans avoir obtenu de satisfaction.

François Ier entreprit le voyage de Madrid, pour accompagner une de ses filles, Marie-Christine, qui avait épousé, le 11 décembre 1829, Ferdinand VII, roi d'Espagne. Le prince Ferdinand, héritier du royaume des Deux-Siciles, gouverna Naples pendant l'absence de son père en qualité de vicaire. Ce voyage, qui ne coûta pas moins de 622,705 ducats (2,926,670 fr.), acheva de ruiner la santé du roi, qui mourut peu de mois après la révolution française de 1830, laissant cinq fils et plusieurs filles. Les fils étaient: Ferdinand, qui lui succéda sur le trône, né le 12 janvier 1810; Charles, prince de Capoue, né le 10 octobre 1811; Léopold, comte de Syracuse, né le 22 mai 1813; Louis, comte d'Aquila, président du conseil d'amirauté, né le 19 juillet 1824, et François de Paule, comte de Trapani, né le 13 août 1827. Parmi ses filles, nous citerons: Louise-Charlotte, née en 1804, morte en janvier 1844, femme de l'infant don François de Paule; Marie-Christine, née le 27 avril 1806, reine mère d'Espagne; Marie-Antoinette, née le 19 décembre 1814, grande-duchesse de Toscane, et Marie-Thérèse, née le 14 mars 1822, impératrice du Brésil. G. VITALI.

La Farina, *Storia d'Italia dal 1815 al 1851*; Turin, 1851. — Farini, *Storia dello Stato Romano*; Turin, 1850. — Gualterio, *Dei Rivolgimenti Italiani*; Florence, 1852. — Montanelli, *Memorie sulla Toscana*; Turin, 1855.

VIII. FRANÇOIS *savants, artistes, littérateurs* [...] d'après l'ordre chronologique:

* **FRANÇOIS** (Maître), mécanicien [...] vivait en 1512. Il était curé de Mey, [...] de Metz, et avait des connaissances fort [...] en médecine, en chirurgie, en agriculture [...] mécanique et en géométrie. On le con[...] toutes parts; les princes eux-mêmes l[...] chaient pour la plantation de leurs [...] pour la construction de leurs usines. C[...] l'établissement des moulins *à rodet*, ou [...] que l'on voit à Metz, sur la place de l[...] ture (1). Le canal qui passe sous cette [...] encore désigné sous le nom de *canal d*[...] en souvenir de maître François.

Dictionnaire du Départ. de la Moselle, t. II. — Poncelet, *Discours à la Société Académique* [...] 1823-1824, p. 18. — Bégin, *Biographie de la* [...]

FRANCOIS DE VIT[...]A, théolo[gien es]pagnol, né à Vitoria (Alava), [...] rt à S[...] le 14 août 1549. Il fut [...] à [...] études à Paris, entra dans [...] cains, et revint professer [...] sa pat[...] de lui: *De Potestate Ecclesiæ*; — *[...] Potestate*; — *De Potestate Concilii* [...] *ficis*; — *De Indis et Jure Belli*; — *D[...] monio*; — *De Augmento Charitatis* [...] *Temperantia*; — *De Homicidio*; — *[...] quod tenetur perveniens ad usum r[...]*; — *De Arte magica*; — *De Simonia*, [...] *Silentii Obligatione*; — *Summa Sacr[amento]rum Ecclesiæ*. Ces divers traités ont é[té ...] et publiés sous le titre de *Theologicæ R[electio]nes*; Lyon, 2 vol. in-8°; Salamanque, [...] 2 vol. in-8°; Ingolstadt, 1580, 2 vol. in-[...] vers, 1604, 2 vol. in-12; — *Summa Sac[ramen]torum Ecclesiæ*; Valladolid, 1561, in-[...] nise, 1569, in-12; Rome, 1567; Anvers, 1594 et 1610, in-12; — *Confesionario*; Salamanque, 1562, in-12; — *Instruccio[n ... re]fugio del Anima*; Salamanque, 155?. — Il a laissé en manuscrits *Comment[aria in] universam Summam Theologiæ sancti* [...] et *IV lib. Sententiarum*.

Bartolomeo de Medina, *Prol. Comment. in* [...] — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II, p. [...] chard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FRANÇOIS (*Girard*), médecin et p[oète fran]çais, né à Étampes, mort vers la fin du [...] siècle; il fut l'un des médecins d'Henri IV. [Vou]lant mettre en vers les préceptes de l'hy[giène, il] écrivit les trois premiers *Livres de la* [...] Paris, 1583, in-12. On trouve dans cet [ouvrage de] judicieux préceptes. Il est exempt des p[réjugés] fort répandus à cette époque; il repous[se les] notions de l'astrologie, alors en plein [crédit]; mais il n'y a nul talent poétique, et son [style na]ïve, quoique assez pur, est dép[ourvu d']élévation, de tout agrément. [...]

(1) C'est à tort qu'on a supposé que ces [...] moulins avait été copié sur les établissem[ents du] genre existant au Basacle à Toulouse.

du même auteur, *La Maladie du grand corps de la France*, 1595, in-8°, ne paraît guère être connu que de titre; des termes de botanique et de médecine y sont employés d'une façon obscure et désagréable. G. B.

Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 268. — Goujet, *Biblioth. française*.

FRANÇOIS (Dom *Claude*), réformateur français d'ordre religieux, né à Paris, en 1559, mort à Saint-Mihiel, le 10 août 1632. Il fit profession à l'abbaye des Bénédictins de Saint-Vannes, le 21 mars 1589. En 1606, il contribua puissamment à amener une réforme radicale dans sa congrégation, en rédigea les principaux articles, et fut député au Mont-Cassin pour y consulter les constitutions de ce monastère. En 1610, il fut envoyé à Paris pour faire approuver les nouveaux règlements par les supérieurs ecclésiastiques et le roi Louis XIII. Il réussit dans sa mission, et remplit ensuite les premières charges de sa congrégation, dont il fut douze fois président. On a de lui quelques écrits relatifs aux affaires particulières à son ordre, entre autres : *Propositions d'accommodement pour terminer les difficultés touchant les approbations, élections, promotions et dépositions des supérieurs de la congrégation*; 1627. L'auteur s'y déclare partisan de la possibilité des réélections.

D. Pierre Munier, *Histoire de la Réforme*. — Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*.

FRANÇOIS (Dom *Philippe*), controversiste français, né à Lunéville, le 25 mars 1579, mort à Verdun, le 25 mars 1635. Il entra dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Vannes, enseigna la philosophie à l'abbaye de Saint-Mihiel, et devint prieur de Saint-Airy de Verdun. Parmi ses nombreux ouvrages, tous consacrés à des sujets de piété et de controverse religieuse, on remarque : *La Règle de Saint-Benoît traduite avec des considérations*; Paris, 1613, 1620; — *La Guide spirituelle pour les Novices*; Paris, 1616, in-12; — *Trésor de Perfections, tiré des epîtres et évangiles qui se lisent à la messe pendant l'année*; Paris, 1618, 5 vol. in-12.

Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*.

FRANÇOIS (*Jacques*), théologien français, né à Varennes (Champagne), mort à Reims, le 11 novembre 1639. Il entra à Landsberg dans la Société de Jésus en 1595, et prononça ses vœux en 1614. Il fut reçu docteur en 1619, et enseigna la philosophie dans le collége de Dillingen. Il alla ensuite à Pont-à-Mousson, où il devint chancelier de l'université, après avoir professé successivement pendant vingt-six années la philosophie, la morale, la théologie scolastique et l'Écriture Sainte. Cinq ans plus tard, il fut envoyé à Reims comme préfet de l'université, et mourut dans cette ville. « C'était, dit dom Calmet, un très-subtil théologien; en sorte toutefois qu'il était plus heureux en détruisant les sentiments des autres qu'en affermissant les siens, et disputait sur plusieurs questions théologiques tour à tour le pour et le contre. » On a de lui : *Causa Salutis Infantium, adversus infanticidium Tabennense, in duas actiones divisa*; Pont-à-Mousson, 1630, in-12; l'auteur y réfute les schismatiques qui négligent de donner le baptême aux enfants; — *Animæ ad inferni ignes damnatæ Lamenta*; ouvrage en vers et en rimes, à l'usage des congréganistes; — *Commentaire sur le psaume* 118; — *Renversement de la Foi par les Calvinistes*; — *Exercice d'un Serviteur*.

Le P. Abram, *Histoire de l'Université de Pont-à-Mousson*, liv. VIII, art. 30-31. — Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FRANÇOIS DE SAINT-DOMINIQUE ou **FRANCISCO DE SANTO-DOMINGO**, missionnaire portugais, tué le 27 janvier 1653. Il prit l'habit des Dominicains à Zamora. Son zèle pour la religion catholique le détermina, en 1648, à passer aux îles Philippines avec Juan de Polanco et trente-sept de ses confrères. Il choisit la Nueva-Segovia (île de Luçon) pour le théâtre de ses prédications, et y fit beaucoup de néophytes. Il s'embarqua ensuite pour Formose (1), qui venait d'être occupée par les Hollandais. Les habitants de cette île étaient encore sauvages. Les Chinois les accusaient même d'anthropophagie, et prétendaient qu'ils mangeaient à certains jours des valétudinaires, des vieillards, des orphelins. Francisco ne se laissa pas arrêter par ces effrayants récits, et réussit à faire accepter le baptême à un certain nombre d'insulaires. Mais, ayant voulu intervenir dans les différends qui séparaient les Pantas des Senars (deux tribus de l'île en guerre depuis longtemps), il devint suspect aux Pantas, qui d'abord l'avaient bien accueilli; ils cessèrent de voir dans sa mission un but purement religieux, et le percèrent de flèches. On a de Francisco de Santo-Domingo : *Discurso sobre el Padre Nuestro*; Séville, 1645. A. DE L.

Histor. Philippin., t. I, lib. II, cap. XXXVII. — *Diar. Dominic.*, 27 janvier. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca nova Hispana*, t. III, p. 490. — Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 544.

FRANÇOIS (*Jean*), mathématicien français, né en 1582, à Saint-Claude (Franche-Comté), mort à Rennes, le 20 janvier 1668. Il entra dans la Société de Jésus, et professa les mathématiques dans plusieurs colléges de son ordre. Il fut le maître de Descartes, qui garda toujours pour lui un grand attachement. On a de François : *La Science de la Géographie*; Rennes, 1652, in-8°; — *La Science des Eaux, qui explique leurs formation, communication, mouvements et mélanges*, etc.; Rennes, 1653, in-4°; — *L'Art des Fontaines, c'est-à-dire de trouver, éprouver, assembler, mesurer, distribuer et conduire les sources dans les lieux publics et particuliers, d'en rendre la conduite perpétuelle*, etc.; Rennes, 1665, in-4°; — *L'Arithmétique, ou l'art de compter toutes*

(1) En chinois *Thai-wan*, île importante, située entre la mer de Corée et celle de Chine, entre 21° 53' et 25° 30' de lat. nord et entre 117° 52' et 119° 37' de long. est.

sortes de nombres avec la plume et les jetons; Rennes, 1653; — *Les Éléments des Sciences et des Arts mathématiques, pour servir d'introduction à la cosmographie et à la géographie;* Rennes, 1655, in-4°; — *Traité des Influences célestes;* Rennes, 1660, in-4° : c'est une réfutation de l'astrologie judiciaire; — *La Jauge au pied du roi;* Paris, 1690, in-12.

Aug. et Aloïs de Backer, *Bibliothèque des Écrivains de la Société de Jesus.*

FRANÇOIS DE L'ENFANT-JÉSUS, théologien flamand, mort à Gand, le 19 septembre 1667. Il fit profession dans le couvent de Notre-Dame-ter-Muylen, près Ninove (Flandre), et appartenant aux carmes de l'ancienne observance. Il exerça dans son ordre les fonctions de vicaire et de promoteur. On a de lui : *Instruction sur le saint sacrement de Pénitence, pour apprendre à faire une bonne et salutaire confession* (en flamand); Gand, 1660 et 1667, in-12; — *Instructiones et motiva ad veram solidam Pietatem; ex operibus B. Alberti Magni, S. Theresiæ, ac B. Joannis a Cruce;* Gand, 1665, in-12.

Cosme de Saint-Étienne de Villiers, *Bibliotheca Carmelitana.* — Paquot, *Mémoires pour l'histoire litt. des Pays-Bas*, t. XIII, p. 101.

FRANÇOIS (*Simon*), dit *le Valentin*, peintre français, né à Tours, en 1606, mort à Paris, en 1671. Il était très-dévot dès sa jeunesse, et voulut se faire capucin. Ses parents l'en ayant empêché, il se voua à la peinture religieuse. Il n'eut point d'autre maître que les tableaux qu'il copia. Il fit d'abord quelques portraits; le duc de Béthune, son protecteur, qui s'en allait ambassadeur de France à Rome, l'emmena avec lui, et lui fit obtenir une pension du roi. Simon François demeura en Italie jusqu'en 1638. A son retour, en passant par Bologne, il se lia d'amitié avec le Guide, qui lui fit son portrait. Arrivé à Paris, il fut appelé pour peindre le dauphin nouveau né; il y réussit parfaitement. Cependant, il ne sut point rester à la cour, et finit ses jours dans la retraite. Il mourut de la pierre, après huit années de souffrances inouïes : le calcul qu'on retira de sa vessie, après sa mort, pesait, dit-on, une livre. François ne fut jamais un peintre supérieur; ses productions sont peu nombreuses; on ne les rencontre guère que dans les églises de Paris ou dans les galeries de famille.

De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*, p. 500-502.

FRANÇOIS DE TOULOUSE, théologien et prédicateur français, vivait encore en 1675. Il appartenait à l'ordre des Capucins, et se fit remarquer surtout dans les Cévennes par le zèle qu'il déploya pour ramener les dissidents aux croyances catholiques. Il devint provincial dans son ordre. On a de lui : *Le Parfait Missionnaire;* Paris, 1662, 2 vol. in-4°; — *Le Missionnaire apostolique;* Paris, 1664, 8 vol. in-8°; — *Sermons sur les Fêtes des Saints;* Paris, 1673, 2 vol. in-8°; — *Sermons sur les fêtes et les ... et de la sainte ...* 1673, ... *La Vie de mad...* ... *de l'ordre de ...* 1672, in-8°; — *L'Histoire de la ... la sainte Vierge, nommée de ...* in-8°; — *L'Impiété de Transil... calviniste, renversée;* Paris, 16.., ... *Œuvres de François Tilelman*, ... Lyon, 3 vol. in-f°.

Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ.* ... — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.*

FRANÇOIS DE ... latin **FRANCISCUS** ... religion [le P.]), ... Lille, le 20 juin 161.. mort ... vier 1677. Il fit pro... mes, en 1635, et ... phie et la théologie à ... villes de la Belgique. ... versité de Louvain, il ... cial de son ordre et envoyé à ... faires ecclési... s. Il ... prieur de sa c... *Belgica, ad A...* ... *ramuelis;* Louvain, 16.., ... — *tarii tres in universam ... phiam;* Bruxelles, 1652, ... — ... *universa;* Anvers, 1662, ... — *logema retortum seu ... logetica de Ignorantia ... num Probabilitate, ... Doctrina Cap. Ne innitaris, ... de Probabilitate illustriss. ... muelis;* Louvain et Anvers, ... *prophetæ Eliæ de imma...* ... Anvers. 1665, in-4°; — *Li... Joanne XLIV, episcopo et ... solymitano directe et ... rum indirecte*, ... *P. Lupi;* Anvers, ... — ... *monitus, ad P. Ch...* ... dice à l'ouvrage préc... ; — *tianorum Dei, sive ... nymi, cardinalium Baronii ... SS. Facultatum Parisiensis ... Joanne Patriarcha Ierosolymi... criminationes ex P. ...* in-4°; — *Christi ... logeticum, contra* ... les, 1667, in-4°; — ... *tionale, cum SS. Syn... Facultatis Theologicæ Lova...* ... Malines, 1667, in-4°; — *Cl... nalis;* Anvers, 1670, in-4°; — ... *gicum super regulis octo ... Petri van Buscum collectis* ... in-4°; — *Lucta D. Thomæ;* ... in-4°; — *Historico-theologic... mamentarium, proferens ... scuta, quibus tela, seu argum... Carmelitani antiquitatem, ...*

Elia in monte Carmelo hereditariam successionem, huc usque legitime non interruptam, vibrata, fortiter et suaviter enervantur et ad perpetuam concordiam disponuntur, deux parties; Anvers et Cologne, 1669, in-4°. Un abrégé de la seconde partie se trouve dans le *Speculum Carmelitanum* du P. Daniel de la Vierge; Anvers, 1680.

Bibliotheca Carmelitana, t. I, col. 482. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, pars prima, p. 287. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca* (nova) *Hispana*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FRANÇOIS DE JÉSUS-MARIE, théologien espagnol, né à Burgos, mort en 1677. Il fit profession dans l'ordre des Carmes déchaussés, et enseigna, avec une grande réputation, la théologie à Salamanque. Il mourut définiteur général de son ordre. On a de lui : *Cursus Theologiæ moralis Salmanticensis*; Salamanque, 1665; Anvers, 1669; Lyon et Madrid, 1709, in-fol. Ce volume comprend : *De Sacramentis in genere; De Baptismo; De Confirmatione; De Eucharistia; De Extrema Unctione; De Sacrificio Missæ; De Pœnitentia*; — *In Apocalypsim D. Joannis*, suivi de *De Sensibus Scripturæ Sacræ*; Lyon, 1648-1649, 2 vol. in-fol; — *Incentiva Animæ fidelis ad amorem*; Salamanque, 2e édit. 1680.

Martial de Saint-Jean-Baptiste, *Bibliotheca Scriptorum Carmelitarum*. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca* (nova) *Scriptorum Hispaniæ*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacree*, t. XXVI, p. 117.

FRANÇOIS DE SAINTE-THÉRÈSE, en portugais **FRANCISCO DE SANTA - THEREZA** (*Loyo*), canoniste portugais, né à Porto, en 1688, mort à Coimbre, le 17 décembre 1739. Il s'acquit une grande réputation par son savoir en théologie et dans le droit canon. Il devint successivement chanoine régulier de la congrégation de Saint-Jean, professeur de théologie, recteur du collége de sa ville natale, et prédicateur de l'Hôtel royal. On a de lui : *Tratado do Ceremonial da Missa*, etc.; Coïmbre, 1733, in-8°. C'est un traité, resté très-estimé, sur les rits observés pour la célébration de la messe par les prêtres des diverses communions et aux différents âges de la religion chrétienne; — *Compendio de Indulgencias*; Coïmbre, 1734, in-8°; — *Comment. in Magist. Sentent.*, restés manuscrits.

Un autre FRANCISCO DE SANTA-THEREZA, théologien portugais, né à Funchal et mort en 1698, appartenait à l'ordre des Carmes. Il a publié un *Alphabetum Theologicum*, in-fol.

Moreri, *Grand Dictionnaire historique*. — *Summario da Bibliotheca Lusitana*, t. II, p. 125. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacree*.

FRANÇOIS (*Nicolas*), canoniste français, né à Preny, mort à l'abbaye de Jovilliers, en 1743. Il fit profession dans l'ordre des Prémontrés, à Sainte-Marie-du-Pont-à-Mousson, où il devint maître des novices. Après de nombreuses années, il fut élu supérieur de son ordre à Nancy, et le 1er février 1723 abbé de Jean-d'Heurs. Il fit reconstruire complétement cette célèbre abbaye, et l'enrichit d'une belle bibliothèque. En 1734 il se fit recevoir docteur à Pont-à-Mousson. On a de lui : *Réflexions sur une requête présentée au chapitre de la congrégation de Prémontré, séant à Belleval*, tendant à réduire le chapitre annuel en chapitre triennal; Bar-le-Duc, 1733, in-4°; — *La bonne Conduite d'un Novice durant son noviciat*; suivie de *La bonne Conduite que doit tenir un Religieux profès depuis sa profession jusqu'à sa mort*; 2 tom. in-fol., restés manuscrits.

Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FRANÇOIS DE SAINT-ANTOINE ou **FRANCISCO DE SANTO-ANTONIO**, nom de trois religieux portugais :

Le premier, franciscain et missionnaire au Japon, a laissé beaucoup d'ouvrages contre les hérétiques (*contra los erros, da gentilidade*, etc.).

Le second, capucin et missionnaire aux Indes, né à Coïmbre, a écrit : *Tratado sobre a extraçaõ dos Indios do Certaõ*; — *Tratado sobre as Vexitas das Aldeas naõ pertencerem aos ordinarios*.

Le troisième, religieux de l'ordre des Trinitaires déchaussés, a donné un ouvrage intitulé : *Arte theorico-practica de Confessores*, etc.; Lisbonne, 1751, in-4°.

Summario da Bibliotheca Lusitana, t. II, p. 89. — *Journal des Savants*, ann. 1751, p. 698. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacree*.

FRANÇOIS (*Jean-Charles*) (1), graveur français, né à Nancy, en 1717, mort à Paris, en 1769. Il apprit le dessin chez Charles, bon peintre de Nancy. S'étant livré à la gravure, il donna quelques morceaux d'après et sous la direction de son maître. Ce fut François qui inventa la gravure en manière de crayon, découverte qui lui valut les encouragements de l'Académie de Peinture et une pension de 600 livres. Il partit alors pour l'Italie, et s'arrêta très-longtemps à Lyon chez un graveur marchand d'estampes, nommé Parizet. Les guerres d'Italie le déterminèrent à se fixer à Paris. Il fut nommé graveur ordinaire des dessins du cabinet de Louis XV, qui le pensionna, et de Stanislas, roi de Pologne et duc de Lorraine, qui lui fit graver les vues des constructions et embellissements exécutés à Lunéville, à la Male-Grange et à Commercy. D'autres artistes, entre autres Magny, Bonnel, etc., égalèrent François dans son genre de gravure; Demarteau alla plus loin, il s'en appropria l'idée première. Le chagrin que François conçut de ces ennuis, abrégea ses jours. On regarde comme ses chefs-d'œuvre : *La Marche d'un corps de cavalerie*, d'après Parrocel; — un *Corps-de-Garde*, d'après Vanloo; — *La Vierge*, d'après Vien; — *Les Danseurs*, d'après

(1) Et non *Jean-Baptiste* comme l'écrit Basan.

veau la lieutenance générale. François rendit aux Siciliens leur ancienne constitution; et comme ils ne se montraient pas satisfaits de cette concession, il mit à la tête de son armée Guillaume Pepe, qui les soumit au bout de peu de temps.

Lors du congrès de Laybach, 1820-1821, Ferdinand, qui assista à cette assemblée diplomatique, confia la régence de ses États au duc de Calabre. Mais le vieux roi revint d'Autriche plus imbu encore des principes de l'absolutisme, et après une entrevue de plusieurs heures avec son fils, au palais Farnèse à Rome, il le rallia tout à fait à ses opinions, qui avaient l'appui et les sympathies de l'Autriche.

Le premier acte de François Ier, après son avénement au trône, en janvier 1825, fut le licenciement de la garde nationale, qu'il remplaça par des régiments suisses. La détresse du royaume ne tarda pas à être portée à son comble par la concussion des employés et par la vénalité des charges et de la justice; on raconte que Camille Caropreso acheta 30,000 ducats le portefeuille de ministre des finances. Plusieurs conspirations et plusieurs émeutes furent noyées dans le sang; on vit disparaître, à la suite de l'une d'elles, le bourg entier de Bosco, dont les habitants furent massacrés, les maisons brûlées et le nom même rayé du cadastre. Redouté au dedans, François Ier n'était pas respecté au dehors; ayant envoyé en 1828 une escadre contre le bey de Tripoli, dont les corsaires avaient pillé des navires napolitains, il vit revenir son amiral, Carafa, sans avoir obtenu de satisfaction.

François Ier entreprit le voyage de Madrid, pour accompagner une de ses filles, Marie-Christine, qui avait épousé, le 11 décembre 1829, Ferdinand VII, roi d'Espagne. Le prince Ferdinand, héritier du royaume des Deux-Siciles, gouverna Naples pendant l'absence de son père en qualité de vicaire. Ce voyage, qui ne coûta pas moins de 622,705 ducats (2,926,670 fr.), acheva de ruiner la santé du roi, qui mourut peu de mois après la révolution française de 1830, laissant cinq fils et plusieurs filles. Les fils étaient: Ferdinand, qui lui succéda sur le trône, né le 12 janvier 1810; Charles, prince de Capoue, né le 10 octobre 1811; Léopold, comte de Syracuse, né le 22 mai 1813; Louis, comte d'Aquila, président du conseil d'amirauté, né le 19 juillet 1824, et François de Paule, comte de Trapani, né le 13 août 1827. Parmi ses filles, nous citerons: Louise-Charlotte, née en 1804, morte en janvier 1844, femme de l'infant don François de Paule; Marie-Christine, née le 27 avril 1806, reine mère d'Espagne; Marie-Antoinette, née le 19 décembre 1814, grande-duchesse de Toscane, et Marie-Thérèse, née le 14 mars 1822, impératrice du Brésil. G. VITALI.

La Farina, *Storia d'Italia dal 1815 al 1850*; Turin, 1851. — Farini, *Storia dello Stato Romano*; Turin, 1850. — Gualterio, *Dei Rivolgimenti Italiani*; Florence, 1852. Montanelli, *Memorie sulla Toscana*; Turin, 1853.

VIII. FRANÇOIS *savants, artistes, littérat*[...] d'après l'ordre chronologique:

* **FRANÇOIS** (Maître), [...] vivait en 1512. Il était curé [...], de Metz, et avait des connaissances [...] en médecine, en chirurgie, en agricul[...] mécanique et en géométrie. On le con[...] toutes parts; les princes eux-mêmes le [...]chaient pour la plantation de leurs j[...] pour la construction de leurs usines. O[...] l'établissement des moulins *à rodet*, ou [...] que l'on voit à Metz, sur la place de la [...]ture (1). Le canal qui passe sous cette [...] encore désigné sous le nom de *canal du* [...] en souvenir de maître François.

Dictionnaire du Départ. de la Moselle, t. II [...] Poncelet, *Discours à la Société Académique* [...] 1823-1824, p. 18. — Bégin, *Biographie de la* [...]

FRANCOIS DE VITORIA, théologi[en espa]gnol, né à Vitoria (Alava), mort à Sala[manque] le 14 août 1549. Il fut élevé à Burgos, [...] études à Paris, entra dans l'ordre des [Domini]cains, et revint professer dans sa patri[e ...] de lui: *De Potestate Ecclesiæ*; — *De* [...] *Potestate*; — *De Potestate Concilii et* [...]*ficis*; — *De Indis et Jure Belli*; — *De* [...]*monio*; — *De Augmento Charitatis*; [...] *Temperantia*; — *De Homicidio*; — *De* [...] *quod tenetur perveniens ad usum ra*[...] — *De Arte magica*; — *De Simonia*; [...] *Silentii Obligatione*; — *Summa Sacra*[...]*rum Ecclesiæ*. Ces divers traités ont été [...] et publiés sous le titre de *Theologicæ Re*[...]*nes*; Lyon, 2 vol. in-8°; Salamanque, [...] 2 vol. in-8°; Ingolstadt, 1580, 2 vol. in-[...] vers, 1604, 2 vol. in-12; — *Summa Sacr*[amen]*torum Ecclesiæ*; Valladolid, 1561, in-[...]nise, 1569, in-12; Rome, 1567; Anvers, 1594 et 1610, in-12; — *Confesionario*, Salamanque, 1562, in-12; — *Instruccion* [...] *fugio del Anima*; Salamanque, 1552. — Il a laissé en manuscrits *Commenta*[...] *universam Summam Theologiæ sancti T*[...] et *IV lib. Sententiarum*.

Bartolomeo de Medina, *Prol. Comment. in S* [...] — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — [...] *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II, p. [...] chard et Girard, *Bibliothèque sacrée*.

FRANÇOIS (*Girard*), médecin et poète [fran]çais, né à Étampes, mort vers la fin du s[eizième] siècle; il fut l'un des médecins d'Henri IV, et [vou]lant mettre en vers les préceptes de l'hyg[iène] écrivit les trois premiers *Livres de la* [...] Paris, 1583, in-12. On trouve [...] judicieux préceptes. Il est exempt [...] fort répandus à cette époque; il rep[...] notions de l'astrologie, alors en plein [...] mais il n'y a nul talent po[...], et son [...] livre, quoique assez [...] élévation, de tout [...]

(1) C'est à tort qu'on a supposé que [...] moulins avait été copié sur les établis[sements du] genre existant au Basacle à Toulouse.

du même auteur, *La Maladie du grand corps de la France*, 1595, in-8°, ne paraît guère être connu que de titre; des termes de botanique et de médecine y sont employés d'une façon obscure et désagréable. G. B.

Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 268. — Goujet, *Biblioth. française*.

FRANÇOIS (Dom *Claude*), réformateur français d'ordre religieux, né à Paris, en 1559, mort à Saint-Mihiel, le 10 août 1632. Il fit profession à l'abbaye des Bénédictins de Saint-Vannes, le 21 mars 1589. En 1606, il contribua puissamment à amener une réforme radicale dans sa congrégation, en rédigea les principaux articles, et fut député au Mont-Cassin pour y consulter les constitutions de ce monastère. En 1610, il fut envoyé à Paris pour faire approuver les nouveaux règlements par les supérieurs ecclésiastiques et le roi Louis XIII. Il réussit dans sa mission, et remplit ensuite les premières charges de sa congrégation, dont il fut douze fois président. On a de lui quelques écrits relatifs aux affaires particulières à son ordre, entre autres : *Propositions d'accommodement pour terminer les difficultés touchant les approbations, élections, promotions et dépositions des supérieurs de la congrégation*; 1627. L'auteur s'y déclare partisan de la possibilité des réélections.

D. Pierre Munier, *Histoire de la Réforme*. — Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*.

FRANÇOIS (Dom *Philippe*), controversiste français, né à Lunéville, le 25 mars 1579, mort à Verdun, le 25 mars 1635. Il entra dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Vannes, enseigna la philosophie à l'abbaye de Saint-Mihiel, et devint prieur de Saint-Airy de Verdun. Parmi ses nombreux ouvrages, tous consacrés à des sujets de piété et de controverse religieuse, on remarque : *La Règle de Saint-Benoît traduite avec des considérations*; Paris, 1613, 1620; — *La Guide spirituelle pour les Novices*; Paris, 1616, in-12; — *Trésor de Perfections, tiré des epîtres et évangiles qui se lisent à la messe pendant l'année*; Paris, 1618, 5 vol. in-12.

Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*.

FRANÇOIS (*Jacques*), théologien français, né à Varennes (Champagne), mort à Reims, le 11 novembre 1639. Il entra à Landsberg dans la Société de Jésus en 1595, et prononça ses vœux en 1614. Il fut reçu docteur en 1619, et enseigna la philosophie dans le collége de Dillingen. Il alla ensuite à Pont-à-Mousson, où il devint chancelier de l'université, après avoir professé successivement pendant vingt-six années la philosophie, la morale, la théologie scolastique et l'Écriture Sainte. Cinq ans plus tard, il fut envoyé à Reims comme préfet de l'université, et mourut dans cette ville. « C'était, dit dom Calmet, un très-subtil théologien; en sorte toutefois qu'il était plus heureux en détruisant les sentiments des autres qu'en affermissant les siens, et disputait sur plusieurs questions théologiques tour à tour le pour et le contre. » On a de lui : *Causa Salutis Infantium, adversus infanticidium Tabennense, in duas actiones divisa*; Pont-à-Mousson, 1630, in-12; l'auteur y réfute les schismatiques qui négligent de donner le baptême aux enfants; — *Animæ ad inferni ignes damnatæ Lamenta*; ouvrage en vers et en rimes, à l'usage des congréganistes; — *Commentaire sur le psaume 118*; — *Renversement de la Foi par les Calvinistes*; — *Exercice d'un Serviteur*.

Le P. Abram, *Histoire de l'Université de Pont-à-Mousson*, liv. VIII, art. 30-31. — Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FRANÇOIS DE SAINT-DOMINIQUE ou **FRANCISCO DE SANTO-DOMINGO**, missionnaire portugais, tué le 27 janvier 1653. Il prit l'habit des Dominicains à Zamora. Son zèle pour la religion catholique le détermina, en 1648, à passer aux îles Philippines avec Juan de Polanco et trente-sept de ses confrères. Il choisit la Nueva-Segovia (île de Luçon) pour le théâtre de ses prédications, et y fit beaucoup de néophytes. Il s'embarqua ensuite pour Formose (1), qui venait d'être occupée par les Hollandais. Les habitants de cette île étaient encore sauvages. Les Chinois les accusaient même d'anthropophagie, et prétendaient qu'ils mangeaient à certains jours des valétudinaires, des vieillards, des orphelins. Francisco ne se laissa pas arrêter par ces effrayants récits, et réussit à faire accepter le baptême à un certain nombre d'insulaires. Mais, ayant voulu intervenir dans les différends qui séparaient les Pantas des Senars (deux tribus de l'île en guerre depuis longtemps), il devint suspect aux Pantas, qui d'abord l'avaient bien accueilli; ils cessèrent de voir dans sa mission un but purement religieux, et le percèrent de flèches. On a de Francisco de Santo-Domingo : *Discurso sobre el Padre Nuestro*; Séville, 1645.

A. DE L.

Histor. Philippin., t. I, lib. II, cap. XXXVII. — *Diar. Dominic.*, 27 janvier. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca nova Hispana*, t. III, p. 490. — Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. II, p. 544.

FRANÇOIS (*Jean*), mathématicien français, né en 1582, à Saint-Claude (Franche-Comté), mort à Rennes, le 20 janvier 1668. Il entra dans la Société de Jésus, et professa les mathématiques dans plusieurs colléges de son ordre. Il fut le maître de Descartes, qui garda toujours pour lui un grand attachement. On a de François : *La Science de la Géographie*; Rennes, 1652, in-8°; — *La Science des Eaux, qui explique leurs formation, communication, mouvements et mélanges*, etc.; Rennes, 1653, in-4°; — *L'Art des Fontaines, c'est-à-dire de trouver, éprouver, assembler, mesurer, distribuer et conduire les sources dans les lieux publics et particuliers, d'en rendre la conduite perpétuelle*, etc.; Rennes, 1665, in-4°; — *L'Arithmétique, ou l'art de compter toutes*

(1) En chinois *Thai-wan*, île importante, située entre la mer de Corée et celle de Chine, entre 21° 58' et 25° 20' de lat. nord et entre 117° 52' et 119° 37' de long. est.

sortes de nombres avec la plume et les jetons; Rennes, 1653; — *Les Éléments des Sciences et des Arts mathématiques, pour servir d'introduction à la cosmographie et à la géographie;* Rennes, 1655, in-4°; — *Traité des Influences célestes* Rennes 1660, in-4° : c'est une réfutation de l'astrologie judiciaire; *La Jauge au pied du roi* Paris, 1690, in-12.

Aug. et Aloïs de Backer *Bibliothèque des Ecrivains de la Société de Jesus.*

FRANÇOIS DE L'ENFANT-JÉSUS théologien flamand mort à Gand, le 19 septembre 1667 Il fit profession dans le couvent de Notre-Dame-ter-Muylen, près Ninove (Flandre), et appartenant aux carmes de l'ancienne observance. Il exerça dans son ordre les fonctions de vicaire et de promoteur. On a de lui : *Instruction sur le saint sacrement de Pénitence, pour apprendre à faire une bonne et salutaire confession* (en flamand); Gand, 1660 et 1667, in-12 *Instructiones et motiva ad veram solidam Pietatem ex operibus B. Alberti Magni, S. Theresiæ, ac B. Joannis a Cruce;* Gand, 1665, in-12.

Cosme de Saint-Étienne de Villiers, *Bibliotheca Carmelitana.* — Paquot, *Mémoires pour l'histoire litt. des Pays-Bas*, t. XIII, p. 101.

FRANÇOIS (*Simon*), dit *le Valentin*, peintre français, né à Tours, en 1606, mort à Paris, en 1671. Il était très-dévot dès sa jeunesse, et voulut se faire capucin. Ses parents l'en ayant empêché il se voua à la peinture religieuse. Il n'eut point d'autre maître que les tableaux qu'il copia. Il fit d'abord quelques portraits; le duc de Béthune, son protecteur, qui s'en allait ambassadeur de France à Rome, l'emmena avec lui, et lui fit obtenir une pension du roi Simon François demeura en Italie jusqu'en 1638. A son retour en passant par Bologne, il se lia d'amitié avec le Guide, qui lui fit son portrait. Arrivé à Paris, il fut appelé pour peindre le dauphin nouveau né; il y réussit parfaitement. Cependant, il ne sut point rester à la cour et finit ses jours dans la retraite. Il mourut de la pierre, après huit années de souffrances inouïes : le calcul qu'on retira de sa vessie, après sa mort, pesait, dit-on, une livre. François ne fut jamais un peintre supérieur ses productions sont peu nombreuses; on ne les rencontre guère que dans les églises de Paris ou dans les galeries de famille.

De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*, p. 500-502.

FRANÇOIS DE TOULOUSE théologien et prédicateur français, vivait encore en 1675. Il appartenait à l'ordre des Capucins, et se fit remarquer surtout dans les Cévennes par le zèle qu'il déploya pour ramener les dissidents aux croyances catholiques. Il devint provincial dans son ordre. On a de lui : *Le Parfait Missionnaire;* Paris, 1662, 2 vol. in-4°; — *Le Missionnaire apostolique;* Paris, 1664, 8 vol. in-8°; — *Sermons sur les Fêtes des Saints;* Paris, 1673, 2 vol. in-8°; — *Sermons sur les fêtes et les mys*[illegible] *et de la sainte Vierge;* [illegible] 1673, [illegible] *La Vie de madame de l'E*[illegible] *de l'ordre de la Mère de Dieu;* To[illegible] 672 in-8° *L'Histoire de la la sainte Vierge nommée de* [illegible] in-8°; — *L'Impiété de Trans*[illegible] *calviniste, renversée;* Pa[illegible] *Œuvres de François* [illegible] Lyon, 3 vol. in-f°.

Le P. Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Franc.* — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.*

FRANÇOIS [illegible] latin **FRANCIS**[illegible] religion [le P.]), [illegible] Lille, le 20 juin 161[illegible], [illegible]rt à Bru[illegible] vier 1677. Il fit profe[illegible] mes, en 635, et ens[illegible] phie et la théologie à [illegible] villes de la Belgique. Dev[illegible] versité de Louvain, il fut élu d[illegible] cial de son ordre et envoyé à faires ecc[illegible]s. Il m[illegible] prieur de [illegible] *Belgica, ad Aqui*[illegible] *ramuelis* Louvain, 1651. [illegible] *tarii tres in unive*[illegible] *phiam* Bruxelles, 165[illegible], in-[illegible]; — *universa* Anvers 1662, 6 vol. [illegible] *logema retortum seu re*[illegible] *logetica de Ignorantia* [illegible] *num Probabilitate pro* [illegible] *Doctrina Cap. Ne innitaris*, [illegible] *de Probabilitate illustriss. L*[illegible] *muelis* Louvain et Anvers, 1[illegible] *prophetæ Eliæ de immacu*[illegible] Anvers. 1665, in-4°; — *Libe*[illegible] *Joanne XLIV episcopo et* [illegible] *solymitano directe et pro* [illegible] *rum indirecte adversus* [illegible] *P. Lupi;* Anvers, 1666 in-4; — [illegible] *monitus, ad P Christianum* [illegible] dice à l'ouvrage précédent; ibid.; — [illegible] *tianorum Dei, sive SS. Epiph*[illegible] *nymi, cardinalium Baronii* [illegible] *SS. Facultatum Parisiensis* [illegible] *Joanne Patriarcha Ierosol*[illegible] *criminationes ex P. Lupi*, [illegible]; An[illegible] in-4° *Christi Fidelium* [illegible] *logeticum, contra Par*[illegible] les, 1667, in-4°; — *Chri*[illegible] *tionale, cum SS Syn*[illegible] *Facultatis Theologicæ Lova*[illegible] Malines 1667 in-4° *Clyp*[illegible] *nalis;* Anvers, 1670, in-4°; — *E*[illegible] *gicum super regulis octo ex* [illegible] *Petri van Buscum collectis* [illegible] in-4°; — *Lucta D. Thomæ;* [illegible] in-4°; — *Historico-theologicum* [illegible] *mamentarium, proferens omnis* [illegible] *scuta, quibus tela, seu argumenta Carmelitani antiquitatem, origi*[illegible]

Elia in monte Carmelo hereditariam successionem, huc usque legitime non interruptam, vibrata, fortiter et suaviter enervantur et ad perpetuam concordiam disponuntur, deux parties; Anvers et Cologne, 1669, in-4°. Un abrégé de la seconde partie se trouve dans le *Speculum Carmelitanum* du P. Daniel de la Vierge; Anvers, 1680.

Bibliotheca Carmelitana, t. I, col. 482. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, pars prima, p. 287. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca* (nova) *Hispana*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FRANÇOIS DE JÉSUS-MARIE, théologien espagnol, né à Burgos, mort en 1677. Il fit profession dans l'ordre des Carmes déchaussés, et enseigna, avec une grande réputation, la théologie à Salamanque. Il mourut définiteur général de son ordre. On a de lui : *Cursus Theologiæ moralis Salmanticensis*; Salamanque, 1665; Anvers, 1669; Lyon et Madrid, 1709, in-fol. Ce volume comprend : *De Sacramentis in genere; De Baptismo; De Confirmatione; De Eucharistia; De Extrema Unctione; De Sacrificio Missæ; De Pœnitentia*; — *In Apocalypsim D. Joannis*, suivi de *De Sensibus Scripturæ Sacræ*; Lyon, 1648-1649, 2 vol. in-fol; — *Incentiva Animæ fidelis ad amorem*; Salamanque, 2e édit. 1680.

Martial de Saint-Jean-Baptiste, *Bibliotheca Scriptorum Carmelitarum*. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca* (nova) *Scriptorum Hispaniæ*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacree*, t. XXVI, p. 117.

FRANÇOIS DE SAINTE-THÉRÈSE, en portugais **FRANCISCO DE SANTA - THEREZA** (*Loyo*), canoniste portugais, né à Porto, en 1688, mort à Coimbre, le 17 décembre 1739. Il s'acquit une grande réputation par son savoir en théologie et dans le droit canon. Il devint successivement chanoine régulier de la congrégation de Saint-Jean, professeur de théologie, recteur du collége de sa ville natale, et prédicateur de l'Hôtel royal. On a de lui : *Tratado do Ceremonial da Missa*, etc.; Coimbre, 1733, in-8°. C'est un traité, resté très-estimé, sur les rits observés pour la célébration de la messe par les prêtres des diverses communions et aux differents âges de la religion chrétienne; — *Compendio de Indulgencias*; Coimbre, 1734, in-8°; — *Comment. in Magist. Sentent.*, restés manuscrits.

Un autre FRANCISCO DE SANTA-THEREZA, théologien portugais, né à Funchal et mort en 1698, appartenait à l'ordre des Carmes. Il a publié un *Alphabetum Theologicum*, in-fol.

Moreri, *Grand Dictionnaire historique*. — *Summario da Bibliotheca Lusitana*, t. II, p. 125. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacree*.

FRANÇOIS (*Nicolas*), canoniste français, né à Preny, mort a l'abbaye de Jovilliers, en 1743. Il fit profession dans l'ordre des Prémontrés, à Sainte-Marie-du-Pont-à-Mousson, où il devint maître des novices. Après de nombreuses années, il fut élu supérieur de son ordre à Nancy, et le 1er février 1723 abbé de Jean-d'Heurs. Il fit reconstruire complétement cette célèbre abbaye, et l'enrichit d'une belle bibliothèque. En 1734 il se fit recevoir docteur à Pont-à-Mousson. On a de lui : *Réflexions sur une requête présentée au chapitre de la congrégation de Prémontré, séant à Belleval*, tendant à réduire le chapitre annuel en chapitre triennal; Bar-le-Duc, 1733, in-4°; — *La bonne Conduite d'un Novice durant son noviciat*; suivie de *La bonne Conduite que doit tenir un Religieux profès depuis sa profession jusqu'à sa mort*; 2 tom. in-fol., restés manuscrits.

Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FRANÇOIS DE SAINT-ANTOINE ou **FRANCISCO DE SANTO-ANTONIO**, nom de trois religieux portugais :

Le premier, franciscain et missionnaire au Japon, a laissé beaucoup d'ouvrages contre les hérétiques (*contra los erros, da gentilidade*, etc.).

Le second, capucin et missionnaire aux Indes, né à Coimbre, a écrit : *Tratado sobre a extraçaõ dos Indios do Certaõ*; — *Tratado sobre as Vezitas das Aldeas naõ pertencerem aos ordinarios*.

Le troisième, religieux de l'ordre des Trinitaires déchaussés, a donné un ouvrage intitulé : *Arte theorico-practica de Confessores*, etc.; Lisbonne, 1751, in-4°.

Summario da Bibliotheca Lusitana, t. II, p. 88. — *Journal des Savants*, ann. 1751, p. 696. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacree*.

FRANÇOIS (*Jean-Charles*) (1), graveur français, né à Nancy, en 1717, mort à Paris, en 1769. Il apprit le dessin chez Charles, bon peintre de Nancy. S'étant livré à la gravure, il donna quelques morceaux d'après et sous la direction de son maître. Ce fut François qui inventa la gravure en manière de crayon, découverte qui lui valut les encouragements de l'Académie de Peinture et une pension de 600 livres. Il partit alors pour l'Italie, et s'arrêta très-longtemps à Lyon chez un graveur marchand d'estampes, nommé Parizet. Les guerres d'Italie le déterminèrent à se fixer à Paris. Il fut nommé graveur ordinaire des dessins du cabinet de Louis XV, qui le pensionna, et de Stanislas, roi de Pologne et duc de Lorraine, qui lui fit graver les vues des constructions et embellissements exécutés à Lunéville, à la Male-Grange et à Commercy. D'autres artistes, entre autres Magny, Bonnel, etc., égalèrent François dans son genre de gravure; Demarteau alla plus loin, il s'en appropria l'idée première. Le chagrin que François conçut de ces ennuis, abrégea ses jours. On regarde comme ses chefs-d'œuvre : *La Marche d'un corps de cavalerie*, d'après Parrocel; — un *Corps-de-Garde*, d'après Vanloo; — *La Vierge*, d'après Vien; — *Les Danseurs*, d'après

(1) Et non *Jean-Baptiste* comme l'écrit Basan.

Boucner. Parmi les portraits exécutés en divers genres par François, on doit citer les suivants : *Le Comte de Saint-Florentin ; — Catherine-Henriette d'Angennes, comtesse d'Olonne*, d'après Champagne ; — *Louis XV*, roi de France ; — *Marie Leczinska*, reine de France ; — *Jean-François Denis*, trésorier, — *Pierre Bayle*, d'après Carlo Vanloo ; — *Désiré Érasme*, d'après Holbein ; — *Thomas Hobbes*, d'après Pierre ; — *Benedetto Spinosa*, d'après Deshays ; — *Jean Locke*, d'après Vien ; — *Nicolas Malebranche ; — François Quesnay*, médecin, d'après F. Fredon (1767).

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*, t. I, p. 194 ; t. III, p. 74. — Giovanni Gori Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*, t. X, p. 68.

FRANÇOIS (*Laurent*), controversiste et géographe français, né le 2 novembre 1698, à Arinthod (Franche-Comté), mort à Paris, le 24 février 1782. Il fut pendant quelque temps lazariste, puis il quitta la congrégation, et se rendit à Paris, où, tout en faisant des éducations particulières, il composa divers ouvrages, qui dans sa pensée étaient destinés à servir de contre-poids ou d'antidote aux écrits des philosophes. Ces œuvres n'avaient pas une grande valeur ; cependant, elles n'étaient point sans mérite, puisqu'elles attirèrent l'attention et excitèrent la colère de Voltaire. Celui-ci dit, dans une *Épître à D'Alembert :*

L'abbé François écrit : le Lethe, sur ses rives,
Reçoit avec plaisir ses feuilles fugitives.

Et dans une note insultante il traite l'abbé François de « pauvre imbécile ». Malgré ou plutôt à cause de ces outrages, Laurent François occupe une place distinguée parmi les apologistes de la religion. On a de lui : *Lettres sur le Pouvoir des Démons* ; in-4° ; — *Les Preuves de la Religion de Jésus-Christ, contre les spinosistes et les deistes* ; Paris, 1751, 4 vol. in-12 ; — *Défense de la Religion chrétienne contre les difficultés des incrédules* ; Paris, 1755, 2 vol. in-12. Cet ouvrage est dédié aux ducs d'Orléans et de Noailles, protecteurs particulière de l'auteur ; — *Examen du Catechisme de l'honnête homme, ou dialogue entre un caloyer et un homme de bien* ; Bruxelles et Paris, 1764, in-12 ; — *Réponse aux difficultés proposées contre la religion chrétienne par J.-J. Rousseau, dans l'Émile, la* Confession du vicaire savoyard *et le* Contrat social ; Paris, 1765, in-12 ; — *Examen des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne, précédé d'un court traité contre les athées, les matérialistes et les fatalistes* ; Paris, 1767, 3 vol. in-12 ; — *Observations sur la* Philosophie de l'Histoire *et sur le* Dictionnaire philosophique, *avec des réponses à plusieurs difficultés* ; Paris, 1770, 2 vol. in-8°. Tous ces ouvrages sont anonymes. On lui doit aussi la *Geographie* connue sous le nom de *Crozat*, parce qu'elle fut dédiée à M[lle] Crozat, pour qui elle avait eté composée.

Desessarts, *Les Siècles littérai*[illegible] *littéraire*. — Richard et Giraud, [illegible]

FRANÇOIS (*Louis-Jean*) [illegible] français, né dans la première [illegible] tième siècle, massacré à Paris, [illegible] 1792. Prêtre de la congrégation de [illegible] et supérieur du séminaire de [illegible] Paris, il refusa de prêter [illegible] tion, et dans plusieurs bro[illegible] confrères à suivre son ex[illegible] massacre des prisons. On [illegible] *les biens ecclésiastiques* ; [illegible] *de l'instruction de l'Assemblée* [illegible] *la Constitution du Clergé* : [illegible] *Point de démission* ; 1791. [illegible] *logie, d'après le refus* [illegible] 1791, in-8° ; — *Défense* [illegible] Paris, 1791, in-8°. Cet [illegible] — *Réflexions sur la* [illegible] *par laquelle on essaye* [illegible] in-8° ; — *Il est encore* [illegible]

Feller, *Biographie univ*[illegible] rard, *France littéraire*.

FRANÇOIS, poëte fr[illegible] vers 1770, mort à Paris, [illegible] au commencement de ce siècle [illegible] tion d'essais tragiques. [illegible] éducation, mais des perte[illegible] mille l'avaient réduit à emb[illegible] fession de cordonnier. Il s'[illegible] des Fossés-Montmartre, et [illegible] citer par la ville des vers su[illegible] Les railleurs plaisantèrent [illegible] liers qui voulait *chausser* [illegible] temps). « Le cordonnier tr[illegible] fut bien dédommagé de ces [illegible] par l'enthousiasme [illegible] ments de sa *Zénob*[illegible] à l'Athénée des Arts et dans [illegible] réunions littéraires. La reine de[illegible] lant entendre l'ouvrage entier [illegible] faire la lecture chez elle devant [illegible] toire, et pour témoigner à l'aute[illegible] faction, elle lui accorda sur sa [illegible] que lui firent perdre les évé[illegible] Un libraire lui offrit, dit-on, [illegible] manuscrit ; mais François [illegible] avait donné l'espoir de [illegible] Théâtre-Français. C[illegible] espér[illegible] pas ; mais du moins [illegible] attiré les [illegible] nier : [illegible] uniquement à ses travaux de [illegible] pression d'Ourry. Il composa [illegible] gédie, qu'il laissa en manuscrit [illegible] qu'une maladie de poitrine l'enle[illegible] déjà à peu près oublié. L[illegible]

Ourry, dans le *Dictionnaire de la Conversa*[illegible]

FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU ([illegible] comte), homme d'État, agronome [illegible] çais, né le 17 avril 1750, au [illegible] près Rozières (Lor[illegible]), [illegible] janvier 1828. Son père, [illegible]

sans fortune, dirigeait une école primaire. Nicolas François était pensionnaire au collége des jésuites, à Neufchâteau. Il fit de si rapides progrès dans ses études, qu'il devint, dans toute l'acception du mot, un *enfant célèbre*. Il n'avait que quatorze ans lorsqu'il fit imprimer à Neufchâteau (1765, in-12), sous le titre de *Poésies diverses*, des épîtres, des fables, des imitations d'Anacréon et d'Ovide, d'Horace et de Virgile. L'année suivante parut une nouvelle édition de ces poésies (*Pièces fugitives;* Neufchâteau, 1766, in-12); elle était augmentée de plus de moitié. Le bailli d'Alsace, comte d'Hénin, se déclara le protecteur du poëte adolescent. L'académie de Dijon, qui peu d'années auparavant avait couronné Jean-Jacques Rousseau, ouvrit ses portes à un poëte de quinze ans (1765), et à la même époque il fut reçu membre des académies de Lyon, de Marseille et de Nancy.

Voltaire, alors âgé de soixante-douze ans, voulut voir l'académicien imberbe (1767). Le philosophe de Ferney ne l'eut pas plus tôt connu qu'il désira de se l'attacher comme secrétaire et comme élève. Ce désir du vieillard comblait les vœux du jeune auteur; mais le charme ne dura pas longtemps. Le bailli d'Alsace avait pris sur un cœur reconnaissant l'autorité d'un père : il enleva le pupille obéissant, mais que le chagrin rendit malade, au cabinet d'un grand homme, pour le faire entrer dans la magistrature et dans l'administration, qui devaient plus tard le jeter sur la scène du monde. La ville de Neufchâteau s'était empressée de l'adopter et de lui donner son nom. Cette adoption, sanctionnée depuis par un arrêt du parlement de Lorraine, si honorable pour celui qui en fut l'objet, devint dans la suite une source de prospérités pour la ville elle-même. Encouragé par de nobles suffrages, le jeune poëte poursuivait avec ardeur, dans une traduction de l'Arioste, l'immense travail de quarante mille vers, lorsqu'en 1783 le maréchal de Castries, ministre de la marine, le fit nommer procureur général au conseil supérieur de Saint-Domingue. Il quitta Nancy pour aller s'embarquer à Bordeaux. Mais des épreuves de tous genres l'attendaient en chemin. Sa voiture se brisa dans la nuit, au delà de Châtellerault : il resta seul, à pied, sur la grande route; le premier gîte était éloigné, et il se sentait malade. A Angoulême, il mangea des oronges : ces champignons l'empoisonnèrent, et il arriva mourant à Bordeaux. Sa santé se rétablissait à peine, il fallut partir. Le vaisseau qui le portait mit à la voile le 8 novembre; la traversée fut courte et heureuse, et le 17 décembre il arriva au Cap Français.

Après cinq ans d'absence de la mère patrie, François de Neufchâteau eut besoin de la revoir. Il voulait faire imprimer en France sa traduction de l'Arioste, qu'il avait terminée, comme Camoëns acheva sa *Lusiade*, sous un autre hémisphère. Le congé obtenu, il s'embarqua, vers la fin de 1787, sur une frégate qui la seconde nuit du départ échoua et se perdit sur les récifs de Mogane. Il n'eut que le temps de quitter son hamac, de saisir un frêle débris et de se sauver presque nu à travers les rochers. Moins heureux alors que le poëte lusitanien, qui put ravir à l'abîme des mers le poëme qui l'a rendu immortel, François de Neufchâteau vit disparaître avec le navire son *Roland*, fruit de tant de veilles, et dont la perte irréparable l'affligea toute sa vie. Il se trouva jeté, avec quelques compagnons d'infortune, sur d'arides récifs où d'inexprimables misères les retinrent pendant sept jours entiers, sans sommeil, sans aliments, sans vêtements. Il vit ses compagnons abattus par la faim et la souffrance : l'un d'eux mourut; lui-même fut atteint de tristes infirmités, qui pendant un demi-siècle lui firent de l'existence une douleur continuelle. La mort paraissait inévitable, lorsqu'un petit navire des Bermudes recueillit les naufragés, et les reporta à Saint-Domingue.

Revenu enfin dans sa patrie, François de Neufchâteau demanda et obtint sa retraite, avec une pension de trois mille livres et le titre de conseiller honoraire. Il avait acheté un petit domaine à Vicherey (1), où il cultivait en paix la terre et les lettres, quand la révolution française vint ouvrir une voie plus large à l'esprit humain. Les états généraux étaient convoqués : François de Neufchâteau rédigea les cahiers du bailliage de Toul, et il fut nommé député suppléant à l'Assemblée nationale. Comme si tout devait être extraordinaire dans la vie de François de Neufchâteau, il fut arrêté dans cette circonstance. Les électeurs des campagnes du bailliage de Toul s'étaient réunis dans un banquet (août 1789) : le rédacteur de leurs cahiers s'y trouva naturellement invité. Cette réunion paisible effraya les hommes du privilége : ils accusèrent le légiste vosgien de s'être mis à la tête d'un rassemblement de brigands qui allaient couper les blés pour amener la famine. Une brigade de maréchaussée et cinquante hommes de cavalerie le conduisirent à Toul, et de Toul à Metz, où il aurait pu être pendu prévôtalement si le marquis de Bouillé, qui commandait dans cette ville, et qui avait connu le prisonnier aux Antilles, ne l'avait pris sous sa protection et n'avait confondu ses accusateurs en faisant asseoir à table à sa droite le prétendu chef de brigands.

L'année suivante, il fut chargé par le roi de l'organisation du département des Vosges. Ses services loyaux le firent élire administrateur de ce département et juge de paix du canton de Châtenois, où était son petit domaine. Député à la première Assemblée législative, en 1791, François de Neufchâteau en fut nommé secrétaire, ensuite président. Membre et rapporteur du comité de législation, il développa ce principe que l'Église doit être dans l'État, et non l'État dans l'Église.

(1) Bourg à cinq lieues de Neufchâteau.

Il fut deux fois l'organe des sociétés allemandes, empressées de saluer de leurs acclamations et de leurs vœux les destinées nouvelles auxquelles la France semblait initier alors les peuples civilisés. Élu membre de la Convention, il refusa d'y siéger. Nommé par la Convention ministre de la justice (6 octobre 1792), il n'accepta pas, préférant l'humble ministère d'une justice de paix dans les Vosges. Cependant, il se rendit à Paris dans le but de réclamer des subsistances pour son département. Avant de partir, il avait fait imprimer à Neufchâteau une *Lettre aux Cultivateurs des Vosges pour leur proposer une manière plus facile et plus économique de semer et de recueillir les grains*. La Convention, par ses décrets du 9 et du 20 août, avait ordonné l'impression de deux mémoires qu'il avait envoyés, l'un *Sur les moyens de suppléer au défaut de bras pour les récoltes*, l'autre *Sur la nécessité d'assurer la subsistance du peuple par les greniers d'abondance*. Tandis qu'au milieu des troubles anarchiques de ce temps, il ne montrait d'autre ambition que celle d'appeler les bienfaits de la nature et du travail sur sa malheureuse patrie, ses amis l'invitèrent à faire jouer sa comédie de *Paméla*, imitée de Goldoni (cinq actes, en vers, Paris, an III (1795); an V (1796); 1800, in-8°), et qui, composée en 1788, avait été reçue en 1791. Il céda à leurs instances, trouva les Comédiens Français parfaitement disposés à son égard, et fit même recevoir une seconde comédie en cinq actes, imitée aussi de Goldoni, sous ce titre: *Le Valet de deux Maîtres*.

Paméla fut jouée le 1er août 1793. Huit représentations avaient eu un succès d'enthousiasme. Le 29 août, la salle se trouvait remplie, les acteurs étaient habillés, la toile allait se lever, lorsqu'un ordre du comité de salut public arrive : la neuvième représentation est suspendue. Il n'y eut point de spectacle ce jour-là. L'auteur, emportant son manuscrit, suivi d'un officier de police, se rendit à minuit au comité. On exigea des corrections, des radiations. Dans l'espace de six heures, le quatrième et le cinquième acte furent bouleversés; le dénoûment fut changé. Le manuscrit, après ces corrections, fut approuvé, et le 30 août la suspension fut levée par un arrêté que signèrent Robespierre et tous les membres du comité. Cependant, le 2 septembre, à la neuvième représentation, quelques troubles éclatèrent dans la salle à l'occasion d'une tirade sur le fanatisme, terminée par ces deux vers :

> Ah! les persécuteurs sont les seuls condamnables;
> Et les plus tolérants sont les plus raisonnables :

ailleurs on disait pourtant :

> Le parti qui triomphe est le seul légitime.

Dans la soirée du même jour, sans considérer que la pièce avait été jouée telle qu'elle venait d'être approuvée par lui-même, le comité prit un arrêté portant : « 1° que le Théâtre-Français « sera fermé ; 2° que les comédiens du Théâtre « Français et l'auteur de *Paméla*, François « (de Neufchâteau), seront mis en état d'arres« tation dans une maison de sûreté, et les scellés « apposés sur leurs papiers. »

Le lendemain, 3 septembre, l'auteur fut incarcéré à La Force, d'où son ami, le conventionnel Mirbeck, réussit à le faire transférer au Luxembourg, dans ce même palais où bientôt il devait prendre les rênes du gouvernement. Tandis qu'il attendit la mort, il occupait son temps à composer des épîtres en vers, une *Ode au Créateur*, et même des chansons; dans une de ces pièces il disait :

> Bien loin de quereller les dieux,
> Je me résigne et sais me taire.
> Ma devise est qu'il vaut mieux
> Souffrir le mal que de le faire.

Il ne vit briser ses fers que huit jours après la révolution de thermidor, le 4 août 1794.

A peine libre, François de Neufchâteau se disposait à retourner dans les Vosges, lorsqu'il fut nommé membre du tribunal de cassation. Le lendemain, il se rendit à la barre de la Convention nationale, et y lut un écrit dont l'impression dans le *Bulletin* fut décrétée : il avait pour titre *Dix épis de blé au lieu d'un, ou la pierre philosophale de la république française*; 1795, in-8°.

Sous la constitution de l'an III, nommé commissaire du Directoire dans le département des Vosges, il faisait aimer les lois et s'occupait de ses cultures et de ses plantations, lorsqu'il reçut un courrier du Directoire qui l'appelait au ministère de l'Intérieur, où il remplaça Benezech. C'était le 16 juillet 1797.

Ici commence une nouvelle carrière pour François de Neufchâteau. Dans ce premier ministère, dont la durée fut de moins de deux mois, il se distingua par son zèle et imprima à l'administration une grande activité. A la suite du 18 fructidor, il fut choisi le 9 septembre par les deux conseils, des Cinq Cents et des Anciens, pour remplacer Carnot au Directoire. Pendant sa courte élévation, le nouveau directeur, comme s'il était encore ministre, publia une lettre sur le perfectionement des livres élémentaires. Il fut nommé membre de l'Institut national, et reçut à sa table, dans son palais, le héros qui, alors général de la république, allait bientôt subjuguer les nations par son génie et par ses conquêtes. Huit mois s'étaient à peine écoulés lorsque, le 9 mai 1798, le sort eut à désigner, aux termes de la constitution, celui des directeurs qui devait se retirer. Il sembla favoriser les vœux secrets du dernier élu, que Treilhard vint remplacer. Le directeur sortant fut envoyé comme ministre plénipotentiaire à Seltz, pour négocier avec le comte de Cobenzl sur divers points relatifs à l'exécution du traité de Campo-Formio; il était surtout chargé de traiter de la réparation exigée pour l'insulte faite par

la populace de Vienne au drapeau tricolore, que l'ambassadeur de la république, Bernadotte, avait fait arborer sur la porte de son hôtel. Tout en se donnant de nombreux témoignages de bonne intelligence et d'estime, les deux plénipotentiaires ne purent s'entendre, et le sujet compliqué des conférences de Seltz fut renvoyé au congrès de Rastadt.

De retour à Paris, François de Neufchâteau refusa le portefeuille des affaires étrangères, et accepta de remplacer Letourneux à l'intérieur. Nommé le 17 juin 1798, il ne prit le portefeuille que le 19 juillet.

Le ministère de l'intérieur, établi par la loi du 27 avril 1791, avait déjà vu passer dix ministres; mais François de Neufchâteau peut à quelques égards en être regardé comme le créateur. Il entretint le mouvement et la vie dans toutes les parties de cette vaste administration, qui comprenait alors dans ses attributions l'instruction publique, les arts, l'agriculture, le commerce et l'industrie; il régularisa les travaux d'ensemble et de détail; on lui dut aussi de grandes créations, comme celle de l'exposition publique des produits de l'industrie. Son ministère doit être regardé comme l'époque où fut établi en France le système de navigation intérieure, qui est dans le corps de l'État ce que sont les veines dans le corps humain. Il fut aussi le créateur du musée du Louvre. Ce fut lui qui fit commencer le placement des tableaux dans la galerie et celui des statues dans les salles du Louvre; et à cette époque, pour obtenir les fonds nécessaires, il lui fallut exposer ce qu'il appelait *les avantages incalculables de ce superbe musée*. Ce fut lui qui inaugura l'*Apollon*, le *Mercure* et l'*Antinoüs* du Belvédère, la *Vénus* du Capitole, le *Laocoon*, la *Transfiguration* de Raphael, les *Chevaux de Corinthe* et tant d'autres monuments que les victoires de la république avaient conquis et que les derniers revers de l'empire ont fait perdre. Nous ne pouvons qu'indiquer en passant quelques autres actes de ce ministère mémorable : l'établissement des pépinières départementales, les projets de défrichement des landes et de desséchement des marais, la création du dépôt général des cartes de la France, la formation du premier conseil d'instruction publique, un nombre considérable d'autres institutions ou de perfectionnements d'objets d'utilité nationale, etc. Il voulut aussi, avant de se retirer, laisser, pour l'instruction primaire, une *Méthode pratique de Lecture* (Paris, Didot, 1799, in-8°). On y trouve la première recommandation, avec l'exposé des procédés, de l'enseignement mutuel et simultané. François de Neufchâteau ne jugea pas au-dessous de sa dignité de ministre de composer et de publier sous son nom ce livre, ainsi que l'excellente traduction libre du latin de Muret, intitulée : *Institution des Enfants, ou conseils d'un père à son fils*, en vers français (Paris, 1798, 1801, et 1827, in-12; Parme, 1801, in-8°). Le 23 juin 1799, il écrivit aux administrations centrales : « En quittant le ministère, ma dernière pensée est pour l'instruction publique. » Éloigné du ministère en même temps que le pouvoir était enlevé aux directeurs ses anciens collègues, dont il suivait la politique depuis une année, il fut remplacé par Quinette, le 4 messidor an VII. Sénateur après le 18 brumaire, et pendant deux ans président du sénat (de mai 1804 à 1806), il eut souvent l'occasion de porter la parole à Napoléon dans des circonstances solennelles. Ce fut lui qui, au nom du corps qu'il représentait, supplia le premier consul de revêtir la pourpre impériale. Le dévouement qu'il exprimait dans ces panégyriques avec les formes de l'adulation la plus recherchée, lui valut, en 1806, la sénatorerie de Dijon et plus tard celle de Bruxelles, et le brevet de grand-officier de la Légion d'Honneur. En 1808, il obtint, comme tous les sénateurs, le titre de comte de l'empire. On disait de lui et de M. de Fontanes (*voy.* ce nom) que ces deux orateurs s'étaient partagé l'expédition des *affaires laudatives*. Mais à partir de 1807 il ne s'occupa plus guère jusqu'à la fin de ses jours que de ses travaux pour les progrès de la science agricole. Lors de la Restauration, il fut compris dans la réorganisation de l'Académie Française par l'ordonnance royale du 21 mars 1816; mais, malgré quelques avances au nouveau gouvernement, il ne put entrer dans la chambre des pairs.

Les travaux académiques de François de Neufchâteau suffiraient pour signaler un des plus habiles grammairiens de notre époque. Les éditions qu'il a données des *Provinciales* (Paris, 1822, 2 vol. in-8°), et des *Pensées* de Pascal (Paris, Didot, 1826, in-8°); son examen de ces immortels ouvrages ainsi que du *Gil-Blas* de Lesage (Paris, 1820, 3 vol. in-8° fig.) le rangent parmi les meilleurs critiques. Il fut l'un des fondateurs et le président ou le vice-président presque perpétuel de la Société royale et centrale d'Agriculture; et l'on ne peut citer aucun autre écrivain qui, chez les anciens et parmi les modernes, ait su allier à un si haut degré, pendant le cours d'un demi-siècle, la culture des champs et celle des lettres; qui depuis sa quinzième année n'en ait laissé s'écouler aucune sans publication. Il avait été quatre fois marié; mais un fils unique et une nièce composaient seuls sa famille. Pendant dix ans, perclus dans un fauteuil, heureux dans son intérieur, philosophe avec gaieté, savant modeste, homme aimable, dont la conversation était un livre et la vie un exemple, il mourut regretté de tous ceux qui le connaissaient. Outre les productions déjà citées, on a de François de Neufchâteau : *Ode sur les Parlements*; 1771, in-8°; — *Le Mois d'Auguste*, épître à Voltaire, suivie de *Ode sur le Prix de l'Académie de Marseille*; Paris, 1774, in-8°; — *Discours sur la manière de*

lire les vers; Paris, 1775; 4ᵉ édit., an VII (1799), in-8°; — *Le Désintéressement de Phocion*, dialogue en vers; Nancy, 1778, in-8°; — *Nouveaux Contes moraux*, en vers (sous le pseudonyme de *Vadé*); Berlin, 1781, in-12; — *Recueil authentique des anciennes Ordonnances de Lorraine*; Nancy, 1784, 2 vol. in-8°; — *Anthologie morale, ou choix de quatrains et de distiques, pour exercer la mémoire, pour orner l'esprit et former le cœur des jeunes gens*; Paris, 1784, 1798, in-12; — *Les Études du Magistrat*, discours prononcé à la rentrée du conseil supérieur du Cap Français, le 5 octobre 1786, suivi d'un morceau *Sur l'Histoire critique de la Vie civile*, trad. de l'italien; le Cap Français, Nancy et Paris, 1787, in-8°; — *Les Lectures du Citoyen, ou suite de mémoires sur des objets de bien public*, adressés à MM. les administrateurs des départements; Toul, 1790, in-8°; — *L'Origine ancienne des Principes modernes, ou les décrets constitutionnels conférés avec les maximes des sages de l'antiquité*; 1791, in-8°; — *Discours prononcé à la Convention nationale législative*, le 21 septembre 1792; in-8°; — *François de Neufchâteau, auteur de* Paméla, *à la Convention nationale*; Paris, 1793, in-8°; — *Épître du citoyen François de Neufchâteau, au ci-devant C..., député, sur son voyage de Paris à Neufchâtel*; Paris, nivôse an IV (1796), in-8°; — *Les Vosges*, poëme, 1796, 1797, in-8°; — *Des Améliorations dont la paix doit être l'époque*; 1797, in-8°; — *Le Conservateur, ou recueil de morceaux d'histoire, de politique, de littérature et de philosophie*, la plupart inédits; Paris, 1800, 2 vol. in-8° : des lettres remarquables de Buffon et de J.-J. Rousseau, des écrits piquants de Voltaire et d'Helvétius; des poésies de Gresset et de beaucoup d'autres poetes aimables; un mémoire de Vauban sur les armements en course; des traductions singulières de Virgile par Turgot; des pièces authentiques tirées des archives de la Bastille; des fragments d'histoire naturelle par Bexon; des Mémoires curieux sur l'industrie des Pays-Bas, sur la chambre des blés à Genève, sur l'imprimerie à Mayence, sur la philosophie de Kant, etc., etc.; des morceaux de Dupaty, de Thouret, de Bailly, de Roberjot et de beaucoup d'hommes célèbres en divers genres; un poeme, *Les Repas*, des morceaux peu connus de litterature étrangère, des pièces originales pour servir à l'histoire, telle est la composition de ce recueil; — *Recueil des lettres, circulaires, instructions, programmes, discours et autres actes publics emanés du citoyen François de Neufchâteau, pendant ses deux exercices du ministère de l'interieur*; 1800, 7 vol. in-4°; — *Rapport sur le perfectionnement des charrues*, fait à la Société libre d'Agriculture de la Seine; Paris, 1801, in-8°; — *Essai sur la nécessité et les moyens de faire entrer dans l'* [illegible] *l'enseignement de l'A*[illegible] — *Lettre sur le Rob*[illegible] Paris, 1803, in-12, avec [illegible] — [illegible] *vues que se propose la po*[illegible] *toutes les parties du mon*[illegible] *d'œil historique sur les résultats des prin*[illegible]*paux traités entre la France et l'Angleterre avant le traité d'Amiens*; Paris, 1804, in-[illegible] — *Discours* (en vers) *sur la Mort*, dans les anciens *Mémoires de l'Institut*, t. V (1804); — Traduction en vers du Iᵉʳ livre de l'*Expédition des Argonautes* de Valerius Flaccus; mêmes *Mémoires*, t. V (1804); — *Histoire de l'Occupation de la Bavière par les Autrichiens en 1778 et 1779, etc.*; Paris, 1805, in-8°; — *Voyage agronomique dans la sénatorerie de Dijon*, Paris, 1806, in-8°; — *L'Art de multiplier les grains, ou tableau des expériences qui ont eu pour objet d'améliorer la culture des céréales, d'en choisir les espèces et d'en augmenter le produit*; Épernay, Paris, 1809, 2 part. in-12; — *Fables et Contes en vers*, suivis des poëmes de *La Lupiade* et de *La Vulpéide*, dédiés à Ésope; Paris, Didot, 1814, 2 vol. in-12, avec portrait; — *Supplément au Mémoire de Parmentier sur le Maïs*; Paris, 1817, in-8°; — *Les Tropes, ou les figures des mots*, poëme en 4 chants, avec des *Notes*; un *Extrait de Denys d'Halicarnasse sur les tropes d'Homère*, et des *Recherches sur les sources et l'influence du langage métaphorique*, etc., Paris, 1817, in-12; — *Le Jubilé académique, ou la cinquantième année d'une association littéraire*, épître à M. Dumas, secrétaire de l'Académie royale des Sciences, Belles-lettres et Arts de Lyon, séance du 3 février 1816, in-8°; — *Lettre à M. G. Joyant* (collaborateur de M. Maugard); Paris, 1818, in-8°; — *Rapport fait à la Société royale et centrale d'Agriculture sur l'agriculture et la civilisation du banc de La Roche*, suivi de [illegible] *justificatives*, séance de mars 1818; [illegible] in-8°; — *Esprit du grand Corneille*, [illegible] *sonné de ceux des ouvrages de C*[illegible] *ne font pas partie du recueil de* [illegible] *d'œuvre*, pour servir de supplément à [illegible] et au *Commentaire* de Voltaire: [illegible] *d'Œuvre de Th. Corneille*; P[illegible] in-8°. Cet ouvrage fait partie [illegible] *des meilleurs ouvrages de la* [illegible]*çaise*; — *Lettre à M. Suard su*[illegible] *édition de sa traduction de l*[illegible] *Charles-Quint et sur quelque*[illegible] *Robertson*; dans les *Annales encyclop*[illegible] Paris, 1819, in-8°; — *Les trois Nu*[illegible] *Goutteux*, poëme en trois chants, dédié [illegible]teur Circaud, etc.; Paris, 1819, in-8°; — [illegible] *à M. Viennet, sur l'avenir de l'*[illegible] *en France*; Paris, 1821, in-8°; — [illegible] *M. le comte Amédée de Roc*[illegible] même sujet; ibid.; — *Le Corps* [illegible]

la 87e liv. du *Mercure du dix-neuvième siècle*; Paris, 1824, in-8°; — *Mémoire sur la manière d'étudier et d'enseigner l'Agriculture, et sur les diverses propositions qui ont été faites pour établir en France une grande école d'économie rurale*, lu en 1801 à la Société d'Agriculture de la Seine; Blois, 1827, in-8°, et comme *Introduction* dans le *Dictionnaire d'Agriculture pratique*. — François de Neuchâteau a coopéré au *Nécrologe des hommes célèbres de France*; 1767-1782; — aux *Annales de l'Agriculture française*; — au *Dictionnaire d'Agriculture pratique*, etc. Comme éditeur, outre les ouvrages de Pascal et de Lesage déjà mentionnés, on lui doit : *Didon*, poëme en vers métriques hexamètres, en trois chants, trad. du IVe livre de l'*Énéide*, par Turgot (1778), réimp. dans *Le Conservateur*; — *Œuvres posthumes* de Mancini, duc de Nivernais, précédées de son *Éloge*, par François de Neuchâteau; Paris, 1807, 2 vol. in-8°.

(VILLENAVE, dans l'*Enc. des G. du Monde*.)

Le baron A.-F. de Silvestre, membre de l'Institut, *Notice biographique sur M. le comte Nicolas-François de Neufchateau*, lue à la Société royale et centrale d'Agriculture, le 18 avril 1828; Paris, 1828, in-8°; — Quérard, *La France littéraire*. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. *Biographie de tous les Ministres depuis 1791 jusqu'en 1825*.

FRANÇOIS ROMAIN. *Voy*. ROMAIN.

FRANÇOIS MAIRON. *Voy*. MAIRON.

FRANÇOIS MARTIN. *Voy*. MARTIN.

FRANÇOIS DE LA PLACE. *Voy*. LA PLACE.

FRANÇOISE (Sainte), dame romaine, fondatrice d'ordre religieux, née à Rome, en 1384, morte le 9 mars 1440. Elle était fille de Paolo Buxo et de Giacomella Rofredeschi, tous deux de familles illustres. Elle fut mariée vers l'âge de onze ans, à Lorenzo Ponzani, gentilhomme romain, jeune, riche et de grande naissance. Françoise se fit remarquer par la simplicité de ses goûts et de ses vêtements. « Elle souffrait, disent Richard et Giraud, les peines du mariage avec une obéissance parfaite. Elle traitait tous les hommes, et principalement ses domestiques, comme ses frères et ses cohéritiers, et s'employait de toutes ses forces à leur procurer toutes les assistances dont elle était capable. » Son exemple engagea plusieurs dames à l'imiter; elles quittèrent leurs maisons, et formèrent un établissement de piété, sous la conduite des Pères de la congrégation du Mont-Olivet. En 1413, son mari fut banni de Rome avec son beau frère Palucci, par le pape Jean XXIII; Françoise subit cette épreuve avec une grande résignation. Peu après, son fils aîné Gian-Batista fut fait prisonnier; elle remercia Dieu de cette disgrâce, et perdit avec la même constance plusieurs de ses enfants. Ponzani étant rentré à Rome en 1425, ne considéra plus sa femme que comme une sœur, et lui permit de suivre ses penchants monastiques. Elle fonda alors l'Institut des *Oblates* (1). En 1433, cette congrégation ayant été transportée dans la Torre de' Specchi (*Tour des Miroirs*), située dans le quartier Collatin, les Oblates prirent le nom de *Collatines* (2). En 1436 Françoise devint veuve; l'année suivante, elle prit l'habit de bénédictine, et devint supérieure de sa congrégation. Suivant les Bollandistes, « jusqu'à sa mort, son intime union avec Dieu fut accompagnée de transports de ravissement, de la connaissance des cœurs, du don des miracles et de prophétie ». Ses reliques sont conservées dans l'église qui porte son nom à Rome (église des Olivétains). Le pape Paul V canonisa sainte Françoise le 29 mai 1608; depuis lors sa fête est chômée le 9 mars. La vie de cette sainte, traduite de l'italien de Fr. Penia, a été traduite en français par Michel d'Esne; Douay, 1608, in-12, et par Charles Lambert, Rouen, 1609, in-8°.

Les Bollandistes. — Baillet, *Vies des Saints*, t. I. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FRANÇOISE D'AMBOISE (La Bienheureuse), duchesse de Bretagne, né en 1427, morte le 4 novembre 1485. Elle était fille aînée de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, et de Marie de Rieux. Promise dès sa naissance à Pierre, comte de Guingamp, second fils de Jean V (ou XI), dit *le Sage*, duc de Bretagne, elle fut élevée à la cour de ce duc, fiancée à sept ans et mariée à quinze. Elle apporta en dot à son époux la terre de Benaon (3). Douée de toutes les qualités de l'esprit et du cœur, Françoise se fit facilement aimer de son époux; mais, par une dévotion singulière, elle exigea de lui qu'il vécût avec elle dans une continence parfaite. Quoiqu'un pareil vœu fût étrange de la part d'un jeune prince héréditaire et souverain, Pierre céda aux désirs de sa femme, et respecta ses scrupules. Plus tard il crut s'apercevoir que la chasteté de Françoise n'était qu'un adroit prétexte pour continuer une relation commencée avant leur mariage. Égaré par la jalousie, il s'oublia jusqu'à frapper la jeune comtesse; mais elle le convainquit bientôt de son innocence, et depuis lors Pierre, repentant, redoubla de respect pour elle; ils convinrent même que le survivant des deux entrerait dans un monastère. En 1450, Pierre fut appelé au duché de Bretagne par la mort de son frère, François Ier. Devenue duchesse, Françoise ne changea rien à sa manière de vivre, et se fit remarquer par la simplicité de ses goûts. En 1457, Pierre en mourant, déclara « qu'il laissait sa « femme telle qu'il l'avait reçue ». En 1462, le roi de France Louis XI voulut contraindre la

(1) Ainsi nommées parce qu'au lieu de *profession*, comme les autres religieuses, elles ne font qu'une *oblation*, pour servir Dieu sous la règle de Saint-Benoît, et peuvent rentrer dans le monde ou se marier lorsqu'il leur plaît.

(2) Le P. Hélyot affirme contrairement à Baillet que la congrégation des Collatines est différente de celle des Oblates. Les Collatines suivraient la règle du tiers ordre des Franciscains.

(3) *Benon*, canton de Courson, près La Rochelle.

duchesse à épouser Louis, duc de Savoie, prince goutteux, âgé de soixante ans et veuf d'Anne de Lusignan; Françoise refusa énergiquement, et avec l'aide de François II, duc de Bretagne, son cousin, elle parvint à se soustraire aux persécutions du roi. L'année suivante, par les conseils du P. Jean Soreth, général des carmes, elle fit venir de Liége des religieuses de cet ordre, et fonda le monastère des Trois-Maries à Vannes. Elle y prit l'habit le 25 mars 1467, sous le nom de *sœur Françoise, servante du Seigneur*, et voulut passer par tous les degrés de la hiérarchie monacale. Elle devint prieure en 1475; elle se fit alors donner un autre couvent, dans les environs de Nantes, où elle termina ses jours. André de Saussay a placé la bienheureuse Françoise d'Amboise dans son *Martyrologium Gallicanum*, au 2 novembre. L'abbé Jean Barrin a écrit la *Vie de Françoise duchesse de Bretagne, fondatrice des anciennes Carmélites de Bretagne;* Rennes, 1704, in-12.

Dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, t. II.

FRANÇOISE DE RIMINI. *Voy.* MALATESTA.

* **FRANCON**, évêque de Liége, au commencement du dixième siècle. Il fut élevé à l'école du palais de Charles le Chauve, dont il était le parent. Sa vie est peu connue. On sait seulement qu'il fut du nombre des évêques qui, aux conciles de Metz et d'Aix-la-Chapelle, approuvèrent le divorce de l'empereur Lothaire avec Thietberge et son mariage avec Walrade, et qu'il conduisit contre les Normands les troupes de son évêché. Sous son épiscopat, les écoles de Liége, qu'il dirigeait lui-même, acquirent une grande célébrité. Francon était, au rapport de dom Rivet, poëte, philosophe, rhéteur, théologien, musicien. Trithème dit qu'il forma plusieurs savants disciples. Il ne nous reste de lui aucun ouvrage; on lui a attribué quelquefois ceux d'un autre Francon, écolâtre de Liége.

Trithème, *De Scriptoribus ecclesiasticis*, *De Viris illustribus Germaniæ*. — *Histoire littéraire de France*, t. VI; — Becdelièvre-Hamal, *Biographie liégeoise*.

* **FRANCON**, célèbre musicographe allemand, natif de Cologne. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort; mais il écrivait déjà en 1055 et vivait encore en 1083. Il fit ses études à l'école de l'église de Liége, sous la direction d'Adelman, savant religieux de l'abbaye de Stavelot, et enseigna après son maître dans la même école. Francon possédait, comme philosophe, mathématicien, astronome et musicien, autant de connaissances qu'on pouvait en avoir de son temps. Ses ouvrages sur la musique constituent une époque remarquable dans l'histoire de l'art. Il est l'auteur des plus anciens traités qui soient parvenus jusqu'à nous sur la musique mesurée et sur l'harmonie régulière. Quoiqu'il y eût antérieurement au onzième siècle des mélodies populaires dans lesquelles le rhythme et la mesure fussent usités, rien n'indiquait cependant encore, dans ce qui nous reste des écrits des succ[illegible] de Gui qu'à Francon, qu'il [illegible] le *plain-chant*, ni qu[illegible] de signes pour représ[illegible] de temps ou de me[illegible] Guillaume d'Hirsauge, [illegible] Jean Cotton, Gerland [illegible] parlent que du plain-c[illegible] musique non mesurée et [illegible] Enfin, la *Diaphonie*, espè[illegible] bare, composée de suites de [illegible] et d'octaves, paraissait être [illegible] Francon nous montre l'art [illegible] vancement, soit à l'égard de la [illegible] qu'il marque par des notes [illegible] sous la forme et avec la dén[illegible] *gues*, *brèves* et *semi-brèves*, [illegible] à l'harmonisation, qui reçut [illegible] *discantus* ou *déchant*. C'est [illegible] cet auteur que l'on rencontre [illegible] fois le mot *discantus* emplo[illegible] l'*harmonie*. Si Francon ne fut pas [illegible] de la musique mesurée, comme on l'a [illegible] dant longtemps, on doit bien [illegible] l'idée d'avoir réduit [illegible] les essais imparfaits [illegible] prédécesseurs. Les deux tr[illegible] ont pour titre, l'un, *Ars Can*[illegible] l'autre, *Compendium de* [illegible] *pitibus*. Le prem[illegible] manuscrit dans la [illegible] Milan; Gerbert l'a [illegible] écrivains ecclésias[illegible] *Compendium de Discan*[illegible] ment en manuscrit dans [illegible] leyenne d'Oxford. Selon [illegible] aussi un manuscrit de ce [illegible] Bibliothèque impériale de [illegible]

Dieudonné [illegible]

Gerbert, *Scriptores ecclesiastici* [illegible]. — Forney, *A general History of Music*. — Forkel, *Allgemeine Geschichte der Musick*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — De Coussemaker, *Histoire de l'Harmonie au moyen âge*.

* **FRANCON**, théologien belge, deuxième abbé du monastère d'Affligham, de l'ordre de Saint-Benoît, né dans la seconde moitié du onzième siècle, mort le 13 septembre 1135. Il se rendit célèbre par son savoir et ses vertus. Il fut estimé et recherché par ses supérieurs ecclésiastiques, et même par des princes souverains, tels que Henri Ier, roi d'Angleterre. Il succéda, vers 1122, dans la dignité d'abbé à Fulgence, dont il avait été l'élève et à la demande duquel il avait écrit un traité sur la grâce (*De Gratia seu Beneficentia Dei*), en douze livres. Cet ouvrage a été imprimé à Anvers, 1565, et à Fribourg, 1620, in-12. Francon avait aussi composé une pièce en cinquante vers, intitulée: *Status futuræ gloriæ;* Fabricius l'a insérée dans sa *Bibliotheca Latina mediæ et infimæ Ætatis*. Trithème mentionne encore de Francon des *Sermons sur la sainte Vierge*, et des *Let*-

tres écrites à diverses personnes, et Valère André lui attribue un traité : *De Cursu Vitæ spiritualis.*

Trithème, *De Scriptoribus ecclesiasticis.* — Foppens, *Bibliotheca Belgica.*

FRANCON, anti-pape. *Voy.* BONIFACE VII.

FRANCOWITZ. *Voyez* FLACH (*Mathias*).

FRANCQUAERT. *Voy.* FRANQUAERT.

* **FRANCUCCI** (*Innocenzo*), dit DA IMOLA, peintre de l'école bolonaise, né à Imola, vers 1480, mort à Bologne, vers 1550. C'est évidemment par erreur que Vasari le fait mourir en 1542, à l'âge de quarante-six ans; son tableau des *Saints adorant le Crucifix*, à l'église Saint-Sauveur de Bologne, porte la date de 1549. Son premier maître paraît avoir été Mariotto Albertinelli, près duquel il resta quelque temps à Florence; mais nous savons qu'en 1508 il entra à Bologne dans l'atelier du Francia, qui lui fit partager la profonde admiration qu'il professait pour Raphael, et lui inspira sans doute le devoir de le prendre sans cesse pour modèle. Les nombreux tableaux d'autel d'Innocenzo da Imola rappellent en effet la seconde manière de Raphael; à l'exemple du Frate, d'Andrea del Sarto et de Raphael lui-même, il plaça souvent la Vierge dans le haut du tableau, portée sur des nuages; disposant dans la partie inférieure, et sur le premier plan, les saints qu'il était alors en usage de réunir selon le vœu de ceux qui commandaient les tableaux. Ses figures ont de la grâce, de la noblesse et de la correction; elles accusent des études sérieuses, mais aussi un talent un peu froid, une imagination calme, parfaitement en rapport avec son caractère modeste et bienveillant. Vasari nous peint en effet Innocenzo tout concentré dans l'étude de son art et fuyant la société des autres peintres bolonais, si turbulents, si querelleurs et si envieux les uns des autres. Ses paysages sont riants, ses architectures sont majestueuses et bien en perspective.

Les principaux tableaux de Francucci sont à Bologne : une superbe *Annonciation*, à l'église des Servites; — *Le Mariage de sainte Catherine*, à San-Giacomo-Maggiore : ouvrage très-estimé, signé *Yhs Innocentius Frachutius Imolensis faciebat* MDXXXVI ; — *La Vierge et plusieurs saints*, à Saint-Mathias; — au musée, trois *Madones* accompagnées de saints, dont la plus belle était placée autrefois sur le maître autel de l'église de San-Michele-in-Bosco, où elle a été remplacée par une bonne copie. — Dans une chapelle de la cathédrale d'Imola est un des meilleurs tableaux du maître, *La Vierge avec saint Paul, saint Pierre, saint Zacharie et sainte Élisabeth*; il porte la date de 1526. — Le palais Sciarra à Rome possède une *Sainte Famille* d'Innocenzo da Imola. — On connaît encore de Francucci, au musée de Munich, une *Madone dans une gloire apparaissant à saint Géminien, saint François, sainte Claire et sainte Madeleine*; — une *Vierge glorieuse*, au musée de Berlin, et un *Mariage de sainte Catherine*, à celui de Saint-Pétersbourg.

Francucci ne se distingua pas moins dans la peinture à fresque, et il avait laissé à Bologne d'éclatants témoignages de son talent en ce genre. Nous ne trouvons plus de traces des fresques qu'au dire de Vasari il avait peintes dans une chapelle de San-Jacopo; on ne voit plus que quelques restes de celles dont il avait enrichi le casino du fameux jardin della Viola, résidence de Jean II Bentivoglio, devenue le jardin botanique de Bologne. Les fresques de San-Michele-in-Bosco mentionnées par Vasari avaient disparu depuis longtemps, quand M. Gualandi en 1840 publia le traité fait par le peintre lui-même en 1517 pour l'exécution de ce travail. Cette pièce précieuse, insérée dans la collection des *Memorie originali di Belle-Arti*, ayant fait connaître d'une manière positive le sujet et l'emplacement de ces fresques, on se mit à leur recherche, et bientôt, par les soins d'un habile restaurateur bolonais, Alessandro Compagnoni, on a vu se dégager du badigeon qui les recouvrait les *Funérailles de la Vierge*; l'*Assomption*; l'*Annonciation*; la *Résurrection de Jésus-Christ*; *Saint Michel terrassant le diable*; et *Les quatre Évangélistes*, admirables peintures, qui décoraient les murailles et le plafond de l'ancien chœur de nuit. Parmi les élèves d'Innocenzo da Imola le plus célèbre est le Primatice. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Oretti, *Memorie.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Malvasia, *Felsina pittrice.* — Lanzi, *Storia della Pittura.* — Gualandi, *Memorie originali di Belle-Arti.*

FRANGIPANI. Famille historique, originaire de Rome, qui figure dans les annales d'Italie pendant les onzième, douzième et treizième siècles. On croit qu'elle tire son nom d'une circonstance dans laquelle un de ses ancêtres fit distribuer du pain (*frangere panem*) au peuple de Rome. Les membres les plus connus de cette famille sont :

FRANGIPANI (*Cencio*), un des chefs du parti gibelin à Rome au commencement du douzième siècle. A l'époque où les cités italiennes étaient livrées à l'anarchie et à la guerre civile, les dissensions des maisons les plus puissantes faisaient couler partout des flots de sang. Rome vit éclore plus d'un schisme par suite des querelles survenues entre les Frangipani et les Leoni. Les premiers, dévoués au parti des gibelins, étaient ennemis implacables du saint-siége. Le pape Pascal II étant mort en l'année 1118, Jean de Gaëte, cardinal-diacre, fut proclamé sous le nom de Gélase II; mais cette élection avait été faite à l'insu des nobles gibelins. Dès que la nouvelle s'en fut répandue dans la ville, Cencio Frangipani accourut à la tête des principaux de son parti pour attaquer à main armée le nouveau pontife. Voici en quels termes énergiques un écrivain guelfe, Pandolphe de Pise, raconte cet événement : « Cencio Frangipani, cet ennemi de la paix publique,.... accourt sans délai, armé d'un

glaive nu; il enfonce, il brise les portes du conclave; furieux, il pénètre dans l'église, où, ayant éloigné ses gardes, il saisit le pape par la gorge, l'arrache violemment de son siége, l'accable de coups de pied et de coup de poing, le foule aux pieds sur le seuil de l'église, et le déchire à coups d'éperon comme un vil animal. » Frangipani, après avoir fait subir au pape cet horrible traitement, le fit charger de chaînes et l'emmena prisonnier; mais le peuple, ayant à sa tête le fils de Pietro Leoni, se précipita en tumulte dans le palais habité par le ravisseur, et celui-ci fut non-seulement obligé de relâcher sa proie, mais encore de faire amende honorable. Cependant Henri V s'étant approché des murs de Rome, les Frangipani reprirent courage, et le pape se vit contraint à chercher un asile à Gaète. Cencio Frangipani fit alors nommer un anti-pape, et le choix de l'empereur tomba sur Maurice Burdino de Braga, qui prit le nom de Grégoire VIII. Henri V ayant été rappelé en Allemagne, Gélase osa se montrer dans Rome; mais pendant qu'il officiait publiquement, les Frangipani vinrent de nouveau l'assaillir au pied des autels, et le chassèrent de Rome.

Peu d'années après cet événement, en 1130, une double élection eut lieu à Rome. La faction des Frangipani choisit le cardinal Grégoire, qui s'intitula Innocent II, tandis que le parti ennemi introduisait le fils de Pierre Leoni, sous le nom d'Anaclet II. Ce nouveau schisme ne finit qu'à la mort de l'anti-pape Anaclet.

Platina, *Vitæ Pontificum*. — Muratori, *Scriptores Rerum Italicarum*. — Artaud de Montor, *Vies des souverains Pontifes*.

FRANGIPANI (*Jacques*), seigneur d'Astura, vivait vers le milieu du treizième siècle. En 1268, Conradin, vaincu à la bataille de Tagliacozzo, et suivi de quelques gentilshommes allemands, déguisés en paysans, parvint à gagner Astura, petit bourg sur la côte de la campagne de Rome. Là, il fréta une barque pour passer en Sicile, et déjà il était en mer lorsque Jacques Frangipani, apprenant la victoire de Charles, mit en mer un brigantin, qui atteignit promptement les fugitifs et les ramena. Frangipani les livra lui-même au vainqueur. On sait quelles furent les suites de cette trahison (*voy.* CONRADIN). Le maître d'Astura en fut généreusement récompensé par le don de plusieurs fiefs considérables; il s'établit alors dans la ville de Naples, et devint le chef d'une nouvelle branche de la même famille.

Raumer, *Gesch. der Hohenstaufen*. — Saint-Priest, *Histoire de la Conquête de Naples*.

FRANGIPANI (*Cornelio*), jurisconsulte et traducteur italien, né à Castello (Frioul), au commencement du seizième siècle, mort en 1581. Il appartenait à une branche de l'illustre maison des Frangipani. Il exerça la profession d'avocat à Venise. En 1558, il alla plaider à Vienne devant l'empereur la cause de Mathias Hower, accusé d'homicide, et sauva la vie de son client. On a de lui plusieurs discours, in[...] *Diverse Orationi* de Sansovino, V[...] in-4°, et dans *La Raccolta d'alc[...] d'uomini illustri*, Padoue, 1690, [...] gipani possédait, dans son magnifi[...] Tarcento, une fontaine appelée *He[...]* célébrée par beaucoup de poëtes d[...] vers composés sur ce sujet est [...] sous le titre de *Helice, rime e* [...] *compositori Friulani sopra la* [...] *lice*; Venise, 1566, in-4°.

Liruti, *Notizie de' Letter. del Friul.* [...]

FRANGIPANI (*Claude-Corneli[...]*) précédent, jurisconsulte italien, né [...] 1533, mort en 1630. Il étudia à [...] Padoue, visita les principales ville[s] [...] lemagne, de France et des frontière[s] [...] et revint se livrer dans sa patrie [...] droit. Devenu ensuite l'un des s[...] sénat, il s'acquitta avec habileté [...] tions. Il était presque centenaire l[...] rut. On a de lui : *Allegatione over[...] jure per la vittoria navale contr[a] [...] imp. e atto di Alessandro III* [...] *Cirillo Mechele* (Paul Sarpi) p[...] *nio della Repub. di Venetia sopra* [...] *contra alcune scritture de' Nap[...]* [...] nise, 1616, in-4°; — *Del Parlar* [...] ibid., 1619, in-4°; — *Stilographia* [...] *patum Venetiarum Joannis Co[...] De Numa Pompilio insculpto* i[...] *ante portam decumanam palat[...] gionis studio declaratio*; ibid., 16[...]

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

* **FRANGIPANI** (*Niccolò*), peintr[e] [...] vénitienne, vivait dans la second[e] [...] seizième siècle. Il règne une grande [...] sur le lieu de sa naissance, que les a[...] cent à Venise, à Padoue, à Udine et [...] mini. On croit qu'il fut élève du Titi[en] [...] serve de ce maître à l'église des Co[...] Rimini une belle *Assomption* p[...] Saint-Barthélemy de Padoue, [...] avec la date de 1588; à Pesaro, un [...] *saint Étienne*; enfin, à Rome, à la [...] un *Christ portant la croix*, qui rapp[...] nière de Van Dyck. Quoique ces table[aux] [...] remarquables par la dignité et l'expr[ession] [...] sont cependant inférieurs aux peintu[res] [...] lières et burlesques du même [...] rencontre assez souvent dans le[s] [...] culières des États Vénitiens.

Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Ticozzi, [...] — Viardot, *Musées de l'Europe*.

FRANGIPANI (*François-*[...]), [...] pirateur hongrois, né vers 1[...] 1671. Il appartenait à une [...] prétendait descendre des [...] Mais cette prétention ne s[...] Beau-frère du comte Zriny, il [...] une conspiration dont le plan [...] 1665 par le palatin Vesselingi, [...]

ut de séparer la Hongrie des États de la maison d'Autriche. Le complot fut découvert avant d'avoir éclaté. Frangipani arrêté en même temps que le comte Zriny, périt avec lui sur l'échafaud, à Neustadt.

Sa sœur, *Anne-Catherine* FRANGIPANI, comtesse de Zriny, fut aussi condamnée à mort et exécutée, à Gratz, le 18 novembre 1673.

G. Pray, *Historia Regum Hungariæ stirpis Austriæ.*

FRANK (*Jean-Georges*), chronologiste allemand, né à Rodalben, le 11 février 1705, mort le 20 janvier 1784. Il fut surintendant (évêque protestant) à Hohnstädt, dans la principauté de Calenberg, et s'occupa beaucoup de la chronologie biblique. La plupart de ses ouvrages portent sur cette matière. Les principaux sont : *Poetische Kinder-Theologie* (Théologie poétique des Enfants); Gœttingue, 1745, in-8°; — *Prolusio Chronologiæ fundamentalis, qua omnes anni ad Solis et Lunæ cursum accurate describi, et novilunia a primordio mundi ad nostra usque tempora et amplius ope epactarum designari possunt : in cyclo jubilæo biblico detectæ et ad chronologiam tam sacram quam profanam applicatæ;* Gœttingue, 1771, in-4°; — *Novum Systema Chronologiæ fundamentalis, qua omnes anni ad Solis et Lunæ cursum accurate describi possunt;* ibid., 1778, in-fol. C'est au fond, sauf les variantes, le même ouvrage que le précédent.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon.* — Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.* — Meusel, *Der vom Jahre*, 1750-1800, *verstorbenen teutschen Schriftsteller Lexikon.*

FRANK (*Jacob*), chef de la secte juive des *frankistes*, né en Pologne, en 1712, mort en 1791. Il exerça dans sa jeunesse la profession de distillateur d'eau-de-vie. Il voyagea ensuite dans la Crimée et dans d'autres provinces de la Turquie ou limitrophes de cet État, d'où lui vient le surnom de *Frank*, donné par les Ottomans aux Européens, et qu'il adopta comme nom propre. De retour en Pologne vers 1750, il obtint la réputation d'un cabaliste profond, et se fixa en Podolie, où il se vit entouré bientôt d'un grand nombre d'adeptes, parmi lesquels figuraient plusieurs rabbins. Les communautés israélites de Landskron, de Busk, d'Osiran, d'Opotschnia, de Kribtschin lui fournirent ses plus chauds partisans, et il prêcha une doctrine nouvelle, dont il avait emprunté le fond à celle de Schabbéthy-Zevy ou Sabathai-Sévi. Il en consigna les principes dans un livre, dont il fit faire plusieurs copies à l'usage de ses disciples, qui le regardaient comme inspiré directement par la Divinité. Les rabbins de la Podolie, redoutant son influence, lui suscitèrent des désagréments de toutes sortes, et, profitant d'un voyage qu'il voulait faire à Salonique, le dénoncèrent comme voulant émigrer du pays avec ses adhérents, et obtinrent son arrestation. Frank fut bientôt relâché, par l'influence du clergé catholique, et reçut du roi des lettres patentes qui l'autorisaient à se fixer dans la Podolie et à professer librement ses croyances. Ses sectateurs prirent alors publiquement le nom de *zoharites*, parce que le *Zohar* était leur livre sacré par excellence, et d'*anti-talmudistes*, parce qu'ils rejetaient l'autorité du Talmud. Il ne faut pas s'étonner de la protection accordée à Frank par le clergé. Plusieurs de ses principes étaient ceux du christianisme, ce qui avait fait concevoir aux évêques et aux cardinaux polonais l'espoir d'amener à la foi chrétienne une partie de la population juive du pays. Forts de cet appui inespéré, les zoharites exercèrent à leur tour de grandes vexations contre les talmudistes; le cardinal de Kamienitz fit même, à leur sollicitation, brûler tous les exemplaires du Talmud qu'il put trouver dans son diocèse.

L'insolence des sectaires ne connut plus de bornes; mais leurs ennemis parvinrent à exciter contre eux le nonce envoyé par le pape à Varsovie; sur ces entrefaites, le cardinal de Kamienitz étant mort, les talmudistes triomphèrent, et organisèrent une persécution véritable contre Frank et ses disciples, qu'il comptait par milliers. Un grand nombre de zoharites, obéissant à leur chef, prirent le parti d'émigrer, et se réfugièrent en Moldavie, où ils furent très-maltraités. Cet exemple effraya les autres, qui, consultés par Frank, embrassèrent en apparence le christianisme. Frank lui-même reçut le baptême; mais comme il continuait à faire de nombreux prosélytes, il fut renfermé dans le fort de Czenstochow, où il resta jusqu'au moment où la Pologne fut envahie par les Russes (1773). Sa secte avait fait des progrès rapides malgré la captivité de son chef. Il parcourut la Pologne et la Bohême, recueillit de grandes sommes d'argent, et en 1778 partit pour Vienne avec une suite pompeuse. Il déploya dans la capitale de l'Autriche un luxe princier, excita les soupçons de la police, et reçut ordre de vider les lieux. Il se rendit alors à Brunn en Moravie, où il avait beaucoup de partisans, et d'où il fit partir des émissaires chargés de propager les principes de la secte dans toutes les parties de l'Allemagne. L'enthousiasme qu'il avait inspiré était porté à un tel point qu'on voyait arriver plusieurs fois chaque année, dans les villes où il séjournait, des tonneaux remplis d'or, conduits par une espèce de milice dont il disposait à son gré. Tous les jours, dans l'après-midi, lorsqu'il sortait pour aller prier en rase campagne, il montait sur un char magnifique, escorté par dix ou douze cavaliers, vêtus de vert et de rouge, tout chamarrés d'or, et armés de lances surmontées d'aigles, de cerfs, de soleils et de lunes en or ou dorés. Un cavalier suivait le char sur un coursier richement enharnaché et couvert de clochettes d'or, portant une outre remplie d'eau et terminée par un arrosoir, et arrosait la terre après la prière.

Jacob Frank regrettait le séjour de Vienne :

il s'y rendit encore. Mais son faste le fit expulser pour la seconde fois. Il obtint alors du landgrave de Hesse l'autorisation de se fixer à Offenbach avec cinquante personnes de sa suite, et vint en 1788 s'établir dans le palais même du souverain. Frank se décora du titre de baron, et sa suite, d'abord modeste, suivant les conventions, s'éleva bientôt, y compris les femmes et les enfants, à mille personnes, qu'il entretenait richement. Il continuait de professer ostensiblement la foi chrétienne, et allait tous les jours à l'église. Sa conduite était irréprochable, du moins en apparence, et celle de ses gens ne donna jamais lieu à la moindre plainte. Ses disciples s'exerçaient tous les jours à l'escrime et faisaient des expériences chimiques dont on ignore les résultats. Ils regardaient, dit-on, leur maître comme immortel; Frank n'en fut pas moins frappé d'apoplexie, le 10 décembre 1791, et on lui fit à Offenbach des funérailles magnifiques. Son tombeau est devenu le but d'un pèlerinage. Tel fut cet homme extraordinaire, contemporain de Cagliostro, qui ne fut ni plus mystérieux ni plus habile. Frank laissa deux fils, *Rochus* et *Joseph*, et une fille, nommée *Rachel* ou Ève depuis son baptême. La vie de ces trois personnages est à peu près inconnue. La secte existe encore, toujours enveloppée d'un voile qu'on n'a pu soulever jusque ici. Elle a son siége principal à Varsovie. Jacob Frank enseignait: « Que chaque parole de la Thorah (la Loi) renferme un sens élevé et un mystère sublime, dont le Zohar fournit la seule explication véritable; qu'il n'y a qu'un seul Dieu, composé de trois personnes (*Parzouphim*) égales ou indivisibles; car le Zohar dit: Il y en a deux et encore un, ce qui fait trois, et ces trois ne font qu'un; que Dieu apparaît sur la terre revêtu de la forme humaine et accomplissant les différents actes propres à notre nature, mais sans jamais pécher; que Jérusalem ne sera point rebâtie; que le Messie temporel attendu par les juifs ne viendra pas, mais que Dieu lui-même s'incarnera pour racheter le genre humain. » La profession de foi des frankistes a été publiée à Lemberg, en hébreu rabbinique et en polonais.

Alexandre Bonneau.

Czacki, *Dissertation sur les Juifs*. — Peter Beer, *Histoire des Juifs*. — Fort, *Histoire des Juifs*. — Franck, *La Cabale*. — Léon Hollaenderski, *Les Israélites de Pologne*. — Salomon Maimon, *Des Sectes religieuses des Juifs polonais*. — Carmoly, *État des Israélites en Pologne*.

FRANK (*Jean-Pierre*), médecin allemand, né à Rotalben, le 19 mars 1745, mort le 24 avril 1821. Il fit ses premières études chez les Piaristes de Rastadt. Ses parents désiraient qu'il entrât dans les ordres; mais, préférant la carrière médicale, il se rendit à l'université de Heidelberg, après avoir étudié la philosophie à Metz et à Pont-à-Mousson. En 1765 il alla suivre les cours de médecine et fréquenter les hôpitaux à Strasbourg, d'où il revint à Heidelberg pour s'y faire recevoir docteur. Comme il projetait d'exercer en Lorraine, il dut subir de nouvelles [illegible] scientifiques à Pont-à-Mousson, [illegible] à Bitche. Deux ans plus tard il s'établit à [illegible] près de Rastadt, et en 1769 il fut nommé [illegible] cin de la garnison et de l'arrondissement [illegible] dernière ville. En 1772 il devint [illegible] decin et conseiller du prince-évêque de [illegible]

Durant un séjour de neuf années à [illegible] Frank fit des cours d'anatomie et de [illegible] et dirigea l'instruction des sages-femmes. [illegible] enseignement fut sans doute profitable, [illegible] nombre des cas de femmes mortes [illegible] gestation diminua d'environ un tiers. [illegible] Frank vint à Gœttingue en qualité de [illegible] de clinique, et fut nommé conseiller [illegible] d'Angleterre. Mais obligé de quitter [illegible] dont il ne pouvait pas supporter le climat, [illegible] en 1786 remplacer Tissot à Pavie. Il y [illegible] nouveau plan d'études médicales, qui fut [illegible] diatement approuvé. Vers la même époque, [illegible] nommé directeur général de l'état [illegible] Lombardie; sa réputation s'accrut et [illegible] attira de nombreux élèves. Avec le [illegible] ce qui en est inséparable, des [illegible] envieux. Appelé à Vienne, en 179[illegible], par [illegible] reur d'Autriche, à l'effet de régler le [illegible] nitaire des armées, il devint en [illegible] conseiller aulique et directeur général [illegible] pice civil de cette ville. En 1804 Frank [illegible] à Wilna en qualité de professeur de [illegible] pendant que son fils était chargé de la [illegible] Il obtint ensuite le titre de premier [illegible] l'empereur de Russie et de professeur de [illegible] cine pratique à l'académie médico-chirurgicale de Saint-Pétersbourg. En 1808 il quitta la [illegible] sie, dont le climat n'était pas favorable à [illegible] pour se rendre à Fribourg en Brisgau; [illegible] fut retenu quelque temps à Vienne, où [illegible] le consulta sur l'état du maréchal Lannes. [illegible] même temps, dit-on, l'empereur lui offrit [illegible] venir occuper en France une position [illegible] Frank préféra la retraite; il vint à [illegible] en 1809, passa à Vienne en 1811, et fut [illegible] en 1814 sur la santé de Marie-Louise et [illegible] du roi de Rome. Frank mourut à Vienne, [illegible] sant la réputation d'un bon praticien et d'un professeur instruit. Ses ouvrages sont [illegible] tées comme une autorité. Les principaux [illegible]: *Epistola invitatoria ad eruditos de communicandis quæ ad politiam medicam [illegible] principum ac legislatorum decretis*; [illegible] heim, 1776, in-8°; — *System einer [illegible] digen medizinischen Polizey* (Système d'une Police médicale complète); [illegible], [illegible] et Vienne, 1779-1786-1817, 6 vol. in-8°; — *Observationes medico-chirurgicæ de [illegible] lari abscessu hepatico et de sectione [illegible] physis ossium pubis in episcopatu [illegible] peracta*; 1783, in-4°; — *Prolusio de [illegible] morborum biliosis*; Gœttingue, 1784, in-8°; — *Dissertatio de magistratu medico [illegible]*; Gœttingue, même année, — *Delectus [illegible]*

ɔdicorum antehac in Germania in ıcademiis editorum, quam in audi-nmodum collegit, etc.; Pavie, 1785. Oratio academica de vesica urinali, ı morbosa ægrotante; Pavie, 1786, Oratio academica de signis morbo-orporis, situ partiumque positione Pavie, 1788, in-8°; — Piano di re-o del direttorio medico-cirurgico di ilan, 1788, in-4°; — Piano di rego-per la farmacia della Lombardia ; Milan, 1788, in-4°; — Plan d'École etc.; Vienne, 1790; — Apparatus num, ad usum Nosocomii Ticinen-, 1790, in-8°; — De periodicarum ım ordinandis familiis; Pavie, °; — Discursus academicus de cir-ndis morborum historiis; Pavie, '; — De Curandis Hominum Morbis etc.; Manheim et Vienne, 1792-1821. ıuvrage Frank s'est attaché à présen-ɔ qu'on fait de positif en médecine. Il ıprimé à Turin, Vicence, Venise et Interpretationes clinicæ Observa-lectarum; Tubingue, 1811, in-8°; — thuma; Vienne, 1724, éditées par Jo-, fils de l'auteur. (Voy. Frank (Joseph), ıplément de la Biographie générale.)

e des Dr J.-P. Frank; Vienne, 1802, in-8°. I. — Ersch et Gruber, Allg. Enc.

ou **FRANCK DE FRANCKENAU** , médecin allemand, né le 3 mai 1643, ırg (Misnie), mort à Copenhague, le 04. Il fit ses études d'abord dans sa , puis à Leipzig et à Iéna, et obtint heure la double réputation de philo-poete. Il composait des vers en alle-latin, en grec et en hébreu. Il s'oc-te de médecine, et se fit recevoir Strasbourg, en 1666. Il enseigna suc-ıt la médecine avec beaucoup de succès rg, à Wittemberg et à Copenhague. ıs le nom d'Argus, membre de l'Aca-Curieux de la Nature. L'empereur ı 1692, et le créa comte palatin de ı. Ce médecin, malgré toute sa répu-ait guère qu'un érudit, et ses ouvrages t plus de recherches que d'idées. Le ıt correct et élégant. Outre un grand dissertations, de mémoires ou d'ob-, insérés dans les Éphémérides des e la Nature, Frank a composé les ou-vants : Institutionum Medicarum ıc Methodus discendi Medicinam; , 1672, in-4°; — Lexicon Vegetabi-lium, in quo plantarum quarum ɛ innotuit, nomen cum synonymis ræcis, germanicis, et interdum temperamentum, vires ac usus ge-specialis, atque præparata ex ibusque auctoribus, in usum me-harmacopææ ac chirurgiæ studiosorum, breviter sed perspicue proponuntur; Strasbourg, 1672, in-12; — Tractatus philologico-medicus de cornutis, in quo varia curiosa delibantur ex theologorum, jurisconsultorum, medicorum, philosophorum, politicorum atque philologorum monumentis; Heidelberg, 1678, in-4°; — Medicus monstruosus; Heidelberg, 1678, in-4°; — Bona nova anatomica; Heidelberg, 1678, in-4°; — Bibliotheca parva Zootomica; Heidelberg, 1680, in-4°; — Agonismata physico-medica undecim de Medicamentorum simplicium Laudibus; Heidelberg, 1681, in-4°; — De Medicis philologis Epistola; Wittemberg, 1691, in-4°; — De Palingenesia, sive resuscitatione artificiali plantarum, hominum et animalium e suis cineribus, liber singularis, publié avec des additions et des commentaires par Jean Chrétien Nehr; Leipzig, 1822, in-8°; — Satyræ medicæ viginti, quibus accedunt dissertationes sex varii simulque varioris argumenti; Leipzig, 1722, in-8°. C'est un recueil de vingt-six dissertations soutenues sous la présidence de Frank; quelques-unes sont fort intéressantes. Ce recueil fut publié par le fils de Frank; on regrette que celui-ci n'ait pas publié aussi la Biographie générale des Médecins, en trois volumes, que son père aurait laissée en manuscrit.

Moréri, Grand Dictionnaire historique. — Sax, Onomasticon, V, 19. — Éloy, Dictionnaire historique de la Médecine. — Biographie médicale.

FRANK DE FRANCKENAU (Georges-Frédéric), médecin allemand, fils du précédent, né vers 1670, mort à Copenhague, en 1732. Il fit ses études à Altdorf et à Iéna, où il prit le grade de docteur. Il professa la médecine d'abord à Wittemberg, puis à Copenhague. Il était membre de l'Académie des Curieux de la Nature, sous le nom de Philarète. Il s'occupa particulièrement de la physiologie, et combattit les opinions de Berger sur la nutrition; mais ses hypothèses ne valent pas mieux que celles qu'il réfute. On a de lui : Dissertatio de Pericardio; Altdorf, 1690, in-4°; — Catalogus variorum Tractatuum, Programmatum ac Disputationum sub G. Franci a Franckenau præsidio habitarum, collectus ab ejus filio; Dresde, 1692, in-4°; — Onychologia curiosa, seu tractatus de unguibus physico-medicus; Iéna, 1696, in-4°; — Dissertatio de Sudore; Copenhague, 1701, in-8°; — Anastomosis detecta, seu disputatio physiologica posterior, mutuas vasorum osculationes, secretiones animales, et membranarum usus ostendens; Copenhague, 1704, in-4°; — Dissertatio de Morborum Transplantatione et cura sympathetica; Copenhague, 1716, in-4°; — De Unguibus monstrosis et cornuum productione in puella Islandica; Copenhague, 1716, in-4°; — Diapedesis restituta; Copenhague, 1716, in-4°; — Disquisitio epistolaris de nutritii transitu per nervos, ejusque in corpore humano effectibus; Leipzig, 1696,

il s'y rendit encore. Mais son faste le fit expulser pour la seconde fois. Il obtint alors du landgrave de Hesse l'autorisation de se fixer à Offenbach avec cinquante personnes de sa suite, et vint en 1788 s'établir dans le palais même du souverain. Frank se décora du titre de baron, et sa suite, d'abord modeste, suivant les conventions, s'éleva bientôt, y compris les femmes et les enfants, à mille personnes, qu'il entretenait richement. Il continuait de professer ostensiblement la foi chrétienne, et allait tous les jours à l'église. Sa conduite était irréprochable, du moins en apparence, et celle de ses gens ne donna jamais lieu à la moindre plainte. Ses disciples s'exerçaient tous les jours à l'escrime et faisaient des expériences chimiques dont on ignore les résultats. Ils regardaient, dit-on, leur maître comme immortel; Frank n'en fut pas moins frappé d'apoplexie, le 10 décembre 1791, et on lui fit à Offenbach des funérailles magnifiques. Son tombeau est devenu le but d'un pèlerinage. Tel fut cet homme extraordinaire, contemporain de Cagliostro, qui ne fut ni plus mystérieux ni plus habile. Frank laissa deux fils, *Rochus* et *Joseph*, et une fille, nommée *Rachel* ou Ève depuis son baptême. La vie de ces trois personnages est à peu près inconnue. La secte existe encore, toujours enveloppée d'un voile qu'on n'a pu soulever jusque ici. Elle a son siége principal à Varsovie. Jacob Frank enseignait: « Que chaque parole de la Thorah (la Loi) renferme un sens élevé et un mystère sublime, dont le Zohar fournit la seule explication véritable; qu'il n'y a qu'un seul Dieu, composé de trois personnes (*Parzouphim*) égales ou indivisibles; car le Zohar dit: Il y en a deux et encore un, ce qui fait trois, et ces trois ne font qu'un; que Dieu apparaît sur la terre revêtu de la forme humaine et accomplissant les différents actes propres à notre nature, mais sans jamais pécher; que Jérusalem ne sera point rebâtie; que le Messie temporel attendu par les juifs ne viendra pas, mais que Dieu lui-même s'incarnera pour racheter le genre humain. » La profession de foi des frankistes a été publiée à Lemberg, en hébreu rabbinique et en polonais.

Alexandre Bonneau.

Czacki, *Dissertation sur les Juifs*. — Peter Beer, *Histoire des Juifs*. — Fort, *Histoire des Juifs*. — Franck, *La Cabale*. — Léon Hollaenderski, *Les Israélites de Pologne*. — Salomon Maimon, *Des Sectes religieuses des Juifs polonais*. — Carmoly, *État des Israélites en Pologne*.

FRANK (*Jean-Pierre*), médecin allemand, né à Rotalben, le 19 mars 1745, mort le 24 avril 1821. Il fit ses premières études chez les Piaristes de Rastadt. Ses parents désiraient qu'il entrât dans les ordres; mais, préférant la carrière médicale, il se rendit à l'université de Heidelberg, après avoir étudié la philosophie à Metz et à Pont-à-Mousson. En 1765 il alla suivre les cours de médecine et fréquenter les hôpitaux à Strasbourg, d'où il revint à Heidelberg pour s'y faire recevoir docteur. Comme il projetait d'exercer en Lorraine, il dut subir de nouvelles [illegible] scientifiques à Pont-à-Mousson, d'où il [illegible] à Bitche. Deux ans plus tard il s'établit à [illegible] près de Rastadt, et en 1769 il fut nommé [illegible] cin de la garnison et de l'arrondissement de [illegible] dernière ville. En 1772 il devint premier [illegible] decin et conseiller du prince-évêque de Spire.

Durant un séjour de neuf années à [illegible] Frank fit des cours d'anatomie et de physi[illegible] et dirigea l'instruction des sages-femmes [illegible] enseignement fut sans doute profitable, [illegible] nombre des cas de femmes mortes pendant [illegible] gestation diminua d'environ un tiers. En [illegible] Frank vint à Gœttingue en qualité de profes[illegible] de clinique, et fut nommé conseiller [illegible] d'Angleterre. Mais obligé de quitter Gœttingue, dont il ne pouvait pas supporter le climat, il [illegible] en 1786 remplacer Tissot à Pavie. Il y [illegible] nouveau plan d'études médicales, qui fut im[illegible] diatement approuvé. Vers la même époque, il [illegible] nommé directeur général de l'état [illegible] Lombardie; sa réputation s'accrut et [illegible] attira de nombreux élèves. Avec le succès, [illegible] ce qui en est inséparable, des ennemis [illegible] envieux. Appelé à Vienne, en 1795, par l'em[illegible] reur d'Autriche, à l'effet de régler le service sa[illegible] nitaire des armées, il devint en même temps conseiller aulique et directeur général de l'hos[illegible] pice civil de cette ville. En 1804 Frank [illegible] à Wilna en qualité de professeur de clinique, pendant que son fils était chargé de la pathologie. Il obtint ensuite le titre de premier médecin de l'empereur de Russie et de professeur de méde[illegible] cine pratique à l'académie médico-chirurgicale de Saint-Pétersbourg. En 1808 il quitta la Rus[illegible] sie, dont le climat n'était pas favorable à sa santé, pour se rendre à Fribourg en Brisgau; mais il fut retenu quelque temps à Vienne, où Napoléon le consulta sur l'état du maréchal Lannes. [illegible] même temps, dit-on, l'empereur lui offrit [illegible] venir occuper en France une position brillante. Frank préféra la retraite; il vint à Fribourg en 1809, passa à Vienne en 1811, et fut consulté en 1814 sur la santé de Marie-Louise et [illegible] du roi de Rome. Frank mourut à Vienne, lais[illegible] sant la réputation d'un bon praticien et d'un pro[illegible] fesseur instruit. Ses ouvrages sont souvent ci[illegible] tées comme une autorité. Les principaux sont: *Epistola invitatoria ad eruditos de commu[illegible] nicandis quæ ad politiam medicam spectant principum ac legislatorum decretis*; Mann[illegible] heim, 1776, in-8°; — *System einer vollstän[illegible] digen medizinischen Polizey* (Système d'une Police médicale complète); Manheim, Tubingue et Vienne, 1779-1786-1817, 6 vol. in-8°; — *Observationes medico-chirurgicæ de singu[illegible] lari abscessu hepatico et de sectione sym[illegible] physis ossium pubis in episcopatu Spirensi peracta*; 1783, in-4°; — *Prolusio de [illegible] morborum biliosis*; Gœttingue, 1784, in-8°; — *Dissertatio de magistratu medico [illegible]*; Gœttingue, même année; — *Delectus [illegible]*

edicorum antehac in Germania in academiis editorum, quam in audiommodum collegit, etc.; Pavie, 1785. Oratio academica de vesica urinali, a morbosa ægrotante; Pavie, 1786, Oratio academica de signis morbocorporis, situ partiumque positione; Pavie, 1788, in-8°; — Piano di reto del direttorio medico-cirurgico di Milan, 1788, in-4°; — Piano di regoper la farmacia della Lombardia a; Milan, 1788, in-4°; — Plan d'École, etc.; Vienne, 1790; — Apparatus inum, ad usum Nosocomii Ticinene, 1790, in-8°; — De periodicarum um ordinandis familiis; Pavie, 8°; — Discursus academicus de cirendis morborum historiis; Pavie, °; — De Curandis Hominum Morbis, etc.; Manheim et Vienne, 1792-1821. ouvrage Frank s'est attaché à présence qu'on fait de positif en médecine. Il nprimé à Turin, Vicence, Venise et - Interpretationes clinicæ Observaelectarum; Tubingue, 1811, in-8°; — sthuma; Vienne, 1724, éditées par Jok, fils de l'auteur. (Voy. FRANK (Joseph), pplément de la Biographie générale.)

ie des Dr J.-P. Frank; Vienne, 1802, in-8°. ed. — Ersch et Gruber, Allg. Enc.

ou FRANCK DE FRANCKENAU), médecin allemand, né le 3 mai 1643, ourg (Misnie), mort à Copenhague, le 704. Il fit ses études d'abord dans sa le, puis à Leipzig et à Iéna, et obtint heure la double réputation de philole poëte. Il composait des vers en allelatin, en grec et en hébreu. Il s'ocuite de médecine, et se fit recevoir Strasbourg, en 1666. Il enseigna sucnt la médecine avec beaucoup de succès erg, à Wittemberg et à Copenhague. ous le nom d'Argus, membre de l'Acas Curieux de la Nature. L'empereur en 1692, et le créa comte palatin de au. Ce médecin, malgré toute sa réputait guère qu'un érudit, et ses ouvrages nt plus de recherches que d'idées. Le est correct et élégant. Outre un grand e dissertations, de mémoires ou d'ob-, insérés dans les Éphémérides des de la Nature, Frank a composé les ouivants : Institutionum Medicarum ac Methodus discendi Medicinam; g, 1672, in-4°; — Lexicon Vegetabialium, in quo plantarum quarum ue innotuit, nomen cum synonymis græcis, germanicis, et interdum temperamentum, vires ac usus ge-t specialis, atque præparata ex uibusque auctoribus, in usum mepharmacopææ ac chirurgiæ studiosorum, breviter sed perspicue proponuntur; Strasbourg, 1672, in-12; — Tractatus philologico-medicus de cornutis, in quo varia curiosa delibantur ex theologorum, jurisconsultorum, medicorum, philosophorum, politicorum atque philologorum monumentis; Heidelberg, 1678, in-4°; — Medicus monstruosus; Heidelberg, 1678, in-4°; — Bona nova anatomica; Heidelberg, 1678, in-4°; — Bibliotheca parva Zootomica; Heidelberg, 1680, in-4°; — Agonismata physico-medica undecim de Medicamentorum simplicium Laudibus; Heidelberg, 1681, in-4°; — De Medicis philologis Epistola; Wittemberg, 1691, in-4°; — De Palingenesia, sive resuscitatione artificiali plantarum, hominum et animalium e suis cineribus, liber singularis, publié avec des additions et des commentaires par Jean Chrétien Nehr; Leipzig, 1822, in-8°; — Satyræ medicæ viginti, quibus accedunt dissertationes sex varii simulque varioris argumenti; Leipzig, 1722, in-8°. C'est un recueil de vingt-six dissertations soutenues sous la présidence de Frank; quelques-unes sont fort intéressantes. Ce recueil fut publié par le fils de Frank; on regrette que celui-ci n'ait pas publié aussi la Biographie générale des Médecins, en trois volumes, que son père aurait laissée en manuscrit.

Moréri, Grand Dictionnaire historique. — Sax, Onomasticon, V, 19. — Éloy, Dictionnaire historique de la Médecine. — Biographie médicale.

FRANK DE FRANCKENAU (*Georges-Frédéric*), médecin allemand, fils du précédent, né vers 1670, mort à Copenhague, en 1732. Il fit ses études à Altdorf et à Iéna, où il prit le grade de docteur. Il professa la médecine d'abord à Wittemberg, puis à Copenhague. Il était membre de l'Académie des Curieux de la Nature, sous le nom de *Philarète*. Il s'occupa particulièrement de la physiologie, et combattit les opinions de Berger sur la nutrition; mais ses hypothèses ne valent pas mieux que celles qu'il réfute. On a de lui : *Dissertatio de Pericardio*; Altdorf, 1690, in-4°; — *Catalogus variorum Tractatuum, Programmatum ac Disputationum sub G. Franci a Franckenau præsidio habitarum, collectus ab ejus filio*; Dresde, 1692, in-4°; — *Onychologia curiosa, seu tractatus de unguibus physico-medicus*; Iéna, 1696, in-4°; — *Dissertatio de Sudore*; Copenhague, 1701, in-8°; — *Anastomosis detecta, seu disputatio physiologica posterior, mutuas vasorum osculationes, secretiones animales, et membranarum usus ostendens*; Copenhague, 1704, in-4°; — *Dissertatio de Morborum Transplantatione et cura sympathetica*; Copenhague, 1716, in-4°; — *De Unguibus monstrosis et cornuum productione in puella Islandica*; Copenhague, 1716, in-4°; — *Diapedesis restituta*; Copenhague, 1716, in-4°; — *Disquisitio epistolaris de nutritii transitu per nervos, ejusque in corpore humano effectibus*; Leipzig, 1696,

in-12; — *De strophe septimestri fœtus, gallis dicta* la culbute, *falsa hactenus credita;* Copenhague, 1730, in-8°. On a encore de lui plusieurs observations dans les *Éphémérides des Curieux de la Nature.*

Biographie médicale.

FRANK. *Voy.* FRANCK et FRANCKE.

FRANKE (*Jean*), médecin allemand, né en 1648, mort à Ulm, en 1728. Il exerça longtemps la médecine avec succès dans cette ville. Il s'occupa particulièrement de pharmacologie, et la plupart de ses ouvrages roulent sur cette science; en voici les titres : *Polychresta herba veronica, ad botanices, philosophiæ et medicinæ cynosuram elaborata;* Ulm, 1690, in-12; — *Trifolii fibrini Historia, selectis observationibus et perspicuis exemplis illustrata;* Francfort, 1701, in-8°; — *Herba Alleluia botanice considerata, ex veterum ac recentiorum decretis;* Ulm, 1709, in-12; — *De vera antiquorum Acetosella, ejusdemque virtute contra febres malignas, petechiales et pestem ipsam;* Augsbourg, 1717, in-12; — *Spicilegium de Euphrasia herba, medicina polychresta, veroque oculorum solamine;* Francfort, 1717, in-8°; — *Von der Flachsseide* (Sur la Cuscute); Ulm, 1718, in-8°; — *Thappuach Jeruschalmi, seu momordicæ descriptio medico-chirurgico-pharmaceutica;* Ulm, 1720, in-8°; — *Tractatus singularis de Urtica urente, de qua Græci et Latini pauca, paucissima Arabes conscripserunt;* Dillingen, 1723, in-8°; — *Castorologia;* Augsbourg, 1725, in-8°; — *Untersuchung der Sonnenblume von Peru* (Dissertation sur le grand Héliotrope du Pérou); Ulm, 1725, in-8°. « Toutes ces monographies, dit la *Biographie médicale*, portent le même caractère. On y remarque un luxe prodigieux d'érudition, mais point de goût point de critique, point de jugement. L'empirisme le plus aveugle a seul été consulté au sujet des propriétés attribuées à chaque plante. »

Van der Linden, de Script. medic.

FRANKE (*Auguste-Hermann*), philanthrope allemand, né à Lubeck, le 23 mars 1663, mort le 8 juin 1727. Il était fils d'un magistrat de Lubeck, qu'il perdit à l'âge de six ans; sa mère le confia alors à un précepteur, qui le mit en état de se rendre à l'université d'Erfurt, puis à celle de Kiel, où il eut pour maîtres Morhoff et Kortholt. Il retourna à Gotha en 1682, passa par Hambourg, et y suivit pendant deux mois un cours d'hébreu sous Esdras Edzardi. Venu à Leipzig en 1684, il y fut reçu maître ès arts l'année suivante. C'est aussi à Leipzig qu'il fonda avec ses amis la société littéraire dite *Collegium Philobiblicum.* Il se rendit ensuite à Wittemberg, dont les savants l'accueillirent avec empressement, puis à Lunebourg, où il continua ses études théologiques. Revenu à Leipzig, il y fit sur l'Écriture Sainte des leçons qui attirèrent un grand nombre d'étudiants. Puis il devint pasteur à Erfurt; mais, accusé de [illegible] il perdit son emploi en 1691, avec [illegible] quitter la ville dans les vingt-quatre [illegible] gagna à ce traitement brutal une [illegible] leure, et fut nommé dans l'année [illegible] fesseur de grec et de langues orientales [illegible] versité de Halle, enfin ministre à [illegible] un faubourg de Halle. En 1698, il [illegible] fonctions professorales pour s'en tenir [illegible] nistère sacré. L'un des fondateurs de l'[illegible] sité de Halle, à laquelle il avait été [illegible] qui depuis compta parmi les plus [illegible] l'Allemagne, il se fit un juste renom [illegible] thropie en faisant construire l'école-hospice [illegible] *phanotropheum*), spécialement destinée [illegible] phelins. Il sut si bien stimuler la charité [illegible] sensibles, que cet établissement, commencé [illegible] juillet 1698, put être achevé en [illegible] d'années il devint l'un des plus [illegible] de l'Allemagne. En 1715 Franke [illegible] ministre de Glaucha à Saint-Ulrich de [illegible] 1717 il visita la Thuringe, la Hesse, la [illegible] conie et la Souabe. L'histoire de la [illegible] de la maison des orphelins a été [illegible] le docteur Josiah Woodward, sous le titre [illegible] *Pietas Hallensis.* On a d'Auguste-[illegible] Franke : *Manuductio ad lectionem Scripturæ Sacræ;* Halle, 1693, in-12; — *Methodus [illegible] Theologiæ;* ibid., 1723, in-8°; — *Prælectiones hermeneuticæ;* Halle, 1712, in-12; — [illegible] *pastoralia;* 1717, in-12; — *Introductio ad lectionem Prophetarum;* ib., 1724, in-4°; — *[illegible] tiones parænetica*, 1730-1736, 7 vol. in-4°; — *Introductio in Psalterium generalis et specialis;* 1734, in-4°; — *Erklærung der Psalmen Davids* (Explication des Psaumes de David); Halle, 1730.

Hirsching, Hist. liter. Handb. — [illegible]

FRANKE (*Théophile-Auguste*), fils du précédent, théologien allemand, né à Halle, le 1 mars 1696, mort le 2 septembre [illegible] avoir étudié dans sa ville natale, il [illegible] emploi de professeur à l'établissement pédagogique de cette localité. Plus tard il alla compléter ses études à Iéna. En 1720 il devint [illegible] teur à la maison de travail et de correction de Halle; en 1723 il fut nommé adjoint à la faculté de théologie, et à la mort de son père, en 1727, il lui succéda dans l'inspection [illegible] la direction de la maison des orphelins et de l'établissement pédagogique. Enfin, il devint archidiacre et conseiller consistorial du roi de Prusse. Outre de nombreux *Programmes* sur des sujets divers, on a de Franke des éditions de plusieurs ouvrages de son père, parmi lesquels : *Collegium pastorale;* Halle, [illegible] 2 vol.; — des éditions de Freylinghausen et de Arndt; — des *Introductions* à la *[illegible] schichte* (Histoire des Missions) de [illegible] à la *Bible* de Canstein; — enfin, la publication de la *Continuation des Mémoires des Missionnaires danois* dans les Indes orientales.

l. *Lex. der vom Jahre* 1750-1800 *verstorbenen* *n Schriftstell.* — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

NKE (*Jean-Michel*), bibliographe allené à Ebersbach, mort en 1775. Il fut de la garde de la bibliothèque de Nothunie ensuite à la bibliothèque électorale, istingua par une érudition peu commune. e lui *Von der noethigen Verbesserung eltbeschreibungs-Wissenschaft* (De l'Ation nécessaire de la science de la Géo-); 1748; — *Catalogus bibliothecæ Buiæ*; Leipzig, 1750-1756, 7 vol. in-4°, e fort utile aux bibliographes.

ing, *Hist. liter. Handb.*

NKENAU (*Érasme*), médecin danois, anvier 1767, mort à Copenhague, le 12 oc-814. Il exerça la médecine dans cette derille. Outre de nombreux articles médans les journaux et des observations s *Acta Societatis Medicæ Hafniensis*, lui : *Dissertatio inauguralis de Scorcundum recentiores theorias physicois explicando*; Copenhague, 1797; — *logie*; Copenhague, 1798-1802; traduit de nd; — *Diætetisk Lexik.*, 1806; — *Pyrg dets helbredelseskilde* (Pyrmont et sa d'eau minérale); 1798; — *Om den Kjonske Pest* (De la Peste de Copenhague); — des Poésies (*Digte*).

, *Almindeligt Forfatter Lex.* — Ersch et Gru-, *Enc.*

NCKENAU (De). *Voyez* Franck.

NKENIUS (*Jean*), médecin suédois, né , mort le 16 août 1661. Il étudia en Alleet devint professeur de médecine à Upe livra à l'étude de la médecine, de l'anade la physiologie, de la physique, de la ue et de la pharmacologie, et traita ces s dans une suite de dissertations publiées à 1651. Suivant l'habitude de la plupart ants, ses contemporains, il s'occupa d'as-, de la transmutation des métaux, et chers les plantes une panacée universelle. On : *Signatur, Beschreibung der Gewæchse er wunderbaren Wurzel*, etc. (Signature ription d'une racine merveilleuse, etc.); , 1618, in-4°. Frankenius suivait les ts de Paracelse. Il employait les plantes es dans les maladies des cheveux, et suppes cordiformes propres à combattre les s du cœur. Il a surtout abusé de la docs signatures ou lettres cabalistiques; — *De t ardua illa quæstione qua quæritur nima rationalis sit ex traduce, an vero vam quandam creationem immediate corpori infundatur*; Upsal, 1623, in 4°; *calore solis*; Upsal, 1625, in-4°; — *De a Caloris cœlestis et elementaris Differ*; Upsal, 1626, in-4°; — *De insigni et adli Siderum cœlestium in sublunaria ı Influxu, ri et efficacia*; Upsal, 1626, — *De Orbium cœlestium Realitate*; 627, in-4°; — *De Anatomes Definitione, Divisione et Subjecto*; Upsal, 1628, in-4°; — *De Causa efficiente et finali Anatomes*; Upsal, 1629, in-4°; — *De Transmutatione Metallorum*; Upsal, 1629, in-4°; — *De præclaris herbæ Nicotianæ seu Tabaci Virtutibus*; Upsal, 1633, in-4°; — *De Corporis humani in suas partes Divisione*; Upsal, 1734, in-4°; — *De trium Partium principum, Cordis, Cerebri et Hepatis Principatu*; Upsal, 1634, in-4°; — *Speculum Botanicum, in quo præcipuarum herbarum nomenclaturæ tam in suecica quam latina lingua proponuntur*; Upsal, 1639, in-4°; — *De nobili illa quæstione: An contraria contrariis vel similia similibus curentur?* Upsal, 1641, in-4°; on y voit les germes de l'*homœopathie*; — *De occultis Medicamentorum simplicium Qualitatibus in genere*; Upsal, 1646, in-4°.

Biog. méd. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

***FRANKENSTEIN** (*Jean* de), moine du couvent de Saint-Jean à Vienne, en Autriche, vers 1300, composa sur la vie et la passion de Jésus-Christ un ouvrage en vers allemands intitulé : *Kreuziger* ou *Cruciger*. Ce poëme est resté inédit; des savants qui en ont parlé en ont fait connaître quelques passages. G. B.

Altorf, *Bibliothek der schönen Wissenschaften*, t. II, p. 149-153. — Denis, *Catalogus Bibliothecæ Vindobonensis*, t. II, p. 387-391.

***FRANKL** (*Louis-Auguste*), poëte bohémien, né à Chrast, le 3 février 1810. Sa famille professait la religion israélite. Au sortir de ses premières études, en 1823, il fut envoyé au gymnase piariste de la ville neuve de Prague et plus tard à celui du même ordre à Leutomischel. Il s'y appliqua à l'étude des chroniques, où son imagination espérait puiser des sujets de ballades et de drames. En 1828 il alla étudier la médecine à Vienne, y donna des leçons pour vivre et plus que jamais s'occupa de poésie. C'est de cette époque en effet que datent ses premières productions en ce genre. Depuis, il ne cessa plus de rimer. Reçu docteur en médecine à Padoue en 1837, il renonça désormais à la profession médicale. En 1838 il fut nommé secrétaire de la communauté israélite de Vienne, et plus tard il devint professeur d'esthétique au Conservatoire de la Société des Amis de la Musique pour l'empire d'Autriche. En 1842 il commença la publication du journal *Sonntagsblætter* (Feuilles du Dimanche), qui passa bientôt pour l'un des meilleurs journaux de Vienne. La compression de la révolution de cette ville par Windischgraetz mit fin à l'existence de cette feuille. Depuis, Frankl s'occupa de la traduction des chants serbes, qu'il fit paraître ensuite sous le titre de *Gusle*; Vienne, 1852. Ses autres ouvrages sont : *Das Habsburgslied* (Le Chant de Habsbourg); Vienne, 1832. C'est une série de ballades disposées dans l'ordre chronologique; — *Episch lyrische Dichtungen* (Chants épiques et lyriques); Vienne, 1833; — *Morgenlaendische Sagen* (Légendes orientales); Leipzig, 1834; — *Das Paradies und die Peri* (Le Paradis et la Péri), traduit de Moore; Vienne,

1835 ; — *Parisina*, traduit de Byron ; Vienne 1835 ; — *Cristoforo Colombo ;* Stuttgard, 1836 ; — *Rahel ;* Vienne, 1842 ; — *Don Juan de Austria ;* Leipzig, 1846 ; — *Die Universitæt* ibid., 1848.

Conversat.-Lexik.

FRANKLIN ou **FRANCKLIN** (*Thomas*), traducteur et poëte dramatique anglais, né à Londres, en 1721, mort dans la même ville, en 1784. Son père, qui était imprimeur, publiait le *Craftsman*, journal anti-ministériel, rédigé par Bolingbroke, Pulteney, et autres, et dirigé contre l'administration de sir Robert Walpole. Thomas Franklin fut élevé à Westminster, et passa de là au collége de La Trinité à Cambridge, où il devint professeur. Il se fit d'abord connaître par des traductions, et obtint successivement la chaire de grec à l'université de Cambridge en 1750, les rectorats de Ware et Thundrich en 1758 et celui de Brasted en 1776. Franklin passait pour avoir un caractère difficile, et Churchill lui reproche dans sa *Rosciade* d'être jaloux des succès d'autrui. On a de lui : une traduction des *Lettres de Phalaris ;* 1749, in-8° ; — une traduction du traité de Cicéron, *De Natura Deorum*, avec des notes et un essai intitulé : *An Enquiry into the astronomy and Anatomy of the Ancients ;* 1749, in-8°. L'*Enquiry* fut réimprimé séparément en 1775, in-8° ; — *The Translation*, poëme ; 1753 ; — une traduction de Sophocle ; 1759, 2 vol. in-4° ; — *Sermons on the relative duties ;* 1765, in-8° ; — *A Letter to a Bishop, concerning lectureships ;* 1768, in-8°. C'est une spirituelle satire ; on la regarde comme le chef-d'œuvre de Franklin. Voici la liste de ses pièces de théâtre : *Électre*, traduite de Voltaire ; 1761, in-12 ; — *The Earl of Warwick*, traduite de La Harpe ; 1766, in-8°. Franklin donna cette pièce comme son ouvrage ; — *Mathilda*, traduite du *Duc de Foix* de Voltaire ; 1775, in-8°. Franklin donna encore cette pièce comme son propre ouvrage ; — *The Contract*, comédie ; 1776, in-8°. Franklin laissa mettre son nom à une traduction du *Théâtre* de Voltaire ; mais il paraît n'y avoir contribué que par les deux pièces citées plus haut. Enfin, on a de Franklin une traduction des *Œuvres* de Lucien ; 1780, 2 vol. in-4°.

Biographia dramatica. — Chalmers, *General biographical Dictionary.*

FRANKLIN (*Benjamin*), célèbre physicien et homme d'État américain, né à Boston, le 17 janvier 1706, mort à Philadelphie, le 17 avril 1790. Il appartenait à une famille d'artisans originaires de Northampton, et professait les doctrines simples et rigides des presbytériens. Son père, Josiah Franklin, teinturier en étoffes de soie, quitta l'Angleterre vers la fin du règne de Charles II, lorsque les lois interdisaient sévèrement les conventicules des dissidents religieux, et se rendit en Amérique avec sa femme et trois enfants. Il s'établit à Boston, et son métier de teinturier en soie ne lui suffisant pas pour subvenir

aux besoins de sa f[illegible]
chandelles. [illegible]
vingt-quatriè[illegible] d[illegible]
Boston, et fut le [illegible]
Il fut mis à l'âge de huit ans à l'éc[illegible]
de grammaire ; mais l'a[illegible]
qu'il fit voir dès lors [illegible]
diriger son éducation [illegible]
lique. Les dépenses que [illegible]
sitées le for[illegible] nt d'y [illegible]
son fils [illegible] aux p[illegible]
munes de [illegible]. Ce[illegible]
pouvait guère [illegible]
l'âge le plus tendre [illegible]
petit nombre de livres [illegible]
et parmi lesquels se [illegible]
hasard, les *Vies* de [illegible]
de dix ans eut p[illegible]
hommes de l'antiq[illegible]
passionné pour la mar[illegible]
de cette carrière ; et vo[illegible]
de fabricant de ch[illegible]
de le diriger vers qu[illegible]
(menuisier, tourneur, [illegible]
par le faire engager, en [illegible]
chez un autre de ses fils,
revenu d'Angleterre, l'[illegible]
une presse et des carac[illegible]
contrat d'apprentissage f[illegible]
Pendant les huit premières [illegible]
Franklin devait servir sans ré[illegible]
qui, en retour, de[illegible] le [illegible]
la neuvième année [illegible]
klin devint prompte[illegible]
il put satisfaire jusqu[illegible]
sion pour les livres. [illegible]
recommandait de se nou[illegible]
végétaux, le jeune [illegible]
tenir de l'usage de [illegible]
résulta pour lui de ce [illegible]
le moyen de se procure[illegible]
sait les nuits à lire tout [illegible]
la main. L'essai de De [illegible]
celui du docteur Mather [illegible]
vivre, furent l'objet de ses [illegible]
Le Spectateur l'attacha sur[illegible]
et Franklin rend compte dans [illegible]
ses tentatives pour l'imi[illegible]
fait aucun progrès dans [illegible]
le temps qu'il avait passé [illegible]
un petit traité sur cette [illegible]
dit maître sans secours [illegible]
ans, il lut le traité de Lo[illegible]
humain, la *Logique* de Port[illegible]
moires sur Socrate, de Xéno[illegible]
en lui apprenant à se rendre [illegible]
et à les élucider, firent époque [illegible]
traduction des *Lettres-Provin*[illegible]
ture l'enchanta, [illegible]
mer à l'usage de [illegible]
verse, où, guidé [illegible]
mêla le bon sens [illegible]

de l'un avec la haute ironie et la vigueur invincible de l'autre. Mais en même temps qu'il acquit plus d'idées, il perdit les vieilles croyances de sa famille. Les œuvres de Collins et de Shaftesbury le conduisirent à l'incrédulité par le même chemin que suivit Voltaire. Son esprit curieux se porta sur la religion pour douter de sa vérité; et il fit servir sa subtile argumentation à en contester les vénérables fondements. Il resta quelque temps sans croyance arrêtée, n'admettant plus la révélation chrétienne et n'étant pas suffisamment éclairé par la révélation naturelle. Cette époque de sa vie fut marquée par trois ou quatre erreurs que Franklin confesse dans ses Mémoires et qu'il nomme ses *errata*. Sa première faute fut un manque de bonne foi à l'égard de son frère. Celui-ci fonda un journal, le second qui eût paru jusque alors dans l'Amérique anglaise. Franklin, qui s'était essayé à faire des vers et n'y avait renoncé que sur l'observation de son père, que rarement les poëtes étaient bons à quelque chose, voulut profiter de l'occasion pour se voir imprimé. Ayant composé secrètement quelques morceaux, il les glissa dans la boite du journal, et eut la satisfaction de les voir bien accueillis : cela l'encouragea à continuer, et il le fit jusqu'à ce que son frère découvrît l'auteur des articles anonymes. Il fut tancé vertement et traité avec beaucoup de rigueur. Un des articles politiques de ce journal ayant déplu à la cour du gouverneur général de la colonie, l'éditeur fut mis en prison, et défense lui fut faite de continuer la publication de sa feuille. Pour éluder cette interdiction, le jeune Franklin devint l'éditeur nominal, d'après la cession que son frère lui en avait faite. Il reçut à cet effet, et pour la forme, son brevet d'apprentissage avec libération; il fut convenu, toutefois, par un nouvel engagement, destiné à rester secret, que Benjamin continuerait de le servir comme apprenti jusqu'au terme primitivement convenu. James Franklin était violent, et en venait quelquefois aux coups. Dans une de ces querelles fréquentes entre les deux frères, Benjamin résolut de le quitter, et il s'autorisa pour cela du certificat d'acquittement, sachant bien qu'on n'oserait produire contre lui le second engagement secret.

Au sortir de l'imprimerie de son frère, il ne put trouver d'ouvrage à Boston. Le mécontentement de son père, l'inimitié de son frère et la défaveur que jetaient sur lui ses idées sceptiques si précoces, ne lui laissèrent d'autre alternative que de se retirer dans quelque autre ville. Il s'embarqua donc secrètement en septembre 1723, sur un petit navire frété pour New-York, sans emporter ni argent ni recommandations. Ne trouvant pas d'occupation dans cette ville; il partit pour Philadelphie. Il s'y rendit par mer, dans une mauvaise barque que la pluie inonda, où il souffrit la faim, fut saisi de la fièvre, et d'où il descendit harassé, souillé de boue, en habit d'ouvrier, avec un dollar dans sa poche. Il fit son entrée dans la ville tenant trois gros pains qu'il venait d'acheter; il passa ainsi devant la maison de sa future femme, miss Read, qui était à sa porte, et qui lui trouva l'air un peu extraordinaire. Il avait dix-sept ans, et il était abandonné à lui-même.

Il trouva de l'emploi chez un mauvais imprimeur nommé Keimer. A force de travail et d'habileté, il parvint à tirer un bon parti d'un matériel très-imparfait. Il attira l'attention du gouverneur de la Pensylvanie, William Keith, qui aurait voulu l'attacher à la province comme imprimeur. Pour s'établir, le jeune Franklin avait besoin d'une avance, qu'il alla, muni d'une lettre du gouverneur, demander à son père. Celui-ci le trouva trop jeune pour diriger une imprimerie, et le renvoya à sa profession d'ouvrier. Franklin revint à Philadelphie. William Keith le détermina à se rendre en Angleterre pour acheter des caractères et monter lui-même une imprimerie. Il partit vers la fin de 1724, emportant de prétendues lettres de recommandation du gouverneur. Mais en arrivant à Londres il s'aperçut que ces lettres n'avaient aucun rapport ni à sa personne ni à ses affaires. Il se trouva donc dans la position la plus pénible, sans crédit, sans connaissances, et presque sans argent; mais il n'en fut pas déconcerté. Il travailla successivement chez les deux plus célèbres imprimeurs de Londres, Palmer et Wall. Plus sobre, plus laborieux, plus prévoyant que ses camarades, il avait toujours de l'argent, et il leur rendait de nombreux services, tout en tâchant de les moraliser. Lui-même n'était pas exempt de fautes. Ainsi, il disposa pour lui ou plutôt pour ses camarades d'une somme qu'un de ses amis, Vernon, l'avait chargé de recouvrer, et qui heureusement ne lui fut réclamée que beaucoup plus tard; ce fut son deuxième *erratum*. Le troisième eut plus de gravité encore. En partant de Philadelphie il avait échangé des promesses de mariage avec miss Read. Arrivé à Londres, il n'écrivit qu'une seule fois à cette personne, et pour lui annoncer qu'il ne retournerait pas de si tôt à Philadelphie. Il résulta de cette indifférence que la jeune fille, sollicitée par sa mère, se maria à un autre homme, indigne d'elle, et fut très-malheureuse. Son quatrième *erratum* consista à faire la cour à la maîtresse d'un de ses amis, faute grave, mais excusable, puisque le coupable n'avait pas vingt ans. Tant qu'il resta à Londres, il continua de consacrer ses heures de loisir à l'étude, et ce fut alors qu'il composa la brochure matérialiste *Sur la Liberté et la Nécessité, le Plaisir et la Peine*, qu'il signale lui-même comme l'un de ses péchés.

Après un séjour de dix-huit mois à Londres, il retourna à Philadelphie, le 11 octobre 1726. Il fut employé comme commis dans un commerce de diverses marchandises précieuses. Mais la mort de son patron lui fit reprendre l'exercice de sa profession. Il rentra chez Keimer, et peu

de temps après, en 1728, il forma un établissement avec un associé nommé Meredith, qui fournit les fonds nécessaires. L'association ne fut pas de longue durée. Meredith céda ses droits à Franklin moyennant un faible dédommagement, pour lui et le remboursement des sommes dépensées. Franklin s'engagea pour une somme de 240 livres (15,800 fr.), et resta seul à la tête de l'imprimerie. L'ordre, l'honnêteté, l'activité, ces vertus que Franklin portait au plus haut degré, firent prospérer rapidement cette entreprise. Il obtint l'impression du papier-monnaie de la Pensylvanie. Le gouvernement de New-Castle lui accorda bientôt aussi celle de ses billets, de ses votes et de ses lois. Encouragé par ces premiers succès, Franklin fonda de grandes entreprises, qui en l'enrichissant lui-même contribuèrent au bien-être matériel et à la culture intellectuelle de son pays. Les colonies n'avaient ni journaux, ni almanachs, ni papeteries à elles. Le sage et habile imprimeur de Philadelphie les dota de ces utiles instruments de civilisation. Il ne contribua pas seulement à fonder par souscription, à Philadelphie, la première bibliothèque commune, la première société académique, le premier hôpital, il apprit à ses compatriotes à se chauffer au logis par des poêles économiques, à paver leurs rues, à les balayer chaque matin, à les éclairer la nuit par des réverbères. Ce qu'il n'inventait pas lui-même il le perfectionnait. Il développait ses idées d'utilité publique dans sa *Gazette* et dans ses célèbres *Almanachs*, qu'il publia à partir de 1732, sous le nom de *Richard Saunders*, autrement dit *le Bonhomme Richard*. Ces dernières publications sont un des meilleurs cours de morale pratique qui existent. L'auteur s'entend admirablement à résumer ses leçons en maximes, en proverbes qui offrent le bon sens à sa plus haute expression et sous la forme la plus ingénieuse. Bien que ces proverbes soient très-connus, nous en citerons quelques-uns, parce qu'ils donnent l'idée la plus complète et la plus concise à la fois de l'esprit de Franklin :

« L'oisiveté ressemble à la rouille ; elle use beaucoup plus que le travail : la clef dont on se sert est toujours nette.

« Ne gaspillez pas le temps, car c'est l'étoffe dont la vie est faite.

« La paresse va si lentement, que la pauvreté l'atteint bientôt.

« Si vous êtes laborieux, vous ne mourrez jamais de faim ; car la faim peut bien regarder à la porte de l'homme qui travaille, mais elle n'ose y entrer.

« Le second vice est de mentir, le premier est de s'endetter. Le mensonge monte à cheval sur la dette.

« Le carême est bien court pour ceux qui doivent payer à Pâques.

« Il en coûte plus cher pour entretenir un vice que pour élever deux enfants.

« C'est une folie d'employer son argent à acheter un repentir.

« L'orgueil est un mendiant qui crie aussi haut que le besoin, et qui est bien plus insatiable.

« La pauvreté prive souvent … ressort et de toute vertu : il est … vide de se tenir debout.

« Un laboureur sur ses jambes est … gentilhomme à genoux. »

Franklin, qui enseignait … morale aux autres, la prat… une sévérité scrupuleuse. … avait corrigé les …ata de … restitué à Verno… … joignant les intér… lement réconcilié avec … donné au fils de celui-… caractères neufs. Mais de … celle qui lui apporta le … ce fut d'épouser, en 1… premier mariage avait é… son ménage, heureux dans ses … aurait voulu enseigner aux … bonheur qui résulte de la … proposait d'écrire, sous le … *Vertu*, un ouvrage où il … ceux qui veulent être heur… monde, sont intéressés à … fermit toujours davant… vers la fin de sa vie … que la *morale est le seu…* *pour le bonheur partic…* *garant du bonheur public.* « Si … sait-il, savaient tous les a… ils deviendraient honn… nerie. »

Il nous serait impossible … pas qui marquèrent ses pr… tion morale et en même temp… et les honneurs publics. Son … galité, son activité, son int… pour améliorer l… introduire un … services municipaux, le … considération pour tous … gouverneur et le conseil le … toutes les occasions …or … fut élu membre de l'… Pensylvanie. Sentant le … l'instruction au niveau des fon… il entreprit d'apprendre, à l'… et il apprit seul le français … le latin. La vigueur de son … de sa mémoire étaient te… rien de ce qu'il avait i… « Il était surtout doué, … d'observation et de conclusion … duisait à découvrir, conclure à … versait-il l'Océan, il faisait des … la température de ses eaux, et … la même latitude, celle de son cou… élevée que celle de sa partie … nait par là aux marins un moy… naître s'ils se trouvaient sur le pa… de cet obscur courant de la mer, … ou d'en sortir, suivant qu'il lui…

ıe de leurs navires. Entendait-il des sons par des verres mis en vibration, il re-t que ces sons différaient selon la masse · et selon le rapport de celle-ci à sa ca-ı son évas●nent et à son contenu. De ›s remarques, il résultait un instrument que; et Franklin inventait l'*harmonica*. ait-il la perte de chaleur qui se faisait par ıre des cheminées et l'accumulation le qu'en produisait un poêle fermé, il · ce double examen, en combinant en-ces deux moyens de chauffage, une e qui était économique comme un poêle, èle qui était ouvert comme une chemi-poêle en forme de cheminée fut géné-t adopté, et Franklin refusa une patente vendre exclusivement. « Comme nous, dit-il, de grands avantages des inven-s autres, nous devons être charmé de l'occasion de leur être utiles par les nô-nous devons le faire avec générosité. » plus importante et la plus glorieuse dé-· de Franklin fut celle de la nature de la t des lois de l'électricité.

emprunterons encore l'exposé de cette lécouverte à l'excellente *Vie de Fran-* bliée par M. Mignet. « Le fluide électri-le savant académicien, était appelé non-nt à être une de ses plus belles décou-mais un de ses plus puissants moyens rer d'autres; car, rendu maniable, il de-ı instrument incomparable de décomposi-ıs se douter que la force attractive qui se dans l'ambre (ἤλεκτρον des anciens, d'où nu le nom d'*electricite*) et dans certains ait la même que cette force terrible qui du ciel avec fracas au milieu des orages, liait avec soin depuis le commencement e. Hawkasbee l'avait soumise vers 1709 les expériences; Gray et Welher, en 1728, démontré que cette substance se com-ait d'un corps à l'autre, sans même que ıs fussent en contact. Ils avaient remar-on pouvait tirer des étincelles d'une · fer suspendue en l'air par un lien en n cheveux, et que dans l'obscurité cette · fer était lumineuse à ses deux bouts. intendant du Jardin du Roi de France, ıvait remarqué en 1733 que le verre pro-par son frottement une autre électricité résine, et il avait distingué l'électricité · et l'électricité *resineuse*. Désaguliers, a 1742, avait donné le nom de *conduc-*ıx tiges metalliques à travers lesquelles cité passait avec une rapide facilité. Enfin, , l'appareil électrique imaginé dans le précédent par Otto de Guerike, l'habile ır de la machine pneumatique, ayant, perfectionnements successifs, reçu son ıtion définitive, le professeur Bose à berg, le professeur Winkler à Leipsick, lictin Gordon à Erfurt, le docteur Ludolf à Berlin, avaient, par d'assez fortes dé-charges, tué de petits oiseaux et mis le feu à l'éther, à l'alcool et à plusieurs corps combus-tibles. La science en était arrivée là : elle produi-sait quelques curieux phénomènes dont elle ne donnait pas de satisfaisantes explications, lors-que Franklin s'en occupa par hasard, mais avec génie. Dans un voyage qu'il fit à Boston en 1746, l'année même où Muschenbroeck découvrit la fameuse bouteille de Leyde et ses phénomènes bizarres, il assista à des expériences électriques imparfaitement exécutées par le docteur Spence, qui venait d'Écosse. Peu après son retour à Phi-ladelphie, la bibliothèque qu'il avait fondée reçut du docteur Collinson, membre de la So-ciété royale de Londres, un tube en verre, avec des instructions pour s'en servir. Franklin re-nouvela les expériences auxquelles il avait as-sisté, y en ajouta d'autres, et fabriqua lui-même avec plus de perfection les machines qui lui étaient nécessaires. Il y ajouta la charge par cascades, qui devint la première batterie élec-trique, dont les effets furent supérieurs à ceux obtenus jusque là. Avec sa sagacité pénétrante et inventive, il vit d'abord que les corps à pointe avaient le pouvoir d'attirer la matière élec-trique; il pensa ensuite que cette matière était un fluide répandu dans tous les corps, mais à l'état latent; qu'elle s'accumulait dans certains d'entre eux où elle était en *plus*, et abandonnait certains autres où elle était en *moins*; que la décharge avec étincelle n'était autre chose que le rétablissement de l'équilibre entre l'élec-tricité en *plus*, qu'il appela *positive*, et l'électri-cité en *moins*, qu'il appela *négative*. Cette belle conclusion le conduisit bientôt à une autre, plus importante encore. La couleur de l'étincelle élec-trique, son mouvement brisé lorsqu'elle s'élance vers un corps irrégulier, le bruit de sa décharge, les effets singuliers de son action, au moyen de laquelle il fondait une lame mince de métal entre deux plaques de verre, changeait les pôles de l'aiguille aimantée, enlevait toute la dorure d'un morceau de bois sans en altérer la surface, la douleur de sa sensation, qui pour de petits ani-maux allait jusqu'à la mort, lui suggérèrent la pensée hardie qu'elle provenait de la même ma-tière dont l'accumulation formidable dans les nuages produisait la lumière brillante de l'éclair, la violente détonation du tonnerre, brisait tout ce qu'elle rencontrait sur son passage lorsqu'elle descendait du ciel pour se remettre en équilibre sur la terre. Il en conclut l'identité de l'électri-cité et de la foudre. Mais comment l'établir? Sans démonstration, une vérité reste une hypo-thèse dans les sciences; et les découvertes n'ap-partiennent pas à ceux qui affirment, mais à ceux qui prouvent.

« Franklin se proposa donc de vérifier l'exac-titude de sa théorie en tirant l'éclair des nuages. Le premier moyen qu'il conçut fut d'élever jus-qu'au milieu d'eux des verges de fer pointues

qui l'attireraient. Ce moyen ne lui semblant point praticable, parce qu'il ne trouva point de lieu assez haut : il en imagina un autre. Il construisit un cerf-volant formé par deux bâtons revêtus d'un mouchoir de soie. Il arma le bâton longitudinal d'une pointe de fer à son extrémité la plus élevée. Il attacha au cerf-volant une corde en chanvre, terminée par un cordon en soie. Au point de jonction du chanvre, qui était conducteur de l'électricité, et du cordon en soie, qui ne l'était pas, il mit une clef, où l'électricité devait s'accumuler, et annoncer sa présence par des étincelles. Son appareil ainsi disposé, Franklin se rend dans une prairie un jour d'orage. Le cerf-volant est lancé dans les airs par son fils, qui le retient par le cordon de soie, tandis que lui-même, placé à quelque distance, l'observe avec anxiété. Pendant quelque temps il n'aperçoit rien, et il craint de s'être trompé. Mais tout d'un coup les fils de la corde se roidissent, et la clef se charge. C'est l'électricité qui descend. Il court au cerf-volant, présente son doigt à la clef, reçoit une étincelle, et ressent une forte commotion, qui aurait pu le tuer, et qui le transporte de joie. Sa conjecture se change en certitude, et l'identité de la matière électrique et de la foudre est prouvée.

« Cette vérification hardie, cette découverte immortelle, qui devait le placer au premier rang dans la science, fut faite en juin 1752. Ses autres découvertes sur l'électricité dataient de 1747. Il avait expliqué alors la décharge électrique de la bouteille de Leyde par le rétablissement de l'équilibre entre l'électricité opposée qui réside dans ses deux parties ; les différences de l'électricité *vitreuse* et *résineuse*, par les lois de l'électricité *positive* et de l'électricité *négative*. Dans ce moment, il expliqua la foudre par l'électricité elle-même. Il conjectura aussi que l'éclat mystérieux des aurores boréales provenait de décharges électriques opérées dans les régions élevées de l'atmosphère, où l'air, devenu moins dense, donnait à l'électricité une extension plus lumineuse.

« De même que l'observation le menait ordinairement à une théorie, la théorie était toujours suivie pour lui d'une application utile. Il aimait à acquérir le savoir, mais encore plus à le faire servir aux progrès et au bien-être du genre humain. Il constata que des tiges de fer pointues s'élevant dans l'air et s'enfonçant à quelques pieds dans la terre humide ou dans l'eau avaient la propriété ou de repousser les corps chargés d'électricité, ou de donner silencieusement et imperceptiblement passage au feu de ces corps, ou encore de recevoir ce feu sans l'abandonner, s'il se précipitait sur elles par une décharge instantanée, et de le conduire jusqu'à sa grande masse terrestre sans qu'il fît aucun mal. Il conseilla dès lors de mettre à l'abri de l'électricité formidable des nuages les monuments publics, les maisons, les vaisseaux, au moyen de ces

pointes salutaires qui les
teintes ou des effets de
ment il détermina le mode d'action
mais il circonscrivit l'étendue circulaire
influence. A la grande découverte de l'
céleste, il ajouta le bienfait rassurant de
tonnerres. L'Amérique et l'A
tèrent, et s'en couvrirent. L'
fut désarmée de ses pé
tèrent exposés aux c de
gnorance ou le préj
« La renommée se rép
tôt, avec sa théorie,
incrédulité négligente
accueilli, dans la Société royale de
premières assertions, le docteur
avait communiquées à
Le traité et les lettres où
ses expériences et dév
avaient été lus et éca fort
mais la science triom
science, qui a contre
et qui élève au-dessus du
Le traité de Franklin, que
même de la Société royale, le
gill, fut traduit en ais
mand, en latin. R
il y fit une révolution.
losophe améric
Marly-le-Roi en
répétées à Montba par le
Buffon ; à Saint-Germain, par
devant Louis XV, qui
Turin, par le père Beccaria ;
fesseur Richmann, qui,
trop forte, tomba foudroyé,
à la science. Partout
adopter avec admiration le sy
fut appelé *franklinien*, du
« Tout d'un coup célèbre de
phie devint l'objet des
sels, et fut chargé d'hon
médaille de Godfrey Coley
la Société royale Londres
premier tort, le
sans l'astreindre au
que chacun de ceux-ci
universités de Saint-A
Écosse, celle d'Oxford
rèrent le grade de doct
à le désigner dans le monde
Sciences de Paris se l'associa,
associé Newton et L
savants de l'Europe l'
cette gloire de la science,
encore s'il y avait consacré
temps, il ajouta la gloire
à cet homme, heureux parce
grand parce qu'il eut
dévoué, de servir
patrie durant cinquante
pris rang parmi les fond

vérités naturelles, de compter au nombre des libérateurs généreux des peuples. »

Franklin se montra toujours le défenseur ardent des droits des colonies anglo-américaines contre les empiétements de la métropole; et lorsqu'il fut décidé qu'elles tiendraient un congrès général à Albany pour convenir d'un plan commun de défense, il y fut nommé député. Sur sa route, il conçut un projet d'union qui embrassait le règlement de tous les grands intérêts politiques des colonies et de la métropole. L'*Albany-Plan*, ce fut ainsi qu'on l'appela, adopté par le congrès, proposait de confier le gouvernement de chaque province à un gouverneur nommé par la couronne et à un grand-conseil élu par les assemblées provinciales; ce conseil serait institué pour consentir et répartir les impôts qu'exigeaient les besoins de la communauté. Ce plan, quoique revêtu de la sanction unanime du congrès, fut rejeté par la chambre des communes, comme trop entaché de démocratie, et par les assemblées provinciales, comme trop favorable à la prérogative royale. En 1751 il fut nommé député à l'assemblée de Pensylvanie, et on lui conféra l'emploi lucratif de grand-maître des postes, la métropole cherchant à attirer dans ses intérêts un homme jouissant comme Franklin de l'estime générale. Quoiqu'il prévît l'issue malheureuse de l'expédition du général Braddock, il lui avança cependant sur ses propres fonds une somme considérable; il lui avait suggéré aussi quelques idées, dont ce général eut le tort de ne point profiter. Après la défaite de Braddock, Franklin fit passer un bill pour établir une milice volontaire; et ayant reçu une commission de commandant, il leva un corps de cinq cents hommes, et fit une campagne pénible. A l'âge de cinquante ans, dans les rigueurs du mois de janvier de l'année 1756, il bivouaqua au milieu des pluies et des neiges, fit le général et l'ingénieur, et protégea efficacement la colonie contre les invasions des tribus sauvages. A son retour il fut élu colonel. Mais le gouvernement britannique, toujours défiant à l'égard des colonies, cassa les bills qui y organisaient des forces permanentes, enleva les grades qui y avaient été conférés, pourvut à leur défense en envoyant des troupes, et demanda des taxes pour l'entretien de ces troupes. Les héritiers de Penn, les *propriétaires*, possédaient alors, outre l'exemption d'impôts pour leurs immenses propriétés, le droit de nommer les gouverneurs de la Pensylvanie. Lorsque, en 1757, l'Assemblée de cette province eut voté pour le service du roi une somme de 100,000 livres sterling, le gouverneur Denny en interdit la levée, parce qu'elle devait peser aussi sur les biens des *propriétaires*. Par suite des disputes auxquelles cet acte donna lieu, le colonel Franklin fut envoyé en 1757 à la métropole par l'Assemblée provinciale, en qualité d'agent de la province. Pour appuyer la cause de ses commettants, il publia, en 1759, un ouvrage important intitulé *Revue historique*, qui réussit complétement. Les propriétaires consentirent à une transaction équitable. Sa réputation était alors si bien établie, non-seulement dans sa province, mais dans les autres colonies, qu'il fut nommé agent des provinces de Massachusetts, Maryland et Géorgie. Les universités d'Oxford et d'Écosse lui conférèrent le grade de docteur en droit. Pendant sa résidence en Angleterre, Franklin forma des liaisons particulières avec les personnages les plus distingués des îles britanniques et du continent; sa correspondance avec eux constate l'union la plus remarquable d'un esprit cultivé et d'une imagination vive et naturelle.

Au printemps de 1762, il revint en Amérique; mais de nouvelles difficultés s'étant élevées entre la province et les propriétaires, l'Assemblée résolut de demander l'établissement d'un gouvernement central, et Franklin fut de nouveau nommé agent, en 1764. On prévoyait déjà les plus graves dissentiments entre la métropole et les colonies. Aussi Franklin ne parut-il plus en Angleterre comme simple agent colonial, mais comme le représentant d'un grand peuple. Le cabinet britannique avait déjà annoncé la prétention de taxer les colonies. Franklin était porteur des représentations de l'Assemblée provinciale de la Pensylvanie contre ce projet. Il les remit à Grenville avant que l'acte du timbre fût passé, s'opposa à l'adoption de cette mesure, et depuis son admission, en 1765, jusqu'à sa révocation, en 1766, il fut infatigable dans ses efforts pour prouver à quel point cet acte était inconstitutionnel et impolitique. Pour le faire rapporter, on convint qu'il subirait un interrogatoire sur l'ensemble de la question devant la chambre des communes. Cet interrogative eut lieu le 3 février 1766, et la fermeté, la précision, la facilité de ses réponses aux questions qui lui furent adressées pour la plupart par ses amis, le ton simple, mais légèrement sarcastique, dont il parla, enfin les renseignements variés, étendus et lumineux qu'il donna sur le commerce, les finances, la politique et l'administration firent une telle impression, qu'il fut impossible d'en éluder les effets. Le rapport de l'acte en fut la conséquence inévitable. Lors de l'adoption des actes de recette, en 1767, Franklin devint de plus en plus hardi et véhément dans ses réclamations, et il annonça hautement en Angleterre que les suites infaillibles de ces mesures et d'autres semblables prises par le ministère seraient une résistance générale dans les colonies et leur séparation de la métropole. Il ne ménagea rien pour éclairer l'opinion publique en Angleterre, pour opposer une digue à l'entêtement du ministère, et imposer à l'Amérique elle-même la modération et la patience, aussi bien que la constance et l'union. Il s'attacha en même temps à garder toutes les convenances envers le gouvernement britannique, persuadé qu'à cette condi-

tion seulement il servirait utilement son pays, mais sans jamais cesser de proclamer les droits, de justifier les procédés et d'animer le courage de ses compatriotes. Il n'ignorait pas, pour nous servir de ses propres expressions, que cette façon d'agir le rendrait suspect en Angleterre d'être trop Américain et en Amérique d'être trop Anglais. En 1772, par un procédé dont la délicatesse est contestable, il crut devoir envoyer à ses amis de Boston des lettres confidentielles qu'on lui avait remises avec assez de mystère, et qui prouvaient que les mesures violentes adoptées par l'Angleterre étaient conseillées par quelques hommes même de l'Amérique, notamment par le gouverneur de l'État de Massachusetts, Hutchinson, et par le lieutenant gouverneur Olivier. Ces lettres produisirent un immense effet en Amérique, et l'État de Massachusetts adressa au roi une requête pleine d'indignation. En Angleterre l'opinion s'alarma vivement de cette révélation compromettante. Franklin convint immédiatement de la part qu'il avait prise à la transaction qui lui avait livré ces papiers d'État; mais rien ne put le décider à divulguer les noms des personnes de qui il les tenait. La pétition de [illegible] Assemblée de Massachusetts fut présentée par lui [illegible]u ministère et il devint immédiatement [illegible]'objet des plus [illegible]iolents procédés en butte à la haine et aux sarcasmes de la nation anglaise. Il soutint cette lutte avec autant de courage que d'esprit; il en donna particulièrement la preuve dans ses écrits satiriques qui ont pour titre : l'*Édit prussien*, et la *Règle pour faire d'un grand empire un petit*. Franklin était présent à la discussion de la pétition devant le conseil privé le 29 janvier 1774. Wenddderburn, nommé depuis lord Loughborough, solliciteur général, se permit à son égard les plus grossières invectives, traitant le vénérable philosophe, le représentant officiel de quatre provinces américaines, de voleur et de meurtrier, qui avait perdu tout droit aux égards des hommes et de la société. Franklin essuya ce débordement d'injures sans montrer la moindre émotion et se retira en silence. Le lendemain il fut destitué de sa place de grand-maître des postes et l'on établit une commission chargée d'instruire au sujet des fameuses lettres. Mais comme les difficultés ne faisaient qu'augmenter, l'on essaya de corrompre l'homme qu'on n'avait pu intimider; on lui promit des honneurs et des récompenses qui seraient au-dessus de tout ce qu'il pourrait attendre : il resta inaccessible à la corruption, comme il avait été sourd aux menaces. Ce fut à cette époque qu'il présenta la pétition du premier congrès américain; il se trouvait à la barre de la chambre des lords le 1[er] fevrier 1775, lorsque Chatham proposa son plan de réconciliation. Dans le cours des debats, ce grand ministre le caractérisa comme un homme pour lequel l'Europe avait une grande estime à raison de ses connaissances et de sa sagesse, un homme qui faisait bonneur non-seulement à la [illegible] anglaise, mais encore à la nature [illegible] pendant, ayant été sec[illegible] ministres se disposai[illegible] fomentant la révolte [illegible] les co[illegible], s'embarqua pour l'Amérique le [illegible] Arrivé après six semaines de traversée, i[illegible]médiatement élu député au co[illegible]s. [illegible]lité de membre des comités [illegible] correspondance générale, il se [illegible]gable dans les services qu'il re[illegible] lors, [illegible] partie de la fameuse commission qui prépa[illegible] congrès la déclaration d'indépendance. Cette déclaration fut prononcée le 4 juillet 1776 au moment où la cause de l'indépendance semblait singulièrement compromise, sinon tout à fait désespérée. Le congrès, voyant ses troupes battues, [illegible] autorité méconnue, ne sachant comment [illegible] vêtir et nourrir ses soldats, réduit pour toutes finances à un papier-monnaie discrédité, [illegible] qu'un secours étranger lui était indispensable, [illegible] tourna les yeux vers la France.

Nommé commissaire des États-Unis [illegible] de la France avec Silas Deane et Arthur Lee, Franklin partit de Philadelphie le 22 octobre 1776, et arriva à Paris dans le courant de décembre. L'opinion publique s'était prononcée [illegible] France avec une vivacité inouïe en faveur des colonies insurgées. Le gouvernement français les secourait déjà secrètement depuis plusieurs [illegible]; mais il reculait devant une rupture ouverte [illegible] l'Angleterre. Franklin ne fut donc reçu qu'en particulier par M. de Vergennes. En [illegible] qu'il fût reconnu officiellement, il alla s'établir à Passy, où, dans la société intime de M[me] Helvétius et dans le commerce familier des littérateurs et des philosophes français (1) les plus distingués, il poursuivit ses négociations non-seulement avec la France, mais aussi avec l'Espagne et la Hollande. Les succès de Washington et de Gates, la capitulation du général anglais Burgoyne décidèrent le gouvernement français, et le 6 février [illegible]778 fut signé le fameux traité d'alliance par lequel la France, acceptant presque toutes les charges de la guerre, ne s'assura aucun avantage pour l'avenir. Ce traité, qui fit plus d'honneur à l'habileté de Franklin qu'à la prévoyance du cabinet français, excita un [illegible] enthousiasme dans toute la France, et Franklin fut l'objet d'un engouement dont il était d'ailleurs fort digne. Sur ces entrefaites Voltaire, [illegible]

(1) Un de ces philosophes, Turgot, adressa à Franklin un vers latin resté célèbre. Turgot faisant allusion à la grande découverte scientifique de Franklin et à ses travaux politiques, disait que celui-ci

Ravit la foudre au ciel et le sceptre aux tyrans
(Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis).

Franklin protesta toujours contre cette louange excessive : « Il m'attribue [illegible] ce vers [illegible] beaucoup trop, dit-il dans une lettre, particulièrement en ce qui concerne les tyrans [illegible] la révolution [illegible] été l'œuvre de quantité d'hommes braves et capables, et c'est bien assez d'honneur pour moi si l'on m'y accorde une petite part. »

de quatre-vingt-quatre ans, quitta Ferney, et arriva à Paris. « Tout le monde, dit M. Mignet, voulut voir ce grand homme, applaudir l'auteur de tant de chefs-d'œuvre, s'incliner devant le souverain intellectuel qui gouvernait l'esprit humain en Europe depuis cinquante ans. Franklin ne fut pas des derniers à visiter Voltaire, qui le reçut avec les sentiments de curiosité et d'admiration qui l'attiraient vers lui. Il l'entretint d'abord en anglais; et comme il avait perdu l'habitude de cette langue, il reprit la conversation en français, et lui dit avec une grâce spirituelle : *Je n'ai pu résister au désir de parler un moment la langue de M. Franklin.* Le sage de Philadelphie, présentant alors son petit-fils au patriarche de Ferney, lui demanda de le bénir : « *God and liberty* (Dieu et la liberté)! dit Voltaire en levant les mains sur la tête du jeune homme; voilà la seule bénédiction qui convienne au petit-fils de M. Franklin. »

Peu de temps après, ils se rencontrèrent encore à la séance publique de l'Académie des Sciences, et se placèrent à côté l'un de l'autre. Le public contemplait avec émotion ces deux glorieux vieillards qui avaient surpris les secrets de la nature, jeté tant d'éclat sur les lettres, rendu de si grands services à la raison humaine, assuré l'affranchissement des esprits et commencé l'émancipation des peuples. Cédant eux-mêmes à l'irrésistible émotion de l'assemblée, ils s'embrassèrent, au bruit prolongé des applaudissements universels. C'était le génie brillant et rénovateur de l'Ancien Monde qui embrassait le génie simple et entreprenant du Nouveau.

L'œuvre diplomatique de Franklin fut complétée par l'accession de l'Espagne en 1779, par celle de la Hollande en 1780, et par la neutralité armée, conclue au mois d'août 1780, entre la Russie, le Danemark et la Suède. L'Angleterre ne s'obstina pas à lutter contre cette coalition presque générale, et le ministère de Shelburne et de Fox, succédant au cabinet de lord North, ouvrit immédiatement des négociations avec la cour de Versailles et les commissaires américains. Les négociations se poursuivirent séparément de la part des États-Unis et de leurs alliés, mais à la condition de n'agir que de concert et de ne conclure qu'en même temps. Cependant les commissaires américains brusquèrent le traité, et n'en communiquèrent au ministre français, de Vergennes, les articles que lorsqu'ils étaient déjà arrêtés. De Vergennes trouva le procédé peu sincère, et s'en plaignit assez vivement à Franklin; celui-ci s'excusa de ce tort de bienséance, et ses rapports avec la cour de France restèrent excellents. Le traité définitif fut signé le 3 septembre 1783, et Franklin, dont la tâche était terminée, sollicita son rappel. Il ne l'obtint que deux ans plus tard, et dans l'intervalle il conclut des traités de commerce avec la Suède et la Prusse.

Après plus de huit ans de séjour en France, âgé de soixante-dix-neuf ans, il retourna en Amérique. Malade de la pierre, il ne pouvait supporter la voiture. Une litière de la reine vint le chercher à Passy pour le transporter au Havre, où il s'embarqua le 28 juillet 1785. Il arriva le 14 septembre en vue de Philadelphie, et fut accueilli avec enthousiasme par le peuple qu'il avait aidé à devenir libre. Tout d'abord élu membre du conseil exécutif suprême de Philadelphie, il fut bientôt nommé président de l'État de Pensylvanie. Il représenta le même État à la célèbre convention de 1787, qui, sous la présidence de Washington, révisa la constitution fédérale. Après avoir pris part à cet acte définitif et atteint le terme de sa présidence de l'État de Pensylvanie, il se retira entièrement des affaires; mais son repos ne fut pas de longue durée. La pierre, dont il était attaqué depuis 1782, lui causait des douleurs de plus en plus vives. Elle le força dans la dernière année de sa vie à garder le lit, et à faire un fréquent usage de l'opium. Cependant la douleur n'eut pas le pouvoir de troubler sa sérénité ni d'affaiblir sa bienveillance. Sa pensée, chaque jour plus religieuse, s'élevait vers Dieu avec confiance et se détachait sans peine de la terre. Selon lui la mort est une seconde naissance. « Cette vie, disait-il, est plutôt un état d'embryon, une préparation à la vie. Un homme n'est point né complétement jusqu'à ce qu'il ait passé par la mort. » Au milieu de ces sublimes espérances, il fut atteint d'une pleurésie aiguë, qui l'enleva. Le congrès, exprimant la reconnaissance et les regrets des treize colonies, ordonna un deuil général de deux mois dans tous les États de la confédération. En France l'Assemblée constituante, s'associant à ces honneurs funèbres, décréta, sur la proposition de Mirabeau, qu'elle porterait pendant trois jours le deuil de Benjamin Franklin.

« Tels furent, dit M. Mignet, les honneurs rendus à cet homme extraordinaire, qui avait si admirablement rempli la vie et si bien compris la mort. Il regardait l'une comme le perfectionnement de l'autre; et dès l'âge de vingt-trois ans il avait fait pour lui, avec des paroles empruntées au métier qu'il exerçait alors, mais dans une forme spirituelle, cette épitaphe, où est inscrite sa confiance en Dieu et son assurance dans un avenir meilleur :

CI-GIT,
NOURRITURE POUR LES VERS,
LE CORPS DE
BENJAMIN FRANKLIN,
IMPRIMEUR,
COMME LA COUVERTURE D'UN VIEUX LIVRE
DONT LES FEUILLETS SONT DÉCHIRÉS,
DONT LA RELIURE EST USÉE.
MAIS L'OUVRAGE NE SERA PAS PERDU;
CAR IL REPARAÎTRA, COMME IL LE CROIT,
DANS UNE NOUVELLE ÉDITION,
REVUE ET CORRIGÉE
PAR L'AUTEUR.

« Le pauvre ouvrier qui composait cette épitaphe, après être entré en fugitif dans Philadelphie et y avoir erré sans ouvrage, y devint le législateur et le chef de l'État. Indigent, il arriva par le travail à la richesse; ignorant, il s'éleva par l'étude à la science; inconnu, il obtint par ses découvertes comme par ses services, par la grandeur de ses idées et par l'étendue de ses bienfaits, l'admiration de l'Europe et la reconnaissance de l'Amérique.

« Franklin eut tout à la fois le génie et la vertu, le bonheur et la gloire. Sa vie, constamment heureuse, est la plus belle justification des lois de la Providence. »

Les *Œuvres* de Franklin parurent à Londres, 1806, 3 vol. in-8°. Ses mémoires et ses œuvres posthumes furent publiés par son petit-fils W.-J. Franklin, sous le titre de *Memoirs and Writings of Benjamin Franklin.... written by himself to a late periode and continued to the time of his death;* 1817, 3 vol. in-4°, dernière édition in-8°. Une traduction française en a paru aussitôt sous ce titre: *Correspondance choisie et Mémoires sur la vie politique et privée du docteur Franklin;* Paris, 1817 et 1818, 3 vol. in-8°. La dernière et la seule édition complète des *Œuvres* de Franklin a été publié par M. Jared Sparks; Boston, 1840, 10 vol. in-8°.

Condorcet, *Éloge de Franklin*, dans le 3e vol. des *Œuvres* de Condorcet; Paris, 1847. — Fauchet, *Éloge civique de Benjamin Franklin*. — Priestly, *History of Electricity*. — Morellet, *Memoires*. — Cabanis, *Notice sur Franklin;* dans le t. V de ses *Œuvres*. — Bauer, *Franklin und Washington*, formant le huitième vol. de l'ouvrage intitulé: *Unterhaltende Anecdoten aus dem achtzehnten Jahrhundert;* Berlin, 1803-6. — C. Schmaltz, *Leben Benj. Franklin's;* Leipzig, 1840, in-8°. — Ph. Chasles, *Benj Franklin, sa vie et sa correspondance;* dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1841, et dans le *Dix-huitième siècle en Angleterre*. — Mignet, *Vie de Franklin*. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VII.

FRANKLIN (Sir *John*), navigateur anglais, né en 1786, à Spilsby (Lincolnshire); mort inconnue. Il montra dès sa jeunesse un penchant décidé pour la marine et les entreprises périlleuses. Un de ses frères était déjà au service militaire, et malgré l'opposition paternelle, il obtint de faire comme mousse un premier voyage à Lisbonne sur un bâtiment marchand. A son retour (il avait à peine quatorze ans), il s'engagea dans la marine royale, et y fut accepté comme midshipman à bord du vaisseau de ligne *Polyphemus*. Il prit part en cette qualité à la surprise de la flotte danoise et au bombardement de Copenhague en 1801. Son frère y fut tué, à ses côtés. Deux ans après (1803), il accompagna l'un de ses parents, le capitaine Flinders (*voy.* ce nom) lors de son voyage dans les mers australes, et partagea tous ses dangers, mais non sa captivité. Plus heureux que Flinders, quelques mois après son retour en Angleterre, Franklin s'embarquait de nouveau, et combattait dans les eaux de Malacca contre l'escadre française commandée par Linois. A Trafalgar il remplissait les fonctions d'officier

de manœuvres à bo[illegible] distingua dans ce [illegible] suite en qualité de li[illegible] bord du [illegible] qui amena en A[illegible] monarque contre la France [illegible] 1814). [illegible] 1815 il fut devant la Nouvelle-Orléans, canonnière américaine. En [illegible] commandement du [illegible] *Trent*, joint au capitaine [illegible] *Dorothy*, devait s'av[illegible] pôle aussi loin que la [illegible] serait pra[illegible] Partis de la Tamise le 10 [illegible] deux [illegible] teurs parcoururent les mers [illegible] berg et s'avancèrent jusqu'au [illegible] Après mille dangers, mille so[illegible] tatives réitérées pour franchir la [illegible] qui les étreignait de toutes parts, ils parvi[illegible] culeusement atteindre la baie de Smeer[illegible] (Spitzberg), et passèrent tout l[illegible] parer leurs nombreuses a[illegible] la mer en septembre, et l[illegible] dition rentra en Angleterre, con[illegible] sibilité de se rendre en Amériq[illegible] par [illegible] *polaire* (2).

Le capitaine Ross (*voy.* ce [illegible]) en même temps un pass[illegible] au [illegible] il se borna à côtoyer la [illegible] s'aventurer jusqu'au bou[illegible] Lan[illegible] Le conseil de l'amirauté [illegible] essayer une double tentative. Le ca[illegible] Edward (*voy* ce nom) fut chargé [illegible] régions australes par le détr[illegible] que Franklin, suivant les traces [illegible] (*voy.* ce nom) par la voie de te[illegible] exploré l'espace compris entre la baie [illegible] et l'embouchure du fleuve des Mines-de-[illegible] (*Copper-Mine river*), se dirigerait à l'est [illegible] gerait les côtes jusqu'à la découverte du p[illegible] désiré. Deux officiers de marine, Hood et le docteur Richardson, se joignirent à Fr[illegible] pour opérer ce périlleux voyage. Ils [illegible] quèrent à Gravesend, le 23 mai 1819, [illegible] *Prince of Wales*, bâtiment de la [illegible] de l'Hudson (*Hudson-Bay Company*), [illegible] vèrent le 30 août au fort d'York (3). La [illegible] était fort avancée pour s'avancer directem[illegible] Nord. Cependant, Franklin v[illegible] à tout atteindre les dernières limites d[illegible] européens, afin de continuer [illegible] aussitôt le bon temps. Prenant pour [illegible] pour interprète le commis de la [illegible] Wintzel, le 9 septembre, il quitta le [illegible] et après avoir traversé le lac Oui[illegible] *Grande-Ourse*), il atteignit Cumbe[illegible]

(1) Ce navire transporta plus tard Napoléon à S[illegible] Hélène.

(2) Les détails de cette expédition se trouve[illegible] l'article BUCHAN (*David*), t. VII, p. [illegible].

(3) C'est une factorerie de la Compagnie de l[illegible] d'Hudson. Elle est située dans la Nouvelle-Galle[illegible] dionale, par 57° 0' 3" lat. nord et 94° 10' 12" long. sur une langue de terre formée par le Nelson et [illegible] river.

ıc de ce nom. Cet établissement n'est oupe de cabanes et de magasins entourés les, flanquées de bastions en bois. Le assez bon ; et malgré la rigueur du cli- y a transplanté avec succès des légumes :. Quelques chasseurs sauvages, appar- la race des Crees, résident sur les bords lu Saskatchawan ; c'est à peine si l'on 120 familles sur une étendue de vingt rrés. De Cumberland-House Franklin se ı milieu des neiges vers le lac Atheposco, la le 26 mars 1820 au fort Chipenwyan iouan. Dans cette marche, de plus de cinquante milles, plusieurs de ses com- étaient restés en arrière ; il les rallia, uillet ils s'embarquèrent ensemble et ga- e lac de l'Esclave, par la rivière de ce s voyageurs avaient pris à leur solde :te de seize Canadiens, pour les défendre :s Esquimaux. Toute la troupe prit 24 juillet sur trois canots chargés de lises, et trois jours après aborda au la Providence, à l'extrémité nord-est). Ce fut là que Franklin reçut les hom- es chefs des tribus voisines, et princi- d'Akaitcho, qui vint à leur rencontre ombreux cortége et s'offrit à le guider ; se souvenait fort bien d'avoir vu Hearne t 1771) et de l'avoir accompagné dans ɪration.

oût, la caravane polaire, traînant après rois canots et une petite barque, se di- s la rivière Copper-Mine, et entra dans des découvertes. Le lendemain elle at- rivière *Pierre-Jaune*, et se vit forcée ses barques à force de bras pendant vingt milles. On marcha jusqu'au 19, eignit Copper-Mine River ; le cours en apide qu'il fut impossible de la tra- ranklin voulut continuer sa route ; mais s'y opposa ; on prit alors la résolution r sur les bords d'une grande étendue née par la rivière, et qui reçut le nom de *er* (lac d'Hiver). On construisit quelques s en bois, que l'on décora du nom de *Entreprise*. Le thermomètre descendit 9° au-dessous de 0°. La gelée avait pénétré les arbres que les haches se sur leur tronc lorsqu'on essayait de : toutes furent bientôt hors de service. ıbane des voyageurs, où un feu continuel etenu, le thermomètre descendit plus à 20°. Le soleil paraissait à onze heures :hait à deux : l'obliquité de ses rayons qu'il ne donnait point de chaleur. Par tion la lune restait souvent en vue pen- :-quatre heures de suite. Les voyageurs rent durant tout le temps de leur hivernage que de la viande de renne et quelquefois du poisson ; cependant, leur santé ne souffrit pas d'un régime si peu varié, et ils purent faire d'intéressantes observations. Le 7 juin le thermomètre ne marquait plus que 10° : le 14, toute la troupe fut en mouvement : chacun des canots était traîné par quatre hommes et deux chiens ; mais dès le premier jour on fut obligé d'abandonner un canot. Il avait été enjoint à Franklin d'examiner si le cuivre de ces contrées pouvait devenir l'objet d'un commerce lucratif. Il visita les montagnes qui paraissent renfermer ce métal, et qui s'élèvent à 400 ou 500 mètres. Il s'assura que le cuivre natif n'y était qu'en petite quantité ; mais tout moyen lui manquait pour ouvrir le sol, et depuis longtemps les Indiens enlevaient ce métal à fleur de terre. On arriva ainsi au lac de la Pointe, et l'on put s'embarquer le 2 juillet sur la rivière Mines-de-Cuivre, dont on atteignit l'embouchure par 67° 47' 50" de lat. et 115° 36' 49" de longitude. Le 5 juillet Franklin franchit le cercle arctique. Le 12 on entra dans le pays des Esquimaux ; on était à cent-onze lieues du fort de l'Entreprise. Le commis Wintzel et Akaïtcho avaient terminé leurs missions. Franklin d'ailleurs, craignant la famine, n'était pas fâché de diminuer sa troupe, alors composée de trente-deux personnes, tant hommes que femmes. Le 21 juillet, d'un commun accord, on se sépara ; les explorateurs, suivis d'un seul matelot anglais et de seize indigènes, montèrent deux canots, et s'élancèrent sur une mer inconnue. Ils suivirent les sinuosités de la côte en s'élevant vers l'est. Ils découvrirent d'abord quelques îles rocailleuses, sur lesquelles les Esquimaux faisaient sécher des peaux de phoque ; plus loin on découvrit un cap, qui reçut le nom de *Barrow*. On vit alors le rivage courir au sud-est ; il offrait partout des masses granitiques s'élevant à pic et de plus de 1,400 pieds de hauteur. Malgré un froid très-intense et une neige incessante, on continua la navigation jusqu'au 18 août, en relevant et nommant chaque incident du rivage. Franklin parvint jusqu'au cap *Turn-Again*, par 68° 30' de lat. septentrionale et 109° 25' long. ouest, trouvant toujours la mer ouverte devant lui ; mais le manque de vivres et de vêtements le força à songer au retour. Il voulut alors gagner le fort de l'Entreprise par la voie la plus courte, celle de terre. Le 25 août il s'engagea dans le fleuve *Hood* ; mais il fut arrêté par une suite de rapides (*fluet*) et de cataractes, dont quelques-unes avaient 260 pieds de haut ; il fallait à chaque heure débarquer et porter les canots à bras. Le fleuve remontant à l'ouest, Franklin dut s'en éloigner ; il abandonna ses canots et s'engagea dans un pays désert et inconnu. L'expédition eut alors à supporter les plus grandes souffrances ; les provisions étaient épuisées et le gibier si rare qu'en huit jours les explorateurs ne tuèrent qu'un bœuf musqué. En arrivant sur les bords de la rivière Mines-de-Cuivre, les voyageurs se trou-

t est le dernier poste des marchands de four- t situé sous 52° 17' 19" de latitude nord et le longitude ouest.

vèrent dans un embarras extrême pour la traverser; cependant, ayant pu tuer dix élans, ils construisirent des canots avec la peau de ces animaux et franchirent cette difficulté. Ils se crurent sauvés; mais d'autres épreuves les attendaient. Ils ne trouvèrent plus pour nourriture que des rares herbes ou des débris d'animaux putréfiés, dont ils mangèrent jusqu'aux os, réduits en poudre. Les havresacs et les souliers, bouillis dans la neige fondue, fournirent aussi pendant quelques jours un aliment aux malheureux voyageurs; bientôt cette ressource leur manqua, et peut-être une nourriture plus horrible les mit-elle en état d'atteindre le fort de l'Entreprise. Franklin, quatre Canadiens et un Esquimau y arrivèrent le 10 octobre. Quelques-uns des voyageurs les rejoignirent les jours suivants; mais dans cette lutte terrible entre la faim et l'amour de la vie, le lieutenant Wood, neuf Canadiens et un Esquimau succombèrent. « Je remarquai, dit Franklin, que notre intelligence diminuait en même temps que nos forces, et cette sorte d'affaissement produisait en nous une mauvaise humeur dont nous ressentions mutuellement les effets. » Les survivants reçurent quelques secours des Indiens, et le 6 décembre se remirent en marche. Ils parvinrent le 11 au fort de la Providence, et le 17 décembre ils arrivèrent à l'île Moose-Dear, où la Compagnie de la Baie d'Hudson a un poste. Ils s'y installèrent complétement. Au mois de juin 1822, ils étaient sur les bords du lac de l'Esclave, et faillirent être massacrés par quelques indigènes, qui leur demandèrent compte de leurs compatriotes perdus dans l'expédition. Délivré de ce péril, Franklin atteignit Chipenwyan, de là Norway-House, enfin le 14 juillet la factorerie d'York, après un voyage de 5,550 milles. Il y retrouva le *Prince of Wales*, et le 15 octobre 1822 il mouilla dans la baie d'Yarmouth. On le voit, cette expédition fut plus intéressante qu'utile; l'humanité et la science y gagnèrent peu. Cependant, on avait rarement déployé plus de courage et de volonté; aussi de toutes parts des félicitations méritées accueillirent Franklin, et le grade de *captain* lui fut accordé par son gouvernement. Il publia aussitôt la relation de son voyage. Le rapport qu'il fit sur l'état de la mer Glaciale établissait qu'elle était libre à une certaine distance des côtes, et faisait espérer l'existence d'un passage. En conséquence Parry d'un côté et Franklin de l'autre reçurent mission de recommencer leurs tentatives. Le capitaine Beechey fut en même temps chargé de ravitailler les deux expéditions à des lieux et époques déterminés. Franklin eut encore pour compagnon le docteur Richardson, auxquels s'adjoignirent le lieutenant Back et MM. Kendall et Drummond. Il quitta l'Angleterre en mars 1825, et se rendit à New-York. De là prenant sa route à travers les États-Unis par les lacs Ontario, Huron et Supérieur, il atteignit le 15 juin Cumberland-House. Le 29 suivant il était sur les rives de la Methye (par le 56° 10' lat. [illegible] le 108° 56' de long. ouest). Cette rivière se trouvant presqu'à sec, les Anglais durent [illegible] ou hâler leurs bâteaux jusqu'au lac de l'[illegible] où ils se rallièrent au fort de la Résolution, [illegible] 11 au 26 juillet. Bien accueilli encore [illegible] par les Indiens de Cuivre (*Copper Indians*), Franklin s'avança jusqu'au fort [illegible]. Il fut décidé que le docteur Richardson, M. Kendall et un certain nombre d'hommes [illegible] par terre dans le pays des Esquimaux, exploreraient les rivages du lac de la grande Ours, et choisiraient un lieu d'hivernage rapproché de la rivière Mines-de-Cuivre. De son côté Franklin avec le reste de la caravane, sept Anglais, s'embarqua le 16 juillet, et descendit le fleuve Mackensie; il toucha à la partie orientale de l'île Ellice, reconnut Whale's Island (île des Baleines) par 69° 14' de lat. nord et 135° 37' de long. ouest, et découvrit au nord-est une île, à laquelle il donna le nom de *Parry*. Il donna les noms de *Kendall* et de *Pelly* à deux groupes d'îles situés au sud-est. Le 18 août 1827 il était parvenu à Beechey-Pointe, par 70° 24' de lat. septentrionale et à 149° 33' de long. ouest; mais, désespérant avant le retour de l'hiver d'atteindre ni le détroit de Kotzebue, soit le pied des Rocky Mountains (*Montagnes Rocheuses*), voyant la plupart de ses matelots malades, ses bâteaux endommagés, et les brouillards augmenter d'intensité, il résolut de retourner sur ses pas, et le 6 septembre il revint hiverner dans les établissements européens. Dans ce voyage il avait failli être assassiné plusieurs fois par les Esquimaux, et montra encore plus de fermeté que dans ses précédentes excursions. Nul doute que s'il eût su n'être séparé du capitaine Beechey que par 160 milles, il n'eût rejoint cet habile navigateur, qui de son côté s'était avancé jusqu'au cap de Glace.

A son retour en Angleterre, Franklin publia le récit de cette nouvelle expédition; elle eut un succès mérité. L'auteur fut créé baronnet. Les sociétés savantes d'Angleterre, des États-Unis et de France lui adressèrent à l'envi des félicitations et des médailles. En 1830 il fut appelé au commandement d'un vaisseau de ligne, et en 1835 il fut nommé gouverneur des établissements anglais situés sur la terre de Van-Diemen, poste qu'il quitta en mars 1843 pour prendre la direction d'une nouvelle expédition au pôle Nord.

Deux bâtiments, *Erebus* et *Terror*, avec lesquels le capitaine Ross avait déjà exécuté un voyage au pôle antarctique, furent appropriés pour une nouvelle expédition polaire. Franklin choisit pour les commander deux navigateurs expérimentés, Crozier et Fitz-James. L'expédition, forte de 136 hommes, mit à la voile le 19 mai 1845; le 4 juillet suivant elle jetait l'ancre à Whale Island. Franklin fit ensuite route vers la baie Melville, où il fut rencontré le 20 par le [illegible]

re, au capitaine duquel il affirma avoir
s pour cinq ans et même pour sept;
ages étaient en santé parfaite, et tout
geait une heureuse navigation. Le 26 il
par le capitaine Danner, du *Prince of*
par 77° de lat. nord et 66° 13' de long.
était déjà environné par les glaces.
rs on n'a plus reçu de nouvelles du
igateur anglais.
8, une inquiétude générale se mani-
le sort de Franklin; des primes con-
furent offertes à ceux qui donneraient
elles de l'expédition qu'il commandait.
nombre de bâtiments furent envoyés
rche, soit par l'inconsolable lady Frank-
de femme du capitaine, soit par le gou-
t anglais, soit même aux frais de quel-
eurs, entre autres de l'Américain Grin-
arcoururent en tous sens, mais vainement,
Baffin, le détroit de Behring et les
identales de l'Amérique du Nord. Ce
au cap Riley, à l'entrée du canal Wel-
ue l'on découvrit les traces d'un cam-
On en induisit que Franklin n'ayant pu
n 1846 le détroit de Behring, et se con-
ux ordres de l'amirauté, était venu hi-
ns ces parages. On espéra alors que
ie, bloqué trop longtemps par les glaces
vu ses bâtiments brisés, s'était réfugié
ue terre encore inconnue. Les recher-
mmencèrent plus ardentes, plus dé-
ais elles n'aboutirent pas. Le 30 avril
apitaine du brick *Renovation* signala
ivre de lock la rencontre, par 45° de
de deux navires abandonnés, flottant
ons de Terre-Neuve, et présentant de
gnalement de l'*Erebus* et du *Terror*.
rnement anglais, considérant les infor-
igateurs comme perdus, venait (tout
nant généreusement les primes offertes
ateurs de tous pays) de décider qu'il
plus entrepris de nouvelles expéditions
compte, lorsqu'au mois d'octobre 1854
reçut une dépêche du docteur John
nandant une expédition envoyée par la
e de la Baie d'Hudson. Cette dépêche,
Repulse-Bay, 29 juillet 1854, portait
teur, dans un voyage entrepris pour
la reconnaissance de la terre de
avait rencontré dans Pelly-Bay des
x qui lui avaient raconté qu'un déta-
d'environ quarante hommes blancs,
eu quatre hivers au printemps (ce
e celui de 1850), avait été vu près de
iam's-Land River, voyageant vers le
aînant un canot sur la neige; qu'ils
it entendre que leur vaisseau avait
les glaces, qu'ils manquaient de vi-
rchaient du gibier; que plus tard, mais
débâcle des glaces, les corps de trente
avaient été découverts sur le conti-
inq dans une île voisine, à une cer-
taine distance d'un grand cours d'eau (proba-
blement *Back's-Great-Fish River*) : quelques corps avaient été enterrés, d'autres étaient épars sous deux tentes, d'autres enfin sous le canot, qui avait été retourné pour former un abri. Parmi les cinq cadavres trouvés dans l'île, il y en avait un qui semblait celui d'un officier : il avait un télescope suspendu à l'épaule et un fusil à deux coups gisait près de lui. Dans quelques chaudières se trouvaient des débris humains, et l'état de mutilation de certains corps prouvait que les naufragés avaient essayé de tous les moyens pour prolonger leur existence.

Le docteur Rae ajoutait avoir vu entre les mains des Esquimaux de qui il tenait ces détails divers objets trouvés sur le lieu funèbre, tels que des fragments de compas, de télescopes, d'instruments de marine, etc.; des fourchettes, des cuillères et diverses pièces d'argenterie marquées d'initiales se rapportant aux noms et prénoms des divers officiers de l'*Erebus* et du *Terror*, enfin un gobelet, avec cette inscription gravée : *Sir John Franklin*.

Malgré ces preuves presque irrécusables et ce long espace de temps écoulé, l'affection de lady Franklin ne se refroidit pas, et sacrifiant les débris de sa fortune, elle obtint du gouvernement anglais une dernière tentative. Cette mission fut confiée au capitaine Kennedy, qui, sur le bâtiment à hélice *Isabella*, partit au printemps de 1855 pour Port Clarence et la pointe de Barrow, où il doit hiverner. On a reçu plusieurs fois des nouvelles de cette expédition; mais rien n'est venu apporter d'éclaircissements sur le sort de sir Franklin (1).

Les relations publiées par ce courageux navigateur sont : *Narrative of a Journey to the Shores of the Polar Sea in the years* 1819-1822; Londres, 1823, in-4°; Weimar, 1824, 2 vol. in-4°; — *Narative of a second Expedition to explore the Shores of the Sea Polar, in the years* 1825; Londres, 1828, in-4°, avec 31 planch. et 6 cartes; Weimar, 1829, 3 vol. in-4°.

Alfred DE LACAZE.

Depping, dans la *Revue encyclopédique*, ann. 1823, t. XIX, p. 193. — Ed. Gauttier, même revue, ann. 1824, t. XXIII, p. 32-40. — Fréderic Lacroix, *Régions circompolaires*; dans l'*Univers*. — *Dictionnaire de la Conversation*. — Revues et journaux anglais.

FRANKLIN (*Eléonore-Anne*, lady), appelée aussi miss **PORDEN**, femme auteur anglaise, née en 1795, morte en 1825. Elle était la plus jeune fille de Porden, l'architecte d'Eton-Hall. Elle manifesta de bonne heure de grandes dispositions littéraires, et fit des études peu communes chez son sexe : elle apprit le grec et d'autres langues. Miss Porden marqua surtout un goût prononcé pour la poésie. Au mois d'août 1823, elle épousa le capitaine Franklin, si connu par

(1) On trouvera les détails de cette intéressante recherche à l'article KENNEDY.

ses voyages, et qu'elle devança dans la tombe. Elle mourut quelque temps après le départ de son mari pour la seconde expédition dans le Nord. Lady Franklin laissa quelques œuvres poétiques, parmi lesquelles : *The Veils, or the triumph of Constancy;* — *Poetical Tribute on the Arctic Expedition*. Cette dernière composition lui fut inspirée par les voyages du brave marin dont elle devint la femme; — *Cœur de Lion*, poëme épique : c'est le principal ouvrage de lady Franklin.

Maunder, *The biog. Treasury*.

FRANKON. *Voy*. FRANCON.

FRANQUAËRT (*Jacques*), peintre et architecte belge, né à Bruxelles, dans le seizième siècle. Il fit de bonnes études, et s'adonna dès sa jeunesse aux mathématiques, qu'il appliqua de lui-même à l'architecture. Il se rendit ensuite en Italie, et y étudia avec un égal succès la peinture, l'architecture et la poésie. Après quelques années de séjour à Rome, il revint dans sa patrie, où l'archiduc Albert l'attacha à sa personne. Franquaërt sut se faire particulièrement bien venir de l'archiduchesse-infante Isabelle-Eugénie d'Espagne, qui le combla de bienfaits. A la mort de l'archiduc, Franquaërt se trouva assez riche pour élever à la mémoire de son protecteur une chapelle ardente dans l'église de Sainte-Gudule. Franquaërt fut aussi fort estimé du prince de Barbançon, pour lequel il fit construire plusieurs édifices. Il fut le maître d'Anne-Françoise de Bruins, qui aida son maître dans plusieurs de ses travaux, entre autres dans les *Mystères du Rosaire*, dont l'archiduchesse Isabelle fit présent au pape. L'*Église des Jésuites* de Bruxelles est regardée comme le meilleur morceau de Franquaërt.

Houbraken, *Vies des Peintres flamands*. — Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, etc., t. I, p. 244.

FRANQUE (*Lucile* MESSAGEOT), artiste française, né à Lons-le-Saulnier, en 1780, morte à Paris, en 1802. Douée d'une organisation délicate et d'une imagination vive, elle se distingua de bonne heure par son talent pour la peinture et la poésie. Elle épousa, à l'âge de dix-huit ans, Pierre Franque, peintre d'histoire. Mais sa sensibilité excessive dégénéra en maladie, et abrégea ses jours. Elle laissa en manuscrit un *Essai sur les harmonies de la mélancolie et des arts*, et un poëme intitulé *Le Tombeau d'Éléonore*.

Ch. Nodier, *Essai d'un Jeune Barde*.

FRANQUELIN (*Jean-Auguste*), peintre français, né à Paris, en 1798, mort en janvier 1839. Élève de Regnault, il se distingua surtout dans des tableaux de genre, spirituellement composés, et qui eurent du succès. Il exposa en 1829 un tableau de la *Mort de Malvina*, qui est au palais de Fontainebleau; il traita ensuite quelques sujets pris dans la vie du Christ, entre autres : *Jésus ressuscitant la fille de Jaïre*, tableau qui est dans l'église de Saint-Louis-en l'Ile, à Paris; — *Jésus sortant du* [illegible] (cathédrale de Rouen); — *Baptême de* [illegible] (église Saint-Philippe-du-Roule, à Paris). Il livra plus tard presque exclusivement à la peinture de genre et au portrait. Plusieurs de ses tableaux ont été lithographiés. Il avait [illegible] médaille de deuxième classe à l'exposition de 1827.

GUYOT DE FÈRE.

Journal des Beaux-Arts, 1839. — *Annuaire des Artistes*, 1836.

FRANQUEMONT. *Voyez* GILLET.

FRANQUEVILLE. *Voy*. FRANCHEVILLE.

* **FRANQUIÈRES** (*Jean* DE). *Voyez* [illegible]CIÈRES.

* **FRANSCINI** (*Étienne*), homme d'État [illegible] né en 1796, à Bodio (canton du Tessin). Il [illegible] ses études aux séminaires de [illegible] et à Milan, et remplit les modestes fonctions de maître de grammaire d'abord à Milan, puis à Bodio, enfin à Lugano. Il publia une [illegible] relative à l'organisation de l'instruction publique, alors fort négligée dans le Tessin. L'année [illegible] vante, il attaqua vigoureusement les abus de l'administration cantonale, et travailla à la révolution qui devait transformer le canton du Tessin et qui éclata en 1830, peu de mois avant les journées de Juillet. M. Franscini, appelé au poste de secrétaire d'État, occupa cette place pendant sept années. En 1837 il fut nommé conseiller d'État; l'année suivante il fut appelé à l'assemblée des états et au grand conseil fédéral, comme député du Tessin. Vers cette époque (1838-39) éclata dans ce canton une guerre civile. Pendant la durée de la lutte, qui tourna à l'avantage des libéraux, et où il ne cessa de combattre au premier rang, M. Franscini trouva le loisir de publier sa *Suisse italienne*, l'ouvrage de statistique le plus complet qui existe sur cette partie de l'Italie. L'influence de cette publication fut grande et [illegible] M. Franscini fut appelé, en 1839, à faire partie du gouvernement provisoire et [illegible] du gouvernement définitif, qui eurent à réorganiser le canton du Tessin.

En mai 1848, M. Franscini reçut une mission pour le canton de Vaud, et peu de temps après il fut envoyé à Naples en qualité de commissaire fédéral. A son retour en Suisse, il fut nommé membre du conseil fédéral, investi du portefeuille de l'intérieur et de l'instruction publique. A ce titre, il a fondé l'Institut Polytechnique de Suisse, et a consacré de nombreux efforts, jusqu'à présent inutiles, à l'organisation d'une université fédérale.

Outre ses travaux de statistique sur la Suisse, 2 vol., Lugano, 1848, on a de lui : un *Guide à la Composition* et un *Recueil de Lectures populaires*, imprimés à Lugano, dans sa jeunesse; une *Grammaire italienne*, une traduction de l'*Histoire Suisse*, de Zschokke, et un troisième volume, publié en 1851, comme complément de la statistique suisse. Cet ouvrage

ırme un recensement exact de la popu-
ılvétique en 1850 et une foule de ren-
ınts précieux, a été traduit en allemand,
itre de : *Neue Statistik der Schweiz*,
Berne, 1848-1849-1851, et en français,
i de *Matériaux pour la Statistique de*
e. L'Institut de France, dans sa séance
il 1856, a nommé M. Franscini corres-
pour la section d'économie politique et
tique.

G. Vitali.

ations-Lexikon. — *Documents particuliers*.

sz (*Pierre*), philologue hollandais et
tin moderne, né à Amsterdam, le 19
5, mort dans la même ville, le 19 août
fit ses premières études sous Adrien
recteur de l'école d'Amsterdam. Ce sa-
ofesseur lui recommanda la lecture
et lui conseilla de prendre ce poëte pour
Fransz passa ensuite à Leyde, où il
leçons de Gronovius le père. Après
rminé ses études, il voyagea. Il visita
l'Angleterre, puis la France. Il se fit re-
Angers docteur en droit civil et en
on. A Paris, il fit connaissance avec
érudits français, entre autres avec le
. De France il passa en Italie, et fut
reçu du grand-duc Cosme III, ainsi
savants de Rome et des autres villes
courut. A son retour en Hollande, en
ut nommé par les magistrats d'Amster-
chaire d'éloquence et d'histoire, et en
celle de langue grecque. En 1692 les
s de l'Académie de Leyde essayèrent
r chez eux, par l'offre d'une chaire de
lemie; mais les magistrats d'Amster-
aignant de perdre un professeur de ce
se l'attachèrent pour toujours, en aug-
ses appointements. On a de lui : *Poe-*
msterdam, 1682, in-12. C'est un recueil
s sujets. On y trouve des élégies, des
et des épigrammes. « Les critiques, dit
stiment qu'il a mieux réussi dans ses
dans ses épigrammes que dans le
que la plupart de ses épigrammes sur-
t excellentes et dignes des anciens;
dans ses héroïques il n'est ni assez
assez châtié; qu'il amplifie trop, et
ble s'être étudié plutôt à multiplier ses
ı les polir. » — *Orationes*; Amster-
2, in-8°; *editio secunda longe emen-*
magna parte auctior; Amsterdam,
ı-8°. Cette seconde édition contient
cinq discours, dont quelques-uns avaient
séparément, comme l'*Encomium Galli*
ni; Amsterdam, 1680, in-4°; l'*Orai-*
re de Marie, reine d'Angleterre, Ams-
695, in-fol.; et l'*Oratio de ratione de-*
i, Amsterdam, 1696, in-8°. Dans
urs, Fransz a toujours imité et quel-
opié textuellement le style de Cicéron;
nen eloquentiæ exterioris ad ora-
tionem M. Tullii Ciceronis pro A. Licin. Ar-
chia accommodatum; Amsterdam, 1697, in-12;
— *Specimen eloquentiæ exterioris ad oratio-*
nem Ciceronis pro M. Marcello accommoda-
tum; Amsterdam, 1699. Fransz excellait dans
l'art de la déclamation, dont Junius, son premier
maître, le plus habile déclamateur de son temps,
lui avait donné des leçons, et dans lequel il
s'était perfectionné en suivant les représenta-
tions d'un acteur nommé Adam Caroli. Il com-
posa les deux traités cités plus haut dans le
but d'initier ses élèves aux secrets de la décla-
mation; — *Epistola prima ad C. Valerium*
Accinctum, vero nomine Jacobum Perizo-
nium, professorem Leydensem, qua vera
causa oboriæ nuper inter eos inimicitiæ, et
nuda ac simplex facti narratio continetur;
Amsterdam, 1696, in-4°. Il s'agit dans cette
lettre d'un différend personnel entre l'auteur et
Perizonius; celui-ci y répondit par une lettre
aussi violente et aussi pédantesque que celle
de Fransz; — *Homélie de saint Grégoire de*
Nazianze sur la charité pour le prochain,
traduite du grec en flamand, avec des *remar-*
ques; Amsterdam, 1699, in-8°; — *Discours*
sur le Jubilé, prononcé en latin dans le
chœur de l'église Neuve, le 1er janvier 1700, et
traduit en flamand; Amsterdam, 1700, in-4°;
Posthuma, quibus accedunt illustrium erudi-
torum ad eum epistolæ; Amsterdam, 1706,
in-8°.

Éloge de Fransz, en tête de ses *Œuvres posthumes*.
— Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hom-*
mes illustres, t. XII. — Baillet, *Jugements des Savants*,
t. II, p. 347.

* FRANTZ (*Nicolas-Jacques*), né à Sarre-
louis (Moselle), le 25 juillet 1787, écrivain
militaire français. En 1814, lors de la pre-
mière invasion, il forma à ses frais une compa-
gnie de partisans, forte de quarante-quatre
hommes, dont il prit le commandement, et qui
se fit particulièrement remarquer. Pendant les
Cent Jours, il leva le deuxième corps franc de la
Moselle, composé de cinq cents hommes d'in-
fanterie et de cent-vingt cavaliers. C'est à la tête
de cette petite troupe, organisée aux dépens
de sa fortune, que M. Frantz, aidé de quelques
compagnies de douaniers, défendit contre un
corps de vingt mille Bavarois la ligne de la
Sarre, depuis Sarreguemines jusqu'à Saare-
bruck, fit beaucoup de mal à l'ennemi, et lui
enleva un grand nombre de bouches à feu.
Condamné à mort par contumace sous la se-
conde restauration, il se réfugia en Prusse, et
ne rentra en France qu'après la révolution de
1830. M. Frantz a été décoré de la Légion d'Hon-
neur le 27 avril 1847. On a de lui un *Aperçu*
historique, politique et statistique sur l'or-
ganisation militaire de la Prusse, comparée
avec l'organisation militaire de la France
in-8°; Paris, 1841. Sicard.

Biographie des Hommes du Jour. — Quérard, *La*
France littéraire.

ses voyages, et qu'elle devança dans la tombe. Elle mourut quelque temps après le départ de son mari pour la seconde expédition dans le Nord. Lady Franklin laissa quelques œuvres poétiques, parmi lesquelles : *The Veils, or the triumph of Constancy*; — *Poetical Tribute on the Arctic Expedition*. Cette dernière composition lui fut inspirée par les voyages du brave marin dont elle devint la femme; — *Cœur de Lion*, poëme épique : c'est le principal ouvrage de lady Franklin.

Maunder, *The biog. Treasury*.

FRANKON. *Voy.* FRANCON.

FRANQUAËRT (*Jacques*), peintre et architecte belge, né à Bruxelles, dans le seizième siècle. Il fit de bonnes études, et s'adonna dès sa jeunesse aux mathématiques, qu'il appliqua de lui-même à l'architecture. Il se rendit ensuite en Italie, et y étudia avec un égal succès la peinture, l'architecture et la poésie. Après quelques années de séjour à Rome, il revint dans sa patrie, où l'archiduc Albert l'attacha à sa personne. Franquaërt sut se faire particulièrement bien venir de l'archiduchesse-infante Isabelle-Eugénie d'Espagne, qui le combla de bienfaits. A la mort de l'archiduc, Franquaërt se trouva assez riche pour élever à la mémoire de son protecteur une chapelle ardente dans l'église de Sainte-Gudule. Franquaërt fut aussi fort estimé du prince de Barbançon, pour lequel il fit construire plusieurs édifices. Il fut le maître d'Anne-Françoise de Bruins, qui aida son maître dans plusieurs de ses travaux, entre autres dans les *Mystères du Rosaire*, dont l'archiduchesse Isabelle fit présent au pape. L'*Église des Jésuites* de Bruxelles est regardée comme le meilleur morceau de Franquaërt.

Houbraken, *Vies des Peintres flamands*. — Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, etc., t. I, p. 244.

FRANQUE (*Lucile* MESSAGEOT), artiste française, né à Lons-le-Saulnier, en 1780, morte à Paris, en 1802. Douée d'une organisation délicate et d'une imagination vive, elle se distingua de bonne heure par son talent pour la peinture et la poésie. Elle épousa, à l'âge de dix-huit ans, Pierre Franque, peintre d'histoire. Mais sa sensibilité excessive dégénéra en maladie, et abrégea ses jours. Elle laissa en manuscrit un *Essai sur les harmonies de la mélancolie et des arts*, et un poëme intitulé *Le Tombeau d'Éléonore*.

Ch. Nodier, *Essai d'un Jeune Barde*.

FRANQUELIN (*Jean-Auguste*), peintre français, né à Paris, en 1798, mort en janvier 1839. Élève de Regnault, il se distingua surtout dans des tableaux de genre, spirituellement composés, et qui eurent du succès. Il exposa en 1829 un tableau de la *Mort de Malvina*, qui est au palais de Fontainebleau; il traita ensuite quelques sujets pris dans la vie du Christ, entre autres : *Jésus ressuscitant la fille de Jaïre*, tableau qui est dans l'église de Saint-Louis-en
l'Ile, à Paris; — *Jésus*
(cathédrale de Rouen); —
(église Saint-Philippe-du-Roule, a
livra plus tard presque exclusivement
de genre et au portrait. Plusieurs d
tableaux ont été lithographiés. Il av
médaille de deuxième classe à l'
1827. GUYOT DE

Journal des Beaux-Arts, 1839. — *An*
tistes, 1836.

FRANQUEMONT. *Voyez* GILLET.

FRANQUEVILLE. *Voy.* FRANCH

* **FRANQUIÈRES** (*Jean* DE). F
CIÈRES.

* **FRANSCINI** (*Étienne*), homme d
né en 1796, à Bodio (canton du T
ses études aux séminaires de Po
Milan, et remplit les modestes f
maître de grammaire d'abord à Mi
Bodio, enfin à Lugano. Il publia u
relative à l'organisation de l'instructi
alors fort négligée dans le Tessin. L
vante, il attaqua vigoureu
l'administration cantonale,
volution qui devait transformer le
Tessin et qui éclata en 1830, peu de
les journées de Juillet. M. Franscini
poste de secrétaire d'État, occupa
pendant sept années. En 1837 il fut n
seiller d'État; l'année suivante il fu
l'assemblée des états et au grand
déral, comme député du Tessin. Vers
que (1838-39) éclata dans ce canton
civile. Pendant la durée de la lutte,
à l'avantage des libéraux, et où il n
combattre au premier rang, M.
trouva le loisir de publier sa *Suisse*
l'ouvrage de statistique le plus c
existe sur cette partie de l'Italie.
de cette publication fut grande et
M. Franscini fut appelé, en 1839, à
du gouvernement provisoire et bie
du gouvernement définitif, qui eurent
niser le canton du Tessin.

En mai 1848, M. Franscini re
pour le canton de Vaud, et peu
il fut envoyé à Naples en qualité de c
fédéral. A son retour en Suisse, il f
membre du conseil fédéral, investi du p
de l'intérieur et de l'instruction publi
titre, il a fondé l'Institut Polytechnique
et a consacré de nombreux efforts, ju
sent inutiles, à l'organisation d'une
dérale.

Outre ses travaux de statistique sur
2 vol., Lugano, 1848, on a de lui : un
la Composition et un *Recueil de*
populaires, imprimés à Lugano, dan
nesse; une *Grammaire Italienne*,
tion de l'*Histoire Suisse*, de Zsch
troisième volume, publié en 1851, c
plément de la statistique suisse.

erme un recensement exact de la popu-
lvétique en 1850 et une foule de ren-
nts précieux, a été traduit en allemand,
titre de : *Neue Statistik der Schweiz*,
Berne, 1848-1849-1851, et en français,
i de *Matériaux pour la Statistique de*
e. L'Institut de France, dans sa séance
il 1856, a nommé M. Franscini corres-
pour la section d'économie politique et
tique.

G. Vitali.

ations-Lexikon. — *Documents particuliers.*

sz (*Pierre*), philologue hollandais et
tin moderne, né à Amsterdam, le 19
5, mort dans la même ville, le 19 août
fit ses premières études sous Adrien
recteur de l'école d'Amsterdam. Ce sa-
ofesseur lui recommanda la lecture
et lui conseilla de prendre ce poëte pour
Fransz passa ensuite à Leyde, où il
s leçons de Gronovius le père. Après
miné ses études, il voyagea. Il visita
l'Angleterre, puis la France. Il se fit re-
Angers docteur en droit civil et en
ion. A Paris, il fit connaissance avec
s érudits français, entre autres avec le
. De France il passa en Italie, et fut
reçu du grand-duc Cosme III, ainsi
savants de Rome et des autres villes
courut. A son retour en Hollande, en
fut nommé par les magistrats d'Amster-
chaire d'éloquence et d'histoire, et en
celle de langue grecque. En 1692 les
s de l'Académie de Leyde essayèrent
er chez eux, par l'offre d'une chaire de
lémie; mais les magistrats d'Amster-
ignant de perdre un professeur de ce
se l'attachèrent pour toujours, en aug-
ses appointements. On a de lui : *Poe-*
msterdam, 1682, in-12. C'est un recueil
s sujets. On y trouve des élégies, des
et des épigrammes. « Les critiques, dit
estiment qu'il a mieux réussi dans ses
t dans ses épigrammes que dans le
que la plupart de ses épigrammes sur-
t excellentes et dignes des anciens;
dans ses héroïques il n'est ni assez
assez châtié; qu'il amplifie trop, et
ble s'être étudié plutôt à multiplier ses
à les polir. » — *Orationes;* Amster-
92, in-8°; *editio secunda longe emen-*
magna parte auctior; Amsterdam,
n-8°. Cette seconde édition contient
-cinq discours, dont quelques-uns avaient
séparément, comme l'*Encomium Galli*
ei; Amsterdam, 1680, in-4°; l'*Orai-*
bre de Marie, reine d'Angleterre, Ams-
695, in-fol.; et l'*Oratio de ratione de-*
li, Amsterdam, 1696, in-8°. Dans
urs, Fransz a toujours imité et quel-
opié textuellement le style de Cicéron;
men eloquentiæ exterioris ad ora-
tionem M. Tullii Ciceronis pro A. Licin. Ar-
chia accommodatum; Amsterdam, 1697, in-12;
— *Specimen eloquentiæ exterioris ad oratio-*
nem Ciceronis pro M. Marcello accommoda-
tum; Amsterdam, 1699. Fransz excellait dans
l'art de la déclamation, dont Junius, son premier
maître, le plus habile déclamateur de son temps,
lui avait donné des leçons, et dans lequel il
s'était perfectionné en suivant les représenta-
tions d'un acteur nommé Adam Caroli. Il com-
posa les deux traités cités plus haut dans le
but d'initier ses élèves aux secrets de la décla-
mation; — *Epistola prima ad C. Valerium*
Accinctum, vero nomine Jacobum Perizo-
nium, professorem Leydensem, qua vera
causa obortæ nuper inter eos inimicitiæ, et
nuda ac simplex facti narratio continetur;
Amsterdam, 1696, in-4°. Il s'agit dans cette
lettre d'un différend personnel entre l'auteur et
Perizonius; celui-ci y répondit par une lettre
aussi violente et aussi pédantesque que celle
de Fransz; — *Homélie de saint Grégoire de*
Nazianze sur la charité pour le prochain,
traduite du grec en flamand, avec des *remar-*
ques; Amsterdam, 1699, in-8°; — *Discours*
sur le Jubilé, prononcé en latin dans le
chœur de l'église Neuve, le 1er janvier 1700, et
traduit en flamand; Amsterdam, 1700, in-4°;
Posthuma, quibus accedunt illustrium erudi-
torum ad eum epistolæ; Amsterdam, 1706,
in-8°.

Éloge de Fransz, en tête de ses *Œuvres posthumes*.
— Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hom-*
mes illustres, t. XII. — Baillet, *Jugements des Savants*,
t. II, p. 347.

*FRANTZ (*Nicolas-Jacques*), né à Sarre-
louis (Moselle), le 25 juillet 1787, écrivain
militaire français. En 1814, lors de la pre-
mière invasion, il forma à ses frais une compa-
gnie de partisans, forte de quarante-quatre
hommes, dont il prit le commandement, et qui
se fit particulièrement remarquer. Pendant les
Cent Jours, il leva le deuxième corps franc de la
Moselle, composé de cinq cents hommes d'in-
fanterie et de cent-vingt cavaliers. C'est à la tête
de cette petite troupe, organisée aux dépens
de sa fortune, que M. Frantz, aidé de quelques
compagnies de douaniers, défendit contre un
corps de vingt mille Bavarois la ligne de la
Sarre, depuis Sarreguemines jusqu'à Saare-
bruck, fit beaucoup de mal à l'ennemi, et lui
enleva un grand nombre de bouches à feu.
Condamné à mort par contumace sous la se-
conde restauration, il se réfugia en Prusse, et
ne rentra en France qu'après la révolution de
1830. M. Frantz a été décoré de la Légion d'Hon-
neur le 27 avril 1847. On a de lui un *Aperçu*
historique, politique et statistique sur l'or-
ganisation militaire de la Prusse, comparée
avec l'organisation militaire de la France
in-8°; Paris, 1841. Sicard.

Biographie des Hommes du Jour. — Quérard, *La*
France littéraire.

FRANTZE ou **FRANTZIUS** (*Wolfgang*), théologien allemand, né à Plauen, en 1564, mort le 26 octobre 1628. Il étudia à Francfort-sur-l'Oder et à Wittemberg, où il fut appelé ensuite à professer l'histoire. Il eut aussi la surintendance (évêché protestant) de Kemberg; puis il professa la théologie à Wittemberg. Ses principaux ouvrages sont : *Syntagma controversiarum theologicarum; — Historia sacra Animalium; — Scholia Sacrificiorum patriarchalium; — Tractatus de Interpretatione Sacræ Scripturæ; — Dissertatio de Initiis et progressu Certaminum Nestorianorum et Eutychianorum in articulo de persona Christi; — De Propositionibus Lutheri Vitebergæ* 1517 *affixis; — De Jesuitarum cruentis Machinationibus contra principes alienos a papa: — De Sacrificiis Veteris Testamenti.*

Freher. *Theat. erudit.*

FRANZKE (*Georges*), jurisconsulte et homme politique allemand, né à Lubschütz (Silésie), le 15 avril 1594, mort le 15 janvier 1670. Il fit ses premières études dans la maison de son père, qui était négociant, puis dans le gymnase de sa ville natale, d'où il passa à l'école de Neustadt dans la principauté d'Oppeln; enfin, il vint compléter ses études à l'université de Francfort-sur-l'Oder. De 1613 à 1619 il fréquenta l'université de Kœnigsberg, et s'appliqua dès lors particulièrement au droit et à la jurisprudence. En 1622 il obtint à Iéna le grade de docteur en droit, et en 1628 il débuta comme avocat devant la cour judiciaire d'Iéna. A la mort de Charles Gunther, comte de Schwarzbourg, dont il avait été conseiller, il fut retenu à son service, par la princesse d'Anhalt, veuve du comte du même nom. Après la mort de cette princesse, il fut appelé à la cour de Weimar, en qualité de conseiller. Il remplit dès lors jusqu'en 1637 diverses missions. En 1640 il devint chancelier du duc Ernest de Gotha. A sa mort il légua des sommes considérables à divers établissements publics et fondations. On a de lui : *Exercitationes juridicæ, in quibus CXL controversiæ ex principiis juris naturæ eruuntur et discutiuntur*; Iéna, 1623, in-4°; — *Resolutio legis famosissimæ*; Iéna, 1624; — *Tractatus de Laudemiis*; Iéna, 1628, in-4°; — *Commentarius ad Pandectas*; Strasbourg, 1644, Leipzig, 1678, in-4°; — *Resolutio de liberis et posthumis hæredibus instituendis*; Iéna, 1644; — *Variæ Resolutiones*; Gotha, 1648; — *Nota in Wegneri Tractatum de Verborum et Rerum Significatione*; Gotha, 1656; — *Commentarius in IV libros Institutionum*; Strasbourg, 1658, in-4°; — *De Evictione et dupla stipulatione.*

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FRANZ (*Jean-Michel*), géographe allemand, né à Œhringen, le 14 septembre 1700, mort à Gœttingue, le 11 septembre 1761. Son père, qui était chapelier, voulut lui faire embrasser une profession manuelle; mais il avait pour l'étude un [illegible] généreux [illegible] 1721, au sortir [illegible] à Halle, où il [illegible] ciples. Il étudia [illegible] Après neuf ans [illegible] quer la jurisprudence à [illegible] Homann, devenu héritier [illegible] (*Landkarten-Officin*) de [illegible] à venir diriger sa corres[illegible] lui légua, en commun avec Jean-G[illegible] berger, le même établis[illegible] prima une nouvelle [illegible] ainsi qu'il s'attacha à publier le [illegible] de cartes copiées. De 1730 à 1755 [illegible] effet de sa maison que des [illegible] grande exactitude. En 175[illegible] tingue en qualité de professeur [illegible] royal pour la Grande-[illegible] alors son commerce de [illegible] son frère. On a de Franz : *Kurz*[illegible] *dem homannischen grossen La*[illegible] (Compte-rendu du grand A[illegible] Homann); Nüremberg, 174[illegible] çais; — *Homannischer* [illegible] *gung grosser Weltkugeln* [illegible] pour la construction des [illegible] grande dimension); 1776 : [illegible] çais; — *Cosmographische Sammlungen* (Do[illegible] mographiques); V[illegible] *de abbreviandis* [illegible] gue, 1755, in-4°; — *Abhan*[illegible] *Grænzen der bekannten* [illegible] *Welt* (Dissertation au sujet de [illegible] connu et inconnu); Nürembe[illegible]

Will. *Nuernb. Gel.-Lex.*

FRANZ (*P. Joseph-Bonaventure*), juris[illegible]sulte et bénédictin allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il professa le droit à Salzbourg, les Institutes en 16[illegible], les Pandectes en 1690, enfin le Code et le droit public en 1717. On a de lui : *Successio ab intestato*; Salzbourg, 1697, in-8°; — *Prodromus Justinianeus, seu prima elementa* [illegible] *timæ scientiæ juxta ordinem lib. I Institut. Imper.*; ibid., 1699-1701, in-4°; — [illegible] ibid., 1700, in-8°; — *Quæstiones* [illegible] *Jure selectæ*; ibid., 1702, in-8°; — *Tractatus juridicus de Delictis in genere et specie*; ibid., 1707, in-4°; — *Jurisprudentia quintuplex, seu quæstiones selectæ ex* [illegible] *verso jure*; ibid., 1709, in-fol.; — *Tractatus juridicus de Actionibus*; ibid., 1714, in-4°; — *Tractatus de Pignoribus et Hypothecis*; ibid. 1716, in-4°.

Hist. univ. Salisb.

FRANZ (*Louis-Lothaire-F*[illegible]), [illegible] sant allemand, né en 1710 et [illegible] était également versé dans l'étude [illegible] dans celle de l'hébreu. On a de l[illegible] grand nombre d'ouvrages, [illegible]

Philologica Commentatio in legem mo-de feris mundis, dissertation savante, ı n'est pas à la hauteur de l'érudition e, éclairée par les études orientales aux-nous devons sur ce sujet intéressant des de comparaison très-importants, et en ier dans les lois de Manou et dans le ; — *Meletema Philologicum in exoti-ctus, in manecht avoda Sara*, cap. I, *ıtos*; — *Ephemerides philologicæ in s et ponderandis ævi remoti codicibus ebræis, chaldæis*, etc.; — *Diatribe ıcommissis*. Al. Bonneau.

Dictionnaire des Écrivains allemands, morts 1800.

z (*Jean-Georges-Frédéric*), médecin d, né à Leipzig, en 1737, mort dans la ille, le 14 avril 1789. Il étudia d'abord gie, qu'il abandonna pour la carrière mé-eçu docteur en 1778, il s'occupa en même e médecine et de littérature. Aussi mo-l'instruit, il publia sous l'anonyme la de ses ouvrages. Les principaux sont : *atio de Polygamia, ex principiis sacræ illicita*; Leipzig, 1761, in-4°; — *Com-o de Cælibatu ecclesiastico*; Leipzig, ı-4° : cet ouvrage, prohibé à Vienne, é de la main du bourreau à Rome; — *losophia morali, pravis moribus cor-minime sufficiente*; Leipzig, 1763, *De Litterarum quæ Juvenum ingeniis dis inserviunt Præstantia*; Leipzig, -4°; — *De Morbis Litteratorum epi-, eorumque recta sanandorum ra-*eipzig, 1767, in-8°, publié sous le nom *nand-Antoine Philiater*; — *Von dem der schœnen Wissenschaften in der elahrtheit* (De l'Utilité des belles-lettres héologie); Leipzig, 1767, in-8°; — *Der s Gottesgelehrten*, etc. (Le Médecin du en, etc.); Leipzig, 1769, in-8°; — *Von nfluss der Musik in die Gesundheit ıschen* (De l'Influence de la Musique nté des hommes); Leipzig, 1770, in-8°; *r die Schædlichkeit der Federbetten* onvenient des Lits de Plume); Leipzig, -8° (anonyme); — *Der patriotische nn*, etc. (Le Négociant patriote, etc.) e); — *Ueber das Leben und den Cha-ellert's* (De la Vie et du Caractère de Leipzig, 1771, in-8°; — *Pragmatische ngsgeschichte der Stadt Leipzig* (His-ommerce de la ville de Leipzig); Leip-2, in-8° (anonyme); — *Vermischte se ueber die koerperliche Erziehung der* (Propositions diverses sur l'Édu-ysique des Enfants); ibid., 1773, in-8°; *Arzt der Reisenden* (Le Médecin des s); Langensalza, 1774, in-8°; — *Briefe schiedene Gegenstænde der Arzney-ettres* sur divers sujets de l'art médical); '75-1776; — *Über die Schlagflüsse* (Des Apoplexies); Leipzig, 1775, in-8°; — *De Asparago, ex scriptis medicorum veterum*; Leipzig, 1778, in-8°; — *Scriptores Physiognomoniæ veteres*, etc.; Altenbourg, 1779, in-8°; — *Programma de Medicorum Legibus metricis*; Leipzig, 1782, in-4°; — *Archæologia Artis Obstetriciæ et puerperii*; Leipzig, 1784, in-4°; — de nombreuses éditions d'ouvrages classiques, parmi lesquels le traité de Xénocrate *Sur les Aliments tirés des animaux aquatiques*, avec les traductions de Rasario; — les *Œuvres de Virgile*, les *Commentaires d'Érotien*, *Galien et Hérodote* sur *Hippocrate*; avec les notes d'Eustachi et d'Étienne; Leipzig, 1777, in-8°.

Biographie médicale.

* **FRANZEN** (*François-Michel*), poète suédois, né à Weaborg, dans la Finlande, le 9 février 1772, mort le 14 août 1847. Dès l'âge de vingt ans, il fut appelé à une chaire à l'université d'Abo, où il avait fait ses études et pris des grades en philosophie dans l'année 1789. C'est en 1794 qu'il se fit connaître pour la première fois comme poète. L'Académie suédoise lui décerna le prix de Lundblad, et couronna plus tard, en 1797, une ode de lui à la louange du comte Gustave-Philippe de Creutz, son compatriote, ancien ambassadeur de Suède en Espagne et en France. C'est ce dernier poëme qui a fondé la réputation de Franzen : il est entièrement dégagé de cette boursouflure alors en vogue dans la poésie suédoise, et que les suffrages de l'Académie n'avaient cessé d'encourager. Franzen avait déjà fait auparavant un voyage en Danemark, en Allemagne, en Hollande, en France et en Angleterre. Ce fut pendant son absence, de 1795 à 1796, qu'il reçut sa nomination de bibliothécaire de l'université d'Abo. Deux ans après, il y occupa une chaire d'histoire de la littérature, et en 1801 celle de professeur d'histoire et de morale. Il entreprit à la même époque la publication d'une gazette littéraire, qui ne se soutint pas longtemps; mais la *Gazette d'Abo*, qu'il rédigea aussi pendant un certain temps, eut beaucoup de succès, grâce aux poésies qu'il y insérait.

Lors de l'incorporation de la Finlande à l'empire de Russie, Franzen se rendit dans l'ancienne métropole, et fut nommé, en 1810, à la riche cure de Kumla, dans les environs d'Œrebro; mais il la quitta en 1815, pour aller se fixer à Stockholm. Il y obtint la place de pasteur de Sainte-Claire, et fut nommé évêque de Hernœsand en 1831. Membre de l'Académie suédoise depuis 1808, il en devint secrétaire en 1824; nommé ensuite son historiographe, il fut chargé d'écrire la biographie des hommes célèbres pour les mémoires de cette société savante. Les biographies écrites par Franzen sont de petits chefs-d'œuvre, tant pour la forme que pour le fond. Comme poète, Franzen est généralement estimé. Il règne dans toutes les pro-

ductions de sa muse assez de naturel, une naïveté presque enfantine, et du sentiment sans recherche ni affectation ; le style non plus ne laisse rien à désirer pour la perfection et la grâce. Ses *Poésies* complètes ont été publiées en trois volumes à Œrebro. Il a fait paraître aussi, en 1831, un poëme historique, intitulé *Colomb*. Franzen s'est montré historien érudit dans un discours de réception imprimé dans le tome XII des *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, et qui contient des recherches historiques sur l'origine de l'empire de Russie.

Conversat.-Lex.

FRANZINI (*Jérôme*), archéologue italien, vivait au seizième siècle. Il était libraire à Rome. On a de lui : *Antiquitates Romanæ Urbis*; Rome, 1588, in-8° ; 1596, et 1599, in-12. Cet ouvrage a été traduit en espagnol, sous le titre de *Las Cosas maravilliosas de la ciudad de Roma* ; Rome, 1589.

Catalogue de la Bibliothèque impériale.

* **FRANZINI** (*Michiele*), mathématicien italien, né à Venise, mort en 1810. Il fut appelé par la reine dona Maria Ire, pour enseigner les mathématiques à l'infant D. Jozé, son fils aîné, qui mourut en 1788, et au prince qui eut un instant deux couronnes sous le nom de D. João VI. Franzini fut chargé de la réorganisation des études mathématiques à Lisbonne et à Coïmbre, puis il retourna à Venise, en 1793 ; mais il revint bientôt se fixer en Portugal, où il mourut, dans un âge fort avancé. F. DENIS.

Docum. partic.

* **FRANZINI** (*Marino-Miguel*), géographe et général portugais, fils du précédent, né vers 1790. Officier distingué dans l'armée portugaise, puis député aux cortes, il a depuis 1821 le titre de secrétaire d'État honoraire, et est un des membres les plus éminents de l'Académie des Sciences de Lisbonne. Outre plusieurs travaux géographiques et hydrographiques, on lui doit une carte maritime des côtes du Portugal, qui parut d'abord à Londres, et qui a été imprimée ensuite à Paris, sous ce titre : *Route des côtes de Portugal, ou instructions nautiques pour servir à l'intelligence et à l'usage de la carte qu'on a faite et des plans particuliers des ports les plus remarquables de ce royaume*, trad. de la langue portugaise par G. d'Urban, 2e édit. ; Paris, de l'Imp. roy., 1836, in-8° ; — *Instrucçoes statisticas* ; Lisbonne, 1815 ; — *Reflexões sobre o actual Regulamento do Exercito de Portugal*. F. DENIS.

Renseignements particuliers. — Ad. Balbi, Essai statistique sur le Royaume de Portugal.

* **FRANZONI** (*Louis*), prélat italien, né à Gênes, le 29 mars 1789, du marquis Dominique Franzoni et de Marie Bettina Carrega. Il étudia la théologie sous la direction de Zanobi Benucci, et reçut la prêtrise en 1814. D'abord membre de la congrégation des Missionnaires Urbains, il fut désigné par Victor-Emmanuel pour l'évêché de Fossano. Mais cette firmée que l'année su... nouveau roi Charles-Féli..., ... pape le 13 août 1821, M. Fran... des principaux membres de la ... tique, reçut du roi une m... diamants et l'ordre de la Sa... 1831, il fut appelé à l'a... par Charles-Albert, successeur de Charle... et peu de temps après il fut nommé ... en chef de l'armée sarde. Il s'est toujour... le champion dévoué de l'ultramo... nemi de toute réforme, il contre... tatives de Charles-Albert pour affranchi... du joug autrichien. La loi Siccardi, à l'abolition des immunités ecclésiastiques... une rupture ouverte entre le roi et le... Le 5 août 1850, le comte Santa-Ro... nistre de l'agriculture et du commerce, ... partisans et des défenseurs les plus ... la loi Siccardi, rendit le dernier soupir... voulu, sur son lit de mort, faire la ... litique que lui demandait son c... ...seur. ... zoni partit aussitôt pour sa ... de P... en ordonnant à son clergé de s'absten... sister aux obsèques du ministre. Ni ... tances du général de La Marmora, minist... guerre, ni celles de M. Ponza di San... premier officier au ministère de l'inté... purent fléchir l'opiniâtre prélat. Le go... ment résolut alors de frapper un grand... M. Franzoni fut arrêté et renfermé, a... les égards dûs à son rang, dans la prison d... Fénestrelles. Cité devant la cour d'appel... rin, il fut condamné à la séquestration... revenus et à l'expulsion du territoire... comme coupable de rébellion, de désob... aux lois et d'excitation à la haine et a... des citoyens les uns contre les autres. I... fugia à Lyon, d'où il n'a cessé de prote... près des cours catholiques.

Le marquis Franzoni, père du précéden... laissé trois autres fils : le marquis Étie... cardinal Jacques-Philippe, et le marquis...

G. V...

Paul Collet, Silhouettes contemporaines. — ...gnements particuliers.

FRA-PAOLO. *Voy.* SARPI.

FRARI (LE). *Voy.* BIANCHI-FERRARI (... *cesco*).

* **FRARY** (*Alexandre-Juste*), a... ...çais, né à Paris, en 1779, mort ... ville, le 20 mars 1854. Il eut pour ... cier et Barthélemy Vignon, et ... prix dans le concours qui fut ... projet d'un *Temple de la Gloire* ... hauteurs de Chaillot. Plus homme ... de pratique, Frary n'est connu comme ... que par la construction des ... Mail et celle du théâtre de ... qui fut terminé en 1834. ... archéologiques publié...

que : *Monuments de Sculpture, Peinture, Architecture, etc., de l'ancien Comtat Venaissin et des villes circonvoisines, dessinés sur les lieux et classés suivant les différents styles et périodes de l'art;* Paris, 1834, petit in-4°, avec 26 planches. Ce travail, qui obtint une mention honorable par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mérita à son auteur une médaille d'or de 800 fr., décernée par le roi de Sardaigne; — *Notice sur l'église Saint-Pierre d'Avignon*, dans le *Recueil des Mémoires de la Société des Antiquaires*, nouv. série, t. IV, p. 235. A. Sauzay.

Annuaire de la Société imp. des Antiquaires de France, ann. 1853, p. 65.

FRASSEN (*Claude*), théologien français, né près de Péronne, en 1620, mort à Paris, le 26 février 1711. Il entra dans l'ordre des Cordeliers, et devint définiteur général de l'observance de Saint-François, docteur de Sorbonne et gardien du grand couvent des Cordeliers de Paris. Son savoir et ses vertus lui concilièrent l'estime du roi et de plusieurs archevêques; il parut avec distinction dans le chapitre général de son ordre tenu à Tolède en 1682 et dans celui de Rome, en 1688. A l'exception de ces deux voyages, il vécut toujours dans une profonde retraite. On a de lui : *Conduite spirituelle pour une personne qui veut vivre saintement;* Paris, 1667, in-12; — *Cours de Philosophie;* Paris, 1668, 2 vol. in-4°; — *Cours de Théologie;* Paris, 1672, 4 vol. in-fol. Cet ouvrage a été réimprimé avec des additions de l'auteur, sous le titre de *Scotus Academicus, seu universa doctoris subtilis theologica dogmata;* Venise, 12 vol. in-4°; — *Disquisitiones Biblicæ;* Paris, 1682, 2 vol. in-4°. Dans ce commentaire, Frassen a beaucoup profité de la Démonstration évangélique de Huet. On l'accuse même d'avoir souvent pillé ce prélat et de l'avoir critiqué pour mieux masquer ses larcins; — *Lettres de saint Paul, traduites en français, avec des remarques;* Paris, 1703, in-8°.

Lelong, *Bibliothèque sacrée*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

***FRASSI** (*Pietro*), peintre de l'école de Crémone, né dans cette ville, en 1706, mort à Rome, en 1778. Ayant, en 1723, perdu son maître Angiolo Massarotti, Frassi alla à Florence, où il passa quelques années, puis se fixa à Rome, qu'il ne quitta plus. Cet artiste fut dessinateur exact, et consciencieux; il eut un coloris aussi naturel que délicat. On regarde comme son meilleur ouvrage un *Miracle de saint Vincent Ferrier*, qu'il peignit pour les Dominicains de Crémone, tableau qui lui valut le titre de membre de l'Académie de Saint-Luc. E. B—n.

Orlandi, *Abbecedario*.

***FRATACCI** (*Antonio*), peintre de l'école de Parme, né dans cette ville, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il reçut les premières leçons d'Ilario Spolverini, mais il passa bientôt à Bologne dans l'atelier de Carlo Cignani, dont il imita le style avec assez de succès. Les tableaux de ce maître sont assez répandus dans les galeries particulières; il a aussi laissé quelques tableaux d'église. *L'Évanouissement de saint François*, qu'il avait peint pour l'église de ce saint à Reggio, a disparu, mais on voit encore à Saint-Georges de Bologne le *Christ guérissant saint Pellegrino Laziosi*, et à Saint-Eustorgio de Milan un *Saint Jean*, et une *Adoration des Mages*, qui passe pour son meilleur ouvrage. E. B—n.

Zanelli, *Vite del Cignani*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Bianconi, *Guida di Milano*.

***FRATE** (*Cecchino* del), peintre de l'école florentine, florissait vers 1500. Il fut l'élève favori du Frate, qu'il aida dans ses travaux, et dont il emprunta le surnom.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

***FRATE** (Le). *Voy.* Baccio della Porta.

***FRATELLINI** (*Giovanna*), peintre de l'école florentine, née à Florence, en 1666, morte en 1731. Son nom de famille était *Mormocchini Cortesi*. Tout enfant elle fut adoptée par la grande duchesse Vittoria, qui la fit élever avec le plus grand soin, et elle fit de rapides progrès dans la musique et la peinture. Elle eut pour maîtres Antonio-Domenico Gabbiani pour le dessin et la peinture à l'huile, le P. Ippolito Galantini pour la miniature et Domenico Tempesti pour le pastel. Fratellini excella dans ces différents genres, auxquels elle joignit la peinture sur émail. Elle n'était pas sans talent pour la composition, mais elle réussit surtout dans les portraits qu'elle fit de la plupart des personnages illustres de son temps. Elle exécuta en miniature pour le grand-duc Cosme III divers sujets religieux. Au pastel elle fit plusieurs copies de l'*Annonciation* du Bronzino, et à l'huile une copie d'un *Ecce Homo* du Barocci. Parmi les portraits qu'elle exécuta, l'un des plus remarquables est le sien propre, qui fait partie de la collection des peintres de la galerie de Florence; elle s'est représentée peignant le portrait de son fils. Ce portrait est au pastel, « genre dans lequel, dit Lanzi, elle fut la Rosalba de son école ». E. B—n.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie*. — *Magasin pittoresque*, t. XVI, 1848.

***FRATELLINI** (*Lorenzo*), peintre de l'école florentine, né en 1689, mort en 1729. Il fut élève de sa mère Giovanna, mais il paraît n'avoir peint qu'au pastel; on a de lui en ce genre les portraits de *Giuseppe Vanni, orfèvre*, et de *Tommasino*, nain et bouffon de la grande-duchesse.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — *Magasin pittoresque*, t. XVI, 1848.

FRATREL (*Joseph*), peintre français, né à Épinal, en 1730, mort en 1783. Il fut d'abord destiné au barreau; venu ensuite à Paris, il étudia la peinture sous Baudouin. Il était peintre de la cour de Stanislas, ex-roi de Pologne

ductions de sa muse assez de naturel, une naïveté presque enfantine, et du sentiment sans recherche ni affectation ; le style non plus ne laisse rien à désirer pour la perfection et la grâce. Ses *Poésies* complètes ont été publiées en trois volumes à Œrebro. Il a fait paraître aussi, en 1831, un poëme historique, intitulé *Colomb*. Franzen s'est montré historien érudit dans un discours de réception imprimé dans le tome XII des *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, et qui contient des recherches historiques sur l'origine de l'empire de Russie.

Conversat.-Lex.

FRANZINI (*Jérôme*), archéologue italien, vivait au seizième siècle. Il était libraire à Rome. On a de lui : *Antiquitates Romanæ Urbis ;* Rome, 1588, in-8° ; 1596, et 1599, in-12. Cet ouvrage a été traduit en espagnol, sous le titre de *Las Cosas maravilliosas de la ciudad de Roma ;* Rome, 1589.

Catalogue de la Bibliothèque impériale.

* **FRANZINI** (*Michiele*), mathématicien italien, né à Venise, mort en 1810. Il fut appelé par la reine dona Maria Ire, pour enseigner les mathématiques à l'infant D. Jozé, son fils aîné, qui mourut en 1788, et au prince qui eut un instant deux couronnes sous le nom de D. João VI. Franzini fut chargé de la réorganisation des études mathématiques à Lisbonne et à Coïmbre, puis il retourna à Venise, en 1793 ; mais il revint bientôt se fixer en Portugal, où il mourut, dans un âge fort avancé. F. DENIS.

Docum. partic.

* **FRANZINI** (*Marino-Miguel*), géographe et général portugais, fils du précédent, né vers 1790. Officier distingué dans l'armée portugaise, puis député aux cortès, il a depuis 1821 le titre de secrétaire d'État honoraire, et est un des membres les plus éminents de l'Académie des Sciences de Lisbonne. Outre plusieurs travaux géographiques et hydrographiques, on lui doit une carte maritime des côtes du Portugal, qui parut d'abord à Londres, et qui a été imprimée ensuite à Paris, sous ce titre : *Route des côtes de Portugal, ou instructions nautiques pour servir à l'intelligence et à l'usage de la carte qu'on a faite et des plans particuliers des ports les plus remarquables de ce royaume*, trad. de la langue portugaise par G. d'Urban, 2e édit. ; Paris, de l'Imp. roy., 1836, in-8° ; — *Instrucçoes statisticas ;* Lisbonne, 1815 ; — *Reflexões sobre o actual Regulamento do Exercito de Portugal.* F. DENIS.

Renseignements particuliers. — Ad. Balbi, Essai statistique sur le Royaume de Portugal.

* **FRANZONI** (*Louis*), prélat italien, né à Gênes, le 29 mars 1789, du marquis Dominique Franzoni et de Marie Bettina Carrega. Il étudia la théologie sous la direction de Zanobi Benucci, et reçut la prêtrise en 1814. D'abord membre de la congrégation des Missionnaires Urbains, il fut désigné par Victor-Emmanuel pour l'évêché de Fossano. Mais ce [illegible]
firmée que l'année [illegible]
nouveau roi Charles-[illegible],
pape le 13 août 1821, M. [illegible]
des principaux membres de la [illegible]
tique, reçut du roi une magnifique [illegible]
diamants et l'ordre de la Sainte-Annon[illegible]
1831, il fut appelé à l'archevêché [illegible]
par Charles-Albert, successeur de Char[illegible]
et peu de temps après il fut nommé [illegible]
en chef de l'armée sarde. Il s'est toujo[illegible]
le champion dévoué de l[illegible]
nemi de toute réforme, [illegible]
tatives de Charles-Albert pour affranc[illegible]
du joug autrichien. La loi Siccardi [illegible]
à l'abolition des immunités ecclésiast[illegible]
une rupture ouverte entre le roi [illegible]
Le 5 août 1850, le comte S[illegible]
nistre de l'agriculture et du commerc[illegible]
partisans et des défenseurs les plus [illegible]
la loi Siccardi, rendit le d[illegible]ier soupi[illegible]
voulu, sur son lit de mort, [illegible]
litique que lui demandait [illegible]
zoni partit aussitôt pour sa [illegible] de l[illegible]
en ordonnant à son clergé de s'abste[illegible]
sister aux obsèques du ministre. Ni [illegible]
tances du général de La Marmora, mini[illegible]
guerre, ni celles de M. Ponza di San [illegible]
premier officier au ministère de l'inté[illegible]
purent fléchir l'opiniâtre prélat. Le [illegible]
ment résolut alors de frapper un gra[illegible]
M. Franzoni fut arrêté et renfermé, [illegible]
les égards dûs à son rang, dans la prison [illegible]
Fénestrelles. Cité devant la cour d'app[illegible]
rin, il fut condamné à la séquestratio[illegible]
revenus et à l'expulsion du territoi[illegible]
comme coupable de rébellion, de déso[illegible]
aux lois et d'excitation à la haine et [illegible]
des citoyens les uns contre les autres. [illegible]
fugia à Lyon, d'où il n'a cessé de prot[illegible]
près des cours catholiques.

Le marquis Franzoni, père du précéd[illegible]
laissé trois autres fils : le marquis [illegible]
cardinal Jacques-Philippe, et le mar[illegible]

G. [illegible]

Paul Collet, Silhouettes contemporaines. [illegible] gnements particuliers.

FRA-PAOLO. *Voy.* SARPI.

FRARI (LE). *Voy.* BIANCHI-FERRARI [illegible] cesco).

* **FRARY** (*Alexandre-Juste*), archite[illegible] çais, né à Paris, en 1779, mort dans l[illegible] ville, le 20 mars 1854. Il eut pour m[illegible] cier et Barthélemy Vignon, et obtint [illegible] prix dans le concours qui fut ouvert [illegible] projet d'un *Temple de la Gloire* à élev[illegible] hauteurs de Chaillot. [illegible] homme d'ét[illegible] de pratique, Frary n'est [illegible] que par la construction [illegible] Mail et celle du théâtre de [illegible] qui fut terminé en 1834. [illegible] archéologiques publiés par [illegible]

que : *Monuments de Sculpture, Peinture, Architecture, etc., de l'ancien Comtat Venaissin et des villes circonvoisines, dessinés sur les lieux et classés suivant les différents styles et périodes de l'art;* Paris, 1834, petit in-4°, avec 26 planches. Ce travail, qui obtint une mention honorable par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, mérita à son auteur une médaille d'or de 800 fr., décernée par le roi de Sardaigne; — *Notice sur l'église Saint-Pierre d'Avignon*, dans le *Recueil des Mémoires de la Société des Antiquaires*, nouv. série, t. IV, p. 235. A. Sauzay.

Annuaire de la Société imp. des Antiquaires de France, ann. 1855, p. 65.

FRASSEN (*Claude*), théologien français, né près de Péronne, en 1620, mort à Paris, le 26 février 1711. Il entra dans l'ordre des Cordeliers, et devint définiteur général de l'observance de Saint-François, docteur de Sorbonne et gardien du grand couvent des Cordeliers de Paris. Son savoir et ses vertus lui concilièrent l'estime du roi et de plusieurs archevêques; il parut avec distinction dans le chapitre général de son ordre tenu à Tolède en 1682 et dans celui de Rome, en 1688. A l'exception de ces deux voyages, il vécut toujours dans une profonde retraite. On a de lui : *Conduite spirituelle pour une personne qui veut vivre saintement;* Paris, 1667, in-12; — *Cours de Philosophie;* Paris, 1668, 2 vol. in-4°; — *Cours de Théologie;* Paris, 1672, 4 vol. in-fol. Cet ouvrage a été réimprimé avec des additions de l'auteur, sous le titre de *Scotus Academicus, seu universa doctoris subtilis theologica dogmata;* Venise, 12 vol. in-4°; — *Disquisitiones Biblicæ;* Paris, 1682, 2 vol. in-4°. Dans ce commentaire, Frassen a beaucoup profité de la Démonstration évangélique de Huet. On l'accuse même d'avoir souvent pillé ce prélat et de l'avoir critiqué pour mieux masquer ses larcins; — *Lettres de saint Paul, traduites en français, avec des remarques;* Paris, 1703, in-8°.

Lelong, *Bibliothèque sacrée*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

***FRASSI** (*Pietro*), peintre de l'école de Crémone, né dans cette ville, en 1706, mort à Rome, en 1778. Ayant, en 1723, perdu son maître Angiolo Massarotti, Frassi alla à Florence, où il passa quelques années, puis se fixa à Rome, qu'il ne quitta plus. Cet artiste fut dessinateur exact, et consciencieux; il eut un coloris aussi naturel que délicat. On regarde comme son meilleur ouvrage un *Miracle de saint Vincent Ferrier*, qu'il peignit pour les Dominicains de Crémone, tableau qui lui valut le titre de membre de l'Académie de Saint-Luc. E. B—n.

Orlandi, *Abbecedario*.

***FRATACCI** (*Antonio*), peintre de l'école de Parme, né dans cette ville, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il reçut les premières leçons d'Ilario Spolverini, mais il passa bientôt à Bologne dans l'atelier de Carlo Cignani, dont il imita le style avec assez de succès. Les tableaux de ce maître sont assez répandus dans les galeries particulières; il a aussi laissé quelques tableaux d'église. *L'Évanouissement de saint François*, qu'il avait peint pour l'église de ce saint à Reggio, a disparu, mais on voit encore à Saint-Georges de Bologne le *Christ guérissant saint Pellegrino Laziosi*, et à Saint-Eustorgio de Milan un *Saint Jean*, et une *Adoration des Mages*, qui passe pour son meilleur ouvrage. E. B—n.

Zanelli, *Vite del Cignani*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Bianconi, *Guida di Milano*.

***FRATE** (*Cecchino* del), peintre de l'école florentine, florissait vers 1500. Il fut l'élève favori du Frate, qu'il aida dans ses travaux, et dont il emprunta le surnom.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

***FRATE** (Le). *Voy.* Baccio della Porta.

***FRATELLINI** (*Giovanna*), peintre de l'école florentine, née à Florence, en 1666, morte en 1731. Son nom de famille était *Mormocchini Cortesi*. Tout enfant elle fut adoptée par la grande duchesse Vittoria, qui la fit élever avec le plus grand soin, et elle fit de rapides progrès dans la musique et la peinture. Elle eut pour maîtres Antonio-Domenico Gabbiani pour le dessin et la peinture à l'huile, le P. Ippolito Galantini pour la miniature et Domenico Tempesti pour le pastel. Fratellini excella dans ces différents genres, auxquels elle joignit la peinture sur émail. Elle n'était pas sans talent pour la composition, mais elle réussit surtout dans les portraits qu'elle fit de la plupart des personnages illustres de son temps. Elle exécuta en miniature pour le grand-duc Cosme III divers sujets religieux. Au pastel elle fit plusieurs copies de l'*Annonciation* du Bronzino, et à l'huile une copie d'un *Ecce Homo* du Barocci. Parmi les portraits qu'elle exécuta, l'un des plus remarquables est le sien propre, qui fait partie de la collection des peintres de la galerie de Florence; elle s'est représentée peignant le portrait de son fils. Ce portrait est au pastel, « genre dans lequel, dit Lanzi, elle fut la Rosalba de son école ». E. B—n.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia della Pittura*. — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie*. — *Magasin pittoresque*, t. XVI, 1848.

***FRATELLINI** (*Lorenzo*), peintre de l'école florentine, né en 1689, mort en 1729. Il fut élève de sa mère Giovanna, mais il paraît n'avoir peint qu'au pastel; on a de lui en ce genre les portraits de *Giuseppe Vanni*, *orfèvre*, et de *Tommasino*, nain et bouffon de la grande-duchesse.

Lanzi, *Storia della Pittura*. — *Magazin pittoresque*, t. XVI, 1848.

FRATREL (*Joseph*), peintre français, né à Épinal, en 1730, mort en 1783. Il fut d'abord destiné au barreau; venu ensuite à Paris, il étudia la peinture sous Baudouin. Il était peintre de la cour de Stanislas, ex-roi de Pologne

et duc de Lorraine; il fut aussi peintre de l'électeur palatin et professeur à l'Académie de Peinture de Paris. Ses compositions sont simples, nobles et grandes, ses têtes ont le style antique. Tous ses tableaux portent l'empreinte d'un fini extrême, qui se fait un peu trop sentir dans les draperies. Il n'a peint qu'un petit nombre de grands tableaux, parmi lesquels on distingue, dans la galerie royale de Munich, *Cornélie*; — dans la galerie du baron de Dalberg, *Cora* et *La Vestale*; — dans la galerie du comte de Truchsess, *La Fuite en Égypte*; — son chef-d'œuvre est *Le Fils du Meunier*, tableau conservé par sa famille. Fratrel peignit beaucoup sur cire. Il a même publié sur ce genre de peinture un ouvrage intitulé : *La Cire alliée avec l'huile, ou la peinture à huile-cire*; 1770.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*. — Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lex.*

FRATTA (*Jean*), poëte italien, né à Vérone, vivait au seizième siècle. On a de lui : *Nigelle pastorale*; 1582; — *Della Dedicatione de' libri; dialoghi, con la correzione dell' abuso in questa materia introdotta*; Venise, 1590, in-4°; — *La Malteida*; Venise, 1596, in-4°.

Maffei, *Verona illustrata*. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. V, p. 524.

* **FRATTA** (*Domenico-Maria*), peintre de l'école bolonaise, né à Bologne, en 1696, mort en 1763. Après avoir étudié sous Giov. Viviani et Carlo Rambaldi, il se perfectionna sous Donato Creti, et devint un des plus habiles dessinateurs de son temps. Il abandonna la peinture pour se livrer exclusivement au dessin à la plume, art qu'il poussa à une telle perfection que ses ouvrages en ce genre se répandirent dans toute l'Europe, et sont encore fort recherchés.

Zanetti, *Storia dell' Academia Clementina*. — Malvasia, *Felsina pittrice*. — Orlandi, *Abbecedario*. Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi*.

FRAUENDIENFFER (*Philippe*), médecin allemand, né à Kœnigswiesen (haute Autriche), vers 1650, mort en 1702. Il exerça longtemps la médecine à Brunn, en Moravie. Il était membre de l'Académie des Curieux de la Nature, sous le nom d'*Herodicus*. On a de lui : *De Morbis Mulierum*; Nuremberg, 1696, in-12; — *Spolia Hippocratica, seu textus et sententiæ ex libris Aphorismorum, Prænotionum, Prædictionum, de Judicationibus, Coacis Prænotionibus, et Capitis Vulneribus Hippocratis, collecta*; Brunn, 1699, in-12; — *Tabula smaragdina medico-pharmaceutica*; Nuremberg, 1699, in-12; — *Oniscographia curiosa, seu tractatus de asellis, vulgo millipedibus*; Brunn, 1700, in-12.

Eloy, *Dict. hist. de la Médecine*. — *Biogr. médicale*.

FRAUENLOB (*Henri*), *meistersænger* allemand, vivait à la fin du treizième siècle et au commencement du quatorzième. S'appelait-il réellement *Frauenlob*, ou ce nom, qui signifie *panégyriste des dames*, n'est-il qu'un surnom? C'est

une question qu'il ne nous est guère
résoudre. La plupart des biographes
tiques qui se sont occupés de lui
sont prononcés pour la seconde
fondant sur les expressions
Wurtzbourg et de la chronique
bourg, où il est aussi désigné : «
rich von Missen *genant* Frouwenlop »,
ricus *dictus* Frauenlob »; mais ces
semblent contredites par le t
moins respectable, d'un contempo
der Damen, qui, s'adressant à notre poët
enfant, « *ein Kint, in Kindes jâren* »,
déjà *Frauenlob*, et l'engage à
Ce qui paraît certain, c'est qu'
et peut-être à Meissen même,
puis longtemps une école annexée à la
drale (*Domschule*), où les jeunes
venaient recevoir une éducation libérale
teris erudiebantur et eleemosynis
(G. Fabricius Chemnin., *Annal. A. Misn.*
1206). Frauenlob, selon toute probabilité,
condisciple, et partagea avec eux le
l'aumône en même temps que les docte
des chanoines. Les plaintes que lui arra
misère ne permettent guère de douter
fût né dans un état voisin de l'indigence
caractère religieux et mystique de ses pre
poésies prouve qu'il devait à l'Église la
partie de son développem
il quitta bientôt le cloître
avait grandi; et, poussé par le be
courir le monde et à mener l'existence
des troubadours et des minnesængers. Il
de ces poetes voyageurs dont les pere
aient été aussi nombreuses et aussi
le furent les siennes : elles ne con
d'autres limites que les bornes même
lemagne, la Baltique au nord et l'Adriat
midi. Il éprouva successivement
du roi de Danemark, Éric VIII,
de Mecklenbourg, du margrave de Brand
Waldemar (*der vurste stolz*), du jeune
de Rugen Witzlav, de l'évêque de Brême
brecht, la fleur du clergé (*der pfaffen*
de Henri de Breslau, le sage prince,
ceslas de Bohême, dont, au témoignage
tokar, il déplora éloquem la mort de
pereur Rodolphe, d'Othon,
enfin de Meinhard V, duc de
de qui il fut témoin de
leresque (*in Kärnten*
Il suivit Rodolphe de Habsbourg dans sa
pagne contre Ottokar de Bohême et
bataille du Marchfeld, où ce prince pe
(1278). Il était à Prague quand le
de Bohême (*der sechste Künic*
Wenceslas II, fut fait chevalier.
à Rostock lorsque Waldemar de
donna des fêtes splendides,
nous apprend que cette
man dô zalte eilf jâr, unt driez

jar nach Kristes burt, c'est-à-dire en 1311. Mais ce fut à Mayence qu'il séjourna le plus longtemps, comme le prouve le dialecte dont il s'est servi; ce fut là qu'il revint de temps en temps se reposer de ses voyages et qu'il finit par s'établir et se marier; ce fut là, enfin, qu'entouré de nombreux disciples, il leur enseigna l'art des vers, et créa ainsi une féconde école de poëtes, qui tant qu'elle dura honora en maître Frauenlob son premier maître et son véritable fondateur.

Le commencement du quatorzième siècle est une époque mémorable dans l'histoire de la littérature allemande : c'est le moment où la poésie passe des mains chevaleresques des *minnesænger* aux mains plébéiennes des *meistersænger*. Quelle fut au juste la différence entre ces derniers et leurs prédécesseurs? C'est une question délicate, et qui a soulevé d'assez vives discussions parmi les critiques, et particulièrement entre Grimm, *Neuer Literar. Anzeiger*, 1807, n° 23, et B.-J. Docen, *Museum fur altd. Lit.*, 1809, 1er vol. Nous n'avons pas la prétention d'indiquer ici à quel signe on peut reconnaître que tel ou tel poete doit être rangé dans la première ou la seconde de ces deux catégories; mais nous ne pouvons non plus achever la biographie de Frauenlob sans rappeler auparavant en quelques mots les caractères généraux de la nouvelle période où nous entrons avec lui.

Les longues luttes de l'interrègne avaient affaibli et ruiné les petits souverains de l'Allemagne : la vie politique s'était en partie retirée de leurs cours, naguère si brillantes, pour venir animer les grandes cités commerçantes, Francfort et Mayence, Nuremberg et Strasbourg. La vie intellectuelle prit bientôt la même route, et les corporations des villes libres impériales héritèrent des goûts littéraires de la noblesse, déchue en même temps de sa richesse et de sa puissance. Mais les sources fécondes où les chevaliers avaient puisé l'enthousiasme lyrique étaient fermées aux poetes artisans ou bourgeois : ils n'avaient pas, comme leurs prédécesseurs, vu les merveilles inspiratrices de l'Orient, ni entendu les troubadours de la Provence et de la Sicile; les prouesses guerrières n'avaient pas exalté leur cœur, ni l'habitude d'une vie élégante poli leur esprit. Leur vie s'était passée entre l'Église, l'école et l'atelier. Leur poésie fut donc à la fois pédante et dévote. Ils traitèrent la versification comme un art mécanique, et bientôt on vit se former, sur le modèle des corporations ouvrières, de vastes associations poétiques qui eurent, comme les autres corps de métiers, leurs statuts et leurs priviléges, leurs jours d'assemblée et leurs cérémonies d'agrégation. On y entrait sous le nom d'*apprenti*, puis on devenait *compagnon* et l'on recevait le brevet de *maître* quand on avait inventé un nouvel air ou une nouvelle disposition métrique (*ton*). Ces corporations finirent par acquérir une telle importance que l'empereur Charles IV reconnut leur existence légale par des lettres patentes, et leur conféra des armoiries (1378).

Nous ne croyons pas assurément que Frauenlob ait été à la tête d'une école aussi régulièrement constituée; mais les expressions dont se servent ses contemporains ou dont il se sert lui-même pour désigner l'espèce de *maîtrise* qu'il exerça ne nous permettent pas de douter que de son temps la transformation dont nous parlions tout à l'heure ne fût déjà en partie accomplie et que la tribu jusque là si libre et si nomade des chanteurs allemands n'ait commencé avec lui à abdiquer son indépendance et à se grouper autour d'un chef. Il s'est assis réellement, et non par métaphore, sur le siége élevé du maître (*ûf meisters stuole*), ainsi que le représente une miniature du manuscrit Maness (Biblioth. Imp., 7266), et il a donné des leçons de versification aux apprentis poëtes de Mayence. C'est bien comme un chef d'école que le salue Regenbogen, le forgeron, quand il vient lutter avec lui : *Êtes-vous le maître que l'on nomme Frauenlob, et que son art élève au-dessus de bien des chanteurs :*

Sît irz der meister, den man nennet Vrouwenlop,
Mit iuwer Kunst sô lagt ir manegem senger op?

Et ailleurs n'est-il pas *magister septem artium*, *Magister der sieben freien Künste*, et ne nous a-t-il pas laissé quatre strophes sur le *quadrivium* (astronomie, arithmétique, géométrie, musique), comme s'il eût craint que la postérité n'ignorât qu'il avait pris ses grades et conquis ainsi le droit de régenter le docte parnasse de Mayence? Sa science éclate en mille endroits : parle-t-il de la puissance de l'amour, *des herrn Amor*, il cite à l'appui Adam et Samson, David, Salomon, Absalon, Alexander, Aristoteles, Virgilius, Holofernus, Asahel, Artus, Parcival, Pyramus et Thisbe. S'il fait l'éloge de sa belle, il la compare aux plus célèbres héroïnes des romans et de l'histoire, à l'amie de Terramer, à celle d'Énée, etc. Il est familier avec toutes les traditions chevaleresques et les pieuses légendes, et il n'en est presque aucune qu'il ne cite ou à laquelle il ne fasse allusion. Il est aussi versé dans la littérature sacrée que dans la littérature profane, et son fameux *Leich* en l'honneur de la Vierge est tour à tour une paraphrase du *Cantique des Cantiques* et une imitation de *l'Apocalypse*. C'est par sa prodigieuse érudition, plus encore que par son talent poétique, qu'il écrase ses rivaux, et nous en trouvons une preuve bien curieuse dans sa fameuse discussion avec Regenbogen sur les noms de *weib* et de *frau*. Suivant lui, le nom de *weib* désigne la femme qui a perdu la grâce de la virginité et qui n'a pas encore été élevée à la dignité de mère; tandis que *frau* désigne essentiellement la maîtresse de la maison, la souveraine de la famille. Et il a raison, du moins en partie; mais comme son adversaire ne se

Le sujet même de ces luttes serait pour nous une preuve suffisante, à défaut d'autres, que déjà sous Frauenlob la poésie allemande était entrée dans une voie nouvelle, et que la condition des poëtes ainsi que du public auquel ils s'adressaient avait considérablement changé. Il fallait à ces discussions un tout autre auditoire qu'aux questions de métaphysique amoureuse que traitaient devant les grands seigneurs et les nobles dames les minnesængers comme les troubadours. On n'était plus au temps où l'un des plus beaux génies d'une cour brillante déclarait superbement ne savoir ni lire ni écrire : la science était nécessaire à ceux qui écoutaient, à plus forte raison à celui qui chantait; elle tenait lieu d'inspiration. Avons-nous besoin de dire après cela que, dans ses *Leiche* et ses *Lieder*, l'érudit Frauenlob nous semble bien inférieur à Wolfram d'Eschenbach (voy. ESCHENBACH), et surtout au véritable lyrique, à Walther von der Vogelweide ? Mais il reprend son rang dans les *Sprüche*, les Γνῶμαι des Grecs.

lés de résignation. « Je reco
« à la terre, dit-il, et mos
« douleur. » « Tous pleurero
crie-t-il ailleurs; et en effet
universel. Le 29 novembre
bert de Strasbourg dans sa
à Mayence, et fut enterré
Les dames portèrent son
(*hospitium*) au lieu de sa
et poussant des cris de
laudes infinitas, quas
Fœmineo in dictamin
ibi copia fuit vini fusa in
quod circumfluebat per to
clesiæ., (Alb. v. Strassb.,
maniæ hist. illustr., t. II,
Notre meistersænger a
vivant d'une grande réput
s'accroître après sa mort, et
de recueillir dans les écri
siècle des preuves nombreu
qu'il a ée. Son princ
de ses c morains et de

de Paris (Maness), de Vienne, d'Iéna et d'Heidelberg. Ettmüller en a donné une fort bonne édition, sous ce titre : *Heinrichs von Meissen des Frauenlobes Leiche, Sprüche, Streitgedichte und Lieder*; Quedlinbourg, 1843.

Alexandre Pey.

B.-J. Docen, *Münchener Aurora*, 1804. — Von der Hagen, *Museum fuer altd. Literatur und Kunst*, et *Minnesinger*, t. IV. — Gruber, *Allgemeine Encyklopädie*, art. *Frauenlob*, par J. Zacher. — K. Gœdeke, *Das Mittelalter*, 6. liv.

FRAUNHOFER (*Joseph* de), célèbre opticien allemand, né à Straubing (Bavière), le 6 mars 1787, mort le 7 juin 1826. Son père exerçait l'état de vitrier, et ne put donner à son fils qu'une bien imparfaite éducation; il lui faisait seulement fréquenter les écoles publiques aux heures où il ne l'occupait pas dans sa boutique. A peine sorti de l'enfance, Fraunhofer perdit, au mois d'août 1799, ses parents, et fut obligé d'entrer en apprentissage chez Weichselberger, tailleur de verres et fabricant de glaces, qui ne lui permit aucune absence. A l'aide de quelques vieux livres, il s'instruisit tout seul, passant les nuits à travailler. Un accident arrivé à la maison qu'il habitait donna un autre cours à ses travaux et à sa destinée. Cette habitation s'étant écroulée le 21 juillet 1801, Fraunhofer fut préservé miraculeusement de la catastrophe, qui écrasa les autres habitants. On entendit ses cris de dehors, et l'on entreprit de percer une galerie pour arriver jusqu'à lui. L'électeur de Bavière, depuis roi Maximilien-Joseph, s'étant rendu sur les lieux, s'intéressa vivement à celui que menaçait un si grand danger; il encouragea les ouvriers, et après quatre heures d'un travail assidu, on parvint à ce jeune homme, que l'on put arracher, quoique blessé, à cette sépulture vivante. Le roi, après avoir donné ordre de soigner Fraunhofer, lui fit remettre 18 ducats, qui lui facilitèrent ses premiers travaux en optique. En même temps le jeune apprenti reçut d'un autre protecteur, le conseiller privé Utzschneider, divers traités de mathématiques qui le mirent en état de compléter son instruction. Il profita du don du roi pour racheter de son maître, qui le contrariait dans ses études, ses derniers six mois d'apprentissage; avec ce qui lui resta, il acheta une machine à polir les lentilles. Mais ses recherches et ses expériences d'optique lui coûtaient toujours quelque argent, et il n'en gagnait point. Il chercha alors des ressources dans un art qu'il apprit tout seul, la gravure des cartes de visite. Ce travail l'aida pendant quelque temps; mais bientôt la guerre vint détruire ce moyen d'existence. Abandonnant alors ses livres, il ne consacra plus que le dimanche à l'étude, et s'occupa exclusivement à faire et à polir des glaces. Une grande fabrique d'instruments de mathématiques s'étant élevée par les soins de Reichenbach et du conseiller Utzschneider, Fraunhofer fut appelé dans cet établissement pour calculer et polir les premières lentilles d'une dimension un peu considérable qui sortirent de cette fabrique, et destinées pour l'observatoire de Bude. Peu de temps après, il fut mis à la tête de la partie optique. Bientôt, s'arrachant à une routine suivie par presque tous ses devanciers, il imagina et exécuta deux machines qui le mirent au premier rang des opticiens. Ces travaux furent assez productifs pour qu'il devînt propriétaire de ce même établissement où peu d'années auparavant il avait été reçu comme ouvrier.

Désormais familier avec les sciences physiques, mathématiques et astronomiques, Fraunhofer put songer à reculer les bornes du domaine de l'optique. Quelque temps avant d'entrer à l'établissement dioptrique de Bénédictbeurn, il avait écrit un mémoire sur l'aberration de la lumière hors de l'axe dans les télescopes à réflexion : selon lui, les miroirs hyperboliques devaient être préférés aux paraboliques, et il décrivait à cette occasion une machine de son invention destinée à polir les surfaces à segments paraboliques. Il résolut l'un des problèmes les plus difficiles de l'optique pratique, celui de donner le dernier poli, au degré demandé, sans faire perdre à la surface la forme voulue : à l'aide de sa machine, on donne ce poli et on corrige même les irrégularités commises dans la première opération. En 1811 Fraunhofer crut avoir trouvé le moyen de fondre du *flint-glass* de façon que le morceau du fond du creuset eût tout à fait le même pouvoir réfringent que le morceau pris à la superficie; mais s'il avait réussi une fois dans cette expérience, le hasard fut complice de l'expérimentateur; car après de nombreuses opérations, il ne put jamais atteindre la perfection première. Fraunhofer ne se rebuta pas; il continua au contraire ses travaux avec plus d'ardeur. Il fabriqua du *crown-glass*, cherchant à éviter les ondulations et les empreintes dont est entaché fort souvent celui qui est fabriqué en Angleterre.

Ce savant opticien, qui apportait tant d'exactitude et tant de soin dans toutes ses opérations, fut souvent trompé dans les résultats, et il acquit la conviction que dans la construction des objectifs achromatiques l'effet répond rarement au but proposé. Pour éviter l'inconvénient de ne pouvoir déterminer avec une exactitude suffisante des quantités qu'il faudrait connaître avec précision pour calculer les objectifs achromatiques, il adopta un procédé nouveau, au moyen duquel on ne néglige aucune quantité; il considéra la déviation non pas seulement pour des rayons venant d'un point situé *sur* l'axe, mais aussi pour des points situés *hors* de l'axe.

Fraunhofer se livra à un grand nombre d'expériences pour faire naître artificiellement une lumière homogène : il y parvint à l'aide de lampes et de prismes; il découvrit dans la couleur orange du spectre solaire une ligne fixe et claire dont il se servit pour détourner le pouvoir réfringent absolu. Il rechercha cette ligne claire dans l'orange du spectre, et il y découvrit un grand nombre

de lignes fixes et obscures. C'est par cette découverte qu'il rechercha avec le goniomètre le chemin de la lumière pour toutes les nuances de couleur. Il étudia particulièrement la diffraction de la lumière, et chercha à en établir les lois avec exactitude; par suite de ses expériences réitérées, il découvrit beaucoup de phénomènes variés résultant de l'action réciproque des rayons réfractés, et produisit un spectre parfaitement homogène sans le secours d'aucun prisme. Ce spectre, avec lequel on pouvait mesurer, en suivant la trace de la lumière, les angles de la déviation, était le résultat de fils fins, égaux et parfaitement parallèles; il contenait ces mêmes lignes fixes et obscures qu'il avait trouvées dans le spectre produit par un prisme. Après s'être assuré qu'on ne peut expliquer la théorie des nouvelles modifications découvertes par lui que par le principe des interférences du docteur Th. Young, il développa, d'après ce principe, une formule analytique générale pour les lois de la lumière.

Au nombre des instruments inventés et perfectionnés par Fraunhofer, on doit citer particulièrement un *héliomètre*, un *micromètre filaire répétiteur* à lampe, un *microscope achromatique*, un *micromètre annulaire* perfectionné, et surtout le grand *télescope parallactique* de Dorpat, dont un astronome célèbre, M. Struve, a donné la description sous le nom de *réfracteur géant*.

En 1823 Fraunhofer devint conservateur du cabinet de physique de l'académie de cette ville (1). Il était membre de plusieurs sociétés savantes. Il mourut après une longue maladie. Il repose à côté de Reichenbach, mort quelques jours avant lui, et son monument porte cette épitaphe : *Approximavit sidera*. [*Enc. des G. du M.*]

Utzschneider. *Umriss der Lebensgeschichte des Dr J. F. Fraunhofer.* — Meusel, *Gel. Teutschl.* — *Conver-sat.-Lex.* — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FRAXINIS ou **DESFRENES** (*Nicolas*), connu aussi sous le nom de *Deleuze*, théologien belge, vivait au seizième siècle. Il était théologien de Louvain et chanoine de Saint-Pierre. Il fut chargé par les docteurs de Louvain de la révision de l'édition de la *Bible* par J. Le Febvre d'Étaples. On a encore de lui : *La Pérégrination spirituelle sur la Terre Sainte, comme en Jérusalem, en Bethléem, etc., composee en langue thyoise, par Pascha, et translatée*; Louvain, 1566, in-4°; — *Les Heures de Notre-Dame reformées, corrigées, et, par le commandement de Pie pape cinquième du nom, publiees, etc.*; *le tout translaté du latin en français*; 1577, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexikon.*

FRAYSSINOUS (*Denis-Luc*), prélat français, naquit d'un père cultivateur, le 9 mai 1765, à Curières (diocèse de Rodez), et mourut à

(1) L'établissement optique de Benedictbeurn, qui doit sa renommée à Fraunhofer, fut transféré à Munich en 1819.

Saint-Géniez, le 12 dé[illegible]
collége de Rodez, et [illegible]
choix. En 1784 il vint à [illegible]
munauté de Laon dirigée [illegible]
Sulpice. Il suivit en même [illegible]
Louis-le-Grand les leçons de l'[illegible]
dacteur du *Journal de Monsieur*. [illegible]
reçu maître ès arts, il commença [illegible]
théologie, et se préparait à la *licence*. [illegible]
duisait aux honneurs ecclésiastiq[illegible]
révolution l'obligea de retourner [illegible]
gue. Il fut promu au sacerdoce [illegible]
la réaction thermidorienne [illegible]
catholique un peu de liberté. [illegible]
les campagnes, l'abbé Frays[illegible]
zèle ses devoirs d'eccl[illegible]
de Saint-Sulpice s'étant [illegible]
maison de la rue du [illegible]
il y professa la théologie [illegible]
la même époque il fit dans l'[illegible]
des catéchismes raisonnés. [illegible]
des vérités de la religion [illegible]
un grand succès, il y [illegible]
discours, et telle fut [illegible]
rences célèbres qui f[illegible] ent [illegible]
La jeunesse des écoles [illegible] haute [illegible]
sienne se pressaient dans [illegible]
Sulpice; on aimait à entendre [illegible]
persuasive qui savait charmer [illegible]
toucher les cœurs; et le *Génie du C*[illegible]
qui avait séduit, par ses de[illegible]
l'imagination de beaucoup de pe[illegible]
la prédication de l'abbé Frays[illegible]
cile et plus fructueuse. Ces co[illegible]
faisait pendant les six premiers [illegible]
année, lui prenant beaucoup de [illegible]
sa chaire de théologie. Le succès [illegible]
tions chrétiennes allait toujours crois[illegible]
survinrent les démêlés de Pie VII et [illegible]
qui firent suspendre, en 1809, l'[illegible]
l'abbé Frayssinous, commencé [illegible]
ténuer un peu l'effet de cette mesure, de Fontanes, grand-maître de l'université, le [illegible] inspecteur de l'académie de Paris. Il était alors simple chanoine honoraire de Notre-Dame. Le fameux concile de Paris de 1811 n'ayant pas satisfait les vœux de l'empereur, la congrégation de Saint-Sulpice fut dispersée. Alors l'abbé Frayssinous, tout en conservant son titre d'inspecteur d'académie, se retira dans son pays, et ne revint à Paris qu'avec les Bourbons. Au mois d'octobre 1814, il reprit ses conférences de Saint-Sulpice, qui furent publiées après sa mort sous le titre de *Conférences et discours inédits*: Paris, in-8°. Elles eurent pour sujet les causes, les effets et les suites de la révolution française. L'orateur attaqua éloquemment les doctrines anti-religieuses du dix-huitième siècle, puis il reprit le cours de ses instructions chrétiennes. Pendant les Cent Jours sa voix ne se fit point entendre; mais il remonta dans sa chaire au mois de février 1816. Cette même année un

commission de l'instruction publique ayant été instituée, l'abbé Frayssinous en fit partie; mais le ton dogmatique de Royer-Collard lui déplut, et il se retira. Sur l'invitation de l'archevêque de Bordeaux, il alla prêcher dans cette ville pendant l'automne de 1816, et reparut ensuite à Saint-Sulpice. Le jour de la Pentecôte il fit dans la chapelle des Tuileries, en présence de Louis XVIII, un discours sur l'établissement de la religion chrétienne. L'usage de prononcer le 25 août de chaque année le panégyrique de saint Louis ayant été rétabli en 1817, l'abbé Frayssinous fut désigné pour composer et réciter cette œuvre oratoire. L'Académie Française se rendit en corps pour l'entendre à Saint-Germain-l'Auxerrois. En 1817 il prêcha l'Avent à la cour, et le lendemain de Noël il fut présenté au roi, qui lui dit : « Monsieur l'abbé, votre présence aujourd'hui ne m'est plus aussi agréable, puisqu'elle m'annonce la fin de votre station. » Le concordat de 1817 ayant provoqué de vives controverses, l'abbé Frayssinous, dans le but de concilier les esprits, publia, en 1818 : *Les vrais Principes de l'Église gallicane sur la puissance ecclésiastique, la papauté, les libertés gallicanes, la promotion des évêques, les trois concordats et les appels comme d'abus*. Le 26 mai 1818 il prononça à Saint-Denis l'oraison funèbre du prince de Condé, et le mois de juin suivant, dans une de ses conférences à Saint-Sulpice, il invita ses auditeurs à lire le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence en matière religieuse*. Peu de temps après l'abbé de Lamennais écrivait dans le *Conservateur* un article qui commence ainsi : « Un orateur, l'abbé Frayssinous, semble être suscité par la Providence pour confondre l'incrédulité, etc. » La commémoration solennelle de la délivrance d'Orléans par Jeanne Darc lui fournit l'occasion, en 1819, de montrer son talent oratoire. Louvel venait de commettre son attentat quand l'abbé Frayssinous monta en chaire à Saint-Sulpice; il sut parler des derniers moments du duc de Berry avec une simplicité touchante. En 1821 il prononça le panégyrique de saint Vincent de Paul dans l'ancien séminaire de Saint-Firmin, où des massacres avaient eu lieu en septembre 1792.

L'Académie Française jeta les yeux sur l'abbé Frayssinous pour lui donner le fauteuil de Fontanes, qui venait de mourir. Il n'était pas dépourvu de titres littéraires. Des articles de critique sortis de sa plume élégante avaient enrichi les colonnes du *Journal des Débats* et celles du *Spectateur français*; il fut aussi un des premiers collaborateurs de *L'Ami de la Religion*. Cependant, il déclina cette fois l'honneur qu'on lui faisait. Le cardinal de Périgord, qui mourut en 1821, lui avait donné des lettres de vicaire général honoraire et, comme dernier témoignage d'estime, sa croix pectorale. Il prononça l'éloge funèbre de ce prince de l'Église; il venait d'être nommé premier aumônier de Louis XVIII, quoiqu'il ne fût ni évêque ni d'une famille noble, conditions alors exigées pour remplir cette charge. Le 28 avril 1822 il prononça sa dernière conférence à Saint-Sulpice. En même temps Pie VII le nomma évêque d'Hermopolis *in partibus*, et Louis XVIII le fit grand-maître de l'université (1er juin 1822). Il commença l'exercice de ses fonctions épiscopales par donner la tonsure à M. de Ravignan, qui laissait la magistrature pour se consacrer au service de l'Église. A la mort de l'abbé Sicard, l'Académie Française songea de nouveau à s'adjoindre un homme revêtu des plus hautes dignités. Frayssinous accepta le fauteuil qu'on lui présentait. La duchesse de Berry assista à la séance de réception. Élevé par Louis XVIII à la pairie, avec le titre de comte, il devint, le 26 août 1824, ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, et le 25 décembre de la même année il prononça dans l'église Saint-Denis l'oraison funèbre de Louis XVIII. Sur les instances de ce monarque, il publia en 1823 ses conférences, sous le titre de *Défense du Christianisme*. De 1823 à 1843 quinze éditions parurent de cette apologie de la religion, qui fut traduite en anglais, en allemand, en espagnol, en italien. A ce moment deux partis existaient dans l'Église, l'un, sous la conduite de l'abbé de Lamennais, soutenait la doctrine de l'ultramontanisme; l'autre, sans chef, se composait des tenants de l'ancienne Sorbonne. Frayssinous, espérant rapprocher les partisans de ces deux opinions, fit paraître une seconde édition de son livre intitulé : *Les vrais Principes de l'Église gallicane sur la puissance ecclésiastique*. Il fit peu de changements à celui qu'il avait publié huit années auparavant.

En 1827 de Villèle, voyant qu'il allait succomber sous les attaques passionnées d'une double opposition, recourut à des élections générales, qui le renversèrent. Frayssinous avait désapprouvé cette mesure de son collègue. Les libéraux gagnaient chaque jour du terrain, et Charles X crut devoir, en formant le cabinet du 4 janvier 1828, retirer l'instruction publique au ministre des affaires ecclésiastiques, qui donna sa démission au mois de mars suivant. Appelé par le roi pour avoir son avis sur les fameuses ordonnances de 1830, qu'on préparait, il s'y montra tout à fait opposé. Charles X voulut demander pour lui au pape le chapeau de cardinal; l'abbé Frayssinous ne se crut pas digne de la pourpre. Lors du pillage des Tuileries pendant les journées de juillet 1830, l'appartement qu'il y occupait en qualité d'aumônier fut dévasté, et presque tous les objets qui s'y trouvaient disparurent. Le nouveau pouvoir, par l'organe de M. Pasquier, lui proposa plusieurs dignités, qu'il ne voulut point accepter. Ici finit la carrière politique de Frayssinous. L'évêque d'Hermopolis fit alors un voyage à Rome, puis revint dans son pays; mais il n'y resta pas longtemps. Il venait d'être choisi pour précepteur du duc de Bordeaux, et il dut partir pour Prague, d'où il revint à

Paris en 1838. Sa santé devenant de jour en jour plus débile, il retourna dans le Rouergue, où il mourut. Le duc de Bordeaux fit élever un monument à la mémoire de son précepteur, auquel il avait voué une affection respectueuse.

A. R.

Vie de Mgr Frayssinous, par M. Henrion. — *L'Ami de la Religion*, passim. — *Biographie du Clergé contemporain.*

FREARD DU CASTEL (*Raoul-Adrien*), géomètre français, né à Bayeux, vers le commencement du dix-huitième siècle, mort le 16 mars 1766. On a de lui : *Éléments d'Euclide réduits à l'essentiel de ses principes;* Paris 1740, in-12; — *École du Jardinier fleuriste;* Paris, 1764, in-12.

Marc-Antoine FRÉARD, frère du précédent, mort en 1771, fut un des meilleurs prédicateurs de son époque.

Desessarts, *Siècles littéraires.*

FRÉART. *Voy.* CHAMBRAI.

FRÉCULFE, historien français, né vers la fin du huitième siècle, mort vers 850. On croit qu'il fut moine de l'abbaye de Fulde, et l'on sait par lui-même qu'il eut pour maître Helisachar, depuis chancelier de l'empire. Il devint évêque de Lisieux en 823 ou 824. Il trouva son diocèse dans le plus triste état. L'ignorance surtout y était à son comble. La maison épiscopale ne contenait aucun livre, pas même l'Écriture Sainte. Dans ce pressant besoin, Fréculfe s'adressa à son ami Raban Maure, abbé de Fulde, qui lui envoya des commentaires sur les cinq livres de Moïse. A ces écrits Fréculfe ajouta un grand nombre d'autres ouvrages sur l'histoire sacrée et profane. En 824, il fut chargé d'une mission à Rome, et à son retour il assista au concile convoqué pour examiner la question des images. Dans le soulèvement général du clergé contre Louis le Débonnaire, il resta fidèle à ce prince, qui lui confia le soin de garder un des prélats rebelles, Ebbon, archevêque de Reims. Il assista encore à un concile provincial tenu en 849, et l'on croit qu'il mourut l'année suivante. On a de lui une *Chronique* en deux livres. Il l'entreprit à la sollicitation d'Hélisachar, et il l'acheva sur la demande de l'impératrice Judith. Il essaya de composer d'après les auteurs anciens, tant sacrés que profanes, une histoire universelle depuis la création du monde jusqu'à la chute de l'empire romain : « Plan vaste et magnifique, dit l'*Histoire littéraire*, mais qui, outre des recherches presque infinies, une lecture prodigieuse et un travail immense, demandait encore et plus de goût et plus de critique qu'il n'y en avait au temps de Fréculfe. » La *Chronique* de Fréculfe n'est qu'une ébauche imparfaite, rédigée principalement d'après Josèphe, Eusèbe, saint Jérôme, et surtout saint Augustin. Cependant cet ouvrage, relativement au temps où il fut écrit, est remarquable, et annonce un esprit ferme et éclairé. La *Chronique* de Fréculfe (*Freculphi, episcopi Lexoviensis, Chronicorum Libri duo*) fut d'abord imprimée à Cologne, 1539, in-fol., réimprimée dans la même ville, en 1539. [illegible] Comelin en donna une édition à Heidelberg, [illegible] in-8°. On la trouve aussi dans la *Bibliothèque des Pères* (t. IX, édit. de Cologne; t. [illegible] édit. de Lyon.)

Fabricius, *Bibliotheca Lat. med. et infim. ætatis.* — *Histoire littéraire de la France*, t. V.

FRÉDÉGAIRE, surnommé *le Scolastique*, auteur présumé d'une chronique mérovingienne rédigée dans le septième siècle de l'ère chrétienne. Les bibliothèques possédèrent longtemps les manuscrits de cette chronique sans que les savants pussent dire quel en était l'auteur, à quel lieu et en quel temps il vivait. Aujourd'hui, que ces questions ont été savamment débattues, aucune d'elles n'a reçu de solution précise, et nous sommes encore réduits à leur égard à des conjectures qui, bien que généralement admises, ne sont cependant pas des preuves. Joseph Scaliger et Marquard Freher appelèrent les premiers du nom de Frédégaire l'auteur de la chronique mérovingienne. Empruntèrent-ils ce nom, le trouvèrent-ils dans quelque manuscrit? Nous l'ignorons. Adrien de Valois, il est vrai, prétend l'avoir lu sur un manuscrit ancien; mais D. Ruinart l'a vainement cherché sur tous ceux qu'il a compulsés. Toujours est-il que, faute d'autre, le nom de Frédégaire est resté au chroniqueur.

Selon Adrien de Valois, Frédégaire aurait été originaire d'Avenches. Valois avait fait pour fixer ce point d'immenses recherches, et cependant son opinion ne repose que sur de faibles fondements. Mais on a de fortes raisons pour penser que Frédégaire vécut dans le royaume de Bourgogne : on voit en effet, en lisant sa chronique, qu'il ne connaissait guère que l'histoire de Bourgogne; c'est de l'histoire de ce pays qu'il s'occupe surtout, ce n'est qu'en passant qu'il parle de l'Austrasie ou de la Neustrie; c'est, enfin, par les années du règne des rois de Bourgogne qu'il établit sa chronologie. Il nous paraît à peu près certain que Frédégaire écrivit vers le milieu du septième siècle : sa chronique va jusqu'à l'an 641; l'auteur y parle même de faits appartenant aux années 656 et 658, et se représente lui-même comme contemporain des événements qu'il rapporte. Voilà à peu près tout ce qu'on peut dire sur la personne de Frédégaire, si Frédégaire est véritablement le nom du chroniqueur.

Cet auteur fit dans la composition de son œuvre ce qu'avait fait avant lui Grégoire de Tours. Il remonta jusqu'à la création, composa des extraits de toutes les chroniques dont il put avoir connaissance, abrégea Grégoire de Tours lui-même, et forma ainsi une vaste introduction à sa chronique originale des événements de son temps; du moins les savants ont cru pouvoir attribuer à la même main les différents morceaux dont nous parlons. L'abrégé de Grégoire de

t la chronique originale ont seuls aujour-
e l'intérêt pour nous (1).
égé répond seulement aux six premiers
e l'*Histoire des Francs*, dont les quatre
s paraissent avoir été inconnus à Frédé-
Cet abrégé s'écarte quelquefois de l'ori-
t c'est là ce qui lui donne quelque prix :
lique, le modifie, y ajoute même des
peu d'importance, il est vrai, peu au-
ıes si l'on veut, mais qui cependant ne
s tout à fait indignes de fixer l'attention
tique.
ıronique qui dans plusieurs manuscrits
ve jointe à l'Histoire de Grégoire de
dont elle forme alors le dernier livre,
eul monument où nous puissions étudier
e contemporaine; si la chronique de Fré-
nous manquait, une nuit à peu près
e séparerait Grégoire de Tours des his-
de Charlemagne (2); et en disant la
ue, nous entendons aussi parler des
ations qui en ont été faites en différents
et qui mènent le lecteur jusqu'à l'avé-
de Charlemagne au trône. On peut croire
que sans la chronique les *continua-*
eussent probablement jamais existé. Du
faut dire avec M. Guizot qu'il y a une
immense entre Grégoire de Tours et
ire, que de l'historien au chroniqueur
rie a fait d'immenses progrès. « L'ima-
de l'écrivain est froide et morne; aucun
e lui échappe; aucune dévastation, au-
uffrance publique n'arrête un moment
ée. Il est clair que les barbares ont tout
, tout envahi, qu'ils occupent même un
ıombre d'evêches, et qu'au milieu de ce
désordre quelques moines s'appliquent
tudier les sciences sacrées et à conserver
nir de ce qui se passe autour d'eux. »
hronique de Frédégaire a été d'abord
e en forme d'appendice aux œuvres de
égoire de Tours, sous ce titre : *Frede-*
holastici Chronicon quod ille, jubente
rando comite, Pipini regis patruo,
; Bâle, 1568, 1610, in-8°. Les quatrième
ème livres ont été insérés dans les *Scrip-*
rum Francicarum de Freher; dans les
es coætanei de Duchesne, dans le *Re-*
s Historiens de France par D. Bou-
, plus récemment, dans la Collection de
ıeurs latins traduits par M. Guizot, sous
le *Collection des Mémoires relatifs à*
l'histoire de France. [J. GUADET, *Encyc. des G. du M.*]

Adrien de Valois, *Gesta Francorum*, l. XV. — Fabricius, *Bibliotheca med. et infim. Ætatis*. — Dom Ruinart, *Préface* de son édition de *Grégoire de Tours* et de *Frédégaire*; Paris, 1699, in-fol. — Vertot, *Histoire de l'Acad. des Inscriptions*, t. Iᵉʳ, p. 305. — *Histoire littéraire de la France*, t. III. — Guizot, *Notice sur Frédégaire*, en tête de sa traduction.

FRÉDÉGISE ou **FRIDUGISE**, écrivain d'origine anglaise, né dans la seconde moitié du neuvième siècle, mort en 834. Il fut, à ce que l'on croit, élevé à l'école d'York. Alcuin, son maître, le conduisit en France. Frédégise obtint divers emplois à la cour de Charlemagne. Il succéda à Alcuin dans la dignité d'abbé de Saint-Martin. Il fut aussi pourvu des abbayes de Saint-Bertin et de Cormery, et devint chancelier de Louis le Débonnaire. On a de lui : *Epistola de Nihilo et tenebris*, dans les *Miscellanea* de Baluze, t. Iᵉʳ. Cet opuscule est divisé en deux parties : dans la première l'auteur essaye de prouver que le néant est quelque chose de réel; dans la seconde, il soutient que les ténèbres sont une substance corporelle. Il démontre cette double thèse par des citations tirées de la *Bible* et par des subtilités sophistiques dans le goût du temps. D'après l'*Histoire littéraire*, « le style est ce qu'il y a de meilleur. Il est pur, clair et même coulant malgré les épines de la philosophie. » Frédégise écrivit contre Agobard; cet ouvrage, aujourd'hui perdu, ne nous est connu que par la réponse d'Agobard. On y voit que Frédégise, en prétendant relever les erreurs d'Agobard, en avait commis lui-même d'assez graves. Cet écrivain composa aussi des poésies; on lui attribue généralement la description de Cormery, insérée parmi les poëmes d'Alcuin.

Histoire littéraire de la France, t. IV.

FRÉDÉGONDE, reine des Francs, naquit vers 545, et mourut en 596. Sa naissance est très-obscure; on croit qu'elle vit le jour dans un village et que ses parents étaient de pauvres paysans. Ce qu'il y a de positif, c'est que Chilpéric Iᵉʳ, roi de Neustrie ou de Soissons, qui figure comme neuvième roi des Francs dans la table des monarques de la race mérovingienne, remarqua particulièrement Frédégonde parmi les suivantes de la reine Audovère, sa première femme légitime. L'impression que ses charmes et son esprit produisirent sur le cœur de Chilpéric n'aurait peut-être été qu'éphémère, si une ambition persévérante et audacieuse n'eût envahi l'âme de Frédégonde. A peine fut-elle devenue la maîtresse du roi qu'elle chercha les moyens d'écarter l'obstacle qui l'empêchait de s'asseoir sur le trône à côté de son amant. Pour rompre le mariage qui liait Chilpéric à Audovère, Frédégonde eut recours à un stratagème. Elle leur fit tenir à tous deux un enfant sur les fonts baptismaux; cet acte établissant entre le roi et la reine une affinité spirituelle qui, d'après les idées religieuses du temps, entachait d'inceste

hronique de Frédégaire est divisée en cinq livres.
rois premiers ne sont qu'une compilation des
s de Jules Africain, Eusèbe, saint Jérôme et
quatrième est un abrégé des six premiers livres
ire de Grégoire de Tours, et le cinquième ren-
ontinuation de cette histoire jusqu'à l'année 641.
rivains anonymes ont fait des additions à l'ou-
Frédégaire, et l'ont continué jusqu'à l'année 768.
autres monuments de l'histoire mérovingienne
uère que des copies de Frédégaire et de ses
eurs.

leur union conjugale, Chilpéric se trouva obligé de répudier Audovère.

Frédégonde ne recueillit pas d'abord le fruit de ses intrigues; avant qu'elle eût eu le temps et l'adresse de décider Chilpéric à la faire passer de sa situation de concubine au rang de reine, ce prince céda aux conseils de son frère Sigebert, roi d'Austrasie, qui l'engageait à prendre, à son exemple, une épouse d'un sang royal. Galeswinthe, fille du roi des Visigoths, vint occuper la place d'Audovère. Comme la nouvelle reine était sœur de Brunehaut, femme de Sigebert, Frédégonde attribua cet événement aux suggestions de la reine d'Austrasie, et voua une haine mortelle aux deux princesses. Après le mariage du monarque franc avec Galeswinthe, Frédégonde, qui n'avait pas quitté la cour, sut conserver et même augmenter son ascendant sur Chilpéric. Selon toutes probabilités, et nonobstant le témoignage contraire des larmes hypocrites du prince, ce fut avec l'assentiment de ce prince que Frédégonde se débarrassa de sa seconde rivale, plus tragiquement que de la première. Un matin de l'année 565, Galeswinthe fut trouvée morte dans son lit. Les historiens qui rapportent ce fait présument que Frédégonde avait étranglé de ses propres mains la princesse; quelques-uns, cependant, admettent, comme possible, le renvoi de Galeswinthe dans sa famille; mais cette hypothèse manque de fondement. Cet affront ou ce meurtre justifie l'inimitié que Brunehaut conçut à son tour pour Frédégonde, qui en cette même année devint l'épouse du roi de Neustrie. Ce troisième mariage de Chilpéric fut la source de calamités et de malheurs innombrables, dont ses sujets, ceux de ses frères, ses enfants du premier lit, toute sa famille enfin et lui-même furent successivement les victimes. L'ambition de Frédégonde, excitée plutôt que satisfaite par le succès, devint féroce. Tout ce qui y faisait obstacle devait être brisé. La guerre avec le roi d'Austrasie éclata d'abord; les avantages remportés à plusieurs reprises par l'armée de Sigebert sur celle de Chilpéric occasionnèrent des trêves, que le roi de Neustrie violait chaque fois qu'il croyait le moment opportun pour s'emparer des États de son frère. Enfin celui-ci, irrité de ces hostilités perpétuelles, livra à Chilpéric, en 575, une bataille sanglante, et le poursuivit jusque sous les murs de Tournay, dans laquelle le monarque vaincu s'était réfugié. Sa perte n'en paraissait pas moins assurée; mais Frédégonde, qui avait accompagné son mari dans sa fuite, le sauva par un fratricide. Elle détermina deux jeunes gens nés au pays de Térouanne, et qu'elle voyait sensibles au malheur de Chilpéric, à se rendre au domaine royal de Vitry pour y assassiner Sigebert : sous le prétexte de lui faire des propositions de paix, ils pénétrèrent dans sa tente, et le poignardèrent. Ce crime jeta l'effroi et mit le désordre dans l'armée austrasienne;

Chilpéric [illegible]
Sigebert [illegible]
frère aîné Carib[illegible]
cette ville, où elle [illegible]
l'arrivée de son époux [illegible]
sonnière par Chilpéric, elle [illegible]
clémence que Frédégonde ne pouva[illegible]
ver, mais à laquelle toutefois [illegible]
perstitieuse l'empêcha de s'oppo[illegible]
avait pris asile dans la c[illegible]
elle n'était sortie que [illegible]
beau-frère qu'on n'attenter[illegible]
veuve de Sigebert fut envoyée à Rou[illegible]
connut Mérovée, fils de Chilpéric et d[illegible]
il devint amoureux d'elle, et l'épou[illegible]
consentement du roi. Frédégonde se [illegible]
térieurement d'une imprudence grav[illegible]
elle espérait pouvoir perdre à la fois [illegible]
jets de sa haine; car elle abhorrait le [illegible]
première épouse de son mari à l'égal [illegible]
de Galeswinthe. Elle alluma la colère [illegible]
ric contre les deux amants, devenus se[illegible]
époux. Elle prêta à Mérovée de grand[illegible]
auxquels il ne songeait guère, ceux [illegible]
de détrôner son père et de régner [illegible]
avec la femme à laquelle il venait de [illegible]
roi, furieux, se rendit à Rouen; [illegible]
ayant encore rec[illegible] [illegible] avec Mérovée [illegible]
lable asile d'une [illegible] se, ils en sort[illegible]
deux, la reine su[illegible] [illegible]
gneurs austrasiens, qu[illegible] [illegible]
veiller l'éducation de [illegible] fils. le [illegible]
être enfermé dans un m[illegible]
ans après, s'étant évadé, [illegible]
de ville en ville, et un jour [illegible]
par Frédégonde, l'ayant surpris [illegible]
une maison où il s'[illegible] retiré avec [illegible]
d'armes Gaïlen, il [illegible] ce dernier [illegible]
pêcher de tomber aux [illegible] de ses [illegible]
de lui donner la mort. [illegible]
venu en grande hâte po[illegible]
ne trouva qu'un cadavre.

Ce n'était pas tant [illegible] époux de [illegible]
nemie, la reine Bru[illegible] [illegible]
du trône de Neus[illegible] [illegible]
poursuivi de sa v[illegible] [illegible]
lement fils d'A[illegible] [illegible]
les mêmes droits à la [illegible]
l'heure de sa mort ne p[illegible]
Trois ans environ après l'a[illegible] [illegible]
une maladie épidémique [illegible]
tance les uns des autres [illegible]
gonde et de Chilpéric; l'aîné [illegible]
quatorze ans. En cette [illegible] const[illegible]
martyre de la reine se [illegible]
leur maternelle. « V[illegible]
« enfants, dit-elle à [illegible]
« des pauvres, ce [illegible]
« veuve et de l'orphelin [illegible]
« moi : brûlons tous les [illegible]
« avons rendus pour [illegible]
« tons-nous des revenu[illegible]

dits furent effectivement retirés; mais
rte d'expiation ne coûtait rien aux pas-
aineuses de Frédégonde; son malheur
ui fournit de nouveaux moyens pour les
e. Des courtisans, empressés de plaire à
veraine ou peut-être des calomniateurs
par elle, affirmèrent que le frère de
, avec ses partisans, était l'auteur de la
s enfants de Frédégonde. Celle-ci aus-
cusa Clovis devant le roi d'avoir fait
jeunes princes par des maléfices. La
et la faiblesse de Chilpéric abandonnè-
fureur de la reine le fils d'Audovère
omplices supposés. Ces derniers expirè-
s les tourments; Clovis fut secrètement
lé au château de Noizy, où il était empri-
et l'on répandit le bruit que lui-même
is fin à ses jours, afin d'échapper au
dû à son crime. La cruauté de Frédé-
exerça ensuite sur la mère et la sœur de
; elle les accusa d'avoir aidé le prince
plir son forfait. Audovère fut étranglée
cloître où on l'avait confinée; sa fille,
ut déshonorée par les satellites, et sur
le la reine, afin qu'elle ne pût trouver
d'un rang assez élevé pour donner des
à sa famille, inutile infamie, puis-
ôt après la malheureuse princesse fut
is un couvent.
5 581, qu'eurent lieu ces dernières atro-
Frédégonde, jusqu'en 584, des discordes
les, qu'avivait toujours la méchanceté
ise de Chilpéric, entretinrent la guerre
prince, son frère Gontran et leur neveu
rt. Ces deux derniers rois venaient de
contre Chilpéric, lorsque la mort sou-
ce monarque donna un nouvel aspect
ation générale. Un soir, dans la forêt
, dont une des extrémités touchait au
plaisance de Chelles, Chilpéric tombe,
nent frappé par une main inconnue. Le
r ou plutôt les meurtriers s'enfuirent
t : « Trahison! le roi vient d'être tué
s émissaires de la reine Brunehaut! »
tée par cet assassinat, la suite royale
ux qui l'avaient commis s'échapper,
parce que chacun soupçonnait que la
coupable n'était pas la reine d'Austra-
soupçon se changea en certitude quand
ue le matin du jour de l'assassinat de
, ce prince, avant de partir pour la
était entré dans l'appartement de sa
en ce moment occupée à sa toilette.
retourner pour voir qui s'approchait,
nde, persuadée que le roi était déjà
pondit à une familiarité de son mari
paroles très-libres auxquelles elle mêla
e Landry (1), de manière que Chilpéric
outer qu'elle croyait les adresser à ce
jeune seigneur. Néanmoins, il garda le silence, et la reine s'étant retournée, reconnut avec effroi sa méprise. Sans témoigner son ressentiment autrement que par la sombre expression de sa physionomie, Chilpéric était sorti de la chambre de sa femme, et avait passé toute la journée à chasser dans la forêt. Pendant son absence, Frédégonde se concerta avec Landry pour parer le coup qui les menaçait tous deux. Le danger était imminent; déjà le roi avait été averti par un bruit que d'abord le comte de Tours, puis l'évêque Grégoire avaient propagé, des liaisons adultères de la reine avec un autre amant que Landry, il est vrai; mais quoique le comte et l'évêque de Tours se fussent ensuite rétractés, ce bruit avait laissé des traces dans l'esprit de Chilpéric. La mort de l'époux offensé fut résolue entre Frédégonde et Landry. Ce crime exécuté, la reine jugea bien à l'expression de tous les visages autour d'elle qu'on le lui attribuait. Son fils Clotaire, âgé seulement de quelques mois, et qui toutefois aurait pu, en sa qualité de successeur de Chilpéric, lui servir de sauve-garde, était loin d'elle, dans un château où le feu roi le faisait élever. Le voisinage de l'armée austrasienne, qui venait de s'emparer de Meaux, aggravait sa situation, que la réunion de Gontran avec son neveu Childebert allait rendre encore plus critique. Mais Frédégonde était habile. Elle gagna promptement Paris, se renferma dans l'asile de la cathédrale, et de là écrivit au roi de Bourgogne, qu'elle parvint à intéresser à son sort. Gontran se détacha du parti de Childebert, et vint au secours de sa belle-sœur à temps pour s'opposer à l'entrée dans Paris du roi d'Austrasie et de Brunehaut, et il fit proclamer roi de Neustrie le petit Clotaire. Frédégonde, pour se disculper de l'assassinat de son mari aux yeux de Gontran, lui désigna comme étant le vrai coupable un chambellan du feu roi; ce seigneur lui était particulièrement odieux, et elle eut la satisfaction de se justifier et de se venger. Elle employa la même calomnie pour perdre tous les officiers du palais, domestiques ou autres, qui l'avaient tacitement accusée du meurtre de Chilpéric, soit par leur morne silence, soit par leur abandon précipité. Le grand nombre des victimes que Frédégonde immolait ainsi pour établir sa propre innocence donna de l'inquiétude à son protecteur; il crut nécessaire, pour sa sûreté personnelle et pour celle de Clotaire, de former un conseil au jeune roi et de reléguer sa mère dans un château situé à la jonction de l'Eure et de la Seine. Cette méfiance et surtout la privation de son autorité et de sa liberté irritèrent la reine. Du fond de sa retraite elle ne cessa de conspirer contre Gontran, sans réussir cependant dans ses tentatives contre sa vie. Mais le roi de Bourgogne, voulant à son tour se venger, éleva des doutes sur la naissance royale de son neveu et pupille. Frédégonde re-

(1) la mort de Chilpéric, Landry devint maire du
Neustrie.

poussa ces allégations en jurant et en faisant jurer par trois cents témoins nobles, dont trois évêques, quelques-uns disent cent témoins, plus trois prélats, que Clotaire était *né sous la couverture du mariage*. Ce serment dissipa tous les soupçons, sans cependant donner à la mère du jeune prince, ordinairement si audacieuse, la hardiesse d'assister au baptême de Clotaire. Le roi de Bourgogne mourut peu après cette cérémonie religieuse, dans laquelle il remplit le rôle de parrain de son neveu.

Ces derniers événements s'étaient passés vers 594; depuis la mort de Gontran, la guerre avec l'Austrasie occupa presque constamment Frédégonde. Son animosité contre Brunehaut ne devait s'éteindre qu'avec la vie de cette princesse ou avec la sienne propre. D'ailleurs, lors même que Frédégonde n'aurait pas été poussée par son ministre à faire la guerre au roi d'Austrasie, Childebert, celui-ci l'y eût forcée par ses agressions contre Clotaire, auquel il voulait enlever ses États. La mère du jeune roi de Neustrie rassembla des troupes, se mit en personne à leur tête, livra à Childebert, près de Droissy, une bataille qu'elle gagna, et rentra triomphante dans Soissons. Le roi d'Austrasie étant mort peu de temps après, les soupçons d'un empoisonnement se portèrent presque également sur sa mère et sur la veuve de Chilpéric. Le fait est que la vie de Frédégonde pourrait se résumer en une table chronologique d'assassinats par le fer ou par le poison. Souvent, en les commettant, elle joignait la dérision à la cruauté. Ainsi un jour, à Tournay, elle invita à un festin trois chefs militaires qui troublaient la ville par leurs dissensions et qu'elle prétendit vouloir concilier définitivement en sa présence. Quand ils furent assis à table les uns à côté des autres, trois hommes, ayant chacun une hache d'armes, se placèrent derrière eux, et d'un seul coup leur tranchèrent à tous la tête au même moment. Une autre fois, après avoir fait poignarder dans le chœur de son église, l'évêque de Rouen, Prétextat, auquel elle n'avait point pardonné d'avoir uni Brunehaut et Mérovée, comme ce prélat ne mourut pas immédiatement de ses blessures, elle alla le visiter accompagnée des ducs Ansowald et Beppolen : « Il est triste pour nous ainsi que pour le reste de ton peuple, dit-elle d'un ton hypocrite au prélat, qu'un pareil mal soit arrivé à ta personne vénérable. Plût à Dieu qu'on nous indiquât celui qui a osé commettre cette horrible action, afin qu'il fût puni d'un supplice proportionné à son crime. » « Eh! qui a frappé ce coup, répondit le vieillard, qui n'était pas dupe de cette comédie, si ce n'est la main qui a tué des rois, qui a si souvent répandu le sang innocent et fait tant de maux dans le royaume? » (Aug. Thierry, *Récits mérovingiens*.)

Brunehaut ayant voulu continuer la guerre malgré la défaite et la mort de son fils, Frédégonde la força à la paix en remportant une nouvelle victoire et en s'emparant de Pa[illegible] ans après, elle mourut de maladie.

Camille Le[illegible]

Paul Diacre, *livre IV*. — Grégoire de To[illegible] *VI et VII*. — Mézeray, *Histoire de Fran[illegible]* Thierry, *Récits mérov*. — Michelet, *Hist. de* [illegible] teaubriand. *Études hist*. — Sismondi, *Hist.* [illegible] Henri Martin, *Hist. de Fr.*

FRÉDÉRIC, FREDERICUS, nom commun à un grand nombre [illegible] la plupart allemands, classés ci-dess[illegible] dre alphabétique des pays sur lesqu[illegible] régné.

Les FRÉDÉRIC non souverains se tr[illegible] la suite des autres, et les vivants à l[illegible]

I. FRÉDÉRIC *empereurs d'Allemag[illegible]*

FRÉDÉRIC I[er], dit *Barbe-Rousse* [illegible] reur d'Allemagne, naquit en 1121, dans l[illegible] de Veitsberg, près de Ravensburg, sui[illegible] ou, d'après les autres, à W[illegible] lée de la Rems, d'où serait [illegible] sa cause le nom de *gibelins*, et mourut 1190. Fils du duc Frédéric le Borgne, d[illegible] et petit-fils de l'empereur Henri IV, i[illegible] à son père dans la possession de ce [illegible] 1147, et en 1149 il épousa Adélaïde Théobald, margrave de Vohbourg. [illegible] tard, en 1153, il se fit divorcer, so[illegible] parenté. Mieux élevé et plus i[illegible] l'était ordinairement de son [illegible] prit part dès sa jeunesse au[illegible] ques, fit en Bavière une heureuse [illegible] contre le comte de Wolfarthausen, le [illegible] renvoya ses prisonniers sans rançon: força à la soumission le puissant duc Zæhringen. Aussi, après la mort de [illegible] Conrad III, en 1152 (5 mars), obtin[illegible] contestation la dignité impériale. Peu [illegible] se fit couronner à Aix-la [illegible] par archevêque de Col[illegible] [illegible] de ce choix pour la [illegible] magne. Frédéric réunis[illegible] en lui les de[illegible] qui la divisaient : les [illegible] d'abord famille, et les guelfes, par [illegible] de Henri le Noir et princesse [illegible] effet, bien que le règne de ce prince [illegible] qu'une longue suite de guerres, les [illegible] ont prouvé qu'il fut toujours [illegible] vues de conciliation. [illegible] politique de la papauté [illegible] Frédéric songea d'abord à [illegible] le pape. Il eut à cet effet à [illegible] férence avec Eugène III, dans [illegible] mit de le protéger contre les [illegible] mains que dirigeait Arnaud de [illegible] de son obéissance. A la [illegible] il essaya, mais en vain, [illegible] le Lion et Albert l'Ours, [illegible] l'héritage de la maison de [illegible]

(1) Les Italiens le surnommèrent Barbe-Ro[illegible] *Rossa*), à cause de la couleur de sa barbe, d'u[illegible] rougeâtre que ses cheveux.

iu. Il y jugea aussi les différends des prin- Danemark Suénon et Canut V; enfin, il son attention sur les affaires ecclé- es, confirma dans l'archevêché de Mag- ; Wichmann, évêque de Zeiz, et, re- quelques difficultés, il l'envoya lui- Rome chercher le pallium, que lui donna e IV, successeur d'Eugène III. A la Ratisbonne, qui se tint quelque temps il se fit couronner, et fut sur le point de e expédition en Hongrie, afin de la sou- à l'Empire. L'opposition des princes dé- projet. Mais ce qu'il y avait de plus à terminer, c'étaient les affaires de Henri , mécontent d'avoir perdu la Bavière, vieil Henri, margrave d'Autriche, sur- *Ja so mir Gott* (1), avait été mis en pos- Les diètes tenues à cet effet à Worms, une et Spire furent sans résultat, parce ıri d'Autriche ne s'y présenta pas. Enfin, te de Goslar (1154), on adjugea à Henri le duché en litige, dont son père avait ouillé par l'empereur Conrad. Aux diètes tzbourg et de Constance, Frédéric, dont ce croissait chaque jour, et qui se posait mme l'arbitre de l'Allemagne et de l'Ita- it les députés d'Eugène III, le prince de et plusieurs barons de la Pouille, exilés ce dernier après la révolution de Naples, citoyens de Lodi, qui vinrent implorer ours contre les Milanais.

iffaires intérieures de l'Allemagne étant près arrangées, Frédéric put, en 1154, our l'Italie. Il y trouva la Lombardie s; Milan menaçait Lodi et venait d'at- Pavie et Crémone. Arrivé au delà des le chef de l'Empire commença par y te de souveraineté, et ouvrit, selon l'an- sage, à Roncaglia, les comices du . Après la conquête de plusieurs villes nais, Frédéric mit, le 13 février 1155, devant Tortone, dont il ne put se rendre u'après deux mois de la plus vigoureuse e. Il se fit ensuite couronner à Pavie, ril, dans l'église de Saint-Michel, puis subitement vers Rome. En chemin il se Arnauld de Brescia, alors réfugié en Tos- pape Adrien IV, qui venait de succé- nastase IV, se détermina à aller lui- recevoir à Viterbe. Une réconcilia- lieu; Frédéric livra Arnauld de Brescia, brûlé vif, et le pape, en témoignage de ssance, le couronna empereur dans l'é- Saint-Pierre, le 18 juin 1155, après que nands, maîtres des ponts, eurent inter- ite communication avec la ville. Frédéric ensuite dans son camp avec ses sol- Romains l'attaquèrent avec fureur : , avec le secours de Henri le Lion, les rejeta de l'autre côté du Tibre. L'affaiblissement de son armée et les affaires d'Allemagne le décidèrent alors à repasser les monts et à se refuser aux instances des barons de la Pouille, qui, réfugiés auprès de lui, le pressaient de porter la guerre dans les États du roi de Sicile. Mais auparavant il détruisit Spolète, dont les habitants, non contents de lui refuser les sommes qu'ils devaient lui payer, avaient mis en prison son ambassadeur; il donna ce pays en fief au prince de la Pouille, et châtia sévèrement ceux de Vérone qui avaient voulu détruire son armée par trahison. De retour en Allemagne, il s'attacha avant tout à mettre un terme aux guerres privées qui désolaient l'Empire. Il descendit ensuite le Rhin, le purgea de tous les repaires de brigands qui (sous le titre de *burgraves*) infestaient ses bords, et abolit des péages onéreux au commerce et illégalement établis. Des affaires bien plus sérieuses, celles de Henri le Lion, duc de Saxe et de Bavière, n'étaient pas terminées. A la diète de Ratisbonne, en 1155 et 1156, l'empereur lui confirma ce dernier fief, déclara le margraviat d'Autriche indépendant et immédiat de l'Empire, et en fit, en faveur de Henri *Ja so mir Gott*, un duché héréditaire dans la branche masculine aussi bien que dans la branche féminine. Il sévit ensuite contre plusieurs princes de l'Empire coupables de brigandages; et à Worms, ou suivant d'autres à Spire, il condamna le comte palatin Hermann et quelques autres à la peine ignominieuse de porter un chien pendant un mille. En 1157, Frédéric fit la guerre avec succès au roi de Pologne, Boleslaf; érigea la Bohême en royaume, et alla ensuite recevoir, à la diète de Besançon, l'hommage du royaume de Bourgogne, du chef de sa seconde femme, Béatrix, fille unique et héritière de Renaud III, comte de ce pays.

Bientôt de nouveaux démêlés avec le pape rappelèrent sur l'Italie l'attention de l'empereur. Le pontife, contrairement aux traités, avait fait une paix particulière avec le roi Guillaume de Sicile, à Bénévent, pendant l'été de 1156. Frédéric en fut mécontent. La captivité de l'archevêque suédois Eskyl, que quelques seigneurs allemands avaient arrêté et pillé, envenima encore la querelle. Frédéric reprochait en outre au pape de n'avoir pas, suivant sa promesse, détruit le tableau qui représentait *Lothaire demandant à genoux la couronne à Innocent II*. Une deuxième expédition en Italie fut donc résolue. Pendant que l'armée se rassemblait à Augsbourg, au mois de juin 1158, Frédéric reçut du pape une lettre fort amicale, dans laquelle celui-ci protestait de son dévouement. Frédéric accepta cette seconde réconciliation, et ne se mit pas moins en marche vers la Lombardie, après s'être fait précéder du comte palatin Othon de Wittelsbach et de son chancelier Reinaud. Après s'être emparé de Brescia, il marcha sur Milan, qu'il soumit. A la Saint-Martin 1158 il tint de nouveau, à Ronca-

(1) qu'il avait l'habitude de toujours se servir de lon allemande, qui signifie : *Ah, oui, que Dieu* [illegible]

glia, la diète du royaume d'Italie. Il y reçut la soumission de toutes les villes, se fit payer des tributs, et institua pour juger les causes privées des podestats, magistrats nouveaux élus par lui, et qui devaient combattre la démocratie, représentée par les consuls. Avec l'assistance des quatre jurisconsultes les plus célèbres de toute l'Italie, il promulgua un code de lois sur la justice, les droits religieux, les fiefs et les guerres privées. L'empereur se trouvait alors au plus haut point de sa puissance; il mit son nom avant celui du pape, et donna au duc guelfe de Bavière l'investiture de la Toscane, du duché de Spolète et de la Sardaigne. Mais il méconnut les obligations du traité qu'il avait conclu avec les Milanais, et les força, ainsi que les habitants de Crème, à courir aux armes. Crème fut brûlée, Milan fut soumise; plus tard, en 1162, cette dernière ville fut détruite de fond en comble. Le pape, de son côté, éleva des contestations au sujet de l'investiture : la querelle s'envenima de nouveau, et le pontife allait recourir à l'excommunication, quand la mort l'enleva (1er septembre 1159). Après Adrien IV, il y eut deux papes, Victor IV et Alexandre III : le premier ayant été confirmé par l'empereur au concile de Pavie (4 fevrier 1160), son compétiteur, déclaré schismatique, fut obligé de s'enfuir en France.

Après avoir châtié toutes les villes lombardes rebelles à son autorité, levé sur elles des rançons, apaisé tous les différends et mis ordre aux affaires ecclésiastiques, l'empereur retourna en Allemagne, où l'appelaient surtout les troubles qui affligeaient Mayence. En 1162, on le trouve à la diète de Besançon, conférant à Waldemar l'investiture des royaumes de Suède, de Danemark et de Norvège, prenant sous sa protection l'archevêque de Lyon, et donnant en fief au comte Raymond de Provence une partie du royaume d'Arles. L'année suivante, il assembla la diète à Mayence, et fit sévèrement expier à ses habitants l'assassinat de leur archevêque Arnold. Mais les commissaires impériaux se faisaient tellement détester en Italie que l'on commençait à craindre un soulèvement. Aussi, dans l'automne de 1163, Frédéric fut obligé d'y retourner. Lorsque Victor IV mourut (20 avril 1164), Frédéric hésitait à reconnaître Alexandre III ou à faire élire un nouveau pape; mais le parti gibelin, sans attendre sa décision, élut Gui de Crème, qui prit le nom de Pascal III. Frédéric se vit dans la nécessité de le confirmer. Inquiet et mécontent à la fois de la situation dans laquelle il avait trouvé la péninsule italique, il retourna en Allemagne, dans l'automne de l'année 1164, pour y lever une armée; car la ligue lombarde, qui venait de se constituer, gagnait tous les jours de nouveaux alliés. En Allemagne la présence de l'empereur n'était pas moins nécessaire, pour mettre fin aux guerres particulières. Il tint, en 1165, une diète à Wurtzbourg, à laquelle assistèrent les envoyés du roi d'Angleterre, et où il fit reconnaître le véritable pontife; puis le 29 … même année il se … à Aix … il fit canoniser Cha…

En 1167, il repartit de … Une ligue venait de se fo… Bergame, Brescia, Ferrare, … ques autres villes; Frédéric … le … entra dans Rome au milieu … nérale, et s'y fit couronner. … décima son armée, le força … en Allemagne, où il arriva … l'année 1168. Après tant de … pas possible de prendre le repos … besoin. Il apaisa les différends des … évêques de Saxe, qui durent enfin se … duc Henri le Lion. En vertu de la … impériale, il nomma Baudouin arch… Brême, et en même temps se mit en … de l'héritage de son cousin Frédéric … bourg. L'année suivante, il fit cou… Henri roi des Romains, et p… entre ses fils : Frédéric et Conrad … Souabe et d'autres possessions … quises, Othon la Bourgogne, Philippe … domaines de la couronne. En 1173, à … Ratisbonne, l'empereur priva de son … laf, roi de Bohême, pour avoir pris … pape Alexandre III, et força le roi de … à plus de dépendance et de fidélité … tent de cet exemple, il déposa aussi … près, pour avoir embrassé le parti … dre III, Adelbert, archevêque de S… ensuite se fit de nouveau prêter … Henri le Lion et par les états de Bavi…

Dans l'automne de l'année 1174, il … quatrième expédition dans cette Italie … vait vaincre, mais non soumettre. Son … Christian, archevêque de Mayence, … forcé à lever le siége d'Ancône. Lui-… par assiéger la forteresse d'Alexandrie … ment construite, mais il fut obligé d'a… cette entreprise. Sur ces entrefaites la … gence éclata entre lui et Henri le Lion. … avait demandé Goslar et quelques au… qu'on ne voulut pas lui donner : il prit … de se retirer. Bien que l'armée impériale … affaiblie par cette retraite, Frédéric n'… pas moins les Milanais; mais il fut b… gnano, le 29 mai 1176. La caisse milita… les objets de prix tombèrent au pou… nemis. Les galères impé… par les Vénitiens, Frédéric … avec Alexandre III, le 23 j… 1177 … connut pour pape légitime, … à l'empereur, en retour, la jouissance … ans de l'héritage de la comtesse … tipape Calixte III échangea la … abbaye. Une trêve de six ans … les Lombards et de quinze … de Sicile. Ainsi les fruits de … furent perdus. L'empereur,

fit couronner à Arles roi de Bourgo-
juillet 1178, il tint à Besançon une diète
ordre aux affaires du royaume, et re-
Allemagne, impatient de punir la dé-
Henri le Lion. Trois fois sommé inuti-
e comparaître, Henri fut condamné à
rcs d'argent d'amende, déclaré déchu
es droits et mis au ban de l'Empire
e de lèse-majesté. Le légat du pape,
le France et d'Angleterre firent seuls
sentations en sa faveur; mais le par-
ieu. Othon de Wittelsbach eut la Ba-
luc Bernard d'Ascanie, la Saxe; Albert,
ert l'Ours, Anhalt; l'évêque de Colo-
partie de la Westphalie, sous le titre de
s voisins, le reste. Henri le Lion, qui
vait ainsi que le Brunswick et le Lü-
courut aux armes; mais il fut vaincu,
s ses États, et se soumit. Le Brunswick
à ses enfants, à condition que lui-même
pour sept ans en Angleterre. Les
pape, des rois de France et d'Angle-
lu comte de Flandre, firent réduire à
la durée de son bannissement.
xpirait la trêve de six ans conclue avec
l'on était inquiet de savoir si les hos-
commenceraient ou si la trêve serait
n une paix durable. Après les confé-
Plaisance, en mars 1183, fut conclue,
de la même année, la célèbre paix de
, dont les conditions furent longtemps
droit public en Italie. Frédéric put
ner tranquillement ses regards vers
e. Après avoir apaisé quelques guerres
ient encore le nord, il convoqua la
Mayence, en 1184, y donna des fêtes
istoriens du temps nous racontent avec
croyable magnificence, fit encore une
nner roi des Romains son fils Henri,
our l'Italie, où l'appelaient ses démêlés
uveau pape, Luce III. Par le traité du
r 1185, il s'allia contre lui avec les
es anciens ennemis. Un an après, Fré-
ia son fils Henri à Constance, héritière
e de Sicile; elle avait alors trente-et-un
uronnement se fit en grande pompe, à
27 janvier 1186, dans l'église de Saint-
Le pape Urbain III, successeur de
mécontent de cet accroissement de
que prenait la maison de Souabe,
ut en œuvre pour lui susciter des en-
empereur retourna en Allemagne, et
aussitôt la diète à Worms, où il se
nérement de la conduite du pape. A
que le bruit se répandit que Saladin
s'emparer de Jérusalem: le nouveau
nent III, successeur de Grégoire VIII,
une croisade. En 1189, à la diète de
cédant au mouvement de son siècle,
ousiasme à la fois religieux et militaire
t possede, Frédéric prit la croix. Après
é les affaires d'Allemagne, et confié

l'empire à son fils Henri, il partit de Ratisbonne au mois de mars 1189, et se dirigea sur Constantinople avec une armée de 100,000 hommes. Son fils Frédéric, duc de Souabe, commandait l'avant-garde. Les croisés arrivèrent à Philippopolis, métropole de la Macédoine, en septembre, et y prirent leurs quartiers d'hiver. Par un traité conclu à Andrinople l'empereur grec Isaac l'Ange s'engagea à leur fournir des vaisseaux pour traverser l'Hellespont. Frédéric effectua ce passage au printemps de 1190, et traversa les campagnes de l'ancienne Lydie. Malgré quelques succès, son armée eut beaucoup à souffrir de la famine et des attaques des Turcs. Il remporta devant Iconium une grande victoire, et prit possession de cette ville, où les croisés trouvèrent des vivres en abondance. Il marcha ensuite contre Séleucie. Le dimanche 10 juin, l'armée arriva devant cette place, au bord du fleuve Saleph (l'ancien Cydnus). Là, tandis que les croisés se reposaient de leurs fatigues, l'empereur se jeta dans le fleuve, soit pour s'y baigner, soit pour le traverser à la nage. Mais les forces lui manquèrent, et il se noya. Selon la tradition, deux comtes de Hallermund et soixante-trois personnes périrent en voulant le sauver. Il fut enterré à la nouvelle Tyr.

Frédéric Barbe-Rousse, aussi brave que sage et éclairé, fut assurément l'un des plus grands hommes de son siècle. Ses nombreuses expéditions lui laissèrent encore le temps de s'occuper des lettres et des arts. Il avait nommé pour son historiographe son cousin Othon de Freisingen et avait fait bâtir le palais de Gelnhausen dans la Wettéravie. Son incroyable activité lui permettait de songer à tous les intérêts. Nous avons encore des règlements de lui où il défend d'abattre les vignes et les arbres fruitiers. Il connaissait plusieurs langues, et, dans son château de Hohenstaufen, il s'entourait, pendant ses loisirs, de maîtres et de *minnesinger*. [DE LA NOURAIS, dans l'*Encyc. des G. du M.*]

Raumer, *Geschichte der Hohenstaufen und ihrer Zeit*, t. II. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. II. — Wilken, *Geschichte der Kreuzzüge*. — Funk, *Gemælde aus dem Zeitalter der Kreuzzüge*, t. II. — Ammermüller, *Die Hohenstaufen oder Ursprung und Geschichte der schwæbischen Herzöge und Kaiser aus diesem Hause*, etc.; Gmünd, 1815.

FRÉDÉRIC II, empereur d'Allemagne, fils de l'empereur Henri VI et de Constance de Sicile, naquit à Jesi, dans la marche d'Ancône, le 26 décembre (vieux style) 1194, et mourut le 13 octobre 1250, au château de Fiorentino. Le long règne de ce prince reflète en quelque sorte tout l'esprit du treizième siècle, le plus fort de la lutte entre la papauté et le pouvoir temporel. Pour juger sainement cette époque, comme en général tout le moyen âge, il faut se garder d'y transporter les préoccupations du présent, et tenir soigneusement compte des chaînons intermédiaires qui rattachent la continuité du temps à celle de l'espèce humaine. Jugé au point de vue exclusif de nos idées modernes, le moyen âge est

une des périodes les plus tristes et les plus stériles à la fois de l'histoire : la paix y est une exception, la guerre l'état permanent, le droit dans la force brutale, la justice dans l'espoir d'un miracle, jugement de Dieu. Rien en effet n'est plus affligeant que le souvenir de ces siècles où les hommes, à peine délivrés du fléau des barbares, n'allaient au tombeau du Christ que pour verser du sang, et n'en revenaient que pour recommencer à se battre pour quelques portions de territoire ou à s'entre-égorger, au nom d'une religion toute de charité, pour des dogmes mystiques, aussi incompris qu'incompréhensibles. Il n'y a rien d'exagéré dans le récit de ces luttes affreuses des orthodoxes contre les hérétiques, des suzerains contre leurs vassaux, de familles contre familles, de villes contre villes, les burgraves, les chevaliers, les barons se retranchaient dans leurs châteaux forts, vrais nids d'aigles, d'où ils commettaient impunément leurs actes de brigandage et d'atrocité : ces bandits, bardés de fer, quand ils n'avaient pas de passants à détrousser, se faisaient un jeu de dévaster les champs, de détruire les semailles sous le pied des chevaux lourdement enharnachés, d'incendier les moissons et de réduire aux abois le pauvre cultivateur dont la tête était estimée moins haut que celle de la bête de la forêt du seigneur. Les hommes d'armes, *milites*, seuls comptaient pour quelque chose : ils étaient connus, *cognoscibiles*, d'où, le mot de *nobles*; les villains, ceux qui, par le travail de leurs mains nourrissaient les guerriers, ne comptaient pour rien dans la vie sociale.

Frédéric avait trois ans à la mort de son père. Il se trouvait confié aux soins de la duchesse de Spolète, tandis que les princes qui avaient juré fidélité aux Hohenstaufen, dont cet enfant représentait la lignée directe, étaient allés pour la plupart guerroyer en Terre Sainte. L'implacable rivalité à peine assoupie des guelfes et des gibelins, des partisans du pape et des partisans de l'empereur, pouvait se réveiller au premier moment. En Allemagne, les affaires étaient très-embrouillées; plusieurs compétiteurs se présentaient pour l'Empire. En Sicile, l'impératrice Constance avait bien de la peine à conserver à son fils son royaume héréditaire. Des oncles du jeune prince il n'y en avait plus qu'un seul en vie, le duc Philippe de Souabe, et encore celui-là était-il tout absorbé dans ses démêlés avec son voisin, le duc de Zæhringen.

Telle était la situation générale que Henri VI laissa à son fils. La mort du vieux pape Célestin III (8 janvier 1198) suivit de près celle de l'empereur. Le cardinal Lothaire, Italien de naissance, qui dans sa jeunesse avait été témoin de l'impitoyable destruction de Milan par le grand-père de Frédéric, fut élu par le conclave, et prit le nom d'Innocent III. Au règne de ce pape et de ses successeurs se liera désormais fatalement la destinée du petit-fils de Barbe-Rousse.

Innocent [illegible]
était résolu [illegible]
Pour donner [illegible]
voulut agrandir [illegible]
trimoine de saint [illegible]
domaines de la comtesse [illegible]
entre les mains de [illegible]
duc de Souabe, les [illegible]
de la plupart des [illegible] données au s[illegible]
par Pépin le Bref. [illegible] VI [illegible]
fief à ses [illegible]
aux portes [illegible]
toujours refusé [illegible]
minale du pape [illegible]
Italiens qui se déchira[illegible]
toute domination étr[illegible]
dont la haute fo[illegible]
et enviée par tous. [illegible]
que leur chef n'ét[illegible]

Tous ces éléments de [illegible]
cesse à se développer d[illegible]
portions.

L'administration [illegible]
préfet aux ordres [illegible]
de son avénement, In[illegible]
lui le préfet impérial, [illegible]
fidélité prêté à son maître, [illegible]
sance au saint-siége. Le [illegible]
exemple fut suivi par [illegible]
allemands établis [illegible]
ward, duc de Rav[illegible]
osa seul te[illegible] ; mais après
de lutte, il [illegible] de se
Ce début heureux [illegible]
fort pour rentrer d[illegible]
Mathilde occupé[illegible]
et de Souabe, et de se [illegible]
suzerain de la Sicile. [illegible]
en invitant, par [illegible]
magne à se réu[illegible]
le sort de l'[illegible]
à la maison [illegible]
autour de son neveu, [illegible]
roi des Romains du [illegible]
voyant que ses [illegible]
que les assembl[illegible]
comme celle de [illegible]
qu'à diviser les [illegible]
et cupides, il [illegible]
afin de se fair[illegible]
deux titres [illegible]
nombreux comm[illegible]
le guelfe, et [illegible]
temps couronnés rois. [illegible]
entre les deux rivaux [illegible]
LIPPE et OTHON.)

Innocent III ne perdit pas [illegible]
ments qui se passaient en [illegible]
que le moment propice po[illegible]
son autorité. La déférence [illegible]
tance pour le saint-siége [illegible]
indécis sur le parti à prendre.

la veuve de Henri VI avait demandé humblement pour son fils au pape l'investiture du royaume de Sicile, et en même temps elle le priait de lui servir de tuteur et de père. Le pape accepta, à la condition que le royaume de Sicile, le duché de la Pouille, et la principauté de Capoue seraient reconnus comme relevant désormais, de droit et de fait, du saint-siége, et que divers priviléges, jadis accordés par Adrien IV et Célestin III aux rois Guillaume I et II, seraient abolis. Constance céda, et peu de temps après la signature de cet acte (1), elle mourut (le 27 nov. 1198), laissant la garde de son fils à quelques ecclésiastiques. Le jeune orphelin tomba entièrement sous la tutèle du pape. Celui-ci délégua à cet effet le duc d'Aquila, et écrivit au jeune roi une lettre où il le console par ces mots : « L'orphelin trouvera de nouveau un père dans le souverain pontife et une mère dans l'Église (2).

Le moment de faire intervenir l'autorité du saint-siége dans les troubles de l'Allemagne était venu. Dans un bref mémorable, adressé (en janvier 1201) à tous les princes ecclésiastiques et séculiers, Innocent III établit que « l'empire romain appartient en dernier ressort au siége apostolique, parce qu'il a été transféré dans ce but de la Grèce en Occident; que le saint-siége a opéré cette translation dans l'intérêt d'une meilleure défense; enfin, parce que l'empereur reçoit son élévation du souverain pontife par l'imposition des mains : c'est le successeur de saint Pierre qui le bénit, le couronne et lui confère l'empire ». Quant aux rois, cause de tant de désordres, « il faut, ajoutait-il, considérer trois choses : ce qui est admissible, convenable, et salutaire. Appliquant cette règle à Frédéric, tout parle pour lui : les princes lui ont spontanément prêté serment de fidélité du vivant de son père; puis il serait à la fois inconvenant et non salutaire d'exclure de l'empire le pupille du siége apostolique; car il serait à craindre que l'enfant ainsi déshérité, une fois devenu homme, ne montrât pas au souverain pontife le respect nécessaire, etc. »

Laissons là les troubles suscités par Philippe et Othon, ainsi que par les puissants archevêques de Cologne et de Mayence, pour ne suivre que la vie du pupille du saint-siége. Après la mort de Philippe (en 1209), le jeune Frédéric, roi de Sicile, fut le seul rejeton mâle des Hohenstaufen. Les princes allemands paraissaient l'avoir oublié, donnant libre carrière à toutes leurs dissensions. Débarrassé de son antagoniste, qui périt assassiné, Othon resta seul maître du champ de bataille, et parvint à se faire couronner empereur sous le nom d'*Othon IV*. Mais il se brouilla bientôt avec le pape, et fut frappé de l'anathème de l'Église. Le pupille du saint-père avait alors dix-sept ans; rien n'avait été négligé à son éducation : il avait appris sous les plus habiles maîtres les lettres et les sciences; il savait le latin, le grec, l'arabe et l'allemand, et il conserva toute sa vie pour la musique le goût qu'il avait contracté dans sa jeunesse. Frédéric, en un mot, était le prince le plus instruit dans toute la chrétienté, et il le devait aux soins de son tuteur, qui venait de le marier à Costanzia, fille du roi Alfonse II, d'Aragon.

Le jeune roi de Sicile, aux cheveux blonds, indice de sa race, fut invité à visiter le pays de ses ancêtres. Son sort allait dépendre de ce voyage. Il partit de Palerme le 18 mars 1212, le dimanche des Rameaux, débarqua à Gaëte, et passa quelque temps à Rome, dans l'intimité du saint-père. Milan lui ferma ses portes, et cherchait à lui barrer le passage les armes à la main; c'est ce qui le fit se diriger sur Gênes, d'où il traversa, presqu'en fugitif, le Montferrat, et parvint à Crémone; de là il fut escorté par les marquis d'Este et de Bonifacio, qui lui firent descendre l'Adige; puis, continuant sa route à travers les montagnes sauvages de la Rhétique, il atteignit Coire, et fut bien accueilli par le riche abbé de Saint-Gall, qui le mit en état de gagner la ville de Constance avec soixante cavaliers. Trois heures après arriva avec deux cents chevaux devant la même ville Othon IV, son féroce rival, l'assassin de son oncle. Les portes lui furent fermées; l'assaillant fut vigoureusement repoussé et contraint à la retraite (1). Dès ce moment Frédéric vit grossir le nombre de ses compagnons, et dans sa marche victorieuse sur Bâle il se trouva bientôt à la tête d'une petite armée. Parmi les princes qui se rangèrent alors sous sa bannière, on remarque le comte Rodolphe de Habsbourg, l'aïeul de ce Rodolphe qui, soixante ans plus tard, fut le fondateur de la plus puissante maison de l'Allemagne. A Bâle, il se conduisit déjà en empereur : il confirma au roi de Bohême la dignité royale, l'affranchit de toutes redevances envers l'Empire, le dégagea de l'obligation de se rendre à d'autres diètes impériales qu'à celles de Nüremberg, de Bamberg et de Mersebourg, et lui conféra le droit d'investir les évêques de Prague et d'Olmütz, le tout sous deux conditions : qu'il solliciterait l'investiture auprès de l'empereur, et qu'il fournirait 300 cavaliers pour le voyage du couronnement à Rome. Les villes et les bourgs étaient déchirés par des factions belliqueuses, sans compter les bandits et les faux monnayeurs. Quand il passait dans une cité, c'était pour y ordonner la paix. Cet ordre était exécuté en sa présence; mais dès qu'il était parti, les scènes de désordre recommençaient (2).

(1) On lit dans la bulle d'investiture : « *Cum autem tu, Fili rex*, ad legitimam ætatem perveneris, nobis et successoribus nostris ac Ecclesiæ Romanæ fidelitatem et *ligium hominium* exhiberes; censum vero sexcent. *squifatorum* (monnaie d'or) de Apulia et Calabria, 400 vero de massia vel equivalens in auro vel argento vos ac hæredes vestros statuistis Ecclesiæ Romanæ soluturos, etc. » Huillard-Breholles, *Hist. diplom. Frederici II*, t. I, p. 1, p. 18.

(2) *Hist. diplom. Fred. II*, t. I, part. I.

(1) Conrad Ursperg, *Chronic.*, p. 243.

(2) Godefroi de Cologne, *Chron.*, p. [illegible].

Beaucoup de princes et de seigneurs eurent à se louer de la bienveillance de Frédéric (1). Les donations, les concessions et confirmations qu'il accorda à tous les solliciteurs qui se présentaient à lui, pendant son voyage à travers l'Allemagne méridionale, sont innombrables. Nous avons aujourd'hui d'incontestables preuves, dans l'*Historia diplomatica Frederici Secundi*, bel et grand ouvrage que M. Huillard-Bréholles a publié sous les auspices de M. le duc de Luynes.

De Bâle, Frédéric descendit le Rhin. A Brisach, Othon essaya de le surprendre; mais les bourgeois, soulevés, assommèrent ses soldats à coups de massue. La fortune souriait décidément au jeune prince, qui, par ses manières polies et obligeantes, acheva de gagner tous les cœurs : son affabilité, sa distinction dans le langage, son maintien modeste et noble à la fois, son esprit cultivé contrastaient singulièrement avec la rudesse, l'ignorance, et l'orgueil brutal de son antagoniste et de la plupart des princes allemands. Dans toutes les places où il passait, il fut salué comme souverain. Sur la frontière de la France, à Vaucouleurs (*Vallis-Color* des chroniqueurs), il eut une entrevue avec Louis, fils du roi Philippe-Auguste : il y conclut une alliance avec ce roi contre Othon, « le ci-devant empereur », et contre le roi Jean d'Angleterre, oncle d'Othon. Frédéric entra ensuite à Mayence; il y tint une diète brillante, où beaucoup de princes lui renouvelèrent leur serment de fidélité. Il en tint une autre l'année suivante, en 1213, dans la même ville. Là parurent aussi le landgrave Hermann de Thuringe et le roi de Bohême. Ce fut pendant cette diète qu'arrivèrent les 20,000 marcs d'argent que le roi de France avait promis comme gage de la nouvelle alliance. Lorsque le chancelier demanda à Frédéric où il fallait déposer cet argent, « Distribuez-le aux princes de l'Empire, » répondit Frédéric. Le bruit de cet acte de royale munificence se propagea rapidement dans toute l'Allemagne : la défection devint grande dans le camp d'Othon IV, qui se retira dans ses domaines héréditaires, et ne survécut pas longtemps à la perte de la bataille de Bovines (*voy.* PHILIPPE-AUGUSTE).

Dans l'impuissance de vaincre son rival par les armes, Othon chercha de l'atteindre par d'autres moyens : il fit répandre le bruit que Frédéric n'était pas le fils d'Henri VI, mais un enfant supposé (2), et suggérait en même temps qu'il serait honteux pour les princes [illegible] sur l'antique trône de la Germanie un [illegible] cent étranger, fruit d'une supercherie (1). [illegible] ni la haine ni la calomnie ne prévalurent contre la fortune de Frédéric, qui d'ailleurs était comblé de toutes les bénédictions de l'Église. Continuant son voyage, il franchit la Moselle, reçut la soumission du duc de Brabant, beau-père d'Othon IV, du duc de Limbourg, du comte de Juliers, et d'autres seigneurs, qui éprouvèrent l'effet de ses libéralités. Le 1er juillet [illegible] il adressa au saint-père une lettre, revêtue d'une bulle d'or, avec cette formule : *Fridericus, Dei gratia et sedis apostolicæ rex Romanorum semper augustus*. Dans cette lettre, il promettait au pape, aussitôt qu'il aurait posé sur sa tête la couronne impériale, de ne plus s'intituler roi de Sicile, de recevoir ce royaume comme fief du saint-siége et d'entreprendre une expédition en Terre Sainte. Le 25 juillet [illegible] fit son entrée à Aix-la-Chapelle, et fut couronné roi d'Allemagne, par le légat pontifical, [illegible] de Mayence, au milieu de la pompe la plus solennelle et en présence d'un grand nombre de princes, tant séculiers que spirituels. Cet acte fut marqué par un pieux souvenir payé à un grand prince; il remit le corps de Charlemagne, [illegible] de son tombeau par Frédéric Barbe-Rousse, dans un magnifique sarcophage, plaqué d'or et d'argent, que l'on voit encore aujourd'hui dans la cathédrale d'Aix-la-Chapelle (2). [illegible] même occasion, le Palatinat du Rhin fut transféré au duc de Bavière, pour le récompenser de ses services, et l'archevêque de Trèves rétablit le service divin à Cologne, frappée d'interdit depuis dix-sept mois pour s'être montrée fidèle à l'empereur rival de Frédéric. Les événements marchaient vite : le 10 juillet mourut Innocent III, et dix-huit mois après Othon IV le suivit dans la tombe ; avec ce prince s'éteignit la lutte séculaire des guelfes et des gibelins. [illegible] ce moment la vie de Frédéric II entra dans une nouvelle phase.

Roi d'Allemagne à vingt-quatre ans, et attendant le diadème impérial, Frédéric II possédait dans le pays de ses ancêtres de beaux domaines; si par sa race il tenait de la Germanie, par la culture de son intelligence, par son esprit, par son caractère, il relevait tout entier de l'Italie. C'étaient dans le même homme deux natures différentes, qui, si elles ne se contrariaient pas, devaient se compléter. Voilà le secret de sa supériorité sur tous ses contemporains tant d'en deçà qu'au delà des monts.

Innocent III eut pour successeur Honorius III. Le premier acte de ce pape fut de rappeler à

(1) Entre autres donations, il confirma celle que son échanson (*pincerna*), Rudolphe de Fariola, avait faite d'une forêt située dans la Thuringe (*silvulam propre villam Thanbach*), aux frères de l'ordre Teutonique de Saint-Jean de Jérusalem. Les témoins de cet acte étaient l'archevêque de Magdebourg, le roi de Bohême, le margrave de Misnie, Günther, comte de Kevernburg, et Rudolphe d'Alsted, fondateur de Rudolstadt. (Extrait des archives de Dresde, n° 185 ; dans Huillard-Bréholles, *Hist. diplom.*, trad. II, t. I, p. I, p. 301.)

(2) Ce bruit était principalement fondé sur l'âge de sa mère, l'impératrice Constance, qui passait pour avoir environ soixante ans à l'époque de la naissance de Frédéric : *sexagenaria credebatur*, dit Albert de Stade (*Chron.* ad ann. 1220).

(1) Les chroniqueurs guelfes le disent [illegible] *sici aut molinarii aut accipitrarii* (*Chron.* [illegible] *Biblioth. Vatic.*, n° 7980 ; Huillard-Bréholles, *Hist. diplom. Fred. II*, t. I, p. I).

(2) Bœhmer, *Fontes*, t. II, p. 384.

sa promesse d'entreprendre une croi-
› moment était mal choisi : l'Allema-
: encore en feu, le comte palatin tenait
›i, et la ville de Brunswick, où était mort
V, refusait de lui livrer les joyaux de la
› impériale. « Je reconnais volontiers,
Frédéric (au commencement de 1219),
› d'une croisade : j'y ai travaillé et j'y
ai encore; que le saint-père daigne seu-
ie soutenir dans la poursuite de l'œuvre :
, sous peine d'excommunication, à tous
ont pris la croix, princes et prélats, de
e en route avant le milieu de l'année;
r, pendant que moi-même je serai ab-
jonction à chacun de prêcher obéissance
utenants; prononcer l'excommunication
comte palatin Henri et la ville de Bruns-
s ne me livrent pas les joyaux de la cou-
Honorius expédia immédiatement les
mandés; il accorda même à Frédéric
ment de son départ jusqu'à la Saint-Mi-
it d'indulgence embarrassa le prince : il
ser plus de trois mois avant d'en remer-
ipe; en même temps il s'élevait contre
avaient fait courir le bruit qu'il songeait
ire son fils, Henri, roi des Romains, pour
r la même tête la couronne d'Allemagne
e Sicile; et il termina sa lettre en priant
ent le saint-père de lui permettre d'a-
croisade jusqu'au printemps de l'année
. Le pape lui répondit, le 1er octobre,
n très-amical : « Vois, mon fils bien
x époques t'avaient été fixées, et toutes
es. Quel avantage a produit ce retard?
s vaisseaux, les galères, équipés par ta
Cependant, nous voulons bien prendre
lération les empêchements que tu as
pour ton excuse et t'accorder encore
e délai demandé. » Ces bonnes dispo-
ncour agèrent Frédéric à solliciter du
jouissance viagère de la souveraineté
e réunie à l'Empire et au royaume d'Al-
Sur la désapprobation d'Honorius III,
retira sa demande, mais pour en
aussitôt une autre, qui consistait à lui
royaume de la Sicile, au moins comme
glise, dans le cas où son fils Henri
t sans postérité. Flatté d'un langage
ux et soumis, le pape souscrivit à cette
Frédéric en affecta, en termes chaleu-
lus vive reconnaissance; puis il ajouta,
de *post-scriptum*, qu'il ne désespérait
e, dans une conférence verbale, d'obte-
int-père la souveraineté de la Sicile et
n avec l'Empire et le royaume d'Alle-
l essaya même de faire ressortir les im-
vantages qui en résulteraient pour sa
re, l'Église.
ant, le troisième délai accordé pour la
allait expirer. Un mois avant ce terme,
en février 1220, écrivit au pape,
laindre de la négligence des princes
allemands à faire leurs préparatifs. « Nous les avions, disait-il, réunis dans une diète à Nuremberg pour recevoir leur engagement à partir pour la Terre Sainte; mais ils n'y mettent aucun empressement, ils n'ont pas même encore songé au nécessaire. Quant à nous, nous sommes tout prêt à partir. Mais ne serait-il pas à craindre que, nous une fois parti, les autres ne restassent? Nous avons donc résolu, sauf l'approbation du saint-siége, de faire d'abord aller en avant nos frères les croisés, et de les suivre après. C'est pourquoi il serait peut-être urgent de laisser passer encore quelques jours au delà du terme prescrit Dieu nous est témoin que nous parlons avec sincérité et que nous travaillons en Allemagne pour l'honneur et les intérêts de l'Église. » Le pape ne put s'empêcher de louer ce zèle; mais il ne se dissimulait pas son inquiétude. « Celui qui aime, répondit-il, craint également. Il n'est donc pas étonnant que le retard de l'expédition en Terre Sainte nous inspire de la crainte pour toi et pour nous-même : pour toi, parce qu'à force d'ajournements tu pourrais bien attirer sur toi la colère du Tout-Puissant, pour nous, parce que nous paraîtrions négliger la cause du premier de tous les pontifes, de celui qui s'est offert lui-même en holocauste à Dieu le Père, pour le salut du peuple, sur l'autel de la croix. » Tout en signifiant cet avertissement, il recula encore une fois le jour du départ, mais seulement de six semaines, au 1er mai 1220. « Ceins tes reins de l'épée, disait-il en terminant son appel; ceins-toi, et sois puissant dans l'humilité; ceins-toi, et ne t'endors point, afin qu'après l'expiration de ce troisième terme tu ne t'attires point la redoutable peine de l'excommunication (1). »

Aussitôt après la réception de cette lettre, Frédéric envoya à Rome l'abbé de Fulda, pour prévenir le pape qu'il se rendrait dans la Terre Sainte à travers l'Italie; et pendant son passage dans ce pays il espérait se voir couronner empereur par les mains du saint-père. L'abbé de Fulda était aussi porteur d'une lettre du roi, adressée au sénat et au peuple. Dans cette lettre, après des protestations réitérées de soumission filiale à l'Église et au saint-siége, Frédéric annonçait sa prochaine arrivée à Rome : il s'enorgueillissait de son éducation, toute italienne, que n'avaient connue ni appréciée ses barbares prédécesseurs. Cette épître royale, qui contrastait singulièrement avec les lettres de ses aïeux, produisit sur le peuple romain l'effet calculé : elle fut lue publiquement au capitole, et, au milieu d'un enthousiasme inexprimable, le peuple romain y répondit dans les termes les plus exagérés. Dans l'impossibilité de châtier un fils si désobéissant, mais si respectueux envers

(1) « *Festina, festina; noli diutius exspectare : non dormias, ne in termino jam tertio laqueum, quod absit, excommunicationis incurras.* » (Dans Huillard-Brebolles, *Hist. diplom. Fred. II.*)

l'Église et si aimé des turbulents Romains, le pape n'eut rien de mieux à faire que de presser l'arrivée du roi, « pour goûter la joie de lui conférer la couronne impériale ». Il ne se montra pas même éloigné de renvoyer jusqu'à l'automne la croisade si souvent ajournée.

Mais voici un acte de Frédéric qui mit le pape dans un embarras bien plus grand encore.

Pendant qu'on préparait à Rome de magnifiques fêtes, Frédéric fit, dans une diète à Francfort, élire solennellement roi des Romains et successeur à l'Empire son fils Henri, déjà héritier du royaume de Sicile, enfant de neuf ans, qui était venu en Allemagne avec sa mère. Ce fut une violation flagrante de la parole donnée au pape; pour atténuer ses torts, Frédéric lui exposait lui-même les détails de ce qui s'était passé : « Nous avions convoqué, dit-il dans sa lettre, chef-d'œuvre de diplomatie, une diète générale à Francfort, afin de prendre congé des princes, suivant les usages de l'Empire (*pro licentiandis principibus, juxta morem Imperii*) (1), et nous rapprocher ensuite de vos pieds, selon vos ordres. A cette assemblée parurent aussi l'archevêque de Mayence et le landgrave de Thuringe, depuis longtemps hostiles l'un à l'autre. Comme tous deux s'étaient fait suivre d'une nombreuse escorte, la guerre éclata entre eux. Les princes présents en signalèrent le danger; poussés par le désir de le conjurer, ils demandèrent que la difficulté leur fût soumise, et jurèrent de ne point quitter Francfort avant que l'accommodement ne fût conclu et confirmé par nous. Mais ils travaillèrent en vain à rétablir la concorde; la querelle s'envenima, et prit de grandes proportions, menaçant tout l'Empire. Dans ces circonstances, les princes, ceux-là même qui s'étaient d'abord opposés à l'élévation de notre fils, l'élurent pour roi en notre absence. Quand ce choix nous fut connu, nous refusâmes de l'approuver, parce qu'il s'était fait à notre insu et contrairement à vos ordres, et nous demandâmes, dans le cas où nous le reconnaîtrions, que chacun des princes signât son vote et mît son cachet au bas de sa signature, et que votre sainteté approuvât elle-même l'élection. »

Il se peut que Henri ait été élu roi pendant l'absence du père; mais ce qui n'est pas moins vrai, c'est que celui-ci avait préparé de longue main l'élection du fils, et que pour l'assurer il n'avait reculé devant aucun sacrifice. Ce qui le prouve, c'est un acte rédigé à Francfort, le 26 avril 1220, et qui nous a été conservé (2). Dans cet acte, Frédéric accorde aux princes spirituels, qui apparemment avaient montré le plus de résistance, les plus beaux priviléges : « En considération de la fidélité, y est-il dit, avec laquelle nos princes ecclésiastiques nous ont assisté jusque ici, en nous élevant à l'Empire et tout récemment en accueillant et en élisant à l'unanimi[illegible]
Henri comme leur roi [illegible] seigneur, [illegible]
que ceux qui nous [illegible] secondé et [illegible]
vent être secondés [illegible] mis par [illegible]
pourquoi nous voul[illegible]
dispositions législatives aux [illegible]
ils ont élevé des plaintes. D[illegible]
tons de ne lever désormais aux [illegible]
succession d'un prince spirituel, [illegible]
souffrir qu'un laïc y prétende. De [illegible]
n'accorderons plus q[illegible] de nouveaux [illegible]
levés, que de nouvel[illegible] ies [illegible]
à leur insu et sans leur [illegible]
maines et dans leurs diocèses. [illegible]
attachés à ces princes par une serv[illegible]
conque s'éloignent de leur obéissan[illegible]
voulons pas les accueillir dans nos [illegible]
un prince ecclésiastique appelle en j[illegible]
ses vassaux et qu'une sentence lui r[illegible]
nous en prenons possess[illegible] au pr[illegible]
prince. Si, au contraire, la [illegible]
prononcée contre un prince spiritu[illegible]
ne prendrons possession dudit f[illegible]
pouvons l'obtenir de son bon vou[illegible]
générosité. Si un prince spirituel [illegible]
qu'un d'interdit, nous éviterons l'ev[illegible]
et nous ne souffrirons pas qu'il p[illegible]
avant qu'il n'ait été relevé; et [illegible]
temporel doit soutenir le glaive [illegible]
ban de l'Empire suivra l'excommu[illegible]
elle n'est pas révoquée dans les six [illegible]
Des châteaux et des villes ne doive[illegible]
fondés sur un territoire ecclésiastique [illegible]
texte de patronat, ni sous tout autre [illegible]
teaux et les villes qui auraient été [illegible]
contre la volonté du seigneur spiritu[illegible]
être détruits par la puissance royale [illegible]

Ces concessions, faites aux arche[illegible]
Mayence, de Cologne, de Trèves, à ce[illegible]
princes de l'Église qui étaient en [illegible]
« des ouvriers dans la vigne du Seign[illegible]
vaient complétement désarm[illegible] le pap[illegible]
Frédéric. Comment pou[illegible] frappe[illegible]
s'était ainsi attaché tout le [illegible] de l'A[illegible]
Il garda donc le silence. Cep[illegible] Fré[illegible]
laissé passer encore une fois [illegible]
croisade. Pour tranquilliser le [illegible]
ric lui écrivit : « L'élévation de notr[illegible]
rait vous paraître une chose [illegible] ave[illegible]
vos craintes sur la réun[illegible]
avec l'Empire; mais l'É[illegible] notr[illegible]
lement à craindre [illegible]
au contraire à la [illegible]
nous serons auprès de vous. [illegible]
ordres et vos désirs ser[illegible]
ses. Enfin, nous nous [illegible]
apostolique de manière que [illegible]
se réjouisse avec raison d'av[illegible]
fant. » — Honorius [illegible]
cérité de [illegible] les, et pard[illegible]

Au mois de sep[illegible] 12[illegible]
l'Allemagne, qu'il [illegible]

(1) Godefr. Monach., ad an. 1220.
(2) Luden, *Histoire d'Allemagne*, liv. XXVI, ch. II.

et qu'il ne revit plus pendant quinze ans. Il franchit les Alpes, non plus comme il était venu, en fugitif, mais en triomphateur, escorté des prélats et des princes de l'Empire. Les Lombards lui prêtèrent serment de fidélité; il se montrait bienveillant pour les villes qu'il traversait, les confirmait dans leurs priviléges et leur en accordait de nouveaux. A l'approche du moment solennel du couronnement, le pape fit ses conditions : il demanda à Frédéric de nouvelles concessions et des ordonnances qui devaient avoir force de loi et être « valables pour tout l'avenir ».

Parmi ces ordonnances on remarque les suivantes, comme particulièrement empreintes de l'esprit du temps : « Tous les hérétiques des deux sexes, sans exception, doivent être à jamais flétris et mis au ban de l'Empire; leurs biens doivent être confisqués, pour ne jamais leur être restitués. Celui qui encourt le soupçon d'hérésie, et qui ne démontre pas son innocence au moyen des preuves exigées par l'Église, sera traité par tous comme déchu de son honneur et mis au ban de l'Empire. Toutes les autorités doivent jurer publiquement d'employer de bonne foi toutes leurs forces pour expulser des pays de leur juridiction tous ceux qui auraient été signalés par l'Église comme hérétiques; sinon, elles seront déchues, et leurs jugements seront nuls et de nul effet. Si un seigneur laïque, averti par l'Église, néglige de purger son pays de l'hérésie, au bout d'un an il sera libre aux orthodoxes de se saisir de ses domaines, et ils en resteront en paisible possession après l'expulsion des hérétiques, sous la réserve toutefois du suzerain. En outre, tous ceux qui prêtent secours aux hérétiques, les accueillent, les défendent ou les favorisent, doivent être mis au ban de l'Empire; et si quelqu'un de ces hommes reste un an sous l'excommunication de l'Église sans donner satisfaction, il doit être flétri, et n'est plus admissible à aucune fonction publique, à aucune assemblée; il est incapable de porter témoignage, de tester ou de transmettre un héritage. » Ces ordonnances, si favorables au pouvoir de l'Église, témoignent à la fois de l'esprit du temps et des préoccupations du souverain pontife : le sang des Albigeois coulait à flots, et l'ordre de Saint-Dominique, récemment fondé, avait pour but l'extirpation des hérétiques par le fer et le feu.

Ce ne fut qu'après la confirmation solennellement réitérée de ces ordonnances comme « lois publiques valables pour tout l'avenir » que Frédéric reçut des mains d'Honorius III la couronne impériale, le 22 novembre 1220, jour de la Sainte-Cécile. Cet événement fut l'occasion des fêtes les plus splendides pour les Romains, demandant à grands cris, comme leurs ancêtres (c'était leur seule ressemblance avec ceux-là), *panem et circenses.* Avant de quitter Rome pour regagner la Sicile, l'empereur Frédéric obtint encore du pape un ajournement de la croisade, et cet ajournement, il sut, par une suite d'artifices, le faire renouveler pendant sept ans, jusqu'à la mort d'Honorius. Dans cet intervalle, il administrait avec sagesse son royaume héréditaire, se souciait peu de l'Allemagne, qu'il faisait gouverner par son fils Henri, et abandonnait ses frères croisés à leur destin. C'était un prince philosophe que Frédéric II; Dante le regarde comme l'Auguste de son siècle, tout en le plaçant, dans son *Enfer,* parmi les hétérodoxes ou incrédules, à côté du cardinal Ubaldini.

Honorius, doux et craintif, n'osa pas se brouiller ouvertement avec l'empereur, qui se tenait si près de Rome. Ce n'était pas que celui-ci eût renoncé à son expédition tant de fois promise : il déploya, au contraire, beaucoup d'activité, faisant d'immenses préparatifs par terre et par mer, et aux injonctions qu'il recevait il ne cessait de répondre que sa présence en Europe était plus nécessaire que son absence pour stimuler le zèle des retardataires. Il fit en effet partir de nombreuses troupes sur de nombreux navires. En 1223, il s'engagea même, par un serment solennel, à se mettre en route dans un terme de deux ans, et à se soumettre sans murmurer, en cas de non-exécution, à l'anathème de l'Église. En 1225, après la mort de l'impératrice Costanzia, il épousa Yolande, fille du roi Jean de Jérusalem, et prit dès lors le titre de *roi de Jérusalem;* mais, malgré son serment, il ne partit pas encore pour la Terre Sainte. Heureusement pour Frédéric, les troubles du nord de l'Allemagne, agités par les hérétiques stedingers, l'établissement des tribunaux vehmiques, les querelles des villes libres, jalouses de leurs priviléges, avec les seigneurs suzerains, enfin le rapport de Herman de Salza, grand-maître de l'ordre Teutonique, menacé par les Polonais et les Prussiens idolâtres, toutes ces circonstances réunies déterminèrent le saint-père à souscrire avec douleur à un dernier délai. Sa défiance s'accrut lorsqu'il vit Frédéric convoquer, au commencement de 1226, une diète à Crémone, sous prétexte de délibérer sur les affaires de l'Empire et sur l'expédition en Palestine. A la suite de quelques troubles excités à Milan, Frédéric crut le moment venu pour réaliser enfin le projet de son grand-père, la soumission des villes libres de la Lombardie. Averties de ce projet, celles-ci renouvelèrent l'ancienne ligue lombarde, relevèrent leurs fortifications, et coupèrent toute communication avec le roi Henri, qui devait joindre l'armée impériale. Ces mesures furent si promptement exécutées que le père et le fils, avant toute tentative sérieuse de leur part, se virent contraints à une honteuse retraite : Henri eut de la peine à regagner l'Allemagne, et Frédéric retourna en Sicile, protestant de la pureté de ses vues, et suppliant le pape de décider entre lui et le peuple lombard. La sentence était facile à prévoir : le pape, sans prendre parti pour l'empereur, ne condamna pas les Lombards, et laissa les choses au même état.

Le 18 mars 1227 mourut Honorius III. Il eut pour successeur le cardinal Ugolino, de la même famille qu'Innocent III. Ugolino, connu désormais sous le nom de Grégoire IX, avait plusieurs fois figuré comme légat dans les troubles de l'Allemagne, et s'était trouvé souvent en contact avec l'empereur. A la nouvelle de l'avénement du nouveau pape, Frédéric s'embarqua enfin pour la Terre Sainte, avec une multitude de croisés allemands, italiens, français et anglais. Mais après trois jours de navigation il revint, et fit manquer toute l'expédition. Il essaya d'abord d'apaiser Grégoire IX, en prétextant une maladie. Mais celui-ci fulmina contre l'empereur la terrible excommunication qu'Honorius n'avait pour ainsi dire montrée que de loin. Il ne s'en tint pas là : répétant l'anathème, il écrivit à toute la chrétienté pour signaler l'astuce avec laquelle ce monarque avait amusé et trompé jusque alors les souverains pontifes. Frédéric entra dans une grande colère, d'autant plus que les griefs articulés contre lui étaient fondés et qu'il voyait échouer les artifices qui lui avaient si bien réussi auprès d'Honorius III. Il se laissa emporter à une défense violente, adressée au pape, aux cardinaux, et la fit répandre dans tout l'Empire. Voici des passages de cette fameuse apologie : « Les pontifes et pharisiens ont tenu conseil contre le prince, l'empereur des Romains. Que ferons-nous, disent-ils, si cet homme triomphe? Si nous le laissons faire, il finira par emporter tout notre avoir ; il louera la vigne du seigneur à d'autres cultivateurs, il nous jugera sans procès et nous exterminera. Veillons donc, et coupons le mal par la racine..... Ce Père des pères, qui se dit le serviteur des serviteurs de Dieu (*servus servorum Dei*), mettant de côté toute justice, s'est changé en un aspic, n'écoutant rien de ce que lui dit le prince des Romains : comme une pierre lancée par la fronde, il fulmine sa mauvaise parole (*verbum malum*), et, rejetant toute voie de la paix, il s'écrie : « Ce que j'ai écrit est écrit. » Mais toi, qui te dis le vicaire de Jésus-Christ et le successeur de Pierre, l'humble pêcheur, pourquoi donc, enflammé de fureur, repousses-tu cette paix pour laquelle le roi de nous tous a pris la forme d'un homme soumis? Répète-moi, je te prie, la première parole du Seigneur, lorsque, ressuscité des morts, il apparut a ses disciples : ce Maître des maîtres ne leur disait pas : Prenez les armes et le bouclier, la flèche et le glaive ; il leur disait : *Que la paix soit avec vous*.... La paix et l'amour, voilà ce qu'il avait principalement recommandé à ceux qui devaient propager sa parole. Donc, si tu te vantes d'être le vicaire du Christ et le successeur de Pierre, commence d'abord par ne point t'écarter complétement du sentier de l'Apôtre (*ergo, si Christi vicarium et Petri te asseris successorem, a Christi prorsus et Petri tramite non discedas*). A la voix du Christ, Pierre quitta tout ce qu'il possédait, n'aspirant qu'au trésor de la céleste patrie. Mais toi, qui possèdes déjà tant, tu cherches toujours à dévorer et engloutir (*quæris semper ut devores et diglutias*) tout ce qui se présente; tu ne seras tranquille que lorsque le monde entier y aura passé. Eh quoi! comme pasteur de l'Église, tu prêches, sur l'ordre du Christ, la pauvreté, et tu cherches à accumuler des monceaux d'or?... Pleure, Église, notre mère, parce que le pasteur de ton troupeau est changé en loup. Va, tu n'as rien de commun avec celui qui dit à ses disciples : Heureux les pauvres d'esprit. Tu n'amasses sur la terre que des biens terrestres; ton royaume tout entier n'est que de ce monde. Les trésors de l'Église, tu les emploies rarement ou jamais à l'usage des pauvres. Tu as fait construire à Anagni un palais somptueux, une résidence royale, oubliant que Pierre ne possédait qu'un filet de pêcheur.... Rentre dans tes [illegible] et ne t'oppose plus au prince défenseur de la religion... L'Apôtre a dit : Tout pouvoir vient de Dieu, et quiconque résiste au pouvoir contredit la volonté divine. Reçois donc dans le giron de l'Église ton fils, qui demande grâce sans être coupable; sinon, comme un lion endormi, il se réveillera fort et terrible; par son seul rugissement il chassera de la terre les taureaux gras, et arborant le drapeau de la justice, il dirigera l'Église, arrachant les cornes à l'orgueil (1). »

Cette lettre contient peut-être ce qui a été écrit de plus fort contre la cour de Rome au treizième siècle. Mais si Frédéric y malmène le pape, il ne réussit point à se justifier lui-même. C'est ce qu'il avait sans doute parfaitement senti, lorsqu'il essaya de faire de sa cause celle de tous les rois en suscitant contre le saint-siége tout le pouvoir temporel. La question ainsi habilement déplacée devait amener une conflagration universelle.

« L'Église romaine, écrivit-il au roi d'Angleterre, est dévorée de tous les feux de l'avarice; sa cupidité est si manifeste que les biens ecclésiastiques ne suffisent plus à ses désirs : elle ne fera pas de difficulté de déshériter les empereurs, les rois, les princes, et de les rendre ses tributaires. Considère l'exemple de ton [illegible], le roi Jean : l'Église romaine l'avait [illegible] sous l'excommunication jusqu'à ce qu'elle lui eût imposé tribut à lui et à ses États. Que tous, en général, prennent pour exemple le comte de Toulouse et beaucoup d'autres princes, dont elle cherche à retenir sous l'interdit les terres et les personnes, jusqu'à ce qu'elle les réduise à une servitude semblable. Je passe sous silence les simonies, les exactions multipliées et [illegible], que les Romains exercent sans relâche sur les gens d'église, leurs usures, tant manifestes que secrètes dont l'énormité, jusque alors [illegible], infecte l'univers : ce sont d'insatiables [illegible], à la parole plus mielleuse que le miel et plus coulante que l'huile.... Ils envoient çà et là des

(1) Pierre des Vignes, *Epist.*, p. [illegible]; [illegible].

avec pouvoir d'excommunier, de sus-
, de punir; chargés, non point de semer
ole de Dieu et de la faire fructifier, mais
quer de l'argent, de recueillir et de mois-
ce qu'ils n'ont nullement semé. » Enfin,
a lettre adressée à tous les princes, il com-
par ce vers d'Horace :

tua res agitur, paries cum proximus ardet (1).

ic avait à son service des Sarrasins ou
res arabes. Ceux-ci étaient hors des
-s de l'excommunication et ne craignaient
obéir à un chef excommunié : il employa
redoutable troupe, effroi des chré-
a marcher sur Rome, pour attaquer le
u sanctuaire de sa puissance, en même
qu'il fit soulever le peuple romain. Gré-
X fut chassé de la ville le jour de Pâques,
rsuivi jusqu'à son château de Viterbe.
lant, malgré le succès de cet audacieux
e main, l'empereur sentit que l'anathème
lise était d'un poids accablant, et qu'avec
force de ses armées il lutterait en vain
l'esprit du siècle. Il se décida donc, la même
1228), à partir pour la Terre Sainte, et dé-
à Acre le jour de Noël. Le clergé et les ha-
du pays vinrent au-devant de lui. « Mais,
t que l'empereur était excommunié, ils ne
ent pas communiquer avec lui, ni en lui
t le baiser, ni en s'asseyant à sa table, et
engagèrent à donner satisfaction au pape
ntrer dans le giron de l'Église (2). » Alors
r, s'adressant à toute l'armée, se plaignit
verain pontife et de la sentence qui le
t. Puis il marcha sur Jaffa, et entama
gociations avec le soudan d'Égypte :
x princes s'envoyèrent des présents, ap-
à s'estimer, et parvinrent bientôt à s'en-
Il en résulta un traité qui mit, sans
rir, Jérusalem et une partie des environs
voir des chrétiens, à la condition que les
ns, pour lesquels Jérusalem était aussi
sainte, pourraient y aller librement
leur culte. Cette tolérance scandalisa les
et surtout les templiers, au point qu'ils
rent à faire assassiner l'empereur (3); ils
en instruisaient aussi le pape, qui maintint l'ex-
communication, déclara Frédéric déchu de la sou-
veraineté et fit envahir la Sicile par Jean de Brienne,
ancien roi de Jérusalem. Dans la bulle procla-
mant la déchéance de l'empereur, Grégoire IX
lui reprochait, entre autres, d'être entré étant
excommunié dans l'église du Saint-Sépulcre à
Jérusalem; là de s'être couronné de sa propre
main devant le maître autel, de s'être assis ainsi
couronné dans la chaire du patriarche, et d'avoir
prêché devant le peuple, en accusant l'Église ro-
maine d'injustice, de cupidité et de simonie avec
emportement et force invectives. Le pape ajou-
tait : « L'ex-empereur a donné dans son palais à
Acre un repas à des Sarrasins, et il a fait venir
des courtisanes chrétiennes pour danser et jouer
devant eux. On assure même qu'il y eut en cette
occasion de honteuses débauches. Il paraît clai-
rement résulter de ses actes extérieurs qu'il pré-
fère la loi des Sarrasins à notre foi; car en plu-
sieurs occasions il a imité les pratiques de leur
culte. Dans le traité, ou *mosapha*, passé entre lui
et le soudan, il a été stipulé que lui, Frédéric, ai-
derait le soudan contre tous les hommes chré-
tiens et sarrasins, et que le soudan en ferait
autant de son côté, etc. (1). »

On accusait aussi Frédéric d'avoir eu des conférences philosophiques avec l'émir de Jérusalem, d'avoir plaisanté sur la stérilité du sol de la Palestine, en ayant l'impiété de dire que si Jéhovah eût connu le royaume de Naples, il n'aurait pas choisi la Palestine pour l'héritage de son peuple chéri (2).

Après un séjour de huit mois en Palestine, l'empereur, abreuvé de dégoûts, quitta cette terre, ayant bien moins à se louer de la bonne foi des chrétiens que de celle des musulmans qu'il était appelé à combattre. De retour en Sicile, il parvint bientôt à réunir des troupes fort supérieures à celles du pape, qui était faiblement appuyé. Mais ses efforts se bornèrent à obliger Grégoire IX de lever l'excommunication; et, après une entrevue où l'un et l'autre se prodiguaient des éloges réciproques, la paix fut momentané-

ronique de Matthieu Paris, ad ann. 1228.
1.
ici comment ce détail est raconté par Matthieu
l ann. 1229 : « Les templiers et les hospitaliers
voir perfidement et traîtreusement au soudan de
e que l'empereur se proposait de se rendre au
a le Christ avait été baptisé par Jean-Baptiste;
ait y aller à pied, en habits de laine, accompa-
eu de monde et en secret, pour adorer humble-
ce lieu les traces du Christ et de son précur-
l n'a été effacé en grandeur par aucun des fils
es; et que lui, le soudan, pourrait en cet en-
endre ou tuer l'empereur, à son choix. Le soudan
eçu cet avis et ayant remarqué en outre que la
ait scellée d'un sceau qui lui était connu, détesta
ie, l'envie et la trahison des chrétiens, et prin-
ent des gens qui portaient l'habit religieux et le
la croix : il fit venir deux de ses plus secrets et
dents conseillers, leur fit part de l'avis qu'on lui
nné, leur montra la lettre, à laquelle le sceau
it encore, et leur dit : « Voilà la fidélité des chré-
tiens! » A la vue de cette lettre, ses conseillers lui répondirent, après mûre et longue délibération : « Seigneur, une paix à l'amiable a été conclue des deux côtés : la violer serait chose honteuse; mais, à la confusion de tous les chrétiens, envoyez cette lettre avec le sceau qui y est attaché à l'empereur lui-même. Vous vous en ferez un grand ami, car ce n'est pas un petit service. » Le soudan accéda à leur conseil; il envoya ladite lettre à l'empereur, et lui fit part de toute la trame dont nous avons parlé. Tandis que ces choses se passaient, l'empereur, averti déjà par des éclaireurs très-habiles et très-actifs, hésitait dans son premier dessein, ne pouvant cependant croire qu'une pareille méchanceté eût été ourdie par des religieux. Au moment où il était dans cette anxiété, le messager du soudan vint le trouver, et lui apporta ladite lettre, qui ne pouvait plus laisser de doute sur la trahison. L'empereur, se réjouissant d'avoir échappé aux piéges qui lui étaient tendus, dissimula prudemment son ressentiment jusqu'à l'heure de la vengeance, et fit préparer tout ce qui était nécessaire pour opérer son retour dans ses États. »

(1) *Chroniq.* de Matth. Paris, ad ann. 1229.
(2) Villani, VI, 1.

ment rétablie. L'empereur n'avait pas renoncé à ses projets sur la Lombardie ; et pour réussir, il devait d'abord s'assurer le concours des princes allemands. Dans ce but, il convoqua une diète à Ravenne, le 1er novembre 1231. Cette diète réveilla toute la défiance des Lombards, qui ne se laissaient ni gagner par les caresses ni intimider par les menaces de l'empereur. Celui-ci retourna donc tout désappointé dans ses États, après avoir eu à Aquilée une entrevue avec son fils, Henri, roi d'Allemagne : ils ne s'étaient pas revus depuis douze ans, et se quittèrent assez mécontents l'un de l'autre, probablement parce que l'empereur n'avait pas trouvé dans le roi Henri la soumission qu'un père est en droit d'attendre d'un fils. Aussi dès ce moment songeait-il à le remplacer par Conrad, qu'il avait eu de Yolande, sa seconde femme. Henri, devinant les intentions de Frédéric, se prépara à la résistance, et noua même, dit-on, des intelligences avec les Lombards. Mais dans la lutte qu'il entreprit contre son père il fut abandonné de tous les princes d'Allemagne et même du pape.

Frédéric partit pour l'Allemagne, en mars 1235 : il déposa dans la diète de Worms son fils (*voy.* Henri VII), pour le remplacer par Conrad, enfant de neuf ans (*voy.* Conrad IV), et épousa la sœur de Henri III, roi d'Angleterre, Isabelle, qui avait débarqué à Anvers le 15 mai. Dans une diète convoquée la même année 1235, à Mayence, où il déploya beaucoup de pompe et de magnificence, il trancha les derniers débats entre la maison guelfe et gibeline par la création du duché de Brunswick et de Lunebourg, dont il investit la descendance masculine et féminine d'Othon IV. Dans une autre diète, tenue le 1er novembre suivant, il racheta, pour 10,000 marcs d'argent, au roi de Bohême, les droits que celui-ci avait acquis sur les biens des Hohenstaufen en Souabe, par son mariage avec une fille de Philippe, oncle de l'empereur. En 1236, il attaqua avec une forte armée le duc Frédéric d'Autriche, qui, faisant cause commune avec les bourgeois et les paysans, avait chassé de ses États les nobles et les évêques. Cette lutte se termina promptement par la soumission du duc : le vainqueur déclara Vienne, qui commençait dès lors à prendre de l'importance, ville impériale, détacha la Styrie de l'Autriche, et l'incorpora aux États de Conrad, roi d'Allemagne, qu'il fit reconnaître par les princes électeurs comme son successeur à l'empire.

Après l'accomplissement de ces actes, Frédéric II tourna, en 1237, toutes ses forces contre les Lombards, qui à la nouvelle de la déposition du roi Henri avaient rétabli leur ligue, et contre lesquels il avait vainement sollicité du pape l'excommunication. Il franchit les Alpes, surprit la ville de Vicence, qu'il détruisit, s'empara de Mantoue, et défit les Lombards à la journée de Corte-Nuova. Les Milanais perdirent dans cette

bataille leur arche [illegible] l'empereur l'envoy[illegible] au Capitole. Terrifiées [illegible] part des villes de la L[illegible] 1238, et la guerre [illegible] vainqueur avait ac[illegible] de Brescia l'amnist[illegible] mais il voulut qu'[illegible] tion, et les poussa [illegible]

Fort alarmé de [illegible] qui a [illegible] [illegible] pare, con [illegible] une [illegible] tiens, et [illegible] d'e[illegible] es ava[illegible] p[illegible]s. ravagé [illegible] que [illegible] pour [illegible] Francfort d[illegible]

C'est sans d[illegible] formulés contre Frédé[illegible] plus tard le livre [illegible] *toribus*, également [illegible] des Vignes, à Alph[illegible] X, de [illegible] cace, à l'Arétin, à [illegible] let, etc. (1). Ce [illegible] lieu à cette fict[illegible] c'est [illegible] clique papale ou Frédé[illegible] *de pestilence*, pour av[illegible] tion d'un abbé attaché à [illegible] avait été séduit par trois [illegible] Jésus-Christ et Mahomet, [illegible] pour croire que Dieu, créate[illegible] soit né [illegible] (2) ».

Frédé[illegible] tenu de par[illegible] plume de son chanc[illegible] publia [illegible] de Ro[illegible] rope. [illegible] et [illegible] voir inventé et ré[illegible] cont[illegible] nies qu'afin de le perdre de[illegible] des peuples : *Falsus* [illegible] *suis vos dixisse...* [illegible] *dum esse deceptum : quod* [illegible] *tris processisse, cum* [illegible] *unicum Dei Filium Je*[illegible]

Il porta en même [illegible]

(1) *Voy.* Prosper Marchand, *Dictionnaire* [illegible] à l'article *Impostoribus* (*De tribus*).

(2) Voici les paroles textuelles de la bulle : [illegible] *minus bene ab aliquibus credi* [illegible] *illaqueaverit oris, probationes in* [illegible] *paratæ ; quia iste princeps pestil*[illegible] *toribus, ut ejus verbi utamur,* [illegible] *Moyse, et Mahometo, totum* [illegible] *tum ; et duobus eorum in gloria* [illegible] *sum indignum suspensum,* [illegible] *super, dilucida voce affirmare,* [illegible] *præ sumpsit, quod omnes fatui, qui cre*[illegible] *virgine Deum, qui creavit naturam et* [illegible] (Epistola Gregorii ad Principes et Prælatos [illegible] al. 12 calend. jun. 1239.)

(3) Pierre des Vignes, *Epist.* XXXI, lib. I.

ıpe, et prit d'assaut Spolète, pen-
es généraux investissaient les pla-
Lombardie. Grégoire IX fit alors
roisade contre l'empereur, et monta
ı chaire pour inspirer à toute la chré-
entiments de haine et de vengeance
ient. Une armée de croisés accourut
ı souverain pontife ; mais l'empereur
pidement au-devant d'elle, et la dis-
il s'empara de presque tous les États
ge, et s'avança jusque sous les murs
e modérant au milieu de ces succès,
son beau-frère, Richard de Cor-
porter des propositions d'accommo-
irégoire IX. Mais celui-ci les rejeta
r, proclama, par une nouvelle bulle,
du trône impérial, et exhorta les
lemagne à procéder immédiatement
élection. Mais cette fois ni cette ex-
ıi l'anathème fulminé contre l'empe-
discours des légats ne produisirent
Les princes-électeurs répondirent au
ontife qu'ils ne trouvaient rien à
s la conduite de Frédéric ; que si
aient le droit de couronner les em-
n'avaient pas celui de les déposer.
:e côté-là, Grégoire IX s'adressa au
ce, et offrit (en 1239) la couronne
Robert, comte d'Artois, frère de
« Que le fils chéri de l'Église, écri-
t Louis, que tout le baronnage de
hent que nous avons condamné et
faite impérial le dit empereur Fré-
ıe nous avons choisi pour mettre à
comte Robert. Ne différez donc en
n d'accepter à bras ouverts une di-
t offerte si volontiers et pour l'ob-
quelle nous verserons abondamment
; car les crimes dudit Frédéric,
le monde a connaissance, l'ont con-
ocablement. »

France, après avoir tenu conseil,
ı proposition en ces termes, rappor-
'hronique de Matthieu Paris (année
'où viennent au pape cet orgueil et
: téméraire de déshériter et de ren-
aîte impérial un prince qui est tel
nt son supérieur ni même son pa-
es chrétiens, un prince qui même
: convaincu, ni par autrui ni par ses
ux, des crimes qu'on lui reproche?
nt que ses torts exigeassent sa dé-
n'y aurait qu'un concile général qui
ıner légitimement. Quant aux excès
cuse, il ne faut pas ajouter foi à ses
t il est avéré que le pape est son en-
l. Non-seulement il nous a paru in-
ue ici, mais encore il a été pour nous
sin ; nous ne voyons en lui rien de
sous le rapport de la fidélité séculière,
ıi de la foi catholique. Ce que nous
ı, c'est qu'il a combattu fidèlement pour notre Seigneur Jésus-Christ, s'exposant avec intrépidité aux périls de la mer et de la guerre. Or, nous ne trouvons pas tant de religion chez le pape, lui qui a cherché à confondre pendant son absence et à supplanter méchamment celui qu'il devait soutenir et protéger pendant qu'il combattait pour Dieu. Nous ne voulons pas nous jeter de gaieté de cœur dans de si grands périls, ni attaquer ledit Frédéric, qui est si puissant, que tant de royaumes soutiendraient contre nous, et à qui la justice de sa cause prêterait secours. Qu'importe aux Romains que nous versions largement tout notre sang, pourvu que nous soyons les instruments de leur colère? Si par nous ou par d'autres le pape triomphe de Frédéric, il foulera aux pieds tous les princes du monde, et lèvera les cornes de la jactance et de l'orgueil, puisqu'il aura réussi à renverser le grand empereur Frédéric. Toutefois, pour ne point paraître avoir reçu un vain ordre papal, quoiqu'il soit constant qu'il nous vient de l'Église romaine bien plutôt par haine pour l'empereur que par amour pour nous, nous enverrons de notre part des messagers prudents à l'empereur ; ils s'enquerront soigneusement de lui, relativement aux opinions qu'il professe sur la foi catholique, et ils nous en donneront avis : s'ils ne trouvent en lui rien que de bien pensé, pourquoi doit-on lui chercher querelle? Mais s'il n'en est pas ainsi, nous le poursuivrons jusqu'à la mort, de même que nous poursuivrions le pape lui-même, ou tout homme, quel qu'il fût, qui penserait mal de Dieu. »

Les ambassadeurs de la cour de Rome se retirèrent confus et consternés. Grégoire recourut alors au moyen qui avait presque toujours réussi à ses prédécesseurs : il convoqua un concile général, pour y faire approuver les foudres de l'Église. Mais les navires génois qui transportaient en Italie les cardinaux et prélats étrangers obéissant à l'appel du pape furent capturés par le roi de Sardaigne, Entius, fils naturel et amiral de Frédéric ; les Pères du concile convoqué furent conduits prisonniers à Naples, où l'empereur mit aussitôt en liberté ceux qui étaient sujets du roi de France. A cette nouvelle foudroyante, le pape fut frappé d'apoplexie ; avant de mourir, il fit, dit-on, répandre le bruit que l'empereur avait appelé à son aide les hordes de Tartares qui ravageaient alors la Hongrie, la Pologne et la Silésie. C'était là une odieuse calomnie : singuliers auxiliaires que ceux contre lesquels Frédéric II s'empressa d'envoyer une armée sous les ordres de son fils, et contre lesquels il sollicita avec instance une croisade de tous les princes chrétiens! Dans sa lettre au roi d'Angleterre, il disait : « Nous avons souvent requis votre excellence royale ainsi que les autres princes chrétiens, les sollicitant et les avertissant avec instance ; afin que la concorde régnât entre ceux qui siègent sur le tribunal de la puissance que les dissensions qui trop souvent

font tort à la république du Christ fussent apaisées; qu'ils se levassent avec allégresse pour arrêter les progrès de cette race qui est venue dernièrement se jeter sur nous, etc. (1) »

Grégoire IX eut pour successeur Célestin IV, qui ne vécut que peu de jours. Le saint-siége demeura alors vacant pendant dix-huit mois; le sacré collége se refusa de procéder à une nouvelle élection, parce que plusieurs de ses membres étaient encore retenus dans les prisons de l'empereur. Frédéric leur rendit à tous la liberté, par considération pour le roi de France. Enfin, tout le monde regardait l'élection du pape Innocent IV (en 1243) comme un gage certain du rétablissement de la paix, car le cardinal Fiesque (Innocent IV) passait pour un ami de Frédéric II. L'empereur seul ne s'y trompa point : il désespérait de sa réconciliation avec la cour de Rome, parcequ'il en connaissait à fond les maximes. Il renouvela néanmoins les propositions d'accommodement qu'il avait déjà faites à Grégoire IX. Mais le nouveau pape exigea comme conditions préliminaires de l'absolution demandée la restitution de toutes les conquêtes que Frédéric II avait faites sur les États de l'Église et une soumission complète au jugement qu'il prononcerait entre ce prince et les villes de la Lombardie. L'empereur rejeta ces conditions, et les hostilités recommencèrent avec fureur. Innocent IV s'enfuit secrètement de Rome, et se retira à Gênes; et comme le roi de France et le roi d'Aragon lui refusèrent l'asile qu'il leur demandait, il se rendit à Lyon, qui n'obéissait alors, depuis la décadence du royaume d'Arles, qu'à ses archevêques. Dans cette ville il proclama, en 1245, la déchéance de l'empereur, en renouvelant contre lui l'anathème, avec ordre de lire la bulle d'excommunication dans toutes les églises de l'Europe. Ce fut à cette occasion qu'un curé de Paris s'écria, un jour de fête, en s'adressant à ses paroissiens : « Écoutez, vous tous tant que vous êtes : j'ai reçu l'ordre de prononcer contre l'empereur Frédéric sentence solennelle d'excommunication, à la lueur des cierges et au son des cloches. Je n'ignore pas qu'il existe entre lui et le pape de graves dissensions et une haine implacable, sans que j'en connaisse les motifs. Ce que je sais fort bien, c'est que l'un est injuste envers l'autre. De quel côté sont les torts? Voilà ce que je ne sais pas. Mais, aussi loin que s'étend mon pouvoir, j'excommunie et déclare excommunié l'un des deux, à savoir, celui qui est injuste envers l'autre, et j'absous celui qui souffre une injustice si funeste à la chrétienté tout entière (2). » — Ces paroles se répandirent de bouche en bouche, et parvinrent aux oreilles des deux antagonistes. L'empereur, se croyant *le juste* ainsi désigné, envoya au curé de magnifiques présents en le comblant d'éloges; le pape le fit sévèrement réprimand [illegible] tout le contraire de [illegible]

En 1245, Frédéric [illegible] Vérone, où il fit conn[illegible] magne et aux princes d[illegible] conditions que le pape [illegible] base de la paix. Ces [illegible] par toute l'assemblée, [illegible] conduite, à la fois ferme [illegible] pire. Après ce vote [illegible] lui-même la couronne [illegible] indiquer par là la nul[illegible] noncée c[illegible] e lui. De son [illegible] voqua un co[illegible] envoya son c[illegible] de Strasbourg, [illegible] tonique, et Thadée [illegible] lèbre, pour y faire p[illegible] s'avança jusqu'à Turin, pour [illegible] les délibérations du concile. [illegible] geant alors en dénonciateur, [illegible] Frédéric la série d'accusations [illegible] députés de l'empereur y répo[illegible] quence. Mais le pape, sans s'[illegible] des défenseurs de Frédé[illegible] même la majorité du [illegible] appareil effrayant, les [illegible] et d'excommunication, relev[illegible] de Frédéric II de leur [illegible] donnant aux électeurs d[illegible] et se réservant de d[illegible] royaume même de Si[illegible]

D'accord avec les [illegible] pape toute qualité pour [illegible] Frédéric II protesta [illegible] forme et le fond de [illegible] quelle le pape avait été [illegible] juge. Le roi de France, [illegible] de cette procédure et des [illegible] vaient en résulter pour [illegible] joignit vainement ses [illegible] d'Allemagne pour [illegible] pereur. Les légats du [illegible] des docteurs ecclésiasti[illegible] Mayence, de Trèves et [illegible] couronne impériale à H[illegible] de Thuringe, que Fr[illegible] vicaire général en Al[illegible] battit Conrad IV, qui [illegible] tance, et parvint à s'[illegible] là se bornèrent ses [illegible] vement d'I[illegible] et d'Aix-[illegible] fugia d[illegible] prêt de la [illegible] suites [illegible] déric II fi[illegible] renouveler ses propo[illegible] pour toute com[illegible] [illegible] ire en faveur [illegible] prom[illegible] d'[illegible] er le [illegible] la guerre [illegible] eles. inflexible. [illegible] courou[illegible]

(1) Matth. Paris, *Chronique*, ad an. 1241.

(2) Matth. Paris, ad an. 1245.

, au duc de Brabant, au comte de
au roi de Norvège. Mais de toutes parts il
que d'humiliants refus. Seul, le jeune
uillaume de Hollande (il avait à peine
) se laissa éblouir par les promesses du
rre Capuce : il se fit couronner à Aix-
par l'archevêque de Cologne, et
d'Othon, duc de Brunswick. Le
IV empêcha Guillaume et son parti
er dans les provinces de la haute Alle-
n même temps que l'empereur conti-
oumettre les villes rebelles de l'Italie.
d'Arles, le reconnaissant pour son
ume, lui préparait de puissants se-
déjà le pape, ne se croyant plus en
yon, demandait un asile au roi d'An-
lorsque la mort vint tout à coup arrê-
reur, à l'âge de cinquante-six ans, au
ses succès. Il mourut presque subite-
flux de ventre : on le suppose avoir
sonné par son fils naturel, Mainfroy. Il
itue, par testament, Conrad IV son
iversel. Telle fut la fin d'un prince qui
Louis résume tout le treizième siècle.
ibue a Frédéric II un livre de chasse :
*enandi cum avibus, cum Manfredi
itionibus*; imprimé à Augsbourg, 1596,
ne *Série de Questions philosophiques*,
à des docteurs chrétiens et musulmans,
r des manuscrits arabes par M. Amari;
54. F. H.

Paris, *Chronique*. — Pierre des Vignes, *Epit*.
1566. — Baluze, *Miscellanea*, lib. I; Paris,
onique de Godefroy le Moine; dans *Germa-
rum Scriptores aliquot*, t. I (et Biblioth.
ancf., 1624. — Raumer, *Histoire des Hohen-*
Luden, *Histoire d'Allemagne*. —, Hœfler,
drich II; Munich, 1844, in-8°. — *Historia*
*Friderici Secundi, sive constitutiones,
mandata*, etc.; collegit J.-L.-A. Huillard-Bré-
lcils et sumptibus H. de Albertis de Luynes;
t suiv.

RIC III, dit le Pacifique, vingt-neu-
pereur d'Allemagne et d'Autriche, cin-
nom comme archiduc, fils d'Ernest,
ie, né à Inspruck, le 21 septembre 1415,
août 1493. Sa famille gouvernait la
Carinthie et la Carniole; car les bran-
tine et Léopoldine, dont les possessions
plus tard à lui et à ses descendants, ré-
rs sur le Tyrol et la Basse-Autriche. En
t, avec son frère Albert le Dissipateur,
ement de l'archiduché ainsi que la tu-
s cousins Sigismond de Tyrol et La-
osthume, duc de Basse-Autriche et roi
et de Bohême. Ce prince aimait la
s; il s'adonnait à l'astrologie, à l'al-
a botan , avait l'esprit vif et intel-
temps il était dépourvu de
ques, son caractère était sans force et
té; et pour son malheur, il vécut dans
lui réclamait des souverains beaucoup
vité. Sous son règne les Turcs
Constantinople; l'occident de l'Europe
Le pouvoir royal s'établissait partout
sur les ruines de la féodalité; les conciles de Constance et de Bâle ébranlaient la puissance pontificale; la Bohême était saccagée par les guerres des hussites; de grandes découvertes maritimes allaient changer la face des empires; l'imprimerie venait d'être inventée, et les Grecs fugitifs ravivaient en Europe le goût des sciences et des lettres. Dans l'Allemagne elle-même, partagée entre beaucoup de maîtres, on commençait à ne plus employer le droit du plus fort et à sentir le besoin d'une législation plus pacifique et plus rationnelle. Frédéric, appelé, en 1440, au trône d'Allemagne, qu'il accepta après onze semaines d'hésitation, comprenait peu les grands intérêts de son époque, et son apathie était telle qu'au commencement de son règne, dans une guerre qu'il eut avec son frère Albert, il fut menacé de perdre ses États héréditaires. Lorsque, dans l'été de 1442, il se rendit à Aix-la-Chapelle pour s'y faire couronner, il ne sut pas se prononcer entre les deux papes. Le jour même de son couronnement, il fit un traité d'alliance avec Zurich, l'ancienne ennemie de sa maison, et l'année suivante la Confédération suisse déclara la guerre à l'Autriche et à sa nouvelle alliée. Les Zurichois furent battus dans deux rencontres, et Frédéric, retenu par les troubles que venait de susciter contre lui son frère Albert ainsi que par l'état de fermentation constante où étaient la Bohême et la Hongrie, ne put leur porter du secours. Lors du concordat de Vienne (17 février 1448), qui fut longtemps nommé *le concordat d'Aschaffenbourg*, parce qu'on a cru jusqu'à une époque récente que c'était dans cette ville qu'il avait été signé, sa nonchalance donna à Æneas Sylvius, qui était à la fois secrétaire intime du pape et de l'empereur, une facile occasion de faire restituer à Nicolas V tous les droits que le concile de Bâle avait enlevés ou disputés à la papauté. La couronne impériale, qu'il alla chercher à Rome avec celle de Lombardie, en 1452, et son mariage avec Éléonore de Portugal, ne purent lui donner ni plus de force ni plus de consistance politique. Il fit un moment preuve de courage personnel à Viterbe, mais bientôt après il retomba dans son apathie accoutumée. Il acheta la paix pour 4,000 florins d'or à un chevalier du nom de Pancrace de Galitch, qui s'était fait le chef d'une bande de brigands, et il soignait ses plantes tandis que les Turcs menaçaient ses États. Il se tint dans une égale tranquillité lorsque après l'extinction de la branche masculine des Visconti, l'usurpateur Sforza les remplaça à Milan. Il montra toujours la même indécision quand il voulut rentrer en possession des biens de la couronne enlevés à l'Autriche; il s'immisça dans les affaires des cantons dissidents de la Suisse; mais, trop faible et abandonné de l'Empire, il appela de France, sous le commandement du dauphin, une nuée d'étrangers, appartenant presque tous au parti des Armagnacs, et qui, après avoir, en 1444, à Saint-Jacques, sur la

Birs, vaincu les confédérés, tourna en partie ses armes contre l'Allemagne et l'Autriche. Les affaires de Hongrie lui causèrent encore plus d'embarras. La diète de Hongrie reconnut pour roi Ladislas le Posthume, encore enfant, et confia la régence à Huniade Corvin. Celui-ci demanda aussitôt à Frédéric la remise de Ladislas et de la couronne de Hongrie. Sur son refus, il ravagea la Styrie, la Carinthie et l'Autriche, et mit même le siége devant Vienne, en 1442. Une invasion des Turcs sur les frontières de la Hongrie délivra momentanément Frédéric de ce redoutable ennemi. Mais dix ans plus tard la Hongrie et l'Autriche redemandèrent Ladislas, et Frédéric céda. Il garda la Basse-Autriche; l'Autriche-Supérieure échut à Albert, une partie de la Carinthie à Sigismond de Tyrol; Vienne devait être possédée en commun. Pendant qu'il s'occupait à faire renouveler son titre d'archiduc pour assurer aux princes d'Autriche la préséance sur tous les princes allemands, il eut le déplaisir de voir que, malgré ses prétentions sur la Bohême et la Hongrie, on lui préféra, dans le premier de ces deux pays, Georges Podiebrad, dans le second, après la mort prématurée du jeune Ladislas, Matthias Corvin. Lorsque après la prise de Constantinople par les Turcs, le pape voulut faire prêcher contre eux une croisade générale, Frédéric indiqua pour l'année suivante une diète à Ratisbonne, mais se garda bien d'y paraître en personne : il s'y fit représenter par Æneas Sylvius. Les princes de l'Empire, voyant sa mollesse, parlèrent même un moment de se réunir pour le déposer. Quelque temps après, en 1462, son frère Albert fit révolter Vienne contre lui, et il ne dut alors son salut qu'à son adversaire Georges Podiebrad. Frédéric déclara qu'il s'ensevelirait sous les ruines de la ville plutôt que de céder à des sujets mutinés. On ne sait combien de temps auraient duré ces courageuses résolutions, si, en 1463, la mort de son frère Albert ne l'eût tiré d'embarras. En 1469, il laissa les Turcs s'avancer presque sans résistance jusqu'en Carniole, et en 1475 presque jusqu'à Salzbourg, et vit tranquillement les princes de Saxe se faire la guerre entre eux, sans se mêler de leurs débats. Les rois de Bohême et de Hongrie, qu'il excitait l'un contre l'autre, tournèrent leurs armes contre lui. Matthias le réduisit à une telle extrémité qu'il lui restait à peine une seule ville dans ses États héréditaires. Frédéric songea, mais en vain, à réunir contre son ennemi les forces de l'Empire; le duc Albert de Saxe, qu'il était parvenu à gagner, arriva même trop tard pour sauver la résidence de l'empereur, dont Matthias venait de s'emparer. Enfin, un arrangement fut conclu, le 22 novembre 1487. Plus heureux à une autre extrémité de l'Allemagne, il vit, en 1477, son fils Maximilien obtenir, avec la main de Marie, fille de Charles le Téméraire, la souveraineté des Pays-Bas. Il se remit en possession de l'Autriche; mais à la mort de Matthias Corvin (4 avril 1490) il dut abandonner la Hongrie à Ladislas [illegible] Enfin, après tant de plans avortés, [illegible] d'une indigestion de melon, à l'âge d[e] [illegible] dix-huit ans, après un règne de cinqu[ante] [illegible] en laissant à son fils Maximilien le [illegible] liser son anagramme inscrite sur ses [illegible] palais : *a, e, i, o, u*, qu'il traduisait [illegible] *trix est imperare orbi universo*. Il [illegible] dans l'église de Saint-Étienne à Vi[enne] [illegible] les diètes, il se borna à [illegible] les guerres privées et à [illegible] plus inutile pour l [illegible] dans l'Empire que [illegible] battait une mauvaise [illegible] le nom de *schinder* [illegible] de Souabe à former une [illegible] noblesse immédiate de c[es] province[s] [illegible] veiller et maintenir la [illegible] eut d'excellents résul[tats] [illegible] la création d'un tribunal de la [illegible] que son fils établit en 1495.

Conversations-Lexikon. — De la [illegible] *G. du M.* — C.-A. Menzel, *Die Geschicht[e] [illegible] ;* Breslau, 1828, vol. VII et VIII. — [illegible] *d'Allemagne*.

II. Frédéric *rois de Danemar[k]*

Frédéric Ier, roi de Danemark [et de Nor]vège, né en 1471, mort le 10 avril 1[533] [illegible] fils de Christian Ier, frère du roi J[ean] et oncle de Christian II. [illegible] de Holstein (Segeberg), le [illegible] à son frère Jean, il fut ap[pelé] [illegible] de Danemark par la noblesse [illegible] proclamé la déchéance de [illegible] hésita d'abord à accep[ter] [illegible] les forces, encore co[illegible] mais lorsque celui-ci [illegible] le [illegible] pour aller solliciter le sec[ours] [illegible] Charles-Quint, il [illegible] peu nombreuse [illegible] une diète [illegible] clergé et à la noblesse des [illegible] plus étendus que ceux accor[dés] [illegible] *tions* (1) de ses prédécesseurs [illegible] prélats de [illegible] de Luther, [illegible] sectateurs, et re[illegible] ridiction locale [illegible] éludait la capitul[ation] [illegible] liance des Lubeckois. [illegible] léges commer[ciaux] [illegible] fusés; et par le concours [illegible] Rantzau, il réussit à [illegible] tian II dans les îles et [illegible] opiniâtrément [illegible] se soumit alors [illegible] *lation* particulière, [illegible]

(1) Espèce de charte ou de con[illegible] les monarques danois en monta[nt] [illegible] engageait le prince envers l'[illegible] *Haandfæstning* signifie : pacte qu[i] [illegible]

ecnon comme il se pratiquait en Da-
:ependant, le peuple restait hostile au
gouvernement, et Jean Rantzau eut
ine à vaincre une armée nombreuse
ents organisée en Scanie et commandée
il de Christian II, Soeren Norbye. Celui-
a quelque temps une guerre de parti-
ordre de son maître, il alla en Russie
secours au czar Wasilius; mais il fut
ine prison d'État, d'où il ne sortit que
:cession de Charles-Quint (1). Par la
des Lubeckois, une réconciliation eut
24 entre Gustave Wasa de Suède et
er, qui abandonna ses prétentions sur
ne. Contrairement aux obligations de
'élection, Frédéric favorisa le luthéra-
faisait de grands progrès en Danemark,
cause des abus et de la conduite peu
u clergé catholique. Dans cette circons-
oi fut secondé par la noblesse, avide
ager les biens ecclésiastiques. Herman
en 1522-1525, prêchait la réforme dans
, de Slesvig et de Holstein, fut protégé
cret de tolérance; le Nouveau Testa-
duit pour la première fois en danois
Mikkelsen, compagnon d'exil de Chris-
imprimé à Anvers en 1524, fut promp-
pandu dans le pays. Deux hommes de
ns Tausen et Jœrgen Sadolin, venus
iberg, propagèrent avec succès la nou-
rine en Jutland, malgré la résistance
es. En Scanie un homme du peuple,
tensen *Toendebinder* (le Tonnelier),
breux prosélytes; la plupart des cou-
it changés en hôpitaux; et dans l'assem-
états généraux à Odensé, en 1527, le
iolique, pressé par le roi et la noblesse,
conserver ses priviléges, consentir à
omis, laissant à chacun la liberté de
telle religion qu'il lui conviendrait. Les
des deux sexes engagées dans les
igieux furent autorisées à quitter les
et même à contracter mariage. La
iète d'Augsbourg se préparait alors
es prélats danois sollicitèrent du roi
ation des états à Copenhague, afin
eux partis y pussent discuter leur
t voir leur cause jugée. On avait
docteur allemand, Stagefyhr, pour
s catholiques; mais les plaidoiries de
itre, quoique très-vives, n'eurent pour
e d'obtenir du roi la promesse de pro-
ment les deux cultes, en attendant un
néral. Quelques circonstances contri-
enlever tout prestige au catholicisme.
le Fionie, Jens Andersen *Beldenak*
:, par des injures proférées en pleine
contre le roi, s'attira une condam-
rissante; en même temps l'évêque de
Viborg, Jœrgen Friis, fut excommunié par le pape, qui perdit ainsi un puissant défenseur. La tentative faite par Christian II (*voyez* ce nom) pour reprendre la couronne, en 1531, fut déjouée par une ruse peu digne; mais Frédéric ne jouit pas longtemps de son triomphe : il mourut deux ans après à Gottorp, en Slesvig, château dont il faisait souvent sa résidence.

P.-L. Möller (de Copenhague).

C.-T. Engelstoft, *Herredagen i Kjobenhavn* 1530, (theolog. Tidskrift, 1837). — Olivarius, *Vita Pauli Eliæ*; Hafniæ, 1741. — P. Roen, *Johan Tausens Liv og Levnets-historie*; Copenh., 1757. — C. H. Kalkar, *Actstykker til Danmarks Hist. i Reformationstiden*; Odense, 1843. — Handelmann, *Die letzten Zeiten Hansischer Übermacht im Scandinavischen Norden*; Kiel, 1853. — J. J. Altmeyer, *Histoire des Relations commerciales et diplomatiques des Pays-Bas avec le nord de l'Europe pendant le seizième siècle*, etc.; Bruxelles, 1840.

FRÉDÉRIC II, roi de Danemark et de Norvège, fils de Christian III, né en 1534, mort le 4 avril 1588. Élu successeur à l'âge de deux ans, en 1536, et proclamé à l'assemblée des états à Copenhague en 1542, il monta sur le trône en 1559. Une partie du Holstein, la Ditmarsie, ayant su jusque-là garder son indépendance, l'oncle de Frédéric II, le duc Adolphe, forma le projet de s'en emparer. Mais le roi, averti à temps, prévint les desseins du duc et bientôt, sous le prétexte de venger de vieux griefs, une armée de vingt mille hommes, commandée par le vieux Jean Rantzau, envahit la petite république des Ditmarses, qui, après une courte mais héroïque défense, virent leur pays partagé entre le roi, le duc Adolphe et son frère. Frédéric se fit couronner en 1559, et signa la *capitulation* habituelle. Quelques années plus tard une guerre éclata avec la Suède. Eric XIV, successeur de Gustave Vasa, s'offensa des trois couronnes figurées sur l'écusson danois. Il commença les hostilités contre le prince Magnus, frère de Frédéric, à qui celui-ci avait donné la Courlande et l'île d'Œsel. Magnus, nommé roi de Livonie par le czar Iwan II Wasiliewitch, dont il avait épousé la fille, se vit abandonné par son beau-père lorsque la possession de la Livonie eut amené la guerre entre la Suède, la Russie, la Pologne et les chevaliers du Glaive. Frédéric II prit parti pour son frère, et attaqua la Suède en 1563. Sur mer, les avantages furent d'abord partagés; les Suédois perdirent même dans une bataille *Le Sans-Pareil*, le plus colossal vaisseau qui jusque là eût été armé : il portait, dit-on, 225 pièces de canons; mais une tempête violente détruisit près de Gothland une grande partie de la flotte danoise, et fit périr 7,000 hommes. Sur terre le sort favorisa les Danois : le général allemand Gunther de Schwartzbourg, ayant été renvoyé comme incapable, le vaillant Daniel Rantzau prit le commandement, et remporta une victoire éclatante près Svarteraa, le 20 octobre 1565. Les deux années suivantes furent marquées par une série de succès, et Rantzau pénétra jusqu'au cœur de la Suède, et en 1568, surpris par le froid et la di-

Norbye, ce dangereux adversaire de Fré-
tra ensuite au service de l'empereur, et fut
: de Florence, en 1530

sette, il opéra une retraite qui le rendit encore plus célèbre que ses victoires. La Suède était épuisée; Éric XIV ayant été détrôné, son frère Jean demanda la paix, qui, après de longues négociations, fut conclue, à Stettin, en 1570. La Suède paya les frais de la guerre; la question de Livonie fut soumise à l'arbitrage de l'empereur d'Allemagne; les prétentions de la Suède sur la Norvège, la Scanie, etc., celles du Danemark sur la Suède furent mutuellement abandonnées, et de part et d'autre on continua de porter les trois couronnes dans l'écusson. Une circonstance qui contribua beaucoup à l'heureuse issue de la guerre fut le rappel du ministre des finances, Peder Oxe, exilé sous Christian III. Homme d'État habile et savant honorable, il apporta de l'étranger de nombreuses et utiles idées pour la culture et l'économie domestique. Le péage du Sund, perçu depuis le douzième siècle et payé quelquefois en denrées qui variaient de cours, fut élevé et perçu seulement en espèces. Les Lubeckois s'en plaignirent à l'empereur. Le roi de Danemark répondit à cette réclamation en frappant d'une contribution spéciale le pavillon de Lubeck. Le commerce danois était alors en pleine voie de prospérité, se développant au préjudice des villes anséatiques. Frédéric II en prit l'occasion de promulguer un nouveau code maritime (1561), et Hambourg, qui prétendait à un monopole commercial sur les bouches de l'Elbe, dut payer une contribution de 100,000 écus. Les duchés, source continuelle de discordes intestines, furent de nouveau partagés entre les deux oncles du roi et son frère puîné Hans. Toutefois, par le traité d'Odensé, le Slesvig fut déclaré fief héréditaire de la couronne de Danemark. Frédéric II protégea constamment l'université et l'enseignement public. Sous son règne vivait le célèbre astronome Tycho-Brahé, qui eut une influence si heureuse sur la culture des sciences, l'industrie et les arts mécaniques en Danemark. Il fonda des teintureries, des imprimeries, des forges, des papeteries, et enseigna à de nombreux disciples les mathématiques, la navigation et les sciences naturelles. Le roi lui accorda une forte pension, et lui fit don, en 1576, de l'île de Hveen. Tycho y fit élever un château et un observatoire. Mais après la mort de Frédéric II, il se forma contre Tycho une sorte de conspiration des savants, et des nobles envieux le forcèrent par des vexations incessantes à chercher un asile près de l'empereur Rodophe II (voy. TYCHO-BRAHÉ).

Sous Frédéric II le savant Anders Sœrensen Vedel opposa une digue aux empiétements de la langue allemande, en traduisant en danois la Chronique latine de Saxo Grammaticus et en publiant les chants nationaux les plus populaires au moyen âge. Mais le protestantisme, imposé au pays par l'influence allemande, exerça une censure fâcheuse sur les lettres et les sciences. Les étrangers qui venaient s'établir en Dane-

mark durent subir un [illegible]
serment sur vi[illegible]
peine de mort et [illegible]
ne furent pas e[illegible]
traire. La réput[illegible]
Frédéric II le fit souvent [illegible]
lemands comme médiateur dans les [illegible]
religieuses; il brûla de ses [illegible]
Formula Concord[illegible]
Andreæ, théologien [illegible]
en Danemark, et p[illegible]
contre les imprimeurs. [illegible]
sionnait ainsi pour des cau[illegible]
le peuple continuait à [illegible]
blesse cupide et insolente.

P.-L. MÖLLER (de Copen[illegible]

P.-H. Resen, *Frederik II kr*[illegible] Copenh[illegible]
Tegel, *Erici XIV Historia*; St[illegible]
pondance de Charles Dantzai[illegible]
cour de Danemark; dépê[illegible]
Christianus Cilicius, Henri[illegible]
gesti 1589 *vera Descriptio*, [illegible]
Norges Skjæbne i dengang[illegible]
vège pendant la guerre de Fr[illegible]
J.-A. Fibiger, *Daniel Rantzau*, [illegible]
1838. — P. Pedersen, *Tycho Brahes* [illegible]
— C.-F. Wegener, *Om Anders Sörensen Vedel*
1846.

FRÉDÉRIC III, roi de Danemark et [illegible]
vège, fils de Christian IV, né en 160[illegible]
1670. Ce ne fut que deux mois après la [illegible]
son père (1648) que Fréd[illegible] fut élu [illegible]
états généraux. Ulfeldt et [illegible]
qui formaient le con[illegible] de [illegible]
on, favorisé un fils [illegible]
Frédéric, par une [illegible]
que celles de ses pré[illegible]
partager le pouvoir roy[illegible]
pouvait ni disposer des [illegible]
tat, ni battre monnaie, [illegible]
voyager hors du pays sans [illegible]
sénat. Ulfeldt, qui avait ép[illegible]
relle de Christian IV, exerça [illegible]
années, à titre de *majord*[illegible]
presque royal. Envoyé [illegible]
une alliance entre le [illegible]
obtint le privilége de [illegible]
Sund par une somme an[illegible]
coup d'améliorations à l'in[illegible]
l'administration des pos[illegible]
de Fréderícia, [illegible] fut f[illegible]
grands priviléges [illegible]
sa femme, d'un [illegible]
tiré la jalousie de la re[illegible]
nommé Walter trama un [illegible]
grand seigneur, qu'il fit accu[illegible]
vie douteuse, nommée [illegible]
le projet d'empois[illegible]
de calomnie, fut [illegible]
n'ayant été condamné qu'à [illegible]
voir dans ce jugement [illegible]
puissance; il quitta br[illegible]
mille le Danemark, pou[illegible]
de la Suède. Accueilli avec [illegible]
reine Christine et son succes[illegible]

agea celui-ci à faire la guerre au Dane-. Charles aima mieux tourner ses armes Pologne. Le sénat danois, comptant messes d'alliance du Brandebourg, de e et de l'empereur, crut le moment ur attaquer la Suède. Malgré le mauses finances et de ses armées, en 1657 rk commença la guerre en s'emparant de Holstein-Gottorp, appartenant au du roi de Suède. Charles X quitta subi-Pologne, arriva avec une armée à, et fut en peu de temps maître de la cimbrique. Charnetzsky, général poyé au secours des Danois avec 10,000 se retira sans coup férir, ébloui des Charles X. Ulfeldt, qui accompagnait le comme conseiller intime, essaya pourn de persuader aux Jutlandais de re-la souveraineté de Charles. La flotte sué- été battue par l'amiral danois Bjelke, vit forcé d'attendre l'hiver; il put alors la glace avec toute son armée le pastit Belt (1); cet acte de témérité ne lui n regiment d'infanterie et deux comcavaliers, qui furent engloutis. Ayant s forces qui défendaient la Fionie, il lement le grand Belt, et se trouva en os devant Copenhague. Une panique les habitants, et croyant la résistance demandèrent la paix à tout prix. Les aires danois eurent l'humiliation d'en s conditions avec leur compatriote Ulgociations aboutirent à Roskild (26 fé-: le Danemark céda a la Suède les proscanie, Halland, Bleking, Drontheim, , plus douze vaisseaux de ligne et nes de cavalerie. Le duc de Gottorp fut ses obligations feodales et reconnu souprès la signature du traité, Frédéric rént trois jours son ennemi au château ksborg, et le roi vainqueur, sûr de la vaincu, s'y rendit avec une suite peu . Cependant, cinq mois après, Charle traité. Il débarqua près de Korsoër, a ouvertement le projet de conquérir rk. Frederic III, indigné, le provoqua ais le roi de Suède refusa le cartel, en le au champ de bataille. Il se porta alors t sur Copenhague; en même temps le torp ouvrit les hostilités dans les duourage des Danois se réveilla; toute la de Copenhague travailla à réparer les is; le roi jura de mourir ou de vaincre a nid ; il accorda aux bourgeois de des privilèges égaux à ceux des noa ville les droits de port libre. Charivé le 11 août sous les remparts de Copenhague, y trouva une résistance inattendue: il dut se contenter de cerner la ville et de repousser des sorties énergiques. Le château fort de Kronborg tomba par surprise au pouvoir des Suédois; mais la république de Hollande, intéressée à ce que la Suède ne possédât pas les deux côtes du Sund, envoya une flotte, sous les ordres de l'amiral Opdam (voy. ce nom), au secours du Danemark. Opdam arriva dans le Sund le 29 octobre 1658, et força le passage, en repoussant l'amiral suédois, Wrangel, dans une terrible bataille, où six amiraux des deux nations furent tués ou blessés; il put faire entrer 2,000 hommes et une grande quantité de provisions dans Copenhague, où les vivres étaient devenus fort rares. En même temps les habitants de l'île de Bornholm se révoltèrent contre l'occupation suédoise, et chassèrent leur garnison; les Norvégiens de Drontheim firent de même, et une armée alliée de 30,000 Polonais, Brandebourgeois et Impériaux, ayant chassé les Suédois des duchés et du Jutland, la position de Charles X devint critique. Il se décida alors dans la nuit du 10 au 11 février 1659 à livrer assaut: il fit prendre à ses soldats des chemises blanches par-dessus leurs habits, pour cacher leur approche sur la neige; mais ce stratagème fut découvert, et les assaillants furent repoussés avec de grandes pertes. Le roi Frédéric, pendant tout le siége, déploya une admirable activité, et se montra toujours au plus fort du danger, donnant des ordres et animant ses soldats. La Sélande et les autres îles se soulevèrent, et l'amiral hollandais Ruyter ayant transporté des troupes en Fionie, les Danois remportèrent, le 14 novembre 1659, une victoire décisive, près de Nyborg. Charles X, découragé, retourna en Suède, où il mourut de chagrin. En Norvège les Suédois furent défaits par les habitants de Frederikshal; mais malgré ces avantages la nouvelle paix (conclue à Copenhague, le 27 mai 1660), négociée par la Hollande, l'Angleterre et la France, laissa à la Suède les provinces déjà cédées et formant la côte orientale du Sund.

Le Danemark se trouvait épuisé; le désordre était partout, le trésor ne pouvait payer l'armée, et l'ordre des nobles, jusque là souverain dans le royaume, refusant toujours de contribuer aux besoins publics, fut l'objet d'une animosité générale. A l'assemblée des états, que le roi, malgré l'opposition du sénat, parvint à convoquer, le 8 septembre, à Copenhague, la bourgeoisie, le clergé et les communes prirent une allure menaçante, qui fit craindre un conflit violent. En délibérant sur les moyens propres à réparer les malheurs de la patrie, on rédigea une nouvelle constitution: comme la monarchie absolue était établie dans d'autres pays de l'Europe, les chefs du parti de la réforme, l'évêque Svané, le président de Copenhague, Nansen, et le commandant de la garde nationale, Thuresen, proposèrent la succession héréditaire dans la famille

(1) ...ssadeur français, le chevalier de Terlon, qui ... le roi suédois, le plus souvent dans le même ... a laissé dans ses Mémoires un récit de ... téméraire, qui n'a jamais été depuis tenté ... armée.

... par le clergé et la bourgeoisie, cet acte fut repoussé par les nobles, et présenté sans leur signature au roi, qui promit sa médiation. Les portes de Copenhague furent fermées, pour empêcher les seigneurs de prendre la fuite; la garde nationale prit possession de la ville, et sous cette pression le sénat et les députés de la noblesse signèrent l'acte et prêtèrent avec les autres états solennellement serment et hommage au roi héréditaire, le 18 octobre 1660. Le coup d'État était accompli; mais il restait à déterminer le mode du gouvernement à venir. W. Lange, membre de l'université, proposa une constitution à la mode anglaise, qui stipulait les mêmes privilèges pour le clergé, la bourgeoisie et la noblesse; mais ce projet fut combattu par Svané et Nansen. Le roi de son côté ne resta pas inactif; il fit accepter un comité constitutif, composé de huit nobles et de douze députés des autres ordres, choisis parmi ses partisans. L'ancienne capitulation fut annulée, et, entraîné par Svané, le comité sollicita le roi de régler lui-même la forme du gouvernement.

Un nouveau serment fut prêté au roi le 14

tions de succession y
sagacité et clarté. Une
entière fut réalisée en 1
1666 un différend avec l
tian-Albert, sur l'interp
neté de celui-ci; une g
qui avaient attaqué des
un port norvégien, se
paix de Breda (1667). F
lement estimé pour sa
On lui a reproché la c
accueillit un alchimiste
et la dureté qu'il mit à
tout son épouse Éléono
vingt-deux ans en prison
dant était la faute de
à l'ascendant de laqu
vent; elle fit de la c
où la langue du
le prince royal
danois.

P. L. Möller

ÉRIC IV, roi de Danemark et de Nor- le 12 octobre 1671, mort le 12 octobre onté sur le trône à la mort de son père, n V (1699), il eut à continuer une guerre duc de Slesvig-Gottorp, soutenu par son re, le roi de Suède Charles XII, par l'An- et la Hollande. Frédéric de son côté s'u- zar Pierre le Grand et au roi Auguste de de Pologne : déjà il s'était rendu maître vig, lorsque la présence dans le Sund otte anglo-hollandaise et la descente de XII à la tête de 12,000 hommes sur les la Sélande, obligèrent le Danemark, par ses alliés, à conclure la paix de Tra- le 18 août 1700, traité qui, en diminuant royale dans le Slesvig, changea la dé- e feodale du duc presque en souverai- s lors le roi fixa son attention sur une organisation de la défense militaire et éveloppement des forces intérieures de s. A cet effet il supprima en 1702 le ser- uel étaient encore soumis les paysans des Sélande, de Lolland, de Falster, etc. (1). il fit un voyage en Italie, visita Venise ce, qui lui inspirèrent le goût des arts (2). etour, ayant appris la défaite de Char- Pultava, il visita à Dresde le roi Au- t renouvela avec lui l'alliance pour guerre à la Suède, alliance à laquelle la Russie. Quelques offenses faites lon danois et des menaces prononcées rles XII servirent de prétextes. Une anoise de 16,000 hommes, sous les or- Reventlow, fit, vers la fin de 1709, une en Scanie, et se rendit maîtresse de cette ; mais l'habile général suédois Magnus improvisa une armée, et repoussa les qui après une défaite complète (le 10 10), près Helsingborg, se rembarquèrent ; émie contagieuse (peut-être le choléra), gea la Sélande et la Scanie, arrêta une expédition. Les Danois n'eurent pas succès sur les côtes de la Baltique : ils èrent d'abord des possessions allemandes ède ; mais là aussi ils furent vaincus par , dans la bataille sanglante de Gadebusch embre 1712), perdue par la trahison rps allié de Saxons. Frédéric IV, qui dait en personne, laissa 6,000 hommes amp de bataille, et son artillerie tomba ins de l'ennemi. Entouré du régiment s de Viborg, qui fut presque détruit, lit le terrain jusqu'à ce que toute chance aru. Stenbock alors envahit le Hol- rûla Altona, leva des contributions, et n allié dans le duc de Slesvig, qui était de nouveau en querelle avec le gouvernement du roi pour une cause futile (1). Cependant Frédéric réorganisa rapidement une belle armée, et pressa à son tour Stenbock, qui, réduit par la famine à Tonning, se rendit prisonnier avec 11,000 hommes (mai 1713). Frédéric IV réunit alors le fief de Gottorp à la partie royale du Slesvig. Le retour de Charles XII, qui vint se renfermer (1714) dans la forteresse de Stralsund, resserra l'alliance du Danemark, de la Pologne et de la Russie, renforcée par la Prusse et l'Angleterre. Une flotte suédoise fut dispersée par les Danois, et Stralsund fut pris par les forces alliées (décembre 1715). Charles XII ordonna de nouvelles levées en Suède, et alla transporter la guerre en Norvège, où il trouva la mort devant Frédérikshall. En 1716 Pierre le Grand avait conduit en personne une armée à Copenhague, pour entreprendre avec Frédéric IV la conquête de la Suède : mais comme, dans la crainte de l'avenir, Frédéric refusa au czar le port de guerre suédois de Carlskrona, leur alliance se refroidit, et le czar entama des négociations secrètes avec Charles XII pour soumettre le Danemark ; la mort du monarque suédois amena la médiation de la France et de l'Angleterre. La paix fut conclue à Frederiksborg, le 3 juillet 1720. La Suède dut céder les principautés de Brême et de Verden (conquises par les Danois pendant la guerre et vendues à l'électeur de Hanovre pour un million de rixdalers) ; elle paya 600,000 rixd. pour frais de guerre, et fut soumise au péage du Sund, dont elle avait été exempte depuis 1645, de sorte que ce droit, souvent éludé par d'autres nations se servant du pavillon suédois, s'éleva rapidement à 400,000 rixdalers au lieu de 70 à 80,000. Enfin, et ce fut l'avantage le plus sérieux, la Suède, qui avait élu successeur au trône le duc de Holstein Adolphe-Frédéric, s'engagea à reconnaître l'acquisition que Frédéric IV avait faite de la partie ducale du Slesvig et la réincorporation de cette province à la monarchie danoise. Le 4 septembre 1721 le roi prit possession de ce pays. Cependant Charles-Frédéric, l'ancien duc de Gottorp, s'étant retiré dans ses possessions en Holstein, avait épousé Anna, fille de Pierre le Grand, et continuait de susciter des révoltes contre le roi de Danemark ; mais à cette époque la flotte danoise était assez forte pour tenir en respect la Russie : cette puissance ratifia en 1732 avec l'Autriche l'acte par lequel la France et l'Angleterre avaient antérieurement garanti la possession du Slesvig à la couronne de Danemark. En 1725 le comté de Rantzau fut aussi réuni à la monarchie, par suite d'un meurtre dont le dernier comte fut victime, et dont son frère cadet se trouva complice. Après la mort de la reine Louise, en 1721, Frédéric épousa une noble danoise, qu'il avait long-

e mesure libérale fut en partie paralysée par elle organisation de la milice, qui attacha à la hommes valides de quatorze à trente-cinq ans. goût, dont il donna plus tard des preuves, jus- rare dans le Nord, fut, dit-on, surtout déve- sa liaison avec la comtesse de Velo, belle et italienne, qui lui inspira une passion sérieuse.

(1) Le duc voulait que son nom et ses titres fussent mis sur les actes publics en aussi gros caractères que les titres du roi.

temps aimée, Anna-Sophie de Reventlow, fille du grand-chancelier. Cette mésalliance scandalisa la pruderie de la cour, et lorsque le roi mourut, à Odensé, à la suite d'une hydropisie, la reine Anna-Sophie fut indignement persécutée et exilée au fond d'une province, sans égard pour ses excellentes qualités.

Frédéric IV s'était voué constamment aux améliorations intérieures: il apporta quelques soulagements dans le traitement des paysans, réforma l'administration de la justice, l'université, les finances; réorganisa les forces militaires, et protégea le commerce. Il fit élever des batteries pour la défense du port de Copenhague; il établit des académies pour les officiers de l'armée et de la marine. Selon l'usage du temps, il loua à la France et à l'Autriche des corps d'armée, qui se distinguèrent dans la guerre de la succession espagnole et contre les Turcs. Il établit un département spécial pour le commerce, une assurance maritime et une compagnie *pour le commerce en Groenland;* il favorisa les expéditions des deux Egede (*voyez* ce nom) dans ce pays pour propager le christianisme; il créa l'enseignement régulier de la jeunesse des campagnes, et établit à Copenhague un asile pour les orphelins. Malgré des constructions considérables et son goût pour les arts, malgré l'incendie qui en 1728 consuma les deux tiers de Copenhague (1), il laissa les finances dans un état si florissant, que l'actif du trésor dépassa de beaucoup les dépenses publiques. P.-L. MÖLLER.

A. Holer, *Kœnig Friderich IV glorwürdigstes Leben*; Tondern, 1829. — Riegels, *Udkast til Fjerde Frederiks Historie*; Copenhague, 1795-1799. — A. Bussæus, *Histor. Dagregister over kong Frederik 4*; Copenhague, 1770. — J. Möller, *Frederik IV Privat Historie*. Skand. Litteratur selskabs Skrifter, t. 23). — Lacombe de Vrigny, *Relation d'un Voyage fait en Danemark en 1702*; Rotterdam, 1706. *Nordalbingische Studien*, 2, 1845. — C.-P. Rothe, *Tordenskjolds Levnet*; Copenhague, 1747-1750. — N.-M. Petersen, *Hans Egedes Levnet*; Copenhague, 1839.

FRÉDÉRIC V, roi de Danemark et de Norvège, fils de Christian VI, né en 1722, mort le 14 janvier 1766. Ce roi, qui monta sur le trône en 1746, à la mort de son père, inaugura son règne par un profond changement dans les mœurs de la nation. A la rigide austérité, à la sombre bigoterie de son père, succéda la libre allure et l'esprit philosophique de l'époque. Le théâtre national de Holberg, fermé sous Christian VI, fut rouvert. Frédéric fut le premier roi danois qui combattit l'envahissement de l'élément germanique, en favorisant l'influence française dans les mœurs et dans les lettres. Sous ses auspices un mouvement considérable se déclara rapidement dans les arts, dans les sciences et dans l'industrie, et tout annonça un règne glorieux et paisible. Un traité fut conclu en 1750 avec la Suède, qui re-

nouvela sa renon[illegible] à tout dr[illegible]
vig; plus tard ce[illegible] nce
mariage de Sophie-[illegible]
avec le fils d'Adolphe-F[illegible]
puis Gustave III. Entouré [illegible]
tels que Schulin, J.-L. Holst [illegible]
A.-G. Moltke, Frédéric sut [illegible]
tralité pendant les guerres qui rava[illegible]
moitié de l'Europe; la grande [illegible]
Frédéric V était le commerc[illegible]
trie indigène. Des t[illegible]
États Barbaresques lui per[illegible]
commerce danois dans la M[illegible]
loppement jusque alors inconnu. La [illegible]
des Indes déploya une activité consid[illegible]
priviléges des anciennes maîtrises furent
dans un esprit libéral, en même temp[illegible]
larges subventions furent accordées à l'
indigène. Des talents remarquables se
rent dans l'histoire, les sciences et l[illegible]
lettres; des sociétés savantes se for[illegible]
Danemark et en Norvège; le roi fonda
botanique et un magnifique hôpital, [illegible]
suite l'école pratique de médecine, [illegible]
des beaux-arts (1754) d'après le modè[illegible]
de Paris; il abolit la censure pour tous
qui traitaient d'économie politique et
fit venir de l'étranger des artistes et de
distingués, tels que les naturalistes
stein et Œder (l'auteur de la *Flora Da*[illegible]
Français Mallet (historien) et Rever[illegible]
nome), le pédagogue Basedow, et le p[illegible]
stock, qui fut pensionnaire ro[illegible] et pu[illegible]
en Danemark sa *Messiade*. S[illegible]
du premier conseiller [illegible]
une expédition de sava[illegible] e par
en Égypte et en Arabie, p[illegible] y explore[illegible]
quités, la langue et la nature [illegible]
eut d'appeler à grands [illegible] coloni[illegible]
mands pour cultiver les [illegible] de J[illegible]
pas de succès, mais tourn[illegible]
du règne de Frédéric V, e[illegible]
ture des pommes de terre, [illegible]
sez mal accueillie et qui est [illegible]
un bienfait public. Le seu[illegible]
instant le progrès civilisateur [illegible]
déric V fut un différend avec l[illegible]
de l'impératrice Élisabeth, en [illegible]
stein, Charles-Pierre-Ulrich, [illegible]
déric, monté sur le tr[illegible] des
de Pierre III, exigea du [illegible]
Slesvig. A un refus po[illegible]
menace de détrôner le roi [illegible]
toute la famille royale à T[illegible] mer, da[illegible]
orientale. Une formidable [illegible]
le Meklembourg et s'approch[illegible]
noises. Le Danemark fit des [illegible]
une flotte de trente-six [illegible]
tique, et l'armée fut po[illegible]
l'avant-garde, comman[illegible] le
Germain, général français, [illegible]
danger, se préparait à

(1) La belle bibliothèque de l'université, qui contenait plus de 20 000 rares manuscrits, dont plusieurs uniques, fut entièrement détruite par le feu ainsi que les instruments de physique et d'astronomie de Tycho-Brahé.

ille de la bataille arriva la nouvelle de iolente de Pierre III, et Catherine II, céda, exprima des sentiments tout Les armées se retirèrent sans en être x mains, et la paix fut promptement 767). La Russie renonça à toute préten Slesvig, et céda sa partie du Holstein e des principautés d'Oldenbourg et de rst, qui furent données à un cadet de le Holstein. Le Danemark, de son côté, à la maison de Holstein-Gottorp le Lubeck, et reconnut, contre une in- 'un million de rixdalers, l'indépendance de Hambourg. Les préparatifs pour de guerre avaient épuisé les finances; e fut augmenté par la cour, qui voulait le luxe et de magnificence avec celle e. Malgré de nouveaux impôts, à la Frédéric V la dette publique s'élevait 00 de rixdalers.

V se fit généralement aimer, par la la bienveillance de son caractère; mais our les plaisirs et sa disposition à s'y r sans mesure abrégèrent sa vie, qui de quarante-trois ans. Il avait épousé re noce Louise, fille du roi Georges II re, mère de Christian VII, et après la elle-ci, en 1751, il épousa Julienne-runswick, qui fut mère du prince héré-édéric et grand'-mère de Christian VIII.

P. L. Moller (de Copenhague).

1. *Mærkværdigheder i Kong Frederiks Levring* (Choses mémorables du règne de Frédé-penhague, 1820. — G.-L. Baden, *Frederiks Aarbøger* (Annales du règne de Frédéric V); 2. — Asseburg, *Denkwürdigkeiten*; Berlin, af Lynar *Hinterlassene Staatsschriften*; 1793-1797. — H.-P. Sturz, *Leben des Gra. Bernstorff*; Leipzig, 1777.

RIC VI, roi de Danemark et de Nor-unique de Christian VII et de la reine Mathilde, né à Copenhague, le 28 jan-mort le 3 décembre 1839. Pendant e eurent lieu les trois révolutions de res Christian VII) qui amenèrent la cessive des trois ministres J.-H.-E. , Struensee et Guldberg. L'éducation rince fut négligée; mais il y remédia ntelligence naturelle, par une grande caractère et par un esprit d'observa-ommun. A peine arrivé à l'âge de seize para habilement le coup d'État qui ren-ministère Guldberg (1784) et le porta à la tête des affaires. A dater de cette tint les rênes du gouvernement pen-ante-cinq ans, d'abord comme prince-nom de son père, affecté d'une aliéna-ale intermittente, et à partir de 1808 i. Les nombreuses et radicales ré-i pendant les vingt-quatre années de e période furent exécutées sous ses irent de cette époque une des plus et plus prospères de l'histoire danoise. L'instruction publique fut organisée dans un sens très-libéral, les israélites émancipés, et la traite des nègres abolie (1792). L'économie rurale subit une régénération complète, par l'abolition du servage de la glèbe, de la juridiction seigneuriale, de la corvée indéterminée, etc.; les forces du sol furent considérablement augmentées, et un développement jusque alors inconnu fut donné à l'agriculture et à la marine marchande, principales richesses du pays. Cet état de prospérité cessa un instant, lorsque le Danemark se vit obligé d'adopter la neutralité armée convenue entre la Prusse, la Suède et la Russie. Mais la mort du czar Paul Ier et la grande bataille livrée dans la rade de Copenhague, le 2 avril 1801, ayant amené la dissolution de cette alliance, le commerce du Danemark s'étendit de nouveau dans toutes les parties du monde, de sorte que l'Angleterre elle-même tira ses denrées coloniales du Danemark. Le système continental de Napoléon Ier, que la paix de Tilsit (9 juillet 1807) rendit obligatoire pour tous les États du continent, mit fin à cette florissante période. L'Angleterre, sans attendre que le Danemark se fût prononcé, le jugeant trop faible pour maintenir son indépendance, attaqua à l'improviste Copenhague par terre et par mer; à la suite d'un bombardement désastreux pour la ville, les Anglais s'emparèrent de la flotte danoise, qui se trouvait désarmée dans le port, et pillèrent tous les arsenaux (septembre 1807). Malgré cet attentat, l'Angleterre ne déclara la guerre qu'en novembre. Monté sur le trône à la mort de son père, le 13 mars 1808, Frédéric VI, entraîné depuis longtemps vers Napoléon par une admiration sans bornes, forma alors une alliance intime avec l'empereur, qui envoya en Danemark un corps auxiliaire composé de Français et d'Espagnols, sous le commandement du général Bernadotte.

Mais le commerce danois était complétement ruiné avant que la guerre fût déclarée; les Anglais avaient pris aux Danois plus de six cents navires marchands sur toutes les mers. Enfin, en février 1809, Gustave IV, roi de Suède, à l'instigation des Anglais, déclara aussi la guerre au Danemark. Sans se décourager, Frédéric VI créa une flotte de chaloupes canonnières et de bâtiments légers; tout ce qui restait de navires marchands prit des lettres de marque et courut sus aux Anglais, dont le commerce dans la Baltique fut presque anéanti. Le roi organisa deux armées : l'une se réunit en Sélande, au corps de Bernadotte pour attaquer la Suède méridionale; l'autre, en Norvège, commandé par le prince Christian-Auguste d'Augustenbourg, gouverneur de ce pays, devait pénétrer par le côté ouest. Bernadotte fut arrêté par les croisières anglaises, par la désertion du corps espagnol de La Romana et peut-être aussi par quelques considérations particulières; de son côté le gouverneur de Norvège retarda l'exécution des ordres du roi jusqu'à ce que l'aristocratie suédoise eût détrôné Gus-

guerre à tous les ennemis de la France. La bataille de Leipzig mit fin à la puissance de Napoléon en Allemagne, et l'empêcha de soutenir le Danemark. Le prince royal de Suède (Bernadotte) traversa l'Elbe à la tête d'une armée de Russes, d'Allemands et de Suédois, fort supérieure en nombre aux troupes danoises, qui, après une résistance opiniâtre dans le Holstein, notamment à la bataille de Schestedt, furent forcées de se retirer. Frédéric dut souscrire à la paix que la coalition lui imposa, à Kiel, le 14 janvier 1814, et céda à la Suède le royaume de Norvège en échange de la partie suédoise de la Poméranie; l'Angleterre lui enleva en même temps l'île de Helgoland. Un peu plus tard la paix fut conclue avec la Russie à Hanovre et avec la Prusse à Berlin, sans pertes directes; mais aucune nation n'avait payé si cher sa fidélité à la France (1). La Sainte-Alliance, ayant inauguré son œuvre par le démembrement du Danemark, ouvrit le congrès de Vienne; Frédéric VI y assista, et n'obtint d'autre dédommagement que d'échanger la Poméranie suédoise contre le

narchie, ce qui eut lieu l... états n'avaient d'abord que... mais bientôt ils demandère... cale de l'ancien mécanisme ... même temps les idées libé... delà de l'Elbe pénétraient ... méridionales du Danemark. ... caractère national, et la coll... que par le respect qu'inspir... malgré ou peut-être à caus... Frédéric VI jouit jusqu'à ... popularité.

P. L. Möller (...

Documents particuliers.

FRÉDÉRIC VII, roi ... Slesvig, de H[illegible] unique de Chri[illegible] VIII et ... rique de Meklenb[illegible] gue, au château [illegible] 1808. Séparé de bo[illegible] Christian VIII), qui ... de son [illegible]

on service particulier. En 1834 il explora toute la mer du Nord, toucha à l'Écosse et visita l'Islande, où aucun de ses ancêtres n'avait paru. Il résida ensuite au centre du royaume, en qualité de commandant supérieur de la forteresse de Frédéricia, qu'il quitta en décembre 1839, pour le gouvernement de Fionie, dans lequel il succéda à son père, appelé au trône. En 1841, son premier mariage ayant été dissous, il amena en Fionie sa nouvelle épouse, une princesse de Meklenbourg-Strelitz. Dans cette paisible existence, le prince, également abordable pour toutes les classes du peuple, fit naître cette popularité sympathique qui depuis ne lui fit jamais défaut dans les circonstances les plus difficiles. C'est dès cette époque aussi qu'il se déclara franchement en faveur du système libéral et national, et qu'il recommanda de bonne heure, mais en vain, des mesures énergiques pour conjurer l'orage que le parti allemand, soutenu par les princes de la maison d'Augustenbourg et par l'ordre équestre du Holstein, préparait dans les duchés, C'est ainsi qu'en 1842 il s'opposa inutilement à la nomination du prince d'Augustenbourg (Noer) au gouvernement civil et militaire des deux duchés, déjà vivement agités. Ainsi désappointé, le prince Frédéric dut se borner à l'étude du pays et du peuple et aux distractions de ses excursions maritimes, jusqu'au jour (20 janvier 1848), où la mort de son père l'appela au trône.

Christian VIII avait laissé un projet de charte constitutionelle, qui à force d'impartialité devait peut-être également déplaire aux Danois et aux Allemands de la monarchie. Néanmoins, par piété envers la mémoire de son père, Frédéric VII la fit promulguer dans la première huitaine de son avénement, et la presse en était encore à la discuter, quand arriva de Paris la nouvelle de la révolution de Février, dont le contre-coup ne se fit pas attendre à Vienne, à Berlin et ailleurs. Le parti allemand des duchés (dont il faut toutefois excepter le Lauenbourg, qui ne prit aucune part à l'insurrection avant qu'il y fût forcé par le gouvernement provisoire de Francfort), crut le moment venu pour détacher de la couronne de Danemark non-seulement le Holstein, mais l'antique province danoise de Slesvig. Le 18 mars une insurrection fut organisée à Rendsbourg, et les conjurés envoyèrent en même temps au roi une députation chargée de demander l'incorporation du Slesvig à l'Allemagne, en d'autres termes, la dissolution de la monarchie. Pour contrebalancer l'effet de cette députation, les citoyens de Copenhague se présentèrent en grand nombre au palais, pour solliciter un ministère plus national. Le roi avait été au-devant de leurs vœux; sur la proposition de ses nouveaux conseillers, présidés par le plus populaire des anciens ministres, A. W. Moltke, le roi, repoussant énergiquement toute idée de séparation des provinces de la monarchie, offrit aux députés de Holstein le partage plein et entier des libertés constitutionnelles garanties au Danemark proprement dit. La réponse, qui devança même le retour de la députation, fut l'installation d'un gouvernement insurrectionnel (le 24 mars) à Kiel, et un appel aux armes du peuple et des soldats, que l'on trompa par ce singulier sophisme, que « pour défendre le duc de Holstein il fallait le combattre en qualité de roi de Danemark ». Le prince de Noer s'empara par surprise de la forteresse de Rendsbourg, et vit accourir sous ses drapeaux des bandes mercenaires de tous les points de l'Allemagne.

Frédéric VII fit convoquer par le suffrage universel une assemblée constituante pour discuter les bases de la nouvelle constitution, en même temps qu'une armée, rapidement organisée, marchait à la rencontre des insurgés, déjà maîtres d'une partie du Slesvig. Le 5 avril le roi passa en revue son armée, peu nombreuse, mais pleine d'élan patriotique; quatre jours après, près de Flensbourg, elle battit et dispersa complétement les troupes insurgées, conduites par le prince d'Augustenbourg (Noer). Tout aurait été fini si la Prusse, cédant aux rêves de conquête de la jeune Allemagne, n'eût inopinément envoyé par le chemin de fer une armée considérable, qui, remplaçant le corps déjà détruit, repoussa dans la bataille opiniâtre de Slesvig (le 23 avril) les forces, trop inégales, du Danemark, et pénétra jusqu'en Jutland. Les Danois eurent dans le courant de l'été quelques succès sur les côtes du Slesvig, qu'ils dominaient par leur marine. La Prusse avait après coup obtenu de la diète de Francfort la sanction de son invasion; mais, voyant son commerce anéanti par le blocus de ses ports, et pressée par les instances des autres puissances, elle conclut, le 26 août 1848, la trêve de Malmoë, négociée par la médiation de la Suède. Le 23 octobre l'assemblée constituante se réunit à Copenhague, et rédigea une nouvelle charte pour les îles, le Jutland et le Slesvig, charte que le roi sanctionna le 5 juin 1849 comme loi fondamentale du royaume de Danemark. Malheureusement l'absence de toute autorité centrale reconnue en Allemagne rendait les négociations avec la Confédération Germanique presque impossibles, et malgré les bons offices de la France, de l'Angleterre et de la Russie, une nouvelle campagne devint inévitable. Les Danois perdirent le 5 avril 1849 deux beaux vaisseaux, qui, s'étant hasardés dans la baie d'Eckernfoerde, y échouèrent sous le feu ennemi. Les Prussiens et autres troupes allemandes envahirent de nouveau le pays, et le général Wrangel, pénétrant jusqu'en Jutland, y leva une contribution de deux millions d'écus; mais le lendemain de la publication de son décret, il se retira subitement, à la suite d'une note russe, laissant le corps holsteinois faire seul le siége de Frédéricia, où s'était renfermée une partie de l'armée danoise. Les Danois ayant

reçu des enforts par mer, firent, le 6 juillet, une sortie victorieuse, qui eut pour effet la dispersion totale des insurgés, la prise de toute leur artillerie et de deux mille prisonniers. Peu de jours après, un armistice et des préliminaires de paix furent signés à Berlin. Un corps norvégo-suédois occupa la partie septentrionale du Slesvig, et une commission prusso-danoise fut installée pour administrer provisoirement ce duché. Enfin, après de longues négociations, la paix entre la Prusse et la Confédération Germanique d'une part, et le Danemark de l'autre, fut signée à Berlin, le 2 juillet 1850. Ce traité laissait au Danemark la liberté de combattre l'armée holsteinoise, qui, entièrement réorganisée et commandée par des officiers prussiens, refusait de reconnaître la paix. La troisième campagne s'ouvrit sur la plaine d'Idsted, entre Flensbourg et la ville de Slesvig, où se livra, les 24 et 25 juillet 1850, une bataille acharnée, qui se termina par la défaite complète des insurgés, commandés par le général prussien Willisen. Le 2 août les grandes puissances signèrent à Londres un protocole qui garantissait l'intégrité de la monarchie danoise. De Rendsbourg, où les débris de leur armée s'étaient réfugiés, les Holsteinois tentèrent encore deux attaques infructueuses contre les ailes de l'armée danoise; mais l'assaut désastreux de Frédérikstadt, le 4 octobre, ayant achevé la démoralisation de ses soldats, le gouvernement insurrectionnel se soumit, le 11 janvier 1851, à un commissaire envoyé par la Confédération, et qui effectua le licenciement des troupes holsteinoises. Les Danois gardèrent la ligne de l'Eider, formant la frontière du Slesvig, et le Holstein, comme faisant partie de la Confédération Germanique, fut occupé par un corps composé d'Autrichiens et de Prussiens; mais plus tard, ces derniers ayant dû se retirer devant l'antipathie hautement exprimée de la population, les Autrichiens demeurèrent seuls.

Alors se présenta la difficulté de réorganiser les provinces dévastées par la guerre et de leur faire adopter pleinement la forme politique de tout le royaume. Cette difficulté fut encore aggravée par l'intervention diplomatique de l'Angleterre et de l'Autriche et par la divergence des opinions qui se manifestaient parmi les partis de l'intérieur. Ainsi, un parti nombreux, dit *des Scandinaves*, voulait, au lieu d'une fusion avec les provinces allemandes, sacrifier le Holstein pour former une union ou confédération avec la Suède et la Norvège. Après plusieurs changements partiels dans le conseil des ministres, le roi forma le ministère de janvier 1852, présidé par le ministre de l'extérieur, M. Bluhme (*voyez* ce nom), qui publia un projet de fusion totale pour les diverses parties de l'État. Le 18 février 1852 les Autrichiens évacuèrent le Holstein, qui fut rendu à l'autorité du roi. Le 8 mai les grandes puissances, complétant le protocole de l'année précédente, signèrent à Londres un traité [illegible] en cas de l'extinction d'héritiers mâles [illegible] maison régnante, réglait la succession [illegible] nière à satisfaire le Holstein et le [illegible] soumis à la loi salique, dont les [illegible] sont pas adoptés dans la loi de [illegible] noise (*Lex regia*). On désigna comme [illegible] seur à la monarchie, après le prince [illegible] oncle du roi, le prince Christian de [illegible] époux de la princesse Louise de [illegible] du roi, à laquelle, après la [illegible] frère, en vertu de l'ancienne loi, la [illegible] était dévolue. Cet arrangement, [illegible] tobre à la diète danoise sous forme de [illegible] royal, fut facilement adopté; mais l'[illegible] l'ancienne *Lex regia*, proposée [illegible] par le ministère, rencontra une [illegible] dée, qui amena (12 janvier 1853) la [illegible] de la deuxième chambre (le *folkething*). [illegible] seconde diète, sortie de [illegible] ayant voté dans le sens de sa [illegible] également dissoute (avril 1853). [illegible] se retirèrent à la suite de cette [illegible] cabinet se reconstitua (21 avril), sous la [illegible] dence de M. Œrsted, le célèbre [illegible] Alors le ministère s'allia au parti dit des [illegible] *paysans*, fortement représenté dans la [illegible] chambre, résultat d'une troisième [illegible] diète ainsi composée forma la [illegible] pour adopter (24 juin) le message de la [illegible] sion sans restriction. Resta encore le [illegible] des modifications nécessaires à la [illegible] juin 1849, pour que celle-ci pût s'appliquer [illegible] monarchie dans sa totalité, [illegible] chés de Holstein et de Lauenbourg. [illegible] ministère rencontra une forte [illegible] la même diète, convoquée en octobre [illegible] soutenue cette fois plus que jamais par l'[illegible] publique. Le roi, que l'on supposait [illegible] lement sympathique aux vœux [illegible] tant à congédier ses conseillers, [illegible] remplacer, la diète, qu'on n'osait plus [illegible] fut prorogée (juillet 1854), et le [illegible] mulgua une constitution générale, [illegible] la représentation de la monarchie [illegible] un *conseil d'État* supérieur, dont [illegible] sur quatre-vingts devaient être [illegible] La diète, qui se réunit le 20 octobre 1854, [illegible] nua la lutte contre le ministère, et [illegible] mettre en accusation. En même temps, [illegible] un voyage que le roi fit en Holstein en [illegible] de quelques-uns de ses ministres, le [illegible] de Pinneberg, M. de Scheele, se rendit à [illegible] à son retour à Copenhague, tout le [illegible] dit de janvier reçut sa démission (12 [illegible] 1854), et un nouveau cabinet, composé en [illegible] tie de personnages plus populaires, se [illegible] provisoirement, sous la présidence de M. Scheele, ensuite de Bang. Les citoyens de [illegible] penhague en furent si contents qu'ils [illegible] en procession solennelle devant le château, [illegible] primer leur satisfaction par une [illegible]

projet d'une constitution générale, lais-
ibsister la charte de 1849 pour le
e, et des états provinciaux dans les du-
égèrement modifié par le nouveau mi-
, fut adopté par la diète danoise dans l'été
et octroyé aux duchés après la sanction
Il s'agit maintenant de faire fonctionner
ichine assez compliquée : la représenta-
la monarchie intégrale, qui au moment
écrivons (juin 1856) vient de clore sa
e session, semble gagner du terrain, et
les discussions assez vives sur la demande
utés holsteinois de renvoyer la consti-
nitaire à la révision des états des du-
sprit de conciliation semble avoir prédo-

iissance de la grande lutte entre l'occident
ssie, Frédéric VII avait conclu avec la
e alliance de neutralité, reconnue promp-
ar les puissances belligérantes. Dans le
té d'exercer la police des côtes, quelques
its extraordinaires furent jugés indis-
s dans le courant de l'an 1854. Le mi-
Ersted, voulant éviter les inconvénients
scussion publique, et usant de la liberté
que lui laissa le vote ajourné de la
ion définitive, se crut fondé en droit
iller au roi l'autorisation de ces arme-
ans demander l'approbation préalable
ète danoise assemblée, qui représentait
t une fraction (trois cinquièmes) de la
e. Cet organe des provinces purement
vit un empiétement sur ses priviléges ;
aucun compte de la double position des
et du roi, dans une monarchie en-
olue pour les deux cinquièmes (les
L'opinion publique s'émut; le peuple
dans ces armements une démonstra-
e les puissances occidentales, qui pos-
outes ses sympathies, et, sous la pres-
parti scandinave, la mise en accusa
inistère Œrsted fut décrétée. Le pro-
it à l'acquittement des accusés (mars
ans tous ces conflits, augmentés encore
estion du péage du Sund, Frédéric VII
erver intactes les sympathies de son
ans distinction de classes. Il doit ce
son esprit de conciliation, à sa
à la simplicité de ses manières, con-
ux mœurs du pays. Sa vie privée
aste, et sa cour, presque patriarcale,
ite que les agréments d'une élégante
particulière. Son mariage avec la
de Mekleubourg ayant été cassé quel-
es avant son avénement au trône, il
la main gauche, en 1850, la comtesse
Danner (*voy.* ce nom). Son entourage
e compose principalement d'amis de
e. En dehors des affaires du gouver-
es goûts de prédilection sont pour la
r, la chasse, l'histoire et les antiquités
l vient de faire un brillant accueil au
prince Napoléon, de retour de son voyage dans le Nord. P.-L. Möller (de Copenhague).

Documents particuliers.

III. Frédéric *électeurs palatins.*

FRÉDÉRIC Ier, *le Victorieux* et suivant ses ennemis *le Méchant*, fils de Louis III, le Barbu, électeur palatin du Rhin, né le 1er août 1425, mort le 12 décembre 1476. Lors du décès de son père, en 1439, il hérita d'une partie du Palatinat, qu'il abandonna ensuite à son frère aîné, Louis IV. À la mort de ce prince, en 1449, Frédéric Ier fut chargé de la tutelle de son neveu Philippe, âgé de treize mois, et de l'administration de l'électorat. Il s'acquitta de ce double mandat malgré l'opposition de l'empereur Frédéric III, de l'électeur de Mayence et de quelques autres princes. En 1452, à la suite des actes d'hostilité commis par les comtes de Lutzelstein, il les assiégea dans leur château, dont il s'empara ainsi que du reste du comté, possédé depuis par la maison palatine. En 1460 il battit, dans la plaine de Pfeddersheim, une ligue de princes ayant à leur tête l'empereur Frédéric III. L'un de ses ennemis les plus opiniâtres fut Louis dit *le Noir*, duc de Deux-Ponts. Secondé par le comte de Linange, ce prince dévasta le Palatinat; mais, repoussés plusieurs fois et poursuivis à leur tour, les confédérés durent se soumettre. En 1461 il défit, entre Manheim et Heidelberg, une nouvelle ligue, suscitée par le pape Pie II à l'occasion de l'attachement de l'électeur à la cause d'un prélat excommunié, Didier d'Isenbourg, archevêque de Mayence. Frédéric fêta, dit-on, cette victoire, par un grand repas, auquel il fit assister les prisonniers et où tout fut servi avec abondance, excepté le pain, qui fit complétement défaut. Comme les convives s'étonnaient de cette lacune, Frédéric leur répondit « qu'il était juste de faire éprouver le manque de pain à ceux qui venaient de ravager les campagnes, brûler les granges et les greniers, détruire les moulins et réduire les laboureurs à la mendicité ». Il ne relâcha ensuite les captifs que moyennant une rançon considérable. En dernier lieu, l'empereur tenta de le déposséder de l'électorat pour le rendre à Philippe; mais Frédéric parvint à s'y maintenir jusqu'à sa mort.

Kramer, *Gesch. des Kurfürsten Friedrich I von der Pfalz.* — *Art. de vérif. les dates.* — Trithème, *Res gestæ Friderici Palatini*; Heidelberg, 1603, in-4°. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FRÉDÉRIC II, dit *le Sage*, électeur palatin, né le 12 décembre 1482, mort à Alzei, le 26 février 1556. Il fut élevé à la cour de Philippe, archiduc d'Autriche. En 1519 il dirigea l'ambassade chargée d'annoncer à Charles d'Autriche son élection à l'Empire; en 1529, lors de la levée du siége de Vienne par les Turcs, il commanda l'armée de l'empereur, et en 1544 il succéda à son frère Louis dans la dignité d'électeur, au détriment des enfants de son frère Robert. Cette exclusion des héritiers naturels s'explique par cette

d'abord il chercha à mettre la paix entre Tileman Hesshusius et Guillaume Clebitz, divisés sur la question de la communion ; et naturellement il n'y réussit point. Cédant alors aux conseils de théologiens éminents, tels que Mélanchthon, il interdit aux deux adversaires l'entrée de l'école supérieure de Heidelberg. Personnellement, Frédéric ne croyait pas à la présence réelle. En 1561 il assista, à Naumberg, à une conférence de théologiens évangéliques. Comme la plupart des assistants, quoiqu'il différât sur la question de la communion, il adhéra à la Confession d'Augsbourg. Il tenait surtout à ne point paraître partisan de Calvin et de Zwingle. En 1562 il assista à l'élection de Maximilien II à l'Empire. Voulant ensuite adopter un guide religieux, il confia à des théologiens de Heidelberg, tels que Boquinus, Tremellius, Ursinus et Olevianus, la rédaction d'un catéchisme tiré des Saintes Écritures et des

contre les auteurs de la S[illegible] cédemment, en 1[illegible] des huguenots de [illegible] commandé par son [illegible] de même ses core[illegible] leur envoya des au[illegible] autre fils Christoph[illegible], de Moken, dans le pays [illegible] Frédéric renvoya de nou[illegible] fils Jean-Casimir. Le sort [illegible] laquelle il appartenait la mort. « J'ai fait pour l'[illegible] dicateur, Daniel T[illegible] possible de faire ; [illegible] bandonnera pas son [illegible] mourir, il composa un[illegible] depuis sous ce[illegible] : *C[illegible] principis ac* [illegible] 1577 [illegible]

rgrave Richard. En conséquence, il prit les es du gouvernement.

En 1594, lors de la diète de Ratisbonne, Frédéric reçut l'investiture impériale. En 1606 il se rendit dans le haut Palatinat, où il rétablit la paix publique, troublée par des querelles de religion. Dans la même année, il jeta les fondements de la ville de Manheim, à laquelle il fit annexer un château, qu'il nomma Friedrischbourg. Manheim prit un rapide accroissement, grâce surtout à cette circonstance que les protestants fugitifs des Pays-Bas y vinrent chercher un asile. Les États de Frédéric furent agrandis, à la mort de Jean-Casimir, son oncle, par l'annexion de Lautern et de Neustadt sur la Hardt. En 1610, peu de temps avant sa mort, il organisa à Hall en Souabe, entre les États protestants l'Union qui le plaça à sa tête. Frédéric eut un autre mérite, celui de protéger avec zèle les sciences.

Michaelis, *Geschichte der Kurhaeuser*, II. — Pareus, *Hist. Bavar.-Palat.*

FRÉDÉRIC V, fils aîné du précédent, électeur palatin, roi de Bohême, né le 16 août 1596, mort le 29 novembre 1632. Après avoir reçu sa première éducation sous les yeux de sa mère, la princesse Louise-Julienne de Nassau-Orange, il fut envoyé, en 1605, à Sedan, à la cour de son oncle, le duc Henri de Bouillon. Toutefois, il s'absenta de Sedan pendant une année, et revint ensuite pour faire ses études académiques. Il eut des maîtres renommés, tels que Achaz de Dohna pour la politique, Henri Alting pour la théologie; il fut surtout dirigé par Meinhard de Schoenberg, en français *Schomberg*, père du célèbre maréchal. Âgé de quatorze ans, à la mort de Frédéric IV, le 9 septembre 1610, il fut placé, ainsi que son frère Louis-Philippe, sous la tutelle de Jean II de Deux-Ponts, qui trois ans plus tard remit à son pupille les rênes du gouvernement, ne se réservant que la direction de la politique extérieure. A dater du mois d'août 1614 Frédéric exerça la plénitude du pouvoir. L'année précédente, il avait épousé Élisabeth, fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre. L'un et l'autre aimaient le faste et la dépense. Frédéric devint à son tour le chef de l'Union protestante, fondée par son père, en 1608. Déjà lié avec l'Angleterre, il réussit encore à conclure, au mois de mai 1615, dans l'intérêt de l'Union protestante, un traité d'alliance avec les Provinces-Unies. Ce traité fut suivi de négociations avec la France, le Danemark et la Suède, dans le but de s'opposer à la ligue catholique. Chef considéré de l'Union évangélique, il parvint à faire cesser les troubles dont les villes de Brunswick, Francfort et Worms étaient le théâtre. Vers la même époque, l'évêque de Spire ayant fait construire à Udenheim, appelé depuis Philippsbourg, une forteresse qui pouvait entraver le droit de passage appartenant à l'électeur et inquiéter les États protestants, Frédéric, secondé par le margrave de Bade-Dourlach, surprit la place au mois de juin 1618, et fit raser les fortifications récemment élevées.

Telle était la haute position de Frédéric à la mort de l'empereur Matthias (20 mars 1619) et à l'époque où la Bohême venait de se soulever contre l'Empire. Le 26 août 1619 les états de ce pays donnèrent leurs suffrages pour l'Empire à l'électeur palatin, tandis qu'il se vit entraîner lui-même à voter pour l'archiduc Ferdinand, que soutenaient la Bavière, le pape et l'Espagne, et dont l'élection à l'Empire fut consommée le 28 du même mois. La Bohême refusa en ce qui la concernait de ratifier ce choix, qu'elle déclara de nul effet. La royauté fut offerte à Frédéric; de sa décision à cet égard devait dépendre la paix ou la guerre. Son acceptation le mettait en effet tout d'abord aux prises avec l'empereur et les catholiques. L'électeur de Saxe, Maximilien, duc de Bavière, sa mère elle-même lui conseillèrent le refus. Parmi ceux qui penchèrent pour l'acceptation, on doit citer Maurice d'Orange, le prince d'Anhalt, Bethlen-Gabor de Transylvanie, enfin le précepteur Schoenberg. Frédéric hésita longtemps; il en référa à l'Union protestante, convoquée par lui à Rottenbourg, et dont les avis à ce sujet se trouvèrent partagés. Enfin, il se décida pour l'acceptation. On a prétendu à tort que sa femme avait entraîné cette résolution; quant à sa mère, elle le conjura les larmes aux yeux de renoncer à cette couronne, et au moment du départ de Frédéric pour Prague elle s'écria prophétiquement : « Voici que le Palatinat va se perdre en Bohême ». Il entra dans la capitale de la Bohême le 31 octobre, et le 4 novembre il fut couronné roi avec la plus grande pompe. Mais les Bohémiens n'étaient pas en état de soutenir la lutte contre Ferdinand. Le nouveau roi se tourna d'abord vers l'Union protestante, et il se rencontra avec les membres de cette ligue à Nuremberg le mois suivant. Cette assemblée, devant laquelle se présenta un agent de l'empereur, qu'elle accueillit parfaitement, ne décida rien. A son retour à Prague, Frédéric y reçut les envoyés de Jacques d'Angleterre, son beau-père, chargé de le dissuader d'accepter le titre de roi de Bohême. Cependant, Frédéric ne se découragea pas d'abord; il se livra à des jouissances diverses, danses, festins, courses sur la glace. D'autre part, le pays était en proie à une sorte d'anarchie, et Frédéric n'était guère capable de rétablir l'ordre. L'Allemagne ne lui était pas non plus bien favorable : en Silésie on restreignit ses droits sur les biens ecclésiastiques et sur ceux des corporations religieuses. Les états de Bohême étaient mieux disposés sans doute; mais leurs ressources étaient bornées, et les généraux qui devaient soutenir la cause protestante étaient désunis. Le 29 janvier l'empereur cassa l'élection de Frédéric. Vers la même époque le roi de Bohême fut mis au ban de l'Empire par les cours de Vienne et de Munich, et il fut décidé que la Bavière serait mise en possession du Palatinat. Il ne resta à Frédéric que le faible appui de la

Saxe; l'Union protestante elle-même se laissa lier les mains par le traité d'Ulm en date du 3 juillet 1620. Bientôt les troupes de la ligue impériale marchèrent contre la Bohême, et les Espagnols s'engagèrent dans le bas Palatinat. Dans l'intervalle, Frédéric s'était fait reconnaître en Moravie, et le 24 février à Breslau, par les états de Silésie. Puis il porta un édit en faveur des réformés de cette ville. A son retour en Bohême, il se trouva aux prises avec de nouvelles difficultés, soit à raison des réformes à introduire dans l'Église, soit à raison des impôts que réclamaient les circonstances. Les états assemblés à Prague votèrent pour quelque temps des charges nouvelles; puis ils déclarèrent le prince Henri-Frédéric apte à succéder à la couronne de Bohême; enfin, ils confirmèrent la confédération organisée à Presbourg le 15 janvier 1620, et dans laquelle entrèrent la Hongrie, la Transylvanie, la Bohême, la Moravie, la Silésie, la Lusace, la basse et la haute Autriche. En même temps la confédération invitait le roi à obtenir, s'il le pouvait, l'accession d'autres États, particulièrement des Pays-Bas. On négocia même avec la Turquie, au grand scandale des luthériens fervents; mais cette négociation n'aboutit point.

Les envoyés de l'empereur parvinrent aussi à enlever à Frédéric l'alliance de Bethlen-Gabor. Quant à l'empereur Ferdinand II, il déploya plus d'activité que Frédéric et ses alliés. Le 8 septembre 1620, Ferdinand et ceux qui s'étaient ligués avec lui marchèrent sur Prague, et le 8 novembre suivant fut livrée une bataille qui eut pour résultat le renversement de la royauté éphémère du roi de Bohême. Le lendemain Frédéric fuyait de Prague à Breslau, avec sa femme, alors enceinte, et le reste de sa famille. Le 17 il arriva à Breslau, où le suivirent le prince Christian d'Anhalt, le duc Jean-Ernest de Saxe-Weimar, le comte Georges-Frédéric de Hohenlohe, le chancelier bohémien Guillaume de Ruppa, le conseiller Camerarius et quelques autres personnages. Le roi fugitif convoqua et ouvrit le 2 décembre les états de Silésie, au sein desquels il exprima l'espoir de son prochain rétablissement sur le trône de Bohême. Les états lui promirent leur concours mais bientôt, abandonné par les Silésiens et les Moraves, il passa, le 3 janvier 1621, de Breslau dans la Marche, où l'avait précédé sa femme. Son beau-frère, Georges-Guillaume de Brandebourg, zélé protestant, fût venu à son secours si la population de ses États n'eût été violemment opposée au calvinisme.

De ce jour datent les nombreuses pérégrinations de Frédéric, qui durèrent jusqu'à sa mort. Son premier voyage ne fut pas heureux; à Segeberg il vit le roi Christian IV de Danemark, qui l'accueillit avec des reproches et ne lui promit du secours que s'il renonçait à la Bohême. L'électeur n'insista point; il continua ses excursions, et alla rejoindre en Hollande l'électrice sa femme, [illegible] avoir fait ses couches [illegible] l'un et l'autre dans la [illegible] Frédéric se rendit aussi [illegible] son séjour en Hollande, il [illegible] ses alliés, à s'en [illegible] de [illegible] forts! Il s'adre[illegible] Saxe, [illegible] de sa menace d[illegible] à son les Tartares, si [illegible] Bohême. [illegible] mais les [illegible] en sa faveur [illegible] et efficaces. [illegible] l'ennemi. A [illegible] berg et Frank[illegible] aux mains du [illegible] Spinola, qui dès le [illegible] des Pays-Bas en Al[illegible] mes. La province fu[illegible] salve de Cordoue. L[illegible] quelque temps entre [illegible] ou les chefs auxiliaires, [illegible] Beer et les généraux d[illegible] tour, l'Union protestante se dispersa, puis qu'elle apprit que Frédéric [illegible] nouveau mis au ban de l'[illegible]

En 1622 Frédéric se [illegible] dessein d'obtenir le conc[illegible] ayant échoué dans [illegible] la Lorraine en All[illegible] faillit l'arrêter. Ayant [illegible] périaux, il ne fut [illegible] bligea de boire à la [illegible] dinand. Arrivé à Landau, [illegible] feld, il y trouva ce général [illegible] l'ennemi, qui tentait de l'[illegible] pagnole. La présence de F[illegible] feld au devoir. Malheureu[illegible] ce dernier remporta enco[illegible] les affaires de l'électeur pa[illegible] Jacques I[er], son beau-père [illegible] déric [illegible] concours plus efficace de [illegible] frère [illegible]. Ce roi fi[illegible] tatives, [illegible] loir des [illegible] les effets. [illegible] sur les victoires de Gustave-A[illegible] Suède, qu'il accompagna dans [illegible] et qui lui promit souvent de le [illegible] ses États. La bataille de L[illegible] Gustave-Adolphe trouva la [illegible] pu réaliser ses des[illegible] Frédér[illegible] pour toujours les e[illegible] le trépas suivit de prè[illegible]

Ce prince laissa, [illegible] beth d'Angleterre [illegible] latin; Robert ou [illegible] d'Angleterre; Édouard, [illegible] cesse palatine Anne de G[illegible] besse, et Sophie, électrice [illegible] Rupert et la princesse Élis[illegible] sciences avec succès. [illegible]

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Art de vérif. les dates.* — Lipowski, *Friedrich V Churfürst von der Pfalz und Koenig von Boehmen.*

IV. Frédéric *rois de Prusse.*

FRÉDÉRIC Ier, roi de Prusse, troisième du nom comme électeur de Brandebourg et duc souverain de Prusse, né en 1657, à Kœnigsberg, mort le 25 février 1713. La mort de son frère aîné semblait lui assurer l'héritage de son père, le grand-électeur (*voy.* Frédéric-Guillaume). Cependant la mésintelligence qui régnait entre le prince Frédéric et sa belle-mère irrita contre lui son père, qui voulut le déshériter; les ministres de l'électeur parvinrent cependant à lui faire modifier son testament en ce sens que Frédéric fut désigné pour être son successeur dans la dignité électorale, tandis que ses frères devaient recevoir en partage toutes les terres qui ne faisaient pas partie de l'électorat. Mais aussitôt après la mort du grand-électeur, en 1688, Frédéric, sûr de l'appui de l'Autriche, déclara son testament non valable, prit possession de tous les pays qu'il avait réunis sous son autorité, et donna à ses frères consanguins des emplois et des apanages. Dès qu'il se vit à la tête des affaires, l'électeur Frédéric III envoya 6,000 hommes au secours du prince Guillaume d'Orange, qui se préparait alors à son expédition en Angleterre. D'un autre côté, 20,000 de ses soldats rejoignirent l'armée impériale en 1689, et se portèrent avec elle dans le Palatinat, ravagé par les Français. En 1691, il entra dans l'alliance conclue par l'Empire, l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande contre la France, et envoya dans les Pays-Bas 15,000 hommes, dont Guillaume, devenu roi d'Angleterre, prit le commandement en chef. Il secourut ensuite l'empereur dans sa guerre contre les Turcs, en lui fournissant une somme de 150,000 écus, indépendamment d'un corps de 6,000 hommes, qui se distingua, de 1691 à 1697, aux batailles de Salankemen, de Belgrade et de Zentha. A la paix de Ryswick, en 1697, toutes les stipulations des traités de Westphalie et de Saint-Germain relatives au Brandebourg furent confirmées. En 1695 Frédéric avait restitué à l'Autriche le cercle de Schwiebus, mais sans renoncer aux prétentions de sa famille sur les quatre principautés silésiennes. L'Autriche lui remboursa 250,000 thalers que l'électeur avait dépensés dans ce cercle, et lui donna, comme indemnité, l'expectative de la Frise orientale et du comté de Limbourg, qui furent effectivement réunis tous deux par la suite au royaume de Prusse. Lorsque l'électeur de Saxe Frédéric-Auguste Ier monta sur le trône de Pologne, en 1697, Frédéric acheta de lui la charge héréditaire de vidame du chapitre de Quedlinburg, la prévôté de Nordhausen et le bailliage de Petersberg, près de Halle. Il conclut un pacte de confraternité avec les maisons de Hohenzollern-Hechingen et Sigmaringen. En 1703 il prit possession de la ville d'Elbing, qui avait déjà été hypothéquée au grand-électeur pour la somme de 400,000 écus, qu'on ne lui avait jamais remboursés. Cependant, l'avénement de l'électeur de Saxe au trône de Pologne et de Guillaume d'Orange à celui d'Angleterre fit naître en lui le désir d'être roi à son tour. Il demanda donc à l'empereur d'ériger en royaume la Prusse ducale, le seul État qu'il possédât alors en toute souveraineté; l'empereur y consentit, mais aux conditions suivantes : l'électeur s'engagerait à faire à l'Autriche l'abandon des sommes qu'il lui avait prêtées; à entretenir à ses frais un corps de 10,000 hommes pendant tout le temps que durerait la guerre de la succession d'Espagne; à voter comme l'empereur dans toutes les affaires concernant l'Empire; dans les élections futures, à ne donner sa voix qu'à un prince autrichien; enfin, à ne se soustraire à aucune des obligations imposées aux autres membres de l'Empire.

L'adhésion à ces conditions arriva le 16 novembre 1700, et le 18 janvier suivant Frédéric se fit couronner avec l'électrice à Kœnigsberg, après avoir fondé la veille l'ordre de l'Aigle Noir. Il fut reconnu en qualité de roi de Prusse par tous les souverains de l'Europe, à l'exception du pape, des rois de France et de Pologne, et du grand-maître de l'ordre Teutonique.

Frédéric se montra le fidèle allié de l'Autriche pendant la guerre de la succession d'Espagne, et entretint 20,000 hommes sur le Rhin et 6,000 en Italie. Les Prussiens combattirent sous les ordres du prince Léopold de Dessau sur le haut et le bas Rhin, à Hochstædt, à Turin et en Belgique, et leur roi mourut avant la conclusion de la paix d'Utrecht, qui mit fin à cette guerre.

Après la mort de Guillaume III d'Orange, Frédéric, en qualité de petit-fils du prince d'Orange Frédéric-Henri, avait réuni à ses États les comtés de Meurs et de Lingen. Comme duc de Clèves, il s'était emparé de la Gueldre lors de l'extinction de la dynastie de Habsbourg en Espagne; car Charles-Quint, dans le seizième siècle, en avait dépouillé le duc de Clèves Guillaume, que les états de la Gueldre avaient choisi pour souverain. En 1707, les états des principautés de Neufchâtel et de Valengin l'élurent pour leur prince, après l'extinction de la famille de Longueville. Il acheta la même année, du comte de Solms-Braunfels, le comté de Tecklenburg, en Westphalie, au prix de 300,000 thalers, et le joignit à celui de Lingen. Frédéric Ier fut marié trois fois. Il eut pour première femme Élisabeth-Henriette de Hesse-Cassel. Après sa mort, il épousa, en 1684, Sophie-Charlotte, sœur de Georges Ier de Hanovre, qui monta plus tard sur le trône d'Angleterre. Cette princesse fit de la cour de Berlin, tant qu'elle vécut, le rendez-vous des savants et des artistes. Elle mourut en 1705, après avoir donné le jour à Frédéric-Guil-

laume Ier. Ayant épousé en troisièmes noces une princesse de Mecklembourg, qui tomba en démence, Frédéric se vit forcé de divorcer avec elle. Frédéric Ier fut le fondateur de l'université de Halle, en 1694, et de l'Académie des beaux-arts de Berlin en 1699. Il agrandit Berlin de toute la Friedrichsstadt, bâtit Charlottenbourg, en l'honneur de sa seconde femme, et établit, en 1705, le tribunal d'appel suprême. Frédéric le Grand l'a blâmé de son amour excessif pour le faste et de sa prodigalité sans bornes envers ses favoris. Il lui a reproché aussi d'avoir acheté la dignité royale à des conditions humiliantes. Mais si l'on est en droit de l'accuser de plusieurs fautes et de nombreuses faiblesses, on ne peut au moins lui refuser un cœur excellent, non plus que le mérite d'avoir fait jouir ses sujets des bienfaits de la paix au milieu des circonstances les plus difficiles. [*Encyclop. des G. d. M.*]

Frédéric II, *Histoire de la Maison de Brandebourg.* — Stenzel, *Geschichte des Preussischen Staats.*

FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier, roi de Prusse, fils du précédent, né en 1688, mort le 31 mars 1740. Il fut élevé sous la surveillance d'une mère éclairée, la princesse Sophie-Charlotte de Hanovre, et par une Française, la spirituelle Mme de Rocoules, qui se fit connaître plus tard sous le nom de Marthe Duval, mais qui ne réussit jamais à prendre quelque ascendant sur lui. Son caractère se forma à l'école de son grand-père, l'électeur de Hanovre Ernest-Auguste, homme froidement sévère et économe à l'excès; la simplicité de sa cour, d'où était bannie toute étiquette, convenait mieux au jeune prince que le cérémonial et le faste de celle de son père. A son retour à Berlin, il passa sous la direction du général de Dohna, qui lui communiqua quelques-unes des qualités dont il était lui-même doué : une remarquable activité, unie à un grand amour de l'ordre. De leur côté, le margrave Philippe et le prince d'Anhalt, généraux de Frédéric Ier, développèrent dans le jeune prince son goût prédominant pour les exercices militaires et sa passion pour les grenadiers à formes athlétiques, sans parvenir cependant à en faire un capitaine.

En 1706, Frédéric-Guillaume épousa la princesse de Hanovre Sophie-Dorothée, fille de Georges Ier. Ce fut le 25 février 1713 qu'il monta sur le trône, et son premier soin fut de mettre des bornes au luxe qui avait régné à la cour de son père. Il diminua le nombre et les appointements des employés, congédia la garde suisse, et fit des économies plus minutieuses encore; c'est ainsi qu'il ne laissa qu'un trompette dans la musique de sa chapelle, supprima le spectacle de la cour, etc. Le roi ne fit preuve de magnificence que lors de la célébration des funérailles de son père. En revanche, il s'occupa de la réorganisation des finances, de l'amélioration du régime judiciaire,

enfin de la b[illegible]
est juste d'ajouter qu[illegible]
dépense quand il s'[illegible]
du pays. C'est [illegible]
considérables [illegible] de [illegible]
l'industrie, du [illegible] des
Pour repeupler [illegible]
vastées par la guerre [illegible]
vrit un asile aux émigrants [illegible]
aux Polonais dissidents, [illegible]
On lui dut aussi la fondation [illegible]
telles que La Charité, le [illegible]
chirurgicum, la maison des [illegible]
dam, la création d'écoles [illegible]
son économie financière, il se [illegible]
dès 1713 de prêter au czar [illegible]
somme de 400,000 [illegible]
verain à même de [illegible]
la Suède. Bientôt [illegible]
l'État à 7,400.000 [illegible]
pendant d'av[illegible]
mes. On se [illegible] une [illegible]
cessive avec laquelle Fré[illegible]
le manque d'ordre [illegible]
ce seul fait qu'il co[illegible]
médiatement exécuter [illegible]
impôts dans le pays de [illegible]
de 4,000 thalers dont [illegible]
rendre compte. La [illegible]
affaire, demandait qu[illegible]
quatre années de prison [illegible]
marge la peine capitale. [illegible]
connu qu'il n'y avait pas [illegible]
simple erreur de calcul. [illegible]
sévère pour les délits parti[illegible]
il statua que le serviteur [illegible]
maître plus de trois thalers [illegible]
la porte de ce dernier. Frédéric [illegible]
fit pas moins redouter dans son [illegible]
femme et ses enfants étaient [illegible]
ses accès de colère. A l'oc[illegible]
fille à coups de [illegible] et [illegible]
déric, son fils, [illegible]
égard faillit atteindre [illegible]
LE GRAND). Cepen[illegible]
grandeur future de [illegible]
avec une armée [illegible]
épargne de neuf [illegible]

Frédéric-G[illegible] Ier
théâtres de [illegible]
prêt. On y buvait de la [illegible]
pelait cela son *collége* [illegible]
témoin Gundling, ne se [illegible]
leur délicatesse, et néan[illegible]
coup d'empire sur lui. [illegible]
était antipathique aux F[illegible]
Parfois, il eut des [illegible]
triques, celui par [illegible]
armée des hommes de [illegible]
payait fort cher.

A l'extérieur la p[illegible] de
laume Ier fut loin d'[illegible]

.ergie. Souverain de la Prusse, il ne sut pas .endre vis-à-vis de l'Autriche et de l'Empire .ne attitude digne de lui. Cependant, sous son .gne les États prussiens acquirent un certain .ccroissement.

A la paix d'Utrecht, en 1713, la France et Espagne le reconnurent comme roi de Prusse et rince souverain de Neufchâtel et de Valengin; . possession de la Gueldre lui fut assurée par . même traité, en échange de la principauté de Nassau-Orange. Il réunit la même année à sa couronne le comté de Limbourg, dont l'expectative avait été assurée à son père par l'empereur. Les Russes et les Saxons ayant voulu, après la capitulation du général suédois Steenbock, à Tœnningue, s'emparer de la Poméranie suédoise, l'administrateur de Holstein-Gottorp et le comte de Welling, gouverneur général de la Poméranie suédoise, signèrent, au mois de juin 1713, un contrat de séquestre avec le roi de Prusse, qui occupa Stettin et Wismar pour les empêcher de tomber entre les mains de l'ennemi. Frédéric-Guillaume avait l'intention d'offrir sa médiation pour pacifier le Nord, lorsque Charles XII, arrivé de Turquie à Stralsund, refusa de ratifier la convention conclue par le comte de Welling et redemanda Stettin à la Prusse, en refusant de lui rembourser les 400,000 thalers payés aux Russes et aux Saxons pour frais de guerre. Le roi de Prusse se trouva de la sorte forcé de s'allier, en 1715, avec la Russie, la Saxe et le Danemark contre la Suède, et son général Léopold de Dessau s'empara de l'île de Rugen et de Stralsund. A la mort de Charles XII, la Prusse obtint, par le traité de paix de Stockholm (21 janvier 1720), toute la Poméranie citérieure jusqu'à la Peene, Stettin, et les îles d'Usedom et de Wollin, moyennant une indemnité de deux millions de thalers, qu'elle paya à la Suède.

Lors de l'avénement de Georges II au trône d'Angleterre, Frédéric-Guillaume était entré dans l'alliance formée à Hanovre par l'Angleterre et la Hollande; mais l'ambassadeur d'Autriche, le comte de Seckendorf, sut l'en détacher et l'amener à conclure avec l'empereur le traité de Wusterhausen, le 12 octobre 1726, traité par lequel il reconnaissait la pragmatique-sanction et s'engageait à envoyer un corps de 19,000 hommes au secours de l'Autriche en cas d'attaque.

Lorsque éclata la guerre de la succession de Pologne, en 1733, et que le roi Stanislas Leczinski fut obligé de fuir devant son compétiteur, Auguste II, Frédéric-Guillaume le reçut avec distinction à Kœnigsberg, ce qui excita le mécontentement des cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg, alliées des Saxons. Cependant, lorsque la France déclara la guerre à l'Autriche, il n'en fournit pas moins à cette dernière puissance un corps auxiliaire de 10,000 hommes, qui alla rejoindre les Impériaux sur le Rhin. Le roi lui-même et le prince royal restèrent quelque temps au quartier général de l'armée autrichienne; mais l'âge avancé et la circonspection du prince Eugène, chargé du commandement en chef, furent cause qu'il ne se passa sur le Rhin aucun événement important jusqu'à la conclusion de la paix, qui fut signée à Vienne en 1735.

Ce fut sous le règne de Frédéric-Guillaume I[er] que les places de Magdebourg, Stettin, Wesel et Memel furent fortifiées. Outre le prince royal, qui lui succéda, il laissa trois autres fils : Auguste-Guillaume, père de Frédéric-Guillaume II, Henri, né en 1726, mort en 1802, et Ferdinand, né en 1730, mort en 1813. Il eut aussi six filles, la margrave de Bayreuth (Wilhelmine), la margrave d'Anspach, la duchesse de Brunswick, la margrave de Brandebourg-Schavedt, la reine de Suède Louise-Ulrique, mère de Gustave III, et la princesse Amélie, morte en 1787.

Frédéric-Guillaume comprit le sens profond de ce vieux proverbe : *L'ordre est frère de l'économie.* Être roi, dans la vraie signification du mot, imprimer à toutes les forces, à tous les instincts du peuple une direction vers un but grand et noble, était au-dessus de ses capacités; paraître roi, comme son père, ne se montrer qu'entouré d'une vaine pompe et laisser à des ministres tout-puissants le soin des affaires, répugnait à son caractère : il voulut être au milieu de son peuple un véritable père de famille. Le grand-électeur avait jeté les fondements de l'indépendance de sa dynastie; Frédéric I[er] avait répandu sur elle un éclat encore inconnu : Frédéric-Guillaume posa les bases de sa force intérieure. Il apprit au peuple à être actif, sobre, laborieux, économe. Son premier principe de politique fut son amour de la justice; la diplomatie lui était odieuse, et il détestait jusqu'à l'ombre de la chicane; sous le rapport de la religion, il était d'une orthodoxie rigoureuse, croyant sans examen et sans opinion personnelle. Il n'était ami des sciences et des arts qu'autant qu'il en apercevait sur-le-champ l'utilité pratique. Liberté et justice, telle était sa devise; mais à ce grand principe il ajoutait celui d'une obéissance absolue. Au fond du cœur c'était presqu'un républicain, et plus d'une fois il eut envie d'abdiquer et d'aller terminer ses jours en Hollande comme un simple particulier. « S'il est vrai, dit en parlant de lui Frédéric le Grand, que l'on doive l'ombre du chêne à la force du gland qui en a renfermé le germe, tout le monde avouera qu'on doit chercher dans la vie laborieuse de ce prince, dans sa sage économie, la source du bonheur dont jouit la maison royale. »

Morgenstern, *Ueber Friedrich Wilhelm I*; Brunswick, 1793. — Foerster, *Geschichte Friedrich Wilhelm's I*, 1834-35. — *Conversat.-Lex.* — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FRÉDÉRIC II, dit *le grand*, roi de Prusse, fils du précédent et de Sophie-Dorothée, né à Berlin, le 24 janvier 1712, mort à Potsdam, le 17 août 1786. Les premières années de sa jeunesse furent

soumises à la dure discipline d'une éducation qui avait pour objet unique de le préparer à l'état militaire. Son père voulait faire de lui un soldat. Frédéric commença par haïr une profession dont on lui enseignait les devoirs avec une minutieuse rigueur. Son inclination le portait plutôt vers l'étude des lettres : il en avait appris les premiers éléments de sa gouvernante, madame de Rocoules, réfugiée française. Un précepteur de la même nation, Du Han, développa en lui ce goût pour les œuvres de l'esprit et particulièrement pour la littérature française. Sophie-Dorothée favorisait cette culture intellectuelle du jeune prince. Frédéric-Guillaume n'y voyait au contraire qu'une dangereuse imitation des mœurs et des idées d'un autre peuple. Il disait de son fils : « Ce n'est qu'un petit-maître, un bel esprit français, qui gâtera toute ma besogne. » Frédéric ne faisait rien pour diminuer cette aversion. Il ne cachait pas sa préférence pour sa mère; il répugnait à porter l'uniforme militaire; il suivait les modes françaises, et s'habillait avec une recherche dont plus tard il se corrigea trop. Des raisons politiques s'ajoutèrent à ces motifs de brouille entre le père et le fils. Sophie-Dorothée avait en tête de marier son fils aîné et sa fille aux enfants de Georges II et de faire une alliance étroite avec l'Angleterre. Frédéric-Guillaume et Georges II se détestaient réciproquement, et les agents autrichiens n'eurent pas de peine à soulever contre cette intrigue l'humeur irritable de Guillaume. Un favori du roi, M. de Grumkow, et le comte de Seckendorf, ministre de l'empereur à Berlin, mirent leur politique à perdre le prince royal et à le faire déshériter. Guillaume avait porté ses préférences sur son second fils; il voulut contraindre l'aîné d'abdiquer ses droits à la couronne, mais il rencontra dans ce petit-maître, qu'il méprisait, une résistance inflexible : « Déclarez-moi publiquement bâtard, lui dit un jour son fils, et je cède le trône à mon frère. » Les emportements de Guillaume allèrent jusqu'aux derniers outrages, comme on le voit par cette lettre du prince royal à sa mère : « Je suis dans le dernier désespoir; le roi a entièrement oublié que je suis son fils, et m'a traité comme le dernier de tous les hommes. J'entrois ce matin dans sa chambre, comme à mon ordinaire; dès qu'il m'a vu, il m'a sauté au collet en me frappant avec sa canne de la façon du monde la plus cruelle; je tachois en vain de me défendre; il etoit dans un si terrible emportement qu'il ne se possédoit plus, et ce n'a été qu'à force de lassitude qu'il a fini. » Une autre fois son père voulut l'etrangler avec les cordons de ses rideaux. Ces atroces traitements décidèrent le jeune Frédéric à s'enfuir et à chercher un refuge auprès de son oncle maternel Georges II. Il ne mit dans le secret de cette entreprise que sa sœur Frederica et deux de ses amis, les lieutenants Katt et Keith. Il fut convenu qu'il s'enfuirait de Wesel, où il devait accompagner son

père. Des indiscr... de l... projet, et au mom... de l... fut arrêté. Il av... conduisit d'abord a... debourg, puis à la ... retenu dans la p... sévère ... complices, Keith, ... fuite, erra dans ... Prusse qu'après l'av... lui témoigna pas ... moins heur... Frédéric-G... au supplice. ... rible spectacle avec ... quelquefois de l'insen... avait aussi l'intention ... prince royal : il l'avait ... on le disait décidé à ... arrêt. Le comte de Seckendorf ... pereur, intervint au nom de ... que la diète seule ... l'Empire. Frédéric-G... Le prince royal ... tions humiliantes, ... liberté. Il continua de ... siégea à la ch... plus jeune me... l'avantage de ... tion. Il ne lui fut ... qu'à l'occasion du ... rica avec le prince ... 1733 il suivit le conti... joindre, sous les mur... impériale commandée par le ... suivant Guibert, « cette ... Eugène ne lui fit voir ni ... de grand, ne le réconcilia ... armes ». Le moment était ... pouvoir se livrer en toute liberté à ses ... littéraires.

La même année il fut contr... nièce de l'empereur, Élisab... wick; mais s'il accepta l... rejeta les devoirs, par une ... expliquer et dont il ne se dépa... entré le soir de son mariage d... la jeune princesse, il en s... rentrer, et ne la revit qu'à ... bornant leur commerce à une ... des relations épistolair... confiance, de respect ... deric-Guillaume donna ... Christine le palais de Sc... Frédéric reçut en a... A partir de 1734 ... château de Rheinsberg, ... et presque uniquement ... et de musique. Il rassembla ... hommes d'esprit et de savoir, ... Chazot, Suhm, Fouqué, Knob... ling, Stitte, Jordan, deux ... gues, Graun et Benda, et le ...

…ric, écrivant à un membre alors absent de …tte société, M. de Suhm, a peint en ces termes … vie qu'il menait au château de Rheinsberg : …Nous sommes, dit-il, une quinzaine d'amis reti…s ici, qui goûtons les plaisirs de l'amitié et les …uceurs du repos. Les occupations y sont de …ux sortes, les agréables, et les utiles; je …mpte au rang des utiles l'étude de la philoso…hie, de l'histoire et des langues; les agréables …nt la musique, les tragédies et les comédies …ue nous représentons, les mascarades et les ca…eaux que nous donnons. Les occupations sé…euses ont cependant toujours la prérogative …e passer devant les autres, et j'ose vous dire …ue nous ne faisons qu'un usage raisonnable des …laisirs. » Sous la direction du même M. de …uhm, le plus cher et le plus distingué de ses …mis, il s'initia à la philosophie de Wolf, et il …ouva dans l'étude de cette métaphysique abs…raite un exercice salutaire pour sa pensée. Mais … voyait plutôt dans la philosophie une gym…astique utile et un noble amusement qu'une …cience positive, procédant d'après des don…ées sûres et arrivant à des résultats certains.

« Il me semble, écrit-il à M. de Suhm, le 16 no…embre 1736, que je vous revois au coin de …non feu, que je vous entends m'entretenir …gréablement sur des sujets que nous ne com…renons pas trop tous deux, et qui cependant …rennent un air de vraisemblance dans votre …ouche. Wolf dit sans contredit de belles et …onnes choses, mais on peut pourtant le com…attre; et dès que nous remontons aux premiers …rincipes, il ne nous reste qu'à avouer notre …gnorance. Nous vivons trop peu pour devenir …ort habiles; de plus, nous n'avons pas assez de …apacité pour approfondir les matières, et d'ail…eurs il y a des objets qu'il semble que le Créa…eur ait reculés afin que nous ne puissions les …onnaître que faiblement. » Aussi tout en étu…iant la philosophie et en admirant Wolf, Fré…déric préférait la littérature et Voltaire, qui en …tait le plus brillant représentant. Les relations …ntre le prince de Prusse et le poëte commen…èrent en 1736. Voltaire, alors retiré à Cirey, …uprès de Mme du Châtelet, reçut de Frédéric …ne lettre de compliments enthousiastes, ou …lutôt « une véritable déclaration passionnée (1) ». …ans un langage encore bien gauche et bien in…orrect, le jeune prince exprimait une admira…ion sans mesure pour celui qu'il appelait « le …lus grand homme de la France et un mortel qui …ait honneur à la parole ». On pense bien que …oltaire rendit compliments pour compliments. … l'entendre, Frédéric fait des vers comme Ca…ulle du temps de César; il joue de la flûte comme …élémaque; c'est *Auguste-Frédéric-Virgile*. A …es flatteries outrées, Frédéric eut le bon goût …le répondre : « Je ne suis, je vous assure, ni …ne espèce ni un candidat de grand homme; je ne suis qu'un simple individu, qui n'est connu que d'une partie du continent, et dont le nom, selon toutes les apparences, ne servira jamais qu'à décorer quelque arbre de généalogie, pour tomber ensuite dans l'obscurité et dans l'oubli. » « Je ne suis grand par rien, écrit-il dans une autre lettre. Il n'y a que mon application qui pourra peut-être un jour me rendre utile à ma patrie, et c'est là toute la gloire que j'ambitionne. » Cette correspondance avec le plus illustre des littérateurs français excita l'émulation du jeune prince, qui s'efforça chaque jour davantage de devenir un excellent écrivain. Il y réussit pour la prose. Il fut moins heureux pour les vers; et quoiqu'il en ait composé toute sa vie, il n'en a jamais fait que de médiocres; les meilleurs sont à peine passables. Frédéric ne se faisait pas illusion sur cette faiblesse, qui allait presque jusqu'au ridicule. « J'ai le malheur, écrivait-il, d'aimer les vers, et d'en faire souvent de très-mauvais. Ce qui devrait m'en dégoûter et rebuterait toute personne raisonnable est justement l'aiguillon qui m'anime le plus. Je me dis : Petit malheureux! tu n'as pu réussir jusqu'à présent, courage! » Ainsi, tout en se reconnaissant mauvais poëte, Frédéric n'en persista pas moins à faire des vers. Rimer était pour lui un plaisir dont il n'eut jamais la force de se priver. On peut lui reprocher cette manie, mais il ne faut pas aller jusqu'à dire, avec M. Macaulay, que Frédéric était un composé de Mithridate et de Trissotin (1). A côté de ces délassements plus ou moins ingénieux, Frédéric trouvait du temps pour les études les plus sérieuses, les plus dignes d'un futur roi. « Pour ce qui me regarde, écrit-il, 15 novembre 1737, j'étudie de toutes mes forces, je fais tout ce que je puis pour acquérir les connaissances qui me sont nécessaires, pour m'acquitter dignement de toutes les choses qui peuvent devenir de mon ressort; enfin, je travaille à me rendre meilleur et à me remplir l'esprit de tout ce que l'antiquité et les temps modernes nous fournissent de plus illustres exemples. » « Quant à mon esprit, dit-il dans une lettre du 21 mars 1738, je voudrais, s'il se peut, en faire une terre bien fertile et ensemencée de toutes sortes de bonnes choses, afin qu'elles puissent germer à temps et porter les fruits qu'on en peut attendre. »

Le jeune prince semblait alors se proposer pour modèle le roi-philosophe conçu par Platon et réalisé jusqu'à un certain point par Trajan et Marc-Aurèle. Il voulut donner au monde un gage de ses sentiments en réfutant *Le Prince* de Machiavel. Le publiciste Florentin avait prétendu qu'un souverain n'est pas soumis à la morale qui oblige les particuliers, et qu'il peut se permettre tous les actes utiles à son but, pourvu

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III, p. 146.

(1) Frédéric, dans une lettre à Maupertuis (16 janvier 1738), se donne ce nom à lui-même. « En qualité de votre Trissotin, je dois vous répéter ces beaux vers, etc. »



cette espèce. » Tout en se piquant d'être philosophe, il se souciait peu du rôle d'un roi débonnaire. Sa première pensée fut « qu'un prince doit faire respecter sa personne, surtout sa nation; que la modération est une vertu que les hommes d'État ne doivent pas toujours pratiquer à la rigueur, à cause de la corruption du siècle, et que dans un changement de règne il est plus convenable de donner des marques de fermeté que de douceur ». Il comprit aussi qu'il avait beaucoup à faire pour placer la Prusse au rang qu'elle pouvait occuper en Europe : « Frédéric I[er], dit-il, en érigeant la Prusse en royaume, avait par cette vaine grandeur mis un germe d'ambition dans sa postérité, qui devait fructifier tôt ou tard. La monarchie qu'il avait laissée à ses descendants était, s'il est permis de s'exprimer ainsi, une espèce d'hermaphrodite, qui tenait plus de l'électorat que du royaume. Il y avait de la gloire à décider cet être, et ce sentiment fut sûrement un de ceux qui fortifièrent le roi dans les grandes entreprises où tant de mc l'engageaient. »

en décembre 1740; ses
gagnaient du terrain d
protestants. Il tint bloqué
forteresses qu'il n'a
campagne dès la
neuf mille hommes d'i
chevaux. Il en
tion vers le ovre,
seins du roi Geo II. L'
les Prussiens l
s'avança de la Mo
chant à couper l'enn
déric le prévint, le re
le 10 avril 1741. et
bru appa
n'en s c
de pru
gna à du
trois bat
l'ennemi, dis
plus heu à l'
chiens à
Le d éric

et de ses alliés peut étonner de la part de l'homme qui avait réfuté Machiavel. Mais le jeune souverain s'était déjà affranchi de bien des scrupules; il croyait d'ailleurs avoir à se plaindre de la cour de Versailles : la France lui avait laissé voir sur le partage des dépouilles de l'Autriche des vues qui ne cadraient nullement avec les siennes; il soupçonna le cabinet de Versailles de négocier à Vienne à ses dépens (1), et il s'entendit avec l'Autriche, afin de ne pas être pris au dépourvu. Les parties contractantes se promettaient un secret inviolable sur cette convention, qui deviendrait nulle si elle était révélée. L'Autriche garda le secret, et laissa deviner aux Saxons, aux Bavarois et à la diète de Francfort l'accord qu'elle avait fait avec la Prusse. Frédéric en prit prétexte pour rompre la trêve. Il envahit la Moravie, et lança son avant-garde jusqu'à Vienne; mais ses alliés lui firent défaut et déconcertèrent son projet. Il se replia alors sur la Bohême, où Charles de Lorraine le joignit avec trente mille hommes, et l'attaqua près de Czaslau, le 17 mai 1742. La victoire resta aux Prussiens; elle coûta six ou sept mille hommes aux Autrichiens, et arrêta court leurs opérations. Marie-Thérèse s'humilia, et offrit à Frédéric un nouveau traité qui lui cédait enfin la Silésie entière. Ce traité fut signé à Berlin, avec la garantie de l'Angleterre, le 28 juillet 1742. « Songez à vous; ma partie est gagnée », dit Frédéric au comte de Belle-Isle, en lui annonçant qu'il avait fait la paix. »

Le traité de Berlin ne pacifia pas l'Europe; mais l'inaction de Frédéric avait profité à l'Autriche. Délivrée de ce côté, aidée par l'Angleterre, la Hollande et la Savoie, Marie-Thérèse enleva à la France et à son protégé, l'électeur de Bavière, devenu empereur, leurs derniers campements en Allemagne; ses troupes étaient prêtes à fondre sur l'Alsace. Frédéric suivait d'un regard inquiet ces succès croissants de l'Autriche; une dépêche de Vienne à Londres, qu'il intercepta, donna beaucoup à penser au conquérant de la Silésie. La France, pressée par la ligue autrichienne, cherchait toujours à renouer son alliance avec lui; les négociations furent reprises, et un traité fut signé à Francfort, le 22 mai 1744 (2). Frédéric entra en campagne deux mois après, sous prétexte que l'Autriche attaquait l'indépendance des États allemands. Soixante-dix mille hommes, partagés en trois corps, envahirent de trois côtés la Bohême et se concentrèrent devant Prague, le 2 septembre; la ville se rendit après quelques jours de tranchée. Le prince Charles de Lorraine, qui avait pénétré en Alsace, repassa le Rhin à cette nouvelle, et accourut en Bohême. Menacé par quatre-vingt mille hommes, trompé par l'impéritie et la mauvaise foi de ses alliés, qui ne firent rien pour le secourir, Frédéric sortit de Prague, et se replia sur la Silésie. Sa retraite fut désastreuse; dans ces montagnes de Bohême, il trouva toutes les populations debout, partout les paysans catholiques le harcelèrent avec fureur. Frédéric s'est jugé lui-même sévèrement : après avoir parlé avec admiration de son adversaire, le maréchal de Traun : « Quant au roi, ajoute-t-il, aucun général ne commit plus de fautes dans la campagne (1) ». Il mit tout en œuvre pour les réparer; mais la mort de l'empereur Charles VII, le 18 janvier 1745, et la défaite des Bavarois à Pfaffenhofen, engagèrent le jeune électeur de Bavière Maximilien-Joseph à faire la paix avec Marie-Thérèse, et l'union de Francfort fut dissoute. D'un autre côté, l'Angleterre, l'Autriche, la Hollande et la Saxe conclurent une étroite alliance à Varsovie, le 8 janvier 1745, et la Saxe, par une convention spéciale, du 18 mai 1745, s'engagea à fournir à l'Autriche une armée auxiliaire. Frédéric, assailli de tous côtés, demandait à la France une réelle et prompte diversion. Les campagnes de Louis XV sur l'Escaut, la victoire de Fontenoy étaient, disait-il, aussi peu efficaces pour lui qu'une bataille gagnée au bord du Scamandre ou la prise de Pékin. Il n'avait à compter que sur lui-même. Quatre-vingt-dix mille Autrichiens et Saxons avaient fait irruption dans la haute Silésie; Frédéric accourut avec cinquante mille hommes, et manœuvra de façon à tomber à l'improviste sur l'ennemi; le 4 juin 1745, il l'atteignit auprès de Friedberg, après une marche de nuit exécutée dans le plus grand silence, et le foudroya au point du jour. « Ce « fut, dit le comte Guibert, une de ces batailles « de grand maître, où le général fait tout plier « devant lui, qui sont gagnées dès le début et « presque sans contestation, parce qu'il ne reste « pas à l'ennemi déconcerté la possibilité de ré- « tablir le désordre. » « Jamais l'emploi des troupes, dit encore Jomini, ne présenta une plus exacte application des principes. » L'armée autrichienne y perdit seize mille hommes, soixante canons et soixante-douze drapeaux. Frédéric écrivit à Louis XV : « Je viens d'acquitter en Silésie la lettre de change que votre majesté a tirée sur moi à Fontenoy. » Réduit à vingt-six mille hommes, par le besoin de couvrir ses places et d'assurer ses convois, Frédéric pénétra

(1) On lit dans les *Souvenirs de Thiébault*, t. IV, que Frédéric communiqua à M. de Belle-Isle une dépêche où le cardinal de Fleury offrait à l'Autriche d'abandonner le roi de Prusse si l'on voulait faire la paix avec la France aux conditions indiquées dans la dépêche. M. de Belle-Isle sortit furieux en répétant plusieurs fois : « Ah! le b... de prêtre! » On n'a pas tout à fait éclairci ces mystères de chancellerie; si Frédéric était peu scrupuleux, le cardinal Fleury voulait la paix et n'était peut-être pas très-scrupuleux non plus sur les moyens de l'obtenir.

(2) *Traité d'union confédérale* entre la France, l'empereur, le roi de Prusse, le roi de Suède et l'électeur palatin.

(1) On lit encore dans une lettre de Frédéric au maréchal de Saxe, 3 novembre 1746 : « Dans les premières années que j'ai pris le commandement de mes troupes, j'étais pour les pointes; mais tant d'ennemis que j'ai vus arriver m'en ont désabusé. Ce sont les pointes qui m'ont fait manquer ma campagne de 1744, etc. »

Charles de Lorraine, et le battit en plusieurs ren-contres. « J'ai frappé mon coup en Lusace, écri-vit-il à son général le prince d'Anhalt, frappez le vôtre à Leipzig : nous nous reverrons à Dresde. » Le prince d'Anhalt répondit à cette lettre de Frédéric en battant les Saxons à Kesselsdorf, le 15 décembre. Le roi de Prusse entra dans Dresde trois jours plus tard, et le 25 la paix fut conclue sur les bases du traité de Berlin. La Si-lésie et le comté de Glatz furent formellement cédés à Frédéric, qui promit de donner sa voix à François Ier, époux de Marie-Thérèse, pour l'élection impériale. Ainsi finit la seconde guerre de Silésie. La Prusse avait eu peu de charges à supporter, et elle gagnait un territoire considé-rable. « Pour moi, écrivait Frédéric, le 3 janvier 1746, je revois ma patrie avec le même embon-point qu'elle avait avant la guerre. Personne n'a souffert, plusieurs ont gagné, très-peu ont péri. J'ai vidé mes tonnes d'or ; mais j'ai placé mon argent à un intérêt raisonnable, et peut-être suis-je encore le moins gueux des rois. » Les dix ans de paix qui suivirent placèrent la Prusse à un niveau de prospérité que ses voi-

la cohorte philosophique : la
de Frédéric. Voltaire faisait
Maupertuis, écrivait-il, pr
avec son quart de cercle ;
peu d'envie dans ses probl
ramener la paix parmi eux
lui-même avec Voltaire, en
rités de leur rupture firent
deux (*voy.* MAUPERTUIS et

Cette paix si bien empl
terme. Le traité d'Aix-la-Ch
qu'une trêve : l'Angleterre
des mers ; l'Autriche n'avait
cœur à la perte de la Silési
1755 éclata entre la France
en question ce qu'avait déci
Chapelle. Dès le printemps
et l'Autriche se rapprochèr
l'on discuta secrètement le
Bernis fut le principal agen
changea complétement la po
de la France et unit à la m
plus anciens et ses plus in
Cette alliance était dirigée

est reconnu aujourd'hui que Bernis fit au contraire des objections à cette alliance, et que s'il céda, ce fut par complaisance pour Mme de Pompadour, à laquelle il devait tout et dont il fut en cette occasion le docile instrument. Ainsi, ce ne fut point une raillerie de Frédéric qui attira sur la Prusse la guerre de *Sept Ans*; il faut en chercher la cause dans des motifs plus sérieux. Le Hanovre, possession continentale du roi d'Angleterre, était exposé à l'invasion française. Pour le mettre à l'abri, Georges II fit des traités avec le landgrave de Hesse-Cassel et le roi de Prusse. Ce dernier, sur la promesse de recevoir des subsides considérables, et persuadé d'ailleurs du mauvais vouloir de la cour de Versailles, rompit brusquement son alliance avec la France. Cette rupture hâta les négociations entre le cabinet français et Marie-Thérèse. On jeta les bases d'une alliance offensive et défensive spécialement dirigée contre la Prusse. La Saxe et la Russie y accédèrent. Le secret de cette coalition fut, dit-on, livré au roi de Prusse par un employé de la chancellerie saxonne. Les puissances alliées étaient d'ailleurs forcées de faire des préparatifs qui trahissaient leurs intentions. Frédéric prit rapidement son parti. Il était prêt, ses ennemis ne l'étaient pas. Il résolut de frapper sur la Saxe et l'Autriche des coups terribles, qui dissoudraient peut-être la coalition avant qu'elle fût entièrement formée. Son armée, dont l'effectif était de cent soixante mille hommes, comptait au moins cent vingt mille soldats sous les armes, bien disciplinés, très-mobiles, endurcis à la fatigue. Il employa vingt mille hommes en divers corps d'observation sur la Vistule, en Poméranie et sur le bas Elbe. Il réunit à Nachod, sous le maréchal Schwerin, une armée de trente-cinq mille hommes, et de Francfort-sur-l'Oder, de Magdebourg et de Wittemberg, il lança sur la Saxe trois corps d'armée formant soixante-quatre mille hommes. Le mouvement commença le 30 août 1756. Dresde fut pris sans coup férir, et les dix-huit mille hommes qui composaient l'armée saxonne se réfugièrent dans le camp de Pirna. Frédéric au lieu d'enlever immédiatement cette position la fit investir par une partie de son armée, et avec l'autre il pénétra en Bohême, où une armée autrichienne se rassemblait sous les ordres du maréchal Brown. Une rencontre eut lieu le 1er octobre à Lowositz. La bataille fut indécise. Les Prussiens perdirent un peu plus de monde que les Autrichiens, mais ils les forcèrent à renoncer au projet de secourir l'armée saxonne, qui capitula le 14 et fut incorporée dans l'armée prussienne. Celle-ci prit ses quartiers d'hiver en Saxe et en Silésie. Frédéric, quoique vainqueur, n'avait pas obtenu le résultat désiré. Loin de dissoudre la coalition, l'invasion de la Saxe l'avait resserrée. Le conseil aulique déclara le roi de Prusse perturbateur de la paix publique, et ordonna à tous les princes et membres de l'Empire de quitter son service. La diète leva une armée en faveur de la Saxe. La Suède suivit la politique de la France; mais ces deux puissances mirent, ainsi que la Russie, très-peu d'activité dans leurs préparatifs, et elles ne parurent sur le théâtre de la guerre que dans la seconde partie de la campagne de 1757. Frédéric n'eut d'abord affaire qu'aux Autrichiens. Il rentra en Bohême au mois d'avril, et le 5 mai il battit complétement, sous les murs de Prague, l'armée ennemie commandée par le prince Charles de Lorraine. Ce général, qui avait perdu seize mille hommes, deux cents pièces de canon, et le premier de ses lieutenants, le maréchal Brown, blessé mortellement, qui se voyait de plus coupé de sa droite s'enfuyant en désordre sur Boehmisch-Brod, s'enferma dans Prague, où il fut investi par les Prussiens. Le maréchal Daun, qui s'avançait vers Prague pour opérer sa jonction avec le prince Charles, recueillit les débris de la droite autrichienne, et recula de Boehmisch-Brod à Kollin, où il prit une forte position. On a reproché à Frédéric d'avoir commis une grande faute en ne se contentant pas de bloquer avec une partie de ses forces le prince Charles dans Prague, tandis que lui-même aurait marché avec le reste sur le maréchal Daun. Mais le roi de Prusse avait perdu au moins douze mille hommes à la bataille de Prague, et il espérait enlever cette place. Il en fit le siége; mais après six semaines, assez mal employées, il dut courir en toute hâte avec une trentaine de mille hommes au-devant de Daun, qui devenait dangereux pour les assiégeants. Le 18 juin il essaya de le débusquer de la forte position de Kollin, échoua après plusieurs attaques acharnées, et se retira avec une perte de quinze mille hommes et de presque toute son artillerie. Le 19, il leva le siége de Prague, et rentra précipitamment en Saxe. Les généraux autrichiens le poursuivirent avec beaucoup de lenteur. Frédéric n'ayant pu dans les deux mois qui suivirent les amener à une bataille, et voyant sa présence nécessaire ailleurs, laissa le commandement de l'armée au prince de Bevern, et le 24 août il se mit en marche avec un détachement de seize bataillons et de trente escadrons pour se porter sur la Saale. Sa position semblait presque désespérée. Les quatre-vingt mille Français de l'armée de Hanovre, débarrassés des Anglais par la victoire d'Hastenbeck (26 juillet), menaçaient Magdebourg; le prince de Soubise manœuvrait sur la Saale avec vingt-cinq mille Français et vingt-cinq mille hommes des contingents de l'Empire; soixante mille Russes, sous le maréchal Apraxin, franchissaient les frontières de Prusse, et quatre-vingt mille Autrichiens agissaient en Silésie. Ces diverses armées, en convergeant les unes avec les autres, devaient infailliblement envelopper et écraser Frédéric. Ce prince se crut perdu; il songea au suicide, comme à une suprême ressource contre l'humiliation de la défaite; mais son génie et surtout les fautes de ses ennemis le sauvèrent. Le ma-

de ce côté, le roi de Prusse courut en Silésie, où de graves événements rendaient sa présence indispensable. Le prince Charles ayant marché sur Breslau, le duc de Bevern voulut couvrir cette place, et fut complétement battu le 22 novembre. Les Autrichiens s'emparèrent de Breslau et de douze mille Prussiens. Les débris de l'armée prussienne, commandés par Ziethen (Bevern avait été fait prisonnier), firent leur jonction avec le corps d'armée de Frédéric, le 3 décembre. Ces forces réunies ne faisaient pas quarante mille hommes, et l'armée autrichienne en comptait au moins soixante-dix mille. Frédéric avait absolument besoin d'une victoire; il l'obtint par une admirable manœuvre, restée célèbre dans les fastes de la guerre, et qui allait donner naissance à tout un système militaire. L'armée autrichienne était campée à Leuthen, sur la rive droite de la Schweidnitz. Les Prussiens, protégés dans leur mouvement par des brouillards et des collines, filèrent devant le front de l'ennemi en lui dérobant leur marche, et se portèrent à son extrême gauche qu'ils enfoncèrent. Cette d ite n lle

contre les Russes, qui as
cette nouvelle Fermor,
Apraxin, leva le siége et
avec 54,000 hommes. Le 2
tête de 25,000 hommes, e
par une manœuvre sen
then. Elle lui réus
de grands dangers;
prussienne, commandé
fanterie russe. La
d'autre; celle des
perdirent de plus
mor rentra en Russie;
Saxe le 2 septembre et
veillé la retraite des
pagne en rejetant le
retour en Silésie, Fré
bataille de Hohenkir
10,000 hommes, plus
lesquels le maréchal
profiter de sa vict
tenté de
en Boh

e le Weser. Frédéric n'eut rien à craindre côté. Les Russes, qui en 1757 et 1758 nt fait que des promenades militaires, se aient à faire une campagne active. D'après concerté entre les cours de Vienne et de Pétersbourg, leurs armées devaient se sur l'Oder, et opérer en masse; mais l'armée ne pouvait y arriver qu'en juillet. Les mois de mai, de juin, de juillet, se passèrent en ivres secondaires. Le 23 juillet l'armée commandée par Soltikof, battit le général n Wedel à Züllichau, et le 3 août elle la main au général autrichien Laudon. Le Prusse, accourant pour empêcher la jonc- taqua les Russes à Kunersdorf le 13 août. bat fut terrible; Frédéric perdit le champ aille, eut la moitié de ses troupes hors bat, et laissa cent soixante-cinq pièces de au pouvoir des Russes. Pendant que la ale armée prussienne se brisait contre erie russe, la Saxe, défendue seulement elques garnisons, était envahie par l'armée cles, qui s'empara de Leipzig le 6 août, gau le 8, de Wittemberg le 20, de Dresde ptembre. Daun, qui jusque là était resté chercha enfin à se rapprocher des Russes; perdit son temps en manœuvres, et les impatientés, se retirèrent sur la Vistule le bre. Daun, de son côté, recula vers la e. Frédéric essaya de lui couper la re- n envoyant le général Finck sur Maxen x-huit mille hommes; mais il eut le tort le ne pas soutenir ce mouvement aventu- mal conçu. Le général Finck fut enve- t fait prisonnier avec tout son corps d'ar- près ce succès, les Autrichiens prirent quartiers d'hiver à Dresde, en face des ns, fort affaiblis mais encore imposants. la campagne de 1760, les Français rem- nt des avantages assez brillants, mais qui fût décisif, et, se contentant d'occuper se, Gœttingue et une partie de la West- ils ne menacèrent pas sérieusement la . Frédéric, qui avait à peine cent mille s, en forma trois armées, une en Saxe, s ordres immédiats, une autre en Silésie, prince Henri, une autre enfin à Landshut, s ordres de Lamotte-Fouquet. Celui-ci, malgré lui dans cette position par les du roi, fut cerné par Laudon, et posa les le 23 juillet avec 10,000 hommes. Le gé- utrichien profita de ce succès pour enlever e 25 juillet, et investir Breslau le 31. A nouvelle Frédéric, qui avait entrepris le e Dresde le 12 juillet et qui avait été le lever le 29, accourut au secours de la serré de près par l'armée de Daun, menacé par celle de Laudon, et redoutant de plus née de soixante mille Russes. Il échappa , culbuta Laudon dans la Katzbach, le , et fit sa jonction avec le prince Henri s murs de Breslau. Pendant qu'il réparait son armée, épuisée par les fatigues, les priva- tions, les désertions, Totleben, successeur de Soltikof, se porta sur Berlin, où il entra le 3 oc- tobre et où il fut rejoint par le général autrichien Lascy. Tous deux l'évacuèrent, dans la crainte d'être tournés par Frédéric, qui accourait au se- cours de sa capitale. Les Russes et les Autri- chiens, voulant garder le pays qu'ils venaient de conquérir, résolurent d'hiverner les uns sur l'O- der, les autres à Torgau. Ce parti était si dange- reux pour la Prusse que le roi, voulant l'empê- cher à tout prix, attaqua Daun à Torgau, le 3 novembre. La bataille, complétement perdue dans la journée pour les Prussiens, fut rétablie le soir par l'arrivée du général Ziethen. La perte fut très-grande de part et d'autre. Daun évacua Torgau, et se retira derrière l'Elbe. Le 11 dé- cembre les deux armées prirent leurs quartiers d'hiver, en vertu d'une convention qui donna au roi toute la Saxe, à l'exception de Dresde et de ses environs. Cette campagne finit comme les précédentes, sans rien décider. Les coalisés réso- lurent d'en finir dans la campagne suivante. La cour de Versailles mit sur pied cent soixante mille hommes, auxquels le duc de Brunswick n'avait à opposer que quatre-vingt mille hommes. Heureu- sement pour la Prusse, cette grande armée était commandée par le prince de Soubise, dont la conduite dans la campagne de 1761 fut, au juge- ment de Napoléon, « le maximum de l'ineptie et de l'incapacité ». Mais si les Français, grâce à l'im- péritie de leurs chefs, ne comptaient pour rien, c'é- tait assez des Autrichiens et des Russes pour écra- ser l'armée prussienne. Frédéric était parvenu à rassembler cent dix mille hommes; mais ses vieilles troupes et ses meilleurs généraux étaient morts. Les trois armées austro-russes s'élevaient à deux cent mille hommes. En face de ces forces écrasantes Frédéric ne crut pas qu'il fût possible de tenter de grandes manœuvres. On lui a repro- ché cette inaction. D'après Napoléon, « il avait tout à gagner à ouvrir la campagne dès le mois d'avril et à opérer contre Daun avec toutes ses forces réunies; il aurait pu le battre, l'écraser, le rejeter en Bohême, assiéger et prendre Dresde. Il pouvait être maître de Dresde à la fin d'avril, et se porter en Silésie pour s'opposer à la jonction des Russes avec Laudon. » Frédéric ne fit rien de tout cela. Il ne se mit en mouvement que vers la fin de juin, et il manœuvra de manière à empê- cher cette jonction; mais lui-même se trouva engagé entre les deux armées ennemies, et mal- gré la force de sa position à Buntzelwitz, il au- rait été certainement défait et pris, si, sourd à toutes les instances de Laudon, le général russe Butturlin ne s'était refusé absolument à une at- taque contre les Prussiens. Sauvé par la mésin- telligence de ses ennemis, Frédéric se retira dans Breslau, tandis que Laudon enlevait le 30 sep- tembre Schweidnitz et que les Russes prenaient Colberg le 19 décembre. Ces pertes, la perspec- tive de nouveaux et inévitables désastres, je-

Pierre III, le roi resta assez fort pour investir Schweidnitz le 4 août. Daun n'osa pas tenter une bataille pour sauver cette place, qui capitula le 8 octobre. Quelques jours après, le 30 octobre, le prince Henri battit l'armée des Cercles à Freyberg. Le 24 novembre Frédéric signa une convention pour assurer les quartiers d'hiver des deux armées; mais comme l'armistice ne comprenait pas les princes de l'Empire, le général prussien Kleist les mit à contribution.

Le 20 février 1763, la paix fut conclue entre Marie-Thérèse et le roi de Prusse, au château d'Hubertsbourg, près de Dresde. Frédéric garda la Silésie, et promit de donner sa voix à Joseph fils de Marie-Thérèse dans l'élection impériale. L'électeur de Saxe rentra dans ses États, sans recevoir d'indemnité. Ainsi après sept ans de batailles qui avaient coûté d'immenses sacrifices en hommes et en argent, la paix rétablit les choses telles qu'elles étaient avant la guerre, sans qu'un seul village se trouvât avoir changé de maître. Frédéric sortit de la lutte avec la gloire d'avoir résisté seul à trois grandes puissances. « On re-

bouleversé tout l'ordre de l
vernement. En un mot, la
nérale. L'armée ne se trou
meilleure situation. Dix-sep
fait périr la fleur des offici
Les régiments étaient délabr
partie de déserteurs ou de p
avait disparu, et la disciplin
point que nos vieux corps d'in
pas mieux qu'une nouvelle
maux il fallait de prompts
ouvrit ses magasins, et fou
grains qui manquaient pour
tribua des chevaux aux culti
ques mois il releva 4,500 ma
lages ruinés; en deux ans i
moins de 14,500. La Silésie
toute taxe pour six ans, la no
Poméranie pour deux ans. Il
la noblesse une espèce de
foncier, dont les résultats fur
bien-être revint, et la populati
tiers. Tout en ayant l'intenti

·le n'avait pas d'ailleurs renoncé à l'a-
r encore. Il suivait d'un œil inquiet et ja-
s progrès de la tsarine Catherine, qui avait
la Pologne une puissance vassale. Frédé-
ait pu empêcher cette usurpation; il aima
en profiter. Le prince Henri de Prusse,
n séjour qu'il fit à Saint-Pétersbourg, mit
nt un projet de détacher de la Pologne
lit de la Prusse les provinces dites Prusse
La tsarine s'y montra disposée, et le
rapporta à son frère cette adhésion. Cette
·tion pouvait causer une guerre géné-
Catherine et Frédéric se cherchèrent des
ces; ils en trouvèrent un dans l'Autriche.
Thérèse se fit beaucoup prier, soit qu'elle
llement des scrupules; soit qu'elle voulût
ent une part plus forte. Après un an de
ations secrètes, les trois puissances se
d'accord. Le 18 septembre 1772, elles
paraître une déclaration annonçant qu'elles
décidées à prendre les mesures les plus
et les plus efficaces pour rétablir en Po-
'ordre et la tranquillité et asseoir sur
ses plus solides la constitution et les li-
de la nation. Ces moyens consistaient à
rer d'une partie du territoire polonais.
tendre ni réponse ni acte de cession, les
ains alliés prirent possession des provinces
ses. Frédéric II s'appropria la Prusse
moins Dantzig et Thorn, et une portion
rande Pologne jusqu'au Notetz, en tout
t trente milles carrés et 416,000 habitants.
ssie et l'Autriche eurent des parts bien
nsidérables encore. Par l'acte de partage,
is puissances renonçaient formellement
'avenir à toutes prétentions passées ou
es sur la Pologne. On sait comment cette
se a été tenue depuis.
778, la mort du duc de Bavière, qui ne
pas d'enfants, fut sur le point de rallumer
rre en Allemagne. L'empereur Joseph
des prétentions à cet héritage; le duc de
Ponts en avait de plus fondées, et Frédéric
tint. Voyant que ses remontrances ne
it aucun effet sur la cour de Vienne, il
avec la Saxe, et entra en Bohême avec
ngt mille hommes. Joseph défendit cette
e avec des forces à peu près égales, com-
s par Laudon et Lascy. Cette guerre, qui
a tout entière en manœuvres, fut termi-
mois de mai 1779, par le traité de Tes-
qui assura la Bavière au duc de Deux-
et les principautés de Franconie à la
Joseph, devenu maître des États autri-
par la mort de sa mère, Marie-Thérèse,
obtenir par des négociations ce qu'il n'a-
t saisir par les armes. Il proposa à l'é-
de Bavière de céder ses États à l'Autriche
ecevoir en échange les Pays-Bas avec le
roi. Cette proposition alarma Frédéric.
ntent de faire les plus vives remontrances
jet auprès des cabinets de Saint-Péters-
bourg et de Versailles, il organisa une confédé-
ration (*Fürstenbund*) des princes germaniques,
formée par le roi de Prusse, les électeurs de
Saxe et de Brunswick-Lunebourg, les ducs de
Saxe-Weimar et Gotha, ceux de Deux-Ponts et
de Mecklembourg, la maison de Hesse, l'évêque
d'Osnabruck, les princes d'Anhalt, le margrave
de Bade et l'archevêque de Mayence. Cette con-
fédération, dont la durée fut éphémère, mais
qui eut pour résultat de forcer Joseph à renoncer
à ses projets, parut le chef-d'œuvre de la poli-
tique de Frédéric; elle en fut le dernier acte. Il
mourut l'année suivante, dans sa résidence favo-
rite de Sans-Souci, à l'âge de soixante-quinze
ans, et dans la quarante-septième année de son
règne, laissant à son neveu Frédéric-Guillaume II
un royaume agrandi de plus d'un tiers, avec un
trésor de 250 millions de francs et une armée
de deux cent mille hommes.

Frédéric fut le plus grand capitaine de son siè-
cle, et il est resté une des figures les plus re-
marquables et les plus originales de l'histoire.
Il n'eut point les qualités éclatantes qui signa-
lent le génie, mais il y suppléa à force d'intelli-
gence et de volonté. Il pensait « qu'un bon es-
prit est susceptible de toutes sortes de formes;
qu'il apporte des dispositions à tout ce qu'il veut
entreprendre. Il est tel qu'un Protée, qui change
sans peine de formes, et qui paraît réellement
l'objet qu'il représente ». Comprenant parfaite-
ment ses devoirs de souverain, il les remplit
sans faste, sans ostentation, avec une activité
calme et continue. Il voulut être un grand roi,
un grand capitaine, et il fut l'un et l'autre. Si dans
ses transactions diplomatiques, il ne fit pas tou-
jours passer la bonne foi avant l'intérêt, s'il se
montra en politique plutôt l'élève que le contra-
dicteur de Machiavel, il faut reconnaître qu'il
n'eut d'autre mobile dans sa conduite que la
grandeur de son pays. Il porta dans le gouver-
nement les habitudes inflexibles de la vie mili-
taire; il s'y montra despotique, mais il n'y fut
ni injuste ni cruel. Comme homme, il eut à côté
de défauts choquants des qualités aimables; la
simplicité, l'absence de morgue, l'affabilité
même. Ses lettres prouvent qu'il fut sensible à
l'amitié, bien qu'il ait écrit ces lignes : « Nous
autres princes, nous avons tous l'âme intéressée,
et nous ne faisons jamais de connaissances que
nous n'ayons quelques vues particulières et qui
regardent notre profit. » On a reproché avec
raison à Frédéric de s'être montré en philoso-
phie le disciple trop fidèle de Voltaire, d'avoir
répété avec complaisance ses sarcasmes irréli-
gieux, d'avoir affiché pour le christianisme un
mépris grossier, indigne d'un homme de sens
et surtout d'un roi. En rivalisant d'impiété
avec les encyclopédistes français, Frédéric obéis-
sait plutôt peut-être à un entraînement littéraire
qu'à une conviction intime, et un pasteur protes-
tant, M. Henry de Berlin, a pu dire sans trop de
paradoxe : « Frédéric voulait la loi et la religion

avec toute la puissance de son génie : c'était à la surface de son âme seulement qu'il plaisantait sur des sujets qui ne lui paraissaient pas tenir au fond des choses, et dans la pensée que ces plaisanteries n'arriveraient jamais à la connaissance du public. Il s'abandonnait à un mauvais ton de société; le fond de son âme était sérieux, il aimait la solitude et la méditation. » Ce jugement, un peu trop flatteur, n'est point faux, et Frédéric valait mieux que la réputation qu'il s'est faite par ses railleries impitoyables et quelquefois cyniques. Enfin, il est un dernier mérite, qu'on ne peut lui contester, c'est la sincérité. Dans le récit de sa vie, il n'a point exalté ses exploits, rabaissé ceux des autres; il n'a point gardé pour lui l'honneur des victoires et laissé à ses lieutenants la honte des défaites; il n'a pas cherché à faire illusion à la postérité par un grand étalage de plans, de projets, de combinaisons, etc. : il raconte tout simplement les faits. Lui sont-ils favorables, il ne s'attribue que la moindre part du succès, rendant à ses soldats ce qui appartient à ses soldats, et au hasard ce qui appartient au hasard. Lui sont-ils défavorables, il constate ses fautes avec une froide impartialité. En tout il ne s'est pas plus épargné qu'il n'a épargné les autres, et la postérité peut accepter le jugement qu'il a porté sur lui-même.

Frédéric ne fut pas seulement un roi, il fut aussi un littérateur. Nous avons déjà dit qu'en vers il n'arriva jamais qu'à être un poëte médiocre; mais en prose, surtout dans sa correspondance et son histoire, il atteignit à une véritable supériorité, et ne parut pas très-inférieur à Voltaire. M. Sainte-Beuve l'a défini « un écrivain du plus grand caractère, dont la trempe n'est qu'à lui, mais qui par l'habitude et le tour de la pensée tient à la fois de Polybe, de Lucrèce et de Bayle ». Les ouvrages de Frédéric sont très-nombreux. Quelques-uns parurent du vivant de l'auteur, soit à part, soit dans le recueil intitulé : *Œuvres diverses du Philosophe de Sans-Souci*; Berlin, 1750, 1752, 2 vol. in-18 (tirés à très-peu d'exemplaires, et destinés seulement aux amis du roi); réimprimés à Paris, 1762, 2 vol. in-18; et à Potsdam, 1770-1771, 3 vol. in-4°, à petit nombre. Après la mort de Frédéric il a été publié plusieurs collections de ses *Œuvres*. La première, publiée à Berlin, 1788, contient 19 vol. in-8°, auxquels on ajouta 6 vol. de suppléments; Cologne, 1789. On en donna une édition plus complète; Berlin, Potsdam, 1805, 24 vol., et avec les suppléments, 30 vol. Le gouvernement prussien a commencé en 1846 une édition monumentale des œuvres de Frédéric, qui n'aura pas moins de 30 volumes in-4°. A côté de cette édition il s'en publie une, plus accessible et d'un usage plus commode : Berlin, in-8°; elle est arrivée au 28e vol. A. M. R.

Guibert, *Éloge du Roi de Prusse*. — Le prince de Ligne, *Mémoires sur le roi de Prusse Frédéric le Grand*. — Grimoard, *Tableau historique et* [illegible] *de la vie et du règne de Frédéric le Grand*. — [illegible] beau, *De la Monarchie Prussienne sous* [illegible] *Grand*. — Laveaux, *Vie de Frédéric II, roi de* [illegible] — Formey, *Souvenirs d'un Citoyen*. — [illegible] *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin, ou* [illegible] *le Grand, sa famille, sa cour, son gouvernement, son académie, ses écoles et ses amis littérateurs* [illegible] *sophes*. — Napoléon, *Précis de la Guerre de Sept* [illegible] dans ses *Mémoires*, t. V. — Jomini, *Histoire* [illegible] *militaire des Guerres de Frédéric II*. — [illegible] *toire de Frédéric le Grand*. — [illegible] *Ende Friedrichs des Grossen*; Halle, [illegible] in-8°. — Preuss, *Friedrich der Grosse*; [illegible] 1834, 9 vol. in-8°. — Lord Dover, *Life of Frederick* [illegible] Londres, 1840, 2 vol. in-8°. — Thomas Campbell, [illegible] *rick the Great and his times*; Londres, [illegible] — Archenholz, *Guerre de Sept Ans*.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, roi de [illegible] neveu de Frédéric le Grand, auquel il [illegible] céda, naquit le 25 septembre 1744, et [illegible] le 16 décembre 1797. Son père, [illegible] laume, second fils de Frédéric-Guillaume Ier, avait commandé avec peu de bonheur, en [illegible] un corps d'armée prussien en Bohême et en Lusace, et était mort en 1758. [illegible] Frédéric-Guillaume avait été déclaré prince [illegible] par Frédéric II; mais, entraîné par un amour excessif du plaisir, il n'avait pas tardé à se livrer à un genre de vie qui avait déplu à son oncle, et avait jeté de la froideur entre eux pendant de longues années. Toutefois, Frédéric II témoigna sa satisfaction de la conduite de son neveu pendant la guerre de la succession de Bavière, en 1778, où il avait donné des preuves de [illegible] à Neustaedtel, en Silésie. Aussi, dès la première entrevue avec le prince, Frédéric l'embrassa-t-il en lui disant : « Vous n'êtes plus seulement mon neveu, mais mon fils. » La première femme de Frédéric-Guillaume avait été une princesse de Brunswick, Élisabeth-Christine-Ulrique : il [illegible] divorcer d'avec elle, en 1769, pour épouser la princesse Louise de Hesse-Darmstadt, qui lui survécut, et mourut en 1805.

Le règne de Frédéric-Guillaume II commença sous d'heureux auspices. Le pays était [illegible] au dehors; au dedans, l'administration avait de la vigueur. L'armée était pleine d'ardeur, et les coffres de l'État étaient loin d'être vides. [illegible] ce que Frédéric le Grand n'avait pu transmettre à son successeur, c'était son génie. La Prusse n'était en guerre avec aucune puissance étrangère, et la politique de Frédéric II en avait presque fait dans les dernières années de la vie de ce prince, relativement à l'influence qu'elle exerçait, l'arbitre dans les affaires de l'Europe. Mais les fautes politiques du nouveau roi lui firent bientôt perdre tout crédit auprès des cabinets étrangers; le trésor amassé par son prédécesseur fut dissipé en folles prodigalités ou dans des guerres inutiles, en sorte qu'à la mort de ce roi la Prusse avait une dette de [illegible] huit millions.

Les patriotes hollandais ou le parti anti-orangiste ne voulant pas reconnaître le stathoudérat héréditaire, et ayant insulté l'épouse du stathouder

ı ır de Frédéric-Guillaume II, qu'ils arrê-
ı ᴇı firent ramener à Nimègue (30 juin 1787),
ɯ'un voyage dirigé vers La Haye, ce souve-
fit entrer en Hollande, en 1787, une armée
ı les ordres du duc Charles-Guillaume-Fer-
nd de Brunswick, le même qui publia plus
le fameux manifeste contre la France. C'était
remière fois, depuis son avénement au trône,
le roi se mêlait des affaires de l'étranger.
Prussiens s'avancèrent sans opposition
'à Amsterdam, et rétablirent l'ancienne
: de gouvernement. Le 15 avril 1788 fut
ɔıue à La Haye une alliance offensive et dé-
ıive entre la Prusse, l'Angleterre et la Hol-
de.

Dans la guerre entre la Suède et la Russie, en
ı8, Frédéric-Guillaume II, de concert avec
ngleterre, empêcha le Danemark de pousser
ıs loin ses agressions contre la Suède. Jaloux
ı progrès de la Russie et de l'Autriche dans la
erre de Turquie, il conclut avec la Porte, en
90, un traité par lequel il lui garantit l'inté-
té de ses possessions. Cette démarche irrita
utriche, qui rassembla une armée en Bohême,
ıdis que Frédéric-Guillaume, de son côté,
ıcentrait ses troupes en Silésie. Léopold II
ıendant recula devant une guerre avec la
ısse, et promit, par la convention conclue à
ichenbach, le 27 juillet 1790, sous la média-
n de l'Angleterre et de la Hollande, de rendre
a Turquie toutes ses conquêtes, à l'exception
cercle d'Aluta. Ces stipulations servirent de
ıe à la paix de Szistowe entre l'Autriche et la
rte. Quelques difficultés soulevées par cette con-
ıtion furent aplanies par Léopold II et Fré-
·ic-Guillaume dans leur entrevue de Pillnitz,
mois d'août 1791. C'étaient les événements
i se passaient en France qui avaient donné
ı à cette entrevue, dont le but était de res-
·rer l'alliance des deux puissances.

Ici commence le triste rôle que Frédéric-Guil-
ıme II joua vis-à-vis de la Pologne. Une partie
la noblesse polonaise, ayant à sa tête le roi
ınislas Poniatowski, méditait des changements
ns la constitution et se proposait de rendre le
ıne héréditaire dans la maison de Saxe. Pour
ssurer un appui à l'étranger, ce parti conclut
ec la Prusse un traité par lequel cette dernière
issance reconnaissait l'indivisibilité du royaume
Pologne et lui promettait une armée auxiliaire
ıo,000 fantassins et de 4,000 chevaux, dans
cas où quelque souverain voulût s'immiscer
ns ses affaires intérieures. Mais Catherine II,
ırès avoir fait la paix avec la Porte, profita du
oment où l'Autriche et la Prusse étaient en-
gées dans la guerre contre la France, à laquelle
le n'avait pris aucune part, pour mettre Fré-
:ric-Guillaume dans l'alternative ou de défendre
Pologne contre la Russie, comme il s'y était
ıgagé, ou de s'unir à elle pour s'en partager
seconde fois les debris. Aussitôt le roi chan-
ıa de langage. En guerre avec la France et effrayé
des principes que l'on proclamait dans ce pays, il désavoua sa participation à la constitution polonaise du 3 mai 1791. La Prusse fit entrer, au mois de janvier 1793, dans la Grande-Pologne, un corps de troupes sous les ordres de Mœllendorf, qui occupa un territoire de 1,100 milles carrés avec 1,200,000 habitants, y compris Dantzig et Thorn. Ce pays fut réuni à la Prusse, sous le nom de Prusse méridionale, et la constitution prussienne y fut introduite. La diète de Grodno dut légitimer ces nouvelles usurpations des deux puissances voisines; mais au mois d'avril 1794 le peuple polonais, prenant enfin des résolutions énergiques pour reconquérir son indépendance, se souleva. Kosciuszko et Madalinski le commandaient. Le foyer de l'insurrection était à Cracovie; Varsovie y prit part, et expulsa ses oppresseurs. Les Russes et les Prussiens furent battus à plusieurs reprises. Cependant Kosciuszko finit par être pris par le général russe Fersen, le 10 octobre, et Praga fut détruite par Souvarof, le 4 novembre 1794. Ce qui restait du royaume de Pologne disparut de la carte par suite d'un troisième partage entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, en 1795; partage inique, mais qui ajouta un territoire considérable à la monarchie prussienne.

La convention de Pillnitz avait eu pour résultat le traité de Berlin, signé le 7 février 1792, entre la Prusse et l'Autriche : ces deux puissances s'engagèrent à maintenir intacte la constitution de l'Empire, à combattre la révolution française et à établir une constitution libre en Pologne. On vient de voir comment Frédéric-Guillaume remplit cette dernière clause, mais il eut affaire à un ennemi plus énergique dans la guerre qu'il commença contre la France. Dans ce pays, on était encore dans le doute si la Prusse prendrait une part active à la guerre résolue à Pillnitz, lorsque ce fut elle qui la commença. Dès le mois de juin 1792, Frédéric-Guillaume fit marcher sur le Rhin une armée de 50,000 hommes. Il ne tarda pas à l'aller rejoindre avec le prince royal. Après deux années d'opérations militaires, auxquelles les troupes prussiennes prirent peu de part, la Prusse signa, le 5 avril 1795, avec la république française le traité de Bâle, par lequel elle abandonna à cette dernière toutes ses possessions sur la rive gauche du Rhin. L'Allemagne du nord fut déclarée neutre, et l'on convint d'une ligne de démarcation.

Frédéric-Guillaume réunit à sa couronne les deux principautés d'Anspach et de Baireuth, qui furent cédées à la branche électorale de la maison de Hohenzollern, le 2 décembre 1791, par le margrave Christian-Frédéric-Charles-Alexandre, dernier rejeton de la branche de Franconie, moyennant une rente annuelle de 500,000 florins. Ce fut à cette occasion que le roi rétablit l'ordre de l'Aigle-Rouge. La Prusse doit à Frédéric-Guillaume II un code intitulé : *Allgemeines Preussisches Landrecht* (Droit

commun provincial de la Prusse). Ce code s'est maintenu jusqu'à nos jours.

Frédéric-Guillaume III introduisit, pendant son règne, quelques changements dans l'administration intérieure. La régie, d'après le système français, établie par Frédéric II fut supprimée; plusieurs ordonnances utiles furent rendues. Mais la tolérance éclairée du grand Frédéric reçut une funeste atteinte de l'édit de religion et de différentes autres mesures prises dans le même esprit. [*Enc. des G. du M.*; avec add.]

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Conversat.-Lex.* — Mirabeau, *Hist. secr. de la Cour de Berlin.* — Ségur, *Hist. des principaux evenements du règne de Frédéric-Guillaume II.* — Schmidt, *Abriss der Lebens-und Regierungsgeschichte Friedrich Wilhelms II*, etc.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, roi de Prusse, fils aîné du précédent et de la princesse Louise de Hesse-Darmstadt, né le 3 août 1770, mort le 7 juin 1840. Sa mère dirigea sa première éducation, de concert avec son grand-oncle Frédéric II. Son premier gouverneur fut le comte Charles-Adolphe de Brühl. Cette éducation ne fut pas exclusivement militaire : on chercha même, dès l'enfance du jeune prince, à le mettre en contact avec toutes les classes de la société. Au mois d'août 1791, il accompagna son père à Dresde, en qualité de prince royal, et y fit connaissance avec l'archiduc François, qui y avait accompagné l'empereur, son père. Lorsque la Prusse et l'Autriche déclarèrent la guerre à la France, au mois de juin 1792, Frédéric-Guillaume, avec tous les autres princes de la famille royale, suivit son père à l'armée du Rhin, placée sous le commandement du duc de Brunswick, et y trouva différentes occasions de faire preuve de sang-froid et d'intrépidité. Ce fut pendant cette campagne qu'il vit, à Francfort-sur-le-Mein, la princesse Louise, fille du duc Charles de Mecklembourg-Strelitz : il l'épousa, le 24 décembre 1793. Ce ne fut là ni un mariage politique ni un arrangement de famille; mais l'œuvre d'une mutuelle affection. Lorsque Frédéric-Guillaume III succéda à son père, le 16 novembre 1797, il résolut de visiter avec la reine, au printemps suivant, les principales villes de la Prusse, pour recevoir leur serment de fidélité. Des favoris des deux sexes s'étaient emparés du pouvoir souverain dans les dernières années du règne de son père, et en avaient indignement abusé; plusieurs des institutions les plus utiles de Frédéric II avaient été détruites. La nation tournait avec espoir ses regards vers Frédéric-Guillaume III, qui promettait de marcher sur les traces de son grand-oncle, et qui ne trompa pas effectivement la confiance publique dès qu'il eut pris les rênes du gouvernement. L'édit de religion fut aussitôt rapporté; la censure fut organisée conformément à l'esprit du siècle; la ferme du tabac, qui pesait sur le peuple, se vit retirer son privilège, et le cours de la justice cessa d'être entravé par des ordres de cabinet arbitraires. Voici le langage que fit entendre le nouveau roi : « La raison et la philosophie doivent être les [illegible] séparables de la religion; il n'est pas [illegible] loi coërcitive pour conserver pure la [illegible] gion. » Le monarque se hâta d'éloigner [illegible] personne plusieurs individus qui sous [illegible] précédent avaient soulevé contre eux le mécontentement de la nation, et de [illegible] à la tête des affaires par des hommes [illegible] pacité et d'une probité reconnues. On [illegible] pour la première fois un roi rendre [illegible] ses sujets des motifs de sa conduite. [illegible] Guillaume introduisait dans le gouvernement [illegible] sage économie, d'autant plus [illegible] désordre des finances était extrême [illegible] dette s'élevait à 22 millions de [illegible] donna lui-même l'exemple à sa cour, [illegible] rent bientôt l'ordre et la ponctualité. [illegible] royal présentait le spectacle d'un [illegible] mestique bien rare sur le trône.

Lorsque les puissances européennes [illegible] mencèrent les hostilités contre la France [illegible] Prusse resta fidèle au traité de Bâle [illegible] 1795, et observa la neutralité. Frédéric-Guillaume profita de la paix pour développer [illegible] truction et la culture intellectuelle [illegible] anciennes et ses nouvelles provinces, [illegible] établir surtout le bien-être de ses [illegible] des bases plus solides. Il avait été [illegible] le traité de Bâle que les troupes françaises [illegible] tinueraient à occuper les provinces [illegible] situées sur la rive gauche du Rhin, [illegible] Meurs et une partie de Clèves; les [illegible] contractantes avaient remis à la [illegible] la paix générale avec l'Empire d'Allemagne [illegible] statuer définitivement sur le sort de [illegible] La paix ayant été signée à Lunéville [illegible] 1801, et toute la rive gauche du Rhin [illegible] cédée à la France, la Prusse reçut [illegible] magement, en 1803, par décision de la [illegible] tion de l'Empire, la partie orientale [illegible] de Münster, les principautés de [illegible] Paderborn, d'Eichsfeld, Erfurt avec [illegible] toire, Untergleichen, Treffurt, [illegible] libres de Goslar, Mühlhausen et [illegible] chapitres de Quedlinbourg, d'[illegible] den, d'Elten; l'abbaye de [illegible] de Kappenberg, c'est-à-dire un [illegible] de territoire d'environ 180 milles [illegible] phiques, avec plus de 400,000 habitants [illegible] part de ces pays sont fertiles et [illegible] cultivés; ils lui apportaient [illegible] de revenus de plus de deux millions [illegible] Un échange conclu avec la [illegible] principautés de la Franconie et [illegible] narchie prussienne un territoire d'[illegible] 8 milles carrés. Frédéric-Guillaume [illegible] dès lors à la tête d'un État dont la [illegible] s'élevait déjà à dix millions d'habitants.

Il continua à garder la neutralité [illegible] de la troisième coalition contre la France [illegible] par l'Angleterre, la Russie et l'Autriche [illegible] démonstrations de la Russie [illegible]

concentrer des troupes en Silésie
tule; mais la marche inattendue
ranco-bavaroise à travers le terri-
'Anspach et la présence de l'em-
dre à Berlin changèrent les dis-
ri, qui entra dans la coalition; le
805, sous certaines conditions, et
rcher une armée vers la Franconie,
t sa médiation aux parties belligé-
ix fut conclue entre la France et
rès la bataille d'Austerlitz. Quel-
, le 15 décembre 1805, le
uz avait signé à Vienne les pré-
; paix entre la France et la Prusse.
sances se garantirent réciproque-
é de leur territoire; la Prusse céda
Bavière, Clèves et Neufchâtel à la
çut en échange tout l'électorat de
'russe en prit possession le 1er avril
cette acquisition donna lieu, le
manifeste de l'Angleterre, qui ne
e suivi d'une déclaration de guerre
Suédois, qui s'étaient engagés à
che de Lauenbourg pour prix des
recevaient de la même puissance,
aussi mêlés dans la lutte. Cepen-
nois d'août suivant, une espèce de
s'opéra entre elle et la Prusse.
ences relatives à la paix s'étant
la France, l'Angleterre et la Rus-
se crut menacée, surtout dans sa
ssion du Hanovre, et ses craintes,
établissement de la Confédération
irent jour dans des notes diplo-
quelles le gouvernement impérial
on accueil. Frédéric-Guillaume III
idée de former dans le nord de
ne confédération semblable à
oléon avait fondée dans le midi,
embrassé tous les États non men-
l'acte constitutif de la Confédéra-
Il exigea du cabinet des Tuileries
osât pas à l'exécution de ce plan,
retirer ses troupes de l'Allema-
occupaient encore différentes po-
les traités. Afin de donner plus
demande, il fit en même temps,
ec la Saxe, son alliée forcée, tous
fs nécessaires pour entrer en
rmée française, de son côté, se
ement contre l'Allemagne, et les
mencèrent sur la Saale le 9 octobre
demain l'avant-garde prussienne
retraite sur Saalfeld, où le prince
sse fut tué, et le 14 les batailles
uerstædt décidèrent du sort de
me ainsi que des pays situés
er et l'Elbe. Les forteresses les
tes n'opposèrent pas la moindre
; dès le 27 Napoléon fit son entrée
gé de ces revers inattendus, et qui
prestige qui jusque là était resté

attaché au nom prussien, que Frédéric II avait rendu si glorieux, abandonné de l'Autriche, affaibli encore par l'insurrection inévitable des provinces polonaises, Frédéric-Guillaume se retira à l'extrême frontière de son royaume, rallia son armée à Memel, et punit avec une juste sévérité ceux qui avaient lâchement oublié leurs devoirs envers la patrie. De concert avec l'empereur de Russie, qui en cette occasion se montra fidèle allié, il essaya de défendre la Prusse orientale contre l'invasion des ennemis; mais les batailles d'Eylau et de Friedland amenèrent forcément la paix de Tilsitt, qui fut signée le 9 juillet 1807. Le roi de Prusse se vit contraint d'abandonner des provinces qui depuis des siècles avaient fait partie du patrimoine de sa famille. La moitié de son royaume, bien plus, la moitié la mieux cultivée et la plus industrieuse, fut perdue pour lui. Il ne lui resta que le Brandebourg et la Poméranie, la Prusse orientale et la Silésie. Un sujet de douleur encore plus amère, ce fut d'avoir à supporter longtemps l'occupation française, même dans la portion de ses États que le vainqueur avait daigné lui laisser. Berlin ne fut évacué qu'au mois de décembre 1808, et le roi ne retourna dans sa capitale qu'à la fin de 1809.

De ce moment Frédéric-Guillaume, secondé par la reine Louise, s'appliqua avec une ardeur infatigable à fermer les plaies que la guerre avait faites à son pays et à réorganiser ses États. L'armée, réduite à 42,000 hommes par la volonté du vainqueur, fut soumise à de nouveaux règlements. Une nouvelle constitution civile fut promulguée et la marche des affaires publiques déterminée d'une manière certaine. Le 9 octobre 1807 avait déjà paru l'édit mémorable qui abolissait la servitude héréditaire; le 19 novembre 1808 fut publiée, sous le nom de règlement municipal (*Stadtverordnung*), une ordonnance pour la représentation des villes par députés dans les affaires d'un intérêt général pour la commune. L'aliénation des domaines de la couronne, ordonnée le 6 novembre 1809, fut une mesure non moins importante et non moins féconde en bons résultats; en revanche, le 30 octobre 1810, les biens des couvents et les autres propriétés ecclésiastiques furent déclarés appartenir à l'État. L'instruction publique fut réorganisée sur des bases très-libérales, malgré les circonstances critiques; l'université de Berlin fut fondée en 1809, et celle de Francfort-sur-l'Oder fut transférée en 1810 à Breslau, où elle reçut de nouveaux règlements, plus conformes à l'esprit du siècle.

En décembre 1808, avant de retourner dans sa capitale, Frédéric-Guillaume s'était rendu avec la reine à Saint-Pétersbourg, pour resserrer les liens d'amitié qui l'unissaient à l'empereur Alexandre. Après un séjour de quelques semaines dans la capitale de la Russie, il était retourné à Kœnigsberg, et il n'avait fait son entrée à

Berlin que le 23 décembre 1809. Cependant, la joie qu'il éprouva de se retrouver au milieu de son peuple fut bientôt troublée de la manière la plus cruelle, par la mort inopinée de la reine, le 19 juillet 1810. Frédéric-Guillaume ne se laissa pas abattre par ce malheur; il continua ses efforts pour fermer les plaies qu'avait laissées la guerre et pour ramener le bien-être dans l'intérieur de ses États. Il apporta différentes modifications à l'administration civile, à l'administration judiciaire, au système monétaire et aux lois relatives à l'agriculture. Un édit du 30 octobre 1810 supprima le bailliage de Brandebourg, l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, la grande-maîtrise de l'ordre Teutonique et ses commanderies, dont tous les biens furent réunis au domaine public. Cette suppression fut ensuite confirmée par l'acte du 23 janvier 1811; le 23 mai 1812, le roi fonda, pour remplacer les anciens ordres de chevalerie, un ordre nouveau, sous la denomination d'*Ordre royal de Saint-Jean de Prusse*, dont il se déclara le protecteur.

Soumis par l'empereur des Français, à qui, après la bataille de Wagram, l'empereur d'Autriche avait donné sa fille en mariage, Frédéric-Guillaume III s'inclina devant le destin, et se résigna. Le 24 février 1812, il conclut à Paris avec la France une alliance offensive et défensive; et lorsque, au mois de juin suivant, la guerre éclata entre la Russie et la France, il envoya à Napoléon un corps auxiliaire de 30,000 hommes, qui forma, avec le dixième corps d'armée, l'aile gauche de la grande armée, sous les ordres du maréchal Macdonald, et fut chargé du siége de Riga. Lors de la funeste retraite de Russie, les Prussiens durent aussi se retirer devant les Russes; mais le général York, qui les commandait, sauva sa division en signant, le 30 décembre 1812, avec le général russe Diebitsch, une convention en vertu de laquelle le corps auxiliaire prussien fut déclaré neutre et se sépara de l'armée française. Frédéric-Guillaume fut obligé de blâmer d'abord la conduite de son général; mais quand il eut transporté sa résidence à Breslau, le 22 janvier 1813, il se hâta de lui témoigner toute sa satisfaction dans un ordre du jour, et mit un second corps de troupes sous ses ordres. L'heure de la délivrance avait sonné pour la Prusse, et l'espoir de relever enfin la patrie, abattue par le héros du siècle, exaltait le courage de ses enfants. Les proclamations royales des 3 et 9 février, et du 17 mars 1813, appelèrent le peuple aux armes. L'enthousiasme ne connut plus de bornes, et l'on vit accourir sous les drapeaux non-seulement des jeunes gens, mais des hommes sur le concours actif desquels on n'avait plus droit de compter. Toutes les classes de la société rivalisèrent de zèle; c'était à qui s'imposerait le plus de sacrifices. Cet élan national, joint aux préparatifs que le gouvernement avait faits en secret, permit de mettre promptement sur pied une armée [illegible]
aguerrie.

Les troupes françaises n'avaient [illegible]
que dans la nuit du 3 au 4 mars, et [illegible]
y étaient entrés bientôt après. Le 15 [illegible]
pereur Alexandre passa par Breslau, [illegible]
de Prusse était encore. Le 20 [illegible]
signature d'un traité conclu entre [illegible]
le 28 février; mais on en tint les [illegible]
crets. Les deux monarques s'[illegible]
ment. Le 27 le général Krusemark [illegible]
cabinet des Tuileries la déclaration [illegible]
de la Prusse. Deux armées prussiennes [illegible]
formée en Silésie et commandée par [illegible]
l'autre sous les ordres d'York, qui [illegible]
jonction à Berlin avec le général [illegible]
genstein, entrèrent aussitôt en Sax[illegible]
ric-Guillaume III retourna le 24 à [illegible]
il nomma des gouverneurs civil et [illegible]
abolit le système continental, et fonda [illegible]
cette guerre seulement, l'ordre de la [illegible]
Fer.

Outre les armées régulières, on [illegible]
plus promptement possible la landwehr [illegible]
landsturm, qui rendirent d'importants [illegible]
ces plus tard, lorsque les Français se [illegible]
rent contre la Silésie et le Brandebourg. [illegible]
sence du roi, qui voulut partager les [illegible]
les fatigues de son armée, vint ajouter [illegible]
rage des soldats, à l'héroïsme desquels [illegible]
rendre justice. Lutzen, Bautzen, Hayn[illegible]
Grossbeeren, Dennewitz, la Katzbach, [illegible]
rons de Wartenburg, Leipzig, etc., fu[illegible]
moins des exploits par lesquels la [illegible]
masse et surtout la jeunesse du [illegible]
prirent leur revanche des sanglantes [illegible]
d'Iéna et d'Auerstaedt. Les Prussiens [illegible]
guèrent aussi au passage du Rhin, [illegible]
1er janvier 1814, à la bataille de Laon, [illegible]
le 9 mars, et à l'affaire de Montmartre,
où ils firent des pertes considérables. « [illegible]
de Silésie, dit Blücher à la fin de son [illegible]
daté de Paris, 4 avril 1814, après une [illegible]
de sept mois et demi, pendant laquelle [illegible]
livré six grandes batailles, huit actions [illegible]
nombrables combats, a fait plus de [illegible]
sonniers et conquis 432 canons. »

Dans la campagne de 1813 et 1814, [illegible]
ric-Guillaume donna plusieurs preuves [illegible]
rage personnel, comme à Kulm, le [illegible]
1813, près de la Fère-Champenoise, [illegible]
1814; et il contribua puissamment par [illegible]
meté et son sang-froid après les [illegible]
Montmirail, le 14 février, et de [illegible]
le 18, à assurer le triomphe final des [illegible]
ils avaient résolu de battre en retraite [illegible]
mont, et il est à peu près certain que [illegible]
vement se serait continué jusqu'au delà [illegible]
et que la puissance de Napoléon se [illegible]
fermie, si Frédéric-Guillaume n'eût [illegible]
faire partager sa confiance aux généraux [illegible]
lieu de reculer, les armées s'avanc[illegible]

tarda pas à se rendre, le 30 mars.
uillaume récompensa libéralement
qui avaient mis à exécution ses
ndu ses droits. Il éleva à la dignité
abile chancelier Hardenberg, qui
nps difficiles avait tenu le gouver-
, et l'intrépide maréchal Blücher.
des guerriers morts dans la lutte
plus tard par des monuments pu-
n, sur le Kreutzberg près de Ber-

uillaume resta à Paris jusqu'à la
la paix, et se rendit ensuite, au
1814, à Londres avec l'empereur
e 7 août suivant il fit son entrée
Berlin, et partit bientôt pour
il demeura jusqu'à la fin du con-
ités de Vienne et quelques traités
ui rendirent à peu près tout ce
rdu à la paix de Tilsitt. Lorsque
ra en France, au mois de mars 1815,
laume se coalisa avec l'Autriche,
l'Angleterre, et dès le 18 juin
ussiennes assurèrent, par leur ar-
lue sur le champ de bataille, la vic-
alors incertaine et bientôt décisive

uillaume ne retourna dans sa capi-
9 octobre, et trois jours après il
pilé de l'avènement au trône de la
henzollern, qui régnait sur la Prusse
cents ans. Depuis cette époque
de s'occuper des moyens d'ac-
spérité de ses États; il témoigna
sollicitude toute particulière pour
les écoles. En politique, ses efforts
tendu à maintenir la paix et à af-
légal; mais il ne remplit qu'im-
l'engagement qu'il avait pris d'in-
russe le système représentatif. Le
t des états provinciaux n'apporta
légère modification au pouvoir ab-
erça, il est vrai, avec sagesse et
mais sans avoir assuré à la nation
pour l'avenir, dont tous les peuples
ours senti le besoin. Il s'associa
trop d'abandon peut-être et aux
suprématie que des tendances plus
lles et moins favorables à la Rus-
nt fait prendre en Allemagne) à
ures illibérales adoptées par la diète
effrayée de l'effervescence popu-
n revanche, il habitua les Prussiens
r sa justice inflexible, sur sa pro-
té et sur ses sentiments vraiment
augmenta même considérablement
e la Prusse sur l'Allemagne, grâce
n (association de douanes), qu'il
prépare à certains égards l'unité
l'avenir semble réserver à cette
ès la révolution française de juillet
c-Guillaume III imposa silence aux

légitimistes prussiens et aux partisans de la guerre; ses efforts contribuèrent puissamment à maintenir la paix européenne, compromise par les dispositions belliqueuses de la Russie et par l'insurrection nationale de Pologne; et il fut l'un des premiers à reconnaître le roi des Français Louis-Philippe, dont il accueillit depuis amicalement les fils à Berlin. — Le 9 novembre 1824 Frédéric-Guillaume III conclut avec la comtesse Augusta de Harrach, née le 30 août 1800, et qu'il nomma comtesse de Hohenzollern et princesse de Liegnitz, un mariage morganatique, auquel il dut le bonheur de ses vieux jours. La princesse de Liegnitz embrassa en 1826 la religion protestante, qui était celle de son royal époux. Malgré son pieux attachement pour le culte de ses pères, Frédéric-Guillaume III ne fut pas moins paternel pour ses sujets catholiques de la Pologne et de l'Allemagne occidentale que pour ceux qui professaient avec lui la même religion. Pourtant des cris de réprobation s'élevèrent contre lui depuis la fin de 1837, année où éclatèrent les démêlés de son gouvernement avec le nouvel archevêque de Cologne, baron Droste de Vischering, et ces dissensions furent encore envenimées par la résistance non moins décidée de l'archevêque de Posen (Poznân), Martin de Dunin, aux volontés du chef de l'État.

Les enfants issus de son premier mariage sont : 1° le prince royal, depuis roi *Frédéric-Guillaume IV*; 2° le prince *Guillaume*, né le 22 mars 1797, époux de la princesse Auguste de Saxe-Weimar; 3° la princesse *Charlotte-Louise*, née le 13 juillet 1798, veuve de l'empereur de Russie Nicolas, et qui lors de son mariage prit le nom d'Alexandra Fœdorovna; 4° le prince *Charles*, né le 29 juin 1801, époux de la princesse Marie de Saxe-Weimar, sœur de la princesse Auguste; 5° la princesse *Alexandrine*, née le 23 février 1803, épouse du grand-duc Paul-Frédéric de Mecklenbourg-Schwerin, et par conséquent belle-sœur de la duchesse d'Orléans; 6° la princesse *Louise*, née le 1er février 1808, qui a épousé le prince Frédéric (*voy.* ce nom) des Pays-Bas; enfin, 7° le prince *Albert*, né le 4 octobre 1809, dont la femme, la princesse Marie des Pays-Bas, appartient à cette même famille de Nassau-Orange, depuis si longtemps unie à la Prusse par les liens de la plus étroite parenté. (J.-H. SCHNITZLER, dans l'*Encyclopédie des Gens du Monde.*)

Conversations-Lexikon. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — Thiers, *Hist. de la Rév. fr.* — Le même, *Hist. du Consulat et de l'Empire.* — Leutsch, *Gesch. des preuss. Staats unter Wilhelm III.* — Hense, *Friedrich Wilhelm III*, etc.

*FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV, roi de Prusse, né le 15 octobre 1795. Comme tous les princes de sa famille, il entra fort jeune dans la carrière militaire, où il eut pour guides deux officiers généraux distingués, Scharnhorst et Knesebeck. Cependant, pour mieux le former à l'art de régner, le roi Frédéric-Guillaume III lui fit donner

aussi des leçons de philosophie, de droit et d'économie publique, par les professeurs les plus distingués de l'université de Berlin, entre autres Ancillon, Ritter et Savigny. Frédéric-Guillaume se distingua par une grande affabilité et par un amour éclairé des beaux-arts. Il encouragea plusieurs artistes distingués, et fit restaurer dans le goût du moyen âge le magnifique château de Marienbourg, ancien siége des grands-maîtres de l'ordre Teutonique, ainsi que le petit château de Stolzenfels, auprès du Rhin. D'autres entreprises relatives aux beaux-arts trouvèrent dans ce prince un appui éclairé : aussi son voyage sur le Rhin, en 1833, donna-t-il lieu à une foule d'hommages de la part des artistes. A la suite de ce voyage, le prince fit déposer dans un sarcophage au village de Castel, sur la Sarre, où une vieille chapelle fut mise à sa disposition, les restes de Jean de Bohême, tué à la bataille de Crécy au quatorzième siècle; ces dépouilles, enterrées autrefois à Luxembourg, avaient passé entre les mains d'un industriel.

Jeune encore, il accompagna son père dans les guerres de 1813, 1814 et 1815, et vint avec les alliés à Paris. On assure que la vue des objets d'art réunis dans cette capitale ainsi qu'un voyage en Italie contribuèrent beaucoup à développer en lui le goût du beau. En 1823, il épousa Élisabeth-Ludovique, fille de Maximilien Ier, roi de Bavière, née le 13 novembre 1801. Ce mariage est resté sans enfants. Celui de sa sœur avec l'empereur Nicolas de Russie le conduisit plusieurs fois dans cet empire, où il contracta avec son beau-frère une étroite amitié. Depuis, appelé par son père au conseil de guerre ainsi qu'au conseil d'État, il fit preuve d'indépendance et de hautes lumières. On cite de lui beaucoup de mots heureux, qui témoignent de la vivacité de son esprit. A son avénement au trône, il débuta (7 juin 1840), comme tous les pouvoirs nouveaux, par des mesures d'indulgence et de modération, la publication d'une amnistie, le rétablissement du professeur Arndt (*voy.* ce nom) dans sa chaire, la rentrée d'Eichorn et Boyen au ministère d'où ils avaient été éloignés, le rappel des frères Grimm, la protection accordée aux célébrités littéraires et artistiques, Schelling, Tieck, Ruckert, Cornelius, Mendelssohn-Bartoldy et autres. Le nouveau roi se réconcilia avec la cour de Rome, laissa une certaine liberté à la presse, et donna une utile extension aux états provinciaux. La suite du règne ne répondit pas à ce début. Frédéric-Guillaume IV, d'un caractère à la fois enthousiaste et irrésolu, voulait que ses États ne dussent qu'à lui leur prospérité. De là l'ajournement prolongé de la constitution promise par son père en 1815; de là les attributions restreintes accordées aux états généraux de 1847. « Je ne veux pas, disait-il, lors de l'ouverture de cette assemblée, qu'il y ait un parchemin entre mon peuple et moi. » La révolution de 1848 le força à descendre dans la rue et à se découvrir devant les cadavres des in-

[illegible] 1850, basée [illegible] jurée par [illegible] elle a subi de profond[illegible] flit qui s'éleva entre la [illegible] d'où sortit enfin la gue[illegible] nement de Frédéric-Guillaume [illegible] efforts pour empêcher l'Autrich[illegible] la politique de la [illegible] cette conjon[illegible] de son [illegible] [illegible] à l [illegible] le trône du [illegible] guerre mémora[illegible]

Frédéric-Guill[illegible] IV a [illegible] tentatives d'assas[illegible] juillet 1847, de la [illegible] Tschech; et la second[illegible] part d'un soldat cong[illegible] *des G. du M.*, avec [illegible]

Lesur, *Ann. hist. univ.*, 1840 et [illegible] — St.-René Taillandier. [illegible] 1er juillet [illegible] — *Men of the Time.*

FRÉDÉRIC-AUGUSTE I et II, [illegible] *Voy.* AUGUSTE.

IV. [illegible]

FRÉDÉRIC (Ier) [illegible] empereur d'Alle[illegible]

FRÉDÉRIC II, [illegible] en 1272, mort près [illegible] Il était le troisième [illegible] d'Aragon, et de Co[illegible] de [illegible] Mainfroy. Le 15 [illegible] Catane roi de [illegible] frère Jayme ou [illegible] gon. Vainement ce [illegible] droits sur la Sicile [illegible] Naples (*Charles le* [illegible]), [illegible] pour épouse Blanche, [illegible] gea-t-il son frère à [illegible] déric répondit qu'il [illegible] avoir consulté les S[illegible] au pape Boniface VI[illegible] couronner à Palerme, [illegible] domination des Français [illegible] odieuse dans l'île entière [illegible] fut acclamé sans oppo[illegible] forces nécessaires pour [illegible] États de terre ferme. Il [illegible] bravant l'anathème pontifica[illegible] Montfort et ses Angevins [illegible] périale, s'empara de [illegible] Cortone, San-Severio, [illegible] et d'autres villes impo[illegible] amiraux, Roger de Loria, [illegible] de Procida, remportaient [illegible] sur mer. Jayme déclara la [illegible] réunit ses forces à celles [illegible] d'Anjou. Il rappela tous [illegible] Jean de Procida et Roger [illegible]

; ses drapeaux, et lui-même fit une
Sicile sur la fin d'août 1299. Il prit
quelques autres places; mais il échoua
cuse, vaillamment défendue par Jean
onte. Les Messinois s'emparèrent de
ents aragonais et de leur comman-
e Loria, neveu de Roger. Jayme fit une
ersonnelle auprès de son frère pour
alères et son amiral, promettant de ne
re le pied en Sicile; mais Frédéric fut
et fit trancher la tête à Loria et à
La Roche.
1299, Charles d'Anjou, ayant pour al-
ayme d'Aragon et le pape, tenta un
ne. Les Siciliens vinrent à la rencon-
tte ennemie, commandée par Robert,
bre, et Philippe, prince de Tarente,
: Naples; un combat terrible s'engagea
Orlando (4 juin). Les Siciliens perdi-
eux galères et plus de six mille hom-
de Loria vengea la mort de son neveu
massacrer les principaux prisonniers
Frederic n'échappa au désastre qu'à
nes. Cette défaite ne le découragea
s que ses ennemis le croyaient anéanti,
faisait prisonnier le prince de Ta-
onara. Dans cette affaire, Frédéric
u visage et à la main. En 1300, la
inua activement; les Florentins en-
Charles un secours considérable,
luite de Renier de Buon del Monte;
çut aussi un renfort important que
les Spinole, chefs gibelins de Gênes,
ut en personne. Les Français tom-
une embûche devant Gallerano, et
mbre d'entre eux furent tués; leur
ute de Brienne, fut fait prisonnier.
nnee, les Siciliens eprouvèrent un
ie (14 juin 1300). Leur amiral, Con-
devastait les côtes de Naples avec
aleres; Roger de Loria se mit à sa
vec quarante-huit bâtiments, le joi-
l'île de Ponza, ecrasa sa flotte, le
r ainsi que Jean Chiaramonte et un
re d'autres nobles siciliens. La peste
rmees des deux partis, et amena une
Sur ces entrefaites, quelques mécon-
s et siciliens tramèrent une conspira-
a vie de Frederic. Cette conspiration
te par la sœur de lait de ce prince;
Calagirone, chef des conjurés, fut seul
t. Le roi se contenta de bannir les
Loria fut accusé d'avoir été l'instiga-
mplot. En avril 1302, Charles, comte
rince français et gendre du roi de
mpagne de ses beaux-frères, Robert,
re, et Raymond-Berenger, fit une des-
ile, et reduisit quelques villes; mais
rna la guerre en longueur, évita les
multiplia les escarmouches; la gen-
ançaise ayant perdu la plus grande
chevaux par la fatigue et l'épidémie,

Charles accepta la paix. Il fut convenu que Frédéric épouserait Éléonore, troisième fille de Charles d'Anjou, et conserverait sa vie durant le royaume de Sicile, à la condition qu'à sa mort ce royaume reviendrait à Charles ou à ses descendants, moyennant toutefois une indemnité de cent mille onces d'or payée aux héritiers de Frédéric. Ce dernier dut abandonner toutes les places qu'il possédait en terre ferme, et chaque parti rendit ses prisonniers. Boniface VIII ne voulut ratifier ce traité que sur l'engagement de Frédéric de payer au saint-siége un cens annuel de quinze mille florins d'or.

Frédéric prit alors le titre de *roi de Trinacria*, et célébra ses noces avec Éléonore d'Anjou à Messine (mai 1302). Ne sachant que faire des auxiliaires, au nombre de dix-huit mille, qu'il avait pris à ses gages, il fit faire une expédition dans le Péloponnèse, et conquit, après plusieurs victoires sur les Grecs et les Turcs, les duchés de Patras et d'Athènes. En 1312, Frédéric, voulant se venger du roi de Naples, Robert, successeur de Charles II, conclut un traité avec l'empereur Henri VII, les Génois et les Pisans, et en août 1313 il s'empara de Reggio et de plusieurs autres places maritimes. En même temps il reprit le titre de roi de Sicile, et fit reconnaître son fils aîné, Pierre, pour son successeur. Robert, pris d'abord à l'improviste, rassembla bientôt une flotte et une armée considérables, et, en juillet 1314, vint ravager à son tour la Sicile. Une trêve fut conclue le 17 décembre; elle dura environ une année, puis la guerre recommença avec fureur des deux côtés. Le pape Jean XXII intervint alors, et exigea des deux rivaux une suspension d'armes de trois années. Frédéric refusa d'abord; puis, menacé d'excommunication, il céda (24 juin 1317), mais il n'attendit pas l'expiration de la trêve (25 décembre 1320) pour reprendre les armes, et manquant d'argent, il fit main-basse sur les revenus ecclésiastiques. Cette fois l'interdit fut prononcé contre la Sicile, et dura autant que la guerre, qui ne se termina qu'en 1338, après la mort de Frédéric. Durant ces dix-sept années ce ne fut qu'un échange de ravages mutuels, de places prises et reprises, sans aucune action d'éclat. Les Sarrasins en profitèrent pour enlever aux Siciliens l'île de Gerbes. Malgré son épuisement, Frédéric refusa constamment la paix. « C'était, dit Muratori, un prince très-courageux et d'un grand sens; fort aimé de ses sujets, il put avec de faibles ressources maintenir l'indépendance de la Sicile contre les papes, les Français et les Aragonais. » Il fut véritablement le fondateur de la nationalité sicilienne (1).

Frédéric II eut pour enfants 1° Pierre II, qui lui succéda; 2° Roger-Mainfroy; 3° Guillaume, mort le 22 août 1338; 4° Jean, qui de 1342 à avril 1348, époque à laquelle il mourut, de la peste,

(1) Frédéric est le créateur des armoiries que porte encore la Sicile : quatre pals de gueules, flanqués d'argent, à deux aigles de sable.

fut régent pendant la minorité du roi Louis, son neveu (fils de Pierre II); 5° Constance, qui épousa (1318) Henri II, roi de Chypre, et se remaria (1329) à Livon III, roi d'Arménie; 6° Élisabeth, mariée (1328) à Étienne, second fils de l'empereur Louis de Bavière 7° Catherine, abbesse des claristes à Messine; 8° Marguerite, religieuse.

Niccolo Speciala, *Historia sui temporis*, liv. IV, c. IV. liv. V, c. XIII. - Giannone, *Storia del Regno di Napoli* - Villani *Istoria*. Burigny *Histoire générale de Sicile* La Haye, 1745, 2 vol. in-4°. - Muratori *Annali d'Italia*. Mariana *Historia de Rebus Hispaniæ*. — Thomaso Fazelli, *De Rebus Siculis*.

FRÉDÉRIC III, dit *le Simple*, roi de Sicile, né en 34., mort le 27 juillet 1377. Il était le cinquième enfant de Pierre II et d'Élisabeth de Carinthie, et succéda, le 16 octobre 1355 (1), sous la régence d'Euphémie, sa sœur, religieuse clariste, à son frère Louis. Le royaume était alors en grande confusion. Louis était mort à dix-sept ans, et durant son règne sa mère et Jeanne reine de Naples avaient lutté d'intrigues, de séditions, de massacres pour se nuire mutuellement. Les gouvernements, livrés à des femmes, à des enfants, étaient naturellement tombés aux mains des favoris. Les seigneurs siciliens étaient partagés entre la maison de Naples et celle d'Aragon. Louis de Tarente, ayant épousé Jeanne, dont il venait d'assassiner le mari (André de Hongrie), continua vigoureusement la conquête de la Sicile. Le 24 décembre 1356 il fit son entrée dans Messine, et assiégea Catane par terre et par mer. Euphémie et Frédéric, voyant leurs affaires désespérées, s'adressèrent à leur sœur Léonore, femme de don Pèdre IV, dit *le Cérémonieux*, roi d'Aragon, offrant de lui assurer la survivance du royaume s'ils recevaient un secours de l'Aragon. Pèdre IV s'en tint à de vaines promesses; les Siciliens alors firent un effort suprême : leur flotte, sous les ordres d'Artale d'Aragon, détruisit celle des Napolitains; l'armée de ceux-ci, commandée par le grand-sénéchal Acciajoli, fut alors forcée de débloquer Catane, et harcelée dans sa retraite, elle fut presque dispersée. Louis et Jeanne repassèrent dans leur royaume, menacé par les Hongrois. Acciajoli soutint encore la guerre mais abandonné par les Chiaramonti (1357) et la plupart des familles puissantes insulaires il fut obligé d'évacuer la Sicile 1362 ; cependant, la paix ne fut réellement conclue qu'en 1371, et ratifiée par le pape Grégoire XI le 31 mars 1373 seulement. Les principaux articles étaient : Frédéric devait aller à Rome faire hommage au pape; il reconnaissait tenir son royaume en fief de la reine Jeanne, qui se réservait le titre de reine de Sicile, tandis qu'il prendrait celui de *roi de Trinacrie*; il s'engageait en outre à payer à Jeanne quinze mille florins d'or, à titre de cens annuel. Moyennant une autre somme, Grégoire XI leva les censures pontificales, et se contenta de recevoir

l'hommage-lige entre les mains [illegible] Sarlat, délégué à Messine à cet jour, 17 janvier 1374. Frédéric [illegible] secondes noces [illegible] François de Baux, [illegible] d'Andria, et de Ma[illegible] Tarente. Antoinette [illegible] trône : quelques jours après son [illegible] seau qui la ramenait à [illegible] époux fut assailli par [illegible] messinois disgracié. La [illegible] frayée de cette attaque [illegible] la mer pour se sauver. Elle [illegible] cet accident le 23 janvier 1374. Frédéric [illegible] suivante, fut sacré par l'évêque [illegible] pensait à se remarier, pour la [illegible] lorsqu'il mourut. « Ce prince, dit [illegible] n'était proprement roi [illegible] et les grands le mép[illegible] peut juger jusqu'où [illegible] gneurs, sur le fait suivant [illegible] çois de Vintimilla chassa [illegible] pani, et donna le co[illegible] importante à Gui, [illegible] moigna son mécont[illegible] consulté dans cette occurrence. [illegible] outré qu'il osa porter un coup [illegible] roi. La blessure heureusement [illegible] telle, parce que le roi para en [illegible] Cet attentat resta impuni, à cause de [illegible] du gouvernement, qui fit donner au [illegible] le surnom de *Simple*. » Il laissa de [illegible] femme, Costanza d'Aragon, Maria, [illegible] céda. Quelques historiens lui donnent [illegible] fille du même lit, Élizabeth, femme [illegible] dit l'*Agrafé*, duc de Bavière.

Villani, *Historia*. — Mariana, *Historia de Rebus Hispaniæ*. Burigny, *Histoire générale de* [illegible] Muratori, *Annali d'Italia*, t. VIII. — [illegible]

V. FRÉDÉRIC *rois de Suède*.

FRÉDÉRIC Ier, roi de Suède, 1676, mort en 1751. Fils du lan[illegible] Cassel, il commanda les [illegible] dans la guerre de la succ[illegible] 1715, il épousa Ulrique [illegible] les XII, roi de Suède, [illegible] puissance en qualité de [illegible] mort de Charles XII, [illegible] sur le trône mais elle [illegible] mari, qui fut proclamé roi le [illegible] déric, héritant d'un royaume [illegible] se hâta de faire, au prix de [illegible] paix avec les nombreux en[illegible] Charles XII avait armés [illegible] le traité du 20 nove[illegible] Brême et de Verden [illegible] de Hanovre mo[illegible] 21 janvier 1720, [illegible] Guillaume, roi de P[illegible] teresse de Stettin [illegible] ranie. Il ne restait [illegible] Russie. Les terribles ra[illegible]

(1) Selon Villani, ce ne fut qu'en novembre que Louis mourut; t. VII, c. 72.

ôtes de la Suède, décidèrent Frédéric à traité de Nystadt, 10 septembre 1721. e perdit pour toujours les belles pro- e Livonie, d'Esthonie, d'Ingrie, et une la Finlande et de la Carélie. Pendant années de paix qui suivirent, Frédéric de réparer les finances détruites par les guerres de Charles XII; il n'y réussit -imparfaitement; et ne pouvant payer ipaux fonctionnaires, il les laissa rece- l'argent de la France et de la Russie. Il a ainsi deux partis, celui des *bonnets* des *chapeaux*, tous deux placés à la l'étranger. Dans le principe, les *bon-* ent vendus à la Russie, les *chapeaux* nce, et la politique de la Suède se réglait ommes que ces deux puissances payaient à l'autre de ces deux partis. En 1735, français prit le dessus, et en 1738 il une victoire complète, par la retraite de Horn; il en profita pour pousser la déclarer la guerre à la Russie. Les commencèrent le 4 août 1741. Les furent battus à Willmanstrand, le 3 re 1741; l'année suivante leur armée cerner à Helsingfors, et fut obligée de e. Malgré cet échec, Frédéric ne perdit ques forteresses peu importantes, et il l'impératrice Élisabeth une paix assez use, à condition de laisser son trône à Frédéric de Holstein. Ce traité, signé à 1743, fut le dernier fait remarquable du Frédéric. Ce prince avait en 1732 fondé olm une académie, dont Linné fut le président. Le monument le plus durable gne est le code civil publié en 1736, en vigueur aujourd'hui.

Histoire de Suède, traduct. de M. de Lunde- Bas, *Suède*, dans l'*Univers pittoresque*.

FRÉDÉRIC *landgraves de Thuringe*.

ÉRIC, dit *le Mordu* (*mit der gebissenen* , surnommé aussi *le Joyeux* (*der Freu-* s d'Albert, landgrave de Thuringe, et erite, fille de l'empereur Frédéric II, 1256, et mourut à Eisenach, le 17 no- 324. Cette princesse ayant appris qu'Al- traîné par sa passion pour Cunégonde rg, avait conçu le projet de se défaire crètement, échappa à la mort par une fuite. C'est au moment de se séparer ils que Marguerite, en proie à la plus leur, aurait mordu le jeune Frédéric à et cette morsure, dont il garda la cica- nna lieu au surnom qu'il porta. Mais auteurs nient ce fait. Albert, n'écoutant ix de la passion, voulut exclure ses deux rône et assurer la couronne de Thu- Apitz, qu'il avait eu de Cunégonde rg. Alors plusieurs de ses vassaux em- t la cause des princes légitimes. Il s'en 1281, une guerre sanglante. Frédéric, nbé au pouvoir de son père, passa un an au château de la Wartbourg, ce qui l'empê- cha de suivre l'invitation des Italiens et de faire valoir les prétentions qu'il avait sur Naples et la Sicile en qualité de petit-fils de l'empereur Fre- déric II. Enfin quelques-uns de ses partisans l'en- levèrent de sa prison. L'oncle de Frédéric, Di- dier le Sage, margrave de Misnie et de Lusace, étant venu à mourir, en 1282, ainsi que son seul héritier, une nouvelle guerre éclata au sujet de sa succession entre Albert et ses fils. Albert, fait prisonnier à son tour, ne dut sa liberté qu'à l'intervention de l'empereur Rodolphe. N'ayant pu parvenir à susciter des ennemis à ses fils, Albert, pour s'en venger, céda toute la Thuringe au suc- cesseur de Rodolphe, Adolphe de Nassau, moyennant la somme de 62,000 marcs d'argent. En 1294, Adolphe entra en Thuringe, la ra- vagea, et continua ses dévastations en Misnie jusqu'à l'année de sa mort. Il fut tué en 1298, à une bataille dans les environs de Worms, par Albert d'Autriche, élu empereur à sa place. Ce nouvel empereur, loin de renoncer aux préten- tions de son devancier, s'empara d'Eisenach et de quelques autres villes; mais les jeunes princes, Frédéric et son frère Diezmann, marchèrent à sa rencontre, et l'armée impériale essuya une défaite complète, le 31 mai 1307, près de Lucka, dans la principauté d'Alten- bourg. L'empereur se vit forcé d'abandonner ses projets sur la Thuringe; car bientôt le sou- lèvement des Suisses contre la maison d'Au- triche l'appela sur le Rhin, et l'on sait qu'il tomba sous le poignard de son neveu, Jean de Souabe, en 1308. Eisenach, qui avait suivi le parti de l'empereur, ouvrit aussitôt ses portes à Frédéric; et son frère Diezmann ayant été assas- siné à Leipzig, dans l'église de Saint-Thomas, Frédéric réunit sous son pouvoir toutes les pos- sessions de son père, la Misnie, la Lusace, la Thuringe, avec les villes impériales d'Altenbourg, de Chemnitz et de Zwickau, dont il s'était em- paré pour s'indemniser des frais de la guerre. En 1312, Frédéric le Mordu soutint une guerre contre le margrave de Brandebourg, qui le fit prisonnier et qui ne lui rendit sa liberté qu'au prix de 32,000 marcs d'argent et de la cession de la basse Lusace. De retour dans ses États, Frédéric y rétablit l'ordre, détruisit plusieurs châteaux de burgraves qui se livraient au brigan- dage, et mourut à la suite d'une maladie de lan- gueur, produite, dit-on, par l'impression qu'avait faite sur lui une espèce de mystère ou drame spi- rituel, *Les cinq Vierges sages et les cinq Vierges folles*. Il eut pour successeur son fils Frédéric dit *le Bon* ou *le Sérieux*.

Enc. des G. du M. — *Convers.-Lex.* — Ersch et Gru- ber, *Allg. Enc.* — Luden, Pfister, etc., *Geschichte der Deutschen*. — *Art de vérifier les dates*.

FRÉDÉRIC II, *le Sérieux* ou *le Bon*, land- grave de Thuringe, fils de Frédéric le Mordu et d'Élisabeth d'Arnberg, né en 1310, mort en 1349. Il succéda à son père dans le landgraviat

de Thuringe et le margraviat de Lusace et de Misnie. Ayant renvoyé à Jean de Luxembourg la fille de ce prince, à laquelle il avait été fiancé, il fut surpris à Gorlitz, dont Jean de Luxembourg s'empara, et défait en bataille rangée. Élu empereur en 1348, par les électeurs opposés à Charles IV, Frédéric refusa cette couronne, moyennant sept mille marcs que lui paya son compétiteur. Il obtint aussi l'investiture de ses fiefs, et l'empereur s'engagea à ne point prendre les armes contre les fils de son prédécesseur, beau-père de Frédéric.

Sagittarius. Chronique de la Thuringe.

FRÉDÉRIC III, *le Vaillant*, fils aîné de Frédéric le Sérieux, landgrave de Thuringe, né en 1330, mort en 1381. Il succéda à son père par indivis avec ses frères, Balthasar et Guillaume. Il recouvra par la voie des armes une partie du patrimoine paternel, engagée à des étrangers qui refusaient de s'en dessaisir. En 1357 il acquit le Voigtland et en 1367 la seigneurie de Landsberg. En 1361, Albert, duc de Brunswick, ayant refusé de se retirer de la Misnie, qu'il avait envahie, Frédéric fit à son tour irruption dans le Brunswick. Albert demanda la paix; mais quelques années plus tard il recommença les hostilités, surprit Frédéric dans une embuscade, et le fit prisonnier. Frédéric ne recouvra sa liberté que moyennant une rançon considérable. En 1372 il secourut le landgrave contre le même Albert. En 1376, à la suite du partage des domaines héréditaires entre lui et ses frères, il eut dans son lot la Misnie, Balthasar obtint la Thuringe, et Guillaume l'Osterland.

Art de vérifier les dates.

FRÉDÉRIC IV, *le Pacifique*, landgrave de Thuringe, fils de Balthasar, mort en 1439. En 1415 il assista au concile de Constance, où il se fit remarquer par son attirail somptueux. Le surnom qu'on lui donna prouve qu'il prit peu de part aux agitations de son époque. Après sa mort la Thuringe passa, à défaut d'héritier direct, à Frédéric II, électeur de Saxe, son proche parent.

Art de vérifier les dates.

VII. FRÉDÉRIC *roi de Wurtemberg.*

FRÉDÉRIC II ou **Ier** (*Charles-Guillaume*), roi de Wurtemberg, fils du duc Frédéric-Eugène, né à Treptow, le 6 novembre 1754, mort le 30 octobre 1816. Il dut sa première éducation aux soins d'une mère éclairée, Sophie-Dorothée, fille du margrave de Brandenbourg-Schwedt. A l'issue de la guerre de Sept Ans, son père put à son tour s'occuper de l'instruction du jeune prince. Il fut d'abord élevé à la manière française, et cette direction imprimée à l'esprit de Frédéric fut favorisée par un séjour de quatre ans à Lausanne. Dès lors il prit le grand Frédéric pour modèle. Ainsi que ses frères (ils étaient sept), il entra au service de Prusse, et à l'époque de la guerre de la succession de Bavière il parvint au grade de général-major.

A son reto [illegible] où il avait [illegible] sa sœur et [illegible] Russie, il de[illegible] verneur général [illegible] nonça à ces fonction[illegible] d'abord à Monrepos, près de [illegible] à Bodenheim, dans le voisinage [illegible] se trouva à Versailles [illegible] de la [illegible] semblée nationale, et [illegible] établit sa résidence à [illegible] époque de l'avénem[illegible] du Wurtemberg, [illegible] présomptif, résista en [illegible] çaise; mais obligé de [illegible] périeures en nombre, [illegible] à Anspach, à Vienne [illegible] épousa en secondes [illegible] Charlotte-Au[illegible] (1). [illegible] Wurtemberg [illegible] bre 1797, il sut p[illegible] tions avec les [illegible] l'Autriche et [illegible] pertes qu'il a[illegible] éprouvées [illegible] Rhin, et obte[illegible] d'[illegible] lors son unique [illegible] États. En s'attachant [illegible] à la Confédération du [illegible] qu'il prit le titre de ro[illegible] possession d'un ro[illegible] pouvoir s'occuper [illegible] il l'entendait, des [illegible] prima la constituti[illegible] avait doté le vieux Wurt[illegible] jurée. Il conclut di[illegible] et Bade, au sujet de [illegible] sions qui venaient de [illegible] Confédération du Rhin, [illegible] qualité, un contingent [illegible] troupes, placées avec [illegible] le commandement du [illegible] de Westphalie. [illegible] contres, à Gl[illegible] avec la cour [illegible] par le mariage de [illegible] frère de Napoléon. [illegible] furt, au mois d'octo[illegible] prendre qu'il y [illegible] l'éclat de la pu[illegible] profita de la cir[illegible] de nouveaux avant[illegible] se faire dispenser [illegible] pagne. Il s'y prit [illegible] faire accorder cette ex[illegible] d'Autriche, disait-il, m'a [illegible] de venir à Erfurt; il y a [illegible] c'est-à-dire de ne point [illegible] troupes dévouées à la [illegible]

Frédéric prit une part [illegible] la guerre de 1809 entre l'A[illegible]

(1) Il avait épousé en premières noces [illegible] Auguste-Caroline-Frédérique-Louise [illegible] Wolfenbuttel, morte en 1787.

rqua particulièrement, durant cette
, la valeur des troupes wurtember-
ussi le roi de Wurtemberg reçut-il de
, à son départ de l'Autriche, une nou-
iesse d'agrandissement, qu'il vit se réali-
s son voyage à Paris, à la fin de cette
iée 1809. Malgré les mécontentements
alait de la part de son peuple cet at-
t inaltérable à la politique de Napo-
léric persista dans cette voie tant que
ortune de l'empereur des Français.
ion de Russie ne fut pas sans influence
estinées du Wurtemberg. Frédéric y
par l'envoi d'un contingent considé-
nt un petit nombre seulement put re-
trie. Mais le roi Frédéric avait foi dans
Napoléon : ses soldats combattirent à
autzen et Jucterbogk. Déjà la Bavière
he avaient abandonné la cause de l'em-
iand le roi de Wurtemberg tenait en-
: elle. On le vit châtier sévèrement
nents de cavalerie qui, du champ de
: Leipzig, avaient passé à l'ennemi.
res la perte de cette bataille par les
il fut le dernier à se détacher de l'al-
l'empereur Napoléon pour se rappro-
illies. Le traité de Fulde, en date du
re 1813, ne lui assura que la ga-
ses États tels qu'ils se composaient
ntôt il se rendit au quartier général
à Francfort, et fit définitivement cause
avec eux. Ses armées, commandées
ice royal, combattirent dès lors contre
, pour l'indépendance de l'Allemagne.
rent particulièrement remarquer dans
es de Brienne et de Montereau. Ce-
à la suite de ces longues luttes, des
ouveaux, surtout des besoins de li-
faisaient sentir parmi les peuples. A
les Wurtembergeois voulurent être
autrement que par l'absolutisme;
vait désarmé le pays : on lui demanda
ssement de la *landwehr* et du *land-*
u congrès de Vienne, où il se rendit
l ne fut pas peu surpris d'entendre
Confédération germanique, de réta-
de l'Empire allemand, de restitution
s droits à la noblesse et au peuple. Il
vivement ce qu'il appelait des inno-
t différa jusqu'au 1er septembre 1815
ion à la Confédération germanique.
Stuttgard, il proposa une constitution
its, convoqués le 15 février 1815, re-
nanimement. Les états allèrent plus
éclamèrent le rétablissement de l'an-
stitution ducale, avec les libertés que
des lumières rendait nécessaires; les
s des états irritèrent singulièrement
qui s'était proposé pour modèle le
léric. Mais les temps étaient changés;
enir compte de l'esprit nouveau. Au
états au mois d'octobre 1816, le roi

de Wurtemberg soumit à leur sanction quatorze propositions nouvelles, conformes aux progrès accomplis et qui eurent du retentissement. Mais la mort surprit Frédéric dans le moment même où ces propositions étaient débattues entre les commissaires royaux et ceux des états.

On ne peut nier les qualités peu communes de Frédéric Ier, l'habileté qu'il déploya au milieu des nombreuses difficultés suscitées par les circonstances; mais on lui a justement reproché le goût d'un faste ruineux pour son peuple et une tendance au pouvoir absolu, en désaccord avec les droits et les mœurs du Wurtemberg. V. R.

Zeitgenossen; Leipzig, 1819. — Friedrich II *König von Wurtemberg; Biographische Skizze und Charakteristik*; Leipzig, 1817. — *Edinburgh Review*, 1818, n° 58. — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

VIII. FRÉDÉRIC *ducs ou princes, la plupart non souverains.*

FRÉDÉRIC Ier, fils de Léopold *le Vertueux*, duc d'Autriche, surnommé *le Catholique*, naquit en 1174, et mourut le 11 août 1198. Il succéda à son père dans le duché d'Autriche, tandis que son frère Léopold entrait en possession de la Styrie. L'un des premiers actes de Frédéric Ier fut la restitution des sommes et otages affectés à la rançon de Richard *Cœur de Lion*. Toutefois, il n'accomplit pas spontanément cet acte de justice; il ne s'y décida qu'après avoir été l'objet des menaces d'Innocent III. En 1197 il se croisa avec d'autres princes; mais tous ne partirent pas en même temps pour la Terre Sainte; Frédéric passa d'abord en Italie, le 9 juillet de la même année. La discorde qui régnait parmi les croisés empêcha l'expédition de réussir; après l'imprudente levée du siége de Toron, au mois de février 1198, les croisés s'embarquèrent au mois de mars suivant, pour retourner dans leur patrie, les uns par la voie de Ptolémaïs, les autres par celle de Tyr. Frédéric lui-même faisait ses préparatifs de départ, quand il fut atteint d'une maladie mortelle. Il demanda d'être enseveli à Vienne, dans l'abbaye de Sainte-Croix. Walther von der Vogelweide parle de ce prince dans son poëme *Der in der Seele genas und in dem Leib erstarb* (Qui guérit dans son âme et périt dans son corps).

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FRÉDÉRIC III, dit *le Beau*, archiduc d'Autriche, né en 1286, mort le 13 janvier 1330. Il était fils de l'empereur Albert Ier et d'Élisabeth de Carinthie. Albert avait placé son fils aîné, Rodolphe, sur le trône de Bohême. A la mort de ce jeune prince, il voulait que Frédéric le Beau lui succédât. Mais les états du pays, réunis à Prague, déclarèrent que désormais aucun prince autrichien ne régnerait en Bohême. L'empereur Albert se mit aussitôt en marche pour appuyer à main armée les droits de son fils. Il assiégea Prague, qui ne se rendit point, et dans l'hiver de l'an 1307 l'armée d'Albert opéra sa retraite

emLuscade, et le fit prisonnier. Frédéric ne recouvra sa liberté que moyennant une rançon considérable. En 1372 il secourut le landgrave contre le même Albert. En 1376, à la suite du partage des domaines héréditaires entre lui et ses frères, il eut dans son lot la Misnie, Balthasar obtint la Thuringe, et Guillaume l'Osterland.

Art de vérifier les dates

FRÉDÉRIC IV, *le Pacifique*, landgrave de Thuringe, fils de Balthasar, mort en 1439. En 1415 il assista au concile de Constance, où il se fit remarquer par son attirail somptueux. Le surnom qu'on lui donna prouve qu'il prit peu de part aux agitations de son époque. Après sa mort la Thuringe passa, à défaut d'héritier direct, à Frédéric II, électeur de Saxe, son proche parent.

Art de vérifier les dates.

VII. FRÉDÉRIC *roi de Wurtemberg.*

FRÉDÉRIC II ou **I**er (*Charles-Guillaume*), roi de Wurtemberg, fils du duc Frédéric-Eugène, né à Treptow, le 6 novembre 1754, mort le 30 octobre 1816. Il dut sa pr... re éducation

qu'il prit le titre de ro...
possession d'un roy...
pouvoir s'occuper ...
il l'entendait, des ...
prima la constituti...
avait doté le vieux ...
jurée. Il conclut divers
et Bade, au sujet de ...
sions qui venaient de ...
Confédération du
qualité, un co...
troupes, placées ...
le comman...
de We...
contres, ...
avec la cour ...
par le mariage d...
frère de Napol...
furt, au mois ...
prendre qu'il y fi...
l'éclat de la puis...
profita de la circo...
de nouveaux ...

narqua particulièrement, durant cette
ne, la valeur des troupes wurtember-
Aussi le roi de Wurtemberg reçut-il de
in, à son départ de l'Autriche, une nou-
omesse d'agrandissement, qu'il vit se réali-
de son voyage à Paris, à la fin de cette
innée 1809. Malgré les mécontentements
valait de la part de son peuple cet at-
ent inaltérable à la politique de Napo-
rédéric persista dans cette voie tant que
i fortune de l'empereur des Français.
lition de Russie ne fut pas sans influence
destinées du Wurtemberg. Frédéric y
a par l'envoi d'un contingent considé-
dont un petit nombre seulement put re-
patrie. Mais le roi Frédéric avait foi dans
le Napoléon : ses soldats combattirent à
Bautzen et Jucterbogk. Déjà la Bavière
riche avaient abandonné la cause de l'em-
quand le roi de Wurtemberg tenait en-
our elle. On le vit châtier sévèrement
giments de cavalerie qui, du champ de
de Leipzig, avaient passé à l'ennemi.
après la perte de cette bataille par les
s, il fut le dernier à se détacher de l'al-
e l'empereur Napoléon pour se rappro-
s alliés. Le traité de Fulde, en date du
mbre 1813, ne lui assura que la ga-
le ses États tels qu'ils se composaient
Bientôt il se rendit au quartier général
és à Francfort, et fit définitivement cause
ne avec eux. Ses armées, commandées
rince royal, combattirent dès lors contre
ce, pour l'indépendance de l'Allemagne.
: firent particulièrement remarquer dans
nées de Brienne et de Montereau. Ce-
, à la suite de ces longues luttes, des
nouveaux, surtout des besoins de li-
se faisaient sentir parmi les peuples. A
ir, les Wurtembergeois voulurent être
nés autrement que par l'absolutisme;
c avait désarmé le pays : on lui demanda
blissement de la *landwehr* et du *land-*
Au congrès de Vienne, où il se rendit
, il ne fut pas peu surpris d'entendre
le Confédération germanique, de réta-
ent de l'Empire allemand, de restitution
ins droits à la noblesse et au peuple. Il
lit vivement ce qu'il appelait des inno-
, et différa jusqu'au 1er septembre 1815
ession à la Confédération germanique.
à Stuttgard, il proposa une constitution
états, convoqués le 15 février 1815, re-
unanimement. Les états allèrent plus
reclamèrent le rétablissement de l'an-
onstitution ducale, avec les libertés que
ès des lumières rendait nécessaires; les
ions des états irritèrent singulièrement
ce qui s'était proposé pour modèle le
rédéric. Mais les temps étaient changés;
tenir compte de l'esprit nouveau. Au
les états au mois d'octobre 1816, le roi

de Wurtemberg soumit à leur sanction quatorze propositions nouvelles, conformes aux progrès accomplis et qui eurent du retentissement. Mais la mort surprit Frédéric dans le moment même où ces propositions étaient débattues entre les commissaires royaux et ceux des états.

On ne peut nier les qualités peu communes de Frédéric Ier, l'habileté qu'il déploya au milieu des nombreuses difficultés suscitées par les circonstances; mais on lui a justement reproché le goût d'un faste ruineux pour son peuple et une tendance au pouvoir absolu, en désaccord avec les droits et les mœurs du Wurtemberg. V. R.

Zeitgenossen; Leipzig, 1819. — Friedrich II *Kœnig von Wurtemberg; Biographische Skizze und Charakteristik*; Leipzig, 1817. — *Edinburgh Review*, 1818, n° 58. — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

VIII. FRÉDÉRIC *ducs ou princes, la plupart non souverains.*

FRÉDÉRIC Ier, fils de Léopold *le Vertueux*, duc d'Autriche, surnommé *le Catholique*, naquit en 1174, et mourut le 11 août 1198. Il succéda à son père dans le duché d'Autriche, tandis que son frère Léopold entrait en possession de la Styrie. L'un des premiers actes de Frédéric Ier fut la restitution des sommes et otages affectés à la rançon de Richard *Cœur de Lion*. Toutefois, il n'accomplit pas spontanément cet acte de justice; il ne s'y décida qu'après avoir été l'objet des menaces d'Innocent III. En 1197 il se croisa avec d'autres princes; mais tous ne partirent pas en même temps pour la Terre Sainte; Frédéric passa d'abord en Italie, le 9 juillet de la même année. La discorde qui régnait parmi les croisés empêcha l'expédition de réussir; après l'imprudente levée du siège de Toron, au mois de février 1198, les croisés s'embarquèrent au mois de mars suivant, pour retourner dans leur patrie, les uns par la voie de Ptolémaïs, les autres par celle de Tyr. Frédéric lui-même faisait ses préparatifs de départ, quand il fut atteint d'une maladie mortelle. Il demanda d'être enseveli à Vienne, dans l'abbaye de Sainte-Croix. Walther von der Vogelweide parle de ce prince dans son poëme *Der in der Seele genas und in dem Leib erstarb* (Qui guérit dans son âme et périt dans son corps).

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FRÉDÉRIC III, dit *le Beau*, archiduc d'Autriche, né en 1286, mort le 13 janvier 1330. Il était fils de l'empereur Albert Ier et d'Élisabeth de Carinthie. Albert avait placé son fils aîné, Rodolphe, sur le trône de Bohême. A la mort de ce jeune prince, il voulait que Frédéric le Beau lui succédât. Mais les états du pays, réunis à Prague, déclarèrent que désormais aucun prince autrichien ne régnerait en Bohême. L'empereur Albert se mit aussitôt en marche pour appuyer à main armée les droits de son fils. Il assiégea Prague, qui ne se rendit point, et dans l'hiver de l'an 1307 l'armée d'Albert opéra sa retraite

Trausnitz. En y entrant il dit en jouant sur le mot *Trausnitz* : « *Traue nicht* (Ne vous y fiez pas). Je ne serais pas ici, si je ne m'étais trop fié à mes forces ». Sa femme Élisabeth fut si sensible au triste sort de son mari, qu'elle perdit les yeux, tant elle versa de larmes. Cependant Louis se rendit enfin à Trausnitz, pour offrir à Frédéric la liberté aux conditions suivantes : de faire consentir ses frères à rendre toutes les terres relevant de l'Empire et de se reconstituer prisonnier dans le cas où ils s'y refuseraient; quant à lui personnellement, il devait renoncer à toutes prétentions à la couronne impériale et livrer les titres sur lesquels elles pouvaient être fondées. Frédéric promit trop en ce qui concernait ses frères; car l'un d'eux, le plus belliqueux, Léopold, se montra indigné en apprenant le traité conclu avec Louis, et résolut de défendre par les armes, comme il le fit bientôt, ce qu'il croyait être son

Auprès du duc de Bavière, [illegible]
insinua que c'était de ce [illegible]
triche, que suivant le dr[illegible]
relever le Tyrol; en mêm[illegible]
au duc de le seconder à l'[illegible]
en effet l'ob[illegible] se [illegible]
princes, et [illegible]rent [illegible]
Munich; [illegible]
décisifs, [illegible]
ménagèrent entre la [illegible]
armistice [illegible] le [illegible]
à [illegible]
[illegible] Frédéric [illegible]
[illegible] sur Henri de
causes de son [illegible]
pondit [illegible]
d'autres [illegible]
coûta la vie; car les [illegible]
firent empoisonner. [illegible]

Du vivant de son beau-père, Robert, roi des Romains, Frédéric occupa une assez haute situation dans l'Empire. Mais les choses changèrent à l'avénement de Sigismond. Tout d'abord les deux princes éprouvèrent l'un pour l'autre un grand éloignement. Frédéric était jaloux de la puissance de Sigismond, qu'irritait l'orgueil du premier. Cette irritation ne fit que s'accroître, lorsque, le 15 octobre 1414, Frédéric se fit nommer capitaine général des troupes romaines par Jean XXIII, qui se rendait par le Tyrol au concile de Constance, et en retour il promit au pape de le protéger contre les décisions du concile si elles lui étaient hostiles. Frédéric s'avançait vers Constance, quand il fut invité par le roi des Romains à se présenter devant lui dans cette ville pour y recevoir l'investiture féodale. Frédéric s'y refusa, attendu, disait-il, que c'était l'un des priviléges des ducs d'Autriche de ne remplir que dans leur pays cette formalité. Sigismond dénonça ce refus aux membres du concile. Toutefois, arrivé à Constance, Frédéric alla rendre au roi des Romains l'hommage voulu (4 février 1415). Sigismond, informé ensuite que le duc d'Autriche voulait favoriser la fuite du pape, le fit sévèrement avertir qu'il devait s'en garder. A quoi Frédéric répondit qu'il ne se souciait ni de Balthasar Cossa ni de son argent. Il était bien vrai cependant qu'il concertait avec Jean XXIII la fuite de ce pontife. Au jour fixé, pour détourner les soupçons, Frédéric annonça un tournoi, Le 20 mars 1415, tout Constance courait à ce spectacle, pendant que le pape, déguisé en valet ou courrier de grand seigneur, galopait vers le navire que Frédéric avait eu soin de mettre à sa disposition.

Tout d'abord le duc d'Autriche dut songer à sa propre sûreté. Le tournoi durait encore quand il chercha un asile dans la maison d'un juif, d'où il fit prevenir de sa retraite son oncle, le comte Jean de Lupfen. Celui-ci, qui se doutait de quelque fâcheuse aventure, lui envoya dire que s'il avait fait sans lui quelque mauvais coup, il pouvait aussi bien sans lui le mener à fin. Un des serviteurs de Frédéric, Jean de Diessenhofen, après lui avoir adressé des reproches, le fit monter à cheval, et, suivi d'un seul domestique, il chevaucha avec lui à la poursuite du pape vers Schaffhouse, qui faisait partie des domaines du duc. Cette démarche compromit davantage encore le duc, malgré la déclaration contenue dans une lettre écrite de Schaffhouse par le pape, le 21 mars, que Frédéric avait absolument ignoré sa fuite. Ce jour-là même, Sigismond dénonça au concile la conduite de Frédéric, qui fut mandé devant cette assemblée. Il ne se présenta point. Alors le roi des Romains le mit au ban de l'Empire, et délia du serment de fidélité tous les sujets du duc. De son côté le concile excommunia Frédéric. Ces mesures furent bientôt suivies d'effet. C'était parmi les princes, villes ou seigneurs, dépendant ou alliés de Frédéric, à qui se hâterait de rompre avec lui ou de secouer le joug. Plus de quatre cents villes se détachèrent de Frédéric; son propre beau-frère, le palatin Louis, lui prit plusieurs places en Alsace; enfin, la Confédération suisse rompit la paix mémorable dont la durée devait être de cinquante ans. Il ne lui restait qu'un allié, c'était Louis le Barbu d'Ingolstadt. Ce prince intercéda pour lui auprès de Sigismond, qui répondit que tout larcin devait être suivi de restitution. Il demanda alors pour Frédéric un sauf-conduit, et se porta fort de lui faire ramener le pape à Constance. Revenu auprès de Frédéric à Fribourg, il se détermina à rentrer avec lui à Constance, ce qui eut lieu le 30 avril 1415. Le 5 mai, en présence de plusieurs représentants des pays étrangers et des envoyés de Venise, Milan et autres villes, Frédéric, de son côté, s'engagea envers Sigismond à faire revenir le pape, et en même temps implora son pardon. Le roi lui tendit la main, lui promit l'oubli du passé; puis, se tournant vers les envoyés des villes italiennes : « Seigneurs de l'Italie, dit-il, vous avez toujours cru que les ducs d'Autriche étaient les plus puissants princes en la terre de Germanie. Vous saurez maintenant que je leur suis supérieur, ainsi qu'aux autres princes, villes et seigneurs. » Frédéric n'était pas au bout des exigences de Sigismond. On dressa un acte en vertu duquel le duc d'Autriche s'engageait à faire prêter au roi des Romains un serment de fidélité par les habitants de l'Alsace, du Brisgau, de la Souabe et du Tyrol; puis il consentait à rester en ôtage à Constance jusqu'au retour du pape. Seulement il fit promettre à Sigismond que l'on respecterait la personne et les biens de Jean XXIII et de ceux qui l'accompagneraient. C'étaient de faibles garanties que cette demande d'un prince tombé si bas et cette promesse de Sigismond. On sait que Jean XXIII fut en effet livré au roi des Romains. S'il en faut croire un chroniqueur, Vitus ou Veit Arenpech, le roi des Romains fit détenir Frédéric en 1415, dans un château fort, sur le Rhin, d'où cependant le duc d'Autriche parvint à s'échapper, en 1416. Il eut à lutter de nouveau contre la cupidité de Sigismond, qui lui fit éprouver des pertes telles qu'on lui donna le surnom de *Friedel mit der leeren Tasche* (Frédéric à la Bourse vide). Les spoliations dont il fut l'objet de la part de son ennemi lui firent accabler ses sujets d'impôts. Cependant, le 17 février 1425, une réconciliation intervint entre le roi des Romains et Frédéric, qui mourut à Inspruck.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Art de vérifier les dates.*

* FRÉDÉRIC-GUILLAUME, prince électoral et co-régent de Hesse-Cassel, né le 20 août 1802, à Hanau, est le fils unique de Guillaume II, électeur de Hesse, et d'Auguste-Frédérique-Chrétienne, fille du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II. Il eut pour précepteur, depuis 1815, M. Suabedissen, maintenant professeur à l'uni-

versité de Marbourg, et qui alors l'accompagna à cette université et à celle de Leipzig. Lors des troubles domestiques survenus par suite de la liaison de l'électeur avec la comtesse de Reichenbach, Frédéric-Guillaume se retira avec l'électrice sa mère, d'abord à Bonn, ensuite à Fulda. Il était de retour à Cassel lorsque éclata le soulèvement du mois de septembre 1830. Populaire par l'oppression sous laquelle l'avait tenu son père, il se présenta, le 15 septembre, aux bourgeois révoltés, et ses promesses contribuèrent beaucoup à éviter une collision. Peu de temps après, il fut envoyé par l'électeur à Hanau, où le mécontentement provoqué par la loi des douanes avait excité de graves désordres. Le prince électoral promit au peuple assemblé que cette loi odieuse serait rapportée et qu'une constitution lui serait octroyée. Ces assurances disposèrent tellement les esprits en sa faveur que la tranquillité ne tarda pas à se rétablir. Blessé des manifestations dont il était l'objet, l'électeur se décida à quitter Cassel bientôt après la promulgation de la nouvelle constitution, et alla s'établir à Hanau, au mois d'avril 1831. En vain la bourgeoisie et les états le prièrent-ils de revenir dans sa résidence : il se montra inflexible, et le 30 septembre 1831 il déclara à l'assemblée des états qu'il avait nommé co-régent le prince électoral. Le prince fit son entrée à Cassel le 7 du mois d'octobre; il fut suivi par sa femme, divorcée d'avec son premier mari, le lieutenant Lehmann, et devenue comtesse de Schaumbourg. A peine en possession de l'autorité, Frédéric-Guillaume diminua le nombre de ses serviteurs et sembla rechercher d'abord la faveur populaire; mais bientôt toute sa sollicitude se dirigea sur l'armée. Les espérances qu'on avait mises en lui s'évanouirent, et dès lors son gouvernement fut constamment en désaccord avec les états, qui défendaient la constitution contre son ministre favori, Hassenpflug. Bientôt, en 1850, il eut recours aux actes les plus arbitraires. Son peuple lui opposa d'abord une résistance légale; Frédéric passa alors la frontière, et alla solliciter l'intervention de la diète germanique. Son appel fut entendu; des garnisaires autrichiens et bavarois furent envoyés dans la Hesse. Chaque famille dut recevoir plusieurs de ces hôtes étrangers. Des magistrats furent arrachés de leur siége pour être jetés dans les cachots. A la mort de son père (20 novembre 1847) Frédéric-Guillaume tenta encore de s'affranchir de la constitution; mais il n'y réussit pas, et les événements de 1848 le portèrent à suivre une marche nouvelle. Il promit de réaliser les vœux du peuple, et nomma le ministère Éverard, choisi parmi les principaux membres de l'opposition. Le 22 février 1850, le danger étant passé, l'électeur renvoya ce cabinet, et rappela le ministre Hassenpflug. Le 22 août de la même année l'électeur demanda aux états de voter l'impôt sans présentation préalable de budget. L'assemblée accorda les impôts indirects; mais

elle refusa [illegible] rectes. Les [illegible] de l'impôt décr[illegible] Le 7 septembre [illegible] siége; néanmoins, le pays [illegible] du même mois, l'électeur et [illegible] tèrent Cassel pour [illegible] rendre a [illegible] où ils établirent le [illegible] choses restèrent en [illegible] Toutes ces mesures a[illegible] la diète, il s'en suivit (g[illegible] de Schwarzenberg, opposé [illegible] la Prusse) l'envoi de trou[illegible] bavaroises pour faire exé[illegible] Le pays en souffrit beaucoup. la constitution de 1831 fut rapportée [illegible] par une charte octroyée. [*Enc.* [illegible] avec addit.]

Lesur, *Ann. hist.* [illegible], 1830 et années suiv. – [illegible] *Men of the Time.* – Saint-René Taillandier, *L'Allemagne et le Congrès de Paris*, [illegible] Deux Mondes, juillet, 18[illegible].

* **FRÉDÉRIC** (*Guillaume-Charles*), [illegible] des Pays-Bas, fils puîné du roi [illegible] de la reine Wilhelmine. [illegible] Frédéric-Guillaume III. [illegible] Il partagea avec son f[illegible] et les destinées de [illegible] père [illegible] gallo-batave et pen[illegible] la [illegible] français. Instruit sous ses yeux [illegible] déric perfectionna ses études à [illegible] rien Niebuhr fut son maître. L[illegible] français ayant rouvert les fr[illegible] de la [illegible] lande à l'héritier de l'ancien[illegible] Provinces-Unies, et le congrès [illegible] déclaré roi des Pays-Bas, Frédéric [illegible] de prince des Pays-Bas, et son père [illegible] peu à peu une part dans les [illegible] du gouvernement. Il se maria en 1825, [illegible] Louise de Prusse. Nommé adm[illegible] ral du département de la guerre [illegible] preuve de talent, de zèle et d'a[illegible] aimer pour sa douceur et son [illegible] prince devint le favori de l'armée, [illegible] donnait l'exemple d'une ponctualité rigoureu[illegible] dans l'accomplissement de ses devoirs, et [illegible] anima d'un esprit tout nouveau. [illegible] à aborder, il se concilia la faveur [illegible] peuple. [illegible] consacra aux arts et aux sc[illegible] loisirs que lui laissaient les [illegible] dans des sociétés savantes, [illegible] manda les littérateurs et les a[illegible] surtout à répandre les [illegible] vinces les moins éclairées. [illegible] du pays comme président [illegible] nationale, qui, sous le patr[illegible] royale, exerça une influence [illegible] truction du peuple. La diss[illegible] suisses, en 1828, est attribuée [illegible] au prince Frédéric et au géné[illegible] demande, le roi fit ce sacrifice au [illegible] tional des Hollandais. P[illegible] en septembre 1830, il [illegible]

vers conjointement avec son frère, le prince d'Orange, et puis à Bruxelles, où il arriva à la tête de l'armée hollandaise, forte seulement de [illegible],000 hommes; mais les mesures qu'il adopta n'eurent point de succès, à cause de la répugnance du prince à recourir aux moyens extrêmes, que les instructions réitérées qui lui venaient de La Haye lui défendaient d'ailleurs d'employer. Invité par une notable partie des habitants, qui redoutaient l'anarchie, à faire son entrée dans la ville, il se rendit à cet appel après s'être fait précéder d'une proclamation qui promettait l'oubli du passé. Mais le parti de la révolution engagea la bataille. Après une lutte qui se prolongea du 23 au 26 septembre dans la nuit, Frédéric et l'armée qu'il commandait opérèrent leur retraite. A son retour à La Haye, on lui proposa d'organiser une nouvelle armée. Il s'acquitta activement de cette mission, comme le prouve la courte campagne de 1831, signalée par l'entrée en Belgique d'une armée parfaitement équipée. L'intervention de la France put seule mettre fin à la lutte engagée. Depuis la renonciation de son père à la royauté, Frédéric vit retiré au sein de sa famille, et uniquement occupé de la culture des arts. [*Enc. des G. du M.*, avec add.]

Conversat. Lex. der Gegenwart. — *Conversat.-Lex.* — Louis Blanc, *Hist. de dix ans.* — Lesur, *Ann. hist. univ.*, 1830. — De Beaumont-Vassy, *Hist. des États europ.* (*Belgique*).

FRÉDÉRIC-AUGUSTE, électeur de Saxe. *Voy.* AUGUSTE II et III, rois de Pologne.

FRÉDÉRIC, margrave de BADE. *Voy.* BADE.

FRÉDÉRIC I et **II**, dit *aux dents de Fer*. *Voy.* BRANDEBOURG.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME. *Voy.* BRUNSWICK-OELS.

FRÉDÉRIC-ULRIC. *Voy.* BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

FRÉDÉRIC I et **II** marquis de Mantoue. *Voy.* GONZAGUE.

FRÉDÉRIC DE HOLSTEIN, roi de Suède. *Voy.* ADOLPHE-FRÉDÉRIC.

FRÉDÉRIC-HENRI, prince d'Orange. *Voy.* NASSAU.

FRÉDÉRIC I et **II** ducs de Saxe-Gotha. *Voy.* JEAN FRÉDÉRIC.

X. FRÉDÉRIC *artistes, militaires*, etc.

FRÉDÉRIC (*Gaspard-David*), peintre allemand, né à Greifswald, le 5 septembre 1774, mort le 7 mai 1840. Il étudia la peinture à Copenhague en 1794 et à Dresde en 1798. Il dessina d'abord à la *sepia*, et plus tard il se décida à peindre quelques tableaux à l'huile. Un *Paysage d'hiver* de grande dimension, et un *Cimetière* où se voient les ruines d'une chapelle lui valurent en 1811 son admission à l'Académie de Berlin. En 1815 il fut nommé membre de l'Académie des Beaux-Arts de Dresde. Outre les ouvrages mentionnés, on cite comme les plus remarquables son tableau d'autel pour l'église de Teschen en Bohême. Les œuvres de Frédéric ont de l'originalité; elles respirent surtout un vif sentiment de la nature.

Conversat.-Lex. — Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lex.*

FRÉDÉRIC (Le colonel), officier corse, fils de Théodore qui porta le titre de roi de Corse, né vers 1730, mort le 1er février 1797. Après la chute de son père, il entra au service du duc de Wurtemberg, qui le nomma colonel. Envoyé en Angleterre en 1791, comme agent de ce duc, il fut admis dans la familiarité du prince de Galles, qui le chargea d'aller négocier pour lui un emprunt à Anvers. Le roi d'Angleterre ayant désapprouvé cette démarche, le prince de Galles crut devoir désavouer Frédéric, et l'accueillit fort mal à son retour en Angleterre. Frédéric, abandonné du prince, tomba dans une affreuse misère, et se tua d'un coup de pistolet, sous le portail de l'abbaye de Westminster. Il avait composé : *Mémoires pour servir à l'histoire de la Corse*; 1768, in-8°; — *Description de la Corse*; 1798, in-8°.

Arnault et Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.*

FREDERICI (*Christophe - Conrad - Guillaume*), jurisconsulte allemand, né à Hildesheim, en 1722, mort à Greifswald, le 1er janvier 1769. On a de lui : *Apparatus Juris canonico-pontificio ecclesiastici*; Gotha, 1759, 2 vol. in-8°; — *Abhandlung von dem Muenzwesen im Roemischen Reiche* (Traité de la question des Monnaies dans l'Empire Romain); Breslau, 1762, in-8°; — *De area ædibus exustis obligata*; Leipzig, 1762; — *Einleitung in die Kriegswissenschaft aus dem Natur-und Voelkerrecht* (Introduction à la science de la guerre, d'après le droit de la nature et des gens); Breslau, 1763, 1764, in-8°.

Adelung, suppl. à Jœcher, *Allg. Gel.-Lex.*

FRÉDÉRICK-LEMAISTRE. *Voy.* LEMAISTRE.

* **FRÉDÉRUNE**, deuxième femme de Charles le Simple, roi de France, morte le 10 février 917. Elle succéda à une princesse dont le nom est inconnu, qui fut mère de Gisèle ou Esisle, femme de Rollon ou Raoul, premier duc de Normandie (1), et qui fut très-probablement la première épouse de Charles le Simple, quoique plusieurs auteurs l'appellent simplement concubine, mais à tort; car la main d'une bâtarde n'aurait pu servir de fondement sérieux à une alliance aussi importante que le traité conclu entre le roi de France et le chef des Normands pour mettre fin aux incursions de ces peuples.

Frédérune était sœur de Beuves, évêque de Châlons-sur-Marne, et probablement d'une noble extraction. Son mariage fut célébré en 907

(1) M. Théodore Licquet s'est efforcé de prouver que Giselle fut mariée à Godefroid, chef normand, et non à Rollon, et qu'elle était fille de Lothaire et non de Charles le Simple. (*Mem. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, tom. IV, p. 188.)

(18 avril), « par l'avis des états », suivant l'expression d'un historien, et non en 908, comme on l'a dit. Sa dot fut constituée par une charte signée au palais d'Attigny-sur-Aisne, en Champagne, publiée par le P. Labbe, et qui donne de curieux détails sur ce qu'était la dot d'une reine de France au dixième siècle. Elle fonda la chapelle de Saint-Clément dans l'église de Saint-Corneille à Compiègne. C'est à tort qu'on lui donne pour fille Gisèle, l'ordre des temps s'y oppose; car pour que cette filiation fût possible, il faudrait que Frédérune eût été mariée à l'âge de quatre ans. C'est également à tort qu'on fait naître pendant son mariage (915) Louis d'Outre-mer. Ce prince naquit en 920, et eut pour mère la troisième femme de Charles le Simple, Ogive.

Frédérune fut ensevelie à Saint-Remy de Reims, « sous le grand chandelier », dans une tombe dont il ne reste aucune trace. Elle avait régné dix ans. Son portrait et son caractère sont également inconnus. Elle n'eut que des filles, au nombre de quatre : Ermentrude, Frédérune, Hildegarde et Rotrude. Le sort de toutes ces princesses est demeuré obscur, comme la vie de leur mère. A. DE MARTONNE.

L. Legendre, *Histoire de France*, tome III, p. 100. — Dutillet, *Histoire de France*. — *Annales de Saint-Benoît*, tome III, p. 355. — P. Labbe, *Mélanges curieux*, p. 497.

* **FRÉDOL** (*Bérenger* DE), dit *l'Ancien*, prélat français, né au château de la Vérune (1), vers 1250, mort le 13 juin 1323, à Avignon. Il fut successivement chanoine et sous-chantre de l'église de Béziers, abbé de Saint-Aphrodise dans la même ville, chanoine et archidiacre de Corbières dans l'église de Narbonne, chanoine d'Aix, clerc-domestique du pape Célestin V et enfin évêque de Béziers, sacré par le pape lui-même, le 28 octobre 1294. Versé dans l'étude du droit canonique, ce prélat fut chargé par Boniface VIII de la compilation du texte des Décrétales, et eut pour collaborateurs Guillaume de Mandagos, archevêque d'Embrun, et un autre docteur, appelé Richard de Sienne. Le roi Philippe le Bel lui confia plusieurs missions importantes. Il fut un des trois évêques députés par le clergé de France au pape Boniface pour lui représenter de vive voix la désolation et les désordres que ses prétentions occasionnaient dans le royaume, la nécessité d'y mettre fin, l'assurance même que le clergé ne se séparerait jamais des intérêts de son roi et qu'il se conformerait toujours aux libertés de l'Église gallicane. Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, ayant été élu pape, le 5 juin 1305, sous le nom de Clément V, comprit Bérenger de Fredol dans la première promotion de cardinaux qu'il fit, à Lyon, le 15 décembre suivant, et lui donna le titre des saints Nérée et Achillée. Le souverain pontife l'employa dans les affaires importantes qui signalèrent son règne, notamment pour informer contre les tem-

(1) C'est à tort que l'abbé Feller indique Benne, au diocèse d'Avignon, comme le lieu de naissance de Frédol.

pliers, et ce fut [illegible] décida P[illegible] de cette pro[illegible] aux [illegible] ecclésiastique. [illegible] nomma à l'évêch[illegible] grand-[illegible] a laissé [illegible] autres un [illegible] ([illegible] de droit du [illegible] traité sur l'exc[illegible] — *Juris canonici*; — [illegible] *cialis*, abrégé de l'[illegible] marquables de son [illegible] rand, évêque de Men[illegible] qui du temps de Baluze [illegible] bibliothèque de Colbert.

H. F[illegible] (de [illegible]).

Gallia christiana, tome VI. — [illegible] — Trithein, *De Script. eccles.*

FRÉGEVILLE (*Charles-L*[illegible] quis DE), général français, né [illegible] geville, près Castres, le 1er [illegible] Paris, en avril 1841. Il n'a[illegible] qu'il rejoignit, sur les [illegible] giment des dragons-Conde, [illegible] nommé sous-lieutenant le 11 [illegible] il acheta une compagnie, [illegible] voyager en Prusse et en [illegible] France, il se mit à la [illegible] de Montpellier pour ré[illegible] mes et de Beaucaire. Le [illegible] nommé lieutenant-colo[illegible] du [illegible] boran (2e hussards), e[illegible] la [illegible] Fayette. Son colonel, La[illegible] nemi, avec une partie d[illegible] fut chargé de le remplace[illegible] de Chamboran. Il en fit un des [illegible] cavalerie des armées fran[illegible] à Grand-Pré, à Valmy, à [illegible] à Bruxelles, à Tirlemont, [illegible] riez abandonna la cause ré[illegible] Frégeville dans sa co[illegible] ments se précipite [illegible] celui-ci n'eut pas [illegible] dres qu'il avait reçus de [illegible] tenta d'anéantir les preu[illegible] trahison. Dénoncé pour ce [illegible] il dut à la protection de [illegible] pierre d'être renvoyé à [illegible] de salut public. Le 15 [illegible] général de brigade co[illegible] l'armée des Pyrénées o[illegible] porté quelques ava[illegible] les se laissa envelopper [illegible] des et se rendit avec son [illegible] Il resta deux ans priso[illegible] pellier, il parvint à cal[illegible] laire (septembre 1[illegible]), et le nomma (mars 1[illegible]) [illegible] Conseil des Cinq C[illegible] (9 novembre 1799), [illegible] pour- actif en faveur de Bona[illegible]

bres choisis par le Conseil des Cinq-
ır rédiger une nouvelle constitution.
:orps législatif lors de l'établissement
ıement consulaire, il y siégea plusieurs
: 28 mars 1800, il reçut, comme général
ı, la mission d'organiser vingt-cinq ré-
ıns les environs de Paris. Ces troupes,
ent réunies, joignirent l'armée de
Frégeville se trouva au passage du
du Tagliamento. Il fut ensuite succes-
:ommandant de la 9e division militaire,
ınt en chef de la cavalerie de l'armée
eph et gouverneur des Calabres. Il fut
ans la première nomination des com-
de la Légion d'Honneur, en 1804. Après
Tilsitt (1807), il tomba dans la disgrâce
eur, et resta sans emploi jusqu'au re-
ourbons, qui le créèrent chevalier de
s (8 juillet 1814), grand-officier de
d'Honneur (27 décembre suivant).
es Cent Jours, Napoléon lui confia la
u 2e corps d'observation des Pyrénées
A la seconde restauration ce com-
ıt lui fut ôté; mais Gouvion Saint-Cyr
ussitôt l'inspection générale de l'armée
e. Frégeville eut à lutter contre les
duc d'Angoulême (1) et de son chef
or, le duc de Damas; l'armée fut dé-
, et Frégeville, mis en disponibilité, fut
lmis définitivement à la retraite. Son
scrit sur l'Arc de triomphe de l'Étoile,

ղuis de Frégeville avait inspiré une
's-vive à la baronne de Krudener, la
uminée à qui appartient l'idée de la
ıance.

e moderne (édit. de 1806). — Arnault, *ıographie nouvelle des Contemporains.* — *oriqu' des Contemporains.* — G. Mullié, *tes Célébrités militaires.*

'ILLE (De). *Voy.* Gau.

ıı, nom d'une des quatre grandes
'béiennes (2) de Gênes. Elle tenait le
e, et fut presque constamment en
ec la famille des Adorni. Fertile en
marquables, ses membres jouèrent un
ous les principaux événements de leur
Les principaux furent :

o-CAMPO (*Domenico*), riche mar-
fit apparaître pour la première fois
sa famille sur la scène historique
avait une certaine influence dans le
e : il en profita pour susciter une
ıtre le doge Gabriele Adorno, assié-
s ducal, le 13 août 1371, et s'empara
ıu'il emprisonna à Voltaggio, et se fit
ı sa place. L'année suivante, il eut à déjouer une conspiration des gibelins. Il s'empara du château de Rocca-Tagliata, appartenant aux Fieschi, et qui servait d'asile aux conjurés. Il fit mettre à mort deux des principaux mécontents, et chassa les autres du territoire génois. La même année il envoya Tomaso Miachio avec six galères purger l'île de Malte et le port de Mazaria (Sicile) des pirates qui y faisaient leur retraite. Le succès fut complet. En 1373, au couronnement de Pierre II, roi de Chypre, une dispute de préséance s'étant élevée entre les Génois et les Vénitiens, elle fut décidée en faveur des derniers. Les Génois résolurent de s'emparer par la force du rang qu'ils croyaient leur être dû. Arrêtés et trouvés munis d'armes cachées, huit d'entre eux furent, par les ordres du roi, précipités immédiatement par les fenêtres du château. Une sentence de proscription fut aussitôt prononcée contre la nation génoise, et, rapporte Foglietta, tous ceux qui se trouvèrent dans l'île furent impitoyablement massacrés et leurs propriétés confisquées. Un seul, blessé au visage, échappa au carnage, et en alla porter la nouvelle dans sa patrie. Gênes entière frémit d'indignation, et résolut une vengeance immédiate. Elle envoya aussitôt Damiano Cattaneo avec sept galères ravager les côtes de Chypre. Pietro Fregoso, frère du doge, le suivit bientôt avec trente-six galères, et une quantité de bâtiments de transport portant quatorze mille combattants. En quelques jours, il fit la conquête de l'île. Fregoso se contenta de faire décapiter trois des seigneurs qui avaient été les principaux instigateurs du massacre : ce furent Ciulf, Henri de Gibel, et Jean de Graville. Le reste des vaincus fut traité avec une grande modération; néanmoins, le doge exigea la cession de Famagouste, un tribut annuel de quarante mille écus d'or, et 4,102,400 florins pour les frais de guerre (1). Jacques de Lusignan, oncle du roi, les fils du prince d'Antioche et quelques autres seigneurs cypriotes furent conservés en otage. Un autre sujet de querelle amena bientôt une rupture ouverte entre Gênes et Venise. Les Génois avaient placé sur le trône de Constantinople Andronic Paléologue à la place de Jean, son père. Les Vénitiens soutinrent ce dernier. Chacun des compétiteurs fit don de l'île de Ténédos à ses alliés. Les Vénitiens firent diligence, s'emparèrent de l'île, et la fortifièrent. Domenico Fregoso protesta, et forma une grande ligue contre Venise. Il attira dans son parti le roi de Hongrie, le duc d'Autriche, la reine de Naples et Francesco Carrara, tyran de Padoue. Ses

endait alors que le duc d'Angoulême avait
: former un royaume indépendant, sous le
anie. Il aurait cherché dans ce but à se
tisans parmi les militaires de l'armée de la

ı autres étaient les Adorni, les Montaldi et
Guani.

(1) Serra estime le florin d'or de cette époque à 12 francs 80 de notre monnaie actuelle, ce qui élèverait les frais de guerre à 51,280,000 fr. et le tribut annuel à 500,000 fr. M. Daru trouve ces sommes excessives; mais elles sont d'accord avec les documents laissés par Carlo Speroni, et donnent une idée de la prospérité des Cypriotes. Il n'est pas prouvé au surplus que ces derniers aient acquitté ces indemnités, car les Génois, qui devaient occuper Famagouste jusqu'à l'extinction de leur créance, conservèrent cette place plus de cent ans.

adversaires s'unirent à Bernabo Visconti, seigneur de Venise, et à Pierre II, roi de Chypre. Le début de la campagne ne fut pas heureux pour les Génois ; le marquis de Caretto leur enleva Noli, Castel-Franco et Albenga, et leur flotte fut repoussée devant Ténédos. Le peuple, excité par des ambitieux, s'en prit à son prince, et, oubliant un gouvernement de huit années de bonheur et de sagesse, l'attaqua dans son palais, le déposa et le jeta dans un cachot (1378). Sa famille fut bannie à perpétuité, et Antoniotto Adorno fut élu à sa place ; mais après quelques heures de pouvoir, il dut céder la place à Nicolo Guarco. A. DE L.

Daniele Chinazzo, *Guerra di Chiozza*, 711. — Georgio Stella, *Annales Genuenses*, 1104. — And. Gattaro, *Ist. Padovan.* — Foglietta, *Historia Genuensis*, liv. VIII, p. 459. — Muratori, *Script. Ital.*, XVII, 244. — Le chevalier de Mailly, *Histoire de Gênes*, t. I, l. V, p. 330-348. — *Anecdotes des Républiques*, 1re part, p. 95. — Émile Vincens, *Histoire de Gênes*, t. II, chap. VI, p. 3-11.

FREGOSO (*Pietro*), doge de Gênes, frère du précédent, vivait en 1393. Il se distingua comme habile capitaine et bon négociateur. Gênes lui dut la prompte conquête de Chypre (1373) et l'avantageux traité qui la suivit. Durant plus d'une année que Fregoso domina sur l'île, sa modération et sa probité le firent aimer des vaincus ; et lorsqu'il revint à Gênes, en mai 1375, il fut reçu en triomphe par les grands ordres de l'État, qui lui décernèrent les titres de *Vengeur de la patrie et de l'honneur du nom génois*. On lui accorda, ainsi qu'à son fils Orlando, une exemption à vie de tous les impôts et de plus une récompense de dix mille florins d'or. On institua aussi des fêtes pour perpétuer la mémoire d'une expédition si glorieuse pour la république. En octobre 1376, lorsque le pape Grégoire XI s'arrêta à Gênes, il voulut loger chez le pacificateur de Chypre. Cependant, deux années plus tard, lorsque le peuple se révolta contre Domenico Fregoso, Pietro partagea le sort de son frère, et comme lui fut jeté dans un obscur cachot. Il parvint à s'échapper, et quitta le territoire génois ; il fut rappelé quelques années après. En 1391 il se désista de ses chances au dogat en faveur de son neveu Jacopo. Cependant, le 15 juillet 1393, il fut élu au suprême pouvoir ; mais deux heures après les partisans de Clemente Promontorio le déposèrent. Pietro brilla autant par ses qualités publiques que par son éloquence et son amour des lettres. Il laissa cinq fils (*Orlando*, *Tomaso*, *Spinetta*, *Abramo*, et *Gianbatista*), qui jouèrent des rôles importants dans les affaires publiques. A. DE L.

Daniele Chinazzo, *Guerra di Chiozza*, 711. — Georgio Stella, *Annales Genuenses*, 1104. — And. Gattaro, *Ist. Padovan.* — Foglietta, *Historia Genuensis*, liv. VIII, p. 459. — Muratori, *Script. Ital.*, XVII, 244. — Le chevalier de Mailly, *Histoire de Gênes*, t. I, liv. V, p. 339-348. — *Anecdotes des Républiques*, 1re part., p. 95. — Émile ..., *Histoire de Gênes*, t. II, chap. VI.

FREGOSO (*Jacopo*), doge de Gênes, fils de Domenico et neveu de Pietro, vivait en 1392. Le 3 août 1390, Antoniotto Adorno ayant abandonné le dogat, Jacopo Fregoso fut élevé à cette

dignité. C'était un ... tranquille, studieux, ... propre au rôle qu'on ... avait prévenu son neveu ... le pied dans Gênes il n'y ... place. Ce que le ... L'année suivante, ... dans la ville en qualité ... Quelques jours après (6 avril ... huit cents hommes, il se présenta ... et fit signifier à Jacopo de ... obéit aussitôt, et remercia ... de Final et les chefs des ... lui offrir leurs services. A ... derniers meubles, qu'Ado... s'il n'eût jamais quitté le pouvoir ... goso à dîner, et lui dit en sou... qui avez fait préparer ce ... vous en preniez votre part. ... perez chez vous : vous ... heure pour avoir le ... En effet, après le ... blement dans son ... phiquement le reste ... et l'étude. A. DE L.

Sansovino, *Delle Famiglie* ... Foglietta, *Historia Genuensis* ... *dotes des Républiques*, 1re part ... de Mailly, *Histoire de Gênes*, t. I, l. ... cens, *Histoire de Gênes*, t. II, ch... mondi, *Histoire des Républiques* ...

FREGOSO (*Orlando*), ... sacré en 1412. Il passa ... ne rentra dans sa patrie qu... soumise à Teodero II, ... Il feignit de reprendre le ... n'alla pas plus loin que ... bla secrètement environ ... Il marcha sans br... nuitamment, et s'e... chef, et au matin ... ses partisans n'eu... à son appel, et ... par Comardo de ... pour Teodoro. I... combat. Il fut d... diatement de la ville. ... une galère, qui, battue ... dans le port de Savone. ... pour le nouveau souverain ... les Fregosi, et massacra Orlando.

Vincens, *Histoire de Gênes*, tom. ...

FREGOSO (*Tomaso*), ... du précédent et deuxième ... vers 1450. Quoiqu'il eût ... frère Orlando, il jouissait ... sidération et de crédit. Dès ... Adorno (27 mars 1413), il eu... ment sa candidature, s'il n'av... promettre sa popularité. Il ... la nomination de son rival, et ... de défendre Adorno co... du 9 décembre 1414 au ...

omme pacificateur, fut placé avec Giacomo niano à la tête du gouvernement intéri-, et lorsque Barnabo Guano (ou Guarco) u (29 mars 1415), il attendit encore. Il même la confiance du nouveau doge, hoarisconsulte, qui le mit à la tête des troupes ées de réduire quelques bourgs révoltés. u d'accomplir sa mission, sûr de ses sol-Fregoso s'entendit, pour cette fois, avec les i, et le 29 juin 1415 les deux partis réunis èrent le palais ducal. Après une vaine e, Guano fut forcé de fuir (1er juillet), et voix unanime Tomaso Fregoso fut porté uvoir. « Quoique le peuple soit souvent e ou injuste dans ses affections et choipresque toujours ses maîtres au hasard, glietta, ce hasard fit que Tomaso Fregoso i et mérita l'affection de ses concitoyens. ublier, par l'usage de son autorité, les voies esquelles il était parvenu au pouvoir. » l'intérieur, il ranima l'esprit public et l'éion; il paya 60,000 ducats de dettes, et l'important revenu de la gabelle; il entres plus utiles travaux, et fit creuser une vaste pour servir de port aux galères. Le comreprit son activité, les bâtiments génois irent la Méditerranée, l'Océan, et s'aventurèusque dans les régions les plus lointaines. so Fregoso fournit une flotte aux Français oulaient enlever Honfleur aux Anglais. Les s, mal secondés, furent fort maltraités dans expédition. Pour ce fait, il leur fallut soune guerre maritime de quatre années, au de laquelle Fregoso consentit à payer livres sterling d'indemnité aux citoyens idres. Cette somme représentait la valeur du ue les corsaires génois avaient fait au combritannique. Sur ces entrefaites (1419), une on redoutable se forma contre Fregoso. Visles marquis de Montferrat et de Carreto se èrent protecteurs des bannis génois. Ceuxpartenaient aux trois grandes familles pléies, les Adorni, les Guarci, et les Montaldi. io Adorno fut proclamé doge *extra muros* vança sur Gênes. Tomaso résista avec viet intelligence; mais fut forcé de céder à nti Gavi, Voltaggio et Bolzaneto; Teramo io s'adjugea Caprieta et Cajolo; Gianno, marquis de Montferrat, se fit donner urs châteaux, et le marquis de Caretto relui de la Pietra. La république perdit ainsi e qu'elle possédait au delà des monts, et so, à bout de ressources, dut vendre rne aux Florentins pour 120,000 ducats 5,000 francs). Tomaso eut ensuite à dé- la Corse contre les entreprises d'AlV, dit *le Sage*, roi d'Aragon (1420), et la e de Vincentello d'Istria. Il y envoya une sous le commandement de l'un de ses , Abramo Fregoso, qui, trahi par quelques s qui l'accompagnaient, fut d'abord forcé à raite; mais il fut secouru à temps par Gianbatista Fregoso, son autre frère; Vincentello et les Aragonais ne tardèrent pas être contraints d'évacuer la Corse. Un autre ennemi redoutable attaquait Tomaso Fregoso; c'était Filippo-Maria, duc de Milan, qui envahit le territoire génois de deux points à la fois. Guido Torrelli entra dans les vallées à la tête d'une armée que vinrent grossir les Adorni, les Montaldi, les Spinole, les Fieschi, et tous les mécontents génois. D'un autre côté, le célèbre Carmagnola (*voy.* ce nom) marcha droit sur Gênes, que bloquait en même temps une flotte catalane. Tomaso tenta sur mer un effort suprême; mais Gianbatista s'étant laissé battre et prendre, la position du doge devint désespérée. Il assembla alors le grand conseil, et se déclara hors d'état de soutenir son gouvernement sans avoir recours à des mesures extra-légales qui lui répugnaient. Il se démit donc de ses fonctions, et engagea ses concitoyens à se soumettre au duc de Milan. Cet avis fut suivi; Filippo-Maria se montra reconnaissant. Il accorda à l'ancien doge la seigneurie de Sarzane et le remboursement de 33,000 florins avancés pour le service public; Spinetta Fregoso reçut aussi 12,000 florins en rendant Savone.

En 1425, Tomaso, voyant le duc de Milan occupé par ses guerres contre les Vénitiens, les Florentins et les Aragonais, tenta une diversion en Ligurie; il se présenta devant Gênes à la tête de vingt-quatre galères catalanes, mais le peuple rejeta avec indignation son ancien doge se présentant sur une flotte étrangère. Fregoso s'empara néanmoins du château de Porto-Fino, et, s'unissant aux Fieschi, il occupa le pays depuis Chiavari jusqu'à Recco. Compris dans le traité de paix général de 1426, durant dix années il attendit à Sarzane l'occasion de reprendre le pouvoir. Ce jour arriva enfin. Le 27 décembre 1435, les Génois de toutes classes et de toutes factions se soulevèrent ensemble, massacrèrent le gouverneur milanais, Pacino Olzati, chassèrent la garnison, rasèrent les forteresses élevées par Filippo-Maria et élirent Isnardo Guarco pour doge. Mais ce nouveau chef, vieillard septuagénaire, ne régna que sept jours. Fregoso prétendit avoir conservé ses droits; il n'avait fait, disait-il, que céder à la force; il congédia Guarco sans coup férir, et se fit reconnaître sans opposition. L'année suivante Filippo-Maria séduisit Gianbatista Fregoso, et le porta à supplanter son frère. Celui-ci en effet se fit proclamer. Mais Tomaso marcha contre lui, et le força de se rendre. On pressa Tomaso de livrer l'usurpateur à la rigueur des lois, et Gianbatista ne craignit pas de déclarer lui-même que s'il avait été victorieux, « une prison perpétuelle ne lui aurait pas semblé suffisante pour se délivrer de son frère ». Tomaso répondit noblement : « L'ambition qui t'a séduit peut t'égarer encore; mais j'aime mieux risquer d'en être la victime que d'assurer mon autorité au prix de ton sang ».

Peu après il confia même à Gianbatista le commandement d'une flotte envoyée au secours de René d'Anjou, qui revendiquait le royaume de Naples. Cette guerre fut glorieuse, mais sans résultat. Les Fregosi étaient alors munis de tous les commandements, et quoique *Niccolo* Fregoso, neveu du doge, se fût distingué particulièrement à la prise du Castel-novo de Naples, les Génois imputèrent au doge et à sa famille l'insuccès de la campagne. Gianbatista Fregoso étant mort sur ces entrefaites, son frère crut devoir lui faire des funérailles d'une magnificence souveraine; le peuple y vit une insulte à la misère publique, et soulevé par Gianluigi Fieschi, demanda au doge de se démettre. Tomaso refusa énergiquement; mais bientôt assiégé et fait prisonnier dans son palais (nuit du 15 décembre 1442), il fut exilé dans sa seigneurie de Sarrane. En 1450, les Génois ayant déposé Luigi Fregoso, pressèrent Tomaso de remonter encore sur le trône ducal; il refusa : « Ma course, dit-il, est finie »; mais il conseilla « à ses bien aimés concitoyens » de choisir à sa place son neveu Pietro Fregoso : l'avis du vieux doge fut suivi. Les historiens ne sont pas d'accord sur l'esprit qui guida ce conseil. « Ainsi finit la carrière politique de ce grand personnage, dont l'ambition, dit avec justice M. Émile Vincens, n'avait été ni sans noblesse ni sans vertu. » A. DE L.

Jacobi Bracelli, *De Hispano Bello*, l. IV, 1, 3. — Pietro Bizarro, *Senatus Populique Genuensis Historia*, XI, 253. — Bart. Facio, *De Vita, Rebusque gestis Alphonsi V, regis*, etc., lib. IV, p. 65. — Uberto Foglietta, *Genuensis Historia*, l. X, p. 588. — Nic. Macchiavelli, *Ist. Fior.*, t. V, p. 99. — Giov. Stella, *Annal. Genuens.* — Le chevalier de Mailly, *Histoire de Gênes*, t. I, liv. V, p. 339-342. — *Anecdotes des Republiques*, 1re part., p. 122-135. — Sismondi, *Histoire des Republiques italiennes*, t. VIII, IX et X. — Émile Vincens, *Histoire de Gênes*, t. II, p. 184-233.

FREGOSO (*Janus*), doge de Gênes, neveu du précédent et fils aîné de Gianbatista, mort à la fin de 1448. Par l'exclusion des familles patriciennes du pouvoir souverain, la lutte pour le dogat se trouvait restreinte entre les principales familles plébéiennes ou plutôt entre deux seulement, les Fregosi et les Adorni. Barnabo Adorno venait de forcer son parent Rafaelo Adorno à abdiquer (14 janvier 1447), lorsque, quelques jours après son installation (30 janvier), une galère entra de nuit dans le port de Gênes. Janus et Luigi Fregoso en descendirent avec quatre-vingt-cinq hommes déterminés. Ils marchèrent au palais, et après un rapide combat, mais acharné, où presque tous les assaillants furent atteints, Adorno fut chassé, et Janus Fregoso prit sa place. Il n'eut pas d'autres électeurs que ses compagnons couverts de sang. Il mourut après deux ans d'un règne, remarquable seulement par une guerre contre Galeotto Caretto, marquis de Final. A. DE L.

Uberto Foglietta, *Hist. Genuens*, liv. X, p. 601. — P. Bizarro, *Hist. Genuens.* — Agost. Giustiniani, *Annali di Genova*, l. V, fol. 205. — Engurrand de Monstrelet, *Chroniques*, t. III, p. 3. — Sismondi, *Histoire des Repu-*

bliques italiennes, t. X, ch. LXXVI, p. [illegible] — Vincens, *Histoire de Gênes*, t. II, [illegible]

FREGOSO (*Luigi*), [illegible] précédent et second [illegible] 1480. Il succéda à [illegible] reusement la guerre [illegible] Cependant sa faiblesse méco[illegible] le déposa après un règne de [illegible] Luigi se prétendit alors créa[illegible] blique d'une somme de [illegible] penses publiques faites [illegible] suivit rigoureusement le [illegible] créance; il contribua ainsi à [illegible] frère Pietro. Le 8 juillet 1461, [illegible] dernier frère, l'archev[illegible] Fregoso, et tous deux [illegible] les Français; d'un comm[illegible] clamer doge Spinetta F[illegible] six jours plus tard L[illegible] contestation. Il gouve[illegible] le 14 mai 1462, Paolo [illegible] se proclama doge. A [illegible] chacun manifesta pour [illegible] le repos public et les [illegible] l'heure de la tyrannie [illegible] née; et avant qu'un [illegible] mit volontairement du pouvoir, [illegible] quatre recteurs de la républiqu[illegible] classe des artisans. Cette invasio[illegible] inférieure dans le gouvernement [illegible] castes de citoyens, qui le 8 ju[illegible] Luigi dans le palais ducal. Six [illegible] secondé par une bande de [illegible] enleva Luigi, le fit co[illegible] letto. Il y fit élever une [illegible] allait faire pendre le [illegible] étaient ouvertes. L[illegible] capituler pour sauve[illegible] sur la scène politique que [illegible] où les Fregosi ayant encore [illegible] Adorni, Luigi fut nom[illegible] de Gênes. Selon q[illegible] un homme doux et [illegible] toujours à rétablir le [illegible] dans sa patrie; selon [illegible] cupide et sans talent. [illegible]

Uberto Foglietta, *Hist. Genuens.*, liv. X, [illegible] zarro, *Hist. Genuens.* — Agost. [illegible] *di Genova*, l. V, fol. 205. — [illegible] *Chroniques*, t. III, p. 3. — [illegible] *bliques italiennes*, t. X, ch. LX[illegible] Vincens, *Histoire de Gênes*, t. [illegible]

FREGOSO (*Pietro*), [illegible] précédents, et tro[illegible] 14 septembre 1459. [illegible] par son audace et ses [illegible] bord d'instrument au du[illegible] la seigneurie de Gavi. De[illegible] sions, désola les campag[illegible] toriens du temps, fut, [illegible] voleur de grand chemin. [illegible] *dolce far niente* des plus [illegible] l'époque; c'était mé[illegible] tenir les bandits q[illegible]

ıque prince ambitieux ne soudoyait
ːrvices. Pietro fut imprudent; il
rs convois destinés au gouverne-
s. Des réclamations énergiques ne
attendre; la république génoise
es déprédations de son concitoyen,
ara *ladro*, ennemi public, et le
nieusement. Lorsque son frère aîné,
rpris le pouvoir, Pietro fut rappelé
ommandant de Gênes. Peut-être
secret du mouvement qui expulsa
igi, et peut-être encore ne fut-ce
venger de l'ingratitude de ses con-
le vieux doge Tomaso Fregoso
lui le pouvoir suprême. Toujours
ois cent soixante-dix-sept suffrages
dogat (8 décembre 1450); quel-
s protestèrent. Pietro crut devoir
silence : on trouva un matin sur
que le patricien Galeotto Mari vêtu
pendu sans forme de procès. Une
ève attachée aux pieds du cadavre
ots : « Il a dit ce qu'il ne devait pas
rare que la violence s'allie avec la
à l'intérieur et toujours obligé de ré-
ouvements insurrectionnels, Pietro
l'extérieur. Il laissa s'accomplir
opposition l'un des plus grands
oire moderne, la conquête de Cons-
r les Ottomans (1453). Certaine-
erte frappait la chrétienté entière,
particulièrement; car cette répu-
alors sa belle colonie de Péra, ce
a capitale grecque, si riche et si
x empereurs d'Orient. Galata subit
(voy. GIUSTINIANI [*Giovanni*] et
. Désespérant de pouvoir défendre
s génoises de la Crimée, Pietro
que de Saint-Georges Caffa (Théo-
autres comptoirs de la mer Noire.
même compagnie la Corse, alors
Alfonse, roi d'Aragon, et n'offrit
résistance aux Français qui occu-
Final. Toujours préoccupé de ses
rieurs, il résolut de les anéantir
; il feignit de s'éloigner de Gênes,
ra furtivement, et se cacha dans la
de nombreux partisans (28 juillet
écontents ne manquèrent pas de
s Adorni et les partisans du roi
endirent dans les rues, et se por-
palais ducal. Pietro attendit que
nis, encouragés par le peu de ré-
ssent découverts, et tandis qu'ils
palais, il fit une brusque sortie,
c et par derrière, en fit un hor-
, chassa hors de la ville les dé-
s, et fit mettre à mort ses princi-
iers. Ce triomphe exaspéra le
qui jura l'extermination des Fré-
, pendant plusieurs années il fit
e guerre sans pitié, et Pietro dut

reconnaître son impuissance à défendre sa patrie. « Mon ennemi ne sera jamais mon maître! » s'écria-t-il alors, et il offrit la souveraineté de Gênes au roi de France, Charles VII. Quoique celui-ci eût déjà été joué par les Frégosi, en 1457, il accepta les propositions de Pietro, et envoya aussitôt Jean d'Anjou, duc de Calabre, prendre possession du gouvernement (11 mai 1458). L'ancien doge, dont l'habileté et la valeur étaient reconnues, fut maintenu comme lieutenant général. Il rendit de grands services aux Français, et empêcha le triomphe des Aragonais. Mais Alfonse d'Aragon étant mort, ainsi que les deux puissants chefs des Adorni (Rafaelo et Barnabo), Pietro se retira dans ses seigneuries de Novi et de Voltaggio : il s'occupa alors de chasser les Français, dont l'alliance ne lui était plus utile. Il réclama d'abord les sommes qui lui étaient dues par la république. Les Français ne pouvant payer immédiatement, ne trouvèrent rien de mieux que de bannir à perpétuité les Fregosi. Pietro rechercha l'alliance de Francesco Sforza, duc de Milan, et celle de Ferdinand, fils naturel d'Alfonse et son successeur au royaume de Naples. Il fit aussi trêve avec les chefs des grandes familles génoises; réunissant tous les ennemis de la domination française, il vint chaque jour et chaque nuit assaillir les postes de Jean de Calabre. Celui-ci, à force de prudence et d'activité, déjoua les plans de son adversaire; il trouva même moyen de lui enlever, par d'heureux coups de main, Porto-Fino, Chiavari et quelques autres places. Fregoso, désappointé, se retira à Novi. Le duc de Calabre prépara aussitôt une attaque sur Naples. Ferdinand, effrayé, envoya des subsides à Fregoso, en l'invitant à tout risquer pour chasser les Français. Pietro attendit le départ de la flotte franco-génoise pour attaquer la ville, dans la nuit du 13 au 14 septembre. Il escalada les murs à la tête d'un petit nombre de soldats déterminés, égorgea les factionnaires, brisa une porte, fit entrer ses adhérents aux cris de *Fregosi et Aragon*, et s'établit sur la colline della Pietra-Minuta. Jean de Calabre, sans se laisser surprendre, rassembla ses compatriotes, jeta du monde dans la citadelle, et vint présenter la bataille aux assaillants. En même temps il appela les Adorni aux armes contre leurs rivaux. Au lever du jour un combat terrible s'engagea. Moins nombreux, mais mieux postés, les Français se maintinrent : Pietro, furieux de cette résistance, prit un détachement de soldats d'élite, et vint attaquer la porte San-Tomaso, afin de prendre les Français à dos; mais il rencontra sur ce point Louis de la Vallée (ou Valier), qui, avec une poignée de Provençaux, le repoussa vigoureusement. Longeant alors la seconde enceinte, Pietro atteignit la poterne, dite *des Vaches*, et, laissant une partie de son monde pour la garder, s'élança dans la ville avec le reste. Ses hommes tombèrent ou lâchèrent pied der-

Histoire de Gênes, t. II. — *Anecdotes des Républiques*, Ire partie, p. 185. — Vincens, *Hist. de Gênes*, t. II, chap. I à IV. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. IX.

FREGOSO (*Gianbatista II*), doge de Gênes, fils de Piétro et neveu du précédent, vivait en 1509. Il passa sa jeunesse à Novi, et eut pour précepteur Raimondo de Soncino. Il hérita du caractère turbulent de son père, sans pourtant en avoir l'énergie. En 1478, excité par le duc de Milan, il prit les armes, s'empara des forteresses du Castelletto et de Lucoli, que les garnisons milanaises lui livrèrent sans coup férir, et essaya d'entrer dans l'intérieur de Gênes. Repoussé par les Adorni, éternels ennemis de sa famille, il ne se découragea pas, et par l'intermédiaire de Giovanni Doria, gagna Ibletto Fiesco, chef d'une des grandes familles patriciennes. Celui-ci, moyennant six mille ducats et la cession de Lucoli, introduisit les Fregosi dans Gênes (26 novembre); Gianbatista fut proclamé doge. Le premier acte de sa puissance fut d'envoyer des ambassadeurs au pape Sixte IV et de lui jurer obéissance, démarche qui mécontenta vivement le roi

auparavant. Plus tard renonça alors aux proj vrer tout entier aux b Entre autres ouvrages traite, on a de lui : Milan, 1496, in-4°, ouv français par Thomas *livres du Contr'amour Fregose; ou Dialogues contre les folles amo* Le Platière dont il est Piateiro. Il était gentilh Battista, qui de Lyon lu *Recueils de Dits et* de l'italien en latin pu titre: *De Dictis Factis* Milan, 1509, in-fol. (Batista Fregoso a d Pietro; il y fait en ture affreuse de s n'est point de vi impute, et ce q l'humanité, c'est que

narega, *Comment. de Rebus Genuens.*,
il, *Teatro de' Letterati.* — Soprani et
tori della Liguria. — Vossius, *De His*
— Le Chevalier de Mailly, *Histoire de*
VIII, p. 104-114. — Sismondi, *Histoire*
italiennes, t. XI, p. 276. — Émile Vin-
ênes, t. II.

(*Tomasino*), parent des précé-
en 1487. En 1477 il souleva contre
partie de la Corse, et s'empara de
t battu par Ambrosio Langeschi,
réfugier à Milan, où le duc Giovanni
ut avec bienveillance, comptant
our appui sa puissante famille. En
rentra à Gênes, lors de l'avène-
le son parent Gianbatista. Comme
ires de cette maison plébéienne, il
ner par sa violence; se prétendant
Lomellini, il le fit assassiner. L'op-
Fregosi ayant lassé une fois de
é des Génois, en 1487, un conseil
citoyens fut institué, sous le nom
ur reprimer les désordres causés
ominant. Cette dictature prit un
: elle fit arrêter Tomasino, et le
rici. Le cardinal doge Paolo Fre-
tard Fregosino prirent le parti du
lo Grimaldi, qui avait le plus li-
contre Tomasino, fut assassiné
rs de Fregosino, et le prisonnier fut
par la trahison de ses gardiens.
Corse, où il excita de nouveaux
La baillie y envoya des forces
ar des capitaines français; avec
reprit Lecca, et Tomasino dut
la fuite. Il mourut peu après.

ses et corses, 1re partie, n° 153. — Émile
Gênes, II, 308.

Janus II), doge de Gênes, vi-
Il avait pris du service en Ro-
par le pape Jules II, il s'unit aux
enu par les Suisses et les Véni-
en 1509 de soulever Gênes contre
du roi Louis XII. Les confédérés
ns la Lunegiane, s'emparèrent de
vancèrent jusqu'à Recco; mais ils
vant les Adorni, qu'appuyait une
Une seconde tentative ne fut pas
Une troisième fois Janus essaya
octurne; mais, maltraité par ses
lèles à la France, il n'eut que le
nbarquer. Aidé de son frère Otta-
ue de Vintimilla, Alessandro Fre-
ls du fameux cardinal Paolo, et
oints de son père, Janus, en 1512,
à Chiavari avec un fort détache-
a les magistrats de Gênes de lui
e; le peuple voulait pendre son
furent empêchés que par l'inter-
magistrats. Cependant, par une
able, le gouverneur, François de
abandonna la ville et se sauva dans
nterne. Les Génois, abandonnés
vrirent leurs portes à leur nou-
veau maître; mais Janus trouva un compétiteur dans son cousin, Pietro Fregoso, fils de Gianbatista II; néanmoins, la majorité des suffrages acclama le premier, qui fut reconnu le 29 juin 1512. La première nécessité qu'éprouva Janus fut de désintéresser le souverain pontife; il ramassa de l'argent de tous côtés, et lui paya douze mille écus d'or. Il s'empara ensuite du Castelletto, mais il bloqua vainement le fort de la Lanterne. En 1513, voyant une flotte française s'avancer, tandis que les Adorni et les Fieschi descendaient dans le Polcerera, Janus prit le parti de la retraite, et, s'embarquant avec Fregosino, se retira à la Spezza. Poursuivi par les Français, il fit volte-face, et leur enleva deux galères; en même temps on apprit la perte de la bataille de Novarre. Les Français se replièrent de toutes parts, et leurs partisans durent évacuer Gênes. Janus se rapprocha aussitôt de la ville pour reprendre le pouvoir (17 juin); mais les Génois, lui préférant son frère Ottaviano, Janus se retira à Savone, d'où il préparait une restauration, lorsque son frère l'expulsa de cette ville. Il ne joua plus depuis lors qu'un rôle secondaire.

Foglietta, lib. IX, p. 709. — Le chevalier de Mailly, *Hist. de Gênes*, t. II, liv. IX, p. 174.

* **FREGOSO** (*Cesare*), diplomate génois, fils aîné de Janus II, assassiné sur le Pô, le 2 juillet 1541. Il fut élevé en France à la cour de François Ier, qui le fit lui-même chevalier, lui accorda les ordres royaux et lui confia une compagnie de gens d'armes. Tout dévoué au monarque français, il promit, en 1528, de remettre Gênes sous la seigneurie de France dans un délai de deux mois, à la condition d'un secours de trois mille fantassins et de cent chevaux. En cas de réussite, il n'y aurait ni pillage ni violence; Cesare devait être gouverneur pour le roi de France de Gênes et de Savone. François Ier lui garantissait 60 lances entretenues et 6,600 écus de pension pour lui et sa famille (1). La paix faite entre la France et Charles-Quint mit à néant ce traité. En 1538 François Ier essaya de nouveau le dévouement et l'adresse de Cesare; il l'envoya à Venise, avec un plein pouvoir pour traiter avec la république vénitienne, tandis qu'un Espagnol, Antonio Rincon, allait à Constantinople proposer une alliance offensive et défensive au sultan Suléiman II. Malgré les avertissements de du Bellay qui, le 1er juillet 1541, vint trouver les deux plénipotentiaires à minuit à Rivoli et les engagea à se mettre sous la garde d'Ercolo Visconti, Rincon, qui était obèse, détermina Fregoso à s'embarquer sur le Pô. Ils partirent à la nuit tombante, le 2 juillet, dans deux bateaux ayant chacun quatre rameurs. Le lendemain, vers midi, comme ils n'étaient

(1) On voit dans les lettres de l'Arétin que Cesare Fregoso avait envoyé à ce littérateur un bonnet garni de diamants et une médaille d'or. Ces riches cadeaux ne pouvaient provenir que des prodigalités du roi de France.

Peu après il confia même à Gianbatista le commandement d'une flotte envoyée au secours de René d'Anjou, qui revendiquait le royaume de Naples. Cette guerre fut glorieuse, mais sans résultat. Les Fregosi étaient alors munis de tous les commandements, et quoique *Niccolo* Fregoso, neveu du doge, se fût distingué particulièrement à la prise du Castel-novo de Naples, les Génois imputèrent au doge et à sa famille l'insuccès de la campagne. Gianbatista Fregoso étant mort sur ces entrefaites, son frère crut devoir lui faire des funérailles d'une magnificence souveraine; le peuple y vit une insulte à la misère publique, et soulevé par Gianluigi Fieschi, demanda au doge de se démettre. Tomaso refusa énergiquement; mais bientôt assiégé et fait prisonnier dans son palais (nuit du 15 décembre 1442), il fut exilé dans sa seigneurie de Sarrane. En 1450, les Génois ayant déposé Luigi Fregoso, pressèrent Tomaso de remonter encore sur le trône ducal; il refusa : « Ma course, dit-il, est finie »; mais il conseilla « à ses bien aimés concitoyens » de choisir à sa place son neveu Pietro Fregoso : l'avis du vieux doge fut suivi. Les historiens ne sont pas d'accord sur l'esprit qui guida ce conseil. « Ainsi finit la carrière politique de ce grand personnage, dont l'ambition, dit avec justice M. Émile Vincens, n'avait été ni sans noblesse ni sans vertu. » A. DE L.

Jacobi Bracelli, *De Hispano Bello*, l. IV, 1, 3. — Pietro Bizarro, *Senatus Populique Genuensis Historia*, XI, 288. — Bart. Facto, *De Vita, Rebusque gestis Alphonsi V, regis*, etc., lib. IV, p. 68. — Uberto Foglietta, *Genuensis Historia*, l. X, p. 588. — Nic. Macchiavelli, *Ist. Fior.*, t. V, p. 99. — Giov. Stella, *Annal. Genuens.* — Le chevalier de Mailly, *Histoire de Gênes*, t. I, liv. V, p. 339-342. — *Anecdotes des Republiques*, 1re part., p. 122-135. — Sismondi, *Histoire des Republiques italiennes*, t. VIII, IX et X. — Émile Vincens, *Histoire de Gênes*, t. II, p. 184-233.

FREGOSO (*Janus*), doge de Gênes, neveu du précédent et fils aîné de Gianbatista, mort à la fin de 1448. Par l'exclusion des familles patriciennes du pouvoir souverain, la lutte pour le dogat se trouvait restreinte entre les principales familles plébéiennes ou plutôt entre deux seulement, les Fregosi et les Adorni. Barnabo Adorno venait de forcer son parent Rafaelo Adorno à abdiquer (14 janvier 1447), lorsque, quelques jours après son installation (30 janvier), une galère entra de nuit dans le port de Gênes. Janus et Luigi Fregoso en descendirent avec quatre-vingt-cinq hommes déterminés. Ils marchèrent au palais, et après un rapide combat, mais acharné, où presque tous les assaillants furent atteints, Adorno fut chassé, et Janus Fregoso prit sa place. Il n'eut pas d'autres électeurs que ses compagnons couverts de sang. Il mourut après deux ans d'un règne, remarquable seulement par une guerre contre Galeotto Caretto, marquis de Final. A. DE L.

Uberto Foglietta, *Hist. Genuens*, liv. X, p. 601. — P. Bizarro, *Hist. Genuens.* — Agost. Giustiniani, *Annali di Genova*, l. V, fol. 205. — Enguerrand de Monstrelet, *Chroniques*, t. III, p. 2. — Sismondi, *Histoire des Republiques italiennes*, t. X, ch. [illegible] — Vincens, *Histoire de Gênes*, t. [illegible] IV, [illegible]

FREGOSO (*Luigi*), d[illegible] précédent et second fils [illegible] 1430. Il succéda à son frère [illegible] reusement la guerre contre le [illegible] Cependant sa faiblesse méc[illegible] le déposa après un règne de [illegible] Luigi se prétendit alors cr[illegible] blique d'une somme de 90,[illegible] penses publiques faites de ses [illegible] suivit rigoureusement le [illegible] créance; il contribua [illegible] frère Pietro. Le 8 juillet [illegible] dernier frère, l'archevêque [illegible] Fregoso, et tous deux chassèr[illegible] les Français; d'un commun acc[illegible] clamer doge Spin[illegible] Fr[illegible] six jours plus tard [illegible] contestation. Il gouve[illegible] le 14 mai 1462, Pa[illegible] se proclama doge. [illegible] chacun manifesta pour [illegible] le repos public et les lois. [illegible] l'heure de la tyra[illegible] née; et avant [illegible] mit volont[illegible] quatre n[illegible] la réou[illegible] classe des artisans. C[illegible] inférieure dans le gou[illegible] castes de citoyens. [illegible] Luigi dans le p[illegible] secondé par une [illegible] enleva Luigi, le [illegible] letto. Il y fit élever une [illegible] allait faire pendre le doge si [illegible] étaient ouvertes. Lu[illegible] capituler pour sauver [illegible] sur la scène politique [illegible] où les Fregosi ay[illegible] Adorni, Luigi fut [illegible] de Gênes. Selon quelques [illegible] un homme doux et juste [illegible] toujours à rétablir le [illegible] dans sa patrie; selon d'au[illegible] cupide et sans talents.

Uberto Foglietta, *Hist. Genuens.* [illegible] zarro, *Hist. Genuens.* — Agost. [illegible] *di Genova*, l. V, fol. 204. — Engu[illegible] *Chroniques*, t. III, p. 2. — Sismo[illegible] *bliques italiennes*, t. X, ch. LX[illegible] Vincens, *Histoire de Gênes*, t. [illegible]

FREGOSO (*Pietro*), d[illegible] précédents, et troisième [illegible] 14 septembre 1459. Il se [illegible] par son audace et ses [illegible] bord d'instrument au [illegible] la seigneurie de Gavi. [illegible] sions, désola les c[illegible] toriens du temps, [illegible] voleur de grand chemin. C[illegible] *dolce far niente* des plus [illegible] l'époque; c'était même leur [illegible] tenir les bandits qu'ils a[illegible]

alors que quelque prince ambitieux ne soudoyait pas leurs services. Pietro fut imprudent; il pilla plusieurs convois destinés au gouvernement français. Des réclamations énergiques ne se firent pas attendre; la république génoise tint compte des déprédations de son concitoyen, mais le déclara *ladro*, ennemi public, et le bannit ignominieusement. Lorsque son frère aîné, Janus, eut surpris le pouvoir, Pietro fut rappelé et nommé commandant de Gênes. Peut-être fut-il l'auteur secret du mouvement qui expulsa son frère Luigi, et peut-être encore ne fut-ce que pour se venger de l'ingratitude de ses concitoyens que le vieux doge Tomaso Fregoso résigna pour lui le pouvoir suprême. Toujours est-il que trois cent soixante-dix-sept suffrages l'élevèrent au dogat (8 décembre 1450); quelques électeurs protestèrent. Pietro crut devoir leur imposer silence : on trouva un matin sur la place publique le patricien Galeotto Mari vêtu de sa toge et pendu sans forme de procès. Une inscription brève attachée aux pieds du cadavre portait ces mots : « Il a dit ce qu'il ne devait pas dire. » Il est rare que la violence s'allie avec la force. Odieux à l'intérieur et toujours obligé de réprimer des mouvements insurrectionnels, Pietro fut faible à l'extérieur. Il laissa s'accomplir presque sans opposition l'un des plus grands faits de l'histoire moderne, la conquête de Constantinople par les Ottomans (1453). Certainement cette perte frappait la chrétienté entière, mais Gênes particulièrement; car cette république perdit alors sa belle colonie de Péra, ce faubourg de la capitale grecque, si riche et si redoutable aux empereurs d'Orient. Galata subit le même sort (voy. GIUSTINIANI [*Giovanni*] et MAHOMET II). Désespérant de pouvoir défendre les possessions génoises de la Crimée, Pietro céda à la banque de Saint-Georges Caffa (Théodosie) et les autres comptoirs de la mer Noire. Il céda à la même compagnie la Corse, alors attaquée par Alfonse, roi d'Aragon, et n'offrit qu'une faible résistance aux Français qui occupèrent Asti et Final. Toujours préoccupé de ses ennemis intérieurs, il résolut de les anéantir d'un seul coup; il feignit de s'éloigner de Gênes, mais il y rentra furtivement, et se cacha dans la citadelle avec de nombreux partisans (28 juillet 1455). Les mécontents ne manquèrent pas de s'insurger; les Adorni et les partisans du roi d'Aragon descendirent dans les rues, et se portèrent vers le palais ducal. Pietro attendit que tous ses ennemis, encouragés par le peu de résistance, se fussent découverts, et tandis qu'ils assiégeaient le palais, il fit une brusque sortie, les prit en flanc et par derrière, en fit un horrible massacre, chassa hors de la ville les débris des vaincus, et fit mettre à mort ses principaux prisonniers. Ce triomphe exaspéra le roi d'Aragon, qui jura l'extermination des Frégosi : en effet, pendant plusieurs années il fit aux Génois une guerre sans pitié, et Pietro dut reconnaître son impuissance à défendre sa patrie. « Mon ennemi ne sera jamais mon maître! » s'écria-t-il alors, et il offrit la souveraineté de Gênes au roi de France, Charles VII. Quoique celui-ci eût déjà été joué par les Frégosi, en 1457, il accepta les propositions de Pietro, et envoya aussitôt Jean d'Anjou, duc de Calabre, prendre possession du gouvernement (11 mai 1458). L'ancien doge, dont l'habileté et la valeur étaient reconnues, fut maintenu comme lieutenant général. Il rendit de grands services aux Français, et empêcha le triomphe des Aragonais. Mais Alfonse d'Aragon étant mort, ainsi que les deux puissants chefs des Adorni (Rafaelo et Barnabo), Pietro se retira dans ses seigneuries de Novi et de Voltaggio : il s'occupa alors de chasser les Français, dont l'alliance ne lui était plus utile. Il réclama d'abord les sommes qui lui étaient dues par la république. Les Français ne pouvant payer immédiatement, ne trouvèrent rien de mieux que de bannir à perpétuité les Fregosi. Pietro rechercha l'alliance de Francesco Sforza, duc de Milan, et celle de Ferdinand, fils naturel d'Alfonse et son successeur au royaume de Naples. Il fit aussi trêve avec les chefs des grandes familles génoises; réunissant tous les ennemis de la domination française, il vint chaque jour et chaque nuit assaillir les postes de Jean de Calabre. Celui-ci, à force de prudence et d'activité, déjoua les plans de son adversaire; il trouva même moyen de lui enlever, par d'heureux coups de main, Porto-Fino, Chiavari et quelques autres places. Fregoso, désappointé, se retira à Novi. Le duc de Calabre prépara aussitôt une attaque sur Naples. Ferdinand, effrayé, envoya des subsides à Fregoso, en l'invitant à tout risquer pour chasser les Français. Pietro attendit le départ de la flotte franco-génoise pour attaquer la ville, dans la nuit du 13 au 14 septembre. Il escalada les murs à la tête d'un petit nombre de soldats déterminés, égorgea les factionnaires, brisa une porte, fit entrer ses adhérents aux cris de *Fregosi et Aragon*, et s'établit sur la colline della Pietra-Minuta. Jean de Calabre, sans se laisser surprendre, rassembla ses compatriotes, jeta du monde dans la citadelle, et vint présenter la bataille aux assaillants. En même temps il appela les Adorni aux armes contre leurs rivaux. Au lever du jour un combat terrible s'engagea. Moins nombreux, mais mieux postés, les Français se maintinrent : Pietro, furieux de cette résistance, prit un détachement de soldats d'élite, et vint attaquer la porte San-Tomaso, afin de prendre les Français à dos; mais il rencontra sur ce point Louis de la Vallée (ou Valier), qui, avec une poignée de Provençaux, le repoussa vigoureusement. Longeant alors la seconde enceinte, Pietro atteignit la poterne, dite *des Vaches*, et, laissant une partie de son monde pour la garder, s'élança dans la ville avec le reste. Ses hommes tombèrent ou lâchèrent pied der-

rière lui. La poterne fut reprise, et bientôt il se trouva avec trois cavaliers fidèles, courant dans les rues de Gênes, comme un lion rugissant renfermé dans une bergerie. Il pressait son cheval de l'éperon, et, cherchant une issue, frappait de l'épée, à droite et à gauche. Mais partout où il se présentait il trouvait les portes fermées; une grêle de pierres et de traits lui furent lancés de toutes parts; Giovanni de Cozza, son ennemi particulier, s'était acharné à sa poursuite, et dans cette fuite désespérée, l'atteignit deux fois sur la tête avec une *mazza* (massue, bâton ferré). Pietro tomba enfin, devant le prétoire, et fut percé de nombreux coups. Relevé par quelques Français, il mourut au bout de peu d'heures, sans avoir pu proférer une parole. « Telle fut, dit Foglietta, la fin tragique et méritée de ce citoyen, intrépide, factieux, audacieux à l'excès, digne d'éloge à plusieurs égards, aussi brave défenseur que dangereux ennemi de sa patrie, pour laquelle il combattait moins que pour lui-même. »

Alfred DE LACAZE.

Uberto Foglietta, *Hist. Genuens*, lib. X et XI. — Pietro Bizarro, *Hist. Genuensis*, liv. XII et XIII. — Agostino Giustiniani, *Annali di Genova*, fol. 203, 218. — Enguerrand de Monstrelet, *Chron.*, vol III. — Raynal, *Ann. eccles.*, t. XVIII, § 36, p. 444. — Le chevalier de Mailly, *Histoire de Gênes*, t. II. — *Anecdotes des Republiques*, I[re] partie, p. 138. — Vincens, *Hist. de Gênes*, t. II, chap. I à IV. — Sismondi, *Histoire des Republiques italiennes*, t. IX.

FREGOSO (*Gianbatista II*), doge de Gênes, fils de Piétro et neveu du précédent, vivait en 1509. Il passa sa jeunesse à Novi, et eut pour précepteur Raimondo de Soncino. Il hérita du caractère turbulent de son père, sans pourtant en avoir l'énergie. En 1478, excité par le duc de Milan, il prit les armes, s'empara des forteresses du Castelletto et de Lucoli, que les garnisons milanaises lui livrèrent sans coup férir, et essaya d'entrer dans l'intérieur de Gênes. Repoussé par les Adorni, éternels ennemis de sa famille, il ne se découragea pas, et par l'intermédiaire de Giovanni Doria, gagna Ibletto Fiesco, chef d'une des grandes familles patriciennes. Celui-ci, moyennant six mille ducats et la cession de Lucoli, introduisit les Fregosi dans Gênes (26 novembre); Gianbatista fut proclamé doge. Le premier acte de sa puissance fut d'envoyer des ambassadeurs au pape Sixte IV et de lui jurer obéissance, démarche qui mécontenta vivement le roi de France Louis XI. Le nouveau doge trouva un adversaire redoutable dans son oncle, le cardinal-archevêque Paolo Fregoso; ce prélat répandit le bruit que son neveu était en négociation avec l'empereur Frederic III, afin de lui livrer sa patrie et la gouverner ensuite à titre de fief. Gianbatista était peu aimé. Son orgueil, sa sévérité avaient indisposé beaucoup de monde contre lui : les accusations de Paolo trouvèrent donc des crédules. Le cardinal, un matin, fit prier son neveu de venir voir au palais archiépiscopal les principaux membres des factions Fregosi et Dorie. Lazaro Doria lui signifia qu'il cédât sur-le-champ

sa place à son oncle; ce [illegible] la remise du Castelletto [illegible] de guerre. Battista, se v[illegible] mis, signa tout ce qu'on [illegible] Paolo craignait encore la [illegible] il le fit déporter [illegible] Battista conspira p[illegible] gne parent, mais san[illegible] mulé par Ibletto et Gia[illegible] pas à s'allier avec les [illegible] de la perfidie de Paolo, e[illegible] acharnés à sa chute. Il [illegible] propres mains si Paolo [illegible] min à Battista, n'eût d[illegible] de se jeter dans le Ca[illegible]

Battista se flattait alo[illegible] dont il avait été violemm[illegible] gardait encore comme s[illegible] compté sans ses nouve[illegible] conférence nocturne che[illegible] fut saisi par les partisans d[illegible] Fieschi. On lui exposa la néc[illegible] exigeait son éloignem[illegible] jour il fut remis ent[illegible] Grimaldi, un ami comm[illegible] d'abord à Monaco, [illegible] auparavant. Plus ta[illegible] renonça alors aux proj[illegible] vrer tout entier aux bell[illegible] Entre autres ouvrages qu[illegible] traite, on a de lui : A[illegible] Milan, 1496, in-4°, [illegible] français par Thoma[illegible] *livres du Contr'a*[illegible] *Fregose; ou Dialo*[illegible] *contre les folles* [illegible] Le Platière dont l[illegible] que Platero. Il était gentil[illegible] Battista, qui de Lyon [illegible] *Recueils de Dits et* [illegible] de l'italien en latin par [illegible] titre : *De Dictis Factisqu*[illegible] Milan, 1509, in-fol. ([illegible] Batista Fregoso a dédié [illegible] Pietro; il y fait en plusi[illegible] ture affreuse de son onc[illegible] n'est point de vice, point [illegible] impute, et ce qu'il y a de [illegible] l'humanité, c'est que [illegible] dénué de vérité. Cet [illegible] succès; il fut réimprimé à [illegible] 1515, in-fol., et dans le S[illegible] 1536, in-fol.; à Paris, [illegible] notes de Juste Gaillard, [illegible] enfin, à Cologne, 1604, [illegible] le titre *De Fæminis qu*[illegible] en a été aussi inséré pa[illegible] son *De claris Mulierib*[illegible] — *tino V, summo pontifice*, et d[illegible] si ces dernières œuvres ont [illegible]

Anton. Gall. *De Rebus Genuens*, lib [illegible] Uberto Foglietta, lib. XI, p. [illegible] — [illegible]

166. — Barth. Senarega, *Comment. de Rebus Genuens.*, p. 616. — Ghilini, *Teatro de' Letterati.* — Soprani et Giustiniani, *Scrittori della Liguria.* — Vossius, *De Historicis latinis.* — Le Chevalier de Mailly, *Histoire de Gênes*, t. II, liv. VIII, p. 104-114. — Sismondi, *Histoire des Republiques italiennes*, t. XI, p. 276. — Émile Vincens, *Hist. de Gênes*, t. II.

FREGOSO (*Tomasino*), parent des précédents, vivait en 1487. En 1477 il souleva contre sa patrie une partie de la Corse, et s'empara de Biguglia. Il fut battu par Ambrosio Langeschi, et réduit à se réfugier à Milan, où le duc Giovanni Galeas le reçut avec bienveillance, comptant ainsi avoir pour appui sa puissante famille. En 1478 Tomasino rentra à Gênes, lors de l'avénement au dogat de son parent Gianbatista. Comme tous les membres de cette maison plébéienne, il se fit remarquer par sa violence; se prétendant insulté par un Lomellini, il le fit assassiner. L'oppression des Fregosi ayant lassé une fois de plus la majorité des Génois, en 1487, un conseil spécial de dix citoyens fut institué, sous le nom de *baillie*, pour réprimer les désordres causés par le parti dominant. Cette dictature prit un parti vigoureux : elle fit arrêter Tomasino, et le fit écrouer à Lerici. Le cardinal doge Paolo Fregoso et son bâtard Fregosino prirent le parti du coupable. Angelo Grimaldi, qui avait le plus librement opiné contre Tomasino, fut assassiné par des serviteurs de Fregosino, et le prisonnier fut mis en liberté par la trahison de ses gardiens. Il s'enfuit en Corse, où il excita de nouveaux soulèvements. La baillie y envoya des forces commandées par des capitaines français; avec ce secours on reprit Lecca, et Tomasino dut encore prendre la fuite. Il mourut peu après.

Anecdotes génoises et corses, 1re partie, n° 153. — Émile Vincens, *Hist. de Gênes*, II, 308.

FREGOSO (*Janus II*), doge de Gênes, vivait en 1514. Il avait pris du service en Romagne. Excité par le pape Jules II, il s'unit aux Dorie, et, soutenu par les Suisses et les Vénitiens, il essaya en 1519 de soulever Gênes contre la domination du roi Louis XII. Les confédérés se réunirent dans la Lunégiane, s'emparèrent de la Spezzia et s'avancèrent jusqu'à Recco; mais ils se retirèrent devant les Adorni, qu'appuyait une flotte française. Une seconde tentative ne fut pas plus heureuse. Une troisième fois Janus essaya une descente nocturne; mais, maltraité par ses concitoyens, fidèles à la France, il n'eut que le temps de se rembarquer. Aidé de son frère Ottaviano, de l'évêque de Vintimilla, Alessandro Fregoso, second fils du fameux cardinal Paolo, et digne en tous points de son père, Janus, en 1512, s'avança jusqu'à Chiavari avec un fort détachement, et somma les magistrats de Gênes de lui remettre la ville; le peuple voulait pendre son héraut : ils n'en furent empêchés que par l'intervention de ses magistrats. Cependant, par une lâcheté inexplicable, le gouverneur, François de Rochechouart, abandonna la ville et se sauva dans le fort de la Lanterne. Les Génois, abandonnés de la sorte, ouvrirent leurs portes à leur nouveau maître; mais Janus trouva un compétiteur dans son cousin, Pietro Fregoso, fils de Gianbatista II; néanmoins, la majorité des suffrages acclama le premier, qui fut reconnu le 29 juin 1512. La première nécessité qu'éprouva Janus fut de désintéresser le souverain pontife; il ramassa de l'argent de tous côtés, et lui paya douze mille écus d'or. Il s'empara ensuite du Castelletto, mais il bloqua vainement le fort de la Lanterne. En 1513, voyant une flotte française s'avancer, tandis que les Adorni et les Fieschi descendaient dans le Polcerera, Janus prit le parti de la retraite, et, s'embarquant avec Fregosino, se retira à la Spezza. Poursuivi par les Français, il fit volte-face, et leur enleva deux galères; en même temps on apprit la perte de la bataille de Novarre. Les Français se replièrent de toutes parts, et leurs partisans durent évacuer Gênes. Janus se rapprocha aussitôt de la ville pour reprendre le pouvoir (17 juin); mais les Génois, lui préferant son frère Ottaviano, Janus se retira à Savone, d'où il préparait une restauration, lorsque son frère l'expulsa de cette ville. Il ne joua plus depuis lors qu'un rôle secondaire.

Foglietta, lib. IX, p. 700. — Le chevalier de Mailly, *Hist. de Gênes*, t. II, liv. IX, p. 174.

* **FREGOSO** (*Cesare*), diplomate génois, fils aîné de Janus II, assassiné sur le Pô, le 2 juillet 1541. Il fut élevé en France à la cour de François Ier, qui le fit lui-même chevalier, lui accorda les ordres royaux et lui confia une compagnie de gens d'armes. Tout dévoué au monarque français, il promit, en 1528, de remettre Gênes sous la seigneurie de France dans un délai de deux mois, à la condition d'un secours de trois mille fantassins et de cent chevaux. En cas de réussite, il n'y aurait ni pillage ni violence; Cesare devait être gouverneur pour le roi de France de Gênes et de Savone. François Ier lui garantissait 60 lances entretenues et 6,600 écus de pension pour lui et sa famille (1). La paix faite entre la France et Charles-Quint mit à néant ce traité. En 1538 François Ier essaya de nouveau le dévouement et l'adresse de Cesare; il l'envoya à Venise, avec un plein pouvoir pour traiter avec la république vénitienne, tandis qu'un Espagnol, Antonio Rincon, allait à Constantinople proposer une alliance offensive et défensive au sultan Suléiman II. Malgré les avertissements de du Bellay qui, le 1er juillet 1541, vint trouver les deux plénipotentiaires à minuit à Rivoli et les engagea à se mettre sous la garde d'Ercolo Visconti, Rincon, qui était obèse, détermina Fregoso à s'embarquer sur le Pô. Ils partirent à la nuit tombante, le 2 juillet, dans deux bateaux ayant chacun quatre rameurs. Le lendemain, vers midi, comme ils n'étaient

(1) On voit dans les lettres de l'Arétin que Cesare Fregoso avait envoyé à ce littérateur un bonnet garni de diamants et une médaille d'or. Ces riches cadeaux ne pouvaient provenir que des prodigalités du roi de France.

plus qu'à trois milles de l'embouchure du Tésin, et à la même distance de Pavie, le bateau que montaient Fregoso et Rincon fut accosté par deux barques chargées de gens armés : les deux envoyés furent assassinés et leurs bateliers enfermés dans les cachots du château de Pavie. L'autre bateau, qui portait les hommes de leur suite, eut le temps de venir s'échouer sur la rive, et les passagers s'échappèrent dans les bois. Le lâche assassinat de Fregoso et de Rincon était l'œuvre de don Alonzo d'Avallos, marquis del Guasto, gouverneur espagnol du Milanais, qui, formellement accusé par du Bellay, essaya vainement de s'en défendre. Mais les assassins ne profitèrent pas de leur crime; à la sollicitation de Langey, les diplomates français n'avaient conservé aucun papier; peut-être même n'en existait-il pas. Cependant Charles-Quint, pour ne pas perdre le fruit de cet odieux attentat au droit des gens, fit publier que des pêcheurs avaient trouvé dans le Pô les hardes et les cassettes des ambassadeurs assassinés par des voleurs. Dans ces cassettes il prétendit avoir trouvé des instructions secrètes dont il fit répandre des copies dans toute l'Europe comme ayant été collationnées sur les originaux, que ne pouvaient pas montrer les diplomates allemands ou espagnols (1). François Ier, pour venger la mort de ses deux agents, fit arrêter à Lyon l'archevêque de Valence, Georges d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, et déclara qu'il le garderait comme otage jusqu'à ce que les assassins de Fregoso fussent châtiés. Charles répondit que si la mission de Fregoso eût été avouable, il eût traversé la Lombardie publiquement, et en se plaçant sous le caractère sacré d'ambassadeur, et non de nuit et furtivement. Une guerre terrible suivit ce meurtre, qui ne fut qu'un prétexte, le roi et l'empereur désirant également d'en venir aux mains. A. de L.

Du Bellay, *Memoires*, t. XX, liv. VIII et IX, p. 308. — Varillas, *Hist. Franc.*, I, l. IX, p. 403-409. — Muratori, *Annali d'Italia*, l. XIV, 327. — Paolo Grovio, *Historia*, l. XL, p. 477. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, art. *François Ier*. — Ferreras, *Hist. gen. d'Espagne*, t. IX, p. 226. — Sismondi, *Histoire des Français*, XVII, p. 99-101. — Émile Vincens, *Histoire de Gênes*, t. II, p. 454.

FREGOSO (*Agostino*), gouverneur de Gênes, fils de Luigi, vivait en 1488. En 1480 il s'empara par surprise de Sarzane, ville que son père avait cédée à la république florentine plusieurs années auparavant et que les Génois considéraient comme le boulevard de leur pays. Une guerre suivit cet acte de mauvaise foi. Agostino se trouvant trop faible pour défendre sa conquête, la céda à la banque de Saint-Georges. En 1488 il fut, selon M. E. Vincens, gouverneur de Gênes pour Ludovico Sforza, duc de Milan; mais son pouvoir dut être de courte durée, car la plupart des histori[illegible] que de Pao[illegible] avait épousé [illegible] de Guidobaldo, duc [illegible]

Scipione Ammirat[illegible], *Ist[illegible]*, p. 143-183. — Nic. Macchiavelli, *Istor.*, lib. VII, 431. — J.-M. Bruto, *Florentinae Historiae*, p. 198. — Sismondi, *Histoire des Républiques*, t. XI, p. 317. — Émile Vincens, *Histoire de Gênes*, p. 310-378.

FREGOSO (*Ottaviano*), [illegible] du précédent (1), mort en 15[illegible] du côté maternel de Francesco [illegible] vera d'Urbin, neveu du pape [illegible] était le candidat préféré du [illegible] Son alliance avec les Rovère lui [illegible] du célèbre Andrea Doria ([illegible] trefois tuteur du duc d'Ur[illegible] sieurs fois, mais inutil[illegible] génois en sa fav[illegible] jouées. En 1511, so[illegible] lonna et une flotte ve[illegible] à ceux de Jan[illegible] pour [illegible] Après plusieur[illegible] couardise du gouve[illegible] triomphe des Fregosi, J[illegible] doge sans coup férir. [illegible] les Adorni, réunis aux [illegible] traite de ces derniers, le [illegible] Ottaviano, [illegible] prit la co[illegible] 1513. Le [illegible] payer quatre-v[illegible] Naples et à ses [illegible] pour l'aide [illegible] avait reçue duran[illegible] le fort de la Lante[illegible] de capitulation (26 août 151[illegible] deux mille écus, dus p[illegible] française. Ottaviano s'[illegible] ce fort, constamm[illegible] nois. Il chassa ens[illegible] ainsi cesser les [illegible] mait sans cesse. Le [illegible] petits États de l'Italie [illegible] des grandes puissan[illegible] pour champ de [illegible] s'étant formée [illegible] nom) entre l'em[illegible] le duc de Milan [illegible] à se joindre à ces prin[illegible] le duc de Milan, il préféra [illegible] le roi de France, et lui remit [illegible] Gênes, stipulant « qu'il [illegible] au nom du roi; qu'il [illegible] places de l'État; que [illegible] une garde de cent hom[illegible] rait le collier de l'ord[illegible] une pension de six [illegible] de quatre mille à so[illegible] chevêque de Salerne. [illegible]

(1) Dans les instructions supposées de Fregoso, François Ier proposait au sénat de Venise le partage du duché de Milan.

(1) Quelques historiens le font frère du [illegible]cond fils de l'ancien doge Tomaso. D'autres [illegible] pour père Agostino Fregoso; cette [illegible] nous semble la plus probable.

t de part et d'autre, et les Génois, leur
en tête, vinrent rendre hommage à Milan
inqueur de Marignan. Content jusque là de
iination française, qui seule sous Louis XII
été assez forte pour leur donner la tran-
é, les Génois secondèrent François I[er] de
vaisseaux et de leur argent. Mais après
vers de celui-ci, ils se trouvèrent seuls à
contre les nombreux ennemis de la France,
veillèrent en même temps la haine impla-
les Adorni contre les Fregosi. Ottaviano
sa plusieurs débarquements, et reprit
Chiavari, dont Geronimo Adorno s'était
. Cependant, en mai 1522, sans secours
nçois I[er], assiégé par une armée impé-
e vingt mille hommes, commandée par
r Colonna et l'habile marquis de Pes-
, il dut céder aux vœux de ses conci-
, fort maltraités par l'artillerie ennemie.
i en pourparlers; mais durant les confé-
(30 mai) les bandes espagnoles de Pes-
assaillirent les brèches dégarnies, et, mal-
roïque défense de Nicolo et de Felipo Fre-
e répandirent dans la ville, qu'elles sacca-
Les victimes furent nombreuses et le
mmense, car Gênes était alors une des
hes villes de l'Europe. Ottaviano, retenu
attaque de goutte, ne voulut pas suivre
e, l'archevêque de Salerne, qui, malgré
sures, se défendit jusqu'au port, et se jetant
galères d'Andrea Doria, gagna heureuse-
arseille. Le gouverneur royal voulut subir
le la ville qui lui avait été confiée, et de-
lans son palais. Il se rendit au marquis
hiera ; mais sa captivité ne fut pas lon-
: il mourut peu de jours après, suivant
de la goutte remontée, accident causé
hagrin de la ruine de sa patrie; suivant
, du poison que lui administrèrent ses
, craignant son influence et son attache-
ur la France.
qu'il en soit, il fut sincèrement regretté
concitoyens; sa fermeté et sa sagesse
fait cesser les troubles qui agitaient sa
depuis longtemps; son gouvernement
et modéré. Par ses soins, Gênes fut
de monuments et son port agrandi;
ement aux mœurs du temps, il fut cons-
t généreux pour ses ennemis. La mort
ano entraîna la ruine de sa famille, qui
ors ne reparut plus au pouvoir.

A. DE L.

Foglietta, *Hist. Genuens.*, l. XII, p. 201-726. — , *Historia sui temporis*, l. XII, 201-817; l. XV, . — Pietro Bizarro, *Hist. Genuensis*, l. XVIII, 5-453. — Fr. Guicciardini, t. II, l. XII, p. 76, IV, p. 233. — Fr. Beaucaire, *Rerum Gallica- ment.*, l. XI, p. 323; l. XV, p. 459. — Agostino l, *Annali di Genova*, l. VI, fol. 275. — Galeas *e Bello Mediolanensi*, lib. II, fol. 23. — Martin du Bellay, *Mémoires*, l. IV, p. 232. — Georg. von Frundsberg, *Kriegsthaten*, l. II, p. 36. — Arnold Ferron, *De Rebus Gallicis*, l. VII, p. 138. — *Anecdotes des Républiques*, 1[re] partie, p. 164-187. — Émile Vincens, *Histoire de Gênes*, 375-404. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, t. XIV, p. 336; XV, 35.

i les uns il fut envoyé à Naples, où il mourut nois après; selon d'autres encore, il fut mis en ryennant quinze mille ducats.

FREGOSO (*Federigo*), prélat et littérateur génois, frère du précédent, mort à Gubio, le 22 juillet 1541. Il fut élevé à la cour de son oncle maternel Guido Baldo, duc d'Urbin, qui lui fit donner, en 1507, l'archevêché de Salerne par le pape Jules II. Depuis il fut ambassadeur de la république de Gênes près le pape Léon X. Il assista son frère dans ses diverses tentatives pour s'emparer du dogat; et lorsque Ottaviano y eut enfin réussi (1513), il resta près de lui, et l'aida dans les soins du gouvernement. Cortogoli, célèbre corsaire tunisien, ravageait avec vingt galères les côtes génoises, et enleva en quelques semaines dix-huit navires chargés de grains et de marchandises. La république résolut de mettre un terme à ses déprédations; elle arma une escadre, dont le commandement fut confié à Federigo (1). L'archevêque surprit Cortogoli dans le port de Biserte, le fit prisonnier, et anéantit sa flotte; il croisa ensuite devant Tunis, et fit une descente dans l'île de Gerbes, détruisant et brûlant tous les corsaires qu'il put atteindre. Il revint dans sa patrie couvert de gloire et riche de butin (2). Lors du siége de Gênes par les Espagnols et les troupes papales, Federigo déploya autant de talent que de valeur dans la défense de la place; il reçut plusieurs blessures. Les Espagnols ayant surpris la ville pendant qu'on parlementait, Federigo se jeta dans un esquif, d'où, voulant passer sur un bâtiment français, il tomba dans la mer, et faillit se noyer. Il se retira en France, où François I[er] le reçut avec honneur et lui donna l'abbaye de Sainte-Benigne de Dijon. Il s'y consacra à l'étude des langues grecque et hébraïque. De retour en Italie (1529), il fut nommé évêque de Gubio; le pape Paul III le créa, en 1539, prêtre-cardinal du titre de Saint-Jean-et-Saint-Paul. Par sa charité et ses vertus chrétiennes, ce prélat avait mérité les beaux surnoms de *père des pauvres* et de *refuge des malheureux*. Sadolet en prononça l'oraison funèbre à Carpentras. On a de Federigo Fregoso : *Parafrasi sopra il* Pater noster *in terza rima* : Tiraboschi fait un grand éloge de ces poésies; — *Trattato dell' Orazione*; Venise, 1542, in-8°, et 1543, in-12; — *Meditazioni sopra i Salmi* CXXX *e* CXLV. — *Orazione a' Genovesi*; — *Epistole*, dans les recueils de Bembo, Cortese et Sadolet.

A. DE L.

(1) Le célèbre Andrea Doria commandait deux galères sous les ordres de Fregoso.

(2) L'Arioste a célébré cette victoire de Federigo dans son *Orlando* :

Qui de la istoria mia che non sia vera
Federico Fulgoso è il dubbio alquanto,
Che con l'armata avendo la riviera
Di Barberia trascorsa in ogni canto
Capitò quivi, etc.

(Cap. XLII, st. 20.)

en trente *Capitoli*, rimés en tercets; il a pour sujets : les ridicules, les passions, les folies, les vices et les crimes des hommes, qui y sont traités tour à tour avec enjouement et tristesse : Michel d'Amboise en a fait une traduction en vers français; Paris, 1547 ; — *Contenzione di Pluto ed Iro;* Milan, 1507, poëme moral, en 41 octaves, et dédié au même. Il n'a pas été réimprimé, et est aujourd'hui fort rare ; — *Cerva bianca* (la Biche blanche); publié par Domenico della Piazza, secrétaire de l'auteur; Milan, 1510, in-4°, et 1512, in-8°; Ancône, 1516, in-4°; Venise, 1516 et 1521, in-8° ; souvent réimprimé. C'est un poëme moral et amoureux, en sept chants et en octaves. La fiction en est assez ingénieuse, mais l'exécution est faible et médiocre. — *Selve;* Milan, 1525, in-4°, et Venise, in-8° : c'est un recueil de sept petits poëmes sur divers sujets; les uns sont en *terza rima*, les autres en octaves.

Angelo Calogiera, *Raccolta di Opuscoli scientifici e filologici*, t. XLVIII. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. II, part. II, p. 175. — Crescimbeni, *Istoria della Volgar Poesia*. — Ginguené, *Histoire lit-*

...position, sur le revers de la
le 17 juillet, les Génois p
combattre, et les Français s'
mières collines retranchées
la chaleur et le poids de leu
çairent plus que difficilemen
carpé, défendu par des en
gère et constamment rafraîc
Paolo fit répandre le bruit
lui arrivait de Milan avec
rable ; il fit paraître sur les
nombre de paysans qui se
ner les Français, tandis qu
dans la mêlée avec les meille
milanais tenus en réserve ju
reprirent courage, et assailli
leurs ennemis. Le combat f
les Français, craignant d'êtr
d'abord en bon ordre, puis
Poursuivis jusqu'au rivage,
gagner la flotte provençale à
de sa galère voyait le route
les recueillir, et ... rver

furent vaines : Paolo se jeta dans une barque avec son frère Pandolfo, et, déguisés tous deux, ils entrèrent dans la ville. Ils rallièrent aussitôt leurs partisans, et soutenus par les Doria engagèrent un combat contre les Adorni. Ces derniers furent vaincus, et le doge échappa difficilement avec un petit nombre des siens. Paolo fit aussitôt élire Spinetto Fregoso, son cousin ; mais l'ancien doge Luigi Fregoso (voir l'article colon. 760), auquel La Vallée avait remis le Castelletto, revendiqua ses droits. Une longue lutte s'engagea entre les deux frères ; tour à tour Luigi et Paolo prirent et quittèrent le pouvoir. Enfin, vers le commencement de l'année 1463, Paolo prit le dessus, et obtint du pape Pie II la consécration de son usurpation. Le saint-père le relevait en même temps des censures prononcées contre lui, et l'exemptait de l'observation des lois ecclésiastiques qui défendaient aux ministres de Dieu de se mêler des affaires temporelles. La bulle papale est un curieux document, dans lequel l'esprit de l'Église se retrouve en entier. Pie II y fait justement remarquer, dit M. Émile Vincens, que les Génois réclament le gouvernement de leur pasteur par confiance pour la théocratie, et que le digne archevêque se sacrifie pour le progrès de la juridiction sacerdotale. Cependant, on y trouve de bons enseignements : « Voyez bien ce que vous faites, dit le saint-père ; de grands devoirs vous sont imposés. Si vous n'empêchez toute violence, si vous ne veillez à la paix et à la sécurité, si vous ne vous contenez vous-même et vos adhérents avec le sentiment du juste et de l'honnête, vous serez chassé avec honte pour vous et préjudice pour la dignité ecclésiastique. Pensez que le gouvernement d'un prêtre et celui d'un laïque n'ont pas les mêmes lois. La puissance sacerdotale doit être paternelle et clémente, sans ombre de tyrannie. Les hommes supportent dans un prince séculier ce qui dans l'ecclésiastique est odieux. Les fautes légères et sans conséquence de l'un sont dans l'autre des péchés irrémissibles et des crimes énormes ; car le pasteur, dont la vie est destinée à servir de modèle à ceux au-dessus desquels il est élevé, ne doit pas seulement s'abstenir de mauvaises actions, mais de la moindre apparence du mal. Si donc vous acceptez le rang de doge dans l'intérêt du bien public, et non pour satisfaire vos passions, nous vous octroyons notre bénédiction. » Ces sages conseils ne firent nulle impression sur Paolo, qui, croyant n'avoir plus rien à craindre, commença à se montrer à découvert, « se livrant sans honte aux plus affreux excès, foulant aux pieds les mœurs, les lois divines et humaines ». L'autorité des magistrats fut suspendue ; l'archevêque-doge, toujours accompagné d'une foule de brigands et de meurtriers, courait nuit et jour les rues de Gênes, violant, pillant, massacrant et assouvissant impunément sa fureur et sa vengeance. Ses courtisans commettaient à son exemple mille atrocités. Un grand nombre de Génois s'expatrièrent, pour préserver leurs femmes, leur vie et leur fortune. On eût dit que la ville avait été prise d'assaut. Paolo s'était associé un homme non moins violent que lui ; c'était Ibletto Fiesco (*voyez* ce nom). Les villes entre les deux Rivières, lassées de cette tyrannie, arborèrent les étendards de Sforza, duc de Milan. Ce prince s'aboucha avec Prospero Adorno, Spineta Fregoso, Jacobo Fiesco, Paolo Doria, Geronimo Spinola, et gagna Ibletto lui-même ; il envoya alors Jacopo de Vimercato à la tête d'une armée qui, grossie de tous les mécontents génois, vint se présenter devant Gênes. L'archevêque, abandonné de la plupart de ses satellites, craignit de tomber entre les mains de ses ennemis ; il jeta cinq cents hommes dévoués dans le Castelletto, dont il confia la garde à Pandolfo, son frère, et à Bartolomea, veuve de son autre frère Pietro ; puis, s'emparant de quatre navires (13 avril 1464), il se mit à faire la course sur tous les vaisseaux génois et à ravager les côtes de sa patrie. On arma pour le combattre ; après diverses rencontres meurtrières, il dut se retirer sur les côtes de Sicile. Francesco Spinola l'y poursuivit. Paolo descendit dans ses embarcations, gagna la terre, et échappa ainsi au gibet. Ses bâtiments, abandonnés, furent ramenés à Gênes. Durant ce temps Bartolomea Fregoso, gagnée par une somme de quatorze mille écus d'or et la restitution de Novi, livra le Castelletto (23 mai) au duc de Milan, qui fut reconnu unanimement pour souverain. Paolo se retira à Rome, d'où il ne cessa de surveiller l'occasion de reprendre le dogat ; il crut l'avoir trouvée en 1477, après l'assassinat du duc Galeas-Maria Sforza, et fit accepter ses services par ses compatriotes pour défendre les environs de Gênes contre les Milanais. Malgré le talent et le courage qu'il déploya en cette occasion, il ne put résister aux efforts combinés de Prospero Adorno et de la faction milanaise. Il regagna Rome, d'où il continua ses intrigues. En mars 1480, le pape Sixte IV le fit prêtre-cardinal du titre de Sainte-Anastasie, et l'année suivante il lui confia le commandement d'une flotte de vingt-quatre galères, destinée à agir contre les Turcs, déjà maîtres d'une partie de l'Italie méridionale. La mort de Mahomet II arriva à propos, et au bout de quelques mois les Turcs restituèrent Otrante, Tarente et quelques autres villes du littoral napolitain. Le cardinal-archevêque prit alors le chemin de son diocèse, et vint étaler sa pourpre et sa gloire devant ses compatriotes. Son neveu Gianbatista Fregoso gouvernait alors ; mais il était peu aimé : Paolo ne fit pas beaucoup de façons pour s'en débarrasser. Le 25 novembre 1483, le doge étant venu le visiter, il le fit arrêter dans le palais archiépiscopal, le contraignit à signer une abdication, la remise des forteresses, et le fit déporter à Fréjus. Doge pour la troisième fois, Paolo ne fut ni plus sage ni plus modéré que dans ses précédentes adminis-

vention du roi Charles VIII ; mais tandis que celui-ci préparait un secours efficace, Ludovic Sforza entra sur le territoire de la république, et ayant réuni les chefs des divers partis, obtint que les Génois reconnaîtraient pour seigneur son neveu Giovanni Galeas, qu'Agostino Adorno serait gouverneur pour le duc, que le cardinal Paolo abdiquerait le dogat, remettrait ses places fortes aux Milanais, et qu'il ne se mêlerait plus que des affaires spirituelles de son archevêché, moyennant une pension annuelle de six mille écus d'or. Paolo aima mieux s'exiler de sa patrie, et s'embarqua pour Rome. Une violente tempête engloutit une de ses galères, et ce ne fut qu'après mille dangers qu'il arriva à Civita-Vecchia. Il vécut quelque temps dans l'intimité du pape Borgia (Alexandre VI), son digne émule; en 1494, il se réconcilia avec Ibletto Fiesco, et ces deux turbulents vieillards vinrent jeter l'ancre dans le golfe de la Spezzia, à la tête d'une puissante flotte aragonaise et napolitaine; mais ils furent repoussés par les partisans de Gianluigi Fiesco et deux mille Suisses envoyés par le

tions auprès du roi de Po[l]
de Mayence et de Cologne
Spire et de Worms. Ces div[...]
chèrent point Freber de t[...]
du Palatinat, qu'il avait
l'électeur, et de compose[r]
annoncent une grande é[...]
ron, « Freber était un hom[...]
d'un esprit subtil, quoique
corps semblât ne rien prom[...]
nière qualité. Son érudition [...]
à une grande modestie, et il
ritables sentiments quand i[l]
ses ouvrages :

Sum menor ipse mei, atque a[...]

Il aimait la peinture, et [...]
bien. Il s'était fait un cabinet
dailles, et d'autres choses sen[...]
vait connaître le mérite et [...]
cite de lui quarante-neuf ouv[...]
n'est pas complète. Les plus
ouvrages sont : *Juris Græco-*

heri, *Gulielmi Forneri et Antonii Contri*; Hanovre, 1599, in-8°; — *Germanicarum Rerum Scriptores aliquot insignes, de gestis a Carolo Magno ad Carolum V imperatorem, collecti et illustrati notis, glossariis et indicibus*; Hanau, 3 vol. in-fol. Freher avait l'intention de donner un quatrième volume; mais la mort l'en empêcha. Il avait mis en tête de cette collection une *Notice des Historiens d'Allemagne*, sous ce titre : *Directorium in omnes fere quos superstites habemus chronologos, annalium scriptores, et historicos potissimum Romani Germanicique Imperii*. Cette pièce a été revue et augmentée par Jean-David Kœler, professeur d'histoire à Altorf, qui la fit imprimer sous le titre de *De præcipuis Scriptoribus historiæ Germaniæ*; Nuremberg, 1720, in-4°; — *Johannis Trithemii Opera historica, a Marq. Frehero collecta*; Francfort, 1601, 2 vol. in-fol.; — *Rerum Bohemicarum Scriptores aliquot antiqui, qui de gentis origine et progressu, regum gestis, Hussitarum etiam historia scripserunt, collecti et editi per Marq. Freherum*; Hanau, 1602, in-fol.; — *Rerum. Moscovitarum Auctores aliquot*; Francfort, 1600, in-fol.; — *De Re Monetaria veterum Romanorum et hodierni apud Germanos Imperii Libri duo*; Ladebourg, 1605, in-4°; — *Constantini Magni imperatoris Donatio Sylvestro papæ, integre edita latine, cum versione græca duplici Theodori Balsamonis et Matthæi Blastaris*; Heidelberg, 1610, in-4°; — *Commentarius de secretis judiciis olim in Westphalia aliisque Germaniæ partibus usitatis, postea abolitis. Accedit Joannis De Francfordia Tractatus contra Feymeros, seu scabinos occulti judicii, ab eodem Frehero editus*; Heidelberg, 1610, in-4°; — *Corpus Francicæ historiæ, veteris et sinceræ, in quo prisci ejus scriptores, hactenus miris modis in omnibus editionibus depravati et confuse editi, nunc tandem serio emendati et pro ordine temporum dispositi*; Hanau, 1613, in-fol.; — *Commentarius ad Aureæ Bullæ caput VII*; Heidelberg, 1615, in-4°; — *Parergon seu novarum observationum et verisimilium libri duo*; Nuremberg, 1262, in-4°.

Un autre Freher, portant également le prénom de *Marquard*, se distingua comme jurisconsulte. Né à Augsbourg, en 1542, mort en 1601, il contribua puissamment à mettre dans un meilleur ordre le code municipal de Nuremberg.

Melchior Adam, *Vitæ Jurisconsultorum*. — Paul Freher, *Theatrum Virorum doctorum*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXI.

FREHER (*Paul*), médecin et biographe allemand, né à Nuremberg, en 1611, mort dans la même ville, le 27 avril 1682. Il fit ses premières études à Genève, et, après avoir beaucoup voyagé, il fut reçu docteur à Altdorf, et se fit agréger au collége des médecins de Nuremberg. Il n'est guère connu que par un grand ouvrage biographique, qui fut publié après sa mort par son neveu Charles-Joachim Freher. Cet ouvrage est intitulé : *Theatrum Virorum eruditione clarorum a sæculis aliquot ad hæc usque tempora florentium*; Nuremberg, 1688, in-fol. Ce livre contient deux mille huit cent cinquante articles biographiques, fort incomplets, et treize cents portraits d'une ressemblance douteuse ou tout à fait imaginaires. Il est devenu rare, parce que la perte des cuivres a empêché d'en faire une seconde édition. On a encore de Freher : *Dissertatio de Febre tertiana intermittente*; Altdorf, 1639, in-4°.

Éloy, *Dict. historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

FREHER (*Charles-Joachim*), médecin allemand, neveu du précédent, né à Nuremberg, le 29 août 1655, mort dans la même ville, le 6 novembre 1690. Il se fit recevoir docteur à Bâle et agréger au collége des médecins de sa ville natale. On a de lui une thèse *De Melancholia hypochondriaca*; Bâle, 1677, in-4°. Il est surtout connu par la publication du *Theatrum Eruditorum* de son oncle.

Biog. médicale.

* **FREIBERG** (*Henri* de), minnesinger allemand, vivait vers l'an 1300; il était né, selon toute probabilité à Freiberg en Saxe, et passa la plus grande partie de sa vie à la cour de Wenceslas II, roi de Bohême, qui, poëte lui-même, accueillait gracieusement les poëtes. Il composa un poëme sur la sainte Croix (822 vers, manuscrit de Vienne, n° 2885), et une pièce de 360 vers en l'honneur de Jean de Michelsperg, qui, lors de son voyage en France, s'était distingué dans plusieurs tournois (imprimée d'après le manuscrit d'Heidelberg, Germ. II, p. 93). Mais son principal mérite est d'avoir continué le *Tristan* de Godefroy de Strasbourg, en se maintenant presque à la hauteur de ce célèbre minnesinger : il a du naturel, de la grâce et de la vivacité; ses récits sont attachants et ses descriptions élégantes et pittoresques. Ce dernier poëme a été plusieurs fois imprimé : Ch.-H. Müller, *Sammlung*, Berlin, 1782-1783; V. D. Hagen, *Gottfrieds v. Strassb. Werke*, Breslau, 1823; E. v. Groote, Berlin, 1821; H.-E. Masmann, Leipzig, 1823. K. Gædeke a publié quelques fragments de *Tristan*, dans sa sixième livraison *Das Mittelalter*, Hanover, 1854; et V. D. Hagen a recueilli dans le quatrième volume de ses *Minnesinger*, p. 613, à peu près tous les renseignements qu'il est possible de se procurer sur H. de Freiberg. Alexandre Pey.

Gædeke, *Das Mittelalter*. — Hagen.

* **FREIDUNK** (*Bernard*), poëte et moraliste allemand, vivait au commencement du treizième siècle; il accompagna en Syrie l'empereur Frédéric II, et ce fut loin de sa patrie qu'il composa un poëme didactique auquel il donna

le titre de *Bescheidenheit* (Discrétion ou Modestie), et dans lequel, au milieu de beaucoup de proverbes, de sentences morales, de récits, on trouve de sages conseils adressés aux quatre ordres dont s'occupe l'auteur, c'est-à-dire le clergé, la noblesse, la bourgeoisie et les paysans. Le tout comprend 4,838 petits vers, iambes de quatre pieds, et passe avec raison comme un précieux monument de l'ancien idiome germanique. Imprimé à Strasbourg en 1508, cet ouvrage reparut à Augsbourg en 1513, à Francfort en 1567; une rédaction un peu différente avait été mise au jour à Worms en 1538; un érudit distingué, W. Grimm, a remis en lumière à Gœttingue, en 1834, ce vieux texte un peu oublié. Vers la fin du quatorzième siècle, Walter von Engen l'avait fait passer en vers latins, en l'abrégeant; un autre extrait parut sous le titre de *Proverbia eloquentis Freydankii*. G. B.

Jördens, *Lexicon deutscher Dichter und Prosaiten*, t. I, p. 565-572. — Haven, *Museum*, t. I, et *Altdeutsche Gedichte*, t. I. — Eschemburg, *Denkmaler*, p. 89-118. — G. Duplessis, *Bibliographie parémiologique*, p. 220.

FREIESLEBEN (*Christian-Henri*), jurisconsulte allemand, né à Glaucha, le 6 juin 1696, mort le 23 juin 1741. Il étudia le droit à Leipzig, et vint s'établir en 1716, à Altenbourg, où il devint, en 1721, avocat de la principauté. Plus tard, il fit des cours de droit et de philosophie à Leipzig, tout en se livrant à la pratique de la jurisprudence. En 1730 il fut appelé à remplir une chaire de droit à Altorf. En 1738 il fut nommé conseiller à Brandenbourg-Culmbach, et en 1741 assesseur du tribunal de la principauté d'Onolzbach. Ses principaux ouvrages sont: *Dissertatio philologica de emendatione eruditionis et prudentia circa eam*; Leipzig, 1722, in-4°; — *Dissertatio juridica de difficultate Jurisprudentiæ hodiernæ*, etc.; Erfurt, 1722, in-4°; — *De Jurisprudentia axiomatica vera et falsa*; Leipzig, 1723, in-4°; — *Einleitung zur buergerlichen deutschen Rechtsgelahrtheit* (Introduction à l'Étude du Droit civil allemand); Leipzig, 1726, in-4°; — *Dissertatio de Jure fisci Landsassiorum*; Leipzig, 1726, in-4°; — *Volumen Decisionum et Responsorum*; Nuremberg, 1734, in-4°; — *Dissertatio de interpretatione statutorum ex jure communi*; Altorf, 1735, in-4°.

Will, *Nurn. Gel. Lex.*

FREIESLEBEN (*Godefroi-Christian*), polygraphe saxon, né à Altenbourg, en 1716, mort le 24 juin 1774. Il fut conseiller et bibliothécaire du duché de Saxe-Gotha. Ses principaux ouvrages sont: *Falschheit der neuen Propheten* (Fausseté des nouveaux Prophètes); Altenbourg, 1751-1758; — Une traduction du *Micromegas* de Voltaire; Dresde 1751; — *Maximes de Morale, tirées des poésies d'Horace*; Gotha, 1759; — *Nachlese zu Gottscheds Vorrath zur Geschichte der deutschen dramatischen Dichtkunst* (Docum. relatifs à l'histoire de la poésie dramatique en Allemagne); Leipzig, 1760 [illegible]

Meusel, *Gel. Deutschl.*

FREIESLEBEN (*Christophe* [illegible]), nommé *Ferromontanus*, ju[illegible] mort en 1733. Il fut doc[illegible] de Saxe-Gotha à Altenb[illegible] Ses [illegible] vrages sont: *Disserta*[illegible] *risprudentiæ hodie*[illegible] *monarchico doctrin*[illegible] *publicæ aristocratico*-[illegible] *erant, oriunda*; — *De* [illegible] *rum*; — *De Ludis*; — *De* [illegible] *tribonianæ in Institutis*; — [illegible] *demicum.*

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

FREIGE (*Jean*-[illegible]), [illegible] mand, natif de F[illegible] janvier 1583. [illegible] mus, il se trouva exposé [illegible] nuis de toutes natu[illegible] Il [illegible] donner l'étude, p[illegible] manuelle, et se [illegible] recteur d'imprimerie; n[illegible] comme ailleurs, il ne [illegible] tions. On a de lui: *Quæstiones* [illegible] *logicæ, ethicæ, physicæ,* [illegible] *liticæ*; 1579, in-8°, — *Syn*[illegible] *Synopsis Pandectarum*; — [illegible] *Africano*; — *Tabulæ in* [illegible] *gica Jurisconsultorum*; — [illegible] *Ciceronis Orationes*; — [illegible] *nianeæ*; — *Vita Petri Ra*[illegible], in-8°; *Grammatica Græca*; 1581,

Adam, *Vit. Erudit.*

FREILAS (*Alonzo* [illegible]), né à Jaen, vivait en 16[illegible] nées à Tolède, où il p[illegible] certaine réputation. On [illegible] *curacion y preservacion* [illegible] — *tado del arte de descantag*[illegible] *seda, telas de oro y plata*, [illegible] *cosas*; — *Si los melancoli*[illegible] *lo que est á por venir con* [illegible] *ginacion*; ces trois opu[illegible] publiés à Jaen, 1606, in-[illegible].

Nicolas Antonio, *Bibliotheca* [illegible]

FREILE (*Juan-Diaz*), [illegible] vivait en 1556. Il habita l[illegible] espagnole: il a publié une hi[illegible] ce titre: *Sumario compe*[illegible] *tas de plata y oro que en* [illegible] *son necesarias á los mercaderes*, [illegible] in-4°.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca* (*nova*) [illegible] p. 683.

FREILIGRATH (*Ferdinand*), [illegible] mand, né à Detmold, le 17 juin 181[illegible] était instituteur; privé de [illegible] sept ans, il se forma [illegible] même. Son père s'éta[illegible] grath fut envoyé à dix [illegible] ville natale, où il [illegible] le [illegible] au commerce, par [illegible]

par un oncle maternel, établi à Édimbourg, de l'adopter, il commença en 1826 son apprentissage commercial à Sœst, en Westphalie, où il séjourna jusqu'en 1831, consacrant tous ses loisirs à la poésie. Il avait perdu son père en 1829, et bientôt après il avait appris que son oncle d'Edimbourg n'était plus en état de réaliser les bonnes intentions qu'il avait annoncées à son sujet. Il se rendit alors à Amsterdam, où il entra et demeura pendant six ans chez un changeur. Le séjour de la Hollande eut une influence marquée sur le talent du jeune poëte; tout en se livrant aux opérations commerciales, il trouvait le temps de décrire en beaux vers les scènes maritimes qu'il avait sous les yeux. Deux autres poëtes, Gustave Schwab et Chamisso, l'introduisirent dans le monde littéraire, de telle sorte que, revenu en Allemagne, il s'y trouva déjà renommé pour ses productions. De 1837 à 1839, il fut occupé dans une maison de commerce à Barmen. Marié en 1841, il passa une année à Darmstadt et deux autres années à Saint-Goar. C'est alors que, sur la demande d'Alexandre de Humboldt et du chancelier de Müller, il obtint du roi de Prusse une pension. Deux ans plus tard il renonça à cette faveur, parce que ses sentiments politiques ne se trouvaient plus d'accord avec la marche du gouvernement, ainsi qu'il l'explique lui-même dans un recueil politique qu'il fit paraître alors, et dont la publication l'obligea de quitter l'Allemagne en 1844. Il se retira d'abord en Belgique, ensuite en Suisse. En 1846 il vint à Londres, et y entra dans une maison de commerce. Il se disposait à s'embarquer pour l'Amerique, où l'appelait un autre poete, Longfellow, quand survinrent les événements de mars 1848, qui le décidèrent à retourner en Allemagne. Venu à Dusseldorf, il s'y mit à la tête du parti democratique. Traduit en justice pour son poeme intitulé : *Die Todten an die Lebenden* (Les Morts aux Vivants), il fut, après deux mois de prévention, acquitté par le jury, convoqué pour la première fois en Prusse. Il se rendit ensuite a Cologne, pour y prendre la direction de la *Neue rheinische Zeitung* (Nouvelle Gazette rhénane); mais poursuivi de nouveau, il retourna en 1849 à Londres, qu'il n'a plus quitté depuis. Comme poëte, Freiligrath a de l'eclat, de l'imagination. Il a un vif sentiment de la nature; peut-être manque-t-il d'étendue et de profondeur. Comme traducteur, il a de l'exactitude, et se montre pénétré des beautes de son original. On a de lui : *Gedichte* (Poesies); 1838; — *Rheinisches Odeon* (l'Odéon rhenan); Coblentz, 1839, en collaboration avec Hub et Schnezler; — *Rheinisches Jahrbuch* (Annuaire rhenan); Cologne, 1840 et 1841, avec Simrock et Mazerath; — *Das romantische Westfalen* (La Westphalie romantique); 1842, avec Duller; — *Gedicht zum besten des Kœlner Doms* (Poeme au profit de la cathédrale de Cologne); Darmstadt, 1842; — *Karl Immermann, Blætter der Erinnerung an ihm* (Charles Immermann, pages de souvenir à son adresse); Stuttgard, 1842; — *Glaubensbekenntniss* (Profession de foi); Mayence, 1844, publiée à la suite d'une controverse littéraire avec Herwegh : cet ouvrage préluda à ses poésies politiques; — *Ça ira! Sechs Gedichte* (Ça ira! six poëmes); Herisau, 1846; — *Neuere politische und sociale Gedichte* (Nouvelles Poésies politiques et sociales); Cologne, 1849. Les principales traductions de Freiligrath sont : *Oden*; 1836, traduites de V. Hugo; — *Dæmmerungs Gesænge* (Chants du Crépuscule); Stuttgard, 1836, traduits du même. V. R.

Conversat.-Lexikon. — Men of the Time.

FREIND (*Jean*), célèbre médecin anglais, naquit en 1675, à Croton, petite ville du comté de Northampton, où son père était ministre de la religion anglicane, et mourut le 26 juillet 1728. Ses études, commencées à Westminster et terminées à Oxford, furent marquées par de brillants succès littéraires. Néanmoins, Freind embrassa la carrière médicale, pour laquelle il avait toujours manifesté une vocation prononcée. A peine revêtu du simple grade de bachelier en médecine, il se faisait déjà connaître par un traité sur la menstruation et les maladies qui s'y rattachent : ouvrage qui, bien qu'entaché des hypothèses alors en vogue, promettait à la littérature médicale un écrivain distingué. C'était en 1703 : Freind avait alors vingt-huit ans. Un an plus tard, l'université d'Oxford lui fournissait l'occasion de montrer du talent, sous un nouveau jour, en l'appelant à professer la chimie, dont il avait fait une étude approfondie. En 1705 le comte de Péterborough le décidait à le suivre en Espagne en qualité de médecin des armées. A l'issue d'une double campagne, Freind voulut, avant de retourner en Angleterre, visiter Rome, où deux illustres praticiens, Baglivi et Lancisi lui firent le plus brillant accueil. En 1712 la Société royale de Londres, alors présidée par le grand Newton, l'appela dans son sein. La variété et l'étendue de ses connaissances, non-seulement en médecine, mais dans la plupart des sciences et dans les langues anciennes, devait en faire un des membres les plus actifs de cette illustre compagnie. Dans la même année nous le trouvons avec l'armée anglaise en Flandre, où il ne demeura que peu de mois. Revenu à Londres depuis la conclusion de la paix, il s'y livra exclusivement à l'étude et à la pratique de la médecine. Mais enlevé quelques années plus tard par la politique à ses utiles travaux, et envoyé en 1723 à la chambre des communes par le suffrage de ses concitoyens, il s'y fit remarquer par une opposition très-vive. Accusé d'avoir pris part aux menées d'Atterbury en faveur du prétendant, il fut enfermé en même temps que l'évêque de Rochester dans la Tour de Londres. Freind conserva dans ces circonstances critiques toute la

sérénité de son esprit, et il mit à profit les loisirs forcés de sa captivité pour jeter le plan de son histoire de la médecine, le meilleur de ses ouvrages. C'est alors qu'un homme qu'il avait toujours rencontré sur un terrain opposé au sien, en politique comme en médecine, Mead, que cette conduite honore, obtint, grâce à de pressantes démarches, son élargissement, puis son acquittement définitif; noble exemple en ces temps d'intolérance politique et religieuse. Georges II, qui, monté sur le trône en 1727, avait eu précédemment recours à Freind dans les maladies de ses enfants, ne fut pas moins généreux ou, si l'on veut, moins habile; ne se souvenant que des talents du praticien, il nomma premier médecin de la reine l'homme que des travaux justement estimés et une pratique aussi heureuse qu'étendue désignaient à sa confiance. Mais l'illustre archiâtre ne devait pas jouir longtemps de cette haute position. Épuisé de fatigues et de travaux, il succomba en quelques jours à une fièvre ardente, à l'âge de cinquante-trois ans. Sa mort fut un deuil public; il jouissait en Angleterre d'une autorité égale à celle des anciens. L'aménité de ses mœurs, un talent de parole rare dans sa profession, la réserve pleine de dignité dont il avait toujours fait preuve, même au milieu de la polémique suscitée par quelques-uns de ses ouvrages, lui avaient concilié l'estime et l'affection générales. Bien que Freind ne fût pas sans fortune, car il laissait, entre autres dispositions testamentaires inspirées par l'amour de la science, une somme de 1,000 livres sterling pour la fondation d'une chaire d'anatomie à Oxford, le roi, par un sentiment de gratitude non moins honorable pour lui-même que pour celui qui en était l'objet, voulut se réserver le soin d'assurer l'avenir de sa veuve et de son fils.

A l'époque où écrivait Freind, les progrès des sciences mathématiques, de la mécanique et de la physique expérimentale avaient fait croire à la possibilité de ramener les phénomènes de l'économie à des formules algébriques. Cette illusion, partagée par les meilleurs esprits, avait donné naissance à l'*école iatro-mécanique*. Freind, qu'une connaissance approfondie des mathématiques devait naturellement y faire incliner, embrassa avec ardeur un système qui peut compter avec orgueil parmi ses adeptes les Borelli, les Baglivi, les Senac, les Boërhaave, les Boissier de Sauvages, et il en fit une première application dans l'*Emménologie*. Sa théorie de la menstruation est entièrement mécanique; la statique et l'hydraulique lui en fournissent les bases. La position verticale, la prétendue dilatation de l'aorte chez les femmes, et la pléthore locale lui en expliquent les causes. Il admet même, au moins dans certains cas, la déchirure des capillaires de l'utérus. Quant à la contractilité organique, il n'en tient aucun compte. La résistance des vaisseaux et la lenteur du sang lui expliquent la diminution de cette évacuation; le relâchement de ces mêmes vaisseaux et la [illegible] faction de ce liquide occasionnent, selon [illegible] excès. Les indications thérapeutiques [illegible] de ces vues hypothétiques, qui tiennent [illegible] reusement dans ce traité la place de l'obser[illegible] tion, et conduisent l'auteur à méconnaître l'[illegible] lité de la saignée dans quelques aménorrhées [illegible] ménorrhagies. Cependant, abstraction faite [illegible] la multiplicité des remèdes encore en [illegible] dans ce temps, sa pratique vaut mieux [illegible] sa théorie. Freind relate à la fin de ce [illegible] les expériences auxquelles il s'était livré [illegible] des chiens, pour connaître l'action que les [illegible] ménagogues ont sur le sang en circulation [illegible] sorti des vaisseaux. Bien qu'il n'y ait [illegible] conclusion rigoureuse à tirer de là quant [illegible] applications cliniques, ces expériences, qu[illegible] eu récemment des imitateurs, mais à un [illegible] point de vue, prouvent que le rôle du sang [illegible] les maladies ainsi que l'action des substan[illegible] médicinales sur ce fluide n'avaient pas [illegible] à ce perspicace observateur, nonobstant ses [illegible] ries solidistes et son éloignement pour la [illegible] miâtrie. — Le seul ouvrage de Freind que l'[illegible] consulte encore aujourd'hui avec fruit, [illegible] son *Histoire de la Médecine*, ouvrage qu[illegible] suite à celui de Daniel Leclerc, et qui, [illegible] à ce dernier sous le rapport du style et [illegible] mise en œuvre, ne lui est pas [illegible] férieur pour l'érudition : ce qui est déjà un [illegible] bel éloge. Les derniers médecins grecs y [illegible] surtout traités avec soin. Sans doute l'[illegible] arabique a été depuis cette époque mieux [illegible] diée et appréciée; le moyen âge n'y est qu'[illegible] ché; et quant au plan général de l'ouvrage, [illegible] y regrette l'absence d'aperçus généraux et [illegible] vues philosophiques qu'on exigerait aujourd'h[illegible] d'un ouvrage de ce genre. C'est moins un [illegible] des évolutions de la science et des lois [illegible] quelles elles se rattachent, qu'une [illegible] vous voyez passer devant vos yeux une [illegible] noms plus ou moins célèbres. Mais il faut [illegible] reporter à l'époque où Freind écrivait, et [illegible] ne pas oublier qu'il avait eu spécialement [illegible] but, ainsi que le titre même de son livre l'[illegible] dique, les choses qui ont principalement [illegible] à la pratique et ce qui appartient à chaque [illegible] teur dans l'histoire et le traitement des mala[illegible]

Les principaux ouvrages de Freind sont: [illegible] *menologia, in qua fluxus muliebris* [illegible] *phænomena, periodi, vitia, cum* [illegible] *thodo, ad rationes mechanicas exiguntur*; [illegible] ford, 1703, in-8°, plusieurs édit.; trad. en [illegible] par J. Devaux, Paris, 1730, in-12; — [illegible] *tiones Chymicæ, in quibus omnes fere* [illegible] *rationes chymiæ ad vera principia et* [illegible] *naturæ leges rediguntur*; Oxford, 170[illegible], in-[illegible] plusieurs éditions. Dans cet ouvrage, [illegible] Newton, l'auteur cherche à ramener tous [illegible] phénomènes chimiques aux lois de l'attra[illegible] Il s'étend longuement sur les modifications [illegible] les corps éprouvent par l'action du feu. [illegible]

ce de ses leçons, révisée par lui, à l'uni- d'Oxford; — *Hippocratis De Morbis ribus liber primus et tertius; his ac- lavit novem de febribus commentarios;* ı, 1717, in-4°; travail où, à l'exemple de ıles, Freind veut tout voir dans l'auteur ımmente, même ce qui n'y est pas, et quel on trouve, à côté d'aperçus judi- eaucoup d'hypothèses subtiles en harmo- c les idées de l'auteur. L'opinion qu'il y en s'appuyant sur l'autorité de Rhazès, des purgatifs dans la fièvre secondaire, ıoles confluentes, suscita une polémique ngue entre ses amis et ses adversaires; *History of Physic, from the time of to the beginning of the sixteenth cen- hiefly with regard to pratice* (L'his- : la Médecine depuis le temps de Galien ı commencement du seizième siècle, ılement en ce qui concerne la pratique). istoire est divisée en trois parties : la e traite des médecins grecs depuis Ga- deuxième des Arabes, la troisième des latins dans les temps modernes; ı, tome I, 1725; tome II, 1726, in-8°; ı latin par Wigan, Londres, 1734, 2 vol. en français par Coulet, Leyde, 1727, ı-12. Une autre traduction française, par été publiée et augmentée d'une préface ıac; Paris, 1728, in-4°. Cet ouvrage ieu à une polémique très-vive, en raison iques que Freind, qui commençait son ı point où D. Leclerc avait fini le sien, ıt au plan laissé par son prédécesseur continuation de son livre, et aux erreurs nologie qu'il y relevait. — Les œuvres es de Freind ont été publiées en latin par sous le titre de : *J. Freind Opera om- dica*; Naples, 1730, in-4°; elles ont eu 's éditions, dont quelques-unes contien- vie de l'auteur par Wigan.

d eut un frère, nommé *Robert*, né en ort en 1751, qui entra dans les ordres osa diverses poésies latines et anglaises, . dans la collection de Nichols.

Dr C. Saucerotte.

phia Britannica. — Chalmers, *General bio- ıl Dictionary*.

NSHEIM, en latin Freinshemius (*Jean*), ıue allemand, né à Ulm, en décem- ı8, mort à Heidelberg, le 31 août 1660. rtenait à une excellente famille; rien négligé pour son éducation. D'abord il e droit à Marbourg, d'où il passa à Gies- livrant aussi à l'étude de la philosophie. ıbourg, il gagna l'affection de Matthieu ', professeur d'histoire, célèbre à cette Freinsheim était fort spirituel, et l'on ouvent ses reparties : cela lui valut le de *Apophthegmaticus* (le Sentencieux nme aux vives répliques). Un jour, Ber- lui mit entre les mains un Florus, en le priant d'y faire des notes : peu d'heures après, l'étudiant le lui rendit enrichi de corrections aux- quelles personne n'avait songé. Outre les langues anciennes, Freinsheim s'était approprié la plu- part des langues vivantes : il fit un voyage en France, et demeura trois ans à Paris avec le cé- lèbre Michel Marescot. A la recommandation de cet ami puissant, il fut reçu secrétaire royal des archives à Metz. En 1637 il revint à Stras- bourg, où il épousa la fille de Bernegger; ces deux savants entreprirent alors d'immenses travaux philologiques. La reine Christine appela Freins- heim à l'université d'Upsal, où il professa la politique et l'histoire. Après y être resté de 1642 à 1647, il vint à Stockholm en qualité d'histo- riographe et de bibliothécaire. Logé au palais de Christine, il y vivait dans la société de Des- cartes, de Grotius, de Saumaise, de Bochart, de Vossius, etc. La reine étudiait le grec avec lui. Cependant, le climat de la Suède ne conve- nait pas à la santé de Freinsheim : l'électeur palatin l'appela à Heidelberg, en le nommant professeur honoraire et conseiller électoral. Il jouit peu de temps de cette position, et mourut à l'âge de cinquante-et-un ans.

Avant de parler de ses travaux historiques, qui lui ont acquis une gloire impérissable, nous rappellerons qu'il avait composé un poëme al- lemand sur le duc Bernard de Weimar; cette production est tout à fait oubliée. Ses *Supplé- ments* de Tite-Live et de Quinte-Curce sont une œuvre de patience, de conscience et de talent. On sait que ce fut de sa part un essai de com- bler les lacunes produites dans les manuscrits de ces auteurs par les ravages du temps. Il commença par ceux de Quinte-Curce; ceux de Tite-Live l'ont élevé encore plus haut : il en donna le commencement à Stockholm, en 1649, avec une épître dédicatoire à la reine Chris- tine. L'édition de Strasbourg de 1654 contient soixante livres. Doujat en acheta trente-cinq, qui étaient entre les mains des héritiers. Freinsheim imite avec assez de bonheur le style de Tite- Live. Suivant Rollin il avait réussi à consoler le public de la perte du grand historien, autant que cela était possible. Freinsheim a publié une édition de Florus, des remarques sur Tacite, les fables de Phèdre et quelques dissertations recueillies sous le titre de : *Orationes cum quibusdam declamationibus*; Strasbourg, 1662, in-12. [P. de Golbéry, *Encyc. des G. d. M.*]

Jöcher, avec suppl. d'Adelung. — Sax, *Onomast.*

FREIRE ou **FREYRE DE ANDRADE** (*Go- mez*), général portugais, né à Lisbonne, le 19 décembre 1636, mort le 3 janvier 1702. Il était neveu du fameux historien Jacintho Freire de Andrade, et servit dans l'artillerie. Nommé capitaine général du Maranhao et du Pará, il occupa ce poste important depuis mai 1685 jus- qu'en juin 1687. Il est pour le nord du Brésil ce que fut son homonyme et son parent pour le sud. Sa biographie, qui a acquis les dimensions d'un

le titre de *Bescheidenheit* (Discrétion ou Modestie), et dans lequel, au milieu de beaucoup de proverbes, de sentences morales, de récits, on trouve de sages conseils adressés aux quatre ordres dont s'occupe l'auteur, c'est-à-dire le clergé, la noblesse, la bourgeoisie et les paysans. Le tout comprend 4,838 petits vers, iambes de quatre pieds, et passe avec raison comme un précieux monument de l'ancien idiome germanique. Imprimé à Strasbourg en 1508, cet ouvrage reparut à Augsbourg en 1513, à Francfort en 1567; une rédaction un peu différente avait été mise au jour à Worms en 1538; un érudit distingué, W. Grimm, a remis en lumière à Gœttingue, en 1834, ce vieux texte un peu oublié. Vers la fin du quatorzième siècle, Walter von Engen l'avait fait passer en vers latins, en l'abrégeant; un autre extrait parut sous le titre de *Proverbia eloquentis Freydunkii*. G. B.

Jördens, *Lexicon deutscher Dichter und Prosaïsten*, t. I, p. 565-572. — Haven, *Museum*, t. I, et *Altdeutsche Gedichte*, t. I. — Eschemburg, *Denkmäler*, p. 88-118. — G. Duplessis, *Bibliographie parémiologique*, p. 320.

FREIESLEBEN (*Christian-Henri*), jurisconsulte allemand, né à Glaucha, le 6 juin 1696, mort le 23 juin 1741. Il étudia le droit à Leipzig, et vint s'établir en 1716, à Altenbourg, où il devint, en 1721, avocat de la principauté. Plus tard, il fit des cours de droit et de philosophie à Leipzig, tout en se livrant à la pratique de la jurisprudence. En 1730 il fut appelé à remplir une chaire de droit à Altorf. En 1738 il fut nommé conseiller à Brandenbourg-Culmbach, et en 1741 assesseur du tribunal de la principauté d'Onolzbach. Ses principaux ouvrages sont: *Dissertatio philologica de emendatione eruditionis et prudentia circa eam*; Leipzig, 1722, in-4°; — *Dissertatio juridica de difficultate Jurisprudentiæ hodiernæ*, etc.; Erfurt, 1722, in-4°; — *De Jurisprudentia axiomatica vera et falsa*; Leipzig, 1723, in-4°; — *Einleitung zur buergerlichen deutschen Rechtsgelahrtheit* (Introduction à l'Étude du Droit civil allemand); Leipzig, 1726, in-4°; — *Dissertatio de Jure fisci Landsassiorum*; Leipzig, 1726, in-4°; — *Volumen Decisionum et Responsorum*; Nuremberg, 1734, in-4°; — *Dissertatio de interpretatione statutorum ex jure communi*; Altorf, 1735, in-4°.

Will, *Nürn. Gel. Lex.*

FREIESLEBEN (*Godefroi-Christian*), polygraphe saxon, né à Altenbourg, en 1716, mort le 24 juin 1774. Il fut conseiller et bibliothécaire du duché de Saxe-Gotha. Ses principaux ouvrages sont: *Falschheit der neuen Propheten* (Fausseté des nouveaux Prophètes); Altenbourg, 1751-1758; — Une traduction du *Micromegas* de Voltaire; Dresde 1751; — *Maximes de Morale, tirées des poésies d'Horace*; Gotha, 1759; — *Nachlese zu Gottscheds Vorrath zur Geschichte der deutschen dramatischen Dichtkunst* (Docum. relatifs à l'histoire de la poésie dramatique en Allemagne); Leipzig, 1760, [illegible]

Meusel, *Gel. Deutschl.*

FREIESLEBEN (*Christophe* [illegible]), nommé *Ferromontanus*, jurisco[illegible] [illegible], mort en 1733. Il fut docteur en [illegible] de Saxe-Gotha à Altenbourg. Ses [illegible] vrages sont: *Dissertatio de* [illegible] *risprudentiæ hodiernæ* [illegible] *monarchico doctrinis* [illegible] *ad statum publicæ aristocr*[illegible] *erant, oriunda*; — [illegible] *rum*; — *De La*[illegible]; — [illegible] *tribonianæ in ins*[illegible]; — [illegible] *demicum*.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

FREIGE (*Jean-Thomas*), jurisconsulte [illegible] mand, natif de Fribourg en Brisgau, mort [illegible] janvier 1583. Partisan de la philosophie de [illegible] mus, il se trouva exposé [illegible] ce motif à des nuis de toutes natures. Il [illegible] donner l'étude, pour embr[illegible] manuelle, et se rendit à [illegible] recteur d'imprimerie; [illegible] dans [illegible] comme ailleurs, il ne [illegible] tions. On a de lui: *Quæst*[illegible] *logicæ, ethicæ, physicæ,* [illegible] *liticæ*; 1579, in-8°; — *Syn*[illegible] *Synopsis Pandectarum*; — [illegible] *Africano*; — *Tabulæ in* [illegible]; — [illegible] *gica Jurisconsultorum*; — [illegible] *Ciceronis Orationes*; — [illegible] *nianeæ*; — *Vita Petri* [illegible] *Grammatica Græca*; [illegible]

Adam, *Vit. Erudit.*

FREILAS (*Alonzo* [illegible]), né à Jaen, vivait en [illegible] nées à Tolède, où il [illegible] certaine réputation. On a [illegible] *curacion y preservacion* [illegible] — *tado del arte de descon*[illegible] *seda, telas de oro y plata*, [illegible] *cosas*; — *Si los* [illegible] *lancolicos lo que est d*[illegible] *con la* [illegible] *ginacion*; [illegible] publiés à Jaen, [illegible]

Nicolas Antonio, *Bibliotheca* (*nova*)

FREILE (*Juan-Diaz*), hist[illegible] vivait en 1556. Il habita longtem[illegible] espagnole: il a publié une histoire du [illegible] ce titre: *Sumario compendioso de* [illegible] *tas de plata y oro que en los* [illegible] *del* [illegible] *son necesarias á los mercaderes*; [illegible] in-4°.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca* (*nova*) [illegible], p. 683.

FREILIGRATH (*Ferdin*[illegible]), [illegible] mand, né à Detmold, le 17 j[illegible] 181[illegible] était instituteur; privé de [illegible] sept ans, il se forma en [illegible] même. Son père s'é[illegible], [illegible] grath fut envoyé à [illegible] ans au ville natale, où il fit [illegible] rapides [illegible] au commerce, par

par un oncle maternel, établi à Édimbourg, de l'adopter, il commença en 1825 son apprentissage commercial à Soest, en Westphalie, où il séjourna jusqu'en 1831, consacrant tous ses loisirs à la poésie. Il avait perdu son père en 1829, et bientôt après il avait appris que son oncle d'Édimbourg n'était plus en état de réaliser les bonnes intentions qu'il avait annoncées à son sujet. Il se rendit alors à Amsterdam, où il entra et demeura pendant six ans chez un changeur. Le séjour de la Hollande eut une influence marquée sur le talent du jeune poëte; tout en se livrant aux opérations commerciales, il trouvait le temps de décrire en beaux vers les scènes maritimes qu'il avait sous les yeux. Deux autres poëtes, Gustave Schwab et Chamisso, l'introduisirent dans le monde littéraire, de telle sorte que, revenu en Allemagne, il s'y trouva déjà renommé pour ses productions. De 1837 à 1839, il fut occupé dans une maison de commerce à Barmen. Marié en 1841, il passa une année à Darmstadt et deux autres années à Saint-Goar. C'est alors que, sur la demande d'Alexandre de Humboldt et du chancelier de Müller, il obtint du roi de Prusse une pension. Deux ans plus tard il renonça à cette faveur, parce que ses sentiments politiques ne se trouvaient plus d'accord avec la marche du gouvernement, ainsi qu'il l'explique lui-même dans un recueil politique qu'il fit paraître alors, et dont la publication l'obligea de quitter l'Allemagne en 1844. Il se retira d'abord en Belgique, ensuite en Suisse. En 1846 il vint à Londres, et y entra dans une maison de commerce. Il se disposait à s'embarquer pour l'Amérique, où l'appelait un autre poëte, Longfellow, quand survinrent les événements de mars 1848, qui le décidèrent à retourner en Allemagne. Venu à Dusseldorf, il s'y mit à la tête du parti démocratique. Traduit en justice pour son poëme intitulé : *Die Todten an die Lebenden* (Les Morts aux Vivants), il fut, après deux mois de prévention, acquitté par le jury, convoqué pour la première fois en Prusse. Il se rendit ensuite à Cologne, pour y prendre la direction de la *Neue rheinische Zeitung* (Nouvelle Gazette rhénane); mais poursuivi de nouveau, il retourna en 1849 à Londres, qu'il n'a plus quitté depuis. Comme poëte, Freiligrath a de l'éclat, de l'imagination. Il a un vif sentiment de la nature; peut-être manque-t-il d'étendue et de profondeur. Comme traducteur, il a de l'exactitude, et se montre pénétré des beautés de son original. On a de lui : *Gedichte* (Poésies), 1838; — *Rheinisches Odeon* (l'Odéon rhénan), Coblentz, 1839, en collaboration avec Hubert Schnezler; — *Rheinisches Jahrbuch* (Annuaire rhénan; Cologne, 1840 et 1841, avec Simrock et Mazerath; — *Das romantische Westfalen* (La Westphalie romantique); 1842, avec Duller; — *Gedicht zum besten des Kœlner Doms* (Poëme au profit de la cathédrale de Cologne); Darmstadt, 1842; — *Karl Immermann, Blætter der Erinnerung an ihm* (Charles Immermann, pages de souvenir à son adresse); Stuttgard, 1842; — *Glaubensbekenntniss* (Profession de foi); Mayence, 1844, publiée à la suite d'une controverse littéraire avec Herwegh : cet ouvrage préluda à ses poésies politiques; — *Ça ira! Sechs Gedichte* (Ça ira! six poëmes); Herisau, 1846; — *Neuere politische und sociale Gedichte* (Nouvelles Poésies politiques et sociales); Cologne, 1849. Les principales traductions de Freiligrath sont : *Oden*; 1836, traduites de V. Hugo; — *Dæmmerungs Gesænge* (Chants du Crépuscule); Stuttgard, 1836, traduits du même. V. R.

Conversat.-Lexikon. — Men of the Time.

FREIND (*Jean*), célèbre médecin anglais, naquit en 1675, à Croton, petite ville du comté de Northampton, où son père était ministre de la religion anglicane, et mourut le 26 juillet 1728. Ses études, commencées à Westminster et terminées à Oxford, furent marquées par de brillants succès littéraires. Néanmoins, Freind embrassa la carrière médicale, pour laquelle il avait toujours manifesté une vocation prononcée. A peine revêtu du simple grade de bachelier en médecine, il se faisait déjà connaître par un traité sur la menstruation et les maladies qui s'y rattachent : ouvrage qui, bien qu'entaché des hypothèses alors en vogue, promettait à la littérature médicale un écrivain distingué. C'était en 1703 : Freind avait alors vingt-huit ans. Un an plus tard, l'université d'Oxford lui fournissait l'occasion de montrer du talent, sous un nouveau jour, en l'appelant à professer la chimie, dont il avait fait une étude approfondie. En 1705 le comte de Péterborough le décidait à le suivre en Espagne en qualité de médecin des armées. A l'issue d'une double campagne, Freind voulut, avant de retourner en Angleterre, visiter Rome, où deux illustres praticiens, Baglivi et Lancisi lui firent le plus brillant accueil. En 1712 la Société royale de Londres, alors présidée par le grand Newton, l'appela dans son sein. La variété et l'étendue de ses connaissances, non-seulement en médecine, mais dans la plupart des sciences et dans les langues anciennes, devait en faire un des membres les plus actifs de cette illustre compagnie. Dans la même année nous le trouvons avec l'armée anglaise en Flandre, où il ne demeura que peu de mois. Revenu à Londres depuis la conclusion de la paix, il s'y livra exclusivement à l'étude et à la pratique de la médecine. Mais enlevé quelques années plus tard par la politique à ses utiles travaux, et envoyé en 1723 à la chambre des communes par le suffrage de ses concitoyens, il s'y fit remarquer par une opposition très-vive. Accusé d'avoir pris part aux menées d'Atterbury en faveur du prétendant, il fut enfermé en même temps que l'évêque de Rochester dans la Tour de Londres. Freind conserva dans ces circonstances critiques toute la

sérénité de son esprit, et il mit à profit les loisirs forcés de sa captivité pour jeter le plan de son histoire de la médecine, le meilleur de ses ouvrages. C'est alors qu'un homme qu'il avait toujours rencontré sur un terrain opposé au sien, en politique comme en médecine, Mead, que cette conduite honore, obtint, grâce à de pressantes démarches, son élargissement, puis son acquittement définitif; noble exemple en ces temps d'intolérance politique et religieuse. Georges II, qui, monté sur le trône en 1727, avait eu précédemment recours à Freind dans les maladies de ses enfants, ne fut pas moins généreux ou, si l'on veut, moins habile; ne se souvenant que des talents du praticien, il nomma premier médecin de la reine l'homme que des travaux justement estimés et une pratique aussi heureuse qu'étendue désignaient à sa confiance. Mais l'illustre archiâtre ne devait pas jouir longtemps de cette haute position. Épuisé de fatigues et de travaux, il succomba en quelques jours à une fièvre ardente, à l'âge de cinquante-trois ans. Sa mort fut un deuil public; il jouissait en Angleterre d'une autorité égale à celle des anciens. L'aménité de ses mœurs, un talent de parole rare dans sa profession, la réserve pleine de dignité dont il avait toujours fait preuve, même au milieu de la polémique suscitée par quelques-uns de ses ouvrages, lui avaient concilié l'estime et l'affection générales. Bien que Freind ne fût pas sans fortune, car il laissait, entre autres dispositions testamentaires inspirées par l'amour de la science, une somme de 1,000 livres sterling pour la fondation d'une chaire d'anatomie à Oxford, le roi, par un sentiment de gratitude non moins honorable pour lui-même que pour celui qui en était l'objet, voulut se réserver le soin d'assurer l'avenir de sa veuve et de son fils.

A l'époque où écrivait Freind, les progrès des sciences mathématiques, de la mécanique et de la physique expérimentale avaient fait croire à la possibilité de ramener les phénomènes de l'économie à des formules algébriques. Cette illusion, partagée par les meilleurs esprits, avait donné naissance à l'*école iatro-mécanique*. Freind, qu'une connaissance approfondie des mathématiques devait naturellement y faire incliner, embrassa avec ardeur un système qui peut compter avec orgueil parmi ses adeptes les Borelli, les Baglivi, les Senac, les Boerhaave, les Boissier de Sauvages, et il en fit une première application dans l'*Emménologie*. Sa théorie de la menstruation est entièrement mécanique; la statique et l'hydraulique lui en fournissent les bases. La position verticale, la prétendue dilatation de l'aorte chez les femmes, et la pléthore locale lui en expliquent les causes. Il admet même, au moins dans certains cas, la déchirure des capillaires de l'utérus. Quant à la contractilité organique, il n'en tient aucun compte. La résistance des vaisseaux et la lenteur du sang lui expliquent la diminution de cette évacuation; le

relâchement de ces [illegible] faction de ce liquide [illegible] excès. Les indications thér[illegible] de ces [illegible] hypothétiques, qui tiennent [illegible] dans ce traité la place de l'[illegible] [illegible] r à méd[illegible] [illegible] de la s[illegible] [illegible] norrhagie. [illegible] la multiplicité [illegible] dans ce temps, sa pratique [illegible] sa théorie. Freind relate à la fin de [illegible] les expériences auxquelles il s'était li[illegible] des chiens, pour connaître l'action que [illegible] ménagogues ont sur le sang en circul[illegible] sorti des vaisseaux. Bien qu'il n'y ait [illegible] conclusion rigoureuse à [illegible] de là au[illegible] applications cliniques. [illegible] eu récemment des [illegible] point de [illegible] les [illegible] ries solid[illegible] son [illegible] miâtrie. — Le seul ouv[illegible] consulte encore [illegible] son *Histoire de la* [illegible] suite à celui de Dani[illegible], et qu[illegible] à ce dernier sous le rapport du style [illegible] mise en œuvre, ne lui est [illegible] férieur pour l'érudition : ce [illegible] bel éloge. Les derniers [illegible] surtout traités avec [illegible] arabique a été depuis [illegible] diée et appréciée; le [illegible] ché; et quant au [illegible] y regrette [illegible] vues philos[illegible] d'un ouv[illegible] des év[illegible] quelles [illegible] vous voyez passer [illegible] noms plus ou [illegible] reporter à l'[illegible] ne pas oubl[illegible] qu'il avai[illegible] but, ainsi que le [illegible] dique, les choses [illegible] à la pratique et [illegible] teur dans l'histoi[illegible]

Les principaux ouv[illegible] *menologia, in qua* [illegible] *phænomena, perio*[illegible] *thodo, ad rationes* [illegible] ford, 1703, in-8°, [illegible] par J. Devaux, [illegible] *tiones Chymicæ, in qui* [illegible] *rationes chymiæ ad vera* [illegible] *naturæ leges redig*[illegible] plusieurs éditions. [illegible] Newton, l'auteur [illegible] phénomènes chim[illegible] Il s'étend longue[illegible] les corps épr[illegible]

de ses leçons, révisée par lui, à l'université d'Oxford; — *Hippocratis De Morbis popularibus liber primus et tertius; his accommodavit novem de febribus commentarios*; Londres, 1717, in-4°; travail où, à l'exemple de ses émules, Freind veut tout voir dans l'auteur qu'il commente, même ce qui n'y est pas, et dans lequel on trouve, à côté d'aperçus judicieux, beaucoup d'hypothèses subtiles en harmonie avec les idées de l'auteur. L'opinion qu'il y émet, en s'appuyant sur l'autorité de Rhazès, de l'utilité des purgatifs dans la fièvre secondaire, des varioles confluentes, suscita une polémique assez longue entre ses amis et ses adversaires; — *The History of Physic, from the time of Galen to the beginning of the sixteenth century, chiefly with regard to pratice* (L'histoire de la Médecine depuis le temps de Galien jusqu'au commencement du seizième siècle, principalement en ce qui concerne la pratique). Cette histoire est divisée en trois parties : la première traite des médecins grecs depuis Galien, la deuxième des Arabes, la troisième des auteurs latins dans les temps modernes; Londres, tome I, 1725; tome II, 1726, in-8°; trad. en latin par Wigan, Londres, 1734, 2 vol. in-12; en français par Coulet, Leyde, 1727, 3 vol. in-12. Une autre traduction française, par B***, a été publiée et augmentée d'une préface par Senac; Paris, 1728, in-4°. Cet ouvrage donna lieu à une polémique très-vive, en raison des critiques que Freind, qui commençait son livre au point où D. Leclerc avait fini le sien, adressait au plan laissé par son prédécesseur pour la continuation de son livre, et aux erreurs de chronologie qu'il y relevait. — Les œuvres médicales de Freind ont été publiées en latin par Wigan, sous le titre de : *J. Freind Opera omnia Medica*; Naples, 1730, in-4°; elles ont eu plusieurs éditions, dont quelques-unes contiennent la vie de l'auteur par Wigan.

Freind eut un frère, nommé *Robert*, né en 1667, mort en 1751, qui entra dans les ordres et composa diverses poésies latines et anglaises, insérées dans la collection de Nichols.

D[r] C. SAUCEROTTE.

Biographia Britannica. — Chalmers, *General biographical Dictionary.*

FREINSHEIM, en latin FREINSHEMIUS (*Jean*), philologue allemand, né à Ulm, en décembre 1608, mort à Heidelberg, le 31 août 1660. Il appartenait à une excellente famille; rien ne fut négligé pour son éducation. D'abord il étudia le droit à Marbourg, d'où il passa à Giessen, se livrant aussi à l'étude de la philosophie. A Strasbourg, il gagna l'affection de Matthieu Bernegger, professeur d'histoire, célèbre à cette époque. Freinsheim était fort spirituel, et l'on citait souvent ses reparties : cela lui valut le surnom de *Apophthegmaticus* (le Sentencieux ou l'homme aux vives répliques). Un jour, Bernegger lui mit entre les mains un Florus, en le priant d'y faire des notes : peu d'heures après, l'étudiant le lui rendit enrichi de corrections auxquelles personne n'avait songé. Outre les langues anciennes, Freinsheim s'était approprié la plupart des langues vivantes : il fit un voyage en France, et demeura trois ans à Paris avec le célèbre Michel Marescot. A la recommandation de cet ami puissant, il fut reçu secrétaire royal des archives à Metz. En 1637 il revint à Strasbourg, où il épousa la fille de Bernegger; ces deux savants entreprirent alors d'immenses travaux philologiques. La reine Christine appela Freinsheim à l'université d'Upsal, où il professa la politique et l'histoire. Après y être resté de 1642 à 1647, il vint à Stockholm en qualité d'historiographe et de bibliothécaire. Logé au palais de Christine, il y vivait dans la société de Descartes, de Grotius, de Saumaise, de Bochart, de Vossius, etc. La reine étudiait le grec avec lui. Cependant, le climat de la Suède ne convenait pas à la santé de Freinsheim : l'électeur palatin l'appela à Heidelberg, en le nommant professeur honoraire et conseiller électoral. Il jouit peu de temps de cette position, et mourut à l'âge de cinquante-et-un ans.

Avant de parler de ses travaux historiques, qui lui ont acquis une gloire impérissable, nous rappellerons qu'il avait composé un poëme allemand sur le duc Bernard de Weimar; cette production est tout à fait oubliée. Ses *Suppléments* de Tite-Live et de Quinte-Curce sont une œuvre de patience, de conscience et de talent. On sait que ce fut de sa part un essai de combler les lacunes produites dans les manuscrits de ces auteurs par les ravages du temps. Il commença par ceux de Quinte-Curce; ceux de Tite-Live l'ont élevé encore plus haut : il en donna le commencement à Stockholm, en 1649, avec une épître dédicatoire à la reine Christine. L'édition de Strasbourg de 1654 contient soixante livres. Doujat en acheta trente-cinq, qui étaient entre les mains des héritiers. Freinsheim imite avec assez de bonheur le style de Tite-Live. Suivant Rollin il avait réussi à consoler le public de la perte du grand historien, autant que cela était possible. Freinsheim a publié une édition de Florus, des remarques sur Tacite, les fables de Phèdre et quelques dissertations recueillies sous le titre de : *Orationes cum quibusdam declamationibus*; Strasbourg, 1662, in-12. [P. DE GOLBERY, *Encyc. des G. d. M.*]

Jöcher, avec suppl. d'Adelung. — Sax, *Onomast.*

FREIRE ou **FREYRE DE ANDRADE** (*Gomez*), général portugais, né à Lisbonne, le 19 décembre 1636, mort le 3 janvier 1702. Il était neveu du fameux historien Jacintho Freire de Andrade, et servit dans l'artillerie. Nommé capitaine général du Maranhao et du Pará, il occupa ce poste important depuis mai 1685 jusqu'en juin 1687. Il est pour le nord du Brésil ce que fut son homonyme et son parent pour le sud. Sa biographie, qui a acquis les dimensions d'un

sérénité de son esprit, et il mit à profit les loisirs forcés de sa captivité pour jeter le plan de son histoire de la médecine, le meilleur de ses ouvrages. C'est alors qu'un homme qu'il avait toujours rencontré sur un terrain opposé au sien, en politique comme en médecine, Mead, que cette conduite honore, obtint, grâce à de pressantes démarches, son élargissement, puis son acquittement définitif; noble exemple en ces temps d'intolérance politique et religieuse. Georges II, qui, monté sur le trône en 1727, avait eu précédemment recours à Freind dans les maladies de ses enfants, ne fut pas moins généreux ou, si l'on veut, moins habile; ne se souvenant que des talents du praticien, il nomma premier médecin de la reine l'homme que des travaux justement estimés et une pratique aussi heureuse qu'étendue désignaient à sa confiance. Mais l'illustre archiâtre ne devait pas jouir longtemps de cette haute position. Épuisé de fatigues et de travaux, il succomba en quelques jours à une fièvre ardente, à l'âge de cinquante-trois ans. Sa mort fut un deuil public; il jouissait en Angleterre d'une autorité égale à celle des anciens. L'aménité de ses mœurs, un talent de parole rare dans sa profession, la réserve pleine de dignité dont il avait toujours fait preuve, même au milieu de la polémique suscitée par quelques-uns de ses ouvrages, lui avaient concilié l'estime et l'affection générales. Bien que Freind ne fût pas sans fortune, car il laissait, entre autres dispositions testamentaires inspirées par l'amour de la science, une somme de 1,000 livres sterling pour la fondation d'une chaire d'anatomie à Oxford, le roi, par un sentiment de gratitude non moins honorable pour lui-même que pour celui qui en était l'objet, voulut se réserver le soin d'assurer l'avenir de sa veuve et de son fils.

A l'époque où écrivait Freind, les progrès des sciences mathématiques, de la mécanique et de la physique expérimentale avaient fait croire à la possibilité de ramener les phénomènes de l'économie à des formules algébriques. Cette illusion, partagée par les meilleurs esprits, avait donné naissance à l'*école iatro-mécanique*. Freind, qu'une connaissance approfondie des mathématiques devait naturellement y faire incliner, embrassa avec ardeur un système qui peut compter avec orgueil parmi ses adeptes les Borelli, les Baglivi, les Senac, les Boërhaave, les Boissier de Sauvages, et il en fit une première application dans l'*Emménologie*. Sa théorie de la menstruation est entièrement mécanique; la statique et l'hydraulique lui en fournissent les bases. La position verticale, la prétendue dilatation de l'aorte chez les femmes, et la pléthore locale lui en expliquent les causes. Il admet même, au moins dans certains cas, la déchirure des capillaires de l'utérus. Quant à la contractilité organique, il n'en tient aucun compte. La résistance des vaisseaux et la lenteur du sang lui expliquent la diminution de cette évacuation; le relâchement de ces mêmes vaisseaux et la [illegible]faction de ce liquide occasionnent, selon lui, ses excès. Les indications thérapeutiques déduites de ces vues hypothétiques, qui tiennent malheureusement dans ce traité la place de l'observation, et conduisent l'auteur à méconnaître l'utilité de la saignée dans quelques aménorrhées et ménorrhagies. Cependant, abstraction faite de la multiplicité des remèdes encore en usage dans ce temps, sa pratique vaut mieux que sa théorie. Freind relate à la fin de ce traité les expériences auxquelles il s'était livré sur des chiens, pour connaître l'action que les emménagogues ont sur le sang en circulation et sorti des vaisseaux. Bien qu'il n'y ait aucune conclusion rigoureuse à tirer de là quant aux applications cliniques, ces expériences, qui ont eu récemment des imitateurs, mais à un autre point de vue, prouvent que le rôle du sang dans les maladies ainsi que l'action des substances médicinales sur ce fluide n'avaient pas échappé à ce perspicace observateur, nonobstant ses théories solidistes et son éloignement pour la chimiâtrie. — Le seul ouvrage de Freind que l'on consulte encore aujourd'hui avec fruit, c'est son *Histoire de la Médecine*, ouvrage qui fait suite à celui de Daniel Leclerc, et qui, supérieur à ce dernier sous le rapport du style et de la mise en œuvre, ne lui est pas sensiblement inférieur pour l'érudition : ce qui est déjà un assez bel éloge. Les derniers médecins grecs y sont surtout traités avec soin. Sans doute l'époque arabique a été depuis cette époque mieux étudiée et appréciée; le moyen âge n'y est qu'ébauché; et quant au plan général de l'ouvrage, on y regrette l'absence d'aperçus généraux et de vues philosophiques qu'on exigerait aujourd'hui d'un ouvrage de ce genre. C'est moins un tableau des évolutions de la science et des lois auxquelles elles se rattachent, qu'une galerie où vous voyez passer devant vos yeux une suite de noms plus ou moins célèbres. Mais il faut se reporter à l'époque où Freind écrivait, et surtout ne pas oublier qu'il avait eu spécialement pour but, ainsi que le titre même de son livre l'indique, les choses qui ont principalement trait à la pratique et ce qui appartient à chaque auteur dans l'histoire et le traitement des maladies.

Les principaux ouvrages de Freind sont : *Emmenologia, in qua fluxus muliebris menstrui phænomena, periodi, vitia, cum medendi methodo, ad rationes mechanicas exiguntur*; Oxford, 1703, in-8°, plusieurs édit.; trad. en français par J. Devaux, Paris, 1730, in-12; — *Prælectiones Chymicæ, in quibus omnes fere operationes chymiæ ad vera principia et ipsius naturæ leges rediguntur*; Oxford, 1709, in-8°, plusieurs éditions. Dans cet ouvrage, dédié à Newton, l'auteur cherche à ramener tous les phénomènes chimiques aux lois de l'attraction. Il s'étend longuement sur les modifications que les corps éprouvent par l'action du feu. [illegible]

le ses leçons, révisée par lui, à l'uni-
ersité d'Oxford; — *Hippocratis De Morbis popularibus liber primus et tertius; his accommodavit novem de febribus commentarios;* Londres, 1717, in-4°; travail où, à l'exemple de ses émules, Freind veut tout voir dans l'auteur qu'il commente, même ce qui n'y est pas, et dans lequel on trouve, à côté d'aperçus judicieux, beaucoup d'hypothèses subtiles en harmonie avec les idées de l'auteur. L'opinion qu'il y émet, en s'appuyant sur l'autorité de Rhazès, sur l'utilité des purgatifs dans la fièvre secondaire, des varioles confluentes, suscita une polémique assez longue entre ses amis et ses adversaires; — *The History of Physic, from the time of Galen to the beginning of the sixteenth century, chiefly with regard to pratice* (L'histoire de la Médecine depuis le temps de Galien jusqu'au commencement du seizième siècle, principalement en ce qui concerne la pratique). Cette histoire est divisée en trois parties : la première traite des médecins grecs depuis Galien, la deuxième des Arabes, la troisième des auteurs latins dans les temps modernes; Londres, tome I, 1725; tome II, 1726, in-8°; trad. en latin par Wigan, Londres, 1734, 2 vol. in-12; en français par Coulet, Leyde, 1727, 3 vol. in-12. Une autre traduction française, par B***, a été publiée et augmentée d'une préface par Senac; Paris, 1728, in-4°. Cet ouvrage donna lieu à une polémique très-vive, en raison des critiques que Freind, qui commençait son livre au point où D. Leclerc avait fini le sien, adressait au plan laissé par son prédécesseur pour la continuation de son livre, et aux erreurs de chronologie qu'il y relevait. — Les œuvres médicales de Freind ont été publiées en latin par Wigan, sous le titre de : *J. Freind Opera omnia Medica;* Naples, 1730, in-4°; elles ont eu plusieurs éditions, dont quelques-unes contiennent la vie de l'auteur par Wigan.

Freind eut un frère, nommé *Robert*, né en 1667, mort en 1751, qui entra dans les ordres et composa diverses poésies latines et anglaises, insérées dans la collection de Nichols.

D[r] C. SAUCEROTTE.

Biographia Britannica. — Chalmers, *General biographical Dictionary.*

FREINSHEIM, en latin FREINSHEMIUS (*Jean*), philologue allemand, né à Ulm, en décembre 1608, mort à Heidelberg, le 31 août 1660. Il appartenait à une excellente famille; rien ne fut négligé pour son éducation. D'abord il étudia le droit à Marbourg, d'où il passa à Giessen, se livrant aussi à l'étude de la philosophie. A Strasbourg, il gagna l'affection de Matthieu Bernegger, professeur d'histoire, célèbre à cette époque. Freinsheim était fort spirituel, et l'on citait souvent ses reparties : cela lui valut le surnom de *Apophthegmaticus* (le Sentencieux ou l'homme aux vives répliques). Un jour, Bernegger lui mit entre les mains un Florus, en le priant d'y faire des notes : peu d'heures après, l'étudiant le lui rendit enrichi de corrections auxquelles personne n'avait songé. Outre les langues anciennes, Freinsheim s'était approprié la plupart des langues vivantes : il fit un voyage en France, et demeura trois ans à Paris avec le célèbre Michel Marescot. A la recommandation de cet ami puissant, il fut reçu secrétaire royal des archives à Metz. En 1637 il revint à Strasbourg, où il épousa la fille de Bernegger; ces deux savants entreprirent alors d'immenses travaux philologiques. La reine Christine appela Freinsheim à l'université d'Upsal, où il professa la politique et l'histoire. Après y être resté de 1642 à 1647, il vint à Stockholm en qualité d'historiographe et de bibliothécaire. Logé au palais de Christine, il y vivait dans la société de Descartes, de Grotius, de Saumaise, de Bochart, de Vossius, etc. La reine étudiait le grec avec lui. Cependant, le climat de la Suède ne convenait pas à la santé de Freinsheim : l'électeur palatin l'appela à Heidelberg, en le nommant professeur honoraire et conseiller électoral. Il jouit peu de temps de cette position, et mourut à l'âge de cinquante-et-un ans.

Avant de parler de ses travaux historiques, qui lui ont acquis une gloire impérissable, nous rappellerons qu'il avait composé un poëme allemand sur le duc Bernard de Weimar; cette production est tout à fait oubliée. Ses *Suppléments* de Tite-Live et de Quinte-Curce sont une œuvre de patience, de conscience et de talent. On sait que ce fut de sa part un essai de combler les lacunes produites dans les manuscrits de ces auteurs par les ravages du temps. Il commença par ceux de Quinte-Curce; ceux de Tite-Live l'ont élevé encore plus haut : il en donna le commencement à Stockholm, en 1649, avec une épître dédicatoire à la reine Christine. L'édition de Strasbourg de 1654 contient soixante livres. Doujat en acheta trente-cinq, qui étaient entre les mains des héritiers. Freinsheim imite avec assez de bonheur le style de Tite-Live. Suivant Rollin il avait réussi à consoler le public de la perte du grand historien, autant que cela était possible. Freinsheim a publié une édition de Florus, des remarques sur Tacite, les fables de Phèdre et quelques dissertations recueillies sous le titre de : *Orationes cum quibusdam declamationibus;* Strasbourg, 1662, in-12. [P. DE GOLBERY, *Encyc. des G. d. M.*]

Jöcher, avec suppl. d'Adelung. — Sax, *Onomast.*

FREIRE OU FREYRE DE ANDRADE (*Gomez*), général portugais, né à Lisbonne, le 19 décembre 1636, mort le 3 janvier 1702. Il était neveu du fameux historien Jacintho Freire de Andrade, et servit dans l'artillerie. Nommé capitaine général du Maranhao et du Pará, il occupa ce poste important depuis mai 1685 jusqu'en juin 1687. Il est pour le nord du Brésil ce que fut son homonyme et son parent pour le sud. Sa biographie, qui a acquis les dimensions d'un

livre d'histoire, a paru sous ce titre : *Vida de Gomes Freyre de Andrada, general de Artelharia do reyno do Algarve, governador e capitão general de Maranhão, Pará e Rio das Amazonas, no Estado do Brazil, composta per* Fr. Domingos Teixeyra, *eremita de Santo-Agostinho, offerecida as memorias de Jacintho Freyre de Andrada;* 1ª parte; Lisbonne, 1724, pet. in-8°. La seconde partie, publiée après la mort de l'auteur, en 1727, par L. da Sylva de Aguiar, est également en un petit volume pet. in-8°. Cet ouvrage fournit de précieux renseignements touchant le soulèvement de Beckman, que l'on peut considérer comme la première tentative des Brésiliens pour constituer leur indépendance; il renferme aussi des documents sur les premiers différends qui ont eu lieu entre la France et le Portugal relativement aux terres du cap du Nord.

F. D.

Bernardo Pereira de Berredo, *Annaes historicos do Estado do Maranhão*, 1re édit., in-fol; 2e édit., Maranhão, 1849, in-8°. — Warden, *Art de vérifier les dates.*

FREIRE DE ANDRADE (*Gomez*), général et homme d'État portugais, né vers 1685, mort le 1er janvier 1763. Il fit ses études à Coïmbre, entra au service, et donna des preuves éclatantes de courage en 1707, lors des guerres avec l'Espagne. En 1712, malgré sa jeunesse, il fut investi d'un commandement supérieur, et lors de la cessation des hostilités, employé à des négociations difficiles. Le 8 mai 1733, il fut élevé au poste de gouverneur de Rio-de-Janeiro, et chargé en 1735 d'administrer la riche province intérieure connue sous le nom de Minas Geraes. L'un de ses premiers actes fut de faire construire un édifice pour sa résidence et celle de ses successeurs, et le palais impérial fut terminé par ses ordres, en 1743. D'autres édifices utiles vinrent embellir Rio-Janeiro; tels furent le bel aqueduc de la Carioca et la fontaine de la place des Carmes. Ce fut également sous son administration, en 1744, que les richesses du district diamantin de Paracatu ayant été signalées au gouvernement par le guarda-mor J.-R. Froes, il en organisa l'exploitation. En 1748, la population des immenses districts de Goyaz, Cuyaba et Matto-Grosso ayant augmenté, Freire de Andrade fut chargé de l'administration des deux capitaineries que l'on venait d'y fonder, et l'on peut dire, sans exagération, qu'il commandait alors à un territoire plus vaste qu'aucun royaume de l'Europe. Gomez Freire était non-seulement un homme de guerre rempli de bravoure, un administrateur habile, mais aussi un ami des lettres. Ce fut à l'époque de son gouvernement que fut fondée la première académie du Brésil, le 13 janvier 1752, sous le titre d'*Academia dos Selectos*, société à laquelle on dut bientôt la première imprimerie connue dans le vaste territoire de l'Amérique portugaise.

L'énergique habileté de Gomez Freire était malheureusement destinée à se développer sur un théâtre moins pacifique. Depuis [illegible] de nouvelles discussions sur la ligne [illegible] s'étaient élevées entre les cours de [illegible] de Lisbonne; on avait espéré y mettre [illegible] l'échange de la colonie du Sacramento [illegible] certaines aldées indiennes du Paraguay. [illegible] des difficultés que l'on n'avait pas pu pré[illegible] Europe, et dans lesquelles se trouvait [illegible] Compagnie des Jésuites, rendirent [illegible] inexécutable. Après d'innombrables pourpa[illegible] Gomez Freire se mit à la tête des forces [illegible] il pouvait disposer, et marchait sur le [illegible] toire des Sept Missions. Dès la fin de [illegible] 1734 il était à Rio-Grande; le 28 du [illegible] mois, il passa le Rio Pardo, et les [illegible] tés commencèrent immédiatement. [illegible] borna d'abord à des escarmouches peu [illegible] tantes, jusqu'à l'année 1755, époque [illegible] les Jésuites revêtirent d'une sorte de [illegible] dement nominal le corrégidor indien de [illegible] ceição, Nicolao Languiru, connu sous [illegible] de Nicolas Ier, simple automate au moye[illegible] quel les religieux dominateurs des al[illegible] diennes prétendaient couvrir leur adm[illegible] tique (1). Un talent incontestable pr[illegible] campagne décisive qui s'ouvrit en 1756 [illegible] rant laquelle Gomez Freire garda le co[illegible] dement en personne; mais les ruines de [illegible] Missions, qui couvrent aujourd'hui un [illegible] territoire, que l'on n'a pas su repeupler, [illegible] toujours regretter l'éclatant succès [illegible] tint alors. La véritable *guerre des* [illegible] ne dura en réalité que six mois, [illegible] janvier 1756 jusqu'au milieu de [illegible] même année. Gomez Freire de A[illegible] pensé de ses services par le titre de co[illegible] Bobadella, accomplit encore de nombreu[illegible] vaux, et fit surtout vers le sud p[illegible] voyages fructueux pour le Brésil. Il était [illegible] de-Janeiro, lorsqu'il apprit la perte de la [illegible] du Sacramento (octobre 1762), que le [illegible] de Ceballos venait d'enlever au Portugal [illegible] conçut un tel chagrin, qu'il mourut [illegible] mois après. Gomez Freire est le héros du [illegible] célèbre de Basileo da Gama intitulé : *[illegible] guay.*

Ferdinand D[illegible]

Southey, *History of Brazil*, chap. [illegible] — [illegible] de S. Leopoldo : *Annaes de Rio-Grande*, [illegible] p. [illegible] et suiv. — *O Ostensor, jornal litterario* [illegible] un portrait du comte de Bobadella). — [illegible] hagen, *Epicos Brasileiros;* 1848, in-32. — [illegible] *Synopsis ou deducção chronologica;* [illegible] 1848, in-8°

FREIRE (Le P. *Francisco-José*), philologue portugais, né à Lisbonne, [illegible] en 1773. Cet écrivain, plus connu [illegible]

(1) C'est à tort que Wilcocke, dans le [illegible] *History of the Vice-Royalty of Buenos-Ayres* [illegible] dres, 1807, affirme que ce roi Nicolas Ier était un [illegible] frère Nicolas de Lenco, jésuite [illegible] d'une [illegible] autorité dans ces régions. On aura à ce [illegible] renseignements dans l'ouvrage suivant : [illegible] *[illegible] Primo, re del Paraguay, e imperatore* [illegible] *luchi;* traduzione dal Francese: S[illegible] vende a Venezia, da Francesco Pittoni.

e membre de l'Académie des Arcades, *Candido* , *itano*, fit des études excellentes, et devint ilhomme du premier patriarche de l'église ›opolitaine portugaise. Plus tard il se rattaua à la congrégation de Saint-Philippe de Neri. ,'un des membres les plus célèbres et les plus lés de l'association littéraire qui, fondée en ‹57, prenait le nom d'*Académie des Arcades*, il contribua puissamment, par la solidité re ses écrits, et en même temps par la pureté e son style, au rétablissement des lettres en rtugal. José Freire se croyait appelé à faire e révolution dans la poésie, comme il en vait opéré pour ainsi dire une dans la prose; t honneur était réservé à d'autres qu'à lui, n qu'il eût traduit l'Art poétique d'Horace. s vers sont oubliés, mais ses autres ouvrages sont consultés avec fruit (1). Ses idées e réforme, si bien motivées par le goût détestable de l'époque où il vivait, lui inspirent son premier ouvrage, intitulé : *Maximas sobre a Arte Oratoria;* et il préluda à s curieuses biographies par un traité qui parut peu de temps avant la fondation de l'Académie des Arcades : *Methodo breve e facil para studar a historia portugueza, formado em mas taboas chronologicas dos reis, rainas e principes de Portugal, filhos illegitimos, duques e duquezas de Bragança e seus lhos;* Lisbonne, 1748, in-4°. Mais son livre le lus populaire, celui qui aujourdhui encore uit d'une réputation incontestée, parut lorsu'il était déjà connu comme critique. Contre usage du temps, il lui donna le titre le plus mple : *Vida do Infant D. Henrique, por andido Lusitano;* Lisbonne, 1758, in-fol., ortr. Ce titre a été amplifié par l'abbé de Courand, lorsqu'il fit imprimer sa version anonyme : le changea pour celui de *Vie de l'infant Dom Ienri de Portugal, auteur des premières découvertes qui ont ouvert aux Européens la oute des Indes, ouvrage trad. du portugais* sans nom d'auteur); à Lisbonne, et se trouve à aris, 1781, 2 vol. in-12. Le pseudonyme avait pparemment effrayé l'abbé; il ne nomma pas ême Candido Lusitano, dans le discours préminaire où il prétendait suppléer à certaines missions de l'auteur, « tout en rendant justice ses talents et à la bonté de ses vues ». Le vre traduit par l'abbé de Cournand se répandit artout; mais le nom de Freire resta complétement inconnu en France, malgré son mérite inontestable, et peut-être même à cause des qualités u'on met au premier rang dans cet ouvrage (la conision et la sobriété dans les détails). Il s'en faut ien cependant qu'il réponde aux besoins de otre époque. Lorsqu'il parut, Gomez Eannez e Azurara, qui avait guidé Barros, se trouvait complétement effacé du souvenir des historiens, et c'était à lui seul que l'auteur d'une vie de l'infant Dom Henrique eût pu emprunter de justes notions sur l'homme éminent qu'il voulait mettre en relief. Enfin, la noble figure de l'infant don Pedro d'Alfarrobeira, celui qui était régent du royaume sous la minorité d'Alphonse V, et sans le concours duquel D. Henrique n'eût pu agir, se trouve complétement effacée dans cette biographie. On n'y a pas même donné les lettres que l'infant écrivit à son père, et que nous possédons à la Bibliothèque impériale de Paris. Il n'est pas jusqu'au portrait apocryphe, gravé sur les indications de l'éditeur, qui ne fasse éprouver le regret qu'on ait ignoré l'existence de cette effigie si caractéristique due à un disciple de Van Eyck, et que reproduit Azurara. L'œuvre de Jozé Freire n'en est pas moins un livre estimable, qui vit aux yeux des Portugais par le style.

On a encore de cet écrivain : *Memorias das principaes providencias, que se derão no terremoto que padeceu a côrte de Lisboa no anno de* 1755; Lisbonne, 1758, in-fol. Ce gros volume parut trois ans après le fameux tremblement de terre, sous le pseudonyme d'*Amador Patricio*, et il a été attribué par plusieurs écrivains au marquis de Pombal, qui en avait peut-être ordonné la publication, mais qui n'écrivit jamais avec cette élégance. Jozé Freire a été du reste un auteur très-fécond, et l'on trouvera la liste complète de ses écrits dans le prologue dont M. Rivara, le savant archiviste d'Evora, a fait précéder les *Réflexions sur la Langue Portugaise*, ouvrage posthume de l'auteur de la vie de D. Henrique, publ. en 1842, par la Société de la Propagation des Connaissances utiles fondée à Lisbonne. Ferdinand Denis.

Pinto de Souza, *Bibliotheca historica*. — *O Panorama*, ann. 1840. — César de Figanière, *Bibliographia historica*. — Sylvestre Ribeiro, *Resenha de uma historia litteraria*.

Freire d'Andrade (*Gomez*), général portugais, né à Vienne, en Autriche, le 27 janvier 1752 (1), fusillé le 18 octobre 1817. Son père était ambassadeur de Portugal en Autriche lorsqu'il naquit. Il embrassa de très-bonne heure la vie militaire, et il servit d'abord avec le grade de cadet dans le 13e régiment d'infanterie portugaise; de là il passa dans la marine avec le grade de lieutenant de vaisseau. Ce fut alors qu'il obtint de la reine dona Maria Ire la permission de prendre du service dans l'armée russe. La guerre venait d'éclater entre Catherine II et la Turquie; Freire de Andrade se comporta avec une valeur peu commune au siége d'Ockzakoff. Ce fut lui qui alla planter l'étendard russe sur les murs de cette ville; cet exploit et sa belle conduite au siége d'Ismaïl lui valurent les éloges publics de Souwarow. Après la campagne, Catherine II lui

(1) Particulièrement son *Diccionario poetico*, publ. toujours sous le pseudonyme de *Candido Lusitano*, au moment des réformes tentées par les Arcades.

(1) Nous adoptons ici la date produite au-dessous du portrait gravé d'après D. A. de Sequeira; la *Biographie étrangère* le fait naître en 1762. Nous rectifions également la véritable orthographe du nom, d'après la signature autographe du général.

mains duquel se trouvait alors le pouvoir militaire, le fit arrêter et juger. L'auteur de la vie de Jean VI contient sur la fin de ce général des détails qui prouvent avec quelle légèreté cruelle on procéda dans les accusations portées contre lui. « Une conspiration avait été découverte, dit-il, dont le but incertain était ou de rendre le Portugal indépendant de la cour de Rio-de-Janeiro, ou, ce que diverses circonstances rendent encore plus vraisemblable, d'affranchir le pays de la domination anglaise ; il en résulta l'arrestation d'un grand nombre de conjurés, parmi lesquels il n'y avait de distingués que le général G. Freire d'Andrade et le baron d'Eben, officier hanovrien qui du service d'Angleterre avait passé à celui de Portugal... Onze furent exécutés sur la place de Sainte-Anne. Après une procédure secrète, le général Freire fut fusillé sur le glacis du fort Saint-Julien et le baron d'Eben renvoyé du service du pays. » Trois ans après cette déplorable exécution, la mémoire de Freyre fut réhabilitée, et en 1820, après un mur examen des pièces qui constituaient cette étrange procédure, il fut dé-

rete dans un village voisin
dans cette ville. Blessé d
réfugia dans une maison ;
séditieux, il tomba bientô
balles ; son aide de camp
autres officiers d'état-major
Sa veuve, dona Isabel, de
de la mémoire des victimes
fut tenu à Viana-do-Minho
après une scrupuleuse enq
vembre suivant une sente
meurtriers.

José-Ant. de Carvalho e O
Lisbonense, ann. 1820. — Chan
Santeil, *Essai sur l'histoire*
fondation de la monarchie ju
dre IV; Paris, 1828, t. II. — I
des Guerres de la Péninsule.

* FREIRE DE CARVAL
térateur portugais, né ve
tième siècle. Il était chano
archiépiscopale et métropo
dure ; il occupa vers 1846
et de littérature classique

…cieusement élaboré, est divisé en huit périodes. La première remonte aux âges antiques, … arrive jusqu'à l'invasion des Goths; la dernière prend l'Essai littéraire à l'année 1720, … fut fondée l'Académie d'Histoire, et va … nos jours (1). M. Freire de Carvalho a … ore un autre service aux lettres, en … une excellente édition critique des *Lusiades*; elle a paru sous ce titre : *Os Lusiadas … e Luiz de Camoens, nova edição, feita de… aixo das vistas da mais accurada critica, …m presença das duas edições primoriaes e das posteriores de maior credito … reputação; seguida de annotações criticas …istoricas e mythologicas*; Lisbonne, 1843, …etit in-12. Pour la correction du texte, le savant …diteur a su mettre à profit les remarques si judicieuses de Mablin. Il les a fondues habilement avec celles qu'une révision attentive du poëte lui …a suggérées. F. Denis.

Documents particuliers.

FREIRE DE CARVALHO (*Librato*), écrivain portugais contemporain, a publié il y a quelques années un ouvrage politique fort important et utile à consulter, sur les derniers événements du règne de dona Maria II : *Memorias com o titulo de Annaes para a historia do tempo que durou a usurpação de Dom Miguel*; Lisbonne, 1831-1843, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage trouve son complément dans un autre volume du même auteur : *Ensaio politico sobre as causas que preparárão a usurpação do Infante D. Miguel*; 2e édit., Lisbonne, 1842, in-8°. Ferdinand Denis.

Documents particuliers.

FREIRE. *Voy.* Andrada et Freyre.

FREITAG. *Voy.* Freytag.

FRÉJUS (*Roland* de), voyageur français, né à Marseille, vivait en 1670. Il pratiquait le commerce sur une vaste échelle, et principalement avec l'Afrique. Il comprit l'importance d'établir des relations avec le Maroc et le Fezzan, et sollicita une mission du gouvernement français. Des lettres royales lui furent accordées à l'effet de traiter avec les princes de la partie nord-ouest de l'Afrique. Fréjus traversa l'Espagne, s'embarqua à Almeria, et atterrit peu après à l'île d'Albuzama. De là il envoya demander un sauf-conduit au chérif de Tafilet, Mouley-Arxid, qui venait de conquérir les royaumes de Fez et de Maroc. Sa demande lui fut accordée. Fréjus, accompagné seulement de cinq personnes, se mit en marche et, après avoir traversé des déserts et des sables brûlants, après avoir couru de nombreux dangers, arriva à la cour de Mouley-Arxid, qui le reçut avec une grande distinction. Ce monarque était alors en guerre contre l'alcaide Gailand, que soutenaient les Anglais. Dès sa seconde audience, Fréjus présenta à Mouley les lettres de Louis XIV, et moyennant des promesses de secours obtint les assurances les plus positives en faveur du commerce français. De retour en France, il publia une relation de son voyage, et informa la cour du résultat de ses démarches. Sans le démentir ouvertement, le ministère ne crut pas devoir accorder les secours promis par son envoyé, et Fréjus, ayant exécuté un second voyage à Tafilet, se vit traiter comme un imposteur, et reçut l'ordre de sortir des États de Mouley-Arxid. Mouette a induit Moréri en erreur au sujet de la réalité de la mission de Fréjus, et les biographes postérieurs, copiant Moréri à l'envi, ont tous qualifié Fréjus « de faux ambassadeur, de fourbe, etc. » Il eût suffi pour s'assurer du contraire de lire sa *Relation d'un voyage fait dans la Mauritanie, par ordre de Sa Majesté, en l'année 1666, vers le roi de Tafilète, Muley-Arxid, pour l'établissement du commerce dans toute l'étendue du royaume de Fez et de toutes ses autres conquêtes*; Paris, Clousier, avec privilége du roi, 1670, in-12. Il est probable que les auteurs que nous relevons n'avaient pas connu cet ouvrage; car si Fréjus avait pris des titres faux auprès du chérif, serait-il venu en France publier sa fraude, et le gouvernement eût-il consenti à devenir son complice en le laissant impunément se vanter de son imposture? Alfred de Lacaze.

G. Mouette, *Histoire de Tafilet.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — *Histoire des hommes illustres de Provence.* — F. Hoefer, *Empire de Maroc*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 228.

FRELLON (*Jean* et *François*), imprimeurs à Lyon, de 1530 à 1570. Ils se sont fait une haute réputation dans le monde savant pour la correction et la beauté de leurs éditions, qui ont été successivement revues par Louis Saurius et par Michel Servet. On regarde comme leur chef-d'œuvre le *Nouveau Testament* donné à Lyon, 1533, in-12.

Il y a eu un autre Frellon (*Paul*), imprimeur à Lyon, et un Frellon (*Jean*), imprimeur à Paris, qu'il ne faut pas confondre avec les précédents, dont ils étaient contemporains.

Pernetti, *Les Lyonnais dignes de mémoire*, t. I, p. 366. — Maittaire, *Annales typographici.*

FREMANGER (***), homme politique français, mort en 1807. Il était avant la révolution huissier à Senonches, et remplissait déjà des fonctions municipales lorsqu'il fut élu à Dreux, le 2 septembre 1792, député à la Convention. Il devint l'un des membres influents de la société des Jacobins. Il vota la mort de Louis XVI, sans appel au peuple et sans sursis. Chargé pendant quelque temps des approvisionnements de la ville de Paris, il s'acquitta avec zèle de cette mission. En 1794 il fut suspecté de modérantisme par les Jacobins. Il se justifia, mais ne fut maintenu qu'après un scrutin épuratoire. Le 2 prairial an IV (21 mai 1795), Fremanger fut arrêté par les sectionnaires du quartier Montreuil, insulté et frappé; mais, dégagé par quelques bons

(1) On a sur les mêmes matières, par le même auteur, un ouvrage moins considérable; ce sont les *Lições elementares de Poetica nacional; seguidas de um breve ensaio sobre a critica literario*; Lisbonne, in-8°.

citoyens, il fut reconduit sous escorte au Palais-National. Envoyé en mission au Havre (août 1795), il sut, avec l'aide du général Huet, maintenir l'ordre dans la ville, et déjoua plusieurs tentatives incendiaires des Anglais. Sa mission finit avec la Convention. Le 7 brumaire an IV (29 octobre 1795), il fut nommé messager d'État au Conseil des Cinq Cents, et remplit les mêmes fonctions auprès du corps législatif jusqu'à sa mort. R—R.

Labalte, *Liste des Électeurs du departement d'Eure-et-Loir nommes en execution de la loi du 29 mai 1791*, p. 5, Chartres, 1791, in-4°. — Reimpression du *Moniteur* t. XV, p. 178, 222, 254; t. XXIV, p. 528; t. XXVI, p. 7 et 350. — *Correspondance inédite du général Huet, commandant les departements de la Seine-Inférieure et de l'Eure.* — *Biographie moderne*; Paris, 1806. — *Petite Biographie Conventionnelle.* — Arnault, A. Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.* — *Documents particuliers.*

FREMAU (*Jean*), trouvère français, né à Lille, vivait au treizième siècle. Le nom est diversement écrit Fremau, Frumau et Frumiau. Il fut couronné dans les *puys* de Lille pour une chanson d'amour, qui existe encore. On trouve aussi dans les manuscrits deux pièces du même genre qui portent son nom. Ces trois chansons ont été publiées par M. Arthur Dinaux, qui pense que Jean Fremau fut couronné roi des ménestrels, et que c'est lui qu'on nomme ailleurs *le roi de Lille*.

Arthur Dinaux, *Trouv. de la France et du Tourn.*, t. II, p. 279-286, 367-368. — *Histoire littéraire de France*, t. XXIII.

FREMENTEL (*Jacques* DE), jurisconsulte français, né à Tours, le 22 mars 1698, mort dans la même ville, le 10 juillet 1777. Il était avocat au presidial de Tours. On a de lui : *Commentaire sur la Coutume de Tours*; 1786, 4 vol. in-4°. Cet ouvrage fut publié par son fils.

Desessarts, *Les Siècles littéraires.*

FREMENTEL (*Jacques* DE), historiographe français, né à Tours, le 28 janvier 1728, mort vers la fin du dix-huitième siècle. Il était chanoine de Saint-Martin de Tours, et membre de la Société d'Agriculture de cette ville. On a de lui : *Almanach historique et géographique de la Touraine*; 1758 et années suivantes; — *Tableau général et historique de la Maison de Brossard*; 1765, in-4°.

France littéraire de 1769. — Desessarts, *Les Siècles littéraires.*

FREMIN DE MORAS (*Jean-Christophe*), panégyriste français, né à Metz, le 21 juillet 1666, mort le 20 mars 1748. Il était fils de Guillaume Fremin, président a mortier au parlement de la même ville. Il était chanoine regulier de l'ordre de Saint-Antoine, et passait pour un homme très-éloquent. On a de lui l'*Oraison funèbre de M. de Coislin, évêque de Metz*, prononcée le 27 février 1721, dans l'église cathedrale de cette ville; Metz, 1733, in-4°. E. BÉGIN.

Feu Baltus, *Annales de Metz*, in-4°, p. 29. — *Essai philologique sur la Typogr. à Metz*, p. 118.

FRÉMIN (*René*), sculpteur français, né à Paris, en 1673, mort en 1744. Cet artiste passa en Espagne une partie de sa vie; il y [illegible] démie de Madrid, et obtint le titre [illegible] sculpteur du roi d'Espagne. Philippe V [illegible] lait avoir à Saint-Ildefonse des [illegible] appartements à l'imitation de ceux [illegible] Frémin exécuta alors les bustes [illegible] *Philippe V*, de *la reine*, de *Louis I*[illegible] et de *son épouse*, enfin un très-gra[illegible] de statues et de groupes représentant [illegible] mythologiques. L'élégance et la fac[illegible] marquent généralement dans les [illegible] de cet artiste; mais ses figures [illegible] grâce et de simplicité. Parmi les œu[illegible] exécuta à Paris, les plus connus [illegible] statue de *La Samaritaine* à la fontai[illegible] Neuf, un grand bas-relief représenta[illegible] *dence* et *La Tempérance*, dans la [illegible] Noailles à Notre-Dame, enfin la statue [illegible] *Sylvie*, mère de saint Grégoire le Gra[illegible] chapelle de ce saint aux Invalides [illegible]

De Fontenai, *Dictionnaire des Artistes* [illegible] *Les Curiosités de Paris*, p. 11, [illegible].

FRÉMINET, et non pas FRE[illegible] (*Martin* DE), peintre français, né [illegible] 1567, mort à Fontainebleau, le 18 ju[illegible] fut d'abord élève de son père, artiste [illegible] diocre, « que l'on n'occupait, rappo[illegible] qu'à faire des canevas pour des ta[illegible] qui cependant, par ses conseils, [illegible] de bons peintres, entre autres Du [illegible] Fréminet étudia aussi sous Jean [illegible] quitta ce grand maître pour passer [illegible] L'étude des chefs-d'œuvre de Mich[illegible] sa principale occupation. Sous cette [illegible] inspiration, il devint bon dessinat[illegible] anatomiste, et mérita la répu[illegible] habiles peintres de l'époq[illegible] nées, il parcourut les princ[illegible] De retour en France, il fu[illegible] premier peintre de [illegible] IV. [illegible] chargea de toutes les [illegible] décorer avec une [illegible] tion la chapelle [illegible] mit à l'œuvre en 16[illegible], et [illegible] qu'en 1615. Ils se compose[illegible] princi[illegible] trente-six tableaux à l[illegible] et sur [illegible] deux d'entre eux [illegible] des [illegible] et les principaux chefs de[illegible] autres offrent des traits de [illegible] Fréminet avait épousé [illegible] de Jean de Hoëy, peintre [illegible] dans l'abbaye de Barbeaux, près [illegible] pour l'église de laquelle il a[illegible] tableaux. Fréminet a été [illegible] *Ange français*. Cet homme [illegible] l'énergie de son pinceau [illegible] dessin, mais peut-être a-t-il [illegible] en donnant à ses personnages des [illegible] cées, ou le jeu saillant des muscles [illegible] du spectateur et attriste son [illegible]

(1) Comme l'écrit de Piles.

rant la vigueur de ses expressions, on
he la vérité de ses poses. Un coloris dur,
re, vient encore éloigner des œuvres de
inet. A. DE L.

e Guilbert, *Histoire de Fontainebleau*, t. I, p. 88. — Andre Félibien, *Entretiens sur la Vie et les Ou- des plus excellents Peintres*, etc., t. III, p. 318. — rs, *Abrégé de la Vie des Peintres*. — Saugrain, *Curiosités de Paris et de ses environs*, p. 801. — court, *Guide du Voyageur à Fontainebleau*.

ÉMINVILLE (*Edme* DE LA POIX DE), ju- isulte français, né à Verdun (Bourgogne), 680, mort à Lyon, le 14 novembre 1773. lu lieutenant général au bailliage de Ver- il étudia le droit, et devint bailli des villes irquisat de La Palisse, et commissaire aux seigneuriaux. Il était surtout versé dans atières féodales. Ses principaux ouvrages *La Pratique universelle pour la réno- n des terriers et des droits seigneu-* ; Paris, 1746-1748, 2 vol. in-4°; 2e édit., 1752-1757, 5 vol. in-4° (dédié au prince antin de Rohan); — *Dictionnaire ou de la Police générale des villes, bourgs, sses et seigneuries de la campagne*; Pa- 758, in-4°; — *Traité général du gou- ment des biens et affaires des commu- s d'habitants des villes, bourgs, villages, roisses du royaume*; Paris, 1760, in-4°. olume contient l'opuscule publié en 1687, prince de Conti, sous ce titre : *Les De- des seigneurs dans leurs terres, sui- les ordonnances de France*; — *Traité ique de l'origine et nature des dixmes, biens possédés par les ecclésiastiques même aumône, et de leurs charges*, par L. P. D. F.; Paris, 1762, in-12; — *Les Principes des Fiefs, en forme de Diction-* ; Paris, 1769, 2 vol. in-4°. E. REGNARD.

s, *Bibliothèque choisie des Livres de Droit*. — 1, *La France littéraire*.

ÉMIOT ou FREMYOT (*André*), prélat s, né à Dijon, le 26 août 1573, mort à le 13 mai 1641. Fils d'un président au ient, il étudia la jurisprudence à Padoue, Pancirole, et fut reçu conseiller au parle- le Dijon. Il entra ensuite dans les ordres, int abbé de Saint-Étienne en 1595, arche- de Bourges en 1603. Henri IV demanda, pour lui le chapeau de cardinal, sans pouvoir ir, et Louis XIII l'envoya ambassadeur à Ayant résigné son archevêché, il se retira s, où il mourut. Il fut inhumé dans le cou- s religieuses de la Visitation, dont sa sœur, e Chantal, était la fondatrice. On a de lui : *Harangue faite dans l'assemblée du clergé* 08; Paris, in-8°; *Ordonnances ecclé- tiques et statuts synodaux, faits en* 1608; s, in-8°; — *Discours des marques de se*; Paris, 1610, in-8°; — *Discours de la ance à la reine régente*; Bourges, 1611, — *Épître consolatoire à Louise de ne sur la mort de Paris de Guise, son* 1615, in-8°; — *Remontrances du Clergé de France, lorsqu'il fut aux états de* 1614, dans le premier *Recueil général des Affaires du Clergé*; Paris, 1638, in-8°.

Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FRÉMONT (Dom *Charles*), réformateur de l'ordre de Grammont, né à Tours, en 1610, mort à Thiers (Auvergne), en 1689. Il entra à l'âge de dix-huit ans dans l'ordre de Grammont, et conçut l'idée de ramener les moines de cet ordre à la rigueur de leur règle primitive. Son projet rencontra de grands obstacles du côté de ses supérieurs; mais il les surmonta, par la protection du cardinal de Richelieu. Il réussit à rétablir l'ancienne discipline non-seulement dans la maison de Thiers en Auvergne, que les habitants de cette ville fondèrent pour lui en 1650, mais encore dans six ou sept autres maisons qui appartenaient auparavant à l'ordre et qui étaient presque entièrement ruinées. Le pieux réformateur mourut après avoir, pendant trente ans, gouverné le couvent de Thiers. On a de lui : *La Vie, la Mort et les Miracles de saint Étienne, confesseur, fondateur de l'ordre de Grammont, dit vulgairement des Bons Hommes*; Dijon, 1647, in-8°.

Le P. Hellot, *Hist. des Ordres monastiques*, t. VII, ch. 55.

FRÉMONT D'ABLANCOURT (*Nicolas*), historien français, né à Paris, vers 1625, mort à La Haye, vers 1694. Neveu de Perrot d'Ablancourt, il fut élevé par ce littérateur. Turenne, qui le protégeait, le fit nommer ambassadeur de Portugal en 1663, et plus tard, président à Strasbourg. Il revint ensuite à Paris, où, suivant Bayle, « il vécut tranquillement dans la lecture des bons livres et dans le commerce des gens d'esprit, jusqu'à ce que le dernier coup des persécuteurs l'obligea à chercher la liberté de conscience dans les pays étrangers ». Il alla s'établir à Groningue, où il obtint la protection du prince et de la princesse d'Orange. Il fut même gratifié d'une pension, avec le titre d'historiographe. « C'était, dit Bayle, un homme de mérite, fort zélé pour la religion protestante. Il savait une infinité de choses qui sont bonnes à débiter dans une conversation, et il les débitait de fort bonne grâce. » On a de lui : *Nouveau Dictionnaire des Rimes* (anonyme); Paris, 1648, in-8°; — *Dialogues de la Santé* (anonyme); Amsterdam, 1684, in-12; — *M. Perrot d'Ablancourt vengé, ou Amelot de La Houssaye convaincu de ne pas parler français et de mal expliquer le latin*; Amsterdam, 1686, in-12; — *Mémoires concernant l'histoire de Portugal depuis le traité des Pyrénées* (1659) *jusqu'en* 1668, *avec les révolutions arrivées pendant ce temps-là à la cour de Lisbonne*; Paris, 1701, in-12; — *Dialogue des lettres de l'alphabet, où l'usage et la grammaire parlent*; — *Supplément de l'histoire véritable*. Ces deux opuscules ont été insérés à la

fin de la traduction de Lucien par Perrot d'Ablancourt.

Eug. et Em. Haag, *La France protestante.*

* **FREMONT** (*Jean-Charles*), voyageur et homme politique américain, né dans la Caroline du sud, en janvier 1813. Son père était un gentilhomme français, et sa mère originaire de la Virginie. Privé de son père à l'âge de quatre ans, il reçut cependant une assez bonne éducation ; à dix-sept ans il prit ses degrés à l'université de Charleston. Dès lors il employa ses talents à venir en aide à sa mère et à ses frères. De l'étude des mathématiques, il passa dans le génie civil, et fut employé à la levée du plan du Mississipi. De là il se rendit à Washington pour y dresser la carte du pays. Nommé ensuite lieutenant du génie, il se proposa de pénétrer dans les Montagnes Rocheuses. Son plan fut approuvé par le ministre de la guerre, et en 1842 il explora avec une poignée d'hommes le passage méridional de ces montagnes. Non-seulement il fixa exactement la situation de ce passage ou défilé, par où l'on se rend maintenant en Californie, mais encore il en fit connaître la géographie, la géologie, la botanique et la météorologie. Son rapport sur ce voyage, ayant été imprimé par ordre du sénat, fut traduit dans plusieurs langues étrangères, et Fremont fut dès lors considéré comme un bienfaiteur du pays. Cependant, il ne s'en tint pas à ce premier résultat, et projeta une autre expédition vers l'Orégon ; il s'avança par une nouvelle voie vers les Montagnes Rocheuses, gravit les sommets du versant méridional, descendit vers le Grand-Lac Salé, et étudia la contrée dans toute son étendue. Il combina ses recherches avec celles de Wilkes. Il avait découvert une route pour aller dans la Colombie, mais il voulut s'en frayer une autre. Dès le commencement de l'hiver, n'ayant que peu de vivres, et seulement vingt-cinq hommes, il se dirigea de nouveau vers les Montagnes Rocheuses. Ainsi commença cette expédition qui dura neuf mois, pendant lesquels il fit 417 milles dans les neiges, et dont le résultat fut une première connaissance exacte de la haute Californie, de la Sierra Nevada, et des plaines Saint-Joachim du Sacramento. Au mois d'août 1844, il retourna à Washington, où il s'occupa à publier la relation de son voyage, tout en projetant une nouvelle expédition, qu'il entreprit en effet presque aussitôt. Après la conquête de la Californie, à laquelle il prit part, il fut victime de la jalousie de deux officiers américains, qui lui firent retirer par une cour martiale sa commission de commandant. Le président des États-Unis lui offrit, il est vrai, de le réintégrer ; mais Fremont ne demandait que justice, et point de faveur. Ainsi cessèrent ses relations avec le gouvernement, et il vécut dès lors dans la retraite.

De cette même Californie où il avait été en explorateur et en conquérant, il fut ramené prisonnier. C'est alors qu'il résolut de rétablir son

père, ami de M. le baron Thenard et longtemps professeur de chimie à l'école de Saint-Cyr. Dès l'âge de quinze ans, M. Frémy avait déjà fait un grand nombre d'expériences et de préparations chimiques. A dix-sept ans il entra dans le laboratoire de M. Pelouze à l'École Polytechnique; il trouva dans cet illustre savant un maître éclairé et plus tard un ami dévoué. En 1835 M. Frémy publia ses premiers *Mémoires* en même temps qu'il faisait déjà des cours dans les écoles de commerce, puis à l'école centrale. Nommé successivement préparateur de M. Pelouze au Collége de France, répétiteur du même professeur à l'École Polytechnique et suppléant de M. Gay-Lussac au Muséum d'Histoire naturelle, il reçut en 1842 la croix de la Légion d'Honneur. Vers la même époque, il épousa Mlle Boutron-Charlard, fille d'un pharmacien distingué de Paris. M. Frémy occupe aujourd'hui la chaire de M. Pelouze à l'École Polytechnique et celle de Gay-Lussac au Muséum d'Histoire naturelle. On a de lui trois ouvrages remarquables, faits en collaboration avec M. Pelouze, et qui chacun ont eu plusieurs éditions : *Traité de Chimie générale*; 6 vol.; — *Abrégé de Chimie*; — *Chimie élémentaire*. Parmi les nombreux *Mémoires* publiés par M. Frémy dans les *Annales de Chimie*, de 1835 à 1856, on doit citer : *Recherches sur un acide retiré des marrons d'Inde* (acide esculique). — *Sur la Distillation des matières organiques neutres avec la chaux*; — *Sur la Composition chimique du Cerveau*; — *Sur la Saponification sulfurique*; — *Sur les Baumes*; — *Sur les Modifications que la chaleur fait éprouver aux acides tartrique et paratartrique*; — *Sur la Fermentation lactique* (avec M. Boutron); — *Sur la Pectine et les Matières gélatineuses des fruits*; — *Sur une nouvelle classe d'acides formés de soufre, d'azote, d'oxygène et d'hydrogène*, nommés par l'auteur *acides sulfazotés*; — *Sur les Hydrates*; — *Sur l'Acide ferrique*; — *Sur l'Acide stannique*; — *Sur l'Acide antimonique*; — *Sur l'Acide aurique*; — *Sur l'Osmium*; — *Sur le Rhodium*; — *Sur une nouvelle classe de sulfures décomposables immédiatement par l'eau* (sulfures de silicium, de bore, d'aluminium, de magnésium); — *Sur une série de nouveaux sels de cobalt dans lesquels les bases sont formées par du cobalt, de l'azote, de l'hydrogène et de l'oxygène*; — *Sur les Fluorures*; — *Sur la Composition générale des Os pris dans toute la série animale*; — *Sur la Composition générale des Œufs* (avec M. Valenciennes); — *Sur la Composition générale des Muscles des différents animaux* (avec le même); — *Nouveau travail sur la Maturation des Fruits* (avec M. Decaisne); — *Recherches sur le Pollen* (avec M. Cloez); — *Sur les Matières colorantes des Fleurs* (avec M. Cloëz); — *Sur les Silicates*, etc. M. Frémy est un des chimistes les plus exacts et les plus consciencieux de notre époque. Il est, depuis 1858, de l'Institut.

Documents particuliers.

FRENAND. *Voyez* FERNAND.

FRENCH (*Jean*), médecin anglais, né vers 1616, à Broughton (comté d'Oxford), mort à Boulogne-sur-Mer, en 1657. Il fut élevé à l'université d'Oxford. Avant d'avoir terminé ses cours, il prit du service dans l'armée parlementaire : Fairfax le nomma médecin en chef. Il suivit ensuite avec le même titre l'armée anglaise à Boulogne, où il mourut. On a de lui : *Art of Distillation, or a treatise of the choicest spagyrical preparations, experiments and curiosities, performed by way of distillation; as also the London Distiller, exactly and truly shewing the way to draw all sorts of spirits and strong waters*; Londres, 1651, in-4°; — *The Yorkshire Spaw, or a treatise of four famous medicinal wells : viz the spaw, or vitrioline well; the strinking, or sulphur well; the dropping, or petrifying well; and St. Magnus well, near Knaresborow, in Yorkshire; together with the causes, virtues, and use thereof*; Londres, 1652, in-12.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — Gough, *Topography*. — Chalmers, *New general biographical Dictionary*.

FRENCH (*Nicolas*), controversiste irlandais, né à Wexford, dans le comté de ce nom, en 1604, mort le 23 août 1678. Il fut curé de Wexford pendant les années de troubles qui précédèrent la chute de Charles Ier. Les succès de Cromwell le décidèrent à passer en Espagne, où il devint suffragant de l'archevêque de Santiago. Il alla en 1666 remplir les mêmes fonctions auprès de l'évêque de Gand. On a de lui : *L'Iphigénie ensanglantée, ou justification de la conduite des Irlandais catholiques pendant les guerres des Cromwelliens*; 1647, in-8°; — *Relation du règlement ou plutôt de la vente d'Irlande, par lequel l'honnête acquéreur anglais est lésé, l'ancien propriétaire ruiné, la foi publique violée, au grand désavantage de l'Église et du gouvernement des Anglais*; Louvain, 1668, in-4°; — *La Chute déplorable d'André Sall, religieux apostat, ou reproches que l'auteur fait à son ami, pour avoir embrassé les trente-neuf articles de la Confession anglicane*; 1674, in-8°; — *L'Infidèle déserteur d'hommes fidèles et d'amis véritables*; Paris, 1676, in-12.

Fanner, *Biblioth. Hib. Scot.*

FRENCH (*Pierre*), missionnaire irlandais, né à Gallway, dans la première partie du seizième siècle, mort en 1693. Après avoir fait ses études dans sa patrie, il passa en Espagne, et de là dans les Indes occidentales. Il prêcha pendant trente ans l'Évangile aux Indiens du Mexique et des contrées voisines. De retour dans son pays, il continua sa propagande catholique.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

FRÉNICLE (*Nicolas*), poëte français, né à Paris, en 1600, mort en 1661. Il fut, le 28 juin 1627, reçu conseiller général à la cour des monnaies, dont il mourut le doyen; mais la principale occupation de sa vie fut la galanterie et la poésie: on jugera son mérite d'après ces vers, qu'il adressait en réponse à une épître de François Ogier (*voy.* ce nom).

J'ai regret d'avouer que tes vers sont flatteurs,
En me plaçant au rang des plus fameux auteurs.
De moi je sçai ma force, et quel est l'avantage
Que te donne sur moi ton plus petit ouvrage.
Mais comme pour les vers je te cède le prix,
Dedans l'empire aussi de la belle Cypris,
Ami, certes il faut que tu quittes la place.
Sylvie à ton sujet paraît toute de glace,
Et tu sais bien qu'Isis brûle d'amour pour moi.

Frénicle était grand ami de Colletet et de Chapelain. Ce dernier disait : « Frénicle écrit purement, et par ses ouvrages en vers il a fait voir une veine aisée, mais sans fond et sans élévation. » Desforges Maillard a dit depuis : « On trouve de l'esprit et du feu dans les œuvres de Frénicle, des grâces et de la douceur dans ses églogues; mais il est diffus, inégal, et néglige souvent l'exactitude et la pureté de l'expression. » On a de Frénicle : *Premières Œuvres poetiques;* Paris, 1625, in-8°. Ce volume renferme trente-six élégies, des stances, des odes, des sonnets et des rondeaux; une seconde édition, augmentée, fut publiée en 1629; Paris, in-8°; — *Palémon*, fable bocagère et pastorale, en cinq actes et en vers, avec des chœurs; Paris, 1632, in-8°. C'est une imitation du *Pastor Fido* de Guarini; — *Niobé*, tragédie, en cinq actes et en vers; ibid. (non représentée); — *Les Entretiens des illustres Bergers*, suivis de *La Fidèle Bergère*, comédie pastorale en cinq actes, et du *Trépas de René-Michel de La Roche-Maillet*, pièce en vers; Paris, 1634, in-8°; — *Jésus-Christ crucifié*, poëme; Paris, 1636, in-12; — *Hymne de la Vierge*; Paris, 1641, in-4°; — *Paraphrase des Psaumes de David*, en vers français; Paris, 1641, in-4°; — *Hymne de saint Bruno*, *fondateur de l'ordre des Chartreux;* sans date, in-4° : il travaillait assidûment à la composition d'un poëme sur la conversion de Clovis lorsqu'il mourut.

Gouget, *Bibliothèque française*, t. XVII, p. 228. — Paul Desforges-Maillard, *Œuvres*. — Moréri, *Le Grand Dictionnaire universel*.

FRÉNICLE DE BESSY (*Bernard*), mathématicien français, frère du précédent, né à Paris, vers 1605, mort en 1675. Conseiller à la cour des monnaies, il consacra les loisirs que lui laissait sa charge à des recherches sur les nombres, et s'acquit la réputation de premier arithméticien de son époque. Il inventa ou retrouva une méthode en partie connue des anciens, mais oubliée ou dédaignée des savants du dix-septième siècle. Au moyen de cette méthode et d'une rare aptitude pour le calcul, Frénicle parvint à résoudre rapidement les problèmes numériques les plus compliqués. « J'avoue ingénument, écrivait Fermat à ce sujet, que j'admire le [illegible] sans algèbre pousse [illegible] sance des nombres; e[illegible] excellent consiste dans [illegible] tions. » Descartes, de son [illegible] lettre au P. Mersenne : « [illegible] être excellente, puisqu'elle [illegible] où l'analyse a bien de la p[illegible] à par arithmétique particul[illegible] cieuse à Fermat et à L[illegible] n'a pu être découvert dans [illegible] paraît avoir été un simple tât[illegible] nieux et peu différent du crible [illegible] Elle consiste à reconn[illegible] problème quels sont les [illegible] auxquels ces co[illegible] quels sont les [illegible] avec elles. Il ne [illegible] tous les nombres q[illegible] et tous ceux qui n'ont pas [illegible] laisse plus qu'une petite [illegible] Frénicle trouva quelques [illegible] qui diminuaient beaucoup la [illegible] ment, et dont les plus di[illegible] rigoureusement par Euler [illegible] aussi le moyen de déduire d'u[illegible] toutes les solutions possibles. [illegible] été nommée *Méthode des exclus*[illegible] qu'au lieu de chercher dire[illegible] demandé parmi une infinité d[illegible] tous ceux qui ne répondent pas [illegible] du problème. Les combinaisons numériques [illegible] nues sous le nom de *carrés* [illegible] rèrent aussi l'attention de Fr[illegible] non-seulement de nouvelles [illegible] rés impairs; mais il en d[illegible] pairs, et il enseigna à les [illegible] tude de manières. Ainsi pour le carré [illegible] dont la racine est 4, on n'a[illegible] trouvé [illegible] arrangements différents; F[illegible] moyen de le disposer de 880 [illegible] même à la difficulté de ces car[illegible] qu'ils fussent tels qu'en les d[illegible] sivement de leurs bandes [illegible] tassent toujours magiques. [illegible] même des carrés de ce [illegible] sons, dont le plus grand [illegible] vaincue, peuvent sembler [illegible] peut en dire autant des pro[illegible] sur les nombres. C[illegible] ne l'a [illegible] cet, « plusieurs que [illegible] nalyse des équations [illegible] tions que les problèmes [illegible] seuls enseigner à trouver. » On a [illegible] *Méthode pour trouver la solu*[illegible] *blèmes par exclusions;* — *Traité* [illegible] *rectangles en nombre;* — *Abrégé* [illegible] *naisons;* — *Traité des Carrés* [illegible] ouvrages ont été recueillis par [illegible] les *Mémoires de l'Académie* [illegible] Plusieurs des lettres de Frénicle [illegible] mées avec celles de Descartes

quelques-unes dans le *Commercium epistolicum de quæstionibus quibusdam mathematicis*; Oxford, 1658, in-4°. Frénicle avait aussi composé un *Traité des Nombres premiers* et un *Traité des Nombres polygones*. Ces deux ouvrages n'ont jamais été publiés.

Baillet, *Vie de Descartes*, 1re part. — Moreri, *Grand Dictionnaire historique*. — Condorcet, *Éloge de Frénicle*, dans le t. II de ses *Œuvres*; édit. de 1847. — Desessarts, *Siècles littéraires*.

FRENZEL (*M.-Jean*), dit *l'Ancien*, chroniqueur allemand, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *Päpistliche Inquisition und gueldnes Vliess der Ræmischen Kirche* (Inquisition pontificale et Toison d'or de l'Église romaine); Leipzig, 1582; — *Ræmische Kirchen Historie* (Histoire de l'Église romaine, etc.); ibid., 1602, in-fol.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelert.-Lex.*

FRENZEL (*Jean*), dit *le Jeune*, poëte allemand, né à Annaberg, le 8 mai 1609, mort le 24 avril 1674. Il fut vicaire à Magdebourg, chanoine à Zeitz, enfin professeur de poésie à Leipzig. Il excellait dans le sonnet et l'anagramme. On raconte de lui qu'au moment de composer une épigramme son enthousiasme devenait tel, qu'il se roulait sur le sol.

Neumeister, *De Poetis Germanis seculi* XVII.

FRENZEL (*Joachim*), en latin **FRANCELIUS**, médecin allemand, né à Camentz, en 1611 (Haute-Lusace), mort à Groningue, le 27 mars 1669. Il fit ses études à Gœrlitz, et commença la médecine en 1632, à Franeker; mais, pressé par la gêne, il accepta une place de précepteur particulier; en 1647, il conduisit ses élèves en France, et y séjourna deux ans. Après les avoir ramenés en Hollande, il passa en Italie, se fit recevoir docteur en médecine à Padoue. De retour dans les Pays-Bas, il fut nommé médecin communal de Grave-sur-Meuse. En 1651, il fut appelé à Leyde pour y remplir la chaire de médecine et d'anatomie, qu'il conserva jusqu'à sa mort. On a de lui : *Exercitationes anatomicæ in historiam Mesenterii*; Franeker, 1660, in-4°.

Biographie médicale.

FRENZEL (*Michel*), théologien allemand, né en 1633, mort le 25 juin 1706. Ministre à Postwitz dans la Haute-Lusace, il s'occupa beaucoup de la vulgarisation de la langue wende. On a de lui : *Die Evangelisten Matthæus und Marcus in die wendische Sprache uebersetzt* (Les Évangélistes Marc et Matthieu, traduits en langue wende); Bautzen, 1670, in-12; — *Lutheri Catechismus in das Wendische uebersetzt* (Le Catéchisme de Luther, traduit en langue wende); ibid., 1693, in-8°; — *Die Evangelia und die Episteln in das Wendische uebersetzt* (Les Évangiles et les Épîtres traduits en langue wende); ibid., 1695, in-8°; — *Das Neue Testament in die Oberlausitzisch-wendische Sprache uebersetzt* (Le Nouveau Testament, traduit dans la langue wende de la Lusace-Supérieure); Zittau, 1706, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

FRENZEL (*Abraham*), fils de Michel, polygraphe allemand, mort en 1713. Il fut prédicateur de Schœnau, puis à Postwitz, près de Bautzen. On a de lui : *Nomenclatura Lusatiæ, seu de originibus linguæ sorabicæ lib. I et II*; Bautzen, 1693; — *Medicina Lingua pro iis tantummodo qui contra origines Sarabicas nuper disputarunt*; ibid., 1694, in-fol.; — *De Diis Soraborum*; dans les *Scriptores Rer. Lusat.*; — *Historia Populi ac Rituum Superioris Lusatiæ*, ouvrage resté manuscrit.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lex.*

FRÈRE (*Georges*), général français, né en 1764, à Montréal (Languedoc), mort le 16 février 1826. Il entra au service en 1791, et mérita, deux ans après, le commandement du 2e bataillon de son département. Il se distingua ensuite aux deux armées des Pyrénées et à celle d'Italie. Pendant les campagnes qui précédèrent le traité de Campo-Formio, il fut blessé aux redoutes de Sezia et au combat de Bassano, où son régiment, la 4e demi-brigrade de ligne, se précipita sur les pièces qui défendaient le pont de la Brenta, les enleva, passa le pont, et pénétra dans la ville malgré la résistance opiniâtre des bataillons de grenadiers, élite de l'armée autrichienne. Frère, alors chef de bataillon, reçut les éloges de Bonaparte, qui le nomma colonel. Il passa à l'armée de l'ouest, puis en Hollande, et ensuite à l'armée du Rhin, qu'il quitta pour venir commander un régiment dans la garde des consuls. Promu, le 12 septembre 1802, au grade de général de brigade, il fit partie du corps d'armée qui s'empara du Hanovre en 1803. En Autriche, en Prusse et en Pologne, dans les campagnes de 1804 à 1807, il fut cité avec distinction dans les bulletins de la grande armée. A Lubeck, il entra un des premiers dans cette ville. Dans la campagne de Pologne, il fut chargé du passage important du pont de Spanden, sur la Passarge. Sept fois la droite des Russes, forte de 10,000 hommes, marcha sur les retranchements, et sept fois elle en fut repoussée par le général, qui n'avait avec lui que le 27e régiment d'infanterie légère et quatre pièces de canon (5 juin 1807). Frère reçut l'année suivante le titre de comte de l'empire, la croix de commandant de la Légion d'Honneur, le grade de général de division et un commandement en Espagne. Le 7 juin, il emporta Ségovie de vive force; et après avoir pris part au siége de Saragosse en qualité de chef d'état-major de Lannes, il retourna avec le maréchal en Autriche, où la guerre s'était rallumée, donna dans cette campagne de nouvelles preuves de valeur et de talent, et fut grièvement blessé à Wagram. De retour dans la Péninsule, il se signala encore aux siéges de Tortose et de Tarragone, revint en France en 1813, et fut alors appelé au com-

même ville, le 8 mars 1749. Il eut pour maîtres Rollin et le P. Desmolets. Dès l'enfance il donna tous ses moments à la lecture, et dirigea ses études sur tous les points des connaissances humaines. Il était déjà un érudit à l'âge où l'on est encore écolier. Jamais vocation ne fut plus précoce et plus irrésistible. Son père, procureur au parlement, le destinait au barreau. Fréret consentit à étudier la jurisprudence, et plaida même deux causes ; mais il ne poussa pas plus loin la condescendance aux désirs de son père, et il quitta le barreau pour s'occuper exclusivement des grands travaux qui devaient absorber sa vie entière. Il n'avait pas encore vingt ans, et il s'était déjà familiarisé avec les mathématiques, la physique, l'astronomie, la jurisprudence, la philosophie, les langues de l'Orient et de l'Occident, l'histoire de t[illegible] p[illegible] et

sur l'origine des Français [illegible]
amore pacis. Comme M[illegible]
nait une autre route que
eut la satisfaction de voir
son parti contre l'emporte[illegible]
de l'abbé. » Vertot [illegible]
[illegible] re, et le 26 du [illegible]
[illegible] à la [illegible] tille [illegible]
[illegible]
Ce fameux [illegible] oire. [illegible]
dans le [illegible] l'[illegible]
[illegible]
Les [illegible]

ne veut point dire *libre*; cette signification, étrangère aux langues du Nord, est moderne pour elles ; on ne trouve rien qui s'y rapporte dans les documents originaux des quatrième, cinquième et sixième siècles. *Frek*, *frak*, *frenk*, *franc*, *vrang*, selon les différents dialectes germaniques, répond au mot latin *ferox*, dont il a tous les sens favorables et défavorables, fier, intrépide, orgueilleux, cruel. » « Ces propositions, qui aujourd'hui sont des axiomes historiques, dit Augustin Thierry, renversèrent du même coup et les systèmes qui cherchaient le berceau d'une nation franke soit en Grèce, soit en Germanie, antérieurement au troisième siècle, et celui qui érigeait les Franks, sur l'interprétation de leur nom, en hommes libres par excellence et en libérateurs de la Gaule... L'établissement successif des diverses tribus conquérantes ; les déplacements graduels de la frontière romaine, les traités des Franks et les relations de leurs rois avec l'empire, la distinction des guerres nationales faites par toutes les tribus confédérées, et des courses d'aventure entreprises par de simples bandes, tous ces points obscurs ou délicats de l'histoire de la Gaule au quatrième et au cinquième siècle étaient pour la première fois reconnus et abordés franchement.... Si cet homme de génie, ajoute le même historien, eût rencontré de son temps la liberté du nôtre, la science de nos origines sociales, de nos vieilles mœurs, de nos institutions aurait avancé d'un siècle. » On s'étonne aujourd'hui que cet admirable mémoire ait motivé les rigueurs du pouvoir. Cependant, la lettre de cachet, signée par le chancelier Voysin, laisse peu de doute à cet égard. « On me l'a aussi dénoncé, dit le chancelier, comme ayant pris des mesures pour faire imprimer clandestinement, et sans permission, un livre qu'il a composé contre l'*Histoire de France* de Daniel. » Ce livre est évidemment le mémoire où plusieurs opinions de Daniel sont réfutées. Quant au dénonciateur, tous les biographes de Fréret (M. Walckenaër excepté) prétendent que c'est Vertot. La lettre de cachet articule un autre grief contre Fréret, c'est « qu'il est attaché au parti janséniste ».

La captivité de Fréret ne fut ni rigoureuse ni de longue durée. On lui envoya tous les papiers, tous les manuscrits, tous les livres qu'il demanda. Les procès-verbaux de sa détention constatent qu'il composa à la Bastille une grammaire chinoise. Lui-même nous apprend qu'il « profita d'une solitude de six mois dont rien ne pouvait troubler la tranquillité pour relire les principaux auteurs grecs et latins. » Il paraît que le prisonnier s'exagérait un peu la durée de sa captivité, car il est dit dans les procès-verbaux de la Bastille qu'il en sortit le 31 mars 1715 (1). Il ne serait donc resté en prison que quatre mois et cinq jours. Fréret rendu à la liberté reprit sa place à l'Académie. Il cessa momentanément d'en faire partie le 7 janvier 1716, lorsque la classe des élèves fut supprimée ; mais dès le 14 janvier il y rentra comme associé, et il se voua tout entier à cette compagnie. Ses occupations académiques ne furent pas même interrompues dans les années de 1720-1723, pendant lesquelles il présida à l'éducation des fils du duc de Noailles. Pour faire marcher ensemble ses devoirs de précepteur avec ses travaux d'érudit, il dérobait au sommeil le plus de temps possible. Il se tenait éveillé en prenant du café quatre ou cinq fois par jour. Ce régime lui causa une maladie nerveuse qui le condamna à une réclusion absolue. Le travail avait seul la puissance de le distraire d'un mal causé par l'excès du travail. Économe de son temps jusqu'à la parcimonie, il s'abstenait ordinairement des séances académiques, et il ne sortait de sa laborieuse solitude que pour communiquer à ses confrères ses profondes investigations, et pour en soumettre les résultats à l'épreuve de la discussion. Il ne faut pas s'étonner que le nombre de ses travaux soit immense. Walckenaër, qui en a dressé le catalogue, a dit avec raison. « Ce catalogue appartient tout entier à l'histoire de l'Académie, puisqu'il nous montre un académicien apparaissant sans cesse, pour toutes les branches de l'érudition, dans la longue série des Mémoires que l'Académie a mis au jour, forçant tous les secrétaires perpétuels qui lui ont succédé à s'occuper de lui, sans qu'après un siècle écoulé ils aient encore épuisé la source des richesses que son savoir a produites. » Il serait impossible de donner ici l'analyse même la plus succincte des mémoires de Fréret ; il suffira d'indiquer rapidement ce qu'il a fait pour le progrès de chacune des branches qui composent la science si étendue et si complexe de la critique historique. Chronologiste, géographe, philosophe, mythologiste, philologue, Fréret, en faisant marcher de front toutes ces connaissances, les éclaira l'une par l'autre. En chronologie, s'il n'aboutit pas toujours à des résultats incontestables, il eut du moins le mérite d'indiquer la véritable méthode. Il apporta une critique sévère dans l'examen des témoignages sur lesquels repose la science des temps, ne confondant pas les documents originaux et les récits postérieurs et séparant avec soin les traditions historiques des légendes fabuleuses. Parmi les documents originaux, il donna la première place à la Bible ; et il prouva qu'il n'était pas impossible de concilier les livres saints avec les historiens profanes. Il n'hésita pas à déclarer chimérique la très-haute antiquité que les Égyptiens, les Chinois, et quelques autres peuples de l'Orient s'attribuaient ou qu'on leur attribuait sur la foi de témoignages faux ou mal interprétés ; mais il rejeta aussi les limites trop étroites dans lesquelles Newton avait prétendu renfermer les annales de l'antiquité. La polémique qui s'é-

(1) Delort, *Detention des Philosophes*, t. II. — M. Champollion-Figeac fixe au 28 juin 1715 la délivrance de Fréret ; mais il ne cite pas de preuves à l'appui de cette date.

mandement de la 13ᵉ division militaire (Rennes), et ensuite à celui de la 16ᵉ (Lille). Son commandement lui fut enlevé sous la seconde restauration.

Le Bas, *Diction. encyc. de la France.* — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains.* — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. VII, XI, XIII.

FRERÉS (*Théodore*), peintre hollandais, né à Enckhuysen (Hollande septentrionale), en 1643, mort en mer, en 1693. Il appartenait à une famille ancienne et riche, et devint peintre par goût. Il fit en amateur le voyage de Rome, et revint dans sa patrie plutôt avec la réputation d'un homme de bonne compagnie qu'avec celle d'un habile artiste. Cependant il se fit remarquer tout d'abord par quelques décorations intérieures, entre autres celle du salon de van Roëters, d'Amsterdam. Il fut aussi chargé d'ornementer l'hôtel de ville d'Enckhuysen; il en achevait les tableaux à Amsterdam, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie qui ne lui permit pas de les terminer. Les médecins lui conseillèrent d'aller prendre l'air natal; mais il mourut dans la traversée. « Il avait du génie, dit Descamps; son dessin est élégant et plein de finesse, mais il n'excella pas dans le coloris; ses ouvrages sont estimés, et l'on garde avec soin ses dessins dans les portefeuilles les plus curieux. »

Descamps, *Vies des Peintres hollandais*, t. II, 282.

FRÉRET (*Nicolas*), célèbre érudit français, né à Paris, le 15 février 1688, mort dans la même ville, le 8 mars 1749. Il eut pour maîtres Rollin et le P. Desmolets. Dès l'enfance il donna tous ses moments à la lecture, et dirigea ses études sur tous les points des connaissances humaines. Il était déjà un érudit à l'âge où l'on est encore écolier. Jamais vocation ne fut plus précoce et plus irrésistible. Son père, procureur au parlement, le destinait au barreau. Fréret consentit à étudier la jurisprudence, et plaida même deux causes; mais il ne poussa pas plus loin la condescendance aux désirs de son père, et il quitta le barreau pour s'occuper exclusivement des grands travaux qui devaient absorber sa vie entière. Il n'avait pas encore vingt ans, et il s'était déjà familiarisé avec les mathématiques, la physique, l'astronomie, la jurisprudence, la philosophie, les langues de l'Orient et de l'Occident, l'histoire de tous les peuples et de tous les temps. Un savoir aussi étonnant ne pouvait passer inaperçu. En 1707, au rapport de Bougainville, quelques membres de l'Académie des Inscriptions et Médailles, ne se trouvant pas assez libres au sein de la compagnie pour se communiquer leurs idées, prirent l'habitude de se réunir chez un haut personnage (1), et d'y discuter les points les plus difficiles de l'histoire ecclésiastique et civile, de la chronologie et de la géographie. Fréret, admis à l'âge de dix-neuf

(1) Bougainville ne nomme pas ce haut personnage, qui d'après Walckenaër était le duc de Noailles.

ans dans cette so[illegible]
moires relatifs à la [illegible]
Bacchus et de Cérès, [illegible]
s'y lia d'amitié avec le c[illegible]
et ne put que gagner au co[illegible]
et original, alors occupé [illegible] recherch[illegible]
premiers siècles de l'histoire de Fran[illegible]
aussi la connaissance de l'abbé Sévin. [illegible]
senta à l'abbé Bignon. Ces amitiés [illegible]
au jeune Fréret l'entrée de l'Académie [illegible]
criptions; il y fut reçu à l'unanimité, [illegible]
d'élève, le 20 mars 1714, et sans av[illegible]
visites d'usage. Il était alors d'habitu[illegible]
nouveaux élus payassent leur bien-v[illegible]
une lecture en séance publique. Frere[illegible]
une « *Histoire de l'origine des Françai*[illegible]
système tout différent de celui de Mez[illegible]
père Daniel. » Ce sujet fut accepté. L[illegible]
retardée on ne sait pourquoi, n'eut [illegible]
le 11 novembre. Cette dissertation, où [illegible]
de la monarchie était traitée, dit Gal[illegible]
d'une tout autre manière et plus vrai[illegible]
ment que n'avaient fait tous nos histori[illegible]
lui, fut écoutée avec une grande [illegible]
avec un applaudissement univer[illegible]
Vertot protesta seul contre l'a[illegible]
l'Académie et du public, et dans [illegible]
11 décembre il accusa Fréret d'avoir [illegible]
P. Jourdant; Fréret se disculpa sans [illegible]
l'abbé « se scandalisa, et traita M. Fr[illegible]
ment ». Il demanda ensuite à lire un [illegible]
sur l'origine des Français. « On le lui [illegible]
amore pacis. Comme M. l'abbé de V[illegible]
nait une autre route que M. Frér[illegible]
eut la satisfaction de voir que la c[illegible]
son parti contre l'emportement ho[illegible]
de l'abbé. » Vertot lut son mémoire [illegible]
cembre, et le 26 du même mois F[illegible]
fermé à la Bastille, « sans [illegible]
jet », dit Galland. Ce motif n'[illegible] pas en[illegible]
connu. Cependant on croit [illegible]
jeune académicien fut arr[illegible]
moire et sur la dénonci[illegible]
Ce fameux mémoire. [illegible]
dans le recueil de l'A[illegible]
primé qu'en 1796, [illegible]
fois, d'une manière aussi [illegible]
question si controversée de [illegible]
Les conclusions de cet a[illegible]
se réduire à trois : « Les [illegible]
formée au troisième siècle entre plusi[illegible]
ples de la basse Germanie, les [illegible]
près qui du temps de César [illegible]
ligue des Sicambres. Il n'y a pas [illegible]
chercher la descendance des F[illegible]
traces de leur [illegible]
n'était point [illegible] race [illegible]
nouvelle parmi les [illegible]

(1) *Journal inédit de Galland*, dans la *Nou*[illegible] *encycl.*, t. III. Galland, membre de l'Académ[illegible] tout le débat entre Fréret et Vertot. Son [illegible] s'accorde parfaitement avec les registres de [illegible]

ne veut point dire *libre*; cette signification, étrangère aux langues du Nord, est moderne pour elles ; on ne trouve rien qui s'y rapporte dans les documents originaux des quatrième, cinquième et sixième siècles. *Frek*, *frak*, *frenk*, *franc*, *vrang*, selon les différents dialectes germaniques, répond au mot latin *ferox*, dont il a tous les sens favorables et défavorables, fier, intrépide, orgueilleux, cruel. » « Ces propositions, qui aujourd'hui sont des axiomes historiques, dit Augustin Thierry, renversèrent du même coup et les systèmes qui cherchaient le berceau d'une nation franke soit en Grèce, soit en Germanie, antérieurement au troisième siècle, et celui qui érigeait les Franks, sur l'interprétation de leur nom, en hommes libres par excellence et en libérateurs de la Gaule... L'établissement successif des diverses tribus conquérantes ; les déplacements graduels de la frontière romaine, les traités des Franks et les relations de leurs rois avec l'empire, la distinction des guerres nationales faites par toutes les tribus confédérées, et des courses d'aventure entreprises par de simples bandes, tous ces points obscurs ou délicats de l'histoire de la Gaule au quatrième et au cinquième siècle étaient pour la première fois reconnus et abordés franchement.... Si cet homme de génie, ajoute le même historien, eût rencontré de son temps la liberté du nôtre, la science de nos origines sociales, de nos vieilles mœurs, de nos institutions aurait avancé d'un siècle. » On s'étonne aujourd'hui que cet admirable mémoire ait motivé les rigueurs du pouvoir. Cependant, la lettre de cachet, signée par le chancelier Voysin, laisse peu de doute à cet égard. « On me l'a aussi dénoncé, dit le chancelier, comme ayant pris des mesures pour faire imprimer clandestinement, et sans permission, un livre qu'il a composé contre l'*Histoire de France* de Daniel. » Ce livre est évidemment le mémoire où plusieurs opinions de Daniel sont réfutées. Quant au dénonciateur, tous les biographes de Fréret (M. Walckenaër excepté) prétendent que c'est Vertot. La lettre de cachet articule un autre grief contre Fréret, c'est « qu'il est attaché au parti janséniste ».

La captivité de Fréret ne fut ni rigoureuse ni de longue durée. On lui envoya tous les papiers, tous les manuscrits, tous les livres qu'il demanda. Les procès-verbaux de sa détention constatent qu'il composa à la Bastille une grammaire chinoise. Lui-même nous apprend qu'il « profita d'une solitude de six mois dont rien ne pouvait troubler la tranquillité pour relire les principaux auteurs grecs et latins. » Il paraît que le prisonnier s'exagérait un peu la durée de sa captivité, car il est dit dans les procès-verbaux de la Bastille qu'il en sortit le 31 mars 1715 (1). Il ne serait donc resté en prison que quatre mois et cinq jours. Fréret rendu à la liberté reprit sa place à l'Académie. Il cessa momentanément d'en faire partie le 7 janvier 1716, lorsque la classe des élèves fut supprimée ; mais dès le 14 janvier il y rentra comme associé, et il se voua tout entier à cette compagnie. Ses occupations académiques ne furent pas même interrompues dans les années de 1720-1723, pendant lesquelles il présida à l'éducation des fils du duc de Noailles. Pour faire marcher ensemble ses devoirs de précepteur avec ses travaux d'érudit, il dérobait au sommeil le plus de temps possible. Il se tenait éveillé en prenant du café quatre ou cinq fois par jour. Ce régime lui causa une maladie nerveuse qui le condamna à une réclusion absolue. Le travail avait seul la puissance de le distraire d'un mal causé par l'excès du travail. Économe de son temps jusqu'à la parcimonie, il s'abstenait ordinairement des séances académiques, et il ne sortait de sa laborieuse solitude que pour communiquer à ses confrères ses profondes investigations, et pour en soumettre les résultats à l'épreuve de la discussion. Il ne faut pas s'étonner que le nombre de ses travaux soit immense. Walckenaër, qui en a dressé le catalogue, a dit avec raison. « Ce catalogue appartient tout entier à l'histoire de l'Académie, puisqu'il nous montre un académicien apparaissant sans cesse, pour toutes les branches de l'érudition, dans la longue série des Mémoires que l'Académie a mis au jour, forçant tous les secrétaires perpétuels qui lui ont succédé à s'occuper de lui, sans qu'après un siècle écoulé ils aient encore épuisé la source des richesses que son savoir a produites. » Il serait impossible de donner ici l'analyse même la plus succincte des mémoires de Fréret ; il suffira d'indiquer rapidement ce qu'il a fait pour le progrès de chacune des branches qui composent la science si étendue et si complexe de la critique historique. Chronologiste, géographe, philosophe, mythologiste, philologue, Fréret, en faisant marcher de front toutes ces connaissances, les éclaira l'une par l'autre. En chronologie, s'il n'aboutit pas toujours à des résultats incontestables, il eut du moins le mérite d'indiquer la véritable méthode. Il apporta une critique sévère dans l'examen des témoignages sur lesquels repose la science des temps, ne confondant pas les documents originaux et les récits postérieurs et séparant avec soin les traditions historiques des légendes fabuleuses. Parmi les documents originaux, il donna la première place à la Bible ; et il prouva qu'il n'était pas impossible de concilier les livres saints avec les historiens profanes. Il n'hésita pas à déclarer chimérique la très-haute antiquité que les Égyptiens, les Chinois, et quelques autres peuples de l'Orient s'attribuaient ou qu'on leur attribuait sur la foi de témoignages faux ou mal interprétés ; mais il rejeta aussi les limites trop étroites dans lesquelles Newton avait prétendu renfermer les annales de l'antiquité. La polémique qui s'é-

(1) Delort, *Détention des Philosophes*, t. II. — M. Champollion-Figeac fixe au 28 juin 1715 la délivrance de Fréret ; mais il ne cite pas de preuves à l'appui de cette date.

leva à ce sujet entre le grand astronome anglais et l'érudit français fut toute à l'avantage de ce dernier; et la réputation de Fréret ne laissa rien subsister de l'édifice, plus ingénieux que solide, construit par Newton.

Les recherches de Fréret sur la géographie ancienne ne sont pas moins remarquables que ses travaux chronologiques. Voici comment elles ont été appréciées par un juge très-compétent. Walckenaër, parlant des *Observations sur la géographie ancienne* a dit : « Ce mémoire de Fréret, comme tous ceux qu'il a composés sur de grands sujets, est surtout remarquable par le plan d'ensemble et l'enchaînement des idées. Toujours une dialectique vigoureuse est mise par lui au service d'une immense érudition, qui se montre pourtant sobre et resserrée dans l'emploi de ses richesses; toujours il est habile à discerner les points culminants du terrain où il se place; il l'embrasse tout entier de son vaste regard, et il le parcourt rapidement jusqu'aux dernières limites de l'horizon. Mais les difficultés que présente la géographie ancienne ne peuvent être vaincues que par les progrès de la géographie moderne; et du temps de Fréret ces progrès étaient encore très-imparfaits. Peu d'observations astronomiques avaient été faites; aucun des grands États de l'Europe n'avait encore été levé topographiquement par les procédés certains de la géodésie; les bases mathématiques manquaient à toutes les cartes que l'on publiait. » Pour suppléer aux secours qui lui faisaient défaut, Fréret multiplia les efforts. On trouva parmi ses papiers treize cent cinquante-sept cartes, toutes de sa main, concernant la Gaule, l'Italie, la Grèce, l'Arménie, la Perse, etc. Il ne cessa de prêter l'appui de sa vaste érudition à son ami l'habile géographe Guillaume Delisle.

Dans l'étude de la mythologie, Fréret fit preuve du savoir étendu, du sens profond, de la vigoureuse dialectique qui le caractérisent. Il repoussa nettement l'absurde système qui ramène toutes les fables religieuses à des faits historiques. Dans une excellente analyse des éléments divers dont se compose la mythologie, il assigna à l'élément historique la place secondaire qui lui appartient. Sans doute il eut le tort de croire que les Grecs avaient emprunté la plupart de leurs divinités aux Égyptiens et aux Phéniciens. Il est probable, au contraire, qu'à part quelques importations étrangères, le polythéisme grec fut une création originale, spontanée, du génie hellénique. Malgré cette opinion contestable, Fréret en se prononçant contre l'*evhemerisme* donnait un excellent exemple, qui s'il eût été suivi aurait épargné à l'érudition française bien des erreurs. Fréret ne borna pas ses investigations à la mythologie grecque, il les étendit aux religions des Celtes et des Germains et jusqu'à celles des peuples les plus éloignés, les Indiens et les Chinois. Malheureusement il n'eut à sa disposition que des documents peu nombreux et insuffisants. Tout

était encore à faire sur ces
Fréret eut du moins le mérite
et d'indiquer la véritable méth
des langues, qui lui était d'un a
sable pour ces recherches, fut p
instrument qu'un objet spécial d
ception pour le chinois, langue al
il s'efforça de pénétrer et d'expl
rieuses obscurités. Il avait été
étude par le désir de faire conc
logie chinoise avec les rés ls d
sur la chronologie des ses d
proposait même, à l' se
faire dans ce but un
eut beaucoup de peine à
n'y aurait pas réussi si l'abbé
en relation avec un Chinois lett
cadio-Hoang, que M. de Lyonne,
salie, avait amené en France en
exposé méthodiquement ses pein
amener Hoang à lui dévoiler un
lui-ci ne se rendait pas bien co
Ce secret, qu'il découvrit enfin p
sagacité, c'est que les quatre-vi
tères de l'écriture chinoise sont
combinaisons diverses de
clefs ou racines seulement, fo
de trois signes uniques et p
droite, la ligne courbe et le poin
là de l'étude du chinois lorsqu'il
Bastille. Dès lors Hoang fut remi
et avec lui toutes les ébauches
de vocabulaire et de traductio
Fréret avait pris part. Cependan
ci, dans une dissertation lue en 1
en 1728, eut exposé sa découver
qui sans rien dire avait largemen
travaux, l'accusa de plagiat. L'Aca
à se prononcer à ce sujet, donna
les points à Fréret, et ordonna à
plus circonspect à l'avenir. Fréret
regardé comme le créateur des ét
ques en France; on pourrait le c
comme l'un des créateurs de la p
parée; il avait composé trente voc
de rapporter tous les idiomes conn
langues mères. En général Fréret,
reux, aimant avant tout ce qui et
cis, nettement tranché et solidemen
une tendance peut-être excessive
travers les diversités de détail un p
auquel il rattachât tout le reste.
ramener à la grammaire générale l
ticulières des langues, co
ramener toutes les conn
tous les systèmes des phi
primitive sur la format le l

Ces profondes et
s'enfonçait pour y porter
péchaient pas de connaître
et la littérature mode
Russe, qui se croyait fo

de son pays, fut très-étonné en conversant avec Fréret de voir que celui-ci en savait plus que lui sur cette matière. D'après Bougainville, « tous les ouvrages dramatiques anciens et modernes, français, italiens, anglais, espagnols étaient présents à la mémoire de Fréret; il faisait sur-le-champ l'analyse d'une pièce de Lopes de Vega, comme il aurait fait celle d'une tragédie de Corneille; et l'on était surpris d'entendre raconter les anecdotes littéraires et politiques du temps par un homme que les Grecs, les Romains, les Celtes, les Péruviens auraient pris pour leur compatriote et leur contemporain ». Un si prodigieux savoir n'avait pu s'acquérir qu'au prix d'une solitude presque claustrale et d'un travail sans relâche. Malgré tout le temps qu'il donnait à l'étude, Fréret n'en trouva pas assez soit pour publier ses propres ouvrages, soit pour remplir ses devoirs de secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, charge dont il avait été revêtu le 8 janvier 1743. Il interrompit la publication des *Mémoires de l'Académie*, et légua à ses successeurs un énorme arriéré. Il songeait à réparer cette négligence lorsque, épuisé par le travail, il mourut, à soixante-et-un ans. « Si c'est vivre que de penser, a dit Bougainville, personne n'a vécu plus longtemps que lui : comme les ouvrages de Fréret n'ont jamais été recueillis complétement, que beaucoup sont inédits, et que les autres sont dispersés dans les *Mémoires* ou dans l'*Histoire de l'Académie*, nous en donnerons la liste. Nous suivrons l'ordre des matières; ces ouvrages sont :

Critique et Histoire générale. — *Réflexions sur l'étude des anciennes histoires et sur le degré de certitude de leurs preuves* (*Mém. de l'Acad.*, t. VI); — *Vues générales sur l'origine et sur le mélange des anciennes nations et sur la manière d'en étudier l'histoire* (*Hist. de l'Acad.*, t. XVIII); — *Les Prodiges rapportés par les anciens* (*Mém. de l'Ac.*, t. IV).

Chronologie. — *Traduction d'un abrégé de l'ouvrage de Newton sur la chronologie, suivi des observations générales sur la chronologie de Newton* (dans l'*Histoire des Juifs* de Prideaux, t. VII, 1725); — *Défense de la chronologie fondée sur les monuments de l'histoire ancienne, contre le système chronologique de M. Newton*; Paris, 1758, in-4°, avec une longue et intéressante préface de Bougainville; — *La Durée des générations dans les familles royales* (*Hist. de l'Ac.*, t. XIV); — *Essai sur la chronologie de l'Écriture Sainte* (*Hist. de l'Ac.*, t. XXIII); — *L'année et le temps précis de la mort d'Hérode le Grand* (*Mém. de l'Ac.*, t. XXI); — *Remarques sur le canon astronomique qui se trouve dans les manuscrits de Théon d'Alexandrie* (*Mém. de l'Ac.*, t. XXVII); — *Époque astronomique de la conception de Romulus, de sa naissance, de la fondation de Rome, de sa dédicace et de la mort de Romulus* (manuscrit de l'Institut); — *Des Caractères astronomiques et astrologiques joints par les anciens, à la date de la fondation de Rome* (man. de l'Ins.); — *Époque de l'ancienne inscription grecque apportée de Tripoli dans la Provence, et placée dans le cabinet de M. Le Bret* (*Mém. de l'Acad.*, t. XXI); — *Supplément à ce Mémoire* (*Mém. de l'Ac.*, t. XXI); — *Lettre au sujet d'une dissertation sur Hérodote et Ctésias* (*Mémoires du P. Desmolets*, t. Ier); — *Années employées à Babylone avant et depuis la conquête de cette ville par Alexandre* (*Mém. de l'Ac.*, t. XVI); — *L'Ancienne année des Perses, l'intercalation qui leur est propre, et l'usage qu'on en peut faire pour déterminer quelques dates de leur histoire* (*Mém. de l'Ac.*, t. XVI); — *L'Année arménienne, ou suite d'observations sur l'année des Perses* (*Mém. de l'Ac.*, t. XIX); — *Quelques points du technique de la chronologie grecque, considérée en général* (*Hist. de l'Ac.*, t. XVIII); — *Plusieurs époques de la chronique de Paris* (*Mém. de l'Ac.*, t. XXVI); — *L'Ère des Grecs de Syrie, nommée plus ordinairement l'ère des Séleucides* (*Mém. de l'Ac.*, t. XVI); — *Date de la bataille de Platée* (*Hist. de l'Ac.*, t. XVIII); — *Réflexions sur l'opinion dans laquelle on prétend que Jules César, lors de la réformation de l'année romaine, n'a fait autre chose qu'adapter à cette année la forme de celle qui était adoptée depuis deux cent quatre-vingts ans, dans l'usage civil, par les Grecs* (*Mém. de l'Ac.*, t. XVI); — *La Forme de l'année employée par les Bithyniens sous la domination romaine* (*Hist. de l'Ac.*, t. XVIII); — *L'Année vague cappadocienne* (*Mém. de l'Ac.*, t. XIX); — *La Chronologie de l'histoire de Lydie* (*Mém. de l'Ac.*, t. V); — *Observations sur la généalogie de Pythagore, et sur l'usage chronologique qu'on en a tiré pour déterminer l'époque de la prise de Troie* (*Mém. de l'Ac.*, t. XIV); — *Sur le calendrier romain et sur la nature de l'ancienne année romaine* (man. de l'Inst.); — *Du Cycle des Romains* (man. de l'Inst.); — *De l'Antiquité et de la certitude de la chronologie chinoise* (*Mém. de l'Ac.*, t. X); — *Éclaircissements sur les Mémoires de l'Ant. et de la cert. de la chr. chin.* (*Mém. de l'Ac.*, t. XV); — *Suite du traité concernant la Cert. et l'ant. de la chr. chin.* (*Mém. de l'Ac.*, t. XVIII); — *Recherches sur les traditions religieuses et philosophiques des Indiens, pour servir de préliminaire à l'examen de leur chronologie* (*Hist. de l'Ac.*, t. XVIII); — *Chronologie et histoire des Assyriens de Ninive* (*Mém. de l'Ac.*, t. V); — *Additions sur la chronologie égyptienne* (*Mém. de l'Ac.*, t. XLVII); — *Remarques sur la chronologie* (dans l'*Essai sur les hiéroglyphes égyptiens*, traduites de l'anglais de Warburton, par Leo-

nard de Malpeires; Paris, 1744, 2 vol. in-12.

Géographie. — *Les Mesures longues des anciens* (*Mém. de l'Ac.*, t. XXIV); — *Rapport des mesures grecques et des mesures romaines* (*Mém. de l'Ac.*, t. XXIV); — *Comparaison des mesures itinéraires romaines avec celles qui ont été prises géométriquement par MM. de Cassini dans une partie de la France* (*Hist. de l'Ac.*, t. XIV); — *De la Table itinéraire publiée par Velser sous le nom de Table de Peutinger* (*Hist. de l'Ac.*, t. XIV); — *Supplément à la notice précédente* (*Hist. de l'Ac.*, t. XVIII); — *Colonnes itinéraires de la France, où les distances sont marquées par le mot* leugæ (*Hist. de l'Ac.*, t. VII); — *Observations générales sur la géographie ancienne* (*Mém. de l'Ac.*, nouvelle série, t. XVI); — *Sur l'Antiquité des premières éruptions du Vésuve, prouvée, d'après Bianchini, par l'histoire-naturelle de ce volcan*; *Accroissement ou élévation du sol de l'Égypte* (*Mém. de l'Acad.*, t. XVI); — *Situation du pays des Hyperboréens* (*Hist. de l'Ac.*, t. XVIII); — *Les Cimmériens, et particulièrement la partie de cette nation qui habitait au nord du Danube et à l'occident du Pont-Euxin* (*Mém. de l'Ac.*, t. XIX); — *Sur le peu d'accord des observations faites jusqu'à présent pour déterminer la latitude* (*Hist. de l'Ac.*, t. XVIII); — *Observations sur quelques points de l'ancienne géographie* (man. de l'inst.). Ces observations sont une réfutation des attaques dirigées par de La Barre contre Guillaume Delisle au sujet de la route de Sardes à Suze et du cours de l'Halys, de l'Euphrate, de l'Araxes, du Phase. « Ce mémoire, dit Sainte-Croix, ne peut être réimprimé, parce que ce que Fréret a voulu prouver est aujourd'hui reconnu vrai, et ne souffre plus aucun doute »; — *Observations sur la Cyropédie de Xénophon* (*Mém. de l'Ac.*, t. IV et VII); — *Observations sur la situation de quelques peuples de la Belgique, et sur la position de quelques places de ce pays lors de sa conquête par les Romains* (*Mém. de l'Ac.*, t. XLVII); — *Lettres sur les ouvrages de Delisle, premier géographe du roi* (dans le *Mercure* de mars 1726).

Religions. — *Observations sur les fêtes religieuses de l'année persane, et en particulier sur celle de Mithra, tant chez les Persans que chez les Romains* (*Mém. de l'Ac.*, t. XVI); — *Réflexions générales sur la nature de la religion des Grecs, et sur l'idée qu'on doit se former de leur mythologie* (*Hist. de l'Ac.*, t. XXIII); — *Recherches sur le culte de Bacchus parmi les Grecs* (*Mém. de l'Ac.*, t. XIII); — *La Nature du culte rendu en Grèce aux héros, et particulièrement à Esculape* (*Hist. de l'Ac.*, t. XXI); — *Histoire des Cyclopes, des Dactyles, des Telchines, des Curètes et Corybantes, et des Cabires* (*Hist. de l'Ac.*, t. X[illegible]) — *Les Fondements histo*[illegible] *Bellérophon et la* [illegible] (*Hist. de l'Ac.*, t. VII; *Mém.*, t. [illegible] *Observations sur les recueils de* [illegible] *écrites qui portaient le nom de* [illegible] *Bacis et de la Sibylle* (*Mém. de l'Ac.*, [illegible] — *Observations s*[illegible] *les oracles* [illegible] *âmes des morts* [illegible] t. X[illegible] — [illegible] *vations sur la re*[illegible] *des* [illegible] *celle des Germains* [illegible] — *Étymologie des* [illegible] t. XVII); — *La Nature* [illegible] *connus de la religion* [illegible] l'Ac., t. XVIII); — *L'Usage* [illegible] *mains établi chez les* [illegible] *particulièrement chez* [illegible] l'Ac., t. XVIII); — *Rech*[illegible] *Hercule Endovellicus et sur* [illegible] *antiquités ibériques* (*Hist. de l'Ac.*, [illegible] — *Les Assassins de Perse* (*Mém.*, t. [illegible]

Philosophie. — *Réflexions gén*[illegible] *l'étendue de la philosophie anc*[illegible] de l'Ac., t. XVIII); — *En quel* [illegible] *losophe Pythagore a vécu* (*Mém. de* [illegible] t. XIV); — *Réflexions sur un ancien* [illegible] *nomène céleste du temps d'Ogygès* (*Mém.* [illegible] l'Ac., t. X).

Archéologie. — *De l'Anc*[illegible] *rigine de l'art de l'équi*[illegible] (*Mém. de l'Ac.*, t. VII); — [illegible] *le mot* Barritus *ou* [illegible] *parlé dans Tacite* (*Hist.* [illegible] *Ac.*, t. X[illegible] — *Remarques sur la bataille* [illegible] *brée, contre les armées de C*[illegible] (*Mém. de l'Ac.*, t. VI); *Le* [illegible] (*Recueil de l'Acad.*, t. V).

Philologie. — *Principes généraux de l'*[illegible] *ture, et, en particulier, fondement de l'*[illegible] *ture chinoise* (*Mém. de l'Ac.*, t. VI); — [illegible] *Poésie des Chinois* (*Hist. de l'Ac.*, t. [illegible]

Histoire. — *L'Expédition de* [illegible] *les Indes, supposée par Eutrope et* [illegible] *Rufus* (*Hist. de l'Ac.*, t. XXI); — [illegible] *tions sur l'histoire des Amaz*[illegible] l'Ac., t. XXI); — *L'Origine et* [illegible] *toire des premiers temps de la* [illegible] de l'Ac., t. XXI); — *Les d*[illegible] *luges ou inondations d'Ogy*[illegible] (*Mém. de l'Ac.*, t. XXIII); — [illegible] *générales sur l'origine et sur l'an*[illegible] *toire des premiers habitants de* [illegible] (*Mém. de l'Ac.*, t. XLVII); — [illegible] *sur les causes et sur quelques cir*[illegible] *de la mort de Socrate* (*Mém.*, t. [illegible] *L'Origine et l'ancienne histoire des* [illegible] *rents peuples d'Italie* (*Hist. de l'Ac.*, t. [illegible] — *Extrait de l'histoire imp*[illegible] *de Chorène* (man. de l'inst.); — [illegible] *sur les Mérovingiens* (*Mém. de l'Ac.*, [illegible] — *Recherches historiques sur* [illegible] *le gouvernement des Français* [illegible]

e la monarchie : *De l'origine des* *et de leur établissement dans les* dans les t. V et VI de l'éd. de 1796) ; — *ts généraux* (man. de l'Inst.) ; — *États* *x et particuliers*, *assemblées du* *le la noblesse* (man. de l'Inst.) ; — *ue de Monstrelet* (man. de l'Inst.) ; — *sur les Pairs de France, contre les* *ils à mortier* (man. de l'Inst.).

s HISTORIQUES SUR LES MEMBRES DE IIE : De Joseph Bimart, baron de La *Rec. de l'Ac.*, t. XVI) ; — Du cardinal *id.*) ; — De l'abbé Bignon (*id.*) ; — De s (*id.*) ; — De l'abbé de Rothelin I) ; — De l'abbé Gédoyn (*id.*) ; — Du de Caumont (*id.*) ; — De Fourmont .) ; — De l'abbé Mongault (*id.*) ; — De uchay (*id.*) ; — De Burette (t. XXI) ; 'alois (*id.*) ; — De Mandajors (*id.*). ncore de Fréret : *Sanson*, tragi-co- raduite de l'italien de Riccoboni, dans *au Théâtre italien* ; Paris, 1717, in-12 ; *pe*, tragédie, traduite de l'italien de laffei ; Paris, 1728, in-8°.

uvres de Fréret furent recueillies par e Septchênes, sous le titre de *Œuvres s, nouv. édit., considérablement aug- le plusieurs ouvrages inédits* ; Paris, 20 vol. pet. in-12. Malgré son titre, ion, d'ailleurs très-incorrecte, renferme a moitié des ouvrages de Fréret. Elle nt de neuf que le *Mémoire sur l'ori- Francs*. Enfin, l'éditeur a eu le tort e plusieurs ouvrages irréligieux, faus- ttribués à Fréret. M. Champollion- itreprit une édition véritablement com- *Œuvres* de Fréret. Elle devait être e de plusieurs mémoires inédits, et ac- e de notes et d'éclaircissements par lemusat, de Chézy, Champollion jeune, ir. Le 1[er] volume seul a paru ; Paris, , 1825, in-8°. On ne saurait trop re- le les encouragements du gouvernement blic aient manqué à cette publication, té un monument élevé à la mémoire grand critique historique français.

nuscrits de Fréret, après avoir appar- ugainville, Foncemagne, Barthélemy, oix et Dacier, se trouvent aujourd'hui e partie à la bibliothèque de l'Institut. parler de plusieurs ouvrages imprimés s le nom de Fréret, ce sont : *Examen des apologistes de la religion chré-* sans indication de lieu, 1766, in-8°. age, attribué plus tard, et non moins nt, à Levesque de Burigny, appartient à et à Naigeon (1) ; — *Lettre de Thra-sybule à Leucippe* ; Londres (sans date, vers 1768, in-12). Il n'est pas d'ouvrage qu'on ait attribué à Fréret avec plus de persistance ; cependant, Voltaire avait dit dans sa lettre à Damilaville, 24 novembre 1765 : « Ce n'est pas le style de Fréret ; mais n'importe d'où vienne la lumière, pourvu qu'elle éclaire. »

Walckenaër a prouvé que la *Lettre de Thrasybule* était l'œuvre collective de d'Holbach, de Naigeon, de Lagrange. Quant à quelques autres opuscules irréligieux également attribués à Fréret, nous ne les mentionnerons même pas, l'imposture étant aujourd'hui généralement reconnue. Ces divers ouvrages apocryphes ont été recueillis sous le titre d'*Œuvres philosophiques* ; Londres, 1776, 3 vol. in-8° ; Paris, 1792, 4 vol. in-8°.

Léo JOUBERT.

Bougainville, *Éloge de Fréret*. — Sainte-Croix, dans le *Magasin encyclopédique*, 2e année, t. V. — Champollion-Figeac, *Vie de Fréret*, en tête de ses *Œuvres*. — Walckenaër, *Examen critique des ouvrages composés par Fréret*.

FRÉRON (*Élie-Catherine*), critique français, né à Quimper, en 1719, mort à Paris, le 10 mars 1776. Il était à un degré éloigné parent de Malherbe. Il fit de bonnes études, chez les jésuites, au collége de Louis-le-Grand, et avant l'âge de vingt ans il parut digne de professer à côté de ses maîtres. Malgré ce succès, il ne tarda pas à quitter les jésuites. La cause de cette brusque séparation, qui ne fut pas une rupture et ne devint jamais de la haine, est restée douteuse. Voltaire a dit en parlant de Fréron,

De Loyola chassé pour ses fredaines.

Mais ces « fredaines », qu'il ne spécifie pas, semblent une supposition gratuite de sa haine. L'esprit satirique et l'humeur batailleuse de Fréron le portaient naturellement à s'émanciper du collége et à se produire dans le monde. Il s'y présenta d'abord, dit-on, sous le costume d'abbé, dans l'espérance sans doute d'obtenir un bénéfice ; puis cet espoir ne se réalisant pas, il laissa la soutane, et se fit journaliste, sous les auspices de Desfontaines. Tout en assistant de sa plume le vieux critique dans quelques publications périodiques, il ne s'interdit pas les excursions sur le terrain, moins accessible, de la poésie. A l'occasion de la bataille de Fontenoy, il composa une ode, qui parut supérieure au poëme de Voltaire sur le même sujet.

Ce début éclatant inspira de la confiance à Fréron, sans lui faire illusion. Se sentant surtout propre à la critique, il eut le bon goût de ne pas l'abandonner ; seulement, plus sûr de ses forces, il fit du journalisme pour son compte, et publia ses *Lettres de la comtesse de* ***. Cette

bach et Naigeon, qui avaient la monomanie é, mais qui craignaient de se compromettre, leurs déclamations contre le christianisme idence sous les noms de morts, illustres ou iables, tels que Fréret, Du Marsais, Mirabaud. Cette fraude, qui trompait le public, ne trompait pas les autres adeptes de la secte philosophique. *Consult.* Diderot, *Mémoires, correspondances et ouvrages inédits*, t. II, p. 390. Voltaire, parlant de l'*Examen critique*, a dit dans sa lettre à d'Alembert du 31 décembre 1768 : « Je sais très-bien quel est l'auteur du livre attribué à Fréret, et je lui garde une fidélité inviolable. »

feuille fut supprimée en 1749, mais il la reprit sous le titre, peu différent, de *Lettres sur quelques écrits du temps*, journal qu'il continua jusqu'en 1754. Ces lettres, où Fréron montrait du bon sens non dénué de finesse, et ne prodiguait pas l'injure, comme il le fit plus tard, eurent beaucoup de succès. La reine de France, Marie Lecszinska, les estimait, et son père, le roi Stanislas, tout ami qu'il était de Voltaire et des philosophes, protégea ouvertement Fréron. Celui-ci, enhardi par ces hautes protections, fonda l'*Année littéraire* en 1754; et malgré les clameurs du parti philosophique, les tracasseries de la censure, et même quelques persécutions du pouvoir, il continua cette publication jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant vingt-deux ans. Il lui fallut du courage pour fournir une aussi longue carrière à travers tant d'obstacles. Adversaire déclaré de tout ce qui, de près ou de loin, se rattachait aux doctrines encyclopédiques, il attaqua surtout chez Voltaire les sarcasmes irréligieux. Plus d'une fois il loua son talent poétique et son esprit; mais ces hommages sont rares, et les attaques reviennent presque à chaque numéro. Voltaire était très-sensible à la critique. « Un mot de ses adversaires, dit Mme de Graffigny, le met ce qui s'appelle au désespoir. C'est la seule chose qui l'occupe et qui le noye dans l'amertume. » On comprend qu'avec ce caractère il fut mis hors de lui par la critique souvent déloyale de Fréron et poussé aux représailles les plus violentes. Il serait trop long de suivre dans tous ses détails cette querelle indéfiniment prolongée. Nous n'en signalerons que le premier éclat, en 1752, et, en 1760, le plus célèbre épisode, la représentation de *L'Écossaise*.

En 1752 Voltaire se trouvait à Berlin, lorsque Fréron traça dans ses *Lettres sur quelques écrits du temps* le portrait suivant d'un écrivain qu'il ne nommait pas, mais qu'il était facile de reconnaître au signalement. « S'il y avait parmi nous, disait-il, un auteur qui aimât passionnément la gloire, et qui se trompât souvent sur les moyens de l'acquérir; sublime dans quelques-uns de ses écrits, rampant dans toutes ses actions; quelquefois heureux à peindre les grandes passions, toujours occupé de petites, qui sans cesse recommandât l'union et l'égalité entre les gens de lettres, et qui, ambitionnant la souveraineté du Parnasse, ne souffrît pas plus que le Turc qu'aucun de ses frères partageât son trône; dont la plume ne respirât que la candeur et la probité, et qui sans cesse tendît des piéges à la bonne foi; qui changeât de dogmes suivant les temps et les lieux, indépendant à Londres, catholique à Paris, dévot en Austrasie, tolérant en Allemagne; si, dis-je, la patrie avait produit un écrivain de ce caractère, je suis persuadé qu'en faveur de ses talents on ferait grâce aux travers de son esprit et aux vices de son cœur. » Cet article fit scandale

parmi les amis de V[illegible]
obtint de M. de Ma[illegible]
brairie, la suppress[illegible]
[illegible] de [illegible] ille de Fréron.
[illegible]
[illegible], pr[illegible] à [illegible]
suivante :

> La larme à l'œil, la nièce d'A[illegible]
> Se complaignait au [illegible]
> Que l'écrivain neveu du grand [illegible]
> Sur notre épique osât lever la [illegible]
> Souffrirez-vous, disait-elle à [illegible].
> Que chaque mois ce critique [illegible]
> Sur mon pauvre oncle à tout propos [illegible]
> Le fiel piquant dont son cœur est [illegible]
> — Mais, dit le chef de notre [illegible].
> Notre Aristarque a peint de [illegible]
> Ce monstre en l'air que vous [illegible]
> — Ce monstre en l'air? Votre erreur [illegible]
> Reprend la nièce, eh, monseigneur, [illegible]
> Ce monstre-là, c'est mon oncle [illegible]

La lutte ainsi engagée ne ces[illegible]
qui avait le mérite de [illegible]
donna le tort de pous[illegible]
pliques jusqu'aux de[illegible]
Non content d'accab[illegible]
réprouvent à la fois [illegible]
résolut de le livrer en plei[illegible]
du public. Le gouve[illegible]nent [illegible]
geance, renouvelée d'[illegible]
fut jouée le 26 juillet 176[illegible]
gaire, de cette espèce de dra[illegible],
rattaché un perso[illegible]e envieux et [illegible]
calomniant à prix [illegible]
vendre, lui et sa feuille, au [illegible]
plus et délateur. Ce pers[illegible]
digue les noms de fripon, [illegible]
et bien d'autres encore, [illegible]
la pièce imprimée, *Wasp* (mot [illegible]
signifie guêpe) sur la scène, et [illegible]
savait qu'il désignait F[illegible]
bravement l'attaque. Il [illegible]
mières représentations de *L*[illegible]
eut l'air de rire avec les [illegible]
fit plus, il rendit de la pièce un [illegible]
ironique, dans lequel il se [illegible]
mots et répondait aux injures [illegible]
prit. Ce compte-rendu de *L'É*[illegible]
contredit la meilleure page de Fré[illegible]
critique n'était pas à bout d'accide[illegible]
qu'il inséra dans l'*Année littéraire*.
chait à la misère des provinces
désastreux de la guerre de Sept Ans, [illegible]
fermer pour quelques jours au For-l'Év[illegible]
injuste emprisonnement ne désarma p[illegible]
taire, qui demanda si ce n'était pas [illegible]
qu'on avait conduit Fréron au For-l'Év[illegible]
que sa place était naturellement marq[illegible]
cêtre. Fréron était désormais [illegible]
reilles plaisanteries. La vaillante [illegible]
venait de soutenir contre Voltaire [illegible]
décidément un personnage considé[illegible]
térature, et son ennemi [illegible]
tance en renouvelant san[illegible]
Fréron vit peu à peu se [illegible]

neurs, parmi lesquels on s'étonne de
ın véritable poëte, Gilbert. Ce succès
ıans le triomphe, chaque jour plus
ı parti philosophique. Fréron ne se
pas, mais succomba à la lutte. Quel-
ıvant sa mort, ses ennemis obtinrent
es sceaux Miromesnil la suspension
littéraire. Cette décision causa, dit-
moins hâta la fin du critique, et ce
eur des idées monarchiques et reli-
urut frappé par le pouvoir.
stoire littéraire du dix-huitième siècle,
inséparable de Voltaire, et il doit
lé bien moins à son propre mérite
ctives de son ennemi. Il eut plus de
ie d'esprit, et joua un rôle supérieur
t. Les ouvrages qui nous restent de
ient pas sa réputation. On n'y trouve
ıi originalité, et si on en excepte
téraire (1), ils sont oubliés aujour-
oici les titres : *Histoire de Marie
ıne d'Écosse et de France* (avec
arsy); Londres (Paris), 1742, 2 vol.
*ttre à M. l'abbé Guyot Desfontaines
le intitulée :* La Convalescence du
1744, in-4°; — *Ode sur la bataille
ıoy*; 1745, in-4°; — *Lettres de
omtesse ***, sur quelques écrits*
Genève (Paris), 1746, in-12; —
Plaisirs, ou les amours de Vénus
ı, traduit de l'italien de Marini (avec
stouville); Paphos (Paris), 1748,
Réponse du public à l'auteur d'A-
dres (Paris), 1751, in-12; — *Let-
uelques écrits de ce temps* (avec
ı Porte); Londres et Paris, 1752-54,
12; — *Opuscules de M. F., conte-
ritiques de quelques ouvrages lit-*
msterdam (Paris), 1753, 3 vol. in-12;
*tion du catafalque exécuté pour le
la feue reine d'Espagne*; 1761,
*lescription du mausolée érigé dans
Saint-Denis pour les obsèques de
le Bourgogne*; 1761, in-12; — *His-
mpire d'Allemagne, et principa-
ses révolutions depuis son établis-
r Charlemagne jusqu'à nos jours*;
, 8 vol. in-12. Outre les journaux
a en chef, Fréron travailla active-
Observations sur les écrits mo-
Desfontaines (1735 et années sui-
x *Jugements sur quelques ouvrages*
, du même (1745-46), au *Journal*
1754 et années suivantes).

Léo Joubert.

orrespond. litter. — Desessarts, *Siècles*
Nisard, *Les Ennemis de Voltaire*.

(*Louis-Stanislas*), homme poli-
ıis, fils du précédent, né à Paris, en
1765, mort à Saint-Domingue, en 1802. Il était par sa mère neveu de l'abbé Royou, eut pour parrain le roi Stanislas, beau-père de Louis XV, et pour protectrice madame Adélaïde, fille de ce dernier prince. Aussi, quoiqu'il n'eût guère plus de dix ans à l'époque de la mort de son père, le privilége de l'*Année littéraire* lui fut continué, et il en jouit jusqu'en 1790; mais il ne prit que fort peu de part à la rédaction, qui appartint presque en entier à son oncle Royou et à l'abbé Geoffroy, devenu célèbre depuis par sa collaboration au *Journal des Débats*. Impatient de tout frein, emporté par des passions fougueuses et par des opinions exaltées, Fréron, qui avait eu pour condisciples les deux Robespierre et Camille Desmoulins au collége de Louis le Grand, se jeta avec exagération dans le parti révolutionnaire. Dès le mois de décembre 1789, il fit paraître, sous le pseudonyme de *Martel*, une feuille intitulée *L'Orateur du Peuple*, dont la tendance anarchique fut à peine dépassée par *L'Ami du Peuple* de Marat. Nous citerons, comme spécimen du style de l'auteur et de l'esprit du journal, le passage suivant, relatif à la fuite de Louis XVI (juin 1791) : « S'il est vrai que les Autrichiens aient passé la Meuse et que le sang français ruisselle sur les frontières, Louis XVI doit perdre la tête sur un échafaud, et la reine doit, *comme Frédégonde* (au lieu de Brunehaut), être traînée dans les rues de Paris à la queue d'un cheval entier. » C'était le jour même du retour du roi captif que Fréron exprimait cet exécrable vœu; et quelques jours plus tard il figurait, au Champ-de-Mars, parmi les plus ardents provocateurs de la déchéance. Compris dans les poursuites qui obligèrent plusieurs d'entre eux à se cacher ou à sortir de Paris (*voy.* Danton), Fréron reparut aux approches du mois d'août, et il fut du nombre de ceux qui ce jour-là s'attribuèrent les fonctions de membres de la commune de Paris. Il fut bientôt élu député à la Convention. Voici en quels termes il exprima son vote dans le procès du roi : « J'ai poursuivi le tyran jusque dans son palais, j'ai demandé sa mort, il y a deux ans, dans des écrits imprimés qui m'ont valu les poignards de La Fayette. Je vote pour la mort. »

Fréron ne joua dans la Convention qu'un rôle assez insignifiant jusque après le 31 mai. Commissaire auprès de l'armée d'Italie en septembre 1793, il fut, au commencement d'octobre, envoyé avec Barras à Marseille pour faire rentrer sous l'autorité de la Convention cette ville, insurgée contre ses décrets. L'assassinat juridique des plus notables habitants, la confiscation de leurs biens, la démolition des plus beaux monuments publics, tels furent les traits principaux de la mission de Fréron et Barras à Marseille. Dans leur ardeur révolutionnaire, ils poussèrent le délire jusqu'à vouloir priver de son nom la cité dont ils avaient résolu la ruine, et plusieurs actes de leur proconsulat furent da-

ıtion complète de l'*Année littéraire*, depuis
790, forme 290 vol. in-12

tés de la ville *Sans-Nom*. La Convention cependant ne sanctionna point cette odieuse extravagance, et Marseille conserva son nom et ses murailles. Bientôt Robespierre jeune, Ricord et Salicetti, adjoints à Barras et à Fréron, vinrent encore attiser leurs fureurs. Le 25 septembre, la trahison ayant livré Toulon aux Anglais, la vengeance de cet attentat fut confiée au zèle des cinq députés montagnards. L'histoire a enregistré les détails du siége de Toulon, berceau de la gloire militaire de Bonaparte et sanglant théâtre d'atrocités révolutionnaires. On peut juger de la part que Fréron y prit par les traits suivants de sa correspondance avec Moïse Bayle, député des Bouches-du-Rhône : « Il y a déjà huit cents Toulonnais de fusillés;... les fusillades sont ici à l'ordre du jour; la mortalité est parmi les amis de Louis XVII... Fusillades jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de traîtres ! » Destructeur par inclination, Fréron voulait que Toulon fût rasé jusque dans ses fondements; mais heureusement le comité de salut public ne fut pas encore cette fois de son avis. Son retour à Marseille (18 décembre 1793) fut signalé par la chute de quatre cents têtes. C'est à de pareils titres que celui de *sauveur du midi* lui fut décerné par la société des Jacobins, en dépit de l'opposition d'Hébert, qui le traitait d'*aristocrate* et de *muscadin*.

Au mois de mars 1794, un ordre de rappel du comité de salut public mit fin à la mission de Fréron. Il faisait partie du club des Cordeliers, et était lié à la faction de Danton et de Camille Desmoulins, que Robespierre se disposait à abattre. Après la mort de ses amis, Fréron se trouva au nombre des députés mis en état de suspicion par le parti robespierriste, et sur la tête desquels le fer de la guillotine resta suspendu jusqu'au 9 thermidor. Aussi Barras et Fréron figurèrent-ils en première ligne dans cette mémorable journée. Ils dirigèrent la force armée contre l'hôtel de ville, devenu le quartier général de Robespierre et de ses partisans. De là le nom de *thermidoriens*, donné à ces deux députés, ainsi qu'à Tallien, Rovère, Bourdon de l'Oise et à quelques autres qui avaient le plus contribué à la chute des jacobins. Tous devinrent d'ardents provocateurs de la réaction qui alors s'opéra contre le système révolutionnaire, mais aucun d'eux ne s'y avança aussi loin que Fréron. Il débuta par proposer, mais en vain, la démolition de l'hôtel de ville, ce repaire de conjurés où il avait siégé le 10 août et qu'il avait emporté sans coup férir le 9 thermidor. Le 14 de ce même mois il demanda la mise en accusation de Fouquier-Tinville (*voy.* ce nom). « Tout Paris, s'écria-t-il, demande son supplice; je demande contre lui le décret d'accusation, et que ce monstre aille cuver dans les enfers tout le sang dont il s'est enivré. » Plus tard, et immédiatement après le supplice de Fouquier et consorts (7 mai 1795), Fréron proposa l'abolition du gouvernement

ubliant son *Mémoire historique sur la réaction royale et sur les malheurs du midi*, vec des pièces justificatives (Paris, 1796, in-8°; éimprimé en 1824). Durand-Maillane (1) et Hivier Gérente firent paraître des réfutations, ù ils convainquirent Fréron de mensonge sur es faits les plus essentiels; mais il fut surtout crasé par l'écrit intitulé *Isnard à Fréron* (an IV 1796] in-8°).

Sous le régime de la constitution de l'an III es colonies envoyaient des députés au corps égislatif. Répudié par la France, Fréron parvint à se faire élire au Conseil des Cinq-Cents par 'assemblée de la Guyane; mais les deux Conseils efusèrent de valider cette élection : alors il disparut sans retour de la scène politique. Quand a révolution du 18 brumaire eut porté le général Bonaparte à la tête du gouvernement, Fréron, qui avait longtemps vécu dans son intimité, eut assez de peine à en obtenir une place médiocre dans l'administration des hospices. Peu s'en fallut pourtant qu'il ne devînt son beau-frère. Une étroite liaison existait entre lui et la seconde sœur du consul, la belle Pauline; cette liaison était sur le point de recevoir le sceau du mariage, quand une première dame Fréron vint en personne revendiquer ses droits. Le général Leclerc prit auprès de Pauline la place du bigame d'intention, et en 1802 l'époux et l'ex-prétendant allèrent mourir en même temps à Saint-Domingue, Leclerc comme général en chef de l'expédition destinée à soumettre l'île, et Fréron comme titulaire d'une modeste sous-préfecture au delà des mers. On assure que sa mort fut accompagnée de sentiments de repentir sur les fautes de sa vie.

Outre le *Mémoire* déjà cité, Fréron a laissé un ouvrage intitulé : *Réflexions sur les hôpitaux et particulièrement ceux de Paris, et l'établissement d'un mont-de-piété*; 1800, in-8°. [P.-A. VIEILLARD, dans l'*Encyclop. des G. du M.*]

Moniteur universel, an 1791, n° 205. — An 1er (1793), n° 43, 59, 256; an II, nos 51, 103, 171, 274, 312, 318, 351; an III, nos 5, 24, 44, 103, 163, 196, 234, 255, 286; an IV, 15, 37, 84, 333; an V, 56, 66; an VI, 22; an VII, 246. — *Petite Biographie Conventionnelle*. — *Biographie des Contemporains*. — Thiers, *Histoire de la Révolution*. — Lamartine, *Histoire des Girondins*.

* **FRÉROT** (*Nicolas*), jurisconsulte français, né à Gallardon, au commencement du dix-septième siècle. On ignore l'époque de sa mort. Il était avocat au parlement de Paris. On a de lui : *Paratitla seu Synopsis Juris canonici, opera Nicolaï Frérot, Carnotensis jurecon-sulti et in suprema Gallorum curia advocati*; Paris, MDCLVIII, in-8°, — *Notes sur la Coutume de Chartres*; 1604, in-4°. Ces notes, en français, ne sont que des commentaires d'une nouvelle édition de l'ouvrage de Gilles Tulloué ayant pour titre : *Ægidii Tvlli Carnvtani in Leges quasdam Carnvtvm mvnicipales Commentarii. Ad clarissimum virum Joannem a Poncherio, apud regem libellos agentem*; Paris, 1560; — *Les Basiliques, ou Conférence des Constitutions des empereurs avec les Ordonnances de nos rois*; 1611, in-fol.

DOUBLET DE BOIS-THIBAULT.

Statistique d'Eure-et-Loir, p. 191. — Dom Liron, *Bibl. chartraine*. — Doyen, *Histoire de la ville de Chartres*, I, p. 405.

(1) *Réponse au Mémoire de Fréron, sur le midi*; 1796 in-8°.

FRESCHOT (*Casimir*), historien français vivait au commencement du dix-huitième siècle. Né en France, de parents protestants, il se réfugia en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes, et vécut des produits de sa plume. On lui attribue de nombreux ouvrages, dont on trouvera la liste dans Barbier et dans Quérard. Les plus authentiques sont : *Histoire abrégée de la ville et province d'Utrecht*; Utrecht, 1713, in-8°; — *Actes, Mémoires et autres pièces concernant la paix d'Utrecht*; Utrecht, 1714-1715, 6 vol. in-12; — *Histoire du Congrès et de la Paix d'Utrecht, comme aussi de celle de Rastadt et de Bade*; 1716, in-12; — *Histoire amoureuse et badine du Congrès, et de la Paix d'Utrecht*; Utrecht, 1716, in-12.

Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*. — Quérard, *France littéraire*.

FRESCHOT (*Augustin*), historien allemand, du commencement du dix-huitième siècle. On a de lui : *Infulæ Pragensis Ornamenta, seu vitæ episcoporum et archiepiscoporum Pragensium*; Nuremberg, 1716, in-fol.; — *Ducum et Regum Bohemiæ Coronæ seu Vitæ*; Nuremberg, 1717, in-fol.

Erber, *Notitia regni Bohemiæ*.

FRESCOBALDI (*Geronimo*), célèbre organiste et compositeur italien de la première moitié du dix-septième siècle, naquit à Ferrare. Les biographes ne s'accordent ni sur l'année de sa naissance ni sur celle de sa mort. Selon l'opinion la plus vraisemblable, il aurait vu le jour en 1587 ou 1588, et serait mort à Rome, vers 1654. Frescobaldi eut pour maître de musique Alexandre Milleville, habile organiste, né comme lui à Ferrare, sous la direction duquel ses heureuses dispositions naturelles se développèrent rapidement. Il se rendit ensuite dans les Pays-Bas, et y séjourna plusieurs années. Ce fut pendant ce voyage qu'il publia son premier ouvrage, consistant en un livre de madrigaux à cinq voix, dont l'épître dédicatoire à Guido Bentivoglio, archevêque de Rhodes, est datée d'Anvers le 11 juin 1608. Dans la même année il alla à Milan. On ignore s'il resta longtemps en cette ville, mais en 1614 on le retrouve à Rome, où sa réputation le fit choisir comme organiste de Saint-Pierre du Vatican. Il avait alors vingt-cinq ou vingt-six ans, et telle était déjà sa renommée que plus de trente mille personnes, dit-on, se réunirent dans l'église la première fois qu'il s'y fit entendre. Frescobaldi fut en effet le plus habile et le plus savant organiste de son temps; ses ou-

vrages justifient pleinement les éloges qui lui furent donnés par ses contemporains. Il est cité par quelques auteurs comme le premier Italien qui ait joué des fugues sur l'orgue; cependant, les pièces d'orgue d'Andrea Gabrieli et de son neveu Giovanni Gabrieli, qui ont précédé Frescobaldi, contiennent des fugues à 3 et 4 parties, avec cette différence toutefois que les fugues d'Andrea Gabrieli sont écrites d'après la tonalité du plain-chant, qui prévalait à cette époque, tandis que la plupart des fugues de Frescobaldi sont basées sur le système de la tonalité moderne, et qu'il emploie les modulations auxquelles ce système avait donné naissance. C'est à cette cause qu'il faut attribuer l'harmonie gracieuse et piquante qui distingue les canzoni, les caprices et les toccates de ce musicien, genre de pièces où il a déployé toutes les ressources de sa féconde imagination. Frescobaldi sacrifiait ainsi au style instrumental; mais dans ses *Magnificat*, dans ses hymnes et dans ses antiennes, il s'est conformé à l'ancienne tonalité, si noble, si grave et si admirable dans la musique religieuse. — Voici les principales productions de ce musicien : *Primo libro di Madrigali a cinque voci*; Anvers, 1608, in-4°; — *Il primo libro, Fantasie a due, tre e quatro*; Milan, 1608, in-4°; — *Ricercari e Canzoni francesi, fatti sopra diversi oblighi in partitura*; Rome, 1615, in-fol.; — *Toccate e Partite d'intavolatura di cimbalo*; Rome, 1615, in-fol.; — *Il secondo libro di toccate, canzoni, verso d'inni, magnificat, gagliarde, correnti ed altre partite d'intavolatura di cembalo ed organo*; Rome, 1616, in-fol.; — *Capricci sopra diversi sogetti*; Rome, 1624, in-fol.; — *Il primo Libro delle Canzoni a 1, 2, 3, 4 voci, per sonare, o per cantare con ogni sorte di stromenti*; Rome, 1628, in-4°; — *In partitum, il secondo libro delle canzoni a 1, 2, 3, 4 voci*; — *Il primo libro, Arie musicali*; Florence, 1630; — *Fiori musicali di toccate, kyrie, canzoni, capricci et ricercari in partitura per sonatori con basso per organo*; Rome, 1635. — Frescobaldi a écrit en outre des motets pour une, deux, trois et quatre voix.

D. Denne-Baron.

Hawkins, *History of the Science and Practice of Music*. — Gerber, *Historisch-biographisches Lexicon der Tonkünstler*. — Le même, *Neues historisch-biographisches Lexicon der Tonkünstler*. — Choron et Fayolle, *Dictionnaire des Musiciens*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* FRESCOBALDI (*Lionardo di Nicolò*), voyageur florentin, vivait encore au commencement du quinzième siècle de l'ère chrétienne. Parti de Florence avec deux compagnons de voyage, le 10 août 1384, il alla s'embarquer à Venise, prit terre à l'île de Zante, à Modon, à Coron, et aborda à Alexandrie le 20 septembre. Après avoir visité le Caire, il se rendit au mont Sinaï par le désert, puis à Jérusalem, d'où il fit diverses excursions à la mer Morte, à Bethléem, à Jéricho. Il continua son voyage par [illegible] zareth, Safad, Damas, Tripoli et [illegible] s'embarqua pour [illegible] à Venise [illegible] 1385. Rentré dans sa patrie, [illegible] plit diverses fonctions honorables, [illegible] comme ambassadeur à Rome, [illegible] distingua au siège que [illegible] rence de 1405 à 1406. On a de lui la relation de son voyage, publiée par [illegible] titre de *Viaggio di Lionardo di Nicolò Frescobaldi, Fiorentino, in Egitto e in Terra Santa*; Rome, 1818, in-8°. On en trouve un [illegible] la tête du t. I de *Ibn Batoutah*, publié [illegible] duit par MM. de Frémery et Sanguinetti; [illegible] 1853, in-8°. Cet ouvrage, malgré un [illegible] bre d'erreurs historiques, géographiques [illegible] ethnographiques, renferme quelques [illegible] rieux sur les productions, le commerce [illegible] usages des habitants et l'état des pays [illegible] voyageur a visités.

E. [illegible]

Manzi, préf. de *Viaggio*. — [illegible] t. XI, p. 1.

FRESENIUS (*Jean-Philippe*), [illegible] allemand, né à Niederwiesen, le [illegible] 1705, mort le 4 juillet 1761. Fils d'un [illegible] teur, il entra dans la même carrière. [illegible] bord de pénibles études à Strasbourg, [illegible] journa longtemps, réduit en quelque [illegible] pain et à l'eau. En 1727, il [illegible] père dans les fonctions pastorales que [illegible] nier remplissait à Niederwiesen. [illegible] il dut chercher à Darmstadt un asile [illegible] persécutions des catholiques. Puis il fut [illegible] second prédicateur à Giessen. En 17[illegible] à Darmstadt, en qualité de diacre de [illegible] 1742 il devint successivement professeur [illegible] définiteur et second prédicateur de la [illegible] Enfin, il fut appelé à remplir les fonctions [illegible] torales à Francfort-sur-le-Mein, où il devint *senior* (doyen) en 1748. Ses principaux [illegible] sont : *Disputatio de justificatione*; [illegible] bourg, 1725, in-4°; — *Nachricht* [illegible] *jüdischen Proselyten-Anstalt zu Darm*[illegible] (Mémoire sur l'établissement des prosélytes juifs de Darmstadt); Darmstadt, 17[illegible] — *Bewaehrte Nachrichten von Herrnhutischen Sachen* (Mémoires sur des [illegible] relatives aux Hernhutes); ibid., 1746-17[illegible]

Strieder, *Hess. Gel. Gesch.*

* FRESLON (*Alexandre*), [illegible] ancien magistrat, ancien ministre, est né [illegible] Flèche (Sarthe), le 11 mai 1808. Il fit son [illegible] Paris, et alla, en 1829, exercer la profession d'avocat à Angers. Dès le 19 juillet de [illegible] née, un procès lui fut intenté pour [illegible] part à une manifestation politique. Il plaida même sa cause, et obtint son acquittement. [illegible] suite de la révolution de 1830, il fut nommé [illegible] mier substitut à Angers, quoiqu'il eût [illegible] vingt-deux ans; mais la marche du [illegible] gouvernement le porta à donner sa démission en 1832. Il reprit sa place au barreau, [illegible]

position brillante. En 1839 il fonda *Le* [...]*eur de l'Ouest*, organe du parti radical. [...]uenoncé, en 1846, un fait qui s'était passé [...] le conseil municipal, il fut poursuivi et [co]ndamné à 100 francs d'amende après avoir [pas]sé tous les degrés de juridiction. A la révo[luti]on de février 1848, il devint procureur gé[né]ral à la cour d'appel d'Angers, et le départe[m]ent de Maine-et-Loire le choisit presque aus[si]tôt pour représentant à l'Assemblée constituante. [Dan]s les premières séances, il s'opposa au ser[m]ent individuel à la république qu'un membre [p]roposait, serment que l'acclamation générale [re]ndait inutile selon lui. Quand M. Louis Blanc [d]emanda un ministère du progrès et du travail, [p]roposition qui fut suivie de celle d'une enquête [su]r le sort des travailleurs par M. Wolowski, [M]. Freslon, qui déclara être le fils d'un ou[v]rier, repoussa toutes ces motions en disant [q]ue l'assemblée manquerait à son devoir si elle [n]e s'occupait pas du sort des classes laborieuses, [m]ais qu'elle ne devait rien faire en dehors de ce [q]ue la science avait rendu pratique. Il soutint [en]suite que les maires devaient être pris parmi [le]s membres élus des conseils municipaux, et de[m]anda qu'on élevât à 4,000 francs par mois le [tr]aitement des ministres, priant l'assemblée de [ré]tribuer convenablement les fonctionnaires, afin, [d]isait-il, qu'il ne fût pas nécessaire d'être riche [p]our occuper les emplois publics. Le 13 octobre [1]848, le chef du pouvoir exécutif le nomma mi[n]istre de l'instruction publique et des cultes, à la [p]lace de M. Achille de Vaulabelle. M. Freslon rap[p]ela aussitôt aux recteurs les rapports hebdoma[d]aires qu'ils doivent faire au ministre; il interdit à [t]out membre de l'université d'assister aux ban[q]uets patriotiques; régla les lectures publiques [d]u soir; écrivit aux archevêques et évêques à [l'o]ccasion de la promulgation de la constitution, [e]t demanda des crédits supplémentaires pour [tr]aitements et indemnités au clergé. Le 20 dé[c]embre il fut remplacé par M. de Falloux. Non [r]éélu à l'Assemblée législative en 1849, il fut [n]ommé, le 24 août, avocat général à la cour de [c]assation; mais en 1851 il reprit ses fonctions [d]'avocat, et se fit inscrire au barreau de Paris.

L. LOUVET.

Biogr. des neuf cents Repres. a l'Ass. constituante.

FRESIA. *Voy.* OGLIANICO.

FRESNAYE (*Jean*, *Vauquelin* DE LA). *Voy.* [V]AUQUELIN.

* **FRESNE** (*Simon* DE), poète d'origine nor[m]ande, né en Angleterre, vers la fin du douzième [s]iècle; il fut chanoine d'Hereford, et il composa [u]ne assez grande quantité de vers latins, qui of[f]rent aujourd'hui fort peu d'intérêt; ce qui est [p]lus digne d'attention, c'est un petit poëme fran[ç]ais de 1600 vers environ, dans lequel il a [i]mité le célèbre ouvrage de Boëce *De la Conso[l]ation*. Cette composition ne manque pas de [m]érite; l'auteur retrace avec intérêt toutes les [v]icissitudes de la fortune; il émet des principes d'une pure morale d'une saine philosophie; il fait preuve quelquefois de connaissances alors peu communes. Son style, d'une grande clarté, offre des images poétiques.

G. B.

Fabricius, *Biblioth. Lat. mediæ ætatis*, t. VI, p. 338. — Bâle, *Script. Britan.*, t. I, p. 258. — Leyser, *Historia Poetica medii ævi*, p. 760. — Tanner, *Biblioth. Brit. Hibern.*, p. 38. — De La Rue, *Bardes, Jongleurs et Trouvères*, t. II, p. 300. — *Histoire littéraire de la France*, t. XVIII, p. 833. — Lafranc, *Littérature française du moyen âge*, p. 300.

FRESNE (*Ebaudy* DE), économiste français, né à Langres, le 4 juin 1743, mort à Vesoul, le 15 juin 1815. Il visita divers pays de l'Europe, et particulièrement l'Angleterre, et recueillit dans ses voyages beaucoup d'observations relatives à l'économie politique. On a de lui : *Traité d'Agriculture, considérée tant en elle-même que dans ses rapports d'économie, avec les preuves tirées de la comparaison de l'agriculture, du commerce et de la navigation*; Vesoul, 1788, 3 vol. in-8°; — *Plan de restauration et de libération, fondé sur les principes de la législation et de l'économie politique, proposé aux États généraux*; Vesoul, 1789, in-8°.

Diction. d'Économie politique. — Desessarts, *Siècles littéraires.*

FRESNE. *Voy.* DUFRESNE, TRICHET et DU CANGE.

FRESNEL (*Augustin-Jean*), physicien français, né à Broglie (Eure), le 10 mai 1788, mort à Ville-d'Avray, près Paris, le 14 juillet 1827. Son père, qui était architecte, se retira pendant les années orageuses de la révolution dans une petite campagne auprès de Caen. Là, avec sa femme, Augustine Mérimée, il s'occupa de l'éducation de ses quatre enfants. Augustin montra peu de dispositions pour les langues et en général pour toutes les études qui exigent de la mémoire. En revanche on remarqua chez lui beaucoup de goût et d'aptitude pour les recherches expérimentales. Ses frères, émerveillés de ses petites inventions, l'avaient surnommé l'homme de génie, tandis que les étrangers le prenaient pour un enfant borné et de peu d'espérance. A treize ans Fresnel quitta la campagne pour aller continuer ses études à l'école centrale de Caen. Là, sous l'habile direction de Quesnot, professeur de mathématiques, il fit des progrès assez rapides pour pouvoir entrer à l'École Polytechnique trois ans plus tard. Malgré la faiblesse de sa santé, il y occupa une place distinguée. En quittant l'École Polytechnique, il entra à l'École des Ponts et Chaussées, d'où il sortit avec le titre d'ingénieur. Il fut envoyé en cette qualité d'abord dans le département de la Vendée, puis dans celui de la Drôme, où il resta jusqu'au mois de mars 1815. A la nouvelle du débarquement de Napoléon, il alla offrir ses services au chef d'état-major de l'armée royaliste du midi. Cette preuve de dévouement à la cause des Bourbons lui valut pendant les Cent Jours d'être destitué et placé sous la surveillance de la haute police. Il

revint en Normandie, et consacra à de grandes recherches physico-mathématiques les loisirs que lui faisait sa destitution. Depuis quelque temps déjà, il s'occupait de la lumière; mais la lettre suivante prouve combien sur ce point il était encore peu avancé. Il écrivait le 28 décembre 1814 : « Je ne sais ce qu'on entend par la polarisation de la lumière; priez M. Mérimée, mon oncle, de m'envoyer les ouvrages dans lesquels je pourrai l'apprendre. » Moins d'un an plus tard, il avait fait faire à cette partie de la physique d'immenses progrès. A l'époque où Fresnel commença à s'en occuper, les savants admettaient généralement, d'après Newton, que la lumière est due à l'émission des molécules lumineuses du corps éclairant. Le jeune physicien rejeta cette hypothèse, comme contraire aux faits observés, et revint au système de Descartes. Il crut, avec ce philosophe, que la lumière se propage à la manière du son, par les vibrations d'un fluide extrêmement subtil répandu dans l'espace. Ce que Descartes avait avancé, Fresnel le démontra par une série d'expériences et de calculs qui le placèrent au premier rang des physiciens de son temps. Sa réintégration dans sa place d'ingénieur, et son envoi dans le département de l'Ille-et-Vilaine ne le détournèrent pas de ces recherches, grâce aux congés multipliés que lui accorda le comte Molé, directeur général des ponts et chaussées. Parmi les nombreux phénomènes que présente la lumière, il en est deux qui attirèrent particulièrement son attention, savoir la diffraction et les interférences. Grimaldi, Hook et plus récemment Thomas Young, s'étaient occupés avec succès de ce dernier point; Fresnel, qui ne connaissait pas leurs découvertes, les renouvela de génie, et les dépassa. L'analyse patiente du phénomène des franges colorées que présente l'ombre des corps éclairés par un faisceau lumineux très-mince le conduisit à déterminer avec plus de précision qu'on ne l'avait fait jusque là les lois de la lumière. Les circonstances de la formation et de la disparition des franges intérieures de l'ombre lui démontrèrent le principe des interférences, ou de l'influence réciproque des ondes lumineuses. Ce dernier phénomène, inexplicable par l'hypothèse de l'émission, confirme au contraire la théorie des ondulations. Les admirables résultats des recherches de Fresnel furent exposés par lui dans un mémoire que l'Académie des Sciences couronna en 1819. Ses travaux le mirent en relations avec Arago, et bientôt une amitié intime unit les deux illustres savants. Ils s'occupèrent à déterminer quelle est l'action que les rayons polarisés exercent les uns sur les autres, et leurs découvertes, consignées dans un mémoire publié en commun, furent une nouvelle et éclatante confirmation de la théorie des ondulations. L'ensemble des travaux de Fresnel sur la lumière eut pour effet d'établir fortement cette théorie. Le jeune physicien s'en servit pour

expl [illegible]
av[illegible]
pliqu[illegible]
et géné[illegible]
pour en [illegible]
La théorie des [illegible]
jections de la [illegible]
Fresnel [illegible]
membre de [illegible]
Il faisait déjà pa[illegible]
d'Histoire naturelle de [illegible]
ciété royale de L[illegible]
ses membres. La [illegible]
1827, la médaille [illegible]
les plus belles décou[illegible]
lumière et de la ch[illegible]
avoir reçu cette récom[illegible]
d'une maladie de [illegible]

Nous avons expo[illegible]
nous reste à indiquer l'[illegible]
en fit pour la const[illegible]
qui avait succédé [illegible] 1817 [illegible]
directeur général [illegible]
sur ce point l'attention [illegible]
là on employait générale[illegible]
phares des réflecteurs [illegible]
taient les plus graves [illegible]
gina de substituer à [illegible]
verre disposées de m[illegible]
lement les ray[illegible]
Ce résultat ne [illegible]
de lentilles assez [illegible]
être t[illegible]
neux [illegible]
lentilles à éch[illegible]
ficile. Fresnel y r[illegible]
parément, et en plus[illegible]
anneaux concentri[illegible]
put ainsi obtenir [illegible]
en carré et de 0m, [illegible]
lentilles de même dim[illegible]
principale de l'appar[illegible]
Ce système avait [illegible]
mettre les neuf di[illegible]
tandis que les [illegible]
moitié; mais [illegible]
sur un seul p[illegible]
curité tout le [illegible]
à cet inconvéni[illegible]
un mouvement de [illegible]
quelque point de l'ho[illegible]
vateur, il aperçoit les é[illegible]
l'appareil dioptrique se [illegible]
égaux, combinaison très-he[illegible]
pas de confondre la lumière [illegible]
celle de tout autre feu allumé [illegible]
Chabrol, préfet de la Seine, [illegible]
tème lenticulaire pourrait, a[illegible]
difications, s'appliquer à l'[illegible]
Fresnel, sur la demande [illegible]
appareil catadioptrique, [illegible]
fectionner à l'époque de sa [illegible]

nel divers mémoires et notes sur la diffraction, la polarisation, la double réfraction dans les *Annales de Physique et de Chimie*, de 1816 à 1825, dans le *Bulletin de la Société Philomatique*, 1822-1824. Les *Mémoires de l'Académie des Sciences* contiennent un *Mémoire* de Fresnel *Sur la diffraction de la lumière*, t. V, 1826, et un *Mémoire sur la double réfraction*, t. VII, 1827.

Duleau, *Notice sur Fresnel*; dans la *Revue encyc.*, t. XXXIX. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains*. — Arago, *Éloge de Fresnel*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* et dans les *Œuvres complètes* d'Arago, t. I.

FRESNOY. *Voy.* Du Fresnoy et Lenglet.

FRESNY (Du). *Voy.* Du Fresny.

* **FRESSE-MONTVAL** (*Henri-François-Marcel-Alphonse*), homme de lettres français, né à Perpignan, en 1795. Il fit ses humanités à Paris, au petit séminaire de ce diocèse, et se voua à la carrière de l'enseignement libre. Il a professé gratuitement à l'Institut historique et à l'Athénée impérial de Paris. Un de ses principaux ouvrages, sa *Traduction en vers des Œuvres complètes de Pindare*, a obtenu de l'Académie Française une médaille d'or, en 1851. Elle fut imprimée accompagnée de la *Vie* de ce poète et de *Remarques*, en 1854. On a, en outre, de lui : *Angélino, ou le bandit sicilien*, 3 vol. in-12; Paris, 1829; — *L'Orphelin et l'Usurpateur*; 2 vol. in-8°, Paris, 1834; — *Jules-Joseph, pensée intime*; 2 vol. in-8°, Paris, 1835; — *La France illustrée par ses Marins*; 2 vol. in-12, Paris, 1830; — *La France illustrée par ses Rois*; 1 vol. in-12, Paris, 1831; — *La France illustrée par ses Guerriers*; 2 vol. in-12, Paris, 1832; — *Traité de la Narration*; Paris, 1834, 2 vol. in-18; — *Manuel de la Composition française*; Paris, 1835, 2 vol. in-12; — *Manuel de la Composition latine*; Paris, 1837, 2 vol. in-12; — *Manuel de l'Art épistolaire*; Paris, 2e édit., 1847, 2 vol. in-12; — *Manuel de Littérature*; Paris, 1843, in-12; — *Manuel de Lecture*; Paris, 1855, in-18; — *Cours de Lectures morales*; Paris, 1855, in-12; — *Œuvres complètes d'Hesiode, traduction en vers, avec le texte en regard, accompagnées de la biographie de ce poète, de prolégomènes et de notes*; Paris, 1843; in-18; — *Cours élémentaire d'Histoire, de Géographie, etc.*; Paris, 1855, et plusieurs articles insérés dans divers recueils ou journaux, tels que le *Dictionnaire de la Conversation*; la *Biographie générale*, etc. C. B—U.

Biographie des Hommes du Jour, t. II, p. 300. — *Journal de la Librairie*. — *Continuat. de la France litt.*

FRESSINET (Le baron *Philibert*), général français, né à Marcigny (Bourgogne), en 1769, mort en 1821. Il embrassa de bonne heure l'état militaire, et fut employé en 1797 en Allemagne et en Suisse, comme adjudant général; il fit ensuite avec distinction la campagne de 1799 en Italie. Les services qu'il rendit dans la Valteline et sa conduite à la bataille de Taufers lui valurent le grade de général de brigade. Après avoir secondé Championnet en Piémont, et donné de nouvelles preuves de courage et d'habileté à Castelletto, à Montanera, près de Côme, sur les hauteurs d'Albizola, près de Savone, et à Gênes, au passage du Mincio, et sur les bords du Tagliamento, il partit, en 1802, avec l'expédition chargée de reconquérir Saint-Domingue. Arrivé dans cette colonie, où, en 1791, Christophe et Toussaint-Louverture l'avaient connu comme chef de bataillon dans le régiment génois, il reçut la mission de conclure avec eux la négociation qui amena leur soumission. Néanmoins, Leclerc le renvoya en Europe, soit pour des motifs mal connus, soit parce que Fressinet avait désapprouvé hautement l'arrestation de Toussaint-Louverture. A son retour en France, il fut exilé, et ne reprit du service que cinq ans après. Il obtint en 1812 un commandement dans le 14e corps d'armée, joignit le prince Eugène sur les frontières de la Pologne, et contribua puissamment à sauver l'armée lors de la défection des Prussiens. Le 15 avril de l'année suivante, il remporta un avantage signalé en avant de Magdebourg, à la droite de l'Elbe, et parvint, après plusieurs combats glorieux, à opérer la jonction de l'armée du vice-roi avec celle de Napoléon. A la bataille de Lutzen on le vit, à la tête d'une poignée d'hommes, enlever aux grenadiers russes le village d'Erschdorf. Dès lors cessa la prévention défavorable de Napoléon contre cet officier, qui reçut à la fois le grade de général de division, le titre de baron, la décoration de commandant de la Légion d'Honneur, quoiqu'il ne fût pas encore légionnaire, et celle de commandeur de l'ordre de Wurtzbourg. Fressinet se distingua de nouveau au passage de l'Elbe, à Bautzen et à Leipzig. En 1814, il rejoignit l'armée d'Italie, et fut honorablement mentionné dans les bulletins pour sa conduite sur le haut Mincio. Pendant les Cent Jours, il remplit des missions à Rouen et à Toulouse, commanda la 10e division militaire, et organisa la 26e cohorte active. Ce fut lui qui en 1815 rédigea l'adresse énergique envoyée par l'armée sous Paris à la chambre des représentants; les désastres de Mont-Saint-Jean ne l'avaient pas fait désespérer du salut de la France, et il savait tout ce qu'on pouvait attendre du dévouement d'une armée nationale. Aussi vit-il avec indignation la capitale abandonnée presque sans défense aux armées étrangères. L'ordonnance du 24 juillet et la loi du 18 janvier 1816 le bannirent de France. Alors il se retira à Bruxelles, où il partagea les persécutions dirigées contre les Français réfugiés.

C'est là qu'il publia, dans la première effervescence de son ressentiment, une brochure intitulée : *Appel aux générations présentes et futures, sur la convention de Paris, faite le 3 juillet 1815*; Genève (Belgique); 1817, in-12,



réimprimé clandestinement en France en 1820, sans date, in-8°. Il alla bientôt chercher en Amérique une existence plus heureuse; mais après un an de séjour à Buenos-Ayres, il vint à Rio-Janeiro, et y eut bientôt connaissance de l'ordonnance du roi qui le rappelait en France. Au lieu de la paix qu'il venait chercher dans sa patrie, il trouva des fers. Arrêté à Paris en 1820 (3 juin), « comme prévenu d'être suspect », il fut enfermé pendant six semaines à la Conciergerie. Une maladie de langueur l'enleva.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — Rabbe, Boisjolin, *Biographie univ. et port. des Contemporains*.

FRET (*Louis-Joseph*), historien français, né en 1800, au bourg de Bretonnelles, près de Mortagne (Orne), mort le 4 novembre 1843. Il était curé de Champs (Orne), et membre de la Société des Antiquaires de Normandie et de celle d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe. De 1837 à 1842, il publia chaque année un almanach des départements du Perche, sous ce titre : *Le Diseur de Vérités*, de 1838 à 1840; — les *Antiquités et Chroniques percheronnes, ou recherches sur l'histoire civile, religieuse, monumentale, politique et littéraire de l'ancienne province du Perche et pays limitrophes*, 3 vol. in-8°; il en a donné une 2e édit., en 1842, 3 vol. in-8°. On a aussi de lui un *Dictionnaire des Légendes des Saints, ou table géographique des anciennes provinces, villes, bourgs, fleuves, montagnes et autres lieux qui se trouvent mentionnés dans les légendes, canons des conciles et martyrologes des provinces de France, en latin et en français*, etc.; 1839, in-8°; réimprimé en 1842, in-8°. Quoique Fret ait donné cet ouvrage sous son nom seul, il avoue, dans sa préface, qu'en visitant un jour la boutique d'un bouquiniste il avait découvert « un vieux petit livre sans nom « d'auteur, et portant une date plus que séculaire, « qui lui a donné l'idée de son dictionnaire, en y « ajoutant le produit de ses recherches historiques. » Ce livre est la *Géographie des Légendes*, publiée en 1737, sans nom d'auteur, mais que le privilége indique avoir été composé par Charles Jouannaux. GUYOT DE FÈRE.

MM. de La Sicotière, Poulet et Malassis, *Description du départ. de l'Orne*; 1845.

FRÉTEAU DE SAINT-JUST (*Emmanuel-Marie-Michel-Philippe*), magistrat français, né en 1745, mort le 14 juin 1794. Dès l'âge de vingt ans il succéda au parlement à M. de Barentin, et se déclara avec ses collègues contre le chancelier Maupeou. Dans l'affaire du collier, il se prononça en faveur du cardinal de Rohan, et en 1787 il seconda les résistances parlementaires. Lors de la séance royale destinée à l'enregistrement des édits presentés par Brienne, Frétau, s'adressant directement au roi, formula son opinion en ces termes : « Sire, l'amour de la nation pour la race auguste des « rois, et notamment pour la personne de

« votre ma
« s'use, et
« point à l
« il donc é
« ressorts
« qu'ils ai
« antiques
chet fut la
montrance
la citadelle
Saint-Just
septembre
noblesse de
puté aux é
rité de la n
tiers état, e
de l'assemb
tions de tou
éminents c
pondance
quelques-u
culté de dé
grammes b
de l'homm
commère l
l'Assemblée
remplissait
du gouvern
de concilier
qu'il croyai
titutions, q
corps élect
ligne le nom
lés à compo
tale. Le 10
monarchie
roi, donna
du premier
terre de Va
deux année
Melun vint
sous la pré
sionnaire d
Fréteau réf
versait le m
ministre: «
« tir de la
« m'expose
« confirma
« Christ, e
« pour déf
effet, quelq
devant le t
première
« par mesu
nouveau s
condamné
fut immédi

Mémoires
Bouille, etc.
— Thiers, *H*
toire des Fra
le comte de

ÉTEAU DE PÉRY (*Emmanuel-Jean-ste*, baron), fils du précédent, né en 1775, le 9 juillet 1855. Admis quelques mois la mort de son père à l'École Polytech- récemment fondée sous le nom d'École cen- es Travaux publics, il entra ensuite comme sous-lieutenant à l'école d'artillerie de is. L'année suivante, la commission d'or- tion des armées le nomma adjoint à l'ad- général Cambis, employé à l'armée de eur, sous le commandement du général , auprès duquel il remplit les fonctions de camp lors de l'insurrection du 12 ven- re. Condamné à mort par contumace à la le cette affaire, il se cacha jusqu'à 1803. ndamnation se trouvant annulée, sinon irement, au moins de fait, il obtint la place stitut du commissaire du gouvernement aire, et se familiarisa sans peine avec ses ux devoirs; son zèle le fit nommer avocat près la cour impériale, et lors de leur pre- entrée les Bourbons le conservèrent à ce rès la cour de cassation; il sut se main- urant les Cent Jours, mais Louis XVIII evoir le destituer en août 1815. Fréteau t sa réintégration que trois ans plus tard. , dans l'affaire du journal *L'Aristarque*, mis des conclusions contraires aux volon- nistérielles, il fut encore congédié. Il at- deux ans un nouveau ministère pour re- e ses fonctions. Nommé, après 1830, à la cassation et pair de France, il remplit t dix-huit années ces hautes fonctions.

otabilités contemporaines (Paris, 1844). — Lesur, *re historique*. univ., 1824-1830. — *Documents iers*.

ETELLUS, écrivain du douzième siècle. qu'on sait sur son compte se réduit l'il nous apprend lui-même : *genuit Pon- ellus*; il était archidiacre d'Antioche la Syrie était au pouvoir des croisés, et a, vers l'an 1125, un ouvrage important a connaissance de la Palestine à cette : *Liber locorum sanctorum terræ Je- m*; il n'a été publié que de courts frag- le cet écrit. G. B.

ius, *Bibliotheca Latina mediæ ævi*, t. II, p. 610.— *Catalogus Cod. latin. bibl. Laurentianæ*, t. III, - Sybel, *Zur Kritik der Quellen und der r der Kreuzzüge*, 1841, p. 5.

TON (*Louis*), sieur de Servas, un des es protestants qui jouèrent un rôle im- dans les guerres de religion du commen- du dix-septième siècle, né à Calvisson vers 1575, mort à Lézan, le 28 août 1625. 'une grande énergie de caractère et d'une uable finesse d'esprit, il prit une part ac- x discussions politiques et religieuses de mps, soit comme chef militaire, soit négociateur. Il serait difficile de trouver plus agitée que la sienne. Il porta les successivement sous Châtillon, Lesdi- , le duc de Savoie, Soubise et Rohan. De 1600 à 1620, il prit part, en Hollande, en Italie, en France, à la plupart des siéges et des batailles de cette époque. De 1620 à 1625, il ne s'occupa plus que des intérêts des protestants français, qu'il avait d'ailleurs défendus déjà les armes à la main. Envoyé par le bas Languedoc à l'assemblée politique de La Rochelle, il fut, à deux reprises différentes, appelé à la présider. A la conclusion de la paix, il retourna dans son pays natal, et employa ses loisirs à écrire sous le titre de *Commentaires* des mémoires sur sa vie et sur les diverses affaires auxquelles il avait pris part de 1600 à 1620. Ce petit écrit a été publié par Ménard et le marquis d'Aubais dans le 2e volume de leur *Recueil de pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*. La guerre s'étant rallumée en 1625, il se hâta de se joindre à Rohan, qui l'employa en qualité de maréchal de camp. Dans la nuit du 5 au 6 juillet de cette année, il s'empara de la ville de Sommières; mais attaqué par des forces supérieures, et réduit à une retraite précipitée, il reçut une blessure dont il mourut le mois suivant. Michel Nicolas.

MM. Haag, *La France protestante*. — Michel Nicolas, *Hist. littér. de Nîmes*, t. I.

FREUDENBERGER (*Uriel*), polygraphe suisse, né à Berne, en 1712, mort en 1770. Il fut prédicateur à Ligerz, dans le pays de Berne, et inspecteur de l'église de Munsterthal. On a de lui : *Beschreibung des im Bisthum Basel gelegenen Munsterthales* (Description du Munsterthal, dans le diocèse de Bâle); 1758, in-8°; — *Guillaume Tell, fable danoise*, anonyme; en français et en allemand, 1760, in-8°; — *Al. L. de Wattenwyl, Geschichte des Helvetischen Bundes* (Al. L. de Wattenwyl, Histoire de la ligue helvétique), traduit du français; Heilbronn, 1768, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik*.

FREUDENBERGER (*Sigismond*), peintre et graveur suisse, né à Berne, en 1745, mort en 1801. Il eut pour premier maître Handmann, et en 1765 il se rendit avec Zingg à Paris, où il fit connaissance de Wille, Hallé, Boucher, Greuze et Roslin. Revenu dans son pays, il peignit d'abord des portraits à l'huile et au pastel; il fit ensuite des tableaux de genre dans la manière de Lancret et de Watteau. En dernier lieu, il s'attacha à reproduire par la gravure des scènes de la vie helvétique. On reproche à ses figures une certaine affectation imitée de la manière française. En revanche, Freudenberger a de la noblesse et son dessin est correct. On cite parmi ses œuvres : *Le Retour du Faucheur*; — *La Balanceuse*; — *Le Départ du Soldat suisse*; — *Le Retour du Soldat suisse*; — *La Toilette champêtre*; — *La Propreté villageoise*; — *Les Chanteuses du mois de mai*; — *La petite Fête imprévue*; — *La Fileuse villageoise*; — *La Dévideuse rustique*; — *Le Villageois content*; — *Les Soins maternels*; — *La Visite au Châlet*; — *Le Retour du Marché*;

— *Le Repas rustique*; — *L'Hospitalité suisse.*

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

FREUNDWEILER (*Henri*), peintre suisse, né à Zurich, en 1755, mort en 1795. Il eut pour premier maître l'habile paysagiste Wuest, qui eût voulu lui inspirer le goût de sa spécialité; mais l'élève préférait la peinture de genre. Ses premiers essais furent un tableau comique à la manière d'Hogarth, et une *Jeune fille occupée à coudre*. Cependant, il peignit aussi quelques paysages et reproduisit des *Vues de la Suisse*. Ses compositions ont du naturel; mais le dessin n'en est pas toujours correct. Ses tableaux d'histoire, œuvres de sa maturité, suppléent au manque de dessin par l'habile ordonnance du sujet. On y remarque aussi un coloris vif et plein de goût. Parmi ses tableaux appartenant à ce genre on cite : *Les Femmes et les Filles de Zurich, en habits de guerriers, trompant ainsi le duc Albert d'Autriche*; — *L'Exécution de Waldmann à Zurich*; — *Les Suisses sous Jean d'Hallwyl, priant au moment de la bataille de Morat*. Son tableau : *La Sollicitude d'une Mère dans l'éternité* a été gravé par Eichler.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

* **FREUND** (*Guillaume*), philologue allemand, né à Kempen (province de Posen), en 1806. Il fit, à dater de 1825, ses études philosophiques et philologiques à Breslau et à Berlin. En 1828 il établit dans la première de ces deux villes une école israélite, et devint ensuite professeur au gymnase Élisabeth de Berlin. En 1848 il fut attaché en la même qualité au gymnase d'Hirschberg; mais comme dans ce pays sa religion ne lui permettait d'espérer qu'une position provisoire, il s'établit à Londres en 1851. On a de lui : *Gesammtwœrterbuch der lateinischen Sprache* (Dictionnaire général de la Langue Latine); Leipzig, 1834-45, 4 vol.; Breslau, 1844. Cet important et savant ouvrage vient d'être édité en français par MM. Firmin Didot; — *Lat.-deutsch und deutsch-lat.-griech.-Schulwœrterbuch* (Vocabulaire-Latin-Allemand et Allemand-Latin-Grec à l'usage des écoles); Berlin, 1848; — une édition de la harangue de Cicéron *pro Milone*; Breslau, 1838; — *Schul-Bibliothek des Griech. und Rœm. Alterthums* (Bibliothèque scolaire des Antiquités grecques et romaines); Berlin, 1846, 2 vol.

Pierer, *Universal-Lexik.* (Suppl.); Altenbourg, 1856.

FREUX (*André* DES), en latin FRUSIUS, théologien et philologue français, né à Chartres, au commencement du seizième siècle, mort à Rome, le 25 octobre 1556. Il entra dans les ordres, et obtint la cure de Thiverval. Il se rendit à Rome pour entendre les prédications de saint Ignace, et entra dans l'ordre des Jésuites en 1541. Après avoir fait un nouveau cours de théologie à Padoue et avoir été quelque temps le secrétaire de saint Ignace, il contribua à la fondation de divers colléges de son ordre dans des villes de l'Italie et de la Sicile. [illegible] grec à Messine. A l'époque [illegible] recteur du collége [illegible] fait le plus pompeux [illegible] de des[illegible] il, au jugement de [illegible] blable à un ange. Il [illegible] trois principales la[illegible] breu, savait la m[illegible]ine, [illegible] théologie, les mathématiques, était [illegible] musicien, un éminent orateur, un poëte, etc. » On a de [illegible] *lia sancti Ignatii*, [illegible] tin. Alegambe dit que [illegible] la mort du traducteur, [illegible] date de la publication; — [illegible] *Verborum et Rerum Copia*; [illegible] *Syntaxeos*; Rome, 1556, in-12. Ce[illegible] petits traités en vers à l'usage des [illegible] *sertiones theologicæ*; Rome, 155[illegible] *Epigrammata*; Rome, 1558, [illegible] édition expurgée de Martial; — [illegible] *in hæreticos*; Cologne, 1582, [illegible]

Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum* [illegible]

* **FREUX** (*I*[illegible] DES), parent d[illegible] controversiste [illegible]çais, vi[illegible] zième siècle. D[illegible] en [illegible] de Paris, il entra [illegible] l'ordre [illegible] fit ses vœux dans [illegible]ve de [illegible] Nogent-le-Roi (Eure-[illegible]). [illegible] contre le calvinisme. On a [illegible] *aux exécrables articles* [illegible] *messe écrits par un* [illegible] *bliés à la foire de G*[illegible] *latin par René des Fr*[illegible] *par un* [illegible] *en françois*; Paris, 1561, [illegible] *de René des Freux et* [illegible] — *Les Marques et Enseignes* [illegible] *la vraie Église de J.-C. d'avec* [illegible] *hérétiques se forgent*, divisé[illegible] Paris, 1564, in-8°. Doublet [illegible]

Dom Liron, *Bibl. gén. des Auteurs de France* [illegible] — Hérisson, *Biog. Chart.* [illegible], t. I.

FRÉVAL (*Claude-François* [illegible]). Voy. LEMRAU.

FRÉVIER ([illegible] Joseph [illegible] français, né à [illegible] en 1[illegible] Entré jeune dans [illegible] connu que par la di[illegible] confrères les j[illegible] d'un ouvrage p[illegible] de dant compte de [illegible] *Trévoux*, le P. [illegible] Bellarmin et même [illegible] concile de Trente, en d[illegible] thentique, n'avait pas pré[illegible] de fautes. Le P. Frévier [illegible] dangereuse, et il l'attaqua [illegible] tulé : *La Vulgate authe*[illegible] *dans tout son texte, plus* [illegible] *le texte hébreu, que le te*[illegible] *restent*; *Théologie de* [illegible] *gie contre l'écrit* [illegible]

article 85, *juillet* 1750; Rome, 1753,

itteraire (supplément, année 1778). — Feller, *universelle* (édit. de Weiss).

(*Jean-Cécile*), en latin *Janus Cæci-* lecin et philologue suisse, né à Kai- vers 1580, mort à Paris, le 1er août ·ès avoir fait ses études dans sa patrie, lit à Paris, et y obtint au concours la philosophie du collége Montaigu. Si roit, il introduisit le premier en Europe e faire soutenir en grec des thèses de iie. Ses fonctions de professeur ne l'em- t pas d'étudier la médecine; et comme ort pauvre, il sollicita et obtint la per- le prendre gratuitement ses grades. Il ite le titre de médecin de la reine mère Médicis, ce qui ne l'empêcha pas de l'hôpital. Tous les ouvrages de Frey ont is par Jean Balesdens dans les deux re- ivants : *Jani Cæcilii Frey Opera quæ potuerunt, in unum corpus collecta;* 45, in-8°; — *Jani Cæcilii Frey Opus- ria nunquam edita;* Paris, 1646, in-8°. breux opuscules contenus dans ces umes, les moins insignifiants sont : *Ad- i Galliarum compendio indicata;* 628, in-12; — *Via ad divas scientias* , *linguarum notitiam*, *sermones ex- neos*, *nova et expeditissima;* Paris, 16; — *Philosophia Druidarum* (com- 1625); — *Cribrum Philosophorum totelem superiore et hac ætate oppu-* ', composé en 1628. Balesdens avait n de recueillir dans un troisième volume ies de Frey; mais il n'exécuta pas ce Ces pièces de vers, dit Nicéron, n'ont de méprisable, parce qu'il ne s'est atta- la bagatelle de cet art, comme aux ana- s, aux échos et autres choses semblables appelees avec raison *difficiles nugæ*. » e de ces bagatelles poétiques a quelque c'est un poeme macaronique intitulé : *veritabilis super terribili esmeuta rum de Ruellio;* sans date, in-12.

Grand Dictionnaire historique. — Nicéron, *pour servir à l'histoire des hommes illustres*, . — Wedekind, *Diatribe de Jani Cæcilii Freii ia Druidum, ejusque vita et opusculis;* Gœt- 50.

(*Jean-Louis*), théologien et philologue né à Bâle, en 1682, mort dans cette ville, Il montra dès son enfance une aptitude inaire, et à dix ans la langue hébraïque déjà familière. Il s'adonna avec la même l'étude de la philosophie et des mathé- s, et après s'être perfectionné dans l'hé- ous la direction du savant Jacques Bux- pprit le chaldéen, le syriaque et l'arabe. il fut reçu ministre de l'Évangile, et jouter encore à ses connaissances, il it l'Europe, se liant partout avec les s les plus distingués. De retour à Bâle, il y fit des cours de théologie, de philologie, d'hébreu, et ensuite de persan et d'arabe. En 1711, il fut appelé à Berne comme professeur d'histoire et de théologie, et obtint plus tard la chaire d'exégèse biblique, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Beaucoup d'érudits se sont fait remarquer par une variété de connaissances égale et quelquefois supérieure à celle que possédait J.-L. Frey; mais il en est peu auxquels il ait été donné d'y joindre au même degré l'esprit de critique qui éclaire la science. Frey légua en mourant une somme assez considérable, pour accroître la bibliothèque du collége supérieur de Bâle et pour faire donner des leçons particulières de théologie et de philologie aux étudiants. Il y joignit le don de sa propre bibliothèque, composée de plus de 8,000 volumes. On a de lui : *Dissertatio de natura humana;* Bâle, 1699. — *Disputatio in qua Mohammedis de Jesu-Christo sententia expenditur;* Bâle, 1703; — *De Conjungendo studio linguarum orientalium cum studio linguæ græcæ;* 1705. — *De Officio Doctoris christiani dissertationes IV;* 1711-1715; — *Excerpta ex commentario manuscripto R. Aharonis, hebraice et latine, cum notis;* Amsterdam, 1705; — une édition corrigée et augmentée du *Thesaurus ecclesiasticus* de Suicer; Amsterdam, 1728, 2 vol. in-fol.; — une édition des *Opuscula* de J. Grynæus, avec une notice sur ce savant. — Frey a aussi rédigé beaucoup de notes pour l'édition des *Patres apostolici*, imprimée à Bâle en 1742. AL. B.

Athenæ Rauricæ, sive catalogus professorum academiæ Basileensis. — J.-Chr. Beck, *De Vita et meritis philologi et theologi incomparabilis J.-L. Frey;* Bâle, 1760.

FREY (*Jean-Jacques*), graveur suisse, né à Lucerne, en 1681, mort à Rome, en 1752. Élève de Westerhout, il fit le voyage d'Italie pour se fortifier dans la science du dessin et pour former son goût par l'étude de l'antique. Il se fixa à Rome, et se rendit célèbre par ses gravures. Il excellait à conserver l'esprit, le caractère et la touche particulière de l'original. Le recueil des estampes de Frey forme 2 vol. in-fol. Les plus connues sont : *Le Char de l'Aurore* d'après le Guide; — *L'Enlèvement d'Europe*, d'après l'Albane; — *Saint Charles Borromée*, d'après Cortone; — une *Sainte Famille* et une *Assomption* d'après T. Maratte, et l'*In conspectu angelorum*, qui passe pour son chef-d'œuvre.

Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*, avec les additions de Luigi de Angelis, t. X.

FREY. *Voy.* NEUVILLE.

* **FREYBERGER** (*Sigismond*), publiciste allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Germania perturbata et restaurata;* Francfort-sur-le-Mein, 1650-1658, in-4°; — *Tractat von hœchsten Staatssachen der Kœnige und Potentaten in Europa* (Traité des principales Affaires d'État des Rois et potentats en Europe); ibid., 1656,



— *Le Repas rustique*; — *L'Hospitalité suisse.*

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

FREUNDWEILER (*Henri*), peintre suisse, né à Zurich, en 1755, mort en 1795. Il eut pour premier maître l'habile paysagiste Wuest, qui eût voulu lui inspirer le goût de sa spécialité; mais l'élève préférait la peinture de genre. Ses premiers essais furent un tableau comique à la manière d'Hogarth, et une *Jeune fille occupée à coudre*. Cependant, il peignit aussi quelques paysages et reproduisit des *Vues de la Suisse*. Ses compositions ont du naturel; mais le dessin n'en est pas toujours correct. Ses tableaux d'histoire, œuvres de sa maturité, suppléent au manque de dessin par l'habile ordonnance du sujet. On y remarque aussi un coloris vif et plein de goût. Parmi ses tableaux appartenant à ce genre on cite : *Les Femmes et les Filles de Zurich, en habits de guerriers, trompant ainsi le duc Albert d'Autriche*; — *L'Exécution de Waldmann à Zurich*; — *Les Suisses sous Jean d'Hallwyl, priant au moment de la bataille de Morat.* Son tableau : *La Sollicitude d'une Mère dans l'éternité* a été gravé par Eichler.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

* **FREUND** (*Guillaume*), philologue allemand, né à Kempen (province de Posen), en 1806. Il fit, à dater de 1825, ses études philosophiques et philologiques à Breslau et à Berlin. En 1828 il établit dans la première de ces deux villes une école israélite, et devint ensuite professeur au gymnase Élisabeth de Berlin. En 1848 il fut attaché en la même qualité au gymnase d'Hirschberg; mais comme dans ce pays sa religion ne lui permettait d'espérer qu'une position provisoire, il s'établit à Londres en 1851. On a de lui : *Gesammtwœrterbuch der lateinischen Sprache* (Dictionnaire général de la Langue Latine); Leipzig, 1834-45, 4 vol.; Breslau, 1844. Cet important et savant ouvrage vient d'être édité en français par MM. Firmin Didot; — *Lat.-deutsch und deutsch-lat.-griech.-Schulwœrterbuch* (Vocabulaire-Latin-Allemand et Allemand-Latin-Grec à l'usage des écoles); Berlin, 1848; — une édition de la harangue de Cicéron *pro Milone*; Breslau, 1838; — *Schul-Bibliothek des Griech. und Rœm. Alterthums* (Bibliothèque scolaire des Antiquités grecques et romaines); Berlin, 1846, 2 vol.

Pierer, *Universal-Lexik.* (Suppl.); Altenbourg, 1855.

FREUX (*André* DES), en latin **FRUSIUS**, théologien et philologue français, né à Chartres, au commencement du seizième siècle, mort à Rome, le 25 octobre 1556. Il entra dans les ordres, et obtint la cure de Thiverval. Il se rendit à Rome pour entendre les prédications de saint Ignace, et entra dans l'ordre des Jésuites en 1541. Après avoir fait un nouveau cours de théologie à Padoue et avoir été quelque temps le secrétaire de saint Ignace, il contribua à la fondation de divers colléges de son ordre dans des villes de l'Italie et de la Sicile. I[illegible] grec à Messine. A l'époque [illegible] recteur du collége [illegible] à Rome. [illegible] fait le plus pomp[illegible] le des Fren[illegible] il, au jugement [illegible] blable à un ange. Il [illegible] trois principales la[illegible] breu, savait la [illegible]ine. la [illegible] théologie, les [illegible], était un musicien, un [illegible], un [illegible] poëte, etc. » [illegible] *Exercitia sancti Ignatii*, tra[illegible] tin. Alegambe dit que l'ouvr[illegible] la mort du traducteur, [illegible] date de la publication; — [illegible] *Verborum et Rerum Copia*; [illegible] *Syntaxeos*; Rome, 1556, in-12. Ce [illegible] petits traités en vers à l'usage des écoles; [illegible] *sertiones theologicæ*; Rome, 1554; — [illegible] *Epigrammata*; Rome, 1558, in-8°. [illegible] édition expurgée de Martial; — *Epigr[illegible] in hæreticos*; Cologne, 1582, in-12.

Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societ[illegible]*

* **FREUX** (*R*[illegible] DES), [illegible] controversiste [illegible] zième siècle. [illegible] de Paris. Il [illegible] fit ses [illegible] dans l'abbaye de [illegible] Nogent-le-Roi [illegible] contre le calv[illegible] *aux exécr*[illegible] *les* [illegible] *messe écrits par* [illegible] *bliés à la foire de* [illegible] *latin par René des Fr*[illegible] *en françois*; Paris, 1561. [illegible] *de René des Freux* [illegible] — *Les Marques et* [illegible] *la vraie Église de J.-C.* [illegible] *hérétiques se for*[illegible] Paris, 1564, in-8°. [illegible]

Dom Liron, *Bibl. gén. des Auteurs de Fran[illegible]* — Hérisson, *Biog. Chart.* ([illegible]), t. I.

FRÉVAL (*Claude-François* DE). Voy[illegible] LENEAU.

FRÉVIER (*C*[illegible] *Ja*[illegible]) [illegible] français, né à [illegible] Entré jeune [illegible] connu que par [illegible] confrères les journa[illegible] d'un ouvrage [illegible] dant compte de ces ouvr[illegible] *Trévoux*, P. [illegible] Bellarmin [illegible] concile de T[illegible] thentique, n'avait pas [illegible] de fautes. Le P. Frévier [illegible] dangereuse, et il l'attaqua [illegible] tulé : *La Vulgate authe*[illegible] *dans tout son texte*, [illegible] *le texte hébreu, que l*[illegible] *restent* : [illegible] *rie de* [illegible] *gie* [illegible]

Trévoux, *article* 85, *juillet* 1750; Rome, 1753, 12.

France littéraire (supplément, année 1778). — Feller, *Biographie universelle* (édit. de Weiss).

FREY (*Jean-Cécile*), en latin *Janus Cæcilius*, médecin et philologue suisse, né à Kaiserstuhl, vers 1580, mort à Paris, le 1er août 1631. Après avoir fait ses études dans sa patrie, il se rendit à Paris, et y obtint au concours la chaire de philosophie du collége Montaigu. Si on l'en croit, il introduisit le premier en Europe l'usage de faire soutenir en grec des thèses de philosophie. Ses fonctions de professeur ne l'empêchèrent pas d'étudier la médecine; et comme il était fort pauvre, il sollicita et obtint la permission de prendre gratuitement ses grades. Il eut ensuite le titre de médecin de la reine mère Marie de Médicis, ce qui ne l'empêcha pas de mourir à l'hôpital. Tous les ouvrages de Frey ont été réunis par Jean Balesdens dans les deux recueils suivants : *Jani Cæcilii Frey Opera quæ reperiri potuerunt, in unum corpus collecta*; Paris, 1645, in-8°; — *Jani Cæcilii Frey Opuscula varia nunquam edita*; Paris, 1646, in-8°. Des nombreux opuscules contenus dans ces deux volumes, les moins insignifiants sont : *Admiranda Galliarum compendio indicata*; Paris, 1628, in-12; — *Via ad divas scientias artesque, linguarum notitiam, sermones extemporaneos, nova et expeditissima*; Paris, 1628, in-16; — *Philosophia Druidarum* (composé en 1625); — *Cribrum Philosophorum qui Aristotelem superiore et hac ætate oppugnarunt*, composé en 1628. Balesdens avait l'intention de recueillir dans un troisième volume les poésies de Frey; mais il n'exécuta pas ce projet. « Ces pièces de vers, dit Nicéron, n'ont rien que de méprisable, parce qu'il ne s'est attaché qu'à la bagatelle de cet art, comme aux anagrammes, aux échos et autres choses semblables qu'on a appelées avec raison *difficiles nugæ*. » Une seule de ces bagatelles poétiques a quelque valeur; c'est un poëme macaronique intitulé : *Recitus veritabilis super terribili esmeuta paysanorum de Ruellio*; sans date, in-12.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXIX. — Wedekind, *Diatribe de Jani Cæcilii Freii Philosophia Druidum, ejusque vita et opusculis*; Gœttingue, 1760.

FREY (*Jean-Louis*), théologien et philologue suisse, né à Bâle, en 1682, mort dans cette ville, en 1759. Il montra dès son enfance une aptitude extraordinaire, et à dix ans la langue hébraïque lui était déjà familière. Il s'adonna avec la même ardeur à l'étude de la philosophie et des mathématiques, et après s'être perfectionné dans l'hébreu, sous la direction du savant Jacques Buxtorf, il apprit le chaldéen, le syriaque et l'arabe. En 1703 il fut reçu ministre de l'Évangile, et pour ajouter encore à ses connaissances, il parcourut l'Europe, se liant partout avec les hommes les plus distingués. De retour à Bâle, il y fit des cours de théologie, de philologie, d'hébreu, et ensuite de persan et d'arabe. En 1711, il fut appelé à Berne comme professeur d'histoire et de théologie, et obtint plus tard la chaire d'exégèse biblique, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Beaucoup d'érudits se sont fait remarquer par une variété de connaissances égale et quelquefois supérieure à celle que possédait J.-L. Frey; mais il en est peu auxquels il ait été donné d'y joindre au même degré l'esprit de critique qui éclaire la science. Frey légua en mourant une somme assez considérable, pour accroître la bibliothèque du collége supérieur de Bâle et pour faire donner des leçons particulières de théologie et de philologie aux étudiants. Il y joignit le don de sa propre bibliothèque, composée de plus de 8,000 volumes. On a de lui : *Dissertatio de natura humana*; Bâle, 1699. — *Disputatio in qua Mohammedis de Jesu-Christo sententia expenditur*; Bâle, 1703; — *De Conjungendo studio linguarum orientalium cum studio linguæ græcæ*; 1705. — *De Officio Doctoris christiani dissertationes IV*; 1711-1715; — *Excerpta ex commentario manuscripto R. Aharonis, hebraice et latine, cum notis*; Amsterdam, 1705; — une édition corrigée et augmentée du *Thesaurus ecclesiasticus* de Suicer; Amsterdam, 1728, 2 vol. in-fol.; — une édition des *Opuscula* de J. Grynæus, avec une notice sur ce savant. — Frey a aussi rédigé beaucoup de notes pour l'édition des *Patres apostolici*, imprimée à Bâle en 1742. Al. B.

Athenæ Rauricæ, sive catalogus professorum academiæ Basileensis. — J.-Chr. Beck, *De Vita et meritis philologi et theologi incomparabilis J.-L. Frey*; Bâle, 1760.

FREY (*Jean-Jacques*), graveur suisse, né à Lucerne, en 1681, mort à Rome, en 1752. Élève de Westerhout, il fit le voyage d'Italie pour se fortifier dans la science du dessin et pour former son goût par l'étude de l'antique. Il se fixa à Rome, et se rendit célèbre par ses gravures. Il excellait à conserver l'esprit, le caractère et la touche particulière de l'original. Le recueil des estampes de Frey forme 2 vol. in-fol. Les plus connues sont : *Le Char de l'Aurore* d'après le Guide; — *L'Enlèvement d'Europe*, d'après l'Albane; — *Saint Charles Borromée*, d'après Cortone; — une *Sainte Famille* et une *Assomption* d'après T. Maratte, et l'*In conspectu angelorum*, qui passe pour son chef-d'œuvre.

Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*, avec les additions de Luigi de Angelis, t. X.

FREY. *Voy.* NEUVILLE.

* **FREYBERGER** (*Sigismond*), publiciste allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Germania perturbata et restaurata*; Francfort-sur-le-Mein, 1650-1658, in-4°; — *Tractat von hœchsten Staatssachen der Kœnige und Potentaten in Europa* (Traité des principales Affaires d'État des Rois et potentats en Europe); ibid., 1656,

deux frères continuèrent d'être embarqués ensemble successivement sur quatre vaisseaux différents, puis sur la goëlette *La Biche*, dont Henri eut le commandement, et sur laquelle ils soutinrent, au mois de mars 1800, un engagement contre un cutter anglais. Au mois de juillet suivant, ils s'embarquèrent, Louis sur *Le Naturaliste*, Henri sur *Le Géographe*, navires composant l'expédition chargée, sous le commandement du capitaine Baudin, de reconnaître la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande. Partie du Havre le 19 octobre 1800, l'expédition reconnut, le 27 mai suivant, la terre de Leuwin, point où commencèrent les opérations hydrographiques, auxquelles Louis et Henri de Freycinet prirent une part active. Après avoir découvert la *Baie du Géographe* et décrit la *Baie des Chiens marins*, *Le Naturaliste*, qui s'était séparé du *Géographe*, le rejoignit à Timor, où les deux frères fu-

golfes qui s'enfoncent dans
Louis ne devait employer
cette intéressante explor
Baudin, pour s'assurer
ses ordres, ne lui av
pour un ... s d'eau, ...
si à l ... que fixée (21 j
pas ... à l'île *Decrès*,
Le Géographe
... ses op
...
graphie ...
lui restât quelques
dans le sud au port ...
le terme assigné à
avait trente lieues à faire
graphe, et que sa pro
épuisée, il chercha à gagner
retardé par les calmes et l

étaient impérieux. La franche-ferrure de son gouvernail était cassée, il ne lui restait d'eau pour quatre jours, et il avait trois cents [illegible] faire pour atteindre le seul point de la [illegible] où il pût s'en procurer. La perte de *La Casuarina* semblait imminente; cependant, poussée vent arrière par une forte brise, durant six jours consécutifs, elle atteignit le port du Roi-Georges, mais dans un tel état d'avarie qu'il fallut l'échouer sur la plage. Quelques bouteilles d'eau seulement restaient à bord. Cinq jours après, *La Casuarina* était ralliée par *Le Géographe*. Pendant la séparation des deux navires, Henri de Freycinet et l'astronome Bernier avaient complété les opérations géographiques commencées à la côte sud-ouest de la terre *Napoléon*. Chargé ensuite de refaire, avec Faure et Ransonnet, la carte anglaise du port du Roi-Georges, Louis de Freycinet eut pour lot spécial la révision du havre de *la Princesse*, dont le fond se trouvait encombré par d'immenses bancs de sable qui en interdisaient l'approche aux embarcations. Freycinet fit à pied le tour des plus petites anses et dressa de ce havre un plan d'une rare perfection. Ce travail terminé, les deux navires explorèrent les terres de Nuyts, de Leuwin, d'Edels et de Witt, dont *Le Naturaliste* n'avait pu voir qu'un très-petit nombre de points en 1801. On examina ensuite l'archipel étendu qui avoisine la côte nord-ouest de la Nouvelle-Hollande; et quand on fut parvenu, le 24 avril 1803, à l'île *Cassini*, où s'étaient terminés les relèvements de l'année précédente, *La Casuarina* fut envoyée pour reconnaître quelques *pros* malais, aperçus au milieu des *îles de l'Institut*. Freycinet profita de sa navigation entre ces îles pour en faire la géographie, qui, toutefois, fut imparfaite, le temps dont il pouvait disposer étant très-limité. Revenu au mouillage de l'île *Cassini*, il fit voile avec *Le Géographe* pour Timor, entra le 6 mai dans la rade de Coupang, où son frère Henri fit avec Bernier des observations astronomiques, et, s'avançant ensuite vers l'est, il reconnut l'extrémité ouest de l'île de Rottie et les îlots avoisinants. Parvenus de nouveau sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, les deux navires eurent à y lutter pendant trente-quatre jours contre les vents et la mousson, qui les portèrent considérablement dans l'ouest; la situation des équipages, ou ravagés par la dyssenterie, ou épuisés par de longues privations, l'absence complète de médicaments et la disette de vivres, déterminèrent le capitaine Baudin à faire voile pour l'île de France, où les deux navires arrivèrent, dans le courant d'août, à douze jours l'un de l'autre. *La Casuarina* fut désarmée, et Louis passa avec son équipage sur *Le Géographe*, qui le ramena à Lorient, le 25 mars 1804. Louis fut ensuite embarqué pendant quelque temps sur le brick *Le Voltigeur*, placé sous les ordres de son frère, qui lui-même commandait *Le Phaeton*. Mais le délabrement de sa santé l'ayant contraint de demander un congé, il vint à Paris, en septembre 1805, et fut attaché au dépôt général des cartes et plans de la marine, avec mission de retracer les travaux hydrographiques auxquels son frère et lui venaient de prendre part. Il s'en occupait, lorsque la mort de Péron vint interrompre la publication de la partie historique de l'expédition que le ministre de l'intérieur avait confiée à ce savant naturaliste. Cette importante relation resta inachevée pendant plusieurs années, malgré les démarches réitérées de Louis de Freycinet et de Lesueur, ami intime de Péron et légataire de ses manuscrits. Mais lorsque le premier eut fait paraître ses trente-deux cartes et le texte qui en contient l'explication, il fut chargé de terminer la partie confiée à Péron, et que ce dernier avait corrigée jusqu'à la fin du 30e chapitre. En suivant autant que possible le plan adopté par Péron, son continuateur fut pourtant obligé de le modifier dans l'usage qu'il fit des matériaux laissés par ce savant, qu'il a pleinement justifié ainsi que lui-même (*préface du IIe vol.*) des inculpations du capitaine anglais Flinders (*voy.* ce nom et Baudin).

Les dernières parties du *Voyage aux Terres Australes* venaient de paraître lorsque le gouvernement forma le projet d'une nouvelle expédition, ayant pour but principal de rechercher la figure du globe, d'étudier les éléments du magnétisme terrestre ainsi que certains phénomènes météorologiques, et de recueillir pour les musées tous les échantillons des trois règnes qui paraîtraient offrir quelque intérêt. La géographie, sans être exclue, n'occupait pourtant qu'un rang secondaire dans l'ordre des travaux à exécuter. Louis de Freycinet, qui était capitaine de frégate depuis le 3 juillet 1811, obtint le commandement de la corvette de 20 canons *L'Uranie*, affectée à cette expédition. Dans son état-major se trouvait M. Duperrey (*voy.* ce nom), qui s'est fait une si belle et si juste réputation par ses travaux sur le magnétisme terrestre; Jacques Arago était embarqué comme dessinateur; et MM. Quoy, Gaimard et Gaudichaud remplissaient les fonctions d'officiers de santé naturalistes. Partie de Toulon, le 17 septembre 1817, *L'Uranie* laissa tomber l'ancre le 6 décembre dans la baie de Rio-Janeiro, où pendant deux mois Louis de Freycinet et ses officiers firent d'intéressantes observations du pendule et des boussoles. Deux relâches, l'une au Cap de Bonne-Espérance (7 mars, 5 avril 1818), l'autre à l'île de France (5 mai, 16 juillet), furent employées à des travaux analogues, d'autant plus importants, les premiers surtout, qu'ils étaient directement comparables à ceux de La Caille. Après avoir séjourné fort peu de temps à l'île Bourbon, Freycinet fit voile pour la *Baie des Chiens marins*, qu'il atteignit le 12 septembre. Il se trouvait alors devant l'île *Dirck-Hartighs*, qu'il avait explorée en 1801. Lors de l'expédition du capi-

taine Baudin, il restait encore une lacune importante à remplir dans la partie orientale du havre *Hamelin*. Après que M. Duperrey eut completé ce travail, autant que le permit la violence des vents, *L'Uranie* se dirigea vers Timor, où elle arriva le 8 octobre. Les observations de toutes espèces que fit Freycinet, soit à Coupang, chef-lieu des établissements hollandais dans cette île, soit dans les autres établissements du littoral, lui procurèrent sur l'origine, les mœurs et la langue des peuplades du grand archipel d'Asie des documents qui, complétés par ceux qu'il se procura plus tard en France et en Angleterre, jettent un grand intérêt sur le récit de son expédition. Parti de Timor le 27 novembre, il visita successivement *Waigiou, Rawack, Boni* et *Manouaran*, appartenant au groupe des Papous. Les vingt jours que *L'Uranie* resta dans ces parages furent employés à des observations de géographie, de physique et d'histoire naturelle. Parvenu le 17 mars 1819 dans la baie d'Umata, de l'île de Guam, la principale des Mariannes, l'expédition s'y livra pendant trois mois à des opérations dont le nombre et l'importance démontrent de quel zèle étaient animés les officiers et les naturalistes. Freycinet y recueillit une masse considérable de matériaux sur l'histoire ancienne et moderne des Mariannes, leur topographie, l'industrie, la langue et les mœurs de leurs habitants. Des travaux de même nature se firent au mois d'août suivant aux îles Sandwich. Entré le 7 octobre 1819 dans l'hémisphère sud, Freycinet détermina le 19 la position des *îles du Danger*, et deux jours après, étant à l'est des *îles des Navigateurs*, il découvrit un îlot qu'il nomma *Rose*, du nom de sa femme (1). Plus tard, il rectifia la position de l'île Pyltstaart et des îles Howe, qu'il vit à peu de distance les unes des autres, et il mouilla le 18 novembre sur la rade de Sidney. Une maison fut aussitôt louée au sommet de Bunkers-hill, et l'on y installa un observatoire, où se firent des expériences sur la pesanteur et le magnétisme terrestre, pendant que MM. Quoy, Gau-

(1) Rose-Marie Pinon, née le 29 septembre 1794, à Saint-Julien-de-Sault (Yonne), morte à Paris, le 7 mai 1832. Elle s'était mariée le 6 juin 1814 au capitaine Louis de Freycinet. Quoique d'un caractère doux et timide, elle ne se laissa pas détourner par son mari de la résolution qu'elle avait prise de le suivre dans son voyage sur *L'Uranie*, ou elle s'embarqua sous des habits d'homme. Ce ne fut qu'après la relâche de Sainte-Croix de Ténériffe (octobre 1817) qu'elle reprit les vêtements de son sexe. Elle se concilia l'estime et l'admiration non-seulement des officiers de *L'Uranie*, mais encore de tous les étrangers, qui à l'arrivée de la corvette dans une relâche organisaient des fêtes en l'honneur de la femme assez courageuse pour affronter les perils de la mer, par dévouement à son mari. Ces périls elle les supporta héroïquement lors du naufrage de *L'Uranie*. Lors du naufrage dans la Baie française, débarquée la dernière avec le commandant, elle lui prodigua, pendant huit jours qu'il fut dangereusement malade, des soins couronnés d'un plein succès. Moins heureuse en 1832, elle succomba à une atteinte du choléra, au chevet de son mari, qu'elle réussit à arracher au terrible fléau.

dichaud et l
tagnes-Bleu
toire naturel
récolte d'ol
tiaire de Po
de *Terre cl*
aux observ
premier pas
informations
ou inédits,
gime péniten
plète, où il
vent d'être p
gislateurs e
comme acco
fit mettre à l
retourner en
cap Horn et
7 février 182
les embarca
pour satisfa
quand un o
L'Uranie et
dant deux jo
il restait à
vations du
australes, en
on était déjà
îles Malouine
Freycinet. A
Baie frança
agréable qui
la corvette,
tout à coup
sous marine
On parvint l
du choc y a
(35 pouces),
par l'équipag
chir, et que,
vaux de l'e
échouer, ce
nuit, sur une
et les autres
en sûreté. C
vaux de phy
d'anthropolo
sur l'histoire
de plantes
2,500 furent
Un camp fut
fournirent se
qui travaillèr
vette; mais
reconnu qu'i
remettre *L'U*
naturellemen
chaloupe, et
tant de 350 l
mes détermi
de recevoir
matériel de

à préparer ce faible esquif, sur lequel
Duperrey et Quoy demandèrent les pre-
s à s'embarquer, et le 18 mars tout était
pour son départ, fixé au surlendemain, quand,
au matin, on aperçut à l'entrée de la baie
oop *Le Pinguin*, appartenant au navire
icain le *Général Knox*, occupé à la pêche
phoques. Cet incident fit suspendre le dé-
de *L'Espérance* : c'était le nom donné à
uif que devait commander M. Duperrey.
fficier, M. Dubaut, fut expédié à l'île West-
l, où était le capitaine du *Général Knox*,
traiter avec lui des secours à donner aux
çais. M. Dubaut n'était pas revenu de West-
t que, le 28 mars, un autre navire améri-
le *Mercury*, capitaine John Galvin, mouil-
ans la Baie française, où une voie d'eau con-
able l'avait contraint de chercher un refuge.
s de Freycinet offrit immédiatement au capi-
Galvin, pour réparer ses avaries, les secours
atériaux et en hommes dont il pouvait dis-
, ajoutant que si ses charpentiers réussis-
t à radouber le *Mercury*, et que si lui-même
uvait s'arranger avec le capitaine du *Géné-*
Knox, il lui demanderait de le transporter
es compagnons et leurs bagages, à Rio-Ja-
. Galvin trouva ces propositions raisonna-
et il en témoigna même sa reconnaissance;
quinze jours après, quand le *Mercury*
té remis en état de reprendre la mer et que
pitaine Orne, du *Général Knox*, revenu
M. Dubaut, eut fait connaître ses exigences
930 fr. pour conduire les Français à Rio-
ro), Galvin, oublieux du service qui venait
être rendu et auquel il devait le salut de
ropre navire, se fit un point d'honneur
ter la cupidité de son compatriote; et après
ourparlers animés entre lui et Freycinet,
rnier dut se résigner à contracter l'obliga-
le payer pour le transport seulement du
nnel et du matériel de *L'Uranie* la somme
,740 francs si le *Mercury* les conduisait à
aneiro, et celle de 54,300 francs si quelque
ent de mer l'obligeait à gagner Buenos-
. Ce contrat fut modifié le 4 mai 1820,
où Galvin vendit le *Mercury* à Freycinet,
une somme de 97,200 fr., comprenant le fret
nsport jusqu'à Monte-Video, où l'on arriva
e jours après. Ce navire, que le commandant
ais nomma *La Physicienne*, appareilla
juin pour Rio-Janeiro, où, pendant un sé-
de trois mois, nos navigateurs répétèrent
bservations diverses qu'ils y avaient faites
r premier passage. Ayant remis à la voile
France, l'expédition arriva au Havre le
vembre 1820, après une navigation de trois
un mois vingt-six jours, pendant laquelle
avait parcouru 18,862 lieues marines,
alant à 23,577 lieues moyennes de France.
le jours après, Freycinet déposait au secré-
de l'Académie des Sciences les manuscrits
expédition, formant 31 vol. in-4°. De leur
côté, MM. Quoy, Gaimard et Gaudichaud dotaient le Muséum de 25 espèces de mammifères (4 nouvelles); 313 d'oiseaux (45 nouv.); 45 de reptiles (30 nouv.); 164 de poissons et d'un grand nombre de mollusques, d'annélides, de polypes, etc. L'entomologie, la botanique et la géologie n'étaient pas moins favorisées.

Traduit, le 16 décembre 1820, devant un conseil de guerre pour y répondre, conformément aux lois militaires, de la perte de *L'Uranie*, Louis de Freycinet fut non-seulement acquitté à l'unanimité, mais félicité de la conduite qu'il avait tenue dans le naufrage. Peu de jours après (30 décembre), il fut reçu en audience particulière par Louis XVIII qui lui dit en le congédiant : « Vous êtes entré ici capitaine de frégate, vous en sortirez capitaine de vaisseau. Mais ne m'en remerciez point; dites-moi ce que Jean Bart répondit à Louis XIV, qui venait de le faire chef d'escadre : *Sire, vous avez bien fait !* »

Depuis l'arrivée de *La Physicienne*, Freycinet se consacra presque exclusivement à la rédaction de son voyage, rédaction que des scrupules honorables rendirent fort lente. Craignant de ne jamais faire assez bien, il contrôlait sans cesse ses travaux par ceux des autres, en vue de mettre au niveau des connaissances acquises les diverses parties de son œuvre. Des trois qui restaient à paraître lorsqu'il succomba à un anévrisme au cœur, deux (*Magnétisme* et *Minéralogie*), terminées par ses soins, ont été publiées; mais il n'en a pas été ainsi du volume traitant des langues de l'Océanie, de celle des Mariannes en particulier (1).

L'ouvrage de Louis de Freycinet a pour titre : *Voyage autour du Monde, entrepris par ordre du roi, exécuté sur les corvettes de S. M.* L'Uranie *et* La Pysicienne, *pendant les années* 1817, 1818, 1819, 1820, *publié par M. Louis de Freycinet ;* Paris, 1824-1844, 13 vol. in-4° et 4 atlas in-fol., contenant 350 cartes ou planches, savoir : *Partie historique*, par L. de Freycinet, composée de 2 tomes de texte, reliés en 5 volumes, et d'un atlas de 112 pl. par J. Arago, A. Pellion, etc.; — *Navigation et Hydrographie*, par le même,

(1) « Cependant, dit M. de La Roquette, si ce volume était terminé, ce serait peut-être celui qui ferait le plus d'honneur à la mémoire de Freycinet et qui aurait le plus d'utilité réelle, surtout dans les circonstances actuelles, puisqu'il doit contenir, outre des collections plus ou moins riches de mots et de phrases recueillis avec soin chez les différentes peuplades de l'Océanie et de la Polynésie, un dictionnaire raisonné et complet de la langue parlée par les tribus de l'archipel des Mariannes. Ce fut à Guam, dans les archives du gouvernement local, qu'il avait eu la permission de visiter, que Freycinet eut le bonheur de découvrir un manuscrit vermoulu *espagnol-mariannais*, dont il se fit céder la possession. Dû aux patients travaux des anciens missionnaires espagnols, ce manuscrit, d'autant plus précieux que l'exemplaire est unique, forme trois volumes, offrant un ensemble d'environ 2,400 pages, remplies de mots, de locutions et de phrases dont tous les éléments ont été disséqués et analysés. C'est le principal document employé par Louis de Freycinet pour son travail sur les langues des peuples qu'il a visités. »

1 vol. de texte et un atlas de 22 cartes ou plans; — *Observations du pendule*, par le même; in-4°; — *Magnétisme terrestre et météorologie*, 2 vol. in-4° par le même, terminés par ses neveux, MM. Louis-René de Freycinet et Félix Lamothe; — *Botanique*, par Charles Gaudichaud; 1 vol. in-4°, et atlas de 120 pl.; — *Zoologie*, par Quoy et Gaimard; 1 vol. in-4° et atlas de 96 pl., la plupart coloriées; — *Voyage de découvertes aux Terres Australes, exécuté par ordre de S. M. l'empereur et roi, sur les corvettes* Le Géographe, Le Naturaliste *et la goélette* La Casuarina, *pendant les années* 1800, 1801, 1802, 1803 *et* 1804, etc.; *partie historique*, rédigée en partie par F. Péron et continuée par Louis de Freycinet; Paris, Imp. impér. et roy., 1807, 1816, 2 vol. in-4° de texte et atlas petit in-fol., par Lesueur et Petit; — *Navigation et Géographie*, par Louis de Freycinet; Paris, Imp. roy., 1815, in-4° de texte, et *Atlas* de 32 cartes in-fol., publié en 1812; 2e édit., revue, corrigée et augmentée, Paris, 1824, 4 vol. in-8° et *Atlas* de 68 pl. in-fol., dont 27 coloriées, par Lesueur et Petit. De Freycinet a laissé en manuscrit des *Recherches sur les eaux d'Aix* (*en Provence*), des *Mémoires*, soit dans les *Annales maritimes*, soit dans les recueils des diverses sociétés dont il était membre, et de nombreux rapports à l'Académie des Sciences, qui le chargea spécialement de rédiger les instructions concernant la navigation et l'hydrographie pour les *Voyages* d'exploration de *La Bonite*, de *L'Astrolabe* et de *La Zélée*, et pour la commission scientifique de l'Algérie. P. Levot.

Voyage aux Mers australes. — *Voyage de* L'Uranie *et de* La Physicienne. — *Rapport de M. Arago* (t. Ier de ce voyage). — *Annales maritimes et coloniales.* — *Notices historiques sur MM. Henri et Louis de Freycinet*, par M. de La Roquette (*Bulletin de la Société de Géographie*, 2e série, t. 20, p. 801-839).

FREYDANK. *Voy.* Freidank.

FREYER (*Jérôme*), humaniste allemand, né à Gantkau, le 22 juillet 1675, mort le 24 septembre 1747. En 1697 il visita l'université de Halle, puis il fut appelé à professer à l'institut pédagogique, où il remplit bientôt les fonctions d'inspecteur. On a de lui : *Fasciculus Poematum Græcorum, ex optimis antiqui et recentioris ævi poetis collectus;* Halle, 1710, in-8°; — *Programmata Latino-Germanica, cum additamento Miscellaneorum variorum;* ibid., 1737, in-8°; — *Erster Abriss der Geographie* (Premier Abrégé de Géographie); ibid., 1741; — *Zweyter und dritter Abriss der Geographie* (Deuxième et troisième Abrégé de Géographie); ibid., 1747, in-8°; — *Colloquia Terentiana;* ibid., 1758, in-8°; — *Vorbereitung zur Universalhistorie* (Préparation à l'histoire universelle); Halle, 1763, in-8°, continuée jusque alors par Niemeyer; — *Næhere Einleitung zur Universalhistorie* (Introduction résumée à l'histoire universelle), continuée par Niemeyer; ibid., 1764, in-8°.

— *Memoria Negriana, hoc est Sal. Damasceni vita*, etc.; 1764, in-4°; — *Geschichte der evangelischen Missionsten in Ostindien* (Nouvelle Histoire des ıs évangéliques dans les Indes orien- 1770; — *Nachrichten von einigen lischen Gemeinden in Amerika* (Nou- le quelques Communautés évangéliques érique).

., *Gel. Deutschl.*

FMON (*Jean-Wolfgang*), jurisconsulte s, natif d'Oberhausen, vivait dans la ; moitié du seizième siècle. Il étudia et a docteur à Ingolstadt. Il devint ensuite ivement assesseur du tribunal de la chamériale et conseiller. Il remplit aussi des s auprès des princes de Saxe et de Brang. On a de lui : *Enchiridion LL. CC. ıcipiis contractuum, ultimarum voum et judiciorum materiis conges-* 'rancfort; — *Schematismorum de Pro- Libri duo*; Ingolstadt, 1579; — *Obser- um juridicarum* [*Crepundia*; Munich, ı-8°; — *Elenchus omnium scriptorum ure, tam civili quam canonico*, etc., *cla- t, nomina et monumenta complectens*; rt, 1574 et 1579, in-4°; — *Symphonia triusque chronologica*; Francfort, 1574, C'est le meilleur ouvrage de Freymon.

, *Allg. Gel.-Lex.*

FRE (Don *Manoel*), général espagnol, né ı, à Osuña (Andalousie), d'une famille mort vers le commencement de 1834. lès l'enfance, comme cadet, au collége e de cavalerie d'Ocaña, il s'y fit remarar son application. Il débuta à l'armée lieutenant, dans un régiment de hussards ıls, avec lequel il fit ses premières armes guerre contre la France de 1793 à 1795. ervalle de paix qui suivit le traité de ı obtint son avancement, de grade en jusqu'à celui de lieutenant-colonel du régiment de hussards. Devenu colonel du it de Madrid (cavalerie de ligne) à l'oude la campagne de 1808, il commença, chef de ce corps, à prendre une part ı la lutte que son pays soutenait contre ees de Napoléon. Lorsque, après la bale Talavera (juillet 1809), les Franour forcer les lignes espagnoles, pousıne attaque vers le gué de l'Arzobispo, ı Freyre que le duc d'Albuquerque s'en lu soin de contenir sur ce point l'effort nemi; et en effet, par l'opiniâtreté de e, l'intrépide colonel réussit à couvrir ıe du corps d'armée de Cuesta. Sa cone fut pas moins honorable, quoique avec cès fort différent, à la mémorable bataille novembre 1809), où il commandait diırps réunis de cavalerie, dont les efforts iés ne servirent qu'à vendre plus chère- ı victoire. A cette bataille dont le succès fut dû aux dispositions habiles du général Mortier, et qui, en ouvrant aux Français le passage des Asturies et de la Galice, donna lieu, peu après, au siége de Badajoz, les Espagnols, qui comptaient 50,000 combattants, n'en perdirent pas moins de 30,000.

Ce fut en ses mains que, lors de son départ pour Cadix, le général Blake remit le commandement de l'armée du centre, dont alors déjà Freyre commandait la cavalerie; et il se trouva ainsi, à diverses reprises, commander en chef ce corps d'armée, notamment pendant sa lutte habile contre le général Sébastiani dans les provinces de Murcie et de Grenade (1811). Il était alors, depuis peu de temps, maréchal de camp. Par une juste appréciation de ses ressources, Freyre s'en tint toujours à de simples engagements d'avant-postes, préférant un succès moins brillant, mais certain, aux hasards d'une bataille où tous les avantages de la tactique eussent été nécessairement du côté de l'ennemi. Quand, par le résultat de la bataille de Salamanque (juillet 1812), les forces espagnoles se trouvèrent refoulées sur l'Èbre, la réorganisation de divers corps d'armée fit perdre à Freyre le commandement en chef; il sut toutefois s'honorer au second rang. Freyre s'étant rendu maître (derniers jours d'août 1813) des hauteurs d'Irun et de Saint-Martial, facilita ainsi aux Anglais l'abord de Saint-Sébastien, que les Français durent abandonner. Dans le bulletin officiel de cette expédition, le duc de Wellington fit une très-glorieuse part du succès au général Freyre, qui, bientôt après, remplaça Castaños dans le commandement en chef des corps espagnols faisant partie des forces aux ordres de Wellington dans le nord de la Péninsule. Au passage de la Bidassoa, qu'il opéra à la tête de ses troupes le 7 octobre 1813, conjointement avec le général Graham, Freyre fit encore preuve d'autant de sang-froid que d'intrépidité; il tourna les redoutes des Français, et s'en rendit maître malgré l'extrême vigueur de la défense. Il continua de prendre la même part aux différentes actions qui rendirent l'armée anglo-espagnole maîtresse du Béarn; le 7 novembre il occupait le village d'Ascain près de Saint-Pé, alors que, par une résistance héroïque, le général Harispe tint un moment le duc de Wellington en échec. Celui-ci envoya à Freyre (janvier 1814) l'ordre de rapprocher ses cantonnements d'Irun, afin d'être prêt à se mettre en mouvement quand l'aile gauche de l'armée anglaise aurait passé l'Adour. Ce passage ayant eu lieu après la bataille d'Orthez (25 février), Freyre se porta en avant, et arriva à temps pour commencer l'attaque à la bataille de Toulouse (14 avril 1814). D'abord repoussé, il se reforma sous le feu même des Français, et, appuyant aussitôt le mouvement de Wellington, qui se portait par le flanc sur les redoutes, il y arriva en même temps que les Anglais. Toute l'armée put le voir, l'un des pre-

miers, sur la brèche d'une des redoutes, que prudemment il s'occupa tout d'abord à faire raser.

Ferdinand VII, rétabli sur le trône, trouva dans Freyre un sujet fidèle, mais résolu aussi à ne point sacrifier aux faveurs de cour les principes de toute sa vie.

Le portefeuille de la guerre lui fut offert après la démission de Ballesteros, il le refusa; peu de temps après, il refusa pareillement le commandement en chef de l'expédition destinée à replacer les colonies d'Amérique sous le joug de la métropole. Il se contenta du titre de commandant de la brigade des carabiniers, le plus beau corps de l'armée espagnole. En 1820 il fut appelé au commandement des forces que le gouvernement rassemblait en hâte pour réprimer l'insurrection de l'île de Léon. Freyre espérait ménager le sang espagnol dans cette lutte engagée entre les partis extrêmes. Si cet espoir ne se réalisa pas, il fit du moins preuve de sagesse et de générosité. Sans doute il y eut à l'égard des chefs de l'insurrection violation de la foi promise; mais cette trahison, œuvre de la camarilla, atteignait tout le premier le général Freyre lui-même, qui exposa sa propre tête en protégeant les parlementaires du parti insurrectionnel. Depuis ces événements jusqu'à sa mort, Manoel Freyre vécut dans la retraite. [P. DE CHAMROBERT, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Toreno, *Guerra, levantamiento y revolucion de España.* — Louis Jullian, *Précis historique des principaux événements qui ont amené la révolution d'Espagne;* Paris, 1821, in-8°. — *Defension del general D. Manoel Freyre;* Madrid, 1820.

FREYRE. *Voyez* FREIRE.

FREYTAG (*Arnold*), médecin allemand, né à Emmerich (duché de Clèves), vers 1560, mort en 1614. D'après Valère André et Foppens, il fut professeur de médecine à l'université de Groningue; mais c'est une erreur, puisque la fondation de cette université est postérieure à la mort de Freytag. On ne sait guère rien de la vie de ce médecin, sinon qu'il devint en 1589 professeur à Helmstædt, et qu'il quitta bientôt cette place. On a de lui : *Mythologia ethica;* Anvers, 1579, in-4°; — *Balthasaris Pisanelli De Esculentorum Potulentorumque Facultatibus, Liber unus, ex italico in latinum conversus;* Herborn, 1593, in-12; — *Philippi Mornæi De Veritate Religionis christianæ Liber;* Herborn, 1602, in-12; — *Medicina Animæ, seu ars moriendi, ex idiomate etrusco in latinum conversa;* Brême, 1614, in-12.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XV.

FREYTAG (*Jean*), médecin allemand, né à Nieder-Wesel (duché de Clèves), en 1581, mort à Groningue, le 8 février 1641. Ses parents, qui étaient protestants, furent forcés de se réfugier à Osnabruck. Il commença ses études dans cette ville, les continua à Cologne et à Wesel, et les acheva à Helmstædt. S'étant décidé à embrasser la profession de médecin, il [illegible] les leçons de Henri Meibomius, dont il [illegible] fils. Il obtint en 1604 une chaire de [illegible]cine, et la remplit pendant quatre ans. [illegible] de ce temps, il se fit recevoir docteur, et [illegible] à la cour du prince-évêque d'Osnabruck, [illegible] nomma son premier médecin. Il demeura [illegible] trois ans à la cour d'Osnabruck, et fut [illegible] 1631, pour n'avoir pas voulu abjurer le [illegible]tantisme. Les comtes de Nassau et de [illegible] lui procurèrent à l'université de Groningue [illegible] chaire de médecine, qu'il occupa avec [illegible] qu'à sa mort. Partisan outré de la [illegible]mique et de la philosophie d'Aristote, [illegible] fit pas toujours un usage judicieux de son [illegible] savoir; il combattit à outrance les [illegible] Descartes. Ses principaux ouvrages sont : [illegible] *mata juvenilia;* Francfort, [illegible], in-[illegible]; — *Noctes Medicæ, sive de abusu medicinæ* [illegible]*tatus;* Francfort, 1616, in-4°; — [illegible] *Calidi innati, essentiam juxta veteris* [illegible] *cinæ et philosophiæ decreta explicans,* [illegible] *sita neotericorum et novatorum* [illegible] Groningue, 1632, in-8°; — *Detectio et* [illegible] *refutatio novæ sectæ Sennerto-Paracelsicæ* [illegible] *qua antiqua veritatis oracula et* [illegible]*licæ et Galenicæ doctrinæ fundamenta* [illegible]*vellere moliuntur;* Amsterdam, [illegible], in-[illegible]

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire* [illegible] *des Pays-Bas*, t. XV. — Éloy, *Dict. hist. de la* [illegible]*cine.* — *Biographie médicale.*

FREYTAG (*Jean*), médecin allemand, [illegible] Perleberg, le 25 mars 1587, mort à [illegible] le 24 septembre 1654. Il étudia la [illegible] Francfort, à Vienne et à Bâle. A son retour [illegible] voyage en Italie, où il fut reçu docteur, il [illegible] avec succès la médecine à Ratisbonne. On a [illegible] lui : *Kurzer Bericht von der Melancholia hypochondriaca*, etc. (Court Traité de la [illegible]lancolie hypocondriaque, etc.); [illegible] 1678, in-12.

Biographie médicale.

FREYTAG (*Frédéric-Gotthilf*), [illegible]mand, né à Burkhardtsdorf, le [illegible] 1687, mort le 9 juillet 1761. De [illegible] commença ses études, il se rendit à Leipzig [illegible] s'y adonner à la théologie. Plus tard il [illegible] assesseur à la faculté de philosophie de [illegible] ville. En 1722 il fut nommé professeur de [illegible]sième à l'école de Pforta, ce qui lui [illegible] se livrer à ses travaux de prédilection. Le [illegible]vembre 1731 il succéda à Schreiber, en [illegible] de recteur du même établissement [illegible]tion. Il apportait dans ces fonctions une [illegible] connaissance des langues classiques et [illegible] principales langues modernes. Il n'était pas [illegible] versé dans l'histoire des lettres. Sa [illegible] d'enseignement était excellente, comme [illegible]moigne l'un de ses élèves les plus [illegible] Jean-Auguste Ernesti, dans son ouvrage [illegible] *Narratio de Gesnero.* (*Opusc. orat.*, p. [illegible] éd. de Leyde). Il a peu écrit. On a de lui : [illegible] *sudario S. Veronicæ in templo Portensi* [illegible]

umbourg, 1726, in-4°; — *De diis dea-* ιουροτρόφοις *ex antiquitate græca; Hymni Portenses*; Naumbourg, 1744.

Gruber, *Allg. Enc.*

AG (*Frédéric-Gotthilf*), fils du pré- à Pforta, en 1723, mort à Naumbourg, er 1776. Il travailla d'abord sous la di- son père, puis il se rendit à Leipzig ier le droit. Après l'obtention de ses l devint bourgmestre de Naumbourg. ut renommé pour ses connaissances hiques. On a de lui : *Rhinoceros scriptorum monumentis descriptus*; 747, in-8°; — *Analecta literaria de ioribus*; ibid., 1751, in-8°; — *Cons- atorum et Rhetorum Græcorum qui- æ honoris caussa positæ fuerunt*; 765, in-8°; — *Nachrichten von sel- d merkwuerdigen Buechern* (Mé- des livres rares et remarquables); 76, gr. in-8°; — De nombreuses *Dis- s*, dans plusieurs recueils académi- Des traductions d'ouvrages français, *non Lescaut* de l'abbé Prévost.

, *Hist.-liter. Handb.* — Ersch et Gruber,

AG (*Jean-Henri*), médecin allemand, stædt, le 21 juin 1751, mort le 4 jan- Il étudia la médecine à l'université de l'issue de ses épreuves académiques, il é médecin de la ville à Chemnitz. Ses ices et son habileté lui créèrent une ui ne lui laissa guère le temps de pu- uvrages importants. On a de lui : *Glan- roideæ partim meliceridis speciem Exstirpatio*; Leipzig, 1778, in-4°; *eibung einer von ihm erfundenen , mit welcher noethigenfalls ein ein- indarzt, alle selbst schwere und ve- errenkungen des Oberarms und Ach- s, leichter fuer den Kranken, minder aft und ueberhaupt zweckmæssiger einrichten kann* (Description d'une e l'invention de Freytag, au moyen de n seul chirurgien peut, au besoin, re- s plus graves et les plus invétérées du coude et de l'épaule, légèrement, s de douleur pour le malade et de la plus efficace); Chemnitz, 1810.

el. Teutschl. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

AG (*François-Xavier-Jacob*, comte), ançais, né à Marckolsheim, en Al- 22 septembre 1749, mort à Stras- février 1817. Il entra au service 1767, ous-lieutenant dans le régiment de , et fit les campagnes de Corse de 1768 t celles des Indes orientales de 1782 à or au commencement de la révolution, rapidement jusqu'au grade de général n. Il fit en cette qualité les campagnes t d'Allemagne. Il obtint en 1801 sa 'établit à Vandœuvre, et refusa sous l'empire de se laisser porter candidat au corps législatif. En 1814, lors de l'invasion des troupes alliées en France, il offrit ses services au maréchal Ney, qui le nomma gouverneur de Nancy. En 1815, pendant les Cent Jours, il commanda la garde nationale de la même ville. Par ordonnance du 27 mars 1816, il fut nommé prévôt à la cour prévôtale du département du Bas-Rhin. Il mourut dans l'exercice de ces fonctions.

Courcelles, *Diction. histor. et biog. des Généraux français.*

* **FREYTAG** (*Georges-Guillaume*), orientaliste allemand, né à Lunebourg, le 19 septembre 1788. Après avoir étudié, à l'université de Gœttingue, la théologie, la philologie et l'hébreu, il y obtint en 1811 une place de répétiteur, dont il se démit en 1813, par haine contre la domination française. Retourné en Prusse, il fut nommé bibliothécaire adjoint à Kœnigsberg, puis aumônier d'un régiment qui fut envoyé à Paris en 1815. Il profita du congé qu'il obtint à la paix pour rester à Paris et suivre les cours de Sylvestre de Sacy. Bientôt il renonça à ses fonctions d'aumônier, obtint une pension du gouvernement prussien, et reprit, désormais sans distraction, l'étude des langues arabe, persane et turque. Depuis 1819 il occupa la chaire de professeur de langues orientales à l'université de Bonn. Il est membre associé de la Société Asiatique de Paris et de plusieurs autres sociétés savantes de l'Allemagne. On a de lui : *Carmen Arabicum, perpetuo commentario et versione iambica germanica*; Gœttingue, 1814, in-8°; — *Selecta ex Historia Halebi*, texte arabe, traduction latine et notes; Paris et Strasbourg, 1819, in-8°; — *Regierung des Saad Aldaulah zu Aleppo* (Règne de Saad-ed-Daulah à Alep), texte arabe et traduction allemande; Bonn, 1820, in-4°. Ces deux fragments sont tirés de l'Histoire d'Alep, par Kemal-ed-din-Omar-Ben-Ahmed. Le premier s'étend de 16 à 336 de l'hégire, le second de 356 à 381 (965 à 991); — *Caab ben-Sohair Carmen in laudem Muhammedis dictum*, avec un poëme de Motennebi et un fragment du *Hamasa*, texte arabe et traduction; Bonn, 1822, et Halle, 1823, in-4°; — *Locmani Fabulæ et plura loca ex codicibus maximam partem historicis selecta*, texte arabe; Bonn, 1823, in-8°; — *Hamasæ Carmina, cum Tebrisii scholiis integris*, recueil de poésies arabes par Abou-Temmam, t. I, Bonn, 1828, texte; t. II, 1847-52, in-4°, traduction latine; — *Darstellung der arabischen Verskunst* (Exposition de la Prosodie arabe) contenant, avec les remarques de l'auteur, un poëme didactique sur ce sujet par Djemale-ed-din, texte et traduction; Bonn, 1830, in-8°; — *Lexicon Arabico-Latinum*, avec un index latin-arabe; Halle, 1830-1837, 4 vol. in-4°; abrégé, en un vol., Halle, 1837, in-4°; — *Fakihet al-Kholefa, sive fructus imperatorum et jocatio ingeniosorum*, par Achmed ben-Mohammed,

surnommé Ibn-Arabschah; t. I, Bonn, 1832, texte arabe; t. II, 1852, in-4°, traduction; — *Chrestomathia Arabica, grammatica, historica;* Bonn, 1834, in-8°; — *Arabum Proverbia*, texte et traduction; Bonn, 1838-1842, 3 vol. in-8°. E. BEAUVOIS.

Rabbe, *Biog. des Contemp.* — *Conversations-Lexicon.* — De Sacy, art. dans le *Journ. des Sav.*, 1820 à 1824; 1830-31,-34-35. — *Journ. Asiat.* de Paris, 1827, I, 1848; II, 1853, II.

FRÉZIER (*Amédée-François*), ingénieur et navigateur savoyard, né à Chambéry, en 1682, mort à Brest, le 14 octobre 1773. Il appartenait à une famille d'Angleterre, nommée *Fraizer* ou *Frazer*, que les troubles de ce pays obligèrent à s'en éloigner à la fin du seizième siècle. L'un des membres de cette famille vint en France, et s'y fit naturaliser sous le nom de Frézier; l'autre se réfugia en Savoie, en 1599. Accueilli avec distinction par Charles-Emmanuel Ier, il fut élevé par ce prince à un poste supérieur dans la magistrature, et chargé de rédiger pour sa nouvelle patrie un ouvrage de législation dont le roi se montra satisfait et reconnaissant. C'est de lui que descendait Amédée-François. Ce dernier se fit remarquer dès sa jeunesse par sa facilité à apprendre les langues, et alla achever son éducation à Paris, où pendant trois ans il suivit un cours de théologie, complément obligé des hautes études du temps. A la même époque, il écoutait au Collége royal les leçons de Lahire, et au collége Mazarin celles de Varignon. Sous la direction de ces deux savants, il composa un petit *Traité de Navigation* et des *Éléments d'Astronomie*, qui le préparèrent à ses futurs travaux. Son éducation terminée, il fit un voyage en Italie, où il puisa cet amour et cette intelligence du beau attestés, dans la suite, par ses écrits sur les beaux-arts.

A son retour en France, en 1702, le duc de Charost lui offrit une lieutenance dans le régiment d'infanterie dont il était colonel. Frézier y servit jusqu'en 1707, qu'il obtint d'entrer dans le corps du génie. Cette mutation était justifiée par la publication qu'il avait faite, l'année précédente, de son *Traité des Feux d'Artifice*, ouvrage dont la pensée première lui avait été suggérée, dès l'âge de quinze ans, par un feu d'artifice qu'il avait vu, en 1697, à l'occasion de la paix de Ryswick. Depuis ce moment il n'avait eu qu'une idée fixe, celle de composer un ouvrage qui enseignât les moyens théoriques de confectionner les pièces d'artifice. Ses loisirs de garnison favorisèrent l'exécution de son projet. Il ne trouva sur cette matière que quelques indications éparses dans les traités de Malthus et Hanzelet sur les feux d'artifice pour la guerre, et dans les *Récréations mathématiques* de Henrion. *Le Grand Art de l'Artillerie* de Casimir Siemenowicz, malgré sa prolixité et ses inutiles digressions, lui offrit aussi d'utiles enseignements. C'est à l'aide de ces matériaux, si divers et si confus, mais plus encore au moyen de fréquents entretiens avec

les artificiers pratiques, qu'i
Ruggieri n'a pas hésité, de m
les progrès de la pyrotechnie,
vant. Dès que le *Traité de*
parut, il fut adopté pour l'inst
de La Fère, et son auteur f
Malo, où s'exécutaient des
grandissement de cette ville. G
ordres duquel il fut placé, ra
de son zèle et de ses connaiss
tier de Souzy le chargea, en
Pérou et au Chili prendre con
de ces colonies espagnoles sa
moyens de défense à y établi
ver de toute invasion. Parti d
première fois, le 23 novem
Saint-Joseph, navire de 35
zier, après vingt-sept jours d
reuse navigation, fut contra
port, et ce ne fut que le 6 janv
remettre à la voile. Il revint
août 1714.

Élargissant le cercle de sa m
dit très-fructueuse pour la géo
la position et la topographie de
importants de la côte des Pat
très-mal placés sur les cartes.
bonne reconnaissance du détr
de la Terre des États. Il don
seignements sur le mouillage
sur celui de la baie du Bon-Succ
Horn, et, revenant vers le n
partie occidentale de la Terre d
îles Malouines jusqu'aux côtes
et rectifia la position de l'île de
Il alla ensuite mouiller à La Co
son voyage. Pendant son séjo
lors de son retour en France,
nombre de recherches et d'o
tives à la géographie de l'Améri
dont il a dressé la première bon
tanique lui dut aussi quelques
l'importation en France de c
De ce nombre fut la grosse frai
nom de *fraise du Chili*. Quel
en remit à Bernard de Jussieu f
et propagés par les soins de ce
ne négligea ni la physique ni la
variété, le gisement et l'exploit
du Pérou lui suggérèrent des
le temps n'a pas démenti la jus
santes digressions sur les caus
des tremblements de terre dans
diversité des saisons dans les pl
Cordillères, sur les animaux pro
des détails, enfin, sur la forme du
les mœurs et les usages du pay
avec une description exacte du
sur sa relation un grand intérêt.
et immédiatement reproduite pa
qui lui accordèrent des éloges
relation trouva en France un co

P. Feuillée (*voyez ce nom*), auteur
d'un ouvrage sur les parages visités
er. Feuillée accusait Frézier d'avoir
la communication confidentielle qu'il
faite du plan et des dessins de son
vant sa publication. Frézier prouva
ait jamais eu qu'une conversation
ire au plus avec le P. Feuillée, et
eu connaissance de son ouvrage uni-
ar la publication qui en avait été faite
avant celle du *Voyage à la mer du*
autres reproches s'adressaient au sa-
P. Feuillée imputait à son adversaire
rs en histoire naturelle et en géogra-
orme de l'attaque en faisait une diatribe
cerbes; la réponse de Frézier ne se fit
lre. Prenant corps à corps son adver-
lemontra que, grâce à ses études an-
t à l'emploi de meilleurs instruments,
ıx hydographiques avaient une supé-
contestable sur ceux du P. Feuillée.
ers son antagoniste, Frézier se plut à
ses connaissances, et reconnut sans
qu'ayant parlé de la botanique en
ii n'en avait pas fait une étude appro-
avait bien pu commettre quelques er-
ıi et impartial, le jugement que Fré-
nême porté de ce débat a été confirmé
ommes les plus aptes à prononcer.
eographe que le P. Feuillée, il lui est
omme botaniste.

la publication du *Voyage à la mer*
ıt terminée, Frézier, redemandé par
ı, fut envoyé de nouveau à Saint-Malo
pendant trois campagnes, de la con-
travaux du château du Taureau, près
Nommé ingénieur en chef en 1719, et
ı cette qualité à Saint-Domingue, il
lès son arrivée de mettre cette colo-
t de défense. En 1721 il dressa le plan
de Saint-Louis, dont l'exécution lui fut
n 1724, le comte de Champmeslin,
nission à Saint-Domingue, le chargea
ı carte du débouquement de Krooked,
ı'avait qu'une connaissance très-im-
ce qui empêchait les navires français
juenter, au détriment de la durée de
, ainsi augmentée d'un cinquième.
tions auxquelles il se livra durèrent
ırs. A son retour au petit Goave, il
comte de Champmeslin un journal de
tion et plusieurs cartes, dont l'une,
même année, indiquait le résultat de
ration. Elle a été fondue dans la carte
qu'il a dressée de Saint-Domingue et
es circonvoisins.

son départ pour Saint-Domingue, la
ıa mission avait été fixée à deux ans.
étant expiré, et le climat de la colonie
contraire à sa santé, il demanda ins-
son rappel. Mais les sollicitations des
teurs de la colonie l'emportèrent sur les siennes auprès du marquis d'Asfeld, lequel, appréciant les services essentiels que Frézier rendait à Saint-Domingue, sacrifia l'intérêt personnel de cet ingénieur à l'intérêt public. Après sept années de résidence, dont chacune fut marquée par des maladies qui mirent périodiquement sa vie en danger, Frézier obtint enfin de revenir en France, et prit passage, le 22 décembre 1725, sur *Le Saint-François*, commandé par le capitaine de Beaumont-Beauharnais, qui lui confia le soin de guider le vaisseau dans le débouquement de Krooked. Frézier ayant débarqué dans la nuit, quoique les vents fussent contraires, ce succès augmenta la réputation de sa carte, et désormais on en fit usage pour débouquer ailleurs que par les Caïques, lorsque les navires partaient de Léogane ou du petit Goave pour revenir en France.

En 1728, Frézier obtint la croix de Saint-Louis, et fut envoyé avec le titre d'ingénieur en chef et la commission de capitaine à Philipsbourg, puis ensuite à Landau, où il fit exécuter vingt-six pièces de fortification. Ces travaux, comme ceux qu'il avait dirigés à Saint-Domingue, lui avaient plus d'une fois donné l'occasion de reconnaître que la connaissance théorique de la coupe des pierres, indispensable aux architectes, l'était également aux ingénieurs, obligés d'employer souvent des ouvriers peu experts dans l'appareillage. Ces remarques lui suggérèrent l'idée de composer sur cette matière un ouvrage où la théorie et la pratique fussent exposées parallèlement. Peu d'années auparavant, Larue, architecte à Alençon, avait écrit sur la coupe des pierres; mais, comme le P. Deran, qu'il avait trop fidèlement reproduit, il n'avait eu en vue que les ouvriers. Frézier se proposa un autre but; il voulut travailler pour les ingénieurs et pour les architectes. Son livre est le plus savant et le plus complet qui ait été écrit sur ce sujet. Aux heureuses applications qu'il sut y faire de la géométrie à l'architecture, on reconnut le théoricien dont la pratique attentive et intelligente avait consolidé le jugement. Sa préférence pour la synthèse s'y décèle à chaque page. En effet, bien que familier avec l'analyse, il était peu partisan du calcul infinitésimal. Il atteignit son but; mais peut-être le dépassa-t-il en surchargeant son livre de néologismes superflus, qui lui ont été reprochés avec quelque raison. C'est ainsi qu'il donne à la coupe des pierres le nom de *tomotechnie*, celui de *tomomorphie* aux figures des sections, celui de *tomographie* à leur description, ceux d'*épipédographie* et de *gonographie* à ce qu'on appelle *développement* et *description des angles*. Chez lui, le plan est *ichnographie*, l'élévation *orthographie*, etc., etc. Cette exubérance d'érudition, fatigante pour les savants eux-mêmes, interdisait aux hommes pratiques l'usage du *Traité de la Coupe des Pierres*. Frézier le reconnut, et fit pour eux un abrégé de son grand ouvrage,

qu'il résuma avec clarté et précision, et qu'il eut le bon esprit de dégager de tout appareil scientifique inopportun.

Frézier était encore à Landau lorsqu'il fut nommé, le 9 décembre 1739, directeur des fortifications de Bretagne. Pendant les vingt-quatre ans qu'il dirigea à Brest le service général des fortifications de la Bretagne, il exécuta divers ouvrages militaires pour les places de Nantes, du Port-Louis, de Concarneau, Morlaix, Saint-Malo. Les archives municipales de Brest prouvent aussi que Frézier ne resta pas étranger aux travaux que les faibles ressources du temps permirent d'y exécuter. Des plans d'abreuvoirs, de fontaines, de lavoirs, de rues (l'une porte son nom) attestent qu'il s'occupa activement des moyens de satisfaire aux besoins les plus urgents de la ville. Il décora l'église Saint-Louis de Brest du seul travail un peu artistique qu'on y remarque, la gloire et le baldaquin du maître autel, supportés par quatre colonnes d'ordre corinthien transportées d'Athènes à Brest. Ce baldaquin se recommande par sa grâce et sa légèreté.

Compris au nombre des membres honoraires de l'Académie royale de la Marine, lors de sa fondation, en 1752, et maintenu quand elle fut rétablie en 1769, Frézier, déjà très-âgé (quatre-vingt-sept ans), soumit à cette société les mémoires suivants : *Mémoire concernant deux passages dans les îles Lucayes, dont l'un est appelé parmi nous débouquement anglais ou de Krook-Island, sous le vent de l'île Krooked, l'autre au vent (c'est-à-dire à l'est) de la même, et sous le vent de l'île Samana*, suivi d'un *Extrait du journal de la navigation d'un vaisseau de La Rochelle, commandé par le sieur Amelot, en* 1725, *concernant un nouveau débouquement qu'il a découvert à l'ouest de l'île Samana et à l'est de celle de Krooked* (man. de 17 p., in-fol. avec la carte, aussi man., dressée en 1724); — *Réflexions lues à l'Académie, le* 12 *octobre* 1753, *sur divers ouvrages qui traitent de la beauté réelle et constante dans les édifices, et de ce qui peut la constituer* (*Mercure*, juillet 1754); — *Examen* (avec de Courcelles) *d'un mémoire concernant la purification des eaux troubles ou malsaines, afin de rendre potables celles qui ne le sont pas, même l'eau de mer* (7 p. in-fol.).

Outre ces Mémoires, les principaux ouvrages de Frézier sont : *Traité des Feux d'Artifice pour le spectacle, où l'on voit* : 1° La manière de préparer les matières qui entrent dans la composition des feux d'artifice; 2° la méthode de se servir de ces matières pour faire : *a.* les feux qui ont leur effet en l'air, *b.* ceux qui se consument sur la terre, *c.* ceux qui flottent sur l'eau; 3° enfin, où l'on donne une idée de la conduite des feux d'artifice; Paris, 1706 in-12, 8 pl. Frézier avait oublié « cet amusement de sa jeunesse », lorsqu'une édition subrep-

tice de s[illegible] nouv[illegible]
in-8°, le [illegible]
Traité des [illegible]
nouv. édit., [illegible]
ment augmen[illegible]; 1[illegible] 174[illegible]
Relation du Voyag[illegible] *la*
côtes du Chily et du Pérou, [illegible]
années 1712, 1713, 1714, [illegible]
in-4°; 2° éditi[illegible]
préface critiqu[illegible]
des Observati[illegible]
botaniques du [illegible]
tion du Voyage [illegible] *la*
chronologie des [illegible]
Paris, Didot, 1732, [illegible]
parut en 1717, à [illegible]
deux éditions all[illegible]
bourg, la premi[illegible]
seconde, en 1749, [illegible]
tiré du voyage d'Ans[illegible]
landaises furent éditées d[illegible]
Amsterdam, en 1718 et 1[illegible]
avaient pris les de[illegible]
avec un supplém[illegible]
relation des jésuites du [illegible]
A Voyage to the South [illegible]
Chili and Peru, in [illegible]
and 1714, *and particularly* [illegible]
genious and constitution of inhab[illegible]
and West-Indians; their [illegible]
ners; their natural history. [illegible]
dities, trafik with Europa, [illegible]
zier, etc., pl.; Londres, 1717, [illegible]
Stéréotomie, ou la théorie [illegible]
la coupe des pierres et des bois, [illegible]
construction des voû[illegible]
bâtiments civils et [illegible]
1738; Paris, 1754 et 1[illegible]
114 pl.; — *Éléments de* [illegible]
de l'architecture, pour [illegible]
Paris, 1759, 1760, 2[illegible]
de l'ouvrage cité [illegible]
historique et critiq[illegible]
tecture; [illegible]
in-4°; — [illegible]
de Lima, [illegible]
dans le *Journ*[illegible]
ques sur le Traité de [illegible]
Cordemoy (dans le *Jou*[illegible]
tembre, 1709, p. 1618-1640; — [illegible]
R. concernant les observations [illegible]
sur l'architecture des églises [illegible]
mode [illegible]
Réponse [illegible]
auteur [illegible]
lettre est relativ[illegible]
longitudes de l'Amériq[illegible]
dans le voyage d'Anson. [illegible]
le nom de Walter.
voyage é[illegible]
ridionale. [illegible]
défectu[illegible]

qui concerne la variation de l'aimant, celle Frézier, et même celle, bien préférable aux ıx précédentes, selon Robins, qu'avait levée, 1670, le chevalier Marlborough, envoyé par arles II à la mer du Sud pour y établir des ıtions de commerce entre les Anglais et les igènes du Chili. La réponse de Frézier est une utation des assertions de Robins. P. LEVOT.

Archives de l'Académie royale de la Marine et de la 'e de Brest. — Documents inédits. — Bellin, Descrip-ı des découvertes du nord de Saint-Domingue.

FREZZA (*Jean-Jérôme*), graveur italien, né Caremonde, près de Tivoli, vers 1660, mort 's 1730. Il étudia la gravure à Rome, sous ɔold de Westerhout, et acquit une égale ha-ɛté à l'eau-forte et au burin. Il a exécuté d'a-'s les plus grands maîtres italiens beaucoup stampes, dont les principales sont : *La san-sima Vergine*, d'après L. Carrache; — *La ırgara, ossia il Riposo in Egitto*, d'après le rrége; — *La Venuta dello Spirito-Santo*, près le Guide.

andellini, *Notizie degli Intagliatori*, avec les *addi-ıs* de l'abbé Luigi de Angelis, t. X.

FREZZI (*Frédéric*), poëte italien, né vers le ieu du quatorzième siècle, à Foligno, mort à nstance, en 1416. Il entra dans l'ordre des minicains, devint évêque de Foligno en 1403, mourut pendant la tenue du concile de Cons-ce. Il composa un poëme remarquable, inti-é : *Il Quatriregio del Decurso della Vita mana*. Le premier règne de la vie humaine celui de Cupidon; le second, celui de Satan; troisième, celui des Vices; et le quatrième, ui de Minerve, ou de la Vertu. Ce poëme fut ɔrimé à Pérouse, 1481, in-fol.; cette édition rare et recherchée. La seconde édition est de an, 1488, in-fol.; la dernière et la meilleure tion est celle de Foligno, 1725, 2 vol. in-4°, ·c les observations d'Angelo-Guglielmo Arte-ni.

nétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, ", p. 758.

FRIANT (*Louis*, comte), général français, à Villers-Morlancourt (Picardie), le 18 sep-ıbre 1758, mort à sa terre de Gaillonnet, près ulan (Seine-et-Oise), le 24 juin 1829. Il s'en-ea dans les gardes françaises en 1781. Il y 'int sous-officier instructeur, et acheta son gé en 1787. La révolution lui fit reprendre armes; il entra en 1789 comme sous-officier ıs les troupes dites du centre à Paris. Adju-ıt major du bataillon de l'Arsenal, il conduisit armée de la Moselle, en 1793, un bataillon volontaires parisiens, en qualité de lieutenant-ɔnel. Il se distingua à Kaiserslautern, aux li-s de Wissembourg, devant Landau, et obtint rade de colonel. Il se fit encore remarquer à ırus, commanda l'avant-garde de Championet et devint général de brigade en 1794. Il passa 's sous les ordres de Kléber, et coopéra au e de Maestricht. Entré le premier à Luxem-rg, il reçut le commandement de la province de ce nom, poste qu'il ne garda pas longtemps. Après avoir pris part au passage du Rhin à Neuwied, sous les ordres de Marceau, il se trouva au siége d'Ehrenbreitstein. Vers la fin de 1796, il se rendit à l'armée d'Italie, dans la division du général Bernadotte, donna des preuves d'intrépidité au passage du Tagliamento et à la prise de Gradisca; plus tard il sut contenir à Laybach un corps de Hongrois jusqu'à ce que la paix fût signée. Bientôt il suivit Desaix en Égypte. Débarqué l'un des premiers, il combattit à Damanhour, à Chébréis, devant les Pyramides, à Sédiman et à Samanhout. A Souhama, où il commandait en chef, il vole à son arrière-garde, attaquée par les Arabes, les taille en pièces; ceux qui échappent sont culbutés dans le Nil, l'aga est fait prisonnier, et Caïffa tombe au pouvoir des Français (23 mars 1799). De Syout les Arabes sont rejetés dans le désert, où Friant harcelle et poursuit Mourad-Bey pendant trente-neuf jours. Ses services lui valurent le grade de général de division. Quand Bonaparte quitta l'Orient, Friant remplaça Desaix dans le commandement de la haute Égypte. A la bataille d'Héliopolis, il commandait la droite de l'armée. Après avoir concouru à la prise de Belbéis, il fut envoyé au Caire, alors en insurrection; n'ayant avec lui que cinq bataillons, il n'obtint d'abord que des avantages insuffisants; mais quand des forces nouvelles furent arrivées, il conduisit en personne deux des principales attaques contre cette ville. Kléber lui donna le titre de lieutenant du général en chef et le commandement de plusieurs provinces réunies en arrondissement. A la mort de Kléber, Menou confia au général Friant les provinces de Behiré, d'Alexandrie et de Rosette. Portant alors son attention sur l'assainissement d'Alexandrie, il parvint à neutraliser le fléau qui ravageait si souvent cette cité. Les Anglais s'étant présentés sur la plage d'Aboukir, Friant voulut s'opposer à leur débarquement : il n'avait que 1,500 hommes; il ne céda pourtant le terrain que pied à pied. Il se retira sur les hauteurs d'Alexandrie pour couvrir cette ville, et dut bientôt s'enfermer dans la place, dont il conserva le commandement jusqu'au départ de la flotte française.

Débarqué à Marseille avec les débris de l'armée d'Orient, il fut nommé inspecteur général d'infanterie, fonctions qu'il remplit pendant deux ans et qu'il ne quitta que pour aller prendre le commandement d'une division du camp de Boulogne, d'où il partit pour l'Allemagne. Il arriva à Austerlitz quatre heures seulement avant le commencement de la bataille. Sa division empêcha l'ennemi de déboucher du village de Sokolnitz, dont elle s'empara enfin à la baïonnette. Friant, qui avait eu plusieurs chevaux tués sous lui, reçut le grand-cordon de la Légion d'Honneur. Il se distingua encore à la bataille d'Iéna, et eut une part importante à la victoire d'Eylau, où il fut blessé. En 1808, il fut créé comte de

l'empire. Il fit des prodiges de valeur à Eckmühl. Pendant trois jours, à la tête de 8,000 hommes, il eut à en combattre 30,000, et parvint à les vaincre. A Wagram, Friant emporta les retranchements de la fameuse tour carrée, et ses mouvements décidèrent la victoire. En 1811, l'empereur le nomma commandant des grenadiers à pied de la garde. Dans la campagne de Russie, à la tête d'une division du premier corps, il contribua à la prise de Smolensk, et s'empara du village de Seminskoï, dans la journée de la Moskowa. A cette bataille il reçut deux blessures, qui ne lui permirent de rejoindre l'armée que pendant l'armistice de Dresde. Il se trouvait au combat livré devant cette capitale, et il commandait la 4e division de la jeune garde à Hanau, le 30 octobre 1813. L'année suivante, il se fit remarquer à Champ-Aubert. Le 3 mars sa division poursuivit les Prussiens au nord de la Marne, que Napoléon venait de franchir. Elle combattit encore à Craonne, et prit part aux dernières opérations de cette belle et malheureuse campagne.

Ayant adhéré à la déchéance de l'empereur, Friant fut nommé chevalier de Saint-Louis le 2 juin 1814, et envoyé à Metz avec le commandement des grenadiers royaux. Le 2 juin 1815 il fut appelé par Napoléon à la chambre des pairs, qui siégea pendant les Cent Jours. Il reparut à Fleurus et à Waterloo, où il fut encore blessé en chargeant à la tête d'une division de la garde. Il fut mis à la retraite le 4 septembre 1815, après le second retour des Bourbons. Il se retira alors à Gaillonnet, où la mort vint le frapper quatorze ans plus tard. L. LOUVET.

Biogr univ. et port. des Contemporains. — Encyc. des Gens du Monde. — Dictionnaire de la Conversation, suppl. à la 1re édition. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — Lardier, *Histoire biographique de la Chambre des Pairs*. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*.

* FRIANT (*Jean-François*, comte), officier supérieur français, fils du précédent, est né à Paris, le 12 juin 1790. Il fit les dernières campagnes de l'empire, et quitta l'armée sous la Restauration. En 1830, Louis-Philippe le nomma général de brigade de la garde nationale de la Seine, le choisit pour aide-de-camp, et le créa commandeur de la Légion d'Honneur en 1832. A la mort du comte de Lobau, il commanda en chef, par intérim, la garde nationale de Paris jusqu'au retour du général Jacqueminot. Après la révolution de Février, le comte Friant retourna auprès du roi exilé, et nous le trouvons portant le cercueil de Louis-Philippe à Claremont, en septembre 1850. L. LOUVET.

Dict. de la Conversat.

FRIAS (Ducs DE). *Voyez* VELASCO.

FRIAZIN (*Jean*), artiste et diplomate russe, d'origine vénitienne, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Venu a la cour du czar Iwan III, il fut chargé par ce prince, à qui le pape Paul II offrait de le marier avec la princesse Sophie Paléologue (1469), d[illegible] union à Rome. En 1472 il reçut [illegible] mener en Russie la [illegible] cesse [illegible] avec Iwan, qu'il [illegible] mal son envoyé, [illegible] lomna. Il paraît qu[illegible] gardé des lettres et [illegible] Venise l'avait chargé d[illegible] Tartares pour l'engager à [illegible] Turcs; et c'est cette infid[illegible] Iwan, aurait valu à F[illegible] souverain.

Karamzine, *Hist. de* [illegible]sie.

* FRIBOIS (1) ou [illegible] niqueur français, né vers 1458. Noël de F[illegible] secrétaire du roi [illegible] cette qualité dans [illegible] 1425 (2). Il fut en [illegible] gnataires de la pr[illegible] à Bourges en 143[illegible] (3). A[illegible] ainsi qu'à la personne du pri[illegible] bois le suivit pendant tout le [illegible] On retrouve le nom de F[illegible] actes ou diplômes ém[illegible] divers lieux et sous dive[illegible] Fribois, vers 1458, co[illegible] France. On lit dans [illegible] commençant au 1er [illegible]bre 1458 et dernier septembre 145[illegible], ce [illegible] Noël de Fribois, conseiller [illegible] présenté et donné, au mois [illegible] titulé et appelé *L'Abrégé des* [illegible] *France*, avecques autres choses dans contenues jusques au temp[illegible] roy nostre dit seigneur, pour [illegible] un sou 8 deniers tournois. [illegible] de dédicace, d'après le même [illegible] vert de velours cramoisi, [illegible] d'argent doré, aux armes de [illegible] document cité par le P. Anselme [illegible] qu'en 1459, le même [illegible] de [illegible] employé par le roi comme [illegible] jouissait à ce titre d'une p[illegible] sur les finances de Norma[illegible] (4). [illegible] de l'*Histoire généalogique de la France* semblent, en outre, [illegible] sance de la chronique [illegible] auteur. Ils mentionnent [illegible] Marie de Luxembourg, [illegible] Charles le Bel, un prince né à [illegible] soudun, en 1324, « qui mou[illegible]

(1) On trouve aussi *Fierbois*, [illegible]

(2) Collection manuscrite de Legrand, volume [illegible] verso.

(3) *Ordonnances des rois de France*, tom. XIII [illegible] à la table des noms d'hommes.

(4) Ibid.

(5) Charles VI, qui régna de 1380 à 1422.

(6) Registre n° 31, fol. 97, à la direction des Archives.

(7) Anselme et Dufourny, *Histoire* [illegible] *de France*, grande édition, tome I.

son baptême, *selon Noël Fribois* s. on, Fontette et l'auteur du *Diction*gne, qui ont copié Montfaucon, signa- chronique manuscrite de maître Noël s. Cette chronique finit, disent-ils, en se trouve dans la bibliothèque du Vati- le n° 808 (1). » A. V. DE V.

e raisonné des Manuscrits conservés dans que de la ville et république de Genève, par ier, etc. ; Genève, 1779, in-8°, pages 386 à 390. *général de l'Instruction publique*, du 19 avril 18, et 16 mai suivant, pages 339-340. — *Athe*çais, 1856, pages 343, 364 et 384.

RGER. *Voy.* GERING.

IUS. *Voy.* FRICK.

E. *Voy.* DUFRISCHE.

(*Melchior*), en latin FRICCIUS, mé- mand, vivait au dix-septième siècle. t rien de sa vie ; comme médecin, il est ur avoir particulièrement recommandé ine l'usage des poisons tant à l'intérieur érieur. On a de lui : *Historia et conmedica pro podagrico*; Ulm, 1684, *Dissertatio medica de Peste, seu thodus cognoscendi et curandi pes*, 1684, in-12; — *Icon Podagræ, rens morbi podagrici historiam, caugnosin et curationem*; Ulm, 1693, *De Colica scorbutica*; Ulm, 1696, *Paradoxa Medica, in quibus plurıosa contra communes medicorum pertractantur*; Ulm, 1699, in-12; *tus medicus de Virtute Venenorum* Ulm, 1693, in-8°.

tionnaire historique de la Médecine. — Van , *De Script. med.*

(*Jean*), théologien allemand, né à décembre 1670, mort le 2 mars 1739. il alla continuer à l'université de Leipudes, commencées au gymnase de sa le. Il s'appliqua surtout à la théologie, négligeant point les lettres. C'est ainsi qu'il participa de bonne heure à la rédaction des *Acta Eruditorum*. En 1698 il fut nommé archidiacre d'Ilmenau, par le duc Guillaume-Ernest de Weimar. Le mauvais état de sa santé ne lui ayant pas permis d'exercer ses fonctions, il fut nommé plus tard, après sa guérison, pasteur à Pfuhl. En 1701 il passa à Munster en qualité de prédicateur; en 1712 il fut appelé à une chaire de théologie, et en 1728 il devint scolarque. Il était orateur distingué autant que théologien instruit. Ses principaux ouvrages sont : *Grund der Wahrheit von dem grossen Hauptunterschiede der evangelischen und roemisch-catholischen Religion* (Ce qu'il y a au fond de vrai dans la différence capitale entre les religions évangélique et catholique romaine); 1707; — *Britannia rectius de Lutheranis edocta, seu de fide Lutheranorum in romanam minime prona, et de orto apud Britannos e libello Helmstadiensi scandalo epistolica diatribe scripta*; Ulm, 1709, in-4°; — *Inclementia Clementis examinata, hoc est Bulla Clementis papæ XI adversus P. Quesnelli Observationes, etc., protrusa cum fulmine, nunc gemina dissertatione discussa*; Ulm, 1714; — *Die bulla Unigenitus, oder Clementis XI Constitution wider die Anmerkungen des Pater Quesnel zum Neuen-Testament, mit vielen Stellen der heiligen Schrift und der alten Vaeter beleuchtet* (La bulle *Unigenitus*, ou la Constitution de Clément XI contre les Observations du père Quesnel sur le Nouveau Testament, éclairée par de nombreux passages de l'Écriture Sainte et des anciens Pères); 1714. Ouvrage qui se rattache au précédent, et auquel le père Bernard Désirant répondit par son *Augustinus vindicatus*; — *Dissertatio solemnis de culpa schismatis protestantibus immerito imputata, in Jubilæo II evangelico habita*; Ulm, 1717, in-4°; — *Zozimus in Clemente XI redivivus*; Ulm, 1719, in-4°; — Περὶ τοῦ Λόγου, *sive de Verbo æterno Dei Filio, ad proœmium Evangelii Joannis*; Ulm, 1725, in-4°; — *De Cura Ecclesiæ veteris circa Canonem S. Scripturæ et ad conservandam codicum puritatem*; Ulm, 1728, in-4°.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FRICK (*Jean-Georges*), fils du précédent, érudit allemand, né le 7 octobre 1703, mort le 17 avril 1739. Il étudia à Ulm, sous la direction de son père, qui le destinait à l'état ecclésiastique. En 1722, il alla à Iéna, puis à Altorf, pour compléter dans ces deux villes ses connaissances. Il devint ensuite pasteur à Pfuhl en 1731, puis diacre en 1737. Ses ouvrages sont : *De initiis eruditionis apud Romanos*; Altenbourg, 1728, in-4°; — *De studii poetici cum philosophia conjunctione*; Ulm, 1731, in-4°; — *De Druidis occidentalium populorum philosophis*; ibid., 1731, in-4°.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

(1) ...nnaît aujourd'hui deux manuscrits de la chro- ...ribois. Le premier, qui porte le n° 839 de la ...onds de la reine Christine à Rome, pourrait ...re que le manuscrit signalé par Montfaucon ...laire paraît être également identique à celui ...ert au roi en 1459. Il commence à la *destruc*...*ye*, et s'arrête à 1383. On y trouve en outre ...d'*addenda* « aucunes choses notables et sin- ...gnes de mémoire, etc. ». Ce sont des remar- ...les ou politiques sur diverses particularités ...t à l'histoire. (Extrait d'une notice rédigée ...manuscrit, à Rome, vers 1850, et communiquée ...ocheris. Le second manuscrit est un in-folio ...qui se conserve à la bibliothèque de Genève, ...13. Cet exemplaire est beaucoup plus beau et ...i que le précédent. Il a été continué par une ...s mains jusqu'aux premières années de Char- ...il monta sur le trône en 1483. Ce manuscrit, ...fort belles miniatures, a été décrit par Sene- ...ion catalogue de Genève. Le règne de Char- ...après une notice récente qui nous est com- ...par M. Gaullieur (de Genève), se réduit, dans ce ...à un abrégé de quelques lignes. La chronique ...n'est elle-même, dans son ensemble, qu'un ...-succinct des faits historiques, présentés en ...térêts et des desseins politiques du roi de ...arles VII. A. V. DE V.

FRICK (*Albert*), frère de Jean-Georges, théologien allemand, né à Ulm, le 18 septembre 1714, mort le 30 mai 1776. Il étudia et devint maître ès arts à Leipzig, où il obtint ensuite le titre d'assesseur à la faculté de philosophie. Revenu plus tard à Ulm, il y fut nommé professeur de poésie au gymnase. En 1743 il devint ministre à Jungingen; en 1744 il retourna dans sa ville natale pour y remplir les fonctions de bibliothécaire. En même temps il fut appelé à une chaire de morale. En 1751 il passa à un emploi de prédicateur à Munster, et en 1768 il fut nommé proto-bibliothécaire. On l'estimait pour ses profondes connaissances en théologie et en philosophie. On a de lui : *Historia traditionum ex monumentis Ecclesiæ christianæ;* Ulm, 1740; — *Stromata nonnulla ad rem poeticam spectantia;* ibid., 1741, in-4°; — *Stromata poetica, decas altera, de eo quod in poemate pulchrum est;* ibid., 1747, in-4°; — *De Natura et constitutione Theologiæ catecheticæ;* ibid., 1761-64, in-4°.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FRICK (*Élie*), frère de Jean et oncle des précédents, théologien allemand, né à Ulm, le 2 novembre 1673, mort le 7 février 1751. Il fit ses premières études au gymnase de sa ville natale, et les continua à l'université de Leipzig, où il trouva en Carpzow un protecteur éclairé. C'est à Iéna qu'il compléta son éducation. Revenu à Ulm en 1704, il devint dans la même année pasteur à Bœhringen, et en 1708 à Bermaringen. En 1712 il fut nommé prédicateur à Ulm, et en 1729 professeur de théologie catéchétique au gymnase de la même ville. En 1739 il joignit aux titres qu'il avait déjà celui de proto-bibliothécaire. On a de lui : *De Studio pacis et benevolentiæ omnium erga omnes;* 1704; — *Diss. I et II de cura veterum circa hæreses;* Ulm, 1704 et 1736; suivi de son traité de *Catechisatione veteris et recentioris Ecclesiæ;* — *Hellleuchtende Wahrheit der Lehre vom heiligen Abendmahl*, etc. (Claire Vérité de la doctrine de la sainte Communion, etc.; Ulm, 1725.

Schmersahl, *Nachrichten von juengst verstorbenen Gelehrten.* — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FRIDERICI (*Valentin*), philologue allemand, né à Smalkalde, le 28 avril 1630, mort le 23 avril 1702. Ses parents, assez peu fortunés, lui firent d'abord apprendre l'état de coutelier; plus tard il vint étudier à Leipzig. Après avoir été ensuite assesseur à la faculté de philosophie, il fut nommé, à soixante ans, professeur de langue hébraïque. Friderici légua les fonds nécessaires pour l'institution d'une caisse de secours en faveur des veuves de professeur de la faculté de philosophie à laquelle il appartenait. Ses principaux ouvrages sont : *De Pietate ex lumine naturæ cognoscibili;* — *Shapah achad, vel collectio phrasium e veteri Testamento descriptarum;* Leipzig, 1663, in-4°; — *Responsio Andreæ Goldbach de filia vocis;* ibid., 1670, in-4°; — *Responsio seu causa exemplari;* ibid., 1673, *capillamentis, vulgo Perruecken*

Gœtze, *Elog. præcip. aliq. doctor.*

FRIDERICI (*Jérémie*), théologi[en] né à Leipzig, en 1696, mort le 6 sept[embre] Il étudia à Leipzig, y devint maître [ca]téchiste et prédicateur. Ses principa[ux] sont : *Disputatio de Hosea prop[hetia et va]ticinio ejus;* Leipzig, 1715, in-4°; — *de Daniele ejusque vaticinio;* ibi[d.] *De Zacharia ejusque vaticinio;* in-4°; — *Disp. I et II de Studi[is] speciatim Græcorum veterum [...] tuenda religione;* ibid., 1719, in[-4°]; *Ezechia propheta ejusque vati[cinio]* 1719, in-4°; — *Index homileticus* in-4°; — *De Bibliotheca compend[io] tico-homiletica, Schediasma;* ibid. — *Disp. de receptis hypothesibu[s] roneis, seu Scripturæ interpre[tationi] noxiis;* ibid., 1729, in-4°; — *De S[...] naticis Commentatio;* ib., 1730, in[-4°] [...]*tini Amaniæ Parænesis de exc[olendis] linguarum studiis*, etc.; ibid., 17[..]

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Le[x.]*

FRIDERICI. *Voy.* FRÉDÉRIC.

FRIDZERI. *Voy.* FRIXER.

FRIEDEL (*Adrien-Chrétien*), [...] français, d'origine allemande, né à [...] mars 1753, mort à Paris, le 8 déc[embre] Ses ouvrages sont : *Le Page*, com[édie] d'Engel; 1781, in-8°; — *La Piet[é ...]* médie traduite du même; Paris, [...] — *Nouveau Théâtre allemand*, ou [...] *pièces qui ont paru avec succès s[ur les théâ]tres des capitales de l'Allemagne* 12 vol. in-8°. Ce recueil a été publi[é avec la col]laboration de Bonneville à partir d[u ...] premier volume est précédé d'un [...] *abrégée du théâtre allemand;* — [...] *faciliter l'étude de la langue alle[mande]*

Quérard, *La France littéraire.*

* **FRIEDENREICH** ou **FRIEDER** [...] *charie*), jurisconsulte allemand, viv[ait dans la] première moitié du dix-septième s[iècle] reçu docteur en droit à Bâle en 16[..] conseiller du Palatinat de Neubourg. [...] *Liber Politicorum;* Strasbourg, 16[..] *Synopsis controversiæ de tutela e[t ...]tratione electorali Palatina;* Col[...] in-4°; — *Epigrammatum Libri II* 1636, in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

* **FRIEDERICH** (*André*), sculpte[ur] né le 17 janvier 1798, à Ribeauvillé ([...] Son père était sculpteur sur bois et et le jeune Friederich suivit la mêm[e ...] Il fit ses classes à Rouffach, et en [...] à Strasbourg pour travailler chez des [...] Son apprentissage étant term[iné ...] Vienne en Autriche, pour se p[...]

suivit le cours d'anatomie pour les artistes du statuaire Fischer. Après neuf mois de séjour dans cette ville, il alla à Prague, où il ne resta que quelques mois, parce qu'il n'y trouva pas les moyens nécessaires pour se perfectionner dans son art. Il passa à Dresde, où il se lia avec Bœttiger, qui donnait un excellent cours d'archéologie et d'allégorie, que Friederich suivit avec assiduité; il prit en même temps des leçons de dessin linéaire, d'optique, de perspective, etc. Le comte Vitzthum d'Eckstett, directeur général de l'Académie de Dresde et maréchal de la cour, avait pris Friederich en affection, et lorsque après trois années d'études constantes notre jeune statuaire voulut aller à Berlin, le comte Vitzthum d'Eckstett le recommanda particulièrement au célèbre Schadow. Friederich devint son élève, et fit sous sa direction un bas-relief en marbre pour Kœnigsberg et un autre bas-relief pour un *monument élevé à la mémoire de la comtesse de Blankensée*, à Cracovie. Ces travaux ayant parfaitement réussi, Schadow recommanda Friederich au gouvernement prussien, et le ministre de la guerre le chargea immédiatement de restaurer les statues du palais de l'arsenal, lesquelles formaient des groupes en pierre de 12 à 15 pieds de hauteur. Il reçut en même temps pour le même établissement la commande d'un groupe représentant *La Victoire*, assise dans un char, et qui mesurait 22 pieds de hauteur, sur 16 de longueur. Deux ans après, Friederich se rendit à Paris, et entra dans l'atelier de Bosio; il ne put toutefois y travailler que pendant un an, des affaires de famille l'ayant rappelé à Rouffach, où son père s'était établi depuis 1810. Désireux de voyager encore, il contracta un engagement avec des fabriques de carton-pierre, et entreprit pour elles une tournée en Hollande, en Allemagne, en Suisse et dans le midi de la France; il rompit alors son engagement, et se dirigea vers Rome. C'était en 1824; sa traversée de Toulon à Civita-Vecchia fut des plus pénibles : elle dura sept semaines. Le bateau qu'il montait, battu par les vents, dut relâcher en Sardaigne, en Corse et à l'île d'Elbe. Friederich arriva enfin à sa destination, et fut parfaitement accueilli à Rome par le célèbre sculpteur Thorwaldsen, avec lequel il avait déjà fait connaissance à Berlin. Il mit à profit, autant qu'il était en lui, le séjour de treize mois qu'il fit à Rome; puis il passa trois mois à Naples, et revint en France s'établir définitivement à Strasbourg (31 octobre 1826). Depuis, Friederich n'a cessé de cultiver avec zèle, et souvent avec un désintéressement remarquable, l'art auquel il s'était voué, et dans lequel il a obtenu de brillants succès.

Voici la série chronologique des principaux travaux qu'il a exécutés : en 1827, pour l'église Saint-Louis de Strasbourg, un bas-relief en marbre représentant le *Baptême de Clovis* et un groupe en stuc de *Saint Florent et de Bathilde, fille de Dagobert*, dans le moment où celle-ci rend grâce à saint Florent de lui avoir rendu l'ouïe et la parole; — en 1828, pour le gouvernement français, le monument de *Turenne*, en granit, avec son médaillon, ses armes et autres ornements, d'une échelle colossale, monument élevé à Saltzbach, petite ville du duché de Bade, près de laquelle fut tué Turenne; — Une figure de *Femme à genoux, la tête appuyée contre une urne*, monument funéraire qui parut à l'exposition du Louvre en 1834; — en 1839, pour une fontaine de Saverne, *Une licorne* de la grandeur d'un cheval; — en 1840, le *monument, avec portrait et trophée du poëte lyrique Herber*; — la statue de *Boll, archevêque de Fribourg* en Brisgau, mort en 1836, statue en pierre, de grandeur colossale, qui est placée dans la cathédrale de cette ville; — Pour l'église de Guebwiller (Haut-Rhin), un groupe en stuc, représentant *La Vierge et le Christ* : le corps du Sauveur est à terre, sa tête est appuyée sur le genou de la Vierge; derrière lui s'élève une croix de 5 mèt. de hauteur; — En 1840, la statue de *l'évêque Werner de Habsbourg*, fondateur d'une partie de la cathédrale de Strasbourg, statue qui a 2 mèt. 75 c. de hauteur; — Une figure de jeune fille, représentant *La Journée*, un genou en terre, tenant de la main droite un calendrier et de l'autre une couronne d'épines, emblème des peines de chaque jour; — en 1842, le *Monument érigé à Erwin, architecte* de la tour de la cathédrale de Strasbourg, sur une colline de la petite ville de Steinbach (grand-duché de Bade), où cet architecte est né; M. Friederich fit don à la ville de ce monument, au pied duquel, lors de l'inauguration, le grand-duc Léopold lui remit la décoration du Lion d'Or de Zähringen; — La statue de *l'archevêque Danin*, en pierre de Wasselone, de 2 m. 70 c. de hauteur, pour la cathédrale de Posen, en Pologne, et un buste du même prélat pour la cathédrale de Gnesen en Pologne; — *Une Mère et son enfant endormi*, groupe en marbre, exposé à Paris, au salon de 1842; — *Une Mère tenant son enfant sur ses genoux*, les regards levés vers le ciel et semblant invoquer Dieu pour cet enfant (à Gengenbach, grand-duché de Bade); — *Le Fossoyeur*, indiquant le dernier chemin de l'homme, figure colossale en pierre, don fait par l'auteur à la ville de Baden-Baden et placé au cimetière de cette ville; — un monument pour le cimetière Sainte-Hélène, à Strasbourg, avec une statue représentant cette ville; — *L'amiral anglais Francis Drake*, importateur de la pomme de terre en Europe, statue colossale, don fait à la ville d'Offenbach (grand-duché de Bade); — Statue colossale de *Jean de Hültz*, de Cologne, qui a terminé la flèche de Strasbourg, en 1439, donnée par l'auteur à la ville de Strasbourg; — *Monument funéraire* en l'honneur *du grand-duc Léopold de Bade*, représentant son buste, que couronne la ville d'Achern, figurée par une jeune fille; — Un haut-relief de

ment, comme la somme affectée à ce voyage était insuffisante, ils séjournèrent une année à Bourges, y donnèrent des répétitions, puis ils se rendirent à Paris, où Fries demeura jusqu'en 1536. En même temps il s'y fit conférer le grade de maître. Venu ensuite à Bâle, il y donna des leçons de grec et de latin. Rappelé à Zurich, il entra dans les ordres, et fut nommé en 1537 professeur de langue latine à l'école de cette ville, où il obtint le droit de bourgeoisie. En 1545 il fit, avec deux élèves confiés à ses soins, le voyage d'Italie. Pendant son séjour à Venise, il y acquit de nombreux manuscrits hébreux. A son retour à Zurich, et rendu à ses fonctions dans l'enseignement, il s'appliqua à imprimer à l'étude des langues orientales une vigoureuse impulsion. Fries était aussi musicien et même compositeur. On lui doit des *chants d'église*, des *mélodies à 4 voix* pour les Odes d'Horace. Son amitié avec Conrad Gessner ne put être rompue que par la mort. L'ouvrage le plus important de Jean Fries est le *Dictionarium Latino-Germanicum*, 1541, qu'il publia à l'aide du

l'école de Saint-Hoffmann. ses productions dans ce ge duites par la gravure. Fries sénat de Zurich.

Nagler, *Neues Allg. Kunstl.-Le*

FRIES (*Jean-Gaspard* suisse, natif de Zurich, vivai moitié du dix-huitième siè *Évolutions de Cavalerie*; 1 mand; — *Idea Arithmeti* 1703, in-8°; — *Traité d'Ari* in-8°, en allem.

Chaudon et Delandine, *Nouv. D*

FRIES (*Jean*), publiciste rich, en 1728, mort à Londr Il fut secrétaire du prince bourg. On a de lui : *Hist Discurs von der Klage, d tracht unter den Eidoen Verschiedenheit der worden* (Discours h sujet de la plainte que les con érés aurait

éducation particulière à Zofingen. Revenu en 1800 à Iéna, il obtint l'autorisation d'y faire des cours. En 1803 et 1804 il visita l'Allemagne, la Suisse et l'Italie. En 1805 il fut nommé professeur de philosophie et de mathématiques élémentaires à Heidelberg, d'où en 1816 il passa à Iéna, en qualité de professeur de physique générale. Ses opinions démocratiques lui firent perdre momentanément, en 1824 sa position dans l'enseignement. Cependant, il y rentra par les fonctions de professeur de physique et de mathématiques, qu'il garda jusqu'à sa mort.

La doctrine philosophique de Fries procéda d'abord de celle de Kant, puis elle se rapprocha du système de Jacobi, suivant lequel les vérités éternelles se révèlent en nous par le sentiment et l'intuition. Sur ce qu'on pourrait appeler, suivant l'expression de Kant, la *métaphysique de la physique*, ses idées s'éloignent peu de celles de ce grand philosophe. En ce qui concerne la morale, les principes qu'il proclame font de lui un digne disciple de l'auteur de la *Critique de la Raison pure*. En métaphysique la base de la doctrine philosophique de Fries est une certitude subjective. Le sujet qui *connaît* ne peut chercher de terme de comparaison qu'en lui-même; il ne peut donc rechercher si ses idees s'accordent avec quelque chose en dehors de lui. L'échelle qu'il établit dans la connaissance entre *savoir*, *croire* et *pressentir*, montre en Fries le disciple de Jacobi : l'homme *sait*, par l'intuition des sens et les notions qui naissent de l'entendement; il *croit* à *l'essence éternelle* des choses de pure raison; et dans le sentiment il *pressent* que les choses existent en elles-mêmes. Les ouvrages de Fries sont : *Philosophische Rechtslehre, oder Kritik aller positiven Gesetzgebung* (Théorie philosophique du Droit, ou critique de toute législation positive); Iena, 1803; — *System der Philosophie, als evidente Wissenschaft* (Système de la Philosophie, comme science évidente); Leipzig, 1804; — *Neue oder anthropologische Kritik der Vernunft* (Critique nouvelle ou anthropologique de la raison); Heidelberg, 1807, 3 vol.; — *System der Logik* (Système de la Logique); ibid., 1811; — *Vom deutschen Bund und deutscher Staatsverfassung* (De la Confédération allemande et de l'organisation politique de ce pays); ibid., 1816; — *Handbuch der praktischen Philosophie* (Manuel de la Philosophie pratique); Leipzig, 1837-42; — *Handbuch der psychischen Anthropologie* (Manuel de l'Anthropologie psychique); Iéna, 1820-21; — *Mathematische Naturphilosophie* (Philosophie naturelle mathématique); ibid., 1822; — *Julius und Evagoras*, roman philosophique; ibid., 1822; — *System der Metaphysik* (Système de Métaphysique); ibid., 1824; — *Geschichte der Philosophie* (Histoire de la Philosophie) Halle, 1837-40; — *Versuch einer Kritik der Principien der Wahrscheinlichkeitsrechnung* (Essai d'une critique des principes du calcul des probabilités); Brunswick, 1842.

Conversat.-Lex. — *Dict. des Sc. phil.*

* **FRIES** (*Ernest*), paysagiste allemand, né à Heidelberg, le 22 juin 1801, mort à Carlsruhe, le 11 octobre 1833. Il eut pour premier maître de dessin Rottmann le père; plus tard il se forma à l'école du paysagiste Wallis. De Darmstadt, où il fit ses études théoriques, sous Moller, il vint à l'académie de Munich; et quoique âgé seulement de dix-sept ans, il se fit déjà connaître comme dessinateur. Pour se perfectionner à l'école de la nature, il visita le Tyrol, la Suisse et une grande partie de l'Allemagne. De 1823 à 1827, il séjourna en Italie. Revenu en Allemagne, il s'arrêta quelques années à Munich; en 1831, il se rendit à Carlsruhe, où il devint peintre de la cour. Fries est l'un des peintres qui ont le mieux compris la nature. Ses tableaux inspirent la méditation autant qu'ils attirent le regard. Son pinceau a de la vigueur et du coloris. On l'a regardé avec raison comme un imitateur de Poussin. Fries a fourni des dessins pour les *Vues du Rhin, du Necker et de la Moselle*, publiées à Heidelberg par Engelmann.

Nagler, Neues Allg. Künstl.-Lex. — *Conversat.-Lexik.*

* **FRIES** (*Bernard*), frère du précédent, peintre allemand, né à Heidelberg, le 16 mai 1820. Après avoir reçu les premiers principes de l'art à l'école du peintre Coopmann, à Carlsruhe, il alla, de 1835 à 1837, compléter ses études à l'académie de Munich, et en 1838 il se rendit à Rome, où pendant plusieurs années il vécut au sein des chefs-d'œuvre. Il visita ensuite les principaux musées de l'Europe; en même temps il s'occupa de philosophie et d'esthétique. En 1848 il prit une part active aux mouvements religieux et politiques de l'époque, ce qui lui valut en 1852 son bannissement de la Bavière. Ses nombreux voyages ne l'empêchèrent pas de peindre beaucoup de tableaux de paysages et autres. Deux de ses productions exposées à Milan en 1846 attirèrent particulièrement l'attention des amateurs.

Conversat.-Lex.

* **FRIES** (*Élias*), botaniste suédois, né le 15 août 1794. Après avoir étudié à Lund, il y devint démonstrateur de botanique en 1820. En 1834 il fut appelé à la chaire d'économie pratique à Upsal, qu'il remplit en 1851 en même temps que celle de botanique, à laquelle elle fut réunie alors. Fries est estimé en Suède, non-seulement comme botaniste, mais comme orateur. En 1844-1845 et en 1847-1848, il représenta l'université d'Upsal à la diète. Devenu directeur du museum et du jardin botanique de l'université, il a beaucoup contribué à l'amélioration de ces établissements. On a de lui : *Observationes Mycologicæ*; Copenhague, 1815-1818,

2 vol. ; — *Flora Hallandica* ; Lund, 1817 ; — *Systema Mycologicum* ; Greifswald, 1821-1829, et *Suppl.*, 1830 ; — *Systema orbis vegetabilis* ; Lund, 1825 ; — *Elenchus Fungorum* ; Greifswald, 1828, 2 vol. ; — *Notitiæ Floræ Sueciæ* ; Lund, 1828, 2ᵉ éd. A cet ouvrage se rattache le suivant : *Mantissa* ; Lund et Upsal, 1832-1848 ; — *Flora Scanica* ; Upsal, 1835 ; — *Schedulæ criticæ* ; Lund, 1824-1831, pour servir d'explication à ses *Lichenes exsiccati*, en 14 cahiers ; — *Lichenographia Europæa reformata* ; Lund et Greifswald, 1831 ; — *Epicrisis Systematis Mycologici* ; Upsal et Lund, 1836 ; — *Herbarium normale* ; Upsal, 1847 ; — *Summa Vegetabilium Scandinaviæ* ; Upsal, 1846-1848.

Conversat.-Lexik.

FRIESE (*Tilemann*), numismate allemand, natif de Nordheim, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. De 1582 à 1592, il fut bourgmestre de Gœttingue. On a de lui : *Muenz-Spiegel, das ist ein new und wohl aufgefuehrter Bericht von der Muentz* (Le Miroir des Monnaies, c'est-à-dire compte-rendu complet et nouveau de la monnaie), etc. ; Francfort, 1592, in-4°. Ouvrage devenu rare.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

FRIESE ou **FRISIUS** (*Christophe*), jurisconsulte allemand, né à Wernigerode, le 27 juin 1669, mort le 7 juin 1722. Il étudia à Erfurt, Iéna et Halle, fut avocat à Magdebourg en 1694, assesseur à l'échevinat en 1705, commissaire des monnaies en 1707, enfin directeur du tribunal de Pétersberg. Il laissa : *Jus domaniale, ex celeberrimorum jurisconsultorum præsertim Germanorum, tractatibus desumtum* ; Halle, 1705, 2 vol. in-fol.

Dreyhaupt, *Saalkreis*. — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

FRIESE ou **FRIES** (*Martin*), théologien jutlandais, né à Riepen, en 1688, mort le 15 août 1750. Il étudia la théologie à l'université de Copenhague, où il eut d'habiles maîtres, tels que Wandalin, Masius et Lintrup. Son professeur d'hébreu fut l'ex-rabbin Jean Steenbuch. En 1712 Friese fut nommé maître en philosophie, et en 1717 il devint prédicateur de campagne et confesseur dans la maison du comte Danneskiold Laurwig. En 1719 il fut appelé à la chaire de troisième professeur de théologie à Kiel. Il fit alors des leçons sur les Épîtres de saint Paul, et particulièrement sur l'Épître aux Romains. Il expliqua aussi les petits prophètes, tels que Osée, Joel et Amos. En même temps il ouvrit des conférences sous le titre de *Collegium thetico-polemicum, speciatim anti-socinianum*, et sous le titre de *Collegium dogmatico-polemicum* ; enfin, il interpréta l'ouvrage de Rambach intitulé *Hermeneutica sacra* et d'autres écrits théologiques. En 1723 il alla explorer les richesses bibliographiques de Nuremberg et de Wolfenbuttel. En 1725 il fut nommé second professeur titulaire de théologie, et presque en

FRIIS ou **FRIESS** (*Jean*), publiciste danois, né le 20 février 1494, mort en 1570. Il étudia à l'université de Copenhague et à Cologne. A son retour dans sa patrie, il devint chancelier de l'université. A Wittemberg, où il se rendit ensuite, il connut Luther et Mélanchthon. On a de lui : *Disputatio ethica de Virtute heroica*; Cologne, 1514, in-4°.

Neyrup et Kraft, *Almindeligt Litteratur-Lex.*

FRIIS (*André*), théologien danois, natif de Fladstrup, mort en 1526. Il fut premier professeur, puis recteur à l'université de Copenhague. On a de lui : *Missale Havniense*; Copenhague, 1510, in-fol.; — *Diurnale Rœskildense*; Paris, 1511, in-12.

Nyerup et Kraft, *Almindeligt Litteratur-Lex.*

FRIIS (*Georges-Pierre*), théologien et poëte danois, né le 2 janvier 1684, mort en 1740. Il étudia au collége de Valkendorf, et remplit ensuite les fonctions pastorales en Sélande. On a de lui: *Theses philosophicæ*; 1709 et 1711; — *De Quanti in infinitum Divisibilitate*; 1710; — *Vulgus superstitiosus*; 1713; — un recueil d'œuvres poétiques, publié par son fils, sous ce titre : *Poetiske Skrifter*; Copenhague, 1752.

Nyerup et Kraft, *Almindeligt Literatur-Lex.*

FRIIS (*Christian-Lodberg*), médecin danois, né le 3 août 1699, mort en 1773. En 1734 il fut nommé médecin de la maison des Orphelins de Copenhague, et médecin municipal (*Stadtphysicus*). En 1739 il devint professeur agrégé de médecine, et professeur titulaire en 1747. En 1773 Friis fut nommé conseiller d'État. Ses principaux ouvrages sont : *De Motu Sanguinis intestino*; 1719; — *De Morbis Infantum*; 1725; — *De Morbis Senum*; 1739; — *De Morbis Puerorum*; 1748; — *De Mercurii usu interno*; 1750; — *De Crisi Morborum Puerilium*; 1757 et 1759; — *De iis qui pro mortuis habiti sunt, cum tamen postea vitæ redditi sunt*; 1764.

Nyerup et Kraft, *Almindeligt Literatur-Lex.*

FRIMONT (*Jean-Philippe*, d'abord baron, puis comte DE), prince d'ANTRODOCCO, général autrichien, né en Belgique, en 1756, d'une famille française, mort à Vienne, le 26 décembre 1831. Il entra d'abord au service de la France, émigra en 1791, et combattit sous les ordres du prince de Condé. Apres la dissolution du corps de ce prince, il entra, avec le régiment des chasseurs de Bussy, dont il etait colonel, au service de l'Autriche. Successivement promu jusqu'au grade de feld-marechal-lieutenant, on lui donna a la fin de la campagne de 1812 le commandement en chef du corps auxiliaire d'Autrichiens envoye en Pologne. Pendant les campagnes de 1813 et de 1814, contre la France, le baron de Frimont commanda le cinquième corps d'armee autrichien, et après le combat de Montereau (18 fevrier), le général de Wrède lui confia le commandement de la cavalerie bavaro-autrichienne, avec laquelle il réussit à repousser les attaques françaises et à préserver l'armée alliée d'une déroute complète. En 1815, nommé commandant en chef des troupes autrichiennes dans la haute Italie, il prépara l'expédition contre Murat, que Bianchi, à qui fut confié, à la fin d'avril, le commandement de l'armée contre Naples, exécuta en six semaines, les Napolitains n'ayant tenu pied nulle part. Dans cet intervalle, le général Frimont, réunit entre Casal-Maggiore et Piadena une armée de 60,000 hommes, qu'il divisa en deux corps. Il envoya la division la plus forte, sous les ordres du général Radevojewicz, par le Simplon, dans le Valais, l'autre, sous le général Bubna, par le Mont-Cenis et la Savoie, sur le Rhône. Il s'empara de cette manière des défilés de Saint-Maurice avant que le maréchal Suchet eût eu le temps d'occuper Montmélian. Les Français furent forcés d'évacuer la Savoie; les Autrichiens prirent d'assaut le fort de l'Écluse, et passèrent le Rhône. Le 9 juin Grenoble se rendit; le 10 la tête de pont de Mâcon fut enlevée, et le 11 Frimont occupa Lyon, que le duc d'Albuféra, instruit des événements de Paris, n'osa défendre, quoiqu'il y eût un camp fortifié près de la ville (1). Dans l'intervalle, le général Osasca, qui commandait 12,000 Piémontais, sous les ordres de Frimont, avait conclu le 9 juillet, à Nice, un armistice avec le maréchal Brune. Frimont envoya alors une partie de son armée, par Châlons et Salins, à Besançon, pour renforcer l'armée du haut Rhin. Après la capitulation de Paris, l'armée autrichienne, commandée par Frimont, dont le quartier général était à Dijon, forma une partie de l'armée d'occupation, et resta en France jusqu'en 1818. En 1821, Frimont, chargé d'exécuter les décrets du congrès de Laybach, marcha, à la tête de 52,000 hommes, contre Naples, pour y étouffer l'insurrection libérale. Il fit passer à ses troupes le Pô le 6 et le 7 février, entra le 24 à Naples, pendant que le général Walmoden occupait la Sicile, et rétablit en peu de temps l'ancien ordre de choses. Le roi Ferdinand I[er], reconnaissant, lui conféra le titre de prince d'Antrodocco et le gratifia d'une somme de 220,000 ducats italiens. Après la mort du comte

(1) Le 1[er] juillet 1815, Frimont adressa aux Français la proclamation suivante : « L'homme qui, foulant aux pieds les traités, s'était ressaisi de l'autorité souveraine, vient encore une fois d'en abandonner les rênes. Il livre, au moment du danger, la France à l'Europe, qu'il a provoquée; mais l'Europe n'est point l'ennemie de la France. Elle ne veut, pour sa propre sûreté, qu'y voir établir un gouvernement dont les maximes soient de nature à garantir la foi des traités. Nous arrivons comme des protecteurs pour appuyer les vœux que la nation manifestera. Je n'userai de mes forces que là où je trouverai de la résistance. Vos armées ne doivent point en opposer. Elles ont eu trop de gloire pour le bonheur de la France et pour le repos de l'Europe; elles peuvent, sans y porter atteinte, céder aujourd'hui à la supériorité des forces que la politique a coalisées contre la France. Ne vous laissez pas entraîner à un sentiment généreux dans son principe, mais inutile, puisque l'indépendance de votre pays n'est pas menacée. L'Europe en a fait la déclaration : elle sera fidèle à ses promesses, etc. »

de Bubna, Frimont obtint le commandement général de la Lombardie, et résida à Milan; plus tard, il fut nommé président du conseil de guerre de la cour à Vienne, et y mourut, du choléra.

Conversations-Lexikon. — *Biographie étrangère.* — *Galerie historique des Contemporains.*

FRIOUL (Duc de). *Voyez* Duroc.

FRIRION (*Joseph-Matthias*, baron), général français, né à Vendière (Lorraine), le 24 février 1752, mort à Pont-à-Mousson, le 12 mai 1821. Il entra comme soldat au régiment d'Artois infanterie en 1768, et obtint une commission de capitaine en 1788. Dans les premières affaires qui eurent lieu sur les bords du Rhin, il se fit remarquer par sa bravoure, et fut nommé adjudant général en 1794. Après la retraite des lignes de Wissembourg, il remplit les fonctions de sous-chef à l'état-major général, et le ministre de la guerre l'appela près de lui à Paris, en 1799. Le zèle qu'il déploya dans ses nouvelles fonctions le firent nommer général de brigade et inspecteur aux revues. Après avoir été employé en cette qualité à l'armée du Rhin, dans la 3e division militaire, aux camps de Bruges et de Saint-Omer, il fut nommé intendant dans le pays de Munster, dans les royaumes de Wurtemberg, de Saxe et de Bavière. A son retour en France, il fut créé baron et nommé inspecteur en chef aux revues. Mis à la retraite en 1815, il se retira à Pont-à-Mousson. L. Louvet.

Biogr. univ. et port. des Contemporains.

FRIRION (*François-Nicolas*, baron), général français, neveu du précédent, né à Vandières (Lorraine), le 7 février 1766, mort à l'hôtel des Invalides de Paris, le 25 septembre 1840, avait à peine seize ans lorsqu'il s'engagea comme simple soldat. Il avait passé par tous les grades inférieurs lorsqu'il fut nommé chef de bataillon en 1794. La discipline qu'il sut maintenir parmi ses soldats dans la campagne de 1796, en Allemagne, lui valut le grade d'adjudant général. C'est en cette qualité qu'il servit à l'armée d'Helvétie, où il se distingua particulièrement à la prise de Sion (1798). Il fut ensuite envoyé en Italie sous les ordres du général Schérer. Rappelé à l'armée du Rhin en 1799, il remplit les fonctions de sous-chef de l'état-major général. Moreau le nomma général de brigade sur le champ de bataille de Hohenlinden. Pendant l'armistice qui suivit cette journée, Fririon eut le gouvernement de Salzbourg. A la paix de 1801, il reçut le commandement du département du Bas-Rhin. Lors de la création de la Légion d'Honneur, il obtint le grade de commandant de cet ordre. Quand les hostilités recommencèrent, en 1805, il dut se rendre à l'armée d'Italie sous les ordres du maréchal Masséna. La bataille d'Austerlitz ayant ramené la paix, il fut appelé à commander la place de Venise. En 1806, à la tête d'une brigade de la division Boudet, il se fit remarquer aux siéges de Colberg et de Stralsund, et surtout en s'emparant du fort de l'île de Danholm, qu'il importait de posséder avant d'attaquer [illegible] Rugen. Quelque temps après, il fut mis à [illegible] d'un corps d'Espagnols campé dans l'île [illegible] lande. Lorsqu'on exigea de ces troupes [illegible] ment au nouveau roi d'Espagne, elles [illegible] tèrent, et vinrent attaquer le général Fririon [illegible] le palais du roi à Roeskilde. Plusieurs [illegible] perdirent la vie, et le général s'échapp[illegible] grâce à un costume d'officier suédois qu'il [illegible] Le roi de Danemark lui conféra alors la [illegible] croix de son ordre de Danebrog, et Fririon [illegible] reprendre le commandement de sa brigade [illegible] çaise à la grande armée.

A la bataille d'Essling, Fririon fut [illegible] couvrir ce village. Il parvint à arrêter la [illegible] lerie ennemie et à la repousser. Bientôt [illegible] fut nommé chef de l'état-major général [illegible] commandé par Masséna. Dans ce nouveau [illegible] il se distingua au passage du Danube, à [illegible] taille de Wagram, au combat de [illegible] couronna tous ces faits militaires par un [illegible] d'éclat au pont de Znaïm, où avec deux [illegible] il arrêta une colonne autrichienne jusqu[illegible] ment où Masséna vint le délivrer à la [illegible] régiment de cavalerie. Le 31 juillet 18[illegible] promu au grade de général de division, [illegible] baron le 31 janvier 1810. Il alla ensuite [illegible] tugal comme chef d'état-major du [illegible] Masséna. Il suivit les opérations de cette [illegible] jusqu'à Naval-Moral, où le duc de Rag[illegible] avait succédé au prince d'Essling, lui [illegible] un congé pour venir rétablir sa santé en [illegible]

Nommé inspecteur général d'armes [illegible] 1re division militaire, Fririon remplis[illegible] core ces fonctions à la première restau[illegible] Louis XVIII le fit commandeur de l'o[illegible] Saint-Louis. Plus tard Fririon fut encore [illegible] comme inspecteur général d'infanterie, [illegible] partie de plusieurs comités au ministère [illegible] guerre. Le 1er mai 1821 il reçut la croix de [illegible] officier de la Légion d'Honneur. Le 28 [illegible] Louis-Philippe l'appela au commandement [illegible] l'hôtel des Invalides, poste qu'il conserva j[illegible] sa mort.

Le général Fririon a publié un *Essai* [illegible] *moyens de faciliter l'étude du grec* [illegible] *latin, d'après un procédé nouveau*; [illegible] 1826, in-8°, réimprimé la même année; *Journal historique de la campagne d*[illegible] *tugal entreprise par les Français s*[illegible] *ordres du maréchal Masséna, prince* [illegible] *ling, du 15 septembre 1810 au 2* [illegible] Paris, 1841, in-8°, avec carte, extrait du [illegible] *tateur militaire*; et dans le tome IV du *Spectateur militaire* une *Relation de l*[illegible] *rection des troupes espagnoles détach*[illegible] *l'île de Seeland* en 1808.

Son fils, *Jules-Joseph*, baron Fririon, [illegible] vers 1800, entra dans l'armée en 18[illegible], chef de bataillon en 1840, lieutenant-colo[illegible] 1846, et commanda comme colonel l'[illegible] dans les Basses-Alpes en 1852. [illegible]

de, il fut envoyé en 1854 à l'armée d'I-
il commande une brigade d'infanterie de
d'occupation. L. LOUVET.

...nar. et port. des Contemporains. — Encyclop. du Monde. — Le Bas, Diction. encycl. de la ... Querard, La France littéraire. — Docum.

...RION (*Joseph-François*, baron), géné-
...çais, frère de François-Nicolas Fririon,
...t-à-Mousson (Lorraine), le 12 septembre
...ort à Strasbourg, le 2 mai 1849. Il entra
...en 1791, devint sous-lieutenant la même
...eutenant l'année suivante, et se trouva
...nières affaires qui eurent lieu sur les
Rhin en 1793. Élu capitaine en 1794,
...ngua au siège de Kehl; il fit ensuite
...gne d'Itali... puis, adjoint à l'état-major
...u, il fut nommé chef de bataillon par
...d sur le champ de bataille de Mœskirch.
...1803, colonel en 1807, il fit partie de
...armée, et fut blessé d'un coup de bis-
...a bataille de Friedland, où périt son
...e. Il obtint alors le titre de baron. En
...artit pour l'Espagne. Il y battit Morillo
...lo, se maintint à Lugo, et prit part
...ats de San Munoz, de Banovares, de
...et d'Alba de Tormes. Son régiment
...armée de Portugal en 1810, et se dis-
...x sièges et à la prise de Ciudad-Rodrigo
...ida ainsi qu'à la bataille de Busaco.
...tant rentrée en Espagne, Fririon se fit
... dans plusieurs affaires, et après la
...e Fuentes de Onoro (5 mai 1811),
...blessé au bras et où il perdit un jeune
... lieutenant Fririon, il fut élevé au
...général de brigade. On le retrouve à
...des Arapiles; et à la bataille de Vit-
...avrit avec succès la retraite de l'armée.
... France, il battit les Anglais à Goros-
...général Foy avant été blessé à la ba-
...thes, Fririon prit le commandement
...sion, et se maintint quelques heures
...sition. Il combattit ensuite à Vic-de-
...à la bataille de Toulouse. Après la res-
...il rentra dans ses foyers, et reçut de
...II la croix de Saint-Louis. Appelé en
...rmée du Rhin, il trouva encore l'oc-
...se distinguer devant Strasbourg, dans
...du 28 juin. Mis à la retraite à la se-
...uration, il fut rappelé à l'activité en
...à la révolution de Juillet, et commanda
...nent les départements de l'Allier, de
...ône et du Bas-Rhin. Remis définiti-
...a retraite en 1833, il passa le reste de
Strasbourg. L. LOUVET.

...ar. et port. des Contemporains. — Le Bas, ...cl. de la France. — C. Mullie, Biogr. des ...ilitaires des armées de terre et de mer de... ...qu'à 1850.

...*Jean-Léonard*), théologien, natu-
...ilologue allemand, né à Sulzbach, le
...66, mort le 21 mars 1743. Il reçut sa
...struction sous les yeux d'un aïeul,
helléniste distingué, et suivit son père, nommé ad-
ministrateur à Schnabelwied. En 1680, il vint étu-
dier au gymnase de Nuremberg, où il se fit une
ressource de son talent pour le chant. C'est ainsi
qu'il put continuer ses études à Altorf en 1683,
et à Iéna en 1686. Venu à Strasbourg en 1688,
il y donna des leçons d'allemand aux étudiants.
Deux ans plus tard il voulut faire un voyage en
France; mais les événements de la guerre le
firent revenir sur ses pas. Il arriva par la Suisse
et la Bavière à Nuremberg, où il refusa un em-
ploi d'adjoint d'un prédicateur pour ne pas nuire
à un candidat plus âgé. Alors commença pour
lui une vie d'aventures qui dura huit ans et lui
fit faire de nombreuses expériences. De Vienne
où il se rendit en 1691, il passa en Hongrie où
il fut appelé à remplacer, à Neusohl, le vieux
ministre évangélique Élias Breithorn. Cette po-
sition ne fut rien moins qu'avantageuse pour lui.
Le service divin se faisait dans une grange, et
Frisch, ayant devant lui un auditoire dont le plus
grand nombre parlait latin, dut prêcher en cette
langue. De plus, la communauté était loin de
mener une vie régulière et chrétienne; Frisch
crut bien faire en tonnant contre le désordre et
en engageant ses paroissiens à se mieux conduire.
On lui fit un crime de son zèle; il fut traité de
piétiste, et contraint de se réfugier sur le terri-
toire ottoman. C'était l'époque où l'armée turque
s'avançait sur la rive droite du Danube à la ren-
contre de l'armée impériale, descendue de Pé-
terwardein et qui la défit le 19 août 1691. Frisch
s'était enrôlé dans un corps franc, et avait pris
l'uniforme de dragon. En 1693 il se rendit par
Venise à Nuremberg, et s'arrêta sur le domaine
du baron de Wilke de Bodenhausen-Oberdachs-
bach, dont il dirigea habilement la culture. Deux
ans plus tard, il fut chargé par le baron d'ad-
ministrer la terre d'Arnstein dans l'Eichsfeld.
En 1696 il entra chez un seigneur de Hartenfels,
et en 1697 il devint précepteur d'un comte d'Er-
bach. En 1698 il se rendit par Mayence et Co-
logne en Hollande, où il dut travailler de ses
mains pour vivre. Venu ensuite par Hambourg
à Berlin, il songea à s'y faire une ressource des
leçons particulières. La connaissance qu'il fit
alors de Spener lui valut un emploi de sous-
directeur au gymnase de Berlin. En 1706 il
devint membre de la Société des Sciences, sur
la recommandation de Leibnitz, à qui il avait
appris le russe. En 1708 il fut nommé co-recteur
et en 1726 recteur du gymnase. Il remplit ces
fonctions depuis le ... avril 1727. Frisch ne fut pas
seulement versé dans la connaissance des lan-
gues étrangères, il montra aussi beaucoup d'ap-
titude pour les sciences naturelles. C'est à lui que
quelques auteurs attribuent la découverte du *bleu
de Prusse*. Il s'occupa aussi de sériciculture; les
mûriers qu'il planta sur les remparts de Berlin lui
produisirent environ cent livres de soie. Quant à
ses ouvrages, ceux qui sont relatifs aux sciences
sont : *Beschreibung von allerley Insecten in*

Teutschland, etc. (Description de toutes sortes d'Insectes en Allemagne, etc.), en cahiers parus de 1720 à 1738; — *Vorstellung der Voegel in Teutschland und beyläufig auch einiger fremden, mit ihren natuerlichen Farben* etc. (Peinture des Oiseaux de l'Allemagne et de quelques oiseaux étrangers avec leurs couleurs naturelles); 1733-1765, avec le concours de son fils Ferdinand-Helfreich, et continué par son autre fils Jodocus-Léopold. L'ouvrage est accompagné de 254 planches gravées sur cuivre et de 307 figures. Ses travaux de linguistique sont: *Nouveau Dictionnaire des Passagers, français-allemand et allemand-français*; Leipzig, 1712; — *Specimen Lexici Germanici*; 1723; — *Origo Characteris Slavonici vulgo dicti Cyrillici, paucis generatim monstrata, ortus vero et progressus characteris vulgo dicti Glagolitici, pluribus sigillatim descriptus*; 1727; — *Historia Linguæ Slavonicæ*; 1727; — *Historiæ Linguæ Slavonicæ Continuatio, continens historiam Dialecti Venedicæ meridionalis*; 1729; — *Continuatio IV, sive caput quartum de Dialecto Bohemica*; 1734; — *Historiæ Linguæ Slavonicæ continuatio V, sive caput VI de Lingua Polonica*; 1736; — *De primis in Germania typis editis Lexicis Germanicis*; 1739; — *Teutsch-Lateinisches Woerterbuch* (Dictionnaire Latin-Allemand); 1741, 2 v. in-4°; — *Liber symbolicus Russorum*, etc.; Francfort et Leipzig, 1727, in-4°.

Jean-Jacques Wippel, *Das Leben des weiland beruehmten Rectors an dem Gymnasio zum grauen Kloster in Berlin, Joh. Leonh. Frisch*. — Dietrich, *Berlinische Closter und Schul-Historie*. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FRISCH (*Jodocus-Léopold*), théologien et naturaliste allemand, fils du précédent, né à Berlin, le 29 octobre 1714, mort à Grüneberg, en 1787. Comme son père, il aima les sciences naturelles, dont il mena de front l'étude avec celle de la théologie. Frisch fut pasteur à Cottwitz, à Schweidnitz, enfin à Grüneberg. Ses principaux ouvrages sont: *Gruendliche Untersuchungen und Erklaerungen goettlicher Träume, so in der heiligen Schrift angezeigt, nebst der Untersuchung natuerlicher Träume* (Recherches exactes sur les songes divins, tels qu'ils sont indiqués dans l'Écriture Sainte, avec un examen des songes naturels); Sorau, 1745; — *Die Welt im Feuer* (Le Monde dans les flammes); ibid., 1746, in-4°; — *Musei Hoffmanniani Petrefacta et Lapides*; Halle, 1741, in-4°; — *Untersuchung natuerlicher Dinge* (Étude de choses naturelles); 1772; — *Das Natursystem der vierfuessigen Thiere in Tabellen* (L'Histoire naturelle des Quadrupèdes en tableaux); Glogau, 1774, in-4°; — *Von dem Nutzen und Schaden der vierfuessigen Thiere* (De l'Utilité et du Dommage que causent les Quadrupèdes); Bunzlau, 1776; — *Von den Ursachen der Vielerlei Bildungen und Groessen der Hunde* (Des Causes de la diversité de ca-

le pour échapper à une poursuite criminelle. Il se retira à Francfort, d'où il passa successivement à Wittemberg, à Brunswick, à Marbourg, à Spire et enfin à Mayence. Il espérait se fixer dans cette dernière ville, et y faire imprimer ses ouvrages; mais comme les fonds lui manquaient, il écrivit au duc de Wurtemberg pour lui demander des secours. Il éprouva un refus, et accusa certaines personnes, auxquelles il écrivit des lettres injurieuses. Cette imprudence fut cause de sa perte. Il fut arrêté à Mayence sur la demande du duc, et conduit dans une prison du Wurtemberg, où il resta enfermé pendant quelque temps. On le transféra ensuite au château d'Urach, le 17 avril 1590. Il sollicita inutilement son élargissement. Voyant toutes ses demandes rejetées, il tenta de s'évader. Il coupa les draps et les couvertures de son lit par bandes, qu'il lia les unes aux autres, et attacha aux barreaux de sa fenêtre. Il se glissa ensuite le long de cette espèce de corde; mais le poids de son corps ayant fait rompre ces bandes, il tomba sur des rochers et s'y brisa le crâne. Il avait alors quarante-trois ans. Malgré cette mort prématurée et les continuelles agitations de sa vie, il composa un grand nombre d'ouvrages. Nicéron en a donné la liste; nous ne citerons que les principaux, savoir : *Quæstionum Grammaticarum Libri VIII*; Venise, 1584, in-8°; — *De Astronomicæ Artis, cum doctrina cœlesti et naturali philosophia congruentia, libri V*; Francfort, 1586, in-8°; — *Operum Poeticorum Pars Scenica, in qua sunt comœdiæ sex*, Rebecca, Susanna, Hildegardis Magna, Julius redivivus, Priscianus vapulans, Helvetio-Germani; *tragœdiæ duæ*, Venus, Dido; Strasbourg, 1589, in-8°; — *Poematum Pars Epica*; Strasbourg, 1598, in-8°; — *Operum Poeticorum Pars Elegiaca*; Strasbourg, 1601, in-8°; — *Facetiæ selectiores*; Strasbourg, 1603, in-12; — *Orationes insigniores aliquot*; Strasbourg, 1605, in-8°.

FRISCHLIN (*Jacques*), frère du précédent, publia la *Vie* de celui-ci, sous le titre de *Nicodemus Frischlinus redivivus*; Strasbourg, 1599, in-8°.

G. Pfuerger, *Vie de Frischlin*, en tête des *Orationes*. — Melchior Adam, *Vitæ Philosophorum*. — Freher, *Theatrum Virorum doctorum*, t. II. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. IX. — Lange, *Frischlinus, vita, fama, scriptis et vitæ exitu memorabilis*; Brunswick, 1727.

FRISCHMUTH (*Jean*), théologien et orientaliste, né en 1619, à Wertheim, mort à Iéna, en 1687. Il fut professeur d'hébreu dans cette ville. A la connaissance de cette langue il joignait celle de l'arabe, qu'il avait étudiée sous Hackspan. On a de lui soixante dissertations philologiques, bibliques et théologiques et quelques autres ouvrages. Les plus remarquables de ses dissertations sont : *De Pontificum Hebræorum Vestitu sacro*; — *De Sacrificiis*; — *De Decimis*; — *De Pontificatu Mosis, contra Nihusium*; — *De græca LXX Interpret. versione*; — *De Meditatione Mortis et Memoria clarissimorum quorumdam in re sacra et litteraria Virorum*. Al. B.

Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

FRISI (*Paul*), mathématicien italien, né à Milan, en 1727, mort dans la même ville, en 1784. Il fit ses études chez les Barnabites, dont il prit l'habit, à l'âge de seize ans. Envoyé à Casal, dans le Montferrat, pour y professer la philosophie, il s'attira par son humeur difficile des tracasseries et des dégoûts qui le décidèrent à abandonner cet emploi. Il passa à Novarre en qualité de prédicateur, puis occupa la chaire de philosophie dans un collége de son ordre à Milan. En 1755 il devint professeur de morale et de métaphysique à l'université de Padoue; mais il se distingua surtout par son savoir en physique et en mathématiques. Après avoir professé ces deux sciences à l'université de Milan, il parcourut la France, l'Angleterre, la Hollande, et se lia avec les plus célèbres mathématiciens de ces pays. A son retour il résolut de vivre dans la retraite; mais les perpétuelles polémiques où l'engageait son caractère tranchant et opiniâtre lui laissèrent peu de tranquillité. Frisi était membre des principales académies de l'Europe; il reçut des bienfaits de Marie-Thérèse, de Catherine II et de Joseph II. Ses principaux ouvrages sont : *Disquisitio mathematica in causam physicam figuræ et magnitudinis Terræ*; Milan, 1751; — *Saggio della morale Filosofia*; Lugano, 1753; — *Nova Electricitatis Theoria*; Milan, 1755; — *Dissertatio de Motu diurno Terræ*; Pise, 1758; — un grand nombre de *Dissertations*, formant deux volumes, imprimés à Lucques, en 1759 et 1761, et parmi lesquelles on distingue celle qui est intitulée : *De Atmosphæra cœlestium corporum*, qui obtint en 1758 le prix de l'Académie des Sciences de Paris, et la dissertation *De Inæqualitate Motus Planetarum omnium*, pour laquelle il eut en 1760 un accessit à la même académie; — *Piano dei lavori da farsi per liberare, e assicurare dalle acque le provincie di Bologna, di Ferrara, di Ravenna, con varie annotazioni e riflessioni*; Lucques, 1762; — *Del Modo di regolare i fiumi e i torrenti, principalmente del Bolognese e della Romagna, libri tre*; Lucca, 1762; Florence, 1770; — *Cosmographia physica et mathematica*; Milan, 1774, 2 vol. in-4°; — *Opuscoli filosofici*; Milan, 1781.

Paul Frisi avait quatre frères; *Antoine* Frisi, médecin, botaniste et chimiste, mort sans laisser d'ouvrages; *Antoine-François*, auteur *Delle Antichità Monzesi*; Milan, 1794, 3 vol. in-4°; Louis, qui fut chanoine de Milan; et Philippe, podestat de Ravenne et auteur d'un ouvrage intitulé : *Dissertatio de imperio et juridictione J.-C. dom. Philippi Frisii ex regiis judicentibus in dominio Mediolani*; Milan, 1777, in-8°.

Le comte Verri, *Memorie appartenenti alla vita*

ed agli studj del signor don Paolo Frisi; Milan, 1787, in-4°.

FRISIUS. *Voy.* FRIES, FRIESE et GEMMA.

FRISNER (*André*), typographe allemand, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il fit ses études et fut reçu maître ès arts à Leipzig. De 1474 à 1478, il travailla chez l'imprimeur Sensenchmidt à Nuremberg, qu'il seconda dans la publication de plusieurs ouvrages, parmi lesquels l'*Historia Lombardica fratris Jacobi de Voragine*; Nuremberg, 1476. Il établit à son tour une belle imprimerie en 1488, et la transféra ensuite à Leipzig, où il devint en même temps professeur de théologie, et plus tard recteur de l'université. De Leipzig il se rendit à Rome, où il fut attaché à la personne du pape Jules II, sous le titre de *papæ et sedis apostolicæ primarius ordinarius*. C'est à Rome qu'il fit son testament : il laissa aux Dominicains de Leipzig son imprimerie.

Will, *Nuernb.-Gel. Lex.*

FRISON (*André-Joseph*), homme politique français, né en 1766, mort près Charleroy, vers 1827. Il se fit remarquer par son exaltation révolutionnaire dès 1790, et reçut le surnom de *Marat de la Belgique*. En 1795, dit la *Biographie moderne* (Theoph. Korn, Paris, 1806), répétée par Michaud jeune dans la *Biographie universelle*, l'assemblée électorale des Deux-Nèthes était composée de cinquante membres; les élections de la majorité ayant déplu à sept d'entre eux, ils opérèrent une scission, et nommèrent Frison, à la pluralité de quatre voix sur trois. Le corps législatif valida en mai la nomination faite par la majorité; mais après la journée du 4 septembre, le Directoire la cassa, et appela Frison au Conseil des Cinq-Cents, et son collègue Beerembroëk à celui des Anciens. Le 24 septembre 1798, il fut nommé secrétaire. Le 9 janvier 1799, il vota pour que les naufragés à Calais fussent envoyés devant une commission militaire et jugés comme émigrés. Lors de la crise du 30 prairial (19 juin 1799), il cita contre le Directoire des faits relatifs à la Belgique, pour établir la preuve des détentions arbitraires. Le 10 juillet, il dénonça le secrétaire Lagarde comme dilapidateur, au sujet de la propriété des journaux *Le Rédacteur* et *Le Défenseur de la Patrie*. Membre de la Société des Jacobins du Manège, il en fut nommé *notateur*; il vota ensuite pour déclarer la patrie en danger, et finit par dire qu'il craignait que quelques diplomates ne voulussent faire danser la *périgourdine* à la République. C'était une allusion aux menées de Talleyrand. Lors du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), il s'opposa de toutes ses forces au coup d'État de Bonaparte. Après le triomphe de celui-ci, il fut exclu du corps législatif et porté le 15 octobre suivant sur la liste des individus qui devaient être mis en détention dans le département de la Charente-Inférieure; mais cette mesure ne fut pas exécutée.

l fut chargé par le ministre de la guerre mission en Afrique. En 1851 le gouver- : l'envoya étudier l'Exposition de Londres. 4 il fut président de la commission des de refuge; et le 24 août de la même il envoya au ministère un travail pré- ur les ports anciens et modernes. Quel- ours après il mourut, du choléra. Fris- laisse de nombreux ouvrages, dont les aux sont : *Histoire du Havre*, accom- de nombreuses planches; — *Voyage en erre*; 1836; — *Evénements de l'His- le France*, précédés d'un *Coup d'œil sur l'origine des rentes; — Histoire orts de la Manche; — Coup d'œil sur incipaux Ports de France; — Com- on de quelques Ports anciens et mo- ;* — *Histoire de Dieppe*, terminée peu ps avant la mort de l'auteur.

E. B—N.

Un, *Biographie de P.-F. Frissard*, *Journal de t historique*, 1855. — Lecadre, *Notice biogra- Frissard*, Havre, 1855.

ITIGERN, roi des Goths, vivait de 373 à dispula contre Athanaric les débris de la ion d'Hermanaric (*voy.* ce nom), qui us les coups des Huns. Isidore d'Espagne Fritigern fut défait par son rival, aidé de eur Valens. Paul Diacre rapporte au con- ue Fritigern, converti à l'arianisme par s (*voy.* ce nom), obtint de Valens, son onnaire, des secours à l'aide desquels quit Athanaric. Ce dernier, fidèle au pa- , n'en serait pas moins resté assez t pour persécuter ceux des siens qui se it convertir à l'arianisme. Affaiblis par opres divisions et toujours pressés par les les Goths se séparèrent. Les Wisigoths, s ariens, passèrent le Danube, et ob- de l'empereur grec la permission de dans la petite Mesie. Là Fritigern eut à er les atteintes de ses perfides hôtes, qui, tents de détruire les sujets par la famine, nt à la vie des chefs par des embûches. uverneurs grecs ne leur fournissaient, de l'or, qu'une petite quantité de bœufs ebis qu'ils complétaient par de la chair t et d'autres animaux immondes, morts die. Fritigern, de même qu'Alathéus et , qui partageaient avec lui le comman- , renouvela ses réclamations. Lupicinus, romain, feignant de l'écouter favorable- nvita le regule des Goths à un festin. n, sans defiance, alla au banquet avec une u nombreuse. Mais, pendant qu'il était à ainsi que les principaux officiers de son , il entendit tout à coup les cris de ses iotes que l'on égorgeait dans le prétoire. l'épée à la main, et mit en fuite les assas- excita ensuite ses soldats à tourner leurs ontre les Romains. Après le massacre de us et de Maximus, les Visigoths s'éten- dirent sur la partie nord du Danube et s'avan- cèrent jusqu'à Andrinople, où ils défirent l'em- pereur Valens. Ce prince périt à la suite de cette bataille (378), qui livra aux vainqueurs la Thrace et la Dacie. Contenus par Théodose, ils profi- tèrent de la maladie de cet empereur pour se jeter sur la Thessalie, l'Épire et l'Achaïe, tandis qu'Alathéus et Safrach, suivis du reste des Goths, se retiraient en Pannonie. Fritigern conclut avec l'empereur Gratien un traité de paix, qui fut maintenu par Théodose. Il mourut peu après, et fut remplacé par Athanaric.

V. MARTY.

Isidore de Séville, *Chronicon Regum Gothorum; di- versarum gentium historiæ antiquæ Scriptores tres*. — Paul Diacre, *Historiæ miscellaneæ*. — Jornandès, *De Rebus Geticis*, cap. XXVI. — Rodéric de Tolède, *Hispan. gestarum Chronicon*.

FRITH ou **FRYTH** (*Jean*), réformateur an- glais, né à Sevenoaks (comté de Kent), dans la seconde moitié du quinzième siècle, brûlé en 1533. Il fit ses études aux universités de Cam- bridge et d'Oxford. Il se lia avec Tyndal, em- brassa les principes de la réformation, et fut emprisonné. Mis en liberté en 1528, il fit quel- ques voyages. A son retour il redoubla de zèle pour la propagation de sa doctrine, et fut brûlé à Smithfield. Ce martyr de la foi protestante a laissé contre le papisme plusieurs traités recueil- lis avec ceux de Tyndal et de Barnes; Londres, 1573, in-fol.

Fox, *Acts and Monuments*. — Burnet, *Reformation*. — Clark, *Eccles. History*. — Fuller, *Abel redivivus*. — Tanner, *Bibliotheca*.

FRITSCH (*Ahasverus*), polygraphe allemand, né à Mœcheln, le 16 décembre 1629, mort le 9 septembre 1701. Ayant vu dévaster, par suite des malheurs de la guerre, la demeure pater- nelle, il quitta sa ville natale, et vint, en 1643, à Halle, où pendant six ans il vécut de répétitions et de copies de manuscrits. Puis, à l'aide de ses seules ressources, il se rendit à Iéna, pour y étudier la jurisprudence, et fut reçu docteur en 1651. Revenu à Halle, il y subsista par les écrits qu'il publia, c'est-à-dire assez péniblement. Ses affaires prirent une autre face quand, en 1657, il fut nommé lecteur du comte Albert-Antoine de Rudolstadt. Il devint archiviste de la princi- pauté de Schwarzbourg en 1659, et conseiller de cour et de justice en 1661. En 1687 il fut appelé aux fonctions de chancelier, qu'il remplit jusqu'à sa mort. Il composa de nombreux ouvrages de droit et de piété, dont les principaux sont : *Opuscula Juris publici et privati*; Nuremberg, 1690, in-fol. Publié plus tard par Griebner, sous cet autre titre : *Opuscula varia ad Jus pu- blicum, ecclesiasticum, civile, feudale, nec non historiam, politicam et morum doctri- nam spectantia*; Leipzig, 1731-32, 2 vol., in-fol.; — *Catalogus Scriptorum suorum, tam sacrorum quam profanorum, latinorum*. Un recueil des petits écrits de Fritsch a été pu- blié par Spiller de Mitterberg; Cobourg, 1792

Baur, *Neues hist.-Biogr. liter. Hand Woerterbuch*.

FRITSCH (*Sigismond*), polygraphe allemand, né à Lengfeld, le 17 décembre 1710, mort le 30 mars 1776. Après avoir complété à l'université de Wittemberg ses études, commencées dans sa ville natale et à Meissen, il fit des cours de philosophie. De 1740 à 1770, il devint successivement diacre à Mitweyda, archi-diacre et premier pasteur. On a de lui : *Disputatio de antiquioribus litterarum Statoribus ac Mæcenatibus*; Wittemberg, 1736, in-4°; — *Disputatio de recentioribus litterarum Statoribus et Mæcenatibus*; ibid., 1736, in-4°; — *Disputatio de ecclesiæ ministro a patrono solo minime de officio removendo*; ibid., 1739, in-4°; — *Kurze historische Nachricht von dem vor hundert Jahren publicirten Westphaelischen Frieden* (Courte Relation historique de la Paix de Westphalie, proclamée il y a cent ans); ibid., 1748, in-8°; — *Schediasma de antiquo civili ut et gamico ἀνυποθησίας ritu*; ibid., 1751, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

FRITZ (Le P. *Samuel*), missionnaire allemand, né en 1650, mort à Xeberos, en 1730 (1). Il était originaire de la Bohême, et fut choisi par le P. Lucero pour porter la foi chrétienne chez les Indiens Omaguas de l'Amérique méridionale. Il s'enfonça dans le désert, visita les tribus, et s'assura que non-seulement sept mille Indiens vivaient dans les îles du Marañon, mais qu'on en pouvait compter davantage encore sur le continent. Le P. Fritz travailla d'abord à les réunir en terre ferme et à les rassembler sur la rive principale du fleuve. A partir de l'embouchure du Napo, jusqu'à celle du Rio-Negro, c'est-à-dire dans un espace évalué à 250 lieues, il se porta sur tous les points où il jugeait sa présence nécessaire, et il se mit en mesure de réaliser ses projets. Pour la première fois on vit réunis aux *Omaguas* les nations des *Yurimaguas, Huros*, *Hanomas*, *Aisuaris* et *Ticunas*. L'esprit demeure confondu lorsqu'on voit qu'en moins de quelques mois ces six tribus formaient quarante missions, dans lesquelles on prêchait l'Évangile. Dès 1688 ces établissements improvisés offraient un chiffre de quarante mille Indiens formant une population active et paisible, qui se composait presque autant de néophytes que de catéchumènes; il y régnait un ordre admirable, et les quarante réductions se subdivisaient pour ainsi dire en six provinces, ayant chacune leur capitale.

Après de tels travaux, il n'était pas surprenant que le P. Fritz ressentît cruellement le résultat des fatigues de tous genres qu'il avait endurées. Au commencement de 1689 il tomba gravement malade, et craignant de succomber avant d'avoir eu le temps d'atteindre les hautes missions, il se rendit sur le territoire portugais, dans le but d'obtenir quelques secours au Pará :

(1) Ces deux dates rectifient celles de la *Biographie universelle*, qui fait naître le P. Samuel Fritz en 1653 et le fait mourir en 1728. F. D.

l'occasio
procurer
Maranha
commen
neur du
à Belem.
ses néop
de Portu
berté; la
le gouver
en libert
riche on
Fidèle. Il
une esco
jusqu'au
nullemen
l'escorte
fleuve a
sur le bu
il résolut
directem
pagne. Il
menceme
pas à des
montrait
position
point le
ce qu'on
la ruine

Le pèr
ses néopl
bords du
quitté la
supérieur
ment qu'i
A cette é
divisaient
rurent ét
Pará pou
zone. Qu
mille Indi
immense
toutes dir
du Napo
le P. J.-
voir à ce
sonniers
le missio
de les sui
aux horr
néophytes
et regagné

Acrablé
énergie au
plaintes j
demandes
put voir
fondation
octogénair
décider à
village de
mourut.

père Samuel Fritz avait toutes les qualités
ageur et du fondateur de colonie; il dessi-
ntendait l'architecture, et pouvait au be-
e passer de certains ouvriers qu'on ren-
rarement dans le désert. La Condamine
mentionné les travaux géographiques. La
carte de Fritz du fleuve des Amazones a
vé longtemps de la renommée; mais le sa-
missionaire n'avait pas à sa disposition des
nents assez précis pour que son œuvre eût
xactitude rigoureuse. Le premier tirage
t rare. On le trouve à la Bibliothèque
ale de Paris, sous ce titre : *El gran rio
ion ó Amazonas, con la Mission de la
ñia de Jesu, geograficamente deli-
por el P. Samuel Fritz, missionero
uo en este rio. P. J. de N. Societatis
quondam in hoc Marañone missiona-
culpebat Quiti, anno* 1707. *A la catolica
Magestad del Rey Nº Sr Dn Felipe V.
ovincia de Quito de la Compa de Jesus
y dedica en eterno reconocimiento este
del gran rio Marañon, como á su so-
patrono y mantenedor, por mano de
l audiencia de Quito.* Cette carte, de
ande dimension, a été reproduite en partie
s *Lettres édifiantes* (t. XII, 1re édit.;
de la 2e); l'original est presque introu-
les travaux de Smith, de Castelnau,
don, de Gaetano Osculati, et de M. Carey
nent qu'on ne regrette l'excessive rareté
ancien monument géographique.

Ferd. Denis.

n de Velasco, *Historia del Reyno de Quito*; Quito,
. In-4°. — La Condamine, *Journal du voyage
ordre du roi à l'équateur*; Paris, 1751, in-4°.

ITZSCHE (*Christian-Frédéric*), théolo-
lemand, né à Nauendorf, le 17 août 1776,
Zurich, le 19 octobre 1850. Il étudia à
des orphelins de Halle, et s'appliqua en-
Leipzig à la théologie. Pasteur à Stein-
puis 1799, il devint surintendant (évêque
ant) à Dobrilugk en 1809, professeur ti-
de théologie à Halle en 1830, et en 1833
confia la censure des ouvrages de théo-
Outre des articles, brochures et travaux
constance, dont un grand nombre ont
ueillis dans les *Fritzschiorum Opuscula
nica*, Leipzig, 1838, publiés par lui-même
. de ses fils, on a de lui : *Vorlesungen
das Abendmahl* etc. (Lectures sur la
union, etc.;) — *De Anamartesia Jesu
i*; Halle, 1835-37; — *De Revelationis
e biblica*; Leipzig, 1828.
rsat.-Lex.

ITZSCHE (*Charles-Frédéric-Auguste*),
é de Christian-Frédéric, théologien alle-
né à Steinbach, le 16 décembre 1801,
6 décembre 1846. Il étudia d'abord dans
on paternelle, et plus tard à l'université
ozig, où il fut nommé professeur agrégé,
. En 1826 il passa à Rostock en qualité
esseur titulaire de théologie. Appelé au
même titre, à Giessen en 1841, il mourut dans ces fonctions, peu d'années après. Outre des dissertations exégétiques, dont quelques-unes sont imprimées dans les *Fritzschiorum Opuscula academica*, on a de lui : *De nonnullis secundæ Pauli ad Corinthios Epistolæ Locis*; Leipzig, 1824; — *Commentare zum Matthæus* (Commentaires sur saint Matthieu); Leipzig, 1826; — *Commentare zum Marcus* (Commentaires sur saint Marc); Leipzig, 1830; — *Commentar ueber den Ræmerbrief* (Commentaire sur l'Épître aux Romains); Halle, 1843-46; — *De Conformatione Novi Testamenti critica, quam C. Lachmannus edidit*; Giessen, 1841.

Conversat.-Lex.

*FRITZSCHE (*François-Volkmar*), deuxième fils de Christian-Frédéric, philologue et critique allemand, né à Steinbach, le 26 janvier 1806. Après avoir reçu de son père sa première instruction, il étudia au gymnase de Luckau, et plus tard à Leipzig, sous Beck et Hermann. Il quitta cette ville en 1828, pour se rendre à Rostock, où il continua les importants travaux philologiques qu'il avait commencés à Leipzig. Ses ouvrages sont : une édition de l'*Alexandre, Demonax, Gallus*, etc., de Lucien; — *Quæstiones Lucianeæ*; Leipzig, 1826; — *Commentationes de Atticismo et Orthographia Luciani*; Rostock, 1828; — *Dialogi Deorum*; Leipzig, 1829; — *Quæstiones Aristophaneæ*; Leipzig, 1835; — Une édition des *Thesmophoriazusæ*; Leipzig, 1838, et des *Ranæ* d'Aristophane; Zurich, 1845. Ces deux publications témoignent d'une grande connaissance de la comédie grecque; — *De Monodiis Euripideis*; Rostock, 1843; — *De Dætalensibus atque Babyloniis Aristophanis*; Leipzig, 1831; — *De Carmine Aristophanis mystico*; Rostock, 1841.

Conversat.-Lex.

*FRITZSCHE (*Otto-Fridolin*), *le jeune*, théologien allemand, né à Dobrilugk, le 23 septembre 1812. Il puisa son instruction d'abord chez son père, puis à la maison des orphelins de Halle, ville où il étudia ensuite la théologie. En 1842 il devint professeur titulaire à Zurich. Fritzsche est depuis 1844 bibliothécaire en chef de la bibliothèque centrale de Zurich. On a de lui : *De Theodori Mopsuestani Vita et Scriptis*; Halle, 1836; — *Confessio Helvetica posterior*; Zurich, 1839; — Une édition de *Lactance*; Leipzig, 1842-44, 2 vol.; — Une traduction allemande du *Livre d'Esther*; Zurich, 1848. Fritzsche collabora à l'ouvrage de W. Grimm intitulé : *Kurzgefasstes exegetisches Handbuch zu den Apokryphen des Alten Testaments* (Manuel abrégé et exégétique des Apocryphes de l'Ancien Testament). Fritzsche en composa la première livraison, contenant : le 3e liv. d'Esdras; les additions au livre d'Esther et Daniel, la Prière de Manassé, le Livre de Baruch et l'Épître de Jérémie; Leipzig, 1851.

* FRITZLAR (*Herbort von*), minnesainger, vivait à la cour de Hermann, landgrave de Thuringe, au commencement du treizième siècle. Sur l'invitation de ce prince, il composa un poëme intitulé *Liet von Troye*, d'après Dictys de Crète et Darès le Phrygien, ou plutôt d'après le *Roman de Trojes* de Benoît de Sainte-More (manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 7535, Cangé). L'ouvrage d'Herbort de Fritzlar, écrit dans le dialecte de la basse Allemagne, a été publié, sur le manuscrit d'Heidelberg, n° 368, par G.-K. Frommann; Quedlinburg et Leipzig, 1837.

Alexandre PEY.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FRIXER (*Alexandre-Marie-Antoine*), dit FRIZIERI, compositeur de musique italien, né à Vérone, le 16 janvier 1741, mort à Anvers, en 1823. Frappé de cécité à l'âge (il r montra pas moins sa n

purpurata; Paris, 1679, toire des papes et des car teur, dans une nou y ajouta l'histoire

Lannoi, *Histoire du College* — Moreri, *Grand Dictionnai*

FRIZON (*Léonard*), à Périgueux, en 1628, mars 1700. Il entra d professa la rhétorique composa un très-grand tines, qui, après avoir été fureut recueillies sous le *libri XXIV, cum oration* Paris, 1675, 2 vol. in-8°. 1680, 2 vol. in-12, est plu

Baillet, *Jugements des Sav* p. 317, et t. V, pag. 408. — Al. *thèque des Écrivains de la Com*

Ramfaing, *institutrice des religieuses du Réfuge de Nancy*; Avignon, 1726, in-8°.

Dom Calmet, *Bibliothèque de Lorraine*.

FRIZZI (*Antonio*), historien et poëte italien, né à Ferrare, en 1736, mort dans la même ville, le 28 septembre 1800. Après avoir fait ses études chez les jésuites, il s'adonna particulièrement à la jurisprudence, et se fit recevoir notaire, en 1759. Il fut nommé secrétaire de l'administration municipale en 1781, et garda cette place jusqu'à l'occupation de Ferrare par les Français. On a de lui : *La Salameide*; Venise, 1773 : c'est un poeme badin sur une préparation culinaire; — *Memorie storiche della nobilissima Famiglia Bevilacqua*; Parme, 1779, in-4°; — *Guida de' Forestieri per Ferrara*; 1787; — *Memorie per la storia di Ferrara*; 1791-1809, 5 vol. in-4° : c'est l'histoire du duché de Ferrare depuis son origine jusqu'à son incorporation au saint-siége.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. IV.

* **FRIULANO** (*Niccolò*), peintre de l'école vénitienne, florissait au commencement du quatorzième siècle. Il avait peint à fresque toute la façade de la principale église de Gemona, bourg du Frioul. On voit encore quelques restes de ces peintures, et au-dessous de l'une d'elles, représentant le martyre d'un saint, on lit : MCCCXXX *magister Nicolaus pictor me fecit*. On attribue aussi à cet ancien maître, mais sans preuve, une grande fresque de la cathédrale de Venzone, représentant la consécration de cette église. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario*.

FROBEN (*Jean*), célèbre imprimeur suisse, d'origine allemande, né à Hammelbourg (Franconie), en 1460, mort en octobre 1527. Il fit ses études à l'université de Bâle, et c'est à Bâle que ses compatriotes franconiens, Jean et Adam Petri, tous deux imprimeurs, lui firent connaître un autre typographe renommé, Jean Amerbach, chez lequel il entra en qualité de correcteur. En 1490 Froben obtint le droit de bourgeoisie à Bâle, et dès 1491 on voit sortir de ses presses une *Biblia integra, summata, distincta, superemendata*, 1491, en petits et beaux caractères gothiques; puis un ouvrage de Jean de Lapierre, ce savant prieur de la Sorbonne à Paris, où il avait introduit l'imprimerie; cet ouvrage est intitulé : *Joannis de Lapide Resolutorium dubiorum circa celebrationem missæ occurrentium*; 1492. Froben donna ensuite une édition du *Decretum Gratiani*; 1493, in-4°.

A dater de 1494 Froben imprima tantôt seul, tantôt en société avec Jean Petri. En 1500 il publia, en société avec Jean Amerbach, une nouvelle édition du *Decretum Gratiani*, in-4°, et en 1502 les trois imprimeurs se réunirent pour la publication de la *Biblia lat. cum postill. Nic. de Lyra*, 6 vol. in-fol. D'autres entreprises furent exécutées, soit par les trois imprimeurs réunis, soit par Froben et Jean Petri. En 1506 *les Œuvres de saint Augustin*, en 9 vol. in-fol., furent imprimées par Amerbach, Jean Petri et J. Froben.

Le dernier ouvrage portant les noms des trois associés est une réimpression du *Decretum Gratiani*; 1512, gr. in-fol.

Jean Froben introduisit le premier en Allemagne la lettre aldine ou italique; c'est dans ce caractère que furent imprimés les *Adagia* d'Érasme; 1513, in-fol. Des rapports commencèrent alors à s'établir entre l'imprimeur et le philosophe, qui vint à Bâle l'année suivante, attiré par la grande réputation dont jouissait Froben. Le savant Lachner, beau-père de Froben, alla au-devant d'Érasme, et lui offrit l'hospitalité. En 1516 parut chez Froben le *Nouveau Testament* d'Érasme, (in-fol.), imprimé pour la première fois dans la langue originale, avec la traduction latine et des commentaires d'Érasme. Cette belle édition est dédiée au pape Léon X; en tête est une préface de Froben, où il dit qu'il n'a rien épargné pour l'exécution de cet ouvrage, si utile aux chrétiens, et que c'est à sa prière que le savant et pieux théologien Œcolampade, si versé dans les langues hébraïque, grecque et latine, a bien voulu consacrer tous ses soins à la correction des épreuves, secondé en cela par Érasme. Un privilége de quatre ans fut accordé par l'empereur Maximilien à Froben pour l'impression du Nouveau Testament en grec. — Sa grande édition *des Œuvres de saint Jérôme*, 9 vol. in-fol., mérita cet éloge d'Érasme : *Intra triginta annos nullum opus excusum typis pari fide, pari cura, pari impendio*. Érasme, après plusieurs voyages, se fixa, en 1521, à Bâle; il y demeura d'abord chez Froben, ensuite dans sa propre maison. C'est à dater de cette époque et de son intimité avec Érasme que Froben déploya la plus grande activité; depuis lors jusqu'à sa mort il publia plus de trois cents ouvrages, grands ou petits, qui occupèrent sept presses. Le papier qu'il employa est bon, les titres soignés, les caractères bien nets, et la correction parfaite; il corrigeait lui-même ou s'en remettait de ce soin à Lachner, à Wolfgang Musculus ou à Jean Œcolampade. Ce dernier nous dit qu'il admirait comment Érasme, qui à lui seul occupait continuellement trois presses chez Froben, trouvait le temps de comparer les manuscrits grecs et latins, de consulter les écrits anciens et modernes et de corriger même les épreuves de ses propres ouvrages. Cet exemple fut, dit-il, un stimulant pour lui, qui le décida à persévérer dans la rude tâche de correcteur.

Les dessins des titres de Froben sont dûs à Holbein, et les gravures à Ursus Graff. Les dépenses de Froben ne furent pas toujours couvertes par la vente des produits, surtout après le succès des ouvrages de Luther, dont Érasme avait dissuadé son ami d'imprimer les écrits. Les publications de Froben furent souvent contrefaites, comme on le voit par certains passages des ouvrages d'Érasme. Cet illustre savant procura à Froben plusieurs priviléges impériaux,

qui ne le mirent pas toujours à l'abri des contrefaçons dans les pays voisins. Érasme rapporte que les pirates étaient à l'affût pour obtenir frauduleusement des épreuves des ouvrages qu'imprimait Froben, et qui, réimprimés aussitôt, se vendaient à vil prix, tandis que Froben en était pour ses frais de révision, de correction et d'acquisition de manuscrits originaux. Dans une lettre écrite de Fribourg à Jean Herwagen (9 août 1531), Érasme dit en parlant de Froben : *Ita factum est ut rem literariam magis auxerit quam familiarem, suisque hæredibus plus honestæ famæ reliquerit quam pecuniæ.* « Ses soins profitèrent plus aux lettres qu'à sa fortune, et il laissa à ses héritiers une belle et honorable renommée, mais peu d'argent. »

Froben mourut d'une chute qu'il fit du haut d'un escalier.

Les lettres d'Érasme témoignent de la douleur que lui fit éprouver la perte de son ami. Il fit en son honneur des épitaphes en grec et en latin, et reporta sur sa famille l'affection qu'il avait vouée à Froben. Le plus jeune fils de Froben fut son filleul. L'ami d'Érasme ne fut pas seulement un grand typographe; il fut vénéré pour ses vertus de famille. Sa veuve, Gertrude Lachner, se remaria avec l'imprimeur Herwagen; sa fille *Justine* épousa aussi un typographe.

Froben eut pour emblème un bâton surmonté d'une colombe; deux serpents enroulés autour du bâton dressent leur tête vers la colombe; à chacun des quatre côtés est une devise, en hébreu, en grec et en latin. Les deux en grec disent : Soyez prudents comme des serpents, et simples comme des colombes. Celle en latin : *Prudens simplicitas*, *amorque recti*.

Son fils *Jérôme* et son gendre *Episcopius* lui succédèrent; les ouvrages sortis de leurs presses ne sont point indignes de la célèbre imprimerie de Froben. A. Firmin-Didot.

Escher, dans Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.* — Sax, *Onomast. litter.*, III, 8, et *Analect.* — Pantaléon, *Prosopographia.* — Maittaire, *Ann. Typog.*, I. — Baillet, *Jugem.*

FROBEN. *Voy.* Forster.

FROBERGER (*Jean-Jacques*), musicien allemand, né à Halle (Saxe), en 1637, mort à Mayence, en 1695. Il était fils d'un chantre. Ses dispositions musicales frappèrent l'ambassadeur de Suède, qui le conduisit à Vienne et le présenta à l'empereur Ferdinand III. Ce prince l'envoya à Rome étudier sous Frescobaldi. A son retour en Allemagne, il fut nommé organiste de la cour. Le désir d'étendre sa réputation lui fit entreprendre un voyage en Angleterre. Il eut le malheur d'être dépouillé par des brigands. S'étant échappé de leurs mains, il continua sa route; mais il fut pris en mer par des pirates. Il leur échappa aussi, et arriva à Londres dans l'état de dénûment le plus complet. Il fut forcé d'accepter pour vivre l'emploi de souffleur de l'organiste de la cour. Froberger, réduit à ces humbles

fonctions,
son talent
Charles II
quelques
trouva de
jusqu'à l'
demanda
il passa s
recueillit
on les fit
riose e ra
capricci e
— *Diver*
mai più
zoni, *ri*
Mayence,
fut, comn
talent de
sévère, d
au goût d'
et de qu
celui de
l'élégance
Fétis, *Bi*
FROBE
lemand,
11 septem
dans sa v
d'Helmst
philosoph
thématiqu
avec succ
stædt en
Devenu
phie des
ment. No
vrit ses le
dentia p
1735, in-
titulaire
mort du
Frobes d
thématiq
tions de
sique, e
Meusel u
dont les
Systema
1734; —
analyse
rum Del
tio de pr
logicam
1740, in
memoria
tiani W
gica in
tionibus
bibliogr
1746, in
rum al
divini e

Helmstædt, 1746, in-4°; — *Bibliographiæ selenographorum exegeticæ et criticæ Specimen*, I-VI; 1748-1753, in-4°; — *Historica et dogmatica Canonici trigonometrici Dilucidatio;* Helmstædt, 1750, in-4°; — *Historica et dogmatica ad Mathesin Introductio*, etc.; Helmstædt, 1750, in-4°; — *Rudimenta Biographiæ mathematicæ*, sectio I-III; Helmstædt, 1751-1755, in-4°; — *Polyhistor heliographicus sive solaris;* Helmstædt, 1755, in-4°.

Strodtmann, *Neues Gelehrtes Europa*. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FROBISHER (Sir *Martin*), célèbre navigateur anglais, né à Doncaster (Yorkshire), mort à Plymouth, en novembre 1594. Il était d'une famille peu fortunée, entra fort jeune dans la marine, et se distingua bientôt dans cette carrière par son audace et son habileté. A cette époque on commentait beaucoup les cartes d'Abraham Œrtell (*Ortelius*), qui, tracées d'après les données des Vénitiens Zeni, faisaient supposer un passage au Nord-Ouest pour communiquer d'Occident en Orient. Un moine espagnol racontait qu'il était venu de Mexico en Allemagne par ce passage, et ce récit avait fortement préoccupé quelques hommes d'intelligence. Sir Humphrey Gilbert et Richard Wills, entre autres, par leurs écrits, contribuèrent à entraîner l'opinion générale. L'échec éprouvé par Richard Chancelor et Étienne Burough (1555-1556), en cherchant une route au nord-est, loin d'émousser les espérances, les avaient toutes dirigées vers l'ouest. Frobisher eut la gloire d'être un des plus énergiques promoteurs de la recherche par cette nouvelle voie et de l'entreprendre le premier. Durant quinze années, il proposa vainement à divers armateurs de lui procurer les moyens d'accomplir son voyage. Il trouva enfin un protecteur dans Dudley, comte de Warwick, favori de la reine Élisabeth. Avec cet aide et celui de quelques autres seigneurs, Frobisher acheta et équipa deux barques à voiles du port de vingt tonneaux et une pinasse de dix tonneaux. Ce fut avec des moyens de navigation aussi frêles qu'il mit à la voile de Deptford, le 8 juin 1576. Arrivé à la hauteur des îles Shetland, il fit route à l'ouest, et le 11 juillet, par 61° de latitude boréale, reconnut la partie méridionale du Groënland, qu'il supposa être le Friesland de Zeno (*voy.* ce nom). Arrêté par les glaces, il se dirigea au sud-ouest, parut le 28 en vue du Labrador, longea la côte du continent sans pouvoir y aborder, et ayant remis le cap au nord dépassa le détroit d'Hudson. Le 31 juillet, il côtoya de nouvelles terres (les îles Savage et de La Résolution), et le 11 août entra par 63° 8' lat. nord dans un détroit auquel il donna son nom (1). Les îles Metaincog ou de *Hall* le séparaient alors du détroit de Cumberland. Il s'avança l'espace de cinquante lieues jusqu'à une pointe sur laquelle il descendit et qu'il nomma *cap Elizabeth*. Il prit possession de ce pays au nom de l'Angleterre. Il eut plusieurs fois des relations avec les indigènes, et le portrait qu'il en trace s'accorde en tous points avec celui que les navigateurs modernes font des Esquimaux (1). Dans cette relâche les Anglais perdirent cinq de leurs camarades, qui ne reparurent plus. En revanche, ils s'emparèrent d'un naturel, qu'ils ramenèrent de vive force en Angleterre. Le froid augmentant rapidement, Frobisher se décida au retour, et après avoir failli être englouti plusieurs fois par les tempêtes, il descendit à Harwich le 2 octobre. Il rapportait peu de renseignements scientifiques et même géographiques sur les contrées qu'il venait d'explorer; néanmoins, il fut salué des plus flatteuses acclamations: il faut dire qu'il montrait une grosse et pesante pierre d'un noir brillant, découverte par son collègue le capitaine Christophe Hall, dans une île à laquelle il laissa son nom. Cette pierre, soumise à l'analyse des chimistes et des affineurs anglais, fut déclarée contenir de nombreuses parcelles d'or natif. Ce résultat décida une nouvelle expédition, et trois navires furent de nouveau mis sous les ordres de Frobisher. Parti le 26 mai 1577, il s'éleva jusqu'aux Orcades, qu'il quitta le 7 juin. Se dirigeant alors en droite ligne vers l'ouest, il constata l'existence de plusieurs courants allant du sud-ouest au nord-est. Le 4 juillet, il revit le Friesland. Après le soixantième degré de latitude, il se trouva au milieu d'innombrables montagnes de glaces, dont quelques-unes tiraient soixante-dix et quatre-vingts brasses d'eau et avaient un demi-mille de circonférence. Il remarqua que cette glace n'était pas salée, et il en conclut qu'elle devait se former non dans la mer elle-même, mais à l'embouchure des fleuves, ou près des terres voisines du pôle (2). Frobisher se hâta de gagner le détroit qu'il avait découvert la campagne précédente, et surtout *Hall Island*, où avait été ramassée la précieuse pierre aurifère. Les glaces flottantes arrêtèrent les bâtiments à une grande distance des terres.

(1) Quelques géographes l'ont appelé improprement *entrée de Lunley*. Le *détroit de Frobisher* a 55 lieues de long, sur 8 lieues de largeur moyenne.

(1) « Visage large, peau basanée, nez aplati, cheveux noirs et longs, yeux obliques, pommettes saillantes et tatouées de raies bleues. Hommes et femmes étaient vêtus de peaux de veau marin. »

(2) Cent quatre-vingt-quatorze ans plus tard, Cook (*voy.* ce nom) mit à profit cette découverte; mais la conclusion de Frobisher est reconnue aujourd'hui inexacte, « Nairne, dit M. Frédéric Lacroix, a démontré le premier, en 1776, qu'à 27° 1/2, les molécules douces de la mer se gelaient en laissant à l'état liquide une eau salée très-chargée. Barentz, à la Nouvelle Zemble, et d'autres navigateurs dans des localités différentes, notamment dans les mers situées près du Kamtchatka, ont remarqué que la mer se gelait quelquefois subitement de l'épaisseur de plusieurs pouces et que cette couche de glace fournissait une eau très-potable. Au commencement de l'hiver l'eau de la mer se gèle d'elle-même; cette couche cristallisée se rompt sous l'effort des tempêtes et des hautes marées; les fragments poussés les uns sur les autres se soudent, et forment ainsi des masses qui sans cesse baignées par la mer s'augmentent de plus en plus et deviennent de véritables montagnes. »



sa patrie vers la fin de septembre.

C'est à peine s'il resta quelques mois à Londres : ses pierres furent reconnues réellement aurifères ; mais les savants n'en déterminèrent pas d'une manière certaine le rendement. Les Anglais crurent avoir découvert un Pérou septentrional : Elisabeth, prompte, comme la plupart des femmes, à saisir le côté merveilleux des choses, résolut d'exploiter en grand l'Eldorado de Frobisher, auquel elle donna le nom de *Meta incognita*. Une flotte de quinze navires fut organisée ; elle emportait cent colons des deux sexes destinés à féconder l'île de Hall et les parages environnants. Frobisher eut cette fois pour second l'habile capitaine Edward Fenton (*voy.* ce nom) : ils appareillèrent d'Harwick le 31 mai 1578. Le 20 juin ils découvrirent une terre qu'ils crurent être le Frieslan occidental ; ils en prirent possession, et la surnommèrent *Western-England*. Quand la flotte se présenta à l'entree du détroit de Frobisher, elle le trouva encombré de glaces flottantes. Un bâtiment fut

n'étaient que des blocs b
paver les rues de Londres
dès lors à encourager des e
reuses ; néanmoins, elle acc
commandement dans la mar

En septembre 1585, des
ayant armé une flotte de v
destinée à croiser dans les I
pagnols, Frobisher fut choi
sous les ordres du célèbre
Après avoir visité les Antill
Virginie, cet armement rentra
juin 1586. Frobisher dans ce
menta sa réputation et sa f
commandait *Triumph*, l'un d
vaisseaux des flottes anglais
dans le combat livré (26 jui
Armada espagnole. L'amiral
de son courage, le créa chev
tion. En 1590 Frobisher com
sous Walter Raleigh, une ex
dirigée sur les côtes d'Espag

don) en Bretagne et que le chevalier de Norris cherchait à le reprendre, il résolut d'aider les partisans du roi de France. Il débarqua quelques troupes à Brest, se joignit aux Français, et, malgré une balle qu'il reçut dans la cuisse, il enleva la place d'assaut (7 novembre). Il ramena son escadre à Portsmouth, mais sa blessure s'étant envenimée, il mourut peu après. C'était, disent les historiens de son temps, un homme dur et violent, brave, fidèle, homme de tête, de talent et d'expérience. Ses voyages eurent seulement l'intérêt pour but, et la science n'y eut aucune part; cependant, il eut la gloire d'ouvrir la voie aux hardis navigateurs qui successivement arrivèrent à trouver le passage tant cherché.

Le journal du premier voyage de Frobisher a été rédigé par Christophe Hall, celui du second par Denis Settle, et celui du troisième par Thomas Ellis. Ces documents ont été réunis et coordonnés par Georges Best, qui accompagna Frobisher dans ses trois expéditions, et publiés dans le t. III de la *Collection of Voyages* d'Hackluyt, et dans le recueil français des *Voyages au Nord*.

Alfred DE LACAZE.

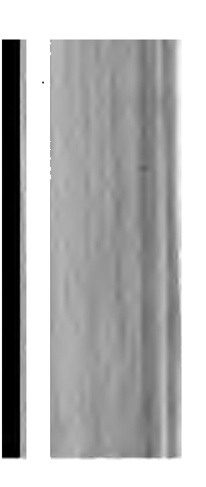
Freigius, *Historia Navigationis Martini Forbisseri*; Hambourg, 1675. — *Heroologia Anglica*. — Reinhold Forster, *History of Voyages and Discoveries in the North*. — De Larey, *Histoire d'Angleterre*, t. II, p. 293-356. — Dalrymple, *Historical Collection of Voyages*. — Frédéric Lacroix, *Régions circompolaires*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 188-191. — Rose, *New Biographical Dictionary*. — Ferdinand Denis, *Le Génie de la Navigation*, p. 87. — *Penny Cyclopedia*. — Stow, *Annales*. — *Biog. Brit.* — William Smith, *Collection choisie des Voyages autour du Monde*, Introduction par Aug. Duponchel, p. 46.

FROCHOT (*Nicolas-Thérèse-Benoist*, comte), administrateur français, né en 1757, à Aignay-le-Duc (Bourgogne), mort en 1828. Son père était avocat à Dijon. Lorsque Louis XVI convoqua les états généraux, Frochot était notaire et prévôt royal à Aignay. Jeune, d'une capacité reconnue, d'un esprit vif et libéral, il fut chargé de rédiger les cahiers du tiers et élu député pour le bailliage de la montagne. Au milieu des partis, il sut conserver son indépendance, son franc parler et son libre vote. Mirabeau ne tarda pas à l'apprécier. La publication des papiers du comte de La Marck éclaire d'un jour nouveau les négociations de Mirabeau et de la cour : Frochot les ignorait et les ignora toujours. En cela il fut la dupe de son éloquent ami. Les services que le jeune député rendait au grand orateur, soit par ses conseils, soit par ses travaux, furent si bien appréciés que Mirabeau le nomma son exécuteur testamentaire. Au moment suprême, il fit appeler le comte de La Marck : « Je vous lègue mon ami « Frochot, dit-il; il ne veut rien recevoir de moi; « vous voyez son tendre attachement : il mérite « le vôtre. »

Frochot resta fidèle à cette grande mémoire. Aussi le 20 septembre 1791 parut-il à la barre de l'Assemblée, et défendant son ami des soupçons de vénalité qui pesaient sur lui, il demanda et obtint que les frais de ses funérailles fussent payés par le trésor public. Les soins de la liquidation de la succession de Mirabeau ne l'empêchèrent pas de prendre une part active aux derniers travaux de l'Assemblée constituante. Le 28 février 1791 il parla contre les banalités; le 31 août il prononça un discours très-remarqué sur la réforme de la constitution. L'Assemblée constituante dissoute, Frochot retourna à Aignay-le-Duc, et fut élu juge de paix. Mais 1793 approchait : accusé de royalisme, il fut arrêté. Le courage de Mme Frochot retarda la sentence de mort; la chute de Robespierre le sauva. Frochot sortit de prison pour entrer dans l'administration du département de la Côte-d'Or; un différend s'étant élevé entre le ministre de l'intérieur et cette administration, il donna sa démission, et retourna à Aignay.

Ce fut avec une véritable joie que Frochot accueillit le gouvernement du 18 brumaire. Nommé député au corps législatif, il fut en mars 1800 appelé à la préfecture de la Seine, qu'il administra de 1800 à 1812. Grâce à une persévérance infatigable, à une scrupuleuse impartialité, au goût, à la passion du bien public, à une idée nette et saine des principes économiques, il replaça tous les services publics sur leurs véritables bases. Les écoles, les hospices, les prisons, les octrois, le mont-de-piété, les secours à domicile, furent tour à tour l'objet de ses études et de ses soins; et pendant qu'il ramenait par d'innombrables règlements l'ordre dans toutes les branches de l'administration, Paris sortait de ses ruines : les églises s'élevaient, les places étaient agrandies, les marchés s'établissaient et de nouveaux ponts reliaient les deux rives de la Seine. Honoré de la confiance de Napoléon et de l'affection du peuple, il avait été nommé conseiller d'État, comte, et grand-officier de la Légion d'Honneur.

Frochot, après douze ans de services, paraissait à l'abri des caprices de la fortune. Le 22 octobre 1812, par un coup de main audacieux, le général Mallet, aidé de quelques chefs militaires, trompés par lui, fait occuper divers points de Paris, en annonçant la mort de l'empereur. L'ordre est donné de préparer une salle à l'hôtel de ville pour les séances d'un gouvernement provisoire. Frochot, revenant de la campagne, se trouble, et fait exécuter cet ordre, toutefois avec lenteur. Mais bientôt la vérité est reconnue : Mallet et ses complices improvisés sont arrêtés, et les autorités de Paris reprennent leurs pouvoirs. A son retour de Russie, Napoléon fut fort irrité contre l'étourderie de Frochot, qui n'avait pas pensé au roi de Rome. L'empereur consulta les sections du conseil d'État sur le parti à prendre à son égard. Deux sections conclurent à sa mise en jugement; les autres rappelèrent ses services avec intérêt, et leurs délibérations étaient empreintes de bienveillance envers lui. Mais Napoléon ne céda pas à une conspiration de courtisans; il crut une mesure de sévérité nécessaire, et destitua le préfet de la Seine



en 1797, il fut placé sous la direction de son frère aîné, pasteur à Eiba. En 1800 il entra au gymnase de Rudolstadt, et en 1805 il se rendit à l'université d'Iéna. Il mena de front alors la théologie et les lettres anciennes. Reçu docteur en philosophie en 1807, il aborda avec assez de succès la chaire, comme prédicateur. Il avait les qualités du genre : la force, la clarté et la facilité. Au mois d'octobre de cette même année il devint suppléant (*collaborator*) au gymnase de Rudolstadt, et plus tard professeur de troisième. Dès lors il s'occupa activement de ses travaux d'érudition, en particulier de son auteur favori, Salluste. Mais les exigences de sa position de professeur entravaient ses efforts. Il se démit alors de ses fonctions dans l'enseignement, et en 1815 il acquit à Rudolstadt une imprimerie gérée aujourd'hui avec distinction

et à la physique. Plus tard
connaissances à l'universit
son père l'obligea à accep
secrétaire d'un gentilhomm
professeur à l'institut d'éd
Dès lors il se voua à l'ensei
modèle Pestalozzi, dont il
suivre les traces que de 18
à Yverdun, dans l'établiss
Pour se perfectionner en
ensuite successivement les
tingue et de Berlin. Dans c
prit de l'emploi à l'institut
d'après les principes de P
guerre de l'indépendance de
et 1814, Frœbel s'enrôla dan
avec lequel il fit les campag
rétablissement de la paix il f

bourg, près de la forêt de Thuringe. Ses ouvrages résument ses idées sur l'éducation. On a de lui : *Die Menschenerziehung* (L'Éducation de l'Homme); Keilhau, 1826; — *Kommt last uns unsern Kindern leben* (Venez, vivons pour nos enfants); Blankenbourg, 1844 : cet ouvrage eu beaucoup de succès.

Conversat.-Lex. — Pierer, *Universal Lexikon*, suppl.; Blankenbourg, 1856.

* FRŒBEL (*Jules*), publiciste allemand, neveu du précédent, né à Griesheim, près Stadtilm (principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt), en 1806. De 1815 à 1817, il étudia au gymnase de Rudolstadt, d'où il passa, en 1824, à la maison d'éducation dirigée à Keilhau par son oncle. Dans la même année, il vint à Stuttgard, où il aida son ancien maître, Michaelis, à lever le plan topographique de la forêt Noire. En 1825 il se rendit à Munich, où il écrivit, pour la maison Cotta, des ouvrages de géographie et de littérature. A Weimar, en 1828, il travailla pour l'établissement géographique. Il visita ensuite Iéna et Berlin, où il fut mis en relation avec A. de Humboldt. En 1833 il fut appelé à Zurich pour y professer la géographie, l'histoire naturelle et l'histoire proprement dite à l'École d'Industrie. Devenu citoyen de cette ville, en 1838, il prit parti, lors des mouvements politiques de 1839, pour l'opposition radicale. Il se montra même plus avancé que les membres de cette opposition dans son Journal *Le Républicain suisse*. En 1844 il renonça à ses fonctions dans l'enseignement, pour ne s'occuper que de la direction d'une maison de librairie, fondée par lui quelques années auparavant sous le titre de *Comptoir littéraire*, et qu'il consacra surtout à la mise en vente d'une quantité considérable d'écrits démocratiques, répandus de là en Allemagne, où le plus grand nombre furent prohibés. En 1845, venu dans ce pays par suite de ses affaires de commerce, il se vit interdire le territoire prussien. Il vécut alors à Dresde, jusqu'à la révolution de février 1848. Au mois d'octobre de la même année, il se rendit à Vienne avec Robert Blum. Arrêté à la suite de l'occupation de cette ville par les troupes impériales, il fut traduit devant un conseil de guerre, qui l'acquitta. De la Suisse, où il retourna ensuite, il passa à New-York, et y fonda, avec son ancien collègue, Zitz, de Mayence, un bureau de commission et d'expédition. Il n'a plus quitté New-York que pour se rendre momentanément à Nicaragua, sur l'appel d'une société de jonction des mers Atlantique et Pacifique. Outre de nombreuses brochures, on a de Frœbel : *Reise in die weniger bekannten Theile auf der Nordseite der Penninischen Alpen* (Voyages dans les parties peu connues du versant septentrional des Alpes pennines); Berlin, 1840; — *System der socialen Politik* (Système de Politique sociale); — *Die Republikaner* (Les Républicains), drame historique; 1848; — *Briefe ueber die Wiener October-Revolution* (Lettres sur la Révolution d'octobre à Vienne); Francfort, 1849.

Conversat.-Lexik.

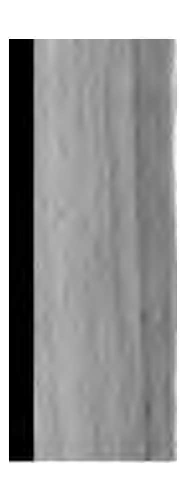
FRŒLICH (*David*), géographe et mathématicien hongrois, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il étudia les mathématiques et la médecine, et fut nommé mathématicien impérial pour le royaume de Hongrie par l'empereur Ferdinand III. On a de lui : *Medulla Geographiæ practicæ*; Barthfeld, 1639; — *Der uralte Deutsch-ungarisch-zipserisch-und siebenbuergische Landsmann* (Le Paysan allemand hongrois-zypsico-transylvain primitif); Leutschau, 1641, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

FRŒLICH (*Érasme*), numismate allemand, né à Graez (Styrie), le 20 octobre 1700, mort à Vienne, le 7 juillet 1758. En 1716 il entra dans les ordres, puis il étudia à Vienne, où il professa ensuite. Il s'appliqua surtout aux mathématiques, à l'histoire et à la numismatique. En 1746, il devint bibliothécaire, puis professeur d'histoire et d'antiquités au collége Thérèse à Vienne. On a de lui : *Utilitas Rei Nummariæ veteris*; Vienne, 1733, in-8°; — *Appendicula ad Numos augustorum et cæsarum ab urbibus græce loquentibus cusos quos Vaillantius collegerat*; ibid., 1734, in-8°; — *Dissertatio de Numis Monetariorum veterum culpa vitiosis*; ibid., 1736, in-8°; — *Quatuor Tentamina in Re Numaria vetere*; ibid., 1737, in-4°; — *Animadversiones in quosdam Numos veteres urbium*; ibid., 1738, in-8°; — *Dialogus de Figura Telluris*; Vienne, 1743, in-8°; — *Appendiculæ duæ ad Numos augustorum et cæsarum*; Vienne, 1744, in-8°; — *Optica Colorum R. P. Castel latinitate donata*; ibid., 1744, in-8°; — *Annales compendiarii Regum et Rerum Syriæ, Numis veteribus illustrati*; ibid., 1744, in-fol.; — *De Fontibus historiæ Syriæ in libris Maccabæorum prolusio*; Vienne, 1746, in-4°; — *Introductio facilis in Mathesin*; ibid., 1746, in-8°; — *Dubia de Minnisari aliorumque Armeniæ Regum Numis*; ibid., 1754, in-4°; — *Diplomatarium Garstense emendatum, auctum ex collect. Sigism. Pusch*; ibid., 1754, in-4°; — *Accessio nova ad Numismata regum veterum anecdota*; ibid., 1755, in-4°; — *Diplomataria sacra ducatus Styriæ, e collect. Sigism. Pusch*; ibid., 1755, in-4°; — *Specimen Archontologiæ Carinthiæ*; ibid., 1758, in-4°; — *Notitia elementaris Numismatum antiquorum*; ibid., 1758, in-4°; — *De Familia Vaballathi, Numis illustrata*; ibid., 1762, in-4° (posthume).

Hirsching, *Hist. literar. Handb.*

* FRŒHLICH (*Abraham-Emmanuel*), poëte suisse, né à Brugg, le 1er février 1796. Il est depuis 1835 prédicateur à Aarau, et professeur à l'école de cette ville. Il a écrit des poëmes épiques, des fables et des élégies. Il a de l'originalité, de la fraîcheur, et parfois un grain de



gèrent ; — *Meletema Theologicum*, etc.; ibid., 1754, in-4°.

Moser, *Jetztleb. Theol.* — Strodtmann, *Jetztleb. Gelehrt.*

FROES (Le P. *Luiz*), missionnaire portugais, né à Beja (Alentejo), en 1528, mort à Nangazaqui, le 8 juillet 1597. Il entra dans la congrégation de Jésus, fut destiné aux missions, et suivit le P. Barzeo, dans son voyage aux Indes, en 1548. Froes acquit bientôt, à Goa, une grande réputation par son zèle, son savoir et son intelligence. Après une mission d'une année à Malacca, il revint à Goa, et en 1563 fut envoyé au Japon : ses succès évangéliques l'y suivirent. En 1565 il avait déjà baptisé une soixantaine de *bonzes* (prêtres japonais) à Omura; mais ce fut surtout à Miaco qu'il fit le plus de prosélytes, quoiqu'il eût pour adversaire infatigable un bonze surnommé par les chrétiens *Nequiio Xanina* (l'Anté-

titre : *de Gloriosa Mo*
pro Christo in Japonia
1597, *sub Taico Sama* (1
in-4°; trad. en français p
1604, in-4°; et en ital
Spittili, Rome, 1599, 16
do Japam, restée en ma
de Bragança, archevêque
lettres du P. Froes, au n
fit imprimer dans la *Col*
Jesuitas da China e J
2 vol. in-fol.; elles ont ét
Lyon, 1601, in-8°.

Bernhard Varen, *Descriptio*
lib. I, cap. IV. — Barbosa M
tana. — César de Figanière,
Summario da Bibliotheca L
Alegambe, *Bibliotheca Script*
— Sotwel, *Bibliotheca Societ*
Aloïs de Backer, *Bibliothèque*

rdre des Hiéronymites, est le véritable auteur ce livre. Il est intitulé : *Theatro heroino-becedario historico, e catalogo das mulhères llustres em armas, letras, acções heroicas e tes liberaes;* Lisbonne 1736, Ier tom., in-fol.; m. II, 1740, in-fol. Ce livre curieux présente les iographies par ordre alphabétique ; il ne s'en tient s aux femmes portugaises, et il remonte même squ'au déluge pour celles de l'antiquité ; on rouve à la fin une indication des sources. Ces leux volumes sont pour ainsi dire introuvables n France. F. D.

Pinto de Souza, *Bibliotheca historica.* — César de Figanierr, *Bibliographia historica*, in-8°. — Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana.*

FROGER (*François*), voyageur et ingénieur rançais, né en 1676, vivait encore en 1715. Il obtint en 1694, malgré son jeune âge, d'être lacé en qualité d'ingénieur de l'État sur l'escadre ommandée par le capitaine de Gennes (1). Cette xpédition, composée de six bâtiments, armés en guerre, devait côtoyer les côtes d'Afrique, gagner celles du Brésil et pénétrer dans la mer du Sud par le détroit de Magellan ; son but était surtout de nuire aux Anglais. L'escadre mit à la voile de La Rochelle le 3 janvier 1695, et se dirigea vers les côtes de la Sénégambie ; elle y prit et rasa le fort James (2). Se dirigeant ensuite à l'ouest, les Français vinrent mouiller à Rio-Janeiro. Le 13 février 1696, ils embouquèrent le détroit de Magellan, et jetèrent l'ancre dans la baie de *Boucault*, entre les deux Angosturas. Ils atterrirent ensuite dans une autre baie (à deux lieues nord-est du cap Froward), qui reçut le nom de *Baie française*. Une rivière qui y verse ses eaux fut baptisée rivière de *Gennes*. L'escadre fut retenue dans le détroit par des vents contraires jusqu'au mois d'avril ; elle eut à y souffrir d'un froid excessif. N'ayant pu s'avancer plus loin que le port Gallant et commençant a manquer de vivres, le commandant vira de bord le 5 avril, et rentra le 11 dans l'océan Atlantique. Il côtoya l'Amérique, et fit des vivres à San-Salvador (Brésil) ; il toucha ensuite à Cayenne, à la Martinique, et après avoir croisé quelque temps dans les Antilles, où il fit beaucoup de tort au commerce anglais, il regagna son port de partance le 21 avril 1697. Froger se fit l'historiographe de l'expédition, et publia : *Relation d'un Voyage fait en 1695-1697 aux côtes d'Afrique, détroit de Magellan, Brésil, Cayenne et îles Antilles, par une escadre des vaisseaux du roi commandee par M. de Gennes;* Paris, 1698 et 1700 ; Amsterdam, 1699, 1702, 1715, in-12, avec cartes et gravures. Cette relation, dont les cartes et gravures ont été exécutées d'après les dessins de l'auteur, est encore appréciée, à cause de son exactitude. A. DE LACAZE.

(1) On trouvera les détails de cette expédition à l'art. GENNES (De).

(2) Situé dans une petite île du même nom, à 14 lieues de l'embouchure de la Gambie.

Walkenaër, *Histoire des Voyages*, t. III, p. 312-327. — Amédée Tardieu, *Sénégambie*, dans l'*Univers pittoresque* (*Afrique*, t. III, p. 137).

FROGER (*Louis-Joseph*), homme politique français, né à Bessé (Maine), en 1752, mort à Vendôme, le 8 mars 1821. Il fut en 1792 député à la Convention nationale par le département de la Sarthe. Il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Plus tard il fut envoyé en mission dans les environs de Paris pour assurer la libre circulation des subsistances. Le 1er germinal an III (20 mars 1795), il fit un rapport détaillé sur les troubles qui agitaient Montdidier, et chercha à démontrer que la disette n'était qu'un prétexte exploité par les partis royaliste et terroriste pour entraver la marche de la république. Il ramena bientôt l'ordre par sa fermeté et sa modération. Dans la séance du 7 thermidor an III (25 juillet 1795) il appuya la proposition de Saint-Martin (de l'Ardèche), et demanda que les directeurs fussent choisis par les assemblées électorales sur une liste de candidats présentés par le corps législatif. Le 22 fructidor suivant (8 septembre) il donna sa démission, mais elle ne fut point acceptée. Il fut élu membre du Conseil des Cinq-Cents, et le 21 prairial an IV (9 juin 1796) il se plaignit de ce que la police du Directoire avait lancé un mandat contre lui et violé son domicile. Sa plainte, appuyée par Dumolard, fut prise en considération. Le 21 messidor suivant (9 juillet), il demanda que la peine de mort fût prononcée contre les distributeurs clandestins de poudre. Le 30 pluviôse an V (18 février 1797), Froger donna sa démission, et depuis cette époque il vécut dans la retraite.

Moniteur universel, an III, nº 184, 318, 336 ; an IV, 267, 296 ; an V, 158. — *Petite Biographie Conventionnelle.* — *Biographie moderne* (édit. de 1806).

FROIDMONT ou **FROIMONT** (*Libert*), en latin **FROMONDUS**, théologien liégeois, né en 1587, à Haccourt, mort à Louvain, en 1653. Il enseigna la philosophie et la théologie à Louvain, et fut nommé en 1633 doyen du chapitre de Saint-Pierre dans cette ville. Froidmont joignait à un savoir philologique et théologique assez étendu quelques connaissances scientifiques. Il obtint l'estime de Descartes ; cependant, il eut le tort de défendre, contre le ministre protestant Philippe Lænsberg, le système de Ptolémée sur l'immobilité de la Terre et du mouvement du Soleil. Froidmont était aussi lié d'amitié avec Jansenius, et il fut un des deux théologiens auxquels ce dernier confia en mourant le soin de revoir son fameux *Augustinus*. Le meilleur ouvrage de Froidmont est un *Commentaire des Actes des Apôtres ;* Paris, 1670, 2 vol. in-fol. On cite encore de lui : *Anti-Aristarchus, sive de orbe Terræ immobili, adversus Philippum Lansbergium ;* Anvers, 1631, in-4° ; — *Vesta, sive Anti-Aristarchi vindex, contra Jacobum Lansbergium et copernicanos ;* Anvers, 1633, in-4° ; — *Brevis Anatomia Hominis ;* Louvain, 1641, in-4° ; — *Vincentii Lenis Theriaca, ad-*

faite aux Arabes, et remporta divers avantages. Les chroniqueurs parlent d'une grande victoire remportée sur les Maures, mais la date en est incertaine. L'émir Abd-el-Rahman résolut de mettre un terme aux ravages des chrétiens. En 766 ses troupes envahirent les Asturies, la Galice et la Biscaye, et forcèrent Froïla à demander la paix. Les Espagnols en cessant de faire la guerre aux musulmans se la firent entre eux. Froïla combattit les Galiciens et les Basques, qui refusaient de reconnaître son autorité. Il étendit même ses prétentions jusque sur Pampelune, que les chrétiens venaient de reprendre sur les Maures. Mais les vainqueurs de Pampelune refusèrent de se soumettre à Froïla, et aimèrent mieux restituer cette ville à Abd-el-Rahman. Froïla se fit détester par ses cruautés, et tua un de ses frères, nommé Bimaran; il fut tué à son tour par ses sujets soulevés. Il eut pour successeur Aurelio, le dernier des fils légitimes d'Alfonse le Catholique, et laissa un fils, Alfonse, qui devint roi des Asturies.

Mariana, *Historia de Rebus Hispaniæ*.

dateur ajouta à cet éta
bourses. La fondation
Broissia existe encore
mitives.

Clerc, *Essai sur l'histoi*
Dunod de Charnage, *Histo*

FROISSARD DE BR
sionnaire français, ne
près de Péking, le 18 oc
la congrégation des Jés
les missions de la Chi
velles stations catholiq
King-to-Tching, à laquel
développement. Il prit
vive querelle engagée
dominicains : elle roula
quelques mots chinois
quel le peuple du Céles
certaines cérémonies. Il
par les mots *thian* et *ch*
tendaient que *le ciel* s
daient *le Seigneur du*
faites par les Chinois

ıme des pratiques louables et nullement aux dogmes catholiques. Considérant ntion régit le fait (*voyez* Escobar), ils aucun scrupule de se servir des deux ıinois *thian* et *chang-ti* pour désigner ›s chrétiens, et permirent aux néophytes e continuer leurs pratiques, pourvu qu'ils se soumissent au baptême, accep- : nom de chrétiens et reconnussent la ie de leurs rénovateurs. Ils firent ainsi reuses et faciles conversions. Les do- , presque tous Portugais et peu lettrés, oins accommodants. La dispute s'en- ›t les deux ordres en référèrent à l'em- hang-Hi. « L'empereur, rapporte le P. ,e Gobien (1), envoya aux Pères jésuites officiers de son palais, qui leur dirent s du monde les plus affligeantes; car oir fait cent railleries de la religion, ompagnaient de grands éclats de rire, à peu près ce que le *Livre de la Sa-* t dans la bouche des impies : — « C'est us à nous mêler des intérêts des dieux! s pas assez puissants pour vider leurs s'ils en ont? Ils se moquent bien de efforts et des peines inutiles que nous ınons pour eux. Croyez-nous, votre ʼo ne se mettent guère en peine de ce sse ici-bas; contents d'être là-haut et en paix et à leur aise de leur divinité, ıt nulle attention à nos affaires, qui ne lent pas. » — Cependant, le jeune em- rtare donna raison aux interprétations es. Les dominicains en appelèrent alors Clément XI, qui décida en faveur de leur ie. La querelle se ranima plus vive que n Chine. Ces dissentiments inspirèrent larins lettrés et à l'empereur lui-même ments peu favorables pour la doctrine : ils ne s'expliquaient pas ces rivalités sionnaires venant prêcher la même foi peuples étrangers. « Comment voulez- pondaient-ils aux jésuites et à leurs es, que nous ajoutions foi à ce que vous chez comme la vérité, lorsque vous- ɔus ne vous accordez pas entre vous? » ne vit pas la fin de ce schisme; jeune l mourut d'une fièvre maligne. Il n'a : quelques fragments imparfaits de tra- des principaux livres chinois.

Alfred de Lacaze.

Entrecolles, *Lettre au marquis de Broissia*, ıs le *Recueil des Lettres édifiantes*, t. XVIII. e P. Charles Le Gobien, *Histoire de l'édit de de la Chine en faveur de la religion chré-* ris, 1698, in-12. — De Mailla, *Histoire géné- Chine*, traduite de Mezzabarba, t. XI. — G- Chine, dans l'*Univers pittoresque*.

SART (*Jean*), célèbre chroniqueur né à Valenciennes, en 1337 (2), mort à Chimay, vers 1410. Bien qu'il nous ait appris les plus petites circonstances de sa vie, il n'a rien dit de sa famille. On peut seulement conjecturer, d'après quelques-uns de ses vers, que son père, nommé Thomas, était peintre d'armoiries. Il fut dès son enfance destiné à l'église. Ses penchants semblaient cependant l'éloigner de la carrière ecclésiastique; lui-même avoue naïvement que sa jeunesse fut très-dissipée, et l'âge mûr ne changea point ses goûts :

En mon jouvent, dit-il, tous tels estoie
Que trop volontiers m'esbatoie;
Et tel que fui, encor le sui....
Tres que n'avoie que douze ans
Estoie forment goulousans
De veoir danses et carolles,
D'oïr menestrels et parolles
Qui s'apertiennent à deduit,
Et de ma nature introduit
D'amer par amour tous ceauls
Qui aiment et chiens et oiseauls;
Et quant on me mist à l'escole
Où les ignorans on escole,
Il y avoit de pucelettes
Qui de mon temps érent jonettes.....
Et me sembloit à voir enquerre
Grand proëce à leur grâce acquerre....
Et lors devisoie à part mi :
Quand revendra le temps por mi
Que par amor porai amer.....

Et dans un autre endroit :

Et si destoupe mes oreilles,
Quand j'oi vin verser de bouteilles,
Car au boire prens grand plaisir.
Aussi fais en beaux draps vestir,
En viande fresche et nouvelle.
Violettes en leurs saisons,
Et roses blanches et vermeilles
Voi volontiers, car c'est raisons....

Cette confession est explicite. On voit que la chasse, la musique, les joyeuses assemblées, les danses, la parure, la bonne chère, le vin et les dames tinrent de bonne heure une grande place dans la vie de Froissart. Mais il trouva aussi du temps pour l'étude; d'ailleurs son esprit, vif, curieux, inquiet, toujours en quête de beaux faits d'armes et d'amusants récits, sa mémoire prodigieuse, le dispensaient des longues recherches de l'érudition. Il devait être non l'historien grave, mais l'amusant et poétique chroniqueur de son temps. Chez lui la passion d'écouter et de faire des récits fut aussi précoce que le goût des plaisirs. Il n'avait pas vingt ans lorsque, à la prière « de son cher seigneur et maître messire Robert de Namur, chevalier seigneur de Beaufort », il entreprit d'écrire l'histoire des guerres de son temps, particulièrement de celles qui suivirent la bataille de Poitiers. Lorsqu'il eut achevé la première partie de sa *Chronique* (1326-1340), qu'il avait « fondée et ordonnée sur celles qu'avait jadis faites et rassemblées vénérable homme et discret seigneur monseigneur Jehan Le Bel (1) », il partit pour

114.

ı en 1333. La date 1337, qui paraît contredite ıl passage de la *Chronique* (l. III, c. 70), est fondée sur plusieurs passages, soit de la *Chronique*, soit des *Poésies* de Froissart.

(1) Les *Chroniques* de Jehan Le Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liége, ont été récemment découvertes et publiées par M. Polain, archiviste de la province de Liége

l'Angleterre, et alla l'offrir à la reine Philippe de Hainaut, femme d'Édouard III, laquelle « liement et doucement la reçut de lui, et lui en fit grand profit ». Un autre motif, si on l'en croit, amenait encore Froissart en Angleterre; c'était le désir de se soustraire par les voyages à des chagrins amoureux. Tout jeune il s'éprit d'une noble demoiselle. Cette passion dura dix ans dans toute sa force, et se ranima même à un âge avancé, « malgré sa tête chenue et ses cheveux blancs ». Comme Froissart n'a parlé de cet amour que dans ses poésies, on pourrait n'y voir qu'une fiction; mais sa passion est peinte avec tant de vivacité et parfois de naturel qu'on ne peut guère en contester la réalité. Le poëte, qui se croyait payé de retour, apprit tout à coup que sa dame allait se marier. Il en conçut un tel désespoir qu'il en fut malade pendant plus de trois mois. Il prit enfin le parti de voyager pour se distraire et pour rétablir sa santé. Quoique très-bien reçu en Angleterre, il n'y resta pas longtemps. La reine Philippa de Hainaut, ayant connu de lui par un *virelai* la cause de son mal, lui conseilla de retourner dans sa patrie, à condition qu'il reviendrait en Angleterre. Il revint en effet l'année suivante, en 1362, et fut nommé clerc de la chapelle de la reine, car au milieu de son intrigue amoureuse il était entré dans les ordres. Philippe de Hainaut le prit aussi pour son écrivain (ou secrétaire), et se plut à lui faire composer des poésies d'amour. Lui-même a peint avec sa vivacité ordinaire les obligations qu'il eut à sa noble protectrice, qui « le fit et créa », et aux dépens de laquelle, « je cherchoie, dit-il, la plus grande partie de la chrétienté, voir que à chercher fait ». C'est à bon droit que Froissart se vante d'avoir « cherché la plus grande partie de la chrétienté ». Vers 1364, il se rendit en Écosse, et passa plusieurs jours chez les Douglas. Il suivit le prince de Galles à Bordeaux en 1366, et y fut témoin de la naissance de Richard, fils de ce prince. Il voulait accompagner celui-ci dans son expédition d'Espagne contre Henri de Transtamare; mais il n'alla pas plus loin que Dax, où il reçut du prince l'ordre de retourner en Angleterre. En 1368, il passa en Italie à la suite de Lionel, duc de Clarence, et assista, avec Chaucer et Pétrarque, aux fêtes qui furent données à Milan, à l'occasion du mariage de ce prince avec la fille de Galeas Visconti. Il visita ensuite la Savoie, Bologne, Ferrare, Rome, et traversa l'Allemagne pour revenir en Flandre. Pendant son voyage, Philippe de Hainaut étant morte, en 1369, il renonça à retourner en Angleterre, et se fixa en Flandre, où il fut pourvu de la cure de Lestines. Mais la vie sédentaire d'un prêtre de campagne ne convenait pas à l'humeur aventureuse de Froissart, et il se remit à courir le monde, « tant pour sa plaisance accomplir et

(1850). *Voy.* les *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, t. XIX, n° 4.

si bon que le bon chanoine en avoit point « de sa vie ; » puis, « après boire, » sitôt que chevalier était las de conter, notre chroni- « escripsoie la substance de ses récits, en avoir mieux la mémoire au temps à venir, car il n'est si juste retentive que c'est d'escripture.... » Et tant « travellèrent, tant chevauchèrent ainsi, que, par grâce de Dieu, sans et sans dommage, ils vinrent au châtel comte de Foix, à Ortais, en l'an de grâce ». Le comte Gaston Phœbus, informé de arrivée du voyageur, l'envoya chercher chez le ses écuyers où il logeait, et lui dit d'un t qu'il le connaissait bien, quoiqu'il ne jamais vu, mais qu'il avait oui parler de lui, et le retint de son hôtel, c'est-à-dire le défraya à ses dépens pendant plus de trois mois. Froissart quitta Orthez au mois de mars 1389, avec Jeanne de Boulogne, nièce de Gaston, laquelle allait en Auvergne épouser le duc de rry. Il passa par Avignon, où on lui vola sa bourse, et il composa sur cet accident le *Dict du Florin*. Il assista à toutes les fêtes du mariage, qui fut célébré dans la nuit de la Pentecôte à Riom en Auvergne, et composa une pastourelle pour le lendemain des noces. Il se rendit ensuite à Paris avec les sires de La Rivière et de La Tremouille, et alla passer quinze jours au château de Crèvecœur, chez le baron de Couci. Il fit aussi une excursion au château de Schoenhoven, en Hollande, pour visiter son patron le comte de Blois, ce qui ne l'empêcha pas d'arriver à Paris huit jours avant l'entrée d'Isabeau de Bavière, le 22 août 1389. L'année suivante on le voit successivement dans le Languedoc, puis encore à Paris et à Valenciennes ; de là à Bruges, à L'Écluse dans la Zélande, enfin à Chimay. Tant de voyages avaient fourni d'amples documents à Froissart. Il les mit en œuvre, et reprit la rédaction de sa *Chronique*. Lui-même a rendu compte avec beaucoup de grâce et de vivacité de la manière dont cette œuvre fut composée. « Or, considérez, dit-il, entre vous qui me lisez ou me lirez, ou m'avez lu, ou orrez lire, comment je puis avoir su ni rassemblé tant de faits desquels je traite et propose en tant de parties. Et pour vous informer de la vérité, je commençai jeune, dès l'âge de vingt ans ; et si suis venu au monde avec les faits et les aventures ; et si y ai toujours pris grand plaisance plus que à toute autre chose ; et si m'a Dieu donné tant de grâce que je ai été bien de toutes les parties, et des hôtels des rois, et par espécial de l'hôtel du roi Édouard d'Angleterre et de la noble reine sa femme, madame Philippe de Hainaut, reine d'Angleterre, dame d'Irlande et d'Aquitaine, à laquelle en ma jeunesse je fus clerc, et la servois de beaux dicts et traités amoureux : et pour l'amour du service de la noble et vaillante dame à qui j'étois, tous les autres seigneurs, rois, ducs, comtes, barons et chevaliers, de quelque nation qu'ils fussent, me aimoient, oyoient et voyoient volontiers, et me faisoient grand profit. Ainsi, au titre de la bonne dame et à ses coutages et aux coutages des hauts seigneurs en mon temps, je cherchois la plus grande partie de la chrétienté ; et partout où je venois, je faisois enquête aux anciens chevaliers et écuyers qui avoient été en faits d'armes et qui proprement en savoient parler, et aussi à aucuns hérauts de crédence, pour vérifier et justifier toutes matières. Ainsi ai-je rassemblé la haute et noble histoire et matière, et le gentil comte de Blois dessus nommé, y a rendu grand'peine ; et tant comme je vivrai par la grâce de Dieu je la continuerai ; car comme plus y suis et plus y laboure, et plus me plait ; car ainsi comme le gentil chevalier et écuyer qui aime les armes, et en persévérant et continuant il s'y nourrit parfait, ainsi en labourant et ouvrant sur cette matière je m'habilite et délecte. »

Depuis quatre ans Froissart n'avait pas quitté son pays natal : c'était un bien long repos pour son humeur vagabonde. La conclusion des trêves de Lolinghen, en 1394, lui fournit une nouvelle occasion de voyager. L'envie lui prit de revoir le pays où, « de son jeune temps, il avoit été si bien de toutes parties auprès de sa bonne reine, madame Philippe de Hainaut ». Il s'embarqua pour l'Angleterre dans les premiers jours de juillet 1394, et alla offrir le recueil de ses poésies à ce roi Richard qu'il avait vu naître à Bordeaux vingt-huit ans plus tôt. Voici en quels termes il raconte lui-même l'accueil qu'il reçut de ce prince : «..... Et voulut voir le roi le livre que j'avois apporté. Si le vit en sa chambre, car tout pourvu je l'avois, et lui mis sus son lit. Il l'ouvrit et regarda dedans, et lui plut grandement, et plaire lui devoit, car il étoit enluminé, écrit et historié, et couvert de vermeil velours à dix cloux d'argent dorés d'or, et roses d'or au milieu, et à deux grands fermaulx dorés et richement ouvrés au milieu de rosiers d'or. Donc me demanda le roi de quoi il traitoit, et je lui dis : *D'amours !* De celle réponse fut-il tout réjoui ; et regarda dedans le livre en plusieurs lieux et y legy, car moult bien parloit et lisoit françois.... et me fit très-bonne chère, pour la cause de ce que de ma jeunesse j'avois été clerc et familier au noble roi Édouard, son tayan, et à madame Philippe de Hainaut, sa taye ; et fus un quart d'an en son hôtel ; et quand je me départis de lui, ce fut à Windsore. A prendre congé, il me fit par un chevalier donner un gobelet d'argent doré, pesant deux marcs largement, et dedans cent nobles, *dont je valus mieux depuis tout mon vivant*. Et suis moult tenu à prier pour lui. »

Trois ans après, en 1397, mourut le comte de Blois, « si endetté, dit le chroniqueur, et de si petite ordonnance, que le sien, rentes et revenus, ne purent fournir ses dettes. Dieu en ait l'âme de lui ! Ce fut mon seigneur et mon maître, et un seigneur honorable et de grand' recommandation. »

Froissart se retira alors à Chimay, où il mourut. Quelques biographes l'ont fait vivre jusqu'en 1420, opinion qui ne paraît pas fondée. Il est sûr qu'il vivait encore en 1400, puisqu'il rapporte dans son histoire des événements de cette année. Mais on n'a aucune raison pour le faire mourir à cette date. M. Buchon, d'après des témoignages dignes de foi, a placé sa mort en 1410. « Son corps, dit une chronique manuscrite de Chimay, y fut ensépulturé en la collégiale, en la chapelle où sont présentement les fonts baptismaux. Après sa mort, on fit beaucoup de vers à sa louange. »

En racontant la vie de Froissart, nous avons fait connaître le caractère de son ouvrage; ce n'est pas une histoire sérieuse, à la fois impartiale et nationale, telle que l'a écrite le religieux de Saint-Denis (1), c'est un tableau brillant et superficiel du quatorzième siècle. L'auteur, toujours au service de quelque haut baron, semble à peine se douter qu'il existe une autre classe que la noblesse. Il est indifférent aux souffrances du peuple, et réserve ses complaisants récits pour les combats et les fêtes des seigneurs. Il prend également ses héros en Angleterre et en France, mais toujours parmi les nobles, et il ne leur demande que du courage, de la libéralité, l'amour des lettres, fort disposé d'ailleurs à leur pardonner tous les excès. En un mot, une moralité élevée manque tout à fait à ces charmantes peintures, et à ce point de vue Froissart ne saurait soutenir la comparaison avec Villehardouin et Joinville. Il a écrit dès le début de sa chronique : « Ains que je la commence, je requiers au Sauveur de tout le monde, qui de néant créa toutes choses, qu'il veuille aussi créer et mettre en moy sens et entendement si vertueux que ce livre que j'ai commencé je le puisse continuer et persévérer en telle manière que tous ceux et celles qui le liront, verront et orront, y puissent prendre *ébatement et plaisance.* » Ce but d'*ébatement* et de *plaisance* que se proposait Froissart, il l'a parfaitement atteint. Pour le charme du récit, la vivacité pittoresque des descriptions, la richesse du coloris, et cette naïveté piquante qui donne à tout un air de nouveauté, ses *Chroniques* n'ont pas d'égales dans la littérature française.

La première édition de Froissart parut sous le titre de *Chroniques de France, d'Angleterre, d'Écosse, d'Espagne, de Bretagne, de Gascongne, Flandres et lieux d'alentour*; Paris, chez Antoine Vérard, sans date, 4 vol. in-fol. gothique. Cette édition fut réimprimée à Paris, 1505, 1514, 1518, 1530. Denys Sauvage en donna une édition, « revue et corrigée sur divers exemplaires et suivant de bons auteurs »; Lyon, 1559-1561, in-fol.; réimprimée à Paris, 1573, 1574, 1576. Toutes ces éditions sont incomplètes et incorrectes. Dacier

(1) *Chronique du religieux de Saint-Denis*, texte et traduction par Bellaguet; Paris, 1840, in-4°.

[illegible] soi [illegible] in-fol. lorsque la rév[illegible] vail, qui, bien des [illegible] M. Buchon. Ce savant [illegible] 1824, 15 vol. in-8°; il la réimprim[illegible] portantes améliorations, sous ce[illegible] *Chroniques de sire Jean F[illegible] tent des merveilleuses [illegible] aventures et faits [illegible] temps en France, [illegible] Bourgogne, Écosse [illegible] ès autres, nouvelle[illegible] tées d'après les man[illegible]its, [illegible] cissements, tables et glossaire*; [illegible] 1836, 3 vol. in-8°, dans le *Panthéon* [illegible]

M. Buchon a recueilli dans ses [illegible] *Poésies* (1) dans lesquelles Froissa[illegible] lui-même; il a donné aussi de cu[illegible] sur les manuscrits de Froissart, [illegible] sur ceux de Cambray et de [illegible] M. Jean Yanoski a publié [illegible] traits de Froissart; Paris, 1[illegible] Lacabane prépare, de[illegible] une nouvelle édition de [illegible] offre des difficultés d[illegible] l'orthographe de la la[illegible] du chroniqueur [illegible] souvent des *be*[illegible] dit M. O. Leroy, [illegible] vant linguiste qui le [illegible] sont les *bons* (2). [illegible] sous saint Louis, [illegible] les désinences de[illegible] celles des noms prop[illegible] sont [illegible] le sont peu fidèleme[illegible] à l'é[illegible] sion où Froissard éc[illegible] où [illegible] France, la langue flott[illegible] et nous ne connaisso[illegible] cette époque sans fautes [illegible] Valenciennes est un des p[illegible]

(1) Les poésies de Froissart n'ont jamais [illegible] complétement; il en existe plusieurs ma[illegible] entre autres à la Bibliothèque impériale. [illegible] grande valeur littéraire, elles sont [illegible] la biographie de l'auteur, et peignent à [illegible] esprit inquiet et impressionnable. S'il passe [illegible] d'une idée à une autre, et si son esprit est [illegible] que son corps, il nous en fait l'aveu, en se [illegible] à une horloge, dans une longue pièce [illegible] lourde, mais que le *Journal des Savants* [illegible] n'a pas dédaigné de citer à propos des [illegible] logerie. Il y a pourtant dans les [illegible] qu'ont réimprimées les *Archives du* [illegible] ingénieuse, dont a profité M. O. Le[illegible] *solu*. Ces vers :

Oui, mais ce balancier, qui, ne s'a[illegible]
Vient, va, revient sans cesse, et [illegible]

sont un résumé spirituel d'une longue [illegible] sart.

(2) Des nombreux manuscrits [illegible] de Rhediger, conservé dans la [illegible] Cet exemplaire fut écrit par Da[illegible] Antoine, fils de Philippe le Bon, duc [illegible] surnommé le *grand Bastard de Bou*[illegible]

que Buchon en a imprimé à la fin de son édition de 1835, cet estimable éditeur s'est trop peu occupé des variantes de la diction, si utiles pourtant à l'histoire de notre langue. Pourquoi, par exemple, Froissard écrit-il tantôt *Li Biaux marescaus*, *sénescaus*; et tantôt *Le bel marescal*, *sénescal*, comme on écrit aussi *Bodiaus* et *Bodel*? C'est qu'on empruntait cet *s* nominatif et ce changement de désinence à la déclinaison latine où se trouvent les mots qui frappaient le plus les chrétiens : *Dominus*, *Deus*, *Christus*, *Agnus*, *Angelus*, *Sanctus*, etc. Des cantons entiers du département du Nord obéissent encore à cette règle, et se servent de mots qu'on retrouve au reste dans ce qu'on a nommé les patois de l'Europe latine. Des deux dialectes dont s'est servi Froissart, l'un devait, comme plus doux que l'autre et plus insinuant, prédominer un jour en France. On l'a nommé *rouchi français*, parce que les gens qui s'en servent encore disent, au lieu d'*ici*, et de *ci*, *ichi* et *chi*. Ces deux dialectes se trouvant en présence, surtout dans le Hainaut, comme pour redoubler l'irrésolution de Froissart, il écrit tantôt qu'il est natif de la Francheville de *Valenchiennes*, tantôt de la *Frankeville de Valentiennes*. Et c'est dans son manuscrit autographe perdu, dont Aimé Leroy et M. Dinaux ont cité, d'après d'Oultreman, une phrase, que se trouve ainsi ortographié le mot *franke*. C'est le roman rustique, opposé au *rouchi*, pour lequel Froissart inclinait, mais en gardant une balance assez égale, surtout quand il écrit, par exemple : *le comte-marescaus* : il y a là deux régimes, deux époques, ou une étrange irrésolution. Froissart est-il bien sûr de son nom? nous le trouvons écrit, tantôt avec un *t* final, tantôt avec un *d*, et, dans le manuscrit de Cambray, avec un *s* : « Je Froissars.... contre le coens Loys (*le comte Louis*).. » Espérons que notre chroniqueur se sera fixé, et que si l'on ne retrouve pas son dernier manuscrit, son éditeur saura choisir, dans tous ceux qu'on possède, les leçons qui se rapprochent le plus des règles établies bien avant saint Louis, et qu'a retrouvées Raynouard (Extrait d'un travail inédit de M. Onésime Leroy). » — Sur cette question de linguistique, on peut consulter M. Onésime Leroy, *Études sur les Mystères dramatiques et sur les manuscrits de Gerson*; Paris, 1837, in-8°; — *Histoire comparée du Théâtre et des Mœurs, continuation des Études sur les Mystères*; Paris, 1844; — Rigollet et Cayrol, *Dissertation sur un manuscrit de Froissart de la bibliothèque d'Amiens*; 1840, in-8°; — Archives du Nord, 1834.

La *Chronique* de Froissart a été abrégée en français par Belleforest, sous le titre de *Recueil diligent et profitable*; Paris, 1572, in-16. Sleidan en avait déjà donné en latin (Paris, 1537, in-8°) un abrégé assez infidèle, qui a été traduit en anglais par P. Golding; Londres, 1608, in-4°. La chronique entière fut traduite par Bourchier, lord Berners; Londres, 1525, 2 vol. in-fol.; réimprimée à Londres, 1812, 2 vol. in-4°. Walter Scott pense que pour la naïveté du style et la vivacité du coloris, cette antique version est préférable à la traduction, bien plus exacte et plus savante, publiée par Thomas Johnes, sous le titre de *Sir John Froissarts Chronicles of England, France, and the adjoining countries, from the latter part of the reign of Edward II to the coronation of Henri IV.... with variations and additions from many celebrated manuscripts* (At the Hafod Press) (1), 1803-1805, 4 vol. in-4°. On vient de lui élever une statue à Valenciennes.
L. J.

Froissart, *Chroniques*, l. III, 70; IV, 1; *Poésies* (*L'Espinette amoureuse*; *Le Buisson de Jonece*). — Lacurne de Sainte-Palaye, *Mémoires sur la Vie et les Ouvrages de Froissart*; dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. X, XIII, XIV. (Les *Mémoires* de Lacurne de Sainte-Palaye ont été traduits en anglais par Th. Johnes; Londres, 1801, in-8°; Hafod, 1810, in-4°.) — Aimé Leroy et Arthur Dinaux, *Archives du nord de la France, hommes et choses*, t. II, p. 305. — *Lettres* d'Aimé Leroy et N. Regnaud, et *Notice* d'Arthur Dinaux sur Froissart; Valenciennes, jan. 1834. — Villemain, *Cours de Littérature française, moyen-âge*, XVII[e] leçon, pages 149 et suiv. — Bequet, *Froissart*; dans la *Revue des Deux Mondes*, 1[er] mai 1838. — Walter Scott, *Froissart*, dans l'*Edinburgh Review*, jan. 1805. — D. Nisard, *Histoire de la Littérature française*, t. I, p. 83. — Mérimée et Wallon, *Discours prononcés lors de l'inauguration de la statue de Froissart à Valenciennes, le 21 sept. 1856*.

FROLAND (*Louis*), seigneur DES PORTES ET D'AUNAY, jurisconsulte français, mort au château des Portes, le 11 février 1746. D'abord avocat à Rouen, il vint s'établir à Paris, se fit inscrire au tableau des avocats au parlement de cette ville, et fut élu bâtonnier en 1734. Il plaida pour le contrôleur général Law, dont il reçut cent mille francs en billets de banque pour les honoraires d'une cause. Il passa les dernières années de sa vie à sa terre des Portes, en Normandie, et s'y occupa de travaux de jurisprudence restés inédits, entre autres d'une nouvelle édition du *Commentaire* de Henri Basnage sur la coutume de Normandie. Il avait donné, plusieurs années avant sa mort, sa nombreuse bibliothèque à l'ordre des avocats au parlement de Rouen. Ses ouvrages imprimés ont pour titres : *Mémoires concernant le comté-pairie d'Eu et ses usages prétendus locaux, avec les arrêts du parlement de Paris qui les ont condamnés*; Paris, 1722 et 1729, in-4°; — *Mémoires concernant l'observation du sénatus-consulte Velléien dans le duché de Normandie*; Paris, 1729, in-4°; — *Mémoire sur la prohibition d'évoquer les décrets d'immeubles situés en Normandie*; Paris, 1729, in-4°; — *Mémoires concernant la nature et la qualité des statuts*; Paris, 1729, 2 vol. in-4°; — *Recueil d'arrêts de règlement et autres arrêts notables donnés au parlement de Normandie, d'autres arrêts*

(1) Hafod était le nom du superbe château de Th. Johnes, qui y avait établi une imprimerie à son usage.

les contrées de l'Europe, principalement parmi les membres de son ordre, et réussit à publier un grand nombre d'ouvrages en diverses langues, surtout en arabe. Il assista le 15 octobre 1736 au grand synode des Maronites tenu à Tripoli de Syrie, et y prononça un discours d'ouverture. Voici la liste de ses ouvrages : tous sont en arabe et presque tous des traductions ou du moins des imitations : *Explication de l'Evangile, c'est-à-dire de l'histoire et de la doctrine de N. S. J.-C.*; — *L'Aimable Jesus*, trad. du P. Jean-Eusèbe Nieremberg; — *De la Dévotion à la sainte Vierge*, trad. du même; Rome, 1765, in-12; — les *Histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament*, traduction des figures de la Bible; — *Introduction à la vie dévote*, trad. de saint François de Sales, t. III, in-8°; — *Méditations du P. Louis de Ponce*; t. III, in-4°; — *Histoire du Schisme des Grecs et du Concile de Florence*; — *Les Marques de la vraie Religion*, trad. de Léonard Lessius; — *Abrégé des Controverses*, trad. du *Manuale*

Il fit de bonnes études dans
fessa ensuite la philosophi
1793; il fut reçu à l'école
l'école d'Alfort, et y obti
qu'il occupa pendant quat
comme vétérinaire dans
de la garde impériale; il
lemagne, et se fit recevoir
Leipzig. On a de lui : *T*
physiologique de la
l'homme et dans les an
Paris, 1801, in-8°; — *Des*
des animaux (avec Phil
1804, in-8°; — *Des Mo*
vétérinaire plus utile, en
ceux qui l'exercent, etc.
— *D'une Altération du L*
sous le nom de lait b
Paris, 1805, in-8°; — *De*
Commerce des Animau
tance de l'Amélioration
cation des chevaux en

d'Agriculture de Rozier (Paris, 1809, 7 vol. in-8°, avec 2 portraits et 30 planches), à l'*Abrégé* de ce *Cours* en 6 vol. in-8°, et à divers journaux et revues traitant de l'hippiatrique.

Querard, *La France littéraire*. — Rabbe, etc., *Biographie portative des Contemporains*.

FROMAGEAU (*Germain*), casuiste français, né vers 1640, mort à Paris, le 7 octobre 1705. Il se fit recevoir docteur de Sorbonne, et s'occupa particulièrement de la décision des cas de conscience qui étaient soumis à la faculté de théologie. Il succéda dans cet emploi à Lamet. Les décisions de ces deux docteurs ont été recueillies sous le titre de *Résolutions de cas de conscience touchant la morale et la discipline de l'Église*; Paris, 1714, in-8°.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FROMAGEOT (*Jean-Baptiste*), canoniste français, né à Dijon, le 10 septembre 1724, mort le 14 août 1753. Il fut professeur de droit à l'université de Dijon. On a de lui plusieurs dissertations sur des sujets de jurisprudence. Son principal ouvrage est intitulé : *Les Lois ecclésiastiques tirées des seuls livres saints*; Dijon, 1753, in-12.

Journal des Savants de 1754, pag. 179. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FROMENT (*François-Marie*, baron), homme politique et publiciste français, né à Nîmes, le 9 juillet 1756, mort à Paris, le 22 septembre 1825. Il se fit recevoir avocat, et était receveur du clergé et des domaines du roi lorsque éclata la révolution. La suppression de ses charges et ses relations de famille le décidèrent à se faire l'antagoniste des idées nouvelles. Il se rendit à Turin en décembre 1789, s'entendit avec le comte d'Artois (depuis Charles X), et reçut avec le brevet de commandant la mission d'insurger le Languedoc. Dès lors il ne cessa d'intriguer en faveur des Bourbons et de répandre des brochures incendiaires. Il fut le principal rédacteur de la requête présentée à l'Assemblée nationale par les catholiques demandant le maintien du pouvoir absolu et l'oppression des protestants. Ceux-ci, à bout de provocations, se réunirent en armes, et quoique moins nombreux que leurs adversaires, ils les attaquèrent le 13 juin 1790. Les catholiques, surpris, perdirent plus de huit cents des leurs; Froment vit tomber un de ses frères et gagna à grand'peine Aigues-Mortes, puis Nice. Il rejoignit alors le comte d'Artois, qui, pour le dédommager, lui octroya des lettres de noblesse, ratifiées bientôt après par Louis XVIII, qui le nomma dès 1793 secrétaire de son cabinet. Froment se rendit à Coblentz, où il reçut diverses missions secrètes pour Naples et pour l'Espagne. En septembre 1795 il revint à Vérone, près de Louis XVIII, et en repartit bientôt pour intriguer en Allemagne, en Russie et en Angleterre. Il demeura dans ce dernier pays jusqu'en 1814, vivant d'une modique pension que lui accordait la cour britannique. Rentré en France, il réclama vainement son grade de commandant et sa charge de secrétaire du cabinet du roi. Durant les Cent Jours Froment se réfugia en Espagne; il rentra en 1816, et après avoir adressé des suppliques inutiles à tous les pouvoirs, il attaqua le comte d'Artois en remboursement des sommes prêtées durant l'émigration et des frais importants que lui avaient occasionnés les différentes missions dont il avait été chargé. Une fin de non recevoir repoussa son instance. Après bien des démarches, l'ancien agent intime des princes reçut une pension alimentaire de sept cents francs. C'est avec ce modeste secours qu'il prolongea sa vie, dans un état voisin de la misère.

On a de Froment : *Mémoire historique et politique, contenant la relation du massacre des catholiques de Nîmes, en juin 1790*, et *Réflexions sur les événements qui l'ont amené*; Monaco, Nîmes, Lyon; ce document, fort curieux, est aujourd'hui très-rare; — *Observations sur la Russie, relatives à la Révolution de France et à la balance politique de l'Europe*, présentées au roi Louis XVIII, à Vérone, le 23 septembre 1795; octobre 1815; et réimprimées dans l'ouvrage suivant; — *Recueil de divers écrits relatifs à la Révolution*; Paris, 1816, in-8°; ce volume, outre les *Observations sur la Russie*, contient un *Précis de mes opérations pour la défense de la religion et de la royauté pendant le cours de la Révolution*; ce *Précis* s'arrête à 1795; — *Lettre à M. le marquis de Foucault, colonel du génie, secrétaire de la commission des anciens officiers*; Paris, 1817, in-8°. C'était une réfutation du rapport qui refusait à Froment le titre de colonel et la croix de Saint-Louis; — *Réponse de M. Froment, secrétaire du cabinet du roi, à deux lettres des 15 avril et 6 août 1817, de M. le maréchal duc de Feltre, ministre et secrétaire d'État au département de la Guerre*, 10 août 1817, et Paris, 1819, in-8°; — *Lettre à M. le marquis Dessoles, président du conseil des ministres*, signalant l'influence étrangère dans le gouvernement français; document resté intéressant pour l'histoire de la Restauration; — *Procès de M. Froment contre S. A. R. Monsieur, frère du roi, relativement aux missions politiques données par ce prince pendant son émigration*, avec les *Pièces officielles* et suivi d'une *Consultation d'avocats*, d'une *Requête* et d'un *Factum*; Paris, 1823, in-8°. — Froment est en outre auteur de nombreuses brochures politiques et de circonstance aujourd'hui oubliées. On lui attribue sans preuves : *Idées militaires sur la composition des régiments d'infanterie et sur la formation des bataillons*; 1790, in-8°.

Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Quérard, *la France littéraire*.

* **FROMENT** (*Charles*), publiciste français, né à Douriers, près Abbeville, le 13 janvier

au grand synode des Maronites tenu à Tripoli de Syrie, et y prononça un discours d'ouverture. Voici la liste de ses ouvrages : tous sont en arabe et presque tous des traductions ou du moins des imitations : *Explication de l'Evangile, c'est-à-dire de l'histoire et de la doctrine de N. S. J.-C.*; — *L'Aimable Jésus*, trad. du P. Jean-Eusèbe Nieremberg; — *De la Dévotion à la sainte Vierge*, trad. du même; Rome, 1765, in-12; — les *Histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament*, traduction des figures de la Bible; — *Introduction à la vie dévote*, trad. de saint François de Sales, t. III, in-8°; — *Méditations du P. Louis de Ponce*; t. III, in-4°; — *Histoire du Schisme des Grecs et du Concile de Florence*; — *Les Marques de la vraie Religion*, trad. de Léonard Lessius; — *Abrégé des Controverses*, trad. du *Manuale* [illegible]

qu'il occupa pendant quat[illegible] comme vétérinaire dans [illegible] de la garde impériale; il [illegible] lemagne, et se fit recevoir [illegible] Leipzig. On a de lui : *T*[illegible] *physiologique de la* [illegible] *l'homme et dans les an*[illegible] Paris, 1801, in-8°; — *Des* [illegible] *des animaux* (avec Phili[illegible] 1804, in-8°; — *Des Mo*[illegible] *vétérinaire plus utile, en* [illegible] *ceux qui l'exercent, etc.*; [illegible] — *D'une Altération du L*[illegible] *sous le nom de lait bl*[illegible] Paris, 1805, in-8°; — *De* [illegible] *Commerce des Animau*[illegible] *tance de l'Amélioration* [illegible] *cation des chevaux en* [illegible]

d'Agriculture de Rozier (Paris, 1809, 7 vol. in-8°, avec 2 portraits et 30 planches), à l'*Abrégé* de ce *Cours* en 6 vol. in-8°, et à divers journaux et revues traitant de l'hippiatrique.

Querard, *La France littéraire*. — Rabbe, etc., *Biographie portative des Contemporains*.

FROMAGEAU (*Germain*), casuiste français, né vers 1640, mort à Paris, le 7 octobre 1705. Il se fit recevoir docteur de Sorbonne, et s'occupa particulièrement de la décision des cas de conscience qui étaient soumis à la faculté de théologie. Il succéda dans cet emploi à Lamet. Les décisions de ces deux docteurs ont été recueillies sous le titre de *Résolutions de cas de conscience touchant la morale et la discipline de l'Église*; Paris, 1714, in-8°.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FROMAGEOT (*Jean-Baptiste*), canoniste français, né à Dijon, le 10 septembre 1724, mort le 14 août 1753. Il fut professeur de droit à l'université de Dijon. On a de lui plusieurs dissertations sur des sujets de jurisprudence. Son principal ouvrage est intitulé : *Les Lois ecclésiastiques tirées des seuls livres saints*; Dijon, 1753, in-12.

Journal des Savants de 1754, pag. 179. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

FROMENT (*François-Marie*, baron), homme politique et publiciste français, né à Nîmes, le 9 juillet 1756, mort à Paris, le 22 septembre 1825. Il se fit recevoir avocat, et était receveur du clergé et des domaines du roi lorsque éclata la révolution. La suppression de ses charges et ses relations de famille le décidèrent à se faire l'antagoniste des idées nouvelles. Il se rendit à Turin en decembre 1789, s'entendit avec le comte d'Artois (depuis Charles X), et reçut avec le brevet de commandant la mission d'insurger le Languedoc. Dès lors il ne cessa d'intriguer en faveur des Bourbons et de répandre des brochures incendiaires. Il fut le principal rédacteur de la requête présentée à l'Assemblée nationale par les catholiques demandant le maintien du pouvoir absolu et l'oppression des protestants. Ceux-ci, à bout de provocations, se réunirent en armes, et quoique moins nombreux que leurs adversaires, ils les attaquèrent le 13 juin 1790. Les catholiques, surpris, perdirent plus de huit cents des leurs; Froment vit tomber un de ses frères et gagna à grand'peine Aigues-Mortes, puis Nice. Il rejoignit alors le comte d'Artois, qui, pour le dédommager, lui octroya des lettres de noblesse, ratifiées bientôt après par Louis XVIII, qui le nomma dès 1793 secrétaire de son cabinet. Froment se rendit à Coblentz, où il reçut diverses missions secrètes pour Naples et pour l'Espagne. En septembre 1795 il revint à Vérone, près de Louis XVIII, et en repartit bientôt pour intriguer en Allemagne, en Russie et en Angleterre. Il demeura dans ce dernier pays jusqu'en 1814, vivant d'une modique pension que lui accordait la cour britannique. Rentré en France, il réclama vainement son grade de commandant et sa charge de secrétaire du cabinet du roi. Durant les Cent Jours Froment se réfugia en Espagne; il rentra en 1816, et après avoir adressé des suppliques inutiles à tous les pouvoirs, il attaqua le comte d'Artois en remboursement des sommes prêtées durant l'émigration et des frais importants que lui avaient occasionnés les différentes missions dont il avait été chargé. Une fin de non recevoir repoussa son instance. Après bien des démarches, l'ancien agent intime des princes reçut une pension alimentaire de sept cents francs. C'est avec ce modeste secours qu'il prolongea sa vie, dans un état voisin de la misère.

On a de Froment : *Mémoire historique et politique, contenant la relation du massacre des catholiques de Nîmes, en juin 1790*, et *Réflexions sur les événements qui l'ont amené*; Monaco, Nîmes, Lyon; ce document, fort curieux, est aujourd'hui très-rare; — *Observations sur la Russie, relatives à la Révolution de France et à la balance politique de l'Europe*, présentées au roi Louis XVIII, à Vérone, le 23 septembre 1795; octobre 1815; et réimprimées dans l'ouvrage suivant; — *Recueil de divers écrits relatifs à la Révolution*; Paris, 1816, in-8°; ce volume, outre les *Observations sur la Russie*, contient un *Précis de mes opérations pour la défense de la religion et de la royauté pendant le cours de la Révolution*; ce *Précis* s'arrête à 1795; — *Lettre à M. le marquis de Foucault, colonel du génie, secrétaire de la commission des anciens officiers*; Paris, 1817, in-8°. C'était une réfutation du rapport qui refusait à Froment le titre de colonel et la croix de Saint-Louis; — *Réponse de M. Froment, secrétaire du cabinet du roi, à deux lettres des 15 avril et 6 août 1817, de M. le maréchal duc de Feltre, ministre et secrétaire d'État au département de la Guerre*, 10 août 1817, et Paris, 1819, in-8°; — *Lettre à M. le marquis Dessoles, président du conseil des ministres*, signalant l'influence étrangère dans le gouvernement français; document resté intéressant pour l'histoire de la Restauration; — *Procès de M. Froment contre S. A. R. Monsieur, frère du roi, relativement aux missions politiques données par ce prince pendant son émigration*, avec les *Pièces officielles* et suivi d'une *Consultation d'avocats*, d'une *Requête* et d'un *Factum*; Paris, 1823, in-8°. — Froment est en outre auteur de nombreuses brochures politiques et de circonstance aujourd'hui oubliées. On lui attribue sans preuves : *Idées militaires sur la composition des régiments d'infanterie et sur la formation des bataillons*; 1790, in-8°.

Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Quérard, *la France littéraire*.

* **FROMENT** (*Charles*), publiciste français, né à Douriers, près Abbeville, le 13 janvier

1797, mort à Vazemmes, près de Lille, le 22 juin 1846. Partisan dévoué des princes de la maison d'Orange, il continua, après la révolution belge de 1830, à soutenir leur cause avec une extrême vivacité, ce qui le fit expulser de la Belgique. On a de lui un grand nombre d'articles dans *Le Messager de Gand* et *L'Hermite*; — un recueil de *Poésies diverses*; Bruxelles, 1826, 2 vol. in-12; — *Études sur la Révolution belge*; Gand, 1835, in-8°. Jean Paul FABER.

Messager de Gand, de 1825 à 1841; Bruxelles.

*FROMENT-MEURICE (*N...*), orfèvre français, né à Paris, le 31 décembre 1802, mort dans cette ville, en février 1855. Fils d'un fabricant d'orfévrerie, il fut destiné à la même profession; dès ses plus jeunes années, il montra une vive aptitude pour les travaux d'art; il apprit à modeler et à ciseler, et ses études portèrent particulièrement sur le dessin et la sculpture. Encore enfant lorsque son père mourut, l'établissement que celui-ci avait fondé passa dans les mains d'un orfèvre appelé Meurice, qui épousa plus tard sa mère. Lui ayant succédé vere 1832, il ajouta à son nom celui de son beau-père; et c'est sous ces deux noms, devenus inséparables, qu'il s'est fait connaître. Avant de passer maître, il travailla comme ouvrier, et fit preuve, dans toutes les branches de son art, d'une habileté peu commune. Aux Expositions de l'industrie, à Paris en 1839, 1844, 1849, à Londres en 1851, il se fit remarquer par des produits admirables de goût et de fini; plusieurs de ses pièces furent citées comme des chefs-d'œuvre dignes des maîtres les plus célèbres. Il obtint constamment dans ces grands concours les premières récompenses honorifiques. On lui doit d'avoir régénéré l'orfévrerie moderne ainsi que la joaillerie et la bijouterie en atteignant dans leur fabrication les dernières limites du progrès et de la perfection, au point de vue de l'art comme de l'industrie. Il avait reçu la croix d'Honneur pour sa belle conduite pendant le choléra de 1832, et avait le titre d'orfèvre-joaillier de la ville de Paris. M. CH.

Rapports officiels des Expositions de l'industrie, années 1839, 1844, 1849. — *Rapport de l'Exposition universelle de Londres*, 1851. — Th. Gautier, *La Presse*, 17 juin 1844, 31 juillet 1849, 5 avril 1855. — Ferdinand de Lasteyrie, *Le Siècle*, 27 mars 1855. — J. Janin, *L'Artiste*, 2e série, t. III, 1839. — *Le Mois de mai* 1851 *à Londres*. — *Revue contemporaine*, 28 février 1855. — *Froment-Meurice*, broch. in-8°; Paris, 1855.

FROMENTEAU. *Voy.* FROUMENTEAU.

FROMENTIÈRES (*Jean-Louis* DE), théologien français, né à Saint-Denis-de-Gastines (Maine), en 1632, mort à Aire (Gascogne), en décembre 1684, Il fit ses premières études chez les PP. de l'Oratoire du Mans, qui l'envoyèrent ensuite à Paris, au séminaire de Saint-Magloire, où il eut pour maître le P. Senault. Il avait une véritable vocation pour la chaire. Dès qu'il y parut, il se fit applaudir; on loua surtout ses oraisons funèbres. Pour récompenser cet éclatant mérite, le roi nomma l'abbé de Fromentières évêque d'[illegible] d'Auch, le 14 janvier 167[illegible] même année, le 1er o[illegible] Harlay, archevêque de [illegible] core plusieurs fois à Par[illegible] née 1674, où il prêcha de[illegible] Vallière prenant le [illegible] collection complète de [illegible] ses ouvrages [illegible] bliée, suivant M. P[illegible] 1684, en [illegible] mes in-12. Mais c[illegible] est [illegible] nous n'avons pu [illegible] M. Peignot, et nous [illegible] Fromentières, mourant en [illegible] mandait qu'on mît au feu tous [illegible] a de lui : *Œuvres meslées*; Paris, [illegible] — *Carême de mess. Jean-Louis* [illegible] *tières*; Paris, 1696, trois vol. in-8°. B.

B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. III.

*FROMMANN (*Erhard-André*) [illegible] allemand, né à Wiesenfeld, le 8 no[illegible] mort à Kloster-Bergen, le 1er oct[illegible] avoir étudié à Cobourg et à Altor[illegible] cateur à Walbeuern et six ans plus [illegible] stadt. En 1756 il fut appelé à professe[illegible] grecque et orientales au gymnase de C[illegible] dont il fut nommé directeur en 1761. [illegible] il passa en la même qualité à Kloster-Be[illegible] il mourut. On a de lui : *Disputatio* [illegible] *Deorum*; Altorf, 1745, in-4°; — *Ph*[illegible] *mata quædam R. Mosis Maimonidis*, [illegible] *centiorum quorundam sententiis* [illegible] ibid., 1745, in-4°; — *De Hermeneuta Ecclesiæ*; ibid., 1747, in-4°; — *Dis*[illegible] *Syntaxi Linguæ et præcipue Ebraica*[illegible] 1747, in-4°; — *De opinata Sanctitate Ebraicæ, secunda errorum matre*; C[illegible] 1756, in4°; — *De Sacris Judæorum L*[illegible] *lorum imaginibus olim fœdatis*; ibid., in-4°; — *De Ritu fœderum faciendor veteres*; ibid., 1760, in-4°; — *De* [illegible] *christianæ Reformatione Judæis* [illegible] 1761, in-4°; — *De Maximiliani I* [illegible] *litterariam meritis*; ibid., 1761, in-4°; *Fœminis quibusdam quæ Evangelii* [illegible] *tempore reformationis sacrorum* [illegible] *fenderunt*; ibid., 1764, in-4°; — *Mu*[illegible] *miriani Fasciculus I*; ibid, 1771, in-[illegible]

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten*[illegible]

FROMMENT ou FROMENT (*Antoine*), réformateurs de Genève, né [illegible] le Val [illegible] ves, près de Grenoble, en 15[illegible] et à [illegible] vers 1585. Disciple de [illegible] Suisse, et contribua à [illegible] réfo[illegible] quelques-unes des petites [illegible] actuellement aux cantons de Vaud. Quand, en 1532, Farel [illegible] de Genève, il engagea viv[illegible] aller continuer son œuvre d[illegible] tait une tâche difficile pour un [illegible] si jeune; Froment le comprit, [illegible] bord aux pressantes sollicitations [illegible] il se rendit cependant, et il arriva [illegible]

3 novembre. Il y trouva les protestants encore fort intimidés des mesures qui avaient été prises contre eux; personne ne voulut le soutenir ouvertement. Il eut alors recours à un moyen qui déjà avait ailleurs réussi à Farel : il s'annonça comme maître d'école. Il fit apposer sur les murs une affiche ainsi conçue : « Il est venu un « homme en cette ville qui veult enseigner à « lire et écrire en français dans un mois à tous « ceulx et celles qui voudront venir, petits et « grands, hommes et femmes, mesme à ceulx « qui ne furent jamais en eschole; et si dans le « dit mois ne savent lire et escrire, ne demande « rien de sa peine. Lequel trouveront en la grande « salle de Boitel, près du Molard, à l'enseigne « de la Croix d'Or, et l'y guérit beaucoup de ma-« ladies pour néant ». Cette annonce lui attira aussitôt une foule d'écoliers des deux sexes et de tous les âges. Il profita de ce concours pour enseigner les principes de la réforme. Bientôt la foule se porta à ses instructions. Le 1er janvier 1533, l'affluence fut telle qu'il ne put parvenir lui-même à entrer dans la salle; on le porta, malgré sa résistance, sur la place du Molard, et là, monté sur un banc, il prêcha avec une grande vivacité contre les pratiques de l'Église catholique. Le parti catholique, informé sur-le-champ de cette audace, prit les armes, et marcha sur l'assemblée du Molard. Fromment, entraîné par ses partisans, et soustrait pendant quelques jours aux recherches actives du conseil, fut enfin obligé de passer dans le pays de Vaud. Il retourna l'année suivante à Genève, accompagné d'un ministre français, nommé Alexandre Dumoulin; mais cette fois encore il ne put pas y rester longtemps. Assistant un jour dans la cathédrale à un sermon du dominicain Furbity, qui défiait les protestants de répondre à ses arguments en faveur du dogme de la transsubstantiation, Fromment se leva, fit signe de la main qu'il voulait prendre la parole, et il se mit à réfuter le discours du prédicateur. Celui-ci resta muet de surprise; mais les chanoines donnèrent le signal du tumulte. Fromment réussit à se sauver; son compagnon, qui avait commencé aussi à haranguer la foule, fut saisi et jeté en prison. La nuit même tous les deux furent chassés de la ville par arrêt du conseil. Ils se rendirent directement à Berne, avec Baudichon, bourgeois de Genève, qui était à la tête du parti protestant, et après avoir imploré et obtenu l'intervention du gouvernement de ce canton en faveur des réformés, ils revinrent à Genève, accompagnés de Farel, chargé spécialement par la seigneurie de Berne de défendre la cause de la réforme. Ils furent suivis, quelques jours après, des députés de ce canton qui avaient la mission de poursuivre Furbity et de soutenir Farel et Fromment. A partir de ce moment la réforme ne rencontra plus à Genève d'obstacle sérieux.

En 1537 Fromment fut nommé pasteur du quartier de Saint-Gervais. Il en remplit les fonctions jusqu'en 1552. A cette époque il fut déposé du ministère évangélique, par suite de l'inconduite de sa femme, dont la sévère discipline de l'église réformée le rendait responsable. Le 31 décembre de cette année, il se fit recevoir notaire. Le 2 février de l'année suivante, il obtint le droit de bourgeoisie, et en 1559 il entra dans le conseil des deux cents. Cependant, pour se consoler de la conduite irrégulière de sa femme, il s'était livré à la dissipation. Ses désordres devinrent bientôt un sujet de scandale public, au milieu d'une population qui poussait le rigorisme jusqu'aux dernières limites. Censuré en vain à plusieurs reprises, il fut enfin, en 1562, mis en prison, condamné comme pécheur scandaleux, destitué de sa charge de notaire, et banni de la ville. Il passa dix ans à l'étranger. En 1572 il obtint la permission de rentrer à Genève, et deux ans plus tard il fut rétabli dans ses fonctions de notaire.

Fromment aida Bonivard dans la rédaction de ses chroniques. Il en fit plus tard un sommaire qui est resté inédit et dont le manuscrit est à la bibliothèque de Genève, tandis qu'une partie de l'ouvrage de Bonivard a été publiée (Genève 1825).

Pour compléter ces chroniques, qui s'arrêtent au commencement du mouvement produit par la réforme, Fromment composa une histoire de la réformation à Genève. Cet ouvrage, resté longtemps inédit, vient d'être imprimé par les soins de M. Gustave Revilliod, sous ce titre : *Les Actes et les Gestes merveilleux de la cité de Genève, nouvellement convertie à l'Evangille, faictz du temps de la réformation et comment ils l'ont receue, rédigez par escript en forme de chroniques, annales ou hystoires commençant l'an 1532, par Anthoine Fromment*; Genève, 1854. Fromment avait sollicité plusieurs fois du conseil de guerre la permission de publier ce livre, qui contient des renseignements du plus grand intérêt; mais la seigneurie, dans la crainte de blesser messieurs de Berne et de Fribourg, s'y opposa constamment; c'est donc après sa mort que M. G. Revilliod en a publié le manuscrit autographe, déposé aux archives de Genève. Il n'avait fait imprimer de son vivant qu'un opuscule assez peu important, sous ce titre : *Deux Épîtres préparatoires aux histoires et actes de Genève*; Genève, 1554, petit in-12 : l'une de ces lettres est dédiée au sénat et l'autre est adressée à tout le peuple de Genève. Enfin, on trouve dans l'appendice du t. III. de l'*Histoire de la Réformation en Suisse* par Ruchat un long extrait du discours (sur Matth., VII, 15 et 16) qu'il prononça le 1er janvier 1533 sur la place du Molard.

Michel NICOLAS.

Senebier, *Hist. littér. de Genève*. — MM. Haag, *La France protest.* — Notice sur Anthoine Fromment par M. Gustave Revilliod, en tête de l'édition des *Actes et Gestes merveilleux*, etc.

FROMOND (*Jean-Claude*), physicien italien, né à Crémone, le 4 février 1703, mort à Pise, le 29 avril 1795. Il entra à l'âge de quinze ans dans un couvent de Camaldules à Ravenne, et prit alors le nom de Jean-Claude à la place de celui de *Jules-César* qu'il avait reçu à son baptême. Il montra beaucoup de goût pour les sciences et fort peu pour la philosophie d'Aristote, qui était encore à la mode dans quelques universités italiennes. Cette aversion pour le système péripatéticien choqua ses supérieurs, qui le reléguèrent au couvent de Fonte-Avellana, dans le diocèse de Gubbio. Fromond y passa trois ans. Ses dispositions pour les sciences furent remarquées, et on l'envoya à l'université de Pise. Là, sous la direction de Guido Grandi, il fit de si rapides progrès que son maître, nommé visitateur général de son ordre et forcé d'aller s'établir à Faenza, le chargea d'occuper provisoirement sa chaire. Il fut quelques années plus tard nommé professeur de logique et ensuite de philosophie. Pendant vingt ans il occupa ces deux chaires avec éclat. De bons ouvrages de lui, sur des points importants de physique et de physiologie, lui firent une grande réputation, et l'Académie des Sciences de Paris le nomma son associé en 1758. On a de lui : *Lettera al sig. Orazio S...., in cui si esamina il taglio della macchia di Viareggio;* Pise, 1739, in-8°; — *Due Lettere sopra l'ottica del P. Castel.* Ces deux lettres, destinées à défendre la théorie de Newton contre les attaques du P. Castel, furent insérées sans nom d'auteur par Lami dans les *Novelle letterarie di Firenze*, année 1741; — *Risposta apologetica ad una lettera filosofica sopra il commercio degli olii navigati procedenti da luoghi appestati;* Lucques, 1745, in-8°. Cet ouvrage, le plus important de ceux de Fromond, eut un grand succès et valut à l'auteur une lettre très-flatteuse de la part du pape Benoît XIV; — *Lettere di riconciliazione del P. D. Claudio Fromond, professore nell' università di Pisa, e del signor D. Giovanni Gentili, medico della sanità di Livorno;* Florence, 1746, in-8°; — *Nova et generalis introductio ad philosophiam;* Venise, 1748, in-8°; — *Della fluidità de' Corpi;* Livourne, 1754, in-4°; — *Examen in præcipua Mechanicæ Principia;* Pise, 1758; — *De Ratione philosophica qua instrumenta mechanica generatim conferunt potentiarum actionibus corroborandis vel enervandis;* Pise, 1759.

Bianchi, *Elogio storico del P. D. Giovanni Claudio Fromond;* Crémone, 1781, in-4°. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VI.

FROMONT. *Voy.* FROIDMOND.

FRONDEVILLE (*Thomas-Louis-César-Lambert*, marquis DE), homme politique et publiciste français, né à Lisieux, en 1756, mort à Paris, le 13 juin 1816. Par les secours d'un oncle maternel, il put faire de bonnes études et se faire recevoir avocat à Rouen. Devenu conseiller au parlement de cette ville, il acheta une [illegible] président à mortier (celle de M. de Bec-[illegible] En 1789, il fut élu député aux états par la noblesse du bailliage de Rouen, [illegible] le zèle le plus ardent pour le maintie[n] [illegible] cien système. Le 11 novembre 1789, i[l] [illegible] avec chaleur la chambre des vacations d[illegible] souveraine dont il faisait partie. Cette [illegible] était accusée de résistance aux décrets [illegible] semblée nationale. L'adresse et l'élo[quence de] Frondeville ne purent la faire innocente[r] [illegible] aussi inutilement sa voix au parlement [illegible] et à celui de Rennes (9 janvier 1790), [illegible] et frappés pour la même cause. Lorsque, [illegible] suivant, Alexandre de Lameth s'élev[a contre] la résistance des parlements aux prog[rès de la] liberté, Frondeville demanda la suppr[ession de] toutes les chambres de vacations, afin d[e] [illegible] livrer des persécutions qu'elles éprouv[aient] [illegible] 8 août, il parla en faveur de Bonne-[Savardin] arrêté comme conspirateur, et s'éleva [contre la] tyrannie du comité des recherches. [illegible] même mois, il demanda la mise en [liberté de] l'abbé Perrotin de Barmond, arrêté, [illegible] illégalement au moment où il gagnait la [illegible] « lorsque, ajouta-t-il, depuis dix mois [les assas-]sins de nos princes parcourent libre[ment l'en-]ceinte de cette capitale; ils sont peut-[être] parmi nous! » Censuré aussitôt par l'as[semblée,] il fit paraître un écrit avec cette épigra[phe :] *veniam corvis, vexat censura colum[bas]*, [dans] lequel il déclarait s'honorer de la cen[sure qui] lui avait été infligée. Le 21, sur la prop[osition de] Goupil, il fut condamné à huit jours d'a[rrêt] [illegible] lui, malgré l'énergique défense de Fauc[igny] [illegible] ce nom). Le 31 août il fit paraître dan[s le *Mo-*]*niteur* (p. 1006) une lettre sur les m[otifs qui] avaient déterminé l'assemblée à le co[ndamner.] Le 25 mai 1791, il s'opposa à [illegible] n [illegible] gnon à la France, et fut un des [illegible] protestations des 12 et 15 septembre [de la même] année. Voyant son opposition inutile, [il passa] en Angleterre, où il se maria. Après [le 18 bru-]maire, il rentra en France, et vécut da[ns la re-]traite jusqu'au retour des Bourbons, [illegible] alors la préfecture de l'Allier, et suivit Lo[uis XVIII] dans sa fuite en Belgique (mars 1815). [Après la] seconde restauration, de Frondevi[lle fut nommé] conseiller d'État honoraire et pair [de France;] mais il mourut quelques semaines apr[ès sa no-]mination. On a de lui : *De la conspira[tion qui] a obligé Louis XVIII de quitter son r[oyaume,] et publication d'une pièce inédite de[illegible] en 1787, dans une loge de francs-m[açons à] Venise;* Paris, 1820, in-8°.

Moniteur universel, an 1789, n°s [illegible]; an [illegible] [illegible], 232, 234, 243; an 1791, n° 145. — *Biographie* (edit. de 1806). — Arnault, Jay, etc., *Biogra[phie nou-]velle des Contemporains.* — Quérard, *La Fr[ance lit-]téraire.*

FRONSAC (Ducs DE). *Voy.* [illegible]

FRONSBERG (*Léonard* DE). [illegible]

FRONSBERGER ou **FR**[illegible]

llemand, né en 1452, mort à Trente, le
: 1526. Il entra de bonne heure dans le
militaire, et obtint bientôt la faveur de
eur Maximilien. Général en 1512, il fit
pagnes de Hongrie et des Pays-Bas; en
l assista à la bataille de Pavie. Il a pu-
Vom Geschuetz und Feuerwerk (Des
à feu et des feux d'artifice); Francfort,
— *Kriegsbuch Kaiserlicher Kriegs-*
t und Ordnungen von Geschuetz und
verk (Manuel militaire des ordonnances
s impériaux sur les armes à feu et les
artifice); ibid., 1564, 3 vol. in-fol.

g. Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

IDSPERG. *Voy.* FRUNDSBERG.

ITEAU (*Jean*), archéologue et contro-
français, né à Angers, en 1614, mort le
1662. Après avoir fait d'excellentes étu-
s sa ville natale, il prit l'habit de cha-
gulier dans l'abbaye de Toussaint à An-
ppelé à Paris en 1634, il fut chargé de
r d'abord la philosophie puis la théologie
ye de Sainte-Geneviève, et s'en acquitta
sfaction de ses supérieurs, qui lui confé-
office de chancelier dans l'université de
es opinions, suspectes de jansénisme, le
ller dans le diocèse d'Angers en 1661.
sgrâce ne fut pas de longue durée. Il
pelé à Paris et pourvu d'un bon prieuré,
da jusqu'à sa mort, arrivée peu après. Le
teau était très-instruit et parlait avec fa-
savait neuf langues; mais il ne faisait pas
de ses connaissances un usage très-ju-
« Il savait, dit Dupin, unir dans ses ou-
profane avec l'ecclésiastique, et égayait
sa matière par quelques passages des
des auteurs grecs et latins, ou par
s traits curieux de l'histoire. Il ne s'at-
pas à traiter les matières à fond, mais à
nouvelles découvertes, à donner des
ies curieuses, et à fournir des idées et
ectures toutes neuves et d'un tour nou-
Le P. Fronteau commença à former la
que Sainte-Geneviève. On a de lui :
totius Philosophiæ, e D. Thomæ
tis doctrina; Paris, 1640, in-fol.; —
a Kempis vindicatus; Paris, 1641,
Le P. Fronteau composa cet ouvrage
tituer à Thomas a Kempis l'*Imitation*,
Bénédictins avaient fait imprimer sous
d'un abbé de leur ordre, appelé Jean
Ce fut l'occasion d'une violente polémi-
même d'un procès dans lequel figurèrent
oines réguliers, les bénédictins, Gabriel
e P. Quatremaires, etc. Fronteau publia
ce sujet deux ouvrages, dont on trouve
s dans Niceron; — *Ivonis Carnutensis*
mnia; Paris, 1647, in-fol.; — *Dissertatio*
nica de virginitate honorata, erudita,
la, fecunda; Paris, 1651, in-4°; —
ses Augustini et Calvini; Paris, 1651,
— *Kalendarium Romanum nongentis*
annis antiquius; Paris, 1652, in-8°; — *Epistola in qua de jure episcoporum in ecclesias suarum urbium disseritur*; Paris, 1659, in-4°; — *Φιλοτησίας veterum. Epistola in qua ritus antiqui sese in compotationibus salutandi tractantur, et ad illustrandam divinæ Eucharistiæ institutionem multa afferuntur*; Paris, 1660, in-4°. Ces deux lettres et huit autres du même auteur ont été recueillies sous le titre de *Epistolæ selectæ*; Liége, 1674, in-16.

Lallemant, *Vie de Fronteau*, dans le recueil intitulé : *Joannis Frontonis Memoria disertis per amicos virosque clarissimos encomiis celebrata*; Paris, 1663, in-4°. Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXI. — Dupin, *Bibl. des Auteurs ecclésiastiques* (dix-septième siècle).

FRONTIN (*Sextus Julius Frontinus*), administrateur et écrivain militaire romain, vivait vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. Préteur urbain sous Vespasien en 70, il céda sa place à Domitien. On croit qu'il fut un des consuls suppléants en 74. L'année suivante il succéda à Cerealis comme gouverneur de la Bretagne, s'empara du pays des Silures, et maintint sans échec la domination romaine dans ces contrées barbares jusqu'à l'arrivée d'Agricola, en 78. Sous le troisième consulat de Nerva, en 97, il fut nommé intendant des eaux (*curator aquarum*), place qui n'était donnée qu'à des personnes du plus haut rang. Il obtint aussi la dignité d'augure, et comme il eut pour successeur dans cette charge Pline le jeune, vers 106, on suppose qu'il mourut cette année même ou l'année précédente. Une épigramme de Martial nous apprend qu'il fut deux fois consul; mais comme son nom manque dans les *Fastes*, il est impossible d'indiquer les dates de ses consulats. Cependant le gouvernement de Bretagne qui lui fut confié en 75, prouve qu'à cette époque il avait déjà été consul.

On a de lui un petit traité de l'art militaire, intitulé *Stratagematicon libri IV*, ou, en observant la distinction établie par l'auteur, *Stratagematicon Libri III; Strategicon Liber unus*. C'est un recueil des paroles et actions des plus célèbres capitaines de l'antiquité. Les anecdotes du premier livre ont rapport aux divers incidents qui peuvent précéder une bataille; celles du deuxième livre se rapportent à la bataille elle-même; celles du troisième concernent l'art de faire ou de lever les siéges. Les *Strategica* traitent de la discipline militaire et des devoirs du général. Le style des *Stratagematica* n'a rien de remarquable. On y trouve des anecdotes curieuses, mais dont la véracité est suspecte, parce que l'auteur manque de critique. Divers indices font croire que Frontin rédigea cet ouvrage vers 84, peu d'années après son retour de Bretagne. Ainsi il donne à Domitien le surnom de *Germanicus*, il fait de fréquentes allusions à la guerre de Germanie, arrivée à cette époque, et ne parle ni de la guerre de Dacie ni d'aucun événement postérieur à 84.

Il nous reste encore de Frontin, sous ce titre :

De Aquæductibus urbis Romæ Libri II, un traité composé après 97, puisque l'auteur y parle de sa dignité d'intendant des eaux. Cet ouvrage, écrit du style simple qui convient à une œuvre didactique, est d'une grande utilité pour la connaissance de l'architecture ancienne.

Frontin nous apprend dans la préface de ses *Stratagematica* qu'il avait écrit un essai *De Scientia militari*, et Élien cite du même auteur des recherches *Sur la tactique du temps d'Homère*. Ces deux ouvrages sont perdus.

L'édition princeps des *Stratagematica* fut publiée par Euch. Silber; Rome, 1487, in-4°. Les meilleures éditions sont celle de F. Oudendorp, Leyde, 1731, in-8°, réimprimée avec des additions et des corrections par Con. Oudendorp, Leyde, 1799, in-8°; et celle de Schwebel, Leipzig, 1772, in-8°. Ce traité a été traduit en anglais, sous le titre de *Stratagems, Sleyghtes and Policies of warre, gathered together by S.-Julius Frontinus, and translated into english by Rycharde Morysine;* Londres, 1539, in-8°, dédié à Henri VIII. Un anonyme en a donné une autre traduction, dans la même langue (Londres, 1686, in-12), en y ajoutant : *A new Collection of the most noted Stratagems and brave exploits of modern generals; with a short account of the weapons offensive and defensive, and engines commonly used in war.* En allemand on a les traductions de Schöffer, Mayence, 1582, in-fol.; de Motschidler, Wittemberg, 1540, in-8°; de Tacius, Ingolstadt, 1542, in-fol., avec Végèce, réimprimée à Francfort, 1578, in-fol.; et de Kind, Leipzig, 1750, in-8°, avec Polyen. Les *Stratagematica* ont été traduits en français par Remy Rousseau, vers 1514; par Volkir, Paris, 1536, avec Vegèce; par Perrot d'Ablancourt, Paris, 1664, in-4°; par un anonyme, Paris, 1772, in-8°; — en italien, par François Lucio Durantino; Venise, 1537, in-8°; par Com. de Trino, Venise, 1561, in-8°; par Alov. de Tortis, Venise, 1543, in-8°; par Ant. Gandino, Venise, 1574, in-4°; — en espagnol, par Didac. Guillen de Avila, Salamanque, 1516, in-4°. La plupart des traductions que nous venons de citer appartiennent au seizième siècle, et prouvent combien étaient recherchés alors les traités des anciens sur la tactique.

L'édition princeps du traité *De Aquæductibus*, in-fol., sans date, a été imprimée à Rome, par Herolt, vers 1490. La meilleure édition est celle de Polenus; Padoue, 1722, in-4°. On peut y ajouter pour l'intelligence du texte, le *Commentaire sur les Aqueducs de Rome*, par J. Rondelet; Paris, 1820, in-4°, avec atlas in-fol., et *Addition au Commentaire de S.-J. Frontin sur les Aqueducs de Rome*, par Rondelet, 1821, in-4°. Les deux ouvrages de Frontin ont été publiés avec les notes des anciens commentateurs par Keuchen; Amsterdam, 1661, in-8°. Les *Stratagematica* se trouvent dans les diverses collections des *Veteres de Re Militari Scripto-*

res, don
verius;
ductibu
quitatu
Dans
Agraria
attribué
avec si
un tel é
de faire
ont cont
des mes
triques;
Qualit
suivant.
cipal m
arceria
De Ass
antérie
ressant
champs
prehen
Frontin
ment p
courts
au nom
jourd'h
comme
bicus e
méprise
le seul
écrits e
des pa
Le mêm
mensor
les écrit
trovers
publié
partenir
qu'il y
Commo
cette in
avec P
le Fron
différen
d'auteu
de Lim
un autr
paraît l

(1) Les
surer et
devaient
aussi le d
aux prop
claire. Il
et respec
spectabil
(2) On
d'Aggene
genera
enarrare
intellectu
tentif aur
et donné
le titre de

Les traités que nous venons d'énumérer, et qui forment la partie la plus importante des *Agrimensores*, ne sont pas seulement très-utiles pour la connaissance du droit romain, ils ont encore un grand intérêt au point de vue de l'histoire générale des peuples latins. C'est l'opinion de Niebuhr, qui a fait un fréquent usage de ce recueil et qui en a parlé avec éloquence. La forme tronquée, mutilée, souvent peu intelligible des fragments qu'il contient, loin de le rebuter, avait pour lui « cette sorte de charme qui s'attache, dit-il, à tout ce qui est mystérieux et difficile ».

Les fragments de Frontin relatifs à la *Res Agraria* ont été insérés dans le *Codex theodosianus* de Sichard, Bâle, 1528, in-fol.; dans les éditions de Frontin par P. Scriver, Leyde, 1607, in-4°, et par R. Keuchen, Amsterdam, 1661, in-8°; et dans les recueils suivants des *Agrimensores : De Agrorum Conditionibus apud Turnebum*; Paris, 1555, in-4°; — *Auctores Finium regundorum, cum Nic. Rigaltii observ.*; Paris, 1614, in-4°; — *Rei Agrariæ Auctores, cura Wilh. Gœsii*; Amsterdam, 1674, in-4°. M. Giraud en a donné quelques-uns dans ses *Rei Agrariæ Scriptorum nobiliorum Reliquiæ*; Paris, 1843. Mais la première édition véritablement complète et critique des *Agrimensores* a été publiée sous le titre de *Gromatici veteres: Die Schriften der römischen Feldmesser, herausgegeben und erläutert von F. Blume, K. Lachmann und A. Rudorff*; Berlin, 1848-1852, 2 vol. in-8°. Léo JOUBERT.

Tacite, *Hist.*, IV, 38; *Agric.*, 17. — Pline, *Epist.*, IV, 8; X, 8. — Martial, X, 4, 8. — Élien, *Tact.*, I. — Vegèce, II, 8. — Niebuhr, *Histoire Romaine*, t. IV de la traduction de M. de Golbéry. — Blume, dans le *Rheinisches Museum für Jurisprudenz.*, vol. V, p. 367-378; vol. VII, p. 138-168. — Walter, *Gesch. des Röm. Rechts*, p. 784-768, edit. de 1840. — Böcking, *Institutionen*, vol. I, p. 328-331. — Rudorff, dans le *Zeitschrift* de Savigny, vol. X, p. 354-437. — Zeiss, dans le *Zeitsch. für die Alterth. Wissensch.*; Darmstadt, 1840. — Schoell, *Histoire de la Litterature romaine*, vol. II, p. 454; vol. III, p. 227. — Giraud, *Recherches sur le Droit de Propriété*, vol. Ier, p. 97. — Dureau de La Malle, *Économie politique des Romains*, vol. I, p. 66, 179. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

FRONTON (*Jules*), officier romain, vivait vers le milieu du premier siècle de l'ère chrétienne. Il était préfet des gardes de nuit (*vigilum*) en 68, à l'avénement de Galba, qui le destitua. Il fut sans doute réintégré dans sa place par Othon, et servit sous ce prince en qualité de tribun dans la campagne contre Cecina, général de Vitellius. Son frère Julius Gratus était préfet du camp dans l'armée de Cecina. Les soldats d'Othon, soupçonnant Fronton de trahison, le jetèrent dans les fers. Par une coïncidence singulière, son frère, pour le même motif, essuya un semblable traitement de la part des soldats de Cecina.

Tacite, *Hist.*, I, 20; II, 26.

FRONTON (*Catius*), orateur latin, vivait vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. Contemporain de Vespasien, il défendit d'abord Bassus, puis Varenus. D'après Pline, il occupait une place éminente parmi les orateurs du temps. C'est peut-être le même Fronton qui, au rapport de Pline, possédait la maison du poëte Horace.

Pline, *Epist.*, IV, 9; VI, 13.

FRONTON (*M. Cornelius*), célèbre rhéteur latin, né à Cirta, colonie romaine de la Numidie, vers la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, mort vers 170. Sa famille était originaire d'Italie, et avait dû s'établir à Cirta sous la dictature de J. César, lorsque des concessions de terre furent accordées aux compagnons de P. Sittius. Fronton reçut dans sa patrie une première et fort incomplète éducation; car lorsqu'à l'âge de vingt-deux ans il se rendit à Rome, il avait à peine commencé l'étude des auteurs anciens, bien qu'il eût eu pour maîtres Denys le subtil (ὁ λεπτός) et Athénodote. Il arriva à Rome sous le règne d'Adrien. Il acquit très-vite une grande réputation comme avocat et comme professeur d'éloquence. Sa société et ses leçons furent recherchées des jeunes gens du plus haut rang. Le palais impérial lui fut ouvert, et il y occupa à peu près la place que Pline le jeune avait remplie auprès de Trajan. Chargé de l'éducation du jeune Marcus Annius Verus, depuis Marc-Aurèle, et devenu plus tard précepteur de Lucius Commodus, qui prit avec l'empire le nom de Lucius Verus, il s'acquitta avec éclat de cette double tâche, et en fut magnifiquement récompensé. Il devint sénateur, consul en 143, proconsul d'Asie en 148. Il déclina cette dernière dignité, sous un prétexte de santé. Avec les gains de sa profession et grâce aux libéralités de la famille impériale, il amassa une fortune considérable, qui lui permit d'acquérir les célèbres jardins de Mécène, d'acheter des villas dans diverses contrées de l'Italie et d'ériger à ses frais des bains splendides. Cette fortune et ces dignités, s'ajoutant au talent et à la réputation, firent à Fronton une des existences les plus considérables de son temps. Lorsque la faiblesse de sa santé le força de cesser son enseignement public, il vit tout ce que Rome avait de plus éminent se réunir autour du lit où la goutte le retenait, et écouter avec délices ses entretiens sur la littérature et l'art oratoire. Il fit école : une secte d'orateurs s'éleva sous le nom de *Frontiniani*. A l'exemple de leur maître, ils évitaient soigneusement la diction poétique et l'exagération pompeuse de l'école grecque; ils affectaient dans les pensées une sévère simplicité, et dans le style une pureté scrupuleuse qui allait jusqu'à rejeter les mots non autorisés par d'anciens modèles.

La gloire de Fronton lui survécut. Marc-Aurèle lui fit élever une statue. Un de ses petits-fils, M. Aufidius Fronton, dut à son illustre parenté d'être élevé au consulat en 199. Enfin, les écrivains du troisième et du quatrième siècle le désignent généralement par le surnom d'*Orateur*, titre longtemps réservé au seul Cicéron.

Cette gloire, bien qu'on pût la regarder comme fort exagérée, échappait au contrôle de la postérité. Il ne restait de Fronton qu'un petit traité, intitulé *De Differentiis Verborum*, et trois courts fragments conservés par Aulu-Gelle et d'autres grammairiens latins; c'était trop peu pour asseoir un jugement. Mais en 1814 Angelo Maï, en examinant un palimpseste de la Bibliothèque Ambrosienne, lequel avait appartenu au célèbre monastère de Saint-Colomban à Bobbio, trouva que ce palimpseste, contenant une traduction d'une partie des actes du premier concile de Chalcédoine, se composait d'anciens manuscrits de Symmaque, d'un vieux commentateur sur Cicéron, de Pline le jeune et surtout de Fronton. S'attachant à ce dernier, il parvint à lire, sous l'écriture qui couvrait le palimpseste, une partie de l'ouvrage original. Ce déchiffrement lui fournit, outre des opuscules peu étendus, un grand nombre de lettres échangées entre Fronton et des correspondants dont les principaux sont : Antonin le Pieux, Marc-Aurèle, L. Verus; il publia le tout à Milan, 1815, 2 vol. in-8°. La découverte ne devait pas s'arrêter là. Maï, appelé à la bibliothèque du Vatican, y découvrit une autre partie des actes du même concile de Chalcédoine. C'était encore un palimpseste, finissant à peu près à l'endroit où commençait le manuscrit de la Bibliothèque Ambrosienne, écrit évidemment à la même époque et par la même main; il avait appartenu aussi au monastère de Saint-Colomban, et formait sans aucun doute la première partie du palimpseste dont on a parlé plus haut. Cette découverte fournit cent lettres nouvelles, un peu plus lisibles que les premières. Maï les ajouta à l'édition de Fronton qu'il donna à Rome en 1823. Les espérances qu'avait fait naître la découverte des ouvrages de Fronton furent complétement déçues. Il n'est peut-être pas d'œuvre de l'antiquité qui, dans un aussi grand nombre de pages, renferme aussi peu de passages instructifs ou agréables. La forme de ces lettres est tout à fait insignifiante, et ne déguise en rien la nullité du fond. Le nom de Marc-Aurèle donne seul quelque attrait à de courts billets roulant presque toujours sur de vulgaires incidents de la vie domestique. Tout ce qui nous reste de Fronton a été rassemblé par Maï dans son édition de 1823; en voici le contenu : *Epistolarum ad Marcum Cæsarem Libri V*. Ce recueil des lettres à Marc-Aurèle en contient cent ving-deux : soixante-cinq de Marc-Aurèle à Fronton; cinquante-quatre de Fronton à Marc-Aurèle; deux en grec de Fronton à Domitia Calvilla, mère de Marc-Aurèle; un fragment de lettre en grec à un inconnu, et une petite composition en grec, qui est plutôt un essai à la manière de Lysias et de Platon qu'une lettre proprement dite. Le cinquième livre consiste en cinquante-neuf billets, dont beaucoup n'ont pas plus de deux ou trois lignes; — *Epistolarum ad Antoninum imperatorem Libri II* : ces deux livres contiennent dix-huit lettres, huit de Marc-

Auctores antiqui, de Putsch; Hanau, 1-4°. Léo Joubert.

s de Ang. Mai et de Niebuhr (on y trouve l'in- le toutes les autorités anciennes relatives à — Eichstædt, *Corn. Frontonis Operum nuper protractorum Notitia et Specimen*; Iéna, 1816. Roth, *Bemerkungen über die Schriften des* rn. *Fronton und über das Zeitalter der An-* uremberg, 1817, in-4°.

TON *d'Émèse*, rhéteur grec, oncle de vivait dans le troisième siècle de l'ère ie. Il enseigna la rhétorique à Athènes, plusieurs discours, sous le règne d'A- Sévère. On trouve dans l'*Anthologie* deux épigrammes de lui sur des points naire.

u mot Φρόντων Ἐμισηνός. — Brunck, *Ana-* II, p. 347. — Jacobs, *Anthol. Græc.*, vol. III, XIII, p. 938.

TON DU DUC. *Voy.* Duc.

IEP (*Just-Frédéric*), orientaliste et n allemand, né à Lubeck, le 1er juin mort le 26 janvier 1800. Après avoir tes études philologiques, philosophiques ogiques, il fut nommé prédicateur du e l'université de Leipzig, et obtint, en chaire de théologie dans cette même s. L'université d'Erfurt l'appela ensuite seignement des langues orientales, et il devint surintendant et premier pas- emple de Buckeburg. Destitué en 1792, ans emploi pendant quatre ans, et fut rédicateur dans la ville de Wetzlar, où retiré. Ses principaux ouvrages sont : *tate Linguæ Arabicæ in defendendis s locis Sanctorum Scripturarum*; 767, in-4°; — *Arabische Bibliothek* èque arabe); Francfort et Leipzig, *Dissertatio de emendenda Lutheri Bibliæ*; Erfurt, 1778; — *Bibliothek ologischen Wissenschaften* (Biblio- s connaissances théologiques); 2 vol., nt chacun six parties; Lemgo, 1771- *Discours sur les dogmes les plus ils de la religion chrétienne*; 2 vol. furt, 1773-1775. Al. B.

Lexicon der vom Jahre, 1750-1800, verstorbe- len Schriftsteller. — R. Dœring, *Die gelehr- ten Teutschlands*.

INI (*Donato*), architecte italien, né à Toscane), florissait dans la première dix-septième siècle. L'église de *Santa- lla Neve* de Pistoie fut construite sous on, de 1608 à 1616.

un fils nommé *Francesco*, qui devint ment évêque de Pistoie et archevêque E. B—s.

Guida di Pistoja.

ARD (*Benjamin-Sigismond*), théo- testant et traducteur français, d'ori- e, né à Nyon (canton de Vaud), en rt à Montauban, le 3 janvier 1830. ir terminé ses études à Genève, il fut nme pasteur à Lyon, et il y continua ses fonctions jusqu'au siége de cette ville, en 1793. Lors de l'établissement des écoles centrales, il fut nommé professeur de morale à celle de Clermont-Ferrand. En 1802 il travailla à la rédaction des articles organiques du culte réformé. En 1809 il fut chargé d'organiser une faculté de théologie à Montauban, et il en devint le doyen. Révoqué de cette place en 1815, il garda sa chaire de morale et d'éloquence à la faculté de Montauban. On a de lui : *La cause des Esclaves nègres et des habitants de la Guinée portée au tribunal de la raison, de la politique et de la religion*; Paris, 1788, 2 vol. in-8°; — une traduction française des *Sermons* de Hugh Blair; Lyon, 1782, 3 vol. in-8°; — *Le Christianisme des Gens du Monde, mis en opposition avec le véritable christianisme*; Montauban, 1821, 2 vol. in-8°, traduit de Wilberforce.

Eug. et Ém. Haag, *La France protestante*.

FROTHAIRE, évêque de Toul, né dans la seconde moitié du huitième siècle, mort le 22 mai 848. Il fut élevé au monastère de Gorze, et devint abbé de St.-Èvre à Toul. Il fut élu évêque de cette ville en 804 ou en 813. Pendant la révolte de Bernard, il se montra fidèle à la cause de Louis le Débonnaire, et prit une part importante à divers conciles qui jugèrent les évêques rebelles. On a de lui trente-et-une lettres, dont vingt-et-une seulement lui appartiennent. Elles ont été publiées par André Duchesne, dans ses *Historiæ Francorum Scriptores*, t. II.

Histoire littéraire de France, t. V.

* **FROTIN**, plus connu sous le nom de **FORTIN** (*Jean*), astronome français, né à Paris, le 31 janvier 1719, mort en 1796. Il fut professeur d'hydrographie à Brest, et soumit à l'Académie royale de la Marine, dont il était membre, un *Précis de l'observation du passage de Vénus sur le disque du Soleil, arrivé le 3 juin 1769*, in-fol.; — *Mémoire sur le Baromètre marin*, contenant la description de cet instrument avec une instruction pour le régler et l'indication des moyens à employer par les pilotes pour dresser les tables d'observations.

Il ne doit pas être confondu avec *Jean* FORTIN, ingénieur mécanicien de Paris, auquel on doit la publication de l'*Atlas céleste de Flamsteed, l'usage du planétaire ou sphère mouvante de Copernic*, et divers instruments astronomiques. P. LEVOT.

Archives de l'Académie royale de la marine. — Lalande, *Bibliographie astronomique*.

FROTTÉ (*Louis* DE), gentilhomme normand et général des armées royalistes, né en 1755, fusillé en 1800. Il servait dans l'infanterie lorsque la révolution éclata; il prit alors le parti d'émigrer. Mais ne trouvant pas l'occasion qu'il recherchait avidement de se signaler pour la cause qui avait ses sympathies, il se fit charger à Londres par Puisaye de soulever la Normandie. Venu sur la côte de Saint-Malo en 1795 avec le

titre de colonel, il se battit contre les troupes républicaines, et parvint à gagner la Normandie. Plein de valeur et animé du désir de se faire un nom, il refusa, lors des conférences de la Mabilais (1er avril 1795), de souscrire au traité que voulait conclure Cormatin. Revenu en Normandie pour y rallumer le feu de l'insurrection, il établit une correspondance avec Jersey par les îles Marcou, et chercha à combiner ses opérations avec les partisans de la même cause dans le Maine. La troupe qu'il commandait était peu nombreuse alors, et n'était pas encore habituée à la guerre. Toutefois, actif et résolu, il remporta plusieurs avantages sur les républicains. Il vit s'accroître le nombre de ses partisans, et put continuer de correspondre avec l'Angleterre, d'où plusieurs émigrés vinrent se placer sous ses ordres. Les hostilités entre les royalistes et les républicains ayant recommencé, en juillet 1795, il s'avança dans le Maine, où il prit Mayenne. Après avoir ramené Picot en Normandie, il cherchait à se concerter avec les autres chefs, quand l'affaire de Quiberon vint tout arrêter. Attaqué le 15 novembre par la garnison de Mortain, qu'il fit reculer, il livra aux flammes le poste de Tilleul, d'où, après avoir forcé les républicains à se retirer, il s'avança dans la basse Normandie; ayant opéré aux environs de Mayenne sa jonction avec Scépeaux et Rochecotte, il marcha avec eux contre les républicains, qu'il battit d'abord, mais qui, revenus à la charge, eurent l'avantage sur les royalistes. Les trois chefs se séparèrent ensuite. Avec les subsides qu'il reçut d'Angleterre, Frotté organisa la compagnie dite des *gentilshommes de la couronne*, et continua de harceler les républicains. C'est alors que de son quartier général, établi dans la forêt d'Halouze, il marcha avec 1,500 hommes contre la ville de Tinchebray, qu'il attaqua bravement, mais sans succès. Le sang-froid, l'intrépidité dont il fit preuve, lui gagna de nouveaux partisans. Ailleurs, en Vendée, en Bretagne et dans le Maine, la cause royale était loin d'avoir le même succès. Hoche réduisait tout; bientôt il menaça la Bretagne et la Normandie. Forcé de céder le terrain au général victorieux, mais ne voulant pas entendre parler de soumission, Frotté retourna au Angleterre. Il revint en Normandie au mois de septembre 1799, attaqua Vire, s'empara de plusieurs localités, qu'il perdit bientôt après, et réussit à délivrer plusieurs royalistes prisonniers, parmi lesquels sa mère. L'expédition qu'il fit ensuite dans le département de la Manche ne fut heureuse qu'au début : il était alors à la tête de forces assez considérables, 11,000 hommes environ. Le 18 brumaire changea la face des choses, les ouvertures de paix étaient écoutées par les autres chefs. Frotté critiqua vivement dans une de ses proclamations le coup d'État de Bonaparte. Aux conférences de Montfaucon il se prononça pour la continuation de la guerre; puis il s'avança sur la route d'A-

et de Pologne, lequel estat a été
our et afin qu'il plaise à Sa Majesté
et considérer qu'il est contable à
grand désordre, excès et confusion
maniement et dispensation de ses
, selon qu'il sera très-aisé de co-
par cedit estat. D'après Froumen-
ns cette période de trente-et-un ans,
ttes se seraient élevées à la somme de
0,000 de livres, et les dépenses n'au-
s dépassé 926,206,000 livres. D'où ré-
un excédant d'un peu plus de 526 mil-
cependant, dit-il, les caisses sont « vui-
uisées ». — *Le second livre du Secret
ances de France, présentant par le
stat de tous les deniers tirez des ar-
ez, diocèses, seneschausseez, bail-
lections, prevostez et chastellenies
ute et basse Normandie, du pays
in, de l'Isle de France, Brie, Beau-
icardie, Champagne, pays Messin,
, Anjou, Touraine, Poictou, haute
Bretagne, Berry, Nivernois, Sainc-
imosin, Périgord, Angoulmois, Au-
yonnois, Masconnois et Bourgongne.
nonstre le nombre des archeveschez,
, parroisses, maisons, fiefs et ar-
fs; le roolle des ecclésiastiques, no-
turiers, soldats françois et étran-
ssacrez et occis durant les troubles;
re des femmes et des filles violées,
ges et maisons bruslées esdites pro-
Semblablement il représente l'état
ers qui ont été livrez du temps du
s XII, ensemble le revenu du tem-
e les ecclesiastiques y possèdent;* —
*ème livre du Secret des Finances en
presentant par le menu l'estat de
deniers tirez des archeveschez, se-
sseez, bailliages, élections, prevos-
astellenies de Guyenne, Gascongne,
Languedoc, Dauphiné, Provence et
rovinces circonvoisines. Plus il mon-*
[comme au 2e livre]. Ces deux livres
me les titres l'indiquent, une statistique
res de la France. L'auteur affirme que
hommes ont péri en France dans les
le religion, jusqu'en 1581; que 12,300
u filles ont été violées (chiffre partiel;
des diocèses n'ayant pas fourni d'état);
56 maisons ont été brûlées ou détruites.
at final, s'écrie l'auteur, est une litière
lle sont étendus et morts plus de braves
nts hommes que ne perdirent oncques
cesseurs (de Henri III): avec la quarte
ux il pouvait conquérir tout le reste
pe. Sur cette litière, la fleur de la
gist renversée... Mais ce qui rend la
t triste et déplorable, c'est qu'elle est
et contemplée de trois millions et tant
nes, tous appauvris, ruinez et détruits;
ux auxquels on a fait payer cette somme
immense de 4 milliards 750 millions de livres; ce sont ceux qui sont journellement travaillez de tailles, subsides et imposts; ce sont ceux qui sont oppressez et tyrannisez, tant de noblesse qu'autres gens de guerre; ce sont ceux qui portent et souffrent les concussions et pilleries des ministres de justice; bref, ce sont ceux qui n'en peuvent plus, sinon de tendre les mains au ciel et requérir ce bon Dieu d'y pourvoir, puisque ainsi est qu'ils sont si inhumainement abandonnez. »

Froumenteau prétend avoir dressé sa statistique sur la demande des états de Blois. On ignore où il a puisé ses renseignements, et il est difficile d'en garantir la parfaite exactitude. Cependant, l'auteur semble sincère et les détails très-précis qu'il donne inspirent la confiance. Son ouvrage fut très-utile. Le dénombrement de tant de misères et d'infamies inspirait le désir de les faire cesser, et le tableau de la sanglante anarchie du règne de Henri III préparait la ferme et régulière administration de Henri IV.

Dictionnaire de l'Économie politique. — Eug. et Em. Haag, *La France protestante*, t. II.

FROVA (*Joseph*), historiographe piémontais, vivait au dix-huitième siècle. Il entra dans l'ordre de Saint-André de Verceil, et devint historiographe de sa congrégation. Après avoir professé pendant quelque temps la théologie à Rome, il revint dans sa ville natale, et consacra le reste de sa vie à des travaux sur l'histoire ecclésiastique et sur les antiquités de Verceil. Il prit part à la polémique soulevée en 1760, à propos de l'auteur de l'*Imitation*, et se prononça pour Thomas a Kempis contre un prétendu Gersen de Verceil, que les Bénédictins mettaient en avant sans pouvoir même prouver son existence. On trouve plusieurs lettres de Frova dans les neuf dissertations publiées à ce sujet par Eusèbe Amort. On a encore de Frova : *De sacris Imaginibus*; Venise, 1750, in-12; — *Vita et Gesta Gualæ Bicchieri, card., collecta a Philadelpho Libyco*; Milan, 1767, in-8°.

Denina, *Piemontesi illustri*.

FROWDE (*Philippe*), poëte dramatique anglais, né vers 1680, mort à Londres, le 19 décembre 1738. Ami et protégé d'Addison, qu'il avait connu à l'université d'Oxford, il contribua, par d'élégantes pièces de vers latins, au recueil que celui-ci publia sous le titre de *Musæ Anglicanæ*. On a encore de lui : *Fall of Saguntum*; 1727, in-8°; — *Philotas*; 1731, in-8°. Ces deux tragédies eurent très-peu de succès. Encore l'auteur se plaint-il, dans la dédicace de son *Philotas* à lord Chesterfield, que cette pièce lui ait rapporté plus de louanges que d'argent, et il cite les mots de Juvenal : *Laudatur et alget*.

Biographia dramatica. — Cibber, *Lives*.

FRUELA. *Voy.* FROILA.

* **FRUEND** (*Hans*), historien suisse, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il était greffier public à Schwyz, et il écrivit une histoire des guerres de son temps, dont il n'a été imprimé que des extraits. G. B.

Haller, *Bibliothek der Schweiz. Geschichte*, t. IV, p. 162.

FRUGONI (*Carlo-Innocente*), poëte italien, né à Gênes, le 21 novembre 1692, mort à Parme, le 20 décembre 1768. Voici ce que ce poëte italien a écrit lui-même sur son compte à Fabbroni : « Né d'une des meilleures familles de Gênes, mis dans un collége à dix ans, je fus affublé à quinze ans d'un capuchon de moine, sans être appelé le moins du monde à cette vocation par celui qui choisit les siens et les soutient dans la voie qu'il leur a fait prendre. A seize ans je prononçai, à contre-cœur, des vœux redoutables, et fis la joie de mes frères par une renonciation forcée et mal comprise aux biens de ce monde. Je fus mauvais religieux, parce que je l'étais malgré moi-même. Je serais mort de tristesse et de rage dans un état aussi contraire à mes goûts, si la sérénissime maison Farnèse ne m'eût abrité à l'ombre de ses ailes. Le cardinal Bentivoglio eut pitié de ma misère, exposa au pape (Clément XII) mes angoisses : ce pontife adorable me fit séculier, et allégea en grande partie le poids de mon malheur. Néanmoins, je n'ai pu tirer des griffes d'un mien neveu ma part dans la succession de mon père, qui se monte à 30,000 livr. de Gênes, et le coquin me verrait pendre qu'il ne me donnerait pas un sou. » Nous n'ajouterons que quelques dates et quelques faits à cette piquante autobiographie. Frugoni, que l'on avait mis dans les ordres pour que sa part de la fortune paternelle revînt à ses deux frères, fit son noviciat dans le collége somasque de Gênes, et prononça ses vœux dans celui de Novi. Il professa successivement, de 1716 à 1724, les belles-lettres à Brescia, à Rome, à Gênes, à Bologne, à Modène; partout il se fit remarquer par la brillante facilité de son esprit. Le cardinal Bentivoglio, qui pour sa traduction de Stace profita des conseils et peut-être du talent de Frugoni, l'introduisit à la petite cour de Parme. Frugoni y vécut fort heureux, jusqu'à la mort du duc Antoine, le dernier des Farnèse, en 1731. L'arrivée d'un nouveau duc de Parme, d'abord peu favorable à Frugoni, puis de longues guerres qui firent passer Parme sous des dominations différentes, troublèrent l'existence du poëte. Il aurait même beaucoup souffert de la gêne s'il n'avait trouvé de généreux patrons dans le comte San-Vitali, le comte Algarotti, et l'ambassadeur d'Angleterre Holderness. Enfin, la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, amena pour Frugoni de meilleurs jours. L'infant Philippe, qui prit l'année suivante possession du duché de Parme, appela auprès de lui le poëte, qui vécut dès lors dans une heureuse tranquillité. Il parvint même à recouvrer une partie de l'héritage paternel. Les juges génois auxquels il adressa des suppliques en vers ne résistèrent pas à son éloquence, et lui adjugèrent une somme de mille sequins. Ce procès fut le dernier événement notable de la vie de Frugoni. Sa vieillesse fut consacrée à des compositions poétiques,
pour son esprit facile. Sa
lui promettre une très-lo[illegible] vie;
endurcissement d'artères [illegible] enleva,
soixante-seize ans, sa mort parut
Frugoni, on le voit, était un de
qui, comme on l'a [illegible] de [illegible] la
soutane ne tem[illegible]
plaisir (1), poète [illegible]
cour des Farnèse, puis de [illegible]
à Parme, il s'est néanmoins mo[illegible]
modeste, dans la même [illegible]
en se contentant du titre de ver[illegible]
goni fut un des restaurateurs de la p[illegible]
au dix-huitième siècle. Du reste,
genres dans lesquels il ne se soit [illegible]
zoni, sonnets, odes, poemes, dra[illegible]
trouve de tout dans le recueil de
imprimé à Parme en 1779, en 9 v[illegible]
les soins du comte Gaston Rezzonic[illegible]
qui a mis en tête une notice sur la
vrages de l'auteur. Les œuvres ch[illegible]
goni ont paru à Brescia, 1782, [illegible]

Cerati, *Elogio de C.-I. Frugoni*, dans [illegible] *liani*; Venise, 1782, t. III. — Fabroni, [illegible] *Italiani*; Pise, 1786, in-8°, t. I. — Corniani, [illegible] *Letter. ital.* — Tipaldo, *Biografia degli I*[illegible] t. VII.

FRUITIERS (*Philippe*). Voy. [illegible]

FRUMENCE ou **FRUMENTIUS** [illegible]
du christianisme dans l'Abyssinie, [illegible]
trième siècle. Il naquit à Tyr, et
Meropius, son parent, qui, dit-on,
même temps à la philosophie et [illegible]
Frumence était jeune encore l[illegible]
son frère ou son parent Éd[illegible]
voyage dans la mer des Indes, so[illegible]
de Meropius. Le vaisseau relâcha
d'Abyssinie pour y faire le comm[illegible]
être à la suite d'une tempête. T[illegible]
fut massacré, à l'exception des deu[illegible]
qui furent conduits au roi, dont
vint le ministre d'État et Édes[illegible]
Ce prince étant mort, [illegible] reine, [illegible]
au nom de son fils, l[illegible] contin[illegible]
Frumence profita de l'[illegible] de
pour favoriser les marc[illegible]
sitaient les côtes d'Éthiopie, et [illegible]
torisation de célébrer les cérémo[illegible]
ligion. Il s'occupa en même temp[illegible]
semences de la foi chrét[illegible] p[illegible]
sins, qui en avaient déjà [illegible]que
vant la chronique d'Ax[illegible], on
deux jeunes Tyriens virent [illegible]
les Éthiopiens croyaient en Je[illegible]
raient la sainte Trinité, et que [illegible]
taient une croix sur leur tête, l[illegible]
gile ne leur eût été prêché par [illegible]
Mais cette vague connaiss[illegible] la [illegible]
dont on attribue, à tort ou à [illegible]

(1) Il avoue lui-même qu'il était [illegible] vices (*vizietti*), l'amour et le jeu.

à l'Éthiopien baptisé par le diacre Philippe, n'avait qu'un rôle sans importance dans le pays, puisque les Abyssins étaient encore idolâtres. Frumence, voyant le terrain suffisamment préparé, obtint l'autorisation de faire un voyage dans sa patrie, et se rendit dans sa ville natale, d'où il partit pour Alexandrie. Arrivé dans cette grande cité, il fit part au patriarche Athanase des succès qu'il avait obtenus en Éthiopie, et l'engagea à envoyer un évêque dans cette contrée. Un synode, rassemblé dans ce but, lui conféra à lui-même cette dignité. Frumentius retourna à Axoum, et obtint une foule de conversions. Il fit bâtir des églises, ordonna des prêtres et des diacres, et parvint à gagner à la cause du Christ les deux jeunes princes qui gouvernaient conjointement l'empire, et dont le zèle et l'exemple entraînèrent une grande partie de la nation, comme on le voit dans la liturgie éthiopienne imprimée à Rome à la suite du Nouveau Testament éthiopien. Le passage suivant d'un poëte abyssin n'est pas sans importance au sujet de l'œuvre collective des deux monarques et de Frumence : « Salut, dit le poëte, aux princes *Abreham* et *Atzbeham*, qui occupèrent le même trône et vécurent dans une parfaite amitié. Leur bouche annonça l'Évangile de Jésus-Christ aux anciens hommes qui marchaient dans les voies des préceptes mosaïques et leurs mains lui bâtirent des temples. » Ces deux frères sont aussi nommés *Abra* et *Azba*. On trouve dans les œuvres de saint Athanase une lettre que leur adressa l'empereur Constance pour les engager à renoncer a la religion orthodoxe et à embrasser l'arianisme, et dans ce document ils sont appelés *Aeizana* et *Saiazana*. Or ces deux noms sont ceux des deux Abyssins qui, après leurs victoires sur les Bedjas, firent graver l'inscription grecque d'Axoum, découverte par Salt, et dont la date se rapporte à l'an 330. A cette époque les deux princes etaient encore païens, puisque l'un d'eux y prend le titre de « roi des rois, fils de Mars, le dieu invincible ». La chronique d'Axoum fixe en effet à l'an 333 leur conversion. Cette inscription jette un jour nouveau sur l'histoire de Frumentius. On ignore l'époque à laquelle mourut cet apôtre ; on suppose que ce fut vers 360. Al. B.

Ludolf, *Historia Æthiopica*. — Bruce, *Voyage à la recherche des sources du Nil*. — Salt, *Voyage en Abyssinie*. — A. Noël Desvergers, *Abyssinie*; dans l'*Univers pittoresque*. — *Acta Sanctorum*.

FRUNDSBERG (*Georges* DE), général allemand, né a Mindelheim, le 24 septembre 1475, mort dans la même ville, le 20 octobre 1528. D'une famille où la valeur était héréditaire, Frundsberg entra d'abord dans la ligue souabe, dirigée contre le duc Albert ; puis il se fit remarquer par ses talents stratégiques, lors des guerres de Maximilien I[er] avec les Suisses. Dès 1504 on le voit renommé pour la valeur qu'il avait déployée dans les armées impériales, et en 1525, lors de la journée de Pavie, Frundsberg fit preuve d'autant de talent que de courage. En 1526 il renforça avec 12,000 Allemands, recrutés à ses frais, l'armée avec laquelle le duc de Bourbon vint prendre Rome. Plus tard il dirigea contre Ulrich de Wurtemberg l'infanterie de la ligue souabe ; puis il servit dans les Pays-Bas sous Philibert d'Orange. Guidées par lui, ses troupes ne le cédèrent aux Suisses ni pour la valeur ni pour la tenue. Lors d'une révolte d'un de ses régiments en marche sur Ferrare, révolte causée par suite d'une solde arriérée, il fut frappé d'un coup de sang et transporté dans un château du voisinage. « Voilà, dit-il à un ami, dans quel état m'ont mis les hasards de la guerre. Trois choses nous devraient éloigner de cette sanglante carrière : le ravage et l'oppression portés au sein des populations innocentes, l'indiscipline des gens de guerre, enfin l'ingratitude des princes qui élèvent les serviteurs peu méritants et laissent les plus dignes sans récompense. » Lors de la diète de Worms et de la comparution de Luther au sein de cette assemblée, Frundsberg fut frappé de la calme physionomie de l'auteur de la réformation. « Moinillon, moinillon, lui dit-il, en lui frappant amicalement sur l'épaule, tu entreprends là une expédition à laquelle ni moi ni aucun autre capitaine n'aurions jamais osé songer. Qu'importe? si tu es convaincu et sûr de ton affaire, que Dieu te soit en aide ; il ne t'abandonnera pas ».

Barthold, *Georg. von Frundsberg oder das deutsche Kriegshandwerk zur Zeit der Reformation*.

FRUNDSBERG (*Gaspard* DE), fils du précédent, mort en 1536. En 1530 il prit parti avec son armée pour le pape contre les Florentins, qui venaient de chasser les Médicis. Il assista au siége de Florence ; bientôt il s'ennuya de guerroyer avec et pour le pape ; il se rendit alors par Inspruck à Augsbourg, où Charles V vint présider la Diète. En 1531 il rentra de nouveau en campagne ; c'était à l'époque de l'invasion de la Hongrie par Soliman. L'empereur prit lui-même le commandement de l'armée, et Frundsberg, en sa qualité de général expérimenté, fit partie du conseil de guerre. Après quelques années de paix, Frundsberg dut rentrer en campagne ; c'était à l'occasion des prétentions de François sur le duché de Milan. Il se rendit avec empressement à l'appel de Charles-Quint, et passa en Italie. Malheureusement une fièvre survint et l'obligea de revenir en Allemagne, où il mourut bientôt après.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

FRUSIUS. *Voy.* FREUX (*André* DE).

FRUYTIERS (*Philippe*), peintre flamand, né à Anvers, vivait en 1650. La vie de cet artiste est peu connue ; on ignore même quel fut son maître. « Il quitta, dit Descamps, la peinture à l'huile pour peindre en miniature et à la gouache ; il a excellé en ce genre, et a peut-être surpassé pour le dessin tous ceux qui ont peint dans sa manière. Il composait bien et facilement ;

ses airs de têtes sont gracieux, ses draperies amples et remplies de bon goût. Il fut très-estimé par Rubens, et peignit ce grand maître et toute sa famille. Ce tableau est regardé par Weyermans comme un chef-d'œuvre. »

Descamps, *Vie des Peintres flamands*, t. II, p. 126. — Campo Weyermans, *Vie des Peintres hollandais*. — Pilkington, *Dictionary of Painters*.

FRYDANK. *Voy.* FREYDANK.

FRYE (*Thomas*), peintre irlandais, né en 1710, mort à Londres, le 2 avril 1762. Il vint de bonne heure à Londres, et s'y distingua comme peintre de portraits à l'huile, au crayon et en miniature. Il ne se borna pas à la peinture, et introduisit le premier en Angleterre la fabrication de la porcelaine, dont il dirigea pendant quinze ans une manufacture à Bow. La chaleur des fourneaux ayant gravement altéré sa santé, il se retira dans le pays de Galles, où il se rétablit. Il revint ensuite à Londres, et reprit son ancienne profession en y joignant la gravure à l'eau-forte. Il reste de lui un grand nombre de portraits, parmi lesquels on remarque ceux de *Frédéric, prince de Galles*, et du célèbre *chanteur Leveridge*.

Edwards, *Painters*. — Strutt, *Dictionary*. — *Gentleman's Magazine*, vol. XXXIV.

FRYGEDANK. *Voy.* FREYDANK.

FRYTH. *Voy.* FRITH.

* **FRYXELL** (*Anders*), historien suédois, né en 1795, dans la province d'Upland. Son père, p[illegible] [illegible] u[illegible], où [illegible] philosophie. D'a[illegible] en 1822 recteur à l'école [illegible] et l'année suivante proviseur de la [illegible] Il fut appelé en 1826 à faire [illegible] de surveillance de l'instruction [illegible] 1834 il fit un voyage en Allemagne [illegible] dans le but de chercher les documen[illegible] à l'histoire de la Suède que l'évêque [illegible] emportés en Pologne, sous Gustave I[illegible] reusement les archives les plus préci[illegible] Pologne avaient été depuis lo[illegible] portées en Russie, et il ne [illegible] procurer ces documents. M[illegible] Vienne et de Copenhague divers[illegible] tantes, telles qu'une coll[illegible] de[illegible] plomatiques expédiées [illegible] 1660 à 1697 par les envoy[illegible] et de l'empereur à Stockholm. À [illegible] Suède, M. Fryxhell en fit l'objet d'une p[illegible] en 4 vol. in-4°. Ses *Essais sur l'hi[illegible] Suède*, Stockholm, 10 vol., 1823-18[illegible], une réputation populaire. Il a publié [illegible] sieurs ouvrages pour l'enseignement. [illegible] il fut nommé à la cure de Sunne, da[illegible] vince de Vermeland. Il est membre [illegible] démie des Inscriptions et Belles-Lettres [illegible] holm, depuis 1834. GUYOT DE F[illegible]

Renseignements particuliers.

FIN DU DIX-HUITIÈME VOLUME.